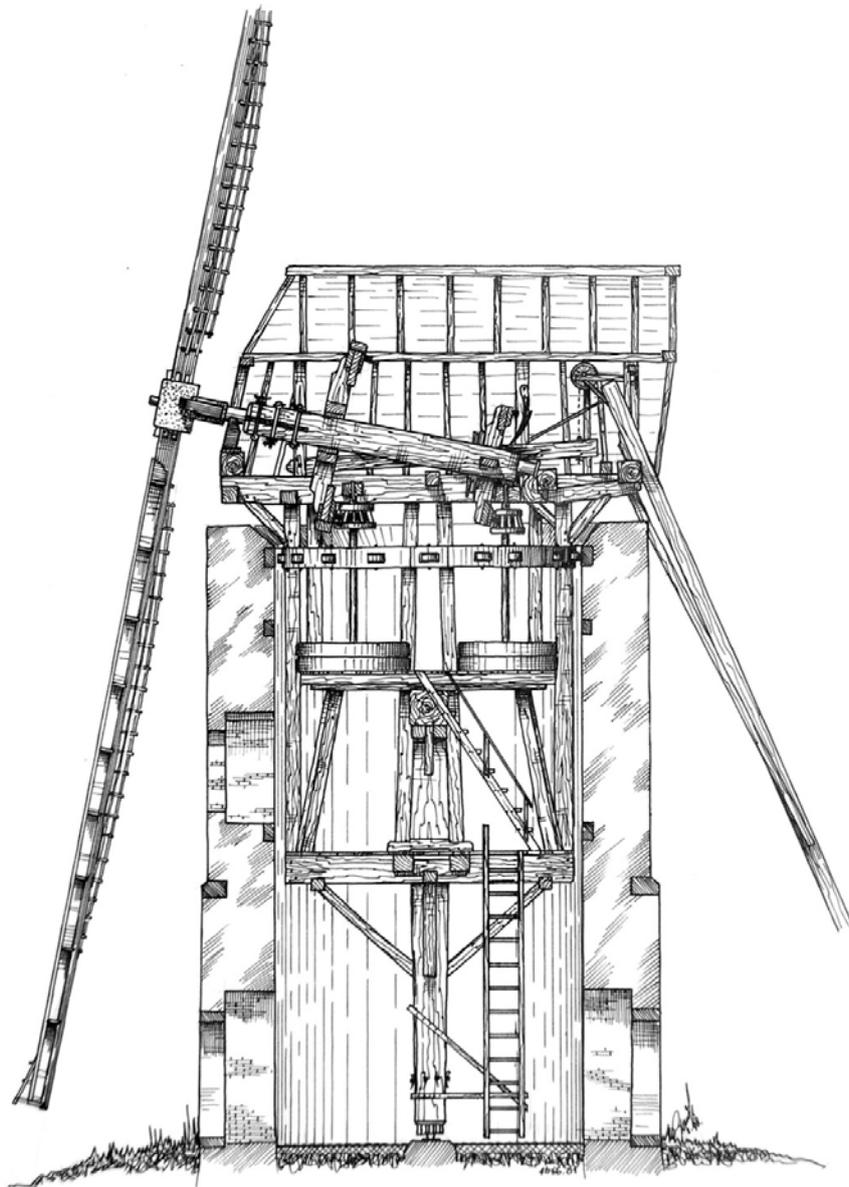


Yves COUTANT

Lexique technique du moulin dans le nord de la zone picarde du XIII^e au XVIII^e siècle



Moulin-tour à pivot central. Dessin G.P.

Introduction

Ce glossaire technique est essentiellement basé sur les comptes rendus de prisées¹, les comptes de restauration ou de réparation et les devis. Ce sont là les textes qui permettent d'avoir l'image la plus complète du moulin d'autrefois. Contrairement aux reçus et aux billets de commande, la plupart de ces textes sont rédigés par des clercs dans une langue assez soignée, qui n'est ni le pur dialecte picard ni le français, mais une *scripta* teintée de régionalismes.

Le fait que cette *scripta* a évolué au cours des âges pour ressembler de plus en plus au français actuel n'arrange guère les choses pour celui qui se propose d'analyser le vocabulaire écrit en Flandre et en Picardie du 13^e à la fin du 18^e siècle et d'en dresser un répertoire. Comment, en effet, classer les mots ? Faut-il, par exemple, donner comme entrée la forme qui ressemble le plus au mot actuel ou la forme picarde ? Bien que les *chevilles* du 18^e siècle soient plus facilement identifiables que les *quevilles* des siècles précédents (au point que certains éditeurs de textes anciens n'ont pas compris le mot et l'ont transcrit comme *queuilles*), j'ai souhaité garder à ce glossaire un air « picard », sans toutefois en faire un glossaire exclusivement picard, ce qui, d'ailleurs, aurait trahi les textes lus. Ainsi on trouvera la plupart des mots commençant par *cha-* en français, mais par *ca-* en picard sous cette dernière forme. De même, c'est sous *que-* plutôt que sous *che-* que seront classés les *quevilles*, les *quevalets*, etc. Çà et là quelques rares entrées sont en italique pour indiquer que je n'ai pas rencontré la graphie proposée dans les textes. C'est le cas de mots peu fréquents qui présentent une graphie aberrante ou que j'ai voulu réunir à la famille à laquelle ils appartiennent. L'on objectera que de telles « inconséquences » compliquent la consultation. Qu'à cela ne tienne : afin de faciliter les recherches, le lecteur dispose, à la fin du glossaire, d'un index qui, pour la plupart des graphies rencontrées (à l'exception de celles qui sont manifestement erronées ou de celles qui ne poseront aucun problème d'identification), renvoie à la forme figurant en tête de l'article.

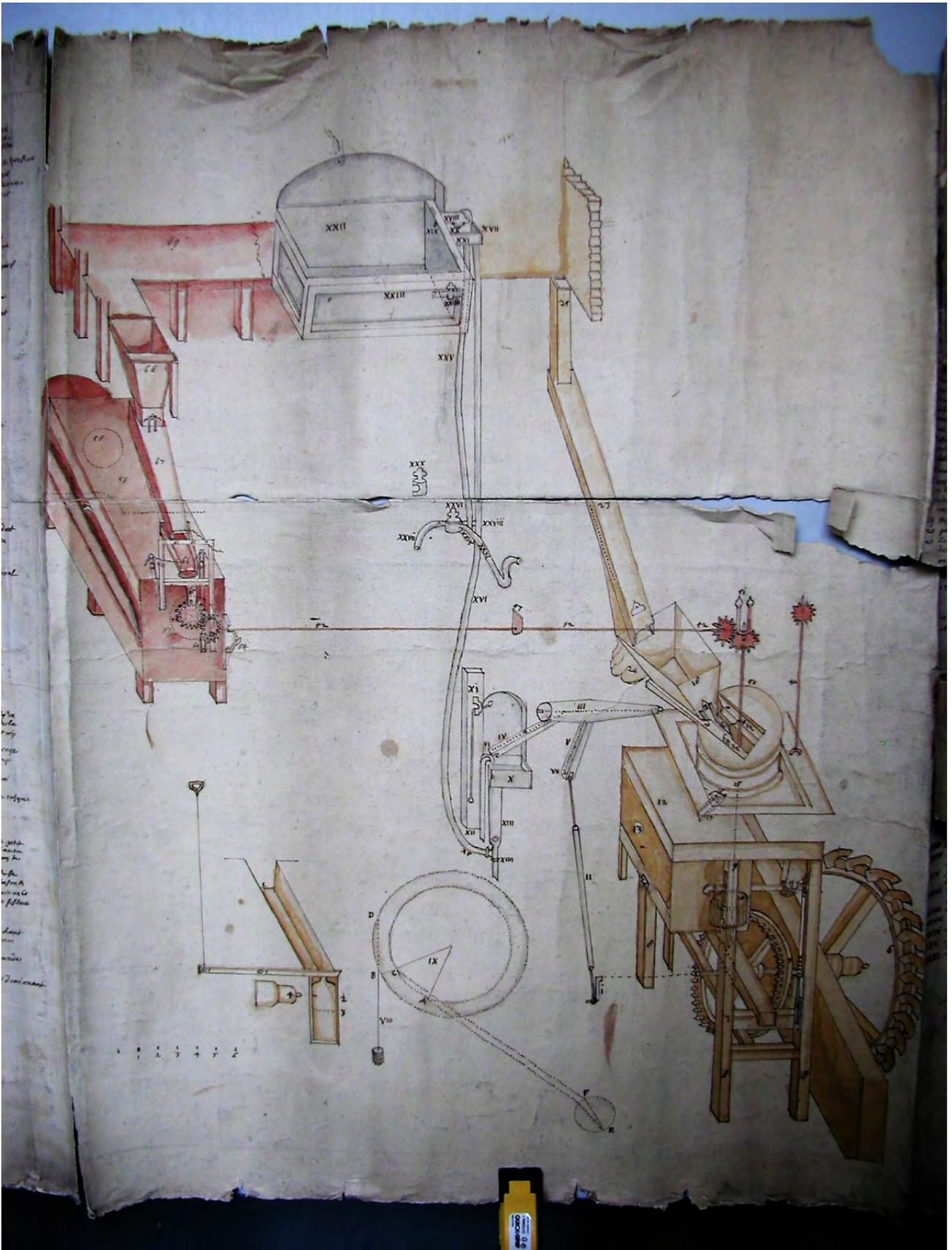
Ce glossaire n'est ni complet ni définitif, j'en suis conscient. Des milliers de textes dorment encore dans les archives. Pour bien faire, il faudrait s'atteler à plusieurs à la tâche, dépouiller toutes les archives communales et surtout tous les actes des tabellions, tâche énorme à laquelle une seule vie d'une seule personne ne suffirait pas.

Puisqu'il s'agit d'un lexique technique, on y cherchera en vain les termes juridiques relatifs au moulin et à son exploitation, ainsi que les détails concernant le bâtiment du moulin à eau, du moulin-manège (quand les chevaux ne circulaient pas à l'extérieur du bâtiment) et du moulin à bras ou à pied. La maison du moulin hydraulique, c'était une demeure, rustique le plus souvent, mais guère différente des autres habitations. Voilà pourquoi, dans le cas du moulin à eau, seuls sont traités les termes relatifs au moulin proprement dit, à son infrastructure (digues, barrages et vannes) et à son mécanisme. Le vocabulaire concernant les toitures, les pièces d'habitation, les chambres à coucher, les logements des animaux, etc. n'est pas mentionné, tout comme celui concernant les grandes *portes* ou *tenures d'eau* qui, grâce à leurs nombreuses *ventelles*, réglaient certes le débit de l'eau, mais qui, tout compte fait, servaient plutôt à la navigation qu'au moulin. Bien que les ponts et passerelles soient indispensables au moulin à eau, je n'ai pas cru bon de traiter en détail les divers éléments en bois ou en pierre qui les composent : il s'agit là d'un vocabulaire spécialisé qui n'a plus guère de rapport avec le sujet.

¹ Prisée ou priserie : évaluation de la valeur de tous les éléments du moulin faite le plus souvent à l'occasion d'un nouveau bail.

Les Archives Départementales du Nord conservent un superbe dessin peu connu de la fin du 18^e siècle représentant l'intérieur du « moulin du Collège », probablement le moulin à eau de la brasserie des Jésuites à Lille. Il est accompagné d'une légende détaillée expliquant chaque élément aussi bien du moulin à farine, de la bluterie que de la pompe. Comme son vocabulaire est atypique [ainsi la huche (le coffre à farine) est appelée *armoire*, le fer de meule est simplement une *grosse verge*, les fuseaux de la lanterne (roue d'engrenage) sont des *colonnes*, etc.], j'ai longtemps hésité à l'intégrer dans ce dictionnaire. Ce qui m'a finalement déterminé à le faire, du moins pour le moulin à farine et la bluterie, c'est l'importance et la valeur des détails mentionnés dans la légende. On y trouve par exemple les dimensions de la lanterne et de la trémie ainsi qu'une description minutieuse du système de trempure (ensemble de leviers permettant de régler l'écartement des deux meules) et du blutoir, données qui ne figuraient jusque-là que dans les encyclopédies de l'époque. Afin d'attirer l'attention du lecteur sur un vocabulaire qui n'était pas du tout celui des meuniers locaux, j'ai fait suivre chaque référence à ce dessin du mot « plan ».

Les documents dont nous disposons sont bien variés. Tantôt ce sont des comptes écrits par des receveurs soigneux, tantôt ce sont des notes et reçus de la main de forgerons et de charpentiers à peu près illettrés, tantôt – et c'est surtout le cas à partir du 17^e siècle – ce sont des copies transcrites par des clercs qui ne comprenaient guère ce qu'ils notaient. N'oublions pas que les textes conservés sont avant tout des documents financiers et non des descriptions techniques détaillées et bien ordonnées. Qu'on songe par exemple aux comptes annuels de Béthune, où du temps de Charles-Quint, la seule partie consacrée aux travaux occupe plus de cent folios recto et verso, comptes qui devaient être copiés à plusieurs exemplaires, et l'on comprendra que la lassitude jouant, les copistes se soient parfois laissé aller à des négligences. Celles-ci s'accroîtront lorsque des clercs de notaire auront à copier les prisées des moulins, véritables grimoires pour les non-initiés. Comme les archives n'ont pas toujours conservé l'original, le chercheur du 21^e siècle se voit parfois confronté à des textes bizarres ou carrément incompréhensibles, dus à l'incurie voire à l'impéritie de scribouillards. Dans la copie d'un bail d'Herseaux de 1627, par exemple, la *cloisture* correspond à la *croisure* tandis que *le quatre pots à corne* doit se lire *les quatre poteaux corniés*. Pour les deux *moulages* de Marcq-en-Barœul, en 1783, le même copiste écrit tantôt *les brancquarts avec leur tete et bon parties de froiant*, tantôt *les brancards avec leur tete, le boupalier d'efroient*. Comment le lecteur qui ne disposerait que de la seconde version pourrait-il déchiffrer un tel charabia ? En 1480, le *bachinage* du moulin d'Anzin devient le *beghinage* ! Au cours du 15^e siècle nous assistons dans les comptes du domaine de Valenciennes à la lente dégradation du verbe *reganteler* qui passe par *reglantener* pour aboutir en 1500 à la forme méconnaissable *reglanchener*. Les prisées successives de chaque moulin n'étaient le plus souvent que des copies d'une prisée antérieure où seul le prix de chaque élément était adapté. Le lecteur saisira mieux l'évolution des copies en comparant les diverses prisées des quelque quinze moulins appartenant à la *grande ferme* de l'hôpital Comtesse de Lille : les premières estimations, du 16^e siècle, sont soignées, mais elles se détériorent au fil des ans (au point que *faux fond* deviendra *fonfon*), jusqu'à ce qu'un clerc, en 1726, reprenne les choses en main et nous livre de superbes estimations, qui sont parmi les plus détaillées que j'aie rencontrées. Ce renouveau sera cependant de très courte durée, puisque les deux prisées qui précèdent la Révolution ne sont plus qu'une simple énumération de termes techniques sans la moindre explication quant au fonctionnement ou à l'emplacement des éléments cités. Certains textes ont parfois été si mal transcrits que j'ai hésité à m'en servir. C'est le cas de la description du moulin d'Hollain du 16^e siècle, telle qu'un saute-ruisseau l'a copiée au 18^e siècle. Le pauvre ne comprenait pas



Plan du moulin du Collège (ADN, Plans divers 47) : détail du moulin à farine. Photo de l'auteur

un traître mot de ce qu'il écrivait ! Si j'ai intégré sa copie dans ce glossaire, c'est essentiellement parce que la description, toute bancale qu'elle est, contient certains détails intéressants comme par exemple les dimensions des bras du rouet et de la roue hydraulique. Afin de ne pas induire le lecteur en erreur, j'ai ajouté un « avertissement » à chaque mention de son texte. Le texte qui dépasse les bornes au point de devenir à peu près illisible, c'est le rapport de visite de 1712 du moulin de Villers-en-Cauchies. En se rapportant à l'article *comble*, le lecteur aura un avant-goût de ce qui l'attend s'il souhaite en lire les quatre pages. Les rapports de visite plus tardifs de ce même moulin sont bien meilleurs, quoique nous lisions en 1756 *les ecavantures à reculer, en bon etat pour les ecavantures, arcule, en bon etat* ! Face aux transcriptions suspectes, j'ai refusé de jouer au censeur pour laisser l'avantage du doute au copiste, pour autant naturellement que ses erreurs ne soient pas trop flagrantes.

Le territoire couvert par cette étude forme un polygone irrégulier bordé au nord par l'Aa et la mer du Nord, à l'est par l'Escaut en Flandre ; en Wallonie picarde je vais jusqu'à Enghien au Hainaut pour descendre ensuite jusqu'à Avesnes ; après un détour par Bavai et Maubeuge, je reviens à Cambrai, d'où, je remonte obliquement vers Douai et Béthune pour rejoindre la Lys en suivant la vallée de la Lawe. Malgré quelques variantes lexicologiques somme toute assez minimes (ainsi les *quevilles* de Lille deviennent des *bastonnieres* dans le Cambrésis), ce territoire forme un ensemble plutôt homogène du point de vue linguistique. Ça et là, pour des raisons bien précises, je sors légèrement du périmètre que je me suis imposé. C'est ainsi qu'on trouvera intégrés dans cette étude aussi bien le moulin de Vieux-Berquin (au nord de la Lys) que celui de Busigny (au sud-est de Cambrai). Les textes concernant Vieux-Berquin sont du plus haut intérêt puisqu'ils nous offrent non seulement une prisée bilingue de 1680, malheureusement bien mal traduite en français en 1760, mais aussi toutes les dimensions des principales pièces du moulin. À Busigny, nous assistons en 1643 à la construction d'un moulin-tour avec un devis et un rapport de visite détaillés. Les précisions fournies par ces documents permettent de mieux comprendre la structure des moulins-tours de Seclin et de Templemars, qui sont antérieurs de plus de 250 ans. Elles nous forcent aussi à admirer l'audace des concepteurs de ces deux anciens moulins, qui, contrairement aux moulins-tours du Cambrésis, étaient déjà équipés d'un double chemin de roulement destiné à la mise au vent de la calotte.

Déjà au moyen âge, la Lys, qui forme de nos jours la frontière naturelle entre la France et la Belgique, séparait le français ou plutôt le picard du flamand. Puisque du temps des Bourguignons, de très nombreux comptes, surtout ceux destinés à la Chambre des Comptes de Lille, étaient rédigés en français, je les ai intégrés dans ce glossaire.

Au cours de ses enquêtes, généalogiques ou non, le fouilleur d'archives tombera assurément sur d'autres textes « molinologiques », sur d'autres prisées intéressantes. Il m'obligerait s'il m'en faisait parvenir les références exactes ou, mieux encore, des photocopies claires ou des photos numériques (yves.coutant@telenet.be). Seule une collaboration entre les différents chercheurs fera progresser la connaissance des techniques d'autrefois. Les prédécesseurs de nos moulins « touristiques » ne livreront leurs secrets que si nous parvenons à déchiffrer leur langage et ce langage – langue morte pour le moment – ne se laisse plus côtoyer que dans les archives. Déjà, dans les actes du colloque organisé en 1981 par la Société française d'Histoire des Sciences et des Techniques, P. Redondi écrivait : « On ne peut pas s'abstenir de relever l'état lamentable d'isolement dans lequel une école historique pourtant somptueuse, celle de l'histoire française d'aujourd'hui, a laissé ce territoire immense, l'histoire des techniques, qui lui appartient. »

Économie de chaque article

Symboles

Les symboles placés en tête de la définition sont valables pour tous les exemples. Sinon, ces symboles sont placés devant la référence jointe à chaque exemple.

* moulin à eau

☒ moulin à vent

✕ moulin à vent sur pivot : moulin en bois dont toute la cage pivote sur une *estaque* fixe

○ moulin-tour : moulin cylindrique ou légèrement tronconique construit en pierre et/ou en brique et dont seule la calotte ou toiture se met au vent

⊙ moulin-tour à pivot tournant central

De ce moulin, qui combinait en quelque sorte les avantages du moulin-tour et du moulin sur pivot, nous ne connaissons que cinq exemplaires : Seclin, Templemars, Templeuve (Nord), Warcoing (Hainaut), Betekom (Brabant flamand); ils virent le jour au 16^e siècle, sous l'impulsion du charpentier G. de Lannoy, mais n'eurent guère le succès escompté. Lorsqu'on mettait la calotte au vent, les deux planchers, solidaires d'un pivot, y tournaient à l'intérieur d'une tour en pierre et/ou en brique. Seuls subsistent le moulin de Templeuve, reconstruit à l'initiative de l'ARAM Nord – Pas-de-Calais, et les tours des moulins de Warcoing et de Betekom.

♥ moulin-manège : moulin actionné par un animal de trait (le plus souvent un cheval)

** moulin à guède : moulin-manège qui déchiquetait la guède destinée à la fabrication d'une teinture bleue

✱ moulin à bras ou à pied : moulin mû par la force musculaire de l'homme

Le moulin à pied pouvait être actionné par un tambour (roue d'écureuil) comme les grues anciennes ou par un plancher tournant.

Pour les autres genres de moulin, je renvoie à l'encadré à l'article *moulin*.

Chaque article est constitué de la manière suivante.

- D'abord les différentes définitions du **MOT DE BASE** (classées 1, 2, 3, etc. ou, si les acceptions sont très proches, a, b, c). Lorsque certaines acceptions sont particulières aux moulins, elles sont groupées séparément sous la rubrique *acceptions spécifiques*. La flèche (→) renvoie à l'entrée du dictionnaire où le mot en question est défini, tandis que le signe (°) devant un terme renvoie à ce mot dans le dictionnaire.
- Chaque définition est suivie d'exemples choisis parmi les plus intéressants aussi bien pour le lexicologue que pour le molinologue, et classés par ordre chronologique. L'année correspond à celle de la rédaction de la version originale. Si la version dont nous disposons a été transcrite bien plus tard – c'est le cas des textes exhumés et copiés lors de la confection de terriers au 18^e siècle – les deux années (celle de l'original et celle de la copie) sont mentionnées.
- Suivent les *compositions* à partir du mot de base, et éventuellement les *expressions*. Les composés sont classés dans l'ordre suivant :
 - les composés avec un adjectif épithète ou une apposition, classés selon l'adjectif ou l'épithète (*grant arbre* précède donc *arbre tournant*) ;
 - les composés avec préposition, par ordre alphabétique selon la préposition, puis selon le complément nominal ou verbal (*arbre à lever les pilons*, *arbre de levée*), enfin les préposition sans complément nominal ou verbal (*arbre d'en bas*).

Les adjectifs épithètes et les appositions sont classés sous le substantif qu'ils accompagnent. Ainsi *bauch anier*, *bauch collier* et *bende loireche* sont classés respectivement sous *bauch* et *bende*. Notons une fois pour toutes que les composés avec un complément introduit par *de*, dont le sens est clair (tels *agrappe de tourtes*, *clau d'eschanne*, *queville de rouet*, etc.) ne sont pas tous mentionnés parmi les compositions. Lorsque le mot composé a absolument le même sens que le mot de base et que le second élément de la composition n'ajoute aucun détail sémantique important, on ne trouvera pas l'expression sous la rubrique *composés* : elle suivra immédiatement les exemples du mot de base. Ainsi *arbre de molin* sera classé sous *arbre*, tandis qu'*arbre tournant* figurera sous la rubrique *composés*.

- Enfin, si c'est nécessaire, une courte notice (introduite par ►) justifie, précise ou explique certaines curiosités relatives aux graphies et aux acceptions données plus haut.

Mots de base

Les mots sont classés dans un ordre strictement alphabétique, sauf dans les cas suivants :

le *y* est toujours considéré comme un *i*;

le *n* devant *b*, *m* et *p* est toujours considéré comme un *m*;

le *th* est toujours considéré comme un simple *t*;

le *cq* est traité comme un *c* s'il est en position finale, mais comme un *q* dans les autres cas.

Même écrits en un seul mot, les compositions avec *fau(x)-* et *mol(le)-* sont classés sous le second élément. Ainsi *deux faurains* et *deux molbendes* sont classés respectivement sous *rain* et *bende*.

Pour faciliter la consultation et réduire le nombre d'articles, je me suis servi pour certains éléments à appellations nombreuses (p. ex. les divers *arbres* du moulin, les *poteaux* dans les parois des moulins, les *planchers*, les *clous*, etc.) de cadres, dans lesquels le vocabulaire est soumis à un classement numérique.

Comme les scribes ne mettent guère d'apostrophe, il n'est pas toujours possible de savoir si l'article agglutiné fait partie intégrante du mot ou non. J'ai opté pour les formes avec *l* quand il n'y a pas le moindre doute à leur sujet. Ainsi, dans la phrase *l'arcure, couvreschaux (...), may, lanche, chevallez*, j'ai interprété *lanche* comme *l'anche* 'tuyau', et ce malgré l'absence d'articles définis aux autres éléments de l'énumération. Si, par contre je rencontre le syntagme *une lanche*, il n'y a plus aucune hésitation possible: le mot sera lu *lanche*.

Transcriptions des citations

Dans les transcriptions des exemples, je me suis conformé à la plupart des principes rapportés par M. Mario Roques dans *Romania*, LII, p. 243 et suivantes. Afin de rendre ces textes techniques plus compréhensibles, j'ai pratiqué les élisions et mis les majuscules et minuscules selon les règles qui régissent le français actuel (ainsi *l'arbre* et non pas *larbre*), j'ai rendu tous les nombres en chiffres dits « arabes », sauf naturellement ceux qui sont écrits en toutes lettres (ainsi *80* et *noeuf* et non pas *iiij^{xx}* et *noeuf*), j'ai mis la ponctuation moderne et ajouté les accents là où leur absence aurait entraîné une mauvaise lecture (p. ex. *un estrié* et non pas *un estrie*). Le *i* et le *j* ont été transcrits selon les normes actuelles (p. ex. *adjusté*, *tousjours* et non pas *adiusté*, *tousiours*). J'ai aussi complété les abréviations selon les habitudes des scribes.

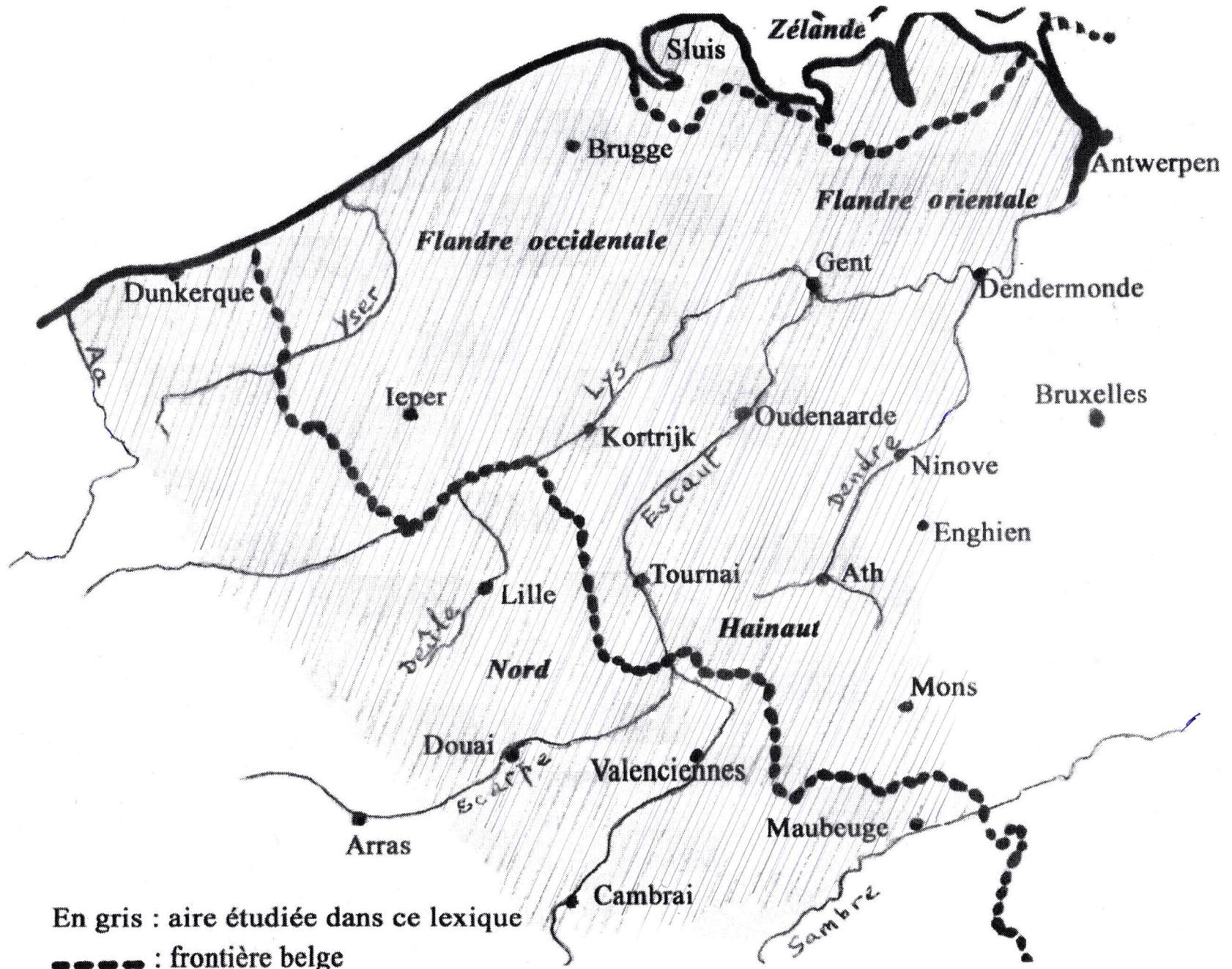
Sigles et abréviations

AC	Archives communales
ACA	Archives et Centre Culturel Arenberg à Enghien
ADN	Archives départementales du Nord (Lille)
AE	Archives de l'État
AGR	Archives générales du Royaume (Bruxelles)
AH	Archives hospitalières
AM	Archives municipales
AN	Archives nationales
BM	Bibliothèque municipale
Ch.C.	Chambre des Comptes
CRM	Centre régional de molinologie (Villeneuve-d'Ascq)
C.Roul.	Compte(s) en Rouleau
RA	Rijksarchief
G.P.	Gerrit Pouw
H.C.	Henri Cuppens
J.B.	Jean Bruggeman
M.C.C.	Marie Claire Carpreau
P.B.	Paul Bauters

acc.	acception	litt.	littéralement	spéc.	spécifique
adj.	adjectif	masc.	masculin	syn.	synonyme
art.	article	p.-ê.	peut-être	v.	verbe
fém.	féminin	pl.	pluriel		
hyp.	hyperonyme	prob.	probablement		
ill.	illustration	sg.	singulier		

Un grand merci à MM. Jean-Marie Duvosquel, Guy Vanthemsche et Jean-Luc Depaepe, qui m'ont fait confiance et qui ont jugé mon travail digne de recevoir l'aval de la Commission Royale d'Histoire de Belgique.

Merci aussi à tous ceux qui m'ont permis d'employer leur documentation. Je pense plus particulièrement à feu M. Gerrit Pouw, dont les dessins n'ont jamais été égalés et qui m'a légué la plus grande partie de sa collection. Je pense aussi à feu M. Paul Bauters dont les livres m'ont initié à la « molinologie ». Mes remerciements vont enfin et surtout à M. Jean Bruggeman, qui m'a toujours témoigné sa sympathie et dont les conseils, basés sur son immense expérience, m'ont été d'un grand secours.



20

Références des sources

De nombreux textes sont des copies transcrites à l'occasion d'un nouveau bail ou d'un procès. L'année indiquée est celle de la rédaction originale.

Pour la facilité, j'ai opté pour le nom actuel des communes et, en Flandre flamandophone, pour le nom flamand.

Pour certains domaines dont les comptes s'étendent sur de très nombreuses années, j'ai évité les trop longues répétitions en regroupant les moulins dans le domaine auquel ils appartiennent.

<i>Sorte de moulin</i>	<i>Sorte de texte</i>
B = Blé Br = Brais E = Épeautre F = Foulage Fr = Froment G = Garance H = Huile Pa = Papier Pd = Poudre S = Scierie T = Tan Td = Taillanderie W = Guède	B = Bail C = Compte D = Devis M = Mémoire O = Octroi P = Prisée Q = Quittance R = Requête V = Rapport de visite Les autres genres de textes ne sont pas spécifiés.

Aalst (Flandre orientale)

Moulins le Comte	**	B	1422 1460 1461 1487	ADN B 4092 ADN B 4105 ADN B 4106 ADN B 4123	C (frais de la prisée) C (id.) C C (frais de la prisée)
------------------	----	---	------------------------------	--	--

Allennes-les-Marais (Nord)

Moulin de Coisnes	x	B	1696	ADN 2 E 3 / 8949 / 71	P
-------------------	---	---	------	-----------------------	---

Anzin

voir Valenciennes (Domaine de ~)

Appels (Flandre orientale)

Moulin situé près du gibet de Dendermonde	x	H	1385 et 1386	AGR Ch.C. 7546 Le moulin a été incendié par les Gantois en 1379.	C (mention de <i>molin à gresse</i>)
---	---	---	--------------	---	---------------------------------------

Arleux-en-Gohelle (Nord)

Moulin du chapitre de St-Pierre de Lille	x	B	1687 1690	ADN 16 G 756	P P
--	---	---	--------------	--------------	--------

	×	H	1789	ADN 2 E 3 / 8847 / 105	partage d'héritage
Armentières (Nord)					
Moulin du châtelain de Lille	×	B	1411	ADN B 4564	C
			1413	ADN B 4565	C
			1436	ADN B 4570	C
			1440	ADN B 4573	C
Moulin du Comte d'Egmont	×	B	1743	ADN 2 E 3 5758 / 79	convention avec D
				En vue de la reconstruction du moulin qui était tombé.	
Arnèke (Nord)	×	B	1702	ADN B 19669	attestation deux tournants
Ath (Hainaut)					
Moulin aux Étangs	*	B	1718	DEWERT, <i>Les moulins du Hainaut</i> , p. 148	P
Moulin aux Écorces	*	T			P
	*	B	1764	DEWERT, <i>Les moulins du Hainaut</i> , p. 163	C
				Reconstruction du Grand moulin.	
Attiches (Nord)					
Moulin du châtelain de Lille	×	B	1411	ADN B 4564	C
			1413	ADN B 4565	C
			1431	ADN B 4567	C
			1432	ADN B 4568	C
			1434	ADN B 4569	C
			1436	ADN B 4570	C
			1437	ADN B 4571	C
			1439	ADN B 4572	C
			1440	ADN B 4573	C
			1441	ADN B 4574	C
			1444	ADN B 4577	C
			1452	ADN B 4578	C
			1453	ADN B 4579	C
			1454	ADN B 4580	C
			1459	ADN B 4582	C
			1460	ADN B 4583	C
			1461	ADN B 4584	C
			1462	ADN B 4585	C
			1464	ADN B 4586	C
			1467	ADN B 4588	C
			1468	ADN B 4589	C
			1470	ADN B 4590	C

			1471	ADN B 4591	C
			1472	ADN B 4592	C
			1476	ADN B 4595	C
	×	B	1721	ADN 2 E 3 / 6831 / 107	P
Auchy-lez-Orchies (Nord)					
			Moulin de l'abbaye de la Paix de N.-D. de Douai		
	×	B	fin 17 ^e s. 1763	ADN 21 H 36	V réparations à faire P
Audruicq (Pas-de-Calais)					
	×	B	1624	ADN pièces non répertoriées	P
Avion (Pas-de-Calais)					
	×	B	1774	ADN C 23 dossier 11	P
Bailleul (Hainaut)					
			Moulin de l'Hirondelle		
	×	B	1684 et 1701 (+ prise de 1627)	ADN B 19676	vente + P
Bailleul (Nord)					
			Moulin du Roi		
	×	B	1481	ADN B 4820bis	C
			Reconstruction du moulin brûlé par les ennemis en 1478.		
			1497	ADN B 4832	C
			1510	ADN B 4845	C
			1517	ADN B 4852	C

Baisieux

voir Cysoing (baronnie de ~)

Bavay, Maubeuge et Étrœungt (Prévôté de ~)

Bavay (Nord)

Moulin de Busignettes¹

* B

1437

Le moulin est arrenté à Clarembaut de Proisy le 27 novembre 1436 et disparaît des comptes.

Étrœungt (Nord)

Moulin d'Étrœungt

* B et E

1384

Le moulin a été incendié par la foudre le 3 juin 1383 et est réparé.

1405

Dernière mention dans les comptes.

Moulins du Buffle

* B, H et E

1404

Première mention du moulin à décortiquer.

Hon-Hergies (Nord)

¹ Cf. DELBAYE Lucien, *Histoire de la Prévôté de Bavay*, Bavay, 1873 p. 77, qui transcrit un extrait de cartulaire : "Messires li Contes a empriés Bavay 1 petit vivier nommeit le vivier de Busignettes, et est li rivièrre de Busignettes toute à Monseigneur et li pesquerie en ycelle, et sur celi rivièrre a messires li Comtes 1 moulin nommeit le moulin de Busignettes, auquel viennent et doivent venir moere par ban tout li manant de le ville de Bavay, de Saint Vaast, etc." Le moulin était situé près de Rigo Folie, lieu-dit à Bermeries.

Moulin de Hon	*	B	1438	Chambres, cuisines et logis du moulin s'effondrent par vétusté. Un devis de réfection est dressé.
Leval-Chaudeville (Hainaut)				
Moulin du Val	*	B et E	1454	Les « terres de Bavière » sont réunies aux recettes des châtelainies et prévôtés comtales dans le ressort desquelles chacune d'elles est située. C'est ce qui explique l'apparition dans les comptes de Bavay et Maubeuge des deux moulins de Leval-Chaudeville.
Mecquignies (Nord)	✕	B	1399 1409 1437	Construction du moulin : 68 chênes sont abattus. Vol de blé au moulin avec effraction. Le moulin est arrenté à Clarembaut de Proisy le 27 novembre 1436 et disparaît des comptes.
Recquignies (Nord)				
Grand et Petit moulin de Rocq	*	B, B	1374 1425	Perte d'un cheval. Les troupes armées brûlent la provision de bois d'œuvre pour les moulins. Les locataires des moulins se sont enfuis par peur des garnisons logées au château de Rocq. Le tournant du petit moulin a été brisé et ne peut plus moudre. Il ne sera pas restauré.
		B	1428	On décide de mettre le moulin de Recquignies à un seul tournant.
			1355	ADN B 9316, 9317 & 10823
			1363	ADN B 9318
			1364	ADN B 9319, 9320
			1366	ADN B 9321, 9322
			1367	ADN B 9323, 9324
			1369	ADN B 9326, 9328
			1370	ADN B 9329
			1371	ADN B 9330, 9331
			1372	ADN B 9332
			1374	ADN B 9334, 9335
			1375	ADN B 9336
			1376	ADN B 9338, 9339
			1377	ADN B 9340
			1378	ADN B 9342
			1379	ADN B 9344
			1380	ADN B 9346, 9347
			1381	ADN B 9348, 9350
			1382	ADN B 9352
			1383	ADN B 9354
			1384	ADN B 9356, 9357
			1385	ADN B 9359
			1386	ADN B 9361
			1387	ADN B 9362
			1388	ADN B 9365
			1390	ADN B 9368

1391	ADN B 9370, 9371	C
1392	ADN B 9372	C
1393	ADN B 9373	C
1394	ADN B 9375	C
1395	ADN B 9376, 9377	C
1396	ADN B 9378, 9379	C
1397	ADN B 9380, 9381	C
1398	ADN B 9382	C
1399	ADN B 9384	C
1400	ADN B 9386	C
1401	ADN B 9387	C
1402	ADN B 9388	C
1403	ADN B 9389	C
1404	ADN B 9390	C
1405	ADN B 9391	C
1406	ADN B 9392	C
1407	ADN B 9393, 9394	C
1408	ADN B 9395	C
1409	ADN B 9396	C
1410	ADN B 9397	C
1411	ADN B 9398	C
1412	ADN B 9399	C
1413	ADN B 9400	C
1414	ADN B 9401	C
1415	ADN B 9402	C
1416	ADN B 9403	C
1417	ADN B 9404	C
1419	ADN B 9407, 9408	C
1420	ADN B 9410	C
1421	ADN B 9411	C
1422	ADN B 9412, 9413	C
1423	ADN B 9414	C
1424	ADN B 9415	C
1425	ADN B 9416	C
1426	ADN B 9417, 9418	C
1427	ADN B 9419, 9420	C
1428	ADN B 9421, 9422	C
1429	ADN B 9423, 9424	C
1430	ADN B 9425	C
1431	ADN B 9426	C
1432	ADN B 9427	C
1433	ADN B 9428, 9429	C
1434	ADN B 9430	C

1435	ADN B 9431	C
1436	ADN B 9432	C
1437	ADN B 9433	C
1438	ADN B 9434	C
1439	ADN B 9435	C
1440	ADN B 9436	C
1441	ADN B 9437	C
1442	ADN B 9438	C
1443	ADN B 9439	C
1444	ADN B 9441	C
1445	ADN B 9442	C
1446	ADN B 9443	C
1447	ADN B 9444	C
1448	ADN B 9445	C
1449	ADN B 9446	C
1450	ADN B 9447	C
1451	ADN B 9448	C
1452	ADN B 9449	C
1453	ADN B 9450	C
1454	ADN B 9451	C
1455	ADN B 9452	C
1456	ADN B 9453	C
1457	ADN B 9454	C
1458	ADN B 9455	C
1459	ADN B 9456	C
1460	ADN B 9457	C
1461	ADN B 9458	C

Belœil (Hainaut)

Grand et Petit moulin * 1775 *Moulins en Hainaut*, pp. 72 à 76. Sans références d'archives.

Béthune (Nord)

Divers moulins voir Béthune (Domaine de ~)

15 moulins à bras pour la place forte ✕ 1794 ADN 66 J 340 Décision de les construire

Béthune (Domaine de ~)

Béthune (Pas-de-Calais)

Moulin à eau * 1361 Mention du *weif* du moulin.

Tordoir sur le ruisseau de la Buissière * H 1584 Octroi de construction.

Moulin derrière N.-D. du Perroy	✕	B T H	1518 plus tard 1587	Le moulin retourne au domaine du roi après la mort du propriétaire. Le moulin est complètement refait. Le moulin a servi de tannerie (mentionné dans la requête de 1587). Requête pour un nouveau moulin à huile du Perroy provenant de Vendin-lès-Béthune et enquête.
Moulin de St-Pry sur le chemin de Houdain	✕	B et Br	1622	Octroi de construction.
Moulin-manège du château	♥	B	1537	Mise au point des moulins.
Moulin à <i>crenne</i> du château	✕	B	1507, 1508	Construction du moulin mis dans une nouvelle annexe
1 ^{er} moulin à bras du château	✕	B	1536	Construction du moulin pour la guerre
2 ^e moulin à bras du château	✕	Pd	1537	Construction du moulin pour la guerre
Beuvry (Pas-de-Calais)				
Moulin de la Cauchie	*	B	1304 1386 1450	Première mention (cens) : DELMAIRE ² , n° 2162 Dernière mention dans les comptes du baillage. Visite pour l'estimation de la valeur des terres de Beuvry et de Choques.
Moulin de Gorre	*	B	1304 1386 1450	Première mention (cens) : DELMAIRE, n° 3470. Dernière mention dans les comptes du baillage. Visite pour l'estimation de la valeur des terres de Beuvry et de Choques.
Moulin à vent	✕	B	1304 1379 1450	Première mention (cens) : DELMAIRE, n° 3470. Le moulin brûle accidentellement le 11 février 1379. Visite pour l'estimation de la valeur des terres de Beuvry et de Choques. Le moulin a donc été reconstruit.
Moulin à main au château	✕	B	1382	Mention du <i>mainmoele</i> du château.
Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais)				
Moulin des Castelers	*	B	1507	Le moulin des Castelers a été vendu en 1505 par Philippe le Beau à Jehan de Courteville, bailli de Lille et disparaît des comptes de Béthune.
Moulin de la Place	*	B	1380	Le moulin est brûlé par les Anglais le 2 août 1380.
Gosnay (Pas-de-Calais)				
Moulin à main	✕		1359	Réparation

² Édité par DELMAIRE Bernard, *Le compte général du receveur d'Artois pour 1303-1304. Edition précédée d'une introduction à l'étude des institutions financières de l'Artois aux XIIIe-XIVe siècles*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, Commission Royale d'Histoire, 1977.

Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais)

Moulin à vent

✘ B

1357 Reconstruction du moulin.
 1521 Effraction et vol de voiles.
 1564 Réfection après la chute du moulin à cause d'une tempête.

1355	ADN B 14567	C
1356	ADN B 14568 et 14570	C
1357	ADN B 14574	C
1358	ADN B 14575 à 14577	C
1359	ADN B 14578 à 14580	C
1360	ADN B 14581 et 14582	C
1361	ADN B 14585 et 14586	C
1363	ADN B 14591	C
1364	ADN B 14593 à 14595	C
1365	ADN B 14598	C
1366	ADN B 14599 et 14602	C
1367	ADN B 14603, 14605 à 14607	C
1368	ADN B 14608, 14609 14611 et 14612	C
1369	ADN B 14615	C
1374	ADN B 14689, 14691, 14693	C
1375	ADN B 14617 à 14619	C
1376	ADN B 14622, 1426, 1428, 1429	C
1377	ADN B 14627, 14630, 14695 et 14697	C
1378	ADN B 14696 et 14699	C
1379	ADN B 14633 et 14634	C
1380	ADN B 14635, 14643 et 14646	C
1381	ADN B 14647, 14652 et 14655	C
1382	ADN B 14656, 14660 et 14664	C
1383	ADN B 14662, 14704 et 14708	C
1384	ADN B 14705 et 14706	C
1385	ADN B 14671, 14672, 14674 et 14675	C
1386	ADN B 14679, 14680 et 14682	C
1448	ADN B 14715	C
1449	ADN B 14716	C
1450	ADN B 14717	C
	ADN B 1025 / 15887 / 2	Beuvry * * ✘ : V, P
1455	ADN B 14718	C
1456	ADN B 14719	C
1457	ADN B 14720	C
1458	ADN B 14721	C

1459	ADN B 14722	C
1460	ADN B 14723	C
1461	ADN B 14724	C
1462	ADN B 14725	C
1464	ADN B 14726	C
1465	ADN B 14727	C
1466	ADN B 14728	C
1467	ADN B 14729	C
1468	ADN B 14730	C
1469	ADN B 14731	C
1470	ADN B 14732	C
1471	ADN B 14733	C
1472	ADN B 14734	C
1473	ADN B 14735	C
1474	ADN B 14736	C
1475	ADN B 14737	C
1494	ADN B 14738	C
1495	ADN B 14739	C
1496	ADN B 14740	C
1497	ADN B 14741	C
1498	ADN B 14742	C
1499	ADN B 14743	C
1500	ADN B 14744	C
1507-1508	ADN B 14746	C
1509	ADN B 14747	C
1510	ADN B 14748	C
1512	ADN B 14749	C
1513	ADN B 14750	C
1517	ADN B 14751	C
1518	ADN B 14752	C
1520	ADN B 14753	C
1521	ADN B 14754	C
1522	ADN B 14755	C
1525	ADN B 14756	C
1527	ADN B 14758	C
1528	ADN B 14759	C
1531	ADN B 14761	C
1532	ADN B 14762	C
1533	ADN B 14763	C
1535	ADN B 14765	C
1536	ADN B 14766	C
1537	ADN B 14767	C
1539	ADN B 14769	C

		1562		ADN B 14790		C
		1564		ADN B 14792		C
		1584		ADN B 19673		O
		1587		ADN B 19673		R
		1641 (copié en 1702)		ADN B 19673		O
Beuvry				voir Béthune (Domaine de ~)		
Beveren-Leie (Flandre occidentale)	×	B	1451	RA Gent St.-Pieters I Rek. 967/2 (f° 5r°)		C bilingue
Beveren-Waas (Flandre orientale) Moulin à pied du château	×	B	1435	AGR Ch.C. 6888		C
Binche (Hainaut)	×	B	1750	DEWERT, <i>Les Moulins du Hainaut</i> , p. 156		D
Blandain (Hainaut)	×	B	1458 (copié en 1701)	ADN B 19676		B
Bondues (Nord) Moulin Cardon	×	B	1700	ADN 2 E 3 / 1215 / 32		B, P
Moulin du Vert Bois	×	B	1729	AND Cumulus 15584		C après prise
Bottelare (Flandre orientale) Moulin des terres de Rode-Winthe	×	B	±1330 1354 1364 1372 1373 1376	AGR C.Roul. 2062 AGR C.Roul. 2372 AGR C.Roul. 2380 AGR Ch.C. 7534 AGR Ch.C. 7535 AGR Ch.C. 7536		C C C C C
Bruay-la-Buissière				voir Béthune (Domaine de ~)		
Bruille-Saint-Amand (Nord) Moulin Gourdin	×	B	1584 1587 1588 1589 1591 1592 1593 1594 1595 1596	ADN B 13266 ADN B 13269 ADN B 13270 ADN B 13271 ADN B 13273 ADN B 13274 ADN B 13275 ADN B 13276 ADN B 13277 ADN B 13278		C C C C C C C C C C

			1597	ADN B 13279	C
Buissenal (Hainaut)	✕	B	1779	RA Kortrijk Fonds d'Ennetières 929	P
Busignettes			voir Bavay, Maubeuge et Etrœungt (Prévôté de ~)		
Busigny (Nord)					
Moulin du chapitre de Saint-Gery de Cambrai	✕	B		ADN 7 G 1251	
			1556		P
			1559		D, M, P
			1573, 1574		V
			1626		P, V
			avant 1643		V
	○	B	1643, 1644	Le moulin est remplacé par un moulin-tour.	demande de construction, D (en 2 ex.), accord de construction et B (en 2 ex.)
				Le devis du moulin à construire est la copie de la prisée du moulin de Villers-en-Cauchies faite en 1628.	
			1670		M
			1684		M, R
			1695, 1696		P, Q, V
			1698		M, P, Q
Cagnoncles (Nord)					
Moulin du chapitre de Saint-Gery de Cambrai	✕	B		ADN 7 G 1298	
			1665		V
			1674		P, V
			1705		P
Cambrai (Nord)					
0. Enquête sur les inondations				ADN 7 H 1407	
0.1 Accord entre l'évêque et le magistrat au sujet de l'Escaut			1354 (copié au 17 ^e s.)	ADN 7 G 1406	
1. Moulins appartenant à l'évêché	* ✕			ADN 3 G 1278 et 1279	
			17 ^e siècle		offre pour travaux
			1659 (1.2 ; 1.3)		
			1667 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.5 ; 1.6)		B
			1676 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.5 ; 1.6)		B
			1679 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.5 ; 1.6)		B
			1684 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.1.4 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5)		B
			1690 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5)		B

			1695 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5)	B
			1713 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5)	B
			1719 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5, 1.6)	B
			1722 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5, 1.6)	B
			1727 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5, 1.6)	B
			1733 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5, 1.6)	B
			1736 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5, 1.6)	
			1751	adjudication des travaux pour démontage des moulins à brai de Selles, du Plat Farinier et de Clicoteau et construction d'un nouveau moulin à Selles
			1775 (1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.1.5 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.4.1 ; 1.4.2 ; 1.5, 1.6)	B
			1779	bois en provision
				éléments des moulin trouvés
			1793	inventaire des moulins
1. 1. Moulins à eau de Selles, situés sur l'Escaut près de la porte de Selles				
1.1.1. Moulin <i>entrant du costé droit</i>				
	*	Br	1608 (copié en 1676), 1659 (copié après 1661), 1689, 1698, 1713, 1719	P
1.1.2. Grand moulin dit <i>Watteblé</i>	*	B	1608 (copié en 1676), 1659 (copié après 1661), 1689, 1698, 1713, 1719	P
1.1.3. Petit moulin	*	B	1608 (copié en 1676), 1659 (copié après 1661), 1689, 1698, 1713, 1719	P
1.1.4		T		
1.1.5. Nouveau moulin		Br		
			Ce moulin est construit après le démantèlement du moulin à brai du Pla Farnier et du moulin à blé du Clicoteau	
			1752	influence du nouveau moulin de Selles sur la production des autres moulins à eau
			1754	différend entre le meunier et le meunier des moulins de Cantigneul à Cantaing sur-Escaut ; copie du règlement de la manée
1.2. Moulins à eau du Pla Farnier, situés sur l'Escaut à l'extérieur de la porte du St-Sépulcre				
1.2.1.	*	B	1642 (4x), 1661, 1686, 1698, 1713, 1719	P
			1661	P de nouveaux éléments
1.2.2.	*	Br	1686, 1689, 1698, 1713, 1719	P
1.3. Moulin à eau du Clicoteau, situé sur une dérivation de l'Escaut qui traverse le couvent des Récollets, près de l'abbaye de Prémy				
	*	B et Br	1661 (2x), 1672, 1686, 1698, 1713	P
1.4. Moulins à eau de Proville, situés sur l'Escaut				
1.4.1. Grand moulin	*	B	1686, 1689, 1698, 1713, 1719	P
1.4.2. Petit moulin	*	Br	1686, 1689, 1698, 1713, 1719	P
1.5. Moulin à vent de Cantimpré, situé sur le réduit près de la Roquette de Cantimpré				

	✕	B	1617 (2x), 1659, 1686, 1689, 1698, 1713		P
1.6. Moulin à vent du Gibet, situé à l'extérieur de la porte Notre-Dame. Le moulin est déplacé sur le <i>bolwerc</i> Robert après 1667.					
	✕		1659		P
2. Escaut : Moulins appartenant au chapitre de Saint-Gery					
Moulins situés sur l'Escaut depuis Marcoing jusqu'à Thun : Cantaing-sur-Escaut, Marcoing, Noyelles-sur-Escaut					
	*			ADN 7 G 1406 et 1407 ³	
Visites de l'Escaut et des barrages à vannes			1354 (copie de 1683)		extrait de concordat
			1456 (n.s.) (3 copies complètes dont une de 1648)		V
			1456 (n.s.) (copie)		réplique à la visite
			1469		V
			1566 (2 copies complètes et une tronquée ; une page copiée en 1647)		V
			1566		réplique à la visite
			1665		plainte au sujet de la visite
			1680		V
			1724		V
			1740		V
Le dossier ADN 7 G 1406 contient de très nombreux feuillets du 18 ^e s. qui copient ou résument des visites antérieures (e.a. de 1456, 1566, 1572, 1632, 1663, 1674, 1680, 1740). Je les ai toutes classées de 1740, l'année de la dernière visite.					
3. Cambrai-Escaut : Moulins à eau situés dans le district de Cambrai					
Moulins de Cambrai, Cantaing-sur-Escaut, Iwuy, Marcoing, Masnières, Noyelles-sur-Escaut, Proville, Ramillies, Thun-l'Evêque et autres plus au sud.					
			1793	ADN L 6608	
Camphin-en-Pévèle			voir Cysoing (baronnie de ~)		
Cantaing-sur-Escaut (Nord)					
Moulins de Cantigneul	*	B et H	1753		ADN Cumulus RDC 11 / 59
Carnières (Nord)					
Moulin du chapitre de St-Gery de Cambrai	✕	B	1683		ADN Cumulus RDC 4 / 180
Caudry (Nord)					
Moulin de Bornonville	✕	B	1780		ADN Cumulus RDC 32 / 61
Chemys (Nord)					
Moulin du seigneur de Coincy situé au hameau de Wachemy	○	B	1627 (copié en 1705)		ADN AH 1 / 1847

³ Les deux liasses ayant été mélangées – ce que j'ai pu constater lors de mes deux visites espacées de dix ans – je ne les distingue pas dans cette liste.

Comines (Hainaut)

Moulins à blé et à brais	*	B, Br	1684, 1685, 1688 (2x), 1707, 1709-1710, 1746	AE Tournai ⁴	P
				Les deux moulins ont la même roue motrice et sont sous le même toit.	
Moulins à tan et à huile	*	T, H	1553 1684, 1685, 1688 (2x), 1707, 1709-1710, 1746	AE Tournai	P
				Les deux moulins ont la même roue motrice et sont sous le même toit.	
Moulin à fouler	*	F	1553 1684, 1685, 1688 (2x), 1707, 1709-1710, 1746	AE Tournai	P
Nouveau moulin à huile, dit aussi Petit moulin à huile	*	H	1684, 1685, 1688 (2x), 1707, 1709-1710, 1746	AE Tournai	P
Moulin à vent	✕	B	1741, 1746	AE Tournai	
				Nouveau moulin érigé en 1740.	
Ensemble des moulins			1708	AE Tournai	acte concernant le règlement après la prisee

Coutiches (Nord)

Moulin de Camps ou de Pévèle appartenant à l'abbaye de Marquette	✕	B	1435 ⁵	ADN 33 H 111 f° 122r°	B
			1501	ADN 33 H 112 f° 75v°	B
			1543	ADN 33 H 114 f° 50r°	B
			1561	f° 51r°	B (avec prisee de 1561 a.s.)
			1585	ADN 33 H 115 f° 359v°	B (avec prisee de 1561 a.s.)
			1585	ADN 33 H 116 f° 341r°	B (avec prisee de 1561 a.s.)
			1591	ADN 33 H 117 f° 385r°	B (avec prisee de 1561 a.s.)
			1597	ADN 33 H 118 f° 427r°	B (avec prisee de 1561 a.s.)
				ADN 33 H 145	
			1561 (a.s.), 1615, 1627, 1660, 1669		P
			1671		M, Q, R
			1677		M, Q
			1679		P
			1711		M, P
			1738		D, P
			1751		D, P (2x)
			1782		B (avec prisee de 1751)

⁴ Les archives de la seigneurie de Comines sont en cours de classement et les numéros définitifs ne sont pas encore attribués.

⁵ Pour les baux il s'agit de l'année d'entrée en vigueur.

Cysoing (Baronnie de ~)

Baisieux (Nord)	✕	B	1379	Apparition dans les comptes.			
			1408	Condamnation du charpentier pour malfaçon.			
			1477	Le moulin est incendié par les Français. Disparition des comptes.			
			1491	Le seigneur propose de reconstruire le moulin, fait rédiger un devis, mais se ravise par après.			
			1577	Proposition d'un nouveau moulin : visite d'un moulin à Lille pour éventuellement le déplacer à Baisieux.			
			1661	Abattage et taille d'un pivot pour le moulin à venir. Visite d'un moulin à vendre des environs d'Audenarde prob. pour le transporter à Baisieux, mais le seigneur ne l'achète pas.			
	**	W	1511	Apparition dans les comptes. Nouveau moulin dont la charpente a été réalisée à Cysoing avec le bois provenant des forêts du seigneur. Coût 96 lb 5s.			
			1530	Le moulin est tombé en ruine.			
			1536	Le meunier du moulin à vent de Camphin prend à rente perpétuelle un lieu nommé Courouble à Baisieux et y fait construire un nouveau moulin à guède.			
Camphin-en-Pévèle (Nord)	✕	B	1504	Le moulin est acensé à partir du 24 juin.			
			1583	Le moulin est détruit par un incendie en septembre.			
			1585	Un nouveau moulin, complètement équipé, est construit pour 3902 lb 17 s 6 d. Il se met à tourner le 1 ^{er} janvier 1585			
Cysoing (Nord)	✕	B	1408	Condamnation du charpentier pour malfaçon.			
			1512	Nouveau moulin.			
			1575	Le meunier reçoit une réduction de cens en compensation des pertes subies à cause la peste, qui a causé la mort de 300 habitants de Cysoing.			
			1576	Impossibilité de trouver des meules. Nouvelle réduction de cens : la peste a emporté l'épouse et un des enfants du meunier, qui a dû abandonner le moulin.			
			1586	Le moulin est endommagé aux ailes par la foudre.			
			1606	Grands travaux, fort détaillés, au moulin, qui a été abattu par une tempête.			
			1611	Recul du rouet et des meules d'environ 1½ pied.			
			1761	Le moulin est reconstruit.			
				✕	H	18 ^e s.	Requête pour l'érection d'un moulin à huile sur la route de Cysoing à Valenciennes
				♥	Br	1611	Refus des princes de Ligne à la requête d'un brasseur demandant l'érection d'un moulin-manège à brais.
				**	W	1507	Première attestation explicite du moulin.
			1531			Le moulin est remis à neuf.	
			1576			Le moulin est remis à neuf.	
1583	Le moulin est démoli et les pièces de bois sont entreposées au château de Cysoing.						

	**	Baril	1507 1542	Le baril est acensé à partir de 1505. Nouveau baril.
Gondecourt (Nord)⁶	**	Baril	1388 1402 1413 1478 1490 1502 1621	Le baril est acensé à partir de 1387. Les seigneurs de Saint-Piat de Seclin mettent la main sur ce baril et le remplacent par un autre. Le baril refait son apparition dans les comptes. Le baril est incendié par les troupes de Louis XI. Un nouveau baril est acensé. Nouveau baril. Le baril n'est plus rentable à cause de la concurrence de l'indigo. Il disparaît des comptes.
Templemars (Nord)	○	B	1379 1473 1482 1557	Plus ancien moulin-tour de Flandre. Les réparations, dont l'en-tête est déchiré, concernent deux moulins : vu que la commune ne possédait vraisemblablement qu'un seul moulin à guède, certaines réparations concerneraient le moulin à vent. Le meunier abandonne le moulin par pauvreté. Vol avec effraction. Vol avec effraction.
	⊙	B	1571	Le moulin est transformé en moulin-tour à pivot central tournant. Devis. Dessin explicatif. Rapports de visites détaillées.
	✕	B	1579 1606 1654 1658	Huit ans après sa transformation, on remplace le moulin-tour à pivot central tournant par un moulin sur pivot. L'accord pour la construction se fait le 8 mai 1579 et la reconstruction revient à 2490 lb 5 d ob. Certains documents se trouvent dans le compte de 1582. Travaux au moulin abattu par une tempête. Le moulin est abattu par une tempête. Le moulin est reconstruit et fonctionne à partir de février.
	** ** **	W	1379 1395 1402 1466 1467 1508 1558 1559 1578	Apparition dans les comptes. Construction d'un second moulin à guède à l'endroit où se trouvait l'ancien moulin, qui, lui, est déplacé. Le <i>moulin neuf</i> est déplacé vers l'autre bout de la commune, du côté de Wattignies, alors que l'ancien moulin reste du côté d'Ennetières. Un nouveau moulin remplace le moulin de la Haute rue, qui a été vendu pour 9 lb. Un nouveau moulin remplace le moulin de la Basse rue. Le moulin de la Haute Rue s'effondre et est immédiatement reconstruit. Les deux moulins sont remis à neuf. Les couteaux en bois du moulin ont été brûlés par les « Noirs harnais ». Nouveau moulin de la Haute Rue. Compte détaillé

⁶ Pour le moulin à vent, voir plus loin la référence Gondecourt.

			1603	Le receveur avertit que, malgré les notables sommes d'argent affectées à la réfection, le moulin de la Haute rue est si caduc qu'on ne peut y moudre qu'à grand péril. Il propose d'en faire construire un nouveau.
			1641	Dans la nuit du 31 août 1641, les troupes de Louis XIII incendient les deux moulins à guède. Ils continuent à être mentionnés dans les comptes jusqu'en 1670.
	**	Baril	1405	Mention du mesurage de la guède à Templemars.
			1475	Nouveau baril, qui a coûté 5 lb.
			1477	Le baril est brûlé par les troupes de Louis XI.
			1490	Un nouveau baril est acensé.
			1508	Nouveau baril, qui a coûté 4 lb 6 s.
			1579	Nouveau baril à mesurer poudre de guède. 18 lb 10 s pour les ferrures ; 4 lb 10 s pour le bois ; 50 s pour l'étalonnage. Total : 24lb 10 s.
			1589	Nouveau baril à mesurer poudre de guède.
			1596	Nouveau baril à mesurer tourteaux de guède.
			1623	Le baril est refait avec les ferrailles du baril de Cysoing ; puis nouveau baril.
Vendeville (Nord)				
Moulin à guède	**	W	1418	Le moulin a été déplacé de Tressin à Vendeville.
			1431	Le moulin est arrenté à perpétuité.
			1541	Le moulin est incendié par les Français, mais il continue à figurer dans les comptes jusqu'en 1700. En 1623, par exemple, le moulin est mentionné du fait que le seigneur de Fermont, lieutenant de la gouvernance de Lille, a acheté la seigneurie de Vendeville en 1613, mais n'a pas payé la rente de ses trois dernières années.
Baril à guède	**	Baril	1440	Nouveau baril, qui a coûté 6 lb.
			1443	Le baril est démantelé par ordre du seigneur et de son Conseil. La raison n'est pas mentionnée.
			1379, 1380	ADN J 472 / 304 C
			1388	ADN J 472 / 305 C
			1391 à 1393, 1395, 1396, 1400 à 1406, 1408	ADN J 472 / 306 C
			1413, 1414	ADN J 472 / 307 C
			1418, 1422, 1426, 1430	ADN J 472 / 308 C
			1432	ADN J 472 / 309 C
			1437 à 1440	ADN J 472 / 310 C
			1443, 1444, 1447, 1449, 1451, 1460 à 1462	ADN J 472 / 311 C
			1463 à 1468	ADN J 472 / 312 C
			1469 à 1476	ADN J 472 / 313 C
			1477 à 1482	ADN J 472 / 314 C
			1490 à 1492	ADN J 472 / 315 C
			1493 à 1497	ADN J 472 / 316 C

1498 à 1504	ADN J 472 / 317	C
1507, 1508, 1510 à 1515	ADN J 472 / 318	C
1516 à 1520	ADN J 472 / 319	C
1521, 1522	ADN J 472 / 320	C
1523 à 1527	ADN J 472 / 321	C
1524	ADN J 472 / 370	Q
1529 à 1533	ADN J 472 / 322	C
1534 à 1538	ADN J 472 / 323	C
1535, 1538		Camphin-en-P. ✕ : B, P
1535, 1538		Cysoing ✕ : B, P
1539 à 1542, 1544	ADN J 472 / 324	C
1539		Templemars ○ : B, P
1541, 1544		Camphin-en-P. ✕ : B, P
1541, 1544		Cysoing ✕ : B, P
1542		Templemars ○ : B, P
1548 à 1550, 1553, 1554	ADN J 472 / 325	C
1555 à 1559	ADN J 472 / 326	C
1559		V
1556	ADN J 472 / 283	R
1556, 1557, 1558	ADN J 472 / 370	M, Q
1558		Templemars ○ et ✕✕ : V
1560 à 1563	ADN J 472 / 327	C
1565 à 1569	ADN J 472 / 328	C
1571, 1572, 1574	ADN J 472 / 329	C
1573	ADN J 472 / 370	Q
1575 à 1578	ADN J 472 / 330	C,
1576		Camphin et Cysoing ✕ : R
1576		Templemars ✕ (Haute Rue) : D
1578		Templemars ✕✕ : D, P
1575	ADN J 472 / 370	M
1579, 1582	ADN J 472 / 331	C
1579		Templemars ✕ : R
1582		Templemars ✕ : D (de 1579), V (de 1579), M (nombreux !), Q, R
1583, 1585, 1586	ADN J 472 / 332	C
1583		Templemars ✕ : R
1583	ADN J 472 / 370	M, Q
1586		Templemars ✕ : R
1589, 1590	ADN J 472 / 333	C
1589		Templemars ✕ : R
1591, 1592	ADN J 472 / 334	C
1592		Templemars ✕ : R (de 1589)
1593, 1594 à 1598	ADN J 472 / 335	C

1597			Templemars ✕ : P (de 1595)
1594	ADN J 472 / 370		M, Q
1599 à 1601, 1603	ADN J 472 / 336		C
1604, 1606 à 1610	ADN J 472 / 337		C
1604, 1607 à 1609	ADN J 472 / 371		Q
1611 à 1615	ADN J 472 / 338		C
1611, 1613, 1615	ADN J 472 / 371		Q
1611	ADN J 472 / 283		O : octroi refusé pour l'érection d'un moulin-manège à Cysoing
1616 à 1618, 1621, 1622	ADN J 472 / 339		C
1621			Camphin-en-P. ✕ : V (meules)
1623 à 1626	ADN J 472 / 340		
1624	ADN J 472 / 371		Q
1627, 1628, 1630 à 1632	ADN J 472 / 341		C
1633, 1635 à 1639	ADN J 472 / 342		C
1640 à 1645	ADN J 472 / 343		C
1646 à 1651	ADN J 472 / 344		C
1647, 1649 et 1650			R
1652 à 1656	ADN J 472 / 345		C
1652			R
1657 à 1662	ADN J 472 / 346		C
1657 à 1660			R
1663, 1664, 1668, 1669, 1670 à 1672	ADN J 472 / 347		C
1673 à 1678, 1679	ADN J 472 / 348		C
1685 à 1693	ADN J 472 / 349		C
1685 à 1688	ADN J 472 / 372		D, M, Q
1689 à 1691	ADN J 472 / 373		Q
1689	ADN AH 1 / 4286		
1694 à 1699	ADN J 472 / 350		C
1694	ADN J 472 / 283		
1700	ADN J 472 / 351		C
18 ^e s.,	ADN J 472 / 283		Cysoing ✕ : R
1709	ADN J 472 / 192		Camphin-en-P. ✕ : B
1709	ADN J 472 / 283		Cysoing ✕ : R, B
1710	ADN J 472 / 283		Cysoing ✕ : P
1713	ADN J 472 / 283		Camphin-en-P. ✕ : R
1715	ADN J 472 / 283		Cysoing ✕ : B, P
1726	ADN J 472 / 283		Cysoing ✕ : B
1727	ADN J 472 / 283		Cysoing ✕ P
1729	ADN J 472 / 283		Cysoing ✕ : B
1733	ADN J 472 / 192		Camphin-en-P. ✕ : B
1738, 1746, 1756, 1765, 1775	ADN J 472 / 283		Cysoing ✕ : B
1760, 1761 (après reconstruction),			

| 1774, 1779, 1787

ADN J 472 / 283

Cysoing ✕ : P

Dechy (Nord)

Moulin appartenant à l'abbaye de St-Amand

✕ B

1773

ADN 12 H 122

P

Deinze (Flandre orientale)

✕ B et T

1467

ADN B 5333 6v°

propriétés du watergrave de Flandre

Dendermonde (Flandre orientale)

Moulins de Nieuwburg (Neubourc)

* B, B

1294

Première attestation dans les comptes que j'ai étudiés.

* T

1294

Première attestation dans les comptes que j'ai étudiés.

*** B |

* H

1450

Réédification des digues et des moulins à eau pour un montant de 4112 lb 8 s 2 d. (ADN B 4101, 91v° à 98v°)

1486

Réédification des quatre moulins brûlés par les Gantois. (AGR Ch.C. 7569 f° 38v° sv.)

1489-1490

Réédification des quatre moulins après que les Gantois les eurent de nouveau incendiés le 8 janvier 1488 (a.s.). (AGR Ch.C. 7574 f° 38r° à 43v°)

Moulin de Greffeninge

✕ B

1394

Apparition dans les comptes que j'ai étudiés.

1489-1490

Un nouveau moulin est construit en remplacement de l'ancien moulin complètement pourri. (AGR Ch.C. 7574 f° 44r°)

Moulin de l'Akkerveld, derrière
le Béguinage

✕ B

1395

Première mention dans les comptes que j'ai étudiés.

1414

On apprend que ce moulin se trouvait à l'origine à l'extérieur de la porte de Malines, mais que par ordre du seigneur la motte fut arasée et le moulin transporté à l'intérieur des remparts sur l'Akkerveld.

	1294	AGR C.Roul. 208	C	
	1295	AGR C.Roul. 209	C	
	1296	AGR C.Roul. 210	C	
	1385, 1586, 1394	AGR Ch.C. 7546	C	
	1395	ADN B 4079	C	
	1395 à 1397	AGR Ch.C. 7546	C	
	1401	ADN B 4082	C	
	1409	AGR Ch.C. 7547	C	
		AGR Trésor . Fl. 705		
	1412	ADN B 4086	C	
	1414	AGR Ch.C. 7547	C	
	1416-1418	ADN B 4090	C	
	1424	ADN B 4094	C	
	1428	AGR Ch.C. 7549	C	
	1441	ADN B 4098	C	
	1450	ADN B 4101	C	
	1451	ADN B 4102	C	
	1453	ADN B 4103	C	
	1458	ADN B 4104	C	
	1460	ADN B 4105	C	
	1461	ADN B 4106	C	
	1467	ADN B 5274	C	
	1486	AGR Ch.C. 7569	C	
	1489, 1490	AGR Ch.C. 7574	C	
Département du Nord		1796	ADN L 1389	
	* Pa	fin 18 ^e s.	ADN C 5072	
Deûle (Carency, Souchez, Angres, Lens) (Pas-de-Calais)	*	début 18 ^e s.	AM Lille A.G. carton 180 n° 1bis	plan
Don (Nord)			AM Lille A.G. carton 193 n° 4	
Moulin à blé	* B	1674, 1689		B
		1693, 1697, 1712, 1727, 1729, 1741		P

Tordoir	*	H	1678 1689 1706, 1718 1718, 1727, 1729, 1741	Nouveau tordoir.	P B M P
Moulin à fouler	*	F	1693, 1697, 1712, 1727, 1729		P
Ensemble des trois moulins			1696, 1706 1699 1746		R réponse à une requête R
Dottignies (Hainaut)	✕	H	1701	ADN B 19676	
Douai (Nord)					
Ensemble des moulins			1270 ± 1275 1382, 1423, 1445, 1528 (copiés après 1580)	AM Douai FF 159 AM Douai AA 88 à 90 ⁷ AM Douai DD 347 ⁸	coutumes de la meunerie bans échevinaux bans échevinaux avis sur les vanes carte schématique des différents moulins
	*		1580		
	*		±1580		
Ensemble des moulins appartenant au chapitre de Saint-Amé	*		1599, 1610, 1615	ADN 1 G 514	constat et avis après visite ; requête des hauts meuniers, réponse des hauts meuniers à deux requêtes ; ordonnance
Grand moulin à brais	*	Br	1718	ADN 2 E 13 / 1284	P
Moulin de la Croix aux Poulets	*	B	début 18 ^e s. 1733 1747 1782, 1786	ADN 1 G 518 Le moulin a été reconstruit.	V C, M (en 5 ex.) P P (meules)
Moulin Delepierre, rue des Moudreurs	*		1680	ADN 2 E 13 / 543 / 44	P

⁷ Publiés par G. ESPINAS.

⁸ Publié par DHERENT C. et LOHRMANN D. in *Villes et Campagnes au Moyen Age. Mélanges Georges Despy*, Liège (Duvosquel J. et Dierkens A. éd., 1991, pp. 283-296.

Moulin de Deuviel (p.-ê. moulin de la Massue)	*		1375	AM Douai FF 678	arrentement
Moulin de l'Escoufflet (Escoufflel)	*	B	1398 1506	AM Douai FF 702 doc. 13.261 (10 déc.) AM Douai BB 12 f° 97 r°	B, P V
Moulin Goulet	*		1382 1507	AM Douai FF 685 doc. 23 mars AM Douai BB 12 f° 107 v°	arrentement V
Moulin de la Massue	*	B	1505 1767	AM Douai BB 12 f° 77 ADN 1 G 518	V D pour une reconstruction complète du moulin
Moulin Neuf	*	T	1388	AM Douai FF 691 doc. 23 mars	B
Moulin du Pont à l'Herbe	*	B	1377	AM Douai FF 680	arrentement
Moulin à faire pouldre de serpentines	*	Pd	1522	AM Douai BB 12 f° 155 r°	
Moulin de la Prairie St.-Albin	*	B	1680 1722	ADN 2 E 13 / 543 / 5 ADN 2 E 13 / 1987	P P
Moulin de la rue des Foulons	*	T T	1376 n.s. 1389	AM Douai FF 679 doc. 7 avril AM Douai FF 693 doc. 25 nov.	arrentement acte de sous-location
Moulin St-Nicolas	*		1741	AM Douai GG 150 liasse 15	V
Moulin Taquet	*	Td B	1376 1427, 1428 1501 1651, 1664 1671 1685 1708 1728	AM Douai FF 680 doc. 17 mai ADN 1 G 514 AM Douai AA 85 f° 135 r° AM Douai BB 12 f° 76 ADN 1 G 514	cession C C rapport des travaux P V enquête et sentence concernant un conflit au sujet d'un mur et d'un étayage R au sujet de l'étayage susdit R du syndic de Douai pour visite
Le chapitre de St-Amé a fait démolir le moulin, mais envisage de le reconstruire.					
Moulin de l'abbaye des Prés situé entre le porte d'Ocre et l'abbaye	✕	B	1383 1461	AM Douai FF 687 doc. 26 nov. ADN 30 H 252	B C

			1462		ADN 30 H 253	C
			1466		ADN 30 H 254	C
			1467		ADN 30 H 255	C
			1469		ADN 30 H 256	C
			1472		ADN 30 H 257	C
			1475		ADN 30 H 259	C
			1476		ADN 30 H 260	C
Moulin situé sur les remparts entre la porte d'Ocre et la porte de l'Eau						
	✕	B	1722		ADN 2 E 13 / 1987	P
Moulin sur la place du Pont-Neuf	prob. ♥	G	1514		AM Douai BB 12 f° 183 r° et sv.	délimitation du terrain destiné au moulin et arrentement
Moulin à la prairie St-Albin	♥	G, B, H	1457		AM Douai BB 12 f° 147 r° et sv.	réponse positive à une requête pour construire un moulin-manège à garance
Douvrin (Pas-de-Calais)	✕	H	1612		ADN Cumulus 17751	
Dunkerque (Nord)						
Moulin appartenant à la comtesse de Bar	✕		1383		ADN B 7805	C
			1389		ADN B 1319	C
Écaillon (Nord)						
Moulin appartenant au comte de Lalaing, duc d'Arenberg						
	*	B	1716		AM Douai Fonds Lalaing TE 12, 13, 14	V, P, B
			1717		AM Douai Fonds Lalaing B 42	P
			1720, 1721		AM Douai Fonds Lalaing TE 14	V
			1731		AM Douai Fonds Lalaing B 34 & 62	P
			1757		AM Douai Fonds Lalaing B 62	P
Eeklo (Flandre orientale)						
Moulin de l'Ouest	✕	B	1387-1388 (compte de 1391)		AGR C.Roul. 2071	C
					Les quatre moulins d'Eeklo ayant été détruits lors du conflit entre le comte de Flandre et la ville de Gand (1378-1384), on démantèle un moulin à Sluis et on le reconstruit à Eeklo.	
			1415		ADN B 4088 (175v°)	C (réfection de la motte)
			1416		ADN B 4089 (149r°-v°)	C
			1419		ADN B 4091 (171r°-172v°)	C
			1443		ADN B 4099 (94r°-v°)	C
			1453		ADN B 4103, (153v°-	C
					Le moulin ayant été incendié par les Gantois, le duc de Bourgogne achète un moulin déjà démantelé en Zélande et fait apporter toutes les pièces à Eeklo.	

Moulin de l'Est	✕	B	1416	ADN B 4089 (149v°)	C			
			1419	ADN B 4091 (172r°-v°)	C			
			1443	ADN B 4099 (94v°)	C			
			1453	ADN, B 4103 (155v°)	C			
			Le moulin ayant été incendié par les Gantois, le duc de Bourgogne le remplace par un autre moulin de Gand (paroisse d'Ekkerghem, à l'ouest du centre de Gand) qu'il achète pour le démanteler et le déplacer.					
Eine (Flandre orientale)	✕	B	1443	AGR Ch.C. 49115	C			
			1444	AGR Ch.C. 49116	C			
Élouges (Hainaut)	✕	B	1730, 1737, 1743, 1750, 1786	AE Mons Fonds Cornet d'Elzius 543	P			
Elsegem (Flandre orientale)	✕	B	1441 à 1445	RA Kortrijk de Plotho 1388	C			
			1452	AGR Ch.C. 7377	C			
			On enlève les meules et les principaux membres par crainte des Gantois.					
			1454	AGR Ch.C. 7379	C			
			Le moulin est arrêté du 15 avril au 1 ^{er} octobre 1453. Une fois la paix rétablie, on remet le moulin en état de moudre.					
			1459	AGR Ch.C. 7384	C			
			1460	AGR Ch.C. 7385	C			
Elverdinge (Flandre occidentale)	✕	B	1398 à 1400, 1437	AGR Ch.C. 13928	C			
			1440	AGR Ch.C. 13929	C			
			1441	AGR Ch.C. 13930	C			
	♥	B	1399, 1437	AGR Ch.C. 13928	C			
			1440	AGR Ch.C. 13929	C			
			1441	AGR Ch.C. 13930	C			
Enghien (Hainaut)	*	B, Br	1601	ACA, SEB 273 [50 / 11]	B			
			Moulins de Wingart et du Pont	1638	ACA, SEB 312	P		
	**		Moulin du Pont (deux tournants)	1669	ACA, SEB 447 [50 / 28]	P		
			1682		P			
			1741		P			
			1749		P			
			(trois tournants)	***	B, Br, Fr	1755		P
			1767			P		
	Moulins de Wingart	*	B	1638	ACA, SEB 312	P		
				1669	ACA, SEB 447 [50 / 28]	P		
1682					P			

			1741			P
	****	S, H, Fr, forer	1759		ACA, SEB 447 [50 / 28]	P
	*	B	1767			P
	*	B	1767		Nouveau moulin ajouté aux quatre existants.	P
Moulin-manège	♥		1638		ACA, SEB 312	P
Moulin de la Dodane (deux tournants)	✕	B	1687		ACA, SEB 447 [50 / 28]	P
			1755		Trois prisées, une prisée flamande et deux traductions, l'une assez bonne, l'autre (qualifiée de <i>bis</i> dans ce glossaire) affreuse, parfois même incompréhensible pour qui n'a pas l'original flamand.	P
			1767			P
Ennetières-en-Weppes (Nord)						
Moulin du prince d'Isenghien	✕	B	1750		ADN 2 E 3 / 9371 / 61	P
Moulin du chapitre de St-Pierre de Lille	**	W	1596		ADN 16 G 796	vente
Ennevelin (Nord)	✕	B	1635		ADN 2 E 3 / 5179 / 93	P
Erquinghem-Lys (Nord)						
Moulin du châtelain de Lille	*	B	1283		ADN B 1120	
			1413		ADN B 4565	
					Le moulin en ruine depuis un certain temps est réédifié en 1412.	
Moulin de Romme	✕	B	1283		ADN B 1120	B
			1411		ADN B 4564	C
			1413		ADN B 4565	C
			1436		ADN B 4570	C
			1440		ADN B 4573	C
Escaudain (Nord)						
Moulin Sautie appartenant à l'abbaye de Saint-Amand	✕		1709		ADN 12 H 136	B
			1733			V
Escaudœuvres (Nord)	✕		1794		ADN L 6608	M
Escaut					voir Cambrai	
Estrée-Cauchy (Pas-de-Calais)	✕		1753		ADN 2 E 3 / 1522 / 8	

Étrœungt			voir Bavay, Maubeuge et Étrœungt (Prévôté de ~)		
Flers-en-Escrebieux (Nord)					
Moulin de l'Escarpel	*		1251		accord concernant les droits
Fleurbaix (Pas-de-Calais)	✘		1658	ADN 2 E 3 / 586 / 27	P
Flines-lès-Mortagne (Nord)					
Moulin de la Croix Rouzée situé sur les sarts de Flines	✘	B	1585	ADN B 13267	C
			1586	ADN B 13268	C
			1587	ADN B 13269	C
			1588	ADN B 13270	C
			1589	ADN B 13271	C
			1590	ADN B 13272	C
			1591	ADN B 13273	C
			1592	ADN B 13274	C
			1593	ADN B 13275	C
			1594	ADN B 13276	C
			1595	ADN B 13277	C
			1596	ADN B 13278	C
			1597	ADN B 13279	C
			1598	ADN B 13280	C
			Le moulin est pourvu de dés maçonnés		
Flines-lez-Raches (Nord)					
Trois moulins de l'abbaye N.-D. de l'Honneur à Flines	✘ ✘ ?	B, Br et moutarde	1462	ADN 31 H 540	C
	✘	B	1787, 1790, 1791	ADN L 7362 / 45	B, M, R
Fournes-en-Weppes ou Fromelles (Nord)					
Moulin de Roisimbois	✘	B	1686	ADN 2 E 3 / 7463 / 102	P
			1695	ADN 2 E 3 / 7472	P
			1702, 1711	ADN 2 E 3 / 7479 / 121	P
Fressies			voir Hem-Lenglet		
	**	W	1529	ADN 7 G 364 / 6071	vente
Fromelles (Nord)					
Moulin de Rosimbois:			voir Fournes-en-Weppes		
Moulin du Val	✘	B	1688	ADN 2 E 3 / 7465 / 107	P

			1702		ADN 2 E 3 / 7479 / 118	P
Froyennes (Hainaut)	*	B	1684		Edité par J. L. Pion sans référence L'acte n'a pas été retrouvé.	P
Genech (Nord)	✕	B	1734		ADN J 1506 / 6	P
Givenchy-le-Noble (Pas-de-Calais) Moulin du couvent des Minimes à Douai	○	B	fin 17 ^e s. 1681, 1688, 1694, 1712		ADN 138 H 35	P B
Gondécourt (Nord) ⁹	✕	H	1785		ADN 2 E 3 / 7120 / 45	vente du moulin
Gosnay					voir Béthune (Bailliage, Chât. et Av. de ~)	
Haaltert					voir Ninove (Seigneurie de ~)	
Haasdonk (Flandre orientale) Moulin du châtelain de Beveren-Waas	✕	B	1386, 1389, 1393, 1397 à 1399 1400, 1404 à 1407, 1410 1410, 1413, 1418 à 1420 1421 à 1423, 1425, 1426, 1429 1433, 1435, 1437, 1439 à 1444, 1446 à 1449, 1451		AGR Ch.C. 6884 1386 : Mention du nouveau moulin après que l'ancien a été incendié par les Gantois. AGR Ch.C. 6885 AGR Ch.C. 6886 AGR Ch.C. 6887 AGR Ch.C. 5888	C C C C C
Hallines (Pas-de-Calais)	*	B	1680, 1685, 1698, 1731, 1740		Archives privées	P
Harelbeke (Flandre occidentale) Moulin à eau	*	B	1389 à 1394 15 ^e siècle 1419		Construction d'un nouveau moulin à eau. Compte détaillé par semaine. Nouvel <i>espondis</i> derrière le moulin à eau. Devis bilingue traduit du français en flamand. Devis pour la reconstruction du moulin.	
Moulin à eau à battre le fer	*	Fer	1564		Octroi accordé de transformer ce moulin en tordoir et moulin à papier.	
Moulin à vent	✕	B	1388 1396		Nouveau moulin à vent. Simple rappel des sommes payées. Nouveau pivot.	
		✕	11 mars 1388 n.s. au 31 oct. 1388		ADN B 4077	C
		*✕	13 oct. 1389 au 21 mars 1393 n.s.		AGR C.Roul. 1402	C

⁹ Voir aussi Baronnie de Cysoing.

*	19 juillet 1387 au 25 janv. 1394 n.s.	AGR Ch.C. 6890	C
*	21 avril 1394 au 21 avril 1395	AGR Ch.C. 6890	C
*✕	22 avril 1495 au 21 avril 1406	AGR Ch.C. 6890	C
*	15 ^e s.	ADN B 1383 (21185)	D
*✕	13 févr. 1413 (n.s.) au 15 août 1413	AGR Ch.C. 2704 (113r ^o)	C
*✕	15 août 1413 au 14 févr. 1414 (n.s.)	AGR Ch.C. 2704 (114v ^o)	C
*✕	14 févr. 1415 (n.s.) au 1 ^{er} oct. 1415	ADN B 4088 (166r ^o)	C
*✕	1 ^{er} oct. 1415 au 30 sept. 1416	ADN B 4089 (140v ^o)	C
*✕	1 ^{er} déc. 1416 au 31 août 1417	ADN B 4091 (160v ^o)	C
*✕	15 août 1417 au 15 févr. 1418 (n.s.)	ADN B 4091 (165r ^o)	C
*✕	15 févr. 1418 (n.s.) au 15 août 1418	ADN B 4091 (168r ^o)	C
*✕	23 oct. 1419	ADN B 4091 (170r ^o)	D
*✕	1432	ADN B 4097	C
*✕	1460	ADN B 4105	C
*✕	1564	ADN B 1623	O

Harnes (Pas-de-Calais)¹⁰ ✕ B 1748 ADN 2 E 3 / 3127 / 24 D

Hellemmes (Nord)

Moulin appartenant à l'hôpital Comtesse; c'est l'ancien moulin de Heppignies qui était situé à Fives et qui a été déplacé en 1551
Pour les mentions dans les comptes de l'hôpital Comtesse, voir Lille, ensemble des moulins.

✕	B	1612	ADN AH 1 / 1586	P
		±1650	ADN AH 1 / 4301	D
		1746 (reconstruit après incendie)	ADN AH 1 / 3470	P, V
		1756	ADN AH 1 / 3614	B

Hem-Lenglet et Fressies (Nord)¹¹

Moulin appartenant au chapitre de Saint-Gery de Cambrai

✕	B		ADN 7 G 1493	
		17 ^e s., 1608, 1635 à 1637, 1664, 1674, 1713		V
		±1650		M
			ADN 7 G 1562	
		1645, 1766		P
		1650		D, V
		1684		V

¹⁰ Le charpentier est lillois et l'acte a été passé à Lille.

¹¹ Bien que le répertoire aux ADN distingue le moulin de Fressies (cote 7 G 1493) et celui de Hem-Lenglet (cote 7 G 1562), il doit s'agir de la même *usine*. Dans le rapport de visite du 17^e siècle, classé sous 7 G 1493, le scribe a barré *Fessist* [= Fressies] pour le remplacer par *Hen Lenglet*. En 1645 le charpentier aurait prisé le moulin de Fressies, tandis que le forgeron l'aurait fait du moulin de Hem-Lenglet, ce qui est aberrant. La prisée de 1766 concerne, elle, le *moulin d'Hem-Lenglet et de Fressies*, autre preuve qu'il n'y aurait eu qu'un seul moulin pour les deux communes.

Héning-Liétard (Pas-de-Calais)	**	W	fin 13 ^e s.	AC Héning-Liétard « Livre Blanc » f° 25	
Herne (Brabant flamand) Bousmeulen	*		1628 1693 1753	ADN 36 H 873	B P Contrat de reconstruction, D, M
Herrin (Nord)	×	B	1710	ADN 2 E 3 / 5557 / 96	P
Herseaux (Hainaut)	×	B	1543, 1546, 1550, 1552 à 1556 1577, 1627 1758	RA Gent Fonds della Faille & d'Huyse, carton 44 n° 185 RA Gent Fonds della Faille & d'Huyse, carton 44 n° 192 RA Gent Fonds della Faille & d'Huyse, carton 45 n° 197 (2 ex.)	C B, P P
Les prises de 1627 et de 1758 ont été très mal copiées par un scribe qui ne les comprenait pas..					
Herzele (Flandre orientale)	×		1393	ADN B 4079 AGR Ch.C. 18247	ordre de construction du moulin C sommaire de la construction
Hollain (Hainaut)	*		1528 et 16 ^e s. (copiés en 1702)	ADN B 19676	B, V
Hon-Hergies (Nord)			voir Bavay, Maubeuge et Étrœungt (Prévôté de ~)		
Houplines (Nord) Ensemble constitué de - 2 moulins à blé - tordoir - moulin à papier	*	B et B H Pa	1389	ADN B 3774 (201r°)	mention
Ensemble constitué de - 2 moulins à blé (dont le moulin Cazier) - moulin à brais - moulin à tan - fouloir à pilons (« à la façon de Hollande ») - fouloir à maillets (m. Précatatoire dit Broyard)	*	B et B Br T F F	1704 18 ^e s.	RA Gent Fonds Prinsen van Izegem 176 ADN Plans Lille 511	P plan
Houtaing (Hainaut)	×	B	1780	RA Kortrijk Fonds d'Ennetières 888 Le moulin aura deux paires de meules.	O pour un nouveau moulin et contrats.
Hulst (Zélande)					

Moulins à eau	*		1254 1257	Cartulaire de l'abbaye de Cambron : Cartarum de Stoupedich ¹² charte XX : moulins à ériger, l'un au port, l'autre entre Hulst et Stoppeldijk charte XXI : moulins achevés – mention d'un tordoir
Moulin du Zeilberg	×	B		
Moulin du Minnebrug	×	B		
Grand Moulin	×	B		
			1394	Premier compte en français.
			1425-1426	On ajoute le moulin Oriental aux trois autres. Ce moulin a été acheté à Vrasene pour être transporté à Hulst.
			1441	Il est encore question de quatre moulin à l'expiration de la ferme de Nabuchodonosor dele Moere.
			1452	Les trois moulins sont incendiés par les Gantois en septembre 1452.
			1453	Les moulins sont remplacés par trois nouveaux moulins sur pivot
- par un moulin acheté à Hilvarenbeek (Brabant-Septentrional) et déplacé à Hulst pour remplacer le moulin du Zeilberg ;				
- par un moulin construit par un charpentier de Sint-Maartensdijk (Zélande) livré au port de Hulst pour remplacer le Grand Moulin ;				
- par un moulin construit par un charpentier de Nieuwerkerken-Waas (Flandre orientale) pour remplacer le moulin du Minnebrug				
			1496	Grands travaux à la motte du moulin de Minnebrug ; le moulin est doté de quatre dés.
			1394, 1395	AGR Ch.C. 14346 C
			1413	AGR Ch.C. 2704 (117v°) C
			1414	AGR Ch.C. 2704 (118v°) C
			1423	ADN B 4094 (93r°) C
			1426	AGR Ch.C. 6887 (20r°) C
				Déplacement du moulin de Vrasene à Hulst, où il devient le moulin de l'Est.
			1453	ADN B 4103 (150r°) C
			1496	ADN B 4124 (169r°) C
Hyon (Hainaut)	*	H, T	1364	ADN B 9319 C
Ingelmunster (Flandre occidentale)				
Vieux moulin	×	B	1441 à 1449	RA Kortrijk de Plotho 1388 C
			1451	AGR Ch.C. 7376 C
			1452	AGR Ch.C. 7377 C
			1453	AGR Ch.C. 7378 C
			1454	AGR Ch.C. 7379 C
			1455	AGR Ch.C. 7380 C
				Le moulin est réparé, puis démantelé pour être conduit à St.-Eloois-Vijve et y être redressé.
Nouveau moulin	×	B	1441 à 1449	RA Kortrijk de Plotho 1388 C
			1451	AGR Ch.C. 7376 C
			1452	AGR Ch.C. 7377 C

¹² J.-J. de SMET, *Cartulaire de l'Abbaye de Cambron, I : Cartarum de Stoupedich*, Bruxelles, Hayez, 1869, in F. A. de REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*.

				On enlève les meules, le rouet, la lanterne, etc. et on les cache de crainte que les Gantois ne les brûlent.	
	1453			AGR Ch.C. 7378	C
	1454			AGR Ch.C. 7379	C
				Une fois la paix rétablie, on remet le moulin en état de moudre.	
	1455			AGR Ch.C. 7380	C
	1456			AGR Ch.C. 7381	C
	1457			AGR Ch.C. 7382	C
	1458			AGR Ch.C. 7383	C
	1459			AGR Ch.C. 7384	C
	1460			AGR Ch.C. 7385	C
	1461			AGR Ch.C. 7386	C
	1464, 1465			RA Kortrijk de Plotho 397	C
Iwuy				voir Cambrai	C
Kain (Hainaut)	*	B, H	1701	ADN B 19676	établissement d'un terrier
Kaprijke (Flandre orientale)					
Moulin sur le Marché	✘	B	1453	Le moulin ayant été incendié par les Gantois, le duc de Bourgogne le remplace par un moulin à vent situé à Gand, qu'il fait transporter à Kaprijke sur le Marché	
Moulin à l'ouest de la ville	✘	B	1453	Le moulin ayant été incendié par les Gantois, le duc de Bourgogne le remplace par un nouveau moulin fait par un charpentier de Sint-Maartensdijk (Zélande), pour le dresser à l'ouest de la ville.	
			1387-1388 (compte de 1391)		
			1393	AGR Trésor de Flandre 728	monopole du seigneur
			1416	ADN B 4088 (175v°) et 4089 (149r°)	C
			1418-1420	ADN B 4091 (171r°)	C
			1443	ADN B 4099 (94r°)	C
			1453	ADN B 4103 (153v°)	C
			1479	ADN B 4122 (99r°)	C
Kester (Brabant flamand)	✘	B	1715	ACA, SEB 447 [50 / 28]	P
				Prisée flamande avec une mauvaise traduction.	
Kortrijk (Flandre occidentale)	*	H	1467	ADN B 5333 3r°	propriétés du watergrave de Flandre
Kieldrecht (Flandre orientale)					
Moulin du châtelain de Beveren-Waas	✘	B	1386, 1389, 1394 à 1396, 1398, 1399	AGR Ch.C. 6884	C
				1386 Mention du nouveau moulin après que l'ancien a été incendié par les Gantois.	
				1395 Le moulin est abattu par une tempête en novembre 1395 mais est reconstruit.	
			1400, 1404 à 1410	AGR Ch.C. 6885	C
			1412 à 1416, 1418 à 1420	AGR Ch.C. 6886	C

1421 à 1423, 1426, 1428, 1431	AGR Ch.C. 6887	C
1434, 1436 à 1438, 1440	AGR Ch.C. 6888	

Kruibeke (Flandre orientale)

Moulin de la Lande (Heide)	×	B
Moulin du Woelput	×	B

1386	Premier compte en français.
1404	Les moulins ont été négligés. Vu qu' à une petite agglomération, comme Kruibeke, un moulin doit suffire, le moulin de la Lande est laissé à l'abandon.
1414	Le seigneur exige la remise en état.
1419	Personne ne veut prendre à cens le moulin du Woelput, qui est banal. Le meunier continue à y travailler et perçoit un cinquième de la mouture.
1421	Construction d'un nouveau moulin, identique à un moulin sur pivot situé à Waasmunster (Flandre orientale) pour remplacer l'ancien moulin de la Lande.
1453	Les deux moulins sont incendiés par les Gantois.
1454	Le moulin du Woelput est reconstruit.

	1386	AGR C.Roul. 36	C
	1387	AGR C.Roul. 37	C
	1388	AGR C.Roul. 38	C
	1390	AGR C.Roul. 39	C
	1391	AGR C.Roul. 40	C
	1393	AGR C.Roul. 42	C
	1394	AGR C.Roul. 43	C
	1395	AGR C.Roul. 44	C
	1396	AGR C.Roul. 45	C
	1397	AGR C.Roul. 46	C
	1398	AGR C.Roul. 47	C
	1399	AGR C.Roul. 48	C
	1400	AGR C.Roul. 2826	C
	1402, 1403, 1405, 1407, 1409 à 1419	AGR Ch.C. 13888	C
	1420 à 1426, 1429 à 1431 à 1444,		
	1446, 1447, 1449, 1450 à 1452,		
	1454, 1455, 1458, 1459, 1471	AGR Ch.C. 13889	C

La Bassée (Nord)

Moulin du châtelain de Lille, à l'extérieur de la ville				
	×	B	1413	ADN B 4565
				C

Grand moulin sur le rempart vers la porte de Lille

	×	B	1680, 1719, 1755		ADN E 495	P
Moulin sur le chemin de la Bassée à Lille, à la bifurcation pour Marquillies						
	×	H	1682		ADN 2 E 3 / 6120 / 4	P
			1683		ADN 2 E 3 / 8936 / 28	P
			1689		ADN 2 E 3 / 8942 / 24	P
La Gorgue (Nord)	*	B	1385	Premier compte du moulin à farine.		
			1407	On décide de restaurer complètement le moulin et on dresse un devis.		
			1419	Devis pour une réfection complète du moulin.		
	*	T	1400	On répare le Vieux moulin dit moulin d'Arondel, mais il n'en sera plus question		
	*	H, T	1417	Construction d'un moulin à huile et d'un moulin à tan sous le même toit.		
			1453	Les moulins à huile et à tan sont incendiés.		
			1385	ADN B 5041	C	
			1386	ADN B 5042	C	
			1387	ADN B 5041	C	
			1392	ADN B 5044	C	
			1395	ADN B 5047	C	
			1397	ADN B 5049	C	
			1398	ADN B 5050	C	
			1400	ADN B 5051 & 5052	C	
			1401	ADN B 5053	C, R	
			1402	ADN B 5054	C	
			1403	ADN B 5055	C	
			1404	ADN B 5056	C	
			1405	ADN B 5057	C	
			1406	ADN B 5058	C	
			1407	ADN B 5059	C, D	
			1408	ADN B 5060	C	
			1409	ADN B 5061	C	
			1410	ADN B 5062	C	
			1411	ADN B 5063	C	
			1412	ADN B 5064	C	
			1413	ADN B 5065	C	
			1414	ADN B 5066	C	
			1415	ADN B 5066bis	C	
			1416	AGR Ch.C. 14346	C	
			1417	ADN B 5067	C, D	
			1418	ADN B 5068	C	

	1419	ADN B 5069	C, D
	1420	ADN B 5069bis	C
	1421	ADN B 5070	C
	1422	ADN B 5070bis	C
	1453	ADN B 5071	C
	1486	ADN B 5072	C
	1487	ADN B 5073	C
	1488	ADN B 5074	C
	1489	ADN B 5075	C
	1490	ADN B 5076	C
	1491	ADN B 5077	C
	1492	ADN B 5078	C
	1495	ADN B 4124 (171v°)	C
	1526	ADN B 5079	C
	1527	ADN B 5080	C
	1528	ADN B 5081	C
	1529	ADN B 5082	C
	1530	ADN B 5083	C
	1531	ADN B 5084	C
	1532	ADN B 5085	C
	1633	ADN B 5086	C
	1534	ADN B 5087	C
	1535	ADN B 5088	C

La Madeleine (Nord)

Moulin de l'abbaye de Marquette	✘	B	1485	ADN 33 H 49 pièce 763 ADN 33 H 177	acte d'acquisition copie de 1735 de cet acte
			1492, 1499 (barré), 1500, 1504, 1513, 1518 ¹³	ADN 33 H 112 (118v° et sv.)	B
			1542, 1566	ADN 33 H 114 (25r° et sv.)	B
			1584	ADN 30 H 115 (190r°)	B
			1590	ADN 30 H 116 (195r°)	B
			1596	ADN 30 H 117 (281r°)	B
			1600	ADN 30 H 117 (284r°)	B
			1735	ADN 33 H 118 (178r°)	B, P
				ADN 33 H 182	P des éléments du moulin, qui a été renversé par une tempête.
			1785	ADN 33 H 182	habitation pour le <i>mouleur</i>
Lecelles & Thun-Saint-Amand (Nord)	✘		1771, 1773, 1774	ADN 12 H 135	plainte et sentence

¹³ Pour les baux il s'agit de l'année d'entrée en vigueur.

Lessines (Hainaut)	**	B	1390 1409 1447	<i>Vieux moulins de chez nous</i> , photocopies ¹⁴	C C C
---------------------------	----	---	----------------------	---	-------------

Lestrem (Pas-de-Calais)	×	B	1766	ADN C 62 finances	
--------------------------------	---	---	------	-------------------	--

Leval-Chaudeville (Hainaut)				voir Bavay, Maubeuge et Étrœungt (Prévôté de ~)	
	*	B	1757	AE Mons, Archives locales P 1458	P

Lille (Nord)

1. Ensemble des moulins

1.1. Ensemble des moulins destinés aux brasseurs	1442	ADN AH 1 / 571 : charte des brasseurs	
1.2. Ensemble des moulins appartenant à l'hôpital Comtesse	1468 - 1469	ADN AH 1 / 4397 et 4398	C

Les comptes de l'hôpital Comtesse s'échelonnent, presque sans interruption, de 1468 à 1790. Tantôt ce sont des comptes en bonne et due forme, tantôt des livres-journaux destinés à la rédaction des comptes proprement dits. En énumérer toutes les références aurait allongé outre mesure la liste des sources consultées. Qu'il me suffise ici de donner le terme *a quo* et le terme *ad quem*. Le lecteur retrouvera sans problème les références exactes au répertoire conservé aux ADN. Ces comptes de l'hôpital Comtesse sont assez décevants du point de vue lexicologique du fait qu'ils ne précisent pas toujours la destination des éléments mentionnés et que les moulins n'y ont pas de rubrique particulière.

	1790	ADN AH 1 / 4800 et 4801	C
Notons simplement les baux, qui contiennent eux aussi quelques termes techniques ¹⁵ .			
	±1550 (projet de bail)	ADN AH 1 / 4283	
	1558	ADN AH 1 / 1122	B
Grande ferme des moulins	1569	ADN AH 1 / 1197 et 4331	B
	1570	ADN AH 1 / 1199 et 4331	B
	1575	ADN AH 1 / 1235 et 4331	B
	1581	ADN AH 1 / 1270, 1273 et 4331	B
	1584	ADN AH 1 / 1288 et 4331	B
	1588	ADN AH 1 / 1321 et 4331	B
	1593	ADN AH 1 / 1333 et 4331	B
	1599	ADN AH 1 / 1354	B
	1606	ADN AH 1 / 1471 et 4332	B
	1611	ADN AH 1 / 1570 et 4332	B
	1617	ADN AH 1 / 1696 et 4332	B
	1623	ADN AH 1 / 1792 et 4332	B
	1628	ADN AH 1 / 1875 et 4334	B
	1635	ADN AH 1 / 1945, 1947 et 4334	B
	1641	ADN AH 1 / 2034 et 4334	B
	1647	ADN AH 1 / 2118 et 4334	B

¹⁴ L'auteur, bon historien peut-être, est incapable de transcrire les anciens textes relatifs aux moulins. Heureusement qu'il ajoute quelques photocopies, qui ne sont pas toujours bien nettes.

¹⁵ Pour l'identification des différents moulins mentionnés dans ces baux, voir BRUGGEMAN 2, 37-38.

1653		ADN AH 1 / 2247 et 4335	B
1660		ADN AH 1 / 2341 et 4335	B
1665		ADN AH 1 / 2448 et 4335	B
1671		ADN AH 1 / 2534 et 4331	B
1684		ADN AH 1 / 2715 et 4338	B
1689		ADN AH 1 / 2771 et 4338	B
1696		ADN AH 1 / 2817	B
1702		ADN AH 1 / 2860	B
1708		ADN AH 1 / 2879	B
1714		ADN AH 1 / 2954	B
1719		ADN AH 1 / 3125 et 4338	B
1725		ADN AH 1 / 3242 et 4338	B
1731		ADN AH 1 / 3319 et 4338	B
1737		ADN AH 1 / 3384	B
1743		ADN AH 1 / 3452 et 4339	B
1745		ADN AH 1 / 3464 et 4339	B
1749		ADN AH 1 / 3525 et 4339	B
1755		ADN AH 1 / 3612 et 4339	B
1761		ADN AH 1 / 3699 et 4340	B
1766		ADN AH 1 / 3743 et 4340	B
1773		ADN AH 1 / 3854 et 4340	B
1780		ADN AH 1 / 4018 et 4340	B
1786		ADN AH 1 / 4155 et 4341	B
1768		ADN AH 1 / 3590 : travaux à charge du propriétaire	
2. Moulins à eau *			
Ruisseaux aboutissant aux portes Notre-Dame et de la Barre, avec les ponts et les moulins 18 ^e s.			
<i>Moulins à eau appartenant à l'hôpital Comtesse</i>			
Ensemble des moulins appartenant à l'hôpital Comtesse	1606	ADN AH 1 / 4332	V
2.1. Moulins de St-Pierre	1657	ADN AH 1 / 2303 : enquête sur les cours d'eau	
2.1.1. Grand moulin du côté de St-Pierre B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
	1606	ADN AH 1 / 4332	P
	1627, 1636, 1642, 1648, 1649		
	(reconstruit après incendie), 1654	ADN AH 1 / 4301	P
	1726	ADN AH 1 / 4348	P
	Br 1768	ADN AH 1 / 3790	P
	1774	ADN AH 1 / 3874	P
2.1.2. Petit moulin du côté de la place St-Martin			
	B	Mêmes références que pour le moulin précédent	
2.1.3. Petit moulin du côté de la place St-Martin, dit « moulin Madame » ajouté en 1671			

		1726	ADN AH 1 / 4348	P
		1768	ADN AH 1 / 3790	P
		1774	ADN AH 1 / 3874	P
2.2. Moulins du Château (de Courtrai)		1657	ADN AH 1 / 2303 : enquête sur les cours d'eau	
Moulin du Rivage	Br, T	1278	ADN AH 1 / 108 : accord avec les tanneurs et les brasseurs	
2.2.1. Moulin oriental, au rivage près du château				
	B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
		1606	ADN AH 1 / 4332	P
		1627, 1636, 1642, 1648, 1654	ADN AH 1 / 4301	P
		1726	ADN AH 1 / 4348	P
		1768	ADN AH 1 / 3790	P
		1774	ADN AH 1 / 3874	P
2.2.2. Moulin près du château du côté de la place St-Martin				
	B	Mêmes références que pour le moulin précédent jusqu'en 1726 1746 (hors service à à cause du moulin à dégorger qu'on vient de construire)		
			ADN AH 1 / 3469	P
2.2.3. Moulin à <i>reviquer</i> (= fouler les étoffes grossières) et à dégorger (= dégraisser les laines) ajouté au précédent en 1739				
	F	1746	ADN AH 1 / 3467	P
		1757	ADN AH 1 / 4296	M
		1762	ADN AH 1 / 3702	P
		1768	ADN AH 1 / 3790	P
		1774	ADN AH 1 / 3874	P
2.3. Moulin de le Sauch situé à Wazemmes	H	1487	ADN AH 1 / 761	
		1499	ADN AH 1 / 794	B
		1627	ADN AH 1 / 4301	P
		1628	ADN AH 1 / 1854 et 1855	
2.4. Moulins de Wazemmes		1485	ADN AH 1 / 746 et 747	B
2.4.1. Grand moulin de Wazemmes	B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
		1606	ADN AH 1 / 4332	P
		1627, 1636, 1642, 1648, 1654	ADN AH 1 / 4301	P
2.4.2. Petit moulin de Wazemmes	Br	Mêmes références que pour le moulin précédent à partir de 1606		
2.4.3. Petit moulin à fouler de Wazemmes	F	1642	ADN AH 1 / 4301	P
La prisée de ce petit moulin à fouler de Wazemmes ne fait aucune allusion à la force motrice. Il se peut par conséquent qu'il s'agisse d'un moulin à bras. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'en 1688-1689 on ajoute un moulin à fouler à eau aux deux moulins existants de Wazemmes (AM Lille 289 / 354).				
Les moulins subissent de graves dégâts lors du siège de Lille en 1708 et, à l'exception du fouloir, qui disparaît, ils sont reconstruits en 1710 au faubourg de la Barre.				
2.5. Moulins du faubourg de la Barre				

2.5.1. Moulin situé du côté de Lille	B	1726	ADN AH 1 / 4348	P
		1768	ADN AH 1 / 3790	P
		1774	ADN AH 1 / 3874	P

2.5.2. Moulin situé du côté du pont de France
Br Mêmes références que pour le moulin précédent

Autre moulin à eau

2.6. Moulin du collège, prob. le moulin de la brasserie des Jésuites fin 18^e s. ADN Plans divers 47 plan

3. Moulins à vent

*Moulins à vent appartenant à l'hôpital Comtesse*¹⁶

3.1. Grand « Rouge moulin » situé sur le chemin de Lezennes

	✘	B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
En 1580, le moulin est déplacé sur les remparts, derrière le couvent des sœurs de la Madeleine dites « les Repenties ».					
			1581	ADN AH 1 / 4432	C

3.2. « Moulin Rouge » ✘ B 1606 ADN AH 1 / 4332 P
1627, 1636, 1642 ADN AH 1 / 4301 P
« Moulin des Repenties » 1648, 1654 P
1726 ADN AH 1 / 4348 P

Le moulin est transféré à Ronchin en 1737 près de la route de Lille à Douai, mais on continuera à l'appeler « moulin des Repenties ».

3.3. « Moulin des Repenties » ✘ B 1737 ADN AH 1 / 3387 P
1768 ADN AH 1 / 3790 P
1774 ADN AH 1 / 3874 P

3.4. Moulin « Brûlé » situé sur le chemin de Ronchin ✘ B 1558 ADN AH 1 / 4347 P

3.5. « Long moulin » près de la route qui va de Lille à Douai ✘ B 1558 ADN AH 1 / 4347 P
En 1580, le moulin est déplacé sur les remparts entre la porte de St-Sauveur et celle des Malades.

3.6. Moulin situé sur les remparts entre les portes de St-Sauveur et celle des Malades ✘ B 1606 ADN AH 1 / 4332 P
1627, 1636, 1642, 1648, 1654 ADN AH 1 / 4301 P

En 1674 le moulin est transféré sur le bastion de Fives.

3.7. Moulin de St.-Sauveur, dit « moulin de l'Attaque » ✘ B 1726 ADN AH 1 / 4348 P
1768 ADN AH 1 / 3790 P

¹⁶ D'autres moulins sont encore cités dans les comptes. Je ne mentionne que ceux dont nous possédons la prisée ou un document particulier.

			1774	ADN AH 1 / 3874	P
3.8. « Moulin de la Vallée », sur le petit chemin de Lille à Seclin	×	B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
			1606	ADN AH 1 / 4332	P
			1627, 1636, 1643 (reconstruit après incendie), 1643, 1648, 1654, 1658	ADN AH 1 / 4301	P
Le moulin est déplacé sur les remparts, proche de la porte Notre-Dame, derrière les Coquelets, mais il garde son nom.					
3.9. « Moulin de la Vallée »	×	B	1659	ADN AH 1 / 4301	P
			1726	ADN AH 1 / 4348	P
			1768	ADN AH 1 / 3790	P
			1774	ADN AH 1 / 3874	P
3.10. « Gros moulin » au bout de la chaussée de la porte du Molinel	×	B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
Le moulin est abattu par une tempête vers 1606, reconstruit ailleurs, abattu de nouveau vers 1628 et sera remplacé par le Rouge moulin ou moulin au Diable situé à Wazemmes sur le chemin qui mène du Billau à Esquermes. L'hôpital Comtesse l'acheta aux tanneurs et le transforma en moulin à blé.					
3.11. (sans nom)		B	1606	ADN AH 1 / 4332	P
			1627	ADN AH 1 / 4301	P
« Moulin au Diable »			1636, 1642, 1648, 1654, 1658	ADN AH 1 / 4301	P
Le moulin est déplacé sur les remparts près de la porte des Malades derrière la cense de Flines et est appelé « Rouge moulin ».					
3.12. « Rouge moulin »	×	B	1659	ADN AH 1 / 4301	P
« Rouge moulin » dit « moulin au Diable »			1726	ADN AH 1 / 4348	P
« Moulin au diable »			1768	ADN AH 1 / 3790	P
			1774	ADN AH 1 / 3874	P
3.13. Moulin situé au-delà de l'église St-André au faubourg St-Pierre	×		1558	ADN AH 1 / 4347	P
3.14. Moulin récemment édifié sur le sentier du Billau à Esquermes	×	Br	1606	ADN AH 1 / 4332	P
			1627	ADN AH 1 / 4301	P
Le moulin est déplacé vers 1630, reconstruit avec des débris du Gros moulin.					
3.15. « Moulin St.-André », au bout du faubourg St.-André, près du ponceau, mais qui était sur le sentier du Billau à Esquermes	×	B	1636, 1642, 1648, 1654	ADN AH 1 / 4301	P
			1661		M
Nouveau déplacement en 1706 à l'extérieur de la porte de St-André sur le chemin de Lambersart.					

3.16. (sans nom)			1709	ADN AH 1 / 4301	P
« Moulin de St-André »	✘	Br	1726	ADN AH 1 / 4348	P
		B	1768	ADN AH 1 / 3790	P
		B	1774	ADN AH 1 / 3874	P
			1779	ADN AH 1 / 4010	M
3.17. Moulin du Billau, sur le chemin de Douai					
	✘	B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
			1606	ADN AH 1 / 4332	P
			1627	ADN AH 1 / 4301	P
Moulin du Billau, ayant été sur le chemin de Douai			1636		P
Le moulin est déplacé sur le grand chemin qui va de Lille à Arras, mais garde son nom.					
3.18. Moulin du Billau récemment réédifié, <i>abordant</i> le grand chemin d'Arras, au faubourg des Malades					
	✘	Br	1637	ADN AH 1 / 4301	P
Moulin du Billau, à l'extérieur de la porte des Malades / au faubourg des Malades, <i>joindant</i> le chemin d'Arras					
	✘	T	1643	ADN AH 1 / 4301	P
			1648		P
Moulin du Billau			1658		P
Le moulin est reconstruit sur les remparts derrière le couvent des Carmelines, près de la porte de la Madeleine.					
3.19. Moulin sur les remparts, proche de la porte de la Madeleine, derrière le couvent des Carmelines, appelé jadis Moulin du Billau					
	✘	B	1659	ADN AH 1 / 4301	P
Le moulin est déplacé au pont de France.					
3.20. « Moulin de Courtrai » qui était sur les remparts derrière le couvent des Carmelines déplacé au pont de France					
	✘		1703	ADN AH 1 / 4301	P
« Moulin de France » ou « Moulin du pont de France » au faubourg de la Barre					
	✘	B	1726	ADN AH 1 / 4348	P
Le moulin est reconstruit.					
			1749	ADN AH 1 / 3520	P
	✘	B	1768	ADN AH 1 / 3790	P
			1774	ADN AH 1 / 3874	P
3.21. Petit moulin près de l'Equipée sur le chemin de Douai, à l'extérieur de la porte des Malades					
	✘	B ou Br	1558	ADN AH 1 / 4347	P
3.22. Moulin au bout du Billau, sur le chemin d'Arras			1606	ADN AH 1 / 4332	P
	✘	Br	1627, 1636, 1654	ADN AH 1 / 4301	P
3.23. « Nouveau moulin » sur le nouveau chemin qui conduit à l'Arbrisseau					
	✘	B	1627, 1636	ADN AH 1 / 4301	P

Le moulin est incendié par les Français en 1641 et est reconstruit sur les remparts derrière le couvent des sœurs pénitentes capucines.

3.24. « Moulin de la Neuve Ville », sur les remparts entre la porte de St.-Pierre et de la Madeleine	×	B	1643, 1648, 1654	ADN AH 1 / 4301	P
3.25. Moulin situé sur les remparts entre la porte du Molinel et celle des Malades	×	B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
Le moulin est renversé par une tempête en 1574					
3.26. « Moulin de la Plate-forme » situé à l'extérieur de la porte de Flandre	×		1710	ADN AH 1 / 4301	P
Le moulin est déplacé en 1710 à l'extérieur de la porte de St-André.					
3.27. « Moulin de la Plate-forme » situé à l'extérieur de la porte de St-André, le long de la route de Lille à Ypres.	×	B	1726	ADN AH 1 / 4348	P
			1768	ADN AH 1 / 3790	P
			1774	ADN AH 1 / 3874	P
			1797	ADN J 1472 /16	P
3.28. Moulin de Fives près du chemin de Lille à Roubaix, construit en 1720	×	B	vers 1720	ADN AH 1 / 4301	P
« Moulin de la Louvière » à l'extérieur de la porte St-Maurice près du chemin de Roubaix, paroisse de Fives					
	×	B, Br	1726	ADN AH 1 / 4348	P
		B	1768	ADN AH 1 / 3790	P
			1774	ADN AH 1 / 3874	P
3.29. Petit moulin de Dergneau situé à Fives	×	H	1499	ADN AH 1 / 793	B
			1500	ADN AH 1 / 799	B, P
<i>Autres moulins à vent</i>					
3.30. Moulins de la chasse des Verts-Bonnets			1530	ADN AH 1 / 999	B
Ensemble des deux moulins					
			1632, 1644, 1647, 1652, 1663, 1668, 1675, 1681, 1687, 1692, 1697, 1703, 1715, 1727, 1734, 1769, 1781, 1787	ADN AH 2 / B 112	B
3.30.1. Petit moulin situé à l'extérieur de la porte St-Sauveur; incendié en 1667, il est reconstruit, puis déplacé en 1688 sur la route de Douai ; nouvel incendie en 1777 et reconstruction en 1781	×	B	1687, 1703, 1709, 1733	ADN AH 2 / B 112	P

3.30.2 Grand moulin, dit « Moulin des Canonniers » sur les remparts derrière l'hôpital Gantois; il est déplacé en 1734 près de la route de Douai	✘	B	1530 1687, 1733	ADN AH 1 / 999 ADN AH 2 / B 112	P P
3.31. Trois moulins construits par Cousin et le Turcq à l'extérieur de la porte des Malades	☒	H	1652	ADN AH 1 / 4273	Enquêtes pour procès
3.32. Moulin Renard	☒	H	1754	ADN 2 E 3 / 143 / 9	D
3.34. Moulin Guermonprez	☒	H	1789	ADN 2 E 3 / 826 / 26	
3.35. Moulin Cuvelier à Esquermes	☒	Pa	1777 1781 1788	ADN AH 1 / 3960 ADN C 14744 ADN C 5072	R
3.36. Moulin Duhamel	☒		sciage et broyage de bois de teinture 1778	ADN AH 1 / 3991	O
3.37. Moulin Jacqueman	☒		sciage de planches 1778	ADN AH 1 / 3674	O
3.38. Moulin à huile de Wazemmes	✘	H	1739	ADN 2 E 3 / 2112 / 124	Convention
4. Moulins mus par un animal					
4.1. <i>Moulins-manèges (à chevaux)</i>	♥				
4.1.1 Moulin-manège du château			1402	ADN B 4337	C
4.1.2. Moulins de St-Sauveur près de la porte de Fives			1473	ADN AH 1 / 4405	C
7 moulins		B	1558	ADN AH 1 / 4347	P
6 moulins (le 1 ^{er} moulin est détruit)			1606	ADN AH 1 / 4301 et 4332	P
			1627	ADN AH 1 / 4301	P
id. dits « moulins Garins »					
5 moulins			1650	ADN AH 1 / 4299	P
6 moulins		B, Br	1667	ADN AH 1 / 4299	P, V
1 nouveau moulin à trois paires de meules		B	1722	ADN AH 1 / 3182	
4.1.3. Moulin de la place St-Martin construit pendant le siège de Lille pour subvenir aux besoins de la ville, les moulins Garins ne pouvant être restaurés		B	1708, 1709	ADN AH 1 / 2888 et 4209	M
4.1.4. Moulins de la rue Houdain			1519	<i>Lille, terre de moulins</i> , p. 156-157	

4.1.5. Moulin de la brasserie du Virondel	Br, G	1523	ADN AH 1 / 4268	
4.1.6. Moulin Delebecque		sciage de bois de teinture 1750	ADN AH 1 / 3549	O
4.1.7. Moulin Cuvelier	Pa	1777	ADN AH 1 / 3960	O
4.1.8. Moulins-manèges à l'armée	B	1794 1795	ADN L 2867	M
4.2. <i>Moulin à chien</i>		1723	AM Lille Reg. 23 f° 82 : mention	
5. Moulins mus par l'homme				
5.1. <i>Moulins à bras</i>				
Moulin mentionné dans le bail des deux moulins à vent des Verts-Bonnets				
	✕	1530 1627	ADN AH 1 / 999 ADN AH 1 / 1845 et 1851 : concurrence	B
	✕ F	1642 : voir moulin 2.4.3		

à eau, moulin de Wazemmes c

5.2. <i>Moulin à crenne</i>	✕	B	1558 1606 (destruction) 1627	ADN AH 1 / 4347 ADN AH 1 / 4332 : mention ADN AH 1 / 4301 : mention	P
Lille ou environs	✕	B	fin 17 ^e s.	Archives privées	P
Linselles (Nord) Moulin du Gavre	✕	B	1750	Archives privées M. Compère (Linselles)	P
Moulin à tabac	✕	tabac	1768	ADN C 62 finances	mention 2 paires de meules
Loker (Flandre occidentale)	✕	B	1702	ADN Cumulus ecclésiastique 15729	
Loos (Nord)	✕	B, Br	1580	BM Lille ms. 822	B, P
Lourches (Nord) Moulin appartenant à l'abbaye de St-Amand	*	B, H	1559, 1572, ±1575	ADN 12 H 136	R, V
Louvignies- Quesnoy (Nord)	*		1452	ADN B 9108	C
Lovendegem (Flandre orientale)	✕	B	1463 1464 1470 1471 1472 1473	AGR Ch.C. 7389 AGR Ch.C. 7390 AGR Ch.C. 7391 AGR Ch.C. 7392 AGR Ch.C. 7393 AGR Ch.C. 7394	C C C C C C
Maing			voir Valenciennes (Domaine de ~)		
Marchiennes (Nord) Moulin de l'Eglise	✕	B	1445	ADN 10 H 931	C
Marcoing			voir Cambrai B et C		
Marcq (Hainaut)	*	B, forer	1755	ACA, SEB 447 [50 / 28]	P
Nouveau moulin	*		1759		P
	*	B, T	1767		P
Marcq-en-Barœul (Nord)					

Moulins appartenant de l'abbaye de Marquette

*	B, H	1415 (n.s.) ¹⁷ 1434 (n.s.)	ADN 33 H 111 (9r°, 30r°) ADN 33 H 111 (68r°)	B
			En 1574 le moulin à huile n'est plus présent dans le bail	
	B	1585	ADN 33 H 115 (58r°) et 33 H 116 (55r°)	B
			Nouveau moulin à blé en remplacement de l'ancien qui a été incendié pendant les guerres. Le moulin à huile ne sera pas reconstruit.	
		1594	ADN 33 H 117 (104r°)	B
		1600	ADN 33 H 118 (81r°)	B
		1662	ADN 33 H 191	M
			Le moulin est équipé de deux roues.	
		1783	ADN 33 H 183	P
		1784	ADN 33 H 185	B

Marly

voir Valenciennes (Domaine de ~)

Marquette-lez-Lille (Nord)

Moulins appartenant à l'abbaye de Marquette
a. Moulins à eau

*	B, H	1498 (copié en 1698)	ADN 33 H 191	P
	B, H	1520 ¹⁸	ADN 33 H 112 (108v°)	B
	B, H	1547	ADN 33 H 114 (134r°)	B
	B, Br, F	1569 (quelques éléments en double)	ADN 33 H 191	P
	B, F, (H)	1582	ADN 33 H 115 (5r°) & 33 H 116 (5r°)	B
	F	1588	ADN 33 H 117 (11r°)	B
			ADN 33 H 117 (13r°)	P
			ADN 33 H 191	P
	F, (H)	1594	ADN 33 H 117 (16r°)	B
	H		ADN 33 H 117 (18r°)	B
			Les locataires reconstruiront le moulin à huile en briques.	
	H, F	1600	ADN 33 H 118 (7r°)	B
	B, H	fin 16 ^e s.		P
	H	1638, 1649, 1653, 1674, 1683, 1695, 1701	ADN 33 H 191	P
		1640		R

¹⁷ Pour les baux il s'agit de l'année d'entrée en vigueur.

¹⁸ Pour les baux il s'agit de l'année d'entrée en vigueur.

			1667		M
			1703		C
	B		1704	En 1704, le tordoir est laissé à l'abandon et on construit un nouveau moulin à farine. ADN 33 H 191	D, M, P
	H		1713	Le nouveau moulin est transformé en tordoir. ADN 33 H 191	P
			1787	ADN 33 H 190	B
b. Moulin à vent « Moulin du Haut Pont »	✕	B	1512 ¹⁰	ADN 33 H 112 (56r°)	B
			1561, 1562	ADN 33 H 114 (134r°)	B
			1570	ADN 33 H 113 (7r°)	B
			1582	ADN 33 H 115 (1v°) & 33 H 116 (2r°)	B
			1588	ADN 33 H 117 (2r°)	B
			1594	ADN 33 H 117 (5r°)	B
				ADN 33 H 191	P
			1600	ADN 33 H 118 (1r°)	B, P
				ADN 33 H 118 (5r°)	B (adaptation faite en 1597)
			1607	ADN 33 H 191	P
			1613	ADN 33 H 120	B, P
			1623, 1638, 1656, 1674, 1686		
			1712, 1730		P
			1658 : autorisation de placer une seconde paire de meules		
			1669		M
			1670		Q
			1729		B
			Le moulin est démoli et reconstruit		
			1731, 1753		P
			1739, 1746		B
Masnières (Nord)					
Moulins du chapitre de Saint-Gery de Cambrai	*	B, H	1738	ADN 7 G 1640	P
			1756		B
			voir aussi Cambrai B et C		
Masny (Nord)	✕	B	1714-1715	AC Masny : enquête après vol de voiles	
			1731	AC Masny	P (prisée des bois en 2 exemplaires)
Mecquignies				voir Bavay, Maubeuge et Étrœungt (Prévôté de ~)	
Menen (Flandre occidentale)					
Moulins à eau	*				
			1256	RA Gent, Chartes Comtes de Fl., St-Genois n° 92	

			1270	ADN B 1382	
2 moulins			1294	AGR C.Roul. 2074	C
moulin à seigle			1294	AGR C.Roul. 117	C
			1295	AGR C.Roul. 118	C
			1296	AGR C.Roul. 119	C
2 moulins			1296	AGR C.Roul. 120	C
2 moulins			1376	AGR C.Roul. 133	C
1 moulin			1385	AGR Ch.C. 47578	C
			1403	AGR C.Roul. 2075	C
			1409	AGR Acq. de Lille 13-14	C
			1413	ADN B 5270	C
			1432	AGR Ch.C. 27776	C
		B, H		Construction de deux nouveaux moulins et de leur infrastructure.	
			1457	AGR Ch.C. 50592	C
				AGR Ch.C. 27777	C
		×	1388	ADN B 4077	C
				Le moulin provient de Lille et est reconstruit à Menin.	
			1395	ADN B 4080	C
			1403	AGR C.Roul. 2075	C
			1409	AGR Acq. de Lille 13-14	C
			1413	ADN B 5270	C
Mévergnies (Hainaut)	*	B	1771	AE Mons, Fonds Boëssière-Thiennes 2993	P
Mœuvres (Nord)					
Moulin du chapitre de Saint-Gery de Cambrai	×	B		ADN 7 G 1669	
			1682		P, V
			1686		V
			1687		P, V
			1688, 1689		
			1690, 1692		B
			1696		V
			1701		B, V
			1715 : enquêtes après effondrement		
			Le moulin est restauré.		
			1716		M, P
			1736, 1739, 1766, 1790		P
Moncheaux (Nord)	×		1745	ADN 2 E 3 / 121 / 103	
Moulin situé sur les remparts à la porte d'Esquerchin	×	Br	1782	ADN 2 E 13 / 334	B, P

Mons-en-Pévèle (Nord)					
Moulin du Vincourt	✕ et ♥	B	1738	ADN 2 E 3 / 6848 / 26	P
Montigny-en-Ostrevant (Nord)	*	B	1679	ADN 5 H Supplément 12	B
	✕	B	1732	ADN 53 H 60	doléances
			1739		P
Morlanwelz (Hainaut)	*	B	1754	DEWERT, <i>Les Moulins du Hainaut</i> , p. 161	C
				Construction d'un nouveau moulin.	
Moortsele (Flandre orientale)					
Moulin des terres de Rode-Winthe	*	B	±1330	AGR C.Roul. 2062	C
Mouscron (Hainaut)					
Haut moulin	✕	B	1453 à 1462, 1464 à 1471, 1473 à 1476 1478, 1479, 1483	RA Kortrijk Fonds d'Ennetières 1192 RA Kortrijk Fonds d'Ennetières 1193	C C
Moulin du Val	✕	B	1483 1495 1659	RA Kortrijk Fonds d'Ennetières 1193 RA Kortrijk Fonds d'Ennetières 1194 AE Tournai Notariat 3720 / 158	C C P
		H	1687	AE Tournai Acquêt 1941/ 29	P
Neuville-sur-Escaut (Nord)					
Moulin de l'abbaye de St-Amand	*	B	1572, ±1575 1746	ADN 12 H 136 ADN 12 H 133	R B
Nieppe (Nord)					
Moulin de Touleffaut	✕	B	1390	ADN B 1310 / 18730	C
<u>Ninove (Seigneurie de ~)</u>					
Haaltert (Flandre orientale)	✕	B	1387	Premier compte en français	
Ninove (Flandre orientale)	***	B,B,H	1387 1393 1398 1447	Premier compte en français : les moulins ont été incendiés. Le tordoir et les deux moulins à eau, reconstruits, sont affermés pour 16 ans, avec la mouture du blais. Le fermier meurt en croisade et les moulins réapparaissent dans les comptes. Les moulins sont de nouveau affermés	
			1387 à 1390, 1393 à 1399	AGR Ch.C. 7478	C
			1401 à 1420	AGR Ch.C. 7479	C

			1421	AGR Ch.C. 7480	C
			1422	AGR Ch.C. 7481	C
			1423	AGR Ch.C. 7482	C
			1425 à 1427, 1429 à 1433, 1436, 1437, 1440, 1441, 1443, 1444	AGR Ch.C. 7483	C
			1445 à 1450	AGR Ch.C. 7484	C
			1451	AGR Ch.C. 7485	C
Nœux-les-Mines			voir Béthune (Bailliage, Chât. et Av. de ~)		
Nomain (Nord)	×	B	1721	ADN 2 E 13 / 960 (4 juin)	P
Noyelles-lès-Seclin (Nord)	×		1704	ADN 2 E 3 / 6814 / 1	D
			1747	ADN 2 E 3 / 6857 / 30	P
Noyelles-sur-Escaut			voir Cambrai B et C		
Oosterzele (Flandre orientale)					
Moulin des terres de Rode-Winthe	*	B	±1330	AGR C.Roul. 2062	C
			1354	AGR C.Roul. 2372	C
			1372	AGR Ch.C. 7534	C
			1373	AGR Ch.C. 7535	C
			1377	AGR Ch.C. 7536	C
			1387	AGR Ch.C. 7537	C
Opwijk (Flandre orientale)					
	*	B	1295	AGR C.Roul. 209	C
			1296	AGR C.Roul. 210	C
			1402	Le moulin fut incendié en 1430. AGR C.Roul. 2076	
			1428	Autorisation de reconstruire le moulin. Le moulin est et sera banal et de franc moulage. AGR Ch.C. 7549	C de la reconstruction
	×	B	1385	AGR Ch.C. 7546	C (<i>ventmolin</i>)
				Le moulin a été incendié par les Gantois en 1379	
Ostricourt (Nord)					
Moulin du chatelain de Lille	×	B	1413	ADN B 4565	C
			1431	ADN B 4567	C
			1432	ADN B 4568	C
			1434	ADN B 4569	C
			1436	ADN B 4570	C
			1437	ADN B 4571	C

			1439	ADN B 4572	C
			1440	ADN B 4573	C
			1441	ADN B 4574	C
			1444	ADN B 4577	C
			1452	ADN B 4578	C
			1453	ADN B 4579	C
			1454	ADN B 4580	C
			1459	ADN B 4582	C
			1460	ADN B 4583	C
			1461	ADN B 4584	C
			1462	ADN B 4585	C
			1465	ADN B 4587	C
			1467	ADN B 4588	C
			1470	ADN B 4590	C
			1471	ADN B 4591	C
Overmere (Flandre orientale)	×	B	1295	AGR C.Roul. 209	C
			1296	AGR C.Roul. 210	C
Pecq (Hainaut)	×	H	1701	ADN B 19676	
Pequencourt (Nord)					
Moulin Fienton	×	B, Br	1731	ADN 53 H 60	certificat de fermage
Petegem-aan-de-Schelde (Flandre orientale)	×	B	1382	AGR Ch.C. 47670 & 47671	C
			1383 à 1385	AGR Ch.C. 47680	C
			1457	AGR Ch.C. 47680	C
			1458	AGR Ch.C. 47681	C
			1459	AGR Ch.C. 47682	C
			1460	AGR Ch.C. 47683	C
			1461	AGR Ch.C. 47684	C
			1462	AGR Ch.C. 47685	C
			1463	AGR Ch.C. 47686	C
			1464	AGR Ch.C. 47687	C
			1465	AGR Ch.C. 47688	C
			1466	AGR Ch.C. 47689	C
			1467	AGR Ch.C. 47690	C
			1468	AGR Ch.C. 47691	C
			1469	AGR Ch.C. 47692	C
			1470	AGR Ch.C. 47693	C
			1471	AGR Ch.C. 47694	C
			1472	AGR Ch.C. 47695	C
			1473	AGR Ch.C. 47696	C

			1474	AGR Ch.C. 47697	C
			1475	AGR Ch.C. 47698	C
			1476	AGR Ch.C. 47699	C
			1477	AGR Ch.C. 47700 & 47701	C
			1478	AGR Ch.C. 47702	C
			1479	AGR Ch.C. 47703	C
			1480	AGR Ch.C. 47704	C
			1481	AGR Ch.C. 47705	C
			1482	AGR Ch.C. 47706	C
			1483	AGR Ch.C. 47707	C
			1484	AGR Ch.C. 47709	C
			1485	AGR Ch.C. 47710	C
			1486	AGR Ch.C. 47711	C
			1487	AGR Ch.C. 47712	C
			1488	AGR Ch.C. 47713	C
Phalempin (Nord)					
Moulin du châtelain de Lille	✕	B	1489	ADN B 4597	C
			1493	ADN B 4598	C
				Le moulin est en mauvais état et personne ne veut le prendre à cens.	
	**	W	1431	ADN B 4567	C (première mention)
			1434	ADN B 4569	C
			1437	ADN B 4571	C
				Le moulin est complètement refait.	
			1441	ADN B 4574	C
			1454	ADN B 4580	C
			1459	ADN B 4582	C
			1461	ADN B 4584	C
			1462	ADN B 4585	C
				Nouveau moulin.	
			1467	ADN B 4588	C
			1489	ADN B 4597	C
			1678	2 E 3 / 6873	
				Enquête sur les dimensions d'un moulin à guède : mention de moulins à guède à Allennes-les-Marais, Annoeullin, Bauvin et Provin). Voir aussi Seclin.	
Moulin de l'abbaye	○	B	1627 (avec texte de 1567) 18 ^e s.	ADN 39 H 30	problèmes concernant l'arrentement chasse-mannée
		H	1792	ADN 39 H 39	achat

Polincove (Pas-de-Calais)	✕	B	1624	ADN pièces non répertoriées	P
Proville (Nord)			voir Cambrai A et C		
Grand et petit moulins de l'abbaye du St-Sépulcre de Cambrai	*	B	1643	ADN Cumulus RDC 2 / 70	
Quesnoy-sur-Deûle (Nord)	*	B	1391 à 1399	ADN B 4326 à 4334	C
			1401	ADN B 4337	C
			1403 à 1405	ADN B 4340	C
			1411 à 1416	ADN B 4341 à 4346	C
			1418 à 1423	ADN B 4349 à 4356	C
Quiévy (Nord)					
Moulin appartenant à l'évêché de Cambrai	○	B	1677	ADN 3 G 1424	P
			1776, 1780		V
Ramegnies-Chin (Hainaut)	*	B	1701	ADN B 19676	
Ramillies (Nord)					
Les ADN possèdent deux dossiers (7 G 1406 et 7 G 1407) consacrés aussi bien aux moulins de Ramillies qu'aux diverses visites faites le long de l'Escaut et aux procès qui en résultèrent. Les deux liasses ayant été mélangées – ce que j'ai pu constater lors de mes deux visites espacées de dix ans – je ne les distingue pas dans cette liste. Pour les rapports de ces visites, voir Cambrai.					
Moulins d'Aire	*		voir aussi Cambrai C		
1. Infrastructures (barrages, vannes, bâtiments, etc.)				ADN 7 G 1406 & 1407	
			1456 n.s. (2 copies partielles de la visite de l'Escaut concernant Ramillies)		V
			1554		V infrastructure tordoir
			1566 (2 copies partielles de la visite de l'Escaut concernant Ramillies)		V
			1572 (copié en 1663)		V
			17 ^e s.		V
			17 ^e s. (3 énumérations, dont l'une est en double)		Calcul bois pour infrastructure
			17 ^e s.		Dimension vannes
			1618 (2 copies, dont l'une de 1620)		V infrastructure moulin à blé
			1630		V
			1632		V
					Réaction à visite de 1455
					Achat bois pour infrastructure
					M pour deux bâtardeaux
					Q
			1666 (brouillon et 2 exemplaires au net)		C renouvellement infrastructure

	1674		ADN 3 G 1535	V
	1680		ADN 7 G 1406 & 1407	V
	1721			V
	1740	9 juillet		V
	1740	14 juillet		V
	1741			V
	1743			V
	1749			M travaux
				Remèdes possibles aux inondations
	1750			M remèdes aux inondations
	1751			M bois et outils pour réfections
2. Textes relatifs aux moulins proprement dits				
2.1	Moulin à farine du pont d'Aire	B		
2.2	Moulin à huile (tordoir)	H		
2.3	Moulin à tan	T		
2.4	Moulin à farine n° 2	B		
2.5	Moulin à garance	G		
	15 ^e s.		ADN 7 G 1406 & 1407	D construction des moulins 1 et 5
	17 ^e s.			V tordoir
	17 ^e s.			Dimensions éléments maçonnés
	17 ^e s.			D calcul maçonnerie moulins 1 & 3 ¹⁹
	17 ^e s.			D maçonnerie moulin 3, d'après le précédent
	17 ^e s.			D bois réparation moulin 1
	17 ^e s. (+ copie)			D réédification moulin 1
	17 ^e s.			M travaux moulin 1
	1608	18 juin		V moulin 1
	1608	18 juin		V maçonnerie moulin 1
	1619	23 mai		V moulin 2 et infrastructure
	1620	18 avril		V moulin 1
	1620	24 juin		V moulin 1
	1625	20 octobre		V moulin 2 et infrastructure
	1631	24 juillet		V moulin 1 et infrastructure
	1632	1 ^{er} juillet		V moulin 1 et infrastructure
	1635	26 avril		V moulin 1 et prix des travaux
	1637	8 novembre		V moulin 2 et prix des travaux

¹⁹ Texte teinté de dialectismes de la main même du maçon. En voici le début : *Itenne, pour le moulein ou blé. Itenne, pour le meitan d'un peinion portant 20 pié de lon e 12 pié de au à 2 b[r]iique e demei d'epeseur porte 8 milié d'euf [= d'œuvre].* Ce texte est si difficile à déchiffrer que le rédacteur du billet consacré uniquement au moulin à tan a mal lu ou mal compris certains passages. Ainsi *23 pié de lon* devient *29 pié de long* ; *20 pié de lon* devient *70 pié de long* et *le meur de deven porte 22 pié de lon* devient *le mur de devant la porte, 22 pié de long*. Que cela suffise pour ne pas toujours prendre pour argent comptant les textes qui ne sont pas de première main.

1638	18 janvier		V et P moulin 1
1640	9 juillet		V et P moulin 1
1640	à partir d'octobre		M charpentier moulin 1
	à partir du 16 octobre		M forgeron moulin 1
1641		ADN 3 G 1535 / 207 et 266	V
1641	12 janvier	ADN 7 G 1406 & 1407	P moulin 1
1642		ADN 3 G 1535 / 205	V
1677	30 avril	ADN 7 G 1406 & 1407	V moulins 1 et 2 ruinés lors du siège de Cambrai et évaluation des réparations
1677	20 mai (+ copie)		P tordoir restauré
1695			dégradations commises au moulin 3
1695	28 décembre		V et P moulin 1
18 ^e	s.		Comment améliorer le rendement
1705	28 novembre		V et P moulin 3
1706	1 ^{er} août		V moulin 3 travaux urgents à faire
	11 octobre		P moulin 3
1713	23 novembre		P moulins 1 & 2
1714	8 octobre		Adaptation prisée moulin 3 après nouveau bloc et nouvelle roue
1715	11 septembre		V et P moulin 3
1715			R meule défectueuse moulin 3 suivi du jugement à ce sujet et du contrat de l'achat nouvelle meule
1722	24 décembre		P moulins 1, 2 & 3
1741			V travaux à faire moulins 1 & 4
1746	13 juillet		P moulins 1, 2 & 4
1751	2 novembre		P moulins 1, 2 & 4
			Enquête sur le chômage du moulin, le gardien et le chasse-mannée
1753			M cordes et fil livrés au meunier
1754	16 avril		P moulins 1, 2 & 4
1757	19 avril		P moulins 1, 2 & 4
1757	4 mai		P moulins 1, 2 & 4
1759	20 mars		P moulins 1, 2 & 4
1765	26 mars		P moulins 1, 2 & 4
1774	26 mars		P moulins 1, 2 & 4
1787	13 août		V moulin et infrastructure

Recquignies

voir Bavay, Maubeuge et Étrœungt (Prévôté de ~)

Rekkem (Flandre occidentale)

Moulin de Castert

✘ B

1659

AE Tournai Notariat 3720 / 158

P

Rollegem (Flandre occidentale)	×	B	1401 1407 à 1411	RA Kortrijk Fonds d'Ennetières 2413 RA Kortrijk Fonds d'Ennetières 2414 à 2418	C C
Roncq (Nord)	×		1526 (copié en 1704)	ADN AH 1 / 974	O
Rumegies (Nord)	×		1536	ADN J 1438 / DD 8	V
Saaftinge (village disparu dans l'estuaire de l'Escaut)	×		1294	AGR C.Roul. 181	C
		B	1390	AGR C.Roul. 1625	C
			1391	AGR C.Roul. 1626	C
			1393 à 1396, 1398 à 1405, 1407 à 1410		
	×	×	1411	AGR Ch.C. 14346	C
			1412	AGR Acq. Lille 343	C
			1413 à 1420	AGR Ch.C. 14346	C
	×		1421, 1422	AGR Ch.C. 14347	C
	×	×	1423 à 1425	AGR Ch.C. 14347	C
			1427	ADN B 4096	C
			1432	ADN B 4097	C
			1442	AND B 4099 (<i>espondich</i>)	
	×	×	1444	AGR Ch.C. 14347	C
	×		1448	AGR Ch.C. 14347	C
	×	×	1450	AGR Ch.C. 14348	C
	×	×	1453	ADN B 4103	C
			1473	AGR Ch.C. 2706	C
			1479	AGR Ch.C. 47853	C
			1496	ADN B 4124	C
Saint-Amand-les-Eaux (Nord)					
Moulins appartenant à l'abbaye :					
Moulin de la Motte	*	B			
Moulin de la Ville	*	B, Br			
Moulin des Loups	×				
Moulin de la Maillerie	×				
Les textes se rapportent aux quatre moulins			1717	ADN 12 H 135	
			1719	ADN 12 H 135	P
			1746	ADN 12 H 133	B
Saint-Aubert (Nord)	×	B	1494 1674, 1684 1692	ADN 36 H 314 pièce 4664 ADN 36 H 958	B P obligations du meunier

Saint-Hilaire (Nord)

Moulin appartenant à l'abbaye de Marquette

○	B	1644	ADN 3 H 692 / 39	B, D, V
		1758	ADN 3 H 692 / 132 et 133	V
		1759	ADN 3 H 692 / 134	V

Salomé (Nord)

Moulin de Coisne

✕	B	1660	ADN Cumulus 14791	P
		1772	ADN E 314	D et M
		1773		M

Saméon (Nord)

*	H	1722	ADN 2 E 13 / 1722	Acte pour l'érection du moulin.
---	---	------	-------------------	---------------------------------

Saulzoir (Nord)

Moulin appartenant à l'évêché de Cambrai *

	B	1651, 1665, 1676, mars 168, avril 1681, 1689	ADN 3 G 1465	P
		1709, 1735		M

Scheldewindeke (domaine de Winthi) (Flandre orientale)

*	B	1364	AGR C.Roul. 2380	C
		1372	AGR Ch.C. 7534	C
		1373	AGR Ch.C. 7535	C
		1377	AGR Ch.C. 7536	C

Grand moulin

✕	B	1354	AGR C.Roul. 2372	C
		1364	AGR C.Roul. 2380	C
		1372	AGR Ch.C. 7534	C
		1373	AGR Ch.C. 7535	C
		1377	AGR Ch.C. 7536	C
		1381	Le moulin est incendié.	
		1387	AGR Ch.C. 7537	C
			Un moulin est acheté à Bailleul et transporté à Winthi	
		1389	AGR Ch.C. 7538	C
		1395	AGR C.Roul. 2399	C
		1404	AGR Ch.C. 7540	C
		1409	AGR Ch.C. 7541	C
		1410	AGR Ch.C. 7542	C

Petit moulin

✕	B	1354	AGR C.Roul. 2372	C
		1372	AGR Ch.C. 7534	C
		1373	AGR Ch.C. 7535	C
		1377	AGR Ch.C. 7536	C

1381 Le moulin est incendié.

Seclin (Nord)

A. Moulin appartenant au duc de Bourgogne

Moulin de pierre	○	B	1392 à 1398	ADN B 4327 à 4340	C
			1393	ADN B 1853 / 51076	M
			1411, 1412	ADN B 4341, 4342	C

En 1412, le moulin est arrenté à hôpital Notre-Dame de Seclin.

B. Moulins appartenant à l'hôpital de Seclin

Ensemble des moulins

Moulin de pierre dit « Blanc moulin » ²⁰	○	B	à partir de 1412		
Moulin sur pivot dit « Grand moulin » ²¹	✕	B	à partir de 1433 ;		
Moulin de brique dit « Rouge moulin » ou « Grand moulin » ²²	○ ◎	B	bâti en 1536 et vendu en 1784 transformé en moulin-tour à pivot central en 1591 A partir de 1540 les comptes ne mentionnent plus que 2 moulins à vent : les deux moulins-tours, l'un en pierre, l'autre en brique.		
Moulin de Beauhaut	✕	B			
Moulin de Wattiesart	✕	B	le moulin est acheté en parties de 1692 à 1718		
Moulin(s)-manège(s)	♥	B et Br	à partir de 1565 deux moulins sont mentionnés		
Moulin à guède	**	W	le moulin est construit en 1524		
Moulin(s) à bras	✕	B			
Moulin à moutarde	✕				

Comme ceux de l'hôpital Comtesse de Lille et pour les mêmes raisons, les comptes de l'hôpital Notre-Dame de Seclin sont assez décevants du point de vue lexicologique :

1434, 1436 à 1441	AH Seclin E 3	C
1472, 1473, 1491, 1495 à 1500	AH Seclin E 4	C
1501 à 1512, 1515	AH Seclin E 5	C
1516 à 1521, 1524 à 1534, 1536 à 1538	AH Seclin E 6	C
1536 : construction du Rouge moulin		
1541 à 1544, 1547 à 1550	AH Seclin E 7	C
1551 à 1556	AH Seclin E 8	C

²⁰ Cette appellation n'apparaît qu'après la construction du moulin de brique.

²¹ Cette appellation doit le distinguer du moulin de pierre, plus petit. On la trouve e. a. en 1491, 1503, 1504, 1511.

²² L'appellation "Grand moulin" se lit pour la première fois en 1543, pour distinguer ce moulin du moulin de pierre, plus petit.

			1559 à 1562	AH Seclin E 9	C
			1563 à 1565	AH Seclin E 10	C
			1565 à 1567	AH Seclin E 37	C
			1567, 1570, 1572 à 1574, 1576	AH Seclin E 11	C
			1577, 1589, 1592	AH Seclin E 12	C
			1591 : transformation du Rouge moulin en moulin-tour à pivot central		
			1593, 1599, 1600	AH Seclin E 13	C
			1601, 1608, 1610	AH Seclin E 14	C
			1612, 1613, 1623, 1625	AH Seclin E 15	C
			1627, 1628, 1630, 1632, 1633	AH Seclin E 16	C
			1634, 1637 à 1640	AH Seclin E 17	C
			1642, 1644, 1647	AH Seclin E 18	C
			1649, 1657, 1660, 1664, 1668	AH Seclin E 19	C
			1670, 1673, 1678, 1684	AH Seclin E 20	C
			1690, 1692, 1694, 1698	AH Seclin E 21	C
			1699, 1701, 1703, 1705, 1707	AH Seclin E 22	C
			1712, 1714, 1716, 1719, 1721, 1723	AH Seclin E 23	C
			1725, 1717, 1729, 1731, 1736	AH Seclin E 24	C
			1741, 1744, 1747, 1750, 1753	AH Seclin E 25	C
Autres textes :			1701	AH Seclin B 5 / 116	
			1706, 1707, 1708	AH Seclin B 38	M, Q
			1713	AH Seclin B 5 : confection d'un terrier	
<i>Moulins en particulier</i>					
Tordoir situé sur le chemin qui va de Seclin à Tournai					
	×	H	1451	AH Seclin A 3 / 91 : vente	
Moulin de pierre dit « Blanc moulin »	○	B	1531	AH Seclin E 37	Q
Moulin de brique dit « Rouge moulin » ou « Grand moulin »					
	⊙	B	17 ^e s.	AH Seclin E 37	V
			1629	AH Seclin B 38	B, P
			1629, 1632	AH Seclin B 5	P
		H	1678, 1679	AH Seclin B 5	D, M
			1707, 1708	AH Seclin B 38	Q
			1756, 1765	ADN J 840 / 73	B
			1782	ADN 2 E 3 / 7117 / 123 et 125	B
			1784	ADN 2 E 3 / 7119 / 261	
Moulin Beauhaut	×	B	1629	AH Seclin B 38	B, P
			1629, 1632 (2x), 1653	AH Seclin B 5 / 110	P

			1659	AH Seclin B 5 / 111	P
			1664	AH Seclin E 37	P
			Le moulin est déplacé en 1688.		
			1688	AH Seclin B 5 / 113	P
			1749, 1755	ADN J 840 / 73	B
			1785	ADN 2 E 3 / 7120 / 150	B
Moulin de Wattiensart	✘	B	1701	ADN 2 E 3 / 6811	P
			1743	ADN J 840 / 73	B
			Le moulin est déplacé mais garde son nom.		
			1749, 1755, 1768, 1772	ADN J 840 / 73	B
			1761	ADN J 840 / 71	P
C. Autres moulins					
Trois moulins à guède appartenant au couvent St-Christophe de Phalempin					
	**	W	1526	ADN 39 H 38	B
			1678	ADN 2 E 3 / 6873	
				(emplacement d'un des 3 moulins)	
Tordoir entre le chemin de Lille et celui de la Folie					
	✘	H	1711	ADN 2 E 3 / 6821 / 53	P
Tordoir au dîmage du Luyot (ex-Rouge moulin de l'hôpital)					
	✘	H	1785	ADN 2 E 3 / 7120 / 111	B
Sin-le-Noble (Nord)	✘	H	1692	AD Pas-de-Calais 4 E 18 / 1	D
Sint-Baafs-Vijve (Flandre occidentale)	✘	B	1441 à 1449	RA Kortrijk de Plotho 1388	C
			1451	AGR Ch.C. 7376	C
			1452	AGR Ch.C. 7377	C
				Le 20 mai 1452 le moulin est incendié par les Gantois.	
Sint-Eloois-Vijve (Flandre occidentale)	✘	B	1441 à 1449	RA Kortrijk de Plotho 1388	C
			1451	AGR Ch.C. 7376	C
			1452	AGR Ch.C. 7377	C
				Le 20 mai 1452 la ville fut incendiée par les Gantois. Ceux-ci brûlèrent le moulin le 21 février 1453 (n.s.).	
			1455	AGR Ch.C. 7380	C
				Le Vieux moulin d'Ingelmunster remplace le moulin incendié.	
			1456	AGR Ch.C. 7381	C
			1457	AGR Ch.C. 7382	C
			1458	AGR Ch.C. 7383	C
			1459	AGR Ch.C. 7384	C
			1460	AGR Ch.C. 7385	C

			1461	AGR Ch.C. 7386	C
			1464, 1465	RA Kortrijk de Plotho 397	C
Sluis (Zélande)					
Moulin le Comte	×	B	1387	ADN B 5165	C
			1389	ADN B 5167	C
			1390	ADN B 5168	C
			1391	ADN B 5169	C
			1393	ADN B 5171	C
			1394	ADN B 5172	C
			1395	ADN B 5173	C
			1396	ADN B 5174	C
			1397	ADN B 5175	C
			1398	ADN B 5176	C
			1399	ADN B 5177	C
			1418	ADN B 5268	C
			1433	ADN B 5178	C
			1434	ADN B 5179	C
			1435	ADN B 5180	C
			1436	ADN B 5181	C
			1437	ADN B 5182	C
			1439	ADN B 5184	C
			1440	ADN B 5185	C
			1441	ADN B 5186	C
			1442	ADN B 5187	C
			1443	ADN B 5188	C
			1444	ADN B 5189	C
			1445	ADN B 5190	C
			1452	ADN B 5192	C
			1454	ADN B 5193	C
			1455	ADN B 5194	C
			1456	ADN B 5195	C
			1458	ADN B 5197	C
			1459	ADN B 5198	C
			1460	ADN B 5199	C
			1461	ADN B 5200	C
			1519	ADN B 5202	C
			Personne ne veut prendre le moulin à cens. On le remet à main ferme à Jean Buuc pour 6 ans à partir du 1 ^{er} septembre 1517 pour 18 lb par an.		
Somain (Nord)			1777	ADN C 62 finances : chasse-mannée	
Templemars			voir Cysoing (Baronnie de ~)		

Templeuve (Nord)					
a. Moulin sur pivot	✘	B	1578, 1588, 1648, 1686, 1774	ADN 8 J 513	P
b. Moulin de Vertain	⊙	B	1669 1777	ADN 8 J 513 ADN 2 E 3 / 5150	P P
Thumeries (Nord)	✘	H	1704	ADN 2 E 3 / 5530 / 84	
Thun-l'Evêque (Nord)	*		voir aussi Cambrai B et C		
Bief, barrages et vannes			1619	ADN 3 G 1535 / 210 et 211	V
			1641	ADN 3 G 1535 / 208 et 246 ADN 7 G 1831	V
			1642	ADN 3 G 1535 / 207 et 266 ADN 7 G 1831	
			1651	ADN 3 G 1535 / 205 ADN 3 G 1535 / 203	V M
			après 1651	ADN 7 G 1831	V
			1663	ADN 3 G 1535 / 213 ADN 3 G 1535 / 212	V M
			1674	ADN 3 G 1535 / 202 : enquête ADN 3 G 1535 / 236 et 237 : enquête ADN 3 G 1535 / 201	V
Ensemble des moulins (dans les baux de 1765 et de 1768 s'y ajoute un moulin à vent situé entre Paillencourt et Estrun)					
			1633	ADN 3 G 1535 / 209, 262, 264 et 265	
			1640	ADN 3 G 1535 / 262, 264 et 265	B
			1661	ADN 3 G 1535 / 260	B
			1688	ADN 3 G 1535 / 256	B
			1728	ADN 3 G 1535 / 243 ADN 3 G 1535 / 219	B
			1765	ADN 3 G 1535 / 252	B
			1768	ADN 3 G 1535 / 250	B
a. Moulin à blé		B	1640	ADN 3 G 1535 / 260 et 265	P et V
			1661	ADN 3 G 1535 / 238 à 243	P et V
			1688	ADN 3 G 1535 / 233 et 234	P et V
			1719	ADN 3 G 1535 / 232 ADN 3 G 1535 / 244 et 264	P et V P
			1728	ADN 3 G 1535 / 216 et 218	P
b. Tordoir		H	1642	ADN 3 G 1535 / 262	P
			1719	ADN 3 G 1535 / 244 et 264	P
			1728	ADN 3 G 1535 / 217 et 230	P

				ADN 3 G 1535 / 231	P
c. Moulin à brai		Br	1728	ADN 3 G 1535 / 215 et 218	P
Tollembeek (Brabant flamand)	*		1259	AGR Bruxelles, Kerkelijk Archief VI.-Brabant, Cartularium Kartuis Herne	Charte de fermage
Tourcoing (Nord)	✕	B, H	1526 (copié en 1704)	ADN AH 1 / 977	
Tournai (Hainaut)	*		1622	AGR Cartes et plans manuscrits 2476	plan
Tressin (Nord)	*		1379	ADN J 472/304	C (recette)
			1391	ADN J 472/306	C (recette)
			1404		C
		B, H	Vente d'un ensemble formé par un moulin à farine et un tordoir.		
			1511	ADN J 472/318	C
			1512	ADN J 472/318	C (en double exemplaire)
			1531	ADN J 472/322	M
			1565	ADN J 472/328	M
			1567	ADN J 472/328	Q
Moulin à guède	**	W	1396	ADN J 472/306	C
			Construction du moulin.		
			1402	ADN J 472/306	C
			1403	ADN J 472/306	C
			1404	ADN J 472/306	C
			1406	ADN J 472/306	C
			1408	ADN J 472/306	C
			1413	ADN J 472/307	C
			1418	ADN J 472/308	C
			Le moulin, déficitaire, est déplacé à Vendeville.		
Trith-Saint-Léger			voir Valenciennes (Domaine de ~)		
Uitbergen (Flandre orientale)	✕		1294	AGR C.Roul. 208	C (mention de <i>piere de moulin</i>)
			1295	AGR C.Roul. 209	C
			1296	AGR C.Roul. 210	C
<u>Valenciennes (Domaine de ~)</u>					
Ensemble des moulins	*		1486 -1503 16 ^e siècle	ADN 40 H 281	Rappel du règlement des vannes Doléances

			16 ^e siècle		Justifications des doléances et solutions possibles
			1619 et 1622 (copié en 1714)	ADN 39 H 30	
			1714		
			1768	ADN 40 H 281	Examen du niveau des eaux à Marly
Moulin de Becquerel (I)	* B G Br	1347 1382 1394			Le moulin est situé à Anzin (ADN, B 9731, 13r ^o), en face des moulins d'Anzin. Le moulin est transformé en moulin à garance. Le moulin à garance est transformé en moulin à brais.
Moulin à brais (Moulin d'Anzin)	* Br	1347			Le moulin, qualifié de « grand moulin à brais » est situé entre les deux ponts d'Anzin (ADN, B 9847).
Moulins de Brisebois et de Froissart (Moulins d'Anzin)	** B B, Br	1347			Apparition dans les comptes Le moulin de Brisebois sera transformé en moulin à brais et sera nommé le « petit moulin à brais » par opposition à l'autre moulin à brais d'Anzin (ADN, B 9941, 83v ^o).
		1409			Le moulin de Brisebois est emporté par les eaux.
		1410			Le moulin de Brisebois est refait.
		1443			Le moulin à tan ayant été détruit par un incendie, le moulin de Brisebois le remplace comme moulin à tan pendant sa reconstruction, mais redevient ensuite moulin à farine.
Moulins le Comte (moulins de Moriel et de Bayart)	*** B, B, T * <i>esmouloir</i>	1347			Les moulins sont situés à l'extérieur de la porte Notre-Dame, entre la grande porte et la petite porte Notre-Dame [1430 et 1439 (9864, 81v ^o)] ²³
		1460 (n.s.)			Arrentement de l' <i>esmouloir</i> pour 20 s à un armurier.
Moulin de Faloise	* B <i>esmouloir</i>	1444 1473			Le moulin donne sur la rue Cardon (ADN, B 9838), sur le ruisseau d'Ointel [= du Vignetiau] (B 9862) Le moulin est victime d'une inondation.
		1477			L' <i>esmouloir</i> de Faloise est brûlé, mais sera reconstruit.
		1490			Le rentier d'un <i>esmouloir</i> des faubourgs d'Anzin qui avait été incendié prend ce moulin en rente et le reconstruit.
	H	1498			Le moulin est devenu tordoir.
Moulin de Fossart	* B	1347			Le ruisseau qui alimente le moulin de St-Géry viendrait du moulin de Fossart situé en amont du bac de St-Paul (B 9862, 56r ^o) ; le moulin est situé sur le ruisseau d'Ointel (ADN, B 9876)
Moulins des Ogelens ou de dame Ogelent	* B, H <i>esmouloir</i>	1347			Situé à Anzin (ADN, B 9844, 59r ^o).
		1421			L' <i>esmouloir</i> en ruine est reconstruit.

²³ Des textes de 1374, de 1378 et de 1406 situent le moulin Moriel à Anzin et un texte de 1375 situe le moulin Bayart aussi à Anzin.

			1424	Les moulins des Ogelens sont accompagnés de deux <i>esmouloirs</i> .
			1477	Les moulins des Ogelens, y compris l' <i>esmouloir</i> , sont démolis par ordre des autorités de Valenciennes parce qu'ils se trouvaient hors de la ville et des fortifications.
			1497	Les <i>esmouloir</i> et tordoir sont affermés en vue de les faire reconstruire.
Moulins de St-Géry	**	B, B	1347	Les moulins sont alimentés par le bac de St-Paul sur un bras de l'Escaut (ADN, B 9876). (...) pour avoir (...) fosset et raouvert d'un quart de lieue ou environ le cours d'iauwe venans de le riviere d'Escault et allans de Goguel aux moulins de Saint Gery pour tant que icelui cours par flues se remplissoit et demoroient les yauwes en ledicte riviere d'Escault au grant dommaige et prjudisce desdis moulins [ADN, B 9670 (1445) 44v°-45r° Valenciennes] ; un bacq qui est leez le chimentiere de le cauchie [ADN, B 9913, 42r°].
			1482	Cambriolage au moulin.
Moulin Souverain	*	B	1347	Le moulin est situé à l'extérieur de la porte Cardon (B 9944, 49r°), près du château de Marly, (B 9876, 18v°) sur le ruisseau d'Ointel.
			1477	Le moulin est démoli à cause des guerres par ordre des autorités de Valenciennes.
			1485	Le moulin est reconstruit.

Le texte suivant énumère les moulins situés près de la porte d'Anzin : *convient donner ordre que l'eaue ne soit ostee aux moulins le Comte, du than, à bled et au bray et Anzain, come il se fait journellement pour accommoder ung tordoir situé sur ung petit canal hors la ville* (ADN, 40 H 281 doléances).

Un texte de 1768 situe les trois moulins se Marly près de la porte Cardon : de haut en bas le moulin de Becquerel II appartenant à l'abbaye St-Jean , le moulin des Chartreux appartenant à l'abbaye St-Saulve, le moulin St-Jean (ADN, 40 H 281 contôle des niveaux des eaux) .

Maing (Nord)	*		1435	Première mention du moulin.
Trith-St-Léger (Nord)	*	B, H		
		<i>esmouloir</i>		
		G	1379	Mention d'un moulin à garance.
		B, B	1388	Mention de deux moulins à blé.
		G	1394	Le moulin à garance est reconstruit.

De 1347 à 1412 nous disposons de deux comptes par année: un compte général sur parchemin et un compte détaillé des travaux le plus souvent sur papier. Le dépouillement complet des comptes du Valenciennois requiert des années de travail : ils vont pour ainsi dire sans solution de continuité du milieu du 14^e siècle au 18^e siècle et chaque année les restaurations au moulin occupent quelque dix folios recto-verso ou plus. Faute de temps, je me suis limité aux premières années, quitte à publier plus tard une éventuelle étude détaillée des moulins du Valenciennois.

	1347	ADN B 9731 & 9732	C
	1355	ADN B 1933	C
	1364 (mai)	ADN B 9736	C
	1364 (décembre)	ADN B 9737 & 9738	C
	1367	ADN B 9739 & 9740	C
	1368	ADN B 9741 & 9742	C
	1369	ADN B 9743 & 9744	C
	1370	ADN B 9745 & 9746	C
	1371	ADN B 9747 & 9748	C

1372	ADN B 9749 & 9750	C
1373	ADN B 9751 & 9752	C
1374	ADN B 9753 & 9754	C
1375	ADN B 9755 & 9756	C
1376	ADN B 9757 & 9758	C
1377	ADN B 9759 & 9760	C
1378	ADN B 9761 & 9762	C
1379	ADN B 9763 & 9764	C
1380	ADN B 9765 & 9766	C
1381	ADN B 9767 & 9768	C
1382	ADN B 9769 & 9770	C
1383	ADN B 9771 & 9772	C
1384	ADN B 9773 & 9774	C
1385	ADN B 9775 & 9776	C
1386	ADN B 9777 & 9778	C
1387	ADN B 9779 & 9780	C
1388	ADN B 9781 & 9782	C
1389 (janvier)	ADN B 9783 & 9784	C
1389 (mars)	ADN B 9785	C
1389 (juillet)	ADN B 9786 & 9787	C
1390	ADN B 9788 & 9789	C
1391	ADN B 9790 & 9791	C
1392	ADN B 9792 & 9793	C
1393 (juin)	ADN B 9794 & 9795	C
1393 (août)	ADN B 9796 & 9797	C
1394	ADN B 9798 & 9799	C
1395	ADN B 9800 & 9801	C
1396	ADN B 9802 & 9803	C
1397	ADN B 9804 & 9805	C
1398	ADN B 9806 & 9807	C
1399	ADN B 9808 & 9809	C
1400	ADN B 9810 & 9811	C
1401	ADN B 9812 & 9813	C
1402	ADN B 9814 & 9815	C
1403	ADN B 9816 & 9817	C
1404	ADN B 9818 & 9819	C
1405	ADN B 9820 & 9821	C
1406	ADN B 9822 & 9823	C
1407	ADN B 9824 & 9825	C
1408	ADN B 9826 & 9827	C
1409 (août)	ADN B 9828 & 9829	C
1409 (novembre)	ADN B 9830	C

Grands travaux à tous les moulins après les dégâts causés par les grandes eaux.

1410	ADN B 9831 & 9832	C
1411	ADN B 9833 & 9834	C
1412	ADN B 9835 & 9836	C
1418	ADN B 9837	C
1419 (août)	ADN B 9838	C
1419 (octobre)	ADN B 9839	C
1421	ADN B 9841	C
1422	ADN B 9842	C
1423	ADN B 9843	C
1424	ADN B 9844	C
1425	ADN B 9845	C
1426	ADN B 9846	C
1427	ADN B 9847 & 9848	C
1428	ADN B 9849 & 9850	C
1429	ADN B 9851 & 9852	C
1430	ADN B 9853	C
1431	ADN B 9854	C
1432	ADN B 9855	C
1433	ADN B 9856 & 9857	C
1434	ADN B 9858	C
1435	ADN B 9859 & 9860	C
1436	ADN B 9861	C
1437	ADN B 9862	C
1438	ADN B 9863	C
1439	ADN B 9864	C
1440	ADN B 9865	C
1441	ADN B 9866	C
1442	ADN B 9867	C
1443	ADN B 9868	C
1444	ADN B 9869	C
1445	ADN B 9870	C
1446	ADN B 9871	C
1447	ADN B 9872	C
1448	ADN B 9873	C
1450	ADN B 9874	C
1451	ADN B 9875	C
1452	ADN B 9876	C
1453	ADN B 9877	C
1454	ADN B 9878	C
1455	ADN B 9879	C
1456	ADN B 9880	C
1457	ADN B 9881	C
1458	ADN B 9882	C

	1459	ADN B 9883	C
	1460	ADN B 9884	C
	1461	ADN B 9885	C
		Les 11 moulins à farine sont acensés à la même personne à partir du 1 ^{er} janvier 1460.	
	1462	ADN B 9886	C
	1463	ADN B 9887	C
	1464	ADN B 9888	C
	1465	ADN B 9889	C
	1466	ADN B 9890	C
	1467	ADN B 9891	C
	1468	ADN B 9892	C
	1469	ADN B 9893	C
	1470	ADN B 9894	C
	1471	ADN B 9895	C
	1472	ADN B 9896	C
	1473	ADN B 9897	C
	1474	ADN B 9898	C
	1475	ADN B 9899	C
	1476	ADN B 9900	C
	1477	ADN B 9901	C
	1478	ADN B 9902	C
	1479	ADN B 9903	C
	1480	ADN B 9904	C
	1481	ADN B 9905	C
	1482	ADN B 9906	C
	1483	ADN B 9907	C
	1484	ADN B 9908	C
	1485	ADN B 9909	C
	1486	ADN B 9910	C
	1487	ADN B 9911	C
	1488	ADN B 9912	C
	1489	ADN B 9913	C
	1490	ADN B 9914	C
	1491	ADN B 9915	C
	1492	ADN B 9916	C
	1493	ADN B 9917	C
	1494	ADN B 9918	C
	1495	ADN B 9919	C
	1496	ADN B 9920	C
	1497	ADN B 9921	C
	1498	ADN B 9922	C
	1499	ADN B 9923	C
	1500	ADN B 9924	C

1501	ADN B 9925	C
1502	ADN B 9926	C
1503	ADN B 9927	C
1504	ADN B 9928	C
1505	ADN B 9929	C
1506	ADN B 9930	C
1507	ADN B 9931	C
1508	ADN B 9932	C
1509	ADN B 9933	C
1510	ADN B 9934	C
1511	ADN B 9935	C
1512	ADN B 9936	C
1513	ADN B 9937	C
1514	ADN B 9938	C
1515	ADN B 9939	C
1516	ADN B 9940	C
1517	ADN B 9941	C
1518	ADN B 9942	C
1519	ADN B 9943	C
1520	ADN B 9944	C
1521	ADN B 9945	C
1522	ADN B 9946	C
1523	ADN B 9947	C
1524	ADN B 9948	C
1525	ADN B 9949	C
1526	ADN B 9950	C
1527	ADN B 9951	C
1528	ADN B 9952	C
1529	ADN B 9953	C
1530	ADN B 9954	C
1531	ADN B 9955	C
1532	ADN B 9956	C
1533	ADN B 9957	C
1534	ADN B 9958	C
1535	ADN B 9959	C
1536	ADN B 9960	C
1537	ADN B 9961	C
1538	ADN B 9962	C
1539	ADN B 9963	C
1540	ADN B 9964	C
1541	ADN B 9965	C
1542	ADN B 9966	C

Moulins isolés :

Moulin de Becquerel II	*	B, Br	1506	ADN 40 H 281	B (extraits)	
			1508	ADN 40 H 121 pièce 764	B	
			1518	pièce 765	B	
			1546	ADN 40 H 281	contrôle hauteur des nouveaux seuil et <i>seuwiere</i>	
		H	1597 1685		R concernant le règlement des vannes D reconstruction du moulin	
			1714 1754	ADN 39 H 30 ADN 40 H 281	V mesurage de la <i>ventellerie</i>	
Moulin le Comte à l'extérieur de la porte Notre-Dame	*		1602	ADN Cumulus RDC 16 / 5		
Moulin de Faloise	*		1597	ADN 40 H 281	R concernant le règlement des vannes	
Moulin de Saint-Gery	*		1575 - 1576	ADN Cumulus 17751	R	
Vendeville			voir Cysoing (Baronnie de ~)			
Vermelles (Pas-de-Calais)	×	H	1785	ADN 2 E 127/14	P	
Verrebroek (Flandre orientale)	×	B	1386, 1391, 1395, 1399	AGR Ch.C. 6884	C	
			1386 Moulin acheté d'occasion après que l'ancien a été incendié par les Gantois.			
			1400, 1404 à 1406, 1408 à 1410	AGR Ch.C. 6885	C	
			1405 On décide de construire un tout nouveau moulin.			
			1406 Construction du nouveau moulin.			
			1411 à 1416, 1418 à 1420	AGR Ch.C. 6886	C	
			1421, 1422, 1425	AGR Ch.C. 6887	C	
1438 à 1441	AGR Ch.C. 6888	C				
Vieux-Berquin (Nord)						
Moulin de Nieppe ou de la Marquette	×	B	1527 ²⁴	ADN 33 H 112 (107r°)	B	
			1545, 1563	ADN 33 H 114 (109r°)	B	
			1569	ADN 33 H 113 (108r°)	B	
			1587	ADN 33 H 115 (395r°)	B	
				ADN 33 H 116 (373r°)	B	
			1593	ADN 33 H 117 (515r°)	B	
			1599	ADN 33 H 118 (463r°)	B (avec P de 1594)	

²⁴ Pour les baux il s'agit de l'année d'entrée en vigueur.

			1594, 1603 1680	ADN 33 H 218 ADN 33 H 218	P P (en flamand, très mal traduite en français en 1760)
			1716, 1733, 1750 1760	ADN 33 H 218 ADN 33 H 218	B M, V pour réfection
Villeneuve-d'Ascq (Nord)	✘	B	1528 (copié en 1662)	ADN AH 1 / 988	chasse-mannée
Villers-en-Cauchies (Nord) Moulin des Guillemins	○	B	1628 1649 (18 août) 1655 (15 mars) 1663 (21 mai) 1664 (15 janvier) 1712 (25 janvier) 1756 (12 février) 1768 (29 mars) 1768 (25 avril) 1770 (11 mai)	65 H 171	P (2 ex.) P des dégâts après la guerre V V V V (très mauvais texte) V et P V P P
Vlamertinge (Flandre occidentale)	✘	B	1398 à 1400, 1437 1440 1441	AGR Ch.C. 13928 AGR Ch.C. 13929 AGR Ch.C. 13930	C C C
	♥	B	1400, 1437	AGR Ch.C. 13928	C
Vrasene (Flandre orientale)	✘	B	1424 1425	AGR Ch.C. 6887 Un moulin qu'un écuyer avait commencé à dresser à Vrasene près de Verrebroek, est prisé en vue d'être acheté par le duc de Bourgogne pour être déplacé à Hulst. Le moulin sera déplacé en 1425-1426 pour devenir le moulin Oriental de Hulst.	C P
Walem (= Wortegem) (Flandre orientale)	✘	B	1445 1446 1447 1448 1453 1455 1466	RA Gent St.-Pietersabdij I Rek. 579 RA Gent Bisdom K 9540 RA Gent St.-Pietersabdij I Rek. 581 RA Gent St.-Pietersabdij I Rek. 582 RA Gent St.-Pietersabdij I Rek. 586 RA Gent St.-Pietersabdij I Rek. 588 RA Gent St.-Pietersabdij I Rek. 598	C (avec un compte correspondant en flamand) C C C (avec un compte correspondant en flamand) C (id.) C (id.) C (id.)

			1470	RA Gent St.-Pietersabdij I Rek. 641	C (id.)
Wambaix (Nord)					
Moulin du Rocquier	✕	B	1610	ADN 7 G 1944 n° 44	Cession de la motte pour l'érection du moulin à vent
			1612 (4 janvier)	ADN 7 G 1944 n° 16	V
			Le moulin est remplacé par un moulin-tour.		
	○	B	1653 (8 mars)	ADN 7 G 1944 n° 40	V
			1653 (27 mars)	ADN 7 G 1944 n° 42 et 43	V
			1653	ADN 7 G 1944 n° 41	M (pièces manquantes)
			1668	ADN 7 G 1944 n° 18	M (dépenses pour chômage)
			1668	ADN 7 G 1944 n° 19	M (charpentier), M (forgeron)
			1669	ADN 7 G 1944 n° 21	M (charpentier)
			1669 (28 mai)	ADN 7 G 1944 n° 37, 38 et 39	P
			1671 (17 juin)	ADN 7 G 1944 n° 34, 35 et 36	P
			1688 (4 octobre)	ADN 7 G 1944 n° 32, 33 et copie n° 31	P (+ copie)
			1708 (11 juillet)	ADN 7 G 1944 n° 30	P
			1709	ADN 7 G 1944 n° 11, 12 et 13	M (charpentier, forgeron, tailleur de pierres)
			1709 (11 juin)	ADN 7 G 1944 n° 29	P
			1718 (22 juin)	ADN 7 G 1944 n° 27	P
			1718 (10 octobre)	ADN 7 G 1944 n° 28	P
			1736 (29 septembre)	ADN 7 G 1944 n° 26	P
			1750 (26 mai)	ADN 7 G 1944 n° 24 et 25	P
			1789	ADN 7 G 1944 n° 8	B
Warcoing (Hainaut)	○	B	1460	AE Namur Fonds de Corroy-le-Château 2266 B	
			1503	AE Namur Fonds de Corroy-le-Château 3294 C	
Warneton (Hainaut)	* et ✕		1332	ADN B 7818 n° 151186	C
Wattrelos (Nord)					
Deux moulins Glorieux	✕	B, H	1552	RA Gent St.-Baafs K 8576	R, O
Moulin à huile	✕	H	1566	RA Gent St.-Baafs O 3838	RA Gent St.-Baafs K 3590 O arrentement
Moulin de St-Bavon	✕	B	1568 (se rapportant à 1560)	RA Gent St.-Baafs K 2038	P
			1568	RA Gent St.-Baafs K 2038	C
			1579 (avec prisée de 1570)	RA Gent St.-Baafs O 3989	B, P
			1607	RA Gent St.-Baafs K 8608	B, P (copie)
			1607	RA Gent St.-Baafs K 2054	C, P (mauvaise copie de K 8608)

1613	RA Gent St.-Baafs K 2059	C
1618	RA Gent St.-Baafs K 2063	C
1626	RA Gent St.-Baafs K 2071	C
1681	RA Gent St.-Baafs K 8608	M
1731	RA Gent St.-Baafs K 8608	P

Wazemmes

voir Lille.

Wervicq-Sud (Nord) et Wervik (Flandre occidentale)

Moulin du Mont ✘ B

1487 Guerre.
1491 Le moulin a été détruit lors des guerres et sera reconstruit. Devis et mesurage des pièces de bois. La prisée se fera en flamand. Les prisées plus tardives seront «également en flamand».

Moulin occidental ✘ B

1487-1491 Guerre. Le moulin réapparaît après les guerres mais les textes seront en flamand.

Petit Moulin (à la seigneurie de Croix) ✘ B

1487-1491 Guerre.

	1461	ADN B 5278	C
	1465	AGR Ch.C. 47954	C
	1466	ADN B 5284	C
	1470	ADN B 5288	C
	1471	ADN B 5289	C
	1476	ADN B 5294	C
	1477	ADN B 5295	C
	1478	ADN B 5296	C
	1481	ADN B 19671	P (en flamand avec conclusions en français)
	1487	ADN B 19671	P (en flamand avec conclusions en français)
	1491	ADN B 19671	D, mesurage des éléments en bois
	1514	ADN B 5299	C de recettes
	1515	ADN B 5300	C de recettes
	1519	ADN B 5304	C de recettes

Moulin de Marc de Milleville situé entre Wervik et Comines

* H, F

1571, 1572

ADN Cumulus 17551

R pour un nouveau moulin

Clytmeulen

✘ B

1606

ADN B 19948

P

Wiers (seigneurie de ~, Péruwelz) (Hainaut)

*

1680

ADN J 472/935

C

Willeman (Pas-de-Calais)

*

B

1610

ADN I H 77

B

Winthi

voir Scheldewindeke

Zelee (Flandre orientale)

✘

H

1385

AGR Ch.C. 7546

C (mention de *molin à gresse*)

1386

C (mention de *tordoir*)

Moulin de Coenen	×	B	1386 1388 1391	AGR Ch.C. 7546	C (mention de <i>ventmolin</i>) C (<i>ventmolin</i> devient <i>vent du molin</i>) C (<i>vent du molin</i> devient <i>molin à vend</i>)
Zomergem (Flandre orientale) Moulin à farine	×	B	1463 1470 1471 1472 1473 1558	AGR Ch.C. 7389 AGR Ch.C. 7391 AGR Ch.C. 7392 AGR Ch.C. 7393 AGR Ch.C. 7394 AGR Ch.C. 7395	C C C C C C
Moulin à huile	×	H	1463 1470 1471 1472 1473 1558	AGR Ch.C. 7389 AGR Ch.C. 7391 AGR Ch.C. 7392 AGR Ch.C. 7393 AGR Ch.C. 7394 AGR Ch.C. 7395	C C C C C C

Autres pièces d'archives auxquelles il est fait allusion (soit en néerlandais, soit postérieures à 1800, soit extérieures au territoire étudié) :

Annappes (Nord)	×	B	1902	Archives privées ²⁵	B
Berchem (Flandre orientale)	×	B	1741	RA Ronse, O.G.A. Berchem 112	P
Camphin-en- Carembault (Nord)	×	H	1814	ADN, 2 E 122 / 236	P
Denderwindeke (Flandre orientale)	×	B	1702	RA Kortrijk, Fonds De Plotho 3238	P
Forest-sur-Marque (Nord)	×	B	1880	ADN 2 E 210 / 99 / 371 ²⁶	P
Heestert (Flandre occidentale)	×	B	1613	RA Kortrijk, Fonds d'Ennetières 2673	P
Helkijn (Flandre occidentale)	×	B	1583	RA Gent, Fonds della Faille-d'Huyse, II 47 / 311	P
Loenhout (Anvers)	×	B	1612	RA Antwerpen, Heerlijkheid Loenhout	

²⁵ Reproduit dans BRUGGEMAN 4, 36-38.

²⁶ Transcrit et publié par J. BRUGGEMAN dans le *Bulletin de l'Association Régionale des Amis des Moulins, Nord-Pas de Calais*, n° 34 (2019).

				& Papendonk 227	D
Moen (Flandre occidentale)	✘	B	1455	RA Kortrijk, Akten & Contracten 1455	P
Oud-Vossemeer (Zélande)	✘	B	1690	Archief van de Ambachtsheerlijkheid Oud- en Nieuw-Vossemeer en Vrijberghe, n° 1393	D
Pecq (Hainaut)	✘	B	1558	RA Kortrijk, Fonds d'Ennetières 1041	P
Romedenne (Namur) Deux moulins	*	B, T	1699, 1711	Herzog van Croy'schen Archiv Dülmen, Archiv Mons 2157	P
Ronsele (Flandre orientale)	✘	B	1536	RA Brugge, Fonds Adorno n° 472	P
Spycker (Nord)	✘	B	1828	Archives privées C. Moeyaert	P
St-Pieters-Aaigem (Gent) (Flandre orientale)	✘	B	1771	RA Gent, St.-Pietersabdij II n° 1112	P
Wormhout (Nord)	✘	B	1639	AE Mons Fonds famille de Clercques-Wissocq de Sousberghe	P
Zulte (Flandre orientale)	✘	B	1667	RA Kortrijk, Fonds d'Ennetières 1579	P

Brève bibliographie

Pour compléter cette bibliographie je renvoie à mes deux ouvrages notés ci-dessous
COUTANT 1 et COUTANT 6.

- ALF = GILLIERON Jules, EDMONT E., *Atlas linguistique de la France*, 10 vol. + table de l'atlas, Paris, Champion, 1902-1912.
- ALP = CARTON Fernand, LEBEGUE Maurice, *Atlas linguistique et ethnographique picard*, 2 vol., Paris, CNRS, 1989.
- ALP-Q = DUBOIS (Raymond), *Atlas linguistique picard - Questionnaire définitif*, Dijon, Institut de Linguistique régionale de l'Université de Dijon, 1960.
- ALW = REMACLE Louis, LECHANTEUR Jean, *Atlas linguistique de la Wallonie*, 4 vol. (inachevé), Liège, Centre interuniversitaire de dialectologie wallonne, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1953-1976.
- ARMENGAUD Jean, BALLAND Pierre, BADRÉ Michel, *Le curage d'entretien des cours d'eau 'vieux fonds, vieux bords'*. Rapport de l'inspection générale de l'environnement, Paris, Ministère de l'Écologie et du Développement durable, 2003.
- AUBIN Nicolas, *Dictionnaire de marine contenant les termes de la navigation et de l'architecture navale, Amsterdam, 1702.*
- AVILER Augustin Charles d', *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique et des arts qui en dépendent : comme la maçonnerie, la charpenterie, la menuiserie*, Paris, C.-H. Jombert, 1755. En libre consultation sur Internet.
- BACHOT Amboise, *Le Gouvernail lequel conduira le curieux de geometrie en perspective dedans l'architecture des fortifications*, Melun-Paris, 1598.
- BAILLY, BIXIO & MALPEYRE (dir.), *Maison rustique du XIXe siècle*, tome 3 « Arts agricoles », chap. 23 (pp. 402-425) « De l'art de la meunerie », Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1849.
- BAL Willy, « La clouterie à la main dans la région de Ham-sur-Heure », *Mélanges de Folklore et d'Ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros*, Liège, Musée wallon, s.d., pp. 105-120.
- BARBIER = ---, *Marcel Barbier, meunier à Moutiers-en-Beauce. Témoignage recueilli par le Groupe de Recherches sur les Traditions Populaires de Beauce*, Saint-Denis, Le Vent du Ch'min, 1979.
- BAUTERS 1 = BAUTERS Paul, *Vlaamse molens. Wind- en watermolens in Vlaanderen. Geschiedenis – bouw – werking – recht*, Antwerpen, Koninklijke Vereniging voor Natuur- en Stedschoon, 1978.
- BAUTERS 2 = BAUTERS Paul, *Eeuwen onder wind en wolken. Windmolens in Oost-Vlaanderen. De infrastructuur van eeuwenlang dagelijks, menswaardig overleven*, Gent, 1985.
- BAUTERS 3 = BAUTERS Paul, *Kracht van Wind en Water. Molens in Vlaanderen*, Leuven, Davidsfonds, 1989.
- BAUTERS 4 = BAUTERS Paul, *Van Zadelsteen tot Zetelkruier. 2000 jaar molens in Vlaanderen*, 3 vol., Gent, 1998-2002.
- BAUTERS 5 = BAUTERS Paul, *Houtsoorten. Algemene kenmerken en functionele eigenschappen m.b.t. hun aanwending in de molenmakerij*, Informatiebrochure Molenmuseum n° 2, Provinciebestuur Oost-Vlaanderen, Gent, 1985.

- BÉGUILLET, *Manuel du meûnier, et du charpentier de moulins; ou Abrégé classique du traité de la mouture par économie*, Paris, 1775.
- BELIDOR 1 = BELIDOR Bernard Forest de, *Dictionnaire portatif de l'ingénieur et de l'artilleur*, nouvelle éd. totalement changée par Charles-Antoine Jombert, Paris, 1768. En libre consultation sur Internet.
- BELIDOR 2 = BELIDOR Bernard Forest de, *Architecture hydraulique, ou l'Art de conduire, d'élever et de ménager les Eaux pour les différens besoins de la vie*, 2 parties, Paris, L. Cellot, 1782-1790. En libre consultation sur Internet.
- BENOÎT Philippe Martin Narcisse, *Guide du meunier et du constructeur de moulins*, 2 vol., Paris, Mallet-Bachelier, 1863.
- BERNET KEMPERS, *Oliemolens*, Het Nederlands Openluchtmuseum, n° 3, Arnhem, 1962
- BESCHERELLE Aîné, *Nouveau dictionnaire national, ou : Dictionnaire universel de la langue française*, 2^e éd., 4 vol., Paris, 1887.
- BISTON Valentin, *Manuel théorique et pratique du chafournier*, Paris, Roret, 1828.
- BLANQUAERT Marguerite & Henri, *Dictionnaire Encyclopédique du Patois Lillois*, Lille, Publi-Nord, 1998.
- BODY Albin, « Vocabulaire des charrons, charpentiers et menuisiers », *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, Liège, VIII (1866), 51-145 et planches h.-t.
- BONNET L., « Dictionnaire tournaisien », J. Haust et É. Legros (rééd. par), *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, Bruxelles, XX (1946), 253-266 et XXI (1947), 29-42.
- BORGNIS J.-A., *Traité complet de mécanique appliquée aux arts. Mouvemens des fardeaux*, Paris, Bachelier, 1818.
- BOTTE Nicolas Joseph Henry, *Mémoire sur la culture du colsat et de la navette, dans les provinces Beligues Autrichiennes et sur la fabrication de l'huile de ces semences*. Planches dessinées par Remy Nivois. Manuscrit de 1778 n° 14.252 de la Bibliothèque Royale Albert Ier à Bruxelles. Les extraits les plus importants pour le moulin ont été publiés par DENEWET Lieven, GOEMINNE Luc, DE KRAMER I. J., VAN DER HORST C. E., MEESTERS Ton, *De bouw, techniek en werking van Vlaamse oliemolens (18^{de} eeuw)*, numéro thématique de *Molenecho's*, Zulte, XVIII, 3 (1990).
- BOURGEOIS Henri, *Le patois picard de Comines et de Warneton*, Comines, 1973 (Mémoires de la Société d'histoire de Comines et de la région, III).
- BROES Karel, *Van tribulum tot rosmolen. Een zoektocht naar het ontstaan van de molen*, Numéro à thème de *Molenecho's*, Astene, XXXV, 1 (2007).
- BRUGGEMAN 1 = BRUGGEMAN Jean, *Découvrez nos moulins*, ARAM Nord – Pas-de-Calais, Roubaix, 1978.
- BRUGGEMAN 2 = BRUGGEMAN Jean, *Lille, terre de moulins*, ARAM Nord – Pas-de-Calais, 2007.
- BRUGGEMAN 3 = BRUGGEMAN Jean, *Les moulins de la mannée de Lille*, ARAM Nord – Pas-de-Calais, 2008.
- BRUGGEMAN 4 = BRUGGEMAN Jean, *Les moulins de Villeneuve d'Ascq*, ARAM Nord – Pas-de-Calais, 2009.
- BRUGGEMAN 5 = BRUGGEMAN Jean, *Le grand livre technique des moulins à vent*, ARAM Nord – Pas-de-Calais, 2020
- BRUGGEMAN 6 = BRUGGEMAN Jean, *Les moulins à huile ou tordoirs*, ARAM Nord – Pas-de-Calais, 2018

- BUCQUET César, *Mémoire sur les moyens de perfectionner les moulins et la mouture économique*, Paris, 1786.
- BUM Robert, *A naval and military technical dictionary of the French language*, Londres, 1842.
- CAILLEAUX Denis, « Les comptes de construction des Célestins de Sens, 1477-1482 : édition et commentaire », in Odette Chapelot et Paul Benoit (Études réunies par), *Pierre & Métal dans le bâtiment au moyen âge*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1985, pp. 117-156.
- CARTON Fernand, DAWSON Alain, *Index lemmatisé et étymologique de l'Atlas Linguistique et Ethnographique Picard*, Collection du Centre d'Études Picardes n° 54, Univ. de Picardie Jules Verne, 2010.
- CAYPHAS Jean-Paul, « Aux XVIIe et XVIIIe siècles : moulin et brasserie à Ittre », *Entre Senne et Soignes*, XIX (1974), pp. 3-8
- CHAMBURE Eugène de, *Glossaire du Morvan. Étude sur le langage de cette contrée comparé avec les principaux dialectes ou patois de la France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande*, Paris, Champion, 1878.
- CHAUMONNOT A., *Étude sur la dérivation de Troyes*, Troyes, 1868.
- COCHET E., *Le patois de Gondécourt (Nord) : grammaire et lexique*, Paris, Droz, 1933.
- CORBION Jacques, *Le savoir ... fer*, 4 vol., 4^e éd., Florange, Association le savoir ... fer, 2003.
- CORBLET Jules, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte*, Paris, Dumoulin, Didron, Techener, 1851.
- CORNELISSEN Jozef, VERVLIET J.-B., *Idioticon van het Antwerpsch dialect (Stad Antwerpen en Antwerpsche Kempen)*, Gent, A. Siffer, 1899-1906 (Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde).
- COTGRAVE Randale, *A Dictionarie of the French and English Tongues*, London, A. Islip, 1611. Libre consultation sur le site Internet : www.pbm.com/~lindahl/cotgrave.
- COULET Noël, MATZ Jean-Michel (dir.) e.a., *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du moyen âge*, (Actes du colloque d'Angers, 1998), Rome (Collection de l'École française de Rome, 275), 2000.
- Coussée = DENEWET Lieven, GOEMINNE Luc, « Molenmakers in Vlaanderen. Het werkboek van Coussée uit Meulebeke (1881-1911), *Molenecho's*, Zulte, XXII, 3-4 (1994), 108-331.
- COUTANT 1 = COUTANT Yves, *Middeleeuwse molentermen in het graafschap Vlaanderen. Terminologie du moulin médiéval dans le comté de Flandre*, Tongeren, Liège, 1994 (Mémoires de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie, 18).
- COUTANT 2 = COUTANT Yves, *Windmill technology in Flanders in the 14th and 15th centuries, I: The external structures of early post and tower mills*, The International Molinological Society, Watford, 2001 (Bibliotheca Molinologica, XVI).
- COUTANT 3 = COUTANT Yves, « Une invention empirique : le frein du moulin flamand », *Revue du Nord*, Lille, LXXIX, 322 (1997), 827-840.
- COUTANT 4 = COUTANT Yves, *Windmill technology in Flanders in the 14th and 15th centuries, II: The Moving Parts of early Post and Tower Mills*, The International Molinological Society, Congleton, 2012 (Bibliotheca Molinologica, XXII).
- COUTANT 5 = COUTANT Yves, « Problemen rond een Meense watermolen in 1256 (n.s.). Etymologie van 'Windgat' », *De Leiegouw*, XXXIX, 2 (1997), pp. 141-158.

- COUTANT 6 = COUTANT Yves, *Dictionnaire historique et technique du moulin dans le nord de la France de Lille à Cambrai, du 13^e au 18^e siècle*, De diversis artibus. Collection de travaux de l'Académie Internationale d'Histoire des Sciences, Brepols, 2009.
- CUSSONNEAU Christian, *Vocabulaire de la meunerie en Anjou, à travers les sources d'archives (XIIe-XIXe siècle)*, Angers, Association des Amis des Moulins de l'Anjou, 1999 (Les Cahiers de l'AMA, V).
- DAUBY Jean, *Lexique rouchi-français*, Amiensz, Musée de Picardie, 1968.
- DAUBY Jean, « Lexique du bâtiment et de la maison en rouchi, dialecte picard du Valenciennois », *Études et Recherches sur Saint-Amand-les Eaux et sa région*, IX (1987), 1-9.
- DEAF = BALDINGER Kurt, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, inachevé, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994-...
- DAVIDOVITS Frédéric, *Les mortiers de pouzzolanes artificielles chez Vitruve. Évolution et historique architecturales*, thèse de D.E.A. Université de Paris X-Nanterre, 1992-1993.
- DE BO L.-L., *Westvlaamsch Idioticon*, rééd. par Joseph Samyn, 2 vol. fac-similé (Gent, Siffer, 1892), réimpr. Handzame, Familia et Patria, 1991.
- DE BONT, *Dialekt van het Kempenland, meer in het bijzonder d'Oerse taal*, II (Vocabularium), Assen, Van Gorcum, 1958.
- DEBRABANDERE 1 = DEBRABANDERE Frans, *West-Vlaams etymologisch woordenboek. De herkomst van de West-Vlaamse woorden*, Antwerpen, L. J. Veen, 2002.
- DEBRABANDERE 2 = DEBRABANDERE Frans, *Oost-Vlaams en Zeeuws-Vlaams etymologisch woordenboek. De herkomst van de Oost- en Zeeuws-Vlaamse woorden*, Antwerpen, L. J. Veen, 2005.
- DEBRIE 1 = DEBRIE René, *Lexiques picards du cidrier et du meunier*, Grandvilliers, Sinet, 1967 (Eklitra, IV).
- DEBRIE 2 = DEBRIE René, *Glossaire du moyen picard*, Université de Picardie, Publications du Centre d'Études Picardes, 25, Amiens, 1984.
- DEBRIE 3 = DEBRIE René, *Lexique Picard des Parlers du Ponthieu*, Université de Picardie, Publications du Centre d'Études Picardes, 28, Amiens, 1985.
- DEBRIE 4 = DEBRIE René, *Le Secret des Mots Picards (recherches étymologiques)*, Université de Picardie, Publications du Centre d'Études Picardes, 44, Amiens, 1989.
- de KRAKER Adrie & WEEMAES Frans, *Malen in moeilijke tijden. De geschiedenis van de grafelijke ros-, wind- en watermolens in Noord-Vlaanderen en aangrenzend Zeeland, tussen 1450 en 1610*, Kloosterzande, Duerinck, 1995. La troisième partie du livre se compose presque exclusivement de prisées et de devis, dont la transcription est sujette à caution.
- DE LA GARDE Jacques e. a., « Moulins de la Manche », n° hors série de la *Revue des « Moulins de France »*, Paris, 1979.
- DELANNOY Yves, « Moulins et Meuniers de la Ville d'Enghien », *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien*, XXV, 1-96. Le glossaire à la fin de l'étude est truffé d'erreurs.
- DELISLE Léopold, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen Âge*, Évreux, 1851.
- DELMARE Bernard, *Le compte général du receveur d'Artois pour 1303-1304. Édition précédée d'une introduction à l'étude des institutions financières de l'Artois aux XIIIe-XIVe siècles*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, Commission Royale d'Histoire, 1977.

- DELMOTTE Philibert, *Essai d'un glossaire wallon*, Mons, Boland, 1907, rééd. par Éditions Culture et Civilisation, Bruxelles, 1981.
- DEMANET A., *Cours de construction*, tome 2, 2^e éd., Paris 1862.
- DENEWET Lieven, GOEMINNE Luc, DE KRAMER I. J., VAN DER HORST C. E., MEEESTERS Ton, *De bouw, techniek en werking van Vlaamse oliemolens (18^{de} eeuw)*, numéro thématique de *Molenecho's*, Zulte, XVIII, 3 (1990).
- DE POERCK G., *La draperie médiévale en Flandre et en Artois. Technique et Terminologie*, 3 vol., Gent, 1951 (Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren, CX à CXII).
- DERVILLE 1 = DERVILLE Alain, « Rivières et canaux du Nord/Pas-de-Calais aux époques médiévale et moderne », *Revue du Nord*, Lille, LXXII, 284 (1990), 5-22.
- DERVILLE 2 = DERVILLE Alain, « Moulins, cultures industrielles et marchands dans les campagnes artésiennes et flamandes », *Revue du Nord*, Lille, LXXII (1990), 575-592.
- DERVILLE 3 = DERVILLE Alain, « Les anciennes mesures au blé du Nord-Pas-de-Calais », *Cahiers de Métrologie*, Paris, VII (1989), 31-42.
- , *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des Sciences de Paris*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société Typographique, 1771-1783. Libre consultation sur le site Internet : <http://cnum.cnam.fr/fSYN/4KY58.1.html>.
- DESCHAMPS DE PAS L., « L'église Notre-Dame de Saint-Omer, d'après les comptes de fabrique et les registres capitulaires », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie*, XX (1890-1892), 148-243.
- DESNERCK Roland, *Oostends Woordenboek*, Handzame, 1972 & 1988.
- DESPICHT René, "De molen in de volkstaal van Frans-Vlaanderen", *Le Lion de Flandre* (1931), 53-59; rééd. in *Molenecho's*, Zulte, XII, 6 (1984), 400-405.
- DEWERT Jules, *Les Moulins du Hainaut*, I, *Les généralités*, Charleroi, Province de Hainaut, 1930.
- Dict. Commerce* = SAVARY des BRÛLONS Jacques, SAVARY Louis-Philémon, *Dictionnaire universel de Commerce*, 6^e éd., 4 vol., Genève, 1750.
- , *Dictionnaire Raisoné Universel des Arts et Métiers*, Nouvelle édition, Lyon, 1801
- DIEUDONNE Christophe, « Tableau de comparaison des anciennes mesures en usage dans le département du Nord avec celles du système métrique », *Annales de l'Est et du Nord*, Paris, Nancy, II (1906), 542-554.
- DMF = *Dictionnaire du moyen français*, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.
- DUBOS René, *Les moulins à papier de Maromme: l'histoire de la fabrication du papier dans la vallée du Cailly du XVe siècle au XIXe siècle*, Luneray, 1996.
- DU CANGE C. Du Fresne, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 10 vol., éd. nouvelle et augmentée par L. Favre, Niort, Favre, 1833-1887.
- DUHAMEL du MONCEAU Henri Louis, *Mémoire sur la garance et sa culture*, Paris, 1757.
- DUPUIS DEMPORTES Jean-Baptiste, *Le Gentilhomme cultivateur, ou Corps complet d'Agriculture*, tome 2, Paris, 1761.
- DURAND-VAUGARON 1 = DURAND-VAUGARON Louis, « Le moulin à vent en Bretagne 'Cette belle et ingénieuse machine' », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 74 n° 2 (1967), p. 299-348.

- DURAND-VAUGARON 2 = DURAND-VAUGARON Louis, « Technologie et terminologie du moulin à eau en Bretagne », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 76 n° 2 & 3 (1969), p. 285-353.
- DUVAL Frédéric (éd.), *Actes du Xe Colloque international sur le moyen français*, Mémoires et Documents de l'Ecole des Chartes, 71, Paris, Champion et Genève, Droz, 2003.
- ÉLOY Joseph, « Les moulins d'Acoz », *Le Vieux Châtelet*, XXVI (1986), 35-42.
- ÉMY Amand Rose, *Traité de l'art de la Charpenterie*, 2 vol. Paris 1837.
- Encyclopédie* = DIDEROT Denis, d'ALEMBERT Jean (éd.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1765.
- Encyclopédie méthodique* = PANCKOUCKE Charles-Joseph, PLOMTEUX Clément, AGASSE Henri (éd.), *Encyclopédie méthodique. Arts et Métiers mécaniques*, tome V, Paris, Liège, 1782-1832.
- ESPINAS Georges, *La Vie urbaine de Douai au moyen âge*, 4 vol., Paris, Picard, 1913.
- ESTIENNE Robert, *Dictionarium latinogallicum*, 3^e éd., Paris, 1552.
- EVANS Oliver, *Guide du Meunier et du Constructeur de moulins*, trad. de l'anglais par P. M. N. Benoît, Paris, 1830.
- EWN* = *Etymologisch Woordenboek van het Nederlands*, sous la direction de M. Philippa, Amsterdam, University Press, 2003- 2009, 4 vol.
- FEW* = VON WARTBURG Walter, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 25 vol. et suppléments, 1922-...
- F-VW* = VAN WIJK N. (éd.), *Franck's Etymologisch Woordenboek der Nederlandsche Taal*, 2^e ed. 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1912.
- FLAHAUT Roland, *Glossaire du molinologue*, Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, Nyméro spécial n° 19, 2007.
- FRANCQUEVILLE Amédée de, *Les Vieux Moulins de Picardie*, Amiens, 1907, rééd. *Revue des Associations Protectrices des Moulins*, Nouvelle série, V (1978).
- FROIDEVAUX Yves-Marie, *Techniques de l'architecture ancienne : construction et restauration*, 4^e éd., Sprimont, Mardaga, 1986.
- GALE, W.K.V., *Iron and Steel Industry : Dictionary of Terms*, David & Charles, 1^e éd., 1971.
- GATTEL Claude-Marie, *Dictionnaire universel de la langue française*, 5^e édition, 2 vol., Paris, Lyon, 1833.
- GAY Victor, *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, 2 vol., Paris, Picard, 1928.
- GC* = ---, *Le Glossaire du Charpentier par les Compagnons passants charpentiers du devoir*, Paris, 2009.
- GDU* = LAROUSSE Pierre, *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, DVD-Rom PC, Redon
- GERMAIN Jean, « Vocabulaire technique des moulins à eau (XVIe-XVIIIe s.) », *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, XIV (1981), 171-207.
- GIBBINGS (Chris), CUSSONEAU Christian, « Moulins à Hourdais – Hoarded Tower Mills – in North-East Brittany », *International Molinology*, LXXV (2007), 14 à 43.
- GIRARD Aimé & LINDET L., *Le Froment et sa mouture. Traité de meunerie*, Paris, Gauthier-Villars, 1903.

- GOCVIC E., JANSEN H. G., *Dictionnaire universel, historique et raisonné français-hollandais de marine et l'art militaire*, La Haye & Amsterdam, 1844.
- GOEMINNE 1 = GOEMINNE Luc, « Prijschatting van de koren- en oliewatermolen te Bullegem onder Voorde, 1534 », *Molenecho's*, XIII, 6 (1985), 255-256.
- GOEMINNE 2 = GOEMINNE Luc, « Van zakwindas tot luiwerk in een windmolen », *Molenecho's*, XXVI, 4 (1998), 191-201.
- GOEMINNE 3 = GOEMINNE Luc, « De zijwegen in het molenkot van een staakmolen: structuur en terminologie », *Molenecho's*, XXXVI, 1 (2008), 37-40.
- GOEMINNE 4 = GOEMINNE Luc, « Allerlei (scherp)hamers, beitels en handbomen in molens », *Molenecho's*, Astene, XXXVI, 2 (2008), 108-112.
- GOEMINNE 5 = GOEMINNE Luc, « Verklarende woordenlijst van het molenmakersgerei », *Molenecho's*, XXXVI, 3 (2008), 154-165.
- GOEMINNE 6 = GOEMINNE Luc, « Constructie van de vangbalk in de 14de-eeuwse windmolen. Een *perseboom* bij een windmolen », *De Biekorf*, 1982, p. 97-99.
- GOEMINNE Luc, DESEYN Oscar, « De molenmakersfamilie Deseyn in de Leiestreek in de 17^e en 18^e eeuw », *Molenecho's*, Zulte, XIV, 3 (1986), 119-124, avec la prisée de 1777 du moulin de Kanegem (Fl.-Occ.) et la prisée de 1809 du moulin de Wortegem (Fl.-Or.).
- GOEMINNE Luc, VANDEPUTTE Maurits, COUTANT Yves, « Structuur en terminologie van een graanwindmolen te Gistel en een schorswindmolen te Brugge in 1665 », *Biekorf*, Brugge, XCV, 1 (1995), 66 à 80.
- GOETHALS Paul, « Le moulin de Ten-Brielen à Comines avant sa restauration », *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la région*, XIII (1983), 469-510.
- GOSSEN Charles Théodore, *Petite grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1951.
- GPSR = GAUCHAT Louis, JEANJAQUET Jules e.a., *Glossaire des Patois de la Suisse Romande*, tomes 1 à 8 (inachevé), Neuchâtel, 1899- ...
- GRANDGAGNAGE Ch., *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, fac-similé de l'éd. F. Oudart (Liège, 1845), J. Desoer (Liège, 1850) et C. Muquardt (Bruxelles, 1880), Bruxelles, Culture et Civilisation, 1980.
- GRAUX Alain, « Quand les moulins rythmaient la vie nivelloise », *Annales de la Société royale d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore de Nivelles et du Brabant wallon*, XXVIII-XXIX (2003), 56-267.
- GRIMM Jakob & Wilhelm, *Deutsches Wörterbuch*, 33 vol., Leipzig, S. Hirzel, 1854-1971, digitalisierte Fassung im Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/21
<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB?lemid=R04872>
- GUYOT Joseph-Nicolas (éd.), *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle et bénéficiaire*, art. « moulin », XL, pp. 395 à 521, Paris, Panckoucke, Dupuis, 1781.
- HALLEUX Robert, « Sur la fabrication de l'acier dans l'Antiquité et au Moyen Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2007 n° 3, Bruxelles, pp. 1301-1319
- HAUST Jean, *Dictionnaire liégeois*, Liège 1933.
- HECART G. A. J., *Dictionnaire Rouchi-Français*, 3^e éd., Valenciennes, Lemaitre, 1833.
- , *Holzbaukunst. Architecture en bois. Architecture in wood*, Comité International d'Histoire de l'Art, München, K. G. Saur, 1997.

- HENRY (Albert), « Mais où donc se prélassait Chanteclerc ? », in *Romania*, CV (1984), Paris, pp. 326-332.
- HUSSLAGÉ Gerrit, *Windmolens. Een overzicht van de verschillende molensoorten en hun werkwijze*, 2^e éd., Amsterdam, Keesing, 1968.
- HUYS 1 = HUYS Paul, *Molens in veelvoudig perspectief*, Gent, Provinciebestuur Oost-Vlaanderen, 1993 (Kultureel Jaarboek voor de provincie Oost-Vlaanderen, Nieuwe Reeks, 36).
- HUYS 2 = HUYS Paul, *Molen en molenaar te kijk gesteld. Molinologische opstellen II*, Provincie Oost-Vlaanderen, Gent 1996.
- JAL Auguste, *Glossaire nautique : répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes*, Paris, 1848. En libre consultation sur *Gallica*.
- JOOS Amaat, *Waasch Idioticon*, Gent, Siffer et Sint-Niklaas, Strybol-Vercreyssen, 1900.
- JOUSSE Mathurin, *L'Art de Charpenterie*, fac-similé de l'éd. de Paris, 1703, Paris, Laget, 1978. C'est son texte qui est repris dans l'*Encyclopédie*.
- KILIAAN Cornelius, *Etymologicum Teutonicae linguae, sive Dictionarium Teutonicum-Latinum*, fac-similé de la 3^e éd. (Anvers, Plantijn, 1599), Handzame, Familia et Patria, 1974.
- KOCKELBERG G., *Molens.Malen. Mulders. Meel*, Studiekring "Ons Molenheem", Kinrooi, s.d.
- KRÜNITZ, Johann Georg, *Ökonomische Encyklopädie, oder allgemeines System der Staats-, Stadt-, Haus- und Landwirtschaft*, 242 vol., Berlin, Pauli, 1773-1858. Consultable librement sur le site Internet <http://www.kruenitz1.uni-trier.de>.
- LAMBRECHT, Joos, *Naembouck : Het Naembouck van 1562* éd. par R. Verdeyen, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1945.
- Larousse du XXe siècle* = AUGÉ Paul (dir.), *Larousse du XXe siècle*, 6 vol., Paris, Larousse, 1928.
- LATHAM R. E., *Dictionary of Medieval Latin from British Sources*, London, Oxford University Press, 1975-...
- LECOQ Georges, DUBOIS Henri, « Histoire et technique des moulins », *Annales de la Société royale d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore de Nivelles et du Brabant wallon*, XXVIII-XXIX (2003), 17-55.
- LEGROS Élisée, « La meunerie à vent; le moulin de Donceel, en Hesbaye liégeoise », *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, Liège, V, 55-56 (1949), 205-240.
- LEGROS Élisée, « Le scieur de long en Ardenne liégeoise », *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, Liège, IV, 43-44 (1946), 213-255.
- LEGROS Georges, *La meunerie à eau dans l'Est de la Wallonie*, thèse de doctorat inédite, Université de Liège, 1971.
- LEGUAY Jean-Pierre, « L'approvisionnement des chantiers bretons en matériaux de construction aux XIV^e et XV^e siècles », in Odette Chapelot et Paul Benoit (Études réunies par), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1985, 27 à 79.
- LEMMENS Karel, *De Brandende Molens van Kontich*, Historische Mutsaerts n° 4bis, s.l., s.d.
- LEONARD L., « Lexique namurois », *Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes*, Namur, LXXI à LXXIII (1964, 1966 et 1968).
- LEQUEUX André, « L'industrie du fer dans le Hainaut français au 18^e siècle », *Revue du Nord*, Lille, XIX (1933), pp. 5-28.

- LEROND Alain, *L'habitation en Wallonie malmédienne (Ardenne belge) : étude dialectologique*, Paris, Belles Lettres, 1963.
- Les ouvrages hydrauliques* = de HARLEZ de DEULIN Nathalie e.a., *Les ouvrages hydrauliques*, 1997 (Héritages de Wallonie du ministère de la Région wallonne).
- LIONET P.-L., *Manuel du système métrique, ou Livre de réduction de toutes les mesures et monnaies des quatre parties du monde*, Lille, Vanackere, 1820.
- LW = Laurent Wagon, in BERGER Roger, *Littérature et société arrageoises au XIIIe siècle. Les chansons et dits artésiens*, Arras, 1981, 230-238 (Mémoires de la Commission départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, XXI).
- MAES Léon, *Patois mouscronnois*, F. Millecamps (revu par), M. Christiaens et D. Desseaux (remanié et complété par), Mouscron, 1989 (Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région, XI, 1, Mouscron, 1989).
- MAILLARD François (éd.), *Comptes royaux (1314-1328)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1961 (Recueil des historiens de la France. Documents financiers, IV).
- MANTOU 1 = MANTOU Reine, « Le Vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du Comté de Flandre (1250-1350) », *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie* :
- | | | |
|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| I : L, 1976, 139-251 | II : LI, 1977, 163-259 | III : LII, 1978, 227-293 |
| IV : LIII, 1979, 91-160 | V : LIV, 1980, 211-261 | VI : LV, 1981, 141-248 |
| VII : LVI, 1982, 133-174 | VIII : LVII, 1983 : 109-161 | |
- MANTOU 2 = MANTOU Reine, *Herzele (1386-1394). Étude linguistique des plus anciens comptes domaniaux, en français*, Centrum Sociale Structuren en economische conjunctuur V.U.B., 1982.
- Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, Amsterdam, Paris, 1786.
- MARCHAL Nadine, « Les moulins de la Thyle, de la Dyle et de la Méhaigne. L'exploitation de l'énergie hydraulique dans la société traditionnelle », *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, XIV (1981), 137-170.
- MARECHAL, Paul & Lucien, « La meunerie au pays de Namur. Vocabulaire technologique », *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne*, Liège, LIV (1912), 153-198.
- MATORÉ Georges, *Le vocabulaire et la société médiévale*, Presses Universitaires de France, 1985.
- MAVRÉ Marcel, *Attelages et attelées. Un siècle d'utilisation du cheval de trait*, éd. France Agricole, 2004.
- MED = KURATH Hans, KUHN Sherman M., *Middle English Dictionary*, University of Michigan Press, 1954-...
- MEUGY Jules Alexandre Alphonse, *Essai de géologie pratique sur la Flandre française (Arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Douai, département du Nord)*, Lille, Vanackere & Paris, Carillan-Gœury et Dalmont, 1852.
- Meules à grains. Actes du colloque International de la Ferté-sous-Jouarre 16-19 mai 2002*, Paris, Ibis Press, 2003.
- MnHw = VERDAM J, EBBINGE WUBBEN C. H., *Middelnederlands Handwoordenboek*, 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1981.
- MnW = VERWIJS E., VERDAM J., *Middelnederlandsch Woordenboek*, 10 vol. + suppl., 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1885-1952.

- MOEYAERT Cyriel, *Woordenboek van het Frans-Vlaams. Dictionnaire du flamand de France*, retravaillé par D. Wortel e.a., Leuven, 2005.
- MÖHN Dieter (éd.), *Die Sprache der Müller und Mühlenbauer in Ostfriesland*, Aurich, Verlag Ostfriesische Landschaft, 1986.
- MORISOT J. M. R., *Vocabulaire des Arts et Métiers en ce qui concerne les constructions*, vol. 5, Paris, 1814.
- Moulins en Hainaut*, Crédit Communal, s.l., 1987. Très bonne synthèse, où, malheureusement, l'interprétation du lexique (pages 72 à 74) fourmille d'erreurs.
- MYKING Tor, HERTZBERG Anja, SKRØPPA Tore, « History, manufacture and properties of lime bast cordage in northern Europe », *Forestry*, LXXVIII, 1 (2005), pp. 65-71.
- Naamlijst* = « Naamlijst der verschillende stukken van een Standaert- of Staakmolen, en Steenen Windmolen », *De Belgische Molenaar*, II, 5 (1907), 1-2 et II, 6 (1907), 1, rééd. in *Molenecho's*, Zulte, XII, 6 (1984), 398-399.
- NICOT Jean, *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, Paris, 1606.
- Nouveau Coutumier général* = CHAUVELIN Toussaint, BRODEAU Julien, RICARD Jean-Marie (éd.), *Nouveau coutumier général ou Corps des Coutumes générales et particulières de France*, tome 2, Paris, 1724.
- OED* = ---, *The Oxford English Dictionary*, 20 vol., 2^e éd. réalisée par J. A. Simpson & E. S. C. Weiner, Oxford, Clarendon Press, 1989.
- PASTEUR J. D., *Handboek voor de officieren van het korps, ingenieurs, mineurs en sappeurs*, 2^e éd., Arnhem, 1937.
- PEEL Herman, « De driezolder koren-olietmolens in Vlaanderen », *Molenecho's*, Zulte, XIV, 2 (1986), 73-87, avec fac-similé de la prisée de 1906 du moulin d'Ichtegem (Fl.-Occ.) et de la prisée de ±1913 du moulin de Moere (Fl.-Occ.).
- PERNOT L.-T., *Dictionnaire du constructeur*, 3^e éd., Paris, 1844.
- PEROUSE de MONTCLOS Jean-Marie, *Principes d'analyse scientifique. Architecture*, 2 vol., Paris, Imprimerie Nationale, 1972.
- PIJTAK Gualterus W. C., *Bouwkundig Woordenboek*, 's Hertogenbosch, 1848.
- PION J. L., *Le moulin à eau de Froyennes*, Froyennes, Pion, 1970. Le lexique qui accompagne la prisée (annexe 4) comporte quelques grosses erreurs.
- PLANTIJN Christoffel, *De Thesaurus (van Plantijn) van 1573*, F. Claes (éd. par), 's-Gravenhage, Mouton, 1972 (Oude Nederlandse Woordenboeken, série II, 1).
- POUW Gerrit, *Wiekssystemen voor polder- en industriemolens*, Deventer, 1982.
- POUW Gerrit, *Hout voor de molenbouw*, s.e., 2004.
- RAGUEAU François, *Glossaire du droit françois*, nouvelle éd. par Eusèbe de Laurière, Niort, 1882.
- RAMELLI Agostino, *Le diverse et artificiose machine*, Paris, 1588.
- REMACLE Louis, *Documents lexicaux extraits des archives scabinaux de Roanne (La Gleize) 1492-1794*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 177, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

- REMOUCHAMPS J. M., « La fabrication des clous forgés à la main », *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, Liège, III, 25 à 28 (1932), 55-124.
- RINGOOT Frans, « Notitie van voorschot tot het maken van een windmolen te Meldert in 1780 », *Molenecho's*, Zulte, XIV, 5 (1986), 199-201.
- ROBERTS-AUSTEN William Chandler, *An Introduction to the Study of Metallurgy*, London, Griffin & Company, 1923.
- ROLLAND Denis, *Architectures rurales en Picardie. Le Soissonnais*, Nonette, éd. Créer, 1998.
- RONSE Alfred, *De Windmolens*, Brugge, 1934.
- ROQUEFORT Jean-Baptiste-Bonaventure de, *Glossaire de la langue romane*, 2 vol., Paris, 1808.
- ROQUEFORT Jean-Baptiste-Bonaventure de, *Supplément au Glossaire de la langue romane*, Paris, 1820.
- ROZIER Abbé, *Vues économiques sur les moulins et pressoirs à huile d'olives*, Paris, 1776. À la fin de ce mémoire quelques pages sont consacrées aux moulins à huile du nord de la France.
- SALAMAGNE 1 = SALAMAGNE Alain, « La fourniture et la mise en œuvre de la pierre sur les chantiers du Hainaut méridional, du Cambrésis et du Douaisis (XIIe-XVIe siècles) : état de la question et problématiques », *Actes du VIIIe Colloque International de Glyptographie d'Hoepertingen EUREGIO (29 juin-4 juillet 1992)*, Braine-le-Château, Centre International de Recherches Glyptographiques, 1993.
- SALAMAGNE 2 = SALAMAGNE Alain, « Appareil et typologie de la pierre dans les anciens Pays-Bas méridionaux », *Actes du IXe Colloque International de Glyptographie de Bellay (5-9 juillet 1994)*, Braine-le-Comte, Centre International de Recherches Glyptographiques (1995), 293-332.
- SALAMAGNE 3 = SALAMAGNE Alain, *Construire au Moyen âge: les chantiers de fortification de Douai, Villeneuve-d'Ascq*, Presses Universitaires du Septentrion, 2001.
- SALZMAN L. F., *Building in England down to 1540. A documentary history*, Oxford, The Clarendon Press, 1952, rééd. 1992.
- SAVARY des BRUSLONS Jacques & Philémon Louis, *Dictionnaire Universel de Commerce : d'histoire naturelle, et des arts et metiers (...)*, 3 vol., 2^e éd., Paris, 1748.
- SCHARNHORST, « Traité sur l'artillerie, chapitre 4 Des avant-trains », *Journal des sciences militaires des armées de terre et de mer*, XLV, 3^e série, t. 15, Paris, 1843, 149 à 183.
- SCHNELLE Werner, *Windmühlenbau. Altes Handwerk wiederentdeckt*, Berlin, Verlag für Bauwesen, 1991.
- SIGART J., *Glossaire étymologique montois, ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut*, Bruxelles et Leipzig, Flatau, 1866.
- Silly* = DEWERT Jules, MARECHAL Lucien, BOTTEQUIN Armand, « Le Moulin à Vent de Mauvinage, à Silly », *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. II, 6^e et 7^e années, 21 à 24 (1929-1930), 271 à 290.
- SIMONIN & DELAGORDETTE, *Traité élémentaire de la coupe des pierres ou Art du trait*, Paris, 1792.
- SIPMAN 1 = SIPMAN Anton, *Molenbouw. Het staande werk van de bovenkruiers*, Zutphen, De Walburg Pers, 1975.
- SIPMAN 2 = SIPMAN Anton, *Molens zoals ze waren en zoals ik hen heb gekend. Vang/voering/pal*, Zutphen, De Walburg Pers, 1976.
- SIPMAN 3 = SIPMAN Anton, *Molenwielen*, Zutphen, De Walburg Pers, 1980.

- SMEYERS 1 = SMEYERS Aimé, *La meunerie à eau dans le Brabant wallon. Étude dialectologique*, mémoire de licence inédit, Université Catholique de Louvain, 1969.
- SMEYERS 2 = SMEYERS Aimé, « De "Waalse" molentermen voor de kaarbomen », *Molenecho's*, XXXIV, 3 (2006), pp. 210-213.
- SMEYERS 3 = SMEYERS Aimé, « Enkele kanttekeningen bij de etymologie van de Romaanse termen voor de rijen », *Molenecho's*, XXXVI, 2 (2008), pp. 113-115.
- SMIT G. A., *De rekeningen der graven en gravinnen uit het Henegouwsche Huis*, 3 vol., Werken van het Historisch Genootschap te Utrecht, 3^e reeks, n^o 46, 54 et 69, Amsterdam, 1924-1939.
- STALLAERT Karel-Frans, *Glossarium van verouderde rechtstermen, kunstwoorden en andere uitdrukkingen uit Vlaamsche, Brabantsche en Limburgsche oorkonden*, 2 vol., Leiden, Brill, 1890.
- STALLAERT III: DEBRABANDERE Frans, *Glossarium van verouderde rechtstermen, kunstwoorden en andere uitdrukkingen uit Vlaamsche, Brabantsche en Limburgsche oorkonden*, III, Handzame, Familia et Patria, 1977.
- STROOBANTS Aimé, “Le fer forgé dans l’architecture à Gand, Bruges et Anvers à la fin du Moyen Age”, in Odette Chapelot et Paul Benoit (Études réunies par), *Pierre & Métal dans le bâtiment au moyen âge*, Paris, Éditions de l’Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 1985, 273-291.
- STROOP Johannes, *Molenaarstermen en Molengeschiedenis. Een onderzoek naar herkomst, ouderdom en verbreiding van de benamingen voor enkele molenonderdelen in verband met de geschiedenis van de water- en de windmolen in de Nederlanden*, 2^e éd., Arnhem, Gijsbers en Van Loon, 1979.
- TEIRLINCK Isidoor, *Zuid-Oostvlaandersch Idioticon*, Gent, Siffer, 1908-1922 (Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal en Letterkunde).
- TIJMAN Erik, SCHEIRS Jan, ZWEERS Dick, *De Standerdmolen. Bouw, geschiedenis, verschijningsvormen en bedieningswijze van Nederlands oudste windmolentype*, Utrecht, Matrijs, 1994.
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, 16 vol., 1971-1994.
- TLFi = Version informatisée du *Trésor de la langue française* (ATILF – CNRS et Université de Lorraine), en libre accès : <http://www.atilf.fr/tlfi>.
- TOCK B.-M. (éd.), *Les chartes des évêques d’Arras (1093-1203)*, Paris, 1991 (Collection de documents inédits sur l’histoire de France, Section d’histoire médiévale et de philologie, série in-8^o, XXI).
- Tournai, une ville, un fleuve (XVI^e-XVII^e siècle)*, publié sous la direction de Françoise Thomas et de Jacques Nazet, Bruxelles, Crédit Communal, 1995.
- van BEYLEN J., *Zeilvaart Lexicon. Viertalig maritiem woordenboek*, Weesp, De Boer Maritiem, 1985.
- VAN DE WIJNGAARD Ton, « Romaanse leenwoorden in de Limburgse molenterminologie », *Molenecho's*, Zulte, XXI (1993), 93-95.
- VAN HEUVERSWIJN August, « Bijdrage tot de Nederlandschen Taalschat opgezant in Zuid-Vlaanderen », *Volk en Taal*, II, 2 (1890), 265-267; III, 1 (1890), 2-3; III, 2 (1890), 31-33; III, 3 (1890), 55-56; III, 4 (1890), 74-75; III, 9 (1891), 196-197; III, 11 (1891), 243-244; IV, 1 (1891), 3-5. Le vocabulaire du moulin a été réédité in *Molenecho's*, Zulte, XII, 6 (1984), 386-394.
- VAN KEIRSBILCK J. et V., *Ambacht van den Timmerman*, Gent, A. Siffer, 1898 (Vak- & Kunstwoorden n^o 3).
- VAN TYGHEM F., *Op en om de middeleeuwse bouwwerf. De gereedschappen en toestellen gebruikt bij het bouwen van de vroege middeleeuwen tot omstreeks 1600. Studie gesteund op beeldende, geschreven en archeologische bronnen*, 2 vol., Brussel, Paleis der Academiën, 1966.

Veil Rentier = VERRIEST

VERMESSE L., *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, Genève, Slatkine Reprints, 1969 (réimpr. de l'édition de Douai de 1867).

VERRIEST Léo (éd.), *Le Polyptique illustré dit « Veil Rentier » de Messire Jehan de Pamele-Audenarde (vers 1275)*, Bruxelles, Chez l'auteur, 1950.

Vieux moulins de chez nous, Annales du Cercle d'Histoire de l'Entité Lessinoise, tome III, 2 vol. (1988). Ouvrage bien documenté qui pêche par de très mauvaises transcriptions des textes médiévaux. Mais les auteurs ont eu l'heureuse initiative d'en adjoindre les photos (qui ne sont malheureusement pas toujours très nettes).

VINDEVOGEL Hector, « Vakwoordenlijst van de Korenwindmolen, opgetekend door Vindevogel Hector (Torie Mulders), te Tiegem en te Ingooigem, rond 1931 », *Biekorf*, Brugge, XL (1934), 57-61, rééd. in *Molenecho's*, Zulte, XII, 6 (1984), 406-408.

VIOLLET-LE DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 1854-1868. Libre consultation sur le site Internet : http://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonn%C3%A9_de_l%27architecture_fran%C3%A7aise_du_XIe_a_u_XVIe_si%C3%A8cle.

WBD = VOS P.-H., WEIJNEN A., *Woordenboek van de Brabantse Dialecten*, II, fasc. 2 "Molenaar", Assen, Van Gorcum, 1983.

WERTIME Theodore A., *The Coming of the Age of Steel*, Leiden, Brill, 1961.

WLD = VAN DE WIJNGAARD H. H. A., CROMPVOETS H., *Woordenboek van de Limburgse Dialecten*, II, fasc. 3 "Molenaar", Assen, Maastricht, Van Gorcum, 1991.

VMNW = PIJNENBURG W.J.J. e.a. (éd.), *Vroegmiddelnederlands Woordenboek, dictionnaire du néerlandais du 13^e siècle*, Leiden

WNT = *Woordenboek der Nederlandsche Taal*, 40 vol. , 1882-1998.

WVD = DE TIER Veronique, VAN KEYMEULEN Jacques, *Woordenboek van de Vlaamse Dialecten*, II, fasc. 5 "De Molenaar", Gent, Seminarie voor Nederlandse Taalkunde en Vlaamse Dialektologie, 1990.

- A -

ABATTRE

Tailler en chanfrein. Voir *billonner*.

*les 6 longerons desdis esclieux avoir vestit, les 4 de deux faches de planques de 6 polz de let et un poch d'espés abatue par le deseure et tout sour 32 piés de loncq, et les deux longerons forains à un lez par le dedens desdis esclieux (*Recquignies 1457)*

Acceptions spécifiques :

a. Marteler (la meule) pour (la) rendre coupante. Voir *battre*.

*pour 2 martiaux renacherer, reforgeier et rekierkier de 2 livres, dont on abat les moelles dou moulin Saint Gery (*Valenciennes 1407)*

b. Tailler (les rayons dans la surface active de la meule). Voir aussi *aroyer*.

*à Guillebert le Fevre, mannier, pour avoir abatu les royes des meulles du molin d'escorce et pour avoir engravé l'asse ens esdictes meulles (*La Gorgue 1419)*

Expression

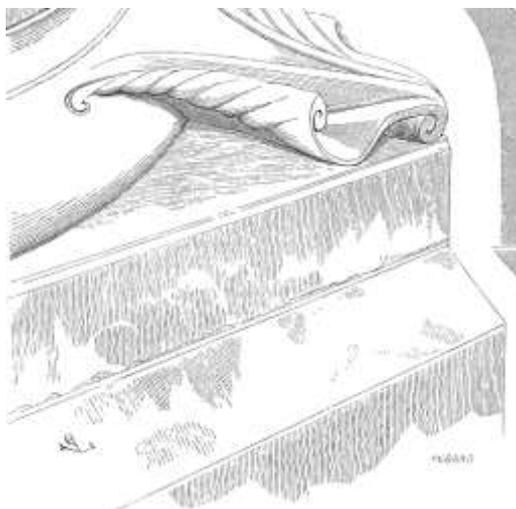
abattre et couler : voir *battre* expression.

ABATTU

Maçonnerie en chanfrein, maçonnerie talutée au moyen de pierres à face de parement oblique.

*convendra faire une aultre pignon à l'encontre du meulin à warance (...) et en es [= ces] deux pignons conviendra faire un abatu quatre pieds deseur le fond du bachinaige et à chascun pignon il faudra mettre un soillet de gretz à l'entree du bachinaige, sur quoy ù le venteil viendra regueir [sic, lire *requeir*] (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5)*

► Cf. SALAMAGNE 3, p. 205. Acception absente du *FEW*, XXIV, p. 17b, art. *abbattuere*, qui mentionne *èbatu* 'passage en pente douce pratiqué sur un talus' à Petit-Noir dans le Jura.



Base de colonne avec *abattu* de l'église de Poissy. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné*.

ABLOC

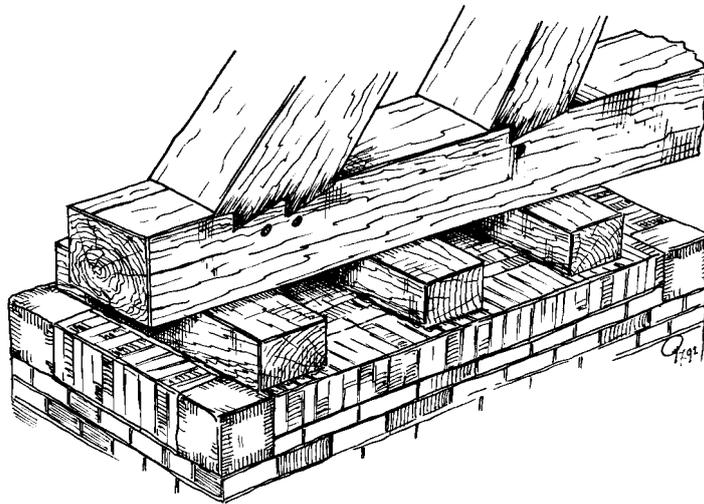
Bloc de bois servant de cale ou de support. Voir aussi *bloc* et *bloquel*.

*pour l'estakement et pour ablos sour coi on ouvra une roes à ces mollins le Conte faite de nouviel, 10 s (*Valenciennes 1355 Comte) ; pour (...) refaire à le huge doudit molin 2 akevestrures autour et rassir sour abblos faisans koettes à ledicte huge (*Valenciennes 1422 Anzin) ; le quinnez, l'orgueil, deux doute pour coucher la moeulle et deux ablots par dessous les deux doute (*Lille 1643 moulin 3.8)*

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Chacun des blocs de bois sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Lorsqu'il y a des °dés, ces blocs sont posés sur eux. Voir aussi *ablocage*, *bloc*, *giste*, *petite plate* et *queute* acc. spéc. 4a

neufs ablos desoubz le croix dudit molin et flasques (Armentières 1413) ; *les ablocqs sur quoy ledit molin est soustenu sont avalé en terre tellement que les volans touchent à la terre en tournant* (Beuvry 1450) ; *item, avoir encores redrechiet et relevé atout les verins deux des boutz de croisures dudit molin à cause que les ablotz estoient pourris et que ledit molin pendoit sur ung costé, et avoir rablocquiet lesdictes croisures de gros croutaulx de quesne* (Nœux-l.-M. 1510) ; *les quatre dez de machonnerie (...)* ; *item, les flacques par dessus et ablos* (Lille 1606 moulin 3.11) ; *les abello de sou les solle 60 piet, 4 et 9 pouc* (Cagnoncles 1674) ; *solles et habdeaux desdittes solles et huit liens de la cayerre* (Cambrai 1713 moulin 1.6) ; *ledit entrepreneur fournira trois hablots à chaque dez, de 9 et 7 pouces, garny de leurs flacques de cinq pouces d'espaisseur* (Harnes 1748) ; *les quatre dez, compris seize ableaux sur lesquels repose le moulin* (Enghien 1755) ; *les douze ablos dessus les quatre dez* (Cysoing 1761)



Trois *ablots* à même le dé. Dessin G.P.

Dans le cas suivant les blocs sont en grès. Je n'ai trouvé cette disposition que dans un seul moulin :

item, avoir possé le moulin desurs le verin pour mettre de ablos de gré desurs le dé et relevé le moulin de six pouche, remettre le moulin dans sont aplons (Salomé 1773)

2. ✕ Bloc de bois placé sous le faux-lien (→ *faux loyen*). Voir aussi *bloc*, *pas* et *queute* acc. spéc. 5b, ainsi que *patin*, *seul* acc. spéc. 3 et *seullel*.

pour (...) avoir (...) mis 4 autres ablos desoubz les faulz loyens et rentesté iceulx loyens (Attiches 1431) ; *pour avoir fait les 4 fosses pour assir l'ablot et fondation des 4 faux loijens* (Mecquignies 1435) ; *et si a encores convenu mettre 4 faulx lyens, lesquelz se affutte [= s'appuient] par deseure en l'ayne de ladicte kayere et par desoubz sont enaguilliés en ung ablocq qui est mis à travers des ablotz qui sont affutez sur le motte dudit molin* (Nœux-l.-M. 1467)

► En 1467, le rédacteur de Nœux distingue par la graphie les blocs placés sous les faux-liens et les blocs servant de fondation à ces blocs.

3a. Chacun des blocs de bois qui sont disposés sous la meule gisante pour la mettre de niveau et qui servent d'assise à l'enchevêtrure (→ *quevestrure*). Voir aussi *bloc*, *bloquel*, *gantier*, *queute* ainsi que *cassis*.

l'enquevestrure des meulles, planquier et ablocq desoubz (✕Lille 1558 moulin 3.8) ; *les encavestures des moeulles avecq tout abelos servans ausdictes enchavestures* (*Lille 1606

moulin 2.2.1) ; *le chasvesture à l'entourre des meulles avecq toutz les abloz* (✕Ennevelin 1635) ; *les quatre gittes de caveture sur quatre pouces d'épaisseur, sur quatorze pouces largeur ; item, les ablots ou chantiers et planchers attenant contre lesdites gittes* (✕Comines 1741)

abloc de meule : *les ecavetures, ablos de meulles et dessous petit planché* (*Lille 1768 moulin 2.1.1)

3b. Chacune des pièces de bois sur lesquelles repose la meule courante retournée lorsqu'on la bat. Voir aussi *bloc* acc. spéc. 3b, ainsi que *doute* et *quevalet* acc. spéc. 4.

la kieulte, cuignet, orgoeuil servans aux moeulles avecq les ablos servans à mettre les moeulles dessus pour les battre (*Lille 1636 moulin 2.2.1)

4. * Chacune des pièces de bois qui contribuent à porter le coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur.

les ablots d'en dehors que l'arbre repose dessus (Marquette-I.-L. 1704)

► La prisée ne détaille pas ces pièces de bois.

5. Chacun des blocs de bois disposés sous la table des mortiers ou la presse du moulin à huile, ou chacun des blocs de bois placés sous les mortiers (→ *pot*) dans lesquels les graines oléagineuses sont pilées.

le blocque, enchepure et ablos de dessous les pots (...) sans comprendre les quatre sommiers de fer et les fonselets (*Ramillies 1677 moulin 2.2) : *le blo, flacque dessoubz et dessus dudict mollin avecq les quiettes, enbouchure* [prob. erreur pour *enchepure*], *coeuigniez et ablo et aultres ustenzils y servans* (*Don 1678) ; *les anchepures du blocq avec ses ableaux* (*Thun-l'É. 1728)

► Lorsque les *ablocs* et les *queutes* ou *quiettes* figurent simultanément dans l'énumération des éléments de la table des mortiers (le *bloc*), les *ablocqs* portent cette table alors que les *queutes* sont placées sous les mortiers. Voir la note ajoutée à *queute* acc. spéc. 2a. La table des mortiers sera toujours qualifiée de *bloc*, jamais d'*abloc*.

► Les formes terminées par *-eau* (Cambrai 1713, Thun-l'Évêque 1728, Enghien 1755) sont de simples variantes graphiques tardives produites à une époque où *-eau* se prononçait [o].

ABLOCAGE

Ensemble des blocs servant de cales ou de supports. Voir *abloquement*.

les ablocages des quatres dez (...) ; *la mée, l'inge, ablocage, pont, palette, baudé et patin* (✕Dechy 1773)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Chacun des blocs de bois sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir *abloc*.

les ablocages des quatres dez (...) ; *la mée, l'inge, ablocage, pont, palette, baudé et patin* (Dechy 1773)

2. Ensemble des blocs de bois qui sont disposés sous la meule gisante pour la mettre de niveau et qui servent d'assise à l'enchevêtrure (→ *quevestrure*). Voir *abloquement*.

les cavettures de moeulles, quiettes, cuignet, orgueilles, avec le petit plancher des cavetures et ablocage, y compris les chevilles de quiette (✕Herrin 1710)

ABLOQUEMENT

Ensemble des blocs servant de cales ou de supports. Voir aussi *ablocage*.

la choque avecq les montans et les chassis, les entredeux, les doublure, les planches de chesne par derriere avec les abloquement [sic] y servant dessous et dessus (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

Acceptions spécifiques :

Ensemble des blocs de bois qui sont disposés sous la meule gisante pour la mettre de niveau et qui servent d'assise à l'enchevêtrure (→ *quevestrure*). Voir aussi *ablocage* et *embloquement*.

l'enquevestrure, l'abloquement desoubz devant et derriere comme aussy sur les costez (*Lille 1558 moulin 2.1.2)

ABLOQUIER

Caler au moyen de blocs de bois, asseoir sur des blocs de bois. Voir aussi *bloquier*, ainsi que *rabloquier*.

pour avoir mis un trastre desoubz le molage et un postiel, un soulier et abloquier ladite meulle de boix par desoubz (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour (...) avoir levet ledit molin desdis virs de 1 piet et demi de hault et le abloquier de 24 nouveaux ablos fais desdis quesnes ou lieu des autres pouris desoubz le croix (✕Attiches 1431) ; le mollin a jockiet 2 jours à relever et ablokiet et mis les 4 faus loijens (✕Mouscron 1473)

ABRACHIER

1. Attacher à des bras. Voir aussi *embrachier*.

*pour 4 martiaux de fier, claus et crampons pour abrachier le chierne dou molin des Ogelens, pesans 8 livres (*Valenciennes 1400)*

2. Prob. lier la meule au câble des meules au moyen de la °*commande*. Voir aussi *brachier*.

*une corde de caneve pour abrachier le meulle du molin le Conte, pesant six livres (*Valenciennes 1518)*

► Bien qu'on entourât autrefois la meule de cerceaux en bois, je ne crois pas qu'on l'ait jamais entourée d'une corde. Le peu de poids de la corde employée pour *abrachier* ou *brachier* la meule (6 livres) suggère qu'il pourrait s'agir de la °*commande*, cordage qu'on faisait passer par l'œillard (→ *trau*) de la meule pour pouvoir y attacher le câble de la meule et soulever celle-ci. À St.-Eloois-Vijve, en 1444, la *commande* pesait 7 livres.

► *Abrachier* et *brachier* sont des dérivés du picard *brach* (< *brachium* 'bras') : en picard de la région, la 'brassée' se dit *brachie* (HECARD, p. 78b, MAES, p. 37, VERMESSE, p. 92) et 'embrasser' se dit *imbrachi* (MAES, p. 342). Le sens de ces verbes aurait évolué d' 'attacher à des bras' à 'attacher comme à un bras'.

ABREUVER

* Alimenter (le moulin) en eau, donner l'eau nécessaire au fonctionnement.

li widaiges des acoulins d'ordure et de bruecq qui se estoit assamblés ou biés de le riviere de Hom au devant dou cours de l'iauwe qui abreuve et fait tourner le ruex dou moulin de ce lieu (Hon-H. 1422 - B 9413) ; le cours d'icelle eauwe abeuvre le mollin Saint Geri (Valenciennes 1434)

ABROIE

Pièce de bois servant à la consolidation d'un pilot.

audit Prijere [charpentier], pour (...) avoir fait 6 abroyes servans à tenir lesdiz pillos, pour ce 6 s (Valenciennes 1434 Anzin grand moulin)

► Plutôt que d'y voir une graphie d'*arbroie*, un dérivé d'*arbre* qui n'a jamais désigné une pièce de consolidation, j'associerais plus volontiers le terme à *braie* ou *broie*. Ces deux mots ont parfois des acceptions assez éloignées du sens de l'étymon dont on les fait dériver. Ainsi *broie*, qui désigne un levier intervenant dans le système de trempure (→ *temprure*) aurait eu pour étymon le germanique *brekan* 'briser' (FEW, XV₁, p. 266a), alors que la *braie*, qui a pu désigner la jambe de force employée dans la charpente d'un toit, proviendrait de *braca* 'pantalon' (FEW, I, p. 481b).

(ACAUCHIER)

Dans les textes parallèles nous lisons *moelle* et *cauchie*, ce qui semble plus logique.

*pour 46 livres de plastre (...) à plastrer le moelle acauchie faisant lit audit molin des Ogelens (*Valenciennes 1443)*

ACHE

Anille, pièce de fer qui est scellée dans l'œillard (→ *trau*) de la meule courante et qui, entraînée par la fourche du fer de meule, lui transmet la rotation. Voir aussi *achel*, *achet*, *annel*, *archel*, *crois*, *croisure*, *fer* et *roie*.

ache, aiche : pour avoir renquerquie l'aiche et les 4 bras, fait nouveaux espaulements et nouvelle fourche au grant fer et le requerquie par deseure (✕Cysoing 1504) ; pour une ache plus grande et plus pesant que l'on a acoustumé faire à cause de la moelle qui n'estoit seure comme mestier estoit, icelle ache pesant 77 livres demye (✕Valenciennes 1520 St-Géry grand moulin) ; pour avoir mis le traue de l'ache au quaret et redreschie les bras au droit (✕Valenciennes 1520 Anzin grand moulin) ; pour une aiche pesant 72 livres, à 3 s 6 d le livre, sur quoy fault deduyre la viese aiche pesant 37 livres, à 6 d le livre (✕Camphin-en-P. 1534) ; pour avoir sigelet les espaulements dudict ace et ploiet les quattres brachs pour le faire servir à la moelle dudict mollin (✕Templemars 1582) ; les grands fers, fusees, palettes, haches et passé [sic, au pluriel bien que le moulin ne soit équipé que d'un seul tournant] (✕Douai 1722 moulin entre la porte d'Ocre et la porte de l'Eau) ; le grand fer à fourche avec la hache, estimées à nonante six livres (✕Élouges 1730) ; le grand et gros fer à fourche, 92 lb ; le fer avec sa fusees, 40 lb ; l'ache et ses quatre bras, 46 lb (✕Binche 1750)

► À Élouges, en 1730, le scribe a identifié l'ache et la hache (avec h de non-liaison).

aisse, asse¹ : pour une aisse toute noeue pour un de ces moulins, pesant 42 livres (✕Valenciennes 1367 St-Géry) ; pour refaire et remettre à point le craudelaissce [sic, lire traue de l'aissce], qui estoit usez à l'un des costés (✕Hon-H. 1408) ; pour avoir rencauchiet par 3 fois le grant fer et le asse dudit molin en ceste presente annee (✕La Gorgue 1415) ; pour avoir engravé l'asse ens esdictes meulles (✕La Gorgue 1419) ; pour le viese aisse requerquier de fer et ent faire une bonne et noefve aisse fendue, trauee et drechie bien et justement (✕Valenciennes 1452 Anzin grand moulin) ; à Fransoys du Hamel, fevere demourant à la Basse, pour une asse de fer nouvelle audit molin à blé, pesant 70 livres de fer (✕La Gorgue 1453) ; pour avoir livré une aisse audit molin pour ce que celle qui y estoit estoit rompue et arsse que on ne le pavoit plus refaire, pesans 80 livres (✕Attiches 1472)

grant aesse : pour requerquier le grant aesse du molin et pour refaire le grant fier dudit molin, 58 s ; item, paiet à Willame le Brune pour mener lesdis fiers à Courtray au maistre et les ramener au molin, 8 s (✕Mouscron 1461)

► Ce grant aesse de Mouscron est étrange du fait que le texte concerne un moulin à vent à un seul tournant. La précision a-t-elle été influencée par la présence du « grand » fier qui entraînait cette anille ?

anse : pour refaire l'ansse de un fier dou mollin Saint Gery, markandet en taske 17 s (✕Valenciennes 1347) ; une fusee, ance, pas et paielle (✕Houplines 1704 tan)

► Le n adventice sera dû à une confusion avec anse.

arche : paié audit Robert Aleamme, fevre, pour avoir rencauchiet et rondé le grant rouet et réparé l'arche du molin (✕Erquinghem-L. 1411) ; les gros fers : fourque, arche, fusee (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ; ung fer jocquant dans le mollin et ung arche (✕Polincove 1624) ; le poire du fer [lire prob. de fer] de douze poulce et demie, compry palette et noyaux (...) 22 lb 10 s ; l'arche prisée à (...) 18 lb (✕Hallines 1698)

► Le r adventice sera dû à une confusion avec arche. L'adjonction d'un r à l'intérieur du mot est un phénomène connu : c'est le cas, par exemple, pour *artillerie* < *atilier*, *courtepointe* < *coute pointe*, etc. Le rédacteur de la prisée de Polincove se sert aussi bien de *lache* que d'*arche*.

axe : le grand fer, axe, fusee et tracettes (✕Enghien 1755) ; pour avoir raccommoé les deux vieux fers à fusée et deux axes du grand moulin (✕Ath 1764 Grand moulin)

lache, laisse : au moulin de Chisoing fault faire le laisse et le fusee et rencauchijer le grant fier (✕Cysoing 1437) ; pour l'aisse du grant moelin, qui estoit fort usee que le coche se

¹ Ne pas confondre cette *asse* 'anille' avec l'*asse* qui figure dans de nombreux comptes provenant de la Flandre flamandophone et qui désigne l'arbre moteur.

tordoit dedens, reforgier et remettre le trau au quairet et ledicte laisse en bon ploit (*Valenciennes 1455 St-Géry) ; *le grand fer du mollin, le lache, la palette et noiau* (*Polincove 1624) ; *pour ce qui est du bois, grand fer, lasse et toutes autres ferailles (...)* que le mosnier sortant avoit trouvé à son entree (♥Enghien 1638 Pont) ; *le fusé en bon estat, lache, pas, paielle et le froion, avec un vieu lache reposant* (*Comines 1684 blé & brais)

► Formes avec l'article défini agglutiné.



Anille à quatre bras de moulin à vent avec les *espaulements* que saisit la fourche du gros fer.
C.R.M. Photos de l'auteur

► Cf. DEBRIE, p. 22 : *èse* ; GERMAIN, p. 183 : *ache* ; HÉCART, p. 38 : *as* ; É. LEGROS, p. 229 : *ache* ; G. LEGROS, p. 232 : *ahé* ; STROOP, pp. 103-122. Les MARÉCHAL, p. 189 définissent l'*ache* comme « fourchette, extrémité du grand fer qui prend dans l'anille », mais *pire montée sur ache* comme « meule montée sur une anille non scellée ». E. CALLIER, *Moulin en Hainaut*, p. 73b reprend la définition erronée des MARÉCHAL, mais dans ce cas bien précis il voit juste quand il ajoute : « Dans le contexte, on peut se demander si, ici, *ache* ne désigne pas l'anille. Au 18^e siècle, cette *ache* a pu devenir *axe* dans le nord-est du domaine picard.

Dans les sources les plus anciennes écrites en latin, l'anille est nommée *axis* : *boistellum et ingranatorium, ferrum et axem et molam (...) canonoci providebunt* (TOCK, p. 237). Malgré tout, je me demande s'il n'y a pas eu influence d'*ascia* 'doloire, hache', non seulement à cause du genre du mot, mais aussi à cause de la ressemblance entre l'anille la plus ancienne et cet outil. L'un des très nombreux noms néerlandais de cette pièce métallique, *d(i)essel*, est défini par KILIAAN comme « *dolabra, ascia, securis* », c.-à-d. doloire, hache. Des appellations similaires de l'anille se rencontrent en Espagne (*segurela*) et au Portugal (*segurelha*) – deux dérivés de *securis* avec le suffixe diminutif – et en Allemagne (*Hau, Haue*). Pour une analyse plus fouillée de la question, cf. SMEYERS 3, qui critique une éventuelle parenté avec *ascia*.



Anille romaine surmontant le fer de meule (avec sa lanterne) du Castellum Zugmantel (Tausenstein-Orlen, Hessen, Allemagne) en forme de doloire. Dessin G.P.



Anille en forme de doloire du moulin de Saint-Pierre-le-Moûtier (Nièvre). Photo J.B.

ACHEL

Anille, pièce de fer qui est scellée dans l'œillard (→ *trau*) de la meule courante et qui, entraînée par la fourche du fer de meule, lui transmet la rotation. Voir *ache*.

archel : *l'archel servant au grand fer, prisé à 27 lb* (*Ath 1718 Étangs)

► Pour le *r* adventice, voir *arche* ci-dessus à l'art. *ache*.

ACHERER

Acier, rendre plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir aussi *faire d'achier*, *garnir d'achier*, *temprer d'achier*, *enacherer*, ainsi que *querquier*. Voir aussi *racherer*.

acherer : *pour acherer ledit fer et le noyel de le palette, tant pour l'achier que pour l'ouvrage* (*Bruay-la-B. 1361) ; *pour avoir refait et achieré le spille [= petit fer] dudit molin* (✕Sluis 1391) ; *pour le grant fer rallongier demi piet environ et le fusee refaire et requerquier et acherer* (*La Gorgue 1397) ; *pour avoir aceret le piet du fier dudit molin*

(*Quesnoy-s.-D. 1404) ; pour une noefve palette bien aceree pour reposer le piet dudit grant fier (*Valenciennes 1452 Anzin grand moulin)

acher : pour rekerquier et acher le[s] 3 grans fiers du Haut mollin (✕Mouscron 1456) ; pour archeer le petit fier et le palette du mollin (✕Mouscron 1470)

► La forme *acher* (devenue *archeer* en 1470) pourrait être erronée, mais elle se lit plus d’une fois dans les comptes de Mouscron, comme *racheer* et *racher* pour *racherer*. Nous lisons même *nachure* (forme d’*enachure*) pour *nacherure* dans un compte de Valenciennes. Le scribe s’est p.-ê. basé sur le latin *acies* ‘tranchant’ plutôt que sur *aciarium* ‘métal des pointes et des tranchants’.

► Bien qu’*acérer* signifie maintenant ‘rendre tranchant’, ce n’était pas le cas autrefois, où l’on distinguait *acherer* ‘acérer’ et *aguisier* ou *euwisier* ‘aiguiser, rendre tranchant’. L’adj. *aceré* ‘tranchant’ n’est apparu qu’au 16^e siècle ; dans le sens de ‘rendre tranchant’ le verbe est encore plus tardif.

L’aciérage a pu se faire de deux manières : par cémentation (on transforme le fer en acier) et par soudure (on soude une pellicule d’acier à un objet en fer forgé). La transformation du fer en acier, la pratique la plus courante au moyen âge, se faisait en trois étapes : d’abord on soudait du fer à la pièce, puis, après l’avoir entourée de charbon de bois ou d’autres matières carbonées pour obtenir la cémentation, on la chauffait à blanc, enfin on la trempait dans l’eau ou dans un autre liquide dont le forgeron gardait jalousement le secret pour la durcir. La soudure d’acier était bien plus chère au moyen âge et ne s’appliquait qu’aux pièces les plus coûteuses : en effet, l’acier était considéré non pas comme un alliage, mais comme du fer très pur et par conséquent très cher. Certaines langues, tel l’anglais, distinguent les deux pratiques : la soudure d’acier y est dite *case-hardening* ou *surface hardening* ; le *steeling* ou le *steel facing* correspondent, eux, à la transformation en acier. Le français ne dispose que d’un terme, l’*aciérage*.

Vers 1900 encore, certains forgerons refusaient de divulguer leurs recettes pour tremper le fer ou l’acier : « À Marboué, près de Châteaudun, i’s mettint un bout d’acier de quelques centimètres aux marteaux. Élamert avait un forgeron qui y soudait son bout d’acier et c’est lui qui trempait. Il avait un secret pour ça et il a jamais voulu le montrer à son forgeron, jamais. I’voulait pas qu’ça s’sache. » (BARBIER, pp. 231-232). Cf. ROBERTS-AUSTEN, pp. 128 sv. ; WERTIME, pp. 192-196 ; GALE ; HALLEUX.

ACHERURE

Aciérage, action de rendre plus résistant en garnissant d’acier ou en transformant en acier. Voir aussi *enacherure*, ainsi que *racherage*.

pour 4 acherures de desglachois (*Valenciennes 1435 St-Géry)

ACHET

Anille, pièce de fer qui est scellée dans l’œillard (→ *trau*) de la meule courante et qui lui transmet la rotation. Voir *ache*.

pour avoir renchauchiet à deux bout le grand fer et refaict ung archon à l’achiet (○Seclin 1556 moulin Blanc) ; la fusee (...) avecq l’achet, boicte et le passet (*Lille 1627 moulin 2.1.2) ; ung vieux haché et fusez de fer vieux jocquant audict mollin (✕Lille 1627 moulin 3.11) ; le grand fer, l’achée, la fuzée, la boicte et passet (✕Lille 1627 moulin 3.14) ; le grand fer, l’aché, le passé et le boitte (✕Seclin 1629 Beauhaut) ; l’achet et le petit fer prisee avecq le passet et palette (✕Coutiches 1669) ; grand fer, haché, effusé et lanterne, quatre bandes à ladicte lanterne (✕Lille 1710 moulin 3.26) ; un ha[c]het pour le grand fer (✕La Bassée 1755 blé)

► Certains scribes écrivent un accent sur quelques *e* finals ; comme nous retrouvons une forme en *-et* et une autre en *-ee*, cet accent n’est pas nécessairement erroné. À Seclin (1556), le scribe aurait confondu *achet* et *achier*. L’*achet* est-il un diminutif ? Dans tous les exemples susmentionnés, l’*achet* sert à des moulins à vent ou à eau normaux, ce qui n’est pas nécessairement le cas de la *petite laisse* trouvée dans un compte de Lille de 1478 : pour l’achat de une petite laisse pour les molins, pesant 31 livres. Ajoutons au dossier les quelques *kleine rien* [‘petite anille’] que Stroop a notés aux Pays-Bas (STROOP, p. 117).

ACHIER

Acier.

pour acherer ledit fer et le noyel de le palette, tant pour l'achier que pour l'ouvrage (*Bruay-la-B. 1361) ; *pour unes tourtes loijer, 4 agrapes, 4 chiercles et un martiel d'achier pour ledit moulin* (*Trith-St-L. 1368) ; *à Jakemart de le Wedaghe, fevre (...), pour reforgeier le grant fer du molin à eauwe pour ce que ledit fer fu rompu en pieces ou haterel, icellui fer avoir racheré et rappareillié, marchandé à lui pour fer, achier, paine, travail et sollaire pour deux nobles, vallent 7 lb 4 s* (*Harelbeke 1404) ; *pour 4 nouveaulx marteaux d'achier et pour yceulx racerer et reswizier ceste presente annee pour battre les meules dudit molin* (*La Gorgue 1413) ; *pour racherer les deux fers dudit molin à vent de fin achier* (✕Harelbeke 1415) ; *d'avoir refait et rapointié l'un des bras de l'aisse dudit molin qui estoit usee et ronpue et y livré du fer et achier* (✕Attiches 1434) ; *pour avoir recoppé les 2 grans fers par desoubs, retraire [?] et y fait ung trau à chascun et y avoir mis de l'achier au deboult et aux passez* (*Valenciennes 1469 St-Géry) ; *pour (...) avoir fait ung noef passet de fer et d'achier et pour avoir rennacheret le piet dudit grant fier par dessoubz* (*Valenciennes 1490 brais) ; *pour avoir livret six mouffles pour le bastardeau desdis moulins d'Ansaing et autres neuf servant aux pillotz de la neufve seuwiere, pesant emsemble deux cens soixante deux [livres], lui en a esté payé comprins l'achier mis aux deboutz desdictes mouffles 2 s la livre, qui font 26 lb 4 s par.* (*Valenciennes 1534) ; *pour ce qui est des ferailles du moulin, elles seront de bon fer et garnies d'acier conformement à celles des moulins de cette ville* (*Douai 1767 Massue)

Composé :

achier de tonneau

Acier en barres vendues en vrac.

6 livres acier de tonneau, 2 florins 8 patars (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

► Cf. l'*Encyclopédie*, art. *acier* : « Quand on est assuré qu'elle [= la matière qu'on a traitée à la forge] est convertie en bon *acier*, on l'étend sous le marteau en barres de la longueur de trois piés. On la trempe à chaque barre dans une eau où l'on a fait dissoudre de l'argile ; puis on en fait des *tonneaux* de deux cens & demi pesant. »

Expressions :

faire d'achier, garnir d'achier, temprer d'achier

Aciérer, rendre plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir *acherer*.

faire d'achier : *pour avoir fait le col du petit fusel d'achier* (✕Verrebroek 1410) ; *pour avoir refait et redreché le grant fer dudit molin, pour avoir fait le col du petit fusel d'achier avec le voetkin* [litt. 'petit pied'] et *le pannekin* [litt. 'petite poêle'] (✕Saaftinge 1411)

garnir d'achier : *pour avoir fait garnir de achier le fer appellee 'la fusee' dudit molin* (✕Sluis 1456)

temprer d'achier : *pour les 2 fers des molins amener sur un car jusques à Hulst (...) pour faire refaire les hals [= °hatrel] et temprer d'achier et après ramener* (✕Saaftinge 1424)

raglumer d'achier, refaire d'achier, refectioner d'achier, rencauchier d'achier, renouveler d'achier, restoffer d'achier

Aciérer de nouveau, rendre de nouveau plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir *racherer*.

raglumer d'achier : *pour avoir raglumé d'achier le grant fer tornant à la pere [= pierre] dudit molin* (✕Sluis 1459)

refaire d'achier : *pour avoir refait le cool du petit fusel d'achier* (✕Verrebroek 1412)

refectioner d'achier : *pour le fer appellé 'dmuelenysere' [= gros fer de meule] avoir refectioné d'assir* (✕Petegem-a.-d.-S. 1486)

rencauchier d'achier : *pour rencauchier les bous et les [?] dudit grant fer tout d'achier tout neuf* (*Harelbeke 1414)

renouveler d'achier : *pour avoir renouvelé d'achier par deux fois le petit fer dudit molin* (✕Saaftinge 1402) ; *pour avoir renouvelé d'achier le sporkin* [litt. 'le petit éperon', = la pointe du petit fer de meule (→ encadré 5 à fer § 2.2)] *audit molin* (✕Verrebroek 1440)

restoffer d'achier : pour faire restoffer d'achir le petit fer du molin (✕Vlamertinge 1398) ;
pour avoir refait et restoffé d'achir une broche de fer pour l'un des arbres desdis molins
(*Ninove 1411)

ACHINTE

a. Dépendance, réduit, enclos.

*pour 25 jours qu'il a ouvret de machonnerie audit mollin, tant au paver ledit mollin de blanque pierre, au dehors de le maisonchielle, comme au soler les achintes sour l'iauwe (...); à Jehan Godart, charpentier, pour (...) faire 2 noeves achintes sour l'iauwe audit molin et ycelles gister et faire plankiers d'aisselles sour estaques (*Valenciennes 1382 Becquerel garance); pour (...) remettre 2 sommiers deseure l'iauwe à l'achinte leur li porteur doudit mollin mettent leur table et font leur feu, retenir d'estanchons ycelle achinte à cause de ce que li mur estoient fondut sur le longheche de 21 piet de loncq et 8 piés de let, et lassus gister et fonsser de planques pour faire une thieree (*Valenciennes 1421 brais); pour (...) refaire et repilloter, retenir et refoncer l'achinte et le planquier où on meth le grain doudit molin à le cause de ce que les yauwes avoient celui par avant desrivet, romput et menet aval, et refaire et refonscer l'achinte qui estoit à celi ocquison dequassee et rompue, où les compaignons doudit molin font leur feu (*Valenciennes 1422 brais); pour avoir fait une achinte nouvelle au grant molin ou lieu de l'autre que les grandes eaues avoient emporté, estoffees de trois pillotz en l'eaue (...) soustenant le suelle et en iceulx esteaux qui soustiennent le penne, et sur le soelle avoir mis 3 sommeriaux de 12 pietz de lonc chascun, de 8 et de 6 polz quarez et sur iceulx gistes et asselles pour faire planquier à mettre sus les sacs des brasseurs (*Valenciennes 1501 brais)*

1441 Valenciennes
ADN, B 9866, 45v°

Nouvelle achinte au grand moulin d'Anzin

Item, à l'entree de le maison d'icelui molin fait une achinte qui puet avoir 20 piez de lonc et 7 piez de hault, estoffee de soelle, d'estiaus et loye de pasne et de roilaige; et celly achinte retenue de 3 harpons as estiaus du molin et sur le pasne fait pas si drus qu'il a 5 couples sur 7 piez et lassus fait ung comble estoffet de souskeviron, ventrilliet et kevelliet hault et bas et en ycelle achinte fait une huisserie à 2 coutiaus de 6 piez de lonc et de 8 piez de hault affin que les chevaux puissent entrer ens atout leur sacq, et toute ladicte achinte vestie d'aisselles de mont [mlt avec signe abrégatif] en val.

1463 Valenciennes
ADN, B 9887, 37r°

Fondations en bois de l'achinte du moulin à brais d'Anzin

À Jehan Chevalier, maistre charpentier de laditte Salle, (...) pour avoir (...) refait au molin de bray une achainte au lez de la riviere toute noefve et pilotée de 3 piloz ferrez enacherez de 14 piez de loncq, de 6 et de 7 pauls quarrez, et sour yceulx eneuwillié une suelle de 18 piés de loncq, de 9 paulx de large et de 6 paulx d'espoix, icelle lijee ausdis pilos de 2 lijens, et par desseure emba[u]cié deux soelles de travers, chascune de 9 piés de loncq, 8 paulx de large et 6 paulx d'espoix, icelle entrans ou mur, et ens ou millieu assis / ung sommier d'otelle longueur et espaisseur que les soelles et fonsé de 12 gistes de 7 piés demy et 4 pauls quarree chascune, et par desseure mis, clauwé et assis 16 aisselles de 7 piés de loncq, d'un piet de large et d'un pauls d'espoix.

b. Auvent. Voir aussi *apendich*.

*à Colart Logier et Jaquemart Christoffe, couvreurs de thieulle (...) pour avoir (...) refait 3 traux estans en l'achinte dou ventelage des moelins Saint Geri qui y estoient fais à cause dez noefz ventaillez que lors on y avoit mis (*Valenciennes 1445)*

ACHON

Chacune des extrémités de l'anille (→ *ache*) scellées dans la meule courante. Voir aussi *aisseron*, *brach* et *pointe*.

achon : pour avoir fait tout de noef une *ache* estoffée de 4 *achons* (✕Nœux-l.-M. 1471)

aisson, asson : pour rencoler le fer dudit molin, faire une *noeve quoque* et un *noef aisson* à le *aisse* (*Bruay-la-B. 1381) ; l'*aisse d'icelui moelin* : avoir les 4 *aissons*, qui estoient grandement *fourmoullus refais et reforgeés* (*Recquignies 1423) ; pour avoir le tournant dudit moelin requierquiet de bois par le *deseure* pour recueillir les *aissons* de l'*aisse* qui *païssoient oultre icellui tournant par che qu'il est de si petite espesseur et sans ceste remede ne pooit tourner* (*Hon-H. 1446) ; pour l'*aisse*, qui *usee estoit, requierkier et faire nouviaux traux et les aissons*, qui estoient *fourmoulus, rekerkier, reclore et reploijer* (*Valenciennes 1448 Comte grand moulin) ; pour l'*aisse* dudit petit moelin le Comte, qui *crockie estoit et deseuret dedens le trau et les aissons brisiés, rekerkier, reployer et refaire ledit trau avoecq lesdis aissons* (*Valenciennes 1449)

archon : pour [à] une *aisse* refaire un *arson* et pour le *rekerkier* pour le *moijen moullin* (*Valenciennes 1386 Anzin) ; *requerquiet l'arche, fait des nouveaux archons à ladicte arche (...)* ; (...) pour avoir fait le *trau au milieu de le moeulle, le perchié et y mis et engravé l'arche et les 4 archons dedens ladicte moeulle* (✕Nœux-l.-M. 1531) ; pour avoir *renchauchiet à deux bout le grand fer et refaict ung archon à l'achiet* (○Seclin 1556 moulin Blanc)

► Voir *ache* pour le *r* adventice.

naisson : pour un *naisson* [le mot est abrégé *naiss.*] mis à l'*aisse* dou moulin de Froissart en Anzaing, 12 s (*Valenciennes 1418)

► *Naissance* est dû à l'agglutination du *n* final de l'article indéfini.

► Forme picarde et acception à ajouter au FEW, XXV, p. 1291b, art. *axis*, qui mentionne l'*ah(y)on* que G. LEGROS, p. 233, a rencontré à Hampteau (prov. du Luxembourg) : ce serait là l'entaille pratiquée dans la meule courante et destinée à recevoir l'extrémité d'une branche de l'anille.

ACLAUER

Attacher au moyen de clous ou de crampons.

grans claux appellés 'picquos' pour aclauer lesdictes aisses deux polz d'espés (*Ninove 1408) ; pour refaire et rendre les *roes* appelé '*camwiels*' [= rouets] et *yceulx lijer de bendes de fer appellé 'windelinghe'* [= lien de fer souple qui entoure] et *acclouer de crocez de fer pour plus grande seurté* (*Ninove 1412)

ACOLER

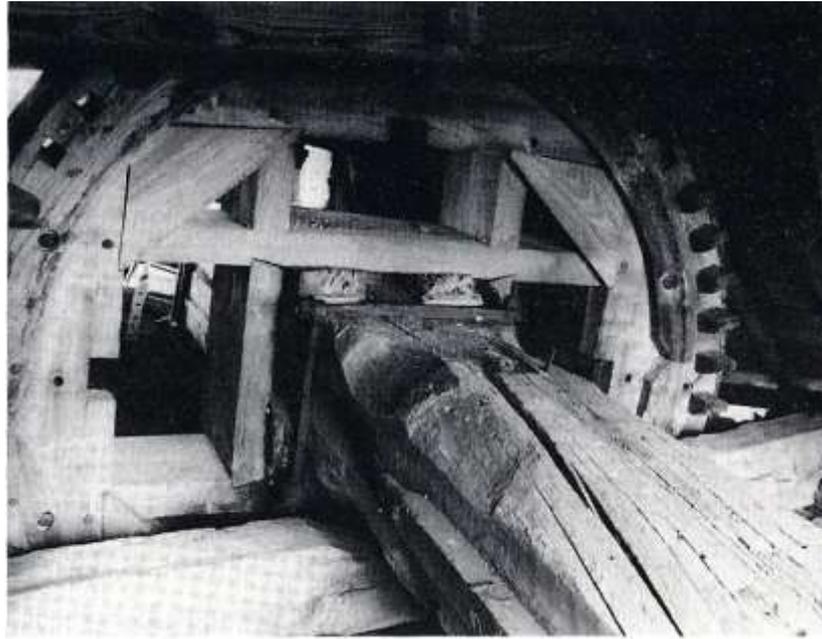
a. Fixer, joindre maintenir serré. Voir aussi *racoler*.

pour 8 estriers de fer à acoler le cercle du rouet appartenant à le reuwe tournant en l'eauwe (*Quesnoy-s.-S. 1399) ; pour 12 *bendes de fer employées à acoler les plateaux dessus dis [de la lanterne] (...)* ; (...) pour une autre grande *bende de fer et 8 cuignés pour acoler et restraindre l'arbre dudit moulin* (*La Gorgue 1411) ; item, avoir *clauwet ung grant estriet de fer prenant et acolant l'un des longerons et revenant à ung grant loyen, aussi racollant le postille et pareillement à le teliere* (*Valenciennes 1512 Anzin)

b. Fixer (les bras d'une roue) par embrassure, c.-à-d. que les bras ne traversent plus l'arbre mais l'enserrent.

un engien de bos audit molin Saint Geri pour lever lesdites meulles toutes fois qu'il est nécessité, estoffet d'un arbre et d'une roels de 14 piés de hault ou environ, les bras de le roels eneswilliet l'un en l'autre que pour acoler le tieste de l'arbre, enbuvret de 1 poch et demi en le tieste tout autour et à iceux bras avoir mis demi bras si que le roels soit estoffée de 8 pols ou de douse à aultre (*Valenciennes 1431 St-Géry) ; pour avoir fait ung engien servant à lever les meulles des deux molins de Saint Gery, lequel engien est furny d'ung arbre de 17 piedz de long et de neuf poch quaret, lequel est remis aux deux debout à 16 pans (...) et aussi avoir assamblé deux anneaux de douze piedz en croix (...), avec y avoir assamblé huit bras, les quatre de sept piedz de long et les autres de six piedz, de 3 et de 4 poch de gros, et

*les avoir eneswillé et assamblé l'ung dedens l'autre pour acoller l'arbre devant dit et avoir lesdis bras et courbles [sic, lire courbes] assamblé à ront (*Valenciennes 1533 St-Géry)*



Rouet du moulin à vent d'Elene (Fl.-Or.). Les encoches visibles dans les quatre segments circulaires du rouet témoignent de la transformation d'un rouet à bras traversant l'arbre en rouet à bras embrassant l'arbre. Photo P.B.

ACOLIER

Dispositif métallique destiné à empêcher un arbre de sortir de son coussinet. Voir aussi *prison*. *l'acolier et le heurtoir* (✕Mœuvres 1790)

► Comme le mot est un hapax, une erreur pour *le colier* n'est pas exclue, mais *collier* ne figure pas dans la terminologie picarde que j'ai étudiée. Notons toutefois que le *FEW*, II, p. 913a, art. *collum* 'cou' signale *akolire* 'lien pour attacher un cheval' à Gruyère (Suisse). Le moulin de Mœuvres était en tout cas pourvu d'une *prison* et d'un *heurtoir* métalliques, comme le prouve la prisée de 1766 : *estimation des ferailles* : (...) *les almettes du grand et du petit collet, la platine d'urtois, une prison* (...)

ACOULIN

* Dépôt dans l'eau, affluence de déchets, de limon, de fange, etc. qui empêche le bon écoulement de l'eau. Voir aussi *coulin*.

pour roster le terre qui estoit depuis le grail en alant jusques bien priés de le seuwiere pour les acoullins faire passer outre as ventailles et pour haucier l'escluse de ce que li terre pooit courir, c'est assavoir sur 2 cens et demi de lonk et 10 piés de large, d'un espoit de parffont (Hon-H. 1374) ; *pour (...) fourbir le biés au devant dou ventisiaul moullerech et oster les acoullins qui y estoient venut (...), et refist un fosset (...) pour les acoullins oster dou vivier pour çou que il le remplissoient au devant dou moulaige se n'i avoit ly aiwe point de force* (Hon-H. 1395) ; *pour 10 aultres bendes pour depuis relloyer les tasseaux d'icelle roeue qui encorre fu rompue par grans acouillins* (Valenciennes 1485 brais) ; *pour curement des accoullins du dessus dudit moulin* (Douai 1733 Croix aux Poulets) ; *la voute du second bacinage servante à curer les accoullins du premier est tellement encombrée par les accoullins qu'il n'y passe presque plus d'eau* (Escaut 1740 moulin de Selles) ; *pour avoir enlevé les accoullins deposez sur le radier, la terre des digues, les vanes et derrier ledit radier* (Ramillies 1749 textes 1)

acoulin d'eaue : pour raouvrir et rapparffondir et reffourbir le rieu au devant dou ventaille moulerech dou molin de Hon, qui par les acoulines d'euwe estoit remplis et resantriné (Hon-H. 1420)

► Cf. FLAHAUT, p. 7 : « accoulin, *n.m.* : dépôt terreux qui fait obstacle à l'écoulement des eaux ».

ACOURCHIER

Accourir, tronçonner selon la longueur souhaitée. Voir aussi *courchier*, *escourchier* et *racourchier*.

pour avoir ouvré à acourcier et appareillier bois de mesplier et faire boujons au roët dudit molin à eaue (*Menen 1413); *pour aler querre deux ommaulx à Curne et esquarer et acourchier pour faire aisselles pour la grant roe du molin à eaue et pour l'espeegat [= pertuis, écluse]* (*Harelbeke 1414)

ACOURSER

(En parlant du moulin ou des meules), mettre en état de fonctionner comme il faut ; pour les meules l'opération se termine par le rodage, qui se fait en général avec des céréales secondaires. Voir *mettre à °moulage*.

pour 5 quartiers de plusieurs grains acattés à Jehan Prevost, dont on mist les meulles à frine et acorsa le molin pour muire blé (✕Nœux-l.-M. 1357); *2 coupez de blé fraijez à acourser le noeve moelle dudit molin* (*Douai 1427 Taquet); *pour avoir relevet au rieuille et niveau le meulle faisant gisant du grant molin de Saint Gery et y avoir remis et rajustiffyet ung quartier de viese meulle (...) avec l'avoir battu et acourssé après la muelle faisant courant* (*Valenciennes 1534)

Expression :

acourser de tas en tas

Maçonner en appareil réglé, c.-à-d. à joints de lit rectilignes.

(...), *le tout bien machonné et mis en ovre de pieres de grez acoursé de tas en tas et entaillié sur lesdis murs* (*Valenciennes 1509 Souverain)

ACOUTELER

Amincir (une planche) sur toute la longueur afin d'obtenir une languette s'adaptant à la feuillure de la planche adjacente. Voir aussi *couteler*. Voir l'ill. à *heve*.

pour viestir d'aisselles acouteles d'un doit et d'un poch (*Hon-H. 1379); *tout l'aisselin devant dit havet, acoutelliet et bien assir* (✕Mecquignies 1410)

ACOUTREMENT

Équipement.

pour l'acoutrement desdis deux puchs fait par lesdis carpentiers (*Templemars 1498)

ADJOINTURE

Joint, endroit où les pièces s'assemblent. Voir *jointure*.

15 bendes, chascune de 4 piés de long, pour loyer les adjointures de ladicte reue (*La Gorgue 1487)

ADJOINTURER

1. Assembler, serrer un assemblage ou les planches d'une paroi, d'un plancher. Voir aussi *enjointurer* et *jointurer*, ainsi que *rajointurer*.

une noeve roex à 2 anniaux de 14 piés de haut parmi le croix de dehors en dehors des courbes et 9 pols de leit d'avele, cescun anniaul estoffei de 4 bras de bon ploit, les courbes ajointurees ou assamblees à debout, le roex viestie ainsy qu'il appartient (*Recquignies 1429 – B 9424); *pour à l'encontre des hestiaulx depuis icelle postille jusques au derrain estiau (...) avoir revestu à le haulteur de six piez d'asselles de chesnes de poch et demy d'espez et de douze poch de large et icelles avoir jointes, feuillies et adjointurees de debout à platte jointure*

*parce qu'elles sont de plusieurs pieces, et le tout avoir clauwet de kevilletes de fer de quatre et 5 poch de gros (*Valenciennes 1517 St-Géry)*

► Faut-il distinguer les dérivés d'(a)jointurer et assembler à debout ? Le rédacteur du compte de Recquignies (1429) écrit *ajointurees ou assembler à debout*, alors que nous lisons la même année *jointurees et assemblees de debout* dans le compte du moulin Souverain de Valenciennes (voir jointurer).

2. Tailler de telle sorte que les éléments puissent s'assembler comme il faut. Voir aussi rajointurer.

*à Josse Charlet et Simon Clapon, tailleurs de gretz, (...) d'avoir tailliet lesdis 600 quariaux de grez et les avoir adjointuré et mis par lis et les taillet au marteau (*Valenciennes 1517 Fossart)*

Acception spécifique :

En parlant de la meule, boucher les interstices au plâtre après avoir cimenté les morceaux. Voir aussi rejoindre.

*un lit de plusieurs pieces adjointurees l'unnes à l'autre assizes en plastre (*Valenciennes 1441 Ogelens)*

► Le verbe est absent du *FEW*, XXIV, p. 160b, art. *adjungere*.

ADJUSTER

Assembler, disposer de façon appropriée. Voir *adjustifier*.

*sur les sommiers et chevalletz avoir joing et adjousté entre deux longerons estans à ladicte seuviere des planches de vingt trois piedz de loing, douze polch de larghe et de deux polch demy d'espé (*Valenciennes 1537 St-Géry)*

ADJUSTIFIER

1. Étalonner (une mesure). Voir *justifier*.

pour avoir adjustiffiet toutes les mesures de tous les molins de l'empereur en Valenciennes et aussi avoir fait une enseigne portant ung fuzy pour enseigner lesdictes mesures (domaine de Valenciennes 1525)

2. Assembler, disposer de façon appropriée. Voir aussi *adjouster*, *justifier*, ainsi que *radjustifier*.
*pour (...) avoir rasseuret la grande seuyere des molins d'Ansaing (...), y avoir plantet et hyet deux pillotz de 16 piez de long, de 7 et de 8 polz, ferret et enmouflet que pour les bouter et ajustiffyer desoubz les longerons de le soyere (*Valenciennes 1512) ; pour avoir mis deux postiaux à la ventaille meulrech du grant molin le Conte (...) assis sur le masse de pierre (...) avec aussy sur ladicte masse entre lesdictes deux postilles avoir mis et adjustifiet ung bariau de fer (*Valenciennes 1514 Comte) ; au ventaille du grant molin avoir adjustifiet deux rencrasses (...) par ce que lesdictes postilles estoient pouries et gastees, à cause de quoy icelles ventailles ne pouvoit [sic] plus tenir contre lesdictes postilles, avec entre icelles rencrasses et postilles y avoir endenté et adjustifiet ung soeuilliau de 5 piez de loing, d'ung piet de large (*Valenciennes 1514 St-Géry) ; y avoir fait ung touret de 4 piedz de long et à chascun deboult dudit touret fait une mamelle et quatre mortaises, avecq l'avoir assis et adjustiffiet entre deux esteaux pour servir à mettre le corde venant du grant engin pour lever le meulle (*Valenciennes 1521 Fossart)*

► Le verbe, si fréquent dans le Valenciennois, est absent du *FEW*, V, p. 85, art. *justificare*. Dans l'acc. 2, c'est certainement une déformation d'*adjuster*.

ADMASEMENT

Bâtiment, logis.

*sans que ledict preneur, ses hoirs ou ayans cause puissent après ce bail expiré pretendre aulcune chose audict mollin ny admazemens ny emporter aulcuns membres gros ou menus, moebles ny harnechures et pieches y servans (*Willeman 1610)*

ADRECHIER

1. Mettre d'aplomb. Voir *drechier*.

audit Jean, pour avoir levé ledict molin et mis adroit (...); à Mathys Reynier, pour avoir aydié ledict Jean quant le nouvel molin fut adreché (✕Ingelmunster 1442)

► Le verbe s'emploie même pour le bâtiment du moulin à eau : *du molin à eaue qui fu bruelé et ars (...), laquelle molin ledit Ector Uter Zwane a fait reediffier et adrescher tout de nouvel (✕Opwijk 1443)*

2. Redresser, rendre droit ce qui était tordu. Voir aussi *drechier*.

pour avoir refait et adreché un fer à main appelé 'andboom' [= levier] (✕Saaftege 1402)

ADROICT

Expression :

mettre adroit

Mettre d'aplomb. Voir *drechier*.

audit Jean, pour avoir levé ledict molin et mis adroit (...); à Mathys Reynier, pour avoir aydié ledict Jean quant le nouvel molin fut adreché (✕Ingelmunster 1442)

AEUWER

Laisser séjourner (le bois destiné à la construction) dans l'eau afin de dissoudre la sève et de purger les sels minéraux. Voir aussi *sauchier* et *temprer*.

d'avoir mis et bouté (...) tous les dessus des quesnes en la fosse des noeuvs moulins (...) et avoir apporté plusieurs grandes aisselles de quesne de planchage de outre le pont de le Lys en ladite fosse dessoubz lesdis moulins pour icelles illec aeuwer (✕La Gorgue 1422)

► Cf. : *pour taillier un arbre en le foriest pour che dit moulin, liquels sera en l'euwe pour warder jusques adont qu'il besuignera (✕Hon-H. 1382)*. Cf. aussi les deux extraits suivants se rapportant au moulin d'Aardenburg (Fl.-Or.) : *omme een nieuwe muelenroede die noch in twater licht, te doen makene [= pour faire confectionner une nouvelle °verge qui se trouve encore dans l'eau] [RA Gent, Reg. 88 (1480) 24v°]* ; *van eender muelenroe ghebrocht (...) van Vindegoedsbussche ende tArdenburg in twater gheleyt jegen dat men ze te doene zal hebben [= pour avoir apporté une °verge du bois de Vindegoed (...)] et l'avoir mise dans l'eau à Aardenburg en attendant d'en avoir besoin] [RA Gent, Reg. 88 (1485) 21v°]*.

AFAISSER

Abaisser le niveau.

à Jehan Lighechon et Jehan des Moustiers, machons, pour leur sollaire de avoir (...) ouvreit de leur mestier en deffaire les machonneries qui riens ne valloient as 2 leis desdis ventelaiges et affaisser si bas que jusques en desoubs le soelle euwerech (✕Bavay 1427 – B 9420)

AFAITIER

Façonner.

pour (...) taillier et affaitier 7 courbes qui vinrent de ces caisnes (domaine de Bavay etc. 1405)

Acception spécifique :

Façonner, en l'occurrence tailler ou battre (la meule) pour (la) rendre à même de moudre.

li serjans de le mausnerie devoit affaitier le moelin, et quant il l'avoit affaitiet, il devoit avoir un boistiel de bleit por le rafait (✕Flers-en-E. 1251); li sires doit livrer mait, coupe, boistiel, huge, le siu au fier, lumiere par nuit et les martiaus de quoi on afaite et li mosniers doit livrer le van (Douai 1270)

AFIQUIER

Fixer.

17 plattes de fer affiqué sur le tournant de l'assieu (✕Haaltert 1402); avec encore audit molin avoir fait ung enghien servant à haulchier et avaller les meulles toutes fois et quantes fois que mestier est de les battre et mettre à point, icellui furny d'ung arbre de douze piez de loing, de 8 poch quaret et de plusieurs bras de sept piez de loing, de deux et de trois poch de

*gros et de deux grans cercles, iceulx clauwez et afficquez au rond sur les bras faisant touretz (*Valenciennes 1517 Fossart)*

AFLAQUIER

Débiter en sciant les arêtes vives. Voir aussi *efflaquier*.

*à Pierot de Marque, soyeur d'ays et son compaignon, pour (...) avoir afflacquiet ung entrebuz (*Nœux-l.-M. 1466)*

► P.-ê. erreur pour *efflaquier*.

AFONSER

Enlever ou démolir en profondeur.

*pour 2 maisceleres deseure les ventailles et le roee du molin de le Place à Bruay, qui estoient fondues et empiries par les yauwes defaire et affonser et yceux remachoner souffissamment et hauchier 2 tas plus que devant (*Bruay-la-B. 1358) ; pour ouvrages fais de macenerie as esliers dou vivier dou Buffle par ù les euwes passaient desous les ventaillez, dont il l'a convenut affonser tout au vif entre les ventaillez et les esliers pour saner les traus par ù li aywe passait et remacener à masse bien de 10 piés de hault, de douse piés de larghe et de 30 piés de lonk (*Étrœungt 1394) ; pour (...) ouvrir de fosserie à le seuwiere et à l'escluze de le riviere dudit moullin en faisant ad ce une clef du treviers d'icelle escluze de 9 piés de parfont sour le largeur d'icelle escluze, le afonser et remplir souffissanment (*Hon-H. 1454)*

AFUSER

Tailler en fuseau, c.-à-d. se rétrécissant aux extrémités. Voir aussi *effuser*.

*un noef arbre contenant 21 piez de long, ront, afuset et hottet (*Valenciennes 1429 Souverain) ; à cellui moullin avoir fait un arbre de 24 piés de lonc ou environ, de 18 pols parmi le croix, hoteit pour recevoir le roex et le rowet, rondeit et affuseit ainsy qu'il appartient (*Recquignies 1429 – B 9424)*

AFUSTEMENT

Support, ici bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur. Voir *beffroi* acc. 2

*pour avoir (...) remachonné le masse desoubs le bachinaige et retenu le seul desoubs les ventailles et ossi les longerons sur quoi les afustemens et moulardiaux sont assis (...) ; (...) pour avoir outre rehaucié le moullaige dudit petit mollin Saint Gery ung piet et demy plus hault qu'il n'avoit esté (...) et avoir remis l'enquevestrure de le moelle en son estanture et à moullage et rehaulcié le afustement dedens oeuvre et dehors, sur quoy les mollardeaux sont assis (*Valenciennes 1469)*

AFUSTER – S'AFUSTER

1. Appuyer – s'appuyer.

*et si a encores convenu mettre 4 faulx lyens, lesquelz se affutte [sic] par deseure en l'ayne de ladicte kayere et par desoubz sont enaguilliés en ung ablocq, qui est mis à travers les ablotz qui sont affutez sur le motte dudit molin (*Nœux-l.-M. 1467)*

2. Apprêter pour servir à l'usage auquel l'objet est destiné. Voir aussi *rafuster* et *renfuster*.

*pour ycellui quesne avoir esquarré et afusté (*Recquignies 1454) ; adont eschey et fu necessité de faire audit moulin ung noef arbre, se fu pour ce choisi et abatu (...) ung gros quesne (...) ; à Jehan Lotiel, carpentier, fu marchandé de l'esquarer et afuster pour livrer au mousnier en fachon d'arbre (*Hon-H. 1458)*

AGAISE

Prob. broussailles, buisson épineux.

*de par ouvrage de fosserie vuydier le remplaige qui estoit à l'un des leis dou biés devant les grans ventelaiges (...) avoec raouvrir au desoux des petis ventailles où il avoit forte aghaise (*Bavay 1431)*

► En fait *argaise*, mais la forme sans *r* n'était pas rare : voir GODEFROY, I, p. 395a, qui donne deux exemples sur quatre avec *agaïse* au lieu d'*argaise*. Le FEW, XXV, p. 183b ne mentionne qu'*argaise* avec *r*. Il fait dériver le mot du radical préroman **arg-* 'épine, piquant', qu'on retrouve dans *argousier*.

AGISTER

Pouvoir de pièces de bois horizontales servant de support. Voir aussi *aliter*.

*pour oudit molin de bray avoir fait nouvelle quevetture (...) et avoir remis des nouvelles asselles sur le planquier de 10 piez de lonc, de 3 polz d'espetz et d'un piet de large, et le avoir agisté de blocquiaux et d'arzille pour le mieulx fermer (*Valenciennes 1500)*

► Le rédacteur du texte combine maladroitement des détails qui se rapportent au °lit de la meule et à la meule gisante. Un peu plus loin, au même folio, mais concernant le moulin de Brisebois il écrit : (...) *et avoir reviseté les quevestures et refermet les gisans et avoir mis desoubz de l'arzille pour le mettre à l'onny*. Comme le suggère le complément de *mettre à l'onny* au singulier, *les gisans* devrait être au singulier : il s'agit de la meule gisante, qu'on pose sur un lit d'argile pour la mettre de niveau et à l'horizontale. Le verbe *refermer* 'consolider' de cette phrase correspond au verbe *fermer* de l'extrait se rapportant au moulin à brais.

AGLE : voir *aue*.

AGRAPPE

1. Agrafe, attache de fer qui sert aussi bien au maçon qu'au charpentier. Pour réunir deux éléments juxtaposés, les agrappes sont soit des crampons à deux et parfois quatre pointes perpendiculaires par rapport à la partie moyenne, qui est plate et plus ou moins longue, soit des fers à double queue d'aronde². C'est à une ou plusieurs grosses *agrafes* fixées à la charpente de la cage que la ceinture du frein est attachée au moyen d'un ou plusieurs crochets. L'agrafe sert aussi à unir côte à côte les deux moitiés du plateau de la °lanterne d'engrenage. Parfois l'appellation s'applique encore à d'autres objets en fer qui attachent, crochets, étriers, cols-de-cygne (→ *hef*), voire simples bandes métalliques clouées. Voir aussi *agrippe*, ainsi que *crampon*, *crochet*, *havet* et *ponchelet* acc. 2b.

- *Agrappes* pour le bois :

agrafe : *au frain deux agrafes de fer (*Thun-l'E. 1719) ; les quatre bendes de la lanternes, trois chevilles avec les clavettes et les rivets, huit agraffes (✕Comines 1741) ; les agraphes du frein (○Wambaix 1750)*

agrappe : *del fer, si com des bendes, des agrapes, des claus (*Lessines ±1275 Veil Rentier, p. 117) ; pour 4 agrapes, pour attakier et reclauer bendes à tourtes de l'un de ces molins et pour claus coppés pour reclauer bendes (*Valenciennes 1355 St-Géry) ; 2 agrapes de fier qui tiennent le frain (✕Baisieux 1380) ; pour 8 agrappes de fer pour ferer les mortaises du rouet dudit molin, pesans 18 livres et demie de fer (✕Armentières 1413) ; pour avoir fait (...) 16 agrappes, lesquelles (...) furent (...) mises et atacquies as roes dou moulin de Roche, ycelles pesans 12 livres et demie (...) ; item, pour 1 cent de claus copés employés à atacar ycelles agrappes (...) ; item, pour 24 agrappes de fier mises (...) à 3 paires de tourtes livrees noefves audit moulin de Roche, affin que ycelles tourtes ne se derompessent ne ouvrissent dou fier dudit moulin, ne ossi que point li bos n'amenresust, pesans 9 livres (...) ; item, pour 1 cent 1 quartron de claus copés dont on clowa ycelles agrappes (*Recquignies 1424) ; pour deux agrappes de deux piés de long mis au rouet dudit molin, pesans 8 livres, à 15 d le livre, 10 s (*Valenciennes 1439 Brisebois) ; pour avoir fait 2 agrappes pour ce que ledit tourteau estoit fendus et 2 pointes à chascune agrappe qui passent du travers et reployé à l'autre lez du tourteau (*Valenciennes 1466 Anzin) ; pour le noefve reuwe dudit molin avoir livret 16 agrappes*

² L'interprétation du terme donnée dans *Moulins en Hainaut*, p. 72b est fantaisiste : « fuseaux » de la lanterne ! Le lexique des pp. 72 et 73 est truffé d'erreurs et dépare le volume qui, pour le reste, est excellent. Dommage.

de deux piez de long chascune et deux poch de large et à chascune deux pointes passant par le chercl de le reuwe et retournees (*Valenciennes 1491 Souverain) ; pour avoir livret pour le molin du Fossart deux agrappes à maniere d'estriez servant à le kayere par dehors et le clauwet à quevilles, pesant ensemble 17 livres (*Valenciennes 1498) ; pour 6 bendes de fer à maniere d'agrappes, à chascune une pointe au boult et à l'autre boult 3 trous et les clauwer sur les postilles de le seuwiere à le seulle de desoubz, pesant ensemble 68 livres (*Valenciennes 1498 Souverain) ; pour trois platines de fer à maniere d'agrapes de 3 piedz de long et de 4 polx de large chascune, deux douzaines et demie de cloux coppez pour le rouet qui estoit rompu (*Valenciennes 1503 Comte) ; mettre et assir six agrappes de fer dedens le teste de l'arbre pour le fortiffier à cause qu'il estoit fendu en aucuns lieux (...) ; item, pour cinq agrappes portans 13 pauch de large entre deux poinctes, mises à le teste de l'arbre à cause qu'il estoit fendu et ouvert (...) ; item, pour une agrappe d'un piet de loncq atout deux poinctes de 5 pauch de loncq pour les courbes du rouet (✕Nœux-l.-M. 1517) ; at été trouvé à la lanterne huict simple sagraps et plus trois longue batonier avec trois clé et trois flote pour tenir les deux tourte ensemble (...) ; item, at été trouvé au frain deux sagraps avec un batonier (...) ; item, at été trouvé au mabriau un etrié avec deux sagraps (✕Hem-Lenglet 1645) ; deux agrappes pour tenir le ban [sic, lire bau] bacinet et trep de deux pied et demy chascune (○Villers-en-C. 1649) ; deux brocques de feer oultre le teste de l'aerbe fermés avec deux longe agrappe venant d'une brocque de feer à l'aultre (✕Rekkem 1659) ; une lanterne furnie de 8 agrappes, de huict petites bastonnières pour tenir lesdites aggrappes et trois aultres bastonnières, et deux cerclures de fer, et garnie de noeuf fuseaux (○Wambaix 1669) ; les ferailles de la lanterne (...) sçavoir huict aggrappe, seize bodineaux, trois battonniers et les bandes des deux tourtes (✕Mœuvres 1682) ; trouvez d'ogmentation au chevil appliquez au faux ventre du gros sommier au nombre de deux à clez et à flotte et quatre agrapez à clez et à flottes pour tenir le faux ventre (✕Fromelles 1702)

► À Villers-en-Cauchies, en 1649, il s'agit nettement du col-de-cygne (→ hef) reliant le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à la °tratte. À Mœuvres, en 1682, les huit agrappes de la lanterne nécessitent seize *bodineaux* : ce sont plutôt des queues d'aronde rivées.

Accompagné de la traduction en flamand :

clauwe [litt. 'griffe'] : six aggrappes appelées 'claeuwen' pour hancrer ledit molin (✕Petegem-a.-d.-L. 1453)

steghereep [= étrier] : pour 8 agrapes de fer appelé en flamenc 'steghelreepe', pesant 32 livres (*Ninove 1414) ; pour 4 tortillons appelé 'wendelinghe' [= °haspliel] (...) et une agrappe appelé 'steghelreep' (...) ; item, à Michiel le Boet et Jehan Ottenborch, charpentiers, qui desdiz fers ont reloyé et assuré (...) lesdictes roues, les arbres dudit molin et autre part (*Ninove 1416)

egrappe : le roit (...) et lanterne et ung platieau ferré d'ung cercle de fer et aussy deux egrappe de fer (*Hallines 1698)

graffe : la graffe du frein, les clefz, chevilles et flottes y servants (✕Seclin 1711)

grappe : l'arbre avecq les ferailles, le coutelure, cinq bendes de fer, quatre grappes et une plate au petit hattreau (✕Coutiches 1585) ; quatre grape servans à l'estacque (✕Marquette-l.-L. 1607)

- Agrappes pour la pierre :

agrappe : pour 65 livres de ploncq en masse mis à atackier 12 agrappes de fier, cescune à 4 pointes, qui tiennent les pieres doudit piller enssanble (*Valenciennes 1393 Comte) ; 392 longes aggrapes de fer dont le tafelment [= revêtement horizontal en dalles] est aggrapé et joint ensemble sur le lit du cours de l'eau, pesans ensemble 424 livres de fer (*Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; pour oudit grant molin de bray avoir mis quatre groses agrappes de fer pour servir et conforter le pierre du molin, que estoit fendue par pieces, et contient chascune agrappe 14 polz de long, deux polz de large et 1 poch d'espois, et icelles gravees des deboux en ladicte pierre et y fondu du ploncq pour les faire tenir (...) ; (...) pour 73 livres de ploncq mises à enclauer lesdictes agrappes en ladicte muelle (*Valenciennes 1487) ; pour avoir rasseuret le moeille du grant molin de Saint Gery avec le cuvelier à cause d'icelle lors rompue, et après icelle par ce dit cuvelier

*roloye [sic, lire reloye] de deux cercles de macquier et refrumee de cuignez de chesne, icelle avoir rasseuret le mieulx que faire se peult, avec y avoir engravet deux agrappes de fer de piet et demi de long chascune que pour les gecter en plonc dedens ladicte moeille pour icelle moeille et courant mieulx rasseurer (*Valenciennes 1513) ; trouvé sur la caye 18 agrappes pour tenir les gré avec du plomb (*Comines 1684 blé & brais)*

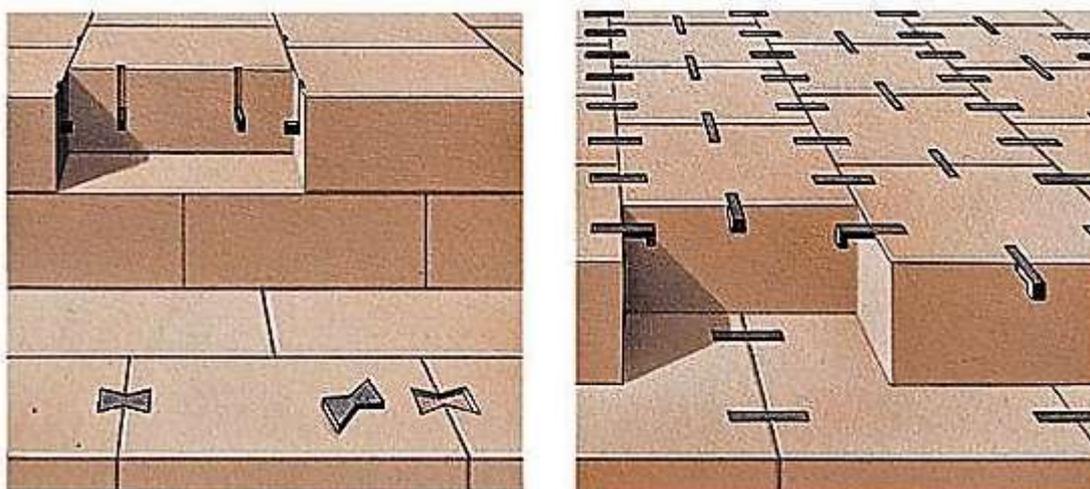
► Cf. FEW, XVI, p. 359a, art. germanique *krappa ‘crochet’ ; G. LEGROS, p. 231 et SMEYERS 1, p. 115 : *agrap(p)e*. La forme française (*a*)*grafe* est extrêmement rare sur le territoire que nous étudions : elle n’apparaît qu’au 17^e s. Quoique dérivés du germanique *krappa ‘crochet’, *graffe* et *grape* sont des aphérèses d’*agrappe*, favorisées parfois par la présence de l’article défini.

Malgré la rencontre exceptionnelle d’*aphat* pour *apas*, je suppose qu’*agraphe* était prononcé avec [f], comme *pheniestres* qui figure en 1478 dans le compte du domaine de Valenciennes (f° 48r°).

Comme la queue d’aronde en fer semble avoir vu le jour au 17^e siècle, il n’est pas exclu que l’appellation de l’ancienne pièce de fixation ait été appliquée à la nouvelle.



Agrafes (clameaux) de charpentier. Photo StromBer. Wikipedia allemand



Agrafes de maçons : à g. à double queue d’aronde ; à dr. à pointes recourbées. Dessin Gilbert Macé - Archives Larousse

2. Crochet en bois servant à consolider un assemblage.

et ce dit pan tenant à le huge avoir ragrapé d’agrapes de fier pour deffendre contre les yauwes, et au deseure entre ledicte huge et les tenieres sour l’entaulement du mur avoir mis

*une agrappe de bos encrenee et [sic, lire prob. en] le teniere pour tenir le pan qui va au longs du muret de ledicte huge, lequel pan aloit cheoir (*Hon-H. 1460)*

► C'est la seule mention d'*agrappe* en bois que j'aie rencontrée.

3. Prob. pince à bloc, pince en forme de 8 qui se ferme lorsqu'on la tracte vers le haut. Voir aussi *pinche* et l'ill. à *comble*.

*trouvé une agrappe à tirer pierres hors de l'eau et six deglassoirs (*Comines 1684 blé & brais)*

Acception spécifique :

☒ Fourche qui saisit l'anille (→ *ache*), à l'extrémité du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1). Voir *fourque*.

à Goessin, maistre fevre demourant à Alost, pour refaire tout de nouvel les agrapes du grant fer dudit molin (✕Haaltert 1408)

► Aucune attestation de cette acception dans la zone francophone.

Composé :

agrappe double, double agrappe

Agrafe à quatre pointes. Elle s'oppose à l'agrafe simple. Voir aussi *agrappe à deux crois*, *agrappe à doubles cros* et *crapaudel*.

*pour 629 livres d'agrappes doubles et sengles et gouvions grans et petis (...) pour atacar les pieres ensanlle (*Valenciennes 1399 Comte) ; pour 2 doubles agrappes et 4 saingles agrappes de fer pour refaire le lit des meulles, pesant 54 livres de fer (✕Ostricourt 1431)*

agrappe single, single agrappe

Agrafe à deux pointes, par opposition à l'agrafe double.

*pour 629 livres d'agrappes doubles et sengles et gouvions grans et petis (...) pour atacar les pieres ensanlle (*Valenciennes 1399 Comte) ; pour 2 doubles agrappes et 4 saingles agrappes de fer pour refaire le lit des meulles, pesant 54 livres de fer (✕Ostricourt 1431)*

agrappe à deux crois

Agrafe à deux bandes formant crois. Voir *agrappe double*.

une agrappe à 2 crois pour le keuwe dou molin à vent, pesant 10 livres demie (✕Mecquignies 1422 – B 9412)

► Les quatre bras d'une crois étaient parfois qualifiés de « deux crois ».

agrappe à doubles crois

Agrafe à deux bandes formant crois. Voir *agrappe double*.

*de refaire ledicte pierre [= la meule courante] desdictes pieces et le remettre à moullaige, c'est assavoir lesdictes pieces ragraper et reloijer de 8 agrapes de fier dont les deux sont à doubles cros, ycelles agrappes de fier graver et assir à ploncq en ycelles pieces de pierre (...) ; pour les 8 doubles agrappes [sic, ne faut-il pas deux doubles et 6 simples agrappes ?] et les 6 kevilles devant dictes avoir faites et livrees (*Hon-H. 1444)*

agrappe de lanterne et agrappe de tourte

Agrafe qui réunit les deux moitiés du plateau de la °lanterne d'engrenage. Voir aussi *agrappe de tourte*.

agrappe de lanterne : *avoir fait 7 agraps de lenterne (*Ramillies 1640 moulin 2.1)*

agrappe de tourte : *pour 4 agrappes de tourttes pour le moulin moijen d'Ansaing, pesans 5 livres (*Valenciennes 1408)*

AGRAPPER

a. Attacher ou unir au moyen d'agrafes, de clameaux. Voir aussi *agripper* et *engrappier*, ainsi que *ragrapper*.

*toute le machenerie dou bachinaige bien gouvionner et agrapper partout leur il besuignoit et à plonk (*Étrœungt 1382 Buffle) ; pour 2 agrappes, claus et crampons mis au roët doudit tordoir pour ycelui agraper et regoindre (*Trith-St-L. 1392) ; on veult (...) tout rentaveler (...) et seront bouté lesdiz pavements demi pié en desoubz les murs chascune pierre de celles qui seront aux pans du mur de la raijere dudit molin, et seront agrapees celles qui ne seront point desoubz lesdiz murs de agrapes de fer fondues en plonc ly une à l'autre et puet avoir ledit planquier depuis la ventaile de la raijere en amont de 14 à 16 piez de long et de 12 à 13 piez de large en revenant à la largeur que la raijere la donra (*La Gorgue 1417) ; et*

audit tafelment [= revêtement horizontal en dalles] avoir fait plusieurs trous pour aggraper ensemble les pieces d'icellui tafelment dont est couvert le fons du cours de l'eau (*Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *pour 4 agrapes dont on agrappa les tourtes autour du grant fier* (✕Baisieux 1461)

b. Fixer, attacher (des agrafes).

pour avoir mis, assis et agrappet 66 agrappes parmi 22 vienez (...) et ycellez saudeez de ploncq tout partout leur besoins a estet (*Recquignies 1413)

c. Saisir, s'attacher à.

pour 6 bendes de fer qui agrappent les quevilles dudit frain, pezaux [sic, lire pesans] parmi les claux 14 livres de fer (✕Nœux-l.-M. 1376)

AGRIPPE

Agrafe, sorte de grande attache de fer. Voir *agrappe*.

pour 4 grandes agripes pour clore les tourtes (✕Mouscron 1462)

► Ce dérivé de l'ancien bas-francique **gripan* 'saisir' (cf. *agripper*) se rencontre à deux ou trois reprises dans les comptes de Mouscron. Acc. spéc. à ajouter au *FEW*, XVI, p. 73. Le *DMF* la signale déjà.

AGRIPPER

Attacher ou unir au moyen d'agrafes, de clameaux, de queues d'aronde métalliques. Voir *agrapper*.

livré une agrappe pour agrippé des gree (*Marcq-en-B. 1662)

AGROSSER

Épaissir.

d'un petit fer que on nomme 'spille' agrosser et relonguier (✕Dendermonde 1395 Greffeninge)

AGU

Expression :

refaire agu

Aiguïser de nouveau, rendre de nouveau pointu ou tranchant. Voir *reswisier*.

pour avoir reforgeié et refais aguz les billen [= marteaux du rhabilleur de meules] servans auxdictes pierres du moulin (✕Eeklo 1388 Westmolen)

AGUËR

Aiguïser, rendre pointu ou tranchant. Voir *eswisier*.

à Willame le Fevre, pour lez [...] aguër, 20 s (✕Saafteinge 1390)

Acception spécifique :

Rendre tranchant en parlant de la meule. Voir *eswisier*.

pour 10 pietces de fer dont on eguwe lesdictes pierres (✕Kruibeke 1422) ; *un engien dit en flameng 'hesele'* (litt. 'âne' = support sur lequel on bat la meule courante), *servant audit molin pour mettre dessus la pierre d'icellui en temps qu'on le aguë et met à point* (✕Haaltert 1450)

AHAISINER

☒ Garnir (le volant) de son lattis (→ *haisin*). Voir *haisiner*.

pour avoir ahaginnet deux vollans tout neuf (✕Cysoing 1531) ; *pour avoir ahaginet audit mollin quatre vollan tout sus de nouveau hagin* (✕Camphin-en-P. 1532)

AHERDRE

Accrocher, attacher.

mist noes sommiers pour porter lesdis bachinages, estequa en l'euwe baus et estacques asquels lidit sommier sont ahiert (*Valenciennes 1393 St-Géry) ; *pour 4 martiaux mis à l'ahierdre les bras et courbes de ledicte ruels* (*Valenciennes 1399 Anzin)

► Cf. aussi : *pour (...) ferir et cachier pluseurs estacques desoubs une achinte aval l'iauwe empriés le bachin de l'esmouloir des Ogelens (...) pour retenir et rahierdre un pan d'achinte doudit esmouloir qui estoit deslachiés et escappés des maistres estiaux de le maison doudit esmouloir, avoecq y remettre pluseurs harpons et aherses* (*Valenciennes 1422).

AHERSE

Attache de fer.

pour (...) avoir (...) mis subz et tout du lonc l'ouvrage de machonnerie deseure dit une grosse piece de bos retenue de 3 ahiersses de fer pour tenir ycelle machonnerie en son estant et les terres de desriver (*Valenciennes 1441 Faloise) ; *pour une ahierse de fer mise as pochars de le viese seuwiere d'iceux molins pour garder d'ouvrir, 8 s* (*Valenciennes 1442 Anzin) ; *au devant de le seuwiere dudit moelin des Ogelens aussi mis 2 kevalés et as postilles 5 aherses de fier pour tenir en estat les autres kevalés d'icelle seuwiere* (*Valenciennes 1452)

► Cf. FEW, XXIV, p. 139a, art. *adhaerere* : *ahierse* 'instrument pour accrocher'. *Ahierse* est parfois un terme générique, puisque parmi les pièces livrées par le forgeron en 1441 au moulin de Faloise (Valenciennes) figurent uniquement 2 *oeillez*, 2 *ancres*, 2 *clefz* et un *estrier pesant ensemble 24 livres, yceux mis au mur de le seuwiere et ataqués à le piece de bos ordonnee pour tenir de souslever les machonneries*. Les trois *ahiersses* seraient donc deux ancres et un étrier.

AHOTTER

Assembler par tenon et mortaise.

avoir remis à l'estanture du moullage qui est par dehors dudit moulin deux noefs estiaux et 2 gros loijens quevilliés as estiaux de quevilles de fier par le deseure et en desoubz ahotté ens es souliaux (*Recquignies 1457)

AIDE

Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. spéc. 1a.

le moulinet, l'orgueille, les coignets et l'ayde (✕Mœuvres 1766)

► L'acception se déduit du fait que dans la plupart des prisées, l'*orgueil* et les *coignets* sont associés à la *queute*.

AILE

1 * Paroi aménagée le long de la rive d'un cours d'eau, tantôt en parallèle, tantôt en oblique par rapport à la rive, pour protéger cette rive ou une construction des atteintes de l'eau. Voir aussi *aïleron* et *aïlier*.

pour (...) refaire noef l'elle et aillier de Goguel par laquelle l'yauwe vient aux mollins Saint Gery pour tant que l'yauwe en avoit menet aval l'autre elle, icelle estoffee de pillos cachiez en terre à le hie, vestiz de planques et loyez comme il appartient (Valenciennes 1425) ; *pour (...) avoir (...) fosset et raouvert le cours d'iauwe alans sour lesdis moellins de Saint Geri depuis le elle de Goguel jusques à le porte Cambrisienne en hostans pluseurs neulx de terre, chocquez et arbroyez estans oudit cours d'iauwe pour tant que par faulte d'icelle ele qui est trop petite et par lesdis desconbrez lesdis 2 moellins ne pooient moerre ensemble* (Valenciennes 1447) ; *item, avoir fait ung bachin au desoubz des ventailles tout noef et une paroît faisant elle pour jeter l'yaue arriere dudit beffroy (...)* ; *item, avoir fait deux noefz ventailles et remis à point et requevilliet les autres ventailles et achier à maniere d'une esle pour garandir le machonnerie* (Bruay-la-B. 1459) ; *en desoubs le pagnion du meullin allant à vaux l'ieau y at unne elle de pillotaige pour retenirs les terre bien nonant piez de loin : que tout les plancq et fachinne sonct tonbez et cauzé ruinne aux gardin des voisin, seroict nechesair y renouveler environ troix chen soixsanct piez de plancq de chenne* (Thun-l'É. 1619) ; *les deux aisles à chascun costé de la rouwe devant le pont et devant la fosse avecq les deux boutreau, prizez 4 lb* (Lille 1627 moulin 2.3)

► *Elle et aillier* de Valenciennes (1425) est probablement un hendiadys.

2. Chacune des trois plates-bandes du manchon de fer en entonnoir qui surmonte la meule courante pour faciliter l'entrée du grain dans l'œillard (→ *trau*). Voir aussi *ailette*.

pour unne couronne qui siet ens le muelle à 3 elles (✕Mouscron 1481)

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Volant, °verge avec son lattis. Voir *volant*.

pour cent aulnes de canevas nouvel dont les voiles des eles dudit moulin furent fais (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; *pour 2 sapins* [trad. erronée de *sparren* 'longues perches', mais aussi 'sapins'] *pour border les eles dudit molin, 14 s 8 d* ; *item, pour lattes pour faire lesdictes eles, 18 s* (Saaftinge 1391) ; *item, estoit li uns elez brisiet du molin à vend estant en Greffeninghes, lequel le receveur fist refaire et achata une borse de saucs pour estakier ledicte ele, que cousta 20 s* ; *item, pour ycelle taillier en escaillons* (✕Dendermonde 1394) ; *pour ce que ledit moulin 10 jours mouloit d'une verghe à 2 eles, rabat on pour celli temps la moitié du ferme* (✕Saaftinge 1395) ; *certain quantité de toile appelé 'canevez' dont les heles du molin sont faiz* (✕Kruikebeke 1420) ; *pour la delivrance de deux flesches et eles de ladicte verge volant* (✕Ingelmunster 1453) ; *pour les deux eles dont lesdictes deux verges volans ont esté et sont faictes et pour les amener jusques à ladicte motte de molin* (✕Ingelmunster 1454) ; *pour l'achat de trois pieces [de] bois, assavoir ung postel [= pestel '°entrebüt'] et deux lasschen [= °pointes de volant] (...) et ce pour refaire les heles dudit molin* (✕Sluis 1456) ; *le deposant, lequel a remarqué après l'enlevement desdis draps que l'une des aisles du moulin estoit tant soit peu forcéz et qu'elle pouvoit estre abaisséz d'un pied ou environ, ce qui se peut faire jusques à ce que les pattes du ferre ait touchéz ou rencontré les espaulemens de la hache* (✕Masny 1714) ; *deux ailles de ce moulin se trouvent encore presque entier, dont une avec encore un morceau de drap* (✕Caudry 1780)

aile de moulin au vent : 361 ails de roux à l'eaux estimé ensemble 52 lb 4 s ; 62 cottré d'ails de moulin au vent estimé 41 lb 17 s (Cambrai 1779 moulins 1)

aile de volant : *quant li entrebus et deux des vollans furent rompus et refais, sejourna il 13 semaines et ne moulli que à deux elles de vollant* (✕Mecquignies 1436)

► Cf. DEBRIE, p. 21 : *èle* ; MARÉCHAL, p. 192 et Silly, p. 288: *éle*. Les références les plus anciennes proviennent presque toutes de comptes rédigés en français dans les régions flamandophones.

2. * Aube de la roue hydraulique. Voir *aue*.

fault aussi une nouvelle roe de douze piedz demi de hault portant deux agneaux, chascun agneau furny de six bras et six courbes, chascune courbe de quatre polchs et de cinq et chascun bras de trois polchs et demi et de quatre, avecq les quoyaux et vingt quatre aisles (Lourches 1572) ; *la roue tournante en l'eau furnie d'ails et coyaux* (Thun-l'É. 1640) ; *l'arbe tournant ainsy qu'elle se contient avec les ailles et coiaux* (St-Amand-l.-E. 1719) ; *touts ces moulins sont composés d'une roue verticale à aubes, vulgairement appelée 'roue à ailes'* (Escaut 1793)

aile de roue à l'eau : 361 ails de roux à l'eaux estimé ensemble 52 lb 4 s ; 62 cottré d'ails de moulin au vent estimé 41 lb 17 s (Cambrai 1779 moulins 1)

► Cf. SMEYERS 1 p. 23.

3. Palette radiale fixée sur un axe, en l'occurrence chacune des palettes radiales montées sur l'axe du nettoyeur (tarare) pour servir de ventilateur. Voir l'ill. à *diable volant*.

le diale volant (...) estimé trente six livres, y comprises la tremuse, le rouet, la lanterne avec son arbre et ailes, manivelles et torrion de fer, une grille de fil d'archal, cloux et façon (*Leval-Ch. 1757 épeautre)

AILERON

1. * Paroi aménagée le long de la rive d'un cours d'eau, tantôt en parallèle, tantôt en oblique par rapport à la rive, pour protéger cette rive ou une construction des atteintes de l'eau. Voir *aile*.

pour (...) faire tout noef les 2 allerons dudit bachinage et le vestir de planques sur le longhesce de 8 piés de long, et avoec le fons dudit bachin faire noef (Valenciennes 1423 Brisebois) ; *avoir reffait et remachonnet les deux allerons du bieu dudit molin de 24 à 25 piez de long, de 6 piez de hault et 3 piez d'espé chascun pan* (Valenciennes 1509)

Souverain) ; pour l'achat (...) de 80 dix pierres de grez portant les aucunes deux piez de loing et autres deux piez et demy de loing (...) pour faire ung alleron depuis le ventaille jusques au molin au blé (...); (...) pour avoir fait et machonnet ung mur faisant alleron, lequel conduit l'eau venant des ventailles pour faire tourner le roe du grant molin le Conte, sur lequel mur repose l'arbre du grant molin le Conte (Valenciennes 1522 Comte) ; aussi avoir revestu à tel longueur que lesdis longerons les deux allerons derriere la ventaille fonsiere à la longueur de 24 piedz chascun alleront et cinq piedz de hault de planches d'un pied de larghe, polch et demy d'espé et toutes joingctes et clauwees contre les esteaulx et loyens seant sur les longerons (Valenciennes 1537 St-Géry)

2. Extension latérale formant angle par rapport à la paroi principale.

le raiere estoffee de planques, 3 tellieres et 7 postiaux, le greel estoffé d'allerons, un coulombel, 3 loijens (*Bruay-la-B. 1363)

► Ne retrouvons-nous pas de telles extensions latérales dans les deux phrases suivantes : *au devant du pont susdit à l'encontre de le reux fait pareillement tout neuf ung rattellier à ploy d'escarre* [c.-à-d. 'en équerre'] (Valenciennes 1440 Ogelens) et *fait un restellier de 14 piés de lonc* parmi le retour au devant dou ventaille moulerrech dou moelin de brai pour le garde de le rues (Valenciennes 1446 brais – il faut prob. corriger en moulin à tan) ?

3. * Chacune des deux larges parois terminées en dents de la fourche servant à lever les vannes. Voir aussi *bajoe*. Voir l'ill. à *fourque*.

d'avoir fait à la grande cauke à quoy on sacke les ventailles de Hon une grande bende à crok et pour reloijer les 2 alerons de 2 bendes de fier alant tout autour (Hon-H. 1417)

AILETTE

1. ☒ Chacune des pièces de bois prismatiques qu'on ajoute aux quatre angles d'une pièce équarrie (p. ex. à la tête de l'arbre moteur ou en bas du pivot) en remplacement de l'aubier qui a été enlevé. Ou ensemble de ces pièces. Voir aussi *coing*, ainsi que *revestir à °barbe*.

pour 81 livre demie [? : la phrase qui précède et celle-ci ont été mal corrigées par le scribe, ce qui en rend la lecture incertaine] *de fer de 6 piés de long chascun estoffez de trois claux à poincte servant à mettre et embeuvrer sur les quatre eslettes de le teste dudit arbre pour le fortifficacion dudit ouvraige* (×Nœux-l.-M. 1521) ; *deux quevilles, deux bendes de fer et deux razoirs pour l'eslette de l'abbre tournant* (×Audruicq 1624)



Ailette fixée au moyen d'une °bende croisee à la tête d'un arbre moteur de moulin à vent. C.R.M.
Photo de l'auteur.

2. Chacune des trois bandes du boitard en fer (→ *boistart* acc. 2), qui se cloue sur le plancher de la meule. Voir aussi *aile*.

à *Sandrart au Paix, pour une ellette dudit boistau avoir refaitte seloncq le trau, parmi des claux qu'il y livra, 3 s* (*Bavay 1434)

3. Petite maçonnerie en saillie.

[le compte énumère les travaux de maçonnerie :] *item, en une masse de mur qui porte le plommach de l'arbre doudit mollin par devens et le soullaige de l'uis doudit mollin et 2 pillers qui portent 2 asnilles de l'aureil [sic, voir aré] devant et 2 ellettes qui portent l'aureil au leis viers le pan mollerech (*Hon-H. 1408)*

AILIER et **ALIEU**

* Paroi aménagée le long de la rive d'un cours d'eau, tantôt en parallèle, tantôt en oblique par rapport à la rive, pour protéger cette rive ou une construction des atteintes de l'eau. Voir *aile*.

ailier : *pour l'ulier à l'encontre des clays qui pouris estoit de fons en comble deffaite et refaire (...); item, les 2 uliers dou pont de bos par où on vient au moulin, liquel ont environ 35 piés de lonk l'un parmi l'autre deffaite et refaire le hauteur qu'il avoient, qui monte environ 8 piés et remetre y les plus grandes pieres que on pooit avoir à l'encontre de l'euwe (Recquignies 1379); pour (...) faire et ralongier un allier sour le grant Escault à Ghoguel pour tourner le riviere dedens le ville pour servir as moulins Saint Gery sour le longhece de 9 piés u environ, y mettre 4 estacques de 24 piés de loncq pour faire pillon [sic, prob erreur pour pillos] et viestir de planques par peniaux [= par tronçons] sour le longhece de 36 piés et le profondeur de 18 piés pour ce que les aultres en estoient alees aval (...); (...) pour (...) ouvrer (...) au bacq de Saint Pol où le courant de l'iauwe de Roezain passe parmi, mettre jus les planques, gistes et sommiers de quoy il estoit fonscet et les 2 alliers sour les costés (Valenciennes 1422)*

alieu : *par dedens le riviere vestir le masse de planque bruncquant au devant dudit ventelaige et ledit planquié ghindé et aissellé et aussi les alieux et le vesture rechute de bourdon servant as antilles de fier (Leval-Ch. 1458)*

AINE

Angle rentrant formé par l'assemblage de deux éléments.

et si a encores convenu mettre 4 faulx lyens, lesquelz se affutte par deseure en l'ayne de ladicte kayere et par desoubz sont enaguilliés en ung ablocq qui est mis à travers des ablotz qui sont affutez sur le motte dudit molin (✕Nœux-I.-M. 1467)

Acception spécifique :

Prob. chateau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Voir *cantel*.

quatre chevilles servant aux bras du grand roué et huit autres plus petites servant aux aisnes dudit roué (✕Seclin 1688 Beauhaut)

► Mon interprétation se base sur le fait que le flamand *plooi* 'pli' est une des appellations les plus fréquentes du chateau de rouet. Or l'*aine* est un pli.

AIR

Expression :

mettre en air

Soulever et maintenir soulevé. Voir aussi *mettre à °flotte*.

pour avoir (...) mis ledit moulin en er et y mettre nouviaux ablos et redrechier ledit moulin (✕Cysoing 1449); pour avoir mis à point le quemin dudit molin par deux fois ceste annee, par quoy a faillu mettre ledit molin en air sur vis (○Templemars 1495)

AIRAIN

Alliage à base de cuivre, souvent bronze. Voir aussi *coeuve* et *metal*.

*deux paielles d'arraing à retenir l'oille, une aultre paielle de fer à cauffer le grain, une livre, une demye livre d'arraing à peser l'oille (*Marquette-I.-L. 1498 huile); le grain de colsat, navette ou de lin aiant esté suffissamment pillé par les estampes estant au molin, l'oillieur avant mettre ledict grain dans le presseire pour en tirer et avoir l'huile est obleigé de le mettre sur ungne large platte de ferre ou d'airrain environné d'un costé³ de fer au dessoubz de laquelle il y at continuellement du feuz (Lille 1652 moulin 3.31)*

³ Une copie de ce texte, contenue dans le même dossier, remplace *costé* par *cercle*, qui me semble meilleur.

AIRE (1)

* Sol, surface plane planchée, cimentée ou en terre battue à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment.

*pour refaire l'aire et le pondage entours les 2 moullins pour mettre sour le macenerie devant Biekeriel 44 beniaus de terre (...); (...) pour faire le pondage entours ledicte oeuvre d'aire contre l'iauwe (*Valenciennes 1347); pour (...) faire un pavement de mortier et de menue pierre devens le maisonchielle doudit mollin pour sus celi pavement faire une aire d'aissielles et faire une montee de pierre à l'huis doudit mollin (*Valenciennes 1381 Becquerel garance); pour avoir charrié et amené entour ledit moullin de la terre (...) et haulchier l'aire dudit moullin (*Harelbeke 1395); à Simon Rogaut, plakeur, pour sen sollaire de refaire une aire au moulin Souverain ou liu de l'autre qui n'estoit de nulle valeur, ycelle battre par pluseurs fois (*Valenciennes 1411); en le maison vers le wal quatre sommiers du long du molin (...), et sera gisté de gistes de 7 et de six pax et là sus sera le planquier de planques de deux pax d'espés et sera ly aires du molin (*La Gorgue 1417); pour avoir rencauchiét et renterré l'ere du molin d'olle et mené terre à brouette (*La Gorgue 1419)*

Acception spécifique :

Surface plane de la meule.

*pour avoir racheret les martiaux d'ottant qu'il bensongna à faire l'aire dudit lit (*Valenciennes 1435 St-Géry)*

Expression :

mettre à aire

Aplanir (la surface active de la meule). Voir *airier*.

*pour mettre à Rocke une noefve muelle servant à courant au grant moulin et dou courant qui y estoit faire un lit (...), lesdictes muelles froter et mettre à aire et livret moulant (*Recquignies 1396); pour 2 nuefs marthiaux et 6 reswisures de martiaux quand on trauwa le noeve muelle et au mettre à aire à faire mieurre (✕Baisieux 1402); pour le forge des martiaux à battre et à mettre à aire les moelles doudit molin (*Valenciennes 1419 Ogelens); pour les martiaux employés à trouer, airier et mettre à aire ledicte neuve moelle (*Valenciennes 1439 Souverain); pour avoir rencauchiet les martiaux dont on avoit batu le lit dudit moulin au mettre sus et reswisiet quand on le mist à ere (✕Cysoing 1440); pour (...) avoir aydié à mettre à aire et à nivel lesdictes deux meulles (*La Gorgue 1453); pour avoir trauwez ladite moeulle et mis à erre (✕Cysoing 1561)*

► Pour l'expression tautologique *airier et mettre à aire*, voir la note à *airier*.

AIRE (2)

Qualité, nature.

pour ung cherquel de fer fait à la pierre appelé 'loepere' [= meule supérieure mobile] du moulin, laquelle pierre se rompy en deux pieces d'une mauwayse ayere que elle avoit (✕Kieldrecht 1423)

► *Aire*, que nous retrouvons dans *débonnaire* 'de bonne nature'. Corriger la définition de ma *Terminologie*, p. 460 : le mot n'est pas un dérivé d'*area*, mais d'*ager*. Cf. *FEW*, XXV, p. 1319b, corrigenda de l'art. *ager*.

AIRIER

Aplanir (la surface active de la meule). Voir aussi *mettre à aire* et *froter*, ainsi que *rairier*.

*pour assir une muesle de 5 pols au grant moulin de Roque, qui vint d'Auth, et d'en faire un lit bien apparelliet et airijet (*Recquignies 1386); mettre jux une moelle (...), ycele quierquier et mener au petit moullin le Conte, mettre subs, ayrijer et mettre à moulage (*Valenciennes 1418); pour le forge de trauwer le noefve moelle mise au mollin de Brisebos en Anzaing, de esrier et mettre à erre (*Valenciennes 1428); pour les martiaux employés à trouer lesdictes neuves moelles, erier et mettre à aire (*Valenciennes 1439 St-Géry)*

► L'image est identique à celle que nous discernons dans le flamand *vloeren*, qui signifie aussi bien 'faire le sol' qu' 'aplanir (la meule)': *Alsnoch betaelt aen den steenhouders (...)*

voor eenen assteen, crogaten en vloeren. [= Encore payé au tailleur de pierre (...) pour un marbre, les œillards (des deux meules) et l'aplanissement] (RINGOOT, p. 200). Dans les comptes du domaine de Valenciennes, le rédacteur se sert souvent de deux expressions différentes, toutes deux dérivées d'*area* pour désigner la même action. Tout porte à croire que les scribes utilisaient l'un des deux verbes pour désigner l'action de battre ou de rayonner la meule, l'autre pour la niveler. Une confusion entre *airier* et *aroyer* n'est pas exclue.

AIS et AISSE (1)

Planche. Voir *aisselle*.

ais : pour 70 piés d'ais (...) 9 s 10 d (*Menen 1294) ; pour ays de kaisne à couvrir ledit molin (✕Scheldewindeke 1354) ; pour soijer les ais de kaisne dont on clost ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour le salaire Willame Haniquel, qui descouvry tout ledit molin pour ce que le couverture dez ais ne pooit tenir yawe as plovez et pour ce pourissoit tous li harnas par dedens (...), (...) et recouvry ledit molin d'ais de Danemarche toutez novez (✕Nœux-l.-M. 1364) ; pour deux ays pour mettre desous le pierre (✕Oosterzele 1372) ; à Moriel de Genaing et sen compaignon, soyeur d'ays, pour 413 piés de soyage d'aisse qu'il soijerent as 3 molins de wedde (*baronnie de Cysoing 1408) ; item, faire audit clijer une huche portant 5 piés d'esquerre, aissié d'asselles en fons et sus les 4 pans et avec ces ais perchiés en fons partout pour issir l'yaue de ledicte huche (*La Gorgue 1419)

aisse : à Lardet, soieur d'ais et à sen compaignon, pour 44 jours de yaus deus qu'il ont soijet (...) pour les moulins mon seigneur, si comme en aisses pour viestir le moulin le Conte, aissielles pour le bachinaige (...) (*Valenciennes 1374) ; à Jehan Lebeghin, soijeur d'aisse (*Étrœungt 1398 Buffle) ; aux dessus diz charpentiers qui mettaient ad point le pavement d'aissez desoubz les roez desdiz molins, lequel estoit encommenchié de encaver par les grandes eauez (*Ninove 1404) ; pour 2 cens d'aissez de sauch pour clauer à la paroît contre le jet des eauez des roez desdiz molins, laquelle paroît estoit toute pourrie (*Ninove 1406) ; à Moriel de Genaing et son compaignon, soyeur d'ays, pour 413 piés de soyage d'aisse qu'il soijerent as 3 molins de wedde (*baronnie de Cysoing 1408) ; à Pieter le Soieur et son compaignon, qui soierent aissez de quesne deux polz d'espés, 36 piez de long et ung piet et demi de large (*Ninove 1408) ; audit Rassart, pour 16 aisses qu'il a livrees et mises en oeuvre audit ouvrage et au revestir une roeux, se avoient 14 pieces [sic, lire piés] de loncq et 1 piet de let (*Recquignies 1408) ; Mathieu Lottriel et Jehan Musy, soyeurs d'aisse (*Valenciennes 1474) ; Amedé Mullier, Beltremieu Mulier et Guilbert de Thieffryes, soyeurs d'aiche (✕Camphin-en-P. 1578) ; avoir païé aux soieurs d'haise pour soier le vieu bois (○Wambaix 1669)

► Comme termes techniques, *ais* et *aisse* 'planche' se raréfient à partir du 15^e siècle, surtout dans les territoires francophones, mais resteront associés à *soyeur* ou à *soyage* pour former des expressions figées.

Acception spécifique :

* Aube de la roue hydraulique. Voir *aue*.

ais : pour (...) renaver le roee de noeves ais et y metre bracons et ganstilles plusieurs (Bruay-la-B. 1358) ; pour 1 quarteron d'ais dont on revesti ledicte roee (Bruay-la-B. 1358)

Composé :

ais de fons

* Chacune des planches formant le plancher d'une canalisation.

pour deux aunes pour faire et soijer ays pour mettre en ouvrage au roe de l'yauwe, as ays du fons et ailleurs audit moulin (...) ; item, (...) pour l'estel des ays de fons faire et les ays frumer ens (Scheldewindeke 1377)

AISSE (2) (anille) : voir *ache*.

AISSE (3)

Les nombreux *asse* des comptes rédigés en picard mais provenant de la Flandre flamandophone, peuvent être des termes flamands ou picards. Je les ai considérés comme flamands uniquement dans les deux cas suivants : lorsqu'il s'agit incontestablement d'une traduction (« un objet qu'on nomme en flamand *asse* ») et lorsque le scribe a ajouté un *-n* final correspondant soit au pluriel, soit à une forme déclinée.

- 1a. * Arbre moteur, axe qui porte la roue hydraulique et le rouet. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.1.

pour avoir mis en le hasse ou arbre 4 verges de fer (Harelbeke 1396) ; *pour l'aisse aux deux debous hauchier* (Harelbeke 1399)

- 1b. ☒ Arbre moteur, axe qui porte les volants et le rouet. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.2.

les deux verges dudit moulin ne tenoient pas bien leur lieu es pertuiz du asse (✕Eeklo 1388) ; *convint mettre une aisse nouvelle pour ce que celle qui y servait fu toute brisie* ; *item, eut le recepveur pour aller querre ledicte aisse à Enghien le kar de l'abbaye de Nieneve* (✕Haaltert 1388) ; *item, estoit l'arbre atout le volant, c'est à savoir le asse et lez 2 vergez et lez eschalattez et le couvertele de l'une costé de le maison deseure tout brisiet* (✕Dendermonde 1396 Greffeninge) ; *une huve de fer (...) mise au menre debout de l'aisse, où ladicte aisse queurt sus* (✕Harelbeke 1398) ; *une piece de bois dont l'en a fait l'asse, contenant en longueur 22 piés et demi, de 24 paulx en quarrure au gros debout et de 15 paulx au moindre debout* (✕Kaprijke 1453)

aisse de moulin : *pour un hasse de molin, 10 lb 4 s* ; *pour kerkaige de le hasse, 10 s* (✕Sijsele 1359)

2. * Chacun des deux tourillons en fer qui sont fixés aux extrémités de l'arbre moteur et qui tournent sur un coussinet. Voir *envir*.

à maistre Daniel, le fondeur de cloches, pour ce que les deux payelles de metal des aisses dudit moulin à yauwe audit Harlebeque estoient usees (...) a fait et livré audit moulin pour lesdictes aysses (...) deux nouvelles payelles de metal pesans 114 livres (Harelbeke 1406)

► Il n'est question que d'un seul arbre.

3. Fer de meule du moulin à eau, gros fer de meule du moulin à vent. Voir l'encadré 5 à *fer* §§ 1 et 2.1.

pour une payelle de fer où l'aisse queurt ens, pesant 17 livres (*Harelbeke 1398) ; *de restaquier le scijfloop [= lanterne d'engrenage] es asse* (✕Lovendegem 1472)

4. Lanterne, roue d'engrenage qui se compose de deux plateaux reliés par des fuseaux parallèles.

le harnas (...) ramuseler et l'aisse retourner (*Harelbeke 1398)

► Métonymie due au sens 3 : la lanterne, fixée sur le fer de meule, est un des seuls éléments du moulin qu'on retournait de temps en temps. Les mêmes verbes sont employés l'année suivante, mais ils sont accompagnés d'autres compléments, plus précis : *le camme remuseler et les fuseaus retourner*. L'acception 'lanterne' se retrouve probablement dans : *pour les jeues de l'aisse du moulin, pesans 18 livres de fer* (*Harelbeke 1397). Dans ce cas, les *jeues* ('joues') seraient les bandes de fer entourant les plateaux de la lanterne.

Composé :

grande aisse

- a. * Arbre moteur, axe qui porte la roue hydraulique et le rouet. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.

pour avoir livré une grande asse et peluwe [= coussinet (→ marbrel)] avec ses appartenances (...) ; (...) *pour avoir fait ung instrument appelé 'peluwe' là où le grant asse tourne dessus* (Dendermonde 1486)

- b. ☒ Arbre moteur, axe qui porte les volants et le rouet. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.2.

pour avoir fait 24 scenes [= °alumelles] et mis iceulx au hatriel de la grande asse (✕Verrebroek 1439)

AISSELER

Couvrir d'*aisselles*, de planches. Voir aussi *aissier* et *enaisseller*, ainsi que *raisseler*.

acheler : le coupet et culat seront achellez d'achelin bien secq et les echannes qu'il faudra pour la construction dudit moulin seront de dimention convenable (✕Harnes 1748) ; le cula et coupé du moulin seront achelez de planche de bois blan (✕Lille 1754 moulin 3.32)
aisseler : pour deuves de tonneauls mises et employes à aisseler le crepon dudit moulin (○Templemars 1388) ; mettre les bauch traversans et aisseler par dessus (*Harelbeke 15^e s. devis)

AISSELET et AISSELETTE

a. Planchette.

aisselet : pour les asselets de la croisate, couvertures des poussarts et autres menuté qui pourroient être oublié (✕Binche 1750)

aisselette : aisellette qui arreste le flux de la farine, la poussant vers le centre de la meule (...); aisellette pour moderer la descente du grain (*Lille fin 18^e s. plan)

b. Bardeau, planchette fendue servant comme une ardoise au revêtement. Voir *eschangle*.

aisselette : ung mille de assellettes ou eschantz à couvrir (✕Bruille-St-A. 1594)

AISSELIN et AISSELINE

a. Bois débité en planches. Le mot est généralement un collectif et s'oppose à l'*esquartelage* ou *quartelage*.

achelin : la paroye du costé du frain avec aussy l'achelin ou appenty y servant (...); la paroye de devant ou du costé de l'entrée avec les portes et l'appenty servant (✕Seclin 1688 Beauhaut); la parrois du coté des vents etoffé de deux potteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur (...), d'une entretoise de 13 pieds (...), de quinze pieds sur 29 pieds quarré d'achelin et d'environ quatre milles d'eschannes (✕Lille 1749 moulin 3.20)

aisselin : pour 1 quarteron d'aisselin qu'il ont soijet tant en aissielles, en dosses comme en recepes, à 45 s le cent, montent 11 s 3 d (*Bavay 1371); pour soijer pluseurs estoffez de bos (...), se a euwt en ce soijaige 2 cens 3 quartrons de quartelaige et 1 cent 13 piés de planque, qui montent au pris de 28 s le cent de quartelage et 38 s le cent d'aisselin 119 s 9 d tourn.. (*Bavay & Hon-H. 1409); pour (...) soijer une roels en Mourmail pour le moulin et huizine de Busegnettes (...); premiers, pour un chierlaige qui contint à gauge parmi le terchiaige et receppes 59 piés demi d'aisselin; item, pour espondes et coisiaux 137 piés d'aisselin; item, pour bras parmi gandibiers et receppes et autres estoffes 65 piés de quartelaige, qui montent à 36 s dou cent d'aisselin et à 26 s le cent de quartelaige 4 lb 7 s 8 d (Bavay 1413); planques pour lesdiz pons et assekin [sic] pour l'espeegad [= pertuis, écluse] (*Harelbeke 1415); il y a eu de soiage tans es croisures, loiens, bracquons, roilles, gistes come aisselin : 800 d'esquartelage et 4 cens demi d'aisselin, au pris de 50 gros l'esquartelage et 64 gros chascun cent d'aisselin (✕Ostricourt 1467); ont soyet ung viés kesne (...) et iceluy mis en planquez à coutteau et aultrez pour revestir et refonsser les moullins, qui porta en mesure ung cent 19 piedz d'aisselin (...); item, pour avoir soyet et remis à pourfit pluseurs gaudibiers et flaques venans des entrebus, dont ilz ont fait pluseurs planques portant en mesure 77 piedz d'aisselins (baronnie de Cysoing 1507); pour avoir faicts les deux planquiers dudit mollin (...) où il a livrez 440 piedz d'asselin d'un pied de large et ung pauch d'espetz de chesnes (○Templemars 1563); pour le nombre de ung cent et demy d'assielles d'asselin blan bois (...) de quoy l'on at faict la parois de deriere et culla dudit mollin, dont sur iceulx l'on at clauetz les eschans (✕Cysoing 1606)

► Le texte de Bavay et Hon-Hergies de 1409 identifie les planques et l'aisselin. Les comptes du domaine de Bavay opposent ailleurs le *quartelage* et l'ouvrage de plancke : *audit Pierart Charrette et sen compaignon, soyeurs, pour avoir (...) soyet (...); en tous lesquels ouvrages a esté trouvé et recheu de soyerie par mesure faicte par ledit Jehan le Monsnier, carpentrier, en quartelage parmi hautes voies et recepes 439 piés à 40 s le cent, 8 lb 15 s 6 d et en ouvrage de plancke 255 piés à 50 s le cent, 6 lb 7 s 6 d* (domaine de Bavay 1435).

aisseline : pour soijer pour les ouvraiges des molins dessus dis 115 piés d'aisseline et 88 piés d'esquartelaige, pour cascun cent d'aisseline 45 s et pour le cent d'esquartelaige 35

s (*Bruay-la-B. 1375) ; pour cent et demi de asseline de blanc bos pour aissier de nouvel le paroit dudit molin, pour les aues qu'il y fally ains qu'il fust refais et ailleurs leur il estoit necessaire (*La Gorgue 1408)

Le texte suivant énumère quelques éléments sciés en *aisselin* et quelques autres sciés en *quartelage* :

1389 Valenciennes

Aisselin et quartelage

ADN, B 9787, 11r°

À Jehan de Lobes et Jehan Mikelet et leurs varlés, soijeurs d'ais, pour 258 piés d'aisselin pour les moulins devant dis en aissielles pour les ventailles, pour viestir les clijes dou moulin Souverain, pour estoffes à faire ostevens [= volets servant à protéger du vent, de la pluies], sieges et coukes [= couches] et en doses [= dosses] (...) au fuer de 33 s le cent, sont 4 lb 5 s 8 d.

As dessus nommés, pour 762 piés de quartelage qu'il ont soijet pour les moulins devant dis en ventailles, en postillez, en ploumas, en roilles, en traians, estoffes pour le tesniere, en dosses, en braz de rues [= roues], en suels, en postiaux et en receps (...) au fuer de 30 s le cent, sont 11 lb 8 s 7 d.

b. Planche. Voir *aisselle*.

aisselin : la seulle de la paroit du costé gauche à renouveler et les roilles d'embar et y mettre à laditte paroit dix neuf accelins du moins de huit pieds d'hauteur à raison que lesdits accelins sont pouris par le bas à cause des pluyes (✕Auchy-l.-O. fin 17^e s.)

Accompagné du terme précis en flamand :

tienvoethout [litt. 'bois de 10 pieds'⁴] : pour l'achat de 29 asselins appelé 'tievoethouten' (✕Elverdinge 1440)

aisseline : pour avoir soié une tronce de saulce et en fait seize aisselines et quatre crouteaulx pour estoupper les aisselles noefves dudict moulin ainsy fendues et ouvertes par le soliel (✕Nœux-l.-M. 1562)

Composés :

double aisselin

Revêtement composé de deux couches de planches.

le pan du costé des vents, à sçavoir deux potteau cornié, soeulles et entretoises, loiens, grus et un doubles ascelin (✕Bondues 1700 Cardon)

aisselin à coutel, aisselin au coutel : voir *coutel*.

⁴ Malgré les apparences, la notion de *tienvoethout* est difficile à cerner. Tous les auteurs définissent le *tienvoethout* comme 'planches de dix pieds de long, c.-à-d. d'environ 2,80 m de long', ce qui semble logique. L'absence de dimensions ajoutées à de telles planches dans les comptes pourrait confirmer cette définition. SALZMAN, pp. 245-246, lui aussi de cet avis, est frappé cependant par la disparité des prix de ces planches et croit que le prix dépendait de la largeur. Les comptes de moulins mentionnent presque exclusivement des *tienvoethout*, alors que les comptes d'autres constructions en bois évoquent des *6-voete bort*, des *8-voete bort*, du *12-voeten hout*, etc. (cf. HAMAKER, I, p. 141 & 160 ; II, p. 353). Selon les comptes transcrits par ce même auteur, le *18-voet hout* revenait à 1 s pièce, alors que le *12-voet hout* ne coûtait que 2½ d pièce, ce qui corroborerait l'idée que le nombre de pieds correspondait à une longueur standardisée des planches. Je suis tombé toutefois sur un texte de Loenhout de 1612 dans lequel on écrit qu'on sciait 10 planches dans une grume de 1 pied de large : *beijde de sijden met het trapeijnde zal men beslaen met eycken bert dick thien plancken uuyten voet van het beste eijckenhout (...)* [= les deux parois latérales et la paroi du côté de la queue seront revêtues de planches de chêne épaisses de 10 planches par pied du meilleur bois de chêne (...)] (RA Antwerpen, Heerlijkheid Loenhout-Popendonk 227, p. 7). C'est en me basant sur ce texte que j'ai proposé dans ma *Terminologie* de voir dans le *tienvoethout* des planches épaisses de un dixième de pied. Avais-je raison ? Je n'en suis plus tellement sûr.

aisseline à dos et à coutel : voir *coutel* et *dos*.
aisseline à dos et à coustet : voir *coustet* et *dos*
aisselin à heve (heule) et à coutel : voir *coutel* et *heve*.
aisselin d' apentich

Bois débité en planches servant au revêtement d'une paroi. Voir aussi *aisselin de cloture*, *aisselin de houlage*, ainsi qu'*aisselle d'apentich*.

achelin d' apentich : *le paroeis des vents (...) le cloture d'achelin d'apenty le nombre de 64 pieds* (✕Hellemmes ± 1650)

aisselin d'apentich : *pour avoir livrez l'asselin d'appenti pour recouvrir les parrois et le culla et pour mectre au costé du frain de la devanture dudit mollin* (✕Camphin-en-P. 1563)

aisselin de cloture

Bois débité en planches servant au revêtement. Voir *aisselin d'apentich*.

achelin de cloture : *la paroye du costé des sacqz pareillement noeufve, assçavoir (...) 600 piedz d'achelin de cloture* (✕Hellemmes 1612)

aisselin de houlage

Bois débité en planches servant au revêtement. Voir *aisselin d'apentich*.

achelin de houlage : *pour tout l'achelin de houlage pour clore ces tr[ois] pan porte en somme de 225 pied d'acelin* (✕Templemars 1579)

aisseline de houlage : *quarante cincq piedz d'aisseline de quesne de houllaige emploiez tant audict chasteau que au moulin* (✕Nœux-l.-M. 1564)

aisselin de quartier : voir *quartier*.

AISSELLE (1)

1. Planche, en général moins épaisse ou moins large que la *planque*. Voir aussi *ais* et *aisselin*, ainsi que *planque*.

achelle : *d'avoir reclos le molin d'assielles, qui estoient tout ouvertes, et d'avoir couvert de nouvelles achielles* (✕St.-Eloois-Vijve 1449) ; *avec avoir tout remis jus et sus le raiere de ladite roe, en laquelle raiere a fallu mettre au fons 4 nouvelles gistes, sur lesquelles gistes a convenu clauer deux grosses achelles de deux paux d'espez et de 16 piez de long* (✕Bruay-la-B. 1472) ; *les achelles cloués à ladite queu et à la monté, avec une piece de bois y tenant, du costé des sacqs* (✕Lille 1726 moulin 3.7)

► Pour les *aisselles* clouées du côté des sacs à l'escalier extérieur et à la queue du moulin sur pivot (Lille 1726), voir *planque*.

aisselle : *à Thyery le Borgne, soieur d'ais et à sen compaignon, pour 425 piés d'aisselin soijer (...) sy comme en plankes pour tesnieres, seuwieres, aules, comme en assielles à faire ventelles et parrois* (✕Valenciennes 1377) ; *pour 6 aissielles de 16 piés de long pour mettre desoubz le bacin dudit molin* (✕Quesnoy-s.-D. 1403) ; *pour (...) rassir 2 planques au bachin dou moulin de Brisebos en Ansaing et une asielle à l'un des costés* (✕Valenciennes 1408) ; *pour l'acat de 100 aisselles de quesne de 7 piez de long et d'un grant pauch d'espés employees à faire tout de nouvel le planquier deseure ledit molinensemble les joes d'icellui planquier et les deux ventelles dudit molin* (✕La Gorgue 1412) ; *à Adriaen le Soieur à Grantmont, marchandé en tasque pour livrer 1200 piez d'aisselles de cuer de quesne deux dois d'espés converti oudit ouvraige et aux ventellez pour ce que sur le boys de mon Seigneur l'en ne pavoit aucun quesne trouver pour soieir planques (...)* ; *(...) ilz soierent aisselles et planques* (✕Ninove 1413) ; *pour avoir ouvré à faire tout de nouvel de flasques de quesne le lyt de le meulle gisant dudit molin (...)* ; *à eulx, pour 8 aisselles de quesne appellees 'flasques', de demi piet d'espaisseur et de 6 piez de long employees audit ouvrage* (✕La Gorgue 1414) ; *pour 15 aissielles de blancq bos de 8 piés de loncq cascune, d'un piet de let et de 1 poch d'espés mises à viestir le roes dou grant molin le Comte* (✕Valenciennes 1422) ; *et tout celui dit planquier fonsset de planques de 3 polz d'espés et l'estanture (...) toute refonsee de noevez aissellez de 3 polz d'espez* (✕Valenciennes 1442 Comte) ; *pour avoir livré dont on a fait ladite couverture 6 assielles d'un poch d'espés et de 8 piés de long* (✕Baisieux 1476) ; *vestie sur chascun costet dudit bachinaige de 6 planques ou asselles, chascune*

contenant 28 piez de long, d'un piet de large et d'un poch demy d'espois (*Valenciennes 1487 Anzin petit moulin) ; six assielles de 10 piedz de long et d'un piet de let chascune assielle (OTemplemars 1497) ; pour le cloture du cula 14 acelle de ung pied de large et de ung pau d'espés, de 26 pied de lon (✕Templemars 1579); convient (...) mettre à ladite eventelle une asselle ou dosse (*Ramillies 1618 textes 1) ; trouvé l'achelle devant et derriere le blocq avec le bacq sur le devant (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)

► Certains textes, tels ceux de Valenciennes (1377 et 1408), distinguent les *aisselles* et les *planches*, ces dernières étant généralement plus épaisses. Mais d'autres exemples, tels ceux de Valenciennes (1442 et 1487), nous apprennent que cette distinction n'est pas toujours observée. Nous rencontrons même des *planques d'aisselles* et des *aisselles de planques* : *item, les planchiers desdictes portes assis sur lesdis sommiers de plankes d'asselles de kesne de 2 paux et demi d'espés* (*La Gorgue 1415 portes d'écluse) ; *contre ces pillotz avoir revestu d'asselles de grosses planques d'ung poch et demy d'espez* (*Valenciennes 1528 Souverain).

À Comines (1684), il s'agit de deux planchettes de travail devant et derrière la table des mortiers. C'est sur l'une de ces planchettes que le tordeur retire les tourteaux des sacs.

Accompagné du terme précis en flamand :

muelscheede [= barreau du volant] : *pour avoir prins et acharré (...) cent asselles nommés en flameng 'muelsceeden'* (✕Kieldrecht 1414)

scheede [= barreau du volant] : *pour avoir prins et achatté (...) certain nombre d'asselles nommé 'sceeden'* (✕Kieldrecht 1414) ; *pour 52 aisselles appelées 'scheiden' emploiez aux verges (...)* ; *item, pour soyer lesdictes asselles et les asselles des verges appelées 'zomen'* (✕Hulst 1453)

schive [= plateau de la °lanterne d'engrenage] : *deux asseelles appelées 'sciven', dont on a fait l'engien appelé 'jeu' audit moulin* (✕Verrebroek 1410)

slecke [= renforcement, doublure de bois] : *à Pieter le Soieur et son compaignon, qui soierent aisselles appelé 'slecquen' en flamenc pour attaquer sur la roe dudit molin* (*Ninove 1414) ; *à Heine Cleinjans, charpentier, (...) d'avoir estouffé les grandes roues dehors de slecques que on attaque sur ycelles quant elles ont esté usees (...)* ; *item, à Gille Vetsupen, pour une saulz pour en soier les aisselles appelé 'sleques'* (*Ninove 1418)

soom [= cotret (→ costret)] : *pour 52 aisselles appelées 'scheiden' emploiez aux verges (...)* ; *item, pour soyer lesdictes asselles et les asselles des verges appelées 'zomen'* (✕Hulst 1453)

tienvoethout [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] : *2 ayselles dit 'tievoethout'* (✕Saafte 1400) ; *pour avoir refait et recloué au corps dudit molin de bonnes aisselles nommées 'tienvoethoute'* (✕Kieldrecht 1406)

wagheshot [= planches de beau chêne destinées au revêtement] : *item, doit ledit molin estre couvert aux costez et dessus des bonnes asselles de Danemarche entieres appelées en flamenc 'waghescot of tienvoethout'* (✕Verrebroek 1405)

2. Pierre taillée en parallélépipède rectangle d'un certain format, dont la face la plus longue, le plus souvent entre 60 et 90 cm, sert de parement. Voir aussi *asseler* (nom).

le kavech au desoubz de l'yauwe remachonner et restoffer de boutilz et d'aiselles (*Hon-Hergies 1440) ; *pour (...) avoir taillé pluisieurs pierres de coings et ausseles [sic] pour employer au trou de l'arbre dudit molin et ailleurs* (*Valenciennes 1517 brais) ; *ladicte thourre sera faite de pierre blanche furny de parpointz mi à loison de trois piedz en trois piedz arasant dedans et dehors, le tout bien taillyez et allitez, furny de bonne asselle* (OSt-Hilaire 1644)

► Cf. : à *Sohier Wybault, marchand des grez, (...) pour recompense d'avoir livré plus grandz boutich et achelles employez à la refection du wal* (*La Gorgue 1527). L'année précédente, ce Sohier Wybault avait livré des boutisses, des *acheliers* et des pierres pour faire des *planques*. Les *achelles* correspondent aux *acheliers* plutôt qu'aux *planques* : en effet, le marchand ne livre que les pierres brutes dont on taillera ces *planques*. Cette acception d'*aisselle*, que nous rencontrons fréquemment dans les comptes de restauration de

demeures, prouve qu'*acheliers* et *aisselles*, deux mots qui ne sont pas apparentés, ont été confondus.

Acception spécifique :

* Aube de la roue hydraulique. Voir *aue*.

pour refuseler unes tourtes (...), renaver le roee de noeuvres ais et y metre bracons et ganstilles pluseurs (...); pour fuisiaux, aisselles et gantilles prins à Macheffer pour ledit molin (Bruay-la-B. 1358); pour avoir revestie d'aisselles le grant roe en l'iauwe dudit molin (Quesnoy-s.-D. 1391); faire potenghes, acourchier et arondir pour la grant roye qui tourne au molin en l'eau à clauer les aisselle(e)s dessus (Harelbeke 1414); clouer 4 aisselles à recevoir l'eau de la roe d'icellui molin (Harelbeke 1416)

► Le rédacteur de Harelbeke est cohérent : il définit les aubes comme « aisselles qui reçoivent l'eau », d'où son appellation assez particulière de °*rechoites d'eau* pour les aubes.

Accompagné du terme précis en flamand :

alp : *de pluseurs fois avoir renouvelé les aisselles du circle desdictes roues appellés en flamenq 'alpes' (Ninove 1420); pour 60 aisselles appellees en flamenq 'alpen' servans sur les grosses roues dehors les molins pour le cours d'icelles, 6 lb (Ninove 1429)*

Composés :

blanche aisselle

Planche en bois blanc (saule, peuplier, etc.).

pour refaire le sollier dudit molin, qui fu tout rompus, et ce de blankes aisselles (✕Kruibeke 1410); pour blanches aisselles employez audit molin (✕Petegem-a.-d.-S. 1479)

aisselle double : voir *double*.

aisselle molle

Planche en bois tendre (bouleau, tilleul, etc.).

pour 800 piés d'autres aisselles moles pour en faire les soliers d'icelle maison (✕Haaltert 1425)

plaine aisselle

Planche de même épaisseur sur toute sa largeur. Elle s'oppose à la planche qui va en s'amincissant.

le nombre de 394 piedz et demy tant d'aisselles à dos et à cousteau que de plaines aisselles (✕Nœux-l.-M. 1562)

aisselles plates

Planches juxtaposées (par opposition aux planches qui chevauchent)

pour avoir doublé la couverture dudit molin qui, ce entendoit par ladite devise estre seulement de plates asseles, de escaille de bois, 32 lb (✕Bailleul-Nord 1481)

aisselle à coutel : voir *coutel*.

aisselle à cuignet

? – P.-ê. planchette servant à caler.

à Pasquier de le Ruelle, carlier, pour avoir mis audit moulin deux asselles à quigniet (✕Templemars 1469)

aisselle à dos et à coutel : voir *coutel* et *dos*.

aisselle à dos et à coustet : voir *coustet* et *dos*.

aisselle à heve et à coutel : voir *coutel* et *heve*.

aisselle d'asselin

Planche provenant d'une grume débitée en °*aisselin*.

pour le nombre de ung cent et demy d'assielles d'asselin blanz bois qu'il at vendu et livré (...) de quoy l'on at faict la parois de deriere et culla dudit mollin, dont sur iceulx l'on at clauz les eschans, que aussy pour faire les planquaiges tant d'embas que de hault dudit mollin (✕Cysoing 1606)

aisselle d'apentich

Planche servant au revêtement d'une paroi. Voir aussi *aisselle de houlage* et *planque d'apentich*, ainsi qu'*aisselin d'apentich*.

102 piedz d'aisselles d'apentich mises en oeuvre au cullart du mollin (✕Camphin-en-P. 1538); pous covry ce capiteau fut livré 36 piet d'acelle d'apenty de bois de cenne et de 9 pauc de largue et pauc et demy d'espet au gro lé et de demy pauc au petit lé des accelle

(✕Cysoing 1557) ; *le paroy devan le reues : Madame l'a reprin et reprendra encore quatre acelle d'apenty que portoy la viesse* (*Marquette-I.-L. 1569)

aisselle d'escluse

a. * Planche servant à la cloison d'une vanne.

pour avoir ouvré à faire travies et aisselles d'escluses pour le molin à eaue dudit lieu de Menin par 3 jours (Menen 1413) ; *travies et aisselles d'escluses pour le molin à eaue* (La Gorgue 1421)

b. * Cloison d'une vanne . Voir aussi *ventaille*.

à Sohier Vido, charpentier, pour avoir (...) fait l'asselle d'escluse devant la reue [à] eaue oudit molin à eaue (Menen 1403)

aisselle d'espoie

* Planche servant à la cloison d'une vanne de retenue.

pour avoir soyé aisselles d'espoie pour le wintgat [= °ventellerie] (Harelbeke 1418)

aisselle de houlage

Planche servant au revêtement. Voir *aisselle d'apentich*.

23 aisselles de houllages de 15 piedz de long (✕Cysoing 1534)

aisselle de planquage

Planche servant au planchéage.

achelle de planquage : *j'ay livrez ausdis mollins huict achelles de planquaige de bos de quenne de 22 piedz de loing chacune achelle, d'ung pied de large et pauch et demy d'espés* (**Templemars 1566)

aisselle de planquage : *pour avoir soyet pluisseurs asselles de planquaiges pour lesdis molins* (baronnie de Cysoing 1527)

aisselle de quartier : voir *quartier*

AISELLE (2)

Arbre à cames du moulin à huile. Pour de tels axes dans le moulin à eau, voir l'encadré 1 à *arbre* § 2.1.

hefscheen [= °levees] appointier pour bouter parmi le aisselle, pour sur ce porter les estampes (✕Zomergem 1470)

► Hapax sémantique. Dérivé d'*aisse* 'arbre'. La rencontre entre la famille de *axis* 'axe' et celle d'*assis* 'planche' ne s'est pas produite uniquement en Flandre. Cf. LEROND, p. 179, note 5.

AISSERON

Prob. chacune des extrémités de l'anille (→ *ache*) scellées dans la meule courante. Voir *achon*.

à lui [forgeron], (...) pour un aisseron refaire au mollin d'Ansaing, 12 s (*Valenciennes 1389)

► Hapax.

AISSICH (1)

Bardeau, planchette fendue servant comme une ardoise au revêtement. Voir *eschangle*.

as manbours de l'eglise d'Obies, pour 8 cens d'aissic que on eult à yauls pour parrecouvrir ledit moulin à vent pour tant que li aissis de Monseigneur estoit falli (✕Mecquignies 1414) ; *à Jehan Cappenot de Mauboenge, couvreur d'escaille et de tuille (...), de avoir couvert par 2 jours les 2 pans, où il avoit 2 traux oudit moulin que on avoit fait pour hourder et sackier amont ledit arbre et vollans, dou viés aissic qui y estoit* (✕Mecquignies 1426)

► Dérivé d'*axis* 'planche' avec le suffixe *-itiu*.

AISSICH (2) : voir *aissil*.

AISSIER (1) et AISSIR

Couvrir d'*ais*, de planches. Voir aussi *aisseler* et *planquier*, ainsi que *raissier*.

achier : *item, avoir fait ung bachin au desoubz des ventailles tout noef et une paroît faisant elle pour jetter l'yaue arriere dudit beffroy (...)* ; *item, avoir fait deux noefz ventailles et*

remis à point et requevilliet les autres ventailles et achier à maniere d'une esle pour garandir le machonnerie (Bruay-la-B. 1459) ; et doibt ledit Jehan mettre ledit molin en point de mieuldre, excepté que devons faire achier les quatre pans (✕Lille 1500 moulin 3.29)

aissier : *pour (...) un nouvel ventelle assier au coin, une neuve cauce pour queir l'escorce, parmy assier devant le cauce pour mettre les sas sus (*La Gorgue 1400) ; pour l'acat de 60 aisselles d'abel employees en revestir le grant roe de dehors du molin et aissier ledit moulin par dehors contre ledicte grant roe (*La Gorgue 1410) ; 1300 piés d'aisselles de quesne pour en faire aissier la maison dudit molin (✕Haaltert 1425) ; pour 7 cens de claux de 14 livres dont on a claué et assé ledit moulin (✕Cyssoing 1474) ; pour avoit escanné et aciet desoux l'escanaige (OTemplemars 1553)*

assir : *pour avoir fait tout noef le culach dudit moulin, y mises entretoizes et quatre croisures et le assir et abillier de tous points (✕Baisieux 1469)*

► Bien que la désinence verbale *-ier* se réduise parfois en *-ir*, il n'est pas exclu qu'*assir* soit dû à une confusion avec *assir* 'asseoir'.

AISSIER (2)

Pouvoir d'une anille (→ *ache*). Voir aussi *enaissier*, ainsi que *renaissier*.

*à Gillart Pestiel, carpentier, fu marchandet (...) de mettre au moullin de braix une noefve moelle, trauwer et mettre oudit mollin (...), battre, aissier et mettre à boin pas (*Valenciennes 1428) ; à Jehan Prijere, carpentier (...) pour (...) avoir (...) ladicte noeve moelle troëe, aissie, mise à aire, à rieulle et à moullaige (*Valenciennes 1438 Faloise)*

AISSIET

Plancher, surface planchée. Voir aussi *planquier*.

*pour claux coppés pour clauwer le mait et l'aissiet desoux le mait dudit molin (*Bruay-la-B. 1368)*

► La syntaxe de la phrase nous empêche d'interpréter cette forme comme le participe passé du verbe *aissier*. Pour le substantif *aissiet*, cf. *FEW*, XXV, p. 1299b, art. *axis* 'planche'. Le terme serait parallèle au *planchiet* que nous lisons parfois pour *le planchier*.

AISSIL et AISSIC

Axe, essieu. Voir aussi *aissillet*.

a. ○ Essieu de la roue qui soutient la queue. Voir l'ill. à *roue*.

aissic : *à Simon le Fevre, pour avoir ranoët et remis à point l'estrier de l'aissic de le keuwe dudit molin (...); (...) item, à Jacquemart Marcot, pour avoir relevet le keuwe dudit molin et y avoir mis une eswille, rassis l'estrier et remis en son aissic (Templemars 1444)*

► Cf. l'*aisich* 'essieu' qui figure dans le compte de la réfection d'un chariot [ADN, B 9868 (1443) f° 61v° Valenciennes]. La forme est due à une analogie avec *aissich* 'planche' ou à une simple réfection suffixale (*-itiu*).

aissil : *pour une noefve rueye de car mise en ceste anee desouls le keuwe doudit moulin, sur laquelle rueye ycelui moulin tourne, parmy le bos de l'aissil mis et servant à ladicte rueye, et aussi parmy le salaire d'un ouvrier qui carpenta ledit aissil et mist le moulinel à point (Templemars 1388) ; pour une euche et un hurtoir pour l'aissil de la roe (Seclin 1395) ; pour ung aissil et un bracon qui porte le keuwe dudit molin (Templemars 1440) ; pour avoir soustenu le quewe dudit molin, le reloye et refait et reneshuillié le quewe en l'aissil, qui estoit fourfaite (Templemars 1466)*

b. ☒ Essieu du chariot à cabestan servant à la mise au vent. Voir l'ill. à *brouette*.

aissil : *pour ung aultre aissil servant à l'engien qui tire le moulin avant (OTemplemars 1447) ; au marissal dudit Templemarch, pour y avoir (...) ferret ung achy servant à l'engien pour tourner ledit moullin à vent (...); au carlier dudit lieu, pour avoir fait ledit achy (OTemplemars 1520)*

c. ✱ Essieu de la roue à °couteaux :

aissil : *pour 2 plattes servans à la keuwe dedens l'assil de le roes doudit moullin (Tressin 1396) ; deux fers d'aissiz sur quoy ledit molin torne, pesans 16 livres (Phalempin 1467)*

Acceptions spécifiques :

- a. * Arbre moteur, axe qui porte la roue hydraulique et le rouet. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.1.
aissil : pour refaire une bende de fier qui estoit à l'assilg (Scheldewindeke 1372) ; pour mettre une piece de boix sur quoy li ayssieux tourne Scheldewindeke 1373) ; deux grosses quesnes, l'une 22 piez de long et 2 piez et 3 poz d'espés et l'autre 17 piez de long et 2 piez et demi d'espés pour en faire nouveaulx assieux esdiz molins (Ninove 1416) ; pour avoir loyé, refait et bendé les assieulx et arbres desdiz molins à eaeue (Ninove 1443)
- b. ☒ Arbre moteur, axe qui porte les volants et le rouet. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.2.
aissil : pour une piece de boix de mellier leur encontre li aissieux tourne (✕Oosterzele 1373) ; pour un aissil, 2 entrebuz et 4 bous de perce (...) ; item pour entaillier ledit aissil (✕Scheldewindeke 1387) ; pour une grosse pierre appelée 'marbre', sur quoy li assieu tourne (✕Haaltert 1402) ; à Gillis van der Wedaghe, fevre (...) pour avoir referré l'assil du moulin à vent (...) 5 s 4 d (✕Harelbeke 1414) ; l'assi du moulin avec sa dependance (✕Enghien 1687 bis) ; l'assis avec les ferailles, à 150 florins (✕Kester 1715)
aissil de moulin : de faire et estoffer bien et deument tout de nouvel (...) un assieu de moulin, les voulans (...) (✕Haaltert 1402)
▶ L'autre version de la prisée d'Enghien (1687) remplace *assi* par *arbre*.
- c. * Arbre à cames du moulin à huile. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 2.1.
aissil :
aissil dedens la maison du tordoir : deux pieces de bois de quesne pour en faire une double roue que l'en appelle en flamenq 'wieghe' [litt. 'berceau' (→ grande lanterne)], laquelle sert en l'assieu dedens la maison dudit tordoir et reçoit plusieurs engiens servant oudit assieu (Ninove 1429)

AISSILLET

Petit essieu. Voir aussi *aissil*.

ung aissillet servant à le reue de le keuwe dudit molin (OTemplemars 1444)

ALANT

a. Mécanisme, ensemble des rouages.

2 molins estans en Crubeke, de coy l'une a esté coie 2 mois et n'a riens gaingniet de coy l'un alant estoit rompu (✕Kruibeke 1388)

b. Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °fuseaux, engrenage. Voir *cauchure*.

Accompagné de la traduction en flamand de *faire un nouvel alant* :

vercammen [= pourvoir de nouveaux alluchons] : *faire un nouvel allant au molin à eauwe, appelé 'vercammen'* (✕Harelbeke 1404)

▶ Traduction littérale du flamand *gang* 'ensemble des alluchons' (cf. WVD, p. 196).

ALE : voir *aue*.

ALEE

1. * Passerelle extérieure aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci. Voir *planquier* acc. 3.

à Jehan Godart, carpentier, pour 5 jours qu'il ouvra audit moulin à faire une fusee et faire les alees sour coy on sake les ventelles (Valenciennes 1378 Anzin) ; *au devant des ventelaiges avoir fait une allee de grosse planque de 2 piés demi de let faisant pont de 36 piés de loncq pour servir as ventelles lever et as gens venir au moullin apporter et rapporter leur mouture, ycelle allee estoffee de chevallés loijés et de ce qu'il y appartient et tout bien quevilliet* (Recquignies 1457)

allee et voie des ventelages : *pour avoir mis et assis 3 corbiaux et pochars en hotte es postilles du ventelaige ; item, renraissiet une des postilles, refonsser le allee et voie des ventelages* (Recquignies 1437)

2. * Piste sur laquelle marche l'animal de trait. Voir aussi *cauchie*, *quemin* et *voie*.

pour brouter terre dont on haucha le tour et l'alee d'iceli [= moulin] (Tressin 1396)

Acceptions spécifiques :

1. Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °fuseaux, engrenage. Voir *cauchure*.
pour deux allees de bois de mesplier pour les lanterne et fusees des mollins à eauwe et à vent de Harlebeque, achaté de lui chascune allee 3 lb par., montent 6 lb (Harelbeke 1403) ; *2 alees de bois de nefflier* (Menen 1403) ; *l'alee en la roe dudit moulin* (✕Kieldrecht 1410) ; *de un nouvel allee ; item de neuf fuseulx* (✕Saaftinge (1423) ; *une allee de bois, assavoir 48 pines, 8 fusees* (✕Kieldrecht 1437)

Accompagné de la traduction en flamand de *faire une nouvelle allee* :

vercammen & verspillen [= pourvoir de nouveaux alluchons et de nouveaux fuseaux] : *fait au mollin à eauwe une nouvelle allee appelée 'vercammen' et 'verspille'* (*Harelbeke 1403)

► Traduction littérale du flamand *gang* 'ensemble des alluchons et des fuseaux' (cf. WVD, p. 196).

2. Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *mait*). Voir *anche*.

ung ais de Danemarce dont il fist l'alee parmi où le frine passe (✕Verrebroek 1414) ; *deux asseeles nommé 'tienvoethout'* [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] *miz et employé à l'alee par où la farine passe* (✕Kieldrecht 1415)

► Traduction littérale du flamand *baan*, une des appellations de l'anche en Flandre (cf. WVD, p. 268 ; DE BO, p. 62a).

ALEGIER

Construire en élévation au-dessus des fondations ou d'une base. Voir *esligier*.

une escluse commenchans audit piler en desous l'euwe et alant frumant sur le ront à le machonnerie de le voie desdis molins au leis deviers le ville et descombrer les fons tout autour de le voie pour allegier les fondemens de le machenerie (*Valenciennes 1364 Anzin)

► Passage du préfixe *es-* à *a-*, due p.-ê. à une confusion avec *alegier* 'rendre plus léger'.

ALEMAGNE

Expression :

d'Allemagne

Qualificatif désignant un bois de chêne, qui est bien résistant à l'humidité et qui sert surtout au revêtement extérieur du moulin à vent ; ce bois était importé essentiellement d'Allemagne. Voir *de la Marche*.

achaté à Jehan Wils un grant baus d'Alemaigne dont on a fait un nouvel siege dessoubz ledit molin, sur lequel elle tourne, pour 3 lb par. (✕Saaftinge 1402)

Accompagné de la traduction en flamand :

tienvoethout [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] : *item, achaté audit Guillaume Snoer 6 pieces de bois d'Alemaigne appelé 'tienvoethout', lesquelz sont emploiez et ouvrez tant pour fortiffier les verges dudit molin comme les baus appelez 'cruushoute' [= croisure (du piédestal)], qui sont dessoubz ledit molin, (...) 24 s par.* (✕Saaftinge 1402) ; *deux cent de bois d'Alemainge appelé 'tienvoethout' dont ledit molin est couvert, cloz et réparé* (✕Saaftinge 1403)

ALIEU : voir *ailier*.

ALITER

Maçonner en assises superposées.

ladicte thourre sera faicte de pierre blanche furny de parpointz mi à loison de trois piedz en trois piedz arasant dedans et dehors, le tout bien taillyez et allitez (OSt-Hilaire 1644)

Acception spécifique :

Coucher (la meule gisante), (la) mettre en place sur son °lit. Voir aussi *agister*.

pour 60 livres de plastre employé à alliter et mettre à l'onny ledit lit (*Valenciennes 1485 Anzin)

ALIVRER

Mettre au bon niveau.

redrechier et alivrer une paire de noefves tourtres (*Recquignies 1403)

- ▶ Déformation d'*a-livel-er* 'mettre à *livel*, à niveau', absent du *FEW*, V, p. 294b, art. **libella* 'balance'.

ALMARCHE : voir *Marche*.

ALMETTE

Plaque métallique rivetée ou clouée, le plus souvent à double queue d'aronde, destinée à maintenir serré un assemblage, en particulier l'assemblage qui compose les plateaux de la °lanterne d'engrenage. Voir *alumelle*.

la lanterne furny de huit almette plattes avec deux longues batonnieres et trois petits cercles autour de ladite lanterne (*Ramillies 1713 moulin 2.1)

Acception spécifique :

Alumelle, chacune des lames métalliques clouées sur un élément en bois pour éviter l'usure à l'endroit où s'opère un frottement. Voir *alumelle*.

les almettes du grand et du petit collet (✕Mœuvres 1766)

- ▶ Tout comme *alumelle*, le mot provient de *lamella* 'petite lame', mais a subi un changement de suffixe, comparable à *omelette* qui est aussi un dérivé de *lamella*.

ALOIR

Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de fuseaux, engrenage. Voir *cauchure*.

faire un nouvel aloir à une roye en ledit moulin (✕Saaftinge 1392)

- ▶ Traduction littérale du flamand *gang* 'ensemble d'alluchons' (cf. *WVD*, p. 196).

ALONGE

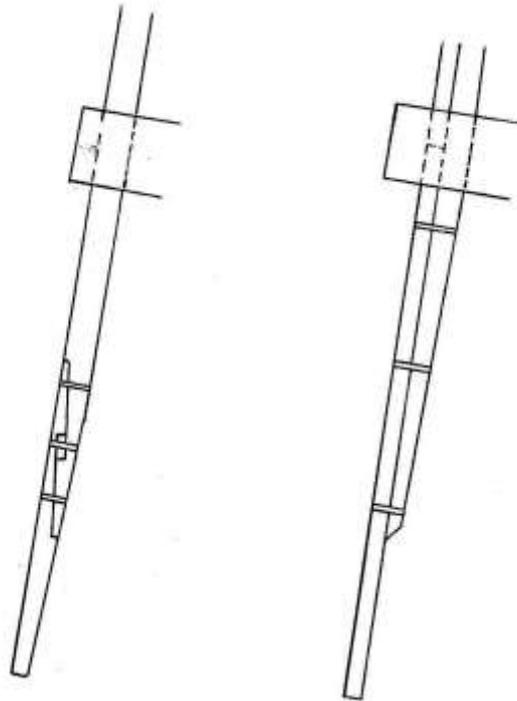
☒ Pièce de bois qui prolonge la °verge, soit une pièce entée sur la pièce centrale, soit la °pointe tout entière fixée sur l'°entrebut. Voir aussi *coupon*, *jointure*, *laschon*, *longuece de la vergue* et *queue*, ainsi que *pointe*.

2 bendes de fier qui loyent l'entrebus et les alongez dou volant (✕Cysoing 1380) ; *pour avoir fait et remis à l'autre volant dudit moulin une neufve alonge et ung entrebus nuef et rassis l'autre viese alonge d'icelui* (✕Baisieux 1440) ; *pour demi cent de haissin de quoy fu 1 quartron alouwet à leditte alonghe et l'autre est au mollin* (✕Mouscron 1468) ; *pour ung debout de vollant nommé 'une alonge'* (○Templemars 1471) ; *l'entrebu de dedans avec ses deux alongues (...)* ; *item, l'entrebu de dehors avec ses alongues* (✕Enghien 1687)

alonge de moulin : *pour 2 chennes pour ferre 2 alonghes de moulin* (✕Mouscron 1475)

alonge de volant : *taillier une alonge de volant* (✕Cysoing 1379) ; *pour 7 pieces de bois d'ommel à faire quatre alonghes de volant, un frain et 2 escaurperches* (✕Menen 1388)

- ▶ L'appellation est ancienne et date p.-ê. de l'époque où les verges des petits moulins à vent étaient entées à une pièce centrale. L'*alonge* n'est pas toujours la pointe ou ente dans son entièreté : *pour avoir retiret ens l'un des volans dudit molin, qui s'estoit avalez en terre et le ralongiet de 8 piez parce qu'il s'estoit rompus au cheir* (✕Cysoing 1447).



Allonge entée et pointe fixée sur l'entrebut. Dessin de l'auteur.

ALPON

* Aube de la roue hydraulique. Voir *aue*.

pour deux sauls dont l'en fist les alpons estans sur lesdictes nouvelles roues (Ninove 1440)

► Forme francisée en *-on* du flamand *alp* 'aube' par analogie avec la terminaison typiquement française *-on* (p. ex. *crampon*, *boulon*, etc.). Cf. aussi *bendon*, *bouton* et *laschon*.

ALUMELLE

Plaque métallique rivetée ou clouée, le plus souvent à double queue d'aronde, destinée à maintenir serré un assemblage, en particulier l'assemblage qui compose les plateaux de la lanterne d'engrenage. Voir aussi *almette* et *alumelle plate*, ainsi que *queue d'aronde*.

la lanterne n'estant furnie de ses pieces necessaires, pour la furnire desdictes pieces necessaires convien y mettre une battonniere prenante les deux tourtes qu'elle fera la 3^e, come estante asservie de deux, et il convien y mettre huict battonnieres de la longueur de l'espesseur desdictes tourttes et de huict armelles, come aussy de deux cercles autourre des susdictes tourtes (✕Carnières 1683) ; *trouvé la lanterne furny de deux chapaux à double molle band et huict armelles et huict batoniers avec clefs et flots et trois long batoniers, clefs et flots* (✕Cambrai 1686 moulin 1.4.2) ; *le bloc garnie de six sommiers, clefs et flottes, quatre plaques de fer et trois armelles* (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

► À Carnières (1683), la lanterne n'avait que deux *bâtonnières* reliant les deux plateaux et on y en a ajouté une troisième.

Acception spécifique :

Alumelle, chacune des lames métalliques clouées sur un élément en bois pour éviter l'usure à l'endroit où s'opère un frottement. Les alumelles garnissent essentiellement les °collets d'un arbre (en particulier de l'arbre moteur du moulin à vent), la tête cylindrique du pivot, moins souvent les pièces qui empêchent un arbre de sortir de son coussinet ou la paroi de l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir aussi *almette*, *bende*, *bendon*, *coutel*, *plate* et *platine*.

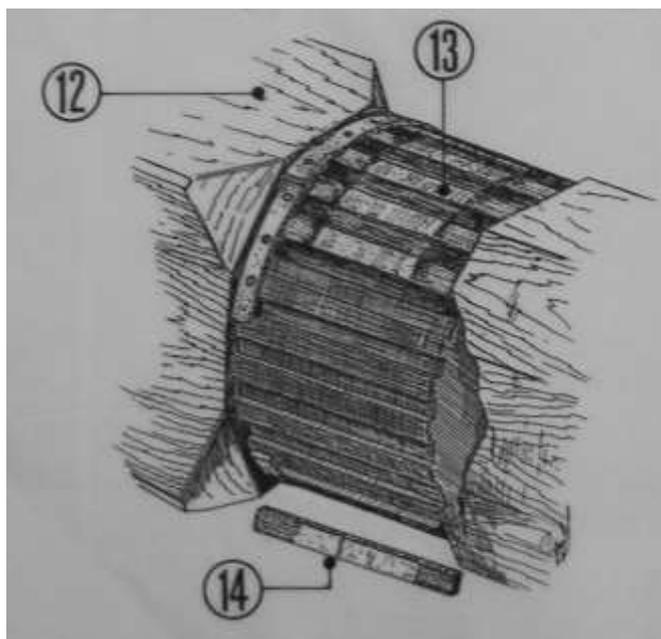
☒ À l'arbre moteur :

pour les allemelles de l'abre, l'annel, les bendes, l'estrier du mabrel et de la keuwe dudit molin, gons, vervelles, keviles, pentures saudiches, claus, martiaus, reuwizures et racherures (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *pour avoir rassis entour le menu bout de l'arbre dudit*

molin environ 12 alemelles de fer, qui furent prises des alemelles du molin de vent qui soloit estre à Buvry (✕Nœux-l.-M. 1383) ; 24 aremelle de le longueur de vingt cinq pouche de long et 7 pouche et demy de large (...) item, dix aremelle au petit collet de quinze pouche de long et un pouche d'espez et un pouche de large (○Villers-en-C. 1649) ; at esté trouvé le trieul furny de amel au grand et pety colé et une platine de hurtoir et l'etrier des barbe et l'etrier de la tete dudit trieul et l'etrier du mabriau (○Wambaix 1653) ; le gros collet furny de 32 allumels ; le petit collet de 8 allumels (✕Cagnoncles 1665) ; l'arbre tournant long de 24 pieds, de 22 poulc quarré par hault, de 10 poulces par bas, furny de 24 allumelles au gros colet et le petit colet de 10 allumelles, garny d'une plateine sucquant au hurtois (○Wambaix 1669) ; l'arbre tournant furny de 24 alumelles par le gros collet et 12 par le petit collet (○Busigny 1670) ; 24 armelles au gros collet et huict au petit (○Quiévy 1677) ; le treulle est furny (...) de vingt deux armelles au grand collez et dix armelles au petit collez (✕Hem-Lenglet 1684) ; l'arbre tournant garni de trois estriés et toutes ses armelles, la platine d'erloque, deux batonnieres et un estrier ou urtan (...) ; l'attaque : cinq armelles et un chapeau (dans la marge : à present deux croissants et 12 cloux picards au lieu d'armelles) (✕Hem-Lenglet 1766)

✕ Au pivot :

l'arbre tournant garni de trois estriés et toutes ses armelles, la platine d'erloque, deux batonnieres et un estrier ou urtan (...) ; l'attaque : cinq armelles et un chapeau (dans la marge : à present deux croissants et 12 cloux picards au lieu d'armelles) (Hem-Lenglet 1766)



Alumelles du grand collet de l'arbre moteur du moulin à vent : 12 = tête de l'arbre moteur ; 13 espace entre les alumelles ; 14 alumelle. Dessin G.P.

Composés :

grande alumelle

☒ Alumelle du °gros collet. Voir aussi *grant coutel* et *gros coutel*.

24 grandes alemelles et les claux mises au gros haterel dudit arbre et 12 alemellez petites mises au bout dudit arbre et 2 aniaux mis en le teste d'icelli et une bende de 7 piez de lonc et les claux mise à loyer icelli emprès les alemelles (✕Nœux-l.-M. 1386)

alumelle petite

☒ Alumelle du °petit collet. Voir aussi *petit coutel* et *petite plate*.

24 grandes alemelles et les claux mises au gros haterel dudit arbre et 12 alemellez petites mises au bout dudit arbre et 2 aniaux mis en le teste d'icelli et une bende de 7 piez de lonc et les claux mise à loyer icelli emprés les alemelles (✕Nœux-l.-M. 1386)



Alumelles au petit collet de l'arbre moteur du moulin à vent de Templeuve et platine servant de butoir.
C.R.M. Photo de l'auteur.

alumelle plate

Plaque métallique rivetée ou clouée, le plus souvent à double queue d'aronde, destinée à maintenir serré un assemblage, en particulier l'assemblage qui compose les plateaux de la lanterne d'engrenage. Voir *alumelle*.

trouvé la lanterne garny de huict armelle platte avecq huict petit batonnier et deux longue batonnier avecq le flotte et quatre petty cercq servant autourt de lanterne (✕Ramillies 1695 moulin 2.1) ; la lanterne fourny de deux chapeaux à double bannes, huit petites batonnieres et trois longues, huit almelles plattes (○Wambaix 1718)

Dans les deux prisées du moulin de Thun-l'Évêque mises en parallèle en deux colonnes, l'une de 1640, l'autre de 1719, nous lisons dans la première : *les ferailles de la lanterne, sçavoir les quatre cercles, huit agraffes, trois bastonnieres à clefs et flottes*, et dans la seconde : *les ferailles de la lanterne, sçavoir huit armelles plattes, huit petites batonnieres et deux longues armees de clefs et deux chapeaux à deux moles bandes caducque*, ce qui prouve que les *armelles plates* correspondaient aux *agrafes*.

alumelle de sommier

✕ Plaque métallique protégeant la paroi de l'évidement pratiqué dans le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) pour recevoir la tête cylindrique du pivot.

deux cappeaux de fer à l'attaque avecq six doubles martiné, trois grandz almelz de sommié et deux grosses batonnieres furnyees de clefs et flottes (Cambrai 1659 moulin 1.6)

ALURE

Expression :

mettre à son allure

Rendre à même de tourner, de moudre. Voir aussi *mettre à °voie*.

audit maistre Guillaume (...) arriere mis ledit molin à son allure (✕Verrebroek 1439)

AMEUBLER

Préparer (une pièce de bois) à l'usage auquel elle est destinée.

pour avoir allé querir les bois au rivaige et mené au logis du receveur pour amoeubler et soier pour les ouvraiges dudit mollin (✕Nœux-l.-M. 1531) ; ledit Jean Quinion s'est obligé et at promist de livrer le bois pour la rou et l'abre du moulin dudit Wyers, bon et vallable

bois, tout ameublez et assortyes de toutes leurs pieces et placés en leurs lieux tout prests à faire service (*Wiers 1680)

► C'est sciemment que j'ai donné au verbe une définition assez large. Dans le premier exemple, l'ameublement précède le sciage: ce pourrait être le tronçonnage, acception encore courante de nos jours à Saint-Pol (*FEW*, VI₃, p. 2b, art. *mobilis*).

AMEULER

1. Pourvoir de meules.

le molin à vent est bien ameullé de deux meulles brioises de environ 12 paulmes de hault et de environ 15 paux d'espoisse (✕Beuvry 1450) ; *dedens ladicté maison ung petit molin à bras amolé de blancq* (✕Lille 1530 moulin 5.1)

2. Rendre à même de servir comme meule, de moudre.

à Tassart, maistre mannier, pour avoir amollé et trauwé une moeulle pour le mollin à eawe (*Lille 1482 compte de l'hôpital Comtesse)

AMORÇOIR

Amorçoir, tarière dont on se sert pour entamer un trou dans le bois. Voir aussi *tarel*.

le maillet, le marteau, escopre, un amorsois et deux tareils (✕Mouscron 1687) ; *trois huiz, une hardiere et un formoire, une sciie et deux deglaçoires, deux tarelles, un amorçoire, une cachette* (*Ramillies 1754 moulin 2.4)

AMOUFFLAGE

Ensemble des poulies réunies sous une chape commune.

le vandaque servant à tirer les sacs avec la corde et l'amoufflage (*Ramillies 1774 moulin 2.1)

► À ajouter au *FEW*, XVI, p. 576a, art. *muffula* 'moufle, sorte de gant sans doigts'.

AMOUFFLER

Armer la pointe inférieure du pilot ou du pieu d'une °*moufle*, d'un renforcement en fer. Voir aussi *moufler*.

a convenu planter et hier à forche d'enghien six pillotz de 9 à 10 piez de loing, de 11 piez quarret, lesquelz il a convenu amouffler de fer pour plus fachillement entrer dedens ou fon de la riviere (*Valenciennes 1528 St-Géry)

► À ajouter au *FEW*, XVI, p. 576a, art. *muffula* 'moufle, sorte de gant sans doigts'.

AMPLEL

Sorte de pierre de construction.

pour 1 quartron de blanque piere nommé 'ampliaux', dont on a refait le tour dudit moulin et rebordé les fosses (✕Templemars 1472) ; *pour une despense faite à refectioner les deux puich et les 2 lavoirs des deux moullins de wedde de Templemarch de pieres et de machonerie, si comme pour 60 piere que on dist 'pendant', 9 s 6 d ; pour 60 piere que on dist 'ompleaux', 14 s 6 d ; pour 33 platez, 11 s ; pour 40 quareaux, 13 s 4 d ; pour 9 demy parpains, 6 s ; pour 20 parpains, 20 s ; pour 31 cappes, 46 s 6 d ; pour 4 beneaux de cendrees de cauche et ung beneau et une banse de cauche, 45 s* (✕Templemars 1519)

► Prob. dérivé d'*ample* (cf. les *amples quariaux* que nous rencontrons en 1449 – voir *quarrel*) plutôt que d'*omple* 'uni' (mot picard d'origine inconnue surtout employé dans le textile).

ANAIE

* Petit clou complètement plat en forme de plaque métallique de 30 x 50 mm à deux pattes effilées, chassé dans le bois de part et d'autre de la jointure pour maintenir le calfatage d'un bordé. Voir *naie*.

pour 1 mille 2 cents d'anaies de fer mises audit baq, à 3 s le cent (Quesnoy-s.-D. 1398)

► Corriger l'*auaie* de ma *Terminologie*, p. 485.

ANCHE, ANCRE (2) et ANGLE

Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *mait*). Voir aussi *alee, anchette, bac, bouclette, buse, cauche, conduit, goulet, goutiere* et *noc*.

anche et variantes : *faict une ence pour faire glischier le farine en le mayt (...)* ; *item, pour troys aisselles de blancq bois de 6 pietz de loncq chascune dont on a faict l'ence et rappoinctié l'huis du mollin (...)* *item, pour une paire de pentures, ung plat verou et troys crampons mis à l'ence dudit mollin* (✕Nœux-l.-M. 1517) ; *pour avoir relevé et retourné le meulle faisant gisant du grant molin d'Ansaing, c'est assavoir ce qui estoit sur l'encque l'avoir remis sur l'eauwe (...), avec y avoir fait une encque nouvelle et ung bacquet servant à pendre desoubz le tremuise* (*Valenciennes 1527) ; *une neufve encque pour conduire, amener, deschendre le farine dedens le metz* (*Valenciennes 1527 *brais*) ; *ledict mollin furny d'escauventure avec l'anches à tomber la farine* (✕Wambaix 1612) ; *pour un may et les piet de ladicte may et l'enge* (✕Cagnoncles 1674) ; *l'anche du moulin à re[ce]voir la farainne avecq la may et chevallez qu'ille tien au ploma* (*Ramillies 1695 moulin 2.1) ; *les cavetures des meules, fleau, templeure, la caise de meule, turmule, l'einche, sommier de templeure, couvertes de meule, bacquet (...), petite heinche à moudre blé, un planché derriere l'einche, mets à moudre bled* (*Comines 1746 *tan & huile*) ; *la mée, turmulde et bacquet seront de planches d'orme de cinq quars d'espaisseur ; il sera fait une hainge de bois de chesne* (✕Harnes 1748)

► À Comines, en 1746, le rédacteur distingue la grande anche qui conduit le grain dans la trémie et la petite anche qui conduit le grain moulu dans la huche (*mets*). Le complément à *moudre blé* qu'il ajoute assez maladroitement aussi bien à l'anche qu'à la huche signifie en fait « pour le blé moulu ».

ancre et variantes : *pour avoir (...)* *fait une encre où parmy li frine chiet* (✕Beuvry 1381) ; *fait tremuye, tremuyon, atemprure, bacquet, broyes, bauch paulier et encre* (*Valenciennes 1443 *tan*) ; *pour avoir (...)* *fait termuye et termuyon, une cauche à maniere d'encre pour conduire l'escorce es salz [= sacs]* (*Valenciennes 1443 *Brisebois* transformé momentanément en moulin à *tan*) ; *pour (...)* *avoir perchiet une mortaise parmi l'encavestrure et le grant sommier par laquelle la frine du molaige quiet, avoir fait une encre neufve et avoir rassis le caiere de le mait où la frine quiet* (✕Nœux-l.-M. 1450) ; *pour le bende de le tremuise renever et retourner, 4 s* ; *item peiiet pour 2 crampons pour atakier l'ankere du moulin, 2 s* (✕Mouscron 1483) ; *le lit d'icellui contient presentement mesuré par l'encre onze polz* (*Valenciennes 1493 *Comte*) ; *le lit d'icellui contient presentement par l'encre 10 polz 3 quarts* (*Valenciennes 1493 *Anzin* grand moulin) ; *pour avoir relevet le meule et gisant du petit molin le Conte et retourné icelle meulle, assavoir ce qui estoit sur l'encre remis sur l'eaue (...), avec avoir reffait une encre pour cheoir la ferine dedens le mecte du molin* (*Valenciennes 1516 *Comte*) ; *l'escavetteure des meulles, tremue, tremuion, le chieute, bacquet, l'arcure faicte d'icelle servant autour des meulles, le caux [= cauce] et l'encre et la couverture des meulles, l'orguil, le cuignet* (*Comines 1553 *tan & huile*) ; *la maitres à recevoir la farine avecque l'anches de blan bois et la potence, aussy la kaiere* (○Villers-en-C. 1628) ; *la mée et l'encre* (✕Lille 1687 moulin 3.30.2)

► À Valenciennes, en 1493, l'épaisseur de la meule gisante fut mesurée à travers l'anche. Ce n'est pas inconcevable, du fait que l'anche du moulin à eau est bien plus courte que celle du moulin à vent. En effet, la huche à farine (→ *mait*) s'y trouve au pied du beffroi aux meules et non pas à l'étage inférieur comme dans la plupart des moulins à vent. De plus, dans les moulins les plus anciens l'anche était vraisemblablement plus large que dans les moulins actuels, puisque la huche était un bac large de six pieds. À Valenciennes, en 1516, on a fait faire un demi-tour à la meule gisante de sorte que la moitié de la meule qui donnait sur l'anche soit orientée vers le coursier et la roue hydraulique.

Ces formes avec *r* adventice ne figurent pas dans les dictionnaires, mais sont fort fréquentes au nord de la zone picarde.

angle : *le tranneau ou peson et windac y servant à lever, la mette et l'engle* (✕Comines 1741)

lanche et variantes : *les ferrures de la lanche et ung leviez de fer et une escoppe et les marteaux à battre moeuille* (OSt-Hilaire 1644) ; *le bacq à la farine avecq le leinche* (✕Audruicq 1624) ; *la mé, le linge, petit tambour avec les autres utensils* (✕St-Amand-l.-E. 1719)

► Formes avec article agglutiné, qui se retrouvent encore toujours dans certains textes explicatifs consacrés au moulin. JOUSSE, p. 200 écrit p. ex. : « On appelle Lanche la conduite par où tombe la farine dans la Huche. »

► Cf. DEBRIE, p. 24 : *inche* ; L'HEUREUX, p. 265. Les graphies du mot sont fort nombreuses. En 1757 le copiste d'Écaillon rend erronément par *auge* ce mot qu'il ne reconnaît plus : *la mez, auge, arcule, tremure, baquet, tremuant, couvlaige*. Selon le FEW, XV₁, p. 20b, *anche* provient de l'ancien bas-francique **ankya* 'canal médullaire de l'os'. Dans une note ajoutée au FEW, XV₂, p. 193b, le dictionnaire considère *ancere* 'sorte de cuve' – qui avait erronément été classé sous *ansa* (FEW, I, p. 100) – comme un autre dérivé de **ankya*. Se pourrait-il que ce soit cette *ancere* qui ait favorisé l'apparition du *r* adventice mentionné ci-dessus ?

GODEFROY, III, p. 251b, a mal transcrit le mot dans *Icellui munier fist un faulz conduit appellé une fausse enthe ou dit moulin, par lequel conduit pouvoit cheoir occultement blé ou farine* (texte de 1391) et définit par conséquent l'*enthe* comme une partie du volant ! Il s'agit naturellement d'une *fausse enche*, un conduit caché par lequel le meunier subtilisait frauduleusement le blé ou la farine.

ANCHETTE

Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *mait*). Voir *anche*.

la maye, chevaletz et l'anchette (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1)

► Le diminutif pourrait se justifier par la présence, dans certains moulins à eau, d'une grande *anche* qui conduit la matière à moudre du grenier où elle est entreposée dans la trémie (→ *tremuie*).

ANCRES (1)

a. Grosse pièce de bois servant à assujettir une palissade ou un clayonnage faits à un talus ou à une digue contre la pression des terres. Voir l'ill. à *espondich*.

pour avoir ancré tout autour le motte dudit molin de neufves ancras de quesniaus (...) et icelles lyer de clefs bien et soufissamment pour ce que ledicte motte estoit en aventure de cheoir es fossés (...); (...) 33 quesnes desquelx on a fait les ancras et clefs autour de ladicte motte pour atachier lesdictes soifs (✕Attiches 1411)

b. Ancre, le plus souvent barre de fer à clef destinée à maintenir un assemblage de pierres, une maçonnerie, un élément de charpente, une autre pièce métallique, mais l'appellation a pu désigner toute autre pièce de fer destinée à assujettir ou à tenir assemblé un ensemble. Voir aussi *ancrette*, ainsi que *hef*.

pour refaire l'ancre de fier de le keuwe du moulin et pour les claus de fier qui afferioient (✕Oosterzele 1372) ; *pour 8 ancras de fer mises et atacquiees as bras de la reuwe dehors* (*La Gorgue 1406) ; *pour deux ancras et deux clenques pour fermer les deux enviens de l'arbre dudit molin, pesant 48 livres de fer* (*La Gorgue 1413) ; *pour 4 ancras de fer pesans chascun 18 livres de fer dont les bauchs furent enhancrez oudit murage* (*Ninove (1427) ; *pour une ankre au marbre qui at esté refaict* (✕St.-Baafs-Vijve 1442) ; *pour quatre groz longs hancras de fer de 24 piés de long chascune piece mise en l'ouvrage des quatre pillers pour mieulx tenir ensemble la machonnerie, pesans ensemble 285 livres de fer* (*Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *pour 4 ankre au bauch ennier du Haut mollin, 86 claus copés pour les ankre* (✕Mouscron 1454) ; *8 cours groz ancras et huit quevilles à ce besoignans dont la moeuille est fermee, pesans lesdictes 16 pieces en tout 73 livres de fer* (*Moregem 1466) ; *pour deux ancras de fer de quatre piez de loing chascune, aussi quatre flottes et quatre pollettes, icelles parties mises et atachyes parmy le mur dudit moelin deseure le rouet, servant à fremer une piece de bois estans dedens ledit mur, lequel soustient ledit thourret pour lever les sacs estans audit moelin, pesans ensemble ces parties 24 livres de fer*

(*Valenciennes 1479 Fossart) ; *pour avoir remis ung ancre à l'arbre autour du marbriel* (OWarcoing 1503) ; *avoir refoitiefit ung potiau cornier qui estoit ouvert et qui avoit lessié se ventriere et avoir rancré d'une grosse ancre de fer ledit potiau et le debout clauwé* (✕Nœux-l.-M. 1510) ; *pour avoir livret deux grans hés comme ancres servant à ung sommier au molin le Conte, les cloux et les crampons pesant ensamble 28 livres de fer* (*Valenciennes 1515 Comte) ; *huict ancres de trois piedz longues, perchantes attravers des quatre potteaux corniers* (✕Templemars 1582) ; *4 angre pour tenir ledit moulin d'ouverture* (OVillers-en-C. 1628) ; *trouvé une ancre au somé par dedans le moulin, de neuf pied de loingeur* (*Thun-l'É. 1688) ; *les quatre angres de fer servans à tenir le moulin dans son caramente par le haut (...), 69 lb* (✕Enghien 1767)
 ► À Oosterzele (1372) et à St.-Baafs-Vijve (1442), l'ancre est plutôt un étrier ; à Moregem (1466) c'est une °queue d'aronde ou une °agrappe .

Composés :

demi ancre

Petite ancre ou autre attache métallique d'un type particulier.
ung demy anckre employé audit molin (✕Elsegem 1443)

ancre à teste

? – Sorte d'ancre.

pour quatre ancres à teste mises au molin Souveraing, pesantes soixante deux livres et demie (*Valenciennes 1536)

ANCRES (2) : voir *anche*.

ANCRES

a. Ancrer, consolider au moyen d'une °ancre de bois.

pour avoir ancré tout autour le motte dudit molin de neufves ancres de quesniaus (...) et icelles lyer de clefs bien et soufissamment pour ce que ledicte motte estoit en aventure de cheoir es fossés (...) ; (...) *33 quesnes desquelx on a fait les ancres et clefs autour de ladicte motte pour atachier lesdictes soifs* (✕Attiches 1411) ; *une entretoise pour encrer ledit moulin* (*Ramillies 1751 moulin 2.4)

b. Ancrer, consolider au moyen d'une °ancre de fer ou d'une autre attache métallique. Voir aussi *rancre*.

2 ancres pour ancrer 2 pieches de bos (OSeclin 1392 moulin Blanc) ; *pour 4 groz crampons à ankrer l'arbre devant les verges de vollant* (✕St.-Baafs-Vijve 1442) ; *10 autres bougons atout 10 clefz à ce servans, 5 autres pieces de fer appellees 'vinghelinghen' [= rondelle], 8 potentes de fer et quatre bougons appellés 'cricbouten' [= cheville en T] pour lyer et hancre ledit molin (...)* ; (...) *six aggrappes appellees 'claeuwen' pour hancre ledit molin* (✕Petegem-a.-d.-L. 1453) ; *pour 8 estriers de fer et 6 quevilles à patte servans à tenir et ancrer le paroît estant au devant de la roe dudit molin* (*Bruay-la-B. 1473)

ANCRES

Petite ancre de fer, ici sorte de crampon.

quarante ancres à la montee (...) ; *item, quatre petites ancres au dernier pas de la montee* (✕Audruicq 1624)

ANDIER

Support métallique du plat qu'on réchauffe.

andier : *livran encorres de pur prest asdis censiers une kieute, une sargette, une huge, une coupe fieree, un van, un boistel de ossierre, un boistel de bos, un corbisson, un greil et un andier⁵ tout noefs* (✕Douai 1383 Prés)

Acception spécifique :

Dans le moulin à huile, support métallique de la poêle dans laquelle on chauffe les graines oléagineuses. Voir aussi *trepied*.

⁵ Et non pas *audier*, comme l'a lu ESPINAS, IV, p. 589.

landier : une poelle, landier et mouvez⁶ (✕La Bassée 1682 huile) ; un landier de fer sur quoy la payelle repose (✕La Bassée 1689 huile)

► Forme avec l'article défini agglutiné.

► Cf. : pour un andier à mettre sus le feu le huvette en coy on fondi le ploncq pour atacquier les pieres enssanble (*Valenciennes 1398 Comte). Andier proviendrait du gaulois *anderos 'jeune animal' par une métaphore semblable à celle qui a donné *chenet* ('petit chien'). Pour une étude étymologique récente du mot, cf. *FEW*, XXIV, pp. 548 sv., art. *anderos*.

ANEL

Poutre horizontale reliant le sommet de poteaux.

pour par dehors l'estaquement de 8 estagues noeves, nouveaux arbrieres et aniaux, un soel esprauerech, un soeil desous le graier (*Bruay-la-B. 1358)

Acception spécifique :

☒ Joug, sommier du marbre. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 1, e.a. *bauch anel*.

une flasque pour mettre sur l'anel du molin de Buvry (...) ; *pour (...) faire une rencraisse sur l'anel qui porte le marbrel sur quoy li arbrez dudit molin keurt* (✕Beuvry 1376) ; *au comble devant, un crepon deseure l'anel* (○Seclin 1392 moulin Blanc) ; *un aniel qui porte l'arbre (...)* ; *2 hefs de fer qui tiennent l'anel à le pane dudit molin* (✕Ostricourt 1413)

► Plutôt que d'y voir un dérivé d'*asne*, je préfère associer *anel* à *anellum*. En 1453 le receveur général de Flandre classe le *rijnchout* (litt. 'bois en anneau') parmi les poutres de la charpente de la cage du moulin d'Eeklo (ADN, B 4103, f° 154r°). Il s'agit selon toute vraisemblance de l'*anel* 'joug, sommier du marbre', d'autant plus que l'article du *rijnchout* est suivi de la mention de la °grue (*merkere*), large de 10 pouces et épaisse de 5 pouces. Quel dommage que nous n'ayons pas la moindre précision sur ce *rijnchout* et que nous en soyons réduits aux conjectures. Dans le compte de Haasdonk de 1407 nous rencontrons une *rimbalke* dont le premier élément pourrait être une déformation de *rinc* 'anneau'. Vu le contexte, il devrait s'agir ici aussi du joug : *item, un nouvel rimbalke* ; *item, un nouvel baus appelé 'yserbalke'* ; *item, un novel stuenbalke* : 3 *balken*, c.-à-d. 3 *bauchs*, 3 poutres, l'*yserbalke* étant le palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch*, § 3) et le *stuenbalke* l'entretoise (→ encadré 2 à *bauch*, § 4). Ces trois poutres se suivent pour relier les deux hautes-pannes.

Quoi qu'il en soit, pour désigner le joug du moulin à vent, *anel* disparaîtra au cours du 15^e siècle pour être remplacé par *bauch anier*.

ANEMARCHE : voir *Marche*.

ANGLE (conduite) voir *anche*.

ANGUILLIERE

* Endroit où on pêche les anguilles.

le moulin à l'eau de Neuville et l'anguilliere (Neuville-s.-E. 1746)

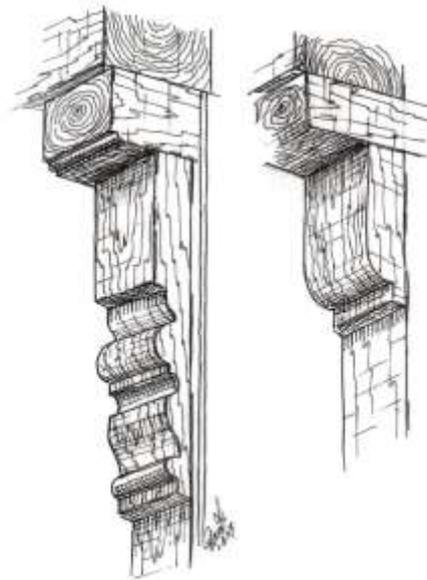
ANILLE

1a. Pièce de bois fixée à un mur ou attachée contre un poteau pour servir de support à un élément horizontal. Voir aussi *patin* et *teste* acc. 2c, ainsi que *faux* °*postel cornier*.

de roster sieuls et gistaige et metre y sieuls trayans quant li ouvraiges sera fais, qui venront jusques as ventailles et metre un noef pochart, 2 anilles et le pochart qui y estoit et est encore (*Recquignies 1378) ; *à Jehan Gruyaul, carpentier devant dit, pour (...) faire une planque au devant de le seuwiere dou moulin de Hon, liquelle est estoffee de 5 anilles dont les 4 sont en hotte ens es postilles et loijees de pochars par desous* ; *item, sur lesdictes anilles avoir estiauls et estre loijees de pochars par dehors, et au deseure des estiauls avoir une poijee [sic]* (*Hon-H. 1407) ; *pour avoir (...) mis (...) une anille desoux l'un des sommiers qui estoit ung peu fourfais* (*Valenciennes 1445 St-Géry) ; *le sommier de devant*

⁶ Et non pas *sandier* et *moniez*, comme l'a lu BRUGGEMAN 6, p. 41.

*dudit belfroy, y compris l'anille dessous (*Lille 1726 moulin 2.5.2) ; les poteaux corniers auront vingt huit pieds de longueur sur onze pouces quarez par le haut et dix pouces quarez par le bas, avec deux annilles de deux pouces chaque (✕Harnes 1748) ; la parrois du coté des vents etoffé de deux poteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur, de 10 pouces quarez par le bas et 11 pouces quarré par le haut, avec 11 pieds d'annilles, chacun de 2 et 11 pouces (✕Lille 1749 moulin 3.20)*



Deux *anilles* ornementées attachées au sommet du poteau cornier de la cage du moulin sur pivot pour porter la haute-panne (→ *panne*) et le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1). Dessin G.P.

1b. Pièce de bois fixée sur la face supérieure d'une pièce horizontale pour porter et caler une autre pièce, en l'occurrence le joug ou sommier du tourillon (→ *plommach* acc. spéc. 2b). Voir aussi maque.

*en deseure icelles pieches assis et embauchiet à keuwe d'arondes et à morseau deux pieches de bois faisantes poupees, de 16 piedz de loing chascune, 14 polchs de larghe et douze polchs d'espé portantes annilles par le millieu de trois piedz de loing et de chincq polchs d'espé que pour asseoir et fermer le plommart soustenant le deboult de l'arbre de dehors dudit petit molin (*Valenciennes 1539)*

2. ? – Prob. support en fer.

*à Jehan Chaniau, fevre (...) pour 4 anilles servans as broyes, pesans 19 livres (*Valenciennes 1428 brais)*

Acception spécifique :

☒ Chantignole, pièce de bois fixée sur la °verge pour empêcher que celle-ci ne bouge dans la °lumière de la tête de l'arbre moteur. Voir *hurtoir*.

pour 4 cens de grans claux plus grans que pickars pour le moulin à vent de Meckegnies, de quoy on clowa les anillez des volans et autrez estoffes, à 3 s 6 d le cent, 14 s (✕Mecquignies 1412) ; pour recloer les anilles qui tiennent les volans de devens l'arbre dou moulin à vent (✕Mecquignies 1414)

Composé :

anille pendant

Support vertical suspendu.

pour avoir reclos les grans quemins courans, qui vont sur le muralle dudit moulin et les quemins deffendrés qui descendent plus bas et y avoir remis et livré de son bois 10 grosses bourles de ourme audit cemin courant et y en avoir mis 8 ou quemin deffendrés et rependut par anilles pendans (○Templemars 1473)

► Dans la description des travaux exécutés à la charpente de deux tours à peu près identiques du château de Courtrai à Lille, le scribe se sert d'*anilles pendans* pour l'une des tours et de *corbeaux pendans* pour l'autre [ADN, B 4105 (1460) f° 135v° et sv.] Au château de Béthune l'*anille pendant* consolide la fixation d'un sommier : *et en dessoubz desdis sonmyers avoir enaguilliet trois anylles pendans et trois bracquons portans sur trois corbeaulx de grez par dessoubz lesdictes anylles* [ADN, B 14750 (1513) f° 61r°].

► *Anille* est un dérivé d'*anaticula* 'petite oie' et est un exemple d'animalisation métaphorique, tout comme *corbeau*. Le mot existe encore en picard : selon l'*ALP*, p. 55 c'est aujourd'hui un tirant de fer ou de bois.

Corriger le *DMF* qui donne à l'art. *anille* l'ancienne définition que les auteurs de l'*ATILF* ont reprise à ma *Terminologie*, p. 474 ('potelet, béquille ou autre décharge') et que j'ai peaufinée ci-dessus, mais ils y ajoutent un exemple qui ne convient pas du tout : l'*anille* de leur exemple provient de l'Île-de-France et là l'*anille* correspond à l'*°ache* picarde, c.-à-d. à la pièce de fer qui est scellée dans l'œillard (→ *trau*) de la meule courante et qui, entraînée par la fourche du fer de meule, lui transmet la rotation. Certes, les deux *anilles* ont le même ancêtre, *anaticula*, mais l'*anille* de l'Île-de-France a survécu comme appellation la plus courante de la pièce de fer dans l'œillard de la meule courante, alors que l'*ache* est restée confinée dans les dialectes du nord.

ANNEL

1. Anneau, bandage ou lien métallique fermé, le plus souvent de forme circulaire, servant à la préhension, à la fixation ou à la consolidation ; parfois maillon d'une chaîne [voir *maille* (2)]. Voir *cherche*.

*pour un aniel pour l'arbre doudit moulin, pesant 15 livres (*Valenciennes 1347 Froissart) ; pour une paire de tourtes fierer pour ledit mollin, mettre 4 aniaus pesans 25 livres (*Valenciennes 1379 St-Géry) ; pour un grant anel de fer mis à l'arbre dudit molin quant on racourça ycellui par dedens, pesant 28 livres de fer (*La Gorgue 1413) ; 2 aniaux de fer neufs cachiés aux bous des entrebus desdis volans pour le garder de fendre, pesans 15 livres de fer (✕Ostricourt 1413) ; item, une grande bende qui mise fu à l'arbre doudit moulin au deriere des volans dalés le comble doudit moulin et va 2 tours autour doudit arbre pour tant que fendus est, pesans parmi les claux 10 livres ; item, un grant aniaul mis à le tieste de l'arbre doudit moulin pour tant que fendus est, ycelui pesans 26 livres (✕Mecquignies 1423) ; 6 anneaux de fer mis es murs de la maison dudit molin à loyer les chevaux aportans bled audit molin (*Menen 1457) ; pour 2 pattez de fer et lez quevilles y servans, chascune de 3 piez demi de long et d'un polz d'espaix avecque une caine de 3 piez de long, une queville à ung ront aneau et 2 cranpons, icelles partiez pour ferrer une noefve caucque à lever les ventailles dudit moelin pesans ensamble parmi ung aneau quaré servans à porter icelle caucque (*Valenciennes 1459 Comte) ; une kaine à aneaux (*Valenciennes 1486 Souverain) ; pour ung gros anneau de fer mis au boult d'en hault de l'estacque pour le garder de fendre, pesant 36 livres (✕Nœux-l.-M. 1531) ; 4 aneaulz carrez pour mettre au boult des vollans (✕Nœux-l.-M. 1518) ; ung annel de fer pour thirer l'huich (✕Lille 1627 moulin 3.2)*

2. Rondelle de fer enfilée sur la cheville contre la pièce à serrer pour empêcher que la clavette n'entame le bois. Voir *flotte*.

*7 grans claus pour fermer les stiltes du wijntgat [= les poteaux de la °ventellerie], 7 aneaux et 7 clefs pour les faire plus fort tenir, pesant tout ensamble 64 livres de fer (*Harelbeke 1397) ; pour 4 grandez quevillez de fer, lez angniaux et lez clenques à ce appartenans (✕Nieppe 1390) ; pour avoir livré 4 quevilles, 4 aneaux et 4 clef servans au rouet dudit molin à blé (...) 12 livres (...) 24 s ; (*La Gorgue 1420)*

Acceptions spécifiques :

1. ○ Anneau de bois ou partie d'anneau appartenant à la charpente d'une calotte conique. *tant pour le comble dudit mollin s'est trouvé en bonne et sufissant estat, excepté qu'il se manquent trois petit loien de la couronne de la feste qu'il ne sont retenu aux cheviron et trois petit cheviron qu'il sont detachee d'un anno (...)* ; *tant à la couverture dudit mollin est trouvé bonne, excepté un anno sur la queux qu'il faut racomoder et aussi un anno sur le*

vent qu'il se manque de queuer pour atacher sur le debout de cheviron et le recouvrir de sille (Villers-en-C. 1663)

2a. * Jante ou cercle de la roue hydraulique, qui tient les aubes. Voir *gante*.

pour un grant estrier qui embrache l'aniel de le roes doudit mollin (Valenciennes 1385 tan) ; *fu marchandet (...) de faire un noef arbre au moijen moulin d'Ansaing, mettre une courbe à l'un des aniaulz de le roels de celi arbre* (Valenciennes 1391) ; *pour faire une noeve viesture et reviestir le ruels dou grant moullin, mettre une noeve courbe à l'aniaul de le ruels dou petit moullin, reviestir celi ruels des vieses auelles dou grant moullin en pluseurs lieux* (Lessines 1409) ; *pour soijer en Mourmal une nuefve roels à aniauls pour le grant moulin de Rocque, leur il y eult 8 bras, qui continrent à gauge parmy les gandibiers 42 piés de quartelaige ; item, pour celli roels 22 pieches d'aniaux parmy les gandibiers, continrent 72 piés de quartelaige* (Recquignies 1412) ; *une noeve roex à 2 anniaux de 14 piés de haut parmi le croix de dehors en dehors des courbes et 9 pols de leit d'avele, cescun anniaul estoffei de 4 bras de bon ploit, les courbes ajointurees ou assamblees à debout, le roex viestie ainsy qu'il appartient* (Recquignies 1429 – B 9424) ; *courbes de le rues à plas cernes (...)* ; *pour l'amendement de ladicte rues, qui est à plas cernes, estoffee d'alles, de coyaux et de gantelles, de tant qu'il y a plus d'oeuvre et de fachon que à celle à 2 agniaux* (Valenciennes 1454 Fossart) ; *douze courbes que cedit receveur a achetet au mernier, de quoy l'anyau de ladicte ruelz est faite* (Valenciennes 1480 Anzin) ; *pour le noefve reuwe dudit molin avoir livret 16 agrappes de deux piez de long chascune et deux poch de large et à chascune deux pointes passant par le chercle de le reuwe et retournees (...)* ; *pour ledicte reuwe 8 marteaux et 8 crampons pour les bras pour tenir l'aneau ferme* (Valenciennes 1491 Souverain) ; *fault aussi une nouvelle roe de douze piedz demi de hault portant deux agneaux, chascun agneau furny de six bras et six courbes, chascune courbe de quatre polchs et de cinq et chascun bras de trois polchs et demi et de quatre, avecq les quoyaux et vingt quatre aisles* (Lourches 1572) ; *la grande roue du Plat, de quatorze pieds de long, fournie de anneaux (...)* ; *nota que l'adjudicataire devra se procurer soit parmy les bois non servants et qui ne seront pas mis en œuvres, soit ailleurs des anneaux pareils à ceux de la grande roue du Plat ; comme il ne sera pas possible suivant la declaration des gens experts icy presents de trouver parmy les vieux bois tant du moulin à braye du Plat que de celui du Clicoteau de quoy former des courbes qui puissent ravenir [= convenir] à celles de la roue dudit moulin du Plat, le sieur de Gillaboz [= le receveur] fournira ces memes courbes* (Cambrai 1751 moulins 1)

anneau de roue : *pour 3 aniaus de ruels mis à pluseurs des moullins, 7 lb 15 s* (Valenciennes 1347) ; *pour taillier 29 courbez de roët et aniaus de rues* (Valenciennes 1364 Anzin)

► Notons l'identité entre *aneau* et *chercle* dans l'extrait de Valenciennes de 1491.

2b. Jante d'un ° tambour de treuil.

et aussi avoir assamblé deux anneaulx de douze piedz en croix furny chascun de huit courbes de cinq piedz de long, trois poch quarret, avec y avoir assamblé huit bras (...) *pour acoller l'arbre devant dit et avoir lesdis bras et courbles [sic, lire courbes] assamblé à ront ; et aussi sur lesdis courbes et enneaulx dessus dis avoir clauwé et atachié coppons de simple lambourde quatre piedz de long à six poch prés l'ung de l'autre pour tourner et envoleper le corde servant audit engien* (*Valenciennes 1533 St-Géry)

3. Anille, pièce de fer qui est scellée dans l'œillard (→ *trau*) de la meule courante et qui lui transmet la rotation. Voir *ache*.

pour ung nouvel anel de fer au nouvel molin, pesant 46 livres, à 3 gros le livre sont 6 lb 18 s ; (...) *pour avoir refait et ralongié ung piet le grant fer de le pierre (...)* *et le anel du molin, 12 lb* (*Menen 1457) ; *la grande paielle de fer, la fusee et hannel de fer* (✕Sluis 1519)

► Traduction du néerlandais *rinc* 'anneau', lui-même une déformation de *rine* 'anille'. De nos jours certains meuniers flamands se servent encore de *ring* 'anneau' pour l'anille (WVD, p. 229). Dans la prisée de 1501 du moulin à vent de Deinze (Fl.-Or.) nous lisons « *Item, et groot yzer, et cleen yzer, de ryne ende spore* » [= le gros fer, le petit fer, l'anille et l'°*esporon*], ce qui devient dans la prisée de 1537 du même moulin « *Item, de vier groote ysers te wetene de vorcke, den rinck, den hals, de panne metter spore* » [= *Item*, les quatre grands fers, à savoir la fourche (= le gros fer), l'anneau (= l'anille), le *hatrel* (= le petit fer) , la crapaudine avec

l'°*esporon*] (HUYS 2, pp. 269 à 271). C'est à tort que STROOP, pp. 119-120 corrige en *rine* tous les *rinc* provenant des archives : Amsterdam 1345, Verrebroek 1365, Idegem 1456, Ertvelde 1552, Evergem 1557 (*rynghe*), Evergem 1573 (*riinck*), Landegem 1594, Groede 1674, Brugge 1796 (*ringen*). Ajoutons-y les attestations suivantes qui proviennent de mes recherches : Menin 1294 et 1296, Hulst 1372, Gent 1407, Harelbeke 1415 (*rinch*), Haasdonk 1435, Brugge 1449 (*ringhen*), Aardenburg 1476, Wervik 1481, Ronsele 1536. Trop d'attestations donc pour n'y voir que des dysgraphies.

4. Prob. boitard de fer, gaine de fer épaisse qu'on introduit dans l'œillard de la meule gisante et contre laquelle s'assemble la meule composée de plusieurs morceaux de pierre meulière noyés dans le plâtre. Voir *boistart* acc. 2

pour un grant anel mis à le boitte du mollin de Brisebos, pesans 16 livres (*Valenciennes 1423 Brisebois)

Accompagné du terme précis en flamand :

bosrinc : *pour avoir fait ung anel de fer appelé 'eenen bosrinc', pour ce 30 s par.* (*Moregem 1483)

► Normalement le flamand *bos* renvoie au boitard en bois (→ *boiste*) situé dans l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante (Cf. *WVD*, p. 236a et *WBD*, p. 357a). Mais le prix est bien trop élevé pour un simple anneau autour du boitard en bois. Il doit s'agir du boitard en fer. À Valenciennes, ce sont le poids et l'adjonction de l'adj. *grant* qui me poussent vers la même conclusion.

5. Boucle à l'extrémité du câble des meules. Voir *oeil*.

pour avoir delivré 2 bongez de cordielle et refaire lez aniaux de le grosse corde du molin Saint Gery (*Valenciennes 1429)

Composés :

anneau cachis

Cercle métallique « chassé » de force autour de l'extrémité d'une pièce de bois pour l'empêcher de fendre.

au neuf vollant pour 22 quievillez, 5 bendes nuefves et 4 aniaux cachis, pesant 99 livres et demie (✕Cysoing 1408) ; *pour les 4 bras et vollans dudit moulin 4 aniaux de fier cachix et 4 aultrez pour les debus desdis vollans* (○Templemars 1418)

► Cf. : *2 aniaux de fer neufs cachiés aux bous des entrebus desdis volans pour le garder de fendre* (✕Ostricourt 1413).

double anneau

1. ○ Anneaux de bois servant au roulement, soit le double cintre avec les rouleaux, soit le chemin dormant au sommet de la tour avec le chemin roulant à la base de la calotte. Voir *chintre*.

tout le bois du chemin, assavoir la bauch lenneau doublez [sic, lire la bauch (?), l'anneau double] de bois d'homeaux, les mollettes grandes et petites (Templemars 1568)

2. Anneau double (servant à la suspension)

pour 2 grans doubles aneaux et les crampons ad ce servans pour pendre ledit bacq, pesans 9 livres et demi de fer (*Quesnoy-s.-D. 1401)

faux anneau

Prob. anneau spiralé permettant l'introduction et le retrait de l'objet qu'on y attache.

à Simon le Fevre, pour avoir fait une oreille au seel dudit moulin et ung faux anel (✕Templemars 1464) ; *pour avoir refait le gran crampon, là où tirent les chevaulx, 12 d, et pour avoir mis à le vollee dudit mollin quatre crampon, 4 s, et pour deux faux enneaux, 2 s* (✕Cysoing 1531)

► Dans le même texte de 1464, l'autre seau est muni d'un simple anneau, et en 1531, bien que la facture du forgeron mentionne deux *fau enneaux*, le compte du receveur, qui la transcrit, donne simplement *anneaux*.

anneau de roue : voir ci-dessus acc. spéc. 2a.

anneau de tourtes

Anneau de fer qui entoure le plateau de la lanterne d'engrenage.

pour 2 aniaux de tourttes, 4 agrappes pesans parmy les claux 29 livres (*Valenciennes 1407 Comte) ; *pour 2 aniaux de tourttes mises à unes noeves tourtes pour le moulin de brais*

à 8 fusiaux, parmi 4 agrapes siervans asdittes tourttes, pesans 36 livres (*Valenciennes 1408)

ANSE (1)

Anse, partie recourbée par laquelle on porte un seau.

pour avoir refait l'anse du seel (**Templemars 1462) ; *pour une anse et deux oreilles mises audit seel* (**Templemars 1464)

ANSE (2) : voir *anche*.

ANTELE et ANTILLE

Pièce métallique, prob. sorte de tourniquet, destinée à maintenir un panneau mural en bois formant écran et protection.

antelle : *pour 24 antelles de fer pour tenir le hollage du pan mouletz, pesans ensamble 246 livres, qui audit pris font 12 lb 6 s* (*Valenciennes 1507 Anzin)

antille : *par dedens le riviere vestir le masse de planque [lire prob. planquié] bruncquant au devant dudit ventelaige et ledit planquié ghindé et aissellé et aussi les alieux et le vesture rechute de bourdon servant as antilles de fier (...); et le pan de mur vestir de planque et le vesture rechupte par bourdon de 3 polz d'espaisseur et 5 polz de larghe mises antilles de fier rechuptes par rondelles et clef de fier* (*Leval-Ch. 1458) ; *32 keviles et trois pieces de fer servans à tenir les lambourdes dudit ravestissement du pan mouleret, pesans 30 livres (...); item, trente deux antilles de fer servant à tenir ledit ravestissement du mur faisant le pan mouleret, lequel est revestu d'asselles* (*Valenciennes 1506 brais)

► Aux endroits les plus exposés, les murs maçonnés étaient recouverts de bois contre les jets d'eau. Cf. : à *Jehan le Normant et Gerard d'Irechon, machons (...)* d'avoir (...) *ausdis mollins Saint Geri mis jus et rassis les joes des ventailles d'iceux mollins, aussy assis et encassé oeullés de fer entredeux pour enoeiller aisselles de quesne affin que l'eau ne trebatte lesdictes joes* (*Valenciennes 1440. À Valenciennes, en 1507, chaque *antelle* pèse quelque 5 kg. GODEFROY, I, p. 302a mentionne quelques exemples du diminutif *antillette*, généralement associé à un anneau, qu'il définit par 'sorte d'anneau, de crochet'. De nos jours, en rouchi l'*antillette* désigne le morceau de bois ou de fer qui pivote (en général par le milieu) autour d'un axe et qui sert à fermer une porte ou un volet dépourvus de serrure (DAUBY, p. 1). Ce diminutif est encore enregistré dans le *GDU* sous la forme *entillette*. Je l'ai rencontré à deux reprises dans des textes se rapportant à des moulins à eau de Douai : *livré six boulons, six antilletes petites et grandes [aux] quatre porte* (Douai 1733) ; *les chassis des fenestres seront fermés avec plat verouil haut et bas et assé long pour être à porté de la main, garnis de boutons et antilletes* (*Douai 1767). Comme l'*anille* (→ *ache*) du moulin – appellation que je n'ai pas rencontrée dans les textes picards et flamands –, l'*antille* et l'*antillette* proviendraient d'*anaticula* 'petit canard' (FEW, XXIV, p. 527).

AONNIER

Aplanir, égaliser, mettre à l'horizontale. Voir aussi *mettre à l'onny*, *onnyer*, ainsi que *replaner*.

pour un caupon de sauc et 2 aissellez dont on fist boistez audit molin et pour rehauchier le lit pour aonnijer (*Bruay-la-B. 1374) ; *et ossi le courant, lequel avoit une grant boudine, à celi cause rebattre et aonnyer pour le mettre à aire et à molage le plus prés que on a peult* (*Valenciennes 1423 Brisebois) ; *pour 66 livres de plastre (...)* pour *plastrer et aonnijer ledicte noefve moelle* (*Valenciennes 1458 St-Géry)

AOUVRIR

Libérer le passage, p. ex. pour l'écoulement de l'eau. Voir aussi *raouvrir*.

fu marcandet de radrechier, raouvrir, apierfondir et ralargir (...) le cours de l'euwe de le riviere de Buzignetes (...) le deurent aouvrir jusques à un grant ausne (...) et metre si bas de tout ce lonk que quant li moulins ne miura point que li ruez demeure par desous tout au sek une paulme deseure l'euwe (*Bavay 1391)

APAREILLEMENT

Le fait d'apprêter. Je ne signale ici que le cas où le mot se rapporte aux meules.

pour le ferraille, le drap des voilles, appareillement des pierres de molin (✕Kruibeke 1421)

APAREILLIER - APAREILLIR

Apprêter. Le verbe s'emploie aussi bien pour les pièces de bois ou de fer que pour les pierres. Je ne signale ici que les cas où le verbe s'applique aux meules. Voir aussi *apointier*, ainsi que *rapareillier*.

apareillier : *pour rachirer et tenir les beles [= marteaux] et les fiers pour ledicte pierre appareillier* (✕Scheldewindeke 1372) ; *pour assir une muesle de 5 pols au grant moulin de Roque, qui vint d'Auth, et d'en faire un lit bien appareilliet et airijet* (*Recquignies 1386) ; *pour une pierre de molin achatee à Bruges (...) et pour la faire appareillier* (✕Menen 1388) ; à *Lauwers Hernarde, de appareillier les meulles dudit moulin et à son peril les taillier, graver et mettre en estat pour mieulre (...)* ; (...) *huit marteaux de moulin appellé 'billen' pour appareillier ladicte meulle* (*Harelbeke 1395) ; *pour (...) avoir appareillié bois de nesplier une voye pour la roe qui tourne l'engien du molin à eaue et pour faire fusiaux pour (pour) le petit rouet du molin à eaue* (*Harelbeke 1415) ; *pour avoir trauwé et apareillié lesdictes pierres pour faire tourner lesdictes pierres* (✕Lovendegem 1463)

apareillier à moudre, ~ pour moudre : *aux monniers desdis molins à eaue, pour avoir fait taillier et appareillier lesdis pieres pour moudre* (*Ninove 1422) ; à *Jehan le Vlaminç, tailleur de pierres, pour appareillier lesdictes pierres à mieurre* (✕Eine 1443)

apareillir : *pour mettre les pierres au point et aparellir du premier qu'on y pavoit mourre* (✕Saaftinge 1394)

APAS

Marche d'un escalier. Voir *pas*.

pour avoir livré de son bois 4 aupas à le montee dudit molin en lieu d'autres qui estoient pourris, de 6 piés de long chascun (✕Armentières 1413) ; *pour faire le gistage et appas de le montee nuefve dudit moulin* (✕Cysoing 1444) ; *25 apas de 6 pied de lon, de 7 pau de large, de pauc et demy d'espés* (✕Templemars 1579) ; *faust furnir 22 [transcrit ijxx] appast de la grand monté et de 6 pied de lon et de 2 pouches et de 8 pouches de lar[ge]; item, faust renouelet les apast de la petist monté, il en faust 10 appast de deu pied de lon et de 2 pouches d'epest et 8 de lar[ge]* (✕Hem-Lenglet 17^e s.) ; *la derniere montee du moulin garny de deux gisants de 12 pieds de loing chacun, de bois de 5 et 6, garny de 15 marches de doubles fentes de 3 pieds chacun* (OWambaix 1669) ; *la grande montee, deux gisans, (...) furny de vinct appas d'un pouce et demy d'epesse et de large huict pouces* (✕Mœuvres 1682)

apas de montee : *pour les gissant et aphot de monté* (✕Lille 1703 moulin 3.20)

► En se basant sur l'article suivant provenant de la prisée des pièces métalliques, BRUGGEMAN 5, pp. 49 et 50 (légende de la première photo) attribue 47 marches à l'escalier extérieur du moulin à vent 3.2 de Lille et en fait un moulin exceptionnel : *Item, aulx apas de la montee le nombre de 47 appas avecq les pentures de ladicte montee prisié 10 lb 10 s. Il fallait lire le nombre de 47 [claux d'] apas, comme c'est précisé dans la prisée de 1627 du même moulin : Item, aux appas de la montée quarante huict cloux avecq les pentures de ladicte montée, prisez 7 lb 4 s. Ce moulin n'était donc pas exceptionnel : son escalier extérieur possédait 24 marches comme beaucoup d'autres moulins sur pivot.*

Composés :

faux apas

✕ Marche (supplémentaire ?) de l'escalier extérieur fixée au chevalet (→ *quevalet* acc. spéc. 5).

Au cas où il s'agirait de la marche inférieure, l'expression serait syn. de *premier apas*.

pour avoir fait deux estacques servant à le queuwe dou moulin et relevet ledit queuwe et faire un faux apas (Cysoing 1439)

premier apas

✕ Marche inférieure de l'escalier extérieur. Voir aussi *seul* acc. spéc. 5, *seul volant*, *seullet* et *seullier*, ainsi que *faux apas* et *soutient des poupees*.

deux agrapes à tenir le premier apas de la montee (Wattrelos 1560-1568)

► Le fait qu'on signale précisément cette marche pourrait suggérer que le moulin de Wattrelos était équipé d'un chevalet (→ *quevalet* acc. spéc. 5) attaché à la première marche (voir la note après *travillon*).

APAUCHISER

Mesurer en pouces. Voir *pauchiser*.

une nouvelle meulle appauchisee à 12 paulches largement (✕Wattrelos 1568)

APENTICH et APENTIE

1. Auvent. Voir aussi *achinte*

apentich : *pour avoir (...) fait un apentich au deseure et tout dou lonc dou ventelaige desdis moellins Saint Gery estoffez de pasne, de kevirons et loyet ainsi que à l'oeuvre appartient* (*Valenciennes 1438)

► Cf. : *pour (...) deseure l'huis dudit molin par dehors avoir mis ung apenty pour garder l'huissierie des eauwes* (*Valenciennes 1516 Anzin).

1463 Valenciennes Auvent au-dessus du barrage à vannes du moulin de St-Géry ADN, B 9887, 37r°

À Jehan Chevalier, maistre charpentier de laditte Salle, (...) pour avoir desfait audit molin un viés apentis estant deseure le teliere d'icelui et en ce lieu en y avoir fait ung noef de 22 piés de loncq et 7 piés de hault, ycelui estoffé de 4 boucqués de 5 piés de loncq et 5 paulx quarré, d'une filiere assise et chevillie sour iceulx et sour ycelle filliere et viés chevrons assis 14 autres kevirons, chascun de 7 piés de loncq, de 3 et 4 paulx quaré.

2a. Revêtement en planches d'une paroi. Voir aussi *houllage*, *houssage*, *houssure*, *planquier* et *planquier d'apentich*, ainsi que *bocage*.

apentich : *pour avoir soyez deux cent pied d'appenty pour parfurnir le moulin de Templemars* (✕Templemars 1658) ; *la paroye du costé des sacqz avec l'appenty de chesnes qui y sort [sic, lire sert] (...)* ; *la paroye du costé du fraïn avec aussy l'achelin ou appenty y servant (...)* ; *la paroye de devant ou du costé de l'entrée avec les portes et l'appenty servant* (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; *l'apenty servant à armer les croisees, prisé à quatorze florins dix patars ; et finalement, quatres faux liens prisés avecq les flacques vingt florins* (✕Arleux-en-G. 1690) ; *deduction fait du moins vaille de la penne au dessus de la parrois du costé des sacqs, de l'appenty qui sert de cloture audit moulin* (✕Hellemmes 1746) ; *l'appenty qui sera tout d'une piece d'un pouce par le gros cant et d'un quart et demy pouce par l'autre, croisé de deux pouces l'un sur l'autre* (✕Harnes 1748) ; *les roilles et loyens seront sur trois pouces d'épaisseur et sept à huit pouces de largeur, de chesne et ormes ; tout l'apentie du moulin sera de bois blanc* (✕Estrée-C. 1753)

apentie (fém.) : *toutes l'appentie sera de bois blans ainsy que l'achelin ; ledit moulin sera couvert d'ecaille de chesne* (✕Armentières 1743)

► Dans la prisée de 1747 du moulin sur pivot de Noyelles-lès-Seclin, *achelin* a été barré et remplacé par *apentis* chaque fois qu'il s'agissait du revêtement d'une surface verticale.

2b. Planche servant au revêtement d'une paroi.

apentich : *pour avoir travaillé à y mettre des apentye et y faire un planché et faire de fenestre et un nocq sur le pouchinnié, y avoir employé dix jour et demy, 21 lb ; païé à Martin Lespagnol pour avoir soïé cinq cent quatorze piedz d'apentye à 28 patars du cent, icy 14 lb 7 s* (✕Coutiches 1711) ; *336 pieds de planches de bois blan ; 600 pieds d'apentis de bois de chenes* (✕Vieux-Berquin 1760)

APLATIR

- ☒ Garnir (l'arbre moteur) d'alumelles, de plaques métalliques.
pour (...) avoir aplati et loyé l'asse du moulin à vent (✕Harelbeke 1416)
▶ Tentative de traduction du flamand *verplaten* 'garnir de nouvelles plaques'.

APLOYER

- Attacher.
pour deux grandes quevilles de fer servans à aployer le lit des meules (*La Gorgue 1420)
▶ Pour le sens du *lit des meules* dans cette phrase, voir *lit* acc. spéc. 3.

APLOMB

- Position parfaitement verticale. Voir aussi *plomb*.
item, avoir possé le moulin desurs le verin pour mettre de ablos de gré desurs le dé et relevé le moulin de six pouche, remettre le moulin dans sont aplons (Salomé 1773)

APLOMMACHIER

- * Pourvoir (l'arbre moteur) d'un *plommach*, d'un joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b). Voir aussi *plommachier*, ainsi que *raplommachier*. Voir les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.
voir les exemples à *aqueutillier*

APOI et APOIE

- 1a. Étai, étançon. Voir *estanchon*.
apoi : *afin de le mieux soutenir et rendre plus ferme, ils se sont encore ingeré de mettre un estanchon et appuis entre le susdit belfroy et une saillie de ladite maison* (*Douai 1708 Taquet)
apoie : *pour 14 pieches de marien pour faire appoies et estanchonner le mollin quant on ouvra à l'estandart, car il convenoit le mollin tenir pendant en air tant que tout fu fait* (✕Scheldewindeke 1409)
1b. Support. Voir aussi *apoyelle*.
apoie : *le blo pallié avecq les deux lattes servant au pon, deux appoye et ce que s'ensuit* (*Polincove 1624)
▶ Il s'agit ici prob. des deux poteaux qui servent de point d'appui aux deux braies (→ *broie*), qualifiées ici de *lattes*.
2. Main courante, garde-fou. Voir *apoyelle*.
apoi : *et sera tenu de mettre à ladite soyhier et aleurs apoy* (*Ramillies 1554 textes 1) ; *la grande montée, marches, efforges et appuy* (✕Dechy 1773)
apoie : *une appoie pour mettre az degrés* (✕Scheldewindeke 1377) ; *les gigant de la montee de 24 pied de lon (...)* ; *item, une apoie de 22 pied de lon, de 3 pau caré* (✕Templemars 1579)

Acception spécifique :

- ✕ Faux-lien, pièce oblique en bois qui s'ajoute aux liens du piédestal proprement dits et qui, posée sur un bloc à même le sol, était le pivot. Voir *faux loyen*.
apoie

Accompagné du terme précis en flamand :

- aertschoore** [litt. 'éstançon à terre'] : *les six apoyes et les six crouttes mises à la fondation d'icelles appoyes qui s'appellent 'derschoire', deux croisures de mollin et huict loyens, assçavoir quatre grands et quatre petitz* (Audruicq 1624)
▶ *Derschoire*, prononciation locale de *de aartscoren* 'les faux-liens'.

APOYAL

- Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*) pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. spéc. 1a.
pour avoir (...) fait un estriut pour saquier amont le moele, un apoial pour drichier ledicte moele quant on le vaurra battre (*Beuvry 1381)

► Cf. GERMAIN, p. 183 : *apuya*, que l'auteur n'est pas parvenu à identifier. Voir aussi la note ajoutée à *apoyelle* acc. spéc.

APOYELLE

1. Support, soutien. Voir aussi *apoi*.

pour avoir mis une appoyelle à ledicte meulle et une hauche et avoir mis une boiste à icelle (✕Erquinghem-L. 1411)

2. Main courante, garde-fou. Voir aussi *apoi*, *apoyoir*, *baille*, *baille d'appui*, *poie*, *poielle* et *poinie*.

gisans, appas, appoielle et potteletz servans le tout à la montee dudit mollin (✕Lille 1558 moulin 3.13) ; *l'apuielle de l'esqualier, ses montant, espés contenant quinze pieds [de gitte] trois chevilles [mesures de volume]* (✕Avion 1774)

Accompagné de la traduction en flamand :

lene : *pour une double piece de bois appellé en flamenc 'dobblesparren'* [litt. 'double perche'] *servant et mis sur lesdis degrez pour une appoielle appellé en flamenc 'lene'* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

Acception spécifique :

Support composé essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat. Voir *quevalet* acc. spéc. 4.

pour (...) ravalier le steimbede [= lit de la meule] et aussi l'apoyelle où gist le meule quant on le bat (*Harelbeke 1398)

► Nous voyons combien il est difficile de distinguer la butée et le support, en l'occurrence l'*apoyal* et l'*apoyelle*. Comme nous le noterons plus loin les deux notions ont souvent été associées, voire désignées par le même terme.

APOYER

Buter, consolider.

pour appuyer ladicte mote qui se fendoit et se vouloit laissir choir sur les gens foyisseurs (✕Sluis 1452)

APOYERE

✕ Faux-lien, pièce oblique en bois qui s'ajoute aux liens du piédestal proprement dits et qui, posée sur un bloc à même le sol, étaie le pivot. Voir *faux loyen*.

Accompagné de la traduction en flamand :

schoore [= étau] : *les bendez desoubz ledit molin serront doubles et auront 4 appuyeres appelez 'scoren'* (Kruibeke 1421)

APOINT : voir *point*.

APOINTEMENT

Mise au point.

pour (...) avoir ouvré ausdiz ouvrages (...) pour l'apointement desdictes roes à eaue (*Harelbeke 1416)

APOINTIER

Mettre au point. Le verbe s'emploie aussi bien pour les pièces de bois ou de fer que pour les pierres. Je ne signale ici que les cas où le verbe s'applique aux meules. Voir aussi *mettre à °point* et *apareillier*, ainsi que *rapointier*.

à Willems Wittematte, pour faire le trau en ladicte pierre, qui est espesse 19 polcs, et de le appointier, pour 4 jours, 6 groz le jour valent 24 s ; item, à Jehan le Monnier, qui ledit Willems aidoit 4 jour, 4 s le jour montent 16 s (✕Haaltert 1394) ; *pour monter le pierre du molin et de le mettre en son lieu et de le appointier bien et deument et de refaire et reparer le plankier et solier (...)* ; *à Lemens Horneweder, monnier, (...) pour rapareillier ladicte pierre du molin et de le mettre et ordener en estat pour mieure* (✕Sluis 1396)

appointier à moudre, ~ **pour moudre** : à *Pieter le Neckere, monnier, pour avoir appointié lesdictes pierres pour mieudre* (✕Menen 1403) ; à *Jehan Theusbaert, de ce qu'il appointa ladictie pierre pour meudre, qui estoit creue* (✕Kieldrecht 1438) ; *pour appointier lesdictes pieres (...) pour ce que les manniens ne le savoient appointier à moudre* (✕Elverdinge et Vlamertinge 1440)

APOYOIR

1a. Étai, étançon. Voir *estanchon*.

pour avoir mis et fait au molin un nouvel enguien sur lequel le molin tourne à l'estaque, appelé en flamench 'nocque' [= tourillon du pivot], et fu pour ce icelluy molin mis sur appoioirs (✕Ingelmunster 1451) ; *d'avoir quarlé et mis à point les appoioirs sur lesquelles ledit molin fu soustenu et appoié pendant ledit ouvrage* (✕Ingelmunster 1451)



Moulin de Beveren-Waas (Fl.-Or.) sur appoyoirs. Inv. prov. 6.03.C.

2. Main courante, garde-fou. Voir *apoyelle*.

pour avoir mis à point et rassuré pluseurs pas ensemble l'appoioir du gré d'icellui molin (✕Ingelmunster 1453)

Acception spécifique :

Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*) pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre (voir *queute* acc. spéc. 1a) ; ou support composé essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat (voir *quevalet* acc. spéc. 4) ; ou ensemble de ces deux éléments.

ung appoyon [sic] à drecher le muele (✕St.-Eloois-Vijve 1449)

► La forme « erronée » *appoyon* au lieu d'*appoyoir* se retrouve dans *bequon* au lieu de *bequoir*.

AQUARIER

Équarrir, réduire (une grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir *esquarrer*.

pour aquarier et charpenter le bois dessus dit pour estre mis audit ouvraige (*Opwijk 1428)

► Voir la note ajoutée à *esquarrer*.

AQUEUTILLIER

* Pourvoir (l'arbre moteur) de *queutes*, de paliers du joug (→ *queute* acc. spéc. 3a). Voir aussi *raqueutillier*, les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.

Ce verbe se joint le plus souvent à *aplommachier* ou à *plommachier*:

aqueutillier et aplommachier : à *celli mollin faire noefves broyes, paller et atemprure, et l'arbre aquecillier [sic, lire aquetillier] et aplommachier par devens* (Hon-H. 1408) ; *fait une estanture atakie as sommiers desoustrains de kevilles de fier pour porter et garder l'arbre de branler, et ycelui acuetilliet et aplommachiet à l'encontre du sommier* (Valenciennes 1437 Fossart)

aqueutillier et plommachier : à *ce dit molin un arbre hottet, feret, aquevilliet [sic, lire aqueueutilliet] et plommachiet* (Valenciennes 1443)

Le verbe *aqueueutillier* ainsi que le groupe des deux verbes ont perdu assez tôt leur sens premier pour signifier 'pourvoir (de tout ce qui soutient un arbre tournant)' :

et sur ycellez jueez akiutillier de kiultez et de plommas pour les arbres porter au dehuers (Valenciennes 1364 Anzin) ; *l'arbre par dedens et par dehors acuetillier et aplomachier de plattes, de cuettes, de poupees et de plomas* (Valenciennes 1443 Fossart)

AQUEVESTRURE

Assemblage de pièces de bois entourant un objet. Voir *quevestre*.

pour (...) faire une noefve tremuie deseure l'arcure pour mettre et recepvoir le blet, refaire à le huge doudit molin 2 akevestrures autour et rassir sour abblos faisans koettes à ledicte huge (*Valenciennes 1422 Anzin moulin moyen)

Acception spécifique :

Chevêtre, chacune des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestre*.

les accavetures, estiette et tous les ablocquemens (*St-Amand-l.-E. 1719)

AQUITTIER

Espacer.

pour avoir fait une noefve montee de la longueur de 28 piedz, estoffé de deux poullains de 7 piedz [sic] de largue chascun, de 3 pauch d'espaisseur, furnis de pas de la longueur come elle desiroit espasser et en acquictier lesdis pas à 8 pauch de hault (✕Nœux-l.-M. 1531)

► À ajouter au *FEW*, II, p. 1475a, art. *quietus*, qui donne de verbe *quitter* dans le sens de 'se séparer de, s'éloigner de'.

ARAYURE

○ Enrayure, ensemble de pièces de bois qui rayonnent horizontalement à partir des deux °trattes et qui sont reliées au chemin tournant pour servir de base à la calotte. Voir *enrayure*.

thousçant le comble : piesce qui serte au queviron et le 4 piesce un peu courbez quy soustien le viron tous camme force et areürre et croisurre quy serre au capron se trouve bon boy et solitte (○Villers-en-C. 1712) ; *araieur, coude, jambes fortes, hoimet, chevrons, ramures, feuilliets, en bon etat* (○Villers-en-C. 1756) ; *l'arajure et les courbé [lire prob. courbe, comme un peu plus loin dans le même texte il faut corriger neuvé en neuve] et jambe de force, huimet, cheviron, en bonne etat* (○Villers-en-C. 1768 mars)

► Pour la compréhension de l'extrait de 1712, voir *comble* (1).

ARASE : voir *pierre d'arase*.

ARASER

Mettre à niveau (par rapport à un autre élément), mettre à la même hauteur (qu'un autre élément).

*pour (...) avoir sur ycelles estacques eneswilliet 4 sommiers traversains freans ou kevech de le machonnerie, et sur yceux sommiers traversains entaullet 4 seuls traians freant en hotte ens es dittes postilles adjoustant à le seule et [à] chascune seuls traians avoir fait un pochart en hotte et en dent et fait le postille et seuls traiant araser à leur membre (*Valenciennes 1431 Souverain) ; samble avecq chez auxdis ouvriers que, se à ladicte sceuwiere derniere [des moulins d'Aire à Ramillies] se faisoit aucun nouvel edifice, en ce cas ladicte solle se debveroit oster, au moins arazer à le haulteur dudict anchien pavement (Escaut 1456 n.s. copie de 1648)*

ARBRE

1. Arbre, végétal.

Jehan de Vreliet, censier, est tenu de abatre le moitié du bos lequel enpesche le vent audit molin, soient gauquiers, gringhiers [= cerisiers produisant la guigne noire], omniaulx ou aultres arbres de bos montant (✕La Madeleine 1500)

Accompagné du terme précis en flamand :

wulghe [= saule] : *pour l'achat de deux arbres appelé en thyois 'wulghen' employé à ladicte roe (*Moregem 1480)*

2. Pince, barre de fer aplatie et légèrement recourbée à son extrémité dont le meunier se sert pour soulever la meule courante en vue d'y attacher la corde, et qui peut servir à d'autres usages. Voir *levier*.

pour ung arbre de fer pour enlever la pierre dudit molin et pour user en pluseurs autres besoins oudit molin, pesant 18 livres (✕Haaltert 1414)

Acceptions spécifiques :

1. Arbre, axe horizontal ou vertical, pièce allongée recevant ou transmettant une rotation
voir l'encadré 1 ci-dessous

2. ✕ Pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.

item, couvint pour ledit molin faire restoffer de neuf bois et le reloijer 2 nouvelles croix, 4 loyens, 4 mantiaux, un nouvel arbre (...) (Menen 1388) ; 8 planques et 4 pieces de bois pour refaire l'arbre du moulin qui estoit malement empirié et telement que ledit moulin estoit en grande aventure de cheoir (Saaftinge 1400)

arbre de molin : *pour avoir estayé le molin et remiz à point l'arbre de molin, pourveü et rassuré la nocque [= tourillon du pivot] que estoit toute pourrie, et icelui molin, l'euvre faicte, remiz en son point et estat (...) ; à Arnoul Baervoet, pour deux pieces de boiz d'aumel, dont l'un a esté mis soubz le steenbalke [= maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1)] et de l'autre a esté lyé ledit arbre de molin (St.-Eloois-Vijve 1460)*

Accompagné du terme précis en flamand :

standaert [= pivot] : *trois cherqueles de quoy l'arbre appelé 'standart' entre le steenbalke [= maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1)] et la cheiere sur quoy le moulin siet et une des verges sont lijés (Haasdonk 1410)*

► Quelques rares meuniers flamands nomment encore toujours le pivot *boom* 'arbre' (WVD, p. 30). Cette acception d'« arbre » se rencontre surtout dans les régions qui ne se servent pas d'« arbre » pour désigner l'axe horizontal qui transmet le mouvement au rouet. Dans le Schleswig-Holstein et en Poméranie, par exemple, où l'arbre moteur se dit *Well*, le pivot est qualifié de *Hausbaum* ou *Huusboom* 'arbre de maison' (STROOP, pp. 62 et 175 sv.). Dans les régions francophones étudiées ici, le seul écho que j'en ai trouvé est l'appellation *arbre de l'atacque* à Masny en 1731.

Composés :

deuxième arbre

voir l'encadré 1 ci-dessous § 2.1

arbre droit

voir l'encadré 1 ci-dessous § 2.7

- grant arbre** voir l'encadré 1 ci-dessous §§ 1.1 & 1.1.1
- arbre le plus grant** voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.1
- gros arbre** voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.1
- arbre pendant**
- ✗ Chacune des deux pièces de bois verticales qui sont les éléments principaux du chevalet reliant l'escalier extérieur à la queue; ou ensemble des pièces de bois constituant ce chevalet.
la montee de dessous avec ses appas, arbre pendant et poissars [sic, lire poussars] et leur ferailles (Kester 1715)
 - ▶ *Arbre pendant* est la traduction littérale du flamand *hangboom* (*hanghehaut* dans la prisée originale flamande) qui désigne les deux pièces de bois verticales permettant la suspension de l'escalier à la queue.
- petit arbre**
- Brachylogie pour *petit bout de l'arbre*, plutôt que syn. d'*arbrissel*.
pour le solaire Hanotin Haniquel, carpentier, de (...) refaire le prison du petit arbre (✗Nœux-l.-M. 1367)
- arbre tournant** voir l'encadré 1 ci-dessous §§ 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.4
- arbre levant les estampes** voir l'encadré 1 ci-dessous § 2.1
- arbre pied droit, ~ de pied droit**
- ✗ Pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.
arbre pied droit : *l'arbre pied droit dit 'l'estaque' et le gros sommier* (Dechy 1773)
arbre de pied droit : *l'arbre de pied droit avec le support du moulin et la lune du dessous* (Enghien 1687 bis)
 - ▶ L'autre version de la prisée d'Enghien de 1687 a *l'estacq*.
- arbre tenant à la grande roue** voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.1
- arbre tournant + complément** voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.1
- arbre à lever les estampes** voir l'encadré 1 ci-dessous § 2.1
- arbre à l'eau** voir l'encadré 1 ci-dessous §§ 1.1 & 1.1.1
- (arbre aux pierres)**
- ✗ Maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1).
l'arbre aux pierres avec sa lune (Kester 1715)
 - ▶ Tentative bien maladroite de traduction de *steenbalk* [litt. 'poutre de la pierre'], appellation flamande du maître-sommier. L'appellation *arbre* d'une pièce horizontale fixe est rarissime dans nos régions.
- arbre de l'attaque**
- ✗ Pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.
trois quercant servant à l'arbre de l'attaque dudit moulin (Masny 1731)
- arbre des careulles** voir l'encadré 1 ci-dessous § 2.3
- arbre d'eau** voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.1
- arbre de levee** voir l'encadré 1 ci-dessous § 2.1
- arbre de pied droit** : voir *arbre pied droit*
- arbre de la roue** et variantes voir l'encadré 1 ci-dessous §§ 1.1, 1.1.1 & 1.3
- arbre du rouet** voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.1
- arbre de touret** voir l'encadré 1 ci-dessous § 2.5
- arbre des volants** voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.2
- arbre de windaque** voir l'encadré 1 ci-dessous § 2.5
- arbre de dedans**
- * Partie de l'arbre moteur situé à l'intérieur du moulin.
au grand rouet d'en dedans huit chevilles au bras dudit rouet et quatorze aux courbes avec clef et flotte, la pioche, deux capeaux de l'arbre de dedans (Comines 1746 tan & huile)
- arbre de dehors** voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.1.1
- arbre de dessous**
- Grosse et longue pièce de bois qui, dans le moulin à huile, se situe sous la table des mortiers et en est un des principaux composants.
pour le blo dudit moulin avec les cinq greseau et les arbres de dessous et de dessus (*Don 1718)

arbre de dessus

1. * Arbre à cames : voir l'encadré 1 ci-dessous §2.1
2. Grosse et longue pièce de bois qui, dans le moulin à huile, se situe au-dessus de la table des mortiers et en est un des principaux composants.

*pour le blo dudit moulin avec les cinq greseau et les arbres de dessous et de dessus (*Don 1718)*

► Ces *arbres de dessous et de dessus* ne sont pas l'arbre moteur et l'arbre de levée du moulin à huile, qui sont mentionnés plus loin dans la prisée. Les autres textes parlent de *flaques (de) dessus et (de) dessous : le blo, flacque dessoubz et dessus dudit mollin avec les quiettes, enbouchure, coeuigniez et ablo et aultres ustenzils y servans (*Don 1678).*

arbre d'en bas voir l'encadré 1 ci-dessous § 1.1.1

arbre d'en haut voir l'encadré 1 ci-dessous §2.1

arbre pour lever les estampes voir l'encadré 1 ci-dessous §2.1

Encadré 1

Appellations avec *arbre* des axes de transmission

Schéma :

0. Arbre en général

1. Arbre moteur.

1.1. Arbre moteur du moulin à eau

1.1.1. Arbre moteur dans un moulin avec arbre à cames

1.2. Arbre moteur du moulin à vent.

1.3. Arbre moteur du moulin-manège

2. Arbre secondaire

2.1. Arbre à cames, p. ex. des moulins à eau à huile et à fouler

2.2. Ensemble de l'arbre moteur et de l'arbre à cames

2.3. Arbre horizontal de l'agitateur du moulin à huile

2.4. Arbre secondaire pour la seconde paire de meules

2.5. Arbre d'un appareil de levage

2.6. Arbre de la roue à crans du moulin à scier ou à forer.

2.7. Arbre vertical du broyeur à meules verticales

0. Arbre, axe, pièce allongée recevant ou transmettant une rotation. Voir aussi *axe*.

*à Jaquemaert Meterman, carpentier, pour avoir loyé, refait et bendé les assieulx et arbres desdiz molins à eaue (*Ninove 1443)*

1. Arbre moteur

Voir aussi *aisse* et *aissil*.

1.1. * Arbre moteur du moulin à eau, gros axe horizontal qui porte la roue hydraulique à une de ses extrémités.

arbre

pour un arbre abatre, taillier et quarer de 21 piet et de 18 pols mis audit moulin (Étrœungt 1395) ; pour 24 kuingnés de fer pour kuingnier l'arbre du mollin as deux debous pour ce qu'il s'esbuhoit et que li envir lochoient ens (La Gorgue 1395) ; convient faire ung arbre tout noefz de 18 pauch de grosseur et de 20 piés de long ou environ (Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; pour (...) faire, trower, taillier et assir un noef arbre pour le roels dou grant moulin Saint Jery, le viés arbre roster, les viés bras et gantes remaittre audit noef arbre et reviestir de noefves aveles (...) ; à Jehan Fournier, machon, pour un jour et demy ouvrier de sen mestier au trauwer un muret au moulin Saint Gery pour maittre un noef arbre au grant moulin et quant lidis arbres y fu mis, ycelui trait [sic, lire trau] restoupper (Valenciennes 1405) ; à Machet Carpentier, pour ung kaisne de environ 31 piés de lonck pris ou bos de Bialieu pour faire l'arbre dou petit moullin pour chou que chius qui y estoit estoit brisiés (...) ; à Hanin Ramus, carpentier, pour taillier ledit kaisne et mettre en 8 costés, 20 s ; à luy, pour hotter et ronder ledit arbre, remettre ens le viés roët et mettre tout sus audit petit moullin (Lessines 1409) ; pour un grant chesne de lui prins et acheté pour faire au plus tost

que l'on pourra bonnement un nouvel arbre audit molin à eaue pour ce que cellui qui y est à present a esté par deux foiz racourchié et qu'il ne vault peu ou neant, et cousta la somme de 16 lb (La Gorgue 1414) ; ung arbre servant à deux molins, dont au molin de tan aura ung rouet de 40 quevilles et de six paux de pas et à 8 fuseaux (La Gorgue 1417 tan et huile) ; à cellui moullin avoir fait un arbre de 24 piés de lonc ou environ, de 18 pols parmi le croix, hoteit pour recevoir le roex et le rowet, rondeit et affuseit ainsy qu'il appartient (Recquignies 1429 – B 9424) ; pour le moelin de than, mis ung noef arbre en 8 costés et le menet en le riviere où il est en provision pour et en temps et en lieu quant besoing sera mettre et asseyr audit moelin de than (Valenciennes 1450) ; ung noef arbre soyé à 8 costés de 24 piés de loncq et 18 polz en croisure (Valenciennes 1460 Souverain) ; l'arbre de 16 pauch par le milieu et de 22 piedz de loing, estoffé de deux pycaches et de quatre aneaux sauldez (Marquette-1.-L. 1498 huile) ; ung arbre bon et souffisant de treize pied de long ou environ, qui porte la grand roe et le roët, quatre bras chascun de 15 piedz de long passe [sic] parmy ledict arbre et autre deux bras de sept piedz de long chascun passant parmy ledict arbre pour porter ladicte roe et roët (Hollain 1528-1702) ; à Jehan Fontayne, meurenier, pour ung arbre servant au molin Saint Gery contenant vingt quatre pietz de long, de 19 polchs karet, soyez et remis à huit pan (Valenciennes 1543) ; ungne large bende servant à l'arbre, sept piedtz longue (Comines 1553 tan & huile) ; pour le molin fault tout prestement ung nouveau arbre de vingt et ung piedz loing, de dix huyt polchs en croix, soyez à huyt pands (Lourches 1572) ; l'arbre du moulin contenant en grosseur vingt pouches et en longueur quinze pieds (Marquette-1.-L. 1704)

arbre de moulin : pour les frais d'un harnas (...) à 4 kevaus et 2 varlés et 2 manouvriers, s'alerent querre un arbre de moulin viers le moullin de Loregny [= le Quesnoy] et l'amenerent as moulins d'Anzaing (Valenciennes 1363) ; pour 2 arbres de moulin taillier en 8 costez cascun, l'un pour ledit ouvrage et li autres est encores au bos, liquels a 33 piés de loncq, pour mettre as autres wisines (Bavay 1396) ; pour un arbre de moulin trouvé en provision es fossés des Moies tirer hors à forche de chevaulx et harnas et mener au moulin de brais (Valenciennes 1420)

arbre de moulin à eaue : à Jehan le Man, demourant à Tournay, pour ung arbre de moulin à yaue de 14 piés de long et de quatre seullles servans audit molin (Lille 1475 comptes de l'hôpital Comtesse)

Accompagné d'une relative déterminative :

pour un cercle appartenant à l'arbre qui porte ledicte reuwe au bout dedens ledit molin, pesant 12 livres (Quesnoy-s.-D. 1399) ; l'arbre du molin qui porte la roue, de 20 pauch en quarure et 23 piés de lonc ou environ (Harelbeke 15^e s. devis) ; l'arbre dont les roues pendans en l'eaue au dehors et dedens le moulin se tournent (Opwijk 1428)

grant arbre

pour six bendes à reloyer le rouet (...) employés et mis quant le grant arbre fu mis sus (Valenciennes 1507 Comte)

arbre le plus grant

ung cappeau pour l'abe le plus grand (Ramillies 17^e s. moulin 2.1)

gros arbre

le gros arbre, où que se tient tout entour la roue du moulin (Opwijk 1428)

arbre tournant

un arbre tournant de 22 pied de long et vint poulches de diamettre (Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; fault ung arbre tournant, que le vieux este ronpus sur deux paurt ne tenanct que à ung chercl de ferre, en dangez d'eur en heur de mettre le meullin à jocq, portant à dix huict piez de loin et vinct pouche de diamede au gro boult et de dis sept à dix huict pouche de miusme diamede au menult boult d'ung bon chenne sans chapelurs n'eventur ne villain noeux (Ramillies 1631 moulin 2.1) ; l'adjudicataire mettra en œuvres (si absolument la chose est possible) l'arbre tournant du moulin à braye du Plat, sinon il en sera fourni un noeuf (...) de vingt quatre pieds de long sur deux pieds de diamettre (Cambrai 1751 moulins 1)

arbre tournant à l'eaue

l'arbre tournant à l'eaue à trent cinq florins (Ramillies 1638 moulin 2.1)

arbre tournant en l'eaue

l'arbre tournant en l'eaue avecq ses deux chaires dedans et dehors (Cambrai 1608 moulin 1.1.2) ; *l'arbre tournant en l'eaue at esté prisé 33 fl* (Ramillies 1640 moulin 2.1)

arbre tournant sur l'eaue

les parois où est assys le plomas et chayre de l'arbre tournante sur l'eaue (Saulzoir 1676)

arbre à l'eaue

l'arbre à l'iaux avec toute les ferrailles en despendant et plomma (Don 1693 moulin à farine)

arbre d'eaue

la roue d'eau, les aubes réservés (...) ; *l'arbre d'eau, les ferailles réservés* (Lille 1762 moulin 2.2.3)

arbre de la roue et expressions équivalentes :

il a ouvret de sen mestier au mollin Souverain tant à faire loijens entour l'arbre de le roes, refaire pluseurs kevestres (...) (Valenciennes 1382) ; *pour un noef arbre de le rues dou moulin metre sus* (Étrœungt 1395) ; *pour avoir requerquié les enviens de l'arbre de le grant roe tant dedens ledit moulin que comme dehors* (La Gorgue 1412) ; (...) *lesquelz ont ouvré (...)* à l'arbre de le roe de dehors, *au rouet dedens comme aux tourtes* (Quesnoy-s.-D. 1414) ; *pour avoir refait et rappointié deux broches de fer des arbres desdictes roues des molins* (Ninove 1416) ; *l'arbre de la roux à l'eau, crouta, un goriaux, un mabriaux de cuivre, ploma, ablot* (Lille 1774 moulin 2.5.2)

arbre du rouet

pour hauchier l'arbre du rouet (Quesnoy-s.-D. 1399) ; *pour (...)* pluseurs claux à clauer ycelles bendes autour de l'arbre du rouet dudit moulin à tan (La Gorgue 1421)

arbre qui mene le harnas travaillant

l'arbre qui meyne le harnat travaillant : trouvé six carcans, deux pioces, une bonne et mauvaise, avec les cugnets à faire tendre les pioces, deux marbreaux de metal (Comines 1684 blé & brais) ; *à l'arbre dudit moulin quy meyne le harnas travaillant cinq carcans, une molle bende, deux pioces* (Comines 1684 tan & huile)

1.1.1. * Arbre moteur du moulin à huile, du moulin à garance ou du moulin à fouler hydrauliques. Appellations destinées à distinguer l'arbre moteur de l'arbre à cames.

grant arbre

deux plommas de cuivre servans au grand arbre dudit mollin (Marquette-l.-L. 1638 huile)

arbre tenant à la grande roue

l'arbre de levez et la grand lanterne et le bras de levez et quevalay, prisé 150 fl. ; *item, l'arbre tenant à la grand roux avec l'esporon et les plama, 100 fl.* (Don 1741 huile)

arbre à l'eaue

l'arbre à l'eau tenant à la roeu avec les deux prigon que les pioche tourne dessus (Marquette-l.-L. 1713 huile)

arbre de la roue et variantes

à Robiert le Marbrijer, pour un marbriel acatet à lui, liquels fu mis audit mollin sour un kevech de pierre que on y fist pour l'arbre de le roes tourner sus (Valenciennes 1382 Becquerel I garance) ; *le rouwet estant à l'arbre de la rouwe qui tourne en l'eauwe* (Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; *l'arbre de la grande roue prisé 38 lb* (Marquette-l.-L. 1638 huile)

arbre de dehors

pour la cayere, roue, arbre de dehors, bassinage, vanteille molleresse, pilots (Ramillies 1677 moulin 2.2)

arbre d'en bas

quatre carcan à l'arbe d'emba et deux pios y servant et clés et flot (Marquette-l.-L. 1713 huile)

arbre qui mene la roue qui tourne en l'eaue

à l'arbre qui mene la roue qui tourne en l'eau quatre carcans, deux pioces, deux marbreaux de metal (Comines 1707 nouveau moulin à huile)

► Cette expression s'oppose à *arbre qui mene les estampes*.

1.2. ☒ Arbre moteur du moulin à vent, gros axe horizontal ou le plus souvent légèrement oblique par rapport à l'horizontale qui porte les volants à une de ses extrémités. Voir aussi *pol* et *trieule*.

arbre

s'il faloit as molins arbres ne volans, nous li devons livrer sour le piece de tiere et il le doit mettre en uevre à son coust (✕Erquinghem-L. 1283) ; pour avoir fait audit moulin un neuf arbre et ycellui mis sus comme il appartenoit, où il vaquierent 10 jours et demi (✕Harelbeke 1397) ; pour avoir meneit de le forest de Mourmail sur le motte doudit molin à vent l'arbre qui porte les 2 volans, leur il y eult 12 chevaux et 7 varlés (✕Mecquignies 1414) ; premiers, avoir mis ung arbre doudit molin de vent et tailliet en 16 costés, rondet les hastriaux, hottet, fieret et coutellet (✕Mecquignies 1426) ; pour avoir abatu ung quesne de 28 paulmes de tour (...) pour faire ledit arbre (✕Attiches 1439) ; pour l'estake, l'abre, le somier et le rouwés dudit molin mener de Bethune à Noee (✕Nœux-I.-M. 1357) ; un arbre de 22 piés de lonc et en teste 22 paus quaré et au petit debout 14 paus quaré (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; un arbre de vingt cinq pied de long et vingt quatre poulces carré à la teste (⊙Seclin 1678 moulin Rouge huile) ; l'arbre tournant bois de chenes de 26 pouces quarez (✕Comines 1746)

arbre de molin : *pour tirer horz de la riviere de la Lys et mettre à terre ung arbre de molin que ja pieça y avoit esté mis pour servir audit molin (✕St.-Eloois-Vijve 1452) ; pour avoir soyez deux arbres de mollin pour le mollin de Chisoing et Camphain, de 22 piedz de long et de 22 pauch quarez par l'un des deboutz et par l'aultre debout de 15 pauch quarez (✕Cysoing et Camphin-en-P. 1578) ; la somme de quatre vingt treize livres pour la moitié d'un arbres de moulin qu'ille a convenu mettre au moulin de Templemars, dont l'autre moitié at esté payé par les pere chartreux (✕Templemars 1719 – ADN, J 472/192)*

arbre de molin à vent : *à Grard Minet demourant à Orchies, pour l'achat de 5 grans quesnes, les trois emploiez à faire arbres de molins à vent, ung autre à faire ung arbre de molin à eauwe et le cinquiesme pour faire ung sommier (✕Lille 1476 comptes de l'hôpital Comtesse)*

Accompagné de la traduction en flamand :

asse : *ung autre arbre appelé 'asse' (✕Haasdonk 1405) ; ung nouveau arbre de molin appelé 'hasse' (✕Ingelmunster 1456)*

► Cf. SMEYERS 1, p. 25 : *ôbe, ârbe*.

arbre tournant

l'arbre du mollin tournant trouvé bon et vaillable (✕Vieux-Berquin 1594) ; l'arbre tournant, long de 24 pieds, de 22 poulc quarré par hault, de 10 poulces par bas, furny de 24 allumelles au gros colet et le petit colet de 10 allumelles, garny d'une plateine sucquant au hurtois (⊙Wambaix 1669) ; l'arbre tournant furny de 24 alumelles par le gros collet et 12 par le petit collet, ledict arbre de 20 pouches quarez par le gros collet, de 16 par le millieu, l'estrié des barbes de plat barreau et un aultre estrié au bout de la teste dudit trieu de plat barreau et pauchison susdicte (⊙Busigny 1670) ; l'arbre tournant a 20 poulces quarré par le gros debout et diminue à moitié par le colet (✕Hem-Lenglet 1674) ; l'arbre tournante de vincte deux pieds, de vincte deux pouces carrez à la teste et seize pouces quarez aprochant le debout (✕Mœuvres 1682) ; l'arbre tournant aura vingt deux à vingt trois pouces de grosseur par la teste et treize et quattorze pouces par le petit bout (✕Sin-le-N. 1692) ; l'aubre [sic] tournant de 21 pous à la teste, étant bon boy, mais se trouve falleux et auban à se lumierr[e], étant carnis 2 sertiriez [sic, lire prob. estriez] à la toitte [= tête] et neffe [= neuves] armels (⊙Villers-en-C. 1712) ; un arbre tournant de vingt cinq pouces de quarré à la teste (✕Armentières 1743) ; l'arbre tournant de vingt deux à vingt trois pieds de longueur, de vingt cinq pouces quarez à la teste et seize à dix sept pouces quarez au petit bout, sera tenu le plus plein que faire se pourra à la teste pour éviter d'y mettre des grands coings (✕Coutiches 1751) ; l'arbre tournant sera de vingt trois à vingt quatre pouce de grosseur à la teste et quinze à seize pouces par le petit bout, de bois de chesnes (Estrée-C. 1753)

► Cf. DEBRIE, p. 19 : *abe tornan* ; MARÉCHAL, p. 190 : *aube toûrnant* ; Silly, p. 286 : *arbe tournant* (Hainaut)

arbre des croisés

pour avoir mys à l'arbre des crois une piece de bois à lever les estampoirs, payé (...) 4 s (✕Zomergem 1548 huile)

► L'appellation fait-elle allusion aux °verges qui se croisent dans la tête de l'arbre ? Dans le moulin à vent servant à produire l'huile, les cames à lever les hies et l'engin à lever les pilons sont montés sur l'arbre moteur.

arbre des volants

l'arbre des vollans prisie cinquante six livres (✕Marquette-l.-L. 1597)

1521 Nœux-les-Mines

Nouvel

arbre

moteur

ADN, B 14754

À Jehan le Bos et Jehan Reculle, carpentiers, pour avoir ouvré de leur mestier audit molin, si comme taillié et escary ung arbre de quesne de 23 piés de long, deux piés en croix par le gros boul et par le menu de 13 paulx, le avoir mis en 16 paulx par le menu boul, fait les mortaises à travers dudit arbre pour mettre les entrebus et bras de rouet, le avoir ferré de 40 couteaux de fer autour de deux hatereaux et le loier de 4 molles bendes (...)

À Loeurin Fascon, marchand de bois, pour avoir livré pour emploier es ouvraiges dudit molin les parties de bois qui s'ensieuent, assavoir ung quesne de 23 à 24 piés de long et de deux piés en croix, dont a esté fait l'arbre dudit molin, pour lequel a esté païé par marchié fait 13 lb 10 s.

1.3. ♥ Arbre moteur vertical du moulin-manège, axe vertical entraîné par l'animal de trait. Voir aussi *bourdon*.

arbre

deux portes queue en travers de l'arbre, douze pieds de long, de 4 à 6 pouches (...); l'arbre dudit moulin de 20 pieds de long et douze pouches caré de chesnes, 40 lb; le dez de l'arbre dudit moulin, 8 lb (Lille 1709 moulin 4.1.3)

arbre tournant

l'arbre tournant et le grand rouez, chevilles, bras et fau bras et les deux queues (Mons-en-P. 1738)

arbre de la grande roue

trouvé deux moeulles (...), la mee, l'enche, l'arbre de la grande roue (Lille 1650 4^e moulin 4.1.2)

2. Arbres secondaires

2.1 * Arbre à cames d'un moulin à pilons. Voir aussi *aissil dedens la maison du tordoier* et, pour l'arbre à cames du moulin à huile à vent, *aisselle* (2).

deuxieme arbre

pour le chassis du pignon dessus le deuxiesme arbre (Ramillies 1677 moulin 2.2)

arbre levant

quatre chevilles de bras et quatre de courbes à l'eporon de l'arbre levant (Comines 1746 tan & huile)

arbre levant les estampes

trouvé à l'arbre levant les estampe quatre carcans à clef et flote (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

arbre tournant, ~ tournant de levee

arbre tournant : *l'arbre tournant avec ses bras de levez (Don 1718 huile); l'arbre tournant à lever les etampes (Lille 1768 moulin 2.2.3)*

arbre tournant de levee : *l'arbre tournant de levé et grande lanterne avec les bras de levé (Don 1729 huile)*

arbre tournant d'en haut : *l'arbre tournant d'en haut : trouvé trois coutelures, sept capeaux à clef, une petite maitre bende, deux chevilles et deux ponchelez* (Comines 1746 moulin à fouler)

arbre à (re)lever les estampes, ~ pour lever les estampes

à l'arbre à lever les estampes deux plommas de cuivre (Marquette-1.-L. 1638 huile) ; *la roue à l'eau, l'esperon en dedans et l'arbre avecq les deux plomma, 68 fl.*; *l'arbre pour lever les estampes avecq la grande lanterne, les bras de levez, les chevialez et ung plomma, à 46 fl.* (Don 1678 huile) ; *l'arbre à lever les estampes avecq ses bras et ronneau, careulles au debout dudit arbre et autres careulles et montures du mouvet* (Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; *l'arbre et la grande lenterne* ; *l'arbre à lever les estampes avec le rouet, un rouet à eporons et un rouet avec sa lenterne deseur la pierre* (Enghien 1767 Wingart huile)

arbre de levee

l'arbre tournant avec les deux plomma et les ferrailles y servant (...) 100 fl. (...) ; *item, l'arbre de levee et rouez et toute les bras de levee avec toute les ferrailles y servant (...) 350 fl.* (Don 1693 moulin à fouler) ; *l'arbre de levee avec l'eporon, petit rouet, bras de levee, chevalet, avec les trois prisons, deux marbriaux de pierre bleu, plomas et tout ce qui en depend* (Comines 1746 tan & huile) ; *l'arbre de levée de vingt pieds de longueur (...)* ; *l'arbre de levée de la petite batterie, y compris l'éperon* (Lille 1762 moulin 2.2.3)

arbre de levee d'en haut

l'arbre de levee d'en haut, compris ses bras et lanterne (Comines 1746 moulin à fouler)

arbre de dessus

le ploma de dedans [de l'arbre moteur] avecq le hetteau quy porte l'arbre de dessus, prisé 100 lb (Marquette-1.-L. 1674 huile)

arbre d'en haut

le rouwet estant à l'arbre de la rouwe quy tourne en l'eauwe (...) ; *item, l'esporon estant à l'arbre d'en hault, brachs, gantes et quevilles (...)* ; *item, l'arbre d'en hault avecq la tenue des estampes (...)* ; *item, à l'arbre d'en hault servant à lever les estampes deux picaches, quatre cappeaux, trois molles bendes, plusieurs cuignet de picaches et deux marbreaux de cuivre* (Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; *l'esporon servant à tourner, à faire tourner l'arbre d'en haut (...)* ; *l'arbres d'en haut à lever les estampe garny de 48 bras* (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

arbre qui mene les estampes

à l'arbre qui mene les estampes les deux coutelures, quatre carcans, un reposant, un estriez au pluma, les deux marbreaux (Comines 1707 nouveau moulin à huile)

► Cette expression s'oppose à *arbre qui mene la roue qui tourne en l'eau*.

2.2. * Ensemble de l'arbre moteur et de l'arbre à cames du moulin à huile ou de la foulerie hydrauliques.

arbre tournant

les trois sommes [sic, lire sommiés] quitte [sic, lire qu'ille] serve pour reposer l'arbre tournant avec les trois prisons qu'ille serve pour enfermer l'arbre (...) ; *l'arbre tournant avec ses bras de levez* (Don 1718 huile)

2.3. Arbre horizontal actionnant l'agitateur (→ mouvet) du moulin à huile. Voir aussi *arbrissel*.

arbre

le mouvet, assçavoir quatre caroeulles, arbre, perche, tous abloquemens (*Marquette-1.-L. 1638 huile)

petit arbre

le mouvement avecq deux petits arbres, trois petits rouets, avecq les perches [pattins dans la version de 1710] et molettes, un crouta pour lever et descendre le mouvement (*Comines 1684 tan & huile) ; *les harnas à faire mouvoir les ouvrages de la payelle, trois petits rouets avec le petit arbre et la cocque* (*Enghien 1759 Wingart huile)

arbre des careulles

l'arbre des caroeulles avecq troys caroeulle et ung petit rouez et la perche du mouvez
(*Marquette-I.-L. 1653)

2.4. Arbre secondaire de la seconde paire de meules.

arbre tournant

le petit moulage, l'espoigront, sa lanterne et ferre y servant (...); item, l'arbé tournant et ses deux coutelure, ses mettre bande y servant (...); item, le rouet et sa lanterne et ferailles y servant (...); item, deux prison et ses fleau et chauque à levez l'arbee (✕Herseaux 1758)

► Les formes *arbé* et *arbee* ne correspondent pas nécessairement à des diminutifs chez ce copiste, puisqu'il lui arrive de les employer aussi pour l'arbre moteur. Mieux vaut ne pas en tenir compte. L'auteur de la prisée d'Herseaux de 1758 distingue le *grand moulage* qui possède un rouet et une lanterne, et le *petit moulage* qui possède un hérissin (→ *esperon*) et une lanterne. Bien que le *petit moulage* ait pu désigner un éventuel moulin-manège qui aurait jouxté le moulin à vent, je n'en ai retrouvé aucune trace dans les archives. L'énumération des éléments de ce *petit moulage* laisse perplexe. La diversité des rouages, l'absence d'un arbre vertical ainsi que la mention d'un levier (*flayel* et *chauque*) destiné à soulever l'arbre pour l'engrener suggéreraient qu'on aurait ajouté dans le moulin à vent une seconde paire de meules qu'aurait entraînée un arbre horizontal mû par un hérissin fixé sur l'arbre moteur, mais une telle structure suscite l'incrédulité parmi les molinologues, qui prétendent, avec raison, qu'il est quasi impossible de loger un second rouet monté sur un second arbre dans un moulin sur pivot.

arbre qui mene le ronneau

à l'arbre quy meine le ronneau, rouet et lanterne aiant trouvé 4 carcan, deux pioces
(*Comines 1684 blé & brais)

► L'arbre de ce moulin est entraîné par l'arbre moteur du moulin à blé. Dans la prisée des éléments en fer de ce moulin, nous lisons : *un anneau et un havet pour avancer et reculer ledit arbre.*

2.5. Arbre d'un appareil de levage. Voir aussi *arbrissel* et *trieule*.

arbre

pour au molin Saint Gery avoir fait une viroelle et un torgnon, 4 cuignés mis à l'arbre de l'enghien qui lieuve le moelles (*Valenciennes 1432); *pour un moulin [sic, lire moulinet, puisque la version A2 du texte donne mouliné], l'arbe de 12 pied de long, de 8 poulches, de 12 pied loin à furnir, le tambourin de troix pied ½ diamettre* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1); *ung estrié à l'arbre du grand windach pour lever les moeulles* (*Lille 1606 moulin 2.1.1); *le windacq à tirer les sacq avec l'arbre, carreuilles (...); une poncelez desus le collez de l'abre dudit windacq* (©Templeuve 1777)

► Cf. MARÉCHAL, p. 190 : *aube*.

arbre de touret

pour ung arbre de touret, 2 fentes, troix aultres fentes renforchies et une aissielle de quesne servant audit touret (*Valenciennes 1428 Souverain)

arbre de windaque

l'abre de waindaque, careulle, roux à fourche (✕Lille 1768 moulin 3.3)

2.6. * Arbre sur lequel est montée la roue à crans destinée à entraîner le chariot portant la pièce à scier ou à forer.

arbre de fer

la roue à dent, l'arbre de fer, sa lanterne, son cramat et les douze rouillettes y servans
(Enghien 1759 Wingart scierie)

► Cet essieu est toujours en fer.

2.7. Arbre vertical du broyeur à meules verticales du moulin à huile.

arbre droit

la boîte, l'arbre droit avec le rouet, le serout avec les boîtes de la pierre et la glissoire pour mener les semences dessous les pierres avec le cercle du contour de la pierre gissante (*Enghien 1759 Wingart huile)

ARBRIERE

Poutre horizontale reliant le sommet de poteaux.

pour par dehors l'estaquement de 8 estagues noeves, nouviaux arbrieres et aniaux, un soel esprauerech, un soeil desous le graier (*Bruay-la-B. 1358) ; *et sur ces sommiers dessus diz y aura quatre seules traverses qui porteront 8 esteux enewilliez ens et sur ces esteuz deux arbrieres qui feront le beaufroy leur le mollage sera ; et aura deux loyeures croysiez par devens ces arbrieres et seront mises de la haulteur cy que pour planquier sus* (*La Gorgue 1417) ; *et joignant au mur d'amont l'yaue faire les postilles foellies ainsi qu'il appartenra à l'ouvrage, les ventelles noefves avec seuelles, arbrieres et fondacions* (*La Gorgue 1419)

► Acc. spéc. à ajouter au *FEW*, XXV, p. 89a, art. *arbor*, mais déjà présente dans le *DMF*.

Acception spécifique :

* Trou dans la paroi du côté de l'eau, par où l'arbre moteur pénètre dans le moulin. Voir *trau*. *de refaire et remacener le pan dou mur deseure l'arbriere dou moulin et au ventisiaul leur le grays est* (Hon-H. 1381) ; *fu marcandet de deffaire le pan de mur moullerech dou moulin de Buzignetez mouvant de le placte jusques à si bas que li sues de l'arbriere* (Bavay 1391) ; *les 2 pans moullerez dou moulin à blet d'Ansaing hauchier de boine machenerie dou deseure des arbrieres jusquez à le hauteur des viernes* (Valenciennes 1391) ; *deffaire tout le pan moullerech doudit moulin tout ce que de mauvaise macenerie y avoit et si bas que jusquez au suel de l'arbriere dou grant moulin (...) et esligier sur les suels des arbrieres 2 noefs traulx siervans à ycelles arbrieres* (Étrœungt 1401) ; *à Jehan Tirocque, pour taillier ung marbriaul et mettre en l'arbriere dou mur dou petit moullin et encrener ou soubassement, remachoner le mur de celi arbriere* (Lessines 1409)

► Cf. GERMAIN, p. 184; G. LEGROS, p. 231, qui a relevé *trô d'âbrîre* à Hampteau (Liège). L'acception ne figure ni au *FEW* ni au *DMF*.

ARBRISSEL

Petit arbre, petit axe, p.ex. l'axe du tire-sac ou, dans le moulin à huile, l'arbre de l'agitateur (→ *mouvêt*), même l'arbre du treuil aux meules. Voir l'encadré 1 à *arbre*, §§ 2.3 et 2.5.

pour refaire tout neuf le touret qui sacque le blé amont, sanz l'arbrissel (OSeclin 1412) ; *l'arbrisel et trois careulles et le movet dudict mollin* (*Marquette-l.-L. 1498 huile) ; *pour avoir deffait et mis jus l'enghien servant à lever la moelle faisant courant pour rehaulchier et rasseoir deux pieces de bois pour soustenir et porter les deux deboutz de l'abrisseau et triuille dudit enghien* (*Valenciennes 1542 Anzin) ; *pour avoir deffait par pieches l'enghien servant à lever les sacques desdis molins d'Ansaing pour cause que l'une des mamelles de l'arbisseau dudit enghien estoit rompu et icellui reffait* (*Valenciennes 1543)

► Cf. GERMAIN, p. 184, qui donne une définition inexacte ou du moins partielle ; G. LEGROS, p. 230, art. *âb'hê*. L'acception est à ajouter au *FEW*, XXV, p. 91a, art. **arbuscellum* 'petit arbre', mais est déjà présente dans le *DMF*.

ARBROIE

Débris d'arbres ; buissons.

à yaus pour leur solaire de raonnier ledicte riviere pour tant que les aywes ne pooient avoir leur cours pour les arbroies qui y estoient venues (...) et pour copper et roster hors sauchois, arbroijes et autres isliaux qui faisoient empechement à ledicte riviere (*Bavay 1417) ; *au devant du ventelage molerech faire un greil estoffet de suelles, d'intiel et de postiaux mis en l'areste à faire deffence de venir les arbroies sur le roelz dudit molin* (*Valenciennes 1431 Souverain) ; *pour avoir (...) fosset et raouvert le riviere de Woingtiau en hostant chocquez et arbroyez keuez en ladicte riviere par fluez et grandes yauwez depuis le molin de Faloise jusquez as fossez de la ville, pour tant que ledit molin de Faloise ne celui de Fossart ne pooient boinement muere pour le regon des yauwez en desoux* (*Valenciennes 1445) ; *item, remettre à point 2 pans de machonnerie de pierre de taille à ces leis en levant aucunes*

desdictes pierres de taille qui se deleissoient par arbroyes enrachinees dedens le machonnerie et les avoir rassises et de machonnerie remises à point en ostant lesdictes arbroyes et où besoing estoit avoec le mortier y avoir mis mousset pour mieux remplir (*Recquignies 1446)

ARC

1. Courbe décrite par une voûte.

marchandet fu (...) de mettre jus le pan de mur aval l'iauwe au deseure des bachinages, qui estoit sour l'arque desdis moulins Saint Gery mouvant de le maison Simon d'Ourdin et alant jusques à une craie [= fissure] qui estoit ens ou mur outre le feniestre qui y est ; celui mur abatre de toute se longhece et espesseur (...), ledicte vossure mettre jus et deffaire toute jusques as esquaries leur elle commence à tourner (...) et chou fait, recommenchie à machonner sour l'esquarie au lés deviers le maison ledit Simon un demy arcq par manière d'arcq boutrech frumant à l'encontre de l'esquarie qui est viers le court le demisielle Creste (*Valenciennes 1410 St-Géry)

2. Pièce de fer courbe (dont l'usage n'est pas précisé). Voir aussi *courbet*.

d'avoir ralongié ung arc de fier de 2 livres de fier (✕Kieldrecht 1434)

► P.-ê. mauvaise traduction de *boghel* 'étrier', qui ressemble à *boghe* 'arc'.

Composés :

arc boutant

1. Pièce de bois, courbe à l'origine, étayant un élément vertical. Les énumérations dans les comptes ne permettent pas d'identifier avec précision les divers *arcs boutants*. Il y avait des *arcs boutants* pour consolider l'estrade aux meules, et, dans le moulin à eau, on qualifiait aussi d'*arcs boutants* les jambes de force qui soutenaient l'entrait de fermette servant à un treuil.

le pont, ses deux broies, bracons, arc boutant, coignés et clefs de bois (*Lille 1726 moulin 2.1.2) ; *la monté et arc boutant allencontre* (*Lille 1726 moulin 2.1.3) ; *sept fenestre, une monté, une palette est [= et] conduit, le ly des meulle, tresiers et ars boutan, planché de crouta* (*Lille 1774 moulin 2.1.3) ; *le petit windacq à tirere les sacq avec sa dependance, la tresier est [= et] ar boutant* (*Lille 1774 moulin 2.5.2)

► Dans une version de la prisée de 1687 du moulin à vent sur pivot d'Enghien, *den cleyngen steegher*, c.-à-d. la petite montée conduisant de l'étage à la farine à l'étage aux meules, se traduit par *le petit erbouttant*. Dans l'autre version de cette prisée nous lisons : *un petit montez*. Cette traduction serait-elle due au fait que la *petite montée* s'appuyait en biais contre le plancher supérieur comme un étau oblique ?

2. ✕ Chacun des liens (→ *loyen* acc. spéc 1a) du piédestal.

item, la platte de dessous avec ses quatre erbouttans (Enghien 1687 bis) ; *la crosiere de dessus avec les arcabouts et planches qui les couvre* (Enghien 1755)

► Dans l'autre version de la prisée de 1687, nous lisons *la plate inferieure avec quatre pausars*.

3. Pièce de fer oblique destinée à consolider.

à l'ecluse dudit moulin treize cheville, un chapeau, un arboutant et trois ponchelez (*Comines 1746 tan & huile)

arc boutrech

Arc-boutant, maçonnerie en forme de demi-arc destinée à contrebuter un mur.

marchandet fu (...) de mettre jus le pan de mur aval l'iauwe au deseure des bachinages, qui estoit sour l'arque desdis moulins Saint Gery mouvant de le maison Simon d'Ourdin et alant jusques à une craie [= fissure] qui estoit ens ou mur outre le feniestre qui y est ; celui mur abatre de toute se longhece et espesseur (...), ledicte vossure mettre jus et deffaire toute jusques as esquaries leur elle commence à tourner (...) et chou fait, recommenchie à machonner sour l'esquarie au lés deviers le maison ledit Simon un demy arcq par manière d'arcq boutrech frumant à l'encontre de l'esquarie qui est viers le court le demisielle Creste (*Valenciennes 1410 St-Géry)

arc de malart : voir *col de mallart*.

ARCHAL : voir *fil d'archal*.

ARCHE (1)

Huche, bac dans lequel tombe la farine au sortir des meules. Voir *maît*.

le moulin étoit disposé de maniere que la farine ne tomboit pas toute dans l'arche destinée à la recueillir pour être délivrée au propriétaire, mais qu'un dixieme au moins s'echappoit à la faveur d'un trou pratiqué dans la meule, correspondant à un autre trou fait dans la muraille et se rendoit ainsi dans un coffre déposé dans une cave au dessous de l'usine, sans que le propriétaire du grain, présent à la mouture, pût s'apercevoir de la fraude (Département du Nord 1796)

► Cf. FEW, XXV, p. 92a, art. *arca* 'caisse' ; FLAHAUT, p. 10 a.

ARCHE (2) (anille) : voir *ache*.

ARCURE (1) et ARCULE

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir aussi *arquiére*, *atour de moulage*, *bac de pierres*, *caisse*, *celle*, *coffre*, *cuve*, *cuvelle*, *cuvelle de la farine*, *cuvelle de pierre*, *enarcure*, *huche*, *huche de la pierre*, *tambour*, *tonnel*, *tonnelle*, *tour de meule* et *tremuie*.

formes en -cule :

arcule

- sg. : *une arculle pour mectre tout le courant de ladicté moeule (✕Nœux-l.-M. 1512) ; fault une maye avecq une inche, une tremy et tremuion, ung baqué et floyon avec ung ercul (OSt-Hilaire 1644) ; une arculle aussy de bois d'orme (✕Harnes 1748)*
- pl. : *cing pieces de fer servantés aux arcuelles et une paire de pentures servantés audits arcuelles (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; les arcuelles, couvertures, civiere, maitre, bacquet et tremuis (*Mévergnies-l.-L. 1771)*

arcules de meules : *les escavettures, ercules de meulles, les couvelages et les baux tremuant, bacq et termure, la met et l'inge (✕Bondues 1700 Cardon)*

recule

- sg. : *la rculle [sic], couverture, termeurent et bacqué (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684) ; la recule, sa couverture, tremur, tremau, bacquet, teste (*Lille 1726 moulin 2.1.1) ; trouvé à la reculle huit paires de pentures, seize boulons taraudés et huit chevillettes (✕Lille 1797 moulin 3.27)*
- pl. : *les reculle, tremuise, couverture, civiere et bacquet (*Enghien 1755 Pont blé)*
► La forme *recule* a été favorisée par la présence de l'article défini (*l'arcule* > *la recule*), dont témoignent encore les graphies *la rcule* et *la rcure*. Dans la prisée du moulin à brais de Douai écrite en 1718, *la reculle* a été corrigé en *larcul*.

formes en -cure :

arcure

- sg. : *pour mettre 2 chercles au rauwet, 3 à l'archure (*Valenciennes 1347 Froissart) ; pour refaire l'arcure dudit molin et y mettre 8 grans noes cercles que dehors que dedens par Gillet le Cuvelier (*Bruay-la-B. 1358) ; à Willaume le Cuvelier (...) pour une arcure refaire et reloijer, où il mist 18 deuwes et 3 gambes et pour regrangier de 2 deuwez et 5 chiercles au moelin moiijen (*Valenciennes 1364 Anzin) ; pour une arcure faite noefve de bos de Saint Jehan pour le moulin de brais à couvrir le moelle de desous (*Valenciennes 1395) ; à Jehan Soudan, pour l'arkure qui vint de Mons mettre jus et sus pour ce qu'il ne peut entrer ou moullin entire, ly fu paijet parmy 3 cierclez qu'il y mist (✕Mecquignies 1399) ; pour une neufve arcure de tonniel de Poitou, pour couvrir l'arcure et faire uns neufs treminois [sic, lire tremions] (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour avoir fait une neuve auckeure [sic] en laquelle le meulle dudit molin tourne, laquelle est de 8 piez de tour ou environ (*La Gorgue 1415) ; pour (...) avoir (...) l'arcure de l'un desdis moellins Saint Gery, qui estoit keue en pieces, refaitte, raparillie et y mis 4 faisses et 24 deuves (*Valenciennes 1438) ; à Jehan Brisepot, cuvellier, pour avoir fait ceste annee aux grant moellin le Conte et au moellin des Ogelens ung arcurre de boix de 7 piés en croisure, en quoy les moelles tournent, icelle estoffée de deuves de quesne de deux piez de*

*long et de deux paulch d'espeis, aussi loyee de cercle de boix de 3 paulx de large et d'ung paulch d'espeis (*Valenciennes 1474) ; pour une neufve arckure servant à mettre authour de le moelle pour garder les farines des bonnes gens, contenant 6 piez de large par dessous et par deseure, deux piez demy de hault, loiez de gros chercles par dedens et par dehors (*Valenciennes 1486 Souverain) ; l'arrecture [sic, prob. erreur pour arreceure ou arreckure], tremuye, couvleces, metz et tous les (et tous les) utensilles qui fauldra audit molin (✱Béthune 1507) ; l'arceur, treumeuy, bacqué, couverchau, treuimeuion, heinche, may, chevallet (✱Hem-Lenglet 1645) ; l'archure de sept pieds de largeur, de seize pouces et demi de hauteur et de deux pouces d'epaisseur, garnie de cinq morceaux de bois de la meme hauteur, d'un pouce d'epaisseur, le tout estimé trente cinq livres douze sols, y compris deux annaux de fer ; la couverture faite de quatorze pieds de double fente, de vingt pieds de simple fente, de quatorze pieds de planche de bois neuf et de vingt quatre pieds de planche de bois vieu et de quatre pieds de feuillet renforcé (*Leval-Ch. 1757 blé)*

arcure de la meule tournante : à Jehan Marghet, carpentier, pour avoir pourveu, livré et assis 3 grans chercles à l'arcure de le moelle tournant (*Hon-H. 1452)

arcure du moulage : d'avoir fait et rapointiet et recouvert l'arcure du mollage, fait 2 noes tremuyons (*Douai 1427 Taquet)

arcure de moulin : pour une arcure de molin, 6 lb (Lille 1500 comptes de l'hôpital Comtesse)

- pl. :

arcures des meules : pour remettre à point les arcures des meulles (✱Erquinghem-L. 1436)

formes en -cuve :

arcuve

- sg. : *l'arcuve, les couvercheaulx, entremure, la chiviere et ce que s'ensuit (✱Audruicq 1624) ; l'arcuve avecq les couvercheaulx, l'entremure (*Polincove 1624)*

► *Arcuve* est une hypercorrection : les prisées d'Audruicq et de Polincove sont de la même main.

► Cf. *Silly*, p. 284 : *lès-èrcules* ; *DEBRIE*, p. 19 : *archure* ; *É. LEGROS*, p. 230 : *archure* ; *G. LEGROS*, p. 237 : *ârtchôte* ; *MARÉCHAL*, p. 189 : *archûre* ; *SMEYERS* 1, p. 70 : *artchûre*. Le pluriel dans certains textes se justifie du fait que l'archure se compose de plusieurs éléments amovibles.



ARCURE (2)

- a. Ouvrage de maçonnerie cintré qui recouvre un passage, une canalisation. Voir *voute*.
pour avoir (...) nettoié la riviere dont mieult ledit molin Saint Gery (...) et aussi vers le bacq deriere Saint Pol (...) au devant dudit molin, soubz l'arcure dudit bacq et ailleurs où mestier estoit (*Valenciennes 1496) ; *toute l'œuvre de la machonnerie dudict molin du bas jusques en haut de sa largeur et longueur, les boutes [sic, lire voutes], accure [sic, lire arcure] et bachinapes [sic, lire bachinages] sera bien réparé et en boin estat et deü* (*Hollain 1528-1702)
► Le clerc qui a copié le texte de Hollain du 16^e siècle, n'a pas compris ce qu'il écrivait. Cf. : *deux detz servans d'espondits (...) deans ledit coullant d'eauwe du costé de la plache Saint Martin, cottoiant l'arcure du pont* (*Lille 1657 moulins 2.1 enquête).
- b. Petite voûte au-dessus de l'embrasement d'une baie, p. ex. au-dessus de l'ouverture par où l'arbre moteur pénètre dans le moulin. Voir aussi *voussure*.
arcure de l'arbre : *refait et remachonnet ledit pan de mur avec l'arcure de l'arbre d'icelui moelin* (Valenciennes 1437 tan)

ARDOISE

- Bardeau, planchette fendue servant comme une ardoise au revêtement. Voir *eschangle*.
12 grans queues et vuidengues de vin pour en faire des ardoches à couvrir le thoix et couverture en hault (✕St.-Eloois-Vijve 1455) ; *le pan culat avec les cloux, ardoises et esteau* (✕Enghien 1687) ; *les combles, planches, ardoises et clouds du toict (...)* ; *les planches du pen cula avec ses ardoises (...)* (✕Enghien 1755) ; *la couvertur, charpente et ardoise et crupont* (✕Élouges 1786)
► À Élouges (1786), les prisées antérieures du moulin mentionnent au même article des *escalles de bois* au lieu d'*ardoise*.
ardoise de bois : *à la couverture seize cens d'eschantz ou ardoizes de bois* (✕Mortagne-du-N. 1597) ; *le frontispice du moulin avec les cloux, ardoises de bois et le montant au milieu* (✕Enghien 1687 bis) ; *quatre mille d'ardoise de bois* (✕Vieux-Berquin 1760)
Cas plus étranges :
comble, asselins, ardoises, eschanne, faulx rain, boucquet et supporte de comble (⊙Seclin 1629 moulin Rouge) ; *le cappe et couverture dudict mollin, assçavoir le crepon, le comble, arrestiers, postelets, pennelle, wymes, l'aisselin, ardoisses et eschannes par dessus ledict aisselin* (✕Lille 1558 moulin 3.21)
► Les ardoises n'étaient guère appropriées pour recouvrir la cage d'un moulin sur pivot. Mais alors, pourquoi le mot s'ajoute-t-il aux *eschannes* (bardeaux) ? S'agit-il d'appositions explicatives ?

ARÉ

Bâti servant d'assise.

- a. * Bâti qui porte les meules. Voir *beffroi* acc. 1
aré : *pour (...) mettre jus les moeles du petit moulin le Comte pour ce que les sommiers et planques ycelles portans estoient effondrees (...), faire un noef planqué et un noef arer pour enquevestrer le lit dudit moulin (...)* ; *(...) le petit mollin le Comte séjourna à cause de (...) mettre jus les moelles pour ce que le planquer et arer estoient enffondré et les remettre en estat* (Valenciennes 1420) ; *pour (...) refaire le roes doudit molin, qui rompue estoit em pluseurs lieux à le cause de le moelle qui faisoit courant qui rompy et keÿ en pieces par le force de ledicte yauwe, mettre d'un lés le lit et le courant, refaire l'aré, refonscer de planques partout ù besoins estoit* (Valenciennes 1422 Froissart) ; *pour (...) lever et desfonscer l'arré dou molin de than, reloijer de 2 croix de loijen, de 2 entretoises et là sus refonscer de noesves planques et avoecq rassir le lit et les moelles et remettre à moulage* (Valenciennes 1422 tan) ; *l'arrer et moullaige avoir relevé de 8 polz, qu'il estoient avallez* (Leval-Ch. 1458)

anré : *faire une noefve montee sur l'anré estoffee de gisans et d'apas* (Buffle 1403) ; *l'estanture de moulage par devens mettre jus, ossi les meulles et toutes autres choses ad ce appartenans (...), refaire celi moulage tout noef estoffet de 2 soelles traversaines de 13 piés de lonc et sur ycelles embauchier 3 autres soelles qui portent les postilles, les cuettelettes et le plommach ; mettre y 6 noeves postilles loijees de pan et de contreloy ; item, 2 pasnes moulereches, 2 crois de loijens mises en l'anré, estoffees de fonsure* (Bavay 1407) ; *audit Jehan Sebille, carpentier, pour (...) em pluseurs lius remettre pluseurs estanchons ens l'anré (...)* ; *audit Jehan Sebille, pour (...) mettre pluseurs estanchons par devens le moulin pour soustenir l'amre [sic, lire anré] pour çou que les foeilles estoient pouries* (Valenciennes 1407 Ogelens) ; *de avoir le kevestrure dou lit dudit moullin retaillie, ravallee, kevillie as anreis, reborder le lit de le cauchie autour de ledicte enkevestrure et ycelle cauchie batue et mise à moullaige* (Hon-H. 1432)

anrel : *pour ouvrir de charpenterie à le huge, as ventailles, as degreis de le loghe dou moullin, as degreis de l'anrel et de metre et livrer un souliaul desous ces degreis* (Recquignies 1381) ; *pour faire aissielles pour l'anrel* (Recquignies 1382) ; *pour l'anrel dou moulin de Busignetes relever à liviaul et remettre noeves suelles tout outre sur les 2 pans et les suels dou contreloi renneuwillier es suels des pans* (Bavay 1388) ; *à Hanin dou Moustier, machon, pour (...) le soulage dou molin par devens deffaire et refaire tout noef et repaver entre les soelles et au desous de l'anrel et des kieutelettes* (Bavay 1407) ; [le compte énumère les travaux de maçonnerie :] *en une masse de mur qui porte le plommach de l'arbre doudit mollin par devens et le soullaige de l'uis doudit mollin et 2 pillers qui portent 2 asnelles de l'aureil [sic] devant et 2 ellettes qui portent l'aureil [sic] au leis viers le pan mollerech* (Hon-H. 1408)

1408 Hon-Hergies

Anreil du moulin à eau de Hon

ADN, B 9395, 14r°

À Jehan Gruiaul de Bavay, charpentier, pour faire l'ouvrage de charpenterie au mollin de Hom tel que chi après s'enssieut, ensi que marchandeit en fu à lui par le receveur de Haynnault, le liutenant et maistre Ville [sic, lire Gille] des Mortiers.

Premiers, l'anreil, qui porte les molles, reffaire tout noef, estoffet de 2 pannes sommereces seant sour 2 pillers de machonnerie que on y a fait tous noefs et à [sic, lire au] lé vers le mais mettre 2 amilles [sic, lire anilles] d'en costé les machonneries pour faire les hottes des brayes.

Item, ledit ameil [sic, lire anreil] yestre loijet de 2 crois de loijens gisans en hotte es pames [sic, lire pannes] desseure dictes et lassus fonsier d'aisselin pour porter les moellez. (...)

Item, par devens ledit mollin à l'encontre de l'anreil faire une noefve montee pour aller sour le moullaige, estoffee de seuls, de gisans, d'appas et de tout ce qu'il y appartient.

(...)

15v°

À Gilliard des Moustiers, machon, et Hanin, sen cousin, pour audit moellin de Hon faire 2 pillers de machonnerie au desous de l'anreil que on a fait noef audit mollin pour ycelui porter, liquel piller ont cascuns 8 piés de loncq, 7 piés de hault et 2 piés demi d'espés à 2 paremens et sont ces pillers estoffés as ernes par devant de quint de greis et de dombliaux [döbliaux, lire doubliaux] bien tailliés, et mettre à cescun desdis pillers 2 corbiaux pour porter les asnelles de brayes et entaller lesdis pillers de boines pieres parpainges au deseure et mettre boutils de 5 piés à autre et le remain faire de commune pierre (...)

b. * Bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur. Voir *beffroi* acc. 2

anree : pour 11 kevirons demi de bos haieres (...) dont on fist 2 anrees, 4 plommas et les racuetillement devant dis (Recquignies 1425)

► Ce substantif est fréquent dans la zone orientale de la Picardie. Faut-il lire *anre(i)l* ou *aure(i)l* ? Bien qu'en 1408, le scribe des comptes de Bavay ait nettement écrit *aureil* (ADN, B 9394, f° 16r°), j'ai opté pour *anre(i)l* du fait que la nasalisation est marquée par un tilde (*ārel*) dans le compte ADN, B 9393 (1407) f° 14v°. D'ailleurs, le copiste qui a transcrit le compte de 1408 n'est pas fiable : ses erreurs de lecture sont assez nombreuses et dans le paragraphe même où il évoque l'*aureil*, il parle de *paumes moellerchs*, qui sont naturellement des *pannes mollereches*. J'associerais volontiers les diverses formes *aré*, *arer*, *anré*, *anrer*, *anrel*, etc. au verbe *areer* 'disposer, arranger' et au substantif *arroi* 'disposition'. Il arrive fréquemment qu'une notion abstraite devienne l'appellation d'un objet concret possédant les qualités de la notion abstraite. Qu'on pense par exemple aux termes concrets *un établi* et *une commode*. Ainsi le FEW, XVI, p. 698b mentionne à Château-Thierry *arrè* 'attirail nécessaire à l'exploitation d'une ferme' et dans les Vosges *arai* 'ensemble d'objets nécessaires pour une destination spéciale'.

Dans les comptes du moulin à eau de Ninove (Fl.-Or.) rédigés en français mais provenant d'une localité flamandophone, j'ai rencontré à trois reprises *laer*, qu'il faut probablement lire *l'aer*. Deux fois ce *laer* se rapporte au massif qui sépare deux canalisations et qui sert éventuellement d'appui au coussinet de l'arbre moteur, une fois au beffroi de la meule. Y a-t-il un rapport entre cet *aer* et l'*aré* (ou *are*) traité ci-dessus ?

- Item, à Jehan Ottenborch et Michiel Boete, qui ovrerent par 10 journees et demie auxdiz molins pour faire tout de nouvel le hatreel desoubz lesdictes roez desdis molins et l'aer du cours de l'eaue 54 piez de long et 8 piez de large (...) (Ninove 1406)

- Item, audit maistre Guillame pour faire deux crois desoubz les deux pierres de molin oudit molin et refaire l'aer et de mettre 4 estiaux desoubz, qui tout estoient pourriz (...) (Ninove 1407)

- Item, à Jehan Ottenbourch, Willame Hoelbeque, Pauwels le Mey et Gheraert Lievins, carpentiers, pour refaire tout de nouvel l'aer deseure et desoubz entre les ventelles (...) (Ninove 1408)

Dans ma *Terminologie*, j'ai interprété *aer* comme l'épi, du fait qu'*épi* est l'appellation moderne d'un ouvrage hydraulique ayant pour objet de modifier le mouvement des eaux. Mais cette interprétation ne convient pas au deuxième extrait. Et d'ailleurs, je n'ai rencontré le mot *épi* dans aucun autre texte pour désigner le massif séparant deux canalisations.

ARESTE et AREST

Angle saillant d'une pièce de bois, d'une pierre ; ou angle saillant d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage à la rencontre de deux surfaces. Voir aussi *creste* (1).

arest : *conviendra faire deux estancques, assavoir l'unne deseure le pont qui est entre le meulin à bled et le meulin à warance, et une dessoubz puis [= depuis] l'arrest du meulin à warrance jusques à l'arest du meulin à bled (...); convendra faire une aultre pignon à l'encontre du meulin à warance (...) desquelz murs conviendra furnir les arrestz de cuyngs et de asselees (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5); refait et remachenet le errest et coing dou pan de mur dou moulage aval l'iauwe (*Valenciennes 1447 Fossart); pour (...) avoir taillié pluseurs battees et doubleaux avec les coings pour l'erret du pan moulleret du pety moelin au bray (...); (...) aussi avoir descombret le masse de devant lesdis ventailles qui porte les longerons, aussi une grande esrect et coing du pan moulleret (*Valenciennes 1534); le nommé Jean Lefebvre, marchand de moulin et bois (...) auroit convenu (...) pour construire et eriger le moulin de Moeuvre (...) de bois noeu et soiez à trois eretz bonnes, mais (...) ledit Lefebvre auroit livré,ourny et mis audit moulin et fait passer pour noeu deux scions et les quatre draps quy avoient servis desus au moulin de Boain (✕Mœuvres 1688)*

areste : *pour taillier 180 asselers à plaine jointure et à eskere et warder les erestes bien et souffisanment (*Valenciennes 1363 Anzin); on at marqué à certain gré gisant au coin ou erette du pignon du moulin la haulteur à proportion de laquelle on debvroit rasseoir le dessoub de la telliere (*Thun-l'É. après 1651); estant informé que l'on reposoit le*

*seuille du radier des ecluses du moulin de Becqueriau sur la riviere de Ronel, nous nous sommes transporté sur les lieux au desous de Marlis pour verifir si on le posoit à la mesme hauteurs que nous l'avons trouvée le 13 du mois d'aoust de la presente année (...) à dix pieds neuf pouces mesure de Valenciennes plus bas que le desous du chapeau ou filiere, que le chapeau avoit onze pouce de hauteur et que le niveau du desous du chapeau estoit à huit tas de graisserie de l'arreste du batiment (*Valenciennes 1754)*

Acception spécifique :

- * Prob. pile pourvue d'une glissière pour la vanne.
à Jehan Fournier, machon, pour (...) refaire et refueillier le rebat de l'ereste au lés viers le moulin (Valenciennes 1399 Souverain)
 - Selon SMEYERS 1, p. 13 l'angle du poteau servant de glissière à la vanne s'appelle *one arête* à Jodoigne-Souveraine.

Expressions :

à areste, à vive areste, d'areste

À vives arêtes, à arêtes bien nettes, en parlant d'une pièce sciée, c.-à-d. qu'elle est entièrement réalisée dans le cœur du bois aux angles bien marqués, l'aubier donnant des arêtes moins nettes.

à areste : *de metre 30 gistes as escliers de Roke de 5 pols de gros à ereste et tout de cuer de kesne (*Recquignies 1378)*

à vif areque : *le tout bien et deüement fait de boys de quesnes saisonnez et soiez à vif herrecque sans aulbun ny villain noeu (**Templemars 1578)*

► La terminaison d'*herrecque* n'est pas un cas unique : dans l'avis sur les moulins de Douai de 1580 (édité par C. Dhérent et D. Lohrmann) nous lisons : *Et c'est en partie le cause par lesquelles les riviers sont arresqués. Car plus dort unne eauve et plus se rassiet.* Les éditeurs ont mal compris *arresqués*, c.-à-d. *arrêtés*, et l'ont interprété comme 'asséchés'. Cf. HÉCART, p. 35 : *arèque* et p. 185 : *erèque*. L'alternance [t] - [k] se produit dans de nombreux dialectes. Ainsi, à Bruges, l'*akketaatje* 'volée de coups, pugilat' serait un diminutif du français *attentat* (DEBRABANDERE 1, p. 33). Voir aussi *platine d'arlotte* et *platine d'erloque*, *steurte* et *steurque*, *quite* et *kique*, *marotte* et *maroque*, *tratte* et *traque*. Le phénomène a été étudié par GROOTAERS Ludovic, « Wisseling t-k-stembandocclusief », *Leuvense Bijdragen*, XXXVI (1947), pp. 40 sv.

à vive areste : *fault une solle de fonct de trencnt ung piez de loin (...) et unne telier de trent deux piez de loin (...), plus fault huict postille ou mettre esteaux de quinze piez de loin (...), le tout bon et viffé bois de chenne soiez à vive erette sans chapelurs n'eventurs (*Ramillies 1630 textes 1) ; les deux litteaux de dix sept pieds de longueur (...) auront neuf et dix huit pouces à vives arrestes (✕Coutiches 1751)*

à vive rette : *fauldras ung sonmiez, (...) portanct le susdit sonmiez trencnt ung piez de loin et de douze et catorze pouche de grosseur à vive rette sans chaplus n'eventur (*Ramillies 1630 textes 1)*

► Aphérèse d'*arete*.

d'areste : *tout ledit bos sain, net et d'arreste (*Quesnoy-s.-D. 1420)*

(re)taillier à areste

Biseauter (à nouveau) les deux angles voisins d'une parallépipède pour obtenir un nouvel angle à arête saillante. Voir aussi *(re)taillier à °creste*.

*3 ventelles courans et 2 ventelles molerech, et que pour ce furnir, avoir assis et enneswilliet sur icelle soeille 6 postilles de 12 piez et demy de long chascune, desquelles les 4 (...) retaillées à chanfrain et à erette pour fendre l'eauwe (*Valenciennes 1512 Anzin)*

assembler d'areste, mettre en l'areste, mettre sur areste, tourner en areste, tourner sur areste

Insérer ou disposer (une pièce de bois) de manière que l'arête soit tournée vers l'avant.

assembler d'areste : *deux retteaulx (...) dont l'ung est furny de deux pieches de 10 piez de loing, de 5 poch quaret, aussy de 9 pieches de 6 piez demy, de 3 poch et demy quaret, assamblez et eneswillés d'errette comme à l'evre appertient, et l'autre aussy pareillement furny de deux pieches de 7 piez de loing, de 4 et de 5 poch avec encoire de 6 pieche de 9 piez et de 3 poch et demy quaret, tous assamblez d'errette comme l'autre de cy dessus (*Valenciennes 1524 Comte)*

mettre en l'areste : *au devant du ventelage molerech faire un greil estoffet de suelles, d'intiel et de postiaux mis en l'areste à faire deffence de venir les arbroies sur le roelz dudit molin* (*Valenciennes 1431 Souverain)

mettre sur areste : *pour (...) un rastellier servans devant le ventaille mollerech du molin de Faloise, estoffet de seullez, de pane et de coulombes mise sur l'erreste* (*Valenciennes 1429)

tourner en areste : *item, doit il faire un noef restelier au devant dez 2 ventaillez moullerez, liquels a de lonk environ 14 piez, estoffez de 2 paulmellez, de coulombes de kesne tournée en yereste, lesquelles aront 3 pos de gros en yereste et 7 piez de lonk* (*Recquignies 1391)

tourner sur areste : *pour (...) faire un noef restelier servans devant de [sic] ventaille moullerech dou moulin de tan, estoffet de 2 paumelles et de coulombes tournées sur areste* (*Valenciennes 1419 tan)

► De cette manière les potelets de la claire-voie du râtelier offrent moins de résistance au courant. La longueur donnée *en arête* est celle de la diagonale.

► Il y a eu confusion graphique entre *arrêt* et *arête*, mais dans cette acception *arrest* garde parfois le genre féminin d'*areste*. Cf. *FEW*, XXV, p. 228a : « La variante *arreste* de la langue ancienne indique qu'*arête* a été sur le point de passer dans la famille d'*arrêter*. L'*arête* de poisson est ce qui fait obstacle ».

ARESTIER

1. Angle saillant d'un bâtiment, surtout lorsque celui-ci est maçonné dans un autre matériau (p. ex. en grés dans un bâtiment en brique).

la marcque faite à l'esretier et coing du gré dudict molin (*Thun-l'É. 1651) ; *dict qu'il at esté fait une marque à un gré de l'eretier dudict moulin à l'endroit de le sollier pour marcq de la haulteur de laditte vielle solle d'icelle ventellerie, croiant selon sa memoire que ladicte marcq at esté faite et sillee [= scellée] par feu le sieur Dupuis, chanoine de St-Gery* (*Thun-l'É. 1663)

2a. Arêtier, pièce de charpente formant l'arête saillante entre deux versants d'un comble, en l'occurrence à la croupe au vent (→ *crepon*) ; ligne saillante à la rencontre de deux pans de la toiture.

pour 1 cent de plonc en taule (...) dont les arestierz de le couverteurez furent couverz et les jointurez (✕Nœux-l.-M. 1359) ; *cent et 64 livres de ploncq en table employé à replommer et recouvrir sur les arrestiers hault vers les vollans* (✕Douai 1466 Prés) ; *une penne qui porte les deux arrestiers du demi crepon* (✕Ostricourt 1467) ; *les arestié [de la partie inférieure de la croupe] de 10 pieds de loing de git (...)* ; *deux arestié [de la partie supérieure de la croupe] de 9 pieds de loing et les pieches près le fenestre au petit crepon deseure l'arbre de 10 pieds de loing* (✕Hellemmes ± 1650) ; *le grand baulch gennier, le demy crespon, potteau, loyens, penelle, arresters avec la closture (...)* ; *item, la cappe, combles, winne, faux rain, arretiers, achelin et eschannes* (✕Lille 1687 moulin 3.30.2)

2b. Revêtement (en plomb) de l'arêtier de la toiture.

la cappe dudict mollin, arrestié, festitures du plomb et nocquierette dessus la fenestre de l'arbre, icy pour memoire (✕Wattrelos 1579) ; *une festichure de plond, deux arrestier aussy de plond* (✕Lille 1643 moulin 3.24)

ARGILLE

Argile, terre grasse. Voir aussi *forte terre*.

la terre à terer ladicte estanque (...) ; *(...) pour la terre et argille dont l'estanque alant de travers la Lijs et au dessus de la Lijs fu terree et emplie pour tenir le cours de la riviere* (*Harelbeke 1400) ; *audit Jehan [= le charpentier], pour sen sollaire de deffaire le lit dou grant moulin le Conte, qui n'estoit riens de valeur et de pluseurs pieches, ycelui refaire 2 pieces, dont l'une prise fu au moulin de brais et li aultre estoit audit moulin, ycelui plaster et ordener (...)* ; *à Jehan Couver, pour 70 livres de plastre à lui acatet pour plastrer ledit lit (...)* ; *à Jehan de Sebourcq, pour 2 beniaux d'argille mis en oeuvre à assir le devant dit lit (...)* (*Valenciennes 1411) ; *2 beniaux d'arsille pour jonquier lesdictes moelles faisans lit*

(*Valenciennes 1441 Anzin); *pour avoir livré 47 livres de plastre mises et employes à plastrer et mettre à onnit lesdis lits [il n'y a qu'une seule meule gisante] et tournant à cause des traus qui y sont (...) et (...) pour ung beneau d'argille servant à faire mortier, icelles mis tout authour et desoulx ledit lit* (*Valenciennes 1475 Comte); *pour une cauchie de cornuyaux et d'arsille faite authour du moullin de wede de Baysieu avoec l'avoir hauchiet* (*Baisieux 1512)

ARGILLIER

Cimenter au mortier à argile.

pour avoir (...) mis juz le lit du petit mollin le Comte, qui estoit de pieces petites et ne pooit faire ouvrage vaillable et ou lieu d'icellui y avoir mis ung aultre lit de troix pieces de moelles (...) et icellui lit mis en son enquavesture, aussi le rehaucié de demy piet plus hault qu'il n'estoit, avec le replastrer, recerqueler, arsilier et replommachier de creste et de plommach (*Valenciennes 1484)

ARIEULER

(En parlant des meules) Contrôler la planéité de la surface active de la meule au moyen d'une rieuie ou rège. Voir aussi *mettre à °rieule*.

pour (...) avoir mis et assis une noefve moelle trauee, enassie, arillie et icelle livree tournant et molant et de boin pois (*Valenciennes 1429 Souverain); *pour (...) trauwer une noefve muelle (...) pour servir au petit molin Saint Geri, ycelle enassie, mise à rieuille et de boin pois, et faire un lit de le muelle qui keurt au grant molin, encavestree d'une encavesture de bos ouvret en hotte l'un en l'autre, chintret au ront apriés le ront de le muelle, assis à niviel et bien arieullet* (*Valenciennes 1431); *les moelles [sic] faisant courant au grant molin, qui à le relivrance avoient estet maisement [= mal] arieulees, rebattues et airyes* (*Valenciennes 1443 Comte); *a estet marchandet (...) d'une blancque pierre de moelle ordonner à faire courant au mollin de Faloise (...) et de le viése pierre qui y estoit fait lit à icelui mollin, plastrer et arieuler à l'autre pierre* (*Valenciennes 1457)

► En flamand, *regel* (rieule en picard) est une des appellations les plus fréquentes de la latte au moyen de laquelle le rhabilleur de meules contrôle la surface de la meule.

ARLOTTE : voir *platine d'arlotte*.

ARMER

Consolider.

pour la grande soyere fault la recharger en sa longueur d'une planche de quatre poulche d'espé et seizes poulche de large et armer ladite soyere de huitz batonniers avec des barreaux entez aux endroit desdites bastonniers de barreaux de fer entez dedans ladite bastonniers [sic, lire prob. soyere] dedans et dehors avec tous aultres groz membres (*Ramillies 17^e s. textes 1)

► L'extrait est manifestement erroné.

ARMOIRE

Armoire de rangement. Voir aussi *mestier*.

une couche et une armoire (✕Lille 1687 moulin 3.30.2); *la may, l'ince, une armoire, soixante pieds planches* (✕Avion 1774); *l'arculle, couverture (...) termure, un ly, deux petite echelle, une armoire, un puroire, gitte, l'abre du windacq* (✕Lille 1774 moulin 3.3)

Dans la phrase suivante, le mot désigne la huche, le bac dans lequel tombe la farine au sortir des meules :

armoire où tombe la farine, haute 6¾ pié, un pié par-dessus est le plancher des meules, le fond de l'armoir est eslevé du pavé 2 pié; ouverture de l'armoire de trois pié, elle se ferme d'une courtine (*Lille fin 18^e s. plan)

ARMURE

- ✕ Protection en bois recouvrant le lien (→ *loyen* acc. spéc. 1a) du piédestal et l'extrémité de la sole (→ *seul* acc. spéc. 2a) (voir *mantel*) ou lattis servant de base au revêtement de protection.
le candeler se consistant en estaque, somier, chaire, huit lien et deux croisures avecq les armures (La Bassée 1680 blé) ; *les quatre armures des quatre teste de croisures et quatre manteau (...)* ; *plusieurs cloux de pont servant à l'armure ou manteau des liens* (La Bassée 1719 blé)



Manteaux au moulin de Serain (Aisne) (1953) : au lien de gauche la disparition du revêtement permet de distinguer l'*armure* du manteau. Faux-lien (→ *faux loyen*). La paroi latérale de la cage est couverte de planches verticales chevauchantes, la paroi au vent de planches horizontales et de bardeaux. Photo H. A. Webster (1953)

AROYER et AROÏR

Rayonner, garnir (la surface active de la meule) de rayons. Voir aussi *abatre* (*les royes*), *graver*, *mettre à °roie*, *royer* et *tirer*, ainsi que *rearoyer*.

aroyer : *pour rennacerer et reuvisier les martiaux employés à trouser et aroyer les moelles* (*Valenciennes 1443 Ogelens) ; *icelles moelles toutes arojies et arieuleez l'une à l'autre et mises à moulaige* (*Valenciennes 1445 St-Géry) ; *pour avoir trawé et aroyé une moelle* (Lille 1482 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *pour avoir tiré ladicté meulle en hault et osté les planchiers et les rassiers et aroyé* (✕Templeuve 1588)

aroïr : *6 martiaux (...) pour batre et aroÿr les meulles dudit molin à escorche* (*La Gorgue 1419)

ARONDE : voir *queue d'aronde*.

ARONDER et ARONDIR

Arrondir, donner une forme ronde. Voir aussi *ronder*.

aronder : *d'arondiier lesdictes sperpercen [= perches de clôture]* (*Harelbeke 1395) ; *pour avoir trauwet une noefve moelle arondee et batue* (*Valenciennes 1430 Anzin petit moulin)

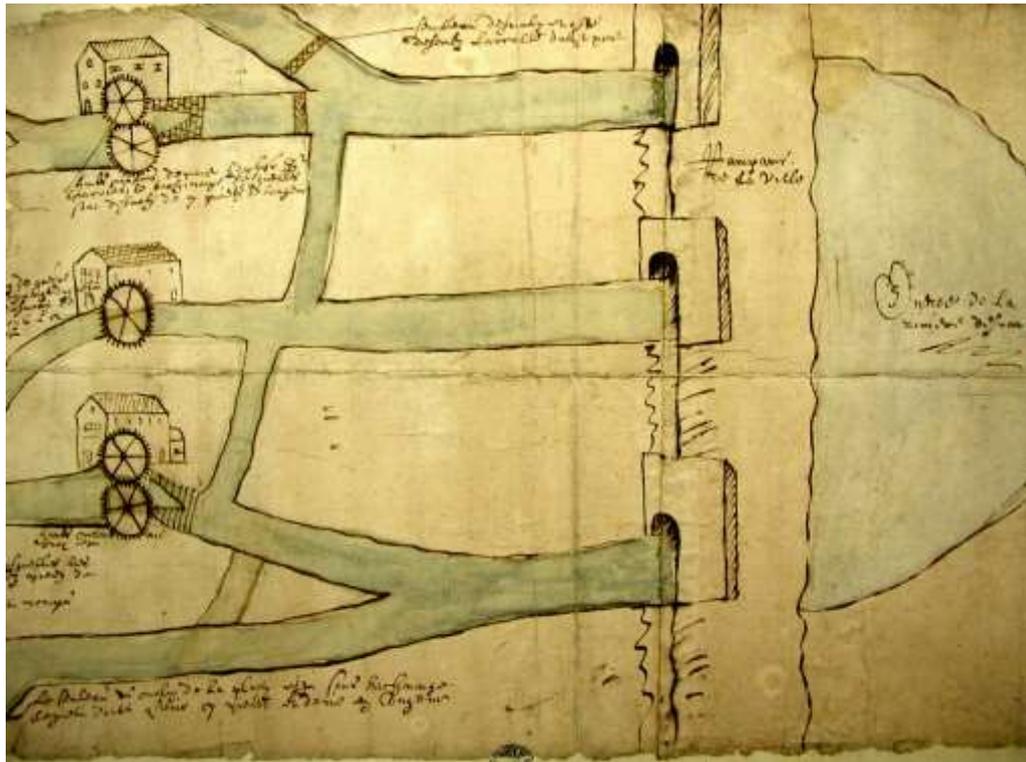
arondir : *d'avoir refait la rine [= anille (→ ache)] et arondy le col du petit fer d'icellui moulin (✕Verrebroek 1410) ; pour (...) faire potenghes acourchier et arondir pour la grant roye qui tourne au molin en l'eaue à clauer les aissellees [sic] dessus (*Harelbeke 1414) ; à lui, d'avoir arondy ladicte muele, 8 s (✕St.-Baafs-Vijve 1446) ; à Waleram de Rodes, mannier, pour avoir traué et arondy ledicte nouvelle meulle, icelle mise sups audit molin (✕Nœux-l.-M. 1450) ; pour avoir arondi et atempré le grant fer de ce dit molin (✕St.-Eloois-Vijve 1451)*

ARQUE

* Passage voûté servant d'entrée et/ou de débouché au bief. Voir aussi *arcure* (2) et *voussure*.
au bachinaige dou devant dit moulin (...) et l'avoit li euwe kavet et fait trau tout au loncq ledit bachinaige, par lequel li arke doudit moulin et ossi grant partie de l'uisine estoit en aventure de keïr (Valenciennes 1393 St-Géry) ; item, fu li pans de mur remachonnés tout noeuf depuis l'arque jusques à l'estel cornier de le carpenterie au desoubz de l'iaue (Douai 1398 Escoufflet) ; marchandet fu (...) de mettre jus le pan de mur aval l'iauwe au deseure des bachinages, qui estoit sour l'arque desdis moulins Saint Gery movant de le maison Simon d'Ourdin et alant jusques à une craie [= fissure] qui estoit ens ou mur outre le feniestre qui y est ; celui mur abattre de toute se longhece et espesueur depuis les plattes de le carpentrie chou qu'il en y avoit sour leditte vossure jusques à le craie, liquels murs avoit de loncq 21 piet u environ, de hault 14 piés et d'espés 3 piés et 3 pols, ledicte vossure mettre jus et deffaire toute jusques as esquaries leur elle commence à tourner (...) et chou fait, recommenchier à machonner sour l'esquarie au lés deviers le maison ledit Simon un demy arcq par manière d'arcq boutrech frumant à l'encontre de l'esquarie qui est viers le court le demisielle Creste (Valenciennes 1410 St-Géry)

► Ce passage voûté était souvent pourvu d'un portereau au point d'en venir à ne plus désigner que ce portereau dans certains textes brabançons : *de groetste arcke van den muelen, geheeten 'het spayegat'* [= la plus grande *arcke* du moulin, nommée 'le rabat'] (Essene, Bellemolen 1555) in CHALTIN Luc, *Bijdrage tot de Brabantse toponymie (Essene, Heikruis, Hekelgem, Leerbeek, Meldert, Pepingen)*, mémoire de licence KUL, 1972, p. 98)⁷. Cf. : *refaire le noeck* [= passage, gouttière] *en le grant vivier nommé en flamenc le 'arcke'* [AGR, C.Roul. 46 (1397) Kruibeke].

⁷ Je remercie M. B. Roobaert d'Alost de m'avoir communiqué le résultat de ses recherches concernant cette *arcke*.



À Douai, des *arques* divisaient la Scarpe en différents bras équipés de moulins. AM Douai DD 347, détail d'une carte de ±1580.

Composé :

arque de mallart : voir *col de mallart*.

ARQUIERE

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du mouillage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure* (1).

pour mettre granz cerclez à l'arquierie dudit molin de le Cauchie et pour icelle reloyer (*Beuvry 1386)

► Appellation exceptionnelle sur le territoire que nous étudions, due p.-ê. à une mauvaise lecture d'*arquire*.

ARREST (1) (masc.)

a. Pièce de bois destinée à immobiliser et à consolider un assemblage.

item, y aura ung beffroy sur quoy les meules seront assises, 2 filieres, 2 bauch, 4 plates de fons, deux croisieses, 12 arretz et autres estoffes y appartenans (*Harelbeke 15^e s. devis)

b. ☒ Partie métallique en saillie à la fourche du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1) et à l'anille (→ *ache*), destinée à renforcer ces pièces et à réduire le jeu. Voir aussi *espaulement*. Voir l'ill. à *ache*.

pour avoir requerru l'ache et le palette [sic, lire prob. fourche] du grant fer et y avoir mis ung arretz et resaudé le petit fer et avoir racheré le piet et le palette (✕Nœux-l.-M. 1461) ; *pour avoir pareillement requerru la patte du grant fer dudit molin et y avoir fait ung arretz en le moyenne dudit fer, et y avoir requerru l'ache et y avoir fait deux arretz et fait nouvelles lumieres à ladicte ache pour ce que l'en avoit fait nouvel pont et nouvel arbre* (✕Nœux-l.-M. 1466) ; *le grand fer bon et enthier, usé es arretz de la fourche de deux groz de ligne en chascun arretz ; l'ache bon et enthier, usé par dedens ellencontre des arretz de la fourche d'un quart de paulch à chascun costé* (○Templemars 1539)

ARREST (2) (fém.) 'arête' : voir *areste*.

ARRESTER

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

à lui, pour le dommaige et interrest qu'il a eu et soustenu parce que ledit moulin a arresté sans pouvoir besoingnier pendant que l'on y a fait lesdictes reparations et refections (*La Gorgue 1496)

ASINIER

Ânier, aide du meunier qui conduit l'âne pour chercher le grain à moudre et rapporter la farine au client. Voir aussi *cache monee*.

à Pol de le Ruyelle, asinier, pour son sallaire, monte 12 s le sepmaine (Lille 1468 – BRUGGEMAN, Lille, p. 67)



Le meunier et l'ânier. Bibliothèque de Valenciennes, ms. 838, f° 55 (vers 1270).

ASNAGE

Redevance en nature payée pour le transport à dos d'âne.

de 2 rasieres de fourment doit on prendre un boistiel comblet de tel com il moet, et l'asnage sans frine ; et qui à sen col le porte, il ne doit nient d'asnage (...); li mosniers si doit avoir ses biestes au moelin, et si en doit avoir l'asnage (Douai 1270)

ASNE

Support composé essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat ; ou ensemble de ce support et de la butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*) pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *quevalet* acc. spéc. 4.

à Sohier Vido, charpentier, pour avoir (...) fait un ane pour les pierres dudit molin tourner sus quant on les rappointe pour mieudre (✕Menen 1403)

aene de mollin : un aene de mollin sus on lieve le pierre (✕Oosterzele 1373)

► Traduction littérale du flamand *esel* 'âne'. Cf. : *les baux fais pour mettre sus les pierres du molin quant l'en les veult rappointier, appellé 'esel'* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *ung nouvel esel là on tourne le grande pierre* (Verrebroek 1439) ; *un engien dit en flameng 'hesele', servant audit molin pour mettre dessus la pierre d'icellui en temps qu'on le aguë et met à point* (✕Haaltert 1450).

Bien que les textes d'Oosterzele (1373), de Menin (1403) et de Verrebroek (1439) évoquent davantage la *queute*, la butée sur laquelle on retourne la meule, l'image de l'âne, bête de somme, convient mieux au support sur lequel repose la meule lors de son rhabillage.

ASSAYER

Tester.

*pour 6 havos de linnuis dont on assaya et encraissa le bloc dudit molin à olle quant on le mist à oeuvre (*La Gorgue 1519)*

ASSE (1) (anille) : voir *ache*.

ASSE (2) (arbre, axe ; fer de meule ; lanterne) : voir *aisse* (3).

ASSELER (subst.)

Pierre taillée en parallélépipède rectangle d'un certain format, dont la face la plus longue, le plus souvent entre 60 et 90 cm, sert de parement. Voir aussi *aisselle*.

acheler : à *luy*, pour avoir livré 70 *achelers* employez comme dessus au pris de cinq solz chascun *achelier* (*La Gorgue 1526) ;

asseler : pour 3 *quarterons d'ascelers de 15 gros et 3 quarterons de quarriaux et demi quarteron de quins d'areste de 10 gros et demi, dont on estoffa le bout de ledicte maissiere dudit mollin, qui key en l'iauwe* (*Bruay-la-B. 1359) ; *ayans pour taillier 180 asselers à plaine jointure et à eskere et warder les erestes bien et souffissamment parmy 7 lb le cent, montent 12 lb 12 s* (*Valenciennes 1363 Anzin) ; à *Jehan de Cambron, briseur de griés, pour 1 mille 2 cens et demy de quariaus à 15 s le cent (...)* ; *audit Jehan pour 88 parpains et boutis au fuer de 4 lb le cent (...)* ; à *lui, pour 275 quins, aisselers et membres pour faire esponde au deseure de ledicte seuwiere et aultres choses (...)* à 100 s le cent (*Valenciennes 1384 Comte) ; *convendra faire une aultre pignon à l'encontre du meulin à warance (...)* desquelz murs conviendra furnir les arrestz de cuyngs et de asselees (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5) ; à *Jehan Wyot et Jehan Hanegrave, marchand demourant à Bethune (...)* pierres de grez tant grandes planques, asselers, cuiings, boutis, quareaux et autres pierres de grés (*Menen 1457) ; *pour 155 boutilz et aissellers (...)* à 8 lb le cent (*Leval-Ch. 1458) ; *pour quarante six quin que asseller de 2 piez demy de loing, ung pied et demy de large, au pris de 3 s tourn. pieche, font 6 lb 18 s tourn.* (*Valenciennes 1526 Souverain)

► SALZMAN, p. 103 signale des *esselers* en 1222 à Winchester, des *asselers* en 1252 à Westminster. Dans le soubassement d'une tour de l'église Saint-Nicolas de Valenciennes, SALAMAGNE 1 identifie les pierres de grès suivantes : des *carreaux* (17 à 24 cm en face de parement, 15 à 16 cm de profondeur), des *doubles-carreaux* (28 à 33 cm en face de parement), des *demi-carreaux* (15 cm en face de parement), des *asselers* (49 à 62 cm en face de parement), enfin des *cuins* (60 à 75 cm de parement principal, 28 cm de parement de tête). » SALAMAGNE 2, p. 299 écrit que « l'étymologie du terme est variable [*sic*] » et propose *assolido* 'consolider' ou *asequela* 'ce qui suit'. Je préfère suivre *OED*, I, p. 685a, qui apparente *asseler* (aussi bien le verbe que le nom) à *axillaris*. Ce dictionnaire traduit le participe passé de ce verbe par *covered with ashlar* alors que le *MED*, A, p. 452a le traduit par *square-hewn*. Le rapport avec *axillaris* apparaît clairement dans un compte du domaine de Valenciennes de 1395, qui mentionne l'adj. dérivé : *12 grandes pierres asselleresses pour loyer les pans as contrelouis* (ADN, B 9495). Les *pierres asselleresses* y constituent en quelque sorte l'« aisselle » entre deux murs perpendiculaires.

ASSELER (v.)

Maçonner en °*asselers*.

et à l'autre lez dudit pan de mur (...) remaçonner en *longuece (...)* et *estoffer (...)* de *boutiz de grez de trois piez en queue de quatre quareaux à aultre et asselés sieuant la teste des cuiings* (*La Gorgue 1417)

► Le même radical se retrouve dans le néerlandais *asseleren*. Bien que l'interprétation soit correcte, l'étymologie donnée par *MnW*, I, p. 471, identifiant le verbe au français *assoler* 'aplanir' n'est pas convaincante.

ASSEMBLAGE

Dispositif destiné à empêcher un arbre de sortir du coussinet sur lequel il tourne. Voir *prison*.

l'arbre tournant avec son assemblage du boutecue, prissée à 52 lb (...); les bois signié et son assemblage, prissee à 17 lb 8 s (✕Montigny-en-O. 1739)

► Le rédacteur de la prisée ne se sert d'*assemblage* que dans ces deux cas, ce qui laisse entendre qu'il pensait à la °*prison* de l'arbre moteur.

ASSENTISSEMENT

* Envasement. Voir aussi *atterissement* ainsi que *coulin*.

au quattresme article faisant mention de l'assentissement des eaux, tout le cours et tresfond des eaux est et appartient plainement à nous, evesque, et pour ce, sy aucun assentissement survient esdittes eaux, nous, evesque, le pourrons faire oster de nostre auctorité toutesfois qu'il nous plairat pourquoy ly eau ait son droict cours naturel (Escaut 1354 copié en 1663); moiennant que aucuns assentissemens estans entre lesdis mollins de Seelles et ceux dudict lieu d'Herre et entre lesdis mollins d'Herre et ceulx d'Estruen, fuissent et soient ostés, mis et gectez hors de ladict riviere (Escaut 1456 n.s. copie de 1648); dient que depuis icelle grant seuwyere des molins de Selles jusques aux grans arcques du pont de pierre par especial à l'encontre des ventelles dessusdis et cours d'eawe passans ausdis ventellez mannerés y a pluseurs assentissemens qui destourbent à lever lesdis ventelles jusques à trois ou quatre [pieds], lesquelz assentissemens est nécessité porter hors à le hotte et pareillement convient ileucq raouvrir desdis assentissemens 400 pies de long sur 24 piés de larghe pour dudit grant cours d'eauwe aler au ventelle du gouffre (...), lequele ouverture sert pour esseuer les assentissemens qui viennent du petit cours d'eauwe estant devant lesdis molins au grant cours, et se ainsy n'est fait, lesdis cours ne se peuvent rigoler, ce que faire doivent quant lesdis molins ne euvrent point (Escaut 1566)

► Aucun dictionnaire ne donne cette acception d'*assentissement*, qui se lit fréquemment dans les rapports de visite du Cambrésis. C'est prob. une déformation populaire d'*assentinement*, dérivé de *sentine* 'fond de cale d'un navire, où l'eau et les ordures s'amassent', puis 'eau croupissante, vase'. Le *FEW*, XI, p. 466b, art. *sentina* ignore le v. *assentir*, mais mentionne *essentir* 'assécher un fossé, un compartiment de marais salant'.

ASSETTE

☒ ? – P.-ê. téton quadrangulaire à l'extrémité supérieure du petit fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.2), qui s'introduit dans le trou au centre de l'anille (→ *ache*). Voir aussi *coque* (3).

pour avoir rapointié deux fois l'aisse, 10 s; item, pour avoir le fer rennaceret et le passet, 12 s; item, pour le petit fer avoir rapointiet et l'assette (OTemplemars 1461)

► Le mot pourrait provenir d'*adsedere*, mais dans le Nord la deuxième syllabe d'*assiette* a toujours été diphtonguée. Après maintes hésitations, je suis de plus en plus enclin à considérer l'*assette* comme un diminutif d'*asse*, *aisse* 'anille' (→ *ache*). Dans le vocabulaire technique, les métonymies ne sont pas rares, ce qui fait que l'appellation d'un objet s'applique aussi à l'objet qui lui est intimement lié. Ne voyons-nous pas l'*eswille* désigner aussi bien le téton du fer de meule que le trou de l'anille dans lequel ce téton est introduit ? De même on aurait appliqué ici à ce même téton une appellation qui rappellerait l'objet auquel il sert, l'anille ou *aisse*.

ASSIETTE

Assise de la meule gisante. Voir aussi *assise*.

pour 5 havotz de caulx dont le mortier pour faire l'assiete de la muele a esté fait (...); (...) pour avoir fait et machonné ladict assiete et lit de muele (✕Ingelmunster 1461); pour despens faitz (...) à l'assyette d'icelle moeulle (✕Camphin-en-P. 1524)

ASSISE

Assise de la meule gisante. Voir aussi *assiette*.

assise de muele : pour 5 havotz de caulx dont le mortier pour faire l'assiete de la muele a esté fait (...); (...) pour 2 cens de bricques ouvrez et mis en ladicte assise de muele (✕Ingelmunster 1461)

ASTELIER

Atelier, lieu où travaillent les ouvriers. Voir aussi *ouvroir*.

pour assambler les quesnez dont on fist ledit volant quant il furent cauppez au bois de Bethune et amener à l'hastelier où on le carpenta, et pour le remener tout fait à Buvery (✕Beuvry 1367)

ASTELLE

1. Éclat de bois.

*l'ouvrier qui le fera [avera] les recopes de deux piez et en desoubz et astelles et sera li ouvriers tenuz de livrer le soyage de celluy (*La Gorgue 1417); item, doit on livrer (...) auxdis charpentiers toutes materes en bos ront audit lieu de le Gorgue, dont yceux charpentiers doivent avoir à leur prouffit toutes recoppes et astelles venant d'iceux bois (*La Gorgue 1419)*

2. Petite plaque de métal, dont l'usage n'est pas précisé.

*deux chevilles de quiete, trois chevilles et cinq atelles, le tout restant (✕Lille 1733 moulin 3.30.1); la masse, grand et petit pincheriaux, cheville de quiete, cache, cachette, marteaux [à battre] les meulles, pipe, atelles et plusieurs autres bagatels de fer (*Lille 1768 moulin 2.1.2); trouvé une partie de vieilles flottés, clefs, atelles, boulons (✕Lille 1797 moulin 3.27)*

► À Cerfontaine, l'attelle est une plaque de fer servant d'appui au coin destiné à séparer un bloc de marbre de la roche (FEW, XXV, pp. 597a, art. *astella*). Dans le moulin à farine de Villeneuve-d'Ascq pendent de petites plaques métalliques dont se servait le charpentier pour caler provisoirement une pièce de bois. Ce sont prob. ces *astelles*.

ASTENUE

Retenue.

*le werpissement et dicque faisant desoiure et astenue des yauwes contre ladite seuviere, rues et bachinage d'icelui moellin (*Valenciennes 1446 Fossart)*

ATAQUE

1. ✕ Pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.

pour une mamielle mise à la tacque [sic] du moullin (Cysoing 1494); avons trouvez ung piettement ou candeliers dudit meullin furny d'unne atacq de la longeurs requize de vinct six à vinct sept pouche carez et les deux solle par terre et le huict loien de rachines (Hem-Lenglet 1608); il fault ungne atacq de 22 piez de loin ou environ, de trente pouche de groseur, de bon et vive bois (Busigny 1626); l'attaque dudit moulin par embas at 2 pieds et un quart en quarré, long de 9 pieds jusques à la chayere et la chayere jusques au plancé 1½ pieds; l'attaque at depuis le cayere jusques à la mamelle 8½ pieds, at 20 poulces (Hem-Lenglet 1674); l'attaque de vinct pieds, de vincte quatre pouces par le gro debout et dix sept à dix huict pouces par l'aultre (Mœuvres 1682); l'ataque de 25 pouces quarrés par le bas, de 19 pouces diametre par le haut, de 21½ pieds de long (Mœuvres 1689); l'attaque dudit moulin aura vingt trois pouces quarré par le bas, vingt ou vingt et un pouces par le hault (Sin-le-N. 1692); la croisure, les liens, l'attaque, la cayere, les dez avec leurs garnitures (Élouges 1730)

► Cf. DEBRIE, p. 19; MARÉCHAL, p. 189 et Silly, p. 282 : *atake* (Hainaut). La graphie du scribe de Cysoing pourrait faire croire à une aphérèse d'*estaque*. Cependant, comme il écrit un peu plus loin *les trieuz pour l'estrieuz*, je préfère interpréter *la taque* comme une mauvaise lecture de *l'ataque*. Tout comme le fait L. Wagon (voir bibliographie : LW) aux vers 19-20, le rédacteur du compte de Cysoing (1494) se sert d'*ataque* et un peu plus loin d'*estaque*.

2. © Pivot, gros arbre tournant vertical qui porte les différents planchers. Voir *estaque*.

au bas de l'ataque un tourrillon avec son pa et la boites dudit pa, sa croisure, sa crette (...); à l'atache de l'ataque avec le gros sommier deux poncelez, quatre cheville traversant le fau ventre (Templeuve 1777)

Composé :

attaque de pied droit

- ✘ Pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.
l'ataque de pied droit prissée à 210 lb (Montigny-en-O. 1739)

ATARGEMENT

Retard de production à cause d'un arrêt forcé. Voir *joc*.

li attargements des deux molins (...) (✘Scheldewindeke 1364); *ledit mollin ala à 2 volans ains c'on peüt avoir les maistres 42 jours, c'est aussi d'atargement 21 jour* (✘Scheldewindeke 1373); *lidis mollins jockoit (...)* 3 jours (...); *c'est à rabatre pour ledit atargement 2 moddekins (...)* (✘Bottelare 1373)

ATARGIER

Être en retard de production à cause d'un arrêt forcé. Voir *joquier*.

ledit moulin attarga pour ledit ouvrage 3 jours (✘Oosterzele 1364); *ledit moulin attarga pour lesdictes ouvrages 19 jours; et tout l'attargement des 3 moulinz de Scheldewindeke sera compté et sommé ensamble* (Scheldewindeke 1372)

ATEMPREMENT

Réglage.

pour le salaire Cassard Robin et Hanin Leclerc, magniers et cache keval, qui ont wardé et fait maurre le molin de Noee (...) et pour leur salaire de ce qu'il firent les draps des volans, apointierent les moelles et donnerent leur pois et firent tous les atempremens dudit molin ains qu'il peüst maurre au commun (✘Nœux-l.-M. 1358)

ATEMPRER

1a. Régler, en l'occurrence régler la position de la meule courante au moyen de coins introduits sous le coussinet de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1).

pour un martel pesant 6 livres de fer pour cachier et atemper ledit molin (✘Erquinghem-L. 1411)

1b. Régler l'écartement des deux meules au moyen du système de trempure (→ *temprure*). Voir aussi *temprer*.

pour avoir refait une chaine de fer pour atemper les meulles dudit molin à blé (*La Gorgue 1420)

2. Durcir (une pièce de fer ou d'acier) en (la) plongeant dans un liquide froid. Voir *temprer*.

pour avoir arondi et atempéré le grant fer de ce dit molin (✘St.-Eloois-Vijve 1451)

ATEMPIOIRE

1. Trempure, ensemble de leviers permettant de régler l'écartement des meules, ou fléau (→ *flayel*) de la trempure, levier supérieur de ce système. Voir *temprure*.

audit Jehan Olivier, carpentier, (...) pour faire une nuefve atempioire et un ploumach pour les muesles lever (*Hon-H. 1417)

► P.-ê. faut-il corriger en *atempioir* ou *atempioire*. GERMAIN, p. 185, a rencontré *atempioire* à Anseremme (prov. de Namur). Cf. FEW, XIII₁, p. 174b, art. *temperare*, qui cite *atempioire* (avant 1300) avec une définition très vague 'pièce de moulin à vent'.

2. ? – Pièce de fer, qui, d'après le nom, pourrait servir au réglage de l'un ou l'autre élément, peut-être cheville servant à la trempure (→ *temprure*). Voir aussi *queville atempioir*.

pour 4 martiaus mis audit moulin pour les muelles trauwer et batre quant besoins a estet, pesans 18 livres, à 18 d le livre (...); *pour une atenpioire, 18 d; pour le cochuel à une palette, 3 s 6 d* (*Valenciennes 1378 Ogelens)

► Vu le prix et partant le poids, ce n'est pas un syn. de *maillet de pont* comme je l'avais suggéré dans mon *Dictionnaire*. Le mot n'est pas non plus syn. d'*atempurure* 'épée de la

trempure' (→ *tirant*), puisque celle-ci revient à cette époque à 17 s à Valenciennes. *Temproire*, sans préfixe, je l'ai rencontré à Mecquegnies, mais là, le mot désigne l'ensemble des leviers permettant de régler l'écartement des meules. GODEFROY, I, p. 469bc mentionne un exemple où deux *atrampoeres* en fer servent à la charrue. Cf. aussi DUVAL, p. 116-117.

ATEMPRURE

Trempure, ensemble de leviers permettant de régler l'écartement des meules, ou élément de cet ensemble, le plus souvent, fléau (→ *flayel*) de la trempure, levier supérieur du système. Voir *temprure*.

*pour une pieche de bos soije à manière de giste (...) pour servir à faire atempreuse des moelles dou moullin à vent (✕Mecquignies 1426 – B 9419) ; pour (...) avoir (...) recopet et redrechiet le postille de la temprure et au desoubx d'icelle atempreuse et des 2 pochars mis blocquiaux et dosses et à ledicte postille atacquiet 2 estriers de fier et contre l'estiau un grant patin (*Valenciennes 1437 Anzin) ; pour une aultre queville pesant [sic, lire passant] parmi l'estiau de l'atempreuse (*Valenciennes 1452 Anzin grand moulin)*

Dans les cas suivant le sens précis se déduit plus facilement :

Levier supérieur de la trempure.

*à celli mollin faire noefves broyes, paller et atempreuse, et l'arbre aquecillier [sic, lire aquetillier] et aplommachier par devens (*Hon-H. 1408) ; les 2 panes sommereche et le plankier qui porte le muelles relever par estanchons et mettre à niveau et y faire broie, paulier et atempreuse et ycheus moulins livrer tournant et moullant (*Valenciennes 1411 Comte) ; item, avoir fait une kaucque faisant atempreuse au moullage du moullin à l'escoussiere (*Leval-Ch. 1455) ; les chevelz servants allentour de la pierre, l'atemplure, l'estry de fer (...) ; les broyes et le paulet, accur [sic, lire arcur] (*Enghien 1669 Pont)*

Prob. épée de la trempure, raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*) et le fléau (→ *flayel*) de la trempure (→ *temprure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

*pour une atempreuse de fier mise ens es broies dou moulin de Brisebos en Ansaing, pesans 17 livres, sont 17 s (*Valenciennes 1406) ; pour une atempreuse et une keville de fier mise au petit moulin le Conte pour lever les muelles, pesans 12 livres (*Valenciennes 1411)*

ATERRIR

* Obstruer (un cours d'eau) par une accumulation de terre et de vase.

pour remplir une grande fosse que par les eauez estoit encavee au costé des ventellez desdis molins et prendre la terre là où la riviere estoit le plus atterrie adfin que l'eaue eüst l'anchien cours (Ninove 1405)

ATERRISSEMENT

* Accumulation de terre et de vase dans un cours d'eau. Voir aussi *assentissement*, ainsi que *coulin*.

il s'y accumule des vases ou putées qui forment des bancs et atterrissement très nuisibles qui restent jusqu'à ce que la force du rigolement des dimanches les ait deraciné et enlevé peu à peu (Ramillies 1749 textes 1)

ATOURE DE MOULAGE

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du mouillage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure*.

asseir ledicte muelle nuefve, plastrir, mettre atour de mouillage, remettre, rasseir, reclauwer, rekievillier (✕Cyoing 1444)

ATOURER

Entourer.

livré une mettre bende de 7 pié de loinge pour atourré les taque [sic, lire l'estaque]
(✕Camphin-en-P. 1630)

ATRANQUILLAGE

Trempeure, ensemble de leviers permettant de régler l'écartement des meules. Voir *temprure. le pont et son atranquilliage* (✕Montigny-en-O. 1739)

► Hapax surprenant, qui correspond à l'idée sous-jacente à *temprer*, c.-à-d. *tempérer* 'calmer, tranquilliser'. Le *FEW*, XIII₂, p. 197a mentionne le verbe *atranquiller*.

ATRAPE (1)

Composé :

atrape à rats

Piège à rats, ratière.

une atrape à ras, un goriaux, roulaux, la roux à lever les meulle (*Lille 1774 moulin 2.5.1)

ATRAPE (2)

Composé :

atrape de dessous

✕ *Tratte*, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot. Voir *tratte* acc. spéc. 1.

pour 3 jours de sejour à remettre les vollans et restraintre les attrapes de desoubz (Cysoing 1507)

► Déformation populaire. *Tratte* a pu évoluer en *trappe* (alternance [t] / [p]) et *trape* en *atrape*. Le sens du mot, qui figure sur un billet du charpentier, a pu être élucidé grâce à sa transcription en *trates* par le receveur.

ATTENDELLE

Étendelle ou étreindelle, enveloppe de crin doublée de cuir dans laquelle on place les sacs de graines oléagineuses pilées avant de les introduire dans la presse. Voir *estendelle*.

item, deux attendelles et douze sacqueaux (✕Mouscron 1687)

► *Estendelle* avec changement de préfixe.

ATTRIBUT

☒ *Entrebut*, chacune des deux grosses pièces de bois qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur et auxquelles sont fixées les °pointes ou entes (→ *allonge*). Voir *entrebut*.

la vollee, sçavoir deux attributs, quatre pointes, lattes, caulates, cottereaux, planches, roilles et bouquets (✕Cysoing 1774)

► Déformation populaire ou erreur.

AUBE : voir *aue*.

AUBEL

1. Peuplier blanc (*Populus alba*) ou peuplier grisard (*Populus canescens*). Voir aussi *iprel*.

pour 2 tronques d'aubel dont on refist le frain du molin de vent (✕Beuvry 1368) ; *pour abbatre 2 aubeus (...) à soijer dez planquez à faire le reul dudit molin* (✕Scheldewindeke 1387) ; *pour un aubiel dont on fist les degrez de le montee dudit molin* (OTemplemars 1395) ; *pour l'acat de 60 aisselles d'aubel employees en revestir le grant roe de dehors du molin et aissier ledit moulin par dehors contre ledicte grant roe* (*La Gorgue 1410) ; *pour une piece de boz d'abel à soyer lattes pour lesdictes verges de vollant* (✕Ingelmunster 1442) ; *le paroît du frain, listeaux, posteaux, loyens, roilles, asselin, clature redoublée d'asselin d'obeau entre deux loyens* (✕Wattrelos 1579) ; *la cappe avecq 8 couples de combles et le forain (...) couvert de planche d'obeau soyez sur ung paulch, couvert d'essannes de quesne* (✕Templemars 1579)

► Cf. le flamand *abeel* 'peuplier blanc'.

2. Aubier, bois non encore formé, blanchâtre et tendre, situé à la périphérie du tronc. Voir *aubier*.

la charpenterye sera de bon bois de quesne sans mauvais neux ny mauvais aubeux (OSt-Hilaire 1644)

AUBIER

Aubier, bois non encore formé, blanchâtre et tendre, situé à la périphérie du tronc. Voir aussi *aubel* et *aubun*.

toute la charpente de ce batiment sera de bois de chêne du plus fort et du plus beau qui s'emploit en cette ville, sans aubier, pouriture, gersure, roullure ny mauvais nœud, enfin sans aucun déffaut d'onmageable [sic] (*Douai 1767 Massue)



Aubier du chêne entourant le duramen ou bois dur

AUBUN

Aubier, bois non encore formé, blanchâtre et tendre, situé à la périphérie du tronc. Voir *aubier*.
lequel bos deüt estre tout de coer de quesne sans vilain aubun (OSeclin 1392 moulin Blanc) ; *ungne estacque de bois de cquenés (...)* pour ennesvillier dedens ung gros sommier (...), *le tout bon bois de cquenés sans nulle esventure ny esbourbelure ny villay[n] noe ny obbun* (©Templemars 1570) ; *livrer les bois de pauchison convenable sans capture ny eventure, n'ayants noeudz ny obun considerable* (✕Mœuvres 1682) ; *le quatre sommié de 9 et 10 pous ettant point jusment à plain boy ayentte un peux d'oban* (OVillers-en-Cauchies 1712)

► Acc. à ajouter au *FEW*, XXIV, p. 303b, art. *albumen*. cf. *BODY*, p. 57, *abon*.

AUE

* Aube, palette radiale de la roue hydraulique. Voir aussi *aile*, *ailet*, *alpon*, *auet*, *aule*, *battant*, *pigne*, *rechoite d'eaue* et *volant*, ainsi qu'*ais* et *aisselle*.

Les graphies sont tellement nombreuses et l'étymologie tellement obscure que je préfère grouper ici les différentes formes apparentées.

able : *retenues communes d'ables, coyaux, ghantielles et aissielles* (Valenciennes 1432 Anzin)

agle : *six agles de longueur de quatre pieds* (Marquette-l.-L. 1704 mémoire) ; *la roue de seize pieds de grand contenant deux anneaux garnis de trente deux agles et soixante quatre queues de chesne et les agles d'ormeaux* (Marquette-l.-L. 1704 prisée)

ale : *pluseurs ales servans à le roe dudit molin* (Quesnoy-s.-D. 1397) ; *une roelz à deux aniaux de 14 piés de hault de dehors en dehors de courbes, chascun aniel estoffet de 3*

bras passans parmy ledit arbre et de courbes ajointurees bien et deuement, aussi d'alles de 10 polz de lonc, de coiaux et de gantelles à l'avenant (Valenciennes 1443 tan) ; la roue en l'eau furnye de douze courbes, six embrassures, avecq halles et coyaux (Cambrai 1608 moulin 1.1.2) ; la roue furnye de vingt quatre halles (Douai 1651 Taquet) ; trouvé plusieurs pieces de bois (...), sçavoir gittes, crouttas, flacques, alles (Comines 1688 tan & huile) ; la roue tournant en l'eau fourny de al et coyaux (Thun-l'É. 1719)

alve : *9 caisnes (...) dont il en y a 3 de quoy on a fait alves, coyaux et gantelles pour le moulin et huizine de Rocques (Recquignies 1413)*

aube : *pour 24 aubes à Lauwer Woytins pour ledit molin, 28 s (Scheldewindeke 1364) ; laquelle roe est estoffee de 8 courbes, 4 bras, 24 obes, couyaulx et gantille (Bruay-la-B. 1470) ; pour avoir fait tout de noeuf audit molin une roe estoffee de quatre bras et 8 courbes, 24 couyaulz, 24 obes et 48 gantilles (Bruay-la-B. 1495) ; la roue d'eau, les aubes réservés, estimé 72 florins (Lille 1762 moulin 2.2.3) ; tous ces moulins sont composés d'une roue verticale à aubes, vulgairement appelée roue à ailes (Cambrai-Escaut 1793)*

au et **ave** : *pour 42 auwes ke li Lombart de Tenremonde envoierent à Monseigneur à Tenremonde (...), pour cascune auwe 6 d (Dendermonde 1294) ; pour les 40 auwes mettre tout nouvelement en ouvrage au roes de l'aywe (Scheldewindeke 1372) ; pour 32 aues, 64 bracons, 64 ghanilles qui portent et soustiennent lesdittes aues livrees et assises audit molin (La Gorgue 1399) ; pour 28 aues employes à revestir ladicte roe (Quesnoy-s.-D. 1419) ; remis pluseurs aues à la roe dudit molin et regantelé tout de neuf lesdis haues (...), (...) pour avoir mis des haues à la roe dudit molin et gantelé toutes lesdictes haues tout de neuf (Quesnoy-s.-D. 1420) ; à Jehan le Baucqueteur, (...), pour le fachon de 8 cens de coiaux et de gantelles en le forest de Mourmail pour le moulin de Rocque, à 4 s le cent, montent 32 s ; à luy, pour 3 cens d'aves de 4 piés demi de loncq qu'il a faittes et apointijes en ledicte forest pour le dessus dit moulin de Rocques, à 16 s le cent, montent 48 s (Recquignies 1421) ; pour avoir (...) mis des aves et des gantilles à la roue (Bruay-la-B. 1449) ; item, 36 aues estoffees de coyaulx et quevilles servans à ladicte reuwe, à 3 s par. la pieche font 108 s par. (Marquette 1498-1698 huile) ; la roue tournante en l'eau garny de ses bras, gantes et haves (Houplines 1704 blé)*

au de moulin : *pour (...) avoir (...) escaré 16 tronches de blanc bos et mises en point de soier et en faire aues de moulin (domaine de Valenciennes 1440)*

► Dans le texte de Quesnoy-sur-Deûle de 1420, le mot est tantôt du masculin (*lesdis haues* écrit sans abréviation), tantôt du féminin (*toutes lesd. haues* où *toutes* est écrit *tout* suivi d'un signe abrégatif). Comme il serait étrange qu'on trouve aussi bien *haués* qu'*haues* dans le même texte, je suppose qu'il s'agit d'une distraction de la part du scribe.

auelle : *pour faire une noeve viesture et reviestir le ruels dou grant moullin, mettre une noeve courbe à l'aniaul de le ruels dou petit moullin, reviestir celi ruels des vieses auelles dou grant moullin en pluseurs lieux (Lessines 1409) ; 1 cent 1 quartron d'auelles de quartier de quesne de 4 piés et 3 quars cescunne de loncq (...) ; (...) de celi provision a estet delivret le 3^e jour dou mois d'aoust pour le moulin de Rocque en reviestir le ruex dou grant moulin si comme 43 aueles, 8 quartrons de coyaux et 1 cent de gantelles (domaine de Bavay etc. 1422 – B 9413) ; 1 cent de grandes auelles de 4 piés de lonc et 1 piet de leit, 20 s ; item, 4 cens de petites auelles de 1 piet et demi de lonc, à 10 s le cent, 40 s ; item, 6 cens de gontilles [sic, lire gantilles] et 4 cens de coyaux, à 5 s le cent, 50 s (domaine de Bavay 1427 – B 9419) ; pour pluseurs aisselles de sauch que on dist auelles, qui ont esté mises (...) au revestir les ruels d'iceulx moulins pour pluseurs fois (Lessines 1447)*

aule et **avle** : *pour 50 avles, 13 s (Menen 1294) ; 1 cent d'aules et pour le voiture, 26 s (Menen 1294) ; pour 13 toises de corde pour mettre parmi les aules de ce moullin (Valenciennes 1347 tan) ; pour 34 aueles mises à celle roee, 34 s (Valenciennes 1355 Comte) ; pour demi cent d'aveles de piet et demi de lonk (Hon-H. 1377) ; pour soijer les bras de 2 ruels, les espondes et 80 aveles pour 2 viestures (Recquignies 1388) ; le roeuwe estoffee de bras, de courbes, de quoyaulx, de gantilles et d'aules (Douai 1398 Escoufflet)*

; pour 10 aisselles de blanc bos (...) dont on fist avles pour le roels doudit moulin (Recquignies 1402) ; pour 33 aveles à revestir le roye dehors (Quesnoy-s.-D. 1404) ; pour 2 cens d'aveles de piet et demi de loncq, à 8 s le cent, 16 s ; item, pour 1 cent d'aveles de 4 piés de loncq, 24 s (domaine de Bavay etc. 1408) ; une noefve roelz à 2 aniaux, cascun aniel estoffez de 3 bras cron et un droit, les courbes jointurees et assamblees de debout, yceulx aniaux de 6 piez et de 7 polz de hault parmi le crois de dehors en dehors desdictez courbez et lez aules de 9 polz de let, ycelle roelz viestie de 24 aulez gantillies ainsy qu'il appartient (Valenciennes 1429 Souverain)

aule et **avle de moulin** : pour 12 grosses saus (...) dont on fist aules de moulins (Valenciennes 1370) ; pour (...) faire manouiaux de porte, venteles et aules de molin (La Gorgue 1387) ; 3 cens et 3 quartrons d'aveles de mollin de 4 piez et demi à 24 s le cent, montent 4 lb 10 s : item 3 cens d'avelez de piet et demi à 8 s le cent, 24 s (domaine de Bavay 1409) ; pour 4 aveles de molin (Lille 1486 comptes de l'hôpital Comtesse)

aule et **avle de roue** : 3 quartrons d'aisselles de blanc bos pour mettre et employer (...) à aveles de roels (domaine de Valenciennes 1435)

aulpe : pour refaire le roe de l'yauwe et mettre en ouvrage aulpes (Scheldewindeke 1377)

► Forme francisée du flamand *alpe* 'aube', à comparer à *alpon*.

► Dans le même domaine, parfois de la même main, nous rencontrons aussi bien *aube* qu'*ave* et *aule*.

Composé :

ave à coisel

* Aube d'une roue hydraulique en dessus, en l'occurrence chacune des planchettes introduites entre les larges jantes d'une roue hydraulique en dessous pour former les augets. Voir aussi *coisel*.

aule et **avle à coisel** : pour le fachon de 1 cent et demi d'aveles à coisiaux, 12 s, et 2 cens demi de coyaux et gantelles, 15 s (Hon-H. 1456)

► *Auel*, que nous lisons dans le bail de 1520 du moulin Souverain à Valenciennes, est du féminin ; c'est une simple graphie d'*avele*, qui figure dans le bail de 1503 (voir le texte parallèle de 1503 à l'art. *vesture*). Pour les cas où *hauet* ou *havet* désignent l'aube de la roue hydraulique, voir *auet*.

Cf. MARÉCHAL, p. 189 : *ale*. Le FEW, XXIV, p. 290, art. *alapa* 'coup, gifle' mentionne *ave* 'palette d'une roue hydraulique', mais fait dériver le namurois *ale* 'palette de la roue d'un moulin à eau' de *ala* 'aile' (*ibid.*, p. 282) (alors que dans toute la Wallonie, l'aile se dit [ɛl] ou [ɛj]). Tout compte fait, et bien que l'*aile* ait pu désigner l'aube, j'ai préféré classer les *ale* ici plutôt que sous *aile*. Vu son apparition assez tardive, *aile* 'aube' serait plutôt une reconstruction à partir d'*ale*. La plupart des formes s'expliquent à partir d'*alapa* : l'intervocalique [-p-] se sonorise en [-b-] et évolue ensuite vers [-v-]. Après la disparition de la pénultième atone, la consonne [-v-] se combine avec le [-l-] pour se vocaliser en [-w-]⁸, ce qui éclaircit bon nombre de formes, sauf *ale*. Sans qu'elles soient dérivées de mots en *-abile* ou *-abulu*, les formes en *-ale* pourraient se comparer aux résultats de la réduction typiquement picarde qu'on retrouve dans *diabolium* > *diavle* (ou *diavele*) > *diaule* > *diale*. Ce raisonnement se heurte naturellement au fait que, pour autant que nous admettions l'évolution phonétique susmentionnée, le [-l-] de *alapa* ne s'est pas conservé. Il faut croire qu'à un moment donné, pour des raisons que j'ignore, il y a eu bifurcation vers *aule*, qui « par mimétisme » avec les formes comme *diaule* > *diale* aurait évolué vers *ale*. Par fausse étymologie, ce *ale* aurait alors donné *aile*. C'est ce qu'inconsciemment suggère le scribe qui a écrit : *touts ces moulins sont composés d'une roue verticale à aubes, vulgairement appelée 'roue à ailes'* (Escaut 1793) ... Le passage de *avle* en *avele* justifie à son tour des formes telles que *avelle*, réinterprété en *advelle* voire *adveille* (voir l'index à la fin du lexique), qui supposent qu'on a interprété la terminaison comme un suffixe. Dans certains textes où le scribe distingue le *u* du *v* nous rencontrons des *auelle*, autre preuve que la terminaison aurait été prise pour un suffixe. Tout compte fait, mieux vaut peut-être imiter l'OED, I, p. 831c, qui cite des *awe*, *alve*, *ave*, *ave* pour les aubes du moulin à eau, mais qui préfère ne pas se prononcer sur l'étymologie et la forme originale de ces mots.

⁸ Je remercie feu le professeur W. VAN HOECKE de Louvain pour son aide dans ce puzzle phonétique.

AUET et AVET

* Aube, palette radiale de la roue hydraulique. Voir *aue*.

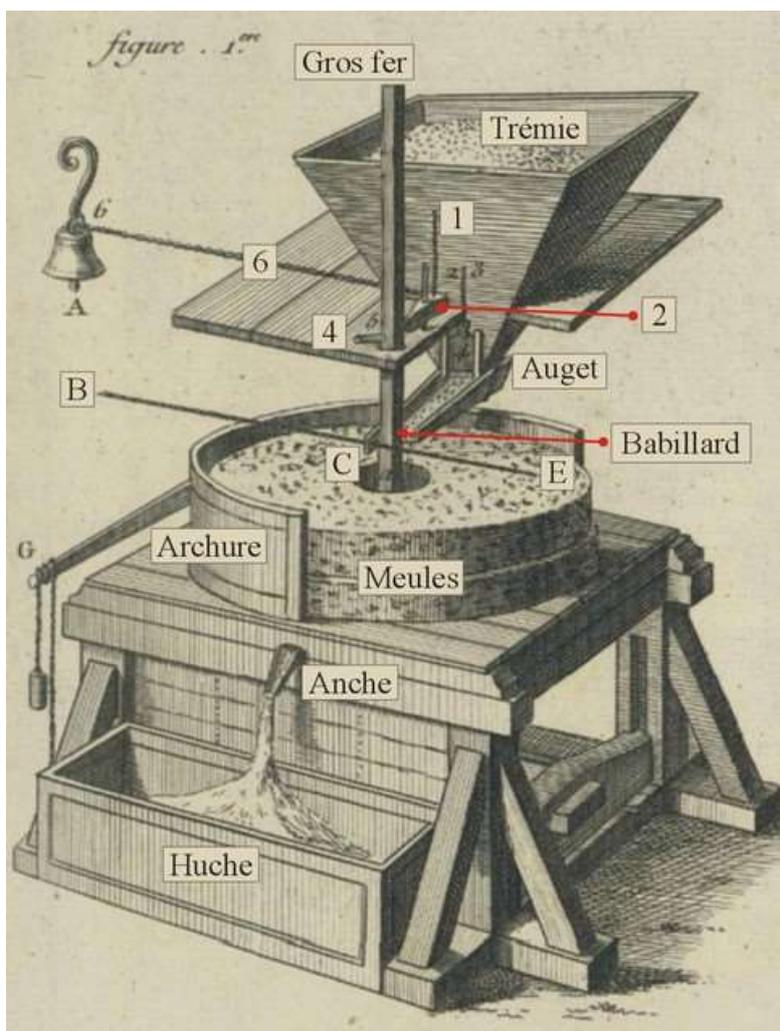
pour avoir mis 20 havets, les autres restrains avec les bras et courbes de la roe au dehors dudit molin à blé (La Gorgue 1453) ; la grande roue à l'eau d'icelluy mollin, assçavoir les quatre bras, les gantes, quaiiaux et hauet (Lille 1606 moulin 2.1.2) ; la grande roue à eau d'icelluy mollin, assçavoir les quatre brachs, les gantes, quoyaux et havet (Lille 1627 moulin 2.1.2)

► Diminutif d'*aue*. L'*h* initial du mot pourrait être dû à une confusion avec *havet* 'crochet'. Comparons par exemple les deux versions de la même prise: *item, quatre neufves aues et une viese, prisé 40 s* et *item, quatre neufz havez et un vieu, prisés 40 s* (Marquette-1.-L. 1588 moulin à fouler).

AUGET

Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

*l'arcure, chiviere et couverchau, i comprin l'augez et froyon (*Hallines 1680) ; toutes le menutte servans au mollaige, sy comme les escaventures, cayelles, bancquart, l'arcure, couverchaux, chuviere, augés, froyon, entremy, l'inge et le mez, ung coeugniet et coeulliot (*Hallines 1698)*



Dessin extrait de l'*Encyclopédie*.

AULE : voir *aue*.

AUNE

Aune (*Alnus*), arbre.

pour un aune dont on fist rondiaux pour metre le meulle sus et jus et pour soustenir le planquier (*Bruay-la-B. 1374) ; *pour deux aunes pour faire et soijer ays pour mettre en ouvrage au roe de l'yauwe, as ays du fons et ailleurs audit moulin* (*Scheldewindeke 1377) ; *pour 34 grosses pieches de bois d'ausne pour faire pilos pour piloter ledit dam* (*Ninove 1408) ; *pour 1 cent de pels d'ausne (...) qui mis et employés furent au faire latte de haizin pour le molin à vent de Mecquegnies* (✕Mecquignies 1413) ; *le cent de ladicte latte d'aulne dont le planquier est fait et assilz sur les gistes* (*Valenciennes 1485 Souverain)

AÛNIR

Aplanir. Voir aussi *repolir*.

pour avoir mené sur la mote dudit molin pour icelle hauchier et aünir 48 bannelees de cron et terre (✕Sluis 1436)

AUVEL

Balle du grain, paille.

si doit avoir li mosniers toutes les eskeanches, si comme de revanes et d'auvel (Douai 1270)
► Apparenté au west-flamand *auwe* 'épi' (DE BO, p. 57a) et à l'anglais *awn* 'épi', que DEBRABANDERE 1, p. 38 associe au gothique *ahana*, au moyen haut-allemand *ag(e)ne, ane* et au danois *avn(e)* 'balle de blé. Notons que l'anglais *awn* désigne aussi l'enveloppe de certaines graines, définition que nous retrouvons chez KILIAAN, p. 201a, art. *houde* ou *haude* (forme ancienne du west-flamand *auwe*) : 'Tunica, concha, cortex, valvulus, operculamentum ; siliqua, folliculus, calyx'. Le FEW, XIV, p. 16a, art. gaulois *ũlwo, -a* 'poussière' donne plusieurs dérivés de ce radical dans le sens de 'balle de céréale', mais uniquement en langue d'oc. Dans le même article, le dictionnaire signale quand même le champenois *orve* dans le sens de 'fleur de farine', tout le contraire de la balle.

AVALAGE

* Écoulement des eaux en aval du moulin.

seront aussy tenus lesdis fermiers de à leurs despens, perilz et fortunes eulx regler aux retenues, avallaiges et ce qui deppend des eauwes (...) sans aussy pouvoir demander audit hospital aucune diminution pour quelque empeschement, jocq ou aultrement (Lille 1558 bail)

AVALÉ

Affaissé.

la terre qui estoit envolée telement que ledit molin estoit treffort avalé (✕Eeklo 1443) : *ledit moulin de Chisoing pent fort d'un lés et est avalés* (✕Cysoing 1475)

AVALER

Abaisser. Voir aussi *ravaler*.

avoir fait deux broyes qui portent le bau paulier, (...) avoir fait icelui bau paulier de 14 piez de long, 8 poch quarez, portant le meulle pour hauchier et avaller le moulaige, et avoir fait une neufve temprure (*Valenciennes 1506 brais)

AVALVENT

✕ Volet incliné placé sous l'arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l'eau qui s'est infiltrée le long de cet arbre. Voir *faux huis*.

pour le sollaire de lui et de ses 3 varlés au refaire les 4 haisins dou moulin à vent estant deseure Mequignies, faire y un avalvent (Mecquignies 1405) ; *pour soijer bos de coi on fist un avavent par devens le molin de Mecquegniez deseure le moullaige d'iceli pour les yauwez qui venoient sour ledit molin, en coy il eut 37 piez d'aisselin et 25 piés de quartelaige*

(Mecquignies 1411) ; *item, fist un noef avaulvent au desoubs dou bauch ausnier, y mist une goutiere pour porter hors les yauwes doudit moulin* (Mecquignies 1426)

► Traduit à la lettre, *l'aval vent* est un 'abat-vent'. D'après le *Vocabulaire de l'Architecture* édité par le Ministère des Affaires Culturelles I, p. 187, les abat-vent sont des planches inclinées fixées à intervalles réguliers dans des châssis pour favoriser l'aération, mais le terme a pu désigner aussi l'abat-son. Bien qu'il identifie *l'avalvent* à *l'avantvent*, qui tous deux seraient des auvents, GODEFROY, I, pp. 508b et 511c ne donne aucun exemple avec *avalvent* et deux de ses trois exemples contenant *avantvent* se rapportent à des clochers, ce qui suggère que, tout comme *l'avalvent*, *l'avantvent* a pu désigner l'abat-son. Cet *avalvent* 'abat-son' je l'ai encore rencontré à Valenciennes : *pour des avauvens au clochier de l'église de la Salle 17 fentes de chesnes* [ADN, B 9962 (1538) 42r°]. Dans les comptes du domaine de Bavay *l'avalvent* apparaîtrait à plusieurs reprises en rapport avec le moulin à vent, et en 1420 en rapport avec une maison d'habitation située à Maubeuge : *item, fait et estoffet un nouvel avauvent ou lieu de celli qui par avant y estoit servant au deseure de l'uis de le court de ledicte maison et des fenestres de le cuisine* (ADN, B 9410 f° 26v°).

Il y avait sous l'arbre moteur une planche inclinée faisant penser à un abat-son pour recueillir l'eau qui s'était introduite dans le moulin le long de l'arbre moteur.

AVANT GARDE

- * Construction placée en amont du moulin et destinée à protéger celui-ci.
par la force de l'eaue qui devenoit grande, les avant gardes deseure lesdiz molins, les pilos qui estoien hijez en ladicte riviere et les aultres ouvraiges se commenchoient enlever hors lieu par la glace (Ninove 1408)

AVANT MOULIN

- ✕ Partie antérieure de l'étage aux meules, vers l'escalier extérieur, dans laquelle se situe la seconde paire de meules avec son mécanisme d'entraînement.
ceux qui suivent sont les parties de l'avant moullin (Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)
- Traduction littérale du flamand *voormeulen*. N'oublions pas qu'en Flandre, l'avant du moulin sur pivot est le côté de la porte d'entrée avec l'escalier extérieur.

AVANT PLANQUIER

- * Plancher du bief situé avant la vanne mouleresse et le °saut. Voir *planquier bronquant*.
pour soijer 28 aissielles de 8 piés de loncq et de 2 dois d'espés qui furent mises à l'avant plankier des ventailles de Roque, et 4 aissielles de 13 piés cascunne qui furent mises à le voye faite au devant des ventailles avecq les autres qui y demorerent (...); pour grans claus pikars, pour kevilles de fier et autre ouvraige (...) pour le teniere des ventailles, pour les sieuls de l'avant plankier, pour les aissielles et trayans des ventailles keவில் et clower (Recquignies 1386) ; *pour (...) deffaire l'avant planquier du mollin Souverain, ycellui avoir mis ens oudit mollin* (Valenciennes 1435) ; *pour avoir (...) revisité pluisseurs traux et esboulemens qui sont tant aux murs et masses portant le soel comme aux costrés et bagowes estans à l'encontre des terres du clijer et avant planchier* (Valenciennes 1463 Souverain)
- Cf. DUBOS, p. 127 : « Saut du premier moulin contenant 1 pied 10 pouces (0,594 m) de hauteur à partir de l'avant plancher près la vanne, jusqu'au devant de l'arbre de la première roue. » GUYOT, XL, p. 506 : « Le propriétaire du Moulin a incontestablement la propriété du saut, de la prise d'eau et de l'avant plancher : que seroit-ce qu'un Moulin séparé de ces différens objets ? Comment le faire tourner sans eau ? Comment, sans un avant plancher, donner à l'eau la direction convenable ? Enfin, sans le saut, comment l'eau pourroit-elle avoir l'activité qui lui est nécessaire : mais si ces objets sont absolument nécessaires pour l'exploitation d'un Moulin, ils font donc partie de cette usine. »

AVOYER

Mettre en état de fonctionner comme il faut ; pour les meules, l'opération se termine par le rodage, qui se fait en général avec des céréales secondaires. Voir *mettre à °moulage*.

*pour l wittel de retrait pris par les carpentiers pour le moulin de Froissart avoijer avant que on mesist à point de blet (*Valenciennes 1364) ; pour avoir mis un nouvel harnois ou camwiel dudit molin à eaue et un novel roët mettre ens (...) et la roe dudit molin mettre à cours et avoyer pour mouldre (*Harelbeke 1418)*

AWARDE

Pièce de bois qu'on ajoute pour consolider, pour empêcher l'écartement, etc. Voir aussi *warde*.
*pour (...) faire et mettre un seuil trayant à le seuwiere doudit molin des Ogelens, estoffet de postilles, de pochars et d'awardes (*Valenciennes 1422) ; à l'estanture du grant moulin mis awardes et le retenu comme il appartient pour tant qu'il branloit quant il mouloit (*Valenciennes 1444 Comte)*

► Cf. aussi : *pour (...) le paroît dou moulin de Brisebos là estant refaire et rassir suelles, postiaux, loijens, ycelle repaller toute nuefve, mettre estriers de fier, bouteriaux et auwardes de kesnes (*Valenciennes 1408) ; il convint resacquier et redrechier le comble qui haijés [= ébranlé] estoit, remettre y plusieurs awardes pour retenir le comble en son estant (*Valenciennes 1422 Ogelens)*

Cette acception technique est absente du *FEW*, XVII, 517a, art. germanique *wardon.

AXE (1)

Arbre, axe, pièce allongée recevant ou transmettant une rotation. Voir *arbre*.

*achatté un engien de fer servant pour les axes desdis molins, appelé en flameng 'tap' [= tourillon], pesant 32 lb, employé en la reparation desdis molins (*Ninove 1453)*

► Dans cette acception, la forme *axe*, p.-ê. une graphie latinisante, est unique dans le territoire que j'étudie.

AXE (2) 'anille' : voir *ache*.

- B -

BAC

J'ai lu tous les *ba(c)que* comme *ba(c)qué* et je les ai par conséquent classés sous *baquet*, sauf dans les trois cas suivants :

- lorsque *bacque* figure dans le binôme *bacque, bacquez*, où le scribe distingue le *bac* et le *baquet* ;
- lorsque *bacque* désigne une conduite d'eau ou un petit pont-canal permettant le passage d'un cours d'eau au-dessus d'un autre ;
- lorsque le mot figure dans un texte tardif où le copiste met les accents aigus finals.

1. Bac, récipient servant à différents usages. Voir aussi *baquet, cuve* et *huche*.

un bac à mettre la frine (✕Verrebroek 1438)

2a. * Canalisation en bois ou en maçonnerie.

baque portant l'eau du ruisseau des Faux à la rivière (Leval-Ch. 1757)

2b. * Conduite de la pêcherie par où les poissons entrent dans la °huche. Voir aussi *baquet*.

remis au loing desdis longerons ung bacq tout noef de 12 polz d'ouvreture widiet au ront sour 30 piés de loncq ou environ porté par desoubz de 3 pillos, alant en le huge (Recquignies 1457)

2c. * Petit pont-canal, permettant le passage d'un cours d'eau au-dessus d'un autre. Voir aussi *pont*.

pour porter plankes au back Saint Paul de le Salle (Valenciennes 1347) ; *pour 2 jours ouvrer à rassir noeves planques à l'iauwe de Rosaing, qui sour le bacq passe deriere Saint Pol par deseure l'iauwe d'Ointiel, restoupper em pluseurs liux ledit bacq de coppons d'aissieles* (Valenciennes 1407) ; *pour (...) avoir (...) le bacq de Saint Pol tenant 30 piez en crois, qui par fortune des grandes yauwes estoit levez hors de se place et enfondrez en le rivière, par quoy les moulins de Saint Gery estoient à sejour, relevet, rassis et remis aucunes gistes* (Valenciennes 1436)

À Valenciennes, le *bac* de St-Paul conduisait l'eau par-dessus un ruisseau vers le moulin Saint-Géry. Voici deux extraits concernant ce *bac* :

- en 1422 ADN, B 9842, 56v°

Audit Jehan Sebille, pour 8 jours et demi acomplis le darrain jour doudit moix de juing ouvrer de sen mestier au bacq de Saint Pol où le courant de l'iauwe de Roezain passe parmi, mettre jus les planques, gistes et sommiers de quoy il estoit fonscet et les 2 alliers sour les costés et pluseurs planques, et en ce lieu y mettre gisans faisans soelles et sommiers pendans à estriers de fier et là sus register de gistes de 20 piés de loncq, de 8 pols de larghe et de 6 pols d'espés, et là sus refonscer de planques joinnes à le happe et quevillies de quevilles de fer, et sour lesdittes planques et quevilles lambourder sour les jointures des devant dittes planques tant sour le fons comme sour les costrés ; et avoecq lesdittes jointures estoupper de mousset pour yestre plus estaines et mieulx tenir leur yauwe.

Item, mettre pluseurs estriers de fer à aherdre en le machonnerie et sour les sommiers pour tant qu'il estoient ouvert et mesfait, à 5 s 6 d le jour, sont 47 s 8 d tourn. (...)

57r°

À Jehan le Viel, machon, pour 6 jours et demi accomplis le 4^e jour de juillet de ce compte ouvrer de sen mestier au faire une masse de pierre au devant et desoubs ledit bacq Saint Pol tout au loncq et du travers et de riere le riviere de Roesain, et yceli masse entauler de plattes pierres de grés à le fin que leditte riviere ait plainement sen cours pour venir es moulins Saint Gery et que plus l'iauwe ne keüst par desoubs le bacq en le riviere d'Ointiel, à 7 s le jour sont 46 s 8 d.

- en 1482 ADN, B 9906, 51v° et 52r°

À Jehan Leurrart, carpentier de ladicte Salle, Mahouce Estallon et Pierart le Bon, carpentier, pour (...) avoir deffait du tout le bacq tenant à l'attre de le cauchie d'une part et à l'église Saint Pol d'autre part, sur lequel bacq passe la riviere qui fait meulre les moellins Saint Geri par dessus une aultre petite rivierette, pour ce que icelui pont estoit tout pourri et se perdoit l'eaue dudit moellin Saint Geri, et en lieu d'icellui avoir fait ung bacq tout noef, où a convenu avoir huit sommiers de dix noef piés de loing chascun, mis et assis sur deux plattes, chascune contenant 19 piés de loing, de noef polz de large et de six polz d'espeis, chascun sommier de noef polz de hault et de huit polz de large, et à chascun costé dudit pont avoir eneuwillié cinq esteaux de six piés de loing chascun, de six polz quarrez, iceux / esteaulx vestus de cinq asselles de quesne par le deseurre, chascune de ung piet de large et de deux polz d'espeis, et aussi avoir mis et assis à l'autre joeuwe dudit pont estant aval l'eauwe cinq esteaux de six polz quarrez chascun et le avoir vestie d'asselles fueillies comme l'autre ; et à chascun desdis esteaulx avoir eneuwillié une poyee à cascun lez dudit pont, chascune poyee contenant 19 piés de loing et de six polz quarez, et en après avoir vestu le fons dudit pont d'asselles fueillies d'ung piet de large chascune et de deux polz d'espeis ; se a entré ou fons dudit pont 40 asselles de quesne de sept piez de loing chascune.

Item, a entré et a esté employé 26 asselles esdictes joeuwes dudit pont contenant dix piés de loing chascune.

Et tout icelui ouvrage avoir quevillié de quevilles de fer et de claux picquars (...)

Acceptions spécifiques :

- Plan : A. Bacs servant à la mouture
 B. Bacs servant à la roue motrice
 C. Autres bacs

A. Bacs servant à la mouture et au moulin à huile

1. Bac situé à côté de la trémie (→ *tremuie*), dans lequel le meunier place le sac de blé à moudre.

il convient d'avoir une arcure avec ses couverte, tremuy, tremion, oreilles, bacque, bacquez, hinche, chavallez et maye (*Ramillies 1677 moulin 2.1)

► Le doublet *bac*, *baquet* se retrouve dans certaines prisées flamandes, telle celle du moulin de Wormhout rédigée en 1639 : *item, de cyste met de decsels, traemstocken met de tramoye, back ende graenbacken* [= item, l'archure avec les couverceaux, trémions avec la trémie, auget et bacs à blé]. De nos jours c'est le plus souvent sur un banc placé à côté de la trémie que le meunier dépose le sac de blé à moudre. Vu que de nombreux meuniers qualifient ce banc de *kiste*, c.-à-d. 'caisse, bac', il est vraisemblable qu'à l'origine le meunier se servait d'un véritable bac. En répondant au questionnaire sur son moulin, l'informateur de Middelrode (Brab.-Sept.) précise par exemple que chez lui le « banc » en question est un grand bac à couvercle non fixé (WBD, p. 388).

2. Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

le tremuion, tremuise, bacq et oreilles, couverture et arcule (OBusigny 1670) ; *la rcure [sic], couverture, tremuye, tremuyon, bacq et un passé* (✕Lille 1687 moulin 3.30.2) ; *l'arculle, deux bauchés, tremion et tremure, bacq et deux couvelesches* (✕Seclin 1701 Wattiesart) ; *la tremieure, tremion, bac, oreille, couverture, may, arcule et anche* (*Thun-l'É. 1728) ; *trouvé à la telmutte quatre equerres, une autre au bacq, un mentonnet à la tête du bacq* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

► Cf. MARÉCHAL, p. 190 et SMEYERS 1, p. 74 : *batch*. Quand le mot est suivi de la conjonction *et*, une mauvaise interprétation de *baquet* n'est pas exclue.

Dans les cas suivants le *bac* est accompagné d'une précision :

3. Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *maie*). Voir *anche*.

remiz et fait audit molin une neufve cuve à recevoir le frine, une trimoie et une cuve à mettre dedens le grain et ung bac tout neuf par où ladicte frine s'avale et chiet en bas en ladicte cuve (✕St.-Elois-Vijve 1459)

► Cf. ALW, IV, p. 53a : à Ramegnies et à Stambruges, la gouttière se dit *bac*.

4. Huche, bac dans lequel tombe la farine au sortir des meules. Voir *maît*.

le bac en quoy la farine chiet (✕Verrebroek 1415) ; *nouvel bac à receveoir la farine, nouvelle montee à 24 degrés* (✕Haaltert 1425) ; *deux havetz ausquelz le bacq qui rechoit le farine a esté pendu* (✕Petegem-a.d.-S. 1485) ; *termuise, bacquet, arcule, bacq à recevoir farine, chevalet et couverture, appretié à 26 lb* (✕Élouges 1737)

5. Trémie, bac servant d'entonnoir qui est situé au-dessus des meules et dans lequel le meunier verse le produit à moudre. Voir *tremuie*.

pour (...) faire 8 nouvelles fusees, 42 pines, tables à faire le bac à mettre le blé dedens pour meuldre (✕Beveren-Waas 1435)

6. Bac servant au moulin à huile.

trouvé quattres estamps bons avec hy et soushy ; item, deux bacquetz devant et derriere (...) ; item, deux bacques à mettre l'huil et les tourteaux (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; *un bacq à mettre frussaige, un petit à mectre rebat (...) et un bacq à mettre tourteaux* (*Comines 1684 tan & huile)

B. Bacs servant à la roue motrice

1. * Construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Voir *bachin*.

pour les deux baec là les reuues vont ens fait tout neuf, 48 lb (Menen 1376) ; *refaire un nouvel bacq mis au desoubx de la grant roe dudit molin* (Quesnoy-s.-D. 1398) ; *pour (...) avoir pendu plus hault le bac où tourne la reue dudit molin à eae vers l'eae* (Menen 1403) ; *pour avoir fait de nouvelle machonnerie (...) ung nouvel mur faisant front de la maison d'icellui molin et les debouts des deux costez d'icelle maison, siege et bac d'icellui molin* (Aalst 1461) ; *refectionné le bacq et scof [= vanne] dudit molin* (Moregem 1487) ; *le bac avec le ventail et cocque* (Belœil 1775)¹

¹ Cette phrase de Belœil, *Moulins en Hainaut*, p. 72b l'explique en interprétant le *bac* comme l'« auget, rigole par où le grain tombe de la trémie entre les meules », le *ventail* comme le

Accompagné du terme précis en flamand :

com [= bassin] : *pour avoir livré audit molin ung bacq appelé 'le com' la somme de 18 s gros (...), 10 lb 16 s par.* (Dendermonde 1486 Nieuwburg)

bac de l'eaue : *pour avoir refait le bac de l'iaue où queurt ens le rouet dudit moulin* (Harelbeke 1399)

bac de la roue : *de faire tout de nouvel quatre loyures dehors ledit molin et ung de travers l'eaue et le bac de la roe du treffon de l'eaue* (Ninove 1413) ; *pour ung estrieu mis au bacq de la ruet du molin d'Anzaing, pesante 42 livres (...)* ; *item, pour un het servant au bachinaige du molin d'Anzaing, pesant 28 livres* (Valenciennes 1537)

► À Valenciennes (1537) ce *bac de la roue* serait donc le *bachinage*, qui figure dans la phrase qui suit immédiatement la mention du bac.

bac en l'eaue : *pour faire un nouvel bac en l'eaue emprés la roe* (Harelbeke 1414)

2. * Gouttière qui amène l'eau au-dessus de la roue motrice à augets. Voir aussi *baquet*. *pour widier un caisne de quoy on fist un back pour l'aiwe courir sur le roes dou moulin de Busegnettes contenant 21 piet de loncq* (Bavay 1417) ; *l'engin qui est fait à l'entree ou vatee de l'eaue qui chiet sur ladicte roue, nommé 'le bac'* (Opwijk 1428) ; *la roue en dehors (...)* avec le *bacq* qui conduit l'eau par dessus, la *venteille mouleresse* et l'autre *fausse venteille* (Écaillon 1717) ; *une petite ventelle avec un bacq et chevalet pour le soutenir* (Écaillon 1721) ; *le bacque portant l'eau sur la roue du moulin à farines (...)* ; *le chevalet dudit bacque fait d'un montant de trois pieds et demi de longueur, de quatre pouces d'épaisseur sur quatre pouces et demi de largeur et d'un travers de huit pieds de longueur, de trois pouces et demi quarrés* (Leval-Ch. 1757)

C. Autres bacs

1. * Cuve en bois ou en pierre placée sous le rouet pour mettre celui-ci hors d'atteinte de l'eau. Voir aussi *boiste du harnas, fosse, fossé et helle*.

pour le fachen d'un bacq gisans desoubz le roe dedens le moulin (...) 100 s (...) ; à *Jehan d'Ippre, merchier, pour 22 livres de harproy à cimenter ledit bacq (...)* ; à *Jorart, fevre, pour 1200 d'aneies pour ledit bacq (...)* ; à *Jehan des Godaulz, fevre, pour 2 grans doubles aneaux et les crampons ad ce servans pour pendre ledit bacq, pesans 9 livres et demi de fer* (Quesnoy-s.-D. 1401) ; à *Willaume Alart, bacqueteur, pour avoir refait et réparé le bac servant au rouet de dedens dudit molin, qui estoit très fort empirié et derompu par faulte des coustures et autrement* (Quesnoy-s.-D. 1416) ; *pour avoir saquié le bac dudit molin amont pour ce qu'il empechoit au rouet dudit molin* (Quesnoy-s.-D. 1422)

1433 Ninove

Bacs situés sous les rouets

AGR, Ch. C. 7483, 13v°

Item, et si a ledit receveur pour le bien, prouffit et utilité desdictes roues que l'en dist 'camwiele' [= rouets], lesquelles alerent aucune fois en l'eaue quant le riviere se haucha et en aprez ou sec, pourquoy lesdictes roues avec ses appartenances moult hastivement romperent et brisierent, pour ce remedier acheté à Nicase de l'Hove demourant à Scaussines deux bacx de pierres, chascun bac ayant 7 piez de long et 3½ piés de parfunt, lesquelz il a fait mettre esdiz molins à eaue dessoubz chascune roue l'ung, et par ce moyen lesdictes roues vont tousjours ou sec, ensemble les cammes et spilles [= alluchons (→ queville acc. spéc. a) et °fuseaux], et duront beaucoup plus longment qu'ilz ne souloient, cousta chascun bac livré à Nieneve esdiz molins 18 lb, monte 36 lb.

« ventilateur, tarare » et laisse la *cocque* sans explication. Cette phrase a naturellement trait au bassin de la roue motrice avec la vanne mouleresse et le levier permettant d'actionner cette vanne.

Item, audit Jaquemart Meterman, carpentier, qui en chascune maison de molins a mis et ordonné ung bac dessoubz chascune desdictes roues avec plusieurs aultres ouvrages ad ce servans et necessaires, où il occupa 8 jours, à 6 s par jour monte 48 s.

2. Dans le moulin à garance, auge dans laquelle les pilons (→ *estampe*) coupent et pulvérisent les racines de garance. Voir aussi *baquet* et *noc*.

*pour (...) deffaire les cassis, estampes et bacq dou moullin de warance à Treith, yceulx rassir et refaire faire noels pattins et levees (*Trith-St-L. 1396)*



Bac-hachoir, p. ex. d'un moulin à garance. Dessin G. Kockelberg

Composés :

petit bac

1. Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

*la tremuise et le petit bacq estimé à dix livres (*Écaillon 1731)*

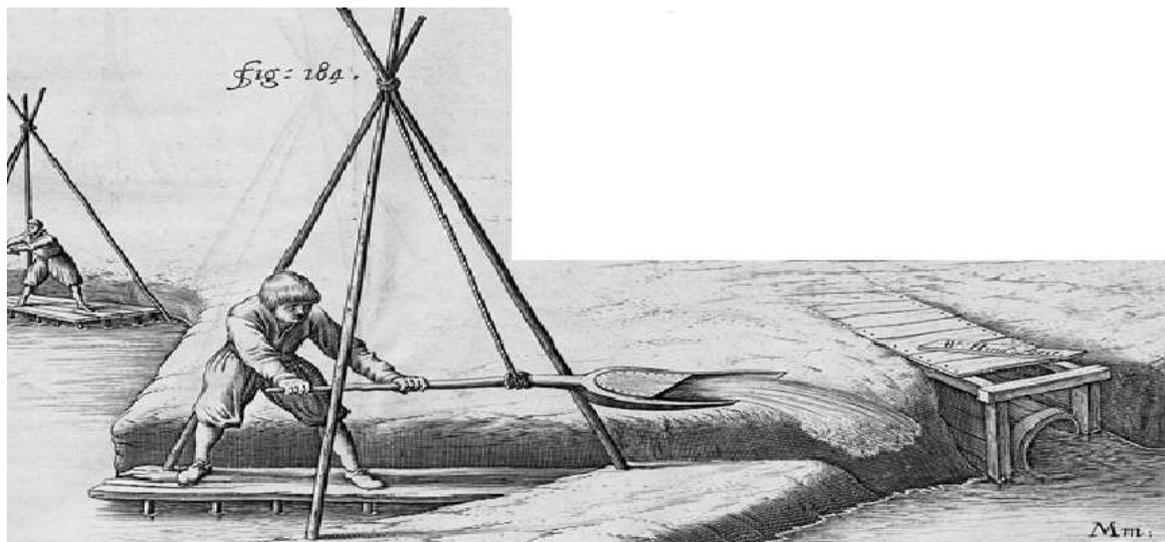
2. Prob. petit bac dans lequel le tordeur rassemble les rognures des °tourteaux.

*le termuande avec son siege, le grand cuvié, le seau, le bacq à frouchy, le petit bacq (*Mouscron 1687)*

bac volant

* Récipient mobile servant à puiser l'eau.

pour deux bacqs volans servans à espuisier l'eaue (...) à 8 s le piece sont 16 s (Menen 1457)



« Machine » à épuiser pouvant évoquer le *bacq volant*, image extraite de FREITAG (A.), *Architectura militaris*, Leiden, 1642.

bac à l'eau

Cuve dans laquelle on recueille l'eau servant au foulage et au dégraissage. Voir aussi *baquet à l'eau*.

un bacq à la terre, 2 hesteau, un grand tonneau, le bacq à l'eau (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *le bacq à l'eau, compris tette, trape, montans, bordure et le baqué à boîte dessous lesdits vachaux* (*Lille 1768 moulin 2.2.3)

bac à (la) farine

Huche, bac dans lequel tombe la farine au sortir des meules. Voir *mait*.

pour (...) le bac à le ferine aussi ravalier (*Harelbeke 1398) ; *le bacq à la farine avecq le leinche* (✕Audruicq 1624) ; *le bacq à farine et la goutiere* (✕Enghien 1687 bis) ; *le bacq à farine, la goutiere avecq le bicquet et le crochet* (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

► Trad. littérale du flamand *meelback*.

bac à frouchy

Bac aux °tourteaux de froissage, bac dans lequel le tordeur met les tourteaux obtenus après le premier pressage des graines oléagineuses.

le termuande avec son siege, le grand cuvié, le seau, le bacq à frouchy, le petit bacq (✕Mouscron 1687)

bac à grain, ~ au grain

1a. Bac dans lequel le meunier conserve le blé à moudre.

le bac au grain et le kennevais ad ce servant (✕Bailleul-Nord 1481)

1b. Bac qui contient les graines oléagineuses à traiter. Voir aussi *baquet au grain*.

le bacq au grain (*Marquette-I.-L. 1674)

► Cf. le flamand *zaadbak* [= bac aux semences, aux graines] : *twee goedbakken, een snijbak, zaadbak, oliekruijck* [= deux bacs destinés à recevoir les graines déjà concassées avant le pressage, un bac dans lequel le tordeur rassemble les rognures des °tourteaux, bac aux graines, cruche à huile] (Moere 1919, prisée du moulin à vent à huile – archives Peel)

2. Trémie, bac servant d'entonnoir qui est situé au-dessus des meules et dans lequel le meunier verse le produit à moudre. Voir *tremuie*.

l'arcule, couvlesses et le bac au grain (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

► Trad. littérale du flamand *graenback*. Dans *la cuvelle de pierre avec la couverte et un petit bacq au grain et autre* (✕Enghien 1687 bis), le rédacteur semble avoir

confondu le *bac* ‘trémie’ et le *petit bac* ‘auget’. L’autre version de la prisée est plus claire : *les reculle, couverture, tremise et petit bacquet*.

bac à la terre

Cuve qui contient la terre à foulon. Voir aussi *citerne*.

un bacq à la terre, 2 hesteau, un grand tonneau, le bacq à l’eau (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

bac de l’eau : voir ci-dessus acc. spéc. B1.

bac de pierres

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure* (1).

enforcer le bac de pierres, mettre ens une nouvelle boiste ou molin à eaue (*Harelbeke 1418)

► Trad. littérale du flamand *steenkiste*.

bac de la roue : voir ci-dessus acc. spéc. B1.

bac de vivier

* Conduit aménagé qui relie le vivier au moulin.

pour avoir (...) planchié de planches le bac de vivier dudit molin (Moregem 1478)

bac en l’eau : voir ci-dessus acc. spéc. B1.

BACHICOLEMENT

Prob. maçonnerie réalisée pour protéger des attaques de l’eau.

toute laditte maçonnerie des masses, piliers, glissoirs, ailles, murs de bachicolement et pavement ont été estimé (...) à la somme de 800 livres (*Écaillon 1716)

BACHICOLER

Prob. cimenter fortement au moyen d’un mortier particulier.

pour (...) avoir refaict, bachellez et remis deux pieches de moeulles à la moeulle coullante que estoit rompue et escardee [= ébréchée] par desseure par la cheüte dudit mollin et qu’il at faict et accomodé avecq du chiment et que tient ferme sans qu’il soit esté besoing de avoir des quevilles de fer (✕Cysoing 1606)

► Ce verbe, dont j’ignore non seulement l’étymologie mais même le sens précis, se rencontre surtout dans l’Arrageois et le Douaisis. *Bachicol* ou un dérivé figurent à trois endroits au *FEW* :

- *FEW*, VI, pp. 68b apparente la famille *bachicol*, *bachicolement* et *bachicoler* à celle de *mâchicoulis* et se justifie en alléguant une influence de *bassiare*.

- *FEW*, XXII (matériaux d’origine inconnue ou incertaine), p. 27a mentionne à Grenoble une *bachicôla* ‘rigole, petit canal destiné à faciliter l’écoulement des eaux’.

- *FEW*, XXIII (matériaux d’origine inconnue ou incertaine), p. 136b associe la famille de *bachicol* à des ouvrages de fortification.

En fait, le terme se rencontre plus fréquemment que ne le laissent supposer les dictionnaires et lexiques. La plupart des attestations de *bachicol* et de ses dérivés provenant du nord de la France concernent des maçonneries et essentiellement des maçonneries bordant une pièce d’eau ou un cours d’eau. En voici quelques exmples :

- Félix BRASSART, *La féodalité dans le nord de la France. Histoire du château et de la châteltenie de Douai (...)*, Douai, 1877, II, p. 873 : « (...) à charge de faire bacheloler la riviere, du côté de la rue d’Arras (...). Et sur le dessus dit bachelollement et reste du flégard estant du long ladite rue d’Arras, tant au-dechà de l’eau que au-delà, (...) faire bâtir maisons (...) »

- Félix BRASSART, « Fiefs et fieffés de la motte d’Orchies depuis le XIIIe siècle jusqu’en 1789 (...) », *Bulletin de la Commission Historique du Nord*, XIX (1890), p. 49 : « une motte enclose de fossez bachelollez de murailles ».

- un document de 1626 relatif à Gravelines, communiqué par A. Pinchart et cité dans le *Bulletin du Comité Flamand de France*, V, Lille (1873), p. 41 : « (...) il est du tout nécessaire pour la conservation du rivage de ladicte ville, lequel s’en vat de jour en jour

notablement perdant par le flux et le reflux de la mer (...) de faire *bachicoller* ledict rivage et border icelluy en forme de l'aye. »

- Léon Noël BERTHE, *Villes et villages du Pas-de-Calais en 1790*, Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, XXVIII, 1990, p. 152 (Concernant la ville d'Aire-sur-la-Lys) : « La Lys (...). La ville est chargée d'entretenir les bachicolement [*sic*] depuis les moulins de Gournay jusqu'à la porte d'eau, de maintenir les digues depuis Glomenghem jusqu'aux fortifications. »

Que les dérivés de *bacicol* aient essentiellement désigné un type de maçonnerie employé surtout en présence d'eau, l'archiviste de Douai Félix Brassart l'avait déjà noté dans le *Bulletin de la Commission Historique du Nord*, XIX (1890), p. 29, mais sa remarque n'a pas assez attiré l'attention des lexicographes. Au fil du temps, le sens de ces termes se sera élargi au point d'avoir pu s'appliquer à une construction maçonnée en *bachicolement*, voire à la réfection au ciment d'une meule en pièces. Enfin, la paronymie avec *mâchicol* justifierait les cas rarissimes où *bachicol* correspond au mâchicoulis.

BACHIN

1. * Cours d'eau servant au moulin, dont le fond et les parois sont aménagés en bois ou en pierre. Je ne mets ici que les cas où le rédacteur précise qu'il ne s'agit pas du bassin de la roue motrice. Voir *bachinage*.

item, avoir fait ung bachin au desoubz des ventailles tout noef et une paroît faisant elle pour jetter l'yaue arriere dudit beffroy (...); (...) pour autres ouvraiges (...) fais au dehors dudit marchié, est assavoir pour avoir fait ung bachin noef au deseure des ventailles dudit molin de Bruay, estoffé tant de gistes comme d'aisselles et y avoir fait une seulle noefve et 2 posteaux au devant dudit bachin et au ventaille moloir, avec deux posteaux et une seulle noefve confortans tous les ventailles et avoir eneswilliet tous les posteaux desdis ventailles dedans ladicte seulle (Bruay-la-B. 1459); d'avoir fait audit molin 4 noefves ventailles (...) et aussi le bachin estant au devant desdits ventailles (Bruay-la-B. 1473)

2. * Plus spécifiquement bassin, construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Pourvue de parois, sa largeur n'excède que de très peu celle de la roue afin d'utiliser au maximum la force motrice de l'eau. Voir aussi *bac* acc. spéc. B1, *bachin moulerech*, *bachinage*, *bachinage moulerech*, *combe*, *gomme* et *lit*, ainsi que *rayere*.

pour repieskier les planks dou bachin de ce molin (Valenciennes 1355 Ogelens); item, fu li pans de mur remachonnés tout noef depuis l'arque jusques à l'estel cornier de le carpenterie au desoubz de l'iaue et samblement toute la masse dou bachin, le cavech et le bachin fais tout noeufs de boine machonnerie (...); le senuise refaite toute noeuve, exepté les vieses aisselles c'on y remist (Douai 1398 Escoufflet); clauwer le bachin dessoubz le roe et refaire les venteilles dudit molin (Quesnoy-s.-D. 1399); une reuwe vestie (...); item, le bachin desoux tout de neuf, de 6 piés de haut à deux lés et en longueur 20 piés (La Gorgue 1407); pour 3 longhes planques de coer de quesne de 28 piés de long et d'un pauch et demi d'espés ou environ employés et mis ou fons du bachin leur le grant roe prent son tour (La Gorgue 1415); pour (...) faire y un noef bachin estoffet de pillos, de traviaux, d'estacques, enneswillier, le fonsser et viestir par desoux pour le longheche de 25 piés de loncq u environ (Valenciennes 1421 Ogelens esmouloir); au bachin doudit moulin au desoubz de le roes aval l'iauwe tapper et cachier 4 estacques à un mouton, mettre y 2 traviaux pour soustenir et recevoir le bachin (Valenciennes 1422 brais); un moulin à l'eaue à usage de moudre bled ayant un seul tournan, scitué sus le ruisseau de Chin, avec le bassin, le vivier et saut y servant (Ramegnies-Chin 1701)

bachin de l'eaue : *pour (...) rekievillier le bachin de l'euwe d'icelui moullin partout ù mestiers estoit (Valenciennes 1401 Ogelens)*

bachin de le rayere : *pour avoir ouvré au bachin de le raïre et remis les sommiers qui sont desoubz ledicte raïre (La Gorgue 1418)*

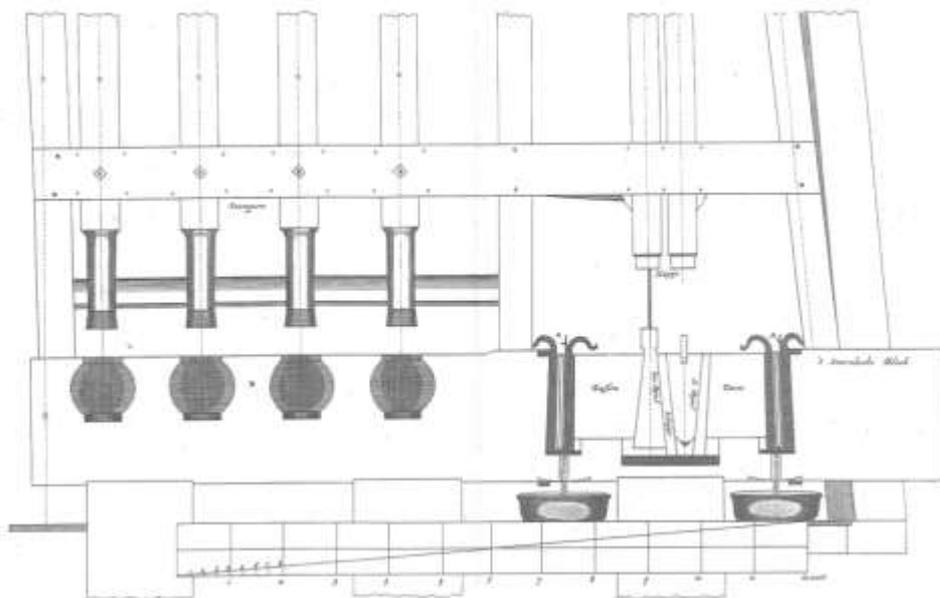
1374 Recquignies**Bachin des deux moulins de Rocq****ADN, B 9335, 3v°-4r°**

À Jehan Climench fu marcandeit en taske par maistre Piere Aubri de faire l'ouvraige qui s'ensieut.

Et premiers de metre et assir 8 suels sur coi li bachin de ces moullins seront ensielleis et enjointurés sur les viés sieuls qui y sont, et lassus doit on assir 2 noes bachins fais, estoffeis et bien joins et souffissans, et metre 4 cleis au lonk et 3 ens au court et estoffer ces bachins de courbes, de despensses, de postiaus et de loyure, de viesture et de toutes autres choses qui appartenir y doivent, keவில் de fier et de bos ; et lassus assir 3 sieuls trayans / bien eneuwilliés es postiaus leur li viesture des bachins sera keவில், et sur ces sieuls raquetillier et metre ploumas sur [sic] les arbres et au devons dou moullin en otel maniere metre noes ploumas et noeves quettes, et faire 2 noeves rues sur les arbres, qui y sont estoffeis de toutes choses ensi qu'il appartient.

3. Dans le moulin à huile, récipient (généralement en cuivre) dans lequel on recueille l'huile qui sort de la presse. Voir aussi *payelle*.

*deux bachins pour recepvoir l'huylle dessoubz le hyee [sic, lire hye] (*Lille 1627 moulin 2.3) ; ; trepiez et payelles furny de deux bachins pour recevoir l'huil, furny de deux mandes (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; trouvé deux bachins à recevoir huyle dessoubz le blocq (*Comines 1684 tan & huile) les deux bacien de cordela [? – p.-ê. erreur pour Cordoba, c.-à-d. Cordoue] (*Marquette-1.-L. 1713 pièce jointe à la prisée) ; les deux bassins de cuivre servans à recevoir l'huile sous la presse (*Enghien 1759 Wingart huile)*



Deux bassins de cuivre sous les deux hies de la presse d'un moulin à huile vers 1736. Pieter LINBERCH, *Groot volkoomen moolenboek*, III, fig. 3

4. ✘ Plaque métallique à rebords, en forme de chapeau, qui protège le sommet du pivot (→ *estaque*). Voir aussi *flotte*.

païet à Jehan Malderee demorant à Tournay, pour ung bachin de coeuvre mis sur l'estaque du molin du Bilau, pesant 62 livres (...) 12 lb (Lille 1500 comptes de l'hôpital Comtesse) ; à Guillame Cavesix, hugier, pour avoir fait le patron pour faire ung bachin de coeuvre, livré le bois (...); à Vincent de le Buissiere, feronnier (...) pour deux platines de fer tournees au demy rond et emmollu au vif, où tourne le bachin de coeuvre, pesant 46 livres (Nœux-1.-M. 1531)

Composés :

faux bachin

- * Prob. conduite aménagée du déversoir, canal qui ne passe pas par la roue motrice.
pour (...) faire un neuf ventelle et reviestir les pans dou faux bachin (Valenciennes 1371 Comte)
 - L'adj. *faux* qualifie souvent le canal qui ne passe pas par la roue motrice. Voir *faux bief, fausse riviere, fausse seuwiere*, etc.

bachin moulerech

- * Construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Voir *bachin*.
pour remetre 2 aissielles au bachin moullerech, bien joinsses à le happe et emplies de mousset entre les jointures et lambourder sus (Bavay 1388) ; pour 4 quevilles de fier mises à reclauwer une aissielle dou bachin moullereich doudit moulin (Valenciennes 1405 Anzin grand moulin) ; six agrappes de trois pietz de loing chascune et cinquante cloux coppet pour assurer le bajoe du bachinaige meuleret dudit molin d'Ansaing (Valenciennes 1518 grand moulin)

bachin de la rayere : voir ci-dessus acc. 2.



Bachin sous la roue motrice du Neermolen à Neeroeteren (Limbourg belge). Dessin H.C.

BACHINAGE

1. * Cours d'eau servant au moulin, dont le fond et les parois sont aménagés en bois ou en pierre. Voir *bachin*.

à Jehan de Blarcquies, machon, pour (...) deffaire 4 pillers qui sont sour les bachinages des moullins et ychiaus pillers refaire, liquel ont 35 piés de lonc et 6 piés de haut u environ et entre 4 piés et 3 piés et demy d'espés (Trith-St-L. 1369) ; pour 72 vieses kieviles, qui estoient ou bachinage dou dit bac restendre, rejointier et mettre à point (Valenciennes 1381 bac St-Paul – voir bac acc. 3a) ; pour emplir le bachinaige de le seuwiere moullereche au devant dou grail pour destourner l'euwe, par coi elle ne peuwist venir sur l'ouvrage (Étrœungt 1382 Buffle) ; la voute du second bachinage servante à curer les accoulines du premier est tellement encombrée par les accoulines qu'il n'y passe presque plus d'eau (Escaut 1740 moulin de Selles)

2. * Plus spécifiquement, construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Voir *bachin*.

pour (...) deffaïre le bachinaige dou ventaille moullerech et le saut d'icelui aidier à sacquer huers (Valenciennes 1393 Froissart) ; dessus le pilotaige convient enpasser² deux bachinaiges furnis de doubleaux de pierre de trois pieds et demi de long chascun doubleau, que les paremens du mur portent une palme dessus à chascun leez des doubleaux, et convient chascun bachinaige avoir trois pieds de creu entre le masse et le mur (Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5) ; fu marchandet de faire pluseurs ouvrages de carpenrie audit moulin et à le huge, c'est assavoir le bachinage du grant moulin depuis le sault en aval refonser d'aisselles foellies l'unes à l'autre, les 2 pans la servans reviestir ossi en autel maniere, le sault et le reviers doudit sault et despense resanner bien et soufissaument (Recquignies 1402) ; pour (...) avoir (...) à l'encontre du sommier dalez le bachinaige ferut estacques en terre si drues que de 12 polz d'espasse entredeux, et à l'encontre d'icelles estacques mis planques de poch et demy d'espez joinsse l'une sur l'autre pour tenir les terres de desriver et ledit bachinage tenir depuis le ventaille moullerech jusques au deriere du pan de mur doudit moelin 32 piez de lonc, 3 piez de leit par dedens oevre au desoubx de le roelz et ottant aval l'iauwe (Valenciennes 1437 Fossart) ; le bachinage tenant depuis le ventaille moullerech jusques au deriere du pan de mur dudit moelin 28 piez de lonc, 2 piez demy de leit dedens oevre au desoubx de le roelz et 3 piez de leit aval l'iaue (Valenciennes 1437 Faloise) ; les reparations qui seront à faire aux deux cannaux ou bassinages pour le plus facile mouvements des grandes roues, soit en maçonnerie, soit en planches, seront à la charge de l'adjudicataire (Cambrai 1751 moulins 1)

bachinage de la roue : pour deux douzaines et demie de quevilletes pour refaire le bachinage de le roe du petit molin Saint Gery (Valenciennes 1504) ; pour encoires deux douzaines de keviles pour le bachinaige moullerech, à 6 d piet [sic, lire piece] font 12 s ; item, pour 3 agrapes servans au bachinaige de le roelz, pesant ensamble 14 livres, audit pris de 15 d la livre font 17 s 6 d (Valenciennes 1511 Fossart)

► Bien que le rédacteur du texte de Valenciennes de 1511 semble distinguer le bachinage moullerech et le bachinage de la roue, les deux notions sont absolument synonymes.

bachinage du tournant : pour avoir refait et rassis le bachinaige du tournant dudit moulin (Hon-H. 1445)

► Les deux extraits suivants provenant du même compte prouvent l'identité *bachin* / *bachinage* :

- on a commenchie à ouvrir de machenerie tant au fonder et emplir une gouffe qui est desous le bachinage doudit moulin

- pour (...) ouvrir de machenerie asdis moulins (...) au fonder et emplir une gouffe qui estoit desous le bachin (*Valenciennes 1370 Comte)

Composés :

bachinage moullerech

* Construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Voir *bachin*.

refaire un nouviel sauth au bachinage moullerech dou mollin de brais (Valenciennes 1399 Anzin) ; pour encoires deux douzaines de keviles pour le bachinaige moullerech, à 6 d piet [sic, lire piece] font 12 s ; item, pour 3 agrapes servans au bachinaige de le roelz, pesant ensamble 14 livres, audit pris de 15 d la livre font 17 s 6 d (Valenciennes 1511 Fossart) ; pour deux agrappes servans à tenir la bajoe du bachinaige mieulleret dudit molin, pesant cinq livres (Valenciennes 1525 Anzin)

² Le sens du verbe serait 'incorporer, attacher', acception que ne signale aucun dictionnaire. Serait-ce une erreur pour *encasser*, comme le pourrait le faire croire la graphie *enp-* avec le *n* devant le *p* ? Je ne le pense pas : la transcription du 15^e siècle est très soignée. De plus, le *FEW*, VII, p. 720a, art. *passare* signale dans certains dialectes des acceptions qui se rapprochent d' 'incorporer, attacher' : le bas-dauphinois *empasa* 'faire passer dedans', le liégeois *èpasser* 'empêtrer'. Se basant sur la présence d'*empas* 'entraves', le *FEW*, note 33, suggère que ce verbe dans le sens d'entraver a dû exister déjà au 16^e siècle même ailleurs qu'à Liège.

► Voir la note ci-dessus à *bachinage de la roue*.

bachinage de la roue : voir ci-dessus acc. 2.

bachinage du tournant : voir ci-dessus acc. 2.

1429 Recquignies

Nouveau *bachinage* du moulin de

Rocq

ADN, B 9424, 16r°

À Jehan le Monsnier, maistre carpentier de l'église Nostre Damme Sainte Aldegond de Maubuege demora l'oeuvre de carpenterie devisee à faire audit moullin telle qu'il s'ensuit.

Premiers, avoir fait un bachinaige au grant moullin si lonc que depuis le ventaile moullerech passant 3 piés outre le pan de mur du moullin aval l'iauwe et 4 piés ou environ de leit devens [= dedans] oeuvre, et [à] celui bachinaige donner saut et reviers de une piece, ainsy que à telle oeuvre appartient et le fons dou bachinaige à 2 leis faire de bos faisant fons et costrés et tout le fons dou bachinaige nourir à tieste pour recevoir se despence, les 2 costrés de 5 pols d'espés pour sus faire 2 pans estoffeis d'estiaux, de loyure boutant encontre l'iauwe, de panne par le deseure enbauchies de 4 baux et tous les 2 panx sour toute le longhece doudit bachinaige viestir d'aisselin foelliet, clawet et bien assis, et en le tieste du bachinaige avoir une clef hotee [= hottee] toute parmi, et tous les pans ouvreis en hotte bien et souffissamment.

1487 Valenciennes

Nouveaux *bachinages* aux moulins d'Anzin

ADN, B 9911, 43r°

Item, en après faire et ordonner tout de noef bois de quesne ung bachinaige au petit molin à blet de 28 piez de long ou environ et de 4 piez de large et faire et ordonner au surplus deux quesnes foelliez pour estre le fons oudit bachinaige, chascun contenant 24 piez de long ou environ et de 14 à 15 polz quarrez et crons à un deboult, ainsy que à l'oeuvre appartendra, et se s'apellent iceulx deux quesnes 'gharghereaux' pour en faire les deux pans dudit bachinaige, si comme le pan envers le mur dudit mollin, et faire et ordonner sur lesdis gharghereaux sur chascun pan 5 esteaux de 5 piez de long chascun, de 5 polz de large et de 4 polz demy d'espois, et sur lesdis estiaux par deseure eneswillier par desseure une filliere estant aussy longhe que le devant dit bachinage, contenant 5 polz de large et 4 polz demy d'espois. Et semblablement faire et ordonner sur l'autre costet, vestie sur chascun costet dudit bachinaige de 6 planquez ou asselles, chascune contenant 28 piez de long, d'un piet de large et d'un poch demy d'espois.

Item, aussy convient pareillement faire ung semblable bachinaige au mollin de Brisebois et remettre noviaus quevallés partout où il besongnera, que porteront lesdis bachinaiges par desoubz, auxquels en convenra tout du mains 4 selong l'adviz dudit carpentier. (...)

44v°

Item en après faire et ordonner tout de noef bois de quesne un bachinaige au grant mollin à blet de 28 piez de loing et de 4 piez de large. (...)

45r°

Et semblablement convient faire et ordonner ung pareil bachinaige et d'ottel grandeur et espesseur de boids de quesne au grant molin de brai (...).

**1512 Valenciennes
ADN, B 9936, 71v°-72v°**

Nouveau bachinage du grand moulin à brais d'Anzin

Item, avoir fait ung bachinaige desoubz le roelz du grant molin de bray contenant en toutte longueur 26 pietz de long et 5 pietz et demy de large de dehors en dehors, pour lequel faire et furnir avoir planté et hyet à force d'enghiens trois pillotz de 11 à 12 piedz de long chascun et de 8 polz quarret, iceulx ferrez en [sic, lire et] enmouflez de moufle de fer, avec sur chascun desdis pillotz avoir assis et enneswilliet ung kevallet de 7 pietz de long, de 7 et de 9 polch de gros portant de l'un des deboulz dedens le mur du pan de cedit molin.

Item, avoir assis sur le masse de pierre emprés le ventelle molerech une piece de bois de 8 pietz de long, de 7 et de 9 polch que pour porter et assire sur icelle et sur le dessus dit quevallet le font dudit bachinaige fait et estoffet de deux moittiez de kesne de 20 piez de long pour les espondes d'iceluy de 12 piez de gros par hault et 18 polz de large chascune moitié.

Item, entre ces dictes deux espondes avoir joint et assemblé une plancke de 20 piez de long, de 4 poch d'espés et de 18 polch de large, / que pour ces trois pieces avoir jointes ensamble l'une contre l'autre au plus prés que se pavoit et kevillees de keviles batenieres de fer de 5 piez [sic, lire poch] de long chascun à flotes et clefz, avec avoir tout icelluy font bien clauwet et kevilliet sur lesdis quevallez de queviles de fer de 6 à 7 poch de long, et sur chascune esponde avoir assis et assamlet chincq esteaux et ung loyen aboutant amont l'eauwe de chincq pietz de long chascun d'iceulx esteaux et de 6 et de 7 polz, que pour en deseure iceulx esteaux avoir assis et enneswilliet une bordure de 20 pietz de long, de 6 et de 7 polch, et contre lesdis esteaux et espondes revestir de planckes de vingt piez de long, d'un piet de large et de poch et demy d'espés, jointes et foeillees aussy bien clauwees et kevillees de keviles de fer de 4 à 5 poch de long.

Item, pour en icelluy bachinaige avoir fait ung col de malart de 4 planckes de 9 polch de long chascune, de 12 poch de large par l'un des deboulz et de 10 polch et demy de large par l'autre, de 3 polz et demy d'espés, assises et assamblees de l'un de deboult sur le soeille du ventelle molerech et de l'autre deboult jointes et estraites sur le font d'iceluy bachinaige, avec lesdictes planckes dudit col de mall[a]rt avoir retaillet à chanfrain après le ront de la devant dicte soelle [sic, lire roe] ; aussi avoir revestu / les joes dudit col de mallart d'asselles de kesne de 7 piez de long, d'un poch de large et de poch et demy d'espés, jointes et foeillees, clauwees et kevillés comme à l'euvre appertenoit.

Item, en deseure icelle joe contre le pan molerech avoir revestu et remanocquie d'asselles à cousteaux jusques à le haulteur du trau de l'arbre du molin, à cause de le soyere.

BACTEUR

*Batelier qui conduit le *baquet*, chasse-mannée (→ *cache monnee*) sur l'eau.

à *Regnault Bouteleu, bacteur, pour ses gages et salaire de par tout l'an de ce compte avoir mené le bacquet aval et amont ledicte riviere et aller querir les blesz et grains des bonnes gens et amener audit molin mouldre et ramener leurs farines à leurs hostelz (La Gorgue 1453)*

BAGUE : voir *bois de la bague*.

BAILLE et BAIL

1a. Barrière. Voir aussi *barriere*.

baille : *au devant de le ruelle dudit moelin fait une baille estoffée de 3 pilos et d'un bauch de trevers ouvré ainsi qu'il appartient pour le cloture, garde et deffence d'icelui moelin (...); et pour une grande serure à verail, les 4 crampons et oeillés ad ce servans pour le baille de le ruelle allans audit moelin de Faloize (*Valenciennes 1453)*

Accompagné du terme précis en flamand :

draeiboom [litt. 'barrière tournante'] : *une baille appelée 'eenen draybom' pour preserver ledit molin desdis Franchois (*Moregem 1478); pour avoir fait à ladicte escluze une baille appelé 'draeyboom' atout deux apoyelles (...) 24 lb par. (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)*



Barrière tournante avec deux *apoyelles*

1b. * Barre flottante, barrière sur l'eau. Voir aussi *baille flottante* et *baille à l'eau*.

baille : *se ferat au despens dudict hospital une baille pour clore et ouvrir pour passer et rappasser les bateaux venans du mollin de Wazemmes allendroit dudit mollin de le Saulch et se fermerat, dont lesdis preneurs en auront la clef (*Lille 1628 moulin 2.3)*

► On trouve une description de ces *bailles* chez PASTEUR, p. 224, art. *drijfboom* : « Pour la fermeture de canaux et de chenaux étroits on se servait souvent de poutres simples ou assemblées en sapin ou en pin, du fait que le chêne, trop lourd, ne flotte pas aussi aisément ; grâce à un large étrier de fer, une extrémité de cette poutre peut tourner autour d'un pilot, alors que l'autre extrémité, pourvue de chaînes, peut être attachée au moyen d'un cadenas ou d'une autre serrure; une ou plusieurs cordes permettent le maniement de cette barre flottante. »

2. Main courante, garde-fou. Voir *apoyelle*.

bail : *deux pieces de 6 et 10 pouces, de 24 pieds pour gisant de la montee (...); trente six pieds de combles de 4 et 4 pouces pour bail (*Binche 1750)*

baille : *pour unes bailles faire as debous des pons desdis moullins pour chou que on y carioit (*Valenciennes 1369 Comte); le pont à marcher dessus à tirer l'eau, avec parois, bailles et chevallees (*Saulzoir 1676)*

Composés :

baille flottante

* Barre flottante, barrière sur l'eau. Voir *baille*.

trois bailles flottantes servant audit moulin et aux deux suivantes, prisé 18 lb (...); finalement les ferailles de trois bailles flottantes servans auxdits trois moulins, prisé 10 lb (Lille 1726 moulins 2.1)

bail à l'eau

* Barre flottante, barrière sur l'eau. Voir *baille*.

les bails à l'eau de bois blan et les ferailles y servans ne sont pas compris dans la presente priserie (Lille 1726 moulin 2.5.2)

baile d'appui

Main courante. Voir *apoyelle*.

les deux gisans de la montée, de 25 pieds de long sur 5 et 10 pouces bois neuf, la baile d'appuy et ses soutiens de 34 pieds de long sur 3 et 4 pouces, une roille dessous ladite baile (✕Lille 1749 moulin 3.20)

BAIN

Expression :

à bain de mortier

Se dit d'une pierre ou d'un élément en bois qu'on pose sur une épaisse couche de mortier peu délayé et sur lesquels on appuie au moyen d'une masse de bois jusqu'à ce que le mortier refuse de se comprimer davantage.

le masse et les 2 pignons de macheneries au deriere doudit ventelage renfonset et reviestit d'aisselin joings et bien assis à bain de mortier et bien keவில் de keவில் en bouhourdant (*Hon-H. 1413)

BAJOE, BAJOL, BAJO(T) et BAJOU

Le mot est tantôt du féminin, tantôt du masculin, mais le plus souvent nous en ignorons le genre.

1. * Bajoyer, paroi latérale artificielle d'un canal. Voir aussi *bajoëe, bajoyer, caye, costret, joe, joëe, maisselle* et *maisseler*, ainsi qu'*esponde*.

bajoe : à *Anthonne le Bel, machon (...), pour avoir (...) revisité pluseurs traux et esboulemens qui sont tant aux murs et masses portant le soel comme aux costrés et bagowes estans à l'encontre des terres du clijer et avant planchier* (Valenciennes 1463 Souverain) ; *pour avoir remachonné l'une des bajoes de la riviere du molin des Chastelliers oprés d'icellui (...) de 44 piez de long, 8 piez de hault parmi la fondation, lequel mur estoit tout poury* (Bruay-la-B. 1471) ; *sera tenu et a promis ledit preneur de recepvoir et prendre le corps des edifices (...), ventellaiges, murailles, bajoues [sic³], schidees [sic, lire sclidees], pierres courantes et gisantes avec les hostieux, utensilz et harnas travaillans servans ausdis moulins (...) par bonne et suffissante prisee* (Enghien 1601)

bajol : *la grande soier et [= est] toute emportee et y fault ouvrir, auquel pour le remette à point fault premier une baigol de 60 pied de loing et y fault 12 pilot* (Lourches 1569)

bajo(t) : *le ventelle dudict mollin, assçavoir les deux posteaulx acollant ladict ventelle, le caucque et le langhe, une planque auprès de ladict ventelle avecq les deux bajos de bois assis sur le glichoire qui est aussy de bois* (Lille 1558 moulin 2.1.2) ; *est bezoin de refaire et reparer les mure ou bayoz au deux coté de la ventelery parce que l'eau passe au travers* (Ramillies 1620 moulin 2.1) ; *pour les deux bago de la machonery en desoubs de la venterery aux deux costez sonct [sic] fracassez et eboullez, les fault demolir et demonter aussy bas que poeult porter l'eaux et jusque au bon fondement pour les rebatir et remachonner de nouveaux avecq bonne gresery par devanct et bonne dur bricq par derier, le tout avecq bon mortiez à tieullez et de bonne espaisseur et de hauteur convenable, en sult des aultre baigo et revisiter et remachoner les deux elle de machonery au deseur de ladite ventelery* (Ramillies 1631 moulin 2.1) ; *les deux bagos pour restroytir la rayere dudict mollin* (Marquette-1.-L. 1653) ; *la petite caye ou bajo du cotté de France de dix piedts de loing avecq sept pierres de couvertures tenantes à noeuf agrappes* (Comines 1684 moulin à fouler)

bajou : *les fondations de deux bazous ou pied droit contient les deux ensemble trent deux pied de long, trois pieds et demy de large et trois pieds de haulteure* (Ramillies 17^e s. moulin 2.2)

³ Et non pas *basroues*, comme l'a lu Y. DELANNOY, p. 73.

2. Paroi latérale de l'auge (→ *vaisseau*) du moulin à fouler ou à dégraisser.
bajot : *les dossiéz et bajot à la choque, un chasis, à l'entour cinq fenestres* (*Lille 1768 moulin 2.2.3)
3. * Chacune des deux larges parois terminées en dents de la fourche servant à lever les vannes. Voir aussi *aile*. Voir l'ill. à *fourque*.
bajoe : *pour avoir fierret tout de noef une noefve caucque, les crampons et bendes dont elle est loye par les bagoes* (Valenciennes 1502 Fossart)

Composé :

bajot de pointe

- ☒ Planche accolée à la face latérale de la °pointe du volant pour la consolider et lui donner plus d'épaisseur.
sept chevilles, un coignet de volé, deux bajots de pointe, une flacque d'entrebus, quatre mauvais picotin, une petite armoire (✕Lille 1726 moulin 3.20)

BAJOËE

- * Bajoyer, paroi latérale artificielle d'un canal. Voir *bajoe*.
pour avoir desfait deux pans de mur estans à le seuwierre dudit moelin de Fossart faisans baghoëes à deux costés d'icelle seuwiere allencontre de la riviere (Valenciennes 1479)

BAJOYER et **BAJOÏR**

- * Bajoyer, paroi latérale artificielle d'un canal. Voir *bajoe*.
bajoyer : *il faut retablir le bajoyer entre la petite ventellerie et le pignon dudit moulin de la longueur de quatre toises un pied, de la hauteur d'une toise quatre pied et de l'epeisseur de trois briques en cyment comme aussy le bajoyer du coté de la chapelle* (Ramillies 1740 textes 1)
bajoïr : *la chenuise, faulz hatriau et bajoïr dudict hatriau* (Douai 1651 Taquet)

BALANCE

- a. Balance, instrument destiné à comparer des masses afin de déterminer le poids. Voir aussi *pois* et *tranel*.
pour pluseurs pieches d'ourme pour faire tourtres et platiaus de ballances (*Hon-H. 1690) ; *à lui [charpentier], pour avoir (...) fait audit molin deux fenestres pour y avoir mieulx veue, une balance pour peser les sacs* (✕Ingelmunster 1460) ; *seront oultre lesdis fermiers tenus de ausdis mollins avoir ballanches et poix ou trannaulx au chois et ordonnanches desdis seigneurs visiteurs pour deüement recepvoir les grains et relivrer la moulure à ceulx quy en requeront* (Lille 1558 bail) ; *avoir acomodé un cloché pour pende le balance et de [= deux] croché pour tenir le sacque* (*Douai 1733 Croix aux Poulets)
unes balances : *pour un havet à coi on pendi les balanches, pesant 5 livres* (*Valenciennes 1382 Becquerel I garance)
balance du pois : *pour ung tempenel à la balance du pois et ung bouguon et ung havet* (✕Ingelmunster 1448)
▶ Cf. SMEYERS 1, p. 124 : *balance*. Les balances les plus simples étaient la balance à fléau et la balance romaine. Le pluriel correspond au premier type qui se compose de deux parties symétriques. En 1531, les deux versions du compte de Cysoing mentionnent respectivement *les ballanche* et *le peseau*.
- b. Prob. plateau d'une balance.
trouvé (...) un grand bicquet avec deux platteaux, deux cens livres de poids en gretz, comme aussy un petit bicquet avec deux ballances et un poids de deux livres de plomb (*Comines 1684 tan & huile)



En haut, balance à fléau ; en bas balance romaine. CRM. Photo de l'auteur.

Expressions :

estre en balance

- ☒ Avoir les ailes en croix de Saint-André.

ne croyant pas le deposant qu'un homme seul puisse avoir ainsy detachez lesdis draps tandis que le moulin est en balance, les meulles approchez comme elles estoient, la corde du fraïn et autres cordages levez dans le moulin (✕Masny 1714)

mettre en balance

- ☒ Mettre en croix de Saint-André, en parlant des ailes.

s'estant retiré hier le soir et ayant mis les volans et les draps y attachez en balance comme il est de coutume et d'ordinaire (✕Masny 1714)

- ▶ Lorsque le meunier n'est pas au moulin, les ailes sont en diagonale. En cas de tempête, une telle position aura l'avantage de répartir la pression d'une manière égale sur le moulin (DE BONT, p. 415). Cf. DEBRIE, p. 21 : *in balanche*.

BALET

Balai. Voir aussi *ramon*.

*deux ramonettes, dix huit manches de marteau, trois rouleaux, un balet, deux picotins (*Lille 1726 moulin 2.2.1)*

BALIER

Balayer. Voir aussi *ramonner*.

il etoit allé à ce moulin pour demander au meunier certaine partie de grains (...), il lui representa qu'ayant un porcq à nourrir il en avoit besoin de suite, qu'alors il demanda au meunier si (...) il ne pouroit point balier dessous le bultoire pour y ramener ce qui s'y trouvoit (✕Caudry 1780)

- ▶ Cf. *Moulins en Hainaut*, p. 242b : « Le jeudi après-midi, c'était congé. J'avais la mission de balayer entièrement le moulin et faire les toiles d'araignée partout. (...) Le balayage était tamisé et on le donnait aux cochons. » (Interview de Michel Deffernez, meunier)

BALLE

Boulet servant de contrepoids à la trempure (→ *temprure*). Voir aussi *boulet*.

un poid de plomb avec un anneau et une balle à la templure (✕Lille1726 moulin 3.20)

► Il y avait très souvent deux ou trois contrepoids. Cf. *les deux poids de la timplure* (*Lille 1726 moulin 2.5.1). Le *FEW*, XV₁, p. 45, art. *balla, note 15 se demande en quoi la *balle* ‘boulet’ se distingue du *boulet*, qui lui est antérieur.

BALOT

Tuyau de cheminée. Voir aussi *queminee*.

un ballo ou cheminée de bois par dessus la poëslle (*Comines 1707 nouveau moulin à huile)

► Cf. *FEW*, XV₁, p. 40b, art. moyen bas-francique *balla ‘balle (de marchandises) : *balot* : « Tournai, flandr., Lille, Mouscron ‘partie de la cheminée qui dépasse le toit’ » ; VERMESSE, p. 55. HÉCART, p. 48a, donne *balon* dans cette acception.

BANC

Banc, assemblage de montants et de traverses destiné à porter un objet.

1a. Banc flanquant la trémie (→ *tremuie*), sur lequel le meunier place le sac de blé. Voir la note ajoutée à *bancart* acc. spéc. 1.

l'arcure, couverture, tremuye, tremyon, le bacquet et les deux bancqs (✕La Madeleine 1600)

► Seule attestation de cette acception dans les textes provenant de la Flandre wallonne. Les autres textes ont *bacq*. Comme il n’y a qu’une lettre de différence entre *bacq* et *bancq*, les deux notions ont pu être confondues.

1b. Banc flanquant le tire-sac.

ung bancq pour asseoir les sacques que l'on thire hors du moulin pour charger les charettes (*Enghien 1669 Pont)

2. Table des mortiers dans lesquels les graines oléagineuses sont broyées au moyen de pilons. Voir *bloc* acc. spéc. 6a.

acheté audit seigneur deux groz quesnes dont l'en fist de l'un ung assieu et de l'autre ung banc qui reçoit les estampes dedens ledit tourdoir (*Ninove 1433)

Accompagné du terme précis en flamand :

slachbanc [litt. ‘banc qui reçoit le coup’] : *ung gros quesne pour en faire faire ung banc appelé en flamenc ‘slachbanc’, qui reçoit les estampes d'icellui tordoir* (*Ninove 1440)

► Calque du flamand *banc*.

Composé :

grant banc

Table des mortiers dans lesquels les graines oléagineuses sont broyées au moyen de pilons. Voir *bloc* acc. spéc. 6a.

pour avoir refait, tourné et estoupé le grant banc dudit tordoir, ouquel on assemble et reçoit les oilles, laquelle banc commençoit à fendre et pourir (*Ninove 1445)

► Calque du flamand *banc*.

BANCART

Chacune des pièces de bois ajoutées au chariot pour le transport d’une lourde charge.

à *Adam Tourier, mairénier, pour 3 pieces de frasnne mis à faire bankars pour mener une moelle dou moullin Saint Gery à Mons en Haynaut (...) 12 s* (*Valenciennes 1418) ; à *Jehan Ogier et Gillot Thiron, laboureur et ahannier de Maubuege fu marchandé de ladictte piere mener par 7 de leurs chevaulx sur ung kar à bankars dudit lieu de Maubuege audit lieu de Hon* (*Hon-H. 1447)

► Cf. MAVRÉ, p. 13 : « Les chariots : quatre roues ferrées, dans la plupart des cas avec l’avant-train mobile ; ils pouvaient atteindre 6 mètres de long avec la caisse amovible que l’on dénommait les ‘bancards’. Un véhicule pour les travaux de moisson avec ridelles montantes et l’autre, plus bas, le ‘bancard’ d’hiver pour tous les autres chargements. »

Acceptions spécifiques :

1. Ensemble des deux trémions (→ *tremuyon*) qui portent la trémie (→ *tremuie*). Voir *quevalet* acc. spéc. 1).

bacart : la tremure, bacquet, bacquart, couvelesche, arcule et caveture (✕Attiches 1721)

bancart : l'arcure, escaveture, couvelesses, tremure, bacquet, bancquart, coignetz et l'orgeuil (✕La Bassée 1680 blé) ; le termeu, bacquet, bancquart et couvelesche (✕Fromelles 1688) ; l'arcure et couvlesse et banquar (...) ; la tremurre et baqué (✕Lille 1720 moulin 3.28) ; ledit entrepreneur fourniera des couvleches de meulles en planches de bois blanc de cinq quarts de pouce, les banquart et tous ce qui en depend de bois d'orme (✕Harnes 1748) ; arcule, tremure, baquet, couvecle, banquart, ceuignez, orgueil, quiette et le lit (✕Coutiches 1751) ; l'arculle, couvlaix, tremure, bacquet, bancarts, teste desdit bancarts (✕La Bassée 1755 blé) ; l'arculle, couvlaiche, passés, bancart, tette, baqués, termure, clochette (✕Lille 1768 moulin 3.3) ; les ecavetures, ablots, quiette, orgueille, coignez, petit planché, un lie, bacquez, bancares, tette, arculle, termure, passés, couvlaiches, une cuvelle (✕Templeuve 1774)

► Puisque la Flandre flamandophone qualifie très souvent les deux trémions (→ *tremuyon*) de *berrie*, c.-à-d. ‘civière, brancard’, et que, dans les textes provenant de la Flandre francophone, *brancart* figure aussi parmi les énumérations des éléments surmontant l'archure (→ *arcure*), nous serions tentés de distinguer le *brancart* du *bancart* et d'identifier celui-ci au banc sur lequel le meunier dépose son sac de céréales qu'il doit verser dans la trémie. Un tel banc flanque en effet la plupart des trémies (→ *tremuie*) des moulins flamands actuels. Étymologiquement le *bancart* est un banc (*FEW*, XV₁, p. 59b, art. **bank-*), alors que *brancart* dérive de *branque*, forme picarde de *branche*. Certains indices privilégient toutefois l'identification aux trémions : le bois d'orme (Harnes 1748), bois assez onéreux, convient mieux aux trémions qu'au banc aux sacs ; à la Bassée (1755), à Lille (1768) et à Templeuve (1774), le *bancart* est associé aux *testes*, qui, elles, font incontestablement partie du support de la trémie. Il y a, enfin, le fait que les trémions sont plus souvent mentionnés dans les prisées que les bancs à sacs, ces derniers étant souvent remplacés par des bacs (voir *bac* acc. spéc. 1). La paronymie *bancart* / *brancart* a pu favoriser la confusion entre les deux termes.

La prisée du moulin à vent de Fleurbaix de 1658 mentionne aussi bien les tremions que (deux) *barquant* / *bacquart* (que nous retrouvons à Attiches en 1721), qui correspondent probablement à *bancart* : *item, le tremue, bacquet, tremions, avec deux barquant [sic], 10 lb ; (...) item, le tremue du petit mollaige, bacquet, bacquart, troumeuions, 5 lb 15 s.* Comme il y en a deux, il ne s'agit pas d'un éventuel bac. Ces *barquant* / *bacquart* pourraient désigner les deux chevalets supportant les trémies.



Banc à droite de la trémie et trémie qui repose sur deux trémions. Photo P.B.

2. Prob. support composé essentiellement de deux fortes pièces de bois parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat. Voir *quevalet* acc. spéc. 4.

touttes le menutte servans au mollaiage, sy comme les escaventures, cayelles, bancquart, l'arcure, couverchaux, chuiere, augés, froyon, entremy, l'inge et le mez, ung coeugnet et coeuilliot (*Hallines 1698)

► L'énumération des différents éléments d'une prisée n'est que rarement le fruit du hasard. Elle se fait selon une certaine logique. À Hallines, la prisée énumère tous les éléments de bas en haut à partir du plancher des meules : au niveau du plancher : le support de l'archure (*escaventures*), la butée permettant de retourner la meule courante (*cayelles*) et les deux poutres sur lesquelles on place la meule courante retournée (*bancquart*) ; second niveau : l'archure (→ *arcure*) et ses deux °couverceaux ; troisième niveau, sur les couverceaux de l'archure : les trémions (→ *tremuyon*) (*chuiere*), l'auget, le frayon (→ *froyon*) et la trémie (*entremy*) ; passage vers le bas après la mouture : l'°anche et la huche (→ *maie*) ; enfin deux objets isolés : coin (*coeugnet*) et rouleau (*coeuilliot*) facilitant le déplacement de la meule.

BANDAGE

Bande, pièce de fer plus longue que large servant à assembler ou à consolider. Voir *bende*.

les six broches de fer et quatre ancrs en dehors laditte presse et deux bandages (Enghien 1767 Wingart huile)

BANNIERE

Bannière, enseigne caractéristique à l'origine du moulin banal, qui pouvait servir de girouette. Voir aussi *bannierette* et *pignon* (2).

à *Colart du Moulin, pour une baniere de blanc fer bordee de leton mise au dessus dudit moulin, 12 s* ; à *Pietrequin le Pointre, pour ycelle baniere poindre des armes de mon Seigneur, 12 s* ; à *Pierart de Salembier, plommier demourant à Lisle, pour avoir fait du viez plonc pris sur le comble dudit moulin une heuse pour asseoir ladictte baniere, 24 s* (OSeclin 1393 moulin Blanc) ; *pour deux bannieres de fer mises sur le maison desdis molins* (*Menen 1432) ; *le comble et toute couverture estoffee d'achelles, d'eschannes et tout ploncq et huge, vergue et banniere* (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

BANNIERETTE

Petite °bannière.

pour une bannierette ou pingon de fer, armoyé des armes de mon Seigneur, mis sur ledit molin (✕Hulst 1453) ; à *Willem dele Venne, fevre demourant à Courtray (...) pour avoir fait 5 pingons dessus lesdictes fenestres avec les banierettes et une baniere que tient le lyon mis sur ledit molin* (*Menen 1457) ; *une bennierette au bout dudict moulin* (✕Lille 1648 moulin 3.24)

► Dans les deux phrases provenant de la Flandre flamandophone, le *pingon* n'a pas le même sens. Dans la première, c'est une forme de *pennon* 'enseigne, drapeau', dans la seconde c'est une pièce de fer qui recouvre le sommet du triangle surmontant une lucarne.

BANSTE

Grand panier d'osier. Voir *mande* (1).

à *Jehan Bernart, corbilleur, pour une banste pour ledit moulin, 4 s* (OSeclin 1392 moulin Blanc) ; *deux tonniaux à mettre le moture, deux boistiaulx, une banse à porter le bled en le tremuye* (✕Coutiches 1501) ; *ung havo à mesuré blé, ung tonnaus à mettre meuture, ung banse à porté blé, deux boitaus* (*Marquette-l.-L. 1569)

► Cf. *FEW*, XV₁, p. 66a, art. ancien bas-francique **banst* 'grande corbeille'.

BAQUELET

Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

ungne met, une tremuye, un bacquelet, ung touret à lever lesdictes moelles (*Hollain 1528-1702) ; *l'arculle et couverture des meulle et termeure et bacquelet* (✕Herseaux 1758)

BAQUET

1. Petit bac, petite cuve. Voir aussi *bac*.

pour avoir livret ung baquet pour recevoir l'ieau (✕Camphin-en-P. 1556) ; *les archulles, les tonneaux, bacquets, templures* (✕Mœuvres 1790)

2. * Bateau à fond plat servant e.a. au transport du blé et de la farine et aux travaux à effectuer sur l'eau. Voir aussi *baquetel*.

à Regnault Bouteleu, bacteur, pour ses gages et salaire de par tout l'an de ce compte avoir mené le bacquet aval et amont ledicte riviere et aller querir les blesz et grains des bonnes gens et amener audit molin moudre et ramener leurs farines à leurs hostelz (La Gorgue 1453) ; *il n'est nuls ny nulles qui puist mettre bacquet en le riviere sans prendre congé du bailly* (Cambrai 1754 moulins 1.1)

3. * Récipient pour vider l'eau.

pour 24 bacqués dont on espuisa as ouvrages dessus dis, à 12 d le piece sont 24 s ; pour 11 espuisés à manches, à 3 s 6 d le piece sont 38 s 6 d ; pour 8 grandez taillez à espuisier, à 18 d le piece sont 12 s (Valenciennes 1364 Anzin)

4. * Conduite de la pêcherie par où les poissons entrent dans la °huche. Voir aussi *bac*.

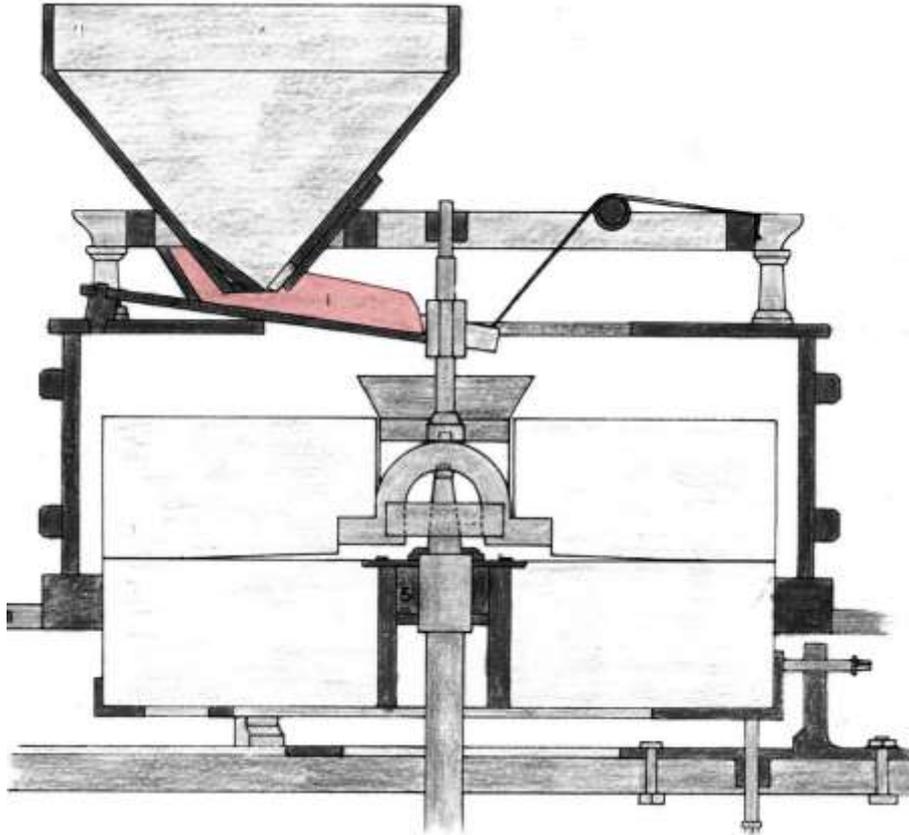
item, le huge avoir faite noeve, estoffée de 4 pans d'estiaux, de suelles, de pannes, de loyure, de roilage et là sus vesty de plancque, lesdis 4 pans en heve ens es 4 estiaux et y avoir fait ung fons assis sur pilloz frappés en terre ou fons de la riviere par mouffles de fier, icellui fons gisté, vesty de plancque, et samblablement gisté et vesty le deseure de ladicte huge et le bacquet alant en ladicte huge relever et rependu par estrieux de fier (Recquignies 1446) ; *par grandes yauwes (...) fu le pan des esclieux aval l'iauwe avaleis et rompus et le bacquet de le huge alleis aval et perdus* (Recquignies 1449)

Acceptions spécifiques :

1. Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir aussi *auget, bac, petit bac, bacquelet, petit baquet, baquet tremuie, baquet tremuyon, baquet de froyon* et *oiselet*.

pour (...) faire audit molin un noef bacquet pour recepvoir le bled venant de le tremuie (*Valenciennes 1419 Fossart) ; *pour (...) avoir fait ung bacquet de deux piedz de long pour pendre desoubz le tremuyse pour conduire le bled dedens le trou de le meulle* (*Valenciennes 1519 St-Géry) ; *l'arcure, bacquet, tremuy, tremuion et couverte* (*Houplines 1704 Cazier) ; *audit molin fait ung bacquet servant à pendre desoubz la termuise pour recepvoir et conduire les bledz entre deux moelles* (*Valenciennes 1541 Anzin) ; *la mée, turmulde et bacquet seront de planches d'orme de cinq quars d'espaisseur* (✕Harnes 1748)

► Cf. GERMAIN, p. 186 : *bachet* ; É. LEGROS, p. 231 et G. LEGROS, p. 240 : *batchê* ; MARÉCHAL, p. 190 : *batcha* ; SMEYERS 1, p. 74 : *batchèt, bakèt*.



Baquet (en rouge) surmonté de la trémie. Dessin J.B.

2. Trémie, bac servant d'entonnoir dans lequel le meunier verse le produit à moudre. Voir *tremuie*.
*à Jehan Carpentier, pour sen sollaire de ycelle dicte tremye (...) couvrir desdictes aissielles et mettre 2 roilles enviens le moelle pour ycelles aissielles susporter, faire un grant rom traou en le moienne pour le bleit keïr en le moelle, faire un clipotiau, assir 2 baus de treviers pour mettre le bacquet sus leur on gette le blet (*Recquignies 1424)*
 ► L'appellation est p.-ê. erronée. Voir la note à *tremuie*.
3. Bac servant au moulin à huile.
*trouvé quattres estamps bons avec hy et soushy ; item, deux bacquetz devant et derriere (...); item, deux bacques à mettre l'huil et les tourteaux (*Ramillies 1637 moulin 2.2); un bacq à mettre frussage, un petit bacquet à rebat (*Comines 1710 tan & huile)*
4. Dans le moulin à garance, auge dans laquelle les pilons (→ *estampe*) coupent et pulvérisent les racines de garance. Voir aussi *bac* et *noc*
*convient faire ung bacqué [bacq surmonté d'un signe abrégatif] de trois pieces de 20 pauch de creu et de deux pieds de hault, et par desoubz sera furni d'unne piece qui fera le fond de 20 pauch de largue et de 10 pauch d'espés et le bordure de 20 pauch de larghe et quatre pauch d'espés ou environ (*Ramillies 15^e s. moulin 5)*
5. Cuve dans laquelle on mélange l'eau et la terre à foulon.
*le tonneau à servir pour l'eau, le nocq quy reçoit l'eau de la rive et le bacqué à tempre la terre (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)*
6. * Gouttière qui amène l'eau au-dessus de la roue motrice à augets. Voir aussi *bac*.
pour un noef bucket fait au ventaille moullerech, qui porte l'euwe sour le rues dou moullin, car li autres qui y estoit ne valloit riens ; pour faire l'estanture sour coy il siet (...) (Bavay 1396) ; *au deriere dou ventaille moullerech alant jusques au deseure de le roes doudit moulin assir un bucket d'une piece fueilliet entre les postilles doudit ventaille, assis de tel hauteur qu'il appartient (...), rechuipt de kevalés par desoubs*

(Hon-H. 1417) ; *au moulin d'yauwe avoir fet un nouway bucket, 2 nueves raijeres, un nouway veentelle* (Moregem 1473) ; *la roue en dehors à pot, avec huit boujons de fer, garny de toutes ses pieces, avec le bacquet qui conduit l'eau par dessus* (Écaillon 1716) ; *la chaise avec ses etaux, courtieselles, plancages, le baguet par où sorte l'eau, ventillages et plumas tant en dedans que dehors* (Enghien 1741 Wingart)

Composés :

petit baquet

Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

l'arcuve avecq les couvercheaulx, l'entremure, le petit bacquet, froion et ce que s'enssuit (*Polincove 1624)

baquet tremuie

Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

l'arculle, la couverture, une tremure et un bacquet tremy et tremion, avec les deux quevallets (*Comines 1684 tan & huile)

► Si telle n'est pas l'interprétation, la tremie est mentionnée deux fois.

baquet tremuyon

Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

l'arcure, les deux covrescheaux, les deux oreilles, les deux quevallez, le tremuij et le bacquet tremijon (*Cambrai 1608 moulin 1.1.2) ; *une arcur, un tremuij et le bacquez tremuijon et le couvrecheau et chevallé* (✕Hem-Lenglet 1608) ; *une maie et son chevalet à recevoir la farine (...) item, une arcure, un tremuy et bacquet tremuion, les couvercheaulx et chevalets* (✕Wambaix 1612)

baquet à boîte

? – Auge servant au moulin à °*reviquer*. Prob. mauvaise lecture de *baqué à batt(r)e*, notion qui conviendrait mieux à un moulin à fouler. Ce serait alors l'auge dans laquelle on bat le tissu pour le dégorger (→ *desgorger*).

le bacq à l'eau, compris tette, trape, montans, bordure et le baqué à boîte dessous lesdits vachaux (*Lille 1768 moulin 2.2.3)

baquet à l'eau

Cuve dans laquelle on recueille l'eau servant au foulage et au dégraissage. Voir aussi *bac à l'eaue*.

le baqué à l'eau et une verge de pompe (*Don 1727 moulin à fouler)

baquet à farine

Huche, bac dans lequel tombe la farine au sortir des meules. Voir *mit*.

le baquet à farine et goutiere (✕Enghien 1687)

baquet au grain

Bac qui contient les graines oléagineuses à traiter. Voir aussi *bac au grain*.

un baqué au grain (*Marquette-l.-L. 1695)

baquet de froyon

Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

pour une minette, un baquet de froyon pour lesdis moelins d'Anzaing et de Faloise, 18 s (*Valenciennes 1445)

► L'appellation accentue le fait que le frayon communique à l'auget les secousses nécessaires pour faire descendre le produit à moudre.

BAQUETEL

* Petit bateau à fond plat servant e.a. aux travaux à effectuer sur l'eau. Voir aussi *baquet*.
à Isabelle la Cordresse, pour une corde de kenneve mise au ventaille moulerech et pour 2 cordes mises à 2 baketiaus (Lessines 1390)

BARBE

- ☒ Partie de l'arbre moteur située entre le °gros collet et la tête.
voir les exemples à *estrier de barbe* et à *estriere des barbes*
- Cette partie était un peu plus large que le gros collet, mais moins large que la tête de l'arbre : en effet, au moulin de Wambaix (1669), l'*estrier des barbes* n'a que 18 pouces de creux alors que la tête de l'arbre y a une largeur de 24 pouces. Le terme ne se rencontre que dans les expressions *estrier de barbe* ou *estrier des barbes*, typiques du Cambrésis. DEBRIE, p. 19 mentionne une autre expression avec *barbe* se rapportant au même élément de l'arbre moteur : « *freuté à barbe*, se dit de la tête de l'*abe tornan* qui, par grand vent ou par suite de l'usure du *butouhère* [= butoir], vient frotter contre le *mabe du gran kolé* [= le marbre du grand collet]. »
- À Baisieux, en 1471 nous lisons : à lui (le maréchal-ferrant), *pour deux barbes d'estrier*, 3 s. C'est une erreur pour *bandes d'estrier*.

Expression :

revestir à barbe

- Prob. remplacer l'aubier par des pièces de bois dur.
fait deux pieces de croisie portant chascune 24 piedz de long ; item, mis et assis au point moien d'icelle croisie enaguillie une estacque revestue à barbe par dehors (✕Nœux-l.-M. 1531)
- Si, comme on pourrait le supposer, l'expression signifiait 'tailler en fourchons' – les fourchons étant la « barbe » du pivot –, le verbe *revestir* serait malvenu. La tête de l'arbre et le pied du pivot étaient toujours taillés dans la partie la plus épaisse du tronc, c'est-à-dire dans la partie située près de la racine. Comme ces deux éléments étaient larges et de section carrée, il y avait de l'aubier dans les angles. Après avoir enlevé cet aubier, l'on y ajoutait des pièces de bon bois de section triangulaire afin de rendre à l'ensemble l'épaisseur, la forme et la solidité souhaitées. Voir l'ill. à *aillette*.

BARBECANE

- Ouverture étroite et verticale dans un mur entourant un tertre, p.-ê. meurtrière pour la défense, Sluis étant une forteresse. Cette acception est corroborée par la phrase de Sluis citée à l'art. *ventail* acc. 3.
- de refaire et mettre à point les barbecanes estans autour de la mote dudit molin, qui estoient fors rompues par la poureture du bois* (✕Sluis 1442)

BARBER

- * Débarrasser des plantes et des racines qui gênent le courant. Voir *desbarber*.
à la charge par lesdis preneurs de curer, barber et entretenir tant en dessus qu'en dessous desdits moulins (...) pour faciliter le libre cours de la riviere (Thun-l'É. 1765)
- Acc. absente du DMF et du FEW, I, p. 244a, art. *barba*, qui donne pour *barber* aussi bien que pour *débarber* la définition 'raser'. Puisque *desbarber* a aussi pu signifier 'débarrasser des plantes', je suppose que *barber* a pu avoir le même sens.

BAREL et BARIL

- Baril, tonneau ou mesure de capacité.
une corbille, ung havot, deux bareaulx et deux boitteaulx d'oziere (✕Lille 1558 moulin 3.17)

Acception spécifique :

- ** Baril à guède, futaille d'une certaine capacité servant à mesurer la quantité de guède.
barel : à *ung cuvelier de Lille, pour avoir refait noef le barel dont on mesure wedde à Templemars* (Templemars 1468); à *Julien d'Estevele, marissal, pour avoir fait ung barreau de fer sur le barreau à mesurer wedde* (Cysoing 1525) ; le *bareau* à *mesurer tant pouldre que tourteaux de wedde* (Templemars 1579) ; *pour ung bareau tout noef qu'il at fait faire à barler weddes à la seigneurie de Templemars, assavoir avoir fait la cuve de bois toutte de nouvel, enssemble aussy les ferures et bendes aussy nouvelles* (Templemars 1596)

baril de wedde : pour le bariel de wedde de Gondécourt, c'on dist 'mesure de wedde', que Monseigneur avoit nagaires audit lieu (Gondécourt 1406)

baril :

baril de wedde : un baril de woelde estans à Ghondécourt, que tient à censse Baudart de le Rue payant 2 frans et 1 quart par an (Gondécourt 1380)

► Le baril correspond au Fass ou Fässchen allemand, au vat flamand et néerlandais, au barrel anglais, au barile italien.

BARELAGE

* Mesurage au moyen du baril.

ce receveur adverty qu'il y a au droit de barlage de wedde 4 d de chacun bariel (...) et que les manans dudit lieu sont sugetz sur paine d'amende de non barler leur weddes ailleur que audit bareau (Templemars 1517)

BARELER

* Mesurer au moyen du baril.

sy sont tenus les manans dudit Cysoing de barreler leur weddes audit barreau (Cysoing 1536) ; soit fait nouveau barreau pour par après adviser par quel moyen l'on porra contraindre les manans pour venir bareller (Gondécourt 1575)

BARELEUR

* Préposé au mesurage en baril.

remonstre ce compteur que le barreau de Gondécourt à barreler weddes est fait, mais pour ce que l'on n'en fait nulz weddes audit Gondécourt, ledit barreau est vacant, sy est ce que les barreleurs de Templemars y vont aulcunefois barreler weddes quant l'occasion se donne et quant il en sont requis (Gondécourt 1576)

BARIL : voir *baril*.

BARRE

a. Barre, longue pièce de bois, pas trop épaisse mais rigide.

une tremuye furnie de plances et de barres (...) ; les deux couvertes [de l'archure] d'asselles de blan bois garny de trois barres chascun (OWambaix 1669)

b. Barre, pièce métallique étroite mais assez épaisse pour être rigide, servant essentiellement à consolider un assemblage ou à maintenir une pièce en place. Dans certains cas, la barre possède une fente pour une clavette. Voir aussi *barrel*, *bauch* acc. 2 et *bauchet*.

*3 grans et longs lyens ou barres de fer mis à la retenue d'icellui molin, pesant 12 livres de fer (✕Ingelmunster 1455) ; pour deux barres et lyens de fer, chascune de quatre piez de long, mises à l'autre verge volant dudit molin lorsqu'elle fu reparee (✕Ingelmunster 1458) ; pour trois plates ou bares de fer mises et cloués en diverses parties de la roe d'icellui molin, de 17 piés de long (✕St.-Eloois-Vijve 1459) ; pour (...) en deseure icelles asselles sur le boult au plus près du hastriau dudit bachinaige avoir mis et clauwet une platte barre de fer de quatre pietz et demy de loing pour tenir lesdictes planques et resister contre la force de l'eauwe (*Valenciennes 1518 Comte) ; à la huige deux barres de fer, ung ploustre avecq crampons, un nocquet avecq clef (*Lille 1636 moulin 2.4.1) ; deulx barre de ferre, avecq une crette, crampons et cloud hurtoir allant reprendre la queue (☉Templeuve 1669) ; l'attacque est furny d'un chapeau et de deux grosses barres de ferre de trois piés et demy chacune (✕Hem-Lenglet 1684) ; un bareau de fer de six piés de long pour lever la ventelle aveq une cheville de sept pouches et un moufle de trois piés aveq deux chevilles de six pouches et deux clefs, encore deux barres de quatre piés et demy joignant les eventelles ensemble aveq trois chevilles de quatre pouches et trois clefs (*Marquette-1.-L. 1704) ; deux havet de monté, deux crampon à clef, deux barre à ladite monté, à clef (✕La Bassée 1755 blé)*

- Chez le receveur du domaine d'Ingelmunster le mot est toujours associé à *lien* ou à *plate*.

Composés :

barre à clef

Barre métallique ou longue cheville fixée au moyen d'une clavette.

à l'estacque deux quevilles, deux barres de fer à clef (✕Lille 1627 moulin 3.6)

barre à oeillet

Barre métallique terminée par un œil de fixation. Voir aussi *plat barrel à oeillet* et *barrel à oeillet*.

deux crochets aux cordes, trois petits à la metz, deux barres à clouer et à oeillet, et cloux pour suspendre ladite metz (✕Lille 1726 moulin 3.7)

BARREL

a. Barreau, pièce métallique étroite mais assez épaisse pour être rigide, servant essentiellement à consolider un assemblage ou à maintenir une pièce en place. Voir *barre*.

2 bariaux de fier qui tiennent le menton dou frain ; item, 8 crampons qui servent à ce meisme (✕Baisieux 1380) ; fut prisié 11 barois de 7 pié 4 pau de lon qu'il tiennen le bacin d'ouvreture (*Marquette-I.-L. 1569) ; ledit Martin [forgeron] a libvret huict barreaux avec huict quevilles, huict clefs pour mettre aux plateaux de la lanterne, pesans ensembles 22 livres (✕Templemars 1582) ; à l'estacque deux quevilles avecq deux barreaux à traver de ladicte estacque (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; deux barreaux loings de 12 pieds, de deux poulces de largeur, d'un poulces d'espaisseur, furny chacun de deux clefs et flottés (OWambaix 1669) ; un bareau de fer de six pieds de long pour lever la ventelle aveq une cheville de sept pouches et un moufle de trois pieds aveq deux chevilles de six pouches et deux clefs, encore deux barres de quatre pieds et demy joignant les eventelles ensemble aveq trois chevilles de quatre pouches et trois clefs (*Marquette-I.-L. 1704) ; l'arbe tournant avecq quatre bareau de fer pesant cent livres chaque bareau et trois carcon de fer et deux mettre bande et un molle bande (✕Herseaux 1758)

b. Barre de fer servant à réparer et à consolider un axe en fer brisé.

pour avoir ralongié et rencquerquié et rappointié le grant fer dudit mollin d'Ostricourt, qui estoit rompu en deux lieux tellement qu'il a convenu renquerquier de gros bareux de fer par dessus (✕Ostricourt 1459) ; pour avoir requerquiet la fourque du grant fer, 60 s, et pour requerquiet ledit fer de quatre barreaux d'un piet de long à cause qu'il estoit rompu demi piet deseure la fourque, 58 s (✕Camphin-en-P. 1534)

c. Col-de-cygne (→ *hef*), barre de fer à courbure en forme de cou de cygne et à torsion, terminée par deux pattes de fixation. Voir *hef* et l'ill.

pour 4 crampons qui servent à deux bariaux de fier qui tiennent l'aniel de reverser (✕Baisieux 1380) ; pour ung bariau de fier de 6 piés de loncq, mis l'un des debous ou fons d'icelui bachinage et l'autre deboult, qui est trouez, deseure par dedens une queville basteniére clauée à l'un des longerons de le seuwiére pour garder ledit bachinage de clore et ouvrir, pesant 20 livres (*Valenciennes 1455 brais) ; pour ung bareau de fer de 7 piez de loncq, rabatu les deux arestes et y avoir fait des traux et ployet après le fons et les joes [du bassin dans lequel tourne la roue hydraulique] pour tenir de clore et d'ouvrir, pesant 20 livres (*Valenciennes 1493 Anzin petit moulin)

► Mieux encore que l'extrait de Valenciennes de 1493 mentionné ci-dessus, le texte suivant décrit comment on façonnait un *hef* à partir d'un barreau : *trois pieces de fer prinse au bareau et les ployer à helz par l'un des boutz et par l'autre aplati et trauwé pour frapper kevilletes, pesant 34 livres* (*Valenciennes 1543 Comte)

Acceptions spécifiques :

a. Pince, barre de fer aplatie et légèrement recourbée à son extrémité dont le meunier se sert pour soulever la meule courante. Voir *levier*.

ung petit barreau de fer de cinq piedz et demy de long servant à lever les moeulles (...); item, ung aultre petit barreau à taillant de deux piedz et demy (✕Audruicq 1624) ; deux barreaux : le grand de quatre piedz et demy ou environ et l'autre de deux

piez demy (*Polincove 1624); *le barreau et maille de fer, six florins; les six marteaux servant à battre la meulle* (*Hallines 1731)

b. Ciseau du meunier, barre de fer à tranchant. Voir *escaupre*.

ung petit barreau de fer de cincq piedz et demy de long servant à lever les moeulles (...); item, ung aultre petit barreau à taillant de deux piedz et demy (✕Audruicq 1624); *deux barreaulx: le grand de quatre piedz et demy ou environ et l'autre de deux piedz demy* (*Polincove 1624)

Composés :

plat barrel

a. Dans les moulins-tours équipés d'un chemin de glissement, barre métallique plate consolidant un rail de glissement circulaire.

sur ladicte toure at une double platte furny de ung pla barreau encavez dedens lesdictes platte pour faire tournere ledict moulins desus (○Villers-en-C. 1628); *sur ladite toure doit avoir un establement fait de pierres blanches (...), et une double platte furny d'un plat bareau encavé dedans ladite platte pour faire tourner ledit moulin* (○Busigny 1643)



Ouvriers travaillant à la barre de fer plate du chemin de roulement pendant la restauration du moulin-tour de Montceau-Écharnant (Côte-d'Or). 2001. Photo J.B.

b. Barre métallique plate destinée le plus souvent à consolider un assemblage en bois.

aux quattres vollans et entrebu vingt six chevilles à clef et flotte et deux plat barreaux par dessus les pointes (✕Lille 1648 moulin 3.11); *trouvé à la langue d'eventelle 6 chevilles divers à clef et à flotte, deux plats barreaux, un carcan sur la teste de l'eventelle, 2 cloux à patte pour tenir la battée de laditte eventelle* (*Comines 1684 tan & huile); *trouvé au pautoux contre la coutelure un plat bareau (...); trouvé au bout de la vollée un plat bareau* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

plat barrel rond (c.-à-d formant un anneau): *trouvé à l'arbre levant les estampe quatre carcans à clef et flote, trois plat barrieu rond* (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

plat barrel à fourque (c.-à-d. en Y): *à l'eventelle dudict mollin 11 quevilles à clef et à flotte, deux plat barreaulx à fourcque pour tenir ladicte ventelle* (*Lille 1606 moulin 2.1.1)

plat barrel à oeillet (voir *barre à oeillet*) : aux deux ventelles neuf chevilles (...), quatre plats barreaux à oeillet (*Lille 1726 moulin 2.2.1)

barrel à hef

Barre métallique à ergot ou à crochet (servant ici prob. de verrou).
à l'huich du mollin si comme les pentures, une serrure, ung barreau et les crampons, deux petitz barreaux à hef, cloux et crampons (✕Lille 1606 moulin 3.11)

barrel à oreille

Barre métallique pourvue d'une saillie servant d'attache. Voir aussi *bende à oreille*.
pour avoir forgiet deux pieces de fer d'ung large bareau à oreille tournet à demy rond par le millieu servant audit enghien du molin du than (*Valenciennes 1542)
► Une pièce à peu près identique se rencontre dans le compte du moulin à *brais* de la même année : une piece de barreau applatye aux deux boutz (► Valenciennes 1542)

barrel à oeillet

Barre métallique terminée par un œil de fixation. Voir *barre à oeillet*.
deux barreaux à oeillet avec une cheville au travers, qui sert d'estriés à la monté (✕Lille 1726 moulin 3.12)

barrel à patte

Barre métallique ou cheville terminée par un empattement de fixation.
les deux ferailles des deux windaque dedans et dehors : vingt deux fourques [de] windaques et dix huit petit coutteaux et un etrié avec deux petite cheville et deux barreau à patte (✕Lille 1687 moulin 3.30.1)

barrel à taillant : voir ci-dessus acc. spéc. b.

Expressions :

de plat barrel

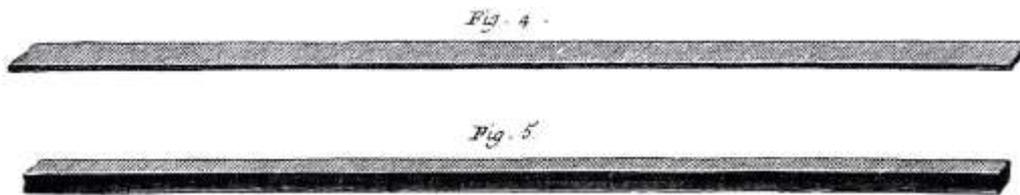
Réalisé à partir de barres métalliques plates à surface plane.
sept estriers de fer dessous les trattes (...) de plat barreau (○Wambaix 1669) ; trouvé au bociné deux êcais [sic, lire êcars] de batar caré avec deux autres etriez de pla bariau [écrit *plabariau*], cloux et crampons (✕Cambrai 1689 moulin 1.5)

de plein barrel

Prob. consistant en un seul barreau métallique plié.
pour pluseurs ferailles signament des grand estrief de plain bareaux de fer (✕Cysoing 1613) ; un estrier de plain barreau de quatre pieds de long pour accoler le montan (► Villers-en-C. 1649)

de barrel quarré

Réalisé à partir de barres métalliques de section carrée ou rectangulaire.
trois crete pour mettre au debou de l'arbe pour en serré le pyos et un chrعان [sic, lire *carcan*] de barau caré à clé et flot y servant (*Marquette-l.-L. 1713) ; deux hez de fer de barreaux quarrez, qui sont attachés au beau palier dudit moulin, compris cloux et crampons (✕Linselles 1750)



Deux barres de fer à surface plane, l'une plate et l'autre quarrée (*Encyclopédie*)

BARRER

Renforcer au moyen de barres métalliques.
à lui [forgeron] (...), pour lyer et barer la roe dudit molin appelée 'sciveloop' [= lanterne d'engrenage] (✕Ingelmunster 1460)

- Cette acception, je ne l'ai rencontrée que chez le receveur du domaine d'Ingelmunster, pour qui les *barres* sont des plaques de fer longues et assez épaisses.

BARRIERE

Barrière, assemblage de pièces de bois fermant un passage. Voir aussi *baille*.

1472 Valenciennes

Barriere au moulin de Faloise

ADN, B 9896, 70r°-v°

Au devant nommé maistre Jehan Chevalier, Guilleme et Rolant Chevalier, carpentiers, pour avoir fait / une noefve barriere à le ruielle qui va de dehors le porte Cardon audit moellin de Faloise pour deffendre ladicte ruielle qui va au moellin affin que les cevaux n'y puissent aller fors à volenté, icelle contenant 15 piez de long, de 10 polz quaret au gros et de 8 polz quaret au deliet, et icelle assise et esneuwillie sur une estacque à torillon et à clef de 8 piez de long, 12 polz quarez par dessoubz et de 10 polz quarez par-dessus. Ossi y avoir planté une estacque de bois de 8 piez de long et de 10 polz quaret servant à frumer ladicte baille. Aussi le avoir toute rabatue et rabotee à tous costez. (...)

71r°

À Jaquemart Bau, pour avoir livré une forte serure pour mettre à ladicte barriere, icelle estoffee d'une grosse clef à busette croisie et à tour et demy servant à desfrumer icelle baille (...)

BASIERE

Bâche, toile qui préserve des intempéries, des animaux.

*trouvé huit draps avec tous leur fause corde et chemeix [sic, lire chimeaux] et quatre favauris et trois bassyer (✕Marquette-I.-L. 1753) ; tous les corde servant audit moulin, avec un vieu drap servant de basiere (*Lille 1774 moulin 2.1.2)*

- Cf. HÉCART, p. 60 ; FEW, I, p. 199b, art. *baccia 'récipient'.

BASSER

a. * Pénétrer plus profondément dans l'eau par rapport à la normale.

fu marchandet (...) de vuïdier et descombrer au defons des bachinagez des tournans doudit moulin, qui grandement estoient remplit par les grandes yauwez, par lesquels remplages lidit tournant bassoient bien 1 piet et demy de haut, si convint ledicte riviere au devant desdis tournans descombrer (...) si avant en ledicte riviere que lesdictes roelx ne peuwissent basser (Recquignies 1419 – B 9407)

b. Subir une baisse de régime, décliner, p. ex. à cause d'une crue, d'un arrêt forcé. Voir aussi *joquier*.

*2 jours que li moulins de Busegnettes bassa en faisant à yceli 4 nuefs ventaillez (*Bavay 1412) ; pour les grandes yauwez qui fist l'ivier darain passet baserent lidit moulin par l'espasse de 5 sepmainez 2 jours (*Recquignies 1412)*

BASTARDEL

a. * Digue destinée à retenir ou à détourner l'eau. Voir aussi *bastart*, ainsi qu'*estanque*.

fu marchandé de refaire et remettre à point le grant bastardiel de terre d'en costé les grans ventaux et l'escluse à ces lez en le hauchant et rendant plus d'espesseur de terre pour deffendre contre l'iauwe de le riviere (Hon-H. 1456)

b. * Batardeau, barrage provisoire destiné à mettre un endroit à sec en vue d'un travail à effectuer. Voir aussi *dam*, *digue* et *escluse*.

pour (...) faire un bastardiaul au devant des ventaillez dou moulin de Hon de 2 fortes sois, pour le closin espincier, clore et emplir de terre, bien conrer et faire boinez clés

parmi pour tenir l'eau, par coy li moulins ne fust mies à sousjour et ossi que li ouvrier puissent lever leur oeuvre de leurs ventaillez et faire l'ouvrage (Hon-H. 1395) ; pour faire un bastardiau de pels et de clozin et remplir de tiere au devant de le grande escluze de pierre dou moulin de Rocque, pour tant que les yauwez tamisoient tout outre ledicte escluze, et puet avoir chius dis bastardiaux environ 400 piés de loncq et d'espés par desoubs 3 piés revenant à 2 piés par deseure (Recquignies 1412) ; pour avoir fait ung bastardeau au devant du grant Escault de desoubs les moelins Saint Gery pour mettre lesdis moelins au secq pour y mettre et asseoir le noefve seuwiere et bachinaige (...), icelui bastardeau contenant 18 piet de loncq, 8 piés de hault et 5 piés d'espois, estoffez de pillez, de clef, de cloyes et de ventrieres et emplis de terre (Valenciennes 1469) ; pour (...) avoir esclusé le riviere venant d'Aulnoy au devant dudit molin environ 70 piez, avoir fait ung bastardeau de 12 piez d'espets et de largeur de ladicte riviere, qui est environ de 24 piez, icellui bastardeau estoffé de plusieurs pillotz en terre et acostez de cloye, après avoir le tout remply de fien et de terres et après le avoir loyé de ventrieres à chascun costé, et destourner l'eau tellement que pour le faire prendre son cours par ung petit vivier lez le chasteau des Marliz (Valenciennes 1498 Souverain)

**1534 Valenciennes
ADN, B 9958, 66r°-67r°**

Bastardel aux moulins d'Anzin

Audit Severin Lavechin Jehan Hecquet, Jehan Marisseau, Jehan Hugart et Phelipot de Bury, carpentiers, pour avoir fait et assis ung bastardeau pour au secque povoir mectre et faire la devant dicte euvre tant de machonnerie comme de carpentaige.

Et premiers, avoir tailliet et esquarret deux karrees de boulleaux venans des bois le Prince, avec avoir coppet et eswisiet plusieurs pillotz servant à faire ledit bastardeau, ens ouquel bastardeau a convenu frapper et hyer à forche de hye douze pillotz de clefz ferret de mouffles de fer à deux bendes, et en deseure iceulx pillotz avoir eneswillié six pieces de bois faisant clefz de quinze piedz de lon et six poch de large, quatre poch d'espez que pour mectre et fermer deux ventrieres de 56 piedz de loing chascune, et contre lesdictes ventrieres / avoir mis et frappé à forche hye deux routes de pillotz à le longheur des ventrieres dessus dictes et de deux piedz en deux piedz prés l'ung de l'autre que pour mectre cloyes, planques et plusieurs dosses et crota de chesnes contre les pillotz que pour remplir et ruer terre dedens lesdis bastardeaux pour tourner l'eau arriere et mettre au secq l'euvre dessus dicte.

Et aussi avoir fait ung pont deseure la riviere de plusieurs pillotz et keviles que pour porter et soustenir longues eschelles avec cloyes et plusieurs dosses et crota de quesne pour prendre et aller querir par hottiers terre sur le dicque de la riviere contre le gardin des seurs de la Magdelaine pour emplire et mettre audit bastardeau.

Et après l'euvre devant dicte faicte et assize comme il appertient et après que l'on en a heu fait, avoir deffait et rosté tant le dessus dit pond comme ledit bastardeau, c'est assavoir cloyes, ventriers, clefz, pillotz de clefz, avec avoir thiret hors tous autres pillotz servans audit bastardeau.

À quoy faire ilz se sont employez àssavoir ledit maistre Severin par l'espace de dix jours demy, au pris de dix solz le jour font 105 s tourn. ; item, Jehan Hecquet et Jehan Marisseau par l'espace de chascun 11 jours, au pris de noef solz le jour chascun font pour eulx deux 9 lb 18 s tourn. ; item, Jehan Hugart par l'espace de huyt jours demy audit pris de noef solz le jour / font 76 s 6 d tourn. ; et Phelipot de Bury par l'espace de unze jours, au pris de 5 s le jour font 55 s tourn.

1537 Valenciennes
ADN, B 9961, 63r°-v°

Bastardeaux aux moulins de Saint-Géry

(...) et pour faire et assir lesdis ouvraiges a convenu faire deux bastardeaux pour mettre la riviere au secq, l'ung hors la porte Cambrisienne et en deseure les ruissotz de la fontaine, auquel bastardeau a convenu mectre deux ventrieres de trente piedz de loing chascune, quatre pillotz de clefz et deux clefz pour fermer et tenir ledit bastardeau de ouverture contre la pesandeur des terres, et contre chascune ventriere avoir assis et adjousté à routtes et plantés à forche de hy deux routtes de pillotz pour mectre des cloyes contre iceulx et les emplir de terre.

Et l'aultre bastardeau a convenu faire en desoub la gouffe desdis molins de Saint Gery que pour deffendre et thourner l'eauwe de la grande riviere arriere de ladicte gouffe, lequel bastardeau a convenu furnir de pluseurs pillotz tant [sic] enmouflés de fer ad cause des pierres et graviez estans au font de ladicte riviere, de ventrieres, de pillotz, de clefz, de planches de pluseurs longheurs et de polch et demy d'espé, et sur ledit bastardeau a convenu assir et clauwer sur gisans assielles de 11 piedz de loing, 14 polch de larghe et ung doibt d'espé ; et sur chascune jointure avoir clauwet des simples bordures, avecq avoir revestu l'un des pantz dudit bastardeau / de planches de blancq bois que pour faire une espuisserie pour mectre ladicte gouffe au secq.

Item, avoir fait ung hour sur pluseurs chevalletz que pour aller et venir de l'oeuvre de la choierye sur le bastardeau, avecq avoir hourdé par pluseurs fois et assisté les pionniers pour puizier et mectre au secq ladicte gouffe desdis molins pour faire et machonner le mas soustenant ladicte œuvre. (...)

Et aussi pour avoir rosté tous les hourdemens, planches, clefz, ventrieres et enracher tous les pillotz de tous les deux bastardeaux.

BASTART (nom)

* Digue destinée à retenir ou à détourner l'eau. Voir *estanque*.

*fu marchandet (...) de faire au devant des escluzes de pierre doudit moulin sour Sambre un bastart de environ 250 piés de loncq (Recquignies 1419 – B 9408) ; de avoir (...) fait au deseure et à l'encontre de le seuwiere dou moulin de Rocque, pour tant que les jauwes estoient petites, ossi yceli seuwiere se tamisoit et n'i avoit point de grenier d'iauwe, 3 bastards de 3 piés demi de let (*Recquignies 1422 – B 9413)*

bastart d'eaue : *quant à la face du vieux moulin qui regarde le batar d'eau, il faut la regresser et reparer où il sera necessaire (Ramillies 1741 textes 1) ; à la grande soyerre, à revisiter les trois batards d'eaux et rassir les grais qui sont déplacéz (...) ; à reparer le batar d'eau dudit troisieme moulin (Ramillies 1743 textes 1)*

► *Batar d'eau* pourrait être une hypercorrection pour *batardeau* (→ *bastardel*).

Le FEW, XV₁, p. 73b mentionne aussi bien *bastard* que *batardeau* 'barrages'.

BASTART (adj.) : voir *fer bastart*.

BASTE

? – Taille particulière d'une pierre ?

*pour avoir brisiez et recolpez pluseurs pierres de grez et fait pluseurs jointures, aussy cinq bastes à cinq grant caillau faisant pointe et parpain à ung pillier servant à l'une des jauwes du bachinaige dudit molin (*Valenciennes 1541 Souverain)*

BASTIR

Assembler, attacher d'une manière solide. Voir aussi *rebastir*.

pour 4 quevilles de fer pesanz 13 livres parmi les polettes et les clefs, qui sont mises pour bastir ledit rouet (*Bruay-la-B. 1377)

BASTON

1. Pince, barre de fer aplatie et légèrement recourbée à son extrémité dont le meunier se sert pour soulever la meule courante en vue d'y attacher la corde. Voir *levier*.

pour ung maillet de fer et ung baston de fer servant à hauchier le moeulle dudit molin (*Bruay-la-B. 1473) ; *ung petit baston de fer pesant 11 livres et demie* (✕Nœux-l.-M. 1531) ; *le baston de fer, le monequin et l'ecoppe* (*Douai 1664 Taquet)

► À Nœux l'adj. *petit* convient mieux à l'°*escaupre*, au ciseau, mais le poids plaide en faveur du levier. À l'art. *barre*, nous avons vu que rédacteur du compte d'Audruicq qualifie de 'petit' le levier de meule long de 5½ pieds.

2. Alluchon, dent en bois amovible. Voir *queville* acc. spéc. a.

pour douze bastons de boz de mespelier pour la grande reue, 10 s (✕St.-Eloois-Vijve 1446) ; *pour avoir faict mettre en oeuvre deux nouvelles bastons de bos de mespelier en la grande reuwe (...) 4 s* (✕St.-Baafs-Vijve 1448)

► Cette acception ne se rencontre que chez un seul receveur du domaine d'Ingelmunster. Le mot évoque davantage les fuseaux de la lanterne d'engrenage. Toutefois, la *grande reue* n'englobe pas la lanterne, puisque le compte de St.-Eloois-Vijve distingue la 'grande' et la 'petite' roue, et que, d'autre part, le nombre de fuseaux de la lanterne ne dépassait pas la dizaine. P.-ê. qu'à l'instar de *bougon* (qui désigne lui aussi l'alluchon et le fuseau), le mot est une réminiscence des plus anciens rouets dont les dents étaient plutôt des barres de bois que de véritables alluchons taillés.

3. Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *fusel*.

Accompagné du terme précis en flamand :

spille [= °fuseau] : *l'engin que on nomme en flament 't spel'* [litt. 'l'engin', = lanterne], *aians 7 gros bastons nommé 'spilen' de neplier* (*Opwijk 1428)

BASTONNER

Fixer au moyen de °*bastonnières*, de chevilles de fer. Voir aussi *quevillier*, ainsi que *rebastener*.

pour 4 bastenieres à bastener le roët doudit moullin, flottes et oeces, pesans 14 livres (*Valenciennes 1394 *brais*)

BASTONNIERE

Étant donné que même *bastonnier* est le plus souvent du féminin et que les scribes n'accordaient pas toujours les adjectifs au féminin, je n'ai pas distingué les *bastonniers* des *bastonnières*.

1. Cheville, tenon en bois, tige de bois débitée dans le fil et servant à assembler. Voir *queville*.

pour 5 pieches de frasne pour faire les bastenieres dou roët doudit moulin, 18 d (*Bavay 1407) ; *pour aucunes pieches de bos de sauch sallenghe (...) pour faire les bastenieres de le roels devant dicte* (*Bavay 1413)

2. Cheville de fer, tenon servant essentiellement à attacher, à assembler. Voir *queville*.

pour 8 bastenierez, 8 flottez et 8 oeces mises as braz de rues des 2 moulins (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour 6 kieviles et une basteniere à une ventelle audit mollin, pesant 16 livres* (*Valenciennes 1379 Ogelens) ; *pour les 4 basteniers dou roët d'iceluy moelin recopper et faire nouvelle teste et traux avec les flottes et clefs* (*Valenciennes 1446 St-Géry) ; *pour quatre quevilles qu'on dist 'bastonniers', aussi quatre flottes et quatre oeches servans à frumer le rouwet dudit moelin*

(*Valenciennes 1479 tan) ; *item, at été trouvé une gros batonier d'environ trois piez et demy de loin pour soutenir la ceu du molin* (✕Hem-Lenglet 1645) ; *pour sept bastonnières servantes à la meulle de desseur, de la longueur de huict pouche, deux pouce et demy de grosseur, avec chascun une flotte et une clef (...)* ; *item, trois bastonniers de deux pieds de longueur et trois de trois pieds et demy de long* (○Villers-en-C. 1649) ; *au bout de l'arbre une bastoniere de 20 poulces de loing pour retenir la teste de l'arbre d'ouverture* (○Wambaix 1669) ; *deux bastonniers au prison ; une grosse bastoniere à la queue du moulin ; 8 bastonniers aux volants* (✕Cagnoncles 1674) ; *il ne s'est trouvé aucune battoniere aux gittes dudit plancher d'embas, lesquelles battonieres doibvent passer oultre les solles pour tenir la geolle d'ouverture* (✕Mœuvres 1687) ; *trouvé au bacinaige 4 plates batonnières avec les cloux et les crampons* (*Cambrai 1689 moulin 1.2.1) ; *trouvé 8 batonnières meplates avec les crampons servantes aux eteaux du moulin* (✕Cambrai 1689 moulin 1.5)

Parmi les nombreux usages des *bastonnières*, je signalerai plus particulièrement leur emploi aux vannes, à la lanterne d'engrenage et à la butée de la meule courante :

- * Cheville de fer amovible que le meunier introduit dans un des trous percés dans la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne pour soulever celle-ci ou la maintenir à la bonne hauteur Voir l'ill. à *fourque*. Voir *queville à l'eaue*.

trouvé aux deux triangles deux cappeaux, une batoniere enchenné pour donner l'eaue, plus deux batonieres avecq clefs et flolz à un triangle (*Cambrai 1661 moulin 1.3) ; *trouvé une battoniere à donner de l'eaue et deux bastonnières de costé* (Cambrai 1672 moulin 1.3) ; *deux bastonnières ou chevilles de fer à lever les ventailles* (Thun-l'É. 1719)

- Chacune des longues chevilles de fer qui relie à l'intérieur de la °lanterne d'engrenage les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir *queville de lanterne*.

at été trouvé à la lenterne huict simple sagraps et plus trois longue batonier avec trois clé et trois flote pour tenir les deux tourte ensemble (✕Hem-Lenglet 1645) ; *les deux tours de la lanterne avec trois bastonnières* (✕Cagnoncles 1674) ; *les ferailles de la lanterne (...) sçavoir huict aggrappe, seize bodineaux, trois battoniers et les bandes des deux tourtes* (✕Mœuvres 1682) ; *trouvé la lenterne furny de deux chapaux à double molle band et huict batonniers et huict armelle, le toute avec clefs et flots et trois long batonniers* (*Cambrai 1686 moulin 1.4.1)

- Chacune des deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir *queville de queute*.

le coignet, orgueil ; la cutte furny de bois competent, icelle cutte retenu avec deux bastonieres de fer souffisant pour lever les moulages (○Wambaix 1669)

► Dans l'acception 'cheville d'assemblage métallique', l'appellation est typique du Cambrésis et du Valenciennois. On y connaît aussi bien les *quevilles* que les *quevilles bastonnières* et les *bastonnières* ; quoique souvent confondues avec les simples chevilles d'assemblage fixées au moyen de rondelles et de clavettes, les *bastonnières* pouvaient être bien plus longues ou plus grosses.

3. ✱ Grand palonnier, pièce de bois à laquelle on attache le cheval de trait ou chacun des petits palonniers en cas d'attelage à plusieurs chevaux. Voir aussi *traversier*.

pour avoir employé et mis en oeuvre trois livres de fier à le queine dudit moulin où on pent le basteniere (Templemars 1464) ; *audit Mahieu [maréchal-ferrant], pour (...) le caperon où on met le bastoniere* (Templemars 1482) ; *pour avoir fait une basteniere, 3 traversiers et livret ung cent de bougons d'escaillier audit mollin* (Cysoing 1531) ; *pour avoir ferret ladite basteniere à tirer les chevaux* (Cysoing 1531)

► Cf. HÉCART, p. 52b : *baténiérète* 'Espèce de palonnier pour trois chevaux'.

Quelques composés :

bastoniere de couch : voir *bastoniere de queute*.

bastoniere de lanterne

Chacune des longues chevilles de fer qui relie à l'intérieur de la °lanterne d'engrenage les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir *queville de lanterne*.

plus avoir livré 3 batonier de roue avec clés et flote et 2 longue batonier de lenterne
(*Ramillies 1640 moulin 2.1)

bastonniere de la queute

Chacune des deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir *queville de queute*.

plus trouvé (...) six marteaux à bastres les meulles, comprins deux battonnieres de la quiute (✕Saint-Aubert 1674)

bastonniere de couch : *at esté trouvé mencquer (...) deux bastoniers de couch pour lever ledit molin* (OWambaix 1653)

BATTANT

Volet à charnières.

ouverture [de la bluterie] large de 2 pié, quy se ferme d'un batant de bois (*Lille fin 18e s. plan)

Acception spécifique :

* Aube de la roue hydraulique. Voir *aue*.

grande roue ayant en diametre 12 pié 4 pous, et 32 batans (Lille fin 18e s. plan)

BATTEE

Chacune des pierres à feuillure, qui constituent l'embrasure contre laquelle vient battre un ventail. Pour la *battee* d'une vanne, voir l'acception spécifique.

pour (...) avoir taillié plusieurs battees et doubleaux avec les coings pour l'erret du pan moulleret du pety moelin au bray (*Valenciennes 1534) ; *pour le quin et batez et bouchon et seulliet et couverteur de grés* (OBusigny 1644 facture) ; *la teste de l'huissierie de la porte (...) s'est trouvée disloqueez et fort esbranlée, pour laquelle fortifier est necessaire de trois [sic] battéz de grez, sçavoir deux de deux pieds chacune de longue fleche, ayant chacun huit pouces de cerveau, et deux aultres battéz ayanst chacun vingt six pouces de longue fleche et noef pouces et demy de cerveau et le tout de sept pouces d'assise* (OWambaix 1688)

► SIGART, p. 80 donne une définition plus restreinte de la *battée* : « pierre cubique de 8 pouces de coté [sic] dans laquelle on scelle les pièces de fer qui servent à suspendre les portes, fenêtres. » Comme *battel*, *battee* désigne aussi bien la feuillure (entaille longitudinale) d'une baie, l'encadrement à feuillure d'une baie que chacune des pierres à feuillure composant cet encadrement. Dans le cas suivant, par exemple, le mot désigne tout l'encadrement à feuillure d'une baie : à *Mahieu de Fontaines, machon, pour avoir fait une battee à l'uis dudit molin de Bruay* (...) ; (...) *pour 18 pierres à paire d'oeuvre employes à faire le battee de l'uy dudit moulin de Bruay* (*Bruay-la-B. 1459).

Acception spécifique :

* Glissière aménagée dans la feuillure d'un poteau ou d'une pile pour le passage de la cloison de la vanne ; l'appellation *battee* s'applique le plus souvent à la seule glissière, mais peut aussi désigner la feuillure ou son pilier. Voir aussi *battel*, *rabat* et *rebat*.

as 8 ventaillez doudit mollin : cascun ventaille reroillier tout noef de noefvez roillez et rekevillier et remettre à cescune postille 2 battez de bos pour conforter lez foellissemens desdis ventaillez qui pourit sont (Recquignies 1410) ; *eult lidis ventelaiges 46 piés de loncq entre deux batees de pierre* (Recquignies 1413) ; à *Colart de Rains, machon, pour (...) avoir refait le piler qui fait batee à le seuwiere et au ventaille molerech, ossi le battee d'icelui ventaille deffaire et refaire* (Valenciennes 1431 Souverain) ; *avoir mis et assis entre les heves et bastees de l'ung des ventaille des grandes seuwieres desdis molins quatre dosses de six pietz de loing pour cause que le ventaille estant ausdis heves estoit eschappé et allé en la gouffre* (Valenciennes 1543 Comte) ; *les deux ventelles, deux posteaux de ladicté ventelle, une double roille quy faict le battee d'icelles ventelles* (Lille 1558 moulin 2.2.1) ; *fault six ventelle de huit piez de hauteur (...) et de quatre piez de croeux en largeur entre les postille pour revenir à quatre piez et demy de largeur sur les planche deden leur batté* (Ramillies 1630 textes 1) ; *sur la ventel dudit tordoir redresser une pierre quy ser de batee et la remettre à son plomb*

(Ramillies 17^e s. textes 1) ; *et aux costez d'icelle solle y ont attachez diverses pieches de bois de quatre et de cinq poulchs de la longueur et largeur de ladite solle pour contre icelles attacher les plances du planquaige bronquant, pour servir de battez aux deux costez* (Thun-l'É. 1642) ; *trouvé à l'eventelle et caucques d'icelles trois chevilles et deux oeuilliets (...), une agrappe pour tenir le batté de l'eventelle cloué* (Comines 1684 moulin à fouler) ; *à l'esventelle et cauque cinq chevilles, quatre oeilliers, trois petites chevilles à l'esventelle, deux cloux à tenir la battée* (Comines 1707 moulin à fouler) ; *la grande ventel pour la decharge des eaux avec les poteaux des batés (...)* ; *item, la ventel de la roue avec deux batés et poteaux* (Lille 1726 moulin 2.1.1) ; *les cinq montants cizelés au fin ciseau, façonnés en battées avec les glissoires pour les ecluses, de 7 pieds et demis de hauteur et 12 pouces quarrées d'epaisseur avec un talon d'un pied* (Herne 1753)

battee d'eventelle : *les montans pour battés d'eventelle* (Lille 1768 moulin 2.2.1)

battee de fausse ventelle : *deux batéz de fausse ventelle* (Lille 1774 moulin 2.5.2)

► Cf. G. LEGROS, p. 241 et SMEYERS 1, p. 14 : *baté* ; MARÉCHAL, p. 160 et SMEYERS 1, p. 14 : *batéye*.



Aménagement d'une nouvelle ventelle au moulin de Gouny à Montignac (Dordogne)

BATTEL

* Glissière aménagée dans la feuillure d'un poteau ou d'une pile pour le passage de la cloison de la vanne. Voir *battee*.

la ventelle dudit moulin, la fause ventelle, les batteau, la caucque de l'eventelle (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

BATTELER

(En parlant des poteaux ou piles destinés à la vanne), pourvoir d'une glissière pour la cloison de la vanne. Voir aussi *feuillier*.

les postilles batellees pour recevoir les ventailles (Hon-H. 1413)

BATTERIE

Ensemble des engins qui battent une matière pour l'aplatir ou la broyer, p. ex. les pilons du moulin à huile.

a été expressement conditionné que si le sieur preneur mettoit ledit moulin à double usage, il ne pourra cependant faire jouer et travailler qu'une batterie et usage à la fois et non les deux ensemble à peril de tous dépens, dommages et interret (*Marquette-1.-L. 1787 huile)

Composé :

petite batterie

Ensemble des petits pilons du moulin à fouler.

l'arbre de levée de la petite batterie, y compris l'éperon (*Lille 1762 moulin 2.2.3)

► Au 18^e s., les moulins à fouler possédaient de grands et de petits pilons selon le drap qu'il fallait traiter.

BATTEUR DE MEULE

Ouvrier spécialisé qui martèle ou rayonne les meules.

pour les batteurs de meulle et rondisseurs de meulle 16 lb 8 s (♥Lille 1709 moulin 4.1.3)

► Cf. G. LEGROS, p. 241 : *bateûr*.

BATTRE

Ciseler, tailler [une pierre, p. ex. le marbre (→ *marbrel*)]. Voir aussi *rebatte*.

pour avoir batu le marbrel (✕Baisieux 1462) ; *pour avoir mys l'abre dudit moullin sur estanchons et avoir levet, battu et rassis le marbriau* (✕Cysaing 1521)

Acceptions spécifiques :

1. Marteler (la meule) pour (la) rendre coupante ; parfois rayonner. Voir aussi *abatte*, *hequier*, *marteler*, ainsi que *rebatte*.

et si doit avoir deus boisteaus pour escurer les pieres quant on le bat ou lieve (*Menen 1256) ; *un noef martel à battre moelles* (*Bruay-la-B. 1363) ; *le cherede* [= support (mot flamand)] *où on met sus le pierre quant on le bat* (✕Harelbeke 1397) ; *pour roster et remettre sus le moelle dou petit moulin de Saint Gery et ychelle mettre sus au moullin de Froissart en Ansaing et le moelle doudit Froissart mettre jus et remettre sus audit petit moulin, ches moelles battre, raijrijer et mettre à moulaiage* (*Valenciennes 1407) ; *pour 6 martiaux (...) pour batre et aroyr les meulles dudit molin à escorche* (*La Gorgue 1419) ; *pour avoir trauwet une aultre noefve moelle accatee à Ath servant à faire courant sur ledit lit, tirer amont, drechier, y avoir mis une aisse, batue, mise à rieulle et de boin pois pour estre tournant et moullant* (*Valenciennes 1430 St-Géry) ; *pour 6 fers dont on bat les pierres du molin, appellé 'belen'* [= marteaux à meule] (*Menen 1432) ; *pour avoir reshuisié 136 martiaux (...) de quoy les pierres dudit molin ont esté batues et mises à taillant au long de ce dit an* (*La Gorgue 1492) ; *et par aultre partye semblable somme de dix huict livres pour mes sallaires de avoir par l'espace de environ quinze jours esté occuppé moy et aultres ouvriers au battre ladicte piere de mollin et le mectre à niveau prest à myeuldre* (✕Cysaing 1594) ; *dix marteaux à battre meulle* (✕Lille 1733 moulin 3.30.1)

► Pour certaines meules, telles les meules blanches de la Brie, un simple martelage ou repiquage suffisait ; les meules noires du Rhin étaient, elles, normalement rayonnées. Cf. G. LEGROS, p. 240 : *bate*.

2a. Presser (les graines oléagineuses) au moyen de pilons et de hies pour extraire l'huile. Voir aussi *rebatte*.

de Henri le Wagemakere, de son molin leur on soloit battere oile (...) riens recheü (✕Appels 1386) ; *toute l'oille battu oudit molin* (*La Gorgue 1453) ; *Quentin Godefroy, fermier du molin à meuldre bled et tordoir à battre huile gisant à Louch* (*Lourches 1572)

2b. Réduire (la poudre à canon) au moyen de pilons.

ung mollin pour battre les pouldres de la mu[n]ition du chasteau (♥Béthune 1537)

Expressions :

abattre et couler, battre et courre, battre et escouler, mettre et couler

* Expressions toutes faites qui précisent que la cloison de la vanne est poussée (*battre*) contre la feuillure du poteau et se déplace (*couler*) le long de cette feuillure. Cette expression ne semble pas toujours avoir été comprise correctement puisque *escouler* s'applique plutôt à l'eau qu'à la cloison de la vanne.

abattre et couler : *pour en deseure ladicte soeulle avoir eneswilliet une postille ralant à le theliere, de 11 poch [sic, lire pieds] de loing et de 12 poch quaret, avec icelle avoir feulliet sur deux costés que pour abatre et couller de l'ung d'iceulx costez le ventaille meuleresse du grant molin Saint Gery et de l'autre costé le dessus dit ventaille fonssier* (Valenciennes 1517)

battre et couler : *en aulcunes postilles a convenu taillier et boutter hors du mauvaix bois que pour y racouster pluseurs de planches de trois et quatre piedz de loing, six polch de larghe et polch et demy d'espé, ad cause que aucun foellissement des postilles estoient pouris et desrompus et aussi pour battre et couller les ventailles* (Valenciennes 1537 Anzin)

battre et courre : *avoir fieullet [sic, lire feuillet] les dessus dictes postilles à deux letz pour batre et courre iceulx ventelles contre lesdis feullissemens* (Valenciennes 1512 Anzin)

battre et escouler : *lesquelles postilles sont foeillies sur deux errettes pour battre et escouler lesdictes ventailles* (Valenciennes 1537 St-Géry)

mettre et couler : *ausdictes postilles fait foellissemens pour mettre et couller le ventaille contre lesdictes postilles du costé de aval l'eawe* (Valenciennes 1540 Comte)

► Une expression similaire s'emploie pour le battant d'une porte : *et à iceulx esteaux avoir foellissemens pour battre et fermer ung huys* (Valenciennes 1540 Souverain).

BATTURE

Le fait de marteler (la meule) pour (la) rendre coupante.

batu et appointié le molage du molin de notre four comme besoingz a esté par 11 fois, au pris de 10 s chascune bature, sont 110 s (*Flines-l.-R. 1462)

BAUCH⁴

Bauche est du masculin et rarement du féminin (surtout dans une acception bien particulière en rapport avec le frein). J'ai considéré les *bauche* qui sont du masculin et ceux dont on ignore le genre comme des graphies de *bauch*, sauf s'ils désignent des pièces de bois de dimensions réduites. Ces *bauches*, petites pièces, je les ai transcrits *bauchés* et classés sous *bauchet*. La *bauque* 'planchette du revêtement' a une entrée séparée.

1. Pièce de bois équarrie, le plus souvent placée horizontalement, poutre. Voir aussi *poutre* et *seul* acc. 1.

2 grans baus (...) pour faire le crois desoubz en quoy le molin se tient, couste cascun bauc 20 s (✕Kruibeke 1387) ; *pour un bauch de cras hommel qui porte le palette et le fer sur coy le molin tourne* (*La Gorgue 1399) ; *un grant baus d'Alemaigne dont on a fait un nouvel siege dessoubz ledit molin, sur lequel elle tourne* (✕Saaftinge 1402) ; *remettre les deux grans bauch desoubz les pierres desdis molins, qui tout estoient pourrit et qui estoient avalez de leur principal siege bien ung piet* (*Ninove 1414) ; *pour deux doubles pieces de bois appellé en flamenc 'dobbel sparren' [= doubles perches] dont l'en soye les petis baux servant et mis es volés dudit moulin* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *pour (...) avoir relevé le planchage desoubz dudit molin et rassis et mis un bauch desoubz et un bauch au travers pour porter le molage* (✕Attiches 1431) ; *2 seuelles, 4 bauches, 2 croissies, 4 loiens, un pont, le planquier, l'abre, le montee, 4*

⁴ Dans les prisées d'Herseaux (1577), de Loos (1580) et d'Herrin (1710) nous lisons *ban* et *bancq*, *banche*, voire *banghes* (pl.). C'est une erreur de la part du copiste plutôt qu'une variante. À Loos, le scribe écrira aussi *quiente* pour *quieute*.

bras pour les rouez, les pas de le montee du mollin à bras, servant ledit mollin en provision de la guerre audict chasteau (✕Béthune 1536) ; les deux trates et coullard (...); item, les quatre bau par deseure lesdictes trates (✕Lille 1558 moulin 3.13)

Accompagné de la traduction en flamand :

balke : *deux grans baulz que l'en appelle 'balken', 8 paulx de large, 14 piez de long, 6 paulx d'espés (...); (...) ung baulz, 11 paulx d'espés, 14 paulx de hault, 20 piez de long (✕Moregem 1484)*

Accompagné du terme précis en flamand :

dwersbalke [= traverse] : *sur lesdictes deux pieces de bos appelez 'filieres' mettra deux doubles baux ainsi qu'il appartendra, appelez 'dwersbalken' (✕Harelbeke 1419)*

corbeel [= °corbel acc. b, pièce de bois horizontale appliquée en saillie à un montant] : *deux grans posteaulx quarré et mis en iceulx posteaulx deux baulz appellé 'corbeelen', où se tourne le windaes [= treuil] dudit molin et sur quoy gist le steenbalke [sommier sous la meule] d'icelui (✕Moregem 1484)*

esel [litt. 'âne', support sur lequel on bat la meule courante] : *les baux fais pour mettre sus les pierres dudit molin quant l'en les veult rappointier, appellé 'esel' (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)*

kennewe [= °quenole acc. spéc. 3, chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue] : *pour avoir reclaué et reforcifié les baulx où les degrez se tieng, appelez en flameng le 'kenneue' (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)*

pasbalke [= palier du fer de meule (→ pont acc. spéc. 1)] : *ung bauch nommé 'pasbalke' (✕Elsegem 1444)*

schooresweepe [= long étançon] : *pour trois estacques et lyens qui soustiennent ledit molin, 15 lb, et pour douze bauch als [= servant de] schorenzweepen sur lesquelz le corps du molin reposoit quant on y fist une nouvelle croix (✕Bailleul-Nord 1517)*

steenbalke [litt. 'poutre de la pierre, de la meule']

a. ✕ [= maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1)] : *ung bauch appellé 'steenbalke' (Kieldrecht 1410) ; ung baux servant aux pierres appellé en flamenc 'steenbalke' (Haaltert 1425)*

b. [= chacune des deux poutres qui soutiennent la meule gisante] : *as dessus diz carpentiers, qui es molins à eaeu dudit lieu de Nieneve (...) ont eslevé et hauchié les deux grans bauch que l'on dist 'steenbalken', lesquelz ensemble leurs appartenances estoient avallez et despoutiez de leurs principaulx lieux par ce que les plates dessoubz estoient pourries et usees (✕Ninove 1444)*

c. [= palier du fer de meule (→ pont acc. spéc. 1)] : *de mettre ung bauch de subz [= sous] le grant fer de molin et sur quoy les pierres reposent, appellé en flamenc 'steenbalke' (✕Ninove 1410)*

► Cf. le WBD, p. 391, où l'informateur de Pamel, commune contiguë à Ninove, se sert encore toujours de *steenbalke* lorsqu'il parle du palier du fer de meule.

wintpelu [= joug, sommier du marbre (→ encadré 2 ci-dessous § 1)] : *un autre baus appellé 'wintpolu' (✕Haasdonk 1405) ; deux autres pieces de fer appellees 'treckeele' [cols-de-cygne (→ hef)] mises au baulx appellé 'wintpeule' (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1453)*

2. Barre de fer. Voir *barre*.

item, 5 baux de fier pesant parmi les agrappes 37 livres demie (✕Recquignies 1453)

► C'est le seul cas où *bauch* désignerait une pièce de fer.

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Appellation générale des poutres reliant les °hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour voir l'encadré 2 ci-dessous § 0.

2. ✕ Pièce de bois très solide qui relie le joug (→ encadré 2 ci-dessous § 1) au palier du gros fer (→ encadré 2 ci-dessous § 3) et qui sert de point de fixation à la ceinture du frein. Voir *bauchet*.

pour avoir mis un *bauc* qui tient le *frain* par dedens le moulin (Cysoing 1439) ; pour les ferrures du *frain* dudit moulin, qui tiennent au *bauch* (Cysoing 1525) ; le *frain*, le *bauch*, le *caucque* du *frain* et *mollette* (Lille 1606 moulin 3.11) ; le *frain*, la *caucque*, *banche* [sic, lire *bauche*], *mollettes* et les *ferailles* (Herrin 1710) ; le *frain* avec le *caucque* et son *baulche* et *loguebau* (Attiches 1721) ; le *frain*, *coque*, *boque* avec ses *mouffles* et *mouffette* et sa *dependance* (Vermelles 1785) ; le *frein*, le *beault* et la *caucque* et *moulette* (Lille 1733 moulin 3.30.2) ; le *frin* avec ses *bauque* [sic] (Avion 1774)

► C'est *bauche* aussi qui figure encore en 1813 dans la prisée du moulin à huile de Wattignies : *l'arbre tournant et son apelure, le rouet, les bras, le frain, caucque et bauche de frain* ; et en 1838 dans celui des tanneurs à Fives : *rouet, lanterne, frein, coque, beauche et dependances* (ADN, J 1519, n° 15). Pour les *bauches* féminins, voir l'entrée *bauche*.

3. ✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales placées en croix à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

pour faire un nouvel fondement desoubz les baulx d'icellui moulin, de 12 bloz de chaine, sur lequel ledit moulin sciet (Kruibeke 1407)

4. ✕ Maître-sommier, grosse poutre horizontale qui peut tourner au sommet du pivot et aux extrémités de laquelle est assemblée la cage. Voir l'encadré 13 à *sommier* § 1.

une grande bende de fer de 3 piés de long (...) mis dessoubz le baulx (Sluis 1434)

5. ✕ Poutre à la base du pignon de la paroi de la porte d'entrée. Voir *bauch de la topenne*. *le paroir de devant, assçavoir les entretoises, loyens, potteaulx, aisselles, le baulch, faurains et roilles* (Lille 1558 moulin 3.5) ; *le topenne, le bauc, le potiau, travers et aixelin* (Marquette-1.-L. 1656)

Composés :

bauch anel	voir l'encadré 2 ci-dessous § 1
bauch anier	voir l'encadré 2 ci-dessous §§ 0.1, 0.3 & 1
faux bauch anier	voir l'encadré 2 ci-dessous § 2
grant bauch anier	voir l'encadré 2 ci-dessous § 1
gros bauch anier	voir l'encadré 2 ci-dessous § 1
petit bauch anier	voir l'encadré 2 ci-dessous § 2
faux petit bauch anier	voir l'encadré 2 ci-dessous § 2
petit bauch anier de devant	voir l'encadré 2 ci-dessous § 2
bauch anier de devant	voir l'encadré 2 ci-dessous § 2
bauch bacinet	voir l'encadré 2 ci-dessous § 1
bauch collier	voir l'encadré 2 ci-dessous § 2
bauch croisié	

Chacune des deux poutres disposées en croix sous la meule gisante. Voir aussi *croisure*.

pour (...) avoir refait deux baulx croisiez et une partye du planquier gisant desoubz les meules (✕Petegem-a.-d.-S. 1458)

bauch fer voir l'encadré 2 ci-dessous § 3

grant bauch

1. * ? – Longue pièce de bois intervenant dans la construction du barrage à vannes. *les quatre ventelles dudidit mollin, assçavoir les seullles, le teliere, le grand baulch, posteaulx et keues desdictes ventelles, asselles et roilles, aultres seullles et bauchet du bachinaige avecq les posteletz* (Lille 1558 moulin 2.4.1)

2. ✕ Maître-sommier, grosse poutre horizontale qui peut tourner au sommet du pivot et aux extrémités de laquelle est assemblée la cage. Voir l'encadré 13 à *sommier* § 1.

pour avoir fait une bande de fer qui poise 28 livres, duquel le grant baus dudit moulin est loiez et ferrez (Saaftinge 1402) ; *une piece de bois qui est mise tout au deseure entre le nouvel estandard et le grant baus sur lequel les pierres gisent* (Saaftinge 1402) ; *pour deux crampons à frumer le susdit grant baulc, pesans 13 livres* (Ingelmunster 1444) ; *une scive de fer pour servir entre l'estaque du moulin et le grant bauch* (Kruibeke 1459)

Accompagné du terme précis en flamand :

steenbalke [= maître-sommier] : *ung grand baus appellé 'steenbalke'* (Kruibeke 1409) ; *le grant baulx appellé 'steenbalken', sur lequele ledit molin repose* (Sluis 1443) ; *pour avoir alé querir ung grant baulz appellé en thyois 'eenen steenbalke'* (Petegem-a.-d.-S. 1480)

bauch moyen

voir l'encadré 2 ci-dessous § 4

bauch mouflette

Moise (→ *cassis*) supplémentaire de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile ou de la batterie à pilons du moulin à fouler, qui porte les poulies sur lesquelles passent les cordes des pilons et des hies. Voir *moufliier*.

les estampes, les deux hiez, les montans avec les clefz y servans (...) ; *les quatre chassis, le baux mouflette et les entredeux, les moufles sur les pennes avecq les fleaux et boutreaux, compris les moulettes (...)* ; *une autre cheville au bau mouflette* (✕Seclin 1711 huile)

bauch palier

1. ☒ Poutre reliant les hautes-pannes du moulin sur pivot ou les trattes du moulin-tour :

voir l'encadré 2 ci-dessous §§ 0.2, 0.4, 3 & 4

2. Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

bauch palier : *pour avoir ouvré audit molin à refaire unes noeuves broies, un bauch palier et unes noeves keutes qui portent l'arbre au dehors dudit molin* (*Bruay-la-B. 1379) ; *pour (...) remettre une noefve broye desoubx le bau palier* (*Valenciennes 1420 tan) ; *les broyes, bau pilliers [sic, lire bau palier], arcure, chevallet, tremise* (*Enghien 1638 Pont petit moulin)⁵ ; *le bau palluez [sic], entendu 'pont', de dix pieds ou environ, de huict et dix pouces comme devant [= comme il était auparavant]* (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; *trente pieds de 5 et 6 pouce caré pour faire les bau paliet et autres choses* (♥Lille 1709 moulin 4.1.3) ; *le beau pallier de dix pieds et demi de longueur, de neuf pouces sur onze* (*Leval-Ch. 1757 moulin à blé)

bauch paulier : *pour le bauch paullier (...) de 12 piez de loncq, de 8 polz quarrez* (*Valenciennes 1502 Anzin petit moulin) ; *avoir fait deux broyes qui portent le bau paulier, de 8 piez de long et 14 polz d'espez, et y avoir ordonné une mortesse pour thirer ledit bau paulier, avoir fait icelui bau paulier de 14 piez de long, 8 poch quarez, portant le meulle pour hauchier et avaller le moulage, et avoir fait une neufve temprure* (*Valenciennes 1506 brais) ; *le bau paulier appel[e]z 'le pond', furny de broye, quiette servant à lever et couchere la moeulle courant, avecque la cramelie de fer et les cordes y servant* (○Villers-en-C. 1628) ; *les broyes, van, poliers, [sic, lire les broyes, bau poliers], templeure et cramelier, avec le pont* (*Ath 1718 Étangs).

► Dans l'énumération des éléments faisant partie des *harnas travaillans*, qui figure dans un extrait du bail de 1506 du moulin de Becquerel II à Valenciennes, le *bauch palier* devient le *blancq paulier* !

► Dans le moulin à vent, cette acception est exceptionnelle, prob. à cause de la confusion possible avec d'autres poutres, elles aussi qualifiées de *baus paliers*.

petit bauch palier

1. ☒ Poutre reliant les hautes-pannes du moulin sur pivot ou les trattes du moulin-tour

voir l'encadré 2 ci-dessous § 3.1

2. ✕ ? – P.-ê. seconde poutre transversale, moins épaisse que la première, entre les hautes-pannes (→ *panne*) d'un moulin à huile sur pivot. L'une des deux pourrait servir aussi de palier à l'axe qui transmet la rotation à l'agitateur (→ *mouvet*).

⁵ Comment Y. DELANNOY, p. 92 a-t-il pu traduire ce *bau pilliers* par 'babillard, pièce agitant l'auget'? Je me demande d'ailleurs pourquoi l'auteur a ajouté un "glossaire sommaire", qui, nous le verrons tout au long de cette étude, est truffé d'interprétations fantaisistes.

les deux baux geniens et le bau paliez, compris la prison (...); deux chevilles au bau paillier avec trois cloux hurtois attachés sur une planche sur bau pallier et sur le petit bau palier (Seclin 1711 huile)

bauch palier de froyon, ~ d'efroyon

* Traverse qui relie les trémions (→ *tremuyon*) et dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du frayon (→ *froyon*) surmontant l'anille. Voir *bauch du froyon*.

les brancquarts avec leur tete et bon parties [sic, lire boupalier] de froiant, le baquet et la termude (...); l'arcule et les couvercles, les brancards avec leur tete, le boupalier d'efroient, le bacquet et tremulte (Marcq-en-B. 1783 deux moulages)

petit bauch

voir l'encadré 2 ci-dessous § 2

bauch petit collet

voir l'encadré 2 ci-dessous § 2

bauch pillerech

* ? – P.-ê. poutre qui sert à la paroi de séparation entre le coursier et le déversoir. Voir aussi *bauch pillier*.

pour un bauc pillerech (...), 26 s (La Gorgue 1416)

► Cette appellation, je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois, tout comme *bauch pillier* d'ailleurs, sans la moindre précision. L'adj. signifie 'qui sert de pilier'. Le *pillier* a pu désigner le mur de séparation susmentionné : voir l'exemple cité à *estrayer*.

bauch pillier

* Syn. de *bauch pillerech*.

pour avoir livré ung bauch pillier de bois de quesne (...) 36 s (La Gorgue 1417)

► Dans les prisées des deux moulins à eau du Pont à Enghien, faite en 1638, la même poutre est nommée tantôt *baupilier* (voir ci-dessus à *bauch palier*), tantôt *paulier*.

bauch remuant : voir *bauch tremuyon*.

bauch saillier

voir l'encadré 2 ci-dessous § 4

bauch sommier

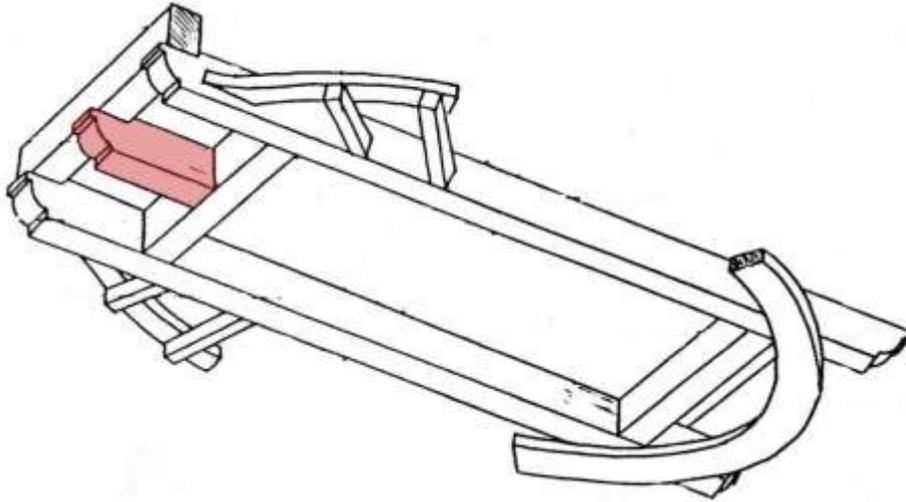
Sommier, grosse poutre horizontale qui, le plus souvent, repose sur des piles ou sur des poteaux pour servir de support. Voir aussi *sommier*.

*de deux baux somniers de le moyenne espasse desdis esclieux, qui estoient et sont de deux pieces adjointuree l'un sour l'autre, portant chascun bauch 38 piéd de loncq, qui estoit desjointuré et les ewilles des pillos rompues, yceux avoir refais, relevez et remis à point à leurs jointures (...), chascun sommier clauwez de claux pickars et doubles pickars (*Recquignies 1461)*

bauch supportant de bauch anier

○ Pièce de bois horizontale qui relie le milieu du joug (→ encadré 2 ci-dessous § 1) à la première traverse entre les deux °trattes et qui soutient ainsi le milieu de ce joug. Voir aussi *bois queute*.

au milieu dudict moulins at une keuere avecque une trappe furny de deux somier de 23 pied de long ; item, 6 pieces de bois de travers de 10 pied et 6 boucqué de 3 pied demy ; (...) item, ung bau suportant de bochinné et une aultres pieches de 10 pied avecque plusieurs patin (Villers-en-C. 1628)



Bauch supportant de bauch anier parallèle aux deux trattes qui forment la base de la calotte

bauch tesier, ~ *tesiere*

voir l'encadré 2 ci-dessous § 4

bauch topenne : voir *bauch de la topenne*.

bauch tournant

✘ Maître-sommier, grosse poutre horizontale qui peut tourner au sommet du pivot et aux extrémités de laquelle est assemblée la cage (voir l'encadré 13 à *sommier* § 1) ou pivot (voir *estaque*).

à maistre Willem Godeverts, carpentier, qui mettoit lez seulz de nouvel, 4 lijens de molin, un baucs tournant (Haaltert 1395)

► À première vue, le maître-sommier semble plus vraisemblable du fait que *bauch* évoque plutôt une pièce de bois placée horizontalement. Je n'exclus pourtant pas le pivot, d'abord parce que c'est le piédestal tout entier qu'on semble renouveler (les deux soles, les quatre liens et ... le pivot ?), ensuite parce que l'informateur d'Aartselaar (prov. d'Anvers) nomme encore toujours le pivot *draaibalk*, trad. exacte de *bauch tournant* (WBD, p. 466).

bauch traversain, ~ *traversant*, ~ *traverseau*

Traverse, pièce horizontale perpendiculaire par rapport aux éléments qu'elle relie. Voir aussi *bauch de travers*, *bauchet traversain*, *sommier traversain* et *sommier de travers*.

bauch traversain : *mettre jus le comble et refere tout nuef, remettre 3 baux traversains pour restraindre et retenir lez 2 pans dudit molin qui s'oeuvre (✘Baisieux 1408) ; avoir rethiré et rappoinctié le cullach et tampane de le paroît derriere les vollans ; item, relevé à verins et rentanchonné le planquier dessoubz le mollaige à cause que le bauch travessain et ladicté tampane estoient tous pourris (✘Béthune 1518)*

bauch traversant : *item et sera ledit reffens fait de bois ou courant en ensiuant le lit ouvré d'une plate de fons en quoy le seulle sera enclose et encorres sept baux traversans, planqué et raemply de cron et cendres de cauch (...) ; item, lesdis bauch traversans couvers de aisselles de kesne de deux pauch d'espés (...) ; item, les sept bauch traversans chacun de 7 pauch d'espés et de 8 pauch de large, 10 piés de long (Harelbeke 15^e s. devis)*

bauch traverseau : *la bau jonnier, deulx bault palliez et deulx bault traverseaus (©Templeuve 1669)*

bauch tremuant : voir *bauch tremuyon*.

bauch tremuie

Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*). Voir *tremuyon*.

bauch tremuie : l'arcule de la moeulle, couvercle, deux baulx tremuy, la tremuy, bacquet avec les deux testes des baulx tremuy, passée, coignet et orgueil (✕Seclin 1688 Beauhaut)

bauch tremure : l'arcure, couverture, tremur, tremuan, bacquet et passet, ayant diminué [c.-à-d. déduit la valeur de] deux bau tremur apertenant à Dame Prieure et les deux testes (✕Lille 1709 moulin 3.16) ; l'arcure, couverture, tremur, tremeaux, bacquet et passé, deux baux tremurs et deux testes (✕Lille 1710 moulin 3.26)

► Dans ces deux exemples, les tremuan ou tremeaux et les baux tremur désigneraient le même objet.

bauch tremuyon

Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ tremuie). Voir tremuion.

bauch remuant : une platinne à mettre une chandelle à un baulx remuant (✕Lille 1726 moulin 3.7)

► Déformation populaire qui se lit dans de nombreuses prisées de 1726 des moulins lillois appartenant à l'hôpital Notre-Dame de Lille. Nous rencontrons même la forme intermédiaire erronée, où le scribe a ajouté la première syllabe de tremuant à bau, qu'il a fait suivre de l'adj. remuant : deux arcuelles, couvleiges, bacquez, bautré remuant, tremur, hinge et autres bagatelle (✕Armentières 1743).

Voir aussi boîte remuante et poteau remuant.

bauch tremuant : les escavettures, erculles de meulles, les couvelages et les baux tremuant, bacq et termure, la met et l'inge (✕Bondues 1700 Cardon) ; l'arculle, couvelaisse, baux tremuans, tremure et bacquet (✕Herrin 1710) ; l'arcul, couverture, tremure, baquet, beau tremuant (✕Marquette-l.-L. 1730) une platinne à mettre une chandelle à un baulx remuant (✕Lille 1726 moulin 3.7)

bauch tremuyon : les baux trémuions, la tremuye et bacqué (✕Flines-l.-R. 1787)

bauch tresieux

voir l'encadré 2 ci-dessous § 4

bau wime : voir bauwime.

bauch à nivel

voir l'encadré 2 ci-dessous § 1

bauch de l'arbre

voir l'encadré 2 ci-dessous § 1

bauch du collet

voir l'encadré 2 ci-dessous § 1

bauch du culach

✕ Collier, chacune des grosses entretoises horizontales reliant les poteaux corniers dans la paroi au vent de la cage. Voir entretoise.

trois baulch du cula de 12 pieds de lon et de 9 et 10 paulch (Templemars 1579)

bauch de debout

✕ Entretoise plus épaisse des parois avant et arrière, située au debout, c.-à-d. à l'extrémité des °trattes pour servir de doubleau au plancher de l'étage à la farine.

deulx trattes (...) ; les deulx baulchs de debout de 12 pieds de long et 10 paulchs quarré (Templemars 1579)

bauch de l'engin appelé 'sciveloop'

voir l'encadré 2 ci-dessous § 3

bauch de l'estopenne : voir bauch de la topenne.

bauch de fer

voir l'encadré 2 ci-dessous § 3

bauch du frain

✕ Pièce de bois très solide qui relie le joug (→ encadré 2 ci-dessous § 1) au palier du gros fer (→ encadré 2 ci-dessous § 3) et qui sert de point de fixation à la ceinture du frein. Voir bauchet.

le chauque du frain de 16 pied de lon, de 6 pau caré et le bau du frain de 9 pied de lon, de 8 pau caré (Templemars 1579) ; le frain, caucque, bauch et langue dudict frain (Lille 1627 moulin 3.6) ; le frain, caucq du frain, baux du frain, mouffles et mollete, langue de frain (Bondues 1700 Cardon) ; le frin, la langue, caucque, locquebault, le beau dudit frin, les mouffles et cinq moulettes y servans (Lille 1749 moulin 3.20)

bauch du froyon

* et ♥ Traverse qui relie les trémions (→ tremuyon) et dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du frayon (→ froyon) surmontant l'anille. Voir aussi bauch palier d'efroyon.

l'arbre, le rouet et le passet de la pioche que lesdicts sont obligez de restablir, reservé court [?] la koeue, couvlesche, le baulche du froion, le fleau de la templeure et le taillette (♥Lille 1650 5° moulin 4.1.2)

bauch de la grue

⊙ ? – P.-ê. sommier qui sert de support au palier du heurtoir (→ encadré 2 ci-dessous § 2) et au °porte-queue. Voir l'ill. à *grue*.

au bauch de le grue cinq bendes avecq sept crampons (Seclin 1629 moulin Rouge)

► Dans la prisée cet article suit immédiatement l'énumération des outils en fer servant à retourner et à travailler la meule. Les cinq bandes de fer suggèrent que le *bauch de la grue* nécessitait une forte consolidation.

bauch de (la) meule et variantes

✕ Maître-sommier, grosse poutre horizontale qui peut tourner au sommet du pivot et aux extrémités de laquelle est assemblée la cage. Voir l'encadré 13 à *sommier* § 1.

bauch de (la) meule, bauch des meules : *pour avoir levé le vielz molin et avoir mis 2 planques entre l'estaque et le baulc de le muele parce qu'on ne le pouvoit tourner (Ingelmunster 1444) ; pour avoir mis icellui molin que l'on ne pouvoit tourner à vent sur appoiors, regardé et viseté le baulcs de muele que fu trouvé malvaix et poury (Ingelmunster 1451) ; et doit ledit fermier sa dicte ferme durant entretenir à sa charge ledit molin (...) excepté du croyssant, de l'estaque, des mueles et baulx des mueles, qui sont les quatre gros et principaulx membres (Elsegem 1458)*

grant bauch de (la) meule : *pour (...) avoir traué le grand bault de le muelle (Elsegem 1443) ; deux rondiolles mises entre l'estaque et le grant baulcs de muele pour le molin plus aysiement tourner, qui se fondoit (Ingelmunster 1451)*

► Ces appellations, traductions du flamand *steenbalke*, je ne les ai rencontrées que dans le domaine d'Ingelmunster.

bauch du mitan

voir l'encadré 2 ci-dessous § 4

bauch d'ouverture

Pièce de bois destinée à empêcher l'écartement.

quatre agrappes de fer aux petits baux d'ouverture, l'un servant au bau de treisiere, l'autre au boutriau dessus le culas, de 3 pieds chascun, furny de clefs, crampons et cloux (OWambaix 1669) ; les supports du bochinot de 6 pouches carrez et de 10 pietz de loing ; le bau d'ouverture estant sur le cula servant de contreloy se trouve de 6 pouches carrés (OBusigny 1670)

bauch du petit bout de l'arbre

voir l'encadré 2 ci-dessous § 2

bauch du petit collet

voir l'encadré 2 ci-dessous § 2

bauch du petit hatrel (de l'arbre)

voir l'encadré 2 ci-dessous § 2

bauch de pont, ~ du pont

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

*le baulch du pont, les deux broyes, le langhe, fleaulx, le planque desoubz le pont, le coroye, le plon de le temprure quy est de pierre de grez et ung brauon quy porte le fleau (*Lille 1558 moulin 2.1.2) ; pour le berfroy dudit moullin (...) deux enbroy de six piez de loin, 4 pouche d'espaisseur et 14 pouche de largeur, ung baux de ponct de dix piez loin, de 9 et onze pouche de grosseur pour porter la meulle courant (*Ramillies 17° s. moulin 2.1) ; le bau du pont avecq ses prisons et broye (✕Cambrai 1617 moulin 1.5)*

bauch de porte queue, ~ du porte queue

○ Poutre horizontale qui est placée en travers sur les °trattes et qui soutient la queue. Voir *porte queue*.

deux pieces de bois de 4 pieds chascune, de 4 poulces quarré pour retenir la queue d'ouverture, estant clouee avec quatre chevillettes de fer au bau du porte queue (Wambaix 1669) ; le bau de porte queue de 11 à 12 pouches d'espaisseur, de 10 pietz de loing (Busigny 1670)

bauch de prison, ~ du prison, ~ de la prison

voir l'encadré 2 ci-dessous §§ 2 & 3

bauch du solier

Solive (d'un plancher, d'un pont de planches, etc.). Voir *giste*.

deux pieces de bois dont l'en a soyé et fait les baulx du solier dudit moulin (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

bauch de la temprure

? – P.-ê. fléau de la trempure, levier du système de trempure (→ *temprure*) situé à côté des meules et agissant directement ou indirectement sur le palier du (petit) fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1) afin d'écarter ou de rapprocher les deux meules pendant la mouture. Voir *flayel*.

un petit estriés au bault de la templure (✕Lille 1726 moulin 3.20)

► La prisée dans laquelle figure ce mot progresse de bas en haut et dans un paragraphe précédent il a déjà été question du palier du petit fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1). Puisqu'un bras de levier ne sera guère qualifié de *bauch*, une erreur pour *au bout de la templure* est vraisemblable.

bauch de tesiere, ~ de la tesiere

voir l'encadré 2 ci-dessous § 4

bauch de la tesserie

voir l'encadré 2 ci-dessous § 4

bauch de la topenne, ~ de l'estopenne, ~ topenne

✕ Poutre à la base du pignon de la paroi de la porte d'entrée.

bauch topenne : *le grand baulcq genier avec le baulx paillier, le baulc tezier et le baulcq taupenne* (Seclin 1688 Beauhaut)

► À Seclin, l'appellation remplace *prison de petit deboult de l'arbre*, qui figurait dans la prisée de 1659 du même moulin : *le bauche genié, le demy crepon, le bauche paillié, le bauche thesié et le bauche collié, le prison de petit deboult de l'arbre*.

L'extrait suivant semble corrompu : *le bancq [sic] tampenne en hault par devant ledict mollin tout estoffee de potteaux, roilles et assellin* (Loos 1580). Le scribe passe d'une poutre à l'ensemble du pignon. De plus, le féminin *estoffee* suggère qu'il eût fallu : *le baulcq (de le) tampenne et tampenne en hault (...)*.

bauch de l'estopenne : *la paroy de devant, les deux potteau cornié, seulle, entretoise, le baulx de l'estopenne, loien, les wime et closture* (Ennevelin 1635)

bauch de la topenne : *le bauch de la thopenne avecq le bois servant à ladicte thopenne, sans touchier au comble ny au faurin, seullement la closture y servant* (Lille 1606 moulin 3.14) ; *2 entretoise et le bau de le tophenne, toute de 13 pieds de loing et 9 pouches quarré* (Hellemmes ± 1650) ; *la cappe, winne, combles, faurrin, achelin et les echannes avec le baulch de la topenne* (Lille 1687 moulin 3.30.1)

bauch de travers

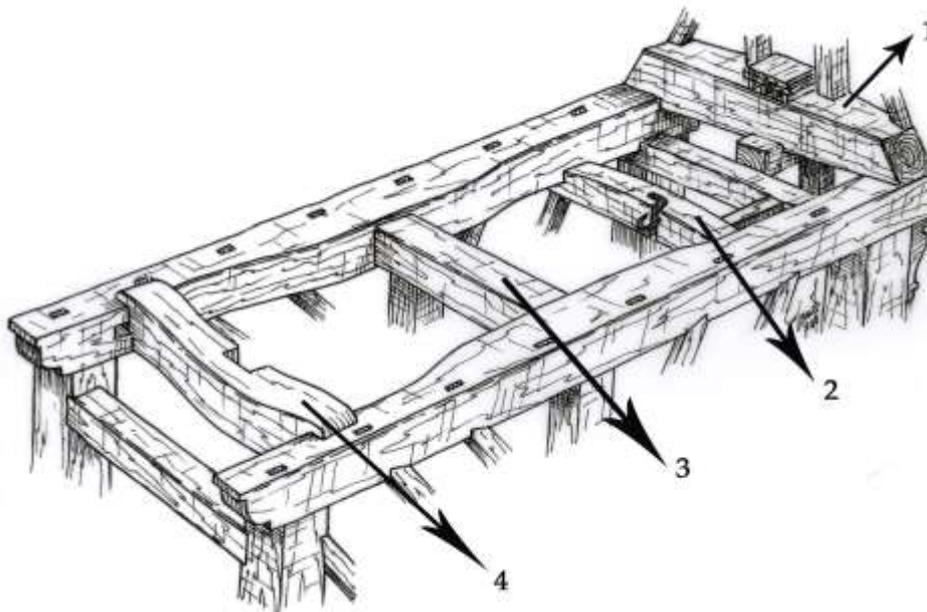
a. Traverse, pièce horizontale perpendiculaire par rapport aux éléments qu'elle relie. Voir *bauch traversain*.

premiers, qu'il y mettra de nouvel 4 plates au fons de 10 piez de long et deux felieres de 20 piez de long et 16 paulx d'espés en la quarure ; (...) ; *item, sur lesdictes filieres deux baulx de travers de 10 piez de long et 16 poch d'espés* (*Harelbeke 1419)

b. Traverse, pièce de bois qui forme la diagonale d'un cercle, en l'occurrence trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*). Voir *tremuyon*.

pour sen sollaire de ycelle dicte tremye [= archure !] (...) couvrir desdictes aissielles et mettre 2 roilles enviers le moelle pour ycelles aissielles susporter, faire un grant rom traou en le moiienne pour le bleit keir en le moelle, faire un clipotiau, assir 2 baus de treviers pour mettre le bacquet sus leur on gette le blet (*Recquignies 1424)

Encadré 2 Appellations avec <i>bauch</i> ou <i>bois</i> des poutres reliant les deux hautes-pannes du moulin à vent sur pivot ou les deux trattes du moulin-tour
--



1. Joug ou sommier du marbre – 2. Palier du gros fer – 3. Entretoise (*bauch tesier*) – 4. Palier du petit collet et heurtoir. Dans les moulins de la Flandre francophone cette poutre est très souvent doublée : le palier du petit collet est séparé du heurtoir. Dessin G.P.

Schéma : 0. Ensemble des poutres

0.1. Appellation générale de ces poutres

0.2. Appellation générale de ces poutres sans le joug

0.3. Appellation générale des deux paliers servant à l'arbre moteur

0.4. Appellation générale du palier du gros fer et du palier du petit collet

1. Le joug ou sommier du marbre

2. Le palier du petit collet et le palier de heurtoir

3. Le palier du gros fer

3.1. Le palier du gros fer pour la seconde paire de meules

4. L'entretoise entre les hautes-pannes ou les trattes

Dans les noms composés avec *bauch*, j'ai séparé les deux éléments chaque fois que le premier élément (*bau*, *bauch*, *beau*, etc.) était reconnaissable. Les innombrables formes qu'ont prises certains composés (surtout *bauch anier*) au fil du temps prouvent que l'on ne distinguait même plus l'élément *bau* ou *bauch* du début. Je n'ai classé sous *bois* que les graphies commençant par *bois* ou *bos* : ainsi *bougenié* sera classé sous *bauch*.

0. ☒ Ensemble de ces poutres ou de quelques-unes parmi ces poutres

0.1. Appellation générale des poutres reliant les deux hautes-pannes du moulin à vent sur pivot ou les deux trattes du moulin-tour. Voir aussi l'encadré 13 à *sommier* § 2.

bauch

les cinq bancghes, premiers le ban anyet, ban paliet, ban desier, ban poliet et ban de prison [sic, *bancghes* pour *bauches* et *ban* pour *bau*, *poliet* pour *colier*] (✕Herseaux 1577) ; *les bauches, tant (tant) bau chiné que bau de prison et bau tesier* (✕Cambrai 1617 moulin 1.5) ; *les quatre bauchs, assavoir le bauch annié, le pauche* [sic] *pailliyé, le bauch tesyé, le bauch coly et la prison du petit hatreau de l'arbre* (✕Templemars 1595) ; *les trois baulch, sçavoir le baulch pailliez, le baulch thesiez, le baulch caulliez, avecq une planche sus les bauchs* (✕Lille 1643 moulin 3.8) ; *les quattres baucques : le beaux pallieu, boittesieu et beaux coullieu et le baux du prison avecq le prison* (✕Fleurbaix 1658) ; *les quatre bauches, sçavoir gros bougeniet, petit bougeniet, bau*

palliet, bau trezier et le prison (✕Herrin 1710) ; les cincq beaux, le gros beaugeinié, beaux palié, beau tresié, petit beaugeinié et le wingberghe (✕Auchy-l.-O. 1763)

bauch anier

cinq bouchinets et les chevrons du comble (✕Mœuvres 1790)

► C'est la seule mention de ces poutres dans la prisée.

0.2. Appellation générale de ces poutres, sans le joug.

bauch palier

item, le bau geniez (...); item, quatre bau paillyé (✕Fromelles 1688) ; arbre tournant, entrebut et chions, roué et lanterne, beaux pailliez, planchers et montés et bouchinet (○Wambaix 1708)

0.3. Appellation générale des deux paliers porteurs d'un coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur : joug (→ § 1 de cet encadré) et palier du petit collet (→ § 2 de cet encadré).

bauch anier

huicts etriez servans aux deux bau geniens et bau teziens (✕Templeuve 1686) ; les deux baux geniens et le bau paliez, compris la prison (✕Seclin 1711 huile) ; quatre estriés aux boujoniers (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; sept hei de penne servant à le deux bouchinnié (✕Coutiches 1738) ; huit etrieux servant aux bougonniers et beau paliers (✕Seclin 1761 Wattiesart)

0.4. Appellation générale du palier du gros fer (→ § 3 de cet encadré) et du palier du petit collet (→ § 2 de cet encadré).

bauch palier

la bau jonnier, deulx bault palliez et deulx bault traverseaus, 30 lb ; item, le prison, les ablocques avecq le tourillon, 60 s (○Templeuve 1669)

► À cette époque, il n'y avait qu'une seule paire de meules au moulin-tour de Templeuve.

1. Le joug ou sommier du marbre

☒ Poutre horizontale qui est fixée sur les extrémités des hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou sur les °trattes du moulin-tour et qui porte le marbre (→ *marbrel*). C'est sur le marbre que tourne le °gros collet de l'arbre moteur. Voir aussi *anel, joug, poutre mabrelle, plommet* et l'encadré 13 à *sommier* § 2.1.

bauch anel

pour avoir fait ung bauch aniel, sur quoy l'arbre dudit mollin porte (...), avoir fait le crepon et demi crepon seant sur ledit bauch (✕Ostricourt 1461) ; pour avoir fait ung bauch anel audit molin, sur quoy le marbrel porte là où l'arbre tourne, auquel bauch anel a deux posteaux enesvillez à ung lez et à l'autre de l'arbre (✕Ostricourt 1467)

► Voir la note ajoutée à *anel*.

bauch anier

mettre le bauch anyer (✕Baisieux 1401) ; après l'esquareur [le charpentier] ouvra un bauch ausnier tout noef et le estoffa de 2 postiaux acollant l'arbre et d'un pochart à l'encontre, de 2 souskevrons et d'un bauchet par deseure (✕Mecquignies 1426) ; le bauch anier, sur quoy ledit marbrel siet (✕Baisieux 1462) ; un bauc aniés de 13 piés de lonc et de 17 de haut et 14 pous d'autre sens (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; pour avoir levet en ayre l'arbre dudit mollin, hosté le vielz bauch enier et en remis un nouveau, fait le demi crepon et nouveau potteaux pour clore la teste de l'arbre, mis nouveaux loyens et pennelle (...); pour le bois dudit bauch enier, de 13 polch et de 14 et de 12 piedz de long, 7 lb ; pour une piece de bois de 5 et de 6 polch et de 8 piedz de long mise sur ledit bauch enier, 10 s (✕Camphin-en-P. 1534) ; quatre baucqz nouveaux, chacun de 13 piedz de loing, assçavoir le bauch enier de douze et 14 pouchz de gros, le baucq paillié (...), le bauch tesié (...) et le bauch du petit hattreau de l'arbre (✕Hellemmes 1612) ; toute la cappe dudit mollin, assçavoir deulx trates, bau ganié, bau palié, bau tesié, bauch du petit hastreau, bauch quy porte la keue, comble (...)

(⊙Seclin 1629 moulin Rouge) ; *il faut renouveler ung bau chiné parce que il est rouge et poury dedant à l'endroit de l'arbre tournant* (✕Hem-Lenglet 1636) ; *fault deux estriers de fer pour retenir le pauchinet* (✕Cagnoncles 1665) ; *avoir livrez douze piedz de bois de dix et douze poulces pour faire un bau chiné dessous le groz colet de l'arbre tournant* (⊙Wambaix 1669) ; *un boujenié de neuf pied et demy de long et unze poulces carrés* (⊙Seclin 1678 moulin Rouge huile) ; *quant à la parois du culas, convien renouveler le bau chiné servant à soustenir le marbreaux ; il convien aussy renouveler à ladicté parois du culas un esteau dessous le susdit bau chiné* (✕Carnières 1683) ; *pour avoir travaillé à (...) faire de [= deux] fenestre et un nocq sur le pouchinné* (✕Coutiches 1711) ; *deux batoinier parçant traverre du baux cyneint et le traitte* (⊙Villers-en-C. 1712) ; *un bouginnier de 14 pieds de long, de 12 et 15 pouces carré* (✕Vieux-Berquin 1760) ; *l'estac, les croisures, les sommiers [sic, lire le sommier], l'arbre tournant, la meule, les gros fers, le corps du moulin, l'arbre, poussenier et les entrebus dont l'entretien restera à la charge desdites dames* (✕Flines-l.-R. 1787)

► Cf. Silly, p. 286 : *el bouchènie* (Hainaut). Le dernier avatar du mot, *poussenier*, est bien difficile à identifier. À Flines-lez-Raches (1787), j'ai ajouté une virgule entre *arbre* et *poussenier*. Puisque l'adj. *poussenier* n'existe pas en picard, *l'arbre poussenier* ne peut pas désigner la queue 'que l'on pousse', comme je l'avais pensé d'abord. Par mégarde le scribe aura mentionné deux fois l'arbre moteur, induit en erreur par le mot *poussenier* qu'il ne comprenait pas et dans lequel il a vu un adjectif, comme le prouve l'absence de l'article.

grant bauch anier

aux coings dudict mollin deux estriers au grand baulch ennier, au penne (✕Lille 1627 moulin 3.2) ; *le grand bau geyny, marbreau et cruponcheau* (✕Mouscron 1659) ; *le grand baulcq genier avec le baulx paillier, le baulc tezier et le baulcq taupenne* (✕Seclin 1688 Beauhaut)

gros bauch anier

le gros bousignier, les deux marbreau et les deux pottelet, bouttreau, pennelles et ascelin (✕Bondues 1700 Cardon) ; *le gros bau genier de seize et quatorze [pouces], de bon bois de chesne aussy nouveau* (✕Noyelles-l.-S. 1704) ; *le gros bougeniés d'orme, le demy crespon avec les clostures, enchantes, deux potelets d'arbre et marbreau avec sa dependance* (✕La Bassée 1719 blé) ; *le petit bau ginier de chesne, le beau tesier d'orme, le beau du fer aussi d'orme et le gros bouginier de chesne* (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; *le gros bau cenier et le crepon et demy crepon, planches et eschants* (✕Mons-en-P. 1738) ; *le gros bougenier aura vingt pouces d'hauteur et quatorze d'epaisseur* (✕Harnes 1748) ; *le gros bouginier, long de 14 pieds sur 14 et 18 pouces aussy chêne neuf* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *le gros bougenier sera de treize à quinze pouces, de bois [de] chesnes, le petit et le bout de fer seront sur onze pouce et le beau paillier sur huit pouces, le tout carré et de bois d'ormes* (✕Estrée-C. 1753) ; *un gros bougenné de douze pieds de longt, de dix sept pouce d'hauteur et treize pouce d'epaisseur, bois de chenue* (✕Lille 1754 moulin 3.32) ; *deux trades au coupez, le gros bougeniez et le petit, beau de fer du grand et petit molage, beau pailliez et autre petit sommiez* (⊙Templeuve 1777) ; *trouvé au bois de fer et au gros bousiny quatre etriers* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

bauch bauchinet

deux agrappes pour tenir le ban [sic, lire bau] bacinet et trep de deux pied et demy chascune (⊙Villers-en-C. 1649) ; *le baux boucynez etan 12 et 14 pous, bon* (⊙Villers-en-C. 1712)

► Dédoublément de l'idée de *bauch*, preuve qu'on ne reconnaissait plus les déformations de *bauch* au début de *bacinet* et de *boucynez*. Voir aussi *bois bachiné*.

bauch à nivel

à Jehan Reculle et ses deux varletz, carpentiers, pour avoir remis ledit mollin à mollaige, qui estoit à jocq à cause que le bauch à nivel estoit tout pourry et quy a esté fait tout noeuf par lesdits carpentiers, relevé l'arbre et les vollans de piet et demi de hault avec deux couples de verins, rabillié et rehauchié ledit bauch à nyvel de 8 pauch

de hault, avoir remis sur ledit bauch une piece de boys de quesne jointe et quevillie ensemble, sur quoy le mabrel est assis (✕Béthune 1518)

► Déformation de *bauch aniel* en *bauch à niv(i)el*.

bauch de l'arbre

pour 2 estriers à loyer le bauch de l'arbre (OTemplemars 1472)

bauch du collet

le bauche du collé 13 piet, 14 et 15 pouc (✕Cagnoncles 1674)

bois anier

item, au second estage dudit molin avoir mis deux faulces pannes contre les vieses, de 15 à 16 piez de long, y avoit [sic] fait deux noeufves fenestres et fait tout de noeuf ung bos anyé et deux bracons desoubz les deux bouts desdictes pannes et sur iceluy bouts [sic] avoir reffait une cayere et wime pour enframer [sic] le mabret et abre dudit molin ; et aussi avoir retiré et redraichié ledit bouch [sic], abres et volans dedens œuvre ainsi que ledit ouvrage le desiroit (✕Noeux-l.-M. 1498) ; *touts les chemins et petits chemins, bois pallieux, bois signés, bois tesiers* (OWambaix 1709) ; *six etriez tenans au bois chiné* (OWambaix 1718) ; *les bois paillier et bois des tessiere, prissée à 15 lb 6 s ; les bois signié et son assemblage, prissee à 17 lb 8 s* (✕Montigny-en-O. 1739)

► Dans le long extrait de Noeux (1498), *icelui bouts* et *ledit bouch* désignent tous deux le *bos anyé*, le joug. Manifestement, le scribe ne comprenait pas ce qu'il transcrivait.

bois bauchinet

trouvé au bois bachiné furny de deux agrappes, cloux et crampons (✕Cambrai 1659 moulin 1.6) ; *le bois bossinet et l'uvette* (✕Hem-Lenglet 1766)

► Déformations de *bauch anier*, auxquelles on a ajouté *bois*. Voir aussi *bauch bauchinet*.

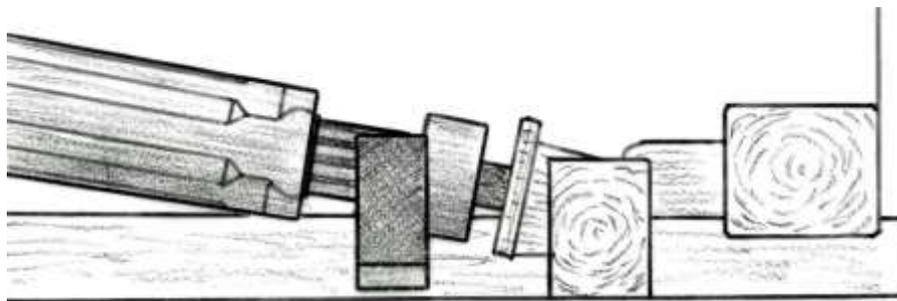
2. Le palier du petit collet (noté PPC) et le palier de heurtoir (noté PH)

Palier du petit collet

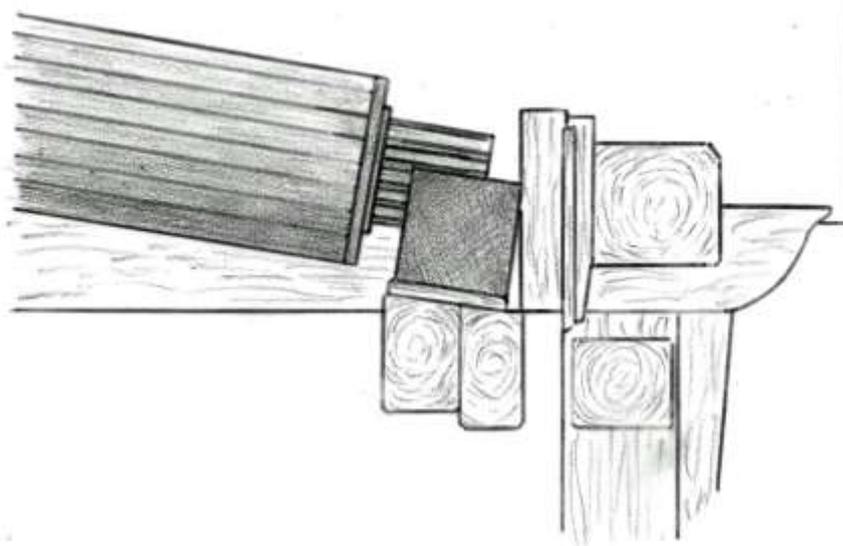
☒ Poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et qui porte le coussinet sur lequel tourne le °petit collet de l'arbre moteur. Voir aussi *petit collet*, *poutre du petit hatrel*, *sommier*, *sommier culant*, *sommier des petits boujoniers* et l'encadré 13 à *sommier* § 2.2.

Palier de heurtoir

☒ Poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et qui sert de butoir à l'arbre moteur. Voir aussi *bauch de la topenne*, *prison*, *wimbergue* et l'encadré 13 à *sommier* § 2.2..



Système à petit collet et tourillon-heurtoir séparés (surtout Flandre francophone)



Système à petit collet et tourillon-heurtoir combinés (surtout Flandre flamandophone)

Puisque certains termes, tel *prison*, ont pu désigner aussi bien le dispositif qui maintient l'arbre sur son coussinet que le butoir destiné à empêcher son recul, et puisque les énumérations ne suivent pas toujours l'ordre logique, l'identification précise n'est pas toujours possible.

faux bauch anier (PH)

le gros et petit bougeniez, feau bougeniez, beau palliez et bau de fer (✕Coutiches 1751) ; la parois du coté de la porte : deux poteaux cornié, deux entr[et]oise, seulle, porte queus, faux boujenniés, potelée, poteau de porte et de fenaittre, roilles, loyens, appenty (La Bassée 1755 blé); faux et petit bougeniés, beau paliés, bau de fer, gros boujenniés, potelés, topenne (✕Lille 1768 moulin 3.9) ; le chapitiaux, appenty au dessus du fau boujenniés et au demy crepon (✕Lille 1768 moulin 3.20) ; gros et petit boujenniéz avec le faux, bau palliéz, bau de fer [bien que les virgules manquent dans la prisee, il est évident que l'adj. faux se rapporte à boujenniéz] (✕Lille 1774 moulin 3.7) ; le gros et petit boujenniés avec le bau de fer, le bau palliez, faux boujenniés (✕Templeuve 1774)

faux petit bauch anier (PH)

le gros bouginier, botte de fer, bau pelier, petit bouginier, faux petit bau ginier, pottelletes, thopenne et loyen (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; la paroit (...) du coté de la porte, contenant aussy deux poteaux corniés, faux petit boujenniés, entretoise, montant, loyen (✕Lille 1768 moulin 3.7) ; le chapitau avec l'apenty au dessus du faux petit boujenniés (✕Lille 1768 moulin 3.9)

petit bauch anier (PPC, plus rarement PH)

le bau paly, le bau tesier, le petit bau geny et le petyt marbreau (✕Mouscron 1659) ; deux chevilles à clef et à flotte, et un colé de fer tenant au petit boujonnier (...) ; deux chevilles tenantes au prison à clef et à flotte (✕La Bassée 1689 huile) ; le petit beaugenier de noeuf poulces quarés de bon bois d'ormeau aussy nouveau (✕Noyelles-1.-S. 1704) ; le bau paliee et somiee de tresier avecq le pety bocinniee et boy de prison et culardeau (✕Cysoing 1715) ; le gros bogunnié et le bau palié et le bau tesié et le pety bogunnié et prison (✕Lille 1720 moulin 3.28) ; le gros bau genier, bau tezier, bau paillier, petit bau genier (✕Attiches 1721) ; le petit bau ginier de chesne, le beau tesier d'orme, le beau du fer aussi d'orme et le gros bouginier de chesne (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; le beau palier et bau tezier et le petit beau cenier et le wimbergue avec le prison

de l'abre (✕Mons-en-P. 1738) ; les petits boujennier et les entretoisse seront de neuf pouces quarré, les bois pailliés de la meme grosseur, les bauches de fer de douze pouces quarré (Armentières 1743) ; le gros bougenier aura vingt pouces d'hauteur et quatorze d'épaisseur ; le fau pompallier et petit bouginier seront de 12 et 14 pouces et le pompalliez de 11 pouces quarréz (✕Harbes 1748) ; le petit bouginier, long 14 pieds sur 10 et 12 pouces quarré de chene neuf, les prisons au petit bout de l'arbre de bois d'orme vieux, le beau palier, long 14 pieds sur 10 et 10 pouces quarré aussi chene neuf, le beau du fer, long 13 pieds sur 11 pouces quarré de bois d'orme (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; le gros bougenier sera de treize à quinze pouces, de bois [de] chesnes, le petit et le bout de fer seront sur onze pouce et le beau paillier sur huit pouces, le tout carré et de bois d'ormes (✕Estrée-C. 1753) ; le gros bouginier, botte de fer, bau pelier, petit bouginier, faux petit bau ginier (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; le petit bougenié septante six pieds [de gitte] quatre cheville [mesures de volume], 15 lb 5 s ; item, une autre sommier, 15 lb 5 s 6 d ; item, le sommier terzier contenant cinquante [pieds de gitte] six chevilles, 11 lb 5 s 6 d ; item, le bau palié contenant quatre vingt [pieds de gitte] huit chevilles, 17 lb 14 s ; item, le gros bougenié contenant cent et vingt six pieds [de gitte], 25 lb 4 s (✕Avion 1774)

► À Armentières (1743), le pluriel *petits boujenniers* se conçoit si le rédacteur évoque aussi bien le palier du petit collet que le palier du heurtoir. Les entretoises appartiennent à la paroi de la porte d'entrée.

Dans les cas suivants, il s'agit du palier du heurtoir :

les quatre estriers au baulch collier et baulch tesier, avecq trois chevilles à clef et à flotte, prisé 10 lb ; item, quatre estriers au grand baulch hannier et petit prisé 8 lb (✕Lille 1636 moulin 3.17) ; le gros bousignier (...) ; le petit bousingnier, baux caullié, baux thessier, baux pallié avec son prison (✕Bondues 1700 Cardon) ; le petit bauche genier, le bauche tezier, le bauche coulrier avec le prison et le bauche paillier (✕Seclin 1701 Wattiesart) ; le grand bau genier (...) ; item, le bau pallier, le bau tessier et le petit bau genier (...) ; item, le baucq dudit petit atriau [le °petit collet n'a pas encore été mentionné] de l'arbre, sa prison, la topenne et couche (✕Lille 1710 moulin 3.26)

bauch anier de devant (PPC)

le bougonié de devant, deux petit pottelet, petit mabreau et le prison (✕Fromelles 1695)

petit bauch anier de devant (PPC)

le petit bougonnié de devant, deux petit pottelet, petit mabreau et le prison (...) ; item, le bau pailliez, le bau tersiez et le bau du prison (✕Fournes-en-W. 1686)

bauch collier (PPC)

pour (...) avoir fait un anel qui soustient le marbrel (...), une prison sur celli anel (...), mis un noef bauch colier, une tesiere, refait le prison deriere toute noeve (✕Nœux-l.-M. 1381) ; item, après l'esquareur, [le charpentier] ouvra un bauch ausnier (...) ; item, fait tout noef le bauch coillier et le prison, qui porte le debout de l'arbre par dedens ; item, fist et carpenta un autre bauch moyen (✕Mecquignies 1426) ; un bauc collier de 13 piés de lonc, de 13 paus de haut et 10 paus d'autre sen et un bauc pallier 12 paus et 13 piés en lonc et 2 aultres baus de 13 piés de lonc, de 10 paus d'un sens et d'autre et 11 d'autre [sic] (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; le leau [sic, lire beau] paulié, le beau dessus [sic, lire tesié⁶] et le beau colié auprez le prison (✕Templeuve 1578) ; le baul collier et baucq thesié et baul pallié (...) ; le baul annié (...) (✕Wattrelos 1579) ; le bauch annyé, où que le marbreau jocque, de 12 pieds de long et de 13 et 17 paulch ; le baulch pallié de 12 pieds de long et de 11 paulch carré ; le baulch collier de pareille longueur et pauchison ; le bauch de le tessiere de 12 pieds de long et de 10 paulch carré (✕Templemars 1579) ; le bauch ennié, le demy crepon, le bauch paillié, le bauch thesié, le bauch collié et le prison du petit deboult de l'arbre (✕Seclin 1629 Beauhaut) ; le petit bousingnier, baux caullié, baux thessier, baux pallié avec son prison (✕Bondues 1700 Cardon) ; le petit bauche genier, le bauche tezier, le bauche coulrier avec le prison et le bauche paillier (✕Seclin 1701 Wattiesart)

⁶ Cf. la prisée de 1588 du même moulin : *le bau paulié, bauc tesier, bau colié et le prison.*

petit bauch (PPC)

les trois baulch, assçavoir baulch paillier, baulch tesier, le petit baulch et la prison de l'arbre (✕Lille 1636 moulin 3.22)

► *Petit bauch* est prob. une erreur du copiste, puisque nous ne retrouvons cette idée que dans une seule autre prisée, elle aussi peu claire et sujette à caution : *deux estriez aux grand baulch jenniez et deux estriez au petit baulch jenniez, quattres hez au grand bauch et au petit* (✕Lille 1643 moulin 3.24).

bauch petit collet : voir *bauch du petit collet*.

bauch de cul (PPC)

l'arbre tournant avec son assemblage du boutecue, prissée à 52 lb (✕Montigny-en-O. 1739)

► Le rédacteur traite de la même manière les deux paliers de l'arbre moteur: pour le joug aussi il se sert du mot *assemblage* : *les bois signie et son assemblage*.

bauch du petit bout de l'arbre (PPC)

le bauc pallié, le bauc tesié et le baucq du petit bout de l'arbre et le prison (...) ; *item, le baucq annié (...)* (✕Marquette-l.-L. 1607)

bauch du petit collet, bauch petit collet (PPC)

bauch petit collet : *le bau chiné, bau palier, bau tesiere, bau petit collez* (✕Hem-Lenglet 1684) ; *deux batoinier aux prison parçant à t[r]javer du baux petit collez* (○Villers-en-C. 1712)

bauch du petit collet : *le bau du petit collet de 10 et 11 pouches de grosseur, de 10 pietz de loing* (○Busigny 1670) ; *le bau palier vieux, le bau de thesier, le bau de prison ou du petit colet, de 9 et 10 poulces* [les dimensions s'appliquent prob. aux trois poutres] (✕Cagnoncles 1674) ; *le bauche du petty collé 11 piet, 7 et 8 pouc (...)* ; *le petty quaier du pety collé 8 piet, 4 et 6 pouc* (✕Cagnoncles 1705)

bauch du petit hatrel (de l'arbre) (PPC)

les trois bauchz : paillié, le thesié et bauch du petit hattreau de l'arbre et le prison de l'arbre (✕Lille 1606 moulin 3.11) ; *quattre baucqz nouveaux, chacun de 13 piedz de loing, assçavoir le bauch ennier (...), le baucq paillié (...), le bauch tesié (...)* et *le bauch du petit hattreau de l'arbre, de 9 et 10 pouchz de gros* (✕Hellemmes 1612) ; *toutte la cappe dudict mollin, assçavoir deulx trates, bau ganié, bau palié, bau tesié, bauch du petit hastreau, bauch quy porte la keue (...)* (○Seclin 1629 moulin Rouge)

bauch de prison et variantes

a. (PPC)

bauch de prison : *tout le corps du moulin (...)* en outre les *bauches tant (tant) bau chiné que bau de prison et bau tesier (...)* ; *s'enssuivent les hernas travaillans (...)* ; *le bau pailler estant fendu* (✕Cambrai 1617 moulin 1.5) ; *le bau palieu vieux, le bau de thesier, le bau de prison ou du petit colet, de 9 et 10 poulces* [les dimensions s'appliquent aux trois poutres] (✕Cagnoncles 1674) ; *deux estriés au bau pallier, deux au bau de prison, deux cheville servant audit prison et quatre autre cheville* (○Templeuve 1777)

bauch du prison : *le bauch anniez, le bauch paillietz, le bauch thesier et le bauch du prison (...)* ; *item, le prison au deboult de l'arbre* (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; *les quattre baux, à sçavoir le bau ginné, le bau palier, le bau tresier et le bau du prison avecq le prison* (✕La Bassée 1680 blé) ; *une pieche traversant du bau tresiere au bau du prison pour lever la moeubles [= la meule]* (✕Allennes-l.-M. 1696)

bauch des prisons : *le baut des prisons, estimé à quatorze livres* (✕Élouges 1730)

► Dans la prisée du moulin de Cantimpré à Cambrai faite en 1617, le *bau de prison* fait partie du *corps du moulin*, alors que le *bau paillié* et le *bau du pont* sont classés parmi les *hernas travaillans*. C'est pourquoi je préfère identifier le *bau de prison* au palier du petit collet, et le *bau paillié* ainsi que le *bau du pont* respectivement au palier du gros fer (→ § 3 ci-dessous) et au palier du petit fer (→ *pont* acc. spéc. 1). Dans ce moulin le palier du petit collet était prob. aussi le palier du heurtoir intégré à la paroi de la porte d'entrée. Cf. BARBIER, p. 159 : « La prison, c'est la poutre du

petit collet de l'arbre. » Dans les prisées d'Élouges aussi, le *baut des prisons* fait partie des *harnats travaillans*, alors que le *sommier seigné* (joug), le *sommier du pont* et le *sommier telsiere* (entretoise de consolidation entre les hautes-pannes) appartiennent au corps du moulin. Voir la note ajoutée à *sommier du pont* acc. 3.

b. (PH)

bauch de prison : *les cinq bancghes, premiers le ban anyet, ban paliet, ban desier, ban poliet et ban de prison [sic, bancghe pour bauche et ban pour bau, polier pour colier]* (✕Herseaux 1577)

bauch du prison : *le bougenié avecq son mabreau (...)* ; *item, le petit bougonnié de devant, deux petit pottélet, petit mabreau et le prison (...)* ; *item, le bau pailliez, le bau tersiez et le bau du prison* (✕Fournes-en-W. 1686)

bauch de la prison : *pour avoir ravanchiet devant et recuigniet tout de nouvel le bauch de le prison et avoir fait ung torilon de merlier au menu bout de l'abre, qui respont à l'encontre⁷ du bauch de le prison* (✕Nœux-l.-M. 1450)

bois de hurtoir (PH)

avoir livrez une piesce de bois de douze piedz de loing, de huict et noeuf poulces, pour retenir la chaiere du bois de hurtoy du petit colet (○Wambaix 1669)

bois de prison

a. (PPC) *grand et petit chemin, bois pallieux, bois teziere, bois de prison, porte queue, les deux trattes, enrayeure, bau chinet* (○Wambaix 1718) ; *le bois de prison, à 10 lb* (✕Élouges 1750) ; *le bois tallieux [sic, lire pallieux], de tessier et de prison* (✕Hem-Lenglet 1766)

b. (PH) *une piece de 10 et 12, de douze pieds et demi pour le petit colais (...)* ; *une piece de 10 pouces quarez, de treize pieds pour la tesiere (...)* ; *une piece de douze pouces quarez, de douze pieds et demi pour le bois de prison* (✕Binche 1750)

► La prisée de Binche distingue le corps du moulin et les *arnats travaillants*. Parmi les pièces appartenant au corps du moulin, il ya le *sommier seignier* (joug, sommier du marbre) de 13 pieds, le *petit colais* (palier du petit collet) de 12½ pieds, la *tesiere* (entretoise) de 13 pieds et le *bois de prison* de 12½ pieds ; parmi les *arnats travaillants*, il y a les *bois bau peliers*, et le *pont* (avec la *cramelis* et la *cauque*) (palier du petit fer). Le palier du gros fer de meule serait donc les *bois baupeliers* (mais pourquoi au pluriel ?), tandis que le *bois de prison* correspondrait au palier du hurtoir, qui a exactement la même longueur que le palier du petit collet.

bois de derriere du prison (prob. PH)

le bois de tesiere et celui de deriere du prison, qui tient le moulin d'ouverture sont à renouveler (...) ; *les bois de tesiere et de derriere du prison de 8 pouces quarrez* (✕Hem-Lenglet 1713)

► La relative *qui tient le moulin d'ouverture*, au singulier, se rapporte au seul *bois de tesiere*. Il est symptomatique que deux informateurs brabançons qualifient le palier du hurtoir de *buitenachterbalk*, litt. 'poutre de derrière située vers l'extérieur' (WBD, p. 485) ; le WVD, p. 62 parle, lui, de *balk achter de pinbalk* 'poutre derrière le palier du petit collet'.

3. Le palier du gros fer

☒ Poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du gros fer (→ encadré 5 à *fer* § 2.1). Voir aussi *pallier*, *pont*, *pont palier* et l'encadré 13 à *sommier* § 2.3.

⁷ Corriger la transcription de la préposition faite dans mon *Dictionnaire*, pp. 145 et 1000.



Évidemment du palier du gros fer dans lequel tourne le gros fer de meule. La °lanterne étant déconnectée ici, le tourillon au sommet du gros fer repose dans un taquet à gueule. Villeneuve-d'Ascq, moulin à farine (2007). Photo de l'auteur. Voir aussi l'ill. à prison.

bauch fer : voir *bauch de fer*.

bauch paleau

faust renouvelé ungt bau paleau et de 12 pied de lon et de 10 et 12 avecq ungt ploist par le mitan de 6 pouches (✕Hem-Lenglet 17^e s.)

► Hapax.

bauch palier

les lachés doubles au bauch palier pour enfermer le grant fer (○Seclin 1394 moulin Blanc) ; *pour un crampon et une clenque servans à le prison dou bauch palier dou moulin de Basieu, pesans 6 livres* (✕Baisieux 1400) ; *pour un hommell à faire un bauch palier* (○Templemars 1432) ; *item, avoir fait ungt bauch palier en quoy le grant fer se ferme, portant en longueur 14 piés et de 9 paux d'esquarie, et avoir mis ledit bauch à deux aguilles et [sic, lire es] panes dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1459) ; *pour avoir fait ungt bauch pallier, où le grant fier queurt, et l'uisset* (✕Baisieux 1464) ; *un bauc collier de 13 piés de lonc, de 13 paus de haut et 10 paus d'autre sen et un bauc pallier 12 paus et 13 piés en lonc et 2 aultres baus de 13 piés de lonc, de 10 paus d'un sens et d'autre et 11 d'autre [sic]* (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *fault renouvellet audit mollin ungt bau pailliez de noeuf et onzes poulches et de douzes piedz de longueur avecque six polches de ploye au millieu* (✕Hem-Lenglet 1635) ; *ung bau pallyez de 9 et douze pouches de grosseur et 10 piedz de longueur, ayant environ six pouches de ploy par le millieu* (○St-Hilaire 1644) ; *le bau paliez de onze pieds, de onze pouces quarrez, ayant huit à neufs pouces de ploye par le milieu* (✕Mœuvres 1682) ; *le gros bousignier (...)* ; *le petit bousignier, baux caullié, baux thessier, baux pallié avec son prison* (✕Bondues 1700 Cardon)

► De toutes les poutres reliant les hautes-pannes ou les trattes, le palier du gros fer est la seule qui, dans les moulins d'autrefois, soit parfois courbe, qui ait une *ploye* pour permettre la rotation de l'arbre moteur. Cf. : *noch de ijserbalck, lanck XIII voeten, X dumen viercant, crom naer den heesch vanden wercke* [= item, le palier du gros fer, long de 13 pieds et large de 10 x 10 pouces, courbe selon les exigences de l'ouvrage] [de KRAKER & WEEMAES, p. 174 : moulin à vent d'Eeklo (Fl.-Or.) 1558].

bauch palieu

le comble, complet avec le bau palieux cassee (○Villers-en-C. 1655) ; *un bau paillieu de 11 pieds de loing, de 10 et 11 poulces d'espaisseur* (○Wambaix 1669) ; *le bau palieu vieux, le bau de thesier, le bau de prison ou du petit colet, de 9 et 10 poulces* [les dimensions s'appliquent aux trois poutres] (✕Cagnoncles 1674)

bauch de l'engien appelé 'sciveloop'

pour avoir fait un fer qui va parmi le baus de l'engien appelé 'sciveloop' [= °lanterne d'engrenage] (Saaftinge 1409)

► Selon le WVD, p. 63 quelques rares meuniers de Flandre-Orientale qualifient encore toujours le palier du gros fer de *lantaarnbalk* [= poutre de la lanterne].

bauch de fer et variantes

bauch fer

les deux meulles, aches et fusez, pats, grand fer, beaux fer et ferrailles (✕Linselles 1750)

bauch de fer : *4 agrapes au bauch de fer, pesans 4 livres et demi (○Seclin 1392 moulin Blanc) ; le petit bochiné, botte fer, bau palié avec le prison (✕St-Amand-l.-E. 1719) ; l'havet du beau de fer (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; les petits boujennier et les entretoisse seront de neuf pouces quarré, les bois pailliés de la meme grosseur, les bauches de fer de douze pouces quarré (✕Armentières 1743) ; le gros et petit bougeniez, feau bougeniez, beau palliez et bau de fer (✕Coutiches 1751) ; le gros bougenier sera de treize à quinze pouces, de bois [de] chesnes, le petit et le bout de fer seront sur onze pouce et le beau paillier sur huit pouces, le tout carré et de bois d'ormes (✕Estrée-C. 1753) ; le gros bouginier, botte de fer [sic], bau pelier, petit bouginier, faux petit bau ginier (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; deux trades au coupez, le gros bougeniez et le petit, beau de fer du grand et petit molage, beau pailliez et autre petit sommiez (○Templeuve 1777)*

► *Botte fer* (St-Amand-les-Eaux 1719) pourrait être une déformation de *bau de fer*. Ce *botte fer* est remplacé par *bau du mitant* dans la prisée de l'autre moulin de St-Amand, faite la même année. Il n'est pas exclu que le palier du gros fer soit le *bau du mitan*, mais cette appellation convient mieux à l'entretoise centrale dite *bauch tesier* (voir l'§ 4 ci-dessous). C'est pourquoi je suppose qu'il manque une poutre dans les deux prisées : le *bau du mitant* dans la première et le *bau de fer* dans la seconde.

Le même phénomène (*de fer* au lieu de *du fer*) a eu lieu en flamand, ou *ijzerbalk* [litt. 'poutre du fer'] a parfois évolué en *yzeren balk* [litt. 'poutre en fer, de fer'] : cf. WVD, p. 63 et COUTANT 1, p. 114.

bauch du fer : *un nouvel clamp [= blochet] sur le baux du fer (✕Elverdinge 1399) ; il convient y faire un nouveau baux du fer de 12 pieds et demy long et dix poulces quaré (✕Auchy-l.-O. fin 17^e s.) ; le petit bau ginier de chesne, le beau tesier d'orme, le beau du fer aussi d'orme et le gros bouginier de chesne (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; le petit bouginier, long 14 pieds sur 10 et 12 pouces quarré de chene neuf, les prisons au petit bout de l'arbre de bois d'orme vieux, le beau palier, long 14 pieds sur 10 et 10 pouces quarré aussi chene neuf, le beau du fer, long 13 pieds sur 11 pouces quarré de bois d'orme et le gros bouginier, long de 14 pieds sur 14 et 18 pouces aussy chêne neuf (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

bois baupelier

le grand et gros fer à fourche, 92 lb ; le fer avec sa fusees, 40 lb ; l'ache et ses quatre bras, 46 lb, l'arculle, couverture, maite, bacqué, termuise et chevalet, 36 lb ; les bois baupeliers, 16 lb ; la grosse corde et bride, 56 lb (✕Binche 1750)

► Pour la justification de cette interprétation, voir ci-dessus dans cet encadré la note ajoutée au § 2 *bois de prison*.

bois palier

rebuté la prison de derriere pour faire venir le grant fer dudit molin à plomb du trau) de sa meurle [= meule] et fait resservir le bos palyer en quoy se met et tourne le fer dudit molin contre lesdictes pannes (✕Nœux-l.-M. 1498) ; deux estriers au bois paillier, deux chevilles au bois tesier (✕Lille 1636 moulin 3.22) ; le boy pallieu de 12 piet, de 11 et 13 pouc (✕Cagnoncles 1674) ; tous les chemins et petits chemins, bois pallieux, bois signés, bois tesiers (○Wambaix 1709) ; le windacque, esporons, prison, bois pallier, botteziere, petit bogenier et caroeulle dudit windacque (✕Cysoing 1710) ; trouvé au bois pallier deux boulons, clef et flotte et un crochet pour tenir le grand fer (✕Lille 1797 moulin 3.27)

bois de fer, ~ du fer

bois de fer : le gros boujenné (...), le bois de fer, bois paillié, petit boujenné (✕La Bassée 1755 blé) trouvé au bois de fer et au gros bousiny quatre etriers (✕Lille 1797 moulin 3.27)

► Un peu plus loin dans la même prisée de Lille (1797) cette poutre est nommée *bois pallier*. Cf. la prisée du moulin de Forest-sur-Marque de 1880 : deux bois de fer, trois mouffiers, rouleaux, mouffes, deux vindas, perches, careuelles à fourches et à chevilles (...). Dans la prisée du moulin des Tanneurs à Fives faite en 1838, le palier du gros fer est là aussi nommé *bois de fer* (ADN, J 1519, n° 15).

bois du fer : le gros bougeniés d'orme, (...), le bois du fer et bois trezier, petit bouvegeniés [sic, lire bougeniés], qu'ennole [sic, lire quennole] (✕La Bassée 1719 blé)

bois de prison

les bois des [sic] prison, tersiere, petit collé et assemblage du bout de l'arbre (✕Dechy 1773)

► Le *palier du gros fer* n'est pas mentionné ailleurs dans la prisée. Dans la prisée de 1687 du moulin à vent de la Dodane à Enghien, le *sommier de fer* de la première version correspond au *sommier de prison* de la seconde. Le gros fer de meule y est aussi « emprisonné ».

3.1. Le palier du gros fer pour la seconde paire de meules. Voir aussi l'encadré 13 à *sommier* § 2.3.1.

petit bauch palier de fer

ceux qui suivent sont les parties de l'avant moulin (...) ; item, le petit bout paillier de fer avec les noids (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

► Le scribe a ajouté *de fer* pour traduire le premier élément d'yserbalcke [litt. 'poutre du fer']. Voir à ce propos la note ajoutée à *bauch de fer*.

4. L'entretoise entre les hautes-pannes ou les trattes

☒ Poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour pour empêcher leur écartement. Elle se situe normalement entre le palier du gros fer (→ § 3 ci-dessus) et le palier du petit collet (→ § 2 ci-dessus). Voir aussi faux °pont palier, *tesiere* et l'encadré 13 à *sommier* § 2.4.

bauch moyen

item, après l'esquareur, [le charpentier] ouvra un bauch ausnier (...); item, fait tout noef le bauch coillier et le prison, qui porte le debout de l'arbre par dedens ; item, fist et carpenta un autre bauch moyen mis à escoufflich et ravalà à morsiel pour ce qu'il ne volloit point trauwer si fort les pannes doudit moulin (✕Mecquignies 1426)

bauch palier

ung bau palié, quy est ung petit sommier de travers de 13 pied et demy, noef pouche carré (✕Camphin-en-P. 1686) ; les deux baux geniens et le bau paliez, compris la prison (...); deux chevilles au bau paillier avec trois cloux hurtois attachés sur une planche sur bau pallier et sur le petit bau palier (✕Seclin 1711 huile) ; le petit bouginier, long 14 pieds sur 10 et 12 pouces quarré de chene neuf (...), le beau palier, long 14 pieds sur 10 et 10 pouces quarré aussi chene neuf, le beau du fer, long 13 pieds sur 11 pouces quarré de bois d'orme (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; le gros et petit bougeniez, feau bougeniez, beau palliez et bau de fer (✕Coutiches 1751) ; le gros bougonnyé, bau pallyé et bauche de fer et le petit bougonnyé (✕Marquette-l.-L. 1753) ; le gros bouginier, botte de fer, bau pelier, petit bouginier, faux petit bau ginier (...); huit etrieux servant aux bougonniers et beau paliers (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; le petit et gros boujennés, bau paliés, bau de fer, potelés, loyen et planche pour le demy crepon (✕Lille 1768 moulin 3.3) ; faux et petit bougeniés, beau paliés, bau de fer, gros boujennés, potelés, topenne (✕Lille 1768 moulin 3.9) ; le gros et petit boujennés avec le bau de fer, le bau palliez, faux boujennés (✕Templeuve 1774) ; deux trades au coupez, le gros bougeniez et le petit, beau de fer du grand et petit molage, beau pailliez

et autre petit sommier (...); deux estriés au bau pallier, deux au bau de prison, deux cheville servant audit prison et quatre autre cheville (©Templeuve 1777)

► L'appellation est étrange, puisque des diverses poutres qui relient les hautes-pannes, le *bauch tesier* (c'est l'appellation courante de cette poutre) est avec le palier du gros fer (→ § 3 ci-dessus) la seule qui ne soit pas un « palier ». Mon interprétation se voit confirmée par les dimensions de la poutre : parmi toutes les pièces reliant les deux hautes-pannes ou les trattes, le *bauch tesier* est celle qui a normalement la section la plus faible. Voir aussi *pont pallier*, qui serait une autre appellation du *bauch tesier*. C'est dans la seconde moitié du 17^e siècle, à Lille et dans ses environs immédiats que la confusion s'est installée. Cela correspond-il à un réaménagement de la structure du moulin, à l'introduction d'une seconde paire de meules dans certains moulins, qui aurait bouleversé la succession traditionnelle des poutres horizontales reliant les hautes-pannes ou les trattes? P.-ê. qu'à l'origine l'on a pu employer l'adj. *palier* pour chacune des poutres reliant les hautes-pannes ou les trattes (voir *bauch palier* acc. 1) et qu'ensuite le terme s'est spécialisé pour ne plus désigner que l'une ou l'autre de ces poutres. Notons, pour finir, que l'ordre des mots dans l'énumération ajoute à la confusion : au moulin de Marquette-lez-Lille (1753), les deux poutres situées entre les deux supports de l'arbre moteur sont inversées par rapport à ce qu'on lit dans la prisée du moulin de Seclin (1761).

bauch saillier

trouvé au baulch paillier et au bauch saillier quatre estriers, ung hez et deux hez au baulch annier (✕Marquette-l.-L. 1638)

► Cette appellation – que je suppose dérivée de *saillir*, bien que le *FEW* ignore un tel adjectif – figure à deux reprises (1638 et 1674) dans les seules prisées des éléments en fer du moulin de Marquette-lez-Lille. Est-elle erronée ? Les prisées des éléments en bois de ce même moulin mentionnent simplement *le bauch annier, le baulch pallier, le baulch tezier, le baulch du petit boult de l'arbre* et *la prison* en 1638, *le baulx geniers, le baulx pailliet, le baulx teziens* et *le petit baulx geniers* en 1674.

bauch tesier et variantes

bauch tesier : *pour le bois et oeuvre d'un bauch cesié [sic] de dix piedz de long et 11 pauch carré* (©Templemars 1571) ; *le bauch anniez, le bauch paillietz, le bauch thesier et le bauch du prison* (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; *trouvez ung noeux baux tezier devanct le rouuetz, de treize piez de loin, de noeuf à dix pouche carez* (✕Busigny 1626) ; *le petit bau ginier de chesne, le beau tesier d'orme, le beau du fer aussi d'orme et le gros bouginier de chesne* (✕Lille 1737 moulin 3.3)

bauch tesiere : *le bau chiné, bau palier, bau tesiere, bau petit collez* (✕Hem-Lenglet 1684) ; *bois pallier, botteziere, petit bogenier* (✕Cysoing 1710)

bauch tresier : *les quatre baux, à sçavoir le bau ginné, le bau palier, le bau tresier et le bau du prison avecq le prison* (✕La Bassée 1680 blé)

bauch tresiere : *une pieche traversant du bau tresiere au bau du prison pour lever la moeubles [= la meule]* (✕Allennes-l.-M. 1696)

► L'adjectif est dérivé de **tensare* 'tendre'. Voir la note au début de l'art. *tesier*.

bauch tresieux : *le gros bougeniés et le petit bougeniés, bau paillé, botresieux, prison et le demy crepon* (✕Marquette-l.-L. 1730)

► L'adjectif est dérivé de **tensare* 'tendre'. Voir la note au début de l'art. *tesier*.

bauch du mitan

les ferralles du petit debout de l'arbre, à sçavoir le quennolle fermee à clefz et à flottes et deulx chevilles à le prison fermees à clefz et à flottes et quatre estriez de fers, deulx au baux de la prison quy cloutes à le penne [sic] et deulx samblables au baux du mitant (✕Loos 1580) ; *le petit bogenié, bau du mitant, bau paillié et prison* (✕St-Amand-l.-E. 1719)

► Voir la note ajoutée à *bauch de fer* (§ 3 ci-dessus).

bauch de tesier et variantes

bauch de tesier : *le bau palieu vieux, le bau de thesier, le bau de prison ou du petit colet, de 9 et 10 poulces* [les dimensions s'appliquent aux trois poutres] (✕Cagnoncles 1674)

bauch de tesiere : *le baulch de le tessiere de 12 pieds de long et de 10 paulch carré* (✕Templemars 1579) ; *le bau des tesieres de 8 et 9 pouches et de 10 piets de loing* (○Busigny 1670) ; *le bau de tesiere de onze pieds, de huict pouces quarrez* (✕Mœuvres 1682) ; *le beau de teziere aura huict pouces quarré* (✕Sin-le-N. 1692)

bauch de tresiere : *deux petits somiers de 11 pieds de loing chascun, de 8 poulces quarré, tenant le moulin d'ouverture, l'un servant de bau de treziere et l'aultre dessus le culas* (○Wambaix 1669)

► Voir la note au début de l'art. *tesier*.

bauch de la tesserie

le bau pallié, le bau de le tesserie et bau collier (✕Wattrelos 1560-1568)

► Hapax. Prob. erreur, bien que j'aie encore rencontré des *tesseries* pour *tessiere*.

bois palier : *les petits boujennier et les entretoisse seront de neuf pouces quarré, les bois pailliés de la meme grosseur, les bauches de fer de douze pouces quarré* (✕Armentières 1743) ; *le gros boujennié (...), le bois de fer, bois paillié, petiyt boujennié* (✕La Bassée 1755 blé)

► À Armentières (1743), le pluriel *les bois pailliés* est certainement erroné. La prisée de 1719 du même moulin de la Bassée donnait dans l'ordre : *le gros boujeniés (...), bois du fer et bois trezier, petit boujenniés* : nouvelle preuve qu'à la longue les appellations des poutres reliant les hautes-pannes devenaient fluctuantes.

bois tesier et variantes

bois tesier : *deux estriers au bois paillyer, deux chevilles au bois tesier* (✕Lille 1636 moulin 3.22) ; *touts les chemins et petits chemins, bois pallieux, bois signés, bois tesiers* (○Wambaix 1709)

bois tresier : *ung bois palié, bois tresié, ung windacre* (✕Cysoing 1687) ; *le gros bougeniés d'orme, (...), le bois du fer et bois trezier, petit bouvegeniés* [sic, lire *bougeniés*], *qu'ennole* [sic, lire *quennole*] (✕La Bassée 1719 blé)

► Voir la note au début de l'art. *tesier*.

bois de tesier et variantes

bois de tesier : *le bois tallieux* [sic, lire *pallieux*], *de tessier et de prison* (✕Hem-Lenglet 1766)

bois de tesiere : *le bois de tesiere et celui de deriere du prison, qui tient le moulin d'ouverture, sont à renouveler* (✕Hem-Lenglet 1713) ; *les bois paillier et bois des tessiere, prissée à 15 lb 6 s* (✕Montigny-en-O. 1739)

► Pour *tesier* et variantes, voir la note à la fin de l'art. *tesier*.

BAUCHE (fém.)

✕ Pièce de bois très solide qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) au palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et qui sert de point de fixation à la ceinture du frein. Voir *bauchet*.

le frin et quauque, moufle et mouflette et la bouche (Marquette-l.-L. 1712) ; *il sera fait une beauche et une cavecque* [sic, lire *caucque*] *de frain de huit pouces quarrez avec leur molletes et une petite montée pour aller à l'arbre* (Harnes 1748) ; *le frain, la cauque, la boche* (Flines-l.-R. 1787)

► Dans certains textes, *la bouche* – ou *baucque* – est la poutre à la base de la ferme des combles : *sur trois pandz de mur (...) avoir assis deux plattes et sur icelle enbauchiet (...) deux bauches de 12 pieds de loing, et sur icelles bauches faict et ouvret deux contrelois furnis de montans et surkevrons, de vismes, avec sur iceulx montans avoir eneswilliet une feste reloyee de trois loyens rallans aux deux montans (...)* ; *et sur les baucques seantes sur les plattes adjustiffyet et mis des dosses et crouttach de chesne pour mettre sur icelles dosses fouraiges pour les chevaulx dudit mosnier* (*Valenciennes 1540 Souverain).

BAUCHET

1. Petite pièce de bois équarrie, le plus souvent placée horizontalement, petite poutre.
*pour au faus biés de Hon dalés le grande seuwiere que on a fait noef de machonnerie (...), tout le fons d'icellui replanquier et relambourder et les 2 costeis reviestir d'aiselin foelliet l'un sour l'autre et y mettre 5 estiaux à cescun costeit, 3 baucés par deseure à maniere de kevallés et au devant doudit faux biés faire un van estoffé de planques et de lambourdaige et de tout ce qu'il y appiertient (*Hon-H. 1408) ; fait sur la seuwiere susdicte une estanture estoffée d'estiaux et de loyure de bauchet enaguillet en la loyure du ventillage (*Valenciennes 1440 Ogelens) ; [aux] bauchetz quy soustiennent les tractes et les chevaliers, les flacques du planquer pour porter les moeulles et autres bois ont esté emploiez deux quesnes (✕Nœux-I.-M. 1531) ; sur les quatre longues deuves d'icelle arcure eneswillet et assis deux baulcetz faisans courbettes de trois piedz de loy [sic, lire loing] chascun ; sur iceulx haulchietz [sic, lire baulchetz] assis deux pieces de bois de huyt piedz de loing, de trois et de quatre polchs pour porter et soustenir le tremuise dudit moulin (*Valenciennes 1539 tan) ; les quatre ventelles dudict mollin, assçavoir les seulles, le teliere, le grand baulch, posteaulx et keues desdictes ventelles, asselles et roilles, aultres seulles et bauchet du bachinaige avecq les posteletz (*Lille 1558 moulin 2.4.1) ;*
- ▶ À Noeux, en 1531, les *bauchets* quy soustiennent les tractes et les chevaliers constituent prob. la chaise (→ *cayere*).
2. Barre de fer. Voir aussi *barre*.
*pour avoir ferré de cercles de fer, de crois et de bauchet le vaissiel de demy rasiere servant à mesurer audit moelin (*Hon-H. 1446)*

Acceptions spécifiques :

- 1a. Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*), ou ensemble de ces deux pièces de bois (avec éventuellement les deux chevalets qui les portent). Voir *tremuyon*, ainsi que *quevalet* acc. spéc. 1.
*pour oudit molin le Comte avoir fait ung couvercle à l'arcure et y mis 2 nouveaux bauchés et gambes qui se viennent eneswillier sur les deux deuves qui sont plus longues que les aultres et avoir fait ung nouveau bacquet où chiet la farine (*Valenciennes 1501) ; deux bauchetz qui portent le tremuise et le bacquet (*Valenciennes 1503 Souverain) ; aercure et tremmure avec le bauchet et bacquet (✕Mouscron 1659) ; l'arcule, couvrichau, bauchés et terruise [sic] (*St-Amand-I.-E. 1719 moulin de la Ville) ; les quevestures, arcuelles, bacquet, couvrichau, bauché, termuise, feaux quesnyé, orgueille, esquiettes (✕St-Amand-I.-E. 1719 moulin de Maillerie)*
▶ Le diminutif de *bauch* correspond aux compositions terminées par *-balkjes* 'petites poutres' dont se servent plusieurs meuniers flamandophones pour désigner les trémions (WVD, p. 262).
- 1b. Soit traverse qui porte les extrémités des trémions (→ *tremuyon*) (voir l'ill. à *bancart*), soit traverse sur laquelle repose chaque °couverceau, soit traverse qui relie les deux trémions et maintient la trémie en place.
l'arcure, couverture, tremue, tremuyon, bacquet et bauchet (✕Lille 1558 moulin 3.10) ; une arcure avecq les deux bauchet, les deux tremuiron, les deux couvertures, bacquet, tremuire et chevalet (✕Coutiches 1615) ; l'arculle, deux bauchés, tremion et tremure, bacq et deux couvelesches (✕Seclin 1701 Wattiesart)
▶ J'ai regroupé ici les cas où les *bauchets* et les *tremuyons* figurent dans la même énumération. Dans mon *Dictionnaire*, j'avais transcrit *banchet*, un éventuel diminutif de *banc*. Vu que le diminutif *banchet* est rarissime dans la zone picarde et que je n'ai rencontré aucun *banquet*, je préfère interpréter ces formes comme des dérivés de *bauch*. Le scribe de Coutiches écrit d'ailleurs le signe distinctif sur le *u* de *bauchet* dans la copie de la prisée de 1637. Comme il s'agit de simples énumérations, l'interprétation exacte des *bauchets* est délicate, sinon impossible.
Le plus souvent, il n'y a qu'une traverse pour les deux couverceaux de l'archure, mais le WVD, p. 259a et le WBD, p. 382b donnent pour cet élément des réponses aussi bien

au singulier qu'au pluriel. L'extrait suivant évoque nettement deux traverses pour les couverceaux de l'archure : *pour 7 teneves aissielles de cherisier de 8 piés de loncq cescune et de 1 piet de let prises pour couvrir ledicte arkure par deseure, à 2 s 6 d le pieche, 17 s 6 d ; item et pour 4 fentes dont on fist roilles d'otel longece, paijet 8 s, sont 25 s 6 d ; à Jehan Carpentier, pour sen sollaire de ycelle dicte tremye (...) couvrir desdictes aissielles et mettre 2 roilles enviens le moelle pour ycelles aissielles susporter, faire un grant rom trau en le moijsenne pour le bleit keir en le moelle, faire un clipotiau, assir 2 baus de treviers pour mettre le bacquet sus leur on gette le blet (*Recquignies 1424). Notons enfin que de nombreux moulins actuels sont dépourvus de cette traverse : les couverceaux y reposent simplement sur la bordure de l'archure.*

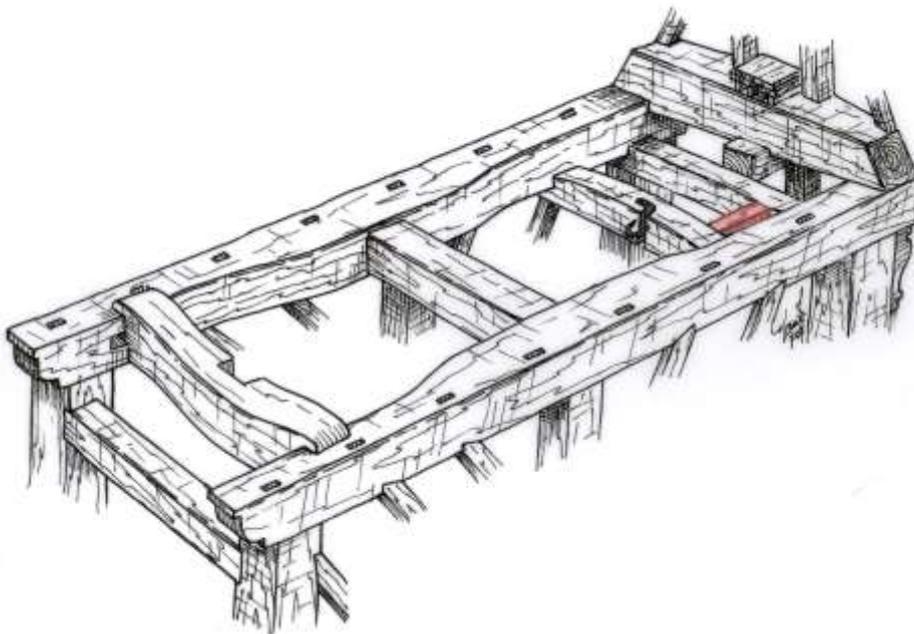
N'est-il pas symptomatique que même le WVD confond les deux types de *bauchets*, la traverse des couverceaux et celle des trémions ? À l'art. *brug van de steenkuip : het draagbalkje over de steenkuip, waarop beide dekselhelften liggen* [litt. : pont de l'archure, le *bauchet* placé de travers à l'archure, sur lequel reposent les deux couverceaux], on trouve comme exemple la définition de *brug* donnée par BAUTERS '*dwarsbalkje aan de bovenkant van de steenkist waarop haaks de tramen rusten*' [litt. : petite traverse sur le côté supérieur de l'archure sur laquelle reposent perpendiculairement les trémions].

D'autres *bauchets* sont encore envisageables : les deux traverses qui relient les deux trémions et qui maintiennent la trémie en place.

2. ✕ Pièce de bois très solide qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) au palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et qui sert de point de fixation à la ceinture du frein. Voir aussi *bauch*, *bauch du frain*, *bauche*, *embouchure* et *sommier du frain*.

pour avoir mis ung bauchet qui tient le frain dudit molin (Nœux-l.-M. 1456) ; *ung estrier de piet et demi de bende et de 7 pauch d'ouverture mis pour soustenir le bauchet du frain du mollin, à cause que le viez bauchet estoit tout rompu des grans vens* (Béthune 1518) ; *le frain, tiran, caucque et bauchet dudict frain* (Lille 1558 moulin 3.25) ; *la cocque du frin et le baucqué et le frin* (La Bassée 1682 huile) ; *le frain, bauchet, l'angre [sic, lire langue] avecq la caucque et mollettes* (Templeuve 1686) ; *la caucque du frin et le bauché et le frin* (La Bassée 1689 huile)

► En flamand aussi, certains meuniers se servent d'un diminutif (*vangebalkske*) pour évoquer cette pièce de bois assez courte (WVD, p. 206; TEIRLINCK, p. 1155).



Bauchet du frein (en rouge). Dessin G.P.



Vue plongeante dans le moulin de Moulbaix (Hainaut) : le *bauchet* du frein surmonte le palier du gros fer (sur lequel est posée une burette) et est retenu par un taquet ; il est parallèle à la haute-panne qu'on distingue plus à droite. Photo J.B.

3. ☒ Entrait de fermette, pièce de bois horizontale qui surmonte les arêtiers de la croupe et qui, parallèle au joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1), divise la croupe au vent en deux pans superposés. Voir *pennelle*.

après l'esquareur [le charpentier] ouvra un bauch ausnier tout noef et le estoffa de 2 postiaux acollant l'arbre et d'un pochart à l'encontre, de 2 souskevrons et d'un bauchet par deseure (✕Mecquignies 1426)

Composé :

bauchet traversain

Petite traverse, pièce horizontale perpendiculaire par rapport aux éléments qu'elle relie. Voir *bauch traversain*.

fait sur la seuwiere susdicte une estanture estoffee d'estiaux et de loyure de bauchet enaguillet en la loyure du ventillage et lassus entavellet à repos deux bauchés traversains loyés en dessoubz de 2 pochars ; et sur iceux assis, acqueutillet et aplommachet l'arbre (*Valenciennes 1440 Ogelens)

BAUDEL

Point d'appui d'un levier de la trempure (→ *temprure*) : le plus souvent dos d'âne, point d'appui du fléau (→ *flayel*) de la trempure ; moins fréquemment pièce de bois dans laquelle pivote le palier du petit fer (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*). Voir *baudet*.

pour le pon et baudeaux, flayeaux, l'orgoeulle et cuinet (✕Fromelles 1702)

► Hapax. Bien que le terme ne soit pas attesté dans les dictionnaires, la présence en rouchi du verbe *baudeler* (pivoter) ainsi que des substantifs *baudelée* (charge d'un baudet) et *baudelier* (conducteur d'ânes) présupposent un radical en *-el*. Cf. HÉCART, p. 54a et FEW, XV₁, art. *bald*, p. 33b, note 18.

BAUDET

1. Point d'appui d'un levier de la trempure (→ *temprure*) : le plus souvent dos d'âne, point d'appui du fléau (→ *flayel*) de la trempure. Moins fréquemment pièce de bois dans laquelle pivote le palier du petit fer (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*). Dans certains cas, p.-ê. la braie même. Voir aussi *baudel*, *bouriquet*, *cauque*, ainsi qu'*orgueil*. Pour ces différentes appellations, voir l'ill. à *temprure*.

Comme les textes se rapportant à la trempure proviennent en général de prisées et que ces prisées sont de simples énumérations, comme de surcroît la trempure n'est qu'un

ensemble de leviers et de points d'appuis, on comprendra qu'il est impossible dans la plupart des cas de déterminer l'acception exacte du *baudet*. En fin de compte, seuls l'emplacement ou le contexte permettent parfois de trancher : lorsque le *baudet* se situe au niveau des meules (comme dans la plupart des exemples provenant de moulins à eau), il doit s'agir du dos d'âne ; lorsqu'il se situe sous les meules, ce sera la pièce de bois dans laquelle pivote le palier du petit fer ou la braie, ou, éventuellement, la braie même.

le pont, le baudé, le fleau et faux fleaux, templeure y servant (©Seclin 1629 Rouge moulin) ; *les ferrailles du pont, une estriez avecq une verge de fer, deux cranpon, la cremillie du baudez* (✕Lille 1643 moulin 3.18) ; *les deux broies et le pont (...)* ; *quenié, orgueille, baudé et templeure* (*Douai 1680 Delepierre) ; *le pont, fleaux, pattin, palette et coingniez (...)* ; *le placcage des dessoubz les moeulles etoffé de flacques (...)* ; *le baudée, fleaux, pattin, coingnié, orgueil, le petit wundacq à peser bled et farine, templeure de cuire (...)* [prisée des éléments en bois et des cordes] ; *cinq chevilles petites au frain, les deux gremilliers du baudez* [prisée des éléments en fer] (✕Templeuve 1686) ; *le pont, deux fleaux, le bende, le baudet avec le patin y servant* (✕Seclin 1701 Wattissart) ; *le pont, les broye, la langue, le bodet, fleaux, templeure, corroye et poid de gré* (*Houplines 1704 brais) ; *le pon, flaiaux, cremmely et bodee, patain et palette* (✕Cysoing 1715) ; *les baux paillieux [sic] avec ses deux broyes (...)* ; *item, la mée, l'inche, devanture, templeure et baudet, cugnié et orgoeuil* (*Douai 1718 grand moulin à brais) ; *le bodé et le fleau et patin et palette à surporté la meule de deseur* (✕Lille 1720 moulin 3.28) ; *le pont, palette et le pattin prisé à 13 lb (...)* ; *le fleaux de templeure, le bodé avecq le patin prisé à 5 lb* (✕Nomain 1721) ; *le pont, ses deux broyes (...)* ; *item, la timplure, bodé, fleaux et ses abloquemens y servans* (*Lille 1726 moulin 2.1.1) ; *le pond, fleaut, boddet, templeure et pattin y servant (...)* ; *une agrappe servant au fleaux et bodet* (✕Genech 1734) ; *deux chevilles au pont, trois havets, six crampons, une cheville à la moullette du bodé, une bende, trois cloux hurtois et le cramel* (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; *le pont sera de 10 et 12 pouces avec la palette et coignez ; le bodet aura 7 et 6 pouces au gros bout, ainsy que son poulain, fleau et tous ce qui en depend* (✕Harnes 1748) ; *le pont, bodet, fleaux, mouffles, palette, la vieille boîte, fleaux, templeure* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *bodé, palette, fleaux de pont et de templeure* [grand moulage] (...) ; *pats, pon, bodé, fleaux de templeure* [petit moulage] (✕Linselles 1750) ; *le fleaux de templeure, le bodés (...)* ; *les brois, le pont* (*Lille 1768 moulin 2.1.1) ; *deux broies, le bodés, la tresiere (...)* ; *petit waindaque, fleaux de templeure, braçons, le bodés* (*Lille 1768 moulin 2.2.1) ; *le pont, le boiday, quinay, paletre contenant cinquante six pieds [de gitte] treize chevilles* [mesures de volume] (✕Avion 1774) ; *sommiers, boutriaux, bodé, patins, lie des meulles, le fleau de pon et de templeure* (✕Templeuve 1774) ; *les bodez, fleaux de pon et de templeure, patain du grand et petit molage (...)* ; *un grand estriés servant à la suspente du pont avec le baudez* (©Templeuve 1777) ; *la templeure et fleaux, le pon, baudet et la verge dudit pon* (✕Flines-l.-R. 1787)

baudet du pont : *ung estryé servant au pont avecq ung autre estryé servant au baudé du pont (...)* et *une quevile servant au fleau du pont* (✕Wervik 1606 Clytmeulen)

► Le *baudet* est un élément porteur. La preuve la plus évidente que le mot a pu désigner plus d'un support dans le système de trempure, l'exemple cité plus bas à *petit baudet* nous la donne : le *bodé* y serait le point d'appui du palier du petit fer ou même la braie, alors que le *petit bodé* y désignerait le dos d'âne du fléau de la trempure.

En flamand, l'*ezel*, traduction du *baudet*, désigne d'abord la braie ou même le palier du fer de meule, moins souvent le point d'appui du palier du fer de meule ou de la braie et, pour autant que je puisse en juger, il ne désigne jamais le point d'appui du fléau de la trempure.

Puisque certains textes qualifient l'épée de la trempure (→ *cramelie*) de *cramelie du baudet* et que dans un système à *braie*, c'est précisément la *braie* qui est suspendue à l'épée, nous pourrions croire que le *baudet* y désigne cette braie. Malheureusement, je

n'ai trouvé aucun texte explicite qui identifie le baudet à la braie. Même *cramillie du baudet* ne nous apprend rien, puisque l'appellation peut s'expliquer par le fait que l'épée est fixée au fléau de la trempure au niveau du dos d'âne.

La polysémie du *baudet* se remarque aussi dans l'exemple de Lille de 1737 où l'on évoque une *moulette du bodé* : certains systèmes de trempure plus évolués ont de petites roues à gorge, mais celles-ci servent à conduire la corde fixée à l'extrémité du fléau et à réduire l'effort à fournir, et non pas au *baudet* 'point d'appui'.

Dans l'extrait de Harnes de 1748, les dimensions du *baudet*, qui va en se rétrécissant, évoquent plutôt le fléau qu'un simple point d'appui. Mais le reste de l'article mentionne ce fléau ...

2. ☒ Pièce de bois dans laquelle pivote la bascule (→ *cauque*) du frein.
au flaieau du ferain trouvee trois cheville et au baudet les feraille (✕Fournes-en-W. 1686) ; *corde frain et le frain et bod[a]ix et sa chauque* (✕Herseaux 1758)
▶ Ce support de la bascule a pu être qualifié de *vangezel* [litt. 'baudet du frein'] en Flandre flamandophone (WVD, p. 206).
3. Pièces de bois formant le support sur lequel repose la meule courante retournée lorsqu'on la bat⁸.

le bodet avec ses appendences, 9 pattars (✕Enghien 1687) ; *le baudet, les talons et les deux steaux* (*Enghien 1755 Pont blé)

▶ Dans la prisée de 1687, cet article suit l'article mentionnant l'enchevêtrure à la base de l'archure (→ *arcure*) ; il traduit *het geryehaudt met syn toebehoorte, gepresen op 9 s. Gerye*, le premier élément de *gerey-hout* [c.-à-d. bois de ...] a un sens très général, comparable à *harnas* : 'tout ce dont on a besoin pour réaliser quelque chose' et une acception plus précise : 'selle avec ses accessoires'. La phrase suivante, extraite d'un compte de Harelbeke de 1397, nous permet d'identifier ce *gerey* que le rédacteur d'Enghien traduit par *bodet* : *le cherede* [prononciation locale de *gereide*] où on met sus la pierre quant on le bat.

Composé :

petit baudet

Dos d'âne, point d'appui du fléau (→ *flayel*) de la trempure (→ *temprure*).

le pont, bodé, palette et boicte, 20 lb ; *le fleaux de la templure et le petit bodé, 2 lb* (✕Lille 1737 moulin 3.3)

BAUQUAGE

Clôture, revêtement en planchettes d'une paroi. Voir aussi *bauquetage*, ainsi que *revestement*.

tout le cor dedict et planché et baucaige et couverteur (✕Hem-Lenglet 1645) ; *le bocaige des pans contien 900 pieds de double foeuillet vieux, le costé des volants et de la monté non vaillable* (✕Cagnoncles 1674) ; *pour houser le bocquaige d'embas deux pieces de dix sept pieds et une piece de onze pieds et demy, de quatre et cinq* (✕Mœuvres 1682)

▶ Se basant sur un exemple peu précis de GODEFROY, le FEW, XV₁, p. 36a traduit le substantif *baucquage* par 'poutrage'. Les trois exemples susmentionnés concernent le revêtement des parois plutôt que le poutrage. *Baucage* est apparenté à *bauque* 'planchette du revêtement' plutôt qu'à *bauch* 'poutre'. Je suis de plus en plus convaincu qu'il faut distinguer les deux familles de mots. Voir la note ajoutée à *bauque*.

BAUQUE

Planchette servant essentiellement au revêtement.

pour faire 3 cens de bauke de 5 piés et demi parmi 16 s le paire, montent 24 s (domaine de Bavay etc. 1364) ; *pour le façon de 4 cens de bauke de 6 piés, 4 lb* (*Valenciennes 1374) ; *pour 1 millier et 3 quevirons de latiaus de 6 piés (...) au pris de 11 s dou cent,*

⁸ Et non pas « Pièce dentée de la trémie qui, munie d'un cordage, permet de régler l'arrivée du grain » comme nous le lisons chez DELANNOY, p. 92.

100 d'auelles (...) à 24 s dou cent, 9 cens de coyaus et de gantelles à 26 s dou millier, demy cent de bauke à 17 s 6 d le cent (*domaine de Bavay etc. 1396) ; pour 3 quarterons de bauque delivret au censeur du mollin des Ogelens pour faire fenestres et refaire le touret audit moullin (*Valenciennes 1426) ; pour 4 cens de bauques contenans chascune 5 piés de long pour faire gantelles, à 50 s le cent, 10 livres ; pour 150 bauques de 4 piés au pris de 40 s le cent, 60 s (*domaine de Valenciennes 1440) ; pour (...) avoir (...) restoupet 3 aultrez feniestrez, les 2 ou comble mis en point de couvrir et l'autre feniestre holee de bauque pour tant que point ne seroient audit molin (*Valenciennes 1442 Comte) ; pour (...) avoir livret 16 cens de clippeclappe y comprins les bauques servans au renganteler et ratasseler les reuues des mollins avant dis quant besoing en a esté, dont paiet luy a esté 24 s tourn. de chascun cent, pour ce icy 19 lb 4 s tourn. (*domaine de Valenciennes 1490) ; pour 7 cens de bauques de 4 piez de long à lui achetees au pris de 4 lb chascun cent, (...) livrees sur le mote dudit molin, qui montent 28 lb (OTemplmars 1502)

► Le compte de 1364 nous apprend que les planchettes étaient vendues par paire, prob. du fait qu'elles étaient fendues dans le sens de la longueur et mises en œuvre tête-bêche. Bien que le *FEW*, XV₁, p. 35b apparente *bauque* à *bauch*, tous deux dérivés de l'ancien bas-francique **balco*, je préfère distinguer le masculin *bauch* 'poutre' du féminin *bauque*. Ce féminin, équivalent de *bauche*, n'a que très rarement désigné de grosses poutres comme son correspondant masculin.

Le plus souvent les *bauques* sont des planches ou planchettes servant au revêtement. VIOLLET-LE-DUC, art. *bardeau*, donne pour synonymes de ce mot : *bauche*, *essente*, *esseau*. Dans les comptes que j'ai analysés, les *bauques* sont plus longues que les *eschangles*, qui correspondent aux bardeaux décrits par Viollet-le-Duc. Pour autant que je puisse en juger, aucun mot de la famille de *bauch* 'poutre' n'est orthographié avec *-o-* plutôt qu'avec *-au-*, alors que cette graphie n'est pas rare dans la famille de *bauque*. Cette *bauque* est à rapprocher des verbes *bauquier* ou *boquer*, *parbaucquer*, *rebaucquer* et *rebaucqueter* qui se rapportent eux aussi à la clôture ou au revêtement d'un pan de bois. Cf. : pour 12 *baukes* mises à le paroît doudit [moulin] (*Recquignies 1380) ; pour avoir livret cinquante huit *baucques* de quatre piez de loing chascune ; item, trente neuf de cinq piez de loing ; item, vingt six de trois piedz et cinq de quatre piedz, lesquelles ont esté employees à *baucquier* ung contreloye par dedens euvre audit molin du Fossart (*Valenciennes 1517). À Mecquignies, en 1399, c'est le *bauqueteur* qui livre 7750 *escanles* (bardeaux, ardoises en bois) pour le nouveau moulin à vent.

Un compte de Valenciennes de 1391 énumère ainsi les livraisons du *bauqueteur* :

- 6700 *coyaus* et *gantelles* (pour les roues hydrauliques), à 26 s le mille 8 lb 14 s 2 d ;
- 125 *baucques* de 6 pieds, à 17 s le cent 21 s 3 d ;
- 115 *baucques* de 5 pieds et demi, à 13 s le cent 15 s ;
- 575 *baucques* de 5 pieds, à 11 s 6 d le cent 66 s 1 d ;
- 1040 lattes de 6 pieds (pour la couverture de tuiles), à 34 s le mille 35 s 5 d ;
- 1785 lattes de 5 pieds à 2 s 4 d le cent (= 23 s 4 d le mille) 41 s 7 d ;
- 1650 lattes *jointiches* (pour la couverture d'*escalles*), à 40 s le mille 66 s ;
- 610 lattes de 10 pieds (pour la couverture de tuiles), à 34 s le mille 20 s 6 d ;
- 450 lattes de 4 pieds à 2 s le cent (= 20 s le mille) 9 s.

Est-ce s'engager trop avant que de se demander si le féminin *bauque* n'aurait pas subi l'influence – peut-être même lointaine – du normand *bauche* 'torchis, mortier fait de terre grasse et de paille servant à la confection des murs de clôture' ? Comme le français *bauge*, cette *bauche* proviendrait du gaulois **balcos* 'fort'. Selon le *FEW*, I, p. 212a, note 2, la Normandie se servait déjà au 14^e s. de *bauque* dans l'acception de 'terre grasse'. Le second exemple cité par le *DMF* à l'art. *bauche* B, 1 mentionne aussi bien l'*argille* que les *baucques* achetés pour des travaux de charpenterie réalisés à un presbytère.

Bauque se rencontre parfois comme équivalent de *bauche* pour désigner la poutre à la base de la ferme des combles. Voir la note ajoutée à *bauche*.

Composés :

baque moitoin

Planchette moins longue et surtout moins épaisse que la *baque* ordinaire.

*pour le façon de 4 cens de baque de 6 piés, 4 lb ; et pour le façon de 3 cens de baque moitoin de 5 piés et de 4 piés, à 12 s le cent, 36 s (*Valenciennes 1374)*

► *Moitoin* est synonyme de *mitoyen* et signifie ‘égal à la moitié’. Dans l'exemple susmentionné un cent de *baques* revient à 20 s, alors qu'un cent de *baques moitoin* ne coûte que 12 s. Ce sont donc probablement des *baques* fendues dans le sens de la longueur.

baque de refus

Planchette provenant d'une pièce de bois refusée par les charpentiers ou considérée comme rebut.

*pour 18 baucques de reffus de 4 piez et 13 baucques aussi de reffus de trois piez pour faire gantelles pour lesdis molins le Comte (*Valenciennes 1506)*

BAUQUER

Clôre une paroi, normalement au moyen de planchettes. Voir aussi *parbauquer*, *rebauquer* et *estaindre*, ainsi que *vestir*.

*toutte la gayolle furny de toutes pieces necessaires en tous ses quatre pantes et suffissament baucquee d'aisselles, tingles et esguilles (*Cambrai 1617 moulin 1.5) ; baucquier et eschanner le culat du mollin depuis en hault jusque à bas (*Busigny avant 1643) ; le refent au pignion bocqué d'assel blanc bois (*Cambrai 1661 moulin 1.3) ; la paroye du culas est bocquée de foouliéz de bois blanc et pareillement le toict, au lieu d'estre de bois de chesne (*Mœuvres 1687)*

► Voir la note ajoutée à *baque*. Comme nous le verrons à *parbauquier*, le verbe a pu s'employer même pour boucher une digue de faisceaux de bois.

BAQUETAGE

Clôture, revêtement en planchettes d'une paroi. Voir *baucage*.

*l'assemblage des quatres faces du moulin, y compris les trattes, le bocquetage et les aissilles du culas (*Mœuvres 1790)*

(BAUTRÉ REMUANT) : voir *bauch tremuyon*.

BAUWIME

Entrait de la fermette, pièce horizontale reliant le sommet de deux jambes de force pour servir de base à une nouvelle ferme plus petite dite « fermette ». Dans le moulin à vent, c'est le plus souvent l'entrait de fermette qui surmonte les arêtiers de la croupe et qui, parallèle au joug (→ encadré 2 à *bauch* 1), divise la croupe au vent en deux pans superposés (voir *pennelle*). Dans le moulin à eau, l'arbre de la roue à gorge ou touret destiné à soulever la meule est souvent porté par un entrait de fermette soutenu par deux jambes de force courbes. Voir l'ill. et de plus amples détails à *comble*.

*pour (...) refaire, restraintre et rassir les pasnes d'icellui mollin (...), remettre y ventrieries sour les 2 pans et le crupon (...), mettre 2 crons estiaux et une bauwime pour porter et recepvoir un noef touret pour lever le moelle (*Valenciennes 1421 brais) ; item, pour avoir livré une piece de bois de quesne de 6 paulx carrez et de 13 piez de long dont on a fait deux montans et une bauyme pour enaguillier le feste dedens (...); item, pour encores avoir livré une autre piece de bois de 5 paulx carrez dont on a fait deux soubzcavrons au culach dudit molin (...); (...) une autre piece de bois de 8 piez de long dont on a fait une wyme audit culach (...); item, pour encores avoir livré une autre piece de bois de 8 piez de long dont on a fait une wyme audit culach (...); item, (...) et avoir ramanoquiet le culach dudit molin d'une wyme et soubzcavrons, ledit comble estoffé de deux panes, d'une feste et de deux montans enaguilliés au bout de ladicte feste et loyé ladicte feste et le montant [à] chascun debout d'un bracquon (*Nœux-l.-M. 1510) ; deux agrappes pour retenir le bauchinier (...); dessus, les ramures du culas : deux estiaux de 5 et 6 poulces, de 4 pied de loing chascun et deux*

soubchevrons et les montants de la ramure de bois de 4 et 5; deux petits loiens pour retenir les deux esteaux servants de fau chevron ; à ladite ramure un estriez de plat barreau de 5 poulces de creu et d'un pied de long pour retenir le montant avec la bouhaim (OWambaix 1669)

► Cf. aussi DELMOTTE, p. 93 : *bowine* ‘tirant, entrait’ ; HÉCART, p. 68 : *bohème* ‘entrait’ et SIGART, p. 91 : *boïne, boïme* ‘pièce de charpente qui s’assied entre les jambes de force’. Bien que le *FEW*, XXIII, p. 15 classe ces différentes formes parmi les matériaux d’origine inconnue ou incertaine et bien que les compositions avec *bau* soient normalement du masculin, je me demande si *bauyme* et *bouhaim* ne seraient pas des déformations de *bau wime*, qui se lit par exemple à Hon-Hergies en 1371 [*pour (...) metre kevrons et bauwismes et le comble bien ventrillier*], à Valenciennes en 1421 et en 1541 (voir l’art. *grenier*) et dans le compte de 1484 de l’hôpital Comtesse. Comme *bauch anier*, ce composé aurait évolué au point de devenir méconnaissable : *boïme, bohème, bouhaim*, voire *boain*, qui figure dans le devis des combles de l’église de l’hôpital Notre-Dame de Seclin, de 1633 (ADN, E 38). Bien que moins vraisemblable au vu des datations précoces de *bauwisme*, un mouvement inverse n’est pas exclu : *bauwisme* serait alors une reconstruction populaire d’un mot dont l’étymologie se serait perdue.

La *wime* est une pièce secondaire de la ferme destinée à empêcher l’écartement des arbalétriers ; la *bauwime*, par contre en est une pièce maîtresse portant une nouvelle ferme. L’extrait de Nœux (1510) est un des seuls où la *wime* désigne l’entrait de fermette de la croupe au vent, tandis que la *bauyme* correspond plutôt à un petit-entrait portant poinçon.

L’ALP traduit l’entrait en picard par *wime*, *boèume* et *boïme*.

BAVERON

✕ Prob. volet incliné placé sous l’arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l’eau qui s’est infiltrée le long de cet arbre. Voir *faux huys*.

l’arbre tournant avec ses deux mabreaux et flaque desous l’arbre et un baveront desous l’arbre (Marquette-l.-L. 1753)

► Le *baveron* est une bavette. C’est pourquoi je l’identifie au *faux huys*, qui est plutôt une planche inclinée qu’une porte, servant à évacuer l’eau qui s’est infiltrée le long de l’arbre moteur du moulin à vent. Comme le *baveron*, le *faux huys* est situé sous l’arbre, même à Marquette-lez-Lille : *un faux huys desoubz l’arbre* (✕Marquette-l.-L. 1607).

BAVISIER : voir *fenestre bavisienne*.

BEAUVAIS : voir *mouvet*.

BEC

☒ P.-ê. sabot, pièce de bois en saillie qui pivote, attachée aussi bien à la haute-panne de gauche (vue de l’intérieur du moulin) qu’à l’extrémité de la ceinture du frein à sabot, et dont la surface cintrée épouse la courbure du rouet pour aider au freinage. Voir l’ill. à *louche* et à *menton*.

pour un pouPELLIER accatet (...), de coy on a fait le biecq d’un frain au mollin à vent (✕Mecquignies 1410)

► Pour l’informateur de Hoek (Flandre zélandaise) *bek* – le néerlandais pour *bec* – est l’appellation de la doublure en bois en forme de bec à l’extrémité de la ceinture du frein flamand, à l’endroit où celle-ci est fixée à la haute-panne (→ *panne*) de droite ou à la poutre parallèle (→ *bauchet*) (WVD, p. 204). Je ne crois pas qu’en 1410 le moulin de Mecquignies ait déjà été équipé d’un frein flamand et encore moins d’un frein flamand possédant cette doublure en forme de bec. Comme nous ignorons le genre de frein qui équipait le moulin de Mecquignies, mieux vaut faire preuve de prudence dans l’interprétation de ce *bec*.

BEDE

Latte verticale servant de support à un revêtement.

*contre le pan meulerez avoir revestu d'asselles à couteau à le hauteur de 27 piés de loing et douze pietz de hault pour garder la muraille contre le lavement des eauwes dudit molin, pour icelles asselles couteler l'une sur l'autre ung poch et demy ou environ et les bien clauwees contre pluseurs bedes qui sont mises de hault en bas contre ledit mur (*Valenciennes 1518 Anzin grand moulin) ; contre le pan meuleretz avoir aussi revestu d'asselles à couteau à le longueur de 27 pietz de loing et treize pietz de hault contre la muraille avoir mis et adjustiffié pluseurs bedes de treize pietz de loing, de 3 et de 4 poch de gros pour clauwer et attacquier lesdictes asselles à coutiau come il apertient (*Valenciennes 1518 Anzin petit moulin)*

► Le mot *bede* existait en picard : le seul sens qu'en donnent les dictionnaires, c'est 'niche sur un mur mitoyen'. Cf. FEW, XV₁, p. 89b et DELMOTTE, p. 57. GODEFROY, I, p. 608b cite trois exemples avec *bede*, mais s'avoue incapable de définir le mot.

BEDENNE

Bédane, ciseau à bois, étroit et épais, employé surtout pour creuser des mortaises.

un auw et soioire à couteau et deux armoisset et quatre therille et bedenne, ebercain et fauret (✕Herseaux 1758) ; deux therelles, une plenne, une ecôpe, une bedenne, un hôeau, une epenette (✕Avion 1774)

► Cf. BONNET, XXI, p. 35 : *bedinne* et p. 36 : *bedaine*.



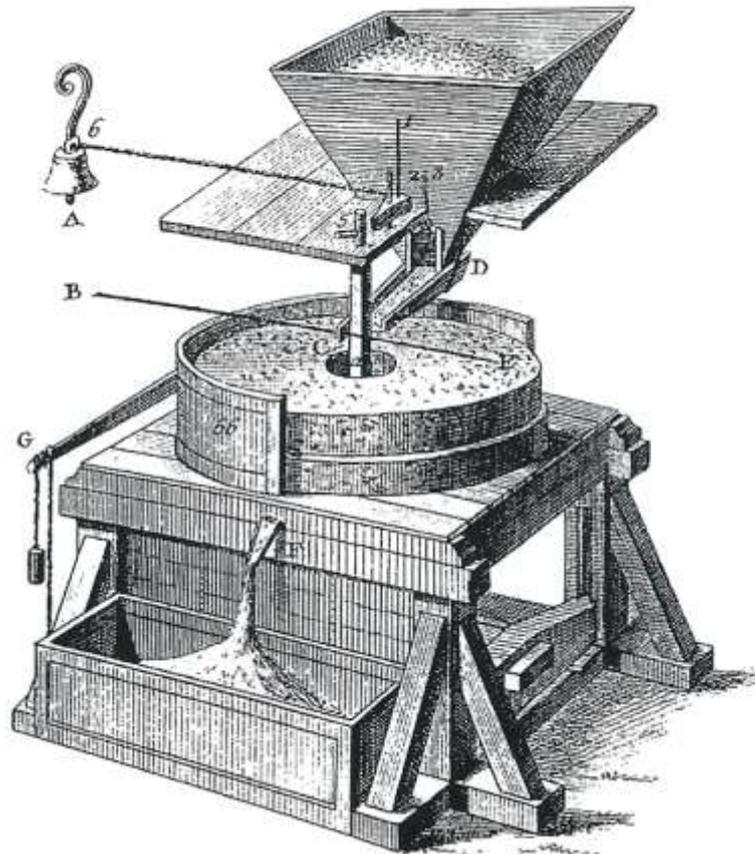
Ciseau bédane

BEFFROI

1a. * Bâti qui porte les meules. Voir aussi *afustement, aré, grant beffroi, cayere, grande cayere, estanture, estanture de mouture* et *pont*, ainsi que *moulage*.

ung beffroy sur quoy les meules seront assises, 2 filieres, 2 bauch, 4 plates de fons, deux croisies, 12 arretz et autres estoffes y appartenans (Harelbeke 15° s. devis) ; convenra ablocquier et soler le beffroy que l'on dist le molaige (Ramillies 15° s. moulin 2.1) ; le beauffroy, asschavoir les quatre poteaulx, deux sommiers, les seulles, bracons, les broyes, le sommier du pont, le planquier desoubz les meulles et les gittes et les loyens (Comines 1553 tan & huile) ; le belfroy dudict mollin, assçavoir le seulle, les sommiers, quatre poteaulx sommiers, deux poteaulx de broye, les loyens de rachine, bracons, les deux broyes, le pont, le planquier desoubz les meulles (Lille 1558 moulin 2.2.1) ; le befroy dudit at seize piés de loing, huict de large et sept de hault, compris les embroys, planquier et la montée (Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; pour le berfroy du meullin qu'il port le moeullaige fault renouveler tout les solle par bas qu'elle sonct tout poury, en fault deux de seize piez de loin chacun et deux de onze piez portanct huict et

dix pouce de grosseur tout droict, plus fault six loien de cinq à six piez de loin, de huit pouce carez pour bien reloiez le susdit beffroy sur ses trois pan (Ramillies 1631 moulin 2.1) ; pour le beffroy totalement perdu il convient d'en faire un aultre de bon bois, sçavoir quattres sommiers de dix huit pieds chacun avec esteaux de six pieds, six loyens de mesme longueur, le tout de huit et dix pouces de grosseur et deux aultres loyens de trois pieds chacun, de cinq et six pouces au derrier dudit beffroy, avec deux loyens par le devant de 4 et 9 pouces (Ramillies 1677 moulin 2.1) ; le beffroy, autrement dit le soutien des meulles, compris les seules, poteaux, loyens, ponts, planches, gittes et ce qui en depend (Comines 1707 blé & brais)



Beffroy aux meules du moulin à eau selon l'Encyclopédie.

1417 La Gorgue
eau

Beffroy aux meules du moulin à

ADN, B 5067, 4v°-5r°

Item, en le maison vers le wal quatre sommiers du long du molin, venans desoubz le seule du taupane et desoubz le saillie du bout de le maison, et auront cil sommier 12 paux, et les pillos de 12 paux, et aront cil pillot de long 18 piez et 4 piez de point à aultre ; et sera gisté de gistes de 7 et de six paux et là sus sera le planquier de planques de deux paux d'espés et sera ly aires du molin, et seront les gistes de deux piez de point à aultre ; et sur ces sommiers dessus diz y aura quatre seules traverses qui porteront 8 esteuz enewilliez ens ; et sur ces esteuz deux arbrieres qui feront le beaufroy leur le mollage sera ; et aura deux leyeures croysies par devens ces arbrieres et seront mises de la haulteur cy que pour planquier sus ; et sera seully aussi bas pour estre au roys et les planques / de 3 paux d'espés ; et aura entre chascun esteil une croysure de loyens et sur le lez vers l'eau ung

bracon eswilliet sur le sommier desoubz et en l'ostel [sic, lire estel] qui portera le beaufroy, et autel à tous deux vers l'eaue boutans vers l'eaue, et tous ses membres de 12 pax d'espés, panes, seules et esteux et les quatre postilles moyennes de 14 pax sur le mesplat ; broies et pont, temprure bon et souffisant.

**1517 Valenciennes Déplacement du beffroi aux meules au moulin du Fossart
ADN, B 9941, 89v°**

À Severin Lavesin, maistre charpentier de la Salle en Valenciennes, Anthonin Carlier, Willemet Delegrange, Jacques Druart et Houcbert, aussi tous charpentiers, pour avoir fait le charpentage du molin du Fossart tout neuf, contenant en longheure 36 piez et 24 piez de large, que pour avoir mis sur roliaux l'estanture et belfroy qui porte les deux meulles affin de le bouter et (et) reculer ariere du pan meulerech 8 poch ou environ pour donner espesueur au mur de machonnerie que l'on y a fait neuf.

**17^e siècle Ramillies Devis du beffroi aux meules du moulin à eau à farine
ADN, 7 H 1407 (S'ensuit la devise dudit moulin), p. 2 ligne 7**

Pour le beufroy quattres pieces de onzes à douzes poulches de grosseur pour les deux solles et les deux panes longues de quinze pied demie chascune.

Item, quattres esteaux de six pied et demy chascung, de dix à douzes poulches de grosseur.

Item, quattres loyen de six pied chascun, de noeuf à dix poulches.

Item, deux loyens de 9 à 10 poulches de grosseur, de cinque pied de long.

Item, 4 loiens de 5 pied de long, de 4 à noeuf poulches de grosseur.

Item, deux broyes de huict pied de long et de 15 à 16 poulches de large.

Item, quattres loyen de deux pied et demy de long, de quattres à noeuf poulches.

Item, un pon de dix pied de long, de dix poulches quarrez.

Item, pour le planchez 14 doubleaux de 5 à 6 poulches de 8 pied.

Item, deux harpons de 8 poulches quarrez, 8 pied de long.

Item, fournir le plancaige de dosses de 15 pied de long, huict pied de large.

**1677 (30 avril) Ramillies Devis du beffroi aux meules du moulin à eau à farine à
refaire après les guerres**

ADN, 7 H 1407 (Le sousigné juré de ceste ville de Cambray ...)

Pour le beffroie totalement perdu il convient d'en faire un aultre de bon bois, sçavoir quattres sommiers de dix huict pieds chacun, avec esteaux de six pieds, six loyens de mesme longueur, le tout de huict et dix pouces de grosseur et deux aultres loyens de trois pieds chacun de cinque et six pouces au derrier dudit beffroie, avec deux loyens par le devant de 4 et 9 pouces.

Le bau palluez [sic], entendu 'pont', de dix pieds ou environ, de huict et dix pouces come devant.

Les deux broies de 7 pieds chacune, de 4 et 15 pouces, quattres grosse gittes pour tenir ledit beffroye d'ouverture de sept pieds chacune, de sept pouces quarrez et huict aultres gittes de sept pieds, de quattres pouces carrez avec bonne plance ou dosse dessus lesdites gittes pour asseoir la moeulle gisante qu'elle serat de piece.

Item, une templeure de 6 pieds, de quattres pouces carrez; plus les escaventures seront quattres pieces de bois de quattres et douze pouces de large, de neuvs pieds chacune.

La montee dudit beffroye, deux gisants de sept pieds chacun, de quattres et six, avec sept appas de double lambourd de deux pieds chacune.

Certains textes qualifient ce beffroi de **beffroi de dedans** :

le befroy de dedens avecq son planchier et ung aultre petit planchier servant pour aller du befroy au grenier (Polincove 1624) ; le belfroy dedens, le soeuil, potteau, loyens, bracon, licteau, les plattes (Lille 1636 moulin 2.2.2) ; le befroy du dedans prisé (...) 55 lb (Douai 1718 Prairie St-Aubin)

► Cette appellation n'est pas sans ambiguïté du fait que l'arbre moteur tourne sur deux beffrois, dont l'un est également situé à l'intérieur du moulin. Pour éviter cette ambiguïté, le rédacteur de la prisée de Polincove nomme le support intérieur de l'arbre moteur *petit beffroy de dedens* et le support extérieur simplement *le befroy de dehors*.

**1455 Bruay-la-Buissière
ADN, B 14718**

Beffroi par dedans aux meules du moulin à eau

À Jehan Recule, carpentier, pour avoir fait au molin de Bruay ung beffroy par dedens, auquel a falu quattre seullles travesaines qui sont assizes dessobz les longues seullles dudit beffroy, et une longue seulle du long de le tampane dudit molin de 20 piés ou environ, hottee dessus lesdittes 4 seullles dessus nommees ; et sur icelle longue seulle assis et enaguilliet 4 estelos et par deseure enaguillié lesdis estelos en le pane dudit beffroy, lesquelz estelos ont 6 piés de long ou environ ; et entre lesquelz estelos a 4 croysures de loyens de 7 piés de long ou environ chascun loyen ; et avec y a fait 5 bracons qui sont rasis lesdittes croisures [sic, une préposition manque visiblement] pareillement que ceulx qui y estoient au paravant ; et ont toutes lesdittes seullles 9 et 10 paux de groisseur et les 2 estelos des deboux de pareille paucison et les 2 de le moyenne sont de 9 paux d'espoise et de 12 paux de large, et tous les bracons de 9 paux de large et de 7 paux / d'espoise et les lyens desdittes croisures de 7 paux demi de largeur et de 4 paux demi d'espoise.

Item, a ledit Recule tout soustenu, redrechiet et mis à nivel tout le molage dudit molin, lequel estoit avalez du lez devers l'yaue.

Pour tous lesquelz ouvraiges dessusdis avoir fais souffissaument a esté païé audit Recule par marchiet fait à cry et à descrois à le chandeille alumee la some de 10 lb.

1b. ○ Estrade qui porte les meules.

la cramelie et le pont et aultres pieces servantes au befroy (Busigny 1670)

► Le terme est exceptionnel dans les moulins à vent.

2. * Bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur ou de l'arbre à cames. Voir aussi *afustement, aré, petit beffroi, cayere, petite cayere, estanquement, estanture, plomma* acc. spéc. 2c, *pont* et *prison*. Dans les moulins à eau, les textes distinguent le *beffroi* intérieur et le *beffroi* extérieur. Ce dernier repose souvent sur le mur qui sépare le déversoir et le bassin dans lequel tourne la roue.

pour le bos d'un bieffroy estans au dehors dudit molin, sur quoy l'arbre dudit molin tourne au dehors (Quesnoy-s.-D. 1414) ; ung beffroy qui porte l'arbre du grant molin le Conte, estoffé de 2 soelles chascune de 20 piés de loncq, de 9 pauls de large et de 7 pols d'espoix, et sour icelles soelles esbauchié 2 cuettes servans à porter le plommas, chascune de 7 piés de loncq et d'autelle largheur et grosseur que lesdictes soelles (Valenciennes 1465 Comte) ; le belfroy dudict mollin [= beffroi aux meules] (...) ; item, le 2^e belfroy portant l'arbre dudict mollin (Lille 1606 moulin 2.4.2) ; l'arbre avec les

bras, deux petits beffroys ou soutien d'arbre, deux plomas et un esporon (Comines 1707 tan & huile) ; un arbre tournant qui sera posé sur deux beffroits de charpente ; lesdits beffroits seront bien assemblés avec liens et filieres pour porter les ponts, plumas, coignés et tout ce qui sera nécessaires (Douai 1767 Massue)

1471 Valenciennes **Beffroi de l'arbre moteur du moulin le Comte**

ADN, B 9895, 59r°

À Jehan Chevalier, maistre carpentier de la Salle, Guillamme et Rolland Chevalier, ses vallés et ayddes, pour avoir ou terme de compte fait au moellin le Comte ung noef belfroit portant les roelx et arbres dudit moellin, icelluy estoffé de troix soelles, chascune de 9 piés de long, de 12 polz de large et de 8 polz d'espeis, et sour icelle esbauchyé deux pieces de boix pour porter les plommas, chascune piece de 15 piés de long et de 11 polz en quarure, et sour ces pieces remis et rassis ainssy qu'il appartient les plommas qui portent ledit arbre (...)

1471 Valenciennes **Beffroi de l'arbre moteur du moulin le Comte**

ADN, B 9895, 59r°

À Jehan Chevalier, maistre carpentier de la Salle, Guillamme et Rolland Chevalier, ses vallés et ayddes, pour avoir ou terme de compte fait au moellin le Comte ung noef belfroit portant les roelx et arbres dudit moellin, icelluy estoffé de troix soelles, chascune de 9 piés de long, de 12 polz de large et de 8 polz d'espeis, et sour icelle esbauchyé deux pieces de boix pour porter les plommas, chascune piece de 15 piés de long et de 11 polz en quarure, et sour ces pieces remis et rassis ainssy qu'il appartient les plommas qui portent ledit arbre (...)

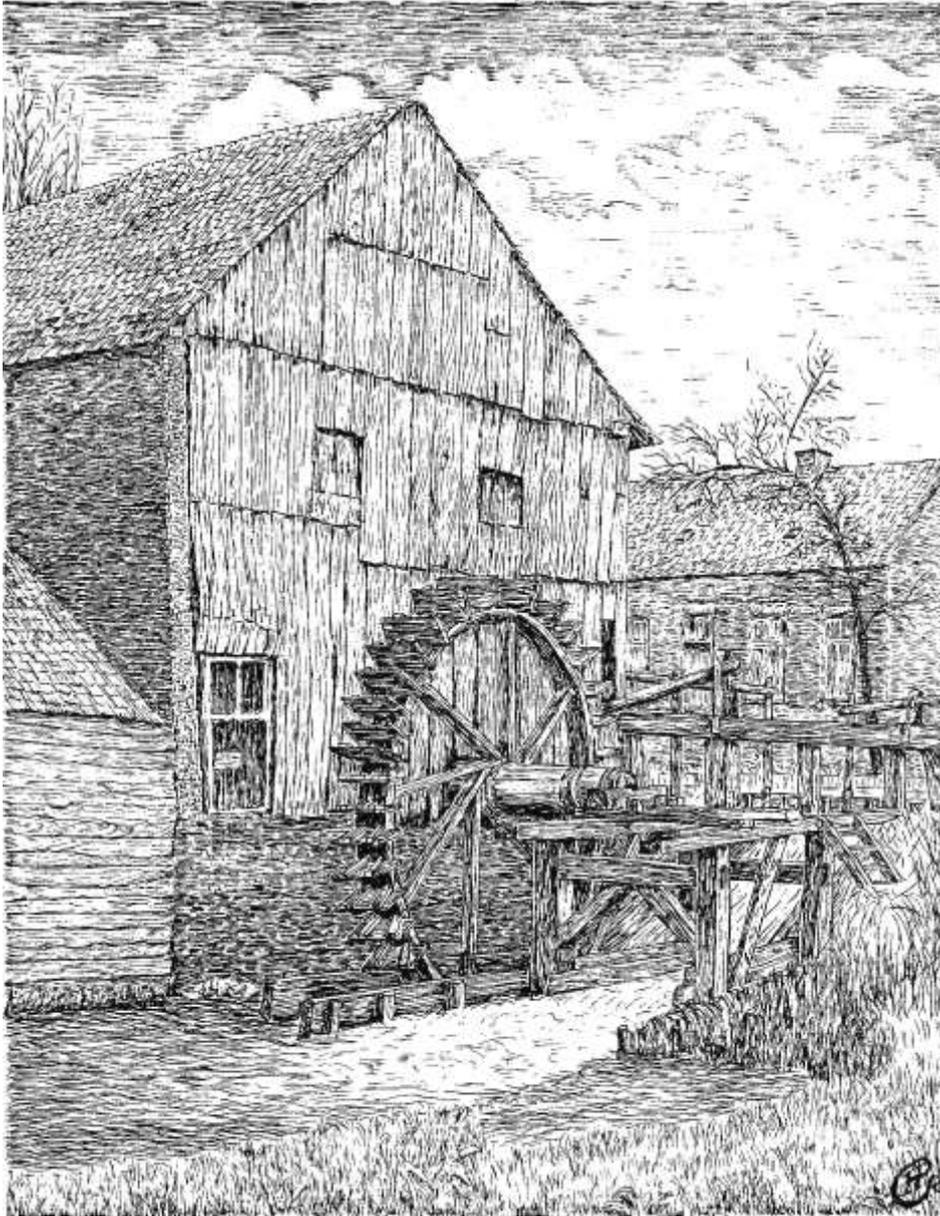
- Beffroi de l'arbre situé à l'extérieur :

pour 8 loyens de kesne mettre et aseir à ses despens au beffroy dehors (La Gorgue 1406) ; pour (...) avoir remachonné le beffroy portant le deboult de l'abre par le dehors de 20 piés de loncq, de 6 piés de hault et d'otel espesseur que cy dessus (Valenciennes 1463 Souverain) ; pour le beffroy par dehors ledit molin deux penes de quinze piedz loing chascune, de sept polchs quarré (...) ; item, encoire pour ledit beffroy quatre esteaux de trois piedz demi loing chascun et de sept polchs quaré; item, deux loyens de quatre piedz demi loing chascun, de six polchs et de 7 (Lourches 1572) ; item, la roeulle de dehors avecq l'abre tournant ; item, le beffroy de dehors (Polincove 1624) ; le beffroye en deshors, prissé à dix livres, cy 10 lb (Hallines 1740)

1459 Bruay-la-Buissière **Beffroi extérieur de l'arbre moteur du moulin à eau**
ADN, B 14722

À Andry Taigne et Jehan Reculle, carpentiers, ausquelz a esté marchandé à cry et à descrois à le candaille alumee de faire au molin des Castelliers à Bruay appartenant à mondit seigneur l'ouvraige de charpentrye qui s'ensuit, est assavoir ung beffroy par dehors estans en l'yaue, auquel beffroy ont esté faictes 4 seullles traverses rechuttes de pillos par dessoubz eneswillees esdictes seullles, et sur icelles seullles deux longues seullles hottees, chascune de 22 piez de long, et sur icelles seullles 8 esteulx eneswilliez de 7 piez de long, et sur iceulx esteulx deux panes, chascune de 20 piez de long, et sur icelles panes deux kieutttes hottees et ung plommas pour porter le bout de l'abre, et entre lesquelz esteulx en chascune espasse une croisure

de loyens tant du fil de l'yaue come du travers et 6 loyens de rachine dont les 4 sont du plat dudit beffroy eneswilliez / par dessoubz en leur seuille traverse et par deseure esdis esteux et les deux autres mises au beffroy aval l'yaue.



Beffroi extérieur de l'arbre moteur du Neermolen d'Ellikom (Limbourg belge). Dessin H.C.

- Beffroi de l'arbre situé à l'intérieur :
le beffroye dudict mollin [= beffroi extérieur], assçavoir six pillotz, deux testes sur lesdicts pillotz et ledict beffroye, prisez 23 lb (...); item, le beffroye de dedens estoffé de deux potteaux et le travers servant de plomma avecq la soeulle sur la fosse de la machonnerye du rouwet de dedens, prisez 20 lb (...) (Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; *le beffroye de dedans, le prison de dehors et le plomma, prisé à 10 lb; item, l'arbres tournant en l'eau, prisé 48 lb* (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)
- Deux beffrois intérieurs de l'arbre à cames :

le belfroye dudict mollin, assçavoir six pillotz, deux testes sur lesdicts pillotz et ledict belfroye, prisez 23 lb (...); item, le belfroye de dedens estoffé de deux potteaux et le travers servant de plomma avecq la soeulle sur la fosse de la machonnerye du rouwet de dedens, prisez 20 lb (...); item, le belfroye dudict arbre d'en hault du costé de la rouwe, prisez 15 lb ; item, le belfroye de dedans dudict arbre d'en hault, avecq ung sommier portant sur ung mur, prisez 19 lb 10 s (Lille 1627 moulin 2.3 huile)

Composés :

grant beffroi

Bâti qui porte les meules. Voir *beffroi* acc. 1

*le grand beffroye quy porte la moeulle, potteau, braccons, litteau, seul, sommiers et plancher au dessous et auprès des moeulle, prisé avec les deux monté (*Houplines 1704 brais)*

petit beffroi

Bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur, par opposition au beffroi aux meules qualifié de *grand beffroi*. Voir *beffroi* acc. 2.

le grand beufroy portant moeulles, quatre vingt seize florins ; item, le petit beufroy portant l'arbre de dehors, prisé à quatre florins ; item, le petyt beufroy de dedans portant le boult de l'arbre ; prisé à six florins (Hallines 1680)

BELLEVOISINE : voir *fenestre bavisienne*.

BENDE

a. Bande, pièce de fer plus longue que large servant à assembler ou à consolider. Voir aussi *bandage, bendelette, bendon, clouyere* et *loyen*.

*item, del fer, si com des bendes, des agrapes, des claus (*Lessines ±1275 Veil Rentier, p. 117) ; huit petites bendes à une vielle lanterne servant audit windacque, quatre autres petites autour des deux plateaux, une autour du fleaux, deux bendes sous le plancher des meules (*Lille 1726 moulin 2.2.1)*

► Les huit petites *bendes* à la °lanterne d'engrenage (Lille 1726) sont analogues aux huit queues d'arondes rencontrées ailleurs et servent à l'assemblage des deux moitiés de chaque plateau. Même le crampon (*cramme*) a pu être qualifié de *bende*.

- au pivot : *pour une bende alans autour de l'estaque dudit molin pour lyer icelle, contenant 12 piés de long (*Erquinghem-L. 1413)*

- à l'arbre moteur : *pour une bende de 21 paume de loncq et de 3 dois de let mise au reloijer l'arbre dou moullin de Froissart en Ansaing (*Valenciennes 1398) ; pour une bende et les claux desquelles on a lyé l'arbre parmi les coutiaux, contenant 8 piés et demi de long (*Erquinghem-L. 1411) ; item, une grande bende qui mise fu à l'arbre doudit moulin au deriere des volans dalés le comble doudit moulin et va 2 tours autour doudit arbre pour tant que fendus est, pesans parmi les claux 10 livres ; item, un grant aniaul mis à le tieste de l'arbre doudit moulin pour tant que fendus est, ycelui pesans 26 livres (*Mecquignies 1423) ; pour une grosse bende de fer pesans 90 livres de fer, laquele est mise entour l'un debout de l'assieu desdis molins là il se commençoit à fendre, pour le assureur (*Ninove 1426) ; pour 2 bendes de 7 piés de loncq chascune et d'une paulme de larghe à loyer l'arbre empriés les hottes du roelt (*Valenciennes 1452 Anzin grand moulin) ; pour deux nouveaulx cercles appellé 'bandes' mis à la dessus dicte asse (...), lesquelx cercles sont de la longueur de 16 piez (*Zomergem 1463) ; pour une bende de 7 piedz de (de) long pour lyer lesdits coutteaux [à l'arbre moteur] (*Cysoing 1534)*

- aux volants : *3 noevz bendes cascune d'une aune de lonc et lez claux pour reloijer les volans (*Nœux-l.-M. 1381) ; pour avoir livré trois grans bendes de fer dont ledit lasch [= allonge entée ou °pointe de volant] fu lyé ou plus espés, chascune bende de 8 piez de long (*Eeklo 1420 Westmolen) ; de faire 24 bendes de fier, cescune si longhe que pour loijer 2 tours du mains [= au moins] à cescun vollant doudit moullin à vent, dont par marchandise deubt avoir de cescune livre pesant de teil*

- ouvrage 19 d, se peserent les 24 bendes de environ 2 aunes demie de lonc (...) 137 livres demie parmi grans claux qui besoingna pour assir et clauwer lesdictes bendes (...) montent 10 lb 17 s 8 d* (✕Mecquignies 1427 – B 9419)
- aux roues : *pour 16 bendes de fier, chascune de 12 paulmes de loncq pour loijer les jointures dou roët dou moulin de Busignettes (...) 26 s 8 d* (✕Bavay 1393) ; *pour 2 noefyes bendes pour les tourtes, chascune de 4 piés de long* (○Seclin 1402) ; *pour 4 bendes de fer, chascune de 6 piés de long, et les claux à lyer unes tourtes audit molin* (✕Erquinghem-L. 1413) ; *pour deux bendes appellé ‘anneaulx’ de fer pesans 12 livres de fer, le[s]quelz ont esté mis et employez au debout de ladicte roe [= lanterne]* (✕Moregem 1458)
 - à la meule : *pour une bande de fer qu’il a fait et mis entour le pierre du molin qui gist desseure, au molin sur le Dicque* (✕Saaftinge 1424) ; *une grosse bende de fer mise autour des meules du molin à vent, pesant 34 livres de fer* (✕Petegem-a.-d.-S. 1459) ; *pour une grosse bende de fer mise autour de ladicte moeulle pour le preserver de fendure, pesant 52 livres de fer, qui audit pris [18 d la livre] font 78 s* (✕Moregem 1466)

Accompagné de la traduction en flamand :

bant [= bande] : *pour avoir fait audit moulin une kelve [= °quenole] servant à la verge dudit moulin et y faire une autre bende de fer nommé ‘bant’* (✕Kieldrecht 1415)

Accompagné du terme précis en flamand :

beughel [= étrier] : *une autre bende de fer appelée ‘beughel’ pour loyer le marbre qui gist desoubz l’arbre dudit mollin, pesant 12 livres* (✕Elverdinge 1399)

carte [= frette, à comparer à °crette] : *pour deux nouvelles bendes de fer appelées ‘carten’ pour mettre entour le tortele [= °lanterne d’engrenage] dudit mollin, pesans 17 livres* (✕Elverdinge 1399)

cramme [= agrafe, crampon] : *2 bendes de fer nommez ‘crammen’* (✕Kruibeke 1439)

rondelke [= petit anneau] : *deux autres petites bendes nommés en flameng ‘rondelkene’* (✕Kieldrecht 1414)

slecke [= lame de métal] : *chevilles de fer, ankers de fer, bendes forces [sic, lire fortes] appellé en flamenc ‘slocken’ [sic, lire slecken] et les petiz cleux ad ce servans* (✕Ninove 1413)

strop [litt. ‘lacet’, = lien qui enserre] : *pour avoir livré pluseurs diverses ferailles mises et employées à ladicte verge tant en bendes appellé en flamenc ‘stroppen’* (✕Verrebroek 1412) ; *une bende de fer appellé ‘strop’* (✕Sluis 1452)

stropbant [litt. ‘lien en lacet’, = lien qui enserre] : *deux bendes de fer appelez ‘stropbanden’, pesant 14 livrez et chincq bougons appelez ‘bouten’ [= boulons, chevilles], pesant 16 livres, à 16 d le livre et pour 34 piés de bendes appelez ‘windelinghen’ [= liens de fer souples qui entourent] à 12 d le piet* (✕Haaltert 1411)

windebant [= lien de fer souple qui entoure] : *pour deux bendes nommé ‘windebande’, de la longueur de quinze piez, mises et employées environ le asse dudit moulin, au pris de ung denier groz pour piet, montent foibles 15 d gros (...)* ; *à lui, pour deux autres bendes nommés en flameng ‘double windebande’, de la longueur de 16 piez, mises et employées à ladicte asse, au pris de 2 d gros pour piet, monte 32 d gros foibles* (✕Kieldrecht 1414) ; *pour avoir livré 13 piez de bende de fer nommé en flameng ‘inkel windebande’ miz et employez à la verge dudit moulin* (✕Verrebroek 1415)

windelinc [= lien de fer souple qui entoure] : *pour une bende de fer appellé ‘windelinc’ et deux aultres plus petites bendes refaire* (✕Vlamertinge 1398) ; *deux bendes de fer appelez ‘stropbanden’, pesant 14 livrez (...) à 16 d le livre et pour 34 piés de bendes appelez ‘windelinghen’ à 12 d le piet* (✕Haaltert 1411)

- b. Partie allongée d'un objet par laquelle on le fixe ; bras d'un étrier ou d'une autre pièce de fer. Voir aussi *branque, palle* et *patte*.

*pour un estrier à 2 bendes de 8 piés de loncq servans au frain doudit moulin, pesant parmi les claux 18 livres (✕Baisieux 1400) ; pour avoir refait les bendes de l'estrier du marbriel, parmi les claux (✕Armentières 1413) ; pour avoir recuit 4 autres estriers servans à lyer les bras du rouet, refait et recuit les 4 bendes desdis estriers, qui estoient brisiés (✕Ostricourt 1413) ; pour ung estrier de fer portans deux pietz d'ouverture et troys pietz de bendes à chascun boul, servant à tenir le mabrel (✕Nœux-l.-M. 1517) ; à chascun ventelle ung bon estriez de ferre loin de troix piéz sur chascun bende avecq deux batonnier de ferre, clez et flotte à chascun estriez (*Ramillies 1630 textes 1)*

Acceptions spécifiques :

- 1a. ✕ Lien du piédestal, chacune des quatre ou huit pièces obliques reliant le pivot ou la chaise (→ *cayere*) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir *loyen* acc. spéc. 1a.

*à maistre Jehan Wedart, maistre charpentier (...), lequel avoit prins en tasche (...) à reloier ledit molin desoubz, assavoir de y faire et mettre une nouvelle croix et le loyer de bendes tout de nouvel (...); (...) les quesnes (...) huit pieces pour les bendes de ledicte crois (Elverdinge 1399) ; une estaque (...) atout 8 plates dessoubz appellees 'bendes' ; item, deux autres plattes (Haasdonk 1405) ; les bendez desoubz ledit molin serront doubles et auront 4 appoyeres appellez 'scoren' [litt. 'étais', = faux-liens (→ *faux loyen*)] (Kruibeke 1421) ; pour (...) avoir fais quatre bendes et deux plates tout de neuf et 4 bendes appellees en thiés 'leughenbendes' [= faux-liens] (Kruibeke 1436)*

► Cette appellation ne se rencontre qu'en Flandre flamandophone. Elle est l'équivalent littéral du flamand (*steek*)band, qui désigne chacun des liens du piédestal.

- 1b. ✕ Faux-lien, pièce oblique en bois qui s'ajoute aux liens du piédestal proprement dits et qui, posée sur un bloc de bois à même le sol, était le pivot ou, plus rarement, un autre élément du piédestal. Voir *faux loyen*.

Accompagné du terme précis en flamand, mais francisé à moitié :

leugenbant [litt. 'lien mensonger'] : *pour avoir fais quatre bendes et deux plates tout de neuf et 4 bendes appellees en thiés 'leughenbendes' (Kruibeke 1436)*

2. ✕ Lien, pièce oblique de consolidation et de remplage dans les parois de la cage du moulin. Voir *loyen* acc. spéc. 2.

une zylatte [litt. 'latte latérale', le plus souvent 'haute-panne' (→ *panne*)], *ung makere* [= °grue acc. 1] ; *item, 4 bendes* ; *item, een vorst* [= poutre faîtière] (Kruibeke 1426)

3. Prob. épée de la trempure, raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*) et le fléau (→ *flayel*) de la trempure (→ *temprure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

le pont, deux fleaux, le bende, le baudet avec le patin y servant (✕Seclin 1701 Wattissart) ; le pont deux fleaux, le bende, le baudet, le patin y servant (✕Noyelles-l.-S. 1747)

► Certaines « épées » de la trempure ont pu être en bois. Daéns ces deux cas, l'épée de la trempure ne figure pas dans la prisée parmi les pièces en fer.

4. Alumelle, chacune des lames métalliques clouées sur un élément en bois pour éviter l'usure à l'endroit où s'opère un frottement. Voir *alumelle*.

pour 24 bendes de fer employees à l'asse dudit molin, pesans parmi les claux qui y appartenoient 96 livres (✕Rupelmonde 1367) ; 24 bendes de fer employees à l'asse dudit molin (✕Menen 1403)

Accompagné du terme précis en flamand :

scheene : *les bendes de feer appellez 'scheenen' que on meist entour le coul du nouvel asse (✕Kruibeke 1416)*

Composés :

bende coppee

Bande de fer cisaillée.

pour une bende coppee rapointie et remise à (à) point et en oeuvre et ung cent de claux coppés pour mettre aux deux soulliaux du pan de vent qui ne s'avallassent (✕Cysoing 1462)

► Cf. : pour un estrier de fier qui fu mis à un des volans, liquelx estoit desgoinz et lasquiés, pour ycelui copper, retrauvé et faire une kieville qui frume ledit estrier (OTemplemars 1495). Les comptes mentionnent aussi des *copons de bende* : plusieurs *copons de bende et deux platte bende et un crampon servant au potteau cornié et au litteau (...)* ; item, *l'etrier du pont et du fleau et deux copons de bendes et deux crampons et une bende à la mouffle* (✕Lille 1687 moulin 3.30.1).00

bendes croisees

Lien de fer composé de quatre barres dont les extrémités, serrées par quatre clavettes – ou, plus tard, par quatre écrous – se croisent à angle droit pour former un quadrilatère. Voir aussi *bende en croix*, ainsi que *caine* et *quarrel*.

quatre bendes croisés à la teste de l'arbre, un carcan à clef et flottes (✕Lille 1726 moulin 3.2)



Bendes croisees à oeils et à écrous. CRM. Photo de l'auteur

bende double, double bende : voir *double*.

bende loiereche

Bande de fer destinée à maintenir serré un assemblage. Voir aussi *bende de loyeure*.

pour 4 bendes loiereches pour loier les tourtes, chascune de 6 piés de long (...) ; item, *pour 32 bendes loiereches à loier le grande reuve qui tourne en l'eauwe, chascune de 4 piés et demi de long* (*Quesnoy-s.-D. 1401) ; *pour 8 bendes de fer loiereches, chascune de 6 piez de long mises as 4 braz du rouet de dedens* (*Quesnoy-s.-D. 1414) ; *pour 8 bendes loiereches, chascune de 5 piés et demi de long* (♥Lille 1402 moulin 4.1.1)

maistre bende, maistresse bende

Bande de fer plus épaisse que les autres liens, qui entoure un objet à l'endroit où il requiert une consolidation, surtout à l'endroit où il risque de se fendre. On la trouve e.a. à proximité des lumières dans la tête de l'arbre moteur ou des fourchons vers le bas du pivot. Souvent syn. de °*bendes croisees*.

maistre bende : *livré une mettre bende de 7 pié de loinge pour atourré les taque [sic, lire l'estaque]* (✕Camphin-en-P. 1630) ; *les coutteaux à la teste de l'abre et au petit debout (...)* ; item, *quatre mettre bendes servant audit teste de l'abres* (✕Fournes-en-W. 1686) ; *28 couteaux au gros bout de l'abre est [= et] 2 mestre bende (...)* ; *4 mestre bende en croix sur la teste de l'abre* (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; *l'arbre dudît moullin avec les deux coutelure et deux mettre bende dessus les couteaux et un estrié entredeux les deux entrebu* (✕Coutiches 1711) ; *deux maitres bendes servans au collet d'arbre, vingt quatre couteaux et deux molles bendes servant à ladite teste d'arbre* (✕Mons-en-P. 1738) ; *l'arbre tournant d'en haut : trouvé trois coutelures, sept capeaux à clef, une petite maitre bende, deux chevilles et deux ponchelez*

(Comines 1746 moulin à fouler) ; *un restant de viel ferraille (...), une estampe à percé maitre et molle bende* (⊙Templemars 1777)

► La phrase de Templemars de 1777 met en regard la *maitre bende* et la *molle bende*. À Coutiches, en 1711, il faut prob. corriger les *deux mettre bendes dessus les coutteaux en deux molles bendes*.

maistresse bende : *vingt six cousteaux servans au gros atreau de l'arbre avec quatre poncelets, un carcan et la maistresse bende à la teste de l'arbre, avec la bende sur les cousteaux* (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; *deux maitresse bendes cloués à costé des lumieres (...)* ; *le picage en dedans, les coignés et clefs, deux chapeaux et une maitresse bende autour de l'arbre du costé du mur* (*Lille 1726 moulin 2.2.2)

molle bende et variantes

Feuillard, bande de fer souple au moyen de laquelle on consolide un objet ou un assemblage en bois. Voir aussi *teneve bende* et *hasplel*.

meule bende : *syx moelles bendes de trois piedz demy de loing, à douze deniers tourn. le piet* (*Valenciennes 1536 Comte) ; *pour piet des grandez moeullez bendez, 4 s et le piet des petittez moeullez bendes à 2 s* (✕Busigny 1559)

► Ces *moeulles bendes* ne sont pas des liens de fer mis aux meules, comme on pourrait le penser : à Busigny, elles figurent comme *mollez bendez* dans le mémoire du forgeron. C'est soit une déformation populaire, soit une erreur.

bende molle et molle bende : *pour avoir ferret une nouvelle cacocque au grant moulin dudit Anzaing, furnies de bendes à crochetz, de crampons, de chesnes, de kevilles de fer et claux coppetz* (*Valenciennes 1540) *une bende molle de fier pour 7 s 6 d* (⊙Templemars 1497) ; *pour 28 piés de molle bende servans à lyer les lumiers dudit arbre (...)* ; *pour 60 piés de molle bende servans à liez les 4 chions et entrebuz* (✕Nœux-l.-M. 1466) ; *deux molles bendes de 7 piés de long chascune pour loyer les tourtes d'iceluy molin* (✕Nœux-l.-M. 1510) ; *mis quatre agrappes au roewet et y mis 5 molles bendes pour ce qu'il se fendoit* (✕Cysioing 1529) ; *pour avoir livret une molle bende de rauwe et ung pocha audit molin, syx solz tourn.* (Valenciennes 1536 Anzin) ; *à la lanterne quatre molles bendes, huit queu d'arondes, huit rivés, quatre chevilles à clef et flottés* (✕Lille 1687 moulin 3.30.2) ; *la lanterne furnis des deux chapeaux à double molle bandes, avec quatre petites agrapes de fer* (✕Mœuvres 1716) ; *une molle bende pliée à estriés* (✕Lille 1726 moulin 3.12)

molbende : *une flotte, ung rasoir, deux molbendes de six piedz ou environ de long* (✕Audruicq 1624) ; *trouvé la lanterne furnye de (...) deux larges cappeaux de double molbande et les cloux* (*Cambrai 1672 moulin 1.3)

molle bende à rivet : *vingt cinq cousteaux au grand hattreau avecq une molle bende à rivet* (✕Salomé 1660)

► La *molle bende* correspond au *windebant* ou *windelinc* des comptes flamands (cf. COUTANT 1, pp. 447-448). HÉCART, p. 307a, définit la *molbente* comme « morceau de tolle [= tôle, et non pas *toile*, comme d'aucuns l'ont lu et copié] fort mince, percé de trous qui servent à le fixer avec des clous à deux pièces de bois mises au bout l'une de l'autre, pour les contenir ; on l'appelle *molle bande* parce qu'elle cède facilement à la pression, lorsque les pièces sur lesquelles on l'attache sont d'épaisseur inégale ». Une autre définition assez précise se lit chez BUM, p. 17a : « bandeau, m. ou mollebande, f. : iron plate enveloping certain parts of a carriage, broader than *bande* and narrower than *plaque*. » À l'art. *plate*, p. 191b, le même auteur traduit *wrapping plate* par *happe, mollebande*, ce qui confirme l'identification *windeband / windelinc / molle bende / hasplel*.

plate bende

Bande de fer plate, sans rebords et non coudée, servant à consolider.

plusieurs copons de bende et deux platte bende et un crampon servant au potteau cornié et au litteau (✕Lille 1687 moulin 3.30.1) ; *une forte plate bende autour de ladite estacque* (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; *l'estrié du mabrau, la maitresse bende et une plate bende dessus le coutau et la grand et petit couteleure* (✕Ennetières-en-W. 1750)

► Cf. GERMAIN, p. 197 : *plate bende*.

bende ployee

Bande de fer coudée ou courbée.

*pour 6 bendes ployees et les claux qui sont mises az bras de ledicte roee (*Bruay-la-B. 1384) ; pour une bende ploye mise à une maise courbe dou roët et les claus pesant 4 livres demie (Trith-St-L. 1400 garance) ; une bende ployee de deux piez de long servant à tenir ensemble le paroit de le tampane avecq ung posteau cornier (✕Béthune 1518)*

bende retorse

Bande de fer à torsion.

une bende retorse pour le huge et pour tenir ung souliel (✕Cysoing 1462)

bende reversee

? – Prob. bande de fer chantournee.

deux bendes reversees, 31 piés et demi de bendes pour lyer les verges (✕Petegem-a.-d.-L. 1453)

teneve bende

Bande de fer souple au moyen de laquelle on consolide un objet ou un assemblage en bois. Voir *molle bende*.

pour pluseurs tenneves bendes mises es jointures des volans doudit moulin (✕Mecquignies 1407) ; pour 10 teneves bendes pour loïier le roët dou molin à vent, pesant 16 livres 1 quartron (✕Mecquignies 1422 – B 9412)

bende à annel

Bande de fer terminée par un anneau ou un œil.

*pour 2 bendes à aniaul et 3 cranpons mizes asdictes caukes, peserent 4 livres (*Bavay 1414) ; 3 bendes à aniaux mises audit fraïn (✕Mecquignies 1421)*

bende à collet

Bande de fer à bord coudé ou bande de fer servant au collet d'un axe.

une bende à collet audit windacque (✕Lille 1726 moulin 3.16)

► Cf. : *une bende autour du windacque (...), une bende ploie à collet, un plat barreau (*Lille 1726 moulin 2.1.1).*

bende à croc

Bande de fer dont l'extrémité est pourvue d'un croc, c.-à-d. recourbée en crochet. Voir aussi *bende à crochet* et *croc*.

*pour une grande bende de fier à crocq mise à l'arbre dou mollin à vent, pesant parmi grans claux et crampons pour le atackier 17 livres de fier (✕Mecquignies 1409) ; pour 3 noefves bendes à croch et à traux atakier et river audit boistart (*Valenciennes 1452 Anzin grand moulin) ; pour le boistart du moelin des Ogelens faire tout noef parmi les 3 bendes à croich faire et atakier audit boistart (*Valenciennes 1452) ; pour avoir rebatut et reforgeit le bort authour du boistart dudit moelin, avecque y fait 3 bendes à crocq de 2 poz de let et de 2 piez demi de long (*Valenciennes 1459 brais)*

bende à crochet

Bande de fer dont l'extrémité est recourbée en crochet. Voir *bende à croc*.

*pour avoir ferret une nouvelle cacocque au grant moulin dudit Anzaing, furnies de bendes à crochetz, de crampons, de chesnes, de keviles de fer et clkiaux coppetz (*Valenciennes 1540)*

bende à esquerre

Bande de fer coudée en équerre.

*quatre petites chevilles, seize coutiaux et le collet dudit windacque, quatre bendes à esquaire, douze petites fourches au petit windacque (✕Lille 1726 moulin 3.16) ; autour du vindaque deux molles bendes à equerre de deux pieds de long chaque à le may du grain (...); une molle bende à equerre à le may de trois oieds de long (*Marcq-en-B. 1783)*

► La première partie de l'extrait de Marcq-en-B. de 1783 est erronée.

bende à estrier

Bande de fer servant à un étrier.

deux chevilles au travers du faux vente (...), douze grands cloux hurtois audit faux vente, six autres, deux bendes à estriés, un crochet, deux crampons, un estriés, la cramailly du pont (✕Lille 1726 moulin 3.7)

bende à gond

Bande de fer tordue en forme de penture pour s'adapter à un gond.

deux molles bendes à gon avec deux gonds pour pendre le may, de chacun trois pieds et demy (*Marcq-en-B. 1783)

bende à lache

? - Bande de fer d'un type particulier.

les bendes à laches pour les reues de devant, 54 piedtz (*Comines 1553 tan & huile)

bende à martel

Bande de fer à extrémité en L ou en T.

2 bendes à martiaul mises au soeil volant de la grande montee (✕Mecquignies 1421) ; *pour 6 bendes à martiaux mises as debous des aniaux [de la roue motrice] dou petit moulin de Rocque* (*Recquignies 1424) ; *pour une longhe bende à martiel [d]ont on a refait le frain dudit moulin* (✕Cyssoing 1472)

bende à noeud de chien

? – Prob. bande de fer à °moufle.

deulx bendes à noeud de chiens, pesant 24 livres (○Templemars 1566)

bende à oreille

Bande de fer pourvue d'une saillie servant d'attache, d'empatement, etc. Voir aussi *barrel à oreille*.

au moulin du Fossart avoir fait une noeuve bende à oreilles, recuyt et redreschet les deux aultres (*Valenciennes 1539) ; *trois noefves bendes à oreilles servant aux boitoir [sic, lire boitar] dudit grant moulin le Conte, icelluy [sic, lire icelles] attaché et rivet à boitart* (*Valenciennes 1540)

bende à oeillet

Bande de fer pourvue d'un ou plusieurs œils.

deux molles bendes à oeilletz tenans à le caucque de le ventelle (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *au ferain une cheville et deux bendes à weuillets et deux petite cheville* (✕Fournes-en-W. 1686) ; *cing bendes à oeilliers servans audit rouet* (*Comines 1710 blé & brais) ; *six chevilles, deux bendes à oeillet, deux bendes de frin, la cramailly* (✕Lille 1726 moulin 3.16)

bende à queue d'aronde

Queue d'aronde. Pièce de fer dont les deux extrémités vont en s'élargissant en forme de double queue d'hirondelle, servant à assembler des éléments juxtaposés. Voir *queue d'aronde*.

aulx croisures quatre grandes estriez, une estrier par dessoubz ladictte croisure, deux quevilles à clef et à flotte, deux bendes à queuwe d'aronde (✕Lille 1606 moulin 3.8) ; *la lanterne : trois cheville à clez et à flottes, trois bendes allentoure et deux bendes à queuz d'esronne* (✕Fournes-en-W. 1686) ; *à une des montés deux chevilles avec leurs clef, deux bendes à queu d'aronde, cinq cloux hurtois, le chandelier et un petit hets au dessus de ladite monté* (*Lille 1726 moulin 2.1.2)

(bende à vent)

Lien de fer souple qui se serre autour d'un objet. Voir *hasplel*.

audit Jehan Beke, qui a livré 4 stroepe [litt. 'lacets'] pesans 32 livres, pour avoir livré 2 ankers pesans 3½ livres, pour avoir refait 3 bendes à vent (✕Kruibeke 1437)

► Traduction erronée du flamand *wintbant* (pour *windebant*): le verbe *winden* 'entourer, embobiner' et le substantif *wint* 'vent' ont été confondus.

bende à visage

Bande de fer appliquée au parement (→ *fronteau*) du rouet, c.-à-d. du côté des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a).

à Jehanne femme Phelippe (...), pour bendez de roët à visaige que ses barons avoit livreez asdis moulins avoec 2 agrappes (*Valenciennes 1364 Comte) ; *pour 25 bendes de roët, dont les 5 sont à visaige, pour le petit moulin Saint Geri, à 2 s le piece*

(*Valenciennes 1394) ; pour 8 bendes de roët et pour 8 bendes à visaige, qui sont doubles, mises au roët (*Valenciennes 1396 Anzin) ; pour 8 bendes de roët mises au loijer le roët dou grant moullin Saint Geri, à 2 s le piece sont 16 s ; pour 4 bendes à visaige mises audit roët reloijer, à 4 s le piece sont 16 s (*Valenciennes 1397) ; pour 9 bendes de roët et 2 à visage mises au ratacquier le roët dou moulin à blet de ce lieu (*Valenciennes 1399 Comte)

► L'autre face du rouet est qualifiée de °dos. Il y avait des bandes de fer spécifiques pour les deux faces du rouet, comme le prouve l'extrait suivant : pour 12 bendes mises au loijer le roët doudit moulin par dehuers, 16 s et pour 4 bendes mises audit roët par deuens, 10 s (*Trith-St-L. 1388).

bende de boistart

Chacune des trois bandes de fer servant à la fixation du boitard métallique (→ *boistart* acc. 2) situé dans l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante.

pour 3 bendes noeves de boistart et remettre à point le boistart dou moullin de Froissart (*Valenciennes 1394) ; pour une noeve bende de boistart pour le moulin de Trith, pesans 25 livres (*Trith-St-L. 1395)

bende de chercle

Cerceau de bois. Voir *chercle*.

à Jehan Boghaerde, cuvetier (...), pour bendes de chercles mises à la tonnelle, 30 s par. (✕Kruibeke 1454)

bende de force

○ Bande de fer très solide servant à renforcer un objet.

une bende de force de 12 piedz de long (...) pour relyer le keuwe dudit mollin (Templemars 1540)

► Contrairement à ce que j'ai écrit dans mon *Dictionnaire*, je ne crois plus qu'il s'agit d'une bande servant aux *forches*, c.-à-d. au chevalet qui relie le sommet de la queue à la charpente de la calotte. Entre-temps j'ai retrouvé le mémoire du forgeron ayant servi à la rédaction du compte : *Fet ungne bende de force de fier de Bouciere de 12 piet de lon, 3 s du piet, qui monte 36 s ; pour acaquié [sic] ladite bende fet 6 cranpon, 6 s ; et fet, pour ataqiet ungne flaque de bo à ladite ceue pour enforciet, 6 queville de fier, 6 s*. Il s'agit nettement d'un renfort à la queue.

bende de frain

1. ☒ Bande de fer renforçant ou attachant la ceinture du frein.

2 longue bende de frain avecq 2 cheville est [= et] 2 oeusche (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; trois bendes de frein, une bende à la languette du frein, deux chevilles à la bende de frein, clefs et flottés (✕Lille 1733 moulin 3.30.2)

2. ☒ Ceinture du frein, partie du frein qui entoure le rouet.

trois bendes de frein, une bende à la languette du frein, deux chevilles à la bende de frein, clefs et flottés (✕Lille 1733 moulin 3.30.2)

bende de lanterne

Bande de fer entourant le plateau de la °lanterne d'engrenage. Voir aussi *bende de tourtes*.

deux bendes de lanterne avec les flottés (*St-Amand-l.-E. 1719)

bende de loyure

Bande de fer destinée à consolider un assemblage. Voir aussi *bende loiereche*.

pour ferer tout noef un roët de mollin que on a fait noef audit mollin de Hon (...) de bendes de loyure et de tout che qu'il y appartient (*Hon-H. 1411)

bende de rouet

Bande de fer consolidant le °rouet.

mis as moullins le Conte 3 bendes de roët, 3 s ; à luy, pour 8 haspliaus là mis, 4 s (*Valenciennes 1347) ; pour 10 doubles bendes de roët au moulin de tam, à 3 s 6 d le piece sont 35 s (*Valenciennes 1380) ; pour 8 bendes de roët simples et 3 doubles pour ledit moulin et pour claus (*Valenciennes 1386 brais)

bende de rouet à visage : voir *bende à visage*.

Dans la phrase suivante, une bande normalement destinée au rouet est mise en œuvre ailleurs :

*pour avoir livret deux bendes de rouelz de trois piedz et demy de long chascune et d[e]lux poch de large, servant à le payelle de ladicte seuwriere, payé 14 s ; item, pour ung cloux à patte servant à ladicte payelle, 3 s (*Valenciennes 1534 Anzin)*

bende de tourtes

Bande de fer entourant le plateau de la °lanterne d'engrenage. Voir aussi *bende de lanterne*.
*pour avoir recuit 3 viesez bendes de tourtez et ent ferrer unez noefves pour le grant molin d'Anzaing (*Valenciennes 1429)*

bende en croix

Lien de fer composé de quatre barres dont les extrémités, serrées par quatre clavettes, se croisent à angle droit pour former un quadrilatère. Voir aussi *bendes croisées*.

4 mestre bende en croix sur la teste de l'abre (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; quatre bendes en croix à la teste de l'arbre, un carcan tendu à clef, deux pouchelets, deux chevilles passant au travers (✕Lille 1726 moulin 3.28)

BENDELETTE

Petite bande en fer.

*pour avoir lesdis 2 boistelés bendeis de fier tout au ront et rentrelachiés de bendelettes (*Bavay 1431)*

BENDER

a. Consolider au moyen d'éléments en bois.

*ung quesne dont on soya des ruelles pour enforchier et bender ledit molin (✕Haasdonk 1439) ; par dehors avoir lyé et bendé lesdis pillos de grosses plates de bois (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)*

b. Consolider au moyen de bandes de fer. Voir aussi *rebender*.

*pour les tour[t]es dudit mollin ferer et bender de noef (✕Gosnay 1359) ; pour 4 bendes et claux de fer pour la nouvelle reuwe bender et ferer (*Harelbeke 1396) ; pour avoir ouvré à lyer et bender de chaines et de bendes de fer l'asse du molin à vent (✕Menen 1413) ; une tou[r]tes bien bendees et loyees de fer et estoffee de fuseaux de mespelier (*Hollain 1528-1702) ; une fourcqve à lever l'eventelle, bendee et frymie (*Lille 1606 moulin 2.1.1)*

BENDON

Bande, pièce de fer plus longue que large servant à assembler ou à consolider. Voir *bende*.

pour fierage, pour bendens, loyens de fier et pour claus pluseurs (✕Scheldewindeke (1354) ; 54 livres de fer assavoir tant en bendons, crampons, cloux et autres parties d'ouvrages (✕Verrebroek 1408)

Acception spécifique :

Alumelle, chacune des lames métalliques clouées sur un élément en bois pour éviter l'usure à l'endroit où s'opère un frottement. Voir *alumelle*.

Accompagné du terme précis en flamand :

scheene : à *Jehan Witte, fevre, (...)* pour avoir livré six bendons appelez 'schenen' (✕Kieldrecht 1408)

► Forme francisée en *-on* du flamand *bant* (sg.) par analogie avec la terminaison typiquement française *-on* (p. ex. *crampon*, *boulon*, etc.). La formation est identique à celle d'*alpon*, *bouton* et *laschon*. À première vue *bendens* semble associer le pluriel flamand (*banden*) au pluriel français, mais la graphie pourrait être due à la présence de *loyens*.

BEQUET : voir *biquet*.

BEQUOIR

Marteau ou ciseau du tailleur de pierre, dont l'extrémité est façonnée en biseau, en *bec*.

pour ung becquoir à trauwer les moelles, 6 s ; item, pour ung escaupre, 6 s (Lille 1478 comptes de l'hôpital Comtesse)

► Cf. : *pour avoir fait ung becquoir de coy l'on a trauué les pieres de ladicte seuwyere de traux pour y mettre et encasser les gouvions ausdictes pierres, pesant ledit becquoir 3 livres demie* (*Valenciennes 1467 Comte). GODEFROY, I, p. 608a traduit erronément par ‘canaux’ les *becquoirs* auxquels on pratique des *reswisures* à Valenciennes, c.-à-d. qu’on les aiguise de nouveau, erreur que commet aussi le FEW, XV₁, p. 90a, en classant le mot sous la rubrique *beke* ‘ruisseau’.

BERIEHAUT

Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*). Voir *tremuyon*.

la cuve avecq la couverture et les beriehauts (*Herne 1693)

► Calque du flamand *berriehout*, *berrie* (‘civière’) étant une des nombreuses appellations en brabançon des trémions (WBD, p. 383a). Je signale le mot pour corriger l’excellente édition du texte proposée par B. ROOBAERT, *Molenecho’s*, XXIV (1996), p. 175.

BICBAQUE

Balancier, levier pouvant osciller autour d’un point d’appui. Il sert p. ex. à puiser l’eau destinée au moulin à fouler.

le fournaus estofé de maçonneries, prisiez 22 lb ; item, le couverture de le caudiere, les noc, le ponçaus, le biquebaque, les pilo enveuque les ferrage du fournaus et de le biquebaque, prisiez 18 lb (*Marquette-1.-L. 1569 moulin à fouler).

► LAMBRECHT, p. 159 traduit *putgalghe* (balancier qui se place au-dessus du puits et qui est pourvu d’un seau à une extrémité et d’un contrepoids à l’autre) par *biquebaque*. Voir aussi l’ill. à *huis d’en haut*.



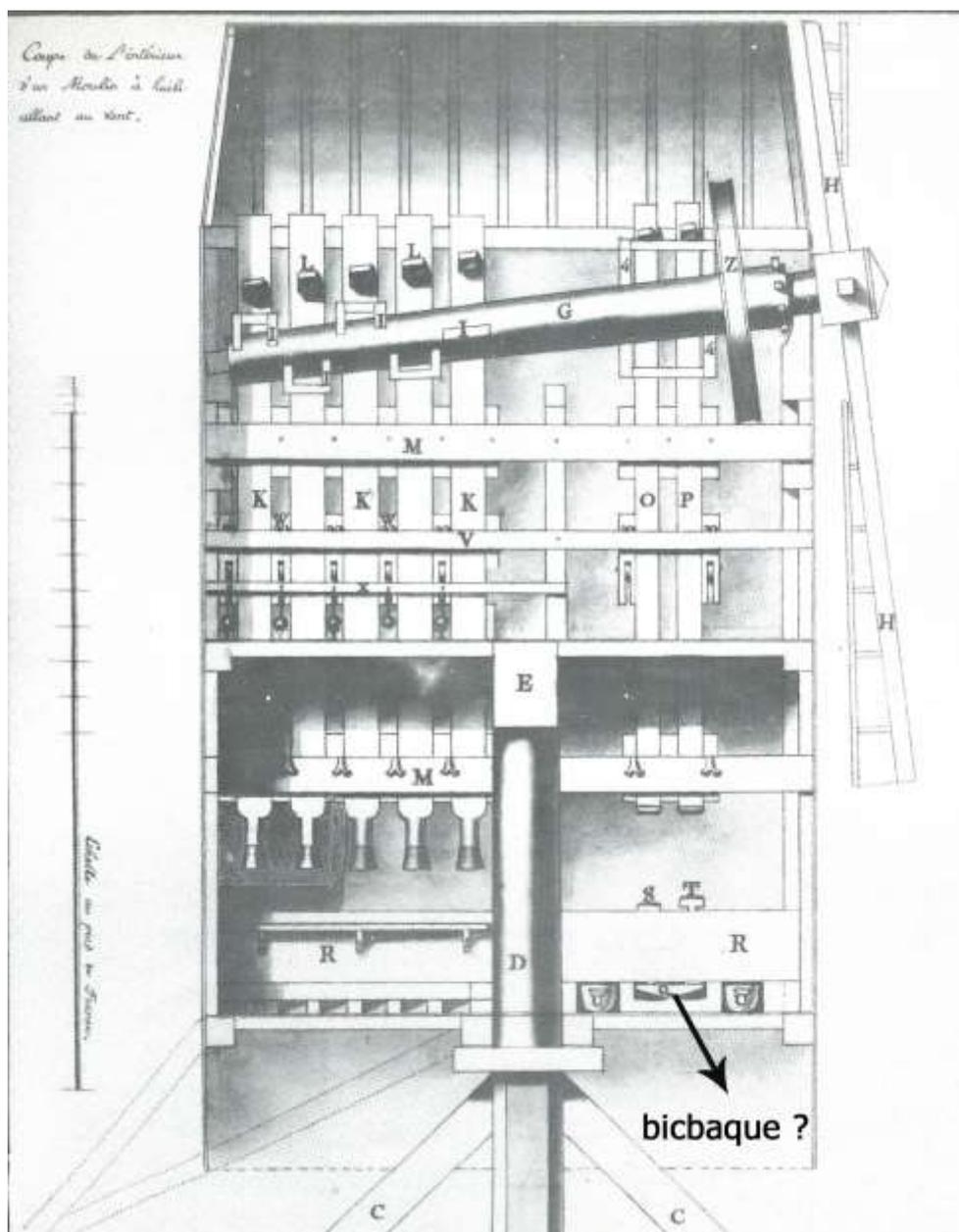
Biquebaque de puits. Cornelis Dusart (17^e s.)

Acceptions spécifiques :

a. Balancier, sorte de bascule présente dans le moulin à huile. P.-ê. levier-balancier qui est placé sous la presse du moulin à huile et qui soulève le coin de desserrage pour débloquer le coin de pressage (→ *caignet*). Voir aussi *cauque* et *levee*.

les quatre cassies, mouffles et fleaux, compris le bicquebacque (*Thun-l'É. 1642) ; le hernas de lay avec ses pamelles et fer de lay 12 lb ; le bilbacque 1 lb 10 s (*Thun-l'É. 1728)

► Cf. BOTTE : « Pilon de la dresse. Lorsque ce pilon tombe sur le bout supérieur du coin renversé de la dresse, le bout inférieur frappe en même temps l'une des extrémités du balancier, dont l'autre extrémité frappe à son tour en se relevant, et fait sauter le coin du pressoir. Ce mécanisme se pratique dans tous les moulins à l'huile. » Ce texte de 1778 est accompagné de planches dessinées par R. Nivoy. La planche VI illustre ce procédé, qui a complètement disparu et qui est même ignoré de tous les molinologues que j'ai interrogés.



Bibliothèque Albert Ier (Bruxelles), ms. n° 14.252 de 1778 édité dans *Molenecho's*, XVIII (1990), p.117 à 145.

b. P.-ê. balancier permettant d'engager ou de déengager l'agitateur (→ *mouvet*) du moulin à huile.

les cinq cordes d'estampes, deux cordes des hiez, la corde du frain, la corde du bicbaque et l'esclan avec sa corde (✕Mouscron 1687)

► La prisée fort détaillée du moulin de Seclin rédigée en 1711 énumère les différentes cordes du moulin à huile : elle mentionne une *corde du mouvet* mais pas de *corde du bicbaque*. C'est pourquoi je crois pouvoir identifier les deux cordes.

BIERCH

* Conduite artificielle assez étroite, e.a. la conduite apportant l'eau à la roue en dessus et la conduite menant les poissons à la °huche

faire un bierch pour le conduit de le huge (Recquignies 1374) ; *au desous des 2 autres sommiers metre tant d'estiaus qu'il end i besuignera et reloijer ces sommiers desous le bierch de pochars ensi qu'il appartient ; item, lever le bierch contre mont pour metre et assir les sommiers, et le goullait et escliers bien remetre à point et reviestir leur il besuignera* (Recquignies 1378) ; *de faire pluseurs ouvrages (...) à le seuwiere doudit moulin (...), si comme faire un pan tout noef de charpentrye à l'encontre dou bierch de celi seuwiere estoffet de soelles, de pasne, d'estiaus, de roilles, de loijens euwerech au dehors* (Recquignies 1406) ; *pour 4 grans estriers de fier de quoy on a pendut le bierch pour conduire les pissons en le huige* (Requignies 1414) ; *tous lesdis clays contenant 40 piés de leit et 36 piés de lonc ou environ et dont le pillotich et embachure estoit em peril de enfondrer et aler aval, avoir gistei de gistes toutes noeves, revesti tout plain de lattiaux et faire un bierch estoffei d'un noc et de postiaux pour conduire le pisson en le huge* (Recquignies 1431)

► Cf. DMF, art. *bers*, qui donne l'acception 'lit d'un cours d'eau'. L'acception manque au FEW, I, p. 338a, art. **bertiare* 'bercer'.

BIÉS

* Canal ou cours d'eau servant au moulin, le plus souvent canal de dérivation amenant l'eau à la roue d'un moulin qui ne se situe pas sur la rivière même. Voir aussi *coursiere*, *raie*, *rayere*, *rigole*, *senuise* et *wez*.

biés : à *Pierart Machet, pour le tiere que on mist atour de se maison quant on nia le biés de l'Escaut au devant des moulins d'Anzain* (Valenciennes 1367) ; à (...) *fosseurs, fu marchandet de aouvrir le biés de le riviere de Busignettes au deseure des ventailles de le largeche que on leur monstera et de aparfondir au liviel de l'autre, par coy il puist tenir plus d'aiwe, verghe par verghe* (Bavay 1399) ; *pour aisselin de coy on a couvert le maisselles des deux murs des 2 biés doudit mollin* (Bavay 1408) ; *li widaiges des acoulins d'ordure et de bruecq qui se estoit assablés ou biés de le riviere de Hom au devant dou cours de l'iauwe qui abreuve et fait tourner le ruex dou moulin de ce lieu* (Hon-H. 1422 – B 9413)

biels et **bieu** : *pour widier le biels desous le moullin mouvant de le roes et alant jusques au weis* (Busignettes 1371) ; *pour widier le biels deseure le moullin de Hon de 20 piés de large et de 3 espois de parffont pour faire venir l'euwe de droit fil sur le moullaige pour che que venir n'i pooit, car il estoit tous remplis* (Hon-H. 1374) ; à *pluseurs manouvriers et fosseurs qui refisent 2 grans cavains au biels pour faire l'euwe tourner sour le moulin par coi muerre peuwist, et se fisent un nouviaul biels d'en costé le grant pour destourner l'escluse à rompre se les euwes venoient tropt soudainement* (Hon-H. 1387) ; *avoir reffait et remachonnet les deux allerons du bieu dudit molin de 24 à 25 piez de long, de 6 piez de hault et 3 piez d'espé chascun pan* (Valenciennes 1509 Souverain)

► Le second *biels/biés* dans les extraits de 1387 et de 1408 correspond au *fauls biés* mentionné ci-dessous.

Composé :

faux biés

* Soit canal de dérivation en amont du moulin servant en cas de crue à évacuer le trop-plein, soit canal supplémentaire rejoignant le bief avant la vanne mouleresse et servant en cas de pénurie d'eau. Voir *faux canal*.

item, le pan au deseure dou ventaile moulerrech jusques à l'ereste et de l'ereste jusques au ventaile dou fauls biez regratter et oster arbroies, resclatter, repourjetter et remousser ; item, escorchier l'ereste qui est à l'encontre de le postille dou fauls biés et refaire tout noef (Bavay 1407) ; pour (...) refaire tout noel les ventailles, teniere, pochars et postilles dou faux biés dou mollin de Busegnettes (Bavay 1408) ; pour au faus biés de Hon dalés le grande seuwiere que on a fait noef de machonnerie, qui poet avoir 22 piés de loncq, 8 piés de leit ou environ, tout le fons d'icelui replancquier et relambourder et les 2 costeis reviestir d'aiselin foelliet l'un sour l'autre et y mettre 5 estiaux à cescun costeit, 3 baucés par deseure à manière de kevallés et au devant doudit faux biés faire un van estoffeit de planques et de lambourdaige et de tout ce qu'il y appiertient (Hon-Hergies 1408) ; avoir aidiet à faire un bastardiel au moulin de Hom entre le fauls biés et le vivier pour l'iauwe contourner sur le molin (Hon-H. 1413) ; de fourbir et nettiier le fau biés devant le ventaile moulerrech dudit moulin de Hon, qui remplis estoit par les eoulins desdictes yauwes, se ne pooit ledicte aiwe avoir ne prendre sen cours sur le roels doudit moulin (Hon-Hergies 1421)

► Cf. SMEYERS 1, § 11 et la note 1.

biés moulerrech

* Bief, canal amenant l'eau à la roue du moulin.

pour les frais (...) fais al mesurer le riviere de Busignettes pour le fosserie que on a fait au biés moullerech (Bavay 1399) ; fu marcandet de fourbir le biez moullerech de le riviere de Hon (Hon-H. 1400)

BILLAUDE

Bille de bois, tronçon de grume. Voir aussi *bille*.

*pour billaudes et menut bos (...) de coi on fist gistes as escliers en aucuns lieux leur besoins estoit (*Recquignies 1374) ; pour 13 bilaudes et 4 kevirons de bos de kaisne pour che dit ouvrage remettre à point, à 14 d le bilaude et 9 s le keviron de bos (*Recquignies 1398) ; pour avoir esquarré les bois et billaudes et esguisset pour planter à hiot (*Valenciennes 1509 Souverain)*

BILLAUDIN

Ensemble de billes de bois, de tronçons de grumes. Comme *aisselin*, le mot est un collectif.

*pour 17 pieches de billaudin de frasne dont on fist une emparchure au moulin de Rocque ou grenier leur on met les grains pour les povres, qui honnissoit les blés (*Recquignies 1397) ; 4 pierches de bilaudin pour faire clefz pour ledit bastardiau (*Hon-H. 1413)*

BILLE

1. Bille de bois, tronçon de grume. Voir aussi *billaude*.

pour avoir esquareit 4 belles de caisne et une tronche (...) de quoy on a fait plusieurs ouvrages de carpenrie asdis moulins (Mecquignies et Recquignies 1414)

La graphie *belle* est étrange et prob. erronée.

2. ☒ ? – P.-ê. la partie cylindrique au sommet du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1), qui tourne dans l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3).

au marissiel fu marchandé (...) de refaire le fourque et le bille du grant fier dudit moulin (✕Cysoing 1438)

► L'interprétation est purement hypothétique, basée sur le seul fait que la fourche et le sommet du gros fer sont les deux parties le plus sujettes à l'usure.

BILLETER

Arrondir ou chanfreiner une arête. Voir *billonner*.

lesdis volans avoir billetés et hottés les perches et entrebus les ungs aux autres, chascun d'iceulx volants avoir loiet de deux bendes de fer et de 2 quevilles qui passent parmi polletees et euchies come il appartient (✕Nœux-l.-M. 1450)

► Cf. SALAMAGNE 3, p. 210, qui traduit ce verbe par *arrondir*, *moulurer*. Voir la note à l'article suivant.

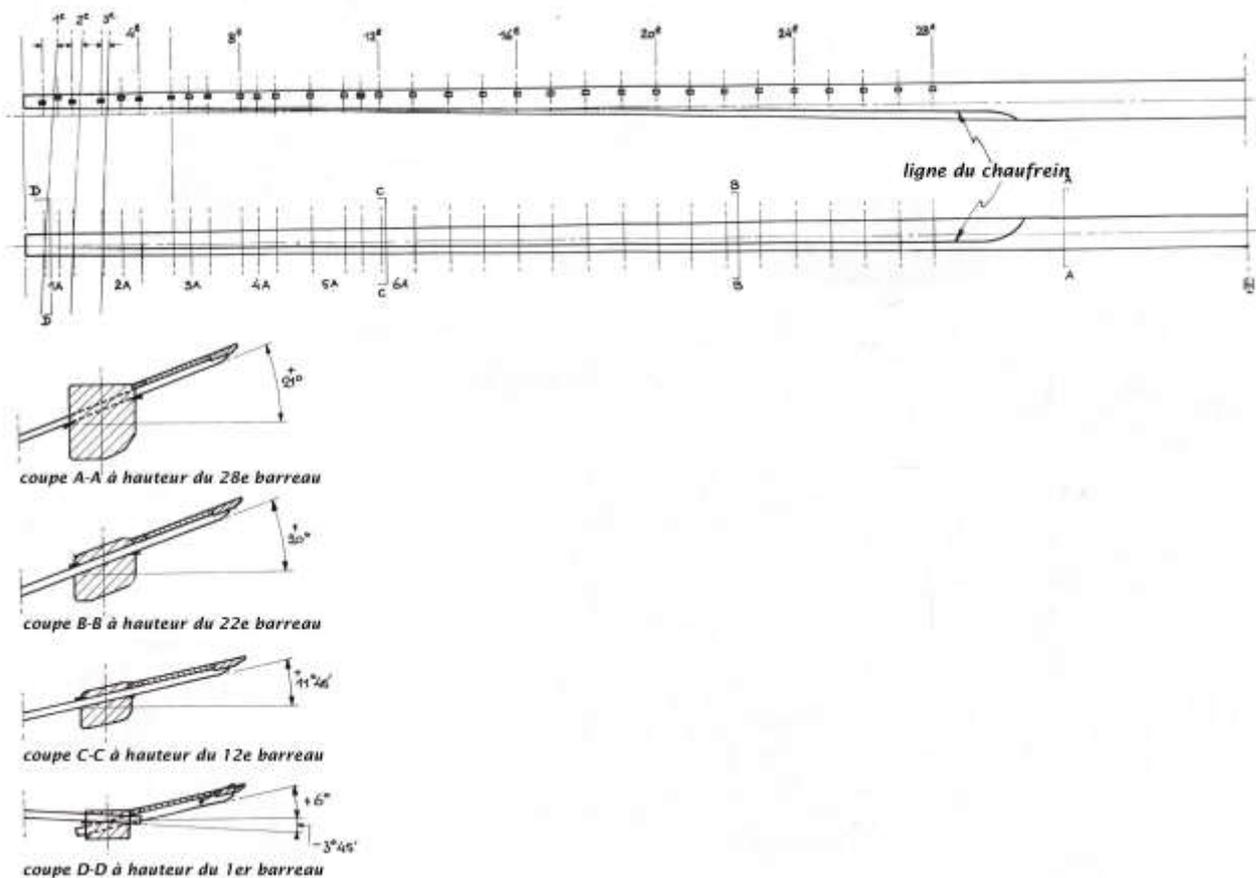
BILLONNER

Arrondir ou chanfreiner une arête. Voir aussi *abattre*, *billeter*, *tailler* à °*canfrain*, *canfraindre*, *rabattre*, ainsi que *rebillonner*.

pour avoir fait quatre noeuf vollans audit mollin de Noeuwe, estoffés de deux entrebus de 34 piez de long chascun et de quatre chions de ladicte longueur, joinct et billonné emsemble et frumé de 12 quevilles de fer à clefz et à flottes à travers les entrebus et chionné pour les tenir fermes emsemble (✕Nœux-I.-M. 1518)

► Cf. RONSE, p. 72 : « Par derrière, les angles des pointes sont arrondis (ou chanfreinés) (*gebiljoend*) » et p. 74 : « Les entrebuts sont arrondis (ou chanfreinés) (*gebiljoend*) par derrière et se rétrécissent vers leurs extrémités »; DE BO, p. 90 : « Les meuniers nomment le dos de l'entrebut *beloen* parce qu'il est arrondi (ou chanfreiné) (*gebeloend*) » (textes traduits). Voir aussi le *WVD*, p. 132a et le *WBD*, p. 265a, art. *biljoen*. Bien que le *FEW*, I, p. 364b, art. **bilia* ne donne pas le sens de 'chanfreiner' au verbe *billonner*, la ressemblance avec le flamand *biljoenen* est évidente. D'ailleurs Frans DEBRABANDERE, *West-Vlaams Etymologisch Woordenboek*, Antwerpen, 2002, p. 53b donne exactement la même étymologie au verbe *biljoenen* que le *FEW* au verbe *billonner*.

G. J. POUW, p. 15 nous donne les données les plus précises à ce sujet : « Le chanfrein est l'abattage en oblique des faces antérieure et postérieure de la verge en bois. Ce chanfrein suivait à peu près la position des lumières destinées aux barreaux : il commençait environ aux deux tiers de la largeur et atteignait une profondeur de quelque 7 cm à l'endroit où il était au maximum. Calculé selon la longueur de la verge, il commençait à hauteur de la lumière la plus proche de l'arbre moteur ou un peu plus haut et s'amenuisait régulièrement en allant vers l'extrémité de la verge pour s'effacer à hauteur de la deuxième ou troisième lumière comptée à partir de cette extrémité. » (texte traduit). La mention de ce biseau aux 15^e et 16^e siècles m'a surpris.



Chanfrein aux verges selon POUW. En haut, vue sous deux angles d'une verge d'un volant moderne de 25 m à 28 barreaux, avec l'emplacement des lumières et la ligne du chanfrein.

BIQUET et BEQUET

1. Fléau d'une balance à deux plateaux, traverse à laquelle les deux plateaux sont suspendus ; ou fléau d'une balance romaine, tige mobile dans le plan vertical qui porte le poids et à son extrémité l'objet à peser. Voir aussi *flayel*.

biquet : *une balance et bicquet et cinq poix pesans ensemble deux cent vingt trois livres* (*Enghien 1669 Pont) ; *deux plateaux de balances et le bicquet* [les deux éléments sont en bois] (*Douai 1680 Delepierre) ; *trouvé (...) un grand bicquet avec deux platteaux, deux cens livres de poids en gretz, comme aussy un petit bicquet avec deux ballances et un poids de deux livres de plomb* (*Comines 1684 tan & huile) ; *trouvé un biguet de fer et une plate haux [sic, lire un plateau] de bois et un de coeuivre en forme de chaudron, trois pot de pierre, une verge de fer* (*Houplines 1704) ; *trouvé deux bachins à recevoir les huilles, un bicquet, deux plateaux et deux cent livres de poids de pierre de grez* (*Comines 1710 tan & huile)
 ► Cf. FEW, I, p. 359b, art. *bik 'chèvre' ; SMEYERS 1, p. 124 : « L'ancienne balance (...) que l'on désigne aussi à l'est du Brabant par le nom du fléau mobile en bois ou en fonte qui la compose ; *lê békèt, bikèt, bêguèt* 'litt. : le biquet'. » Cf. aussi la prisée du moulin du Château à Lille faite en 1816: *un biquet avec ses plateaux, ayant quatre pieds de longueur* (ADN, 96 J 184) et ÉLOY, p. 40 : « Balance avec biquet et poids de 100 kg ». À Vieux-Berquin, en 1680, c'est *ensel* 'balance romaine' qui est traduit par *bicquet*.

2a. Support d'une poulie servant au levage.

bequet : *pour avoir ferret le biequet de le grosse moulette à thirer le moelle en hault* (*Valenciennes 1510 Souverain) ; *une autre plate bende et deux oeuillets d'ancre*

tenant avec deux plats barreaux à la monture des deux becquets, avec un crochet tenant au grenier (*Lille 1726 moulin 2.1.2); une cheville à un becquet, un crochet, un crampon et les ferailles d'un autre becquet, une cheville et un clef pour le tenir et deux estriés pour tenir le pieu de bois qui soutient ledit becquet (*Lille 1726 moulin 2.2.2) ; les montures des deux becquets avec deux estriés, deux chevilles passant au travers, une cheville au bout de la queue, vingt un marteaux à battre les meules (...) (*Lille 1726 moulin 2.5.1)

becquet d'escive : une piece de boiz d'ommel (...) pour feire l'engien à lever le molin, c'est à savoir un bequet d'escive au bout dudit engien (✕Scheldewindeke 1387).

► Cf. au château de Béthune : avoir fait ung becquet atout une moeullette à lever et avaller ung servoir en le cuisine [ADN, B 14765 (1535), f° 73r°]. Les becquet de Lille ne sont mentionnés que dans les prisées de 1726 des moulins à eau 2.1.2, 2.2.1, 2.2.2, 2.5.1 et 2.5.2, et encore uniquement dans la partie consacrée aux éléments en fer. Impossible de savoir à quoi ils servaient. Ils figurent une fois au début de la prisée après l'évocation des ventelles, une fois après l'évocation du plancher aux meules et trois fois vers la fin de la prisée. Après avoir étudié leurs différentes mentions dans les prisées, j'ai la vague impression qu'ils auraient pu servir à lever les sacs de l'extérieur, des bateaux. En tout cas, ce ne sont pas des balances, qui figurent ailleurs dans les prisées.

2b. Engin, prob. genre de tréteau servant au scieur de long à soulever la pièce à scier et à la placer sur le chevalet. Voir aussi *hourt*.

biquet : pour soijer le kesne de celi buse et lever à biket (*Bavay 1383) ; à Pierart de le Caucie, souyeur d'ais, et à Jehan dit Saint Lece (...), parmi leur sollaire de faire les hours à biket et autrez hours ensi que il appartenoit (*Recquignies 1374) ; à Jehan dit Saint Leche et Jehan le Baron, se fille, pour ouvrer avoecq les dessus dis à ce bos et buse taillier et esquarer, à le buse aidier à widier et fendre à biket (*Hon-H. 1387) ; à Jehan Jolit et sen compagnon, soieurs d'ais (...); item, pour le fachon de 2 hours fais en le foriest, 10 s ; item, pour leur sollaire de soijer 3 caisnes à bicquet, 12 s (domaine de Bavay etc. 1407)



► Se basant sur le fait que le *FEW*, I, p. 304b sv., art. *beccus* ignore le diminutif *becquet* comme 'partie d'un engin de levage', le *DMF* classe ce *becquet* parmi les variantes de *biquet*. La forme *becquet*, la seule que j'ai trouvée pour le support d'une poulie servant au levage, et surtout la forme diphthonguée *biecquet* ne suggèrent-elles pas une confusion entre les dérivés de *beccus* et ceux de **bik*.

BLANC

1. Pierre silico-calcaire blanchâtre. Voir *pierre blanche* (→ encadré 9 à *pierre* § 2).
à *Pierart Mairesse, pour 5 cens demy de quairiaus de blanc, à 12 s 6 d le cent, sont 68 s 9 d* (*Valenciennes 1381)
2. Enduit imperméable de couleur blanchâtre.
à *Clement de Sainte Masence, couvreur et plackeur (...) pour (...) avoir (...) recouvert au blancq le pan deseure l'iauwe desdis 2 moelins d'Ansaing* (*Valenciennes 1449)

Acceptions spécifiques :

1. Variétés de blé qui ont un tégument blanc, tel le froment.
ces choses ne peuvent proceder que de la malice et euvre du nomé Martin, mouleur du blan au moulin d'Erre (*Ramillies 1695 moulin 2.3) ; *pour les graix qu'il a livré et son travail pour les daix des deux moulins au blanc (...)* ; *pour obliger Piere Germe à faire tourner un moulin au blanc, ainsy que la chose a reussi (...)* ; *à un mouleur de Thun l'Eveque appelé expressement pour le sujet avant dit* (*Ramillies 1749 textes 1)
2. Meule blanchâtre originaire de Champagne ou de Brie. Voir l'encadré 6 à *meule* § 2.
dedens ladictie maison ung petit molin à bras amolé de blancq (✕Lille 1530 moulin 5.1)

BLÉ

Composés :

dur blé

Variété de blé dont l'intérieur du grain a un aspect dur et vitreux.
(...) demandant du fermier (...) depuis ledict moys d'apvril jusques la Toussain, qui sont 7 moys, 6 havotz dur bled livré audict hospital (Lille ±1550 projet de bail)

petit blé

Céréale secondaire, telles l'orge et l'avoine.
pour avoir eu 2 havos de petit blé à remettre le molin à blé à molage quant la visitacion d'icelui fu faicte (*La Gorgue 1419)

BLOC

1. Bloc de bois servant de cale ou de support. Voir *abloc*.
le quinnez, l'orgueil, deux doutes pour coucher la moeulle et un blot (✕Lille 1654 moulin 3.8) ; *le plomas et prisons en dehors dudit moulin, compris les blots à costé* (*Lille 1726 moulin 2.5.1).
2. Partie de la serrure, prob. palâtre, boîtier qui contient le mécanisme intérieur.
pour avoir rappoinctié le serrure du mollin, mis ung noeuf blocq et rappoinctié toutes les wardes (✕Nœux-l.-M. 1517)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Chacun des blocs de bois sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) piédestal. Voir *abloc*.
pour faire ung nouvel fondement desoubz les baulx d'icellui molin de 12 bloz de chaine, sur lequel ledit molin sciét [= sied] (Kruibeke 1407) ; *pour mettre les blocx dessoubz les plates* (Verrebroek 1410) ; *pour (...) avoir rabloqué les croisures de neufs blos en lieu d'autres qui estoient pourris (...)* ; *(...) pour avoir aidé à fouir lez fosses esquelles lesdis blos sont enfouis* (Erquinghem-L. 1411) ; *pour avoir mis des blos dessous ledit molin pour le haulcier* (Haasdonk 1418) ; *item, pour (avoir) quatre grans blocs sur quoy ledit molin est assiz avoir mené d'une place appelée Hullage jusques audit molin, 20 s (...)* ; à

la maistresse de l'ospital lez Doinze, pour ung gros chesne dont l'en a fait les quatre grans blocs sur lesquelz ledit molin est assiz (...) 3 lb 12 s par. (Petegem-a.-d.-L. 1453) ; les quatre dez et belo par dessus (Ennevelin 1635) ; les quattres dez de massonnerie (...), flacques et blos par dessus (Lille 1709 moulin 3.16)

► À Petegem-aan-de-Leie le moulin est assis sur quatre dés en bois.

2. ✕ Bloc de bois placé sous le faux-lien (→ *faux loyen*). Voir *abloc*.
pour avoir acheté (...) quatre pieces de bois de chesne nommé 'scoeren' [litt. 'étais', = faux-liens], sur quoy ledit moulin est appuyé (...); item, quatre pieces de bois nommé 'blocx', sur quoy les scoeres sont assiz (Verrebroek 1415) ; pour avoir fait et mis lesdis quatre faux lyens pour fortiffier ledit molin, ensemble les blocs et croustaux sur lesquelz lesdis lyens sont assiz (Petegem-a.-d.-L. 1453)
- 3a. Chacun des blocs de bois qui sont disposés sous la meule gisante pour la mettre de niveau et qui servent d'assise à l'enchevêtrement (→ *quevestrure*). Voir *abloc*.
les encavetures des meules, les petits planchers autour, les blots, deux blots pour poser la meule tournante dessus (✕Lille 1726 moulin 3.20)
- 3b. Chacune des pièces de bois sur lesquelles repose la meule courante retournée lorsqu'on la bat. Voir aussi *bloc* acc. spéc. 3b, ainsi que *doute* et *quevalet* acc. spéc. 4.
les encavetures des meules, les petits planchers autour, les blots, deux blots pour poser la meule tournante dessus (✕Lille 1726 moulin 3.20)
4. * Joug ou sommier du tourillon, pièce de bois épaisse qui porte le coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *plommach* acc. spéc. 2b et les illustrations.
restraindre les piguaces, ravalier les blos de dessoubx (Quesnoy-s.-D. 1399) ; pour (...) faire un blocq nouvel et celui mettre par desous au couron dehors le hassen [= arbre moteur] dudit mollin (Harelbeke 1403) ; sur lesdiz baulx au debout de ladicté asse mettra 2 blos, chacun 5 piez de long et 20 poch d'espés, où les pannelettes sont mis et ladicté asse se tourne (Harelbeke 1419)
5. Bloc de bois ou banc sur lequel le meunier place le sac. Il y en a un devant la huche (→ *maie*), un autre à côté de la trémie (→ *tremuie*). Voir aussi *bancart*.
*la maye et l'ence à tomber farine et le blot au devant de ladite may (*Houplines 1704 blé) ; la recule [= l'arcule], sa couverture, tremur, tremau, bacquet, teste, potteaux remuans, avec un blot et passet (*Lille 1726 moulin 2.1.1) ; l'arculle et couverture des meulle et termeure et bacquelet et blocq, closet et ferailles y servant (✕Herseaux 1758)*
- 6a. Table des mortiers dans lesquels les graines oléagineuses sont broyées au moyen de pilons. La notion inclut parfois *l'auge de la presse* (→ *laye*) du tordoir. Voir aussi *banc*, *grant banc*, *grant bloc* et *gros bloc*.
*les moulins et le torgoir, les escluses et les pons doit il retenir del tout fors de gros membres, si est à savoir d'arbres, de meules, de blos, de tourians [lire tournans] et de teliere (*Ath 1286) ; pour (...) relever le bloc dudit tordoir et par desous mettre 2 soliaus (*Trith-St-L. 1370) ; pour le fachon d'un bloc qu'il a fait pour ledit tordoir tout nuef, receper, loyer et faire les cassils, et faire ossi 4 estampes pour ledit tordoir et faire tout chou qui appartenoit audit bloc (...) en tasque 12 lb (*Trith-St-L. 1371) ; au mollin d'olle ung bloc portant 4 estampes et 2 hyes (...) ; item, 3 canoles autour du bloc (*La Gorgue 1417) ; pour 6 havos de linnuis dont on assaya et encraissa le bloc dudit molin à olle quant on le mist à oeuvre (...) ; (...) pour une piece de bois de cras ommiel (...) pour faire ung bloc au molin d'olle, 12 lb, dont depuis ledit maistre Dreve trouva en conseil de renonchier à ycelle (*La Gorgue 1419) ; quatorze gistes dessoubz le blocq de six pied de loing et le kieulte dessoubz le leye, prisez 10 lb ; item, le blocq, trois montans, cinq estampes, la mée, deux hiez (*Lille 1627 moulin 2.3) ; à la laye du blot deux steurcq de cuyvre avecq deux bachins (*Marquette-I.-L. 1653) ; le blocque, enchepure et ablos de dessous les pots (*Ramillies 1677 moulin 2.2) ; le blo, flacque dessoubz et dessus dudit mollin avec les quiettes, enbouchure, coeuigniez et ablo et aultres ustenzils y servans (*Don 1678) ; un blocq de quinze pied et demy et deux pied et demy de hault et deux pied de large (©Seclin 1678) ; trouvé au blocq dudit moulin 2 ponchelets, 9 chevilles à clef et à flotte passant au travers du blocq avec deux estryez clouez par dessus ledit blocq, et les platines dedans la laye, avec les ferailles*

du quiette, deux pamelles de fer (*Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; *deux harna de lay, un à reba et un au frauchage* ; *un blocque d'ipriau de vingt deux à vingt quatre pouces quarré* (✕Sin-le-N. 1692) ; *le blot avec les queattes, ablots et flacques servans audit blot (...)* ; *quatre agrapes de fer sur le blot (...)* 6 lb ; *deux etriers et un crampon servant à la laye du blot (...)* 12 lb (✕Seclin 1711) ; *quinze rivets servant aux wardes et au ceugnet du harnas du bloc* (*Comines 1746 tan & huile)

bloc tordoir : *au blocq tordoir trouvé dix grandes chevilles à clef et allant au travers dudit blocq, deux poncelets, quatre estriés, deux doubles flottés de deux pieds ou environ de long* (*Comines 1685 tan & huile)

► La prisée de 1684 donnait *au blocq fordruts*, qui a été corrigé en *au blocq tordoir* en 1685. Le texte de Comines de 1746 prouve que l'appellation *bloc* a pu inclure la presse..

bloc à olle : *pour avoir alé au dessus dit lieu de Betune pour avoir du plonc à plommer le bloc à olle, pour ce 9 s 4 d ; pour 84 livres de plonc que Haquinet (...) apporta pour le laye du mollin à olle, qui cousta 14 d le livre, valent en somme 4 lb 18 s et pour les despens dudit Haquinet et de son cheval qui apporta ledit plonc dudit lieu de Lille audit lieu de le Gorghe, pour ce 16 s* (*La Gorghe 1419)

1764 Comines Fers pour le bloc et la presse du moulin à tan & à huile AE Tournai

Au blocq dudit moulin quatre ponchelez, quatre chevilles de ponchelez, clef et flotte, cinq chevilles de blocq, deux etriez de blocq, quatre chevilles, deux ponceau, quatre agrappe à la flaque du blo, quatre stuck et deux pamelle, estimé soixante trois florins seize patars.

Deux pamele de ¾ de pouce, cinq virreul d'estampe, cinq gresseaux, quatre de fer fondue et une de fer battu, estimé cinquante neuf florins dix patars.

6b. Bloc de bois à mortier dans lequel on réduit la poudre à canon.

pour ung blocq servant audit mollin pour battre pouldre de canon, de 4 piez de large, de 11 pax d'espaisseur (♥Béthune 1537)

6c. Table à auges du moulin à fouler. Voir aussi *choque* (2).

le blo de 13 piet de lon, de deux piet caré enveque les encepure, 8 estampe, poitaus de montan, casy, flaiiaus, moufle, molette, corde, le harna tout estofé (*Marquette-l.-L. 1569)

7. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

pour 2 blocs à faire une tourtele (...) ; *pour fierage asdis blocs pour le loyer* (✕Oosterzele 1354)

► Voir la note ajoutée à *bloquel* acc. spéc. 2.

Composé :

grant bloc

Table des mortiers dans lesquels les graines oléagineuses sont broyées au moyen de pilons. Voir *bloc* acc. spéc. 6a.

le grant bloc servant dedens ledit tordoir, ouquel les estampes entrent (*Ninove 1429)

gros bloc

Table des mortiers dans lesquels les graines oléagineuses sont broyées au moyen de pilons. Voir *bloc* acc. spéc. 6a.

le gros bloc du tordoir avec ses anges pures, ablos, bac et table servante à faire les tourtiaux (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

bloc palier

* Charpente qui porte les deux braies (→ *broie*) du système de trempure (→ *temprure*). Cette charpente fait partie du °*beffroi* des meules.

le blo pallié avecq les deux lattes servant au pon, deux appoye et ce que s'ensuit (Polincove 1624)

► Les deux *lattes servant au pon* sont les braies (→ *broie*).

bloc tordoir : voir ci-dessus acc. spéc. 6a.

bloc à olle : voir ci-dessus acc. spéc. 6a.

BLOQUAGE

Le fait de caler ou de surélever au moyen de blocs de bois.

pour pluseurs pieces de bois, blocx, tronchons à faire le blocquaige (✕Sluis 1435)

BLOQUEL

Bloc de bois servant de cale ou de support. Voir *abloc*.

refaire et remettre à point le tremuye et le huge leur on met le blé, qui trowee estoit, et rassis sour blocquiaux pour tant que li piet estoient tout pourit (✕Bavay 1423) ; *pour (...) avoir (...) recopet et redrechiet le postille de la temprure et au desoubx d'icelle atemprure et des 2 pochars mis blocquiaux et dosses et à ledicte postille atacquiet 2 estriers de fier et contre l'estiau un grant patin* (✕Valenciennes 1437 Anzin)

Acceptions spécifiques :

1. Chacun des blocs de bois qui sont disposés sous la meule gisante pour la mettre de niveau et qui servent d'assise à l'enchevêtrement (→ *quevestrure*). Voir *abloc*.

pour faire les bloqueaulx de le piere là où le piere y est loijet ens (✕Bottelare 1377) ; *pour avaler les bloquiaux sur quoy les meules sieent* (✕Harelbeke 1400) ; *pour ouudit molin de bray avoir fait nouvelle quevetture (...) et avoir remis des nouvelles asselles sur le planquier de 10 piez de lonc, de 3 polz d'espetz et d'un piet de large, et le avoir agisté de blocquiaux et d'arzille pour le mieulx fermer* (✕Valenciennes 1500)

2. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

4 bendes de fer employes à loier les bloqueaux de ladicte tourtele, contenans chascune 6 piez de loncq (✕Attiches 1459) ; *pour deux bloqueaulx de boiz d'aumel appellé 'scyven' [= disques], dont ledit sciveloop [= lanterne] a esté fait* (✕Ingelmunster 1461)

► À la fin du 19^e siècle, le charpentier de moulins Coussée se servait encore de *lanterneblokken* [litt. 'blocs de lanterne'] (Coussée, p. 166).

3. Souche, coussinet en bois sur lequel est placée la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1) et qui, après réglage, est immobilisé au moyen de coins. Voir *palette* acc. spéc. 2 et l'ill.

le gros fer de 9 pieds de loing (...), le petit fer et as y servant (...) ; *le pont (...)* ; *la broie (...)* ; *le planquaige dessoubs la moeulle gisante (...)* ; *le brocqueau, le pas et palette, là où est assis la pointe du fer de ladite moeulle gisante [sic]* (○Wambaix 1669)

► *Broquel* est une forme avec dissimilation.

BLOQUIER

Caler ou surélever au moyen de blocs de bois.

pour l'achat de pluseurs pieces de bois et blocx dont ledit molin fu blocquié et estançoné (...) ; *item, pour 4 lenghes et grandes deilen [= planches] et une autre longe aisselle d'Anemarche employez à blocquier et estantçonner ledit molin* (✕Sluis 1443)

BLOUQUE

Anneau de fer, en l'occurrence anneau servant à attacher le poids à la corde de la trempure (→ *temprure*) ou anneau que le meunier prend en main pour lever ou abaisser le levier de la trempure.

la templeure, blouque et poids (✕Nomain 1721)

► Métathèse de *boucle*.

BLUTEAU

Tamis servant à séparer les différents produits de la mouture. Dans les moulins possédant un blutoir (à partir du 17^e s.), c'est chacun des cylindres inclinés en étoffe de laine – nommée étamine – à mailles plus ou moins serrées, placés à l'intérieur du blutoir. Voir aussi *blutoir* et *tamis*.

une blutoire et les bluteaux (*Ramillies 1754 moulin 2.1) ; *la bultery et bulteaux et les estansil servant* (OVillers-en-C. 1770) ; *le moulin du citoyen Durand que nous avons choisi fournit par 24 heures de quoi nourrir 533 hommes à raison d'une livre et demi par homme (...), chaque moulin devant avoir son second bluteau (...)* ; *bluteaux pour moudre à la grosse* (NBéthune 1794)

► Cf. G. LEGROS, p. 249 : *boul'té*; L'HEUREUX, pp. 234-236.

BLUTER

Séparer les différents produits de la mouture.

quantité reduite de farines qu'ils peuvent moudre pendant 24 heures en livres poids de marc : moulin d'Iwuy : travail réduit en blutant 3200, sans bluter 5000; moulin de Thun-l'Evêque : en blutant 11000, sans bluter 17000 (*Cambrai-Escaut 1793)

BLUTERIE

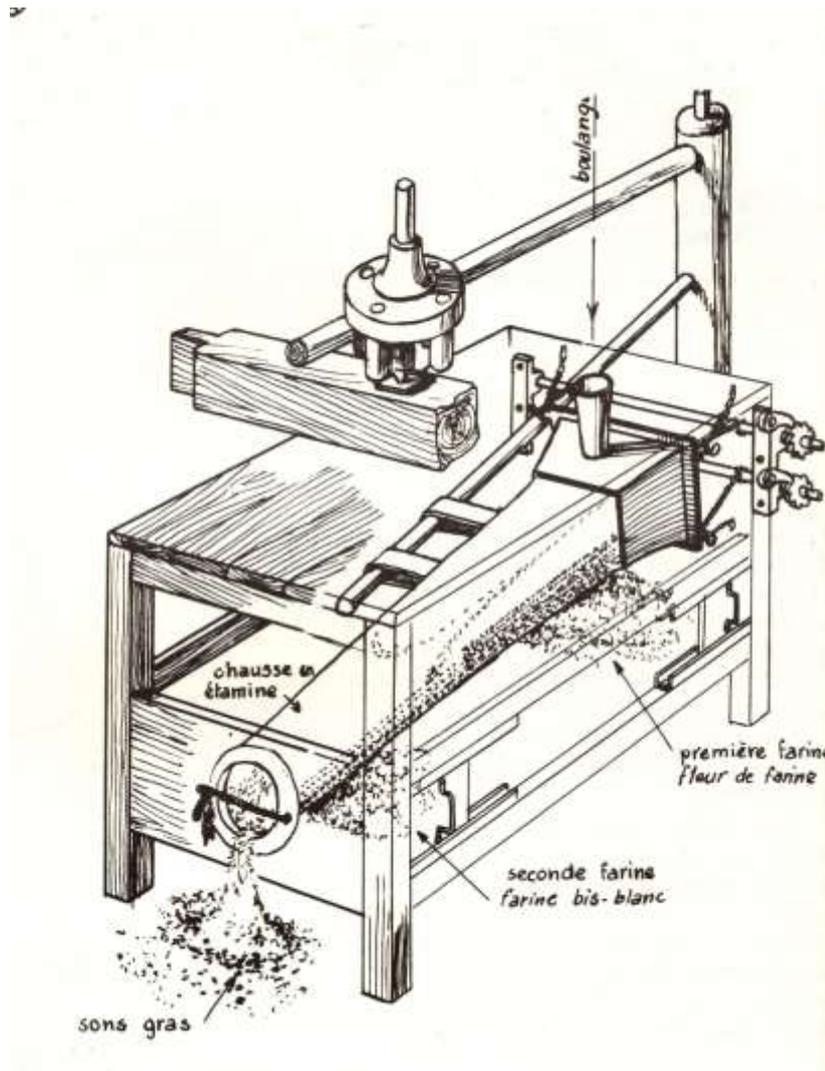
a. Endroit du moulin où on °blute.

il se trouve dans ledit moulin une bulterie et son bultoir (OQuiévy 1776)

b. Appareil servant à °bluter ; il se compose d'une huche et de un ou plusieurs °bluteaux. Voir aussi *blutoir*.

trouvé un bultery armé de bulteaux, croissé et tout les arnachure y servant (OVillers-en-C. 1768 mars) ; *la bluterie (...) garnie de sa toile* (OQuiévy 1780)

► Cf. DEBRIE, p. 19 : *blutri* et p. 20 : *bultri* ; G. LEGROS, p. 244 : *blut'rèye* ; É. LEGROS, p. 237 et MARÉCHAL, p. 190 : *bultrîye* ; SMEYERS 1, p. 110 : *bult'rîe*. Voici la description que donne de cet appareil le *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, pp. 16-17 : « La construction de sa monture ou carcasse, ressemble beaucoup à celle du crible cylindrique ; on la couvre de canevas ou d'étamine de soie, divisée en trois parties de diverses densités, dont les lez se joignent successivement, de manière que l'étamine la plus serrée, soit placée vers la tête du bluteau, celle qui l'est moins ensuite, et que la plus claire le termine. On pratique trois divisions sur le sol du plancher de la huche, qui contient ce bluteau, pour tenir les gruaux qu'il tamise séparés. Les sons, recoupes et recoupettes qu'il rejette, sont reçus à son extrémité, dans un sac ou cuvier placé en dessous. »



Bluterie. Dessin J. Orsatelli.

BLUTOIR et BLUTOIRE

Appareil servant à °bluter ; il se compose d'une huche et de un ou plusieurs °bluteaux. Voir aussi *bluterie*.

blutoir et **blutoire** (masculin) : *le bultoi de huit pieds de longueur, de cinq pieds de hauteur, de deux pieds et demi de largeur, fait de cent trois pieds de feuilletés renforcés, de quatre vingt pieds de simples fentes (...)* ; la toille, le tami et les deux cordes dudit bultoi (*Leval-Ch. 1757 blé) ; il se trouve dans ledit moulin une bulterie et son bultoir (OQuiévy 1776) ; un bultoit, un bon et un movais, trois martaux à picquer les meulles à reparez, un pipau (Cambrai 1779 moulins 1) ; il étoit allé à ce moulin pour demander au meunier certaine partie de grains (...), il lui representa qu'ayant un porcq à nourrir il en avoit besoin de suite, qu'alors il demanda au meunier si (...) il ne pouroit point balier dessous le bultoire pour y ramener ce qui s'y trouvoit (✕Caudry 1780)

blutoire (fém.) : *une blutoire et les bluteaux* (*Ramillies 1754 moulin 2.1)

► Cf. É. LEGROS, p. 237 et G. LEGROS, p. 249 : *boul'teû* ; MARÉCHAL, p. 190 et SMEYERS 1, p. 110 : *bultwêr* ; Silly, p. 284 : *bultwo* (Hainaut).

BOCHE

Bosse, irrégularité en saillie arrondie.

pour le riviere de Busignetes raparffondir et ralargir (...) et aussi pour roster le groise et les boches que les euwes y avoient amenees et faites (*Bavay 1378) ; à Jehan

*Prijere, carpentier, pour (...) abattre et mettre à nivel pluseurs bochez estans au lit de pluseurs piezes du petit molin d'Anzaing (*Valenciennes 1430) ; pour les 2 autres cercles servans audit abre avoir recuit, rondé et rebatu les boches (*Valenciennes 1466 St-Géry)*

Acception spécifique :

* Papillon, saillie pyramidale à l'extrémité supérieure du fer de meule (→ encadré 5 à fer § 1), qui s'introduit dans le trou au centre de l'anille (→ *ache*) et qui porte le frayon (→ *froyon*). Voir *coque* (3).

pour le fier dou mollin de Fossart rencoller pour le cauze de le boce qui rompue estoit (Valenciennes 1418)

► Comme c'est un hapax sémantique, une erreur de lecture ou une hypercorrection pour *koche* (→ *coque* 3) n'est pas à exclure.

BOCHETTE

☒ Prob. chacun des deux volumes supplémentaires aménagés dans la toiture à deux pentes pour le passage du rouet ; ou ensemble de ces deux volumes. Voir *cambre*.

pour la fachon du cullas qu'il at estez renoverer du haultz en bas, avecq le huvetz et les bouchette sur le conble (...); item, avoir retrouvez le cullas dudit meullin renouveler de tout piés [= pièces], de quatre solle treuver sain, de bau chiniet et de huvetz, et de bochette sur le conble (✕Busigny 1626)

► La définition correspondrait en quelque sorte à celle que FURETIÈRE donne en 1690 à *bossou*, un autre dérivé de **bottia* : 'saillie hors d'œuvre'.

BODECHON

Prob. butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. spéc. 1a.

*les ecavetures des meules, les petits planchers dans les angles, les ablots, boittes, bodechons et les doutes (*Lille 1726 moulin 2.1.1)*

► Cf. *FEW*, XV₁, p. 32, art. **bald* 'courageux', qui mentionne *baudichon* 'petit baudet'. Le mot ne figure que dans les prisées des moulins à eau lillois appartenant à l'hôpital Comtesse, faites par le charpentier en 1726. Dans les prisées du forgeron de la même année, nous rencontrons les *quevilles de queute*. Or, en flamand, la butée servant à retourner la meule courante, la *queute*, a pu être qualifiée d'*esel*, c.-à-d. 'âne, baudet', comme nous l'apprennent certains exemples cités à l'art. *asne*. Cette interprétation convient bien au contexte qui énumère les éléments autour des meules. Seul le pluriel pose problème.

BOIS

a. Genre de pièce de bois

Accompagné du terme précis en flamand :

cloofhout [litt. 'bois qui se clive', = *esquartelage*] : *pour avoir fait soyer 9 cens piés de bois appelé 'cloofhout', 54 s (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)*

► L'identité entre le *cloofhout* et l'*esquartelage* ressort clairement dans un texte de 1456 de St.-Eloois-Vijve : *pour avoir parsoijé ledit ouvraige, assavoir 588 piez clofwerck, monte 11 lb (...), 1512 piez de planckes et asselin, 10 gros le cent.* Les textes francophones opposent tous l'*esquartelage* à l'*aisselin*.

rivagebert [litt. 'planches du rivage, livrées au rivage', = planches de beau chêne importé] : *pour l'achat de 44 piez et ung quart de bois nommé en flamenc 'revaginbert' pour convertir esdiz ouvrages (Harelbeke 1416)*

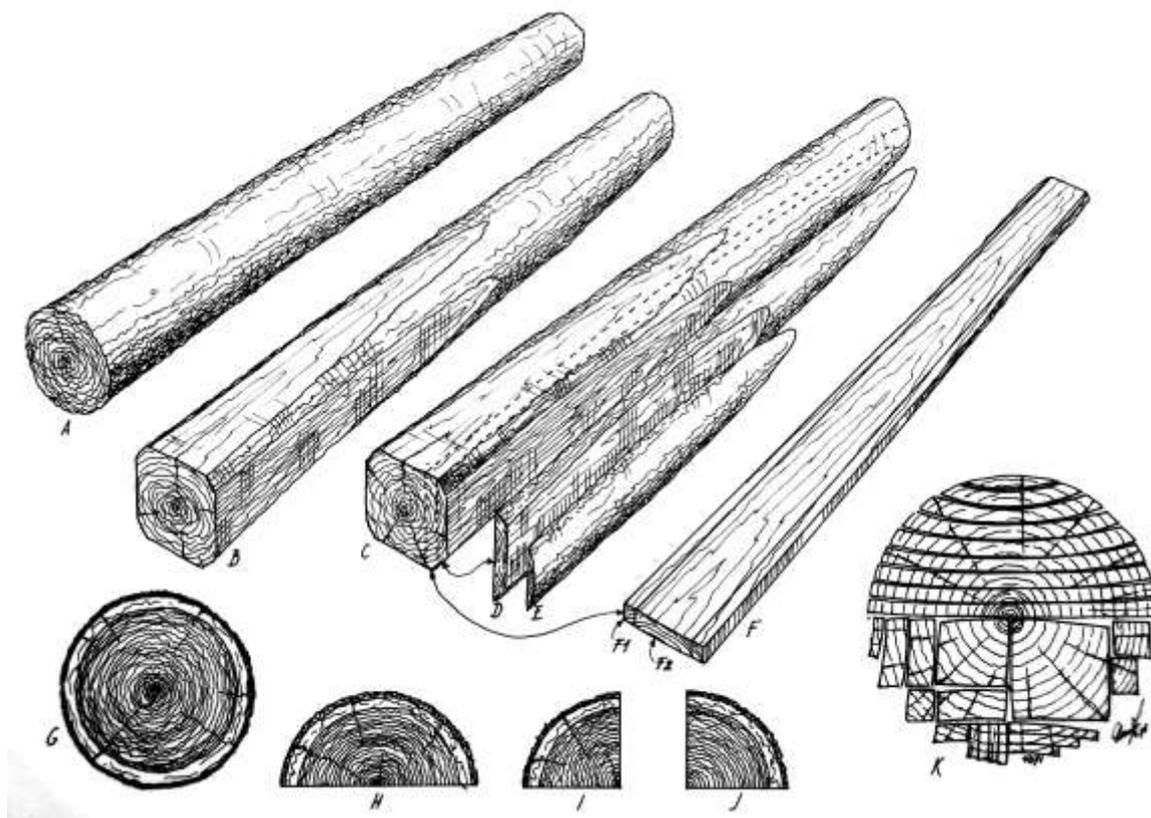
► Cf. DE BO, p. 817a : « Rivagie, rivage (...) : terrain le long d'un cours d'eau ou d'un canal, où l'on vend le charbon, la chaux, la pierre de taille, les tuiles, le bois importé, ou d'autres matériaux qui y ont été apportés par bateau. » (texte traduit). Cf. : *pour les devant dictez asiellez acateez (...) pour ycellez kerkier sur un kar et carijer au rivage et de là mener aulzdis ouvrages (*La Gorgue 1386)*

tienvoethout [litt. ‘bois de dix pieds’ (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] : *achaté huit bois appelé en flamenc ‘tienvoethaut’ mises et emploies aux refections dudit moulin* (✕Kieldrecht 1409)

wagheshot [= planches de beau chêne sciées à partir d’un tronc fendu en quartiers et destinées au revêtement] : *pour ung bois appelé ‘waghescot’* (✕Sluis 1454)

b. Élément en bois⁹.

ung bois qui est aux degrez dudit moulin (✕Kruibeke 1429) ; *pour 3 bos mis en la grande reue poyant à l’arbre* (✕Elsegem 1442) ; *dix bois appellez ‘bracons’ pour faire les ghespannes [= chevrons] et comble dudit molin* (✕Sluis 1456)



Façonnage du bois. A = Grume, tronc d’un arbre abattu et ébranché – B et C = Grume équarrie partiellement – D = *Croustach* – E = Déchet contenant presque exclusivement de l’aubier et de l’écorce – F = Bois prêt à être déligné, c.-à-d. que le bord flacheux sera enlevé par un trait de scie rectiligne – H = Premier fendage – I et J = Second fendage en quartiers – K = Diverses formes de gauchissements. Dessin G.P.

Composés :

- bois anier** voir l’encadré 2 à *bauch* § 1
- bois bachiné** voir l’encadré 2 à *bauch* § 1
- bois baupelier** voir l’encadré 2 à *bauch* § 3
- bois blanc et blanc bois**

a. Bois blanc, bois tendre et peu coloré (charme, érable, aune, bouleau, peuplier, saule, etc.) ; pièce de bois blanc.

pour 4 estanchons de blanc bos dont on estanchena les moelins (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour 12 kievilles de blanc bos qui furent mises au roët dudit moulin* (OTemplmars 1388) ; *pour 2 courbes de blancq bos fendues à moittiet mises à faire*

⁹ Je n’ai pas cru bon d’énumérer toutes les appellations flamandes de pièces de bois (*Pour un bois qu’on appelle ... en flamand*). On les trouvera dans ma *Terminologie*.

*l'enkevestrure dou petit moulin le Comte (*Valenciennes 1418) ; pour 325 piés d'asselles de blanc bois dont l'en a fait le planchier dudit molin (✕Eeklo 1453 Oostmolen) ; pour avoir livré une neufve encavestrure de blanc bois servant autour de ladicte neufve pierre dudit mollin ; item, six aisselles pareillement de blanc bois employes à faire deux escuchons sur le tremie de ladicte pierre (*La Gorgue 1491) ; la premiere couverture dudit moulin de planches de blanc bois et la deuxiesme d'essilles de bois dure de chesne et le tour ou corps couverts et moeublé de planches de chesne bien jointes l'une contre l'autre avec des tingles de chesne sur les crevasses et ouvertures (✕Mœuvres 1682) ; noef gittes audit belfroy, couvert de mechantes planches, reaventure [sic, lire *ecaventure*] de bois blancs, planches sous la meulle de bois de quatre et huit pouces (*Écaillon 1716)*

b. Arbre fournissant un bois blanc.

pour avoir abatu esdis bois le Prince dix blans bois contenans ensemble 32 kevirons employez à faire boites pour servir ausdis molins (domaine de Valenciennes 1512)

bois cron et cron bois

Pièce de bois courbe, provenant généralement d'un arbre tordu.

*pour 4 pieces de crom bos pour loyer le muelle au moulin le Conte (*Valenciennes 1363) ; pour 9 jours à soyer cron bos pour les roes doudit mollin de warance (*Valenciennes 1382) ; pour 10 jours et demy qu'il ouvra lui 2^e au soijer le cerlaige de ledicte rues et les espondes des courbes de monseigneur, car tout crom bos il oevrent à journee (*Busignies 1396) ; pour 10 kevirons demi de croncq bos et autre (...) pour employier en refextonner ledit moulin (*Recquignies 1401) ; 12 kevirons de bos cron pour le roelz du molin de Faloise (*Valenciennes 1433) ; pour 4 pieces de bos crom de 3 polz d'espelz, de 7 piez de lonc et de 7 polz de large, dont l'on a fait ung rouet audit molin (*Valenciennes 1501 Fossart) ; pour deux troncs de crons bois (...) servans à faire des courbes pour la roe du molin d'Ansaing (*Valenciennes 1518)*

► Cf. le flamand *cromhout* (COUTANT 1, p. 214).

bois cude : voir *bois queute*.

droit bois

Pièce de bois droite, par opposition au *crom bos*.

*encore avoir livret pour ledit molin deux bras de roe de droit bois de 3 poch et demy et de quatre et demy (*Valenciennes 1518 Anzin)*

dur bois

Bois dur (cœur de chêne, hêtre, orme, châtaignier, noyer, néflier, etc.), par opposition au bois tendre.

*pour avoir remis ou grand reu dudit molin tout plain de nouveaulx kammes [= alluchons (→ *queville* acc. spéc. a)] de boin duer bois (✕Kruibeke 1415) ; pour livrer le fer et spillen [= °fuseaux] de bon dur bois de kenne (✕Kruibeke 1435) ; pour avoir livré tout le dur bois qui a esté employé audit molin tant à faire les dentures et fuseaulx comme à furnir le harnats par dedens icellui molin (✕Petegem-a.-d.-S. 1457) ; deux arbres de dur bois (...) lesquelz ont estés employés à estanchonner et soustenir ledit molin lorsque l'ouvraige (...) se faisoit (*La Gorgue 1530)*

► Les fuseaux en chêne de Kruibeke (1435) sont étonnants. La précision de *kenne* serait-elle un ajout d'un scribe ignorant la nature précise du bois mis en œuvre ?

gros bois

Ensemble des pièces de bois d'un certain volume servant essentiellement à la charpente.

*esquels ouvraiges entra de gros bois venant de la provision d'icelle Salle 10 kevirons de bois (*Valenciennes 1443 Faloise)*

lonc bois

Bois scié droit dans le sens de la longueur.

pour 50 lattes et 2 costerés de lonc bos à faire les volans (✕Scheldewindeke 1354) ; Gallois de le Cauchie et Jehan Plougin, soyeur d'ais, ont livret (...) 428 piés de courbes et s'en avoient livret lesdis soyeurs (...) 242 piés de loncq bos (○Templemars 1437)

mol bois

Bois tendre (saule, peuplier, aune, etc.). Voir aussi *tenre bois*.

3 ays de mol bois mis et employés entour les pierres (✕Haasdonk 1429)

bois palier

1. ☒ Palier du gros fer voir l'encadré 2 à *bauch* § 3
2. Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.
le grand beffroy portant moeules avecq les deux broys et le bois pailliez et le planchiez (*Hallines 1698); *la montée, le bois pallié et deux brayes* (*Thun-l'É. 1719)

bois queute

- Pièce de bois horizontale qui relie le milieu du joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à la première traverse entre les deux °trattes et qui soutient ainsi le milieu de ce joug. Voir aussi *bauch supportant de bauch anier* et l'ill.
tratte, bois bosinet, bois cude, bois paluet [sic, lire paliet], bois tesier, bois petit colet, porte queu, prison en bon etat (Villers-en-C. 1756)

bois ront et ront bois

- Bois de grume, en tronçon ou en bille, non encore équarri.
item, doit on livrer (...) auxdis charpentiers toutes materes en bos ront audit lieu de le Gorgue, dont yceux charpentiers doivent avoir à leur prouffit toutes recoppes et astelles venant d'iceux bois (*La Gorgue 1419); *pour 4 pieces de rond bos de quesne, chascune de 6 piez de long et de 24 paus de tour, dont on s'aida à faire gantes, postelés, auwes, cuignés et autres choses* (*Quesnoy-s.-D. 1422)

bois sauvage et sauvage bois

- Bois provenant d'arbres non cultivés, croissant dans les forêts.
pour enblokier et taillier le sauvage bos de nesplier de 2 cauchures de roët estoffees de 80 kievilles et de 14 fusiaux (...); (...) pour 2 cauchures de roët de bos sauvage de nesplier (...) contenant cascune cauchure 40 kievilles et 7 fusiaux (*Bavay 1405); *leur fu livret toutes estoffes de bos sauvaige sur le piece de terre, et il fisent ledicte escluze ensci que dit est* (*Recquignies 1413)

tenre bois

- Bois tendre (saule, peuplier, aune, etc.). Voir aussi *mol bois*.
six aissielles de tenre boiz à 2 s le piece (○Templemars 1479)
► Notons le détail suivant : « pour les deux greniers on prendra des planches de bois tendre, car les planches de chêne se disjoindraient en séchant, planches qui seront assemblées à rainure » (texte traduit) (Loenhout 1612).

bois tesier et bois tesiere

voir l'encadré 2 à *bauch* § 4

bois travaillants

- Objets en bois servant au fonctionnement du moulin.
la prisée et estimation des bois et ferailles travaillants du moulin (✕Vermelles 1785)

bois tremuant

- Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*). Voir *tremuyon*.
l'arcule, les deux couveicle [sic], les deux bois tremnand [sic, lire tremuant¹⁰], les deux testes, baquet, tremure (✕La Bassée 1719 blé); *l'arculle, trumur, les deux bois turmuans, les deux tetes de l'arculle, le passet et bacquet, couvercles* (✕Comines 1741)
► Déformation de *bauch tremuant*.

vert bois

- Bois qui a encore trop de sève.
pareillement avoir levé, rejoint et rassis le planquier de deseure qui avoit esté fait de vert bos et s'estoit retrais (✕Nœux-l.-M. 1466)

vif bois

- Bois provenant d'un arbre fraîchement abattu.
as esclieux avoir deffait et hosté les mauvais latiaux et le gistaige en aucuns lieux avoir tailliet et remis à vif bos pour relater de noeve latte (*Recquignies 1438); *fault unne solle de fonct de trenct ung piez de loin portanct dix et douze pouche de grosseur et*

¹⁰ Un peu plus loin, dans le même article, le copiste écrit *orgenil* pour *orgueil*.

*unne telier de trent deux piez de loin portanct treize et seize pouche de grosseurs, plus fault huit postille ou mettre esteaux de quinze piez de loin, de treize pouche carez sauve chelle des deux boult en poeux moins sur ung sens, le tout bon et viffe bois de chenne soiez à vive erette sans chapelurs n'eventurs (*Ramillies 1630 textes 1)*

bois de la bague

Enchevêtrure, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcule*). Voir *quevestrure*.

le bois de la bage avec ses blocqs (✕Kester 1715)

► Traduction littérale et étrange du flamand *rinckhaut*, qui se lit dans la version originale flamande, le flamand *rinck* signifiant 'anneau'.

bois de cassis

Bois d'une certaine qualité dont on peut faire des châssis de portes et de fenêtres.

le tambour servant aussi à lever les meules fait d'une piece de bois de chassiss de six piés posée sur le plancher portante les deux montans, de deux montans portans les touret faisans ensemble douze pieds de bois de chassiss, d'un touret de neuf pieds de longueur (*Leval-Ch. 1757)

bois de cuvelerie

Bois dont on fait des cuves, des tonneaux.

à Pierart Jonnet, cuvelier (...), pour sen sollaire de avoir fait de sen bos de cuvelerie une noefve arcure pour le grant moulin de Rocque (*Recquignies 1424)

bois de deriere du prison

voir l'encadré 2 à *bauch* § 2

bois d'escartelage

Bois obtenu par sciage en °*esquartelage*.

n'est point declairié la quantité de pietz dudit aisselin et bois d'esquartelaige (domaine de Valenciennes 1474)

bois de fenderie

Bois obtenu après avoir coupé une grume dans le sens de la longueur.

à Jehan Cornut, mernier (...), pour avoir livré les parties de boix de fenderie et aultres (...) et icelles employees aux moellins (domaine de Valenciennes 1471)

bois de fer

voir l'encadré 2 à *bauch* § 3

bois de hurtoir

voir l'encadré 2 à *bauch* § 2

bois de lit, ~ du lit

Prob. bois formant le châssis de la couche du meunier.

la maye, les anges, tambours, fléau de temprure, un bois de lit et la petite montée (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; *le bois du lit et la moufliere à lever les meulles avec ses mollette estimé à dix huit livres* (✕Auchy-l.-O. 1763) ; *templur contenant neuf pieds [de gitte]* (mesure de volume), *1 lb 16 s* ; *item, la huge du moulin, un bois de ly estimé à 17 lb* (✕Avion 1774)

► Il doit s'agir d'un « meuble » plutôt que d'une pièce de bois bien précise. Sinon, le priseur d'Avion aurait mentionné le volume de la poutraison, comme il le fait dans tous les autres articles.

bois de manteau

Bois très résistant servant surtout à recouvrir et à protéger d'autres éléments.

livré deux piedz de bois de manteau pour servir de clef (*Ramillies 1640 moulin 2.1) ; *mectre quelques pieches de bois de manteau de la grosseure de trois à quatre pouches entre les hesteaux de la grande soiere* (*Thun-l'É. 1642) ; *la solle quy estoit en bas enfermé en l'eaue dedens le planquaige bronquant estoit fort caüque par ung boult et abaissé bien trois poulchs, à raison de quoy ilz ont mis du bois de manteau de trois poulchs d'espesseur dessus et de la largeur de ladite solle, quy est de noef poulchs et aultres pieches de bois de moindre espesseure pour aller au niveau du plus hault de ladite solle* (*Thun-l'É. 1642) ; *les deulx huys furny de planches de poulce* [ajouté: *bois de manteau*], *carnel, roille, avecq deulx tourillons de fer et deulx agrappes* (○Busigny 1643) ; *avoir livré douze piedz de bois de mantiau pour fortiffier les trates dudit molin* (○Wambaix 1668)

► À l'origine, bois dont on fabriquait les manteaux de cheminée. Dans le compte bilingue RA Gent, St.-Pieters, I Rek 967/1, f° 5r° et 967/2, f° 4r° rédigé en 1451, on traduit *betaelt van den mantelhoute ende 2 noten an de cave verdaen te Curtrike te haelne tote in 't muenchhof par pour mener le bois qu'on a pris à la cheminee de Courtray jusques dans la court des moisnes*. En fait, il fallait « payé pour le transport de Courtrai jusque dans la cour des moines du bois de manteau et de deux tasseaux mis en œuvre à la cheminée ». Les *noten* que le traducteur a omis, sont des morceaux de bois qui sont maçonnés horizontalement dans les deux jambages d'une cheminée et dont la partie antérieure soutient le manteau de la cheminée (*mantelhout*).

bois de prison

1. ☒ Palier du petit collet ou du heurtoir voir l'encadré 2 à *bauch* § 2.
2. ☒ Prob. chapeau du palier du petit collet, pièce de bois empêchant le °petit collet de sortir de son coussinet.

le bau paliee et sommiee de tresier avecq le pety bocinniee et boy de prison et culardeau (✕Cysoing 1715)

► Cette interprétation se base uniquement sur le fait que, contrairement à ce qu'il fait pour les autres poutres reliant les hautes-pannes, le rédacteur qualifie cet élément de *bois*.

3. ☒ Palier du gros fer voir l'encadré 2 à *bauch* § 3.

bois de Saint Jehan

Bois provenant d'un fût ayant contenu du vin de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime).
pour une arcure faitte noefve de bos de Saint Jehan pour le moulin de brais à couvrir le moelle de desous (*Valenciennes 1395)

bois de soierie

Bois qui vient d'être scié.

de avoir les dessus dis bos de soyerie mené à pluseurs voies par ung caroit du liu où soijet avoient esté en ledicte ville de Maubuege au rivage de le riviere de Sambre pour le mener par navie audit moullin (*Requignies 1443)

bois de teinture

Bois tinctorial, bois dont le parenchyme contient des matières colorantes (p.ex. bois de campêche, brésil, santal).

nous (...) permettons par cet à Jean Baptiste Delebecque, maitre teinturier (...) d'eriger et faire construire un moulin dans sa maison à usage de cier bois de teinture tourné par les chevaux (♥Lille 1750 moulin 4.1.6)

bois de tesiere

voir l'encadré 2 à *bauch* § 4

bois de travers

Traverse, pièce de bois horizontale qui relie deux autres pièces parallèles.

au milieu dudict moulins at une keuere avecque une trappe furny de deux somier de 23 pied de long ; item, 6 pieces de bois de travers de 10 pied et 6 boucqué de 3 pied demy (OVillers-en-C. 1628)

Expression :

à plein bois

Composé uniquement de bon bois sans aubier.

le quatre sommié de 9 et 10 pous ettant point jusment à plain boy ayentte un peux d'oban (OVillers-en-C. 1712)

BOISINE

Courte pièce de bois horizontale qui, fixée à une seule extrémité, porte un plancher, une passerelle, une toiture, etc. Voir *corbel* 1.

ossi avoir fait au devant de celi ventaile une planque de 2 piés et demi de let, estoffet de boysines freant es hottes ens es postilles, loyet de pochars par desouls (*Valenciennes 1431 Souverain)

► Comparer cet exemple à ceux qui figurent à *bouquet* acc. 2. Le scribe ne faisant guère de distinction entre le *v-* et le *b-* initiaux, on peut hésiter entre *boysine* ou *voysine*. Cette dernière graphie est à exclure, du fait que la *voisine* (< *vicina*) n'a pas le moindre

rapport avec la pièce de bois. Plutôt que d'y voir un dérivé de *bucina* 'trompette' qui donne normalement *buisine*, *busine* ou *bousine*, et malgré le silence du *FEW*, je verrai dans *boysine* plutôt un dérivé de *bois* (< **bosk*).

BOISSEAU : voir *boistel* (récipient).

BOISTAGE

Prob. mise en place d'un nouveau boitard (→ *boiste*).

*7 lb 10 s (...) païé à Jehan Breuilliet (...) pour trauer, mettre amont et assir du tout une noeve meulle (...). 4 lb 2 s à Jehan de Breuilliet, pour avoir refait le reue dudit molin qui avoit estet brisie es gellees (...) et pour refaire l'emboucure de le senuyse. 12 s audit Breuilliet pour avoir par lui refait un renboistelaige et un renboucuraige, parmi le bos dudit boistaige (...); 18 d pour claux employés audit boistal (*Douai 1427 Taquet)*

► N'ayant trouvé aucune autre attestation d'un dérivé de *boiste* qui serait 'un conduit charpenté', comme je l'avais proposé dans ma *Terminologie*, p. 511, j'interprète différemment ici aussi bien *boistage* que *renboistelage*.

Le compte mêle des travaux à la meule et des travaux au coursier et au bassin de la roue motrice. Le *renboistelaige*, le *boistaige* et le *boistal* se rapporteront à la meule, alors que le *renboucuraige* concerne le coursier. Puisque *boistage* est précédé de *audit*, je suppose qu'il est synonyme de *renboistelage*. Mais à quoi renvoie *audit boistal*? Ni *boiste* ni *boistal* n'ont été mentionnés dans le compte.

BOISTART

1. Boitard, pièce de bois garnissant l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante et au travers de laquelle passe le fer de meule du moulin à eau, le petit fer du moulin à vent (→ encadré 5 à fer §§ 1 & 2.2). Voir *boiste*.

boistal : *faire un nouvel lit de pluseurs pieches, refaire et restraindre l'enkevestrure et faire un noef boistal de bos (*Valenciennes 1428 St-Géry); à Jehan Priere, carpentier, pour 3 jours avoir ouvret au molin Souverain (...) à faire un noef boistal de bos et renforchiet le planquier de desoubz le moelle; item, rassis em plastre plusieurs pieces de moelle autour dudit boistal (*Valenciennes 1429); pour (...) avoir (...) entasset [sic, lire encasset] un boistal de gauquier devens le muelle (*Valenciennes 1435 Souverain)*

boistart : *à Jehan Sebille, carpentier, pour (...) refaire et rassir un boistart siervant au grant moulin le Comte (*Valenciennes 1411); item, avoir fait un boistart de bos en le moyenne de ledicte enquevestrure pour recevoir le boistart de fier et ce boistart de bos keவில் à le fonssure doudit anreir (*Bavay 1430); pour avoir au moelin Souverain refait le lit de le moelle, qui estoit effondré, et y fait ung boistart de boz pour tenir celui de fer, aussi pour avoir refonsé desous le moelle 3 aiselles (*Valenciennes 1467)*

boistau : *à ycelui moelin fait un noef lit de pieces de moelle (...) avoecq fait un boistau de gaugier assiez [= assis] et kievilliet sur le fons comme il appertient (*Valenciennes 1437 Ogelens); pour (...) avoir (...) mis un boistau de bos au lit de l'une des moelles avoecq un boistau de fier à l'autre moelle [sic, ce détail semble erroné] (*Valenciennes 1438 St-Géry); fait un lit de pieces de moelle assizes dou cant, plastrees, batue, airijee et arielee avec le courant et ou milieu mis un boistau de gauquier (...); (...) pour une boiste de gauquier mise au devant dit lit tant pour les pieces d'icelui lit tenir fermes comme le boistau de fer estans dedens garder de desboister (*Valenciennes 1441 Fossart); item, avoir fait ung boistau de bos de bousle et livré le bos pour le boistau de fer assir dedens et à cellui boistau de bos avoir mis ung cappiau de fer de deux pols de large pour garder ledit boistau de fendre (*Recquignies 1453)*

2. Boitard de fer, gaine de fer épaisse qu'on introduit dans l'œillard de la meule gisante et contre laquelle s'assemble la meule composée de plusieurs morceaux de pierre meulière noyés dans le plâtre; pourvu de trois bandes de fer, ce boitard se cloue aux

poutres constituant le lit de la meule. Les meilleures descriptions se trouvent dans les exemples de *boistart* à partir de 1421. Pour autant que je sache, ce boitard en fer n'a pas encore été étudié. C'est pourquoi je multiplie les citations. Voir aussi *boiste*, *boistel*, ainsi que *couronne*.

boista(s) : à Mathis Bourse, charpentier, pour avoir (...) fait plusieurs aules et boistes et rapointié le lit sur quoy les meulles se reposent (...); à Robert Laliame, fevre (...), pour un cerquele de fer, un boistas et 8 cuignés tout pesant 56 livres de fer (...) employés à la meulle et à l'arbre dudit molin (*Quesnoy-s.-D. 1418); pour avoir recuit et rebatu le bor du boista dudit molin et y fait 4 bendes [normalement il n'y a que 3 bandes] noefve de 2 piez de loncq chascune et de 2 polz de large et avoir fait trous parmy et livret des crampons pour les clouwer au boistal (*Valenciennes 1495 Anzin grand moulin); pour avoir livret ung boista pesant 20 livres (...); item, pour avoir fait 3 bendes de 2 piet de loncq chascune et de 2 polz de large et ung crampon au boult de 3 doitz de hault et y avoir fait ung trou parmy pour le clauwer sur ledit boistal (*Valenciennes 1495 Souverain); pour l'admenrissement de toutes cordes, boista de fer furny de 3 bendes de fer et deux oreilles (*Valenciennes 1512 Anzin grand moulin); pour toutes les cordes, l'ache, boista de fer à trois oreilles (*Valenciennes 1512 Fossart); pour avoir livret trois bendes as orreilles et ung boista servant audit molin du Fossart, payé 45 s par. (*Valenciennes 1534); ad cause que ledit vieux gisant estoit rompu et de nulle valleur (...) a convenu (...) rajouster une piece de une vieze pierre qui estoit à la Salle, de environ ung quartier; aussy ledit vieux gisant renfermet et raseuret dedens l'enquevesture; aussy y rassis et regravet le boista de fer (*Valenciennes 1536 Souverain); aussy avoir rassis, attachiet et clauwet le boictat de fer estant en la moelle et gisant (...); pour une bende à oreilles de piet et demy de loing et ressauldé les deux aultres et reclauwet sur le boista (*Valenciennes 1543 Souverain)

boistail : pour lez 4 bendez [lire 3 bendez : la réfection, la même année, des trois bendes du boistal du petit moulin de St-Géry revient au même prix] du boistail dudit molin requerquiet et remis à point (*Valenciennes 1429 Brisebois)

boistal : à Jaque du Riés, fevre (...), pour un boistal pour ce que la meulle est de trois pieces (*La Gorgue 1400 tan); pour avoir fierret tout noef le boistal dudit molin de 3 bendez et une loyure tout autour (*Valenciennes 1430 brais); à Jehan Channiau, fevre, (...) pour le boistal dudit molin avoir refait, recoppet et remis à point au trau de ledicte moeule, pour ce que trop grant estoit, 12 s; pour avoir mis 2 bendes audit boistal, icelles redrechies, recuites et remises à point, avoec y avoir fait et mis une toute noefve, icelles clauwees sur le boistal de 6 claux rivés (*Valenciennes 1433 Brisebois); pour avoir (...) lesdites moelles batuees [sic], airijes et arieuleez l'une à l'autre, y mis nouvelles boistez et boistal (*Valenciennes 1444 Souverain); pour avoir (...) ledit lit enclos d'une noeve enquevesture de bos, remboisté les boistaux de fer et de bos (*Valenciennes 1448 Comte)

boistart : un boistard pessant 11 livres et demie (*Bruay-la-B. 1363); pour un boistart et trois bendez mises à l'un des molins de Bruay, pesant 24 livres (*Bruay-la-B. 1364); à Colart de la Cauchie, fevre, (...) pour refaire le boistard et 3 noeves bendes, cascune d'une aune de lonc (...); à Jehan le Cuvelier de Noee, pour une noeve boiste pour ledit molin et pour 2 noez granz cerclez qui sont mis autour de la moeule, 8 s (*Nœux-l.-M. 1381); à Willaume le Fevre, de faire un boistart de fier qui besoignoit audit moullin pour la muesle warder, a esteit paijet 27 s 6 d; au Tricheleur de Gommignies fu accateit 7 chiercles qui sont mises à ledicte muesle et en est loije pour warder de brisier pour chou que il y a aucunes pieces doutaules, cousterent 21 s, et pour lesdictes chiercles ploijer et metre à point et aussi ledicte muesle loijer fu paijet à Colart le Cuvelier 8 s (*Bavay 1382); pour le viroelle de un boistart pour ledit moulin, pesant 12 livres, some 12 s; pour 3 bendes audit boistart parmi les claus, 4 s (*Valenciennes 1392 brais); à Colart le Fevre de Bavay, pour (...) 3 oreilles remises à un boistart, 10 s (*Bavay 1407); pour refaire une noeve bende au boistart dou grant moullin le Comte, les 2 autres bendes doudit

*boistart redrechier et refaire, et le viroelle reforgier, et river [l'objet de ce verbe, ce sont les bendes] à le viroelle doudit boistart, parmi les claux, 5 s (*Valenciennes 1409 Comte) ; pour un boistart de fier mis au moulin de Busegnettes, ossi hault que l'espesseur de le muesle et d'un poch d'espés, et à ce dit boistart mis et ordonnet 3 bendes de fier pour cloër et atachier au planckiet doudit moulin (*Hon-H. 1421) ; item, avoir fait un boistart de bos en le moyenne de ledicte enquevestrure pour recevoir le boistart de fier et ce boistart de bos keவில்리 à le fonsure doudit anreir (...); (...) pour avoir au boistart de fier rassis un bort portant mamielle, saudeit au boistart 3 bendes de fier pour le atackier au desoux de l'anreir (*Bavay 1430) ; pour 3 noefves bendes à croch et à traux atakier et river audit boistart (*Valenciennes 1452 Anzin grand moulin) ; pour un boistart de fier de 6 polz de let, de 10 polz de long en croix et demi poch d'espais, avoec là tenant 3 bendes d'une palme de large et de 2 piés demi de long, servans à le moelle faisant lit dudit mollin Souverain (*Valenciennes 1457) ; pour avoir reforgié et rabatu le bort du boistart du mollin de bray et à ycellui fait nouviaux traux et mis au nocq 3 noefves bendes de fer trauweez, chascune riveez audit boistart (*Valenciennes 1460 brais) ; pour avoir au moelin Souverain refait le lit de le moelle, qui estoit effondré, et y fait ung boistart de boz pour tenir celui de fer, aussi pour avoir refonsé desous le moelle 3 aiselles (*Valenciennes 1467) ; le grand fer à fussed dudit moulin avecq l'as prissé à septant six livres (...); le boitard de fer prissé huict livres (*Saulzoir 1689)*

boistau : *pour le boistau dou grant moullin bouter ou feu, ronder, fait 2 noefves bendes, l'autre requierquier, rattacquier (*Valenciennes 1428 Comte) ; pour un noef boistau pesant 38 livres demie (*Valenciennes 1438 Souverain) ; fait un lit de pieces de moelle assizes dou cant, plastrees, batue, airijee et arielee avec le courant et ou millieu mis un boistau de gaukier (...); (...) pour une boiste de gaukier mise au devant dit lit tant pour les pieces d'icelui lit tenir fermes comme le boistau de fer estans dedens garder de desboister (*Valenciennes 1441 Fossart) ; au boistau de fer avoir mis 3 noeves bendes rivee de 3 rivés et le bort d'icelui boistau rebattre et remis à point (*Valenciennes 1447 Faloise) ; à Jehan le Flamenc, carpentier de la Salle, pour avoir (...) refait, rasilz et regravet les boistaul de fier et refrumer de cugnés pour le sceureté dez lis d'iceux moellins (...); à Jehan le Bouchier, ouvrier de forge, pour (...) le boistau de fier d'icelui moellin, qui trop petis estoit, recoper et redrechier tout droit, aussi le requierquier de fer 1 piet de lonc et y faire 3 noeves bendes (*Valenciennes 1447 Comte) ; à Jehan Payen, ouvrier de fer, la somme de 27 s 9 d qui deüe lui estoit pour livrer d'un noef boistau pesant 18 livres demie de fer necessaire as moelles du molin dudit Lorigny [sic] (...) en lieu d'ung qui tant y avoit servy qu'il estoit tout usé et n'y valloit plus riens (*Louvignies-Q. 1452) ; item, avoir fait ung boistau de bos de bousle et livré le bos pour le boistau de fer assir dedens (*Recquignies 1453)*

**1434 Bavay Travaux au boistau de fer du moulin à eau de Busignettes
ADN, B 9430, 18r°**

[À] Jehan Foeillet, fevre de Mauboenge, pour le boistau de fier servant audit lit avoir requerquiet, refait et remis appoint, paijet et par marchandise, present et par le moijen dudit carpentier, 30 s. ; et à Sandrart au Paix, pour une ellette dudit boistau avoir refaite seloncq le traou, parmi des claux qu'il y livra, 3 s ; sont 33 s.

Audit maistre Jehan le Monsnier, carpentier, fu marchandé de faire le lit doudit moellin des pieces de pierre devant dictes et les avoir assises et assemblees de debout autour du boistau de fier et entre le kevestrure, dont lidis boistaux est assis en une flaske de kesne pour susporter ycelui boistau et pour mieux estraindre le moellin, et ledit boistau retenu par le desoubz de 3 bendes de fier clowés à l'anrer, et tout ledit lit assis à liviel, batut et ordonnet pour mettre à moulage, et toutes ses jointures remplies de plastre pour serrer et yestre plus onnis.

Item, et au faire ledit lit, l'enkevestrure avoir levee et retaillie et remis appoint et remis asselles pour recepvoir se moulage (...)

BOISTE

1a. Boitard, pièce de bois garnissant l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante et au travers de laquelle passe le fer de meule du moulin à eau, le petit fer du moulin à vent (→ encadré 5 à fer §§ 1 & 2.2). Voir aussi *boistart*, *boistel* et *nois*.

pour bos à faire boestes (*Menen 1294) ; *pour bos de poupplier dont on fist le frain et les boistes* (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *pour un caupon de sauc et 2 aissellez dont on fist boistez audit molin et pour rehauchier le lit pour aonnijer* (*Bruay-la-B. 1374) ; *pour une piece d'un hommell pour en faire la boiste pour mettre en ladictie pierre* (✕Sluis 1396) ; *achaté une boiste qui est miz en le perre dudit molin, en quoy le petit fer tourne* (✕Saaftinge 1403) ; *pour une grosse pieche de bos de sauch employee à faire plusieurs boistes pour ledit moulin oudit mois* (*La Gorgue 1410) ; *pour avoir ouvré à faire six boistes en ceste presente annee [pour une seule paire de meules!], pour chascune boiste 2 journees* (*La Gorgue 1412) ; *4 queuwes employees à requignier les tourtes desdis molins, fait ganilles as roes et requignier les boistes d'iceulx, au pris de 7 s piece, sont 28 s* (*La Gorgue 1420) ; *pour 4 boistes de bois d'ommiel servans ausdis molins à blé et à tan* (*La Gorgue 1422) ; *pour une boiste de gaukier mise au devant dit lit tant pour les pieces d'icelui lit tenir fermes comme le boistau de fer estans dedens garder de desboister* (*Valenciennes 1441 Fossart) ; *pour avoir (...) lesdites moelles batuees [sic], airijes et arieuleez l'une à l'autre, y mis nouvellez boistez et boistal* (*Valenciennes 1444) ; *pour avoir osté le viese boiste et en remis une nouvelle, foré et remis ou trau de le moeulle, le refremé et asseüré (...)* ; *pour le bos de ledictie boiste, qui est d'ourmel* (✕Nœux-l.-M. 1448) ; *pour 10 boictes de boulle (...) pour remboicter les moelles de tous les mollins qu'il avoit convenu les desboicter pour prendre les amenrissemens d'icelles (...), de chascune boicte 2 s tourn.* (*Valenciennes 1502) ; *aussi avoir refait le planchié d'icelui [= plancher de la meule] ; item, avoir mis deux gistes que pour soustenir ledit planchié et fait ung rond trou ou milieu pour mectre une boite clauée de quevilletes de fer* (*Valenciennes 1503 Souverain) ; *la boete servante au milieu de la moeulle gisante pour le fusee* (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; *livré deux boetes de bois d'ourme pour mettre au milieu de la meule* (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

unes boistes : *au grant mollin d'Anzaing faire unes noefves boistes et refuseler les tourtes à cause du fer qui rompus estoit en pluseurs lieux* (*Valenciennes 1423) ; *pour avoir fait audit molin unes boistes* (*Bruay-la-B. 1450) ; *à [...], caron, pour avoir rassis et remis unes tourtes et unes boictes pour ledit molin (...)* ; *à Flourens le Roux, feronnier, pour avoir reffait lesdictes tourtes et refferé tout autour, fait unes nouvelles boictes* (*Bruay-la-B. 1497)

► Le singulier pluriel *unes boistes* signifie que le boitard se composait de deux moitiés. Certains textes mentionnent d'ailleurs deux *boistes* dont le prix correspond à celui d'une seule *boiste*. Voir à ce sujet COUTANT 1, p. 512; WBD, p. 357 et STROOP, p. 356.

Accompagné de la traduction en flamand :

bosse : *nouvelles boistes appelez 'bossen' mis ens* (*Harelbeke 1396) ; *une nouvelle boyste nommez 'busse' en flamenc* (Saaftinge 1412)

boiste de fer : *pour une nouvelle boiste de fer* (✕Sluis 1435)

boiste de fusée : *32 boicte de fusée estimé 32 lb* (Cambrai 1779 moulins 1)

boiste de moulin : *pour 3 boistez de molin, 6 s* (*Lessines 1447)

1b. Boitard carré qui garnit l'œillard de la meule verticale du moulin à huile et dans lequel passe l'axe horizontal de ladite meule.

boiste de la pierre : *la boitte, l'arbre droit avec le rouet, le serout avec les boittes de la pierre et la glissoire pour menner les semences dessous les pierres avec le cercle du contour de la pierre gissante* (*Enghien 1759 Wingart huile)

► RONSE, p. 157b nomme ce boitard *boite*.



Boitard carré d'un broyeur vertical. Gravure emblématique du 17^e siècle publiée par HUYS Paul, *Molens in veelvoudig perspectief. Verzamelde molinologische opstellen*, Gent, Provinciebestuur Oost-Vlaanderen, 1993, p. 56.

2. Boitard de fer, gaine de fer épaisse qu'on introduit dans l'œillard de la meule gisante et contre laquelle s'assemble la meule composée de plusieurs morceaux de pierre meulière noyés dans le plâtre. Voir *boistart*.

pour avoir relevet et rassis au rieulle et à niveau la moelle faisant gisant au grant molin à bled dudit Anzaing, aussi l'avoir renfrumé dedens l'enquevesture, rassis et regravé le boiste de fer dedans ladicte moelle (*Valenciennes 1537)

► Comme cette acception de *boiste* est rarissime et que le scribe ne met normalement pas l'article *le* devant un féminin, c'est probablement à *boistel* qu'il pensait.

3a. Crapaudine, pièce de fer creuse qui contient un coussinet de métal (^o*noiel*) sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *palette* acc. spéc. 1.

pour avoir reffait et rappointié la fusee dudit molin, la raguisie et reffait la boicte en quoy tourne la poincte de ladicte fusee (*Bruay-la-B. 1499) ; *le grand fer, fourque, ancre [sic, lire ache], fusee, boitte et passet* (✕Templemars 1595) ; *le grand fer, l'ache, fusee, boitte et pachon* (✕La Madeleine 1600) ; *la fusee, boitte avecq le passet, froyon, la fusee de cinq poulchz en croix* (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *le feraille de la lanterne, le gros fer, ache, fuzee, boiette et passé* (✕Attiches 1721) ; *le pont, fleaux, trempure, boitte, passé* (*Don 1727) ; *trouvé la fusée, le pas et la boette* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

boiste du pas : pour le grand fer, la fusée, l'ache, le pas et la boîte du pas (✕Nomain 1721) ; le grand fer, l'ache, la fuzée, le pa, la boîte du pa (©Templeuve 1777)

boiste du passet : le grand ferre, aiche, fuzet et la boîte du passé (©Templeuve 1669)

► Cf. G. LEGROS, p. 253 : *bwète*.

3b. © Crapaudine du pivot tournant.

boiste du pas : au bas de l'ataque un tourrillon avec son pa et la boites dudit pa, sa croisure, sa crette (Templeuve 1777)

boiste du passet : pour l'achat d'une pierre de gré portant trois piedz caree et ung pied d'espaisseur servante à porter la pioche de l'estacq et pour avoir encassez la boîte du passet (Templemars 1571)



Moulin Vertain de Templeuve (Nord) : crapaudine du pivot tournant incorporé dans une grosse pierre. Photo de l'auteur.

3c. Prob. crapaudine de l'arbre vertical du broyeur à meules verticales.

la boîte, l'arbre droit avec le rouet, le serout avec les boîtes de la pierre et la glissoire pour mener les semences dessous les pierres avec le cercle du contour de la pierre gissante (*Enghien 1759 Wingart huile)

4. ✕ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir *gayolle*.

la boîte des torgeoirs est semblable à celle extérieure des moulins à vent servans à mouldre bled, mais le dedans de l'ung et l'aultre est du tout dissemblable (Lille 1652 moulin 3.31)

► Dans certains textes la *boiste* semble faire partie de la lanterne :

pour avoir retourné la tourte et y mis une boiste (*Harelbeke 1397) ; *12 pietces de bois qui sont miz audit sciveloop [= lanterne], une boiste de bois à ce servant achaté pour 17 s* (✕Saaftinge 1409) ; *pour 8 fuseaux de mesplier dont on fist unes tourtes audit mollin, comme cy après sera declairié et pour bos d'ommel dont on a fait le boiste dudit mollin (...)* ; *audit Mathis Bouse, carpentier, pour sa paine et sallaire d'avoir revesty le roeue estans au dehors dudit mollin (...), requignié icelle et pour avoir requignié les tourtes et fait nouvelles boistes à icelles du bois ci-dessus declairié* (*Quesnoy-s.-D. 1420)

Malgré les apparences, il doit s'agir à chaque fois du boitard de la meule gigante. Il suffit que le scribe ait eu sous les yeux une phrase du type *pour avoir retourné la tourte et mis ens une boiste* (*Harelbeke 1397) pour que, ignorant le fonctionnement et la terminologie

du moulin, il associe la *boiste* ou *tourte* à la lanterne qu'il vient d'évoquer plutôt qu'au moulin dont il énumère les travaux de restauration. Le bois d'orme, dont il est question dans le dernier exemple, a d'ailleurs pu servir à la confection du boitard de la meule gisante.

Composés :

boite remuante

Boite remuante se lit dans de nombreuses prisées de 1726 des moulins lillois appartenant à l'hôpital Notre-Dame de Lille :

l'arcule avec sa couverture, tremur, tremaux, teste, boitte remuantes, bacquet, passet et scelle (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; *la recule avec sa couverture, tremur, tremaux, teste, boittes, remuantes, bacquet, passets et scelle* (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; *l'arcule et sa couverture, tremur, tremaux, teste, boittes remuantes, bacquet, passet et scelle* (✕Lille 1726 moulin 3.16) ; *l'arcule avec sa couverture, tremur, tremaux, teste, boitte* [ici une virgule a été barrée] *remuantes, bacquet et scelle* (✕Lille 1726 moulin 3.20)

Nous retrouvons la *boite remuante* dans la prisée de Noyelles-lès-Seclin de 1747 :

les cavetures des moeules et abbots [sic, lire ablots] y servans, compris couvelesche, tremeure, bacquet et boette remuante (...)

Que le copiste, contraint de transcrire plus de quinze fois des textes qu'il ne comprenait pas, ait hésité, nous le remarquons au fait que tantôt il a mis une virgule entre *boitte* et *remuante*, tantôt pas, que parfois il a mis un des termes au singulier et l'autre au pluriel. Les deux passages suivants, provenant du même corpus de prisées lilloises mais se rapportant à d'autres moulins donnent un début de réponse à l'énigme :

l'arcule et sa couverture, tremur, tremau, bacquet, passet, boitte et poteaux remuantes (*Lille 1726 moulin 2.1.3) ; *l'arcule et sa couverture, tremur, tremau, teste, boittes, poteau remuans, bacquet, passet et scelle* (✕Lille 1726 moulin 3.2)

Dans les prisées contemporaines, les deux trémions (→ *tremuyon*) sont des °*bois tremuant*, ce qui était déjà une déformation de °*bauch tremuant*. À son tour *bois tremuant* aura évolué vers *boitte remuante*. C'est, je crois, à un phénomène identique que nous devons l'exemple ajouté à *fusee* dans GODEFROY, IX, p. 676b : *Il faut huit boistes de mespelier de .LVI. s pour faire la fusee du mollin du Pont à Veudin* (Lille 1565). Le lexicographe définit à tort *fusee* par 'fuseau de roue de moulin' ; il ne peut s'agir que de la lanterne tout entière, ou, comme nous le verrons à l'article *grande fusee*, du fer de meule considéré avec sa lanterne. Les *boittes* seraient alors des (*pieces de*) *bois de mespelier*.

Si ce qui précède est correct, les diverses prisées lilloises de 1726 nous confrontent à un pléonasme du fait que les *tremaux* et les *boites remuantes* seraient synonymes, pléonasme que nous avons déjà remarqué à l'art. *bauch tremuyon*.

Remuant est donc un adjectif déformé de *tremuant* qu'on a ajouté à *bauch*, à *bois* et à *poteau*. Joint à *bois*, il aurait évolué vers *boite remuante*.

boiste de fer : voir ci-dessus acc. spéc. 1a.

boiste de fusee : voir ci-dessus acc. spéc. 1a.

boiste du harnas mouvant

* Prob. cuve en bois ou en pierre placée sous le rouet pour mettre celui-ci hors d'atteinte de l'eau. Voir *bac* acc. C1

5 loyens de fer mis autour de la boiste du harnatz mouvant dudit molin à eaue, pesant chascun 20 livres de fer (Moregem 1468)

► Vu le prix, chaque lien mesurait à peu près 5,50m ! Bien que L'HEUREUX, p. 209 signale une *boîte* comme syn. d'*archure*, je ne crois pas que le mot ait ce sens ici. L'*archure* n'aurait eu que 143 cm de diamètre, ce qui eût correspondu à des meules de ±125 cm de diamètre, plus petites que celles évoquées par les comptes. De plus l'*archure* était le plus souvent entourée de cerceaux en bois.

boiste du pas et **boiste du passet** : voir ci-dessus acc. spéc. 3a et b.

boiste de la pierre : voir ci-dessus acc. spéc. 1b.

BOISTEL (1) (réceptif)

Le *boistel*, apparenté à *boiste*, ne devrait pas être confondu avec le *boissel* ou *boisseau*, dérivé du gaulois **bostia*. Parmi toutes les formes de *boissel* ‘mesure’, le *FEW*, I, p. 454b, art. **bostia* n’en mentionne que trois avec *-st-* (le namurois *bostia* et le picard *boité*, *bouété*) et justifie ces formes par une influence de *boiste* (< *pyxis*). Contrairement au *FEW*, le *DMF* distingue le *boissel* ‘mesure’, ‘récipient’ et le *boistiel* ‘récipient (?)’, mais le point d’interrogation qui suit ‘récipient’ en dit long sur les hésitations des lexicologues. Le *DEAF* pré est le seul qui à l’article *boisse* ‘mesure’ mentionne de nombreuses attestations de formes avec *-st-*, la plupart provenant du nord de la France.

Les formes avec *-ss-* sont raissimes dans la zone picarde que j’ai étudiée : je n’ai rencontré *boisseau* qu’au 18^e siècle.

Pour la clarté de l’ensemble je distingue ici deux entrées : la première pour le récipient ou la mesure, la seconde pour les autres acceptions.

Les scribes passent parfois de *boistel* à *boistele* ou *boistelle* dans le même texte, voire dans le même paragraphe. Afin de simplifier l’ensemble, je considère les pluriels *boisteles* et *boistelles* comme des formes de *boistel(l)ets*, que je transcris par conséquent comme *boistel(l)és*.

Récipient-mesure pour le grain. Il est tantôt en osier, tantôt en bois ou en métal. Voir aussi *boistelet*.

boissel : *un boisseau cerclé de bois et une pinte cerclée de fer* (OQuiévy 1776)

boistel : *et si doit avoir deus boisteaus pour escurer les pieres quant on le bat ou lieve* (*Menen 1256); *li sires doit livrer mait, coupe, boistiel, huge, le siu au fier, lumiere par nuit et les martiaus de quoi on afaite et li mosniers doit livrer le van* (Douai 1270) ; *à Grart Tamison, pour un boistiel à quoi on prent moture, 18 d ; pour ledit boistiel ghaugier, 4 s et pour fierer par Lottart le Fevre, 5 s* (*Valenciennes 1371 St-Géry) ; *livran encorres de pur prest asdis censiers une kieute, une sargette, une huge, une coupe fieree, un van, un boistel de ossierre, un boistel de bos, un corbisson, un greil et un andier tout noefs* (✕Douai 1383 Prés) ; *un van et 2 corbilles tout noef, les 5 mesures, est assavoir coupe, demi coupe, boistel, demy boistel et pinte tout boin* (*Douai 1398 Escoufflet) ; *pour avoir accatté 2 mandes et un boistel d’osiere et une pele servans au molin d’escorce* (*La Gorgue 1419) ; *pour avoir (...) ferret 3 boistiaux à prendre mouture, l’un d’uitel, l’autre de demy wittel et le tierch de quartier et y mis 3 longes kaines pour iceux ataquier à le huge desdis molins de Saint Geri* (*Valenciennes 1443 St-Géry) ; *pour l’acat de deux boistiaux de bois qui servent par dedens ledit moulin à mesurer et prendre mouture* (✕Baisieux 1475) ; *pour avoir ferret les noef boisteaulx servans à prendre mouturre aux moellins, si comme troix 20^{me}, troix 10^e et troix 5^e, chascun estoffé de troix molles bendes mis en croix, aussi d’ung chercle de fer tout authour et d’une kaynne servant à pendre les estricques* (*domaine de Valenciennes 1477) ; *pour troix boisteaux de fer servans à prendre mouture pour le molin du Fossart, le grant au pris de 30 s, le second à 20 s et le 3^e à 10 s* (*Valenciennes 1508) ; *pour avoir fait pour le molin Souverrain trois boisteaux servans à prendre la mouture au mosnier, assavoir du me[n]quau, du vasseau et du quartier* (*Valenciennes 1519) ; *pour deux boisteaux de fer tout neuf, l’un pour le vasseau et l’autre pour le quartier, servant aux molins* (*domaine de Valenciennes 1532) ; *ung hotteau à mesurer bled et deux boisteaux d’oisieres* (✕Cysoing 1538) ; *les mesures dudict mollin de pinte, demie pinte, boisteaun et demie boisteaun* (✕Wambaix 1612) ; *trouvéz un boisteaun de bois avec une peinte de fer et une demie peinte de bois* (*Cambrai 1713 moulin 1.3) ; *les trois boisteaun de fer à prendre mouture, compris un de raziere* (*Ath 1718 Étangs]

boistel de moulin : *pour 2 boistiaux de moullin accateis à Trelan 4 s et pour l’un faire bender et loijer pour les moullins de Roke, pour ce que li autres estoit brisiés, 10 s* (*Recquignies 1374) ; *pour le fierage de 2 boistiaun de moulin pour Buzignetes,*

leur il n'en avoir nul qui nient vaulsissent et s'en complaindoient les gens (*Bavay 1391)

botel : *le tremion et les botteaux, prisee à (...) 5 fl 15 pat* (✕La Bassée 1682 huile) ; *un avot et les deux boteau pour tirer les grains hors des pots* (*Don 1718 huile) ; *les harnas de laye de flachage [sic, = froissage] et de rebas, etendelles, etalage, sacquelet de rebas et de fourchage, six aunes de marfille neuve qui n'a point travaillé, une culote et la cloture, cuvier au grain, botteau et havot* (*Comines 1746 nouveau moulin à huile) ; *entonnoires, goges, helonoire [?] de blanc fer et havot et botiaux* (✕Vermelles 1785 huile)

Composés :

boistel au froissage, boistel de fruchage

Récipient-mesure pour l'huile extraite par un premier pressage des graines oléagineuses.

trois boiteaux au froissage et au rebas (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *un boistean de huge, un boistean de fruchage et un boistean de rebas* (✕La Bassée 1689)

boistel au rebas, boistel de rebas

Récipient-mesure pour l'huile extraite par un second pressage des graines oléagineuses.

trois boiteaux au froissage et au rebas (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *un boistean de huge, un boistean de fruchage et un boistean de rebas* (✕La Bassée 1689)

boistel de huge

Récipient-mesure pour les graines oléagineuses.

un boistean de huge, un boistean de fruchage et un boistean de rebas (✕La Bassée 1689)

► Impossible de déterminer la contenance du *boistel* / *boisseau*, qui variait selon les lieux, le produit à mesurer et l'usage. Ainsi, le boisseau à moudre, qui était nettement plus petit que le boisseau usuel (à peu près 13,8 litres dans la région qui nous intéresse), servait à prélever ce qui revenait au meunier pour frais de mouture. Cf. : à [sic, lire de] *Piercheval Cabochart pour le moulin de Buzignetes qu'il doit tenir à cense dou jour Saint Andrieu qui fu l'an 62 jusques au jour Saint Andrieu l'an 63 par le fuer de 37 muis de bled dont lidis Mathieus avoit fait recepte par ses autres comptes suivans au terme dou Noël l'an 62 de 3 muis de bled, et si en fait recepte de chou que rechet en a ou terme de ces comptes que li petis boistiaus a courut de 12 muis de bled.* (*Bavay 1363) De plus, comme le prouvent certains extraits de Valenciennes, le *boistel* pouvait être un terme générique désignant un récipient de diverses contenance.

Après la Révolution l'emploi de mesures en osier est de plus en plus prohibé. Cf. *Dictionnaire Raisoné Universel des Arts et Métiers*, II, p. 335 : « Enfin ils [marchands à Paris] sont tenus de ne se servir que de petites mesures de bois, comme boisseau, demi-boisseau, litron, etc. bien et duement étalonées, et marquées à la lettre courante de l'année, leur étant absolument défendu de se servir de picotins et autres mesures d'osier. »

BOISTEL (2) (autres acceptions)

1. Boitard, pièce de bois garnissant l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante et au travers de laquelle passe le fer de meule du moulin à eau, le petit fer du moulin à vent (→ encadré 5 à fer §§ 1 & 2.2). Voir *boiste*.

pour avoir (...) mis (...) un noef boistiau de boix à le desoustraine muelle (*Valenciennes 1446 Faloise)

2. Boitard de fer, gaine de fer épaisse qu'on introduit dans l'œillard de la meule gisante et contre laquelle s'assemble la meule composée de plusieurs morceaux de pierre meulière noyés dans le plâtre. Voir *boistart*.

pour un boistiau noef estoffet de 3 bendes mis audit moulin, pesant 24 livres, à 3 s le livre sont 72 s (*Valenciennes 1428 Brisebois) ; *pour 3 bendes de 5 piés de lonc chascune, mises au boistiau de fer du grant mollin d'Anzaing* (*Valenciennes 1442) ; *à le moelle faisant lit mis ung noef boistiau de fier, aussy l'enquevestrure d'icelle restrainte* (*Valenciennes 1457 Souverain) ; *pour avoir le boistiel d'icelluy rabatut les bors et y fait 3 bendes à crocq, les traux et rivés, chascune de 3 piés de loncq* (*Valenciennes 1460 Fossart) ; *au petit moelin d'Ansaing avoir rabatut le bort du*

*boistean et fait trois bendes noefves de deux piés et demy chascune et de deux polz de leth, en chascune ung crochet de trois polz de loing et ung trau et trois rivez et ataquiez audit boistean (*Valenciennes 1483) ; pour avoir refait le bort du boistean et y remis trois bendes neufves de 2 piez et demy de long chascune et deux polz de large (*Valenciennes 1507 Anzin grand moulin) ; ung boytey [pièce de fer] pour le moulle de desoube (✕Busigny 1559)*

3. P.-ê. manchon ou entonnoir surmontant la meule courante pour faciliter l'entrée du grain dans l'œillard (→ *trau*). Voir *engrenoir*.

*à Mahieu le Regnault, cuvelier (...), pour avoir rappointié le boistel qui cuert sur la meule, 12 d ; item, pour ung boistel neuf au molin de l'escorche quant ilz fu mis à blé, 2 s (*La Gorgue 1453)*

► C'est surtout le fait qu'on remplace le *boistel* lorsqu'on transforme le moulin à farine en moulin à tan qui m'incite à opter pour un tel manchon.

BOISTELET

Récepteur-mesure, diminutif de *boistel*. Souvent syn. de *boistel* (1). Voir la note préliminaire à *boistel* (1).

*pour un quartier just[if]yet et feré, 2 corbizons et deux boistelés acatés par ledit Pontrain à Bazin le vannier (✕Nœux-l.-M. 1357) ; à Lottart Lesculier, pour un petit boistelet et un grant à prendre moture et à mesurer leur grains à le huge de brais (...); pour fierer lesdis boistiaus (*Valenciennes 1371 brais) ; pour (...) 3 boistelés pour les moulins à prendre mouture (...) 12 s 6 d ; (...) pour les 3 boistiaus dessus dis fierer 24 s ; pour le vin des maieurs quant il ensegnierent lesdis boistelés de l'ensengne de le ville (...) 18 s (*Valenciennes 1375) ; au mayeur de Valenciennes, pour ses drois de deux boistelés avoir gaugiés pour le grant mollin d'Anzain et Brisebos de l'ensengne de le ville (...); à Colart Mahieu, serrurier, por (...) avoir ferret lesdis 2 boistellés de 3 croisures et un cercle à chascun boistel (*Valenciennes 1434) ; à Jehan Wauket, ouvrier de fenderie (...) pour avoir (...) fais et livrez (...) les fus de 12 boistelez à prendre mouture ez moelins d'icelle salle, au pris (...) de 3 s le boistelet (domaine de Valenciennes 1445) ; pour 12 boitelés servans à prendre les moutures es mollins et huisines (...) parmi les estricques y servans, 48 s ; (...) pour iceus avoir ferrez parmi une kainecte à chascun pour pendre l'estricque, 10 s de le piece, 6 lb ; et au mayeur et eschevins pour iceulx avoir justiffijé, 7 lb 10 s (*domaine de Valenciennes 1487)*

boistelet de moulin : *audit Jaquemart Rivart, pour 2 boistellés de moullin, l'un servans au moullin de Faloise et l'autre au molin Souverain, 6 s ; item, pour 7 fuisiaux de nesplier saysonnet (...)* (*Valenciennes 1424)

► MANTOU, VII, p. 162 a aussi rencontré *boistele*, mais elle justifie le -e final au masculin en alléguant que ce pourrait être le pluriel néerlandais, qui ferait double emploi avec le pluriel en -s. Je ne suis pas de cet avis.

BOLLUS

☒ Préparation à base d'argile ocreuse employée pour imperméabiliser les voiles. C'est le peroxyde de fer contenu dans le *bollus* qui donne aux voiles leur coloration rouge (voir *rougier*).

pour huille et bollus pour rougier les quatre vollans (✕Cysoing 1633) ; ledit entrepreneur fournira la toille convenable pour la construction des draps des quatres vollands, qu'il fera rougire au beaux lustre et à l'huile (✕Harnes 1748) ; les draps, chamiaux, lachés, fausse corde et bauluste reposant (✕Lille 1768 moulin 3.12)

► *Beaux lustre* est une hypercorrection intéressante.

BONGE

Botte, faisceau.

pour avoir estronnet saus et en fait grandes bonges liees en 4 lieux pour les mettre es chemins et pastures de Harlebeque (Harelbeke 1415)

BONNET DE PRESTRE

✘ Prob. poinçon de gâble dans le pignon du côté de la porte d'entrée.

la cappe du moulin, comble, asselin, queëtte, cartouse, forains, boucquet avec le bonnet de prestre et les eschange (Templeuve 1686) ; le culas du coté de la montée etoffé (...) d'une fausse fenestre au petit bout de l'arbre (...), des boucquets, forins et bonnets de prestre, du chapiteaux du windacque (Lille 1749 moulin 3.20) ; la cape du moulin consistant en comble, himmes, planches et eschanle, faurin, bonnet de prete, bouquez (✘La Bassée 1755 blé) ; les combles, faurain, bouqués, bonnet de pretre, waimme, coeuette, cartouche (Lille 1768 moulin 3.3)

► L'appellation serait due au fait que le sommet de ce poinçon pouvait être taillé en pyramide tronquée. En Flandre ce poinçon porte souvent la girouette, plus décorative qu'utilitaire (TIJMAN e.a., p. 96). Sur les moulins paltrok hollandais le poinçon du gable se dit *klapmuts*, parce qu'il se termine par un ornement qui ressemble à un bonnet à quatre pans en pyramide renversée' (HUSSLAGE, pp. 71 et 127).



Bonnet de prestre du moulin de Gross Lobke (Niedersachsen). GROSSMANN G. U. & SCHULTE I, Die Bockwindmühle im Westfälischen Frerilichtmuseu Detmold, p. 177

BORDE

Rebord. Voir aussi *bordure*.

*sur le font de la riviere devant la ventaille fonssiere et la ventaille du grant molin avoir assis une pieche de bois de 12 piedz de loing, douze polch d'espé et 18 polch de hault par l'ung des deboult et par l'aultre dix et douze polch, laquelle pieche est servante à faire l'esponde et bourde du planchier bronquant devant les ventailles mieulleretz (*Valenciennes 1537 St-Géry)*

Acception spécifique :

☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
100 lattes pour les eles et 12 lattes pour faire les bordes dudit moulin, 32 s (✘Hulst 1394) ; 6 lattes pour les bordes des eles (✘Hulst 1397)

► Trad. du flamand *soom*, aussi bien 'cotret des ailes' qu' 'ourlet, bordure'.

BORDELIERE

Prob. commande, corde assez courte qui facilite la fixation de la meule au câble des meules. Voir *commande*.

pour une neufve grosse corde à lever le meule amont et une corde neufve à faire le bordeliere (*La Gorgue 1453)

► Hapax. Comme la bride a pu se dire *brideliere* (p. ex. chez Molinet) et que la bride a pu correspondre à la corde appelée 'commande', je n'exclus pas un rapport entre *bordeliere* et *brideliere*.

BORDER

Garnir d'un bord.

les portes : il faut les border par le bas pour les rendre en bon etat (OVillers-en-C. 1756)

BORDURE

1. Bord. Voir aussi *borde*.

à Jehan Ernoul, machon, pour avoir rassis ledicte cauchie [de la meule gisante], assir le lit [= la meule gisante] et les bordures entre les pieches et ycelles espinchies au martiel (*Bavay 1430)

1a. Pièce de bois qui forme le bord, généralement le bord supérieur ou le rebord. Voir aussi *quantel* et *filiere*.

convient faire ung bacqué de trois pieces de 20 pauch de creu et de deux pieds de hault, et par desoubz sera furni d'unne piece qui fera le fond de 20 pauch de largue et de 10 pauch d'espés et le bordure de 20 pauch de larghe et quatre pauch d'espés ou environ (*Ramillies 15^e s. moulin 5); *pour (...) refaire, refonser et rassir 2 planques au bachin dou molin de brais, remettre 6 postiaux et 2 bordures sur les costrés* (*Valenciennes 1419); *pour avoir fait (...) ung nouveau bachinage au petit molin Saint Gery (...), pourquoy a convenu mettre nouveaux pillotz que pour y faire quatre quevalletz affin de clauer dessus le fons dudit bachinage (...), icelui estoffé de planques (...) et les deux joes de postilles de 4 piez de long (...), bordures de 24 piez de long* (*Valenciennes 1505); *le bacq à l'eau, compris tette, trape, montans, bordure et le baqué à boitte dessous lesdits vachaux* (*Lille 1768 moulin 2.2.3)

1b. Rebord maçonné. Voir aussi *bort*.

pour avoir livret 40 quariaux pour remachonner le tour dudit planchage (...) et 10 plates (...) pour ledit tour et le bort des fosses; item, à Jehan Hauviel, pour avoir remachonnet ledit planchage et fait le bordure desdictes fosses (*Templemars 1443)

2. Planche employée comme couvre-joint. Voir *tingle*.

sur ledit bastardeau a convenu assir et clauer sur gisans assielles (...) sur chascune joingture avoir clauwet des simples bordures (*Valenciennes 1537 St-Géry)

► Le copiste se servira plus loin, pour le moulin d'Anzin, de *simples lambourdes faisantes tincles*.

3. Cerceau entourant la meule. Voir *cherclé*.

à Jehan de Haspre, cuvelier (...), pour une bordure mise d'un grant cercle autour dou courant [= meule courante] doudit molin pour ycelui restraintre pour tant qu'il est fendus en l'un des quartiers (*Bavay 1410)

BORGNE

Dont l'ouverture à cause de l'usure ou d'une torsion n'est plus aux dimensions requises.

(au forgeron) *pour une aisse de molin retaillier et redrechier ou trau qui estoit borgnes et rebouter une estampe au trau de l'aisse* (*Recquignies 1419 – B 9408)

BORT (1)

Rebord maçonné. Voir aussi *bordure*.

*pour avoir livret 40 quariaux pour remachonner le tour dudit plançage (...) et 10 plates (...) pour ledit tour et le bort des fosses ; item, à Jehan Hauwiel, pour avoir remachonnet ledit plançage et fait le bordure desdictes fosses (**Templemars 1443)*

BORT (2)

Planche du revêtement.

à Symon Janssone de Amstelredamme, pour 400 et demi de bors allouez tant en la closture comme en la couverture dudit molin, au pris de 10 lb le cent, 45 lb par. ; (...) à Cornelis Tollin et Pierre van Bassevelde, apparelleurs d'ais, pour leur travail d'avoir apparellié lesdiz 400 et demi de bors et fais prest pour les mettre en oeuvre, au pris de 3 lb 16 s par. le cent, 17 lb 2 s par. (✕Sluis 1391)

► Cf. FEW, XV₁, p. 187, art. ancien bas-francique *bord 'planche'.

BOSCAILLE

Ensemble des éléments en bois.

*somme totale de la priserie du bocaille dudict moulin à l'eau à torger l'huylle (*Marquette-l.-L. 1674)*

BOTART et BOTARDE

? – P.-ê. manchon de fer en entonnoir qui surmonte la meule courante pour faciliter l'entrée du grain dans l'œillard (→ *trau*). Voir *engrenoir*.

botarde : *trouvé une botarde cassée, prisée 1 lb* (Cambrai 1713 moulin 1.2.1)

botart : *le grand fer et l'as, palette et noyaux, prisé 38 flo. ; le froyon et le botart, 4 flo. (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; grand fer, l'as, palette et noyaux, prisé le tout 39 flo. ; le froyon seul sans boutart, 30 patt. (*Cambrai 1608 moulin 1.1.3) ; un botar de plain barreau avecq trois oreilles (O Villers-en-C. 1649) ; trouvé le floyon et un batar [sic] avecq trois oreilles de fer furny de cloux (*Cambrai 1659 moulin 1.1.1) ; trouvé le grand fere à fuzé et l'as, la palette et le pa (...) ; trouvez un froyon et un bottar (*Cambrai 1713 moulin 1.3) ; trouvez un froyon (...) 1 lb 10 s ; trouvé un bottar (...) 3 lb 10 s (*Cambrai 1713 moulin 1.1.1) ; trouvez le grand fer à fuzé, la palette et le pas prisé 40 lb ; trouvé un botard prisé 3 lb ; trouvé un froyon prisée 2 lb (*Cambrai 1713 moulin 1.4.2) ; trouvé le gros fer à fusé avec l'asse, la palette et le pas, un botar (*Thun-l'É. 1728)*

► S'agit-il du boitard en fer de la meule géante ? C'est possible, d'autant plus que ce *botart* possède une fixation rappelant celle du boitard de la meule géante : trois oreilles de fer (1659). Ce qui me gêne, c'est d'abord le fait que le terme n'est jamais appelé *boistart*, mais *botart*. Naturellement la plupart des attestations proviennent du même domaine et nous savons par expérience que d'année en année les prisées se copiaient, erreurs comprises. De plus, ce *botart* est le plus souvent associé au frayon (→ *froyon*), ce qui fait supposer qu'il surmonterait la meule courante. C'est pourquoi je préfère y voir un manchon (de fer) en forme d'entonnoir destiné à faciliter l'entrée du grain dans l'œillard (→ *trau*).

N'étant sûr ni de l'acception ni de l'étymologie, je n'ose classer ces termes sous *boistart*.

BOUCANELLE

? – Pièce métallique.

les ferailles du frin, deux boucanelles, six chevilles servans audit frin (✕Seclin 1761 Wattissart)

► Il y a de nombreuses erreurs dans cette transcription de prisée.

BOUCET

Récipient en fer pour l'huile.

*pour les plates mises où on tort l'ole, un boucet de fer et une egguelle de fer (*Menen 1432)*

► Et non pas *boutet*, comme le mot a été transcrit dans ma *Terminologie*. Ce serait un dérivé de **buttia* ‘récipient’ (FEW, I, pp. 658b-659, art. **buttia* ‘récipient’), qui connaît le picard *bouchat* et des *bouchets* plus méridionaux.

BOUCHON : voir *boujon*.

BOUCLETTE et BOUCLET

Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *maie*). Voir *anche*.

bouclet : *maite avec le bouclet* (*Enghien 1741 Pont petit moulin); *la ternuise, cheval et bouquelet servans à moudre des ecorces* (*Marcq 1755)

bouclette : *la maite avec la bouclette* (✕Enghien 1755); *deux bouclettes estimées trois livres* (*Leval-Ch. 1757); *l’harcule, couverture, sivièrre, bacqué, ternuise, mestre et les bouquelettes* (*Belœil 1775)

► À Leval-Chaudeville le mot figure dans l’énumération des éléments de l’*estanture* aux meules, après les paragraphes consacrés aux bois de charpente et avant le paragraphe consacré à l’enchevêtrement (→ *enquevestrure*). HÉCART, p. 72a mentionne *bouclete* dans cette acception¹¹.

Malgré le silence du FEW, I, p. 464, art. *botellus* ‘boyau’, c’est sous cet étymon qu’il faut classer ces *bouclet* et *bouclette*, qui auraient subi une déformation p.-ê. sous l’influence de *boucle*. Le DEAF^{pré}, art. *boelet* se débarrasse d’un *bouclet* ‘boyau’ du 14^e s. (!) en le taxant d’erreur du scribe pour *boelet*. Ce point de vue me semble indéfendable vu la présence de *bouclette* chez HECART et le nombre d’attestations notées ci-dessus.

BOUDINE

Bombement.

et ossi le courant, lequel avoit une grant boudine, à celi cause rebattre et aonnyer pour le mettre à aire et à molage le plus près que on a peult (*Valenciennes 1423 Brisebois); à *Jehan Prijere, carpentier, qui (...) ouvra de sen mestier à faire un noef boistal de bos pour le dessus dit mollin, battit et mist à rieule le courant qui estoit trop plains en boudine de 1 polch et l’aïda à mettre à mollage* (*Valenciennes 1429 Anzin grand moulin)

► L’*Encyclopédie méthodique*, V, p. 55a se sert de l’adj. *boudinier* pour qualifier la légère convexité de la meule gisante : « Il faut que la meule gisante soit *boudinière*, c’est-à-dire convexe de trois ou quatre lignes au cœur, en allant toujours en diminuant, et venant à rien à la fin de l’entre-pied. »

Acception spécifique :

Centre bombé de l’anille (→ *ache*).

à *Jacquemart Malet, fevre, pour (...) une aise redrechier et ravalier en le boudine 1 poch, 12 s* (*Étrœungt 1402)

BOUDINEL

1. Cheville à tête bombée ou rivet. Voir aussi *boulon* et *rivet*, ainsi que *queville*.

les ferailles de la lanterne (...) sçavoir huict aggrappe, seize bodineaux, trois battoniers et les bandes des deux tourtes (✕Mœuvres 1682); *deux pieces de bareau au visaije du roué, deux manottes au frin, deux boudeneau* (✕St-Amand-l.-E. 1719)

Parmi les usages des *boudineaux*, je signalerai plus particulièrement leur emploi à la lanterne d’engrenage et à la butée de la meule courante :

- Chacune des longues chevilles de fer qui reliait à l’intérieur de la ^olanterne les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir aussi *queville de lanterne*.

deux bende de lanterne avec trois boudaineau avec clef et flottes, huit agrape (*St-Amand-l.-E. 1719)

¹¹ Et non pas « Sonnette de la trémie », comme l’a interprété Y. DELANNOY, p. 92.

- Chacune des deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir *queville de queute*.

une cauque avec deux boudaineau pour la keque et un bouteneau pour lever la ventaille (*St-Amand-l.-E. 1719)

► Comparez cet extrait de St-Amand-les-Eaux à la phrase suivante, extraite de la prisée d'un autre moulin appartenant à la même abbaye : *un levié, une maille de pont, une escope, trois marteau à battre meulles, deux cheviles de kicque* (✕St-Amand-l.-E. 1719). Les deux *boudaineau pour la keque* y deviennent *deux cheviles de kicque*.

2. ? – P.-ê. surface bombée du patin de glissement.

item, a chacunes pieces de bois servant de patin et boudeneau avecque boisteau, mollette servant à faire tourner ledit moulin d'ouverture (OVillers-en-C. 1628)

► C'est la seule phrase incompréhensible de la prisée. Et la copie de la prisée n'est pas plus claire : *item, a cachuns [sic] pieches de bois servans de patin et boudinneau avec boits au mollette servant à faire tourner ledit molin d'ouverture*. Le devis de Busigny de 1643, qui copie la prisée de Villers-en-Cauchies, est tout aussi énigmatique : *item, a chacune piece de bois servant à faire tourner ledit moulin d'ouverture*.

BOUHOURDER

?

le masse et les 2 pignons de macheneries au deriere doudit ventelage renfonset et reviestit d'aisselin joings et bien assis à bain de mortier et bien keவில் de keviles en bouhourdant (*Hon-H. 1413)

► Le verbe est un dérivé de l'ancien bas-francique **bihordôn* 'entourer d'une enceinte' (FEW, XV₁, p. 106a)¹². *Bouhourder* a surtout signifié 'jouter à la lance' et, dans une acception érotique 'faire l'amour'. Dans la phrase susmentionnée le verbe a un sens technique que le contexte ne permet guère de cerner. Je n'exclus pas toutefois que *bouhourder* ait été employé ici pour *hourder*, verbe qui a plusieurs sens techniques, 'dresser un échafaudage', 'garnir les intervalles d'une cloison d'un remplissage léger', etc.

BOUJON, BOUCHON et BOURGEON

1. Tige ou cheville de fer servant à l'assemblage¹³. Voir aussi *boujontel*, *gouvion*, ainsi que *queville*.

boujon : *pour 2 boujons de fer qui sont mis au devant de ledicte huge et pour un crampon mis à le fremure de ledicte huge* (*Beuvry 1376) ; *4 boujons dont on frume et deffrume la reue dudit moulin, pesant 30 livres* (*Harelbeke 1395) ; *pour deux boujons de fer servans aux tourtes qui ont esté refaictes (...) de 2 piés chascune* (✕Ostricourt 1434) ; *3 grans boujons de fer passans parmi les verghes avec les clefz et ringhen [= rondelles] à ce servans, pesans tous ensemble 24 livres de fer* (✕Sluis 1435) ; *par dessus ladicte pranghe [= frein] mis huit oeilletz en quoy sont mis certains boujons de fer* (✕Saaftinge 1453) ; *pour quatre longs boujons de fer de 4 piés de long et ung piet de large [?] venans hors du mur emprez la rue dudit molin, qui soustiennent les asse dudit molin, pesans 132 livres (...)* ; *item, 4 longs boujons de fer machonné au mur par dedens ledit molin, parmi lesquels est atachié et machonné le puelwinghe [= coussinet en pierre] de ladicte asse, chascun de 4 piés et ung piet de large [?]* ; *item, 8 vingherlinghen [= rondelles] et 8 couteaux servans ausdis boujons de fer* (*Menen 1457) ; *chincq grans boujons de fer estoffez de clez et flotes*,

¹² Certains linguistes mettent cette étymologie en doute. Voir p. ex. le compte rendu de *Beiträge zur romanischen und englischen Philologie. Festgabe für Wendelin Foerster*, paru dans *Romania*, CXXIV (1902), p. 611.

¹³ Et non pas « (pièces de fer) qui tournent dans une crapaudine », comme l'explique *Moulins en Hainaut*, p. 72b en se basant sur É. LEGROS, p. 234 qui mentionne *boûsson* dans un tout autre contexte.

employés tant aux 2 nouveaux vollans cy dessus comme aux viez, pesans ensemble 26 livres de fer (✕Attiches 1459) ; la cramelie pendu avec un boujon de fer (○Wambaix 1669) ; l'arbre tournant du grand moulin, compris ses ferailles, deux tourlions, huit ecaires, deux bougeons et quatre crettes (...) ; la roue dudit moulin avec ses farailles, huit bougeons et leurs clefs (✕Belœil 1775)

► À Ostricourt, en 1434, les *bougons* sont des °*quevilles de lanterne*.

Accompagné du terme précis ou de la traduction en flamand :

bout [= boulon, cheville] : *deux bendez de fer appelez 'stropbanden'* [litt. 'liens en lacet', = lien métallique qui enserre], *pesant 14 livrez et chincq bougons appelez 'bouten', pesant 16 livres, à 16 d le livre et pour 34 piés de bendez appelez 'windelinghen'* [= liens de fer souples qui entourent] à 12 d le piet (✕Haaltert 1411) ; *trois bougons de fer nommez en flamenc 'ijserine bouten metten sloten'* [= boulons, chevilles de fer avec les clés], *dont la verge nouvelle dessus dicte fu clouee, pesant chascun d'iceulx 8 livres* (✕Saafteinge 1412) ; *60 livres de cours et petits bougons que l'en appelle 'bouten'* (✕Sluis 1445)

crucbout [= cheville à tête en L ou en T] : *quatre bougons appellés 'cricbouten' pour lyer et hancrer ledit molin* (✕Petegem-a.-d.-L. 1453)

vanghebout [= boulon, cheville servant au frein] : *pour deux plates de fer et un bougon de fer appellé 'vanghebout'* (✕Elverdinge 1399)

bourgeon : *la roue et quatre boursons de fer (...)* ; *la lanterne, crettes de fer avecq aggrappes et boursons* (✕Enghien 1669 Pont) ; *la roue, 119 lb ; les huit bourgeons de fer y servant, 11 lb 4 s* (✕Enghien 1759 Wingart moulin à scier)

2. Corbeau (→ *corbel*) en arc de cercle qui soutient e.a. le linteau.

bouchon : *pour le quin et batez et bouchon et seulliet et couverteur de grés* (○Busigny 1644 facture)

► Cf. SALAMAGNE 3, p. 211. Dans l'huissierie des moulins à eau : *à luy encoire, pour avoir livré une huissierie de grés estoffee de rabas, de boujons, corbeaux, seules, de listeaux et les arrestes par dedens estoffees de grés avecq ung listeau par dedens œuvre servant à ladicte huissierie de cincq piedz trois paulx de large et de huit piedz de hault* (✕La Gorgue 1530) ; *tout cette gresserie consistant en equarris, seuils, marches, boujeons, battées, voussoirs (...)* ; *les battées des fenetres feront tout l'epaisseur des murs et auront quatre pouces d'epaisseur à la queue, les boujeons qui retiendront de six pouces auront l'epaisseur du tableau ainsi que les voussoirs* (✕Douai 1767 Massue).

Acceptions spécifiques :

1a. Alluchon, dent en bois amovible. Voir *queville* acc. spéc. a.

boujon : *pour une voiture de bois de mesplier amenee oudit molin à eaue à faire boujons et fuisiaux pour ycellui* (✕Menen 1413)

1b. Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *fusel*.

boujon : *8 grosses pieces de bos de mesplier (...)* employées à faire les bougons de *ledicte tourte* (✕La Gorgue 1412) ; *pour 20 pieces de bos de mesplier employées à faire deux rencauchures de nouveaux boujons à le tourte dudit molin* (✕La Gorgue 1414) ;

1c. (pl.) Ensemble des alluchons et/ou des °fuseaux d'un engrenage.

boujon :

Accompagné du terme précis en flamand :

ghetouwe [litt. 'engin, appareil', = engrenage] : *à maistre Guillaume Steur, charpentier (...), d'avoir remis à point le ghestelle* [litt. 'engin, appareil', = mécanisme] *dudit molin ; item, d'avoir eslijs bougons appellé 'ghetouwe'* (✕Haasdonk 1421)

2a. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.

boujon : *pour avoir réparé les baugons et listes des volans d'icellui moulin* (✕Kruibeke 1424) ; *pour 3 longhes pieces de bos (...)* pour refaire les costrets des haisins dudit

moellin (...) et pour demi cent de perches de sauch pour faire bougons asdis haisins
(✕Mecquignies 1433 – B 9429)

Accompagné du terme précis en flamand :

scheede : *bougons* appelés 'soemen' [= cotrets] et 'scheeden' mis en ladicte neufve vergue (✕Kruibeke 1437) ; 50 *bougons* appelés 'scheeden' employez en volans dudit molin (✕Kruibeke 1438)

2b. ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.

boujon :

Accompagné du terme précis en flamand :

soom : *bougons* appelés 'soemen' et 'scheeden' [= barreaux] mis en ladicte neufve vergue (✕Kruibeke 1437)

► P.-ê. petite erreur, vu que le cotret est trop long pour être qualifié de *bougon*.

3. ✱ Goujon, chacune des chevilles en bois qui attachent les °couteaux de la roue. Voir *gouvion*.

boujon : *d'avoir (...) retenu et remis à point de bougons les deux molins à waide dudit Templemarch* (Templemars 1500)

► Le mot apparaît dans exactement la même phrase que les *gouvions* des comptes antérieurs.

4. ✱ Pièce de consolidation, prob. pièce de bois qui relie entre elles, pour les consolider, les aubes de la roue hydraulique. Voir *gantelle*.

boujon : *ung chenne d'une toise d'espés à faire les bouttes [= coyel, cheville en bois qui soutient les aubes de la roue hydraulique] et baugons en la reue de l'eauwe d'icelluy moullin* (Harelbeke 1395)

bourgeon : *pour refaire la grant roe qui tourne dedens l'eaue et remettre des neufves aisselles et bourgons et b[ou]jutes et recuignier là où il appartenoit* (Harelbeke 1414)

► L'acception 'liaison entre les aubes' se déduit du fait que les *bouttes* sont les °*coyaux* et que les comptes associent fréquemment les *coyaux* et les *gantelles*.

Composé :

boujon d'escalier

✱ Goujon, cheville en bois servant normalement à l'escalier, mais destinée ici à la roue à °couteaux du moulin à guède.

ouvrage fait par le carlier (...) : pour avoir livret par ledit ung cent de bougon d'escallier audit mollin, 5 s (✱Cysoing 1531)

► La quantité de *boujons* et le fait que le moulin à guède est dépourvu d'escalier suggèrent que ces *boujons* auront servi à remplacer les *boujons* défectueux des roues à couteaux des moulins à guède.

► Cf. *FEW*, XV₂, p. 12b, art. ancien bas-francique **bultjo*. Pour expliquer la sonore [-ʒ-], qu'on ne retrouve ni en italien (*bolzone*), ni en bas-engadinois (*bazun*), ni en allemand (*bolzen*), le *FEW* fait appel à l'influence possible de *bouger*¹⁴. *PICOCHÉ*, p. 177 penserait plutôt à celle de *goujon*, à la fois quasi-synonyme et quasi-homonyme. Malgré sa vraisemblance, cette hypothèse se heurte au fait que je n'ai rencontré aucun *goujon*, dans la zone que j'ai étudiée. L'objet en question y est toujours qualifié de *gouvion*. *PICOCHÉ* ajoute cependant que la sonorisation a pu se produire spontanément sous l'influence du -l-.

Bouchon et *bourgeon* seront des déformations locales dues à des attractions de paronymes.

BOUJONTEL

Petit *boujon*, tige ou cheville de fer servant à l'assemblage.

quinze boujontiaux servants à les moufles avec ceux des moufle des pennes
(✕Vermelles 1785)

¹⁴ Dans sa première version, *FEW*, I, p. 625b, le dictionnaire proposait l'influence du latin *bucina*, **bucellu*.

BOULANGE

Mouture non encore tamisée, composée de gruau, de farine fine et de son. Ici il pourrait s'agir du salaire du meunier en nature – en l'occurrence en *boulangue* – proportionnel à la quantité de produits moulus. Voir aussi *mouture*.

une pinte de fer au dixieme pour les boulanges (*Cambrai 1779 moulins 1)

► Cf. DEBRIE, p. 20 : *boulanje*.

BOULET

1. Grume.

deboursé (...) quinze florins pour un boulet de chene de 18 pieds de longueur et sept pieds de circonference (*Herne 1753)

► Acception que je n'ai retrouvée nulle part ailleurs.

2. Boulet (servant de contrepoids). Voir aussi *balle*.

un boulet de fer enchainé, 6 patt. (✕Mœuvres 1790)

BOULLE

Bouleau (*Betula alba*). Voir aussi *boullé*.

pour (...) abatre ou bos le Prince pluseurs kesniaus et boules dont on fist 2 estancques pour l'ouvrage de macenerie fait au moullin Saint Gery (*Valenciennes 1393) ; *item, avoir fait ung boistau de bos de bousle* (*Recquignies 1453) ; *pour 10 boictes de boulle (...) pour remboicter les moelles de tous les mollins* (*Valenciennes 1502) ; *pour avoir abbatu esdis bois huit boullés (...) employés à faire boites et alles pour lesdis molins* (*Valenciennes 1508) ; *pour avoir plantet et hyet en la longueur de 46 piez de long ou environ deux routtes de pillotz de boulle de 9 à 10 piedtz de long, à deux piez près l'une de l'autre que pour au travers de la riviere (...) ordonner une estancque et tenure d'eauwe (...), avec icelle estancque et tenure avoir fermet et asseuret de 4 longs boulleaux en forme de ventrieres* (*Valenciennes 1512 Anzin)

BOULLEL

Bouleau (*Betula alba*). Voir aussi *boullé*.

pour (...) abatre ou bos le Prince 1 cent d'arbres, boulliaux, transles comme petis kesniaus, mis en pourveance pour faire estancques à le petite seuviere des moullins le bComte (*Valenciennes 1397) ; *pour avoir plantet et hyet en la longueur de 46 piez de long ou environ deux routtes de pillotz de boulle de 9 à 10 piedtz de long, à deux piez près l'une de l'autre que pour au travers de la riviere (...) ordonner une estancque et tenure d'eauwe (...), avec icelle estancque et tenure avoir fermet et asseuret de 4 longs boulleaux en forme de ventrieres* (*Valenciennes 1512 Anzin) ; *pour avoir livré deux chions avec cinqes perces de boylliaux* (○Busigny 1698)

► Contrairement au *quesnel*, qui est un jeune *quesne*, le *boullé* est le plus souvent un synonyme parfait de *boullé*. En 1512, le scribe de Valenciennes semble distinguer cependant les *boullés* dont on fait des pilotes et les longs *boulléaux* dont on fait des °ventrières.

BOULON

Boulon, grosse cheville de fer. Comme cheville d'assemblage, le boulon est généralement pourvu d'une tête ronde et fixé par une clavette, par un écrou ou par rivetage. Voir aussi *boudinel*, *boulongin*, *boulonnet*, *bouton* (2), *boutte*, *broque*, ainsi que *queville*.

avoir acomodé une etrié, un boulon de clefs et flote pour la ventelle, paise 24 livre (*Douai 1733 La Croix aux Poulets) ; *quatre boulons à l'estrades [= les trattes], soustrades* (✕Lille 1733 moulin 3.30.2) ; *le huit batoniere du rouez et trois boulons de la lanterne* (*Masnières 1738 copié en 1756 moulin à farine) ; *un boulons à l'evantere* (*Masnières 1738 copié en 1756 huile) ; *six boulons aux fleaux des estampes* (*Ramillies 1746 moulin 2.2) ; *l'abre tournant garnie de trente six armelles, de trois estriés et deux boulongs et la platine d'arlotte* (○Wambaix 1750) ; *quatre cheville de trade, quatre de soustrade, quatre de potaux pendant et quatre boulon* (✕Coutiches

1751) ; *les boulons des volants* (OSt-Hilaire 1758) ; *les ferailles du frain, boulon et cloux hurtoires* (✕Vermelles 1785) ; *trouvé au faux vente quatre boulons, clef et flotte* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

Parmi les nombreux usages des *boulons*, je signalerai plus particulièrement leur emploi aux vannes et à la butée de la meule courante :

- * Cheville de fer amovible que le meunier introduit dans un des trous percés dans la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne pour soulever celle-ci ou la maintenir à la bonne hauteur Voir l'ill. à *fourque*. Voir *queville à l'eaue*.

le grand grifle de fer avecque onze boullons, avecque deux travers (*Douai 1680 St-Albin)

- Chacune des deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir *queville de queute*.

il manque (...) les quenzies d'orgeulle [sic, lire quenzies, orgeulle] et cute avec ces deux boulon pour la faire tenir cas sere [= qui sert] quand on esleve la meulle pour battre (*Douai début 18^e s. Croix aux Poulets)

Composés :

boulon taraudé

Boulon à filetage.

trouvé à l'échelle pour mettre les sacs en pille deux gros à mouf, deux boulons taraudés (✕Lille 1797 moulin 3.27)

boulon à river

Boulon qu'on fixe en rabattant ou en aplatissant l'extrémité. Voir aussi *rivet*.

la lanterne de la scie [sic, lire prob. du fer], deux larges ceriles [sic, lire cercles] et huit queues d'aronde avec huit boulons [à] river et quatre chevilles avec quatre clefs au travers de ladite lanterne (*Marcq-en-B. 1783)

boulon d'entrebut

☒ Boulon qui attache la °pointe sur l'°entrebut. Voir aussi *queville d'entrebut*.

trouvé dix neuf boulons d'entrebus (✕Lille 1797 moulin 3.27)

boulon d'ouverture

Boulon d'écartement, en l'occurrence chacune des longs boulons qui relie à l'intérieur de la °lanterne d'engrenage les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir *queville de lanterne*.

trouvé à la lanterne du gros fer trois boulons d'ouverture, quatre paires de queues de ronde, huit boulons taraudés, deux cercles avec deux coignées pour tendre laditte lanterne (✕Lille 1797 moulin 3.27)

BOULONGIN

Petit boulon. Voir aussi *boulonnet*.

huit boulongin servant au litteau et aux parroyes (✕Seclin 1761 Wattiesart)

► Calqué sur le flamand, où le diminutif se termine souvent par *-kijn*.

BOULONNET

Petit boulon. Voir aussi *boulongin* et *boutequin*.

quatre boulonné servant aux strade et aux soustrades (✕La Bassée 1755 blé)

BOUQUE

? – *Forme de boucle ?*

les ferailles du frain, deux double bendes, deux bouque à met une languette de frain, trois bridure, cinq chevilles, deux cloux ronds et six cloux hurtoit servant audit frain (✕La Bassée 1755 blé)

► Le texte ne met aucun signe de séparation entre *met* et *une languette*. Vu l'absence d'article à *met*, je suppose qu'il s'agit du verbe *mettre*.

BOUQUET

1. ☒ Blochet, petite pièce horizontale d'une ferme, occupant la même position que l'entrait au pied de l'arbalétrier, mais s'arrêtant à quelque distance de celui-ci et portant une jambette destinée à consolider l'arbalétrier. Voir la première illustration à l'art. *comble*.

ledict forain estoffé de bouquet et bourdon (✕Templemars 1579) ; *la cappe, comble, wimme, faurin, brocque, boucquetz, lataige, eschance, le petit crepon jusques à la pennelle desseure l'arbre* (✕Lille 1606 moulin 3.22) ; *toutte la cappe dudict mollin, assçavoir deulx trates (...) comble, asselins, ardoises, eschance, faulx rain, bouquet et supports de comble* (©Seclin 1629 moulin Rouge) ; *le brocques et deux boucqueze [sic] de 10 pieds pour les 3, de 8 et 6 pouche* (✕Hellemmes ± 1650) ; *la cappe du moulin, comble, asselin, queëtte, cartouse, forains, bouquet avec le bonnet de prestre et les eschange* (✕Templeuve 1686) ; *un faux rein assemblé avec ses boucquets de 9 pouces de large sur deux pouces et demy d'espaisseur* (✕Harnes 1748) ; *le culas du coté de la montée etoffé (...) d'une fausse fenestre au petit bout de l'arbre (...), des boucquets, forins et bonnets de prestre, du chapiteaux du windacque* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *la cape du moulin consistant en comble, himmes, planches et eschanle, faurin, bonnet de prette, bouquez* (✕La Bassée 1755 blé)

► Le *FEW*, I, p. 590a, art. gaulois **bucco-* 'bouc' ignore cette acception, mais donne une définition de *bochet* somme toute assez proche : 'Pierre formant corbeau dans l'épaisseur du mur' (à Lyon). Bien que le détail suivant provenant d'une phrase citée par le *DMF* à l'art. *bouquet* nous éclaire, le dictionnaire donne la définition assez vague de 'support' : *et sont chacun bouquet entaillé à queue d'aronde sur les plattes*. Seuls les entrails et les blochets sont entaillés à queue d'aronde dans les sablières.

Dans le moulin de Moulbaix (Hainaut), par exemple, les arbalétriers sont posés sur des blochets tenonnés aux hautes-pannes. Voir aussi à l'art. *comble* le devis dressé en 1681 après l'incendie d'un bâtiment de l'abbaye de Phalempin.

Comme la plupart des termes techniques, *bouquet* 'pièce de charpente' ne faisait pas partie du vocabulaire courant, ce qui a entraîné des erreurs. La comparaison des deux citations suivantes, assez semblables, prouve que les *bauchés* du second texte sont en fait des *bouquets*.

un comble (...), est à entendre les plattes ajointureez l'unes à l'autre enbauchies de deux baux avec les devers des pignons et de 6 bouqués freans as cronx estiaux assis à escoufflich et à repos sour lesdictes plattes et deux desdis bouqués mis à 12 piés prés du bauch devers le moulage et les aultrez 4 bouqués à bonne parchon (*Valenciennes 1443 tan)

sour les 2 grans pans et contreloi de mur de l'estable des chevaux dudit moellin (...) fait et assilz un comble estoffés de plattes assises sour les macheneries et lassus entaulet 4 bauchés les deux en devers des pignons et les aultrez mis à bonne parchon (*Valenciennes 1444 Faloise)

2. Courte pièce de bois horizontale qui, fixée à une seule extrémité, porte un plancher, une passerelle, etc. Voir *corbel* 1.

ens es postilles amont l'iauwe y mettre boukés loijés de pochars par desoubs et 2 kevés sur les maceneries pour recepvoir une planque de 3 piés de let, les boukés si lons par dehors que pour recepvoir estiaux et loiure pour ledicte planque, et au deseure des estiaux y eult une poije de pochardiaux canfrains par deseure (*Hon-H. 1413) ; *pour (...) faire bouqués et les posthiaux à le planque de le telliere de le petite seuwiere d'Anzaing, rassir et requevillier une planque sour lesdis bouqués et requevillier les 2 restelliers contre le planque dessus ditte* (*Valenciennes 1424) ; *fait au devant du ventillage d'icellui mollin ung pont de 32 piés de long et de 4 piés de let estoffé de bouqués enaguillés ens es postilles* (*Valenciennes 1440 Ogelens) ; *à le planque estans au devant mis nouviaus postiaux et bouquez loyez de pochars par desoubx* (*Valenciennes 1441 Brisebois) ; *pour avoir refait tout de noef les planques dudit moellin d'Ansaing et Brisebois, laquelle [sic] contient 38 piez de long et 3 piez de large, icelle estoffée de 6 bouqués chascun de 4 piez demy de long et en chascun d'iceux eneswillet une postille, et par desoubz dedens ung loien de 3 piez de long, icellui*

quevillet à le postille et fonset sour lesdis bouqués de 6 assielles de 18 piez de long et ung piet de large et de deux polz d'espoix pour faire les 2 longesse [= longueurs] de ladicte planque, ossi les avoir retaillié et reque[vi]llet sour lesdis bouqués (*Valenciennes 1472)

Acceptions spécifiques :

1. ○ Chacune des pièces de bois reliant la sablière tournante (base circulaire de la toiture) aux deux °trattes pour former l'°enrayure. Voir aussi *loyen* acc. spéc. 3, *tratte courte* et *petite tratte*.

au milieu dudict moulins at une keuere [sic, lire keyere] avecque une trappe furny de deux somier de 23 pied de long ; item, 6 pieces de bois de travers de 10 pied et 6 bouqué de 3 pied demy ; item, 4 pochare de deux piedz demy furny de bouqué (Villers-en-C. 1628) ; six bouquetz de 5 pieds de loing chascun, de 11 poulces quarré, furny de six patins par dedans le moulin de un pied et demy chascun, de bois de 4 et 5 (Wambaix 1669)



Bouquets de l'enrayure. Dessin G.P.

2. ☒ Prob. chacune des pièces de bois obliques qui s'appuient sur l'extrémité de certains barreaux de l'aile pour porter la planche de vent. Voir aussi *bouterel*.

la vollee, sçavoir deux attributs, quatre pointes, lattes, caulates, cottereaux, planches, roilles et bouquets (✕Cysoing 1774)

► L'énumération des éléments de l'aile ressemble à celle qui est citée à l'art. *bouterel*.

Composé :

demi bouquet

☒ Prob. syn. de *bouquet*, blochet, petite pièce horizontale d'une ferme, occupant la même position que l'entrait au pied de l'arbalétrier, mais s'arrêtant à quelque distance de celui-ci. Voir *bouquet*.

la cappe avec les roilles, achelins, eschants, faux reims et demi bouquet (✕Seclin 1701) ; la cappe avec les combles, achelin, eschangles, faux reins et demy bouquet (✕Noyelles-l.-S. 1747)

► L'adjonction de *demi-* suggère-t-elle que le *bouquet* a pu désigner un entrait complet ?

BOUQUETTE

Sarrasin.

la grande huche avec tous les casses, les sept puroirs qui sont dedans le moulin au vend qui souffle les pailles de la bouquette dehors (*Ath 1718 Nazareth)

► Cf. FEW, XV₁, p. 179b, art. néerlandais *boewijt* ‘sarrasin’.

BOURAIN

Tambour du treuil aux meules, qui est entraîné par le moulinet (→ *petit engin*). Voir *grant engin*.

le bourrain à laver [sic, lire lever] les meules avec ses quatres bras et l'arbre et suspente et braion [sic, lire bracon] (...); la corde à lever les meules avec sa bride, la corde du bourrain, la corde de fleau de ventelle (*Marcq-en-B. 1783)

► Est-ce une aphérèse de *ta(m)bourin* comme je le proposais dans mon *Dictionnaire historique* ? Ce n'est plus aussi sûr depuis que j'ai rencontré *bouriquet* comme appellation du moulinet. Aussi bien *bourin* que *bouriquet* sont des dérivés de *buricus* ‘petit cheval’ (FEW, I, pp. 635b-636a) : *bourin* se rencontre en tant qu’‘ane’ surtout en Anjou, Poitou et Saintonge, et même à Paris en tant que ‘petit cheval’. Le dictionnaire mentionne le sens métaphorique ‘treuil’ en namurois et en liégeois pour *bouriquet*, mais non pas pour *bourin*.

BOURBE

Fange, vase. Voir aussi *bourbier*.

pluiseurs vieulx bois et pillotz de nulle velleur, quy donnent empeschement aux pionniers nectoyans et ostans les descombres et bourbes estant en icelle gouffre (*Valenciennes 1541 Souverain)

BOURBIER

Bourbe, fange. Voir aussi *bourbe*.

pour avoir (...) avoir (...) au grant molin d'Ansaing fosset, descombret et porté à la hotte pluiseurs terres et bourbiers venans de la fosse quaree estant desoubz le roët (*Valenciennes 1440)

BOURDON

1a. Pièce de bois travaillant dans le plan vertical, entrant dans la composition de charpentes.

pour avoir fait un petit engien / de 16 piez de hault, icelluy estoffet de deux soeilles, d'un bourdon, d'une escarperche, de deux sourquevions, d'un esteau de 7 piez de long (*Valenciennes 1512 St-Géry); *ledict forain estoffé de boucquet et bourdon* (✕Templemars 1579); *sur lesdictes platte y at un charpentaige avecque deux hatreau et un faurain, loyen, surqueviron; item, avecque feste et surfeste, 4 ventrier, 6 surqueviron, encoires 20 aultres plus grand furny de bourdon, loyens, ramca avecque un petit contreloye, pochare* (OVillers-en-C. 1628); *sur l'establement ou platte un charpentaige avecq deux hattreaux et un faurain loyez sur chevrons [sic, lire faurain, loyen, surchevions]; item, avecq une feste sur feste [sic, lire feste, surfeste], quatre ventrieres, 6 surchevions avecq vingt aultres plus grands furny de bourdon, loyens, ranca avecq un petit contreloyen, pochare* (OBusigny 1643); *un estriet au bourdon à la sourfet, de la longueur de quatre pied* (OVillers-en-C. 1649)

► Le texte de Valenciennes de 1512 est l'énumération des éléments intervenant dans la construction d'un engin de levage. On trouvera le texte complet à l'art. *engin*. Le rédacteur s'y sert de termes qui normalement se rapportent aux combles (*bourdon*, *sourquevions*, *wime*). Dans les autres extraits, qui eux se rapportent aux combles, le *bourdon* semble correspondre à la jambette (voir *broque* et l'ill. à *comble*). Dans le dernier extrait, de Villers-en-Cauchies de 1649, par contre, le *bourdon* est associé au sous-faîtage, et serait donc le poinçon ou un autre montant. L'étymologie du mot plaide en tout cas en faveur d'un étai, d'un soutien : le *burdus*, d'où provient le *bourdon*, est un mulet, une bête de somme.

Une comparaison entre l'extrait de Villers-en-Cauchies de 1628 et celui de Busigny de 1643 prouve non seulement qu'on copiait des moulins existants, mais aussi comment un copiste pouvait massacrer un texte.

1b. Prob. pièce de bois de section rectangulaire destinée à maintenir un revêtement de bois contre une maçonnerie.

*par dedens le riviere vestir le masse de plancque [lire prob. planquié] bruncquant au devant dudit ventelaige et ledit planquié ghindé et aissellé et aussi les alieux et le vesture rechute de bourdon servant as antilles de fier (...); et le pan de mur vestir de planque et le vesture rechupte par bourdon de 3 polz d'espaisseur et 5 polz de larghe mis es antilles de fier rechuptes par rondelles et clef de fier (*Leval-Ch. 1458)*

► Cf. dans une acception assez proche *FEW*, I, p. 632b-633a, art. *burdo* 'mulet'.

2. ? – P.-ê. clou à grosse tête servant de protection.

deux moufflettes encloans les eschaces de la queuewe dudict mollin, de trois piedz de long à deux costez, avec une queville perchant attravers rivee à deux costez, avec deux virouelles et deux bourdons au deboult desdictes eschaces et deux crampons, pesans tous ensembles 36 livres et demi (✕Templemars 1582); aulx eschaches deux mouffles, deux crampons y servant, deux verreules, deux bourdons (✕Lille 1606 moulin 3.2); deux mouffles d'escache, deux virouelles et deux bourdons aux debouts d'embas (✕Hellemmes 1612)

► Ces *bourdons* étaient donc fixés aux extrémités inférieures des dames (→ *escache*). Faute de textes plus précis, les dictionnaires donnent tous cette définition, qui provient de *GODEFROY*.

Acception spécifique :

♥ Arbre moteur vertical. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.3.

le pont dudict mollin, le bourdon, le grande roeue (Lille 1558 1^{er} moulin 4.1.2)

BOURIQUET

1. Moulinet qui agit sur un °tambour, en l'occurrence sur le tambour du treuil aux meules.

*l'engein servant à lever les meules avec son bouriquet (*Enghien 1755 Pont blé); l'arbre du tambour, bouriquet, les deux moulettes et leurs ferailles (*Belœil 1775)*

► Cf. *FEW*, I, p. 636a, art. *buricus* 'petit cheval'.

2. Dos d'âne, point d'appui du fléau (→ *flayel*) de la trempure (→ *temprure*). Voir aussi *baudet* et *cauque*.

*le fleau de templeure, patin, bouriquet et fourniment (*Marcq-en-B. 1783)*

BOURLE

○ Rouleau ou galet d'un système de roulement. Par rapport aux galets du chemin de centrage intérieur, les rouleaux du chemin horizontal sont qualifiés de *grosses bourles*. Voir *molette*.

pour avoir reclos les grans quemins courans qui vont sur le muralle dudit moulin et les quemins deffendrés qui descendent plus bas, et y avoir remis et livré de son bois 10 grosses bourles de ourme au cemin courant et y en avoir mis 8 ou quemin deffendrés (Templemars 1473)

BOURLET

Prob. volume supplémentaire arrondi aménagé dans la toiture pour le passage du rouet. Voir *cambre*.

les combles du coupez avec l'achelin, les echantes, le demy crepon, le bourlez, compris un bois de lit et autres planches (©Templeuve 1777)

► Aucun rapport avec les *bourlettes* 'galets du chemin de roulement' : le moulin de Templeuve n'avait que des galets de centrage et ceux-ci, nommés *molettes*, viennent d'être mentionnées dans un article précédent.

BOURLETTE

○ Rouleau ou galet d'un système de roulement. Les rouleaux du chemin horizontal sont qualifiés de *grosses bourlettes* pour les distinguer des galets ou *plattes bourlettes / bourlettes plates* du chemin de centrage intérieur. Voir *molette*.

pour ferrer 24 grosses bourlettes (...) 24 s ; item, pour ferrer 30 plattes bourlettes (...) 15 s (Templemars 1479) ; pour avoir mis quatre noefves flacques audit chemin et avoir mis des noefves bourlettes sur quoy ledit moullin tourne (Templemars 1522)

► Les autres textes concernant le moulin de Templemars suggèrent que la calotte de ce moulin tournait sur 24 rouleaux et était centrée au moyen de 22 galets. Il faut croire que l'on fabriquait les rouleaux et les galets en surnombre pour, le cas échéant, parer au plus pressé.

BOURREE

Fascine, fagot serré de branchages servant à combler les fossés, à empêcher l'éboulement des terres, etc. Voir *fachine*.

*pour haulcier le dam joignant l'estaquits de bourees et de terre (*Harelbeke 1417) ; de reffaire une dicque de le riviere au piez des machelers dudit mollin, le avoir repillotté et mis pluseurs bourrees et harpons pour tenir ladicte dicque (*Bruay-la-B. 1495)*

Accompagné de la traduction en flamand :

faloerde : *pluseurs ramez dont furent faictes 1400 longues bourrees nommez en thyotz 'phalourden', employez et mises en la dycque du molin à vent (*Dendermonde 1490 Greffeninge)*

BOUT

Extrémité.

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Pièce de bois formant l'extrémité de l'aile (voir aussi *debout*), soit simple allonge entée à la °verge, soit °pointe fixée sur l'°entrebut (voir *pointe*).

bout de moulin : *d'avoir carpenté et fait quarré deux bouts de moulin et ung pestele [= °entrebut] (*Petegem-a.-d.-S. 1488)*

bout de perche : *2 entrebus et 4 bous de perche (*Scheldewindeke 1387) ; pour avoir fait audit molin 4 neufs volans estoffez de deux entrebus qui portent chascun 32 piés de long (...), iceulx volans avoir estoffé de 4 bous de perches de 31 piet de long (*Nœux-l.-M. 1450)*

bout de perche de volant : *pour avoir fait, tailliet, foré et mis sus 2 boux de perches de volans, qui ne fait que ung volant, joings et mis sur le viés entrebus (...), avoir haisiné de neufves lattes les nouveaux costrés [sic, lire de neuves lattes, de nouveaux costrés] et nouvelles canlattes les deux deboux de volans, ensamble avoir rehaisiné les 2 autres boux de volans, dont pour ce lui a esté paiet pour lesdis deux nouveaux deboux de volant 4 lb et pour lesdis 2 viés deboux de volans avoir rehaisiné et y mis nouveaux costrés 16 s (*Nœux-l.-M. 1448)*

bout de pestele, bout du pestele [= bout d'entrebut, le flamand *pestel* étant l'entrebut] : *audit Roland pour sa paine d'avoir mis audit molin ung pestele et le bout d'icellui et le bout de l'autre pestele refectioné des engiens y servans appelé 'scheeden' [= barreaux] et 'soomen' [= cotrets (→ costret)], pour tout 6 lb par. ; item, pour ledit pestele, 6 lb par. ; item, pour le bout dudit pestele, 50 s par. (*Petegem-a.-d.-S. 1485) ; audit Roland, pour avoir livré ung bout de pestele audit molin, 50 s par. (*Petegem-a.-d.-S. 1486)*

bout de la verge : *pour 12 chevilles (...) pour bouter esdictes verghes pour clauer les bous d'icelles (*Sluis 1395)*

bout de volant : *d'avoir amené des bois (...) d'Ostricourt un entrebus, deux bous de volant, un aniel qui porte l'arbre (*Ostricourt 1413) ; pour le bois de 4 bous de volant (...) pour les deux volans dudit molin (*Armentières 1413) ; pour avoir fait, tailliet, foré et mis sus 2 boux de perches de volans, qui ne fait que ung volant, joings et mis sur le viés entrebus (...), avoir haisiné de neufves lattes les nouveaux costrés [sic, lire de*

neuves lattes, de nouveaux costrés] et nouvelles canlattes les deux deboux de volans, ensamble avoir rehaisiné les 2 autres boux de volans, dont pour ce lui a esté paiet pour lesdis deux nouveaux deboux de volant 4 lb et pour lesdis 2 viés deboux de volans avoir rehaisiné et y mis nouveaux costrés 16 s (✕Nœux-l.-M. 1448) ; pour avoir fait et assiz deux nouveaux boux de vollans et ung entrebuz audit mollin ceste dicte annee, ou lieu de deux qui estoient rompuz tellement que le molin ne tournoit que à une perche (✕Attiches 1459)

► En néerlandais, la °pointe de l'aile se dit encore toujours *einde 'bout'*.

2. ☒ Extrémité de la ceinture du frein à laquelle l'épée (le raccord entre la ceinture du frein et la bascule) est attachée.

audit Roelant [charpentier], pour ung bout d'une vanghe servant au moulin, 12 s parisisis (✕Petegem-a.-d.-S. 1488)

► Cf. WVD, p. 204 : *vangeind*, qui correspond exactement à *bout du frein* et qui a été noté à Nevele (Fl.-Or.)

3. Extrémité inférieure du du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* § 1 & 2.2), plus particulièrement la pointe tournant dans la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1). Voir *pointe*.

pour rencoler le fer dudit molin, faire une noeve quoque et racherer le bout et le noiel (✕Bruay-la-B. 1383)

Composés :

grant bout

☒ Extrémité de l'arbre moteur du côté des ailes. Voir *teste* acc. 4a.

une bande de fer qui fu miz au grand bout de le vieze asse, pour ce que elle estoit un pau fendue, et pesoit ledicte bande 40 livres de fer (✕Saaftinge 1407)

gros bout

☒ Extrémité de l'arbre moteur du côté des ailes. Voir *teste* acc. 4a.

38 coutiaux neufs tant de grans comme de petis à ferer ledit neuf arbre au gros bout et au petit (✕Ostricourt 1413) ; trouvé sur le gros bout de l'arbre vingt huit couteaux avec sa maitresse bande et un cercle à vis (✕Lille 1797 moulin 3.27)

menu bout

1. ☒ Extrémité de l'arbre moteur située à l'intérieur de la cage. Voir aussi *petit bout*, *bout du petit hastrel*, *cul*, *grele debout*, *menre debout*, *menu debout* et *petit debout*.

pour avoir fait ung traviellet à le prison de l'arbre, qui sert au menu boult (✕Nœux-l.-M. 1466) ; nouvelle prison au menu bout de l'arbre (✕Attiches 1467) ; le trul ou l'arbre tournant dudict moullin de 22 piedz de longueur et au moyens vingt deux pouches quarrez par le gros bou et 16 pouces carrez par le menu bou (OSt-Hilaire 1644)

2. Extrémité inférieure du du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* § 1 & 2.2), plus particulièrement la pointe tournant dans la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1). Voir *pointe*.

pour racherer et rencoler le fer du molin de le Cauchie et avec, pour racerer le noyel et le palette où li fers keurt et aussi racerer le menu bout dudit fer (✕Beuvry 1376)

petit bout

1. ☒ Extrémité de l'arbre moteur située à l'intérieur de la cage. Voir *menu bout*.

une carolle de fer qui va deseure le petit bout dudit arbre, pesant parmi les claux 14 livres (✕Armentières 1413) ; à Jehan de Nieneve, demourant en Anvers, auquel fu achatté une pierre appellé 'ung mortier', en quoy le asse dudit molin du petit bout tourne (✕Verrebroek 1439) ; pour avoir refforgié 26 livres de viez fer employé à faire couteaulx au petit boult dudit neuf arbre (✕Nœux-l.-M. 1466) ; la taupinne dessus le petit bout de l'arbre et le chapiteau du windacque (✕Lille 1726 moulin 3.12)

2. Extrémité inférieure du du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* § 1 & 2.2), plus particulièrement la pointe tournant dans la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1). Voir *pointe*.

pour avoir refait et ralongié le haterel du grant fer de molin et le petit bout d'icellui rachierer (✕Harelbeke 1396) ; pour racherer le petit bout du fer du moulin, le sporequin [= coussinet de la crapaudine] et le plate où le fer queurt ens, 4 livres d'achier

(*Harelbeke 1400) ; *pour avoir renchauchiet à deux bout le grand fer et refaict ung archon à l'achet, aussy rencauchiet et ralongiet ung piet de loing le petit bout de le fusee* (○Seclin 1566)

bout dessous

Extrémité inférieure du du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* § 1 & 2.2), plus particulièrement la pointe tournant dans la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1). Voir *pointe*.

pour le grant fer du mollin rallonghier, faire nouvelle fusee, racherer le bout desoux et les noyaux en coy il keurt (*La Gorgue 1398)

bout du petit hatrel

☒ Extrémité de l'arbre moteur située à l'intérieur de la cage. Voir *menu bout*.
une platte au boult du petit hattreaulx (*Seclin 1659 Beauhaut)

bout de perche : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

bout de pestele : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

bout de la teste

☒ Extrémité de l'arbre moteur du côté des ailes. Voir *teste* acc. 4a.
pour le fer qui est mis au bout de la teste dudit asse, dont icelle est loyee autour, pesant 15 livres (*moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

bout de la verge : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

bout de volant : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

bout vers les haïses

☒ Extrémité de l'arbre moteur du côté des ailes. Voir *teste* acc. 4a.
pour l'arbre du moulin relever et hauchir au bot viers lez haizes (*Scheldewindeke 1377)

Expression :

par les quatre bouts en croix : voir *en °crois*.

BOUTACHE

Boutehache, sorte de fourche à deux ou trois fourchons effilés servant ici à arrêter et à briser les glaçons. Voir *desglachoir*.

pour 3 hés et 3 escaupriaus à esglachier les glaces pour les moulins Monseigneur, pesans 24 livres ; et pour 3 boutaches pour les glachons atendre et brisier, pesant 7 livres (*Valenciennes 1381)

BOUTAILLE

Composé :

boutaille à l'uille

Bouteille contenant de l'huile (pour les lampes).

trois crassez, une boutaille à l'uille (*Cambrai 1779 moulins 1)

BOUTANT

✗ Faux-lien du piédestal. Voir *faux loyen*.

le chandelier, deux croisures, huit lyens, l'estacq avec sa quaiet et un boutan entre deux croisures (*Cyssoing 1727)

BOUTE AU SAC

Planchette servant à arrêter l'écoulement de la farine lorsque le meunier change de sac. Voir aussi *preneur*.

la mets, l'inche, ruffle et le boutte au sacq (*Fournes-en-W. 1686) ; *le tranneau, ruffle et le bout au sacq* (*Seclin 1688 Beauhaut) ; *la metz, l'hinche, bout au sacq, avec un pied droit et une piece de bois pour le tenir sous le sommier du belfroy* (*Lille 1726 moulin 2.2.1) ; *la mez et l'inche, ruffle, bout au sacq* (*Don 1741) ; *la palette avecq la casseuse, pelle, bout au sacq et une cuvelle à farine* [les deux premiers termes de l'énumération sont de mauvaises traductions du flamand *de wegghe met de calleute* (= le coin avec l'orgueil)] (*Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680) ; *la*

mez, hinge, la boute au sacq à la reffe, un petit vindaque à lever les sacq avec les supentes (*Marcq-en-B. 1783)

► Les graphies *bout(t)e au sacq* incitent à considérer le premier élément comme un déverbal de *bouter* plutôt que comme le substantif *bout*. Le sens exact du mot se déduit de la double prisée du moulin de la Marquette à Vieux-Berquin : bien que de nombreuses traductions y soient erronées, le fait que le traducteur se soit servi dans sa version française d'un terme technique pour traduire le flamand *strycker* inspire confiance. Voici le texte flamand : *de wegghe met de calleute, schoppe met den strycker met den lyeschen besme met een melstande* [= le coin avec l'orgueil, la pelle à grain avec la planchette d'arrêt avec le balai de jonc avec une cuve à farine]. *Strijker* est une appellation fréquente en Flandre de la planchette d'arrêt (WVD, p. 272a). À Marcq-en-Barœul (1783) il faut prob. corriger en *la boute au sacq et la reffe*.

BOUTEQUIN

Petit boulon, petite cheville de fer. Voir *boulonnet*.

le moufflié avec quatorze moufles, à sçavoir devant et derriere, sept fleaux, moulettes et boutequins et autres ferrailles y servans (✕Mouscron 1687) ; *trouvé quatorze boutquins aux wardes, fourmeau, cuignets* (*Comines 1688 tan & huile) ; *les fleaux, les mollette, les moufle, qui servent aux estampes, et les boutequins* (*Marquette-l.-L. 1704 huile pièce jointe à la prisée)

► Calque du flamand *boutekin*, diminutif de *bout* 'boulon, cheville de fer'.

BOUTER

Pousser (au vent). Voir aussi *vent*.

pour avoir mis deux planques desoubz le grant baultz de la muele et 2 planques desoubz la jointure des branche du croisant pour ce qu'on ne pavoit bouter ledit molin (✕St.-Baafs-Vijve 1442) ; *la queue servant à bouter le moulin* (✕Marquette-l.-L. 1712)

BOUTEREL

Pièce de bois ou de maçonnerie qui contrebutte, qui étaie ; contrefiche. Voir *loyen bouterech* et *estanchon*.

faire 4 boutriaus en l'estaque sur le planquier (...) ; *item, pour 16 aultrez quievilles menres dont on ataquà 4 bracons à l'estaque dudit molin pour tenir droite* (✕Templemars 1408) ; *pour (...) relever et retenir l'achinte envers le tordoir Wanebert (...), remettre et rassir 2 harpons sour les paissions et rançrer d'ançres de fier, remettre 2 boutriaux faisans contrefic pour retenir et recepvoir ledicte ventriere à le cause de ce que les grandes yauwes avoient sour hors et esragiet [= arraché] lesdis pillos de terre et hayet [= mis en pièces] le maison dudit esmouloir* (*Valenciennes 1422 Ogelens) ; *pour (...) rassir et recachier ens ledit allier et reviestir ainsi que par avant avoit estet, remettre y loijens de 25 piés de loncq faisans bouteriaux pour rawarder et deffendre à l'encontre des yauwes* (*Valenciennes 1422 bac Saint-Pol) ; *pour avoir mis et adjustyffyet contre l'ung des longerons et sommier soustenant la kayere de dehors dudit molin du Fossart deux estanchons faisant bouttreaux pour cause que les esteaux soustenant lesdis longerons estoient pourris* (*Valenciennes 1542) ; *dedans le tordoir à la chayere convient mettre deux petites solles de trois piedz et demy ou environ en longueur avec deux petitz boutreaux de deux piedz de long pour retenir ladite chayere sur le derriere qu'elle ne se renverse d'avantaige* (*Ramillies 1619 moulin 2.2) ; *le gros bousignier, les deux marbreau et les deux pottelet, bouttreau, pennelles et ascelin* (✕Bondues 1700 Cardon)

► En 1408, les étais du poteau central du moulin à guède de Templemars, que le charpentier nomme *boutriaus*, sont qualifiés de *bracons* par le forgeron.

Acceptions spécifiques :

1. * Pièce oblique qui consolide la fixation de l'aube à la jante.

la roue à l'eau contenant quatre bras, courbe, alle, coiau et bouteriaux (Lille 1768 moulin 2.2.1)

2. Étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre. Voir *faux brach*.

*faire et livrer une nuefve cauchure au roët et yceli reloyer tout nuef, requignier, repaler et remettre les boutriaux, liquels avoit esté mal ouvrés par avant (...); (...) 8 boutriaux au rouet (✕Cysoing 1408); pour (...) mettre 4 boistraux [sic] au mollin de braix pour redrechier le roët (*Valenciennes 1429); avoir descuigniet et redrechiet le grant rouet dudit molin, l'avoir recuigniet de neufves clefs et de cuignés, ensamble pour avoir du lez de derriere mis 4 boutreaux de 4 à 5 piés de long, qui sont eneswilliés sur l'abre dudit rouet pour le enroidir et tenir ferme (✕Nœux-l.-M. 1448); le rouet estoffé de deulx brachs, quatre manteaulx, quatre bracons, quatre bouterelz, enseignes du rouet et gante, chevilles et une lanterne y estoffee de fusseaulx y servant, prisiés ensamble soixante douze livres parisis (✕Marquette-L.-L. 1600); le grand rouet et les deux bras, quatre boutreau (✕La Bassée 1719 blé)*

3. ○ Chacune des deux pièces de bois obliques qui, à l'intérieur de la calotte, s'appuient sur la charpente des combles pour contrebuter la queue.

26 piedz de seulles de 6 poch et de 4 pour faire deux bouttreaux à la queuwe dudit mollin (Templemars 1544); deux loiens pour retenir l'esteau de la queue de 9 pieds de loing, de 4 poulces quarré (...); item, deux boutriaux loings de 12 pieds, de la mesme paucison (Wambaix 1669)



Boutreaux de la queue à l'intérieur de la calotte, visibles pendant la restauration du moulin-tour de Montceau-Écharnant (Côte-d'Or) 2001. Photo J.B.

4. ✕ Faux-lien, pièce oblique en bois qui s'ajoute aux liens du piédestal proprement dits et qui, posée sur un bloc de bois à même le sol, étaie le pivot ou, plus rarement, un autre élément du piédestal. Voir *faux loyen*.

deux croisures, huict loyens, chaise, trois boutreaux, trois manteaux, l'estaque, la flotte de fer et sommier (Herrin 1710); quatre boutreau de chesne servant d'etanchon au dessous du moulin (La Bassée 1719 blé)

5. ✕ Pièce de bois oblique mise sous la cage pour empêcher la queue de sortir de sa mortaise.

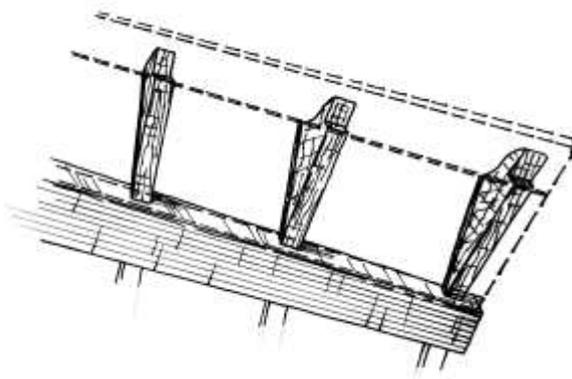
quatre chevilles à bendes aux sourtrates et aux poteaux sommiers et quatre, deulx deulx [sic, lire p.-ê. quatre aultres, deulx] au chevalier et deulx à ung boutreau à la queue (Loos 1580); la keuwe et le boutreau, avecq les deux escasses et espee (Lille

1637 moulin 3.18) ; *les deux couliardes servant entre deux trade et la queue, les boittereaux [sic] et estriez y servans* (St-Amand-l.-E. 1719) ; *la queue, les epées, escaches, pouppés et le soutient desdits pouppés sous la monté, un sommeriau et un bouteriau* (Lille 1726 moulin 3.7)

6. ☒ Prob. chacune des pièces de bois obliques qui s'appuient sur l'extrémité de certains barreaux de l'aile pour porter la planche de vent. Voir aussi *bouquet*.

la voléz à la façon d'Olande, contenant deux entrebu, quatre point, agin, cotriaux, planche, roille, boutriaux (✕Lille 1774 moulin 3.20)

► L'énumération des éléments de l'aile ressemble à celle qui est citée à l'art. *bouquet*.



Pièces de bois obliques portant la planche de vent

BOUTIS, BOUTIL et BOUTICHE

Boutisse, pierre placée de toute sa longueur dans l'épaisseur d'une maçonnerie afin d'assurer la liaison du blocage interne ; seule une face étroite de la pierre est visible. Voir aussi *pierre de boutis*.

boutich et **boutis** : *pour 5 cens de boutis de 2 piés et de piet et demy otant de l'un comme de l'autre, et d'un piet de viesture et ossi plain devant comme derriere, et ces estoffés à 3 tas 2 piés de haut, parmy 7 lb le cent montent 35 lb* (*Valenciennes 1363 Anzin) ; *1 mille de quariaus de pierre de 1 piet de lit et otant de parement à plaine jointure, estoffés de 1 cent de boutis de 2 piez et de piet et demy otant de l'un comme de l'autre* (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *l'autre kevech à l'autre lés escorchier sour toute le longhece 2 piés et demy de pierffont sur le hauteur de 6 piez et bien remacenez et raloijer le viese macenerie bien avoek le noeve et en tout cil ouvraige ordener boutils de 5 piez en 5 piez un boutich* (*Bavay 1391) ; *on veult avoir deffait les deux pans d'un lez et de l'autre 6 tas ou sept en aval de 40 piez de long chascun pan et remaçonner et estoffer de boutis de 3 piez de long à 12 piez prez d'aval l'eaue de quatre quareaux à aultre (...) et le sourcrois qu'il fault pour le ralonge des pans se fera de boutis communs* (*La Gorgue 1417) ; *est plus que necessaire estre fait esdictes huisines ung mur du costé de la roe dudit tordoir (...) le tout de pierre de gredz, et mettre en iceluy de cincq piedz à aultres des bouty aussi de grez* (*Lourches 1572) ; *et la toure bien furnye de parement soit de pierres ou bricques avecq des bons bouticqs et bon mortier* (OBusigny 1643)

boutiche : *entre les deux bachinaiges convient elegier une masse de 28 pieds de long ou environ et de 9 pieds d'espaisseur, et contiendra de hault 8 pieds depuis le fond du bachinaige jusques au deseur de le couverture de le masse (...) et les deux arrestz d'en bas [= en aval] convient furnir de cuyngs et d'asselés bien furnis de boutiche et de contreboutiche, pareillement contremoloner de bricques à le longheur des boutiches et convenra ravaller le masse par le derier de trois pas [sic, lire prob. tas] de hault, qui porteront deux pieds ou environ, et convient couvrir le masse toutte de plantes [sic, lire plances] de gretz bien et souffisanment* (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5)

boutif : pour encorres avoir livret 60 boutif (*Valenciennes 1518 Anzin) ; pour treize boutif (*Valenciennes 1519 St-Géry)

boutil : pour 1 millier de quariaus d'un piet de lit et d'otant de parement, à plaine jointure, estoffés d'un cent de boutils d'otel fachon que les dessus nommés, et toutes ces estoffez revenans à 3 tas 2 piés, et prendre toutes ces estoffez à bord des quarieres de Kierinaing, et pour le millier estoffet 15 lb (...) ayans pour espinchier 120 boutils tels que dit sont deseure parmy 20 s dou cent, montent 24 s (Valenciennes 1363 Anzin) ; pour 12 quins et 20 boutils de coi on a les erestes de ces murs refais pour chou que il estoient de tropt menue pierre pour bien loijer (*Hon-H. 1381) ; l'autre kevech à l'autre lés escorchier sour toute le longhece 2 piés et demy de pierffont sur le hauteur de 6 piez et bien remacenez et raloijer le viese macenerie bien avoek le noeve et en tout cil ouvraige ordener boutils de 5 piez en 5 piez un boutich (*Bavay 1391) ; pour demy cent de boutils qu'il mist ens es es[c]liers avecq le commune pierre pour espargnier pierre de taille depuis le ploit en alant enviens le tordoir (*Recquignies 1393)

► Cf. SALAMAGNE 3, p. 211-212 ; MANTOU, V, p. 214-215..

Composé :

boutis commun : voir *commun*.

BOUTON (1)

? – P.-ê. extrémité cylindrique en métal.

pour ung torillon à l'un des arbres desdis moullins avoir requerquie pour faire bouton à l'arbre (*Leval-Ch. 1458)

BOUTON (2)

Boulon, cheville de fer. Voir *boulon*, ainsi que *queville*.

pour claux, bendes, boutonz de fer (✕Kruibeke 1454)

► Forme francisée en *-on* du flamand *bout* 'boulon, cheville de fer' par analogie avec la terminaison typiquement française *-on* (p. ex. *crampon*, *boulon*, etc.). Cf. aussi *alpon*, *bendon* et *laschon*.

BOUTROUILLE

Partie de la serrure.

pour avoir destachiet et ratachiet la serrure desdis molins, y refait une nouvelle boutrouille [sic], une clefz et ung grant cloux d'ung quartier (*Valenciennes 1544 Comte)

► La *boutrouille* désigne normalement le nombril.

BOUTTE

Boulon, cheville de fer. Voir *boulon*, ainsi que *queville*.

4 bottes de fer de quoy les bras de la roue dudit molin sont liez, pesans 16 livres (✕Saaftinge 1424)

► Forme francisée du flamand *bout* 'boulon, cheville de fer'. Cf. : *een bote die duer den standaert gaet, weghende 13 pond* [= un boulon qui traverse le pivot, pesant 13 livres] [RA Gent, St.-Pieters I, Rek. 661 (1411)] ; *deux grand claux de fer appellé 'yserine bote', qui sont fruy, mis et clauwé au dessus dit baulx qui gist dessoubz le soillier dudit molin* (✕Kruibeke 1417).

Acception spécifique :

1. * Cheville en bois, en l'occurrence prob. chacune des chevilles en bois qui soutiennent les aubes de la roue hydraulique. Voir *coyel*.

ung chenne d'une toise d'espés à faire les bouttes et baugons en la reue de l'eauwe d'icelluy moullin (Harelbeke 1395) ; *pour refaire la grant roe qui tourne dedens l'eaue et remettre des neufves aisselles et bourgons et buttes et recuignier* (Harelbeke 1414)

► Calque du flamand *bout*, *bult* ou *boute* 'cheville'. La fonction de cette cheville dans la roue hydraulique est précisée dans le compte de Harelbeke de 1365 rédigé en flamand : 2

eeken (...) daerop dat bouten ghesaecht waren, daer alpen in ghescut waren [= 2 chênes (...) dont on a scié des bouten dans lesquels des aubes étaient fixées] (AGR, C.Roul. 1395)

BOVEL

* Passage sous voûte.

avoir par lesdis machons le teste du boviel, où l'iauwe a sen cours sour le roelx du moullage, qui estoit deffaitte et esboulee refaitte de bonne nette machonnerie de quariaux de grés et de boutilz et le vosure de ce boviel refait avoecq le teste de bonne cuignettrie et machonnerie par dedens et par dehors seloncq qua par avant avoit esté, contenans en ce d'ouvraige 10 piés de loncq sour 9 piés de hault (Hon-H.1458)

► Cf. FEW, I, p. 473a, art. *bova 'grotte'.

BRACH

1. Bras, chacune des pièces de bois reliant la jante d'une roue à son arbre. Voir aussi *branque, crois, embrachure, embranchure* et *embrasement*.

- Sans précision :

brach de moulin : *pour taillier et esquarer 2 kesnes pour bras de moullin (*Bavay 1380)*

- * À la roue hydraulique : *pour 4 bras mis à celle roee parmy 7 s le piece, 28 s (Valenciennes 1355 Comte) ; une reuwe toute n[eu]ve courans en l'eauwe, de 13 piés de bras ou environ, à deux cernes, estoffés ainsi qu'il appartient (...), est assavoir de bras de 4 paux d'espés et de 6 de hault (Quesnoy-s.-D. 1401) ; abattre (...) 12 caisniaulx, les taillier et esquairer, desquels on fist 8 bras pour le roels de l'escoussiere doudit moulin, 4 bras pour le roët de celi moulin, planques pour les ventailles, trayans et autres estoffes (Étrœungt 1404 Buffle) ; 8 estriers de fer employés à tenir en estat les 8 bras de le reue dudit molin (Quesnoy-s.-D. 1411) ; 8 grans estriers de fer employés à relier les quatre braz de ledicte grant roe par dehors (La Gorgue 1413) ; pour avoir fait tout de noeuf audit mollin une roe estoffee de quatre bras et 8 courbes, 24 couyaulz, 24 obes et 48 gantilles (Bruay-la-B. 1495) ; pour avoir livré le bos d'une reuwe toute noefve pour le molin de than, assavoir 9 courbes de 9 pietz de lonc, de 4 polz quarez, à 12 s t. piece, 7 lb 4 s t.; item, à lui pour 4 crons bras et ung droit de 15 piez de lonc et de 4 polz et demy de large, à 8 s piece, 40 s t. (Valenciennes 1498 tan) ; quatre bras, chascun de 15 piedz de long passe [sic] parmy ledict arbre et autre deux bras de sept piedz de long chascun passant parmy ledict arbre pour porter ladicte roe et roët (Hollain 1528-1702) ; pour faire les bras de la roelx six pieces de bois de seize piedt et demy de loing, de trois et quatre polch et demy d'espaisseur, au pris de deux solz le piet revenant à six polch karet, seize deniers du piedt pour cause du tertiage et de la crombisseur, qui font 6 lb 122 s t. (Valenciennes 1541 Souverain) ; fault aussi une nouvelle roe de douze piedz demi de hault portant deux agneaux, chascun agneau furny de six bras et six courbes, chascune courbe de quatre polchs et de cinq et chascun bras de trois polchs et demi et de quatre, avecq les quoyaux et vingt quatre aisles (Lourches 1572)*

brach de roue : *8 bastenierez, 8 flottez et 8 oecez mises as bras de rues des 2 moulins (Valenciennes 1364 Anzin) ; ung arbre tailliet à 8 costés avecq 8 bras de roelt servant à une nouvelle roelx que l'on a fait audit moellin (Valenciennes 1473 tan)*

- Au rouet : *pour (...) rembrachier le rouet de nuez bras et faire unez tou[r]tez nuevez et rencauchier le rouet tout nuef de s'estoffe (de s'estoffe) sans fer et reloier le rouet de 5 [erreur, à moins que le nombre n'inclue l'un ou l'autre faux-bras] nuez bras (*Bruay-la-B. 1374) ; abattre (...) 12 caisniaulx, les taillier et esquairer, desquels on fist 8 bras pour le roels de l'escoussiere doudit moulin, 4 bras pour le roët de celi moulin, planques pour les ventailles, trayans et autres estoffes (*Étrœungt 1404 Buffle) ; 8 bendes de fer loyereches, chascune de 6 piez de long, mises as 4 braz du rouet de dedens (*Quesnoy-s.-D. 1414) ; deux bras de bos de quesne servant audit rouet, portant 9 piez de long chascun, 10 paux de large et 4 paux et demi d'espez (✕Nœux-l.-*

M. 1520) ; *deux brach au rouet, de 9 pietz de long et 4 poch d'espés et deux piets de large* (✕Cysoing 1524) ; *quatre bras, chascun de 15 piedz de long passe [sic] parmy ledict arbre et autre deux bras de sept piedz de long chascun passant parmy ledict arbre pour porter ladicte roe et roët* (✕Hollain 1528-1702)

brach de l'arbre : *3 estriers à loyer les bras de l'arbre* (OTemplemars 1472)

brach de rouet : *pour soijer (...) aules, bras de roes et de roech pour soijer les bras, les coisiaus et 3 bras de rowet* (✕Bavay 1381) ; *le grand rouet, lanterne et les deux bras de rouet* (✕Genech 1734)

- ♥ Au rouet du moulin-manège : *quattre bras de trois et six pouche et 20 pieds de long* (Lille 1709 moulin 4.1.3)

- ✕ Au rouet du moulin à bras : *pour avoir tallet et racourchiet pour faire les roues à brach et (et) quevilles des roues du mollin à brach pour le pourvision dudit chasteau servant pour la guerre* (✕Béthune 1536) *pour une noeve rencauchure et refaire nouviaux bras et rapparillier le molin à main du castel de Gosnay, qui estoit en mal point de poureture* (✕Gosnay 1359)

- À d'autres roues.

pour (...) faire un noef touret au grant mollin le Comte à quierquier les sacqz, estoffet de doubles croisures et de bras, viestit de 2 chiercles et de lattiaux par desoux (✕Valenciennes 1421) ; *pour le gran et pety engin à lever les meulle unne piés [= pièce] de seize piez de loin, de huict pouche carez pour les deux touret et livrer tout nouveau bois propre pour fair le tabourin du gran engin et les braz du pety touret* (✕Ramillies 17^e s. moulin 2.1)

► Cf. G. LEGROS, p. 251, MARÉCHAL, p. 190 et SMEYERS 1, p. 31: *brès*. À l'époque où les bras de la roue hydraulique et du rouet traversaient l'arbre, le nombre de bras correspondait tantôt au nombre de demi-traverses, tantôt au nombre de traverses entières.

2. Bras-leviers, poignées rayonnantes autour de l'arbre d'un treuil.

ung thouret de quattre piedz de loing et sept polch quaretz, ayant une mammelle [à] chascun deboult, avec ung molinneau à quattre bras entés dedens ledit thouret (✕Valenciennes 1536 brais)

Acceptions spécifiques :

1. ○ Chacune des deux pièces de bois qui, à l'extérieur, relie la queue à la base de la calotte. Voir aussi *bracon*.

deux estriers pour les bras de le queue (...) ; (...) *pour une bende de fer et les claux qui tiennent les bras de ledicte keue* (Seclin 1394)

2a. ☒ Chacune des deux longs bras qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur pour former l'arête des volants. Voir *verge*.

pour le sejour du molin de Baisieu, lyquelz fu à sejour quand on y fist les ouvrages (...) *trois semaines à ung brach, dont il ne payoit que demy cense* (✕Baisieux 1440)

2b. ☒ Chacun des quatre bras qui forment la croix des volants (voir *verge*) ou, plus souvent, pointe, verge, chacune des deux longues pièces de bois fixées sur l'entrebut (voir *pointe*).

pour 12 chevilles (...) *pour bouter esdictes verghes pour clauer les brais d'icelles* (✕Sluis 1395) ; *pour les 4 bras et vollans dudit moulin 4 aniaux de fier cachix* (OTemplemars 1418) ; *les entrebus et chyons, desquels l'un est assé caducq, les lattres et assinures avec les draps de trois bras tant seulement, l'autre n'estant de nulle valeure, ont estez prisez la some de 169 lb 5 s* (✕Hem-Lenglet 1684)

brach du chion : *trouvé aux quattre bras des chions noeuf batonnieres* (✕Cambrai 1659 moulin 1.6)

brach du volant : *encores 2 bendes faisant loyure à un des bras des vollans dudit mollin qui rompi encores depuis ledit entrebus reffait, pesant ces 2 bendes 6 livres demie (...)* ; (...) *quant li entrebus et deux des vollans furent rompus et refais, sejourna il 13 semaines et ne moulli que à deux elles de vollant (...)* *et encores depuis qu'il fu refais et remis en estat, rompi li uns des bras de l'un des vollans, dont il sejourna une semaine* (✕Mecquignies 1436) ; *pour avoir rehaisinet les quattre bras des volans dudit moulin*

tout neufz (✕Cysoing 1440) ; *trouvé aux quatre bras des volans douze battonnieres furny de clefs et flottes* (✕Cambrai 1659 moulin 1.5)

brach de volee : *trouvez aux quattres bras de volles huict battonnieres, clefs et flottes* (✕St-Aubert 1674)

► Cf. *Silly*, p. 288: *bra* (Hainaut).

3. Chacune des extrémités de l'anille (→ *ache*) scellées dans la meule courante. Voir *achon*.

à lui [forgeron], *pour avoir refait l'un des bras de l'aisse dudit molin* (*Quesnoy-s.-D. 1422) ; *pour (...) avoir refait et rapointié l'un des bras de l'aisse dudit molin, qui estoit usee et ronpue et y livré du fer et achier* (✕Attiches 1434) ; *pour avoir renquerquiert l'aiche et les 4 bras, fait nouveaux espaulemens et nouvelle fourque au grant fer et le requerquiert par deseure* (✕Cysoing 1504) ; *l'aiche servant audict grand fer avecque 4 bras de fer* (○Villers-en-C. 1628)

4. * Chacune des deux pointes de la fourche (→ *fourque*) au moyen de laquelle le meunier soulève la vanne. Voir aussi *patte*.

pour l'un des bras de le caucque d'icelle seuwiere, qui brisiés estoit, desclauwer, ressauder et faire un noef crocq, reclauer et mettre ens (Valenciennes 1453 Anzin grand moulin) ; *pour avoir refait les ferrures de le caucque dudit moullin et une bende de quatre piez de long à le reloyer parmy les bras* (Valenciennes 1502 Anzin)

5a. Chacune des cames fixées à l'arbre d'un moulin à pilons (→ *estampe*) ou à maillets pour soulever ces pilons (→ *estampe*) ou ces maillets ; ou chacun des deux bras de la civière (→ *chiviere*) des °hies du moulin à huile. Voir *brachelet*, ainsi que *levee*.

l'arbre, estalage, les deux prison, les bra de l'arbre (*Marquette-l.-L. 1569 moulin à fouler) ; *l'arbre de levee d'en haut compris ses bras et lanterne* (*Comines 1746 moulin à fouler)

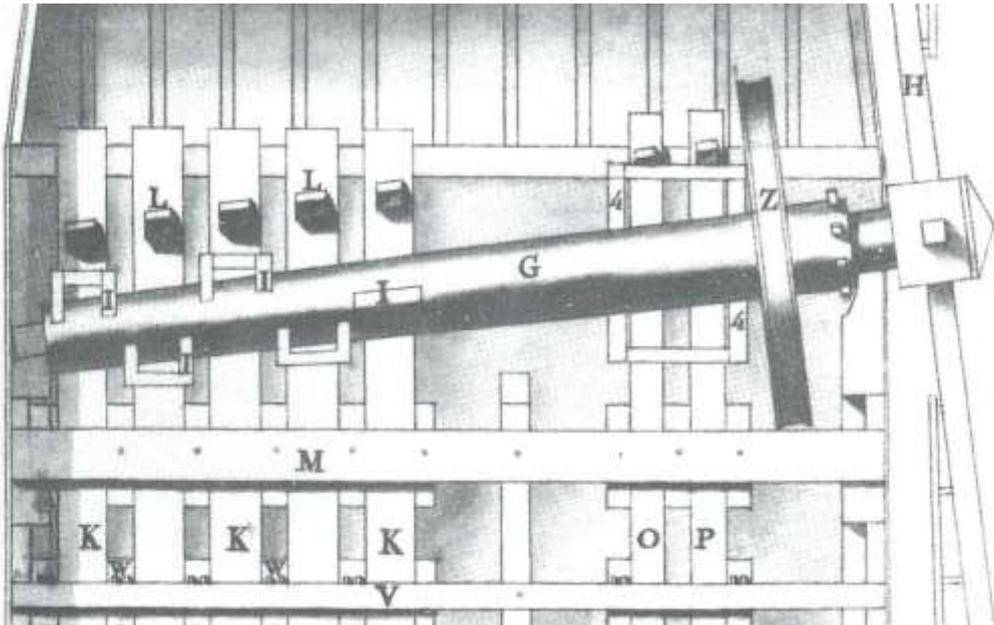
brach de levee : *l'arbre pour lever les estampes avecq la grande lanterne, les bras de leviez, les chevialez et ung plomma* (*Don 1678 huile) ; *l'abre de levee et rouez et toute les bras de levee* (*Don 1693 moulin à fouler) ; *les bras de levée avecq les chevalets, les patinées autour de l'arbre* (✕Seclin 1711 huile) ; *tous les bras de levé et des hie et les travelaye et sept patien* (*Marquette-l.-L. 1713 huile) ; *l'arbre de levee avec l'eporon, petit rouet, bras de levee, chevallet* (*Comines 1746 tan & huile) ; *l'abre de levés, mabriaux de cuivre, deux autres de pierre bleuze, bras de levés* (*Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)

brach des hies : *tous les bras de levé et des hie et les travelaye et sept patien* (*Marquette-l.-L. 1713 huile)

5b. Coyau, chacune des chevilles en bois qui sont fixées à l'arbre des levées et qui soutiennent les cames destinées à soulever les pilons (→ *estampe*) ou les °hies du moulin à huile, les pilons du moulin à fouler. Voir *couet*, ainsi que *levee*.

l'arbres d'en haut à lever les estampe garny de 48 bras (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

► Le moulin d'Houplines (1704) possédait douze pilons : s'il y avait, comme je le pense et comme c'est normal, deux levées par pilon, il faut conclure que les bras désignent les coyaux plutôt que les cames.



Cames (I) composées ici de deux bras et d'une traverse pour les pilons, et civière (4) pour les deux hies. Pour les références du dessin, voir l'art. *bicbaque*.

6. Bras du maillet dans un moulin à poudre à canon.
une pieche de bois de 6 piez de long, de cinq paux quarrés, servant à faire le bras dudit mollin (♥Béthune 1637)
7. Pièce transversale ou aileron du tourillon par lesquels on le fixe dans l'extrémité d'un arbre en bois.
pour 2 flotes et 6 clefz à retraindre les bras du torillon (Valenciennes 1504 Souverain) ; *au tambour pour lever la trape quatre tourillon avec les bras* (*St-Amand-I.-E. 1719)
▶ À St-Amand-I.-E. (1719), quatre tourillons requéraient deux axes.
8. Braie, poutre horizontale qui supporte l'extrémité du palier du fer de meule. Voir *broie*.
deux plomas, le pont, bras et fleaux (*Comines 1707 blé & brais) ; *le belfroy à porter les meules avec le pont et bras, poteaux, braccons, plancher et ralongement d'icelles* [sic] *propre pour battre les meules* (*Comines 1707 tan & huile)
▶ Déformation de *braies*, forme de *broies* ou erreur.

Composés :

demi brach

Par rapport aux bras principaux d'une roue, dont la longueur est celle du diamètre, chacun des bras supplémentaire dont la longueur ne dépasse par celle du rayon de la roue, soit bras qui relie l'arbre à la jante, soit bras qui relie le long bras principal à la jante..

un engien de bos audit molin Saint Geri pour lever lesdites meulles toutes fois qu'il est nécessité, estoffet d'un arbre et d'une roels de 14 piés de hault ou environ, les bras de le roels eneswilliet l'un en l'autre que pour acoler le tieste de l'arbre, enbuvret de 1 poch et demi en le tieste tout autour, et à iceux bras avoir mis demi bras si que le roels soit estoffee de 8 pols ou de douse à aultre (*Valenciennes 1431 St-Géry)

▶ Apparemment une des toutes premières descriptions de bras qui ne traversent pas l'arbre, mais l'embrassent.

faux brach

1. Étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre. Voir aussi *bouterel*, *bracon*, *fausse embrachure*, *estanchon*, *estaque*, *jambe*, *loyen boutant* et *loyen de rouet*.

3 quevilles appartenans aux faux bras de l'arbre (○Seclin 1394) ; *pour (...) refaire les tourtes d'icellui moulin et mettre 4 faulx bras au roët* (*Valenciennes 1420 Anzin) ; *pour*

(...) remettre 2 faux braz à le roes dou grant mollin le Comte et ycelle renforchier em pluseurs lieux ù meffaitte estoit (*Valenciennes 1421) ; mettre et assir au grant rouwet 4 faux bras (✕Cysoing 1450) ; pour avoir mis 4 faux bras à l'arbre et au rouwet pour tout renforchier (OTemplemars 1473) ; mis quatre faulx bras au rouwet pour le tenir en se droicteur (✕Nœux-l.-M. 1517) ; pour 20 piedz de bois de 3 polch quarez pour faire 4 faulx bras pour renforchier le grant rowé dudit mollin (✕Cysoing 1531) ; un rouez furny de 48 chevilles, deux embrassures, quatre faulx bras, huit bastonieres de fer (OWambaix 1669) ; l'arbre tournant et le grand rouez, chevilles, bras et fau bras et les deux queues (♥Mons-en-P. 1738)

faux brach de l'arbre : 3 quevilles appartenans aux faux bras de l'arbre (OSeclin 1394)

► Cf. BARBIER, p. 174 : « Les arcs-boutants (du rouet) du côté du marbre, on appelle ça les faux-bras. Un moulin qui passe bien, qui roule doux, il a pas besoin d'ça mais y'a des moulins ça passe cahin-cahottant [sic], ça fout des secousses puis ça d'mande à r'culer. J'ai vu des faux-bras dans queuques moulins mais bien souvent ça jouait et ça servait pas à grand-chose. » En Flandre, de tels bras, ajoutés par M. P. Bauters, étaient visibles au moulin de Huise (Fl.-Or.) tant qu'il en était le propriétaire.



Moulin à huile à vent dans la cavette de l'Oostmolen à Gistel (Fl.-Occ.) : faux-bras au rouet qui entraîne l'arbre destiné aux °hies. Photo de l'auteur.

2. ☒ Prob. chantignole, pièce de bois fixée sur la °verge pour empêcher que celle-ci ne bouge dans la °lumière de la tête de l'arbre moteur. Voir *hurtoir*.

les deux entrebus, 16 lb ; item, les quatre pointes des vollans, 18 lb ; (...) item, pour quatre fau bras servans ausdis entrebus, prisiez 16 s (✕Lille 1558 moulin 3.13) ; deux entrebus, quatre scions furny de lattes et cottrees et quatre faulx bras de bois de 3 et 4 (OWambaix 1669)

► Vu les dimensions et le prix, il ne peut s'agir d'une consolidation oblique.

3. ☒ Poignées amovibles du cabestan mobile servant à la mise au vent du moulin.

pour avoir menet à Templemars du bos de gailliet pour faire ung cat et aultre bos soyet pour faire les pillotz et faulz bras dudit cat (OTemplemars 1507)

brach de l'arbre : voir ci-dessus acc. 1.

brach du chion : voir ci-dessus acc. spéc. 2b.

brach de levee : voir ci-dessus acc. spéc. 5a.

brach de roue : voir ci-dessus acc. 1.

brach de rouet : voir ci-dessus acc. 1.

brach du volant : voir ci-dessus acc. spéc. 2b.

brach de volee : voir ci-dessus acc. spéc. 2b.

BRACHELET

1a. Chacune des cames fixées à l'arbre d'un moulin à pilons (→ *estampe*) ou à maillets pour soulever ces pilons (→ *estampe*) ou ces maillets. Voir *brach* acc. spéc. 5, ainsi que *levee*.

l'arbre dudit mollin avecq les brasselez et civiers (✕La Bassée 1682 huile – prisée du charpentier) ; *l'arbre du moulin avec les civieres et brasselets (...)* ; *deux chevilles au bracelet à clef et à flotte* (✕La Bassée 1689 huile – la première partie provient de la prisée du charpentier, la seconde de la prisée du forgeron)

1b. Ensemble des deux bras de la civière (→ *chiviere*) des °hies du moulin à huile.

deux chevilles de brasselet et une cheville de faussy à clef et à flotte (✕La Bassée 1683 huile) ; *l'arbre du moulin avec les civieres et brasselets (...)* ; *deux chevilles au bracelet à clef et à flotte* (✕La Bassée 1689 huile – la première partie provient de la prisée du charpentier, la seconde de la prisée du forgeron)

► Dans ces exemples mentionnés sous 1 et 2, le charpentier et le forgeron ont désigné par *brachelet* deux éléments distincts : comme il n'y a que deux chevilles, le *brachelet* du forgeron correspond à la levée des hies, dont les deux bras traversent l'arbre et que le charpentier qualifie de *chiviere*. Les cinq pilons et deux hies du moulin à huile de la Bassée nécessitent dix cames pour les pilons et une levée à deux bras pour les hies.

2. Prob. consolidation en fer des cames destinées à soulever les pilons du moulin à huile.

pour 12 bracellés de fier mis au dessus dit arbre, pesant 26 livres (*Trith-St-L. 1390 huile)

BRACHIER

Prob. lier la meule au câble des meules au moyen de la °commande. Voir aussi *abrachier*.

pour deux cordes servant à brachier les meulles des deux molins d'Ansaing, pesant ensamble 12 livres (*Valenciennes 1517)

► Voir la note à *abrachier*.

BRACHON

☒ Prob. pièce de bois qui allonge la °verge.

pour avoir ouvré (...) à refaire (...) une noeve roue, fusiaux et endentures à ledicte roue et deux brachons aux verghes dudit molin, lesquels il avoit livré à ses despens pour 18 lb forte monnoie (✕Haasdonk 1393)

► Dérivé de *brach*, qui a pu désigner les ailes du moulin à vent, plutôt que graphie de *bracon*.

BRACON

1a. Grosse pièce de bois.

52 pieces de bois de quesne appellé 'brakons' pour mettre en terre entour le mote du molin de monseigneur pour faire un estakichs pour le sauvement de ladicte motte qui se gastoit toute par le pluive, à 10 s le piece (✕Sluis 1393) ; *dix bois appellez 'bracons' pour faire les ghespannes [= fermes] et comble dudit molin* (✕Sluis 1456)

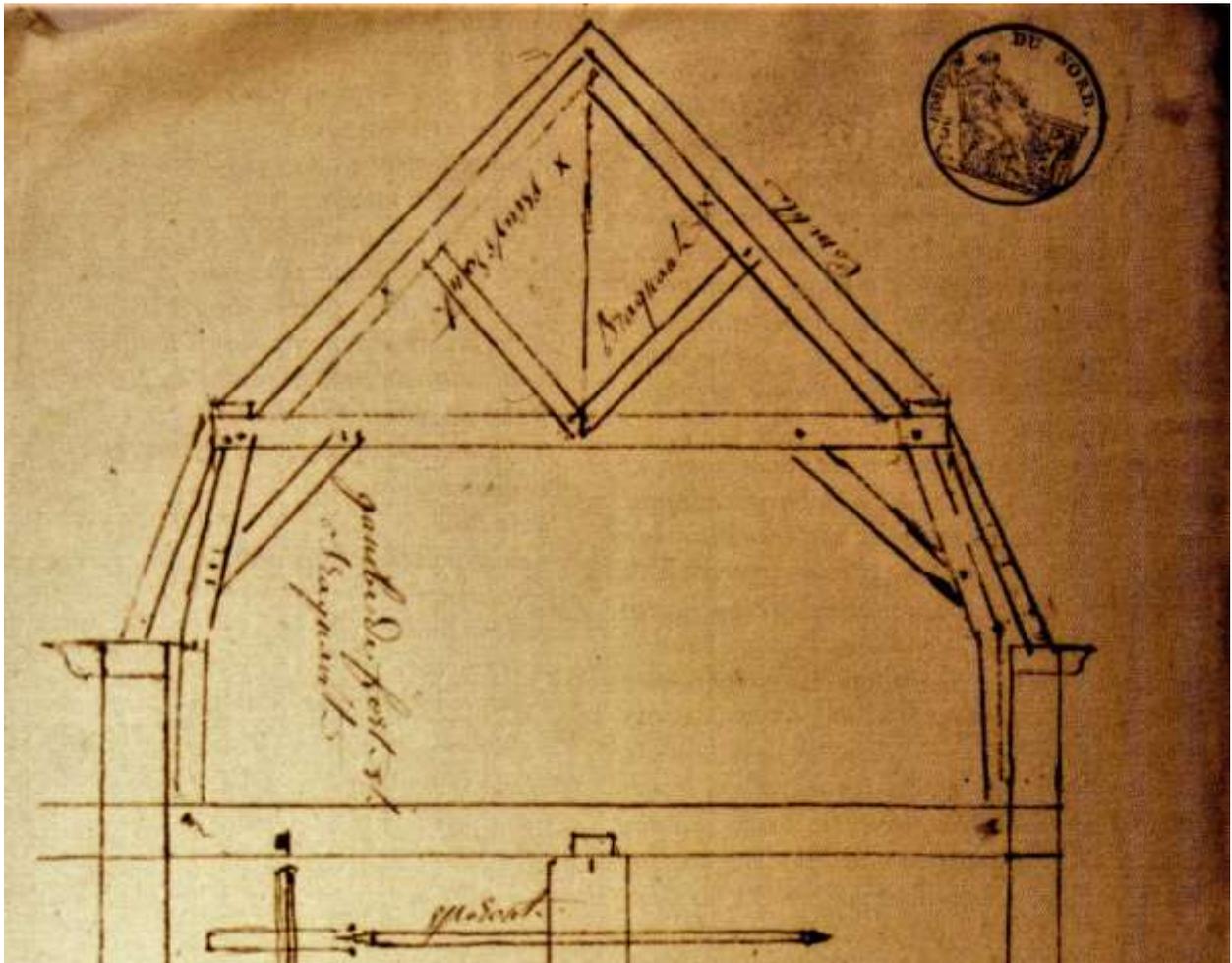
► Le flamand *brackoen* avait un sens plus large que son équivalent français.

2a. Poutre de consolidation oblique, tantôt contrefiche, tantôt et le plus souvent aisselier, pièce oblique qui, travaillant dans un plan vertical, soulage une pièce horizontale et porte sur une pièce verticale ou oblique. Voir aussi *branchon* et *loyen bracon*.

estaquier et mettre nouviaux soels desous le molage, mettre soeles, bracons, loiens et tout ce qu'il faut audit molage (*Bruay-la-B. 1358) ; *pour avoir (...) relevé l'arbre pour ce que il estoit keüs sur sen anel, fait un novel postel au crepon et mis une rencrease sur l'anel pour tenir le bracon, resakiet ens ledit crepon* (✕Nœux-l.-M. 1380) ; *et aura entre chascun esteil une croysure de loyens et sur le lez vers l'eaue ung bracon eswilliet sur le sommier desoubz et en l'ostel [sic, lire estel] qui portera le beaufroy* (*La Gorgue 1399) ; *item, y aura ung belfroy sur quoy les meules seront assises (...)* ; *item, cinq bracons [remplace corbeaux], chascun de 12 et 14 paux d'espés*

et 5 piés de long (*Harelbeke 15^e s. devis); faire 4 boutriaux en l'estaque sur le planquier (...); item, pour 16 aultrez quievilles menres dont on ataquá 4 bracons à l'estaque dudit molin pour tenir droite (**Templemars 1408); ungne estacque (...) pour ennesvillier dedens ung gros sommier (...); item, fault encorre pour fairre et assir le planquier pour porter les moeulle livrer deulx sommier (...); item, fault livré pour faire les six bracon qu'il seront ouvré et assamblé dedens les trois sommier, fault 30 pié de bois de 10 pauc carré (⊙Templemars 1570); pour quatre bracquons de huit pauchs karez servans aussi à bracquonner ladite estacque, de 9 piedz de long chascun bracquon (*Templemars 1576)

► À Templemars (1408) les 4 boutriaux de la prisée du charpentier correspondent aux 4 bracons de celle du forgeron.



Détail du plan de 1825 du moulin Delemarre de Flers-lez-Lille publié dans BRUGGEMAN Jean, *Les moulins de Villeneuve d'Ascq*, ARAM Nord Pas-de-Calais, p. 109). Les *braquants* y sont aussi bien les aisseliers entre les jambes de force et l'entrait de fermette que les contrefiches des combles.

Les autres appellations d'éléments du dessin : *comble* = chevron ; *cheuverant* = arbalétrier ; *gambe de fort et braquant* = jambe de force avec bracon ; *eporont* = hérisson, roue à dents placées dans le plan de la roue.

Acceptions spécifiques :

1. * Chacune des chevilles en bois qui soutiennent les aubes de la roue hydraulique. Voir *coyel*. Corriger la définition donnée dans mon *Dictionnaire*.

pour une roels dou molin de Trith amont euwe reviestir toute nueve d'aulez, de brakons et de gantielles (Trith-St-L. 1371) ; pour (...) renaver le roee de noeves ais et y metre bracons et ganstilles pluseurs (Bruay-la-B. 1358) ; pour 32 aues, 64 bracons, 64 ghanilles, qui portent et soustiennent lesdittes aues (La Gorgue 1399)

2a. Chacune des pièces de bois qui relient les segments circulaires du rouet.

*le rouet, assçavoir bras, manteaux, courpe, brachons, quevilles, lanterne, platteaux, fuseaux et faulz loyens sans toucher à nulles ferrailles (✕Herseaux 1577) ; le rouet estoffet de deux bras, quatre manteaux, quatre bracons, quatre bouterel (✕Marquette-1.-L. 1594) ; le rouet estoffé de deulx brachs, quatre manteaulx, quatre bracons, quatre bouterelz, enseignes du rouet et gante, chevilles et une lanterne y estoffee de fusseaulx y servant, prisiés ensamble soixante douze livres parisis (✕Marquette-L.-L. 1600) ; le rouwet estant à l'arbre de la rouwe quy tourne en l'eauwe, assçavoir deux brachs, quatre manteaux, gantes, bracons et quevilles (*Lille 1627 moulin 2.3 huile)*

► Comme *bracon* et *bouterel* sont interchangeable, j'avais d'abord identifié les *bracons* aux °*faux brach*. C'est encore toujours une hypothèse valable, sauf dans les citations, les plus nombreuses, où les *bracons* s'ajoutent aux *boutereaux* ou aux *faux loyens*. C'est pourquoi j'y vois plutôt les ancêtres des goussets, les pièces triangulaires qui consolident l'assemblage des chanteaux (→ *cantel*) du rouet. Voir l'ill. à *gante*.

2b. Chacune des pièces de bois qui relient des éléments d'une autre roue pour consolider l'ensemble.

*12 claus de pont mis aux bracons de l'une des roes (OSeclin 1395) ; la grande lanterne avecq les fuseaux, garny de quatre bras et manteaux, bracons (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)*

3. ○ Chacune des deux pièces de bois qui, à l'extérieur, relient la queue à la base de la calotte. Voir aussi *brach*.

pour le bos dont on fist les bracons servans à soustenir le keuwe en estat (...) ; (...) 4 kievilles de fier mises as bracons de le keuwe dudit moulin au dehors (Templemars 1388) ; pour ung aissil et ung bracon qui porte le keuwe dudit molin (Templemars 1440)



Moulin de Gouville (Manche) : queue fixée aux extrémités des trattes par deux bracons réunis par des liens horizontaux. DE LA GARDE « Moulins de la Manche ».

4. ✕ Lien du piédestal. Voir *loyen* acc. spéc. 1a.

les deux croisades (...); l'estaque (...); les bracons et loyens de douze et treize [= pouces] par le bas et onze par le haut, dont il n'en faut que deux nouveaux; le kaier (...) (Noyelles-l.-S. 1704)

► Les *bracons* sont p.-ê. les liens intérieurs, et les *loyens* les liens extérieurs. Les dimensions données se rapporteraient aux seuls liens extérieurs, dont la fonction consiste à répartir les forces vers les quatre extrémités des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a), alors que les liens intérieurs servent essentiellement à maintenir le pivot à la verticale.

Composé :

bracon à potente

Soit support formé d'un poteau surmonté d'une pièce horizontale (l'ensemble formant une *potente* ou béquille), soit aisselier consolidant cette *potente*.

le premier planchier estoffé de quatre sommiers, quatre bracons à pottes, gittes et asselins (⊙Seclin 1629 moulin Rouge)

► *Bracon* a pour étymon le moyen bas-allemand *brake* '(grosse) branche', ce qui explique qu'on trouve le *bracon* dans toutes sortes de configurations. Le mot est picard et a été emprunté en flamand.

BRACONNER

Consolider un assemblage au moyen de pièces de bois obliques. Voir aussi *rebraconner*.

au bout dudit clijer aval l'yaue a une huge de 4 piés d'esquarrure et autant de haut assise sur 4 soellez et cez 4 soellez sont sur 4 pillos et 4 postiaux braconnez sur 4 sens et les postiaux avez pour assir les aisselles de quoy ledicte huge est close (*Beuvry 1376); *quarante et huit pié de bois de cquenes de cinq et sept pour faire les douze bracon en hault pour braconné en est potteaulx et en est potente en hault par desous ladite plate fourmes et cappe* (⊙Templemars 1570); *pour quatre bracons de huit pauchs karez servans aussi à bracquonner ladite estacque, de 9 piedz de long chacun bracquon* (*Templemars 1576); *cinq estampes, deux hye, avec tous les patyns, trois montans braconné* (*Comines 1684 tan & huile)

BRAI

Fange. Voir *bruec*.

le courant dudit molin est si plain de bray que l'yauwe de le riviere n'y peut boinement venir ne entrer à l'enboucure et ailleurs et y convient pour ce tenir si grant yauwe qu'elle passe deseure le caucie et fait très grant dommage à ladite ville (*La Gorgue 1402); *pour avoir nettijet et widiet le bray et ordure de desoux le plancage dudit molin, levet le buse, le rassir et rentierer* (*Templemars 1443)

BRAIDIR et BRAIDIER

Pourvoir d'une surliure, ligaturer l'extrémité d'un cordage ou une épissure afin d'empêcher les torons de se détordre. Voir aussi *rebraidier*.

braidier : *pour une corde de kaneve servans à lever les moelles dou grant mollin d'Anzaing, pesans 82 livres, à 2 s le livre parmi le b[r]aidier et loijer, sont 8 lb 4 s* (*Valenciennes 1423)

braidir : *pour 4 cordes pour les balances dou molin de warance et pour cordielle au braidir* (*Valenciennes 1383 Anzin); *pour 3 bonges de cordielle delie à braidir cordes de moulins et faire loijens de sacqs* (*Valenciennes 1396); à *Jakemart le Cordier, pour 2 cordez de kaneve pour ce dit moulin, pesans [ensemble] 58 livres et 3 quarterons (...); à luy, pour 36 toises de menue cordielle pour braidir lez lacez de cez dictez cordez* (*Mecquignies 1399); *pour une grosse corde de cavesne à lever le moelle du mollin Souverain (...); pour 6 bonges de cordelle mis à ledicte corde braidir* (*Valenciennes 1426); *pour une corde de thille de 21 fil et de 17 toises braidie de cordiel de caneve pour servir à sackier par l'engien les sas sour le moellin* (*Mecquignies 1435)

► Le copiste de Valenciennes se sert en 1423 du verbe *b[r]aidier* alors que l'année précédente il s'était servi à deux reprises de *braidir* dans des phrases similaires. A-t-il

hésité entre *braidir* ou *brider*, deux verbes qui ont pu être confondus (voir à ce propos *rebraidir* et *rebrider*). Le verbe correspond au flamand *winden* : *Den seelmakere van Bornem, omme den grooten steenreep te windene ende beede de hooghen te vermakene* [= Au cordier de Bornem, pour envelopper en embobinant le grand câble des meules et pour en refaire les deux boucles (...)] RAGent, St.-Pietersabdij, I, rek. 1983, f° 11r° (1464) moulin du Rivage à Temse. Cf. aussi un compte de Westminster de 1532 qui note l'achat de *smalle lynes for the fastening of the endis of the saide gables from revyng oute* [= ficelle pour la consolidation des bouts dudit câble pour éviter qu'ils ne se détordent] (SALZMAN, p. 327).

BRAIDISSAGE

Surliure, ligature à l'extrémité d'un cordage pour l'empêcher de se détordre.

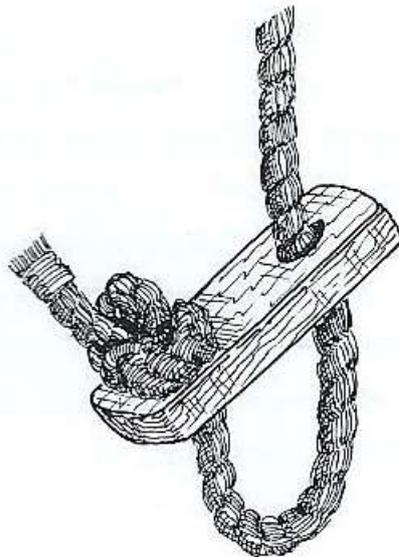
*pour une grosse corde de cavesne à lever le moelle du moullin Souverain, pesant 58 livres, à 3 s le livre parmy le bredissage, sont 8 lb 14 s (*Valenciennes 1428)*

BRAIE (1)

Aménagement du bout de la corde aux sacs pour que le meunier puisse y attacher plus facilement le sac. Voir aussi *embraielure*.

*à Jaque du Dam, cordier, (...) pour le corde des sacs et les brees pesans 34 livres (✕Menen 1388) ; pour 2 cordes de caneve, l'une de 23 toises de lonc servans au lever les moelles et l'autre de 10 toises de lonc parmy les brayes pour lever lez salz (*Valenciennes 1446 Souverain)*

► De nos jours les meuniers font passer la corde aux sacs à travers les deux trous d'un petit bloc de bois ou d'une °esse de fer. Ensuite l'extrémité de la corde est nouée et surliée pour qu'elle reste en place. Avec le petit bloc ou l'esse elle forme ainsi un « œil » coulant : il suffit d'y introduire le bord supérieur du sac pour que cet œil se ferme par le poids du sac et serre celui-ci dès qu'on le soulève. Généralement cet œil, qui s'use plus vite que le reste de la corde, se réalise par épissure. En cas d'usure, il suffit ainsi de confectionner une nouvelle épissure sans devoir remplacer la corde tout entière. Ajouter la définition à COUTANT 1, p. 534, art. *bree*. Pour l'étymologie, voir *embraielier*.



Œil au bout de la corde des sacs. Dessin G.P.

BRAIE (2)

Mur de soutènement.

pour avoir fait devens ledit molin 3 masieres à manieres de brayes sur quoy les soelles du molaige sont assizes et refait au dehors de celli molin les 2 maisselers de pierre, en quoy li yaue se engrenne (*Bruay-la-B. 1381)

BRAIE (3) ‘malt’ : voir *brais*

BRAYER

a. Malter, convertir l’orge en malt, c.-à-d. la tremper pour la faire germer, la sécher à chaud et la dégermer. Voir aussi *braisier*.

son chariot chargez de dix neuf sacq de soucrion brayez pour aller moudre à son moulin (✕Templemars 1689 proc)

► Forme exceptionnelle, due p.-ê. à une confusion avec un autre étymon.

BRAIS (1), BRAIE et BRAISE

Malt, orge trempée, germée, séchée et dégermée destinée à la fabrication de la bière.

braie : à *Jacques de Hennin, ayant tenu les mollins dudit hospital, a esté rabbattu la somme de trente sept livres 16 s, assavoir 19 lb 16 s pour avoir depuis l’an 1599 jusques à le Saint Remy mil six centz et ung mollu que braie que mollaige soixante six sacqz* (Seclin 1601) ; *moulin de Selle : (...) la vanne du bacinage du moulin à la braye* (*Escaut 1740)

brais : *des cambiers de Tenremonde du molin leur il font moule leur brais* (Dendermonde 1386) ; à *Jehan Alours, brasseur, pour son brays qu’il a molu audit molin* (*La Gorgue 1453) ; à *ung mannier de Douay, pour avoir molut en cest an 14 rasieres de braix pour ce qu’il ne ventoit nient, païé 14 s* (Douai 1461 Prés) ; et a *promis ledit preneur mieuldre audict nostre molin (...) tous les bledz, soilles et aultres grains que il fauldra et sera necessaire pour la provision et despence de cheans et aussy tous les brais que fauldra pour brasser les cervoises tant fortes que petites et tous les mollaiges que fauldra pour les pourceaux et aultres bestes* (✕Marquette-l.-L. 1582)

braise : *ledis preneur a prommis et sera tenu d’en rendre et payer par chascun an (...) la quantité de vingte cinq muydz de bledtz et vingte cinq muydtz de braige* (*Enghien 1601) ; *ung mollin à vend à usaige de moudre bled et brache* (✕Béthune 1641-1702) ; *le mollains à fouler et celuy au braige* (*Houplines 1704 plan) ; *moulin au breze* (*Enghien 1755)

BRAIS (2) ‘fange’ : voir *brai*.

BRAISMOULIN

voir l’encadré 7 à *moulin* § 4.1.4.

BRAISIER

1a. Malter, convertir l’orge en malt, c.-à-d. la tremper pour la faire germer, la sécher à chaud et la dégermer. Voir aussi *brayer*.

les dessus dis brasseurs ou aucun d’eulx indeüement (...) se estoient et sont avanciés de faire constituer molins à bras en leurs maisons, esquelx molins lesdis brasseurs moloient ou faisoient mieulre journalment à leur plaisir et volenté leurs grains braisiés ou non braisiés (Lille 1442 moulins 1.1) ; de *Jehan Rouzet, brasseur (...), pour avoir braisiet audit molin 21 brassins* (*La Gorgue 1486)

1b. Faire macérer (les racines de garance) dans un liquide.

ung huissine et ediffice à molre, brasier et rechauffer waranche (♥Douai 1457 St-Albin)

2. Tremper.

à *Jehan dit Saint Lece, pour soijer 4 grandes aissielles et aucuns estelés pour metre et assir ou moulin leur on mettera les sas sus, pour ce que tropt souvent estoient braisiet des euwes qui y venoient* (*Bavay 1387) ; *pour 32 rasieres de meschant blé braisié et mengié de bestes* (Lille 1468 comptes de l’hôpital Comtesse)

BRANCART

1. Support de la trémie (→ *tremuie*), ensemble des deux trémions (→ *tremuyon*) avec ou sans les chevalets qui les soutiennent. Voir *quevalet* acc. spéc. 1.

les ecavestures, couvlaice, branquart, turmure, clocette (✕Ennetières-en-W. 1750) ; *ledit moulage sera garnis d'arcule et couvecque, termuise, brancart, bacqués et selettes* (*Douai 1767 Massue) ; *l'arcule et les couvercles, les brancards avec leur tete, le boupalier d'efroient, le bacquet et tremulte* (*Marcq-en-B. 1783)

2. Banc flanquant la trémie (→ *tremuie*), sur lequel le meunier place le sac de blé. Voir aussi *banc*.

la vieille arcule avec ses couvleches, la tremure, bacquets, brancquart, tremuant (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► Si nous identifions le *brancquart* aux trémions (→ *tremuyon*), nous aurions un doublon (*brancquart – tremuant*). L'informateur de Balem (Fl.-Or.) qualifie le banc de *berrie* 'civière' (WVD, p. 267). Comme pour les trémions, il y aura eu confusion entre *bancart* et *brancart*.

3. Support composé essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat. Voir *quevalet* acc. spéc. 4.

la queuette et brancquart servans à rehausser la moeulle roullante (✕Seclin 1688 Beauhaut)

BRANCHON

Aisselier, pièce oblique qui, travaillant dans un plan vertical, soulage une pièce horizontale et porte sur une pièce verticale ou oblique Voir *bracon*.

le planchier deseur le meitz, assavoir les gittes, achelin, lyteaulx, branchons et les claux (✕Templemars 1595)

► Déformation de *bracon* par attraction de *branche*. Le *MnHw* donne *brancoen* comme variante de *brackoen*.

BRANQUE

1. Partie allongée d'un objet par laquelle on le fixe ; bras d'un étrier ou d'une autre pièce de fer. Voir *bende*.

pour ralongier les branques de l'estrier qui soustient le marbrel dudit molin (✕Beuvry 1376) ; *audit Colart, pour refaire une noeve branque au boistart dudit molin et avoir ressaudé l'autre branque, 2 s* (*Bruay-la-B. 1378)

2. Bras, chacune des pièces de bois reliant une roue à son arbre. Voir *brach*.

la grande rouwe à l'eauwe, assçavoir les quatre branches, gantes, coyaux et aues (*Lille 1636 moulin 2.4.1)

► Ce n'est pas nécessairement une erreur : nous trouvons *branchon* dans le même sens chez G. LEGROS, p. 250. Remarquons toutefois que dans les différentes prisées des moulins à eau de Lille rédigées en 1636, nous lisons aussi bien *bras* (moulin 2.1.1, 2.2.1 et 2.2.2), *braches* (moulins 2.1.2 et 2.4.2) que *branches* (moulin 2.4.1).

BRAQUELIN

Long clou à tête large.

demy braquelin : *4 doubles picarts à lacher et 4 demy braquelin (...)* ; (...) *deux cent de demy braquelin pesant 15 livres* (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

► Cf. HÉCART, p. 20a.

BRAQUIER

? – P.-ê. unir.

faire le planee en fons sur les gistes et sera lambourdee de lambourdes de 3 dois de let et d'un pauch d'espés, braquiet et d'un doit entredeux et avec les pans d'un lez et d'autre (*La Gorgue 1419)

► Selon le *FEW*, I, p. 485a, art **brachitare*, le picard aurait connu *braquer* 'biner les pommes de terre' et *rebraquer* 'remanier avec un outil un terrain cultivé, pour le

réparer, l'unir'. Dans l'Aube, le participe *braqué* aurait signifié 'apprêté, préparé'. Ne pourrions-nous pas extrapoler et traduire le verbe *braquier* appliqué à des pièces de bois par 'apprêter, unir' ? C'est, me semble-t-il, la seule acception qui convienne.

BRASER

Prob. soumettre (un métal) à l'action du feu. Voir *bouter au feu*.

pour avoir resauldé le palette et le braser et avoir reffait le noyel du pas et le poincte du petit fer (✕Nœux-l.-M. 1510)

► Syntactiquement il devrait s'agir d'un substantif, mais tous les éléments possibles en fer sont énumérés dans la phrase. Le *FEW*, XV₁, p. 256a mentionne *braser* 'souder' à partir de 1578, et *braser* 'brûler' à partir du 12^e s.

BRASSIN

Contenu d'une cuve à bière où se fait la fermentation.

de Jehan Rouzet, brasseur (...), pour avoir braisiet audit molin 21 brassins (*La Gorgue 1486) ; *ses grains brayees dont il avoit besoin pour ses brassins* (✕Templemars 1689 procès)

BRIDE

1a. Commande, corde assez courte qui facilite la fixation de la meule au câble des meules. Voir *commande*.

pour une corde de quenneve pesant 18 livres employee à faire un windal servant à querquier les sas quant il sont plain de ferine sur les chevaus et une beride servant à couchier et lever le meule et à le temprure dudit moulin (*Quesnoy-s.-D. 1405) ; *ung chabre et breid pour lever les meulles* (○St-Hilaire 1644) ; *le cable, bribe [sic] et deux cordes servantes ausdicts molinetz pour lever la meulle* (*Douai 1651 Taquet) ; *un chable de quarant pied de loing, de sept pouche de grosseur, neufve ; item, une bridde neufve de huict pied, de six pouche* (○Villers-en-C. 1655) ; *la grosse corde avec la bride* (✕Enghien 1687) ; *la corde servant à lever les meulles, au vindacque et la bride estimé à cinquante deux livres* (*Écaillon 1731) ; *le 18 juin 1733 avoir livré un cabre et une bride pessant 70 livre* (*Douai 1733 Croix aux Poulets) ; *la corde à levez les meulles et bride* (✕Herseaux 1758)

► Que la *bride* soit la *commande*, nous le voyons dans les comptes bilingues d'Enghien (1687) et de Vieux-Berquin (voir ci-après, composés). À Enghien, le rédacteur traduit *camandelseel* [= corde de commande] par *bride* ; à Vieux-Berquin, c'est le flamand *commande* qui est rendu par *bride commande*. La longueur donnée pour la bride du moulin de Villers-en-Cauchies (1655) est une autre preuve qu'il s'agit de la commande.

1b. Prob. surliure ou doublure consolidant la boucle à l'extrémité du câble des meules. Voir aussi *patte*.

le comble et le chabre sans bride (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *la grande corde et comande prisee avecq la bride* (✕Coutiches 1627) ; *pour le chabre, comble et bride servantes audit molin à lever la moeulle* (✕St-Aubert 1674) ; *le cable de moeulle avec ses brides* (✕Avion 1774)

► Tout comme le verbe *rebrider* a pu remplacer *rebraidir* (voir *braidier*), je suppose que le substantif *bride* a remplacé *braie* 'surliure', un terme technique bien plus rare. Un autre argument en faveur de la surliure, c'est le pluriel *brides* : le cable des meules possédait deux surliures alors que le meunier ne disposait que d'une commande.

La distinction entre les acc. 1a et 1b n'est pas toujours possible. Le mot *bride* est encore toujours employé au 20^e s : *Cordes à lever les meules avec leur bride* (Annappes 1902).



Boucle d'un câble sans doublure et avec une doublure de cuir. Dessin G.P.

1c. Corde ou lanière attachées au fléau (→ *flayel*) de la trempure, au moyen desquelles le meunier actionne la trempure (→ *temprure*).

*pour une corde de quenneve pesant 18 livres employée à faire un windal servant à querquier les sas quant il sont plain de ferine sur les chevaus et une beride servant à couchier et lever le meule et à le temprure dudit moulin (*Quesnoy-s.-D. 1405)*

2. * ? – P.-ê. dispositif composé de deux pièces de bois qui sont fixées à l'extrémité de la queue et dont la concavité épouse le cylindre du poteau central pour permettre la rotation de cette queue. Voir *winais*.

mettre une noefve keuwe, le bridde et le plomach (Tressin 1413)

Composés :

bride commande

Commande, corde assez courte qui facilite la fixation de la meule au câble des meules. Voir *commande*.

la corde meulle avecq la bride commande, corde de dehors et ce qui appartient au moulin (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

► Le texte flamand de 1680 qui fut traduit en 1760 mentionnait simplement : *den steenreep met de commande, buytreep, bynreep met de reperye dye den meulen competeren* [= la corde des meules avec la commande, corde de dehors, corde de dedans avec les cordages qui appartiennent au moulin].

(bride de cage) à corriger en bride d'ecage

☒ Attache de fer à deux bandes de fixation parallèles servant à la suspension de la dame (→ *escache*). Voir *moufle d'escache*.

deux estriers et deux brides de cages (✕Mœuvres 1766)

► *Bride de cage* est une déformation de *bride d'ecage*, c.-à-d. de *bride d'escache*. Un autre article de la prisée de Mœuvres 1766 mentionne *deux moufles d'ecage et deux supports*, mais l'article est barré et la note marginale précise *Rayé pour etre porté cy devant*, ce qui prouve l'identité entre la *bride* et la *moufle*.

bride de frein

☒ Prob. chacune des pièces de fer ou des chaînettes reliant la ceinture du frein à la charpente du toit pour la maintenir exactement autour du rouet. Voir aussi *bride de rouet* et *bridure de frein*.

deux bendes audit rouet, les peintures du frin, les heuches et une molle bende (...); seize coutiaux et deux chevilles servans audit windacque, quatre bendes à l'esperon,

neuf fourches au petit windacque, trois brides de frin et dix cloux hurtois (✕Lille 1726 moulin 3.20)

► Dans cette énumération, les *brides de frein* ne sont pas classées parmi les parties essentielles du frein. Comme la bride doit diriger le cheval, les brides du frein doivent maintenir celui-ci dans la bonne position.

bride de rouet

☒ Prob. chacune des pièces de fer ou des chaînettes reliant la ceinture du frein à la charpente du toit pour la maintenir exactement autour du rouet. Voir *bride de frain*.

les peintures du frein avec quatre petites chevilles et une plus grosse pour tenir lesdites peintures, trois supports et vingt heuches (...); la grande et petite coutelure (...) deux maniques à la fenestre flamaingue et trois brides de rouet (✕Lille 1726 moulin 3.16)

► La prisée du moulin 3.16 de Lille est la seule où figure cette expression, alors que les *brides de frein* y sont omises.

BRIDURE

Commande, corde assez courte qui facilite la fixation de la meule au câble des meules. Voir *commande*.

la corde de meule et la bridure y servant (✕Mons-en-P. 1738)

Composé :

bridure de frain

☒ Prob. chacune des pièces de fer ou des chaînettes reliant la ceinture du frein à la charpente du toit pour la maintenir exactement autour du rouet. Voir *bride de frain*.

les peintures du frin, un petit hets, douze cloux hurtois (...); (...) l'estriés du mabriau, huit cloux hurtois et deux bridures de frin (✕Lille 1726 moulin 3.2); *trois bridure de frin et deux molle bende, 3 lb* (✕Marquette-l.-L. 1753)

BRIQUE

Brique, matériau de construction.

pour 800 briques, pour cauch et saulon dont l'en a machonné le fundament dessoubz les platte dudit molin (✕Haaltert 1434); *soient ces moulins relevez ainsi qu'il appertendra et faire le fondation de brique et de pierre blanche* (✕Cysoing et Baisieux 1475)

Composés :

blanche brique

Brique de couleur grise contenant un taux plus élevé de calcaire.

pour un beneau de blanche brique (*Valenciennes 1493 Comte)

rouge brique

Brique de couleur rouge.

pour 3 milliers de rouge brique emploies oudit ouvraige sur l'eaue et cheminee (*Valenciennes 1501 brais)

BRISCOUPLE

☒ Croupe des combles, partie inclinée de la toiture, au-dessus du joug (→ encadré 2 à *bauch*, § 1).

pour 4 achielles à faire une huys soubz l'arbre et faire le briscouple (✕Elsegem 1444); *pour l'achapt de deux cens d'assielles et demij de sauch dont at esté faict couverture audit briscouple* (✕St.-Eloois-Vijve 1446); *le briscoppele depuis le wintpuele [= joug] en hault de neufve matiere et estoffe* (✕St.-Eloois-Vijve 1455)

► Forme francisée d'un mot flamand, qui ne figure dans aucun dictionnaire, alors que les textes flamands le signalent jusqu'au 18^e s. : *de wintbalcke metten brijscoppelen* [= le joug avec la croupe] (✕Moen 1455); *den wintbalcke met sijn brijscoppelle* (Helchin 1583); *de cappe ghedect met houden scailgen, briescoppelle ende vaenghespan* [= la toiture couverte d'ardoises de bois, croupe et pignon] (✕Pecq 1558). Comme le suggère le second élément du terme, *briscouple* a d'abord désigné l'ensemble (*couple*) des deux arêtières pour s'appliquer ensuite à la surface entre ces deux arêtières.

BRODER

Border.

*sour les deux pars de le tierree d'icelui molin pour mettre l'escorce fait un planquier estoffet de gistes et d'aisellez foellies et clauweez, et le remain d'icelle tierree brodet à faire caucie (*Valenciennes 1443 tan)*

BROIE

Traverse mobile qui soutient, en l'occurrence traverse qui soutient l'arbre du tire-sac et qui permet d'embrayer celui-ci au rouet.

ebroie : *le grand vindacq avecq se ebroy et flacq pour le poser de su avecq la caruelle et cheville et le pety rouee à fourque et le flaiiaux et autre piece y servant (✕Cysoing 1715)*

Acception spécifique :

Braie, poutre horizontale qui supporte l'extrémité du palier du fer de meule (dans le moulin à eau) ou du palier du petit fer (dans le moulin à vent) (→ *pont* acc. spéc. 1)¹⁵. Dans certains moulins à vent du Cambrésis, surtout les moulins-tours, et dans les moulins à eau, le palier du fer de meule repose sur deux braies parallèles, dont une seule est mobile. Le mot au singulier désigne soit la seule braie mobile présente au moulin, soit l'ensemble des deux braies. Voir aussi *brach* acc. spéc. 8, *embroie*, *flayel*, *palier* et *sommier du pont*.

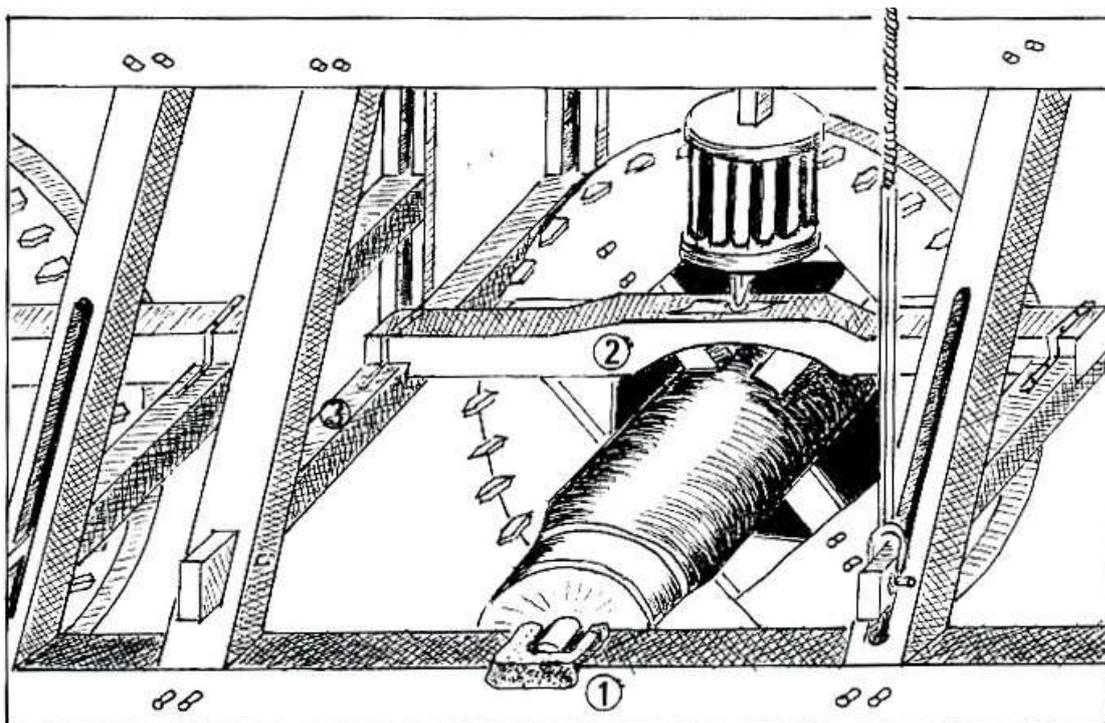
* Dans le moulin à eau :

broie : *deux broies pour le molin des Castelers et un triulle dont on sacque le moelle dudit molin amont (Beuvry 1376) ; et convenra en ces potilles mettre à chascun leez une broye qui se hauchera et levera dedens les heves, et à travers ung bauch palié (Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5) ; pour avoir hauchié le bauch paulier servant au moullage dudit moullin ; item, retaillié les broyes par desoubs pour y bouter la tempreure qui hauce et avale le moelle pour tenir au moulage (Hon-H. 1450) ; pour avoir fait et carpentet deux broies en icellui mollin comme il appartenoit, contenans 8 piez de long, 14 poch de large et 4 poch d'espois chascune (Valenciennes 1489 brais) ; oudit ouvraige avoir encore mis 2 esteaux au lez vers le muer qui porte les broyes, chascun esteau de 7 piez de lonc, de 9 polz de large et de 6 polz d'espelz, loyé chascun esteau d'un pochart de 5 piez de lonc chascun, de 7 polz de large et 4 polz d'espetz, et lesdictes deux broyes qui portent le bau paulyer chascune de 7 polz [sic, lire 7 piez] de lonc, de 14 polz de large et 4 polz d'espetz (Valenciennes 1497 Comte) ; item, avoir fait deux broyes qui portent le bau paulier, de 8 piez de long et 14 polz d'espez et y avoir ordonnet une mortesse pour thirer ledit bau paulier, avoir fait icelui bau paulier de 14 piez de long, 8 poch quarez, portant le meulle pour hauchier et avaller le moulage et avoir fait une neufve temprure (Valenciennes 1506 brais) ; deux broyes de huict pied de long et de 15 à 16 poulches de large (...) ; item, un pon de dix pied de long, de dix poulches quarrez (Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; pour avoir faict une noeufve broye audit petit molin le Comte et une temprure, et en ladicte broye y avoir faict une grande mortaizes de quinze polchs de loing, quatre polchs de large pour bouter et soustenir l'ung des deboultz du bau paillier soustenant le grand fer dudit molin (Valenciennes 1536 Comte) ; les deux broies de 7 pieds chascune, de 4 et 15 pouces, quattres grosse gittes pour tenir ledit beffroye d'ouverture de sept pieds chacun, de sept pouces quarrez (Ramillies 1677 moulin 2.1) ; le pont de dix pied de loing, de 9 et 11 pouces (...) ; le broye de cinque pied et demy de loing, cinque pouce d'espeuseur et 15 pouce de large (...) ; la templure de cinque pied de loing, de 5 pouce quarez (Saulzoir 1681) ; le pont et les deux broyes et abblots y servans (Houplines 1704 Cazier) ; le pont, bruis [sic] et templure (Enghien 1755 Pont blé) ; les deux broyes de sept pieds et demi de longueur chaque, de quatre pouces sur seize (Leval-Ch. 1757 blé)*

¹⁵ Et non pas « Renforts du sommier supportant les marbriaux », comme nous le lisons chez Y. DELANNOY, p. 93

unes broies : pour avoir ouvré audit molin à refaire unes noeues broies, un bauch palier et unes noeues keutes qui portent l'arbre au dehors dudit molin (Bruay-la-B. 1379) ; unes broies toutes noeues, tant de bos comme de fierures (Douai 1398 Escoufflet)

Le texte suivant, extrait du bail qui vaudra pour tous les moulins à eau du domaine de Valenciennes, ne classe qu'une des deux broies parmi les harnais travaillants, ce qui se justifie du fait que l'autre broie était fixe : (...) des harnatz et ostieux travillans d'iceux moelin qu'il doit et devera retenir et en fin d'icelle cense relivrer, assavoir les arbres, roelz, roeltz, tourtes, les huisseries des ventailles moullérés, l'une des broyes, le bauch paulier (...) (*Valenciennes 1452).



De part et d'autre de l'arbre moteur il y a une braie. Celle de gauche (3) est fixe, celle de droite mobile. Le palier du fer de meule (2) les relie. ANSELOT & de PONTHER, *Autour et alentours du moulin banal de Belvaux*, p. 133.

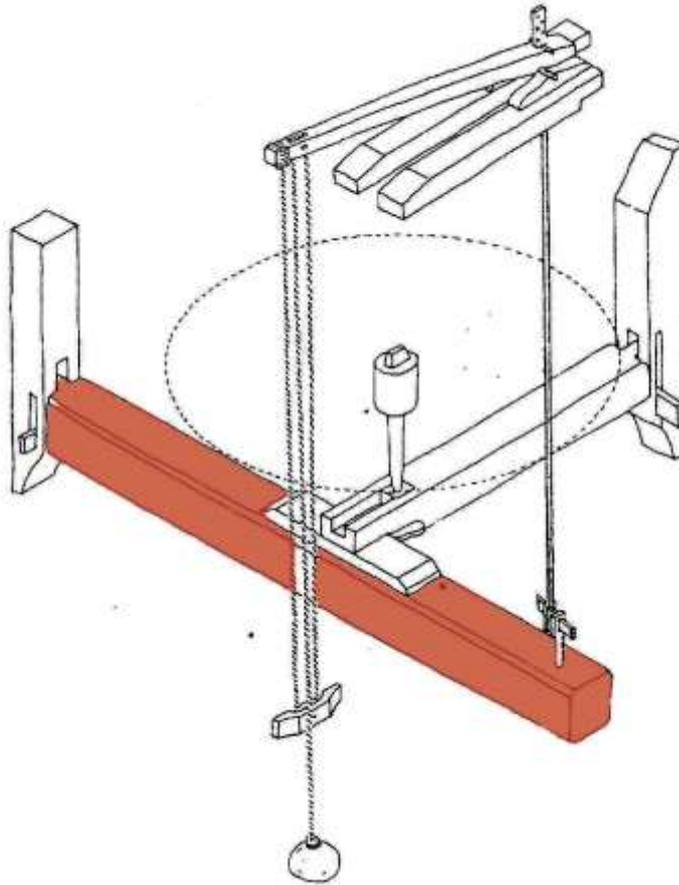
1539 Valenciennes
ADN, B 9963, 62r°

Broie du grand moulin à eau d'Anzin

Audit Severin Lavechin, pour à icelluy moulin avoir fait une broye de 6 piedz demy de loing, quinze polchs de larghes et quatre polchs d'espé, à laquelle broye a convenu faire une grande mortaise pour mettre et boutter ung des deboult du bau pailler ; aussy assis ladicte broye dedens les heves des postilles soustenans ledit berfroit.

✕ Dans le moulin à vent sur pivot :

broie : le bau du pont avecq ses prisons et broye (Cambrai 1617 moulin 1.5) ; le pont, broye et cramelie bon, contenant 20 pieds de 7 et 8 (Cagnoncles 1674) ; le pon du mollaige 7 piet, 9 et 11 pouc (...) ; un piès [= une pièce] pour souttenir la tanpleur et le pon port [= porte] 11 piet, 7 pouc [quaré] (...) ; deux piès [= pièces] de broy, 7 piet chaqu'un (Cagnoncles 1674) ; templure, bacquee, broyes et pont (St-Aubert 1674) ; le pont, brayes à trois esteaux (Cambrai 1698 moulin 1.5) ; le pont et la broye, l'hange, le preneur et la maye (Hem-Lenglet 1766)



Braie dans le système de trempure du moulin à vent. Dessin J.B.

c. ○ Dans le moulin-tour :

broie : pour les ecavantures desdites meuilles fault 4 pieces de bois de 4 pouces d'epaisseur et 12 pouces de largeur et 4 pieces de bois de 5 et 6 pouces, de 9 piedz pour y enneguiller les broy (St-Hilaire 1644) ; les broyes et le pont et la cramelly et la tamplure bien furny (Wambaix 1653) ; deux esteaux de 9½ de loing chacun, de 5 et 6 poulches, soustenants les broie et pont (...) ; la broie de 8 pieds de long, de 5 et 7 poulces (Wambaix 1669) ; le plancher (...), les 2 pieces de broy de 5 et 10 poulches, de 9½ piets de loing (Busigny 1670) ; un pont et broies pour tenir la moeulle de desus trouvé de sept et huict (Quiévy 1677)

► Aussi bien le *TLFi* que le *DMF* classent la *braie* du moulin parmi les dérivés de *braca* 'pantalon'. Comme la plus ancienne forme du mot, bien antérieure à la datation *a quo* donnée par le *TLFi*, est *broie*, il faut voir dans ce mot un dérivé du germanique **brekan* 'briser'. Sous l'influence du yod, le *a* accentué évolue en *ai*, alors que le *e* fermé accentué évolue en *oi*.

Le *FEW*, XV₁, p. 266a donne la définition suivante à *brye* [pour *broye* ?] trouvé dans un texte de 1457 : 'pièce forte de bois, portée à chaque bout sur les murs, sur laquelle repose le sommier'. Le *DMF* reprend cette phrase, mais propose la correction de *brye* en *braye* et classe par conséquent le mot sous *braca*.

BRONQUANT

* Lit planchéié ou dallé d'un cours d'eau en amont du seuil du barrage à vannes et attaché à la feuillure de ce seuil. Voir *planquier bronquant*.

la petite ventellerie composée de trois ventelles avec la ventelle moleresse évalué avec les etiaux, solles, seulieres, ponts, bruncans et sallans (Cambrai 1719 moulin 1.4.1)

► Il n'est pas exclu que le mot *plancher* ait été omis.

BROQUEAU : voir *bloquel*.

BROQUE

1. Prob. jambette, lien travaillant dans un plan vertical, soulageant une pièce oblique. Voir aussi *bourdon*. Voir l'ill. à *comble*.

item, pour le faurin, bouquet et proque [sic] porte 66 pied de gite (✕Templemars 1579) ; la cappe, comble, wimme, faurin, brocque, boucquetz, lataige, eschanne, le petit crepon jusques à la pennelle desseure l'arbre (✕Lille 1606 moulin 3.22) ; le brocques et deux boucqueze [sic] de 10 pieds pour les 3, de 8 et 6 pouche (✕Hellemmes ± 1650)

► La citation de Templemars de 1579 provient de la visite faite après l'achèvement des travaux. Dans le devis de ces mêmes travaux nous lisons : (...) *ledit forain estoffé de boucquet et bourdon de 12 piedz de long et 12 paulch de large et 2 paulch et demi d'esspesseur*. Nous pouvons donc identifier la *broque* et le *bourdon*.

2a. Tige cylindrique de bois ou cheville servant à renforcer un assemblage.

lesdites quatre broches de fer avec leurs vises [au rouet] ont été rendues (...), le fermier sortant ayant jugé à propos d'y substituer des broches de bois (✕Leval-Ch. 1757 blé)

2b. Tige cylindrique de fer ou cheville servant essentiellement à assembler deux pièces. Voir *boulon*, ainsi que *queville*.

pour le corde du fraïn et le brocke du fraïn et claus pour le mollette (✕Mouscron 1455) ; une brocque de fer servant à l'entrebuis (○Warcoing 1503) ; deux brocques de feer outre le teste de l'aerbe fermés avec deux longhe agrappe venant d'une brocque de feer à l'autre (✕Rekkem 1659) ; racommodé deux longhe broche de fer pour l'estacque affain qu'elle ne s'ouvrice davantaige, deux clez, deux flottes (✕Cysoing 1687) ; la volée de en dedans avec six brocques garny des flottes et clefs (✕Mouscron 1687) ; les peintures des escaches avec leurs chevilles, clefs et crampons, une fourche et l'autre cassé, trois broches avec leurs chaines et crampons, douze agrappes d'appas (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; quatre broche de fer avec leurs vises pour l'assemblage [du rouet] (✕Leval-Ch. 1757) ; entrebus et deux pointe et agien et cottereau et dix brocq de fer y servant (✕Herseaux 1758)

Parmi les nombreux usages des *broques*, je signalerai plus particulièrement leur emploi aux vannes, à la °lanterne d'engrenage et à la butée de la meule :

- ✕ Cheville de fer amovible que le meunier introduit dans un des trous percés dans la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne pour soulever celle-ci ou la maintenir à la bonne hauteur Voir l'ill. à *fourque*. Voir *queville à l'eaue*.

les eperons de la roue d'en haut, les ferailles d'un petit rouleau qui sert à lever les meules, le crochet avec les deux broches de l'écluse, le levier et les ferailles de la fourche (✕Marcq 1755) ; une broche de fer servante à tirer les palles avec deux moindres, qui sont attachées aux tirans des palles des moulins à farines et à l'escoussiere avec chacune [une] chaine et deux crampons (Leval-Ch. 1757)

► Cf. GERMAIN, p. 187: *brocque*.

- Chacune des longues chevilles de fer qui relie à l'intérieur de la °lanterne d'engrenage les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir *queville de lanterne*.

les ferailles de lanterne : quatre loyen et trois brocques (✕Rekkem 1659)

- Chacune des deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir *queville de queute*.

les deux broches servans au talon des meules (✕Marcq 1755)

2c. Grand clou.

pour ung quarteron de brocques de fier appelé 'double pickars', 4 s (✕Recquignies 1458)

Acceptions spécifiques :

1. Alluchon, dent en bois amovible. Voir *queville* acc. spéc. a.

une nouvelle course de brocques au ruet dudit molin (✕Moregem 1446) ; pour bois (...) dont furent faiz les broches de la roue, qui estoient usees (✕Hulst 1453) ; pour 52 dens ou

broques de la reue tournant par dedens le molin et 9 fuseaux de bois de nespelier (✕Kaprijke 1453) ; *le roué avec les brocq y servant* (*Froyennes 1684) ; *grande roue ayant en diametre 6 pié, et 48 broches ; petite roue ayant en diametre 6 pié et 48 broches* (*Lille fin 18e s. plan)

2. Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir.*

pour refaire tout de nouvel deux grandes broques de fer sur quoy l'aissieu des molins tournent [sic], qui tout estoient usé, pesant 48 livres (*Ninove 1408) ; *pour avoir refait et restoffé d'achir une broche de fer pour l'un des arbres desdis molins* (*Ninove 1411) ; *pour deux broches de fer et 4 bendes pour reparer et rappointier l'enghyen de quoy on enlieve et dreche les pierres desdiz molins* (*Ninove 1414)

Composés :

broque morsiere

Sorte de broche d'assemblage. Voir aussi *queville morsiere* et *moussiere*.

le rouet avecq les bras dudit rouet et quatre broches morsieres y servant furnies de clefs et flottes avecq la cauchure (...) ; *item, la priselure [sic, lire fuselure] et lanterne, trois broches morsieres y servans furnies de clefs et flottes et quatre bandes de fer* (✕Baillleul-Hainaut 1627-1684)

► Dans cet extrait les trois *broches morsieres* sont les trois longues chevilles de fer qui relie à l'intérieur de la °lanterne d'engrenage les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir *queville de lanterne*.

L'adj. *morsier* signifie 'qui mord' (FEW, VI₃, p. 144a, art. *morsus*, qui mentionne une *dent morsiere*). Nous pouvons assurément assimiler les *broques morsieres*, les *quevilles moussieres* et les simples *moussieres*, l'adjectif *moussier* étant une déformation de *morsier*. Au 17^e siècle, les broches d'assemblage destinées au rouet, à la lanterne ou à l'°entrebut étaient des chevilles à clavette plus longues que d'habitude : elles fixaient les bras du rouet, réunissaient les deux plateaux de la lanterne pour empêcher leur écartement, ou assujetissaient la °pointe à l'entrebut.

broque à teste

Broche d'assemblage pourvue d'une tête large. Voir aussi *queville à teste*.

six boulons aux fleaux des estampes et deux broches à testes, qui tiennent aux sommiers des fleaux (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

(BROQUETTE)

le bau paulié appellé 'le pont' furny de brocquettes servant à lever et coucher la meulle courante avecq cramelye de fer (OBusigny 1643)

► La première acception qui vient à l'esprit serait 'petite broche, tige ou cheville de fer'. Une comparaison entre les textes relatifs à trois moulins-tours voisins et à peu près contemporains nous invite à la prudence :

- Villers-en-Cauchies 1628 (version originale) : *le bau paulier appel[e]z le pond furny de broye, quiette servant à lever et couchere la moeulle courant ;*

- Villers-en-Cauchies 1628 (copie de la fin du 17^e s.) : *le bau paulier appellé le pond furny de broyequette, servant à lever et coucher la meulle courant ;*

- Busigny 1643 : *le bau paulié appellé 'le pont' furny de brocquettes servant à lever et coucher la meulle courante ;*

- Wambaix 1671 : *le pont de 7 pieds de long, 9 poulces quarré, le broie at 8 pieds de long et 5 et 7 poulces ; le brocqueau, le pas et palette là où est assis la pointe du fer de la moeulle.*

Les *brocquettes* de Busigny sont manifestement une erreur. Il y avait à l'origine : *broye, quiette*, comme nous le lisons dans la prisée de Villers-en-Cauchies. Cette *qu(i)ette* serait alors le coussinet sous la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), que le texte de Wambaix nomme *brocqueau* 'petit bloc'

BROUETER

Transporter par brouette.

*ralarghir le riviere dou moullin (...), le terre brouweter et mettre à jet sour l'escluse dou vivier et à l'autre lés de le riviere ossy (*Bavay 1396) ; pour brouter terre dont on haucha le tour et l'alee d'iceli [= moulin] (**Tressin 1396) ; lesdis ouvriers seront tenu de broueter et de faire ledit ouvrage tout au nivel (...); item, seront tenu lesdis ouvriers de brouter et mener terre en le ruelle qui vient et entre asdis prez (*La Gorgue 1407)*

BROUETTE

Petite voiture à bras munie d'une ou deux roues placées à l'avant.

*aussy par pluseurs fois avoir assisté les pionniers, espuseurs et planté pluseurs pillotz servant à faire hourdemens aux machons et ouvriers pour porter et mener à la brouette et siviere les materiaux servant à ladicte oevre (*Valenciennes 1541 Souverain)*

Accompagné de la traduction en flamand :

pipeghale : pour trois brouettes appellez 'pipeghalen', pour quatre chivieres à porter mortier et une chiviere à porter pierres (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)

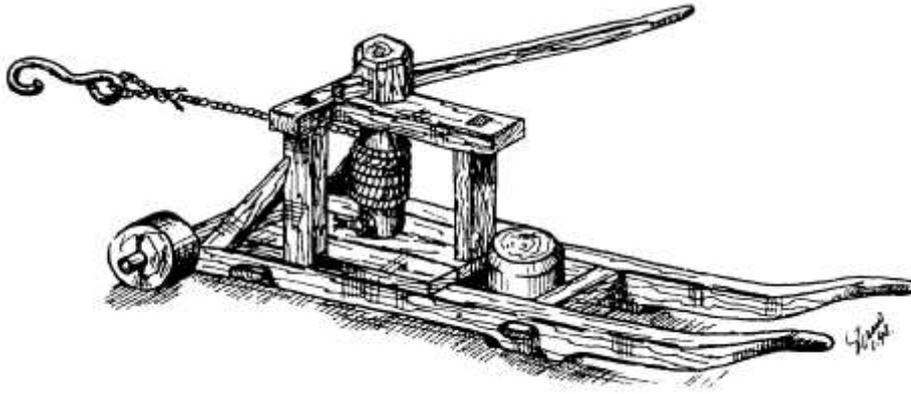


Brouette au 14^e s. Luttrell Psalter (British Library, Add MS 42130), f^o 186v^o

Acception spécifique :

☒ Petit tombereau sur lequel on monte un cabestan servant à la mise au vent du moulin. Cet engin est surtout utilisé pour les moulins-tours. Voir aussi *car* et *cariot*.

fault (...) ung engen dormant avecq une brouette servant pour mettre le moulin à vente (OSt-Hilaire 1644) ; pour mettre à vent le moulin il y at une brouette avec le tourré et levier et corde (OWambaix 1671) ; une brouette pour pousser ledit moulin au vent (OQuiévy 1677) ; une movaisse corde à la brouhaite ; il manque un etrilliez de fer à la brouhaite (XCambrai 1779 moulins 1)



Brouette avec cabestan de mise au vent. Dessin G.P.



Brouette du moulin d'Escalles (Pas-de-Calais). Photo J.B.

Composé :

brouette à huche

Brouette à bac, à parois surélevées pour former un bac.

*pour une brouette à hughe servant à mener les terres et descombres (*Valenciennes 1541 Souverain)*

► L'équivalent flamand *bakwagen* est encore toujours usité. DE BO, p. 67b-68a précise : « Les brouettes à bac servent au transport de sable, de pierres, de navets, de pommes de terre, etc. Les paveurs et les creuseurs de canaux utilisent de petites brouettes à bac pour le transport des terres. » (texte traduit)

BRUEC

Fange. Voir aussi *brai*, ainsi que *coulin*, *poute* et *poutee*.

*pour 2 jours (...) au rigoler et regetter les terres et le brueck qui estoit à rives devant le moulin de Bayart et le moulin de tam (*Valenciennes 1370) ; à Jossekin le Flamencq, fosseur, auquel demora et à recours li widaiges des acoulines d'ordure et de bruecq qui se estoit assamblés ou biés de le riviere de Hom au devant dou cours de l'iauwe qui abreuve et fait tourner le ruex dou moulin de ce lieu (*Hon-H. 1422 – B 9413) ; à ceux qui tirerent l'iauwe et le bruecq amont hors dudit puch (✱Templemars 1443)*

► Cf. *FEW*, XV₁, p. 301b, art. moyen néerl. *broec* ‘marécage’.

BUIRE

Vase, cruche.

ung thonnet à mettre le mieulture, unes estenelles et trois buyres à mectre oilles
(*Marquette-I.-L. 1498 huile)

BUIRON

1. Superstructure du puits contenant l’arbre, la manivelle et la chaîne du seau. Voir aussi *burg*.

mis une nouvelle mennoyelle au buyron du puch pour sacquier l’eauwe (**Cysoing 1530)

2. * Nasse à claire-voie, généralement en osier, qu’on suspend dans l’eau pour capturer et conserver le poisson d’eau douce qu’on a attrapé. Voir *huche*.

li mosniers puet faire sen cleier sour le mairien del moelin par defors et avoir sen buiron ; et si doit li pissons i estre siens (Douai 1270) ; *li moelins d’Ogi (...) vaut par an 24 muis et toutes les anwilles ki caient au buiron* (Ogy ±1275 *Veil Rentier*, p. 98)

► Cf. HÉCART, p. 88 : « *Buron* ou *Buiron*, grand panier en osier, à claires-voies, dans lequel on conserve le poisson d’eau douce, en le tenant suspendu dans la rivière. » ; *FEW*, XV₂, p. 15a, art. germanique **bur-* ‘cabane’.

BULLE

Pâte à papier de qualité très médiocre, donnant un papier jaunâtre.

il est inutile d’avoir des echantillons de tous les papiers qui se fabriquent dans un moulin ; il suffira qu’ils s’en procurent un de chacune des pâtes fines, moyennes et bulles qu’on employe dans chaque moulin (Département du Nord 1788)

BURELLE

Prob. collier.

à Jehan le Fevre de Hon, pour avoir refait le torignon de l’arbre doudit moulin et ossi à yceli mis une noefve burelle pesans environ 8 livres (*Hon-H. 1401)

► Le *bourel* (au masculin) peut désigner un collier d’une bête de somme ou de trait. Le *FEW*, I, p. 639a, art. *burra* ‘bourre’ ne signale aucune forme féminine dans le sens de ‘collier’, mais précise à la note 12 de l’article, qu’à l’origine le sens de ‘collier’ devait être bien plus répandu, mais que le mot a été concurrencé et remplacé par *collier*.

BURG

a. * Superstructure du puits contenant l’arbre, la manivelle et la chaîne du seau. Voir aussi *buiron*.

pour avoir fait un nouvel molin à waide (...), avoir fait un burg tout neuf au puch dudit molin pour ce que on ne s’en pouvoit plus aider (Phalempin 1467) ; *j’ay pareillement livrez pour refaire et rapointier le burg du puis dudit mollin à wedde vingt deux piedz de bos de cinq et sept pauch (...)* ; *item, pour le bois de la croissance misse audict burg, 20 s* (Cysoing 1576)

► La meilleure définition du *burg* se lit dans M. PATOU (éd.), *Commentaire sur les coutumes de la ville de Lille et de sa châtellenie*, III, Lille, 1790, p. 529a : « *Le burg du puich*, c’est un contour ou rebord de deux à trois pieds, élevé hors de terre, soit de pierres, de briques ou de bois, afin d’empêcher que les personnes ou les bestiaux ne tombent dans le puits. Ce rebord est immeuble, mais il n’y faut pas comprendre la chaîne, les seaux, la poulie ni le toit, et les quatre pilliers qui le soutiennent, de quelque matiere qu’ils soient. » Cette dernière phrase n’est importante que du point de vue de la législation qui distingue ce qui est immeuble de ce qui est meuble. Pour le commun des mortels le *burg* correspondait probablement à toute la superstructure du puits.

Le *FEW*, XV₂, p. 21b fait dériver *burg* ‘enceinte maçonnée du puits’ du germanique **burg-* ‘fortification, agglomération fortifiée’. Vu que le sens de *burg* dans les textes

susmentionnés pourrait être similaire à celui de *buiron*, dérivé du germanique **bur* ‘cabane’ (FEW, XV₂, p. 14a, une éventuelle interaction entre les deux radicaux n’est pas à exclure.

b. ? – P.-ê. arbre du tire-sac.

deux pennes prisez 40 lb ; item, huicts supportz encomblez avecq les flacques par desous, prisez 16 lb ; le grand vindacq, monté de pieche de bois, prisé 6 lb ; item, le burcq du windacque, prisé 40 solz (©Templeuve 1669)

► Le *vindacq* est à coup sûr le tire-sac situé sous les combles. L’arbre est un des seuls points communs avec le treuil du puits. Quoi qu’il en soit, le *burcq* est de peu de valeur par rapport aux autres éléments mentionnés.

BUSE

1a. Tige de fer creuse, e.a. manchon du frayon (→ *froyon*), manchon de fixation sur un manche, etc.

buse : pour un *froyon* à une grosse buse de demi piet de long et une fourcque y servant, 12 s (*Valenciennes 1491 Comte) ; au marissal dudit Templemarch (...) 13 buizes servans aux molectes (©Templemars 1491) ; livré une buse de fer avec un travers et 2 ceville et 2 clef servant au mouvé (*Don 1718 huile) ; quatre deglassoire à buse et un marteau à pointe d’un bout et plat de l’autre (*Lille 1726 moulin 2.1.2)

buse : pour une buse à une fou[r]kette pour ledit mollin (*Valenciennes 1384 Becquerel garance) ; pour huit desglachois à buse remforchie et sur chascune buse avoir saudet une viroelle (*domaine de Valenciennes 1481)

1b. Gâche cylindrique du verrou.

buse : pour ploncq servant à remettre et ressauder deux buses ou muret servans à fermer les deux grans huis pour recevoir les veraulx (©Templemars 1430)

2. Tuyau pour l’écoulement d’un liquide. Voir aussi *busette*.

buse : pour 145 livres de plonc, qui fu mis en oeuvre à faire une buse de plonc au mollin de warance et plommer un bac de pierre à yceli mollin, pour faire venir euwe au toregon de l’arbre de le roes (*Valenciennes 1383) ; pour avoir nettyet et widiet le bray et ordure de desous le planchage dudit molin, levet le buse, le rassir et rentierer (**Templemars 1443) ; pour 3 pieces de frenne dont on a refait le buze dudit moulin pour ragrangier à passer les chevaulx qui tournent le moulin (**Templemars 1472) ; pour avoir relevelt le buze qui maine l’eauwe esdis lavoirs (**Baisieux 1514) ; pour une buze pour sortir le jus des weddes hors du planchier (**Cysoing 1555)

Dans les cas suivants, la buse sert à l’évacuation de l’eau de pluie infiltrée dans le moulin à vent le long de l’arbre moteur.

buse : le demy crepon et pennelle (...) ; item, le faux witz, un noch de bois, une petite buisse de plomb, l’eschelle, trois planches à la couche (✕Lille 1726 moulin 3.2)

buse : une buse de plomb mise au faux huys de la paroiste [= paroi] de deriere pour escouller l’eauwe desendant de l’arbre (✕Cysoing 1606)

Acceptions spécifiques :

1a. Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *maie*). Voir *anche*.

buse : une buze de quatre asselles pour cheoir le farine en le maitte (©Templemars 1499)

► *Buse* est l’appellation habituelle de l’anche en Wallonie : É. LEGROS, pp. 225 & 231 ; G. LEGROS, p. 253 ; MARÉCHAL, p. 190 ; SMEYERS 1, p. 88 ; *Silly*, p. 284 .

1b. * Conduit par lequel le blé descend de l’étage où il est entreposé, dans la trémie (→ *tremuie*).

buse : une buisse de bois qui sert à decendre le grain dans la tremure (Lille 1726 moulin 2.5.1)

buse : l’abre de waindaque et sa dependanse avec une bugue à conduire le grain (Lille 1768 moulin 2.5.1)

► Cf. SMEYERS 1, p. 72 : *bûse*.

2. * Conduit servant à un étang et/ou à un moulin. C'est souvent le conduit qui sort du réservoir d'eau, en traverse la digue et devient la canalisation qui amène l'eau à la roue du moulin. Certains textes distinguent la grosse ou grande buse et la petite buse, la première servant à évacuer l'eau excédentaire, la seconde conduisant l'eau au moulin. Voir aussi *goutiere*.

buisse : *une dike par lequel on fait resister et retenir l'eaue contre la valee où ledit moulin est assiz et là où gist la goutiere ou buyse par où court l'eaue dont la reue dudit moulin se tourne* (Opwijk 1428)

grosse buisse : *à eulx [= 3 charpentiers], pour avoir fait de nouvel une grosse buisse au molin à eaue de mon dit Seigneur, pour ce que l'autre estoit trouuee et toute porrye en terre, laquelle a cinquante pietz de loing (...); (...) pour avoir livré ung millier senteles [= °naies] de fer dont la buisse dudit molin à eaue a esté coussue (...); (...) pour par eulx avoir deffouy la viese buisse dudit molin à eaue et remis la nouvelle et la fosse où elle gist bien remplye de terre et de sablon* (Moregem 1459)

petite buisse : *refait la petite buisse dudit molin* (Moregem 1466)

buse : (...) *le buse pour le vivier de Busignetes (...); (...) pour taillier et esquarer che dit bos et pour le buse widier et faire (...); (...) pour sojer le kesne de celi buse et lever à biket (...); à 2 manouvriers et fosseurs de dehuers qui coperent l'escluse deseure le viese buse de Busignetes, pour celi coper et roster tout le mauvais et metre là endroit et rassir une noeve buse et bien recouvrir ensi que il appartenoit* (Bavay 1383); *audit Watier, pour lui et ses ayuwes, qui mis ont et assis une buse en l'escluse de ce vivier pour l'escluse conforter par les grans flues qui venir poroient (...); à Jehan Sauvage et Nicaise, se frere, pour aidier à taillier et esquarer le bos de coi on a fait le buse à celi escluse et aussi le bos de coi on a fait l'ouvraige as ventailles, à l'espaumoir et au graysiaul et s'aidierent le buse à widier au ront et à assir, si furent cascuns 21 jours (...); à Jehan dit Saint Leche et Jehan le Baron, se fille, pour ouvrer avoecq les dessus dis à ce bos et buse taillier et esquarer, à le buse aidier à widier et fendre à biket, leur il furent 13 jours et demi* (Hon-H. 1387); *à Colart Esturgon et son compaignon, machons et tailleurs de pierre, pour leur sallaire de brisier pierre (...) de laquelle on refist et remachena les grandes buses doudit vivier, le piller estrayer estant entre 2 buses, les pans et les kevés d'icelui ossi machener* (Étrœungt 1402 Buffle); *pour aidier à ramener le buse dou vivier de Hon dallés le mollin, que li yauwe avoit menet aval, ycelle rassir en l'ouvrage chi devant escript et y faire une entravelure estoffee de soelz et de 2 estiaux loijés de 6 pochars et estoffé d'une teniere et d'un soellet pour kaucquier le trayant qui trait hors le pillot, et est chius soellés portés de corbiaux et de pochars; item, faire un pillot estoffét d'un trayant et recopper le couvercle de ledicte buse 5 piés pour refaire un nouviaul trau pour ce que le viez riens ne valloit et que il estoit trop agrandis se ne le pooit li buse porter* (Hon-H. 1409)

grosse buse : *à Jehan Teykin, Loys Ghyaert et Martin Franchois, maistrez carpentiers, (...) à refaire et restoupper la grosse buse dudit molin* (Moregem 1458)

1405 Bavay

Nouvelle buse

ADN, B 9391, 15v°-16r°

À lui [esquareur], pour le taillage de 3 caisnes qui furent ensagniés oudit lieu pour d'ychiaux faire une buse au vivier de Busegnettes, pajiet 20 s (...)

À lui, pour sen sollaire de vuydier le devant dite buse contenant 54 piés, au pris de 10 d le piet sont 45 s.

Audit Jehan Gridiaul et sen compaignon, soieurs, pour leur sollaire de aidier à kierquier lesdis kaisnes sur les hours et ychiaux fendre à moietiet pour faire le devant ditte buse (...)

À Jehan Gruyaul, carpentier subdit, pour sen sollaire de le devant ditte buse vuydier as 2 debous, ycelle enquevestrer de 3 quevestres, faire y un pilot et un ventisiaul et ossi ronder et assir dedens ledicte / escluse de Busegnettes, lui a estet pajiet par

l'ordenance de maistre Jonnekart, maistre carpentier à monseigneur, parmi 2 journées qu'il mist à ycelle buse aidier à kierquier et amener, 100 s.

À Pierart Jehot et Jehan Millet, fosseurs, pour leur sollaire de le devant dicte escluse trenchier jusques à chertain fons et hoster le viese buse doudit vivier, le noeve buse susdicte aidier à assir à juste liviel, ledicte trenche et escluse refaire et reparer bien et souffissamment ensi que deviset leur fu par le maistre peskeur monseigneur, leur a estet paijet et à tant leur demora et par recours 13 lb.

Composé :

buisse à fumee

Dans le moulin à huile, tuyau de poêle destiné à évacuer la fumée du chauffoir (→ *fournel*).
livré 12 cloux hurtois et livré une buige à fumé (*Don 1718)

BUSETTE

1. Petit tuyau servant à l'écoulement d'un liquide, e.a. à l'évacuation de l'eau de pluie infiltrée dans le moulin à vent le long de l'arbre moteur. Voir aussi *buse*.

buisette : *une nocquiere aussy de plon deseure l'abre d'icelluy mollin (...)* ; *item, ung huych auprès dudict arbre (...)* ; *item, encoires ung aultre nocquiere de plon en desoubz ledict huych, ensamble deux buygette aussy de plon* (✕Lille 1558 moulin 3.1)

busette : *à Jehan Mustiau, fevre (...) pour (...) une busette à porter l'iauwe hors dou moulin* (✕Mecquignies 1426)

2. Tige forée d'une clef.

busette : *pour avoir livré une forte serure pour mettre à ladicte barriere, icelle estoffee d'une grosse clef à busette, croisie et à tour et demy servant à desfrumer icelle baille* (*Valenciennes 1472 Faloise)

- C -

CABINET

* Réservoir d'eau destinée au moulin. Voir *grenier*.

bois et outils necesaire pour reparer les degradations qu'il y [a] au desuni de la grande ecluses d'Her contre le cabinet et bajoier droit de laditte ecluses (Ramillies 1751 textes 1)

► D'après le *FEW*, II, p. 14a, art. **cabin*, cette acception aurait été mentionnée pour la première fois dans le *Supplément au Littré*.

CABLE et CAMBLE

Câble, grosse corde.

Emplois spécifiques au moulin :

Corde servant à la meule ou aux sacs :

cable : *pour ledit molin (...) et pour le molin sur le dike 4 grans cabeles tant pour lever la pierre come à monter les sacs (✕Saafingte 1419)*

a. Grosse corde à laquelle on attache la meule pour la soulever. Tel est le sens presque exclusif du mot en Flandre wallonne. Voir aussi *grant cable*, *gros cable* et l'encadré 4 à *corde*.

cable : *pour un cable pour lever le pierre dou molin (*Menen 1294) ; achaté une cable pour lever le pire dou molin (✕Haaltert 1387) ; pour la façon et delivrance d'une nouvelle grande cable de caneve par lui livré oudit molin, qui sert à tirer et tourner ladicté nouvelle pierre de molin (✕Sluis 1439) ; une corde avecq un chabre pour lever la moeulle courante (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1) ; un chable de quarant pied de loing, de sept pouche de grosseur, neufve ; item, une bridde neufve de huit pied, de six pouche (○Villers-en-C. 1655) ; la caynbre se trouve de 38 piez de lon, 5 pous demy rondeur, ledit caybre étant vielle (○Villers-en-C. 1712) ; un cabre et une bride pessant 70 livre (*Douai 1733 Croix aux Poulets) ; pour capres et cordages du tembour et moliné (*Douai 1786 Croix aux Poulets)*

cable de meule : *le cable de moeulle avec ses brides (✕Avion 1774)*

Accompagné du terme précis en flamand :

steenreep [= corde de la meule] : à *Huughe le Cordier (...), pour avoir refait et reparé le cable dudit moulin appelé en flamenc 'steenreep' entre les deux yeulx d'icellui cable la longueur de 21 piés (✕Kieldrecht (1410) ; pour ung nouvel cable appelé 'steenreep' (✕Lovendegem 1463)*

camble et **samble** : *trois cordes noeufves, l'ugne nommee 'la chambles' pour lever la moeulle, pesant 85 livres (✕Nœux-l.-M. 1562) ; ledit moulin (...) ne peut pas valoir davantage que la somme de deux mils trois cent florins monnoie d'Artois, y compris samble et brides, deux chevilles de quooute et les quatre draps de moulin (✕Arleux-en-G. 1687)*

► *Samble* et *chambles* étonnent à première vue, mais s'apparentent aux *sambiau* et *chambiau* relevés dans l'Yonne, que le *FEW*, II, p. 333b, art. *capulum* 'câble' mentionne comme variantes de *chabiau* 'petit câble'. Bien que *samble* puisse être le *sable* du fait que le trait surmontant le *a* pour indiquer la nasalisation n'est pas net, j'opte pour la forme nasalisée du fait que c'est *scamble* qu'a lu le copiste qui a (plutôt mal) transcrit le texte au 18^e siècle. Malgré le silence du *FEW*, je me demande si ces formes ne seraient pas influencées par *comble* (< *cumulus*) et/ou par *°simel* (< *cimbellum*).

b. Corde du tire-sac, aussi bien la corde à laquelle on attache le sac que la corde permettant d'actionner le tire-sac. Voir l'encadré 4 à *corde*.

cable : *payet d'un cabele pour tierer au molin de Walem les sacx au mont, 20 d de chascun livre, pesoit 24 livres et demy, montent 40 s 10 d ; item, payet encore d'un aultre cable de tille pour tierer aussy les sacx au mont, 28 s (✕Walem 1470)*

► Le compte en flamand est un peu plus précis: *ghecoocht up de molne te Walem een kempinen sacreep te 20 d elc pont, wouch 24½ pont, heft 40 s 10 d ; item, noch betaelt*

van eenen bastine sacreep, 28 s par. [= acheté une corde aux sacs de chanvre pour le moulin de Walem, d'un poids de 24½ livres, ce qui fait 40 s 10 d ; item, encore payé pour une corde aux sacs de teille, 28 s par.] À la première corde, en chanvre, on attachait les sacs ; la seconde, en teille, actionnait le tire-sac.

Accompagné du terme précis en flamand :

uutreep [= corde de dehors] : *une cable nommé en flamenc 'huutreep'* (✕Saaftinge 1411)

► Il s'agit de la corde du tire-sac extérieur.

Composés :

grant cable

Grosse corde à laquelle on attache la meule pour la soulever. Voir *cable*.

les cordaige sy comme le grand cable avecq la quemande, la corde du winda dedens et dehors (✕Audruicq 1624)

gros cable

Grosse corde à laquelle on attache la meule pour la soulever. Voir *cable*.

et quand est du gros charbre, le mosnier at declarez estre en la maison Antoine Lefebvre, cordier en Canbray pour y applicquer une paste (✕Hem-Lenglet 1635)

CACHAGE

Le fait d'aller chercher chez les particuliers les produits à moudre pour les porter au moulin.

il convient ausdis fermiers de tenir et supporter pour aller querir et cacher les molnees causes, fraix et interrestz notables ausdis fermiers, desquelz ilz seroient sublevés sy ledict cachaige estoit interdict (Valenciennes 16^e s. justification des doléances)

CACHE (1) et ECACHE

1. Chasse, outil en fer qui sert à refouler, à enfoncer et sur lequel on frappe avec un marteau ; le plus souvent c'est le °pipoir. Voir aussi *cachet*, *cachette*, *catchoir* et *restoupoir*.

cache : *le levier de fer, l'escoppres de la moeulle, la cache et le maillet* (©Seclin 1629 moulin Rouge) ; *trouvé dix huit marteaux à battre meulle, deux grands pincereaux, une cache à restoupper, trouvé un marteau de pont en bon estat* (*Comines 1684 blé & brais) ; *une esse de corde et les feraille à la mez, un cache carez, une cachet* (✕Coutiches 1751) ; *six marteaux à battre meulle, la maille, le marteaux de main, le grand penchereau, la cache à piper et une cachette* (✕La Bassée 1755 blé) ; *la mas, grand est [= et] petit pencheriaux, cache, cachette, pipe, atel, martaux à battre les meulle* (✕Lille 1768 moulin 3.3)

cache d'estanque : *onze marteaux à battre les meulles, un pincereaux, une maille de pont, une chasse d'etanche, deux chevilles, des quiettes [sic, lire deux chevilles de quiette]* (✕Comines 1741)

ecache : *une écache, 16 s* (✕Mœuvres 1790)

► Cette *ecache* est classée parmi les éléments en fer.

► BONNET, XXI, p. 36 mentionne la *cache* parmi les outils du charron.

2. Jeu (en mécanique), attaque des dents dans un engrenage.

item, ont retourné les tourtes dudit molin et recugniet ens ou grant fer affin de prendre neufve cache (*Bruay-la-B. 1468)

3. * Courant, écoulement rapide des eaux.

ayant ledict Puillaude faict, à effect de tenir lesdites eaues ainsy haultes, rehausser les ventelleries pour par ce moien donner plus de chasses à ses trois usinnes d'ung moulin et deux tordoirs (Thun-l'É. 1641)

Acceptions spécifiques :

1. Chasse-mannée, le fait d'aller chercher chez les particuliers les produits à moudre pour les porter au moulin. Voir aussi *queste*, ainsi que *ramenage*.

il avoit perdu en ce temps le moitié et plus par le grant mortoire qui a estei en le marche de le cache desdis moullins (*✕Bavay et Mecquignies 1427 – B 9419) ; *information tenue (...) pour le fait de la chasse dudit moulin et qu'il estoit d'usage que les meusniers avoient tousjours esté quetter, chercher et remener à Lille tant mannée qu'aultrement*

(✕Templemars 1690) ; *si lesdis prenneurs viendroient à se quereller avec Ferdinand Fourure, meunier du moulin de Beauhaut soit tant au sujet de leurs chasses que pour tous autres choses concernant leurs stils (...)* (✕Seclin 1743)

2. * Dispositif à vannes permettant un écoulement rapide de l'eau, e. a. pour curer un chenal ou une rivière.

pour cinq jours et demi de travail à la cache d'Erres (Ramillies 1749 textes 1)

CACHE (2) (dame, cale de la queue) : voir *escache*.

CACHE KEVAL

Chasse-mannée (→ *cache monnee*) à cheval.

pour le salaire Cassard Robin et Hanin Leclerc, magniers et cache keval, qui ont wardé et fait maurre le molin de Noee (✕Nœux-l.-M. 1358)

CACHE MONNEE

Chasse-mannée, serviteur chargé d'aller chercher chez les particuliers les produits à moudre pour les porter au moulin. Voir aussi *cache keval*, *cacheur* et *recherchant*, ainsi qu'*asinier*.

son frere, qui luy sert de chasse monées (✕Caudry 1780)

► Cf. DEBRIE, p. 24: *cache manné*. Cf. aussi: « *Le mosnier, quiconcque le soit ou puist estre, est et sera tenu avec une carette et chevaulx venir audit Saint Aubert querir le bledz des menaigiers, le mener et ramener après qu'il sera mollut* (✕Saint-Aubert 1692) ».

CACHE PIPE

Pipoir, barre de fer à tête aplatie et un peu incurvée pour chasser les °pipes. Voir *pipoir*.

le marteau de pont, un levrier [sic], cache pipe, le havé à lever meuelle et noeuf marteaux à battre (✕Élouges 1730); *le marteau de pont, un levier de 2½ pieds, chasse pippe, l'esse avec noeuf marteaux à battre meulles* (✕Élouges 1743); *sept marteaux à battre meules, deux caches piques, un marteau de main, une maille* (✕Cysaing 1761) ; *trois marteaux à battre, un chasse pipe, un marteau à main, un marteau de pont, un levier de fer* (OQuiévy 1776)

► Le *cache pique*, repris dans la prisée de Cysaing de 1779, est une réinterprétation populaire ou une erreur.

CACHET et CACHETTE

Petite chasse [→ *cache* (1)], outil en fer qui sert à refouler, à enfoncer et sur lequel on frappe avec un marteau.

cachet : *un cachet, deux chevilles de quiettes, une maille, deux marteaux* (*Marquette-l.-L. 1704) ; *quatre marteaux à battre les moeulles, un penchereaux, un quacet, une pipoire* (✕Avion 1774)

cachette : *ung levier de fer et ung escopre de meulle, une cacette* (*Lille 1627 moulin 2.1.1) ; *le copre de moeulle, le levier de fer et le maillet du pont et ung restouppoir ou cachette* (✕Seclin 1632 Beauhaut) ; *quinze marteaux à battre meulles, un grand pincereau, une caichette [sic] à restouper* (*Comines 1707 blé et brais) ; *avoir trouvez 12 marteau et 5 quasse glasse et 2 cheville de tette et le pincheriau et la quachette et la maille* (*Don 1741) ; *un pinchereau, un cassette et un ecopre de meule, six marteaux à battre meulle, une maille, un marteau, deux ecoppes, un ouchau, une gouge, iun couteau et une soioire* (✕Comines 1746) ; *une esse de corde et les feraille à la mez, un cache carez, une cachet* (✕Coutiches 1751) ; *six marteaux à battre meulle, la maille, le marteaux de main, le grand penchereau, la cache à piper et une cachette* (✕La Bassée 1755 blé)

CACHEUR

Chasse-mannée, serviteur chargé d'aller chercher chez les particuliers les produits à moudre pour les porter au moulin. Voir *cache monnee*.

*pour semblable despens de bouche fais en ravechant les manniens cacheurs dudit hospital et des boullenghies (...) en char de beuf, de mouton, poullailles et autres vivres, parmy le vin [l'hôpital les régalaît à l'occasion de la fête de la fondatrice] (Lille 1483 comptes de l'hôpital Comtesse) ; at esté païé par ce compteur à Simon Stallart, molleur, et Allard Barbet, chasseur du mollin (...) 24 lb par mois (✕Cysoing 1631) ; ny ne polront les chasseurs menans lesdits grains esdits moulins exiger sallaire des bourgeois et habitans, ains se contenteront de ce que les bons gens leur voudront donner (Cambrai 1667 moulins 1) ; le nommé Pierre Rincheval, chasseur desdits moulins (*Ramillies 1751 textes 1)*

cacheur de monnee : *presentement ils c'est trouvent [sic] journalierement trois chasseurs de mainnees dans ledit lieu, sçavoir du moulin de Dechy, moulin de Marny et dudit Montignies (✕Montigny-en-O. 1732) ; avant estre païé l'un de ses salaires de mouleur et l'autre de ses salaires de chasseur de monées, ils devoient parler au chapitre (*Ramillies 1751 textes 1)*

► Cf. G. LEGROS, p. 384 : *tchèsseû*; HÉCART, p. 90 : *cacheux*.

CACHIER

Chasser, enfoncer. Voir aussi *recachier*.

*pour un martel pesant 6 livres de fer pour cachier et atemper le molin (✕Erquinghem-L. 1411) ; 2 aniaux de fer neufs cachiés aux bous des entrebus desdis volans pour le garder de fendre (✕Ostricourt 1413) ; au bachin doudit moulin au desoubs de le roes aval l'iauwe tapper et cachier 4 estacques à un mouton, mettre y 2 traviaux pour soustenir et recepvoir le bachin (*Valenciennes 1422 brais) ; pour 8 quevilles qui sont cachies es courbes desdis moulins (**Templemars 1473)*

cachier ens : *pour 8 livres de cordes de caneve à lever le hiot dont on cacha ens les pillos de ledicte estancque (*Valenciennes 1406 Anzin)*

► À Erquinghem-Lys, le marteau sert à 'chasser' les coins, ce qui permet de régler la position de la meule courante et des engrenages.

Acception spécifique :

Chercher les produits à moudre chez les particuliers pour les porter au moulin. Voir aussi *quester*.

*pour un keval (...) pour cachier le mannee dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour un cheval noir (...) pour cachier audit moulin (OSeclin 1392) ; pour (...) avoir (...) reffait et reparré en pluseurs lieux les estables des chevaux cachans le monnee dudit molin (*Valenciennes 1439 Fossart) ; sy ne poldront lesdits preneurs par la jouissance desdits moulins du Plat et Clicoteau chasser non plus avant ny avecq plus grand nombre de chevaulx qu'est porté par le reglement de la mosnee (...) ; sy poldront lesdits preneurs durant la jouissance dudict moulin librement et franchement chasser à chevaulx et charrette tant en ceste ditte ville sur le large qu'es faulxbourgs et banlieu d'icelle et amener bled, soille et tous autres grains audict moulin pour y estre moulu (Cambrai 1667 moulins 1) ; et aura ledit preneur la liberté de pouvoir chasser des bleds et grains à moudre dans le vilage de Penin, et en cas qu'il en seroit empesché, il sera secouru et on luy mettera es mains des tiltres necessaires concernant le pouvoir que ledit couvent at de chasser à moudre dans ledit Penin (OGivenchy-le-N. 1681)*

► Cf. G. LEGROS, p. 384 : *tchèssi* et, avec un complément, DEBRIE, p. 24 : *kaché manné, kachi manné*; É. LEGROS, p. 240 : *tchèssi lès moûnêyes*, SMEYERS 1, p. 133 : *cachî ôs moûnées*.

CACHOIR

Chasse, outil en fer qui sert à refouler, à enfoncer et sur lequel on frappe avec un marteau ; associée à la meule, c'est le plus souvent le °pipoir. Voir *cache* (1).

*un levieé, une escope, une maille de pont, un chahioit [à corriger en chachoit], deux cheviles de quieue (*St-Amand-l.-E. 1719)*

CADENA

Cadenas, serrure amovible. Voir aussi *nocquet* (1).

deux huges pour mettre le grain, prisés les ferrailles et cadena 6 lb (*St-Amand-1.-E. 1719)

CAGE

a. ✕ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir *gayolle*.
les ferrailles et cloux (...) tant pour la cage que pour les arnas travaillants (Coutiches 1751)

b. * Espace compris entre les quatre murs d'une construction, en l'occurrence du moulin à eau.

estimation et relivrance de la cage, charpente et ferrailles du tordoire (...); quatorze ancres servants à la cage dudit moulin (Ramillies 1746 moulin 2.2); *etat des bois qui se trouve aprovisionné (...) dans la cage du moulin de Clicoteau et dans la rue vis à vis la porte de laditte cage* (Cambrai 1779 moulins 1)

► Cf. *Manuel ou vocabulaire du moulin à pot*, p. 24, art. *cage* : « On entend par ce mot, le corps entier des bâtiments d'un moulin, et plus particulièrement le lieu où est placé le beffroi, et tout ce qui a rapport au mécanisme du moulin. »

CAYANT

Morailon, pièce de fer mobile autour d'un axe, munie d'un demi-anneau qui pénètre dans une fente du cadenas.

pour un autre ploustre pour le hüge à l'orge doudit moulin et un kayant, 13 s ; pour un kayant, un crampon et un noket pour fermer le hüge au blet doudit moulin et une kaynette à un havet (*Valenciennes 1370 brais)



Morailon avec cadenas (copié d'un catalogue de vente)

CAYE

Quai, rive aménagée pour l'accostage. Voir *esponde*.

trouvé sur la caye 18 agrappes pour tenir les gré avec du plomb (*Comines 1684 blé & brais); *la petite caye ou espondy où repose le pont (...) de douze piedts de loing et trois piedts de hault, tout de bricques* (*Comines 1684 tan & huile); *la caye devant l'escluse du cotté de bize, courant vers midy, y compris le retour couvert avec huit pierre de couvertures* (*Comines 1684 nouveau moulin à huile); *la petite caye ou bajo du cotté de France de dix piedts de loing avecq sept pierres de couvertures tenantes à noeuf agrappes* (Comines 1684 moulin à fouler)

► Cf. *FEW*, II, p. 46b, art. gaulois *caio* 'enceinte'.

CAYERE, CAYELLE et CHAIRE ; CAYER (masc.)

* Chevalet, support horizontal placé à cheval sur deux appuis, en l'occurrence support sur pieds du bassin dans lequel tourne la roue hydraulique, etc. Voir *quevalet*.

cayere : *item, avoir fait une rayere et hatterel tout noef jusques au ventaille moloir, estoffé de cayere, pillotté par dessoubz et postillez par deseure, braconnez bien et souffissamment* (Bruay-la-B. 1459) ; *avec, a fait tout de noef la raiere dudit molin, laquelle est soubstenue en l’eau de caieres qui sont assizes et enaguillees sur pillotz qui sont frappés au fond de ladicte eau* (Bruay-la-B. 1473)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Chaise, collier en bois autour du pivot. Voir aussi *siege*.

cayere : *les deux sols et quatre loing loiein avec encor quatre cour loiein et l’atac de 22 pouche quaret, de longueur competant, avec les deux quaier* (Hem-Lenglet 1645) ; *le chandelier dudit moulin, comprins les solles, loyens, l’attacques, hablotz et les deux chayeres* (Cambrai 1659 moulin 1.5)

Certains moulins sur pivot possèdent en effet deux « chaises », la première, la vraie chaise, au sommet des liens (→ *loien* acc. spéc. 1a), la seconde, un simple collier ou carcan de consolidation, au-dessus des enfourchements et des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a).

1a. ✕ Chaise, collier en bois enserrant le pivot au-dessous de la cage et servant de point d’appui aux liens extérieurs et, éventuellement, de support à la cage. Voir aussi *fauteuil*, *loien* acc. spéc. 7, *quenole* et *support du moulin*.

cayelle : *la chaize ou caielle de unze pouce quarrée* (Sin-le-N. 1692)

cayere : *4 bendes de fer mises à la kayere dudit molin pour renforchier ycelle et mieulx tenir lieu aux loyens qui soustiennent ledit moulin* (Harelbeke 1396) ; *8 loiens qui sont estecquies esdictes seules alant amont en la cheiere du mollin* (Scheldewindeke 1409) ; *trois cherqueles de quoy l’arbre appelé ‘standart’ [= pivot] entre le steenbalke [= maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1)] et le cheiere sur quoy le moulin siet et une des verges sont lijés* (Haasdonk 1410) ; *pour relever le kaijere qui porte ledit moulin et toute ledicte maison 2 pols plus hault u environ, pour tant qu’il falloit 3 u 4 hommes au tourner ledit moulin* (Mecquignies 1421) ; *pour rapointer le kayerre du mollin pour che que le mollin ne pooit tourner* (Mouscron 1465) ; *pour avoir mis deux flasques entre les testes [sic, lire trastes] et le noyel de le queyere sur quoy le moulin tourne* (Cysoing 1467) ; *et si a encores convenu mettre 4 faulx lyens, lesquelz se affutte [= s’appuient] par deseure en l’ayne de ladicte kayere et par desoubz sont enaguilliés en ung ablocq qui est mis à travers des ablotz qui sont affutez sur le motte dudit molin* (Nœux-l.-M. 1467) ; *bos de quariere de 5 piés de lonc et de douze paus d’un sens et de 11 d’autre* (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *pour avoir mis deux flacques sur [dans la seconde version de ce compte nous lisons sous] ledit molin à le cayere* (Cysoing 1499) ; *pour le boies de le caiere 20 pied de boies de 12 pau caré* (Templemars 1579) ; *pour la quaier autour de ladicte attaque port 18 piet, 6 et 9 pouc* (Cagnoncles 1674) ; *le bois d[e] la chayere a 7 poulces d’espaisseur et 10 poulces de large, dont les deux longs ont 5 pied moins un quart et les petits ont 3 pieds comprins les esguilles* (Hem-Lenglet 1674) ; *le sommier estoit en gouvé [sic] (...) jusques à la mamelle, ce quy faict que la pesanteur dudit moulin repose entierement sur la caiere au lieu de dessus ledit sommier, ce quy cause qu’il est fort malaisé de tourner ledit moulin au vent pour les poussieres tomber dans la mamelle dudit sommier* (Mœuvres 1688) ; *le kaier de noef et onze poulces aussy de bois nouveau* (Noyelles-l.-S. 1704) ; *vingt deux pieds de douze pouces quarez pour la haiyere et piece de trate* (Binche 1750) ; *la cahiere sera formée sur onze pouces quarrez aussi à vives arrestes* (Coutiches 1751) ; *la cahiere sera de onze pouces carré* (Estrée-C. 1753)

cayere de l’estaque : *deux paraulx enguiens (nommees en flamench ‘vloten’ [= °flottes]) mises sur la chaiere de l’estaque* (Ingelmunster 1451) ; *la chayere de l’attaque vinct pieds, de huict et dix et pour les deux couliarts cinqe pieds, de quatre et cinqe* (Mœuvres 1682) ; *at faict six euches de fer mises à la chayere de (de) l’estacq et deux au litteau, 60 s* (Camphin-en-P. 1686) ; *la quaier de l’etaque contenant cent et dix pieds de gittes* (Avion 1774)

Accompagné de la traduction en flamand :

zetelhout : *une nouvelle kayere que on dist ‘zetelhout’, nouveaux loyens* (Haaltert 1425)

chaire : *l'estacque, le sommier et le chaire, cent huict livres (Wattrelos 1579) ; deux pieces de bois de quesne pour la chayre servant à l'estacque, de cinq piedz et demy chascune et de unze polches chascune de large et de dix [le même texte, les années suivantes, donne six] en espesseur ; item, encoires à ladicte chayre deux aultres pieces de bois de la longuesse de trois piedz et demy chascune, de la meisme espesseur que cy dessus (Mortagne-du-N. 1589)*

chaise : *l'estacq du moulin avecq la chaise avec la lune inferieure (Enghien 1687) ; la chaize ou caielle de unze pouce quarrée (Sin-le-N. 1692)*

► Cf. MARÉCHAL, p. 197: *tchiyère*. Les mesures en pouces concernent naturellement l'épaisseur et la largeur.

À Nœux, en 1531, le charpentier de moulins Jehan de Voz a *mis jus l'estacque, les croisies, le sommier, le caiere, les tractes, les loiens, le montee, le quoeue* etc. du moulin à vent pour les remplacer. Le rédacteur énumère tous les travaux : mise en place d'une nouvelle croisure, de nouveaux liens, d'un nouveau pivot. Il écrit ensuite : *item, avoir aussy fait une noefve chaire reloié de couillars, soutenue de chevaliers ; item, fait deux noefves tractes contenant 20 piedz de long, de 14 pauch de hault, douze pauch d'espesseur reloié bien et souffissamment*. C'est une erreur : il applique à la chaise deux caractéristiques (reliée de couillards et soutenue de chevaliers) qui concernent les deux trattes mentionnées dans la seconde phrase.



Cayere, chaise. Musée des moulins de Villeneuve-d'Ascq. Photo de l'auteur.



Cayere, chaise du moulin de Wehe (Nordrhein-Westfalen). Notez l'entaille pour le faux-lien (→ *faux loyen*). Photo J. De Punt.

1b. ✕ Carcan en bois enserrant le pivot au-dessus des enfourchements, lorsque ceux-ci ont tendance à se fendre. Voir *quenole* et les ill.

cayere : *il faut aussy une caiherre pour fortiffier l'atache par dessus les solles par en bas de bois de cincque et six* (Hem-Lenglet 1636)

chaire : *une attaque assez endommaigee, notamment par les ongles d'embas, pourquoy y at presentement une chaire de bois allentour, avecq aussy huict loyens (...) et une auttre chaire par dessus les ongles dits* (Cambrai 1617 moulin 1.5)

2. Bâti qui porte les meules. Voir *beffroi* acc. 1

cayere : *pour la chaire reprise en l'article neufiesme huict florins* (*Proville 1643) ; *septante quatre pieds de 5 et 6 pouche pour faire trois quaiariert* (♥Lille 1709 moulin 4.1.3)

► Le moulin-manège de Lille était équipé à ce moment de trois tournants.

cayere du moulage : *pour une keville bastonniere servant à le cayere du mollage* (*Valenciennes 1498 Souverain)

3a. * Tantôt ensemble des pièces de bois placées sur le °beffroi ou sur un mur pour servir d'assise au coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur ; tantôt °beffroi, bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur ou de l'arbre à cames (voir *beffroi* acc. 2). Comme pour le *beffroi*, les textes distinguent la *cayere de dedans* et celle de *dehors*. Voir aussi *petite cayere*.

cayer (masc.) : *pour avoir à la soyere dudit molin de Saint Gery (...) pour la fortiffication du kayer soustenant les deux arbres desdis molins mis deux coppons de longerons de huyt piedz de loing chascune, de sept et de huyt polchs de grosseur, et dessus iceulx longerons avoir assis à keuwe d'aronde et à marcheau deux pieches de bois faisant poupees pour porter, soustenir et fermer le plommas soustenant le deboult de l'arbre du grant molin* (Valenciennes 1536)

- *cayer* extérieur et intérieur : *le cayer posé en dehort sur deux parois avec son pleuma 13 lb ; le cahier en dedans avec son pleuma 2 lb* (Thun-l'É. 1728)
- cayere** : *pour un marbriel (...), liquels fu mis audit mollin sour un kevech de piere que on y fist pour l'arbre de le roes tourner sus (...); (...) pour taillier piere et faire un kevech de piere sour quoi li cayere de bos seoit ù li debous de l'arbre dou molin tournoit sus (...); faire une cayere de piere pour l'arbre tourner sus ou lieu de une cayere de bos qui y estoit* (Valenciennes 1382 Becquerel garance); *l'arbre tournant en l'eaue avecq ses deux chaieres dedans et dehors* (Cambrai 1608 moulin 1.1.1); *fault renouveler les deux caierr[e] qu'il port les deux boult du susdit arbre deden et dehors le meullin avecq les deux ploumas de chacun cinq piez, de dix et douze pouche de grosseur* (Ramillies 1631 moulin 2.1); *le dez quy soutient la chaierre de l'arbe du susdict mollin* (Cambrai 1661 moulin 1.2.1)
- *cayere* extérieure : *pour (...) avoir (...) fait toute noeve l'estanture et kayere qui porte le deboult de l'arbre par le dehors, estoffez de 3 kevés seans sour les machonneries, de 3 sommiers faisant cuette et d'un plommas* (Valenciennes 1441 tan); *pour avoir au petit mollin de Brisebois fait et ordonné à la seuyere d'icellui molin une kayere ou lieu de le viese que les grandes yaues avoient rompues et emmenees, laquelle cayere porte ensemble les arbres desdis mollins, assavoir Briseboiz et du petit molin d'Anzaing* (Valenciennes 1486); *la cheyere du dehors avec le courtizel et ploumat de dedans* (Enghien 1638 Pont petit moulin); *le belfroy de dehors et planché, cayere et plomat* (Douai 1651 Taquet); *la kayer qui supporte l'arbre tournant par dehors, composé de deux esteaux, deux pochart et son chapeau qui supporte le cotiselle, deux cotiselles avec un travers par-dessous, deux autres esteaux sous lesdittes cotiselles et cinq planches* (Écaillon 1716)
- *cayere* intérieure : *pour y avoir fait une kayerre toutte noefve qui porte le plommas de l'arbre par dedens le moullage, de deux pieces de bois de 16 piez de long chascune et de 8 poch quarrés, qui sont atechies et assises sur le grande suelle portant ledit moullage, lesquelles deux pieces de bois portent sur le suelle par dedens ledit moullage et se portent aussy icelles deux pieces de bois le plommas sur quoy l'arbre dudit molin tourne* (Valenciennes 1489 brais);
- chaise** :
 - *chaise* extrérieure et intérieure : *la chaise tant dehors que dedans, y compris le pillottage, plattes et plumas* (Enghien 1741 Pont petit moulin); *la chaise avec ses etaux, courtiselles, plancages, le baguet par où sorte l'eau, ventillages et plumas tant en dedans que dehors* (Enghien 1741 Wingart)
 - ▶ Les termes *cayere* et *plommach* ont pu être confondus, comme le prouvent deux articles correspondants des prisées de 1608 et de 1659 du moulin à *brais* de Selles à Cambrai : ils mentionnent respectivement pour les mêmes éléments *les plomas dehors et dedans* et *la cayere dehors et dedans*.

**1477 Valenciennes
ADN, B 9901, 59r°**

Cayeres du grand moulin à eau à brais

Item, pour par eulx avoir fait au grant moellin de bray une nouvelle kayerre servant à tenir l'arbre dudit moellin pour ce que les grandes eauwes avoient emporté la viese qui y estoit, icelle estoffee de deux sommiers du travers, iceux sommiers contenans chascun vingt ung piet de loing, de douze paulx de hault et de dix polz d'espeis, lesquelz sont embauchiés sour les longerons de la seuwiere dudit moellin, et sour ces dis sommiers y avoir mis deux pieces de bois nommées estaches du travers, chascune de dix piés de loing, de quatre paulx à la pointe et de huit paulx d'espeis à le macque, et sont poupees sour iceulx deux sommiers pour tenir les ploumatz.

Item, et pour par eulx avoir encores aussy fait dedens icelui moellin une neufve kayerre servant à tenir l'arbre, icelle estoffee de deux quieultes de huit piedz de loing chascune, de dix paulx quarrees, icelles embauchies sour les vieses suelles, et sour

lesdictes deux pieches de bois y avoir embauchiet une aultre piece de bois de cinq piés de loing et de dix paulx quarees servant au fremer le ploumatz dedens ladicte kayerre.

3b. ☒ Assise du marbre (→ *marbrel*) du °petit collet, composée d'une ou plusieurs pièces de bois horizontales fixées au palier du petit collet (→ encadré 2 à *bauch* § 2).

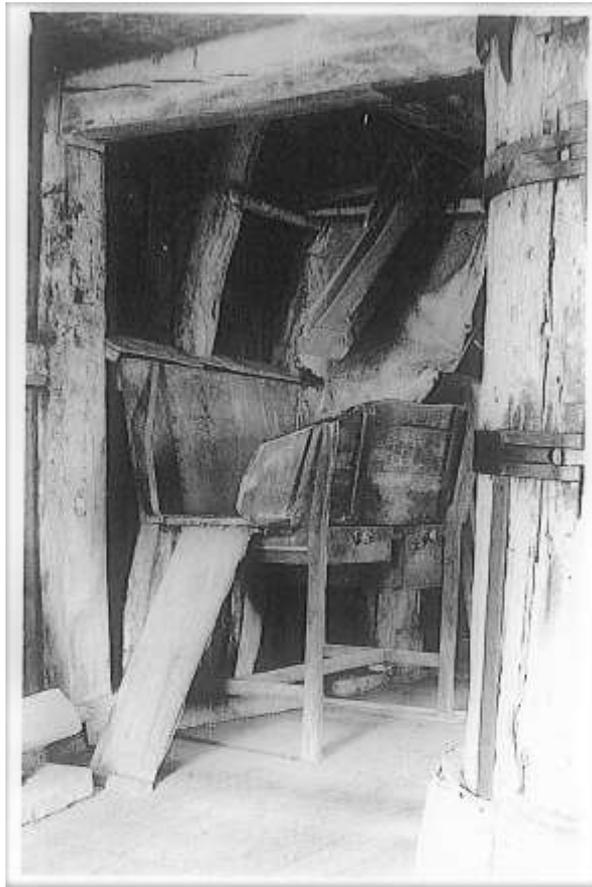
cayere : *avoir livrez une piesce de bois de douze piedz de loing, de huict et noeuf poulces, pour retenir la chaiere du bois de hurtoy du petit colet (OWambaix 1669) ; une piece de bois de 12 pieds de loing, de 8 et 9 poulces, pour retenir la chayere du petit colé (...); la chayere furny de deux pieces de bois de 4 et 8 poulces, de 3 pieds chascun (OWambaix 1669) ; une des pieces [de] la cayere du petit colet mauvaise et le prison est de bois (✕Hem-Lenglet 1674) ; le bau du petit colez de onze pieds, de dix pouces quarrez, la chayere dudit petit colez huict pieds, de 4 et 9 (✕Mœuvres 1682)*

3c. ☒ Assise du marbre (→ *marbrel*) du °gros collet fixée au joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1).

cayere : *pour deux estriers qu'il a livré servans à faire tenir le caiere qui tient le mabrel dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1474) ; fait tout de noeuf ung bos anyé et deux bracons desoubz les deux bouts desdictes pannes et sur iceluy bouts avoir reffait une cayere et wime pour enframer le mabret et abre dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1498)*

4a. Support de la huche (→ *mait*). Voir aussi *petite cayere* et *quevalet*.

cayere : *une noefve kaijere à le mait de le farine dou petit moulin Saint Gery (*Valenciennes 1410 St-Géry) ; pour (...) avoir perchiet une mortaise parmi l'encavestruure et le grant sommier par laquelle la frine du molaige quiet, avoir fait une encre neufve et avoir rassis le caiere de le mait où la frine quiet (✕Nœux-l.-M. 1450) ; la maittres à recevoir la farine avecque l'inchas de blan bois et la potence, aussy la kaiere (OVillers-en-C. 1628)*



Huche posée sur une *cayere*. Moulin de Saint-Maxent (Somme). Photo J.B. (1966)

4b. 1. Prob. châssis qui porte la trémie (→ *tremuie*) du moulin à huile. Voir aussi *siege*.

cayere : *le cahiere et la table servante à mettre le tourteaux, le turmeau et le coffre* (✕Seclin 1711 huile)

► Associée à la table, il pourrait aussi s'agir d'un simple siège à pieds.

5. Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre (voir *queute* acc. spéc. 1a) ; ou support composé essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat (voir *quevalet* acc. spéc. 4) ; ou ensemble de ces deux éléments.

cayelle : *fait une noeve keyelle pour reposer le moelle quant elle est drechie (...)* ; *pour 2 estriers mis aux engiens et keyelle qui lieve et rechoit le moelle* (*Valenciennes 1443 Fossart) ; *deux aultres quevilles pour le chayelle ; item, huict marteaulx à battre moeulles* (✕Audruicq 1624) ; *le bodetz, flayaux, poulain, cayelles, comprin coeugnyez et coeulliot* (*Hallines 1680) ; *touttes le menutte servans au mollaige, sy comme les escaventures, cayelles, bancquart, l'arcure, couverchaux, chuviere, augés, froyon, entremy, l'inge et le mez, ung coeugniet et coeulliot* (*Hallines 1698) *deux cheville de caielle* (*Hallines 1740)

cayere : *pour lors avoir (...)* *refait et remis à point l'engien de quoy on lieve les moelles, l'arcure et bacquet, avec fait une noeve kayere pour recevoir ladicte moelle quant elle est levee* (*Valenciennes 1441 Fossart) ; *le bodetz, flayaux, poulain, cayelles, comprin coeugnyez et coeulliot* (*Hallines 1680) ; *touttes le menutte servans au mollaige, sy comme les escaventures, cayelles, bancquart, l'arcure, couverchaux, chuviere, augés, froyon, entremy, l'inge et le mez, ung coeugniet et coeulliot* (*Hallines 1698) *la grosse et petite corde avec la bride, estimé 25 livres ; la kayer avec deux boulon de fer, estimé à 2 lb* (*Écaillon 1716) ; *la quayiere avec deux chevilles de fer* (✕Binche 1750)

► Les deux boulons ou chevilles de fer servent le plus souvent à la *queute*, alors que le pluriel évoque plutôt le chevalet composé essentiellement de deux pièces de bois parallèles.

6. ○ P.-ê. base de la calotte orientable composée des deux °trattes et des °bouquets..

au milieu dudit moulins bat une keuere avecque une trappe furny de deux somier de 23 pied de long (Villers-en-Cauchies 1628)

► *Queuere* se lit dans les deux versions de la prisée de 1628 du moulin-tour de Villers-en-Cauchies. Dans le devis du moulin-tour de Busigny de 1643, une copie presque littérale du texte de Villers-en-Cauchies, il y a : *au milieu dudit moulin doit avoir une queue avecq une trappe furny de deulx sommiers de 23 pieds*. Ce qui surprend dans cette dernière phrase, c'est d'abord que le scribe situe la *queue* « au milieu » du moulin-tour, ensuite que la véritable queue du moulin – le long levier pour mettre le moulin au vent – est détaillée plus loin aussi bien à Villers-en-Cauchies qu'à Busigny. C'est pourquoi je suis convaincu que les différentes versions, aussi bien la *queue* de Busigny que la *queuere* de Villers-en-Cauchies, sont erronées. Tout compte fait, je ne vois qu'un seul mot qui convienne, c'est *keyere* 'chaise', qui désignerait ici la base de la calotte du moulin.

Composés :

grande cayere

Bâti qui porte les meules. Voir *beffroi* acc. 1.

pour le bois de la grande cayere, le tout par florins, 15; pour les deux petites cayeres, 24 (♥Lille 1722 moulin 4.1.2)

petite cayere

1. ☒ Assise du marbre (→ *marbreau*) du °petit collet.

le bauche du petty collé 11 piet, 7 et 8 pouc (...) ; *la petty quaier du pety collé 8 piet, 4 et 6 pouc* (✕Cagnoncles 1674)

2. * et ♥ Bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur ou de l'arbre à cames. Voir *beffroi* acc. 2.

pour le bois de la grande cayere, le tout par florins, 15; pour les deux petites cayeres, 24 (♥Lille 1722 moulin 4.1.2)

cayere de l'estaque : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

cayere du moulage : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

► Pour l'alternance entre les suffixes *-iere* et *-ielle*, voir aussi *chiviere* et *chivielle*. Cette alternance est comparable à celle d'*arcure* et *arcule*, de *tremieure* et *tremieulle*, etc. Inutile, me semble-t-il, d'invoquer une influence de *selle*, comme le propose le FEW, II, p. 509b, art. *cathedra*, note 1. Inutile non plus de donner à *cayelle* une autre définition qu'à *cayere* et d'y voir une petite *chaiere* comme le fait GODEFROY, art. *caielle* et *chaiere*.

CAILLEL

a. Bloc de pierre de taille.

*pour 16 cailliaux que on dist 'parpains' dont on fist le ruissot doudit moullin où parmi li jumbree keurt en le fosse à 12 d le pieche, sont 16 s ; item, pour 16 plas cailliaux dont on couvry le dit ruissot, à 4 pour 12 d, sont 4 s (**Tressin 1396) ; pour avoir livré pierre que on a amené enrés ledit moulin pour y mettre en oeuvre, est assavoir 7 callaux nommés 'renforchiés', 6 plates, qui font 24 quariaux, à 36 s du cent, sont 8 s (**Templemars1463) ; pour la blancque taille de 2 cailleaux par dehors ledit mollin et ung par dedens en hault pour mettre sus le coupet là où l'on assiet les mollettes (○Seclin 1536 moulin Rouge)*

b. Caillou.

*pour avaler le groise et caillaux ou courant de l'iauwe desoulx ledicte roex (*Bavay 1432)*

Acception spécifique :

⊙ Pierre sur laquelle tourne le pivot.

caillel de la pioche : *la fondation pour assire le cailleau de la pioche* (Templemars 1571)

► Cf. : *pour l'achat d'une pierre de gré portant trois piedz caree et ung pied d'espaisseur servante à porter la pioche de l'estacq et pour avoir encassez la boîte du passet* (Templemars 1571).

Composés :

blanc caillel

Bloc de pierre silico-calcaire originaire des carrières du sud de Lille. Voir aussi *pierre blanche* (encadré 9 à *pierre* § 2).

*pour avoir ouvré (...) à tallier et assir et machonner trois quartrons de blans callaux autour dudit moulin (**Templemars 1470) ; les blancq cailleaux de Lezenne (**Cysoing 1569)*

caillel carré

Pavé.

à Henry de Lestree, cauchieur, pour (...) avoir cauchié de caillaux quarré tout ledit molin (*Valenciennes 1507 Anzin)

caillel cornu

Sorte de silex, caillou. Voir *cornuyel*.

*pour quatre beniaux de cailleaulx cornus à faire moillon (*Valenciennes 1483 Anzin) ; pour l'achat (...) de huyt beneaux de cailleaux cornus (...), lesquelles ont esté employez pour mectre et molonner dedens le machonnerie dudit molin (*Valenciennes 1522 Comte)*

► L'appellation n'est pas spécifique au picard. En flamand cette pierre se dit *horensteen*, en allemand *hornstein*, en anglais *hornstone*, équivalents parfaits de *caillou cornu*. L'appellation serait due au fait que la pierre a la dureté et la couleur de la corne.

plat caillel

Dalle en pierre de taille.

*pour 16 cailliaux que on dist 'parpains' dont on fist le ruissot doudit moullin où parmi li jumbree keurt en le fosse (...) ; (...) pour 16 plas cailliaux dont on couvry le dit ruissot (**Tressin 1396)*

caillel de la pioche : voir ci-dessus acc. spéc.

caillel de quarure

Bloc de pierre équarri.

*pour 354 calliaux de quarure pris à le quariere dudit Boneur, les uns plus grans des aultres, dont on machonna et fist ledit puch (**Templemars 1405)*

CAINE

- a. Chaîne, lien composé d'anneaux entrelacés. Voir aussi *cainette* et *chenel*.
pour le keville et le kaine de le kauke [pour la vanne] *refaire* (*Hon-H. 1374) ; *pour une kayne de fer dont on areste les eles, 20 s* (✕Saaftinge 1393) ; *une chaine de fer servans pour atemprrer les meulles* (*La Gorgue 1420) ; *une cheyne de fer de 5 pietz de long à laquel le traynel pend oudit molin* (✕Ingelmunster 1456) ; *une fourque ferré à lever les eventelle et une queville et le kinne y tenant* (*Marquette-l.-L. 1588) ; *une fourcque servante à lever les ventelles des deux mollins (...)* ; *une fourcque à lever l'eventelle, bendee, et kynne* (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *ung bon frain de frenne avecq le trean et deux bonne quaingnes de fers [et la bastonniere] qu'il tient ledit frain serrez* (✕Hem-Lenglet 1608) (à comparer à l'exemple de Wambaix donné à l'art. *cainette*) ; *la chaine du frain de six mailles, avec deux battonniers de vingt pouche et une de dix pouche* (OVillers-en-C. 1655) ; *le frain furny d'une chaine de ferre avec les orreilles de ferre pour le clouer* (OSt-Aubert 1674) ; *16 gon, l'un en forme de cheville et clef, 8 chesne, 8 crampon, 4 anneau servant à lever les pillons* (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets) ; *six chaines servant à assujettir les arbres sur le traineau* (*Marcq 1755 moulin à forer) ; *les seize chenes à lier les arbres sur les traineaux* (*Enghien 1759 moulin à scier)
- Dans la seconde version de la prisée de Marquette de 1588, nous lisons *chaîne* au lieu de *kinne*.
- b. Lien de fer composé de quatre barres dont les extrémités, serrées par quatre clavettes ou écrous, se croisent à angle droit pour former un quadrilatère; ou lien composé d'un étrier fermé par une barre de fer. Voir *bendes croisees*.
lyer et bender de chaines et de bendes de fer l'asse du molin à vent (✕Menen 1413) ; *une chaine de quoy la verghe dudit molin est lié avec deux longs cloux de fer pesans 12 livres* (✕Saaftinge 1424)
- Accompagné du terme précis en flamand :
- steghereep** [= étrier] : *pour ralongier une chaine nommé 'steghereep', où il y eult 10 livres de pesant, avec la pierre de mabre qui fu achetee à Tournay (...)* (✕Harelbeke 1416)

CAINETTE

- Petite chaîne. Voir aussi *cheniau* et *chinelet*.
trois chevilles de fer, chascune de 10 paux de lonc, et à chascune cheville une chainette et trois crampons pour servir au clyer et au neuf rastelier devant d'icellui molin à blé (*La Gorgue 1453) ; *pour avoir fait une queville de caucque avec sept caynettes y pendante, pesant emsemble 10 livres* (*Valenciennes 1532 St-Géry) ; *ung bon frain d'ormeau avec le trean et caucque de chesne, deux bonnes chainnettes de fer et la bastonniere que tient ledit frain serré* (✕Wambaix 1612)
- À Valenciennes (1532) les sept chaînettes servent à la nouvelle *queville de caucque* et aux six autres encore en place appartenant à d'autres moulins. Comparez la phrase de Wambaix (1612) à celle de Hem-Lenglet (1608) donnée à l'art. *caine*.

CAISSE

Acception spécifique :

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *archure (1)*.

grant caisse de la grant pierre : *audit Martin, pour avoir fait faire la grant caesse de la grant pierre dudit molin (...)* 4 lb 4 s par. ; *à lui, pour l'achat de 4 asseilles et pour claux à couvrir ladicta caesse, 22 s par.* (✕Sluis 1458)

caisse de meule, caisse de la meule, caisse des meules : *les cavetures des meules, fleau, templure, la caise de meule, turmule, l'einche, sommier de templure, couvertes de meule, bacquet* (*Comines 1746 huile-tan) ; *alentour de la caisse de la meule trouvé quatre molles bendes, huit havets et huit crampons* (✕Cysoing 1761)

► En flamand, l'archure se dit *steenkiste*, c.-à-d. 'caisse de la pierre'.

CAITS : voir *escache*.

CALIT

Bois de lit servant à la couchette du meunier ou du garde du moulin. Voir la note ajoutée à *lit*.
ung calich d'achelles que avons eu fait faire audict molin pour y couchier le mannier ou le varlet d'icellui (✕Marquette-1-L. 1570) ; *le bauch anniez, le bauch pailliez, le bauch thesier et le bauch du prison, prisiez 19 lb* ; *item, ung callit, ung petit mestier avecq une serrure, prisié 62 s* ; *item, le crepon (...)* (Lille 1606 moulin 3.2) ; *la couche ou calictz* (✕Lille 1627 moulin 3.17) ; *les potteaux du callict avecq une eschelle pour monter la coustelure* (✕Lille 1636 moulin 3.6) ; *deux potteaux servant d'esquelllette au calict* (✕Lille 1642 moulin 3.15) ; *la teste du callict servant d'eschelle (...)* ; *item, ung calict sur les baulch* (✕Lille 1659 moulin 3.19) ; *le calict ou couche* (✕Marquette-1-L. 1674) ; *trouvé un licit audit moulin, prisé à 6 lb, et un calict prisé à 10 lb* (✕Lille 1709 moulin 3.30.1)

► Cf.: *ung chalich à mettre ung lit* (ADN, AH 1 / 4442, f° 47r° Lille comptes de l'hôpital Comtesse)

Acception spécifique :

Support constitué essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat ; ou ensemble de ce support et de la butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir aussi *lit* acc. 3 et *quevallet* acc. spéc. 4.

les enquevestrures, arcures (...) ; *le petit planquier avecq le calict, gistes et aisselin* (✕Wattrelos 1560-1568) ; *la corde servant à lever les meulles (...), 12 lb* ; *ung callis servant oudit mollin, 20 s* ; *ung levier de fer [la valeur manque]* (✕Vieux-Berquin 1594) ; *quyennet, orguil et le cally* (✕Mouscron 1659)

► Bien que la prisée de Vieux-Berquin de 1603, rédigée en flamand, appelle ce *callis* 'koetse', c.-à-d. 'lit' (emprunt au picard *couche*, avec le *-ts* final que le west-flamand a repris au picard), il s'agit non pas du lit du meunier, mais du *quevalet* 'support sur laquelle on place la meule courante pour la rhabiller' : *de coetse met de vanghenisse gheslooten met twee yseren bouten met den ters* [litt. : 'le lit avec la « prison » fermée par deux boulons de fer avec le bâton dont le meunier se sert pour soulever la meule courante'] (ADN, 33 H 218). Le lit du meunier n'appartient pas aux *membres travaillants* du moulin, qui seuls ont été prisés. En l'occurrence, la *vanghenisse* 'prison', qui n'a aucun rapport avec le frein appelé *vanghe*, sera la *queute* ou butée sur laquelle on retourne la meule courante et qui, en effet, est attachée au moyen de deux boulons. La prisée étant composée d'une manière très logique, tous les éléments mentionnés dans la phrase se rapportent au retournement de la meule courante. Notons enfin que chez les meuniers west-flamands l'*orgueil*, la cale à degrés dont le meunier se sert pour maintenir un certain écart après avoir soulevé la meule, se dit *kaleite* ou *kaleute*, deux appellations qui rappellent le picard *calit*. Selon DESNERCK, *Oostends Woordenboek*, la *kaluite* désigne plutôt les deux poutres parallèles sur lesquelles on roule les tonneaux pour les charger sur la charrette. Dans la citation de Mouscron (1659), où le *cally* n'est certainement pas l'*orgueil*, ce serait le *quevalet* qui se compose, comme la *kaluite* ostendaise, de deux madriers parallèles.

CAMBLE : voir *cable*.

CAMBRE

○ et * Chambre du meunier. Voir aussi *cambrette*, *loge* et *logette*.

une paroit desoubs pour faire le chombre du mannier (○Seclin 1392) ; *de faire une cambre à Busignettes pour le monnier logier et mettre ses choses* (*Bavay 1399)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Chacun des deux volumes supplémentaires aménagés dans la toiture à deux pentes pour le passage du rouet ; ou ensemble de ces deux volumes. Voir aussi *bochette*, *bourlet*, *cambrette*, *laie* (2), *demi rond* et *tonnelle*.

à ladict cappe convient faire deulx chambres pour passer le rouet (Templemars 1579) ; la cappe, comble, wimme, chambre, boucquet, faux rains, montant (Lille 1637 moulin 3.18) **cambre du rouet** : le cappe de deseure dudict mollin, assçavoir le comble, le feiste, montans, wymes, aisselin, eschannes et le cambre du rouet (Lille 1558 moulin 3.17) ; le capes, le combles de 13 pieds de loing, de 3 pouches et demy par bas et de 3 par hault, le nombre de 11 coupes, que font avecq 4 pieds de wimme et 4 pieches prés les chambre du roués et du baux, et deux arestié de 9 pieds de loing et les pieches prés le fenestre au petit crepon deseure l'arbre de 10 pieds de loing les deux, porte tout 392 pieds (Hellemmes ± 1650)



Moulin de Valmy (Marne) pendant sa récente restauration. *Cambre* pour le rouet dans la toiture. Photo J.B.

2. * Prob. encadrement d'une vanne, dans laquelle celle-ci se meut.
pour 2 bastonnieres, 2 flottes et 2 clefs mis à le cambre du ventaille moulerech dudit moulin (Valenciennes 1424 Souverain)

CAMBRETTE

1. ○ et * Chambrette du meunier. Voir *cambre*.
*faire une boinne canbrete et bien ordener fonsure de loge lactee et de parois autour pour le monnier aidier (*Hon-H. 1391) ; pour une paire de lacés et plusieurs claus mis à l'uis d'une petite cambrette (○Seclin 1395) ; pour faire une cambrette audit moulin en l'estage par terre à logier le monnier, pour che que point n'en y avoit et que besoins estoit (○Templemars 1403)*
2. ✕ Réduit servant d'entrepôt.
les quatre detz de machonnerie (...) ; item, les flacques par dessus et ablos prisié 7 lb 10 s ; item, le cambrette prisie 8 lb ; item, le chandeler, l'estacque, deux croisures, les huichz loyens, chaïere et le grand sommier prisié 302 lb ; item la keuwe, le coullard (...) 25 lb ; item, la montee, gisante, appas, appoielles, postelletz, poupee, pottelletz, escaches, les traver au gigante et planquier, 23 lb ; item, les deux trattes prisié 19 lb ; item, les deux soubztrattes prisiez 32 lb ; item, le 2^e planquier, gittes et l'achelin prisié 33 lb 12 s (...) (prisée du charpentier) ; item, les pentures de la montee, la queville de la poupee, tous les cloux des apas, le nombre de 42 prisié 16 lb 5 s ; item, les pentures de l'uich des cambrettes [en 1636 nous lirons l'huich de la chambrette, au sg.] à mectre les sacqz mollu,

prisiez 8 lb ; item, aulx soubztrattes et trattes 8 quevilles à clef et à flotte et quatre estriez prisiez 16 lb 8 s (prisée du forgeron) (Lille 1606 moulin 3.11)

► Où se situait donc ce réduit? La question n'est pas sans importance, puisque nous avons p.-ê. affaire ici à un moulin d'une structure exceptionnelle. Les prisées de 1606 et de 1627 de ce moulin présentent malheureusement plusieurs anomalies :

- La *camprette* disparaît de la prisée du charpentier en 1627. En 1606, elle est mentionnée juste après les dés et ne vaut que 8 lb, alors que les deux trattes à eux seuls valent déjà 19 lb.

- La prisée de ce moulin est la seule à mentionner aussi bien en 1606 qu'en 1627 les *traver* aux limons de l'escalier extérieur, accompagnés d'un plancher.

- En 1606, le charpentier ne mentionne pas le véritable premier plancher, mais passe immédiatement au deuxième plancher (33 lb 12 s), puis au plancher au-dessus de la huche (→ *maît*) (17 lb) et au plancher sous les meules (12 lb 10 s). En 1627, par contre, il mentionne les deux *soubztrattes avecq le premier planquier, gistes et achellin* (30 lb), pour évoquer ensuite, comme en 1606, le 2^e plancher (19 lb), le plancher au-dessus de la huche (14 lb) et le plancher sous les meules (11 lb 10 s). Le prix des deux *soubztrattes* en 1606 (32 lb, alors que les deux trattes ne valaient que 19 lb) prouve qu'il manque quelque chose, précisément ce premier plancher.

- Ni en 1606 ni en 1627, le forgeron ne parle d'un éventuel plancher sous celui de l'étage à la farine ; pour lui, le premier plancher est celui qui se situe au niveau du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1).

- Le forgeron mentionne la porte de la *camprette* aussi bien en 1606 qu'en 1627, à chaque fois après avoir énuméré les ferrures de la queue et de l'escalier extérieur.

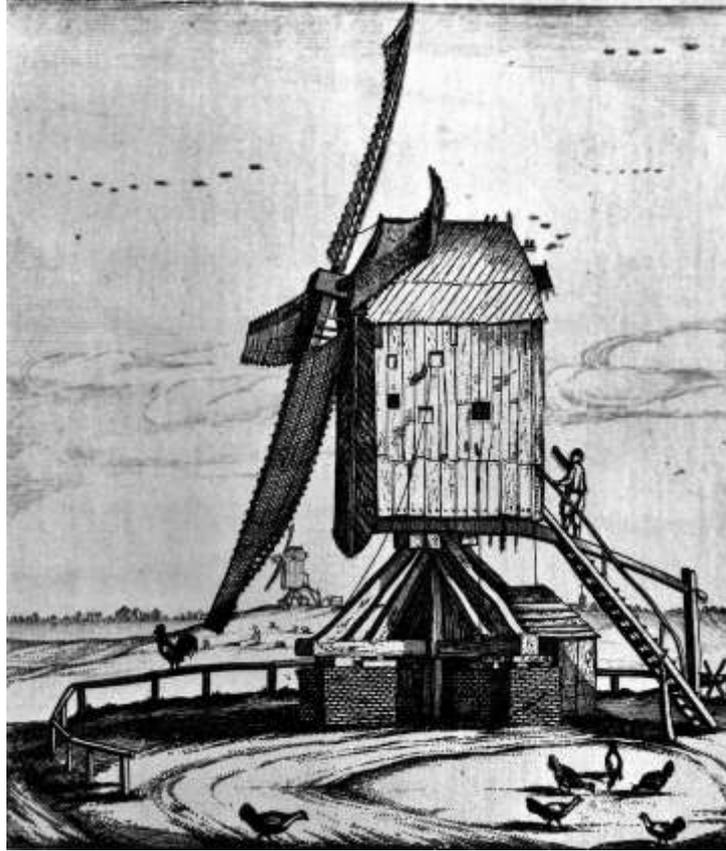
Malgré les incohérences, aucun doute n'est permis : il s'agit d'un moulin à trois étages. Le charpentier n'inventera pas un plancher supplémentaire pour gonfler la prisée. Comme il manque aussi une échelle pour aller du premier au second plancher, je suppose que les deux *traver* aux limons de l'escalier extérieur supportaient une petite plate-forme (*planquier*) qui conduisait à la porte de ce que le forgeron appellera la *camprette à mettre les sacs moulus*. À quoi aurait d'ailleurs servi ce « sous-sol » si ce n'était pour y entreposer les sacs? Aurions-nous donc à faire dès 1606 à un moulin à trois niveaux du type de celui que nous admirons encore toujours à Lo-Pollinkhove (Fl.-Occ.), où une passerelle aménagée à partir de l'escalier extérieur conduit à l'étage inférieur? Ne serait-ce d'ailleurs pas à sa structure originale et hardie pour l'époque que le moulin de Lille-Wazemmes doit son surnom de « moulin au Diable », qu'on lui attribue dans les prisées dès 1627?



Moulin de Lo-Reninge Pollinkhove (Fl.-Occ.) à 3 étages. Notez l'entrée du bas-étage à droite de l'escalier du meunier. Wikimedia.

Mais pourquoi le forgeron ne parle-t-il pas du plancher du « sous-sol » ? N'est-ce pas simplement parce qu'il n'y avait là que peu de pièces de fer dignes de mention ? Un tel réduit servant d'entrepôt ne nécessitait pas un plancher en bonne et due forme : quelques planches posées sur les solives suffisaient. Ce qu'il n'oublie pas par contre, c'est la serrure et le verrou de la porte du réduit, éléments bien plus importants et indispensables vu qu'on y conservait les sacs moulus.

Reste le problème de la *cambrette* mentionnée en 1606 auprès des dés pour disparaître par la suite. Vu son emplacement, elle correspond à coup sûr au réduit qui a été dessiné au début du 17^e siècle par Dirk Lons dans sa gravure *Le moulin à blé* (Rotterdam, musée Boymans-Van Beuningen). Mais une telle *cambrette* aurait certainement valu plus que les 8 lb mentionnés en 1606 ! Ici aussi je ne vois qu'une solution : déjà en 1606 notre *cambrette* de Lille était tombée hors d'usage, menaçait p.-ê. ruine et les 8 lb correspondaient en fait à la valeur du vieux bois. Sa démolition entre 1606 et 1627 justifierait non seulement son absence dans les prisées plus tardives mais aussi le transfert du nom (*cambrette*) au réduit situé à l'étage inférieur du moulin.



Dirk LONS, *Moulin à farine* (gravure de 1683) : réduit au pied du moulin. Rotterdam, musée Boymans-van Beuningen, H 15

Acception spécifique :

✕ Chacun des deux volumes supplémentaires aménagés dans la toiture à deux pentes pour le passage du rouet. Voir *cambre*.

le plomb de la festissure et des chambrettes (Lille 1726 moulin 3.12)

CAMP LATTRE : voir *canlatte*.

CAN

Côte d'un objet.

le grand fer longt huit pied et sept pouces, de quatre pouces moin une ligne de diamette dessus le plats et trois pouces moin deux lignes de can (✕La Bassée 1755 blé)

► Cf. HÉCART, p. 93b.

Expression :

de cant

Côte à côte. Voir aussi *de cantel*.

lors on eubt trouvet pieces de moelle venant tant des molins le Comte comme d'accat, fait un lit de pieces de moelle assizes dou cant, plastrees, batue, airijee et arielee avec le courant et ou millieu mis un boistau de gaukier (*Valenciennes 1441 Fossart)

CANAL

1a. * Lit d'un cours d'eau.

canal : *le canal de la riviere est large en cette endroit de neuf pieds à dix pieds et la surface de la riviere est de cinq à six pieds de large* (Deûle début 18^e s.)

canel : *le kevech à l'encontre dou canel mouvant de celi yereste alant jusques au ventaille moulerech doit on deffaire 6 piés avaul (Bavay 1391) ; faire une estainke au deseure de le grande seuwiere de Trith (...) et tourner l'iauwe hors de sen canel (Trith-St-L. 1391)*

1b. * Cours d'eau aménagé ou creusé par l'homme pour le faire servir à certain usage. En rapport avec le moulin à eau, il s'agit soit d'un canal de dérivation destiné à évacuer le trop-plein, soit du bief, le canal amenant l'eau à la roue du moulin.

canal : *fault fair unne estancq au desus de ladite ventelery fort et suffissanct pour detourner la rivier par les aultre canars des deux meullin (Ramillies 1630 textes 1) ; en l'an 1641 l'on at faict des estanches au devant du moulin de Thun l'Evesque pour retenir l'eaue et faire un canalle pour destourner et escouler lesdictes eaues (Thun-l'É. 1663) ; il s'est trouvé que le canal de la petite soiere at dix pieds cambresiens de large (...) ; que les canaux qui font tourner les moulins soient nettoyez jusqu'au fond de toutes les terres y amassées jusqu'au courant de la grande riviere ; le canal de la grand soiere a trente pieds et un quart de large (Ramillies 1680 textes 1) ; le canal est large de trente sept pieds dans la soyere, duquel il y at six ventaux et le coulant de trois tournant (Escaut 1680 Thun-l'Évêque) ; dépense du retablissement de la maison et moulin à la Croix aux Poulllets et du curement de son canal (Douai 1733 Croix aux Poulets) ; les reparations qui seront à faire aux deux canaux ou bassinages pour le plus facile mouvements des grandes roues, soit en maçonnerie, soit en planches, seront à la charge de l'adjudicataire (Cambrai 1751 moulins 1)*

► Cf. G. LEGROS, p. 254: *canâl*.

2. Conduite à la base du toit pour l'écoulement des eaux. Voir aussi *lugeau*.

canel : *pour 4 cens de claus plommerés dont on clauwa le ploncq as canés du molin (...) ; (...) pour 112 livres de ploncq à couvryr les caneus dudit molin (OTemplemars 1395) ; pour avoir livré six croustas qui furent mis desoubz le ploncq pour ballier cloture aux quenelz (OTemplemars 1465) ; pour 71 livres de plomb (...) pour les canneus dudit mollin (OTemplemars 1568)*

Composé :

faux canal

* Cours d'eau de dérivation en amont du moulin. Voir aussi *faux biés, faux courant* et *fausse riviere*.

*P. Est une estanque de pillotiche et caillou au bas du moulin de monsieur de Wignacourt, pour conduire l'eaue aux moulins, laquelle cessante, l'eaue prendroit son cours par le faux canal, et monstre qu'iceluy est l'ancien cours naturel de la riviere et l'autre n'est que pour conduire l'eaue aux moulins (*Deûle début 18^e s. légende de la carte)*

► Le faux canal est qualifié de *faux courant* sur la carte.



P (à droite du moulin) = l'estaque dont il est question dans la citation ci-dessus. AM Lille A.G. 180 dossier bis

CANDELIER

Chandelier (servant à l'éclairage).

deux crochets aux cordes, deux petits à la metz, deux oeillets de chandelier, deux peintures à moufle, deux mailles de chaines et deux cloux pour suspendre ladite metz (*Lille 1726 moulin 2.2.1) ; deux barres à clouer et à oeillet et cloux pour suspendre ladite metz, le chandelier, la platinne, deux peintures à l'hinge (✕Lille 1726 moulin 3.7)

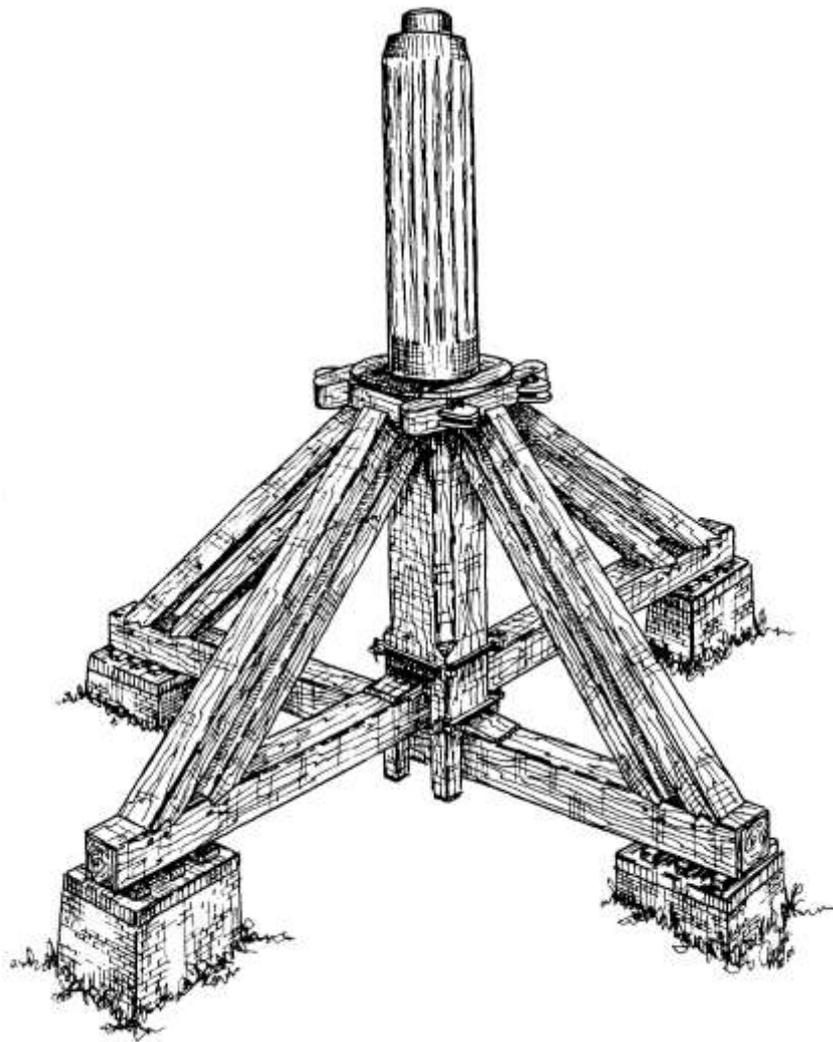
Acceptions spécifiques :

1. ✕ Piédestal du moulin, composé du pivot, des soles (→ seul acc. spéc. 2a), des liens (→ loyen acc. spéc. 1a) et de la chaise (→ cayere). Voir aussi *candelle*, *piet*, *pietement* et *siege*.

le chandeler dudit molin, l'estacque, les deux croisures estoffee de huyt loyens avecq une cayere (Lille 1530 moulin 3.30.2) ; *les chandeliez [sic], assçavoir l'estacque, les deux croisures, le huyt loyens, le kayere (...)* avecq aussy 3 flacques mis par dessus trois desdis loyens, aussy un revestissement de houllaige sur le 4^e desdis loyens (Lille 1558 moulin 3.1) ; *estacque, croisures et loyen d'icelles, qu'on appelle le chandeler dudit molin* (Wattrelos 1568) ; *avons trouvez un piettement ou candeliers dudit meullin furny d'unne atacq de la longeurs requize de vinct six à vinct sept pouche carez et les deux solle par terre et le huit loien de rachines* (Hem-Lenglet 1608) ; *le chandeler, assavoir les deux croisures, huit loiens, l'estacque, quaiere, le grand sommier et les deux chevaliers* (Seclin 1629 Beauhaut) ; *le huit lient du chandelié et l'etacq avec sa cahiert* (Coutiches 1738)

► Cf. *ghepresen de stake metten candelere¹, terrelinghen ende plancken* [= prisée du pivot avec le chandelier, dés et planches] (Pecq 1547)

¹ Et non pas *midelene*, comme L. GOEMINNE et M. VANDEPUTTE l'ont transcrit dans *De Leiegouw*, XXXV (1993), p. 232.



Candelier. Dessin G.P.

chandelier d'en bas : *le chandelier d'embas, compris les solles et loyens, chayere et attache, avecq le faux pied* (Cambrai 1659 moulin 1.6); *les chandeliers d'embas, compris les solles, loyens, caihyeres, attache et la queue* (St-Aubert 1674)

► Dans les prisées de 1558 des moulins appartenant à l'Hôpital Comtesse de Lille, nous lisons *le chandellez, les chandellez, le chandelle*. Il doit s'agir à chaque fois du « chandelier », puisque je n'ai rencontré *la chandelle* dans le sens de « piédestal du moulin » dans aucun autre texte.

2. Chacun des montants de la batterie à pilons (→ *estampe*) du moulin à huile, du moulin à fouler, du moulin à garance, etc. Voir *montant*.

convient faire les deux candeliers de 10 pieds de hault ou environ et seront furnis de chascun une piece par deseur et recueillié d'ung loyen pointif (*Ramillies 15^e s. moulin 2.5 à garance); *trois candelez avec trois gibetz pour soustenir les estamps et les hy* (*Ramillies 1637 moulin 2.2 huile); *le bloque dudit tordoir (...)*; *les trois chandeliers, testars et loyers (...)*; *les quattres cassies* (*Thun-l'É. 1642); *trois chandeliers servants à soustenir les chassis avec leurs travers et liens* (*Ramillies 1746 moulin 2.2 huile)

CANDELLE

Chandelle, tige de suif entourant une mèche.

pour 10 livres de candelles de buef dont on a esclairiet oudit molin de nuit pour tout ledit tamps, comme il est de coustume par necesité (*La Gorgue 1385); *pour chandelles et pour*

dou cires pour woindre les fiers (✕Harelbeke 1393) ; *pour 22 livres de chandelles de sieu, les 16 livres arses es molins par les nuys que l'en a veillié à faire et garder les dicques et les autres six livres employées à mettre es fosses des aggrappes dudit tafelment [= revêtement en dalles] et pour le plonc y mieulx tenir* (*Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *pour avoir aissié et roillé tout de nouvel le molin dudit lieu d'Atiches pour ce que toutes les aisselles estoient pouries tellement que on n'y pouvoit tenir chandelle* (✕Attiches 1471) ; *une platinne à mettre une chandelle à un baulx remuant* (✕Lille 1726 moulin 3.7)

► Pour les *chandelles* figurant dans les prisées de Lille de 1558, voir *candelier*.

CANEL : voir *canal*.

CANEPIN

Chanvre. Voir *caneve*.

une corde de canepin neccessaire à mettre les pierres de molin en leur lieux (✕Menen 1409)

► Calque de l'adjectif flamand *canepijn* 'de chanvre' employé ici erronément comme syn. de *chanvre*.

CANEVACH et CANEVÉ

En flamand la toile de chanvre se disait aussi bien *canevas* que *canevets*. Comme on ne s'est jamais servi de *caneve* pour la toile, j'ai considéré *caneve* 'toile' comme une graphie de *canevets*, forme qui se lit à Eeklo, et j'ai ajouté un accent sur le -e final du mot. *Canevé* 'toile' ne se rencontre d'ailleurs que chez les scribes d'expression flamande.

1. Canevas, toile de chanvre.

canevach : *pour le coust dou moulin d'Utberghes (...) pour kanevach à vestir les vollans et pour cordes, 38 s* (✕Utbergen 1295) ; *pour 100 aunes de noef kennevach dont on vesti les volans dudit molin, acatés à Monstereul* (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *125 aulnes de kennevas employés en 4 nouveaulx voilles mis audit molin à vent* (✕Menen (1413) ; *25 aunes de quenvach duquel l'en a fait deux draps pour le molin* (✕Douai 1467 Prés) ; *le bac au grain et le kennevais ad ce servant* (✕Bailleul-Nord 1481) ; *pour ung lict de quennevache huict aulnes (...)* ; *pour refaire les deux vollans six aulnes de quennevache à noef pattars six deniers porte 67 s* (✕Cysoing 1630)

canevé : *141 aunes de canevez pour faire 6 voilles audit molin* (✕Kruibeke 1422 Woelput) ; *200 aunes de canevés pour faire 6 voilles de molin tout de nouvel* (✕Kruibeke (1422 Heide) ; *est assavoir que Gilles de Clerc, qui tenoit ledit molin à cense par povreté s'enfuy (...), ce qu'il avoit laissé dedens icellui molin, assavoir (...) 6 draps de molin et ung canevé servant à la desmeulne [= moulin à cheval]* (♥Vlamertinge 1437) ; *pour 130 aulnes de vielz canevez de voiles de craque dont l'en a fait quatre volans servans audit molin* (✕Eeklo 1453 Oostmolen)

2. Chanvre. Voir *caneve*.

canevach : *pour cordes de chanevach* (*Harelbeke 1403) ;

chanvret : *lesdictes cordes faictes de chanvret* (*Opwijk 1428)

CANEVE et CAVENE

Impossible, dans la plupart des cas, de savoir s'il faut lire *caneve* ou la métathèse *cavene*. J'ai opté pour *caneve*, la forme la plus logique, chaque fois que le scribe ne faisait aucune distinction entre le *n* et le *u*. C'était surtout dans le Valenciennois que nous notons les formes avec la métathèse, comme le prouvent les graphies *cavesne* et *cavene*.

Chanvre (*Cannabis sativa*). Voir aussi *canepin* et *canevach*.

caneve : *pour une grosse corde de kanneve pour lever les moelles des mollins de Bruay* (*Bruay-la-B. 1363) ; *pour 2 cordes de can[y]re, l'une de 7 toises de lonc pesans 23 livres et l'autre corde de 6 paux de tour et de 5 toises et demie de lonc pesanz 35 livres, sont 58 livres de canvre* (✕Nœux-l.-M. 1383) ; *pour cordez de chanvre servans au[s]dictes voiles* (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; *pour trois lainsiaus de fil de quenneve*

(OSeclin 1392) ; pour une corde de kenneve pesant 60 livres pour lever les meules quant besoins sera (OSeclin 1392) ; pour une noeve corde de kenneve dont on saque le windalet qui fait tourner le keue du molin au vent (OTemplemars 1393) ; pour 4 autres cordes de chaneve et une de tille, dont l'une de chaneve fu la corde de la meulle et l'autre la corde du wiindas et le commande qui y appartient, la tierce la corde dont l'en tire les saqs amont et celui de tille servant audit wiindas (*Harelbeke 1395) ; pour une corde de quenneve pesant 18 livres employee à faire un windal servant à querquier les sas quant il sont plain de ferine sur les chevaus et une beride servant à couchier et lever le meule et à le temprure dudit moulin (*Quesnoy-s.-D. 1405) ; paiiet pour 72 piés [sic] de corde de tille pour tiré les sas, 10 gr. ; paiiet pour une corde de keneve de 20 piés à tirer les sas, 12 gr. (OTemplemars 1479) ; une corde et commande pour lever les pierres, pesant 79 livres de kesneve (Bailleul-Nord 1481) ; pour quatre livres d'estoupe de canvre (...) ; à Charles et Artus Navet, couvreurs d'ardoise, pour avoir enterqué ledict moulin en ouvrant à la corde (*Nœux-l.-M. 1562) ; trouvé un comble de canvre par dehors à tirer sacqs et en dedans une corde de tille et à la cauque une aultre corde de tille (*Mœuvres 1687)

cavene : pour une grosse corde de cavesne à lever le moelle du mollin Souverain, pesans 73 livres (*Valenciennes 1426)

► Cf. DEBRIE, p. 25: kanve. Voir aussi tille et la note.



Chanvre (*Cannabis sativa*)

CANFRAIN

Surface plate ou courbe obtenue en abattant l'arête.

à Severin Lavesin, charpentier, pour avoir fait une caucque pour servir à lever les ventailles dudit molin Souverain de neuf piez de long, avec avoir rondet le chanfrain (*Valenciennes 1511) ; lesdictes planques dudit col de mallart avoir retaillet à chanfrain après le ront de la devant dicte soelle [sic, lire roe] (*Valenciennes 1512 brais)

► Pour le chanfrein du levier à fourche au moyen duquel on soulève la vanne, voir l'ill. à l'art. *fourque*.

Expressions :

à chanfrain

Qui possède une surface plate ou courbe obtenue par l'abattage de l'arête.

pour avoir fait une caucque servant à le petite seuiere des molins le Conte à chanfrain et rondet au rond (*Valenciennes 1518)

à chanfrain et à arete

En pointe sur le devant en abattant d'une manière symétrique les deux surfaces latérales.

3 ventelles courans et 2 ventelles molerech, et que pour ce furnir, avoir assis et enneswilliet sur icelle soeille 6 postilles de 12 piez et demy de long chascune, desquelles les 4 (...) retaillées à chanfrain et à erette pour fendre l'eauwe (*Valenciennes 1512 Anzin)

CANFRAINDRE et CANFRAINER

a. Abattre l'arête pour obtenir une surface plate ou courbe. Voir *billonner*.

canfraindre : *ens es postilles amont l'iauwe y mettre boukés loijés de pochars par desoubs et 2 kevés sur les maceneries pour recevoir une planque de 3 piés de let, les boukés si lons par dehors que pour recevoir estiaux et loiure pour ledicte planque, et au deseure des estiaux y eult une poije de pochardiaux canfrains par deseure* (*Hon-H. 1413) ; *avec avoir aussi couvert ladicte piece de bois et telliere de deux flacques de chesnes faisant couverture, de dix neuf piez et demy de loing, de 16 poch d'espez chascune, et icelles avoir clauwet et attacquiet de kevilletes de fer à teste à 7 à 8 poch de loing, avec aussi les avoir perchiet et trouwet à l'endroit des trayans et les avoir chanfrain et abatu les errestes* (*Valenciennes 1518 Comte) ; *pour avoir fait une caucque de neuf pietz de loing, de 8 et deux poch de gros par l'un des deboultz et par l'autre boult 3 poch et demi quaret, et icelle avoir chanfrain et rondet comme il apertient* (*Valenciennes 1518 Anzin)

► À Valenciennes (1518), *chanfrain*, qui n'est pas la graphie normale du participe, est suivi de la conjonction *et*, ce qui a pu troubler le copiste, qui aurait dû écrire *chanfrainet et rondet*.

canfrainer : *sur iceulx chevalletz avoir adjustifié et assis deux pieces de bois de huyt piedz chascune, de trois et de quatre polch, et sy sont taillietz et chanfrainet en forme de tremuison* (*Valenciennes 1535 St-Gér)

b. Abattre d'une manière symétrique les deux surfaces latérales pour obtenir une pointe sur le devant.

et meismement avoir chanfrain et tailliet à crettes les deux esteaux soustenans les planques, poyes et les deux postilles par voye comme par l'oeuvre apert (*Valenciennes 1541 Souverain)

CANLATTE et ESCANLATTE

Latte. Voir aussi *pielatte*.

pour le bois de 12 costrés de chanlatte servans à haisiner lesdis volans, de 30 piés de long (✕Armentières 1413) ; *pour avoir fait trois cens et demy de canlatte et les mis en oeuvre sur le mollin* (✕Douai 1469 Prés)

► Étymologiquement la *canlatte* est une latte posée de chant ou posée au bord de quelque chose ; dès le 14^e s. c'est l'appellation traditionnelle de la latte chanfreinée réunissant les pieds des chevrons pour servir d'appui au premier rang de tuiles ou d'ardoises ; au fil du temps *canlatte* sera aussi devenu l'appellation plus générale d'une certaine sorte de *latte*. Cf. : *ung cent et demy de canlates à 28 s le cent, qui ont estez employez à faire le fourny de la basse court* [ADN, 80 J 70 (1554) Seclin].

Acception spécifique :

a. ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.

canlatte : *pour claux dont on reclauwa les alemellez audit arbre et aussi les canlates des costeis as volans* (✕Nœux-l.-M. 1368) ; *pour 6 pieces de loncqz frasnes de 38 piés de loncq cascun (...) mis et employés (...) au faire les haisins des 4 volans (...)* ; *(...) pour 40 pels de sauch de 8 piés de loncq cascun (...) de quoy on fist lattes de haisin (...)* ; *(...) de faire et appointier les canlattes doudit haisin et pour faire et ordonner les lattes*

des pels devant dis (✕Mecquignies 1421) ; *pour 58 pieces de sauch de 8 piés de loncq (...)* pour faire latte de haizin pour le molin à vent (...); (...) *pour le fachon de le latte de haizin (...)* parmi le fachon de 8 grandes canlattes pour mettre audit moulin, qui poellent [= peuvent] avoir de loncq casune 32 piés (...); (...) *pour 4 grosses perches de frasne de quoy on fist les canlattez doudit molin à vent* (✕Mecquignies 1422 – B 9412)

escanlatte : *pour 100 et demi de claus copés et 1 cent de rondiaus mis au hazin et escanlattes desdis vollans* (✕Baisieux 1404)

b. ☒ Dans les exemples suivants, les *canlattes* côtoient les cotrets. Dans ce cas, la *canlatte* serait le cotret bordant le côté du lattis qui coupe l'air. Dans les ailes dissymétriques, ce serait le cotret antérieur, du côté étroit du volant. Comme la chanlatte des toitures, ce cotret était probablement biseauté. Corrigez à ce sujet ce que j'ai proposé dans ma *Terminologie* et dans mon *Dictionnaire*. Voir aussi *latte*, *fausse latte* et *pielatte*.

calatte : *la volée d'endehors, ung entrebu, deux pointes, cottreaux, hagins et calattes (...)* ; *item, la volée d'en dedans, ung entrebu, deux pointes, cottreaux, hagins et calattes (...)* (✕Marquette-l.-L. 1674) ; *la demy volée d'en dedans, à sçavoir un entrebus, deux pointes, haginé, cotteriaux et calattes* (✕La Bassée 1680 blé) ; *la volée, sçavoir deux entrebu et quatre pointe, latte et coutriaux et calatte* (✕Cysoing 1715)

calattre : *la demy vollee d'en dedans consistant à un entrebus, deux pointes, agin, coteriaux, calattre, faux hurtoit, cuignet* (✕La Bassée 1755 blé)

camp lattre : *pour un hommiel à faire costrés et camps lattres* (○Seclin 1400)

► Même *camp* est un dérivé de *canthus* 'angle'. De nos jours encore nous rencontrons erronément « de champ » pour « de chant » lorsque l'objet est placé sur sa face la plus étroite. *Camp lattre* est une hypercorrection à comparer à *piet lattre* pour *piélatte*. Les *camp lattre* et *piet lattre* de mon *Dictionnaire* doivent être lus *camp lattre* et *piet lattre*.

canlatte : *pour les costérés, les canlattes et le haisin dudit mollin* (✕Nœux-les-M. 1386) ; *rehaisiné les quatre vollans de noeuf haisin, cottrez et canlattes (...)* ; *item, pour huit cottrez et quatre canlattes de 27 pietz de loncq chascune, deux pauch et demy de large et ung pauch francq soyé d'espez* (✕Nœux-l.-M. 1517) ; *l'entrebus de devant, les deux poinctes avecq hagin, cottreau et caulattes* (✕La Madeleine 1600) ; *la demy vollee d'en dedans, un entrebu et deux pointes, cottreau, chanlattes et agins* (✕Attiches 1721)

► Puisqu'on a rallongé les quatre volants du moulin de Nœux en 1517, on a dû remplacer tous les cotrets, qui étaient devenus trop courts. Le fait qu'on a acheté huit *cottrez* et quatre *canlattes* suggère que les ailes du moulin étaient dissymétriques. Si cette déduction se révélait exacte, nous aurions là une des toutes premières attestations de telles ailes : le côté large aurait été pourvu de deux cotrets tandis que le côté étroit aurait été bordé d'une chanlatte.

canlattre : *les entrebuts et les quatre point, hagein, cottreaux et canlattre* (✕Lille 1687 moulin 3.30.2) ;

escanlatte : *pour soijer costrés et escanlattes pour rehaziner les 4 volans* (✕Cysoing 1408)

escanlattre : *la volé d'en dehors, un entrebus, deux pointes, escanlattres, lattres et cotteriaux* (✕Lille 1726 moulin 3.2)

► Cf. *FEW*, XXIII, p. 7b-8a, qui ignore l'acception molinologique. Bien que dans certains dialectes les *chalattes* soient des claies (*FEW*, XI₁, p. 268, art. *scala*), les *calattes* du moulin à vent sont des *chanlattes* avec omission du *-n-* ou du signe graphique de nasalisation. Chez le copiste de la prisée de la Bassée de 1719, les *canlattes* deviennent d'abord des *collate*, ensuite des *gallette*.

CANTEL

1. Pièce de bois qui borde et maintient les planches d'une cloison de vanne. Voir *bordure*.

pour avoir soyé ais et quantiaux pour faire le ventelle devant le moulin (✕Harelbeke 1400)

► Forme francisée du flamand *kanteel*, qui pouvait désigner le bord.

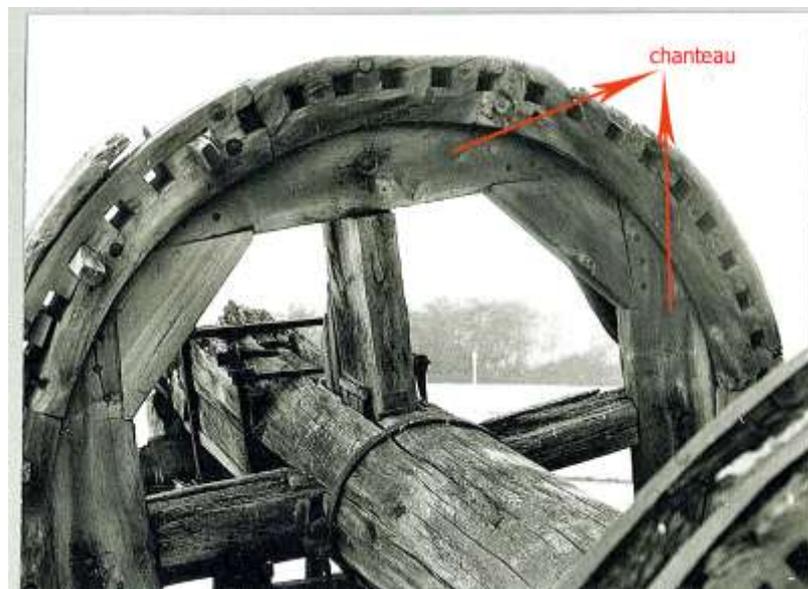
2. ✕ Chacun des deux segments formant les parois latérales des deux volumes supplémentaires aménagés dans la toiture à deux pentes pour le passage du rouet. Voir l'ill. à *cambre*.

pour 6 croutaulx de quesne de 6 piez de long chascun, employés à faire les quanteaulx des deux demi rondz et pour les faux liens dudit mollin (Nœux-l.-M. 1520)

Acceptions spécifiques :

1a. Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Les chanteaux sont fixés aux bras et portent le parement (→ *gante*). Voir aussi *aine*, *double*, *doublel*, *doublure*, *flamine*, *flaque*, *flaque de courbe*, *flaque de mantel*, *mantel*, *mantel de courbe* et *quartier*.

pour avoir fait ung noeuf rouwet audit mollin (...), lequel rouwet contient 9 piez en croix, estoffé de deux bras de bois de quesne, par dessus les bous de quatre quanteaulx de gras hommel hotté à queuwe d'aronde, sur lesdis bras et quanteaulx avoir joint et quevilliet quatre courbes à travers desdis quanteaulx, et par dessus les courbes perchiet et mys à pas 44 mortaiges à travers lesdis courbes et quanteaulx pour y mettre 44 quevilles de merlier à pas (✕Nœux-l.-M. 1520)



Rouet du moulin de Templeuve avant sa restauration. Photo J.B.

1b. ✱ Chacun des segments formant le corps de la roue à °couteaux.

pour (...) recourber le roeez toute noeve de noevz courbez, rencrasscier un cantel de le roee, livrer les coutiaus dou moulin dessus dit (Templemars 1379) ; regouvionner et retaillier les cantiauz et en yceuz remettre 2 noefz coutiauz (Tressin 1413)

2. Chacun des deux plateaux ou des quatre demi-plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

pour avoir fait audit molin unes neufves tourtes de bois de mesplier, c'est assavoir de canteaux, de fusiaux (✕Erquinghem-L. 1413)

Expression :

de cantel

Prob. côte à côte. Voir aussi *de cant*.

pour (...) l'un des lis des moulins desassir et rassir et reloyer et mettre un boistart de fier et ossi remettre pluseurs pieces de cantiel (✱Trith-St-L. 1388)

► Il s'agit ici de la réfection d'une meule gisante.

CANTELER

Équarrir, réduire (une grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir *esquarrer*.

d'avoir coppé ung bois sur ladicté seigneurie et icellui cantelé et appresté pour ouvrer, employé audit lasch [= allonge entée ou °pointe de volant] (✕Lovendegem 1472)

CANTILLER : voir *eschantiller*.

CAPE

1. ☒ Toiture. Voir aussi *caperon*, ainsi que *toit*.

le couverteu[r]e dudict mollin, assçavoir le comble, l'aisselin, eschannes, wymes, roilles entre deux combles avecq toute le cappe dudict mollin (✕Lille 1558 moulin 3.13) ; pour avoires livrés pour recouvrir tout la quape dudict moullin tout noeuf d'eschannes, je ait livré huit milles et demy d'eschanne (✕Cysoing 1566) ; la cappe avecq 8 couples de combles et le forain de 12 piedz de long et 4 [pauchs] pardesoubz et 3 par deseure (✕Templemars 1579) ; les cappes et couverture dudict mollin, à sçavoir le comble, assellin et les eschannes (✕Loos 1580) ; le capes : le combles de 13 pieds de loing, de 3 pouches et demy par bas et de 3 par hault, le nombre de 11 coupes, que font avecq 4 pieds de wymme et 4 pieches prés les chambre du roués et du baux, et deux arestié de 9 pieds de loing et les pieches prés le fenestre au petit crepon deseure l'arbre de 10 pieds de loing les deux, porte tout 392 pieds (✕Hellemmes ± 1650) ; la cappe etoffée de 18 combles de 14 pieds de long chacun de bois d'orme, de 45 pieds de wismes d'orme et de chene, de 22 queuwettes d'orme d'un pied et demy chacune, de 40 pieds d'etablement de chene, de vingt deux cartouches, de vingt pieds sur 32 pieds reduit d'achelin de bois blanc, d'environ cinq mille d'eschannes et d'un lugeau au dessus contenant 36 pieds d'appenty (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; la cape du moulin consistant en comble, himmes, planches et eschanle, faurin, bonnet de prette, bouquez (✕La Bassée 1755 blé) ; la cape, savoir le gros boginniers, crepon, demie crepon, conble et quette et cartrouse et planche (✕Cysoing 1761)

cape de deseure : *le cappe de deseure dudict mollin, assçavoir le comble, le feiste, montans, wymes, aisselin, eschannes et le cambre du rouet (✕Lille 1558 moulin 3.17) ; la cappe de deseure, si come le comble et l'aisselin (✕Wattrelos 1568)*

cape d'en hault : *pour avoir relevez la cappe d'en hault du mollin de Templemars avecq ses verrins pour remectre toutes les partyes du quemin sur la muraille (○Templemars 1565)*

- 2a. Faîtage, chape de plomb recouvrant le sommet de la toiture conique ou le faîte. Voir aussi *heuse*.

une cappe de ploncq servant au comble doudit moulin, pesant 69 livres (○Templemars 1437)

- 2b. Ensemble de plaques de plomb mises en œuvre au toit.

la cappe dudict mollin : arrestié, festisures du plomb et nocquierette dessus la fenestre de l'arbre, icy pour memoire [tous les éléments mentionnés ici sont en plomb] (✕Wattrelos 1579)

- 2c. Pièce de fer qui recouvre une extrémité pour la protéger ou l'attacher ; on trouve une *cape* p.ex. au sommet de la dame (→ *escache*), à l'extrémité d'un levier, etc. Voir aussi *caperon*, ainsi que *capel*.

*deux capes, deux cranpons et deux molles bendes aux escaches (✕Cysoing 1727) ; une longue de fer avec deux boulons et une chape au debout de fleau de le ventelle (...) ; une chape et une piece de fer à fourche au debaut [sic, lire debout] de fleau du vindaque et trois boulons (*Marcq-en-B. 1783)*

cape d'escache : *les deux cappes d'escaches, cranpons (✕Templeuve 1686)*

3. Pierre de construction biseauté servant à l'amortissement.

*à Jehan de Hellin dit Hennet, marchand de piere, lequel livra pour faire ledit oevre 72 quariaux, 20 parpains, 10 capes, 26 renforchiés, qui sont 224 quariaux, à 36 s le cent sont 4 lb (*Templemars 1463) ; pour une despense faite à refectioner les deux puich et les 2 lavoirs des deux moullins de wedde de Templemarch de pieres et de machonerie, si comme pour 60 piere que on dist 'pendant', 9 s 6 d ; pour 60 piere que on dist 'ompleaux', 14 s 6 d ; pour 33 platez, 11 s ; pour 40 quareaux, 13 s 4 d ; pour 9 demy parpains, 6 s ; pour 20*

*parpains, 20 s ; pour 31 cappes, 46 s 6 d ; pour 4 beneaux de cendrees de cauche et ung beneau et une banse de cauche, 45 s (*Templemars 1519)*

► Cf. SALAMAGNE 3, p. 212a.

CAPECHURE : voir *cauchure*.

CAPEL

1. Forte pièce de bois horizontale qui réunit le sommet de deux montants. Voir aussi *quevalet*.
*la kayer qui supporte l'arbre tournant par dehors composé de deux esteaux, deux pochart et son chapeau qui supporte le cotiselle, deux cotiselles avec un travers par-dessous, deux autres esteaux sous lesdittes cotiselles et cinq planches (*Écaillon 1716)*

2. Large consolidation ou protection de fer qui recouvre l'extrémité ou qui entoure un objet le plus souvent près du bout ou du bord (voir *cherclé*).

*pour un cappiel pour le hie dou tordoir de Trit, pesans 7 livres (*Trith-St-L. 1382) ; et à celui boistau de bos avoir mis un cappiau de fer de deux pols de large pour garder ledit boistau de bos de fendre (*Recquignies 1453) ; au bout de la grande soyere convient mettre un chapeau de fer suffissant pour retenir ladicte soyere qu'elle ne se fende ny s'ouvre davantage et y mettre un patin de bois à cloux de fer (*Ramillies 1619 moulin 2.2) ; un cappeau au bout de la langue de ladicte ventelle (*Lille 1627 moulin 2.1.1) ; trouvé à l'arbre (...) six cappeaux doubles et six agrappes quy tiennent les capeaux de devant (...) ; trouvé à la ventelle molleresse un cappeau de fer au dessus du triangle (*Cambrai 1659 moulin 1.1.2) ; trouvé à la lenterne (...) 2 capeau de fer de 4 pouche de large la piece ou plus allentour de ladicte lenterne, avec clou (*Thun-l'É. 1661) ; trois chapeau servant à une tette de croigure (Lille 1768 moulin 3.12) ; chapeau à la meulle et aux lanternes (✕Lille 1768 moulin 3.27) ; trouvé aux croisures deux capiaux carrés (✕Lille 1797 moulin 3.27)*

Emplacements les plus fréquents :

- à un arbre.

*pour un capiel mis à l'arbre doudit moulin, qui estoit croissus, pesans 17 livres (*Lessines 1409) ; pour avoir refait et requerquiet l'un des envirs de l'arbre de le grant roe (...) et avoir fait et mis un grant cappel de fer audit arbre (*La Gorgue 1414) ; pour un capiel de fer mis au bout de l'arbre du dit molin (*La Gorgue 1422) ; pour un noef cappel mis audit arbre, pesans 15 livres demie (...) ; item, pour avoir mis à point 4 cappeaux servans audit arbre (*Bruay-la-B. 1459) ; à l'arbre dudict mollin deux pioches, quatre cappeaulx, deux marbreaulx de metal (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; at été trouvé à la teste du trieul deux capeau et plus encor un autre capeau at été trouvé entre le gro colé et le roué (✕Hem-Lenglet 1645) ; l'envie de dehors dudit moulin avecque quatre marteletz, un chapeau et un faux chapeau (...) ; item, un chapeau sur la quewe de ladite envie (*Douai 1680 St-Albin)*

- ✕ au pivot, tantôt large cercle de fer entourant la partie supérieure du pivot, tantôt disque (ou deux demi-disques) métallique éventuellement à rebord recouvrant le sommet du pivot ou le fond de l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) (voir *flotte*).

at été trouvé à l'atache un large capeau avec deux large pieche de fer d'environ troy piez de loin la pieche (Hem-Lenglet 1645) ; trouvé un cappeau de deux pieches dedans le sommié, plus deux cappeaux de fer à l'attaque avecq six doubles martiné, trois grandz almeltz de sommié (Cambrai 1659 moulin 1.6) ; trois petits chapeaux à l'attaque (Cagnoncles 1674) ; trouvez à l'attaque dessous le gros sommier une cappeau de ferre avec quatre martinetz et un aultre cappeau enchassé dans le gros sommiers de ladite attaque (St-Aubert 1674) ; le chapeau de l'estacque avec les deux croissans de ferre avec la platine de cuivre dessus l'estacque (Templeuve 1686) ; le chapeau de cuivre et le collet ou fracé [sic, lire frace] tenant à l'attaque dudit moulin (Cambrai 1698 moulin 1.5) ; une platine servante à l'estaque avec un capreau [sic] allentour de ladite estacque par le haut (Seclin 1701 Wattissart) ; à la flotte et le tourillon de cuivre, sans comprendre le chapeau de cuivre de la pioche de l'estacque, que l'on n'a pas remis en oeuvres (Lille 1749 moulin 3.20)

capel d'attaque, ~ d'estacque : *le chapeau d'estacq, deux croissans* (Marquette-I.-L. 1656) ; *une frasse de fer dessus le debout de l'attaque, avec un double chapeau d'attaque* (Mœuvres 1716)

► Contrairement à ce que voudrait la logique, le chapeau n'est donc pas nécessairement un disque (éventuellement à rebord). La prisée du moulin à eau de Bullegem-Voorde (Fl.-Or.) rédigée en 1534, dans laquelle les *hoen* sont les *chapeaux*, en constitue une preuve supplémentaire : *een asse, es lanck 26 voeten willick, 18 duymen dicke, op elc hende twee yseren hoen, eenen tap op elc hende, drie yseren hoen in midden van den asse* [= un arbre long d'au moins 26 pieds et d'un diamètre de 18 pouces, à chaque bout deux chapeaux et un tourillon, trois chapeaux de fer au milieu de l'arbre] (GOEMINNE 1, p. 256).



Capel, large anneau de fer, au sommet de l'ancien pivot du moulin d'Attiches (réédifié depuis à Valmy). CRM. Photo de l'auteur.

Acception spécifique :

* Grosse traverse en bois ou en pierre reliant le sommet des montants d'une ou plusieurs vannes et à laquelle les cloisons des vannes sont suspendues. Voir *teliere* acc. 1.

il faut de meme relever le chapeau des vannes de 4 pieds pour qu'étant tirées, elles soient au dessus des hautes eaux sans tremper dans la riviere comme elles font aujourd'hui parce que le chapeau est trop bas (Ramillies 1750 textes 1) ; *escluse du tordoir : le seuil, longueur 36 pieds, grosseur 10 pouces et 12 pouces ; le chapeau, longueur 36 pieds, grosseur 12 pouces et 14 pouces ; 7 poteaux de 19 pieds de haut, grosseur 12 et 12; les tirans des vannes de 22 pieds de hauteur, grosseur 5 et 6; madriers des vannes, hauteur 7 pieds, largeur 4 [pieds] 6 [pouces], grosseur 2 pouces* (Cantaing-s.-E. 1753) ; *nous avons trouvé que le seuille du radier estoit de dix pieds neuf pouce mesure de Valenciennes plus bas que le desous du chapeau ou filliere et que ledit chapeau avoit onze pouce de hauteur et que le niveau du desous du chapeau estoit à huit tas de graisserie de l'arreste du batiment du moulin* (Valenciennes 1754 – ADN, 40 H 281 mesurage de la ventellerie de Becquerel)

Composés :

faux capel

* Second anneau de fer qui entoure et serre le bout de l'arbre moteur pour maintenir le °tourillon en place. Il est plus éloigné de l'extrémité que le *chapeau* ou *maistre chapeau*.

l'envy de dehors, quatre martelets, un maistre chapeau et un faulz chapeau tenant audit arbre (Douai 1651 Taquet)

maistre capel

* Premier anneau de fer, le plus important, qui entoure et serre le bout de l'arbre moteur pour maintenir le °tourillon en place.

l'envy de dehors, quatre martelets, un maistre chapeau et un faulz chapeau tenant audit arbre (Douai 1651 Taquet)

capel à clef

Anneau de fer qui se serre au moyen d'une clé ou clavette.

*un chapeau à clefs audit triul (✕Cagnoncles 1674) ; trouvé à l'arbre tournant 2 tourillon avec 4 chapeaux de fer et un chapeau à clef proches des embracheures (*Cambrai 1713 moulin 1.2.1)*

capel à molle bande

Anneau de fer flexible, consistant en une °molle bendes.

*trouvé à la lanterne huict armelles (...) et les deux chapeaux à molle band (*Cambrai 1686 moulin 1.2.2) ; la lanterne furnis de deux chapeaux à double molle bandes avec quatre petites agrapes de fer (✕Mœuvres 1716)*

capel à moufle

Anneau de fer dont les extrémités se terminent par une °moufle. Voir l'ill. à moufle.

*avoir trouvez deux chapau à moufle et 4 autre autour de l'arbre et l'estriez à la quennolle et la petit coutelure et la platine et le tourrillon de cuivre (*Don 1741)*

capel d'attaque, ~ d'estaque : voir ci-dessus acc. 2.

capel de pioche

* Anneau de fer qui serre et immobilise le °tourillon à l'extrémité de l'arbre moteur.

à l'arbre quatre cappeaulx de pioche, une molle bende avecq plusieurs cuignetz (Lille 1606 moulin 2.4.2)

CAPELET

✕ Disque métallique éventuellement à rebord recouvrant le sommet du pivot. Voir flotte.

à Rillequin Prevost, fondeur, pour avoir livré ung cappellet de coeuvre et metal fondis avec trois dez pour encasser au bois et estacque dudit mollin pour mieulx tourner à l'aize, pesant 62 livres (Nœux-l.-M. 1531)

CAPELLÉ

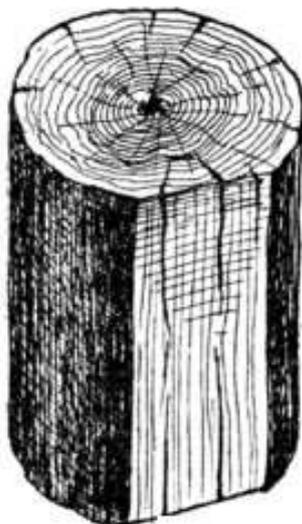
Atteint de gélivure (fente à travers les couches ligneuses).

pour avoir soyet le darain des gros quesne (...), lequel estoit fort capellet, où on a pris des plaines courbes de 5 poch d'espés et de deux pietz de large (✕Templemars 1516)

CAPELLURE

Gélivure, fente à travers les couches ligneuses.

*fault ung arbre tournant (...) d'ung bon chenne sans chapelurs n'eventur ne villain noeux (*Ramillies 1631 moulin 2.1) ; les bois (...) de la meilleur calitée, exemp de toute capellures, rouillure et sans aucuns mauvais neuds, le tout à vive arrette (✕Harnes 1748)*



Gélivure

CAPEMENT

Chape de finition d'un mur

*toutes les pieres, assavoir orduns, autres pieres appellees en flamenc 'hoecsteene' [= pierres d'angle] (...) et aussi toutes les pieres des capements servant aux ventelles desdis molins (*Ninove 1421)*

CAPERON

1a. ○ Calotte, toiture conique. Voir aussi *capitel*, ainsi que *cape*.

le chapron, trates, grand chemin et petit chemin et la plate forme (Wambaix 1708) ; thousçant le comble : piesce qui serte au queviron et le 4 piesce un peu courbez quy soustien le viron tous comme force et areürre et croisurre quy serre au capron se trouve bon boy et solitte (Villers-en-C. 1712) ; le caperon du moulin avec les trade, conpny ceinte et petit ceinte (Villers-en-C. 1770)

► Pour la compréhension de l'extrait de Villers-en-Cauchies de 1712, voir *comble (1)*.

1b. ✕ Toiture du moulin. Voir *cape*.

le chappron avec les planches (...); les escailles du chappron avec le chemin à vent (Kester 1715)

► Traduction du flamand *cappe*, qui figure dans la prisée originale flamande et qui désigne aussi bien le toit qu'un chaperon. Le traducteur ignorait, semble-t-il, l'appellation habituelle *cape*. Il s'est surtout trompé pour °*chemin à vent*.

2a. Protection en pierre au sommet d'un mur. Le *caperon* consiste généralement en un ou deux plans inclinés couronnant le mur et faisant légèrement saillie par le bas.

*pour 70 piés d'entalement de griés servant à faire caprons par deseure ledit mur pour le garder de demolir contre les eaves et aultres choses (*Valenciennes 1466 Anzin)*

► Cf. SALAMAGNE 3, p. 31 mentionne *l'encapronnement dou dodane* à Douai, qu'il traduit par 'la chape du batardeau'.

2b. Protection en forme de toit de la face longitudinale supérieure d'une poutre.

*une teliere de semblable longheur que le soeille de cy dessus, de 14 polz quarret de gros, aussi feuilletz de deux costez / que pour porter capron deseure (*Valenciennes 1512 Anzin)*

2c. Protection métallique à l'extrémité supérieure d'un pieu, d'un poteau ou d'une autre pièce de bois disposée verticalement. Voir *cape*.

*pour avoir livré deux douzaines et demye de claux coppez employez au cappron de l'estacque dudit molin le Comte, lequel monstre la haulteur que l'eauwe doibt avoir (*Valenciennes 1529) ; pour ung cappron à le ventaille mieuleret pesant 6 livres (*Valenciennes 1529 brais)*

3. ✱ Cercle de fer autour du palonnier servant à l'attacher.

audit Mahieu [maréchal-ferrant], pour (...) rataquier le fer d'assil et le caperon où on met le bastenniere (Templemars 1482)

CAPITEL

a. ○ Calotte, toiture conique. Voir *caperon*.

le kemin ouquel le capitiel tourne (Templemars 1388) ; pour avoir fait le chemin où ledit molin tourne, hauchié le capitiel ung piet de hault, refait le chemin où le comble siet presque noef, fait cinquante molectes (Templemars 1491)

b. ○ Toit en saillie à deux versants du côté de la queue.

pour 2 cens de claus plonmerés à rataquier le ploncq as capitiaux dudit moulin, 4 s ; (...) pour 4 livres de ploncq servans au capitiel deseure le queuewe dudit moulin (Templemars 1405) ; à Pierre Escrohart, carpentier, pour avoir ouvré à estanchonner le comble du molin de pierre et le mis en train, y mis une queue nouvelle, fait ung cappitel et le eschanné (...) 22 lb ; à luy, pour 800 d'eschanne (Seclin 1501)



Moulin de Beuvry (Pas-de-Calais) : *capitel* au-dessus de la queue. Photo J.B.

- c. ✕ Petit toit en saillie, au-dessus de l'arbre du tire-sac. Voir aussi *maisonchielle*.
ung capitel deseure le corde qui tire les sacqs amont (Baisieux 1476) ; *le windacq, capiteaulx deseure le corde et wymme quy porte le windacq* (Lille 1558 moulin 3.13) ; *le cappiteau du windacq pour tenir la corde à secq* (Fromelles 1688) ; *le culas du coté de la montée etoffé (...) d'une fausse fenestre au petit bout de l'arbre (...), des boucquets, forins et bonnets de prestre, du chapiteaux du windacque contenant 22 pieds de gittes de chêne* (Lille 1749 moulin 3.20)



Moulin du Nord à Hondschoote (Nord) : *capitel* du tire-sac. Photo J.B. (1988)

- d. ☒ Pan triangulaire supérieur de la croupe brisée du côté des ailes. Voir *petit crepon*.
le demy crepon, assçavoir le penne, les posteletz, arrestiers, l'aisselin, eschannes et cappiteau deseure l'arbre dudict mollin (...) ; *item, le windacq et cappiteau* (✕Lille 1558 moulin 3.10) ; *la fenestre de desseure, planche, caputiau [sic, lire capitiau] et clouz* (✕Enghien 1687)
 ► Le *capitiau* d'Enghien correspond au *schildeken* [litt. 'petit écu] de la version originale flamande.
- e. * Petit toit en auvent au-dessus de la roue motrice.
pour (...) avoir (...) fait (...) au deriere de le roelz un capitiel de bos pour le regon des yauwes (Valenciennes 1441 tan)
 ► Ce petit toit met la roue motrice à l'ombre : l'alternance soleil-ombre nuit au bois mouillé.

CAPON

- ✕ Disque métallique éventuellement à rebord recouvrant le sommet du pivot ou le fond de l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir *flotte*.
à l'etaque un capon, deux croiseau [sic, lire croissan] et deux chevilles au travers du gros sommier et deux plattes bendes (Lille 1687 moulin 3.30.2)
 ► Hapax sémantique. Ce n'est pas nécessairement une erreur, *capon* ayant pu désigner le chaperon.

CAR

Chariot, charrette.

Acception spécifique :

☒ Petit tombereau sur lequel on monte un cabestan servant à la mise au vent du moulin. Voir *brouette*.

la corde servant à tourner ledit mollin (...), la car et le roeuwe (OTemplemars 1539)

► Le mot est parfois du féminin en picard.

Composé :

car bastart

Charrette d'un genre particulier, prob. charrette de taille moyenne.

pour un kar bastart tout sus, un kar à trainer bos et un karriot à le main de ce dit moullin (✕Mecquegnies 1399)

► DU CANGE, art. *bastardus*, définit *bastard* par 'qui n'a pas la forme habituelle' ou 'qui a des dimensions moyennes par opposition aux plus grandes' et donne e.a. comme exemple: « Li karete s'elle est fierée, et s'elle est Bastarde, ij. den. » Nicola CAVALLIERI SAN BERTOLO, *Istituzioni di architettura statica e idraulica*, II, Bologne 1827, p. 291 écrit : « I massi di minor mole si trasportono per mezzo di carrette ordinarie a porta carico piano [= à porte-charge plat], le quali sono vulgarmente chiamate 'carrette bastarde' ».

CARCAN

Carcan, lien de fer, qui se serre au moyen d'une ou plusieurs clavettes ou boulons pour empêcher un assemblage de se desserrer ou une pièce de bois ou une meule de se fendre.

pour un kerkan au wendas (✕Herzele 1393) ; *mis ung querquant sur l'une des croisies pour ce qu'elle estoit adommaigie par poureture* (✕Nœux-l.-M. 1521) ; *pour avoir fait ung carkan de fer de la Bouchiere, lequel a esté employé et mis en oeuvre à loyer l'estacque dudict molin, pesant 82 livres, à 3 s le livre* (✕Cysoing 1527) ; *ung carcquan pour lijer une moeulle courante* (✕Lille 1606 moulin 3.8) ; *l'envie de dedans avecque un chapeau et faux chapeau, quatre martelets et ung querquant sur la quewe de ladicte envie* (*Douai 1680 St-Albin) ; *4 mestre bende en croix sur la teste de l'arbre, 10 lb (...)* ; *un quarquand pour la teste de l'arbre, 14 lb* (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; *au grand arbre quy meine les estampes trouvé 4 carcans et cinq carcans à clef* (*Comines 1684 moulin à fouler) ; *trouvé à l'arbre du moulin cinq carcans, deux pioches avecq les coignet y servant et mabrieu* (*Houplines 1704 Cazier) ; *le carquan servant à la teste de l'arbre, y compris les cloux* (✕Seclin 1711) ; *trois crete pour mettre au debou de l'arbe pour enserré le pyos et*

*un chrcan [sic] de barrau caré à clé et flot y servant (*Marquette-l.-L. 1713) ; à l'arbre tournant (...) deux ponchelets à la tete, deux carcant de bareau carré à clef et à flotte (✕La Bassée 1719 blé) ; le picage en dedans, les coignés, clefs et flottes y servans, deux chapeaux et un carcan tendu à clef (...) ; item, un fort carcan autour de la meule tournante (*Lille 1726 moulin 2.1.1) ; deux craquand à les bras de rouait (✕Ennetières-en-W. 1750) ; l'arbe tournant avecq quatre bareau de fer pesant cent livres chaque bareau et trois carcon de fer et deux metre bande et un molle bande (✕Herseaux 1758) ; deux carcans allentour d'une meule (✕Cysoing 1760) ; un carquand à la meulle courrante (...) ; les ferraille de l'abre tournant, trois carquand à la tette dudit (©Templeuve 1777)*

► Cf. FEW, II, p. 362a, art. *carcannum* 'collier' ; MARÉCHAL, p. 191. Le carcan désignait à l'origine le collier qu'on attachait au cou d'un prisonnier. Dans son emploi technique, le carcan a pu désigner plusieurs sortes de liens de fer, mais en général c'était un lien de fer qui se serrait au moyen de clavettes et plus tard au moyen d'écrous. Dans la prisée de 1814 du moulin sur pivot à huile de Camphin-en-Carembault, les deux sortes de carcans sont employés sur l'arbre moteur : *cing carcans à clefs servant à l'arbre tournant, pesant environ quatre vingt dix huit kilogramme (ou deux cent livres) (...) ; quatre autre calcans² à vices pesant environ vingt neuf kilogramme (ou soixante livres). Le carcan à clef pesait donc 19½ kg, celui à vis 7¼ kg.*

Le cloutage du *carcan* (Seclin 1711) est exceptionnel. Le *carcan de barrau caré* de Marquette-lez-Lille (1713) correspond prob. à la °*bende croisee*.

Composés :

carcan à moufle

Lien de fer dont les extrémités se terminent par une °*moufle*. Voir l'ill. à *moufle*.

*trouvé à l'arbres six carcans de plat barrieu et cinq à moufle (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)*

carcan d'éventelle

Cercle de fer qui entoure et serre la barre à trous qui dépasse la vanne par le haut.

*trois petits carcans d'éventelles (*Comines 1688 blé & brais)*

carcan de meule

Cercle de fer qui entoure et serre la meule.

*avons treuvé un carquand de moeulle, quinze marteau et deux cheville de quiette (*Don 1693)*

CARCASSE

Charpente en bois, en l'occurrence charpente de la cage du moulin sur pivot.

les planches des trois pands du corps du moulin, 18 lb ; (...) les planches du pen cula avec ses ardoises, 120 lb ; la carcasse, 1068 lb (✕Enghien 1755)

CAREULLE

Petite roue dentée ; elle entraîne tantôt le tire-sac (voir l'ill. à *windac*) ou un arbre secondaire, tantôt l'agitateur (→ *mouvet*) du moulin à huile. Comme petite roue dentée, voir aussi *esperon* et *rouet*.

- à l'agitateur : *le mouvet tout estoffé, assçavoir quatre careulles, les deux perches, montant, bracons et le caucque (*Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; le mouvet, assçavoir quatre careouilles, arbre, perche, tous abloquemens (*Marquette-l.-L. 1638 huile) ; quatre chevilles au petit rouet à clef et à flotte quy faict tourner les quatre careulles du mouvet (*Comines 1684 tan & huile) ; l'arbre à lever les estampes avecq ses bras et ronneau, careulles au debout dudit arbre et autres careulles et montures du mouvet (*Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; la petite et la grande careouille, la perche du mouvée, fleau et conduits y servans (✕Seclin 1711 huile) ; les trois careulle avec la perche du mouvait et les abloquement y servant (*Don 1718 huile) ; deux bandes à les queruelle, une pioche à l'arbre de ladite queruelle, un chapeau, quatre bende, quatre agrappe à la double et single quereulle au dessus de l'arbre, un support du mouvay (*Comines 1746 tan & huile)*

² Et non pas *caleaux*, comme l'a lu J. BRUGGEMAN 6, p. 45.

- À Comines, en 1746, la *double quereulle*, qui s’oppose à la *single quereulle*, est prob. une sorte de lanterne à deux disques.
- au tire-sac : *le grand vindacq avecq se ebroy et flacq pour le poser de su avecq la caruelle et cheville et le pety rouee à fourque et le fliaux et autre piece y servant* (✕Cysoing 1715) ; *le windacq avec sa roue et careul, perche et ustensil et ferraille y servant* (✕Wattrelos 1731) ; *quinze fourches de windacque, dix huit coutteaux audit windacque et quatre queu d'aronde à le quarolle* (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; *le windacq avec ses deux canroeulles* (✕Buissenal 1779)

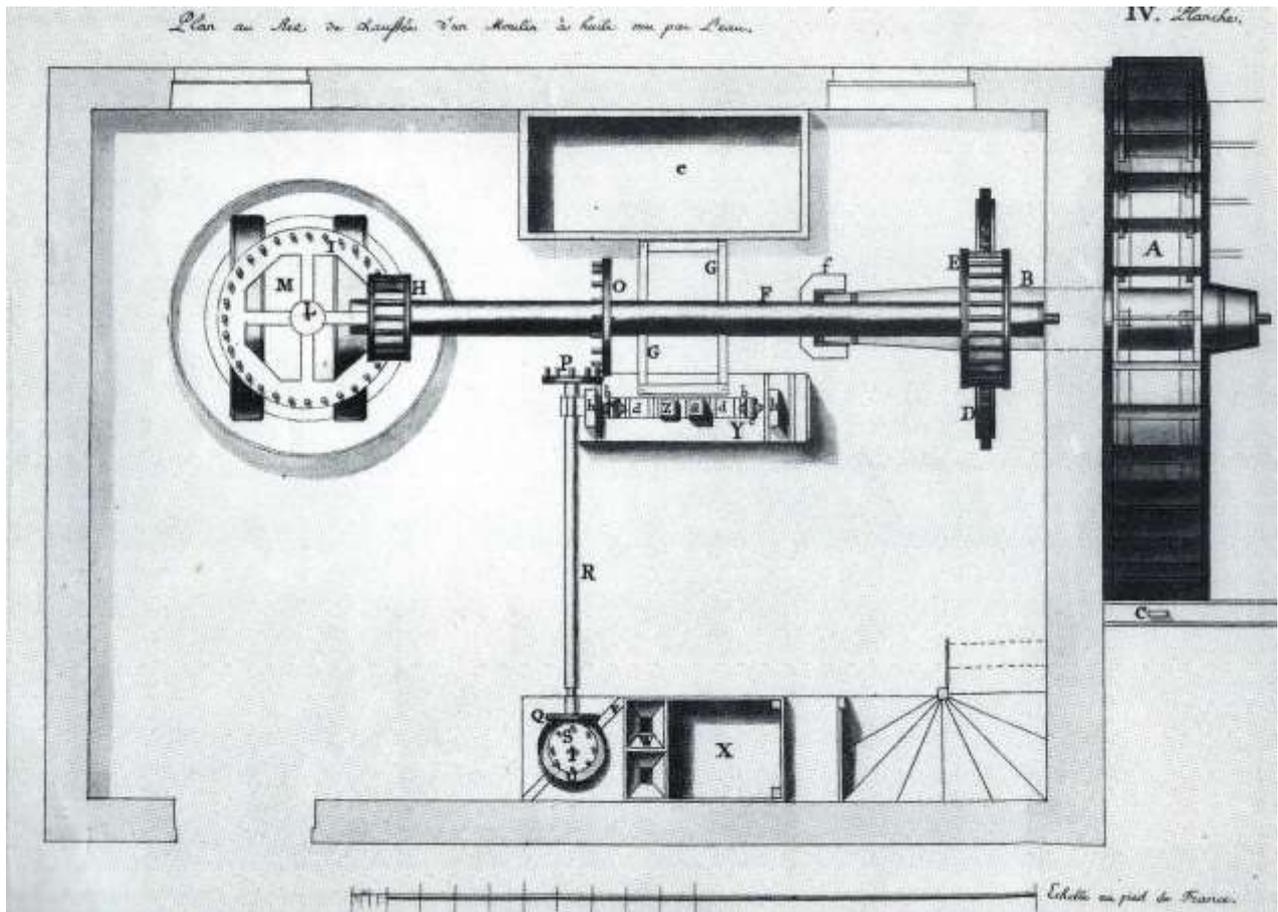


Careulles ou petits rouets pour l’agitateur du moulin des Olieux à Villeneuve-d’Ascq. Photo de l’auteur.

► Pour l’agitateur, où il fallait passer de l’horizontal au vertical, les *careulles* étaient des roues à dents de chant. Le tire-sac qui, dans les moulins sur pivot du 18^e s., était entraîné par le rouet, possédait une *careulle* ou petit hérisson à dents rayonnant dans le plan de la roue. Au début les rédacteurs des comptes réservaient le terme *careulle* à la seule roue dentée. Ce n’est que dans les attestations plus tardives que ce terme a pu désigner aussi la roue à fourches du tire-sac. À Buissenal (1779), les deux *canroeulles* correspondent vraisemblablement à la roue dentée et à la roue à fourches. La prisée du moulin sur pivot de Forest-sur-Marque (Nord) de 1880 est plus claire : *deux vindas, perches, careulles à fourches et à chevilles*.

Je préfère ne pas associer le mot à *carole* (FEW, II, p. 244, art. *choraula*), qui désigne certaines constructions circulaires, du fait qu’aucun dérivé de ce terme ne se termine par *-eulle*. Dans la graphie *canroeulles*, la plus étymologique probablement, le premier élément *can* désignerait le bord comme dans *canlatte*. Le second élément du mot serait *reulle* ‘roue’, qui figure dans ce glossaire et qu’il faut associer à *rotella*. Si le FEW, X, p. 499, art. *rotella* ignore les *roeulle* et *reulle*, il signale des *roeullette* et *reulette* ‘petites roues’ à Saint-Omer.

En 1816, la *careulle* du tire-sac du moulin de St-Pierre (Lille) est décrite comme suit : *une caroeuille de vindas en orme de dix huit pouces de diametre sur cinq pouces, ayant treize chevilles en charme* (ADN, 96 J 184).



Intérieur d'un moulin à huile hydraulique [à meules verticales au lieu de pilons (→ *estampes*)]. Le dessin de R. Nivoy de 1778 est accompagné de la légende suivante rédigée par BOTTE : « O : rouet dans lequel s'engraine le rouet P, qui au moyen d'un troisième rouet Q, attaché au bout du petit arbre horizontal R, fait tourner le rouet S, au centre duquel passe la verge de fer T, terminée à la partie inférieure par une lame de fer mobile, qui sert à remuer la farine dans la payelle U. » Ces divers rouets à dents de chant correspondent aux *careulles*.

CARIOT

Acception spécifique :

☒ Petit tombereau sur lequel on monte un cabestan servant à la mise au vent du moulin. Voir brouette.

pour un cariot qui tourne ledit moulin au vent (...); pour une corde qui tourne ledit moulin au vent avec ledit cariot (○Seclin 1404)

Composé :

cariot à la main

Charrette à bras.

à Nicaise ble Carlier, pour un kar bastart tout sus, un kar à trainer bos et un karriot à la main de ce dit moulin (✕Macquignies 1399)

CARME et CARNE

Charme (*Carpinus betulus*).

carme : *la lanterne avecq des fuseaux de carmes* (✕Cambrai 1617 moulin 1.5) ; *ung noeux rouuetz par deden de noeux piez de diamede furny le tout de bon chenue, tant les frontieaux que les doublur et enbranchur, avecq des cheville de carme* (✕Busigny 1626)

carne : *d'avoir abatut (...)* 7 faux que foyaux parmi aucuns carnes pour faire cauckes et estanchons pour ledit moulin à vent (✕Mecquignies 1415); *les fuseaux de la lanterne sont de carne à demi usé* (✕Busigny 1574) ; *le rowet furny de deux bras en croix, 48*

cheville de carne (○Villers-en-C. 1628) ; *bois de carne pour faire chevilles et fuseaux* (*Comines 1688 tan & huile)

► Cf. FEW, II, p. 406b, art. *carpinus*, qui signale quelques formes avec *-n-*.

CARNEL et CARNET

1. Prob. petit gond, petit pivot.

carnel : *pour 2 carnez, 2 clefz et 2 flottes à frumer lesdis carnez, 2 anneaulx quarrés au boult de l'able, 2 manuelles à tourner le mollin, le grant fer, le palette avec le noiau et le froion (...), le tout emploiet au mollin de nouveau faict pour servir audit chasteau pour mauldre blé pour les guerres* (✕Béthune 1536)

2. Montant des charnières, pièce de bois d'un battant de porte ou de fenêtre, sur laquelle la paumelle ou la charnière sont fixées.

carnel : *pour 60 piés de bois avoir soyé en esquartelage (...) dont on a roillé les huis et frenestres et fait les carnelz* (○Templemars 1472) ; *pour avoir (...) fait audit moelin ung huilz, icelui servant pour aller dudit moelin à le seuwierre d'icelui, estoffet d'ung carnel, d'une bordurre, de trois roille (...), aussi y avoir fait ung cassich tout noef servant pour ledit huilz* (*Valenciennes 1478 Fossart) ; *pour ung carnel de bois de quesne employé audit huis* (✕Nœux-l.-M. 1521)

carnel d'huis : *ung charnel d'huych de six piedz* (✕Nœux-l.-M. 1562)

carnet : *aussy avoir fait deux fenestres y servantes, furnies de carnetz, de roilles et de bordure, et couverte d'asseilles d'ung polch, jointes et clauwees, et les avoir pendus de deux paires de pentures à marteaux pour les clore et fermer quant bon semble* (*Valenciennes 1541 brais) ; *le deux port etant du blan boy pour le plance deux pous d'epaisseur, etant furnie canquant [= chacune] quatre larboude de 4 et 2 pous avec carnay, 4 crossillon et furnie claux demy picar ; un de port etant garnie d'unne serusse avec 4 verez* (○Villers-en-C. 1712) ; *il sera fait une porte en bas dudit moulin avec un carnet de 10 pouces de largeur et trois pouces d'epaisseur* (✕Harnes 1748) ; *la parrois d'entrée etoffée (...) d'une autre seulle sous la porte aussy bois neuf de 13 pieds sur 9 et 10 pouces, de deux potteaux de porte neuf de 10 pieds sur 5 et ½ et 10 pouces reduit (...), d'une entretoise au dessus de la porte de bois neuf de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré, le carnet de la porte de 8 pieds et demy sur 3 et 6 pouces et demy* (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► Les *carnels* mentionnés sous 2 sont en bois et ne correspondent donc pas à la penture ou à la charnière en fer, seule acception connue par la plupart des dictionnaires. Ni *carnel* ni *carnet* ne figurent d'ailleurs dans ce sens au FEW, II, p. 366b, art. *cardo* 'charnière'.

CARNIERE

Charnière, attache articulée composée de deux pièces métalliques réunies par un axe commun autour duquel l'une d'elles au moins peut tourner. Voir aussi *membre* et *ploirieu*.

pour bendes de fier, carnieres et claux à fierer une huge en coi on met les moutures au moulin Saint Geri, pesant 21 livres ; pour un nocket mis à celi huge (*Valenciennes 1399) ; *pour remettre à point le serrure et refaire le carnier de l'uis où ferme le fier, et l'arbre doudit mollin* (✕Mecquignies 1410) ; *pour 3 noefves serures, une clef et 3 kievilles à carnieres servans au frumer les ventailles dou petit moulin le Compte, à 10 s le piece, 30 s* (*Valenciennes 1419 Comte) ; *à Colart le Fevre de Bavay, pour 2 grandes carnieres et une longhe bende de fier mise et emploije au rataquier et remettre appoint le frain dou molin à vent deseure Mecquegnies, qui rompus estoit par les grans vens* (✕Mecquignies 1420) ; *trouvé à la porte d'entrée du moulin deux paires de pentures à charnieres doubles* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

► À Mecquignies (1410), l'*uis* est destiné à l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3).

CARPENTAGE

a. Travail du charpentier. Voir aussi *carpenterie*.

au moulin d'Utberghes pour une verge as volans estoffee tout de noviel et pour ais et pour claus, bendes et fierures et pour carpentage (✕Uitbergen 1296)

- b. Ouvrage réalisé par le charpentier, bois travaillé par le charpentier. Voir aussi *carpentage*.
pour le car Marcade, qui admena le mairien et haisin du bos en l'atre de Bethune où ledit vollant fu carpentés et remena le carpentaige de Bethune à Noee (✕Nœux-l.-M. 1359);
pour avoir mené par char ledit charpentaige de maysons du lieu où il fu ouvré à Menin jusques où les molins sont assis (*Menen 1432)

CARPENTE

Ensemble des ouvrages réalisés par le charpentier. Voir aussi *carpentage*.

la priserie des harnas travaillans du grand moulin à fouler draps touchant la charpente (*Comines 1709)

CARPENTER

Travailler (une pièce de bois), construire ou réparer en travaillant le bois, faire un travail de charpentier. Voir aussi *recarpenter*.

pour mettre une verghe audit moulin, pour ycelle carpenter et mettre ens, paijet à maistre Estievne pour son solaire (...) 24 s ; paijet à sen vallet qui lui ayda à carpenter (...) 24 s (✕Bottelare 1354); *pour ledit molin carpenter et mettre sus bien et souffissamment de tous membres appartenans à molin de vent livré oeuvrant, cloant et molant* (✕Nœux-l.-M. 1357); *pour charpenter bois de mesplier* (Harelbeke 1417)

CARPENTERIE

- a. Travail du charpentier. Voir aussi *carpentage*.

fu marchandé par cry et rabays à Ernoul Snouc, charpentier, de refaire et reparer de nouvelle charpenterie ledit moulin (OSeclin 1392);

- b. Ouvrage réalisé par le charpentier, ou ensemble des ouvrages; bois travaillé par le charpentier. Voir aussi *carpentage* et *carpente*.

asseoir ladicte maison et après ordonner et assembler la charpenterie au dehors et dedens ledit moulin (*Opwijk 1428)

CARPENTIER

Composés :

carpentier de moulins, ~ des moulins

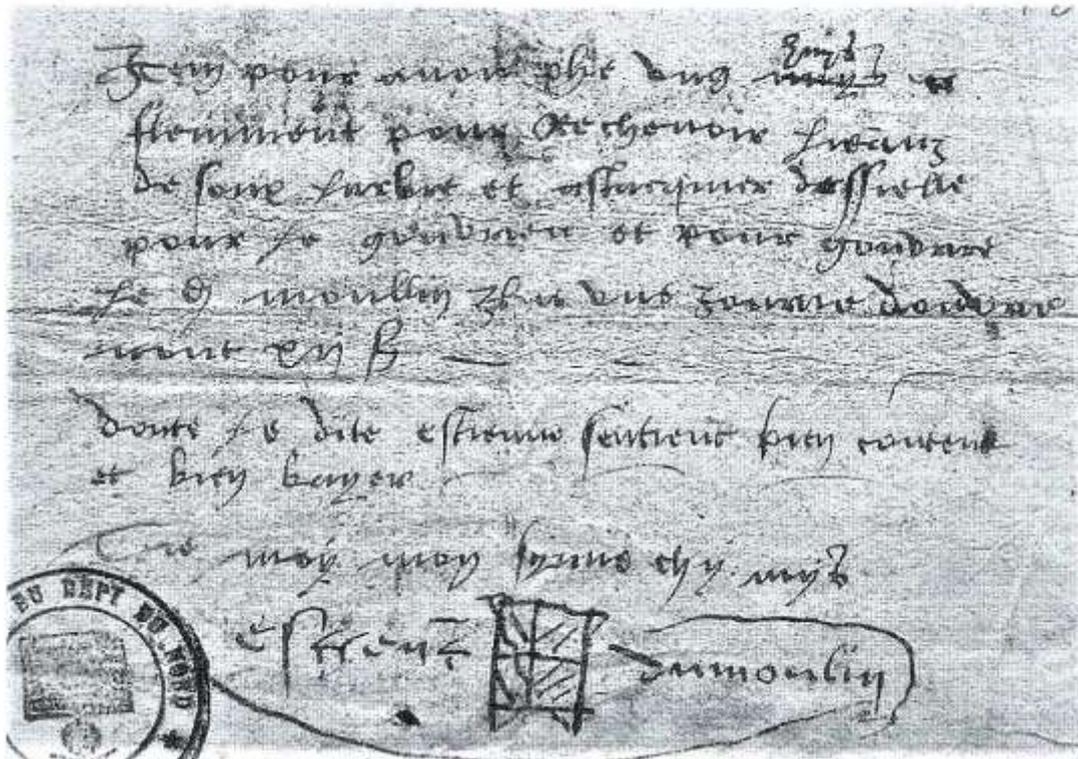
Charpentier spécialisé dans les travaux aux moulins. Voir aussi *faiseur de moulin*.

Jehan van Eyken, maistre charpentier de molins (Haasdonk 1407); *Jehan le Molenare, maistre charpentier des molins* (✕Hulst 1414); *Jehan Mercot, maistre charpentier des molins de mon dit seigneur en icelle chastellenie* (✕Attiches 1432); *Ernoulet de Boiry dit le Conte, maistre charpentier de molin (...)*; *et ce fait, aller veoir par quel moyen l'on retenroit encores 3 ou 4 ans le molin à vent de Noeue, et à ceste cause lui fut commandé de amener ledit Ernoulet ou autre qui se congnuist en ouvrage de molin* (✕Nœux-l.-M. 1467); *Michel Bauvin et Jean Martin Le Paire, maitres charpentiers de moulins* (✕Attiches 1721)

► Cf. DEBRIE, p. 25 : *karpintyé ède molin*.

carpentier pour faire moulins

Goudevaert le Roede, maistre charpentier pour faire molins, et Pietre le Pape, aussi charpentier (✕Kieldrecht 1407); *maistre Jehan van Heiken, maistre charpentier pour faire molins* (✕Verrebroek 1408)



Item, pour avoir phé un huys flemment pour recevoir l'ieauz de soux l'arbre et astacquier d'assielle,
 pour le gouvrieu et pour gouvrire le dit moullin il a une journée d'ouvrié, mont 12 s
 Donte le dite Estienne s'entient bien content et bien bayer.
 Tiemoy mon syains chy mys.
 Estienne Dumoulin

ADN (Lille), J 472/370 (1556) quittance pour le moulin de Cysoing

Autographe du charpentier de moulin Dumoulin (!), bien en peine avec le français. Sa signature comporte le dessin de la façade du vent d'un moulin sur pivot.

CARRIERE

Chemin d'accès permettant le passage d'un chariot.

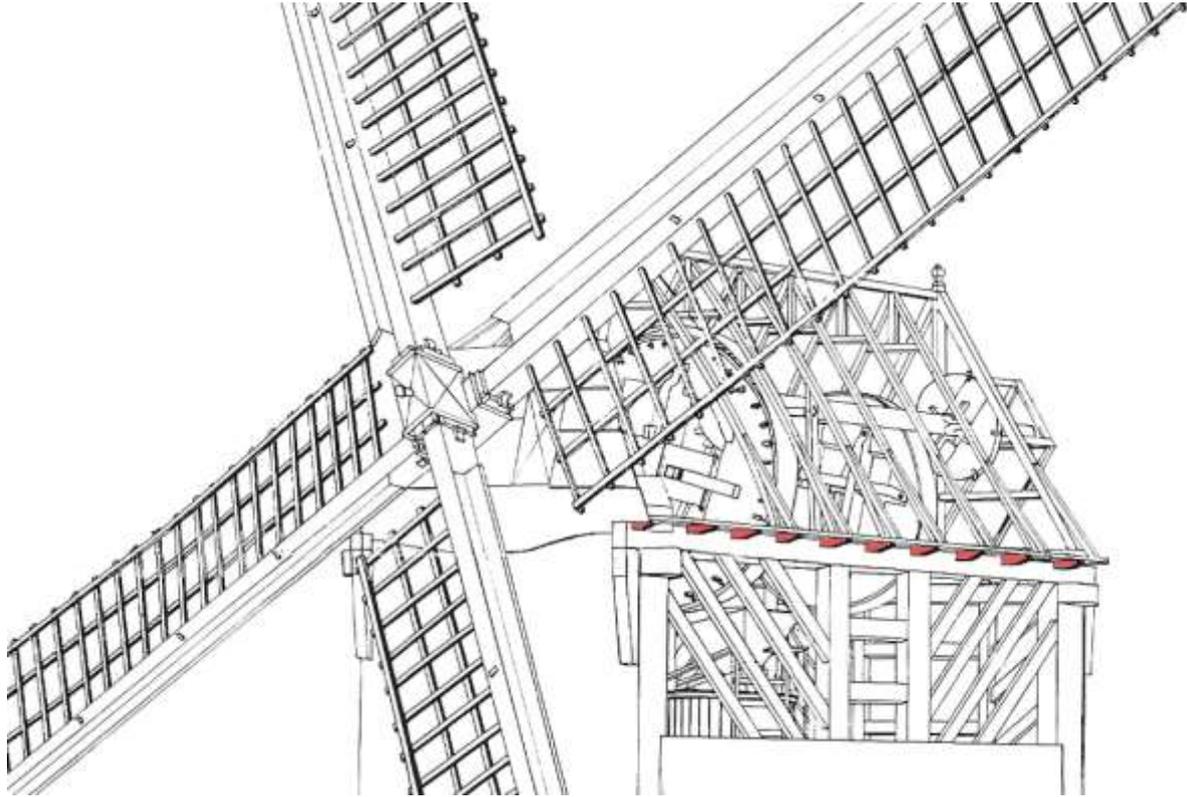
dans lesquels deux cents y sera compris la cariere et motte dudit moulin, par laquelle cariere ledit hopital se reserve le droit d'y passer avec chevaux et chariot (✕Seclin 1784) ; un moulin à vent à usage de tordre huiles, garnis de ses draps et autres ustensils y servant, motte, carriere et hobette (✕Gondecourt 1785)

CARTOUCHE

Console en bois sous la saillie de la corniche.

la cappe du moulin, comble, asselin, queëtte, cartouse, forains, boucquet avec le bonnet de prestre et les eschange (✕Templeuve 1686) ; la cappe du mollin avec les combles, wimmes, achelin, eschants, demy crepon, taupenne, prison, faurain, bouquet, queuette et cartrousse (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; la cappe etoffée de 18 combles de 14 pieds de long chacun de bois d'orme, (...), de 22 queuwettes d'orme d'un pied et demy chacune, de 40 pieds d'etablément de chene, de vingt deux cartouches (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; la cape, savoir le gros boginniers, crepon, demie crepon, conble et quette et cartrouse et planche (✕Cysoing 1761)

► À comparer au flamand *kardoes*, à l'anglais *cartridge*. Cette acception est absente du FEW, II, pp. 928b-629a, art. *charta* 'papier, comme de la plupart des autres dictionnaires généraux.



Cartouches (en rouge). Dessin P.B.

CASSE GLACE

* Casse-glace, outil en fer effilé destiné à libérer le moulin de la glace ou à couper les glaçons qui risquent de l'endommager. Voir *desglachoir*.

12 marteaux et 5 quasse-glaces et 2 chevilles de tête et le pincheriau (*Don 1741)

CASSELLIERE

Enchevêtrement, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestrure*.

ung baux servant aux pierres appelé en flamenc 'steenbalke' [= maître sommier], nouvelle casselliere des pierres dessoubz et pluseurs autres pieces à ce servans et appartenans (✕Haaltert 1425)

► Le *FEW*, II, p. 311b, art. *capsa* mentionne l'ancien picard *chassil* 'châssis de fenêtre' et *encassillié* 'encadré, garni de châssis'.

CASSIS

a. Châssis, encadrement d'une ouverture rectangulaire (porte, fenêtre, vanne, etc.).

cassich : *pour avoir (...) fait un cassich et un huis ou pan de mur vers le roelz dudit moelin de Faloise pour aller de par dedens ledit moelin as ventailles* (*Valenciennes 1437) ; *en icelle achinte avoir fait un grant cassich de huit piés de loing et de quatre piés de hault servant que quant les yauwes sont grandes qu'elles puissent passer parmy ledit moelin sans adommagier icellui, et en icelui cassich avoir fait deux phenestres d'asselles fuelliees, planees, havees et roillees* (*Valenciennes 1480 Anzin)

cassils : *pour (...) y avoir fait un nouveau cassilz de bos qui tient l'eauwe, estoffé de 8 pielz de hault et de 6 polz quarez* (Valenciennes 1499 bac de St-Paul)

cassils d'huis : *pour (...) aussi avoir fait un nouveau cassilz d'huis pour ledit molin et l'avoir pendu à gons et verveilles* (*Valenciennes 1501 brais)

► Dans ce dernier extrait, de 1501, la relative concerne l'*huys* plutôt que le *cassilz*.

cassis : pour avoir fait et assis un cassis de 5 piez de hault et de 3 piez demy de large, i [lire l'] avoir assis dedens un mur de deux bricques d'espés pour donner veue sur le molaige dudit molin (*Valenciennes 1511 Comte) ; pour avoir fait un noef cassis, lequel est furny de deux esteaux de dix piedz, de 9 et de 10 polch, d'une soelle, d'un intel faisant tellerye de 6 pied de loing, de 9 et de 10, et à iceulx esteaux fait deux heves et à la tellerie une grande mortaise (*Valenciennes 1540 St-Géry) ; faut faire pour mettre au mur deseure ladicte ventelle pour le caucque un casis de bois de quesne portant 12 pax de large et de cincq pax d'espés et 9 pax de large en dedens œuvre, et piet et demy de hault (*Comines 1553) ; pour le bois et oeuvre de trois cassis et de trois huïchs, chacune pieche de bois desdis cassis de six piedz et demy en longhoeur et quatre piedz de large (...) ; item, pour six piedz de gitte de quesne pour faire les rachatz desoubz et desoeure desdis cassis (©Templemars 1571) ; le cassy des ventelles (...), le seulle, les posteaux et listeau (*Lille 1606 moulin 2.2.1) ; une ventelle molleresse avec un chassis (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; les ventelle avecq la caucque, langue et chassis (*Houplines 1704 blé)

cassis de fenestre : avoir aussi fait et assis deux cassis de fenestre ens ou pan mieulereth en deseure le belfroyt de trois piez et demy ou environ que pour bailler veue sur le moulage et tremuise (*Valenciennes 1517 Fossart)

1541 Valenciennes Cassich de « fenestre » pour le moulage du moulin de brais ADN, B 9965, 62v°-63r°

Au molin du bray fait un cassich de fenestres furny d'un soeillet, d'un intel de sept piedt et demy de loing chascun, de sept et de dix polch de gros, de deux estiaux de chincq piedt chascun, d'ottelle grosseur que lesdis soeillet et intel, avec une coulomme de quatre et de six polch, le tout rassemblet à ravanchement avec chanfrain et foillement pour clore et fermer fenestres. Et audit cassich adjustiffyé six barreaux de fer.

Aussy avoir fait deux fenestres y servantes, furnies de carnetz, de roilles et de bordure, et couverte d'asseilles d'un polch, jointes et / clauwees, et les avoir pendus de deux paires de pentures à marteaux pour les clorre et fermer quant bon semble.

Et ledit cassich adjustiffyé et assis à l'un des pandz des murs dudit molin du bray pour rendre et donner veue sur le moulage d'icellui.

b. Bois destiné essentiellement à la confection d'un châssis (→ acc. a).

300 pieds de chassis pour les pousart du premier etage (...) ; seize pieds de chassis pour les efforges (✕Binche 1750) ; à Louis Massart, marchand des bois, 1559 lb pour 4650 pieds de chassis reduit à raison de 21 lb le 100 et 2925 pieds de menus bois seché reduit au cent pieds de planches à 19 lb 19 sols le cent (*Morlanwelz 1754)

► Comme on le voit à Binche, en 1750, ce bois a pu servir ailleurs qu'aux châssis.

Acceptions spécifiques :

1. Moise, chacune des pièces de bois horizontales jumelées reliant les montants de la batterie à pilons (→ estampe) et à °hies du moulin à huile, les montants de la batterie à pilons du moulin à fouler ou du moulin à garance. On distingue le cassis d'en bas et celui d'en haut. Les textes mentionnent tantôt deux moises (deux fois un ensemble formé par deux pièces de bois jumelles), tantôt quatre. S'il y en a cinq, le faux cassis (voir composés) est également pris en compte.

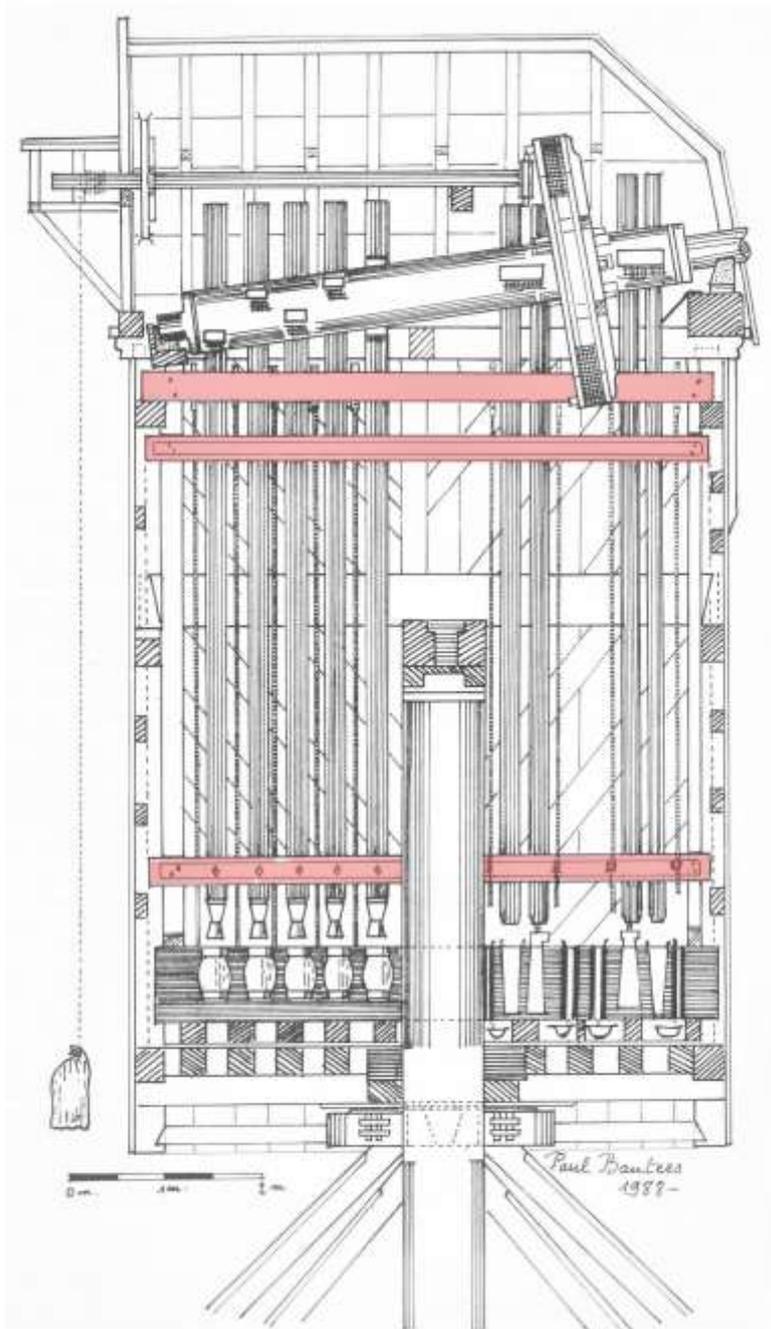
cassils : pour le fachon d'un bloc qu'il a fait pour ledit tordoir tout nuef, receper, loyer et faire les cassils, et faire ossi 4 estampes pour ledit tordoir et faire tout chou qui appartenoit audit bloc (...) en tasque 12 lb (*Trith-St-L. 1371) ; mettre noefs cassils, noefs patins et noefves levees (*Valenciennes 1389 Becquerel garance) ; 4 noeves estampes, 2 hies et 2 noes cassils au tordoir d'icelli ville (*Trith-St-L. 1392) ; convenra faire les quatre cassis de blancq bois et faire toutes les estanpes noefves de faux et à cascunne un patin (Ramillies 15° s. moulin 2.5 à garance)

cassis : *deux estampes [sic, il faut cinq], deux hyes, quatre cassis, trois montans ; item, cinq vireulles (✕Lille 1499 moulin 3.29 huile) ; la choque, assçavoir cinq montans, huict estampes, 4 cassys, seize mouffles, huict fleaux, huict cordes de tille et une pieche pour tenir les neux des cordes, prisé le tout à la somme de 78 lb (*Marquette-1.-L. 1588 moulin à fouler) ; le blocq, trois montans, cinq estampes, la mée, deux hiez, quatre cassis et ung faulx cassis des mollettes (...) ; item douze quevilles servans au montant et au cassis d'en hault (...) ; item, quatre quevilles aux cassis d'embas à clef et à flotte (*Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; cinq quassis servans aux estamps et aux hy (*Ramillies 1637 moulin 2.2 huile) ; les deux chassy et faux chassy avec les entredeux (*Don 1678 huile) ; pour faire un faulx chassy de huict et neuf [pouces], de 15 pied de long ; item, quatre chassy de blancq bois de six et neuf [pouces], de 15 pied de long (©Seclin 1678 huile) ; quatre cassys, six mouffles, sept fleaux, deux moufflieries avec les molettes, les entredeux, cinq estampes, deux hye avec tous les patyns, trois montans braconné, prisé avec les cordes y servans (*Comines 1684 tan & huile) ; la cocque dudit moullin et les huict vassiaux (...), les cloture de bois par devant et drierre enserré jusque au premier cassy (...) ; les cassis et montant et seize estamps (...) y compris les faux cassis et entredeux, corde, moufle et mouflette (*Don 1693 moulin à fouler) ; les huit montans (...) ; item, les deux chassis et entredeux en bas, les planches de doublure et le dossier dudit chocq (...) ; les chassis d'en haut, y compris les entredeux, le tout de bois d'orme, dix entredeux, les deux moufliers, compris leur mouffles et meulettes et fleaux d'estampes (*Comines 1746 moulin à fouler) ; quatre chassis, sept mouffles, sept fleaux, deux moufliers avec les mouffles et moulettes, les entredeux, cinq estampes, deux hiez avec tous les patins, trois montans, travers et bracons (*Comines 1746 tan & huile) ; le chassy d'en bas et le chassy d'en haut avec leurs entredeux, moufriers avec les mouffles et fleaut et moufe de panné [sic, lire panne], compris les aihit avec leurs dependances et barriere y servant (✕Vermelles 1785 huile)*

cassis d'estampes : *les quatre cassys d'estampes, les entredeux, les trois montans, les cinq estampes, les deux hye avec leur patyn (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)*

cassis du harnas : *trouvé au chassy du harnas quinze chevilles à clef et à flote (*Comines 1709 nouveau moulin à huile)*

cassis du harnas travaillant : *au chassy du harnas travaillant haut et bas soixante huit vcloux hurtois grands et petits, les chevilles passant au travers du sommier à clef et à flotte (*Comines 1709 nouveau moulin à huile)*



Cassis d'en bas et d'en haut et un faux cassis, moises du moulin à huile. Dessin P.B.

2. ✘ Carcan en bois enserrant le pivot au-dessus des enfourchements, lorsque ceux-ci ont tendance à se fendre. Voir *quenole* et les ill.

cassis : convient fournire et mettre en place un chassy autour de l'atacque (Mœuvres 1686) ; primes, le pied du moulin, estimé 80 lb ; l'attaque, le siege et routin, 58 lb ; quatre etanssons servants à l'attaque et chassis, 32 lb (note marginale : il se trouve huit liens au lieu de quatre etanssons) (Hem-Lenglet 1766)

- 3a. Ensemble des blocs de bois sur lesquels repose la meule gisante. Voir *abloc*.

cassis : les esqualventures servant à renclore la moeulle de desoubz (...) avecq ung machonnement et ung cassy dont repose ladicte moeulle (✘Coutiches 1627)

► Le rédacteur distingue les *esqualventures* (pièces de bois cintrées formant l'enchevêtrement) et le *cassy* qui, selon un texte de Busigny cité ci-après, désigne le même élément.

3b. Chevêtre, chacune des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestre*.

cassis : *les escavanture des moeulles, autremens dict 'les chassis', aussy incapables de servir* (○Busigny 1695) ; *quatorze chevilles servans aux chasis de la moeulle à clef et à flottés* (*Douai 1718 grand moulin à brais)

3c. Enchevêtrure, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestrure*.

cassis : *trouvé huit battonieres au chassis de la moeulle avec clefs et flottés* (✕Cambrai 1713 moulin 1.5)

► Cf. : *pour oudit molin de bray avoir fait nouvelle quevetture de 4 noefves pieces de bos de 9 pietz de lonc chascune, de 16 polz de large et de 5 polz de d'espetz et les eneswillier ensemble comme ung casilz et retaillier au ront de le grandeur de le meulle* (*Valenciennes 1500). Cf. aussi *Manuel ou vocabulaire des moulins de pot*, p. 27, art. *chassis* : « Assemblage de quatre pièces d'enchevêtrure placées sur le plancher du beffroi : on pose d'aplomb sur le chassis la meule gissante, et les archutes [= archure] qui entourent les deux meules. »

4. Assemblage de lourdes pièces de bois ou de pierre chevillées au-dessus d'une meule courante trop légère ou fragile.

cassich : *pour ce que ycelle pierre qui devoit yestre remise à tournant comme estet avoit, estoit trop legiere, car elle n'avoit que environ 3 polx demi d'espés, ilz le rekierka de ung cassich de bos dont le bos avoit 10 polx de larghe cescune / piece et 6 pols d'espés, et ycellui cassich assis par 6 keviles de fier gravees en ledicte pierre courant par ploncq qui y fu mis et par le deseure loijet de polles et de flotes pour ycellui cassich estraindre en ledicte pierre courant et rendre poiz à ycelle, et ce fait, reloijer ledicte pierre courant d'un cherclé de bos* (*Hon-H. 1444);

cassis : *la meule courante ayante esté eschantillée s'est trouvée de six pieds et demy de diamettre sur cinq pouces et trois quarts d'epaisseur, compris un chassis attendu que laditte meule est cassée (...)* ; *trouvé huit battonieres au chassis de la moeulle avec clefs et flottés* (✕Cambrai 1713 moulin 1.5) ; *quatorze chevilles servans aux chasis de la moeulle à clef et à flottés (...)* ; *la moeulle courante de six pieds et demy et deux pouces de largeur et six poulces d'epaisseur, prisé seize florins le poulce, compris le chassis, ensemble porte 96 florins ; item, la moeulle gisante de la meme largeur, cassee en plusieurs pieces, prisee (...) 18 florins* (*Douai 1718 grand moulin à brais)

5. Dans un moulin à scier le bois, porte-scies, cadre en bois dans lequel les scies sont tendues.

cassis : *le chassis et le traineau de la premiere scirie* (*Enghien 1759 Wingart scierie)



Porte-scies du moulin à scier. Wikipedia

6. ○ ? – P.-ê. châssis incorporé à la tour auquel on fixe la sablière dormante.
item, etant carnye [= garni] un cacyx sur la tourre deu boy de 5 et 7 pous pour la possion [?], bon ; item, etant carnie pi esce centre [= du cintre] de 5 pous et 14 pous, se trouve 9 pi esce, mais il n'i [= en y] a 3 portan l'oban [= aubier] ; item, ettant carnie d'an [= d'un] petit chemien de 4 et 5 pous, boy cenne [= de chêne] ; item, le deux traitte de 12 et 13 pous, bon (Villers-en-C. 1712)
 ► Transcription aussi fidèle que possible. L'ensemble du texte concerne l'infrastructure au sommet de la tour et à la base de la calotte.

Composés :

cassis dormant

Châssis fixe entourant une baie.

*aussy en ung cassy dormant [donnant] veu sur le moulaige dudit molin Souveraing y ont fait une fenestre furnye de carnetz, de roilles et de bordures, revestu d'assielles de blancq bois jointes et foellies (*Valenciennes 1536)*

faux cassis

Moise (→ *cassis*) supplémentaire de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile ou de la batterie à pilons du moulin à fouler, qui porte les pièces de bois dans lesquelles s'articulent les leviers (→ *flayel*) ; un second *faux cassis* plus petit porte les °*mouffettes* des cordes des pilons et des hies. Voir *moufflier*.

*les deux chassy et faux chassy avec les entredeux (*Don 1678 huile) ; pour faire un faux chassy de huit et neuf [pouces], de 15 pied de long ; item, quatre chassy de blancq bois de six et neuf [pouces], de 15 pied de long (⊙Seclin 1678 huile) ; les quatre montans avec leurs tendans (...); les quatre cassy et faux cassy avec leurs entredeux (✕Mouscron 1687 huile) ; la cocque dudit moullin et les huit vassiaux (...), les cloture de bois par devant et drierre enserré jusque au premier cassy (...); les cassis et montant et seize estamps (...) y compris les faux cassis et entredeux, corde, moufle et moufflette (*Don*

1693 moulin à fouler) ; *cinq chasis compris le fau, patin, nois, fleaux, moufle, molette, corde, dix estampes* (*Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)

faux cassis des moulettes : *le blocq, trois montans, cinq estampes, la mée, deux hiez, quatre cassis et ung faulx cassis des mollettes* (*Lille 1627 moulin 2.3 huile)

cassis du mouffier

Moise (→ *cassis*) supplémentaire de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile ou de la batterie à pilons du moulin à fouler, qui porte les poulies sur lesquelles passent les cordes des pilons et des hies. Voir *mouffier*.

trouvé au chassis du mouffier un grand estrié, une grande cheville et quatre autre cheville, quatre flote (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

Expression :

(pieds) de cassis

Mesure en gros pour les pièces de bois assez épaisses de longueur différente.

300 pieds de chassis pour les pousart du premier etage (...) ; *deux cent pieds de chassis pour pousart du 2^e etage* (✕Binche 1750)

► Avant l'introduction du mètre cube ou stère, la mesure *de chassis* servait surtout pour le bois de chauffage, qu'on mesurait en le rangeant dans un châssis standardisé, où le tas prenait la forme d'un parallépipède. Cf. LACROIX Silvestre François, *Éléments de géométrie, à l'usage de l'École Centrale des Quatre-Nations*, 9^e éd., Paris, 1811, p. xlvij. Cf. aussi « À Louis Massart, marchand des bois : 1559 lb pour 4650 pieds de chassis réduit à raison de 21 lb le 100 et 2925 pieds de menus bois séché réduit au cent pieds de planches, à 19 lb 19 sols le cent. Compte pour la construction du nouveau moulin à eau de Morlanwelz en 1754 », in DEWERT, I, p. 161.

CAT

☒ Cabestan fixé sur un chariot, dont on se sert pour mettre le moulin au vent. Voir aussi *engin, engin dormant, moulinel, tournant* et *windalet*, ainsi que *brouette*.

pour avoir menet à Templemars du bos de gailliet pour faire ung cat et aultre bos soyet pour faire les pillotz et faulz bras dudit cat (○Templemars 1507) ; *pour avoir levé le grand mollin et roster les mollettes qu'il ne valoient riens et en remettre des noefves et pour faire ung engien pour tourner ledit mollin, que l'on appelle 'ung catz' et pour avoir fait le semblable au mollin de pierre* (○Seclin 1543) ; *pour faire tourner et bouter ledit moullin au vens sans cat ny engien* (⊙Templemars 1570)

Composé :

cat dormant

Cabestan fixe. Le contexte ne permet pas de savoir l'usage précis de ce cabestan dans le moulin. Voir aussi *windac*.

les escaventeur et le broy et engein et la ceult deu frain et le cat dormant (✕Hem-Lenglet 1645)

► Cf. DELMOTTE, p. 124 : « *Cat-dormant*. – (s.m.) Engin qui sert à élever des fardeaux ; cabestan ».

CAUCH

Chaux.

cauch : *cauch, savellon et moillon* (*Bruay-la-B. 1359) ; *cauch et sablon à faire le mortier* (*Phalempin 1434) ; *chaud et cendre pour refaire les dez aiant estet defaict pour faire monter l'estacque* (✕Camphin-en-P. 1687) ; à Jean Segard, *chaufourié d'Abancour, pour cent quatre vingt mandes de chaux à cinq pattars la mande et pour quatre vingt seise mandes de cendrées à trois pattars et un double* (*Ramillies 1749 textes)

chause : *païé pour 14 mande de chause à 5 patars le man[d]e, 3 fl. 10 pat.* ; *item, païé pour aultre 15 mande de chause au mesme pris, 3 fl. 15 pat.* (*Ramillies 1666 textes 1)

CAUCHE

a. Conduit en toile ou en bois, évasé par le haut, destiné à faciliter le déversement d'un produit dans un récipient. Voir *conduit*.

le hughe, cauche et petite tremue tenant à ladicte cauche (✕Lille 1558 moulin 3.8) ; *la hughe servant à mettre bled, avecq la cauche y servant* (*Lille 1642 moulin 2.1.1) ; *la hughe servant à mettre la mieulture avecq des passetz voisins et la cauge* (*Lille 1642 moulin 2.2.2)

► De nombreux moulins à eau étaient équipés d'un tel conduit permettant le déversement du grain dans la trémie à partir de la *huche* située à l'étage supérieur.

b. Anche, conduit par lequel le produit moulu, en l'occurrence l'écorce, descend des meules dans la huche (→ *mait*). Voir aussi *anche*.

une neuve cauce pour queir l'escorce, parmy assier devant le cauce pour mettre les sas sus (*La Gorgue 1400) ; *pour avoir (...) fait termuye et termuyon, une cauche à maniere d'encre pour conduire l'escorce es salz* (*Valenciennes 1443 moulin de Brisebois transformé momentanément en moulin à tan)

► La mouture de l'écorce se faisait très souvent entre deux meules à l'oeillard plus large et au rayonnage particulier. L'anche aussi différait, vu qu'on préférait la qualifier de *cauche* plutôt que d'*anche*.

CAUCHIAGE

* Entretien ou réparation d'une °*cauchie* (toutes acceptions).

à Jehan Beghiniau, cauchieur, pour se paine et sollaire d'avoir hauchiet le cauchie au devant de l'uisserie d'icellui molin pour tant que l'eauwe venoit en icellui (...) ; (...) *pour 6 beniaux de savelon employez oudit cauchijage* (Valenciennes 1433 Anzin) ; *24 beniaux de cauch et 24 beniaux de savelon à faire mortier et jonquement as ouvrages de machonneries et cauchiage des devant dis 5 molins* (Valenciennes 1454 Anzin)

CAUCHIE

1a. * Sol aménagé en dur, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du moulin.

à maistre Guillaume le Cauchiemakere [litt. 'faiseur de *cauchies*'], *marchandé à lui en tassce de faire une cauchie dedens le maison du molin à eauwe, ensamble la place devant icelle maison, qui comptent en tout 6 verges* (Harelbeke 1402) ; *à Jaquemart Toufin dit le Maire et ses compaignons, cauchieurs (...), pour avoir (...) par dedens et par dehors lesdis moelins de Saint Geri (...) fait une verge de caucie ou environ (...)* ; (...) *pour 6 beniaux de cailliaux (...) employés esdittes caucies (...)* ; (...) *pour 16 beniaux de savelon à refaire lesdixtes caucies* (Valenciennes 1444 St-Géry) ; *la chaussee dans le moulin à bled et braye jusques au planchy des mez et à la porte* (Comines 1684 blé & brais)

1b. * Piste aménagée en dur sur laquelle marche l'animal de trait. Voir *alee*.

pour une cauchie de cornuyaux et d'arsille fait authour du moullin de wede de Baysieu avoec l'avoir hauchiet (Baisieux 1512) ; *pour avoir fait une esponde de grosses flagues et croustas à l'un des costés du thour dudit moullin et remply de terre avoec faire une cauchie de cornuyaux audit thour* (Cysoing 1519)

2. * Élévation de terre parallèle au cours d'eau et servant de digue, sur laquelle le plus souvent un chemin est aménagé.

pour le cauchie devant le moullin refaire, que li euwe avoit empiree, et passoit outre devant le moullin et empiroit le macenaige (Recquignies 1374) ; *refaire le cauchie du molin de Buvry que li yauwe avoit trauwé par telle maniere que on ne pooit passer devant ledit molin à queval ne à harnas* (Beuvry 1376) ; *lidis molins fu noiïés (...)* *par le yauwe de le Liis qui aloit deseure les cauchies si que on navioit par deseure* (La Gorgue 1387) ; *pour 405 piés de cauchie moielenée après l'ouvrage de taille pour faire retenue d'euwe et esponde, au quevech de l'entaulement de 3 piés d'espees [= épais], pour sauver le maison dou moulin pour les grans flues et ratourner l'euwe à se reviersoir* (Recquignies 1393) ; *le courant dudit molin est si plain de bray que l'yauwe de le riviere n'y peut boinement venir ne entrer à l'enboucure et ailleurs, et y convient pour ce tenir si grant yauwe que elle passe deseure le caucie* (La Gorgue 1402) ; *pour (...) remettre un soel de pierre au moulin de Brisebos en Ansaing à l'opposite d'une nuefve cauchie là endroit faitte, le cauchie par*

devens ledit moulin ravaller pour l'aise des chevaux (...); pour faire une cauchie menans desour les ponts d'Ansain alant jusques asdis moulins, contint une verghe de cauchie (...); et dou sourplus de le pierre qui mise fu à leditte cauchie faire, ne fait on point de compte (Valenciennes 1412); à eux, lesdis cauchieurs, pour (...) avoir (...) fait deux helles de cauchie au dehors des cauchies de le porte d'Ansaing audit Valenchiennes affin d'eskieuwer que pluseurs cailliaux, rabos et autrez empeschemens par flues ne puissent venir aval en le riviere alans sur les moelins et tordoir des Ogelens (...) pour le grant remplissement qu'il faisoient en ycelle riviere au grant prejudice et damaige desdictes huisines (Valenciennes 1449); la chaussee depuis la grande sohiere jusques et par delà le petit pont vers Ramelyes n'at esté refait (Ramillies 1618 textes 1)

Acceptions spécifiques :

1. Volume ajouté autour de la meule gisante. Voir aussi *lit de la cauchie*.

*pour une noefve moelle pour faire un lit au molin de Templemarch (...) pour ce que celle qui par avant fu acattee à Jehan Wottin de Tournay estoit petite et ne fu employe que à faire cauchie autour de le moelle (O Templemars 1395); pour (...) mettre une moelle prise au moulin des Ogelens et ycelle mise en lit au moullin de brais, refaire cauchie autour doudit lit, rehauchier et mettre à moulage (*Valenciennes 1418); pour faire, estoffer et ordonner une cauchie de pieces de muesles autour dou lit dou courant dou moulin de Hon, pour ce que li nuefve estoit trop petite à l'encontre doudit courant (*Hon-H. 1421); pour (...) ragrangier le lit du moullin de braix tout autour bien l piet de large pour ce qu'il estoit estroit pour le courant qui y estoit nouvellement mis, faire cauchie de pluseurs pieches de moelle (*Valenciennes 1428 brais); de avoir le kevestrure dou lit dudit moullin retaillie, ravallee, kevillie as anreis, reborder le lit de le cauchie autour de ledicte enkevestrure et ycelle cauchie batue et mise à moullaige (*Hon-H. 1432); pour avoir (...) mis jus le viez lit dou grant moelin de Saint Gery pour tant qu'il estoit tous pourris et la pierre deseure dicte troëe et en fait un noef lit à ycelui moelin, et des pieces avan dictes une cauchie tout autour mortelee et plastree pour tant que ledicte pierre estoit trop petite, et ycelui moullin relivret tournant et moullant (*Valenciennes 1437 St-Géry); pour pluseurs piecez de moelle de molin (...) employes au faire une cauchie d'un piet de larghe autour de le moelle faisant lit à ycelui molin, pour tant qu'elle estoit trop petite (*Valenciennes 1442 Comte)*

cauchie de muelle : *pour rennacerer et reviser les martiaux de griés à faire le caucie de moelle et arieuler les pierres desdis moulins, 12 s (*Valenciennes 1444 St-Géry)*

► À Bavay, en 1433 (ADN, B 9428), le rédacteur détaille cette *cauchie* sans toutefois la nommer : *Audit Jehan le Monsnier, maistre carpentier de l'eglise de Maubuege, pour ce dit lit avoir assis et pour tant qu'il n'estoit mies si grans qu'il besoingnoit, le avoir par le moijen doudit plaustre regrandi de pieches reprises au viez lit et mis à moullaige*

Dans l'extrait suivant, le rédacteur confond la *cauchie* et le *cassis* 'enchevêtrure [→ *quevestrure*] autour de la meule gisante : *au petit molin d'icelui huisine avoir deffait le lit, qui estoit de pluseurs menues pieces et de petite valeur et en lieu d'icelles avoir refait un aultre d'aultres pieches venant du molin Saint Gery (...); item, autour dudit lit faire une cauchie de muelle de bos et celui lit battre et mettre en estat pour livrer tournant et moullant (*Valenciennes 1432 Comte).*

Dans les deux extraits suivants, presque identiques et de la même main, la *cauchie* appartient à la meule courante. C'est là aussi une erreur, malgré la seconde phrase de chaque extrait, où le pluriel *meules* suggérerait qu'on aurait fait une *cauchie* aussi bien à la meule courante qu'à la meule gisante, ce qui est tout aussi impossible : *pour (...) avoir audit moulin des Ogelens le moelle deseure dicte troëe, assize, mise à rieulle et à moullage, avoecq fait une cauchie de pieces autour d'icelle moelle assizes en plastre, et dou viez courant fait un lit plastret et ordonnet comme il appartient pour tant que l'autre estoit de nulle valeur (...). À Gilliard Douthoit, demorant en ledicte ville de Valenchiennes, pour pieces de moelle à lui prises et emploies au faire les cauchies des moelles deseure dictes (...) 6 lb (*Valenciennes 1438); pour (...) avoir audit moulin de Faloise (...) ladicte noeve moelle troëe, aissie, mise à aire, à rieulle et à moullaige, avoecq fait une cauchie de pierre tout autour d'icelle moelle assize en plastre, aussi une enquevestrure toute noeve et*

*dou viez courant fait un lit plastret et ordonnet comme il appartient pour tant que l'autre estoit de nulle valeur (...) À Gilliard Douthoit, pour pluseurs pieces de moelle à lui lors eu pour faire les cauchies des moelles dudit moellin de Faloise (...) 6 lb (*Valenciennes 1438).*

2. Prob. engrenage.

pour avoir recuit 4 bendes servans au petit rouet de le cauchie (OTemplemars 1467)

► Prob. erreur pour *cachure*.

CAUCHIER

Damer (une digue, un chemin) pour raffermir et revêtir de mortier à chaux, de pierres, de pavés (travail du *cauchieur*, de celui qui entretient les *cauchies*, les chaussées). Voir aussi *recauchier*.

*à Bernart de Farivillers, fosseur (...), pour (...) le tierre desdictes estanques kaukier et faire et conrer ensi qu'il appartient (*Valenciennes 1393 St-Géry) ; pour avoir (...) toutes les aires et terreez des maisons desdis moelins le Comte hauchiet de savelon et lassus cauchiet de pieres pour tant que les yauwes par flues entroient en yceux moelins et pourissoient les estantures des moulaiges (*Valenciennes 1449 Comte) ; brouter le terre (...) lez la cauchie sur les nouveaulx chemins entre ledit nouvel molin et cauchie (...) et brouter sabelon pour cauchier ladicte cauchie (*Menen 1457) ; à Henry de Lestree, cauchieur, pour (...) avoir cauchié de caillaux quarré tout ledit molin (*Valenciennes 1507 Anzin)*

Acceptions spécifiques :

1. Assembler au mortier soit la °*cauchie* autour de la meule gisante, soit la meule gisante composée de plusieurs pièces. Voir aussi *recauchier*.

*pour (...) desfaire le lith dou petit moullin le Comte, qui de nulle velleur n'estoit, et en ce lieu mettre un lith qui fu pris au moullin Souverien et qui par avant avoit estet uns courans, ychelui cauchiet autour des pieches doudit viés lith et plastrer de plastre partout leur mestiers estoit (*Valenciennes 1409 Comte) ; pour (...) deffaire le lit dou petit moulin le Comte, qui de nulle velleur estoit et de pluseurs pieces, ycelui refaire de le muelle dessus ditte et autour cauchier des pieces doudit viés lit avoecq celles qui avoecq leditte muelle furent accattees, leditte muelle battre, rairijer et mettre à moulaige ensi que à lit de moulin appartient (*Valenciennes 1412 Comte) ; pour 66 livres de plastre mis au cachier ledit lit (*Valenciennes 1420 Comte) ; pour (...) rassir le lit et cauchier autour, sacquier le courant sus, battre, airijer et mettre à moulage (*Valenciennes 1422 Froissart) ; à Jehan Prijere, carpentier, pour (...) faire, cauchier de pluseurs pieces, plastrer, battre et mettre à aire le lit dudit mollin (*Valenciennes 1423 Faloise) ; pour (...) ouvrir à faire une noefve encavesture au moulin de than, en ycelle faire, assir, cauchier et plastrer un lit de pluseurs pieces (...), faire desoubs le moulage noef planquier fonset de dosses et par desoubs faire croisures pour le porter et loijer (*Valenciennes 1424 Anzin)*

2. Pourvoir d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °*fuseaux*. Voir aussi *recauchier*.

*pour (...) un roët kauchier, rembrachier, reloyer et unez tourtres renfuzeler au molin de brais (*Valenciennes 1364)*

CAUCHON

Pièce de la charpente des combles, prob. jambette, lien vertical destiné à soulager un arbalétrier ou une autre pièce oblique et portant sur une pièce horizontale. La jambette est habituelle lorsque les combles sont à blochets. Voir l'ill. à *bouquet*.

et doit porter chascun des quevirons du comble un cauchon et une wisme eneswillie en se wisme couvoire (OSeclin 1392)

► *Cauchon*, *guette* voire *jambette* sont p.-ê. dus à la même métaphore : *guette* provient de la prononciation populaire de *guêtre* ; le *cauchon* est la forme picarde de *chausson*. Les trois mots désignent des décharges. *Cauchon* ou un de ses dérivés se rencontrent fréquemment dans les comptes de réparation aux combles : *pour (...) faire et ordonner une loge sour les baux dou molin de tham sour le longhece de 27 piés de loncq et de 21 de larghe, estoffee d'entrebaux et de pluseurs cauchons à le cause de ce que lidit entrebaux*

estoyent pourit (*Valenciennes 1422 tan) ; *à le wimberghe viers l'iauwe avoir refait et rassir 2 noeves coulplez [sic] loijes et estoffees de montant, de wismes et de cauchons* (*Recquignies 1438) ; *et sont iceulx combles desdiz quatre fenestres courbez, cauchonnez et entrebauchiees* [ADN, B 4105 (1460) f° 136r° Lille château de Courtrai] ; *plattes et ventrieres, bohemes [= entrails] et jambes de force et liens, wimes et montans, surchevirons et canteniolles, feste et surfeste, croix de Saint-André, cauchonets et bouquets, chevrons et lattres* (*Ramillies 1746 moulin 2.2). Voir aussi les exemples au DMF, art. *bouquet* 2. *Cauchon* et ses dérivés étaient en tout cas plus répandus que ne le laissent supposer les dictionnaires.

CAUCHURE et CAVECHURE

Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °fuseaux, engrenage. Voir aussi *alant, alee, aloir, cours, course, encauchure, espine, harnas, harnescure* et *voie*, ainsi que *denture* et *fuselure*.

capechure : voir ci-dessous *cavechure*.

cauchure : *pour une cauchure estoffee de 2 paire de tourtes* (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *une cauchure toute noeuve de quevilles et de fusiaux ens ou rouwet* (*Douai 1398 Escoufflet) ; *pour une cauchure de nesplier pour le rouet et tourtes dudit molin* (✕Baisieux 1402) ; *pour (...) mettre et recauchijer ledit roët de 36 quevilles pour ce que les tourtes doudit roët estoient brisies et fendues et avoient brisiet le cauchure qui par avant y estoit* (*Valenciennes 1422 Comte) ; *pour (...) avoir fait audit molin une nouvelle cauchure et neufves tourtes* (✕Ostricourt 1436) ; *pour avoir fait une noefve cauçure de sen bos de tourtes, fussiaux et quievilles* (○Templemars 1439) ; *pour avoir fait audit molin une neufve cauchure de 36 quevilles et 7 fuseaux de son bos de merlier, assises et espassees au grant rouet lesdictes quevilles, et lesdis 7 fuseaux eneswilliés en leurs plateaux des tourtes et iceulx fuseaux rondés et mis à pas bien et souffissamment* (*Bruay-la-B. 1450) ; *fait une nouvelle causure, neufves tourtes et fuseaux* (*La Gorgue 1453) ; *une noefve cauchure estoffee de 48 quevilles de merllier, 8 fusiaux et deux plateaulx avec tout ce que à ladicte cauchure appartient* (✕Nœux-l.-M. 1472) ; *pour avoir fait et livré pour ledit mollin une cauchure estoffee de 36 quevilles et 8 fuisiaux de merlier* (*Bruay-la-B. 1496) ; *pour avoir retourné le cauchure et retournez les tourtes* (○Templemars 1534) ; *la rouez dedens furnis de ses brad, fracq, courbeaux et couçur* (*Thun-l'É. 1688)

cauchure de rouet : *pour une cauchure de roët pour ledit moulin d'Estroen* (*Étrœungt 1393 Buffle) ; *pour 2 cauchures de roët de bos sauvage de nesplier (...) contenant cascune cauchure 40 kievilles et 7 fusiaux* (*Bavay 1405) ; *pour 6 cauchures de roët, cascune de 7 fusiaux et 36 quievilles de nesplier saisonnees (...) mises en provision* (*domaine de Valenciennes 1420) ; *pour avoir fait une nouvelle cauchure de rouet et le fuseler* (✕Attiches 1432)

cauchure de tourte : *pour 5 cauchures de tourtes à 38 fuisiaux de nesplier saisonnet, c'est assavoir une cauchure mise au mollin des Ogelens, une au mollin de brais, une au mollin le Comte, une au mollin Souverain et le 5^e au mollin de Brisebos, à 3 s le fuisiel, sont 114 s* (*Valenciennes 1423)

cavechure et capechure: *pour avoir réparé le capechure du grant roel, retaillié toutes les quevilles d'icelui roel et le remis à pas* (✕Cysoing 1498) ; *et doibt ledit Jehan mettre ledit molin en point de mieuldre, excepté que debvons faire achier les quatre pans et mettre le chavechure ou rouet* (✕Lille 1500 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *pour une nouvelle cavechure, quevilles et fuseaux* (○Seclin 1525) ; *pour une cauechure servant au Rouge mollin* (○Seclin 1552)

► Contrairement à ce que j'ai proposé dans ma *Terminologie* et dans mon *Dictionnaire*, je suis de plus en plus persuadé qu'il s'agit de déformations de *cauchure*, à comparer à *caveque* pour *cauque* et, en sens inverse, à *causoelle* pour *cavechoel*. *Cavechure* serait la forme intermédiaire. *Capechure*, à première vue un amalgame de *cape* et de *cauchure*, pourrait être une hypercorrection à partir de *caput* ou de *capitium*.

escauchure : *une escauchure furnee de 48 quevilles et huit fuseaulx de merlier sausié* (✕Nœux-les-M. 1532)

escauchure de moulin : à *Franchois Lhomme, mangnier de Monchi le Caigneulx lez Pernes, pour l'achat à lui fait de une escauchure de mollin furny de quevilles et fugeaulx de mesplier* (✕Nœux-les-M. 1527)

► Cf. L'HEUREUX, p. 170 : *chaussure*. Se basant sur une définition trop peu précise de GODEFROY, le *FEW*, II, p. 69b traduit le mot exclusivement par 'réparation'. GODEFROY semble avoir eu des problèmes avec ce mot, puisque, à côté de *cauchure*, il mentionne erronément *canchure*, où il cite e.a. le même exemple qu'à l'entrée *cauchure*. Notons au passage que jusqu'au 15^e siècle on n'observait pas toujours la règle qui préconise d'éviter que le nombre d'alluchons soit divisible par le nombre de fuseaux. Si c'est toujours le même alluchon qui touche le même fuseau, il en résultera une usure irrégulière de l'engrenage.

CAUDIER

Prob. roder (les meules) avec des céréales secondaires. Voir aussi *caudumer* et *mettre à moulage*, ainsi que *recaudier*.

pour audit grant molin avoir mis une noefvve moelle faisant courant (...) et l'avoir par pluisieurs fois caudiez pour l'accorder sur ledit moelle faisant gisant (*Valenciennes 1535 St-Géry)

► Dérivé de *calidus* 'chaud' (*FEW*, II, p. 88b, qui ignore l'acception relative aux meules). Lors du rodage des meules, celles-ci sont encore imparfaites et tournent plus lentement, ce qui entraîne nécessairement une surchauffe des céréales.

CAUDIÈRE

Récipient dans lequel on chauffe l'eau.

le fournaus estofé de maçonneries (...); item, le couverture de le caudiere, les noc, le ponçaus, le biquebaque (*Marquette-l.-L. 1569) ; *une caudiere de trois piedz de profond, trois piedz et demi et deulx pouch de larghe a esté prisee à la somme de 62 lb 10 s* (*Marquette-l.-L. 1588) ; *trouvé deux bachins à recepvoir l'huyle et 2 chaudron dans le moulin à fouller draps, une chaudiere large 3 pieds et un poulce, profonde 2 pieds 2 poulces assys sur son fourneau, prisé par le chaudronnier 102 lb 10 s par.* (*Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; *un wim, une maille, une lampe et une chaudiere de fer, une casette* (*Houplines 1704 brais)

► C'est surtout dans le moulin à fouler qu'il fallait de l'eau chaude.

CAUDRON

Chaudron, récipient profond qui va au feu.

trouvé deux bachins à recepvoir l'huyle et 2 chaudron dans le moulin à fouller draps, une chaudiere large 3 pieds et un poulce, profonde 2 pieds 2 poulces assys sur son fourneau, prisé par le chaudronnier 102 lb 10 s par. (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)

CAUDUMER

Prob. roder (les meules) avec des céréales secondaires. Voir *caudier*.

au dessus dit maistre Charles, maistre carpentier de ladicte Salle, pour icelle moelle avoir trouwé et en icelle assilz et gravé l'aiche, le avoir batu et mis à l'onny (...); et pour le caudumer et mettre en train de moulage 2 huiteux blé (*Valenciennes 1501 Comte petit moulin) ; *pour avoir caudumet le lit dudit petit molin à bled et le mis à moulage (...), 2 huiteux bled* (*Valenciennes 1503 Anzin petit moulin)

► Le verbe est un dérivé de *caldumen* 'tripes', dont l'étymon est *calidus* 'chaud', que nous avons rencontré dans *caudier*. Les dérivés (*chaudun*, *chaudin*, *chaudumel*) sont le plus souvent en rapport avec des tripes, un bouillon, une sauce, une fricassée, etc. Même l'allemand connaît *Kaldaune* 'boudin, tripe'. GODEFROY mentionne *chaudumer* 'échauder'.

CAUFFER

(En métallurgie) Soumettre (la pièce métallique) au feu afin qu'elle puisse être travaillée. Voir aussi *rescauffer*.

*pour avoir cauffet l'ache parmy le gros et l'avoir rabatu et rebouté l'estampe dedens le traou pour le remectre au quaret et avoir reschaufet les quatre bras (*Valenciennes 1543 brais)*

CAFOURER

Échauffer, brûler.

*au planchier soustenant les moelles dudit molin avoir hosté pluseurs planches caufourees et pourries (*Valenciennes 1536 Comte)*

► Cf. FEW, III, p. 908b, art. *furnus*.

CAULEE

Lait de chaux.

*pour (...) ouvrir au bachinage doudit moulin (...), à yceli mouser et emplir de caulee et y fondre ploncq et mettre agrappes de fier (...); de avoir ouvret de sen mestier de machenerie (...): getter caulee, ragraper pieres, reclatter et repourgetter (*Étrœungt 1401 Buffle)*

CAUQUE (1) et CAVEQUE

Levier.

cauque : *cauquez à redrechier le molin (✕Nieppe 1390)*

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Bascule du frein, lourde poutre servant de levier et de contrepoids au frein. Voir aussi *cauquier*, *flayel* et *queue*, ainsi que *verge*. Voir l'ill. à *frain*.

cauque : *pour avoir (...) fait le frain dudit molin frummer bas et fait le caucke nuefve (○Templemars 1440) ; le chauque du frain de 16 pied de lon, de 6 pau caré, et le bau du frain de 9 pied de lon, de 8 pau caré (✕Templemars 1579) ; la caucque du frain de 9 pieds de longe, de bois de 4 et 5, avec une piece par dessus de bois de 4 et 6 cloué avec trois chevillettes de fer (○Wambaix 1669) ; la quauque du froin 14 piet, 5 et 6 pouche (✕Cagnoncles 1674) ; le frin, langue, cauque, loquebault, moulletes, mouffles et bault dudit frin (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; le frain, le cocq avecq les languettes et toutes ses appertenances (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)*

cauque de frain : *la petite monté avec la mé, l'inges, cocque de frin et petit tambour (✕St-Amand-l.-E. 1719)*

caveque : *il sera fait une beauche et une cavecque de frain de huit pouces quarrez avec leur molletes et une petite montée pour aller à l'arbre (✕Harnes 1748)*

► À comparer à *cavechure* pour *cauchure*.

2. Soit un des leviers permettant d'actionner la trempure (→ *temprure*), le plus souvent le fléau (→ *flayel*) de la trempure, le levier que le meunier prend en main ; soit, dos d'âne, point d'appui de ce fléau de la trempure. Cette dernière acception sera celle de la *cauque* qui, dans l'énumération, jouxte le levier appelé *flayel* ou *temprure*.

cauque : *le bougon de le lichte [= trempure (→ temprure), ici le fléau de la trempure] ou cauque (...); à Jehan le Cordier, pour une corde de chaneve à la caucque (*Harelbeke 1395) ; pour (...) remettre audit petit molin une noefve broie et une caucque pour temprer le moelle (*Valenciennes 1419 Comte) ; pour (...) faire une noefve kauque faisans temprure pour peser le moelle doudit molin (*Valenciennes 1422 tan) ; item, avoir fait une kaucque faisant atempreure au moullage du moullin à l'escoussiere (*Leval-Ch. 1455) ; le poncelet, templure et le cauque (✕Busigny 1556) ; le pont, cauque, fleau (✕Mouscron 1659) ; le broy et bau paillié 4 florins (...); templure et cauque, coignets et orgoeuil, 30 pattars (*Douai 1664 Taquet) ; le beffroy furnye de (...) monté, broye, pont, caucque (*Cambrai 1672 moulin 1.3) ; le pont, bodé, fleaux, mouffles, un pied droit et la templure (...); item, (...) une bende à la paroit du costé du vent et une cheville servant à la cauque de la templure (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; le*

pont, fleaux, bodé, mouffles, palette et la templure (...) ; le *trenau* à peser grain et farine avec le *poid* de la *templure*, un *crochet* à la *corde*, une *bende* au *windacque* des *sacqs* et tous les *ferailles* de la *metz*, et une *piece* de *fer* à la *cauque* de la *templure* (✕Lille 1726 moulin 3.27)

cauque des broies : pour une *aultre* *queville* de *fer* *passans* parmi l'*estiel* où le *caucque* des *broyes* *repose*, *pesans* 4 *livres* de *fier* (✕Valenciennes 1454 Anzin)

► À Lille (1726) l'appellation ne figure ni dans les prisées antérieures et postérieures, ni dans l'énumération des éléments en bois, ni même dans les prisées contemporaines des autres moulins lillois de l'hôpital Comtesse. Le charpentier et le forgeron ont pu nommer le même élément en bois de deux manières différentes. Pour les deux acceptions 'levier' et 'point d'appui d'un levier', cf. HÉCART 104 : *cauque* 'Levier, morceau de pierre ou de bois qu'on place sous le levier pour en faciliter le jeu.'

3a. Levier servant à accoupler ou à désaccoupler l'agitateur (→ *mouvet*) du moulin à huile. Voir aussi *flayel*.

cauque : le *mouvet* tout *estoffé*, *assçavoir* quatre *careulles*, les deux *perches*, *montant*, *bracons* et le *caucque* (✕Lille 1627 moulin 2.3) ; les *harnas* à faire *mouvoir* les *ouvrages* de la *payelle*, trois *petits* *rouets* avec le *petit* *arbre* et la *cocque* (✕Enghien 1759 Wingart huile)

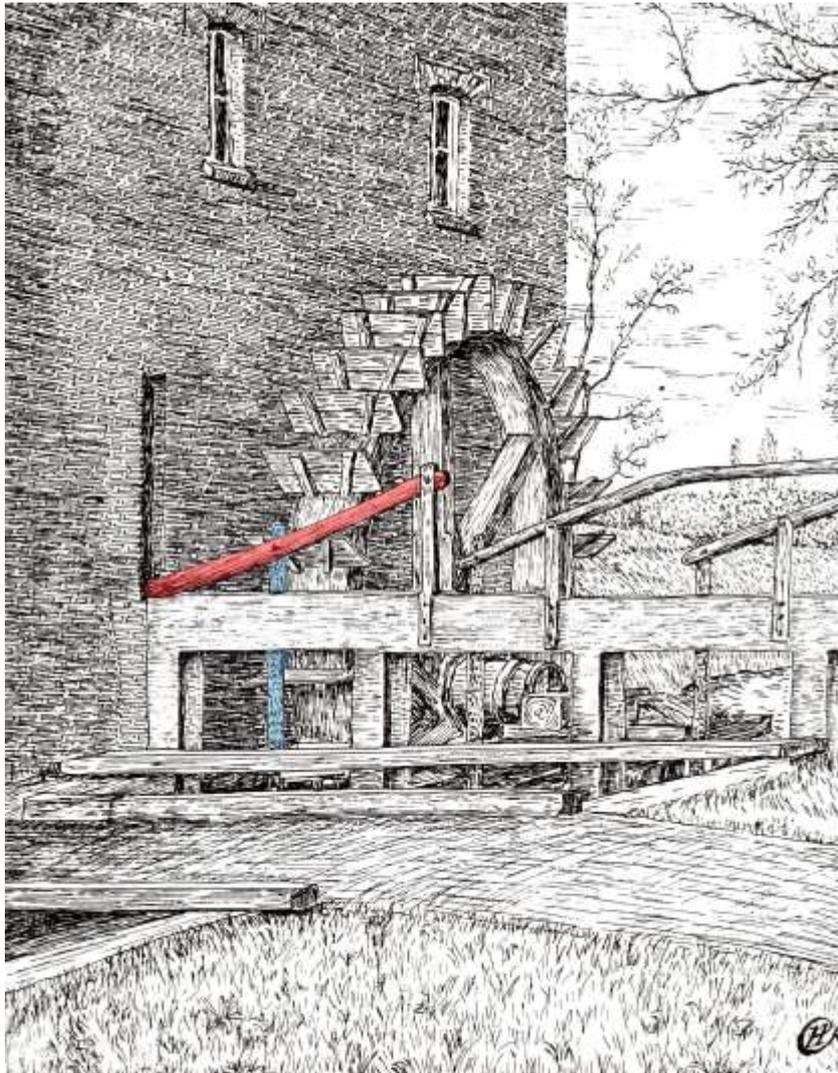
3b. ✕ Élément du levier pour engager et désengager l'arbre de la seconde paire de meules. Voir la remarque consacrée au moulin d'Herseaux, encadré 1 à *arbre* § 2.4.

cauque : le *petit* *moulage* (...) ; *item*, les deux *prison* et ses *fleau* et *cauque* à *levez* l'*arbe* (Herseaux 1758)

4. ✕ Levier servant à actionner une vanne. Tantôt c'est un °*flayel*, une longue pièce de bois qui est attachée à la vanne mouleresse, et qui pénètre dans le bâtiment du moulin, tantôt une °*fourque*, un grand levier de fer indépendant à deux dents. C'est ce dernier levier que certains texte appellent *cauque* *portative*. Voir l'ill. à *fourque*.

flayel :

cauque : les deux *ventelles*, les *telieres*, les *costerés*, une *kauque* et un *rastelier* tout *noef* de *boine* *carpenterie* (Douai 1398 Escoufflet) ; pour (...) *mettre* 2 *caucques* *as* *ventailles* *monnerés* (Valenciennes 1399 *brais*) ; pour (...) *refaire* une *noefve* *caucke* *par* le *devens* *servans* au *ventaille* *doudit* *petit* *moulin* (Valenciennes 1421 *Comte*) ; pour (...) *avoir* (...) *remachonnet*, *refait* et *repourgetet* l'*ereste* *dou* *pan* de *mur* *vers* l'*iauwe* *dudit* *moellin* *des* *Ogelens*, *aussi* *fait* un *trau* *en* *celui* *mur* *pour* *mettre* le *keue* de le *kaucque* *dou* *ventaille* *moulerech* (Valenciennes 1438) ; le *ventelle* *devant* le *reue* *dudict* *mollin*, le *langhe*, le *caucque*, le *touret* *servant* à *lever* *ladicte* *ventelle* *avecq* *ung* *pottelet* (Lille 1558 moulin 2.4.1)



Cauque de la vanne mouleresse (en rouge) au Kluismolen de Beek (Limbourg belge). Dessin H.C.

fourque :

cauque : pour [à] le cauque des grandes seuwieres dou moulin refaire une ongle, faire une nueve bende et refierer (Trith-St-L. 1368) ; pour une kauke faire pour lever les ventailles de che moullin, car li autres estoit brisie (...) 5 s, et à Willame le Fevre, qui le fier dou viés fier de l'autre kauke et y fist une keville et un aniaul de se fier, 8 s ; montent ces parties 13 s (Hon-H. 1378) ; pour une kauke refaire, fierer de 2 bendes, les ongles ralongier et refaire les oeches et les kaynes, 15 s ; pour une keville et une kayne pour leditte kauke, 6 s (Valenciennes 1378 Ogelens) ; pour (...) rassir et remettre un traiant et une clefs à le postille où li kauke fiert quant on voelt sacquier amont ledit ventaille (Valenciennes 1406 tan) ; pour une caucque servans au mollin de Brisebos referrer, reclauwer et renarmer, parmi 2 mailles et un crampon pour ralongier le kayne à quoy le queville pend (Valenciennes 1425) ; pour avoir fait une cauque pour servir aux ventailles dudit moelin contenant noef polz quarez en teste, revenant à quatre polz quarez à l'autre deboult et de dix piez de loing (Valenciennes 1481 Comte) ; pour avoir ferret une caucque à lever les ventelles, icelle bende de quatre bendes de fer contenant chascune demi doit d'espois et quatre piez de long, et à chascune bende avoir fait ung crocq et avoir sauldé les deux deboux pour faire le patte, icelles bendes ploies selon le bois et clouees de claux et crampons ; aussy pour avoir fait une noefve queville, dex aneaux et ungne kaynne ; et pour une bende de fer allant tout authour deriere les fourcons de ladicte noefve kaynne [sic, lire caucque] (Valenciennes 1490)

Comte) ; pour avoir fait une caucque servant à la petite seuyere des molins le Conte, contenant en longheure dix piez et en quarure 9 poch par l'ung des deboult et par l'autre aussy et le avoir rondet à chanfrain (Valenciennes 1516 Comte) ; pour avoir fait une caucque de neuf piedz de loing, de 8 et de 9 poch par l'ung des deboutz revenant à l'autre deboutz à quatre poch et demy quarret, avecq l'autre tailliet et rondet et aussi avoir fait eswidier le gros deboult pour prendre et enfourcquier le trayant des ventailles dudit molin du Fossart (Valenciennes 1526) ; une caucque ou fourcque ser[v]ant à lever lesdicts faulse ventelles (Lille 1627 moulin 2.3) ; trouvé une gauge fourny des ferurre necessaire pour tirés les ventelle (Cambrai 1713 moulin 1.1.1)

les deux types de leviers :

caucque : deux noefvez kaukez, l'une à lever par dedens le ventaille moulerech et l'autre portative pour par dehors clore et ouvrir les aultrez ventaillez doudit molin de Faloise (Valenciennes 1445) ; pour les ferures de 2 caucques, les 2 portatives pour les moelins Souverain et Fossart, à 40 s chascune, 4 lb ; et pour l'autre caucque servans à clore et ouvrir le ventaille moulerech du moelin de Faloise, 20 s (Valenciennes 1450) ;

caucque de vanne : 2 caucque de vanne de ensemble 25 pied sur 7 et 7 pouces (Cambrai 1779 moulins 1)

Nous rencontrons encore *caucque* ou *coque* comme pièce de fer, dans un contexte qui mentionne aussi les vannes. C'est p.-ê. un élément qui sert à la manœuvre de la vanne :

*le deux tourilions et huit martinié, quatre capiaux, clet et flotre (...) ; six etriliez qui sons au evantere [sic, evantere est erroné ici, comme le suggère aussi l'article au] qui soutient l'abre tournant, deux coque et trois batoniere et cinq batoniere qui tiene aux evanter (Masnières 1738 copié en 1756 moulin à farine) ; quatre etriez qui soutiene le passage du tordoire, une coque et un boulon à l'evantere, deux tourilions (Masnières 1738-1756 huile) ; quatre caucques et plusieurs pieces de ferailles dans ledit moulins et les ventelles (*Ramillies 1759 moulin 2.2)*

5. Dans le moulin à huile, levier pour débloquent le coin de desserrage (→ *cuignet*) de la presse, prob. balancier qui est placé sous la presse du moulin à huile et qui soulève le coin de desserrage pour débloquent le coin de pressage (→ *cuignet*). Voir Voir *bicbaque* et la note.

*la planche de devant le blo avec celle de derier et celle de devant la lais et la caucque à lever la clef (*Don 1718)*

Composé :

caucque portative : voir ci-dessus acc. spéc. 4.

caucque des broies : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

caucque de frain : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

caucque de vanne : voir ci-dessus acc. spéc. 4.

CAUQUIER (v.)

Soulever au moyen d'un levier.

*pour aidier à ramener le buse dou vivier de Hon dallés le mollin, que li yauwe avoit menet aval, ycelle rassir en l'ouvrage chi devant escript et y faire une entravelure estoffee de soelz et de 2 estiaux loijés de 6 pochars et estoffé d'une teniere et d'un soellet pour kauquier le trayant qui trait hors le pillot, et est chius soellés portés de corbiaux et de pochars (*Hon-H. 1409)*

► Cf. *pour une giste de kesne de 22 piés de lonch pour fermer et mettre à travers le pont Rekeut adfin que les navieurs ne le puissent lever ne cauquier ledit pont sans avoir grace à payer le deü (*La Gorgue 1408).*

CAUQUIER (nom)

☒ Bascule du frein, lourde poutre servant de levier et de contrepoids au frein. Voir *caucque*.
le frain, baulch et caucquiers (✕Lille 1627 moulin 3.14)

► Étant donné que le mot ne se rencontre que dans deux prisées successives du moulin à vent de St-André à Lille, une erreur n'est pas exclue.

CAUSOELLE : voir *caveceul*.

CAVAIN

Trou, fosse, excavation.

*pour le sollaire de luy et pluseurs manouvriers qui rosterent le groise et le terre qui rekeuwe estoit enz ou riu de Buzignetes par le cavain qui estoit au vivier deseure (*Bavay 1366) ; pour rapierffondir le biels devant le graysaul et autour et refaire le cavain vers le seuwiere de boins fagos et wasons (*Hon-H. 1377) ; pour avoir remply ung cavaing et refait une dicque contre ung pillotich environ de troix à quatre cens pietz de loing et vingt pietz de larghe vers la gouffre dudit molin Souveraing (*Valenciennes 1543)*

CAVECEUL et CAUSEULLE

1. * Palier du joug, chacun des deux ou trois madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du beffroi pour porter le joug ou sommier du tourillon (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul. Voir *queute* acc. spéc. 3a et les illustrations à l'art. *plommach*.

pour le salaire Hanotin Haniquel et ses compaignons, carpentiers, de faire (...) deux sourpains desous les panez du molage pour le hauchier, faire noefs plommas et causoellez à hauchier l'arbre (Beuvry 1367)

2. Le même mot se lit dans l'étrange devis du 15^e siècle d'un moulin de Harelbeke, qui n'a, semble-t-il, jamais servi et qui est plein de corrections, comme s'il s'agissait d'un exercice scolaire. Dans ce devis, le *caveceul* est le joug proprement dit :

Item, sera fait hors dudit reffens deux planquiers de bois fais outre et par dessus les pilotis de bois de 11 paux d'espés et 14 paux de large et de sept piés de long ou environ.

Version avant correction : *Item, sera fait et ouvré hors du desoiure ung caveçoelx de 11 paux d'espés et 14 paux de large et de sept piés de long ou environ.*

Item, les posteaux de l'arbre de 10 pauch en quarure, 5 piés de long, encore deux caveceulx dedens de dix paux d'espés et 15 pauch de large et 8 piés de long ; ces parties sont comprinses avec les caveceulx dessus dis (Harelbeke 15^e s. devis)

Version avant correction : *Item, les posteaux de le asse de 10 piés en quarure, 5 piés de long, encore deux caveceulx dedens de dix paux d'espés et 15 pauch de large, 8 piés de long ; ces parties sont comprinses avec les caveceulx dessus dis.*

Item, au molin d'oille le nock, 5 estampes, le rouet et tout ce qui appartient au molin d'oille.

Version avant correction : *Item, le vuustasse [= arbre à cames] de 18 pauch en quarure, 20 piés de long estoffé de bras, de testaux, caveceulx et autres parties bien et deument fait.*

Caveceulx se lit à trois reprises dans ce devis de Harelbeke, mais la première fois le passage qui contenait le terme a été barré pour être réécrit différemment. Reste que les dimensions mentionnées sont celles d'une pièce de bois plutôt que du plancher qui remplace le *caveçoelx*. À la fin du deuxième extrait l'auteur renvoie aux *caveceulx* susmentionnés, alors qu'il n'y en a plus depuis les interventions du correcteur ! Tout le paragraphe contenant la troisième apparition du mot a, lui aussi, été barré.

Tout ce que ce fouillis permet d'entrevoir, c'est qu'il s'agit d'une pièce de bois en rapport avec un axe, axe qui est tantôt l'arbre moteur, tantôt l'arbre à cames.

► Dans mon *Dictionnaire*, p. 240 j'avais lu *cansoellez*, en quoi je voyais une composition de *can* + *seulle* similaire à celle de *can* + *latte* formant *canlatte*. Tout ambiguë qu'est la graphie, la lecture avec *cau-* est plus vraisemblable. *Cavecel* serait une variante de *causeule* comme *cavechure* en est une de *cauchure*. La terminaison de *causoelle* évoque malgré tout la *seulle*.

Le *FEW*, II, p. 262b, art. *capitium* 'ouverture (de la tunique) pour le passage de la tête' se limite à deux références se rapportant au moulin : *chevrecheu* 'grosse pièce de bois sur laquelle tourne le tourillon du moulin' à Nevers en 1439 et *cheveteau* dans l'édition de 1771 du dictionnaire de Trévoux. Le *Gesprächbüchlein, romanisch und flämisches*, in *Horae belgicae studio atque opera Hoffmanni Fallerslebenensis*, IX, Hannover 1854, p. 90 traduit *sour les cavechoels* par *op der*

pueluwe. Or, en néerlandais, le *pueluwe* 'oreiller' est aussi une des appellations du joug, de la pièce de bois qui porte le coussinet du tourillon de l'arbre. Cf. aussi CUSSONNEAU, p. 13 : *cheveceaulx* 'sommiers, paliers, en bois, portant les tourillons d'un arbre tournant'.

CAVECHURE : voir *cauchure*.

CAVENE : voir *caneve*.

CELIER

? – P.-ê. espace aménagé où le meunier conserve la farine. P.-ê. syn. de *cellule*.

*d'avoir fait tout de nouvel ung steenbalt [= maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1)], de le mettre ens et oster le viez à ses perilz, de faire ung nouvel celier audit molin et de faire une nouvelle paroit derriere le molin (✕Kieldrecht 1418)*

► Le mot est rarissime dans les comptes de moulins, surtout de moulins à vent. L'HEUREUX, p. 49 cite une référence (de 1741) se rapportant à un moulin à eau : *retablit le celier où tombe la farine*. Il définit le mot par "*prob*. pièce où sont situées les huches recevant la farine à la sortie des meules".

CELLE (1)

? – P.-ê. archure (→ *arcure*), tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du mouillage pour empêcher la dispersion de la mouture.

pour le fust d'un tonnel de Saint Jean [= vin de Saint-Jean-d'Angély] (...) pour reffaire le celle dudit molin (✕Beuvry 1368 moulin de Gore)

► La *celle* est une petite maison, une chambrette. En Flandre, le diminutif *celet* a pu désigner un coffre, une châsse (*FEW*, II, p. 575a, art. *cella*). Or, *coffre* (*des meules*) est une des nombreuses appellations de l'archure et les douves de tonneaux servaient à cette époque à la réparation de l'archure (voir l'art. *bois de Saint Jehan*).

CELLE (2) (échelle) : voir *esquelle*.

CELLULE

Petit espace pouvant être fermé, mais dont l'usage n'est pas précisé. P.-ê. syn. de *celier*.

la celule avecq le veroux, 30 fl (✕La Bassée 1680 blé)

► Le terme figure tout à la fin de la prisée des éléments en fer. Comme l'étrier du marbre revient à 35 fl dans cette prisée, je suppose que les 30 fl concernent le seul verrou..

CENDRE DE CAUFOUR

Cendre provenant des fours à chaux, destinée à la confection d'un mortier hydraulique.

pour 28 muis de cauch mis à faire mortier (...); (...), pour 6 beniaux de cendres de cauffours mis à l'aire desseure le machenement (...); (...) pour 33 beniaux de savelon (✕Valenciennes 1426 Anzin)

CENDREE

Mélange de cendres de houille et de chaux en poudre servant à la confection d'un mortier hydraulique.

pour 24 benneaux de caulx et 14 de cendree à 14 s du bennel, 2 de cendree pour ung de caulx, 21 lb 14 s (✕Seclin 1524); cendrée : elle sera composée de trois quarts de cendrée de four à chaux avec un quart de chaux, le tout éteint ensemble pour être reposée de plusieurs jours, ensuite battus et rebattus à la masse à différente fois sans y méttre d'eau de façon qu'elle soit réduite en patte bien douce et sans le moindre durillon avant d'être portée aux maçons ; cette cendrée doit servir à la pose de toute la gresserie (✕Douai 1767 Massue)

cendree battue : *pour une chartée de cendrée battue prinse au convent desdits reverends peres chartreux (✕Templemars 1690)*

cendree de cauch : pour aucuns cornuyaux, des cendrees de cauche à faire mortier, dont on a machonet les deux joes de l'estancque de Baisieu, où l'eauwe tourne es lavoirs (**Baisieux 1517)

cendree de Tournay : le dez entre le moulin à l'huile et le moulin à bled où reposent les arbres tournans, trente un piedts de loing, huit piedts et demy de large et huit piedts de haut, avecq trente trois pierres de couvertures liees avecq dix sept aggrappes, laquelle partie doit estre reparee avecq de la chaux et cendree de Tournay (Comines 1684 blé & brais)

► Voir aussi *mortier de cendree*. Cf. PASTEUR, I, p. 37 : « La cendrée tournaisienne n'est autre chose que de petites mottes terreuses qui se séparent lorsqu'on calcine la pierre bleue de Tournai, ainsi que des parcelles de pierre calcaire même qui, tombant à travers les grilles des fours à chaux, se mélangent à la cendre de houille » (texte traduit). Avant usage, la cendrée est éteinte, puis tamisée et tassée, opération qui se répète à intervalles réguliers pendant une quinzaine de jours. Lire p. ex. « Manière de faire de bon mortier avec de la cendrée de Tournay, par M. Lucotte » et « Procédé du ciment fait avec la cendrée de Tournay, par M. Carrey », in *Descriptions*, XVII, pp. 399-402.

CERPYPY

☒ Croupe au vent, versant réunissant les longs pans de la toiture du côté des ailes. Voir *crepon*.

un sommier de marbre et un cerpy de 15 pieds de longueur sur 12 et 14 pouces (✕Vieux-Berquin 1760)

► Métathèse de *crepy*, prononciation locale de *crepier* [= croupier]. Les dimensions s'appliquent naturellement au seul *sommier de marbre*.

CERVEAU

Douelle d'extrados du claveau, pan cintré extérieur du claveau.

la teste de l'huissierie de la porte (...) s'est trouvée disloquée et fort esbranlée, pour laquelle fortifier est nécessaire de trois [sic] battéz de grez, sçavoir deux de deux pieds chacune de longue fleche, ayant chacun huict pouces de cerveau, et deux aultres battéz ayanst chacun vingt six pouces de longue fleche et noeuf pouces et demy de cerveau et le tout de sept pouces d'assize (○Wambaix 1688)

CHAIRE : voir *cayere*.

CHANNE : voir *eschangle*.

CHAUFFOIR

a. Chauffoir du moulin à huile, poêle sur lequel on réchauffe les graines oléagineuses pilées avant de les presser, ou. Voir *fournel*.

livré de [= deux] patte pour le mance de la tourtiere et racomodé le port feux pour le chaufoy (○Seclin 1706 huile)

b. Chauffoir du moulin à garance, grand fourneau avec cuve dans laquelle on bout la garance mélangée à l'eau

(...) leur pleusist donner (...) certaine grand plache (...) pour par les requerans y ediffier et asseoir ung certain molin et chauffoir de gharanches (♥Douai 1514 Pont-Neuf)

CHEMINEAU

Chenet, support métallique du combustible dans le chauffoir (→ *fournel*) du moulin à huile. Voir *chenet*.

le trepier avecq le chemineau, ung faulx fond, ung cercle autour du fourneau (*Marquette-I.-L. 1638 huile) ; *le 3^e febvrier livré un chemineau pour ledit fourneau, porte 40 s* (○Seclin 1679 moulin Rouge huile) ; *la payelle, mouvet, le trepied, le chemineau* (*Comines 1684 tan & huile)

► Ni HÉCART, p. 375 (*quémenniau*) ni VERMESSE, p. 416 (*quemeiniau*) n'ont compris le mot, qui figure dans une ancienne chanson lilloise énumérant les effets que l'on donne à une nouvelle mariée pour se mettre en ménage : « Eune ét'nielle et eune pellette, Eune mesquaine et un candelé, Un quémenniau et un tropié, I nous donnera aussi Un soufflet et des éncettes. » Ils traduisent le mot respectivement par 'crémaillère' et 'manteau de cheminée'. Cf. GAY, I, p. 359a, art. *cheminal* et FEW, II, p. 138ab, art. *caminus* 'cheminée'.

CHENEL

Prob. petite chaîne. Voir *caine*.

les cinq vireulles avec leurs cloux, deux cheville d'étampes, un cheniaux, prisées quarante sept florins (✕Vermelles 1785)

► Ce n'est pas le chenet du chauffoir, celui-ci ayant été mentionné précédemment dans la prisée.

CHENET

Chenet, support métallique du combustible dans le chauffoir (→ *fournel*) du moulin à huile. Voir aussi *chemineau* et *porte feu*.

la fausse paielle, trepied, chené et le tour de la fausse paielle (✕Seclin 1711) ; *la fausse paël et le trois pied et le chenet, paielle, la verge du mouvez* (*Don 1741) ; *le fond du fourneau et le trepied, la payelle, le mouvay, le chenez et deux lampes, le rafouez et la ferailles des esternuant* (*Comines 1746 nouveau moulin à huile) ; *le poalle et fosse poalle, trois pieds, chenet, mouvet et rafouet, pellette et epincette* (✕Vermelles 1785)

CHERCEL

Chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la jante ou le parement (→ *gante*) d'une roue (roue hydraulique, rouet, roue à °couteaux du moulin à guède, °tambour, etc.). Voir *courbe*.

pour 4 cersiaux pour le roeux dou mollin de Busignettez (*Bavay 1410)

CHERCLE

Je n'ai pas cru bon de distinguer les formes en *-cle* et celles en *-c* ou *-que*. Les premières proviendraient de *circulus*, les secondes, qui se rencontrent surtout dans le Cambrésis, de *circus*, mais une simple prononciation peu soignée peut être à l'origine des *chercq* ou *cherque* comme aussi du *cergue* (à comparer à *couvecque* pour *couvercle*, à *echoncq* pour *eschangle*).

1a. Cerceau de bois. Voir aussi *bende de chercler*, *cherclure*, *chingle* et *faisse*, ainsi que *loyen*.
pour mettre 2 chercles au rauwet, 3 à l'archure et pour refaire le rauwet dou moullin Froissart (*Valenciennes 1347) ; *pour refaire l'arcure dudit molin et y mettre 8 grans noes cercles que dehors que dedens par Gillet le Cuvelier* (*Bruay-la-B. 1358) ; à *Willaume Loison, cuvelier (...)* pour encores rapetichiet l'archure du molin de tam, le avoir rajoint et reloijet de 5 cercles par le dehors et 2 par dedens (*Valenciennes 1432) ; à *Pierre le Moin, cuvelier (...)*, pour avoir livré deux grans cercles de frensne servans autour du rouwet de quoy on lieve ladicte pierre (*La Gorgue 1491) ; à *Godefroy d'Estienne, cuvelier, pour deux cercles pour mettre à l'engin levant la meulle pour recevoir la corde* (*Valenciennes 1506 brais) ; *une pierre bleuse de quatre pouces et demy d'épaisseur, garni d'un cercle de bois, en forme de meule, qui sert de rencharge à ladite meule tournante* (*Lille 1726 moulin 2.1.1)

Notons séparément les cerceaux autour de la meule (voir aussi *bordure*) :

à *Jehan le cuvelier de Bethune, pour 2 grans chercles dont on loia le moele dudit molin, 4 s* (*Bruay-la-B. 1377) ; à *Willaume le Cuvelier (...)* pour une muele reloijer au moulin d'Ansaing de 3 chiercles, 15 s (*Valenciennes 1378) ; au *Tricheleur de Gommignies fu accateit 7 chiercles qui sont mises à ledicte muesle et en est loije pour warder de brisier pour chou que il y a aucunes pieces doutaulles, cousterent 21 s, et pour lesdictes chiercles ploijer et metre à point et aussi ledicte muesle loijer fu paijet à Colart le Cuvelier 8 s*

(*Bavay 1382) ; pour le courant dou petit moullin de Roque loijer d'une grande et espesse chiercle pour chou que fendue estoit, a esteit paijet à Jakemart le Cuvelier 6 s 3 d (*Recquignies 1383) ; pour un chierquele dont on reloya le moelle dou moulin de Basieu pour che qu'elle estoit trop taneve [= ténue, faible] (✕Baisieux 1401) ; à Pierre Daniel, pour ung long ommiel dont l'en fit quatre grans cercles servans à loitier ledicte neufve pierre [= meule courante] dudit molin à blet, 20 s ; à Rogier Saye, cuvelier, pour avoir fendu ledit ommiel en quatre quartiers et d'icelui avoir fait 4 cercles et loyé ledicte pierre, avoir reslargit l'ennarcure où gisent lesdictes pierres, livré les aissielles et 8 cercles servans au reslargissement de l'ennarcure de ledicte pierre (...) 50 s (*La Gorgue 1420) ; à Pierart Commart, cuvellier (...), pour 2 grans chercles pris à 2 fois pour loijer le pierre tournant dudit moullin, car le premier desdis chercles rompi (*Hon-H. 1438) ; estant ladicte meulle [meule gisante] hors de pouchison et mesure pour estre fort caducque et renforcée de bois, ne s'en est fait aucun estime, encores bien qu'elle servisse actuellement au moulin (✕Coutiches 1660) ; la meule gissante de deux pieces, garni d'un cercle de bois, large de septante deux pouces un quart, epaisse de onze pouces un tiers (*Lille 1726 moulin 2.5.2)

► Si étrange que cela paraisse de nos jours, on renforçait très souvent la meule cassée ou jugée trop faible au moyen de cerceaux de bois. Voir aussi CUSSEONNEAU, p. 7 : « trouvée la meulle courante (...) liée de quatre cercles de bois » [Longué (Maine-et-Loire) 1668] ; Manuel ou vocabulaire des moulins à pot, p. 25, art. cerces de meules : « On appelle ainsi un fort cerceau de bois, ou un grand cercle de fer, dont on entoure la meule courante quand elle est composée de plusieurs morceaux : cela se fait pour en mieux soutenir l'assemblage, et empêcher qu'en tournant, aucuns carreaux ou pieces ne s'écartent. ».

1b. Cercle de fer. L'appellation s'emploie aussi pour les pièces de fer qui entourent sans être parfaitement circulaires. Voir aussi *cherclure*, ainsi qu'*annel*, *capel*, *frasse* et *tour*.

pour une vereule et claus et bendes de feer et cercles et un enscampre de feer (*Menen 1294) ; à Bauduin le Fevre (...), pour mettre 2 chiercles à unes tourtes en Anzaing (*Valenciennes 1379) ; pour avoir achatté (...) 5 charqueles de fer, chascun de 9 piez de lonc, dont l'en a lyé les vergez dudit moulin (✕Saaftinge 1411) ; pour avoir achaté (...) 3 cherquelez, chascun de 6 piez de long (...); (...) pour lijer les verges des dessus dis cherquelz (✕Saaftinge 1411) ; 6 quievillez servans aux mollettez tournans le comble dudit moulin et 24 chiercles servans auxdictez moulettes (○Templemars 1418) ; ung cherquele de fer, 15 piés de long, dont le asse dudit moulin a esté lyé (✕Verrebroek 1420) ; un cherquele de fer ayant en longueur 24 piés (...) de quoy la lassche [= allonge entée ou °pointe de volant] est lyé à la vergue dudit molin (✕Verrebroek 1421) ; 2 cercles de fer mis l'un à le asse devant la verge et l'autre entre les 2 verges, de la longueur de 18 piez (✕Verrebroek 1422) ; pour 4 keviles et 4 aniaus et 4 clés (...) et pour le cherkle de le boeste (✕Mouscron 1471) ; pour avoir ferret ung plateau d'une noefve lanterne servant audit grant molin le Comte, lequel est ferret de deux cercles les plus joindans que possible (*Valenciennes 1531) ; l'abre tournant avecq six chercq de fiers et ses deux torilion (*Ramillies 1608 moulin 2.1) ; la lanterne (...) ayans deux bons cercles de fer de quatre pouches larges (✕Cambrai 1617 moulin 1.5) ; a esté trouvé à la lanterne 4 cerque de mol bande (*Ramillies 1641 moulin 2.1) ; il se trouve enfin deux cercles de fer qui embrassent toute la tour qui se trouve lezardée (○Quiévy 1776)

► Des cercles de fer autour de la tour du moulin, comme à Quiévy en 1776, se voient encore au moulin Vertain de Templeuve.

Notons ici aussi les cercles autour de la meule :

à Gand, pour une cherkle pour reloijer le pierre, 16 s³ (✕Bottelare 1377) ; pour ung cherquel de fer fait à la pierre appelé 'loepere' [= meule courante] dudit moulin, laquelle pierre se rompy en deux pieces d'une mauwayse ayere que elle avoit, pour quoy il fally hastiment faire ledit cherquele et 4 crammes [= crampons] pesant 87 livres (✕Kieldrecht 1423) ; ung grant

³ Il doit s'agir d'une petite meule!

*cercle de fer servant à loier la meulle (...) pesant 82 livres demie de fer (...) 110 s (✕Attiches 1459) ; aussi a convenu reloyer la meulle faisant courant audit petit molin le Conte de ung gros cercle de fer fermés et estrains de bons cougnetz pour ce que l'on craindoit que ladicte meulle ne fuisse partie en deux à cause d'une laye estant en icelle (...) ; [au serrurier] pour avoir fait ung grant cercle de demy piet de large grant et puissant servant à le meulle du molin le Conte (...) luy a esté payé 10 lb tourn. (*Valenciennes 1528) ; un cercle de fer servant allentour de la meulle (*Comines 1710 blé & brais) ; prisé le cercle de la meule à (...) 22 lb (✕Marquette-l.-L. 1730) ; la meulle courant (...) un pierre desus et un ciecle de fer et brocq et cléé allentour (...) ; item, pour le ciecle de la meulle courant (✕Herseaux 1758)*

Accompagné du terme précis ou de la traduction en flamand :

bandekin [= petite bande] : *ung chercle de fer appellé 'bandekin' tenant à la plate de l'aisse (✕Lovendegem 1464)*

bant [= bande] : *chercles de fer appellé en flamenc 'banden' (✕Kieldrecht 1412) ; 4 cherqueles appellé 'bande', chascun charquele lonch 3 piés et demi, mis et employé à la rue dudit moulin (✕Verrebroek 1413)*

kennewe [= quenole acc. 2] : *des cherqueles appellé 'yserin kennewen' et autres ferailles mis et employé à le hasse et hecken [= arbre moteur et volants] dudit moulin (✕Kieldrecht 1413)*

windebant [= lien de fer souple qui entoure] : *cherqueles de fer appellé 'windebands' dont la lassche [= allonge entée ou °pointe de volant] est lyé à la verge (✕Haasdonk 1421) ; pour 2 cercles appellés 'windebanden' (✕Verrebroek 1422)*

► Cf. DEBRIE, p. 20 : *chèke* ; G. LEGROS, p. 254, MARÉCHAL, p. 191 et SMEYERS 1, p. 27 : *cèke* ; MANTOU, V, p. 223 : *cherke*.

1c. Objet de forme circulaire ou cylindrique.

Accompagné du terme précis en flamand :

cuppe [= cuve, archure] : *à Mathijs le Cuppere [= Cuvelier] demourant à Vracene, pour (...) faire un cercle de bois d'Anemarche appellé en flamenc 'cuppen', dont lesdictes pierres sont tout entour couvertes, 5 s gros (✕Haasdonk 1422)*

1d. ☒ Dans la description du frein, ceinture du frein, planche courbe qui épouse la circonférence du rouet et qui permet d'arrêter celui-ci par pression. Voir aussi *cherne* et *reprinse*.

pour avoir fait ledit frain, c'est assavoir un cercle tout autour du rouet de 32 piés de long et d'un pié de lé, de deux paux d'espaisseur (✕Armentières 1413)

2. Poulie, roue à gorge. Voir *molette*.

pour ung cerquelle de bois à mettre pour sacquier les sacs amont, 6 d (○Templemars 1468)

Acceptions spécifiques :

1. * Jante de la roue hydraulique, cercle de bois qui forme la circonférence de la roue et qui porte les aubes ; ou chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la circonférence de la roue. Voir *gante*.

pour un noef chercle et les bras de le roee dudit mollin, soier le bos et faichonner (Bruay-la-B. 1361) ; pour 8 estriers de fer à acoler le cercle du rouet appartenant à le reuwe tournant en l'eauwe, pesant 54 livres (Quesnoy-s.-D. 1399) ; pour 4 martiaus de fier pour tenir le chiercle as bras de le roels dou tordoir de Trith, pesans parmy les claus et [c]ranpons 15 livres (Trith-St-L. 1398) ; 42 livres de plates de fer appellé 'slecques' [= lames de métal] pour loyer le circlé de ladicte roue (Ninove 1417) ; les aisselles du cercle desdictes roues appellés en flamenq 'alpes' [= aubes] (Ninove 1420) ; pour 3 estriers de fier qui parmy les cercles sont clauwés as bras de le rues du moelin de brai pour tant que les eswilles d'iceulx cercles estoient rompus (...) ; pour 12 quevilles pesans [sic, lire passans] parmy yceulx cercles à reloyer les jointures (Valenciennes 1451 brais) ; pour 3 estriés de fier acolans les cercles de le roels dudit moelin d'Ansaing (...) ; pour 6 estriés de fier acolans les chernes de le roels dudit moelin (Valenciennes 1458 Anzin et Brisebois) ; le roues de dehors, le cerghe, croigure, aue, coiaus (Marquette-l.-L. 1569)

2. Rebord autour de la meule gisante du broyeur à meules verticales.

la boitte, l'arbre droit avec le rouet, le serout avec les boittes de la pierre et la glissoire pour menner les semences dessous les pierres avec le cercle du contour de la pierre gissante (*Enghien 1759 Wingart huile)

Composés :

cherclé à moufle

Cercle de fer pourvu d'une °moufle à son extrémité pour le serrer. Voir l'ill. à moufle.
trouvé à la meule un cercle à mouf (✕Lille 1797 moulin 3.27)

cherclé à vis

Cercle de fer qui se serre autour de l'objet au moyen d'une vis ou d'un boulon.
trouvé sur le gros bout de l'arbre vingt huit couteaux avec sa maitresse bande et un cercle à vis (✕Lille 1797 moulin 3.27)

cherclé d'arbre

Cercle de fer mis autour d'un axe (surtout l'arbre moteur) pour le consolider.
pour un cercle d'arbre, qui trop petis estoit, colper, drechier, restendre et resaulder (*Valenciennes 1452 Anzin petit moulin)

cercle de meule tournante

Cercle de fer mis autour de la meule courante.
un cercle de meule tournante et croisade servant à ladite meule (✕Comines 1746)

CHERCLER

Cercler, entourer d'un cerceau de bois ou d'un cercle de fer. Voir aussi *rechercler*.
l'attacque est vieille (...) avec une faulse mamelle en estacq [= état] mauvais, cerclé de deux cercles de fer (✕Cagnoncles 1674) ; *quattre bende servant pour cherqueler la lanterne* (✕Coutiches 1738)
► Cf. G. LEGROS, p. 256 : *cècler* ; SMEYERS 1, p. 27 : *çarcler*.

CHERCLURE

Cercle de fer. Voir aussi *cherclé*.
une lanterne furnie de 8 agrappes, de huict petites bastonieres pour tenir lesdites agrappes et trois aultres bastonieres, et deux cerclures de fer, et garnie de noef fuseaux (○Wambaix 1669) ; *les 2 tourtes sans cerclure de bois ny de fer* (○Busigny 1670)

CHERISIER

Cerisier, bois de cerisier.
pour 36 pieces de chierisiers dont on a fait pillos à une estancque (*Valenciennes 1410 Brisebois) ; *pour 7 teneves aissielles de cherisier de 8 piés de loncq cescune et de 1 piet de let prises pour couvrir ledicte arkure par deseure* (*Recquignies 1424)

CHERNAGE et CHERLAGE

Voir la note préliminaire à *cherne*.

a. * Jante de la roue hydraulique, cercle de bois qui forme la circonférence de la roue en dessous et qui porte les aubes ; ou chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la circonférence de la roue (voir *gante*).

cherlage : *pour 13 bendes de fier d'une alne de lonc pour loijer le chierlaige de le rues* (Recquignies 1396)

chernage : *pour soijer le cernaige d'unne roes pour ce dit moulin, les bras et les aveles* (Hon-H. 1378)

b. * Dans une roue en dessus, c.-à-d. une roue à augets, plancher qui relie les deux jantes et qui constitue le fond des augets. Dans ces roues, les larges jantes qui constituent les deux parois latérales des augets, se disent *espondes*⁴.

cherlage : *au soijer pluseurs courbes en Mourmal tant pour faire viesture à le rues de Busignetes, au soijer pluseurs coisiaus, cierlaiges et viestures pour le moulin de*

⁴ Les textes ne permettent pas toujours d'identifier le type de roue hydraulique. Je n'ai classé comme roue en dessus que les roues au sujet desquelles le doute n'est pas permis.

- Buzignetes comme pour plusieurs autres estoffes qu'il a convenut (Bavay 1395) ; pour 4 courbes taillier pour celli ruez pour chierlaiges et espondes (...) ; à Jehan de Saint Lecez, pour 10 jours et demy qu'il ouvra lui 2^e au soijer le cerlaige de ledicte rues et les espondes des courbes de monseigneur (Bavay 1396) ; pour (...) faire 10 pieces de cerlage pour le roels dou moulin de Busignettez (Bavay 1403) ; pour (...) soijer une roels en Mourmail pour le moulin et huizine de Busegnettes (...) ; premiers, pour un chierlaige qui contint à gauge parmi le terchiaige et receppes 59 piés demi d'aisselin ; item, pour espondes et coisiaux 137 piés d'aisselin ; item, pour bras parmi gandibiers et receppes et autres estoffes 65 piés de quartelaige (Bavay 1413) ; de soyer 6 pieces de charlage, 12 pieces d'espondres et 4 bras pour le noefve roe de Busignettes (Bavay 1420)*
- chernage** : *pour taillier et esquarer le bos de coi on a fait les bras, les coisiaux et autre ouvraige pour le moulin de Busignettez et aussi les courbes d'espondes et de chiernaige et les courbes d'un rowet et aussi pour souyer les bras dou rowet et 8 bras pour le rues, les coisiaux, les espondes, le ciernaige, et le bos d'un rowet a estet payet (...) 4 lb 18 s (Bavay 1390)*
- Voir la note ajoutée à *cherne* acc. 2.

CHERNE et CHERLE

Les dictionnaires ignorent *cerle* et *cerlage*. *Cerle* pourrait être une contamination entre *cercle* et *cerne*. Vu que le son [k] est typique dans *cercle*, j'ai préféré classer les *cherle* et *cherlage* aux entrées *cherne* et *chernage* plutôt qu'à l'entrée *cherle*. Quoi qu'il en soit, *cherle* a dû sembler étrange à certains scribes, puisque celui qui a écrit *cerlles* en 1375, corrige un peu plus loin *cerles* en *cercles*.

1. ☒ Ceinture du frein, planche courbe qui épouse la circonférence du rouet et qui permet d'arrêter celui-ci par pression. Voir *cherle*.

cherne : *pour le soyage dudit hommiel 2 voyes dou loncq pour faire le cherne dudit frain (✕Cysaing 1400)*
- 2a. * Jante de la roue hydraulique, cercle de bois qui forme la circonférence de la roue en dessous et qui porte les aubes ; ou chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la circonférence de la roue (voir *gante*).

cherle : *pour (...) reloyer le cherle as bras de 8 estriers et de 6 bendes as jointures (Bruay-la-B. 1363) ; pour 8 bendes de fer dont on loia le cherle de le roe dudit molinel de Gore (Beuvry 1381)*

cherne : *pour 6 estriers pour le chierne de le roels Saint Gery, pesans 26 livres (Valenciennes 1389) ; une reuwe toute n[eu]ve courans en l'eauwe, de 13 piés de bras ou environ, à deux cernes estoffés ainsi qu'il appartient (Quesnoy-s.-D. 1401) ; pour 4 martiaux de fier, claux et crampons mis au tenir le chierne à bras de le roels dou viés moulin de brais (Valenciennes 1402) ; pour 2 bendes mis au charne de le roe (Quesnoy-s.-D. 1411) ; le reue de dehors à double cherne estoffee de 18 bendes (Marquette-l.-L. 1498)*
- 2b. * Dans une roue en dessous, c.-à-d. une roue à augets, plancher qui relie les deux jantes et qui constitue le fond des augets. Dans ces roues, les larges jantes qui constituent les deux parois latérales des augets, se disent *espondes*.

cherne : *pour soyer un cierne pour le dite roes, 14 s (Bavay 1364) ; pour le taillaige d'unne courbe de cierne (Bavay 1371) ;*

► La mise en parallèle des passages suivants prouve l'identité entre *cherne* et *cherle* chez certains receveurs : *pour 8 estriés de fier acollans les 2 charcles de le ruez du grant moelin cloans sur les bras d'icelle ruez (Valenciennes 1455 Anzin grand moulin) et pour 8 estriés de fier acollans les chernes de le rues du moelin de Brisebos et se cloent sur les bras d'icelle ruez (Valenciennes 1455 Brisebois) ; pour 3 estriés de fier acolans les cercles de le roels dudit moelin d'Ansaing (...) ; pour 6 estriés de fier acolans les chernes de le roels dudit moelin [Valenciennes 1458 Anzin et Brisebois].*

Composé :

plat cherne

- * Plancher qui relie les deux jantes et qui constitue le fond des augets d'une roue à augets. *pour lesdis arbre et courbes de le rues à plas cernes aidiet à conduire et mener en provision es fosses des Moyes au dehors de le porte Tournisienne pour doubte du hal [= prob. hâle, soleil] (...); pour l'amendement de ladicte rues, qui est à plas cernes, estoffee d'alles, de coyaux et de gantelles, de tant qu'il y a plus d'oeuvre et de fachon que à celle à 2 agniaux (...); et quant est au remain des ouvrages des devant dis noefs arbre et nouvelle rues à coisiaux en ce dit temps fais et mis audit molin de Fossart, n'est cy endroit riens contet pour tant que le censseur le doit faire à ses despens (Valenciennes 1454 Fossart)*

CHESSATION

Arrêt forcé de l'activité. Voir *joc*.

la question de sçavoir à la charge de qui seroit la cessation d'un mois dudit moulin (...) occasionné par le curement des courans (*Écaillon 1757)

CHESSER

a. (d'une personne) Cesser le travail, être au chômage.

aulx monsniers dudit mollin, pour avoir cessés durant que on a faict les ouvraiges susdictes trois jours, à 14 s par. par jour (...) 42 s (✕Zomergem 1548)

b. (d'une machine) Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

*pour ledit mollin, qui a cessé et n'a peu molre par desfaut de ledicte aisse et par le tamps que on l'a restoré, si a vaguïé par 2 moix et 18 jours (✕Haaltert 1388); pour (...) avoir (...) rapointié et remis à cours le rouet (...) affin que ledit mollin ne festast ou chessast (*Quesnoy-s.-D. 1420); le coustume est, et le contient le franc molage, quant les molins à eaue illec cessent trois journees ensuivant l'un l'autre, que les manans de la banlieue peuvent aler meure où bon leur semble sans meffaire jusques au prochain dimenche après ce que les molins seront en estat pour mieure (*Menen 1457); remontre ce compteur que le noyau dudit mollin de wedde ne vault plus riens et est besoing de en remectre ung nouveau et faire chose necessaire audit mollin, aultrement ledit mollin cesseroit (✕Templemars 1567); pour la veue que cette meulle seroit de mise [= de qualité], l'on a oté les auttres meulles et ouver la muraille, ce qui fait non seulement que le moulin cesse mais encor que tous les ustensils se gatent (*Ramillies 1715 moulin 2.3); quoyque ledit moulin ne travailleroit point et cesseroit pour telles causes que ce puisse etre, il ne seroit fait ny accordé aucune moderation, deduction ou remise de ladite reconnoissance (♥Lille 1750 moulin 4.1.6)*

CHEVAINE

☒ Prob. croupe ou partie inférieure de la croupe au vent traversée par l'arbre moteur. Voir *demi crepon*.

avoir livrez sept piedz de bois de quatres et cincque pour faire des loiens à la chevaine [sic] du cottes du cula (○Wambaix 1669)

► Cf. aussi : *les quatre poteaux de chevaine [→ postel de chevaine] seront de six et huit pouces; tous les loiens des quatre parois seront de trois et sept pouces (✕Sin-le-N. 1692)*. Les détails concernant les poteaux et les liens (qui, à Wambaix, ne dépassent pas les trois pieds et demi) et le fait que nous reconnaissons *chef* dans *chevaine* m'incitent à identifier cette *chevaine* à la demi-croupe inférieure, qui contient au moins deux poteaux et un lien assez court. Le fait que le mot serait apparenté au wallon *djivâ* ('manteau ou corniche de cheminée') et par-là à l'allemand *Giebel*, au néerlandais *gevel* [= façade], voire au français *gâble* conforte cette interprétation. La *chevaine* serait donc à rapprocher du flamand *keuveleinde* (WVD, p. 57) ou *geuveleinde* (que RONSE, p. 159 traduit précisément par *croupe d'un toit*), dont le consonantisme se rapproche vaguement de celui de *chevaine*.

CHEVALIER

1. ✕ Chacun des deux blocs d'espacement placés entre les °trattes et la chaise (→ *caiere*); ou ensemble de ces deux blocs. Voir aussi *poulain* et *routin*, ainsi que *couillart*.

à maistre Jaques le Ragonneur, carpentier, pour avoir relevel 3 boux de croix du molin de bos dudit hospital, rabloquier et les 4 faulx loyens retendre et mettre 4 quieutes dessoubz, roster les deux chevaliers, retaillier et remettre, 6 lb (Seclin 1441) ; avoir aussy fait une noeufve chaire revoie de couillars, soustenue de chevalliers ; item, fait deux noeufves tractes contenant 20 piedz de long de 14 pauch de hault, douze pauch d'espaisseur reloié bien et souffisanment (Nœux-l.-M. 1531) ; les deux trattes, coullart et deux chevalliers (Lille 1558 moulin 3.5) ; pour quinze livres demy [sic, ajouter d'oint] (...) pour engrasser les chevailliers dudict moulin (Nœux-l.-M. 1562) ; les 2 trate de 19 pied de lon checun, de 12 pau et de 15 pau (...) pour deux chevaliers de 7 piedz de long, de 6 et de 7 pauche (Templemars 1579) ; un chevaliez aux trates par derriere, de bois de carne (Lille 1661 moulin 3.15) ; les deux trades et soustrades (...) avec les chevailliers et coullardeaux (Herrin 1710) ; deux trades, coulliar, chevaliez, soustrade, gittes, filliers et planche pour le premier planché (Templeuve 1774)



Chevaliers intercalés entre les trattes et la chaise du moulin de Leisele (Fl.-Occ.).
Photo V. De Tier (WVD).

- Pour Nœux (1531), voir la note qui suit l'art. *cayere* acc. spéc. 1a.
- 2. ✕ Chacune des deux bandes de fer qui garnissent le rebord du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) ou du faux-ventre (→ *ventre*) à l'endroit où il touche l'épaulement du pivot. Voir *croissant*.

le grant sommier dessus ladicte estacque estoffée d'une flote de metal, deux chevalliers de fer au sommier, ung carcquan à l'estacque (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

CHIMENT

Ciment, mortier de composition particulière, généralement mortier auquel on a mélangé des éclats de pierres ou de tuiles. Voir aussi *mortier*.

la fondation desquels [= les dés] se fera de pierre blanches qu'il polra prendre sur le lieu, et les briques, ciment et ouvraiges à ses despens (✕Templemars 1579) ; *de avoir refaict, baticollez et remis deux pieches de moeulles à la moeulle coullante que estoit rompue et escardee [= ébréchée] par desseure par la cheüte dudit mollin et qu'il at faict et accomodé avecq du chiment et que tient ferme sans qu'il soit esté besoing de avoir des quevilles de fer* (✕Cysoing 1606) ; *dessoubz le bacq au grain quatre pavemens l'un sur l'autre pour garrantir l'eaue, avecq le helle tout massonné avecq du chiment* (*Comines 1684 nouveau

moulin à huile) ; *il faut retablir le bajoyer entre la petite ventellerie et le pignon dudit moulin de la longueur de quatre toises un pied (...) en cyment* (*Ramillies 1741 textes 1)

► Le ciment tel que nous le connaissons n'a été inventé qu'à la fin du 18^e siècle.

CHIMENTER

Enduire d'un produit protecteur pour imperméabiliser.

pour le fachon d'un bacq gisans desoubz le roe dedens le moulin (...) ; à Jehan d'Ippre, merchier, pour 22 livres de harproy à cimenter ledit bacq (*Quesnoy-s.-D. 1401)

CHINELET

Chaînette. Voir *chainette*.

at esté trouvé au windacq 22 fourches et deux agrape à la maye, et à la fause ventelle deux chevilles et une en haut de ladite eventelles à clef et flote, un bout de chinelet, un crampons et un clous hurtois (*Houplines 1704 tan)

► Le FEW, II, p. 499, art. *catena* 'chaîne', qui ignore *chinelet*, donne quelques formes avec *-i-* dans la syllabe initiale (p.ex. *tchinner* à Huy). DEBRIE, p. 30 mentionne *tchinne* 'chaîne' en Picardie. Cf. aussi : *resaudé cincquant six maille à deux coté pour le chinne du puis de l'enfermerie* (Seclin 1706 hôpital). Dans un texte lillois le mot *bout* est associé à *chaîne* : *un bout de chaisne et tous les ferailles du bacquet* (*Lille 1726 moulin 2.5.1).

CHINGLE

Cerceau en bois, en l'occurrence cerceau entourant un tambour de treuil. Voir *cherclé*.

2 chingles d'ommel servans au touret dont on sacque les sacs amont (OTemplemars 1430)

► Le mot correspond à notre sangle : *at esté payé à David Guislin, gorlier, pour plusieurs fois avoir rembouré le blade [= bât] et fait aulcuns çaingles* (XCysoing 1633).

CHINGLER

Entourer en serrant.

at été trouvé à la lenterne (...) trois cerque de mol bande pour tenir cinglé les deux tourte (XHem-Lenglet 1645)

CHINTRE

Puisque les formes en *-nt* et celles en *-nte*, *-ncte* ou *-ntre* se rencontrent dans les mêmes prisées et que même *çaint* peut être du féminin, je ne sépare pas, comme le fait le FEW, II, p. 678 les dérivés de *cingere* et ceux de *cinctura*.

a. Pourtour, circonférence.

contenant les fondations de 80 piedz de cinte, de 5 piedz de profon et 5 piedz d'espeuseur, en dessus de ladicte fondation de 29 piedz de haulteur et 77 pied de cinte, 4 pied et demy d'espeuseur par en bas revenant à deux piedz demy par en hault (OVillers-en-C. 1628)

b. Pièce de bois cintrée, c.-à-d. dont la surface est courbée en arc

pour avoir assis et planttez pluisieurs pillotz pour porter et soustenir deux chintres servantz à chintrer deux vaulsures pour le ralargissement de la voye dudit molin d'Ansaing (*Valenciennes 1543) ; *cincquant six pied de cindre allendroit du plancaigez d'en bas pour garantir le murez* (OTempleuve 1669)

► À Valenciennes (1543), le cintre en bois sert à la construction en pierres d'une voûte. Le passage de Templeuve (1669) se rapporte au *chintre du mur* (voir ci-dessous parmi les composés).

Acception spécifique :

a. O Anneau de bois servant au chemin de roulement ou de glissement, aussi bien au chemin de centrage vertical à l'intérieur de la tour (acception la plus logique) qu'au chemin horizontal au sommet de la tour. *Cintre*, *courbes* et *rond* ont souvent été confondus, ce qui ne facilite guère l'identification des différents éléments. Voir aussi *annel*, *rond* et *rondellen* ainsi que *plate*.

mettre ledit molin sur estanchons et gantiers, auquel il convint refaire le chintre, les courbes et le chemin dou tour courant sour le moyenne de le machonnerie (...); (...) pour 6 hefs dont on pendi le chintre (Templemars 1405); deux ronds et çaint de bois p[o]ur mettre sur la muraille, le grand rond debverat estre de douze poulches de largeur et de cinq d'epesseure et le petit rond par dedans de cinque poulches quarré, bien furny de loyen et croisures (Busigny 1643); le premier chaintre, qui se mect sur l'entablement, sera de bois de cinq pouches d'epesseur et douxe pouches de largeur et le 2^e chaintre ou ron sera furny de bois de cinq pouches d'epesseur et six de largeur; item, ung autre chaintre servant de platte pour porter le cheviron, de bois de cinq et six pouches (St-Hilaire 1644); le cintre entier sauve une petite pieche cassee, ledict cintre garny d'un chemin de fer entier (Villers-en-C. 1655); le cintre sur quoy tourne ledict moulin au vent (Busigny 1695)

► À Templemars (1405) le *chintre* correspond au chemin de centrage vertical, les *courbes* au chemin horizontal. La calotte des moulins-tours de Templemars et de Seclin tournait sur des rouleaux et possédait un chemin de centrage, alors que celle des moulins du Cambrésis glissait sur un rail de bois ou de fer (*petit rond, 2^e chaintre ou ron*) encastré dans la sablière dormante (*grand rond, premier chaintre*). Voir l'ill. à *quemin*. L'*autre chaintre* dont il est question à Saint-Hilaire en 1644 constitue la sablière tournante à la base de la calotte.

- b. © Anneau de bois cintré contre lequel tournent les galets du chemin de centrage. *la çainte et faulx çainte avecq [...] (...); item, quatorze cheville de mollette au chaintre (Templeuve 1669)*

► Le moulin de Templeuve ne possédait pas de chemin horizontal au sommet de la tour puisque tout le poids de la calotte tournante était porté par le pivot central tournant.



Galets de centrage provenant du moulin-tour à pivot central de Templeuve. CRM. Photo de l'auteur.

Composés :

double chintre

1. Arc en bois composé de deux cintres reliés, servant à la construction des voûtes. à *Jehan Sebille, carpentier, pour 4 jours ouvrer de sen mestier au faire et carpenter 8 doubles chintres pour tourner les vossures des machonneries faites audit moulin, ycelles assir et l'oeuvre parfaite, les roster (*Valenciennes 1410 Brisebois)*
2. © Ensemble des deux anneaux de bois portant les galets de centrage. Voir l'ill. ci-dessus. *le double chintre avec vingt et une mollettes (Seclin 1629 moulin Rouge)*

faux chintre

⊙ Anneau de bois situé à l'intérieur de la tour au niveau du plancher du premier étage. Voir aussi *chintre du mur*.

la çainte et faulx çainte avecq [...] (Templeuve 1669)

grant chintre

⊙ Sablière dormante sur l'entablement au sommet de la tour ; dans cette sablière est encastré un rail en bois dit *petit chemin*. Cette structure est caractéristique des moulins-tours équipés d'un chemin de glissement. Voir l'ill. à *quemmin*. Voir *grant quemmin*.

avoir livrez soixante six piedz de bois de quatres et douze poulces pour faire le grand chintre (Wambaix 1668) ; au grand cincte 9 bastonieres de fer de 14 poulces furnys de clefs et flottés pour retenir ledit cincte (Wambaix 1669) ; le gran et petit chain sont en grande declination, de pauchison de 5 et 7 pouches (Busigny 1670)

petit chintre

⊙ Rail circulaire de bois qui, dans les moulins-tours équipés d'un chemin de glissement, est encastré dans la sablière dormante. Voir *petit quemmin* avec l'ill.

il se manque une mouffe et (et) une meullet à une pieche pendant aux fort traite pour hurter à l'encontre du petit chainttre (Villers-en-C. 1663) ; avoir livrez ung cent et trente six piedz de courbes de trois poulces d'epesseur et de quatres poulces de haut (...) pour faire le petit chintre que le moulin tourne dessus presentement (Wambaix 1669) ; un petit cincte furny de courbes de 4 poulces de hault et de 3 poulces d'epesseur (Wambaix 1669)

chintre d'en haut

⊙ Anneau de bois pour le chemin de centrage situé en haut à l'intérieur de la tour.

les ferraille des dix huit moullette avec leur cheville (...) ; dix huict estriés servant d'atache aux cintre d'en haut, seize molles bende servant aux jointure desdis cintre (Templeuve 1777)

chintre du mur

⊙ Anneau de bois situé à l'intérieur de la tour au niveau du plancher du premier étage. Voir aussi *faux chintre* et l'ill. à *patin*.

huict pieches de ferre tenant au çuintre [sic, lire çainte] du murre (Templeuve 1669)

► Cf. : *cinquant six pied de cindre allendroit du plancaigez d'en bas pour garantir le murez (⊙Templeuve 1669)*. Voir aussi la note ajoutée à *patin* acc. spéc. 4.

CHINTREE

Expression :

en chintree

Cintré.

*pour (...) avoir fait une enquevestrure fermé de quatre pieces de bois, les deux de 10 piedz de loing, 12 poch de large, 6 poch d'espez, et les deux aultres de 8 piedz chascune, de telle grosseur et largheur que les aultres, avecq avoir enneswilliet en dent et en chintrees au rond après le muelle gisant (*Valenciennes 1526 Brisebois)*

► Le FEW, II, p. 678a mentionne *chintree* 'disposée en cintre' à Tournai en 1349. Puisque *en* et *chintrees* sont nettement séparés, je ne crois pas qu'il s'agisse du verbe *enchintrer*, qui serait d'ailleurs un hapax.

CHINTRER

Cintrer, courber la surface d'une planche en arc. Voir aussi *rechintrer*.

*dou c[o]jurant dudit mollin faire un lit à ycellui et enquev[e]strer d'une enquevestrure de bos en hotte, chincier [sic, lire chintrer] après le rondeur de le moelle, et d'une noefve moelle qui gisoit devant ledit mollin faire un courant, ycellui trauwer, enaissaier [sic, lire enaissier] de boin pris [sic, lire pois], battre et mettre à aire et le mollin livrer tournant et moullant (*Hon-H. 1408) ; avoir refait tout noef le menton dou frain doudit mollin si loncq que pour aller à une paulme prés des tourtes, chintret après le ront dou roët, retenu d'un pochart par desoubz (✕Mecquignies 1410) ; pour avoir alei ou bos de Mourmail visiter une courbe de bos qui là estoit et le chintrer pour soyerie de une roex pour ledit moullin (*Recquignies 1442) ; audit molin avoir fait deux nouveaux couvercles à l'arcure, iceulx fais et furnis de simple lambourdes et d'asselles d'ung doit jointes et*

feullies l'une sur l'autre, chintré après le rond de l'arcure dudit molin (*Valenciennes 1522 Comte grand moulin)

CHION

☒ Pointe, verge, chacune des deux longues pièces de bois fixées sur l'°entrebüt. Voir *pointe*.
pour avoir fait tout de noeuf ung chion audit mollin, le avoir rebillonné et rejoint sur le viez entrebus, avoir mis jus le perche viese et le remis supz (✕Nœux-l.-M. 1494) ; *pour avoir rallongé les quatre chions des vollans dudit mollin par le boult d'embas de 5 à 6 pietz de loncq pour ce que les viez des[sus] dis boutz estoient trop cours à cause que l'an precedent ledit mollin avoit esté rellevé, joinct lesdictes rallonges emsemble avec les chions, les chevilliet de chevilles de fer à clefz et à flottés* (✕Nœux-l.-M. 1517) ; *pour avoir fait quatre noeuf vollans audit mollin de Noeuwe, estoffés de deux entrebus de 34 piez de long chascun et de quatre chions de ladicte longueur, joinct et billonné emsemble et frumé de 12 quevilles de fer à clefz et à flottés à travers les entrebus et chionné* [ne faut-il pas chions?] *pour les tenir fermes emsemble (...)* ; (...) *et les chions portans chascun 35 piez et demi de long, 8 pauch de large par le gros boult et troys pauch et demi d'espez, et par le millieu 6 pauch et demi d'espez et sept pauch de larges, et par le menu boult d'embas de troys pauch et demi carrés (...)* ; (...) *quatre cuignetz pour fermer les entrebus et chions en le teste de l'arbre dudit mollin* (✕Nœux-l.-M. 1518) ; *quatre vollandtz estoffez de lattes et cottereaulx avecq les chyons* (✕Vieux-Berquin 1594) ; *entrebus de trent deulx pieds de longueur et quatre chions de mesme longueur* (OBusigny 1643) ; *le scions ont 30 pieds de longueur (...) de 7 poulces de grosseur* (✕Hem-Lenglet 1674).

► Cf. DEBRIE, p. 20: *chyon*. Le *scion*, graphie assez tardive et faussement étymologique du moyen français *cion* (*chion* en picard), est d'abord une pousse de l'année ou une branche destinée à être entée. Par métaphore l'appellation s'est appliquée à la pièce de bois assemblée à une autre par enture. En tant que partie des ailes du moulin à vent, le *chion* remonterait à l'époque où les deux °verges, plus courtes que les actuelles, se prolongeaient par simple enture. Plus tard, lorsque chacune des deux verges se composait d'un entrebüt auquel on assemblait par juxtaposition deux pointes plus longues que cet entrebüt, on s'est d'abord servi de *chion* pour qualifier aussi ces deux pièces de bois fixées à l'entrebüt, mais bien vite le terme s'est vu concurrencé par *pointe*, si bien que de nos jours seuls quelques patois conservent le souvenir du *chion*. Cette évolution correspond en tout point à celle du flamand *lasch* 'ente', qui lui aussi a été remplacé par *einde* 'pointe'.

CHIPPE : voir *queue*.

CHIRE

Cire (avec laquelle on enduit les fers).

pour chandelles et pour dou cires pour woindre les fiers (...), chascun moys 12 s, monte chascun an 7 lb 4 s (Harelbeke 1393)

CHISEL

Ciseau, outil de taille à lame biseauté, parfois °pipoir. Voir *escaupre*.

pour un chisel pour ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1383) ; *les chissiaux et les ostilles de quoy il tailloient le traü et appointaient ladicte pierre, à les aguisier, 8 s* (✕Haaltert 1394) ; *pour ung maillet, ung cisel et 8 cuignés servans pour restraindre les envirs dudit molin, tout ce pesant 20 livres* (*Bruay-la-B. 1466) ; *aussi lui ont esté livrez (...) ung levier de fer de quatre piedz de long pesant trente deux livres et demye, ung monnequin, deux martiaux à battre les meulles, deux cisiaux l'un de pied et demy de long et l'autre de deux piedz, pesant trente livres de fer, et une mesure* (✕St-Aubert 1494) ; *ung levier de fer, ung chiseau avecq ung maillet* (✕Vieux-Berquin 1594) ; *un escoppe, un sisaux et trois marteaux à battre les meulles* (✕Cambrai 1617 moulin 1.5) ; *trois marteaux, des ciseaux, un levier de fer, un cut et queugnié* (✕Cagnoncles 1665)

grant chisel : *pour avoir refait le grant chisel dudit molin, 20 s* (*La Gorgue 1413)

Composés :

chisel pipoir

Pipoir, barre de fer à tête aplatie et un peu incurvée pour chasser les °pipes. Voir *pipoir*.
il s'y trouve trois marteau et un sisaux pipois (OBusigny 1695)

► Cf. *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, p. 28 : *ciseau à pipes*.

plat chisel

Fermeoir, ciseau de charpentier à biseau plat. Il sert essentiellement à dégrossir et à mortaiser.
trouvé un grand levier et un petit avec un pla siziau [écrit *plasiziau*] (*Cambrai 1689 moulin 1.3)

► La prisée du moulin de Berchem (Fl.-Or.), faite en 1741, mentionne un *platen beetel*, équivalent exact de *plat chisel* parmi les outils de charpentier dont se sert le meunier. Cf. aussi VAN KEIRSBILCK, pp. 424-425, qui précise que le *steekbeitel* se dit *fermoor* aux Pays-Bas et *platte beetel* [= ciseau plat] à Bruges.



Plat chisel

chisel taillant

Ciseau servant à tailler la pierre ou le bois.

le monnequin, grand levier et un ciseau taillant (*Ramillies 1638 moulin 2.1)

chisel à retraindre

Pipoir, barre de fer à tête aplatie et un peu incurvée pour chasser les °pipes. Voir *pipoir*.
trouvé un groz leviez, petit leviez, un sizeau à retraindre, un gros moinequin, huit marteaux (*Cambrai 1661 moulin 1.3) ; *un levier, un sizeau à retraindre, un manequin et cinq marteaux à battre meulles* (*Saulzoir 1676)

► À comparer au flamand *dwinchbeeter* (correspondant exact de *ciseau à retraindre*), que j'ai rencontré dans un texte de Walem (Fl.-Or.) de 1414 (COUTANT 1, p. 144) et que GOEMINNE 4 signale encore à Dendermonde (Fl.-Or.) en 1486 et à Heule (Fl.-Occ.) en 1565. L'extrait de Bruay-la-B. de 1466 mentionné au début de cet article contient le même verbe *retraindre*.

CHISELER

Tailler au ciseau.

pour avoir (...) ouvreit (...) à espinchier et chiseler pluseurs pieres et bioutis selonc le moelle et bachinaige (*Recquignies 1429 – B 9424) ; *pour avoir icelle meulle chisilee ou trauee* (✕Mortagne-du-N 1593) ; *les cinq montants cizelés au fin ciseau, façonnés en battees avec les glissoires pour les ecluses, de 7 pieds et demis de hauteur et 12 pouces quarrés d'épaisseur, avec un talon d'un pied* (*Herne 1753)

CHIVIERE et CHIVIELLE

Bien que le FEW, II, p. 661, art. **cibaria* 'civière' ne donne aucune forme en *-ille* ou *-ielle* et que le FEW, II, p. 760, art. *clavicula* 'cheville' ne donne aucune forme en *-iere*, je n'ai pas cru bon de séparer les deux suffixes : les deux formes figurent dans les mêmes séries de prisées et y

désignent les mêmes objets. Les scribes semblent avoir hésité entre trois étymons : d'une part **cibaria* et *caballus*, qui désignent plutôt un bâti, d'autre part *clavicula* qui désigne plutôt une barre de bois. L'hybride *cheviallez* (voir *chevalet*) témoignerait de cette hésitation. En 1403, le rédacteur du compte de Cysoing pourrait avoir confondu *chiviere* et *cheville* lorsqu'il écrit : *item [au forgeron], une chiviere et un sergant servans à retenir le groz bout de l'arbre et se retient les 2 ghantes dou rouwet*. En 1499 et en 1501, le scribe des comptes du domaine de Valenciennes écrit *quevilles* pour *quevallés* : *au fonz du bacinaige remis 6 quevilles de 6 pietz de lonc et fonsen de lattes de rivaige* (1499) ; *3 pilotz en l'eaue qui portent les quevilles portans le fons [du bassin]* (1501). En 1638, les trémions des moulins d'Enghien (Hainaut) sont nommés *chevalets*, alors qu'en 1755 ils sont désignés par *civiere*, autre preuve de la confusion entre les deux termes.

Sorte de brancard servant au transport de certaines matières.

chiviere : *pour une chiviere servans à porter le wedde des lavoirs audit moulin, 5 s* (*Tressin 1396) ; *pour trois brouettes appellez 'pipeghalen', pour quatre chivieres à porter mortier et une chiviere à porter pierres* *Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *aussy par pluseurs fois avoir assisté les pionniers, espuseurs et planté pluseurs pillotz servant à faire hourdemens aux machons et ouvriers pour porter et mener à la brouette et siviere les materiaux servant à ladicte oevre* (*Valenciennes 1541 Souverain)

Acceptions spécifiques :

1. Ensemble composé de deux chevalets et des trémions (→ *tremuyon*)⁵. Voir *quevalet* acc. spéc. 1.

chiviere : *l'arcuve, les couvercheaulx, entremure, la chiviere et ce que s'ensuit* (✕Audruicq 1624) ; *l'arcure, chiviere et couverchau, i comprin l'augez et froyon* (*Hallines 1680) ; *civiere soutenant le bacq ; ses bras sont long 6 pié, ils sont lancez sous le couvercle des meules et cavé vers le devant du bacq en forque ; le devant du bacq s'y enfonce ; cheville fichee dans les bras de la chiviere soutenant le petit canal [= l'auge] par des cordelettes* (*Lille fin 18^e s. plan) ; *la recule, termuise, civiere, baquet et couverture* (✕Enghien 1755) ; *les arcuelles, couvertures, civiere, maitre, bacquet et tremuis* (*Mévergnies-I.-L. 1771) ; *l'arculle, couvertur, tremuise, maite, bacq et sivieur* (✕Élouges 1786)

2. Civière, ensemble formé par deux bras parallèles qui traversent l'arbre et qui sont reliés par deux traverses ou rouleaux en bois destinés à soulever les °hies du moulin à huile, ou chacune des deux parties de l'ensemble. Voir aussi *quevalet* acc. spéc. 7a, ainsi que *brach* et *brachelet*.

chiviere : *pour 3 hefscheen [= cames des pilons] parmy le bois et la fachon (...)* ; *item, du bois de quoy la civiere fu faite, 4 s par.* (✕Zomergem 1463 huile) ; *audit maistre Piere, lui 2^e, avoir ouvré à la chyviere et au roerwercq [= agitateur (→ mouvet)]* (✕Zomergem 1473) ; *le chiviere dudict mollin à lever les hyes* (*Marquette-I.-L. 1498) ; *l'arbre estoffé de ferailles, de chiviere, de quevalet* (✕Lille 1500 moulin 3.29) ; *l'arbre dudict mollin avecq les deux roues de levees et chiviere* (*Marquette-I.-L. fin 16^e s.) ; *une chiviere à l'arbre tournant* (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; *l'arbre dudict mollin avecq les brasselez et civiere*⁶ (✕La Bassée 1689 huile) ; *l'arbre tournant, estimé 96 florins ; une chiviere et deux rouets, estimé 38 florins* (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

► En 1683, la prisée du moulin à huile de la Bassée donnait simplement *l'arbe du molin avecq les levez*.

chivielle : *pour l'arbre et les chivielles et levee* (*Ramillies 1677 moulin 2.2)

► Cf. la prisée du moulin à eau de Bullegem-Voorde (Fl.-Or.) rédigée en 1534 : *een asse (...), een berye die de hayen op heffen, XII vuysten die de stampen op heffen* [= un arbre (...), une civière qui soulève les hies, 12 cames qui soulèvent les pilons] (GOEMINNE 1, p. 256).

⁵ Et non pas « élément de la cage reposant sur le maître-sommier », comme l'interprète Y. DELANNOY, p. 93.

⁶ Et non pas *cunive* comme l'a lu BRUGGEMAN 6, p. 41.



Chiviere pour les hies de l'Oostmolen à Gistel (Fl.-Occ.) Photo de l'auteur (2008)

3. Rétendoir, charpente à barres parallèles horizontales sur laquelle on étend les draps pour les sécher. Voir aussi *quevalet* acc. spéc. 8.

chivielle : *avons trouvez deux estaux et une chiville à poser draps* (*Don 1727 moulin à fouler)

CHOCQ : voir *choque* et la note.

CHOMAGE

Arrêt forcé du moulin. Voir *joc*.

pour cause du devant dit chomage (*Harelbeke 1397) ; *ledit fermier a beaucoup perdu tant pour le tsonmaige des moulins dudit lieu (...) comme par le fortune de temps* (✕Kruibeke 1401) ; *il appert que on ne lui deduira pour les chomages dessus dis que l'espace de 11 semaines* (*La Gorgue 1402) ; *pour le jocage dudit molin, liquelz a jokié sans meurre (...) 40 jours (...)[dans la marge : chomage]* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *à Pierre le But, fermier desdis molins, à lui deduit de sa ferme la sommaige que les molins ont chommaigé* (✕Saaftinge 1419) ; *le déplacement dudit moulin à braye auroit occasionné un chaumage assez considerable* (*Cambrai 1751 moulins 1)

CHOMAGIER

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

pour l'espace de 59 jours que ledit molin chomaiga et vacqua (✕Kruibeke 1412) ; *le chommaige que ledit moulin a chommaigé quant on y feist l'ouvraige* (✕Kruibeke 1415) ; à

*Guillemme Lauwart, fermier (...), à lui deduit de sa ferme le chomage que le molin de Dievelzhoucke a chomagié (✕Saaftinge 1416); quant aulx deux mollins à eauwe du chasteau, n'y at esté riens trouvé à chomagier (*Lille 1606 moulins 2.2.1 et 2.2.2)*

► En 1417 et en 1420, le receveur de Saaftinge a barré *chomagié* et l'a remplacé par *chomé*.

CHOMER

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

*pour les refections desdictes portes et moulin à eaue de Harlebeque, ycellui moulin a chomé depuis le 16^e jour de novembre l'an mil 380 et quatorse jusques au darrain jour d'octobre l'an mil 380 et seze par l'espace de cinquante jours (*Harelbeke 1397); endementiers que ledit maistre Jehan Farde recarpenta ledit molin et refist, il choma par sept sepmaines (*La Gorgue 1402); et est conveneut que depuis le jour qu'il aura encommencé à abatre ledit viel molin en un mois le jocage d'icellui serra à la charge de mon seigneur, mais se dedens ycellui il n'a livré sus ledit nouvel moulin et [sic, lire à] point pour mouldre et s'en aidier, ce que il çommeroit plus dudit mois, ce seroit aux despens dudit charpentier, et en sera tenuz de paier par rate de temps d'autant qu'il chommeroit plus que ladicte mois (✕Saaftinge 1413); le chomage que les molins ont chomé (✕Saaftinge 1417); par les courses d'eaues qu'il a convenu faire, le molin à eaue sur le riviere de le Lijs, qui est le principal de tout le molage, a par plusieurs journees chomé et fait peu ou neant de prouffit (*Menen 1457); ils ne pourront pretendre aucune moderation de leur rendage pour toutes les raysons que ce peut estre qu'après que lesdis moulins aurons chomé l'espace de huict jours entiers et consecutives (Cambrai 1690 cmoulins 1)*

CHOQUE (1)

Souche, partie inférieure d'un tronc d'arbre abattu, grosse bûche.

*d'avoir ouvret à faire un noeuf ratelier de bos à mettre devant les ventelles du molin de than pour warder des herbes, chocques et arbroies qui porroient venir sur le roelz icelli ratelier, estoffet de 13 coulombes (*Valenciennes 1433 tan); pour avoir (...) fosset et raouvert le riviere de Woingtiau en hostant chocquez et arbroyez keüez en ladicte riviere par fluez et grandes yauwez depuis le molin de Faloise jusquez as fossez de la ville, pour tant que ledit molin de Faloise ne celui de Fossart ne pooient boinement muere pour le regon des yauwez en desoux (*Valenciennes 1445); au devant desdis ventaux dedens l'iauwe avoir fait ung grayl pour garder le cours de l'iauwe de cocques et d'empeschemens de bos et d'arbroies (*Leval-Ch. 1458)*

Expression :

en une choque

En un seul ensemble de bâtiments.

*ils avoient et ont baillié en arrentement heritable et perpetuel (...) leurs deux mollins de Wazemmes, c'est assavoir leurs deux mollins en une choque tournans à eaue, les quatre ventelles, le fosse où descend l'eaue desdis ventelles et tout tel droit de cours d'eaue que ledit Philippe et sa femme y ont (*Lille 1485 moulins 2.4)*

► Le FEW, XIII₂, p. 349a, art. **tsukka* 'tronc d'arbre' mentionne *chocque* 'îlot de maisons' à Valenciennes en 1553.

► La forme *coque* sera due à une fausse association. À moins qu'il faille lire le *c-* initial comme une fricative et le transcrire par ç-. Quoi qu'il en soit, la confusion entre *coque* et *choque* s'est produite dans les deux sens, comme en témoigne *choque* pour *coque*.

CHOQUE (2)

Table à auges (→ *vaissel*) du moulin à fouler, avec la charpente et les pilons (→ *estampe*) ou maillets. Voir aussi *bloc*.

*item, le blocq et enchepure, dossiere et trois petites achelles prisé à la somme de 16 lb; item, la choque, assçavoir cincq montans, huict estampes, 4 cassys, seize mouffles, huict fleaux, huict cordes de tille et une pieche pour tenir les neux des cordes, prisé le tout à la somme de 78 lb (*Marquette-l.-L. 1588); une choque à trois vaisseaux, enchepure,*

*postelez, dosiers, montans, cassis, six estampes (*? Lille 1642 moulin 2.4.3) ; tout le chosque et enchepure, montans, huict estampes, patins y servans, cassys, mouffles, mouffliers, fleaux, bracons et cordes, le tout servant à laditte chosque (*Comines 1684 moulin à pilons) ; la cocque dudit moullin et les huict vassiaux (...), les cloture de bois par devant et drierre enserré jusque au premier cassy (*Don 1693 moulin à pilons) ; la choque avecq les montans et les chassiss, les entredeux, les doublure, les planches de chesne par derriere avec les abloquement y servant dessous et dessus (*Houplines 1704 moulin à pilons) ; la cocque dudit moulin estoffé de 8 collombes et les testes de dessus (*Houplines 1704 moulin à maillets) ; le cauque et quiettes, montans, huit estampes et tout ce qui en depend du harnas travaillant au stil de fouler draps avec les cordes, fleaux et molette (*Comines 1709 moulin à pilons) ; trois pieces traversieres consistant au montant de la choque (...) ; item, le chocq, 18½ pieds de long, de 26 pouces quarez au gros bout et 22 pouces au petit bout, y compris les huit quiettes dessous ledit chocq (...) ; item, les huit montans (...) ; item, les deux chassiss et entredeux en bas, les planches de doublure et le dossier dudit chocq (Comines 1746 moulin à pilons) ; la choque, le plomb à l'encontre, six montans, gitte à l'encontre (*Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)*

► Certains textes, tel celui de Marquette-lez-Lille (1588), distinguent le *bloc* et la *choque*. Le premier terme désigne plus particulièrement la table à auges, le second la superstructure. Cette acception serait à ajouter au *FEW*, XVII, p. 50b, art. moyen néerlandais *schocken* ‘heurter’, plutôt qu’au *FEW*, XIII₂, p. 349, art. **tsukka* ‘tronc d’arbre’.

Comment faut-il comprendre l’extrait de Comines de 1746, qui manie un tout nouveau vocabulaire, bien que le moulin soit encore toujours à pilons. L’auteur se sert d’abord du féminin *la choque*, puis du masculin *le chocq*. Les trois *pièces traversieres* sont sans doute l’*enchepure* des autres textes, l’ossature de la table aux piles ou vaisseaux ; les pièces qui constituent *le chocq*, de 18 pieds et demi de long, plus épais d’un côté que de l’autre seraient les pilons, plus larges à leur extrémité inférieure. Le *chocq* final correspondrait donc à *la choque* de la première section ...

CHOQUE (3) (associée au fer de meule) : voir *coque*.

CHUTE DES EAUES

* (En parlant du moulin) Chute d’eau due à une dénivellation brusque aménagée devant la roue motrice pour accélérer le courant. Voir aussi *saut*.

*quant est des machonages, ponts, tenures, ventiseaus que keoites d’eaus et autres parties generalmente et speciallement estant et servant allentour dudict moulin, les doivent entretenir en bon et suffisant estat (*Herne 1628) ; l’on a du baisser les moulins de Don à cause que les eaux passaient au dessoulz et qu’il falloit d’ailleurs les baisser pour les rendre bons en faisant la cheüte des eaux plus haute et la rigolle des moulins plus large (Don 1699)*

CILINDRE

Dans une papéterie, rouleau à lames qui désagrège dans l’eau les chiffons triés et lessivés.

*c’est luy [M. Écrevisse] qui luy a donné la connoissance des cilindres à broyer et triturer les chiffons, methode hollandoise qu’on a substitué avec succès dans ce pays aux maillets, qui ne remplissoient qu’imparfaitement le meme objet (Lille 1781 moulin 3.35) ; nombre des roues, des pilles et des maillets, nombre des cilyndres contenus dans les pilles (*Département du Nord 1788)*

CIRCONFERENCE

Pourtour (d’une roue). Voir *gante*.

*pour soier (...) les choses neccessaires et convenables audit moulin, c’est assavoir planches, plates, essailles de saulx, les circonferences des roues et autres charpentaiges (*Opwijk 1428)*

CITERNE

Dans le moulin à fouler, cuve fermée destinée à emmagasiner la terre à foulon ou l'urine. Voir aussi *bac à la terre*.

les deux citernes, l'une à la terre et l'autre à l'urine (*Comines 1746 moulin à fouler)

CLACHONER

- a. Serrer au moyen de °clefs de bois ou de fer. Voir aussi *enclachoner*, ainsi que *reclachoner*.
pour (...) recopper l'arbre du mollin de brais à 2 leis, faire y hottes clacenees et mis courant sur torignon (...); pour (...) racourchier l'arbre et mettre courant sur torignon par dehors et clachonner ainsi qu'il appartient (*Valenciennes 1423)
 - b. * Pourvoir (un barrage, une digue) de °clefs de bois, longues pièces obliques destinées à assurer la stabilité de l'assemblage à pilots. Voir aussi *reclachoner*. Voir l'ill. à *espondich*.
faire une grande estancque emprez ledit mollin pour là endroit tenir toute l'euwe sour le moullaige, liquelle estancque est dou traviers de ledicte riviere, estoffee de grans frasnez, de perchez d'ausne et de cloyez sour cescun pan, bien clacenet desdictes perches de frasne (...) tout emplit de terre conreez de piet, d'euwe et de maillet (Hon-H. 1409); *encores au deseure de ledicte escluse faire une feche de verghez sour le darain lit de fagos tout au loncq, de 6 verghez de haut et clachenés de lons havés, et lassus wasener tout dou loncq de ledicte escluse* (Hon-H. 1409); *pour 90 gros tilloelx, 8 pieces de comble de frasne et 16 cloyes (...) employés au faire, clore et clacener ladicte escluse* (Valenciennes 1442 Anzin); *pour 18 pieces de comble de frasne et 24 gros tilloes à faire pillos, ventrieres et boutriaux et avoecq 14 cloyes (...) au faire clore et glacener lesdictes estancques, à 4 s piece de comble, 12 d le tilloel et 6 s le cloye* (Valenciennes 1446 Fossart)
- À ajouter au FEW, II, p. 759b, art. **clavicella* 'petite clef'.

CLAIS

Les rédacteurs des comptes différencient assez nettement *clais* et *cloie*. C'est pourquoi je les ai classés sous deux entrées distinctes.

- a. * Clôture planchéiée ou lattée à claire-voie, servant surtout à la pêcherie. Voir aussi *cloie*.
pour l'alier à l'encontre des clays qui pouris estoit de fons en comble deffaire et refaire (Recquignies 1379); *faire oudit liu une nuefve huge servant as clays des faux ventailles, là à li pissons doit queïr ens as grandes yauwes, de 7 piés de loncq de dehors en dehors, de 6 piés de let et de 6 piés d'estiaul entre 2 euwilles, aournee de tout ce qu'il y apartient* (Recquignies 1402); *de revestir et relatter toute le fonsure des grans clais au desoubs des ventailles dou moulin de Rocque, qui estoit tous brisiés et ronpus par les arbroies qui estoient venues aval l'iauwe, se convenoit le censeur qui tient le huge rendre se cense se on n'y pourveoit si que dit est (...); (...) pour soijer et apointier 6 cens 1 quartron de lattiaux pour les clais doudit moulin de Rocque* (Recquignies 1421); *tous lesdis clays contenant 40 piés de leit et 36 piés de lonc ou environ et dont le pillotich et embachure estoit em peril de enfondrer et aler aval, avoir gistei de gistes toutes noeves, revesti tout plain de lattiaux (...)* (Recquignies 1431); *pour avoir (...) as clays et esclidee de le seuwiere dou moelin Souverain mis aucunes noeves assielles et lattiaux de quesne* (Valenciennes 1449); *pour vestir le cleys du ventelle prochain au ventelle molerech de 8 asselles de 10 piez de lonc chascune, de polz et demy d'espés et d'un piet de large* (Valenciennes 1498 Fossart)
- b. * Ratelier (→ *grail*) devant la vanne mouleresse :
au devant des 2 ventaillez moulerés faire un pan [lire prob. van] et un retour de claich estoffet de soeil, de teniere et de postiaux mis en l'ereste si drut que de 5 pols de wit [= vide] entre les estiaux et d'otel hauteur que li planque au deseure doudit ventelaige (Recquignies 1413)

CLAMPE

☒ Chantignole, pièce de bois fixée sur la °verge pour empêcher que celle-ci ne bouge dans la °lumière de la tête de l'arbre moteur. Voir *hurtoir*.

pour 27 grans claux de 1 quartier de loncq cascun, de quoy on cloa les clempes des 2 nuefs volans (✕Mecquignies 1421)

► Le FEW, XVI, p. 329a ne signale le mot qu'à partir de 1643. En flamand et en brabançon, *klamp* est une des appellations des chantignoles (WVD, p. 136b et WBD, p. 269a).

CLAMPEL

Membrure, forte pièce de bois servant d'appui à un assemblage, plus particulièrement dans la construction navale.

pour l'abatage et esquarage de 75 clampiaus, que on a eut en Mourmail pour ledit ponton faire (✕Valenciennes 1383 Comte)

► Dans la phrase suivante provenant du même compte, c'est également l'objet fini que le rédacteur associe à l'abatage, et non pas le genre d'arbre : *pour l'abatage de 320 pilos d'ausne qui furent abatut en Mourmail.*

CLAPPE

Planchette en bois de chêne fendu servant e.a. à la confection de douves. Voir aussi *clippeclappe* et la note.

à Jacquemart du Bray, mairenier, pour 5 quartrons de clap employés à faire gantelles pour les noefves roelz desdis molins (✕Valenciennes 1504 Comte) ; pour le molin Souverain ung quartron de clappe (✕Valenciennes 1509)

► Ne pas confondre les *clappes* et les *bauques* : en 1541, pour les moulins de Valenciennes, les *grosses clappes* revenaient à 48 s tourn. le cent, alors que les *bauques* de 4 pieds non appointés coûtaient 1 s tourn. piece. D'après le tonlieu du Brabant, le *clipclap* valait à peu près la moitié du *claphout* (*claphout* à 6 gros les 120 pièces, *clipclap* à 3 gros les 100 pieces) (*Derden Placcaet-boeck*, 2^e partie, Gand, 1685, p. 1435). Ce *claphout*, litt. 'bois de *clappe*', correspond à coup sûr au *clappe* des textes picards.

CLAU

1. Tenon en bois mis en œuvre dans certains assemblages.

audit Jehan Rose [charpentier], pour (...) avoir fait cloux de bois à l'espoie (✕Harelbeke 1416) ; pour le bois dont l'en fist les claus mis et employés audit moulin, 8 s par. (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

2a. Clou, tige de métal à pointe.

pour une vereule et claus et bendes de feer et cercles et un enscampre de feer (✕Menen 1294) ; pour 10 mille 6 cens de claus de pluseurs manieres mis oudit molin tant en clore ycelui que autre pars (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour un quartron de grans claus et demi cent [de claus] moijens (✕Baisieux 1379) ; 2200 cloux moiens à 3 s par. le cent, 1200 cloux doubles à 4 s 6 d par. le cent (...), 48 grans cloux noefs de fer, la piece 16 d par. (✕Sluis 1391) ; pour avoir delivré 69 livres de grans cleux de fer et 10 livres de cleux moyens pour (...) attaquer les aisselles contre l'eaue deseure les ventelles (✕Ninove 1414) : pour 8 longs cloux dont le keerleest [= chantignole (→ hurtoir)] dudit molin est ferrez, à 12 d la piece (✕Sluis 1435) ; gros et petits cleux (✕Ninove 1440) ; pour quatre groz claux pesans chascun 4 livres de fer, desquelz la croix du molin à vent a esté clauée (...) 32 s par. (✕Petegem-a.-d.-S. 1459)

Accompagné du terme précis en flamand :

ankernaghel [= clou pour ancre (→ *clau d'ancre*)] : 200 cloux appelez 'ankernaglen', à 5 s par. le cent (✕Sluis 1391) ; six grans claux appelez 'ankernaghelen' (✕Sijsele 1441)

bandenaghel [= clou pour bande de fer (→ *clau de bende*)] : pour 1 cent de cloux appelés 'bandenagle', 6 s (✕Sluis 1398) ; pour 25 cloux appelez 'bandenaghelen' (✕Haasdonk 1407)

- bortspikinc** [litt. ‘petit clou pour planche’ (→ *clau d’aisselle*)] : pour 200 petiz cloux nommez ‘borstspikinc’ [le premier élément doit être corrigé en *bort-*], 3 s par. (✕Saaftege 1412) ; 550 cloux appellés ‘boorspiken’, 13 s 9 d (✕Hulst 1453)
- brugghenaghel** [= clou pour pont (→ *clau de pont*)] : pour 48 livres pesant d’autres cloux nommez ‘brughenagle’ pour convertir et employer au pont de la Lijs audit lieu et au lit des meules dudit moulin à yauwe (*Harelbeke 1406) ; pour 3 livres de cloux appelez ‘brugnaglen’ emploiez aux degrez du molin, 4 s (Harelbeke 1417)
- deuriser** [= clou pour porte (→ *clau d’huis*)] : pour 2 cent autres cloux nommez en flamenc ‘duerysers’ (✕Saaftege 1412)
- hecysers** et **heckenysers** [= clou pour lattis (→ *clau de haisin*)] : pour pluseurs claux appellé ‘hecysers’ (✕Kieldrecht 1412) ; pour avoir livré 200 cloux appelez ‘hecysers’ emploiez à ladicte verge (✕Eeklo 1420 Westmolen) ; cent et demi de petiz cloux nommé ‘heckenysers’ (✕Kruibeke 1425) ; 5 cens d’autres claux appelez ‘eckenysere’, à 2 s 4 d le cent, 16 s 8 d par. (✕Saaftege 1453)
- heckenaghel** [= clou pour lattis (→ *clau de haisin*)] : pour 450 cloux appellés ‘heicnagle’ employés auxdiz escaillons, 3 s le cent (✕Sluis 1398) ; ung millier de petiz claus que l’en appelle ‘eckenaghelen’ (✕Sluis 1445)
- hurtrenaghel** [= °*clau hurtoir*] : pour 9 livres de claux appelez hurtrenaglen emploiez à la verge, 12 s (✕Harelbeke 1417) ; pour 3 grans cloux nommez ‘hurtoiraglen’ (✕St.-Eloois-Vijve 1459)
- *Hurtoiraghel* est une composition hybride mi-française mi-flamande.
- lancnaghel** [= long clou] : pour l’achat et delivrance de 2450 claus appelez en flamenc ‘lancnaglen’ mis et employés pour couvrir et enclorre des ais ledit molin (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)
- lasschenaghel** [litt. ‘clou pour pièce entée’ (voir la note à *clau à lacet*)] : pour 12 mille 9 cens et demi de claux nommé ‘lasschenaghelen’, employé audit ouvaige et la plus grant partie à enclorre de l’asselin lesdis molins, à 3 gros le cent (*Menen 1432)
- laschisers** [litt. ‘clou pour pièce entée’ (voir la note à *clau à lacet*)] : pour 48 cloux appellé ‘laschysers’ mises aux degrez de la montee (✕Haasdonk 1407) ; 50 cloux appelez ‘laschysers’, 2 s 6 d ; item, 62 cloux appelez ‘double laschysers’, 6 s 3 d (✕Hulst 1453)
- latyser** [= (petit) clou pour chevrons et lattes (→ *clau de latte*)] : pour 300 cloux appellés ‘latyser’, à 2 s le cent (✕Sluis 1396) ; 50 petiz cloux nommez ‘latysers’ (✕Saaftege 1412) ; pour 300 claus appelez en flamenc ‘latysers’, mis et employés pour clauer la cuve ou cuerent et tournent les pierres dudit molin, au pris de 2 s le cent, 6 s par. ; pour 325 claus appelez en flamenc ‘dobbel latyser’ mis et employés pour clauer partout dedens ledit molin pluseurs baus et ais, le cent au pris de 10 s par., valent 32 s 6 d (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)
- leestnaghel** [p.-ê. °*clau hurtoir*] : pour 12 cloux appelez ‘leestnaghelen’ (✕Haasdonk 1407) ; pour avoir livré trente groz claus nommé en flameng ‘leestnagle’ (✕Kieldrecht 1414) ; 12 grans cloux nommez en flamenc ‘leestnaghele’ (✕Haasdonk 1448) ; payet de claux du grenier, de claux que on apielle ‘leestnaghels’ (✕Walem 1466)
- lijstnaghel** [litt. ‘clou pour liste’, servant e.a. à clouer les cotrets des volants] : pour avoir livré 3 cens de claux nommé en flameng ‘lijstnaghle’, dont on a fait et cloué le hecke des verges, au pris de quatre estrelins pour cent (✕Kieldrecht 1414)
- lukenaghel** [= clou pour planchéage ou revêtement] : pour 2100 cloux de fer appelez ‘lukenaglen’ (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; pour 1 cent de claux nommé ‘lukenaghelen’, 2 s nouvelle (*Menen 1432)
- lukiser** [= clou pour planchéage ou revêtement] : pour avoir livré 300 autres cloux nommés en flameng lucysere dont on a rassis le soulier ens oudit moulin (✕Kieldrecht 1414) ; 15 cens de claux appelez ‘luucysere’ dont ladicte paroit du molin a esté clauée (✕Kieldrecht 1416)
- middelnaghel** [= clou moyen, d’environ 8 cm] : pour 200 cloux appellés ‘dobbel middelnagle’, à 4 s le cent (✕Sluis 1396) ; pour 200 cloux appellés ‘middelnagle’, à 3

s le cent (✕Sluis 1396) ; *pour 6 cens de cloux appelez 'middelnaglen'* (✕Sijsele 1441)

mitenaghel [= clou valant 4 s le cent] : *pour 28 livres de clos nommez 'mitenaghele'* (✕Harelbeke 1414) ; *500 petis cleux appellé 'mutnaghele'* (✕Ninove 1445)

pennincnaghel [= clou valant 8 s le cent] : *pour 600 et demi d'autres cloux nommez 'pennincnagle' pour les ouvvrages devant dis, à 8 s par. le cent, valent 52 s par.* (✕Harelbeke 1406) ; *pour deux cens cloux appellé 'pennincnaghelen'* (✕Moregem 1478)

plaatyser [= clou pour plaque] : *80 livres cloux noefs appelez 'platyser', au pris de 16 d par. la livre* (✕Sluis 1391)

scherpelinc [= clou très pointu] : *cent cinquante livres vieux cloux appelez 'scherpelingen', la livre 8 d par.* (✕Sluis 1391) ; *pour 14 livres de viez cloux appelés 'scerpelingen', à 8 d le livre* (✕Sluis 1396) ; *pour 4 grant clouz appelez 'scerpelinghen'* (✕Sluis 1452)

schoornaghel [= clou pour étançon] : *pour le nombre de 75 cloux appelez 'schoornaghelen' et autres parties de ferronnerie employés audit molin pour lors que l'en refist les croisures de nouvel et les molins [sic, lire prob. loiens] autour de l'estandart dudit molin* (✕Hulst 1424) ; *60 livres de grans claus que l'en appelle 'schoornaghelen' pour estanchonner ledit molin* (✕Sluis 1445)

schottilgenaghel [= clou pour lambris] : *pour 25 cloux appelés 'scottilgenagle', 2 s* (✕Sluis 1398)

schutyser [= clou pour planchéage ou revêtement] : *autres 200 claux appellés 'scutyser'* (✕Verrebroek 1422) ; *3100 cloux appellés 'scotysers', à 36 s le millier, 111 s 8 d* (✕Hulst 1453) ; *5 mille de claux appelez schutysers, à 4 s le cent, 10 lb par.* (✕Saafteinge 1453)

solderiser [= clou pour planchéier (→ *clau de solier*)] : *200 claus nommé en flameng 'solderyser' de quoy on a rassiz le planchier dudit moulin* (✕Verrebroek 1415)

steeghernaghel [= clou pour l'escalier] : *67 cloux appellees 'steeghernaghelen', à 6 d la piece, 33 s 6 d* (✕Hulst 1453)

tenenaghel [?] : *pour 4 maistre claux grans appelez 'teinenaghele', 4 s* (✕Vlamertinge 1398) ; *pour avoir livré pour ledit molin 35 cloux nommez 'tenenaghels' à 12 d pièce font 35 s* (✕Bailleul-Nord 1517)

► JOOS, p. 832b mentionne le *teen* qu'il définit comme *scherpnagel*, c.-à-d. clou très aigu dont se sert le maréchal-ferrant pour fixer des fers destinés à une surface glacée. Ici, ce *tenenaghel* est un *maistre grant clau* très aigu – plus grand donc que le clou du maréchal-ferrant – qui pourrait correspondre au *clau picart*.

tenghelyser [= clou pour couvre-joints] : *2 cens d'autres cloux appellés 'tenghelysers', 2 s 8 d par.* (✕Saafteinge 1453)

trappenaghel [= clou pour escalier] : *un cent de cloux appellés 'trappenaghelen'* (✕Kieldrecht 1407)

vierkinsnaghel [= clou à 16 s le cent] : *pour cinquante cloux appelez 'vierkinsnaglen', 8 s, emploiez aux degrez dudit molin à vent* (✕Harelbeke 1418) ; *pour 200 claux appelez 'vierkinnaghels' (...) emploiez au camwiel dudit molin, à 16 s le cent font 32 s* (✕Menen 1457)

wederbutnaghel [= clou pour chantignole (→ *hurtoir*)] et **wederbut** : *12 grans claux appelez 'wederbutnaglen'* (✕Eeklo 1420 Oostmolen) ; *pour avoir livré vint cloux appelez 'wederbut' emploiez à ladicté verge et au molin d'Oost* (✕Eeklo 1420 Oost- & Westmolen)

weechnaghel [= clou pour la paroi] : *ung millier de claus (...) appelez 'weechnaghelen' pour clauwer toutes les parois et soliers* (✕Sluis 1445)

weerleestnaghel [= clou pour chantignole (→ *hurtoir*)] : *ung cent et demi de claux appellés 'weerleestnaghelen', à 6 d la piece, 75 s par.* (✕Saafteinge 1453)

wrakelinc [?] : *pour 8 cloux appelés 'wrakelinghe' (...) 8 d la piece* (✕Sluis 1399)

2b. Cheville de fer, boulon.

7 grans claus pour fermer les stilttes du wijntgat [= les poteaux de la vantellerie], 7 aneaux et 7 clefs pour les faire plus fort tenir, pesant tout ensamble 64 livres de fer (*Harelbeke 1397); pour 104 grans claus à maniere de kevillez (...) qui furent mis et employés au clawer et attaquier 8 grandes pieces de bos mises as viés volans dou molin à vent à maniere de rencraisses, peserent en some 62 livres 1 quartron de fier (✕Mecquignies 1410)

Accompagné du terme précis en flamand :

boute [= boulon, cheville de fer] : deux grand claux de fer appelé 'yserine boute', qui sont fruy, mis et clauwé au dessus dit baulx qui gist dessoubz le soillier dudit molin (✕Kruibeke 1417)

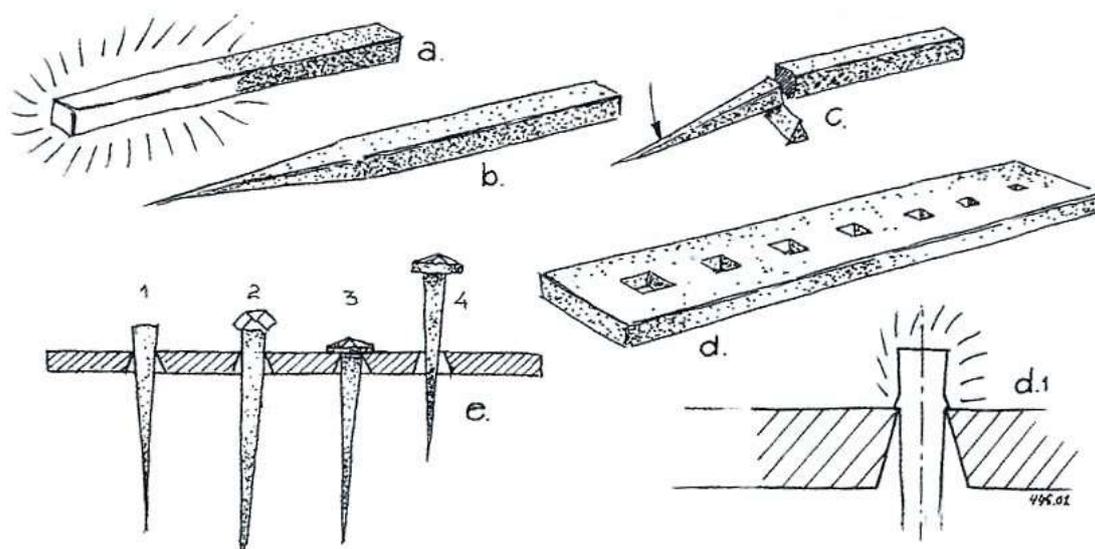
3. Clavette d'un boulon. Voir aussi clef.

pour deux bouguons, deux rondeaulx et deux claux à frumer lesdis bouguons (✕Elsegem 1443); avoir refait une queville fremant à deux claux (✕Cysoing 1482); noeufz chevilles au potteau sommier et potteau cornier avecq cloux et flottes (⊙Seclin 1629 moulin Rouge); au baulch tesier quatre chevilles à cloux et à flotte (✕Lille 1636 moulin 3.2)

► Les dérivés de *clavis* 'clef' et de *clavus* 'clou' ont parfois été confondus. Déjà les premiers textes latins médiévaux confondent les paronymes *clavis* "clef, clavette" et *clavus* "clou". Cf. LATHAM, p. 358a, art. *clavus, clavis, clava*.



Clous forgés : à gauche deux clous à tête plate et un clou à tête carrée ; au centre clous à tête tronconique ; à droite deux clous cylindriques. CRM. Photo de l'auteur en collaboration avec J.B



Fabrication des clous à l'ancienne. Dessin G.P.

Composés les plus intéressants :

Encadré 3

Les clous

- Schéma :
1. Classés selon l'aspect
 2. Classés selon la fonction
 3. Classés selon le prix
 4. Classés selon le poids
 5. Classés selon la longueur

Les textes n'étant jamais très clairs à ce sujet, je ne distingue plus les clous « normaux » des clous qui seraient en fait des chevilles ou boulons dans les énumérations qui suivent. SMIT, p. 407 précise que les clous longs de plus de 25 cm étaient en général considérés comme des boulons (*bouten*). Le même auteur classe les clous forgés selon leur poids, ce qui donne le schéma suivant, dans lequel on reconnaîtra quelques appellations glanées dans les textes

clous de 40 livres / mille	<i>dubbele bandnagels</i> clous de bande doubles	10 à 11 cm
	<i>zoldernagels</i> clous de solier	± 9 cm
clous de 20 livres / 1000	<i>latnagels & enkele bandnagels</i> clous de latte et clous de bande simples	± 8 cm
clous de 15 livres / 1000	<i>heknagels</i> clous de <i>haisin</i>	± 7 cm
clous de 10 livres / 1000	<i>planknagels & laschijzers</i> clous d'aisselle et clous d'ente	± 6 cm
clous de 6 livres / 1000	<i>lijstnagels</i> clous de liste	de 5 à 6 cm
clous de 5 livres / 1000	<i>heele schotspijkers</i> clous à lambris entiers	de 5 à 6 cm
clous de 4 livres / 1000	<i>schotspijkers & vensternagels</i> clous à lambris et clous de fenêtre	de 3 à 4 cm
clous de 3 livres / 1000	<i>halve schotspijkers</i> demi-clous à lambris	de 3 à 4 cm

Au début le nom du clou exprimait vraisemblablement sa véritable fonction – le *clau d'ancre* attachait une ancre, le *clau de bande* fixait une bande de fer, etc. – mais au fil des ans le nom des clous les plus utilisés a perdu son sens premier pour ne plus désigner que des sortes de clous classés non plus selon la fonction mais selon la longueur ou le prix. Ainsi le *clau de solier* devint un clou de quelque 9 cm, qu'il soit destiné au plancher ou non ; ainsi le *clau de latte* ou *clou lattrech* devint un standard à partir duquel on calculait la valeur de nombreux autres clous.

1. Classés selon l'aspect

Parmi les composés je ne mentionne pas les *grans claus*, *gros clous*, *longs claus*, *claus moyens*, *petits claus*, etc., ainsi que quelques composés avec *de* dont le sens est évident. Certaines de ces appellations ont subsisté jusqu'au 20^e s. pour désigner des clous d'un certain format. Selon HASLINGHUIS, p. 324a-3254b, les clous « simples » mesuraient 5 cm, les clous doubles 7,5 cm, les clous moyens 8 cm et les clous moyens doubles 10,5 cm. Notons simplement que parmi les grands clous, on trouve quelques appellations de clous encore plus grands :

maistre clau grant : pour 4 maistre claux grans appelez 'teinenaghele', 4 s (✕Vlamertinge 1398)

bien grant clau : pour demi cent de bien grans claux à 60 gros le cent, et demi cent d'autres grans claux à 36 gros chascun cent (✕Sluis 1443)

le plus grant clau : pour 2 cens des plus grans claux employez en ladictte couverture (✕Ingelmunster 1464)

clau copé

Clou sans tête qu'on coupait dans des plaques de fer-blanc et qui servaient essentiellement à fixer une bande de fer.

*pour 4 agrapes pour attakier et reclauer bendes à tourtes de l'un de ces molins et pour claus coppés pour reclauer bendes (*Valenciennes 1355 St-Géry) ; pour claux coppés pour clauwer le mait et laissiet [sic, lire aissiet] desoux le mait dudit molin (*Bruay-la-B. 1368) ; 5 quarterons de claus copés dont on ataka les kano[les] et les bendes (✕Cysoing 1380) ; 1 cent de grans claux coppés, se peserent 31 livre et demie (✕Recquignies 1419 – B 9408) ; pour 4 anckre au bauch ennier du Haut mollin ; 86 claus copés pour les anckre (✕Mouscron 1454) ; une bende de fer de sept piedz et demi de long pour loier les coutteaux de l'arbre dudict mollin avec demi cent de claux coppez (✕Templemars 1582)*

► Cf. BAL, p. 116. Ce clou doit correspondre au *clou trenchié* des comptes normands du début du 14^e siècle (MAILLARD, n° 7742). Cf. : *pour 40 pointes de claus de bendes pour mettre ou debout des viroelles (*Trith-St-L. 1400 huile).*

clau espinglerech et clau pinguerch

Petit clou assez mince servant à attacher les bardeaux du revêtement. Voir aussi *clau tinglerech*, ainsi que *clau d'escangle*.

clau espinglerech : pour 2 milliers de claux espinglerés, dont on recouvry d'eschanle ledit moullin, à 8 s le millier (○Templemars 1396)

clau pinguerch : pour 15 cens de claus pinguerés, dont on recouvry d'eschangle sour ledit molin, 13 s 6 d (○Templemars 1395)

► L'adjectif *pinguerch* est dû à une aphérèse d'*espinglerech*, à laquelle s'ajoute p.-ê. le télescopage entre *espinglerech* et *tinglerech*, la fonction et le prix du *clou pinguerch* et du *clou tinglerech* étant à peu près identiques.

clau picart et clau de picart

Grand clou pointu. Voir aussi *clau screpelin*, *picart* et *picot*.

A. clau picart et variantes

clau picart : pour claus pickars pour mettre à l'arcure dou moullin à l'escorce (*Valenciennes 1347) ; pour 3 cens et demi de grans cleux pickars dont on claua le paroit de aisselles de quesne au dehors dudit molin (*Bruay-la-B. 1381) ; pour 20 claus picars employez au windal, 18 d (○Seclin 1393) ; pour 6 cens et demy de claus pickars pour fonsen entre les postilles des ventaillez sour le masse de machenerie et les aveules plankiers qui sont devens l'euwe au devant des macheneries, à 8 s le cent (*Bavay 1396) ; pour 6 cens 3 quarterons de grans claus pikars (...) à 8 s le cent, sont 54 s (domaine de Bavay etc. 1410) ; pour demi cent de claux picars à ratachier les hurtois dudit molin, 4 s (✕Erquinghem-L. 1413) ; 15 d pour demi quartron de claux piccars pour atacquier lesdictes broies (*Douai 1428 Taquet) ; l'attaque, cinq armelles et un chapeau [dans la marge : à present deux croisures et 12 cloux picards au lieu d'armelles] (✕Hem-Lenglet 1766)

clau demi picart : pour presque tous les claux qu'il at convenu pour le mollin, tant claux doubles, picquartz, demy picquart, de 14, 18 que les claux d'eschans (✕Cysoing 1606)

clau double picart, double clau picart

clau double picart : 10 s pour demi cent de claux doublez piccars convertis et mis en le refection d'icelle reue (*Douai 1427 Taquet) ; sur les deux sommiers de l'estanture et belfroy avoir mis et atachiet des claux doubles picars pluisieurs dosses et coutra de chesnes pour aller et venir et mectre l'arcure et tremuise d'icelluy grant molin quant il convient battre et mectre à point les moelles de molin (*Valenciennes 1535 Comte)

double clau picart : pour 7 cens doubles claux picquars mis esdiz ouvrages, à 16 s 8 d le cent, sont 116 s 8 d (*domaine de Valenciennes 1426) ; les pentures de la

montee (...) deux cloux d'appas, ung cent de double cloux picarre et ung cent de single (✕Lille 1642 moulin 3.15)

clau grant picart : *pour 184 claus grans picquars (...) 14 s* (*Hon-H. 1402)

clau simple picart, clau picart single

clau simple picart : *pour deux milliers cinq cens demy de claux simples picquars, à soixante solz le millier, sept livres six solz* (*domaine de Valenciennes 1477) ; *pour avoir mis et clauwet de quevilletes de fer et de claux simples picars quatre planques de seize piez de loing et ung poch et demi d'espez aux deux joes du bachinaige du grant molin du bray* (*Valenciennes 1425)

clau picart single : *2 mil claus picquars saingles, parmi les doubles* (*domaine de Valenciennes 1488)

B. **clau de picart** et variantes

clau de picart : *deux cent et demy de claut de piccart vaillable cinq pattars le cent, port 25 s* (✕Camphin-en-P. 1687)

clau de demi picart : *pour avoir livret demy cent de claux de demy picars, payé 5 s par.* (domaine de Valenciennes 1525) ; *pour clauwet les aultre asselle aux loien et longeron fault des clou de demy picart* (*Thun-l'É. 1619)

clau de double picart : *7 cens de claux de doubles picars à 18 s le cent, 6 lb 6s ; item, 13 cens de sengles, 117 s* (*domaine de Valenciennes 1503) ; *au deseure lesdictes pieches avoir ajustiffiet et clauwet de quevilletes de fer et de claux de doubles piccars quatre planques* (*Valenciennes 1520 St-Géry)

clau de simple picart ou de single picart, clau single de picart

clau de simple picart ou de single picart : *pour ung millier et ung cent de claux de simple picars à 8 s le cent, sont 4 lb 8 s ; et pour 5 cens de doubles picars à 16 s le cent, sont 4 lb t* (domaine de Valenciennes 1509) ; *pour le mollin de Chisoing le nombre de quinze cent clous de doubles piccart et cinq cent clous de single* (✕Cysoing 1687)

clau single de picart : *une meth de 7 piedz de long et de deux poch [sic, lire piez] de large, icelle faicte et furnie d'asselles de poch et demy d'espech, de deux piedz de large les aucunes et les aultres de douze poch et icelles jointes, assemblez et clauwees ensemble de cloux saingles de picars* (*Valenciennes 1521 Fossart)

► Sous la forme *picaert*, l'appellation se rencontre jusque dans les anciens comptes de Ninove (Fl.-Or.) : *an den solre ende elre in pickaerden, brugnaglen, mitenaglen* [= au plancher et ailleurs en clous *picards*, clous de pont et clous *de maille*] [AGR, C.Roul 142 (1369) Ninove]. Dans la plupart des langues certains clous étaient qualifiés de pointus : en Angleterre il y avait les *scarpneils* que nous rencontrons dans les comptes de 1276 de la cathédrale de Canterbury (SALZMAN, p. 316) ; en Flandre et aux Pays-Bas, il y avait les *scerpelinghen* (COUTANT 1, p. 318) et même les *dubbel scerpelinghen*, comparables aux *doubles picarts* : *noch 63 scarpelinc ad 20 kr. J. C ende 13 dubbel scarpelinc ad 40 kr. J. C* [Stedelijk Archief Grave (Brab.-Sept.), n° 218 f° 7 r° Compte communal de Grave 1450]. Le *clau picart* est devenu le clou standard le plus lourd, dépassant en poids le °*clau de 18 livres*. Ce clou, on l'a ensuite fabriqué à la moitié ou au double de son poids normal, d'où le *clau demi picart* et le *clau double picart*. Selon ROLLAND, p. 242, on distinguait le clou picard d'environ 10 cm de long et le clou demi-picart d'environ 5 cm de long. Cf. aussi : *pour 2 cents et demi de claus plus grans que pikars pour faire une noeve roes audit moullin, parmi 5 s le cent* (*Bavay 1364). *Clau de picart* suggère qu'on a compris le complément *picart* comme 'habitant de la Picardie', alors que l'adjectif *picart* est un dérivé de **pikkare* 'piquer'.

clau pinguerech : voir *clau espinglerech*.

clau plat

Clou à tête aplatie.

demi cent de cloux plas convertis au molin à vent (✕Harelbeke 1416)

clau quarré

Clou à tête et/ou à tige carrées.

trois cent cloux de 24 fort fer, 3 cent de 18 ditto et 2 cent de 14 quarrez (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

clau quevillerech

Prob. clou qui ressemble plutôt à une cheville.

pour 2 keuves wides que on eult audit moulin pour retasseler les rues de le scoussiere et cely dou moulin qui fu brisie et pour faire cuignés au viestir le rues (...); pour 3 cens de claus kevillerés mis au faire l'ouvrage, coustent 5 s (*Étrœungt 1395)

clau renforchié

Prob. clou ayant reçu une trempe particulière.

pour 4 cens de claux renforchiez pour employer ou retinglage dudit molin, au pris de 12 s chascun cent, valent 48 s (*La Gorgue 1417)

clau rivé

Clou dont la tête est aplatie après qu'il a été enfoncé ; rivet.

pour 2 noefves bendes remises au boistart dudit mollin et reclauees de 6 grans claux rivés (*Valenciennes 1423 Anzin)

ront clau

Clou à tête et/ou à tige rondes. Voir *clau rondiel*.

pour 4 cens d'autres rons claus parmi 2 s 6 d le cent (*Bavay 1364)

clau rondiel

Petit clou à tête ronde servant essentiellement à attacher une latte, un bardeau. Voir aussi *ront clau* et *clau rondelet*.

pour 4 cens et demy de claus rondiaux pesans 4 livres et demie (*Trith-St-L. 1370); *demi cent de claus rondiaux pour refaire le haisin* (✕Cysoing 1380); *pour 7 quartrons de claus rondiaux de 14 livres dont on reclauwa les canlattes et haisin du dit molin (...)* 4 s (OTemplemars 1395); *pour 5 mille de claux rondiaux employés à clauer et atachier lesdictes eschannes et pluseurs asselles desoubz icelles, au pris de 20 s le millier, vallent 100 s* (✕Attiches 1411)

clau rondelet

Petit clou à tête ronde servant essentiellement à attacher une latte, un bardeau. Voir aussi *clau rondiel*.

pour 9 cens de claux rondelés à 6 d le cent (✕Nœux-l.-M. 1457)

clau screpelin

Clou pointu, p.-ê. syn. de *clau picart*.

pour 24 livres de cloux screpelins (✕Sluis 1439)

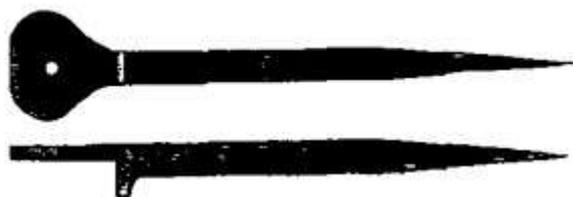
► Forme francisée du flamand *scherpelinc* 'clou pointu'.

clau à patte

Clou ou cheville possédant du côté de la tête une saillie aplatie ou une patte de fixation Voir aussi *queville à patte*.

pour ung clau à pacte servant audit molin, pesant 6 livres de fer (*Bruay-la-B. 1498); *pour deux claux à patte d'ung piet de loing chascun, servant au belfroy du moulage, payé 5 s tourn.* (*Valenciennes 1522 Comte petit moulin); *pour avoir fait ung fau fon au bachinaige du grant molin le Comte de trois pieces de bois de dix piedz de loing chascune, les deux de dix huyt poch de large chascune et de chincq poch d'espez, et l'aultre de noef poch de large et de chincq poch d'espez, et les avoir jointes adjustiffyees l'une contre l'aultre sur le fon dudit bachinaige, lequel est de pierres, avecq les avoir clauwet de pluseurs claux à pactes frappez dedens les jointures et entre deux pierres* (*Valenciennes 1529); *ung barreau rond attaché dedens le mur avecq plusieurs cloux à pattes* (*Lille 1627 moulin 2.2.2); *trouvé à la langue d'eventelle 6 chevilles à clef et à flotte, deux plats barreaux, un carcan sur la teste de l'eventelle, 2 cloux à patte pour tenir la battée de laditte eventelle* (*Comines 1684 tan & huile); *un clou à pats prés du verrou avec une chaine de trois pied de long* (*Comines 1710 blé & brais); *livré sept clau à pade et trois autre à tet* (*Marcq-en-B. 1662); *douze paires pentures à 3 trous, 150 selupes de 5 et 4 cloux à pattes de 3 pouces* (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

► Cf. : *pour 12 claux à patte pour clauer lesdis cassis contre la muraille, 6 s (...)* ; *pour cent et demy de claux à patte servant à tenir le plomb contre la muraille, 75 s* [ADN, B 9942 (1518) f° 104v° et 105r° Valenciennes (château de la Salle)]. Pour *clau à pade* (Marcq-en-B. 1662), comparons les deux versions d'une même prise : *trois claus à pade servant audit caliz et trois cloux à pattes servant audit calich* (*Marquette-l.-L. 1588)



Clou à patte

clau à pointe

Clou pointu ou cheville pointue (ne nécessitant pas de trou foré à l'avance).

pour ung coutteau d'un piet de long atout deux claux à poinctes au hastrel de l'arbre (*Nœux-l.-M. 1520) ; *un cloux à pointe au laucquebault* (*Lille 1726 moulin 3.2)

clau à raillon

Cheville barbelée, grande cheville pointue garnie, du moins à son extrémité, d'une barbelure qui doit l'empêcher de ressortir une fois qu'elle a été enfoncée dans le bois. Voir *queville à raillon*.

au gros sommier quatre chevilles, clefs et flottes y servans, quatre cloux à raillons au travers dudit sommier (*Lille 1726 moulin 3.9) ; *sept chevilles au frein, compris celles des molletes, vingt quatre cloux hurtois, un cloux à raillon au lauguebault* (*Lille 1726 moulin 3.12) ; *deux cloux à raillon à la langue du frin et au laucquebault* (*Lille 1726 moulin 3.20) ; *un cloux à raillon au travers de la moullette* (*Lille 1726 moulin 3.28)

clau à teste

Clou à tête, par opposition au *clau copé*.

pour 1 quarteron de granz claux à teste et demi quarteron de claux caupés (*Bruay-la-B. 1380) ; *livré sept clau à pade et trois autre à tet* (*Marcq-en-B. 1662)

clau à quarree teste : *pour 2 mille 2 cens de claux pikars et de ceux à quaree teste, à 4 lb le millier, 8 lb 16 s* (*domaine de Valenciennes 1456)

clau à trect

?

pour ung cent et demy de claux à trect, 2 s 3 d (*Cysoing 1526)

► L'expression, que je n'ai pas rencontrée ailleurs, figure à deux reprises dans ce compte.

clau de forge

Clou forgé, par opposition au clou fondu.

avoir reclaué les bande de un plattau de la lenterne du molin et avoir livré le clou de forge (*Ramillies 1640 moulin 2.1) ; *trouvé à la porte du moulin une paire de grandes et fortes pantures à marteau furnyes de cloux de forges* (*Cambrai 1659 moulin 1.6) ; *livré quatre hetrié de cinq patar la piece, port 20 patar ; livré pour le cloué lesdict hetrié vint quatre clou de forge, port 6 patar* (OWambaix 1668) ; *avoir livré 60 double cloux de forg à 2 liar la piece, 1 fl. 10 p.* (OWambaix 1709)

► Cf. : *trouvé à la porte du moulin du cotté de la roue (...) une paire de grandes pantures à marteau, cloux forgez* (*Cambrai 1661 moulin 1.3)

clau de picart : voir *clau picart*.

Comme je l'ai précisé au début de l'encadré, ces clous ne servent pas nécessairement à l'élément indiqué par le complément : les *claux d'huis*, par exemple, ne servent pas exclusivement à la confection des portes. Certains compléments précisent simplement l'usage fait à ce moment des clous en question : l'appellation *claux de raiere* (*Bruay-la-B. 1497), plutôt rare, indique que le charpentier s'est servi de ces clous pour plancher le coursier. D'autres compléments enfin n'ont plus aucun rapport avec la fonction indiquée : le *clau de latte* par exemple a pu être employé à clouer une pièce métallique.

claus communs

Appellation des clous qui sont parmi les plus employés par les charpentiers et les menuisiers et qui ne sont pas d'un usage spécifique ; ils se vendent le plus souvent selon le poids du mille.

pour 1 cent de claux picars, 8 s 4 d ; et pour claux communs revenans à latrés livrez au carpentier et au monsnier 9 cent à 13 d le cent 9 s 9 d (*Hon-H. 1447) ; *un carteron de cloux de 14, un de 10 de fort fer, plus 13 de 10, 13 de 14 et 13 de 18 commun* (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

clau faitis

Prob. clou confectionné entièrement à la main tout exprès pour l'usage qu'on en fera. Voir aussi *clau de fachon*.

pour 1 quarteron de claus factis dont on reclaua le comble dudit molin, 12 d (*Beuvry 1377) ; *pour 85 cleux faitis qui furent mis en oeuvre audit ouvraige par lesdis charpentiers* (*Bruay-la-B. 1377) ; *pour 4 cens de claus faitis que on mist à atakier pluseurs pieces de bos à le viese rues dou moulin* (*Trith-St-L. 1388) ; *pour 1 quartron de claus faitis pour ratackier le boistart* (*Valenciennes 1394 Anzin) ; *pour 4 haspliaux mis à celi roés, 4 s ; pour demi cent de claus faitis pour atakier lesdis haspliaux, 12 d* (*Valenciennes 1400 Ogelens) ; *pour 5 flottes, 5 crampons, 25 grans claux faittis dont on ractacka les martiaux des bras des roels d'icheux moulins, 6 s* (*Valenciennes 1404 Anzin)

► Cf. : *pour 4 cents de grans claus fais faire à le main et accateis à Jehan le Fevre, 14 s* (*Bavay 1369). *Faitis* est un dérivé de *facticius* 'ouvragé' (FEW, III, pp. 358b-369a).

clau fremant

Cheville d'assemblage, boulon à clavette servant à assembler et à serrer deux pièces de bois. Voir *queville fremant*.

pour 3 claus fremans pour le rouet fait neuf, pesans 30 livres (*Harelbeke 1400)

► Traduction littérale de *sluïtnagel* qui se rencontre dès 1485 dans les comptes de la cathédrale d'Utrecht, comme rivet ou boulon employé dans le châssis des grands vitraux. La construction navale connaissait aussi ce terme : il y désignait une longue cheville pointue ou un rivet fixant provisoirement certains assemblages de bois (HASLINGHUIS, p. 331; MOSSEL, p. 133).

clau frumier et clau frumoir

Clavette du boulon. Voir aussi *clau à frumer*, ainsi que *clef*.

clau frumier : *pour 4 rondeaux et deux claux frumiers pour les verges, 5 s* (*Ingelmunster 1443)

clau frumoir : *pour six bouguons que sont refaict, avecq six rondeaulx et 3 claux frumoir et 3 nouvelles claux pour les verges, pour tout 12 s* (*St.-Eloois-Vijve 1443)

► Cette acception, je ne l'ai rencontrée que chez le receveur du domaine d'Ingelmunster. Confusion entre les dérivés de *clavis* et de *clavus*.

clau huisserech

Clou destiné à l'origine à la confection des portes et de leur châssis. Voir aussi *clau d'huis*.

pour un millier de grans claux huisserés mis et employés audit molin en ceste annee et au wal dudit lieu (*La Gorgue 1405) ; *pour claus wisserés, pour les bendes* (*Rollegem 1410) ; *d'avoir replanqué ledict molin, fait les 2 huis et 6 fenestres (...)* ; *item, pour 6 cens de claux de planckage et huisserés pour ledit ouvrage, à 4 s le cent, sont 24 s* (OTemplemars 1430)

clou hurtal

Grand clou prob. à tête en pyramide tronquée, servant surtout à attacher deux grosses pièces de bois. Voir aussi *clau hurtoir*.

à la coeue et à la montée six chevilles à clefs et flottes et deux mouffles des caches et cloux et crampons et deux potentes et deux molles bandes et deux fourques de cache et plusieurs cloux hurtaux (✕Lille 1687 moulin 3.30.2)

► Hapax. P.-ê. erreur pour *clou hurtoir*.

clau hurtoir et clau de hurtoir

a. ☒ Grand clou servant à attacher la chantignole (→ *hurtoir*) du volant. Voir aussi *leestclau*.

clau hurtoir : *pour six claux hurtois qui ont esté employez aux entrebus dudit molin (✕Cysoing 1527) ; les ferraille de la vollee contenant vincgt et une chevilles aux entrebu, six cloux hurtoir aux hurtoir (©Templeuve 1777)*

clau de hurtoir : *10 grans claus de hurtoir dont on ataka les hurtoirs au volant pour ce que li volant ne vuidaissent hors de l'arbre (✕Cysoing 1380) ; 12 claux de hurtoirs mis auxdis vollans, 10 s (✕Baisieux 1462) ; à la vollee douze chevilles à clefz et à flottes, huictz petitte[s] à travers des poinctes, les cloux de hurtois, six molles bendes et trois bareaux de fer (✕La Madeleine 1600)*

b. Grand clou prob. à tête en pyramide tronquée, servant surtout à attacher deux grosses pièces de bois⁷. Voir aussi *clau hurtal*, *clau de hurtoir* et *hurtoir*.

clau hurtoir : *pour 28 groz claux hurtoirs (...) 28 s (✕Elsegem 1441) ; pour cloux hurtoirs emploiez au bac d'icellui molin (✕Ingelmunster 1455) ; pour (...) 10 civiles et 12 cloux hurtoirs moyens de fer (✕Ingelmunster 1457) ; pour 5 claus hurtoirs pour les degrés du molin (✕Mouscron 1461) ; 25 cloux hutoy servant pour porter les gittes du 2^e planquier (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; trouvee à la croissur dix sept clouz hurtoy (✕Fournes-en-W. 1686) ; un cloux hurtois pour soutenir le bracon du windacque et du trainau (*Lille 1726 moulin 2.2.1) ; dix huit cloux hurtois servans aux loiens (✕Lille 1726 moulin 3.9) ; au premier planché trouvé cinquante clous urtois endedans le moulin (✕Cysoing 1727)*

clau de hurtoir : *pour chincq claux de hurtoir pour reclauer les degrés (✕Mouscron 1495)*

► À l'origine les *claus hurtoirs* et les *claus de hurtoir* ont pu être deux sortes de clous différents, les *claus de hurtoirs* servant essentiellement aux chantignoles ou aux hurtoirs de porte, mais bien vite ils ont été confondus : en 1531, les deux copies du compte du moulin de Cysoing portent respectivement *clau de hurtois* et *clau hurtoir*.

clau lattrech

Petit clou à tête plate servant à fixer les chevrons et les lattes. Voir aussi *clau de latte* et *fer de latte*.

*8 cens de clau laterez parmi deux cenz de clau plommerech (✕Nœux-l.-M. 1364) ; pour quatre cens cleux latterez de moyenne grandeur (...) 16 s (✕Sijsele 1441) ; pour 6 livres de claux latrés employés à clauer les aisselles mises sur le comble dudit molin, à 6 d le cent (✕Nœux-l.-M. 1472) ; pour 4 cens de claux latrés à faire ladicte couverture, 4 s (✕Baisieux 1472) ; 25 cloux latrez (*Douai 1733 Croix aux Poulets)*

► Cf. LATHAM, p. 358a : *pro 1000 clavis laterez* (texte de 1222).

Le *clou lattrech* est devenu un standard à partir duquel on calculait la valeur de nombreux autres clous. Il est parfois qualifié de **clau lattrech marchand** :

*pour ledit ouvrages en claux de 18 livres, claux picars et de doubles picars, en claux de 14 livres, de claux copés et tous ravalués et comptés à latrés marchans venans à 6 milliers 5 cens, à 10 s le millier, 65 s (*Recquignies 1453)*

1431 Recquignies
ADN, B 9426, 23v°

Divers cloux calculés en *claux latrés*

⁷ FLAHAUT, p. 32a, définit le *clou hurtois* comme 'clou fixé dans un mur, qui sert de repère pour le niveau de l'eau'. C'est par hasard que quelqu'un s'est servi d'un *clou hurtoir* pour servir de jauge.

Item, avoir livrei 3 milliers 6 cens de claux de 18 livres, employjés avoec claux de 14 livres à clawer lesdis latiaux, vallent de latrés 10 milliers 8 cens.

Item, 4 milliers de 14 livres, revenant à latrés à 8 milliers.

Item, de claux de 10 livres et de coppés, revenant à latrés 1 millier 7 cens.

C'est de claweterie revenant et mis à latrés 20 milliers 6 cens, au pris de 7 lb 4 s le somme et compei 12 milliers pour le somme, vallent à l'argent 12 lb 6 s.

clau palerech

Clou destiné à l'origine à la confection de palissades.

pour miliers et demi de claus palerés pour ledicte couverture, au feur de 8 s le millier (OSeclin 1393)

clau plommerech

Clou servant à attacher les feuilles de plomb.

8 cens de clau laterez parmi deux cenx de clau plommerech (✕Nœux-l.-M. 1364) ; *pour 4 cens de claus plommerés dont on clauwa le ploncq as canés du molin* (OTemplemars 1395) ; *6 cens de claux plommerez employés à clauwer le plomb* (✕Nœux-l.-M. 1510)

clau tinglerech

Clou servant d'abord à attacher les couvre-joints (*tingles*), mais aussi les bardeaux du revêtement et par conséquent syn. de *clau espinglerech*.

pour le couverture faicte d'eschannes, 9 miliers de claus tinglerés, au feur de 9 s le millier, valent 4 lb 12 s (OSeclin 1393) ; *pour (...) faire tout de nouvel le planquier deseure ledit molin ensemble les joes d'icellui planquier et les deux ventelles dudit molin (...)* ; *(...) pour 4 cens de grans claux tinglerés employés audit ouvrage* (*La Gorgue 1412) ; *pour 6 cens de claux latrés (...)* et *pour 2 cens de tinglerés* (✕Nœux-l.-M. 1466) ; *pour 4 mille demi de claux tingrez à couvrir ledit mollin, à 6 s le millier, sont 27 s* (OTemplemars 1479)

► Cf. MANTOU, V, p. 254 : *tingelnagle*.

clau à frumer

Clavette du boulon. Voir aussi *clau*, *clau frumier*, ainsi que *clef*.

pour deux bouguons qui sont au debout du bault de la muele de les faire plus groz et plus espés, avecq les rondeaux et claux à frumer (✕Elsegem 1445)

► Confusion entre les dérivés de *clavis* et de *clavus*.

clau à haiziner

☒ Clou servant à fixer les barreaux et cotrets des volants. Voir aussi *clau de haisin*.

pour deux cens de claux à haiziner, 4 s (OTemplemars 1475)

clau à lacet

Sorte de clou dont l'usage n'est pas précisé.

pour ung quarteron de claux à lacet et avoir remis à point 2 crampons audit mollin, 3 s (✕Cysoing 1507)

► Je ne crois pas qu'il s'agisse de clous destinés à fixer un *lacet*, penture ou lien métallique (*lacet*). Ce *clau à lacet* pourrait correspondre au °*clau à lacher*.

clau à lacher

Sorte de clou dont l'usage n'est pas précisé.

4 doubles picarts à lacher (...) ; *demy cent de 18, ½ cent de 14 fort fer, deu cent de 24, demy cent de singles à lacher* (*Douai 1733 Croix aux Poulets).

► Ces clous à *lacet* ou à *lacher*, je les identifierais volontiers aux *laschnaghel* et *laschysers* si fréquents dans les comptes flamands d'autrefois. Ces clous, qui « étymologiquement » auraient dû servir à fixer deux pièces de bois entées, n'avaient plus aucun usage spécifique ; l'appellation en était venue à désigner plutôt des clous d'une certaine forme ou d'un certain format. D'après HASLINGHUIS, p. 289b ils mesuraient 3,2 cm et pesaient 14 livres les mille à Amsterdam. Pour les *laschnagels* voir COUTANT 1, pp. 223-224.

clau à loyen

Clou servant à attacher une bande ou lien de fer. Voir *clau de bende*.

pour un grant loyen de fer employé au sciveloop [= °lanterne d'engrenage] dudit molin (...); item, pour 1 cent de cloux à loyens, 6 gros (✕Sluis 1436)

clau d'aisselle

Clou servant à fixer les planches.

pour avoir livré 3 cens de claux employés à clauer lesdictes aiselles, ung quarteron de picquars avec chincq milliers de claux d'eschanne au pris de 4 gros le cent de ceulx d'aisselles, 2 gros pour le quarteron de picquars et 10 gros le millier d'eschanne (✕Attiches 1459)

clau d'aissil

Clou que les charrons utilisent pour renforcer l'essieu, mais qui sert souvent à attacher une bande ou une autre attache métalliques.

pour 5 bendez dont on a reloiiet le rouet (...); item, pour 1 cent et demi de grans claux d'aissil pour assir lezdictes bendez et pour loiiier lez tourtez (✕Bruay-la-B. 1374); pour une noefve rueye de car mise en ceste anee desoubs le keuwe doudit moulin, sur laquelle rueye ycelui moulin tourne, parmi le bos de l'aissil mis et servant à ladictes rueye (...); pour (...) 1 quartron de petis claux d'aissil (○Templemars 1388); pour remettre à point 6 vieses agrappes de fier pour le roeux de Busegnettes, 2 s 6 d; pour claux d'aissil mis à ces agrappes, 6 d; item, pour redrechier, remettre appoint 10 viesces bendes de fier servans as vollans doudit molin à vent, 5 s; pour claux d'aissiet pour clauwer ces bendez (✕Bavay & ✕Mecquignies 1408); pour 2 cens de claux d'aissis pour clauwer bendes asdis vollans, 2 s 6 d (Mecquignies 1433 – B 9428); pour cent et demi de claux d'asil mis à attaquer lesdictes bendes qui tenoient au frain dudit molin, à 3 s le cent (✕Marchiennes 1445); pour 3 quartrons de claux d'aissil pour ferer les tourtes (✕Bruay-la-B. 1455)

clau d'ancre

Gros clou à large tête destiné à l'origine à fixer une ancre ou un autre lien métallique. Voir aussi *clau pour ancrer*.

pour 25 claux de hanckers (✕Saaftinge 1453); pour 150 claus d'anckers de une mite la piece, valent 6 s par. (✕Zomergem 1463)

► Dans les deux exemples il s'agit d'une composition hybride. Cf. "Clous", p. 72 : "Clou d'ancre, *clô d'anke*, de trois et de deux pouces, dont il existait plusieurs types : le clou rond *colé* (c'est-à-dire rond au col, immédiatement sous la tête), le clou carré, le clou d'ancre ordinaire"; *ibid.*, p. 124: *cla d'anke*, clou d'ancre, de 85 à 115 mm ; le même clou, plus petit, de 28 à 73 mm s'appelle *cla d'pind'mint*, clou de penture, pour les équerres et les corniches". HASLINGHUIS, p. 27b décrit le *clou d'ancre* comme un gros clou qui possédait une grande tête et qui pouvait avoir jusqu'à 12 cm de long.

clau d'apas

Clou servant à attacher les marches d'un escalier. Voir aussi *clau de degrez*.

cinquante deux claux d'apas, deux potentes à la montée et deux aux pouppées et les pentures de la montée (✕Wattrelos 1607); aux appas de la montee trente huict cloux d'appas (✕Lille 1636 moulin 3.2); ceinquant est [= et] 3 havé ou cloux d'apas pour la montée avecq les cloux (✕Lille ou environs fin 17^e s.); cinquante cloux d'appas, trois cloux hurtois et quatres chevilles servans à la grande monté (✕Lille 1726 moulin 3.9)

clau d'ardoise

Petit clou servant à attacher les ardoises, mais employées au moulin à attacher les bardeaux du revêtement. Voir *clau d'eschanne*, ainsi que *clau espinglerech*.

2 mille de cloups d'ardoise (✕Vieux-Berquin 1760)

clau de bende

Clou destiné à l'origine à attacher une bande de fer. Voir aussi *clau à loyen* et *clau de loyen*, ainsi que *clau de platte*.

pour 1 cent de grans claus de bende pour lesdictes tourtes (○Seclin 1402); pour 2 oechez, 2 s; pour 8 claux de bende, 2 s (✕Valenciennes 1429 Comte); deux bendes noeuves pour frumer les nouvelles tourtes, chascune de 6 piés de long, et deux vieses bendes retrempees de pareille longueur servans ausdictes tourtes, et 3 cens de claux de bende (✕La Gorgue 1490); pour avoir livré 8 molles bendes à havet de demi piet de

long et 8 petis crampons servant pour tenir le frain en se droicture (...); item, deux quevilles de fer à clefz et à flocte pour fermez ledit frain et livré les claux de bendes (✕Nœux-l.-M. 1510); trois quartrons de claux de bende pour rataquier le sommier qui porte le palette (✕Nœux-l.-M. 1512)

► D'après HASLINGHUIS, p. 70a (art. *Bergsche spijker*), la longueur de ce clou pouvait varier de 1,30 à 10 cm

clau de couteau

1. Clou servant à fixer les °alumelles à un arbre.

pour 60 claux de coutiaux mis noefs oudit moulin (✕Mecquignies 1426); le 20^e novembre 1678 racommodé trente deux couteaux, porte 16 lb; recuie quatre bendes pour l'arbre, 40 s (...); livré encore trois quartrons de cloux de couteau, 30 s (⊙Seclin 1679 moulin Rouge)

2. ✱ Chacun des clous ou chevilles qui fixent les °couteaux autour de la roue.

pour aultres parties pour ledit mollin, come pour une vollee, 8 claufs de cousteaux, 3 bendes, une seille, 3 oreilles, 3 cercles, une caigne, compris le feraige du cheval (Seclin 1524)

clau de degrez

Clou servant à attacher les marches d'un escalier. Voir aussi *clau d'apas*.

36 cloux de degrez, 30 s (✕Eeklo 1453 Oostmolen)

clau d'escaille

Clou servant à fixer un bardeau du revêtement. Voir *clau d'eschanne*.

pour 16 milliers 2 cens demi tant claux lattrés, d'escaille comme de 6 livres, à 12 s le millier, 9 lb 15 s (domaine de Valenciennes 1458)

► C'est d'abord le clou qui fixe l'ardoise : *pour 16 mille de claux d'escaille et 8 mille de claux lattrez employez à clauer lesdictes escailles [= ardoises] (✕Menen 1457)*

clau d'eschangle et clau d'eschanne

Clou servant à fixer un bardeau du revêtement. Voir aussi *clau d'ardoise* et *clau d'escaille*, ainsi que *clau espinglerech*.

clau d'eschangle : *pour un keval et un varlet qui aporta des claus d'escanle de Mons à Bavay pour ce dit moulin (✕Mecquignies 1399); pour 12 cens de claux d'escanle dont on recouvry ledit molin, 24 s (⊙Templemars 1405)*

clau d'eschanne : *pour 6 keuves pour recouvrir le dit mollin (...); (... pour 10 100 [= 1000] de claus d'esanne (✕Mouscron 1458); pour avoir fait l'eschanne du quesne cy dessus, là où il en y eu 2 mille demi employés à le paroit derriere dudit molin (...); à lui, pour avoir livré 5 milliers de clauz d'eschanne employés à eschanner ledit molin, au pris de 10 gros le millier (✕Ostricourt 1467); pour 24 mil claux d'eschans (✕Cysoing 1606)*

clau d'espondich

✱ Clou servant au planchéage des rives d'un cours d'eau.

un cent de grans claus d'espondich (La Gorgue 1413); pour 2 cens de claux d'espondis (... employés à reclauer les espondis des rivieres desdis molins, au pris de 12 gros le cent, sont 24 s (La Gorgue 1421)

clau d'estampe

Clou servant à fixer la virole (→ *vireule*) au pilon (→ *estampe*)

prigé quarante et un cloux d'estampe pour tendre le vireul, 15 lb 10 s (✕Marquette-l.-L. 1713)

clau de fachon

Prob. clou confectionné entièrement à la main tout exprès pour l'usage qu'on en fera. Voir aussi *clau faitis*.

pour 60 grans claux de fachon dont on claua ledicte huge en aucuns lieux où il estoit neccessitez (✕Beuvry 1376)

► Voir aussi *de fachon*.

clau de fenestre

Clou destiné à l'origine à la confection des châssis de fenêtres.

pour un quarteron de claus de fenestres, 9 d (OSeclin 1392) ; pour 1 cent de claux de solier et de fenestres (✕Eine 1443)

clau de gaines

☒ Clou servant à fixer les barreaux et cotrets des volants. Voir *clau de haisin*.
pour 400 et demi de claux de gaines, à 4 s le cent (✕Sluis 1460)

clau du grenier

Clou destiné à l'origine à attacher une lame du plancher. Voir *clau de solier*.
payet de claux du grenier, de claux que on apielle 'lestnaghels' (✕Walem 1466)
► Trad. litt. du flamand *solderyser*.

clau de haisin

☒ Clou servant à fixer les barreaux et cotrets des volants. Voir aussi *clau à haiziner, clau de gaines*.

*pour un cent et demi de claus de haisin à hasiner ledit volant, 7 s 6 d (OSeclin 1396),
pour 2 cens et demi de claux de haizin pour ledit volant (...) 10 s (OTemplemars 1432)*

clau d'huis

Clou destiné à l'origine à la confection des portes et de leur châssis. Voir aussi *clau huisserech*.

*pour 2 cens de grans claux appelez 'claux d'uis' employés à revestir et regantillier le roe desdis molins à olle et à tan, au pris de 4 s le cent (*La Gorgue 1422) ; trois cens et demi de claux d'huis employés audit hazin (✕Nœux-l.-M. 1496) ; ung cent de claux d'huis audit pla[n]quier du mollin à brach (✕Béthune 1537)*

► Cf.: *pour demi cent de claus à clauwer un huis, 18 d (OSeclin 1395)*. Ce clou est encore mentionné chez BODY₁ ; p. 74 et BAL, p. 117.

clau de hurtoir : voir *clau hurtoir*.

clau de latte

Petit clou à tête plate servant à fixer les lattes. Voir *clau lattrech*.

deux cens cinquante claux de lattes employez à la couverture dudict molin, 3 s 9 d (✕Ingelmunster 1448) ; 200 cloux de latte, 3 s (✕Hulst n1453)

clau de loyen

Clou servant à attacher une bande ou lien de fer. Voir *clau de bende*.

pour avoir refet 4 loijens de fier et 47 cloux de loijen (✕Saaftinge 1417)

clau de planchage

Clou servant à attacher une lame du plancher. Voir aussi *clau de solier*.

pour 6 cens de claux de planckage et huisserés pour ledit ouvrage, à 4 s le cent (OTemplemars 1430)

clau de platte

Clou servant à fixer une bande ou plaque de fer, une °alumelle de l'arbre moteur du moulin à vent, etc. Voir aussi *clau de bende*.

pour deux vingherlincx parmy les frumures et 25 claux de platte (✕Elsegem 1441) ; pour demy cent de claux de plattes pour les s[us]dictes bendes, 12 d (✕Ingelmunster 1444) ; de 32 plattes pour l'arbre, 3 bendes et claux de platte (✕St.-Eloois-Vijve 1445)

► Expression que je n'ai rencontrée que chez un receveur du domaine d'Ingelmunster.

clau de pont

Sorte de clou destiné à l'origine à la construction de ponts de bois.

pour claux de pont, de demi pont et claux picars, de 18 et de 14 (✕Menen 1388) ; pour 12 claus de pont employez à le queue dudit moulin, 3 s (OSeclin 1393) ; pour demi cent de claux de pont servans as coutiaus parmi l'arbre, 5 s (✕Cysoing 1403) ; pour avoir fait 22 grans claus de pont pesans 1 livre la piece, à 4 esterlins la livre, valent 29 s 4 d (✕Harelbeke 1414) ; 7 livres de claus de pont, lesquelz sont employez aux degrez du moulin à vent, à 16 d la livre (Harelbeke 1415) ; ung quartron de cloux de pond servans à cloër aucuns hurtoirs des vollans et pas de montee (✕Nœux-l.-M. 1517) ; pour ung quarteron de claux de pont employez à clauer pluseurs aisselles audit molin (✕Nœux-l.-M. 1466) ; pour 3 quartrons de claux de pont à clauer les lambordes aux huis dudit moulin, 6 s (OTemplemars 1472)

clau de demi pont : pour claux de pont, de demi pont et claux picars, de 18 et de 14 (✕Menen 1388) ; pour un cent et demi de claus de demi pont (...) à 16 s le cent, valent 24 s (OSeclin 1392) ; pour 14 cens de claux de demi pont à 20 s le cent (✕La Gorgue 1419) ; demi cent de claux de pont et demi cent de demi pont à ratachier les pas des deux montees dudit molin en pluseurs lieux, pour ce 37 s 6 d (✕Ostricourt 1434)

► Pour le sens premier, cf. : pour 16 livres de claus de pont pour clauer ycelui pont (✕Quesnoy-s.-D. 1391) ; pour avoir ouvré à recouvrir les dessus dis pons de le Gorgue et Riqueux (...) ; (...) pour 4 cens de claux de demi pont employés audit ouvrage (La Gorgue 1414). Voir aussi COUTANT 1, p. 137: *brugghenagel* et MANTOU, V, p. 254 : *brigghenagle*.

clau de rayere

* Clou servant à clouer les planches d'une canalisation.

pour 2 cens et demi de claux de rayere employés pour faire la rayere dudit molin (Bruay-la-B. 1498)

clau de solier

Clou destiné à l'origine à attacher une lame du plancher. Voir aussi *clau du grenier*, *clau de planchage* et *fer de solier*.

pour 1 cent de claux de solier et de fenestres, 3 s (✕Eine 1443) ; pour demy cent de claux de solre, 18 d (✕Ingelmunster 1444) ; pour demy cent de claux de solir au windas, 18 d (✕Ingelmunster 1448)

► *Clau de solre* est une composition hybride. D'après HASLINGHUIS, p. 325a ce clou mesurait 6,5 cm.

clau de sommier

?

pour demi cent de claux de sommier, 2 s (✕Eine 1443)

► Appellation que je n'ai rencontrée qu'une seule fois.

clau de tassel

Clou destiné à l'origine à fixer des °tasseaux.

six mouffes garny de meullets avec quatre battonniers de vingt pouches et deux de quatorzes pouches ; item, six battonniers de six pouches servants aux meullets avec douzes cloux de tasseaux aux six mouffes (Villers-en-C. 1655) ;

clau de zome

☒ Clou servant à fixer le cotret [→ *costret*] du volant.

pour 25 claux de zome [= cotret], 9 d (✕St.-Baafs-Vijve 1442)

► Composition hybride que je n'ai rencontrée qu'une seule fois.

3. Classés selon le prix

clau de denier

Clou dont le cent revient à 8 s ou légèrement plus.

pour 2 cens de claux de denier emploiez à clauer ladicte vireulle et lesdictes bendes audit asse, 8 s le cent, valent 16 s (✕Menen 1413) ; 500 cloux de maille et 1 cent et demi de cloux de denier convertis ausdictes verghes, 33 s 4 d (✕Harelbeke 1416)

► Cf. 75 claux d'un denier la piece, valent 6 s 3 d (Harelbeke 1416)

clau de maille

Clou dont le cent revient à 4 s. Voir aussi *clau de mite* et *clau de obole*.

500 cloux de maille et 1 cent et demi de cloux de denier convertis ausdictes verghes, 33 s 4 d (✕Harelbeke 1416) ; 2 cens de claux de maille à 4 s le cent, 8 s (✕Nœux-I.-M. 1472) ; 25 claux de maille (✕Ingelmunster (1464) ; pour 2 cens de claux de maille à 4 s le cent, 8 s (✕Bruay-la-B. 1472)

► Cf. : 3 cens et demi de cloux d'une maillie la piece, 125 d'un denier la piece et 312 de 2 d la piece, valent 77 s (Harelbeke 1416) ; livré (...) oudit molin cinquante claux d'une maille chascun clau et 100 de 2 mailles, vient ensemble à la some de 10 s par. (✕Lovendegem 1463)

clau de mite

Clou dont le cent revient à 4 s. Voir *clau de maille*.

pour avoir fait 5 quartrons de clouz de mitte, lesquelz sont employez es volans du molin à vent, valent 5 s (✕Harelbeke 1415) ; pour 5 cens de claux de mites (...) 20 s par. (✕Sluis 1456)

► *Composition hybride correspondant au clau de maille. Cf. : 422 cloux de 2 d la piece, 362 cloux d'un denier la piece, 1175 cloux d'une mitte la piece, valent audit pris 8 lb [corrigé en 7 lb 9 s 5 d ob] (Harelbeke 1416) ; pour 150 claus de 2 mites la piece, valent 12 s par. (...) ; item, pour 25 claus de 4 mites la (la) piece, valent 4 s par. (✕Zomergem 1463 huile)*

clau de obole

Clou dont le cent revient à 4 s. Voir *clau de maille*.

pour ung cent de claux de obole, 4 s (✕St.-Baafs-Vijve 1441)

► *Ce clou de obole, je ne l'ai rencontré que chez le receveur du domaine d'Ingelmunster.*

clau de (prix)

Clou dont le cent revient à (prix).

*de 1½ cent des claus de 4 s et furent ouvret à celui molin à l'autre verge (✕Dendermonde 1395 Greffeninge) ; premiers, ung cent de claus de 8 d gros le cent ; item, 500 claus de 6 groz le cent, valent 2 s 6 d groz ; item, 400 claus de 4 gros le cent, valent 16 d gros (✕Kieldrecht 1423) ; ung cent de claux de 18 d employés à rehaisigner audit molin, pour ce 18 d (*Nœux-l.-M. 1462) ; demy cent de cloux de 12 s, 6 d (*Nœux-l.-M. 1562)*

4. Classés selon le poids

Quelques exemples :

*pour 1 millier et 2 cens de claus (...) tant de 18 livres, de 14 livres, de 10 livres, de 8 livres et de 6 livres, tout revenant au pois de 7 livres, pour les moulins mon seigneur et pour les ouvrages de Valenciennes, à 12 d le cent sont 12 s (*Valenciennes 1375) ; pour 4 cens de claux de 18 livres, 4 cens de 14 livres, 3 cens de 10 livres, 3 cens de 6 livres et 4 cens demi de petis pikars (...) pour cloer et mettre à point le noefve roes dou molin de Busignettes (...) à 4 s le cent de 18 livres, 18 d le cent de 14, 14 d le cent de 10 livres, 9 d le cent de 6 livres et 12 s le cent de pikars (*Bavay 1420) ; pour 4 cens de claux de 18 livres à 18 d le cent sont 6 s ; item, pour 5 cens de claux de 14 livres à 14 d le cent sont 5 s 10 d ; item 3 cens de claux de 10 livres à 12 d le cent sont 3 s (✕Nœux-l.-M. 1457)*

clau de 6 (livres)

Clou dont le mille pèse 6 livres.

*pour 6 cent de claux de 6 livres, à 2 s le cent, valent 12 s (OSeclin 1404) ; 12 d pour 1 cent de claux de 6 livres et tout pour ledit touret (*Douai 1427 Taquet)*

clau de 8 (livres)

Clou dont le mille pèse 8 livres.

*pour 2 mil 2 cens de claus de 8 livres à 2 s le cent (*Valenciennes 1368) ; pour 6 cens de claux de 8 livres, à 18 d le cent sont 7 s 6 d (*Menen 1457) ; pour noef mille cloux de huict servant à couvert le moulin, icy 13 lb 10 s (✕Coutiches 1711)*

clau de 10 (livres)

Clou dont le mille pèse 10 livres.

*pour 6 cens de claus de 14 livres, parmi 28 d le livre et 7 de 10 livres parmi 2 s le livre pour faire ledicte roes et pour refaire et atakier les coisiaus dou moullin (...) montent 28 s (*Bavay 1364) ; pour 3 milliers de claus de 10 livres à 2 s 4 d le cent (*Valenciennes 1368) ; pour 1 cent de claux de 14 livres et demi cent de claux de 10 livres, 4 groz (OTemplemars 1418) ; 4 cens de claux de 10 livres, à 2 s 6 d le cent valent 10 s (✕Ostricourt 1431) ; deux cent cloux de 10, 5 s 3 d (*Douai 1733 Croix aux Poulets)*

clau de 14 (livres)

Clou dont le mille pèse 14 livres.

*pour un quartron de claus coppés et 3 quartrons de 14 livres (*Valenciennes 1355 St-Géry) ; pour 2 cens de claus de 14 livres, à 3 s le cent valent 6 s (OSeclin 1392) ; pour quatre milliers de claux de 14 livres dont on assa l'annee passee le plat pan et cullach dudit moulin et le crepon, à 20 s le millier (xBaisieux 1471) ; pour 3 cens de claux de 14 livres dont on a haiziné lesdis vollans, à 2 s 6 d le cent (xCysoing 1472)*

clau de 18 (livres)

Clou dont le mille pèse 18 livres.

*pour 3 quartrons de claus pikars et 3 quartrons de 18 livres (*Valenciennes 1355 Ogelens) ; pour demi cent de claus de 18 pour le haisin, 2 s (OSeclin 1394) ; pour 500 claus de 18 livres (...) dont on reloya l'arcure, le termuie et reclauwa le planquier, à 3 s le cent (OTemplemars 1395) ; pour 2 cens demi de claux de 18 pour raissier le demi crepon et pour rehaisiner l'un des volans dudit molin, à 4 s le cent, 10 s (xArmentières 1413)*

clau de 24 (livres)

Clou dont le mille pèse 24 livres.

*18 d pour 1 quartron de claux de 24 livres (*Douai 1427 Taquet) ; pour 4 cent de cloux de 24, 2 lb 8 s (xCoutiches 1711)*

clau de 36 (livres)

Clou dont le mille pèse 36 livres.

pour 8 cens de claus picars de 36 livres, à 8 s le cent sont 64 s (xCysoing 1402)

Les comptes ne précisent que très rarement qu'il s'agit du poids au mille :

*pour 1 cent de claux du pois de 10 livres de fer ou millier, pour ce 18 d (*Beuvry 1385) ; pour 1 millier de clou du pois de 9 livres de fer ou millier, à 9 d le cent (*Bruay-la-B. 1386)*

Le mot *clau* peut même être omis : *demy cent de 24 fort fer, 4 pat. (*Douai 1733 Croix aux Poulets)*

Autres cas :

*32 livres de fer en grans claux d'une livre les deux (...) à 12 d la livre, valent 32 s (xHarelbeke 1396) ; 6 livres demi de fer en claux de trois en la livre audit pris de 12 d la livre, valent 6 s 6 d (xHarelbeke 1396) 4 lb 16 gros pour 4 cens de grans claux, cascun cent de 12 livres de pesant (*La Gorgue 1408) ; ledit Raphael François, marechal, sera tenu et obligé de fournir et livrer toutes pieces necessaires en fer tant grosses que mediocres et petites pour l'entiere execution dudit moulin,, sauf et excepté les cloux pesans moins d'un quart de livre (xHoutaing 1780)*

**1509 Domaine de Valenciennes
ADN, B 9933, 51v°**

Compte du cloutier

Audit Jehan Corman dit Pureur, pour pluseurs claux par lui livrez pour furnir aux ouvraiges cy dessus, assavoir pour 5 mille cent claux de dix livres, au pris de 20 s le millier, font 102 s ; item, pour 5 mille 9 cens de claux de six livres, à 10 s le millier, font 59 s par. ; item, pour 3 mille 2 cens de claux de 14 livres, à 30 s le millier, font 4 lb 16 s ; item, pour 2 mille 3 cens de claux de 18 lb, à 40 s le millier, font 4 lb 12 s.

5. Classés selon la longueur

*pour demi cent de claux, chascun de 5 poux de long (...) 24 s le cent (xSluis 1399) ; grans claus d'un piet de lonc (*La Gorgue 1403) ; pour 27 grans claux de 1 quartier de loncq cascun, de quoy on cloa les clempes des 2 nuefs volans (xMecquignies 1421) ; pour 10 grans claux de 2 puignies cescun de loncq pesans 6 livres l'un par l'autre (...), liquel furent mis as vollans doudit moulin de vent (Mecquignies 1424) ; pour avoir livré ung clau de le longueur de 14 paus (xVerrebroek (1439) ; 3 cens et demy de claux de demy pied à clouer lesdictes bendes et estriers, à 12 s le cent, sont 42 s (*Nœux-I.-M. 1531) ; pour avoir livret dix cloux de douze poch de long et gros à l'advenant, employez*

à la dessus dicte seuwiere, lui en a esté payé 3 s de la piece, qui font 30 s (*Valenciennes 1534 Anzin) ; pour deux grans claux de ung quartier de loing pour le molin d' Anzaing, payé 2 s (*Valenciennes 1537) ; plusieurs claus d'un pied de loing (✕Camphin-en-P. 1566)

Notons enfin que les clous ont aussi pu être vendus par *écuelles* :

*pour une escuyelle et demie de claux de plusieurs manieres (...), à 8 s tourn. l'escuyelle, sont 12 s (*Recquignies 1419 – B 9407)*

CLAUER

Clouer, attacher au moyen de clous, de chevilles, de tenons, etc. Voir aussi *quevillier*, ainsi que *reclauer*.

*pour 3 kevilles de fer dont on clauwa le dicte combe as pilos, 3 gros, et pour 1 cent de grans claus picars, 8 gros (*Bruay-la-B. 1359) ; pour 4 grandez quevillez de fer (...) et pour 18 menrez dont on clauwa le reuwe et lez volans dudit molin (✕Nieppe 1390) ; pour 4 clefs de coer de quesne dont li molin de wedde fu clauwez (✕Templemars 1395) ; pour trois bougons de fer nommez en flamenc 'yserine bouten metten sloten' [= boulons, chevilles de fer avec les clavettes] dont le verge nouvelle dessus dicte fu clouee (✕Saaftnge 1412) 5 quevilles de fer à claër le volant (✕Ostricourt 1413) ; trois clefz dont sont clouez les deux verges dudit molin, 3 s par. (✕Petegem-a.-d.-S. 1479) ; quatre quevilles de demi piet de long servans à clouer les hurtoirs aux entrebuys (✕Nœux-l.-M. 1525)*

CLAUYERE

Lien métallique cloué. Voir aussi *bende*.

*une clouyere de fer et ung engin appelé 'drevell' pour tirer hors les grans cloux mis es diquages (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)*

Accompagné du terme précis en flamand :

windelinc [= lien de fer souple qui entoure] : *pour une autre clouyere de fer appelee 'windelinc' mise ou mur du molin de soille vers la grande dicque (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)*

► Cette appellation ne se rencontre que chez un seul rédacteur de Termonde. Le *FEW*, II, p. 769b, art. *clavus* mentionne dans un sens assez proche le berrichon *clouère* 'morceau de fer blanc avec lequel on raccommode un sabot cassé'.

CLAURPON

Prob. pièce de bois clouée contre une poutre pour la renforcer.

à lui [charpentier], pour le travail de lui et de son filz d'avoir fait des claurpons au grant poultre sur lequel les pierres gisent (...) ; à Loy le Fevre, pour dix grans cloux neufs de fer dont lesdis claurpons furent cloués audit poutre, 10 s parisis (✕Eeklo 1388 Westmolen)

► Prob. forme française en *-on* du flamand *clampen*, à comparer à *alpon*, *bendon*, *laschon*, etc. *Claur-* serait une erreur pour *clam-*. Je rappelle toutefois que l'on rencontre aussi bien des *°escaurperches* que des *escamperches*, mais là *escaur-* aurait pu être influencé par le néerlandais *schoren*.

CLAUTERIE

Ensemble des clous.

*c'est de claweterie revenant et mis à latrés 20 milliers 6 cens, au pris de 7 lb 4 s le somme, et comptei 12 milliers pour le somme, vallent à l'argent 12 lb 6 s (*Recquignies 1431) ; pour avoir fait et livré les parties de ferailles et de clautrie cy après déclarés (*Bruay-la-B. 1472) ; pour avoir livré toutes les parties de ferailles (...) ; aussi la clautrie, deux leviers de fer, martelz et autrement (✕Bailleul-Nord 1481)*

CLAUURE

Ensemble cloué.

*sy fut trouvé au soeullet dudit bachinaige foellichement et clauwres [sic] d'asselles qui faisoit planquier dudit bachinaige ; sy porta l'avis desdis desseveurs que (...) quant au soeullet dudit bachinaige que ledict Jehan Le Conte se devoit ryeuller sur le foellichement, clauwure et escantillons que les desseveurs prinrent lors portans à quatre piés un gros de ligne moins (*Douai 1505 Massue)*

CLAUWIÈRE

Prob. fente dans laquelle s'introduit la *clef* ou clavette d'une cheville.

*pour au moelin Saint Gery avoir fait 16 grandes quevilles de fer de 15 et 16 polz de loncq chascune et sans clauwiere employes à atacquier les sommiers noefs sur les viés audit moelin (*Valenciennes 1469 St-Géry)*

► *Clauwiere* serait ici une variante de *claviere* 'serrure', dérivé de *clavis* 'clef'. Ce serait un nouveau cas de confusion entre les dérivés de *clavis* et de *clavus*.

CLAVETTE

Pièce de fer servant à caler ou à serrer, p. ex. clavette de cheville.

*les quatre bendes de la lanternes, trois chevilles avec les clavettes et les rivets, huit agraffes (*Comines 1741)*

CLEF

1. Clef pour ouvrir ou fermer une porte.

clef : *pour une clef mise à l'uis dudit molin de vent de Buvry (*Beuvry 1376) ; pour une cerrure et deux clefz (*Sluis 1455) ; pour deux clefz servans à le serrure dudit moulin (OTemplemars 1465) ; deux paire de peinture et une serrure avec deux clé à la porte (*Coutiches 1751)*

2a. Pièce de bois destinée tantôt à maintenir une autre pièce à son poste, tantôt à consolider un assemblage et à en assurer le serrage.

clef : *pour une suelle de 20 piés pour faire bras et cleis à celle roes, 8 s (*Valenciennes 1355 Comte) ; pour 4 clefs de coer de quesne dont li molin de wedde fu clauwez (*Templemars 1395) ; pour rencauchier le roët (...) doudit moulin de Busignettes et mettre y clefs pour resierrer et redrechier en l'arbre (*Bavay 1405) ; pour (...) restraintre et remettre aucunes clefs servans à le kayere dou devant dit moulin (*Mequignies 1412) ; avoir descuigniet et redrechiet le grant rouet dudit molin, l'avoir recuigniet de neufves clefs et de cuignés (*Nœux-l.-M. 1448) ; le pont, ses deux broies, bracons, arc boutant, coignés et clefs de bois (*Lille 1726 moulin 2.1.2) ; la roue (...), composée de huit courbes (...), de quatre bras (...), de vingt foncelés de trois pieds un pouce de longueur, de cinq pouces et demi de largeur sur pouce et demi d'épaisseur, de vingt pots de trois pieds un pouce de longueur, de treize pouces de largeur sur cinq quarts de pouce d'épaisseur, d'une fonsure de lambordelle et de planches de pouce et de quatre pieds, de reliage de quatre pouces quarrés, de trois pieds et sept pouces de longueur (...); pendant ledit mois de mars 1755 on a demonté ladite roue pour placer le nouvel arbre et on l'a remontée en se servant des meme bois et on a ajouté à la fonsure quatre clefs de planches de pouce de trois pieds et demi de longueur chaque (...)(*Leval-Ch. 1757 blé)*

2b. Pièce de bois consolidant une digue, un barrage, un talus, etc. Dans un assemblage à pilots, c'est une pièce oblique, dont la tête s'appuie sur une ventrière et la queue sur un dormant. Voir aussi *fermeture*. Voir l'ill. et les autres extraits à l'art. *espondich*.

clef : *pour (...) faire un bastardiaul au devant des ventaillez dou moulin de Hon de 2 fortes sois, pour le closin espincier, clore et emplir de terre, bien conrer et faire boinez clés (*Hon-H. 1395) ; pour avoir ancré tout autour le motte dudit molin de neufves ancras de quesniaus jusques à 20 ancras et icelles lyer de clefs bien et soufissamment pour ce que ledicte motte estoit en aventure de cheoir es fossés (*Attiches 1411) ; pour audit ouvraige de l'escluse de Hon faire 14 grandes clés de 32 piez de loncq ou environ de bos soijet (*Hon-H. 1411) ; est advisé d'y avoir pour l'ouvrage les pilos fichiés en la riviere de 12 piez de long, assavoir 6 piez en terre et 6 piez dehors, et pour ledit*

ouvrage 40 pilos que pourra estre 3 piez et demi entre chascun pilot ou environ (...); item, pour les atachier 15 clefz de 12 piez de long et de 10 paus de hault et 7 paus d'espaisseur, et asseürer lesdis clefz en terre chascun de 2 pillotiaux de 5 piez de long et une surclef au travers de cuer de kesne et tout au long dudit ouvrage y faire une liste de 4 paulx en quareure et les aisselles dudit ouvrage que seront cloees au long de l'espaisseur de paux et demi (*La Gorgue 1415); avoir refait ung espondiz contre la rive et au devant de le fosse dudit mollin, contenans 120 piés de long (...) y assiz plusieurs pillos de quesne (...), iceulz clos d'aisselles et garny de clefz, ventrieres, espees et autres choses à ce servans, icelles clefz assises de 10 piés entredeux chascune (...); (...) 6 clefz de quesne, chascune de 24 piés de long, 3 autres chascune de 17 piés et 3 chascune de 16, lesdictes clefz de 12 paux de lé en teste et l'autre debout de 10 paux et demi paux d'espés (*Quesnoy-s.-D. 1420); pour avoir plantet et hyet en la longueur de 46 piez de long ou environ deux routtes de pillotz de boulle de 9 à 10 piedtz de long, à deux piez près l'une de l'autre que pour au travers de la riviere au mont l'eauwe au deseure de ladicte seuyere ordonner une estancque et tenure d'eauwe pour faire et continuer la dessus dicte euvre, avec icelle estancque et tenure avoir fermet et assuret de 4 longs boulleaux en forme de ventrieres et deriere iceulx boulleaux pilloter 10 pillotz, 5 à chascun pan, de 11 à 12 piez de long chascun, pour assurer de 5 pieces de bois faisant / clefz de 13 piez de long aussi chascune de ladicte estancque et tenure d'eauwe, avec aussi le bien assurer et estanchonner du costé aval l'eauwe que pour eschever l'enforchement d'icelle en continuant la dessus dicte euvre (*Valenciennes 1512 Anzin); auquel bastardeau a convenu mectre deux ventrieres de trente piedtz de loing chascune, quatre pillotz de clefz et deux clefz pour fermer et tenir ledit bastardeau de ouverture contre la pesandeure des terres (*Valenciennes 1537 St-Géry)

3a. Pièce de fer servant à caler ou à serrer, p. ex. clavette de cheville, clef d'ancre, etc. Voir aussi *clau*, *clavette*, *clef fermant*, *clenque*, *cuignetel*, *euche*, *fermant*, *fermeture*, *fermoir*, *fermeture*, *forchette*, *nocquet*, *pioche*, *polle*, *pollette*, *queville*, *rasoir* et *serrure*, ainsi qu'*euche*.

clef : pour 4 quevilles de fer pesanz 13 livres parmi les polettes et les clefs, qui sont mises pour bastir ledit rouet (*Bruay-la-B. 1377); pour 6 kievilles de fier qui passent parmy le volant qui est de trois pieches, les cleys, les flotes qui servent asdites kevilles (✕Cysoing 1380); deux estriers pour les bras de le queue, 2 clefs (○Seclin 1394); pour 16 platines, 16 clefs et 32 crampons à frumer les quevilles servans autour dudit moulin (○Seclin 1395); pour refaire l'envir à l'arbre du mollin, une platine et une cleif pour fremer ledit envir, pesant tout 36 livres (*La Gorgue 1398); pour 3 grans boujons de fer passans parmi les verghes avec les clefz et ringhen [= anneaux, °flottes] à ce servans, pesans tous ensemble 24 livres de fer (✕Sluis 1435); livré neuf batonnier de sis patar la piece (...); livré neu clé double de deu patar la piece (...); livré neu flote de deu patar la piece (○Wambaix 1668); deux chevilles de fer à clecq et flot (✕Coutiches 1711); un carcan tendu à clefs autour de la meule tournante (✕Lille 1726 moulin 3.7)

eclef : fait 2 grand et clef de ponçau et ung flot de ponçau et 2 double et clef à racoutré ung cevil (*Marquette-l.-L. 1667)

► Ces deux *et clef* de Marquette-lez-Lille sont une graphie insolite de *clef* avec l'e-prosthétique.

3b. Cheville de fer. Voir *queville*.

à lui [le forgeron de Valenciennes] (...), pour les clefs qui vont parmi le bloc, 12 s (*Trith-St-L. 1371 huile); pour drechier les degrés qui estoient kaiis et pour mettre une cleef parmi les scoufhous [prob. chevalet reliant l'escalier extérieur à la queue] pour assurer le keuwe dudit molin [le chevalet « assure » l'escalier et non pas la queue!] (✕Scheldewindeke 1372); pour 16 clefz ou cyvilles atout leurs rondioles et les cloux à ce propices (✕St.-Eloois-Vijve 1455)

► À Trith-St-Léger (1371), les *clefs* sont prob. des chevilles qui traversent la table des mortiers. À St-Eloois-Vijve (1455), la cheville est qualifiée de *clef* et la clavette de *clou*.

3c. Pièce de fer introduite dans une fente aménagée au fer de meule pour soutenir et caler la °lanterne d'engrenage. Voir aussi *euche*.

*pour avoir (...) traué ledit fer ou milieu pour y mettre une clef de fer telle que necessaire estoit pour ce que les tourtes dessendoient à chascune foiz vers le menu debout dudit fer (*La Gorgue 1420) ; pour une clef passans parmi le fer dudit mollin, 12 s (*Valenciennes 1423 Anzin) ; pour une clef soustenans les tourtes oudit grant fier (*Valenciennes 1446 Souverain)*

clef de fusee : *avoir livré une clé de fusé pour soutenir la lanterne (*Ramillies 1640 moulin 2.1)*

4. Clef d'étanchéité, dispositif destiné à assurer l'étanchéité d'une digue en terre, composé de matériaux argileux compactés disposés à une profondeur d'au moins 1.80 m sous le niveau du terrain naturel.

*pour (...) ouvrir de fosserie à le seuwiere et à l'esluze de le riviere dudit moullin en faisant ad ce une clef du treviers d'icelle esluze de 9 piés de parfont sour le largeur d'icelle esluze, le afonser et remplir souffissanment (*Hon-H. 1454)*

clef de fosserie : *pour avoir (...) ouvreit de fosserie à refaire le trau daleis le busse dou ventaille moullerech doudit liu de Hon et y avoir fait une clef de fosserie (*Hon-H. 1429 – B 9423)*

En fait, la *clef* est l'appellation de tout ce qui ferme ou rend ferme, comme le prouve l'extrait suivant : à *Jehan de le Porte, cordier dudit Valenchiennes, pour 8 quiefs de corde de thille remforchie (...) pour lyer du traviers l'Escault en maniere de clef lesdis cloyes, pillos et ventrieres affin que icelle estancque ne s'ouvresist (*Valenciennes 1457 Anzin)*

Acceptions spécifiques :

1. ☒ ? – Élément du frein.

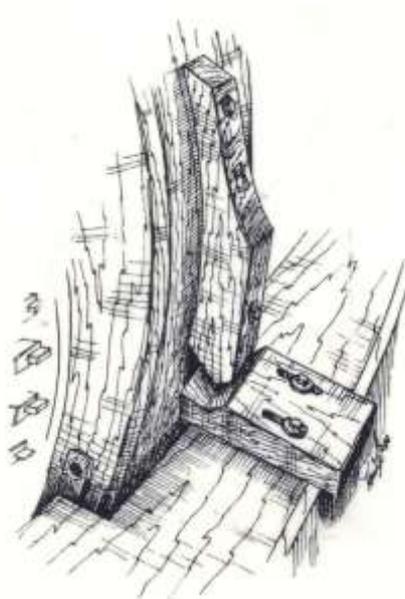
deux autres pieces [en bois] dont l'en fist les clefs servans à ladicte prange (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; pour avoir mis ung frain au moulin de Chisoing et remettre le clef à point dudit frain (✕Cysoing 1437)

► L'évocation du frein aux 14^e et 15^e siècles amène trois mots (*clef*, *eswille* et *menton*) qui disparaîtront par la suite et qui n'ont pas d'équivalent dans les textes rédigés en flamand. Vu l'absence de contexte explicite, une identification précise est impossible. Qu'il me suffise de proposer ici quelques hypothèses.

a. Système de fixation de l'ancien frein à lèvre (frein qui ne fait pas le tour complet du rouet et qui est attaché du côté gauche de la cage ; son point d'attache est pourvu d'une lèvre articulée qui s'appuie contre le rouet au moment du freinage). De tels freins à lèvre ont existé en Flandre, mais ont été remplacés dès le tout début du 15^e siècle ou même avant par le frein dit « flamand » qui, lui, fait le tour presque complet du rouet et qui est attaché du côté droit de la cage. Cette première interprétation de *clef* est étayée par l'appellation *prange* de Hulst, qui, à l'origine, s'appliquait essentiellement au frein à lèvre, alors que le frein flamand, lui, était qualifié de *vange*. Pour l'évolution du frein, cf. COUTANT 3 et les ill. à *frein*.

b. Mentonnet en bois à face inférieure oblique qui est attaché à la ceinture du frein au niveau de la haute-panne de droite ou du °*bauchet*. Lorsqu'on desserre le frein, ce mentonnet s'appuie sur une cale à entaille oblique fixée à la haute-panne ou au °*bauchet* et empêche ainsi que la ceinture du frein perde sa forme parfaitement circulaire et frotte contre le rouet quand le moulin est en activité. Si la *clef* désigne le mentonnet en question, le pluriel inclurait la cale sur laquelle il s'appuie. Étant donné que cet élément est encore toujours présent dans les moulins, il serait étrange toutefois que nous n'ayons pas rencontré d'autres *clefs* dans les descriptions plus tardives du frein.

D'après la phrase de Cysoing, la *clef* est un élément du frein qui nécessite une mise au point pour fonctionner correctement. Cette constatation vaut aussi bien pour la lèvre de l'ancien frein que pour le mentonnet susmentionné.



Système à mentonnet du frein. Dessin G.P.

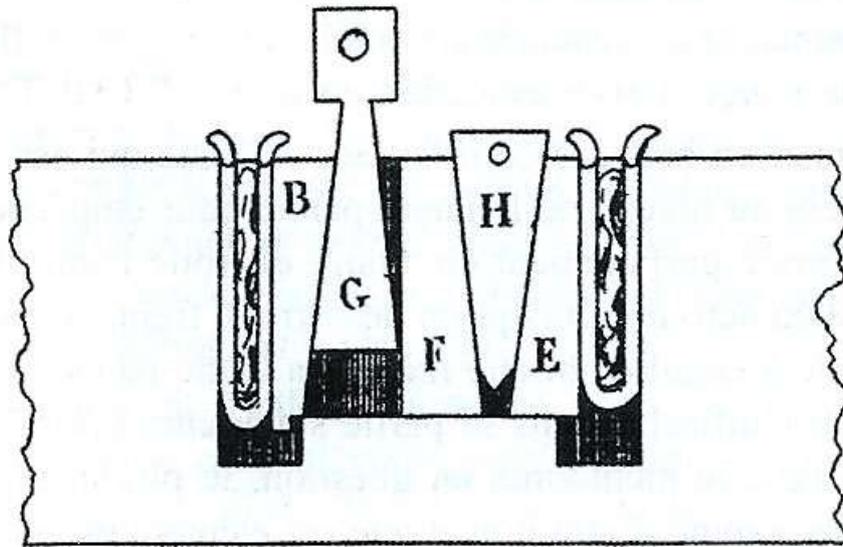
c. Bien que la plupart des acceptions de *clé* soient identiques à celles de *clenque*, je ne crois pas qu'il s'agisse ici du crochet en bois permettant de suspendre la bascule (→ *cauque*) du frein lorsque celui-ci est desserré (élément qui se dit parfois *klink* en flamand), mais qui n'existait p.-ê. pas encore au 15^e s..

2. Dans la presse du moulin à huile, pièce d'ajustage (soit un bloc de bois, soit une ou deux planchettes) qui s'intercale entre le coin de serrage et celui de desserrage ; ou coin de desserrage (→ *cuignet*). Voir aussi *aisselle*, *paumelle* et *templel*.

Prob. pièce d'ajustage : *item, une paire d'estendielles, une clef, deux cuignés, deux fourmeaux, six pammelles et une warde, sept livres quinze solz* (*Lille 1499 moulin 2.3) ; *le harnas de leye, quatre fourmeaux, trois cuignetz, une clef, une warde, trois pannelles [sic, lire paumelles], deux estendelles et ung petit planquier derriere le leye* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *le harnas de la laye, cinq fourneaux, trois cuignetz, deux clefz, deux wardes, six pammelles, deux estendelles et treize sacqueau* (*Marquette-l.-L. 1638) ; *trouvé quatre fourmeau au harna de leye, trois cugnets, deux clefs, trois wardes, quatre pamelles et quatre entendelles* (*Comines 1684 tan & huile)

Prob. coin de desserrage : *le planché pour mettre le herna de laye dessus et la levé de la clecq* (*Marquette-l.-L. 1713) ; *la planche (...) de devant la lais et la cauque à lever la clef* (*Don 1718)

► Le terme, accompagné d'un dessin, figure dans l'« Instruction sur l'huile de faine » rédigée en 1795 par la Commission d'Agriculture et des Arts (ADN, L 1482 ; publiée in *Association Régionale des Amis des Moulins du Nord* n° 14). Dans les exemples de Marquette-lez-Lille (1713) et de Don (1718), c'est le coin de desserrage même qu'on soulève au moyen d'un levier. En flamand, la planchette ou bloc intercalé se dit *sloterwarde* [litt. 'garde de la clef'], tandis que le coin de desserrage s'appelle *sloter* ('clef') (WVD, p. 386). Coussée, p. 169 aussi distingue *les deux éléments* : « livré un coin de desserrage (*sloter*) pour le rebat (→ *reba*), une *warde* et une planchette oblique (*sloterwarde*) » (texte traduit).



Dessin et légende accompagnant *l'Instruction sur l'huile de faîne* : B et E : fourmeaux – F : clef – G : coin de desserrage – H : coin de serrage. Notons au passage que la *clef* a normalement une coupe en forme de parallélogramme et non pas une coupe trapézoïdale comme ici. Voir une meilleure illustration à *laie*.

Composés :

clef fermant

Pièce de fer, clavette de cheville, clef d'ancre, etc., servant à caler ou à serrer. Voir *clef*.
deux boutquins et clefz fermans à ladicte verge (✕Ingelmunster 1456), *pour avoir fait, ralongiet et requerquet six quevilles fermans pour ledit molin, 12 s ; item, pour avoir aussi fait 4 clef fermant, 4 s* (✕Cysoing 1499)

clef foree

Clef (pour serrure) à canon, clef dont la tige est percée d'un trou longitudinal.
pour une paire de penturres à marteau et pour une forte serrure à verreau estoffee de deux clefz forees, icelles penthurres et serrures atachies à l'huis par où on va aux ventailles dudit moelin (*Valenciennes 1479 St-Géry)

clef à crois

Clef (pour serrure) à panneton en croix.
pour une clés à crois à le huge au pisson et remettre le sereure appoint (*Recquignies 1410)
 ► Il y a même des clefs à croix et demie : *pour une noefve clef à croix et demie faite à l'uis dou moulin Saint Gery* (*Valenciennes 1422)

clef à patte

Clavette spéciale, p.-ê. à saillie aplatie servant à la fixation.
plus fait 8 ceville de 2 pié et 4 ceville de 7 pouce (...) ; *plus livré 12 clef à paste et 12 flosse servant ausdites ceville (...)* ; *livré 24 clef à past et 4 double clef et livré 28 flose servant audit feraille audit moullin* (*Don 1718 huile)

clef de flotte

Clavette de la cheville, qui se serre contre la rondelle. Voir aussi *clef de vingherlin*.
pour 25 claux coppés et une clef de flotte, 2 s (✕Baisieux 1471)

clef de fosserie : voir ci-dessus acc. 4.

clef de fusee : voir ci-dessus acc. 3c.

clef de harnas

? – Prob. clef (acc. 2a) servant à assujettir une roue ou d'autres engins fixés sur un arbre. P.-ê. faux-bras, étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre (voir *faux brach*).

*deux quennietz de lay et deux fourneaux et une warde et deux quevallée de hy à [sic, lire et] dix bras de levé et trois clefs de herna et deux noiaux (*Don 1729)*

clef de ploustre

Clef (pour serrure) d'un verrou à vertevelle.

*pour une clef de ploustre pour le petit huis dou moulin de Rocque (*Recquignies 1412)*

clef de vingherlin

Clavette de la cheville, qui se serre contre la rondelle. Voir aussi *clef de flotte*.

*pour pluseurs clefz de vingherlins [= rondelle] de fer, 4 gros (*Sluis 1434)*

► Composition hybride.

eclef de ponchel

Clavette servant au °*ponchelet*.

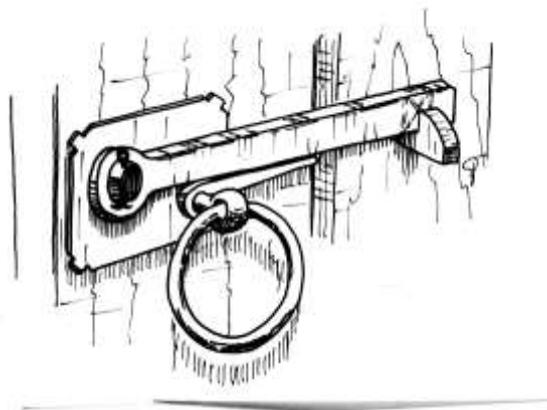
*fait 2 grand et clef de ponçau et ung flot de ponçau et 2 double et clef à racoutré ung cevil (*Marquette-l.-L. 1667)*

CLENQUE

1. Levier du loquet.

*pour un crampon et une clenque servans à le prison dou bauch palier (...) pesans 6 livres (*Baisieux 1400) ; les deux huis d'en haut, deux paires de pentures, deux verroux, quattres cranpon, une clinque (*Lille 1643 moulin 3.18)*

► À Baisieux c'est un syn. de *clenque du grant fer*. Voici une description détaillée d'une clenque dont l'usage n'est pas spécifié : *une clenque d'un piet et demy de long et d'un doit d'espois et 2 polz de let et un menton et un fort crampon pour tenir le clenque queuit sur le menton, pesant ensemble ces partyes 23 livres demie (*Valenciennes 1487 Brisebois).*



Clenque avec son mentonnet (menton). Dessin G.P.

2. Pièce de fer servant à caler ou à serrer, p. ex. clavette de cheville, clef d'ancre, etc. Voir *clef*.

*pour 4 grandez quevillez de fer, lez angniaux et lez clenques à ce appartenans (*Nieppe 1390) ; pour deux ancras et deux clenques pour fermer les deux enviers de l'arbre dudit molin, pesant 48 livres de fer (...); à lui, pour un petit anel et une clenque pour fermer l'envir dudit molin (*La Gorgue 1413)*

Acception spécifique :

☒ Prob. crochet en bois destiné à soutenir la bascule (→ *cauque*) du frein lorsque celui-ci est desserré. Voir aussi *locbau*.

*le frain, la cauque, deux molettes, une clenque et langue du frain (*Lille 1643 moulin 3.8)*

► *Klinke* est une des appellations de cet élément en Flandre flamandophone (WVD, p. 208).

Composé :

clenque à ressort

Levier du loquet (d'une porte) pourvu d'un ressort.

à l'enche [*sic*, lire prob. *uiche*, en, l'occurrence la porte d'en haut, puisque un article a déjà été consacré à la porte d'entrée] *une pair de pentures, une clenque à resort avecq un menton* (✕Lille 1636 moulin 3.2)

clenque du grant fer

☒ Levier de loquet servant à tenir fermé l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3). Voir aussi *crochet du grant fer*.

un demy ployrieu pour le clencke du grant fier (✕Mouscron 1454)

CLIER

* Espace bordé de claies ou de parois planchéiées ou lattées à claire-voie destiné à diriger les poissons vers l'endroit où on les capture. La pêcherie à claies se situait dans un des canaux de dérivation ou de décharge. Voir aussi *clais*.

Au singulier :

clier :

- sg. : *li mosniers puet faire sen cleier sour le mairien del moelin par defors et avoir sen buiron et si doit li pissons i estre siens* (Douai 1270) ; *pour (...) avoir (...) fait une noeve seuwiere (...) et en desoubx un clijer estoffez de 9 estacques en 3 espases, 3 sommiers treversains subz eneswilliez pour recevoir 2 sommiers dou loing subz entaullez freans en hotte et en dens es postilles et par deseure viestit d'aisselles* (Valenciennes 1437 Fossart) ; *pour les esclideez et clijeez des deux seuwieres doudit Ansaing lors refais et y mis aucunes aisselles et lattiaux* (Valenciennes 1449 Anzin) ; *ung clihez et une huge servant à prendre poisson* (Lille 1558 moulin 2.2.1) ; *ung clihé pour pesquier aulx anghilles avec la huge* (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *le cliez portant en largeur deux ventailles, y comprint la huche* (Thun-l'É. 1640)

- pl. : à Jehan Noiset, *pour faire tout noef uns ventailles et assir devant les clijers de ce moulin et des clijers qui sont outre le tordoir et l'esmouloir et pour les clijés delés cel esmouloir recouvrir d'aisselles* (Valenciennes 1367 Ogelens) ; *pour avoir relattet et remis à point grant plentet dez glijers de Rocke, car enfondret estoient par lesdis frans floes et à celle cause li pissons keans sour yceux glijers pour entrer en le huige se passoient et ne les pooit ont trouver* (Recquignies 1424)

► Dans *gliers* (Recquignies 1424) le *c-* est passé à la sonore *g-*. Cette sonorisation n'est pas unique : nous lisons par exemple *glacener* pour *clachonner*, *gremillier* pour *cramelier*, etc.

eclier :

- sg. : *pour avoir (...) le haterel du bachinaige d'icelui moelin revestit à 2 lés d'aisselles, avoecq refonset l'escliés [et non pas les cliés] de le seuwiere d'icelui moelin* (Valenciennes 1452 *brais*) ; *l'esclihiés [et non pas les clihiés] enveuque les gro meuble et tout autre lataus, de 17 piet de lon, 12 piet de larghe en dehor le huge* (Marquette-1.-L. 1569) ; *pour l'ecclihé tenant au eventelles 10 ettrié et 5 hé à bendes et clau et crampon* (Marquette-1.-L. 1569)

- pl. : *pour faire et remettre à point le huge et les escliers de le riviere de Hon* (Hon-Hergies 1369) ; *pour faire une huge toute noeve à Roque et pour remetre plusieurs gistes as escliers pour ce qu'il end i avoit aucunes brisies, et pour tous les escliers reviestir de latiaux* (Recquignies 1388) ; *pour ouvrages fais de macenerie as escliers dou vivier dou Buffle par ù les euwes passoient desous les ventaillez, dont il l'a convenut affonser tout au vif entre les ventaillez et les escliers pour saner les traus par ù li aywe passait et remacener à masse bien de 10 piés de hault, de douse piés de larghe et de 30 piés de lonk* (Étrœungt 1394) ; *au desous des 2 autres sommiers metre tant d'estiaus qu'il end i besuignera et reloijer ces sommiers desous le bierch de pochars ensi qu'il appartient ; item, lever le bierch contre mont pour metre et assir les sommiers, et le goullait et escliers bien remetre à point et reviestir leur il besuignera* (Recquignies 1378) ; *sour les escliés d'icelle seuwiere tinglés partout où besoins estoit* (Valenciennes 1444 *Souverain*) ; *pour avoir vesty les escliers de 30 planques de quesne de 10 piez de lonc chascune, d'un piet de large et de polz demy d'espelz*

(Valenciennes 1498 Souverain) ; *la pesche de la riviere et ruisseau aussi bien que des ecliers appartiendra à ladite abbaye* (Marquette-1.-L. 1787)

esclieux : *pour avoir (...) de bos qui estoit en provision à Maubuege soijet en quartelaige à manière de gistes pour refaire les esclieux, ossi le huge et les costés du bachinaige doudit moullin de Rocque* (Recquignies 1427 - B 9419) ; *par les grandes glaches et grandes yauwes (...) fu un peniau des esclieux de Rocque au devant des 5 ventailles enfondrés de forche et tout le gistage et lattiaux alet aval l'iauwe en longhece de 15 piés, si convint register de noeves gistes et latter de lattiaux* (Recquignies 1435)

esclis : *pour ouvrer de carpenterie as bachinages des 2 tournans des moelin de Rocque, liquel estoient tout pourit et desfais en pluseurs lius et le plus grant partie des esclis doudit moelin qui estoient enfondreit en l'iauwe relever et retenir à leur hauteur et reviestir les eslures [? – prob. plans inclinés, plutôt qu'escluses] des ventailles (...)* ; *(...) et à le huge au pisson faire un noef huisset et restoupper en pluseurs lius ledicte huge et les esclis relatter* (Recquignies 1408) ; *pour avoir revestit d'asselles les esclix desdis moelins d'Ansaing, esquelz a estet mis et employé trentte six asselles de douze piés de loing, d'ung piet de large et de deux polz d'espeis* (Valenciennes 1482)

uns esclis : *fu marcandet de faire un ouvrage de carpentrie à uns esclis et une huige à pisson à Rocques* (Recquignies 1414)

► Cf.: *toutte nostre pesquerie movant depuis les esclihés de noz mollins d'eauwe de Marquette jusques à le riviere de le Deusle* [ADN, 33 H 114 (1547) f° 75r° Marquette-1.-L.] À l'origine, le mot s'employait au pluriel et désignait chacune des parois conduisant à la huche aux poissons. Les graphies *lescliés* et *lesclihés*, je les ai transcrites avec *l'* du fait que le *s* de *les* n'est pas rendu comme un *s* final de mot.

1376 Beuvry

Clier du moulin de la Cauchie

ADN, B 14629

À maistre Jehan Hanikel, maistre carpentier, pour avoir fait un clijer audit molin de Buvry de 36 piés de lonc et de 4 piés de lee, à 2 trajans, assis cascun trayant sur 7 pillos, et par deseure gisté de piet et demi de point à aultre, et sur ces gistes a deux parois par deseure lez trayans les postiaux enaguilliez en cascune giste, et une pane par deseure cascune paroît enaguillies es postiaux, et sont lesdictes parois de deux piés de haut, et sont lesdictes gistes entredeux l'une passant et loye à sen postel, et est clos de l'un bout à l'autre de latte de quesne soyee bien et dru, et au bout dudit clijer aval l'yaue a une huge de 4 piés d'esquarrure et autant de haut assise sur 4 soellez et cez 4 soellez sont sur 4 pilles et 4 postiaux braconnez sur 3 sens et lez postiaux avez pour assir les aisselles de quoy ledicte huge est close et un huis par deseure ledicte huge, pour tout ce faire par markiet fait en tasque, et on li livra le bois sur le lieu 7 francs, valent 6 lb 9 s 6 d.

1414 Recquignies

Esclis au moulin de Rocq

ADN, B 9401, 29r°-v°

À Jehan d'Espringalle, maistre des ouvrages de Biaumont, fu marcandet de faire un ouvrage de carpentrie à uns esclis et une huige à pisson à Rocques par le manière et devize qui s'enssieut. C'est assavoir que lidit esclis eulrent 30 piet de leit depuis le bachinaige dou petit moulin en alant jusques à un pan de mur viers le huige et de loncq depuis le masse des ventailles en alant aval l'ieuwe 28 piés u environ.

Item, 20 estacques ferues en terre à le hie coulliche tant et si avant que on a peüt par raison, et lassus assis 4 bauls traversains à boine parchon enewilliés sur le debout des estacques, et cascun sommier rechuit de 5 estacques à boine parchon et de boine ruillee [= régularité, en ligne droite] et de tal hauteur que pour sus avoir ensiellet 6 soels traians, les soels traians ajointurés de jointure à hef as souliaus dou ventelaige,

ensiellet sur les sommiers dessus dis et si loncq passant outre le deforain [celui qui est à l'extérieur] que pour avoir rechu le somier dou pan qui fait esclozure as dessus dis esclis.

Item, sur le soeil traiant deforain au leis viers le bachinaige dou petit moulin et sur le treviers desdis esclis (esclis) alant jusques à le huige fait et assis 2 pans de charpentrye estoffet de soeil, d'estiaulz, de viernes, de roilaige, latteit de latiaux, et au deriere sur les soels traians dessus dis loijes de pochars en hotte et en dent.

Item, en cascune espasse entre les sommiers devant dis sur toute le leeche [= largeur] des esclis avoir mis 3 gistes pendans par estriers de fier, et tous lesdis esclis latés de latiaux si drus que consaus adonna.

Item, sur le costeit desdis esclis fait et assis une huige à prendre pissons de 8 piés de quarure devens œuvre et de 8 piés d'estiau entre deux ewilles, estoffee de soelles croisies, d'estiaus, de vierne, de loiure, de postiaus de moult en val [sic, lire de mont en val], le fons et couviercle par deseure gistet et fonset d'aisselin et ens l'un des pans et sur le couviercle par deseure fait 2 huissés, l'un pour entrer ens et l'autre pour getter les ordures huers, les soels de celi huige rechuies cascune de 4 pillos enewillies et si longhe que li huige est, loije de poçars tout entours par dehors.

Item, le fons de ledicte huige assis si bas qui demeure 2 piés d'aiwe en ledicte huige quant les yeuwes sont au plus bas. /

Item, sur le leeche desdis esclis fait un bacquet à manière de bierche pour conduire et mener les pissons ens ledicte huige et à l'encontre de le huige alans jusques à un piller qui à present y est, fait un pan de charpentrye comme les autres devant dis.

CLIPOTEL

* Ensemble du frayon (→ *froyon*) et de la came de l'auget (→ *baquet*). En frappant cette came, le frayon communique à l'auget les secousses nécessaires pour faire descendre le produit à moudre dans l'œillard (→ *trau*) de la meule. Voir *cliquet*, ainsi que *froyon*.

*à Jehan Carpentier, pour sen sollaire de ycelle dicte tremye (...) couvrir desdictes aissielles et mettre 2 roilles enviens le moelle pour ycelles aissielles susporter, faire un grant rom trau en le moijenne pour le bleit keïr en le moelle, faire un clipotiau, assir 2 baus de treviers pour mettre le bacquet sus leur on gette le blet (*Recquignies 1424)*

► Bien qu'en picard le *clipot* soit un bâton fort court qu'on jette après les fruits pour les abattre et que *clipoter* signifie 'battre' (HÉCART, p. 117a ; SIGART, p. 125), je ne crois pas que *clipotel* désigne la seule came de l'auget : cette pièce était une simple latte de bois qui ne méritait pas une mention particulière dans les comptes.

Le radical de ces termes est sûrement une onomatopée ; dans le moulin ce serait l'onomatopée rendant le cliquettement du frayon contre la came de l'auget. Ce bruit régulier est si typique que ce serait lui aussi qui aurait donné leur nom de *Clipotiau* à certains moulins, tels les moulins disparus de Cambrai, de Nivelles (au lieu-dit la Borne) et d'Obaix (au lieu-dit de Rosseignies-Scoumont).

CLIPPECLAPPE

Planchette de bois de chêne fendu servant e.a. à la confection de douves. Voir aussi *clappe*.

*à Pierart Hayne, mairienier doudit Valenciennes, pour 2 cens de baucques de 3 piés que on dist clipeclappe que (...) il a fais et livrés pour les ouvraiges des moelins (*domaine de Valenciennes 1450) ; pour 574 clippelape pour revestir 5 roels, si comme 2 faittes toutes noefyez au molin d'Ansain et à celi de (de) Faloize et avoecques revesty les 2 roels du molin Saint Gerry et une au petit molin le Comte, ausquelles roels convient à chascune 90 clipclap, sont 450 cliclap et le remain monte 124, lesquelles ont esté (...) employés aulx aultres roels des molins (*Valenciennes 1462) ; 12 cens de clipeclappe, icelles employees à reganteler les roelx de deux moellins Saict Gerry, le moellin de Fossart,*

Ogelens, ceux d'Ansaing, aussi les moellins le Comte, Souverain, bray et than
(*Valenciennes 1473)

► Le mot, qui se rencontre non seulement en Flandre mais même en Angleterre (*MED*, C, p. 331a : *clip-clap*) serait un composé déformé de *cliven* 'cliver' et de l'onomatopée *clap*. Le radical *cliven* se reconnaît encore dans *clijfclap*, qui, dans un compte de Menin de 1457, désigne le bois de la latte servant de support aux ardoises : *pour 12 cens de lattes de clijflap employez à couvrir ledit molin*. Ce radical s'est déformé en onomatopée sous l'influence du flamand *clipclappen* 'babiller, caqueter, papoter'. L'onomatopée *clap*, elle, a donné naissance à toute une série de mots, dont quelques-uns ont un rapport avec le bois, p. ex. l'italien *chiappare* 'cliver' et le flamand *claphout* (voir *clappe*).

CLIQUET

* Ensemble du frayon (→ *froyon*) et de la came de l'auget (→ *baquet*). En frappant cette came, le frayon communique à l'auget les secousses nécessaires pour faire descendre le produit à moudre dans l'œillard (→ *trau*) de la meule. Voir *clipotel*, ainsi que *froyon*.

pour (...) fonsser par deseure une archure audit moulin estoffee de 2 traviaux, 2 sommereus et l'ordonnance dou clicquet (Valenciennes 1410 St-Géry)

CLOCHE

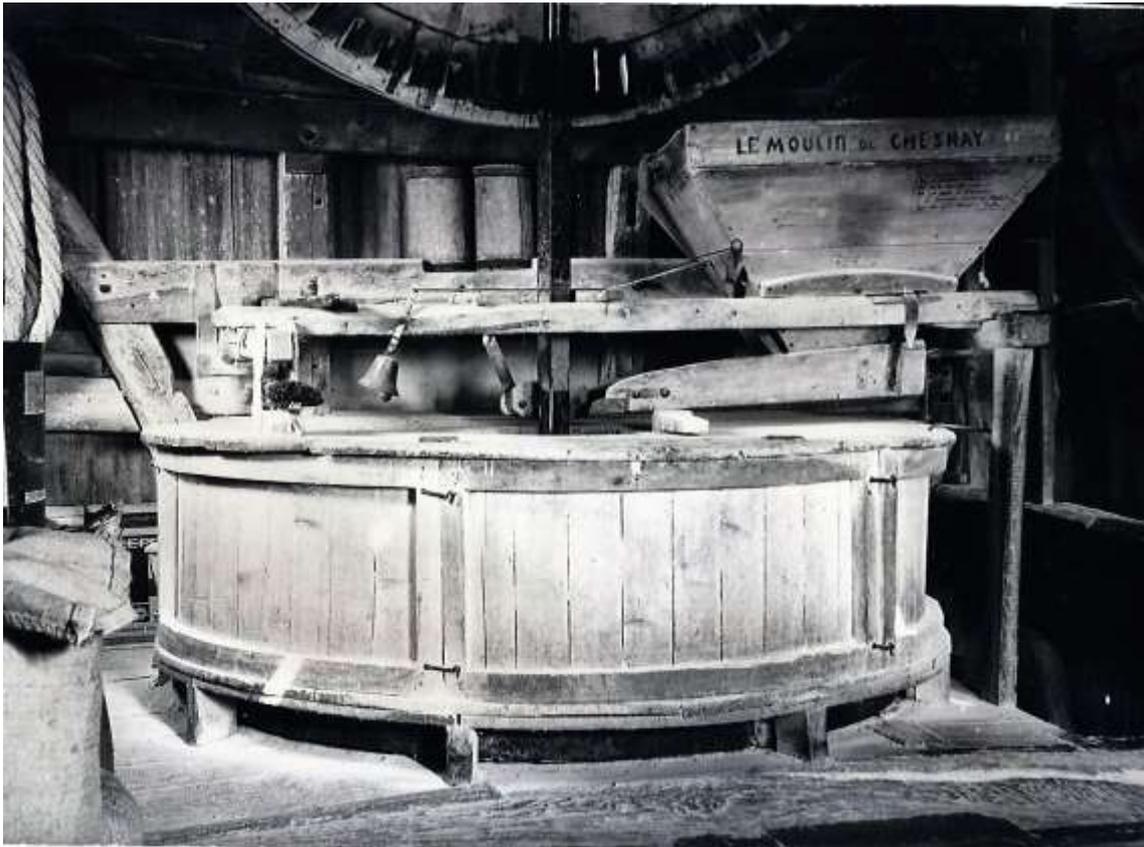
Cloche, prob. syn. de *clochette*.

les quatre cloches des quatre moulins (St-Amand-l.-E. 1719)

CLOCHETTE

Sonnette qui avertit le meunier que la trémie (→ *tremuie*) est presque vide. Voir aussi *cloche* et *sonnette*.

deux havets et ung tranneau, une clochette et taillette, avec deux petites chevilles (*Comines 1684 blé & brais) ; *un levier de fer, deux marteaux de pont, savoir un de pont et un autre [sic], avec une clochette* (*Ath 1718 Étangs) ; *les ecavestures, couvlaice, branquart, turmure, clocette* (✕Ennetières-en-W. 1750) ; *l'arculle et couverture des meulle et termeure et bacquelet et blocq, closet et ferailles y servant* (✕Herseaux 1758) ; *l'arculle, couvlaiche, bancart, tette, passés, termure (...) et une clochette* (*Lille 1768 moulin 2.1.2).



Moulin sur pivot de Moutiers (Eure-et-Loir) (1967) : archure à trémions horizontaux sur deux traverses ; clochette actionnée par une cordelette qui sort de la trémie. Photo J.B.

CLOIE

Les rédacteurs des comptes différencient assez nettement *clais* et *cloie*. C'est pourquoi je les ai classés sous deux entrées distinctes.

- a. Clôture planchée ou lattée à claire-voie. Voir aussi *clais*.

Pieres devant dis doit les uasires et les cloes et le huge et le keveche et les ventailles faire et tenir (*Tollembeek 1259) ;

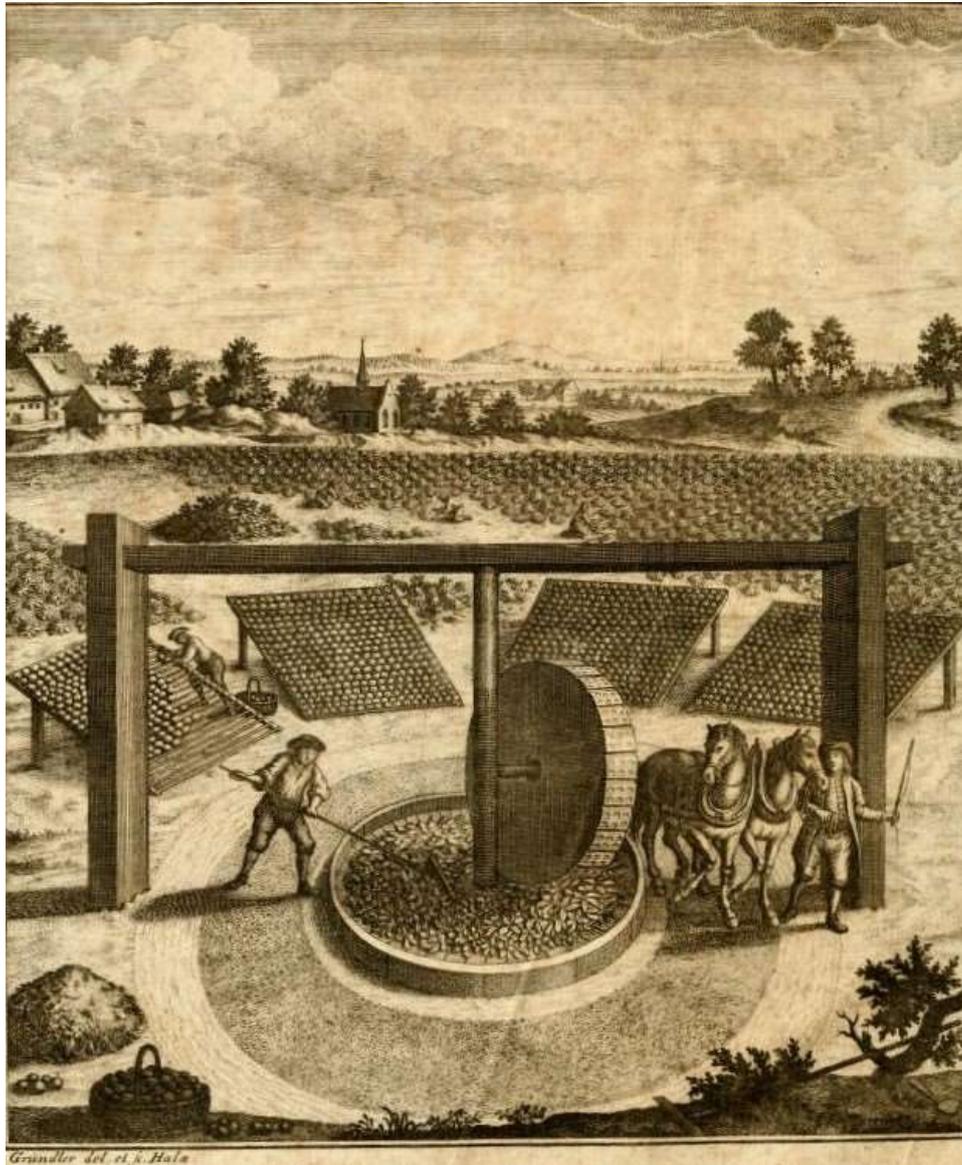
- b. Claie, treillis de fascines servant essentiellement à consolider un talus de terre meuble. Voir aussi *natte*.

pour 100 cloyes faire ou bos le Prinche, de 8 piés de lonck et de 4 piés de let (...) dont on fist les escluses en Ansaing et hourda au castiel (*Valenciennes 1364) ; *pour faire 15 cloyez de closure de fresne pour estequier entre lesdiz pilos pour mettre entredeux ladicte terre (...) pour faire ledit dam et excluser l'eau de la riviere del Tenre* (*Ninove 1408) ; *pour 10 cloijes de bois (...) pour mettre contre la terre quant on commencha à fonder les cours desdiz molins* (*Menen 1432) ; *pour espinchures de sauch à faire deux cloies de 18 piés de long et 10 piés de hault mise dedens ledit wintgat [= barrage à vannes] quant l'estanque d'icelle rompy* (*Menen 1457) ; *ladicte rive fu reffaicte tant de terre comme de cloyes, pillotz et fagotz* (*Bruay-la-B. 1473) ; *pour avoir couvert le motte du molin de le Tour de terre sur cloyes* (✕Lille 1478 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *pour le fachon de 24 cloyes de 9 à 10 piedz de long et quatre piedz de hault chascune (...), lesquelles ont servy à faire le bastardeau* (*Valenciennes 1503 Anzin)

Acception spécifique :

- * Treillis sur lequel on fait sécher les coques (→ *tourteau*) de guède.

convient les [= la guède] laisser trois jours ou environ en motes auparavant les pouvoir contruire [sic, lire contraire] en tou[r]telz et y poser les choyes [sic, lire cloyes] pour les mettre seicher (abbaye de Phalempin 1678)



Moulin à guède en Thuringe (18^e s.). À l'arrière plan les coques disposées sur les claies.
 SCHREBER Daniel Gottfried, *Historische, physische und öconomische Beschreibung des Waidtes*
 (...) besonders aber in Thüringen, Halle, 1752.

CLORE

- 1a. Revêtir complètement (une paroi, un plancher). Voir aussi *enclore*.
pour 2 cens d'ays de Daynemarce qui furent donné (...) pour clore le molin de Dunkerke
 (✕Dunkerque 1389) ; *pour avoir clos tout de neufves aisselles desoubz le comble dudit molin*
 (✕Erquinghem-L. 1411)
- 1b. ☒ Réparer en complétant le lattis (du volant).
pluseurs haisines à clorre les vollans (✕Harelbeke 1396)
2. Attacher et caler.
10 pietces de bois appellé 'tienvoethout' [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à aisselin)] *dont la dicte verge fu enclauwé et cloz en le dicte asse* (✕Saaftinge 1407) ; *pour avoir cloz ledit grant rouet et clauet lesdictes bendes* (*La Gorgue 1415) ; *pour 4 grandes*

agripes pour clore les tourtes (✕Mouscron 1462) ; *ung sommier nommé 'zaelbalke' [= °surtratte] derriere l'estaque, cloz et joingt en l'ouvraige* (✕Bailleul 1481) ; *pour 25 fers appellé 'shuetels' [= clefs] dont sont cloz les verges dudit molin* (✕Petegem-a.-d.-S. 1484)

3. Arrêter (le moulin).

ung frain pour clore ledit mollin avecq la corde et flayeau (✕Vieux-Berquin 1594)

CLOSIN

Ensemble des pièces de bois, tantôt planches, tantôt menus branchages, servant à clore, à clôturer.

pour ledit molin carpenter (...) sans riens livrer fors leur paine et soyage de membres exepté le clozin et les planquiés (...) ; *pour tronchonner, esbosquier et taillier 10 des kaisnes dessus dis dont on fist le clozin des parois, du comble et des planquiés dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1357) (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *pour (...) faire un bastardiaul au devant des ventaillez dou moulin de Hon de 2 fortes sois, pour le closin espincier, clore et emplir de terre, bien conrer et faire boinez clés* (*Hon-H. 1395) ; *pour 325 bonges de closin dont (dont) on a fait cloyes pour ledicte estanque* (*Valenciennes 1398 Comte)

CLOSINER

Fermer (avec des branchages ou d'autres pièces de bois).

du loing la haulte escluse serat remis tout à niveau, à son loing renply de cron, terre mellee, parbaucqué de grosses fachines pilotees et clausinee aux costez plus necessairez (*Ramillies 17^e s. textes 1)

► Dérivé de *closin*. En liégeois, le *clossien* désigne les branches propres à faire une clôture. Le *FEW*, II, p. 756a, art. *clausus* mentionne uniquement *cloz'ner* 'battre avec un *clozin*' à Fosse (Namurois), mais ne donne aucune définition qui convienne à ce *clozin*. Le verbe est à ajouter au *DMF*.

CLOSOIR

Pierre qui achève une voûte ou un mur en remplissant le dernier espace resté vide.

pour avoir brisiez et recolpez pluseurs pierres de grez et fait pluseurs jointures (...), et fait jointures à quatre asselez et adjustiffiet pluseurs clausoir (*Valenciennes 1541 Souverain)

► Cf. *FEW*, II, p. 747b, art. *claudere*.

CLOSTURE

1. Clôture, structure destinée à fermer l'accès.

avecq avoir fait une cloture de paulfiz contre le seuyere du costé envers les chartroux et y faire ung huys (...) et y atacquiet une serure à boiste pour le clore et frumer quand besoing sera (*Valenciennes 1521 Souverain)

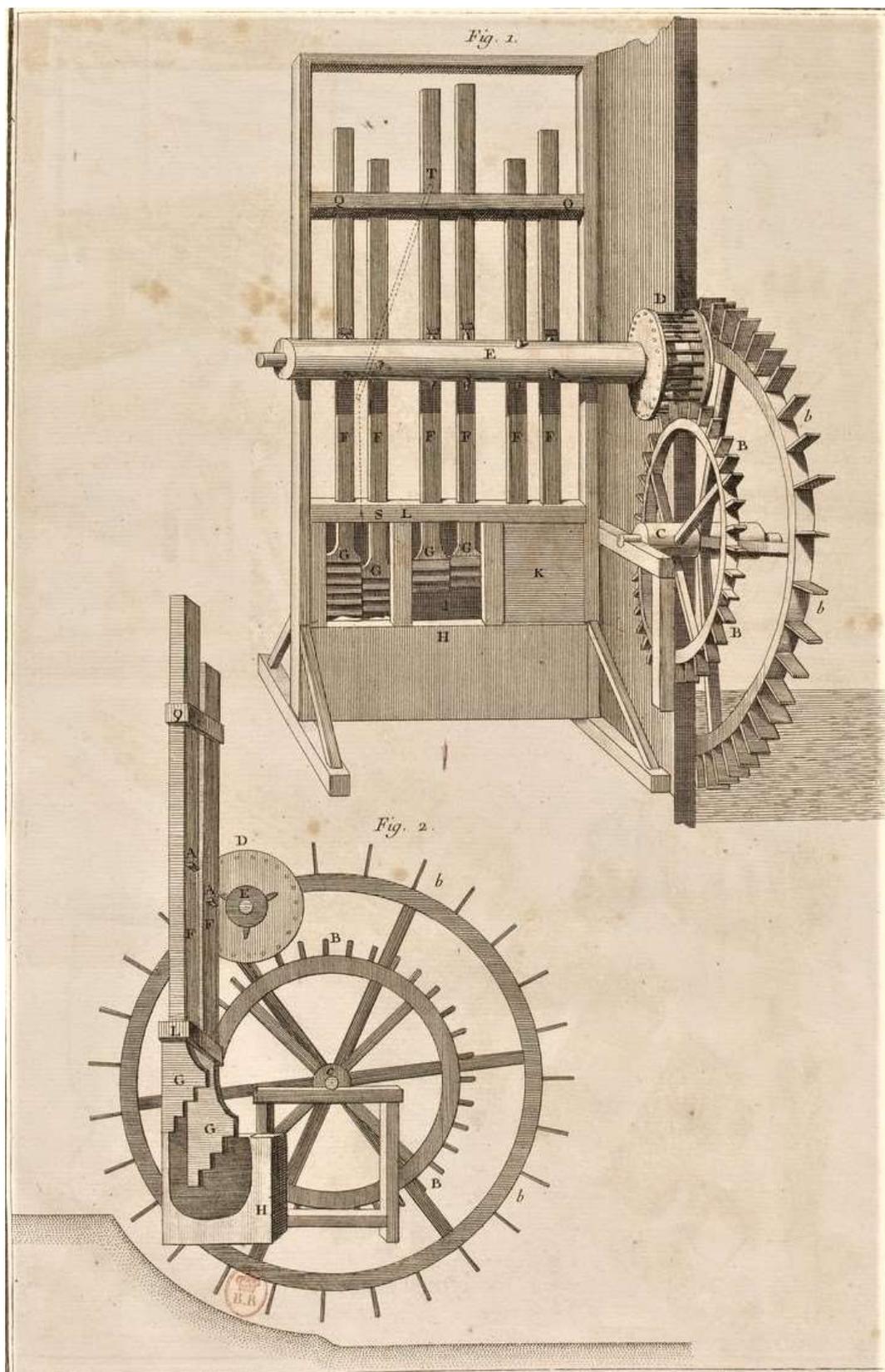
2. Revêtement complet (d'une paroi, d'un plancher). Voir aussi *closure* et *enclosure*, ainsi que *revestement*.

pour 400 et demi de bors [= planches] allouez tant en la closture come en la couverture dudit molin (✕Sluis 1391) ; *pour demi cent de claux emploiez à la cloiture du solier dudit molin par embas* (✕Ingelmunster 1451) ; *toutes clotures de bois de chesne de Flandres et la couverture semblablement, le tout sauchié, leal bois sans aucune esventure ne mehaing* (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *la grant huge, tout le bos et oeuvre, cloture, planquaige et eschanne de cullas, trattes, baus, travesain* (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ; *le paroît du frain, listeaulx, posteaulx, loyens, roilles, asselin, clature redoublée d'asselin d'obeau entre deux loyens* (✕Wattrelos 1579) ; *le pan du costé des sacque se consistant en la penne, litteaux, soeulle, potteaux, somier [sic, lire potteaux somier], lien et clotures* (✕La Bassée 1680 blé)

3. Volet de bois qu'on ajoute au-dessus de l'auge (→ *vaissel*) du moulin à fouler pour éviter les éclaboussures.

les clotures des vasseaux, planchers et bacs des robinets (*Comines 1746)

► Ce volet de bois correspond à la lettre K dans le dessin ci-dessous.



Moulin à fouler à pilons. DUHAMEL DU MONCEAU Henri-Louis, *Art de la draperie*, 1765

CLOSURE

1. Structure destinée à fermer l'accès. Voir aussi *closture*.
fait deux closures à maniere de restiaux, estoffee de postiaux mis en erriest au devant et du traviens à deux lez des ventailles mouleriez (*Valenciennes 1457 Anzin)
2. Revêtement complet (d'une paroi, d'un plancher). Voir *closture*, ainsi que *revestement*.
pour demi 100 d'ais dont on fist closure à le parroit du mollin de le Place à Bruay (*Bruay-la-B. 1361)
3. Ensemble de menus branchages, servant à clore, à clôturer. Voir aussi *closin*.
pour faire 15 cloyez de closure de fresne pour estequier entre lesdiz pilos pour mettre entredeux ladicte terre (...) pour faire ledit dam et excluser l'eau de la riviere del Tenre (*Ninove 1408)

COC DE MALLART : voir *col*.

COCHE (partie du tourillon de l'arbre moteur) : voir *coque*.

COCHEUL (1)

À l'origine, coupelle dans le coussinet métallique (→ *noyel*) au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), dans laquelle tourne le fer de meule ; mais ici, par métonymie, ce coussinet même. Voir l'ill. à *noyel*.

pour 4 martiaus mis audit moulin pour les muelles trauwer et battre quant besoins a estet, pesans 18 livres, à 18 d le livre (...) ; *pour le cochuel à une palette, 3 s 6 d* (*Valenciennes 1378 Ogelens) ; *pour le fier dou moulin renpieter, rencoller et le paulete leur il keurt renacerer et le cochuel de devens* (*Étrœungt 1395) ; *refaire le palette doudit fier et faire un noef coceul, 4 s* (*Valenciennes 1395 Souverain) ; *pour le cochoel de le palette doudit moulin renacerer* (*Valenciennes 1408 Souverain) ; *pour le fier doudit moulin ralongier et faire un noef cochoel en le palette* (*Valenciennes 1410 Anzin)

► Prob. dérivé du latin *cocca* (altération possible de *concha*), qui est attesté au 11^e siècle au sens de 'coupelle vase hémisphérique' et qui pourrait être à l'origine de notre *coque* d'œuf.

COCHEUL (2)

* Téton quadrangulaire à l'extrémité supérieure du fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 1), qui s'introduit dans le trou au centre de l'anille (→ *ache*) et qui porte le frayon (→ *froyon*). Voir *coque*.

à Jehan Foellet, maistre ouvrier de forge, pour avoir fait ung fier tout noef servant au moulage dudit moulin, fachonné de fusee, de piet et cachuel [sic], car celui en devant estoit très petis et ne valoit plus pour servir ; pesa ycelui fier 85 livres, à 21 d le livre, 7 lb 8 s 9 d (Recquignies 1459)

► L'appellation habituelle de cet élément est *coque* ou *coche*. Une certaine homonymie a pu favoriser la confusion.

COCQ DE MALART : voir *col de mallart*.

COEUR

Partie de la surface active de la meule la plus proche de l'œillard (→ *trau*).

la moeulle dormante de trois pieces, cerclé d'un cercle de fer, a 5 poulces en filiere et 4 ou environ en coeur, diamettre 6½ pieds ; la courante at 12½ poulces en filiere, en coeur 11½ poulces, en diamettre 6½ pieds (✕Cagnoncles 1674) ; *la meulle de desseure de six pieds et trois pouches de grandeur, de six pouches d'espeisseurs en coeur, cinq pouches et demie en filiere* (*Douai 1680 Delepierre) ; *la meule courante qui se trouve de six pieds et cinq pouces de roy de diamettre et d'epaisseur tant en filliere qu'en coeur de sept pouces et demie d'epaisseur* (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

► Cf. G. LEGROS, p. 260, É. LEGROS, p. 232 et MARÉCHAL, p. 191: *coeûr* ; SMEYERS 1, p. 86 : *keûr*.

Composés :

coeur de caneve

Chanvre fin provenant du cœur de la plante, par opposition aux fibres d'écorce.

*pour avoir livré une grosse corde de coer de caneve de 8 toise de long et de 8 poch de tour, servant à lever les moelles desdis moullins , icelles pesant 68 livres (*Valenciennes 1472 Comte)*

coeur de quesne

Partie centrale du chêne au bois le plus dur. Voir l'ill. à *aubier*.

*pour bos de cuer de kasne, dont on fist un noef rouwet et les crois pour ledit molin (*Bruay-la-B. 1358) ; pour faire uns des plankiers tout noef de coer de kaisne de 2 polz d'espais (...), livrer les coutiaus dou moulin dessus dit tous de coer de kaisne (**Templemars 1379) ; de rafforchier et de couvrir de ceur de chenne l'estandaert (✕Scheldewindeke 1409) ; de refaire les degrés dudit molin et de livrer toutes les materes de bois appartenant audit ouvrage tout de cuer de quesne (✕Haaltert 1410) ; pour avoir fait audit molin tout de nouvel ung arbre, une roe dehors vestie d'aues, ung rouet dedens, quevilles, unes tourtes et fuiseaulx tout de cuer de quesne sanz vilain aubun (*Quesnoy-s.-D. 1414)*

► La précision accompagne normalement le chêne parce que cet arbre, le meilleur bois de nos régions, a le plus mauvais aubier.

COEUVRE

Alliage à base de cuivre. Voir aussi *airain* et *metal*.

*paiiet et delivré à un homme de Bethune, potier d'estaing, pour deux marbrioux de keuvre sur coy l'arbre dudit molin tourne (*La Gorgue 1404) ; à Vinchant le Roy, caudrelier, pour 2 nouvelles palettes de ceuvre, sur quoy l'arbre dudit molin tourne, pesans 50 livres de ceuvre (*Quesnoy-s.-D. 1414) ; pour ung torillon de coeuvre servans à l'arbre du molin (✕Lille 1482 comptes de l'hôpital Comtesse) ; pour deux platines de fer tournees au demy rond et emollu au vif, où tourne le bachin de coeuvre, pesant 45 livres (✕Nœux-l.-M. 1531) ; le marbreau de cuivre ou metal servant à tourner l'arbre, de 15 lb (*Marcq-en-B. 1594) ; une flotte de coulbre sur l'estacque et ung tourilon de coeuvre (OTemplemars 1595) ; deux croissant, un chapeau et une plataine de cuivre servant à l'etaque, sur quoy le sommier tourne, de vingt pauche de diametre (✕La Bassée 1719 blé) ; l'arbe tournant (...) et ses deux coutelures, au petit bout platine et toigelon de cuivre (✕Herseaux 1758)*

► Le cuivre à l'état pur n'est guère employé dans le moulin. L'appellation *coeuvre* s'appliquait à tout alliage dont le cuivre est l'élément principal. Voir aussi la note ajoutée à l'art. *metal*.

COFFIER

?

*une asse et le grand fer qui portent ledict moelles (...), ung coffier, ung passet, ung pottin (*Hollain 1528-1702)*

► Toute la description du moulin d'Hollain est sujette à caution, le clerc ayant éprouvé d'énormes difficultés en la copiant. Est-ce une mauvaise transcription de *cofflet* (FEW, XXII, p. 4b) ? Ce *cofflet*, mot plutôt rare, qui est attesté en moyen picard dans le sens de 'sot, idiot', correspondrait éventuellement au frayon (→ *froyon*), élément en fer essentiel qui manque dans la description. Très souvent ce babillard a reçu par métaphore le nom d'une personne qui s'agite.

COFFRE

a. Coffre, caisse à couvercle.

*le coffre où l'on met le grain au molin d'Anzaing (*Valenciennes 1506) ; un tonneau en lieu de coffre (✕Busigny 1574) ; comme aussy seront iceulx predeurs tenus de laisser en fin de cense audict mollin la couche et coffre à mectre mieuture comme appertenant à nostre abbaye (*Marcq-en-B. 1594) ; le coffre servant à mettre les grains de moicture*

[sic, lire mouture] (*Cambrai 1698 moulin 1.3) ; *le cahiere et la table servante à mettre le tourteaux, le turmeau et le coffre* (✕Seclin 1711 huile)

coffre à farine : *le coffre à farine avec ses deux tremuses à mettre les saclots et un coffre à semence* (*Enghien 1759 Wingart huile)

coffre au grain : *un coffre au grain avec deux cuvelle* (✕Enghien 1687 bis) ; *le coffre au grain avec la serure* (✕Kester 1715)

coffre à semence : *le coffre à farine avec ses deux tremuses à mettre les saclots et un coffre à semence* (*Enghien 1759 Wingart huile)

b. Huche du blutoir.

coffre du tamis, long 10 piés, large 4, haut 16 pié, compris le petit pié qu'il at ; ouverture large de 2 pié quy se ferme d'un batant de bois (*Lille fin 18^e s. plan)

c. * Caisse à claire-voie où restent prisonniers les poissons pris à la pêcherie. Voir *huche*.

quant au coffre servant à prendre poissons à ladicte keoite, seront tenus d'entretenir ainsy et en tel estat qu'il trouveront à leur entrée (Herne 1628)

Acception spécifique :

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure*.

coffre des meules : *coffre des meules ayant de diametre 4½ pié, hauteur un pié 10 pous, il repose sur un pavé renfoncé de 6 pous* (*Lille fin 18^e s. plan)

coffre des pierres : *pour avoir reloiié et refait le coffre des pierres, qui appartient audit molin* (*Menen 1403)

Accompagné de la traduction en flamand :

kiste [= caisse] : *ung coffre nouvel nommé en flamenc 'quiste', qui est entour les grandes pierres* (✕Kieldrecht 1410)

COI

Au chômage, à l'arrêt, en parlant du moulin. Voir aussi *oiseux* et *vaquant*, ainsi que *vague*.

2 molins estans en Crubeke, de coy l'une a esté coie 2 mois et n'a riens gaingniet, de coy l'un alant estoit rompu (✕Kruibeke 1388) ; *ledit moulin estoit quoye par 4 jours quant ledicte verghe fu mis ens oudit moulin* (✕Saaftege 1395) ; *li hoste tenables manans d'environ aloyent meure ailleurs et laissoient coi les molins de monseigneur* (✕Templemars 1414) ; *aux censiers desdiz molins à eaue deduit et rabatu de leur ferme 21 jours et demi que iceulx molins occuperent et esterent coet pour cause desdiz nouveaulx ouvrages* (*Ninove 1440)

coi sans mourre : *ledit moulin demouroit toute quoye sans mourre (...) 14 jours* (✕Saaftege 1398)

COYEL

* Chacune des chevilles en bois qui soutiennent les aubes de la roue hydraulique. Voir aussi *boutte*, *bracon*, *couet*, *postelet* et *queue*, ainsi que *quinque*.

coyel : *pour reviestir tout nuef le roe de ce mollin d'aeues, de ghantielles, de couwiaux et de kievilles* (Valenciennes 1355 tan) ; *remisent à le roe de dehors novviaux coeuiaus as aues* (La Gorgue 1386) ; *à Biernart le cuvelier pour une keuwe de France et pour deuves dont on fist couwiaux pour lesdis moulins* (*Lessines 1390) ; *pour les 2 moelins le Comte, (...) une noeve vesture à coyaux quairez* (Valenciennes 1450 Comte) ; *38 coyaux pour entretenir le reue dudit molin* (La Gorgue 1486) ; *pour avoir fait tout de noeuf audit mollin une roe estoffée de quatre bras et 8 courbes, 24 couyaulz, 24 obes et 48 gantilles* (Bruay-la-B. 1495) ; *pour rebouter une auele à une roe estoffées de trois coyaux et 3 gantelles à 4 kevilles, 18 d ; pour une simple auele mettre sus sans gantelles, 12 d* (Valenciennes 1506 St-Géry) ; *fault aussi une nouvelle roe de douze piedz demi de hault portant deux agneaux, chascun agneau furny de six bras et six courbes, chascune courbe de quatre polchs et de cinq et chascun bras de trois polchs et demi et de quatre, avecq les quoyaux et vingt quatre aisles* (Lourches 1572) ; *la rouz tournant en l'eaue garny desdits quatre bras, gante, coyeaux et aues* (Houplines 1704 Cazier)

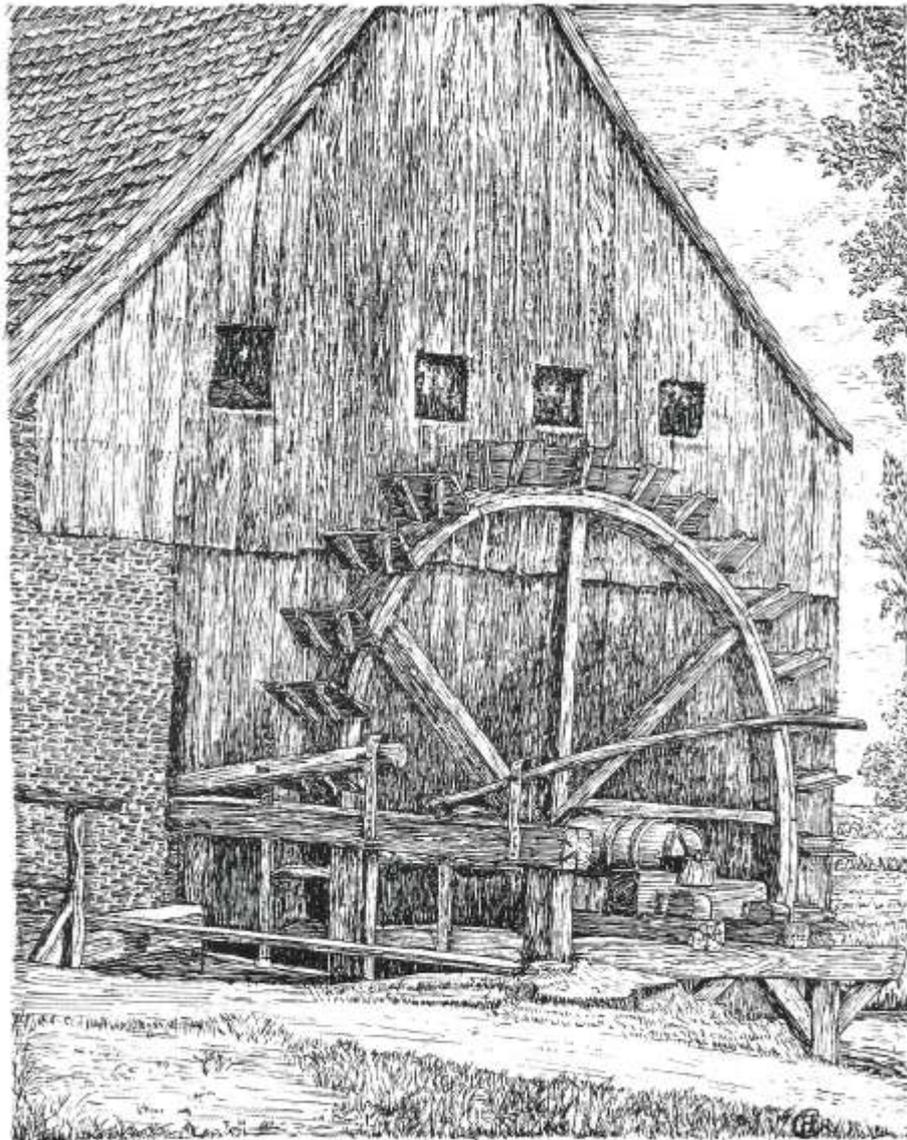
coignel : la roue avec ses quatres bras et fournement, halle, coignaux et goreaux (Marcq-en-B. 1783 petit moulage)

coyelle : pour les frais dou kar de Cambrechiau et celui de Saint Vaast (...), qui amenerent 2 remanans de coyelles et de gantielles (domaine de Bavay etc. 1397)

► Cf. GERMAIN, p. 190 : *cowai* ; G. LEGROS, p. 255 : *cawê*; SMEYERS 1, p. 24 : *kêwia*.

Quoique le mot se lit deux fois dans la même prisée, *coignaux*, qui semble influencé par *coïn* (< *cuneu*), pourrait être une mauvaise lecture de la part du scribe, dont la copie fourmille de formes étranges. *Coyelle* aussi est un hapax, dû probablement à la terminaison *-elle* de *gantielle*. Dans un paragraphe précédent au même folio du même compte le scribe avait pourtant écrit *coyaux* et *gantielles*.

Par une métaphore similaire (*coyau* étant dérivé de *cauda* ‘queue’), ces *coyaux* se disent *steerten* [litt. ‘queues’], dans les textes flamands : *alpen, steerten, veederen ende spien* [= aubes, *coyaux*, *gantilles* et chevilles] [AGR, Ch.C. 47660 (1374) f° 7r° Ninove] ; *dwatrewiel ghealpt ende ghesteert* [= mis des aubes et des *coyaux* à la roue hydraulique] [AGR, Ch.C. 7574 (1490) f° 41r° Dendermonde].



Coyaux au moulin de Berenheide à Meeuwen (Limbourg belge). Dessin Henri Cuppens

COING

1. Chacune des pièces de bois prismatiques qu'on ajoute aux quatre angles d'une pièce équerrie (p. ex. à la tête de l'arbre moteur ou en bas du pivot) en remplacement de l'aubier qui a été enlevé. Voir *ailette*.

l'etaque de vingt trois à vingt quatre pieds de longueur aura vingt huit pouces quarrez par le bas et vingt deux pouces par le haut en observant qu'elle se trouvera le plus plein, surtout de n'être point dans le cas d'y appliquer des coings (✕Coutiches 1751)

2. Pièce de bois ou de fer terminée en angle aigu et à deux faces très allongées servant à serrer et à caler un assemblage. Voir *cuignet*.

a. Cale, coin de bois.

pour avoir (...) fait et mis des lattes aux volans, remis des pignes de mesplier à la roe, rapareillier l'engin nommé 'scijfloep' [= °lanterne d'engrenage], mettre des coings à icellui molin et renforchier où besoing estoit, y remis une nouvelle boiste, recoingnier la verge (✕Harelbeke 1414) ; *la rout avec ses quatre bras, coings, ferure [sic, lire fourure, puisque les éléments en fer sont prisés séparément], halle et cioignaux [sic, lire coyaux] (...)* ; *le rou et [sic, lire rouet] avec ses bras, herna, coings, fourure et rabot* (✕Marcq-en-B. 1783 grand moulage)

b. Cale, coin de fer.

à lui [le forgeron], pour 15 coings pour mettre et renforchier l'asse dudit molin à eaue et une bende autour d'icelle asse en rondeur, tout pesant 19 livres de fer (✕Harelbeke 1405)

3. Pierre de taille

a. Pierre de taille qui va en se rétrécissant dans le sens de la longueur.

1 cent de quins de 3 piez de lonc et de piet et demy de lit à le tieste revenans à le keuwe à 1 piet et de tel hauteur que li boutich dessus dis sont, lequel ouvrage lidis Jehans livra au bort des quarieres (✕Valenciennes 1364 Anzin)

b. Pierre qui possède deux parements disposés perpendiculairement pour former l'angle d'un bâtiment, d'un mur. Voir aussi *Pierre de coing* et *Pierre de cuignetrie*.

pour 12 quins et 20 boutils de coi on a les ertestes de ces murs refais pour chou que il estoient de tropt menue piere pour bien loijer (✕Hon-H. 1381) ; *pour 25 piés de cuins et parpains taillier au faire les arrestes des devans dis pans* (✕Valenciennes 1391 Anzin) ; *à yaus pour 42 piés de droit quarelin en quins sauvaiges descouvrir et fouyr pour les ertestes doudit piller* (✕Valenciennes 1393 Comte) ; *conviendra faire une aultre pignon à l'encontre du meulin à warance (...) desquelz murs conviendra furnir les arrestz de cuyngs et de asselees* (✕Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5)

coing d'areste : *pour 3 quarterons d'ascelers de 15 gros et 3 quarterons de quarriaux et demi quarteron de quins d'areste de 10 gros et demi, dont on estoffa le bout de ledicte maissiere dudit mollin, qui key en l'iauwe* (✕Bruay-la-B. 1359) ; *pour avoir encore livré audit molin 22 quim [sic] d'errette* (✕Valenciennes 1517 Fossart)

Le plus souvent le contexte ne permet pas de savoir de quels « coins » il s'agit :

as desus nommez Jehan du Moustier le père et Jehan du Moustier le fil, pour avoir avoecq leurs aidans pour ledit ouvraige de machonnerie fouwi, fendues, taillies, apointies et mises en quins 62 pierres faisant quins, 96 pieres faisant boutilz, au pris de 2 s 4 d chascune piere de quins prises sour les camps, montent 7 lb 4 s 8 d, lesdis boutilz à 16 d piece pris ossi sur les camps, 6 lb 8 s (✕Hon-H. 1457) ; *pour avoir tailliet seize quin de viese pierre de grez pour faire le trau de l'abre dudit molin* (✕Valenciennes 1526 Souverain) ; *pour le quin et batez et bouchon et seulliet et couverteur de grés* (OBusigny 1644 facture)

► Cf. MANTOU, V, p. 215 (qui ne mentionne que le sens de 'Pierre d'angle') ; SALAMAGNE 2, p. 302 et 3, p. 219a ; SALZMAN, p. 105.

En flamand, ces pierres se disaient *ecksteen* ou *eggesteenen* lorsqu'elles étaient des pierres d'angle, et *wegghe* lorsqu'elles allaient en se rétrécissant :

pour 26 autres pierres appelez 'parpainen' avec autres pierres nommees 'hegsteeenen' et 'rabatten' (✕Dendermonde 1450)

724 cuins, que on apele 'wegghe' (MANTOU, V, p. 215).

Le flamand *wegghe* désignait exclusivement le *coing* destiné à caler et n'a jamais désigné l'*angle* comme l'aurait voulu R. Mantou. Salzman traduit les *quoins* uniquement par 'corner stones'. Les dimensions données par le plus ancien exemple du moulin d'Anzin (1364) prouve en tout cas que le *coing* pouvait être une pierre de section trapézoïdale employée surtout dans la construction d'arcs ; dans les exemples plus tardifs, c'est plutôt l'acception 'pierre d'angle ou d'arête' qui transparait.

4. * Extrémité saillante d'un mur de séparation des eaux.

l'ouvrages en l'eaue (...); les hatreaux et coings ont estés trouvees furnyes et armez de planches en fond et du costé des paroitz (Cambrai 1642 moulin 1.2.1)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Angle de la cage, poteau cornier (→ *postel cornier*).
à les quatre cuingz dudict mollin douze hefz, cloux et crampons (Lille 1606 moulin 3.22) ; *deux esquarts au deux coincq du costé des volets* (Cagnoncles 1674) ; *aux quatre coings du moulin 8 battonieres avec cloux et cranpons* (Cambrai 1713 moulin 1.5) ; *quatre agrappes aux quatre coings du moulin* (Mœuvres 1716)
2. Gros coing de bois qu'on place sous la meule courante lorsqu'on la soulève. Voir *cuignet*.
arculle, tremuye, tremuyon, oreille, quiette, coings, couvercheau, trois tonneaux et bacqué (* Cambrai 1661 moulin 1.3)
▶ Dans l'autre version de la prisée nous lisons *cogniez*.

Composés :

coing commun : voir *commun*.

coing sauvage : voir *sauvage*.

coing d'arestre : voir ci-dessus acc. 3b.

Expression :

aux quatre coings, sur les quatre coings

En prenant la moyenne des mesures données par deux règles disposées perpendiculairement : la largeur était la moyenne des deux diamètres ; l'épaisseur la moyenne des quatre épaisseurs mesurées à la même distance du centre sur les deux diamètres perpendiculaires. Voir *en crois* et la note.

aux quatre coings : *lesdits experts ayant visitté, mesuré et cantillé aux quatre coings la moeulle courante l'ont trouvé et jugé de six pieds deux pouces un quart de diametre et de seize pouces une ligne d'epaisseur* (✕ Buissenal 1779)

sur les quatre coings : *la meulle gisante mesurée sur les quatre coings, contenant en espaisseur cinq poulces et un quart* (* Ath 1718 Étangs)

COISEL

* Chacune des planchettes introduites entre les larges jantes d'une roue hydraulique en dessus pour former les augets ; parfois cet auget même. Voir aussi *aue à coisel*.

pour soyer 18 paires de coisiaus pour faire ledicte roes, parmy 12 d de le paire (...); pour 6 cens de claus de 14 livres, parmi 28 d le livre, et 7 cens de 10 livres, parmi 2 s le livre, pour faire ledite roes et pour refaire et atakier les coisiaus dou moullin par pluseurs fies devens ce terme, montent 28 s (Bavay 1364) ; *pour soijer le viesture d'unne roes d'espondes et de coisiaus* (Bavay 1369) ; *à Pierre de le Cauchie, pour soijer coisiaus, bras, espondes et rowes pour cedit moullin (...); il y a encore une viesture de coisiaus de remanant* (Bavay 1374) ; *pour le viesture d'unne rues de 30 coisiauls de 3 piés et demi de loncq* (Bavay 1383) ; *pour abattre 4 kesnes de coi on doit faire bras, espondes et coisiauls pour une noeve ruels pour le moulin de Busignetes (...); pour taillier et esquarer le bos de coi on a fait les bras, les coisiaus et autre ouvraige pour le moulin de Busignetez et aussi les courbes d'espondes et de chiernaige et les courbes d'un rowet et aussi pour souyer les bras dou rowet et 8 bras pour le rues, les coisiaus, les espondes, le ciernaige et le bos d'un rowet a estet payet (...)* 4 lb 18 s (Bavay 1390) ; *pour (...)* *soijer une roels en Mourmail pour le moulin et huizine de Busegnettes (...); premiers, pour un chierlaige qui contint à gauge parmi le terchiaige et receppes 59 piés demi d'aisselin; item, pour espondes et coisiaus 137 piés d'aisselin; item, pour bras parmi gandibiers et receppes et autres estoffes*

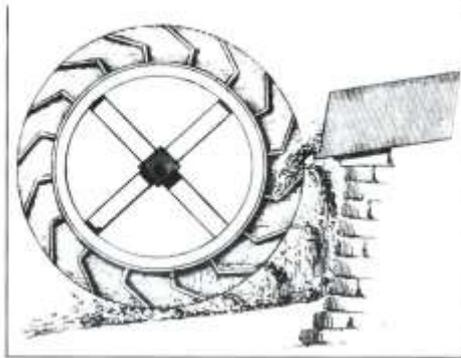
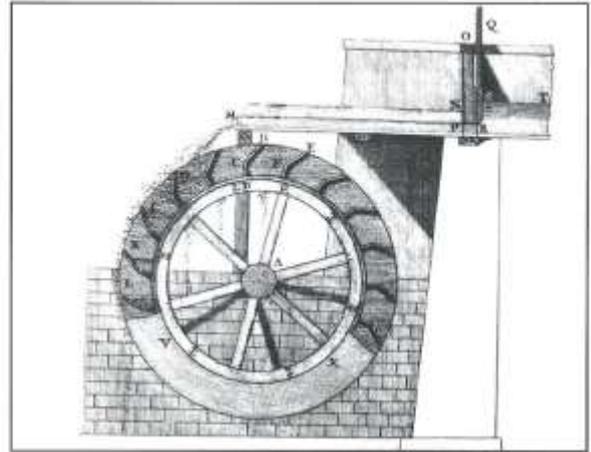
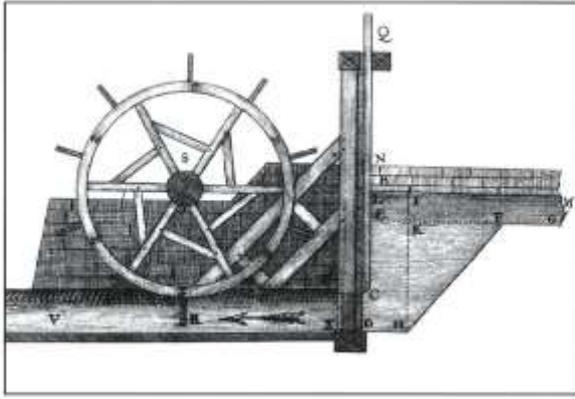
65 piés de quartelaige (Bavay 1413); pour 13 coisiaux qu'il a livrés audit moulin de Busegnettes (...) et ont 3 piés de loncq sour 14 pols de larghe (Bavay 1423)

► Le mot, assez fréquent dans la toponymie des moulins, a donné lieu à diverses interprétations. À l'instar du *FEW*, II, p. 521b, la plupart associent le picard *coisel*, le breton *coazell*, le provençal *causello* au bas-latin *caucellum* 'coupe, vase à boire'.

Chez DUCANGE, à l'art. *molendinum*, nous rencontrons des *molendinum choiseullum* (de 1319 !), *molinellum quod volvitur ad coisellum*, *molendinarium coisellarium*, etc, qui sont expliqués de différentes manières (dont la roue tourne à la verticale, qui ne peuvent moudre sans réservoir d'eau, etc.) Ayant rencontré quelques mentions de moulins à *coisel*, DELISLE, p. 515 s'avoue incapable de l'expliquer. GODEFROY, II, p. 177 a trouvé *coesel* dans une phrase provenant de Rouen, où le terme est en rapport avec un moulin hydraulique, mais n'a pu le définir ; le lexicologue ajoute cependant que dans le Perche le *choisiau* correspond aux « planches qui font boîte autour de la roue d'un moulin ». CUSSONNEAU, p. 13, art. *choiseau*, ne réussit pas non plus à définir le mot ; il interprète le terme comme un dérivé de *choire* [sic] et, en contradiction totale avec le texte de 1627 qu'il cite (*Une roue toute de bois nohier, fors l'arbre et les braz foussée et à choiseaux*), il y voit une canalisation amovible qui amène l'eau sur le haut d'une roue en dessus. La phrase, qui se rapporte naturellement à la roue, se comprendra mieux si nous ajoutons une virgule après *braz* et que nous corrigeons *foussée* en *fonssee*. FLAHAUT, p. 30b est plus détaillé, mais donne tant de définitions que nous risquons de ne plus voir l'essentiel : « *Choisel* : Auget sous la trémie (fin XIe) puis auget de la roue hydraulique. Ce terme était connu entre la Loire, au sud, et la ligne Joret⁸. Au nord de celle-ci, on disait : *coisel*. Ultérieurement, a désigné le moulin dont la roue était à augets, puis l'étang du moulin et la rivière. *Choiseau* : Choisel. (...) *Choisi(e)au* : 1) Choisel. 2) Planche utilisée pour consolider la fosse de la roue.» La définition exacte du mot se lit enfin dans le *DMF*. Le lecteur que le sujet intéresse pourra encore consulter CAROLUS-BARRÉ Louis, « Choisel, Choiselier, Comporté, Moulins à eau », *Mélanges Mario Roques*, Paris, 1952.

Le moulin de Busignettes à Bavay possédait des *choiseaux* dès son apparition dans les comptes. En 1454-1455 nous assistons à la transformation du moulin Fossart de Valenciennes en moulin à roue à augets. La première année l'arbre moteur est remplacé et une nouvelle roue, maintenant à *plats cernes*, est assemblée et mise à l'abri en attendant la nouvelle saison. L'année suivante l'ancien bassin de la roue est enlevé et remplacé par un nouveau et la façade donnant sur l'eau est complètement maçonnée à neuf. Il nous manque malheureusement les détails concernant la confection de la roue, qui, selon le bail, était à charge non du propriétaire mais du locataire. Le passage d'une roue à aubes vers une roue à augets sans grands travaux de terrassements n'est possible que pour les moulins dotés d'une roue de côté, la seule à pouvoir fonctionner selon les deux systèmes. La description de la nouvelle roue faite par le charpentier en 1454 rappelle encore la roue à aubes, mais elle est à *plats cernes* : *pour l'amendement de ladite rues, qui est à plas cernes, estoffée d'alles, de coyaux et de gantelles, de tant qu'il y a plus d'oeuvre et de fachon que à celle à 2 agniaux* ; le forgeron mentionne, lui, déjà des *coisiaux*.

⁸ Isoglosse, ligne imaginaire séparant deux aires dialectales, proposée par Charles Joret dans l'étude *Des caractères et de l'expansion des patois normands* publiée en 1883. Cette ligne sépare les parlers normand et picard au nord du reste du domaine d'oïl au sud, à l'ouest et à l'est.



En haut à gauche : roue en dessous à aubes – En haut à droite : roue en dessus à augets – En bas : roue de côté à augets. Extraits de BÉLIDOR, *Architecture hydraulique*.



Roue à coiseaux et à plats cernes dans son atelier de fabrication.

COL

1. ☒ Collet, partie cylindrique rétrécie d'un arbre, à l'endroit où il tourne sur son coussinet. Voir *collet*.

pour 28 plates mises au col de l'aisse, où ladicte aisse queurt sus (✕Harelbeke 1399) ; à *maistre Jehan de Tourmignies, carpentier, pour (...) avoir desquignié et requigniet les tourtes et rondé le hatriel dudit arbre et recoutelet de neufs coutiaux (...)* ; à *lui, qu'il a païé à maistre Miquiel Erpoul pour avoir aidié à ronder ledit arbre et recoutelé icelui (...)* ; *pour un hommell duquel on fist le col dudit arbre, 10 s* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *pour avoir livreit tous les bendes de feer appelez 'scheenen' [= °alumelles], que on meist entour le coul du nouvel asse dudit moulin* (✕Kruibeke 1416) ; *24 nouvelles schenes pour mettre au col de le hasse* (✕Haasdonk 1418) ; *d'avoir refaict l'arbre du nouvel molin au col du tournant, parce qu'il estoit fendu et ne pouvoit tourner* (✕Ingelmunster 1446) ; *8 plattes à ronder le col de l'arbre du nouvel molin* (✕Ingelmunster 1447)

► D'après le contexte, *ronder l'arbre*, l'opération mentionnée à Erquinghem-Lys (1411), dut consister à enlever le bois défectueux et à ajouter de nouvelles pièces de bois afin d'obtenir une surface plane et parfaitement cylindrique au collet de l'arbre moteur. Comme je n'ai aucune autre preuve de l'existence d'une collerette en bois destinée à empêcher l'eau de pénétrer dans la cage, j'abandonne cette suggestion faite dans ma *Terminologie*, p. 572 pour expliquer cet extrait d'Erquinghem-Lys.

- 2a. Partie cylindrique d'un fer de meule. Voir aussi *collet*, *fusee* et *hatrel*. Normalement, le *col* du gros fer de meule est la partie cylindrique plus mince qui tourne dans le palier du gros fer, alors que le *col* du petit fer est la partie cylindrique plus épaisse qui tourne dans le boitard (→ *boiste*) situé dans l'œillard de la meule inférieure.

- au petit fer de meule : *pour refaire le grant fer et de faire un nouvel col au petit fer* (✕Hulst 1394) ; *pour avoir refait le col, l'espron et pié du maistre fer sur quoy ledit molin au vent se soustient en partie* (✕Menen 1409) ; *pour avoir fait au grant fer dudit moulin deux claeuwes* [litt. 'griffes'] *de fer et d'avoir refait la rine* [= anille (→ *ache*)] *et arondy le col du petit fer d'icellui moulin* (✕Verrebroek 1410) ; *pour avoir refait et mis à point et rachieré le col du noc* [litt. 'sommel', ici = gros fer de meule] *et pluseurs autres fers (...)* ; (...) *pour avoir fait le col du petit fusel d'achier avec le voetkin* [litt. 'petit pied', = extrémité inférieure du petit fer de meule] *et le pannekin* [litt. 'petite poêle', = crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1)] (✕Saaftinge 1411) ; *pour avoir refait le feer dudit moulin appellé le 'ryne' et le petit feer regrossiet entour le coul, qui estoient rompuz quant on devoit mettre les nouveaulx pierres de moulin sur ledit moulin* (✕Kruibeke 1415) ; *pour avoir ralongié le grant fer dudit molin et pour avoir refait et remis à point tant au col d'icellui que ailleurs (...)* ; (...) *pour avoir refait, réparé et remis à point le col du petit fer dudit molin, qui estoit en voye de rompere* (✕Haaltert 1450)

- au gros fer de meule : *pour le grant ferrement du molin à vent, auquel fu reforgié le col tout noef* (✕Harelbeke 1404) ; *pour avoir refait et mis à point et rachieré le col du noc et pluseurs autres fers (...)* ; (...) *pour avoir fait le col du petit fusel d'achier avec le voetkin et le pannekin* (✕Saaftinge 1411) ; *pour avoir refait le col du grant fer dudit moulin d'agier* (✕Kieldrecht 1426) ; *pour avoir refaict le col du grant fer et estre retrempe* (✕St.-Eloois-Vijve (1442) ; *pour avoir ralongié le grant fer dudit molin et pour avoir refait et remis à point tant au col d'icellui que ailleurs (...)* ; (...) *pour avoir refait, réparé et remis à point le col du petit fer dudit molin, qui estoit en voye de rompere* (✕Haaltert 1450)

- 2b. ☒ Petit fer de meule, axe de fer vertical qui soutient la meule courante. Voir l'encadré 5 à *fer* § 2.2.

item, le coup avec le gros fer qui font tourner les pieres, prisées à 127 florins (...) ; *item, le coup avec le gros fer qui fait tourner les pierres, prisée à 66 florins* (✕Enghien 1687 bis)

► Le moulin de la Dodane à Enghien possédait deux tournants, d'où les deux articles à peu près identiques dans la prisée. La prisée flamande donne *den hals*, litt. 'le cou'. En brabançon, l'une des appellations du petit fer de meule est encore toujours *hals* 'cou' (WBD, p. 355a), un *pars pro toto* puisque, comme nous venons de le voir, le cou ou °*hatrel*

correspond étymologiquement à la seule partie cylindrique d'un fer de meule. C'est la même métonymie qui fait que le petit fer est très fréquemment qualifié de *fusee*, appellation que donne l'autre version de la prisée.

Composé :

col de mallart

* Col-de-cygne, courbure planchée de la partie antérieure du bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique « en dessous » depuis la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1) ; en présentant le rétrécissement, la déclivité et la courbure idéales, le *col de mallart* force l'eau à frapper les aubes de la roue avec plus de puissance. Voir aussi *hatrel* et *noyel*, ainsi que *saut*.

pour ung kesne cron à manière de courbe acatté pour faire le saut de l'iauwe du moulaige et que carpentiers font nommer col de malart (...); item, le col de malart faisant saut de l'iauwe de moulaige avoir ghindet et mousset (Recquignies 1453) ; et avoir restraint et remis le saut du moullin appelé col de mallart en son pas et requevilliet de fier et y remis 2 planques jointes entre le jowe du mur du moullage et les roelz (Recquignies 1457) ; pour avoir fait ung bachinaige au petit moelin de 31 piés de loncq, estoffé de 2 pieces de bos qui font soiel et bachinaige [sic] de 18 piés de loncq et au deseure amont l'eau avoir fait ung hatreau tournet à col de mallart pour prendre son eau à faire tourner le roelz (Valenciennes 1469 St-Géry) ; un bachinaige de trente deux piez de loing, de deux quesnes d'icelle longhesse tailliés et fueilliés servans pour le fon dudit bachinaige (...) et en le moyenne d'icelui bachinaige y avoir mis encoires ung quesne de la longueur et espaisseur du fon dudit bachinaige, et ce dit fon fueillier d'aisseilles ; (...) et avoir laisset thiettes au deboult desdis quesnes pour faire hastreaux audit bachinaige, et lesdis hastreaux estoffer de trois pieces de bois foelliez et soyez à col de mallart, et avoir assis le boult desdis trois pieces de bois bien quevillies sur le seuil de devantet (Valenciennes 1479 Fossart) ; pour en icelluy bachinaige avoir fait ung col de malart de 4 planques de 9 polch de long chascune, de 12 poch de large par l'un des deboulz et de 10 polch et demy de large par l'autre, de 3 polz et demy d'espés, assises et assamblees de l'un de deboult sur le soeille du ventelle molerech et de l'autre deboult jointes et estrai[n]tes sur le font d'icelluy bachinaige, avec lesdictes planques dudit col de mallart avoir retaillet à chanfrain après le ront de la devant dicte soelle [sic, lire roe], aussi avoir revestu les joes dudit col de mallart d'asselles de kesne de 7 piez de long, d'un poch de large et de poch et demy d'espés, jointes et foeillees, clauwees et keவில்s comme à l'euve appertient (Valenciennes 1512 Anzin)

col de mallart de hatrel : *avec encoire avoir mis et adjustiffiet au fon du bachinaige d'icelluy molin une grosse planque de 8 piez de loing, de 4 poch de large et quatre poch et demy d'espez, avec y avoir clauwet et adjustiffiet plusieurs autres coppons de 4 piez de loing, ung piet de large et poche et demy d'espez pour faire le col de malart de hatriau du bachinaige dudit molin (Valenciennes 1522 Souverain)*

L'expression a subi bien des avatars dans les comptes, la principale étant *cocq de mallart* :

- **cocq de mallart et coque de mallart :**

cocq de mallart : *pour (...) avoir esdis bachinages nouy testes chintreez après le ront des roelz et ycelles fueillies pour recevoir planques soijes en fachen de cock de malart qui viennent du grant soeil faisant saut ausdis mollins (Valenciennes 1461 brais & grand moulin) ; pour avoir (...) refait le hatreau du bachinaige du molin des Ogelens et y mis 4 pieces de bos crombes de cocq de malart, contenant chascune piece 7 piés de loncq, 10 polz demi de larghe et 3 polz d'espais jointes et keவில்s ensamble de grosses keவில்s de fer (Valenciennes 1462) ; sur le fon dudit bachinaige rallant sur le seuyere de le ventaille meulresse dudit molin avoir joint et adjustiffiet 3 planques de chesnes de 11 piez de loing, 14 poch de large et 3 poch d'espez chascune, icelles tournees au ront faisant le cocq de mallart qui font prendre l'eau à ladicte roe au plus grant profit que faire se puet (Valenciennes 1517 St-Géry) ; dedens les deux jauwes dudit hastreau faisant le cocq de mallart ont assis et adjustiffiet syx planches (Valenciennes 1536 Fossart)*

coque de mallart : pour avoir ratachiet et reclauwet de quevilletes de fer (...) deux planques faisant cocque de mallart au hatreau du bachinaige dudit molin (Valenciennes 1519 St-Géry)

Un scribe n'a pas compris *cocq* ou *cocque* et en a fait *arcq* ou *arcque*, deux mots qui impliquent l'idée de courbure, mais ... il a gardé l'article défini non élidé :

arc de mallart : avec sur les fons du bachinaige de cy dessus avoir adjustiffiet et clauwet quatre crombes planques de 6 piez de loing chascune, d'ung piet de large et de deux poch et demy d'espez, tournees et sintrees après le rond de la roe dudit molin, faisant le arcq de mallart (Valenciennes 1516 St-Géry) ;

arque de mallart : avoir fait le hatreau dudit bachinaige de trois planques de 5 piedz et demy de long chascune, de 12 poch de large et de trois poch d'espez, icelles jointes et assemblez de l'ung des deboutz sur le grande seulle de le seuyere devant le ventaille meulleresche, et de l'autre debout sur les macques du fon dudit bachinaige, faisant le arcque de malart (Valenciennes 1519 Brisebois)

Dans le compte du grand moulin d'Anzin de 1523 nous lisons même le *hatriau dudit bachinaige faisant le acque de mallart*.

Un autre a transformé *cocque* en **crocque**, p.-ê. aussi à cause de la courbure de cet élément : pour (...) aussi avoir reffait le fon du hattreau faisant le crocque de mallart de quatre planques de six piedz de loing (Valenciennes 1529 Anzin)

- **coelz de mallart** : aussi avoir esdis bachinages noury testes chintreez après le ront des roelz et ycelles fueillies pour recepvoir les planques soijes en fachen de coelz de malart qui viennent du grant soeil faisant saut ausdis mollins ainsi qu'il appartient (Valenciennes 1461 Anzin)

- **cop de mallart** : ens ou hatriau d'icelluy bachinaige avoir fait ung cop de mallart, c'est assavoir y avoir clauwet et atachiet quatre pieces de bois de 4 et de 5 poch et de 4 piez et demy de loing chascune, que pour en deseure ces dictes pieces fonsse d'asselles de chesnes de 6 piez de loing, de 10 poch de large et d'ung doit d'espez, icelles asselles tournees et ploies après le rond de le roe de ce dit molin (Valenciennes 1514 Souverain) ; pour le rehaulchement du colp de mallart du grant molin contient de loing huyt piedz sur quatre piedz de larghe et troix piedz de parfond (Valenciennes 1537 St-Géry)

► Le *mallart* est le mâle du canard sauvage. La dénomination la plus fréquente de cet élément en wallon est *cô d'djar, cotja(ir)* [cou de jars] : cf. GERMAIN, p. 189 ; G. LEGROS, p. 260. FLAHAUT, p. 32 mentionne *col de cygne* 'forme donnée au coursier d'une roue hydraulique lorsque celle-ci est de côté ou de poitrine'. Cf. aussi l'*Encyclopédie méthodique*, V, p. 51a : « Le saut ou la chute d'eau de ce moulin est de 5 pieds 4 pouces, depuis l'aplomb de l'arbre tournant jusqu'à l'entrée du col de cygne. »

Cocq, qui a perduré pendant près de cent ans, est une déformation populaire due au sens de *mallart* (mâle d'un oiseau), plutôt qu'une erreur.

Dans *coelz de mallart*, on passe du cou à la queue ...

Cop se comprend mieux si si on sait que le *cou* a pu être rendu par *coup* et que *cop* est une ancienne graphie de ce *coup*. Notez d'ailleurs la forme *colp* à Valenciennes en 1537.

COLLET

Lien de fer entourant une pièce de bois pour servir à la consolidation ou à la suspension.

à la queue dudit molin deux chevilles, deux crampons et ung collet pour tenir les escaches (✕Audruicq 1624)

Acceptions spécifiques :

1a. Collet, partie cylindrique rétrécie d'un arbre, à l'endroit où il tourne sur son coussinet. Voir aussi *col, cours, hatrel* et *tournant*.

le collé du trieule se commença à dueiller (✕Busigny 1574) ; l'arbre tournant a 20 pouces quarré par le gros debout et diminue à moitié par le colet (✕Hem-Lenglet 1674) ; deux petite coutelure, une poncelez desus le collez de l'abre dudit windacq (©Templeuve 1777)

► Cf. DEBRIE, p. 25: *kolé*.

1b. ✕ Évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) dans lequel s'introduit la tête du pivot. Voir *mamelle*.

il convien mettre un platinne au gros sommier envers le collez joindant l'attacq (Carnières 1683)

► Métonymie comme pour *mamelle*, le collet étant normalement le sommet cylindrique rétréci du pivot qui pénètre dans cet évidement.

2. Prob. partie cylindrique d'un fer de meule. Voir *col*.

*pour avoir fait et livré oudit molin un nouvel rijn [= anille (→ *ache*)], un collet et un petit fer de molin, et pour avoir racheré le grant fer* (✕Eeklo 1420 Westmolen)

► Je n'ai rencontré ce mot dans cette acception que chez un seul receveur d'Eeklo. P.-ê. erreur pour *un collet à un petit fer*.

3. Prob. sorte d'entonnoir en bois destiné à élargir l'entrée de l'œillard de la meule courante afin de faciliter la pénétration du grain.

les doutes, orgueille, coignés, deux roulots, trois tresieres, un collet de bois pour mettre sur la meule tournante (✕Lille 1726 moulin 3.12)

4. Pièce de fer courbe qui épouse la courbure d'un arbre pour le maintenir sur son coussinet.

une agrappe pour accoller le collet au bout de l'arbre par bas et deux crampons (✕Audruicq 1624) ; *trouvé au meuliniau un collet de fer avec un vieille courbe* (*Cambrai 1686 moulin 1.3) ; *huicts etriez servans aux deux bau geniens et bau teziens, le colet du petit bout de l'arbre avec deux chevilles, clefs, flottes et cranpons (...)* ; *les ferailles du wuindacq, coutteaux, fourches, chevilles, caulet, bende servante audit wuindacq* (✕Templeuve 1686) ; *deux chevilles à clef et à flotte, et un colé de fer tenant au petit boujonnier (...)* ; *deux chevilles tenantes au prison à clef et à flotte* (✕La Bassée 1689 huile) ; *douze fourches au windacque, seize coutteaux et le collet, une molle bende, le collet du prison, trois chevilles et leurs clefs* (✕Lille 1726 moulin 3.12)



Collet de fer au-dessus du petit collet du moulin de Steenvoorde (Nord). Photo J.B. (1993)

5. ✕ Anneau de fer protégeant le rebord de l'épaulement ou le collet au sommet du pivot. Voir *frasse*.

*le chapeau de cuivre et le collet ou fracé [sic, lire *frace*] tenant à l'attaque dudit moulin* (Cambrai 1698 moulin 1.5) ; *au grenié dans bas trouvez le colait au coupait de l'estacq et cienq carquand tendu à clé et à clouez servant à ladite estacq* (Ennetières-en-W. 1750)

Composés :

grant collet

- ☒ Gros collet, partie cylindrique rétrécie de l'arbre moteur, derrière la tête. Voir *gros collet*.
at esté trouvé le trieul furny de amel au grand et pety colé et une platine de hurtoir (○Wambaix 1653) ; *le treulle est furny (...) de vingt deux armelles au grand collez et dix armelles au petit collez* (✕Hem-Lenglet 1684) ; *vingt quatre couteaux du grand collé (...) douze couteaux du petit collé et une platinne* (✕Douai 1722 moulin entre la porte d'Ocre et la porte de l'Eau)
▶ Cf. DEBRIE, p. 25: *gran kolé*.

gros collet

- ☒ Gros collet, partie cylindrique rétrécie de l'arbre moteur, derrière la tête. Voir aussi *grant collet*, *grant haterel* et *gros hatrel*.
le trieul tout furny d'allemiel aux gros et petitz qu[o]llet avecq l'estriest du gro quollet (○St-Hilaire 1644) ; *le gros collet furny de 32 allumels ; le petit collet de 8 allumels* (✕Cagnoncles 1665) ; *l'arbre tournant long de 24 pieds, de 22 poulc quarré par hault, de 10 pouces par bas, furny de 24 allumelles au gros colet et le petit colet de 10 allumelles, garny d'une plateine sucquant au hurtois* (○Wambaix 1669)

petit collet

1. ☒ Petit collet, partie cylindrique rétrécie de l'arbre moteur, située vers le petit bout de cet arbre. Voir aussi *petit hatrel* et *petit prison*.
l'estriest de mabriau et preisont du petit quollet (○St-Hilaire 1644) – voir les autres exemples à *grant collet* et à *gros collet*.
2. ☒ Palier du petit collet (→ encadré 2 à *bauch* § 2).
une piece de 10 et 12, de douze pieds et demi pour le petit colais (...); une piece de 10 pouces quarez, de treize pieds pour la tesiere (...); une piece de douze pouces quarez, de douze pieds et demi pour le bois de prison (✕Binche 1750)
▶ Métonymie ou omission de *palier*.

faux petit collet

- ☒ ? – Petit collet (voir ci-dessus). Mais pourquoi *faux* ? Parce qu'il a été refait ? Parce que, dans l'optique du rédacteur, le seul vrai collet se situe près de la tête de l'arbre ?
tant que à l'arbre tournant il y at un faux petit colet garnies d'armelles bonnes (○Villers-en-C. 1664)
▶ Un peu plus loin, dans le même texte, nous lisons *une battonier dans l'abre au petit collet*.

COLOMBE et COLONNE

- 1a. Potelet reliant la base et le linteau d'une baie.
colonne : *au molin du bray fait ung cassich de fenestres furny d'ung soeillet, d'ung intel de sept piedt et demy de loing chascun, de sept et de dix polch de gros, de deux estiaux de chincq piedt chascun, d'ottelle grosseur que lesdis soeillet et intel, avec une coulomme de quatre et de six polch* (*Valenciennes 1541 brais)
- 1b. Potelet servant au couvercle de la caisse à mouture.
colombe : *pour oudit mollin d'Ansaing à blet avoir fait tout noef une huge à mettre dedens les droix de mouture (...), contenant 8 pielz de lonc, deux et demy de parfont et deux piez de large, estoffé d'asselles fueillies et jointes et ung couvercle à 3 colombes pour passer le blet parmy (...); (...) pour 3 pentures pour ladicte huge* (*Valenciennes 1499)
- 1c. * Chacun des potelets formant le râtelier (→ *gril*) placé devant la vanne mouleresse. Voir aussi *pilier*, *pilot* et *postel*.
colombe : *item, doit il faire un noef restelier au devant dez 2 ventaillez moullerez, liquels a de lonk environ 14 piez, estoffez de 2 paulmiellez, de coulombes de kesne tournée en yereste, lesquelles aront 3 pos de gros en yereste et 7 piez de lonk* (Recquignies 1391); *refaire un restiau devant le ventaille mouleresch dou moulin de tham, estoffet de soelle, de pasne et de coulombe sour le longece de 9 piés* (Valenciennes 1421) ; *faire un restiau devant le roes dou molin d'Anzaing, estoffet de paumelles, de coulombes tournées sour l'erreste* (Valenciennes 1422) ; *d'avoir ouvret à faire un noeuf ratelier de*

bos à mettre devant les ventelles du molin de than pour warder des herbes, chocques et arbroies qui porroient venir sur le roelz icelli ratelier, estoffet de 13 coulombes (Valenciennes 1433 tan)

colonne : *à chascun ventelle moulleret un gril contenant les testes deseure et desoubz de 4 et de 5 polx quarré de telle longheur que besoing est, et les columpnes de trois polx quarré et en tel nombre que mestier est (Valenciennes 1503 Anzin)*

Acceptions spécifiques :

1. Chacun des gros poteaux entre lesquels pivotent les queues des maillets du moulin à fouler.
colombe : *la cocque dudit moulin estoffé de 8 collombes et les testes de dessus (...); trouvé audit moulin 2 cheville à clef et flote au traver du sommier servant à tenir ferme les pioches de bois à tenir les colombes (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)*
2. Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ queville acc. spéc. a). Voir fusel.

colonne : *lanterne de deux pié de diametre, haute un pié un quart, à 12 colonnes (*Lille fin 18° s. plan)*

► Appellation atypique.

COLOMBEL

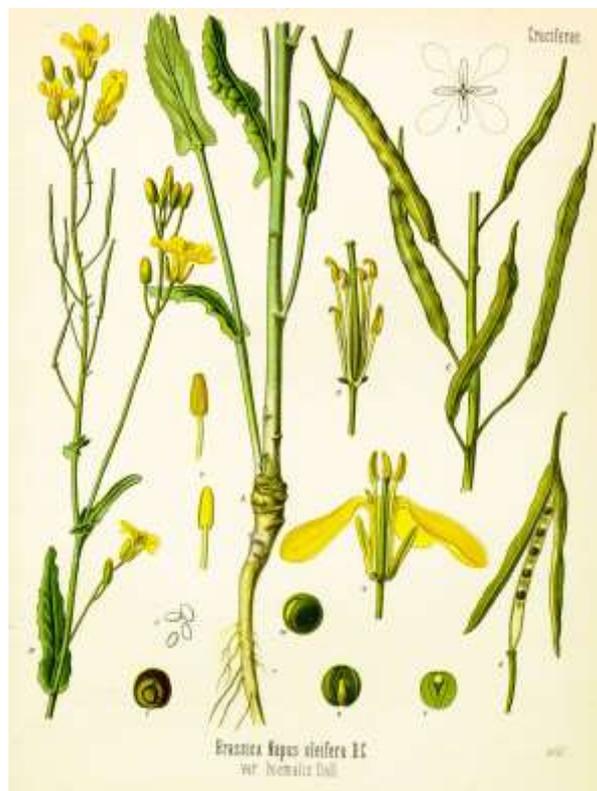
Petit poteau servant de support.

*une noeve montee, un nouvel rouwet, un noef planquiet desous les moeles et colombiaux (*Bruay-la-B. 1358)*

COLSAT

Colza (*Brassica napus*), plante dont les graines fournissent une huile comestible.

le grain de colsat, navette ou de lin aiant esté suffissament pillé par les estampes estant au molin (Lille 1652 moulin 3.31)



Colza

COMBE

* Construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Voir *bachin*.

pour revestir le roe dou moellin de le Cauchie toute neuve, pour refaire le comme, le temprure et le molage de cel moellin (Beuvry 1304) ; pour le sallaire Jakes Delestree et sen varlet, carpentiers, qui refisent le combe, le greel, le roee et rappointier l'arbre du mollin du Castelier, que les Englés depicherent (...); pour 3 kevilles de fer dont on clauwa ledicte combe as pilos, 3 gros, et pour 1 cent de grans claus picars, 8 gros (Bruay-la-B. 1359) ; de refonsser le comme du molinel de Buevry et de i faire un ventaille et reparlier le paroît contre le roee (Beuvry 1366) ; pour avoir resaquiet amont le comble dudit molin pour ce qu'elle estoit toute effondee [= submergée], mis y 6 noes pillos dont cascuns est mortaisiés et par deseure y a mis 2 piecez de bos pour soustenir ledit comble, refait le fons, liquels estoit tous avalés, refait le teste de ledicte comble et le grel (Beuvry 1381) ; premiers, une noefve roe (...); une gomme noefve dont les asselles doivent estre de 2 paux frans soyés et foellies deument et avec le noiel joignant à le gomme portant au ront à rondeur de le roe et avec le hatrel qui joint et atache audit hatrel [sic, lire noiel] (La Gorgue 1419)

► Le *FEW*, II, p. 1524b, art. gaulois *cumba* 'cuvette (vallée), cuve', donne d'abord toutes sortes de références où les dérivés de *cumba* désignent une vallée en cuvette. Aucune ne provient du nord de la France. Le dictionnaire est encore plus catégorique en ce qui concerne le sens métaphorique de 'cuve, auge', dont toutes les attestations sont d'origine méridionale. C'est pourquoi je préfère voir dans les *comme* et *combe* mentionnés ci-dessus des emprunts au flamand. C'est un fait qu'en néerlandais et en flamand *kom* désigne encore toujours le bassin de la roue hydraulique (BAUTERS 4, III, p. 77a). La plus ancienne référence flamande du sens métaphorique de 'cuve', en l'occurrence *cuve à fouler*, date de 1277 et provient de Bruges (*VMNW*, art. *combe* I). Les citations de Beuvry et de Bruay-la-Buissière du tout début du 14^e siècle sont donc bien anciennes et méritent d'être ajoutées au dossier. Dans *gomme*, le *co-* initial s'est affaibli en *go-*, phénomène qui touchait déjà certains mots en latin. *Comble* figure au *FEW*, au début de l'article susmentionné.

COMBLAGE

Ensemble des chevrons et/ou des chevrons-arbalétriers.

la cappe avecq couverture, le comblaige (✕Herseaux 1627) ; le conglage et la couverture avec le faurain, estimés à cent et cinq livres (✕Élouges 1730)

COMBLE (1)

1a. Ensemble des éléments formant la charpente de la toiture (ce que nous appelons 'les combles').

- au sg. : *10 des kaisnes dessus dis dont on fist le clozin des parois, du comble, des planqués dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1357) ; deseure lesdictes pennes un comble neuf couvert d'eschannes (...) et doit porter chascuns des quevrons du comble un cauchon et une wisme eneswillie en se wisme couvoire (...); item, ou comble devant un crepon deseure l'anel et par derriere, deseure le keuwe, un faux rain (OSeclin 1392) ; pour refaire le comble dudit molin et à couvrir le columbier (✕Haaltert 1396) ; 17 rondielles qui portent le comble dudit moulin et sur quoy il tourne (OTemplmars 1405) ; pour le comble dudit moulin fault ung petit montan de 6 pouces quarrez avecq huict sourcheviron reloyez de wimes de 4 et 5 pouces, furny de bon cheviron de trois pouces et deux par bas et 3 pouces quarrez par hault [la phrase est sûrement erronée puisque les chevrons s'amincissent vers le haut] (OSt-Hilaire 1644) ; thousçant le comble : piesce qui serte au queviron et le 4 piesce un peu courbez quy soustien le viron tous comme force et areürre et croisurre quy serre au capron se trouve bon boy et solitte ; il n'i a 6 viron se trouve boix d'oban [tentative de compréhension : touchant le comble, les pièces qui servent aux chevrons et les 4 pièces un peu courbes qui soutiennent les arbalétriers, toutes les jambes de force et l'enrayure et la croix qui sert à la toiture conique se trouvent en bon état et solides ; à 6 arbalétriers il y a de l'aubier] (OVillers-en-C. 1712)*

- Pour le texte de Villers-en-Cauchies de 1712, voir l'art. *viron* et la note.
 - au pl. : *pour une piece de bos de chesne miz au plus hault dudit molin en la closture des combles et de la couverture d'icelle, de la longueur de 18 piez* (✕Sluis 1391)

**1510 Nœux-les-Mines
ADN, B 14748**

Combles du moulin à vent

Nicollas de Habourdin, marchant de bois, auquel, pour avoir vendu et livré 31 quesneaulx temprez de 16 piez de long, qui ont esté employés à faire ung comble oudit molin, à cause que le viez estoit pourry et rompu et ne pavoit on mouldre oudit molin à cause des pluyes, a esté payé audit Nicolas par marchié à luy fait 3 s 6 d le piece, sont à luy payé 5 lb 8 s 6 d tourn. (...) /

Item, avoir fait ung comble oudit molin, contenant 22 piez de long ou environ et de 12 / à 13 piez de hault en comble et sur chascun plat avoir espasé 11 pieces de comble sur le devant et ung loyen sur chascun plat dudit comble [le scribe semble avoir sauté une ligne] et avoir ramanoquiet le culach dudit molin d'une wyme et soubzcavrons, ledit comble estoffé de deux panes, d'une feste et de deux montans enaguilliés au bout de ladicte feste et loyé ladicte feste et le montant chascun debout d'ung bracquon.

Item, avoir couvert tout ledit comble d'aisselles à doz et à coustez et avoir fait quevaller l'un sur l'autre lesdictes aisselles trois paulx largement pour et affin que les vens ne les pluye s n'entrent point dedens ledit molin, et avoir clauwé les deux platz de 13 piez de hault et avoir tout housé le culach dudit molin et avoir cloz et estaint tout le comble et covreture d'iceluy molin.

1b. Ensemble des chevrons du toit.

le comble de 14 piés de lonc, 3 paus demi desous et 3 par deseure, quaré (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)

1c. Chevron ou chevron-arbalétrier. Voir *queviron*.

la cappe avecq 8 couples de combles et le forain de 12 piedz de long et 4 [pauchs] par desoubz et 3 par deseure (✕Templemars 1579) ; *le capes, le combles de 13 pieds de loing, de 3 pouches et demy par bas et de 3 par hault, le nombre de 11 coupes* (✕Hellemmes ± 1650) ; *il sera fait un coupé rond et il y aura 10 couples de comble assemblés avec leur wuimbe de quatre pouces par le bas et trois pouces et demy par le haut, un faux rein assemblé avec ses boucquets de 9 pouces de large sur deux pouces et demy d'espaisseur et les courts combles necessaires pour le demy querpon et un chapiteau pour couvrir la corde du windacq* (✕Harnes 1748) ; *26 pieds de comble de chène au dessus de la taupenne (...)* ; *la cappe etoffée de 18 combles de 14 pieds de long chacun de bois d'orme, de 45 pieds de wismes d'orme et de chene* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *deux cent quatre vingt pieds de combles* (✕Binche 1750) ; *la cape du moulin consistant en comble, himmes, planches et eschanle, faurin, bonnet de prette, bouquez* (✕La Bassée 1755 blé)

► Cette dernière acception n'apparaît que tardivement, par métonymie. Le passage de la première acception à la seconde s'est faite par l'intermédiaire d'expressions du genre *piece de comble*, où le complément *comble* a encore son sens originel, mais où déjà l'expression complète désigne le chevron. L'acc. 1b témoigne de cette transition. Le texte suivant illustre le passage de *piece de comble* à *comble* : *au deseure ladicte platte avoir assis et emparquiet à egalle espace 24 piece de comble de quinze piez de loing, de 5 poch quaret par l'un des debouts et par l'autre de 4 ; aussy avoir estrait chascun comble sur les quevrons [= arbalétriers] dudit ouvraige que pour latter de lattes de rivaige et couvrir de thieulles (...)* et *en icelluy pan avoir ordonnet et enparquiet une ventriere portant les combles par le millieu, icelle de 34 piez de loing, de quatre et de cinq poch* (*Valenciennes 1515 Comte). Pour le *comble* 'chevron', cf. HÉCART, p. 121.

2. Pièce de bois de deux pouces et demi à quatre pouces d'équarissage.

pour 90 gros tilloelx, 8 pieces de comble de frasne et 16 cloyes (...) employés au faire, clore et clacener ladictes escluse, à 12 d le pillot, 4 s le piece de comble et 6 s le cloye (...); (...) pour 10 kiefz de corde remforchie (...) pour loyer de trevers l'estanque en maniere de clefs lesdis cloyes, pillos et comble (Valenciennes 1442 Anzin); pour 18 pieces de comble de frasne et 24 gros tilloes à faire pillos, ventrieres et boutriaux et avoecq 14 cloyes (...) au faire clore et glacener lesdictes estancques, à 4 s piece de comble, 12 d le tilloel et 6 s le cloye (Valenciennes 1446 Fossart); trois pieces de comble de frasne de 18 à 20 pietz de loing pour faire des manches à aucuns glachiois fais pour desglachier les glaches des molins (Valenciennes 1543); deux pieces de 6 et 10 pouces, de 24 pieds pour gisant de la montee (...); trente six pieds de combles de 4 et 4 pouces pour bail (✕Binche 1750)

► SIGART, p. 127 est le seul à donner une définition qui convienne à peu près : « Soliveau de deux pouces et demi environ d'équarrissage ». Ces pièces de bois doivent-elles leur nom au fait qu'elles convenaient à merveille à la confection des chevrons ? Ne voyons-nous pas les rédacteurs se servir de *pieces de comble*, appellation surtout usitée pour les chevrons ?

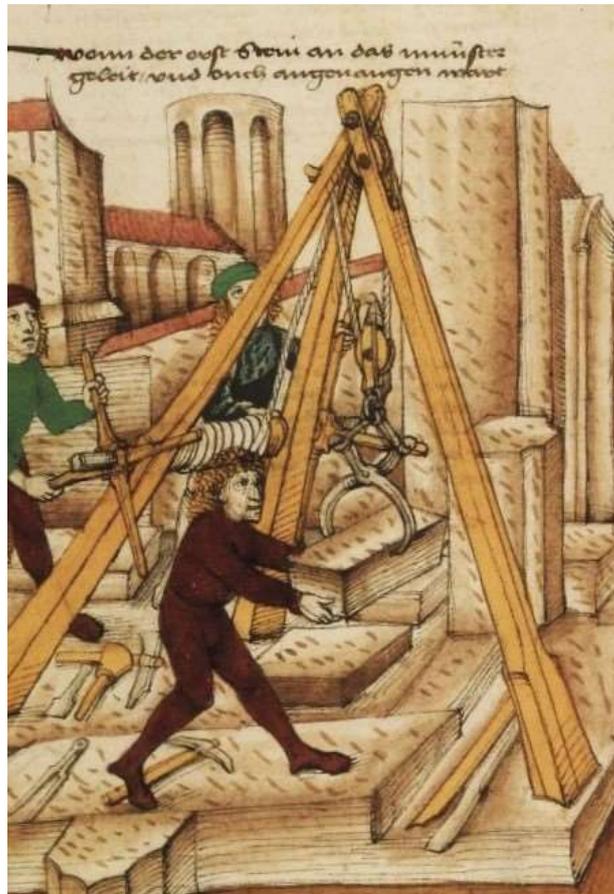
3. Grosse corde.

pour un comble servant à tirer les grandes vannes, qu'on a oté depuis, pour l'impossibilité de les manœuvrer (*Ramillies 1749 textes 1)

Accompagné du terme précis en flamand :

drievotreep [= corde de trépiéd]: *pour ung combele apiellé un 'drievotreep' pour ung angien à trois piés pour querquier quesnes, 3 lb par.* (✕Walem 1455)

► Dans le compte flamand correspondant nous lisons simplement: *ghegheven van eenen drievotreeppe 3 lb par.* [= donné pour une corde de trépiéd 3 lb par.] (RA Gent, St.-Pietersabdij I, Rek. 589, 6r°)



Chèvre à trois pieds. Burgerbibliothek Bern.

Acceptions spécifiques :

Corde servant au moulin.

- a. Câble des meules, grosse corde à laquelle on attache la meule pour la soulever. Voir l'encadré 4 à *corde* § 1.1.

pour ung long comble alant sur la haulte reue deseure les pierres avec ung aultre petit combleau dont l'en hautse les sack et charge les chevaulx venans audit moulin (*Moregem 1485)

Accompagné du terme précis en flamand :

steenreep [litt. 'corde de la pierre'] : *pour une corde de tille, ung combleau de quemmeve [sic] et pour avoir renouvelé la grand comble appellé 'steenreep'* (✕Petegem-a.-d.-S. 1487)

- b. Corde qui s'enroule sur le gros tambour du treuil aux meules pour entraîner ainsi le câble des meules. Voir l'encadré 4 à *corde* § 1.3.

le comble et le chabre sans bride (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *pour le chabre, comble, et bride servant audit molin à lever la moeulle* (✕St-Aubert 1674)

► En tant que corde de treuil, *comble* se rencontre surtout dans le Cambrésis. Les moulins à eau (et l'un ou l'autre moulin à vent), équipés d'un *grand* et d'un *petit engin*, c.-à-d. d'un °tambour à meule relié par une corde à un moulinet, y possédaient tantôt un *câble* avec une *bride* et un *comble*, tantôt une *grosse* et une *petite corde* avec une *bride*, ce qui prouve l'équivalence du *comble* et de la *petite corde*, deux appellations de la corde qui s'enroule sur le gros tambour du treuil aux meules.

- c. Corde du tire-sac, corde à laquelle on attache le sac. Voir l'encadré 4 à *corde* § 2.1.

un comble de canvre par dehors à tirer sacq et en dedans une corde de tille (✕Mœuvres 1697)

Accompagné du terme précis en flamand :

windaesreep [litt. 'corde du treuil'] : *accaté 2 combles du molin, l'un appiellé un 'quemande', l'autere appiellé un 'windaesreep', 38 s par.* (✕Walem 1455)

► Les cordes de teille étant celles qu'on prend en main, la *corde de tille* de Mœuvres (1697) était la corde servant au maniement du tire-sac, alors que le *comble de canvre* désignait la corde à laquelle on attachait le sac.

- d. Corde servant à actionner le tire-sac.

accaté 2 combles du molin, l'un appiellé un 'quemande', l'autere appiellé un 'windaesreep', 38 s par. (✕Walem 1455)

► Il ne s'agit pas de la corde servant à attacher le câble des meules à la meule. Le terme *comble* s'emploie essentiellement pour de grandes cordes.

Composés :

court comble

☒ Chacun des petits chevrons servant au pan triangulaire supérieur de la croupe brisée. Voir *comblel*.

il sera fait un coupé rond et il y aura 10 couples de comble assemblés avec leur wuimbe de quatre pouces par le bas et trois pouces et demy par le haut, un faux rein assemblé avec ses boucquets de 9 pouces de large sur deux pouces et demy d'épaisseur et les courts combles nécessaires pour le demy querpon et un chapiteau pour couvrir la corde du windacq (✕Harnes 1748)

faux comble

Couverture provisoire montée sur les maçonneries en fin de chantier pour les protéger du gel ou de l'humidité et recouverte de paille, de terre, de roseaux ou de planches.

d'avoir (...) lors le maison et partie du moulage dudit moellin de Faloise par flues et grandes yauwes furent tous brisiés et destruis, mis jus et hostet de le plache tous les sommiers, plattes, estiaux et aultres viés boix venans d'icelle maison (...) et au deseure du molaige sour estacques fait et ordonné ung faux comble à couvrir d'esteule pour le garde de le tremuye et estanture dudit molin (...); (...) et sour les deux loncs pans de mur et pignon d'icelle maison ung faul comble et hangaire estoffés et ordonné de le longueur d'icelui moelin à couvrir d'esteulle pour le garde des machonneries et sommiers dudit moelin (...); pour avoir (...) les 2 faux combles et hangaires fait au deseure du moulage et

*maison dudit moelin de Faloise pour le garde et desfence des yaues couvertes d'esteulles et de gluis, aussi le festit de tiere (*Valenciennes 1444) ; sour les deux lons pans de murs dou corpz de le maison fait vers l'uis des rues un fau comble et hangaire de 12 piez de lonc estoffés et ordonnez à couvrir d'esteulle pour le garde des machonneriez et huisseriez doudit moelin (...); à Nicaise le Grant et Jehan d'Alemaigne, couvreurs (...) pour avoir (...) recouvert lez hangaire et faux comble du moelin de Faloise que les grans vens avoient descouverts (*Valenciennes 1445) ; ralongié le faul comble et hangaire estans deseure le maison dudit moellin de Faloise (...); (...) pour avoir (...) les deux faux combles et hangaires fais au deseure dou moulage et maison dudit moelin de Faloise pour le garde et desfence des yauwes recouvert et refesti d'esteule et de tiere em pluseurs lieux où besoings estoit (*Valenciennes 1446)*

► SALAMAGNE 3, p. 39 évoque lui aussi à Douai un *faux comble* couvert de roseaux destiné à protéger à la fin de l'année 1450 le second niveau de la tour des VI-Hommes du *battement des yaues*. Voici une description plus détaillée d'un faux comble couvert de planches réalisé en trois jours par trois charpentiers : *Audit Severin Lavesin, petit Jehan et Willamme du Bois, tous trois charpentiers, pour avoir fait un faux comble sur le tourelle de le montee après de la porte [sic] y avoir fait un areement [= assemblage] sur le muraille de 5 pieches de bois et sur le sommeriau dudit areement avoir enneswillier une piece de bois de 9 piez de loing faisant montant, avec autour avoir adjustiffiet [= disposer comme il faut et fixer] six pieces du bois faisant erretier [= arêtier] et après les avoir couvert de pluseurs asselles à couteau de chesne pour mectre ladicte montee à couverture que pour durer sy longement que l'on aura temps et espace de y faire un / comble tel que à l'evre [= œuvre] appartient (...)* [ADN, B 9940 (1516) ff° 71v°-72r° Valenciennes].

grant comble

- Calotte conique dépassant les deux versants longs de la toiture. Voir aussi *couronnement*. *il faut aussy arester plusieurs chevrons par le bas au comble et ensuite au grand comble fournir des essilles, quelques planche pour le recouvrir entierement* (Busigny 1695)

petit comble

- ☒ Chacun des petits chevrons servant au pan triangulaire supérieur de la croupe brisée. Voir *comblel*. *le demy crepon de derierre, le grand bogenier, pottelet, entreloiens, pennelle, petit comble, nochere* (✕Cysoing 1710)
 - *Petit comble* sera un pluriel ici (comme *pottelet*), à comparer aux *combleaux* mentionnés à Lille en 1558 (voir *comblel*).

Les combles

Voici quelques descriptions de combles qui nous permettront de mieux comprendre le vocabulaire d'autrefois.

1. Combles du moulin à eau dit « Fossart » de Valenciennes, en 1517.

Les combles possédaient cinq fermes, les deux fermes des pignons étant différentes des trois fermes centrales :

avoir aussi oudit ouvraige ordonné cinq contreloy : et [sic, lire à] chascun debout un estoffez d'ung bau seant sur les plates aussi embauchiés à queue d'aronde et iceulx de 23 piez de long, de sept / et de dix polch de gros, d'un montant, de deux sourquevrons de 19 piez de loing chascun, de six et de sept poch de gros, de quatre wisnes et deux combles ramerets et quatre categnolles rassemblees à point comme l'evre le requiert ; pour les trois moyennes sur les sommiers estre frumés chascune de deux crons estiaux de 9 piez de loing, de 7 poch et 9 de gros, de une bauwisme de 16 piez de loing, aussi de 7 et 9 poch de gros, et de deux pochars reloiez aux dessus dis cronx estiaux, de 4 piez loing, de telle grosseur que dessus, avec un montant de 13

piez et demy de loing, de 6 et 7 poch quarez, de deux sourquevions, de deux wismes, de deux combles ramerets et de quatre categnolles jointes et assemblees comme l'evre le requiert (...). (...) sur les bau wymes du grenier avoir embauchet deux cours de gistes de huit piez de loing, de trois poch et demy quaret que pour en deseure icelles gistes et bauwymes avoir planquiet et fonsset d'asselles de chesnes jointes et feuillies pour et à cause de y avoir fait audit grenier une chambrette pour le fermier (...)

2. Combles de l'étable aux chevaux du moulin à eau de Saint-Géry de Valenciennes, en 1527.

(...) avec sur les murs y avoir assis deux plates de 14 piez de loing, de 6 et de 8 poch de gros, pour dessus icelles plates embauchier à queue d'aronde deux baulx de 15 piez de loing, de 7 et de 9 poch de gros, et desur chascun bau y avoir assis et assamblé un contreloy furny d'ung montant de 12 piez de loing, de six poch quaret, de deux sourquevion de douze piez chascun, de 4 et de 6 poch de gros, de deux wysmes de 3 piez chascune, de 4 et de 5 poch de gros, pour deseure iceulx montans avoir enneswilliet une feste de 15 piez, de 4 poch et demy quaret, reloyez de deux loyens de bonne estendue à chascun montant ; et à chascun sourquevion avoir enneswilliet une categnolle pour porter et soustenir le ventriere ; avec encoire sur chascune plate et ventriere avoir assis et enneswilliet douze pieches de combles de 15 piez de loing, de 3 poch et demy quaret, aussi les avoir assis et quevilliet au rieuille et au cordeau sur le feste pour le latter et couvrir de thieulles, comme à l'evre appartient.

3. Combles de la maison du portier au château de la Salle à Valenciennes, en 1528.

(...) avec sur les deux deboultz des sommiers et entretoises avoir assis et embauchiez les plates à le longheur des deux loing pans de ladicte maison, de 5 et de 7 poch de gros pour assir et enneswillier les combles sur lesdictes plates ; aussi sur chascun sommier et entretoise avoir ordonné et assamblé un contreloy furny chascun de deux gambes de forche faisant crons estiaulx de 10 piez de loing, de 7 et de 8 poch de gros, et une bauwime de 8 piez de loing, de 8 et de 9 poch, reloyez de deux pochars de 4 piez et demy de loing, de 6 et de 8 poch de gros, et en deseure icelle bauwime avoir assis et enneswilliet un montant de unze pietz de loing, de 5 et de 6 poch de gros, deux sourquevions de douze piez de loing, de 5 et de 6 poch de gros, de deux wysmes et de quatre categnolles assise et enneswillie sur les gambes, avec en deseure iceulx montans avoir assis et enneswilliet une feste de telle longheure que ladicte euvre et de 5 poch quaret, laquelle est reloyee de litiaux faisant fourfeste [sic, lire sourfeste] entre deux montans et à chascune espace avoir mis et ordonné deux pieche de bois de 7 à 8 piez de loing, de trois à quatre poch de gros eneswilliet à croix Saint Andrieu de l'ung des deboultz à le feste et de l'autre deboult sur le liteau y faisant fourfeste [sic] ; et sur les plates estans embauchiez sur les deboultz des sommiers au loing des murs avoir assis et enneswilliet à egale espace de 15 poch de point moyen à autre combles de 24 piez de loing et de 4 poch quaret, lesquelz combles ont esté faiz de deux ou trois pieches pour mettre le vieu bois à prouffit, avec avoir assis et quevilliet sur le feste et ventriere ; et sur chascun comble, c'est assavoir au loing de l'entaullement du pan de mur avoir mis et clauwet une queuewette de trois piez et demy de loing, de trois et quatre poch de gros pour couvrir d'escaille.

4. Combles d'un bâtiment incendié à l'abbaye de Phalempin en 1681 (ADN, 39 H 39)

Nous avons trouvé qu'il y avoit eu un bastiment de trente sept pieds de long et de dix huit de large entierement bruslé, en sorte qu'il ny retoit que les quatre murailles. (...) Pour en faire la reparation ledit expert a jugé qu'il convient avoir deux plattes de trente sept pieds et longue [sic] chacune, de 8 et 4 [pouces], faisant au pied de giste cy 148 pieds.

Item, six jambes de fort de 8 pieds longue chacune, de 6 et 4, qui font 56 pieds.

Item, six boucquez de 2 pieds long chacun, de 4 pouces carrén qui font 12 pieds.

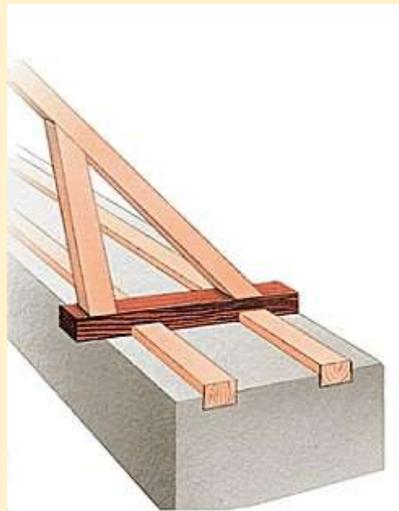
Item, 3 boheme de 9 pieds longue chacune, de 6 pouces carré, faisant 60½ pieds.

Item deux ventrieres de 37 pieds longue chacune, de 6 et 4, qui font 111 pieds.

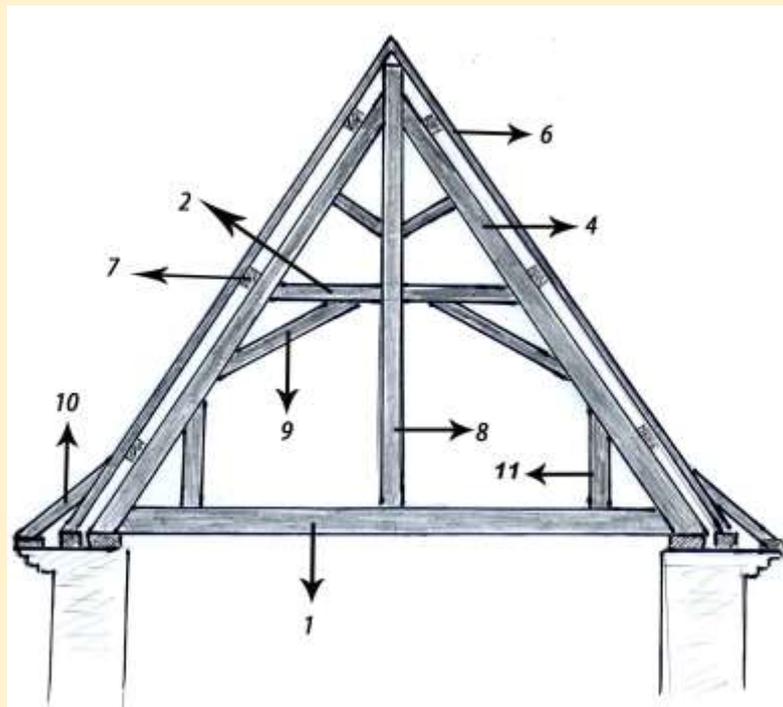
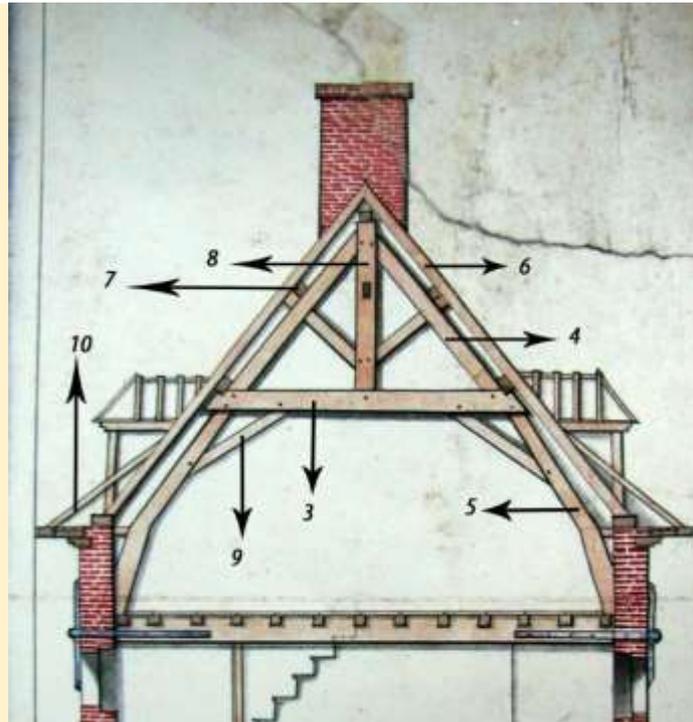
Item, 36 pieces de comble de 17 pieds chacune, de 3½ par le bas et 2½ pouce par le haut, qui font 535½ pieds.

Pour le faiste 37 pieds, de 4 pouces carré, cy 37 pieds.

(...) etc.



Blochets portant l'arbalétrier et une jambette de consolidation.



En haut : Combles avec jambes de force. Plan du presbytère de Neuville-en-Ferrain (Nord) ADN, Plans Lille 461.

En bas : Combles avec entrait. Dessin de l'auteur.

Légende : 1. Entrait – 2. Petit-entrait dit faux-entrait s'il travaille à la compression – 3 . Entrait de la fermette – 4. Arbalétrier – 5. Jambe de force – 6. Chevron – 7. Panne fixée sur l'arbalétrier – 8. Poinçon – 9. Aisselier – 10. Coyau – 11. Jambette

**Vocabulaire et définitions, provenant pour la plupart du *Vocabulaire de l'Architecture*,
du Ministère des Affaires culturelles**

<i>bau</i>	poutre, éventuellement entrait	Pièce maîtresse horizontale de gros équarrissage, perpendiculaire aux solives du plancher et soulageant celles-ci.
<i>bauwime</i>	entrait de la fermette	Entrait qui relie le sommet des jambes de force pour servir de base à une ferme.
<i>bouquet</i>	blochet	Pièce de bois qui reçoit le pied de l'arbalétrier ou de la jambe de force et qui porte une jambette.
<i>catagnolle</i>	chantignole	Petit corbeau en bois fixé sur l'arbalétrier pour porter la panne (<i>ventrière</i>).
<i>cauchon</i>	(prob.) jambette	Lien vertical soulageant l'arbalétrier ou la jambe de force et portant sur une pièce horizontale.
<i>comble (rameret)</i>	chevron	Pièce oblique d'un versant de toit, incliné dans le même sens que l'arbalétrier, posée sur les pannes et portant la couverture.
<i>contreloy</i>	ferme	Ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit.
<i>feste</i>	faîtage	Pièce maîtresse de charpente posée sous l'arête supérieure d'un toit.
<i>gambe de forche, jambe de fort montant</i>	jambe de force poinçon	Gros arbalétrier sur lequel porte une fermette. Poteau d'une ferme joignant le milieu de l'entrait à la rencontre des arbalétriers.
<i>panne pièce de comble plate</i>	sablière (de toit) chevron sablière (de toit)	Voir <i>plate</i> . Voir <i>comble</i> Pièce maîtresse horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci ; les sablières de toit sont perpendiculaires aux fermes qu'elles portent de chaque côté.
<i>pochart</i>	aisselier	Lien travaillant dans un plan vertical, soulageant une pièce oblique et portant sur une pièce horizontale.
<i>queuette</i>	coyau	Petite pièce oblique d'un versant de toit, portant sur le bas des chevrons et adoucissant la pente du versant dans sa partie basse.
<i>sourfeste</i>	sous-faîtage	Pièce horizontale placée au-dessous d'un faîtage dans le même plan vertical.
<i>sourqueviron</i>	arbalétrier	Pièce oblique de la ferme : les deux arbalétriers portent les versants du toit.
<i>ventrière</i>	panne	Pièce horizontale d'un versant de toit posée sur les arbalétriers et portant les chevrons.
<i>wisme</i>	petit entrait,	Pièce horizontale d'une ferme réunissant les arbalétriers à un niveau supérieur à celui de leurs pieds.
	généralement faux-entrait	Petit entrait travaillant à la compression ; son assemblage avec les étriers est généralement à tenon et mortaise.

COMBLE (2) (bassin) : voir *combe*.

COMBLEL

1. ☒ Chacun des petits chevrons servant au pan triangulaire supérieur de la croupe brisée. Voir aussi *court comble* et *petit comble*.

le demy crepon, assçavoir le pennelle, pottelutz, arrestiers, aisselin, eschannes et combleaux (✕Lille 1558 moulin 3.17)

2. Corde servant au moulin. Voir l'encadré 4 à *corde*.

pour une corde de tille, ung combleau de quemmeve [sic] et pour avoir renouvelé la grand comble appelé 'steenreep' [= corde de la meule] (✕Petegem-a.-d.-S. 1487) ; le grosse corde des meulles, le quemande et combleau (✕Lille 1558 moulin 3.1)

2a. Corde à laquelle on attache la meule pour la soulever.

pour un combliel servant à sacquier le moelle du molin Souverain (*Valenciennes 1429)

2b. Corde du tire-sac.

pour 2 combliaux de kavene à sacquier les sacs amont audit mollin (*Valenciennes 1423 moulin moyen) ; *pour 2 combliaux servans à sacquier les sacz amont au molin le Conte, pesans parmi l'embraielure 124 livres (...), 28 s* (*Valenciennes 1429) ; *pour ung long comble alant sur la haulte reue deseure les pierres avec ung aultre petit combleau dont l'en hautse les sack et charge les chevaux venans audit moulin* (*Moregem 1485)

2c. Corde servant à retirer un fer de meule.

pour ung combliel de kenneve à sakier le grant fier amont (✕Baisieux 1444)⁹ ; *une grosse corde servante à lever la moeulle, un combleau pour lever le grand fer et la bride* (✕Seclin 1701 Wattiesart)

COMMANDE

Corde généralement de dimensions réduites servant tantôt à fixer un objet, tantôt à faciliter le maniement d'un treuil.

1. Commande, corde assez courte et peu épaisse qui facilite la fixation à la meule du câble des meules et du gourdin que les comptes qualifient de °*vitou*. Voir aussi *bordeliere*, *bride*, *bride commande*, *bridure*, *corde commande* et *harache*.

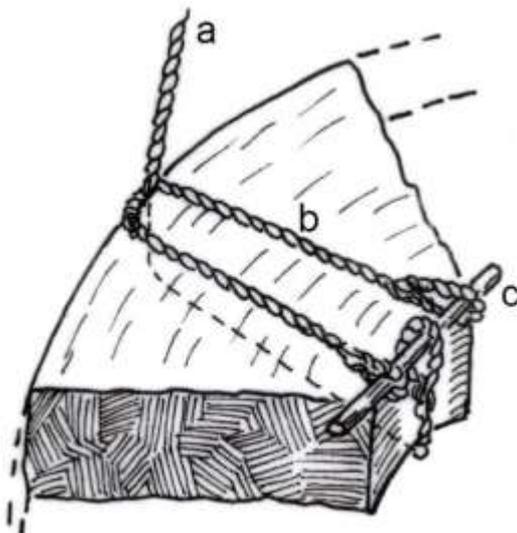
pour une corde de chanvre nommee 'commande' à soy aydier aux meules dudit moulin à yauwe amont et aval et autres cordes nommees 'bastin reepen' [= cordes de teille] (✕Harelbeke 1406) ; pour une grosse corde des muelles et une commande, pesant tout 100 et une livres (✕Rollegem 1410) ; pour une nouvelle comande, pour ce que la vielse ne fut point forte assés pour la nouvelle muele, poisant 7 livres (✕St.-Eloois-Vijve 1444) ; pour une kemande pour edier à lever les muelles du Haut mollin, 12 s (✕Mouscron 1454) ; une commande à tourner le meulle (○Templemars 1465) ; une corde et commande pour lever les pierres, pesant 79 livres de kesneve (✕Bailleul-Nord 1481) ; pour avoir livré une corde de 24 toises de loing servant au touret de l'enghien du grant molin le Conte, laquelle poise cinquante deux livres (...); item, pour encoire avoir livré une commande de deux toise de loing pour ledit molin, pesant neuf livres et demye (✕Valenciennes 1522) ; les cordes des moeulles, prisiez 75 s ; item, la quemande de ladicte corde des moeulles, prisie 40 s (✕Lille 1606 moulin 2.1.1) ; la grosse corde avecq la petite et les camandels appretié à dix florins (✕Herne 1693)

► *Camandel* (Herne 1693), une déformation de *commande*, rappelle *komandel*, qui a été noté dans la bouche des informateurs de Wintam (Hingene) et de Puurs (prov. d'Anvers) (*WBD*, p. 431b). Pourquoi le terme est-il au pluriel ?

Cf. : à *Colart de Fontaine dit le Borgne, cordier, pour avoir livré une grosse corde pour lever ladicte moeulle amont toutes et quantes fois que besoing est et qu'il fault bactre ladicte moeulle (...); et pour avoir rapoinctié une aultre corde pour aidier la grosse corde dessus dicte* (✕Nœux-l.-M. 1412).

⁹ Et non pas *camwiel* comme j'avais lu le mot précédemment (COUTANT 1, p. 528).

Dans l'inventaire transcrit en 1529 des cordes remises au meunier de Cysoing : *une corde à lever les moelles, une kemande à lever le grand fer, une corde à le main de dehors, une aultre de dedens, une corde qui toupie sur le mollineau, une corde de frain*, il faut corriger en *une corde à lever les moelles, une kemande, [une corde] à lever le grand fer*, comme nous le voyons dans les inventaires postérieurs à 1534.



Mise en œuvre des cordages pour lever et retourner la meule : a. câble des meules – b. commande – c. bâton. Dessin G.P.

2. Corde permettant d'actionner un treuil, soit le treuil pour soulever la meule dans le moulin à eau, soit le tire-sac.

la corde du wijndas et le commande qui y appartient (*Harelbeke 1395) ; *la grande corde à lever la meulle, la commande ou maincorde servant aux windas* (*Marcq-en-B. 1594)

► Cette acception est confirmée par d'autres exemples. Dans un compte bilingue de moulin à vent nous lisons : *omme de muelen te Walem ghecocht een zacreep, een commande, 36 s* et la traduction : *pour une corde pour sacquier les sacx au mont au molin de Walem et une aultre cordeille apellé 'commande'* (✕Walem 1445). L'exemple suivant ne permet plus le moindre doute : *une corde de commande à quoy on tire les saicqs de blet sur le moulin, pesant 40 livres* (✕Baisieux 1468). De nos jours cette acception n'est plus attestée.

La *commande* avait encore d'autres usages, par exemple fixer les éléments d'un échafaudage : *pour avoir livré deux kiefz de corde de thille remforchies employer [sic] à faire et loyer le hourt des machons (...)* ; *item, pour deux bottes de cordelle de quenneve nommés 'commandes' servans ausdiz hourdis* [ADN, B 14737 (1475) f° 73v° Béthune].

COMMUN (adj.)

Se dit d'une pierre de petit gabarit, dégrossie en carrière, mais aux faces encore brutes.

pour demy cent de boutils qu'il mist ens es es[c]liers avecq le commune pierre pour espargnier pierre de taille depuis le ploit en alant enviens le tordoir (*Recquignies 1393) ; *2 pillers de machonnerie au desoubs de l'anreil (...) et entaller lesdis pillers de boines pierres parpainges au deseure et mettre boutils de 5 piés à autre et le remain faire de commune pierre* (*Hon-H. 1408) ; *on veult avoir deffait les deux pans d'un lez et de l'autre 6 tas ou sept en aval de 40 piez de long chacun pan et remaçonner et estoffer de boutis de 3 piez de long à 12 piez prez d'aval l'eau de quatre quareaux à aultre (...) et le sourcrois qu'il fault pour le ralonge des pans se fera de boutis communs* (*La Gorgue 1417) ; *pour avoir livré 80 et noeuf bouttis oussi de grés, chacun de trois à quatre piedz de long (...) pour le pris de 18 solz le piece (...)* ; *encoire pour par luy avoir livré audit lieu soixante bouttis communs (...)* à deux solz chacun bouttis (...); (...) à luy encoire pour avoir livré huit cuyns communs (...) au pris de 6 solz piece (*La Gorgue 1530)

► Cf. SALAMAGNE 3, p. 215. La pierre « commune » n'a donc pas été traitée par un tailleur spécialisé.

COMPASSER

a. Disposer comme il faut.

*rostet le lit qui y estoit et mis sur [= mis sus 'mis en place'] nouveau lit du courant qui y estoit et icellui compassé en ladicté enquevesture (*Valenciennes 1490 Comte) ; à Cornelis de Somere, carpentié (...), pour avoir ouvré ung jour audit mollin pour compasser la rue [= roue] (✕Zomergem 1548)*

b. Équilibrer.

pour 113 livres de plonc mises à la vieze meule ou moulin à eaue et mise ou molin à vent (...) et pour icelle meule [= meule courante] compasser à chascun lez de poiz egal fu ledit plonc mis et fondu sur icelle (Harelbeke 1401) ; de graver et taillier et compasser ladicté moelle [= meule courante] et mettre à erre et ragrangier le trau dou milieu (OTemplemars 1439)

► Dans la prisée du moulin de la Dodane à Enghien (Hainaut), faite en 1687, le marteau dont se sert le meunier pour enfoncer les coins de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1) (et de l'anille) est nommé *marteau de pont* dans l'une version, *marteau à compasser* dans l'autre.

CONDUCTEUR

Dans les ponts et chaussées, agent qui est sous les ordres directs de l'ingénieur, chargé de la conduite des travaux.

*je le prie de m'envoyer le conducteur pour que je luy explique cette ouvrages (*Ramillies 1751 textes 1)*

Composé :

conducteur de moulins

Intendant d'un ensemble de moulins.

à Jaquemart Audenart, maistre mannier et conducteur des molins, pour ses gaiges (Lille 1449 moulin 3.29)

CONDUIT

1a. Prob. poulie qui dirige une corde ou à une courroie. Voir aussi *conduite*.

la petite et la grande caroeulle, la perche du mouvée, fleau et conduits y servans (✕Seclin 1711 huile)

► Selon le *FEW*, II, p. 1026a, cette acception ne serait apparue qu'en 1845 dans Bescherelle.

1b. Prob. chacune des fourches (en bois) qui conduisent la corde sans fin du tire-sac. Voir *fourque*.

le grand wandaque avec ses roux et quareulle et tout ses conduit (✕Avion 1774)

2a. Anche, conduite par laquelle le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *mait*). Voir *anche*.

Accompagné du terme précis en flamand :

gote [= gouttière] : *marchandé (...)* en tasche à refaire ung nouveau conduyt appelé 'gote' et y livra le bois (✕Verrebroek 1409)

2b. * Manche en bois ou en étoffe, sorte d'entonnoir par où le blé descend dans la trémie à partir de l'étage supérieur où il est entreposé. Voir aussi *cauche* et *engrenoir*.

le fleaux de templure, moufle, moulette, la tresiers, la mez, inche, palette, conduit (Lille 1774 moulin 2.1.1) ; la petite monté, deux palette est [= et] conduit (Lille 1774 moulin 2.1.2) ; sept fenestre, une monté, une palette est [= et] conduit, le ly des meulle, tresiers et ars boutan (Lille 1774 moulin 2.1.3)

► Lorsque les prisées du moulin tout entier consistent en quatre ou cinq paragraphes qui ne sont que de simples énumérations, l'identification précise des éléments n'est pas toujours possible. Ce *conduit* ne figure dans les prisées des moulins de Lille qu'en 1774. Si j'ai opté pour l'interprétation susmentionnée, c'est d'abord parce que ce *conduit* ne figure que dans les

moulins à eau, les seuls à posséder un tel entrepôt ; ensuite parce que ce conduit est très souvent associé à la montée (vers l'entrepôt). Le fait que les prisées de 1768 et de 1774 du moulin 2.5.1 de Lille ignorent le *conduit* mais signalent à la place une « buse » constitue pour moi l'argument décisif :

1768 : *l'arbre de waindaque et sa dependanse, avec une buge à conduire le grain (...)* ;

1774 : *une atrape à ras, un goriaux, rouleaux, la roux à lever les meulle et toutes sa dependance, une petite echelle, une buige, tous les corde (...)*

3. * Canalisation, passage pour l'eau. Voir aussi *conduite*.

faire un bierch pour le conduit de le huge [de la pêcherie] (Recquignies 1374) ; entre lesdis joees aura ung reffens en maniere de beffroy pour faire couler l'eaue l'un de l'autre, dont chascun des conduis aura 3 piés de large ou environ et l'escluse quatre piés de large ou environ (Harelbeke 15^e s. devis) ; pour (...) ouvrir au widier les fosses desoubx les roels desdis moulins le Comte et Ansaing pour ce que li conduit estoient estouppet (Valenciennes 1420)

conduit d'eaue : *pour fouwir et querre un conduit d'euwe, qui trebattoit au desous de l'aveulle planquier et dou soeil euwerech (Valenciennes 1399 Comte)*

CONDUITE

1. Prob. cylindre ou poulie qui dirige une corde ou à une courroie. Voir aussi *conduit*.

*le windas à lever les sacs, son rouet et la caroeuille, le fleau, la conduite (✕Comines 1741) ; conduite à lever les meulles, mollettes, ferrailles (✕Linselles 1750) ; la lanterne de vindaque et ses fuseaux et suspente et conduite et fleaux et toute sa dependance (*Marcq-en-B. 1783)*

► Selon le *FEW*, II, p. 1024b cette acception ne serait apparue qu'en 1863 dans Littré.

2. * Canalisation, passage pour l'eau. Voir aussi *conduit*.

*d'avoir estoupé, fait et remis à point de terre et d'estrain bien et souffissanment la conduite par où ilz avoient donné de costé le cours à l'eaue de la riviere (*Ninove 1451) ; quatre jours esquelz a convenu lesdis fermiers cesser et ne peurent meure afin de tenir la conduite servant pour ledit tordoier et qui vient de la grosse riviere dont usent lesdis deux molins à grain si seche que faire se povoit (*Ninove 1451)*

CONFORTANT

Élément destiné à consolider un assemblage.

*item, avoir revesti toute noefve le roex du moullin à blé d'aveles, de coyaux et de ghandelles et y avoir mis 4 confortans en loyure à ycelle roex contre les jointures, avoec 2 estraintes au menton pour ledicte roex deffendre d'ouvrir (*Leval-Ch. 1455)*

CONREER

Tasser, compacter. Voir aussi *reconrer*.

*à Bernart de Farivillers, fosseur (...), pour (...) le terre desdictes estanques kaukier et faire et conrer ensi qu'il appartient (*Valenciennes 1393 St-Géry) ; pour (...) faire un bastardiaul au devant des ventaillez dou moulin de Hon de 2 fortes sois, pour le closin espincier, clore et emplir de terre, bien conrer et faire boinez clés (*Hon-H. 1395) ; faire une grande estancque emprez ledit mollin pour là endroit tenir toute l'euwe sour le moullaige, liquelle estancque est dou traviers de ledicte riviere, estoffee de grans frasnez, de perchez d'ausne et de cloyez sour cescun pan, bien clacenet desdictes perches de frasne (...) tout emplit de terrez conreez de piet, d'euwe et de maillet (*Hon-H. 1409) ; et toute ledicte escluse de se longhece à hauteur fagoter au devant de l'euwe bien et souffissaument et toutes les terres conrer à piet d'euwe et de maillet de lit en lit et cascun lit avoir demi piet d'espés et mener si haut tout ledit ouvrage que il soit 1 piet plus haut que le viese escluse (*Hon-H. 1409) ; pour avoir fait ung estancq (...), c'est assavoir après que les charpentiers ont eu assis les piloz, ventrieres et clef, emply de terre conrees au piet et au maillet (*Valenciennes 1466 Anzin)*

► On compactait couche après couche (*de lit en lit*), d'abord au pied en ajoutant à chaque fois une petite quantité d'eau, puis à la dame (*maillet*).

CONTEQUIER

Estimer, évaluer.

se li sires prie le mosnier que il viegne le moele contekier, aller i doit au coust le signeur (Douai 1270)

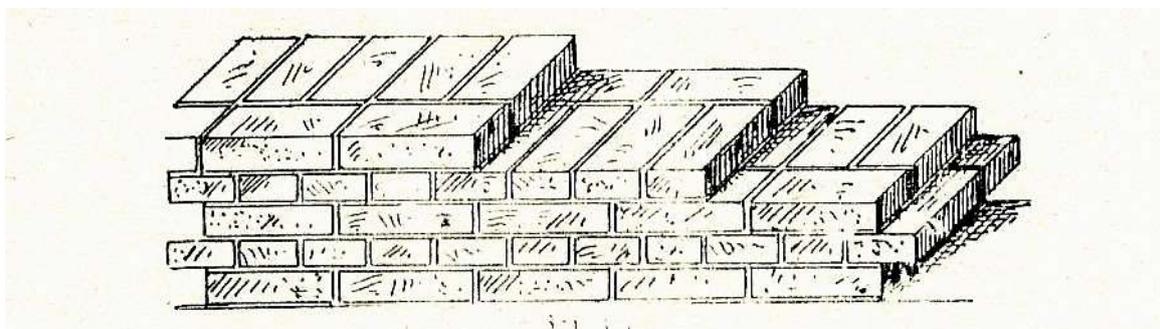
► Le verbe provient prob. de *contigicare (< contingere) ‘tâter (pour en estimer la qualité)’. Cf. DMF, art. *contechier*.

CONTREBOUTICHE

Pierre placée devant ou derrière la boutisse et perpendiculaire à elle.

*entre les deux bachinaiges convient elegier une masse de 28 pieds de long ou environ et de 9 pieds d'espesseur, et contiendra de hault 8 pieds depuis le fond du bachinaige jusques au deseur de le couverture de le masse (...) et les deux arrestz d'en bas [= en aval] convient furnir de cuyngs et d'asselés bien furnis de boutiche et de contreboutiche, pareillement contremoloner de bricques à le longheur des boutiches et convenra ravaller le masse par le derier de trois pas [sic, lire prob. tas] de hault, qui porteront deux pieds ou environ, et convient couvrir le masse toutte de plantes [sic, lire plantes] de gretz bien et souffisamment (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5)*

► L'appareil à boutisse et contreboutisse est un des plus résistants qui soient.



Appareil à boutisse et contreboutisse. VAN HOUCKE Alfons & SLEYPEN Jozef, *Ambacht van den metselaar*, p. 402.

CONTREFIQUE

Grande pièce oblique soutenant la poussée d'une paroi.

*pour (...) faire et mettre 2 estacques à le seuviere dou moulin Souverain, mettre y 2 croix de loijens par deseure les 7 traïans et 4 harpons faisans contreficque pour recepvoir à l'encontre des postilles (*Valenciennes 1421) ; pour (...) relever et retenir l'achinte envers le tordoir Wanebert (...), remettre et rassir 2 harpons sour les païssons et rançrer d'ancres de fier, remettre 2 boutriaux faisans contrefic pour retenir et recepvoir ledicte ventriere à le cause de ce que les grandes yauwes avoient sourt hors et esragiet [= arraché] lesdis pillos de terre et hayet [= mis en pièces] le maison dudit esmouloir (*Valenciennes 1422 Ogelens)*

CONTRELOI

Élément de liaison dans un bâtiment ou un bâti.

1. Maçonnerie.

a. Mur de pignon, mur extérieur à pignon reliant les deux murs de long-pan d'un bâtiment.

*deffaire le contreloy de machenerie dou moulin de brais au lez viers l'Escaut, ossi le soullage, qui est tout autour doudit moulin, qui riens ne valloit, ycelli contreloy et tout le soullage refaire de fons en comble bien et souffisamment de boine machenerie 1 piet plus haut qu'il n'estoit par devant (*Valenciennes 1391) ; les deux loncs pans de mur d'icelle maison, cascun contenant 40 piés de lonc u environ et de hauteur est à entendre, celui vers les jardins de 20 piés et l'autre pan estans au desour de l'yaue de 25 piés de haut fais tous noefs de piet et demi d'espaix (...), et les deux pignons faisans contreloy de laditte maison de 20 piés de lonc et de 26 piés de haut fait noef d'ottel espesueur, celui vers les rues (...) et*

*l'autre contreloy vers l'iaue (...) (*Valenciennes 1444 Faloise) ; le pan de mur faisant contreloy vers le riviere, tenant 30 piés de lonc et 56 piés de haut, qui estoit tout esboulés et mefais, mis jus les deux pars d'icelui mur, le refait et remachonnet de griés tout amont de 2 piés d'espaix à 2 paremens et dedens ordonné de pierre de taille unne grande feniestre pour donner veue et clareté au lever et battre les moelles et par desoubz fait et adjoing [à] ycelui pam ung aultre mur de griés d'ottel espesueur, longueur et de 6 piés de haut pour recepvoir l'estanture du moulage (*Valenciennes 1444 Souverain) ; les 2 pans de mur faisant contreloy d'icelle maison et doudit moelin, chascun tenant 40 piez de hault et 28 piez de loncq, fait tout noef, est à entendre celui vers l'iauwe de 10 piez de hault tout de griés à 2 paremens et de 3 piez d'espés pour recevoir l'un des sommiers et deux des postilles de l'estanture dou moulage et le remain en amont de 2 bricque d'espés et l'autre pan et contreloy vers les rues tout de deux bricques d'espés (*Valenciennes 1449 Faloise)*

b. Mur de refend, mur intérieur reliant les deux murs de long-pan d'un bâtiment.

*pour avoir (...) le contreloy faisant desoiure et [sic, lire entre] le cuisine et estable des chevaux d'iceluy moellin, qui estoit de bois et de tiere, fait tout de bricque de 12 piés de lonc, de 6 de haut et d'une bricque d'espeis pour doubte dez perilz dou feu (*Valenciennes 1447 Fossart)*

c. Pignon, sommet triangulaire d'un mur correspondant à la hauteur des combles. Le rédacteur distingue ici la paroi et le contreloi de cette paroi.

*à Mikiel Cruet, machon, pour (...) refaire, rempietter et resaner en pluseurs lieux où grant neccessité estoit le pan de mur et contreloy du mollin de Falloise au leis vers l'iauwe, refaire au ront le trau de l'arbre dudit mollin, qui fourfait estoit (*Valenciennes 1423)*

d. Paroi courte reliant les deux parois longues d'un bâti rectangulaire.

*à Colart Defissault, machon (...), fu marchandet et par recours de souler toute le devant ditte seuwiere de suels de pan et de contrelois, de deffaire tous les pans et kevés de machenerie et refaire (*Étrœungt 1401 Buffle) ;*

2. Charpente.

a. Paroi courte reliant les deux parois longues d'un bâti rectangulaire.

*pour l'anrel dou moulin de Busignetes relever à liviaul et remetre noeves suelles tout outre sur les 2 pans et les suels dou contreloi rennewillier es suels des pans (*Bavay 1388) ; l'estanture de moulage par devens mettre jus, ossi les meulles et toutes autres choses ad ce appartenans (...), refaire celi moulage tout noef estoffet de 2 soelles treversaines de 13 piés de lonc et sur ycelles embauchier 3 autres soelles qui portent les postilles, les cuettelettes et le plommach ; mettre y 6 noeves postilles loijeas de pan et de contreloy (*Bavay 1407)*

b. Ferme des combles.

*à le paroit et contreloy deseure le roeux doudit mollin mettre un noef bauch et tout ce dit contreloy restoffer d'estiaulx et bauwismez et de wismes pour viestir de roillez de mont à val et holler le viesture d'aisselin au coutiaul dou traviers ; item, rassir et remettre à point 3 tourés oudit contreloy, de coy on lieve les moellez en le maniere que devant estoient, et audit pan et contreloy ordonner 2 feniestres sour le moulage estoffees de tout ce qu'il y appartient (*Recquignies 1410)*

► Cf. : *sur icelles bauches fait et ouvret deux contrelois furnis de montans et surkevrons, de vismes, avec sur iceulx montans avoir eneswilliet une feste reloyee de trois loyens rallans aux deux montans (*Valenciennes 1540 Souverain).*

3. Pièce de bois horizontale servant de liaison.

*pour (...) reloijer de planques et de contrelois le paroit doudit moulin à l'encontre de ledicte roels (*Valenciennes 1422 Comte) ; pour refrapper et refrir 4 estacques faisans pillos sour les darrains contrelois aval l'iauwe pour ce que li suels trayans estoit avalés et meffais, dont il le convint remettre et rehauchier au liviau des aultres (*Valenciennes 1422 Souverain) ; fait une noeve estanture portans les moellez, de 20 piés de lonc, 12 piés de let et 6 piés d'estiau, estoffee de 5 soelles croisiez l'une sur l'autre, d'un pan de bos loyet de contreloy et de postilles pour tenir les pasnez (*Valenciennes 1442 Comte) ; sur lesdictes platte y at ung charpentaige avecque deux hatreau et ung faurain, loyen, surqueviron ; item, avecque feste et surfeste, 4 ventrier, 6 surqueviron, encoires 20 aultres plus grand furny de bourdon, loyens, ramca avecque un petit contreloye, pochare (○Villers-en-C. 1628) ; sur*

l'establement ou platte un charpentaige avecq deux hattreaux et un faurain loyez sur chevrons [sic] ; item, avecq une feste sur feste [sic], quatre ventrières, 6 surchevrons avecq vingt aultres plus grands furny de bourdon, loyens, ranca avecq un petit contreloyen, pochare (OBusigny 1643)

► Les textes de Villers-en-Cauchies et de Busigny, respectivement de 1628 et de 1643, sont presque identiques, mais le scribe de Busigny écrit *contreloyen* au lieu de *contreloye*. N'ayant rencontré aucun autre *contreloyen*, je considère celui-ci comme une hypercorrection.

Acception spécifique :

☒ Entrait de fermette, pièce de bois horizontale qui surmonte les arêtiers de la croupe et qui, parallèle au joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1), divise la croupe au vent en deux pans superposés. Voir *pennelle*.

les supports du bochinnet de 6 pouches carrez et de 10 pietz de loing ; le bau d'ouverture estant sur le cula servant de contreloy se trouve de 6 pouches carrés (OBusigny 1670)

► La seule poutre qui soit *sur* [= au-dessus de] le *culach*, c'est la *pennelle* réunissant les deux arêtiers de la croupe (→ *crepon*), la partie inférieure de la croupe brisée étant généralement associée au *culach*.

► Le terme *contreloi* a posé bien des soucis aux lexicologues. Cf. BONNET, XX, p. 254 : « *conterloi* 'principale pièce de la charpente d'une toiture. [Définition vague. Celles que nous connaissons d'ailleurs varient singulièrement : sous-faîte (Delm.) ; arbalétrier (Wiers) ; ferme de charpente (Hécart, Nopère) ; panne (Gondecourt), etc. – Composé de *contre* et de *-loi(e)*, du verbe « lier » (*loyer, lwayer* à Tournai) ; comparez le néerl. *gebinte*] ». Le *contreloi* est en effet l'exacte traduction de *gebinte*, qui, pris à la lettre, signifie 'ensemble des éléments qui relient' et qui désigne de nos jours la charpente des combles composée de fermes. Voici un extrait du devis de 1633 pour les combles de l'église de l'hôpital Notre-Dame de Seclin, longs de cent pieds ou environ, larges de 32 pieds, où le *contreloi* est manifestement la ferme de charpente :

Primes, fauldra avoir quatorze contrelois (...). En bois fauldrat avoir six sommiers de trente sept piedz de long, de dix et douze pouches. Item seize bouquez de trois piedz et demy de long de 10 et 12 pour porter huict contrelois (...). Item, vingt six pieches de dix noeuf piedz de long, de sept et noeuf pouches par bas et de huict et six par hault, servans de jambes de fort aux contrelois (...). Item vingt huict pieches de treize pieds de long, de six et sept par bas pour faire les soupvrons [sic, lire sourcivrons] des contrelois. (Archives Hospitalières de Seclin, E 38)

Comme c'est le cas pour le moyen néerlandais *bint*, qui désigne tantôt la ferme tout entière, tantôt une simple poutre (cf. HASLINGHUIS, p. 76), le *contreloi* a lui aussi pu désigner aussi bien la ferme qu'une poutre de liaison. Par extension de sens, aussi bien *pignon* que *contreloi* ont pu s'appliquer au mur de pignon tout entier. Voir aussi ALW, IV, pp. 61-62 note 7.

1517 Valenciennes

Contrelois du moulin à eau de Fossart

ADN, B 9941, 89^r sv.

À Colart Michiel, machon, et ses aides, pour leurs paines et sallaies d'avoir machonnet tout les quatre pans du molin du Fossart et les deux contreloy et deux cheminees (...).

À Severin Lanesin, maistre charpentier de la Salle en Valenciennes [et autres charpentiers], pour avoir fait le charpentage du molin du Fossart tout neuf, contenant en longheure 36 piez et 24 piez de large (...); avoir aussi oudit ouvraige ordonné cinq contreloy : et [sic, lire prob. à] chascun debout ung estoffez d'ung bau seant sur les plates aussi embauchiés à queue d'aronde et iceulx de 23 piez de long, de sept / et de dix polch de gros, d'un montant, de deux sourquevrons de 19 piez de loing chascun, de six et de sept poch de gros, de quatre wisnes et deux combles ramerets et quatre categnolles rassemblees à point comme l'evre le requiert ; pour les trois moyennes sur les sommiers estre frumés chascune de deux crons estiaux de 9 piez de loing, de 7 poch et 9 de gros, de une bauwisme de 16 piez de loing, aussi de 7 et 9 poch de gros, et de deux pochars reloiez aux dessus dis cronx estiaux, de 4 piez et demy de loing, de telle

grosseur que dessus, avec ung montant de 13 piez et demy de loing, de 6 et 7 poch quarez, de deux sourquevions, de deux wismes, de deux combles ramerets et de quatre cattegnolles jointtes et assemblees comme l'evre le requiert (...). (...) sur les bauwymes du grenier avoir embauchet deux cours de gistes de huit piedz de loing, de trois poch et demy quaret que pour en deseure icelles gistes et bauwymes avoir plancquiet et fonsset d'asselles de chesnes jointtes et feuillies pour et à cause de y avoir fait audit grenier une chambrette pour le fermier (...)

► Les premiers *contreloy* maçonnés, au nombre de deux, sont les pignons surmontant les deux murs-pignons ; les seconds, en bois, sont les cinq fermes des combles.

(CONTRELOYEN) : voir *contreloi* acc. 3 et la note.

CONTREMOELLONNER

Maçonner un remplage en briques contre les deux parois intérieures d'un mur creux.

*entre les deux bachinaiges convient elegier une masse de 28 pieds de long ou environ et de 9 pieds d'espaisseur, et contiendra de hault 8 pieds depuis le fond du bachinaige jusques au deseur de le couverture de le masse (...) et les deux arrestz d'en bas [= en aval] convient furnir de cuyngs et d'asselés bien furnis de boutiche et de contreboutiche, pareillement contremoloner de bricques à le longueur des boutiches et convenra ravaller le masse par le derier de trois pas [sic, lire tas] de hault, qui porteront deux pieds ou environ, et convient couvrir le masse toutte de plantes [sic, lire plances] de gretz bien et souffisanment (*Ramillies 15° s. moulins 2.1 et 2.5)*

► Pour les briques employées au *moellonnage*, cf. GODEFROY, V, p. 362a : *briques employees à molonner à le machonnerie* (1421 Lille).

CONTREPESER

Faire tenir en équilibre, équilibrer. Voir aussi *mettre* à °*contrepois*.

*pour le fer du molin des Casteleirs rencoler et faire une noeve fusee (...) et une fausse koke pour contrepezer le moele (*Bruay-la-B. 1375)*

► Cf. *Encyclopédie méthodique*, V, p. 55a : « Pour connoître les lourds, on met la meule courante sur un pointal, pour la contre-peser. »

CONTREPOIS

a. Contrepoids.

*douze cheville d'entrebuis et deux autre qu'il sont eté employé pour soutenir une piece de bois servant de contrepois à une entrebuis (*Coutiches 1738)*

b. Poids de plomb, de bois ou de pierre ajoutée à la meule courante pour l'équilibrer ou l'alourdir.

*le contrepoids de ladite meulle courante de plomb, bois et masconnerie ne se trouve pas (...); la meulle de pierre bleuze venant de Maffle, qui a servy autrefois de contrepoids et de decharge [sic] sur la meule courante dudit moulin (*Ath 1718 Étangs)*

Expressions :

mettre à contrepois, ~ en contrepois

Faire tenir en équilibre, équilibrer. Voir aussi *contrepeser*.

mettre à contrepois : *120 livres de plonc pour mettre sur le meulle qui fait courant (...) pour icelle mettre à contrepois (*Attiches 1436)*

mettre en contrepois : *audit grant molin avoir mis une noeufve moelle faisant courant (...) y avoir assis et engravé l'asses de fer que pour l'assir et mectre en contrepois sur le grant fer et bau paillier dudit molin (*Valenciennes 1535 St-Géry)*

COP DE MALLART : voir *col*.

COPRE (ciseau) : voir *escaupre*.

COQUE (1) (levier) : voir *cauque*.

COQUE (2) (bloc à auges) : voir *choque*.

COQUE (3), COCHE et CHOQUE

a. * Papillon, saillie pyramidale à l'extrémité supérieure du fer de meule (→ encadré 5 à fer § 1), qui s'introduit dans le trou au centre de l'anille (→ *ache*) et qui porte le frayon (→ *froyon*). Voir aussi *boche*, *cocheul*, *eswille*, *euche* et *fusee*, ainsi qu' *assette*.

coque : pour refaire le fu[s]jee du fer du molin et faire une koke audit fer (Bruay-la-B. 1374) ; pour une quoque de fer à mettre le moelle sur son pois, pesans 3 livres de fer (Bruay-la-B. 1382) ; pour le fier dudit moullin, qui trop cours estoit, requierquier et ralongier, ossi reffait piet et pallet et le cocque toute noefve, liquelle estoit brisie, remis à point le fusee (Valenciennes 1428 Fossart) ; pour l'aisse dudit moullin, laquelle n'estoit point bonne pour mettre en ledicte moelle, rebouter ou feu, ressuier, reffaire le trau à point de le cocque (Valenciennes 1428 Brisebois) ; pour une viese aisse remise ou lieu de l'aisse qui brisie estoit remettre à point de le gravure de le muelle et le cocque du fier, qui trop petite estoit, avoir requierquiet et remis à point au trau de ledicte aisse (Valenciennes 1434 Comte) ; pour avoir refaict le caucque au deseure de le fusee pour servir à ladicte hache (Valenciennes 1520 St-Géry grand moulin)

coche : ossi remis à point le trau d'iceli aisse pour mettre et sierer le coche doudit fier (Recquignies 1423) ; pour le coche du fer dudit mollin qui rompue estoit refaire, requierquier et le remettre à sen droit ou trau de l'aisse (Valenciennes 1423 St-Géry) ; pour l'aisse doudit moulin, qui estoit usee ou milieu, ranoër et requierquier et avoecq remforchier le coche du fer, qui entre en ledicte aisse (Valenciennes 1424 St-Géry) ; pour le fier du grant moullin, liquelz avoit le coche brisie, refait le fusee toute noefve, oussi ledit coche, renacherer piet et palette (Valenciennes 1428 Comte) ; pour le trau d'icelle aisse, qui estoit rons, par quoy li coche dou fier tournoit ens, avoir remis au quaret (...) ; pour ladicte coche du fer avoir ralongiet, rekerkiet et remis au point du trau de l'aisse et rondet le fusee (Valenciennes 1437 Ogelens) ; pour le grant fer rencoller, requierquier, y faire noeve fuzee et coiche (...) ; le moittiet de la coustenge des deux torignons dou devant dit arbre et grant fer requierquier et faire noeve fusee et coce que lesdis marchans sont tenus de paijer (Valenciennes 1444 Souverain) ; pour l'aisse du grant moelin, qui estoit fort usee que le coche se tordoit dedens, reforgier et remettre le trau au quairet et ledicte laisse en bon ploit (Valenciennes 1455 St-Géry)

À deux reprises nous lisons *croche* au lieu de *coche*. C'est assurément une erreur :

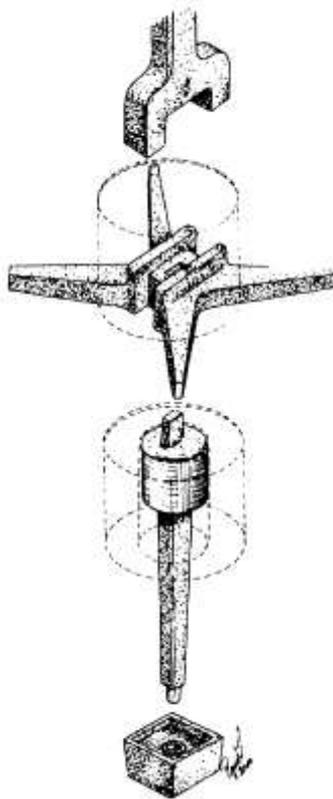
croche : pour le fier dou molin de tham rencoller et renacherer piet et paulette à le cause de le croche qui rompue estoit (Valenciennes 1422 St-Géry) ; pour le fer du grant molin avoir refait le croche et le fusee toute noeufve, 40 s (Valenciennes 1433 St-Géry)

Le phénomène inverse, *coche* et *coque* au lieu de *croche* et *croc* se rencontre aussi. Il est signalé à l'art. *croche*.

b. ☒ Téton quadrangulaire à l'extrémité supérieure du petit fer de meule (→ encadré 5 à fer § 2.2), qui s'enchâsse dans le trou central de l'anille (→ *ache*). Voir aussi *eswille*.

coque : pour avoir refait le grant fer dudit molin, liquels estoit brisiés sur 2 leis et pour avoir refait le quoque et le palette (✕Nœux-l.-M. 1382)

choque : pour avoir refait une nouvelle aisse audit mollin (...) ; pour avoir recauchié le groz fer dudit mollin, fait nouvelle fourcque et mis une nouvelle chocque au petit fer (✕Cysoing 1531)



Fers de meule du moulin à vent. Notez le téton rectangulaire au sommet du petit fer. Dessin G.P.

Composé :

fausse coque

* Papillon, saillie pyramidale à l'extrémité supérieure du fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 1), qui s'enchâsse dans le trou central de l'anille (→ *ache*) et qui porte le frayon (→ *froyon*). Voir *coque*.

pour le fer du molin des Casteleirs rencoler et faire une noeve fusee (...) et une fausse koke pour contrepezer le moele (Bruay-la-B. 1375)

► L'adj. suggérerait qu'on a adapté la *koke* existante pour mieux équilibrer la meule. Comparez à *faux ventre*, syn. de *ventre*.

► Bien que le même mot ait désigné aussi bien la partie saillante au sommet du fer de meule du moulin aux meules entraînées par-dessous (moulin à eau) que du petit fer de meule du moulin aux meules entraînées par-dessus (moulin à vent), l'aspect n'était pas absolument identique : la saillie du fer de meule du moulin à eau était plus longue puisqu'elle dépassait l'anille et pénétrait dans le creux central du frayon.

Conche et *koncque* (tous deux dans le compte du domaine de Valenciennes de 1429) ne sont pas nécessairement erronés : d'aucuns apparentent étymologiquement la *coque* et la *conque*. N'empêche que les scribes ont eu des difficultés avec le mot : à partir de 1444 nous rencontrons des *coiche* aussi bien comme partie du fer de meule que comme partie du tourillon. La graphie *chocque* (Cysoing 1531) suggérerait un dérivé de **tsukka* 'souche' (à classer sous *choque*). Toutefois, comme la souche se dit normalement [ɛɔk] en picard et comme nous avons rencontré aussi *chosté* et *chorde* (ce dernier cas s'expliquant par le latin *chorda*), dans lesquels le digramme *ch* se prononce [k], je préfère traiter ensemble aussi bien les *koke* et *quoque* que la *chocque* associées au fer de meule. La graphie *choque* est d'ailleurs un cas isolé.

Notons que la saillie ou le téton du fer de meule se disent *cock* en anglais, sur l'étymologie duquel les lexicologues hésitent à se prononcer. En argot anlais, le *cock* désigne e.a. le pénis.

Corriger la définition donnée dans mon *Dictionnaire*.

COQUE (4) (partie du tourillon de l'arbre moteur) : voir *croque*.

COQUE DE MALLART : voir *col de mallart*.

COQUET

Baril, barrique. Voir *tonnel*.

Les douves ou douelles d'anciens tonneaux servaient souvent à la confection de bardeaux et d'autres éléments en bois soumis à l'action de l'eau.

coquet de caque : barrique ayant contenu des harengs salés ou fumés.

pour le fust d'un koquet de quaque herenc dont on fist les gantilles (*Bruay-la-B. 1379)

CORBEL (1)

a. Corbeau, pierre ou pièce de bois placée en saillie comme console pour servir de support (à une poutre, à une arcature, à un encorbellement, etc.). Voir aussi *corbillich* et *cul de lampe*.

corbel : *faire le pointe en ce dit mur dou pont et faire celle pointe et raccater par corbiaus tant qu'il eut 9 piés de leit* (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour audit moellin de Hon faire 2 pillers de machonnerie au desoubs de l'anreil (...) pour ycelui porter (...) et mettre à cescun desdis pillers 2 corbiaux pour porter les asnilles de brayes (...)* ; (...) *pour pluseurs parties d'estoffes de pieres qu'il ont livret (...), c'est assavoir 50 quins et 19 taullez au pris de 12 d le piece sont 69 s ; item, 60 boutich de 30 s ; item 70 quariaux de 8 s 6 deniers et 4 corbiaux de 4 s le piece sont 16 s* (*Hon-H. 1408) ; *pour un pan de griés à 2 paremens à l'encontre des tournans desoubs le moullaige (...)* ; *pour à ce dit pan faire 2 traus à tourner les arbres devens, ycheux traus estoffés de soeilles, de lintels de griés par pain [sic, lire parpain] au mur, d'un yrechon sour cascun trau devens et dehors portans 4 tas de hault parmy les corbiaux (...)* ; *pour 3 tas de corbiaus machonner audit moulin, l'un à l'encontre dou bachin pour ravoire le piller à se esquarie et les autres 2 ou grant pan aval l'iauwe pour ravoire le pan à se lingne* (*Valenciennes 1410 St-Géry) ; *devens le bachinage faire 4 traux à assir corbiaux pour retenir les 4 somniers traversains de le dicte seuwiere* (*Valenciennes 1431 Souverain) ; *consenty de mettre en la machonnerie à l'opposite de nostre dit molin deux corbeaux et sur iceulx asseoir baux et bracquons pour tenir ferme le beffroy sur lequel tournera le roe de nostre dit molin* (*Douai 1501 Taquet)

courbel : *une piece de bois seant sur le masich auprés du resmouloir et de l'autre costé sur une piece de bois de 4 et de 5 polz et de 6 piez de long, qui est portee et soustenue sur deux courbeaux saillant hors du mur ou pan du molin* (*Valenciennes 1512 Comte) ; *sur pluseurs courbeaux de pierres assis une piece de bois de sept piés de loing* (*Valenciennes 1638 Comte)

b. Pièce de bois horizontale appliquée en saillie à un montant et destinée à porter un couverture horizontal. Voir aussi *boisine* et *bouquet*.

corbel : *une noeve postille à l'alee [= passerelle], refaire et mettre y corbiaus et loyens, parmi un noef trayant mis à un des ventailles doudit moulin* (*Valenciennes 1392 Anzin) ; *au ponchiel au lez du ventelaige avoir remis aucuns corbiaux appellé 'kevallés', qui estoient rompus* (*Recquignies 1461)

courbel : *pour (...) faire une pievoie au loncq de le seuwiere doudit mollin estoffee de courbiaux et de planques sur le longheche de 35 piés u environ* (*Valenciennes 1421 Comte)

► Pour la confusion entre *corbel* et *courbel*, voir *courbel*.

CORBEL (2) (pièce de bois courbe ou aisselier) : voir *courbel*.

CORBILLE

Corbeille dont le meunier se sert e.a. pour transporter le grain ou le verser dans la trémie. Voir aussi *corbillion* et *corbison*, ainsi que *mande (1)*.

pour 2 corbilles accatees à recevoir par les monniers les blés que on amainne audit moulin (*Trith-St-L. 1381) ; *pour 2 corbilles d'osieres blanches pour porter blés amont en le*

tremuye dou moullin de Trith (*Trith-St-L. 1397) ; *pour un trachtere* [= entonnoir], 2 *telles de bois, une mande et une corbille employé audit molin d'ole* (*Menen 1432 huile) ; *une corbille servans à porter le blet amont en le tremuye* (✕Cysoing 1465) ; *un corbeille à engrener le bled* (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1)

corbille de moulin : *pour une corbille de moulin et deux bastiaux* [= boistiaux] (✕Cysoing 1451)

CORBILLICH

Corbeau, console maçonnée ou pierre encastree dans la maçonnerie et placée en saillie pour servir de support. Voir aussi *corbel* (1).

audit Jehan Fournier [maçon], *pour (...) faire un corbillich pour porter le planque des ventailles* (*Trith-St-L. 1402)

► Prob. graphie de *corbelet* 'grosse console', qui figure au *FEW*, II, p. 1234b, art. *corvus*.

CORBILLON

Corbeille. Voir aussi *corbison*, ainsi que *corbille*.

por 2 grans corbillons mis en chascun molin un, achaté en Anvers, couste 14 s par. (✕Kruibeke 1388) ; *un franquet, une pinte, un trois quart, une demie pinte, quatre corbeillions (...), un vans* (Cambrai 1779 moulins 1)

► Je voudrais revenir ici sur un passage d'un compte de Herzele mal expliqué par R. MANTOU dans son *Étude linguistique des plus anciens comptes domaniaux en français, de Herzele* : *pour marteler un corbellon au moulere, 14 s, autre dit muelne valant autant* (✕Herzele 1393). La seule copie que nous possédons de ce compte – traduction en français d'un original flamand¹⁰ – a des lacunes et des erreurs : la somme des articles relatifs au moulin à vent diffère de 7 lb 5 s par rapport au total indiqué à deux reprises dans le compte. À quoi correspond *le moulere* ? Que signifie *autre dit muelne* ? Le copiste aura sauté une ligne entre *marteler* et *un corbellon* et aura mal transcrit *moulere* et toute la dernière partie. *Moulere* correspond naturellement à *moultre*, forme francisée du moyen flamand *mou(l)ter* '(ici) quantité de grain à moudre', que nous lisons dans un autre article du même compte : *pour une cuve au moultre*. Je m'imagine qu'on a payé pour marteler la meule, pour une corbeille destinée au blé de mouture et ... Le reste est incompréhensible, aussi bien *autre dit* que la présence du flamand *muelne* pour *moulin* dans un texte français.

CORBISON

Petite corbeille. Voir *corbille*.

pour un corbison, 12 d (*Menen 1295) ; *pour un quartier just[if]yet et feré, 2 corbizons et deux boistelés acatés par ledit Pontrain à Bazin le vannier* (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *un boisteau, une pinte et demije pinte et un corbison* (○Wambaix 1653)

CORDAGE

a. Ensemble des cordes, des câbles; parfois syn. de *corde*. Voir aussi *cordail* et *corderie*.

le chabre et comble et auttre cordage servant audit moulin (✕Cambrai 1659 moulin 1.6)

b. Corde : voir l'encadré 4 à *corde*.

Composés :

fausse cordage

voir l'encadré 4 à *corde* § 6.1

gros cordage

voir l'encadré 4 à *corde* § 1.1

cordage du frain

voir l'encadré 4 à *corde* § 3

cordage de windac de dedans

voir l'encadré 4 à *corde* § 2.1.2

cordage de windac de dehors

voir l'encadré 4 à *corde* § 2.1.1

¹⁰ Les comptes ont en effet été traduits pour la Chambre des Comptes de Lille, quand la seigneurie de Herzele, qui faisait partie du comté de Flandre, fut confisquée par le comte Louis de Male (MEHUYS et DAELEMANS, pp. 61 et 88).

CORDAIL

Cordage. Voir aussi *cordage*.

ung windaesreep [= corde du treuil, du tire-sac], *vanczeel* [corde du frein], *corde à lever les sacs (...)* et *diverses autres parties de cordail et tille* (✕Bailleul-Nord 1481)

► Dans ce dernier exemple, le rédacteur oppose la *cordail* à la *tille*. Le *cordail* serait donc ici une corde de chanvre.

CORDE

a. Corde, câble. Voir le tableau 4 ci-dessous. Voir aussi *braie*, *cable*, *comble*, *comblel*, *commande*, *cordel*, *cordelet*, *cordelle*, *cordelette*, *donel*, *duel*, *houbloire*, *lachet*, *loyace*, *maincorde*, *simel*, *trait* et *trelle*.

pour 2 cordes de can[v]re, l'une de 7 toises de lonc pesans 23 livres et l'autre corde de 6 paux de tour et de 5 toises et demie de lonc pesanz 35 livres, sont 58 livres de canvre (✕Nœux-l.-M. 1383)

corde de moulin : *pour 3 bonges de cordielle delie à braidir cordes de moulins et faire loijens de sacs* (✕Valenciennes 1396)

Accompagné du terme précis en flamand :

bastlijne [= corde de teille (→ *tille*)] : *pour une autre corde nommé en thyotz 'wintreep' (...)* ; et *encores pour deux petites cordes l'une nommé en thyotz 'wintreepkin' et l'autre 'bastlijnen'* (Dendermonde 1490)

binnenreep [litt. 'corde d'intérieur, = corde du tire-sac intérieur] (→ encadré 4 ci-dessous § 2.1.2) : *pour une corde à tirer amont les sacs aux grains (...)* ; à lui, *pour une autre corde appelée 'de bynnenreep' pour servir dedens le molin, de 32 toiches* (Ingelmunster 1454)

iserzeel [= corde du fer] (→ encadré 4 ci-dessous § 4.1) : *pour une corde nommé en thyotz 'yzerzeel'* (✕Dendermonde 1490)

cabel [= câble de la meule] (→ encadré 4 ci-dessous § 1.1) : *pour estoffer de quir les deux grossez cordez desdis mollinz appellez 'cabelen'* (✕Ninove 1411) ; *une corde appelé 'cabel' servant aulx pieres du molin* (✕Kruibeke 1422)

commande [= °commande] (→ encadré 4 ci-dessous § 1.2) : *les cordes que l'on dit en thiois 'den steenreep, wanghereep, windaesreep, commanden' avec un fer que l'on dit 'den handboom'* (✕Sluis 1519)

commel [à comparer à °comble] : *audit Heinry le Mets, carpentier, pour une grosse corde appelé 'commel' pour le nécessité de son ouvraige* (✕Ninove 1411)

meulenreep [litt. 'corde du moulin', = câble de la meule] (→ encadré 4 ci-dessous § 1.1) : *une corde appelé 'muelenreep'* (✕Sluis 1458)

prancseel [= corde du frein] (→ encadré 4 ci-dessous § 3) : *deux petites cordes appellees 'prancseelen'* (✕Petegem-a.-d.-L. 1453)

reep [= corde] : *deux cordes appelé 'reepen'* (✕Petegem-a.-d.-S. 1483)

sacreep [= corde du sac] (→ encadré 4 ci-dessous § 2.1) : *pour une corde nommee 'sacreepe' et pour une autre corde nommee 'windaesreepe'* (✕Haasdonk 1406)

steenreep [litt. 'corde de la pierre', = corde de la meule] (→ encadré 4 ci-dessous § 1) *pour une corde de molin appelée 'steenreep' (...)* pesant 70 livres (✕Verrebroek 1406) ; à Guillaume de Caent, cordier demourant à Courtray, *pour avoir livré audit molin pluseurs parties de cordes et une autre qui est ordonnee à faire pour servir à remettre le pierre, nommé 'steenreep', pesant 56 livres, une autre corde servant au windas avecq une commande à monter et avaler les pierres dudit molin et pour une autre corde servans à chargier les sacs, pesant 105 livres, montent toutes ces parties 160 [livres] [sic, lire 161]* (✕Menen 1457)

stropbant [litt. 'lien à lacet', = corde de sac] (→ encadré 4 ci-dessous § 2.1) : *pour une corde dit 'stropbant'* (✕Herzele 1393)

► Les meuniers flamands et brabançons se servent encore du verbe *stroppen* pour désigner l'action d'attacher le sac de blé ou de farine à la corde (WVD, p. 357 ; WBD, p. 411)

uutreep [litt. ‘corde de dehors’, = corde du tire-sac extérieur] (→ encadré 4 ci-dessous § 2.1.1) : pour la delvrance d’une corde appellé ‘uutreep’ (✕Sluis 1459)

vanghereep [= corde du frein] (→ encadré 4 ci-dessous § 3) : les cordes que l’on dit en thiois ‘den steenreep, wanghereep, windaesreep, commanden’ avec un fer que l’on dit ‘den handboom’ (✕Sluis 1519)

windaes [litt. ‘treuil’, prob. erreur pour *windaesreep* ‘corde du tire-sac’] (→ encadré 4 ci-dessous § 2.2) : pour avoir livré deux grandes cordes appellez ‘windazen’, deux cordes appellez ‘steenreepen’ et toutes les aultres cordes y appartenans (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)

windaesreep [= corde du treuil] (→ encadré 4 ci-dessous § 2.2) : pour une corde de tille appellee ‘windasreep’ (✕Elverdinge 1399) ; achaté (...) une corde dont on tire les saz amont pour 16 s par. ; item, achaté (...) une corde qu’on appelle ‘windaesreep’ pour 19 s (✕Saaftege 1405) ; pour une corde nommee ‘sacreepe’ et pour une autre corde nommee ‘windaesreepe’ (✕Haasdonk 1406)

wintreep [litt. ‘corde à guinder’] et **wintreepkin** [litt. ‘petite corde à guinder’] (→ voir l’encadré 4 ci-dessous § 2.2) : pour une autre corde nommé en thyotz ‘wintreep’ (...) ; et encores pour deux petites cordes l’une nommé en thyotz ‘wintreepkin’ et l’autre ‘bastlijnen’ (*Dendermonde 1490)

b. Étoupe goudronnée servant au calfatage.

à maistre Hieromme Lausel, couvreur d’escaille, à cause de ses serviteurs, lesquels ont esté à 3 avoecq la corde ouvrer sus le mollin de bricques (○Seclin 1542) ; à Charles et Artus Navet, couvreurs d’ardoise, pour avoir enterqué ledict moulin en ouvrant à la corde (✕Nœux-l.-M. 1562)



Calfatage à la corde

Composés :

corde commande	voir l’encadré 4 ci-dessous § 1.2
fausse corde	voir l’encadré 4 ci-dessous § 6.1
corde frain	voir l’encadré 4 ci-dessous § 3
grande corde (servant à la meule)	voir l’encadré 4 ci-dessous § 1.1
grosse corde (servant à la meule)	voir l’encadré 4 ci-dessous § 1.1
corde halloire	voir l’encadré 4 ci-dessous § 1.3
maistre corde, maistresse corde	voir l’encadré 4 ci-dessous § 1.1
corde meule	voir l’encadré 4 ci-dessous § 1.1
corde moulinet	voir l’encadré 4 ci-dessous § 2
petite corde (servant au treuil aux meules)	voir l’encadré 4 ci-dessous § 1.3
petite corde (servant à régler l’écoulement du grain)	voir l’encadré 4 ci-dessous § 8

corde à brouette	voir l'encadré 4 ci-dessous § 5
corde à fer	voir l'encadré 4 ci-dessous § 4.1
corde à frain	voir l'encadré 4 ci-dessous § 3
corde au grain	voir l'encadré 4 ci-dessous § 8
corde à main, à la main	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.2
corde à pierre	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1.1
corde à sac, aux sacs	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1
corde à sacs de dehors	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1.1
corde à sacs de dedans	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1.2
corde du baquet	voir l'encadré 4 ci-dessous § 8
corde du bourain	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1.3
corde de (la) brouette	voir l'encadré 4 ci-dessous § 5
corde de cat	voir l'encadré 4 ci-dessous § 5
corde de la cauque	voir l'encadré 4 ci-dessous §§ 3 & 10
corde de chemau	voir l'encadré 4 ci-dessous § 6.2
corde de commande	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.2
corde d'engin	voir l'encadré 4 ci-dessous §§ 2.2 & 5
corde d'esclan	voir l'encadré 4 ci-dessous § 14.2
corde d'estampe	voir l'encadré 4 ci-dessous § 11
corde de fer, du fer (des meules)	voir l'encadré 4 ci-dessous § 4.1
corde du flayel du frain	voir l'encadré 4 ci-dessous § 3
corde de flayel de ventelle	voir l'encadré 4 ci-dessous § 10
corde du flayel de windac	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.3
corde de frain, du frain	voir l'encadré 4 ci-dessous § 3
corde du grant fer	voir l'encadré 4 ci-dessous § 4.1
corde du grant windac	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1.3
corde du gros fer	voir l'encadré 4 ci-dessous § 4.1
corde de hie	voir l'encadré 4 ci-dessous § 11
corde de la main	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.2
corde de (la) meule, des meules	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1.1
corde de la montee	voir l'encadré 4 ci-dessous § 14.3
corde de moulin (servant à la meule)	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1.1
corde du moulinel	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.2
corde du moulinet	voir l'encadré 4 ci-dessous §§ 1.3 & 2.2
corde du mouvet	voir l'encadré 4 ci-dessous § 12
corde de petit fer, du petit fer	voir l'encadré 4 ci-dessous § 4.2
corde du petit windac	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1.3
corde de la pierre, des pierres	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1
corde de puch	voir l'encadré 4 ci-dessous § 13
corde du poids du traneau	voir l'encadré 4 ci-dessous § 9
corde de le queue de la ventelle	voir l'encadré 4 ci-dessous § 10
corde de sac(s), du sac, des sacs	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1
corde des sacs de dehors	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1.1
corde de tambour, du tambour, du tambour du windac	voir l'encadré 4 ci-dessous §§ 1.3 & 14.4.2
corde de touret, du touret	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1.3
corde du traneau	voir l'encadré 4 ci-dessous § 9
corde de (la) trempure	voir l'encadré 4 ci-dessous § 7
corde de la ventelle	voir l'encadré 4 ci-dessous § 10
corde de windac, du windac	voir l'encadré 4 ci-dessous §§ 1.3 ; 2.1 & 2.2
corde du windac dehors	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1.1
corde du windac dedans, en dedans	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.2.1
corde dessus le tambour	voir l'encadré 4 ci-dessous § 1.3
corde en dehors	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1.1
corde pour les sacs	voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1

corde dedans, d'en dedans, d'en dans
corde dehors, de dehors, d'en dehors

voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1.2 & 2.2.1
voir l'encadré 4 ci-dessous § 2.1.1

Encadré 4 Principales appellations avec *corde* et *cordage* des cordes du moulin.

Les sortes de cordages étaient fort nombreuses, comme en témoigne la phrase suivante : à *Huart Brunel, cordier, pareillement pour cordes, combles, trés, cordeaux, trescieres, donelz, loyeurs pour boifz* [= liens pour bœufs] *et autres cordes servans aux molins, pour tout 6 lb 10 s* (OSeclin 1473)

De plus, les appellations des différentes cordes du moulin n'étaient pas standardisées : la même appellation (p. ex. *corde de commande, corde de windas*) pouvait désigner plusieurs cordes différentes. Le classement de certaines cordes sera toujours sujet à caution.

Schéma :

1. Corde servant à soulever la meule.
 - 1.1. Câble des meules, grosse corde à laquelle on attache la meule.
 - 1.2. Corde qui facilite la fixation de la meule au câble des meules.
 - 1.3. * & O Corde du treuil servant à la meule.
2. Corde servant à monter ou descendre les sacs.
 - 2.1. Corde à laquelle on attache le sac.
 - 2.1.1. ✕ Corde à laquelle on attache le sac (avec la précision 'située à l'extérieur')
 - 2.1.2. ✕ Corde à laquelle on attache le sac (avec la précision 'située à l'intérieur')
 - 2.2. Corde du tambour ou du rouet à fourches du tire-sac.
 - 2.2.1. ✕ Prob. corde du tambour ou du rouet à fourches, accompagnée de la précision « située à l'intérieur du moulin ».
3. Corde du frein.
4. Corde servant à retirer le fer de meule.
 - 4.1. ☒ Corde servant à retirer le gros fer de meule.
 - 4.2. ☒ Corde servant prétendument à retirer le petit fer de meule.
5. ☒ Corde servant au cabestan destiné à mettre le moulin au vent.
6. ☒ Corde servant à la voile.
 - 6.1. Cordeau de la voile.
 - 6.2. Ralingue.
7. Corde servant à actionner la trempure.
8. Cordelette servant à l'auget.
9. Corde servant à la balance.
10. * Corde servant au levier de la vanne mouleresse.
11. Corde servant à lever la hie ou le pilon du moulin à huile.
12. Corde permettant d'engager ou de désengager un engrenage.
 - 12.1. Corde permettant d'engager ou de désengager l'agitateur du moulin à huile.
 - 12.2. Corde permettant d'engager ou de désengager le tire-sac.
13. * Corde du puits.
14. Cordes servant à d'autres usages.

1. Corde servant à soulever la meule

- 1.1. Câble des meules, grosse corde à laquelle le meunier attache la meule pour la soulever. Cette corde est généralement en chanvre. Voir aussi *cable, gros cable* et *comble*.

gros cordage

le gros cordage servant à lever lesdites meules avec sa commande, cordage de windacs à lever les sacs, tant celle de dehors et dedans oudit moulin (✕Comines 1741)

corde

Accompagné d'une précision :

pour une corde de caneve pesant 35 livres et demie accatee pour lever et rassir le muesle doudit moullin toutes fies que mestiers est (*Bavay 1372 Busignettes) ; *pour une grosse corde de canvre de 6 toises et de 5 paux de grosseur pour lever le moelle dudit molin, pesant*

56 livres de canvre (*Bruay-la-B. 1384) ; pour une corde de caneve de 7 toises de lonk et de 6 pos de gros pour lever le muelle dou moulin de Busignetez, car li autre estoit toute pourie, accatee à lui 12 d le livre, se pessa au pois de Bavay 52 livres et demie, qui valent audit pris 52 s 6 d (*Bavay 1391) ; pour une grant corde de kenneve pesant 60 livres pour lever les meules quant besoins sera (○Seclin 1392) ; pour une grosse corde de caneve pour lever subs les muesles dou moulin de Hon, qui puet avoir de loncq 5 toizes et demie et 7 pols de gros, se poisse 45 livres, à 16 d le livre monte 60 s (*Hon-H. 1412) ; pour une nouvelle grosse corde à lever les mueles dudit molin, pesant 72 livres (✕Oudegem 1418) ; pour une corde de 22 à 24 toises tout de long mise au grant windas qui lieve le meule dudit molin, 60 s (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; pour avoir fait et livré une corde pour lever la pierre, pesant 94 livres (✕Kieldrecht 1431) ; pour avoir (...) fait et livré une grosse corde de caneve de 7 toises de lonc, pesant 52 livres, servans au lever les moelles des 2 moelins de Saint Geri, à 2 s 6 d le livre de caneve, 6 lb 10 s ; pour 2 cordez d'otel caneve tenans chascune 24 toises et à 4 cordons pour lever les moelles et sanz des moelins de Fossart et d'Anzaing, pesant ensamble 64 livres à 2 s le livre, 6 lb 8 s (*Valenciennes 1445) ; pour une grande corde de caneve de 8 toises de loncq et de 12 cordons, pesant 38 livres demie (...) pour servir au lever les moelles dudit moelin de than (*Valenciennes 1449 tan) ; une grande corde de caneve de 8 toises de loncq et de 16 cordons pesans 42 livres pour servir au lever les moelles d'icelui moelin (*Valenciennes 1450 Ogelens) ; pour une neufve grosse corde à lever le meule amont et une corde neufve à faire la bordeliere, ladicte grosse corde gravie de cuir de cheval entour le oilliere (*La Gorgue 1453) ; pour avoir livré aux moellins le Comte et celi de Fossart (...) deux grosses cordes de caneve de 7 polz de thour et de 7 toises de loncq, pesant ensamble deux cens chincq livres demie, y compris une aultre corde de troix polz de thour et de 24 toises de loncq servant à l'enghien qui lieve les sacques dudit moellin, et les 2 aultres à lever les moelles toutesfoix que besoing est (...) 20 lb 11 s (*Valenciennes 1470) ; pour avoir livré une grosse corde de coer de kaneve de 8 toise de long et de 8 poch de tour, servant à lever les moelles desdis moullins, icelles pesant 68 livres (*Valenciennes 1472 Comte) ; pour (...) avoir livré pour lesdis molins d'Anzaing une grosse corde pesant 176 livres, servant à lever et abaissier les moelles (...) au pris de 3 s 6 d le livre monte 30 lb 16 s (*Valenciennes 1493) ; pour avoir fait et livré une grosse noeuve corde de chevesne pour lever le moeulle de dessus icelui molin toutes et quantes fois qu'il est de besoing pour batre lesdictes meulles, icelle corde pesant 22 livres, au pris de 18 d la livre sont 33 s (✕Nœux-l.-M. 1499) ; la grande corde servans à lever les moeulles, pesant cent deux livres (✕Camphin-en-P. 1538) ; pour une grosse corde de mollin (...) pour le mollin dudit Chisoing (...) pour lever la nouvelle moeulle audit mollin et pour s'en servir en icelluy (...), laquelle pesoit 97 livres parisais (✕Cysoing 1594)

► La corde de Nœux de 1499 fait bien piètre figure parmi les autres câbles des meules. Pourtant, le scribe prétend que c'est une « grosse » corde ...

grande corde (sans autre précision, avec l'article défini)

pour la refection de la grande corde et estre fait deux yeulx et reloijer, 20 s (✕Elsegem 1443) ; pour la refection de la grande corde desdis molins à faire deux novels yeux et une nouvelle commande, 25 s 6 d (✕Ingelmunster 1448) ; pour referre la grande corde du mollin à 2 bous (✕Mouscron 1455) ; la grande corde et comande prisee avecq la bride 17 lb (✕Coutiches 1627)

grosse corde (de moulin) (sans autre précision, avec l'article défini)

pour avoir delivré 2 bonges de cordielle et refaire lez aniaux de la grosse corde du molin Saint Gery, 6 s (*Valenciennes 1429) ; à Gallois des Toucheaulx, cordier, pour son sallaire d'avoir reffait la grosse corde estans audit molin de le Boussiere, avecq ce avoir rebridi deux oeullés d'icelle corde, qui estoient tous desquirés et usés (*Bruay-la-B. 1473) ; la grosse corde avecq la harache prisee la somme de neuf livres (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684) ; la grosse corde avec la bride, celles du vindaque et du frain (✕Élouges 1730)

maistre corde à lever les meules, maistresse corde à lever les meules

maistre corde : item, le mestre corde à lever le meulle ; item, le maincorde et le corde des sas de dehors ; item, une quemande [✕La Madeleine 1584 (ADN, 33 H 116)]

maistresse corde : *a esté livré (...) en prest audict molin (...) la maistresse corde à lever les meulles, la maincorde, la corde à lever sacs et une commande* [✕La Madeleine 1584 (ADN, 33 H 115)]

corde à pierre

une corde à pere dou moulin pesant 12 peres [environ 36 kg] et 18 livres (✕Petegem-a.-d.-S. 1382)

► Traduction littérale du flamand *steenreep*.

corde meule, ~ de meule et variantes

corde meule : *la corde meulle avecq la bride, commande, corde de dehors et ce qui appartient au moulin* (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

corde de meule, ~ de la meule : *pour 4 autres cordes de chaneve et une de tille, dont l'une de chaneve fu la corde de la meulle et l'autre la corde du wijndas et le commande qui y appartient, la tierce la corde dont l'en tire les sacs amont et celui de tille servant audit wi jndas, pesant tout ensemble environ 81 livres de chaneve* (*Harelbeke 1395) ; *pour une corde de meulle pesant 61 livres* (○Seclin 1412) ; *pour une nouvelle corde de muele poisant quatre vingtz livres* (✕St.-Eloois-Vijve (1442) ; *pour une corde de muelle pour ledit moulin, pesans 76 livres* (Cysoing 1449) ; *pour une autre corde de meulle servant audit moulin ou lieu de l'autre qui estoit usee (...) pesant 54 livres* (✕Attiches 1454) ; *pour avoir livré une grosse corde de meulle pour le molin dudit Ostricourt (...) pesans 104 livres* (✕Ostricourt 1470) ; *à ung cordier de Lille, pour avoir livré le corde de la meulle, le corde des sacs et aultres cordes* (✕Cysoing 1479)

grande corde de la meule (avec l'article défini) : *la grande corde de la meulles, prisé à la priserie precedente huict livres parisis et à present trouvé parreille corde et la commande, prisé 22 – 0 – 0* (✕Mouscron 1659)

Accompagné de la traduction en flamand :

steenreep : *une autre corde de la muele dit 'steenrep'* (✕Herzele 1393)

corde des meules : *pour une corde des meulles pesant 58 livres* (Menen 1388) ; *pour une grosse corde des muelles et une commande, pesant tout 100 et une livres* (✕Rollegem 1410)

grande corde des meules (avec l'article défini) : *la grande corde des meulles et commande* (✕Rekkem 1659)

grosse corde de la meule courant (avec l'article défini) : *le grosse corde de le meulle courant* (*Lille 1558 moulin 2.1.1)

corde de moulin

pour une corde de mollin pesant 138 livres et pour pluseurs aultres grosses cordes pesant 97 livres (○Seclin 1536)

corde de la pierre, ~ des pierres

corde de la pierre : *pour refaire le corde de le pierre* (✕Bottelare 1377) ;

corde des pierres : *pour avoir fait deux nouveaulx yeulx à la corde desdictes pierres, qui appartient audit molin, dont lesdictes pierres furent tirees amont* (✕Menen 1403)

1.2. Commande, corde assez courte qui facilite la fixation de la meule au câble des meules. Voir commande.

corde

Accompagné d'une précision :

pour une aultre [corde] servant à lever les muelles dudit moulin, pesant 8 livres (○Templemars 1447)

corde commande

à un cordier à Lille, pour une corde quemande, 40 s (○Seclin 1530)

1.3. * et ○ Corde, généralement en °teille (→ *tille*) qui s'enroule sur le gros tambour du treuil aux meules pour entraîner ainsi le câble des meules. Voir aussi *comble, cordelette, petite cordelette* et *petit cordelle*.

corde

Accompagné d'une précision :

le corde de tille qui va autour dou touret mise toute noeve et le corde de kenneve à quoy on lieve le moeule boine et souffissans (*Douai 1398 Escoufflet) ; *à Guillaume de Caent,*

*cordier demourant à Courtray, pour avoir livré audit molin plusieurs parties de cordes et une autre qui est ordonnée à faire pour servir à remettre le pierre, nommé 'steenreep' [= câble des meules], pesant 56 livres, une autre corde servant au windas avecq une commande à monter et avaler les pierres dudit molin et pour une autre corde servans à chargier les sacs, pesant 105 livres, montent toutes ces parties 160 [livres] [lire 161] (*Menen 1457)*

corde halloire

*ung cable levant la moeule et la corde halloire, sans comprendre la bride (*Hallines 1685)*

► *Halloire* est un dérivé de *haller* 'haler, tirer, hisser' inconnu du *FEW*, XI, p. 131b. Dans la prisée de 1731, cette corde sera qualifiée de 'petite corde'.

petite corde

*avec encore audit molin avoir fait ung enghien servant à haulchier et avaller les meulles toutes fois et quantes fois que mestier est de les battre et mettre à point, icellui furny d'ung arbre de douze piez de loing, de 8 poch quaret et de pluseurs bras de sept piez de loing, de deux et de trois poch de gros et de deux grans chercles, iceulx clauwez et afficquez au rond sur les bras faisant touretz pour en deseure iceulx cercles avoir clauwé et attacquet plusieurs tingles de trois piez de loing pour envelopper et mettre sur le petite corde dudit enghien (*Valenciennes 1517 Fossart) ; pour le chabre et la petit corde servant au gran et pety engin, le tout en bon esta de serviche (*Ramillies 1620 moulin 2.1) ; la grosse corde avecq la petite et les camandels [= commandes] (*Herne 1693) ; le grand et petit engens servans à lever les moeulles (...) ; la grosse et petite corde avec la bride (*Cambrai 1698 moulin 1.1.1) ; le gra[n]d windacq et le petit vindacq servant à lever (à lever) la moeulle et sacq avecq les petite corde à lever la grose corde (*Houplines 1704 tan) ; le cable et la petite corde avecq la bride (*Hallines 1731)*

► La *petite corde* dite *cleen seel* se lit aussi dans les prisées rédigées en flamand ou en brabançon : voir p. ex. la prisée du moulin de Bullegem-Voorde (Fl.-Or.), faite en 1534 (GOEMINNE 1, p. 255), où la mention du *groot molenseel* (câble des meules) et du *cleen seel* (petite corde) est immédiatement suivie de celle de *beede de angienen* (les deux engins, c.-à-d. le moulinet et le tambour).

corde à main

*la corde de moeulle, quemande, la corde à main (*Lille 1636 moulin 2.2.2)*

corde du bourain

*la corde à lever les meules avec sa bride, la corde du bourain (*Marcq-en-B. 1783)*

corde du grant windac

*toutes les cordes servant audit moulin, assçavoir la grosse corde, la quemande, la corde du grand windacq et du petit windacq, la corde de la ventelle et les cordes du windacq à chenger les sacs (*Lille 1649 moulin 2.1.1)*

corde du moulinet

*le chabre, bride et la corde du molinnet (*Thun-l'É. 1640) ; le cable et la bride avecque la corde du moulinet (*Douai 1680 St-Albin)*

corde de tambour et variantes, ~ **dessus le tambour**

corde de tambour : *deux chables à lever les meulles, deux corde de tambours, une brides (*Cambrai 1779 moulins 1)*

corde du tambour du windac : *les deux cordes servans à l'escluse dudit moulin, pesantes trois cens cinquante livres ou environ (...), quatre vingt sept livres dix sols ; la corde du tambour prisee cinquante livres ; la corde de la meule et la bride prisee vingt livres ; la corde du tambour du windacque prisee dix noeuf livres cinq sols ; la corde du poid du troneau, vint sols (*St-Amand-l.-E. 1719)*

corde dessus le tambour : *le grand windacq et la corde de meulle, la bride et la corde dessus le tanbour (*Don 1741)*

corde de touret, ~ du touret

*pour (...) une corde pour lever le meule dudit molin à escorce, pour le corde du touret et pour une autre corde pour sacquier amont les sacs à escorce (*La Gorgue 1419) ; pour une corde de touret de 36 toisez servans au touret dou grant molin d'Anzaing (...) 36 s (*Valenciennes 1429)*

corde du windac

*pour 4 autres cordes de chaneve et une de tille, dont l'une de chaneve fu la corde de la meulle et l'autre la corde du wijndas et le commande qui y appartient, la tierce la corde dont l'en tire les saqs amont et celui de tille servant audit wijndas, pesant tout ensemble environ 81 livres de chaneve (*Harelbeke 1395); le grose corde, le corde du vinda, le vinda, le quemande, quevalet, touret, tout servan à lever les meule (*Marquette-1.-L. 1569); il manque la corde du vendaque qui sere pour lever la moeulle et petit molinée (*Douai début 18^e s. Croix aux Poulets)*

corde allant allentour du grand windac

*le grand windacq pour lever les meulles, la grosse corde et celle allant allentour du grand windacq (*Comines 1707 blé & brais)*

2. Corde servant au tire-sac

Lorsqu'une des cordes n'est pas en chanvre, mais en teille, c'est presque toujours celle que le meunier prend en main. Dans de nombreux cas il est impossible de savoir s'il s'agit de la corde à laquelle on attache le sac ou de la corde du tire-sac au moyen duquel on soulève le sac.

Pour monter ou descendre les sacs, le moulin à vent sur pivot dispose du tire-sac, entraîné par la vindenne ou corde sans fin qui court sur un tambour ou une roue à fourches et dans les moulins plus tardifs par un pignon qui s'engrène au rouet (voir § 12.2); dans le moulin à eau et les autres moulins à vent, le meunier se sert d'un tire-sac composé le plus souvent d'un tambour entraîné par un moulinet.

corde

Accompagné d'une précision :

*pour une corde de sese toises de long pour monter les sacs (*Sluis 1396); une autre otelle corde de 15 toises, pesant 28 livres de caneve ordonnet au touret et engien qui lieve les salz en iceux molins (*Valenciennes 1443 Comte); pour une corde de caneve tenant 14 toises, et 3 polz de tour, pesant 26 livres (...) pour servir au touret ordonner [sic] à lever les sacs audit molin Souverain (*Valenciennes 1443); une corde de caneve et les brayes à ce servans de 7 à 8 toises de loncq et à 4 cordons pesant 14 livres pour lever les salz desdis moelins le Comte (*Valenciennes 1449 Comte); pour (...) avoir livret une grosse corde servant au molin à vent pour tyrer sus et avaller les sacx ou lieu d'ung aultre qui estoit rompue et usee, de la longueur de 36 thoyses (*Petegem-a.-d.-S. 1467)*

corde moulinet

*les cordes, sçavoir chabre, brides, cordes moulinet et cordes de petit fer (*Mœuvres 1716)*

► Le pluriel *cordes moulinet* désigne les deux cordes du tire-sac.

2.1. Corde à laquelle on attache le sac. Voir aussi comble.

corde

Accompagné d'une précision :

*à luy, pour le corde de coy on lieve les saks, se comptient 8 toises, 8 s; à luy, pour 18 toises pour le touret [c.-à-d. pour la coirde du touret] (...) 5 s. (*Mecquignies 1399); pour livrer 2 cordes, l'une de 16 toises de long et l'autre pesant 16 livres, pour audit molin saquier amont les sacs des blez (*Kruibeke 1410); pour 2 cordes de canieve (...) l'une pour les sas tirer amont et l'autre à lever le fier dudit molin, pessans lesdictes cordes 36 livres (...); à lui, pour une aultre corde [de] tille servans à l'engien dudit molin, de 32 toises de loncq (*Baisieux 1413); pour une noefve corde de cavesne servans à sacquier les sacz amont au mollin Souverain, pesans 24 livres (...); pour une corde de tille tenant 28 toises servans au touret dudit mollin (*Valenciennes 1425); pour une corde de cavesne mise as moijens mollins d'Anzaing servans à lever et embrayeller les sacz, pesant 12 livres, à 2 s le livre, sont 24 s; pour le touret faire une corde de 32 toises, 32 s (*Valenciennes 1428); pour une corde de quenneve de 28 toises de long servans à thirer amont audit molin les sas au blé et de chargier les farines sur les chevaux (...) pesant 42 livres de kenneve (*Ostricourt 1431); pour une corde de thille de 21 fil et de 17 toises braidie de cordiel de caneve pour servir à sackier par l'engien les sas sour le moellin (*Mecquignies 1435); pour avoir livré une corde de quenvre servant à tirer les sas amont, pesant 15 livres demie, et pour une autre corde nommee 'le maincorde', qui est par dedens ledit molin, qui toupie autour dudit rouet, pesant*

24 livres (✕Ostricourt 1454) ; pour 72 piés de corde de tille pour tirer les sacs (...) ; item, pour une corde de quenneve de 20 piés à tirer aussi lesdis sacs sur le mollarin (○Templemars 1479)

corde à sac, ~ aux sacs

corde à sac : la corde à sac à moitié valeur ; la corde du vandaque à moitié valeur (○Quiévy 1780)

corde aux sacs : pour une nouvelle corde as sax, dont on tire au mont le bleit et avale, et autres cordes (✕Saaftinge 1399)

corde de sac(s), ~ des sacs

corde de sac(s) : pour une corde de quenneve servans aux moelles dudit mollarin et pour une aultre corde de sacs servans audit mollarin (✕Cysoing 1492) ; une corde de sacq pesant 14 livres, à 15 d la livre ; le maincorde pesant 40 livres, à 21 d la livre ; la corde servans à lever les meubles, longhue sept thoyses ; le quemande (✕Vieux-Berquin 1527)

corde des sacs : pour le corde des sacs et les brees pesans 34 livres (...) et par le marchiet on eut le corde de thille servant aux windas (✕Menen 1388) ; une nouvelle maisonchelle deseure la corde des sacs (✕St.-Baafs-Vijve 1441) ; à ung cordier de Lille, pour avoir livré le corde de le meulle, le corde des sacs et aultres cordes (✕Cysoing 1479)

► La maisonchelle (St.-Baafs-Vijve 1441) est le toit à deux pentes destiné à abriter la corde aux sacs extérieure.

corde pour les sacs

une corde de windaqs pesant 51 livres et une corde pour les sas pesant 27 livres (✕Camphin-en-P. 1507)

corde du windac

le pety capiteau pour couvry le corde du vindacq (✕Templeuve 1588) ; un chapiteau pour couvrir la corde du windacq (✕Harnes 1748) ; une esse à la corde du vindaque (✕Cysoing 1760)

2.1.1 ✕ Corde à laquelle on attache le sac, avec la précision « située à l'extérieur du moulin ».

cordage de windac de dehors

le gros cordage servant à lever lesdites meules avec sa commande, cordage de windacs à lever les sacs, tant celle de dehors et dedans oudit mollarin (Comines 1741)

corde dehors, ~ de dehors, ~ d'en dehors

corde dehors : corde dedans et corde dehors et corde de vindas (Herseaux 1758)

corde de dehors : : pour une corde au windal pesant 53 livres (...) et pour une corde de dehors pesant 25 livres (Cysoing 1533) ; la corde de dehors, prisie 40 s ; item, la corde du windach, prisie 100 s (Lille 1606 moulin 3.2) ; la corde de dehors du windach, la maincorde, la corde de fer (Hellemmes 1612)

corde d'en dehors : tout les corde, corde d'en dehors et d'en dedans, corde de meul et corde de frin et du fer (Wattrelos 1731) ; les cordes d'en dedans et d'en dehors ; les cordes du windacque, du fleaux de windacque (Lille 1737 moulin 3.3)

corde en dehors : un corde servant pour elever les meules, une corde de windaes, la commande et la grande corde en dehors servans à enlever les sacs au moulin, une corde d'en dedans (Comines 1746)

corde à sacs de dehors

les cordes à sacs de dehors et dedans avec la corde de fer (Enghien 1687)

corde des sacs de dehors

item, le mestre corde à lever le meulle ; item, le maincorde et le corde des sas de dehors ; item, une quemande (La Madeleine 1484)

corde du windac dehors et variantes

les cordaige sy comme le grand cable avecq la quemande, la corde du winda dedens et dehors (Audruicq 1624) ; les cordes du wuindacq en dedans et dehors, la corde du frain et autres cordelettes (Templeuve 1686)

2.1.2. ✕ Corde à laquelle on attache le sac, avec la précision « située à l'intérieur du moulin ».

cordage de windac de dedans

le gros cordage servant à lever lesdites meules avec sa commande, cordage de windacs à lever les sacs, tant celle de dehors et dedans oudit mollarin (Comines 1741)

corde dedans, ~ d'en dedans

corde dedans : *corde dedans et corde dehors et corde de vindas* (Herseaux 1758)

corde d'en dans : *la corde du wendacque, corde d'en dans, corde d'en dehors, corde de frin* (Avion 1774)

corde d'en dedans : *les cordes d'en dedans et d'en dehors ; les cordes du windacque, du fleaux de windacque* (Lille 1737 moulin 3.3) ; *un corde servant pour elever les meules, une corde de windaes, la commande et la grande corde en dehors servans à enlever les sacs au moulin, une corde d'en dedans* (Comines 1746)

corde à sacs de dedans

les cordes à sacs de dehors et dedans avec la corde de fer (Enghien 1687)

► Bien que la corde aux sacs située à l'intérieur du moulin soit fréquente de nos jours surtout en Flandre-Occidentale, elle n'est pas très ancienne.

corde du windac dedans et variantes

les cordaige sy comme le grand cable avecq la quemande, la corde du winda dedens et dehors (Audruicq 1624) ; *les cordes du wuindacq en dedans et dehors, la corde du frain et autres cordelettes* (Templeuve 1686)

2.2. Corde du tambour ou du rouet à fourches du tire-sac. Cette corde est le plus souvent confectionnée en teille (→ *tille*). Voir aussi *maincorde*.

corde

Accompagné d'une précision :

pour 2 cordes de canieve (...) l'une pour les sas tirer amont et l'autre à lever le fier dudit molin, pessans lesdictes cordes 36 livres (...) ; *à lui, pour une aultre corde [de] tille servans à l'engien dudit molin, de 32 toises de loncq* (✕Baisieux 1413) ; *pour une noefve corde de cavesne servans à sacquier les sacz amont au mollin Souverain, pesans 24 livres (...)* ; *pour une corde de tille tenant 28 toises servans au touret dudit mollin* (*Valenciennes 1425) ; *pour une corde de cavesne mise as moijens mollins d'Anzaing servans à lever et embrayeller les sacz, pesant 12 livres, à 2 s le livre, sont 24 s ; pour le touret faire une corde de 32 toises, 32 s* (*Valenciennes 1428) ; ; *pour une grosse corde de caneve tenant 6 toises de lonc et 7 polz de tour, pesant 58 livres demie (...)* *pour servir à l'engien ordonnet au lever les moelles dudit molin de than (...)* ; *pour une ottelle corde de tille tenant 16 toises servans au touret à lever les salz d'escorce oudit molin* (*Valenciennes 1443 tan) ; *pour 72 piés de corde de tille pour tirer les sacqs (...)* ; *item, pour une corde de quenneve de 20 piés à tirer aussi lesdis sacqs sur le mollin* (○Templemars 1479)

corde à main, ~ à la main

la grande corde à lever les meulles pesant cent deux livres, au pris de 6 d le livre ; la corde à main pesant 33 livres, au pris de 12 d le livre ; la corde de dehors, la corde à sacquier les sacqs, le quemande, la corde du frain, sans priserie à cause qu'elles sont de petites vailleur (✕Camphin-en-P. 1535) ; *le corde du windacq, 14 s ; item, le corde des sacqs, 12 s ; item, le corde du frain et une corde à le main, 12 s* (✕Lille 1558 moulin 3.25) ; *la grosse corde des moeulles avecq la quemande, la corde à main, la corde du windacq* (✕Lille 1636 moulin 3.2) ; *la corde à main du windacq, la corde du frain, la quemande, la corde du fer* (✕Lille 1636 moulin 3.6)

► La phrase suivante est certainement erronée : *une corde à le main de dehors, une aultre de dedens, une corde qui toupie sur le mollineau, une corde de frain* (✕Cysoing 1529). La corde à le main y correspond à la corde à laquelle on attache les sacs. Dans l'inventaire de 1535 se rapportant au même moulin, nous lisons : *les cordes de dedens et dehors et la grande corde à lever les meulles, pesant 172 livres, au pris de 20 d la livre ; la corde appelée 'la commande' et celle à lever le grant fer, pesant quinze livres, audit pris de 20 d la livre.*

corde de commande

une corde de commande à quoy on tire les saicqs de blet sur le moulin, pesant 40 livres (✕Baisieux 1468)

corde d'engin

la corde d'engin, la corde du frain et aultres cordelettes (✕Lille 1636 moulin 3.15)

corde de la main

le corde du windacq, le corde du frain et le corde de le main, 70 s ; et le corde des sacqs, 30 s (✕Lille 1558 moulin 3.10)

corde du moulineau

le chabre, bride et corde du molineau à tirer chasque [= sacs] avec faux corde (✕Mœuvres 1682)

corde du moulinet

la corde du mollinet servant oudit mollin, 10 s ; la corde des sacqz, 60 s (✕Vieux-Berquin 1594) ; cordes à sacquer sacque et la corde du frain et la corde du molinet de thille (✕Hem-Lenglet 1636)

corde du petit windac

*toutes les cordes servant audit moulin, assçavoir la grosse corde, la quemande, la corde du grand windacq et du petit windacq, la corde de la ventelle et les cordes du windacq à cherger les sacqs (*Lille 1649 moulin 2.1.1)*

corde de touret

*pour une corde de touret (...) à sacquier lez sacqz amont pour le molin Souverain, contenant 36 toisez (*Valenciennes 1430)*

corde de windac, ~ du windac

je, Thomas de Monnaux, cordier, ay livret (...) pour le moulin de Canfain une corde de windas pesant 51 livres et une corde pour les sas pesant 27 livres (✕Camphin-en-P. 1507) ; la corde à tirer les sacqs, corde de windacq, corde du frain et cordelette d'en dedans (✕Genech 1734) ; la corde du wendacque, corde d'endans, corde d'en dehors, corde de frin (✕Avion 1774)

- 2.2.1. ✕ Prob. corde du tambour ou du rouet à fourches du tire-sac, accompagnée de la précision « située à l'intérieur du moulin ». Les premiers moulins sur pivot avaient seulement le tire-sac extérieur.

corde de dedans, ~ d'en dans, ~ d'en dedans

corde de dedans : *les cordes de dedens et dehors et la grande corde à lever les moelles (Cysoing 1535)*

corde d'en dans : *la corde de d'en dens et celle d'en dehors (St-Amand-l.-E. 1719)*

corde d'en dedans : *tout les corde, corde d'en dehors et d'en dedans, corde de meul et corde de frin et du fer (Wattrelos 1731) ; la corde des sacqs et la corde d'en dedans (Mons-en-P. 1738)*

corde du windac dedans, ~ du windac en dedans

corde du windac dedans : *les cordaige sy comme le grand cable avecq la quemande, la corde du winda dedens et dehors (Audruicq 1624)*

corde du windac en dedans : *les cordes du wuindacq en dedans et dehors, la corde du frain et autres cordelettes (Templeuve 1686)*

3. ☒ Corde du frein. Corde au moyen de laquelle on soulève la bascule (→ *cauque*) du frein pour libérer le rouet.

cordage du frain

le gros cordage servant à lever lesdites meules avec sa commande, cordage de windacs à lever les sacs, tant celle de dehors et dedans oudit moulincelle du frin, cordage servant à lever le fer, celle à lever le fleau dudit windac et tous autres cordages necessaires servant audit moulin (✕Comines 1741)

corde

Accompagné d'une précision :

pour une corde de tille et une corde de quenneve pour le frain (OSeclin 1392) ; une corde de caneve pour servir au frain doudit moulin à vent, liquelle pesa 18 livre et demie (✕Mecquignies 1431) ; pour une corde pour hauchier et avaller le frain du mollin (✕Mouscron 1467)

corde frain

le corde frain, des sacq et du vinda (✕Templeuve 1578)

corde à frain

la corde à frain, bonne (✕Hem-Lenglet 1674)

corde de la caucque

le cable, bride et corde de la caucque (○Wambaix 1688)

corde du flayel du frain

le corde du flayaulx du fray[n] est prigiés la somme de 14 s par. (✕Coutiches 1561)

corde de frain, ~ du frain

pour avoir livret une corde de frain pesant quinze livres (○Templemars 1526) ; *la corde du winda dedens et dehors, la corde du frain, la corde du fer* (✕Audruicq 1624)

4. Corde servant au fer de meule.

4.1. ☒ Corde servant à retirer le gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1) p. ex. pour pouvoir soulever et retourner la meule courante.

cordage

Accompagné d'une précision :

le gros cordage servant à lever lesdites meules avec sa commande, cordage de windacs à lever les sacs, tant celle de dehors et dedans oudit moulincelle du frin, cordage servant à lever le fer, celle à lever le fleau dudit windac et tous autres cordages necessaires servant audit moulin (✕Comines 1741)

corde

Accompagné d'une précision :

pour le corde qui lieve le grant fier, pesant 14 livres (✕Menen 1388) ; *pour 2 cordes de canieve servans audit molin de Baisieu, l'une pour les sas tirer amont et l'autre à lever le fier dudit molin, pessans lesdictez cordes 36 livres* (✕Baisieux 1413)

corde à fer

la corde à fer, bonne (✕Hem-Lenglet 1674)

corde de fer, ~ du fer (des meules)

la corde de fer, les cordes du frain et toutes aultres cordelettes (✕Hellemmes 1612) ; *la corde du winda dedens et dehors, la corde du frain, la corde du fer* (✕Audruicq 1624)

corde du grant fer

rechut du cordier pour le molin du Biliau pour le grosse corde de le meule, le corde des sas, le maincorde, le corde du grant fier et le corde du frain (✕Lille 1479 comptes de l'hôpital Comtesse)

corde du gros fer

la grosse corde, la bride, celles du frein et des windacques, la corde du gros fer (Lille 1726 moulin 3.9)

4.2. ☒ Corde servant prétendument à retirer le petit fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.2).

corde de petit fer, ~ du petit fer

corde de petit fer : *les cordes, sçavoir chabre, brides, cordes moulinet et cordes de petit fer* (✕Mœuvres 1716)

corde du petit fer : *le chable et bride et treisiere et la corde du petit fer* (○Wambaix 1669)

► Les moulins ne disposent pas d'une corde spécifique pour soulever le petit fer de meule. C'est la corde du gros fer qui sert à cet usage. Dans la prisée du moulin de Hem-Lenglet de 1674, *la corde du petit fer* a été corrigé en *la corde à fer*. C'est probablement la même erreur que nous lisons à Wambaix et à Mœuvres

5. ☒ Corde servant au treuil ou cabestan destiné à mettre le moulin au vent**corde**

Accompagné d'une précision :

pour une grosse corde de caneve pour saquier ledit moulin à ses vens, pesans 17 livres (○Templemars 1405) ; *pour une corde de 9 toises pesans 44 livres de quenneve servant à l'engien de le queuwe du moulin* (○Templemars 1438) ; *pour une corde à tourner ledit molin, de 11 toises* (○Templemars 1444) ; *pour une corde de quenneve (...) contenant 17 toises de long dont on tourne ledit moulin* (○Templemars 1472) ; *pour une corde de quenneve pesans 30 livres mise audit engien dont on tourne ledit moulin à vent* (○Templemars 1473) ; *une grosse corde de quenneve de quoy on tourne le moulin à vent, pesans 24 livres* (○Templemars 1475)

corde à brouette

audit moullen se trove quy n'i a point de corde à brouette (OVillers-en-C. 1712) ; *les chabres, brides et cordes à brouette* (OWambaix 1718), *il y a dans ledit moulin une corde à brouette et ladite brouette* (OQuiévy 1776)

corde de brouette, ~ de la brouette

at este [trouvez] le chabre sans bride avec la corde de la brouette (OWambaix 1653) ; *tant qu'au chable et corde de brouet sont neufv[es]* (OVillers-en-C 1664) ; *le chabre avec la corde de la brouette et celle du frain* (OBusigny 1670)

corde de cat

pour une corde de ca pour le molin Rouge (...) 48 s (©Seclin 1563)

corde d'engin

pour une corde d'enghien à tourner le moullin au vent (OTemplemars 1516)

6. Corde servant à la voile. Voir aussi *simel*.**corde**

Accompagné d'une précision :

pour petites cordes et pour cordes de poil pour lesdictes voles (XDunkerque 1389) ; *pour cent 80 aunes de toille de Westvale (...)* ; *item, pour 25 livres de corde appartenant as dessus dis voilles* (XKruibeke 1391 deux moulins) ; *pour autres menues cordes de poil de cheval emploiez ausdis volans* (XEeklo 1453 Oostmolen) ; *pour 22 livres de cordes de poil employees ausdictes voiles* (XPetegem-a.-d.-L. 1453)

6.1. Cordeau, chacune des trois cordes qui partent de trois points situés du côté extérieur de la voile, la première aux trois quarts, la seconde à la moitié et la troisième au quart de la hauteur, et qui servent à tendre la voile et à en carguer une partie.**fausse cordage**

les quatre draps de revetissement des vollans avec les chemaux, lachets et fausses cordages (XComines 1741)

fausse corde

deux faulses cordes de poille servant à tendre la toille et vestir les vollans dudict moulin, pesans noeuf livres (...) ; *item, sept livres de cordeletz aians servy à couldres lesdictes cordes de poille ausdictes toilles* (XNœux-l.-M. 1562) ; *chemmeaux et fausse corde pour les quatre draps* (XHarnes 1748) ; *six draps avec chamaux, lache fausse et corde [sic, lire laché et fausse corde]* (XSeclin 1761 Wattiesart) ; *les draps avec chamiaux, lachés, fausse corde* (XLille 1768 moulin 3.3)

► Cf. É. LEGROS, p. 214 : *fâzès cwèdes* ; MARÉCHAL, p. 191 : *fausses cwades*.

6.2. Ralingue, corde en crin cousue aux longs bords de la voile.**corde de chemau**

six draps de ravestissement et les cordes de chemaux y servant (XComines 1746)

7. Corde servant à actionner la trempure (→ *temprure*).**corde de trempure**

la corde de temprure, de la montée et du troneau (XSt-Amand-l.-E. 1719 Maillerie)

8. Cordelette servant à l'auget (→ *baquet*). Soit la cordelette permettant de régler l'inclinaison de l'auget (voir aussi *cordel du grain* et *cordelle de la templeure*), soit le baille-blé, la cordelette permettant au meunier de bouger manuellement ou d'arrêter l'auget. Voir aussi *cordelette d'en dedans*, ainsi que *houbloire*.**corde**

Accompagné d'une précision :

la petite corde servant pour le mouvement du grain (OVillers-en-C. 1770)

corde au grain

la corde de fleau de ventelle, les cordes du vendaque, les cordes au grain et cuir du traineau (*Marcq-en-B. 1783)

► En flamand, les deux cordelettes de l'auget se disent *graankoord(je)* ou *graanpees*, équivalents exacts de *corde au grain* (WVD, pp. 265-266).

corde du baquet

la corde du frin, celles du troneau et du baquet et toutes autres cordelettes servans audit moulin (✕Lille 1737 moulin 3.3)

9. Corde servant à la balance**corde du traneau**

la corde de trempure, de la montée et du troneau (✕St-Amand-l.-E. 1719 Maillerie)

corde du poids du traneau

*la corde du poïd du troneau, vint sols (*St-Amand-l.-E. 1719 Motte)*

10. * Corde servant au levier de la vanne mouleresse**corde**

Accompagné d'une précision :

pour une corde de tille renforchie de 20 toises de long servans à le caucque dudit moulin (Valenciennes 1428 Anzin)

corde de la caucque de la ventelle

la corde servant à lever les moeulles, quemande, les cordes des grandz windacqs, corde des caucques des ventelles (Lille 1636 moulin 2.4.1 & 2.4.2)

corde de flayel de ventelle

la corde à lever les meules avec sa bride, la corde de fleau de ventelle (Marcq-en-B. 1783)

corde de la ventelle

toutes les cordes servant audit moulin, assçavoir la grosse corde, la quemande, la corde du grand windacq et du petit windacq, la corde de la ventelle et les cordes du windacq à chenger les sacqs (Lille 1649 moulin 2.1.1)

corde de le queue de la ventelle

le corde du petit windacq avecq le corde de le keue de le ventelle (Lille 1558 moulin 2.4.1)

11. Corde servant à lever et à maintenir levé le pilon (→ estampe) ou la °hie du moulin à huile au moyen du fléau ou levier (→ flayel)**corde**

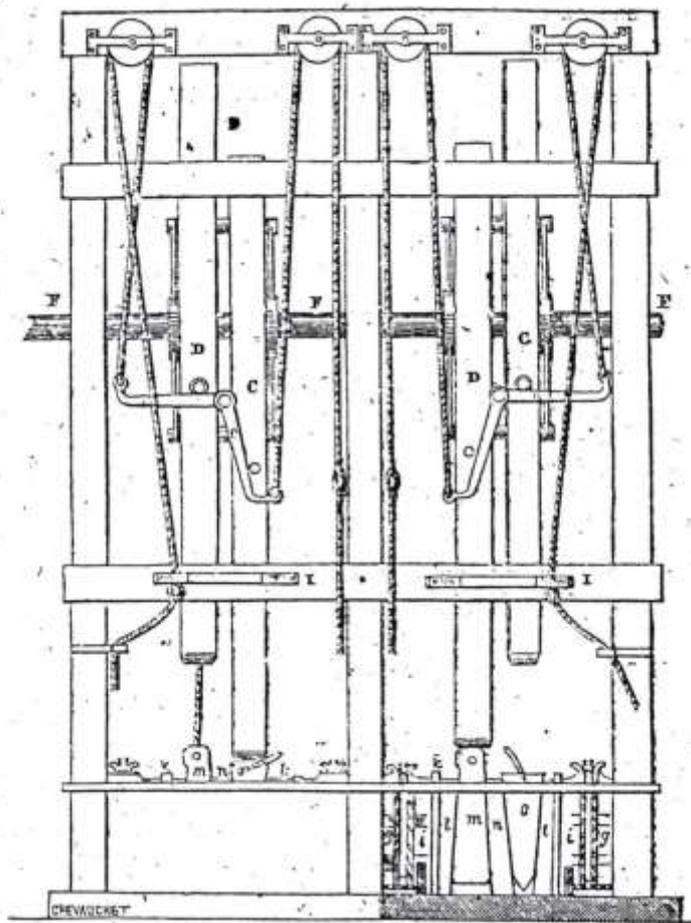
Accompagné d'une précision :

*pour les cordes dont on arreste les estampes et le mouton dudit molin à olle (*La Gorgue 1419) ; pour les cordes de quoy les estampes lievent au molin à ole, poysent 15 livres (*Menen 1432)*

corde d'estampe et corde de hie

*les cordes d'estampes et huye et aultres cordelettes (*Lille 1627 moulin 2.3) ; les cordes d'estampes, les cordes de hye et aultres cordelettes (*Marquette-l.-L. 1638) ; les cinq cordes d'estampes, deux d'hei, corde du mouvée et cele du frain, à onze livres (✕Seclin 1711)*

En fait il y a deux cordes à chaque pilon et à chaque hie : celle mentionnée ci-dessus et une cordelette qui rabat le levier lors du mouvement du pilon ou de la hie : l'extrémité de cette cordelette est attachée au milieu du levier et à l'autre extrémité un poids est suspendu.



Dessin illustrant le rôle de la corde, de la moufle et du levier de la presse du moulin à huile. La corde au poids est omise. *Journal des Connaissances utiles*, n° 11 (nov. 1834), Paris.

12. Corde permettant d'engager et de désengager un engrenage

12.1. Corde du levier servant à engager et à désengager l'agitateur du moulin à huile.

corde du mouvet

les cinq cordes d'estampes, deux d'hei, corde du mouvée et cele du frain, à onze livres (✕Seclin 1711)

12.2. Corde du levier servant à engager et à désengager le tire-sac entraîné par le rouet.

cordage

Accompagné d'une précision :

le gros cordage servant à lever lesdites meules avec sa commande, cordage de windacs à lever les sacs, tant celle de dehors et dedans oudit moulincelle du frin, cordage servant à lever le fer, celle à lever le fleau dudit windac et tous autres cordages nécessaires servant audit moulin (✕Comines 1741)

corde du flayel de windac

les cordes du windacque, du fleaux de windacque, la corde du frin (✕Lille 1737 moulin 3.3)

13. ✕ Corde du puits (→ *puch*).

corde de puch

pour une corde de puch de 11 toizes (Templemars 1462) ; pour deux cordes de puch, un seau neuf et un renfonset pour les puch à weddes (Templemars 1550)

14. Autres appellations, autres usages

14.1. Corde servant à suspendre la huche.

corde

Accompagné d'une précision :

pour une corde de caneve de 4 toises de lonc et de 3 polz de tour servans au tenir le maith
(*Valenciennes 1443 Faloise)

14.2. Corde servant au chariot ou au traîneau.

corde d'esclan

les cordes d'estamps, à trois florins dix pattars ; les cordes d'esclan, les corde du frin, prisé à trois florins (*La Bassée 1683 huile)

14.3. Corde d'une échelle ou d'un escalier sécurisant la montée ou la descente

corde de la montee

la corde de tremprure, de la montee et du troneau (St-Amand-l.-E. 1719 Maillerie)

14.4.1 * Corde dont on ouvre ou ferme une grande porte d'écluse.

corde

Accompagné d'une précision :

pour avoir livré à l'escluze desdis molins deux grandes cordes pour tirer ladicte escluze
(Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *les deux cordes servans à l'escluse dudit moulin, pesantes trois cens cinquante livres ou environ (...), quatre vingt sept livres dix sols ; la corde du tambour prisee cinquante livres ; la corde de la meule et la bride prisee vingt livres ; la corde du tambour du windacque prisee dix noeuf livres cincq sols ; la corde du poid du troneau, vint sols* (St-Amand-l.-E. 1719 Motte)

14.4.2. * Corde du treuil au moyen duquel on ouvre ou ferme une grande porte d'écluse.

corde du tambour

les deux cordes servans à l'escluse dudit moulin, pesantes trois cens cinquante livres ou environ (...), quatre vingt sept livres dix sols ; la corde du tambour prisee cinquante livres
(St-Amand-l.-E. 1719 Motte)

CORDEILLE : voir *cordelle*.

CORDEL

Corde plus mince que la corde ordinaire.

pour 36 toises de menue cordielle (...) 3 s ; à luy, pour 6 toises de gros cordiel, 12 d
(*Mecquignies 1399) ; *au molin (...) mis ung cordeau, pour ce payé à Guossuin, faiseur de cordes, 36 s par.* (*Kruibeke 1433) ; *pour une corde de thille de 21 fil et de 17 toises braidie de cordiel de caneve pour servir à sackier par l'engien les sas sour le moellin* (*Mecquignies 1435) ; *un lonc cordiel de caneve pour loyer les bacqués et meth dudit molin* (*Valenciennes 1442 Comte) ; *ung chabre et plusieurs cordeaulx* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; *la templeure, templeurette, cordeau, corroyette et poids de grés* (*Fournes-en-W. 1686)

Composés :**cordel à main**

Corde qu'on prend en main, prob. réalisée en teille.

livré quatre brasses de cordiau à main au meunier (*Ramillies 1753)

cordel du grain

Cordelette qui permet de régler l'inclinaison de l'auget (→ *baquet*). Voir l'encadré 4 à corde § 8.

un petit poid au cordeau du grain (*Lille 1726 moulin 2.5.2)

Expressions :**à cordel**

Bien droit en suivant un cordeau tendu le long du côté à travailler.

pour (...) avoir mis et assis entre ledit moelin le Comte et le moelin de than deux dosses de vingt piés de long chascune et de deux polz d'espois taillies à cordeau servant à aller lever et rebouter les ventailles d'iceux moelins (*Valenciennes 1481 Comte)

au cordel : voir *rieule* expressions.

à cop de cordel

Bien aligné, après vérification au cordeau.

encoires plantez et hiet une route de pilotz de 50 piedz de loing à cop de cordeau, et de deux piedz en deux piedz près l'ung de l'autre (*Valenciennes 1540 Souverain)

CORDELA

? – P.-ê. cuivre ou alliage à base de cuivre.

les deux bacien de cordela (*Marquette-l.-L. 1704 moulin à huile pièce jointe à la prisée)

► Le mot figure dans deux textes différents de Marquette-lez-Lille, toujours associé aux *bassins* du moulin à huile. Ce terme ne pourrait-il pas être une déformation de Cordoba, Cordoue, dont le cuivre était répandu dans toute l'Europe ?

CORDELET

Petite corde, en l'occurrence fil de lin ou de chanvre généralement poissé servant à la couture des ralingues (→ *simel*). Voir aussi *fil*.

sept livres de cordeletz aians servy à couldres lesdictes cordes de poille ausdictes toilles (✕Nœux-l.-M. 1562)

CORDELETTE

Petite corde.

toutes autres cordelletes servans audit moulin, compris le cuir de la templeure (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; *pour avoir faict des cordelettes de poille pour faire les sacqz à mettre la lenuise dedens, avecq ce qu'il a livré ledict poille, payé pour tout 40 s* (✕Zomergem 1548 huile) ; *la cordelette et le chabre* (*Cambrai 1661 moulin 1.2.1)

petite cordelette : *chabre et petite cordelette avecq une bride* (*Cambrai 1661 moulin 1.3)

► La *cordelette* ou même *petite cordelette* de Cambrai pourrait correspondre à la *delie cordelle* servant à surlier l'extrémité d'un cordage. Je n'exclus pas, cependant, que ce soit la corde du treuil servant à lever la meule. J'en conviens, le bon sens ne comprend pas comment on aurait pu qualifier une corde du treuil – et encore bien du treuil destiné à soulever la meule – de *petite cordelette*. Si, malgré tout, je refuse d'exclure cette interprétation, c'est essentiellement parce que l'expression n'apparaît que dans les moulins à eau, les seuls avec certains moulins-tours à posséder un tel treuil, ensuite parce que la corde du treuil pourtant indispensable ne figure pas autrement dans les prisées qui mentionnent ces *petite cordelle*, *cordelette* ou *petite cordelette* et enfin parce que le contexte dans lequel apparaissent ces diminutifs est généralement identique à celui où figure la *petite corde*, qui, elle, est incontestablement la corde du treuil. Comparez par exemple *le grand et petit engens (...)* ; *la grosse et petite corde avec la bride* (*Cambrai 1698 moulin 1.1.1) et *chabre et petite cordelette avecq une bride* (*Cambrai 1661 moulin 1.3). Pour bien marquer la différence entre le câble des meules et la corde du treuil, qui était moins épaisse du fait qu'elle n'avait pas de charge à porter, l'homme d'autrefois a ajouté l'adjectif *petit* à *corde* ou s'est servi d'un diminutif comme *cordelette*. L'habitude aidant, il aurait continué à accoler *petit* même à des mots qui n'en avaient aucunement besoin.

Composé :

cordelette d'en dedans

Petite corde servant à l'intérieur du moulin.

la corde à tirer les sacqs, corde de windacq, corde du frain et cordelette d'en dedans (✕Genech 1734)

► Bien que les *cordelettes* soient peu nombreuses dans un moulin, il est impossible, faute de précisions, d'identifier ce cordage. Les deux cordelettes auxquelles on pourrait penser sont celles qui servent à l'auget (→ *baquet*) : voir l'encadré 4 à *corde* § 8.

CORDELLE et CORDEILLE

Petite corde, corde peu épaisse. Elle sert très souvent à la surliure (→ *braidissage*) d'une autre corde.

à Jakemart le Cordier, pour 2 cordez de kaneve pour ce dit moulin, pesans [ensemble] 58 livres et 3 quarts (...) ; *pour avoir delivré 2 bonges de cordielle et refaire lez aniaux de la grosse corde du molin Saint Gery, 6 s* (*Valenciennes 1429) ; *pour cordelles et symiaux*

achetees à Douay et mises aux draps dudit molin (✕Douai 1461 Prés) ; *pour ung petit combleau de cinq toises et autrez petitz cordelles servans audit moulin* (*Moregem 1485) ; *pour 5 s 6 d de petite cordielle* (*La Gorgue 1486)

delie cordelle, cordelle delie : *pour 6 botes de saimiaux de moulin, un liecol, une delie cordelle convenables audit moulin, achetees ensamble 18 s* (○Seclin 1392) ; *pour 3 bonges de cordielle delie à braidir cordes de moulins et faire loijens de sacqs* (*Valenciennes 1396)

menue cordelle : *à luy, pour 36 toises de menue cordelle pour braidir lez lacez de cez dictez cordez* (✕Mecquignies 1399)

petit cordelle : *chabre et petit cordelle et bride* (*Cambrai 1661 moulin 1.3)

► Pour cette *petite cordelle* voir la note ajoutée à *cordelette*.

Accompagné du terme précis en flamand :

commande : *pour une corde pour sacquier les sacx au mont au molin de Walem et une autre cordeille appellé 'commande'* (✕Walem 1445) [trad. de : *omme de muelen te Walem ghecocht een zacreep, een commande* (RA Gent, St.-Pietersabdij I, Rek. 580, 5r°)]

Composés :

cordelle de la temprure

? – P.-ê. cordelette qui permet de régler l'inclinaison de l'auget (→ *baquet*). Voir l'encadré 4 à *corde* § 8.

la couroye de la tenplure, la houbloire, la cordelle de la tenplure et les fauses cordes desdis vollans (✕Audruicq 1624)

► Le complément *de la tenplure* signifierait en quelque sorte 'de réglage'. Cette cordelette règle en effet l'écoulement du grain dans l'œillard de la meule.

CORDERIE

Cordage ; ouvrage réalisé par le cordier.

pour cloies, corderie, fustalle, cuvellerie, espuisier euwe et autres cosez faire (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour pluseurs chiefz de corde et autre cordrie (...) pour les ouvraiges qui ont esté fais (...) aux molins de Bruay et Noe* (*Bruay-la-B. et ✕Nœux-l.-M. 1457)

CORDON

Chacune des petites cordes dont se compose une plus grosse.

pour 8 kiefs de corde à 3 cordons et à 4 (✕Mecquegnies 1399) ; *pour 24 kiés de corde de tille à 4 cordons cascun kief, necessaire as ouvraiges fais à ledicte estancque* (*Valenciennes 1406 Anzin) ; *pour une grosse corde de tille* [p.-ê. erreur pour *cavesne*] à *18 cordons mise à lever les sacz dudit mollin, 18 s* ; [ajouté dans la marge : *pour une corde de tille de 28 toises mise au touret dudit mollin*] à *12 d le toise, sont 28 s* (*Valenciennes 1428 Souverain) ; *pour deux cordes de 9 toises chacune à 16 cordons* (✕Templemars 1530)

Le *torchon* de la phrase suivante est manifestement dû à une mauvaise lecture de *cordon* : *pour 6 kiefs de corde à 4 torchons (...) pour les ouvraiges doudit moulin à vent* (✕Mecquignies 1421)

CORNET

✕ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux formant les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

2 autres ankers mis es cornés dudit molin (St.-Eloois-Vijve 1455)

CORNIER

Prob. angle.

pour ung croustach et deux pieces pour chacun cornier du planquier (✕Templemars 1479)

Acception spécifique :

✕ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux formant les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

lequel mesrien (...) fu alloué (...) en la façon des granz degrez par où l'en monte en icelli et quatre corniers dudit molin (Sluis 1391) ; les quatre corniers auront huict pouces quarré depuis le bas jusqu'au dessus des pannes mouillieres, et le reste sera en enflure de deux pouces d'augmentation (Sin-le-N. 1692) ; pour le 4 hé des cornillié (Lille ou environs fin 17^e s.)

CORNIERE

Prob. pièce de fer à angle, équerre.

*au marissal dudit Templemarch pour par lui avoir livré quatre estriers, une grande conyere, ung havet et trois crampons (**Templemars 1490) ; pour les ferrures servans à une vollee audit molin avecq une cornere (**Cysoing 1525)*

► Le *FEW*, II, art. *cornu* signale quelques dérivés sans -r- en picard et en normand : *conyere* ne serait donc pas nécessairement erroné.

CORNILLE

** ? – Prob. syn. de *cornillot*.

pour pluseurs parties de bois (...) tant en assielles, cornilles et aultres choses pour les mollins à wedde de Templemarch (Templemars 1523).

CORNILLIER

Cornouiller (*Cornus*).

pour deux cornilliers abbatu pour faire fuzeaux de molins (Seclin 1561) ; la lanterne servant audict rouuet furny de deux tourbe [sic, lire tourtes] de gaughé (...), 9 fuzeau de cornelier (OVillers-en-C. 1628) ; fault six queute de bois de corneillyez servant pour tourner le moulin au vente ; fault aussy livrer six mouffles et six meullettes (OSt-Hilaire 1644)

CORNILLON

** ? – Prob. syn. de *cornillot*.

pour avoir mis et livret audit moulin ung plommach et ung cornillon (Templemars 1443)

CORNILLOT

** ? – Pièce de bois servant le plus souvent au treuil du puits, mais mise en œuvre aussi au plancher. Voir aussi *cornille* et *cornillon*.

pour avoir remis à point le harnas du puch, c'est assavoir y avoir mis et livret deux souliaux, ung cornillot et mis jus et sus (Templemars 1443) ; pour avoir livré ung trieuille et deux cornillos (Templemars 1461) ; pour avoir livret ung cornillot au trieuille dudit moulin, 2 s (Templemars 1467) ; pour ung croustach de 6 piés de long avecq ung cornillot et les avoir rassis au planquier dudit molin (Templemars 1479)

► La plupart des dictionnaires ignorent le mot et les rares définitions données par le *FEW*, II à l'art. *cornu* ne conviennent pas ici. En picard le *cornillot* est un 'cornet de papier', mais quel est le rapport avec le treuil ou le plancher? Est-ce simplement une pièce de bois triangulaire, qui correspondrait aux *deux pieces pour chacun cornier du planquier* (voir l'art. *cornier*) ? C'est probable. J'avais pensé aussi à un diminutif de *corneille*, ce qui aurait permis de donner au mot quelques-unes des acceptions métonymiques de *corbeau*, mais le *FEW* ignore un tel diminutif.

CORNUYEL

Sorte de silex, caillou. Voir aussi *caillet cornu* et *pierre de cornuyau*.

*pour une cauchie de cornuyaux et d'arsille faite authour du moullin de wede de Baysieu avoec l'avoir hauchiet (**Baisieux 1512) ; pour aulcuns cornuyaux, des cendrees de cauche à faire mortier, dont on a machonet les deux joes de l'estancque de Baisieu, où l'eauwe tourne es lavoirs (**Baisieux 1517) ; pour avoir fait une esponde de grosses flaques et croustas à l'un des costés du thour dudit moullin et remply de terre avoec faire une cauchie de cornuyaux audit thour (**Cysoing 1519)*

► Cf. COCHET, p. 204 : « *kornueò*, s.m. ‘silex fruste (silex cornu), à cornes arrondies, à arêtes tranchantes et surfaces lisses lorsqu’on le casse ; souvent d’une patine noire d’oxyde de manganèse. Importé, il servait à paver les cours, les trottoirs. »

CORON

Extrémité. Lorsque le terme est associé à un axe, p.ex. à l’arbre moteur, le *coron* correspond au tourillon, le rouleau de fer qui est mis à l’extrémité de l’arbre pour lui permettre de tourner sur un coussinet (voir *envir*).

*pour ouvrage de carpenterie (...) c’est assavoir de mettre sous les 2 kevés dou moellin dehuers entre les bachins 4 plattes assises à mortier et là sus rekiutelier et les kiuttes rasir à morsiaus et kieவில்리er à mettre plonmas pour porter le coron des arbres et en devons ledit moellin rakiuteillier et mettre plonmas ensi que dehuers et mettre un nuef suel pour porter le coron des kiutes (*Trith-St-L. 1369) ; trois weghe de fer au couron de l’hasse [= arbre moteur] par dehors au mollin à eauwe (*Harelbeke 1403) ; trois pierres de marbre pour les mettre desous le couron de le hasse du molin à eauwe (*Harelbeke 1404)*

► Bien qu’il classe le mot sous l’étymon *cornu*, le FEW, II, p. 1204, note 29 fait état d’autres hypothèses concernant l’origine du mot. Comme le scribe d’Harelbeke écrit à deux reprises *couron*, je me demande s’il n’associe pas ce mot au verbe *courre* ‘courir’. Ne serait-ce d’ailleurs pas la même idée de ‘courir’ qui serait à l’origine de *corrette* (voir ce mot) ?

CORPS

1a. Construction abritant le mécanisme du moulin : bâtiment du moulin à eau, cage (→ *gayolle*) du moulin sur pivot, tour du moulin-tour.

*pour avoir refait et recloé au corps dudit molin de bonnes aisselles nommees ‘tienvoethoute’ [litt. ‘bois de dix pieds’ (voir la note infrapaginale à aisselin)] (✕Kieldrecht 1406) ; pour avoir avecq ses verrins relevez tout le corps et membres du mollin de Chisoing et y avoir mis nouvelles flacques et redreschiez ledit mollin (✕Cysoing 1565) ; la somme de ving trois livres 10 s (...) si comme les 20 lb avoir esté convenu à ses fortunes avecq verrains et engins relever le corps du moullin à vent des soers de Flines deux piedz et demy plus hault qu’il n’estoit ains en terrache clynant et avoir fait mectre et massonner pour assir sur de daitz avecq ablocqz et de dosses, et à ce soy estre employé avecq deux ou trois hommes – requeroit estre fait pour la conservation dudit moullin et cueiller du vent pour convenablement moeldre – et les restans 3 lb 10 s pour six pieces de grandes dosses et ablocqz de quesne livrez toute soyez à mectre sur les daitz desoubz les croisures (✕Flines-l.-M. 1598) ; pour faire priseries et extimation du corps dudit moulin (○Villers-en-C. 1628) ; pour le corps du meullin fault mettre deux entretoize du loin les deux loin pan de murs [= le long des deux longs pans] (*Ramillies 1631 moulin 2.1) ; le corps du moulin fait de blances pierres (○Busigny 1643) ; la premiere couverture dudit moulin de planches de blanc bois et la deuxiesme d’essilles de bois dure de chesne et le tour ou corps couverts et moeublé de planches de chesne bien jointes l’une contre l’autre avec des tingles de chesne sur les crevasses et ouvertures (✕Mœuvres 1682) ; quant à la geolle ou corps dudit moulin, il convien revisiter la couverture come aussy les paroisez (✕Carnières 1683) ; le corps dudit moulin aura treize pieds de large et vingt pieds de long dehors en dehors (✕Sin-le-N. 1692) ; le corps du moulin susdit devra etre de vingt six pieds d’hauteur sur dix neuf de profondeur et treize et demi de largeur (✕Houtaing 1780)*

corps de molin : *pays est tout ce corps de molin bien et leallement proveu de toutes ferrailles et loyeures de fer (✕Herseaux 1627) ; les ferailles dudit corps de moulin (✕Élouges 1750)*

1b. ○ Charpente en bois fixée au pivot central.

la pioche portant le corps dudit mollin (Seclin 1629 moulin Rouge)



Corps du moulin de Templeuve porté par le pivot tournant (*pioche*) et indépendant de la tour maçonnée. Dessin J.B.

2. Axe, fût d'un fer de meule.

fet un nouveau corre o gro feier et y mettre de l'acy et rehurtez le atreu de le poir rude (*Marcq-en-B. 1662) ; *la poire de la fusée, sans y comprendre le corp du fer, huit florins* (*Écaillon 1757)

Composés :

corps quarré

✘ Cage (→ *gayolle*) du moulin abritant le mécanisme. Voir *gayole*.

le corps quarré du moulin avec ses ferrailles (Kester 1715)

► Traduction littérale de *viercant cot*, qui figure dans la prisée originale flamande. *Viercant* [= carré] est une des appellations flamandes d'autrefois de la cage du moulin sur pivot.

corps de volant

☒ Ensemble de la °pointe et du lattis des volants.

pour avoir refait audit moulin un nouvel entrebus, remis deux viés corps de volant sur ledit entrebus (OSeclin 1397)

CORRETTE

a. ☒ Tourillon de faible diamètre (4 à 7 cm) en bois dur ou en métal ajouté au bout de l'arbre moteur pour servir de butoir et réduire la surface de frottement. Voir *tourillon*.

la corrette au bout de l'arbre (✘Cysoing 1727)

b. ✘ Disque métallique éventuellement à rebord recouvrant le sommet du pivot ou le fond de l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir *flotte*.

la correste de cuivre sur la teste de l'estacque, la creste au bou et deux chevils (Cysoing 1727)

► Appellation dont j'ignore l'étymologie et que je n'ai trouvée que dans un seul texte. Voir la note ajoutée à *coron*.

CORROIE

Courroie, lanière, en l'occurrence courroie de la trempure (→ *temprure*). Elle est attachée à l'extrémité du fléau de la trempure (→ *temprure*) et porte un poids ; c'est elle que le meunier prend en main pour actionner le système de trempure. Voir aussi *corroyette* et *cuir*. Voir l'ill. à *temprure*.

le baulch du pont, les deux broyes, le langhe, fleaulx, le planque desoubz le pont, le coroye, le plon de le temprure quy est de pierre de grez et ung braquon quy porte le fleau (*Lille 1558 moulin 2.1.2) ; *le pont, fleau, templeure, corroye et le plomb* (✕La Madeleine 1600) ; *le pont nouveau servant à dresser la moeulle, tirant, templeure, corroye et le plomb de fer* (✕Hellemmes 1612) ; *la couroye de la tenplure* (✕Audruicq 1624) ; *le pont, les broye, la langue, le bodet, fleaux, templeure, corroye et poid de gré* (*Houplines 1704 brais)

CORROYETTE

Petite courroie, petite lanière, en l'occurrence petite courroie qui intervient avec la courroie ou cordeau de la trempure dans le système de trempure. Voir aussi *corroie*.

la templeure, templeurette, cordeau, corroyette et poids de grés (✕Fournes-en-W. 1686)

► Comme le suggère le doublet *templure – templeurette*, le moulin de Fournes-en-Weppes aurait possédé un système de trempure démultiplié facilitant le maniement du fléau (→ *flayel*), d'où la présence d'une lanière et d'un cordeau.

COSTÉ

1. ✕ Chacune des quatre faces de la cage du moulin : voir l'encadré 8 à *pan* § 0.
2. Côté le plus mince de la planche de revêtement qui va en s'amincissant : voir *coustet*.

Acceptions spécifiques :

- Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
faire un noef vollant au mollin de Noee d'entrebus, perches, haissin et costés (✕Nœux-l.-M. 1363) ; *4 sperres [= longues perches] dont on a fait les rieules et costés des eschelles dudit molin* (✕Saaftinge 1402)

Composés :

costé derriere	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.2
costé droit	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 2.1
costé du culach	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.2
costé du devant	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.1
costé du frain	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 2.2
costé de l'huis	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.1
costé de la montee	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.1
costé du moulage	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.2
costé des sacs	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 2.2
costé des volants	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.2
costé des volets	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.2
costé vers le vent	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 1.2
costé qu'on tire les meules	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 2.2
à costé (paroi)	voir l'encadré 8 à <i>pan</i> § 2

COSTEL

Côté.

Composé :

costel de l'arbre

☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3)

deux bendes de fer attachees à deux costelz de l'arbre ou cruppon (✕Mortagne du N. 1592)

COSTIER

* Vanne de décharge (→ encadré 13 à *ventail* § 1.2) flanquant la vanne mouleresse. Voir *costret*.

item, il est vray que chascun desdict molins a son ventelle rouecht, ses costers et par especial les hault molins, lesquelz hault molins poeuvent ne doibvent tenir par leurs dict ventelles ne costiers l'yaue, qu'il ne faille que tousjours l'un soit overte pour gouverner lesdict bas molins comme les hault ; or est il aussi au cas present que quant les ventelles et costers desdict haulx molins sont aussi ouvert que dict est, l'eaue du dessoubz est si grosse que à painne peuvent maure lesdict haulx molins parce que ledicte eaue ne n'a point vuidence ainsi qu'elle doit par lesdict bas molins et parce que les costers desdict bas molins sont plus haulx la moictié ou plus que les aultres (Douai 1580)

COSTIERE

☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
claux et bendes de fer pour la caucque et hesines et costieres (✕Harelbeke 1396)

COSTRECH : voir *costret*

COSTREL

1. * Chacun des deux montants latéraux du cadre d'une vanne ou de la cloison de cette vanne. Voir aussi *costret*.

fault six ventelle de huict piez de hauteur (...) et de quatre piez de croeux en largeur (...), les seulleaux de quatte et cinq, les cottreaux de huict piez de hauteur et les loien, le tout bois de quatte pouche carez, couvert de plancq de deux pouche d'espesseur, la longueur convenable (Ramillies 1630 textes 1)

2. * Vanne de décharge (→ encadré 13 à *ventail* § 1.2) flanquant la vanne mouleresse. Voir *costret*.

le bas molin prés de la Croix aux Poulez : le cotterel d'iceluy a esté trouvé porter trois piedz de hault, excedant par tant sa pauchison de quatorze pauch (Douai 1580)

3a. ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
les deux entrebus (...), les quatre pointz, assçavoir coutreaus, lattes et hergin (✕Herseaux 1577) ; *les deulx entrebeu, quatre pointe (...)* ; *item, le hagin, caulate et cotreau* (✕Templeuve 1578) ; *12 cotrau et caulate* (✕Templemars 1579) ; *la volee, sçavoir deux entrebu et quatre pointe, latte et coutriaux et calatte* (✕Cysoing 1715) ; *deux pieces de cotteriaux de vingt un pieds chacune* (✕Lille 1726 moulin 3.28) ; *les entrebutz et les quatre pointes, agin, coutereau et canlattes* (✕Lille 1733 moulin 3.30.2)

costrel de moulin : *pour 48 pieches de costriaulx de molins de 36 piés de long* (✕Lille 1502 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *de la vente de trois cottreaux de molin, contenant chascun cotreau 22 piedz en longueur* (Seclin 1560)

3b. Ensemble des cotrets (→ *costret*) des volants.

le vollet et drap, à la reserve du cotreau des vollant (✕Thumeries 1704)

COSTRET et COSTRECH

1. ✕ Chacune des quatre faces de la cage du moulin : voir l'encadré 8 à *pan*.

2. Pièce de bois fixée le long d'un assemblage pour le consolider.

costret : *pour avoir ratassellé toutes les jointures de le grant roe dudit molin et mis à chascune jointure deux cotteretz* (✕Bruay-la-B. 1469)

Acceptations spécifiques :

1a. Bajoyer, paroi artificielle d'un canal. Voir *bajoe*.

costret : pour ouvraiges fais au moulin de Buzygnetes et pour estoffes accattees leur on a ouvret au desfere et refaire lez estiaulz, postilles, ventailles et le teliere, et ossi au desfere et refere le muret desous cez ventellez et ravalier ou fons et rehauchier as costerez pour l'euwe avoir mieux se cours (Bavay 1367) ; 2 bachinagez tous noefs estoffés de fons, de costerés et de despence (Valenciennes 1412 St-Géry) ; pour les 4 grans ventailles devant dis avoir fais et ossi les costerés des 2 masses avoir repostelés et reviestis (*Hon-H. 1433 – B 9428)

1b. * Chacune des grosses et longues pièces de bois qui bordent le fond du coursier et du bassin (→ *bachin*) de la roue, et qui portent les deux bajoyers ; ou ensemble de ces pièces. Voir *gargerel*.

costret : le bachinage d'icellui molin fait semblablement tout neuf de 20 piés de long, de 4 piés et demi de let dedens oeuvre et aussy de 5 piés de hault, estoffé de fons qui fait fons et costerés, de deux pans estoffés en deseure de panne et de postiaux (Valenciennes 1440 Ogelens) ; pour huit grandes quevilles de fer de douze et treize polz de loing chascune pour atacar les quevallés et le cosserech dudit bachinage aux sommiers de le seuwierre (Valenciennes 1482 Anzin)

2. * Chacun des deux montants latéraux du cadre d'une vanne ou de la cloison de cette vanne. Voir aussi *costrel*.

costret : pour 1 cent de claus de quoy on asist et ataka les aissielles à l'encontre des costerés des grans ventailles dou moullin (Bavay 1369) ; à Nicaise le Caudrelier et à Jehan se fieut, machons, fu marcandet en taske de (...) refaire 2 traus à l'un des costerés des grans ventailles (Bavay 1381) ; les deux ventelles, les telieres, les costerés, une kauque et un rastelier tout noef de boine carpenterie (Douai 1398 Escoufflet) ; deux ventaille de cinq piez de largeur et de la hauteur convenable, les trean bois de quatte et cinq, les cottrez et solleaux et loien de quatte pouche caré (Ramillies 1631 moulin 2.1) ; item, fault renouveler le ventelle molleresse de deux cottrez de bois de quatte et cinq, de cinq piez de longueur (Ramillies 1635 moulin 2.1)

3. * Vanne de décharge (→ encadré 13 à *ventail* § 1.2) flanquant la vanne mouleresse. Voir aussi *costier* et *costrel*.

costret : or il est au cas present que quant les ventelles et costers desdict haulx molin sont aussy ouvert que dict est, l'eaue du dessoubz est si grosse que à painne peuvent maure lesdict haulx molins parce que ledicte eaue n'en a point vuidence ainsi qu'elle doibt par lesdict bas molins et parce que les costers desdict bas molins sont plus haulx la moictié ou plus que les aultres ; (...) et pour ce semble ausdict dessevreur que les costerez desdict haulx molins et de bas pareillement doibvent estre tout ung à vostre correction autant qu'il en apartenoit qu'il en eussent(...) ; (...) il seroit necessité que (...) les mogniers soient tenu d'ouvrir leurs costerés pour les molins avoie leurs eaue et l'eaue avoie son cours (Douai 1580)

4. * Prob. passerelle extérieure aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci.

costrech : pour une queville de fer et pour une serure à nocquet pour frumer le costrech du ventelle dudit molin (Douai 1428 Taquet)

5. ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Pour le doublet *costret* / *canlatte*, voir *canlatte*. Voir aussi *borde*, *boujon*, *costé*, *costiere*, *costrel*, *costure*, *esperon*, *latte*, *lattel*, *lez*, *liste*, *ourle* et *roille*.

costrech : pour deux pièces de costrech de 36 piedz chascune et demi quartron de haysins (✕Cysoing 1520)

costret : pour 8 costerés, 100 lattes as volans dou moulin (✕Scheldewindeke 1354) ; pour les costerés des volans (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour 40 perches de sauch dont on fist le haisin, 7 s ; (...) pour un fresne dont on fist 8 costerés qui sont as volans dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1384) ; pour 2 frasniaux dont on fist les costrais des 2 vollans dudit molin de Cisoing et pour 40 pierces de saulch dont on rehazina yceux vollans (✕Cysoing 1408) ; 5 pierches de 35 piés de loncq chascune, de quoy on fist les costrez doudit haisin pour un volant pour le moulin à vent de Mecquegnies, li quels y fu mis (...) l'an 1412 (✕Mecquignies 1412) ; pour le bois de 12 costrés de chanlatte servans à haisiner lesdis

volans, de 30 piés de long (✕Armentières 1413) ; pour 8 costrais pour les haisins des quatre volans dudit moulin quand il furent rehaisinez (○Templemars 1447) ; pour 8 costrés de 32 piés de long (Templemars 1475) ; pour avoir rehaginé tout de noeuf l'un des vollans dudit mollin de Noeuwe, avec pour avoir livré deux cottres de 26 piez de long chascun et 36 lattes de hazin (✕Nœux-l.-M. 1495) ; huit cottrets d'ipprel de 28 piez de long chascun, de deux pauch et demi de large et d'un pauch d'espez francq soyet et quatre canlattes de ladicté longheur et pauchison (✕Nœux-l.-M. 1518) ; le avoir rehaginé de noeuf furnis de cottrez de 35 pietz de long, d'un paux brocquiet et 3 paulx de large et furni de haisin de 10 pietz de long (✕Nœux-l.-M. 1528) ; pour avoir livré quatre coltrez de 40 piedz de long (✕Cysoing 1532) ; item, a est [sic] ung cent de haghin mis et employez aux quatre vollans, pour ce 60 solz ; item, pour avoir livré ung cocheret de douze piet, à 3 d le piet, est 3 solz (✕Nœux-l.-M. 1532)

costret d'aile de moulin au vent : 62 cottre d'ails de moulin au vent [bois en provision] (✕Cambrai 1779 moulins 1)

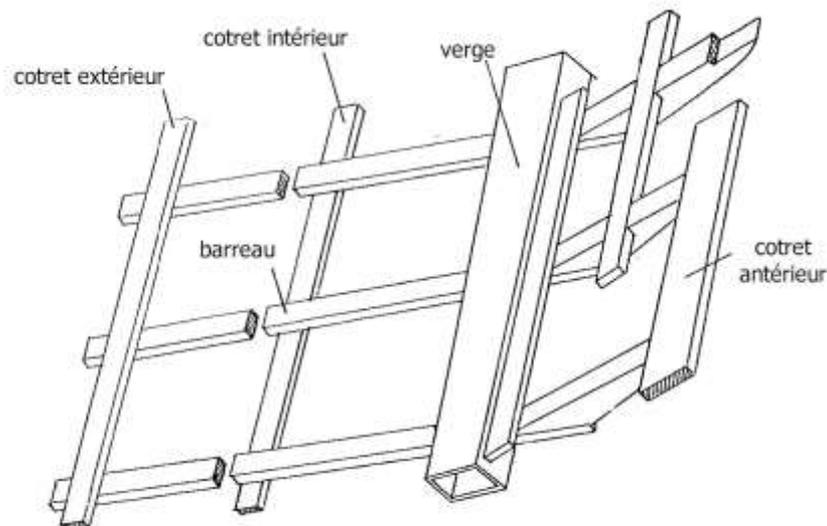
costret du haisin : pour avoir soyé les costrés dudit haizin d'un hommell (✕Baisieux 1430)

costret de moulin : pour 26 costrés de molin, chascun de 40 piés de long, à 2 d le piet (✕Lille 1484 comptes de l'hôpital Comtesse) ; pour l'acat de 102 pieches de costrés de molins de 38 piés de long, de 37 et de 30 piés et de 20 piés, à 2 d le piet, 26 lb 2 s ; à lui, pour 180 pieches de costrés de 37, de 32, 31, 34, 30 et 20 piés de long, à 2 d le piet, 46 lb 17 s 4 d (✕Lille 1487 comptes de l'hôpital Comtesse)

costret de volant : pour ung ourmel pour faire costrés de volans (✕Cysoing 1443) ; pour quatre frasniaux (...) pour faire costrés de volans (○Templemars 1443) ; pour (avo) avoir soyé une ourmiaulx de coy il firent 52 coustré de vollans de molin de 30 pié de long (✕Cysoing 1499)

ecostret : les quatre volans avec pointes, entrebuts, lattes, ecautrés (✕Élouges 1730)

► Bien que la longueur ne soit pas celle d'un cotret d'une seule pièce, *cocheret* (Nœux 1532) est une dysgraphie de *coterech*.



Cotrets d'une aile dissymétrique moderne. Dessin Pierre Vandaele (WBD)

COSTURE

- ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
pour faire soier lesdictes gainnes et cotueres des verges du dit molin (✕Walem 1446) ; pour soyer de geynes et costueres à mettre aux verghes dudit molin (✕Walem 1448)

Accompagné du terme précis en flamand :

soem : de *carpenter et mettere ens lesdis piestele* [= entrebut] et *lasch* [= °pointe de volant], *gaines et costueres appiellé 'zoemen'* (✕Walem 1452)

► *Costuere* est une forme étrange que je n'ai rencontrée que dans ces quelques comptes du domaine de Walem et qu'il faut lire *costure* [kɔstyR], avec le *-ue-* prononcé [y] comme en flamand : dans le compte de 1455 le scribe de Walem écrit *voytuere* pour *voiture* et *desuer* pour *desur*. Les rédacteurs du DMF mentionnent *costure* 'côté', mais ne sont pas sûrs du sens. Les trois extraits de Walem pourraient corroborer leur conjecture.

COUCHE

1. Lit, endroit où on s'étend pour se reposer ou pour dormir. Voir *lit*.

comme aussy seront iceulx preneurs tenus de laisser en fin de cense audict mollin la couche et coffre à mectre mieuture comme appartenant à nostre abbaye (*Marcq-en-B. 1594) ; *pour ung lict de quennevache huict aulnes (...)* ; *pour le charpentier avoir faict la couche* (✕Cysoing 1630) ; *le planchier devant les estampes, une couche, ung calict, des aixelles avecq potteletz au bord des planchiers* (*Marquette-l.-L. 1638 huile) ; *deux potteaux servant à la couche et d'esquelette* (✕Lille 1642 moulin 3.11) ; *la couche, la devanture et la teffire* [sic, lire *tessire*, c.-à-d. *testiere*] et *le fontace* [sic, lire *fonsace*, c.-à-d. *fonsage*], *cloux et mains d'ouvriers* (*Marquette-l.-L. 1704) ; *le bau du petit attreau de l'arbre et sa prison, le bau tessier et couche* (✕Lille 1709 moulin 3.16) ; *le demy crepon et pennelle (...)* ; *item, le faux witz, un noch de bois, une petite buisse de plomb, l'eschelle, trois planches à la couche et un petit poteau* (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; *le petit planchez autours des meulles, la couche à couché, une petit armoire, la selette* (✕La Bassée 1755 blé)

► Dans le moulin sur pivot, la couchette du meunier était souvent aménagée sous les combles.

2. Élément qui sert de support.

la chouche en quoy le ceue du molin repose (✕Scheldewindeke 1404)

► Pris à la lettre, la préposition *en* et le verbe *reposer* suggèrent non seulement que cette *chouche* serait le couillard, l'entretoise qui relie les deux °trattes à proximité du pivot et dans laquelle l'extrémité supérieure de la queue est tenonnée (voir *couillard*), mais aussi que cette *chouche* serait un équivalent non pas de *souche*, comme je l'ai écrit dans ma *Terminologie*, mais de *couche*.

Dans l'extrait suivant, la *couche* pourrait désigner erronément la queue, qui s'appuie sur une poutre au bas de la paroi de la porte d'entrée : *le parois de devant avecq deux potteaux cornié, seul, lictes, litteaux, loiens, potteaux d'uis, l'huis, frenette, achelins, toutes estoffé, avecq le couche boutant deseure* (✕Fleurbaix 1658)

Acceptions spécifiques :

a. Support de la meule, soit l'ensemble des blocs ou des poutres sur lesquels repose la meule gisante (voir *lit*), soit, dans certains cas, support sur lequel repose la meule courante retournée lorsqu'on la bat (voir *quevalet* acc. spéc. 4). La distinction n'est pas toujours possible.

pour mettre le muelle du Haut mollin en point de mieure et de le recoukier le viesse muelle sur l'autre (...) ; (...) *pour ferre le coucke des muelles et ferre le nueve boeste et mettre les muelles à point* (✕Mouscron 1469) ; *pour rasir les muelles et mettre cely de desous deseurre (...)* *item, paiiet au monnier et ung homme avoekes ledit monnier pour ferre le couke à coukier le muelle et pour retaillier les muelles* (✕Mouscron 1481) ; *la petite montee avecq le planchier de deseure, la couche, les escavetures et tous les ablos* (✕Audruicq 1624) ; *le planchier d'en hault avecq les gittes et dessoubz des moeulles et couche* (✕Salomé 1660)

couche du lit : *le planché dessoubz les moeulles prisés à 30 lb (...)* ; *la couche du lict, escaveture, le planchire* [sic] *autour des moeulles prisé à 37 lb 10 s* (✕Seclin 1688 Beauhaut)

b. Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. 1a.

at esté trouvé menquer (...) deux bastoniers de couch pour lever ledit molin (OWambaix 1653)

► La graphie de *couch* sans *e* final suggère que le copiste avait un autre mot sous les yeux, prob. une forme de *queute*.

COUCHETTE

Couchette (du meunier). Voir *lit*.

pour une couchette faite dedens ledit molin, ung estre à faire le fu (✕Bailleul-Nord 1481)

(COUDE)

Prob. erreur pour *courbe* désignant une jambette courbe qui soutient l'arbalétrier. Voir aussi *courbe*.

araieur, coude, jambes fortes, hoimet, chevrons, ramures, feuilliets, en bon etat (OVillers-en-C. 1756)

► Dans le rapport de visite de 1712 du même moulin cet élément était qualifié de *piesce un peux courbe : item, thousçant le comble : piesce qui serte au queviron et le 4 piesce un peux courbez quy soustien le viron tous camme force* [= jambes de force] *et areürre et croissance (...)* ; et dans le rapport de 1768 *coude* redeviendra *courbe* : *l'arajure et les courbé* [qu'il faut prob. corriger en *courbe* : un peu plus loin nous lisons *neuvé* pour *neuve*] *et jambe de force*.

COUET

a. * Chacune des chevilles en bois qui soutiennent les aubes de la roue hydraulique. Voir *coyel*.
pour (...) avoir revesty tout de neufves aues et coués le roe du molin de tan (La Gorgue 1421)

b. Coyau, chacune des chevilles en bois qui soutiennent les cames fixées à l'arbre du moulin à huile pour soulever les pilons (→ *estampe*). Voir aussi *brach* et *quevalet* acc. spéc. 7b.

pour deux fresnes dont l'en a fait coués, eslevees et moutons servans ausdis molins, 20 s (*La Gorgue 1420 huile)

► Dérivé de *cauda* comme *coyel*.

COUILLARDE : voir *couillart*.

COUILLARDEAU et CULARDEAU

1. ✕ Couillard, entretoise reliant les deux °trattes à proximité du pivot. Voir *couillart*.

couillardeau : *les deux trattes et soustrates, couillardeaux et chevaliers* (Marquette-l.-L. 1674) ; *la chaiere et les deux couillardes prisés à 36 lb ; (...)* ; *la queue et le couillardeau prisés à 56 lb ; (...)* ; *les gistes du premier planché avec deux filliers, un sommiereau et les deux chevaliers prisés à 39 lb* (Seclin 1688 Beauhaut) ; *les trade et soutrade et coulardeaux* (Cysoing 18^e s. prisée) ; *les deux trades et soustrades (...)* avec les *chevailliers et couillardeaux* (Herrin 1710) ; *les deux strade et soutrade et couillardeau* (Genech 1734)

culardeau : *le retrette et surretrette, culardeau et chevaliee* (Cysoing 1715)

2. ☒ Butée, pièce de bois ou de métal placée derrière l'arbre moteur pour empêcher qu'il ne recule. Voir *couillart*.

couillardeau : *le tourillon de cuivre servant au couillardeaux du prison* (✕Seclin 1653 Beauhaut)

culardeau : *le bau paliee et sommiee de tresier avecq le pety bocinniee et boy de prison et culardeau et autre piece y servant* (✕Cysoing 1715)

► *Culardeau*, dérivé de °*cul*, sera dû à une fausse étymologie. Le passage de *couillardeau* à *culardeau* aura été favorisé par le fait que le *l* mouillé se prononçait le plus souvent sans mouillure en picard, comme nous le voyons à *coulardaux*.

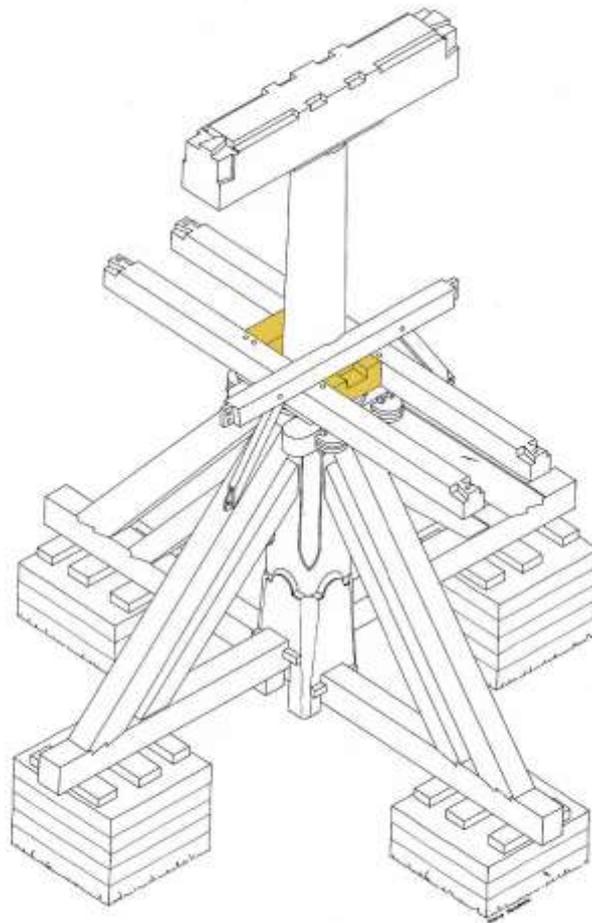
COUILLART et COUILLARDE

1a. ✕ Couillard, entretoise reliant les deux °trattes à proximité du pivot: la queue est tenonnée dans une mortaise du couillard. Normalement il y a deux couillards, de part et d'autre du pivot, mais certains moulins n'en avaient qu'un, celui de la queue. Voir aussi *couillardeau*, *couillier I*, *entretoise*, *poulain*, *seullet du porte queue*, *seullet des trattes* et *veau*.

couillarde : les deux couillardes servant entre deux trade et la queue, les boittereaux [sic, lire bouttereaux] et estriez y servans (St-Amand-l.-E. 1719)

couillart : item, avoir aussy fait une noeufve chaire reloie de couillars, soustenue de chevalliers ; item, fait deux noeufves tractes contenant 20 piedz de long de 14 pauch de hault, douze pauch d'espaisseur reloié bien et souffisamment (Nœux-l.-M. 1531) ; les deux trattes, le couillart et les deux soustrattes (Wattrelos 1579) ; ung coullart de 4 pied de lon, de 12 et de 13 pau (Templemars 1579) ; la keuwe, le coullard, là où entre l'eswille de ladicte keuwe (Lille 1606 moulin 3.11) ; les deux trates de 19 pieds de loing, de 12 pouche quarré pour les deux et le coullard de mesme grosseur, que ferons 41 pieds de loing (Hellemmes ± 1650) ; les deux tratte de 16 piet, de 11 et 12 pouc (...) ; pour les deux coulliar de longueur de 3 piet chaque un, de 10 et 11 pouc (Cagnoncles 1674) ; les trades auront 13 et 14 pouces ; les couillards auront 14 pouces quarrez : les soustrades auront 11 pouces quarrez (Harnes 1748) ; les deux estrades et les deux soustrades, les couillarts de devant et de deriere (La Bassée 1755 blé)

► Pour Nœux (1531), voir la note qui suit l'art. *cayere* acc. spéc. 1a.



Couillards reliant les trattes. La mortaise pour la queue est visible. Pour la clarté du schéma, la seconde °surtratte est omise. Dessin Pierre Vandaele (*Travailler au moulin*, p. 88)

1b. ○ Couillard, entretoise reliant les deux °trattes à la base des combles.

couillart : *le 2 coulliar de 8 pous et 12 pous, bon* (Villers-en-Cauchies 1712)

2. ✕ Chacune des deux pièces de bois placées sur la chaise (→ *cayere*) pour faciliter la mise au vent de la cage.

couillarde : *la chaiere et les deux couillardes prisés à 36 lb ; (...) ; les deux strades de 18 pieds de longueur sur 13 et 11 pouces prisés à 78 lb ; (...) ; les deux soustrades de 13 pieds de longueur et de noeuf poulces quarreez prisés à 31 lb ; la queue et le couillardeau prisés à 56 lb ; les deux gisants de la montée, les vingt quatre appas y servans, les deux escaches, appuyelle, poupees, travers et espées y servans, prisés à 70 lb ; les gistes du premier planché avec deux filliers, un sommiereau et les deux chevaliers prisés à 39 lb* (Seclin 1688 Beauhaut)

couillart : *deux trattes de dix neuvs pieds, de douze poulces quarrez (...) ; la chayere de l'attaque vinct pieds, de huict et dix et pour les deux couliarts cincque pieds, de quatre et cincque* (Mœuvres 1682)

► De nos jours, la chaise est parfois recouverte d'une plaque de fer qu'on graisse pour faciliter la mise au vent de la cage. Autrefois, on a pu employer à cet effet des planches d'environ 3 cm d'épaisseur. Voici comment CORNELISSEN-VERVLIET définissent le *sleiphout* [litt. 'bois qui traîne, qui glisse'] : « chacune des plaques de fer qui sont attachées sur la chaise et sur lesquelles on met de la graisse » (texte traduit). Une pièce de fer dont le nom évoque le bois ... Pour qualifier une technique du présent, le vocabulaire aura donc gardé un terme du passé, du temps où les pièces de graissage placées sur la chaise étaient effectivement en bois. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que CORNELISSEN-VERVLIET donnent *kalf* [litt. 'veau'] comme synonyme de *sleiphout*. Or, dans le moulin flamand, le *kalf* est normalement le couillard, la courte entretoise entre les trattes (voir acc. 1). À Seclin et à Mœuvres nous assisterions donc à un phénomène dont seul un ancien dictionnaire anversois aurait gardé la trace. Les deux *chevaliers* de Seclin, qui sont fixés aux trattes ne font pas nécessairement double emploi avec les *couillardes* fixées à la chaise.

3. ☒ Butée, pièce de bois ou de métal placée derrière l'arbre moteur pour empêcher qu'il ne recule. Voir aussi *couillardeau*.

couillart : *la grand et petit coutelur de l'abre, deux maittre bende, deux carquant, deux cheville et ponchelez et la platine, deux cheville de prijon, deux autre au coulliar* (✕Coutiches 1751) ; *l'arbre tournant avec le prison, coular* (✕Avion 1774) ; *le prison avec son couliard et bracon, compris le torrilion de cuivre* (✕Vermelles 1785)

COUILLIER (1)

✕ Couillard, entretoise reliant les deux °trattes à proximité du pivot. Voir *couillart*.
les deux trades et soutrades et le coulier (Lille 1709 moulin 3.16)

► Hapax sémantique, p.-ê. erreur.

COUILLIER (2)

Collier, gros cercle de fer au sommet du pivot. Voir *frasse*.

estat et memoire du travaille et livrance que Jean Baptiste Bar, marechal ferrant (...) a fait et livré (...): le 26 de decembre 1790 avoir livré un couillier à l'etaque dudit moulin (✕Flines-l.-R. 1790)

► *Collier* se disait *coulier* en picard (FEW, II, p. 894a, art. *collare*). Mais ici il y a eu confusion ou contamination avec un dérivé de *couille*, contamination favorisée par le fait que l'adjectif *coulier* pouvait signifier 'qui a des couilles, qui n'est pas châtré' (HÉCART, p. 129).

COULANT

* Cours d'eau, eau courante dans un chenal. Voir *courant*.

la visitation desdits lieux, coulans et rivieres et du rebrayement qui en doit estre fait (Valenciennes 1619-1714) ; *le canal est large de trente sept pieds dans la soyere, duquel il y at six ventaux et le coulant de trois tournant* (Escaut 1680 Thun-l'Évêque) ; *les deux*

murailles de gresserie qu'ils abordent à la grande ventelle des deux côtés du coullant (Écaillon 1721)

coulant d'eau : *le coullant d'eau venant du Vieu Seauwe (...) et entrant aux moullins du chasteau, ensamble deux dets servans d'espondits, que ledit Cousin at faict bastir et eriger deans ledit coullant d'eauwe (Lille 1657 moulins 2.1 enquête) ; leurs dittes altezes ordonnent audit du magistrat faire bien et deüement purger et rebrayer (...) lesdittes deux rivieres avec tous les coulans d'eaux y entrants et sortans (Valenciennes 1619-1714)*

► Pour évoquer le cours d'eau, les phrases identiques des baux successifs de Cambrai contiennent tantôt *coullant* tantôt *courant*.

Acception spécifique :

Meule supérieure tournante. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.2

pour le prix de l'achat d'une moeulle de meulin mise audit meulin, y servant de coullant (✕Templemars 1690 mais achat fait en 1678)

► Cf. GERMAIN, p. 190: *coullant*.

Composés :

coulant d'en bas vs coullant d'en haut

* Cours d'eau en aval du moulin vs en amont du moulin.

remarquez que les coulans dudit moulin, tant celui d'en haut que celui d'en bas sont presque plain de putez et autres machines, ce qui causera dans peu de temps que les fontaines [= les apports d'eau] s'esteingneront et par consequent il n'y aura plus de moulin audit Escaillon à faute d'eau (Écaillon 1720)

COULANTE

Meule supérieure tournante. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.2.

et de laquelle nouvelle moeulle on a faict la coullante et celle que coulloit auparavant l'on en at faict la gisante (✕Cysoing 1594) ; avons mis et assis une moeulle pierre de mollin au mollin de Templemars, de quoy l'on a faict la coullante et de laquelle coulloit la gisante (✕Templemars 1615)

COULER

1. (En parlant de la meule) Se mouvoir, tourner.

et de laquelle nouvelle moeulle on a faict la coullante et celle que coulloit auparavant l'on en at faict la gisante (✕Cysoing 1594) ; avons mis et assis une moeulle pierre de mollin au mollin de Templemars, de quoy l'on a faict la coullante et de laquelle coulloit la gisante (✕Templemars 1615)

2. * (En parlant de la cloison de la vanne) : se déplacer, monter et descendre.

laquelle dicte soelle receuillie les cinq postilles eneswillies dedens ladicte soelle et feuillie que pour couller les ventelles à fons (Valenciennes 1509 Souverain)

Pour d'autres exemples, voir *battre* expressions.

COULIN

* Dépôt dans l'eau, affluence de déchets, de limon, de fange, etc. qui empêche le bon écoulement de l'eau. Voir *acoulin*, *assentissement* et *atterissement*, ainsi que *bruec*.

pour rejeter tout le weif du mollin (du mollin) selonc le castel de Bethune (...) liquels estoit tous plains de terre et de colins (Béthune 1361) ; terre pour apporter en certains traux estans ou chemin et voye du mollin Souverain (...), laquelle voye a estet et estoit tellement cavee des eaues et coullins (Valenciennes 1434); il est necessaire de relever et refectioner ladicte riviere en deseure ledit mollin, laquelle est plaine de coullin (Tressin 1565)

COUPAGE

Action de découper (le bois) avec un outil tranchant après équarrissage. Voir aussi *taillage*.

pour le coppaige au grant fier des devant dictes courbes et tronches, leur il eult 13 tailles, à 3 s le taille, montent 39 s tourn. (✕Mecquignies 1421)

COUPE

1. Mesure pour les grains équivalant au quart de la rasière.

*li sires doit livrer mait, coupe, boistiel, huge, le siu au fier, lumiere par nuit et les martiaus de quoi on afaite et li mosniers doit livrer le van (Douai 1270) ; un van et 2 corbilles tout noef, les 5 mesures, est assavoir coupe, demi coupe, boistel, demy boistel et pinte tout boin (*Douai 1398 Escoufflet) ; en chacun molin ayt trois mesure (...), dont les plus grande de ces trois mesures feras le vinctiesme partie d'ugne rasiere, le seconde plus grand après sera le vingtiesme partie de deux coupes et le tierche mesure plus petite ferat le vingtiesme partie d'une coupe (*Douai 1423) ; un tonneau et le moletre du frin et une mesure au grain, un coups, une entonnoire pour le grin (✕Avion 1774)*

2. Prob. cime de l'arbre, coupée lors de l'êtêtement.

*de avoir soijet le courbe (...) pajjé parmi avoir fait leur hourt et parmi le haute voie, recepes et coppes (*Recquignies 1443)*

► *Recepes et coppes* correspondraient au bois qu'on enlève aussi bien en haut qu'en bas du tronc avant le sciage. *Coppe*, dérivé de *coppa* 'coupe' serait de la même famille que °*coupel* et °*coupier*.

COUPÉ

* Cloison de la vanne située en amont du moulin et destinée à couper la dérivation sur laquelle le moulin est situé. Voir *ventail*.

la palle du moulin à farines faite d'un tirant de sept pieds de longueur (...); la palle du moulin à l'escoussiere faite d'un tirant de sept pieds de longueur (...); la grande palle servante à tirer l'eau au champs faite d'un tirant de dix pieds de longueur (...); le coupé de dessus la grande palle, fait d'un tirant de sept pieds de longueur, de trois pouces et demi d'épaisseur sur cinq et demi de largeur, de deux doublaux de deux pieds et demi de longueur, de trois pouces d'épaisseur sur cinq de largeur, et d'onze pieds de doses de deux pouces d'épaisseur sur douze de largeur, garnies de guindes de plomb (Leval-Ch. 1757)

► Le moulin de Leval était situé sur une dérivation de la Hantes.

COUPEL

Cime d'un arbre, ce qui provient d'un arbre étêté. Voir aussi *coupier*.

*pour taillier et esquarer 36 kevirons de bos des coupiels et remanant qui estoient encore au bos des kesnes de le halle de Bavai (...) pour le moulin de Hon (*Hon-H. 1390)*

► FEW, II, p. 1555, art. *cuppa* 'coupe'.

COUPER

Trancher. Ce verbe s'emploie même pour traduire l'action d'enlever une partie d'une meule brute pour en réduire la circonférence.

*avoir coupé la meule quatre pouces tout autour, porte 14 lb (*Douai 1733 Croix aux Poulets)*

COUPET

1. Sommet. Voir aussi *teste*.

une flote de ceuvre pour mettre au coupet de l'estaque (✕Templeuve 1588) ; le gros boujonniés compris les autres sommiers qui sont au travers du coupés du moulin, compris comble, achellin et chancre de la couverture dudit moulin (...); au grenié dans bas trouvez le colait au coupait de l'estacq (...); l'estrié au coupait de la queu à clouez et à cranpon (✕Ennetières-en-W. 1750)

2. Toiture. Voir *toit*.

fait le comble, coupet et quemin du Blancq mollin (○Seclin 1555) ; sur le coupée dudict mollin cinq havet, prizez 30 s ; item une festiceure de plomb (...) (✕Lille 1627 moulin 3.11) ; *il sera fait un coupé rond et il y aura 10 couples de comble assemblés avec leur wuimbe de quatre pouces par le bas et trois pouces et demy par le haut, un faux rein assemblé avec ses boucquets de 9 pouces de large sur deux pouces et demy d'épaisseur et les courts combles necessaires pour le demy querpon et un chapiteau pour couvrir la corde du windacq (...); le coupet et culat seront achellez d'achelin bien secq et les echannes qu'il*

faudra pour la construction dudit moulin seront de dimention convenable (✕Harnes 1748) ; le cula et coupé du moulin seront achevez de plance de bois blan (...) ; et toute les echante pour le cula et coupé (...) ; le coupee du moulin à expliqué de la façon que le propriétaire voudra l'avoir ; du depuis il a été convenu qu'il devra estre fait à la ma[n]sarde (✕Lille 1754 moulin 3.32) ; deux trades au coupez, le gros bougeniez et le petit (...) ; les combles du coupez avec l'achelin, les echantes (⊙Templeuve 1777)

► À Seclin (1555), le *coupet* désigne plus particulièrement le sommet de la calotte conique. Le *coupet rond* de Harnes (1748) doit correspondre à un toit bombé.

COUPIER

Cime d'un arbre, ce qui provient d'un arbre étêté. Voir aussi *coupel*.

pour avoir abatu 3 quesnez dont on fist lesdis ouvragez, parmy 2 coupiers et du bos qui estoit en le garnison du castel de Buvry (✕Beuvry 1381) ; 20 pieces de 12 pied de longueur sur cinq à six pouces de grosseur : on prendrat deux de ces pieces dans le pied de chaque moien arbre, les coupier desdit arbre resteron dans leur longueur et grosseur pour faire des tirans (✕Ramillies 1751 textes 1)

► FEW, II, p. 1555, art. *cuppa* 'coupe'.

COUPLE

Couple de chevrons formant un V renversé. Voir aussi *couplet* et *couplette*.

pour 2 coupples et 3 keues de Poitou pour reschanier le couverture dudit molin (⊙Seclin 1404) ; le capes, le combles de 13 pieds de loing, de 3 pouches et demy par bas et de 3 par hault, le nombre de 11 coupes, que font avecq 4 pieds de wymme et 4 pieches prés les chambre du roués et du baux, et deux arestié de 9 pieds de loing et les pieches prés le fenestre au petit crepon deseure l'arbre de 10 pieds de loing les deux, porte tout 392 pieds (✕Hellemmes ± 1650)

couple de combles, couple des combles : *chacune coulpe des combles dudit moullin de Reummegies, combien qu'ilz sont empa[r]chiez plus prés l'un de l'autre que ceulx dudit moullin d'Azin, toutesfois ne sont correspondans à ceulx dudit moullin d'Azin quant à l'oeuvre et loyemens (✕Rumegies 1536) ; la cappe avecq 8 couples de combles et le forain de 12 piedz de long et 4 [pauchs] par desoubz et 3 par deseure (✕Templemars 1579)*

► Cf. SALZMANN, pp. 210-211: « Each pair of rafters was known as a 'couple' » Cf. aussi la prisée du moulin de Spycker de 1828: *Idem, de geheele cappe bestaende in coppelpe spannen met de wijndtpulle (...) [Item, toute la toiture composée de couples de chevrons avec le joug (...)]. Corriger la définition donnée dans ma Terminologie, p. 587.*

COUPLET

Couple de chevrons formant un V renversé. Voir *couple*.

livré 34 gitte pour les couplay du moulin (✕Salomé 1772)

► Dans le mémoire du charpentier, la mention des *couplay* suit immédiatement celle des *eschannes*.

COUPLETTE

Couple de petits chevrons formant un V renversé. Voir *couple*.

pour 2 quevilles de fer et 6 claux de pont pour ratequier les couplettes de le couverture dudit molin (⊙Seclin 1404)

► Corriger la définition donnée dans ma *Terminologie*, p. 587.

COUPON

☒ Pièce de bois qui prolonge la °verge. C'est soit une pièce entée sur la pièce centrale, soit la °pointe tout entière fixée sur l'°entrebüt. Voir aussi *alonge*.

ung borst [litt. 'poitrine'] de le verghe dudit molin avec 2 petijs cauppons, lesquelz cousterent 11 s gros (✕Haasdonk 1439) ; une nouvelle poetryne pour faire une nouvelle verghe audit molin (...) 14 s gros ; (...) deux nouveaulx coppons à mettre sur ladicte poytrine pour parfaire

ladicte verghe (...) 14 s gros (✕Verrebroek 1440) ; 2 coupons et debous pour parfaire ladicte verghe (...) 12 s gros (✕Haasdonk 1443)

► Cette acception spécifique, je ne l'ai rencontrée que chez un seul receveur. Est-ce une tentative de traduction du flamand *lasch*, mot qui désignait le plus souvent une pièce entée sur une autre (surtout en rapport avec la verge), mais qui pouvait avoir d'autres sens, e.a. 'morceau d'étoffe coupé destiné à la réparation' ? À Haasdonk, en 1439, l'adj. *petit* et le prix, 11 s gros pour la pièce centrale et les deux *coupons*, suggère que ces *coupons* seraient des pièces entées plutôt que de véritables pointes. À Verrebroek et à Haasdonk, en 1443, par contre ce sont sûrement des pointes.

COURANT

1. * Cours d'eau, eau courante dans un chenal. Voir aussi *coulant*, *cours* et *course*, ainsi que *coursière*.

le courant dudit molin est si plain de bray que l'yauwe de le riviere n'y peut boinement venir ne entrer à l'enboucure et ailleurs et y convient pour ce tenir si grant yauwe qu'elle passe deseure le caucie et fait très grant dommage à ladicte ville (La Gorgue 1402) ; consenty asseoir au fons de la riviere et courant fleuans audit molin des marbres servant à le seuwyere d'icelluy molin pour y asseoir le seullet à ce pertinent (Douai 1501 Taquet) ; l'eaue dudit courant se perd encor au travers du muraille des gresseries et passant entre le muraille de laditte maison et celui dudit moulin et se va rendre dans le courant d'en bas par-dessous terrain, de maniere que le pavez d'entre lesdis deux murailles est rabaissez (Écaillon 1420) ; avoir encores fonset le courant du ventaille empriès le venteille moulerés (Valenciennes 1458 Fossart)

courant d'eaue : *pour rapporter accroissement d'eaue audit courant et empeschier que les eaues sauvaiges n'apportent detrimet et intherestz audit mollin ou au vivier, ledict preneur, ses hoirs ou ayans cause seront soumis de faire et entretenir à leurs despens une faulse riviere et courant d'eaue avecq ung gouffre ou ventaille pour servir d'escoulement ausdictes eauwes sauvaiges (Willeman 1610)*

2. Dispositif permettant à un arbre de tourner.

*à l'esmolloir des Ogellens faire un noef plommach par le dehors et encasser un marbriaue ens pour faire courant à l'arbre dudit esmolloir et y assir et mettre un noef torignon estoffet de clefz, de cuignés et de hurtaux (*Valenciennes 1423 Ogellens)*

Acceptions spécifiques :

1. (au pl.) Éléments du moulin qui se meuvent. Voir aussi *tournant*.

*defait tout le planckier, levat le gistage, desarmet le molin, sakiet hors le viese estacque et remis une nuefve, refait les courans, le keuwe, le windascq, deux nuefves poupees, remis neuf gistage, neuf planckage (*Templemars 1440)*

1a. Paire de meules avec ou sans le mécanisme qui les entraîne. Voir aussi *tournant*.

*2 nueves enarkurez, dont li une fu pour le courant dou grant moulin Saint Gery et li autres pour le courant dame Ogelent (*Valenciennes 1388) ; un moulin à vent à tordre huile ayant un seul courant, appelé 'le moulin Rouge' (©Seclin 1713)*

1b. * Unité constituée d'une roue motrice avec tout le mécanisme qu'elle entraîne jusqu'aux meules. Voir *tournant*.

*aisselin pour les bachinaiges des 2 courans (Recquignies 1413) ; pour les sejours d'ung des tournans du moellin le Comte et de l'ung de cesti de Saint Gery (...), c'est assavoir l'ung des courans dudit moellin le Comte ad cause que en ceste annee l'on y a mis une nouvelle moelle (...) (*Valenciennes 1471) ; le molin Saint Geri pendant que l'on machonna le mur à le Monnoie, par quoy convint tenir le molin à jocq, sejourna 6 jours de tous les 2 courans (*Valenciennes 1486) ; avoir assis et embauchiés à queue d'aronde deux pieces de bois de 22 piez de loing chascune, de 8 et de 9 poch de gros par les deboutz et par le millieu 9 poch de large et 11 poch de hault que pour frumer et assurer les deux plomas de deux courans (*Valenciennes 1514 Anzin) ;*

2. Meule supérieure tournante. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.2.

par une orage de vent brisa le pierre du dit moulin, le courant, tout en pieces et les pieces de le dicte pierre brisierent le huge de le pierre, les listes, les aisselles du paroit et le soleret, et

quayerent les pieces tout sour le mote du moulin (✕Oosterzele 1377) ; pour le courant dou petit moullin de Roque loijer d'une grande et espesse chiercle pour chou que fendue estoit, a esteit paijet à Jakemart le Cuvelier 6 s 3 d (✕Recquignies 1383) ; pour le fier dou moullin de Buzignetez rallongier et rekierkier pour une noeuve muelle que on y mist quant on fist dou courant qui y estoit un lit (✕Bavay 1391) ; à une marchande de pierres de molins demourant à Courtray, pour l'achat de une moelle noire à faire ung courant, achetee 75 lb (Lille 1404 comptes de l'hôpital Comtesse) ; dou c[o]urant dudit mollin faire un lit à ycellui et enqueuv[e]strer d'une enquevestrure de bos en hotte, chincier [sic, lire chintrer] après le rondeur de le moelle, et d'une noefve moelle qui gisoit devant ledit mollin faire un courant, ycellui trauwer, enaissaier [sic, lire enaissier] de boin pris [sic, lire pois], battre et mettre à aire et le mollin livrer tournant et moullant (✕Hon-H. 1408) ; à Jehan Sebille et ses compaignons, carpentiers, pour (...) le courant d'icelui huisine retourner sur l'autre lez, reclauwer l'aisse et ycelui mettre à moulage (✕Valenciennes 1419 Fossart) ; pour (...) refaire le roes doudit molin, qui rompue estoit em pluseurs lieux à le cause de le moelle qui faisoit courant qui rompy et keÿ en pieces par le force de ledicte yauwe (Valenciennes 1422 Froissart) ; pour une pierre de mollin (...) ; (...) pour avoir perchié ladicte pierre, le mis à aire, tirez amont et moullant pour le courant et remis le vielz courant sur le vielz gisant (OTemplemars 1541)

courant deseure : avoir fait du lit dudit molin ung courant deseure ou lieu de celui qui y estoit qui estoit rompus, et remis ledit courant de deseure desoubz et en fait ung lit avec pluseurs pieces (✕Ostricourt 1431)

courant de meule, ~ de la meule : pour avoir (...) mis jus ung courant de moelle au grant moelin le Comte et d'icelui fait ung lit en lieu de celui qui y estoit (✕Valenciennes 1467) ; pour avoir (...) mis jus le courant de le moelle du petit moellin le Comte et d'icelluy fait ung lit ou lieu de cesti qui y estoit (✕Valenciennes 1471 Comte) ; une arculle pour mectre tout le courant de ladicte moeule (✕Nœux-l.-M. 1512)

courant de dessus : pour une noefve meulle qui estoit necessaire audit molin, assavoir le courant de dessus de 17 paulmes de haulteur et de 13 paulx d'espaisseur (✕Nœux-l.-M. 1499)

► Cf. GERMAIN, p. 189-190: *courant*.

3. ○ Roulement, ensemble des rouleaux et galets permettant à la calotte de tourner.
pour avoir fait (...) une noefve cauchure aux tourtez et rouet du molin avoec 24 rolettez servans à faire ledit moulin tourner, sur quoy le comblez est assis, et pour avoir amendet le courant et ycelui faire tourner (Templemars 1418) ; à remettre 5 grandes courbes servans au courant et pluseurs aultrez ouvrages, et avecq che avoir fait et mis à yceli pluseurs roulettes pour le comble d'iceli tourner (Templemars 1427)
4. Engrenage, ensemble des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou des °fuseaux.
à Jehan Roose, carpentier, marchandé à lui de faire un nouvel fort courant au molin à eauwe et icellui mettre oudit molin à son peril, eut de ce en tassce 40 s (✕Harelbeke 1404) ; le courant de le scive [= lanterne] retaillié (✕Haasdonk 1437)

Composés :

faux courant

* (ici ✕) Cours d'eau de dérivation. Voir *faux canal*.

nota que pour l'usage dou moulin à waede on se sert du faux courant et de son eaue pour laver et nettoyer les waedes devant que les mouldre (Deûle début 18^e s.)

grant courant

Meule supérieure appartenant à la paire de meule la plus large, lorsque le moulin est équipé de deux paires de meules.

pour 2 grans cercles avoir fait et livret pour le grant courant du mollin Saint Gery (...) ; pour un autre cercle mis au courant du petit mollin (✕Valenciennes 1435 St-Géry)

courant de meule, de la meule : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

courant deseure : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

courant de dessus : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

COURANTE

Meule supérieure tournante. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.2.

la courante at 12½ poulces en filiere, en cœur 11½ poulces, en diamettre 6½ pieds (✕Cagnoncles 1674)

► Cf. G. LEGROS, p. 262 : *corante* ; MARÉCHAL, p. 191 et SMEYERS 1, p. 63 : *courante* ; Silly, p. 284 : *el courante*.

COURBAGE

Bois débité en pièces courbes.

à Jehan de le Vigne et son compaignon, soieurs d'ais, pour 476 piés de courbage pour le molin de pierre (OSeclin 1439)

COURBE

1. Pièce de bois courbe, arquée. Voir aussi *courbette*.

estoffer ces bachins de courbes, de despenses, de postiaus et de loyure, de viesture et de toutes autres choses qui appartenir y doivent (*Recquignies 1374) ; *pour une courbe (...) tenant 3 kievirons 3 quars [mesure de bois] dont on a fait courbes à faire roels pour les huisines (...)* ; *à Jehan le Monnoyer, pour sen sollaire de amener par ses chevaus ledicte courbe* (*Valenciennes 1411) ; *pour avoir (...) le plankier doudit grant moelin de Saint Gery remforchiet de courbes tout autour et de le hauteur dou lit fait une noeve encquevestrure sur le viese* (*Valenciennes 1437 St-Géry)

1a. Chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la jante ou le parement (→ *gante*) d'une roue (roue hydraulique, rouet, roue à °couteaux du moulin à guède, °tambour, etc.) Voir aussi *cercel*, *courbel*, *courbelle* et *courbette*, ainsi que *gante*.

pour 24 courbes pour faire 2 reus as molins (*Menen 1296) ; *pour 4 courbes mises à celle roee parmy 12 s le piece, 48 s* (*Valenciennes 1355 Comte) ; *pour (...) recourber le roeez toute noeve de noeez courbez* (*Templemars 1379) ; *pour 24 courbes de 7 piés de loncq le piece avoecq 12 bras de 15 piés chascun (...), yceux employés es noefves ruelz des grans et petis moelins dudit Saint Gery* (*Valenciennes 1455) ; *pour 46 courbes de 8 piés de loncq chascune de quoy on a fait 3 noefves roelz tant au mollin d'Ansaing et celly de bray, à chascun d'iceus une de 14 courbes la piece et une au molin de than de 12 courbes et 6 mises et employes aux roelz du molin des Ogelens, du mollin le Conte comme de Saint Gery et de Faloise* (*Valenciennes 1461) ; *12 courbes employes à faire une noefve roelz au molin de Fossart et 4 courbes à faire ung noef roët audit moelin de Fossart* (*Valenciennes 1467) ; *pour 4 courbes (...) pour employer affaire ung roët au moelin d'Ansaing de 6 piés de loncq, 8 pols de large et 4 d'espois chascune* (*Valenciennes 1476) ; *vingt quatre courbes (...) de quoy les anniaux desdis roeulx sont fais (...)* ; *vingt quatre courbes de quoy l'on a fait deux roeulx auxdis moellins le Comte, de huit piés de loing chascune et de quatre paulx quarrez* (*Valenciennes 1477 Comte) ; *huyt courbes d'ommel, chascune courbe portant cincq paulx d'espés, 4 paux de hault et 8 piés de long pourtans cronbeur (...), lesquelles courbes sont employees à faire le rouet par dedens ledit molin* (*La Gorgue 1487) ; *pour avoir livré le bos d'une reuwe toutte noefve pour le molin de than, assavoir 9 courbes de 9 pietz de lonc, de 4 polz quarez, à 12 s t. piece, 7 lb 4 s t.; item, à lui pour 4 crons bras et ung droit de 15 piez de lonc et de 4 polz et demy de large, à 8 s piece, 40 s t.* (*Valenciennes 1498 tan) ; *une roe au grant molin le Conte furnye de 6 bras et douze coubles* (*Valenciennes 1512 Comte) ; *pour avoir fait ung noeuf rouwet audit mollin (...), lequel rouwet contient 9 piez en croix, estoffé de deux bras de boix de quesne, par dessus les bous de quatre quanteaulx de gras hommell hotté à queuwe d'aronde, sur lesdis bras et quanteaulx avoir jointct et quevilliet quatre courbes à travers desdis quanteaulx, et par dessus les courbes perchiet et mys à pas 44 mortaiges à travers lesdis courbes et quanteaulx pour y mettre 44 quevilles de merlier à pas (...)* ; *item, pour 4 courbes de 6 piez de long, de 8 paux de large et de 4 paux d'espez* (✕Nœux-l.-M. 1520) ; *pour deux pieces de bois de seise piets de loing, de troix polch et demy d'espé et dix huit polchs de larghe francq quartier chascune, lesquelles deux pieces de bois ont esté employees à faire courbes aux rouez des molins Saint Gery et Ansaing* (*Valenciennes 1543) ; *fault aussi une nouvelle roe de douze piedz demi de hault portant deux agneaux, chascun agneau furny de six bras et six courbes, chascune courbe de quatre*

*polchs et de cinq et chascun bras de trois polchs et demi et de quatre, avecq les quoyaux et vingt quatre aisles (*Lourches 1572) ; pour faire ledit noeuf mollin de ladicte rue, si comme pour le noiau tout estoffez de courbes de cinq pauch d'espaisseur, ung pied de large tourne à la rondeur, cousteaux de sept pauchs d'assise, ung pied de hault (**Templemars 1576) ; un rouet de cinquante deux chevilles, les manteaux de vingt six pouces de longueur sur cinq pouces d'espaisseur et les courbes de 13 pouces de largeur, de la même epaisseur de bois d'orme bien secq (✕Harnes 1748)*

courbe de moulin : *de avoir tailliet en aucuns de ces dis kaisnes 3 courbes de moulin (domaine de Bavay etc. 1426) ; pour 76 piés de courbes de molins à faire roees (Lille 1487 comptes de l'hôpital Comtesse)*

courbe de moulin de wedde : *pour avoir soyet en ung quesne oudit bois des grosses flacques pour faire courbes de moullins de weddes de 4 pauch et demy d'espés et 21 à 23 pauch de hault et deux pied et demy de long (**baronnie de Cysoing 1521)*

courbe de roue : *pour 2 nueves courbes de ruels mises au moullin braiserech, 6 s (*Valenciennes 1347) ; pour une grosse tronche servant à faire courbes de reuves (*Valenciennes 1491 Souverain)*

courbe de rouet : *4 courbez de roait et 5 courbes de ruez (*Valenciennes 1364) ; pour taillier 29 courbez de roët et aniaus de rues l'un par l'autre, 5 s (*Valenciennes 1364 Anzin) ; pour 8 courbes de ciernaige et 6 courbes de rowet taillies (...), parmi 4 s le courbe de ciernaige et 2 s celi de rowet (...), s'en a on fait un rowet pour Roke, une roes pour le moullin de Hon et les autres sont en pourveance (Hon-H. & Recquignies 1378) ; pour 6 bendes dont on a reloiet une piece de courbe de rouwet (*Valenciennes 1487 Brisebois)*

► Cf. SMEYERS 1, pp. 20-21: « Elle [la jante de la roue hydraulique] n'est jamais d'une pièce, mais se compose de plusieurs *djantes* (...) aussi appelées *courbes*. »

1b. ☒ Chacun des éléments composant la ceinture du frein, ou, moins vraisemblablement, ceinture du frein.

une noeve courbe pour le fraïn, qui estoit brisiés (✕Baisieux 1379)

► Dommage que nous ne connaissions pas le prix de cette réfection. La première attestation incontestable du frein à patins (frein dont la ceinture se compose de plusieurs éléments reliés entre eux) provient de Menin et date de 1403. Cf. COUTANT 1, p. 129 : *blocvanghe*.

1c. ○ Chacune des pièces de bois courbes dont se compose le chemin de roulement ou de glissement.

mettre ledit molin sur estanchons et gantiers, auquel il convint refaire le chintre, les courbes et le quemin dou tour courant sour le moyenne de le machonnerie (Templemars 1405) ; fault 32 piedz de bois de 7 et 9 pouches servant pour enenguilier les courbes ; item, pour reloyer ensemble les deux ron y fault furnir environ cent soixante dix piedz de bois de cinq et six pouches (St-Hilaire 1644) ; un petit cincte furny de courbes de 4 poulces de hault et de 3 poulces d'espaisseur (Wambaix 1669) ; huict courbes servant de platte de 5 pieds de loing chascun, de 4 et 5 poulces (Wambaix 1669) ; les courbe dans la tour et celle assemblez dans les montant avec les molette, quatre montant et plusieurs bracon (©Templeuve 1777)

2. Jambette courbe qui soutient l'arbalétrier. Voir aussi *courbe*.

l'arajure et les courbé [qu'il faut prob. corriger en courbe : un peu plus loin nous lisons neuvé pour neuve] et jambe de force, huimet, cheviron, en bonne etat (○Villers-en-C. 1768 mars)

► Voir la note ajoutée à *coude*.

3. Vilebrequin, arbre coudé destiné à transformer le mouvement circulaire en mouvement de va-et-vient.

*deux arbres, trois lanternes et six rouets avec le traineau (...); les ferailles de cinq rouets et la courbe (...); les ferailles de deux lanternes (...).(Marcq 1755 moulin à forer) ; la lanterne et ses appendances (...); la courbe et les ferrailles servant à ladite lanterne (...)(*Enghien 1759 Wingart scierie)*

► Cette *courbe* communique aux scies un mouvement alternatif de haut en bas et de bas en haut. Reliée au moyen d'une verge terminée en pied-de-biche à une roue à crans, la *courbe* peut aussi faire avancer le chariot avec la pièce à scier ou à forer selon le rythme des scies.

Composés :

courbe d'anneau

* Chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme l'anneau ou jante qui maintient les aubes de la roue hydraulique.

pour le fahon de 14 courbes de aniaus, à 4 s le piece, sont 56 s (Valenciennes 1378) ; taillier (...) 7 courbes d'aniauls pour faire roels pour les moulins et huisines de Monseigneur (Valenciennes 1392)

courbe de chernage

a. * Dans une roue en dessous (voir l'ill. à *coisel*), chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme l'anneau ou jante qui maintient les aubes de la roue hydraulique..

pour 8 courbes de ciernaige et 6 courbes de rowet taillies (...), parmi 4 s le courbe de ciernaige et 2 s celi de rowet (...), s'en a on fait un rowet pour Roke, une roes pour le moulin de Hon et les autres sont en pourveance (Hon-H. & Recquignies 1378)

b. * Dans une roue en dessus (voir l'ill. à *coisel*), chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme le plancher qui relie les deux jantes et qui constitue le fond des augets. Voir aussi *courbe de cherne*.

pour taillier et esquarer le bos de coi on a fait les bras, les coisiaus et autre ouvraige pour le moulin de Busignetez et aussi les courbes d'espondes et de chiernaige et les courbes d'un rowet et aussi pour souyer les bras dou rowet et 8 bras pour le rues, les coisiaus, les espondes, le ciernaige et le bos d'un rowet a estet payet (...) 4 lb 18 s (Bavay 1390)

courbe de cherne

* Dans une roue en dessus (voir l'ill. à *coisel*), chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme le plancher qui relie les deux jantes et qui constitue le fond des augets. Voir aussi *courbe de chernage*.

pour le taillaige d'une courbe de cierge (Bavay 1371)

courbe d'esponde

* Dans une roue en dessus (voir l'ill. à *coisel*), chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la large jante qui sert de paroi aux augets.

pour taillier et esquarer le bos de coi on a fait les bras, les coisiaus et autre ouvraige pour le moulin de Busignetez et aussi les courbes d'espondes et de chiernaige et les courbes d'un rowet et aussi pour souyer les bras dou rowet et 8 bras pour le rues, les coisiaus, les espondes, le ciernaige et le bos d'un rowet a estet payet (...) 4 lb 18 s (Bavay 1390)

courbe de roue, ~ de rouet : voir ci-dessus acc. 1a.

COURBEL (1)

1. Chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la jante (→ *gante*) d'une roue ; ou pièce de bois courbe de consolidation ajoutée à la jante. Voir *courbe*.

corbel : à *Hostelart le Remi, carpentier, pour (...) mettre 2 corbiaus à le roes dou grant moulin Saint Geri et icelle reloijer (*Valenciennes 1399) ; pour une grosse tronche servant à faire courbes de reuwes (...)* ; et pour 4 corbiaus de 5 piez demy de long et de 8 piez de large et 3 polz demi d'espoix chascun servans au faire rouels (*Valenciennes 1491) ; la ronne de dedans fourny de bras, flacques, corbiaux et chevilles (*Cambrai 1698 moulin 1.1.2)

courbel : *la rouez dedens furnis de ses brad, fracq, courbeaux et couçur (*Thun-l'É. 1688)*

courbel de rouet : *pour taillier et esquarrer en ledicte forest 29 courbez pour faire roels au fuer de 5 s le piece (...) et pour l'esquarage de 10 courbeauls [remplace courbez] de roët au fuer de 3 s le piece (*Valenciennes 1391) ; pour 3 courbiaus de roët (*Valenciennes 1394)*

► Certains comptes distinguent les *courbes* destinées à la roue hydraulique et les *courbeaux* du rouet.

2. Aisselier courbe, pièce de bois courbe qui soulage une pièce horizontale et porte sur une pièce verticale. Ce *courbel* a presque toujours la même épaisseur et la même largeur que le montant et la poutre qu'il soutient.

corbel : *item, sur ledit bauch fait plusieurs croisures contre l'encloz des costez de le grandeur de 10 et 12 pauch, et les corbeaux semblables, et de 15 piés de long, à 3 s le piet sont 45 s ; item, deux corbeaux chascun de 4 piés de long de semblable grosseur, sont 8 piés à 2 s 6 d le*

piet, font 20 s ; item, deux posteaux, chascun de 10 piés de long, sont 20 piés, à 2 s le piet, 40 s (*Harelbeke 15^e s. devis)

Version avant correction : *item, sur ledit seul par dehors dudit seul convient avera fait (sic) et ouvré ung lijen contre l'enclos des voies, ledit lijen de le grandeur de 10 et 12 pauch, et les corbeaux semblables, et de 15 piés de long, à 3 s le piet sont 45 s ; item, deux corbeaux chascun de 4 piés de long de semblable grosseur, sont 8 piés à 2 s 6 d le piet, font 20 s ; item, deux posteaux, chascun de 10 piés de long, sont 20 piés, à 2 s le piet, 40 s.*

► Pour la compréhension de cet extrait, voir le texte illustratif à la fin de l'art. *lit* et la note ajoutée à *caveceul*.

3. Chacun des deux chevalets servant d'assise aux trémions (→ *tremuyon*). Voir *courbette*, ainsi que *quevalet*.

pour 7 aissielles de blancq bos de coy on a couvert ledicte archure par deseure (...) 14 s ; item, pour 4 fentes dont on y fist roilles de teil longheche, 8 s ; item, et pour 2 courbiaux qui assis ont estet sour les 5 paumelles de ladicte archure, 5 s (*Recquignies 1426)

► Voir la note ajoutée à *courbette* acc. 2.

► Il y a eu confusion entre les dérivés de *corvus* 'corbeau' (*corbel*) et ceux de *curvus* 'courbe' (*courbel*), confusion favorisée par le fait qu'à l'instar du corbeau, l'aisselier courbe était placé en saillie par rapport à un élément vertical pour soutenir un autre élément. *Corbel* a pu devenir *courbel*, tout comme *courbel* a pu devenir *corbel*. HASLINGHUIS, p. 274b signale des *cromme houte vor corbeel* [= bois courbe pour aisselier] en 1386 au Muiderslot de Muiden (Pays-Bas). Le FEW, II, p. 1590a, art. *curvus*, qui mentionne *courbe* comme 'aisselier courbe', ignore *courbel* dans cette acception.

COURBEL (2) (support en saillie) : voir *corbel*.

COURBELLE

Chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la jante (→ *gante*) d'une roue ; ou pièce de bois courbe de consolidation ajoutée à la jante. Voir *courbe*.

pour avoir refait le reue dudit molin, qui avoit estet brisie es gellees, et pour avoir livret 4 courbelles pour fortéfijer ledicte reue, 6 aules et 6 coyaulx, et pour 20 paires de gantillez, qui tiennent lesdictes aules ensamble (*Douai 1427 Taquet) ; *pour avoir mis des copons de courbeles et redenté le mollin à waide de Phalempin (...)* ; (...) *pour avoir livré 12 chevilles de fer à reclauer lesdictes courbeles* (*Phalempin 1461)

COURBER

Pouvoir de pièces de bois courbes.

pour avoir fait ung noyau, une coeuwe, courber, couteler (*Cysoing 1522)

COURBET

1. Pièce de fer courbe. Voir aussi *arc*.

à Jehan des Guidaus, fevre, pour 2 courbrés pour soustenir le rouet dudit molin, pesant 12 livres (*Quesnoy-s.-D. 1399)

2a. Outil tranchant à lame plate concave ; ou gouge, ciseau dont le fer est creusé en gouttière.

trouvé huict marteaux à battre moeulles ; trouvé un courbé (*Cambrai 1686 moulin 1.4.1) ; *un courbison, une escoppe sans levier ny courbé* (*Mœuvres 1687) ; *trouvé un grand levier et un petit avec un pla siziau (...)* ; *trouvé un courbé droit* (*Cambrai 1689 moulin 1.3) ; *trouvéz 8 marteaux à batres les meulles aveque un grand et petit leviéz et 2 ecop, un fourmoir et un courbéz et 2 grands crasséz et un mannequin et un marteau à taper cloux* (*Cambrai 1713 moulin 1.1.2)

2b. Outil à lame courbe servant à briser la glace.

pour corbés (à) à degeler le moulin, 6 s (*Menen 1295)

► Je préfère la graphie en *-é* car le FEW, II, p. 1590 donne très peu de *courbes* en fer, alors que *courbet* est typique du picard et du wallon. L'expression plutôt surprenante *courbé droit* pourrait suggérer que le sens premier de *courbet* s'est perdu. À moins que l'adj. *droit* s'applique

en fait à une courbure légère. Ainsi, le charpentier flamand appelle la gouge dont le fer n'est que très légèrement incurvé « *rechte guts* », litt. 'gouge droite' (VAN KEIRSBILCK, p. 151).

COURBETTE

1. Chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la jante (→ *gante*) d'une roue ou d'un tambour. Diminutif, mais parfois syn. de *courbe*.

*pour 24 courbes, chascune de 8 piés de loncq et 4 polz d'espés, icelles employees aux deux noefves roelx que l'on a fait aux moellins [sic, il faut le singulier] de bray et cesti des Ogelins, à 10 s chascune courbette, 12 lb (*Valenciennes 1470); pour avoir fait audit moellin ung engien servant à lever lesdictes moelles et les sacs, icelle estoffee d'ung arbre de 10 poch quaré, de 12 piez de long et de 8 courbettes de 4 piez de long chascune, de 3 polz quarez pour mettre audit abre et subs lesdictes courbes clauwer lateaux pour reposer le corde qui lieve lesdictes moelles (*Valenciennes 1472 brais)*

2. Chacun des deux chevalets servant d'assise aux trémions (→ *tremuyon*). Voir *courbe*, ainsi que *quevalet*.

*l'arkure estoffer de rollaige portant le fonsure et de courbettes pour porter les poijs qui portent le tremuie et le bucket (*Bavay 1430); pour (...) avoir refait deux courbettes servans à l'arcure qui acolle le mollage (✕Nœux-l.-M. 1450); pour avoir audit molin fonset une arcure pour porter le tremuse à mettre le blé de 7 aiselles (...) et y mis 2 courbettes et 2 pieces de bois, chascune de 7 piés de loncq et de 3 pauls quaré (*Valenciennes 1464 Faloise); sur les quatre longues demies [sic, lire deuves] d'icelle arcure eneswillet et assis deux baulcetz faisans courbettes de trois piedz de loy [sic, lire prob. ploy] chascun; sur iceulx haulchietz assis deux pieces de bois de huyt piedz de loing, de trois et de quatre polchs pour porter et soustenir le tremuise dudit moulin (*Valenciennes 1539 tan)*

► *Courbe* et *courbette* sont des appellations quelque peu trompeuses. En fait ce sont des espèces de petits ponts. À la question concernant les appellations des tremions en brabançon, d'aucuns ont répondu *pootjes* ['petites pattes'], *beugels* ['étriers'], *brug* ['pont']. Ces réponses n'ont pas été retenues, et pour cause : elles se rapportent non pas aux trémions, mais à leurs supports, un élément qui est absent du WBD comme de la plupart des lexiques de moulins. Ces supports sont tantôt de petites pattes, tantôt des *courbes* ou *courbettes*.

COURCHIER

Accourcir, tronçonner selon la longueur souhaitée. Voir *acourchier*.

*pour (...) avoir esquaré le boys, c'est assavoir l'arbre du molin à vent, et courchet (✕Harelbeke 1415); pour avoir aydié à courchier les piloz pour lesdictes estancques (*Menen 1457)*

► Cet hapax manque au FEW, II, p. 1582, art. **curtiare*. Puisque LATHAM, p. 542b mentionne le v. *curtare* dans ce sens, je préfère ne pas corriger en *l'arbre du molin à vent escourchet* et en *pour avoir aydié à acourchier*. À moins que le verbe ne soit calqué sur le flamand *korten*, qui n'avait pas de préfixe.

COURONNE

○ Partie sommitale d'une calotte conique.

le comble dudit mollin s'est trové en bonne et sufissant estat, excepté qu'il se manquent trois petit loien de la couronne de la feste qu'il ne sont retenu aux cheviron (Villers-en-Cauchies 1663)

Acception spécifique :

Manchon de fer en entonnoir qui surmonte la meule courante pour faciliter l'entrée du grain dans l'œillard (→ *trau*). Voir *engrenoir*.

paiiet [au forgeron] pour une couronne qui siet ens le muelle, à 3 elles, 4 s (✕Mouscron 1481)

► Le mot apparaît à deux reprises dans un texte de 1547 se rapportant au moulin de Limelette (Brabant wallon) : *quant à la corronne de deven [= dans] ladite pierre et la courronne est bonne à trois bendes*. Bien que ces deux « couronnes » soient là aussi en fer, GERMAIN, p. 189, qui cite ces passages, définit le mot comme 'œillard de la meule

courante'. Pour É. LEGROS aussi, la *corone* ou *courone* désignerait simplement l'œillard. Malgré le parallélisme entre les trois bandes qui fixent les boitards en fer, les *trois bendes* de Limelette et les *3 elles* de Mouscron, je n'identifierai pas ces couronnes aux boitards en fer. Le boitard en fer de la meule gisante n'est pas une « couronne ». Si ces deux spécialistes identifient la couronne à l'œillard, c'est parce que cette couronne fonctionne comme un entonnoir et élargit l'entrée de l'œillard.

Une *couronne* en tôle figure encore dans la prisée de 1748 du moulin des Poulées à Nivelles (GRAUX, p. 119). Vu que je n'ai rencontré aucun boitard en « tôle », je vois là un autre argument en faveur de l'entonnoir. Nul n'a mieux décrit cet élément que G. LEGROS, p. 163 : « Pour éviter que le grain ne s'éparpille sur la meule courante, on a soin de fixer au 'tambour' un petit cylindre de tôle (parfois tout simplement un vieux seau sans fond) qui plonge jusqu'au cœur de la meule ; c'est tantôt à cette tôle protectrice tantôt à l'ouverture centrale de la courante que les rares meuniers qui le connaissent encore appliquent le vieux terme technique *li coronê* ou *li coronis*. » L'auteur précise plus loin, à la p. 263, que parfois le cylindre de tôle est même attaché, non à l'archure, mais directement à la courante, dont il prolonge ainsi l'œillard.

COURONNEMENT

Partie la plus haute d'une construction.

a. Toiture. Voir aussi *coupet*.

le couronnement bon et suffisant furny de chevrons, venteriere et lict avec 6 jambes de forge et six loyens servans audict comble (OBusigny 1670) ; *il vit le couronnement dudit moulin totalement embrasé et tombé à terre ainsi que la vollée et l'arbre tournant* (✕Caudry 1780)

b. O Calotte conique dépassant les deux versants longs de la toiture. Voir aussi *grant comble*.

le comble furny de 38 chevrons et soubchevrons et le coronement furny de wisme (Wambaix 1669)

COURRE

Expression :

battre et courre : voir *battre* expressions.

COURS

1. * Cours d'eau, eau courante dans un chenal. Voir *courant*.

pour relever et ouvrir le cours desoubz le molin cheant en le Lis, car l'entree du courant estoit si plaine de bray que les bateaulx qui estoient chargiés de blé ou d'autre grain ne povoient venir amont l'ieauwe dudit molin quant l'ieauwe de le Lis estoit basse (La Gorgue 1415) ; *pour 10 cloijes de bois (...) pour mettre contre la terre quant on commencha à fonder les cours desdiz molins* (Menen 1432) ; *pour au lez devers le maison Gille Bouillet avoir fait ung fons du cours du grant ventaille de 4 piés de large, estoffé de quevallés et d'aisselles de 2 polz d'espois, foiellies, jointes et quevillies sur lesdis quevallés* (Valenciennes 1469 St-Géry) ; *pour avoir fonset le planquiet aval l'eauwe du cours d'un ventaille de quatre asselles de 10 piés de loncq* (Valenciennes 1476 Anzin)

cours d'eaue, cours de l'eaue : *fu marcandet de radrechier, raouvrir, apierfondir et ralargir de 22 piés d'ouvreture deseure revenant à loyaul tallut ou fons le cours de l'euwe de le riviere de Buzignetez depuis le ruels qui bassoit en l'euwe et qui muere ne pooit fors que à grant dangier pour çou que il n'avoit point de descombre desous* (Bavay 1391) ; *pour faire tout de nouvel le hatreel desoubz lesdiz roez desdis molins et l'aer du cours de l'eaue 54 piez de long et 8 piez de large* (Ninove 1406)

cours de ventaille : *pour (pour) avoir refonset deux espasse de cours de ventaille desdis moelins de cinq aisselles, chascune de 10 piés de loncq et de 2 pols d'espois jointes et quevillies sour le sommier* (Valenciennes 1466 Anzin)

cours de la waterwiel [= roue motrice] : *planques pour le sallie de l'eaue deriere le cours de le waterwiel* (Harelbeke 1403)

► L'expression *cours de le waterwiel* correspond au *bachin* acc. 1 (sens restreint).

2. Coulissement.

4 postilles de 10 piés de loncq chascune, icelles arazant après le teliere foiellies pour le cours du ventaille (Valenciennes 1469 St-Géry)

Acceptions spécifiques :

1a. * Ensemble des aubes ou des augets (grâce auxquels la roue motrice tourne). Voir aussi *course*.

pour 60 aisselles appellees en flamenq 'alpen' [= aubes] servans sur les grosses roues dehors les molins pour le cours d'icelles, 6 lb (Ninove 1429)

1b. Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °fuseaux, engrenage. Voir *cauchure*.

*pour bois de mespelier dont on a fait ung cours en le reuwe du molin de ble (*Menen 1432) ; pour ung cours de bos de mespelier pour le susdit harnas (✕St.-Baafs-Vijve 1442)*

2. Collet, partie cylindrique rétrécie d'un arbre, à l'endroit où il tourne sur son coussinet. Voir *collet*.

pour demy jour avoir remis le marbre et rapetissé le cours (✕Ingelmunster 1441)

▶ À Hamme, le collet le l'arbre moteur se dit *loop* 'cours(e)' (WVD, p. 178).

Expressions :

avoir cours

Fonctionner.

des molins de Crubeque, qui furent ars es gueres ne orent point cours de l'annee de ce compte (✕Kruibeke 1454)

mettre à cours, ~ à son cours

Mettre en état de fonctionner comme il faut. Voir *mettre à mouture*.

*pour (...) ledit molin à eaue aidier à mettre à cours (...); pour (...) tourner le clein wiel [= °lanterne d'engrenage], mettre ens une nouvelle boiste, pour le harnois te vergherwene et le camwiel te passene [= réparer les engrenages et régler le rouet], le molin à eaue mettre à son cours (*Harelbeke 1417) ; de faire aler et mettre à cours lesdis deux molins tant dehors comme dedens (*Ninove 1421) ; de faire bien et souffissanment (...) la maison dudit molin ensemble les voulans, l'assieu et roues dedens avec leurs appartenances et de mettre à cours tout l'engien dedens et dehors servant audit molin (✕Haaltert 1434)*

mettre à son cours :

remettre à cours

Remettre en état de fonctionner comme il faut. Voir *remettre à mouture*.

*audit Mathis Bouse, charpentier (...), pour (...) avoir (...) rapointié et remis à cours le rouet (*Quesnoy-s.-D. 1420)*

COURSE

1a. * Cours d'eau, eau courant dans un chenal. Voir *courant*.

brouter le terre hors du prés lez le cauchie vers Halluwin du lez vers le viez molin en le course dudit viez molin (Menen 1457)

course d'eaue, ~ de l'eaue : *le viel vivier ou estanc dont le moulin ou temps passé estoit garny de l'eaue par laquelle on souloit mouldre, estoit telement remply de terre et alé en ruyne des estocz et autres sauvaiges arbres que il convenoit wider ledit vivier et faire une nouvelle course de l'eaue afin que ledit moulin peust avoir sustentacion et habondances des eaues (Opwijk 1428) ; là où il y a deux molins haboutans l'ung contre l'aultre et moulans tous d'unne course d'eaue, telz molins se pourront ayder de l'eaue l'ung de l'aultre se mestier en ont pour molre sans fraude (Douai 1580 avis)*

1b. * Écoulement de l'eau sans passer par le moulin pour pouvoir travailler au moulin ou à son infrastructure.

course d'eaue : *par les courses d'eaues qu'il a convenu faire, le molin à eaue sur le riviere de le Lijs (...) a par pluseurs journees chomé et fait peu ou neant de prouffît (...) et premiers pour une course d'eaue de 6 jours (...), ouquel temps fu faicte et remply de terre une estancque desoubz ledit wintgat, par quoy ledit molin fu deffranquy et alerent les gens mieure ou ilz voloyent (...) (Menen 1457)*

2. Mouvement, rotation.

*une nouvelle couverture sur la course des pierres des molins à eaue (*Ninove 1445) ; un nouvel engien que l'en dist en flamenc 'pranghe' [= frein], dont on frume et desfrume la course dudit molin (✕Haaltert 1445)*

Acceptions spécifiques :

1a. * Ensemble des aubes ou des augets (grâce auxquels la roue motrice tourne). Voir aussi *cours*.

de delivrer pour le grande rue dudit molin le course de le rue tout de crombes asselles de sauchs appartenans à ledicte rue (Moregem 1446)

1b. Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °fuseaux, engrenage. Voir *cauchure*.
*pour une course de cammes et spilles [= alluchons et fuseaux] audit molin (✕Haaltert (1440) ; une nouvelle course de brocques au ruet dudit molin (*Moregem 1446)*

Expressions :

à course

En état de fonctionner.

*d'avoir livré ledit molin appelé 'tordoir' en bon estat et à course (*Ninove (1430)*

mettre à course

Mettre en état de fonctionner comme il faut. Voir *mettre à moulage*.

*pour 1 cent et 7 waras de veche et 6 kierques de fain portés audit molin, que ledit keval a despensé en ce terme ains que le molin fust mis à corse (✕Nœux-l.-M. 1357) ; de faire de nouvel une grosse roue appelé 'camwiel' [= rouet] (...) et de pareillement livrer un petit rouet appelé 'spillewiel' [= °lanterne d'engrenage] et de les mettre à course bien et souffisanment (*Ninove 1425)*

COURSIERE

* Canalisation associée tantôt à la roue du moulin, tantôt aux vannes. Voir *biés* et *courant*.

pour (...) remettre à le seuwiere doudit moulin pluseurs loijens bouterés et pluseurs coursieres de gistes et de lattiaus (Valenciennes 1411 Souverain) ; pour (...) les 3 coursieres d'icelui seuwiere recouvrir de noefves planques (Valenciennes 1418 Souverain) ; pour (...) remettre 2 entretoises à ledicte seuwiere pour recevoir les traïans de le coursiere (Valenciennes 1421 St.-Géry) ; pour (...) register et revestir de planques le coursiere dou bachinage sour le longhece de 22 piés de loncq, refaire le despence dou bachinage (Valenciennes 1422 Froissart)

coursiere de ventaille : *pour (...) faire 2 coursieres de ventaille à le seuwiere du moulin des Ogelens estoffees de gistes et de planques pour ce que les aultres en estoient alees par lesdictes yauwes (Valenciennes 1420)*

► Cf. G. LEGROS, p. 266 : *coûrsîre*, qui donne une définition plus limitative.

COURTINE

Rideau, toile qui ferme la huche (→ *mait*) pour empêcher que la farine ne s'éparpille.

*armoïre où tombe la farine, haute 6¾ pié, un pié par-dessus est le plancher des meules, le fond de l'armoïre est eslevé du pavé 2 pié; ouverture de l'armoïre de trois pié, elle se ferme d'une courtine (*Lille fin 18^e s. plan)*

Acception spécifique :

✕ Revêtement des parois de la cage ; ou revêtement de la seule partie inférieure de la cage. Voir *revestement*.

les quatre esteaux [= poteaux corniers] 7 poulces quarré, longue de [(blanc)] ; les loyens de courtines sont de 3 et 4 poulce et ont six pièces [sic, lire pieds] en longueur ; les [corrigé en l'une des] pièces de courtines sont de 3 et 5 poulce et l'autre 2½ poulces d'épaisseur et (et) 4 poulces de largeur ; les pans du moulin sont médiocrement bon et fauldroit 5 à 6 foieilles pour le racomoder (Hem-Lenglet 1674) ; la montée dudit moulin étant détruite entièrement, il en faut une neuve et de nouvelles planches autour dudit moulin en bas, qui sert de gourdines (Hem-Lenglet 1713)

► Plus loin dans le même texte de 1713 les différents articles sont repris pour détailler les éléments manquants ou à remplacer : *gourdine* y devient *revestement*. Par une métaphore assez proche, le revêtement de la cage du moulin sur pivot se dit *robe* en Flandre française et

rok ‘jupe’ en flamand (WVD, p. 72b). Les formes avec *g-*, présentes en français dès le 13^e siècle, seraient dues à l’influence du flamand *gordijn* ‘rideau’ (EWN, II, p. 309b).

COURTISEL et **COURTISELLE** : voir *queutiselle*.

COUSSIN

Patin de bois tendre fixé sur une pièce de bois qui, dans un mécanisme en rencontre une autre, pour atténuer le frottement, en l’occurrence patin qui garnit les cames et la queue du maillet du moulin à fouler. Voir aussi *coussinet*.

l’arbre du susdit moulin estofez de ses bras et cousins à lever les pillons (...); item, 8 pillons garny de huict quesne avecq leur coussins (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)

COUSSINET

Prob. syn. de *coussin*.

un petit mont de vieux bois (...): diverses planche de pluseurs longueur, une pieches de cousinet (...), 92 fuseaux et 100 chevilles (*Houplines 1704)

COUSTET et COSTÉ

Languette, côté aminci d’une planche de revêtement, destinée à être recouverte par le côté opposé de la planche voisine, qui, lui, est généralement feuillé. Voir *coutel*. Voir l’ill. à *heve*.

costé : *pour (...) avoir aussi revestu d’aisselles à dos et à costez les bouts de toutes lesdictes croisures (...); item, encores avoir revestu tout de noeuf d’aisselles à doz et à costé de travers toute la parois d’iceluy molin depuis ledit bos anyé jusques embas* (✕Nœux-l.-M. 1498)

coustet : *ung cent trois quartrons d’aisseline de quesne à doz et à coustez de 8 paulx de largue et de ung paulx franc sohyet par le dos, dont on a couvert le comble dudit molin, contenant 22 piez de long ou environ et tout à l’entour du culach et sur le bout des croisures à cause que tout estoit pourry (...); item, avoir couvert tout ledit comble d’aisselles à doz et à coustez, et avoir fait quevaller l’un sur l’autre lesdictes aisselles trois paulx largement pour et affin que les vens ne les pluyes n’entrent point dedens ledit molin* (✕Nœux-l.-M. 1510)

► Déformation de *coutel* en *costé* en passant par la forme intermédiaire *coustet*.

COUSTURE

Jointure rendue étanche entre deux planches juxtaposées d’un bordé.

reparé le bac servant au rouet dedens dudit molin, qui estoit très fort empirié et desrompu par faulte des coustures et autrement (*Quesnoy-s.-D. 1416)

COUDEL

1a. Couteau, outil servant à couper.

un pinchereau, un cassette et un ecopre de meule, six marteaux à batre meulle, une maillie, un marteau, deux ecoppes, un ouchau, une gouge, iun couteau et une soioire (✕Comines 1746)

1b. Ciseau. Voir *escaupre*.

païé à Pierre Baussart, mangnier, pour avoir engravé une aisse en une meulle et mettre icelle à frine et pour avoir porté et rapporté par pluseurs fois les martiaulx et coutiaulx dudit molin à Armentieres pour iceulx reswisier et faire de neuf, 60 s (✕Erquinghem-L. 1411)

2. Languette, côté aminci d’une planche de revêtement, destinée à être recouverte par le côté opposé de la planche voisine qui, lui, est généralement feuillé. Voir aussi *coustet*. Voir l’ill. à *heve*.

au molin de Busegnettes deffaire le contreloy de le maison doudit mollin deseure l’uis molerech verz les ventailles, ycelui contreloy reffaire, remettre à point et estoffer de roillez de mont à val et viestir tout d’aisselin dou traviers à coutiaul (*Bavay 1410); *tout ce dit contreloy restoffer d’estiaulx et bauwismez et de wismes pour viestir de roillez de mont à val et holler le viesture d’aisselin au coutiaul dou traviers* (*Recquignies 1410); *pour avoir*

soyet 54 piez d'aisseline à dos et à coutel mise en garnison à intention de faire de noef le taupane du molin de Bruay (*Bruay-la-B. 1465) ; pour (...) avoir soyé 60 piez d'aisselles à dos et à coutel employé à recouvrir le culas dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1466) ; paiet audit Jehan pour 1 cent d'aisselin moitié de pauch et moitié à hewe et à coutiel, 9 lb ; paiet à Alard de Faches, pour l'acat de 81 piet d'aisselin à heve et à coutel, à 9 lb le cent (...) ; paiet au curé de Lomme, pour 84 piés d'aisselin de pauch à 10 lb le cent (✕Lille 1479 comptes de l'hôpital Comtesse) ; le paroît allencontre de le reuwe achié de achelles de quesnes à heue et à coustel l'un sur l'autre (*Marquette-l.-L. 1498) ; deux kesnes dont ilz firent asselles à couteaux pour revestir le piet dudit molin (✕Cysoing 1500) ; pour le pegnon de le roe dudit molin fault une soeulle terchaine de vingt et ung piedz loing de six et de sept polchs ; item, dix huyt asselles à dos et à couteaux de vingt piedz loing chascune (*Lourches 1572) ; les deulx paroits et le paroît de devant seront clos d'achelin de quartier à huele et à cousteau et le huele aiant ung paulch d'espaisseur, clouant l'ung sur l'autre paulch et demi et sera ladicte closture clouwee sur chascun loyen de deulx reings de cloux (✕Templemars 1579) ; pour le paroît de devant (...) toute le cloture d'achelin de chesne à heule et couteau, le nombre de 19 achelle, chascune achelle de 26 pieds de loing pour le paroît et pour le tophenne cinq, que faudroit 31 pieds chascune achelle, porte 588 pieds (✕Hellemmes ± 1650)

► Cf. HÉCART, p. 396 : « Recouteler 'recroiser, arranger en recouvrant les bords comme les tuiles, les ardoises.' » Un tel bardage est décrit dans le devis de 1748 du moulin sur pivot d'Harnes : *l'appenty qui sera tout d'une piece d'un pouce par le gros cant et d'un quart et demy pouce par l'autre, croisé de deux pouces l'un sur l'autre*. Cf. aussi le revêtement de la façade du moulin de Hon-Hergies en 1379 : *roillier de traviers pour viestir d'aissielles acoutelees d'un doit et d'un poch*.

Le terme *coutel* est même devenu l'appellation d'une planche à languette : *pour plusieurs parties de bos (...) pour ledit molin de Faloise, si comme pour huis, fenestres, paroît et planckiers 8 secques assielles et 12 coutiaux de quesne de 7 piez, 48 s* (*Valenciennes 1449).

3. Prob. battant de porte.

en ycelle achinte fait une huisserie à 2 coutiaux de 6 piez de lonc et de 8 piez de hault affin que les chevaux peussent entrer ens atout leur sacq (*Valenciennes 1441 Anzin grand moulin)

4. Clavette de la cheville, du boulon. Voir *clef*.

15 pieces de fer appellees 'vingherlinghen' [= rondelles] avec leurs couteaux (✕Eeklo 1453 Oostmolen) ; *8 vingherlinghen et 8 couteaux servans ausdis bougons de fer* (*Menen 1457)

► Traduction littérale du flamand *scheers*, qui signifie aussi bien 'rasoir' (*culter ratorius* selon KILIAAN, p. 459b) que 'clavette' (cf. COUTANT I, p. 317).

Acceptions spécifiques :

1. ✱✱ Couteau, chacune des lames de bois fixées sur le pourtour de la roue et destinées à déchiqueter la guède. Voir aussi *dent* et *lamel*.

pour 8 grandes bendes servans à refrumer les courbes et pour 2 grans estriers à refrumer, les couteaux rejoindre et ratacquier as courbes, pesant 42 livres (Vendeville 1430) ; *pour avoir rassis quatre noes coutiaux audit moulin, les soyer, trauwer et quevillier* (Templemars 1451) ; *pour avoir mis 8 nouvelles courbes au noyau dudit mollin, l'avoir revestu de couteaux et regouvyonet tout neuf, 7 lb (...)* ; *pour 25 couteaux (...), 10 lb* (Cysoing 1531) ; *pour faire ledit noef mollin de ladicte rue, si comme pour le noiau tout estoffez de courbes de cinq pauch d'espaisseur, ung pied de large tournez à la rondeur, cousteaux de sept pauchs d'assize, ung pied de hault* (Templemars 1576)

coutel de moulin à wedde : *pour avoir soyet 17 couteaux de moullin de wedde* (baronnie de Cysoing 1515) ; *pour avoir soiet 37 couteaux de mollin à woedde* (Seclin 1527)



Roues à couteaux du moulin à guède de Parson Drove (Angleterre). Photo mise gracieusement à ma disposition par le musée Wisbech & Fenland à Wisbech.

2. Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.

Accompagné de la traduction en flamand :

scheede [= latte des ailes] pour deux saulx pour en faire soier les coutiaux appelé 'sceedes' en flamenc (✕Haaltert 1408)

► Mauvaise traduction du flamand *scheede*, qui désigne la gaine d'une arme, d'un couteau. Par métonymie le mot a pu désigner le couteau, du moins comme appellation du *solen* (mollusque) (WNT, art. *schede*).

3. Alumelle, chacune des lames métalliques clouées sur un élément en bois pour éviter l'usure à l'endroit où s'opère un frottement. Voir *alumelle*.

- ☒ À l'arbre moteur :

pour 26 coutiaux servans au groz debout de l'arbre (✕Baisieux 1380) ; pour 34 coutiaus de fier et les claus qui mis furent à l'arbre subdit, pesans 129 livres demie (✕Mecquignies 1407) ; item [au charpentier], pour (...) avoir (...) rondé le hatriel dudit arbre et recouteler de neufz coutiaux (...) ; pour 36 coutiaux à ferer l'arbre dudit molin, pesans parmi les claux 98 livres de fer (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour avoir livré 36 cousteaulx à le teste de l'arbre et 12 à l'autre bout (...) lesquelx cousteaulx poisent ensemble rabatu 44 livres de viez fer venans desdis viez cousteaulx la somme de 154 livres de fer (✕Attiches 1461) ; pour 9 coutiaux mis au menut debout dudit arbre, pesans 26 livres (✕Cysoing 1469) ; 23 couteaux de fer de ung piet de long chascun, mis de deux claux à poincte chascun (✕Nœux-l.-M. 1521) ; pour 36 cousteaux de fer de Buissiere emploiez à l'arbre du mollin et encassez dedens ledit arbre à deux boutz, pesant ensemble 201 livres de fer, à 18 d le livre, sont 15 lb 1 s 6d (✕Noeux-l.-M. 1531) ; l'arbre dudict molin (...), 23 couteau ou almelle de fer ; au petit collé 8 couteaux (○Villers-en-C. 1628) ; à la grande coutelure (...) vingt quatre cousteaux (...) ; au petit hatreaux de l'arbre unze couteaux (✕Fleurbaix 1658) ; lonze cousteaux au petit hattreau (...) ; vingt cinq cousteaux au grand hattreau (✕Salomé 1660) ; vingt quatre couteaux attaché au grand attreau de l'arbre (...) ; quinze couteaux attaché au petit attreau de l'arbre (✕La Bassée 1683 huile) ; vingt quatre couteau au grand hatreau de l'arbre à huit patars la pieche (...) ; douze couteau au petit hatreau de l'arbre prisé à cinq patars la pieche (✕Allennes-l.-M. 1696) ; vingt trois couteaux servans à la teste de l'arbre (...) ; noeuf couteaux servans au petit debout dudit arbre (✕Seclin 1701 Wattiesart) ; à

l'arbre tournant vingt huict couteau de fer mesplat (...); au petit prison douze couteau, une platine au petit debout de l'arbre avec un tourillon de cuivre (✕La Bassée 1719 blé); vingt quatre couteaux au grand colez et dix au petit collez (⊙Templeuve 1777); trouvé au petit bout de l'arbre tournant douze couteaux et la platine (...); trouvé sur le gros bout de l'arbre vingt huit couteaux avec sa maitresse bande et un cercle à vis (...); trouvé à l'arbre du vandac douze couteaux et un etrier (✕Lille 1797 moulin 3.27)

- * À l'arbre moteur :

pour 15 coutiaus pour l'arbre tourner sus, pesans 28 livres (...); pour un aniel mis à l'arbre doudit molin au deseure des coutiaus, pesant 6 livres (Valenciennes 1382 Becquerel garance); pour 4 coutiaus de fier qui tiennent le viroelle dou debout de l'arbre dou molin de warance à Trith, sur coy lidis molins tourne, pesans 12 livres (Trith-St-L. 1398); pour 15 coutiaux mis au debout de l'arbre dou molin de waranche pour sous [sic] tourner, pesans 46 livres; pour une viroelle et les claus pour aller sour ces dis coutiaux, pesans 10 livres (Trith-St-L. 1400); pour (...) avoir fait un noef arbre au moulin de brais, estoffés de double crois, coutelet à deux debous de coutiaux pour ce que l'arbre estoit trop grans pour porter à torignon (...); (...) pour un marbriel mis en desoubx ledit arbre par le devons pour ce qu'il est ordonnez à courir sour coutiaux (...); (...) pour 42 coutiaux mis as debous du noef arbre du moulin de brais pour tourner à craisse, pesans 98 livres (Valenciennes 1420); trente couteaulx au debout de l'arbre, avecq deux quarquantz, une bende au debout pour tenir les couteaulx (...); ungne large bende servant à l'arbre, sept piedtz longue (Comines 1553 tan & huile)

► Au début les arbres moteurs des moulins à eau du Valenciennois étaient dépourvus de tourillons : ils tournaient sur des viroles éventuellement complétées d'alumelles.

- À un autre arbre :

*16 fourques pour le windacq, 8 couteaux et huict cloux pour l'arbre du windacq, pesans ensembles 24 livres (✕Templemars 1582); trouvé 16 couteau et deux bendes sur le couteloires [sic, lire coutelure], 4 carcan sur ledit arbre, prysé avec le coutelure du petit debout (*Comines 1684 nouveau moulin à huile); pour le vindacque 15 fourque est [= et] 4 cheville (...) est [= et] 18 coutieaux pour le ditte (✕Lille ou environs fin 17^e s.); trouvé au gros bout dudit arbres [l'arbre à cames] 20 cousteau, deux metresse bende (...); item, au petit bout dudit arbres 14 couteau, une bende de fer et une plate de fer au bout (...); item, trouvé (...) deux couteau à costez du petit prison (prison) (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons); au grand windacque treize cottiaux, douze fourches, deux chevilles et deux cloux hurtoi (✕Marquette-l.-L. 1712)*

- ✕ Au pivot ou au maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) :

dix cousteaux pour cousteler le sommier et l'estacque (Camphin-en-P. 1571); et la mamelle de ladicte estacque sera coustillee de 8 à 10 cousteaulx de fer avecq deulx flottes l'une sur l'estacque et l'autre au somier, sçavoir celle de cuivre pesant quarante cinq livres et l'autre de fer 26 livres de bon dur fer (Templemars 1579); deux croissantes, la bend allentoure de l'estacque, huict cousteau à la pioche, platine de cuivre sur l'estacque à passer le mollin (Fournes-en-W. 1686); la flotte de cuivre sur l'étaque, une autre flotte au croissant, deux chevilles au travers du faux ventre et dix couteaux (Cysoing 1761)

coutel de mamelle : à l'estacque trouvé un chapeau, deux bendes, deux chevilles à cousteau de mammelles, les croissans, 16 grands cloux au faux ventre (Marquette-l.-L. 1674)

- ☒ Au luon ou luton (→ *postel* acc. spéc. 3) :

pour un coutiel servans au postiel de le prison (✕Baisieux 1380)

► La prisée du moulin à huile de Marquette-lez-Lille de 1649 mentionne les *cousteaux de kiette* : au blocq du costé de la laye deux poncheaux, trois chevilles à clef et à flotte, avecq quatre estriés à bendes à clef et flotte et les cousteaux de le kiette. Il n'y a pas une mais plusieurs *queutes* (*kiettes*) sous la table des mortiers et celles-ci sont simplement clouées au plancher sous-jacent. C'est prob. une erreur.

4. Pièce de fer coupante fixée sous le pilon (→ *estampe*) du moulin à garance.

*pour 16 fiers des estampes doudit moulin reuwisier et recopper par desous, à 4 s le piece (...); pour 2 keuwes mises à ces dis fiers, 8 s; pour 3 couttiaux mis à ces dis fiers, à 4 s le piece (*Trith-St-L. 1395)*

coutel de waranche : *pour 11 fiers de warance reforgier et reswisier, 22 s; pour 3 couttiaux de waranche et une noefve yergne, 18 s (*Trith-St-L. 1400)*

Composés :

grant coutel

☒ Alumelle du °gros collet. Voir *grande alumelle*.

pour 38 couttiaux neufs tant de grans comme de petis à ferer ledit neuf arbre au gros bout et au petit en lieu d'autres qui estoient tous usés et trop petis pour icellui neuf arbre, pesans l'un parmi l'autre 140 livres de fer (✕Ostricourt 1413); à Jehan des Prés, marissal de Chisoing, pour par lui avoir livret pour l'arbre dudit molin 31 grans couteaulx et 14 petis, pesans 192 livres demie de fier (✕Cysaing 1482); vingt quatre grand couteaus, huict petitz couteaus, le huvet et cinq bentes à le teste de l'arbre (✕Herseaux 1577); 21 grans cousteaux et dix petitz avec 62 cloux, servans à mettre au grand hatreau et au petit (✕Templemars 1582)

gros coutel

☒ Alumelle du °gros collet. Voir *grande alumelle*.

Watiers le Fevre a livret en neuf fier en couttiaux pour le viés arbre que on les faisoit plus larghes que le[s] viés et a livret pour le neuf arbre, que monte tout ensamble 139 livres de pessant, et sur che a rechut les gros couttiaux pour 113 livres de pessant (✕Mouscron 1469)

petit coutel

☒ Alumelle du °petit collet. Voir *alumelle petite*.

pour 38 couttiaux neufs tant de grans comme de petis à ferer ledit neuf arbre au gros bout et au petit en lieu d'autres qui estoient tous usés et trop petis pour icellui neuf arbre, pesans l'un parmi l'autre 140 livres de fer (✕Ostricourt 1413); 32 livres de fer ouvré en petis couttiaux mis audit arbre au petit debout (○Templemars 1472); à l'arbre vingt huict cousteaulx au grand hastreau (...); ittem, dix petit cousteaulx au petit hastreau dudit arbre (○Seclin 1629 moulin Rouge)

coutel de mamelle : voir ci-dessus acc. spéc. 3.

coutel de waranche : voir ci-dessus acc. spéc. 4.

Expressions :

en coutel

Pourvu d'un bord moins épais que l'autre.

les planches non poins en couteau, mais des feulliets d'un demi pouce d'epaisseur avec des tingues par dessus (✕Mœuvres 1689)

scier à coutel

Scier de telle sorte qu'un côté soit moins épais que l'autre.

1400 pieds de planche de chesne de 28 pieds de longueur scié à couttiau (✕Vieux-Berquin 1760)

COUTELER et COUSTILLER

Assembler à languette et rainure, en parlant de planches du revêtement. Voir aussi *acouteler*.

couteler : *contre le pan meulerez avoir revestu d'asselles à couteau à le hauteur de 27 piés de loing et douze pietz de hault pour garder la muraille contre le lavement des eauwes dudit molin, pour icelles asselles couteler l'une sur l'autre ung poch et demy ou environ et les bien clauwees contre pluseurs bedes qui sont mises de hault en bas contre ledit mur (*Valenciennes 1518 Anzin)*

Acceptions spécifiques :

1. ✱ Garnir (la roue) de lames de bois. Voir aussi *recouteler*.

couteler : *pour avoir fait ung noyau, une coeuwe, courber, couteler (Cysaing 1522)*

2. Garnir d°alumelles. Voir aussi *recouteler*.

coustiller : *et la mamelle de ladicté estacque sera coustillee de 8 à 10 cousteaulx de fer (✕Templemars 1579)*

couteler : *avoir fait un noef arbre au moulin de brais estoffés de double crois, coutelet à deux debous de couttiaux pour ce que l'arbre estoit trop grans pour porter à torignon*

(*Valenciennes 1420) ; *premiers, avoir mis ung arbre doudit molin de vent et tailliet en 16 costés, rondet les hastriaux, hottet, fieret et coutellet* (✕Mecquignies 1426) ; *pour les coutiaux dont on a coutelé l'arbre* (✕Baisieux 1471)

COUTELIERIE

Ensemble des °alumelles protégeant un élément en bois à l'endroit où s'exerce un frottement. Voir aussi *coutelure*.

pour avoir (...) l'arbre dudit moellin, qui estoit ravallés, refuselé et referé de noeve coutellerie de fier pour courir sour son marberiel (✕Mecquignies 1435)

COUTELURE

1. * Ensemble des *couteaux*, des lames de bois fixées sur le pourtour de la roue qui déchiquette la guède. Voir aussi *denture*.

pour avoir mis une nouvelle couttelure, deux flacques autour du noyau du molin de le Basse rue (Templemars 1524)

2. Ensemble des °alumelles protégeant un élément en bois à l'endroit où s'exerce un frottement. Voir aussi *coutellerie*.

l'arbre avecque les ferrales, le coutlure, chyn bende de fert et quatre agrape et ungne plate au pety hatraulx (✕Coutiches 1561) ; *les ferraille de l'arbre, cincq bendes et coutelures des deulx hatrau* (✕Templeuve 1578) ; *au grand windaque dix huit fourques avec la coutelure et un petit etrié* (✕Lille 1687 moulin 3.30.2) ; *trouvé les deux coutelures de l'arbre en bon estat et deux bendes sur les couteaux* (*Comines 1688 nouveau moulin à huile) ; *un estrié pour le marbreaux desoux la coutelur* (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; *trouvé audit arbres [l'arbre à cames] une coutelure avec dix noeuf couteau non servant* (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *l'arbe tournant (...) et ses deux coutelure (...)* ; *vindas avecq sa carulle et rouet à fourque (...) et ses deux couteleure et marbriaui* (✕Herseaux 1758)

► À Comines, en 1688, il s'agit de l'arbre à cames.

Composés :

grande coutelure

Ensemble des °alumelles du °gros collet d'un arbre. Voir aussi *grosse coutelure*.

à la grande coutelure (...) vingt quatre cousteaux (...) ; *au petit hatreaux de l'arbre unze couteaux* (✕Fleurbaix 1658) ; *la grande et petite coutelure , deux maitresses bendes, la platinne au petit bout de l'arbre* (✕Lille 1726 moulin 3.12)

grosse coutelure

Ensemble des °alumelles du °gros collet d'un arbre. Voir aussi *grande coutelure*.

à l'arbre tournant quatre poncheletz, quatre chevilles, cincq bendes, la grosse et petite coustelure (✕Marquette-l.-L. 1674) ; *la grosse et petite coutelure de l'arbre tournant, deux maitresses bendes* (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; *la grosse couteleure de l'arbre et la petite couteleure, deux maître bendes, le platin [= platine] de l'arbre et trois carquans à la tete dudit arbre* (✕Comines 1746)

petite coutelure

a. Ensemble des °alumelles du °petit collet d'un arbre.

la petite coustelure, platine, ung estriés de fer et deux crampons servantz au petit hattreau de l'arbre (✕Coutiches 1615) ; *avoir trouvez deux chapau à moufle et 4 autre du tour de l'arbre [l'arbre à cames] et l'estriez à la quennolle et la petit coutelure et la platine et le tourrillion de cuivre* (*Don 1741 huile)

b. Ensemble des °alumelles de l'arbre du tire-sac.

les ferraille du windacq consistant en quatre cheville, douze fourche, deux petite coutelure, une poncelez desus le collez de l'arbre dudit windacq (©Templeuve 1777)

COUTRA et **COUTRACH** : voir *croustach*.

COUVELICANT

Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle* acc. spéc. a.

item, l'arcure, couvelicant, 8 lb 10 s ; (...) item, l'arcure du petit mollaige avecq l'couvelicant, 4 lb 15 s (✕Fleurbaix 1658).

► *Forme étrange.*

COUVERCHEL et COUVERCHOIS

Petit couvercle. Voir *couvercle*.

item, fera audit clijer une huche (...) et si doivent un couvrecel à 2 feuilles pour fermer ledicte huche à le clef (✕La Gorgue 1419)

Acceptions spécifiques :

Pour les dérivés de *cooperire* désignant le couvercle de l'archure, j'ai interprété la graphie au singulier comme 'l'ensemble du couvercle', la graphie au pluriel comme 'les deux moitiés du couvercle'.

a. Couverceau, chacune des deux moitiés en demi-lune du couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir aussi *couvercle*, *couverte*, *couverture* et *escuchon*.

couverchel : *l'arcure, deux couvrechyaux, le tremuie, les deux chevallés et le bacquet (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ; convercle [sic] et couvercheau, tremuye et tremuyon (✕Busigny 1556) ; l'arcure, les deux couvrescheaux (✕Cambrai 1608 moulin 1.1.2) ; l'arteicque de l'arceul, l'avons trouvé furny avecq les couverchau, baquet et termeuy et termeuyant avecq les quatre escavantur (OSt-Hilaire 1644)*

couverchois : *etant furnie bonne arculle et couversoy et bonne termusse et bacquet et termion, bon (OVillers-en-C. 1712) ; l'arcule, termion, termuis, baquet, couverchois et oreilles (✕Hem-Lenglet 1766)*

► À Busigny (1556), *couvercle et couvercheau* désigne le couvercle composé de deux couverceaux.

b. Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle* acc. spéc. a.

l'arcure, le couvrechau, le chevallet, bacquet et l'entremuye (✕Vieux-Berquin 1594) ; un couverceau servant à l'arcure (✕Mœuvres 1686)

► Cf. DEBRIE, p. 25 : *kouvercheu*.

COUVERCLE, COUVEPLE et COUVELECHE

a. Couvercle, pièce horizontale mobile qui permet de fermer une ouverture, un bac etc. Voir aussi *couverchel* et *couverte*.

couveple : *pour avoir fait ung couvieple de bois (...) au puch dudit moulin (✕Templemars 1471) ; pour 2 listiaux de 4 piés, 2 roilles de 4 piés pour ung couvieple fait tout noef audit moulin (✕Templemars 1471) ; encoire y avoir fait un couveple y servant à le largheur et longheur de ladicte huge (✕Valenciennes 1535 Comte)*

couvercle : *pour oudit mollin d'Ansaing à blet avoir fait tout noef une huge à mettre dedens les droix de moulure (...), contenant 8 pielz de lonc, deux et demy de parfont et deux piez de large, estoffé d'asselles fueillies et jointes et un couvercle à 3 colombes pour passer le blet (✕Valenciennes 1499)*

b. ✕ Fermeture amovible d'une conduite.

couvercle : *faire un pillot estoffet d'un trayant et recopper le couvercle de ledicte buse 5 piés pour refaire un nouviaul traou pour ce que le viez riens ne valloit et que il estoit trop agrandis se ne le pooit li buse porter (Hon-H. 1409)*

c. Planches destinées à protéger ce qu'elles recouvrent. Voir *couverture*.

couvercle : *après avoir retailé le theliere, y avoir mis un couvercle de 14 polz [sic, lire piez] de long, 14 poch de large et de troiz poch d'espoiz et icelle clauwer sur ladicte theliere pour le garantir pour ce que elle empiroit fort (...); (...) pour ladicte flacque servante à le couverture de ladicte theliere, 21 s 4 d t. (✕Valenciennes 1502 Fossart)*

► Le féminin *icelle* suggère que le scribe pensait à *couverture* plutôt qu'à *couvercle*.

Acceptions spécifiques :

a. Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir aussi *couvelicant*, *couverchel*, *couvert*, *couverte*, *couverteau*, *couvertoir*, *couverture*, *escu*, *grail* et *toit*.

couveleche : *l'arcure, tremuye et tremuion, bacquetz, couvlesche et toute abloquement y servant* (*Lille 1649 moulin 2.1.1) ; *l'arculle, couvelaisse, baux tremuans, tremure et bacquet* (✕Herrin 1710) ; *l'arculle, tremur, bacquet, potelaye, couvelaige, passçaye, le tout scervant autour des moeul* (✕Coutiches 1711) ; *arculle, cuvelaighe* [le copiste a hésité entre *cuvelaiche* et *cuvelaige*] et *tremure* (✕Linselles 1750) ; *l'arculle, couvelaice, banquart, may, baquay* (✕Avion 1774)

couveple : *pour la tremuye et bacqet et tremuion et hercure et couvieppe* (✕Hem-Lenglet ±1650) ; *arculle, turmure, bancart et tette, couvepe et moulette à lever les meules* (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

couvercle : *audit moullin de Faloise assir un noef couvercle sur l'arcure, estoffet d'aissielles, de roilles et de quevalés pour soustenir le tremuie* (*Valenciennes 1424 Faloise) ; *pour 2 asselles de quenne de 6 piés pour ragrangier le couvercle de ledicte arcure* (*Douai 1427 Taquet) ; *ledit moulage sera garnis d'arcule et couvecque, termuise, brancart, bacqués et selettes* (*Douai 1767 Massue) ; *l'arcule ainsi que son couvercle sont egallement mauvais* (OQuievry 1776)

couvercle des meules : *une paire de lachés au couvercle des meules* (OSeclin 1392)

► *Le cuvelaige de Linselles (1750) a subi l'attraction de cuve. Cf. SMEYERS 1, p. 70: couvièrke.*

b. Couverceau, chacune des deux moitiés en demi-lune du couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couverchel*.

couveleche : *l'arrecture* [sic, prob. erreur pour *arreceure* ou *arreckure*], *tremuye, couvleces, metz et tous les (et tous les) utensilles qui fauldra audit molin* (✕Béthune 1507) ; *fait deux noefvyes couvelesches par dessus l'arcure et moeulles* (✕Nœux-l.-M. 1520) ; *l'arcure, deux couvleche et tremuy* (*Douai 1651 Taquet) ; *les escavettures, erculles de meulles, les couvelages et les baux tremuant, bacq et termure, la met et l'inge* (✕Bondues 1700 Cardon) ; *l'arcule et les deux couvesses* (*Douai 1747 Croix aux Poulets)

couveleche de meulle : *ledit entrepreneur fourniera des couvleches de meulles en planches de bois blanc de cinq quarts de pouce, les banquart et tous ce qui en depend de bois d'orme* (✕Harnes 1748)

couveple : *avoir fait deux couveples noefvyes à l'arcure du grant molin d'asselles de 7 piedz de long, d'un poch d'espez, jointes et feullies et rondes aprez l'arcure* (*Valenciennes 1519 St-Géry)

couvercle : *encoires avoir fait à l'arcure dudit molin deux nouveaux couvercles de blancq bois de 7 piedz de long et de simples lambourdes, avecq les avoir jointes et assemblé au rond comme l'oeuvre le requeroit* (*Valenciennes 1521 Comte petit moulin) ; *audit molin avoir fait deux nouveaux couvercles à l'arcure, iceulx fais et furnis de simple lambourdes et d'asselles d'ung doit jointes et feullies l'une sur l'autre, chintré après le rond de l'arcure dudit molin* (*Valenciennes 1522 Comte grand moulin)

1526 Valenciennes
ADN, B 9950, 79r°

Couvercles et trémions au moulin à eau de Brisebois

À Severin Lavesin, Colin Descamps et Jehan Hecquet, tous trois charpentiers, pour à l'arcure dudit petit molin du bray, laquelle est faite neufve, avoir fait deux neuf couvercle de 7 piedz de loing, 13 poch de large et poch et demy d'espez, furnis de fortes lambourdes, aussi les avoir chintrez et tournez au rond après l'arcure, et sur quatre longues deuues avoir enneswilliet deux crons postelez de trois piedz de loing, de 4 et de 5 poch de gros, pour en deseure iceulx assire et embauchier en dent et à morseau deux termuisons de 7 piez de loing chascune, de 3 et de 4 poch de gros, pour porter et assir le tremuyse dudit molin.

1535 Valenciennes
ADN, B 9959, 67v°-68r°

Couvercles et trémions au grand moulin à eau de St-Géry

(...) en l'arcure d'icelluy grant molin y avoir fait deux noeufves couvepples de planckes de quartier de huýt piedz de loing, dix sept poch de large, poch et demy d'espez, lesquelles sont rondées et chintrees après la grandeur de l'arcure; et sur les quatre longhues doeuvres de ladicte arcure avoir enneuwilliez et assis deux quevilletz [sic, lire quevalletz] de trois piedz et demy de loing chascun, de quatre poch quarez, et sur iceulx chevalletz avoir adjustifié et assis deux pieces de bois de huýt piedz chascune, de trois et de quatre polch; / et sy sont taillietz et chanfrainet en forme de tremuison que pour porter et soustenir le tremuise dudit molin.

COUVERT

Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle* acc. spéc. a.

l'arcure avec les couverts, tremuions, oreilles, tremuisses (OVillers-en-C. 1655)

COUVERTE

Couvercle ou couverture.

la maye et l'ence à tomber farine et le blot au devant de ladite may, une couverte et une longue rufle (*Houplines 1704 blé); *le coffre servant à mettre le grain de moture avec un tonneau et sa couverte* (*Cambrai 1719 moulin 1.3)

► À Houplines il s'agit prob. d'une couverture destinée à empêcher que la farine ne s'éparpille dans le moulin.

Acceptions spécifiques :

a. Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle* acc. spéc. a.

les chevalets, oreilles, tirmuise et le bacquet avecque couvettre (*Douai 1680 Delepierre); *la cuvelle de pierre avec la couverte et un petit bacq au grain et autre* (✕Enghien 1687 bis)

b. Couverceau, chacune des deux moitiés en demi-lune du couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couverchel*.

pour les tremions à oreilles 22 pied de bois de 4 poulches quarrez, les couvertes des moeules de blancqz bois (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1); *les deux couvertes d'asselles de blan bois, garny de trois barres chascun* (OWambaix 1669); *il convient d'avoir une arcure avec ses couverte, tremuy, tremion, oreilles, bacque, bacquez, hinche, chavallez et maye* (*Ramillies 1677 moulin 2.1); *l'arcul avecq deux couvertes, deux chevalets, les deux oreilles, la termuise et bacquet* (*Douai 1718 grand moulin à brais)

couverte de meule : *les cavetures des meules, fleau, templeure, la caise de meule, turmule, l'einche, sommier de templeure, couvertes de meule, bacquet* (*Comines 1746 tan & huile)

COUVERTEAU

Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle*.

l'arcule, couvretteau, potelet, tremuy et bacquet (✕Mons-en-P. 1738)

COUVERTELE

Revêtement, couverture d'une paroi. Voir *revestement*.

item, estoit l'arbre atout le volant, c'est à savoir le asse et lez 2 vergez et lez eschalattez et le couvertele de l'une costé de le maison deseure tout brisiet et eskeüt sur le mote tout en piechez (✕Dendermonde 1396 Greffeninge)

COUVERTOIR

Couverture, pièce d'étoffe dont on recouvre le blé et la farine; ou couverture pour le lit.

pour 20 aulnes de couvetoir appelée 'herze', fait de poil, pour couvrir le blé et farine des bonnes gens quant on les maine et remaine par le bacquet par ladicte riviere à leurs hostelz (*La Gorgue 1453); *pour ung lict* (...); *pour deux couvetoirs de locquettes* (✕Cysoing 1630)

Acception spécifique :

Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle* acc. spéc. a.

ung couvertoir de bois dont on ceuvre les pierres dudit molin (✕Saaftinge 1409)

COUVERTURE

1a. Planches destinées à protéger ce qu'elles recouvrent. Voir aussi *couvercle*, ainsi que *revestement*.

pour 2 douzaines demie de quevilles de 10 et 11 polz de long chascune pour clauer les couvertures sur les tellieres (*Valenciennes 1488 Anzin) ; *pour (...) y avoir (...) fait une telliere de 5 pielz de large [sic, lire lonc] (...) et (...) une couverture par dessus la telliere pour le preserver des pluyes avec deux planques de 8 pietz de lonc chascune et de ung polz d'espez* (*Valenciennes 1499 bac de St-Paul) ; *sur la teliers de ladicte soiers convient avoir et furnirs unne couverturs de treize piez de loin et treize pouche de largeurs et quatre pouche d'espeurs pour conserver ladicte teliers qu'el se pouris* (*Ramillies 1608 moulin 2.1) ; *en deseure de la teliere avoir assis et attachié de keviles de fer de unze et douze poch de long deux pieces de couvertures de dix sept piedz et demy chascune, vingt piedz [sic, lire poch] de large et chincq poch d'espez (...) et aussi avoir taillié à chanfrain les deux crettes de le couverture avec les errechts des pohies des planques dessus dictes et avoir bien weschié et quevillié partout où besoing estoit* (*Valenciennes 1534 Anzin) ; *en ladicte couverture les quatre couvertures des gros liens* (✕Dechy 1773)

1b. Revêtement de la toiture. Voir *revestement*.

pour la couverture faite d'eschannes 9 miliers de claus tinglerés (OSeclin 1393) ; *pour 2 couples et 3 keues de Poitou pour reschanier le couvreture dudit molin* (OSeclin 1404) ; *12 grans queues et voidengues de vin pour en faire des ardoches à couvrir le thoix et couverture en hault d'icelui molin* (✕St.-Eloois-Vijve 1455) ; *pour avoir doublé la couverture dudit molin, qui ce entendu par ladicte devise estre seulement de plates asseles, de escaille de bois* (✕Bailleul-Nord 1481) ; *et avoir à la couverture dudit molin sur le plat tant d'un costé que d'autre recouvert d'aisselles où il estoit plus de besoing pour la deffence des eaues et des pluies* (✕Nœux-l.-M. 1498) ; *la couverture dudict mollin, assçavoir le comble, aisselin et eschannaige* (✕Lille 1558 moulin 3.1) ; *toutte la couverture dudict moullin sera furny de bon feullyez et couvert d'assile à le canteillon ordinaire* (OSt-Hilaire 1644) ; *la premiere couverture dudit moulin de planches de blanc bois et la deuxiesme d'essilles de bois dure de chesne et le tour ou corps couverts et moeublé de planches de chesne bien jointes l'une contre l'autre avec des tingles de chesne sur les crevasses et ouvertures* (✕Mœuvres 1682) ; *tous les eschanclés necessaires tant pour la couverture que pour la parois du costé des volans* (✕Sin-le-N. 1692)

1c. ✕ Revêtement des parois de la cage. Voir *revestement*.

la couverture tout à l'entour du moulin avec la couverture de devant (Enghien 1687)

2a. Toiture. Voir *toit*.

le couverteu[r]je dudict mollin, assçavoir le comble, l'aisselin, eschannes, wymes, roilles entre deux combles avecq toutte le cappe dudict mollin (✕Lille 1558 moulin 3.13)

2b. Toit protégeant un treuil, en l'occurrence le treuil destiné à soulever la vanne.

la grande ventel pour la decharge des eaux, avec les poteaux des batés, tourés, liteaux, couvertures et la corde (*Lille 1726 moulin 2.1.1)

3. Fait qu'une pièce de bois recouvre partiellement celle à laquelle elle est assemblée.

à l'endroit de chascun estiau avoir enneswilliet et estret ung loyen faisant couvreture de 4 pietz de loing, de 4 et de 5 poch de gros pour tenir icelle poye droit (*Valenciennes 1518 Comte)

Acceptions spécifiques :

1a. Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle* acc. spéc. a.

pour 150 piés d'aisselles dont l'en fist une nouvelle couverture sur la course des pierres des molins à eae (*Ninove (1445) ; *au carlier de Templemarch, pour avoir recouvert l'arcure du moulin d'assielles sur le meulle, 12 s ; audit carlier, pour 2 assielles pour y faire ladicte couvreture* (OTemplemars 1472) ; *l'archure de sept pieds de largeur (...)* ; *la couverture faite de quatorze pieds de double fente, de vingt pieds de simple fente, de quatorze pieds de planche de bois neuf et de vingt quatre pieds de planche de bois vieu et de quatre pieds de feuillet renforcé* (*Leval-Ch. 1757 blé)

couverture de meule : *le couvreture de meule, l'arcure, tremuire, tremuion, enche, baquet, le met, orgués, cieute, cuinet* (*Marquette-l.-L. 1569) ; *les esquevetture avec leur ablo, l'arcule, bacquet, tremuon, termure, couverture de meul et tout ustensil y servant* (le mot pourrait être au pl. et avoir l'acc. 1b) (✕Wattrelos 1731)

► Cf. L'HEUREUX, p. 211, où la *couverture* désigne l'archure.

1b. Couverceau, chacune des deux moitiés en demi-lune du couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couverchel*.

une arcure avecq les deux banchet, les deux tremuions, les deux couvertures, bacquet, tremuire et chevalet (✕Coutiches 1615) ; *l'arcur, le chevalet, les oreilles, les couvrechaux, le bacquet, tremuions, le froyon de fer de [sic, lire et] la may, l'ince, le templeure et la tremuye, le tout en bon et suffissant estat, excepté qu'il convient de racommoder les couvertures d'aulcunes pieces et renouveler trois cergues à l'arcur* (*Ramillies 1632 moulin 2.1)

2. ✕ Protection en bois recouvrant le lien (→ *loyen* acc. spéc. 1a) du piédestal et l'extrémité de la sole (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir aussi *mantel*.

pour avoir livré 28 quevilles de fer de demi piet de long employez à atachier les couvertures des croisies dudit mollin (Nœux-l.-M. 1528) ; *les quatre couvertures des gros liens (...)* ; *les deux long pans avec les quatre poteaux, pendant, peine, milliere, liteaux et couverture* (Dechy 1773)

3. ✕ Plaque de bois ou de pierre recouvrant le °dé du piédestal.

les quattres dez, couverture, gittes (Fleurbaix 1658)

4. Dispositif en fer destiné à empêcher un arbre de sortir du coussinet sur lequel il tourne. Voir *prison*.

trente six allemelles au gro et pety colé et une couvretur au desus du pety colé et une platine au hurtoir (✕Hem-Lenglet 1645)

Expression :

à couverture

Prob. par enfourchement ou embrèvement avec épaulement, c.-à-d. qu'une partie de la pièce de bois recouvre celle à laquelle elle est assemblée.

et au deriere de ce dit ventelaige avoir 4 soels traians (...) freans en hotte et en dent ens es postilles, cascun loijet de 2 loijens l'un deseure l'autre ouvret en hotte et en dent à couverture par desoubs (*Hon-H. 1417) ; *enhostés les soeulz et trayans [sic, lire soeulz trayans] ens es postilles, assis à morssiau de deux polz de parfont, et les 4 postilles loyes de pochars ouvrés en hoste et en dent à couverture par dessoubz boutant encontre l'eau* (*Valenciennes 1440 Ogelens)

CRACHET

Crasset, lampe à huile grasse dont la mèche brûle à l'air libre. Elle servait surtout lorsqu'il fallait moudre de nuit. Voir aussi *lampe*.

trouvé deux crachets et un mont de vieu ferailles et un toulloy, prisé avec une platane (*Comines 1684 tan & huile) ; *trois petites chevilles servantes au kielle prés des moeulles et la lampe ou crachet* (✕Seclin 1701 Wattiechart) ; *livré 2 grand cracé à l'huile* (*Don 1718 huile)

► Cf. DEBRIE 4, p. 39, *kréché*.

CRAISSERIE

Endroit où on engraisse des animaux domestiques.

en l'achinte et contreloy qui separe le loge et le grenier, en le craisserie des pourchiaux et en le keminee, partout là ù lidis carpentiers avoit relatet (*Hon-H. 1424)

CRAMAT

* Crémaillère, rail denté du chariot portant la pièce à scier ou à forer.

la roue à dent, l'arbre de fer, sa lanterne, son cramat et lkes douze roullettes (Enghien 1759 Wingart scierie)

CRAMEL et CRAMELLE

Épée de la trempure (→ *temprure*), barre le plus souvent en fer, mais parfois en bois dur, pourvue de crans ou d'œils – ou ensemble de deux barres dont l'inférieure est suspendue à la supérieure – qui raccorde le palier du (petit) fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*) au fléau de la trempure (→ *temprure*).

- Au singulier :

cramel (masc.) : *deux chevilles au pont, trois havets, six crampons, une cheville à la moullette du bodés, une bende, trois cloux hurtois et le cramel* (✕Lille 1737 moulin 3.3)

cramelle (fém.) : *le chevil du baudé et l'estrié du pont et crochets, la cramel du pont et deux chevils audit pont* (✕Marquette-1.-L. 1730)

cramelle de pont, ~ du pont : *à l'arbre de la lanterne deux pioche, quatre chapeaux, douze chevilles à clef et flotte, deux cremelle de pont, deux etriez, deux autres etriez à moufle* (*Comines 1746 blé & brais) ; *la cremelle du pont, deux chevilles, clef et flote, un etrié et poid de templure* (*Comines 1746 tan & huile)

cramille (fém.) : *à la templure avecq les ferrailles du pont deux estriers et une queville servans à la templure et une cremille* (*Lille 1627 moulin 2.1.1)

- Le rédacteur distingue les deux parties :

cramelle (fém.) **à la broie** et **cramelle à la temprure** : *la cremelle au sebroy et une cremelle à la templure avec trois boulons* (*Marcq-en-B. 1783) [pour l'autre moulage, le même copiste a écrit *une cremelle au broy et une femelle* [!] à la templure]

► Cf. BONNET, XXI, p. 32 mentionne la *l'queménée avec l'cram'lie*, mais les éditeurs précisent en note que l'auteur a noté *crémèl* à Pecq.

CRAMELIE

Crémaillère, barre de métal à crans ou à œils permettant de régler en hauteur la suspension.

la cremillie de l'anse (✕Lille 1643 moulin 3.8)

Acceptions spécifiques :

a. Épée de la trempure (→ *temprure*), barre le plus souvent en fer, mais parfois en bois dur, pourvue de crans ou d'œils – ou ensemble de deux barres dont l'inférieure est suspendue à la supérieure – qui raccorde le palier du (petit) fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*) au fléau de la trempure (→ *temprure*). Ces crans ou œils permettent un réglage précis de la distance entre le fléau et la braie ou le fléau et le palier du fer de meule. Voir aussi *bende, cramel, crameliere, espee, frain, langue, taillette, temprure, tirant, trayant et verge*. Voir l'ill. à *temprure*.

- Au singulier :

cramelie : *pour requierkier le cramillie de la temprure d'icelui moelin de 2 livres de fer* (*Valenciennes 1445 St-Géry) ; *les ferailles, assavoir le fer du molin, l'ache et pallecte, le cramillie, 4 quevilles pour le rouet* (✕Béthune 1507) ; *une cramillie pour lever le pond dudit mollin* (✕Béthune 1539) ; *une cramelie pour tenir le trempeure, pesé en Busegnies de 48 livres de fer* (✕Busigny 1559) ; *le poncelet et embroye avec la templure (...) et la cramelie de fer y servant* (✕Wambaix 1612) ; *pour la cramelie avecq un etriez de fer servant au fleaux, de la longueur de trois pieds et demy de lon et une bastonniere* (○Villers-en-C. 1649) ; *avoir trouvez manquant une cramelie audit molin de six à sept piedz de loing de bois de quatres et six* (○Wambaix 1653) ; *trouvé le trie [sic, lire l'etriad] de la tempure dit 'la ramely' [sic]* (*Thun-l'É. 1661) ; *la cramelie est de bois* (✕Cagnoncles 1665) ; *la cramelie pendu avec un boujon de fer, de bois de 4 et 5* (○Wambaix 1669) ; *trouvé la cramilly furny de deux batonier aut et bas et un gouvions de fer* (*Ramillies 1695 moulin 2.1) ; *la cramilly de fer de quatre pied de long, avecq deux petite cheville y servant* (*Hallines 1698) ; *les ferraille des deux temprure consistant en deux estriés, la cramilly avec leur garniture, les muzeau des fleau* (©Templeuve 1777)

cramelie du baudet : *les ferrailles du pont, une etriez avecq une verge de fer, deux cranpon, la cremillie du baudet* (✕Lille 1643 moulin 3.18) ; *une bende sur le fleau et cramilly du baudé et quatre bende de trois pied de loin dessous la meulle de dessous* (✕Coutiches 1738)

cramelie de la meule : *le ferail du pont (...) deux pieces servans au bodé, une cheville, une cramaille de la meulle* (✕Lille 1733 moulin 3.30.1)

cramelie du pont : *Jean Hego doit livrer la cramellije du pont* (○Wambaix 1653) ; *la cramailly du pont, deux chevilles passant au travers avec leurs clefs et une petite heuche* (*Lille 1726 moulin 2.1.3)

ecramelie : *la pan, fleau, ecrammilie, bodet, patin et palettes* (✕Cysoing 1760)

- Au pluriel :

cramelies : *une estrye, trois quevilles, deux cramillie grande et petite et deux quevilles servant au pondt* (✕Audruicq 1624)

cramelies du pont : *les deux cramilly du pont* (*Douai 1718 grand moulin à brais)

- Le rédacteur distingue les deux parties :

cramelie du pont et **cramelie de la temprure** : *la cramailly du pont et celle de la templeure avec leurs heuches* (*Lille 1726 moulin 2.1.1)

cramelie des broies et **cramelie de la temprure** : *les cramillies des broyes (...)* ; *item, la cramillie de la templeure* (*Douai 1680 St-Albin)

► Bien que le moulin à eau possédât deux braies, il n'y en avait qu'une à être mobile et seule celle-ci était suspendue à l'épée. Le pluriel *les cramillies des broyes* sera erroné.

► Le *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, p. 41, art. *cremaillere* précise qu'elle est en bois de chêne ou de pommier. De nos jours, la crémaillère est de plus en plus remplacée par une tige verticale dont le filetage au sommet est pourvu d'un écrou réglable à larges ailettes.



Ancienne cramelie à œils de la trempure. Photo J.B.

b. ☒ Épée du frein, barre le plus souvent en fer, mais parfois en bois dur, pourvue de crans ou d'œils – ou ensemble de deux barres dont l'inférieure est suspendue à la supérieure – qui raccorde la ceinture du frein à la bascule (→ *cauque*). Ces crans ou œils permettent un réglage précis de la distance entre les deux pièces. Voir aussi *esquellette, langue, languette, tiroir, tirant, trayant* et *traitiel*. Voir l'ill. à *frain*.

- Au singulier :

trouvé la cramilie servy d'une battonniere de ferre et une estriere furnye de trois battonnieres pour fermer ledit frain (✕St-Aubert 1674) ; quatre chevilles de moulettes au frein, les plates bendes, deux estriéz, la cramailly dudit frein, une cheville et deux petites bendes, un crochet et deux crampons (✕Lille 1726 moulin 3.9)

- Au pluriel :

les deux carmelye du frain, le quevyle batonnier dudict frain (✕Busigny 1559)



Épée du frein avec la bascule. Notez les différents œils destinés régler la longueur de l'épée. Photo K. Vanger.

- c. * Tige pourvue de crans ou d'œils servant à la vanne mouleresse, lorsque celle-ci est levée ou abaissée au moyen d'un levier situé dans le moulin. Voir aussi *crameliere*.
pour avoir refait la cramillie et frain du ventelle par dehors ledit moulin, qui estoit rompus en deux lieux (La Gorgue 1492)

CRAMELIER et CRAMELIERE :

Épée de la trempure (→ *temprure*), barre le plus souvent en fer, mais parfois en bois dur, pourvue de crans ou d'œils – ou ensemble de deux barres dont l'inférieure est suspendue à la supérieure – qui raccorde le palier du (petit) fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*) au fléau de la trempure (→ *temprure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

- Au singulier :

une cramelier à la temprure (*Thun-l'É. 1719) ; *avoir acomodé une cramalier et un pois, paise soisant sey [= six] livre* (*Douai 1733 Croix aux Poulets) ; *le pont, temprure et cramiliere de fer, appretié à 16 lb* (✕Élouges 1737) ; *la cremelliere, ses chevilles et chevilletes y servant* (✕Comines 1741) ; *la crameliere, frion, levier, marteau de pont et l'avez à ouvert [sic dans Moulins en Hainaut, p. 73a] les moulins, le tout de fer* (*Belœil 1775)¹¹ ; *trouvé la cremiliere et une platte bande et deux boulons* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

- Au pluriel :

crameliers du baudet : *le pont, fleaux, pattin, palette et coingniez (...)* ; *le placcage des dessoubz les moeulles etoffé de flacques (...)* ; *le baudée, fleaux, pattin, coingnié, orgueil,*

¹¹ Corriger la définition donnée dans *Moulins en Hainaut*, p. 73b : « petite tringle fixée sur un des trémions » Cette « tringle » crénelée servant à régler l'auget (→ *baquet*) n'était pas en fer !

le petit wundacq à peser bled et farine, templeure de cuire (...); cinq chevilles petites au frain, les deux gremilliers du baudez (✕Templeuve 1686)

CRAMELLE : voir *cramel*.

CRAMPON

Crampon, attache en fer à bouts recourbés. Associé au verrou, il s'agit de la pièce recourbée dans laquelle s'introduit la tige du verrou. Les crampons servent aussi à fixer certaines chevilles, telles les chevilles à empreintes (→ *queville à bende*). Voir aussi *agrafe*, *cramponchel*, *crochet* et *havet*.

*4 cranpons pour l'ewille dou frain qui estoit brisie (✕Cysoing 1380); pour deux crampons employez ou jeu, poisant cinq livres de fer (✕Haasdonk 1407); 2 crampons pour tenir le met, pesans une livre (✕Armentières 1413); pour 4 groz crampons à anker l'arbre devant les verges de vollant, 8 s (✕St.-Baafs-Vijve 1442); pour 4 grandes crampons et pour 4 grans loyens de fer dont le sciveloop [= °lanterne d'engrenage] dudit molin est loyé (✕Sluis 1443); pour avoir livret une queville pesant parmi flotte et cranpon 5 livres à l'un des vollans (✕Baisieux 1463); pour avoir rassuré et miz à la roe dudit molin 20 lyens de fer et autant de crampons (✕St.-Eloois-Vijve 1456); pour avoir ferré de quatre lyens et bares de fer et de 8 crampons le devant dit sciveloop et pour les cloux à ce servans (✕Ingelmunster 1461); pour avoir livret une queville pesant parmi flotte et cranpon 5 livres à l'un des vollans (✕Baisieux 1463); pour 30 crampons de fer employé à la roe dudit molin, à 12 d la piece font 30 s par. (*Moregem 1480); deux grans crampons rons de 6 pauch de long chacun mis aux deux potentes de le queuwe dudit mollin (...); item, pour ung estrier (...) et pour deux crampons carrez pour cloër ledit estrier (✕Béthune 1518); pour avoir refait le gran crampon, là où tirent les chevaux, 12 d, et pour avoir mis à le vollee dudit mollin quatre crampon, 4 s (*Cysoing 1531); deux crampons pour soustenir la caucque et la ventelle, avec deux estriers (*Lille 1627 moulin 2.1.1); deux havé de montee est [= et] 2 cranpon en forme de cheville pour tenir lesditte (✕Lille ou environs fin 17^e s.); un crampon à lacher [= attacher avec un lacet] les sacqs (*Lille 1726 moulin 2.1.2)*

Composés :

crampon rivet

Crampon dont les extrémités sont rivées.

les ferailles de lanterne, quatre loyen et trois brocques avec les clee et flottes et quatre crampon ryvet (✕Rekkem 1659)

crampon à bende

Crampon d'un type particulier, p.-ê. pourvu d'une ou deux plates-bandes de fixation (voir aussi *estrier à bende*) ou, plus simplement, destiné à fixer une bande de fer. Voir aussi *estrier à bende*.

*pour avoir rappointié le serrure dudit huis, y fait une clef et deux crampons à bende (✕Nœux-l.-M. 1521); le feraille servant à la caucque, comprins deux crampons à bende (*Comines 1684 ble & brais)*

crampon à pas

Crampon servant au palier du petit fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1).

2 claux hurtoirs, ung rondeaul, 3 claux frumoirs et demy cent de claux de solir, ung crampon à pas et ung bouguon refaict (✕Elsegem 1444)

► Dans le même compte nous rencontrons le correspondant flamand *pashac* 'crochet du palier du petit fer, qui relie celui-ci à son épée', le flamand *pas* pouvant désigner le palier du petit fer de meule.

crampon à patte

Pièce métallique recourbée à double équerre par extrémité, dont chaque patte est percée pour être clouée.

les deux mouffles d'ecaches, quatre chevilles, clefs et flottes, deux crampons à pattes, une cheville à une ecache, clefs et flottes, deux fourches à les ecaches (✕Lille 1733 moulin 3.30.1)

► Cf. *Encyclopédie*, art. *crampon* : « L'usage des *crampons à pointe* ou *patte*, c'est de recevoir le verroux des targettes aux croisées, portes ou armoires, de même que les verroux à ressort, &c. »



À gauche et à droite crampions à pointes ; au centre crampions à pattes.

crampon d'escache

☒ Crampon servant à attacher la dame (→ *escache*).

deux mouffles d'ecaches, quatre chevilles, clefs et flottes, deux crampions d'escache (✕Lille 1733 moulin 3.30.2)

CRAMPONCHEL

Petit crampon.

pour 3 crampions, une clenque et les cramponceaux pour fremer les ventelles du fleel et pour le barre (*Quesnoy-s.-D. 1401) ; *pour deux boujons de fer, 9 s* ; *item, pour deux autres boujons de fer servant aux esles dudit molin et pour quatre cramponchiaulx pour frumer au boult d'iceulx boujons, 18 s* (✕Bailleul-Nord 1517)

CRAPAUDEL

Agrafe, prob. à quatre pointes, servant e. a. à l'assemblage d'une meule brisée. Voir *double agrappe*.

pour 4 crapaudiaux servans à le meulle gisant, 3 s (○Templemars 1432)

► Cf. : *pour 65 livres de ploncq en masse mis à atackier 12 agrappes de fier, cescune à 4 pointes, qui tiennent les pieres doudit pillier enssanlle* (*Valenciennes 1393 Comte). La métaphore, due à la forme de l'objet, serait identique à celle qui a donné naissance aux *krapo*, *karepotin*, etc., appellations valaisannes de l'ancienne anille qui, avec ses quatre bras recourbés, rappelait aussi le batracien (STÂHELI, pp. 22, 95, 97).

CRENNE

✕ ? – P.-ê. trottoir tournant ou cage d'écureuil destinés à entraîner la meule. Voir *moulin à crenne* (→ encadré 7 à *moulin* § 5.4.2).

priserie d'un mollin à crenne servant aussy à mieuldre bled (Lille 1558 moulin 5.2) ; *sept mollins à cheval et ung petit mollin à crenne servant à mieuldre bled (...)* ; *du mollin à crenne, assavoir la moeulle gisante d'espaisseur de deux poulchz et demy et de largeur de deux piedtz deux poulchz* (Lille 1606 moulin 5.2)

**1507 Béthune
ADN, B 14746**

Textes concernant la construction d'un moulin à crenne

Item, a esté aussi fait ung molin servant oudit chastiau de telle fachon et paucison que celui qui est à l'hostel de la ville, sauf que ledit molin est fait de cœur de quesne carré, et livrer aussi tout ce qui sera necessaire, assavoir l'arrecture, tremuye, couvleces, metz et tous les (et tous les) utenssilles qui fauldra audit molin avec les ferailles, assavoir le fer du molin, l'ache, le pallecte, le cramillie, 4 quevilles pour le rouet qui se fremeront à clefz et à floctes, deux molles bendes pour lyer les tourtes et quatre agrappes pour les tourtes, ung envyr, ung aneau, ung ploma et 16 agrappes pour lyer les croupes [?] du cresseme, et au dessus du beffroy faire puyes tout alentour pour la seurté de ceulx qui s'i trouveront.

**1508
ADN, B 14747**

Avoir aussi fait ung autre comble deseure le molin à blé qui a esté fait de nouveau oudit chasteau, contenant 19 piez de long et 17 piez et demy de comble, estoffé de montans, soubzcavrons, ventrieres, festes, seules et lyens; avoir taillié, coppé, tronchonné et appoinctié tout le bois dont a esté fait ledit comble, mis et assis les seules dudit comble sur la nouvelle muraille qui a esté faicte à l'entour dudit molin comme cy aprez sera dit. (...) /

À Pierre Cornu, Pierre Baudin, Lucquet Cornu et Andrieu le Josne, machons, pour avoir seulliné le molin à blé fait de nouveau oudit chasteau tout à l'entour de piet et demy de hault, y avoir fait trois pans de mur de bricques de 10 piez de hault ou environ, de piet et demy d'espesseur et de 18 à 19 piez de long chascun pan, avoir fait oudit molin deux pignons de brique servans de la haulteur du comble et fremetture dudit molin, y avoir fait ung espondis et une montee de 5 piez de hault ou environ pour garder les teraulx de deseure ledit molin (...) /

À Jehan le Roy, tailleur de grez, pour avoir livré oudit molin 6 piez de seullet mis en ladicte machonnerie, a esté payé pour la pierre et le fachon 18 s.

Item, pour avoir livré deux corbeaux de piet et demy de long pour mectre audit molin, pour la pierre et la fachon 10 s (...) /

(...) encores avoir latté et couvert tout de noeuf le molin dessus dit tout de nouvelle lacte et thieulle; aussi avoir couvert et lacté audit molin la fenestre flamenghe et en autres pluseurs lieux audit chasteau (...) /

**1509
B 14748**

Item, une serure pour l'uich du molin à blé estoffé d'un veret ront et de crampons, pour ce payé 5 s.

► L'identification du moulin évoqué ci-dessus reste une énigme, d'autant plus que j'ignore ce que signifie cette *crenne*. Le mot qui aurait pu m'éclairer, *croupes*, est tout aussi énigmatique. La plupart des dictionnaires connaissent seulement *crenne* 'encoche, cran', mais ce mot est du féminin. À moins qu'il ne s'agisse du *cren(n)et* 'créneau', forme dont la prononciation expliquerait le passage à l'infinitif *crenner* que nous rencontrons dans un texte lillois de 1627. Même si l'alternance *m/n* n'est pas exceptionnelle en picard – la crème s'y dit parfois *cren* (BLANQUAERT, p. 155) – les nombreuses graphies prouvent qu'on a bien vite oublié la forme originale : le *cresseme* (Béthune 1507), *moulin à grene* (Lille 1606), *mollin à cremme* (Lille 1627), *mollin à crenner* (Lille 1627), *mollin à crennir* (Lille 1627).

Les graphies de 1627, les plus tardives, sont toutes sujettes à caution – elles figurent dans des copies très mal transcrites –, tandis que le *cresme* de 1507 pourrait être dû à une mauvaise interprétation du premier jambage de *crenne*. FLAHAUT, p. 37 mentionne *cremme*, pour lequel il renvoie à *crenne* n.m. ... qu'il laisse sans définition.

Si les moulins évoqués ci-dessus étaient des moulins à trottoir tournant, le *crenne* ou *crennet* serait précisément ce trottoir, un disque «'crénelé, à crans', c.-à-d. à lattes disposées en rayons afin de faciliter la prise. Le second compte de Béthune de 1507 spécifie que le moulin fut entouré de pans de mur en brique, long chacun de 18 à 19 pieds : l'espace était donc nettement suffisant pour l'installation d'un trottoir tournant. Reste la question de savoir pourquoi il n'y avait qu'un seul *envir*, c.-à-d. un tourillon métallique à l'extrémité d'un arbre normalement horizontal.

Et si ces moulins étaient plutôt actionnés par un ou deux hommes marchant dans une cage d'écureuil? De tels moulins nécessitaient en tout cas un arbre horizontal et un engrenage à angle, un véritable *rouet* à dents perpendiculaires à la jante. Ce *crenne* (au singulier) serait alors une déformation par métathèse du moyen néerlandais *kerne* 'baratte', notion qui, à la rigueur, pourrait s'appliquer à la cage d'écureuil. Cette hypothèse justifierait la présence des infinitifs *crenner* et *crennir* qui correspondraient alors au moyen néerlandais *kernen* 'baratter'. Mais *kerne*, lui aussi, était le plus souvent du féminin. Et s'il s'était agi d'un tel moulin, le scribe de Béthune n'aurait-il pas ajouté des détails à son énumération du fait qu'une cage d'écureuil est plus compliquée à assembler qu'un simple trottoir tournant?

Quoi qu'il en soit, les moulins à trottoir tournant ou à cage d'écureuil ont existé dans nos régions. Les comptes signalent par exemple le *molin de piet* du château de Beveren-Waas en 1435 (AGR, Ch.C. 6888). De tels moulins étaient fort utiles en temps de siège : c'est pourquoi nous les trouvons fréquemment à l'intérieur des forteresses, comme c'est le cas du moulin de Béthune.

La plupart des ingénieurs militaires des 16^e et 17^e siècles ont représenté de tels moulins (p. ex. A. RAMELLI, *Le diverse ed artificiose macchina*, 1588; A. BACHOT, *Le Gouvernail*, 1598¹²), mais la planche la plus originale nous vient d'AGRICOLA, *De Re metallica*, VIII, p. 232, où un moulin à cage d'écureuil (actionné par des chèvres, mais dans son texte l'auteur précise que la roue est mue par des hommes, des chevaux, des ânes, voire de fortes chèvres) flanque un moulin à trottoir tournant.

¹² Ces deux œuvres sont en libre consultation sur Internet.



AGRICOLA, *De re metallica* : moulin à cage d'écureuil (à chèvres !) et à trottoir tournant.

CREQUETTE

Prob. sorte de petit clou ou de crampon.

audit Pieter, pour avoir fait de nouvel 2 bendes de fier, chascun bent pesant 4½ livres, monte 9 livres à 1½ gros le livre avec ses crenquettes, valent 13 d ob. gros (✕Haasdonk 1443)

► Diminutif de *clenque* avec rotacisme. Une des définitions de *klinke* donnée par le *MnW* est « *ijzeren staafje of bout, geschikt om iets vast te zetten* » (bâtonnet de fer ou cheville propres à fixer quelque chose)

CREPON

☒ Croupe au vent, versant réunissant les longs pans de la toiture du côté des ailes. Chez nous la plupart des moulins à vent possédaient une croupe brisée ; dans ce cas, le *crepon* désigne soit l'ensemble des deux pans de la croupe, soit, plus fréquemment, le seul pan inférieur de cette croupe. Les prisées associent généralement le pan inférieur de la croupe à la paroi du vent, le pan supérieur à la toiture. Voir aussi *cerpy*, *chevaine*, *creponcel*, *cruppiere*, *escu*, *huvet* et *topenne*, ainsi que *culach*.

pour avoir (...) relevé l'arbre pour ce qu'il estoit keüs sur sen anel, fait un novel postel au crepon et mis une rencraisse sur l'anel pour tenir le bracon, resakiet ens ledit crepon (✕Nœux-l.-M. 1380) ; pour deuves de tonneauls mises et employes à aisseler le crepon dudit moulin (○Templemars 1388) ; au comble devant un crepon deseure l'anel et par derriere deseure le keuwe un faux rain (○Seclin 1392) ; le crepon, assçavoir le pennelle, potteletz, arrettiers, aisselin, eschannes (✕Lille 1558 moulin 3.4) ; la bau cennié avecq les deu crepon [en 1578 nous lisons les demy crepon] (✕Templeuve 1588) ; le grand baulch jenniez, le crepon, sçavoir la pennelle, potteaux, loyens, arrestier et achelin (✕Lille 1643 moulin 3.24)

► Dans la plupart des cas, les énumérations associées au *crepon* se limitent aux éléments du pan inférieur de la croupe.

Les textes suivants distinguent le *crepon* et le *demi crepon* : le *crepon* y désigne le pan inférieur de la croupe, traversé par l'arbre moteur, alors que le *demi crepon* correspond au pan triangulaire supérieur.

pour avoir fait ung bauch aniel (...), avoir fait le crepon et demi crepon seant sur le dit bauch (✕Ostricourt 1461) ; (...) auquel bauch anel a deux posteaulx enesvillez à ung lez et à l'autre de l'arbre avec 2 loyens et 2 rains à chascun lez, avoir aissié ledit crepon, avoir sur lesdis posteaulx enesvillé une penne qui porte les deux arrestiers du demi crepon (✕Ostricourt 1467) ; le baul annué [sic], le crepon estoffé de potteaulx, loyen, penelle, à la closture d'aisselin et [sic, lire à] heulle et à costeau (...) ; la cappe, le faurain, le comble, arrestié, aisselin, eschannes et le demy crepon eschanné (✕Wattrelos 1607) [à comparer à la phrase parallèle de 1579 citée ci-dessous (composés b)] ; la cappe, assçavoir le comble, wimmes, achelin, eschanne, la topenne, les faurins, le crepon, le demy crepon et une festichure de plomb (✕Hellemmes 1612) ; le gros bau chenier, le crepon, demy crepon, planches et echantes, cy 45 fl. (✕Coutiches 1751)

Composés :

demi crepon

a. ☒ Pan triangulaire supérieur de la croupe brisée du côté des ailes. Voir aussi les exemples cités ci-dessus. Voir *petit crepon*.

pour avoir recouvert d'achelle le demy crepon qui est deseure le teste de l'arbre (✕Cysoing 1527) ; le cappe du molin, assçavoir combles, achelin, taupene, demi gerpons et eschaulnes (Herseaux 1577) ; la cappe, couverture dudit mollin, assavoir le faux rain, topenne, comble, vime, achelin, le demy crampon [sic, lire crepon¹³] et les cloux (✕Templemars 1595) ; le cappe, le comble, feeste, montant, wymme, asselins, eschanne, comprins le demy crepon quy est eschanné par desseure le pennelle, prisié 72 lb ; item, le bauch ennié et demy crepon et pennelle, prisiez 26 lb (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; les cappes, le comble, lataige, eschangne, demy crampon [sic, lire crepon] jusques à le pennelle de deseure l'arbre, faurains, brocques et bacquet [sic, lire boucquet] (✕Lille 1606 moulin 3.11) ; le gros bousignier, les deux marbreau et les deux pottelet, bouttreau, pennelles et ascelin (...) ; item, la cap du mollin et le toppin et le demy crespon, les combles et ascelin, eschange (✕Bondues 1700 Cardon) ; il sera fait un coupé rond et il y aura 10 couples de comble assemblés avec leur wuimbe de quatre pouces par le bas et trois pouces et demy par le haut, un faux rein assemblé avec ses boucquets de 9 pouces de large sur deux pouces et demy d'épaisseur et les courts combles necessaires pour le demy querpon et un chapiteau pour couvrir la corde du windacq (✕Harnes 1748)

demi crepon de devant : *la cappe avec le demy crepon de devant, prisez cent vingt six livres (...) ; le demy crepon de derriere, le grand bogenier, pottelet, entreloiens, pennelle, petit comble, nochere, flacques dessous les meulles et les arrestiez, prisez vingt cinq livres cinq gros, ayant eu egard que ledit bogenier ne vaille plus rien (Cysoing 1710)*

¹³ Cette confusion entre *crepon* et *crampon* se répétera à Lille en 1606 ; elle se rencontrait déjà dans un compte d'Ostricourt de 1413. Cf. COUTANT 1, p. 596. Dans la prisée du moulin sur pivot de Templeuve-en-Pévèle de 1686, les *crespons* sont des crampons : *deux piece de ferre servans au cotté de l'estacque, clefs, flottés et crespons*.

► La croupe brisée du côté de la porte d'entrée étant inexistante dans les moulins de la région, je considère ce *demi crepon de devant* comme la pan supérieur de la croupe brisée du côté des ailes, le *demi crepon de dessus* donc. La précision *de devant* a dû paraître étrange, car elle disparaît dans les prisées plus tardives du même moulin.

b. Pan trapézoïdal inférieur de la croupe brisée du côté des ailes. Voir aussi *creponcel*.

pour avoir (...) recloz le derriere dudit molin et le demi crepon de noeves aissielles de Danemar (✕Nœux-l.-M. 1381) ; le demy crepon, assçavoir le penne, les posteletz, arrestiers, l'aisselin, eschannes et cappiteau deseure l'arbre dudict mollin (...); item, le windacq et cappiteau (✕Lille 1558 moulin 3.10); le baul annié, le demy crepon estoffé de posteaulx, loyen, pennelle et la cloisture d'aisselin à heulle et à cousteau (...); la cappe, le faurin, le comble, arrestié, aisselin, esc[hannes] et le demy crepon eschannié (✕Wattrelos 1579) [à comparer à la phrase parallèle de 1607 mentionnée ci-dessus]; le demy crepon, quy est eschanné par desseure le pennelle (...); item, le bauch ennié et demy crepon et pennelle (✕Lille 1606 moulin 3.6); la cape du moulin avecq le demy crenpons [sic] et topinne et leurs dependance (✕La Bassée 1680 blé); les baulch geniez, paillez, thesiez et celui du petit atreau de l'arbre avec la prison et le demy crespon jusques à la perelle [sic, lire penelle] (✕Lille 1687 moulin 3.30.1); le gros bau genier et demy querpont, marbreau (✕Masny 1731)

demi crepon de deriere : *la cappe avec le demy crepon de devant, prisez cent vingt six livres (...); le demy crepon de derierre, le grand bogenier, pottelet, entreloiens, pennelle, petit comble, nochere, flacques dessous les meulles et les arrestiez, prisez vingt cinq livres cinq gros, ayant eu egard que ledit bogenier ne vaille plus rien (✕Cysoing 1710)*

► A Lille (1558) le rédacteur distingue le *demy crepon* (pan inférieur) et le *cappiteau* (pan supérieur). Dernière preuve de la confusion entre le *crepon* et le *demi-crepon* : à Marquette-lez-Lille, la prisée de 1607 donne *le baucq annié et le demy crepon*, alors que celle de 1623 mentionne *le bauch ennier et le crepon* ; en 1656, la prisée du même moulin précise enfin : *le demy crepon deseure la pennelle*.

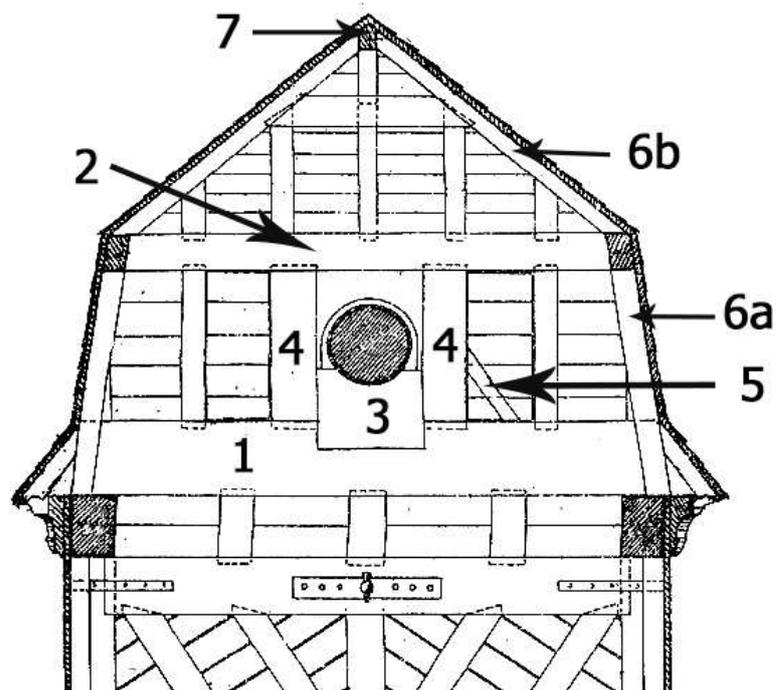
faux crepon

☒ Pan triangulaire supérieur de la croupe brisée du côté des ailes. Voir *petit crepon*.
tous les eschans qu'il at convenu pour couvrir tant la couverture et comble dudit mollin, le faux crespon que le culla et parois de deriere dudit mollin (✕Cysoing 1606)

petit crepon

☒ Pan triangulaire supérieur de la croupe brisée du côté des ailes. Voir aussi *capitel*, *demi crepon*, *faux crepon*, *creponcel* et *escu*.

la cappe, comble, wimme, faurin, brocque, boucquetz, lataige, eschanne, le petit crepon jusques à la pannelle desseure l'arbre (✕Lille 1606 moulin 3.22); le fenestre au petit crepon deseure l'arbre (✕Hellemmes ± 1650)



Croupe d'un moulin à vent : 1 = Joug, sommier du marbre (*anel, bauch aniel*) – 2 = Entrait de fermette (*pennelle, penne*) – 3 = Marbre – 4 = Lu(t)ons, poteaux (*potelets*) de part et d'autre de l'arbre – 5 = Lien (*boutrel*) – 6a = Arêtier de la demi-croupe inférieure (*rain*) – 6b = Arêtier de la demi-croupe supérieure – 7 = Faîtage

CREPONCEL

- a. ☒ Pan triangulaire supérieur de la croupe brisée du côté des ailes. Voir *petit crepon*. *recouteler l'arbre (...)* et *deffaire et refaire le creponcel deseure ledit arbre* (✕Erquinghem-L. 1411)
- b. ☒ Pan trapézoïdal inférieur de la croupe brisée du côté des ailes. Voir aussi *demi crepon*. *le grand bau geyny, marbreau et cruponcheau* (✕Mouscron 1659)
 - La toiture est traitée dans un autre article de la prisee, mais n'est malheureusement pas détaillée. Il serait étonnant qu'on se soit servi d'un diminutif pour désigner la croupe au vent tout entière.

CREPPE : voir *crette*.

CRESTE (1)

1. Angle saillant sur le devant d'une pièce de bois, d'une maçonnerie. Voir aussi *arête*. *aussi avoir fait fueillissement à toutes les postilles que pour mectre et assire les venteilles, et aussi sur une fache seulement de chascune postille et esteaux (...)* pour taillier et [sic] à chanfrain une creste de six à sept piedz de hault que pour fendre et rompre glaces et autre chose venant contre l'eauwe et seuwiere dessus dicte (*Valenciennes 1534 Anzin); et meismement avoir chanfrain et tailliet à cresses les deux esteaux soudenans les planckes, poyes et les deux postilles par voye comme par l'oeuvre apert (*Valenciennes 1541 Souverain)
 - La *creste* est généralement l'arête sommitale, le faite. L'évolution sémantique a pu être favorisée par la paronymie *arête* ou *ereste / creste*.
2. Terre relevée le long d'un cours d'eau ou d'une fosse. *de mener à brouette le terre qui fu gettee hors du tour des fosses as lavoirs de wedde de Tressin et aussi de le viesse tiere des cresses autour desdictes fosses ravalier de 1 piet de parfont pour avoir meilleur avenue asdictes fosses* (*Tressin 1402) ; *les lieux, place et entreprenture dudict molin depuis ledict poncelet d'embas jusques au grand ventelle et*

*comprins le vivier et la motte d'icelluy, la dicque et crestes devant ledict molin (*Hollain 1528-1702) ; comme ledict mollin aura quelquefois besoing de plus grande abondance d'eauwe que ladicte rivierette ne polra furnir ne soit par le moien de quelque retenue ou grenier d'eauwe, (...) seront tenus (...) de faire fouir, widier et approfondir la mesure de prey (...) avecq le circur et enclorre de bonnes et vifves crettes, le rendant à nature de vivier pour servir de grenier d'eauwe audict mollin (*Willeman 1610)*

Expression :

(re)taillier à creste

Biseauter (à nouveau) les deux angles voisins d'une parallépipède pour obtenir un nouvel angle à arête saillante sur le devant. Voir aussi *(re)taillier à °arête*.

*sur ladicte seulle assir et enneswillier quatre postilles de 12 piez de loing chascune, de 12 poch quaret, et les deux aultres de 12 à 16 poch, lesquelles sont taillies en canfrain et à crette en mont l'eauwe (*Valenciennes 1523 Fossart) ; la fache de amont l'eauwe de deux postilles par voyes taillies en chanfra[i]n à creste que pour fendre l'eauwe ou rompre glaches sy besoing estoit (*Valenciennes 1537 St-Géry)*

CRESTE (2)

Planche grossière prise sur l'aubier lors d'un débit en plot ou sur dosse. Voir *croustach*.

pour hausier le mont là le molin de vent se tient desuus, pour ce que l'eaue couroit et enportoit ledit wal en bas, pour hausier ledit wal et mis de [sic] crestes desuus (✕Elverdinge 1441)

► En moyen flamand la planche se disait *karste, kerste* ou *korste*, du latin *crusta*. Cf. COUTANT 1, p. 198. *Creste* et *crestel* n'ont pas subi la métahèse des équivalents flamands.

CRESTE (3) (anneau) : voir *crette*.

CRESTEL

Planche grossière prise sur l'aubier lors d'un débit en plot ou sur dosse. Voir *croustach*.

*pour 2 douzaines demie de keviles de fier de 7 à 8 polz de loncq à atackier le fons du bachinaige, les plonmas, crestiaux de l'huis de le seuwiere dudit petit moelin d'Anzaing (*Valenciennes 1453)*

► Voir la note à *crette*.

CRETTE

Frette, anneau de fer serré autour d'un objet pour l'empêcher de se fendre. Voir aussi *frete* et *vireule*.

creppe : *la lanterne avecq trois creppes, deux boutsons de fer, huict aggrappes de fer (*Enghien 1669 Pont)*

crespe : *quatre crespes servant à lanterne aveq quatre queues d'aronde (*Marquette-l.-L. 1704)*

creste : *pour crestes à loyer le moyoel de le rueye sur quoy le keuwe dudit moulin tourne (○Templemars 1388) ; pour un rouwet fierer de crestes de fier pour le moulin dou Buffle (*Étrœungt 1398) ; pour une creste neufve servant à l'arbre par dedens, pesant 12 livres (...); pour encores une creste neuve mise à racourchier l'arbre par dehors, pesant 16 livres (*Valenciennes 1507 Anzin) ; quatres fortes c[r]estest de fer dont est loyé l'arbre dudit molin à deux deboutz (*Hollain 1528-1702)*

cret(e) (masc.) : *pour ung cret servant à l'arbre dudit molin, pesant 16 livres (*Valenciennes 1515 St-Géry) ; ung cretes de fer à la meule couvrant (*Thun-l'É. 1688)*

crette : *à Pierart Trippart, fevre (...) : recopper et ralongier 2 paires de crettes pour les 2 tournans (*Recquignies 1403) ; pour une crette pour le roe qui tourne le quewe (○Templemars 1463) ; pour une grosse crette de fier mise autour de l'estacque dudit moulin affin qu'elle ne s'oeuvre (✕Cysoing 1474) ; pour (...) avoir restendu 2 crettes de fer aux tourtes dudit moullin (✕Camphin-en-P. 1510) ; trois crete pour mettre au debou de l'arbe pour en serré le pyos et un chrcan [sic, lire carcan] de barau caré à clé et flot*

y servant (*Marquette-l.-L. 1713) ; au bas de l'ataque un tourrillon avec son pa et la boites dudit pa, sa croisure, sa crette (©Templeuve 1777)

crette de lanterne : pour avoir fait une crette de lanterne audit molin d'Anzaing (*Valenciennes 1536)

► Cf. GERMAIN, p. 190 : *crette* ; G. LEGROS, p. 270 et SMEYERS 1, p. 27: *crête*. Le mot proviendrait du moyen néerlandais *kerte* (FEW, XVI, p. 315b). Le -s- de *creste* sera dû à une confusion avec les dérivés de *crusta* qui ont donné *kerste* / *korste* en flamand, équivalents de *crouste* en picard. *Creppe* et *crspe* ne sont pas nécessairement erronés : le passage de -te à -pe se voit encore dans *floppe* (< *flotte*), *chippe* et *cuppe* (< *queute*), *trappe* (< *tratte*). HÉCART, p. 135a mentionne une altération similaire : *crépe* 'crête' (du latin *crista*). Les phrases suivantes, par contre sont manifestement erronées. Le scribe y a confondu *crete* et *cuete* : pour (...) remettre les cretes et plommas à haulteur pour l'arbre mettre à moulage, remettre une crete au debout de l'arbre par dehors pour recepvoir le plommach (*Valenciennes 1420 St-Géry) ; pour (...) remettre cretes et plommas pour venir à le longueche dudit arbre (*Valenciennes 1420 Faloise).

CRETTER

Entourer d'une *crette*, d'une *frette*. Voir aussi *recretter*.

à Pierart le Carlier, pour une paire de tourtrez creter, que on mist à Froissart (*Valenciennes 1364) ; pour crester unes tourtres de fier de 2 bendes pesant 19 livres (*Bavay 1394) ; pour une tourttes cretter de 4 aniaux (...) pour mettre à un esmouloir (...) au tordoir de Trith (*Trith-St-L. 1406) ; pour 2 aniaux de fier mis au cretter une paire de tourttes pour ledit moulin (*Valenciennes 1409 St-Géry)

CREUX

Vide dans une construction.

et convient chascun bachinaige avoir trois pieds de creu entre le masse et le mur (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; six ventelle de huict piez de hauteur selon le reigle des eaux et de ladicte ventelery, et de quatre piez de croeux en largeur entre les postille pour revenir à quatre piez et demy de largeur sur les planche deden leur batté (*Ramillies 1630 textes 1)

CRIBLE

Crible, appareil à fond perforé pour séparer les éléments (les grains) selon leur grosseur.

il y at un crible [...] long 4 pié (...) et une aisselette [...] pour arrester le grain (Lille fin 18^e s. plan)

CROC

a. Croc, pièce de fer recourbée et pointue. Voir aussi *crochet* et *havet*.

pour 14 agrappes qu'il fist de se fier, les cros, les crampons et les clous (*Hon-H. 1390) ; trouvé à la queue et ecache deux moufs, six boulons, clef et flotte, deux gros, quatre boulons (✕Lille 1797 moulin 3.27)

b. Pointe recourbée.

pour 3 agrappes pour agrapper et faire tenir ensemble la meulle, laquelle est fendue, de 14 polz de long chascune, à trois cros plommés dedens ladicte meulle, et ont deulx polz de large, pesans ensemble 14 livres (*Valenciennes 1486 brais)

Acceptions spécifiques :

a. Croc, pièce de fer recourbée en crochet, qu'on attache à l'extrémité des bendes du boistard (→ *boistart*) métallique. Voir aussi *croche* et *crochet*, ainsi que *bende à croc*.

pour refaire à 3 bendes dou boistart 3 nouviaux [sic, lire nouviaux] cros et remettre jus et sus, 8 s (*Valenciennes 1401 Ogelens) ; pour au boistart de fer faire 3 noeves bendes, 3 nouviaux cros et atackier de 3 rivés audit boistart (*Valenciennes 1448 Comte) ; pour le boistau de fier, qui brisiez estoit, requierquier, resauder et y faire nouviaux traux et 3 noeves bendes et 3 croks rivés et atackiés audit boistau (*Valenciennes 1449 Faloise) ; pour avoir fait audit molin le Conte et au boistart d'icelui 3 noefvyes bendes, chascune de 2

piés demy et ung crocq de 2 pauls de loncq (...) parmi l'avoir rivé audit boistart (*Valenciennes 1463 Comte)

- b. Extrémité coudée ou ailette du tourillon, qu'on entaille dans le bois de l'arbre et qu'on fixe au moyen d'une clef pour assujettir le tourillon et le maintenir exactement dans l'axe de l'arbre. Voir aussi *croche* et *crochet*.

pour (...) recolper, rehotter et mettre un torignon à crocq au mollin de Falloise (*Valenciennes 1428) ; *pour les 2 torignons de l'arbre dou grant moelin dudit Comte à cause et pour les noeves moelles tous rekierkier et faire nouveaux crocq* (*Valenciennes 1448) ; *pour les 2 torignons de l'arbre dou moelin des Ogelens, qui brisiés estoient parmy les mamelles et cros, resauder, requierkier et ralongier* (*Valenciennes 1448)

► Le meunier de Haccourt (Liège) nomme les pattes de fixation du tourillon 'griffes' (G. LEGROS, p. 116).

Cette partie du tourillon s'est dite *croc*, *croche* et *crochet*, mais aussi *coche* et *coque*. Ces deux dernières formes sont probablement erronées, influencées par °*coche* 'téton du fer de meule' :

coque : *pour un des torignons dou grant moullin, liquelz estoit trop cours requierquier et ralongier, refait le coque, le flotte, le clef et le mamelle, 24 s* (*Valenciennes 1428 St-Géry) ; *pour le torignon de l'arbre du grant molin Saint Gery par dehors requerquiet, faire une koncque [sic] toute noefve, une flotte, une clef* (*Valenciennes 1429 St-Géry) ; *au torignon du petit molin faite une noefve koke de fier d'Espagne* (*Valenciennes 1432 Comte)

coche : *pour unne noeve coiche, qui brisie estoit, à l'un d'iceus torignons, 10 s* (*Valenciennes 1444 Souverain)

Le phénomène inverse, *croche* au lieu de *coche*, se rencontre aussi. Il est signalé à l'art. *coque*.

- c. *Croc en fer aménagé au bout de chaque patte de la fourche pour saisir la cheville au moyen de laquelle le meunier soulève la vanne. Voir aussi *ongle*. Voir l'ill. à l'art. *fourque*.

pour l'un des bras de le caucque d'icelle seuwiere, qui brisiés estoit, desclauwer, resauder et faire un noef crocq, reclauer et metre ens (Valenciennes 1453 Anzin grand moulin) ; *pour avoir feret une noefve caucque pour le seuwiere de Brisebos, requerquier les vieses ferures qui estoient rompues et refaire plus puissantes, nouveaux crocqs et tous nouveaux traux* (Valenciennes 1485) ; *pour avoir ferret une caucque à lever les ventelles, icelle bende de quatre bendes de fer contenant chascune demi doit d'espois et quatre piez de long, et à chascune bende avoir fait ung crocq et avoir sauldé les deux deboux pour faire le patte, icelles bendes ploies selong le bois et clouees de claux et crampons* (Valenciennes 1490 Comte)

Composé :

croc à moufle

Crochet pourvu d'une °moufle.

trouvé à l'échelle pour mettre les sacs en pille deux gros à mouf, deux boulons taraudés (✕Lille 1797 moulin 3.27)

CROCHE (1)

J'ai classé ici les substantifs féminins. Les *croches* du masculin ou au genre non discernable sont lus comme *croché* et classés sous *crochet*.

- a. Croc, pièce de fer recourbée en crochet, qu'on attache à l'extrémité des bendes du boitard (→ *boistart*) métallique. Voir *croc*.

pour 2 bendes de boistail et 2 croquez noefves assis sur ledit boistail (*Valenciennes 1430 Fossart)

► Confusion entre *croche* et *crochet*, comme le prouve l'adjonction d'un adjectif féminin et d'un participe masculin.

- b. Extrémité coudée ou ailette du tourillon, qu'on entaille dans le bois de l'arbre et qu'on fixe au moyen d'une clef pour assujettir le tourillon et le maintenir exactement dans l'axe de l'arbre. Voir *croc* et la note.

pour avoir fait une neufve croche de fer servant à l'envir dudit molin de tan (La Gorgue 1421) ; pour une clef servans à le croche du torignon du grant mollin d'Anzaing, 12 d (*Valenciennes 1423) ; pour l'un des torignons dudit arbre reloyet et fait une croche toute noefve, 20 s ; pour l'autre torignon, qui avoit le croche brisie requierquiet et ressaudet, 6 s (...) ; pour 4 flottés et 2 clefz mises au debout de le croche du torignon, 5 s (*Valenciennes 1434 Anzin) ; pour avoir fait à l'un des torignons d'icelui une noefve croche ou lieu qu'il estoit apointié et en icelui fait ung trau pour le fermer, payet par marchiet fait 12 s, et pour une flotte et une clef, 18 d (* Valenciennes 1462 Comte)*

CROCHE (2) (téton au sommet du fer de meule) : voir *coche*.

CROCHET

a. Crochet, pièce de métal recourbée pour retenir qqch., croc de petites dimensions. Voir *croc* et *havet*.

*deux crochets aux cordes, trois petits à la metz, deux barres à clouer et à oeuillet, et cloux pour suspendre ladite metz (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; avoir acomodé un cloché pour pendre le balance et de [= deux] croché pour tenir le sacque (*Douai 1733 Croix aux Poulets) ; au frein trouvé six chevilles, trois etriez et trois crochets (✕Cyssoing 1761) ; les ferraille du pont, deux crampon, un croché, une molle bende, trois cloux hurtoir, une cheville au patin du baudee, un cloux hurtoir et trois molle bende (...) ; à la tette du frain un estriés à pates à fourche, deux cheville traversant ladit et un crampon à double crochez (...) ; deux grant croché, deux cheville traversant la queu, sept cloux hurtoir, le tout servant à l'atache de ladite queu (©Templeuve 1777) ; trouvé à la montée quatre crochets pour la suspendre (✕Lille 1797 moulin 3.27)*

Dans le cas suivant, le crochet sert aux meules :

*l'engrainoir, le levier et le crochet à lever la pierre (*Enghien 1759 Wingart froment)*

b. Crampon, clameau, agrafe. Voir *agrafe* et *crampon*.

*pour refaire et rendre les roés appellé 'camwiels' [= rouets] et yceulx lijer de bendes de fer appellé 'windelinghe' [= liens de fer souples qui entourent] et acclouer de crocez de fer pour plus grande seurté (*Ninove 1412) ; pour emploier et convertir oudit ouvrage de maçonnerie, assavoir tant en gros ankres de fer, crampons, croquets, agrappes dont le pavement du fundement et aussi les trois pilers sont agrappez et fonduz de plonc (*Ninove 1421)*

Acceptions spécifiques :

a. Croc, pièce de fer recourbée en crochet, qu'on attache à l'extrémité des bendes du boitard (→ *boistart*) métallique. Voir *croc*.

*pour avoir refait ung crochet au boistart doudit molin de Fossart, icelui renquierquié et fait nouviaux traux et rivés (*Valenciennes 1462) ; pour avoir ferret le boistean et y fait deux noefves bendes et deux rouelz [sic, lire prob. rivetz] et à chascune ung crochet de troix polz de loing (*Valenciennes 1483 Brisebois)*

b. Extrémité coudée ou ailette du tourillon, qu'on entaille dans le bois de l'arbre et qu'on fixe au moyen d'une clef pour assujettir le tourillon et le maintenir exactement dans l'axe de l'arbre.
*aux mollins d'Ansaing, de bray et de Brisebos refait les crochés de 3 torignons des abres, quy estoient rompus, y fait à chascun ung trau pour mettre les clefz (*Valenciennes 1461) ; pour le noef arbre : renquierquier ung viez torignon de fer et fait une noefve mamelle et remis à point le crochet pour faire servir audit arbre de une flotte et une clef (*Valenciennes 1484 Anzin)*

Composés :

crochet du grant fer, ~ du gros fer

☒ Crochet servant à tenir fermée la pièce de bois mobile qui clôt l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3). Voir aussi *clenque*.

le crochet du grand fer, une cheville au travers du bau palier (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; les deux chevils du pont et le crochet du gros fer (✕Marquette-l.-L. 1730) ; le crochez du grand fer servant à debroyer (©Templeuve 1777)

crochet du pont

Attache par laquelle le palier du petit fer (→ *pont*) est suspendu à l'épée.

la cramelle et le crochet du pont, le crochet du grant fer (✕Comines 1746)

CROCHON

Crochet, piton. Voir aussi *havet*.

deulx moufles et deulx crampons et deulx vireules et deulx crochons à les eschasses
(✕Loos 1580)

CROILLIERE

Fondrière.

*il convenoit au font sur quoy ledit moulin est assiz frapper par force des gros et longs piloz,
car audit font il avoit du sablon bouillant ou croillière* (*Opwijk 1428)

CROIS

Le pluriel a pu désigner plusieurs croix ou chacune des pièces dont une seule croix est composée. Ce détail est important pour les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal du moulin sur pivot, les ailes du moulin à vent et les bras des roues.

1. Ensemble de deux pièces de bois disposées ou assemblées en croix ; ou chaque pièce de bois dont se compose la croix. On trouve *la/les croix* sous les meules, dans les parois, où elles servent à la consolidation, etc. Voir *croisure*.

- sous la meule gisante :

pour faire deux crois desoubz les deux pierres de molin oudit molin (*Ninove 1407)

crois de loyens gisans : *en icelui molin fait unne estanture pour porter les moelles (...) estoffet de penne et de filliere (...) et entre ledicte penne et filliere deux crois de loyens gisant ouvret en hotte et hugiet et sour ce fait un planquier* (*Valenciennes 1443 tan)

crois de loyures gisans : *entre ycellez pasnes mis trayans et crois de loyurez gisans qui portent le planquier desdictes moelles* (*Valenciennes 1442 Comte)

- ✕ dans les parois de la cage :

à Jaque le Wilde, maronnier, pour quatre crois de bois de 8 paulx de large et quatre paulx d'espés (Petegem-a.-d.-L. 1453) ;

Autres emplacements :

à Jehan Godart, carpentier (...) à faire les suels aval le yauwe, à remettre loijens as crois contre le moulin (*Valenciennes 1377 Ogelens) ; *pour 5 kevilles de fier à kievillier crois de bos faictes à l'estanture dou moulin de tan pour ycelle renforcer* (*Valenciennes 1395) ; *renouveler le pont tenant à ladite ventelery (...), les esteaux et baille bois de quatre et cinq et les crois et loien de 3 et quatte* (*Ramillies 1630 textes 1)

crois de loyens : *pour (...) faire et mettre 2 estacques à le seuwiere dou moulin Souverain, mettre y 2 crois de loijens par deseure les 7 traians et 4 harpons faisans contreficque pour recevoir à l'encontre des postilles* (*Valenciennes 1421) ; *pour (...) lever et desfoncer l'arré dou molin de tham, reloijer de 2 crois de loijen, de 2 entretoises et là sus refoncer de noesves planques et avoecq rassir le lit et les moelles et remettre à moulage* (*Valenciennes 1422 tan)

crois de loyure : *et ens es 4 pans avoir 4 crois de loyure* (*Hon-H. 1428 – B 9422)

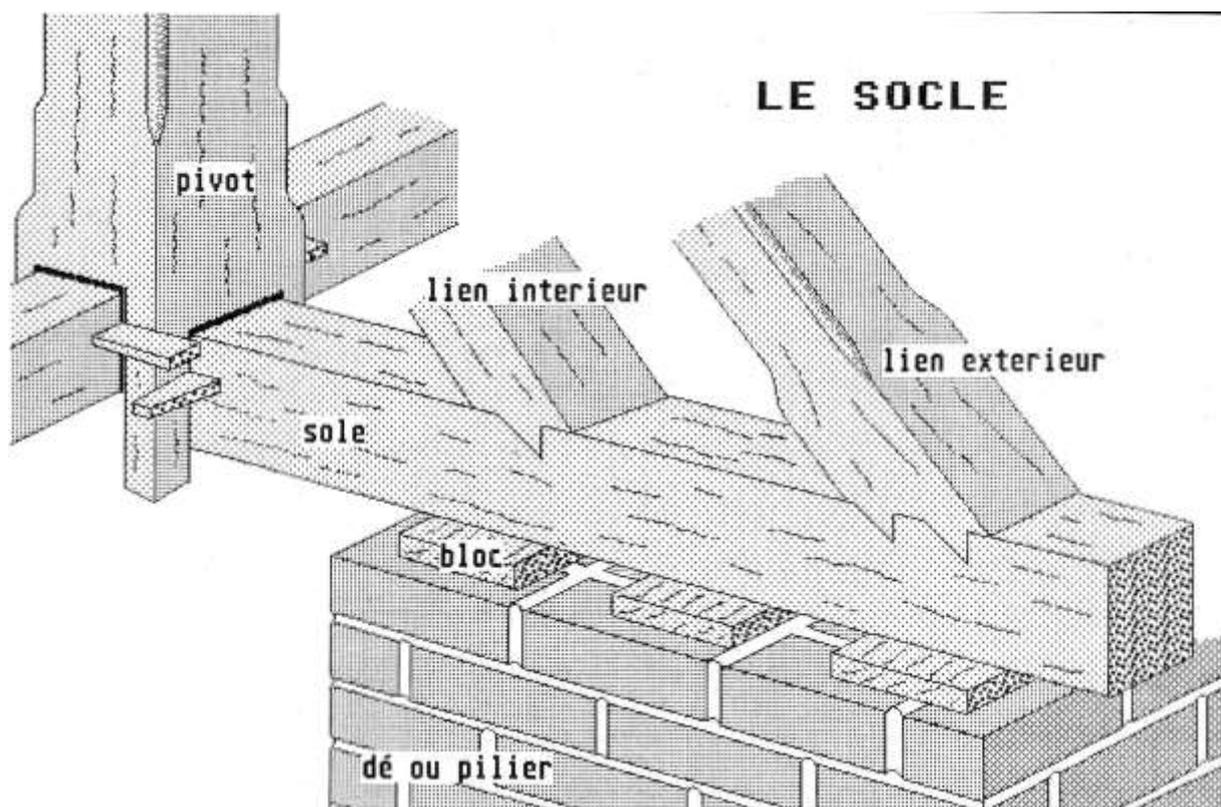
2. Ensemble de deux bandes de fer disposées en croix, destinées à consolider. Voir aussi *croisie* et *croisure*.

pour avoir ferré de cercles de fer, de crois et de bauchet le vaissiel de demy rasiere servant à mesurer audit moelin (*Hon-H. 1446)

Acceptions spécifiques :

Se rapportant au piédestal du moulin sur pivot, *croix* et ses dérivés peuvent avoir trois acceptions :

- a. Ensemble des deux soles, avec ou sans les liens : 1 croix
- b. Chacune des deux soles, avec ou sans les liens : 2 croix
- c. Chacune des demi-soles, avec ou sans les liens : 4 croix



1a. ✕ Ensemble des deux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal disposées en croix, avec ou sans les liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a). Voir *croisure*.

pour une poutre de chesne (...) miz en la croix au pié dudit molin, parmi l'admenage de Pulsbrouque jusques à la mote dudit molin, 13 lb par. ; à lui, pour deux pieces de bois de chesne qu'on dist 'ofsetten' [= liens] miz ou costé de oost [= à l'est] dudit molin à la croix dudit pié, chacun aiant en longueur quatorze piez et de lé pié et demi, 13 lb 10 s (Sluis 1391) ; reloier ledit molin desoubz, assavoir de y faire et mettre une nouvelle croix et le loyer de bendes tout de nouvel (...); (...) pour deux jours qu'il avoit aidé à fouir à la mote dudit mollin pour eslever icellui molin quant ladicte crois fu mise ens (Elverdinge 1399) ; pour avoir renteret l'estaque et croix dudit molin à niviel (Attiches 1411) ; à Jehan Marcot, lui 4^e de carpentiers, pour (...) avoir levet ledit molin desdis virs de 1 piet et demi de hault et le abloquier de 24 nouveaux ablos fais desdis quesnes ou lieu d'autres pouris desoubz le croix (Attiches 1431) ; deux autres pieces de bois appelées 'platen' [= soles], qui font le croix, chascune de 22 piés de long et de 15 paulx en quarrure (Kaprijke 1453) ; pour avoir livré deux grans bauch desquelz a esté fait une nouvelle croix pour ledit molin, lequel molin à cause que la croix estoit rompue clinoit tout d'un costé et estoit en dangier de tumber (Bailleul-Nord 1519)

crois desoubz : *2 grans baus (...) pour faire le crois desoubz en quoy le molin se tient (Kruibeke 1387) ; la croix dessoubz sur quoy repose l'estaque du molin avec quatre nouveaux loyens de bois (Eeklo 1453 Oostmolen)*

1b. ✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales disposées en croix à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

pour (...) redrechier ledit molin sur sez crois pour ce qu'il pendoit (Beuvry 1376) ; pour avoir deffouy les vieses croiz dudit molin par 2 jours (Nœux-l.-M. 1381) ; 2 nouvelles croix, 4 loyens, 4 mantiaux (Menen 1388) ; 4 flasques à recouvrir lesdictes croix et lyens pour garrandir contre la pluye (Ostricourt 1413) ; pour avoir fait au molin de Noeue (...) ou lieu de le croisure de desoubz qui est tout pourrie une autre croisure toute neufve (...), en laquelle croisure a convenu deux croix en bas qui se boutte et hotte au desoubz de l'estaque dudit molin (...), et ont lesdictes croisures chascune 14 paulx de large et 15 paulx d'espoisse, sur lesquelles croisures a à chascun boult deux grans lyens enaguilliés et onglez

comme il appartient et respondans, est assavoir le grant lyen contre le kayere dudit molin et l'autre à l'encontre de l'estaque (Nœux-l.-M. 1467) ; pour le croisure du molin, c'est assavoir deux crois, 8 loiens et quatre flacques (Lille 1475 comptes de l'hôpital Comtesse)

1c. ✕ Demi-sole avec ou sans le lien extérieur correspondant. Voir aussi *croisie* et *esperon*.
pour avoir recouvert les quatre crois dudit moulin (Cysaing 1463)

1d. ✱ Sole, chacune des deux poutres horizontales placées en crois à la base du poteau central. Voir *seul* acc. spéc. 2b.

faire le fosse dudit molin pour les crois, estacque et loyens enfouir (Templemars 1402)

2a. Ensemble des bras en crois d'une roue. Voir aussi *croisure*.

pour soyer une piece de bos pour assir le crois dou roët (*Bavay 1364) ; pour 13 cuignés de fer à quignier lesdictes pighaces et le crois du rouet (*Quesnoy-s.-D. 1395) ; avoir fait un noef arbre au moulin de brais, estoffés de double crois, coutelet à deux debous de coutiaux pour ce que l'arbre estoit trop grans pour porter à torignon (*Valenciennes 1420)

► La roue motrice de Valenciennes (1420), à double crois, devait avoir 8 bras.

2b. Chacun des bras formant crois d'une roue. Voir *brach*.

pour bos de cuer de kasne, dont on fist un noef rouwet et les crois pour ledit molin (*Bruay-la-B. 1358) ; pour le roët qui rompi (...) avoir mis jus et le rembachiet [sic, lire rembrachiet ou rembauchier] et reloijer de noeves crois qu'il y fist (*Recquignies 1437)

3. ☒ Croix formée par les deux °verges servant de support aux volants.

crois des volants : pour un grant mairien de kaisne tailliet à faire le crois des volans dou molin (✕Scheldewindeke 1354) ; la crois du moulin, montans, escelle et ferailles, 50 fl ; la crois de dedans avec ses ferailles et dependances, 40 fl (✕Kester 1715)

► Le traducteur de Kester (1715) a d'abord envisagé la *crois* comme l'ensemble des quatre bras, puis, en mettant la *crois de dedans*, il réduit la notion aux deux bras fixés sur l'entrebut le plus proche de la cage du moulin. *Montans* est une mauvaise traduction de *laschen* 'pointe du volant' et l'*escelle* correspond au lattis.

4. Anille à quatre bras, pièce de fer qui est scellée dans l'œillard (→ *trau*) de la meule courante et qui lui transmet la rotation. Voir *ache*.

pour avoir refait et réparé le grant fer (...) et pour à ycellui fer faire 4 dens qui tiennent ladicté pierre, et une crois de fer mis en ycelle fait de nouvel (✕Saafteing 1401) ; une roie [sic, lire rine, nom flamand de l'anille] appelé 'le crois' qui va dedens le meule du moulin à eaue, lequel rait poise 44 livres (*Harelbeke 1414).

Accompagné du terme précis en flamand :

rijn : le crois de fer qui gist en la pierre du molin qui tourne, appelee 'rijn' (✕Sluis 1396)

► Dans un compte de 1655 provenant de Wavre, l'anille se dit *croisure* (GERMAIN, p. 191).

Composés :

demi crois

✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales disposées en crois à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

pour avoir reloyet ledit molin de deux demis crois et de 8 noes loiens (Nœux-l.-M. 1381)

► Cf. DESPICHT, p. 401: « Tous ces liens s'appellent aussi *demi-crois*. La demi-croix inférieure comporte la sole inférieure avec ses deux liens extérieurs et ses deux liens intérieurs ; la demi-croix supérieure comporte la sole supérieure avec ses deux liens extérieurs et ses deux liens intérieurs » (texte traduit).

crois Saint Andrieu

Croix de Saint-André, consolidation composée de deux liens placés en X.

et entre les panes dudit beffroy se enaguilleront deux liteaux et deux crois Saint Andrieu (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; item, mis deux crois Saint Andrieu et deux gistes qui sont eneswillees dedens les deux sommiers de hault que pour porter les planques où que les meulles gissent sus (*Valenciennes 1506 Brisebois)

crois de dedans

☒ Ensemble constitué d'un °entrebut avec ses deux °pointes situé le plus près du corps du moulin. Voir aussi *verge de dedans*.

la croix du moulin, montans, escelle et ferailles, 50 fl ; la croix de dedans avec ses ferailles et dependances, 40 fl (✕Kester 1715)

► Voir ci-dessus la note à l'acc. spéc. 2.

crois de loyens, ~ de loyures : voir ci-dessus acc. 1.

crois des volants : voir ci-dessus acc. spéc. 3.

crois desoubz : voir ci-dessus acc. spéc. 1a.

Expressions :

en crois, parmi la crois

En prenant la moyenne des mesures données par deux règles disposées perpendiculairement. Voir aussi *aux quatre coings, en croisure*, ainsi que *croisé*.

en crois : *pour avoir fait noefves tourtes estoffees de deux platteaux de 21 pauch en crois et quatre pauch d'espez (✕Nœux-l.-M. 1518) ; pour le molin fault tout prestement ung nouveau arbre de vingt et ung piedz loing, de dix huyt polchs en crois, soyez à huyt pands (*Lourches 1572) ; la meulle courant est de largeur en crois de six piedt six pauce et demy et l'espaisseur de huit pauce moins un quart (✕Herseaux 1774)*

par les 4 bouttes en crois : *la meule gisante, mesuree par les 4 boultz en crois, contient 7 paulces et demi d'espeure et un gros de ligne, amenry 1 quart (✕Busigny 1574)*

parmi la crois : *une noefve roelz à 2 aniaux, cascun aniel estoffez de 3 bras cron et un droit, les courbes jointurees et assamblees de debout, yceulx aniaux de 6 piez et de 7 polz de hault parmi la crois de dehors en dehors desdictez courbez, et lez aules de 9 polz de let, ycelle roelz viestie de 24 aulez gantillies ainsy qu'il appertient. (*Valenciennes 1429 Souverain)*

► L'expression provient des bûcherons qui, pour calculer l'épaisseur d'une grume, mesuraient deux diamètres perpendiculaires aux deux extrémités de la grume. La somme des quatre longueurs obtenues divisée par quatre donnait l'épaisseur moyenne. *En crois* et les expressions équivalentes correspondaient donc à « en moyenne ». Pour les meules, la largeur était la moyenne des deux diamètres perpendiculaires ; l'épaisseur la moyenne des quatre épaisseurs mesurées à la même distance du centre [soit dans l'œillard (→ *trau*) soit à la périphérie, soit en combinant les deux distances] sur les deux diamètres perpendiculaires.

Cf. la prisée du moulin à eau de Romedenne faite en 1711: *le courant du moulin de pierre blanche se trouve d'espeure mesurez à la couronne entres deux regles en crois de huitte pouce et demy. Voir aussi eschantiller.*

CROISADE

?

un cercle de meule tournante et croisade servant à ladite meule (✕Comines 1746)

► L'article figure dans la prisée des pièces en fer. Ce n'est pas l'anille (→ *ache*) déjà mentionnée dans la prisée.

Emplois spécifiques :

a. ✕ Ensemble des deux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal disposées en crois, avec ou sans les liens (→ *loien* acc. spéc. 1a). Voir *croisure*.

deux pieces de 12 et 14 pouces, de vingt cin pieds de longueur pour croisatte (...); (...) le pietement qui fait la croisate dudit moulin (Binche 1750) ; la croisade, liens, ataque, caïere et les quatre dez avec leur garnitures (Élouges 1750)

b. ✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales disposées en crois à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

les deux croisades de quatorze et douze poulces de largeur et de vingt quatre pieds de longueur, de bois de chesne nouveau (Noyelles-l.-S. 1704)

CROISANT

✕ Ensemble des deux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal disposées en crois, avec ou sans les liens (→ *loien* acc. spéc. 1a). Voir *croisure*.

à Jean de le Wedaghe, pour avoir fait une nouvele croisure [croiβ]¹⁴ (...) ; (...) pour avoir aydiyet ledit Jean quant ledit croisant [croiβ] fu mis en oeuvre (...) ; (...) pour voiture des escoures, de les amener sur la motte du molin quant on mit en oeuvre le nouvel croisant (St.-Baafs-Vijve 1442) ; d'avoir fait et mis en oeuvre audit molin ung nouvel croisant [croiβ] (...) ; (...) d'avoir abattu 4 pieces de boz (...) employé en le croissant (St.-Eloois-Vijve 1445) ; et doit le fermier sa ferme durant entretenir à sa charge le molin de toutes ouvraiges et refec-tions, excepté du croissant, de l'estaque, des muelles et baulx des muelles (Elsegem 1451)

► L'expression ne se rencontre que chez un scribe du domaine d'Ingelmunster.

CROISIE

1. Ensemble de deux pièces de bois disposées ou assemblées en croix servant à la consolidation d'une charpente. Voir *croisure*.

*item y aura ung beffroy sur quoy les meules seront assises, 2 filieres, 2 bauch, 4 plates de fons, deux croisiees, 12 arretz et autres estoffes y appartenans (*Harelbeke 15^e s. devis) ; pour avoir livré huit petiz traveaux pour les croisies entredeux les pannes et estanchons pour clore la huge affin qu'elle ne brannat [= branlât] point (...) et six petitz ensueletz pour faire les levés (✕Nœux-l.-M. 1531) ; 2 seuelles, 4 bauches, 2 croissies, 4 loiens, ung pont, le planquier, l'abre, le montee, 4 bras pour les rouez, les pas de le montee du mollin à bras, servant ledit mollin en provision de la guerre audict chasteau (✕Béthune 1536)*

2. Ensemble de deux bandes de fer disposées en croix, destinées à consolider. Voir *crois*.

*pour l'estoffe et oeuvre de le main d'un boistel pour le moullin Souverain ferrer de une croisie et de deux cercles (*Valenciennes 1427)*

Acceptions spécifiques :

1a. ✕ Ensemble des deux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal disposées en croix, avec ou sans les liens (→ *loien* acc. spéc. 1a). Voir *croisure*.

fait deux pieces de croisie portant chascune 24 piedz de long et chascune de 16 pauch de hault et 24 pauch de largue, soustenus à chascun boulte de machonnerie ; item, mis et assis au point moien d'icelle croisie enaguillie une estacque revestue à barbe par dehors (Nœux-l.-M. 1531)

croisie d'en bas : *quant à les deux solles faisans la croysie d'embas, seroit necessaire de les relever pour mettre le moulin à nyveau et les retenir de bons ablo (Busigny 1556)*

1b. ✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales disposées en croix à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

pour ung arbre dont est fait la moittié de la croisure dudit molin (...) ; (...) pour faire charpenter et assoir ladictte croisie (Elsegem 1452) ; mettre ung querkan de fer à l'estacque, y mis deux noefves croysies, deux des grans loyens (Camphin-en-P. 1513) ; deux croisees (...) ; le sommier (...) ; l'apenty servant à armer les croisees (...) ; et finalement quatres faux liens (Arleux-en-G. 1690)

Dans les deux extraits suivants, le rédacteur passe du sg. (acc. spéc. 1a) au pl. (acc. spéc. 1b) :

pour avoir estaié ledit molin, que tout se fondoit en bas par ce que la croisie sur quoy il est assiz estoient tous pouriz (...) ; (...) pour l'abataige desdis quatre grans chesnes (...) dont iceulx croisies ont esté et sont faiz (Ingelmunster 1458)

1531 Nœux-les-Mines

Nouvelle(s) croisie(s)

ADN, B 14761

À Jehan de Voz, maistre carpentier de mollin demeurant à Lille, pour avoir fait et ouvré audit mollin de Noeue, le estanchonné, mettre sur gantiers bien et souffissanment. Item, mis jus l'estacque, les croisies, le sommier, le caiere, les tractes, les loiens, le montee, le quoeue, levé le planquier, les estaventriere [sic, lire escaventure], l'abre, entre bus [sic], chions et chasins [sic, lire hasins] et autrez bois viez et caducques. Aprez

¹⁴ J'ai rendu l'abréviation par *croisure*, mais une faute de genre de la part du copiste n'est pas exclue. Plus loin, dans le même compte, le scribe écrit *croisant* en toutes lettres.

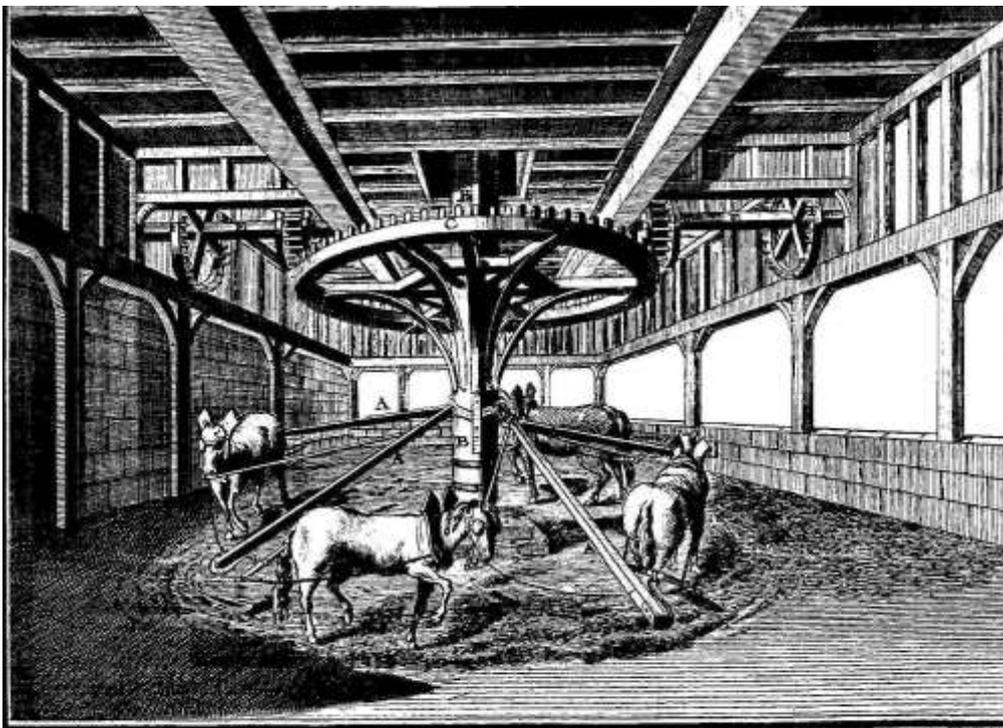
ce, fait deux pieces de croisie portant chascune 24 piedz de long et chascune de 16 pauch de hault et 24 pauch de largue, soustenus à chascun boul de machonnerie.
 Item, mis et assis au point moien d'icelle croisie enaguillier une estacque revestue à barbe par dehors, portant ladicte estacque 21 pied de long, de 24 pauch carré par le boul d'en bas et 20 pauch carré par le boul d'en hault, lesquelles croisies et estacque sont reloies sur 4 sens de 4 loiens portant chascun 13 piedz de long et 4 soubzloiens de 9 à 10 piedz de long, de 4 pauch demy de longueur et 16 pauch d'espaisseur.
 Item, mis et aussy assis ung noeuf somier contenant 3 piedz de long [sic, lire 13 piedz de long], 25 pauch carré, assis sur ladicte estacque portant pioce d'icelle. / Item, avoir aussy fait une noeufve chaire reloie de coullars soustenue de chevalliers.

1c. ✕ Demi-sole avec ou sans le lien extérieur correspondant. Voir *crois*.

d'avoir mis quatre manteaux sur les quatre croisees du moulin de Chisoing (Cysoing 1500)

2. Prob. chacune des pièces de bois disposées en croix autour du poteau central auxquelles on attachait les chevaux.

ung quarteron de claux servans à clouer les croisies dudit mollin à thirer les chevaulx (♥Béthune 1537)



Brasserie.

Moulin-manège à quatre chevaux (Encyclopédie)

3. Étamine, tissu à mailles croisées du blutoir. Voir aussi *croisure*.

*une blutoire, ses bluteaux et la croisée (*Ramillies 1765 moulin 2.4) ; trouvé un bultery armé de bulteaux, croissé et tout les arnachures y servant (OVillers-en-C. 1768 mars)*

CROISIÉ

1. (En parlant d'une clé) À panneton en croix.

*pour avoir livré une forte serure pour mettre à ladicte bariere, icelle estoffee d'une grosse clef à busette, croisie et à tour et demy servant à desfrumer icelle baille (*Valenciennes 1472 Faloise)*



Clé à tige creuse et à panneton en croix

2. (Mesuré) au moyen de règles disposées perpendiculairement. Voir *en crois*.
la meulle de desseure mesuré croigie six pietz trois paus (✕Rekkem 1659)

CROISIER

- a. Consolider au moyen de pièces de bois disposées ou assemblées en croix.

l'estanture qui y est toute noeve bien loye, croisie et ensiellée à bonne loyure pointiche (*Bavay 1371) ; *à le marchandise qui est faite dudit molin où il parolle qu'il y doivent mettre 14 loyens, il est de nécessité que on y en mesist encore 14 adfin que ledit ouvrage soit croisiet, car il en sera plus fort et milleur le moitié* (*La Gorgue 1407) ; *pour faire ung planquits et estaquits deseure lesdis molins ou cours de l'eaue et ycelluy bien et souffissanment lijer et croisié de pouchaerts et enaisseller de espeszez planques* (*Ninove 1413) ; *3 ventailles loyés et croisiés ainsi qu'il appartient* (*Valenciennes 1446 Fossart) ; *pour la haulteur les posteaux de devant auront 18 piés et les posteaulx de deriere qu'il dit devoir estre de 22 piés de long, il les livrera d'icelle longheur, de 8 paux quarrez et au surplus loyera et croisera ledit molin selon que ledit ouvrage le requiert* (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)

- b. Assembler en forme de croix.

fait une noeve estanture portans les moellez (...) estoffée de 5 soelles croisiez l'une sur l'autre (*Valenciennes 1442 Comte)

Acception spécifique :

** Pourvoir d'une *croisure*, c.-à-d. de deux soles (→ *seul* acc. spéc. 2b) qui se croisent pour soutenir le poteau central.

pour avoir fait une noeve estaque audit moulin (...), payé (...) pour tout ce faire et croisier et loyer (Templemars 1470)

CROISIÈRE

Composés :

croisiere de dessoubz vs croisiere de dessus

✕ Sole (→ *seul* acc. spéc. 2a) inférieure vs la sole supérieure, les deux soles en croix du piédestal ne se situant pas au même niveau.

la croisiere de dessus avec les arcboutans et planches qui les couvre, (...) 254 lb ; celle de dessous, (...) 264 lb (Enghien 1755)

► N'ayant pas rencontré d'autres *croisieres* qui seraient des soles, une mauvaise lecture de *croisure* est possible.

(CROISSILLON)

Prob. erreur pour *torillon*, terme qui figure dans le même contexte dans les autres textes relatifs au moulin de Villers-en-Cauchies.

le deux port etant du blan boy pour le plance deux pous d'epesseur, etant furnie canquant [= chacune] quatre larboude de 4 et 2 pous avec carnay, 4 crossillon (OVillers-en-C. 1712)

CROISSANT (1)

1a. ✕ Chacune des deux bandes de fer qui garnissent le rebord du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) ou du faux-ventre (→ *ventre*) à l'endroit où il touche l'épaulement du pivot ; ou ensemble de ces deux bandes. Cette garniture de fer doit son nom au fait que sa partie centrale forme un arc de cercle, un croissant. Voir aussi *chevalier*.

item [au forgeron], deux croissans mis dessoubz le steenbalke [= maître-sommier], 12 s (Kaprijke 1453) ; ung croissant de fer servant à mectre au sommiez, avec huict quevilles de deux piedz de loing, huict clefz, huict flottes (Templemars 1582) ; au grand sommier quatre quevilles à clef et à flotte perçant le sommier, ung barreau quy tient au premier planquier et les deux croissant (Lille 1606 moulin 3.11) ; au hault de l'estacque ung quarquant et deux croissans tenans à ung ventre, une flotte de metal sur l'estacque (Hellemmes 1612) ; à l'entour de l'estacque ung carquan et aussy ung cappeaux et deux croissans et huict cousteau à la mamelle de ladicte estacque, avec deux aultres croissans en forme de flotte (Lille 1627 moulin 3.8) ; une flotte de cuivre mise et assize sur le deboult de l'estacque, ung carquant à ladicte estacque et deux croissant au sommier (Seclin 1629 Beauhaut) ; deux croissant, un chapeau et une plataine de cuivre servant à l'étaque, sur quoy le sommier tourne, de vingt pauche de diametre (La Bassée 1719) ; l'attaque : cinq armelles et un chapeau (dans la marge : à present deux croissants et 12 cloux picards au lieu d'armelles) (Hem-Lenglet 1766)



Deux croissants. CRM. Photo J.B.

1b. ✕ Chacun des deux disques en forme de demi-lune garnissant le fond de l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Ou disque d'une seule pièce. Voir aussi *platine*.

à l'entour de l'estacque ung carquan et aussy ung cappeaux et deux croissans et huict cousteau à la mamelle de ladicte estacque, avec deux aultres croissans en forme de flotte (Lille 1627 moulin 3.8) ; à l'estacque trouvé un chapeau, deux bendes, deux chevilles à cousteau de mammelles, les croissans, 16 grands cloux au faux ventre (...) avecq une platine servante de croissant [ceci remplace avecq une flotte sur l'estacque, qui a été barré] (...) ; item trouvee la grande flotte de cuivre, icy memoire (Marquette-l.-L. 1674)

► La distinction entre les acceptions 1a et 1b n'est pas toujours possible.

2. Évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) dans lequel s'introduit la tête du pivot. Voir *mamelle*.

la flotte de cuivre sur l'étaque, une autre flotte au croissant (✕Cysoing 1761)

- ▶ Emploi métonymique de l'acc. 1b.
- 3. Pièce de fer en forme de segment de cercle reliant deux éléments contigus de la jante d'une roue.

*la roeux en l'eaux (...) estant pour le present fort vielle et caduct (...) et seras nechesair en renouveler une pendant quelque temps, toutefois qu'el est encoir pour durers quelque temps estant bien racommodez et remiz 3 alle et coiaux avecq plusieurs croissant aux deux ennieaux aux jointur avecq martelet aux enbrachurs (*Ramillies 1620 moulin 2.1)*

CROISSANT (2) (du piédestal) : voir *croisant*.

CROISSIR

Briser.

*pour ung capiel mis à l'arbre doudit moullin, qui estoit croissus, pesans 17 livres (*Lessines 1409) ; pour roster un viés volant audit molin à vent, qui estoit croissus et grandement damaigales à ledicte huisine et à un nuef volant que li monsnier y avoit mis (✕Mecquignies 1421)*

▶ Cf. FEW, XVI, p. 424-425, art. ancien bas-francique *krussjan 'grincer'.

CROISURE

1. Ensemble de deux pièces de bois disposées ou assemblées en croix. On les trouve sous les meules, dans les parois, où elles servent à la consolidation, etc. Voir aussi *crois*, *loiure croisie* et *loyure en croissant*, ainsi que *croix Saint Andrieu*.

- sous la meule gisante :

*pour (...) avoir (...) réparé et remis à point la croisure du lit des pierres d'icellui molin, y cloët des autres [sic, lire ancras] (*Harelbeke 1416) ; deux grans croustaux de quoy l'en fist la croisure et l'embloquement sur quoy gist la pierre du molin à blé (*La Gorgue 1453) ; pour avoir livré 2 cens de bricques, ung havot de cauch, trois broutees de sablon à faire mortier, icelle estoffe emploie et mise entre la croisure desoubz la dessus dicte pierre de gisant sur ledit beffroy (*La Gorgue 1491)*

- ✕ dans les parois de la cage :

pour avoir fait tout neuf le culach dudit moulin, y mises entretoizes et quatre croisures (✕Baisieux 1469) ;

- ○ dans une calotte conique :

thousçant le comble : piesce qui serte au queviron et le 4 piesce un peu courbez quy soustien le viron tous comme force [= jambes de force] et areürre et croisurre quy serre au capron se trouve bon boy et solitte ; il n'i [= en y] a 6 viron se trouve boux d'obain (Villers-en-C. 1712)

▶ Pour la compréhension de cet extrait, voir *comble (1)*.

Autres emplacements :

*le belfroy dudit mollin, si comme les seules, sommiers, croisures estans entredeux les potteaulx corniers et loyens de rachine, bracons, gittes et planquier des moeulles (*Lille 1558 moulin 2.1.2) ; quatre detz avecq les flacques et ablos faisant croisure sur les flacques (...) ; item, le chandeller, l'estacque, deux croisures, huichs loyens (...) (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; pour le bois qu'il convient pour batir le comble dudit moulin fault premier deulx ronds et çaint de bois p[o]ur mettre sur la muraille, le grand rond debverat estre de douze poulches de largeure et de cinq d'espaisseur et le petit rond par dedans de cinque poulches quarré, bien furny de loyen et croisures (○Busigny 1643) ; le grand beffroye de dessous la moeulle, poteaux, seulle, bracons, croisure et loyen avec le plancher et la montee (*Houplines 1704 blé)*

croisure de loiens : *et aura entre chascun esteil une croysure de loyens (*La Gorgue 1417) ; pour (...) remettre 2 croisures de loijens au moulage dudit moulin, mettre 2 faulses postilles desoubx les moeles dudit moulage (*Valenciennes 1420 Falaise)*

▶ À Busigny (1643), la fixation de la sablière dormante sur l'entablement était prob. renforcée par des *croisures* prenant appui sur des pièces de bois engagées dans la maçonnerie.

2. Ensemble de deux bandes de fer disposées en croix, destinées à consolider. Voir *crois*.
pour une croisure de fier servans au fons dudit saijel et refaire 2 mailles à le kaynne d'icely (*Templemars 1406) ; *pour l'estoffe et oeuvre de le main d'un boistel pour le moullin Souverain ferrer de une croisure* (*Valenciennes 1427) ; *au mayeur de Valenciennes, pour ses drois de deux boistelés avoir gaugiés pour le grant mollin d'Anzain et Brisebos de l'ensengne de le ville (...)* ; *à Colart Mahieu, serrurier, por (...)* avoir ferret lesdis 2 boistellés de 3 croisures et un cercle à chascun boistel (*Valenciennes 1434) ; *le 6^e decembre livré une croisure pour la pioche de l'estacque, 8 lb* (©Seclin 1679 moulin Rouge) ; *au bas de l'ataque un tourrillon avec son pa et la boites dudit pa, sa croisure, sa crette* (©Templeuve 1777)

Acceptions spécifiques :

- 1a. ✘ Ensemble des deux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal disposées en croix, avec ou sans les liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a). Voir aussi *crois*, *croisade*, *croisant*, *croisie* et *plate*.

ledit molin à vent estoit en peril et y faloit une nouvelle croisure sur quoy il siet, un nouvel steenbalke [= maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1)], une nouvelle montee et une queue (Harelbeke 1406) ; *ung arbre dont est fait la moittié de la croisure dudit molin, qu'est l'un desdis 4 principaulx membres* (Elsegem 1452) ; *une nouvelle loyure au molin d'Ostricourt, estoffee d'une croisure de 24 piez de long et de 18 paulx de hault et de 16 paulx de let, sur laquelle a 8 loiens de pareille grosseur enesvillez en ladicte croisure* (Ostricourt 1467) ; *pour un grant estrier de fier pour aseurer le loijen à le croissure, pesant 44 livres* (Mouscron 1473) ; *pour le croisure du molin, c'est assavoir deux crois, 8 loiens et quatre flacques* (Lille 1475 comptes de l'hôpital Comtesse)

croisure de dessous : *pour avoir fait au molin de Noeue appartenant à mon dit très redoubté seigneur ou lieu de le croisure de desoubz qui est tout pourrie une autre croisure toute neufve (...)* en laquelle croisure a convenu deux crois en bas qui se boutte et hotte au desoubz de l'estacque dudit molin (Nœux-l.-M. 1467)

croisure d'en bas : *une noeufve seulle à la croisure d'embas de 24 piez de long ou environ et de environ 14 paoux [sic] d'epaisseur* (Nœux-l.-M. 1498)

- 1b. ✘ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales disposées en croix à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

pour (...) avoir rabloqué les croisures de neufs blos en lieu d'autres qui estoient pourris (Erquinghem-L. 1411) ; *pour (...)* avoir relevé ledit mollin de piet et demi de hault (...), l'avoir mollonné desoubz les croisures de six piez en terre et l'avoir remachonné par dehors les terres de piet et demi de hault et de 4 piez en quarure pour ce que ledit mollin s'avalait tous jours par ce qu'il n'y avoit point de fondation (Attiches 1461) ; *pour avoir mis ledit moulin sur ung gantier et y mis deux nouvelles croisures et les loyens ad ce servans* (Cysoing 1462) ; *deulx croisures de 22 pieds de long et de 13 et 15 paulch* (Templemars 1579) ; *une estable entredeux les croisure* (Templemars 1595) ; *ungne croigure de 14 et 16 p[aux] de gros, de 24 piedt de longheurs* (Camphin-en-P. 1630) ; *il faut de necessité y faire mettre deux croissures neufves de 22 pieds long et de 12 et 14 poulces d'epaisseur* (Auchy-l.-O. fin 17^e s.) ; *les deux croissures de vingt trois pieds de longueur sur 13 et 15 poulces* (Seclin 1688 Beauhaut) ; *le 2 cregur et 8 loien et l'etaque* (Lille ±1720 moulin 3.28) ; *deux croissures de vingt quatre pieds de longueur et de douze à quatorze poulces de grosseur* (Armentières 1743) ; *une etaque, deux croisures de vingt quatre pieds, de douze et quatorze poutes* (Moncheaux 1745) ; *les deux croisures de vingt quatre pieds de long chacune, une neuve sur 13 et 15 poutes de grosseur et une vieille de 14 et 15 poutes de grosseur* (Lille 1749 moulin 3.20) ; *les deux croisures de vingt trois pieds et demi de longueur auront douze et quatorze poutes à vives arrestes* (Coutiches 1751) ; *les deux croisures seront de vingt quatre pieds de longueur sur onze à treize poutes de bois de chesne* (Estrée-C. 1753) ; *trouvé deux croissure de 24 pieds de long, de 12 et 14 poutes carré* (Vieux-Berquin 1760)

croisure de dessous : *reachier les loyens des croisures de desoubz* (Cysoing 1534)

croisure de par bas : *croisures de par bas de 25 piés de lonc et de 17 paus de haut et de 15 de let* (Wervicq 1491 moulin du Mont)

croisure en bas : *deux croisures embas pour ledict moulin de vingt six piedz de long chascun et en haulteur quatorze polches et demy de Haynnault et en largeur unze polches et demy* (Mortagne-du-N. 1589)

► Cf. Silly, p. 282 : *lès crwozures* (Hainaut).

Dans les extraits suivants, le rédacteur passe du sg. (acc. spéc. 1a) au pl. (acc. spéc. 1b) ou inversement :

toutes noefves croisures (...); (...) aux mantiaus servans à le croisure dessus ditte (Baisieux 1422) ; *paiiet à Jan Mersian pour ferre unne nueve croisure au Haut moulin, 24 lb ; item, paiiet audit Mersian pour ferre les gantiers à estancener le moulin à mettre lesdittes croisures, 6 lb ; item, rebatut au monnier pour le moulin que joke à ferre leditte croisure, 8 jours, 25 s* (Mouscron 1483) ; *les deulx croisure, huict loiens à le queierre, les quatre manteau mis et assis sur ledict croisure et grane [sic, lire grand] loien* (Templeuve 1578) ; *les deux croissur (...); item, huict loiens servantes à la croissur* (Fournes-en-W. 1686)

1467 Nœux-les-Mines

Nouvelle croisure

ADN, B 14729, 82v°-83r°

À Jehan Recule et son filz, carpentiers, pour avoir fait au molin de Noeue appartenant à mon dit très redoubté seigneur / ou lieu de le croisure de desoubz qui est tout pourrie une autre croisure toute neufve laquelle pourra servir quant l'en voudra faire ledit molin tout neuf, en laquelle croisure a convenu deux croix en bas qui se boutte et hotte au desoubz de l'estacque dudit molin ainsi que entel ouvrage appartient, et ont lesdictes croisures chascune 14 paulx de large et 15 paulx d'espoisse, sur lesquelles croisures a à chascun boult deux grans lijens enaguilliés et onglez comme il appartient et respondans, est assavoir le grant lijen contre le kayere dudit molin et l'autre à l'encontre de l'estaque.

Item, a convenu abloquier chascun boult desdictes croisures de trois ablocz comme il estoit par avant ; et si a encores convenu mettre 4 faulx lyens, lesquelz se affutte par deseure en l'ayne de ladicte kayere et par desoubz sont enaguilliés en ung ablocq, qui est mis à travers les ablotz qui sont affutez sur le motte dudit molin.

Item, ont les dessus dis housé d'aisselles à doz et à couttel à l'encontre des lyens et croisures dudit molin par bas affin de les garandir de le pluive.

Item, a convenu mettre la huice et ediffice dudit molin sur ganthiers et iceulx ganthiers estoffer de solles, de lijens et d'estanchons aux perilz et fortunes des dessus dis.

1498 Nœux-les-Mines

Travaux à la croisure

ADN, B 14742, 54v°-55r°

À Jehan Recule, maistre carpentier, pour son sallaire d'avoir fait audit molin de Noeue, qui est membre dependant de la seigneurie dudit Bethune l'ouvrage qui s'ensieut, qui estoit neccessaire à faire à iceluy molin, c'est assavoir une noefve seulle à la croisure d'embas de 24 piez de long ou environ et de environ 14 paoux [sic] d'espeisseur, avoir rassis et raffuté à onglet les 4 loyens y servans, relevé à force de velins tous les 4 bouts des croisures d'iceluy molin de la haulteur de piet et demi ou environ, qui estoit avalez, et iceulx bouts abloquié chascun de 3 ablots de bois, avoir relevé et restraint contre la cayere dudit molin les 4 faulx loyens, avoir aussi revestu d'aisselles à dos et à costez les bouts de toutes lesdictes croisures, avec avoir revestu sur 4 sens la grosse estacque dudit molin depuis embas jusques à 4 piez de hault pour ce que ladicte estacque se pourrissoit. (...)/

Avoir estanchonné et soustenu tout ledit molin en air sur 4 grans arbres de tranne de 36 piez de long ou environ tant que ledit ouvraige a esté fait, qui ne se pouvoit faire autrement.

1c. ✱ Ensemble des deux soles (→ *seul*) disposées en croix pour soutenir le poteau central ; parfois la notion inclut les liens qui étayent le poteau.

pour les despens des 2 sergans de Tressin qui aidierent à planter et entierer l'estaque et croisure doudit moullin (Tressin 1396) ; pour avoir mit une estacque et avoir recroisiet nouvelle croisure et avoir mis 4 nouveaux loiens pour tenir l'estacque droicte et pour avoir rostet toutes les gistes et deux sommiers pour drechier ladite estacque (Cysoing 1531)

1d. ✱ Sole, chacune des deux poutres horizontales disposées en croix à la base du poteau central. Voir *seul* acc. spéc. 1b.

de deffaire les vieses croisures, loyens, gistages et planquiers et refaire tout nuef (Templemars 1402) ; pour faire des croisures pour donner loyson à l'estaque dudit mollin fault vingt huit piedz de soeulles de dix pauch de large, six pauch d'espaisseur (Templemars 1576)

2. Ensemble des bras en croix d'une roue. Voir aussi *crois*.

*la croisure de ladicte roue (*Harelbeke 15^e s. devis) ; pour (...) faire un noef touret au grant mollin le Comte à quierquier les sacqz, estoffet de doubles croisures et de bras, viestit de 2 chiercles et de lattiaux par desoux (*Valenciennes 1421) ; pour 15 piés de molle bende à loyer l'arbre tenant à la croisure du rouet pour ce qu'il estoit fendu (✕Nœux-l.-M. 1457) ; pour la delivrance d'ung quesne dont les braz et croisures de la roe du molin à eaeue ont esté faitz (*Moregem 1468) ; payet à Willemme de le Faille pour le croigure de le reut et pour ungne flaque de menteau et ungne gante (✕Herseaux 1556) ; à la roue qu'elle tourne en l'eau dudit arbre 24 chevilles suyvant les croisures et les gantes tout à clef et à flotte et huit estrivié avec 8 chevilles en travers de les croissures estans aussy à clef et à flottes (*Comines 1684 tan & huile)*

3. ☒ Lattis formé de barreaux et de cotrets (→ *costret*) des volants.

pour 6 pieces de bois (...) appellees 'zomen' [= cotrets] et autres pieces de bois dont les croissures desdis volans sont faictes, appellees 'scheiden' [= barreaux] (✕Eeklo 1453 Oostmolen)

Accompagné d'une précision en flamand :

scheiden & soomen [= barreaux et cotrets] : *les croissures des volans dudit molin appellees 'zomen' et 'scheen'* (✕Kaprijke 1453)

4. Anille à quatre bras, pièce de fer qui est scellée dans l'œillard (→ *trau*) de la meule courante et qui lui transmet la rotation. Voir *ache*.

*la croisure avec une bende de fer à la pierre courrante et toutes autres ferrailles dudit moulin (*Enghien 1638 Pont)*

5. Étamine, tissu à mailles croisées du blutoir. Voir aussi *croisie*.

il se trouve dans ledit moulin une bulterie et son bultoir ainsi que la croisure en bon etat (OQuievy 1776)

Composés :

demi croisure

✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales placées en croix à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

pour avoir rescauchié le mollin de Camphain d'unne demy croisure et livret bois et œuvre (Camphin-en-P. 1548) ; deux demy croysures de la longueur de 25 pied, 11 pouche d'epaisseur et 14 pouces d'hauteur chacun (Vieux-Berquin 1760)

double croisure

1. Ensemble de deux pièces de bois disposées ou assemblées en croix servant à la consolidation d'une charpente. Voir *croisure*.

Accompagné du terme précis en flamand :

cruusbant [= lien en croix] : *item, sur lesdictes filieres mettra 8 posteaux de 7 piez de long chascun et 16 poch d'espés, avec 8 corbeaux et 3 doubles croissures appellez*

'crusbanden' (...); (...) et sur les deux filieres au dessus mettra deux doubles croissures appellez 'cruusbanden' en la traversee où gist la pierre sus (*Harelbeke 1419)

2. ✕Piédestal, ensemble des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) et des huit liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a).

Accompagné du terme précis en flamand :

dobble ghebint [litt. 'charpente à liens doubles'] : *pour avoir fait audit molin de mon seigneur audit Ecluse une nouvelle double croisure appellé en flameng 'een nieu dobbble ghebint', ensemble pour la delivrance par lui faicte pour ledit ouvrage de deux baux de quesne, chascun de 28 à 30 piés de lonc et de 8 bois de 17 à 18 piés de lonc, tous d'environ de 18 paux de carrure (Sluis 1454)*

► L'adjectif *dobble* précise que le piédestal du moulin est pourvu de quatre liens extérieurs et de quatre liens intérieurs.

fausse croisure

Assemblage en croix de deux pièces de bois de consolidation placées contre une ancienne croix pour suppléer à sa faiblesse.

item, encores avoir revestu tout de noeuf d'aisselles à doz et à costé de travers toute la parois d'iceluy molin depuis ledit bos anyé jusques embas, et auprez de l'entretoise d'en hault avoir mis deux faulces croisures, lesquelles se joindent et onglent par deseure en ladicte entretoise pour baillier loyson à ladicte parois et y remis pluseurs nouveaulx poteaulx qui y estoient neccessaires ; avoir encores fait une autre faulce croisure à l'encontre d'une autre qui estoit pourrye et avoit laissié sa hocte et les atacquié ensemble (✕Nœux-1.-M. 1498)

croisure de desoubz (appellation des deux soles) : voir ci-dessus acc. spéc. 1a & 1b.

croisure de desoubz (appellation d'une seule sole) vs **croisure de deseure**

✕ Sole (→ *seul* acc. spéc. 2a) inférieure vs la sole supérieure, les deux soles en croix du piédestal ne se situant pas au même niveau.

la croisure de desoubz avecq les loyens et flacqs sur les detz, 60 lb ; la croisure de deseure avecq les lyens et flacques dessus les detz, 72 lb (Templeuve 1648)

croisure d'en bas : voir ci-dessus acc. spéc. 1b.

croisure de par bas, ~ **en bas** : voir ci-dessus acc. spéc. 1a.

Expression :

en croisure

Mesuré au moyen de règles disposées perpendiculairement. Voir *en °crois*.

*ung noef arbre soyé à 8 costés de 24 piés de loncq et 18 polz en croisure (*Valenciennes 1460 Souverain)*

CROMBISSURE

Courbure.

pour faire les bras de la roelx six pieces de bois de seize piedt et demy de loing, de troix et quatre polch et demy d'espaisseur, au pris de deux solz le piet revenant à six polch kare, seize deniers du piedt pour cause du tertiage et de la crombisseur, qui font 6 lb 122 s t. (Valenciennes 1541 Souverain)

► Le rouchi a conservé le verbe *cronbir* 'rendre courbe, courber' (HÉCART, p. 137a).

CROMBOS : voir *cron °bois*.

CRON

Gravats, déchets de démolitions. Voir aussi *remenage*, ainsi que *groise*.

*avoir renterré et pilloté tout ledit daumich de crom avec le voye et entree estant au devant dudit mollin (*Quesnoy-s.-D. 1423) ; pour avoir mené sur la mote dudit molin pour icelle hauchier et aïinir 48 banneles de cron et terre (✕Sluis 1436) ; avoir mené et fait mener grant quantité de terre, et sur icelle grant foison de cron pour mieulx garder la terre contre le vent et ladicte mote tout autour de bas en hault avoir rewasonné de bons wasons (✕Eeklo 1443 Westmolen) ; pour avoir menet du cron et rapointiet le chemin du thour du moullin de le*

Haulte rue (*Templemars 1520) ; *sy seront ils tenuz de aussy à leurs despens rendre les glatieres des susdicts moulins à vent dures et solides avecq cron* (✕Lille 1660 bail)

► Le terme équivaut à notre *crayon*. À l'origine, c'était de la craie, des déchets de pierre blanche, mais le terme s'est employé pour toute sorte de pierrailles.

CROQUEPOIDS

? – Prob. sorte d'arbre.

achetant ung cesne, on y trouverat le litteau, la penne de 20 pied et quelque aultre pieche ; avec deux croquepus [sic] on y trouverat les potteau et bau palié (✕Camphin-en-P. 1686) ; *pour avoir soié ledict cesne, trois croquepoids et deux cesneaux pris au grand bois de Chisoing* (✕Camphin-en-P. 1687)

► En moyen picard, le *croquepois*, dont le second élément *pois* proviendrait de *pe(n)sum* selon le FEW, XVI, p. 406, art. **krok*, est une arme, une sorte de massue ou d'épieu. Le *croque-poux* est la grosseille verte (d'où prob. la graphie *croquepus*), mais le tronc de cet arbrisseau est impropre à la confection de grosses pièces de bois.

CROQUETER

Tailler une pierre dure, en l'occurrence surtout la meule neuve.

trois poçons à croqueter pierres (*Comines 1707 blé & brais)

► Cf. HÉCART, p. 137.

CROUPE

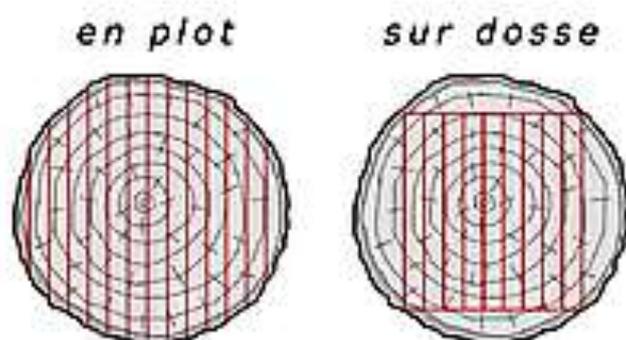
✕ ?

16 agrappes pour lyer les croupes du cresse (✕Béthune 1507)

► Quel dommage que je ne parvienne pas à identifier ce mot qui aurait pu me livrer le secret du *cresse* / *crenne*. On peut hésiter entre *troupes* et *croupes*, mais contrairement à ce que j'ai proposé dans mon *Dictionnaire*, j'opterai désormais plutôt pour *croupes*.

CROUSTACH, CROUSTAL et CROUSTART

Planche grossière prise sur l'aubier lors d'un débit en plot, c.-à-d. par un sciage en traits parallèles sur toute la largeur de la bille, ou sur dosse, c.-à-d. par un sciage en traits parallèles après avoir réduit la grume en un parallélépipède régulier. Le débit en plot donne des planches sont de largeur différente, le débit sur dosse des planches de largeur uniforme. Voir aussi *creste*, *crestel*, *crouste* et *escalin*. Voir l'ill. à bois.



courtal : *pour 3 pieces d'ommel emploiez à faire courtaux ausdictes estanques* (*Menen 1457)

► Métathèse de *croustal*, p.-ê. due à une influence de l'adj. *court* ou du flamand *korst* 'croûte'. Le -s- de *crouste* n'était déjà plus prononcé au 15^e s. (cf. *croutaulx* à Nœux en 1499).

coutra, coutrach : *sur les deux sommiers de l'estanture et belfroy avoir mis et atachiet des claux doubles picars plusieurs dosses et coutra de chesnes pour aller et venir et mettre l'arcure et tremuise d'icelluy grant molin quant il convient battre et mettre les*

moelles de molin (*Valenciennes 1535 Comte) ; *avec avoir planté et assis au bor de la gouffre troix aultres routtes de pillotz, et contre iceulx mis pluseurs longhes planches et coutrache de chesne et blancq bois pour tenir les terres servantes aux estancques et bastardeaux* (*Valenciennes 1541 Souverain)

crousta(s) : *pour 8 croustas de quesne de 12 piez de long employés à esponder à deux lez dudit ponchiel pour tenir les teraux et pour faire le fausse couverture d'icellui* (*Quesnoy-s.-D. 1422) ; *pour avoir levet tout le planchage dudit moulin, y avoir mis quatre croustas pour le hauchier et mettre à pente* (*Templemars 1451) ; *pour 39 pieches de haizin, parmi les croustas de le tronche de sauch que demoura à le maison Clorbus, 10 s* (*Mouscron 1462) ; *pour avoir requingniet les vollans en l'arbre, qui estoient lasquiez, et requingniet les haizins (...)* ; *item, pour deux croustas et ung frennel pour faire ledit requingnement, 4 s* (*Baisieux 1463) ; *le keuwe, escache, les gisantes, appas, appoielles, postelletz à traver des croutas [sic, lire pottelutz, traversins, croutas] pour garrandir les sacqz* (*Lille 1606 moulin 3.17) ; *les croutas des dez* (*Audruicq 1624) ; *le lit du mouleur, un passet, deux croutats clouez sur le petit bouginier et beau palier, avec une petite echelle pour y monter* (*Lille 1749 moulin 3.20) ; *plusieurs crouta servant de planché sur ledit baifroy* (*Lille 1774 moulin 2.1.2)

► Les *croustas* mis en œuvre à Lille en 1606 servent à faciliter le passage des sacs : voir l'ill. à l'art. *planque*.

croustach : *un croustach de 6 piés de long à faire une planque par laquelle on va aux bas estages alant au grenier* (*Armentières 1413) ; *pour ung croustach et deux pieces pour chacun cornier du planquier* (*Templemars 1479)

croustal : *pour pluseurs croustaux à faire une hauche audit molin, 12 s* (*Erquinghem-L. 1411) ; *deux grans croustaux de quoy l'en fist la croisure et l'emblocquement sur quoy gist la pierre du molin à blé* (*La Gorgue 1453) ; *pour avoir fait et mis lesdis quatre faulz lyens pour fortiffier ledit molin, ensemble les blocs et croustaux sur lesquelz lesdis lyens sont assiz* (*Petegem-a.-d.-L. 1453) ; *dix croutaulx de quesne pour faire le lit desdictes meulles et pour rembloquier ledit molin* (*Nœux-l.-M. 1499) ; *l'on ne pooit plus tourner ledit mollin au vent, par quoy a esté convenable mettre entre les croisures et viez ablotz des croutaulz de quesne pour lever ledit mollin en se haulteur et droitteur, avec ce avoir remis les quatre faulz liens à point et les avoir rempietté par bas de croustaulz de quesne à cause qu'ilz estoyent trop cours* (*Nœux-l.-M. 1518)

► Toutes les graphies de la terminaison suggèrent un singulier en *-al* plutôt qu'en *-el*. GODEFROY, II, p. 387b, a noté un *croustal* à Arras en 1471. Il le classe à l'entrée *croustel*, tout comme *croustach*.

croustart : *3 estançons et ung crousart, pour che 16 s ; (...)* *pour avoir relevet le planquier du mollin de wedde de le Basse rue audit an, livret ung croussart pour ledit planquier de 5 piés de long* (○ et *Templemars 1478)

► Le mot *croussart* (Templemars 1478) ne figure que dans la facture autographe du charpentier, ce qui suggère que le suffixe *-art* ainsi que la prononciation [krusar] étaient populaires.

► Cf. DEBRIE 4, p. 39 : *kruta* 'déchets de bois qui ne peuvent plus faire de belles planches de menuiserie et dont on se sert pour constituer un plancher de grange'.

Croustach et *flaque* ne sont pas synonymes comme je le prétendais dans ma *Terminologie*, p. 674. À Don, en 1718, la *flaque* revient à 15 ou 12 patars le pied alors que le *crouta* ne vaut que 4½ ou 3½ patars le pied. Le *croustach* ne nécessite pas quatre « voies » de sciage comme la *flaque* : *pour avoir soiet cinq flacques contenans 4 voies, portent chascune voie 16 piedz, à 1 s du pied, pour ce païet 64 s* (Seclin 1544).

Acception spécifique :

☒ Prob. échandole, planche de vent, planche fixée sur le côté étroit de l'aile dissymétrique pour donner meilleure prise au vent. Voir *planque*.

crousta : *la volés contenant deux entrebus, quatres pointes, agin, coteriaux, crouta* (*Lille 1768 moulin 3.9)

CROUSTE

Planche grossière prise sur l'aubier lors d'un débit en plot ou sur dosse. Voir *croustach*.
pour avoir (...) fait 4 noes ventailles, une noeve theliere, et sur l'un leis clos de grandez croustez (*Bruay-la-B. 1379) ; *avoir aussi espondé et garny de clefz, croustes et aisselles* (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; *pour une grant crouste et planche de chesne mise au steenbedde [= lit des meules] d'icelui molin* (✕St.-Eloois-Vijve 1459) ; *pour (...) avoir (...) estanchonnet le pan de mur de grez de gros estanchons de blans bois sur grosses crouttes de quesne* (*Valenciennes 1484 Comte) ; *les six apoyes et les six crouttes mises à la fondation d'icelles appoyes, quy s'appellent 'd'erschoire' [= les faux-liens (→ faux loyen)]* (✕Audruicq 1624)

CRU

À l'état brut, qui n'a pas encore été travaillé.

pour l'achat de chincq panes d'oeuvre et demi de pierre crue, assavoir 2 arcelers et un boutijs [= 2 arcelers pour un boutijs], 200 pierres en chascune pane d'oeuvre (*Menen 1432)

Acception spécifique :

Non taillé, non battu en parlant d'une meule.

il appointa ladictie piere pour meudre, qui estoit creüe (✕Kieldrecht 1438) ; *2 noefves pierres de molin de le grandeur de 17 palmes, cousterent cru (...) 13 lb gros ; (...) item, payé à Jehan Neut, d'avoir appointié et eshuisier lesdictes 2 pierres qui estoient crut* (✕Verrebroek 1438)

CRUPPIERE

Croupe des combles, versant réunissant les longs pans de la toiture. Voir *crepon*.

à maistre Jehan Weidart, maistre charpentier (...), de faire et livrer un nouvel queston en le harsmeulne [= moulin-manège] et de recouvrir d'assielles la cruppiere dudit molin deseure (♥Elverdinge 1399)

► Le mot figure en tant que *krepiere* dans la liste dressée par DESPICHT, p. 402 : « De kap, die met eeken schaliën bedekt is, heeft in haar *krepiere*, boven den windweeg, een windvenster om op den as zijn hoofd te gaan [= La toiture, couverte de bardeaux de bois, possède dans sa croupe, au-dessus de la façade du vent, une baie permettant d'atteindre la tête de l'arbre moteur]. Elverdinge avoisine la Flandre française.

CUEILLER DU VENT

☒ Donner prise au vent.

la somme de ving trois livres 10 s (...) si comme les 20 lb avoir esté convenu à ses fortunes avecq verrains et engins relever le corps du moullin à vent des soers de Flines deux piedz et demy plus hault qu'il n'estoit ains en terrache clynant et avoir fait mettre et massonner pour assir sur de daitz avecq ablocqz et de dosses, et à ce soy estre employé avecq deux ou trois hommes, requeroit estre fait pour la conservation dudit moullin et cueiller du vent pour convenablement moeldre, et les restans 3 lb 10 s pour six pieces de grandes dosses et ablocqz de quesne livrez toute soyez à mettre sur les daitz desoubz les croisures (✕Flines-l.-M. 1598)

CUEILLOTTE, CUEILLOT et CUEILLETTE

1. Chacune des deux solives sur lesquelles on fait glisser des objets lourds et encombrants. Voir aussi *doquette* et *tesiere*.

cueillette : *fait 2 keuilletes et 2 roliaux pour ladictie moelle thirer amont et le paroit d'icelui troër et refaire quant ladictie moelle fu oudit moelin* (*Valenciennes 1437 Anzin) ; *à Pierart des Maretz, marenier, pour (...) deux queuilletes à mettre les meulles sups racourchies d'ung piet chascune, 2 s* (*Valenciennes 1503 tan)

► Il ne faut pas lire *kevillette* et *quevilletes* : quelle serait l'utilité de *petites* chevilles en bois lors de la mise en place d'une nouvelle meule ? Et on ne raccourcira pas d'un pied une petite cheville. La graphie de *keuilletes*, *queuilletes* n'exclut pas, toutefois, une erreur du scribe, qui aurait compris *quevilletes*.

cueillot : *item, a ancoirre livret pour faire deux queillotz pour boutter sus des molins [sic, il s'agit des meules] deux pieces de bois de seize piedz de loing, de syx polchs et de sept,*

montent trente sept piedz [= pieds de gîte] 12 keviles remis à syx polchs quaretz (*Valenciennes 1536)

cueillotte : à *Lotart de Grai, le mairienier, pour 2 cueilloites de bos qui avoient estet empruntees pour les moulins Saint Geri, si furent remenees as moulins d'Anzain par Jehan Buedin et là mises en oeuvre, comptet 15 s* (*Valenciennes 1367) ; *pour 2 kevirons de kesne de coi on fist queilloites pour le muesle sakier sus* (*Recquignies 1380) ; *à lui ledit Priere et Guillaume Cappet, carpentiers, pour lors avoir reffait neuves queullottes, neufs roliaux servans à monter et roller les moelles amont* (*Valenciennes 1439 Souverain) ; *item, doit lidis Nicaïses livrer à sen frait pik et marteau pour troer et battre lesdictes moesles et on li doit livrer le bos quaret et soijet et toutes aultres estoffes à che appartenans pour mettre sus, tant queoïttes, cordes et aydes de gens* (*Bavay & Hon-H. 1420) ; *pour avoir aussi menet de le Salle au moellin tout le bos employé esdis planckiers et enquevestrures, avoecq les quelloïttes servans au lever lesdittes moelles, et en fin à icelle Salle ariere ramenees lesdictes quelloïttes et vieses moelles* (*Valenciennes 1446 Souverain)

Acceptions spécifiques :

1. * Palier du joug, chacun des deux ou trois madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du °beffroi pour porter le joug ou sommier du tourillon (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul. Voir *queute* acc. spéc. 3a et les illustrations à l'art. *plommach*.

d'avoir aussy fait mettre des coeuillots pour soustenir ledit pleuma, aussy loing qu'estoient les autres en la muraille (*Douai 1708 Taquet)

2. Prob. rouleau dont le meunier se sert pour déplacer la meule courante. Voir *rouel*.

cueillot : *touttes le menutte servans au mollaige, sy comme les escaventures, cayelles, bancquart, l'arcure, couverchaux, chuviere, augés, froyon, entremy, l'inge et le mez, ung coeugniot et coeuilliot* (*Hallines 1698)

► Le rouleau fait partie de l'outillage du meunier, non pas les solives susmentionnées. De plus, *coeuilliot* n'est pas au pl.

► *Cueillotte* est un dérivé de *colare* 'couler, glisser' qu'on a confondu avec les dérivés de *colligere* 'cueillir'. Le *FEW*, II, p. 880b, art. *colare*, mentionne les dérivés réguliers de *colare*, *coulotte* et *coulette*, dans des acceptions similaires. Le *coeuilliot* d'Hallines (1698) pourrait être une graphie de *cueillotte* : contrairement au copiste de Valenciennes, le scribe de la prisée d'Hallines omet souvent le -e muet final (p.ex. *diamet* pour *diametre*).

CUIGNET

1. Pièce de bois ou de fer terminée en angle et à deux faces très allongées servant à serrer et à caler un assemblage.

1a. Cale, coin de bois. Voir aussi *coing*.

pour le fust d'un tonnel de Saint Jehan [= vin de Saint-Jean-d'Angély] (...) dont on fist gantilles et quinqués [sic] audit mollin (*Bruay-la-B. 1359) ; *pour 2 keuwes accatees pour faire cuingniés audit moullin* (*Recquignies 1364) ; *pour 14 deuves pour faire des cuignés employés aux tourtes pour faire tenir le grant fer [sic, comprendre faire tenir au grant fer]* (*La Gorgue 1453) ; *mis ung quingnet entre le bauch anier et le grue* (✕Baisieux 1474) ; *28 douves de tonnel à faire cuignets pour restraindre le boïste par dedens le pierre dudit molin* (*La Gorgue 1486) ; *pour avoir redreschiet le grant roët, et a rapallet et recugniez de tout noefz cugnez* (✕Cysioing 1530) ; *le pont sera de 10 et 12 pouces avec la palette et coignez* (✕Harnes 1748) ; *la parrois d'entrée etoffée de deux potteaux corniers neuf de la grosseur que les deux precedents, d'un porte queue de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré bois neuf, d'un cugnet sous la queue et de deux hurtois* (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► *Quinqués* (Bruay 1359) ne peut être qu'une mauvaise lecture de *quingés* pour *quignés*.

1b. Cale, coin de fer. Voir aussi *coing*, *espie*, *queville* et *teute*.

pour 6 quevillez de fer (...) et pour 4 cugnez pour ledit molin (✕Beuvry 1376) ; *pour 24 kuingnés de fer pour kuingnier l'arbre du mollin as deux debous pour ce qu'il s'esbuhoit¹⁵ et*

¹⁵ Dans le sens d' 'abîmer, élimer, entamer', les verbes *esbuher* et *rembuher* étaient plus fréquents dans la zone que nous étudions que ne le laissent supposer les dictionnaires. Voir aussi les articles *oeil*

que li envir lochoient ens (*La Gorgue 1395) ; pour 13 cuignés de fer à quignier lesdictes pighaces et le croix du rouet, pesans 8 livres (*Quesnoy-s.-D. 1395) ; pour un cuignet pour quignier et retraindre l'arbre dou moulin de brais, pesans 4 livres (*Valenciennes 1407) ; à lui [forgeron], pour 46 cuignés mis et emploiez en ceste presente annee à l'arbre dudit molin, 4 lb 12 s (*La Gorgue 1413) ; pour (...) quatre quignés de fer à taillant servans au debout dudit arbre pour porter en croix l'envir d'icellui (*La Gorgue 1422) ; pour 2 cuignés mis entre le fer dudit mollin et les tourtes et y faire une clef (*Valenciennes 1423 St-Géry) ; pour 8 grans cuignés de 1 piet de loncq cascun mis entre les 2 torignons et l'arbre du mollin des Ogellens, pesans 14 livres (*Valenciennes 1424) ; à Gille le Brun, serurier (...), pour avoir retrainst et recugniet les envirs de l'arbre dudit molin et y avoir mis 11 cuignés pesans 9 livres demie (*Bruay-la-B. 1459) ; audit grant moelin quatre quoinnés de fer de quinze polz de loing chascun, de deux potz demy de leth pour servir à l'arbre et torignon dudit moelin, pesans ensamble quinze livres demie (*Valenciennes 1483 Comte grand moulin) ; pour avoir livret quatre quoinnés de fer de le longhesse du torrignon, de trois polz de leth les deux et de deux polz demy chascun de deux aultres pour raemplir l'arbre pour ce que l'on ne pavoit plus recopper, pesant ensamble trentte une livre (*Valenciennes 1483 Comte petit moulin) ; pour 4 coeygnetz de fer que l'en met entre les pierres, 2 s (*Petegem-a.-d.-S. 1485) ; aussi a convenu reloyer la meulle faisant courant audit petit molin le Conte de ung gros cercle de fer fermés et estrains de bons cougnetz pour ce que l'on craindoit que ladicte meulle ne fuisse partie en deux à cause d'une laye estant en icelle (*Valenciennes 1528) ; l'arbre qui meyne le harnat travaillant : trouvé six carcans, deux pioces, une bonne et mauvaise, avec les cugnets à faire tendre les pioces, deux marbreaux de metal (*Comines 1684 blé & brais)

► Cf. G. LEGROS, p. 265 et SMEYERS 1, p. 28 : *cougnèt*. À Petegem-a.-d.-Schelde (1485), les coins de fer servent lorsqu'on équilibre la meule supérieure.

2. Coin de fer servant à fendre le bois.

trouvé 3 cugnets à fendre bois, un ferment, un maillot avec 2 crettes, un maillet de fer (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)

Acceptions spécifiques :

1. Gros coin de bois qu'on place sous la meule courante lorsqu'on la soulève. Voir aussi *coing*, *faux cuignet* et *cuignet d'orgueil*.

cuignet : le *quieute*, *cuignet* et *orgeulx* (*Templeuve 1578) ; *l'orgueil*, *cuignet* et *boys* servant à coucher la moeulle et aussy servant à lever ladicte moeulle (*Lille 1627 moulin 2.1.1) ; *quyennet*, *orguil* et le *cally* (*Mouscron 1659) ; *cuignet* à levé moeulle, *orguiaux* et le *chippe* à lever la moeulle (*Fournes-en-W. 1686) ; *orgeulle* et *ceunié* (*Ramillies 1695 moulin 2.1) ; *l'orguil* et *ceunnet*, *escoppe de meulle* (*Herseaux 1758) ; *termure* et *termion* et un *baquay* en [sic, lire et] *hinche*, *conay* et *argulle*, *cuite*, *may*, *tonaux* à meitre le grain (OVillers-en-C. 1768 mars) ; *la quite* et les *ecaventure*, *cognay* et *orgeulle* et la *boite* (OVillers-en-C. 1770) ; *quieute*, *coinniez*, *orgeuille* (©Templeuve 1777)

cuignet de meule : *l'orgoeul*, *ung caignet de moeulle* et le *quiet* (©Templeuve 1669)

cuignette : les *escavetures*, *sellette*, *coeugnette*, *coeullotte*, *viton* et ce que s'enssuit (*Polincove 1624) ; la *quieute*, *qeuniette* et *orgeuille* (*Thun-l'É. 1719)

acc. spéc. 1 et *trau* acc. spéc. 1b. Nous en retrouvons encore un écho au 18^e siècle dans GALLON Jean-Gaffin (éd.), *Machines et Inventions approuvées par l'Académie Royale des Sciences* III, Paris 1735, p. 130 : "Ainsi le bandage des roues ne pourra nullement ébuer le bord du pavé, ni le pavé ébuer ni user le bandage." Certains dialectes s'en servent encore. Cf. PONTOIRE Jean, *Glossaire des parlers d'Eure-et-Loir, Beauce et Perche*, Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 1999, p. 128, art. *élinger*. Le FEW, XV₂, art. *bûkôn* 'lessiver', p. 11 mentionne l'angevin *ébuer* 'casser (une pierre) à coups de marteau jusqu'au ras du mur dont elle fait partie' et explique la métonymie 'lessiver' > 'casser' par les éclats de pierre qui sautent comme les gouttes à la lessive. N'est-ce pas plutôt l'usure du linge à force d'être frappé et frotté à la lessive qui explique le passage de 'lessiver' à 'user'? *Rembuher* a subi un changement de préfixe.

► Ces formes en *-ette* sont p.-ê. erronées, dues à la présence de mots féminins dans l'énumération. Quoi qu'il en soit, dans la prisée de 1640 de Thun-l'Évêque, mise en parallèle avec celle de 1719, nous lisons *la quiute, quenniez et orgeuille*.



Deux *cuignets* servant à la meule. CRM 973-3-4 et 973-1-7. Photo de l'auteur.

2. Coin en bois de la presse du moulin à huile. On distingue le coin de serrage, qui va en se rétrécissant, et le coin de desserrage ou contre-coin, qui va en s'élargissant mais qui a à son sommet un cube de bois sur lequel tombe la hie à dépresser.

*pour 2 grosses pieces de bois appellé 'ommiel', dont l'en a fait par plusieurs fois fourmiaux, quignés, templiaux, asselles servans à le laye dudit molin à olle (*La Gorgue 1420) ; pour une tronque de pommier à faire cuignés pour no tordoir (✕Flines-l.-R. 1462) ; une paire d'estendielles, une clef, deux cuignés, deux fourmeaux, six pammelles et une warde, sept livres quinze solz (*Lille 1499 moulin 2.3) ; le harnas de leye, quatre fourmeaux, trois cuignetz, une clef, une warde, trois pannelles [sic, lire paumelles], deux estendelles et ung petit planquier derriere le leye (*Lille 1627 moulin 2.3) ; ledict ollieur faict retirer ledict fer appellé toullioire, puis met ledict grains dans un sacq de grosse matiere et de là le met dans le presseire, où il y at ung gros cuingniet de bois sur lequel il fait cheoir ungne estampe que le mollin tournant releve après sa scheutte, quy faict presser lesdicts grains et au moien de ce l'huile tombe dans ung bachin (Lille 1652 moulin 3.31)*

cuignet de laie : *deux quennietz de lay et deux fourneaux et une warde et deux quevallée de hy à dix bras de levé et trois clefs de herna et deux noiaux (*Don 1729)*



Presse à huile de l'Oostmolen de Gistel (Fl.-Occ.). À gauche le coin de serrage qui va en se rétrécissant vers le bas ; à droite le coin de desserrage qui va en s'élargissant vers le bas. Notez aussi la planche de travail au devant de la presse. Photo de l'auteur.

3. Alluchon, dent en bois amovible. Voir *queville* acc. spéc. a.

pour deux cuignés replaner et mettre 6 nouveaux et les fuseaux des tourtes retourner (*Harelbeke 1400) ; *pour avoir remis au rouet du moulin à vent 10 cuignés et les autres replanez* (✕Harelbeke (1400))

Composés :

faux cuignet

Gros coin de bois qu'on place sous la meule courante lorsqu'on la soulève. Voir *cuignet*.

les quevestures, arcuelles, bacquet, couvrichau, bauché, termuise, feaux quesnyé, orgeulle, esquiettes (✕St-Amand-l.-E. 1719)

plat cuignet

Coin de serrage de peu d'épaisseur :

- en bois : *pour trois grans plas quingnés de piet et demi de long chacun, dont on a quingniet les vollans* (○Templemars 1473)

- en fer : *deux plas cuignés pour mettre au cul de l'arbre, d'un pié de lé, et deux autres rappointier* (*La Gorgue 1487) ; *pour 22 livres et demie de plas cuignés à 18 d la livre servans aux tourtes [et] à chacun debout de l'arbre pour restraindre les envirs* (*La Gorgue 1492)

cuignet à picache, ~ de picache

Coin de fer qui assujettit et serre le °tourillon dans l'arbre. Voir aussi *cuignet de pioche*.

cuignet à picache : *vingt flotte jocquant, six quinniez à picache avecq deux petites chevylles et trois cleff, le tout jocquant* (*Marquette-l.-L. 1653)

cuignet de picache : *pour 4 cuignés de picaches, 8 s* (*Quesnoy-s.-D. 1419) ; *quatre cappeaux, deux pioches avecq plusieurs cuignet de picaches* (*Lille 1627 moulin 2.2.2) ; *aux picaches servans à l'arbre dudict mollin quatre cappeaux y servans à clef et à flotte*

*avecq plusieurs cuignet de picaches et deux marbreaux (*Lille 1627 moulin 2.3) ; la pioche d'en dans, deux chapau et les cuiniez de piquage (*Don 1741) ; les deux fortes pioches à l'arbres tournant et 30 cuignet de picache par les deux bouts de l'arbre tournant et sept chapeaux audit arbres (*Marcq-en-B. 1783)*

► Dans la prisée du moulin à huile de Marquette-lez-Lille de 1638, un *cuignet de picache* figure dans un autre contexte : *au cassis d'embas trouvé quatre chevilles à clef et à flotte, trois crampons, une molle bende par dessus ung sommier, trois cloux hurtoirs, ung cuignet de picache, prisé 10 lb 6s. Est-ce une erreur ?*

cuignet de fourure de teste d'arbre

☒ Coin de bois qui cale l'°entrebut dans la tête de l'arbre. Voir aussi *coignet de volee* et *fourrure*.

six vielles chevilles, sept coignés de fourure de teste d'arbre, deux ramonettes, une manche de maille de pont, un picotin, un ballet (✕Lille 1726 moulin 3.28)

cuignet d'orgueil

Coin de bois servant lorsqu'on soulève la meule courante. Voir *cuignet* acc. spéc. a et *orgueil*.

*il manque (...) les queniez d'orgeulle et cute avec ses deux boulon pour la faire tenir cas sere [= qui sert ?] quand on esleve la meulle pour battre (*Douai début 18° s. Croix aux Poulets)*

► Il pourrait s'agir d'une erreur pour *les queniez, orgeulle et cute*.

cuignet de picache : voir *cuignet à picache*.

cuignet de pioche

Coin de fer qui assujettit et serre le °tourillon dans l'arbre. Voir aussi *cuignet à picache*.

à l'arbre qui mene la roue qui tourne en l'eau deux pioces, un marbreau de metal, une de pierre, six carcans et les cugnets de pioces (Comines 1688 tan & huile)

cuignet de volee

☒ Coin de bois qui cale l'°entrebut dans la tête de l'arbre. Voir *cuignet de fourure de teste d'arbre*.

un coignet de volé, deux bajots de pointe, une flacque d'entrebus (✕Lille 1726 moulin 3.20)

CUIGNETEL

Petit coin, prob. clavette.

*pour ledicte roelx avoir faite, estoffée de bras, d'aniaux, d'alles, de cowiaux, de jantelles, de keviles, de cugnetiaux et de polletes, paijé pour ce le pris usagié, c'est 6 lb (*Recquignies 1443)*

► Les *cugnetiaux* et *polletes* correspondent prob. aux clavettes (→ *clef*) et rondelles (→ *flotte*) servant aux *keviles*.

CUIGNETER

Enfoncer pour serrer (un assemblage).

*avoir fait deux noefs ventailles (...), les trayans quevilliés de queviles de fier polleez et du remain de queviles de bos à teste cuignetez par dedens lesdis esclieux (*Recquignies 1457)*

CUIGNETRIE

Ensemble des coins, pierres de taille (→ *coing* acc. 3).

*et tous ces ouvraiges de machonnerie avoir fais, parfaits et relivrez (...) estoffez de quingnetrie où il appartenoit, aussi de boutilz assis de 4 piés ou de 5 piés à aultre (...) ; (...) on a livré asdis machons toutes estoffes de pierre, boutilz, quingnetrie, cauch, saublon, bos, cloyes pour eux hourder, claux, cordes et fustailles nécessaire à yceux ouvraiges faire (*Hon-H. 1457) ; avoir par lesdis machons le teste du boviel, où l'iauwe a sen cours sour le roelx du moullage, qui estoit deffaitte et esboulee, refaitte de bonne nette machonnerie de quariaux de grés et de boutilz et le vosure de ce boviel refait avoecq le teste de bonne cuignetrie et machonnerie par dedens et par dehors seloncq qua par avant avoit esté, contenans en ce d'ouvrage 10 piés de loncq sour 9 piés de hault, ens compris une erreeste de cuignetrie faisant retour et loyure à le viese machonnerie (*Hon-H.1458)*

CUIGNIE

- a. Cognée, hache à fer étroit et à long manche servant à dresser ou à équarrir le bois.
pour une noefve cuignie à hieccquier laigne (*Valenciennes 1391) ; *pour (...) avoir tailliet, esbosquiet et fait à le cuignie tous les bos qu'il a appartenu pour lesdis ouvrages (...)* ; *pour (...) ledit bos avoir tailliet tout à le congnie* (✕Noeux-l.-M. 1450)
- b. Cognée, hache servant à casser la glace.
3 kuingniés pour desglachier ledit molin, pour ce que tous les jours il le faloit desglachier du matin jusques environ neune et tantost après estoit rengelés (*La Gorgue 1408) ;

CUIGNIER

Caler au moyen de coins. Voir aussi *peser*, ainsi que *recuignier*.

pour un vuide tonnel de vin pour quingnier les r[oj]ues et les aubes (*Scheldewindeke 1364) ; *cuignier les volans* (✕Cysoing 1379) ; *13 cuignés de fer à quignier lesdictes pighaces et le croix du rouet* (*Quesnoy-s.-D. 1395) ; *pour le fust d'un grant tonnel de Rin et le fust de deux pippes de Poitou employés à cuignier ou molage dudit molin de le Gorghe* (*La Gorgue 1413) ; *avoir fait oudit molin une noeufve cauchure, qui est de 48 quevilles de merlier, avoir tailliet, mis et cugnet toutes lesdictes quevilles dedens le rouet d'iceluy molin* (✕Nœux-l.-M. 1510) ; *pour avoir fait quatre noeuf vollans (...) et les avoir mis en leurs plaches, les avoir cuignet dedens le teste de l'arbre atout 4 cuignetz de boix* (✕Nœux-l.-M. 1518)

CUIR

1. Cuir, peau tannée et préparée.
pour estoffer de quir lez deux grossez cordez desdis mollins appelez 'cabelen', 16 s (*Ninove 1411)
2. Courroie en cuir à laquelle un objet est suspendu.
la corde de fleau de ventelle, les cordes du vendaque, les cordes au grain et cuir du traineau (*Marcq-en-B. 1783)

Acception spécifique :

Courroie en cuir à l'extrémité du fléau de la trempure (→ *temprure*), que le meunier prend en main et à laquelle un poids est suspendu. Voir *corroie*.

toutes autres cordelletes servans audit moulin, compris le cuir de la templeure (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; *pont et verge du pont et fleau et cure et poisse au bout* (✕Herseaux 1758)

CUIRE

Cuire, soumettre (le métal) à l'action du feu pour (le) laisser ensuite refroidir lentement. Voir aussi *bouter au feu*, ainsi que *recuire*.

pour (...) cuire 2 bendes (✕Ostricourt 1459) ; *pour avoir cuyt les deux plattes, et ung quartron de cloux colpez servant à ladicte queuwe* (✕Templemars 1550)

CUL

Extrémité de l'arbre moteur.

deux plas cuignés pour mettre au cul de l'arbre, d'un pié de lé, et deux autres rappointier (*La Gorgue 1487)

► Appellation rarissime pour un arbre de moulin à eau.

Composé :

cul de lampe

Pierre destinée à servir de support en encorbellement. Voir *corbel*.

pour encores avoir livré deux pierres de sallye et quatre culz de lampe (*Valenciennes 1517 Fossart)

CULACH et CULART

1. Tantôt paroi au vent, paroi du côté des ailes, avec ou sans la partie inférieure de la croupe au vent ; tantôt la seule partie inférieure de la croupe au vent.

a. ✕ Paroi au vent. Voir aussi l'encadré 8 à pan § 1.2.

culach : pour avoir (...) recloz le derriere dudit molin et le demi crepon de noeves aissielles de Danemar (...); pour avoir (...) refait frenestres sur un leis, refait le gernier au blé des vieses aisselles qui furent ostees dudit culaich (✕Nœux-l.-M. 1381); lesquelz claux furent mis en oeuvre audit moulin à rassir les pans et le culach d'iceli (✕Cysoing 1403); faire ung demy crepon au culach dudit moullin (✕Camphin-en-P. 1513)

cullart : pour demi journee (...) employee à recouvrir et repointier le cullart dudit mollin (✕Cysoing 1536); pour avoir revesty le cullart dudit mollin, où il a livré 80 piedz de houllage sur sept piedz de long (...); (...) pour quatre journees employees à relever le bau chenier sur quoy le hastreau de l'arbre gist (✕Cysoing 1541); pour 12 piedz d'assellin mis en ung appenty soubz l'abre au cullart du mollin et ailleurs (○Templemars 1544)

cula(s) : pour (...) avoir raissié de nouvel et eschanné le moittié du cullas dudit mollin de hault en bas parmi ce qu'il a tout fait soier lesdictes aiselles à ses despens et aussi fait faire l'eschanne (✕Attiches 1459); rapointier le culas dessoubz les volans (✕Attiches 1476); pour le cloture du cula 14 acelle de ung pied de large et de ung pau d'espés, de 26 pied de lon (✕Templemars 1579); la paroye du costé des vents appellé 'cula' (✕Seclin 1688 Beauhaut); le loing ban [= pan] du cotté du frin (...); le ban du cotté des sacs (...); le cula du cotté de la vollee (...); la paroist de devant (✕St-Amand-l.-E. 1719)

b. ☒ Partie inférieure de la croupe au vent. Voir aussi crepon et demi crepon.

cula(s) : tous les eschans qu'il at convenu pour couvrir tant la couverture et comble dudit mollin, le faux crespon que le culla et parois de deriere dudit mollin (✕Cysoing 1606); les deux petitz rammurs tant du culat que du cotté de la ceut sont aussy furny de bois de quatre et cinq et bois de cinq et six pouches (○St-Hilaire 1644); deux petits somiers de 11 pieds de loing, chacun de 8 poulces quarré tenant le moulin d'ouverture, l'un servant de bau de treziere et l'autre dessus le culas (○Wambaix 1669)

culach : item, encores avoir revestu tout de noeuf d'aiselles à doz et à costé de travers toute la parois d'iceluy molin depuis ledit bos anyé jusques embas (...); pareillement avoir revestu d'aiselles à dos et à costé depuis ledit bos anyé en hamont tout le cullach d'iceluy molin et fait une noefve fenestre pour aller aux volans, avoir retiré ledit cullach selon que ledit ouvraige le requeroit, y mis une noefve piece de comble ou lieu d'une autre qui estoit pourrie (✕Nœux-l.-M. 1498); rabillié et rehauchié ledit bauch à nyvel de 8 pauch de hault, avoir remis sur ledit bauch une piece de bois de quesne jointe et quevillie emsemble sur quoy le mabrel est assis et enfermé entre les posteaulz du cullach sur quoy les vollans et l'arbre tournent, et avec ce avoir rethiré et rappoinctié le cullach et tampanne de le paroist derriere les vollans (✕Béthune 1518)

culach de deriere : pour avoir fait ung nouvel pan et cullach de deriere avoeq deux postiaux arrestiers (✕Cysoing 1466)

culach de riere : pour 10 piés d'aiselin de quesne dont on a recouvert le culach de riere dudit molin (✕Armentières 1413)

2. ☒ Pignon au-dessus de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée). Voir topenne.

culas du coté de la montee : le culas du coté de la montée etoffé de deux potteaux, long ensemble 10 pieds de gitte de chêne, de 10 pieds de roilles de bois d'ormes vieux, de 17 pieds de roille de chêne en 2 pieces, de 112 pieds reduits d'appenty, d'une fausse fenestre au petit bout de l'arbre contenant 12 pieds reduit d'achelin et 7½ pieds de roille d'ormes, des boucquets, forins et bonnets de prestre, du chapiteaux du windacque contenant 22 pieds de gittes de chêne, vingt quatre pieds de comble de chêne et 32 pieds d'appenty (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► Appellation étrange et rare, le pignon en question étant normalement associé à l'avant et non pas à l'arrière (*cul*) du moulin.

CULARDEAU : voir couillardel.

CULEE

* Massif de maçonnerie qui contribue la poussée d'une voûte.

toute la massonerie du corps du batiment de fond en comble dudit tordoir, y compris (...) la culee et voute de la petite ventel dudit tordoir (Thun-l'É. 1728)

CULOTE

P.-ê. conduit en toile pour les graines oléagineuses. Voir aussi *maronne*.

*les harnas de laye de flachage [sic, = froissage] et de rebas, etendelles, etalage, sacquelet de rebas et de fourchage, six aunes de marfille neuve qui n'a point travaillé, une culote et la cloture, cuvier au grain, botteau et havot (*Comines 1746 nouveau moulin à huile)*

CUPPE (1)

Cuve, récipient. Voir *cuve*.

*tremy, tremion, maye et une cuppe servant à recevoir la farine (*Cambrai 1719 moulin 1.3)*

► Ce terme flamand, équivalent flamand de *cuve*, a dû paraître étrange, puisqu'il ne figure que dans une seule prisée d'un seul moulin.

CUPPE (2) (butée pour la meule) : voir *queute*.

CUREMENT

Curage, nettoyage. Voir *nettoisement*.

*pour curement des accoullins du dessus dudit moulin (...) et du reste des descombles après le 2^e nettoyage fait par le magistrat (*Douai 1733 Croix aux Poulets)*

CURER

Acception spécifique :

Enlever les éclats de pierre après la taille ou le rhabillage des meules. Cette opération se fait en moulant des céréales secondaires. Voir *nettoyer*.

*pour avoir curé et nettoyé ladicte muele avant qu'il pouvoit mouldre, rabattu 2 havotz de soille (*St.-Baafs-Vijve 1448)*

CUVE

Cuve, récipient. Voir aussi *cuppe (1)*, *cuelle*, *cuvier* et *cuviere*.

*pour cuves lijer, 4 gros (*Saafteinge 1391) ; pour troix serures servans aux cuves où on met le bled dudit molin (*Moregem 1459) ; une cuve à mettre dedens le grain (*St.-Eloois-Vijve 1459)*

Acceptions spécifiques :

1. Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure (1)*.

*la cuve qui va autour des muelles (*Rollegem 1410) ; pour l'achat d'une nouvelle cuve qui a esté convertie aux muelles dudit molin (...) 72 s (*Hulst 1414) ; pour deux grandes quevilles de fer servans à aployer le lit des meulles dudit molin et demi cent de claux pour clauer les cercles de le cuve d'icelui molin à blé (*La Gorgue 1420) ; la cuve où cuerent et tournent les pierres dudit molin (...) ; (...) six fers appelé 'crammen' [= crampons] et quatre autre fers appelé 'haken' [= crochets] servans à la cuve gisant par dessus les pierres (*moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426), pour avoir fait de nouvel une cuve audit molin à mettre ladicte pierre dedans (...) 10 s gros (*Verrebroek 1438) ; à Jehan Cruuperning, cuvelier, pour par lui avoir livré une grosse cuve qui est autour des meulles (*Petegem-a.-d.-S. 1457) ; la cuve avecq la couverture et les benchauts (*Herne 1693)*

cuve du lit de la meule : *pour 3 loyens à la cuve du lict de la muele, 17 s (*St.-Eloois-Vijve 1445)*

cuve de la meule, ~ des meules : *d'avoir mis en oeuvre le cuve de ladicte muele (*St.-Baafs-Vijve 1448) ; au cuvellier pour ragrandir le luve [sic] des muelles (*Mouscron 1469)*

cuve de la pierre : *audit maistre Jacop Baert, pour (...) rappointier la cuve de la pierre et le degré dudit molin (*Sluis 1456)*

Accompagné du terme précis en flamand :

kiste [= caisse] : à *Casin van der Leure, cuvelier à Roulers, pour avoir fait, ouvert et livré tout de nuefve estoffe et d'aiz d'Anemarche une cuve appelée 'kiste', mise et assise autour de ladicte muele courant* (✕Ingelmunster 1461)

► Trad. du flamand (*steen*)*kuij* [litt. 'cuve de la pierre'], appellation très fréquente de l'archure en Flandre flamandophone (WVD, p. 255b-256a).

2. Huche, bac dans lequel tombe la farine au sortir des meules. Voir *mait*.

à *Jehan de le Wedaghe* [charpentier], *pour avoir (...) remiz audit molin une neufve cuve à recevoir le frine, une trimoie et une cuve à mettre dedens le grain et ung bac tout neuf par où ladicte frine s'avale et chiet en bas en ladicte cuve* (✕St.-Eloois-Vijve 1459)

3. Réservoir dans lequel on met la pâte à papier ; à chaque cuve correspond un genre de pâte et par conséquent un genre de papier.

j'ai dans ma fabrique deux cuves et trois cilindres ; à l'egard de la quantité de papier qui en sorte chaque année, cela depend du vent, n'ayant qu'un moulin à vent modelé sur ceux de Hollande (☒Lille 1788 moulin 3.35)

Composés :

cuve au moultre

Récipient dans lequel le meunier garde la farine ou le blé qu'il prélève en guise de paiement. Voir *huche*.

pour une cuve au moultre, plances et cherqueles à faire une cuve (✕Herzele 1393)

cuve du lit de la meule : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

cuve de la meule, ~ des meules : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

cuve de la pierre : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

CUVELLE

Cuve, bac. Voir aussi *cuve*.

à *Jehan le Monnier, cuvelier (...), pour avoir oudit temps l'arcure du petit moellin, qui trop petite estoit à cause de le noefve moelle, ralargie et y mis 3 grans cercles et 12 deuves [; ...] à le tremure dou grant moellin[,] unne cuvelle et à le muelle un grant cercle (...) au pris de 8 s le cercle, 15 d le deuve et 4 s le cuvelle* (*Valenciennes 1446 Comte) ; *la niez [sic, lire mez], inche, petit windacq à peser le bled et farine, cuvelle, sommiers, gittes, plancher, filliers et la petite monté* (✕Templeuve 1774)

► La phrase de Valenciennes (1446) est erronée : la *cuvelle* n'est pas une partie de la *tremie* et le montant total à payer ne correspond pas à la somme des éléments mentionnés dans le paragraphe. Je suppose donc qu'il faut un point-virgule après *12 deuves*, qu'il manque un texte devant *à le tremure* et qu'il faut une virgule entre *dou grant moellin* et *unne cuvelle*.

Acception spécifique :

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure* (1).

à *Woutre le Cupere, pour une nouvelle cuvelle dudit molin (...), 72 s* (✕Hulst 1414)

► Cette interprétation est basée sur le prix, identique à celui de la *cuve*-archure achetée la même année pour un autre moulin de Hulst, et sur les appellations *cuvelle de la farine* et *cuvelle de pierre* de l'archure mentionnées ci-dessous. Le suffixe *-elle* n'était pas ressenti comme diminutif.

Composé :

cuvelle à farine

Huche, bac dans lequel tombe la farine au sortir des meules (voir *mait*), ou cuve dans laquelle le meunier garde la mouture qui lui revient (voir *huche*).

la palette avecq la casseuse, pelle, bout au sacq et une cuvelle à farine (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

► Les deux premiers termes de l'énumération sont de mauvaises traductions du flamand *de wegge met de calleute* [le coin (→ *cuijnet*) avec l'orgueil]. La *cuvelle à farine* correspond à la *melstande* [litt. 'tonneau à farine'] du texte flamand.

cuvelle de la farine

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure* (1).

item, les pierres dudit molin, 108 lb par. ; item, la cuvelle de la farine, le rinchout [= enchevêtrure (→ quevestrure)], le nocquiere et le bac avecques ses appartenances, 18 lb. par. (✕Sluis 1519)

cuvelle de pierre

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure* (1).

la cuvelle de pierre avec la couverte et un petit bacq au grain et autre (✕Enghien 1687 bis)

► L'autre version de la prisée donne *la reculle avec la couverture, bacq et petits bacquets.*

CUVELLERIE

Ensemble de récipients fabriqués par le tonnelier.

pour cloies, corderie, fustalle, cuvelerie, espuisier euwe et autres cosez faire (✕Valenciennes 1364 Anzin)

CUVIER et CUVIERE

Cuve, récipient. Voir *cuve*.

cuvier : *toutes les cordes, martiaux, leviers, escopres, cuviers, havos et mesures estant et servant audit molin (✕La Madeleine 1485-1735) ; au cuvelier d'Alost à relijer et mettre 9 chercles au cuvier en quoy on gete les blez incontinent que le mannier le prent des sacz (✕Haaltert 1499) ; une livre, une demye livre d'arraing à peser l'oille, trois grans cuviers, une bansste (✕Marquette-l.-L. fin 16^e s. huile) ; le termuande avec son siege, le grand cuvié, le seau, le bacq à frouchy, le petit bacq (✕Mouscron 1687 huile) ; trouvé dans la maison et pourpris dudit moulin à mouldre bled et braye (...) un nouveau cuvier à mettre de l'avoine, quantiber, vingte cincq fuseaux (...) (✕Comines 1685)*

cuviere : *pour une grosse kuviere, en laquelle on gette et met les blefz yssans du moulage dudit molin, 18 s (✕Ninove 1421)*

Composé :

cuvier au grain

Cuve pour les graines oléagineuses.

le coevyé au grien et les acelles à mettre les tourteaux dessus (✕Marquette-l.-L. 1713 huile) ; les harnas de laye de flachage [sic, = froissage] et de rebas, etendelles, etalage, sacquelet de rebas et de fourchage, six aunes de marfille neuve qui n'a point travaillé, une culote et la cloture, cuvier au grain, botteau et havot (✕Comines 1746 nouveau moulin à huile)

- D -

Les termes préfixés par *des-* ou *de-*, je les ai classés sous *des-*, pour autant que j'aie rencontré une forme en *des-* dans les textes analysés. Les autres se trouveront sous *de-*.

DACHE et TATSE

Sorte de clou à large tête ronde. Voir aussi *tatse*.

dache : à *Jehan le Mor, eschoppier (...), pour cordes et petites daches, 4 s* (*La Gorgue 1490)

tatse : *4 atrappes [sic, lire acrappes] servans aux neufves tourtes avec les claux et deux catses [sic] de fer* (*La Gorgue 1453)

► Pour MAES, p. 63, pour VERMESSE, p. 179 et pour COCHET, p. 128 (*daae*), la *dache* est un clou de chaussure à grosse tête. Cf. aussi : à *Simon Paille, pour 2 cens de blancques daches à large teste employes à atacar la housure dudit comptoir* [ADN, B 14727 (1465) 66v° Béthune]. Le mot correspond au flamand *tatse*, avec affaiblissement de la dentale initiale (voir la note ajoutée à *tanchon*). Tel qu'il figure dans le texte, *catse* pourrait correspondre à °*cache*, mais il serait étrange qu'on mentionne cet outil dans un contexte qui énumère les pièces de fer mises aux roues. Que le scribe ait écrit *atrappes* pour *acrappes* montre les difficultés qu'il a eues à distinguer les *c* des *t* de l'original. La terminaison en *-tse*, typique du west-flamand, correspond à la terminaison picarde en *-che*. Pour une étude plus détaillée de *tache* 'clou', cf. MANTOU, V, pp. 253-254 et DEBRABANDERE 1, p. 396a.

DAGUE

Fer pointu qui arme le bout inférieur du pilot ou du pieu. Voir aussi *moufle, mouque* et *picot*.

pour avoir (...) pilotet icellui fons et y mis 24 pilos ferret au debout de daghes de fer, chascun de 12 piés de loncq et de 6 polz quarez (...); pour avoir ferré 16 d'iceux pillos de 16 daghes ennacherez et à 4 bendes, pesans ensamble parmy les claux 118 livres (*Valenciennes 1461 Comte); *pour avoir fait 3 daghes aux piloz qui ont esté mis et frappez à la hie en la riviere pour subz asseoir le plancier que le charpentier y a fait, iceulx pesans parmy les crampons 27 livres* (*Valenciennes 1463 brais)

DAM, DAME et DAMP

a. * Digue destinée à retenir ou à détourner l'eau. Voir *estanque*.

dam : *pour hauchier le dam dou molin, 7 jours* (Menen 1294); à *Clais Zualue, manouvrier, lequel (...) a ouvré (...) pour reparer le dam emprez le molin à eaue qui par la grant riviere avoit esté despeciez* (Harelbeke 1416)

dame : *estimation des dames, dicques et ryppes concernant lesdits moullins* (Comines 1684)

b. * Batardeau, barrage provisoire destiné à mettre un endroit à sec en vue d'un travail à effectuer. Voir *bastardel*.

dam : *pour acheter certaines cloyes qui neccessairement failloient pour employer au dam devant ledit wintgat [= barrage à vannes] et au dam derriere ledit wintgat* (Harelbeke 1405); *pour une grande nefz leuee par laquelle il convenoit ammener terre demi lieue longs pour faire ung dam et excluser ladicté riviere de la Tenre deseure lesdiz molins* (Ninove 1408); à *Heine le Vouchwerkere, Gille le Costere, Hanneken de Proofst, Willem Linkebeque, Jehan Scoenman, Hanneken le Cuvelier et Watier, son frere, qui ont fouy et fait deux dams et puyssier l'eaue de nuyt et de jour contre l'eaue pour veoir le tresfon des ouvraiges dudit molin* (Ninove 1413)

damp : *pour l'achat à luy fait de vingt et six cloyes (...) employez aussi à faire damp pour tenir l'eaue de le fosse dudit molin lorsque l'ouvraige (...) se faisoit* (La Gorgue 1530)

c. * Massif de maçonnerie.

dame : *la dame de massonnerie que l'on a fait à l'ouverture de la rigolle pour servir de point d'eau et de jauge au moulin* (Don 1699)

► Ces trois mots sont des emprunts au néerlandais *dam*, qui est du masculin (Cf. *FEW*, XV₂, p. 53, art. moyen néerlandais *dam* 'digue'). Le féminin *dame* sera dû à l'attraction de la dame (< *domina*).

À l'origine, la *dame* se distinguait de la *digue* : la *digue* protégeait les rives contre les inondations, alors que la *dame* coupait un cours d'eau pour maintenir le niveau d'eau. Cette différence s'est estompée au fil du temps au point que de nos jours *dame* a pu devenir synonyme de *digue*.

DANEMARCHE : voir *Marche*.

DAUMER

* Endiguer, renforcer, en parlant d'une digue.
les rives dudit trenquis aissié et daumé de aisselles et croustas de quesne pour tenir les terreaux (Quesnoy-s.-D. 1422)

DAUMICH

* Digue bordant un cours d'eau. Voir *esponde*.

daumich : *ung estancq et daumich de 21 piés de long depuis le maisoncelle dudit wal et venant vers ledit molin, icellui recloz de pillos et d'aisselles et, ce fait, avoir renterré et pilloté tout ledit daumich de crom avec le voye et entree estant au devant dudit mollin* (Quesnoy-s.-D. 1423)

daumis : *pour avoir renteré et remply le daumis estant au devant et à l'opposite dudit molin, contenant 120 piez de long ou environ en mouvant depuis le pont estant au deseure de le riviere jusques emprés ledit molin, et en largeur 24 piez ou environ* (Quesnoy-s.-D. 1422)

DÉ

a. Dé de poulie en cuivre, garniture logée au centre de la poulie pour recevoir l'axe et empêcher l'usure.

le windacque à lever les sacqs avec tout ce qui en depend, y compris trois moulettes avec trois déz de cuivre et leurs mouffle (*Lille 1726 moulin 2.2.2) ; *le frin, la langue, la cauque, lauguebault, le bault dudit frein, les moulettes et mouffles y servans, compris deux déz de cuivre* (✕Lille 1726 moulin 3.20)

b. Garniture en relief permettant de fixer une plaque métallique dans le bois.

pour avoir livré ung cappellet de coeuvre et metal fondis avec trois dez pour encasser au bois et estacque dudit mollin pour mieulx tourner à l'aize, pesant 62 livres (✕Nœux-l.-M. 1531)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Dé, pilier, chacun des quatre socles, le plus souvent maçonnés, sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir aussi *pas de croisie*, *piet* et *pilier*, ainsi que *fondation* et *mur*. Voir l'ill. à *crois*.

tout le bois du chandeller, y compris l'estacque, croisures, 8 loyens, les dez, les flacques sur les dez (Wattrelos 1560-1568) ; *les quatre dez de 4 piedz de haulteur et des flacques de 4 paulch d'espés, la longuesse à l'advenant et par dessus lesdictes flacques se y assieront des gistes de 8 paulch carré (...), la fondation desquels se fera de piere blanches qu'il polra prendre sur le lieu, et les bricques, ciment et ouvraiges à ses despens* (Templemars 1579) ; *la somme de ving trois livres 10 s (...) si comme les 20 lb avoir esté convenu à ses fortunes avecq verrains et engins relever le corps du moullin à vent des soers de Flines deux piedz et demy plus hault qu'il n'estoit ains en terrache clynant et avoir fait mettre et massonner pour assir sur de daitz avecq ablocqz et de dosses, et à ce soy estre employé avecq deux ou trois hommes, requeroit estre fait pour la conservation dudit moullin et cueiller du vent pour convenablement moeuldre, et les restans 3 lb 10 s pour six pieces de grandes dosses et ablocqz de quesne livrez toute soiez à mettre sur les daitz desoubz les croisures* (Flines-l.-M. 1598) ; *fault encoir fair quatre bon dez de machonery desoubz les solle de bonne haulteur et profondeur, de 3 bricq d'espés, bonne bricq et bon mortiez à chaux et à sablon, cherger des bonne dosse desur pour porter les solle* (Busigny 1626) ; *les quatre dez de*

maçonnerie hors de terre haut réduit de deux pieds et demy estimés avec les flacques de pierre bleue dessus (Lille 1749 moulin 3.20)

1750 Binche

Dés pour le nouveau moulin

DEWERT, p. 159-160

Pour la massonnerie de quatre dezs pour poser ledit moulin, qui devront être fait de six pieds chaque carez sur dix pieds de profondeur si le terrain se trouve bon, pour revenir au niveau de la terre en pierre brute et moulons, coutera compris chaux et main d'œuvre environ 200 lb

Pour vingt huit pierres de tailles de quatre pieds de longueur chascune, de deux pieds de large et un pied d'épessur pour exaucer lesdits quatre dezs de quatre pieds en carures, deux de la hauteur de trois pieds et les deux autres de quatre au dessus du niveau de la terre pour placer le pietement qui fait la croisate dudit moulin, à raison de quatorze livres chaque pierre rendues sur le travail, icy 392 lb.

2. * Massif de maçonnerie servant à l'infrastructure extérieure du moulin, le plus souvent massif qui sépare deux canalisations et qui sert éventuellement d'appui au coussinet de l'arbre moteur. Voir aussi *pile* et *pilier*, ainsi qu'*estrayer*, *masse* et *kevech*.

le dez contient vinct cincque pied de long, noeufs pieds de haulteure et six pieds d'espoisseure (Ramillies 17^e s. moulin 2.2) ; il convient et est necessaire de rehaulcher la teste du dez quy porte la chayere du dehors de bonne machonnerie de mortier à thuillié à la haulteur de l'autre dez (Ramillies 17^e s. textes 1) ; le dez entre le moulin à l'huile et le moulin à bled où reposent les arbres tournans, trente un piedts de loing, huit piedts et demy de large et huit piedts de haut, avecq trente trois pierres de couvertures liees avecq dix sept aggrappes, laquelle partie doit estre reparee avecq de la chaux et cendree de Tournay (Comines 1684 blé & brais) ; remonstrent (...) que selon toute apparence certain day ou masse de gresserie de la longueur de dix à douze pieds, espaisse de deux à trois, ait esté faite sur le lict dudit canal vis à vis de la roue ou belfroy dudit moulin pour luy servir d'appuy (Douai 1685 Taquet) ; pour que le canal ne s'encombre pas si aisement vis à vis les vanes moulereuses, il est necessaire de demonter le dez de massonnerie qui est entre les deux moulins pour y substituer une vanne d'ecoulement qui entretiendra le canal (Ramillies 18^e s. textes 1) ; à la grande soyere pour ce qui regarde la massonnerie reparer le daix du milieu (...) ; item, les deux bajost [sic] (Ramillies 1741 textes 1) ; pour les dez dont est question nous avons trouvez la hauteur du bas en haut six pieds et demy d'hauteur, la hauteur qu'il doit être et [= est] à la hauteur de trois pieds ; la longueur du dez nous avons trouvez vingt trois pieds de nouveau jusqu'au vieux dez qu'il estoit auparavant, qu'il est la separation desdits deux moulins, et cest vingt trois pieds icy mensione et [= est] fait de nouveau au sujet qu'ils estoient sur pilot, et de plus nous avons trouvez deux petites eventelles sur les cottes des dez où doit passer l'eau quand le moulin n'a rien à moudre (Douai 1741 St-Nicolas)

dé d'eaue : *ne pourront aussy plus permettre à Jean de Guignies le déz d'eau par luy pretendu au procez (...) ; leurs dittes Altezes ordonnent (...) audit de Geugnies de par provision quitter le susdit dez d'eau (Valenciennes 1619-1714)*



Trois dés au moulin d'Ath. À l'extrême droite le coursier de la roue motrice. Inventaire du Patrimoine monumental.

3. Massif parallélépipédique servant de support à l'extrémité d'un arbre.

*la roue à l'eau, l'esperon en dedans et l'arbre avecq les deux plomma, 68 fl. ; l'arbre pour lever les estampes avecq la grande lanterne, les bras de levez, les chevallez [sic] et ung plomma à 46 fl. ; tous les bois servant sur le detz (...) (*Don 1678 huile) ; le bois du dez dessoubz l'arbre (*Comines 1688 nouveau moulin à huile) ; l'arbre dudit moulin de 20 pieds de long et douze pouches caré de chesnes, 40 lb ; le dez de l'arbre dudit moulin, 8 lb (♥Lille 1709 moulin 4.1.3) ; pour les flacq du dez desous l'arbre (♥Lille 1722 moulin 4.1.2)*

4. Coussinet de métal au centre de la crapaudine (→ palette acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir noyel.

pour avoir ralongié et racéré le petit fer dudit moulin et y faict ung dez d'archier, 20 s (✕Nœux-l.-M. 1564)

DEBOUT

Extrémité.

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Pièce de bois formant l'extrémité de l'aile (voir aussi *bout*), soit simple allonge entée à la °verge, soit °pointe fixée sur l'°entrebut (voir *pointe*).

refaire un vollant qui quey par pourture, rehaziner et mettre un noef debout (...); item, pour un hommiel dont on fist le ralonge doudit vollant (OTemplmars 1404) ; une nouvelle borst [litt. 'poitrine'] de 2 nouveaulx debous avec une nouvelle verghe [sic] (✕Verrebroek 1439) ; pour avoir faict et mis en oeuvre une nouvelle verge de vollant toute nouvelle de deux nouvelz deboutz (...) 6 lb (✕Ingelmunster 1445) ; pour avoir refait 2 deboux du molin de Heymolene, qui avoient esté refaits et par tempeste de temps furent rompues, pour 3 lb 10 s (✕Kruibeke 1450) ; pour avoir amené lesdis debous et entrebut sur le motte du molin (✕Attiches 1452) ; pour avoir fait deux nouveaulx deboutz au molin à vent de mon dit seigneur (...) avecque ce pourveu et refait les deux volans (✕Petegem-a.-d.-S. 1465) ; pour deux quesnes longs mis aux deux deboutz du molin à vent (✕Petegem-a.-d.-S. 1466)

debout d'un pestel [= entrebut] : *pour avoir refait ung deboult d'un pestel, qui estoit tout rompu, 36 s par. (✕Petegem-a.-d.-S. 1484)*

debout de la verge, ~ de la verge volant : pour avoir appointé ledit entrebus et y mis dessus les deboutz de la vielse verge (✕Elsegem 1444) ; pour l'achapt de 4 deboutz des verges vollant achapté à Maechline, dont les deux sont employé en la verge et les aultres deux sont davantage (✕St.-Eloois-Vijve 1447)

debout de volant, ~ du volant : livrer un volant tout suls estoffet de secq quesne tant l'entrebus come les debous de volans (OTemplemars 1406) ; pour haisiner un debout de volant tout neuf et livrer le haisin (OSeclin 1412) ; pour avoir haisiet les 4 debous de vollans tout noef de lattes et de costrés (✕Baisieux 1439) ; pour avoir fait, tailliet, foré et mis sus 2 boux de perches de volans, qui ne fait que ung volant, joings et mis sur le viés entrebus (...), avoir haisiné de neufves lattes les nouveaux costrés [sic, lire de neuves lattes, de nouveaux costrés] et nouvelles canlattes les deux deboux de volans, ensamble avoir rehaisiné les 2 autres boux de volans, dont pour ce lui a esté paiet pour lesdis deux nouveaux deboux de volant 4 lb et pour lesdis 2 viés deboux de volans avoir rehaisiné et y mis nouveaux costrés 16 s (✕Nœux-l.-M. 1448) ; pour deux deboutz des deux volans, qui rompirent par le grand vent, payé (...) 6 lb par. (✕Petegem-a.-d.-S. 1464) ; à ung carpentier de Tournay, pour ung noef vollant fait de son bois tout noef et mis sus audit moulin, payé 18 lb ; à lui, pour ung debout de vollant nommé 'une allonge', 110 s (OTemplemars 1471) ; pour avoir rapointiet 2 debous de volant (✕Mouscron 1483)

► En néerlandais, la °pointe de l'aile, la longue pièce de bois qui est tenonnée à l'entrebut et qui porte le lattis, se dit encore toujours *einde* 'bout'. RONSE, p. 158b-159a écrit : « Il est remarquable que tous ceux qui appartiennent à la meunerie ne se servent que de *einde* pour désigner ce que le commun des mortels nomme *een hekken* [un lattis] et les écrivains *een wiek of molenwiek* [une aile ou une aile de moulin] (texte traduit). »

2. ✕ Paroi de devant, du côté de la porte d'entrée. Voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1.

pour mettre 2 nueves suelles et ung postiel et ung loijen et de remettre des aisielles au debout et au costet et de referre le freniestrage (Mouscron 1479)

► Certains meuniers flamands et brabançons qualifient encore les parois antérieure et postérieure du moulin sur pivot de *einden* 'bouts' (Cf. WVD, p. 45b *staarteind* et p. 48a *stormeinde* ; WBD, p. 484a *vooreind, staarteind, maaleind* et p. 480a *stormeind*)

3. ✕ Tourillon au sommet du pivot (→ *estaque*).

pour ce qu'on trouvoit point de nouvel estacq, y at esté mis ung debout au vielz estacque (...) ; (...) pour ung nouvel crampon à frumer le nouvel debout en l'estacque (Ingelmunster 1444)

Composés :

debout forain (de l'arbre)

* Extrémité de l'arbre moteur située à l'extérieur du moulin.

pour 4 cuignez mis au debout de l'arbre forain du molin d'Anzaing (Valenciennes 1429)

grelle debout

1. ☒ Extrémité de l'arbre moteur située à l'intérieur de la cage. Voir *menu bout*.

pour 26 coutiaux servans au groz debout de l'arbre ; item, trois coutiaux servans au grelle debout (✕Baisieux 1380) ; pour un huwet de fer mis au grelle debout de l'aisse et les plates et les cloux (✕Harelbeke (1399) ; pour avoir fait une prison au graille debout de l'arbre (✕Cysoing 1464)

2. ✕ Extrémité supérieure du pivot (→ *estaque*).

le querquant au gresle debout de l'estacque (✕Wattrelos 1560-1568)

3. ☒ Extrémité supérieure du gros fer de meule, qui tourne dans son palier.

pour avoir fait une noeve fourque au grant fier dudit moulin et pour requierquier le grelle debout et le quaré de deux piés de long, 6 lb (✕Baisieux 1474)

gros debout

1. ☒ Extrémité de l'arbre moteur du côté des ailes. Voir *teste* acc. 4a.

pour 26 coutiaux servans au groz debout de l'arbre ; item, trois coutiaux servans au grelle debout (✕Baisieux 1380) ; pour un lien de fer mis au groz debout de l'aisse et 6 bendes et les cloux (✕Harelbeke 1399) ; une piece de bois dont l'en a fait l'asse, contenant en longueur 22 piés et demi, de 24 paulx en quarrure au gros debout et de 15 paulx au moindre debout (✕Kaprijke 1453)

2. ☒ Extrémité supérieure de la queue.

la ceux (...) deveras estre de quarant cinq piet de longueur, de douze pouche caré pour le gro debou et de huit pouche caré par le meneu (○Busigny 1643)

menre debout

- ☒ Extrémité de l'arbre moteur située à l'intérieur de la cage. Voir *menu bout*.

une huve de fer (...) mise au menre debout de l'aisse, où ladicte aisse queurt sus (✕Harelbeke 1398) ; *une piece de bois dont l'en a fait l'asse, contenant en longueur 22 piés et demi, de 24 paulx en quarrure au gros debout et de 15 paulx au moindre debout* (✕Kaprijke 1453)

menu debout

1. ☒ Extrémité de l'arbre moteur située à l'intérieur de la cage. Voir *menu bout*.

pour 9 coutiaux mis au menu debout dudit arbre, pesans 26 livres (✕Cysoing 1469) ; *pour avoir mis une noix au menu debout bde l'arbre* (○Templemars 1527)

2. ☒ Extrémité inférieure de la queue.

la ceux (...) deveras estre de quarant cinq piet de longueur, de douze pouche caré pour le gro debou et de huit pouche caré par le meneu (○Busigny 1643)

3. Extrémité inférieure du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à fer § 1 & 2.2), plus particulièrement la pointe tournant dans la crapaudine (→ palette acc. spéc. 1). Voir *pointe*.

les tourtes dessendoient à chascune foiz vers le menu debout dudit fer (*La Gorgue 1420)

petit debout

1. ☒ Extrémité de l'arbre moteur située à l'intérieur de la cage. Voir *menu bout*.

pour 6 coutiaux rencauchiez de sen fer au petit debout de l'arbre (...) ; *item, pour 4 coutiaux neufs mis audit petit debout, pesans 7 livres* (○Seclin 1392) ; *pour 2 coutiaux dont on a ferré le petit debout dudit arbre, pesans parmi les claux 37 livres (...)* ; *item, pour une huvette pour ferer le petit debout du dit arbre* (✕Armentières (1413)) ; *pour une nouvelle merbele [= marbre] sur lequel le petit debout du assieu se tourne* (✕Haaltert 1449) ; *le fier du petit debout de l'arbre* (✕Mouscron 1457) ; *pour 32 livres de fer ouvré en petis coutiaux mis audit arbre au petit debout* (○Templemars 1472) ; *pour avoir fait unge nouvelle prison pour le petit debout dudit arbre* (✕Attiches 1489) ; *un arbre de 22 piés de lonc et en teste 22 paus quaré et au petit debout 14 paus quaré* (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)

2. Extrémité inférieure du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à fer § 1 & 2.2), plus particulièrement la pointe tournant dans la crapaudine (→ palette acc. spéc. 1). Voir *pointe*

pour racherer le sporequin [= coussinet de la crapaudine] et le petit debout du fer du moulin à vent (✕Harelbeke 1400)

debout d'un pestel : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

debout de la verge : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

debout des verges et volans

- ☒ Extrémité de l'arbre moteur du côté des ailes, tête de l'arbre. Voir *teste* acc. 4a.

par tempest et forche de vent le vielz assieu dudit molin à vent falli et brisa au debout des verges et volans d'icellui telement que lesdiz volans cheurent embas (✕Haaltert 1446).

debout de volant, ~ du volant : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

Expressions :

assembler à debout, ~ de debout

Assembler bout à bout.

assembler à debout : *une noeve roex à 2 anniaux de 14 piés de haut parmi le croix de dehors en dehors des courbes et 9 pols de leit d'avele, cescun anniaul estoffei de 4 bras de bon ploït, les courbes ajointurees ou assamblees à debout, le roex viestie ainsy qu'il appartient* (*Recquignies 1429 – B 9424)

assembler de debout : *une noefve roelz à 2 aniaux, cascun aniel estoffez de 3 bras cron et un droit, les courbes jointurees et assamblees de debout* (*Valenciennes 1429 Souverain)

- Voir la note ajoutée à *ajointurer*.

DEBRISER

Briser.

*avoir (...) levet le courant d'icelui molin et hostet le lit pour tant qu'il estoit tous debrisie et par pieces par ce qu'il estoit de si mauvaise pierre et si terre qu'il n'avoit peü porter ledit courant (*Valenciennes 1441 Fossart)*

DEBROYER

Débrayer, supprimer la liaison entre un organe conducteur et un organe conduit.

le crochés du grand fer servant à debroyer (©Templeuve 1777)

► Cf. DEBRIE, p. 21 : *débrohéyé*. Le débrayage se fait en sortant le gros fer de sa « prison », ce qui éloigne la lanterne du rouet.

DECAI

Usure.

*pour le dekai des muelles dou moulin de Buzignetes (*Bavay 1355); à Pierchevaul Kabochart, pour le deokay dez muellez de Busignetes dont il a tenu le moulin à cense depuis le Saint Andriu l'an 63 jusques à le Saint Andriu l'an 66, c'est par le terme de 3 ans, lezquelz sont dekeuwez devenz [= pendant] che terme 3 polz 1 quart (*Bavay 1367); pour le deokay des moelles desdis moullins, qu'il rendirent à mains de pos qu'il ne les rechiurent (*Valenciennes 1374); devera (...) rendre des moeles pour chascun poch de deokay 4 lb tournois (*Valenciennes 1452)*

DECHARGE

a. * Écoulement des eaux qui ne passent pas par la roue du moulin.

à ce moulin il y a huit vanes (...) de 4 à 5 pieds de large pour la decharge des eaux et trois tournans (...) en trois batimens diferens (Escaut 1724); la grande ventel pour la decharge des eaux (Lille 1726 moulin 2.1.1)

b. * Canal pour l'écoulement des eaux qui ne passent pas par la roue du moulin.

il n'y a rien à faire au tordoir ny à la decharge à côté (Ramillies 1750 textes 1); la pile qui soutient les tournans des deux moulins a d'épaisseur 10 pieds; il faut la supprimer, sa fondation servira de radier et en portant les deux tournans sur etaux on aura entre les deux moulins une décharge de 7 pieds en deux vanes de 3 pieds 6 [pouces], ce qui augmentera le passage des eaux et empêchera le bassin des moulins de se recombler, et les moulins en vaudront beaucoup mieux (Ramillies 1750 textes 1)

decharge d'eau : *la cage dudit tordoir, le daix et la decharge d'eau, tant pour les grais, briques, mortiez et façon (...); les bois de la decharge des eaux du tordoir, pour ventelles, etiaux et soyere, baçinage de madriers (Ramillies 1746 moulin 2.2)*

► Cf. G. LEGROS, p. 279 : *d(u)hèdje*.

DECHARGÉ

Usé, qui a perdu du métal.

trouvé une ase caducq à mitan decharge (✕Cagnoncles 1705)

DECHARGER

* Libérer, faire s'écouler (les eaux excédentaires).

la grande vantellerie entre le tordoir et le sas du canal, servante à decharger les eaux surabondantes et les rigolages ordinaires (...); la petite vantellerie sur le petit bras de l'Escaut du côté de la chapelle, servant également à décharger les eaux surabondantes et aux rigolages ordinaires, est en bon état (Ramillies 1787 textes 1)

DEFENDRE

Protéger, empêcher de s'effondrer.

ancoirre mis et adjustiffiet deux pieces de bois de syx piedz demy de loing chascune, de syx et de huyt polchs de grosseur, lesquelles sont à l'ung des deboultz assemblees contre

l'esteau et sommiers de devant et l'aultre deboult assis sur des pierres que pour deffendre et tenir le berfroy soustenant les moelles (*Valenciennes 1536 Comte)

DEFENSE

Ouvrage destiné à interdire le passage.

au debout du bachinage vers les rues, ung ottel mur et defenſce de 8 piés de large et de 10 piés de haut afin que par icelle seuwiere on ne peuyst passer ladicte riviere pour aller gaster les prés de mondit seigneur ainsi que par avant on faisoit (*Valenciennes 1444 Souverain)

DEFILÉ

(En parlant d'une corde) usé.

la bride est mauvaise et le chable defilé en différens endroits (OQuiévy 1776)

DEFRANQUIR

Libérer des contraintes de la banalité.

et pluseurs autres courses d'eaues par journees et demi journees que l'en y a eu de jour et de nuit à la cause dicte durant ledit temps, par quoy le molage d'illec a esté deffranqui (...): chascun povoit aller meure où il vouloit car le coutume est et le contient le franc molage quant les molins à eaue illec cessent trois journees ensuivant l'un l'autre que les manans de la banlieue peuvent aller meure où bon leur semble sans meffaire jusques au prochain dimenche après ce que les molins seront en estat pour mieure (*Menen 1457)

DEGELER

* Libérer (la roue motrice, les vannes, les conduites) de la glace. Voir *desglachier*.
pour corbés (à) à degeler le moulin (Menen 1295)

DEGRÉ

Qu'il soit au singulier ou au pluriel, *degré* n'a le sens d'«escalier» qu'en Flandre flamandophone.

a. Marche d'un escalier. Voir *pas*.

pour un aubiel dont on fist les degrez de le montee dudit molin (OTemplemars 1395) ; *pour 48 cloux appellé 'laschysers' mises aux degrez de la montee* (XHaasdonk 1407) ; *les degrés, gisans, poijs et aultrez choses appartenans à le montee du molin* (XBaisieux 1408) ; *deux piecez appellé 'steegherbalke' [= limons de l'escalier] (...)* ; *item, encore 18 petis baus et 18 degrez et une sleeptrappe* [litt. 'marche qui traîne' = marche inférieure] (XSaaftinge 1411) ; *nouvelle montee à 24 degrés* (XHaaltert 1425) ; *pour avoir livré 6 degrés de quoy l'en repare les degrés* (XHaasdonk 1426) ; *de avoir fait le montee du molin à vent de ledicte eglise toute noefve, livré les degrez de ledicte montee* (XDouai 1476 Prés) ; *cinquante deux potentes aux degretz ou appas* (XSalomé 1660)

b. Escalier. Voir *montee*.

- sg. : *ou dit escu avoir fait ung degré à quatre passes pour l'aisement des gens qui par eaue viennent mieuldre ausdis molins* (*Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *pour avoir refait le degré par dedens ledit molin* (XPetegem-a.-d.-L. 1453)

- pl. : *pour avoir livré 6 degrés de quoy l'en repare les degrés* (XHaasdonk 1426)

uns degrez : *pour avoir ouvré et fait audit molin à vent uns nouveaulx degrez dedens ledit molin* (XMenen 1403) ; *uns noviaus degrez par où l'en monte aux meules dudit moulin* (*Harelbeke 1406)

Acception spécifique :

X Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir *grande montee*.

- sg. : *pour avoir fait ung grand fer appellé 'steghereep' [= étrier], en lequel le nouvel degrez pend et appoie* (Kruibeke 1404) ; (...) *à refaire le degret en pluseurs lieuz* ; *item, le petite couwe avecques le bois en quoy ledicte couwe est bouttés et un sleptrappe* [litt. 'marche qui

traîne' = marche inférieure] *et deux hangheboems* [= poteaux pendants reliant l'escalier à la queue] *pendant au le* [ce mot a été ajouté par après¹] *degret dudit moulin* (Kruibeke 1423)
 - pl. : *pour drechier les degrés qui estoient kaiis et pour mettre une cleef parmi les scoufhous* [soit chevalet composé de deux poteaux pendants, bien que ceux-ci n' « assurent » pas la queue, soit deux poutres horizontales de la paroi de devant de la cage, entre lesquelles passe la queue] *pour asseurer le keuwe dudit moulin* (Scheldewindeke 1372) ; *pour avoir hauchié à la ronde la mote dudit molin et ycelle a eslargie selon la circuite des degrez d'icelli* (Sluis 1391) ; *pour faire (...) le dessus dit molin tout de nouvel (...) et icellui couvrir et enclorre derriere contre les voilles de entier boiz d'Anemarche et du costé et devant les degrés d'assielles d'Anemarche fenduez en deux* (Kruibeke 1421) ; *pour ung bout de fer mis et employé ou bois appelé 'in den hanghelboem'* [= au chevalet composé de deux poteaux pendants] *auquel pendent les degrez dudit molin* (Hulst 1424) ; *pour deux menues pieces de bois servans aux degrez dudit moulin, appelé en flamenc 'loepstaken'* [= dame (→ *escache*)], *6 s par.* (Hulst 1426)

uns degrez :

Accompagné de la traduction en flamand :

stegheren : *pour avoir fait de neuf uns degrez appelé 'steegheren' au molin appelé Nieuuenbrueghemuelne et à ce livré tout l'ouvrage de bois à ce servant (...) 7 lb* (Hulst 1424)

Dans les textes provenant de la Flandre flamandophone nous observons fréquemment un mélange entre le pluriel et le singulier :

pour une pietce de boiz appelé 'merseman' [= prob. chevalet composé de deux poteaux pendants], *sur lequel les degrés s'apoeie* (Saaftinge 1404) ; *pour avoir reclaué et refortifié les baulx où les degrez se tieng, appelez en flameng le 'kenneve'*, [= chevalet composé de deux poteaux pendants] *6 s par.* ; *item, pour deux ankers servans pour tenir ledit degré* (moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *ung nouvel degré (...)* ; *(...) pour 36 claus pour renforchier lesdis degrez dudit moulin* (Kieldrecht 1434) ; *à maistre Piere van Heys et Jehan Bloc (...), ausquelx fu marchandé (...) de faire et livrer audit molin de mon seigneur un nouvel degrez avec les verges et queue d'iceulx (...) ou lieu des autres y estans, qui estoient tout pouriz, usez et rompuz en telle maniere que l'on n'y povoit bonnement ne seurement monter ne tourner icellui molin se non à très grand pril et dangier (...)* ; *item, de faire ausdis degrez un nouvel appollis* (Sluis 1443)

¹ Comme je n'ai aucune autre attestation de *lé degré* 'escalier large' pour qualifier l'escalier extérieur et que l'adjectif *lé* 'large' est rarissime en Flandre flamandophone, je préfère considérer cette adjonction comme erronée.



Ancien moulin de la Somme. Escalier suspendu à la queue au moyen d'un chevalet fixé sur une °traverse plus large que l'escalier. Collection Ph. Webster.

Composés :

grant degré

✘ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir *grande montee*.

- sg. : *le grant degret estant dehors devant ledit moulin* (Haaltert 1447)

- pl. : *lequel mesrien (...) fu alloué en la reparation et fortiffication dudit moulin (...) en la façon des granz degrez par où l'en monte en ycelli* (Sluis 1391) ; *pour avoir ouvré à refaire et mettre à point les grandes degrez dudit moulin de plusieurs trappes [mot flamand, = marches] qui estoient rompus* (Sluis 1442)

grans degrez embas : *mettre à point, reparer et refaire les grans degrez embas dudit moulin* (Haaltert 1415)

degré dessoubz vs degré dessus

✘ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin (voir *grande montee*) vs escalier qui donne accès à l'étage aux meules (voir *montee haute*).

pour les reffeccions des degrez dessoubz et le degré dessus oudit moulin (...) ; *(...) un quesne (...) duquel les deux degrez furent faiz* (Kieldrecht 1407)

► Avec passage du pluriel au singulier.

DEJOINDRE

Disjoindre. Voir aussi *desjointurer*.

ledit plancaige etant for degoin par le boy etant point seiz [= sec] (OVillers-en-C. 1712)

DEMOISELLE

Hie, pièce de bois ronde, munie d'anses et ferrée pour enfoncer les pilots.

trois demoiselle pour battre le pillot de deux pied et demy de longueur sur huit pouces de grosseur de bois de frenal bien sec avec quatre mains comme il y a aux dame à battre pavé (*Ramillies 1751 textes 1)

DENCASSER

Sortir de son encastrement.

avoir remachenet et remis à point le masse de mur des ventailles de Hom et avoir dencasset hors les estiaux qui estoient ens es maissielles desdis murs sur quoy on a viestit tout noef d'aisselin et avoecques ycheux estiaux rencasset (*Hon-H. 1413)

► Ce verbe est formé de la même manière que *denquevestrer*.

DENÇON : voir *estanchon*.

DENQUEVESTRER

Sortir (une meule) de son enchevêtrement (→ *enquevestrure*).

de relever le plankiet dou moulin à vent qui porte le moulaige pour ce qu'il estoit avalez grandement au leis viers les volans et ne pooient les muesles getter les farines hors, se fali roster le moulaige et denquevestrer le muesle desoustraine et mettre jus dou plankiet où elle seoit si ariere que pour ycelli relever sus sans avoir enpementz à se hauteur et mettre une rencraisse sur l'entretoise et retenir d'un sommier par desoubs loijet d'anilles et de pochars (*Mecquignies 1421)

► Ce verbe est formé de la même manière que *dencasser*.

DENT

1a. Alluchon, dent en bois. Voir *queville* acc. spéc. a.

un nouveau harnas de 48 dans et 9 fuseaux mis à la ruue et ou rouwet (*Kieldrecht 1398) ; *des nepliers usez et emploiez à la grande roue dedens le moulin pour les dens entour ladicte roue* (*Opwijk 1428) ; *pour 52 dens ou broques de la reue tournant par dedens le molin et 9 fuseaux de bois de nespelier* (*Kaprijke 1453) ; *la roe à dentes avec ses dentes et ferailles* (*Kester 1715)

Accompagné de la traduction en flamand :

cam : *pour 52 dens estans en roe, qu'on dit 'cammen', pour 9 autres qu'on dit 'spellen' [= °fuseaux]* (*Herzele 1393) ; *pour y mettre tout de nouvel fuseaux et dens appelé 'cammes' et 'spilles' en flamenc et pour mettre tout icellui ouvrage en boin estat de boin boz de mellier* (*Haaltert 1399) ; *pour avoir fait et livré ung harnois complet oudit molin, contenant 52 dens appelez 'cammen' et 9 fusees tout de boiz de mesplier* (*Ingelmunster 1461)

► La graphie *dente* à Kester (1715) est étrange et tendrait à prouver que le -t final s'y prononçait encore.

► Cf. L.W., vv. 46-47: *Or nos covient faire les dens / Par quoi li ruee puist torner* ; "Silly", p. 285: *dés* ; MARÉCHAL, p. 192: *dint* ; "Donceel", p. 277: *dint* ; G. LEGROS, p. 277: *dint*. Je n'ai trouvé aucune attestation de cette acception de *dent* en Flandre wallonne et en Cambrésis.

1b. Fuseau de la °lanterne d'engrenage. Voir *fusel*.

pour cammes [= alluchons (→ quevilles acc. spéc. a)] et dens qui furent mis oudit moulin de le Minnebrueghe (*Hulst 1396)

Accompagné de la traduction en flamand :

spille : *pour 52 dens estans en roe, qu'on dit 'cammen', pour 9 autres qu'on dit 'spellen'* (*Herzele 1393)

► À la rigueur, *cammes et dens* de Hulst (1396) pourrait être un hendiadys. Les fuseaux ne sont pas vraiment des dents, et pourtant, l'informateur de Nevele (Fl.-Or.) appelle encore toujours les fuseaux de sa lanterne *tann*, c.-à-d. *tanden* 'dents' (WVD, p. 219a).

2. ☒ Chacune des pointes de la fourche du gros fer de meule.

pour faire tout noef le tens du grand fer et l'aisse refaire toute noeve (*Nœux-l.-M. 1364) ; *pour avoir refait et réparé le grant fer du moulin (...) et pour à ycellui fer faire 4 dens qui tiennent ladicte pierre, et une crois de fer mis en ycelle* (*Saaftinge 1401)

► L'interprétation de *le tens* dans la première citation est hypothétique, mais je n'en vois aucune autre.

3. ✱ Couteau, chacune des lames de bois fixées sur le pourtour de la roue et destinées à déchieter la guède. Voir *coutel*.

pour 4 estriers et 2 kieviles pour rataquier les dens et courbes dou viés molin de wedde (...) pesant 12 livres (Templemars 1395) ; payé à Jehan Potiel, carpentier, pour avoir mis les nouveaux gouvions aux dens dudit molin à wede et livré le bois d'icellui ouvraige (Phalempin 1434) ; pour avoir mis nouvelles courbes, nouveaux dens, gouvyons et clefz au noyau (Templemars 1532)

dent de moulin à moudre wedde : *pour avoir soiet 18 dens de mollin à mieuldre woedde (Seclin 1544)*

4. Chacune des lames de bois parallèles qui garnissent l'auge (→ *vaisseau*) du moulin à fouler les étoffes grossières.

*72 pieds de planche d'orme (...) pour faire des dosiez, bajots et dents (*Lille 1757)*

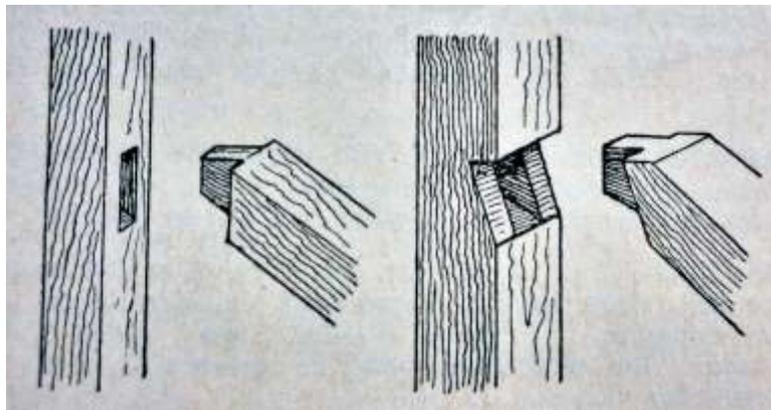
Expression :

en dent

Par embrèvement.

*sur le masse au deriere dou ventelaige y fu mis 2 soels treversains, cascuns de 26 piés de loncq et lassus ensiellet 3 soels traians freans en hotte ens es postilles devant dictes et lassus eult double loiure en hotte et en dent au soeil traiant et as postilles (*Hon-H. 1413) ; [à] chascuns seuls traians avoir fait un pochart en hotte et en dent (*Valenciennes 1431 Souverain) ; pour avoir assamblet et enneswilliet sur deux longerons de ladicte seuyere 6 estiaux (...), avec avoir reloiet chascun estiau d'ung loyen de 5 piez de loing de telle grosseur que les estiaux de cy dessus boutant amont l'eauwe, tous assemblez en eswille et en dent (*Valenciennes 1514 Anzin)*

► L'expression s'emploie le plus souvent pour un assemblage oblique. Il existe deux assemblages obliques, le premier à tenon simple, le second à tenon avec embrèvement. En néerlandais aussi la partie horizontale qui sert à l'embrèvement et qui se trouve dans le même plan que le sommet du tenon s'appelle *tand*, c.-à-d. 'dent' (HASLINGHUIS, p. 451). Les comptes distinguent l'assemblage *en hotte*, l'assemblage *en hotte et en dent* et l'assemblage *en eswille et en dent*. Le premier est un assemblage à mortaise, donc à simple tenon, les deux autres, l'assemblage à mortaise et embrèvement et l'assemblage à tenon et embrèvement, sont en fait identiques.



Assemblages obliques : à gauche assemblage à tenon simple, à droite assemblage à tenon et embrèvement.

DENTURE

1a. Alluchon, dent en bois. Voir *queville* acc. spéc. a.

*renouveler le harnats par dedens de fusseaulx, dentures et autres ouvrages (*Moregem 1455) ; le dur bois qui a esté employé audit molin tant à faire les dentures et fuseaulx comme à furnir le harnats par dedens icellui molin (✕Petegem-a.-d.-S. 1457) ; pour 25 dentures à 6 d par. piece sont 12 s 6 d (*Moregem 1487) ; pour avoir livré audit moulin dentures faillans en icelles jusques au nombre de 34 (✕Petegem-a.-d.-S. 1487)*

1b. Ensemble des alluchons. Voir *cauchure*.

*et parmi chou doit lidis Jehans le bos de mesplier pour denture et pour fusiaus (*Menen 1256) ; pour avoir fait et livré nouvel denture ou camwiel [= rouet] dudit moulin (*Moregem 1485)*

► Je n'ai trouvé aucune attestation de ces acceptions de *denture* en Flandre wallonne et en Cambrésis.

2. * Ensemble des couteaux, des lames de bois fixées sur le pourtour de la roue qui déchiquette la guède. Voir aussi *coutelure*.

pour avoir allé querre (...) une noeve denture à Chisoing et l'amené auxdits moulins pour les mettre en oeuvre (Templemars 1463)

DEQUEÏR

S'user.

*à Pierchevaul Kabochart, pour le deokay dez muellez de Busignetes dont il a tenu le moulin à cense depuis le Saint Andriu l'an 63 jusques à le Saint Andriu l'an 66, c'est par le terme de 3 ans, lezquellez sont dekeuwez devenz [= pendant] che terme 3 polz 1 quart (*Bavay 1367)*

DEREZER

Présenter un changement de niveau, d'épaisseur.

*sur chascun boult du soeillet conviendra assir une potil de gretz desraisant trois pauch par le devant pour glichier le venteil au long (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; ils ont trouvé à ladite sceulliere une solle où y a feullissement devant et derriere où le planquier bronquant on [sic] esté claué, laquelle dereze deseure le pavement de maçonnerie dix pouces ou environ (*Ramillies 1566 copié plus tard textes 1)*

► Le contraire d'*araser*.

DERRIERE

* Paroi de derrière, du côté des volants. Voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2.

*pour avoir (...) recloz le derriere dudit molin et le demi crepon de noeves aissielles de Danemarche (*Nœux-l.-M. 1381) ; 6000 claux de fer dont le cappe, les costés, devant et derriere dudit molin est clauwé et cloz (Kruibeke 1422)*

► Cf. : *icellui couvrir et enclorre derriere contre les voilles de entier boiz d'Anemarche et du costé et devant les degrés d'assielles d'Anemarche fendues en deux (Kruibeke 1421)*

DESANCRER

Priver de ses ancras.

*avoir retiré dedens le grant bauch et l'avoir ancré d'ancres de fer et de hetz en plusieurs lieux le noeuf ouvrage avec le vielz à cause que ledit molin estoit du tout desancré et pourry (*Nœux-l.-M. 1510)*

DESARMER

Priver de son équipement.

*defait tout le planckier, levet le gistage, desarmet le molin, sakiét hors le viesse estacque et remis une nuefve, refait les courans, le keuwe, le windascq, deux nuefves poupees, remis neuf gistage, neuf planckage (*Templemars 1440)*

DESASSIR

Dégager de l'assise, de l'attache, déplacer. Pour les meules, voir aussi *descouchier*.

*pour (...) l'un des lis [= meules gisantes] des moulins desassir et reloyer et mettre un boistart de fier et ossi remettre plusieurs pieces de cantiel (*Trith-St-L. 1388) ; pour (...) le tourgnon dou moulin de brais desasir et rassir (*Valenciennes 1408 Anzin)*

DESBARBER

a. * Débarrasser des plantes, des racines qui gênent le courant. Voir aussi *barber* et *esbarber*.

est besoing depuis le chastel de Selles jusques à Thun d'oster plusieurs alotz de saulx et aultres plantices [hallots et saulx et aultres plantieres dans l'autre version] quy sont aux

*rives de la riviere et de debarbier icelle riviere jusques à rive [à vive rive dans l'autre version] affin que l'eaue puisse avoir son cours (*Escaut 1566) ; convient debarber la riviere sur ungne rive d'environ 50 piez (Ramillies 1620 moulin 2.1)*

- b. * Enlever (ce qui gêne le courant, plantes, racines, voire terres).
donner par dessus ce six piedz pour le chemin comme l'autre coté de ladite riviere et y faire jeter la meilleure partie des terres qui se debarberont du coté d[e] l'heritage dudit Desmarez (Escaut après 1740 rappel de la visite de 1663).

DESBATIR

Démolir, en parlant d'une maçonnerie. Voir aussi *desmachonner*.

*pour avoir deffait le mur de gretz contre le roe dudit molin, icelui contenant 20 piedz de long et 12 piez de hault, lequel estoit desboity [sic, lire desbaty] et ouvert tellement que la roe ne pouvoit bonnement tourner sans travail et ledit mur avoir refait bien et deument (*Valenciennes 1504 Fossart)*

DESBOISTER

- a. Priver (la meule gisante) du boitard (→ *boiste*) introduit dans l'œillard (→ *trau*).

*pour 10 boictes de boulle (...) pour remboicter les moelles de tous les mollins qu'il avoit convenu les desboicter pour prendre les amenrissemens d'icelles (...), de chascune boicte 2 s tourn. (*Valenciennes 1502)*

- b. Quitter l'œillard (→ *trau*), en parlant du boitard (→ *boiste*).

*pour une boiste de gaukier mise au devant dit lit tant pour les pieces d'icelui lit tenir fermes comme le boistau de fer estans dedens garder de desboister (*Valenciennes 1441 Fossart)*

DESCENDEE

Descente.

*l'aultre piller d'en costé le descendee de l'iauwe et le postille desdis ventelaiges vers le ville contient 13 piés de loncq (*Hon-H. 1457)*

DESCHANNER

Priver de sa couverture de planchettes.

*pour avoir recourbé (...) le mollin à waidde de Phalempin de plates courbes ou autrement ledit mollin euist esté deschanné (**Phalempin 1462)*

DESCLAUER

Déclouer, détacher, priver de clous ou de chevilles. Voir aussi *esclauer*.

*pour avoir requignié ledit arbre et rehaiziné les volans et iceulx reclaué pour ce que il estoient en adventure de cheoir et estoient tous desclaués par forche de vens (✕Armentières 1413) ; pour (...) avoir desclaué, reclaué et restraint toutes les bendes des tourtes pour ce qu'elles estoient trop lacques (*Bruay-la-B. 1450) ; pour avoir levet et rassis le meulle et gisant du petit molin d'Ansaing, icelle rompue en 2 pieces et avoir reprochié et rejoint les planques qui portent et soustiennent lesdictes meules à cause de quoy les convint desclauwer et reclauwer et ladicte meulle rassir à rieuille et à nyveau en mortier d'argille que pour la tenir plus sceurement (*Valenciennes 1518)*

DESCLEMBIR

? – Polir ?

*pour audit grant molin avoir mis une noeufve moelle faisant courant : et premiers au point moien de ladicte moelle y avoir fait ung rond trau de unze poch en croix, l'avoir desclemby et mis au rieuille et aussy y avoir assis et engravé l'asses de fer (*Valenciennes 1535 St-Géry)*

- Le verbe se rencontre dans un contexte identique les années suivantes.

DESCOMBRE

1. Décombres, gravats.

*pluiseurs vieulx bois et pillotz de nulle velleur, quy donnent empeschement aux pionniers nectoyans et ostans les descombres et bourbes estant en icelle gouffre (*Valenciennes 1541 Souverain)*

2. Dégagement de ce qui encombre, passage dégagé.

*fu marcandet de radrechier, raouvrir, apierfondir et ralongir de 22 piés d'ouverture deseure revenant à loyaul tallut ou fons le cours de l'euwe de le riviere de Buzignetez depuis le ruels qui bassoit en l'euwe et qui muere ne pooit fors que à grant dangier pour çou que il n'avoit point de descombre desous (*Bavay 1391); de avoir (...) ouvret (...) en widier le rieu depuis le roels dou moulin à yauwe de Busegnettes jusques environ un flasquiet leur li chemins passe pour en aller de Bavai au Caisnoit pour tant que quant lidicte roels tournoit li yauwe n'avoit point de descombre par desoux et se arestoit et sejournoit lidicte roes à tourner (*Bavay 1424)*

Expression :

faire descombre

Enlever ce qui encombre.

*de hauwer et fossier desous le viés bachinage dou moulin de Hon quant on refist le saut et ossi faire descombre au devant dou grayl doudit moulin (*Hon-H. 1403)*

DESCOMBRER

Débarrasser de ce qui encombre. Voir aussi *despechier*.

*pour 2 journees d'un fosseur qui descombrea et hosta terres qui estoient ariestees devant le saut doudit moulin et descombrer là environ (*Hon-H. 1402); pour (...) avoir (...) au grant molin d'Ansaing fosset, descombret et porté à la hotte pluiseurs terres et bourbiers venans de la fosse quaree estant desoubz le roët (*Valenciennes 1440); pour (...) avoir desquierquiet, descrombet et mis jus toute la vieze machonnerie en quatre pans de mur de l'huisine et molin du bray en Anzaing (*Valenciennes 1506)*

DESCOUCHIER

Soulever et déplacer, en parlant de la meule. Voir aussi *desassir*.

*les kieutes, une doute servante à descouchier les moeulles (*Lille 1606 moulin 2.4.2); le kieute, cuignet, orgeul et deux pieches de bois servans [à] descoucher la moeulle pour battre (*Lille 1606 moulin 2.1.2)*

DESCUIGNIER

a. Libérer en ôtant les cales, les coins de fixation.

pour (...) avoir desquignié et requigniet les tourtes (✕Erquinghem-L. 1411); avoir descuigniet et redrechiet le grant rouet dudit molin, l'avoir recuigniet de neufves clefs et de cuignés (✕Nœux-l.-M. 1448)

b. Priver des coins ou des autres éléments qui tiennent ensemble, disjoindre.

*pour (...) refaire et requevillier à le seuwiere dudit mollin 2 viés ventailles qui descuigniet estoient (*Valenciennes 1423 Comte)*

DESERTER

Endommager, ruiner

*ycelle ruex a estet moult fort desierte par lesdictes gerres (*Bavay 1425)*

DEFERRER

Priver des attaches de fer.

*pour au bachinage du petit mollin Saint Geri avoir fait tout de noef l'une des joes (...) et à l'autre joe les vieses asselles qui estoient touctes desfierrees avoir remize à point, reclauees et rejointes (*Valenciennes 1486)*

Acception spécifique :

Ôter (la °lanterne d'engrenage) du fer de meule.

d'avoir defferé et refferé les tourtes dudit molin et icelles retourné (✕Nœux-l.-M. 1468) ; pour avoir defferré, retourné et refferré les tourtes dedens le grand fer d'icellui mollin (✕Nœux-l.-M. 1495)

DESFONCER

Priver du fond, du plancher.

*pour (...) lever et desfonscer l'arré dou molin de than (...) et là sus refoncer de noesves planques et avoecq rassir le lit et les moelles et remettre à moulage (*Valenciennes 1422)*

DESFOUIR et DESFOUIER

a. Déterrer.

desfouyer : *païé à 11 compaignons de desfouyer ledicte buze de Morenghien et de remettre le nouvele buze (*Moregem 1446)*

desfouir : *pour avoir deffouy les vieses croiz dudit molin par 2 jours (✕Nœux-l.-M. 1381) ; lui a esté païé tant pour son sallaire comme pour les manouvriers qui ont deffouy ledit viesz mur et reffouy cellui que l'en y a fait (*Bruay-la-B. 1471)*

b. Enlever (la terre) pour (la) déposer ailleurs.

desfouyer : *liquelz 11 personnes desfouierent ladicte terre en une yle assiz emprez ladicte riviere (*Ninove 1408)*

DESFRUMER

a. Ouvrir, en l'occurrence libérer.

ung nouvel engien que l'en dist en flamenc 'pranghe' [= frein], dont on frume et desfrume la course dudit molin (✕Haaltert 1445)

b. Détacher.

*4 bougons dont on frume et desfrume la reue dudit moullin, pesant 30 livres (*Harelbeke 1395)*

DESGLACHIER

* Libérer (la roue motrice, les vannes, les conduites) de la glace. Voir aussi *degeler, esglachier* et *relignier*.

pour 3 kuingniés pour desglachier ledit molin, pour ce que tous les jours il le faloit desglachier du matin jusques environ neune et tantost après estoit rengelés (La Gorgue 1408) ; trois desclaçoirs pour desclaquier la roe dudit molin (La Gorgue 1492) ; pour deglacier et mettre les ventailles au liege, lesquelles estoient saisies de grosses gellees, pourquoy a convenu les hauchier et avaller craindant les grosses glaces et fleuves d'eawes qui estoient apparants (Valenciennes 1535 Fossart)

DESGLACHOIR

* Casse-glace, outil en fer effilé destiné à libérer le moulin de la glace ou à briser les glaçons qui risquent de l'endommager. Voir aussi *casse glace, escaupre, escaupriel* et *esglachoir*, ainsi que *boutache, cuignie, fer à briser glaces, hef, hoeau, picot* et *taillere*.

*pour 4 desglachoirs pesans 8 livres (Bavay 1381) ; à Willame le Fevre (...) pour 6 desglachoirs pour desglachier au devant des ventailles des moulins, pesans 12 livres (Valenciennes 1399) ; pour 15 desglaçoirs servans à brisier les glaces de nuit et de jour es rivieres et devant lesdis mollins, yeulx desglaçoirs pesans 117 livres (Valenciennes 1423) ; pour huit desglachois à buse remforchie et sur chascune buse avoir saudet une viroelle (Valenciennes 1481) ; trois desclaçoirs pour desclaquier la roe dudit molin (La Gorgue 1492) ; dix huit manches de marteau, une manche de maille de pont, quatre manches de deglaçoirs, une manche d'hache et une de picron (Lille 1726 moulin 2.5.1) ; deux maille de pont et marteau à frapper cloux, desgragois, un levier (Don 1727) ; trouvé au grenier dudit moulin six d'eglassoir [sic], l'epeinche au grez, cinq chevilles, une etrille de reu, une plate bende (*Comines 1746 blé & brais)*

► À Comines, la prisée du moulin de *brais* mentionne six *deglassoirs* en 1684, qui deviennent deux *glassois* en 1685 !



Casse-glace. Autrefois l'outil était très souvent emmanché. Dessin G.P.

DESGORGER

Dégraissier, débarrasser (la laine) de l'excédent de mordant. Voir aussi *reviquer*.

*toutes sortes de draps (...) seront envoyez audit Moulin à degorger (...) pour iceux Draps (...) être bien et suffisamment lavez, nettoyez, et degorgez des restes grossiers et immondices de la Teinture (*Lille 1740 moulin 2.2.3 affiche publiée dans BRUGGEMAN 2, p. 202) ; la prisee et estimation du petit moulin du costé de la place Saint Martin à moudre bledz et hors de service à cause du moulin à degorger qu'on a erigee (*Lille 1746 moulin 2.2.3)*

► Après un premier foulage avec de la terre à foulon, les pièces tissées étaient *dégorgées* dans l'eau. Suivaient plusieurs autres opérations, dont un nouveau foulage. Cf. DE POERCK, I, pp. 95 sv.

DESHAISINER

☒ Priver (les volants) du lattis.

pour avoir rehaisinet les volans du moulin au vend de Chisoing, qui estoient deshaisinet par le forche du grand vent (✕Cysoing 1388)

DESHAUWER

Briser à la pioche (ici, les anciennes maçonneries tombées à l'eau).

*à Jehan le Blancq, machon, pour avoir deshauwet, nettoyé et mené à le brouwette hors de la mesure dudit mollin toutes les ordures et emondices y estant et le tout boutté en la riviere en ung trou que l'eaue avoit cavé lez ledit mollin et le tout nettoyé jusques au vif fons tant par dedens comme par dehors seloncq les sollemens et fondations anchiennes (*Valenciennes 1485 Souverain)*

DESHOURDEMENT

Action d'enlever les échafaudages.

*pour laquelle œuvre de charpentrie ainsi avoir esté faite et parfaite de point en point, y compris les hourdemens et deshourdemens (*Valenciennes 1482 bac Saint-Pol)*

DESHOURDER

Enlever les échafaudages.

*aussy hourdet et deshourdet pour mettre et porter l'engien servant à asseoir et mettre sus lesdis ouvraiges (*Valenciennes 1539 Comte)*

DESHUIWER

Priver de battant, en parlant d'une porte.

*de avoir (...) rependut les huisserie doudit moulin, que tous deshuiwes estoient par ledictes gerres (*Bavay 1425)*

DESJOINTURER

Disjoindre. Voir aussi *dejoindre*.

*de deux baux somniers de le moyenne espasse desdis esclieux, qui estoient et sont de deux pieces adjointuree l'un sour l'autre, portant chacun bauch 38 piéd de loncq, qui estoit desjointuré et les ewilles des pillos rompues, yceux avoir refais, relevez et remis à point à leurs jointures (...), chacun sommier clauwez de claux pickars et doubles pickars (*Recquignies 1461)*

DESMACHONNER

Démolir, en parlant d'une maçonnerie. Voir aussi *desbatir*.

*pour refaire de machonnerie, après ce qu'il l'eurent deffait, les 2 pans de mur tenant as grans ventailles de le grande seuwiere dou molin de Busegnettes, liquel estoient desmachonnet par le force de l'yauwe qui rencontre ces muraiges couroit (*Bavay 1408); pour avoir desmachonnet une partie du pan de mur d'icelui molin pour ce que le trou où l'arbre passe estoit trop petis (*Valenciennes 1430 Brisebois); deffaire le raierre à deux lez, que Jehan Neve et ses compaignons avoient machonné (...), laquelle raierre a esté desmachonnée à deux lez d'icelle depuis le ventelle en bas jusques à 3 tas du fons et depuis dudit ventelle en amond de l'un lez vers le cauchie et assir le grez du tout (...), et le bricque qui en a esté ostee a esté molonné par milliers par les machons de Wervy audit lez (*Menen 1457)*

DESMUELENMAISON

♥ Construction dans laquelle est situé le moulin-manège.

pour latter et plastrer le cesmuelenmaison [sic, lire desmuelenmaison] (Elverdinge 1437)

► Le premier élément du nom est flamand et est une déformation de *d'hersmeulen* 'le moulin à cheval' (dont le début correspond au *horse* anglais), qui a évolué en *hesmeulen*, puis avec l'article agglutiné en *desmeulen*, le *h-* étant complètement muet en Flandre-Occidentale.

DESOYURE

Délimitation, séparation.

*un pan de mur de 25 piez de lonc, 8 piez de hault et 2 piez d'espez faisans desoiure des yauwes allans à ycelui moelin et à le seuwiere (*Valenciennes 1437 Fossart); le werpissement et dicque faisant desoiure et astenuie des yauwes contre ladite seuwiere, rues et bachinage d'icelui moellin (*Valenciennes 1446 Fossart)*

DESPECHIER

Débarrasser de ce qui forme obstacle. Voir aussi *descombrer*.

*pour (...) avoir wydiet et despeschiet le riviere de Tressin deseure et desoubz le moullin qui est sur ladite riviere (*Tressin 1512)*

► Contraire d'*empêcher* (< *impedicare*).

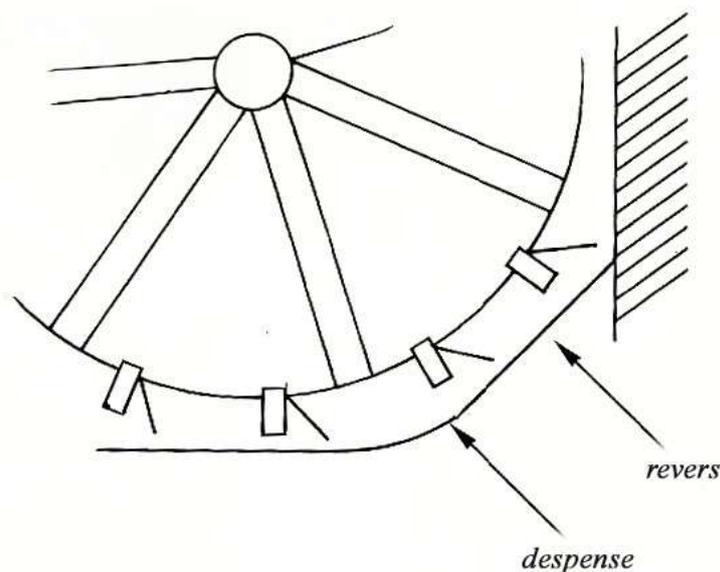
DESPENSE

* Partie du bassin (→ *bachin*) qui suit le °saut et éventuellement le °revers pour conduire l'eau sous la roue motrice.

à Jehan de le Haie, carpentier, pour ouvrage de carpenterie qu'il a fait au bachinage dou molin le Conte (...) de faire sauth et le despense (Valenciennes 1371); estoffer ces bachins de courbes, de despenses, de postiaus et de loyure, de viesture et de toutes autres choses qui appartenir y doivent, keவில் de fier et de bos (Recquignies 1374); au deseure d'icelui entaullement ordener 2 tas de quarelin de marbre et là assir un sousbassement de le longhesse des pans portans sen chintre après le gerlucendiel de le roels et rompans et bresçans [= formant brèche, s'arrêtant] apriés sen reviers et despensce (Valenciennes 1398 Comte); faire le saut, reviers, despense et bachinage dou moulin de Hon susdit dou quevech

de mur qui vient dou vivier alant tout outre ossi avant que li autres qui estet y avoit (Hon-H. 1402); faire pluseurs ouvrages de charpente audit moulin et à le huge, c'est assavoir le bachinage du grant moulin depuis le sault en aval refonser d'aisselles foellies l'unes à l'autre, les 2 pans la servans reviestir ossi en autel maniere, le sauls et le reviers doudit sault et despense resanner bien et souffissaument (Recquignies 1402); ossi remachonner et refaire autour des noefs bachins là endroit fais et mis les saus et despences d'iceuls, remachonner les fons (...); (...) à Jehan Seville, charpentier, pour (...) faire 2 bachinages tous noefs estoffés de fons, de costérés et de despence (Valenciennes 1412 St-Géry); roster le viés bachin dou molin de brais et en ce lieu faire y et rassir un noef estoffet de 2 flacques widies à tieste de un kesne tenant 18 Kievirons pour recevoir le despense doudit bachin, requierquiet de 2 flacques sur cascun des deux costés (Valenciennes 1419); pour (...) mettre au hatterel de le despence du bachin dudit moulin pluseurs courbes (Valenciennes 1420 Ogelens); register et revestir de planques le coursiere dou bachinage sour le longhece de 22 piés de loncq, refaire le despence dou bachinage (Valenciennes 1422 Froissart)

despense de devant : item, la despence de devant, qui estoit pourie, recouvrir de noeves placques de cron bos de la courbe susdicte chintrees après le ront de le roex (Recquignies 1453)



DESPILER

? – P.-ê tailler en °*piles*, en pieux.

pour (...) avoir despilé de chesne et fais pointtes et pour les avoir faiz dedens à faire un estekijs d'en costé le molin à eae pour les rives de la riviere, lesquelles rives cheoient dedens l'eae (*Harelbeke 1415)

► Cette acception convient le mieux à la phrase susmentionnée, mais semble inconnue des dictionnaires.

DESQUEVILLIER

Priver de chevilles.

il refist un viés roët au deskievillier et renbauchier pour ledit tordoir (*Trith-St-L. 1371); pour (...) refaire le ventaille moullerech dou moullin de tam, qui deskevilliés estoit (*Valenciennes 1406); pour (...) desquievillier 8 ventelles de le grande seuviere d'Anzain pour les grandez yauwes (*Valenciennes 1435)

DESRIVER

Détacher (ce qui était rivé).

au moulin de warance à Trith mettre jus les estampes, les cassis, desriver les fiers, ychiaus remettre, refaire noeves levees et pattins as cassils des estampes (*Trith-St-L. 1395)

DESROILER

Détacher des °roilles, des voliges.

au moulin à vent de Mallerie il convient y mettre un nouvel arbre tournant, derroiler les planches du culas et les replacer (✕St-Amand 1717)

► La lecture du verbe *derroiler* n'est pas absolument sûre du fait que la fin en est effacée.

DESSAUDER

Rompre ou détacher en brisant la soudure.

pour 2 autres cercles d'icelui arbre, qui dessaudez estoient, resauder et recuire (*Valenciennes 1449 Faloise)

DESSEOIR

Enlever.

à la grande soyere pour le pont convient au bago tenant du costé du petit pont de l'escluse dessoir et rasseoir cincque à six tas de gré et les rasseoir avec mortier thuillié (*Ramillies 17^e s. textes 1)

DESSOULLER

a. Priver de soubassement ou de solin.

à Jehan Fournier, machon, pour (...) resouler tout autour les moulins d'Ansaing, qui dessoulet avoient estet par les grandes yauwes (*Valenciennes 1408)

b. Priver des pièces de charpente servant de base.

pour avoir levet tout le planckage dudit molin, dessoulet et rostet toute l'enharneskure et replankiet de neufves planques (...) et avoir ledit molin remis sus de tous poins pour tourner (**Templemars 1443)

► Voir la note au début de l'art. *seul*.

(DESTACELER) : voir *tasseler*.

DESTAQUIER

Arracher à ses *estagues*, à ses pilots.

refaire le bachinaige dou moulin des Oghelens que li euwe avoit eslevet et destacquiet (*Valenciennes 1407)

► Ici le verbe a encore son sens étymologique, mais à la même époque, il s'employait déjà dans le sens plus général de 'détacher' : *pour destacquier et remettre à point le serure de le Cappelle* (Valenciennes 1412 résidence de la Salle).

DESTERRER

Déterrer, sortir de terre.

à Pietre le Carpentier et Grard Jonnart, pour leur paine de destierer et mettre hors du vivier du Ruyart ung arbre de molin qui de piecha y avoit esté mis en pourveanches et iceluy avoir menet aux molins dessus dis, lequel a esté mis servant au petit molin (*Lessines 1447)

► Le verbe *desterrer* est plutôt étrange lorsqu'il s'applique à un objet qu'on sort de l'eau.

DESTOUPER

Déboucher, désobstruer.

pour avoir nectoyé et destoupé la riviere desoubz le puisoir (...), lequel estoit tout remply des poutees de la riviere tellement que l'eau ne pouvoit avoir son cours pour venir aux molins de Saint Gery (*Valenciennes 1533)

DESTOURBER

Débarrasser de la vase.

*pour (...) avoir rigolet et nectoyet les ordures, terres et pierres estans en la riviere desoubz ladicte seuyere des molins d'Anzaing affin de mieulx donner cours à l'eauwe, de icelle mectre au plus bas que possible a esté que pour destourber et hostel [sic, lire hoster] des vieulx bois de ladicte seuyere (*Valenciennes 1512)*

DESTRONCHER

Étronçonner, débarrasser de tout ce qui n'est pas le tronc.

*les autres 22 chesnes furent coupez, destronchés et livrez audit ouvrage (*Opwijk 1428)*

DESUIER

* Dériver (un cours d'eau).

ils pourront quand bon leur samblera faire faire et poser toutes telles eventelles et ruisseaux pour desuier l'eauwe du rieu dans lesdis fossets, viviers ou estangs (Ramegnies-Chin 1691-1701)

DESVESTIR

a. Priver des planches de revêtement.

*faire une escluse et prendre l'iauwe viers Goguel, desviestir ledit bac, remettre les grans baus sur suelles et ledit bac tout reviestir (*Valenciennes 1381 bac de Saint-Paul)*

b. Priver d'archure (→ *arcure*), de fers de meule, etc., de tout ce qui empêche une visite détaillée.

*fault (...) remettre à pons la pallet et noiaux par le dir du moleur à cauze que le meullin n'estoict poinct devetu à la visitasson et ne l'avon seüx voir bonnement (*Ramillies 1608 moulin 2.1)*

Acception spécifique :

* Priver (la roue hydraulique) de ses aubes.

le rues d'icelui moulin desviestir et reviestir noefve (Valenciennes 1419 brais) ; avoir revesty le roe dudit mollin, qui avoit esté toute desvestue de le forche des grandes eauwes (Quesnoy-s.-D. 1421)

DESVESTOIRE

☒ Gaffe servant à rattraper l'aile afin de l'entoiler ou de la devêtir.

*les quatre draps dudit moulin prisés ensembles 242 lb ; et deux devestaires prisés 2 lb (*Lille 1726 moulin 3.7)*



Desvestoire au moulin de Villeneuve-d'Ascq. Photo J.B.

DEUVE

1. Douve, chacune des planches longitudinales qui, assemblées, forment le corps d'un tonneau, de l'archure (→ *arcure*), d'un tambour de treuil (voir la note ajoutée à *tingle*).

à *Willaume le Cuvelier (...)* pour une archure refaire et reloijer, où il mist 18 deuwes et 3 gambes et pour regrangier de 2 deuwez et 5 chiercles au moelin moijen (*Valenciennes 1364 Anzin); à *Willaume le Cuvelier, pour une enarkure au moulin le Conte relever et ralarghir de 6 deuwes et de 6 chiercles pour une nueve muele que on mist audit moulin* (*Valenciennes 1378); à *Jehan de Haspre, cuvelier (...), pour une noefve archure qu'il a fait au mollin de Busegnettes, estoffee de espesses deuwes et de grant cercles* (*Bavay 1410); pour (...) avoir (...) reviestit de deuwes et mis 4 bras au touret servans au lever les moelles (*Valenciennes 1437 Anzin); pour 7 deuwes de la haulteur de l'archure (...); item, pour 14 deuwes pour faire des cuignés aux tourtes pour faire tenir le grant fer [sic, comprendre faire tenir au grant fer] (...); item, pour 12 deuwes à recuignier et restraindre les boistes desdis molins (*La Gorgue 1453); sur les quatre longhes deuwes avoir fait deux quevaletz de deux pieches de bois de trois piedz de long chascune, lesquelz quevaletz soustiennent deux tremuysons de 7 piedz de long chascun, de trois et de quatre poch de groz et sy ont chanfrain et enbouchiez l'un dedens l'autre pour porter et soustenir le tremuise dudit molin (*Valenciennes 1521 petit moulin)

deuve de queue : pour (...) rehauchier le touret et y mettre plusieurs deuwes (...); (...) pour 12 deuwes de keuwes mises audit touret (*Valenciennes 1428 Fossart)

deuve de Rin (douve de tonneau ayant contenu du vin du Rhin) : pour avoir à l'archure d'icelui molin mis et employet 12 deuwes de Rin (*Valenciennes 1441 Ogelens); deuwes de Rin à faire cuignés pour yceux molins (*Valenciennes 1442 St-Géry)

deuve de tonnel : pour deuwes de tonneaux mises et employes à aisseler le crepon dudit moulin (✕Templemars 1388)

2. Talus qui borde un cours d'eau, un fossé.

d'avoir relevé et nettoyé le fossé estans autour dudit molin et jetté le terre sur le motte d'icellui et le renduevé et y mis plusieurs clefs de bois ou lieu d'autres pouries à tenir les deuwes desdis fossés (✕Attiches 1431)

Expression :

à vive deuve

* En parlant d'un cours d'eau, jusqu'à atteindre la largeur naturelle, réglementaire ou indispensable à un bon écoulement. Voir aussi à *vive °rive*.

de regeter toute le riviere de Boevry (...) depuis le molinel (...) à vif faux [sic, lire fond] et vive doeve (Beuvry 1366); de raparfondir et ralarghir le riviere de Hon jusques à boin fons et à vivez deuwez (Hon-H. 1411); pour avoir ouvré à esbrayer, vidier et nettoyer à vif fons et à vifve deuve le courant dudit molin (La Gorgue 1413); tant à ung lez comme à l'autre (...) est nécessité regetter en aucuns lieux les assentissemens, iceulx nettoyer comme dit est à vif fons et mettre toutes bordures à vifve deusve et à bon talut pour l'entretienement de le largheur de ladicte riviere comme du cours d'icelle (Escaut 1469 copie)

DEVANT

Partie antérieure.

a. * Infrastructure se trouvant en amont du moulin. Voir aussi *devanture*.

pour 6 loiiens, 4 ankers, 4 cuignés de fer et claux pour les escluse et pour devant et pour la reue du molin à eauwe, peserent 64 livres (*Harelbeke 1404)

b. Bloc ou planche devant la huche (→ *mait*) pour le sac. Voir aussi *devanture*.

le mez et l'enche et le devant (*Douai 1651 Taquet)

► Cf. : la maye et l'ence à tomber farine et le blot au devant de ladite may (*Houplines 1704 blé). Voir l'ill. à *cayere*.

Acceptions spécifiques :

a. ✕ Paroi de devant, du côté de la porte d'entrée. Voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1.

6000 claux de fer dont le cappe, les costés, devant et derriere dudit molin est clauwé et cloz (✕Kruibeke 1422)

- b. ✕ Paroi au vent, paroi du côté des vents. Voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2.
pour les echantes qu'il faudra pour couvrir le dessus et le devant dudit moulin (Coutiches 1751)
 ► L'appellation est rare en Flandre où, normalement, le devant de la cage du moulin sur pivot correspond à la paroi de la porte d'entrée. La confusion entre l'avant et l'arrière du moulin sur pivot a subsisté jusqu'à aujourd'hui : certains meuniers flamands qualifient la façade du vent de *achterkant* ('côté arrière'), d'autres de *voorkant* ('côté avant') (WVD, p.p. 47-48).

DEVANTURE

Partie antérieure.

la couche, la devanture et la teffire [sic, lire *tessire*, c.-à-d. *testiere*] *et le fontace* [sic, lire *fonsace*, c.-à-d. *fonsage*], *cloux et mains d'ouvriers* (*Marquette-I.-L. 1704)

► Cet article est le tout dernier de la prisée : il énumère les différentes parties de la *couche* du meunier située dans le moulin.

- a. * Infrastructure se trouvant en amont du moulin. Voir aussi *devant*.

refaire le frain, le ventaille et le devanture dudit molin (*Quesnoy-s.-D. 1399)

► Cf. la prisée du moulin d'Acoz de 1897 : *la devanture des 3 vanes, celles-ci, glissières et pont plancher* (ÉLOY, p. 40).

- b. Bloc ou planche devant la huche (→ *mait*) pour le sac. Voir aussi *devant*.

l'inche, metz et devanture (*Douai 1664 Taquet)

► Cf. : *la maye et l'ence à tomber farine et le blot au devant de ladite may* (*Houplines 1704 blé). Voir l'ill. à *cayere*.

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Devant de la cage du moulin, du côté de la porte d'entrée. Voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1.

pour avoir livrez l'asselin d'appenti pour recouvrir les parrois et le culla et pour mectre au costé du frain de la devanture dudit mollin (Camphin-en-P. 1563) ; *6 hez servant à la devanture du mollin avecq ung estriez servant au pety hatriau de l'arbre du mollin* (Marquette-I.-L. 1607)

► Le *costé du frain de la devanture* serait le côté droit de la paroi de la porte d'entrée. La devanture est aussi la façade de la porte d'entrée du moulin à eau : *la devanture dudit mollin avecq une soeulle, une panne et dix potteaulx, la soeulle et la panne de la longueur chascun de vingt sept piedz, sur ladicte paroy l'on at trouvé cinquantes trois piedz d'asselles* (*Polincove 1624)

2. Parement (→ *gante*) antérieur du rouet du côté des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a), cercle de bois appliqué à la circonférence du rouet du côté des alluchons et traversé par eux. Voir *frontel*.

widdié toutes les quievilles du roët et avoir taillié tout la devanture dudit roët et remis de nouvel courbes (✕Cysoing 1492)

Composé :

devanture du windac

- ✕ Prob. pignon au-dessus de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée). Voir *topenne*.

(xx) *le demi crepon, la topenne contenant vingt quatre pieds gittes, 4 lb 5 ; item, vingt pieds de loyen contenant vingt six pieds [de gitte] quatre chevilles, 5 lb 5 ;*

(yy) *item, le comble du coupay du moulin contenant deux cent vingt cinq pieds [de gitte] estimé à 45 lb ; item, le planché du coupay contenant quatre cent soixante huit pieds [de gitte] bois blan, estimé à 29 lb ;*

(zz) *item, la devanture du wandaque contenant vingt huit pieds [de gitte], 5 lb 12 ; item, le planché du aux etimé [= le plancher du haut, estimé] 9 lb 15 ;*

(&&) *item, le capitau du windaque contenant trente pieds [de gitte], 6 lb ; item, le planché, estimé 2 lb 12* (Avion 1774)

► On a groupé les articles de cette prisée qui concernent le même élément et on a fait précéder chaque groupe d'une lettre ou d'un groupe de lettres. La prisée s'est faite dans un ordre assez logique : (xx) la croupe brisée – (yy) les deux pans de la toiture – (zz) le pignon du côté du tire-sac – (&&) la toiture au-dessus du tire-sac extérieur.

DIABLE VOLANT

Nettoyeur, tarare à ventilateur, servant à enlever les impuretés mélangées aux grains avant la mouture. Le tarare peut être mû à la main ou entraîné par le moulin comme dans l'exemple qui suit.

*le diable volant de six pieds de longueur et de quatre pieds et demi de hauteur, fait de vingt deux pieds de fente, de vingt neuf pieds de lamborde, de quarante deux pieds de simples feuillets et de quatre vingt pieds de feuillets renforcés, estimé trente six livres y comprises la tremuse, le rouet, la lanterne avec son arbre et ailes, manivelles et torrion de fer, une grille de fil d'archal, cloux et façon (*Leval-Ch. 1757 épeautre)*



Diable volant, tarare à ventilateur.

DIEUSSELE

Herminette.

est assavoir que Gilles de Clerc, qui tenoit ledit molin à cense, par povreté s'enfuy (...), ce qu'il avoit laissé dedens icellui molin, assavoir (...) un dieussele, un baenst, deux tonniaulx (✕Vlamertinge 1437)

► Forme francisée du flamand *dissel*.



Herminette

DIQUAGE

Ensemble des barrages et digues.

*lesdiz 6 molins moulans à vent et à eaue et estoffez des escluses, dicaiges et de tous autres membres à ce appartenans (Dendermonde 1418) ; ung engin appelé 'drevel' [= chasse-clou] pour tirer hors les grans cloux mis es diquages quant mestier estoit (Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; 12 barreaux mis aux dicquaiges de la riviere, pesans 191 livres demye (*Valenciennes 1540 Souverain)*

DIQUE

1. Digue, construction de maçonnerie, de charpente, de terre, de fascines, etc. destinée à contenir les eaux. Voir aussi *diquement*.

1a. Digue qui borde un cours d'eau pour protéger la rive (voir *esponde*) ou digue qui barre le cours d'eau pour retenir ou détourner celui-ci (voir *estanque*) ; dans quelques rares cas, digue qui sépare le cours d'eau en plusieurs canaux.

*pour refaire les dikes d'entours les fosses du Buffle (*Étrœungt 1382) ; les ouvriers (...) seront tenu de faire un fossé oultre en oultre le Liis (...) à maniere de dicque de 7 piés de lé et de 3 espois [= épaisseurs] de parfont en venant à deux piés au fonz et serront tenu lesdis ouvriers et marchans de mettre le premier espy, est assavoir les wasons qui dudit premier espy osteront l'erbe envers le Liis, à maniere de bersail [= talus comme on en fait pour la cible du tir à l'arc] et de dicque et les autres espois jeter sus (...) en tenant tous jours le dicque le plus haut et le plus fort que on porra (...) pour tenir et contrester contre les fleuves et esclavasses (*La Gorgue 1407) ; relever le dicque de le riviere dou molin des Ogelens pour le molin pooir mieure et le terre qui estoit au devant d'icelui huisine regetter sur le dicque (*Valenciennes 1419) ; avec ce, ledit vivier widié comme dit est, on a fait faire ung estanc et après une dike par lequel on fait resister et retenir l'eaue contre la valee où ledit moulin est assiz et là où gist la goutiere ou buyse par où court l'eaue dont la reue dudit moulin se tourne, lequel dyke a cousté grant argent pour ce qu'il n'y avoit ou temps passé riens de diike ou resistant (...) ; lesdiz 8 compaignons ont ouvré faisans et relevans au bout dudit vivier vers le moulin pour resister et retenir l'eaue venant par ung rouysseau en icelui vivier, c'est assavoir ung grant et hault et large digue qui estoit mis, fourniz et rempliz de fagoz et autres pieces de bois pour mieulx asseurer et eslargir icelui dike (*Opwijk 1428) ; pour (...) pillotter et retenir une dicque de terre estans du long et de travers le riviere, tenant audit molin, ycelui pillottage estoffer de pluseurs gros pillos de quesne tapez ens à forche à le hie et y mis pluseurs dossez, ycelle dicque contenant 60 piez de long, reclauwet de noefvez clefz à ancrez de bos (*Valenciennes 1430 Fossart) ; depuis ledicte voyerie du castel de Selles jusques à le maison des molins, où il y a une dicque faisant separacion de l'eaue des molages, est necessité reffaire icelle et y mettre de 8 à 900 fagos de wagnee [?] (*Escout 1469 copie) ; pour avoir (...) refait une dicque contre ung pillotich environ de troix à quatre cens pietz de loing et vingt pietz de larghe vers la gouffre dudit molin Souveraing (*Valenciennes 1543) ; la dicque de la riviere du Clicoteau qui separe les deux rivieres (*Cambrai 17^e s. moulins 1) ; pour livrances et journées des massons et manoeuvre (...) y compris la formation d'une digue en terrases de 250 pieds de longueur, de 10 pieds d'épaisseur et 7 de hauteur (*Morlanwelz 1754)*

1540 Valenciennes

Consolidation des digues du moulin Souverain

Encoires au loing d'une dicq de la riviere dudit moulin, assavoir depuis le gouffre jusques à l'endroit de la chimitiere de l'église des Marlis, laquelle porte en longueur 160 [viii^{xx}] piedz ou environ, planté et hiet à forche de his des pilotz de deux piedz en deux piedz, / de 9 à dix piedz de loing les aulcuns et les autres de 8 piedz, le tout de cinq polch quaretz. Et contre iceulx pilotz assis et clauet de cloux piccars et de kevilletes de fer planches et crouttach de chesne de pluseurs longheurs et largheurs que pour tenir les terres. Et tout au loing d'iceulx pillotz y avoir mis ventrieres du costé de la riviere et

de 9 piedz en 9 piedz avoir ordonnet et faict clefz pour tenir et fermer pillotz et ventrieres, lesquelz sont furnies chascune d'ung coppon de boys faisant clefz, icelluy avoir [c]lauet de cloux et de crampons, barreaux de fer de syx et 7 piedz de loing chascun, lesquelz barreaux sont bouttez parmy lesdis pillotz et ventrieres, avec les avoir fremet de flottés et clefz de fer comme à l'oeuvre appert[ient], lesquelz ouvraiges a convenu faire ad cause que l'on ne pavoit aller en yver audit molin.

Encoires plantez et hiet une route de pilotz de 50 piedz de loing à cop de cordeau, et de deux piedz en deux piedz prés l'ung de l'autre, de 13 à 14 piedz de loing et de 5 polch quarretz ; contre iceulx pilotz assis et clauet des keviles de fer et de cloux piccars planches de polch et demy d'espé, de 14 à 15 polch de larghes d'aulcunes et les aultres de deux piedz de larghe et de pluseurs longheurs, lequel / pillotaige a convenu faire ad cause que les terres et dicques estans contre une masse de mur de l'ung des costez de la sewiere dudit moulin Souverain fondoit et glissoit dedens la riviere par le battement et au dayne [?] de l'eawe sortante de ladicte sewiere.

1b. * Batardeau, barrage provisoire destiné à mettre un endroit à sec en vue d'une travail à effectuer. Voir *bastardel*.

*pour avoir menet cloies, dosses et estanchons à quoy on fist une dicque pour tourner l'eiaue d'autre costet pour les ouvriers faire ledit bachinage (...); ossi ycelle estancque avoir deffaite pour l'eiaue avoir sen cours comme devant (*Valenciennes 1431 Ogelens); pour (...) avoir fait 4 dicques estoffees de pelz, clefz, cloies et ventrieres et ycelles dicques et estancques emplies de terre, les 2 faittes au deseure dudit molin Souverain pour l'eiaue qui vient sur ycelui pour tourner ycelle ieau et faire aller es prez deriere ledit molin par rigolles faittes et fossees par yceux ouvriers (*Valenciennes 1431); pour escouler les eaves affin de veoir à secques le dangier avenu oudit ouvrage, furent faiz et rompuz certains trous à la dicque de l'eawe par dessus lesdis molins, par où partie de l'eawe se escoula, par quoy lesdis quatre molins furent interessez et jocquierent (*Dendermonde 1458 Nieuwburg); pour avoir fait une estancque en le riviere dont mieult ledit mollin Souverain (...) et ladicte dicque entretenir tant que l'ouvrage susdit seroit fait et parfait (Valenciennes 1486)*

► Le compte de 1431 du moulin des Ogelens et celui de 1486 de Valenciennes identifient la *dique* et l'*estancque*.

2. * Fossé.

les ouvriers (...) seront tenu de faire un fossé oultre en oultre le Liis (...) à maniere de dicque de 7 piés de lé et de 3 espois [= épaisseurs] de parfont en venant à deux piés au fonz et serront tenu lesdis ouvriers et marchans de mettre le premier espoy, est assavoir les wasons qui dudit premier espoy osteront l'erbe envers le Liis, à maniere de bersail [= talus comme on en fait pour la cible du tir à l'arc] et de dicque et les autres espois jeter sus (...) en tenant tous jours le dicque le plus haut et le plus fort que on porra (...) pour tenir et contrester contre les fleuves et esclavasses (La Gorgue 1407)

► Cette acception est typiquement flamande. Cf. DE BO, p. 203a : « En fait le *dijk* est un talus, une digue, mais le terme s'emploie dans une grande partie de la Flandre dans le sens de 'fossé'. » De nombreux mots désignent tantôt un exhaussement tantôt une excavation. Pensons à *motte* 'tertre', qui désigne parfois un fossé en normand, au néerlandais *wal* 'digue' et 'fossé'. L'idée de creusement se combine aisément avec celle d'exhaussement, puisque en creusant la terre on obtient nécessairement un remblai. Déjà en latin, le *vallum* 'rempart' se rapprochait étrangement de *vallis* 'vallée'.

DIQUEMENT

* Digue, ouvrage destiné à contenir les eaux. Voir *dique*.

pour (...) parfaire le voye et dicquement du mollin Souverain (...); (...) pour (...) pilloter et vestir de dosses le devant dit dicquemant et escluse (Valenciennes 1427); à Pierart Cabot et Hanin dou Piré, machons, (...) pour (...) avoir (...) le kevech et dicquement tenant les

ventailles et seuviere d'icelui molin au lez vers les prez mis à vif fons et (...) yceux refais et remachonnez tout noef à 2 paremens de 18 piés de lonc, 4 piez de hault et 5 piez d'espez (...); à Gilliard le Sueur et Jaquemart dou Marez, carpentiers, (...) pour (...) avoir (...) fait une retenue et dicquement entre le seuviere et les prez, de 20 piez de larghe et de 10 piez de parfont, estoffez de 8 pillos, 4 clefz, jonkiet de dosses de quesne pour emplir tout de terre, de 8 piez de hault, pour tant que les yauwes avoient par là pris leur cours et destruit toutes les devant dictes machonneries (Valenciennes 1441 Faloise)

DIQUIER

* Endiguer, pourvoir d'une digue.

Jehan Zualue, pour pluseurs journees qu'il fu envoyez à Houpelines, à Quesnoit, à Commines, à Menin et à pluseurs autres traus estans tant sur la Lijs comme sur le Deule, pour laisser l'iaue desdictes rivieres courre aval et puis restouper les traus pour mettre et tenir à seques le lieu de Harlebeque pour y diquier et funder la maçonnerie et le lijt (Harelbeke 1400); il est indispensable de travailler tout à l'heure à ladite ecluse tandis que la riviere est diguee et l'ancien lit barré (Ramillies 1750 textes 1)

DOLLOIRE

Doloire, hache servant à aplanir le bois.

pour esquarer ces dis kesnes et resiuwir [= poursuivre] à le dolloire (*Bavay 1396); pour faire à le dolloire une viesture d'aveles pour l'autre rues de ce dit moullin (*Recquignies 1384)



Hache doloire

DONEL

Petite corde, toron.

pour aultre menue corde de tille et doneulx servans à le polie (✕Erquinghem-L. 1411)

► Le FEW, XV₂, p. 66a, art. *donk signale donnel 'paquet de cordes' à partir de 1477 à Lille. En Flandre-Occidentale, le donk est un petit paquet d'étope. DE BO, p. 216 donne comme exemple : « Hij nam eenen donk werk om koorden te draaien » [= Il prit un paquet d'étope pour en fabriquer des cordes]. Mon interprétation se trouve confirmée par le prix du donel : pour une paire de tretz, 12 d ; pour quatre donyaulx, 12 d ; pour ung quief de corde, 18 d ; et pour une corde d'engien (...), laquelle poise 32 livres (...) 24 s [ADN, B 14732 (1470) f° 50r° Béthune] ; pour 36 trés remforchiés et 36 doneaux de quenneve mis et employés à atacquier et pendre tourtes [sic, lire toutes] le bailles desdictes estables au pris de 6 d chascun tret et 2 d chascun donel [ADN, B 14737 (1475) f° 73v° Béthune]. À ne pas confondre avec le douet (ou duet), qui est un lien utilisé e. a. pour entraver les vaches : pour douez de vacques et cordes à pendre buee pour les religieuses (Seclin 1524).

DOQUETTE et HOQUETTE

Associés au moulin à huile, ces deux termes se rencontrent dans le même contexte. C'est pourquoi je préfère les traiter ensemble, bien qu'ils n'aient p.-ê. pas la même étymologie.

1. P.-ê. chacune des deux poutres sur lesquelles on fait glisser des objets lourds ou encombrants. Voir *cueillotte*.

doquette : pour avoir admené de Saint Sauveur d'en costé Choques audit molin 2 doquettes pour lever aucuns des granz membres dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1381)

► Aucun dictionnaire ni glossaire ne signale cette acception, que je déduis du contexte et que je rapproche de *doute*. Contrairement à *doute*, *doquette* n'aurait pas subi l'alternance [t] - [k]. Le *MNW* mentionne *docke*, mais n'ayant comme seule attestation qu'une énumération, il propose la définition 'billot, bloc ou un objet en bois similaire' (texte traduit). *Dokke* existe aussi en west-flamand (DE BO, p. 213) comme appellation de chacun des deux supports latéraux parallèles du métier à tisser. En Campine anversoise, le *dok* serait un parfait syn. de °*croustach*, la planche avec écorce et aubier (SCHUERMANS, p. 98b).

2. Dans le moulin à pilons, prob. mentonnet servant au levier au moyen duquel le tordeur lève et maintient levé le pilon. Voir aussi *patinet* et la note.

doquette : les 12 estampe avec les patins y servant et les docquette (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; les cinq estampes avec leurs docette et patin (✕Vermelles 1785 huile)

► En néerlandais comme en français, les dérivés de *docken* 'frapper, heurter' (FEW, XV₂, p. 64) ont le plus souvent des acceptions qui se réfèrent à des coups.

hoquette : douze cloux urtois tenant aux hocquettes des estampes et aux rouetz (✕La Bassée 1689 huile)

► En picard, les *hoc* et *hoquet* sont des crochets et le verbe *hoquier* signifie 'accrocher, suspendre'. La prisée de la Bassée est rédigée de manière assez logique de bas en haut pour les éléments situés à l'intérieur. Les *hoquettes* se trouvent au bout de la prisée, donc vers le haut du moulin. Contrairement aux mentonnets sur lesquels agissent les cames de l'arbre à cames, les *patins* ou mentonnets que soulèvent les fléaux ou leviers des pilons et des hies étaient attachés sur la face latérale de ces pilons. Si les *hoquettes* étaient les cames, le rédacteur les aurait associées à l'arbre plutôt qu'aux *estampes*.

DORMANT

Élément fixe du moulin.

il falloit (...) faire une prisée nouvelle où non seulement auroient été évalués tous tournans et travaillans, mais encore tous dormans et paroïs (✕Vieux-Berquin 1760) ; lequel moulin (...) les prenneurs seront tenus entretenir en entier tant tournans, travaillans que dormans (✕Marcq-en-B. 1784)

DORMANTE

Meule inférieure fixe. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.1.

la meulle courante (...); la gisante ou dormante de trois pieces (✕Cagnoncles 1705)

► Cf. DEBRIE, p. 21 : *dormante*. Le mot apparaît en général après une mention du mot *meule*, de sorte qu'il se peut que le rédacteur ait simplement évité la répétition du substantif.

DOS

1. Côté le plus épais d'une planche de revêtement aménagé pour chevaucher le °*couteau* de la planche voisine. Voir aussi *heule*. Voir l'ill. à *heve*.

*pour avoir soyet 54 piez d'aisseline à dos et à coutel mise en garnison à intention de faire de noef le taupane du molin de Bruay (*Bruay-la-B. 1465) ; d'avoir soyé 60 piez d'aisselles à dos et à coutel employé à recouvrir le culas dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1466) ; avoir aussi revestu d'aisselles à dos et à costez les bouts de toutes lesdictes croisures (...); item, encores avoir revestu tout de noeuf d'aisselles à doz et à costé de travers toute la paroïs d'iceluy molin depuis ledit bos anyé jusques embas (✕Nœux-l.-M. 1498) ; 600 claux picars*

mis et employés pour atacar les dos des aiselles mises audit molin (✕Nœux-l.-M. 1498) ; ung cent trois quartrons d'aisseline de quesne à doz et à coustez de 8 paulx de largue et de ung paulx franc sohyet par le dos, dont on a couvert le comble dudit molin, contenant 22 piez de long ou environ et tout à l'entour du culach et sur le bout des croisures à cause que tout estoit pourry (✕Nœux-l.-M. 1510) ; avoir couvert tout ledit comble d'aiselles à doz et à coustez et avoir fait quevaller l'un sur l'autre lesdictes aiselles trois paulx largement pour et affin que les vens ne les pluyes n'entrent point dedens ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1510) ; les planches pour houzer seront de bois d'ipriaux à dos et à cousteau (✕Sin-le-N. 1692)

► Les mêmes mots *dos* (*rugghe* en flamand) et *couteau* (*mes* en flamand) se lisent dans les textes flamands : *noch XII^e eecken bordes omme de drie zijden vanden muelne te scutten de rugghe eenen duijm dicke ende tmes eenen alven duijm* [= encore 1200 planches de chêne pour couvrir les trois parois du moulin, le *dos* épais d'un pouce et le *couteau* d'un demi-pouce] [de KRAKER & WEEMAES, p. 174, devis du Westmolen d'Eeklo (Fl.-Or.) 1558]. Voir aussi la note à *heule*.

2. Côté du rouet opposé aux alluchons (→ *queville* acc. spéc. a).

*pour 4 bendes mises sour le dos de un noef roët pour celi molin, pesans 16 livres (*Trith-St-L. 1400 garance) ; pour une bende mise sur le dos dou rouet doudit moulin en une jointure, pesans 3 livres (*Valenciennes 1392 Anzin) ; livret pour le grant molin le Conte une bende de fer de 5 piez de lonc, de 2 polz de large et ung doit d'espelz ployé après le dos du rouet, clauwez de claux coppez et 2 cranpons (*Valenciennes 1492)*

Composé :

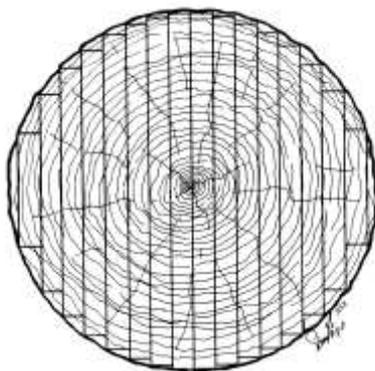
dos d'ane

* Exhaussement de terre formant un barrage ou un revers de fossé.

pour un dos d'ane et escluse de soif et de terre à l'encontre de l'escluse dou faus biés de Rocque pour tenir l'iauwe qui par celi escluse, pour ce que riens ne valloit, alloit toute aval et ne pooit li moellin moere par celi deffaute d'auwe (Recquignies 1408) ; à Tassart Delangle, censeur du moullin de Fossart (...), pour le domaige qu'il eubt du temps des gherres à cause du ventaille du dodasne estant emprez l'atre Gertrud, qui livre l'iauwe à sen dit moullin, qui fut tenu clos pour le fortement de le ville de Vallenchiennes (Valenciennes 1526)

DOSSE

Dosse, chacune des planches obtenues par sciage aligné à travers la largeur de la grume ou du tronc équarri, c.-à-d. par un débit en plot ou sur dosse (pour la différence, voir l'ill. à *croustach*). Voir aussi *dossel*.



Débit en plot donnant des *dosses* au centre. Dessin G.P.

*pour une dosse de 15 piés pour faire une goutiere à ces mollins (Valenciennes 1355 St-Géry) ; pour 1 quarteron d'aisselin qu'il ont soijet tant en aisselles, en dosses comme en recepes, à 45 s le cent, montent 11 s 3 d (*Bavay 1371) ; pour 27 dosses de 12 piés de loncq cascune et de 2 pols d'espés mises au pont de l'entree desdis molins le Comte (Valenciennes 1422) ; pour 4 dosses de 8 piés de long cascune et 3 polz d'espeis mis et employés à faire ledicte encavestrure (*Valenciennes 1423 Brisebois) ; la grande soier et [= est] toute*

*emportee et y fault ouvrer, auquel pour le remette à point fault premier une baigol de 60 pied de loing et y fault 12 pilot (...); item, aucune dos de bos de 3 pocce d'epaisseur pour remplir à 8 pied de hauteur (*Lourches 1569); convient (...) mettre à ladite eventelle une asselle ou dosse (*Ramillies 1618); fault encoir fair quatre bon dez de machonery desoubs les solle (...), chergez des bonne dosse desur pour porter les solle (✕Busigny 1626); aux quatre loyens de racine mettre quatre dosses avec quatre coppons de dosse sur les quatre deboutz des solles pour les contregarder des eaues (✕Busigny avant 1643)*

► On sciait le plus souvent sur dosse sur toute la longueur de la grume ou de la bille : si celle-ci n'était pas équarrie à arêtes avivées, les planches extérieures contenaient de l'aubier voire de l'écorce et étaient qualifiées de *crousteaux* ; seules les intérieures offraient le meilleur bois, mais elles étaient légèrement trapézoïdales. Une fois sciées, on corroyait à la varlope les planches destinées au revêtement et au planchéage, sans toutefois rectifier le rétrécissement. On les juxtaposait tête-bêche, ce qui réduisait énormément les déchets et les risques de gauchissement. Pour obtenir des *aisselles* moins larges, on fendait le bois sur toute sa longueur : à l'inverse de la scie, qui contrarie la direction du fil, le fendage produit des planches parfaitement de fil. Cf. : *et icellui couvrir et enclore derriere contre les voilles de entier boiz d'Anemarche et du costé et devant les degrés d'assielles d'Anemarche fenduez en deux* [AGR, Ch.C. 13889 (1421) f° 7v° ✕Kruibeke].

Composé :

crombe dosse

Dosse courbe.

*pour (...) rehauchier l'enquevestrure de crombes dosses de 4 pos d'espés ou environ pour racatter le haulteur de le moelle (*Valenciennes 1421 St-Géry)*

DOSSEL

Dosse, chacune des planches obtenues par sciage aligné à travers la largeur de la grume ou du tronc équarri, c.-à-d. par un débit en plot ou sur dosse. Voir *dosse*.

*sour le teniere du ventelaige (...) mettre dossiaux de bos de 4 pols d'espés et 2 polz plus leis que ledicte teniere et ycelle teniere retailier par le deseure à cop de hicque pour tant que elle estoit deskiree par sackier les ventailles, les dosiaux à jointure de debout kevilliet sour ladicte teniere (*Recquignies 1434)*

DOSSIER et DOSSIERE

1. Planche épaisse formant paroi à l'arrière de l'auge (→ *vaisseau*) du moulin à fouler.

dossier : *une choque à trois vaisseaux, enchepure, posteletz, dosiers, montans, cassis, six estampes (✕? Lille 1642 moulin 2.4.3); les huit montans (...); item, les deux chassis et entredeux en bas, les planches de doublure et le dossier dudit chocq (*Comines 1746); les dossiéz et bajot à la choque, un chasis à l'entour (*Lille 1768 moulin 2.2.3 moulin à °reviquer)*

dossiere : *le blocq et enchepure, dossiere et trois petites achelles prisé à la somme de 16 lb (*Marquette-l.-L. 1588); les ferrailles : noeuf chevilles au cassis et au montant et à la dosiere (✕? Lille 1642 moulin 2.4.3)*

► C'est la *planche de chêne* de la prisée de 1704 du moulin à fouler à pilons d'Houplines : *la choque avecq les montans et les chassis, les entredeux, les doublure, les planches de chesne par derriere avec les abloquement y servant dessous et dessus.*

2. Planche fixée à l'arrière de la table des mortiers (→ *bloc*) du moulin à huile.

dossier : *le blocq avecq noeuf quiettes, trois enchepures et ung bacq, dossier (*Marquette-l.-L. 1649)*

dossiere : *le blocq, les gittes par dessoubz, les enchepures, la mee, dossiere, ung petit plancher pour mectre le harnas de la laye (*Marquette-l.-L. 1638)*

► À Marquette, en 1649, ces *dossier* ou *dossiere* deviennent *d'ossier* et *d'ossiere*, comme si ces éléments étaient faits en osier : *le blocq avecq noeuf quiettes, trois enchepures et ung bacq d'ossier* et dans l'autre version : *et ung bacq d'ossiere.*

DOUBLE (adj.)

Plus grand d'environ le double par rapport à la normale. L'adjectif s'emploie aussi bien pour des pièces de bois que pour des pièces métalliques qui sont plus larges ou plus épaisses que la normale. Je ne signale pas ici les cas où *double* signifie 'deux unités'.

bois : 3 aisselles appelées 'tievoethoute' et deux doubles lanches (✕Saaftinge 1417) ; 236 piez d'asselles doubles à faire un solier sur icellui molin (✕Haasdonk (1439) ; deux cent cinquante huit piez de lanbourdelles à douze deniez le piez (...) ; item, 306 piez de double lanbourde à un pattar 6 deniers le piedz (✕Ramillies 1632 textes 1) ; la dernière montée du moulin garny de deux gisants de 12 pieds de loing chacun, de bois de 5 et 6, garny de 15 marches de doubles fentes de 3 pieds chacun (OWambaix 1669) ; le bocaige des pans contien 900 pieds de double foeuillet vieux, le costé des volants et de la monté non vaillable (...) ; 400 pieds foeuilliets vieux pour la couverture, garny de vieilles esseilles (✕Cagnoncles 1674) ; l'archure de sept pieds de largeur (...) ; la couverture faite de quatorze pieds de double fente, de vingt pieds de simple fente, de quatorze pieds de planche de bois neuf et de vingt quatre pieds de planche de bois vieu et de quatre pieds de feuillet renforcé (✕Leval-Ch. 1757 blé)

► La phrase de Haasdonk (1439) ne fait pas allusion à un plancher à deux couches, tel celui que nous rencontrons dans la couverture du tablier de certains ponts à passage important : *pour register et recouvrir de nouvel de doubles aisselles ledit pont* (✕Quesnoy-s.-D. 1391) ; *et sur icellez [= gistes] recouvert et replancqué d'aiselles de quesne, chascune de 12 piez de long, de pauch et demi d'espeuseur, et par dessus une couvreture d'aubel de 7 piés de long, chascune de l'espeuseur dessus dicte* (✕Quesnoy-s.-D. 1420)

fer : pour 16 doubles haspliaus mis à le rues dou tordoir de Trith, à 3 s le piece sont 48 s (✕Trith-St-L. 1381) ; pour 16 doubles haspliaus mis à le rues dou tordoir de Trith, à 3 s le piece sont 48 s (✕Trith-St-L. 1381) ; 2200 cloux moiens à 3 s par. le cent, 1200 cloux doubles à 4 s 6 d par. le cent (...), 48 grans cloux noefs de fer, la piece 16 d par. (✕Sluis 1391) ; pour 13 bendes mises audit roët, à 2s 6 d le piece sont 32 s 6 d ; pour 4 bendes doubles mises audit roët, 16 s (✕Valenciennes 1392 Anzin) ; pour 2 cens de doubles claux à 4 s le cent (✕Quesnoy-s.-D. 1399) ; livré 4 double cloux hurtoy, 32 s ; livré 40 cloux haurtoy [sic] à 5 gro la pieche, 10 lb (✕Camphin-en-P. 1630)

Accompagné du terme précis en flamand :

windebant [= lien de fer souple qui entoure] : pour avoir livret aux dis molins sept doubles lyens de fer nommé 'winbande' (✕Saaftinge 1416) ; deux doubles bendes appelées 'winbande' (✕Kaprijke 1453)

► Les comptes flamands mentionnent souvent des *dobbele windebanden*. Le sens se déduit du passage suivant : *van eenen dobbelen windebande van 4½ voeten, costen elken voet 2 s par. (...) ende van eenen inklen windebande van 2½ voeten, costen elken voet 1 s par.* [= pour un double *haspiel* de 4½ pieds, à 2 s le pied (...) et pour un simple *haspiel* de 4½ pieds, à 1 s le pied] [RAG, St.-Pieters I, Rek. 1992 (1468) 17^r° moulin de Temse]. Le prix du pied d'un lien double équivalait à celui de deux pieds d'un lien simple. Étant donné que pour l'aumônier de St-Pierre de Gand les liens entourant la tête de l'arbre sont tantôt des *dicke banden* [litt. 'liens épais'], tantôt des *dobbele banden* ('liens doubles'), nous serions tentés de croire que les liens doubles étaient deux fois plus épais (et non deux fois plus larges) que les liens ordinaires. Pourtant, dans le compte du moulin de St.-Baafs-Vijve de 1442, il est question de trois nouveaux *loyens* de trois pieds chacun, *que monte 12 pieds (...) pour ce qu'ilz furent plus larges que aultres*. De nos jours encore *dik* peut s'employer comme syn. de *breed* ('large'). Pour *double* accompagnant le *clau picart*, voir l'encadré 3 à *clau*.

DOUBLE (nom)

Sorte de clou, plus grand que le *single*.

douze chevilles de 6 pouces, un cent de doubles et un cent de singles fort fer (✕Douai 1733

Croix aux Poulets)

Acception spécifique :

Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Les chanteaux sont fixés aux bras et portent éventuellement le parement (→ *gante*). Voir *doublel* et *doublure*, ainsi que *cantel*.

*au molin de than avoir livret 6 bendes pour loier les jointures du rouwet (...); item, pour 8 quevilles de 8 polz de long chascune pour atechier les doubles (*Valenciennes 1487 tan)*

► Les rouets des plus anciens moulins à eau, plus petits que ceux des moulins à vent, étaient constitués de chanteaux doubles sans jante et à nervures croisées, ce qui avait l'avantage de les rendre plus solides et moins sujets au gauchissement et à la contraction que les rouets à chanteaux simples. Puisqu'on fabriquait les *doubleaux* à l'avance, les rouets de la plupart des moulins à eau d'un même domaine étaient composés de chanteaux identiques, assemblés à mi-bois ou à tenon et mortaise. Voir à ce propos SIPMAN 3, pp. 71 à 74. Serait-ce pour la même raison que le chanteau du rouet se dit *plooi* [litt. 'pli'] en néerlandais ? Le pli engendre toujours une double épaisseur.

DOUBLEL

1a. Grosse planche ou gros madrier.

*livré quatre piedz de doubleau pour restraindre l'arbre (*Ramillies 1640 moulin 2.1); la montee at en longueur 17½ pieds (...); il doit avoir 18 marces; les efforcettes sont de deux doubleaux de 17 pieds (✕Hem-Lenglet 1674)*

► Le *doubleau* est devenu un étalon dans le calcul du bois : voir l'art. *queville*.

1b. Solive de plancher. Voir *giste*.

*le premier plancher furny de fort doubleaux et d'aisselles et aussy le deuxiesme plancher pareillement furny de doubleaux et aisselles (✕Cambrai 1617 moulin 1.5); fault aussy renouveler plusieurs doubleau audit berfroy et tout nouvelles planches pour couvrir le berfroy (*Ramillies 1631 moulin 2.1); l'arteicque de deux planchés, l'avons trouvé furny de chaquen deux sommiers, doubliau de quatre pouches quarrez et d'assel d'une pouche d'epaisseur (OSt-Hilaire 1644); quattres sommiers et les deux plancaiges garnies de doubleaux et de planches (OVillers-en-C. 1655)*

► À St-Hilaire (1644), les *gittes* du devis correspondent aux *doubliaux* du rapport de la visite du moulin.

2. Grande pierre taillée, normalement de grès, dont la face la plus longue forme parement.

*à Colin, le briseur de griés, pour pluseurs parties de pieres de griez pris à lui pour ledit moulin, c'est assavoir pour 800 et demy de grans quariaus à 18 s le cent, sont 7 lb 13 s; pour 200 et 1 quarteron de quins et d'asselers à 110 s le cent, sont 12 lb 7 s 6 d et pour 70 boutis 49 s; pour 6 doubliaus de 1 piet de large et de 3 piés de lonch, 18 s et pour 22 parpains et 7 quins 38 s (*Valenciennes 1377 Ogelens); pour 1 cent de grandez taules de blanche pierre dont on fonda ledicte masiere (...); pour 60 doubliaux de 3 piés pris à Werkin (...); pour 6 cens de quarrel de griés pris à Bruay (...) et pour 15 careez de moillon (*Bruay-la-B. 1381); dessus le pilotaige convient enpasser deux bachinaiges furnis de doubleaux de pierre de trois pieds et demi de long chascun doubleau, que les paremens du mur portent une palme dessus à chascun leiz des doubleaux, et convient chascun bachinaige avoir trois pieds de creu entre le masse et le mur (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1); pour unze doubleau de 3 piedz et demy de loing et deux piez de large, au pris de 14 s tourn. piece, font 7 lb 14 s tourn.; item, pour six aultres doubleaux de quatre piedz de loing, deux piedz demy de large pour faire double batees de le ventaille mieulleret, au pris de 22 s tourn. piece, font 6 lb 12 s tourn. (Valenciennes 1526 Souverain)*

► Cf. MANTOU, V, p. 213 : *pieres de grés doubliaus* et 216 : *doubleel, grés doubliaus*. Pour SALAMAGNE 3, p. 220a, le *doubleau* est une pierre à trois faces de parement utilisée pour les arcs, ogives et contreforts. Je crains que cette définition ne soit trop limitative.

3. Couverture de lit doublée (pour le lit du meunier).

les quatre draps, deux doubliaux (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

Acception spécifique :

Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Les chanteaux sont fixés aux bras et portent éventuellement le parement (→ *gante*). Voir *double*, ainsi que *cantel*.

doublel : pour (...) mettre 2 noes doubliaux au roët dou molin de Fossart (*Valenciennes 1419) ; pour 2 quesnes esquarés portans courbes (...) pour faire ung noef rowet audit moullin (...), et pour une autre tronche (...) pour les bras et doubliaux d'icelui rowet (*Recquignies 1451) ; pour 4 courbes et 4 doublaiux [sic], chacun de 6 piés de loncq, 8 polz de large et 3 pols demi d'espais, iceux employés pour faire ung noef rouet audit molin le Comte (*Valenciennes 1462 Comte)

doublel de rouet : pour 16 doubliaus de roelt (...) qui mis sont en pourveanche, à 6 s le piece sont 4 lb 16 s (*Valenciennes 1411) ; pour 38 doubliaux de roët , comptet les doubles pour deux (...), mis en provision (...), cousterent 7 s 1 d le piece, sont 14 lb 5 s (*Valenciennes 1422)

doublier : pour (...) remettre un doublier et reloijer le roët du moulin de than (*Valenciennes 1420 tan)

► Prob. erreur pour *doubliel*.

► Voir la note ajoutée à *double* (nom)

Composé :

fort doublel

Épaisse solive de plancher.

le premier plancher furny de fort doubleaux et d'aisselles et aussy le deuxiesme plancher pareillement furny de doubleaux et aisselles (✕Cambrai 1617 moulin 1.5) ; aultres battonniers retrouvez sur le long pan servans aux forts doubleaux du premier planchez (✕Hem-Lenglet 1635) ; trouvez au premier plancaige au deux costee du moulin dix battonnieres, entendu aux forts doubleaux avec clefs et flottes (✕St-Aubert 1674) ; les deux trattes couliars avec les cinq fort doubleaux du premier plancher (✕Hem-Lenglet 1684)

► Dans le moulin à vent, l'expression se rapporte le plus souvent au plancher de l'étage à la farine, mais on la retrouve dans d'autres contextes : *pour les deux ponct devanct le meullin, onct besoïn et nesesai d'entre renouvez pour chez qu'il sonct fort vielle et caducq tanct les sonmiez ou fort doubleaux que tout les planche par desur (*Ramillies 1631 moulin 2.1).* Comme les solives du plancher inférieur étaient plus longues, elles étaient nécessairement plus épaisses.

DOUBLET

Solive de plancher. Voir *giste*.

le quatre sommié de 9 et 10 pous ettant point jusment à plain boy ayentte un peux d'oban, et le doublez etant bon et de 3 pous demye quarez pour le plancaige (○Villers-en-C. 1712)

► Hapax. Ou erreur pour *doublel*.

DOUBLURE

Pièce de bois qu'on applique sur une autre pour la réparer et en augmenter l'épaisseur. Voir *requerque*.

*convient raccommoder la lanterne et y applicquer deux doublures de deux pouces d'epaisseur, la largeur quatorze à quinze pouce et de cinque pieds de long chacun (*Ramillies 1677 moulin 2.2 huile)*

Acceptions spécifiques :

1. Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Les chateaux sont fixés aux bras et portent éventuellement le parement (→ *gante*). Voir *double*, ainsi que *cantel*.

*la roue furnye de doublure de chesnes et fronteau d'ourmes avecq trente six chevilles (...) et deux embrassures (*Cambrai 1608 moulin 1.1.3) ; ung noeux rouuetz par deden de noeux piez de diamede furny le tout de bon chenne tant les frontieaux que les doublur et enbranchur, avecq des cheville de carme (✕Busigny 1626) ; pour avoir livrez un rouez avec quatres doublure de quatres poulces d'epaisseur et de vingt deux poulces de large et furny de fronteau de quatres poulces d'epaisseur et dix poulces de large et furnu [sic] de quarante huit chevilles et deux noeufve ambranchures et la lanterne furny de noeuf fuziaux (○Wambaix 1669)*

► Voir la note ajoutée à *double* (nom).

2. Couche de bois qu'on ajoute à l'auge (→ *vaisseau*) du moulin à fouler.

*la choque avecq les montans et les chassis, les entredeux, les doublure, les planches de chesne par derriere avec les abloquement y servant dessous et dessus (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; les huit montans (...); item, les deux chassis et entredeux en bas, les planches de doublure et le dossier dudit chocq (*Comines 1746)*

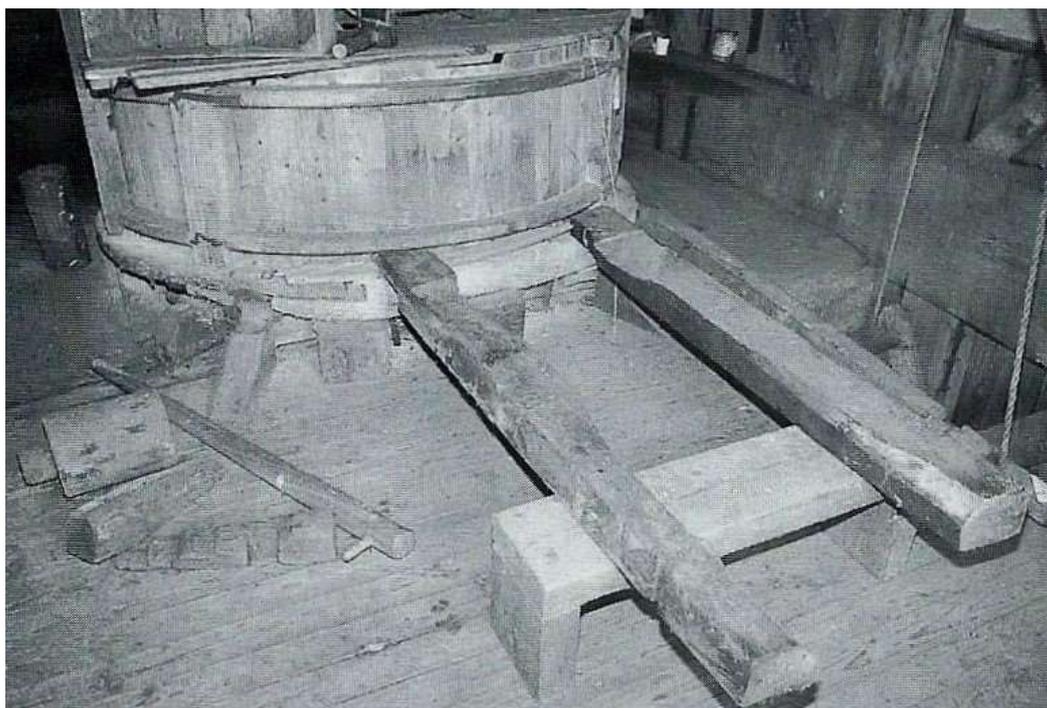
DOUTE

Chacune des deux fortes pièces de bois formant le support sur lequel repose la meule courante retournée lorsqu'on la bat ; ou ensemble de ces deux pièces de bois. Voir aussi *abloc*, *baudet*, *bloc*, *giste*, *queute* acc. spéc. 1b et *poulain*, ainsi que *quevalet* acc. spéc. 4.

deux doute pour coucher la moeulle (○Seclin 16^e s.) ; *les kieutes, une doute servante à descoucher les moeulles* (*Lille 1606 moulin 2.4.2) ; *le quinnez, l'orgueil, deux doute pour coucher la moeulle et deux ablots par dessous les deux doute* (✕Lille 1643 moulin 3.8) ; *les deux doutes pour coucher la moeulle pour battre* (*Lille 1648 moulin 2.1.1) ; *le coignéz, orgueil, doutes et kiutte* (✕Marquette-l.-L. 1674)

doute de meule : *la quiette, migniet [sic, lire cuigniet], orgueille et deux doutes de meulles* (✕Lille 1709 moulin 3.16)

► Le mot est sûrement l'adaptation d'un terme technique. Y aurait-il un rapport avec les nombreuses *docke* mentionnées par GRIMM, III, pp. 1211-1212, qui désignent un ensemble de deux pièces de bois ou de fer servant à caler ou à maintenir ? Comme nous l'avons vu à l'art. *doquette*, *dokke* existe en west-flamand (DE BO, p. 213) comme appellation de chacun des deux supports parallèles du métier à tisser : l'alternance [t] - [k], assez fréquente en flamand et en picard, justifierait le passage de *dokke* à *doute*.



Doutes au moulin sur pivot de Zundert (Brab. Sept.) (1990). En fait une combinaison de la queute pour retourner la meule et des doutes pour la déposer. Photo E. TIJMAN.

DOUVER

Creuser.

pour fortification de la dicque, laquelle avoit esté douvee et rompue des eauwes (*Valenciennes 1536 Souverain)

► Dans le même compte, nous rencontrons aussi °*rendouver*, mais ce verbe a un sens constructif. Le verbe *douver*, dérivé de *douve* 'fossé rempli d'eau' est à ajouter au FEW, III, p. 114b, art. *doga* 'récipient', qui signale *dovrer* 'faire des tranchées' à Jersey.

DRAP

Tissu.

Accompagné du terme précis en flamand :

hare [litt. ‘poils’, = tissu imperméable en crin de cheval] : *pour ung drap appellé en flameng ‘hare’, [qui] fu mis à terre pour espuisier l’eau (Menen 1457)*

malefijn [= °malfy] : *pour drap appellé ‘malefijn’ pour faire des sacs où on fait les torteaux d’ole (Menen 1432 huile)*

Acception spécifique :

☒ Voile qu’on tend sur les ailes du moulin. Voir aussi *toile*, *voile* et *volant*.

pour 2 autres cordes à le peullie dont on lieve les sas ou molin et avale pour le frain et pour les simiaux des draps des volans (Nœux-l.-M. 1357) ; pour faire keudre et pour faire atacher dras à volans dou molin (Sijsele 1359) ; pour 40 aunes de tolle de quoy on a fait deus draps pour ledit mollin (...) et cousta cescun aune 2 s 8 d par., valent 5 lb 6 s 8 d par. (Kruikebe 1386 Heidemolen) ; pour 80 aunes de quoy on a fait trois draps audit mollin, cousta cescun aune 8 estrelins, valent 10 lb 13 s 4 d (Kruikebe 1386 Woelputmolen) ; à Jehan le Sieger, mannier, sur son salaire de avoir cousu les draps dudit moulin ; item, pour esguilles à queudre yceuls draps (Seclin 1392) ; 25 aunes de quenvach duquel l’en a fait deux draps pour le molin (...) acheté à Tournay (...) 75 s (Douai 1467 Prés) ; pour 56 aulnes de canevach pour faire deux draps au grant molin dudit hospital (Seclin 1491) ; quatre rouge draps dudict mollin, prisiez 137 lb ; item, trois vieulx draps et demy (...) prisiez 33 lb 10 s (Lille 1606 moulin 3.2) ; trouvé cinq draps, quatre rouge et ung mauvais blancq (Lille 1606 moulin 3.22) ; les quatre drappes (La Bassée 1682 huile) ; les huit draps (Lille 1749 moulin 3.20)

drap de moulin : *est assavoir que Gilles de Clerc, qui tenoit ledit molin à cense, par povreté s’enfuy (...) ce qu’il avoit laissé dedens icellui molin, assavoir (...) un vanghreep [= corde du frein], 6 draps de molin et un canevé servant à la desmeulne [= moulin à cheval] (Vlamertinge 1437) ; paiet à Robert Ardenois pour l’acat [de] 66 aulnez de toile pour faire un drap de molin, à 3 s l’aune, pour ce 9 lb 18 s ; paiet audit Robert, pour 62 aulnes de quennevach pour faire un draps de molin, à 3 s l’aune, pour ce 9 lb 6 s ; paiet à Robert Ardenois pour l’acat de 64 aulnez de toile pour un drap de molin, à 2 s 11 d, pour ce 9 lb 7 s (Lille 1472) ; sept draps de moulin (Cysoing 1779 prisée)*

drap de ravestissement : *les six draps de ravestissement et les cordes de chemaux y servant (Comines 1746)*

drap de revestissement : *les quatre draps de revestissement des vollans avec les chemaux, lachets et fausses cordages (Comines 1741)*

drap de voile, ~ **des voiles** : *pour le ferraille, le drap des voilles, appareillement des pierres de molin (Kruikebe 1421) ; pour l’achat de huit draps de voile et les cordes ad ce servans (Bailleul-Nord 1481) ; les draps de voile qui sont en nombre de quatre, prisez vingt livres parisis (La Madeleine 1600)*

drap de volant : *pour tout ce qu’il at convenu pour faire mieuldre le mollin de Chysoing (...) tant pour chevaux, drap de vollans, marteaulx et aultres utensilles (Cysoing 1630)*

drap de volee : *les quatre draps de vollées pour la toile et façon ont été livrés et fournis par ledit Berthe, meunier, à qui ils appartiennent (Buisenal 1779)*

► Le *p* final de ce mot se prononçait encore au 17^e siècle, d’où les graphies *drap(p)e*, que j’ai rencontrée e.a. à la Bassée en 1682.

DRECHIER

Je ne signale ici que les acceptions les plus intéressantes en rapport avec le moulin.

1. Mettre d’aplomb, faire tenir droit, faire tenir debout ; par extension pour des constructions, élever. Voir aussi *adrechier* et *mettre °adroict*.

fait un estriut pour saquier amont le moele, un apoial pour drichier ledicte moele quant on le vaurra batre (Beuvry 1381) ; pour la necessité dudit molin mener, faire, drecier et asseoir audit lieu (Menen 1388) ; à cause du viés molin à vent, lequel il a fait oster de la forteresse

de l'Escluse et dreschier à Eeclo (✕ Eeklo 1388 Westmolen) ; de deffaire les quevestres et reclore autour de ledicte moelle, de refaire le planquier desoulz ledicte moelle et drechier le moulin (✕Baisieux 1403) ; querir les engins et les mener audit Vive pour drechier ledit molin, qui declinoit du costé (✕St.-Baafs-Vijve 1451) ; pour mettre jus l'un des deux molins (...) pour le faire reparer, transporter, rediffier et drechier en la parroiche de Vive Saint Eloy (✕St.-Eloois-Vijve 1455) ; payet quant on dreccoit ledit molin pour les despens de bouche de pluseurs gens que aydoient le premiere journé les grans membres drechier et tierer amont (✕Walem 1454)

2. Soulever.

pour les pieces de bois dont l'en dresche et lieve les pierres dudit moulin, appellé en flamenc 'de lichte' [= la trempure (→ temprure)] (✕St.-Eloois-Vijve 1449) ; le pont servant à dresser les moelles tout estoffé (✕Lille 1637 moulin 3.18) ; le pont à dresser la meulle avecq le tyran et fleau (✕Coutiches 1660)

► Le verbe traduit ici le soulèvement de la meule courante au moyen du système de trempure.

3. Mettre en forme, façonner.

Pour des objets en fer : redresser, rendre droit ce qui était tordu (voir aussi *adrechier*).

d'avoir reffait, mis au feu et drecié pluseurs autres parties de vieulx fer (Haasdonk 1433) ; pour 2 chercles doudit arbre, qui trop petis estoient, copper, drechier, requierkier et resauder (✕Valenciennes 1448 Ogelens) ; à Jehan des Prez, marissal de Chisoing, pour avoir drechié et recuit quatre bendes pour les tourtes (✕Cysoing 1490)

Pour des pierres : tailler selon la forme souhaitée.

avoir drechié et esquarret tous les quarreaux de grés de quoy l'on a refait lesdictes cauchies (✕Valenciennes 1480 Anzin)

Pour la meule : mettre en forme, opération qui inclut parfois le martelage ou le rayonnage, la taille des rayons. Voir aussi *rehauchier*.

à Jehan Prijere, carpentier, pour (...) trauwer une noefve moelle mise audit mollin, icelle drechier, mettre à aire, assir l'aisse dedens (✕Valenciennes 1423 Faloise) ; pour avoir trauwet une aultre noefve moelle accatee à Ath servant à faire courant sur ledit lit, tirer amont, drechier, y avoir mis une aisse, batue, mise à rieuille et de boin pois pour estre tournant et moulant (✕Valenciennes 1430 St-Géry) ; à eulx, lesdis carpentiers, pour avoir le viés courant qui estoit de 2 pieces retourné et fait le lit audit moullin, ravallé 1 poch et demi sour ses fillieres pour drechier après le courant, ossi fait cauchie autour où mestier estoit (✕Recquignies 1455) ; les marteaux de quoy l'on a trauwé le moelle (...) et ausi de quoy l'on a drecié et mis à erre le lit d'icelui moelin pour se joindre après [= s'adapter à, correspondre à] le courant (✕Valenciennes 1467 Anzin) ; lors troeuvé audit molin en prest (...) deulx maillés de fer, cincq martiaux à battre les meulles, ung petit martel de fer pour drechier les meulles (✕Marquette-l.-L. 1512)

► L'extrait de Marquette-lez-Lille de 1512 distingue *battre* les meules et les *dresser*, le dressage étant un travail de finition plus délicat réalisé au petit marteau.

L'opération destinée à rendre son mordant à la meule, les meunier l'appelaient 'dresser la meule' et actuellement 'rhabiller la meule'. Il y a un rapport entre les deux verbes, puisque *dresser* a pu signifier 'habiller, parer' (*FEW*, III, p. 85b, art. **directiare*), acception qui s'est perdue en français, mais dont témoigne encore le verbe anglais *to dress*.

Cette acception de *dresser* en rapport avec les meules, je la soupçonnais dans les textes picards (cf. ma *Terminologie*, p. 618), mais je n'en avais aucune preuve concrète au moment de la rédaction de ce dictionnaire. Que les meuniers aient pu se servir de ce verbe pour évoquer le « rhabillage » des meules, L'HEUREUX, p. 366-367 nous le prouve, mais ses exemples proviennent du Canada et il n'a pas trouvé d'attestation antérieure au 18^e s.

DROIT

Expression :

remettre à son droit

Redresser.

pour avoir l'esse de fer dudit moullin requerquie de fer le pesant de 14 livres et le remise à son droit (*Recquignies 1455)

DUEL

Corde servant le plus souvent à attacher.

à luy [= Jaquemart le Cordier], pour 2 duels pour ce dit moulin 6 d (✕Mecquignies 1399) ; *pour 2 kiefs de corde de thille et 4 duels de caneve que on eult (...) pour aidier à sackier subz le devant dit volant* (✕Mecquignies 1412) ; *4 duels que li couvreurs eult pour loijer ses eskielles pour recouvrir d'aissit ledit moulin* (✕Mecquignies 1414) ; *pour une aultre plus grande corde de caneve tenant 12 toisez, pesans 34 livres servans au touret ordonnet pour lever le moelle faisant courant (...) 102 s, et pour 2 otels duelz pour loyer le baquet, 5 s* (*Valenciennes 1442 Comte) ; *6 toises de delies cordelles et deux dues d'otel caneve pour le baquet et froyon dudit molin de Faloise* (*Valenciennes 1443 Faloise)

► Dans la plupart des textes qui ne se rapportent pas aux moulins, le *duel* est un licou. À l'art. *ductus* 3, '*capistrum, quo equus ducitur*' [licou par lequel on conduit le cheval], Du Cange mentionne une phrase de 1389 dans laquelle figure un *duel* 'licou'. Phonétiquement le passage de *ductu* à *duel* n'est pas évident. Le *duel* 'licou' est absent du *FEW*, mais à l'article *ducere*, le *FEW*, III, p. 171b, note 10 précise que le gallo *diduel* aurait été emprunté à *deduit* (< *deductu*). Comme le *duel* va généralement par paire, je me demande si *duel* n'aurait pas été associé à *duo* ou à *dualis*.

DUR

Difficile à entamer. Se dit d'une meule difficile à traiter et convenant moins bien à la mouture du blé qu'à la mouture du seigle.

ledit vieu courant estoit sy dure que les fermiers se doeuilloient qu'ilz n'en sçavoient mieuldre, et est mise en provision pour servir de gisant au petit molin de Brisebois (*Valenciennes 1536 brais)

- E -

Pour que l'ensemble soit plus logique, les mots commençant par *es-* que les textes les plus récents rendent parfois par *e-* ont tous été classés sous leur forme avec *es-*. Seuls font exception les mots auxquels on a ajouté un *e-* prosthétique rendu parfois par *es-* (*ecavestrure*, *escavestrure*). Comme le lecteur s'en rendra compte, cet *e-* prosthétique, qu'Alain Dawson, professeur à l'Université Jules Verne (Amiens) qualifie avec un certain humour de « lubrifiant phonique », était fort fréquent en picard. Dans ce dictionnaire, les mots avec cet *e-* prosthétique figurent à l'endroit où ils seraient sans cette épenthèse.

EAUE

Composés :

fausse eaue

* Eaux excédentaires qui ne servent pas au fonctionnement du moulin. Voir aussi *eaues des decharges*.

la vantaille du moulin à 2 lb ; les deux vantailles à la tennure de la fausse eau à 26 lb
(Marcq 1755)

morte eaue

* Eau en aval du moulin.

la morte eaux ou eaux descendant des mollains de Molimont à Houplinne (Houplines 18° s.)

► C'est donc l'eau qui n'est plus utile au moulin.

eaues des decharges

* Eaux excédentaires qui ne servent pas au fonctionnement du moulin. Voir aussi *fausse eaue*.

les graviers que la force des eaux de moulage et des decharges enlèvent du fond de la riviere et laisse déposer ensuite à 20 ou 30 toises au dessous desdits moulins (Cambrai-Escaut 1793)

eaues de moulage, ~ des moulages

* Eaux qui passent par la vanne mouleresse pour actionner la roue motrice.

*depuis ledicte voyerie du castel de Selles jusques à le maison des molins, où il y a une dicque faisant separacion de l'eauwe des molages, est necessité reffaire icelle et y mettre de 8 à 900 fagos de wagnee [?] (*Escaut 1469 copie) ; les graviers que la force des eaux de moulage et des decharges enlèvent du fond de la riviere et laisse déposer ensuite à 20 ou 30 toises au dessous desdits moulins* (Cambrai-Escaut 1793)

EBERCAIN

Vilebrequin.

un auw et soioire à couteau et deux armoisset et quatre therille et bedenne, ebercain et fauret (✕Herseaux 1758)

► *Berquin*, forme étymologique issue du flamand *boorkin* 'petite perceuse', avec *e-* prosthétique. Cf. BONNET, XXI, p. 36 : *imbèrquin* à Tournai et *ébèrquin* à Leuze.

EBROIE : voir *broie*

ECACHE : voir *cache*.

ECLEF : voir *clef*.

ECLIER : voir *clier*.

ECOPE

Pelle.

un pinchereau, un cassette et un ecopre de meule, six marteaux à battre meulle, une maillie, un marteau, deux ecoppes, un ouchau, une gouge, iun couteau et une soioire (✕Comines 1746)

ECOSTRET : voir *costret*.

ECRAMMILIE : voir *cramelie*.

ECROU

Boulon à pas de vis avec la pièce la métal pourvue d'un trou au même pas de vis destiné à recevoir ce boulon.

la demi vollee d'en dedans consistant en un entrebut, deux pointes de quarante pieds de longueur chacun, agins, cottereaux, chanlattes, ecroux et cloux (✕Comines 1741)

► L'écrou n'est en fait que cette pièce de métal trouée, mais par métonymie, le terme correspond ici à l'ensemble du boulon avec son écrou.

ECUTTE : voir *queute*.

EDIFICE

a. Élément d'une construction.

*de haches, martiaux de fer et aultres instrumens despechierent ladicte glace, qui si grandement accumuloit et arriroit contre les edifices desdiz molins (*Ninove 1408) ; mettre à point et reparer pluseurs ediffices tant au molin dedens come autrement (✕Saaftinge 1410) ; pour 3 cens de claux de denier emploiez audit molin à clauer pluseurs menuz ediffices en icellui (*Menen 1413) ; lequel molin (...) est de petite valeur en toutes choses, si comme de la maison, qui est fort viese, et aussi sont les edifices par dedens (*Beuvry 1450)*

b. Travaux de réfection effectués à une construction.

parmi condition telle que mon dit seigneur les [= les moulins] ferroit entretenir de toutes edifices et reparacions (Petegem-a.-d.-S. 1458)

EDRECHIER

Édifier, mettre droit. Voir aussi *drechier*.

pour seize claux hurtoirs quant le nouvel molin fut edreché (✕Ingelmunster 1442)

EFFLAQUIER

Scier les arêtes vives du bois équarri; débiter en sciant les arêtes vives. Voir aussi *afflaquier*.

à Moriel de Genaing, soyeur d'ays, pour efflasquier l'entrebus dudit molin de Chisoing sour 3 costés (✕Cysoing 1408) ; audit Theri et son compaignon, soijeur d'ais, pour avoir encore soijé 3 quartrons d'ouvrage à efflacquier tant pour faire ung entrebus comme une filliere, ventrieres et sourquevions (✕Douai 1461 Prés) ; pour le soyage de ung sommier efflacquiert de 4 costez (✕Lille 1478)

► La *flaque* designe aussi bien les parties les moins bonnes d'une grume qu'une planche, une dosse. Cf. *FEW*, III, p. 592a, art. *flaccus* 'flasque, faible', qui ignore *efflaquier*. *Efflaquier* un sommier, c'est le débarrasser du bois moins bon afin d'obtenir des arêtes vives.

EFFONDRER

Défoncer, briser (le fond d'une construction) en tombant. Voir aussi *effonser*.

*de avoir (...) fait une grosse corde de caneve de 4 toises de loncq pour lever les moelles doudit moulin de Rocque, pesans 48 livres, pour tant que le viese estoit rompue au lever les courans et avoient effondrés les lis d'iceux au keir (*Recquignies 1425)*

EFFONSER

Défoncer. Voir aussi *effondrer*.

*li huge au pisson dou moulin de Rocque est effonsee ou fons (*Recquignies 1423)*

EFFORCHE : voir *forche*.

EFFORCHETTE : voir *forchette*.

EFFROYON : voir *froyon*.

EFFUSEE : voir *fusee*.

EFFUSELER

Tailler en fuseau, c.-à-d. se rétrécissant aux extrémités. Voir aussi *afuseler*, ainsi que *refuseler*.
pour avoir (...) le nouvel arbre aordonnet à mettre au molin de Fossart trait, effuselet et mis en 8 costez pour ouvrer (*Valenciennes 1454)

EFLOTTE : voir *flotte*.

EGRIFLE : voir *grifle*.

EGUWER : voir *aguër*.

EHIE : voir *hie*.

EMBAUCHIER

Assembler en faisant pénétrer une pièce de bois dans une autre. Voir aussi *rembauchier*. Bien que ce soient probablement des erreurs pour *embauchier*, j'ai consacré une entrée dans ce lexique aux quatre verbes suivants : *embouchier*, *embrachier*, *embuschier* et *encauchier*, en leur accordant le bénéfice du doute.

2 noefves cuettes embauchies sur ledicte soelle (*Valenciennes 1423 St-Géry) ; *deux sommiers du travers (...), lesquelz sont embauchiés sour les longerons de la seuwiere dudit moellin* (*Valenciennes 1477 brais) ; *pour avoir fait une noefve kayere estoffee de soelles, d'estiaux et d'estanchons que pour porter le moullage, embauchiet de bauch à keuwe d'aronde* (*Valenciennes 1501 Fossart)

► Sens étymologique du verbe *en-bauch-er* absent du *FEW* malgré le nombre d'acceptions que le dictionnaire donne à ce verbe. Le *FEW*, XV₁, p. 38a, art. **balko* mentionne *renbauquier* 'regarnir de poutres', mais, vu la distinction que je fais entre *bauch* et *bauque*, je ne crois pas que *renbauquier* soit un itératif d'*embauchier*.

EMBAUCHURE

Poutraison. Le mot désigne prob. une partie précise du moulin à eau, mais le contexte n'en permet pas l'identification.

pour 2 jours ouvrer de charpentrye à remettre une embauchure et 2 noefs estiaux pour porter et retenir l'embauchure dou moulin des Ogelens (*Valenciennes 1407) ; *tous lesdis clays contenant 40 piés de leit et 36 piés de lonc ou environ et dont le pillotich et embachure estoit em peril de enfondrer et aler aval, avoir gistei de gistes toutes noeves, revesti tout plain de lattiaux (...)* (*Recquignies 1431)

EMBEUVRER

Engager dans une pièce de bois.

un engien de bos audit molin Saint Geri pour lever lesdittes meulles toutes fois qu'il est nécessité, estoffet d'un abre et d'une roels de 14 piés de hault ou environ, les bras de le roels eneswilliet l'un en l'autre que pour acoler le tieste de l'abre, enbuvret de 1 poch et demi en le tieste tout autour et à iceux bras avoir mis demi bras si que le roels soit estoffee de 8 pols ou de douse à aultre (*Valenciennes 1431 St-Géry) ; *mys et emboeuvré une agrappe de fer atout deux pointes sur ledit arbre contre ledit rouet à cause qu'il estoit fendu en aucuns lieux* (✕Nœux-l.-M. 1520) ; *pour 81 livre demie* [?: la phrase qui précède et celle-ci ont été mal corrigées par le scribe, ce qui en rend la lecture incertaine] *de fer de 6 piés de long*

chascun estoffez de trois claux à poincte servant à mettre et embeuvrer sur les quatre eslettes de le teste dudit arbre pour le fortifficacion dudit ouvrage (✕Nœux-l.-M. 1521) ; pour avoir fait 36 moulettes d'ourme et y embuvrer des platines de fer, servant à faire tourner ledit moullin (○Templemars 1521)

► Cf. FEW, XXIV, p. 25a, art. *abbiberare* 'donner à boire'. Cf. aussi SIGART, p. 157 : *Einbeuvrer* '(...) se dit des ferrures que l'on enfonce dans les pièces de bois qu'elles garnissent, afin de n'en pas rendre le coup d'œil désagréable.' Les charpentiers et menuisiers actuels se servent encore du verbe *embrever* dans un sens bien particulier : assembler une pièce dans une autre par *embrèvement*, c.-à-d. par un assemblage oblique dans lequel la pénétration a la forme d'un prisme triangulaire. Ainsi les liens (→ *loven* acc. spéc. 1a) du piédestal du moulin sur pivot sont embrevés dans la sole (→ *seul* acc. spéc. 2a).

EMBLOQUEMENT

Ensemble des blocs de bois qui sont disposés sous la meule gisante pour la mettre de niveau et qui servent d'assise à l'enchevêtrement (→ *quevestrure*). Voir *abloquement*.

*deux grans croustaux de quoy l'en fist la croisure et l'emblocquement sur quoy gist la pierre du molin à blé (*La Gorgue 1453)*

EMBLOQUIER

Débiter en blocs, équarrir.

*pour enblokier et taillier le sauvage bos de nesplier de 2 cauchures de roët estoffees de 80 kieviles et de 14 fusiaux (*Bavay 1405) ; pour (...) avoir estei en ledicte foriest tronchonner et enblocquier bos pour ledicte enkevestrure (...) ; item, encores avoir estei (...) en le foriest enblocquier bos pour le fonssure doudit anreir et couverture de l'arkure (*Bavay 1430)*

► Confusion entre les préfixes *en-* et *es-*. Pour *esbloquier*, cf. FEW, XV₁, p. 166b, art. *blok*.

EMBOISTER

1. Pourvoir d'un boitard (→ *boiste*) en bois introduit dans l'œillard (→ *trau*) de la meule. Voir aussi *remboister*.

*au petit molin doudit Comte fait un lit de pluseurs piecez de moelle enquevestré, plastré et enboisté d'une boiste de gaukier et ycelle airije et remise à moulage (*Valenciennes 1445 Comte)*

2. Prob. pourvoir de mortaises pour l'anille (→ *ache*).

*pour avoir (...) ladicte noeve moelle troëe, enboistee, mise à aire, assize et ordonnee audit moelin des Ogelens en point de moerre pour tant que le courant quy y estoit avoit dés pieça estet hostez et mis au petit moelin le Comte (*Valenciennes 1437)*

► Comme il s'agit de la meule courante, c'est le seul sens qui convienne selon la suite logique des diverses opérations évoquées. À moins que le scribe ait omis le complément *l'ache* (anille) : *ladicte noeve moelle troëe, enboisté l'ache, mise à aire (...)*, ce qui me paraît plus logique. Voir *remboister* acc. 2.

EMBOUCHIER

Introduire une pièce de bois dans une autre.

*sur les quatre longhes deuwes avoir fait deux quevaletz de deux pieches de bois de trois piedz de long chascune, lesquelz quevaletz soustiennent deux tremuysons de 7 piedz de long chascun, de trois et de quatre poch de groz et sy ont chanfrain et enbouchiez l'un dedens l'autre pour porter et soustenir le tremuise dudit molin (*Valenciennes 1521 petit moulin)*

► Le FEW, I, p. 584a, art. *bucca* 'joue, bouche' mentionne à Mons *einbouquié* 'introduire'. Ici, la 'bouche' serait la mortaise... Toutefois, s'il s'agissait de la bouche, le scribe aurait prob. écrit *embouquier*. Il me semble plus vraisemblable qu'*embouchier* soit une graphie d'*embauchier*, due p.-ê à une fausse étymologie : *embauchier* est extrêmement fréquent dans les comptes de Valenciennes.

EMBOUCHURE

1. ✕ Pièce de bois très solide qui relie le joug (→ encadre 2 à *bauch* § 1) au palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et qui sert de point de fixation à la ceinture du frein. Voir *bauchet*.
le frain, l'embouchure et la caucque du frin (✕ Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)
2. Dans le moulin à huile, prob. chacune des deux longues et lourdes pièces de bois servant de support à la table des mortiers (→ *bloc*) et au bloc à auges (→ *vaisseau*). Voir *enchepure*.
le blo, flacque dessoubz et dessus dudit mollin avec les quiettes, embouchure, coeuigniez et ablo et aultres ustenzils y servans (*Don 1678 huile)
► Comme je ne vois aucune acception d'*embouchure* qui convienne à ces deux extraits, je suppose que ce sont des déformations d'*embauchure* (apparenté à *bauch* 'pièce de bois'), dues p.-ê. à une fausse étymologie. Dans le second extrait, ce pourrait être une dysgraphie d'*enchepure*, mot qui a posé bien des problèmes aux copistes.

EMBOULURE : voir *esbouleure*.

EMBOUQUURE

- 1a. Endroit où un cours d'eau pénètre dans un autre.
au Roux, pionnier, et troiz aultrez ses compaignons, lesquelz ouvrerent à la rivierette all'embouquure de l'Escault all'endroit de Ghogoux, laquelle riviere fait mieulre ledit molin Saint Geri (Valenciennes 1487 St-Géry) ; *sy fu ladicte riviere en son embouscure vers Gaugeux esclusee et estoupee tellement que une goutte d'eauwe ne entra en la ville pour le terme desdictes six sepmaines que l'on mist à nettoier ladicte riviere* (Valenciennes 1496 St-Géry)
► Pour l'interprétation des deux exemple de Valenciennes, cf. l'exemple cité à *rivierette*.
- 1b. * Endroit où un cours d'eau parvient au barrage du moulin.
le courant dudit molin est si plain de bray que l'yauwe de le riviere n'y peut boinement venir ne entrer à l'enboucure et ailleurs et y convient pour ce tenir si grant yauwe que elle passe deseure le caucie et fait très grant dommage à ladicte ville (La Gorgue 1402) ; *pour refaire l'enboucure de le seuuyse* (Douai 1427 Taquet) ; *redrechiet les deux pons [sic, lire pans] du bachinage du moelin de Brisebos, aussi reffait et restraint les aisselles de l'enboucure* (Valenciennes 1456) ; *une autre course d'eaue de 6 journees (...) pendant lequel temps on fist et fu remply de terre l'estancque faicte au travers ledit wintgat pour fonder l'embocquure de ladicte rayere et mur alant vers la cauchie* (Menen 1457) ; *l'enboucure desdictes eaupes sur le senuise devoit porter deux piez 7 paux et gros de ligne* (Douai 1505 Massue)
2. * Partie antérieure de la fourche servant à lever les vannes, composée de deux dents ou °pattes et d'un vide intermédiaire. Voir aussi *gueulle* acc. spéc. 1
pour ung estrier de fer servant à acoller le hattereau de la caucque qui sert au lever les ventailles dudit moelin pour ce que elle estoit ouverte et desloyee, avoecq avoir refait à icelle caucque une nouvelle queville de fer, aussi fait à l'emboucurre de ladicte caucque deux nouveaulx mentons de fer (*Valenciennes 1479 Comte)

EMBRACHIER

1. Fixer (les bras) à la jante d'une roue ou fixer (la jante d'une roue) à ses bras. Voir aussi *abrachier*, ainsi que *rembrachier*.
pour 7 estriers de fer et les claus mis à embrachier les bras de le rues dudit moulin, pesans 23 livres (*Valenciennes 1388 Becquerel garance) ; *pour 3 estriers, les claus et les crampons mis à embrachier le chierne de le roee qui va en l'euwe pour yceli retenir* (*Valenciennes 1392 Bayart)
2. Assembler en angle. Voir aussi *embauchier* et *embranchier*.
encoires sur les deux bordures d'icelluy bachinaige en desoubz le roelt avoir embrachiés et assis une piece de bois de 8 à 9 piez de long, de 7 et de 8 poch de gros allant de l'un des deboult contre le mur du pan moleret et l'autre deboult contre le longeron et l'un des esteaux de le seuwiere dudit molin, que pour tenir les deux joes dessus dictes de clore et d'ouvrir et aussi pour tourner le roelt dudit petit molin ; et en kaiere de dehors y avoir mis et embrachié deux neufves pieces de bois faisant les deux poupees de 7 piez de long, 9 poch de hault et 8 poch de large, portant teste sur l'un des deboult que pour porter et fermer le

plommart soustenant le deboult de l'arbre de dehors dudit petit molin d'Ansaing (*Valenciennes 1532) ; *sur ladicte seulle à l'endroit et au point moyen des quatre postilles par voye avoir assis et embrachié à keuwe d'aronde et à morseau quatre longerons* (*Valenciennes 1534 Anzin) ; *pour avoir livrez trois sommiers pour ledit mollin de Camphain pour embarchier sur les trattes que porte la huge dudit mollin* (✕Camphin-en-P. 1571)

► Les dictionnaires ignorent cette acception d'*embrachier*. C'est peut-être une déformation d'*embauchier*, le verbe usuel pour ce genre d'assemblage. Plutôt qu'une métathèse d'*embrachier*, la forme *embarchier* (Camphin-en-Pévèle 1571) pourrait passer pour un intermédiaire entre *embauchier* et *embrachier*. Comme elle est plus tardive, ce serait plutôt une mauvaise transcription d'*embauchier* – les *u* et *r* pouvant être confondus à cette époque – due peut-être à *emparchier* (voir *emparquier*).

EMBRACHURE

a. Bras, chacune des pièces de bois reliant une roue à son arbre. Voir *brach*.

pour ledicte roex avoir reviestie d'aeues, de coyaux et de ghantelez et ycelle reloijee d'aniaux par estrieux de fier à l'encontre des jointurez et reclachener à ses embrachures (*Recquignies 1438) ; *la roue en l'eaue furnye de seize courbes, huict embrasures (...)* ; *le rouez furny de doublure et fronteau tant d'ourmes que chesnes, avecq deux embrasures* (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *les embrachures dudict rouez, de 4 pouces d'epaisseur et unze pouces de largeur* (OSt-Hilaire 1644) ; *pour avoir livrez un rouez avec quatres doublure de quatres poulces d'epaisseur et de vingt deux poulces de large et furny de fronteau de quatres poulces d'epaisseur et dix poulces de large et furnu [sic] de quarante huict chevilles et deux noeufve ambrachures, et la lanterne furny de noeuf fuziaux* (OWambaix 1669) ; *le roué (...) avec les embrachures et 3 bastonieres de fer, les embrachures sont de 5 à 9 pouches* (OBusigny 1670) ; *la roue tournante en l'eaue furnie de douze courbez, six embrachures* (*Saulzoir 1676)

embrachure de rouet : *5 embracheur de rouet ensemble 42½ pied sur 4 et 13 pouces* (Cambrai 1779 moulins 1)

b. Ensemble des bras d'une roue.

fu pris de claux encores par ledit monsnier 6 cens revenans asdis latrés pour refaire l'embrachure de se roex, pour ce 7 s (*Bavay 1435)

Composé :

fausse embrachure

a. Étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre. Voir *faux bras*.

pour le rouet avects les quatre faus embracheurs (✕Cagnoncles 1674)

b. * Prob. consolidation en bois ajouté à un bras jugé trop faible.

l'on at fait divers effortz pour y causer des grands frais, dommaiges et interestz (...) en ostant toutes les clefz en dehors de la roue dudit moulin et une fause embrassure avec le loien afin de faire tout brizer ledit moulin (Ramillies 1695 moulin 2.3)

► Dans le bassin (→ *bachinage*) il n'y a guère de place pour des étais obliques. Pour les saboteurs de Ramillies, le plus facile à enlever et le moins visible, c'est la consolidation en bois servant de doublure à un bras jugé trop faible.



Roue avec *fausses embachures*. Kobersdorf (Autriche). Photo G. Trumler (*Alte Mühlen*)

EMBRAIELER

Lacer au moyen de cordes.

*pour une grosse corde de tille servans à lever et embrayeller les sacz du moulin le Conte, 18 s ; (...) pour une corde de cavesne mise as moyens mollins d'Anzaing servans à lever et embrayeller les sacz, pesant 12 livres (*Valenciennes 1428)*

► À l'origine, le *braiel* était une ceinture nouée ou bouclée pour retenir les braies. Dans la marine à voile, le *braiel* désignait la cargue, le cordage permettant de replier et de nouer une partie de la voile contre le mat ou la vergue. En anglais la cargue se dit d'ailleurs *brail*. Ces sens originaux se sont élargis au point que le verbe *embraielier* a pu s'employer pour tout chargement qu'on serre au moyen de cordes. Cf. *FEW*, II, p. 480a., art. *braca*

EMBRAIELURE

Aménagement en lacet du bout de la corde aux sacs pour que le meunier puisse y attacher plus facilement le sac. Voir aussi *braie* (1).

*pour 2 combliaux servans à sacquier les sacz amont au molin le Conte pesans parmi l'embraielure 14 livres (...); pour une corde de cavene servans au molin Brisebos à sacquier les sacqz amont, pesans 12 livres parmi l'embraielure (*Valenciennes 1429)*

EMBRANCHIER

Assembler en angle.

*deseure icelles pieches faisantes les longherons de deseure avoir mis et embranchiet deux pieches de bois faisantes les poupees de 24 piedz de loing, de 8 et de 9 polch (*Valenciennes 1537 Anzin)*

► P.-ê. réinterprétation d'*embrachier*, qui serait lui-même une déformation d'*embauchier*, le verbe usuel pour les assemblages de ce genre.

EMBRANCHURE

Bras, chacune des pièces de bois reliant une roue à son arbre. Voir *brach*.

*quatre mortazes pour mectre et bouter les embranchures du thouret, lequel est furny de seize bras (*Valenciennes 1536 Comte); 4 pieces de 16 pieds pour embranchures (Cambrai 1779 moulins 1)*

► Déformation populaire d'*embrachure*, à comparer au *bracon* devenu *brancon*. Cf. DEBRIE, p. 29 : *embranchure* (art. *rouhé*) et FRANQUEVILLE, p. 47: *embrancheurre*.

EMBRANLEMENT

Secousses dues au mouvement d'un mécanisme.

*pour en cestes pieces [de la °cayere de l'arbre moteur] avoir clauwet et attaquiet deux grosses bendes de fer à claux et crampons aux seules dudit ouvraige pour les tenir d'enverser ad cause de l'embranchement dudit molin (*Valenciennes 1518 Comte) ; pour en deseure iceulx esteaulx à le haulteur de six piedz assir et eneswillier deux sommiers (...) iceulx reloyez de trois litteaux de 8 piedz de long, de 6 et de 8 poch de groz, et de 8 loyens de 9 piedz de long, de 5 et 6 poch de groz, eneswilliez entre deux sommiers en eswille et en dent en croix Sainct Andrieu pour tenir l'œuvre en vertu contre les embrallement dudit molin (*Valenciennes 1519 St-Géry)*

EMBRASSEMENT

1. Bras, chacune des pièces de bois reliant une roue à son arbre. Voir *brach*.

*la roue en l'eau fournie d'embrasements, courbes, halles et cohiaux (...); le roué fournie d'embrasures, flacques, fronteaux et chevilles (*Cambrai 1713 moulin 1.3)*

► Les prisées antérieures et postérieures du moulin du Clicoteau à Cambrai ont *embrasures*.

2. Prob. bras, dérivation d'un cours d'eau.

*pour avoir fouy l'embrasement de la raiere du nouvel molin et la fondacion des teestes derriere la dicte raiere (*Menen 1457)*

► Le mot n'est pas apparenté à *embrasure* 'ouverture', acception qui n'est apparue qu'au 17^e s.

EMBREUQUIER

Couvrir de vase, de fange.

*les grandes yauwes avoient bien passet ossi haut que li couvreture de le tremuye est, lesdictes moeles par lesdis floes estoient toutes enbroekies (*Recquignies 1424)*

► Verbe à ajouter au *FEW*, XV₁, p. 301b, art. moyen-néerlandais *broec* 'marécage'.

EMBROIE et ESBROIE

Braie, poutre horizontale qui soutient l'extrémité du palier du fer de meule (dans le moulin à eau) ou du palier du petit fer (dans le moulin à vent) (→ *pont*). Voir *broie*.

a. * Dans le moulin à eau :

embroie : *pour le berfroy dudit meullin (...) deux embroy de six piez de loin, 4 pouche d'espeuseur et 14 pouche de largeur, ung baux de ponct de dix piez loin, de 9 et onze pouche de grosseur pour porter la meulle courant (Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; le befroy (...) compris les embroys, planquier et la montee (Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; deux embroy pour le berfroy de sept piez de loin, de quinze pouche de largeur et quatre pouche d'espeuseurs (Ramillies 1631 moulin 2.1) ; les deux embrois, le lit de meulle et windacq (Lille 1746 moulin 2.2.2)*

esbroie : *pour avoir fait audit molin une esbroye de 6 piez de loing, 14 poch de large et de quatre poch d'espez pour porter et soustenir le debout du bau paillier dudit molin Souverain (Valenciennes 1517) ; pour avoir fait au grant molin Sainct Gery une esbroye de 7 piedz de long, de 14 poch de large et 4 poch d'espez pour porter et soustenir l'un des deboutz du bau paillier dudit molin (Valenciennes 1519)*

sebroi (masc.) : *la cremelle au sebroy et une cremelle à la templure avec trois boulons (Marcq-en-B. 1783)*

b. ✕ Dans le moulin sur pivot :

le poncelet et embroye avec la templure (...) et la cramelye de fer y servant (Wambaix 1612)

► La forme *sebroi* de Marcq-en-Barœul est étrange. Mis en présence d'*embroie*, déverbal d'*embroyer*, je préfère ne pas considérer *esbroie* comme *broie* avec un *e-* prosthétique transformé en *es-*, mais comme un des nombreux cas d'interversion entre les préfixes *en-* et *es-*.

EMBROYER (S' ~)

S'enfoncer dans, s'engager profondément dans.

*pour (...) recopper et renfuser le debout de l'arbe dou petit moulin Saint Gery, le roelt d'icelui reculer pour chou que trop fort s'embroyoit sur ses tourtes et l'arbre par deriere, ralongier les hottes (*Valenciennes 1408)*

► Il ne s'agit pas encore du verbe *embrayer* dans le sens technique actuel, qui ne date que du 19^e siècle.

EMBUSCHIER

Assembler (deux pièces de bois).

*aussy sur ladicte soeille à l'endroit des deux postilles par voye y embuschiet et assis à keuwe d'aronde et à morseaux deux longerons de vingt quatre piedt de long (*Valenciennes 1541 Souverain)*

► N'ayant rencontré ce verbe qu'une seule fois, il est probable qu'il s'agit d'une dysgraphie pour *embauchier*.

EMMORSER

Engager dans une mortaise.

pour avoir ceste annee remis audit pont deux nouveaulx sommiers (...) et avecque y mis et assiz et enmorset 12 postiaux, chascun de 6 piés de long et de 5 polch quarez (Valenciennes 1474 bac St-Paul)

EMMOUDRE

Façonner (une pièce métallique) à la meule. Voir aussi *molier*, ainsi que *remmoudre*.

pour deux platines de fer tournees au demy rond et emmollu au vif, où tourne le bachin de coeuvre, pesant 46 livres (✕Nœux-l.-M. 1531)

► Le *FEW*, VI₃, pp. 32b et 33a mentionne *emmoudre* dans le sens d'« aiguiser ».

EMMOUFLER

Armer (la pointe inférieure du pilot ou du pieu) d'une °*moufle*, d'un renforcement en fer. Voir aussi *moufler*.

*pour (...) avoir rasseuret la grande seuyere des molins d'Ansaing (...), y avoir plantet et hyet deux pillotz de 16 piez de long, de 7 et de 8 polz, ferret et enmouflet que pour les bouter et ajustiffyer desoubz les longerons de le soyere (*Valenciennes 1512); iceulx nouveaux pillotz avoir hyet audit pillotaige (...) ferrez et emmouflez de fer pour plus sceurement entrer en la terre et graviere (*Valenciennes 1513 Souverain)*

EMONDICES

Débris de construction.

*à Jehan le Blancq, machon, pour avoir deshauwet, nettoyé net mené à le brouwette hors de la mesure dudit mollin toutes les ordures et emondices y estant (*Valenciennes 1485 Souverain)*

EMPARCHURE

Réduit bien clos.

*pour 17 pieches de billaudin de frasne dont on fist une emparchure au moulin de Rocque ou grenier leur on met les grains pour les povres, qui honnissoit les blés (*Recquignies 1397)*

EMPARQUIER

Installer, placer, disposer selon une certaine ordonnance.

*pour encommenchier l'euvre d'icelle soyere contenant 35 piez de long, avoir mis et assis une nouvelle soeille de ladicte longheur de 35 piedz, à telle condition et hauteur que la vieze y estoit auparavant, que pour y ordonner et emparquier 5 ventelles sur icelle longheur (*Valenciennes 1512 Anzin); iceulx nouveaux pillotz avoir hyet audit pillotaige d'iceulx (...) et les emparquier de deux piez en deux piez près l'un de l'autre sur cent piez de long*

ou environ (*Valenciennes 1513 Souverain) ; *chacune coulpe [= couple] des combles dudit moullin de Reummegies, combien qu'ilz sont empa[r]chiez plus près l'un de l'autre que ceulx dudit moullin d'Azin, toutesfois ne sont correspondans à ceulx dudit moullin d'Azin quant à l'œuvre et loyemens* (✕Rumegies 1536)

► Acception à ajouter au FEW, VII, p. 663 sv., art. *parricus* 'clôture', qui donne quelques définitions avoisinantes.

EMPINCHAGE : voir *espinchage*.

EMPLASTRER

Plâtrer, mastiquer, attacher ou boucher au plâtre ou au mortier à base de plâtre. Voir aussi *plastrer*.

pour remettre à moulage et emplastrer par 3 fois les lis des moulins de Brisebos et des grans moulins d'Anzaing pour ce qu'il estoient de plusieurs pieces (*Valenciennes 1423) ; *à le moelle emplastrer une piece, qui estoit brisie à cause du fer qui s'estoit rompus* (*Valenciennes 1424 brais)

EMPLISSEMENT

Remplissage.

pour l'emplissement d'ung bastardeau qu'il a convenu faire pour le ventillaige du grant moulin, avec avoir esté chercher et amener les terres dudit bastardeau avec ung bacquet (*Valenciennes 1540 Comte)

EMPOCHARDER

Consolider par des °*pocharts*, pièces de charpente obliques.

mettre et assir au moulin de Hon sur une suelle un grant estiaul de 17 piez qui porte le bauch dou moulin contre leur on lieve le muelle, sur celui metre et assir 2 plates enpocardeez passant à l'un lez et à l'autre pour conforter le bauch (*Hon-H. 1391)

EMPOITER

Poisser, enduire de poix. Voir aussi *enterquer*.

pour 3 livres de poit pour empoiter le keuwe et le windascq doudit moullin (✕Tressin 1396)

► Le FEW, VIII, p. 621 mentionne *empoisser* mais ignore le verbe en *-t*.

ENACHERER

Acierer, rendre plus résistant en garnissant d'acier. Voir *acherer*.

pour avoir ferré 16 d'iceux pillos de 16 daghes ennachereez (*Valenciennes 1461 Comte) ; *pour le grant fier livrer tout neuf, fuzee et enacheré le piet et fait ung trau et une oeche qui soustient les tourctes, pesant 118 livres* (*Valenciennes 1486 Souverain)

ENACHERURE

Acierage, ajout d'acier ou transformation en acier afin de rendre une pièce de fer plus résistante. Voir *acherure*.

ennachure : *pour 5 rennacherures et 24 reuwisures lors fais aux marteaux à griés tant en taillant les pierres (...) come au trauwer les moeles d'iceulx moelins, à 7 s l'ennaçure et 6 d le renvisure* (*Valenciennes 1458)

nacherure : *pour 2 nacherures et 12 reswisures aux martiaux à grés tout [sic, lire tant] à airijer et arieuller les moelles comme as ouvrages de machonneries dudit moelin Souverain, à 7 s le nacherure et 6 d le reswisure* (*Valenciennes 1444) ; *pour nacherures et reswisures des martiaux à griés et pilz à trauwer et arojier les moelles* (*Valenciennes 1446 Souverain) ; *pour le forge en nacherures et revisures de pilz et de martiaux à griefs desdis 2 noeves moelles trouer et metre à aire* (*Valenciennes 1448 Comte)

nachure : *pour 4 rennacherures et 32 reswissures lors fais as martiaux à griés et pilz (...) tant en taillant les pierres (...) comme à trauwer les moelles d'iceux mollins, à 8 s le nachure et 6 d le reswissure* (*Valenciennes 1457) ;

► Les terminaisons de *nachure* et d'*ennaçure* à Valenciennes (1457 et 1458) sont prob. erronées. Voir pourtant *acher* à l'art. *acherer*. Les formes commençant par *n-* sont la conséquence logique de l'évolution *l'en(n)acherure* > *le nacherure*.

ENAGUILLIER : voir *eneswillier*.

ENAISELLER

Couvrir d'*aisselles*, de planches. Voir *aisseler*.

pour faire ung planquits et estaquits deseure lesdis molins ou cours de l'eaue et ycelluy bien et souffissanment lijer et croisié de pouchaerts et enaisseller de espespez planques (*Ninove 1413)

ENAISSIER

Pourvoir d'une anille (→ *ache*). Voir *aissier* (2).

dou c[o]urant dudit mollin faire un lit à ycellui et enquev[e]strer d'une enquevestrure de bos en hotte, chincier [sic, lire chintrer] après le rondeur de le moelle, et d'une noefve moelle qui gisoit devant ledit mollin faire un courant, ycellui trauwer, enaissaier [sic, lire enaissier] de boin pris [sic, lire pois], battre et mettre à aire et le mollin livrer tournant et moullant (*Hon-H. 1408) ; *pour (...) avoir mis et assis une noefve moelle trauee, enassie, arillie et icelle livree tournant et molant et de boin pois* (*Valenciennes 1429 Souverain) ; *trauwer une noefve moelle (...), ycelle enaissie, mise à rieulle, de boins pois* (*Valenciennes 1432 Comte)

ENANCRER

Consolider, fixer au moyen d'ancre de fer.

ung entier fundement estendant jusques au pont et ce couvert de taflement enancré et fondu de plonc (*Ninove 1421) ; *pour 4 ancras de fer pesans chascun 18 livres de fer, dont les bauchs furent enhancrez ou dit murage* (*Ninove 1427)

ENARCURE

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure* (1).

faire une tremuie, une enarkure et une kauke (*Valenciennes 1371 Comte) ; à *Willaume le Cuvelier, pour une enarkure au moulin le Conte relever et ralarghir de 6 deuves et de 6 chiercles pour une nueve muele que on mist audit moulin* (*Valenciennes 1378) ; *avoir reslargit l'ennarcure où gisent lesdictes pierres, livré les aisselles et 8 cercles servans au reslargissement de l'ennarcure de ledicte pierre* (*La Gorgue 1420) ; à *Pierre le Moin, cuvelier (...), pour son salaire d'avoir remis des nouvelles aisselles et reingrangiet l'enarchure servans autour de ladicte neufve pierre* (*La Gorgue 1491)

ENCASSER

a. Encastrer, insérer. Voir aussi *enclaver* et *endenter*.

pour (...) faire y 2 noefz plommas et y encasser lesdis marbriaux et faire asdis plommas poupees (*Valenciennes 1423 brais) ; *pour avoir fait ung becquoir de coy l'on a trauué les pieres de ladicte seuwyere de traux pour y mettre et encasser les gouvions ausdictes pierres, pesant ledit becquoir 3 livres demie* (*Valenciennes 1467 Comte) : *pour avoir livré ung cappellet de coeuvre et metal fondis avec trois dez pour encasser au bois et estacque [en fait le bois de l'estaque] dudit mollin pour mieulx tourner à l'aize, pesant 62 livres* (✕Nœux-l.-M. 1531)

b. Encastrer (la meule gisante) entre les blocs de bois courbes formant l'enchevêtrement (→ *quevestrure* acc. a). Voir *enquevestrer*.

à *Pietre van Diest, maistre carpentier, pour avoir taillié, appointié et mis sus la nouvelle pierre de molin (...) ensamble de encasser ladicte pierre et de la delivrer preste pour meure (...)* ; *item, à lui pour l'achat de trois autres grans bois esquelz ladicte pierre [= meule courante!] est encassee* (✕Sluis 1461) ; à *ung carpentier, pour avoir encassé ladicte moelle*

en bos (OWarcoing 1503) ; *quatre pieches d'escavectures pour tourner et entachier* [sic, lire *encachier*] *la moeulle d'embas dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1512)

► À Sluis, bien qu'il s'agisse de la meule courante, je ne crois plus que le verbe signifie 'entourer de l'archure' : à cette époque c'était le tonnelier qui assemblait l'archure et celle-ci ne requérait pas trois grandes pièces de bois. Je suppose que le scribe confond les deux meules.

ENCASSILLIER

Pourvoir d'un châssis.

aussy avoir fait ung couvercle [à la huche] *encasilliez de bonnes fentes de deux et de trois poch, et l'avoir pareillement revestu de fortes planques* (*Valenciennes 1524 Anzin) ; *aussi y avoir fait ung couvercle y servant* [à la huche] *de fentes encassillies revestuz de planques* (*Valenciennes 1527 St-Géry)

► Cf. HÉCART, p. 174a : « ENCHASSILÉ, terme de menuiserie. Entouré d'un châssis. » ; FEW, II, p. 311b, art. *capsa* 'petite armoire'.

ENCAUCHIER (S' ~)

P.-ê. s'engager, se greffer.

pour mettre une soelle desoubz eneswillie dedens les deux esteaux qui portent les kayeres et templures, lesquelles kayeres s'encauchent à keuwe d'aronde dedens ladicté soelle (*Valenciennes 1501 Anzin grand moulin)

► Ou, plus probablement, une énième erreur pour *embauchier*, comme le suggère la phrase suivante extraite du même compte : *pour avoir fait une noefve kayere estoffée de soelles, d'estiaux et d'estanchons que pour porter le moullage, embauchiet de bauch à keuwe d'aronde* (*Valenciennes 1501 Fossart).

ENCAUCHURE

Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *cauchure*, ainsi que *rencauchure*.

pour reloyer le cercle et renquevillier les tourtez dudit molin des bendez dessus dictes et pour retourner lez tourtez et l'encauchure du rouet remettre ou pas, retaillier et remboistier ledit molin (*Bruay-la-B. 1376) ; *pour faire l'encauchure d'un roët et les fussiaus des tourtes* (*Valenciennes 1378 Ogelens)

ENCAVER

Appliquer dans un enfoncement prévu à cet effet.

avec aussy avoir hyet et planté à forche d'enghien trois routes de pillotz (...), pour à chascun d'iceulx pillotz encaver une moufle de fer pour entrer et resister contre les pierres et gravier (*Valenciennes 1523 Fossart)

► Cette acception précise est absente du FEW, II, p. 551, art. *capsa*, qui donne quelques définitions avoisinantes.

ENCHAINER

Attacher par une chaîne.

trouvé aux deux triangles deux cappeaux, une batonniere enchenné pour donner l'eau (*Cambrai 1661 moulin 1.3)

ENCHANTE : voir *eschanne*.

ENCHANTILLER : voir *eschantiller*.

ENCHANTILLON : voir *eschantillon*.

ENCHARGIER

Charger.

pour ung lasch [= allonge entée ou °pointe de volant] pour enchargier et entrepeser la verge d'icellui molin (✕Hulst 1414)

► Le volant était probablement cassé et il a fallu y enter une pièce de bois pour équilibrer ce volant par rapport aux trois autres.

ENCHAULNER

?

deux potteaux servans aux demy cruppons dudict moullin et à cela une pesne de huict piedz de long avecq deux loyens de sept piedz de long chascun, ensamble deux poulchars à charge de le bien enchaulner (✕Mortagne-du-N. 1589)

► Ce verbe pourrait aussi être lu *enchaulver*.

ENCHEPURE

Dans le moulin à huile et le moulin à fouler à pilons, chacune des deux ou trois longues et lourdes pièces de bois qui forment la charpente de la table des mortiers (→ *bloc*) et du bloc à auges (→ *vaisseau*) ; ou ensemble de ces pièces. Voir aussi *embauchure* et la note.

le blocq parmi les enchepures (✕Lille 1500 moulin 3.29 huile) ; le blocq dudict molin, prisiet 15 lb par. ; les trois enchepures et les abloz desoubz sont prisiés ensamble 6 lb par. (✕Comines 1553 tan & huile) ; le blocq et enchepure, dossiere et trois petites achelles prisé à la somme de 16 lb (✕Marquette-1.-L. 1588 moulin à fouler) ; une choque à trois vaisseaux, enchepure, posteletz, dosiers, montans, cassis, six estampes (✕? Lille 1642 moulin 2.4.3 moulin à fouler à pilons) ; pour le blocque, enchepure et ablos de dessous les pots (✕Ramillies 1677 moulin 2.2) ; le gros bloc du tordoire avec ses anges pures, ablos, bac et table servante à faire les tourtiaux (✕Ramillies 1746 moulin 2.2)

► Ces *enchepures* sont un peu mieux définies dans la prisée du moulin à huile de Bullegem-Voorde (Fl.-Or.) faite en 1534 : *Sous la table des mortiers il y a deux longs madriers, aussi longs que la table susdite, et 5 ablots, le tout servant de support à la table* (texte traduit) (GOEMINNE 1, p. 255). Sur les cinq *queutes* ou *quiettes* on assemble la table des mortiers composée de trois lourdes et longues pièces de bois : le *bloc* proprement dit surmonté des deux longerons aux mortiers, dans lesquels les mortiers sont évidés. C'est cet ensemble, assujetti au moyen de chevilles traversantes, de *poncelets* et d'étriers, qu'on appelle l'*enchepure* ou les *enchepures*.

Le terme, un dérivé de *cippus* 'cep' (FEW, II, p. 691 et sv., qui mentionne *encheper* 'entraver' et *enchepé* 'enchevêtré'), a posé bien des difficultés aux scribes. Les deux phrases suivantes en témoignent à l'évidence : *audit blocq trois epchures furny de bois suffisant* (✕Ramillies 1637 moulin 2.2) et *toutes les kieultes desoubz le blot avecq les espures, la mer [= la mait], le blot, dhossier et le plancaige sur terre* (✕Marquette-1.-L. 1653). À Ramillies le second caractère du mot est un signe étrange que j'ai transcrit par *p*. La graphie *anges pures* est une réinterprétation amusante, qui sera barrée dans la prisée de 1774, sans être remplacée par une graphie plus compréhensible.

ENCLACHONER

Serrer au moyen de °clefs de bois ou de fer. Voir *clachoner*.

un engien de bos audit molin Saint Geri pour lever lesdittes meulles toutes fois qu'il est nécessité, estoffet d'un abre et d'une roels (...), ledit abre rechupt de 2 postiaux assis sur les baux dudict molin, enhottet et enclachonnet d'une clef parmi les montans et les postilles (✕Valenciennes 1431)

ENCLAUER

Fixer au moyen de clous ou de chevilles.

10 pietces de bois appellé 'tienvoethout', dont ladicte verge fu enclauwé et cloz en ledicte asse (✕Saaftinge 1407)

ENCLAVER

Encastrer, insérer. Voir aussi *encasser*.

*trois sommiers traversains, desquelz ly ungs est avec le dehors de ladicte masse et les deux aultres mis par egale portion enclavés jusques au deseure en la machonnerie (*Valenciennes 1440 Ogelens); pour 73 livres de ploncq mises à enclaver lesdictes agrappes en ladicte muelle (*Valenciennes 1487 brais)*

ENCLORE

Revêtir complètement (une paroi, un plancher). Voir aussi *clore*.

asselles pour en enclorre les loges du dit molin à vent (✕Menen 1403); pour faire (...) le dessus dit molin tout de nouvel (...) et icellui couvrir et enclorre derriere contre les voilles de entier boiz d'Anemarche et du costé et devant les degrés d'assielles d'Anemarche fenduez en deux (✕Kruibeke 1421); des ays qui ont esté mis et employés à enclorre et couvrir sur le costé dudit moulin deriere appelé en flameng 'den wyndwech' (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426); pour cent 4 piés d'aisselin dont on a couvert et enclos les croisures du dit moulin (✕Cysoing 1463)

ENCLOSTURE et ENCLOSURE

1a. Obstruction volontaire d'un passage.

enclosure : *2 enclourez à maniere de restiau fais de postiaux mis en errest au devant et dou trevers à 2 lés des ventailles mouleriez affin que choques et ordures ne puissent brisier les roelz d'iceux mollins (*Valenciennes 1442 Anzin)*

1b. Cloison, paroi de séparation. Voir *refent*.

enclosture : *au grenier estant au millieu des deux mollins dessusdis deux encloitures de bois si comme de posteau, aisselin par bas, roilles et latteaulx par dessus jusques a le feiste du comble dudict mollin (*Lille 1558 moulin 2.2.2)*

2. Revêtement complet (d'une paroi, d'un plancher, d'un bac, etc.). Voir *closure*.

enclosture : *le paroir du costé des vents (...), potteaux, loyens, roilles et l'encloiture (✕Lille 1642 moulin 3.11); la paroye du costé du frin et la dependance, sçavoir seule, liteaux, pennes, deux potteaux, seule, liteaux [sic], loiens, roilles et encloiture (✕Herrin 1710); la chocque, enclosture et les ferailles y servans jusques au premier chassy (*Don 1727)*

ENCOMBRE

Ce qui forme obstacle, p. ex. au courant de l'eau.

*pour (...) avoir (...) fosset, descombret et hostet hors d'icelle riviere tant à la hotte comme au get de la main certaines terres et encombres qui dés long temps estoient rassizes l'espasse de 120 piés de long ou environ au devant des ventailles d'icellui molin (*Valenciennes 1440 Ogelens)*

ENCRENER

Entailler.

*à Jehan Tirocque, pour taillier ung marbriaul et mettre en l'arbriere dou mur dou petit moullin et encrener ou soubassement, remachoner le mur de celi arbriere (*Lessines 1409); pour avoir (...) refait à ledicte lestanture 2 juwees toutes noeves, ycelles avoir estoffees de souliaux, de postiaux, d'entretoises, cescune juwee loije de 21 pochars et les souliaux keவில் de keவில் de fier as soelles qui sont dedens l'iauwe, sour coy elles sont encrenees (*Bavay 1429 – B 9423); et au deseure entre ledicte huge et les tenieres sour l'entalement du mur avoir mis une agrappe de bos encrenee et [sic, lire prob. en] le teniere pour tenir le pan qui va au longs du muret de ledicte huge, lequel pan aloit cheoir (...) Item, avoir mis 2 pieces de bos encrené et bouté dedens le mur seloncq le bachinaige en deseure le roelx (*Hon-H. 1460)*

ENCUVEMENT

Dépression du lit d'un cours d'eau, creux.

*l'encuvement du lit de la riviere au dessus d'Herre étant partout de 12 pieds de profondeur et de 13 pieds au dessous, il est indispensable que les vannes de cette ecluse puissent se tirer jusqu'au niveau des hautes eaux (*Ramillies 1750 textes 1)*

ENDAQUE : voir *windac*.

ENDENTER

- 1a. Assembler au moyen d'une °dent, ce qui signifie le plus souvent par embrèvement.
*pour avoir deffait le viés planquier du molin de Faloize (...) et en ce lieu refait ung tout noef (...) estoffé de 6 boucqués et d'un loyen par desoubz esneuwillé et endenté ou boucquet et en la postille de le seuwiere (*Valenciennes 1462 Faloise) ; lesdis resteaulx chascun estoffet d'ung soeillet de douze piés de loing, aussi de ung intel d'autelz largesse, de la haulteur de quatorze piés de hault, et en ladicte largesse y mis en hotte et endenthee en chascune dix huit coulombes de quatre paulx quarrees chascune (*Valenciennes 1477 Comte) ; et sour iceulx longerons et lesdictes postilles avoir fait et ouvret six loyens de noef piés de loing chascun loyen et de noef polz quarrez euwilliés et endenthés ainsi que à tel œuvre appartient (*Valenciennes 1479 Fossart)*
- 1b. Emboîter. Voir *encasser*.
*pour avoir fait audit molin ung noef plomat et endenté le marbreau dedens (*Valenciennes 1504 Fossart)*
2. Garnir une plaque métallique de °dés en relief destinés à l'immobiliser dans le bois.
à ung nommé Wilfar, marissal (...) pour avoir endentez la flotte de l'estacque (✕Camphin-en-P. 1534)
► Voir une phrase plus explicite à *capelet*.

ENDENTURE

- a. Alluchon, dent en bois amovible. Voir *queville* acc. spéc. a.
une noeve roue, fusiaux et endentures à ladicte roue (✕Haasdonk 1393)
- b. Ensemble des dents d'un engrenage, alluchons et °fuseaux.
Accompagné du terme précis en flamand :
spillegheoop : *pour avoir fait oudit molin de soile une endenture nommé en thyotz 'spillegheoop' et pour avoir livré le bois de mesplier y servant (...) 10 lb par. (*Dendermonde 1490 Nieuwburg)*
► Pris à la lettre, le *spillegheoop* est la °lanterne d'engrenage ou l'ensemble des fuseaux de la lanterne. Vu le prix et malgré la traduction flamande, l'*endenture* comprend prob. l'engrenage complet formé d'alluchons et de fuseaux.

ENESWILLIER, ENEUWILLIER et ENAGUILLIER

Tenonner, assembler au moyen d'un tenon ou onglet. Voir aussi *eswillier*, ainsi que *reneswillier*.

enaguiller : *pour avoir fait un clijer audit molin de Buvry de 36 piés de lonc et de 4 piés de lee, à 2 trajans, assis cascun trayant sur 7 pillos, et par deseure gisté de piet et demi de point à aultre, et sur ces gistes a deux parois par deseure lez trayans, les postiaux enaguilliez en cascune giste, et une pane par deseure cascune paroit enaguillies es postiaux (*Beuvry 1376) ; une piece de bois de quesne de 6 paulx carrez et de 13 piez de long dont on a fait deux montans et une bauyme pour enaguillier le feste dedens (✕Nœux-l.-M. 1510) ; mis et assis au point moien d'icelle croisie enaguillier une estacque revestue à barbe par dehors (✕Nœux-l.-M. 1531)*

eneswillier : *pour une seuwiere faire entre le molin de brais et le molin de Froissart en Ansaing, c'est assavoir de 5 ventellez à 6 postillez, et 32 estaquez ens feruez, lesquelles portent 2 bachins et 5 sieuls, et ches estaquez eneswillier ens es sieuls de soustrains ; item, 4 sieuls trayans entaulés sur les 5 sieuls dessus dis et ens misez 2 gistes pendans à estriés (*Valenciennes 1364) ; sur ces sommiers dessus diz y aura quatre seules traverses qui porteront 8 esteux enewilliez ens et sur ces esteuz deux arbrieres qui feront le beaufroy leur le mollage sera (*La Gorgue 1417) ; avoir fait à le paroit derriere dudit moulin deux somereulx esquelz a enesguillé 4 loiens ou autrement ladicte paroit se fust fondue (✕Attiches 1453) ; fault 8 loiens (...) enesvillez en ladicte croisure (✕Ostricourt*

1467) ; 4 pieces de bois de 5 et 6 pouces, de 9 piedz pour y enneguiller les broy (OSt-Hilaire 1644)

eneuwillier : 3 sieuls trayans bien eneuwilliés es postiaus (*Recquignies 1374) ; en desoubz icelle teliere avoir mis 9 pilos (...) et par-dessus assis 3 sommiers treversains de tel espasse que les vies estoient, iceux eneuwilliés l'un dedens l'autre et par-dessus iceux embauchier lesdis deux longerons eneuwilliers en leur postilles estoffees chascune de 3 estiaux, d'une panne et de 3 loyens boutans contre l'yauwe (*Valenciennes 1458 Fossart) ; sur les quatre longhues doeuvres de ladicte arcure avoir enneuwilliez et assis deux quevilletz [sic, lire quevalletz] (Valenciennes 1535 St-Géry) ; 32 piedz de bois de 7 et 9 pouches servant pour eneuquillier les courbes (OSt-Hilaire 1644)

ENEUCHIER

Cheviller au moyen d'°euches.

lesdis estiaux loijés au desoubz et au deseure de l'iauwe de deux grans pochars, cescun en hotte, en dent et enhugié, et sour ces deux pans assis deux pannes en hotte et bien enoechies (*Hon-H. 1455)

ENFERER

Consolider au moyen d'éléments de fer.

pour le petite roye qu'on dit 'scijfloept' [= °lanterne d'engrenage] d'enferer (✕Hulst 1396)

ENFISQUER

Attacher, clouer.

lattes, loyens où sont enfisquees les aisselles (✕Kaprijke 1453)

► La présence de *-squ-* obligerait à faire dériver ce v. de **fixicare*. Toutefois, vu que le *FEW*, III, p. 586b ne signale aucune forme provenant de cet étymon au nord de la France, force est de voir dans *en-fisquer* un dérivé de *fixus* avec métathèse.

ENFONDRER

a. Défoncer, détruire.

pour avoir relattet et remis à point grant plentet dez glijers de Rocke, car enfondret estoient par lesdis frans floes et à celle cause li pissons keans sour yceux glijers pour entrer en le huige se passoient et ne les pooit ont trouver (*Recquignies 1424)

b. S'affaler, s'affaïsser.

tous lesdis clays contenant 40 piés de leit et 36 piés de lonc ou environ et dont le pillotich et embachure estoit em peril de enfondrer et aler aval, avoir gistei de gistes toutes noeves, revesti tout plain de lattiaux (...) (*Recquignies 1431)

ENFOURQUE

○ Inclinaison d'un mur par léger retrait de chaque assise par rapport à l'assise inférieure.

ladicte tourre aura par bas vingt quatre piedz de diamettre de dehors en dehors et reigler ladicte machonnerye avecq enfourcque pour revenir à environ vingt deux piedz de diamettre par desseur de dehors en dehors (St-Hilaire 1644)

ENFOURQUIER

Saisir comme par une fourche.

pour avoir fait une caucque de neuf piedz de loing, de 8 et de 9 poch par l'ung des deboutz revenant à l'autre deboutz à quatre poch et demy quarret, avecq l'autre tailliet et rondet et aussi avoir fait eswidier le gros deboult pour prendre et enfourquier le trayant des ventailles dudit molin du Fossart (*Valenciennes 1526)

ENGAINOIR

Appareil de levage. Voir *engin* et *windac*.

à lui [le charpentier], pour avoir fait une caucque et ung engainoit pour lever le moelle, rapointiet le frain et fait ung boucquet (✕Cysoing 1503)

► Dérivé d'*ingenium* comme *engin* avec le suffixe *-oit pour -oir*, qui forme des noms désignant des appareils, des instruments. Le seul *engin* avec le suffixe *-oire* mentionné par le FEW, IV, p. 686b, art. *ingenium*, est l'*enginoire* 'trébuchet pour prendre des oiseaux'.

ENGELÉ

Pris par la glace.

pour avoir esté par pluseurs fois nectoyer et desclachier toutes les ventailles (...), pour tenir les ventailles au liege et les lever quant besoing sera, craindant les grandes eauwes et que icelles ne fuissent engellees (*Valenciennes 1537)

ENGIN

Machine, appareil. Les *engins* que j'ai rencontrés servaient surtout à hisser des fardeaux, à mettre le moulin au vent ou à enfoncer des pieux, mais, en Flandre flamandophone surtout, le mot s'emploie pour tous les éléments dont les rédacteurs des comptes ignorent le nom français :

une double roue que l'en appelle en flamenq 'wieghe' [litt. 'berceau', = grande lanterne entraînée par un hérisson (→ *esperon*)], *laquelle sert en l'assieu dedens la maison dudit tordoir et reçoit pluseurs engiens servant audit assieu* (*Ninove 1429) ; *pour une piece de boz dont at esté fait l'enguien à pendre le pasbalke* [= palier du petit fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1)], *qui estoit rompu* (✕Elsegem 1444) ; *pour un enguien de fer mis sur l'estaque par desoubs le baulcs de muele, pour plus aysiemment faire tourner le molin, poisant 30 livres* (✕Ingelmunster 1451)

Accompagné du terme précis en flamand :

Inutile, me semble-t-il, de donner tous les cas. Je me limiterai aux plus intéressants qui, pour la plupart, ajoutent une courte explication en français.

busse [= boitard (→ *boiste*)] : *pour avoir (...) fait et mis en la muele tournant deux engins appelez 'bossen'* (✕Ingelmunster 1460) ; *fait ung engien appellé 'de busse' et autrez petits membres audit moulin à vent* (✕Petegem-a.-d.-S. 1486)

► Le boitard se trouve dans l'œillard de la meule gisante et non pas de la meule courante, comme l'écrit le receveur d'Ingelmunster ; il se composait autrefois de deux parties, d'où *deux engins*.

butenstoel [litt. 'chaise extérieure', = °beffroi supportant l'arbre moteur à l'extérieur] : *pour engien appellé 'eenen butenstoel', assavoir deux grandes plates appellé 'grontplaten'* [= poutre posée dans ou sur le sol], *18 piez de long, 10 paulx de large, 5 paulx d'espez (...); item, une plate appellé 'een sulle'* [= °seul, poutre servant de base], *20 piez de long, 10 paulx de large et 7 paulx d'espés* (*Moregem 1484)

drevel [= chasse-clou] : *ung engin appellé 'drevel' pour tirer hors les grans cloux mis es diquages* (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)

esel [litt. 'âne'] : *un engien dit en flameng 'hesele', servant audit molin pour mettre dessus la pierre d'icelluy en temps qu'on le aguë et met à point* (✕Haaltert 1450)

ganc [litt. 'allée', = ensemble des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et des °fuseaux] : *ung autre engien nommé en flameng 'ganc'* (✕Verrebroek 1414) ; *ung engien appellé en thyois 'eenen ganc' avecq les appartenances, assavoir spillen ende cammen* [= °fuseaux et alluchons] (*Moregem 1478)

yserin balke [= palier du fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1)] : *pour faire chevilles et fait l'engin nommé 'yserin balke' et mis audit molin* (*Harelbeke 1413)

merkel [= coussinet de l'arbre moteur] : *achaté (...) ung engien de metal que l'en dist en flamenq 'merkele', sur lequel l'assieu dudit molin se tourne, lequel necessairement y falli mettre pour cause que celui qui par avant y fu miz estoit de pierre et brisa de jour en jour à très grans fraiz et perilz* (✕Haaltert 1447)

► Voir la note dans COUTANT 1, p. 246.

nocke [litt. 'sommets', = tourillon au sommet du pivot] : *pour avoir mis et fait au molin ung nouvel enguien sur lequel le molin tourne à l'estaque, appellé en flamench 'nocque', et fu pour ce icelluy molin mis sur appoioirs* (✕Ingelmunster 1451)

pranghe [= frein] : *ung nouvel engien que l'en dist en flamenc 'pranghe', dont on frume et desfrume la course dudit molin* (✕Haaltert 1445)

ryne [= anille (→ *ache*)] : pour avoir remis à point ung engien appellé 'rin' (✕Verrebroek 1410) ; pour avoir fait pour la pierre dudit molin un nouvel engien dit en flameng 'rine' (✕Haaltert 1450) ; pour avoir fait et mis oudit molin ung nouveau engin de fer appellé 'ryne' pesant 42 livres de fer (✕Ingelmunster 1461)

schaerghewant [= système de trempure (→ *temprure*)] : rappareilla l'engin nommé 't scaerghewant' à ses despens (✕Kieldrecht 1406)

► Voir aussi *escarguevant*.

schiveloop, spel et **spillegheoop** : voir acc. spéc. 2c

windas [= treuil, tire-sac] : pour avoir livré une nouvelle boyste et un nouvel engien appellé en flamenc 'windaes', de quoy l'en tire les sachs en hault au moulin (✕Kieldrecht 1413) ; pour avoir fait et mis oudit molin ung nouveau engien appellé 'windas' (✕St.-Eloois-Vijve 1460)

a. Nom générique de tout appareil servant à lever ou à etayer. Voir *engainoir* et *windac* ; ainsi que *gantier*, *harnas* et *verin*.

à maistre Guillame, pour le luwage de ses aingines [cacographie pour *aingien*] pour le moulin [ici : les meules] *sackier ens* (✕Oosterzele 1377) ; le bos dont on fist l'engin à saquier ycelle *keuwe amont* (○Templemars 1388) ; pour avoir ouvré et ferré l'eschive d'un engien et y faire un bougon dont lesdictes pierres furent tirees amont (✕Menen 1403) ; payé à amener ses engins à mettre ens ledit asse et iceulx faire ramener, 2 s gros (✕Haasdonk 1419) ; d'avoir amené (...) plusieurs engiens dont on avoit à faire pour soustenir ledit molin pour ce que il faloit ouvrer à l'arbre et à ledicte meulle et autrement (✕Attiches 1436) ; pour avoir le molin desoubz ouvert et le nouvel reut par engiens mis sur son lieu dedens ledit molin (✕Kieldrecht 1437) ; pour avoir levé ledit molin sur engiens (✕Kruibeke 1458) ; avoir mis le molin sur les gantiers et le levé sur viz (...) ; (...) à Jehan Carpentier (...), pour avoir ramené l'enghien cy dessus dudit Ostricourt et l'avoir amené audit Carvins (✕Ostricourt 1467) ; pour ung engien refet, assavoir une paierche, 3 postiaux et troix flasques pour tenir le trieule (○Templemars 1478) ; pour avoir fait ung enghien servans à lever chesnes sur hestaux de soieurs d'aix et rethourner pierre de molin quant besoing est, furny de moulettes, aussy de touret perchiet et chanfrain à 8 pans et au rond pour dedens ledit touret avoir mis deux mamelles, aussy y avoir mis et clauwet plusieurs molle bendes de fer comme l'evre le requeroit (domaine de Valenciennes 1524)

engin de carpentier : pour avoir mené ung engien de carpentier à tirer ladicte moelle sus (*Valenciennes 1501 Comte)

engin de moulin : pour avoir ammené à car lesdiz escaillons et zomen [= cotrets (→ *costret*)], ensamble le windas et autres engins de molin pour le mettre en estat deu (✕St.-Eloois-Vijve 1458)

1387 Scheldewindeke
AGR, Ch. C. 7537

Engin servant à soulever la cage du moulin sur pivot

Item, paijet pour une piece de boiz d'ommel acaté à un carlier à Gavere pour faire l'engin à leveir ledit molin, c'est assavoir un bequet de scive au bout dudit engien, 5 s. Item, paijet pour une corde d'engin achatee à Gand pour lever ledit molin, cousta 72 s. Item, pour 2 cordes de tille mis audit engien achatez audit lieu, cousta 5 s. Item, pour 2 longhes pieces de boiz dont on fist ledit engien, achatez à Baedelinghem, 6 s. Item, 2 livres de oint à oindre ledit engien, achaté à Gand, cousta 2 s le livre, monte 4 . Item, paijet à Gilles de Alvane, carpentier, qui aida à lever ledit molin, li et son varlet, à tout une corde d'engin, pour aidier à lever ledit molin par 4 jours, à 12 s le jour (...) 48 s. Item, à Heine Riquewart, manouvrier, qui aida à guinder et lever ledit molin par 1 jour, 4 s.

1391 Sluis
ADN, B 5169, 8v°-9r°

Engin servant à soulever la cage du moulin sur pivot

À la vesve de feu Girard Outhier, pour quatre chesnes quarees, chascun aiant en longueur 21 pié et de lé 7 pié et deux paux, miz dessoubz les grans estançons de bois sur lesquelx les engins par qui ledit molin fu levé estoient dreschiés, chascun au pris de 4 lb 4 s par. montent 16 lb 16 s par.

À ladicte vesve, pour quatre autres pieces de chesne de la meisme longueur et de large ung pié, miz en dessusdit [sic] desdis estançons pour plus grant seurté et fortification desdiz engins, au pris de 78 s pour chascun monte 15 lb 12 s par.

À ladicte vesve, pour quatre grans estançons de chesne dreschiez et miz sur les huit pieces de chesne precedens, chascun aiant en longueur trente deux piez et de lé les deux partz d'un pié, la piece au pris de 4 lb 2 s par. montent 16 lb 8 s par.

À ladicte vesve, pour 12 aultres menres pieces de chesne traversains desquelx lesdiz engins furent liez en travers come de bas en hault, au pris de 26 s par. chascun montent 15 livres 12 s par.

À ladicte vesve, pour 16 menues pieches de chesne appeeles 'braquons', de la longueur de 16 piez, pareillement miz au long desdiz engins, au pris de 8 s par. la piece montent 6 lb 8 s par.

1512 Valenciennes

Engin pour travaux au moulin à eau de St-Géry

ADN, B 9936, 74r°-v°

À Severin Lavesin, Hanin Faiderbe, Luckin de Grincourt et Pierchon de Tenremonde, pour avoir fait ung petit engien / de 16 piez de hault, icelluy estoffet de deux soeilles, d'un bourdon, d'une escarperche, de deux sourquevirons, d'un esteau de 7 piez de long, de une wyme et d'un touret de 4 piez de long tailliet à chanfrain au rond, aussi de deux bras fait de deux dosses de 6 piez de long croistre [sic, lire croisiés] l'une dedens l'autre et de 4 copons de fente de 3 piez de long chascune, aussi d'un biequet fait de une piece de bois de boulle de 4 piez de long, avec avoir fait deux moulettes servant audit biequet (...)

1512 Valenciennes

Engin pour scieurs de long pouvant servir à la meule

ADN, B 9936, 59v°-60r°

Audit Severin et Pierchon, son serviteur, pour avoir fait ung engien de soyeurs d'aix de 12 piez de hault, estoffé de deux barres et d'un touret, icelluy touret rondé et canffrain, perchiet sur 4 pans à chascun deboult et reloiee de 6 molles bendes de fer, avec avoir fait une moulette servant audit engien que pour icelluy servir à lever les kesnes sur les hesteaux, aussi pour / retourner une moelle de molin quant besoing sera (...).

b. Appareil servant à enfoncer des pieux. Voir aussi *hie*.

*avoir planté et hyet à force d'engiens 41 pillotz de 15 à 16 piez de long chascun et de 9 polz quarré par deseure, revenant à 8 polz quarré par dessoubz, tous ferrez et enmouflez chascun de une moufle de fer (*Valenciennes 1412 Anzin)*

Acceptions spécifiques :

1a. ☒ Cabestan fixé sur un chariot, dont on se sert pour mettre le moulin au vent. Voir *cat*.

un noef engien dont on tourne ledit moulin de vent (OTemplemars 1401) ; pour refaire l'engien qui tourne le molin (OSeclin 1412) ; pour avoir fait, livret et enfouy en terre 8 pilos où on met l'engien quand on tourne ledit molin (OTemplemars 1443) ; à la keue dudict moulins at une enghien pour tournere ledict moulin à vent (OVillers-en-C. 1628)

engin dehors : *pour une corde servans à l'engien dehors, pesans 28 livres (OTemplemars 1467)*

engin de le queue : pour une corde de 9 toisses pesans 44 livres de quenneve servant à l'engin de le queue du moulin (OTemplemars 1438)

1b. Treuil situé à l'intérieur du moulin à eau et de quelques rares moulins à vent et destiné aux meules. Voir *windac*.

item, doit il metre l'engien qui y est à point par scy qu'il puist lewer les 2 courans dez moullins par 2 plas estiaulz assis et loyez ens es 2 contrelouis (*Recquignies 1391) ; *pour deux broches de fer et 4 bendes pour reparer et rappointier l'enghyen de quoy on enlieve et dreche les pierres desdiz molins* (*Ninove 1414) ; *pour avoir (...) fait un noef engien et touret servans au lever les moelles et salz* (*Valenciennes 1441 Anzin grand moulin) ; *pour avoir (...) à l'engien à lever les moellez et salz remis un estiel, 2 courbes et de [sic, lire le] revesty* (*Valenciennes 1443 moulin de Brisebois qui redevient moulin à farine) ; *pour avoir fait audit moellin ung engien servant à lever lesdictes moelles et les sacqs, icelle [sic] estoffee d'ung arbre de 10 poch quaré, de 12 piez de long et de 8 courbettes de 4 piez de long chascune, de 3 polz quarez pour mettre audit abre et subs lesdixtes courbes clauwer lateaux pour reposer le corde qui lieve lesdictes moelles* (*Valenciennes 1472 brais) ; *l'engein à lever les meulles avec son touret* (*Marcq 1755)

► Dans le moulin de *brais* de Valenciennes (1472) le treuil aux meules sert aussi de tire-sac. Dans l'ancien système de treuillage de la meule, encore visible dans certains moulins à eau et moulins-tours – système qui correspond en gros à celui qui transparait à travers les textes anciens –, le câble des meules, dont l'extrémité est attachée par l'intermédiaire de la °commande à la meule courante, est enroulé autour d'un arbre sur lequel est monté un large tambour. Au début de l'opération de treuillage, une corde est enroulée sur ce tambour dans l'autre sens que le câble des meules. En déroulant cette corde grâce à un touret à moulinet placé à quelque distance, pour l'enrouler sur ce moulinet, on enroule en même temps le câble des meules. La démultiplication ainsi obtenue réduit considérablement l'effort à produire pour soulever la masse. Rappelons qu'un tel système n'est pas de mise dans le moulin à vent sur pivot, où l'arbre moteur et les ailes servent de treuil lors du déplacement de la meule. Le treuil à tambour sera abandonné dans la plupart des moulins en faveur de la « potence », que je n'ai pas rencontrée avant 1800.

Voici les appellations des deux éléments du treuil aux meules : l'arbre au tambour à gauche, le touret à moulinet à droite :

<i>engin</i>		<i>touret</i>
<i>grant engin</i>		<i>petit engin</i>
<i>grant engin</i>		<i>touret</i>
<i>grant engin</i>		<i>petit touret</i>
	<i>2 moulinets</i>	
<i>tambour</i>		<i>bouriquet</i>
<i>tambour</i>		<i>moulinel ou moulinet</i>
<i>tambourin</i>		<i>grant moulinet</i>
<i>tambourin</i>		<i>petit moulinet</i>
<i>tambourin (du grant engin)</i>		<i>petit touret</i>
<i>grant touret</i>		<i>touret du petit engin</i>
<i>windac</i>		<i>petit moulinet</i>
<i>windac</i>		<i>touret</i>



Moulin à vent en pierre de Herzele (Fl.-Or.). Tambour du treuil aux meules avec son petit touret muni de bras de levier. Photo P.B.



Moulin à eau de Haut-Loquin (Pas-de-Calais) (1999). Treuil aux meules avec son tambour à l'extrémité de l'arbre, sans le moulinet. Le câble des meules est enroulé sur l'arbre. Le treuil est aménagé sous les combles du bâtiment, au-dessus d'une trappe. Photo J.B.

1431 Valenciennes
ADN, B 9854, 25r°-v°

Engin servant aux meules du moulin à eau de St-Géry

(...) avoecq avoir fait un engien de bos audit molin Saint Geri pour lever lesdites meulles toutes fois qu'il est necessité, estoffet d'un abre et d'une roels de 14 piés de hault ou environ, les bras de le roels eneswilliet l'un en l'autre que pour acoler le tieste de l'abre, enbuvret de 1 poch et demi en le tieste tout autour et à iceux bras avoir mis demi bras si que le roels soit estoffee de 8 pols ou de douse à aultre ; l'abre nourit à tieste pour recepvoir le roel avoir rondee pour le corde i tourner sur ledit abre, rechupt de 2 postiaux assis sur les baux dudit molin, enhottet et enclachonnet d'une clef parmi les montans et les postilles, et avoir fait 2 traux pour recepvoir l'abre, comme pour avoir fait et mis au desoux d'icellui engien un bauch du travers dudit molin entaulet sur les plattes / et en icelui faire 2 hottes et 2 molettes que pour le corde des meules passer à son aise (...)

**1506 Valenciennes Les deux engins servant aux meules du moulin à eau d'Anzin
ADN, B 9930, 56v°**

À eulx encoires, pour avoir fait les deux engins à thirer les meulles, assavoir le grant thouret de 14 piez de long et 8 pochz quarez et y avoir fait deux mortesses et y ordonner quatre bras de 6 piez et y mettre deux cercles pour faire la roe recevant la corde, et le touret du petit engin contenant cinq piez, y ordonner deux dosses, pour faire les traux pour tourner ledit thouret.

**1517 Valenciennes Engin servant aux meules du moulin à eau dit Souverain
ADN, B 9941, 100r°**

(...) avoir encore fait audit molin ung enghien servant à haulchier et avaller le meulle de ce dit molin, estoffee d'ung arbre faisant touret de 13 piez de loing et 8 poch quaret, aussi de quatre bras de 8 piez de loing chascun, de deux et de trois poch de gros ; pour avoir croisiet les bras l'un dedens l'autre parmy ledit arbre, avec avoir adjustiffiet entre iceulx bras 8 loyens de piet et demy de loing chascun, de tel grosseur que lesdis bras ; pour en deseure iceulx loyens avoir eneswilliet encores 8 autres bras de trois piez de loing chascun, aussi de samblable grosseur que les autres de dessus, et le tout avoir assamblé au rond pour y clauwer et assir deux grans cercles ; pour en deseure iceulx avoir clauwet de piet en piet des tingles de trois piez de loing pour envoleper le petite corde sur le tour et enghien ; avec aussi sur le mur du pan meullerecht avoir mis et assis une piece de bois de dix piez de loing, de 8 poch de large et de 7 poch d'espez pour porter et soustenir l'ung des deboutz dudit enghien.

**1533 Valenciennes Engin servant aux meules des moulins de Saint-Géry
ADN, B 9957, 85v°-86r°**

À Severin Lavechin, maistre carpentier de la Salle en Vallenciennes, Jehan Hecquet, Jehan Waudermine et Pierchon Marisscau, aussy carpentiers, pour avoir fait ung engien servant à lever les meulles des deux molins de Saint Gery, lequel engien est furny d'ung arbre de 17 piedz de long et de neuf poch quaret, lequel est remis aux deux debout à 16 pans et aussi y avoir adjustiffié et assis deux torillons et quatre crettes de fer ; et aussi avoir assamblé deux anneaulx de douze piedz en croix furny chascun de huit courbes de cinq piedz de long, trois poch quarret, avec y avoir assamblé huit bras, les quatre de sept piedz de long et les autres de six piedz, de 3 et de 4 poch de gros, et les avoir eneswillé et assamblé l'ung dedens l'autre pour acoller l'arbre devant dit et avoir lesdis bras et conobles [sic, lire courbes] assamblé à ront ; et aussi sur lesdis

courbbes et enneaulx dessus dis avoir clauwé et atachié coppons de simple lambourde quatre piedz de long à six poch prés l'ung de l'autre pour tourner et envoleper le corde servant audit engien ; et sur trois sommiers estant audit molin, c'est assavoir contre les montans avoir assamblés et jointct trois pieces de / bois de cinq piedz de long chascune, de 6 et de 7 piez [sic, lire poch] de gros et ens es deux y avoir assis et clauwé deux marbreaux de fer pour asseoir et porter les deux deboult de l'arbre dessus dit ; avec y avoir mis et clauwé trois estriers de fer acollant les montans et les pieces devant dict ; et desoubz l'ung des sommiers soustenant l'engien dessus dit avoir mis et eneswillié à palme et à morseau une piece de bois de six piedz de long faisant estanchon pour soustenir ledit sommier.

1757 Leval-Chaudeville

Engin servant aux meules

AE Mons, Archives locales P 1458, p. 30

L'engin servant à lever les meules, fait en 1747 aux frais de la seigneurie et composé des bois suivans :

Une piece de bois de sept pieds de bois de chassis posée sur le plancher portante les deux montans, les dits deux montans portans les touret, faisans ensemble douze pieds et demi de bois de chassis, ledit touret de neuf pieds de longueur, de huit pouces quarrés, garni de vingt deux pieds de fente et de quarante quatre pieds de planche de huit pouces de largeur, et de quatorze pieds de gites posées pour soutenir ledit engin, le tout estimé vingt quatre livres douze sols (...).

Le tambour servant aussi à lever les meules, fait d'une piece de bois de chassis de six pieds posée sur le plancher portante les deux montans, de deux montans portans les touret faisans ensemble douze pieds de bois de chassis, d'un touret de neuf pieds de longueur, de huit pouces quarrés, garni de trente six pieds de double fente, de vingt huit pieds de dose d'un pouce et demi d'épaisseur sur neuf pouces de largeur, de dix huit pieds de feuillet renforcés, de quatre vingt quatre pieds de lambordes et de dix neuf pieds de gites posées pour soutenir ledit tambour, le tout estimé quarante livres quatre sols (...).

Une gite de sept pieds de longueur, de cinq pouces sur six posée dessous le tambour servant à porter deux autre gites de cinq pieds de longueur chaque, de cinq pouces sur six, servant d'entravelure et un rouleau de cinq pieds de longueur, de sept pouces d'épaisseur servant pour lever les meules, le tout estimé huit livres douze sols (...).

Six pieces de bois de trois pieds de longueur, servant de gites à soutenir le plancher dans l'endroit ou étoit le vieil engin et vingt quatre pieds de feuillet renforcés, le tout estimé six livres huit sols (...).

La corde du tambour, pesante quarante huit livres, estimée vingt quatre livres (...).

La corde à lever les meules, pesante cinquante trois livres, estimée vingt six livres dix sols (...).

1c. Tire-sac. Voir *windac*.

*item, mist un estiaul à l'enghien de coy on sacque les sas amont et qui sacque ossi le grant fier hors de le muelle (✕Mecquignies 1426) ; pour avoir audit moellin le Comte fait un noef enghin de 10 piés de loncq et de 6 polz quairet servant à lever sacques de boulenghiers et aultres pour les chargier sur les chevaulx (*Valenciennes 1470 Comte) ; item, encorre avoir fait aus dessus dis moellins le Conte et Fossart à chascun un noef touret servant à lever les sacques amont, de 6 piés en croix (*Valenciennes 1474) ; deux cordes de caneve servant à l'enghien du moullin de Chisoing à thirer les sacqz amont, pesant 60 livres (✕Cysoing 1512) ; un chable et un triulle avec un engin à tirer les molles et sacqz*

(✕Busigny avant 1643) ; *ung bancq pour asseoir les sacques que l'on thire hors du moulin pour charger les charettes, et les fourges quy sont à l'engun, quy sont en nombre de huict, et deux pieces de bois pour tenir ledict lengun* (*Enghien 1669 Pont)

► *Lengun* est une forme avec l'article agglutiné.

1518 Valenciennes
ADN, B 9942, 98v°-99r°

Engin servant aux sacs du moulin à eau Fossart

Aussi en ce dit molin avoir fait ung engien à thirer les sacq sur les chevaulx, estoffet d'un arbre de 8 piez de loing et de 6 poch quaret, aussi d'un touret de 3 piez et demi de hault estoffet de / huit bras et de deux cercles de frasne que pour en deseure le revestir de tingles de trois pietz de loing et le tout assamblé au rond pour recoillier la corde sus icelui, et ledit engien avoir pendu desoubz le planquier dudit molin à deux somiers atout deux pieces de bois de trois pietz de loing, de huyt poch de large et trois d'espez.

1542 Valenciennes
ADN, B 9966, 80r°

Engin servant aux sacs au moulin à eau à tan

À Severin Lavechin, maistre carpentier de la Salle, Jehan Hecquet et Adrien Lavechin, aussy carpentiers, pour avoir fait ung noeuf enghien audit molin du than pour tirer les sacques sur le planquier devant la tremuise, furny d'une piece de bois faisant le trieuille de dix piedtz de loing et huit polch karet, et aux deux boutz y avoir fait et rondées deux mamelles de six poch en croix, avec plusieurs mortaises servantes à boutter les embrachure du tourret, icelles furnies de quatre pieces de fentes de huit piedtz de loing chascune, de deux et de troix polchs, et y avoir joint et adjustiffy et huit polchards de deux piedtz de loing chascun ou environ ; et à chascun d'iceulx eneswilliet ung colpon de fente de troix piedtz de loing d'ottelle grosseur [que] les susdis et tout assamblé au rond pour attachier et clauwer deux grands cercles de troix piedtz et demy de loing pour mectre et envelopper l'une des cordes servantes audit enghien.

2a. Équipement permettant au moulin de fonctionner, plus spécifiquement les rouages et engrenages. Voir *harnas*.

pour l'engien servant dedens ledit molin à vent contenant comme l'en dist en flamenc 'cammen ende spillen' [alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et °fuseaux] (✕Haaltert 1431)

2b. Nom générique de tout élément qui permet au moulin de fonctionner. Voir *harnas*.

pour graisse alloué es engins audit molin (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; *pour 4 livres de craisse de porc à oindre les engins* (✕Sluis 1436) ; *pour ziepe et craisse pour encrassier les engins* (*La Gorgue 1453)

Certains textes distinguent les **engins dehors** et les **engins dedans** :

de faire bien et souffissanment (...) la maison dudit molin, ensemble les voulans, l'assieu et roues dedens avec leurs appartenances et de mettre à cours tout l'engien dedens et dehors servans audit molin (✕Haaltert 1434)

2c. Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

pour faire une nouvelle reue en parties, par lequel l'engien et les pierres dudit molin tournent (...) ; (...) *pour avoir feré l'engien qui fu fait l'annee passee de nouvel, duquel le grande reue tourne [sic] en ycellui molin* (✕Saaftinge 1402) ; *pour avoir feré de double bandes de fer desoubz et deseure ledit engien qui va en ladicte reuwe* (✕Saaftinge 1403) ; *de prendre une reue de molin qui se tient presentement vague et icelle remettre ou molin que l'en a fait reparer et à ce faire un nouvel engien ouquel ladicte reue tourne atout le fer et ce qui y appartient* (✕Kruikebeke 1405) ; *l'engien appelé 'jeu'* (✕Verrebroek 1410) ; *une piece de bois dont l'en a fait fermer la rue et l'engien qui tourne la pierre et le windaes* (✕Verrebroek 1425)

Accompagné du terme précis en flamand :

schiveloop [litt. rouage à plateaux] : *ung engien appellé 'schiveloop'* (✕Kruibeke 1407) ; *pour avoir fait ung fer qui va parmi le baus de l'engien appellé 'sciveloop'* (✕Saaftinge 1409) ; *rapareillier l'engin nommé 'scijfloep'* (✕Harelbeke 1414)

spel [litt. 'jeu'] : *pour refaire et reparer la rooe et engien appellé 'spel'* (✕Verrebroek 1413) ; *l'engin que on nomme en flament 't spel', aiens 7 gros bastons nommé 'spilen'* [= °fuseaux] *du neplier* (✕Opwijk 1428)

spillegheloop [litt. 'rouage à fuseaux] : *ung engien appellé 't spillegheloop'* (✕Pete-gem-a.-d.-S. 1479)

► Pour les non-initiés, la lanterne d'un engrenage est une roue étrange. C'est pourquoi de nombreux receveurs flamandophones l'ont appelée *engin*, comme nous nous servons de *truc*, *machin*, etc. pour ce dont nous ignorons le nom. Même en flamand, d'aucuns ont qualifié l'objet de *spel*, littéralement 'jeu', mais désignant ici aussi un objet nouveau sans appellation précise. Le comble, c'est que quelques receveurs ont traduit ce *spel* à la lettre et l'ont rendu par °*jeu* dans leurs comptes rédigés en français.

3. Lattis du volant : voir *haisin*.

Composés :

engin courant

Élément du moulin qui se meut. Voir *harnas courant*.

pour avoir réparé la grande roe et les autres engiens courans par dedens ledit moulin (✕Kruibeke 1424)

engin dormant

☒ Cabestan fixé sur un chariot, dont on se sert pour mettre le moulin au vent. Voir *cat*.

fault ung frain de bois d'ourme avecq la lancque y servant, fault aussy un cayer, et ung engen dormant avecq une brouette servant pour mectre le moulin à vente (OSt-Hilaire 1644)

double engin

°Tambour associé à un moulinet (voir plus loin).

en icelui molin fait 3 doubles engiens telz et si souffissans que pour lever les moelles et salle [sic, lire sals, c.-à-d. sacs] d'escorce par unne seulle personne, iceux estoffés de courbes, d'estiaux et de loyure, pour tout 12 lb (✕Valenciennes 1443 tan)

grant engin

°Tambour du treuil aux meules, qui est entraîné par le *petit engin* ou moulinet. Voir aussi *bourain*, *moulinel*, *moulinet*, *grant moulinet*, *tambour*, *tambourin*, *grant touret*.

y avoir fait ung touret de 4 piedz de long et à chascun deboult dudit touret faict une mamelle et quatre mortaises, avecq l'avoir assis et adjustiffiet entre deux esteaux pour servir à mettre le corde venant du grant engin pour lever le meulle (✕Valenciennes 1521 Fossart) ; *pour le gran et pety engin à lever les meulle unne piés [= pièce] de seize piez de loin, de huict pouche carez pour les deux touret et livrer tout nouveau bois propre pour fair le tabourin du gran engin et les braz du pety touret* (✕Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; *le grand enghin à lever les moeulles avecq le tambourain prisez dix florins (...)* ; *le petit moeulinnet venant requerir l'enghin prisés 50 patars* (✕Cambrai 1642 moulin 1.2.1) ; *le grand et petit engein à lever les moeulles* (✕Enghien 1759 Wingart froment)

engin ouvrant

Élément du moulin qui exécute un travail mécanique. Voir *harnas travaillant*.

réparé le roit et pluseurs autres engiens ouvrans par dedens dudit molin (✕Kruibeke 1437)

petit engin, petit engin dormant

Moulinet, qui agit sur le °tambour pour lever la meule. Voir aussi *bouriquet*, *moulinel*, *moulinet*, *petit moulinet*, *petit tambour*, *petit touret*.

le grand engin avecq le petit pour lever et asseoir les meulles (✕Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *pour le gran et pety engin à lever les meulle unne piés [= pièce] de seize piez de loin, de huict pouche carez pour les deux touret et livrer tout nouveau bois propre pour fair le tabourin du gran engin et les braz du pety touret* (✕Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; *au gran engin à levers les meulle est bezoin de remettre à poin le tabourin dudit engin et seroict aussy bezoin de renouvelers le chabres qu'il este fort vieux et huzez et touchant le pety engin dormant avecq la petit corde at estez trouvez bonne et souffissant* (✕Ramillies 1608 moulin

2.1) ; *le grand et petty angens pour tirer la moeulle* (*Ramillies 1695 moulin 2.1) *le grand et petit engin à lever les moeulles* (*Enghien 1759 Wingart froment)

► Confronté à des phrases similaires à celles que nous venons de mentionner, GERMAIN, p. 191 interprète erronément l'*engin* comme la potence au moyen de laquelle on soulevait la meule.

engin tournant

Élément du moulin qui tourne. Voir *harnas courant*.

4 livres de grasse pour oindre et engrassier les harnois, sciveloop [= °lanterne d'engrenage], roe et les autres engins tournans (✕Ingelmunster 1457) ; *4 livres de grasse et oing de porc à oindre et engrasser les engins et habillemens tournans* (✕Ingelmunster 1460)

engin dehors

☒ Cabestan de la queue : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

engin du grant fer

Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

pour avoir rentendé [sic, lire rendenté] de pignes de mesplier toute de neuf la grant roe qui tourne l'engin du grant fer dudit molin à vent et pour le petit roët remis à point et faire tourner et restoffer de fuszous de mesplier (✕Harelbeke 1414)

► Le rédacteur n'était pas conscient que l'*engin du grant fer* et le *petit roët* étaient deux appellations du même objet.

engin de le queue

☒ Cabestan de la queue : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

ENGONSER

Introduire et faire tenir (une pièce métallique dans la pierre).

pour 90 pierres de plonc (...) employes à engonser et saulder les aggrappes de fer du tafelment (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)

► Le *FEW*, IV, p. 192a, art. *gomphus* 'gond' mentionne le verbe, mais ignore cette acception.

ENGOULER

1a. Faire pénétrer, faire s'engouffrer.

aussy y avoir mis et planté de deboult quatre planques (...) avec les avoir toutes bien clauwees (...) pour mieulx conduire et engouler l'eauwe en ladicte riviere des molins Saint Gery (*Valenciennes 1524)

1b. Introduire dans une large mortaise.

et avoec ce, seroit encores nécessités de faire mettre à ledicte estacque 4 loijens assis sour soelx en hotte encheulet au desous de le kaijere pour doubte des grands vens (✕Mecquignies 1434)

2. Engloutir, submerger.

le kevech de machonnerie à l'encontre de le postille foraine dou ventelaige refaire de machonnerie tout autour pour tant que l'iauwe le a toute enghoulee (*Bavay 1426 – B 9418)

ENGOULEMENT

* Partie rétrécie du coursier à l'endroit où il se raccorde au bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique. Voir *hatrel*.

le bachinaige avecq l'engoulement (Polincove 1624)

ENGOUVIONNER

Fixer au moyen de goujons (→ *gouvion*).

pour avoir retaillié et repoinchonnet pluseurs tas de pierres, aussi fait traces pour agrapper tous lesdis tas desdis pillers et postilles dudit pont des molins le Conte que pour les plommer et gecter à plomb et aussi pour avoir fais pluseurs trous esdictes pierres pour engouvionner où besoing estoit (*Valenciennes 1533)

ENGRAISSIER

Graisser, lubrifier. Voir *oindre*.

*pour 2 livres de sieu et une livre d'oingt dont on encraissa ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1381) ; pour oing et oyle pour oingnier et encrasser le asse (✕Herzele 1393) ; pour crasse dont ledit nouvel estandart et siege sont encrassié (✕Saaftinge 1402) ; pour grasse de laquelle on a engrassié ledit grant fer (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour 6 havos de linnuis dont on assaya et encraissa le bloc dudit molin à olle quant on le mist à oeuvre (*La Gorgue 1419) ; pour 12 livres de viez oinct pour oindre et engraisier les deux moulins de wede (*Templemars 1447) ; 4 livres de saïn de porc pour oindre et encrasser les roe, sciveloop [= °lanterne d'engrenage] et autres engins desdis deux molins (✕Ingelmunster 1454) ; pour 38 livres de chieu emploiez à engrassier les jointeures des pierres dudit bachin à getter ledit plonc (*Menen 1457) ; pour wain qu'il a convenu avoir pour encraissier le pioche et les couteaux de l'abre (✕Templemars 1582)*

ENGRAPPER

Attacher ou unir au moyen d'agrafes, de clameaux. Voir *agrappier*.

*pour ledit noef rowet servant à l'escoussiere avoir fait 4 agrappes et 4 bendes de fier pour loyer et engraper (*Leval-Ch. 1458) ; est besoing et necessaire de (...) engrapper les pierres où est porté l'arbre dudict mollin (*Lille 1606 moulin 3.4.1)*

ENGRAVER

Entailler, aussi bien dans la pierre que dans le bois. Voir aussi *graver*, ainsi que *regraver*.

*pour (...) trauwer une noefve moelle pour le moulin de brais, l'aisse d'ichelle engraver (*Valenciennes 1407 Anzin) ; paié à Pierre Baussart, mangnier, pour avoir engravé une aisse en une meulle et mettre icelle à frine (✕Erquinghem-L. 1411) ; ou plomas engravet et mis ung marbriel de pierre de marbre pour subs l'arbre tourner (*Valenciennes 1447 Souverain) ; pour avoir fait le trau au milieu de le moeulle, le perchié et y mis et engravé l'arche et les 4 archons dedens ladicte moeulle (✕Nœux-l.-M. 1531) ; pour avoir relevet et rassis au rieuille et à niveau la moelle faisant gisant au grant molin à bled dudit Anzaing, aussi l'avoir renfrumé dedens l'enquevesture, rassis et regravé le boiste de fer dedans ladicte moelle (*Valenciennes 1537)*

ENGRAVURE

Entaille, en l'occurrence mortaise destinée à recevoir les bras de l'anille.

*.pour avoir l'aisse du petit molin remis à point, recuit et repleyot les aissons après l'engraveure (*Valenciennes 1465 Comte)*

ENGRENER – S'ENGRENER

1. **Engrener** : Faire descendre le grain à moudre dans l'œillard (→ *trau*) de la meule.

*à Josse le Marescault (...) pour (...) refaire l'engrenoir de fier servans à engrener le blé en mouture (*Hon-H. 1435) ; un floyon à engrener le bled (...) ; un corbeille à engrener le bled (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1)*

2. **S'engrener** : Pénétrer comme dans un entonnoir.

*pour avoir fait devens ledit molin 3 masieres à manieres de brayes sur quoy les soelles du molaige sont assizes et refait au dehors de celli molin les 2 maisselers de pierre, en quoy li yaue se engrenne (*Bruay-la-B. 1381)*

ENGRENOIR

1a. Manchon de fer en entonnoir qui surmonte la meule courante pour faciliter l'entrée du grain dans l'œillard (→ *trau*). Voir aussi *boistel* (2), *botart* et *couronne*.

*pour (...) refaire l'engrenoir et le tremuye (*Valenciennes 1423 Anzin petit moulin) ; au moulin de Fossart refaire, replacquier du molage et remforchier de dosses, et là sus faire un lit de pieces de moelle et le remettre à moulage et y faire un engrenoir (*Valenciennes 1424) ; à Josse le Marescault (...) pour (...) refaire l'engrenoir de fier servans à engrener le*

blé en mouture (*Hon-H. 1435) ; *le grand fer dudit moulin avecq croisure, trasette et l'engrenoy du fer* (*Enghien 1669 Wingart) ; *le grand fer à fusee, axe et tracette, 48lb ; l'engrainoir et sa grille, 4 lb* (*Enghien 1755 Pont blé)

► GERMAIN, p. 191 se débarrasse un peu facilement du mot en le traduisant par *engreneur*. Pour FLAHAUT, qui ignore *engrenoir*, l'*engreneur* est un entonnoir en fer, bois ou cuir qui remplace la trémie et l'auget pour alimenter le moulin en grain. Dans les textes que j'ai étudiés, l'*engrenoir* ne remplace jamais la trémie, il l'accompagne. Le moulin à eau disposant d'un grenier à blé possédait généralement une conduite qui permettait le déversement du grain dans la trémie à partir de cet entrepôt (voir *conduit*). Cette conduite a pu être qualifiée d'*engrenoir*, mais l'*engrenoir* des comptes que j'ai lus est le plus souvent associé aux meules ou au fer de meule ; de plus il était souvent en fer et possédait une grille qui devait éviter que des particules de pierres s'infiltrèrent entre les meules. Cf. SMEYERS, p. 84 « Une fois qu'il dévale de l'auget, le grain tombe dans l'œillard de la meule supérieure. Pour éviter qu'il ne rejaillisse et se répande sur celle-ci, la plupart des meuniers attachent une tôle ronde dans l'intérieur du trou central de l'archure. (...) Souvent cette tôle est un peu plus large au-dessus qu'en dessous » et G. LEGROS, p. 163 : « Expulsé de l'auget par les secousses du babillard, le grain va pénétrer dans la meule pour y subir la mouture. Il tombe d'abord dans l'œillard de la courante. Pour éviter qu'il ne s'éparpille sur cette dernière, on a soin de fixer au « tambour » (= archure) un petit cylindre de tôle (parfois, tout simplement, un vieux seau sans fond) qui plonge jusqu'au cœur de la meule ; c'est tantôt à cette tôle protectrice tantôt à l'ouverture centrale de la courante que les rares meuniers qui le connaissent encore appliquent ce vieux terme technique (...) *li coronê*. »

1b. Dans le moulin à huile, trémie placée près du chauffoir (→ *fournel*) pour faciliter le remplissage des sacs à tordre. Voir *tremuyon*.

le mouvet et l'engrenoir avecque les ferures (*Thun-l'É. 1642)

2. Prob. système qui permet de régler l'inclinaison de l'auget (→ *baquet*). Voir aussi *cordeau du grain*.

ung gros ploncq à le temprure, le petit ploncq du havet des sacqs et ung à l'engrenoir (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

► Ce système requiert en effet un petit poids qui maintient l'auget à sa place après réglage.

ENGRESSER

Maçonner en grès.

pour avoir (...) le pan de mur estant entre le porte et lesdis moelins le Comte contenant 40 piés de lonc et 6 piés de haut engressés demi piés de haut (*Valenciennes 1446 Comte) ; *dix huit verges d'ouvraiges de maçonnerie engressé de vint piés chascune verge en quarure et de cincq briques d'espés derriere le grez, à faire la rayere du nouvel molin* (*Menen 1457)

ENHARNESCURE

Équipement permettant au moulin de fonctionner. Voir *harnas*.

2 montees et toute l'enharnescure et temprures appartenans audit moulin (OSeclin 1392) ; *pour avoir levet tout le planckage dudit molin, dessoulet et rostet toute l'enharneskure et replankiet de neufves planques (...) et avoir ledit molin remis sus de tous poins pour tourner* (✱Templemars 1443)

ENHOTTER

Assembler en faisant entrer dans la mortaise.

pour (...) audit mollin faire, assir et enhotter une noefve soelle au leis enverz le bachinage (*Valenciennes 1423 Faloise) ; *une neufve enquevestrure au grant moulin de Rocque ouvree autour de le moelle desoustraine, qui estoit de pluseurs pieches, enhottee l'une à l'autre, cintree après le ront de le moelle* (*Recquignies 1425) ; *un engien de bos audit molin Saint Geri pour lever lesdittes meulles toutes fois qu'il est nécessité, estoffet d'un abre et d'une roels (...) ledit abre rechupt de 2 postiaux assis sur les baux dudit molin, enhottet et enclachonnet d'une clef parmi les montans et les postilles* (*Valenciennes)

1431) ; *enhostés les soeulz et trayans* [sic, lire *soeuls trayans*] *ens es postilles assis à morssiau de deux polz de parfont* (*Valenciennes 1440 Ogelens)

ENHUGEMENT

Assemblage dans lequel la pièce s'encastre d'une certaine manière dans l'autre.

en deseure icelle soeulle avoir assis et eneswilliet et endenté ung loyen mis de bonne estendue, rallant de l'un des deboult contre le postille eneswillié et en enhugement (*Valenciennes 1537 St-Géry)

ENHUGIER

Assembler en encastrant d'une certaine manière (deux pièces de bois) l'une dans l'autre.

lesdis estiaux loijés au desoubz et au deseure de l'iauwe de deux grans pochars, cescun en hotte, en dent et enhugié (*Hon-H. 1455)

► Emboîter, encastrer et *enhugier* ont tous trois un élément qui signifie boîte ou caisse.

ENJOINTURER

Assembler. Voir *adjointrer*.

de metre et assir 8 suels sur coi li bachin de ces moullins seront ensielleis et enjointurés sur les viés sieuls qui y sont (*Recquignies 1374)

ENOEILLER

Attacher à des oeils, à des anneaux.

à Jehan le Normant et Gerard d'Irechon, machons (...) d'avoir (...) ausdis mollins Saint Geri mis jus et rassis les joes des ventailles d'iceux mollins, aussy assis et encassé oeullés de fer entre deux pour enoeiller aisselles de quesne affin que l'eaue ne trebatte lesdictes joes (*Valenciennes 1440)

► Voir aussi *antelle*. L'*oeillet* et l'*antelle* sont tous deux destinés à maintenir un panneau mural en bois formant écran et protection.

ENQUEVESTICHURE

Enchevêtrure, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestrure*.

l'encavestichure des meulles et tout les planchiez et abblocqz y servans (✕Loos 1580)

ENQUEVESTRENER

Entourer (la meule gisante) de blocs de bois courbes sur lesquels repose l'archure (→ *arcure*). Voir *enquevestrer*.

pour avoir (...) au petit moelin d'Ansaing et celui de Brisebos mis et asilz deux noeves moelles faisans lis, trouees, airijees et arieulees avoecq les courans et icelles enquevestrenees de noeves enquevestrures (*Valenciennes 1448)

► Hapax. Prob. erreur.

ENQUEVESTRER

Assujettir au moyen de chevêtres (→ *quevestre*), de pièces de bois disposées à la base.

à Jehan Gruyaul, carpentier subdit, pour sen sollaire de le devant ditte buse vuydier as 2 debous, ycelle enquevestrer de 3 quevestres (...) (*Bavay 1405)

Acception spécifique :

Entourer (la meule gisante) de blocs de bois courbes sur lesquels repose l'archure (→ *arcure*). Voir aussi *encasser* et *enquevestrener*, ainsi que *renquevestrer*.

à maistre Jehan Vaquenart, carpentier, pour trouwer 2 noefves moellez mises audit moulin Souverain, ycelles mettre sus et enquevestrer et ossi le moulin mettre à moulage (*Valenciennes 1391) ; *fait un quevestre pour le lit de ce moulin enquevestrer, ce lit qui est de pieches remestre à sen droit* (*Bavay 1407) ; *dou c[o]jurant dudit mollin faire un lit à ycellui et enquev[e]strer d'une enquevestrure de bos en hotte, chincier* [sic, lire *chintrer*] *après le rondeur de le moelle, et d'une noefve moelle qui gisoit devant ledit mollin faire un*

*courant, ycellui trauwer, enaissaier [sic, lire enaissier] de boin pris [sic, lire pois], battre et mettre à aire et le mollin livrer tournant et moullant (*Hon-H. 1408); pour avoir enquevestré le neufve meulle dessus dicte pour ce que l'autre enquevestrure estoit trop petite pour ledicte meulle et s'estoit brisie (✕Ostricourt 1413)*

ENQUEVESTRURE et ENCAVENTURE

1. Chevêtre d'un plancher, pièce de bois dans laquelle s'emboîtent les solives. Voir aussi *entravelure*.

enquevestrure : *le planquier dessoubz [sic, lire dessus] le mect, gistes, aisselin, encavetures, ung posteau qui porte le planquier (✕Wattrelos 1579)*

2. * Ensemble de pièces de bois disposées à la base du bassin (→ *bachin* acc. 2), d'une conduite, etc. pour en empêcher leur déplacement. Voir aussi *entravelure*.

enquevestrure : *8 quesnez dont il en firent audit molin une poroit toute nouvelle devers le roe d'icelli molin de soelle, de postiaux et de noeves aisselles, le gril, le plankier, 2 ventailles, le comble, une encavestrure au debout de ledicte comble et 8 pillos tous noes (Beuvry 1381); refaire les bachinaiges des moulins Saint Gery, mettre pluseurs estacques, ycheus reloijer d'une enkevestrure et mettre 3 someruels en desous desdis bachins (Valenciennes 1411); pour treze havelz de fer de troix piés de loing chascun, servans à tapper es jointurres du mur dou beghinage [sic, lire bachinage] d'icelui moelin pour ce que ledit bachinage estoit thirez hors de son plon et de son enquavestrure ou, se l'on n'y euwist mis et atachiet lesdis havelz, icellui bachinage fuist cheuüs en l'iauwe (*Valenciennes 1480 Anzin)*

3. ?

enquevestrure : *à Jehan Foucard, cordier, pour (...) oussi pluseurs bos pour faire enkevestrures pesans 36 livres, à 2 s tourn. le livre sont 72 s ; pour 2 kiefs de corde y mis, 4 s (*Valenciennes 1428 Anzin)*

► Du bois vendu au poids ? Et vendu par un cordier ? À moins que *bos* ait un autre sens ici. Le prix (72 s) est énorme quand on sait que chez ce cordier une corde de teille à 18 cordons pour le tire-sac revenait à 18 s. Les deux *kiefs* de corde servent-ils à ces *bos* ?

Acceptions spécifiques :

a. Enchevêtrure, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestrure*.

encaventrure : *les quatres pieces d'encaventrures (✕Dechy 1773)*

► Pour cette forme, voir la note ajoutée à *quevestrure*.

enquevestrure : *dou c[o]jurant dudit mollin faire un lit à ycellui et enquev[e]strer d'une enquevestrure de bos en hotte, chincier [sic, lire chintrer] après le rondeur de le moelle, et d'une noefve moelle qui gisoit devant ledit mollin faire un courant, ycellui trauwer, enaissaier [sic, lire enaissier] de boin pris [sic, lire pois], battre et mettre à aire et le mollin livrer tournant et moullant (*Hon-H. 1408); pour 2 courbes de blancq bos fendues à moittiet mises à faire l'enkevestrure dou petit moulin le Comte (*Valenciennes 1418); pour (...) rehauchier l'enquevestrure de crombes dosses de 4 pos d'espés ou environ pour racatter le haulteur de le moelle (*Valenciennes 1421 St-Géry); pour (...) trauwer une noefve muelle (...) pour servir au petit molin Saint Geri, ycelle enassie, mise à rieulle et de boin pois, et faire un lit de le muelle qui keurt au grant molin, encavestree d'une encavestrure de bos ouvret en hotte l'un en l'autre, chintret au ront apriés le ront de le muelle, assis à niviel et bien arieullet (...) et cestui meule passant deseure les kevestres de poch et demi (*Valenciennes 1431); une noeve enquevestrure de 7 polz d'espez et de 12 polz de leit ouvree en hotte l'une en l'autre et par dedens rondet aprez le ront de le moelle (*Valenciennes 1441 Fossart); icelles moelles trauwees, aroyees et ariellees l'une à l'autre, aussi enquevestree d'une double enquevestrure de bois (*Valenciennes 1446 Souverain); pour avoir fait une noefve enquavestrure de quatre pieces de bois de quesne de 9 piez de lonc chascune, de 14 polz de large et de quatre polz demy d'espois pour loyer le lit et ladicte noefve moelle (*Valenciennes 1484 brais); l'encavesture des moelles et ablos par dessous (*Lille 1606 moulin 2.4.2)*

enquevesture de meule : *l'enquevestures de meulles et ablocq par dessous et un petit planquier tenant* (✕Wattrelos 1607)

enquevesture du moulage : *pour avoir livré 8 quevilles pour l'enquevesture du moulage du molin de than, de 4 à 6 solx de long chascune* (*Valenciennes 1505)

► L'adj. *double*, qui se lit dans l'extrait du moulin Souverain de 1446, accentue prob. que l'enchevêtrement de la meule gisante se compose de deux éléments placés concentriquement : d'abord des blocs de bois sur lesquels repose la meule et au moyen desquels on la place à l'horizontale, et un cercle cloué à ces blocs pour servir de base à l'archure. La même année *double kevesture* figure aussi dans le compte des moulins le Comte de Valenciennes.

b. Chevêtre, chacune des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestre*.

enclavature : *l'arcule (...), les enclavatures avec le petit planchage autour des meulles, le licet et petit metier* (✕La Bassée 1719 blé)

► Avec -l- adventice, à comparer à *esqualventure* (Coutiches 1615) et à *esclavature* (Ath 1718), classés sous *quevesture*.

enquevesture : *pour les enkavestrures* (*La Gorgue 1400 tan); *pour (...) refaire noef le mollage et les encavestrures dudit mollin de Brisebos et le lit qui fourfais estoit (...) refaire et recauchijer de pluseurs pieces (...); (...) pour 4 dosses de 8 piés de long cascune et 3 polz d'espeis mis et employés à faire ledicte encavestrure* (*Valenciennes 1423); *pour (...) avoir mis à nouvelle roye la pierre du gisant seant entre les encavestrures sur le beffroy dudit molin* (*La Gorgue 1491) ; *audit carpentier, pour (...) avoir relevet et rassis les enquevesture et relevé la moelle* (✕Cysoing 1531) ; *les encavestures des moeulles avecq tout abelos servans ausdictes encavestures* (*Lille 1606 moulin 2.2.1)

enquevesture de meule : *les encavestures de mouilles, ablot, un petit plancher* (✕Lille 1687 moulin 3.30.1)

► Notons le passage du pluriel au singulier à Valenciennes en 1423.

1514 Valenciennes
ADN, B 9938, 89r°

Nouvelle enquevesture au grand moulin le Comte

(...) avec avoir fait une enquevesture à icelluy molin, estoffee de 4 pieces de bois, les deux de 9 piez de loing, de 14 poch de largue et de 6 poch d'espez, et les autres deux pieces de 8 piez de loing et de telle longheure que dessus, aussi de samblable grosseur, enneswilliet l'une dedens l'autre, avec les avoir chintrees et tournees au rond que pour frumer le muelle et gisant dedens ladicte enquevesture.

ENRACHER

Arracher, extraire.

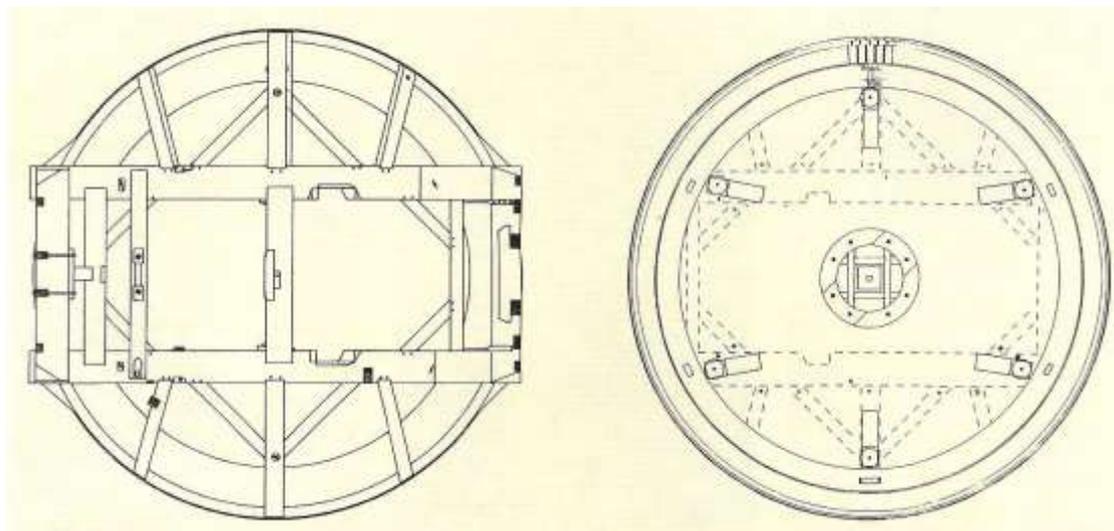
pour avoir rosté tous les hourdemens, planches, clefz, ventrieres et enracher tous les pillotz de tous les deux bastardeaux (*Valenciennes 1537 St-Géry)

► Cf. FEW, III, p. 235a, art. *eradicare*, avec changement de préfixe.

ENRAYURE

a. ○ Enrayure, ensemble de pièces de bois qui rayonnent horizontalement à partir des deux °trattes et qui sont reliées au chemin tournant pour servir de base à la calotte. Voir aussi *arayure, euguillure*, ainsi que *tratte courte*. Voir aussi l'ill. à *bouquet*.

grand et petit chemin, bois pallieux, bois teziere, bois de prison, porte queue, les deux trattes, enrayeure, bau chinet (Wambaix 1718)



Moulin de Nort-Leulinghem (Pas-de-Calais). À gauche l'enrayure : les deux trattes reliées par des bouquets rayonnants au chemin tournant ; à droite l'emplacement des rouleaux de centrage. Dessin J.B.

b. Chacune des pièces de bois qui rayonnent à partir d'un centre, en l'occurrence chacun des bras secondaires reliant le carré des liens à la circonférence d'une grande roue.

le roeue, assçavoir les bras, enrayure, loyens, keues, gantes, quevilles, fusseaulx, plateaulx
 (♥Lille 1558 5^e moulin 4.1.2)



Roue du moulin de Chantilly à bras et enrayures. Dessin J. Orsatelli.

ENSAQUIER

Ensacher, mettre en sacs.

item, sera tenu ledict Descamps de mouldre tous bledz et aultres grains necessaires à nostre dicte abbaye (...); meismes sera tenu ledict preneur de venir ou envoier querir tous lesdictz grains et brais par ses gens, chariotz et chevaux et les mesurer et ensacquier, peser et

avaller et mettre sur leur chariotz pour les mener audict mollin et de les ramener et relivrer toutes lesdictes manees et brais et aultres grains (✕Loos 1580)

ENSEIGNE

Outil au moyen duquel on frappe la marque des autorités sur les mesures.

pour une ensengne de fier de quoi on ensengne les mesures Monseigneur, pour chou que elles vont tant de main en autre que maiseient on les poroit reconnoistre se ensengnies n'estoient (prévôté de Bavay 1364) ; pour avoir adjustiffiet toutes les mesures de tous les molins de l'empereur en Valenciennes et aussi avoir fait une enseigne portant ung fuzy pour enseignier lesdictes mesures (domaine de Valenciennes 1525)

Composition :

enseigne du rouet

Prob. inscription distinctive.

le rouet estoffé de deulx brachs, quatre manteaulx, quatre braccons, quatre bouterelz, enseignes du rouet et gante, chevilles et une lanterne y estoffée de fusseaulx y servant, prisiés ensamble soixante douze livres parisis (✕Marquette-L.-L. 1600)

ENSEIGNIER

Inspecter (une mesure), soumettre au contrôle.

*et si ait à cascun moelin 3 mesures iteles, enseignies à l'ensegne de le vile (Douai ± 1275) ; pour le fierage de 2 boistiauz de moulin pour Buzignetes (...); as eskevins de Bavay, pour leur vin de justefijer ces 2 boistiaus et ensignier de l'ensegne de le ville (*Bavay 1391) ; pour certaines mesures (...); item, pour les faire enseignier, justeffier et flastrir (✕Douai 1476 Prés)*

► Les mesures passaient par trois étapes avant de pouvoir être utilisées: elles étaient *enseignies, justifiées et flastries* par les autorités. Ces trois étapes se retrouvent partout et la comparaison avec d'autres textes nous permettent de peaufiner la définition de chacun de ces verbes. Nous lisons p. ex. dans Charles de CROY et d'AERSCHOT, « Le Besoigné ou Description de la ville et Comté de Beaumont », *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, vol. 16, Mons 1888, p. 198 : « (...) sy sont toutes lesdites mesures mesurées, justifiées et flastries par lesdits mayeur et jurés (...) » et plus loin « (...) toutes lesdites mesures (...) sont (...) revisitées, et de rechef justifiées aux mesures et estallons desdits mayeur et jurés de Beaumont. » Enseignier la mesure, c'était la visiter, la mesurer, l'inspecter donc ; la justifier, c'était la vérifier au moyen d'une mesure-étalon ; la *flastrir*, c'était la marquer.

ENSELLER

Assembler à fourrure, assembler de sorte que les saillies d'une pièce de bois s'appliquent aux encoches correspondantes de la pièce sous-jacente et se tiennent sans éléments supplémentaires. Ce verbe s'applique à de nombreux assemblages, qu'ils soient à mi-bois, à queue d'aronde, à trait de Jupiter, etc. Voir aussi *entauler*, ainsi que *rensieller*. Voir aussi *enseuller*.

*l'estanture qui y est toute noeve bien loye, croisie et ensiellée à bonne loyure pointiche (*Bavay 1371) ; de metre et assir 8 suels sur coi li bachin de ces moullins seront ensielleis et enjointurés sur les viés sieuls qui y sont (*Recquignies 1374) ; et à celi estanture avoir 2 bauls ravaleis à macque au desous de viernes et sour ycellez viernes ensiller à escouflich 2 cuetelletes pour porter plommach, qui porte le debout de l'arbre là endroit (*Hon-H. 1408) ; pour (...) faire une noefve seuwiere as moullins de Saint Gery de 36 piés de loncq et de 16 piés de hault, ycelle estoffée de 4 sommiers, cascun rechupt de [appuyé sur] 5 estacques ferues en terre et là sus assir 4 suels trayans ensiellés sour lesdis sommiers et au deseure faire 4 pans, cascun de 5 piés de hault, estoffez d'estiaux et le loyeures (*Valenciennes 1412 St-Géry) ; sur le masse au deriere dou ventelaige y fu mis 2 soels treversains, cascuns de 26 piés de loncq et lassus ensiellé 3 soels traians freans en hotte ens es postilles devant dictes et lassus eult double loiure en hotte et en dent au soeil traiant et as postilles (*Hon-H. 1413)*

► Cette acception manque au *FEW*, XI, p. 442b, art. *sella*. En anglais, un tel assemblage simple se dit *saddle joint*, en allemand *Sattelverbindung*, où nous retrouvons la selle

d'enseller. Cf. en rapport avec le plancher de l'étage du moulin à eau : *trois cours de gistes et de 17 gistes à chascun cours (...) eneswilliet et ensellet sur lesdis sommiers et entretoise à marsau et à queue d'aronde pour planquier et fonsser d'asselles de chesne sur lesdis gistes et sommiers* (*Valenciennes 1517 Fossart).

ENSEULLER et ENSOLLER

Assembler.

au deseure desdis sommiers ensollet 4 seullles faisant longerons et sour ce ouvré 3 pans estoffé chascun de 6 estiaux et de 6 loyens (...) et par deseure 3 longerons (...); item, au deseure desdis pans ensoeller 4 cuettes pour [sic, lire sour] les longerons (*Leval-Ch. 1458)

► Les deux phrases se lisent à quelques lignes d'intervalle du même paragraphe. Le verbe *ensoller* pourrait se justifier du fait qu'il concerne des *seullles*, des pièces de bois destinées à former la base de la charpente. Le verbe *ensoeller*, par contre, s'applique à des pièces de bois disposées au sommet, ce qui convient bien moins. C'est pourquoi je suppose que ces deux verbes sont des réinterprétations d'*enseller*, verbe bien plus approprié.

ENSEULLET

Petite pièce de bois servant à la base, en l'occurrence semelle, appui (pour les étauçons).

à Jehan de Belfise, marchant de bois, pour avoir livré huit petiz traveaux pour les croisies entredeux les pannes et estanchons pour clore la huge [= cage du moulin] affin qu'elle ne brannat (= branlât) point au pris de 2 s 6 d le piece, est 20 s et six petiz ensueletz pour faire les levés, 6 s (✕Nœux-l.-M. 1531)

ENTAILLIER

1a. Tailler des vides dans (un objet).

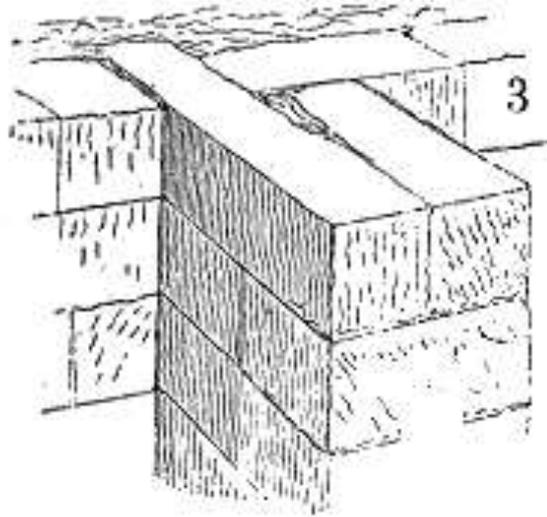
pour un aissil, 2 entrebuz (...) item, pour entaillier ledit aissil fut Renaud le Biscop par 2 jours (✕Scheldewindeke 1387)

1b. Introduire dans un vide qu'on a taillé dans un objet.

pour 3 plattes de fier faire à keuwe d'aronde pour entaillier devens le dessus dit blocq, pesans parmy les claus 27 livres (*Trith-St-L. 1406 huile); *charpenter et entaillier une gancspille [sic, lire ganc spillen] pour le wille ou roede te verspillene et te scuttene [= un jeu de °fuseaux pour les mettre à la °lanterne et consolider celle-ci]* (*Harelbeke (1417); *pour (...) avoir mis une nois de sen bos et entailliet dedens le bauch pallier* (○Templemars 1439)

2. Prob. maçonner en besace, c.-à-d. maçonner en sorte que les éléments des deux pans soient liés à leur rencontre d'une assise sur l'autre.

(...), le tout bien machonné et mis en ovre de pieres de grez acoursé de tas en tas et entaillié sur lesdis murs (*Valenciennes 1509 Souverain)



Appareil en besace. VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, art. *appareil*

ENTAULEMENT

- a. Assise ou revêtement horizontal en dalles. Voir aussi *entaulure*.

*l'autre pan de mur desous euwe mouvant dou ventaille moullerech et alant jusques au ploit leur les neis s'arment au lés vers l'estordoir, deffaire le mauvais et refaire et rassir l'entaullement 1 piet plus haut qu'il ne fust par devant (*Recquignies 1379) ; à Thumas Ladart, machon demorant à Ath, a estet marcandet à cri et à raval de livrer et faire audit mollin 9 pilers de noire pierre d'Ath de 14 piés de lonc parmy les pointes, de 9 piés de haut et de 16 pos de let ; item, de livrer tout l'entavelement qui besongnera à paver le masse de le seuwiere doudit mollin et un bachinage de pierre, liquels entavelemens et bachinages doit iestre de pierre d'Antoing (*Valenciennes 1383 Comte) ; tous ces dis murs entaulet de boin entaulement de noire pierre agrappet cascune pierre de agrappes de fier gettees à ploncq (*Recquignies 1413)*

- b. Ensemble des dalles destinées au maçonage d'une assise ou d'un revêtement horizontal.

*à Thumas Ladart, machon demorant à Ath, a estet marcandet à cri et à raval de livrer et faire audit mollin 9 pilers de noire pierre d'Ath de 14 piés de lonc parmy les pointes, de 9 piés de haut et de 16 pos de let ; item, de livrer tout l'entavelement qui besongnera à paver le masse de le seuwiere doudit mollin et un bachinage de pierre, liquels entavelemens et bachinages doit iestre de pierre d'Antoing (*Valenciennes 1383 Comte) ; à Jakemart Moriel et Colart d'Escaut, quarieurs demorans à Ath, pour leur sollaire de découvrir, fouyr et taillier en le quarriere 27 piez de grant entalement [sic] pour ouvrir au moullin le Conte dou parpain dou mur tailliet d'esquarie de tous sens pour entauller le grant piller de le seuwiere (...); pour 68 piés d'entaulement sauvaige de 2 piés demi de let pour fonder et retaillier le masse doudit piller à l'encontre des pillos (*Valenciennes 1393 Comte)*

Acception spécifique :

- Couronnement horizontal de la tour. Voir aussi *etablement*.

ladicte thourre sera faite de pierre blanche (...) avecq deux huisseryes de pierre et ung entablement de pier ayant quatre pouches de sailly par dehors et arasant par dedans (St-Hilaire 1644)

Composés :

entaulement meullerech

- * Dalle destinée au barrage à vannes et au coursier.

*pour sen sollaire de porter à Ath les mollez des entaullemens meullerés de ledicte seuwiere pour les baillier as ouvriers qui taillier les devoient (*Valenciennes 1397 Souverain)*

ENTAULER

1. Assembler une pièce horizontale dans l'entaille pratiquée dans la pièce sous-jacente. Voir aussi *enseller*.

*pour une seuwiere faire entre le molin de brais et le molin de Froissart en Ansaing, c'est assavoir de 5 ventellez à 6 postillez et 32 estaquez ens feruez, lesquelles portent 2 bachins et 5 sieuls et ches estaquez eneswillier ens es sieuls desoustrains ; item, 4 sieuls trayans entaulés sur les 5 sieuls dessus dis et ens misez 2 gistes pendans à estriés (*Valenciennes 1364) ; 2 cuettes sur coi on a entaulet 2 marbrioux pour sur yceli courir l'arbre doudit moulin et le relever pour tant que avalés estoit environ 4 pols (*Bavay 1405) ; les soels traians entaulet 3 pols sur les sommiers trevesains qui gissent en le masse (*Hon-H. 1417) ; et ces 2 bachinaiges avoir entallez sur lesdis sommiers (*Valenciennes 1469)*

2. Couronner horizontalement de dalles. Voir aussi *tauler*, ainsi que *rentauler*.

*pour faire les 2 aliers sur le pont des molins, entauler lesdis aliers et faire les 2 moulages de Froissart et dou molin de brais (*Valenciennes 1364) ; à Jehan Fournier, machon, (...) pour (...) faire as molloins le Conte un piller par devers l'euwe venant tout amont pour conforter le grant piller qui porte l'arbre de le roee dou moullin (...), celi piller entauler par deseure, faire y pluisseurs ouvrages (...) et l'autre piller par devers l'euwe moillonner 3 piés et demy d'espés et plus jusques à le hauteur de le poissance de l'euwe (*Valenciennes 1393 Comte) ; 2 pillers de machonnerie au desoubs de l'anreil (...) et entaller lesdis pillers de boines pieres parpainges au deseure et mettre boutils de 5 piés à autre et le remain faire de commune pierre (*Hon-H. 1408)*

ENTAULURE

Revêtement horizontal en dalles. Voir aussi *entaulement*.

*à Jehan Brifaut, machon, pour 24 jours qu'il a ouvret au parfait doudit moulin, tant à l'entauleure des ventelles viers le tordoir maistre Hue comme au lit de le muelle et ailleurs oudit moulin (*Valenciennes 1378 Ogelens)*

ENTE

Pièce de bois greffée, assemblée.

*à Hostelart le Remi, carpentier, pour (...) reviestir les roes dou mollin Souverain, mettre y 2 tourignons, revireler de 3 viroelles et mettre as plommas 2 entes (*Valenciennes 1400)*

► L'ente est normalement un assemblage bout à bout, mais le terme s'est appliqué à toute pièce greffée dans une autre. À la fin du 14^e siècle et au début du 15^e siècle *ente* et le v. *enter* sont fréquemment associés au *plommach* pour servir à une gouttière dont l'eau sert à refroidir le tourillon : voir les deux premiers extraits ci-dessous à l'art. *enter*.

ENTENDELLE : voir *estendelle*.

ENTER

Greffer, assembler (une pièce de bois dans une autre).

*à Hostelet le Remy, carpentier, pour (...) enter les plommas leur besoins estoit (*Valenciennes 1393 St-Géry) ; au moijen moulin dalés en Anzaing à l'encontre dou moulin de brais remettre un plommach et enter pour recepvoir et remettre y nocquieres pour recepvoir l'iauwe pour servir ledit molin (*Valenciennes 1422) ; pour (...) avoir livret et mis en oevre deux postiaulx et entés es baus du moulin, qui soustienent le frain (OTemplemars 1449) ; le reiglement dudict an 1566 dict que les peutilles entre deux eswilles doibvent avoir dix pieds ; or, l'une des eswilles doibt estre enthé dans la solle et l'autre dans la telliere, tellement que suivant ladicte visitte il fault qu'il y ait dix pieds de hault entre la superficie de la solle et le bas de la telliere (*Thun-l'É. après 1651)*

► Voir la note ajoutée à *ente*.

ENTERQUER

Goudronner, enduire de goudron végétal. Voir aussi *empoiter*.

à Charles et Artus Navet, couvreurs d'ardoise, pour avoir enterqué ledict moulin en ouvrant à la corde (✕Nœux-l.-M. 1562)

ENTERRER

Remblayer, remplir de terre.

pour faire ledit dam bien et souffissanment et ycelluy enterrer que l'eaue ne sorgaist ne passaist parmi (*Ninove 1408)

ENTONNOIR, ENTONNOIRE et ESTONNOIR

a. Entonnoir, ustensile conique servant à transvaser un liquide. Voir aussi *trachteur*.

entonnoir : *ung seau ferré, ung entonnoir avecq une buige de cuivre* (*Marquette-l.-L. 1638 huile) ; *un bacq à mettre frussaige, un petit à mectre rebat, un havot, un entonnoir* (*Comines 1684 tan & huile) ; *deux bacins, deux lampes, la paëlle avec le trepied et un entonnois* (✕Mouscron 1687 huile)

estonnoir : *l'estonnoire avecq la buige de cuyvre* (*Marquette-l.-L. 1653)

b. Sorte de trémie servant à transvider le grain.

entonnoire (fém.) : *un tonneau et le moletre du frin et une mesure au grain, un coups, une entonnoire pour le grin* (✕Avion 1774)

Composé :

entonnoir d'huile et estonnoir d'huile

Entonnoir servant à transvaser l'huile.

entonnoir d'huile : *ung entonnoir d'huile, trois boisteaulx, ung thonnet à mectre le mieulture* (*Marquette-l.-L. 1498)

estonnoir d'huile : *une banste, ung maillet de fer, ung estonnoir d'huile, trois boisteaulx, ung tonnet à mettre le moture* (*Marquette-l.-L. fin 16^e s. huile)

► *Estonnoir* est dû à la permutation des préfixes *en-* et *es-*.

ENTORTILLIER

Envelopper de liens métalliques flexibles.

pour 89 [iiii^{xx} ix] piez de tortillons appellé en flamenc 'windelinghe' [= liens de fer souples qui entourent] pour entortillier lesdiz rouez sur [? – il faudrait par] lesdictes bendes de fer (*Ninove 1414)

ENTOURTELER

* Mettre la guède déchiquetée en °tourteaux.

on fait le ban sour tous les mauniers des waisdes ke à tous ciaux à cui il ont fait markiet de waisde faire, ke il (...) leur doivent livrer aires souffissans pour entourteler (Hémin-Liétard fin 13^e s.)

ENTRAVELURE

1a. Ensemble des pièces de bois dans lesquelles s'emboîtent les solives du plancher. Voir aussi *enquevestrure*.

de (...) refaire le gistaige dou moullin de Busignette qui porte l'arkure, le montee, l'entavelure, le pont de celi moullin sur coy on karie (*Bavay 1399) ; *le grant moulin de ledicte huisine sejourna à cause de y faire noef planckier, noefve entavelure, le lit qui estoit de nulle valeur desfaire et refaire noef de pluseurs pieces* (*Valenciennes 1423 Anzin)

► À la rigueur on pourrait identifier dans ces deux extraits l'*entavelure* à l'enchevêtrement (→ *enquevestrure*) des meules. Voir pourtant la note ajoutée à l'acception spécifique.

1b. Enchevêtrement, assemblage des pièces de bois qui forment cadre autour d'une trémie, l'espace réservé dans un plancher pour placer une cheminée ou pour livrer passage à un conduit, à un escalier, etc.

au planquier estant au deseure de le reux fait une ent[r]avelure et une montee deschildant pour aller aux reux et hostilz des mollins deseure dis, icelle estoffee de soeulx, de gisans, de pouye et d'envollepement sur icellui gistage (*Valenciennes 1440 St-Géry); *item, fait une montee allans des planquiers d'iceux molins as roelz, estoffee d'une entavelure, d'une pouye,*

de soelz, de gisans et d'apas et par deseure envolepee et close d'une huisserie affin que les grains ne puissent keïr jus des greniers (*Valenciennes 1441 St-Géry)

► Après avoir évoqué l'ensemble des solives d'une maison à Valenciennes, le scribe ajoute : *meismement en ladicte plate forme avoir fait entravelures pour passer les cheminees et pour le montee y servant* [ADN, B 9952 (1528), f° 60r°].

2. * Ensemble de pièces de bois disposées à la base du bassin (→ *bachin* acc. 2), d'une conduite, etc. pour en empêcher leur déplacement. Voir aussi *enquevestrure*.

pour aidier à ramener le buse dou vivier de Hon dallés le mollin, que li yauwe avoit menet aval, ycelle rassir en l'ouvrage chi devant escript et y faire une entravelure estoffée de soelz et de 2 estiaux loijés de 6 pochars (*Hon-H. 1409)

Acception spécifique :

Enchevêtrure, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestrure*.

pour avoir em pareil fait une noefve entravelure authour de la moelle qui fait lit au molin de Fossart, icelle estoffée de 4 pieces de bois chascune de 8 piés de loncq, 12 pols de largue et de 7 pols d'espaix et apriés ce remis le lit à niveau (*Valenciennes 1462)

► L'emploi d'*entravelure* est p.-ê erroné ici. De nos jours l'enchevêtrure s'applique aussi bien à la meule gisante et son archure qu'à un élément du plancher. Autrefois la plupart des charpentiers distinguaient ces deux notions par deux termes différents : *enquevestrure* pour la meule gisante et son archure, *entravelure* pour le plancher. Un peu plus loin dans le même compte se rapportant au même moulin et au même charpentier, le rédacteur mentionne l'*enquevestrure* autour de l'archure. La phrase suivante distingue l'*enquesvertrure* et l'*entravelure* : *mon dit seigneur doit livrer le gros bos en kieutes, encavestrures, soeulles, estiaux, listiaux, pochardiaux et entravelures* (*Trith-St-L. 1432).

► *Entravelure* est absent du *FEW*. Bien que le *l* perde sa mouillure en picard, je refuse d'identifier *entraveler* à *entraveiller* 'embarrasser d'entraves' (*FEW*, XIII₂, p. 291b, art. *tripalium* 'instrument de torture'). À l'art. *trabs* 'poutre', le *FEW*, XIII₂, p. 136 mentionne *travelure* dans trois acceptions qui se rapportent au plancher et p. 138a-b toute une série de dérivés précédés du préfixe *en-* qui désignent des entraves, mais pas *entravelure*.

ENTRE- (préfixe de verbes)

Dans les textes provenant de la Flandre flamandophone nous rencontrons quelques verbes énigmatiques commençant par *entre-* :

entreclauer : *à lui, achaté 4 grontplanques [= planches posées à même le sol] sur lesquelx sont mis les scorres [= étançons, étais] et une piece de bois dont on tailla des blocx, encorre ung aultre bois là le molin fu entreclaué* (✕Haasdonk 1437)

entremettre : *d'avoir mené le engien (...) et les scoerres [= étançons, étais] avec desoubz ledit molin et ung aultre quantité de bois dont on entremist ledit molin (...); (...) à maistre Guillaume Stuer, carpentier, lequel a rehauchiet ledit molin et relevé 1½ piet icellui molin, entremis de grant bois, 4 nouvelles scoerres mis desoubz icellui* (✕Haasdonk 1437)

entrepeser : *pour ung lasch [allonge entée ou °pointe de volant] pour enchargier et entrepeser la verge d'icellui molin* (✕Hulst 1414 moulin du Zielberg)

Ces verbes proviennent tous de la même région et sont à peu près contemporains. Dans ma *Terminologie*, j'avais proposé de traduire le verbe *entremettre* par 'soutenir'. Je n'en suis plus tellement certain. Le scribe distingue les étais (*scoerres*) servant à soutenir le moulin et les pièces de bois, auxquelles il attribue un autre usage. Pour hausser le moulin d'un pied et demi, il fallut le soulever pour le placer ensuite sur quatre blocs de bois, ancêtres des véritables dés. Entre-temps le moulin était soutenu par les quatre étais. À l'autre moulin, celui de Hulst, on profita probablement de la réfection des volants pour leur donner une nouvelle structure, puisque des travaux à peu près identiques furent exécutés cette même année aux volants des deux autres moulins de la commune. Le verbe *peser* (d'*entrepeser*) pouvait autrefois s'employer transitivement. Il signifiait alors 'donner du poids' et était donc à peu près synonyme d'*enchargier*.

Dans les trois cas, on pourrait considérer *entre-* comme la traduction du préfixe néerlandais *ver-*, qui indique une transformation et, en Flandre, parfois un renouvellement¹ : *verzetten* ‘déplacer’ ou ‘remettre en place’, *vernaghelen* ‘clouer’ ou ‘reclouer’, *verweghen* ‘faire peser plus lourd’ ou ‘redonner le poids requis’. Je dois avouer cependant que je ne vois pas le rapport entre le flamand *ver-* et le français *entre-*.

(ENTREBAUS)

L’*entrebaus*, que nous rencontrons à Nœux en 1531, est une hypercorrection pour *entrebus* : *21 clef, 14 flottes à frumer les quevilles à flottes dudit mollin quy cloent les entrebaus, à 9 d le piece, est 26 s 3 d*. Dans le compte suivant du même moulin et à deux reprises, l’*entrebus* est transcrit *entrebas*.

ENTREBUS

☒ *Entrebut*, chacune des deux grosses pièces de bois qui se croisent dans la tête de l’arbre moteur et auxquelles sont fixées les °pointes ou entes (→ *allonge*). Voir aussi *attribut*, *gros de la verge*, *pesteau*, *poitrine* et *ventre*.

entrebuc : *pour l’abataige de un kaisne (...) pour d’icellui kaisne faire un entrebucque (...); item, dou kaisne (...) avoir esquaret et puis tailliet un entrebucque², tailliet ossi apriés l’esquareur 3 pieches de vollant, puis des 3 pieches rejoinses ensamble pour faire un vollant tout sus, ycellui hottet, fendut pierches de frasne hottees, fendut ossi plantes de sauch pour haisins (✕Mecquignies 1426); pour avoir fait ung entrebuch (✕Attiches 1470)*

entrebus : *pour tout un vollant du mollin de Noee, qui brisa devant aoust, parmy l’entrebus et les perces et reffaire tout noef et remettre sups de tous poins (✕Nœux-l.-M. 1359); 2 bendes de fier qui loyent l’entrebus et les alongez dou volant (✕Cysoing 1380); 2 entrebuz et 4 bous de perce (✕Scheldewindeke 1387); pour avoir refait audit molin un nouvel entrebus, remis deux viés corps de volant sur ledit entrebus (○Seclin 1397); pour 3 quevilles de fer dont les entrebus sont lyés avec les perches des volans, les flottes et clefs servans auxdictes quevilles (✕Erquinghem 1413); pour (...) avoir fait et ordonné deux nouveaux bous de volans et ung entrebus fait de trois quesnes (✕Attiches 1437); pour avoir fait audit molin 4 neufs volans estoffez de deux entrebus qui portent chascun 32 piés de long (✕Nœux-l.-M. 1450); pour deulx entrebus livret par le receveur à 6 lb le pieche; item, le meisme, livret deulx alonges à 60 s le pieche (✕Petegem-a.-d.-S. 1473); deux entrebus de trente huict piedtz de lonc, noef poulx d’espés, douze poulx de large par le mitant et au petit boult de huict et de sept poulx (✕Vieux-Berquin 1594); fault deux entrebas [sic] et quatre chyon pour faire la vollé dudict moullin, de trente deux piedz de lonc chascun, furny de lattrre et cotterez (○St-Hilaire 1644); les entrebus ont 11 et 12 poulices d’espaisseur et longue de 32 pieds et demy (✕Hem-Lenglet 1674); deux entrebuts de quarante deux pieds de longueur sur 10 et 15 pouces d’espaisseur par le milieu, de huit pouces quarrez aux deux bouts, de bois d’orme, avec quatre pointes de la meme longueur sur huit pouces quarrés (...) aussy de bois d’orme (✕Harnes 1748); les deux entrebuts seront de bois de chesnes et les quatre pointe de bois d’ormes (✕Estrée-C. 1753)*

entrebus de moulin (au vent) : *pour ung quesne à faire ung entrebus de molin (Seclin 1497); 2 entrebuts de moulin au vents de 36 pied sur 9 et 12 [pouces] (✕Cambrai 1779 moulins 1)*

Accompagné de la traduction en flamand :

pestel : *pour ung entrebut appiellé en flameng ‘eenen pestelle’ (✕Walem 1453); pour la delivrance et vendition du [sic, lire de] l’entrebuz appellé ‘pestele’ (✕Ingelmunster 1456)*

nentrebu : *la demy volé d’en deden, compry un nintrebu et 2 point (...); la demy volé d’en dehors, un nentr[e]bu et 3 point (...)* (✕Lille ±1720 moulin 3.28)

¹ Cf. DE BO, p. 1080a.

² Écrit *entrebucqz* ou *entrebucqs*, mais au f° 30r° un signe abrégatif est noté au dessus du *-cqs*.

- ▶ Le *n*- initial est dû à la présence de l'article indéfini.
- trebue** : *un trebue et un chion* (OBusigny 1698)
- ▶ Aphérèse favorisée par l'article indéfini.

Composés :

entrebus de dedans, ~ d'en dedans

- ☒ Entrebut le plus proche du corps du moulin. Voir aussi *entrebus de devens*.
l'entrebu de dedans avec ses deux alongues (...); *item, l'entrebu de dehors avec ses alongues* (✕Enghien 1687); *l'entrebu d'en dedans, deux pointes, hagins et cotteraux y servants, 88 lb* (✕Seclin 1701 Wattiesart)

entrebus de dehors, ~ du dehors, ~ d'en dehors

- ☒ Entrebut le plus éloigné du corps du moulin.
item, l'entrebus de devant [sic], les deux pointes avecq hagin, cottreau et caulattes, prisés à quarante huict livres; *item, l'entrebus de dehors, les deux pointes avecq haigin, cottreau et caulattes, prisés quarante quatre livres* (✕La Madeleine 1600); *l'entrebus de dehors at été trouvé valoir la somme de vingt trois livres* (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684)*l'entrebuq du dehors n'estoit de nulle valleur avant la thirer en hault et dont elle est tombé peu de temps après en bas* (✕Mœuvres 1688); *l'entrebu d'en dehors avec deux pointes, hagins et cotteraux y servants 94 lb* (✕Seclin 1701 Wattiesart)

entrebus de devens

- ☒ Entrebut le plus proche du corps du moulin. Voir aussi *entrebus de dedans*.
item, l'entrebus de devant [sic, confusion entre devens et devant], les deux pointes avecq hagin, cottreau et caulattes, prisés à quarante huict livres; *item, l'entrebus de dehors, les deux pointes avecq haigin, cottreau et caulattes, prisés quarante quatre livres* (✕La Madeleine 1600)

- ▶ Cf. DEBRIE, p. 24 : *interbu*; MARÉCHAL, p. 189 : *antribu*; Silly, p. 288 : *ètèrbu* (Hainaut). Le mot est absent aussi bien des dictionnaires étymologiques que des dictionnaires d'ancien et de moyen français. Pourtant le mot a été et est encore toujours fréquent en picard et en wallon namurois. La prononciation et graphie de la syllabe finale nous empêchent d'y voir une composition d'*entre* et de *bout*, l'entrebut se situant entre les deux bouts de l'aile. Je préfère associer cette syllabe finale à l'ancien norvégien *butr* 'tronc d'arbre' et à l'ancien haut-allemand *butze*. Les formes se terminant en *-buc*, bien plus rares, p.ex. Mecquignies (1426), Attiches (1470) et Mœuvres 1688, ont p.-ê. été influencées par une des appellations flamandes de cet élément, *buc* 'ventre'.

1518 Nœux-les-Mines

Deux nouveaux entrebus

ADN, B 14752

À Jehan Reculle, carpentier, pour avoir fait quatre noef vollans audit mollin de Noeuwe, estoffés de deux entrebus de 34 piez de long chascun et de quatre chions de ladicte longheur, joint et billonné emsemble et frumé de 12 quevilles de fer à clefz et à flottés à travers les entrebus et chionné pour les tenir fermes emsemble (...). /

À Pierre Baudellet, marchand de bois demeurant à Esteres, auquel a esté achetté deux entrebus et quatre / chions pour ledit mollin de Noeuwe, assavoir les deux entrebus portant chascun 34 piez de long et par le millieu de 10 pauch et demi de large et 8 pauch d'espesseur et par le menu boul 6 pauch et demi carrés et les chions portans chascun 35 piez et demi de long, 8 pauch de large par le gros boul et troys pauch et demi d'espez et par le millieu 6 pauch et demi d'espez et sept pauch de large et par le menu boul d'embas de troys pauch et demi carrés, lesquelz entrebus et chions ont cousté rendus au rivaige de Bethune et à lui payé la somme de 18 lb.

ENTREBUSE

? – P.-ê. creux pratiqué dans une poutre pour la mise en place d'une « buse ».

une nocquiere de plomb de quatre piedtz de loing sur l'entrebuse du bauch enniez (✕Lille 1606 moulin 3.11) ; *ung nocquer de plomb de deux piedz de loing sur l'entrebuse du baulch ennié* (✕Lille 1627 moulin 3.11)

► Dans la troisième prisée du même moulin, celle de 1636, le mot est écrit *entrebuse*, dû prob. à une confusion avec l'*entrebuse*. Même *entrebuse* est p.-ê. déjà une erreur.

ENTRECLAUER : voir *entre-*

ENTREDEUX

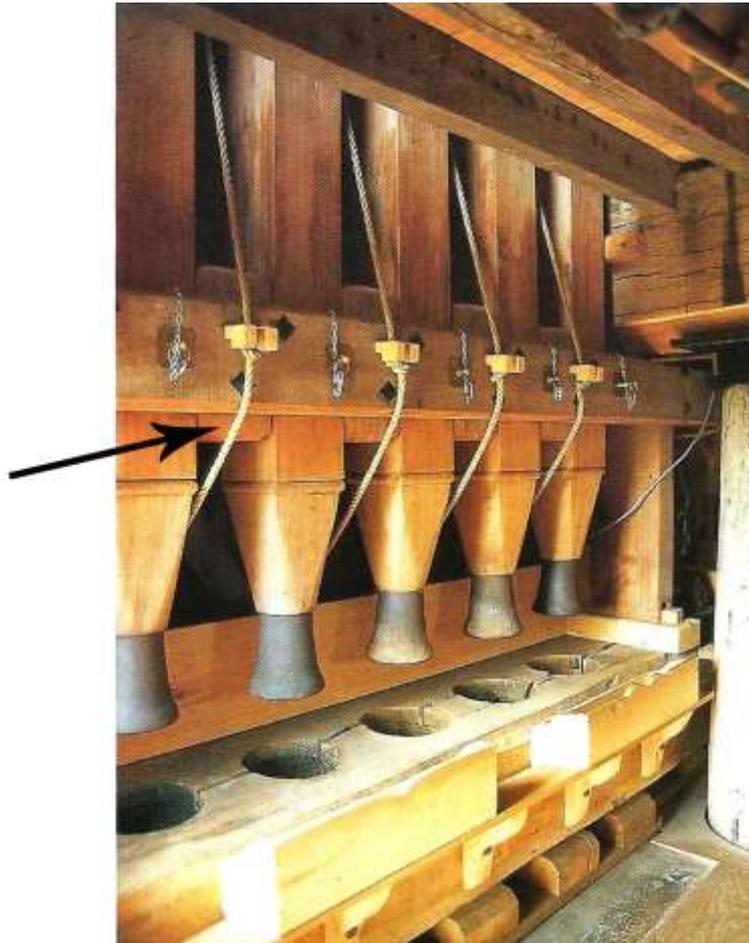
Cloison, paroi de séparation. Voir *refent*.

ausdiz carpentiers, pour par eulx avoir fait au molin à eaue une nouvelle asse (...) et ung entredeux ou estanquiz contre les sourvenans eaues (*Moregem 1465)

Acception spécifique :

Chacune des pièces de bois placées entre les moises (→ *cassis*) pour servir de guides aux pilons (→ *estampe*) et aux °hies du moulin à huile, aux pilons du moulin à fouler. Voir aussi *routin*.

les deux chassy et faux chassy avecq les entredeux (*Don 1678 huile) ; *quatre cassys, six mouffles, sept fleaux, deux moufflieries avec les molettes, les entredeux, cinq estampes, deux hie avec tous les patyns, trois montans braconné, prisé avec les cordes y servans* (*Comines 1684 tan & huile) ; *la cocque dudit moullin et les huict vassiaux (...), les cloture de bois par devant et drierre enserré jusque au premier cassy (...)* ; *les cassis et montant et seize estamps (...) y compris les faux cassis et entredeux, corde, moufle et mouflette* (*Don 1693 moulin à fouler) ; *les estampes, les deux hiez, les montans avec les clefz y servans (...)* ; *les quatre chassis, le baux mouflette et les entredeux, les mouffles sur les penes avecq les fleaux et boutreaux, compris les moulettes* (✕Seclin 1711 huile) ; *les huit montans (...)* ; *item, les deux chassis et entredeux en bas, les planches de doublure et le dossier dudit chocq (...)* ; *les chassis d'en haut, y compris les entredeux, le tout de bois d'orme, dix entredeux, les deux mouffliers, compris leur mouffles et meulettes et fleaux d'estampes* (*Comines 1746 moulin à fouler)



Entredeux derrière la moise aux chevilles d'arrêt des pilons au moulin à huile de Villeneuve-d'Ascq.
Photo J.B.

ENTREFENT

Cloison, paroi de séparation. Voir *refend*, ainsi qu'*encloiture*.

ung entrefent pour enclore le grenier dudict mollin, assçavoir potteaux, roylles et achelin (*Lille 1627 moulin 2.4.2) ; *l'entrefant d'entre le molin et tordoier (...) furny de bois, lattres et placquement* (*Thun-l'É. 1642)

ENTRELOYEN

Décharge, pièce oblique assemblée entre deux pièces horizontales, en l'occurrence entre l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1).

le demy crepon de derierre, le grand bogenier, pottelet, entreloiens, pennelle, petit comble (✕Cysoing 1710)

► Ce n'est pas le gousset qui était un des lutons (→ *potelet*), comme je l'ai proposé dans mon *Dictionnaire* : ce gousset, bien qu'indispensable, ne serait pas qualifié d'*entre-lien*. Ici, les *entreloiens* sont probablement les deux arêtiers du pan inférieur de la croupe brisée.

ENTREMETTRE : voir *entre-*.

ENTREMUIE

Trémie, bac servant d'entonnoir qui est situé au-dessus des meules et dans lequel le meunier verse le produit à moudre. Voir *tremuie*.

entremuie et variantes : *deux quartiers de bois de 6 piés sur lesquels l'entremuie gist* (✕Armentières 1413) ; *pour encores avoir fait audit molin l'ouvrage qui s'ensieult (...), y avoir aussi fait tout de noeuf une entremuie et ung oizelet et aussi y avoir fait deux*

quevalez pour asseoir ladictte entremuye (✕Nœux-l.-M. 1494) ; l'arcure, le couvrecheau, le chevallet, bacquet et l'entremuye (✕Vieux-Berquin 1594) ; la metz et entremieu at esté prisé à quatre florins (*Hallines 1680); toutes le menutte servans au mollaige, sy comme les escaventures, cayelles, bancquart, l'arcure, couverchaux, chuviere, augés, froyon, entremy, l'inge et le mez, ung coeugnié et coeuilliot (*Hallines 1698)

entremure : pour ais dont on fist le mait et l'entremure (✕Nœux-l.-M. 1357) ; l'arcuve, les couvercheaulx, entremure, la chiviére et ce que s'enssuit (✕Audruicq 1624)

► Cf. DEBRIE, p. 24 : *intermouhize, intermu, intermuhi* ; GERMAIN, p. 191: *entremeu, entremoud* ; G. LEGROS, p. 310: *int'moye*.

ENTREMUYON

Dans le moulin à huile, trémie placée près du chauffoir (→ *fournel*) pour faciliter le remplissage des sacs à presser. Voir *tremuyon*.

les entremions, potelets et achelles y servans (✕La Bassée 1689) ; *les entermuon et son enclot à mettre les tourteaux de frouçace dedans* (*Marquette-l.-L. 1713)

► Les moulins à huile étaient le plus souvent équipés de deux trémies adjacentes.

ENTREPESE : voir *entre-*.

ENTREPOINT

Prob. chevêtre, chacune des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcure*). Voir *quevestre*.

12 grandes quevilles de fer portant piet et demy pour atachier les entrepointz autour de le moeulle (✕Nœux-l.-M. 1527)

► Ces chevêtres sont les seuls éléments qui entourent la meule et qui pourraient nécessiter de grandes chevilles.

ENTREPRENTURE

Infrastructure.

les lieux, place et entreprenture dudict molin depuis ledict poncelet d'embas jusques au grand ventelle et comprins le vivier et la motte d'icelluy, la dicque et crestes devant ledict molin (*Hollain 1528-1702)

ENTRESOLLE

Traverse reliant les *soles* ou °*seulles*, les poutres à la base d'un bâti.

le beffroy armé de toutes ses pièces : filles, eteaux et loyens, solles et entresolles (*Ramillies 1746 moulin 2.1)

ENTRETENIR

Faire tenir ensemble, maintenir.

pour avoir fait 8 neufs estriers pour reloier les 8 bras de le roe pour les entretenir, pesans parmi les claux y servans 37 livres de fer (*Bruay-la-B. 1450) ; *a convenu au debout de ladictte raiere aval l'eaue remettre deux petis lyens de rachine pour entretenir ladictte raiere droite* (*Bruay-la-B. 1472)

ENTRETOISE

Entretoise, pièce de bois placée de travers entre deux autres pour les relier ou pour maintenir leur écartement.

mettre jus les moeles du petit moulin le Comte pour ce que les sommiers et planques ycelles portans estoient effondrees, refaire y 2 noefves loyures croisies de 2 entretoises (*Valenciennes 1420 Comte)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Collier, chacune des grosses entretoises horizontales reliant les poteaux corniers dans les parois antérieure et postérieure de la cage. Voir aussi *bauch, bauch du cula, grande entretoise, liste, petite liste, listel et listel en paroit*, ainsi que l'encadré 12 à *seul* § 2.1.

pour 4 quevilles servans au cullach dudit moulin, pesans 12 livres, allans du gruyel es entretoizes (Cysoing 1466) ; item, encores avoir revestu tout de noeuf d'aisselles à doz et à costé de travers toute la parois d'iceluy molin depuis ledit bos anyé jusques embas, et auprez de l'entretoise d'en hault avoir mis deux faulces croisures, lesquelles se joignent et onglent par deseure en ladicte entretoise pour baillier loyson à ladicte parois et y remis pluseurs nouveaulx poteaux qui y estoient neccessaires (Nœux-l.-M. 1498) ; les 2 trate de 19 pied de lon chacun (...); item, les 2 entretoise l'un devant et l'autre deriere les 2 coulart, de 13 pied de lon, de 12 pau caré chacun (...); item, les 2 seule de 19 pied de lon (...); item, les 2 entretoise de 13 pied de lon, 11 pau carré (Templemars 1579) ; la paroye de devant toute noeufve, estoffé de deux potteaux corniers de 25 piedz de long et de noeufz pauchz quarez, quatre entretoises de treize piedz de loing chacune et de noeuf pouchz quarez (...); la paroye de derriere aussy noeufve, estoffée de deux potteaux corniers de 25 piedz de loing, noeuf pauchz quarez, quatre entretoises, chacune de treize piedz de loing et de 9 pouchz quarez (Hellemmes 1612) ; les entretoises des deux petites parois seront de sept et huict pouces (Sin-le-N. 1692) ; la parrois du coté des vents etoffé de deux potteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur (...), d'un montant entre le gros bouginier et l'entretoise, de 3 pieds et demy d'hauteur (...), d'une roille de 12 pieds de gitte neuve, d'une entretoise de 13 pieds sur 10 et 11 pouces quarré bois neuf (...), de six loyens sous l'entretoise (...), d'un montant sous l'entretoise, de 6 pieds (...), d'une deuxieme entretoise aussy bois neuf, de 13 pieds de long sur 10 et 12 pouces quarrez, de 14 loyens entre la seuille et l'entretoise (...), d'un autre montant entre la seuille et l'entretoise de bois neuf, de 13 pieds (...), d'une seuille de 13 pieds de long (...), d'une roille sous la seuille, de 13 pieds de long (...), d'une autre roille en bas, aussy de 13 pieds de long (Lille 1749 moulin 3.20) ; un seuts de douze pieds de longt, de treize pouce d'hauteur et onze pouce d'epaisseur, bois de chenne ; deux entretoisse de douze pieds de longt, de onze pouce de large et noeuf pouce d'epaisseur, bois de chenne (Lille 1754 moulin 3.32)

2. ✘ Couillard, entretoise reliant les deux °trattes à proximité du pivot. Voir *couillard*.
la queue avec les deux entretoises d'entre les estrades (Dechy 1773)
3. ✘ °Surtratte, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes de part et d'autre du pivot, relie les deux parois latérales.
les 2 trate de 19 pied de lon chacun (...); item, les 2 entretoise l'un devant et l'autre deriere les 2 coulart, de 13 pied de lon, de 12 pau caré chacun (...); item, les 2 seule de 19 pied de lon (...); item, les 2 entretoise de 13 pied de lon, 11 pau carré (Templemars 1579)
4. ✘ Basse-panne. Voir l'encadré 12 à seul § 1.2.
les deux troictes du fond du planché seront de dix ou douze pouces chacune ; les deux entretoises des grandes parois assemblés dans les gittes du fond auront huict et noeuf pouces ; les deux seuilletz desdites troites assemblés par les deux boults seront de huict et dix pouces, les deux maistresses gittes seront de sept et huict pouces (✘Sin-le-N. 1692)
▶ La basse-panne ne figure pas autrement dans le devis, contrairement à la *panne de moulière* et à la *panne de haut*.

Composés :

grande entretoise

- ✘ Prob. collier (voir ci-dessus acc. spéc. 1).
le parois du cotté des vents, deux potteaux corniers, la grande entretoise, roiles, achelins avec les echannes (Lille 1687 moulin 3.30.2)
▶ Comme les autres colliers ne sont pas mentionnés, il faut prob. comprendre *les grandes entretoises*.

entretoise mannereche

- * Entretoise de la façade de l'eau située au niveau du plancher aux meules.
le paroit deseure ledit mur contre le reuwe du molin jusques à l'entretoise mannereche de le largheur entre deux grans estiaux fu toute noeuve (Douai 1398 Escoufflet)

entretoise des grandes parois

- ✘ Surtratte, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Voir *surtratte*.

les deux troictes du fond du planché seront de dix ou douze pouces chacune ; les deux entretoizes des grandes parois assemblés dans les gittes du fond auront huict et noeuf pouces ; les deux seuillets desdites troites assemblés par les deux boults seront de huict et dix pouces, les deux maistresses gittes seront de sept et huict pouces ; les cinq autres gistes qui acheveront le fond seront de six à sept pouces (Sin-le-N. 1692)

ENVELOPER : voir *envoleper*.

ENVENTÉ

Altéré par l'exposition à l'air.

racourchiet ung arbre pour servir audit molin, lequel arbre est enventé et si n'a peult servir (✕Cysoing 1482)

ENVIR et ENVIÉ

Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir aussi *aisse, broque, fer, petit fer, fer d'envir, fer tournant, picache, pioche, pique, pointe, queville à picache, tapon, tourillon, tournant de la roue et tronchon*.

envier : *pour les 2 granz enviers, 2 viroelles et 4 cercles granz, 8 quevilles, 2 euches et 2 teutes pour oechier lez enviers (*Bruay-la-B. 1375) ; pour (...) avoir recungniet les 2 enviers, rehauchiet l'arbre (*Beuvry 1383) ; pour avoir requerquié les enviers de l'arbre de le grant roe tant dedens ledit molin que comme dehors (*La Gorgue 1412)*

envir : *pour les pallettes de l'envir du molin et pour deulz quignez de fier et pour renoër l'anel de l'arbre (*La Gorgue 1385) ; 2 grans envirs, 4 grans cercles et les claus (*Quesnoy-s.-D. 1401) ; 9 lb et 10 s pour deux envirs pour l'arbre de 95 livres de pesant ; item, 9 lb pour 6 vireules pour l'arbre, cascune de 15 livres de pesant (*La Gorgue 1408) ; quatre quignés de fer à taillant servans au debout dudit arbre pour porter en croix l'envir d'icellui (*La Gorgue 1422) ; les ferailles, assavoir le fer du molin, l'ache et pallecte, le cramillie, 4 quevilles pour le rouet, (...) ung envyr, ung aneau, ung ploma (✕Béthune 1507)*

Composés :

envy de dehors vs **envy dedans**, ~ **de dedans**

*l'envy de dehors, quatre martelets, un maistre chapeau et un faulz chapeau tenant audit arbre (...), l'envy de dedans et quatre martelets, ung maistre chapeau et ung faulx (*Douai 1651 Taquet) ; l'envy de dehors de la longueur de deux pied et ung quart, de cinq pouces de diamet, compry deux agniau (...) ; l'envy dedans le molin de deux pied de long et trois pouche de diamet (...) y compry deux cercles (*Hallines 1698)*

envie (fém.) **de dehors**

*l'envie de dehors dudit moulin avecque quatre marteletz, un chapeau et un faux chapeau (...); item, un chapeau sur la quewe de ladite envie (*Douai 1680 St-Albin)*

► Le mot, apparenté à *vir*, *vérin* a évolué en *envy* et même, par déformation populaire, en *envie*.

ENVOLEPEMENT

Bordure horizontale d'une trappe en haut de l'escalier.

*au planquier estant au deseure de le reux fait une ent[r]avelure et une montee descendant pour aller aux reux et hostiltz des mollins deseure dis, icelle estoffee de soeulx, de gisans, de pouye et d'envollepement sur icellui gistage (*Valenciennes 1440 St-Géry)*

► Voir l'art. suivant acc. b pour la raison d'être de cette bordure.

ENVOLEPER

a. Enrouler. Voir aussi *revolper*.

envelopper : *pour en deseure iceulx cercles avoir clauwé et attacquiet pluisieurs tingles de trois piez de loing pour envelopper et mettre sur [adverbe !] le petite corde dudit enghien (*Valenciennes 1517 Fossart)*

envoleper : deux grans chercles pour en deseure iceulx avoir clauwet de piet en piet des tingles de trois piez de loing pour envoleper le petite corde sur le tour et enghien (*Valenciennes 1517 Souverain)

b. Entourer (une trappe) d'un châssis horizontal.

envoleper : item, fait une montee allans des planquiers d'iceux molins as roelz, estoffee d'une entravelure, d'une poye, de soelz, de gisans et d'apas et par deseure envolepee et close d'une huisserie affin que les grains ne peussent keir jus des greniers (*Valenciennes 1441 St-Géry)

► Cf. *FEW*, III, p. 398, art. *faluppa* 'brin de paille', prob. croisé avec le latin classique *volvere*.

EPENETTE

Prob. outil à pointe.

deux therelles, une plenne, une ecôpe, une bedenne, un hoeau, une epenette (✕Avion 1774)

► Le *FEW*, XII, p. 181a, art. *spina*, mentionne des *epinettes* ou *epenettes* comme outils, mais aucun ne convient ici. De nos jours l'*épinette* est un sécateur à bec très fin.

EPINCETTE : voir *pinchette*.

EPINCE : voir *pinche*.

EQUEVESTRURE : voir *quevestrure*.

EQUIETE : voir *queute*.

ERLOQUE : voir *platine d'erloque*.

ESBARBER

* Débarrasser des plantes, des racines qui gênent le courant. Voir *desbarber*.

ils s'obligent de curer, netoyer et ebarber le riviere dans les parties qui forment des ventelleres, les greniers d'eau, les bassins et chuttes au dessous (Cambrai 1775 moulins 1)

ESBAUCHIER

Tailler en *bauch*, en poutre.

sur le seuwiere du moelin de Brisebos esbauchiet une longhe piece de bos et mis l'un des debouls ens ou mur et l'autre deboult quevilliet sour les pannes d'icelles seuwieres pour baillier ayde à le retenue du pan de mur servans à icelui moelin (*Valenciennes 1455)

► Voir la note à l'article suivant.

ESBOSQUIER

Émonder, dégrossir.

pour avoir tailliet, tronchonné et esboquiet les quesnez (*Beuvry 1376) ; pour tronchonner, esbosquier et taillier 10 des kaisnes dessus dis dont on fist le clozin des parois, du comble et des planquiés dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour (...) avoir tailliet, esbosquiet et fait à le cuignie tous les bos qu'il a appartenu pour lesdis ouvrages (✕Nœux-l.-M. 1450)

► Cf. : pour esbochier et esquarer bois pour faire les aix du pont [ADN B 4091 (1417), f° 162 r°, Harelbeke].

À la suite du *FEW*, le *DMF* fait dériver ce verbe de **balko* 'poutre', comme *esbauchier*. Je suis convaincu qu'il faut distinguer *esbauchier* (ébaucher) et *esbosquier*. Cette dernière opération se fait après l'abattage, dans la forêt, et prépare le bois pour la taille, alors qu'*esbauchier* se fait sur du bois déjà taillé, à l'endroit où la pièce de bois sera mise en œuvre. Je n'exclus pas cependant que les deux verbes ont pu être confondus plus tard, mais les scribes du 15^e siècle distinguaient encore par la graphie les dérivés de *bauch* et ceux de **bosk* 'bois'. Pour le *TLFi*, art. *ébaucher*, la plus ancienne forme serait *esbosquier* (1369), puis *esbochier* (1380), enfin *esbauchier* (1549). Le dictionnaire voit dans toutes ces formes des dérivés de *bauch*, mais ajoute que les formes en *o* témoignent dès l'origine d'un

croisement avec *esbochier* ‘tailler la vigne’ (14^e s.), dérivé de **bosk*. Ne serait-il pas plus logique de distinguer les deux étymons, de voir dans *esbosquier* un dérivé de **bosk*, dans *esbauchier* un dérivé de *bauch* ? Les dates d’apparition des deux formes plaident en faveur de cette hypothèse.

ESBOULLÉ

Dont le cœur est gâté.

ung nouvel arbre pour ce que le viez estoit tout espautré et esboullé (✕Attiches 1461)

► L’adj., dérivé de *botellus*, signifie littéralement ‘dont on a arraché les entrailles’.

ESBOULURE

Affaissement.

emboulure et **esboulure** : *item, pour une esboulure refaite en ladicte huisine de moulin ou pan de mur aval l’iauwe ; pour une aultre emboulure refaite ou pan du tordoir alant sous l’estanture desdis moullins* (✕Leval-Ch. 1458)

► Preuve évidente de la confusion entre les préfixes *en-* et *es-*.

ESBOURBELURE

Cadranure, défaut du bois qui se manifeste par des fentes radiales.

ungne estacque de bois de cquenés (...) pour ennesvillier dedens ung gros sommier (...), le tout bon bois de cquenés sans nulle esventure ny esbourbelure ny villay[n] noe ny obbun (©Templemars 1570)

ESBRAYER

Curer en débarrassant de la fange. Voir aussi *resbrayer*.

esbrayer, vuider et nettoyer à vif fons et à vifve deuve le courant dudit molin (✕La Gorgue 1413)

ESBRANQUIER

Ébrancher, débarrasser des branches. Voir aussi *espinchier* et *estronchier*.

pour abattre, esbranquier et espinchier 59 kaisnes grans, moijens que petis es bois de Bethune, dont on fist ledit molin et le haizin des vollans (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *pour 4 journées li deusime à esbrankier les kesnes* (✕Mecquignies 1399) ; *pour avoir (...) esbranquié sauch* (✕Harelbeke 1401) ; *pour avoir aidié (...) à chargier chesnes à Muelembeque et iceulx avoir esbranchié et lyé sur un quar* (✕Harelbeke (1418)

ESBROIE : voir *embroie*.

ESBROUE

Prob. action de dégraisser en dégorgeant.

troy vaçaus asy prés ... [mot illisible] esbroues (✕Marquette-l.-L. 1569 moulin à fouler)

► La partie illisible empêche l’identification précise. En tout cas, le verbe *esbrouer* signifie ‘dégraisser un tissu en le dégorgeant’. Cf. *FEW*, XV₁, p. 301, art. moyen néerlandais *broeyen* ‘faire bouillir’ ; DE POERCK, II, p. 70.

ESBUHER (S’~)

S’ouvrir.

pour 24 kuingnés de fer pour kuingnier l’arbre du mollin as deux debous pour ce qu’il s’esbuhoit et que li envir lochoient ens (✕La Gorgue 1395)

► Prob. dérivé de *batare* ‘béer, être ouvert’, comme le rouchi *boète* ‘sourirail, voire, en Seine-Maritime, *buette* ‘petite ouverture’. Cf. *FEW*, I, p. 285a, art. *batare* ‘béer’.

ESCACHE (1), CACHE (2) et ESCART

? – Petite pièce métallique de soutien ou de consolidation ?

escache : à lui [forgeron], les pendures et crochés du bac, 30 livres [poids]; à lui, les eschaches desoubz ledit bac, 3 livres demie [poids] (*Harelbeke 1395)

Acception spécifique :

a. ☒ Dame, béquille oblique qui cale la queue une fois le moulin bien orienté. Voir aussi *bois du pied, estaque, estaque courant, forchette, pochart et potente*.

cache : les deux gisantz et montez, appas, poupez, appoielles, potelet, caches et deux espé servant à bouté molin (*Ennevelin 1635) ; à la coeue et à la montée six chevilles à clefs et flottés et deux mouffles des caches et cloux et crampons et deux potentes et deux molles bandes et deux fourques de cache et plusieurs cloux hurtaux (*Lille 1687 moulin 3.30.2) ; deux peinture de la monté avec deux crampon servans ausdites pentures, trois chevilles à la queu, vingt clou hurtois et les mouffles des caisse (*La Bassée 1719 blé)

► Cache est l'aphérèse d'*escache*, forme picarde d'*échasse*. À Lille (1687) et à la Bassée (1719) il pourrait s'agir d'une mauvaise interprétation du scribe (*des caches pour d'eschaches et de cache pour d'ecache*).

escache : deux escaches attachies à la queue (*Hulst 1414) ; pour 2 crampons servant aux eschaches de le keue dudit mollin (*Ostricourt 1458) ; pour avoir livré audit moulin à vent deux petits quesnes et ung olmeau, dont ont esté faitz la queue et escaetses dudit molin (*Petegem- a.-d.-S. 1486) ; les clez et les autres ferailles servant à secache [sic], quy tient le(n)dict queu dudit molin (*Busigny 1559) ; deux escaches de 8 piedz de long et 5 pauch quarré (*Templemars 1579) ; deux moufflettes encloans les eschaces de la queuwe dudit mollin, de trois piedz de long à deux costez, avec une queville perchant travers rivee à deux costez, avec deux viroeuilles et deux bourdons au deboult desdictes eschaces et deux crampons, pesans tous ensemble 36 livres et demi (*Templemars 1582) ; il seroit bon d'attacher des escaches au boult de ladite queue affin d'empêcher ledit moulin de détourner (*Mœuvres 1687) ; une [sic, lire à l'] esquache et ung crapon et une cheville à flotte et à clef au travers de la queue (*Allennes-l.-M. 1696) ; la queux avec les ecaches et epez, hurtoit et arpon (©Templeuve 1777)

escart : trouvé deux mouffes de fer pour servir aux equarts tenans la queue du moulin (*Cagnoncles 1705)

► Escart est p.-ê. erroné, malgré le fait que les terminaisons *-ach* ou *-ac(h)e* et *-art* sont souvent équivalentes. Nous rencontrons aussi bien *boistauch* et *boistas* que *boistart*, aussi bien *croustach* que *croussart*, aussi bien *espallace* qu'*espaillart*. Quoi qu'il en soit, la forme *equart* rappelle que les deux dames du moulin immobilisé vont en s'écartant.

► Quoique l'équivalent flamand *schaetse* désignât un étai, il ne fut que rarement appliqué à la dame du moulin à vent. Nous le rencontrons dans la prisée de Pecq : *den stert metten steeghere, lanchoutten, schatsen ende yserwerck* [= la queue avec l'escalier, le chevalet, les dames et les éléments en fer] (Pecq 1547). Le *WVD*, p. 79b n'a noté le mot qu'à Lendeledé et à Ingooigem (Fl.-Occ.). *Escaetse* (Petegem-a.-d.-S. 1486) est hybride : le *e-* prosthétique est picard, la terminaison est flamande.

ESCACHE (2) (au moulin à eau, poutre du beffroi soutenant l'arbre) : voir *estache*.

ESCAILLE

1. Bardeau, planchette fendue servant comme une ardoise au revêtement. Voir *eschangle*.

*pour (...) recouvrir d'escaille en aucuns lieux celi moulin (*Mecquignies 1407) ; pour avoir doublé la couverture dudit molin qui, ce entendoit par ladite devise, estoit seulement de plates asseles de escaille de bois (*Bailleul-Nord 1481) ; le paroît des ventz, assçavoir les deux posteaux cornier, entretoyse, loyens, roylles, la grue, l'aisselin, eschalles et tout y comprins (*Wattrelos 1579) ; la couverture du toict du susdit moulin s'est trouvée en estat, sauf qu'il est necessaire de revisiter et mettre quelques echilles ou ecailles de bois (©Wambaix 1688) ; il convient (...) faire des ecailles pour servir à la couverture et audit culas (*St-Amand-l.-E. 1717) ; toutes les essillilles [sic], autrement dit les ecailles de bois pour couvrir ledit moulins et le cula sont à reparer de nouveau (*Hem-Lenglet 1713) ; toutes l'appentie sera de bois blans ainsy que l'achelin ; ledit moulin sera couvert d'ecaille de chesne*

(✕Armentières 1743) ; pour la couverture et crupon (...) cinq cent pieds de foeuillets simple, 25 lb ; trois milles escailles de bois, 54 lb (✕Binche 1750)

2. Ardoise.

à Simon Robert, marchand d'escaille demourant à Tournay, pour 5 mil d'escailles, lattes, une some de claufs, 3 marbreaux, y compris la voiture jusques à Lille, 72 lb (○Seclin 1536)

► Les bardeaux n'auraient probablement pas été achetés à Tournai.

3. Pierraille provenant de la taille et de l'exploitation du grès et servant de remplage.

à eulx, pour les escailles et pieres de grez qui ont esté mis desoubz et autour de la dessus dicte machonnerie par dedens euvre pour drechier et aseurer icelle (*Menen 1457)

escaille de grés : pour 6 beniaux de rabolz et 3 beniaux d'escaille de griez à faire moillon pour ledit ouvrage (*Valenciennes 1437 Faloise)

ESCAILLON (1)

Échelon. Voir aussi pas.

pour 4 moyennes esquielles tenant ensemble 44 escaillon à 9 d le piet, 36 s (*Valenciennes 1443) ; une eschelle de sept escaillons pour aller au deuxiesme planchy (*Comines 1684 tan & huile)

► Cf. DEBRIE 4, p. 19 : ékayon et FEW, XI, p. 272a, art. *scalio 'marche'.

Acception spécifique :

☒ Barreau de volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir latte. *item, estoit li uns elez brisiet du molin à vend estant en Greffeninghes, lequel li recheveur fist refaire et achata une borse de saucs (...)* ; *item, pour ycelle taillier en escaillons* (✕Dendermonde 1394) ; *pour 8 ais de Denemarche pour faire des escaillons aux neufves verges par dessus les vieses* (✕Sluis 1395) ; *50 escaillons qui failloient à la verge dudit molin* (✕Kieldrecht 1406) ; *pour ung moyen arbre de saulx dont ladicte verge a esté reparee et lesdis escaillons soiez* (✕Ingelmunster 1455) ; *du derrain et 18^e arbre, qu'estoit ung aumel d'achat, ont esté faiz et soiez zomen [= cotrets] et escaillons* (✕St.-Eloois-Vijve 1455)

► Cf. MARÉCHAL, p. 196: scayon.

ESCAILLON (2)

Bardeau, planchette fendue servant comme une ardoise au revêtement. Voir eschangle.

pour 2 keuwes (...) dont ont esté fait les escaillons à recouvrir icellui molin (✕Ingelmunster 1464)

► Création à partir d'escaille 'bardeau'.

ESCALIER

1. Escalier, suite de degrés permettant de monter ou de descendre.

echelles de meunier et escalier pour communiquer à l'etage et au grenier (*Douai 1767 Massue) ; *une platte echelle, les planches pour le premier et second planché, une autre platte echelle avec apuielle (...)* avec une escalier pour monté au greniés (*Lille 1768 moulin 2.1.2)

2. Marche d'un escalier, d'une échelle. Voir pas.

quarante martelets pour soutenir les escaliers de la montee (✕Mons-en-P. 1738)

► Il s'agit ici des marches de l'escalier extérieur.

Acception spécifique :

✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir grande montee.

l'escalier avec la queue, estimés à septante livres (Élouges 1730) ; *trouvé une queu de quarante pieds de long (...)* et un escallier de vingt quatre pieds de long pour monter audit moulin (Vieux-Berquin 1760) ; *vingt cinq apas pour l'esqualier* (Avion 1774)

► Cf. DEBRIE, p. 22 : eskalyé.

Composés :

grant escalier

1. ✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir grande montee.

le grand escalier, soly, poupée et appuyelle (Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin) ;
le grand escalier, (...) 148 lb ; la queue du moulin, (...) 84 lb (Enghien 1755)

2. ○ Escalier qui conduit du rez-de-chaussée au premier étage (étage à la farine).

le grand esqualié avec le lit, estimé seize florin; (...) le petit esqualié, estimé sept florin
(Villers-en-C. 1770)

petit escalier

1. ✕ Escalier qui donne accès à l'étage aux meules. Voir *montee haute*.

le plancher d'en haut avec le petit escalier (Élouges 1730)

2. ○ Escalier qui conduit du premier au second étage. Voir *seconde montee*.

le grand esqualié avec le lit, estimé seize florin; (...) le petit esqualié, estimé sept florin
(Villers-en-C. 1770)

second escalier

- Escalier qui conduit du premier au second étage. Voir *seconde montee*.

le premier plancher et second escalier en bon etat (Quiévy 1780)

escalier d'en dedans

- ✕ Escalier qui donne accès à l'étage aux meules. Voir *montee haute*.

*pour memoire que l'escaillet d'en dedans et les ecaches avec leurs ferailles ne sont point
prisiés* (Vermelles 1785)

ESCALIN

Planche grossière prise sur l'aubier lors d'un débit en plot ou sur dosse. Voir *croustach*.

*premiers, une piece de bois appellé 'wulghe' [= saule] et un escalin que l'en mist à l'une des
verghes dudit molin ; item, une autre piece de bois de quoy l'en fist audit molin une lassche
[allonge entée ou °pointe de volant] à la vergue ; item, deux autres pieces de bois appellez
'wulghe', de quoy l'en fist soyer des lattes mises aux reparacions des vergues dudit molin
(✕Verrebroek 1422)*

► Mot formé à partir du flamand *schaele* 'écaille, écorce', puis 'planche avec encore
beaucoup d'écorce'.

ESCANLATTE : voir *canlatte*.

ESCARGUEVANT

Système de °trempure composé de deux leviers fonctionnant comme des ciseaux.

*pour avoir rassis l'escarguevant et le cherede où on met sus le pierre quant on le bat
(✕Harelbeke 1397) ; ung nouvel escarghewant et une nouvelle levee (✕St.-Baafs-Vijve 1448)*

► Forme francisée du flamand *schaerghewant*, litt. 'engin en forme de ciseaux'. Le terme
schaerghewant est très fréquent dans les textes médiévaux flamands.

ESCAUCHURE : voir *cauchure*.

ESCAULER

Apposer un support en roseaux ou en paille pour isoler avant d'enduire à la chaux.

*à Colart Gradier, placqueur, pour (...) placquier audit moulin Souverain en plusieurs lieux
ù necessitet estoit, ossi escauler le paroit qui est deseure le roels doudit moulin (...)
pour 2 bonges de ros pour escauler le devant dite paroit (*Valenciennes 1391)*

► Le *FEW*, XXV, p. 1297a considère *escauler* comme un dérivé d'*axis* 'planche' et
traduit le verbe par 'couvrir de lattes'. À la fin du long article consacré à *axis*, le
dictionnaire explique *assaune* (de 1735) par un croisement d'*axis* avec *scandula* et
ajoute en note que ces dernières données complètent le bloc de formes classées au *FEW*,
XI, p. 284a, art. *scandula* I 2 b β. Parmi tous les exemples cités par GODEFROY, III, aux
articles *essaule*, *essauler* et *essaune*, *essauner*, il n'y en qu'un qui concerne un support de
roseaux : *roseaux pour eschauner une maison* (Lille 1526) ; tous les autres se rapportent à
des couvertures en essentes ou bardeaux. Les verbes *escauler* et *eschauner* ont donc
perdu assez vite leur sens étymologiques pour s'appliquer à d'autres couvertures que les
essentes ou les bardeaux.

ESCAUPERCHE

Écoperche, longue perche dressée à haubans, qui porte une ou plusieurs poulies à son sommet pour soulever des fardeaux, p. ex. l'arbre moteur ou les °verges du moulin à vent. Voir aussi *estanfike*.

escauperche : *ung quenne dont on fist une escauperce à mettre l'arbre sur le moulin* (OTemplemars 1472) ; *ung ourmeau dont on a fait ung escauperch pour mettre amont ledit arbre de molin* (✕Cysoing 1501) ; *j'ay fait et livrez audit molin ung arbre (...)* ; *item, pour demy cent d'eschanne pour restouper le trau de l'escauperche* (✕Cysoing 1567)

escaurperche : *pour 7 pieces de bois d'ommel à faire quatre alonghes de volant, un frain et 2 escaurperches* (✕Menen 1388)

► Le terme, avec *r*, se lit encore dans la description d'un engin de levage : *pour avoir fait ung petit engien de 16 piez de hault, icelluy estoffet de deux soeilles, d'un bourdon, d'une escarperche, de deux sourquevirons, d'un esteau de 7 piez de long, de une wyme et d'un touret* (*Valenciennes 1512 St-Géry), mais là le *r* peut être dû à une mauvaise lecture du *u*. Ces formes avec *r* ne sont pas nécessairement erronées comme le suppose *FEW*, VIII, p. 281b, art. *pertica* 'perche', qui mentionne une *escorberge* provenant de Normandie. Elles auraient pu être influencées par le néerlandais *schoren* et l'ancien norvégien *skordha* 'étayer'.

► Cf. BOURGEOIS, p. 143 : *ecôpérche* et VAN TYGHEM, I, p. 217. L'écoperche du constructeur de moulins se composait souvent de deux °entrebutts boulonnés l'un à l'autre. Les haubans en étaient reliés à des cabestans qui permettaient d'adapter l'inclinaison de l'ensemble selon les nécessités. Le câble auquel était suspendue la charge s'enroulait, lui, sur un treuil.



Écoperche employée vers 1947 au moulin d'Arnèke (Nord) pour la mise en place d'une paroi latérale gauche. L'ouvrier se tient sur le maître-sommier qui est pourvu d'un faux-ventre. Notez la mortaise pour la queue dans le couillard qui relie les deux trattes. Photo G. Descamps (Cassel).

ESCAUPRE et ESCAUPREL

Outil à fer tranchant servant à couper le bois qui se trouve dans l'eau.

pour une grande escaupre à copper estakes en yauwe refaire et renacherer (*Valenciennes 1385)

Acception spécifique :

a. Ciseau du meunier, barre de fer à tranchant. La plupart des meuniers disposaient de deux *escaupres*, un grand et un petit. Voir aussi *barrel à taillant, baston, chisel, coutel, pinchel et pincherel*, ainsi que *levier*.

Le meunier disposait au moins d'un levier et d'un ou deux ciseaux. Le levier, qualifié parfois de *grand* ou *gros levier*, servait essentiellement à soulever la meule courante en vue d'y attacher la corde ; les ciseaux, étaient qualifiés d'*escaupres*. Au fil du temps, ces deux appellations ont perdu leur sens originel (le *levier* servant à lever, l'*escaupre* à tailler), si bien que l'*escaupre* a pu être qualifié de *petit levier*. Ce qui complique les choses, c'est qu'en plus de ces deux appellations, les meuniers se servaient aussi de *pinche* ou d'un dérivé (*pinchel, pincherel*, etc.), qui pouvaient désigner aussi bien le levier que le ciseau. Les dimensions du levier et des ciseaux sont données dans le bail du moulin de Saint-Aubert en 1494 : *ung levier de fer de quatre piedz de long, pesant trente deux livres et demye, ung monnequin, deux martiaux à battre les meulles, deux cisiaux, l'un de pied et demy de long et l'autre de deux piedz, pesant trente livres de fer*, et dans la prisée du moulin d'Audruicq en 1624 : *item, ung petit barreau de fer de cinq piedz et demy de long servant à lever les moeulles (...)* ; *item, ung aultre petit barreau à taillant de deux piedz et demy*.

copre : *les marteaux, monequin, les coppez, levyé de fer* (✕Busigny 1559) ; *le coppre de moeulle, le levié de fer et le maillet du pont et ung restouppoir* (✕Seclin 1629 Beauhaut) ; *4 marteaux, levié, coppe, monnequin* (○Busigny 1670)

► Aphérèse d'*escopre*, favorisée dans deux des trois cas par la présence de l'article défini.

escampre : *pour une vereule et claus et bendes de feer et cercles et un escampre de feer* (*Menen 1294) ; *pour un esscampre, 19 d* (*Menen 1296) ; *pour un levier de fier pour lever le muele, une escampe et un martiel pour battre ycelle* (✕Cysoing 1422) ; *ung lev[i]er, quatre marteaux et ung estampe [sic, lire escaupre] de fer et ung martel de fer servans audit molin* (Blandain 1458-1701) ; *ung levier de fer, ung aultre petit levier en maniere d'escampre, ung marteau de pant* (✕Cysoing 1529)

► Ces formes avec *-mp-* ont p.-ê. subi l'influence du flamand *schampen* 'érafler'.

escaupre : *pour avoir racheré le grant escoppre et pour avoir renca[u]chiet les martiaux dont on bat les meules* (*La Gorgue 1418) ; *item [au forgeron], pour avoir ralongié une escopre et ung grant levier* (*La Gorgue 1453) ; *pour avoir acheré ung escaupre pesant 9 livres* (*Menen 1457) ; *et si fu delivré (...) deux martiaux à battre les muelles, ung escaupre de fier, deux boistiaux et une corbille* (Baisieux 1460) ; *pour le levier et escaupre rapointier* (○Templemars 1463) ; *pour une escopre mise au molin de ten, pesans 8 livres* (Lille 1472) ; *ung levier de fer, deulx escaupre, ung grant et ung petit, deulx tonniaulx à mettre le moture* (✕Coutiches 1501) ; *a este livré (...) en prest audict molin (...) ung levier de fer, ung grand escaupre, une moindre escaupre, ung maillet de fer, quatre marteaulx à battre meulles* (✕La Madeleine 1584-1591) ; *un grand levier de fer pour lever les meulles, deux escoppes, un monequin, cinq marteaux à battre meules* (*Cambrai 1608 moulins 1.1) ; *leviez et petit leviez ou escoppe* (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; *une escoppe, pipe, manquin et levié de fer* (○Quiévy 1677) ; *deux therelles, une plenne, une ecôpe, une bedenne, un hôeau, une epenette* (✕Avion 1774)

escaupre de meule, de la meule : *le levier, escopre de meulle et le maillet* (✕Wattrelos 1579) ; *ung levier de fer, une escopre de moeulle et le maillet de pont* (✕Lille 1606 moulin 3.8) ; *un levié de meulle et une ecope de la meulle et une caute [sic, lire cache] et une maille de pont* (✕Lille 1687 moulin 3.30.2) ; *deux maille de pont et marteau à frapper cloux, desgragois, un levier, une escoppe de meulle* (*Don 1727) ; *un pinchereau,*

un cassette et un ecopre de meule, six marteaux à battre meulle, une maillie, un marteau, deux ecoppes, un ouchau, une gouge, iun couteau et une soioire (✕Comines 1746)

► Notons le passage du masculin au féminin dans la copie de 1591 du bail du moulin de la Madeleine rédigé en 1584.

b. ✕ Casse-glace, outil en fer effilé destiné à libérer le moulin de la glace ou à briser les glaçons qui risquent de l'endommager. Voir *desglachoir*.

escaupre : *pour une escaupre pour hoster le glache dou mollin de waranche* (Valenciennes 1384 Becquerel garance)

► *Escaupre* a le même radical que *scalpel*.

ESCAUPREL

a. Ciseau du meunier, barre de fer à tranchant. Voir *escaupre*.

à *Colart, le fevre de Bavay (...), pour un escapriel de piet demi de loncq* (✕Bavay 1413)

b. ✕ Casse-glace, outil en fer effilé destiné à libérer le moulin de la glace ou à briser les glaçons qui risquent de l'endommager. Voir *desglachoir*.

pour 3 hés et 3 escaupriaus à esglachier les glaces pour les moulins Monseigneur, pesans 24 livres ; et pour 3 boutaches pour les glachons atendre et brisier, pesant 7 livres (Valenciennes 1381)

ESCHALATTE

☒ Barreau du volant. Voir *latte*.

item, estoit l'arbre atout le volant, c'est à savoir le asse et lez 2 vergez et lez eschalattez et le couvertele de l'une costé de le maison deseure tout brisiet et eskeiit sur le mote tout en piechez (✕Dendermonde 1396 Greffeninge)

► Forme francisée de *scheilat*, appellation de la latte du volant (WVD, p. 143 et WBD, p. 263, prononcé [sxai :lat] à Dendermonde, plutôt que dérivé de *chanlatte*.

ESCHANGLE et ESCHANNE

Deux formes différentes sont issues du latin *scandula* : *eschangle* et *eschanne*, qui ont eu tendance à se confondre, au point que le classement des diverses graphies en est quelque peu arbitraire. Où faut-il classer, par exemple, *eschange*, dont le graphème *-ng-* peut représenter un *-n-* mouillé? S'ajoutent à cela les dérivés de **skalja* qui ont eux aussi eu tendance à se rapprocher d'*eschangle* (p. ex. *eschalle*).

Bardeau, planchette fendue servant comme une ardoise au revêtement. Voir aussi *ardoise*, *escaille*, *escaillon* et *essille*, ainsi qu'*aisselle*.

- **eschangle** et formes apparentées :

changle : *la couverture sera de bois blan couverte de changles de bois de chesne* (✕Noyelles-l.-S. 1704) ; *comble, achellin et chancre de la couverture dudit moulin* (✕Ennetières-en-W. 1750)

► L'aphérèse de *changle* et de *chancre* a été favorisée par ce qui précède : *de changles pour d'eschangles* ; *achelin et chancre pour achelin, eschancre*.

eschangle : *pour avoir couvert ledit moulin d'eskenle de Danemarche* (○Templemars 1388) ; *pour 15 cens de claus pinguerés dont on recouvry d'eschangle sour ledit molin* (○Templemars 1395) ; *pour 7 milliers 7 cens et demy d'escanle pour ce dit moulin, au pris de 26 s le millier li fu paijet 10 lb 18 d* (✕Mecquignies 1399) ; à *Henry Houwieul fu marchandet de le couverture d'escanle dou moulin à vent susdit par maistre Jehan Jonnekart, s'en deult avoir de le wergehe contenant 20 piez de quarure 48 s t., dont il y a euwt par mesure 2 vergez 3 quarts et demy, qui vallent audit pris 6 lb 18 s* (✕Mecquignies 1399) ; *pour l'accat de ung millier d'eschenle pour couvrir ledit moulin* (○Templemars 1447) ; *fault tout nouvelle echoncq pour couvrir le conble et le huvet* (✕Busigny 1626) ; *tous les eschangles necessaires tant pour la couverture que pour la parois du costé des volans jusques au premier plancher* (✕Sin-le-N. 1692) ; *pour la courvertur etant carniez [= garnie] de bon fullien [sic] et ecaingue* (○Villers-en-C. 1712) ; *la paroît du costé du vent, etoffé de deux potteaux corniers, sceulles, entretoises,*

potteaux de grues, loiens, roilles, achelins et eschancres (✕Lille 1726 moulin 3.9) ; *la cape du moulin consistant en comble, himmes, planches et eschanle, faurin, bonnet de prette, bouquez* (✕La Bassée 1755 blé)

► Cf. ALP, p. 55 : *essangles* ; DEBRIE, p. 21 : *échangue*.

- **eschanne** et formes apparentées :

channe : *quatre mil de channes* (✕Avion 1774)

► L'aphérèse a été favorisée par ce qui précède : *de channes* pour *d'eschannes*.

enchante : *le gros bougeniés d'orme, le demy crespon avec les clostures, enchantes, deux potelets d'arbre et marbreau avec sa dependance* (✕La Bassée 1719 blé)

► Passage de *es-* à *en-* au début du mot, qui a été pris pour un préfixe.

eschanne : *un comble neuf couvert d'eschannes* (○Seclin 1392) ; *pour avoir recouvert ledit molin tout de nouvel d'eschanne, lequel estoit si descouvert et les eschannes brisies, pouries et cheües par pourreture qu'il pleuvoit partout dedens ledit molin (...)* ; (...) *pour l'acat de 2300 d'eschanne de quesne desquelles on a recouvert ledit molin* (✕Attiches 1411) ; *pour 3300 d'eschanne pour couvrir le molin de Saint Sauveur (...)* ; (...) *pour 7000 d'eschanne pour couvrir le molin de Hiéppignies* (✕Lille 1484) ; *pour 17 000 d'eschannez (...)* *pour couvrir ledit molin, au pris de 4 lb 6 s chascun millier, qui montent 73 lb 2 s* (○Templemars 1502) ; *le cappe du molin, assçavoir combles, achelin, taupenne, demi gerpons et eschaulnes* (✕Herseaux 1577) ; *la cappe avecq 8 couples de combles et le forain (...)* *couvert de planche d'obeau soyez sur ung paulch, couvert d'essannes de quesnes, assçavoir les 3 faisant ung paulch et trois au pied et ung pied de long, qui couvriroit trois fois* (✕Templemars 1579) ; *10 mille 300 d'escanne pour couvrir le cape et le culat* (✕Templemars 1579) ; *le paroies des vents (...)* *les eschangne pour eschagné ladicte paroey (...)* ; *item, le capes (...)* *le lataige d'achelin de chesne de deux pouche d'espez le nombre de 560 pieds (...)* ; *item, tous les eschagne pour couvrir le moeulin et le petit crepon deseure l'arbre à 3 voies au pied come il se fait par coutume faut le nombre de 6 600 d'eschangne* (✕Hellemmes ± 1650) ; *il faut reparer toute la couverture dudit moulin et le culat, pour quel effet il faudra au moins deux mil d'eschans* (✕Auchy-l.-O. fin 17^e s.) ; *la parrois du coté des vents etoffé de (...)* *quinze pieds sur 29 pieds quarré d'achelin et d'environ quatre milles d'eschannes (...)* ; *la taupenne composée (...)* *de 9 pieds sur 12 pieds quarez reduit d'achelin de bois blancs et d'environ mil echannes (...)* ; *la cappe etoffée (...)* *de vingt pieds sur 32 pieds reduit d'achelin de bois blanc, d'environ cinq mille d'eschannes* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *livré 14120 escanne* (✕Salomé 1772)

► À Salomé, en 1772, les 14120 *eschannes* servent à la toiture et à la paroi au vent d'un seul moulin.

eschante:

la paroit du coté du vend estoffé à deux potteaux cornier, seulle, entretoise, grue, loiens, aschelin et eschande (✕Marquette-l.-L. 1712) ; *la paroié du costé des vends consistant en deux potteaux cornié, entretoise, liens et clostures avec les auchantes [sic]* (✕La Bassée 1719 blé) ; *la parois du coté des vents etoffé de deux potteaux corniers avec entretoise, loyens, achelins et eschantes* (✕Lille 1733 moulin 3.30.1)

ESCHANNAGE

Ensemble des bardeaux servant au revêtement ; revêtement en bardeaux.

toutes les clotures desdis trois pans et cullatz, assçavoir houllaiges et eschannaiges desdis trois pans, cullatz et couvertures (✕Rumegies 1536) ; *le paroir des vents, comprins le grue, l'eschannaige et les entretoises (...)* ; *item, le couverture dudict mollin, assçavoir le comble, aisselin et eschannaige* (✕Lille 1558 moulin 3.1)

ESCHANNER

Couvrir de bardeaux. Voir aussi *reschanier*.

pour (...) *avoir raissié de nouvel et eschanné le moittié du cullas dudit mollin de hault en bas* (✕Attiches 1459) ; *la parroit du ven, estoffees et escannees* (✕Templeuve 1578) ; *le demy crepon, quy est eschanné par desseure le pennelle* (✕Lille 1606 moulin 3.6)

ESCHANTILLAGE

Mesurage au moyen d'une règle graduée et étalonnée.

*soit memoire que l'echantillage de ladite meule, après avoir oté le boitillon vers le pan mouleré, a été fait en croisade avec ledit ril [= règle] de sept pieds par dessus le moulage posé contre le plat du grand fer sur deux dez de fer, dont le pouce a été deduit et pardessous avec le ril de cinq pieds posé du Bas moulin vers le pan mouleré et avec celui de deux pieds et demi posé de la muraille de la cave vers celle de la devanture (*Leval-Ch. 1757)*

ESCHANTILLER

Mesurer au moyen d'une règle graduée et étalonnée. Voir aussi *eschantillonner*.

cantiller : *lesdits experts ayant visitté, mesuré et cantillé aux quatre coings la moeulle courante l'ont trouvé et jugé de six pieds deux pouces un quart de diametre et de seize pouces une ligne d'epaisseur (*Buisenal 1779)*

► Aphérèse favorisée p.-ê. par la présence de la conjonction *et*.

Est-ce le même verbe que nous lisons dans : *ung trieulle de longueur convenable, de vinct à vinct ung pouche de grosseur par le groz boulx, à candeyller (*Busigny 1626)* ? La phrase provient d'un devis énumérant les pièces nécessaires au moulin à vent. L'arbre moteur sera « de longueur convenable », ce qui pourrait signifier qu'il faudra en mesurer exactement la longueur.

enchantiller : *la meulle courant aiant esté enchantilléz de deux enchantillion et trouvéz ladite meulle de sept pouches d'espeseus (*Thun-l'É. 1688)* ; *la meulle gisant aiant esté enchantilléz (...) trouvé de quatre pouches d'espeseurs (*Saulzoir 1689)* ; *la meulle courante enchantillee avec une regle de deux pieds et demy contenant en espeseur noeuf pouces et demy (*Ath 1718 Étang)*

► Confusion entre les préfixes *en-* et *es-*.

eschantiller : *de Pierart Servais, qui a estet censsiers des moulins de Busegnettes daleis Bavay et de celi dou vent deseure Mequignies, pour 2 pols et demy que les muelles desdis moulins estoient descriteutes et amenries ou terme de 3 ans que tenus les avoit, ensi que par maistre Jehan Jonnekart, maistre carpentier à monseigneur, furent rechuptes et escantillies (*Bavay, *Mecquignies 1405)* ; *la meulle courante, après avoir esté eschantillee (...), trouvé de six pieds et demye de diamettre et de quinze poulces d'epaisseur (*Cambrai 1698 moulin 1.1.1)* ; *la meuëlle courante echantillée de meme que cy devant avec deux regles des deux pieds par le trou du milieu a été trouvée de sept pouces et demy d'epaisseur (*Élouges 1730)*

► Une bonne description de la méthode utilisée pour *eschantiller* la meule se lit dans le texte de Leval-Chaudeville cité à *eschantillage*. Voir aussi *en crois*.

ESCHANTILLON

1a. Règle graduée et étalonnée servant à mesurer. Voir aussi *rieulet*.

enchantillon : *la meulle courant aiant esté enchantilléz de deux enchantillion et trouvéz ladite meulle de sept pouches d'espeseus (*Thun-l'É. 1688)*

► Confusion entre les préfixes *en-* et *es-*.

eschantillon : *pour les 7 gros quesnes devant dis avoir esquarez les aucuns à devise et escanchillon [sic] en errete (*Leval-Ch. 1455)* ; *ont commandez expressement de tenir l'eauwe selon l'estacque et escantillon de emprés le moulin le Comte (*Valenciennes 1486-1503 règlement)* ; *fait ung escantillon contenant six piez 8 paux ung quart, qui se prenoit sups et depuis ledit vielz soeullet et de là en hault jusques à certain asselle à ce pourpos assis, disant par lesdis dessevreurs que selon ladicte longueur et haulteur dudit escantillon ledit soeullet nouveau devoit estre assis (*Douai 1506 Escoufflet)*

1b. Mesurage au moyen d'une règle étalonnée.

eschantillon : *quant à l'amenrissement des meulles (...), le compteur certiffie qu'il n'y avoit nulz esquantillon (*Cysoing 1527)* ; *lesquelles moelles luy ont estees livrees à l'entree de ladite censse par escantillon (*Cysoing 1529)*

2b. Dosage (d'une composition).

eschantillon : *les deux pans seront furny de bons chevrons de fresne ; (...) le tout (...) couvert par dessus de tuille à bon mortier à l'eschantillon ordinaire* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1).

ESCHANTILLONNER

Mesurer au moyen d'une règle graduée et étalonnée. Voir *eschantiller*.

après avoir eschantiloné la moeulle gissante, s'est trouvé de cinqt pouces trois quart d'espaisseur et de six pieds un quart de diamettre (○Wambaix 1688) ; *la moeulle courante eschantilloné de quatre sens en la forme ordinaire at esté trouvé de l'espaisseur de noeuf pouches et cinqq ligne* (*Hallines 1698)

► Cf. CUSSONNEAU, p. 16.

ESCHAUCHOIRE

P.-ê. conduit de toile pour les graines.

le mouvet et l'engrenoir avecque les ferures (...) ; *ung eschauchoire, ung coffre à mettre les grains, un boisteau, deux corbeilles, deux bachins de cuivre, ung monnequin* (*Thun-l'É. 1642 huile)

► Notons toutefois que le chauffeoir (qui pourrait se dire *eschauffoire*) est absent de la priseé.

ESCHEANCHE

Déchet.

si doit avoir li mosniers toutes les eskeanches, si comme de revanes et d'auvel (Douai 1270)

ESCHEDE

☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.

pour 25 eschiedes et ourles mettre en le verge (✕Bottelare 1364) ; *pour 2 ourles et 50 escheedes* (✕Scheldewindeke 1373)

► Forme francisée du flamand *scheede* [= barreau]. Voir aussi la note ajoutée à *gaine*.

ESCHIVE

Poulie, roue à gorge. Voir *molette*.

eschive : *pour une piece de boiz d'ommel acaté à un carlier à Gavere pour faire l'engien à leveir ledit molin, c'est assavoir un bequet d'escive au bout dudit engien* (✕Scheldewindeke 1387) ; *pour un kerkan au wendas, pour deux eschives*³ (✕Herzele 1393) ; *pour avoir ouvré et ferré l'eschive d'un engien et y faire un gougon, dont lesdictes pierres furent tirees amont* (✕Menen 1403)

Acceptions spécifiques :

1. Disque de fer protégeant l'extrémité de l'arbre moteur. Voir aussi *platine*.

eschive : *pour deux eskives de fer faire et de les cloër au mollin à eauwe, peserent 22 livres* (*Harelbeke 1403) ; *pour deux escives de fer, 4 loijens, 8 crampons et claux pour le hassen du molin à eauwe, peserent 60 livres* (*Harelbeke 1404)

2. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

eschive : à lui [charpentier], *pour deux eschives et 18 quevilles* (*Harelbeke 1396)

eschive de molin : *pour avoir acheté 4 eschives de molin, 8 fusees (...)* ; (...) *4 bendes de fer pour employer aux eschives* (✕Haasdonk 1435)

► Les 4 *eschives* d'Haasdonk (1435) se comprennent du fait que chaque plateau de la lanterne est un assemblage de deux demi-plateaux.

squive : à lui, *pour 2 squives pour les tourtes* (*Harelbeke 1400)

► Forme francisée du flamand *schive* 'disque'. Cf. Coussée, p. 176 : *3½ dagen : maken en indoen pestel, 6,75 fr ; 4 treinritten, 2,00 fr ; gebruik van reepen en schyven, 6,00 fr* [3 journées et demie :

³ Et non pas *eschine* comme l'a lu et l'explique MANTOU 2, p. 56.

confection et mise en place d'un entrebut (...) ; 4 voyages en train (...) ; utilisation de cordes et de poulies (...)].

ESCLAN et ESCLANE

1a. Traîneau servant au transport de lourdes charges, surtout les meules. Voir aussi *esclide*.

esclan : pour avoir fait un esclan ou traîneau à transporter ladite pierre de meule du rivaige de Mortaigne jusques sur la motte du moulin (✕Mortagne-du-N. 1593) ; une eschelle qui sert à porter les sacqs hors du bateau et un esclan pour les meules lorsqu'on les transporte (*Lille1726 moulin 2.2.2)

esclane : pour (...) faire une noefve esclane de 17 piez de long servans à mener les baquez dudit ouvrage pour et à cause de ce que celli que le Salle avoit presté fu rompue et l'en a on restitué une (...), en laquelle esclane fu employet de le provision de le Salle un queviron demi de boulle (*Valenciennes 1425 St-Géry) ; d'avoir mis jus le courant dou mollin des Ogelens, ycelui avoir aidiet à mettre sus une esclenne pour le mener au mollin le Comte pour servir à lit au petit mollin dudit lieu (*Valenciennes 1435) ; pour atout huyt chevaux et ses engiens avoir mené sur une esclane ladite meulle de molin de devant l'église Saint Gery audit molin Souverain (*Valenciennes 1529)

C'est probablement *esclanes* que nous devons lire dans :

à Jehan Brode, carpentier, pour 4 jours qu'il ouvra à faire esclauwez pour sus mener pieres de le Salle audit ouvrage (*Valenciennes 1384 Comte)

► Le féminin, inconnu des dictionnaires, ne se rencontre qu'à Valenciennes.

1519 Valenciennes ADN, B 9943, 68r°

Esclenne pour le transport de meules

(...) avoir fait une grosse esclenne de deux pieches de bois de 9 piedz de loing, de 5 et de 7 poch de groz, pour en ces deux pieches de bois assembler et eneswiller quatre pieces de bois de deux piedz et demy de loing, de telle grosseur et largueur que les autres de dessus, avecq y avoir ratacquet deux rencrasses de six piedz de long, de 2 et de 3 poch de groz, pour mener sur icelle esclenne meulles de molins quand besoing sera.

1b. Dans le moulin à huile, prob. chariot pour le transport des tonneaux.

esclan : les cordes d'estamps à trois florins dix pattars (...) ; les cordes d'esclan, les corde du frin prisé à trois florins (...) (✕La Bassée 1683) ; la corde du frain, la corde du bicbacque et l'esclan avec sa corde (✕Mouscron 1687) ; un entonnoir, un seau, un tonneau, esclan, coigné, fourmeré, 8 lb 8 s (✕Seclin 1711)

► En tant que 'traîneau', le *FEW*, XVII, p. 144b fait dériver *esclan* du germanique **slido* ; en tant que 'char', le même dictionnaire, XXIII, p. 68b classe le mot parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine.

2. * Plan incliné par où se déverse l'eau superflue au fonctionnement du moulin. Voir *glicheoire*.

esclan : la ventelle dudict mollin (...) la cauque et la langue, un fonfon [sic, lire *fau fon*] proche de la ventelle, un esclan à costé de la raiers (Lille 1642 moulin 2.1.2)

► Cette acception n'est donnée par aucun dictionnaire ni glossaire. Dans les prisées antérieures du même moulin, c'est *glicheoire* que nous lisons. Dans la prisée de 1558 cette *glicheoire* était flanquée de deux *bajos*, mot qui a été remplacé par *barres* dans les prisées suivantes. Est-ce cette erreur qui a rendu la phrase incompréhensible et qui a poussé le scribe à écrire *esclan*? S'il s'était agi d'un traîneau, on n'aurait certainement pas ajouté le complément à *costé de la raiers*.

ESCLANAGE

Transport sur un °*esclan*.

pour l'esclanage de ledicte meule (...) jusques audit molin le Comte (*Valenciennes 1433 Comte)

ESCLANER

Transporter sur un °*esclan*.

pour esclaner une neufve moelle dou moullin Saint Gery au moullin le Compte (*Valenciennes 1418) ; à *Jehan Macquart, chareton, pour son sollaire d'avoir esclanet le bacquet (...) et menet aux moullins d'Anzaing pour s'en aidier* (*Valenciennes 1427) ; *pour avoir esclané et mené à ses chevaux et harnas les 20 kievirons de bos* (*Valenciennes 1440 Anzin)

ESCLAUER

Déclouer, détacher, priver de clous ou de chevilles. Voir aussi *desclauer*.

pour avoir (...) retaillet le rouet, qui estoit esclaué et non droit (*Bruay-la-B. 1449)

ESCLIDE

Traîneau servant au transport de lourdes charges, surtout les meules. Voir aussi *esclan*.

à *Nicaise Breton, pour avoir à sen esclide et chevaux menet ladicte pierre de l'ostel de Saint Christofle (...) audit moelin de Saint Gery* (*Valenciennes 1437 St-Géry)

► Cf. *FEW*, XVII, p. 145b, art. ancien bas-francique **slido* 'traîneau'.

ESCLIDEE

* Plan incliné par où se déverse l'eau superflue au fonctionnement du moulin. Voir *glicheoire*.

un grant frasnél de 18 piés de loncq à faire une esclidé, 2 s 6 d (Valenciennes 1409) ; *le masse deriere les ventailles sour coy le esclidee de plankes est assise à bain de mortier 19 piés sour 7 piés, c'est 133 piés [= pieds carrés]* (Bavay 1428 – B 9421) ; *pour avoir (...) le bachinage et le plancher de l'esclidee d'icelle seuwiere, qui par les grandes yauwes estoient eslevés, iceux refaix, rasilz et rekevilliés de kevilles de fer* (Valenciennes 1448 Anzin) ; à *l'esclidee de ledicte seuwiere mis deux noefves aisselles de 20 piés de loncq et les autrez aisselles d'icelle esclidee requevilliet de quevilles de fer* (Valenciennes 1456 Ogelens) ; *sur les longerons de le masse de pierre desdis ventaux servans à l'issue et esclidee de l'iauwe courant par lesdis ventaux avoir vesti et fonssé de plancque bien asisse clauwee et ghindee* (Hon-H. 1457) ; *pour lors avoir remachenet et restouppet ung trau et desrouture estant ou planquier et esclidee de pierre desdis mollins le Comte* (Valenciennes 1457 Comte) ; *sera tenu et a promis ledit preneur de recepvoir et prendre le corps des edifices (...), ventellaiges, murailles, bajoues, schidees [sic, lire sclidees], pierres courantes et gisantes avec les hostieux, utensilz et harnas travaillans servans ausdis moulins (...) par bonne et suffissante prisee* (Enghien 1601) ; *la petite esclidée de dessous la grande palle faite d'un gisant de cinq pieds de longueur, de dix pouces quarrés et d'un autre gisant de quatre pieds et demi de longueur, de pouce et demi d'épaisseur sur sept de largeur et de trente six pieds de doses de deux pouces d'épaisseur sur dix de largeur* (Leval-Ch. 1757)

esclidee de seuwiere : *estoffes pour ventellaiges, esclidees de seuwieres et aultres parties* (Bavay 1428 – B 9421)

► Cf. le bail du moulin d'Ittre de 1639 : *Comme aussy serat subject d'entretenir la sclydée de terre allenthour et toutes les dicques venant depuis ladicte sclydée jusque au moulin à ses despens*. Jean-Paul CAYPHAS, qui a publié le texte, explique quelques mots d'autrefois, mais néglige *sclydée*. Je suppose que la *sclydée* est ici le talus autour de l'étang qui alimente le moulin.

ESCLIS : voir *clier*.

ESCLOSURE

Clôture.

le somier dou pan qui fait esclozure as dessus dis esclis (*Recquignies 1414)

ESCLUSE

* Obturation, colmatage d'une brèche due à l'eau.

pour une escluse faite à maniere de rouillye de fagos et de terre au desous doudit moulin devant l'uis et ossi escluser en 2 lius par deseure ledit moulin u li yauwe cavoit les rives (Valenciennes 1370 Souverain)

Acceptions spécifiques :

1. * Retenue d'eau. Voir aussi *esclusel*.

1a. Barrage destiné à retenir ou à détourner l'eau, à régler le débit. Voir *estanque*.

- sans mention des vannes : *en le dierrainne sepmainne d'avril ouvrerent 2 jours à l'escluse dou moulin de Hon au refaire un grant traul que les euwes avoient fait et escavet d'en costé l'espaumoir (Hon-H. 1390) ; audit Leurent, pour 8 jours et demy qu'il fu au faire une forte soif à l'escluse dou vivier au lés viers le ventele moulerech et pour refourbir le vivier au devant de ledicte escluse et rejeter sus pour yceli alarghir et avoir plus d'euwe au moulage (Hon-H. 1395) ; pour (...) faire une estanque et escluse au devant dou moullin des Ogelens (Valenciennes 1409) ; de refaire et remettre à point de terre et de pierre l'escluse qui tient l'yauwe pour le moulaige (Recquignies 1440) ; pour avoir reffait l'escluse et les machellers dudit molin, que li grandes eaues en avoient emportez, et ne pouvoit ladicte escluse tenir nulles eaues, à cause de quoy ne molloit point ledit molin ; et aussi pour avoir nettoyé et relevé ladicte escluse des emondices et ordures dont elle estoit plaine (Bruay-la-B. 1498) ; estant informé que l'on repositoit le seuille du radier des ecluses du moulin de Becqueriau sur la riviere de Ronel, nous nous sommes transporté sur les lieux au desous de Marlis pour verifier si on le posoit à la mesme hauteurs que nous l'avons trouvée le 13 du mois d'aoust de la presente année (Valenciennes 1754)*
- avec mention des vannes : *pour faire un nouvel ventelle appartenant à l'escluse devant le reue de l'iauwe (Harelbeke 1400) ; pour avoir fondé entre les molins de blé et de soille où l'eaue prent son cours, sur le vif fons, trois murs au travers de la riviere tous de blanche pierre de Brabant appelée 'grant ordun', de six piés d'espés chascun mur, le premier desdis murs 17 piés ou environ fait au dessus des escluses desdis deux molins, le second mur au lieu où les escluses se cloent et le tiers mur au bout desdis molins vers le wal contre la venne de la maree (...) ; pour 12 autres pieces de fer appelées 'hurtres' [litt. 'heurtoirs'] servans es six trous du cours des eaues desdis molins, qui tiennet frumez les trous desdictes escluses, pesans ensemble 51 livres de fer (Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; par les grandes fleues d'eaues, partie de l'ouvrage qui avoit esté fait à ladicte escluse se cava et rompy et affin de preserver le demourant fu ordonné que l'eaue auroit sen cours parmi ladicte escluse sans avaler ne clore le ventelle d'icelle escluse, par quoy les dis quatre molins jocquierent (Dendermonde 1458 Nieuwburg) ; escluse du tordoir : le seuil, longueur 36 pieds, grosseur 10 pouces et 12 pouces ; le chapeau, longueur 36 pieds, grosseur 12 pouces et 14 pouces ; 7 poteaux de 19 pieds de haut, grosseur 12 et 12 ; les tirans des vannes de 22 pieds de hauteur, grosseur 5 et 6 ; madriers des vannes, hauteur 7 pieds, largeur 4 [pieds] 6 [pouces], grosseur 2 pouces (Cantaing-s.-E. 1753)*

► À Dendermonde une partie de l'infrastructure est destinée au passage des bateaux.

1409 Hon-Hergies

Travaux à la grande escluse du moulin de Hon

ADN, B 9396, 14r°-v°

À Jehan le Roy et le Grant Colart, fosseurs demorant à Bailloel, Jehan Millet et Martin Aumant, ossi fosseurs, demorant à Hon, asquelz demora par recours li ouvrages de fosserie que on a fait à le grande escluse dou mollin de Hon, liquelle as grandez yauwez fu rompue, et est tel qui s'enssieut.

Premiers, roster toutes les terres qui sont en le routure et escluse tout au loncq jusquez à vif fons et tout au loncq de ledicte escluse mouvant dou ventaille moullerech allant jusquez as grans ventailez de le seuwiere faire une fourme si bas en terre que il soit 1 piet devers le dur fons pour assir le fagotich au devant de l'euwe, et en ledicte routure, qui est à l'endroit où li buse estoit, mener le fagotich à tel hauteur come il est [sic] li soelz doudit ventaille moullerech, pour lassus rassir le buse si bas que le deseure y est

demi piet plus bas que le soel doudit ventaille et lassus mener à tel hauteur que le viese escluse estoit ;

ossi parellement tout au loncq de ledicte escluse ralarghir au devens doudit vivier si avant que pour revenir à 12 piez de larghe au deseure et ledit fagotich et terres mener à si boin et certain tallut qu'il y appartient, et toute ledicte escluse de se longhece et hauteur fagoter au devant de l'euwe bien et souffissanment et toutes les terres conrer à piet d'euwe et de maillet de lit en lit et cascun lit avoir demi piet d'espés et mener si haut tout ledit ouvrage que il soit 1 piet plus haut que le viese escluse.

Item, en ledicte routure et trau faire cleifz ens es terres à l'un leis et à l'autre et reconrer les viese terres avoecq les noefves et ensi reconrer toutez les autrez terres meuttez tout au loncq de ledicte escluse et au deriere de ledicte routure fagoter ossi bien que au devant.

Item, doivent lidit ouvrier tourner toutez les yauwez à leur frait et peril et roster tout le bos et terres de l'estanque et bastardiau qui tenoit l'iauwe sour le mollin et se doivent prendre toutes les terres que pour celli ouvrage besoingne au devant de ledicte escluse ens ou vivier en poursiuwant le fons tant à hotte comme à jet et nient plus bas ; avoecq ce doivent lidit ouvrier tout ce dit ouvrage faire et parfaire bien et souffissaument par dit d'ouvriers à ce congnessans et retenir sain et estain de se hauteur et larghece, ensi que deviset est deseure, 1 an et 1 jour après le faisance d'icelli à leur frait et peril.

Item, encores au deseure de ledicte escluse faire une feche de verghez sour le darain lit de fagos tout au loncq, de 6 verghez de haut et clachenés de lons havés, et lassus wasener tout dou loncq de ledicte escluse.

Et est assavoir que on doit livrer asdis ouvriers tous les fagos et estoffes de pels et de verghez que pour celi ouvrage a besoingniet.

Se demora chius ouvrages as dessus dis à recours ensi que marchandés et deviset fu par maistre Willame Desmortiers et maistre Ernoul, le fosseur à Monseigneur, à 49 lb tourn.

Item, pour une masse de terre et de fagotich que lidit ouvrier ont fait au deseure de leur devise ens oudit vivier pour porter le debout de le buse qui y a / estet rasise, à laquelle on a fait à celli debout un pillot à trayant pour lever à cauke, accordet à yax en 35 s.

C'est en ouvrages 50 lb 15 s.

1b. Batardeau, digue provisoire destinée à mettre un endroit à sec ou à détourner un cours d'eau pour permettre un travail. Voir *bastardel*.

pour faire une escluse devant ledit mollin pour hoster l'iauwe hors du cours tant c'on y eust ouvré et redepichier (Bruay-la-B. 1363) ; à Bauduin Boukery, fossier, auquel fu marcandet de faire et deffaïre 2 escluses si large que li riviere est au moulin Dame Ogelent, l'une pour prendre l'iauwe au desseure doudit moulin et l'autre au desous doudit moulin et là espuisier pour ouvrage de carpenterie, de machenerie et de fosserie que on y devoit faire (Valenciennes 1377) ; (...) de faire une escluze en le riviere dou moulin de Rocquez (...), celi escluze estoffe de pes, de cloies, de clefs et de ventrieres si souffissanment que li escluze tint le place estaine et secque (...); pour 5 quartrons de pieches d'ausne et de frasne parmi aucunes estacques que on eult (...) de quoy on fist ledit bastardiaul (Recquignies 1414) ; pour (...) avoir (...) fait une escluse en travers de le riviere au devant des ventailles dudit moelin de Fossart, de 30 piez de lonc, de 6 piez de leit et de 7 piez de hault à cause de certains ouvrages de carpentries et machonneries que on devoit lors faire à le seuviere d'icelui moelin (Valenciennes 1437) ; pour avoir (...) fait une estanque de 40 piés de lonc, 9 piés de hault et 8 piés de larghe entre les pelz et cloyes, servans au devant des molins

d'Anzaing et de Brisebos pour tant que lors convenoit faire nouvelle fondation de machonnerie, noeve seuwiere et bachinge à yceux molins (...) ; pour 90 gros tilloelx, 8 pieces de comble de frasne et 16 cloyes à lui lors pris et employés au faire, clore et clacener ladicte escluse (Valenciennes 1442)

1364 Valenciennes

Escluses aux moulins d'Anzin

B 9737, 14r°

À Coppin de Brouxielle et Jehan Haneuse, ouvriers de fosserie, marcandet par cri et à rabais comme as darrains offrans le dimenche prochain apriés le jour dou Sacrement l'an 64 à le Salle monseigneur à Valenchiennes, pour 2 estankes faire as molins d'Ansaing en le maniere qui s'ensieut :

C'est assavoir une escluse mouvant de le maison Jehan Jacobiert en accordant jusques , au piler de le seconde arche pour prendre les 2 arches à une fie au deseure dou pont ; item, une escluse commenchans audit piler en desous l'euwe et alant frumant sur le ront à le machonnerie de le voie desdis molins au leis deviers le ville et descombrent les fons tout autour de le voie pour allegier les fondemens de le machenerie ;

item, en desous les molins de bleit et de brais faire l'autre escluse commenchans à le machenerie des molins au bleit alant tout autour jusques à l'escoussiere, et celi escluse faire si arriere des molins que li ouvrier s'y aidierent ;

et ces 2 escluses tenir estainnez et espuisier l'euwe et tenir au sec 8 jours, et depuis ches 8 jours tenir saines et estainnez un mois entir, se fu livret asdis marchans pour celi ouvrage faire si com dit est back, cloyes, peils et tout chou qui appartient à l'oeuvre, payet à yaus pour ledit ouvrage 69 frans de Hainnaut, qui valent à 25 s le pieche 86 lb 5 s.

1c. Barrage à portes et sas pour la navigation. Voir aussi *espoie*, *rabat* et *trau*.

le passage des nefz parmi ladicte escluse (...) a esté cloz (Dendermonde 1458 Nieuwburg)

1d. Digue le long d'un cours d'eau. Voir *esponde*.

pour (...) faire et eshuisier pluseurs pillos, clés et ventrieres dont on fist une escluse au desous de le seuwiere dou moulin Souverain (...), liquelle puet avoir 55 piés u environ de longueur, ycelle faite pour ce que li yauwes avoient grandement conquestet sour ledicte voye et wareskais (...); pour (...) emplir de terre le devant dicte estancque faite au desous dou moulin Souverain (Valenciennes 1411)

► L'*escluse* et l'*estancque* sont à peu près synonymes, comme nous le voyons dans les extraits de Valenciennes de 1411 (classé sous 1d) et de 1442 (classé sous 1b). Lorsque les rédacteurs mentionnent les deux termes, comme dans l'extrait de Valenciennes de 1409 (classé sous 1a), il s'agit d'un hendiadys, bien que les deux termes aient peut-être traduit à l'origine deux façons de voir les choses : l'*estancque* aurait été plutôt le barrage retenant l'eau et formant par conséquent en amont un plan d'eau, un étang ; l'*escluse*, le barrage retenant l'eau et asséchant par conséquent le cours d'eau en aval. L'identité *escluse* / *bastardel* est manifeste dans l'extrait de Recquignies de 1414 (classé sous 1b).

2. * Vanne d'un barrage situé sur un cours d'eau assez important. Voir *ventelle*.

le fer et pendans dont l'escluse dudit moullin est pendue (Harelbeke 1395) ; entre lesdis joees [remplace parois barré] aura ung reffens [remplace desoiure barré] en maniere de beffroy pour faire couler l'eaue l'un de l'autre, dont chascun des conduis aura 3 piés de large ou environ et l'escluse quatre piés de large ou environ (Harelbeke 15^e s.) ; pour avoir livré à l'escluze desdis molins deux grandes cordes pour tirer ladicte escluze (Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; l'achelin du bacq à grain avec les potteaux, entrefent (...), un petit rolleau à lever les escluses (Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; à l'ecluse dudit moulin treize chevilles, un chapeau, un arboutant et trois ponchelez (Comines 1746 tan & huile, prisée des éléments en fer) ; la riviere se separe en deux branches (...) : la plus grande branche passe par six ventelles de 3½ pieds de largeur, la moindre passe par deux ecluses ou ventelles semblables (Ramillies

1749 textes 1) ; *les cinq montants cizelés au fin ciseau, façonnés en battees avec les glissoires pour les escluses, de 7 pieds et demis de hauteur et 12 pouces quarrés d'épaisseur, avec un talon d'un pied, convenus à florins 40* (Herne 1753) ; *trois cheville de fer pour tiré les escluses* (Cambrai 1779 moulins 1)

► Le *petit rolleau à lever les escluses* qui figure dans la prisée de 1684 du moulin à huile de Comines deviendra en 1707 *le roleau à lever l'éventelle*.

La prisée de 1707 du nouveau moulin à huile de Comines mentionne l'*escluse* à deux reprises :

le fau fond avec l'escluse, potteau au bout y servant (...) ; *item, le blocq, l'arbre et roue en l'eau (...)* ; *trois loyens de harnas courts et longs avec une seulle sous le long loyen, trois têtes de montans avec les mouffles et moufflieries du fleau de l'escluse, avec une piece de bois qui tient lesdits mouffles et moufflettes et sept fleaux (...)* (Comines 1707 huile)

Il est évident que l'*escluse*, associée au *fau fond* est la vanne du moulin. Le texte devient incompréhensible lorsque l'*escluse* interrompt l'énumération des éléments du bloc aux mortiers et de la presse, avec les *mouffles* et *molettes* (dites *moufflettes* ici) qui servent normalement aux cordes des pilons et des hies, mais qui auraient servi au *fleau de l'escluse*, en l'occurrence au levier de la vanne mouleresse ! Certes, en plus des moulins, Comines possédait une écluse à sas dont les lourdes portes appelées *fleaux* pivotaient. Le *fleau de l'escluse* mentionné dans la prisée du moulin à huile n'est pas une de ces portes ! Celles-ci seront évoquées dans des prisées séparées consacrées aux deux trous. À travers ce galimatias on peut comprendre que le maniement du levier de la vanne mouleresse était facilité par une molette à moufle et que, comme c'est normal, chacune des sept cordes des sept leviers des pilons et des hies passait par une molette à moufle.

Le texte était corrompu et à peu près incompréhensible dès son apparition dans les archives en 1684: *trois loiens du harna court et loing avec une seulle dessoubz le loing loyen, trois testes des montans avecq les moufflettes, le mouffle du fleau de l'escluse, avec une piece de bois d'obeau, le mouffle et les mouffles et moufflettes et sept fleaux* (nouveau moulin à huile).

Une corruption similaire a touché le texte de la prisée du moulin à blé de Comines, mais là l'erreur se manifeste par la mise en parallèle des prisées de 1707 et de 1710 :

- en 1707 : *Primes, l'arbre dudit moulin (...)* ; *item, à la roue tournante en l'eau (...)* ; *item, au rouet qui mene la lanterne de la fusee vingt sept chevilles, six bendes servans audit rouet, huit oeuches de fer, la ferrure de la lanterne (...)* ; *item, la fusée, l'ache, boittes (...)*.

- en 1710 : *Premier, au grand arbre (...)* ; *item, à la roue qui tourne en l'eau (...)* ; *item, au rouet qui mene la lanterne de l'escluse trente trois chevilles avec cinq bendes à oeillers servans audit rouet (...)* ; *item, la fusée en bon estat, l'ache, boite (...)*

ESCLUSEL

* Petite digue, en l'occurrence petite digue destinée à préserver une digue existante. Voir *escluse*.

pour faire un esclusiaul de terre, de pelz et de soifz tout dou loncq de le grande escluse de piere pour retenir l'iauwe qui passoit parmi ledite escluse (*Recquignies 1410)

ESCLUSER

a. * Colmater une brèche due à l'eau.

pour une escluse faite à maniere de roullye de fagos et de terre au dessous dudit moulin devant l'uis et ossi escluser en 2 lius par deseure ledit moulin ù li yauwe cavoit les rives (Valenciennes 1370 Souverain)

b. * Bloquer (un cours d'eau).

lequel pont estoit eslevé des eauwes et assis sur le piller soustenant le theliere de le grande soyere du grant molin le Conte (...) à ceste cause l'a convenu deffaire et desrompre (...) *pour ce qu'il estoit escluser les venteilles et soyere dessus dictes* (Valenciennes 1533)

c. * Arrêter ou détourner volontairement un cours d'eau au moyen d'un barrage.

pour faire un grant bastardiaul dou treviers de le riviere pour escluser et tourner l'euwe ariere de l'ouvraige de le carpenrie et machenerie quant on le fist, leur fu payet pour le

closin coper, les pels faire, les sois emplir de terre, mettre bonnes clés et bien conrer l'ouvrage (Bavay 1396) ; il convenoit ammener terre demi lieue longs pour faire ung dam et excluser ladicte riviere de la Tenre deseure lesdiz molins adfin d'avoir le vielz ouvraige et le tresfon secq à veoir quel ouvraige il convenroit faire necessairement pour la conservation desdiz molins (Ninove 1408) ; sy fu ladicte riviere en son embouscure vers Gaugeux esclusee et estoupee tellement que une goutte d'eauwe ne entra en la ville pour le terme desdictes six sepmaines que l'on mist à nettoier ladicte riviere (Valenciennes 1496 St-Géry)

ESCOIRAGE

Escoirage et escoirer posent un problème d'interprétation. À première vue, on en ferait des dérivés de corium 'cuir' : l'escoirage serait le fait d'enlever la peau, en l'occurrence l'écorce, ce que traduirait le verbe escoirer. Cette interprétation se heurte au fait que GODEFROY, III, p. 412a et le FEW, II, p. 1186b, art. corium, ne mentionnent qu'un seul dérivé de corium qui se rapporterait à l'écorce, et c'est le même, le FEW l'ayant repris à GODEFROY : escoireour 'celui qui enlève l'écorce' (Valenciennes 1442).

C'est pourquoi je préfère interpréter ces formes comme des graphies d'esquarrage et d'esquarrer. À l'absence d'escoirer dans les dictionnaires s'ajoutent quelques autres arguments en faveur de l'équarrissage : cette opération est bien plus fréquemment évoquée dans les comptes que l'écorçage ; de plus, ce sont les équarrisseurs plutôt que les charpentiers qui débarrassent les arbres de l'écorce (voir l'exemple donné à l'art. peller) ; il y a enfin – et c'est là l'argument le plus probant – le fait que j'ai rencontré deux escoires, qui sont indubitablement des esquares, des équerres, que SALAMAGNE 3, p. 212b mentionne des coiriaux et des coireaux parmi les carreaux à Douai. Tout compte fait, pourquoi le seul escoireor de GODEFROY et du FEW ne serait-il pas plutôt un escareor 'celui qui équarrit les troncs' ?

Ce qui complique le tout, c'est que l'écorçage et l'équarrissage sont deux opérations pratiquées avant le débitage en planches, madriers ou bastaings. Au vu de tout ce qui précède, j'accorde une entrée séparée à escoirage et à escoirer et laisse le choix de l'interprétation au lecteur.

Pour l'écorçage, voir aussi escrutage et escrutement. Pour l'équarrissage, voir esquarrage.

*pour l'abataige d'ung quesne (...) qui a esté employé à faire ung estacque et aselles pour le planquage dudit molin et pluisseurs gistes, pour ce païé compris l'escoiraige et esculaige dudit quesne (*Phalempin 1489)*

ESCOIRER

Pour écorcer, voir peller. Pour équarrir, voir esquarrer.

pour avoir escoiret ung hommel à faire fraïns et costérés (✕Douai 1461 Prés) ; à Piere de Couchit et Jehan, son filz, carpentiers (...), pour par eulx avoir esté escoiret et racourchiet ung arbre pour servir audit molin, lequel arbre est enventé et si n'a peult servir (✕Cysoing 1482) ; pour ung quesne de 24 piés de long pour faire ung abre de molin et livret à Lille, 14 lb, et pour le faire esquoirer au Maisnil, où ledit quesne fut achetet, 12 s (Lille 1503)

ESCOMBLER

Comblér.

*pour espuisier aucuns trous que ne s'avoient peu escouiller [sic, lire escomblér] (*Valenciennes 1533 Comte)*

► *Encomblér* avec changement de préfixe.

ESCONSE

Lanterne sourde, bougeoir couvert.

*pour une esconse pour le mollin de Wazemmes, paiet 5 s (*Lille 1504)*

► Cf. FEW, XXIV, p. 50b, art. abscondere.

ESCORCHIER

Enlever les pierres situées à l'extérieur d'un mur.

*l'autre kevech à l'autre lés escorchier sour toute le longhece 2 piés et demy de pierffont sur la hauteur de 6 piez et bien remacenez et raloijer le viese macenerie bien avoek le noeve et en tout cil ouvraige ordener boutils de 5 piez en 5 piez un boutich (...) et se on volloit escorchier l'ouvraige leur il a aukuns quarriauls effondrés, le doivent faire li ouvrier 2 piez et demy de pierffont et remacener bien et souffissant (*Bavay 1391) ; à Gilliard dou Moustier, machon, pour sen sollaire de escorchier le pan de mur qui vient dou grant ventaile de Busignettes (...) et celi refaire et remachener (*Bavay 1407) ; pour (...) avoir (...) l'un des pans de mur doudit moelin le Comte contenant 16 piez de lonc, 12 piez de hault et 3 piez d'espez, qui estoit tous esboulez et meffais, escorchiet par le dehors de 2 piez d'espez ou plus et des piezez venant d'icelui avoecq d'aultres (...) le refait et remachonnet ainsi qu'il appartient, avoec le vossure dou trau de l'arbre d'icelui moelin (*Valenciennes 1437 Comte)*

► Cf. GPSR, VI, pp. 97b-98a : *écorcher* : terme de maçonnerie, dégarnir un mur.

ESCORE

Étai, étançon. Voir *estanchon*.

pour (...) avoir restançoné et reblocqué 4 escores dudit moulin à vent et rappointier et amender la croisure d'icellui (✕Harelbeke 1401) ; 19 escors sur quellez ledit molin fu mis quant ledit croissant fut mis en oeuvre (✕St.-Baafs-Vijve 1442) ; pour dix pieces de boz, chascun de 28 pieds, pour escorres à mettre ledit molin dessus à faire ledit ouvrage (...) ; pour 4 pieces de boz pour courtes escorres, chascun de 14 pieds (✕Elsegem 1445) ; pour avoir abattu 6 appoioirs et escores pour servir audit molin avec iceux qui y estoient (...) ; pour avoir aidé à chenger, à admener et ramener lesdis escoires (✕Ingelmunster 1451)

► Forme francisée du flamand *schoore*.

ESCORER

Étayer, étançonner. Voir *estanchonner*.

de 8 pieces de bois appellees 'plaetsen' [lire plaeten 'grosses pièces de bois'] (...) et en est fait le lit de la pierre dudit molin et aussi dessus escoret ledit molin (✕Lovendegem 1470)

► Forme correspondant au flamand *schooren*. Cf. ALP, p. 54: *écorer*.

ESCOUFLICH

Expression :

à **escouflich**

À queue de milan, se dit d'un assemblage dans lequel le tenon et la mortaise vont en s'élargissant en forme de queue de milan. Voir à *queue d'aronde*.

*et à celi estanture avoir 2 bauls ravaleis à macque au desous de viernes et sour ycellez viernes ensiller à escouflich 2 cuetelletes pour porter plommach, qui porte le debout de l'arbre là endroit (*Hon-H. 1408) ; item, après l'esquareur, [le charpentier] ouvra un bauch ausnier (...) ; item, fait tout noef le bauch coillier à le prison, qui porte le debout de l'arbre par dedens ; item, fist et carpenta un autre bauch moyen mis à escoufflich et ravala à morsiel pour ce qu'il ne volloit point trauwer si fort les panes doudit moulin (✕Mecquignies 1426) ; et les souliaux de desoux entaulé à escoufflich à keuwe d'erronde, et au deseure desdictes entretoises mis et assis 2 grosses cuetes à escoufflis à keuwe d'erronde et à repos (*Hon-H. 1455)*

► Dérivé d'*escoufle* 'milan', rapace qui a une queue fourchue ressemblant à celle de l'hirondelle. L'identité entre la queue d'aronde et l'*escouflich* saute à l'œil si nous comparons deux extraits décrivant la manière dont les solives sont assemblées aux sommiers : *trois cours de gistes et de 17 gistes à chascun cours (...) eneswilliet et ensellet sur lesdis sommiers et entretoise à marsau [sic, lire morsau] et à queue d'aronde pour planquier et fonsser d'asselles de chesne sur lesdis gistes et sommiers (*Valenciennes 1517 Fossart) et ycelui pont estoffet de soellez sour cascune masse de mur, en quoi les gistes doudit pont sont entaulées à morsiau et à escrufllich [sic] [ADN, B 9397 (1410) 11v° Pont de St-Vaast]. De nos jours encore, c'est le plus souvent à queue d'aronde que les solives s'assemblent aux sommiers dans les charpentes en bois. *Holzbaukunst*, p. 93 distingue*

l'assemblage à queue d'aronde de celui à queue de milan, mais le dictionnaire traduit les deux assemblages par *dovetail lap joint* et le dessin illustrant les deux assemblages est à peu près identique. En se servant à deux reprises de *à escouflich à queue d'aronde*, le rédacteur de Hon-Hergies précise que l'assemblage à *escouflich* se fait à queue d'aronde.

ESCOULER

* (En parlant de la cloison de la vanne) : voir *battre* expressions.

ESCOURCHIER

Accourcir, tronçonner selon la longueur souhaitée. Voir *acourchier*.

avoir appointié des espines [= alluchons (→ queville acc. spéc. a)] de nesplier, esquaré et escou[r]chié pour le molin à vent (✕Harelbeke 1415)

ESCOUSSIÈRE

Petit moulin destiné à décortiquer l'épeautre. Voir aussi *moulin de l'escoussière*.

pour 2 keuwes wides que on eult audit moulin pour retasseler les rues de le scoussière et cely dou moulin qui fu brisie et pour faire cuignés au viestir le rues (✕Étrœungt 1395) ; en desous les molins de bleit et de brais faire l'autre escluse commençans à le machenerie des molins au bleit alant tout autour jusques à l'escoussière (✕Valenciennes 1464)

► Les meules de l'*escoussière* étaient assez grossières et débarrassaient l'épeautre de ses balles. Le terme *escosièrre*, qui figure au pluriel au *FEW*, XXII₂, p. 128b parmi les termes d'origine inconnue avec la définition 'dents d'une roue de moulin' (provenant d'un glossaire latin-français de 1348), devrait être classé avec sa nouvelle définition sous l'étymon *excutere* 'secouer' (cf. *DMF*, art. *escosièrre*).

ESCOUVERS

Déchets provenant du travail d'une pièce bois.

à Lambert Ligechon, pour avoir (...) querquié, carijé et mené 15 des dessus dis quesnes et planchons (...), marchandé et apointié pour sen sollaire, à avoir les escouvers desdis quesnes et planchons qui n'estoient point en grant valleur, et avoecq ce 20 s (✕Recquignies 1457)

► À la suite de GODEFROY, III, p. 435c, le *FEW*, XI, p. 319a, art. *scopa* 'balai' ne connaît pour *escouvers* que la définition 'criblures balayées par l'escouvete'.

ESCOUVETTE

Balayette. Voir aussi *ramonette*.

pour 6 aunes de mallesille, pour fil, pour deux eswilles et pour deux escouvettes, 24 s (...) et fu pour le molin d'oille (✕La Gorgue 1419) ; deux ramons et une escouvette pour le met (✕La Gorgue 1490) ; pour une escouvet pour ramonner la fareine (✕Cysoing 1630)

(ESCRAN)

Revêtement en bois.

item, l'ecrand de tout le moulin, y compris les deux à cottés avec celui du devant (...); item, le frontispice du moulin avec les cloux, ardoises de bois et le montant du milieu (...) (✕Enghien 1687 bis)

► Expression atypique d'un scribe obligé de traduire une prisée flamande. Cette acception d'*escran* est ignorée des dictionnaires. L'*ecrand* correspond ici au revêtement des deux parois latérales et de la paroi de la porte d'entrée, les seules couvertes de simples planches. Dans l'autre version de la prisée nous lisons *la couverture tout à l'entour du moulin avec la couverture du devant*.

ESCRIGNERIE

Menuiserie, fabrication de coffres, d'armoires.

à Jehan de Disnant, carpentier et ouvriers comme d'escrignerie, pour une grande mait de bois fau (*Recquignies 1454) ; *ung mestier et une couche d'escreneries et le fonsage de laditte couche* (*Marquette-l.-L. 1653)

ESCRIN

Armoire, coffre.

ung eserin et ung tonnieaux à mettre les motur de blez et aultre grain estant fermez (*Ramillies 1608 moulin 2.1)

Composé :

escring de moulure

Coffre où le meunier conserve le blé ou la farine, généralement le pourcentage de blé ou la farine qu'il prélève en guise de salaire. Voir aussi *huche*.

audit Sohier Vido, charpentier, pour avoir ouvré à faire un nouvel escring de moulure oudit molin à eaue (*Menen 1413)

ESCROUTAGE

Écorçage, action d'enlever l'écorce et l'aubier. Voir aussi *escroutement*, ainsi qu'*escoirage*.

pour taillier et esquarer le bos de coi on a fait les bras, les coisiaus et autre ouvraige pour le moulin de Busignetez et aussi les courbes d'espondes et de chiernaige et les courbes d'un rowet et aussi pour souyer les bras dou rowet et 8 bras pour le rues, les coisiaus, les espondes, le ciernaige et le bos d'un rowet a estet payet parmi escroutaige, tronchenaige, esdossaige et toute l'oeuvre faire tant en journees comme en tillaige sour tout 4 lb 18 s (*Bavay 1390)

ESCROUTEMENT

Écorçage, action d'enlever l'écorce et l'aubier. ; résultat de cette opération Voir aussi *escroutage*, ainsi qu'*escoirage*.

pour (...) avoir soijet pour ledit moulin de Busegnettes pluseurs estoffes de bos (...) parmi le terchiaige, escrantemens [sic, lire escroutemens] et aultres parties 112 piés demi d'aiselin (*Bavay 1414) ; *à Gilliart le Soijeur d'Obies, pour son solaire d'avoir soijet à Bavay les bras dou moulin à vent deseure Mecquegnies, qui mis y furent (...), qui continrent parmi aucunes autres estoffes qui besignierent audit moulin, c'est assavoir ralonges que on mist à un des volans, pour receppes, gandibiers, escroutemens et pluseurs autres estoffes à ce necessaires, continrent 64 piés demi de quartelaige, à 28 s le cent, montent 18 s 1 d* (✕Mecquignies 1414); *pour avoir soijet 5 courbes de quoy on fist un roët au moulin de Rocque (...) contenant à mesure parmi le terchiage, receppes et escroutemens 79 piés d'aisselin* (*Recquignies 1417) ; *pour soijer (...) toutes les estoffes de bos et soiieries quai besignierent es dessus dis ouvrages (...) qui continrent en somme par mesure parmi receppes, gaudibiers, dossez et escroutemens 2 cens demi de quartelaige et 100 3 quartiers d'aisselin* (✕Mecquignies 1421)

ESCU

* Construction en bois ou en pierre en forme de bec à l'avant d'une pile ou d'un mur au milieu d'un cours d'eau, destinée à protéger un pont, un barrage, etc. Voir aussi *escuchon*.

item, avoir reparé la machonnerie appellé 'l'escu' assiz et qui separe le cours de la riviere desdis molins, et icellui escu haulchié de trois piés par dessus la viese machonnerie, et oudit escu avoir fait un degré à quatre passes pour l'aisement des gens qui par eaue viennent mieuldre ausdis molins (Dendermonde 1450 Nieuwburg)

► Le nom provient de la forme : *pour 24 piés d'autres pierres blanches taillies en fourme d'escu, pour y clore les escluses, dont sont fait les testes des quatre pillers estans entre lesdis quatre molins* (Dendermonde 1450 Nieuwburg).

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Croupe au vent, versant réunissant les longs pans de la toiture du côté des ailes (voir *crepon*) ; ou un des deux pans dont se compose cette croupe brisée.

pour une nouvelle aisselle de Danemarche pour l'escu dudit molin en hault emprés l'asse dudit molin (✕Hulst 1414)

escut deriere : *pour ays d'Almarche de quoy l'escut deriere du moulin fu refait (✕Haasdonk 1413)*

escu de l'asse derriere : *pour reclorre l'escu dudit asse derriere et ycellui mis à point (✕Menen 1403)*

► Traduction du flamand *schild* 'écu', mot dont les meuniers flamands se servent encore pour désigner le pan triangulaire supérieur de la croupe brisée au vent. Toutefois, les planches de « Danemark » ainsi que la précision *de l'asse* évoquent plutôt le pan trapézoïdal inférieur de cette croupe.

2. Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle* acc. spéc. a.

pour avoir ragrandy l'arcure dudit petit molin (...), pour hoster l'escu ; item, quatre cercles et une bende par-dessus pour le rehaulchier à la vollume des moeulles (Valenciennes 1536 Comte)

► Ce couvercle se compose de deux °*escuchons*. Le correspondant néerlandais *schild* 'écu' se lit dans le devis du moulin d'Oud-Vossemeer (Zélande) de 1690 : *ten veerthienden sal den aennemer moeten maecten en leveren een nieuwe eycken kuype van droogh gaef hout met schilden daer op* [= Quatorzième point : l'entrepreneur devra faire et livrer une nouvelle archure en chêne de bon bois sec surmontée d'écussons].

Expression :

mettre à escu

?

à Pasquier de le Ruelle, carlier, pour avoir mis quatre clefs servans à encloire le noyel dudit moulin et pour affermer et retallier ledit noyel et mettre à escut et pour y avoir mis une courbe (✕Templemars 1465)

ESCUCHON

1. Plaque de fer qui orne l'entrée de la serrure.

une serrure dormante avec les bendes et escussions y servant (✕Lille 1726 moulin 3.9)

2. ✕ Construction en bois ou en pierre en forme de bec à l'avant d'une pile ou d'un mur au milieu d'un cours d'eau, destinée à protéger un pont, un barrage, etc. Voir aussi *escu*.

ille convien de redifier le dé du moulin à blé du cotté de la roux et ausy l'equçon du cotté du village de Ramilly (Ramillies 1695 moulin 2.1)

Acception spécifique :

Couverceau, chacune des deux moitiés en demi-lune du couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couverchel*.

six aisselles pareillement de blanc bois employes à faire deux escuchons sur le tremie de ladicté pierre (✕La Gorgue 1491)

► Voir la note ajoutée à *escu* acc. spéc. 2.

ESCUELLE

1. Petit vase rond et creux pour l'huile.

pour les plates mises où on tort l'ole, un boucet de fer et une egguelle de fer (✕Menen 1432)

2. Pelle à eau, pelle creuse destinée à vider l'eau. Voir *espuisoir*.

rotons dont on fist 3 nues oisiaus [= baquets à mortier] et manches à grandes escuyellez pour espuisier (✕Valenciennes 1364 Anzin)

Acception spécifique :

✕Dispositif servant à jeter l'eau sur le tourillon.

pour 4 escuelles mises à le roe pour jeter l'euwe à toreillon, 4 d (Valenciennes 1355 brais)

ESCULAGE

Action d'enlever la partie inférieure d'un tronc.

pour l'abataige d'ung quesne (...) qui a esté employé à faire ung estacque et aselles pour le planquage dudit molin et pluisseurs gistes, pour ce païé compris l'escoiraige et esculaige dudit quesne (✕Phalempin 1489)

ESCULER

Enlever la partie inférieure d'(un tronc d'arbre).

*pour avoir escullé et soyet en (en) 4 pieches au bos ung quesne, lequel estoit trop gros pour amener entier (*Bruay-la-B. 1455) ; pour avoir esquaré et esculé ledit kesne (*Menen 1457) ; avoir esculé, taillié et escarré lesdis quatre quesnez (✕Phalempin 1489)*

ESCURER

Nettoyer, en parlant des meules qui viennent d'être rayonnées, repiquées ou rhabillées. Voir *nettoyer* pour plus de détails sur cette opération.

*et si doit avoir toute le frine ki demeure entour le meule quant on lieve le pierre, et si doit avoir deus boistiaus pour escurer les pierres quant on le bat ou lieve (*Menen 1256) ; un sac d'orge pour ledicte pierre de molin escurer (✕Saaftinge 1417)*

ESCUTTE : voir *queute*.

ESCUTTER

Couvrir (les parois) de planches.

escutter : *pour eschutter le dit molin de aissielles où besoing estoit (✕Saaftinge 1416) ; pour avoir le molin desoubz ouvert et le nouvel reut par engiens mis sur son lieu dedens ledit molin, le molin arriere escuttet et refait (✕Kieldrecht 1437) ; ladicte verghe mis ens et esscuttet derriere le asse (✕Verrebroek 1439)*

scutter : *scutter et refaire le paroit à vent tout de nouvel(✕Scheldewindeke 1409)*

► Formes francisées du flamand *schutten*.

ESDOSSAGE

Sciage sur °dosse.

*pour taillier et esquarer le bos de coi on a fait les bras, les coisiaus et autre ouvraige pour le moulin de Busignetez et aussi les courbes d'espondes et de chiernaige et les courbes d'un rowet et aussi pour souyer les bras dou rowet et 8 bras pour le rues, les coisiaus, les espondes, le ciernaige et le bos d'un rowet a estet payet parmi escroutaige, tronchenaige, esdossaige et toute l'oeuvre faire tant en journees comme en tillaige sour tout 4 lb 18 s (*Bavay 1390)*

ESGLACHIER

* Libérer (la roue motrice, les vannes, les conduites) de la glace. Voir *desglachier*.

pour 3 hés et 3 escaupriaus à esglachier les glaces pour les moulins monseigneur, pesans 24 livres ; et pour 3 boutaches pour les glachons atendre et brisier, pesant 7 livres (Valenciennes 1381) ; pour 6 taillieriaux de fier pour brisier et esglachier les glaches, pesans 18 livres (Valenciennes 1408)

ESGLACHOIR

* Casse-glace, outil en fer effilé destiné à libérer le moulin de la glace ou à briser les glaçons qui risquent de l'endommager. Voir *desglachoir*.

à maistre Jehan le fevre de Prouvy, pour 3 esglachois qu'il fist en l'ivier l'an 63, dont on brisa les glaces devant le moulin à Trith (Trith-St-L. 1364) ; pour 3 hés à brisier glachons pour les moulins, pesans 15 livres (...) ; pour 5 esglachois à copier glachons asdis moulins, pesans 16 livres (Valenciennes 1374) ; deux esglachois prisez 24 s (Lille 1606 moulin 2.1.1)

ESGOUTTER

Égoutter, débarrasser de l'eau en la faisant écouler goutte à goutte.

*deux chevallets pour egoutter les draps (*Comines 1684 moulin à fouler)*

ESGRAPPE

Agrafe, sorte de crampon qui sert aussi bien au maçon qu'au charpentier. Voir *agrappe*.

une bende pour le chemin flotrés de sept [...] de long et 4 poch de let, une esgrappe de 12 poch et deux quievilles pesant 24 livres (OTemplemars 1497)

ESLEVEE : voir *levee*.

ESLIGIER

Construire en élévation. Voir aussi *alegier*, ainsi que *religier*.

*fonder et eslegier une masse de macenerie, liquelle puet avoir de loncq 24 piés u environ (...); (...) les 2 pillers estrayers servans as pans moullérés (...) fondés et esligiés sus l'entaullement des bacinages (*Valenciennes 1398 Comte); entre les deux bachinaiges convient elegier une masse de 28 pieds de long ou environ et de 9 pieds d'espesseur et contiendra de hault 8 pieds depuis le fond du bachinaige jusques au deseur de le couverture de la masse (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5); deffaire tout le pan moullerech doudit moulin tout ce que de mauvaise macenerie y avoit et si bas que jusquez au suel de l'arbriere dou grant moulin (...) et esligier sur les suels des arbrieres 2 noefs traulx siervans à ycelles arbrieres (*Étrœungt 1401)*

ESLOCHIER

Débloquer.

*pour (...) avoir desglacié et nettoyé les ventailles des deux soyeres des molins d'Anzaing, avec avoir eslochié et eslevez les ventailles à force de verrins (*Valenciennes 1511)*

ESMANCHIER

Emmancher, pourvoir d'un manche.

*pour (...) advoir faict et esmanchiet lesdictes fauques (...) ensamble pour avoir livré le bois à ce servant (*La Gorgue 1534)*

► Confusion entre les préfixes *en-* et *es-*.

ESMONTEE : voir *montee*.

ESMOUDRE

Aiguiser sur une meule (voir *remmir*); ou façonner (une pièce métallique) à la meule (voir *emmoudre*).

*un quevalet à esmoere sour ledicte moelle (*Valenciennes 1421 Ogelens esmouloir)*

ESMOULOIR

Moulin de taillandier, d'armurier, où l'on aiguisé sur une meule. Voir aussi *remouloir* et *resmouloir*.

*pour faire tout noef uns ventailles et assir devant les clyers de ce moulin et des clyers qui sont outre le tordoir et l'esmouloir et pour les clyés delés cel esmouloir recouvrir d'assielles (*Valenciennes 1367 Ogelens); pour 40 keviles de nesplier mises au roët de l'esmouloir de Trith (...) et pour 6 fussiaux mis as tourtes doudit esmouloir (*Trith-St-L. 1406); pour avoir remachonné le mur qui fait separation de la riviere entre les moelins le Comte et l'esmouloir des armoyeurs (*Valenciennes 1467); de Lazere de Saint Aughustin, armoyeur demourant à Valenciennes, pour rente ad cause du moelin de Faloize (...), que Monseigneur le duc lui a donnet à tousjours heritablement pour faire ung moellin à pollyr armurres et nethoyer harnalz de ghuerre (...), et pour ce que ledit esmouloir a estet bruslé et demoly pour et à cause des ghuerres (...) neant (*Valenciennes 1478 Faloise)*

1421 Valenciennes
ADN, B 9841, 62r°

Reconstruction d'un esmouloir

À Jehan Sebille et ses compaignons, pour leur sollaire de ou mois de march et avril ouvrer de leur mestier à faire et remettre sus l'esmouloir emprés le moulin des Ogelens, qui estoit à ruyne, faire y un noef bachin estoffet de pillos, de traviaux, d'estacques,

enneswillier, le fonsser et viestir par desoux sour le longheche de 25 piés de loncq u environ, faire une noefve roes audit esmouloir, estoffee de bras, de chiercles, de quayaux, d'aveles et de chantielles, rabrocquier l'arbre d'icellui esmouloir de noefs sommiers, de crette [sic, lire cuette] et de plommach, refonsser le coursiere de le seuwiere et refaire lez ventailles pour ce qu'il n'estoient de nulle valleur, faire / un noef roët par le devons doudit esmouloir, estoffet de bras, de courbes et de ce qu'il y appartient, faire unes noefves tourtes servans à l'un des tours, refaire les estacquemens de le moelle doudit esmouloir, estoffet de sommiers, de gisans et de ploumas, le viestir à faire un quevalet à esmoere sour ledicte moelle, remettre deux sommiers, register et reviestir de planques l'achinte de deriere sour le longheche doudit esmouloir, remettre 4 estacques par le dehors enviers le riviere pour retenir l'un des pans qui fourfais estoit, à eux marchandé en 28 lb.

ESNAIE : voir *naie*.

ESPAIGNE

Fer provenant d'Espagne, en fait de Navarre. Voir *fer d'Espagne*.

*pour un noef cercle pesant 16 livres mis à l'arbre du grant tournant (...); pour requerquier le hatriel dou fer dudit grant tournant et y mis 18 livres d'espaigne (*Valenciennes 1443 St-Géry); pour 4 noefs martiaux, les 3 à battre moelles et l'autre à griés, pesant 18 livres d'espaigne (*Valenciennes 1443 tan)*

► Cette brachylogie n'est pas rare dans les textes du Valenciennois.

ESPAILLART et ESPALLACE

Dispositif en fer placé autour du fer de meule sur le boitard pour empêcher que le grain à moudre ne s'immobilise sur celui-ci. Voir aussi *espaillart volant* et *platine*.

espaillart : *pour un espaillart mis autour de le fusee dudit moulin, 3 s (*Valenciennes 1424 tan)*

espallace : *à Petit Jehan Lossignol, feronnier (...), pour une espallace, 18 d (✕Nœux-l.-M. 1517)*

► Cf. DEBRIE, p. 21: *épayar* 'dispositif en toile qui est placé au-dessus de la *pouhère* [pièce en fonte du boitard moderne] et qui empêche le grain de s'immobiliser au milieu de l'*euyar*'.

Composé :

espaillart volant

Dispositif en fer qui doit empêcher que le grain à moudre ne s'immobilise sur le boitard placé dans l'œillard (→ traou) de la meule gisante. Voir *espaillart*.

pour avoir fait ung nouveau espaillart volant, qui preserve que le blé ne tombe à l'entour du fer (✕Nœux-l.-M. 1522)

ESPALLER

Étalonner.

sy seront tenus lesdits preneurs de payer les frais de la visite (...) quand (...) il y aura quelques plaintes des mesures aux grains quy seront es moulins pour les espaller (Cambrai 1684 moulins 1); les mesures qu'il faudroit épaller (Cambrai 1719 moulins 1)

► Cf. FEW, VII, p. 468b, art. *pagella* 'mesure de surface'.

ESPANGHE

Bande métallique entourant un objet pour l'attacher ou le consolider, anneau.

*les espanghes et plattes dont ledit arbre est ferrez et 18 spanghes et plattes mis à la reue de l'eaue (*Harelbeke 1395)*

► Forme francisée du flamand *spanghe*.

ESPARRE

Perche, longue pièce de bois en général assez mince. Voir *perche*.

*pour matieres comme aiz, espares de sapin, un nouvel asse, une nouvelle verge, fieraelge que plates que vlequen [= alumelles], loiens de fer, claus et pluseurs autres feremens et mairien grant que petit ainsi pour le reparation et refection dudit molin (✕Sluis 1389) ; pour 4 esparres de sapin pour en faire les listes desdictes verghes (✕Sluis 1396) ; pour avoir restoffé le spoechut [= prob. speieschut 'cloison de vanne'] tout de neuf d'eparres et d'aisselles et de chevilles y clauer (*Harelbeke 1414)*

► Forme francisée du flamand *sparre*, qui correspond à une perche ou à un poteau dans la plupart des langues germaniques.

ESPAS : voir *pas*.

ESPASSE

* Largeur des canalisations associée aux diverses vannes du déversoir.

deux des espasses de ledicte seuwiere sur 22 piez de lonc et 10 piez de leit refonset de planques par ce que les yauwes condannoient les machonneries d'icelle seuwiere (Valenciennes 1441 Faloise)

espasse de ventelle : *pour aussy mettre et asseir sur lesdictes seules les planques, à chascune espasse de ventelles 6 planquez de 18 piez de long chascune, d'un piet de large, d'un poch demy d'espois (Valenciennes 1487 Anzin)*

ESPASSER

Mettre (une denture) au pas, régler l'intervalle entre deux dents consécutives d'un engrenage. Voir *passer*.

*pour avoir fait audit molin une neufve cauchure de 36 quevilles et 7 fuiseaux de son bos de merlier, assises et espassees au grant rouet lesdictes quevilles, et lesdis 7 fuiseaux eneswilliés en leurs plateaux des tourtes et iceulx fuiseaux rondés et mis à pas bien et souffissamment (*Bruay-la-B. 1450) ; mis et espasé 20 noeufves chevilles de merlier avec les aultrez vieses dudit rouet (✕Nœux-l.-M. 1517) ; pour faire un esperon au moulin à huille de Marquette, qui sera construit de bois d'ormaux, les bras de chesne et les cheville de pommier, le tout bien esgallé et espasser, bien construit et fassonné (*Marquette-l.-L. 1703 huile)*

ESPAULEMENT

Épaulement, élargissement formant appui.

les venteilles appendans à la sceuwiere du mollin Chastellain (...) contiennent semblablement cinq pieds et un pauche et les peutilles huict piedz et ung polch entre deux espaullemens (Escaut 1456 n.s. copie de 1648) ; la sceuwiere du molin de Marcoing contient trente noeuf pieds de long, les peutelles unze piedz entre deux espallemens et les ventelles cinq pieds et demy de hault (Escaut 1566)

Acception spécifique :

Relief de l'anille (→ *ache*) à quatre bras, contre lequel bute la fourche du fer de meule. Voir aussi *arrest*.

pour avoir sigelet les espaullemens dudict ace et ploiet les quattres brachs pour le faire servir à la moeulle dudict mollin (✕Templemars 1582) ; pour avoir renquerquiert l'aiche et les 4 bras, fait nouveaux espaullemens et nouvelle fourque au grant fer et le requerquiert par deseure (✕Cysoing 1504) ; l'as est diminué de demy poulces, ainsy reste 3 poulces et demy aux espaullemens et en largeur 4½ poulces à l'eswille (✕Hem-Lenglet 1674) ; le deposant, lequel a remarqué après l'enlevement desdis draps que l'une des aisle du moulin estoit tant soit peu forcéz et qu'elle pouvoit estre abaisséz d'un pied ou environ, ce qui se peut faire jusques à ce que les pattes du ferre ait touchéz ou rencontré les espaullemens de la hache (✕Masny 1714)

► VAN HEUVERSWIJN, p. 390 mentionne les *schouderinge van de rene* (litt. ‘épaulements de l’anille’), qu’il définit comme ‘les deux lourdes pièces de fer placées au-dessus de l’anille’ (texte traduit).

ESPAULLURE

Épaulement taillé dans l’œillard (→ *trau*) de la meule gisante servant au boitard (→ *boistart*).

retailier les espaullures et mettre une nouvelle boeste et remettre les fiers es muelles (✕Mouscron 1456) ; à *Jehan Mersian, pour 1 jour et demy que fu à baissier les espaullures et rapointier le boeste pour le fier* (✕Mouscron 1468)

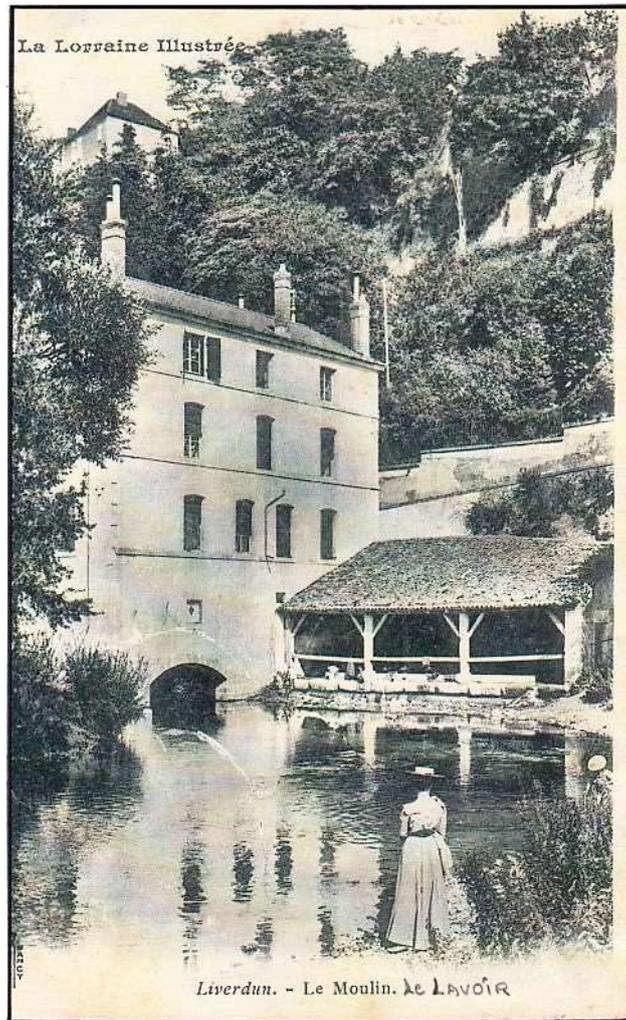
► J’ai longtemps hésité sur le sens à donner au mot *espaullure*. Au début, j’ai cru qu’il s’agissait des encoches taillées dans l’œillard de la meule courante pour recevoir les bras de l’anille (→ *ache*). Bien que le rédacteur de la prisée ne dise pas explicitement qu’il s’agit de la meule gisante, il le donne à entendre en associant à deux reprises les *espaullures* à la *boeste*. Comme M. Bruggeman de l’ARAM Nord – Pas-de-Calais, que j’ai consulté à ce sujet, préfère associer ces *espaullures* à la meule gisante, j’ai finalement opté pour la définition susmentionnée. C’est un fait que l’usure de la meule gisante obligeait à rabaisser de temps en temps le boitard. Malgré tout, je continue à me demander à quoi ressemblaient et à quoi servaient ces *espaullures* qu’il fallait tailler et que je n’ai rencontrées qu’à Mouscron.

ESPAUMOIR

* Lavoir. Voir aussi *seuvoir*.

à *Jehan Sauvage et Nicaise, se frere, pour aidier à taillier et esquarer le bos de coi on a fait le buse à celi escluse et aussi le bos de coi on a fait l’ouvraige as ventailles, à l’espaumoir et au graysiaul* (Hon-H. 1387) ; *pour un espaumoie [sic] et une montee de pierre faite dalés ledit ventisiaul, de 30 piés de machonnerie* (Hon-H. 1408) ; *de avoir fait un espaumoir de pels et de verghes au vivier de Busegnettes (...)* ; (...) *pour avoir coppet ou bos de Louvegnies 7 cens de verghes et 3 cens demi de pels pour faire et mettre en œuvre oudit espaumoir* (Bavay 1417) ; *pour avoir regettet tieres qui estoient venues et arivees au devant de l’espaumoir des grans ventailles de Hon* (Hon-H. 1417) ; *item, de resclataige à l’espaumoir 11 piés de lonc sour 5 piés de haut, c’est 55 piés [= pieds carrés]* ; *item, le masse de cel espaumoir 11 piés en largeche sour 7 piés de hault, sont 77 piés* ; *item, les 2 pans de mur à ploit depuis les grans ventailles alant audit espaumoir, 52 piés de lonc sour 8 piés de hault, c’est 416 piés* (Bavay 1428 – B 9421) ; *le viese seuwiere et espaumoir d’icelui moelin, contenant 18 piés de lonc et 10 piés de haut mis jus et hosté et en ce lieu refait toute noeve seuwiere et espaumoir estoffés de soelle et de teliere de 20 piés de lonc, de 4 postilles de 9 piés chascune loijes de 4 pochars et de 4 longerons de 12 piés de lonc et ens ordonné 3 ventailles loyés et croisiés ainsi qu’il appartient ; et au debout de ledicte seuwiere assilz une soelle pour subs reposer lesdis longerons, et lesdictes soelles vesties de planques et de tingles de 10 piés de lonc à l’ariere des ventailles tant pour faire le ridee de l’yauwe comme pour warder les macheneries et pilotemens d’icelle seuwiere et espaumoir* (Valenciennes 1446 Fossart) ; *refaitte et remachonnee le pointe et les 2 pans de mur qui departent les yauwes allans sur les ventailles moulerechs et sur l’espaumoir d’icellui moelin* (Valenciennes 1451 Fossart)

► À Mons, *respaumer* le linge, c’est le passer à l’eau pure pour enlever le savonnage, rincer (SIGART, p. 503). Ce verbe se retrouve à Liège en tant que *spamer* ou *rispamer* (HAUST, p. 607). Il provient d’**expalmare* ‘exprimer l’eau en serrant entre les paumes’. Cf. FEW, VII, p. 510a, art. *palma*.



Lavoir associé au vivier du moulin à Liverdun (Meurthe-et-Moselle)

ESPAUTRÉ

Crevassé.

ung nouvel arbre pour ce que le viez estoit tout espautré et esboullé (✕Attiches 1461) ; une nouvelle asse pour ce que l'autre par avant estoit espautree par le fer qui ne valloit riens et estoit tout ars (✕Ostricourt 1465)

► Cf. FEW, XVII, p. 162b, art ancien bas-francique *speluroian 'crevasser'.

ESPEE (1)

Traverse de consolidation, p. ex. dans une palissade en bois.

*2 frasnes à faire espees à une estancque faite au moulin des Ogelens (*Valenciennes 1409) ; avoir refait ung espondiz contre la rive et au devant de le fosse dudit mollar, contenans 120 piés de long (...) y assiz pluseurs pillos de quesne (...), iceulz clos d'aisselles et garny de clefz, ventrieres, espees et autres choses à ce servans (*Quesnoy-s.-D. 1420)*

Dans le cas suivant, le contexte ne permet pas une identification plus précise :

*au molin de le Haulte rue ungne espee servant au vinda (*Templemars 1499)*

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.
pour les volans refaire et remettre nouvelles espees ausdis volans (✕Harelbeke 1415)

Accompagné du terme précis en flamand :

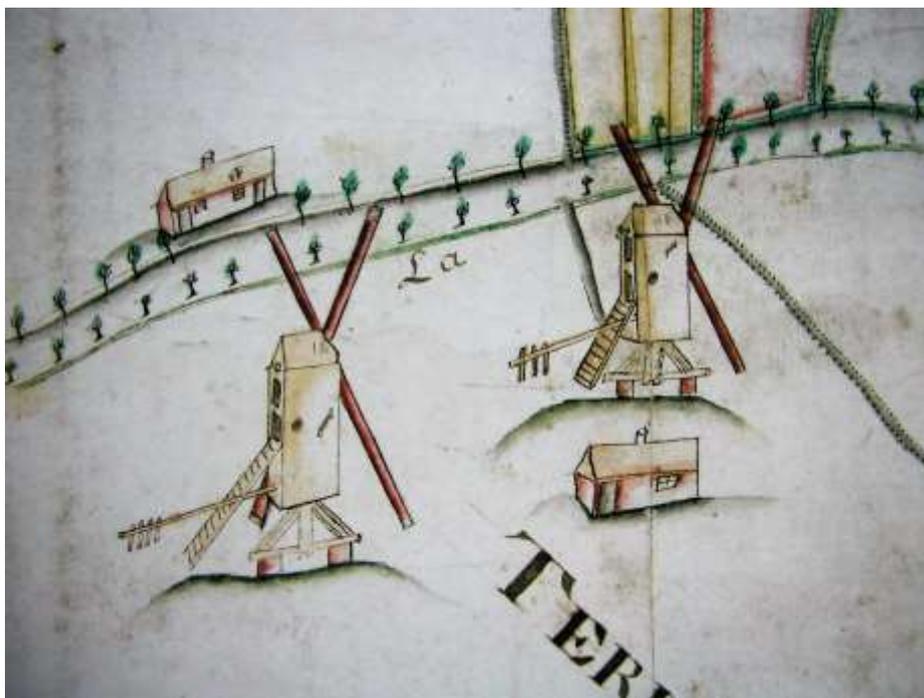
scheede [litt. gaine (de l'épée)] : *pour une saulx pour en faire soijer espees dit en flamenc 'sceedes', pour reparer les volans dudit molin (✕Haaltert 1410)*

► Voir la note ajoutée à *gaine*.

2. ☒ Chacune des traverses de bois fixées vers l'extrémité inférieure de la queue pour offrir un appui au meunier qui met le moulin au vent.

pour avoir reffait de noeuf une partie de le queue dudit mollin et avoir relevé et resoustenu d'un noeuf quevallet le montee et avoir frumié de quevilles de fer avecq espees de boix au travers de ladicte queue pour bouter ledit mollin au vent (✕Nœux-l.-M. 1494) ; les deux gisantz et montez, appas, poupez, appoielles, potelet, caches et deux espé servant à bouté molin (✕Ennevelin 1635) ; une cheville à clef et à flotte au travers de la keuwe pour tenir les espees (✕Lille 1636 moulin 3.17) ; la queue, trois epees avec les deux escaches (✕Seclin 1701 Wattiesart) ; la queue (...), les deux poupées (...), le sommeriaux (...), les porte monté sur la queue de six pieds, de 5 et 6 pouces bois vieux, les deux escaches et les quatre épées (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; l'apuielle de l'esqualier, ses montant, espés contenant quinze pieds [de gitte] trois chevilles [mesures de volume] (✕Avion 1774)

► Ces *espées* étaient soit de simples barres fixées transversalement à la queue, soit des pièces de bois reliant la queue à l'escalier extérieur. Que les *espees* aient pu relier la queue à l'escalier dans certains moulins, nous le voyons dans la prisée d'Avion, qui associe les *épées* – tout comme les *poupées* – à l'escalier extérieur. L'*épée* associée à l'escalier extérieur correspond au *kruisteert* (litt. 'queue à pousser'), dont nous lisons la définition suivante chez JOOS, p. 377a : « Morceau de bois pourvu de trous pour pousser le moulin au vent ; le *kruisteert* est attaché au bas de l'escalier extérieur » (texte traduit).



Moulins de Radinghem-en-Weppes (Nord) sur un ancien plan : *espees* à la queue.
ADN, 20 Fi 237.

3. Épée de la trempure (→ *temprure*), raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*) et le fléau de la trempure (→ *temprure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

le pon, l'espee avecq le montan (✕Audruicq 1624)

► Une des appellations flamandes de ce raccord en Flandre-Occidentale est *zwaard* 'glaive'. Cf. RONSE, p. 163b, art. *lichte*.

ESPEE (2) (pertuis) : voir *espoie*.

ESPEEGAT : voir *espoie*.

ESPELLER

Débarrasser de l'écorce. Voir *PELLER*.

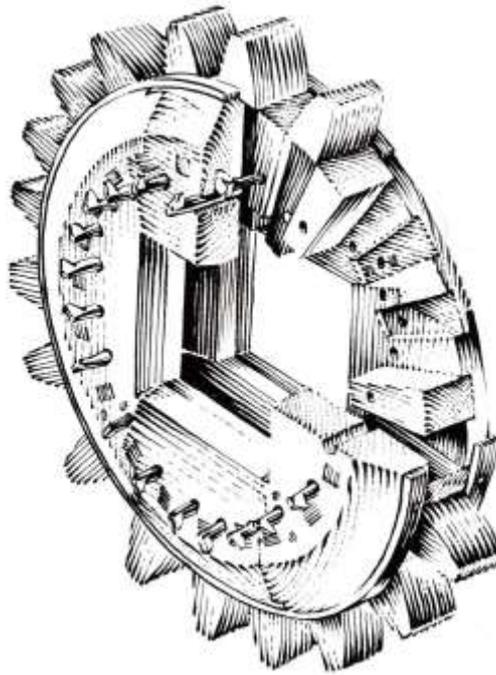
pour avoir abatu, coppé et espellé les quesnes (✕Elverdinge 1399)

ESPERON

1. ✕ Demi-sole (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal avec le lien (→ *loyen* acc. spéc. 1a) extérieur correspondant. Voir *crois*.

vestir de fortes et dures asselles à cousteau pour les quatre esprons ou croysures d'embas en forme deue (Mortagne-du-N. 1589)

2a. Hérisson, roue à dents rayonnantes, placées dans le plan de la roue. Voir aussi *careulle* et *roue à esperon* et l'ill. à l'encadré 7 à moulin § 4.4.



Hérisson. Dessin A. Sipman.

- Sans précision :

pour ung touret d'engien, ung esperon (✕Cysoing 1530)

- * Servant à entraîner l'arbre à cames dans un moulin à eau :

le rouwet estant à l'arbre de la rouwe quy tourne en l'eauwe (...) ; *item, l'esporon estant à l'arbre d'en hault, brachs, gantes et quevilles* (Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; *la roue à l'eaue, l'esporon en dedans et l'arbre avecq les deux plomma* (Don 1678 huile) ; *à l'arbre dudit moullin quy meyne le harnas travaillant : (...) dix chevilles à l'esporon, trois bendes à renfortifier ledit esporon, quatre chevilles au petit rouet à clef et à flotte quy faict tourner les quatre careulles du mouvet* (Comines 1684 tan & huile) ; *pour faire un esperon au moulin à huille de Marquette, qui sera construit de bois d'ormaux, les bras de chesne et les cheville de pommier, le tout bien esgallé et espasser, bien construit et fassonné* (Marquette-1.-L. 1703 huile) ; *l'esporon servant à tourner, à faire tourner l'arbre d'en haut* (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *l'éperon, ferailles reservés, estimé 36 florins (...)* ; *l'arbre de levée de vingt pieds de longueur, les ferailles reservés, estimée 84 florins* ; *l'arbre de levée de la petite batterie, y compris l'eperon, les ferailles reservés, 100 florins* (Lille 1762 moulin 2.2.3 à °reviquer)

- Dans le moulin à huile et le moulin à fouler hydrauliques, c'est en général un grand *esperon* monté sur l'arbre moteur qui entraîne une grande lanterne montée sur l'arbre à cames horizontal situé plus haut.
- Servant au tire-sac :
- le grand windacq avecq l'esperon pour tirer les sacques* (✕La Bassée 1680 blé) ; *le gran vindaque à tirer le (le) saque, la reule et l'eporon* (✕Lille ±1720 moulin 3.28) ; *une bende autour du plateau de l'eporon et quatre petites, une cheville de moullette et deux au fleaux du windacque* (✕Lille 1726 moulin 2.5.2) ; *quinze fourches au windacque, seize couteaux et deux chevilles servant audit windacque, quatre bendes à l'esperon* (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; *un epouront servant à tirer les sacs* (✕Cambrai 1779) ; *trouvé à l'eperon du vandac quatre queues de ronde, quatre boulons taraudés, deux autres autour de l'eperon* (✕Lille 1797 moulin 3.27)
- Dans le moulin à farine, l'apparition assez tardive de l'*esperon* du tire-sac doit correspondre à la mise en place du tire-sac entraîné par le rouet.
- Servant au second moulage :
- le petit moulage, l'espoigront, sa lanterne et ferre y servant (...)* ; *item, l'arbé tournant et ses deux coutelures, ses mettre bande y servant (...)* ; *item, le rouet et sa lanterne et ferailles y servant* (✕Herseaux 1758)
- Le *petit moulage* du moulin sur pivot d'Herseaux (1758) est mû par un hérisson fixé sur le grand arbre moteur ; ce hérisson entraîne une lanterne qui est disposée sur un petit arbre horizontal, arbre qui porte un second rouet, plus petit. Celui-ci entraîne un second fer de meule au moyen d'une lanterne. Voir la note consacrée à ce moulin, encadré 1 à *arbre* § 2.4.
- En néerlandais et en flamand une roue dont les dents sont placées dans le plan de la roue s'appelle *spoorwiel*, c.-à-d. en traduction littérale 'roue à éperon'.
3. ☒ Prob. cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
- pour avoir rapointiet le hazin dudit molin et y remis des lattes et des esporons* (✕Cysoing 1503)
- Hapax sémantique. D'après le contexte et la comparaison avec d'autres textes similaires, ce ne peut être que le cotret. En flamand le chevron du toit se dit *spar*, mais d'aucuns le nomment *spoor*, deux termes qui, malgré leur consonantisme, ne sont pas apparentés. Comme le *spar*, dont le sens originel est 'longue perche', a pu désigner le cotret, il n'est pas exclu que le rédacteur de la facture ait attribué ce sens à *spoor*, mot qu'il aurait ensuite traduit par *esperon*.
4. Ensemble de poutres placées contre l'archure (→ *arcure*) sur lesquelles on place la meule courante retournée pour la battre.
- le belfroy à porter les meulles avec le pont et broye, panne, potteau, braccon, planchy avec le ralongement dessus, l'esperon faict propre pour battre les meulles* (✕Comines 1684 tan & huile)
5. Pointe à l'extrémité inférieure du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* §§ 1 & 2.2) (voir *pointe*) ; ou, par métonymie, coussinet au centre de la crapaudine, sur lequel tourne la pointe du fer de meule (voir *noyel*). Voir aussi *espor*.
- pour le grant ferrement du molin à eauwe, icellui au desous ralongier et racherer et l'esperon dudit molin refaire* (✕Harelbeke 1404) ; *pour avoir refait le col, l'espron et pié du maistre fer sur quoy ledit molin au vent se soustient en partie* (✕Menen 1409) ; *pour avoir raguisié et racéré le grant fer dudit molin à vent et aussi refait le pié et l'esperon d'icellui* (✕Menen 1413) ; *le grant fer, le rijn, le fusel, panneele et esperoen* (✕Vrasene 1425) ; *pour avoir fait racherer le fusil et l'esperon dudit molin* (✕Sluis 1434) ; *pour ung esporon et de ralongier le fer de molin, 18 s* (✕Eine 1443) ; *d'avoir refaict l'esperon du grant fer* (✕Ingelmunster 1447)
- À Vrasene (1425), l'énumération allant de haut en bas, l'*esperoen* correspond clairement au coussinet de la crapaudine. Le *grant fer* à Ingelmunster (1447) ne peut être que le petit fer. En flamand aussi, *spoor* 'éperon' est l'appellation aussi bien de la pointe inférieure du fer de meule que de la crapaudine avec son coussinet (WVD, p. 237).
6. Fourche, griffe, chacun des fers ou des pièces de bois en V placés à la circonférence de la roue autour de laquelle passe la corde d'un treuil (e.a. du tire-sac). Voir *fourque*.

*le windacque, esporons, prison, bois pallier, botteziere, petit bogenier et careulle dudit windacque (✕Cysoing 1710) ; les eperons de la roue d'en haut, les ferailles d'un petit rouleau qui sert à lever les meules, le crochet, avec les deux broches de l'ecluse, le levier et les ferailles de la fourche (*Marcq 1755)*

► À Cysoing le mot est au pluriel. Et à Marcq tout l'article concerne des éléments en fer. Ce sont les seuls cas où les *esporons* seraient les fourches autour de la roue du tire-sac. Mais je ne vois aucune autre interprétation qui convienne.

Composés :

grant esperon

* Hérisson (voir ci-dessus) qui entraîne l'arbre à cames.

pour le grand eporons dudit moulin avec tout les ceville de bois de pommier (Don 1718 huile)

esperon de windac

Pignon qu'on engène au rouet pour actionner le tire-sac.

deux lanternes et esporons de windacque, le tout de bois d'orme bien secq, avec des chevilles de bois de pommier (✕Harnes 1748)

ESPIAUTRE

Épeautre, variété de blé à grains fortement adhérents à la balle.

pour une rasiere de bled, une rasiere d'espiautre et l quarteron de soille pour livrer et metre à mieure ce dit moulin (✕Mecquignies 1399)

ESPIE

Cale, coin de fer. Voir *cuignet*.

*pour 133 livres de fer fait en anckers, bougons de fer, tripier, ghehanghen [= pentures] et espies (*Menen 1432)*

► Forme francisée du flamand *spie* 'coin en bois ou en métal'.

ESPINCHAGE

Action de couper à la pince les menues branches.

empinchage et **pinchage** : *pour l'empinchage desdis 20 quesnes (...); pour le pinchage desdis autres 20 quesnes (*Menen 1432)*

► Deux variantes d'*espinchage*, l'une avec changement de préfixe, l'autre sans préfixe.

ESPINCHIER

1. Couper à la pince les menues branches poussant sur le tronc.

*pour abattre, esbranquier et espinchier 59 kaisnes grans, moijens que petis es bois de Bethune, dont on fist ledit molin et le haizin des vollans (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour avoir (...) abatut, espinchiet et mené du bos le Prince à Valenciennes emprés les mollins le Conte, celly du bray et d'Ansaing 291 pilos de boules et de quesniaux de 28 et de 26 piés de loncq pour faire les 2 estancques (*Valenciennes 1461)*

2. Dégrossir (le grès) à l'épinçoir, gros marteau court à deux coins peu tranchants.

*pour espinchier un millier de quariel (*Valenciennes 1363 Anzin) ; pour le forge de ses martiaux à espinchier et appointier ledit entaulement (*Valenciennes 1422 bac Saint-Pol) ; à Jehan de Moustiers, machon, pour 41 boutis de pierre de grés qu'il a fouwis, espinchiés et fachonneis (...) et pour 20 pierres en fachon de quins parellement avoir fouwies, taillies et fachonnees (*Bavay & Hon-H. 1428 – B 9421) ; à Jehan Ernoul, machon, pour avoir rassis ledicte cauchie [de la meule gisante], assir le lit [= la meule gisante] et les bordures entre les pieches et ycelles espinchies au martiel (*Bavay 1430) ; pierres de grez (...) tous tailliés, espinchiés, j[...] et prestz pour mettre en euvre (*Menen 1457)*

ESPINCHURE

Menues branches enlevées du tronc.

*pour espinchures de sauch à faire deux cloies de 18 piés de long et 10 piés de hault mise dedens ledit wintgat [= barrage à vannes] quant l'estanque d'icelle rompy (*Menen 1457)*

ESPINE

- a. Alluchon, dent en bois amovible. Voir *queville* acc. spéc. a.
avoir appointié des espines de nesplier, esquaré et escou[r]chié (✕Harelbeke 1415).
- b. Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *cauchure*.
pour (...) mettre ens une nouvelle boïste ou molin à eaue, tourner l'espine, pour le harnois te vergherwene [= régler de nouveau] oudit molin (*Harelbeke 1418)
- Appellations atypiques.

Composé :

blanque espine

Aubépine (*Crataegus oxycantha*).
pour avoir livré 9 fuseaulx de mesplier à 4 s le pieche, qui sont 36 s ; item, 16 fuseaulx de blanque espine, à 2 s le pieche, sont 32 s (*La Gorgue 1490) ; *24 fuseaux de blanque espine servans aux tourtez dudit molin* (*La Gorgue 1491)

ESPINLE

- Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *fusel*.
un nouvel harnas estoffé si comme de tortele, d'espines et de pines (✕Elverdinge 1399) ; *pour 9 espines et 44 pines pour ledit mollin* (✕Vlamertinge 1399)
- Cette acception, je ne l'ai rencontrée que chez un seul rédacteur.

ESPLANQUIER : voir *planquier*.

ESPLUQUIER

- Énouer, époutier, enlever les nœuds ou les impuretés des draps.
l'eventelle, la langue, son quevay et fau fond, deux montans, un touret, compris chevallé pour esplucquer les draps (*Comines 1707 moulin à fouler)
- L'énuage du drap se faisait à deux reprises : la première fois lorsqu'il était levé du métier à tisser, la seconde fois au moulin à fouler, après qu'il a eu été dégraissé et dégorgé. Les prisées précédentes prétendaient que ce chevalet servait à égoutter les draps.

ESPOIE et ESPEE (2)

* Barrage à écluse sur un cours d'eau navigable permettant le passage des navires et réglant éventuellement l'adduction d'eau au moulin. Voir *escluse*. Parfois simple barrage à vannes devant le moulin.

espee : *quant il faut mairiens as moelins le signor d'Aude[narde] et à l'espee, li mognier iretaule doivent abatre le mairien* (Oudenaarde ±1275 Veil Rentier, p. 13) ; *pour 2 ankers, les convertis en l'esteliel à quoy tourne le fleel de l'espee, pesans parmi les crampons et grans clous, clefz, fermeures 43 livres* (Harelbeke 1415)

espeye : *Pierre de grez venant de Bethune, emploie à faire le wintgat servans ausdis molins (...)* ; (...) *pour 10 cloijes de bois (...)* ; (...) *pour en avoir 4 noeves quant on ala fonder l'espeye nommé 'wintgat' [= barrage à vannes]* (Menen 1432)

espoie : *ouvrages fais ceste presente annee à l'espoie dudit Harlebeque où les nefes passent* (Harelbeke 1400) ; *aux fermiers des deux molins à eaue dudit Nieneve deduit et rabatu de leur ferme 29 jours qu'ils ont esté vagues et qu'ils n'ont peu meurre tout seullement pour le fait de l'espoie que faicte est au desseure desdis molins à eaue, par laquelle les gardains d'icelle ont osté et descendu les eaues desdis molins pour le bien et prouffit de leurs prés* (Ninove 1430) ; *pour la joquage desdis molins à eaue pendant le temps que l'en a ouvré à l'escluse et espoie desdis molins* (Dendermonde 1458 Nieuwburg)

► Formes francisées du flamand *spui* ou *speie*, appellations dues probablement à l'écume produite par la chute d'eau. Les comptes mentionnent encore *espegat* [= litt. 'trou d'espoie'] (Harelbeke 1414). Le receveur de Menin identifie l'*espoie* au *wintgat*, ce qui n'est pas le cas dans les autres domaines. Comme l'*espoie* avec ses portes pour la navigation n'a qu'un rapport lointain avec le moulin à eau proprement dit, je n'entre pas dans le détail de sa

construction. Les anciens plans de Bruges du 16^e siècle mentionnent la « rue de l'Espée » pour l'actuelle « Speystraat », où se trouvait l'écluse donnant accès au port de Damme.

ESPOIS

Profondeur correspondant à l'épaisseur d'une pelletée de terre.

à Jehan Biertaul, Jehan dou Bos et le Petit Roy, pour 12 jours et demi qu'il fosserent au roster le terre de le riviere deseure le moullin et le ravakkerent ou fons bien 2 espois et plus et porterent le terre à hote en un cavain que l'ieuwe avoit fait devant le petit huis dou moullin (*Bavay 1367)

ESPONDE et ESPONGE

a. Prob. talus.

esponde : sur le font de la riviere devant la ventaille fonssiere et la ventaille du grant molin avoir assis une pieche de bois de 12 piedz de loing, douze polch d'espé et 18 polch de hault par l'ung des deboult et par l'autre dix et douze polch, laquelle pieche est servante à faire l'esponde et bourde du planchier bronquant devant les ventailles mieulleretz (*Valenciennes 1537 St-Géry)

b. Prob. bordure du °lit de la meule gisante.

esponde : pour avoir (...) sur ledit planquier mis une noefve moelle faisant lit trouwee, arrijee et ariellee à l'autre moelle qui y estoit faisant courant et au devant d'icelles moelles mis une piece de bos faisant esponde audit moullage (*Valenciennes 1452 Ogelens)

► L'esponde est normalement la planche formant le bord d'un lit. C'est aussi parfois le côté d'un tonneau, mais le rédacteur ne se serait pas exprimé de la sorte s'il envisageait ici l'archure (→ *arcure*).

Acceptions spécifiques :

1. Remblai consolidé au moyen de pierres ou de planches le long d'un cours d'eau, d'un talus, pour éviter les inondations ou les affaissements de terrain ; ou paroi d'un cours d'eau construite en dur. Voir aussi *caye*, *daumich*, *dique*, *espondich*, *esquelveringhe*, *estanque* et *pondage*.

esponde : pour deffaire le mur de le seuwiere doudit moullin et ravaller 2 piés et demy et pour che dit mur rehauchier 2 piés en deseure le hauteur qu'il avoit anchois que on le deffesist et les espondes remachener (*Bavay 1367) ; pour 2 mille 200 et 3 quartrons de quariaus de griés (...) pour le seuwiere desdis mollins, dont il y a une partie mis en oeuvre à faire les espondes de le masse sour coi on assera le machonnerie de leditte seuwiere (*Valenciennes 1383 Comte) ; pour 405 piés de cauchie moielenée après l'ouvrage de taille pour faire retenue d'euwe et esponde, au quevech de l'entalement de 3 piés d'espees [= épais], pour sauver le maison dou moullin pour les grans flues et ratourner l'euwe à se reviersoir (*Recquignies 1393) ; avoir assis sur le masse de pierre emprés le ventelle molerech une piece de bois de 8 pietz de long, de 7 et de 9 polch que pour porter et assire sur icelle et sur le dessus dit quevallet le font dudit bachinaige fait et estoffet de deux moittiez de kesne de 20 piez de long pour les espondes d'iceluy de 12 piez [sic] de gros par hault et 18 polz de large chascune moitié (*Valenciennes 1512 Anzin) ; pour avoir fait une esponde de grosses flagues et croustas à l'un des costés du thour dudit moullin et remply de terre avoec faire une cauchie de cornuyaux audit thour (*Cysoing 1519)

espondre : de 26 piés de lonc rempli de tiere, repillotté et jonckiet de dosses et d'une piece de bos faisant espondre contre les terres de le voye alans selonc le riviere audit moelin (*Valenciennes 1447 Faloise)

esponge : mis deux pieces de bois de 20 piez de long chascune et 3 autres de 10 piez de long aussy chascune, avecq de [sic, il faut omettre avecq comme le prouve le paragraphe consacré à l'achat du bois] 5 polz et de quatre polz au faire esponge contre le cauchie dedens ledit moullin (*Valenciennes 1491 tan)

► Pour *esponge*, cf. FEW, XII, p. 206a, art. *sponda*.

2. * Ensemble des pièces de bois qui constituent la paroi latérale des auges d'une roue hydraulique à augets.

esponde : pour soijer le viesture d'une roes d'espondes et de coisiaus (Bavay 1369) ; pour abattre 4 kesnes de coi on doit faire bras, espondes et coisiauls pour une noeve ruels pour le moulin de Busignetes (Bavay 1390) ; pour 4 courbes taillier pour celli ruez pour chierlaiges et espondes (...) ; à Jehan de Saint Lecez, pour 10 jours et demy qu'il ouvra lui 2^e au soijer le cerlaige de ledicte rues et les espondes des courbes de monseigneur (Bavay 1396) ; pour (...) soijer une roels en Mourmail pour le moulin et huizine de Busegnettes (...) ; premiers, pour un chierlaige qui contint à gauge parmi le terchiaige et receppes 59 piés demi d'aisselin ; item, pour espondes et coisiaux 137 piés d'aisselin ; item, pour bras parmi gandibiers et receppes et autres estoffes 65 piés de quartelaige (Bavay 1413)

espondre : pour aisselin de coy on a couviert le maisselles des murs de 2 biés doudit mollin et avoecq 4 pieches d'espondre pour le reux devant dicte (Bavay 1408)

► *Espondre* avec *r* adventice, probablement dû à une influence du verbe *espondre*, n'est pas rare, surtout dans le Bavaisis. Nous rencontrons aussi *espondement* : pour abatre bois qui estoit clinés sur l'escluse des portes d'eauwe dudit Quesnoit et fust cheü sur l'espondement desdictes portes (*Quesnoy-s.-D. 1401)

ESPONDER

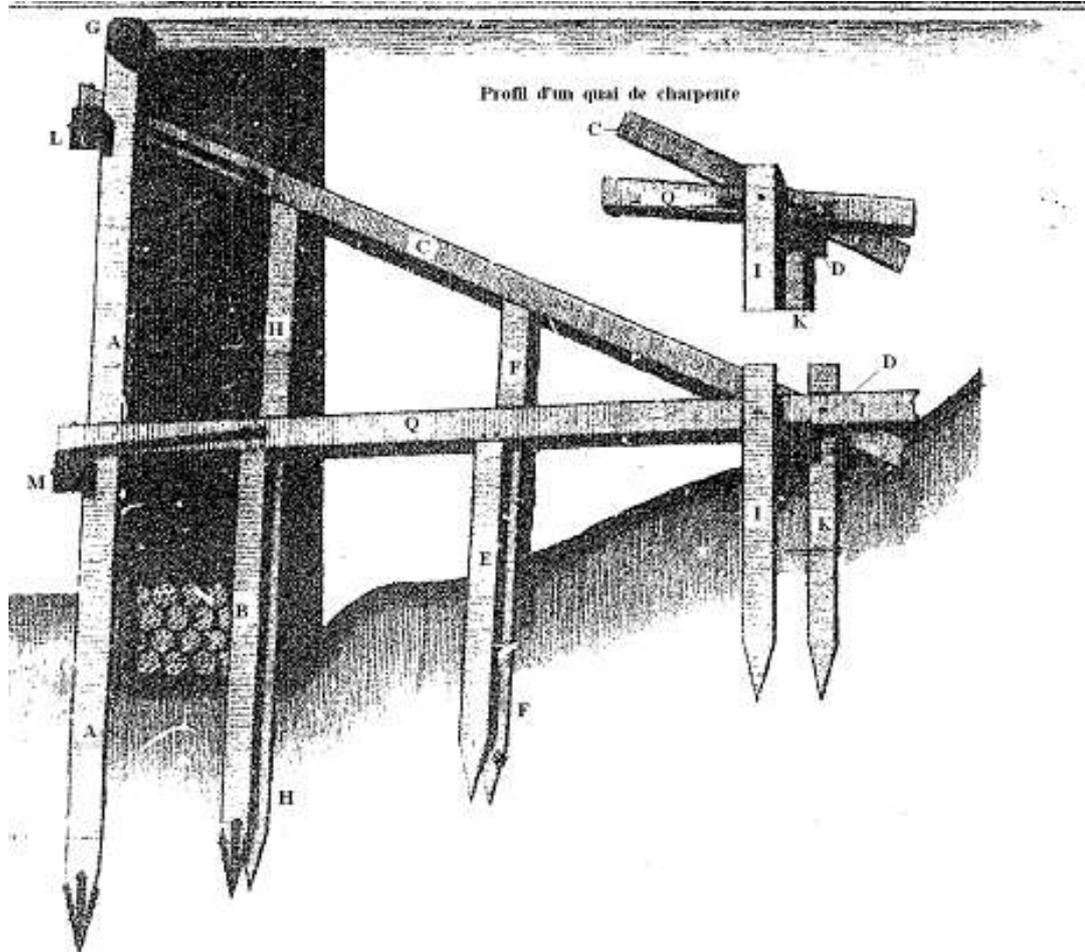
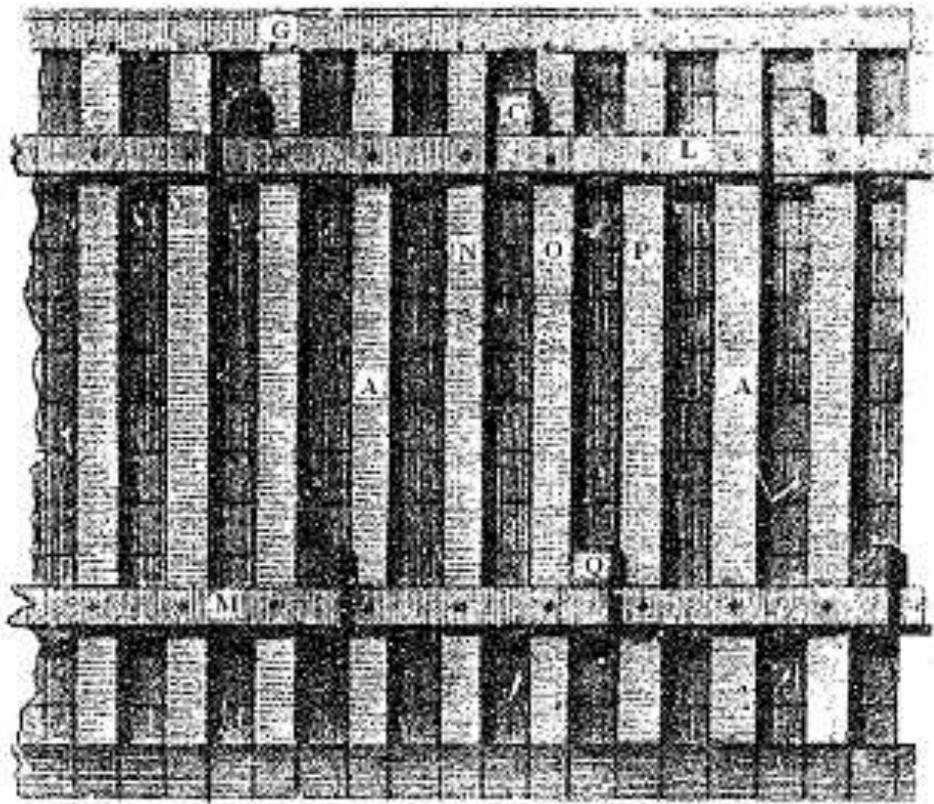
Aménager en dur les rives d'un cours d'eau ou un talus pour éviter les inondations ou les affaissements de terrain. Voir aussi *responder*.

pour l'accat de 3 pippes de Poitau dont il se aida à joindre et clore pluseurs aisselles de quesne pour esponder dedens l'eaue à l'encontre des pillos dudit espondis (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; *pour 8 croustas de quesne, chascun de 12 piez de long, employés à esponder à deux lez dudit ponchiel pour tenir les teraux et pour faire le fausse couverture d'icellui* (*Quesnoy-s.-D. 1422) ; *pour avoir soyé 60 piés de clofwercc [= bois refendu] employé à esponder et pilotter la cauchie* (*Menen 1457)

ESPONDICH

Remblai consolidé au moyen de pierres ou de planches le long d'un cours d'eau, d'un talus, pour éviter les inondations ou les affaissements de terrain ; ou paroi de cours d'eau construite en dur. Voir *esponde*.

lespondich du viez molin (*La Gorgue 1403) ; *avoir refait ung espondiz contre la rive et au devant de le fosse dudit mollin, contenans 120 piés de long (...) y assiz pluseurs pillos de quesne de 20 à 30 piés de long, de 3 piés et demi de point à autre, iceulz clos d'aisselles et garny de clefz, ventrieres, espees et autres choses à ce servans ; (...) d'avoir espondé et refait le rivage seans d'emprés ledit mollin et renterer les espondis et y avoir mis et pilloté nouvelle terre* (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; *le coullant d'eaue venant du Vieu Seauwe (...) et entrant aux moullins du chasteau, ensamble deux dets servans d'espondits, que ledit Cousin at faict bastir et eriger dans ledit coullant d'eaue* (*Lille 1657 enquête) ; *la petite caye ou espondy où repose le pont (...) de douze piedts de loing et trois piedts de hault, tout de bricques* (*Comines 1684 tan & huile)



La manière dont on construisait les digues ou quais en bois n'a guère évolué au cours des siècles. Voici la description qu'en donne BÉLIDOR 2, 2^e partie, vol. 1, pp. 231-232 et pl. 27 : « Il entre dans chaque travée [*du quai en bois*] trois pilots de parement, tels que A, posés tant plein que vuide, marqués au plan et dans l'élévation par les lettres N, O, P, liés à deux ventrières L, M, & coëffés d'une lisse ou chaperon G. La ventrière supérieure L est accrochée à une suite de clefs inclinées C, & l'inférieure M à d'autres Q, situées à peu près horizontalement ; observant qu'il n'entre qu'une clef d'en haut et une d'en bas dans chaque travée, séparée par le pilot du milieu O. La première clef C est soutenue par deux pilots de support H, F, & la seconde Q, de deux autres B, E ; la queue de ces clefs allant s'accrocher par une entaille à un dormant D, où elles sont attachées avec des chevilles de fer, ainsi qu'aux trois pilots de renfort I, K, S [*le pilot S est invisible sur le dessin, étant placé exactement derrière le pilot I*], qui contiennent le dormant à l'endroit de chaque travée, composée par conséquent de trois pilots de parement, de quatre de support, de trois de renfort, & et de deux clefs. »

Voici une énumération des éléments susmentionnés d'un *espondich* :

À Jehan Kempe, carpentier, pour avoir refait ung espondiz de bois appelé 'hooftuus' au dehors des dicques dudit chastel de Chaeftinghe et venant droit contre le cours de la mer pour preserver lesdictes diques, par marchié à lui fait en tasque et à luy demouré par cry d'eglise la somme de 26 lb 8 s.

À Cornille Hazart, manouvrier, pour par marchié à lui fait en tasque et demouré comme dessus avoir rempli ledit espondiz de wasons bien et deument et tout ainsi que l'ouvraige le requiert la somme de 21 lb 12 s.

À Jehan Snouc, maronnier, pour cent quatre vins dix sept pillos de bois de / douze piez de long et huit paulmes de large par lui delivrez en la ville de Hulst pour faire ledit espondiz et lesquelz estoient mis au front bien parfont en terre, au pris de 14 s 6 d par. la piece, 142 lb 16 s 5 d par.

Item, pour douze autres pieces de bois appellees 'slovers' [ce sont les ancres] mis contre et au travers desdiz pillos, à 17 s la piece, 10 lb 4 s.

Item, pour douze autres pieces de bois appellees 'zydelinghen' ou 'langheerden' [ce sont les ventrières] mis aux costez desdiz pillos pour tenir iceulx pillos, à 24 s la piece, font 14 lb 8 s.

Item, douze baulx appellés 'clefz', de 24 piez de long et de 16 paulx d'espés pour mettre entredeux et joindre ensamble les dessus dis pillos, à 50 s par. la piece, 30 lb.

Et pour 1450 piés de planches de chesne de paulx et demi d'espés mis par dedens lesdis pilos pour retenir la terre et lesdiz wasons mis dedens ledit espondiz, à 4 lb 12 s par. le cent, sont 52 lb 4 s par.

Toutes lesqueles parties montent ensemble à la somme de 249 lb 12 s 6 d.

(ADN, B 4099)

**15^e siècle Harelbeke
ADN, B 1383 (21185)**

Devis pour un espondich derrière le moulin à eau

Premiers, contient ledit espondy cent et cinq piedz de long.

Item, fault 9 pillotz de 18 piedz de long, de six paulx deseure et de cinq paulch desoubz.

Item, encoires 9 pillotz de 12 pietz de long, de six paulch deseure et de cinq paulch quarré desoubz.

Item, encoire 9 aultre pillotz de 9 piedtz de long et de six paulch quarré par deseure et par desoubz de cinq paulch quarré.

Item, encoires 9 aultre pillot de huyt piedz de long comme dessus.

Item, cinq pieches de bois, chascune en longueur de 22 pietz de long pour faire des fillieres dehors l'espondy contre les pillotz, de six et de quatre.

Item, encoires huyt clefz, les quatre de 14 piedz de long et les aultres quatre de dix piedtz de long, de cinq et de 7 paulch, et les ancrs de fer.

Item, encoire 16 pillot de 6 piedz de long, de 6 paulch par deseure et par desoubz de cinq paulch.

Item, encoires quatre cens et cinquante piedtz de planque, en longueur chascune planque de 11 paulch de largue et paulch et demy d'espaisseur et de 12 pietz de long chascune planque.

Item, encoires 70 pieches de roille de trois paulch de largue et ung pauch d'espés et en longheur 12 piedtz pour estre claué contre les fleue des eauwes.

Touttes les parties doivent estre livrees sans esventure ne sans aulbun.

1403 La Gorgue

Espondich du wal

ADN, B 5055, 2r°

Est assavoir que ceulx qui en ont marchandé doivent et sont tenu de sacquier tous les viez pilots hors dudit wal et de oster toutes les asselles qui y sont et de refaire tout de nouvel pillos et de remettre tout autour dudit wal et taillier lesdis pillos tout à arreste, chascun d'un piet de lé ou environ, et doit mon dit seigneur livrer le bos dont lesdis pillos seront faiz, mais lesdiz ouvriers prenderont ledit bos en le forest de mon dit seigneur et le abateront, ouvriront et amenront à leurs frais par la manière devisee, et fault lesdis pillos qu'il soient mis chascun trois piez de point en point prés l'un de l'autre, et auront lesdis pillos 22 piez de lonc. Et avec ce sera ledit wal bien et souffisaument aisiet de bonnes planques de cuer de quesne de poch et demi d'espés tout autour dudit wal et fault que ledit ouvrage soit fait à le volume des masieres de hauteur.

Item, y aura clés de 10 piez en 10 piez et seront lesdictes clés de 14 piez de long tout de cuer de quesne, de 12 poch de lé et 7 poch d'espés

Item, y aura 4 clés tout d'une piece qui yront dudit wal à l'espondich du viez molin et auront chascune clef 36 piez de long ou environ, tailliez à arreste de cuer de quesne comme les autres dessus dictes.

Item, y aura un espondich à l'encontre dudit molin, qui aura 50 piez de long ou environ leur lesdictes clés seront attachies et sera ledit espondich fait par la manière dessus devisee.

Item, sera ledit ouvrage listellé tout autour dudit wal parmi lesdictes clés et auront lesdictes listelures 5 poch de lé et 4 poch d'espés tout de cuer de quesne et en tel manière sera listellé ledit espondich du viez molin.

Item, au bout desdictes clés derriere y aura une clef fermant de 7 piez de long tout de cuer de quesne de le grandeur et façon desdictes listelures, et fault à chascune desdictes clés derriere deux pilloteaux de 7 piez de long, de 5 poch de quarure et tout de cuer de quesne.

Item, y aura autour dudit wal une anille dessoubz lesdictes clés, qui aura 3 piez de long ou environ, laquelle aura 5 poch d'espés en quarure.

1415 La Gorgue

Espondich

ADN, B 5066bis, 6 v°

Premiers, est besoing de refaire et reparer par manière d'estekis et pilos la rive de la chaussee selon la riviere de Laue audit lieu de la Gorgue devant la maison qui fu Pieronne le Cauliere et le maçonance vielz des murs selon ladicte riviere, lequel contient

150 piez de long ou environ, où est advisé d'y avoir pour l'ouvrage les pilos fichiés en la riviere de 12 piez de long, assavoir 6 piez en terre et 6 piez dehors, et pour ledit ouvrage 40 pilos, que pourra estre 3 piez et demi entre chascun pilot ou environ, iceulx pillos de 6 paus et de 7 de large et de grosseur.

Item, pour les atachier 15 clefz de 12 piez de long et de 10 paus de hault et 7 paus d'espaisseur, et asseürer lesdictes clefz en terre chascune de 2 pillotiaux de 5 piez de long et une surclef au travers de cuer de kesne et tout au long dudit ouvrage y faire une liste de 4 paulx en quareure, et les aisselles dudit ouvrage que seront cloees au long de l'espaisseur de paux et demi.

Toutes ches parties à faire et livrer de bon bois de kesne convenable à l'ouvrage et [à] chascune desdictes 15 clefz faudra mettre un loyen de fer par la teste qui pourra contenir par autour ladicte teste 4 piez de long.

ESPONGE : voir *esponde*.

ESPOR

Pointe à l'extrémité inférieure du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* §§ 1 & 2.2) ; ou, par métonymie, coussinet sur lequel tourne le fer de meule. Voir *esperon*.

pour avoir refait l'esper du petit fer dudit vielz moulin (✕Ingelmunster 1441) ; pour avoir refait l'espoir et le payelette (✕St.-Eloois-Vijve 1442)

► Forme francisée du flamand *spoor*. L'*espoir*, je ne l'ai rencontré que chez un seul scribe.

ESPRINIER

? – Pièce métallique.

à Vincent de le Buissiere, feronnier, (...) pour deux espriniers servant au grant fer, païé 5 s (✕Nœux-l.-M. 1531)

► Le sens premier du mot, que le *FEW*, XXI, p. 45a, classe parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine, est 'rejeton, scion, branche qu'on ente'. Dans le long paragraphe consacré au forgeron, le receveur énumère toutes les pièces en fer achetées. Il mentionne presque toujours la longueur ou le poids de la pièce ainsi que le prix du pied ou de la livre. Ici il ne le fait pas. S'agirait-il d'une réparation aux deux pointes de la fourche du gros fer ? Pour étayer cette hypothèse, je noterai que l'informateur de Wortegem appelle la fourche du gros fer *spriet* (*WVD*, p. 227b), qui provient du protogermanique **spreuta* 'rejeton, scion, branche qu'on ente' (*EWN*, IV, p. 249b).

ESPUCHIR : voir *espuisier*.

ESPUISAGE

Le fait de vider l'eau. Voir aussi *espusement* et *espuserie*.

*pour avoir fait 2 aultres grandes dicques à l'encontre du vivier (...) du travers de le riviere pour tenir le iaue à secques par l'espuisage (*Valenciennes 1431 Souverain)*

ESPUISE

Pelle à eau, pelle creuse pour vider l'eau. Voir *espuisoir*.

*pour 24 bacqués dont on espuisa as ouvrages dessus dis, à 12 d le piece sont 24 s ; pour 11 espuisés à manches, à 3 s 6 d le piece sont 38 s 6 d ; pour 8 grandez taillez à espuisier, à 18 d le piece sont 12 s (*Valenciennes 1364 Anzin) ; ausdis mainouvriers pour avoir espuchié et escheaué les eaues estans entre lesdictes deux estanques (...) ; item, pour quatre vans et six espuches, 44 s (*Ninove 1430) ; pour 4 espuisés pour espuisier l'eaue ariere de la machonnerie (*Valenciennes 1509 Souverain)*

ESPUISEAU

Petite pelle pour extraire les graines des mortiers du moulin à huile. Voir aussi *espuloir*.
le paielle, mouvet, le trepied, le chemineau, le ferraille de quatre careulles, un espugeau (*Comines 1684 tan & huile) ; *le payelle, mouvet, le trepied, le chemineau, le ferraille de quatre careulles, un espugeau* (*Comines 1684 tan & huile)
► Le FEW, IX, p. 626 et sv., art. *puteus* ‘puits à eau’ ignore le mot, mais mentionne *puisuel* ‘seau à puiser’ à la p. 929a.

ESPUISEMENT

Le fait de vider l’eau. Voir *espuisage*.
pour avoir esté à l’espusement 7 jours (...) (*Harelbeke 1400)

ESPUISERIE

- a. Le fait de vider l’eau. Voir *espuisage*.
pour l’ouvrage et sallaire d’iceulx maçons, leurs varlés et manouvriers, et avoir livré toutes les estoffes, excepté le grez, fouynes, espuiseries de nuit et jour, que on leur a delivré avec les voyes à eulx necessaires à faire ledit ouvrage, ilz ont eu (...) de chascune verghes 120 lb (*Menen 1457)
- b. Endroit aménagé pour pouvoir vider l’eau.
avoir revestu l’un des pantz dudit bastardeau de planches de blancq bois que pour faire une espuisserie pour mectre ladicte gouffe au secq (*Valenciennes 1537 St-Géry)

ESPUISEUR

Ouvrier qui vide l’eau.
aussy par plusieurs fois avoir assisté les pionniers, espuseurs et planté plusieurs pillotz servant à faire hourdemens aux machons et ouvriers pour porter et mener à la brouwette et siviere les materiaux servant à ladicte oevre (*Valenciennes 1541 Souverain)

ESPUISIER et ESPUCHIR

Vider l’eau. Voir aussi *puisier*.
espuisier : à *Colin Quesnes, pour 4 jours qu’il ouvra pour faire une fourme et pour espugier le comble* (*Bruay-la-B. 1375) ; *de espuisier, fourbir et widier les fosses des lavoirs dou moulin de wedde de Tressin en le saison des wedages en l’estet l’an 403* (**Tressin 1403) ; *pour avoir espuchié et escheauté les eaues estans entre lesdictes deux estanques (...)* ; *item, pour quatre vans et six espuches* (*Ninove 1430) ; *pour 8 espuissoirs employés à espuisier l’eaue desdictes fouynes dudit nouvel molin , à 5 s le piece sont 40 s ; (...)* *pour ung van employé à espuisier l’eaue comme dessus, 6 s ; (...)* *pour deux bacqs volans servans à espuisier l’eaue (...)* à 8 s le piece sont 16 s (*Menen 1457) ; *pour avoir (...)* *espuisiet le puich du moullin de wedde de la Basse rue* (**Templemars 1518)
espuchir : *un estanque desseure ledit tordoir affin que de faire espuchir les eaues de la riviere* (*Ninove 1451)
► Voici les principaux accessoires utilisés pour vider l’eau : *bac volant, baquet, escuelle, espuisse, espuloir, esquippart, louche, taille, tellette et van.*

ESPUISOIR

1. Pelle à eau, pelle creuse pour vider l’eau. Voir aussi *escuelle, espuisse, esquippart, louche et telle*.
à lui, pour avoir esté audit espusement 12 jours espuisié à l’espuloir à 5 s pour jour et 3 jours espuisié au van à 6 s pour jour (*Harelbeke 1400) ; *ausdis mainouvriers pour avoir espuchié et escheauté les eaues estans entre lesdictes deux estanques (...)* ; *item, pour quatre vans et six espuches, 44 s* (*Ninove 1430) ; *pour 8 espuissoirs employés à espuisier l’eaue desdictes fouynes dudit nouvel molin* (*Menen 1457) ; *pour deux croustas qu’il a livré pour faire deux espugoirs pour espugier l’eaue de le fosse dudit molin de blé* (*La Gorgue 1530)
2. Petite pelle pour extraire les graines des mortiers du moulin à huile. Voir aussi *espuisseau*.

la paielle, trepied, mouvet, fourneau ferré, deux espuisoirs, termuon ferré (*Comines 1709 nouveau moulin à huile)

► Je suis convaincu que, malgré le silence des dictionnaires à ce sujet, les deux *espuisoirs* de Comines (1709), qui figurent dans une énumération relative au traitement des graines oléagineuses, ne servaient pas à vider l'eau.



Espuisoir sur la table des mortiers au moulin à huile de Villeneuve-d'Ascq. Photo de l'auteur.

ESQUARRAGE

Équarrissage, le fait de réduire (une grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir aussi *escoirage* et *esquarrure*.

pour l'esquaraige de 40 kevirons pour faire l'ouvraige douudit moullin (*Bavay 1371) ; *pour le abatage, soyage et esquarage de une tronche d'ommiel* (*Templemars 1393) ; *le taillage, esquaraige, eswisaige de pillotz, ventrieres et clefz* (*Valenciennes 1502 Fossart)

► L'équarrissage se faisait tantôt à la hache tantôt à la scie. Malgré la présence de l'étymon *carré*, on n'équarrissait pas toujours complètement la grume avant de la scier sur chevalet ; l'équarrissage pouvait se limiter à deux faces diamétralement opposées ; la grume était ensuite déposée sur le chevalet sur une des faces plus ou moins aplanies, ce qui la stabilisait et facilitait en même temps le déplacement du scieur qui montait sur la grume, sur l'autre face traitée. L'équarrissage pouvait inclure le traitement de la pièce à la doloire pour l'obtention de surfaces bien unies.

ESQUARRER et ESQUARRIR

a. Équarrir, réduire (une grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir aussi *aquarier, canteler, escoirer, quarler, faire °quarré, quarrer* et *apointier* à *°quarrure*.

esquarrer : *en oultre ce que li carpentier aidoient à kerkier lesdis kesnes quant il esquairoient leurs kesnes* (×Bruay-la-B. 1381) ; *à lui, pour esquarer 4 vollans, ù il mist 10 journees (...) 50 s* (×Mecquignies 1401) ; *pour 8 journees lui 2^e à tallier et esquarer un arbre pour ledit moulin de Chisoing et 4 kesnes pour faire loyens audit moulin* (×Cyoing 1401) ; *à Leurench le Blont, carpentier, pour avoir taillet et esquaret le bloc du molin à olle au bois de Niepe afin que on le peuist mener et trainer sur le Lijs* (*La Gorgue 1418) ; *pour avoir taillié, esquarré et tronchonné de pluseurs longheurs pluseurs quesnes (...) pour iceulz soier au hourt* (*Quesnoy-s.-D.) ; *d'avoir esquaret un quesne en 8 costés pour servir à arbre de mollin* (*Valenciennes 1434 Anzin) ; *pour esquarrer et appointier deux verghes* (×Sluis 1434) ; *pour (...) avoir esculé, taillié et escarré lesdis quatre quesnez* (*Phalempin 1489)

esquarrir : *pour avoir tailliet et escary ung entrebus, deux chyons et ung arbre pour ledit molin* (✕Nœux-l.-M. 1464) ; *taillié et escary ung arbre de quesne de 23 piés de long* (✕Nœux-l.-M. 1521)

b. Tailler (une pierre destinée à la construction) en parallélépipède.

esquarrer : *pour (...) lesdictes pierres avoir escaret, espinchet et icelles mises en oeuvre* (*Valenciennes 1439 Faloise)

ESQUARREUR

Ouvrier qui équarrit.

après, l'esquareur ouvra un bauch ausnier tout noef et le estoffa de 2 postiaux acollant l'arbre et d'un pochart à l'encontre, de 2 souskevrons et d'un bauchet par deseure (✕Mecquignies 1426)

► Ici il assume les tâches du charpentier, puisque c'est lui qui assemble la partie inférieure de la croupe brisée.

ESQUARRI

Pierre de taille équarrie, à angles droits.

tout cette gresserie consistant en equarris, seuils, marches, boujeons, battées, voussoirs (*Douai 1767 Massue)

ESQUARRIE

Piédroit sous la voussure.

marchandet fu (...) de mettre jus le pan de mur aval l'iauwe au deseure des bachinages, qui estoit sour l'arque desdis moulins Saint Gery mouvant de le maison Simon d'Ourdin et alant jusques à une craie [= fissure] qui estoit ens ou mur outre le feniestre qui y est ; celui mur abatre de toute se longhece et espaisseur (...), ledicte voussure mettre jus et deffaire toute jusques as esquaries leur elle commence à tourner (...) et chou fait, recommenchie à machonner sour l'esquarie au lés deviers le maison ledit Simon un demy arcq par manière d'arcq boutrech frumant à l'encontre de l'esquarie qui est viers le court le demisielle Creste (*Valenciennes 1410 St-Géry)

Expressions :

à sa esquarrie

À angles droits.

pour 3 tas de corbiaus machonner audit moulin, l'un à l'encontre dou bachin pour ravoir le piller à se esquarie et les autres 2 ou grant pan aval l'iauwe pour ravoir le pan à se lingne (*Valenciennes 1410 St-Géry)

d'esquarrie

À angles droits.

27 piez de grant entalement [sic] pour ouvrer au moullin le Conte dou parpain dou mur tailliet d'esquarie de tous sens pour entauler le grant piller de le seuwiere (*Valenciennes 1393 Comte)

ESQUARRIR : voir *esquarrer*.

ESQUARRURE

Équarrissage, le fait de réduire (une grume, un tronçon de grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir aussi *esquarrage*.

item, adont avoir fait audit mollin un noef touret et enghien pour mettre et sacquier sus les volans d'yceli, partant que adont on y mist sus 2 noefz volans au frait dou censeur doudit mollin, sauf que lidis Gruyaulz les esquarra d'esquairure (✕Mecquignies 1410)

ESQUART (1) (équerre) : voir *esquerre*.

ESQUART (2) (cale de la queue) : voir *escache*.

ESQUARTELAGÉ

Bois débité en bastaings ou en madriers. Le mot est généralement un collectif et s'oppose à l'*aisselin*. Voir aussi *quartelage*.

pour soyer pour les ouvraiges des molins dessus dis 115 piés d'aisseline et 88 piés d'esquartelaige, pour cascun cent d'aisseline 45 s et pour le cent d'esquartelaige 35 s (*Bruay-la-B. 1375) ; *pour 21 piet d'esquartelaige qu'il y eut à soier les costerés* (✕Nœux-l.-M. 1384) ; *pour soijer un 100 et 5 piés d'asselin grande mesure et 3 quatrons et demi d'esquartelaghe* (✕Mouscron 1456) ; *là où il y a eu de soiage tans es croisures, loiens, bracquons, roilles, gistes come aisselin 800 d'esquartelage et 4 cens demi d'aisselin, au pris de 50 gros l'esquartelage et 64 gros chascun cent d'aisselin* (✕Ostricourt 1467) ; *pour avoir soyé des flacques venans dudit quenne les appas pour le montee dudit molin, là où il y a eu demi cent d'escartelage* (✕Attiches 1472)

► À première vue et d'après l'étymologie, l'*equartelage* correspondrait aux pièces de bois débitées sur quartier. SALZMAN, p. 242, prétend cependant que nous n'en avons aucune preuve concrète : « But although quarter-boards figure frequently from the second half of the fourteenth century onwards, I have found nothing to indicate the exact significance or origin of this term. It is possible that they were sawn from trunks that had been quartered, that is to say, divided lengthwise into four by medial cuts at right angles. » Ce que nous ignorons, c'est en quoi se distinguent exactement le débit en *aisselin* et l'*esquartelage*, qu'une note marginale ajoutée au compte de Valenciennes de 1458 (f° 62 r°) oppose comme les deux formes de sciage : (...) *ces parties de soyages, qui montent à grant somme, ne sont point assez declairez en la distribution des aisselles et quartiers des ouvrages cy dessus (...)*. Le problème est manifeste, puisqu'un texte de Hon-Hergies mentionné ci-après à *esquarteler* précise qu'on a scié des *aisselles* d'une grume qu'on a d'abord *esquartele* ...

Voir *aisselin* et la note.

ESQUARTELEÉ

Fendu.

pour avoir fait une pende de fer de 8 piez pour loyer le teste de l'arbre du molin à vent, le quel estoit esquartelez (✕Harelbeke 1415)

ESQUARTELER

Fendre un tronc en quartiers dans le sens de la longueur. Voir aussi *quarteler*.

à Jehan Jolit et Thierry son frere, soieurs d'ais, pour leur sollaire de esquarteler 2 gros kaisnes (...), refendre l'un d'ichiaux et faire ent aisselles pour le bacinage doudit moulin faire tout noef (*Hon-H. 1402)

ESQUELLE

a. Échelle, ensemble composé de deux montants et d'échelons. Voir aussi *esquellette*.

celle : *le caly et le celle pour y monté* (✕Lille ±1720 moulin 3.28)

► Aphérèse d'*escelle*, favorisée par la présence de l'article défini.

esquelle : *pour 2 pieces de bos dont on fist 2 gisans servans à une eskielle faite pour le roels doudit moulin aller viseter quant besoins est* (*Bavay 1402) ; *une eskielle servant à visiter les roëlls et aultres membres dudit moulin* (○Templemars 1447) ; *les potteaux du callict avecq une eschelle pour monter la coustelure* (✕Lille 1636 moulin 3.6) ; *un eschelle de sept escaillons pour aller au deuxiesme planchy et encore deux aultres eschelles de sapin pour s'en servir à tous les moullins* (*Comines 1684 tan & huile) ; *une eschelle qui sert à porter les sacs hors du bateau et un esclan pour les meules lorsqu'on les transporte* (*Lille 1726 moulin 2.2.2)

b. Châssis composé de poutres parallèles réunies par des traverses, placé à peu près horizontalement pour faciliter le passage. Voir aussi *esquelle gisant*.

esquelle : *avoir fait ung pont depuis ledit bastardeau jusques à le dicque de la riviere que pour prendre les terres et aporter à hottes dedens ledit bastardeau, le quel pont (...) estoit fait de fortes et grosses eschelles et de cloyes* (*Valenciennes 1533 Comte)

Acception spécifique :

☒ Ensemble des barreaux d'une aile.

esquelle : pour 32 neufves lattes à bouter à travers de ladicte rohende [litt. 'extrémité de la verge', = verge appliquée sur l'°entrebut], qui fait l'esquelle desdictes esles, 16 s (✕Bailleul-Nord 1517)

Composés :

esquelle gisant

Châssis composé de poutres parallèles réunies par des traverses, placé à peu près horizontalement pour faciliter le passage. Voir aussi *esquelle*.

item, avoir fait toute nuefve une grande eskielle gissans de quoy on va à le grande roels doudit moulin, liquelle par les grandez aiwes en estoit allee aval (*Bavay 1414)

plate esquelle

Échelle de meunier, échelle raide et droite dont les montants sont remplacés par des jumelles de bois parallèles dans lesquelles s'encastrent des marches plates et larges. Voir *esquille de meunier*, ainsi que *montee plate*.

les deux plates eschelles à l'endroit des meulles (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; *madriés sur ledit baifroye, sommiés à l'encontre du mure et celui de devant, montans, bracons, seulle, une platte echelle, les planches pour le premier et second planché, une autre platte echelle avec apuielle (...) avec une escalier pour monté au greniés* (*Lille 1768 moulin 2.1.2) ; *platte echelle, platte celle, la més, inche, petit waindacq (...)* ; *la meulle gisante et courante, deux plattes echelle et platte selle* (✕Lille 1768 moulin 3.16)

► De nos jours l'expression *échelle plate* correspond uniquement à l'échelle du couvreur. Elle se compose de deux montants sur lesquels sont fixées des lattes servant d'échelons. Étant donné qu'on trouve aussi des *plates °montées* dont les dimensions évoquent plutôt l'échelle de meunier, je suppose que c'est à ces dernières qu'il faut associer les *plates échelles*.



Échelle de meunier

plate esquelle volante

°Plate esquelle qu'on peut déplacer. Voir aussi *montee portative*.

deux platte echelle volante est [= et] deux palette (*Lille 1774 moulin 2.5.1)

esquelle de meunier

Échelle de meunier, échelle raide et droite dont les montants sont remplacés par des jumelles de bois parallèles et de champ dans lesquelles s'encastrent des marches plates et larges. Voir aussi *plate esquille*, ainsi que *plate montee*.

echelles de meunier et escalier pour communiquer à l'etage et au grenier (*Douai 1767 Massue)

ESQUELLETTE

Petite échelle. Voir aussi *esquelle*.

pour (...) avoir fait une esquielette de 2 postelés à 2 apas pour monter à le tremuye d'icellui molin (*Valenciennes 1433 Brisebois) ; le hughe, deux potteaux servant d'esquielette au calict (✕Lille 1642 moulin 3.15)

Acception spécifique :

☒ ? – P.-ê. épée du frein, raccord entre la ceinture du frein et la bascule (→ *cauque*). Voir *cramelie* acc. spéc. b.

l'esquielette [en fer] du frain, soffisant (✕Busigny 1556)

ESQUELVERINGHE

Digue en pierre qui entoure un terrain. Voir *esponde*.

l'eskelveringhe ki ira entour le iauwe (*Hulst 1254)

► Forme francisée du flamand *schelveringe* ou *schelferinge* 'levée de terre couverte de gazon délimitant les propriétés dans un paysage de dunes'.

ESQUERRE et ESQUART

a. Équerre, pièce de fer coudée.

escoire : *au baulch rennué [sic, lire cennié] et au petit bauche une escoire, une hée avec plusieurs cloux hurtois* (✕Lille 1687 moulin 3.30.2)

esquart : *pour avoir fait 8 esquar, deux grandes pentures, une serrure et le fermant servant à ladict serrure, le tout pour le huge du molin d'Ansaing* (*Valenciennes 1523) ; *deux esquarts au deux coinq du costé des volets* (✕Cagnoncles 1674) ; *trouvé à la vantelery cinq somiers de fer meplat et trois escart de fer et trois batoniers meplat ataché avec cloux et cranpons* (*Cambrai 1686 moulin 1.2.1) ; *trouvé à la chaiier quatre escar de fer (...)* ; *trouvé à les deux cotté du petit collet deux escar de fer avec cloux et cranpons* (✕Cambrai 1686 moulin 1.5) ; *trouvé la huche, 4 pentures de fer, 2 serures et deux écars avec des grils de fer* (*Cambrai 1689 moulin 1.1.2) ; *trouvé deux ecart de fer servant à les deux costés du marbre tenant au baciné* (✕Cagnoncles 1705) ; *quatre ecars de fer au bois tesiere* (○Wambaix 1718)

esquerre : *pour une esquette [sic, lire esquerre] de fer servant au bachinage, de 2 poch de let et 3 piez de long, pesant 8 livres demye* (*Valenciennes 1488 Anzin) ; *une petite esquaire à la tremure* (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; *trouvé à la telmutte quatre equerres, une autre au bacq, un mentonnet à la tête du bacq* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

b. Pièce de fer coudée asymétrique entaillée dans le bois et servant à fixer un tourillon, à le serrer et à le maintenir exactement dans l'axe de l'arbre ou du pivot. Voir *martinet*.

escoire : *à l'arbre tournant deux torillions, huit escoires et quatre crestes* (*St-Amand-l.-E. 1719)

esquart : *les deux tourlions de l'arbre tournant et cinq crect de fer, huict escoeur [sic]* (*Saulzoir 1689)

esquerre : *l'arbre tournant du grand moulin, compris ses ferailles, deux tourlions, huit ecaires, deux bougeons et quatre crettes* (*Belœil 1775)

► Dans le Cambrésis et le Valenciennois, les dérivés d'*exquadrare* [*esquerre* ou *esquarre*] et ceux d'**exquartare* [*esquart* 'écart'] ont été confondus.

Composé :

esquerre de roue

? – Élément en bois.

l'eventelle avec la cauque, langue et chassy, compris moufles et moulette, ecoire de roue, bois de chenes, montant du touret, travers et rolleau, chevay et faut fond (Comines 1746 tan & huile)

Expressions :

à esquerre, à l'esquerre

En équerre, à angle droit ou à angle dièdre droit.

1 millier de quariel estoffet d'un piet de lit et d'otant de parement à plaine jointure et à esquare (...) ; *ayans pour taillier 180 asselers à plaine jointure et à eskere et warder les erestes bien et souffissamment parmy 7 lb le cent, montent 12 lb 12 s* (*Valenciennes 1363 Anzin) ; *deux pieces de bos taillies à l'esquere pour faire soelles asdis pans et fonsure audit*

bachinaige (*Valenciennes 1458 Fossart) ; *chascun marbriaue taillé et mis à esquerre* (*Valenciennes 1492) ; *avec y [au couvercle de la huche] avoir clauwet et atacquiet quatre longhes bendes de fer ployee et tournée à l'esquarre et pour le fortiffier et le tenir d'ouverture* (*Valenciennes 1530 Fossart)

d'esquerre

Au carré.

item, fera audit clijer une huche portant 5 piés d'esquerre aissié d'asselles en fons et sus les 4 pans (*La Gorgue 1419)

ESQUIETTE : voir *queute*.

ESQUINE

Prob. planche de consolidation.

au planchier dudit grenier clauwet pluseurs esquines pour cause que aucuns foeillissemens de planches estoient rompus (*Valenciennes 1541 brais)

► D'après le *FEW*, XVII, p. 112a, l'étymon germanique *skina désignerait un morceau de bois étroit. À la p. 114a le dictionnaire donne quelques cas où *échine* désigne encore une pièce de bois.

ESQUIPART

Pelle creuse, servant e. a. à vider l'eau, à travailler le mortier. Pour l'outil à épuiser, voir *espuisoir*.

pour 6 eskipars pour le mortier kierkier, à 2 s le piece (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour 2 esquipars à espuisier l'yauwe desdiz bacqués* (*Valenciennes 1427 Brisebois) ; *pour 3 eskipars à faire mortier et espuisier yauwe* (*Bavay & Hon-H. 1428 – B 9421) ; *pour 8 petis escipars pour chargier le sablon boullant esdictes hortés à 2 s le piece (...)* ; *audit Jehan de Scotelare pour 4 grans escipars servans à espuisier (...) à 5 s le piece* (*Menen 1457) ; *pour avoir vendu et livré deux esquipars pour jecter l'eawe hors de le fosse dudit molin* (*La Gorgue 1530)

► Cf. *FEW*, XVII, p. 38b, art. néerlandais *schippe* 'pelle'.

ESQUITTE : voir *queute*.

ESRACHINER

a. Débarrasser des racines et des souches.

il convenoit wider ledit vivier et faire une nouvelle course de l'eaue (...), pour quoy de tout au long ledit vivier estoit bien parfont, fouiz, esrachinez desdis estocz et autres choses (...)

b. Enlever (les racines et les souches).

en icelui mois ouvrerent lesdiz 7 compaignons audit vivier pour esrassiner et vuider les vielz estocz du bois qui estoit creü audit vivier (*Opwijk 1428)

ESRAIEMENT

? – Châssis ?

à lui [charpentier], pour (...) refaire le bachinage dou grant moullin Saint Gery, refaire 2 esraiemens au bachinage doudit moullin (*Valenciennes 1406 St-Géry) ; *refaire un esraiment autour dou lit de le moelle dou moulin des Ogelens* (*Valenciennes 1409)

► Un passage du préfixes *en-* à *es-* n'est pas exclu.

ESSAYER

Tester.

pour 6 havos de linnuis dont on assaya et encraissa le bloc dudit molin à olle quant on le mist à oeuvre (*La Gorgue 1419)

ESSE

a. Double crochet en forme d'S.

ressauldé les ferailles et caulque de le seuwierre dudit molin ; pareillement une esse tourner de fer, recuire et remectre à ladicté caulque (*Valenciennes 1543 Fossart) ; pour avoir ralongiet la keville de le caulque de le grande seuwiere et y remis une esse (*Valenciennes 1544 Comte)

b. Objet en forme de 8, long de quatre doigts environ, par les œillets duquel passe la corde pour former un « œil » coulant auquel le meunier suspend le sac. Voir aussi *huit*.

quatre marteaux, un levier de fer, deux eiche l'une à peser et l'autre à retraindre, et un manequin (OVillers-en-C. 1649) ; *la grosse corde, commande, les cordes des deux vuindacq (...) et toutes autres cordelettes, deux esses servans audit moulin* (✕Lille 1709 moulin 3.16) ; *deux bodineaux et une esse à la cordes* (✕St-Amand-l.-E. 1719) ; *pour l'esse de la corde à tirer les sacq* (✕Nomain 1721) ; *une aix à la corde du windacque* (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; *deux esses pour monter les sacs* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

esse de corde : *deux aix de corde* (✕Lille 1733 moulin 3.30.2) ; *l'estrié du viendacq (...) et deux est de corde* (✕Ennetières-en-W. 1750) ; *une esse de corde et les feraille à la mez* (✕Coutiches 1751) ; *les ferailles du vindacq (...), deux S de cordes* (✕Seclin 1761 Wattissart)

► Cf. RONSE, p. 163, art. *kwelle*, qui donne comme syn. de l'objet *esse* et *S*.



Esse de la corde aux sacs. Dessin G.P.

ESSEU

a. * Écoulement ; évacuation d'un liquide.

esseu : *samble en oultre que le planquier de bois trouvé sur le pavement anchien de la sceuwiere moiienne dudict lieu d'Herre doibt estre desmolly et osté à le haulteur du seul adfin que l'eauwe puist avoir son cours et esseu* (Escaut 1456 n.s. copie de 1648) ; *touchans les ventilleries de molins de Ere en toutes les trois seuwyeres dyent lesdis ouvriers que (...) ilz n'y scevent chose par quoy ils ne soyent de haulteur competente et rasonnable pour l'eauwe avoir son esseu et vray cours* (Escaut 1469)

esseue : *cinquante piés de dosses de quatre pos d'espés tant pour ledit moulin comme pour le fossé de l'esseuwe d'icelui* (✕Templemars 1451)

b. * Goulet d'évacuation d'un liquide.

esseu : *pour avoir ouvert l'esceu dudit molin et fait une estanque au devant pour l'yaue tenir tant que li ouvraige dessus dit fussent fait et pour depichier ledicte estanque et restoupper l'esceu* (Bruay-la-B. 1377)

ESSEUAGE

* Mise à sec par écoulement de l'eau.

(...) dont fait à rabatre le festage, est assavoir 14 jours l'an pour l'essuage dudit vivier, qui est ordinaire (Beuvry 1450 2 moulins)

ESSEUE : voir *esseu*.

ESSEUER – S'ESSEUER et **ESCHEAUER**

verbe transitif

Faire s'écouler, évacuer un trop-plein, vider.

esseuer : *pour avoir refait 2 noefs ventaillez devant ledit molin, dont li uns est à le rayere où parmi on esceue le vivier et l'autres est à le rayere dudit molin (*Beuvry 1377) ; la ventaille fonssiere pour essuer et rigoller la riviere quant bon semble (Valenciennes 1537 Saint-Géry)*

escheauer : *mises faictes pour faire faire les deux estanques, l'une desseure desdis molins pour prendre le cours de l'eaue, et l'autre dessoubz pour illec faire espuisier et escheauer l'eaue pour avoir sec la place desdis molins (*Ninove 1421) ; à ce faire ouvrerent plusieurs ouvriers (...) par plusieurs journées (...) tant par festes, dimenche et autres jours, à cause de l'oeuvre qui le desiroit, pour esquieuwer l'eaue adfin que elle ne sourmontast lesdis ouvriers (*Valenciennes 1434 Anzin)*

verbe pronominal

a. S'écouler.

s'esseuer : *il est besoin, à raison que ladicte sceuwiere est assize trop haulte et que les eaux ne s'essuent poinct, de faire deux ventaulx fonssier de trois piedz plus bas que la solle qui est à present affïn d'esseuer les eaux et nettoyer le fond (*Escaut 1566 version 1)*

b. Perdre l'eau.

s'esseuer : *7 petis pons nouveaulx gisans es voies (...) allant envers les molins de Harlebeque pour esseuer l'eaue adfin que les voies s'esseuassent et demorassent plus sec (*Harelbeke 1396)*

► Comme le prouve la forme intermédiaire *esceuer*, il est quasi impossible de distinguer les formes *esseuer* et *escheauer/esquieuwer*, d'autant plus qu'elles proviennent toutes deux d'*ex-aquare*.

ESSILLE et SILLE

Bardeau, planchette fendue servant comme une ardoise au revêtement. Voir *eschangle*.

essille : *convient avoir 300 essilles pour la couverture dudit moulin (✕Cagnoncles 1665) ; la premiere couverture dudit moulin de planches de blanc bois et la deuxiesme d'essilles de bois dure de chesne et le tour ou corps couverts et moeublé de planches de chesne bien jointes l'une contre l'autre avec des tingles de chesne sur les crevasses et ouvertures (✕Mœuvres 1682) ; la couverture du toict du susdit moulin s'est trouvée en estat, sauf qu'est necessaire de revisiter et mettre quelques eschilles ou escailles de bois (○Wambaix 1688) ; toutes les essillilles [sic], autrement dit les ecailles de bois pour couvrir ledit moulins et le cula sont à reparer de nouveau (✕Hem-Lenglet 1713)*

sille : *couverture de sille (○Busigny 1643) ; toute la couverture dudit moulin, l'avons trouvé couvrir de plencot et de seil de chennes (○St-Hilaire 1644) ; la couverture dudit moulin est trouvée bonne, excepté un anno sur la queue qu'il faut racomoder et aussi un anno sur le vent qu'il se manque de queue pour atacher sur le debout de cheviron et le recouvrir de sille (○Villers-en-C. 1663)*

► Aphérèse d'*essille*, favorisée par la présence de la préposition *de*.

► Ce terme, typique du Cambrésis, se rencontre sous de nombreuses formes : *aissille*, *assille*, *echille*, *eschille*, *essille*, etc. Cette série semble représenter la rencontre entre les dérivés d'*assis* 'planche' et *esquille* 'éclat de bois'. Dans la phrase suivante, le scribe a transcrit le mot comme s'il s'agissait d'une *aiguille* : *toute la gayolle furny de toutes pieces necessaires en tous ses quatre pantes et suffissamment baucquee d'aisselles, tingles et esguilles (✕Cambrai 1617 moulin 1.5). Cf. DEBRIE, p. 22 : éstile.*

ESTACHE (1) (poteau) : voir *estaque*.

ESTACHE (2) ou ESCACHE (2)

Gros bloc de bois ayant au moins une paroi verticale, qu'on cheville sur une poutre porteuse pour empêcher le recul de la poutre transversale qu'elle porte. Voir *poupee*, ainsi que *maque*, et l'ill. à l'art. *plommach*.

*avec aussy fait le kayere qui porte et soustient le deboult de l'arbre par dedens euvre, le furnissant de une [seulle] de 9 piez de long et de 9 poch de large et de 6 poch d'espez, que pour sur ceste seulle avoir assiz et embauchiet à queue d'aronde deux pieces de bois de 7 piez de loing, de 9 poch de large et de 7 poch de hault, icelles ayant à trois piez près l'ung des debouts une escache que pour frumer et asseoir le plomas servant audit arbre (*Valenciennes 1514 Comte) ; pour (...) avoir mis et embauchiet à keuwe d'aronde deux grosses pieces de bois sur les longerons de ladicte soyere (...), avecq une grosse macque à escache par l'ung des deboutz pour porter et frumer les plommars [sic, lire le plommart] de dehors du petit molin du bray (*Valenciennes 1526)*

estache du travers : *pour (...) avoir fait au grant moellin de bray une nouvelle kayerre servant à tenir l'arbre dudit moellin (...), icelle estoffée de deux sommiers du travers, iceux sommiers contenans chascun vingt ung piet de loing, de douze paulx de hault et de dix polz d'espeis, lesquelz sont embauchiés sour les longerons de la seuwiere dudit moellin, et sour ces dis sommiers y avoir mis deux pieces de bois nommées 'estaches du travers', chascune de dix piés de loing, de quatre paulx à la pointe et de huit paulx d'espeis à le macque, et sont poupees sour iceulx deux sommiers pour tenir les ploumatz [sic, lire le ploumat] (Valenciennes 1477 brais)*

► Deux fois *escache*, une fois *estache*. Pourtant, malgré mes réticences du début, c'est pour *estache*, un dérivé de **stakka* que j'ai opté. Pourquoi avoir tant hésité ? D'abord, les trois textes ont *estache / escache* alors qu'*estaque* est la forme quasi exclusive à Valenciennes et environs du principal dérivé de **stakka*. De plus, ce serait un des seuls cas où l'*estaque / estache* n'est pas un poteau ou au moins un élément vertical. Reste qu'*estache* figure dans le texte le plus ancien, plus fiable que les textes du 16^e siècle, et que, d'après le *FEW*, XVII, p. 1985 et sv., c'est parmi les membres de la famille de **stakka* que nous trouvons les acceptions qui conviennent le mieux. Le *taquet*, par exemple, est défini comme 'pièce de bois clouée en quelque endroit pour arrêter une autre pièce'; l'*estache* est une poutre qui sert de support; *estachier* signifie 'lier, attacher', etc. Reste aussi qu'aucune définition donnée pour *escache* par le *FEW*, XVII, p. 75, art. **skakkja* n'a le moindre rapport avec notre cale de bois. Reste enfin que *marotte* et *poupee*, deux autres appellations de cette cale de bois, évoquent elles aussi plutôt un élément vertical. L'auteur du texte de 1526 distingue *macque* et *escache*, la *maque* étant dans son optique le brusque épaississement, l'*escache* le bloc permettant de l'obtenir.

ESTAGE (1)

Bâtiment.

un croustach de 6 piés de long à faire une planque par laquelle on va aux bas estages alant au grenier (...) ; (...) le planque par laquelle on va au bas estage alant au grenier (✕Armentières 1413)

► Les *bas estages*, qu'on atteint par une passerelle (*planque*), correspondent aux dépendances situées en contrebas de la motte, parmi lesquelles il y a l'entrepôt aux grains ou grenier. Corriger l'interprétation donnée dans ma *Terminologie*, p. 646.

Composés :

deuxieme estage

✕ Étage supérieur, étage aux meules. Voir aussi *second estage*, *estage de desseure*, *estage d'en haut*.

la montté de la deux siens [sic] estaige (Cagnoncles 1674); pour le deuxiesme estaige cinqe gitte de neufs pieds, de quatre et cinqe, quatre gitte de six pieds, de cinqe pouces quarrez servant au dessous la moeuille gisante (Mœuvres 1682)

○ Étage supérieur, étage aux meules. Voir *estage d'en haut*.

deux fenestres au premier estaige ; item, l'escaventure viesse, offensee au 2^e estaige (Villers-en-C. 1655)

► Au moyen âge, le premier étage d'une maison était le rez-de-chaussée. Au 18^e siècle, dans les moulins-tours ayant un rez-de-chaussée, un étage à la farine et un étage aux meules, le premier étage est déjà celui où se trouvait la huche, l'étage à la farine.

moyen estage

○ Étage situé entre le rez-de-chaussée et l'étage aux meules, étage à la farine. Voir aussi *premier estaige*.

une noefve montee deseure ou moijen estage (Templemars 1405)

premier estage

✕ Étage inférieur, étage à la farine. Voir aussi *premiere estanture*.

au premier estaige dudit molin avoir retiré une croisure dedens ses hoctes et relambourdé toutes les deux parois dudit molin ; item, au second estaige dudit molin avoir mis deux faulces pannes contre les vieses (Nœux-l.-M. 1498) ; *la premiere estage depuis le dessus du premier plancher jusques au dessus du sommier seront [sic] de unze pieds de hault ; et le second estage en aura noeuf et demie à prendre dessus le sommier jusques au dehors de la panne* (Sin-le-N. 1692)

○ Étage situé entre le rez-de-chaussée et l'étage aux meules, étage à la farine. Voir aussi *moyen estage*.

deux fenestres au premier estaige; item, l'escaventure viesse offensee au 2^e estaige (Villers-en-C. 1655)

second estage

✕ Étage supérieur, étage aux meules. Voir *estage d'en haut*

au premier estaige dudit molin avoir retiré une croisure dedens ses hoctes et relambourdé toutes les deux parois dudit molin ; item, au second estaige dudit molin avoir mis deux faulces pannes contre les vieses (Nœux-l.-M. 1498) ; *la premiere estage depuis le dessus du premier plancher jusques au dessus du sommier seront [sic] de unze pieds de hault ; et le second estage en aura noeuf et demie à prendre dessus le sommier jusques au dehors de la panne* (Sin-le-N. 1692)

estage du moulage

* Étage où se situent les meules.

pour (...) fonscer l'estage du moulage et estoffer de sommiers et de ce qu'il y appartient (Valenciennes 1422 Souverain)

estage de desseure

✕ Étage supérieur, étage aux meules. Voir *deuxieme estage*.

conviendra renouveler la moitié du pavement du premier estaige de planches de poulces ; item, celui de desseure de planches de poulces (Cagnoncles 1665)

estage d'en bas

○ Rez-de-chaussée. Voir aussi *estage par terre*.

les fenestres en bon estat, trois à l'etage d'en bas avec chacune une visiere pour le meunier (Villers-en-C. 1756)

estage d'en haut

✕ Étage supérieur, étage aux meules. Voir *deuxieme estage*.

quatre molles bendes dans l'estage d'en haut dudit moulin (Seclin 1701 Wattiesart)

○ Étage supérieur, étage aux meules. Voir aussi *deuxieme estage* et *second estage*.

deux fenestres à l'estaige d'en hault (Villers-en-C. 1655)

estage par terre

○ Rez-de-chaussée. Voir aussi *estage d'en bas*.

pour faire une cambrette audit moulin en l'estage par terre à logier le monnier (Templemars 1403)

ESTAGE (2) (poteau) : voir *estaque*.

ESTAIE

Étai, étançon. Voir *estanchon*.

les estayes dont le moulin à vent fu apoyez quant on y fist les ouvrages (✕Harelbeke 1406) ; 12 estayes dont ledit molin a esté estayé pour le reparer et remettre à point comme dit est, de 28 pietz de long chascune (✕Elsegem 1454)

ESTAYER

Étayer, étançonner. Voir *estanchonner*.

pour avoir estaié ledit molin que tout se fondoit en bas par ce que la croisie sur quoy il est assiz estoient tous pouriz (✕Ingelmunster 1452)

ESTAIN et STAING

Complètement clos, étanche.

estain : *pour 2 estankes faire as molins d'Ansaing en le maniere qui s'ensuit, c'est assavoir une escluse mouvant de le maison (...) jusques au piler (...) ; item, une escluse commenchans audit piler (...) et alant sur le ront à le machonnerie de le voie desdis molins (...) ; item, en desous les molins de bleit et de brais faire l'autre escluse commenchans à le machenerie des molins au bleit alant tout au tour jusques à l'escoussiere, et ces 2 escluses tenir estainnez et espuisier l'euwe et tenir au sec 8 jours (*Valenciennes 1364)*

staing : *rastraindre les quatre pans d'aselin et les faire staing (✕Cysoing 1498)*

► *FEW*, XII, p. 231b, art. **stanticare* 'arrêter', mais l'étymologie de cet adj. est discutée. MANTOU, VII, p. 144 donne à l'adj. un sens plus large : 'intègre, intact, en bon état', mais dans les exemples qu'elle donne, le sens d' 'étanche' convient : *cel overdraghe* [endroit où on halait les bateaux pour franchir un dénivelé dans un canal] *tenir estain de toutes choses deseure le seule (Ypres) et [il] doit le maison devant dite tenir estaine (...) de couverture et de paroit (Ypres).*

ESTAINDRE

Clore complètement, rendre étanche. Voir aussi *bauquer*, ainsi qu'*estouper*.

pour descouvrir le mollin de Noee et ledit mollin recouvrir pour ce qu'il y plouvoit, ne estains ne pooit estre par avant (✕Nœux-l.-M. 1361) ; de retraindre les quatre pans d'asselin et le reffaire tellement qu'il soit bien estaint (✕Cysoing 1499) ; avoir cloz et estaint tout le comble et couverture d'iceluy molin (✕Nœux-l.-M. 1510)

► Ce verbe, dérivé de l'adjectif *estain*, a été confondu avec les dérivés d'*extingere* < *extinguere*.

ESTAL

a. Plate-forme servant à certains travaux.

*pour (...) faire 2 hestaux pour assir en l'euwe, sour coy li espaisseur ont sis à l'espuisier l'euwe des estancques (*Valenciennes 1406 Anzin)*

b. Chacun des deux tréteaux des scieurs de long. Voir l'ill. à *soyer*.

*pour (...) mener au moulin de Busignettes les hestauls des soieurs (*Bavay 1407) ; esté querir l'engien et hestaulz desdis soyeurs d'aix qui estoient à Hesdignoeul (*Bruay-la-B. 1495)*

estal de soieurs : *pour le menaige d'un enghien pris à Bavay, aucunes cordes avec polies et 3 hestaulx de soieurs (✕Mecquignies 1421) ; pour demi cent de claux de pont employés à faire une paire de hestaux de soyeurs d'ays mis en garnison ou chastel (*Bruay-la-B. 1459)*

Acception spécifique :

* Chevalet en forme de tréteau servant d'assise au coussinet d'un arbre horizontal. Voir *estalage*.

les deux belfrois portant l'arbre de la grande roue prisez 28 lb (...) ; item, le hettau et la prison portant l'arbre quy leve les estampes, prisé 40 lb (Marquette-l.-L. 1638 huile) ; le plomma d'en dedans avec les hestaux qui portent l'arbre de dessus (Marquette-l.-L. 1701 huile)

► Cf. *FEW*, XVII, p. 206, art. ancien bas-francique **stal* 'position'.

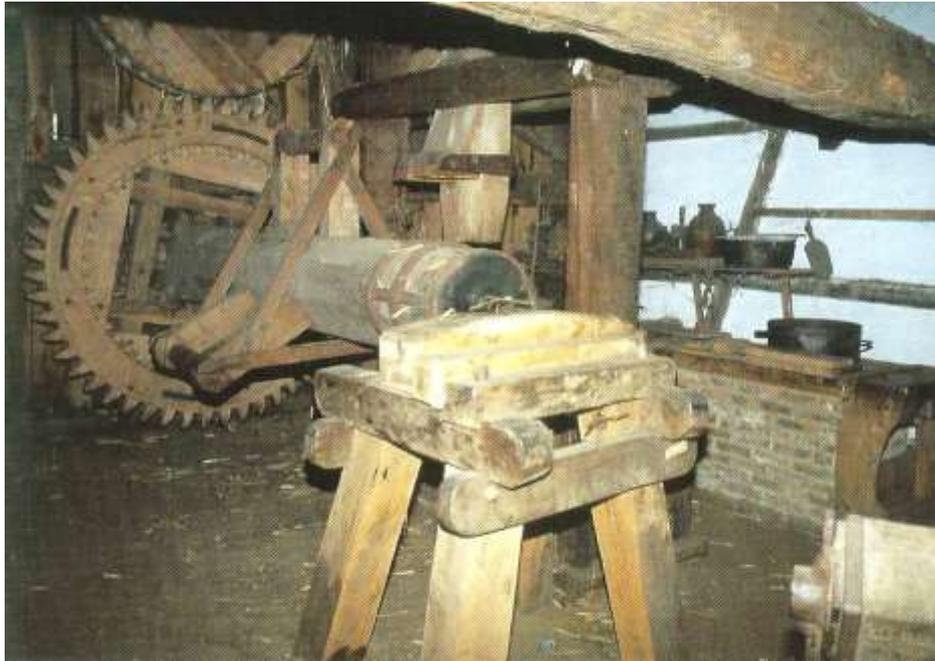
ESTALAGE

1. P.-ê. planche de travail sur le devant de la presse.

les harnas de laye de flachage [sic, = froissage] et de rebas, etendelles, etalage, sacquelet de rebas et de fourchage, six aunes de marfille neuve qui n'a point travaillé (Comines 1746 nouveau moulin à huile)

2. * Chevalet en forme de tréteau servant d'assise au coussinet d'un arbre horizontal. Voir aussi *estal, estanquement et traitel.*

les deux prisons de l'arbre, estallaige et deux gistes (Lille 1558 moulin 2.1.1) ; l'arbre enveuque l'estalage, les deux prison (Marquette-I.-L. 1569)



Estalage portant l'arbre à cames du moulin à huile hydraulique d'Ellikom (Limbourg) déplacé au musée en plein air de Bokrijk. Photo P.B.

ESTALLER

Mettre en place.

à Piere Queverue, pour avoir taillié et estallé ledict estacque de molin (✕Templemars 1598)

ESTAMBOURNEL

Bois servant à la confection de pieux.

*pour (...) avoir amené desdis bois pluseurs estanbournois pour faire pillotz servans au bastardeau (*Valenciennes 1512 Anzin)*

► Voir *estirborner* et la note.

ESTAMER

Étamer, recouvrir d'une couche d'étain pour contrer ou ralentir l'oxydation.

*pour trois anneaux de fer et trois havés estamez, mis au coffre des pierres dudit molin (*Menen 1457)*

ESTAMPE

Outil du forgeron, sorte de poinçon pouvant avoir différentes configurations pour faire des trous de différentes formes et formats dans le métal.

pour une aisse de molin retaillier et redrechier ou trau qui estoit borgnes et rebouter une estampe au trau de l'aisse (✕Recquignies 1419 – B 9408) ; pour avoir cauffet l'ache parymy le gros et l'avoir rabatu et rebouté l'estampe dedens le trau pour le remectre au quaret et

*avoir reschaufet les quatre bras (*Valenciennes 1543 brais) ; un restant de viel ferraille (...), une estampe à percié maitre et molle bende (©Templemars 1777)*

Acceptions spécifiques :

a. Pilon du moulin à huile, du moulin à fouler et de certains autres moulins, lourde pièce de bois verticale qui tombe sur la matière à écraser ou sur le tissu à fouler. Voir aussi *estampoïr* et *maille de tordoir* (art. mail).

- au moulin à huile : *pour une nueve viruelle qu'il fist à unes des estampe dou tordoir, 15 s (*Trith-St-L. 1369) ; 4 noeves estampes, 2 hies et 2 noes cassils au tordoir d'icelli ville (*Trith-St-L. 1392) ; pour avoir fait plusieurs ouvraiges audit molin, assavoir à la maison pour mettre nouvelles seules, pour refaire l'aissieu, les estappes [sic], la roe et le camwiel [= rouet, roue dentée] (*Ninove 1413) ; au molin d'olle ung bloc portant 4 estampes et 2 hyes de longueur et grosseur ainsi qu'il appartiendra (*La Gorgue 1417) ; pour ung frensne (...) pour faire estampes audit molin d'olle (*La Gorgue 1418) ; une hye courante avecq quatre estampes de quatorze piedz loing chascune, de cinq polchs demi et de 6 et demi (*Lourches 1572) ; les quattres estampes de chesne, une hye de fresne et une surhye de faux (*Thun-l'É. 1642) ; cinq estampes de huict et dix poulces, de 23 pied de long estant en chesne ; item, deux hye de vingt trois pied et demy de long et 7 poulces carrés (©Seclin 1678) ; l'entrepreneur fournira cinq estampes de huict et noeuif pouces et livrer[a] les deux hy (✕Sin-le-N. 1692) ; une etampe de chesne de la longueur necessaire de neuf et unze pouces (✕Lille 1754 moulin 3.32)*

estampe de molin à olle : *pour 3 estampes de molin à olle, cascune de 22 piés de long et de 2 aultres de cascune de 15 piés de long, à 17 denier le piet, et pour 2 estampes quy porte 25 piés, à 14 d le piet (Lille 1488)*

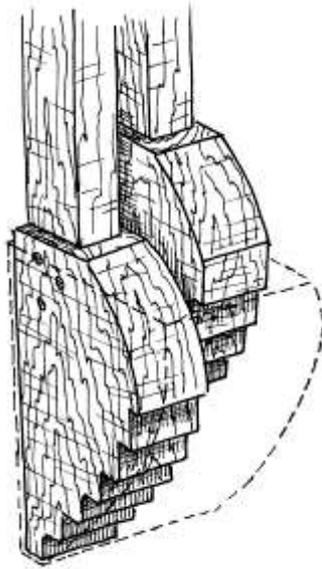
- au moulin à garance : *les fierures des estanpes dou mollin de warance (*Valenciennes 1382 Becquerel) ; à Jehan Noiset, carpentier, pour 12 estampes prises à li (...) pour le moulin de waranche, cousterent 6 lb 5 s (*Valenciennes 1387 Becquerel) ; convenra faire les quatre cassis de blancq bois et faire toutes les estanpes noefves de faux et à cascunne ung patin (*Ramillies 15^e s. moulin 2.5)*

- au moulin à fouler : *la choque, assçavoir cinq montans, huict estampes, 4 cassys, seize mouffles, huict fleaux, huict cordes de tille et une pieche pour tenir les neux des cordes, prisé le tout à la somme de 78 lb (*Marquette-l.-L. 1588) ; une choque à trois vaisseaux, enchepure, posteletz, dosiers, montans, cassis, six estampes (✕? Lille 1642 moulin 2.4.3 à fouler à pilons) ; la cocque dudit moullin et les huict vassiaux (...), les cloture de bois par devant et drierre enserré jusque au premier cassy (...) ; les cassis et montant et seize estamps (...) y comprins les faux cassis et entredeux, corde, moufle et mouflette (*Don 1693) ; les 12 estampe avec les patins y servant et les docquette (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; quatorze etampes, compris noix et patin et ce qui en depend (...) ; trois etampes neuves reposantes, de 16 pieds (*Comines 1746) ; deux etampes contenantes chacuune 51 pieds de gittes (...) ; quatre etampes de chacuune 62 pieds de gittes (*Lille 1762 moulin 2.2.3 à °reviquer)*

b. Hie du moulin à huile, masse en bois qui tombe sur un coin (→ *cuignet*) de la presse. *l'arbre à lever les estanples avec le rouet (...), les deux stiaux montans sur la presse avec les quatre planches au travers, les deux estampes, les deux flayaux, les deux moulletes et cordes (*Enghien 1759 Wingart huile)*

► En 1759 le moulin de Wingart d'Enghien était muni non pas de pilons, mais de deux meules verticales.

c. Appellation aussi bien des pilons que des °hies du moulin à huile. *pour 7 estampes pour le molin à oille (*Lille 1519)*



Pilons à redans du moulin à fouler. Dessin G.P. Pour les pilons du moulin à huile, voir l'encadré 7 à moulin.

ESTAMPER

- a. Damer, tasser.

*es lieux où ledit wal est en faute d'aisselles au desoux de l'eaue de ycellui remparer d'aisselles (...) et es fosses la terre estanper et piller souffissamment (*La Gorgue 1409) ; peiiet à 2 hommes pour etdier [sic] à estanper tierre desous les ablos et amener le tiere (*Mouscron 1483)*

- b. Cogner, battre.

*avoir restrainct et reclaué les quatre hurtoirs de quevilles de fer sur les entrebus à cause qu'ilz estampoyent dedens le teste dudit arbre (*Nœux-l.-M. 1520)*

Acception spécifique :

Produire (de l'huile) en écrasant les graines oléagineuses au moyen de pilons (→ *estampe*) et de °hies.

estamper huile : *duquel molin ledit Abraham auroit usé à estamper huile et aucunes fois à meuldre bled (*Tourcoing 1526-1704) ; pour un moulin à estamper huile qu'il avoit de nouveau construit à Wambrechies (*Lille 1652 procès)*

ESTAMPOIR

- a. Pilon, lourde pièce de bois verticale qui tombe sur la matière à écraser. Voir *estampe*.

*pour avoir mys à l'arbre des croisies une piece de bois à lever les estampoires, payé (...) 4 s (*Zomergem 1548 huile) ; les torgeoirs et les moulins à vent pour mouldre bled sont de resemblance exteriere toute pareille, mais au dedans sont du tout divers, le premier aiant des estampoires et l'aultre des moeulle (Lille 1652 moulin 3.31)*

- b. Batterie à pilons (→ *estampe*) du moulin à huile.

*le met d'estampoire, les tremuions, le fourure, le huge pour mettre les tourteaux (*Lille 1499 moulin 3.29)*

ESTANC : voir *estanque*.

ESTANCHELLE

- * Petit barrage, en l'occurrence petit barrage en bois muni d'une vanne.

refaire l'estanchelle de le planque du ventelle qui estoit rompue et le seule de le fondation de ledicte estanchelle restanchonner et piloter à le rayere du moulin (Quesnoy-s.-D. 1393)

ESTANCHIER : voir *estanquier*

ESTANCHON, ESTANSONNE et TANCHON

1. Étançon, étau, chevalet destinés le plus souvent à maintenir une charpente ou un mur. Voir aussi *apoi, apoyoir, bouterel, escore, estaye, estaque, loyen et postal*.

estanchon : pour 4 estanchons de blanc bos dont on estanchena les moelins (*Valenciennes 1364 Anzin) ; pour quatre chesnes quarees, chascun aiant en longueur 21 pié et de lé 7 pié et deux paux miz dessoubz les grans estançons de bois sur lesquels les engins par qui ledit molin fu levé estoient dreschiés (...) ; (...) pour quatre autres pieces de chesne de la meisme longueur et de large ung pié miz au dessusdit [sic, lire au dessus] desdis estançons pour plus grant seurté et fortiffication desdiz engins (...) ; (...) pour quatre grans estançons de chesne dreschiez et miz sur les huit pieces de chesne precedens, chascun aiant en longueur trente deux piez et de lé les deux partz d'un pié (...) (✕Sluis 1391) ; mettre ledit molin sur estanchons et gantiers, auquel il convint refaire le chintre, les courbes et le quemin dou tour courant sour le moyenne de le machonnerie (○Templemars 1405) ; pour avoir mis l'arbre sur l'estanchon et retaillet le marbriel (✕Cysoing 1438) ; il convient ausy furnir 18 ou 20 estençon pour retenir ledit moulin en erres et refaire le demy piez et atacq (✕Busigny 1626) ; le gros sommier au dessus de la montée du moulin à bled estant cassé, sera obligé d'y remettre un estanchon avec un oeuil de sorte qu'on le remettra en bon estat (*Thun-l'É. 1719)

Accompagné de la traduction en flamand :

schore : pour avoir fait faire de la vielle verghe deux estançons dit en flamenc 'scoren' estans desoubz le molin pour icellui soustenir (...) et pour une autre piece de bois sur quoy lesdis estansons furent mis (✕Sluis 1444)

estansonne : donné et paiiet pour grans claus de fier pour atachier les estansonnnes au moulin dessus dit (✕Rupelmonde 1367)

► Forme étrange, influencée par le flamand *stansoen*.

tanchon : pour avoir mis l'arbre sur les tanchons (✕Cysoing 1438) ; pour les dençons du moulin, 6 (florins) (♥Lille 1722 moulin 4.1.2)

► Aphérèse d'*estanchon* ou erreur due à la présence de l'article défini pluriel. *Dençons*, dont l'interprétation sans contexte est hypothétique, serait le résultat de l'affaiblissement de la dentale sourde initiale, phénomène qui se retrouve dans *moulein o den* (Ramillies 17^e s. moulin 2.3) pour *moulin au tan*.

2. Pièce métallique qui cale le tourillon dans l'arbre.

estanchon : à luy [charpentier], pour resierer le torillon dou grant moullin et mettre 4 estanchons de fier (...) ; à Jehan le fevre de Lessines (...), pour 4 estanchons mis au torillon de l'arbre dou grant moullin, pesans 6 livres (*Lessines 1409)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Faux-lien, pièce oblique en bois qui s'ajoute aux liens du piédestal proprement dits et qui, posée sur un bloc de bois à même le sol, était le pivot ou, plus rarement, un autre élément du piédestal. Voir *faux loyen*.

estanchon : quatre gros estanchons de quesne, lesquelz sont miz et assiz desoubz ledit molin pour cause que les plates ou seules d'icelluy tant sont vielz que on ne s'y peut affijer (Haaltert 1448) ; pour avoir (...) relevé ledit molin atout quatre couples de verins (...), ralongier ledit molin par dessoubz les croisures et l'avoir estanchonné de quatre estanchons de bois dessusdit, qui conforte lesdictes croisures (Nœux-l.-M. 1512) ; item, quatre estançons boutant à la chaiere (...) ; item, les deux croisure, estacques, huict loiens, chaieres, sommier (Fleurbaix 1658) ; les quatre grands loyens ont 12¼ pieds de long, 13¼ poulces largeur et 12 poulces d'épaisseur, ne pouvant plus servir que pour en faire des petits et pour les faire subsister convient de mettre deux estanchons du costé qu'il panche (Hem-Lenglet 1674) ; comme ledit moulin est assis sur des dais fort élevés, il seroit bon pour plus grande sureté contre l'impetuosité des vents de l'appuier de quatre estançons plus forts que ceux qui y sont presentement (Auchy-l.-O. fin 17^e s.) ; le deux croissure et le quatre manteau dessus les teste et quatre etanchon servant à l'etacq

(...) ; le huit lient du chandelié et l'etacq avec sa quahiert (Coutiches 1738) ; les deux croissure et les huict liens et les quatre estanchons (Montigny-en-O. 1739)

Accompagné de la traduction en flamand :

leughenschore [litt. 'étançon mensonger'] : 4 grant bois pour faire 4 estansons appellez en flameng 'lueghenscoren' mis desoubz ledit molin pour le fortiffication et plus grant seurté d'icellui, au pris assavoir les deux à 4 lb 16 s par. et les autres deux livres 8 s par., que font 7 lb 4 s par. (Sluis 1444)

schoore : pour mettre dessoubz ledit molin quatre stançons appellez 'schoiren' qui tiennent le standart [= pivot] et pour mettre un lyen de bois de kesne tout autour le standart, appellé en flamenc 'een zetelle' [= chaise (→ cayere)] (Kruibeke (1410)

2. Étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre. Voir *faux brach*.

estanchon : mettre pluseurs estanchons au roelt dou grant moulin le Comte, ycelui roelt reloyer de pluseurs bendes (*Valenciennes 1409 Comte)

Composé :

estanchon de l'arbre

☒ Pièce de bois permettant de maintenir l'arbre moteur soulevé (p. ex. pour travailler au marbre).

le kieute, kuynnet, orgeul et estanchon de l'arbre (Lille 1558 moulin 3.8)

Cf. la prisée suivante du même moulin : *les quieutes, cuignetz, orgoeul et l'estançon servant à lever l'arbre* (✕Lille 1606 moulin 3.8)

ESTANCHONNER

Soutenir au moyen d'étançons, d'étails, de chevalets. Voir aussi *entremettre*, *escorer* et *estayer*, ainsi que *restanchonner*.

pour 4 estanchons de blanc bos dont on estanchena les moelins (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *tous les gantiers et autres piechez de bos dont lidis molins fu estanchonnés* (✕Nœux-l.-M. 1381) ; *pour 14 pieches de marien pour faire appoies et estanchonner le mollin quant on ouvra à l'estandart, car il convenoit le mollin tenir pendant en air tant que tout fu fait* (✕Scheldewindeke 1409) ; *pour deux pieces de bois dont l'en a estacionné par desoubz ledit molin appellez en flamenc 'lueghenscoren' [= faux-liens (→ faux loyen)]* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *pour avoir ouvré (...) à estanchonner tout ledit molin par dessoubz pour le soustenir contre le vent de grans posteaux et baux de bois de chesne, pour doute que ledit molin ne cheist, attendu que tout le bois sur lequel ledit molin estoit soustenu par dessoubz estoit tout viés et pourry par dedens et cavé de l'eau* (✕Sluis 1435) ; *pour 3 pieces de bois pour estanchonner le cemin et le hauchier quand on mist les molettes, de 15 piés de long et de 7 paulmes de tour* (OTemplemars 1462) ; *pour ferre les gantiers à estancener le moulin à mettre lesdittes croisures* (✕Mouscron 1483)

estanchonner en air : *pour avoir mis sus le gantier et estancené ledit moulin en air, mis une mamelle à l'estacque, qui estoit ronpue* (✕Cysoing 1474)

ESTANCHURE

*Support du bassin dans lequel tourne la roue hydraulique à aubes. Voir *estanture*.

pour un estrier, 8 claus faittis, 2 crampons et 2 quevilles de fier mises au soustenir l'estanchure [sic] desous le bachin dou moulin de brais (Valenciennes 1405)

► Amalgame entre les dérivés de *stare* (*estanture*) et de **stancicare* (*estanchon*).

ESTANDART

1. ✕ Pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.

un nouvel zetel [= chaise (→ cayere)] à l'estandart dudit moulin (Eeklo 1388 Westmolen) ; *pour quatre grandes pieces de chesne appellez 'loughenwortelen' [= faux-liens (→ faux loyen)] miz à l'estandart entre les autres 4 pieces de bos appellez 'ofsetten' [= liens (→ loyen acc. spéc. 1a)] comme dessus, sur lequel ledit molin sur ladicte croix est assiz, de la longueur de 22 piez* (Sluis 1391) ; *à Jehan le Fevre, bailli d'Audenarde, auquel le receveur de Flandres fist acheter un nouvel estandart pour le mettre dessoubz ledit molin de Chaeftinghes au lieu d'un*

qui est tout pourriz et ne vault riens, pour 40 lb de par. ; item, marchanda ledit bailli et receveur à Guillame Snoer, carpentier, en tasse, pour ouvrer et faire de son mestier ledit estandart et le mettre en ycellui molin ou lieu de l'autre, et à ce livrer toutes les scores [= étançons], fers, bois et engiens à ce appartenans, et aussi tenir ledit molin à son peril jusques au parfait de son ouvrage à ses frais et despens (...) 57 lb 12 s par. ; item, marchanda ledit bailli à Stierman Hughe, maronnier, pour amener par eaue ledit estandart de Waesmonstre jusques en le havene [= port] de Chaeftinghes pour (...) 7 lb 4 s par. ; item, marchanda ledit bailli à Henry Hals, charton, pour mener ledit estandart et charijer de ledicte havene jusques sur le mote dudit molin, à quoy tirerent 16 chevaux pour 6 lb par. (Saaftinge 1402) ; 4 gressez planchez de 3 doies d'espés dont l'estandart est rafforchiés (Scheldewindeke 1409) ; de faire tout de nouvel la maison dudit molin à vent et del mettre sur nouvel estaque appellé en flamenc 'estandart' (Haaltert 1425) ; païé audit maistre Piere Van Bauwins d'avoir fait et mis audit molin une nouvelle estacque (...) ; item, païé à Coppin Stassins d'amener ledit estandart audit molin (Lovendegem 1470) ; de mettre ung nouvel estandart audit molin et de le rempieter selon que le cas le requiert (Wervik 1470 moulin Occidental)

estandart de molin : d'avoir ammené de Bourcbourg prez dudit Courtray ung estandart de molin (...) à la motte dudit molin (Ingelmunster 1461)

► Adaptation au français du flamand *standaert*. Le flamand se servait de deux termes pour le pivot : *staek* et *standaert*, qui ont donné *estaque* et *estandart* en français. D'après STROOP, pp. 57 et sv., qui a étudié les deux mots, *staek* se rencontre surtout à l'ouest et au sud-ouest de la partie flamande de la Belgique ; plus on va vers l'est, plus les *standaert* se multiplient jusqu'à devenir exclusifs au Brabant Septentrional (Pays-Bas) et au Limbourg. Dans le compte bilingue de 1455 se rapportant au moulin de Walem, le français *estandart* traduit le flamand *muelenstake* (RA Gent, St.-Pietersabdij I, 589, 6r°). Notez aussi le passage d'*estacque* à *estandart* à Lovendegem en 1470.

2. Support vertical, poteau, p.-ê. support de la bascule (→ *cauque*) du frein, dans lequel celle-ci pivote.

à lui [forgeron], pour une bende servant à l'estandart dudit molin, de deux piez de loncq (...) 3 s (OTemplemars 1440)

► L'*estandart* figure également dans le poème satirique *Le moulin à vent* de Laurent Wagon (13^e s.), mais, comme le trouvère arrageois a déjà mentionné le pivot (*atake*), les deux éditeurs de son œuvre (Scheler et Berger⁴) n'osent se prononcer sur la signification de ce mot. Étymologiquement, l'*estandart* est un poteau, un support vertical. En 1440, le frein du moulin de Templemars a été complètement refait. Or, en Flandre maritime, le *standaard* est l'appellation du support dans lequel pivote la bascule du frein : voir DESPICHT, p. 404 et WVD, p. 206. Le mot pourrait avoir cette acception à Templemars.

ESTANFIQUE

Écoperche, longue perche dressée à haubans, qui porte une ou plusieurs poulies à son sommet pour soulever des fardeaux, p. ex. l'arbre moteur ou les °verges du moulin à vent. Voir aussi *escauperche*.

pour un fresne pour faire estanfike à tirer l'arbre du mollin de pierre ens (OSeclin 1433)

► Les *estanfiques* sont aussi des colonnettes, e.a. les colonnettes des vitraux : *et faire les estanfiques pour mettre deux wrieres* [= verrières] (Seclin 1532). Nous retrouvons l'équivalent flamand, lui aussi en rapport avec les verrières, dans un texte de Bruges de 1484 : *te hauwene de stantfiken ande glasveinsters vander keercke* (tailler les *estanfiques* aux verrières de l'église) (STALLAERT III). À Seclin, le mot désigne incontestablement, comme son étymologie (*stare* + **figicare*) le suggère d'ailleurs, un poteau fiché en terre, en l'occurrence l'écoperche. Voir aussi DEBRABANDERE 1, pp. 381-382.

⁴ SCHELER Auguste, *Trouvères belges. Nouvelle série, Louvain, Lefever, 1879, pp. 162-169 et 345-351. Pour BERGER, voir LW dans la bibliographie.*

ESTANQUE (1) et ESTANC

Dans les anciens textes nous rencontrons aussi bien *un estanc* qu'*une estanque*, mais le fait qu'*estanc* a pu être du féminin et *estanque* du masculin montre que les deux mots ont été confondus.

A. Sens concrets :

1a. * (et *) Digue servant à retenir ou à détourner l'eau, ou digue bordant un cours d'eau. Voir aussi *bastardel*, *bastart*, *dam*, *digue*, *diquement*, *escluse*, *fourme*.

estanc : *pour avoir (...) fait ung estancq et daumich de 21 piés de long depuis le maisoncelle audit wal en venant vers ledit molin, icellui recloz de pillos et d'aisselles et, ce fait, avoir renterré et pilloté tout ledit daumich de crom avec le voye et entree estant au devant dudit mollin* (Quesnoy-s.-D. 1423)

estanque : *se on refait l'estanque de Viteri ou de Sailli, li moelin deseure en doivent paijer les 2 pars et li moelin desous le tierce part* (Douai 1270) ; *à Jehan le Flamencq, Gilliart le Ricque et leur compaignons, fosseurs, pour leur solaire de faire une estanque de tiere au devant le moulin de blet de Trit pour tenir l'euwe et l'estancque secque pour ycelle macener noefve* (Trith-St-L. 1402) ; *li widaiges des acoulins d'ordure et de bruecq qui se estoit assablés ou biés de le riviere de Hom au devant dou cours de l'iauwe qui abreuve et fait tourner le ruex dou moulin de ce lieu, (...) parmi tant que la terre qui en venoit mena sour l'escluse et estanque d'icelui biés où besoins estoit à une brouwette* (Hon-H. 1422 – B 9413) ; *pour avoir fait une soif et gresbyon du long dudit rieu depuis l'estancque qui tourne l'euwe es lavoirs jusquez au pont et renteret et renduevet ledit rieu (...)* ; *pour aulcuns cornuyaux, des cendrees de cauche à faire mortier, dont on a machonet les deux joes de l'estancque de Baisieu, où l'euwe tourne es lavoirs* (*Baisieux 1517)

1409 Hon-Hergies

Estanque au moulin de Hon

À Henrion d'Audegniez, Jackes Wiart, Waghenare, Jackes Barlut, Pierre Amateur, Baudri Sandre et sen fil, tous fosseurs, pour ouvrer de leur mestier de fosserie au tourner et faire venir l'iauwe sour le mollin de Hon pour ce que li escluse estoit rompue par les grantdez yauwez qu'il fist le premiere sepmaine de quaresme ou terme de ce compte, dont il fisent 2 bastardiaux pour tourner l'iauwe de ledicte riviere et un grant fossot parmi un ausnoit qui y est pour courir ledicte yauwe, de environ 200 piez de loncq, 20 piez de leit et 12 piés de parfont, et après faire une grande estanque emprez ledit mollin pour là endroit tenir toute l'euwe sour le moullaige, liquelle estanque est dou traviers de ledicte riviere, estoffee de grans frasnez, de perchez d'ausne et de cloyez sour cescun pan, bien clacenet desdictes perches de frasne, et a environ 60 piez de loncq, 30 piez de let en desoubz, 20 piez en deseure et 30 piez de haut, tout emplit de terrez conreez de piet, d'euwe et de maillet.

1b. * Batardeau, barrage provisoire destiné à mettre un endroit à sec ou à détourner un cours d'eau pour permettre un travail. Voir *bastardel*.

estanc : *26 piloz de coy l'on a fait l'estancque contre la riviere (...) et y fait 4 clefz et 2 ventrieres pour tenir icelui estanc de clore et ouvrir* (Valenciennes 1466 Anzin)

estanque : *pour faire les estanques au devant desdis mascelers et mettre et faire aller l'iauwe autre part* (Bruay-la-B. 1358) ; *à Jehan le Flamencq, Gilliart le Ricque et leur compaignons fosseurs, pour leur solaire de faire une estanque de tiere au devant le moulin de vlet de Trit pour tenir l'euwe et l'estancque secque pour ycelle macener noefve* (Trith-St-L. 1402) ; *mises faictes pour faire faire les deux estanques, l'une desseure desdis molins pour prendre le cours de l'eaue, et l'autre dessoubz pour illec faire espuisier et escheauer l'eaue pour avoir sec la place desdis molins* (Ninove 1421) ; *fait une estanque de 40 piés de long, de 10 piés de larghe et de 12 piés de haut entre les pelz et cloyes (...) pour tant que lors convenoit faire nouvelle fondation de machonneries, noefve seuwiere et bachinage à yceux mollins* (Valenciennes 1457 Anzin) ; *fait à l'encontre d'un pan de mur*

du mollin le Conte (...) une estancque de 100 piés de loncq, de 10 piés entre deux cloyes et de 22 piés de haut (Valenciennes 1461 Comte) ; fault fair unne estancq au desus de ladite ventelery fort et suffissanct pour detourner la rivier par les aultre canars des deux meullin, plus fault unne aultre estancq ou deux au desoubs de la susdite ventelery pour espuisser et descouvrir la solle et le susdit planchez bronquant affin de povoir aseoir aseurement la nouvelle ventelery (Ramillies 1630 textes 1) ; pour la grande etenche en hault de ladicte ventellery et unne aultre en bas d'icelle (Ramillies 1632 textes 1)

**1467 Valenciennes
ADN, B 9891, 38r°-v°**

Grande estanque devant les moulins le Comte

À Jehan Chevalier, maistre charpentier de la Salle, Willame et Rolant Chevalier et Jehan de Berles, aussi charpentiers demorans à Valenchiennes, pour avoir fait une estancque au travers de la riviere du Grant Escout au devant de la grande seuwiere des ventailles des moelins le Comte, de 54 piés de loncq, de 9 piés de hault, estoffé de 7 postilles de 11 piés de loncq chascune, 10 piés carez et chascune postille fueillie à deux lez et à chascune espasse mis et assis 8 aiselles jointes ensemble pour tenir l'eaue de 9 piés de loncq, ung piet de large et 2 pols demy d'espaix. Et à l'encontre d'icelui estancque avoir mis et estanchonné / 7 posteaux et loyens pour deffendre icelui estancq à l'encontre de l'eaue, et au loncq d'icelui vers les moelins du lonc de l'eauwe mis et assis 6 aiselles pour faire estancque pour conduire l'eaue arriere de ladicte seuwiere et faire venir au ventaille mouleriez affin de iceulx moelins garder de sejourner, et icelle estancque avoir tenue et gardee enthiere à l'encontre de ladicte riviere jusques ad ce que l'on a eu mis et refait noef de machonneries et autrement ladicte seuwiere ainsi qu'il appara cy après.

Et avec ce, après que ladicte seuwyere a esté faitte et parfaite par les dessus dis, avoir deffait icelle estanc et thiré le bois hors de la riviere la plus part, à quoy faire ilz mirent et employerent chascun 20 jours, à 27 s tourn. par jour sont et que païé leur a esté apparant par ledit cayer 26 lb tourn.

► Cf. GERMAIN, p. 192 : *estanche* ; G. LEGROS, p. 99 : *one astantche*. L'*escluse* et l'*estancque* sont à peu près synonymes. Lorsque les scribes mentionnent les deux termes, il s'agit d'un hendiadys, bien que les deux termes correspondaient peut-être à l'origine à deux façons de voir les choses : l'*estanche* aurait été plutôt le barrage retenant l'eau et formant par conséquent un plan d'eau, un étang, en amont ; l'*escluse*, le barrage retenant l'eau et asséchant par conséquent le cours d'eau en aval.

2. * Étang servant e.a. à l'alimentation du moulin. Voir aussi *grenier d'eau*, ainsi que *vivier*.

estanc : *le viel vivier ou estanc dont le moulin ou temps passé estoit garny de l'eaue par laquelle on souloit mouldre estoit telement remply de terre et alé en ruyne des estocz et autres sauvaiges arbres que il convenoit wider ledit vivier et faire une nouvelle course de l'eaue afin que ledit moulin peust avoir sustentacion et habondances des eaues (...); avec ce, ledit vivier widié comme dit est, on a fait faire ung estanc et après une dike par lequel on fait resister et retenir l'eaue contre la vallee où ledit moulin est assiz et là où gist la goutiere ou buyse par où court l'eaue dont la reue dudit moulin se tourne (...); (...) la place où que la maison dudit moulin est assise, avec ce, la fosse par où l'eaue court en tournant de la roue d'icelui moulin, et que l'eaue dudit estanc descent de hault en bas (Opwijk 1428)*

estanque : *prairies de monsieur de Carency dit vulgairement 'les prées de le flacque', lesquelles prairies ont escheüz autrefois une estanque, à present remply (...); hautes creües artificielles pour donner sault au moulin et maintenir l'estanque cy desus (Deüle début 18° s.)*

B. Sens abstraits :

1. Mise à sec.

estanc : *ne sçauroient sçavoir s'il y at solle dessous, à raison de la haulteur de l'eau et qu'on ne peut mettre les mains sans estancq* [une copie de cet extrait a sans °estancquer] (Escaut 1566 version 1)

2. Calage, immobilisation.

estanque : *onze marteaux à battre les meulles, un pincereaux, une maille de pont, une chasse d'etanche, deux chevilles, des quiettes* [sic, lire deux chevilles de quiette] (✕Comines 1741 blé & brais)

ESTANQUE (2)

Poteau ou lien. Le contexte suggère qu'il s'agit des poteaux ou liens des parois.

sera obligé ledit Fourure de livrer tous lesdis bois, comme arbre, etaque, croisures, sommiers, liteaux, estanques, potteau cornu et seuil (✕Saméon 1722)

► Je préfère ne pas corriger en *estaque* 'poteau'. Le rédacteur du texte distingue l'*estaque* 'pivot du moulin' et les *estanques* de la paroi. Cf. FEW, XII, p. 238b, art. *stare*, qui mentionne *estance* 'étançon de mur' et, dans la construction navale, 'chacun des piliers posés tout le long des hiloires'. La terminaison en *-que* pourrait être due, comme dans *estanchement*, à un amalgame entre les dérivés de *stare* (*estanchon*) et de **stakka* (*estaque*).

ESTANQUEMENT

Bâti en charpente servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur. Voir aussi *beffroi* et *estalage*.

pour faire un noef mollage au mollin de le Plache à Bruay, un estanchement dehors et dedens, une montee au mollage à le parroit devers l'iauwe, le soielle, le greel et le comme (*Bruay-la-B. 1361)

► Trois ans auparavant le même scribe s'est servi d'*estanchement* pour la charpente du beffroi. Cf. GODEFROY, III, p. 598a, qui cite l'exemple suivant : *l'estanchement qui porte le moulage, soit de bois ou de pierre*. Ici aussi il y aurait eu amalgame entre les dérivés de *stare* et de **stakka*.

ESTANQUIER

Comme l'étymologie d'*estancher*, *estanchier* et *estanquier* est incertaine, j'ai regroupé ces verbes sous la seule entrée *estanquier*, et ce malgré le fait que les scribes de l'époque semblent avoir réservé *estanquier* aux actions en rapport avec un liquide, *estancher* et *estanchier* aux actions en rapport avec l'immobilisation.

1a. Caler, immobiliser.

trouvé 17 martieu et une cachete, le maillet pour estancher (*Houplines 1704 blé)

► **Stanticare* a donné des verbes qui signifient 'arrêter' (FEW, XII, p. 233a). En tant que dérivé de **stanticare*, nous préférons une terminaison en *-chier*.

1b. Soutenir, étançonner.

24 estanchons dont le devant dit molin fu estanchiet (✕Haaltert 1425)

► Cf. FEW, XII, p. 238b, art. *stare*. Le verbe est manifestement apparenté à *estanchon*. Toutefois, la terminaison en *-chier* suppose une dérivation à partir de **stanticare*.

2a. Rendre étanche.

pour mousset mis à estancquier ledit bachinage et soeil (*Valenciennes 1428 Faloise)

2b. * Épuiser, mettre à sec.

à Fauriel, fosseur, pour sen solaire de faire une estancke de cloies et de terre en le riviere à le porte de piere qui vient audit seuvoir pour estanckier l'euwe qu'elle ne venist sour ledit ouvrage (Lessines 1390) ; *pour avoir emplit ung bastardeau de terre au devant de ladicte seuyere que pour estancquier et hoster le cours de la riviere au dessus desdis molins que pour y tenir l'ouvraige secque* (Valenciennes 1512 Anzin) ; *ne sçauroient sçavoir s'il y at solle desoubs, à raison de la haulteur de l'eau et qu'on n'y peut mettre les mains sans estancquer* [l'autre copie du texte a sans estancq (Ramillies 1566 copie textes 1)]

ESTANQUIZ

* Cloison. Voir *estaquis*.

ausdiz carpentiers, pour par eulx avoir fait au molin à eawe (...) ung entredeux ou estanquiz contre les sourvenans eawes (Moregem 1465)

► S'agit-il d'un nouvel exemple d'amalgame entre les dérivés de **stakka* et de *stare*, comme *estaque* (2) et *estanquement* ? Comme la fonction de cette cloison est d'arrêter l'eau, d'*estanquier*, je pencherais plutôt pour un dérivé de **stancicare* non mentionné au FEW, XII, p. 232b.

ESTANSONNE : voir *estanchon*.

ESTANTURE

1. Soutien sous forme d'étais ou d'étauçons.

faire le ghanter, estantures et ataquier ledit molin (...) quant il fu mis julz de ses vieses crois pour le mettre sour les noeves (✕Cysoing 1403)

2. Charpente, ensemble des poutres et des montants formant bâti.

*d'avoir fait toute nuefve une flotte de fier pour le moulin à vent, sur quoy li maison et estanture d'icelli tourne, pesant 84 livres 3 quartrons de fier parmi agrappes et crampons à ce servans (✕Mecquignies 1415) ; pluseurs pieces de bois faisant boutreau et estanchon contre les deux sommiers de l'estansure [sic] du berfroit dudit peti molin (*Valenciennes 1438 Anzin)*

Acceptions spécifiques :

1a. * Support de la conduite qui amène l'eau à la roue à augets.

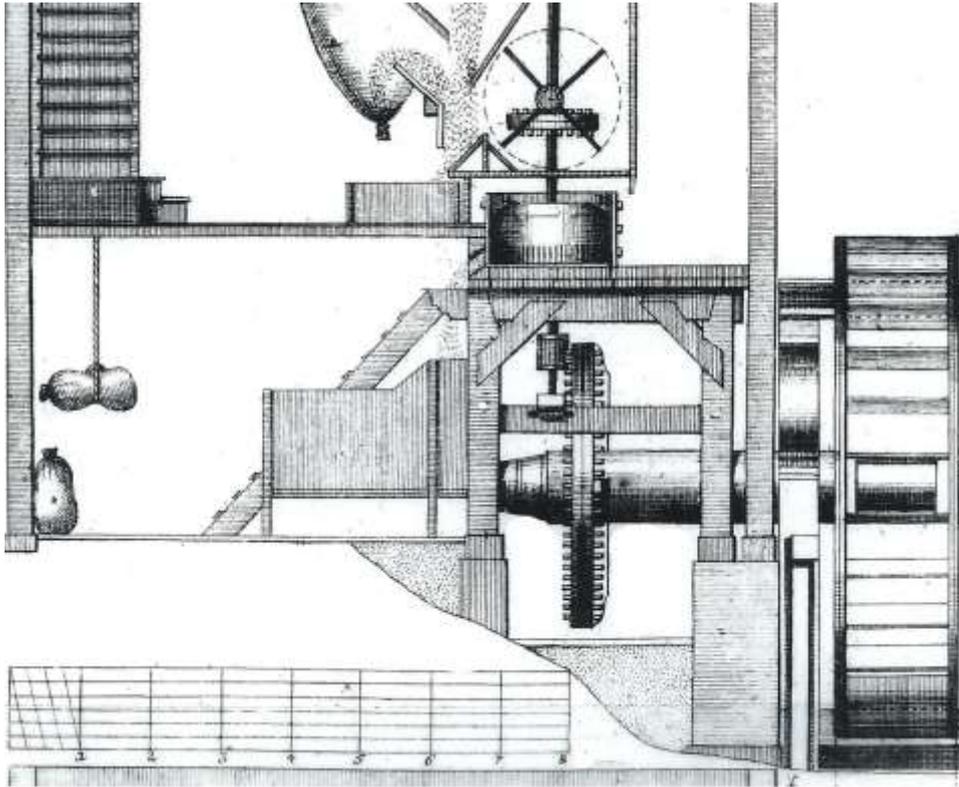
à Henri le Tordeur, pour 2 kesnez que il tailla et esquarra pour refaire les pochars de l'estanture doudit moulin qui porte l'aiwe par dehuers, lesquels li euwe avoit menez aval quant li viviers deseure rompy (Bavay 1366) ; pour un noef bucket fait au ventaille moullerech, qui porte l'euwe sour le rues dou moullin, car li autres qui y estoit ne valloit riens ; pour faire l'estanture sour coy il siet (...) (Bavay 1396)

1b. * Support du bassin dans lequel tourne la roue hydraulique à aubes. Voir aussi *estanchure*.

de widier le fosse desous l'estanture leur li roels tourne as moulins le Comte (Valenciennes 1398 Comte) ; roster l'estanture qui portent les bachinages et retenir d'estanchons par desoubs pour y machonner (Valenciennes 1410 St-Géry)

2. * Bâti qui porte les meules. La partie inférieure de ce bâti sert très souvent d'assise intérieure à l'arbre moteur. Voir *beffroi* acc. 1.

faire l'estanture d'un noef moullage fait au moijen moulin d'Ansaing (Valenciennes 1392) ; les 2 moelles de ce moullin roster et mettre jus et ce fait, refaire l'estanture qui porte les moelles, qui puet avoir 12 piés de lonc et 9 piés de leit ou environ, estoffee de une panne sommereche et de une filliere assise sour le restal dou mur et entre deux avoir 2 traviaux loyet de 4 pochars gisans et là sus fonseit de plankes de 3 pols d'espés joinsses à le happe, et dedens faire un ront traou pour passer le fier dou moullin (Recquignies 1429) ; pour avoir fait, assis à ycelui molin et mis une noefve soelle de 22 piez de long au desoubz de l'estanture qui porte le moelle, et lassus mettre 3 peustillez, 2 loiens, 2 broiez et un piller [sic, lire prob. palier (→ pont)]; sur lez panes de ledicte estanture avoir remis 2 piecez de bos de 12 polz de let et de 7 polz d'espés avec 2 traviaux loiet de pochars, ouvret en hotte, et lassus assir le planquier pour porter lez moellez (Valenciennes 1429 Souverain) ; pour avoir (...) mis jus les moelles des courans et lis doudit grant moelin, desfait le vise estanture, qui estoit de nulle velleur, et en ce lieu refaite et remise une noeve estanture (...) et sour icelles estantures mis et rasilz 2 noefves moelles, l'une faisant courant et l'autre lit, trouees, arijees et arieulees, et ledit lit enclos d'une noeve enquevestrure de bos, remboisté les boistaux de fer et de bos et relivret ledit grant moelin tournant et moullant (Valenciennes 1448 Comte) ; pour avoir fait le charpentage du molin du Fossart tout neuf (...) que pour avoir mis sur roliaux l'estanture et belfroy qui porte les deux meulles affin de le bouter et (et) reculer ariere du pan meulerech 8 poch ou environ pour donner espesueur au mur de machonnerie que l'on y a fait neuf (Valenciennes 1517)



Estanture servant aussi bien aux meules qu'à l'arbre moteur. LEUPOLD, pl. XXX.

1442 Valenciennes
ADN, B 9867, 45r°-v°

Estanture aux meules du petit moulin le Comte

À Jehan le Flameng, Jaquemart dou Marez et leurs compaignons, carpentiers demorans à Valenciennes, pour leurs painez et sallaire d'avoir ou mois de septembre de ce compte par marchiet deuement fait par le maistre carpentier sur certaine devise de l'oeuvre de le main audit petit molin le Comte fait une noeve estanture portans les moelles, de 20 piés de lonc, 12 piés de let et 6 piés d'estiau, estoffee de 5 soelles croisiez l'une sur l'autre, d'un pan de bos loyet de contreloy et de postilles pour tenir les pasnez, et entre ycellez pasnes mis trayans et crois de loyurez gisans qui portent le planquier desdictes moelles et tout celui dit planquier fonsset de planques de 3 polz d'espés et au deseure mis une enquevestrure de bos ouvret en hotte et rondee (...) Aussi une noeve / montee estoffee de 2 gisans et de 12 apas.

Item, coppet l'un des maistrez sommiers dudit molin pour tant que ladicte estanture avoit convenu faire plus haulte qu'elle ne soloit à cause des yawwes, par quoy on ne pooit boinement lever le moelle ainsi qu'il appertenoit, et ycelui sommier retenus d'un bauch traversain de 23 piés de lonc et de 2 aultrez bauchz plus petis, de 2 estiaus, d'ancrez et ahersez de fer.

1455 Leval-Chaudeville
ADN, B 9452, 27v°

Estanture aux deux paires de meules des moulins du Val

À Jehan de Disnant, carpentier, demoura la marchandise d'ouvrage de carpenterie asdis moullins. C'est assavoir : premierement de faire une estanture portans les 4 pieres de deux moullins et tout le moullage, qui contient en longhece 27 piés ou environ,

estoffé de ung grant sommier tout quaré de 13 polz en chascune face et de une soelle d'otel grosseur et larghece, de 4 postilles faisant estiaux de 7 piés de lonc entre deux euwilles arasant à leurs membres et deux pochars de l'espeuseur desdictes postilles, et en ycelles postilles faire une hotte fourmee pour porter les broyes pour hauchier et avaller lesdis moullages.

Item, recoper lesdictes broyes à longhece revenans chascune en se place.

Item, autour du moullage avoir levé tout le planquier et fonsure avoec les 4 moelles et tout ce rassis en son liu.

Item, là endroit meismes avoir enbauchié 2 baux à leal parchon au sommier du moullage et au sommier desdictes postilles, entaulé et embauchié à escoufflis à keuwe d'erronde bien keullie [sic, lire keவில்] pour tenir le moullin de branler, lesquelz baux puellent avoir chascun 9 polz de hault et 7 polz, quarez.

Item, avoir fait une kaucque faisant atempreure au moullage du moullin à l'escoussiere.

**1517 Valenciennes Estanture et beffroi aux meules du moulin Souverain
ADN, B 9941, 98v°-99r°**

À Severin Lavesin, maistre charpentier de la Salle en Valenciennes, Mahouche de Quievraing, Willemet de le Grange et Anthonin Carlier aussi, tous charpentiers, pour avoir fait au molin Souverain, après avoir relevet l'estanture et beffroy qui porte et soustient les meulles dudit molin les trois pars de ung piet ou environ à cause que les seulles estoient en terre et toutes pourries, l'avoir remis sur une seulle de 17 piez de loing, de 12 poch de large et de sept poch d'espez, et sur deux pieces de seulles traversaine de 13 piez de loing et 13 poch de large et de 7 poch d'espez, avec les avoir croisiet et adjustiffiet l'une dedens l'autre pour en deseure icelles avoir reneswilliet les quatre postilles qui portent / et soustiennent ladicte estanture et beffroy et les deux postilles soustenant le gros sommier de devant, avec avoir reloyet chascune de trois loyens de cinq piedz et demy de long chascun, de huit et de dix poch de gros, et le tout avoir assamblé en eswille et en dent comme l'evre le requiert ; avoir aussi les deux autres postilles contre le pan molerecht avoir reloyé de chascun ung loyen de costé les broyes de cinq piez de loing, de quatre et de sept poch de gros ; avec encore avoir reffait et refortiffiet le planquier pour assir le meulle et gisant de cinq planques de 8 piez et demy de loing chascune, de piet et demy de large et de trois poch d'espez, et avoir lesdittes planques clauwees et quevillées de quevilles de fer sur les sommiers dudit beffroy, avec au point moien dudit planquier, assavoir deseure l'arbre, avoir fait ung rond trau d'un pied en croix pour passer et tourner le grant fer dudit molin.

**1519 Valenciennes Double estanture et beffroi aux deux moulins de Saint-Géry
ADN, B 9943, 78v°-80r°**

À Severin Lavesin, maistre charpentier de la Salle en Valenciennes, Anthonin, Pierot et Jude, aussy tous charpentiers, pour avoir fait une estanture et beffroy pour porter et soustenir les quatre meulles des deux molins de Saint Gery, icelle furnie et estoffee de quatre seulles, l'une de vingt piedz de long, de 9 et de 13 poch de groz, et les aultres trois de 13 piedz de long chascune, de 9 et de 14 poch de groz, et iceux avoir croisiez et embauchiez l'une dedens l'autre ;

avecq en deseure icelles seulles assir et ordonner six esteaux faisans postilles de 7 piedz de long chascune, dont les quatre sont de 13 et de 15 poch de groz et les deux aultres

de deux piedz de large et de 14 poch d'espez, que pour lesdictes postilles estre reloyez de deux loyens de 5 piedz et demy de long chascun, de 13 poch de large et de dix poch d'espez, et tous eneswilliez en eswille et en dent pour en deseure iceulx esteaulx / à le haulteur de six piedz assir et eneswillier deux sommiers de 20 piedz de long chascun d'iceulx, de 13 et 14 poch de groz, et l'autre de 11 et 12 poch, iceulx reloyez de trois litteaux de 8 piedz de long, de 6 et de 8 poch de groz, et de 8 loyens de 9 piedz de long, de 5 et 6 poch de groz, eneswilliez entre deux sommiers en eswille et en dent en croix Saint Andrieu pour tenir l'œuvre en vertu contre les embrallement dudit molin, pour en deseure iceulx sommiers avoir fonsset et planquiet d'asselles de chesnes de 9 piedz de long chascune, de piedt et demy de large et de 3 poch d'espez, et les avoir jointes et clauwez sur lesdis sommiers de quevilletes de fer de 6 à 7 poch de long pour porter et assir les quatre meulles de cy dessus ; et audit planquier, à l'endroit des deux arbres avoir fait deux rond traux de 10 poch en croix pour passer les grans fers qui portent et soustiennent les moeulles et courans d'iceluy molin ; avecq encoires à chascune postille faire une longhue mortase de deux piedz de long et 4 poch et demy de large pour porter et bouter les deboutz des broyes, pour sur le longhe / seulle de ce dit belfroy assir et embauchier à queueve d'aronde quatre pieces de bois faisant poupees pour porter et frumer les deux plommars qui portent et soustiennent les deux deboutz des arbres par dedens œuvre. (...)/ (...)
 (...) encoires avoir fait une platte montee de deux gisans de 9 piedz de long, de 8 poch de large et de 5 poch d'espez, furnie de douze appas de quatre piedz de long chascun, de 8 poch de large et de deux poch et demy d'espez, avecq les avoir attacquet et assemblet sur les gisans pour monter et descendre sur ladicte estantur et belfroy (...)
 Audit maistre Severin Lavesin, Anthoine, Pierot et Jude, tous quatre / charpentiers, pour avoir ravallet l'estantur et belfroy qui porte et soustient les quatre meulles des molins de Saint Gery en recoppant les six esteaux d'un piet ou environ qui soustiennent les deux sommiers portans lesdictes quatre meulles, avecq avoir fait à chascun d'iceulx estiaux et aussy remis les loyens aux sommiers et postilles comme ilz estoient au paravant, ayant soustenu t outte ceste œuvre sur six couples de verrins pour en desoubz les soelles tout au long avoir mis jus deux tas de bricques, et aprez les avoir rassis à niveau au plus prez que faire se pooit, pour icelle œuvre estre faite et assize pour respondre au petit molin, lequel sciet plus hault deux piedz que le grant pour meulre aux grandes eauwes où tous les aultres sont à jocque (...)

3. * Bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur ou de l'arbre à cames. Voir *beffroi* acc. 2.

estanture : pour faire l'estanture de ce dit moulin, qui porte le ruelz et l'arbre par dehuers et aussi remettre suels, pochars et estiaux par devens (*Hon-H. 1390) ; remettre suelles, postiaux et pochars à l'estanture de le roes (...)
 ; item, l'estanture dou moulage remettre à point (*Étrœungt 1401) ; fait sur la seuwiere susdicte une estanture estoffee d'estiaux et de loyure de bauchet enaguillet en la loyure du ventillage et lassus entavellet à repos deux bauches traversains loyés en dessoubz de 2 pochars ; et sur iceux assis, acqueutillet et aplommachet l'arbre (*Valenciennes 1440 Ogelens)

lestanture : pour avoir (...) refait à ledicte lestanture 2 juwees toutes noeves, ycelles avoir estoffees de souliaux, de postiaux, d'entretoises, cescune juwee loije de 21 pochars et les souliaux keவில் de kevilles de fier as soelles qui sont dedens l'iauwe, sour coy elles sont encronees [sic, lire prob. *encrenees*] (*Bavay 1429 – B 9423)

► Forme avec l'article défini agglutiné.

1408 Hon-Hergies
ADN, B 9395, 14v°

Estanture de l'arbre moteur

Item, l'estanture qui porte le debout de l'arbre par dehors reffaire noef de 7 piés de loncq, 6 piés de leit et 5 piés d'estiaul, estoffés de 4 estiaus, de 4 crois de loijens seant sour les soelles et ycelles si longhes au dehors desdis estiaux que pour y estre loijes de pochars par dehors ; et à celi estanture avoir 2 bauls ravaleis à macque au desous de viernes et sour ycellez viernes ensiller à escouflich 2 cuettellettes pour porter plommach, qui porte le debout de l'arbre là endroit, et tout ce dit ouvrage fait en hotte partout où il appartenoit.

1455 Hon-Hergies
ADN, B 9452, 23v°-24r°

Estanture de l'arbre moteur

À Jehan de Disnant et Jehan Michault, carpentiers, demoura l'oeuvre de charpenterie de faire une estanture noefve portans l'arbre et moullaige audit moulin, car celle qui y estoit n'en pooit plus ; ycelle estanture de 16 piés de lonc, de deux pans, et sour chascun pan repris 8 piés pour eneuwillier à telle longhece 2 estiaux et lesdis estiaux loijés au desoubz et au deseure de l'iauwe de deux grans pochars, cescun en hotte, en dent et enhugié, et sour ces deux pans assis deux pannes en hotte et bien enoechies, et entre les estiaux en chascune espasse faire une croix de loijens, et les deux pans qui font les treviers / estoffé d'entretoises cescun et de une croix de loijens et d'un pochart contre le fais de le roes en hotte, en dent et enhugié, et les souliaux de desoux entaulé à escoufflich à keuwe d'erronde, et au deseure desdictes entretoises mis et assis 2 grosses cuetes à escoufflis à keuwe d'erronde et à repos ; aussi mis ung plomas bon et puissant et y assis et encassé le marberiel ad ce appertenant.

4. Ensemble des montants des pilons d'un moulin à huile ou à garance.
*redrechier l'estanture qui conduist lesdictes estampes (*Valenciennes 1394 Becquerel garance)*

Composés :

premiere estanture

✕ Partie inférieure d'un bâti composé de plusieurs éléments superposés, en l'occurrence étage inférieur du moulin. Voir aussi *premiere estage*.

à le premiere estanture faire une autre montee pour aller au moullaige, de 12 degrés, estoffee de soelx et de gissans et de tout ce qu'il appartient (Mecquignies 1421)

estanture de la roue

* Bâti à l'extérieur servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur. Voir aussi *beffroi dehors*.
remettre suelles, postiaus et pochars à l'estanture de le roes (...); item, l'estanture dou moullage remettre à point (Étrœungt 1401)

estanture de moulage, ~ du moulage

1. * Bâti qui porte les meules. Ce bâti sert très souvent aussi d'assise intérieure à l'arbre moteur. Voir *beffroi* acc. 1.

remettre suelles, postiaus et pochars à l'estanture de le roes (...); item, l'estanture dou moullage remettre à point (Étrœungt 1401); l'estanture de moulage par devers mettre jus, ossi les meulles et toutes autres choses ad ce appartenans, douquel moullage li gros membre estoient tout pourit, refaire celi moullage tout noef estoffet de 2 soelles traversaines de 13 piés de lonc et sur ycelles embauchier 3 autres soelles qui portent les postilles, les cuettellettes et le plommach ; mettre y 6 noeves postilles loijees de pan et de contreloy ; item, 2 pasnes moulereches, 2 crois de loijens mises en l'anré, estoffees de fonsure ; fait un quevestre pour le lit de ce moulin enquevestrer (Bavay 1407) ; le pan de mur faisant contreloy vers le riviere, tenant 30 piés de lonc et 56 piés de haut, qui estoit tout esboulés et

mefais, mis jus les deux pars d'icelui mur, le refait et remachonnet de griés tout amont de 2 piés d'espaix à 2 paremens et dedens ordonné de pierre de taille unne grande feniestre pour donner veue et clareté au lever et battre les moelles et par desoubz fait et adjoing [à] ycelui pam un gaultre mur de griés d'ottel espaisseur, longueur et de 6 piés de haut pour recepvoir l'estanture du moulaige (Valenciennes 1444 Souverain)

2. * Bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur. Voir *beffroi* acc. 2.

avoir remis à l'estanture du moullage qui est par dehors dudit moulin deux noefs estiaux et 2 gros loijens quevilliés as estiaux de quevilles de fier par le deseure et en desoubz ahotté ens es souliaux (Recquignies 1457)

► Confusion entre l'estanture des meules et l'estanture de l'arbre, qui, somme toute, sert aussi au moullage.

ESTAPLEL

Baliveau, élément vertical d'un échafaudage.

pour 8 pieches de bos de frasne, un estappliau de caisne que on eult (...) pour hourder les carpentiers au mettre sus l'arbre et les volans doudit moulin (✕Mecquignies 1414)

► Cf. FEW, XVII, p. 222a, art. moyen néerlandais *stapel* 'tas'.

ESTAQUE

1. Grand pieu, poteau. Voir aussi *pel* et *pilot*.

*se il falloit par aventure estake au moelin, li sires le doit livrer (...); et li molsniers le doit faire aguisier et conduire; et li sires le doit faire ferir ens (Douai 1270); pour par dehors l'estaquement de 8 estaques noeves, nouviaux arbrieres et aniaux, un soel esprauerech, un soeil desous le graier (*Bruay-la-B. 1358); pour fierer 21 estakez de picos de fier ferus as seuwieres et as bachins des moulins, pesant tout parmi le claus 123 livrez et demie de fier (*Valenciennes 1364 Anzin); le senuise refaite toute noeuve, expté les vieses aisselles c'on y remist, et fu ahersé de 4 estacques toutes noeuvres et quevilliés de quevilles de fier (*Douai 1398 Escoufflet); pour (...) ouvrer au taillier et euwisier grant cantitet de pillos servans à l'estancque faite au devant des ventailles des moullins d'Ansaing pour les ouvrages là faire, ches dictes estacques ferir ens (*Valenciennes 1406); 4 pietces de bois, 2 estaques et ung tienvoethout [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à aisselin)] pour mettre desoubz le sollier dudit molin (✕Saaftege 1409); referir 4 estacques faisans pillos ens es seuwieres d'icelui moulin pour recepvoir les sietrans (*Valenciennes 1418 Souverain); ladite seuwiere est toute pourrie et de petite valeur tant de un groz boulle mis de travers le telliere et autre groz bos devers l'eauwe boutans contre les pochars et estages qui tiennent icelle seuwiere (*Valenciennes 1433 Anzin)*

estaque de bachin : pour (...) faire 2 estacques de bachin au grant moulin Saint Gery (*Valenciennes 1421)

► *Estage* (Valenciennes 1433) n'est pas nécessairement erroné. Le passage de [ʃ] à [ʒ] est possible mais rare. Le texte de Valenciennes de 1406 identifie *estaque* et *pilot*.

2. Étai, étançon. Voir *estanchon*.

pour 6 estacques sur quoy le mollin appoia entremment que on le haucha (✕Harelbeke 1393); pour avoir vacqué audit moulin pour le soudainement et incontinent estanchonner de tous costez comme pour avoir livré le bois de quoy on fist les estacques afin que le moulin ne cheist sur le mote (✕Kieldrecht 1410); pour avoir livré deux grans bauch desquelz a esté fait une nouvelle croix pour ledit molin, lequel molin, à cause que la croix estoit rompue clinoit tout d'un costé (...) 30 lb par.; item, pour trois estacques et lyens qui soustiennent ledit molin, 15 lb, et pour douze bauch als schorenzwepen [= servant de longrines entre les étais] sur lesquelz le corps du molin reposoit quant on y fist une nouvelle croix (...); item, pour une large piece de fer qui qeuvre les estacques qui tiennent le molin en estat (✕Bailleul-Nord 1517)

3. Prob. longue et grosse cheville de fer.

*les deux sommiez, les deux grandz estriez du blocque avec les estacque de le laye et trois hagrappes de fer entre les potz avecque clefz et flottes (*Thun-l'É. 1642)*

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Pivot, grosse pièce de bois verticale fixe sur laquelle tourne la cage. Voir aussi *arbre*, *arbre pied droit*, *ataque*, *ataque de pied droit*, *grosse estaque*, *estaque tournant*, *estandard*, *estel*, *grant postel* et *tour*.

pour l'estake, l'abre, le somier et le rouvés dudit molin mener de Bethune à Noee (Nœux-l.-M. 1357) ; 16 hommeaulx pour appoier et soustenir le moulin durant le temps que l'en mist la vieze estacque hors et la nouvelle ens (...); (...) appoier et soustenir le moulin durant le temps qu'il fu sans estacque, lequel temps dura bien 4 mois ou environ pour ce que l'on ne pooit trouver aucune bonne estacque (...); (...) à Sohier Vlieghe et Sohier Malfait, pour avoir fouy du louchet à oster l'estacque vieze et y remettre la nouvelle, desblocquié et rablocquié les loyens quant la nouvelle estacque fu remize, par 10 jours et demi (...) (Harelbeke 1396) ; pour avoir renteret l'estaque et croix dudit molin à niviel (Attiches 1411) ; pour ce qu'on trouvoit point de nouvel estacq y at esté mis ung debout au vielz estacque (Ingelmunster 1444) ; pour avoir mis et fait audit molin ung nouvel enguin sur lequel le molin tourne à l'estaque, appelé en flamench 'nocque' [= tourillon au sommet du pivot], et fu pour ce icelluy molin mis sur appoiors (Ingelmunster 1451 moulin Vieux) ; mis une flasque entre le sommier et l'estacque pour porter ledit moulin en air, qui se portoit sur ladicte estacque si fort que on ne le pouoit tourner (Cysoing 1462) ; l'estaque de 23 piés de lonc et par desous 25 paus sans mantiaus et atout mantiaus deseues 30 paus, et deseure de 22 paus (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; acheté (...) 2 kennes contenans chacun ung estacque et un arbre (...); (...) pour le soiage de 2 estacques de mollin contenans 22 piés en longueur et chacun d'eux soiet sur 4 face, à 18 gr. du piet, 13 lb 4 s (Seclin 1529) ; mis et assis au point moien d'icelle croisie enaguillier une estacque revestue à barbe par dehors, portant ladicte estacque 21 pied de long, de 24 pauch carré par le boult d'en bas et 20 pauch carré par le boult d'en hault (Nœux-l.-M. 1531) ; l'estacque de 22 pieds de long, dessoub de 26 paulch et desseure de 22 paulch (Templemars 1579) ; une nouvelle estacque de competente grandeur et en longuesse vingt cinq piedz trois polches et demy et en carure par desoubz trois piedz et trois polches et demy de Haynault et en hault au boult de dix sept poulches en carure (Mortagne-du-N. 1589) ; une estacque de 24 pieds de loing et 28 pouches bas, et hault 22 pouches (Hellemmes ± 1650) ; l'attacque est vieille, de 23 poulces quarré avec une faulse mamelle en estacq [= état] mauvais, cerclé de deux cercles de fer (Cagnoncles 1674) ; l'estaque de vingt six poulces par le bas et de dix noeuf par le haut, aussy de bon bois de chesne nouveau (Noyelles-l.-S. 1704) ; ledit moulin sera construit par une etacque de vingt huit poulces en carrure par le bas et de vingt un à vingt deux poulces par le haut (Armentières 1743) ; l'estacque neuve de vingt trois pieds et demy d'hauteur, de vingt neuf poulces quarré par le bas et vingt deux par le haut (Lille 1749 moulin 3.20) ; l'etaque de vingt trois à vingt quatre pieds de longueur aura vingt huit poulces quarez par le bas et vingt deux poulces par le haut en observant qu'elle se trouvera le plus plein, surtout de n'etre point dans le cas d'y appliquer des coings (Coutiches 1751) ; l'etaque sera de vingt sept à vingt huit poulces par le bas et vingt deux poulces par le haut (Estrée-C. 1753)

estaque de molin : *pour une estacque de moulin (...) ; à Gille Roze, maistre charpentier, et Laurens Hernart, le mannier, pour avoir allé de Arlebeque à Escanafle pour aviser ladicte estacque s'elle estoit bonne (Harelbeke 1396) ; ung nouvel estaque de molin, lequel cousta gisant audit lieu de Lessines (...) 27 lb 12 s (Haaltert 1425) ; paiet à ung navieur de avoir amené par le riviere depuis Vive [= St.-Eloois-Vijve sur la Lys dans l'actuelle Flandre-Occidentale] jusquez à Lille une estaque de molin, 6 lb (Lille 1479) ; avons accordé audit preneur un etacque de moulin (Vieux-Berquin 1716)*

Accompagné du terme précis en flamand (éventuellement francisé) :

standart : *une nouvelle estacque appelée 'standart' (Kieldrecht 1410) ; de faire tout de nouvel la maison dudit molin à vent et del mettre sur [adverbe] nouvel estaque appelé en flamenç 'estandard' (Haaltert 1425)*

À Guillaume Cloet d'Escanfle pour une estacque de moulin achatté de luy pour le mettre oudit moulin le 12^e jour de may l'an 95 au lieu d'un autre qui estoit toute rompue, laquelle estacque croissans sur le lieu cousta 14 lb 14 s par.

À Gille Roze, maistre charpentier, et Laurens Hernart, le mannier, pour avoir allé de Arlebeque à Escanfle pour aviser ladicte estacque s'elle estoit bonne, pour les despens d'eulx deux parmi les despens de Franchois Champhin, qui alla aussi pour acheter ycelle, 24 s.

Item, marchandé en tasche à Gille Roze, maistre charpentier, de faire amener ladicte estacque d'Escanfle à Harlebeque desoubz le molin là où on le devoit mettre, tant pour voitture comme pour autres choses neccessaires, 6 lb 11 s.

Item, achatté à Jehan le Stap, 16 hommeaulx pour appoier et soustenir le moulin durant le temps que l'en mist la vieuse estacque hors et la nouvelle ens, qui cousterent tout en un marchiet parmy les faire abatre 5 lb. (...)/

Premiers, marchandé en tache à Gille Roze, maistre charpentier, de appoier et soustenir le moulin durant le temps qu'il fu sans estacque, lequel temps dura bien 4 mois ou environ pour ce que l'on ne pooit trouver aucune bonne estacque, et de appointier et charpenter la nouvelle estacque, de le mettre ens souffissanment et tout reparer et oster le bois de quoy ledit moulin estoit par avant soustenus, de laquelle tache il ot pour sa paine et travail par condition que l'en lui livroit toutes choses fors tant seulement sa main et les abillemens à charpenter, pour ce 25 lb 10 s. (...)/

À Sohier Vlieghe et Sohier Malfait, pour avoir fouy du louchet à oster l'estacque vieuse et y remettre la nouvelle, desblocqué et rablocqué les loyens quant la nouvelle estacque fu remize, par 10 jours et demi, à 4 s par jour, valent 42 s.

2. ☉ Pivot, gros arbre tournant vertical qui porte les différents planchers. Voir aussi *ataque* et *pioche*.

mestre et assir ungne estacque de bois de cquenens de 21 pié de long et 21 pauc carree pour enesvillier dedens ung gros sommier (Templemars 1570) ; *l'estacques avec le gros sommiez et faux ventre* (Templeuve 1777)

3. ✨ Poteau central fixe autour duquel tourne la queue.

pour les despens des 2 sergans de Tressin qui aidierent à planter et entierer l'estaque et croisure doudit moulin (Tressin 1396) ; *pour avoir levet le planquier, le gistaige et deux sommiers pour faire plache aux pyonniers pour faire ung trau en terre pour tirer le vieuse estacque hors et pour avoir rasis le nouvelle estacque* (Templemars 1531) ; *mis une noeufve estacque de 22 pied de long et 12 pauch quarré, 120 pied de gistes de 6 et de 4, quatre loyens de 9 pied de long et 7 pauch quarré, 110 pied de planquaige de pauch demi d'espetz et pour avoir rasis les sommiers, gistes et planquaiges* (Cysoing 1560)

4. ☒ Chacun des petits pieux entourant le moulin et servant de point de fixation au cabestan mobile au moyen duquel on met le moulin au vent. Voir *pel*.

5 estacques qui servent à l'engien du molin quant on le tourne (OTemplemars 1468) ; à *Jaquemart le Fevre* [marchand de bois] *pour quatre estacques à lui achetees pour servir à tourner ledit molin* (OTemplemars 1503)

5. ☒ Dame, béquille oblique qui cale la queue ou rarement l'escalier extérieur, une fois le moulin bien orienté. Voir *escache*.

pour 3 autres bendes mises et emploies à atackier le canole dou frain et une autre pour loier le keuwe doudit moulin asés priés des 2 estacques (✕Mecquignies 1421) ; *deux estacques servant à le queuewe doudit moulin* (✕Cysoing 1439) ; *de deux fers aux estacques avecq ung crampon* (✕St.-Baafs-Vijve 1447) ; *pour deux mouffles et deux grans crampons à tenir les estacques de le quoeue pour tourner aux vendz* (✕Nœux-l.-M. 1531) ; *la queue, estacques, espee, montee, gisant, poupees, appuyelles, postelletz et tout ce qu'il serd à*

ladicte montee (✕Wattrelos 1579) ; *la montee, gisante, appas, appoyelle, posteletz, poupee, pottleletz, estache, les travers aux gigantes et planquier* (✕Lille 1627 moulin 3.11)

Accompagné du terme précis en flamand :

loopstake [= dame] : *deux estakes appellez 'loepstake'* (✕Kieldrecht 1421)

► Cette appellation est trop fréquente pour qu'il s'agisse d'une erreur de lecture d'*escache*. Pour désigner cet élément, le flamand se sert de *stake*, l'équivalent flamand d'*estaque*.

6. * Poteau placé près d'une retenue pour indiquer le niveau d'eau à ne pas dépasser. Voir aussi *gauge*.

ont commandez expressement de tenir l'eauwe selon l'estacque et escantillon de emprés le moulin le Comte (Valenciennes 1486-1503 règlement) ; *pour avoir livré deux douzaines et demye de claux coppez employez au cappron de l'estacque dudit molin le Comte, lequel monstre la haulteur que l'eauwe doit avoir* (Valenciennes 1529) ; *devant lesdits moulins doit avoir une etacque parmy lequel estaque a deux quevilles de fer, l'une desdites quevilles, c'est à sçavoir celle de deseur, fait monstré le nivel des eaues et des ventelles et quand l'eaue est aussy haute que ladite queville de deseur est, il faut que le mosnier ouvre ses moulins ou tire ses ventelles* (*Cambrai 1754 moulins 1)

7. Étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre. Voir *faux brach*.

renforchier l'un des bras dou roët dou moulin de Faloize et mettre 4 estacques audit roelt sur les faux quartiers (*Valenciennes 1419 Faloise)

8. Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *fusel*.

pour avoir mis nouvelles estacques à la petite reue et pour avoir rependu la grande reue (✕St.-Eloois-Vijve 1442) ; *pour une nouvelle petite reue avoir appreté et y mis nouvelles estacques et d'y avoir mis sept pieces de boz de mespelier en la grande reue* (✕Ingelmunster 1443)

Composés :

estaque courant

☒ Dame, béquille oblique qui cale la queue ou rarement l'escalier extérieur, une fois le moulin bien orienté. Voir *escache*.

pour ung lyen de fer mis à l'estaque dudit molin, (...) une autre piece de fer appelée 'spanghe' [= lien coudé, étrier] *mis à l'estaque courant atout les crampons à ce servans* (✕Saaftinge 1453)

► Trad. littérale du flamand *loopstaak*, appellation normale de cet élément.

grosse estaque

✕ Pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.

avoir revestu sur 4 sens la grosse estacque dudit molin depuis embas jusques à 4 piez de haul pour ce que ladicte estacque se pourrissoit (Nœux-I.-M. 1498)

estaque tournant

✕ Prob. pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.

deux pieces de fer appellees 'stroope' [= lien de fer qui enserre] *mis à l'estaque tournant* (Saaftinge 1453)

Expressions :

tant (et sy longuement) que l'estaque sera droite ou tant qu'il y aura estaque droite

Aussi longtemps que le bâtiment sera debout. Ces expressions sont prises au pied de la lettre lorsqu'il s'agit du moulin à vent sur *estaque*, c.-à-d. sur pivot, mais elles ont été appliquées à d'autres constructions.

pour l'accord (...) de erigier ung nouveau moulin à vent soit à meuldre bled, escorche ou torgoir d'heulle (...) moyennant une rasiere de bled fourment chascun an au prouffit de l'empereur tant que le molin y sera seant ou qu'il y aura estacque droicte (✕Roncq 1526-1704) ; *avons octroyé, consenty et accordé, octroyons, consentons et accordons de grace especialle par ces presentes qu'il puist et pourra faire bastir et eriger ung moulin à eaue à battre huille sur son heritaige (...), consequament joÿr des cours de l'eaue de ladicte riviere de Buissiere (...)* ; (...) *à commencher ladicte recognoissance prendre cours au jour que*

ledit moulin commencherà tordre et besongner et dés lors en avant à durer à tousjours tant et sy longuement que l'estacque d'icelluy moulin sera droicte (*Béthune 1585)

ESTAQUEMENT

* Bâti sur pilotis ou sur poteaux. Voir aussi *estanture*.

pour l'estakement et pour ablos sour coi on ouvra une roes à ces mollins le Conte faite de nouviel, 10 s (Valenciennes 1355) ; *pour par dehors l'estaquement de 8 estagues noeves, nouviaux arbrieres et aniaux, un soel esprauerech, un soeil desous le graier* (Bruay-la-B. 1358) ; *rassir une panne à l'estakement qui porte le ruels leur li autre estoit pourie, pluseurs pochartz metre qu'il y convenoit pour l'estakement tenir, car li autre estoient tout pourit* (Bavay 1391) ; *poroient couster les estacquemens d'estacques, de sommiers, de traians, de keutisielles et de plommas tant en bos comme en fachon (...) 6 frans* (Douai 1398 Escoufflet) ; *pour (...) refaire les estacquemens de le moelle doudit esmouloir* (Valenciennes 1421 Ogelens) ; *item, le grant bacquet qui maine l'aiwe sur le roes avoir rassis et remis à point et à ycelui avoir fait tout nuef l'estaquement qui porte ledit bacquet et avoir reloijet et requevestreit par deseure de 3 poieches de bos croisies* (Bavay 1414)

ESTAQUIER

Attacher, consolider ; d'où, parfois, réparer. Voir aussi *restaquier*.

pour (...) revestir le roee et les tourtes refuseler et estaquier et mettre nouviaux soels desous le molage, mettre soeles, bracons, loiens et tout ce qu'il faut audit molage (*Bruay-la-B. 1358) ; *pour lates pour estakier les costeis dudit molin* (✕Dunkerque 1389) ; *item, estoit li uns elez brisiet du molin à vend estant en Greffeninghes, leqiel li recheveur fist refaire et achata une borse de saucs pour estakier ledicte ele (...)* ; *item, pour ycelle taillier en escaillons* (✕Dendermonde 1394) ; *avoir semblablement retiré et restraint deux grans posteaulx en leurs aguilles, qui en estoient hors et les avoir estacqué et loyé d'estriers de fer* (✕Nœux-l.-M. 1498)

(ESTAQUILLON)

il fut mis à chacun desus dict molins ung soeul et son ventelle mis et assis par estaquillon pour chacun desdict molins avoie son droict de eaue (*Douai 1580)

► Les éditeurs traduisent l'hapax *estaquillon* par 'poteau' et ajoutent l'adjectif possessif *son* devant le mot. J'y vois plutôt une erreur pour l'expression *par eschantillon* 'par mesurage au moyen d'une règle étalonnée'. À moins que le copiste ait créé un néologisme, amalgame d'*estaque* et d'*eschantillon*, l'*estaque* étant en l'occurrence le poteau à repères destiné à mesurer le niveau d'eau autorisé (voir *estaque* acc. spéc. 6).

ESTAQUIS, ESTEQUIS et ESTOQUIS

Pilotis, palissade destinées à protéger une digue, un talus. Voir aussi *estequis*, *estoquis*, *pilotich* et *soif*, ainsi qu'*estanquis*.

estaquich : *52 pieces de bois de quesne appelé 'brakons' pour mettre en terre entour le mote du molin de monseigneur pour faire un estackichs pour le sauvement de ladicte motte qui se gastoit toute par le pluive (...)* ; (...) *pour avoir mené sablon et terre sur ladicte motte pour emplir l'estakis et hauchier ladicte motte* (✕Sluis 1393)

estaquis : *de faire deux estaquis au lonc de la Lijs au bout des alees du wijntgat [= barrage à vannes], de les lier bien et souffissanment dedens la terre adfin que l'eaue ne les peüst grever ne rompre les rives emprés ycellui wijntgat* (*Harelbeke 1397) ; *pour faire ung planquits et estaquits deseure lesdis molins ou cours de l'eaue et ycelluy bien et souffissanment lijer et croisié de pouchaerts et enaisseller de espeszez planques 15 piez de long* (*Ninove 1413) ; *pour faire tout le stacquis [sic] qui est devant l'estancque deseure la dicte buze* (*Moregem 1446)

estequich : *pour assir le noef estekich et bachinaige doudit moullin* (*Recquignies 1429 – B 9424)

estequis : *pour (...) avoir despilé de chesne et fais pointtes et pour les avoir faiz dedens à faire un estekijs d'en costé le molin à eaue pour les rives de la riviere, lesquelles rives*

cheoient dedens l'eaue (*Harelbeke 1415) ; *premiers, est besoing de refaire et reparer par maniere d'estekis et pilos la rive de la chaussee selon la riviere de Laue* (*La Gorgue 1415)

estoquis : *et joignant au mur d'amont l'yaue faire les postilles foellies (...), les ventelles noefves avec seulles, arbrieres et fondacions, estoquis se mestier est* (*La Gorgue 1419)

► Bien qu'*estaquis, estequis* et *estoquis* n'aient pas la même origine, ils ont été confondus et avaient le même sens. *Estaquis* serait un dérivé de **stakka* à ajouter au FEW, XVII, p. 197a ; le FEW, XVII, p. 226b, art. *steken* mentionne *estequich* 'palissade' ; *estoquis*, enfin, serait un dérivé de **stock*, **stocken* à ajouter au FEW, XVII, p. 237b.

Pour l'alternance *estequis / estoquis*, cf. deux phrases se rapportant au même ouvrage : *pour 15 grandez pieres (...)* *pour entauler lez pillers, ossi estockier en le masse au deriere de ces pillers* et *au derriere de l'un des pillers de celi seuwiere et là endroit mettre et resteckier une pierre* (*Trith-St-L. 1391). Comme les verbes *estaquier, estequier* et *estoquier* sont plus fréquents dans les textes anciens et que ces verbes ont eu des sens parfois divergents, je les ai traités séparément dans ce glossaire.

ESTAULE (1)

a. Écurie ou stalle du cheval. Voir aussi *estaulette* et *marescauchie*.

pour une maisoncele de 17 piés de panne et de 13 piés de bauch dont on a fait estable pour couchier le keval dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *et de icelli viese couverture on clost tout autour l'estaule du queval dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1363) ; *pour (...) reprendre et remachonner le sollement de l'estaule des chevaulx doudit mollin* (*Valenciennes 1384 St-Géry) ; *l'estable du cheval du monnier, qui est en prez le moulin* (OTemplemars 1451) ; *l'estable des chevaulx tenant audict pourchil* (*Lille 1558 moulin 2.4.1)

b. Abri où logent les autres animaux domestiques. Voir aussi *seuch*.

item, avoir rependu les huisseries de le cuisine et de l'estable des pourchiaux de gons, de vervelles et de pentures à martiel (*Hon-H. 1450) ; *aussi avoir fait en une estable estant en iceux moelins où les pourcheaux desdis mosniers couchent, une nouvelle paroît d'assielles* (*Valenciennes 1480 Anzin)

► J'ai classé ici les formes qui proviennent manifestement de *stabulum* 'écurie'.

ESTAULE (2) (estrade) : voir *estaulie*.

ESTAULER

Mettre à l'écurie.

le maison où le keval dudit molin est estaulés, qui est d'en costé le motte (✕Nœux-l.-M. 1357)

ESTAULETTE

Petite étable ou petite écurie. Voir aussi *estauliel*, ainsi qu'*estaule*.

à Jehan Fournier, machon, pour (...) deffaire les 2 pans de mur de l'estaulette dou molin Souverain sour l'euwe (*Valenciennes 1400) ; *une petite establette desoubz ledit mollin encloz de mur de briques* (✕Lille 1558 moulin 3.13)

ESTAULIE et ESTAULE

Estrade. Voir aussi *taule* 2.

estaulie : *avoir aussi fait une estaulie de deux planques de 8 piez de loing et de un piet de large chascune au grant molin du bray pour servir à mectre les sachs des brasseurs dessus* (*Valenciennes 1511 brais)

► Cf. FEW, XII, p. 219ab, art. *stabilire*.

estable : *avec encores avoir fait une neufve estable audit molin pour mettre les sacs des brasseurs, icelle estoffee de deux planques de 10 piez de loing, ung poch de large [sic] et ung poch et demy d'espez et lesdictes planques quevillies de bois sur deux quevaletz boutez dedens le mur dudit molin* (*Valenciennes 1517 brais)

► Dans ce contexte, *estable* est synonyme d'*establie*. Étant donné qu'*estable* ne provient pas de *stabilire*, mais de *tabula* avec *e-* prosthétique transformé en *es-*, une dysgraphie pour *establie* n'est pas à exclure.

ESTAULIEL

Petite étable ou petite écurie. Voir aussi *estaulette*, ainsi qu'*estaule*.

pour 3 cens et demi de gluis d'estrain (...); (...) pour yceulx 3 cens demi avoir mis en oeuvre sour ladikte maison et l'estauliel (*Hon-H. 1451)

ESTECQ

Expression :

par estecqs et coppons :

P.-ê. au moyen de pierres d'attente, par arrachement, c.-à-d. que le maçon laisse à dessein des pierres saillantes à une partie de la maçonnerie pour servir de liaison avec d'autre maçonnerie à ajouter.

sur le longhesse de 28 piés celli masse mener et maçonner jusques à le hauteur des bachinages des moulins et là estorer [= bâtir] les pans moullérés par estecqs et coppons pour l'entaullement desdis bachinages muchier dessous les pans et remaçoner (*Valenciennes 1398 Comte)

ESTEGHEREEP

Étrier de fer. Voir *estrier*.

pour une esteghereepe à la retenue avecq les claux, 2 s; (...) pour jocquaige dudit molin (...) quant l'esteghereep [sic] fu rompu à la retenue (✕St.-Eloois-Vijve (1442); *pour ung esteghereep pour la keuwe du molin, poissant 30 livres* (✕St.-Eloois-Vijve 1465)

► Forme francisée du flamand *steghereep* 'étrier'.

ESTEL

Estelle au masculin pluriel, je l'ai classé sous *estelet*.

Poteau, pièce de charpente fixée dans une position verticale ou légèrement oblique pour servir de support. Voir *postel*.

estel : *mettre 2 nuefs estiaus et une teniere bien loyés; item, faire un nuef ventelle* (*Valenciennes 1371 Comte); *le paroit deseure ledit mur contre le reuwe du molin jusques à l'entretoise mannereche, de le largheur entre deux grans estiaulx, fu toute noeuve, est assavoir de maistre seulle, deux seullles mollereches, de grans loijens tout autour et de postiaulx, et clos d'aisselles de kenne toutes noeuvres* (*Douai 1398 Escoufflet); *primes, faut audit molin 8 esteux sur coy la reuwe dudit molin se soustient devers l'eauwe, de boin bos de kesne (...) de 8 piez de lonc et de 10 paux d'espés, servans à porter ladikte reuwe dehors ledit molin; item, faut 14 loyens sanlablement de boin bos de kesne servans auxdis esteux; item, faut 4 sommiers appartenans à yceux 8 esteux poursieuant d'ouvrages comme lesdis esteux* (*La Gorgue 1407); *2 quevallés estoffés d'estiaux et de postiaux pour appoijer le moelle et l'arcure* (*Valenciennes 1424 tan); *pour avoir (...) adjustiffyet et assis deux esteaux faisant postilles de 9 piedz de loing chascun, de 10 et 12 polch de groz et sur icelles postilles eneswilliet et assis une piece de boys faisant teliere* (Valenciennes 1540 Comte); *item, encoire pour ledit beffroy quatre esteaux de trois piedz demi loing chascun et de sept polchs quaré* (*Lourches 1572); *la soijere de trent quatres pieds de loing et de quinze et dix sept poulces; les esteaux au nomble [sic] de huict de quinze pieds de loing, sçavoir six de treze et quatorze poulces, un de quinze et treze poulces et un aultre de treze poulces quaré* (*Ramillies 17^e s. textes 1); *deux esteaux de 9½ de loing chascun, de 5 et 6 poulches, soustenants les broie et pont* (O Wambaix 1669); *quant à la parois du culas, convien renoveller le bau chiné servant à soustenir le marbreaux; il convien aussy renoueller à ladikte parois du culas un esteau dessous le susdit bau chiné* (✕Carnières 1683); *les longues et courtes solletes de la geolle avec les quatre longs esteaux des coings, les six traverses des paroises et les*

loiens de la pottelure de la premiere estage (...); item, les deux pannes mollieres, les loyens de la deuxiesme pottelure, les trois gros esteaux de ladite pottelure et trois travers de la paroise [= ensemble des 4 parois] (✕Hem-Lenglet 1684)

estel de ventellerie : un etiau de ventellerie qu'il faut aussi renouveler à ladite petite soiere (Ramillies 1721 textes 1)

steau : le baudet, les talons et les deux steaux (*Enghien 1755 Pont blé); le baudet avec les deux steaux (*Enghien 1755 Pont froment)

► Le rédacteur du compte de 1424 de Valenciennes distingue *esteaux* et *posteaux*. Dans la plupart des textes contemporains, cependant, les deux notions sont confondues. La description dans la prisée de Hem-Lenglet (1684) va de bas en haut : les trois gros *esteaux* correspondraient aussi bien au montant (→ *postel du mitan dessus le listel*) de chacune des parois latérales qu'à la partie supérieure de la °*grue* de la façade du vent.

Pourquoi GERMAIN, p. 194 fait-il dériver les *hestia* de la ventellerie de *èsse* 'hêtre'? Il s'interroge d'ailleurs – et avec raison – sur la raison d'être de ces « petits hêtres ». Estel est un dérivé de l'ancien bas-francique **stalo* 'tige' (FEW, XVII, p. 211a).

Quelques acceptions spécifiques :

1. ✕ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux formant les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

estel : les quatre esteaux 7 poulces quarré (Hem-Lenglet 1674); quatre pieces de dix pouces quarez, de 24 pieds de long pour estieaux⁵ (Binche 1750)

► Cf. DEBRIE, p. 22 : *éteu*.

2. ✕ P.-ê. pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.

estel : pour 2 plattes à joindre ensemble le grand baulc et l'estel, poisant 3 livres et demij (Ingelmunster 1444)

estel du grant baulc de muele : pour ung fer à mettre les vielz bouguons hors du vielz grant baulc de muele, poisant 3 livres et demy, 4 s; pour 3 crampons pour l'estel du dit baulc et pour le dit baulc, 18 d (Ingelmunster 1444)

► L'identification de ce « poteau » n'est pas aisée. Bien que le même compte nomme le pivot du moulin *estacq* ou *estaque*, c'est à ce même pivot que j'identifie l'*estel* des deux extraits susmentionnés. Je me base pour cela sur la phrase suivante extraite du même compte, mais se rapportant à l'autre moulin d'Ingelmunster : *Pour encoires 3 fers mis à la jointure se joindant à l'estacq par deseure, pesant 3 livres et demye*. Le scribe cite ici aussi des pièces métalliques et se sert du même verbe *joindre* pour évoquer l'articulation entre le pivot et le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Une confusion entre *estacq* et *estel* n'est pas exclue. Cf. DEBRIE, p. 22: « *éteu* (...) Poutre(s) de bois constituant le pivot du moulin ».

3. ☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3.

estel : il faut aussy renouveler deux estiau auprès du triulle de cinq et six, de quatre piedz de longueur (✕Hem-Lenglet 1636); dessus les ramures du culas deux estiaux de 5 et 6 poulces, de 4 pied de loing chascun, et deux soubchevrons et le montant de la ramure de bois de 4 et 5 (OWambaix 1669)

► S'il s'agit des luons à Wambaix, *dessus* serait adverbe plutôt que préposition.

4. ✕ Aiguille, long poteau au milieu de la paroi au vent, destiné à soulager le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1). Voir *grue*.

estel : le pan culat avec les cloux, ardoises et esteau (Enghien 1687)

► *Esteau* est ici la traduction de *merckelaer*, que nous lisons dans l'original flamand. L'autre version a traduit le terme par *montant au milieu*.

5. Chacun des montants de la batterie à °hies du moulin à huile.

steau : les deux stiaux montans sur la presse avec les quatre planches au travers, les deux estampes, les deux flayaux, les deux moulettes et cordes (Enghien 1759 Wingart huile)

► Les quatre planches au travers sont les moises (→ *cassis*).

⁵ Dans tout le devis, DEWERT écrit *esticaux* et *éticaux*. C'est assurément une erreur soit du copiste, soit de Dewert.

Composés :

estel cornier

Pièce de charpente verticale qui forme l'angle. Voir aussi *postel cornier*.

*item, fu li pans de mur remachonnés tout noef depuis l'arque jusques à l'estel cornier de le carpenterie au desoubz de l'iaue et samblement toute le masse dou bachin (*Douai 1398 Escoufflet)*

estel cornu

✕ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux qui forment les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

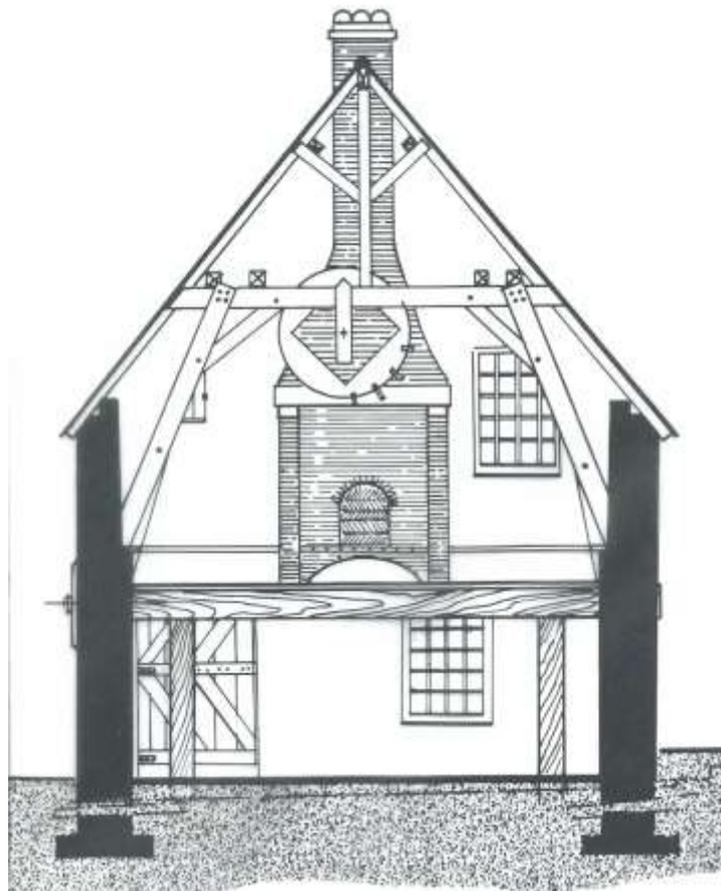
quatre estiaux cornu de 22 pieds de long, de 8 pouces par le bas et de 10 à 11 par en haut (Mœuvres 1689)

cron estel

* Chacune des deux jambes de force courbes, sur lesquelles porte un entrain de fermette ; dans les moulins à eau, deux de ces fermes servent à soutenir l'arbre du treuil de la meule. Voir aussi *crombe estelee*.

pour (...) mettre 2 crons estiaux et une bau wime pour porter et recevoir un noef touret pour lever le moelle (Valenciennes 1421 brais)

► Dans les descriptions de combles, le *cron esteau* est presque toujours la jambe de force ; dans les descriptions des parois en charpente, c'est une décharge. Cf. aussi : *y avoir fait ung touret de 4 piedz de long et à chascun deboult dudit touret faict une mamelle et quatre mortaises, avecq l'avoir assis et adjustiffiet entre deux esteaux pour servir à mettre le corde venant du grant engin pour lever le meulle (*Valenciennes 1521 Fossart).*



Moulin de Froyennes (Hainaut) : treuil attaché à l'entrain de fermette soutenu par deux jambes de force. Dessin J.-L. Pion

maistre estel

1. ✕ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux qui forment les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

les quatre maistres esteaux ont 20 pieds, de 7 poulces quarré (Cagnoncles 1674) ; les quatre mestre estiau de 24 piet, de 8 pouc quaré (Cagnoncles 1674) ; les quattres maistres esteaux de vincte un pieds de long chacun, de huict pouces quarrez (Mœuvres 1682)

2. * Chacun des poteaux principaux du °beffroi aux meules, en fait les poteaux corniers.
le beffroy furnye de deux panne, maistre esteaux, solles et loyens, gittes et planches (Cambrai 1672 moulin 1.3) – voir aussi l'extrait Moulage du moulin à blé de Ramillies au 15^e siècle à l'art. moulage.
3. * Chacun des poteaux principaux constituant la charpente d'un barrage à vannes.
fault unne solle de fonct de trenct ung piez de loin portanct dix et douze pouche de grosseur et unne telier de trent deux piez de loin portanct treize et seize pouche de grosseurs, plus fault huict postille ou mettre esteaux de quinze piez de loin, de treize pouche carez sauve chelle des deux boult en poeux moins sur ung sens, le tout bon et viffe bois de chenne soiez à vive erette sans chapelurs n'eventurs (Ramillies 1630 textes 1) ; à la petit ventellery devanct le meullin fault renouveler les troix postille ou mettre esteau de douze piez de loin, de dix pouche carez et deux ventaille de cinq piez de largeur et de la hauteur convenable (Ramillies 1631 moulin 2.1) - voir aussi l'extrait Grande ventellerie de Ramillies en 1630 à l'art. ventellerie, § 2

petit maistre estel

Chacun des poteaux de remplage principaux dans un pan de bois, par opposition aux poteaux corniers et aux poteaux et/ou liens d'une section inférieure.

au premier estaige cinqe maistres [le mot maistres a été ajouté, p.-ê. au mauvais endroit] petites esteaux de sept pieds et demy, de six pouces carrez ; pour les quatre pans dudit premiere estaige vincte une pieces de pottelure de huict pieds, de trois et six ; pour le deuxiesme estaige (...) dix huict pieces de sept pieds de trois et six servant de pottelure avec sept petits maistres esteaux de huict pieds chacun, de cinqe et six (✕Mœuvres 1682)

► L'estel est placé à la verticale tandis que la pottelure correspond aux liens.

plat estel

Jambe de force droite ou autre soutien droit, par opposition au *crombe estel*.

*item, doit il metre l'engien qui y est à point par scy qu'il puist lewer les 2 courans dez moullins par 2 plas estiaulz assis et loyez ens es 2 contrelouis (*Recquignies 1391) ; 2 plas estiaus soustenans le maistre sommier d'iceluy molin (*Valenciennes 1442 Comte) ; pour en deseure icelles seules avoir assiz et enneswilliet deux estiaux de six piez de loing chascun et de 12 poch quaret (...), avec aussy avoir mis deux autres platz estiaux à porter et soustenir les debouts des broins [sic, lire broies] portant le bau paillier (*Valenciennes 1514)*

► Cf. FEW, IX, p. 44b, art. *plattus* : *jambe plate* 'non cambrée'.

estel de coing

- ✕ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux qui forment les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

et tant à la gaiolle dudit molin l'avons trouvez en bonne et suffisante estat sauve ung estiau du coing qu'il est de deux piesces (Hem-Lenglet 1636) ; les quatre eteaux de coin, les pannes du tois et tous les autres bois qui composent lesdits deux plats pans (Élouges 1730)

long estel du coing : *les longues et courtes sollettes de la geolle avec les quatre longs esteaux des coings (Hem-Lenglet 1684)*

estel du plat pan

- ✕ Montant, poteau qui, posé au milieu de la panne meulière (→ *listel*), soutient la haute-panne (→ *panne*). Voir *postel du mitan dessus le listel*.

deux pieces de 8 et 10, de 8 pieds pour les etieaux des plas pan (Binche 1750)

estel de pont

Chacun des poteaux servant au palier du petit fer de meule (→ *pont*) et/ou à la braie (→ *broie*). Voir *postel du pont*.

broyes et ponchelets et les esteaux de pont (✕Hem-Lenglet 1635)

estel du porte queue et estel de la queue

○ Gros montant sous les combles auquel la queue est attachée. Ce peut être le poinçon au centre de la calotte. Voir *montant du porte queue*.

estel du porte queue : *l'esteau du porte queu servant de montant à la feste, longue de 11 pieds, de douze poulces d'espaisseur, de 20 poulces de large par en bas et de 16 poulces de large par en hault* (Wambaix 1669) ; *avoir livré une piéce de bois de unze piedz de loing et douze poulces d'epaisseur et de vingt poulces de large par en ba et de seize poulces de large par en haut, servan de montan et d'estiau de porte coeul et servant de prison au petit colet* (Wambaix 1669)

► Cf. : *la queue et port queue avec l'esteau auquel est assemblée ladite queue* (Wambaix 1688).

estel de la queue : *deux loiens pour retenir l'esteau de la queue de 9 pieds de loing, de 4 poulces quarré (...)* ; *item, deux boutriaux loings de 12 pieds, de la mesme paucison* (Wambaix 1669)

estel de ventellerie

* Chacun des poteaux latéraux d'une vanne.

un etiau de ventellerie qu'il faut aussi renouveler a la dite petite soiere (Ramillies 1721 textes 1)

ESTELEE

Ensemble des poteaux composant une paroi en bois.

à Colart Kokeron et à Jehan Noiset, carpentiers, de faire une estelee de 35 piés de lonc u environ et de 12 piés d'esttiel (*Valenciennes 1370 Comte)

Composé :

crombe estelee

* Ensemble des deux jambes de force courbes, sur lesquelles porte un entrain de fermette ; dans les moulins à eau, deux de ces fermes servent à soutenir l'arbre du treuil de la meule. Voir *cron estel*.

pour (...) rebouter et retraindre le crombe estelee doudit mollin, sur coy le tourés en coy on sache les moelles sus tient (Valenciennes 1421 brais) ; *fait un grenier estoffet de 3 sommiers, de crombe estelee, de montans et de feste loye et croisie, et par deseure couvert de kevirons (...)* *soustenus de souskievirons et de ventrieres* (*Valenciennes 1449 Faloise)

ESTELET et ESTELOT

Petit poteau. Voir *postelet*.

estelet : *metre au lés viers le moullin boins estellés et viestir d'aissielles pour l'esponde warder* (*Bavay 1381) ; *à Jehan dit Saint Lece, pour soijer 4 grandes aissielles et aucuns estelés pour metre et assir ou moulin leur on mettera les sas sus, pour ce que tropt souvent estoient braisiet des euwes qui y venoient* (*Bavay 1387)

estelot : *et sur icelle longue seulle assis et enaguilliet 4 estelos et par deseure enaguillié lesdis estelos en le pane dudit beffroy, lesquelz estelos ont 6 piés de long ou environ et entre lesquelz estelos a 4 croysures de loyens de 7 piés de long ou environ chascun loyen* (*Bruay-la-B. 1455)

► Le FEW, XVII, p. 211, art. ancien bas-francique *stalo 'tige' mentionne le diminutif *estelet*, mais ignore *estelot*.

ESTELIERE : voir *teliere*.

ESTELOT : voir *estelet*.

ESTENDEE et ESTENDUE

Position d'une pièce oblique destinée à assurer la rigidité d'un angle.

estendee : *une poye recoeillie de deux pochars à chascun esteau mis de bonne estendee* (*Valenciennes 1533 Comte) ; *et sy ont chascun esteau six piedz de loing (...)* ; *aussy y*

ont mis et eneswilliet deux loyens mis de bonne estendee, eneswillié et endenté (*Valenciennes 1536 tan)

estendue : en deseure icelle soeulle avoir assis et eneswilliet et endenté ung loyen mis de bonne estendue, rallant de l'un des deboult contre le postille eneswillié et en enhugement (*Valenciennes 1537 St-Géry)

► Ce n'est pas la longueur, comme le prouve le texte suivant se rapportant au garde-fou du pont du moulin le Comte de Valenciennes en 1533 : *lesquelles poys sont recoilliez à chascun esteaux de deux pochars de deux piedz et demy de long chascune, de 6 et de 7 poch de gros mis de bonne estendee.*

ESTENDELLE et ENTENDELLE

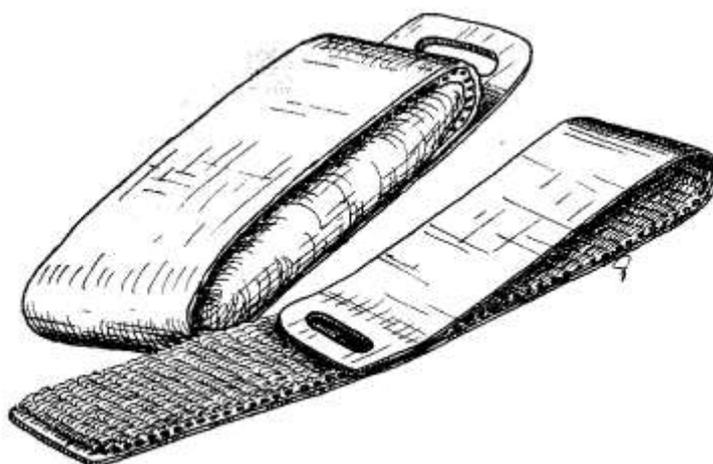
Étendelle ou étreindelle, enveloppe de crin doublée de cuir dans laquelle on place les sacs de graines oléagineuses pilées avant de les introduire dans la presse. Voir aussi *attendelle*, *sac* et *winde*.

entendelle : trouvé quatre fourmeau au harna de leye, trois cugnets, deux clefs, trois wardes, quatre pamelles et quatre entendelles (*Comines 1684 tan & huile)

► Permutation des préfixes *en-* et *es-*.

estendelle : pour les estendielles que Lambers ly manniers fist faire à Lille (*La Gorgue 1419) ; *item, une paire d'estendielles, une clef, deux cuignés, deux fourmeaux, six pammelles et une warde, sept livres quinze solz* (*Lille 1499 Lille 2.3) ; *une paire d'estendelles servans à presser les tourteaux* (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; *huit sacs à mettre le grain et deux paires d'etandelles* (*Thun-l'É. 1728) ; *deux paires d'etindelles, dix saclets aux rebas, huit au frouchage* (✕Vermelles 1785)

estreindelle : les etreindelles servans à faire les tourtiaux, avec douze saquiaux (*Ramillies 1746 moulin 2.2)



Étreindelles. Dessin G.P.

Composés :

estendelle de froissage

Étreindelle servant au premier pressage des graines oléagineuses.

trouvé deux paire d'estendelle, l'un de froiçace et un de rebas (*Marquette-l.-L. 1713)

estendelle de rebas

Étreindelle servant au second pressage des graines oléagineuses.

trouvé deux paire d'estendelle, l'un de froiçace et un de rebas (*Marquette-l.-L. 1713)

► Cette enveloppe de crin et de cuir figure à deux endroits dans le *FEW* : *FEW*, III, p. 326b art. *extendere* comme *étendelle* (à partir de 1849) et *FEW*, XII, p. 306a, art. *stringere* comme *étreindelle* (à partir de 1870). Dans l'acception qui nous intéresse ici, la plus ancienne mention du terme que j'ai trouvée, c'est *estendelle* en 1419. *Etreindelle* n'apparaît qu'une seule fois dans mon

corpus et fort tardivement. Au vu de ces données trop limitées pour être définitives, je suppose que la forme originelle était *estendelle* : l'acception 'enveloppe de crin et de cuir' n'était qu'une extension sémantique de l'*estendelle* 'nappe, bâche' déjà existante. Ce terme aurait subi plus tard une recréation savante à partir de *stringere*. Quoi qu'il en soit les dates si tardives données par le *FEW* pour les apparitions aussi bien d'*étendelle* que d'*êtreindelle* témoignent de la méconnaissance du vocabulaire technique du moulin, qui dort au fond des archives.

ESTENDUE : voir *estendee*.

ESTENELLES

Pincettes du chauffoir.

unes estenelles : *pour refaire unez estenelles de fer servans audit molin, payé pour ce 4 s* (*Ninove 1411) ; *ung entonnoir d'oille, trois boisteaulx, ung thonnet à mettre le mieulture, unes estenelles et trois buyres* (*Marquette-l.-L. 1498)

► Cf. *FEW*, XIII₁, p. 194a, art. *tenaculum*. Corriger *estevelle* dans ma *Terminologie*.

ESTEQUIER

Enfoncer. Voir aussi *estoquier*.

estequier : *pour (...) estekier pilos en l'euwe pour mettre cloyes à prendre le fondement de le machenerie au debout dou bachinage* (*Valenciennes 1370 Comte) ; *mist noes sommiers pour porter lesdis bachinages, estequa en l'euwe baus et estacques asquels lidit sommier sont ahiert* (*Valenciennes 1393 St-Géry)

► Voir la note à *estaquich*.

ESTEQUIS : voir *estaquis*.

ESTEULE

Chaume. Voir *glui*.

au deseure du molaige sour estacques fait et ordonné ung faux comble à couvrir d'esteule pour le garde de le tremuye et estanture dudit molin (*Valenciennes 1444 Faloise)

ESTEURTE

Plaque métallique mise en œuvre dans le processus d'extraction de l'huile.

Trois sortes de plaques sont envisageables :

- chacune des plaques de fonte qui garnissent le fond des mortiers (→ *pot*) (voir *fonsel*) ;
- chacune des épaisses plaques de fer incurvées et rétrécies à leur sommet, placées dans la presse de part et d'autre de l'êtreindelle (→ *étendelle*) (voir *paumelle*) ;
- chacune des plaques qui garnissent le fond de l'auge (→ *laie*) de la presse pour conduire l'huile (voir aussi *paumelle*).

La distinction entre ces trois acceptions n'est pas toujours possible, d'autant plus que les rédacteurs des prisées d'autrefois ont souvent confondu *bloc* (table des mortiers) et *laie* (presse). Le nombre de plaques est généralement le seul indice qui nous soit de quelque utilité. Pour le moulin à huile de Marquette-lez-Lille, qui était doté de cinq pilons et de deux auges dans la presse, par exemple, nous possédons plusieurs prisées. Voici ce qu'elles nous apprennent au sujet des *esteurtes* :

- en 1638 : *six steulles à la laye*
- en 1653 : *à la laye du blot deux steurcq de cuivre*
- en 1674 : - *trouvé au blocq (...) quatre steurte*
- *deux steurtes à coffre avec deux bassins*
- en 1695 : - *trouvé au blocq (...) quatre seturque*
- *cinque sturte et deux bachin*

Les six *steulles* de 1638, qui se trouvent à la *laie*, seraient les plaques b (4 plaques) et c (2 plaques). En 1653 seules les plaques c sont mentionnées : elles conduisent l'huile dans les bassins. Nous retrouvons les six plaques à partir de 1674, mais les quatre sont situées au bloc, alors qu'il en faudrait cinq. Ce pourraient être les six plaques de la *laie* mal situées. Le scribe

n'était, semble-t-il, pas conscient qu'il se servait de deux variantes du même mot pour les acceptions a et b. Ces *seturques* se retrouvent à Don en 1718, mais il n'y en a plus que deux : ce seraient donc là les plaques c.

Le classement suivant se base sur ces prémisses, mais reste hypothétique :

Acception incertaine :

esteute : *les ferailles du blocq, les trouvant deux ponchelets, deux carquants, quatre chevilles, les esteute y servants* (✕Vermelles 1785)

sturque : *le quyette ferrez dedans la laye avec les sturcques* (*Comines 1684 tan & huile) ; *trouvé deux bassins à recevoir huylle, une sturcque nouvelle au debout du blocq, un chaudron au moulin à fouller draps, une chaudiere (...) assis sur le fourneau, prisé par le chaudronnier 107 lb par.* (*Comines 1688 nouveau moulin à huile)

Acception a :

steurte : *cing steurtes et deux bassins* (*Marquette-I.-L. 1701)

Acception b :

steurque : *le blot : faict encore deux gros poncheaux, deux estriez, encore deux aultres estriez à blende [sic, lire bende], deux petits poncheaux avec deux agrappes, six chevilles au travers du blot et faict quatre steurques, le tout de nouveau ferail* (©Seclin 1679) ; *au blocq six chevilles à clef et à flotte, deux poncheaux, quatre estriez et une grosse bende avec clef et flotte et plusieurs cloux hurtoy, quatre seturque* (*Marquette-I.-L. 1701) ; *deux pamelle et quatre sturcq à la laye du bloc* (*Comines 1746 nouveau moulin à huile)

Acception c :

steurque : *à la laye du blot deux steurcq de cuyvre avecq deux bachins* (*Marquette-I.-L. 1653) ; *livré un fuirion [?] et un raitre [?], 2 seturque* (*Don 1718)

steurte : *trouvé au blocq six chevilles à clef et à flotte, deux poncheaux, deux estriés à bende avecq clef et flottes et plusieurs cloux hurtois, quatre steurte (...)* ; *item, deux steurtes à coffre [?, lire prob. de cuivre] avec deux bassins* (*Marquette-I.-L. 1674)

Acceptions b et c

steulle : *au blocq six chevilles à clef et à flotte, deux poncheletz à clef et à flotte, deux estriers à bende, quatre agrappes avecq molles bendes, six steulles [sic] à la laye, une plate de fer par dessus la kieulte* (*Marquette-I.-L. 1638)

► Que le mot ait donné du fil à retordre à certains copistes, nous le voyons encore au compte de Thun-l'Évêque en 1642, où, selon toute vraisemblance, il est rendu par *estaque* : *les deux sommiez, les deux grandz estriez du blocque avec les estacque de le laye et trois hagrappes de fer entre les potz avecque clefz et flottes*. En west-flamand, la *sturte* est une plaque métallique assez mince (DE BO, p. 974a). Le terme serait apparenté au néerlandais *storten* 'verser, étendre'. Pour l'alternance [t] - [k], voir *aresté*. Bien qu'il figure dans les deux copies de la priseé de 1638, le *steulle* de Marquette-lez-Lille est prob. erroné.

ESTIETTE : voir *tette*.

ESTIMATION

Action d'évaluer la valeur.

[nous] *nous sommes transportez esdits moulins pour faire la visite, estimation et priserie desdits moulins* (Comines 1709)

ESTIRBORNER

Revêtir de palplanches.

estirborner : *pour ung petit hommel employé à estirborner les rives de ladicte nouvelle porte* (*Menen 1457)

sti(e)rborner : *pour ung hommel à stierborner l'estanque dessus ledit wintgat (...)* ; *(...) pour trois pieces de bois d'ommel servans à stirborner ladicte estanque (...)* ; *(...) pour 5 pieces de bois d'ommel et de fresne à stirborner ledicte estanque* (*Menen 1457)

► Rares sont les lexiques et les dictionnaires qui mentionnent les verbes et les substantifs commençant aussi bien par (e)sti- que par (e)stam- suivis du radical *born*. Ces vocables se rapportent à des travaux hydrauliques et signifient respectivement 'revêtir de palplanches' et

‘palplanche’. GODEFROY, III, pp. 595c et 612b, par exemple, mentionne aussi bien *estambourne* et *estambournel*, qu’il traduit par ‘palissade (?)’ qu’*estibourner* qu’il traduit par ‘palissader (?)’ En moyen néerlandais, les palplanches se disaient *statbomen*. Je n’exclus pas un éventuel rapport entre ces *statbomen* et les termes que nous étudions. Le *FEW*, XXII², p. 82b, reprend les définitions du GODEFROY et classe ces mots parmi les éléments d’origine inconnue.

ESTOC

1. Souche ou tronc d’arbre.

*le viel vivier ou estanc dont le moulin ou temps passé estoit garny de l’eau par laquelle on souloit mouldre, estoit telement remply de terre et alé en ruyne des estocz et autres sauvaiges arbres que il convenoit wider ledit vivier et faire une nouvelle course de l’eau afin que ledit moulin peust avoir sustentation et habonda[n]ces des eaues, pourquoy de tout au long ledit vivier estoit bien parfont fouiz, esrachiniez desdis estocz et autres choses (*Opwijk 1428) ; s’ensuivent les parties du bois achaté par ledit Ector pour employer à la charpenterie et refection dudit moulin, et la greigneur partie dudit bois achaté sanz branches, c’est assavoir les tronques ou estoz (*Opwijk 1428)*

2. Sorte d’agrafe ou de grosse cheville de maçon destinée à empêcher le déplacement.

*les quatre étocs plombés dans les pierres de taille en novembre 1753, estimés avec les quatre verges et crampons de fer attachés audit pont pour empecher qu’il ne soit encore emporté à la suite par l’abondance des eaux six livres huit sols (*Leval-Ch. 1757 épeautre)*

► Cf. *FEW*, XVII, p. 241a, art. ancien bas-francique **stok* ‘bâton’.

Expression :

droit sur estoc

Tel qu’il pousse sur sa souche.

*(...) en luy livrant le bois de carpentage soyet, et le bois necessaire pour lesdis bastardeaux luy sera livret au bois droit sur l’estocq (*Valenciennes 1487 Anzin)*

ESTONNOIR : voir *entonnoir*.

ESTOPENNE : voir *topenne*.

ESTOQUIER

1. Enfoncer, caler. Voir aussi *restequier*.

*pour 15 grandez piez de 4 piez de loncq et 2 piez de let pour entauler lez pillers, ossi estockier en le masse au deriere de ces pillers et pour entauler le masse à le keuwe de l’iauwe (*Trith-St-L. 1391)*

2. Fendre.

*pour un hef de fier tenant les broyes pour ce que le hotte est estoquie (*Valenciennes 1452 Anzin petit moulin).*

► Voir la note à *estaquich*.

ESTOQUIS : voir *estaquis*.

ESTORDEUR : voir *tordeur*.

ESTORDOIR : voir *tordoir*.

ESTORT

? – Partie du fer de meule.

*pour avoir refait le fer du petit molin, qui estoit rompu parmy l’estort et le avoir tenu de grosseur et de longueur (*Valenciennes 1496 Anzin)*

ESTOUPPE

Étope (servant à boucher les fentes entre les planches de revêtement).

pour quatre livres d'estoupe de canvre (...) ; à Charles et Artus Navet, couvreurs d'ardoise, pour avoir enterqué ledit moulin en ouvrant à la corde (✕Nœux-l.-M. 1562)

► Cf. : à Jehan Dannoit, cordier, pour 2 kiez de corde de tille servans à attacquier les bacquez de rive à aultre, 3 s, et pour une livre d'estouppes à restoupper lesdis bacquez, 18 d (Valenciennes 1425 réparations aux rives du cours d'eau menant au moulin de St-Géry)

ESTOUPER

Boucher. Voir aussi *estaindre*, ainsi que *restouper*.

*pour estouper le moulin (*Menen 1294) ; pour 12 ays achetés à Gand pour estoupper ledit mollin là il plouvoit dedens (✕Bottelare 1373) ; plusieurs varlés (...) estoupperent plusieurs traus à le seuwiere de mousset et de fiens (*Recquignies 1374) ; pour poi qui i fu mise audit noc pour estouper (*Menen 1385) ; 10 pietces de bois appellé 'tienvoethout' [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à aisselin)] dont ladicte verge fu enclauwé et cloz en ledicte asse et oussy estoppé les traus parmi on ouvra en ledit molin ladicte verge (✕Saaftinge 1407) ; pour 200 chinquante piez d'aisselles de chesne dont ledit molin a esté estouppé au dehors là où il estoit troué (✕Haaltert (1450) ; 7 croustas de blancq bois dont on a estoupé le quewe dudit moulin (○Templemars 1473)*

► À l'origine le verbe signifiait 'boucher au moyen d'étope et d'un enduit durcissant' (p. ex. la poix comme à Menin). La forme *estopper*, que j'ai rencontrée à Haasdonk et à Saaftinge, sera influencée par le flamand *stoppen*, qui a le même sens qu'*estouper*.

ESTOURTE : voir *tourte*.

ESTRADE : voir *tratte*.

ESTRAYER

* Infrastructure extérieure du moulin.

le molin à eaue (...) est en bon estat et sont les abre, roe et estrayers fais tous neufz (Beuvry 1450)

► Pour cet adj. substantivé, cf. *piller estraiier*.

ESTRAIN

Chaume, paille. Voir *glui*.

*à Pierart Croquet, pour son sallaire de couvrir le dit moulin de wedde pour warder de empirier en le saison d'ivier, parmi terre et estrain (✕Templemars 1396) ; pour trois quarterons d'estrain pour lesdis dams [= barrages, digues] (*Harelbeke 1400) ; 6 cens d'estraim de coi on a recouvert et reviestit en plusieurs lius le mollin à vent de Mecquignies (✕Mecquignies 1410) ; pour 100 bonges d'estrain employés esdictes estanques (*Ninove 1421) ; pour 4 cens de gluy (...) 12 lb ; (...) pour l'amenage de 50 bonges de roseaux (...) mis desoubz le gluy sur ledit molin (...) ; au couvrir d'estrain lui 2^e pour avoir couvert ledit molin (✕Vlamertinge 1440) ; pour 14 botes d'estrain et 12 botes de foing mis esdictes estancques à l'encontre du cours des eaues pour préserver la terre desdictes dicques (*Menen 1457) ; à Jehan du Bos, navieur, pour l'achat à luy fait de quatre nattes d'estrain pour servir au damp dudit ouvraige (*La Gorgue 1530)*

ESTRAINAIRE (?)

Protection en bois contre la pluie.

au desseure des muesles avoir fait un estrainaire de postiaux et d'aisselin coutelet par tant que les yauwes espilloient [= 'tombaient' ?] sur le moulaige (✕Mecquignies 1414)

► Faut-il lire *estrainaire*, *estramaire* ou *estraniare* ? Le mot figure sous diverses graphies dans les dictionnaires : il apparaît à plusieurs reprises chez Froissart et y désigne un pavillon, un drapeau, un étendard. GODEFROY, III, p. 639c, par exemple, mentionne *estrain(n)iere*, *estran(n)iere*, *estrannere*, *estramiere*. Le FEW, XXIII le signale à deux reprises parmi les

mots d'origine inconnue (pp. 98a et 136a). Comme je ne vois pas le rapport entre le drapeau et une protection en bois, et comme, d'autre part, la graphie du suffixe ne se rencontre guère pour les mots en *-ière*, je me demande si nous n'avons pas ici un composé d'*estrain* ou *estrain* (de *stramen*) et d'aire 'surface'. L'*estramaire* ou *estrainaire* serait alors une surface de protection en bois qu'on couvrirait ensuite de chaume, comme on le faisait pour les *hangarts*. Nous savons d'ailleurs que quatre ans auparavant, la couverture du moulin de Mecquignies était partiellement en chaume (voir l'extrait de Mecquignies de 1410 ci-dessus à l'art. *estrain*). À l'art. *stranum*, parmi les dérivés similaires, le *FEW*, XII, p. 285b ne mentionne que le nom masc. *estramier* 'litière, couche de paille' et l'adj. *estramier* 'couvert de chaume'.

ESTRAINTE

Élément destiné à serrer un assemblage.

*item, avoir revesti toute noefve le roex du moullin à blé d'aveles, de coyaux et de ghandelles et y avoir mis 4 confortans en loyure à ycelle roex contre les jointures, avoec 2 estraintes au menton pour ledicte roex deffendre d'ouvrir (*Leval-Ch. 1455)*

► À moins qu'il manque un substantif féminin pluriel entre 2 et *estrintes*.

ESTRAIRE

Tendre, serrer, attacher.

*à l'endroit de chascun estiau avoir enneswilliet et estret ung loyen faisant couverture de 4 pietz de loing, de 4 et de 5 poch de gros pour tenir icelle poye droit (*Valenciennes 1518 Comte); encoires en deseure iceulx grandz loyens avoir assis et estret quatre pieches de bois (...), lesquelles sont joingtes et extraict de l'un des deboult sur le longeron de deseure et de l'autre deboult contre les postilles que pour faire couvertures et garder les grandz loyens des eauwes (*Valenciennes 1537 Anzin)*

► Cf. : *et sur iceulx combles clauuetz et extraictz keuuettes rallantes sur les estaulemens des murs que pour latter et ouvrir de thieulles (*Valenciennes 1540 Souverain); et sur icelles plattes avoir joint et clauwet pluseurs pieces de combles de gaudibiers retailliez, lesquels combles sont extraictz par le deboult d'en hault contre le pand et machonnerie en forme d'une petite achinte (*Valenciennes 1541 Fossart)*. C'est le verbe *entraire* qui aurait subi un changement de préfixe au point qu'il signifie exactement le contraire de ce qu'il signifie ordinairement. Voir aussi l'art. *traitel* (2). Lors de mes lectures des réparations aux moulins, j'ai aussi rencontré *esbuher* et *embuher* 'user' (voir. *trau* acc. spéc. 1b), *estaulemens* et *entaulemens*, etc. ! Un phénomène similaire se remarque en patois courtraisien : les instruments y deviennent des *ekstrumenten*.

ESTRATE : voir *tratte*.

ESTRE

a. Âtre, fourneau.

pour la refection d'ung yestre audit molin et des briques y employé (✕St.-Eloois-Vijve 1449); pour une couchette faite dedens ledit molin, ung estre à faire le fu (✕Bailleul-Nord 1481)

► Ces deux moulins sur pivot n'étaient pas des moulins à huile (voir ci-dessous). Cet âtre n'aurait-il pas plutôt été aménagé dans la maison du meunier? Et pourtant, nous lisons chez A. de Francqueville, p. 56, qui parle du *moulin à cage*, c.-à-d. du moulin sur pivot : «Pour éviter le froid, les murailles sont revêtues de galandages ou de torchis. Une cheminée existe dans un coin.»

b. Chauffoir du moulin à huile, appareil de chauffage sur lequel on réchauffe les graines oléagineuses pilées avant de les presser. Voir *fournel*.

au monsnier dudict mollin, d'avoir refaict l'estre du mollin (✕Zomergem 1548 huile)

ESTREINDELLE : voir *estendelle*.

ESTRIER, ESTRIE (fém.), ESTRIEU et ESTRIERE (fém.)

Comme les accents ne sont que rarement notés avant la milieu du 18^e s. et que le genre du mot n'apparaît pas toujours dans les textes, nous ignorons parfois s'il faut lire *estrié* ou *estrie*. En cas de doute, j'ai toujours opté pour *estrié*. À Coutiches, les scribes écrivent tantôt *une etrie* tantôt *une estrié*, voire *une estriez*.

1. Pièce de bois ou assemblage de bois qui entoure en partie un objet pour l'immobiliser ou le consolider.

estrier : *aussy avoir fait une potente de deux coppons de bois de trois piedz de long chascun, avecq ung estrier de forte lambourde pour porter et soustenir ladicté meth* (*Valenciennes 1521 Fossart) ; *je ait racourté les trois estriés du moullin dudit Chisoing et livré ung estrié de bois tout noeuf et rataqués les estrié de fers et porte le tout, bois et œuvre (...) 5 lb* (✕Cysaing 1566) ; *il mettra un etrier de bois pour porter la queue* (✕Coutiches 1738) ; *huit cheville servant à quatre etrié de bois et à le teste de croissance* (✕Coutiches 1738) ; *les quatre déz de maçonnerie pris hors de terre, les flaque, ablot, deux etriés, deux croigure, huit loien* (✕Lille 1774 moulin 3.3)

► Les étriers en bois au piédestal des moulins sur pivot ne figurent que dans les prisées de 1774 des moulins 3.3 (moulin des Repenties), 3.7 (moulin de l'Attaque) et 3.27 (moulin de la Plate-forme) de l'hôpital Comtesse de Lille ; la même année, ils sont remplacés par des tirants en bois dans la prisée du moulin 3.16 (moulin de Saint-André). La fixation des liens (→ *loien* acc. spéc. 1a) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) est parfois consolidée au moyen d'un étrier de fer (voir e. a. l'exemple de Mouscron de 1473 ci-dessous)⁶. Vu l'emplacement des *étriers* / *tirants* en bois dans les quatre articles à peu près identiques des quatre prisées de 1774, on serait tenté de leur attribuer une autre fonction que celle de fixer les liens aux soles : ils suivent les planches et les blocs placés sur les dés et précèdent les soles et les liens. Pourtant, c'est cette fonction que suggère l'article de Coutiches de 1738.

L'étrier de bois à la queue ne semble pas correspondre au chevalet (→ *quevalet* acc. spéc. 5) reliant l'escalier extérieur à la queue, puisque le scribe de Coutiches précise que c'est l'étrier qui porte la queue, alors que le chevalet en question suspend l'escalier à la queue. C'est prob. une pièce de bois ou un assemblage de pièces de bois en U attaché à la paroi de la porte d'entrée et porteur de la queue.

2. Étrier, lien de fer coudé ou courbe qui rend solidaires deux éléments, qui empêche la pièce à laquelle il est attaché de se fendre ou de se déplacer, etc. L'appellation s'applique en fait à toutes sortes de liens coudés : outre l'étrier dont on cloue les bras et celui dont les bras se ferment au moyen d'une tige de fer à clavettes, on a même qualifié d'*estrier* la *°bende croisee* et le *°hef*. Voir aussi *agrappe*, *esteghereep*, *estrivier* et *trielle*.

estreu : voir *estrieu*.

estrie (fém.) : *la queville de la grue à clef et à flotte avecq une aultre estrie tenant à ladicté grue* (✕Lille 1606 moulin 1.8) ; *une estrye, trois quevilles, deux cramillie grande et petite et deux quevilles servant au pondt* (✕Audruicq 1624) ; *pour une etrie pour tenir la penne dans le huille [sic, lire heulle] du potteau cornu, une autre etrie tenant au sommié et au poteau du bout du sommié et un havez pour tenir la monté* (✕Coutiches 1738)

estrief : *pour pluseurs ferailles, signament des grand estrief de plain bareaulx de fer* (✕Cysaing 1613)

estriel : *quatre estrietz servant à la roelx* (*Valenciennes 1541 brais)

estrielle : *trouvé restant une pamel, deux ponceaux de bloc, une piece de carquant, une etrielle, trois chapeaux à clef* (*Comines 1746 tan & huile)

estrier : *pour un estrier de fier qui fu mis à un des volans, liquelx estoit desgoins et lasquiés, pour ycelui copper, retrauwé et faire une kieville qui frume ledit estrier* (OTemplémars 1395) ; *pour 2 grans estriers servans au blocq doudit tordoier rabourgier [sic, prob. erreur pour raloingier ou reforgeier], rekierquier et refaire d'autre façon que li autre par devant*

⁶ Les avis concernant ces étriers divergent: pour J. BRUGGEMAN 5, p. 25, ils constituent une sécurité obligatoire, alors que P. BAUTERS 5, vol. 2, p. 92 doute de leur efficacité.

*n'estoit que pour comprendre [= contenir, saisir] tout le blocq, peserent cent 12 livres, sont 112 s (*Trith-St-L. 1406) ; pour 4 viés estriers de fier faire plas as deux costés et à chascun 3 traux avoecq une oeche, les claux et crampons (*Valenciennes 1453 Anzin) ; pour avoir trouet un estrier de 8 piez de loing servant à faire tenir et renforchier le bachinaige et l'avoir ployet après le fon et au deseure dudit estrier y avoir fait un bareau à fourcquette aux deux deboultz pour tenir les deux boultz dudit estrier, le tout pesant ensamble quarante quatre livres (*Valenciennes 1530 Anzin) ; sept estriers de fer dessoubs les trattes, pesants 153 livres, de plat barreau furny de cloux et crampons (...); à ladite ramure un estriez de plat barreau de 5 poulces de creu et d'un pied de long pour retenir le montant avec la bouhainie (O Wambaix 1669) ; un grand estriés servant à la suspente du pont avec le baudez (© Templeuve 1777)*

estrieu et estreu : *pour ung estrieu mis au bacq de la ruet du molin d'Anzaing, pesante 42 livres (*Valenciennes 1537) ; les ferailles du pont avecq les deulx estrieu servant au plancaige des moeulles (✕ Ennevelin 1635) ; quatre estrieu et une cheville avecq clef, flottes, avecq deulx clouds hurtoir servant au sommier au deseur de la gru (© Templeuve 1669) ; trouee au windacqs quinze fourcques, trois bendes à l'abre, deux à la quareulle, ung petit estrieu, deux clouz hurtoy, une cheville avecq les cousteaux (✕ Fromelles 1688) ; le paiel et le fosse payel et le trepié et le mouvail et le estreu servant au blo (*Marquette-l.-L. 1713); deux estrieux de gros boujennié et deux de petit, un estrieu au baux pallié (✕ La Bassée 1755 blé)*

► Corriger mon *Dictionnaire*, p. 961 : *estreu* est un étrier et non pas une plaque métallique.

strier : *pour 2 striers pour celi moulin, pesans 24 livres et demie (*Valenciennes 1411 St-Géry)*

trielle : *ledit Lefevre a livré quatre clefz, quatre poceaulx et ung trielle [*Templemars 1491)*

► Aphérèse d'*etrielle*, qui serait une déformation d'*etriere*. Le mot apparaît dans le mémoire avec signatures, mais n'a pas été repris dans la rédaction finale du compte. C'est le charron-forgeron qui livre la pièce parmi d'autres *menuz ouvraiges*.



Deux anciens étriers de moulins. CRM 974-3-18 et 974-3-36. Photo de l'auteur.



Étrier assujettissant le lien à la sole du moulin de Houtave (Fl.-Occ.). Photo Ch. Devyt. Cf. : *au fevre de Phalempin, pour avoir livré deux estriez de fer aux loiens pour acoler les croisures affin qu'ilz ne se separassent point des croisures, pesans 56 livres de fer* (✕Attiches 1470).

Voici quelques emplois parmi les plus spécifiques des étriers :

- ✕ consolidant l'embranchement des liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) du piédestal :

estrier : *au fevre de Phalempin, pour avoir livré deux estriez de fer aux loiens pour acoler les croisures affin qu'ilz ne se separassent point des croisures, pesans 56 livres de fer* (✕Attiches 1470) ; *pour avoir livré ung estrier de fer de 12 piés de long, dont on a asseuré l'un des loyens qui tient l'estacque dudit moulin, pesans ledit estrier 30 livres (...)* ; *pour 6 crampons à l'ataquier* (✕Baisieux 1474)

- ✕ soutenant la queue (voir aussi *estrier de porte queue*) :

estrier : *l'estrier du mabrel et de le keuwe dudit moulin* (Nœux-l.-M. 1357) ; *pour un estrier là où la queue repose et les cloux pesans 32 livres (...)* dont lui fu rendu le viez estrier pesant 24 livres (Harelbeke 1399) ; *pour ung destrier [sic] pesant 27 livres attaqué à la quewe dudit moulin et les claus de fer* (Haaltert 1405) ; *un estrier, les claux et crampons pour porter le queue et les degrés dudit moulin, tout pesans 41 livre de fer* (Armentières 1413) ; *pour destackier et refaire le grant estrier de fier qui porte le grande keuwe de quoy on tourne ledit moulin et ce dit estrier coppet en 3 lieux et despuis resauder et rendre 2 nouviaux plas et les pattes retourner par autre manière et ragrangier l'estrier après le groisseur de le keuwe qui ad present y est, qui grandement est plus grosse que celle par avant* (Mecquignies 1421) ; *pour un grant estrier de fer dont on a lyé le queue dudit moulin pour le tenir en air deseure terre, 24 s* (Attiches 1431) ; *pour refaire et*

recuire le grant estrier de le quewe dudit moulin (...); (...) pour deux petis estriers qui tiennent ledit grant estrier (Cysoing 1474); ung grant estrier mis à soustenir le quoeue dudit mollin, pesant 49 livres (Nœux-l.-M. 1531); les estriez qui soutiennent la queue du moulin (Cysoing 1760)

estrieu : *pour avoir requerquiet le grant estrieu que porte la keuwe du mollin, 25 s; pour avoir rapointié le petit estriet servant audit grant estrieu (Cysoing 1534)*

- ☒ fixant le marbre (voir aussi *grant estrier, maistre estrier, tesier*) :

estrier : *l'estrier du mabrel et de le keuwe dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1357); pour ralongier les branques de l'estrier qui soustient le marbrel dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1376); pour refaire l'estrier du grant marbriel et pour les claus (OSeclin 1390); pour un autre estrier employé au marbre sur lequel l'asse se tourne (✕Menen 1403); pour avoir rapointié l'estrié qui soustient le mabrel dudit molin d'Atiches (✕Attiches 1470); pour ung estrier de fer portans deux pietz d'ouverture et troys pietz de bendes à chascun boul, servant à tenir le mabrel (✕Nœux-l.-M. 1517); ung estrier de fer servant au marbrel et bauch à nyvel de deux piez d'ouverture portans troys piez et demi de bende à chascun costé, pesans tout emsemble parmi claux et crampons y mis 28 livres demie de fer (✕Béthune 1518); l'etriez du marbreau avec son travers (✕Cysoing 1760)*

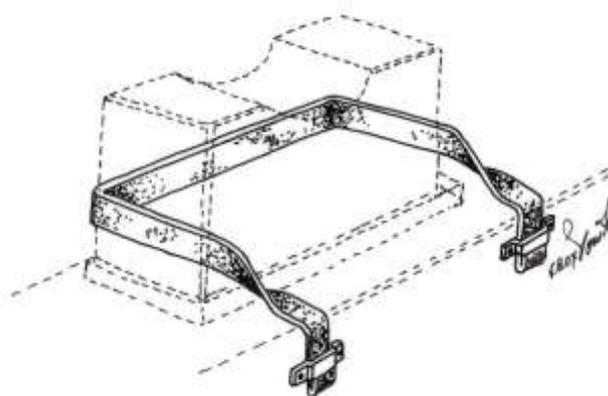
estrier de marbre : *trouvé l'estrié de marbre avecq des oreilles de fer furny de cloux et crampons (✕Cambrai 1659 moulin 1.6)*

estrier de marbrel : *pour ung estrier de marbrel pesant 13 livres demie (✕Cysoing 1464)*

estrieu : *pour avoir requerquiet l'estrieu du marbreau d'un double barreau (✕Cysoing 1534)*

trieu : *le trieux de mabriaux avec deux chevilles (✕La Bassée 1755 blé)*

▶ Aphérèse favorisée par la présence de l'art. défini.



Fixation du marbre telle qu'elle se pratique en Flandre-Occidentale. Dessin G.P.

- consolidant la fixation des bras d'une roue :

estrie (fém) de roue : *trouvé au grenier dudit moulin six d'eglassoir [sic], l'epinche au grez, cinq chevilles, une etrille de reu, une plate bende (*Comines 1746 blé & brais)*

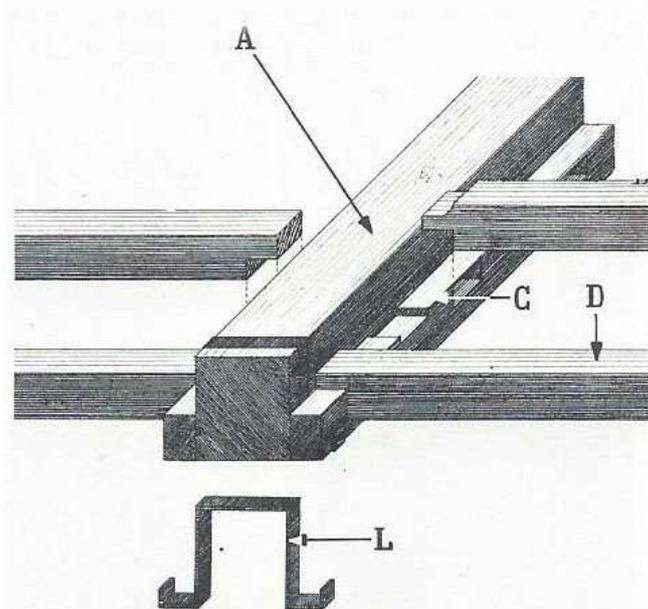
estrief : *pour avoir fait et mis quatorze estriefz aux roelx des molins Saint Gery (*Valenciennes 1542)*

estrielle : *à la roue d'en dehors une pioches, deux chapeau, huit estrielle, seize chevilles d'estrielle, seize chevilles de gantes, clef et flotte (*Comines 1746 blé & brais)*

estrier : *pour avoir fait 8 neufs estriers pour reloier les 8 bras de le roe pour les entretenir, pesans parmi les claux y servans 37 livres de fer (*Bruay-la-B. 1450); pour 8 estriers servans à la roe appelé 'waterwiel' [= roue hydraulique], pesans 70 livres (*Menen 1457); pour 2 estriers de fer de 5 piés de loing chascun, les claux et crampons servant à*

- faire ployer lesdis 2 estriers après le cercle de le roels et claués sur les bras, pesans ensemble 16 livres demie* (*Valenciennes 1466 Faloise)
- estrier de roue** : *pour 3 estriers de roelt et pour haspliaus pour ledit moullin* (*Valenciennes 1347 Ogelens) ; *pour avoir livret trois estriers de reulx audit petit molin* (*Valenciennes 1536 Anzin)
- estrier de rouet** : *pour 4 estriés de roët mis audit moulin, pesans 13 livres* (*Valenciennes 1374 St-Géry)
- estriere** : *pour 4 estrieres et 8 crampons employez à le roelz, pesant ensamble 13 livres* (*Valenciennes 1511 brais)
- estrieu** : *convient faire une roewe de 16 pieds de hault ou environ, furnie de 8 brach et de 16 courbes et toutes les jointures reloyez de deux bendes de fer et as es [= à ces] brach de chascun ung estrieu, sera furni d'obbe et de coyau et de gantilles bien et souffissamment* (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; *pour ledicte roex avoir reviestie d'aeules, de coyaux et de ghantelez et ycelle reloijee d'aniaux par estrieux de fier à l'encontre des jointurez et reclachener à ses embrachures* (*Recquignies 1438)
- ☒ servant au joug (→ encadre 2 à *bauch* § 1). C'est le col-de cygne (→ *hef*) qui empêche le joug de se renverser :
 - estrier** : *pour 2 grans crampons servans as 2 estriers qui tiennent le bauch anier* (✕Cysoing 1403) ; *3 autres estriers, les deux à soustenir le bauch ennier et l'autre servans à l'arbre* (✕Attiches 1431)
 - ☒ servant au frein, surtout à la fixation de la ceinture :
 - estrier** : *deux estriers de fier servans au frain* (✕Cysoing 1380) ; *pour un estrier et les claus mis au frain, pesans 8 livres* (○Seclin 1390) ; *pour un estrier à 2 bendes de 8 piés de loncq servans au frain dudit moulin, pesant parmi les claux 18 livres* (✕Baisieux 1400) ; *pour 2 estriers de fer mis audit molin de Marchiennes pour tenir les havés du frain dudit molin* (✕Marchiennes 1445) ; *le frain avecq l'estrié dudit frain* (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684) ; *au frein trouvé six chevilles, trois etriez et trois crochez* (✕Cysoing 1779)
 - estriere** : *le frain avecq ses cainnes et battonnieres avecq le tiran et caucque dudit frain et ses estrieres servantes à la caucque dudit frain* (✕Hem-Lenglet 1635) ; *la cramilie servy d'une battonniere de ferre et une estriere furnye de trois battonnieres pour fermer ledit frain* (✕St-Aubert 1674)
 - ▶ Cette forme féminine, je ne l'ai rencontrée que dans le Cambrésis.
 - ☒ empêchant l'extrémité intérieure de l'arbre moteur de sortir de son coussinet (voir aussi *estrier de quenole*) :
 - estrief** : *l'arbre avecq la coustelure, chinqz bendes, la petite coustelure, platine, ung estriefz de fer et deux crampons servantz au petit hattreau de l'arbre* (✕Coutiches 1615)
 - estrier** : *pour refaire l'estrier de l'arbre au petit debout et les crampons* (○Seclin 1392) ; *pour ung aultre rond estrier servant à tenir le bout de l'arbre dudit molin, pesant 6 livres* (✕Nœux-l.-M. 1474) ; *pour avoir refait le huvette du boult de l'arbre et requierquier le estrié* (✕Cysoing 1482) ; *encor une estrié [sic] autour du marbre de la longueur de six pieds de long (...)* ; *un estrier de fer de la longueur de cinq pieds de long pour accoler le petit collet et deux bastonniers* (○Villers-en-C. 1649)
 - ▶ Voir aussi *estrier de la quennolle*.
 - soutenant les lambourdes de plancher et par conséquent les solives:
 - estrier** : *4 sieuls trayans entaulés sur les 5 sieuls dessus dis et ens misez 2 gistes pendans à estriés* (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour (...) ouvrer (...) au bacq de Saint Pol (...) mettre jus les planques, gistes et sommiers de quoy il estoit fonset (...) et en ce lieu y mettre gisans faisans soelles et sommiers pendans à estriers de fier et là sus register de gistes de 20 piés de loncq, de 8 pols de larghe et de 6 pols d'espés, et là sus refonscer de planques joinse à le happe et quevillies de quevilles de fer* (*Valenciennes 1422)
 - estrieu** : *as esclieux remettre 19 giste, les vieses ratackier as estrieux de fier et yceulx esclieux relater* (*Recquignies 1427 – B 9419) ; *pour avoir le peniau devant dit gisté dudit gistage sour le longhece devant dicte et cescune giste pendue d'estrieux de fier*

*ploijés et si grans que pour retourner sour les longherons des esclieux (*Recquignies 1435)*



Fixation de solives au moyen d'étriers : A : poutre ; C : lambourde de plancher ; D : solive ; L : étrier.
Vocabulaire de l'architecture.

► Cf. DEBRIE, p. 22: *étriyé*.

Acception spécifique :

✘ Prob. chevalet reliant l'échelle du meunier à la queue. Cet *étrier* est classé parmi les éléments en bois. Voir *quevalet* acc. spéc. 5.

la grande monté, queuz et estrié (Fromelles 1686)

Composés :

demi estrier

Demi-étrier, sorte d'équerre de fixation.

*pour (...) 2 demis estriers et une keiaire de fier mize à le mait dou petit molin (*Recquignies 1414); au bout de la petite montée deux battonnières avec un demie estriés de fer (*Mœuvres 1736)*

estrier fourché

Prob. étrier dont les pattes se partagent en deux branches.

au fraïn (...), les ferrailles de la caucque, une pottente, ung estrier fourché, une queville (...) (*Lille 1627 moulin 3.2)

grant estrier

✘ Grand étrier qui porte la queue à l'endroit où elle sort de la cage. Voir aussi *maistre estrier*.

le montee grande estoffée de poinye, poupee, escace, avecq le grant estrier (Lille 1530 moulin 3.30.2)

maistre estrier

✘ Grand étrier qui porte la queue à l'endroit où elle sort de la cage. Voir aussi *grant estrier*.

le maistre estrié quy tient la queuwe dudict mollin, une quevilles à clef et à flotte et trois crampons tenant ledict estrié (Lille 1606 moulin 3.2) ; *le mestre estrier avecq une cheville au travers du soeul pour suspendre la keuwe, à clef, à flotte, cloux et crampons* (Lille 1636 moulin 3.22)

estrier à bastonier

Étrier dont les bras se ferment au moyen d'une tige à clavettes ou d'un boulon. Voir aussi *ponchelet*.

l'estrier de la teste du triul à bastonier (*Cagnoncles 1674)

estrier à bende

Étrier dont les bras se terminent par une bande de fixation. Voir aussi *crampon à bende*.
les ferrailles de le mize, à sçavoir deulx estriez à bendes et trois bendes à les esqueveschures des meulles (✕Loos 1580) ; *le blot : fait encore deux gros poncheaux, deux estriez, encore deux aultres estriez à blende [sic], deux petits poncheaux avec deux agrappes, six chevilles au travers du blot et fait quatre steurques* (©Seclin 1679)

estrier à croc et à retour

Prob. étrier dont un des bras se termine par un croc et dont l'autre est recourbé.

pour 2 grans estriers de fier à crok et à retour parmi agrappes, crampons et keviles servans pour ycelles cloer, liquels ont esté mis au sommier qui porte le maison et moulage de ce dit moulin, peserent ensamble l'un par l'autre 82 livres de fier (✕Mecquignies 1415)

► Dans le compte du charretier qui apporta ces éléments au moulin, les deux étriers sont nommés *ancres*.

estrier à maille

Prob. étrier à bras en T. Voir aussi *estrier à potente*.

deux estriez à maille servant à la montee (✕Seclin 1629 Beauhaut)

estrier à martel

Étrier à bras en T. Voir aussi *estrier à potente*.

pour 8 estriers à martiel mis à le roels de celi, pesant 54 livres (*Trith-St-L. 1390 huile) ; *2 estriers à martiel pesans 17 livres et demie mise au seul de l'uis du moulin et ataquie à le quewe* (✕Cysoing 1474) ; *six agrapes de fer à la roue tournant, avec trois etriez à marteau* (*Ramillies 1722 moulin 2.1)

estrier à moufle

? - Étrier d'un genre particulier.

à l'arbre de la lanterne deux pioche, quatre chapeaux, douze chevilles à clef et flotte, deux cremelle de pont, deux etriez, deux autres etriez à moufle (*Comines 1746 blé & brais)

estrier à oeillet, ~ à double oeillets

Étrier dont les bras se terminent par un ou deux œils servant à la fixation ou à la suspension.

deux estriés à oeuillet avec une cheville passant au travers et sa clef, servant à la queue (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; *un estrier à double oeuillets au pied de l'attaque* (✕Mœuvres 1766)

estrier à patte

Étrier dont les bras possèdent un élargissement destiné à la fixation.

à la tette du fraïn un estriés à pates à fourche, deux cheville traversant ladit et un crampon à double crochéz (©Templeuve 1777)

estrier à pointe

Étrier dont les bras sont terminés en pointe.

deux estriés à pointe à l'eschelle qui sert aux bateaux (*Lille 1726 moulin 2.2.2)

estrier à potente

Prob. étrier à bras en L ou en T. Voir aussi *estrier à maille* et *estrier à martel*, ainsi que *potente*.

les ferailles du fraïn et un estrié à potente en bas prisez 4 lb (✕La Madeleine 1600).

estrier de barbe, ~ des barbes

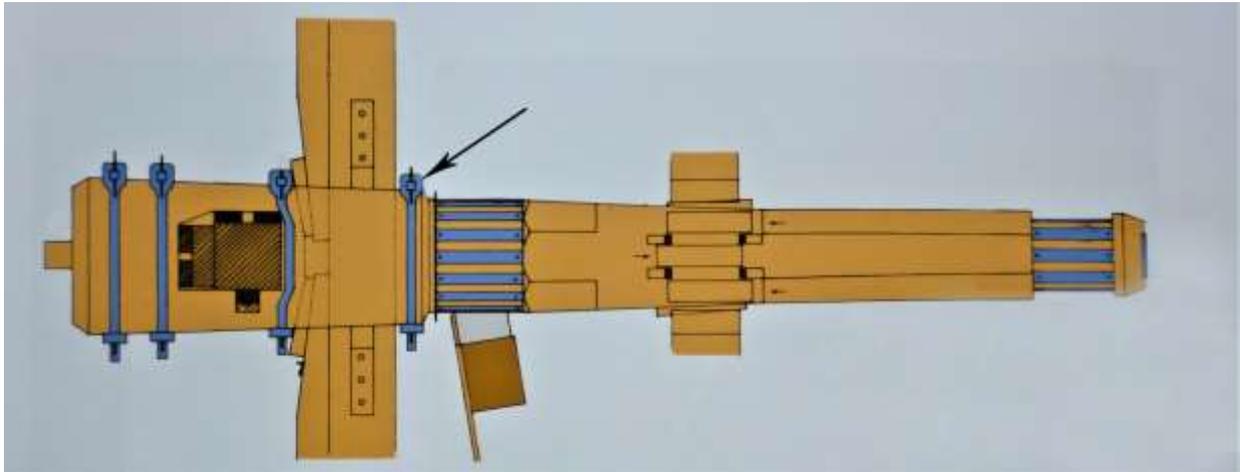
☒ Carcan composé de quatre barreaux carrés qu'on serrait au moyen de clavettes autour de l'arbre moteur entre la tête et le gros collet. Voir aussi *estrier de hatrel*.

estrier de barbe : *le treulle est furny de deux estriers, sçavoir l'estrier de barbe et celui de dehors* (✕Hem-Lenglet 1684) ; *trouvé à la teste du triulle un etrié quarré avec un etrié de barbe* (✕Cagnoncles 1705)

estrier des barbes : *at esté trouvé le trieul furny de amel au grand et pety colé et une platine de hurtoir et l'etrié des barbe et l'etrié de la tete dudit trieul et l'etrié du mabriau* (©Wambaix 1653) ; *trouvé au trieulle le grand colé furny de l'estryé des barbes, avecq l'estryez de la teste* (✕Cambrai 1659 moulin 1.5) ; *l'estriez des barbes de 18 poulces de creu, de poulces et demy de large, et un poulces d'espaisseur* (©Wambaix 1669) ; *l'arbre tournant furny de 24 alumelles par le gros collet et 12 par le petit collet, ledict arbre de 20 pouches quarrez par le gros collet, de 16 par le millieu, l'estrié des barbes de plat barreau et un aultre estrié au bout de la teste dudict trieu de plat barreau et pauchison susdicte* (©Busigny 1670)

estriere des barbes : *trouvez à la teste du triul trois estrieres avec l'estrieres des barbes, furny des deux battonnieres grosses, clefs et flottes* (✕St-Aubert 1674)

► Ces expressions, je ne les ai rencontrées que dans le Cambrésis.



Estrier des barbes. Dessin J.B.

estrier de bauch anier

☒ Étrier qui assujettit le joug ou sommier du marbre (→ encadré 2 à *bauch* § 1).

les ferailles du rouet, entre deux planchers d'en haut, quatre estriés de bougeniers (✕ Noyelles-l.-S. 1747)

estrier de gros bauch anier : *deux estrioux de gros boujennié et deux de petit, un estriou au baux pallié* (✕ La Bassée 1755 blé)

estrier de petit bauch anier

☒ Étrier qui assujettit le palier du heurtoir (→ encadré 2 à *bauch* § 2)

deux estrioux de gros boujennié et deux de petit, un estriou au baux pallié (✕ La Bassée 1755 blé)

estrier d'escache (Lil 1726)

✕ Étrier servant à la suspension de la dame (→ *escache*). Voir aussi *moufle d'escache*.

cinquante cinq cloux d'appas, deux estriés d'escache avec leurs crampons et cloux, deux fourches d'escache (Lil 1726 a)

estrier de hatrel

☒ Carcan composé de quatre barreaux carrés qu'on serrait au moyen de clavettes autour de l'arbre moteur entre la tête et le gros collet. Voir *estrier de barbe*.

les deux estriés, l'un de marbreau et l'autre de hatreau (✕Herseaux 1577)

trieu de marbreau : voir ci-dessus acc. 2.

estier de porte queue

✕ Étrier qui relie la queue au °porte-queue.

quatre estrié de fons et quinze chevil, clef et flottes et cloux hurtois [y] servans, etriés de porte queux et les heuges servans à la caiere (Marquette-l.-L. 1730) ; *quatre estriez de fond, quatre cloux hurtois, quatre euches à le quaiere, deux estriez de porte queu* (Lille 1737 moulin 3.3)

estrier de quenole

☒ Étrier empêchant l'extrémité intérieure de l'arbre moteur de sortir de son coussinet.

la platine du petit debout, l'estrillier de quenolle et deux chevilles (✕Lille 1710 moulin 3.26)

ESTRIEU : voir *estrier*.

ESTRIQUAGE

Frottement, rodage (d'une nouvelle meule).

la meule courante, aiant été echantillée avec deux regles de deux pieds par le trou du milieu, s'est trouvée contenir 14¼ pouces ; elle contenoit le 27 octobre [1740] apres six semaines d'etricage 15½ pouces ; ainsi frain 1¼ pouces (✕Élouges 1743)

► *Etricage* provient du germanique **strikan* ‘aplanir’ (FEW, XVII, p. 257a). Je comprends qu’on a mesuré la nouvelle meule six semaines après sa mise en place, temps pendant lequel les éventuelles inégalités se sont aplanies.

ESTRIQUE

Lame servant à raser les mesures, à enlever ce qui dépasse.

*pour les fus de 3 mesures de bos et les estricques (...) pour servir au prendre moulture asdis moelins Saint Gery (...); (...) et pour les 3 estricques aussi avoir ferrees d'une viroelle et d'une ottelle kaine à 2 crampons (*Valenciennes 1438 St-Géry); pour 12 boitelés servans à prendre les moulures es mollins et huisines (...) parmi les estricques y servans, 48 s; (...) pour iceus avoir ferrez parmi une kainecte à chascun pour pendre l'estricque, 10 s de le piece, 6 lb (*domaine de Valenciennes 1487)*

► Cf. BONNET, XXI, p. 33 : *étrique*.

ESTRIQUIER

Prob. contrôler au moyen d'une latte enduite d'un colorant si la surface active de la meule est bien unie et horizontale.

*à Michiel Boete et Heine Cleenjans, charpentiers, qui ouvrerent chascun 2 jours pour faire les gistes et aultre ouvraige neccessaires à estriquer et remettre les pierres chascun[e] en son lieu esdiz molins (*Ninove 1404)*

► Le lit de la meule gisante doit être achevé avant qu'on puisse contrôler si la meule gisante est parfaitement plane.

ESTRIVIER

Sorte d'étrier. Voir *estrier* acc. 2.

*à la roue qu'elle tourne en l'eau dudit arbre 24 chevilles suyvant les croisures et les ganttes tout à clef et à flotte et huict estrivié avec 8 chevilles en travers de les croisures estans aussy à clef et à flotttes (...); item, l'estine [sic] du pont pour haulcher ledit et cinq estriez servans aux bellefroy (*Comines 1684 tan & huile); à la roue qu'elle tourne en l'eau dudit arbre 24 chevilles suyvant les croisures et les ganttes tout à clef et à flotte et 8 estrivié avecq 8 chevilles en travers de les croissures estans aussy à clef et à flotttes (...); item, l'estrivé du pont pour haucher ledit et cinq estriez servans aux bellefroy (*Comines 1684 tan & huile); quatre molle bende entourant l'arbre et les trevier [sic, lire l'estrevier] tenant le marbreau (✕La Bassée 1719 blé)*

► Le FEW, XVII, p. 252b, art. bas moyen-francique **streup-* ‘étrier’ mentionne ce dérivé, mais lui donne le sens de ‘courroie de l'étrier’.

ESTRONCAGE

Le fait de couper les branches d'un arbre, de manière à ne laisser que le tronc.

pour tailler et esquarer le bos (...) et aussi pour souyer les bras dou rowet et 8 bras pour le rues, les coisiaus, les espondes, le ciernaige et le bos d'un rowet a estet paijet parmi l'estroncaige, tronchenaige, esdossaige et toute l'œuvre faite tant en journees comme en tillaige (...) (*Bavay 1390)

ESTRONCHIER

Ébrancher. Voir aussi *estronner*.

*pour avoir (...) estronchié saulx, mis les estronchures es chemins, refait et réparé le dam entre le molin à eaue et ledit wintgat [= barrage à vannes] (*Harelbeke 1405)*

ESTRONCHURES

Branchages coupés d'un tronc d'arbre.

*pour avoir (...) estronchié saulx, mis les estronchures es chemins, refait et réparé le dam entre le molin à eaue et ledit wintgat [= barrage à vannes] (*Harelbeke 1405)*

ESTRONNER

Ébrancher. Voir aussi *estronchier*.

pour avoir estronnet saus et en fait grandes bonges liees en 4 lieux pour les mettre es chemins et pastures de Harlebeque (Harelbeke 1415)

ESTROPPE

Lien métallique qui se serre.

*pour deux estropes pesant 54 livres (*Hulst 1414)*

► Forme francisée du flamand *stroppe* [litt. ‘lacet’]

ESTRUIT

1. Équipement, appareillage, charpente.

*deffaire l'estruit et ordenance dou moullin de warance en Ensaing, en ycelui aidier à ordonner et faire un moullin pour mieurre brais (*Valenciennes 1394) ; pour (...) mettre jus les estampes, cassis et estruit doudit molin de waranche, faire y 4 noefves estampes, une noefve hie, mettre y noefs fonssiaus, 4 noefs cassis et pluseurs patins et levees (...); pour 16 kievilles de fier mises au retenir l'estruit des estampes doudit molin, pesant 4 livres (*Trith-St-L. 1400)*

2. Appareil de levage, treuil. Voir *windac*.

*pour avoir (...) fait un estruit pour saquier amont le moele, un apoial pour drichier ledicte moele quant on le vaurra battre (*Beuvry 1381)*

► Le trait distinctif sur le *i* nous obligerait à lire *estriut*. Je préfère cependant classer la forme sous *estruit*. Dans mon *Dictionnaire* j'avais interprété *estriut* comme une forme de *triuil* ‘treuil’ avec *es-* prosthétique, mais n'ayant rencontré aucune forme de *trieuil* terminée par *-t*, je suppose qu'il s'agit d'une mauvaise transcription d'°*estruit*. L'acception générale du terme étant ‘appareil’, *estruit* serait alors l'équivalent d'*engien* ‘appareil de levage’.

ESTUVE : voir *platine d'estuve*.

ESVENTELLE : voir *ventail*.

ESVENTER

1. ☒ Laisser hors du vent.

*sy seront tenus et obligez lesdits preneurs (...) de soigneusement faire garder ledict moulin et le tenir tourné du costé du vent sans le laisser esventer (*Cambrai 1667 moulins 1) ; parmy aussy soigneusement garder le corps dudit moulin et le tenir du costé du vent sans le laisser eventer (*Mœuvres 1701)*

► Pendant les périodes de repos, le meunier veillera à ce que son moulin soit face au vent : ainsi il résistera mieux aux rafales vu qu'il est le mieux équilibré et que la queue lui servira éventuellement d'appui. Cf. : *le moulin dudit Templemars a esté renversé au moien d'un grand vent d'Escosse [= vent du nord] qui est survenu et au desfaut que Philippe Ricourt, fils de Pierre, n'at pas eu soing de mettre les volans au vent au lieu que la queue y estoit (*Templemars 1689 procès)*. Cf. aussi le texte suivant de 1839 se rapportant au moulin de la Dodane à Enghien (Hainaut) : *Heureusement que l'inclinaison s'en fait du côté de la queue (...), qui, posant sur la motte, fait l'effet d'un poussart. Si l'inclinaison s'était faite de tout autre côté, il y a de longues années que toute la masse serait tombée (DELANNOY, p. 24)*.

2. ☒ Déplacer, déboîter à cause du vent.

*li arbre dudit molin estoit exventez hors de son estat par le grant vent (*Haaltert 1396)*

ESVENTURE

Fente, tantôt défaut du bois dû aux intempéries, tantôt fissure due à l'usure.

toutes clotures de bois de chesne de Flandres et la couverture semblablement, le tout sauchié, leal bois sans aucune esventure ne mehaing (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; pour avoir ferré de vieses ferures une caucque, y fait une neufve bende à le lyer parmy le gros de ladicte caucque et une molle bende par le milieu à une esventure, et cinq crampons y servant (*Valenciennes 1506 Comte) ; ungne estacque de bois de cquenes (...) pour ennesvillier dedens ung gros sommier (...), le tout bon bois de cquenes sans nulle esventure ny esbourbelure ny villay[n] noe ny obbun (©Templemars 1570) ; les deux entrebus sont bon, reservé que l'ung a une petite esventeure tenant le teste du trieul (✕Busigny 1574) ; fault ung arbre tournant (...) d'ung bon chenne sans chapelurs n'eventur ne villain noeux (*Ramillies 1631 moulin 2.1)

ESVUIDIER

1. Vider, enlever.

à sys pyonniers, pour après que l'euvre de machonnerie a esté faicte avoir eswidié et jecté hors la terre que estoit dedens le devant dit bastardeau (*Valenciennes 1533 Comte)

2. Tailler en creux.

pour avoir esquaret les 3 quesnes dont on fist ledit ouvrage et eshuidiet les courbes d'icelui moulin (✕Templemars 1449) ; pour avoir fait une caucque de neuf piedz de loing, de 8 et de 9 poch par l'ung des deboutz revenant à l'autre deboutz à quatre poch et demy quarret, avecq l'autre tailliet et rondet et aussi avoir fait eswidier le gros debout pour prendre et enfourquier le trayant des ventailles dudit molin du Fossart (*Valenciennes 1526)

ESWARDE : voir *warde*.

ESWILLE, EUWILLE et AGUILLE

1. Aiguille à coudre.

eswille : pour esguilles à queudre yceuls draps (©Seclin 1392)

2. Tenon d'une pièce de bois, généralement tenon ou onglet qui entre dans la mortaise. Voir aussi onglet.

eswille : pour se paine et sollaire d'avoir fait un noef ventaille au molin Souverain de 19 piés et demi de loncq u environ et de 7 piés et demi d'estiau entre 2 eswilles (*Valenciennes 1431) ; pour (...) avoir mis jus 4 faulx loiens, iceux reneswilliés de nouvel pour ce que les eswilles estoient pouries (✕Nœux-l.-M. 1450) ; la keuwe, le coullard, là où entre l'eswille de ladicte keuwe (✕Lille 1606 moulin 3.11) ; six petites trattes, de 5 pied de loing chacune, de 10 poulces quarré, furny à chasque esguille de deux heuches de fer (OWambaix 1669) ; le bois d[e] la chayere a 7 poulces d'epaisseur et 10 poulces de large, dont les deux longs ont 5 pied moins un quart et les petits ont 3 pieds comprins les esguilles (...) ; les 2 tractes ont 11 et 12 pieds [sic, lire poulces] d'epaisseur et 19 pieds de longueur, les deux couliarts ont chacun 3 pieds, comprinses les eswilles (✕Hem-Lenglet 1674)

euwille : pour 7 estriez de fer qui acolent le cercle dez bras de le roe du moulin de bray pour ce que lez euwillez estoient rompues (*Valenciennes 1459) ; et au devant dudit bachinaige y avoir fait et ouvret ung seuil de vingt six piez de loing, de dix polz demy de large et de huit polz d'espois, et sour icellui y avoir fait et ouvret six postilles, chascune postille contenant noef piés demy de loing entre deux euwilles, de dix polz demy quarrez, icelles postilles foellies de trois polz pour lesdis ventailles (*Valenciennes 1479 Fossart) ; trouvé au plus de la ceu deudit molin deux etrié de fer furny de clou et cranpon avec deux heuche de fer à l'euille de ladicte ceu (OWambaix 1653)

aguille et aiguille : item, avoir fait ung bauch palier en quoy le grant fer se ferme (...) et avoir mis ledit bauch à deux aguilles et [sic, lire es] panes dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1459) ; pour avoir mis suz et subz les 4 faulx lyens de desoubz et y avoir fait nouvelles aguilles pour baillier ausdis faulx lyens plus courte estente (✕Nœux-l.-M. 1466) ; pour bien reloiez le susdit berfroy sur ses trois pan pour che que tout les aguille des vieux loien sonct poury et fracassez (*Ramillies 1631 moulin 2.1) ; et les trois autres liens, qui

estoyent du meme costez, avoyent les aiguilles pouries et les onglez, foulez, ce qui a esté la cause de la chute et renversement dudit moulin (✕Mœuvres 1715)

3. Cheville ou tenon de fer pointus. Voir *queville*.

eswille : *pour bendes recuire et quiesvilles refaire et ralongier, eswilles refaire et ralongier, viez estriés refaire et ralongier (○Templemars 1437)*

euwille : *avoir oudit pan mis et assis euwilles de fier si drues qu'il appertient pour ycelui pan vestir de planques sour roilles (...); (...) pour 36 euwilles de fier et otant de polles et de flottes faittes et livreez pour assir audit grant pan de mur pour servir à vestir de planque ycelui pan de mur, pesant ensamble ycelles keviles, polles et flottes 100 une livre demie (*Hon-H. 1458)*

Acceptions spécifiques :

1. ☒ ? – Élément du frein.

eswille : *4 cranpons pour l'ewille dou fraïn qui estoit brisie (✕Cysoing 1380)*

► Voir la note ajoutée à *clef* acc. spéc. 1 et l'ill. Les acceptions a et b proposées là conviennent à cette *ewille*. Certains détails pourraient plaider en faveur du mentonnet : d'une part, celui-ci est fixé à la ceinture au moyen de plusieurs crampons, d'autre part le profil à angle aigu de l'extrémité inférieure de ce mentonnet justifierait le nom *d'eswille*. La même année on refait le °*menton* du frein de Baisieux, qui, lui aussi, est fixé au moyen de crampons. Malheureusement nous ignorons le genre de frein utilisé au 14^e siècle. De plus, je me demande si le frein avait déjà atteint le niveau de technicité exigé par ce mentonnet.

2a. * Papillon, saillie pyramidale à l'extrémité supérieure du fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 1), qui s'enchâsse dans le trou central de l'anille (→ *ache*) et qui porte le frayon (→ *froyon*).

Voir *coque* (3). Voir l'ill. à *fourque*.

eswille : *le grand fer, l'ache et trachette, avec son eguille (Belœil 1775)*

euwille : *pour le fier doudit moulin ralongier par desous 1 piet pour siervir à le noefve muelle, pour renacerer le piet et le noyaul, l'euwille dou fier remettre au point de l'aisse, une noeve palete leur li fiers keurt (Recquignies 1396)*

2b. ☒ Téton quadrangulaire à l'extrémité supérieure du petit fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.2), qui s'enchâsse dans le trou central de l'anille (→ *ache*). Voir *coque* (3).

eswille : *l'as est diminué de demy poulces, ainsy reste 3 poulces et demy aux espaulemens et en largeur 4½ poulces à l'eswille (✕Hem-Lenglet 1674)*

► L'*eswille* désigne probablement le centre de l'anille avec le trou où pénètre le téton.

euswille : *pour avoir reforgiet le pety fer (le pety fer), y fait une noefve euswille, requerquiet le fusee et le hastereau desoubz le fusee (○Templemars 1521);*

Composés :

fausse eswille

? – Barre de bois entée à l'extrémité inférieure de la queue.

la queu avec une fausse eswille graffee au menuit debout avec deux battonniers de dix pouche chacune (○Villers-en-C. 1655)

eswille d'estendelle

Aiguille à cuir pour réparer les êtreindelles (→ *estendelle*) du moulin à huile.

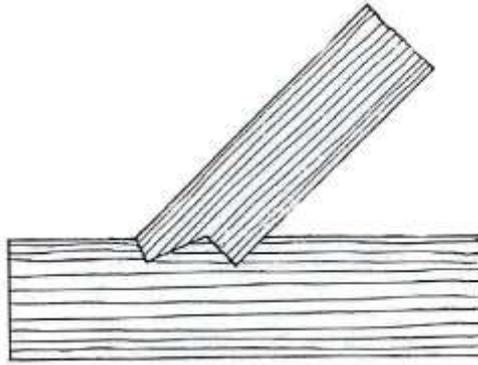
recerger un mabreau et livré une egille d'etendelle pour le Rouge moulin, port 100 s (○Seclin 1706)

Expressions :

à doubles eswilles

Par embrèvement à double onglet.

pour avoir (...) fait et rassis (...) 4 faux loijens audit moellin à vent de 18 piés de lonc et bien puissans de grosseur, cescun estoffei de grandes flaskes croisies et de souliaux, esquelx souliaux sont ces loijens assis à doubles euwilles et cescun engheulet en l'estacque au desous de le kayere (✕Mecquignies 1435)



Embrèvement à double onglet

en eswille

Par tenon ou onglet. Voir aussi *en hotte*.

pour avoir assamblé et enneswilliet sur deux longerons de ladite seuyere 6 estiaux (...), avec avoir reloiet chascun estiau d'ung loyen de 5 piez de loing de telle grosseur que les estiaux de cy dessus boutant amont l'eauwe, tous assemblez en eswille et en dent (*Valenciennes 1514 Anzin)

► Les liens sont assemblés par tenon (dent) dans la pièce verticale et par embrèvement avec onglet (eswille) dans la pièce horizontale.

ESWILLIER et EUWILLIER

Tenonner, assembler au moyen d'un tenon ou onglet. Voir *eneswillier*, ainsi que *reswillier*.

eswillier : *deux entretoises ewilliez es posteaux* (*La Gorgue 1417) ; *et sur ces esteuz deux arbrieres qui feront le beaufroy leur le mollage sera (...)* et aura entre chascun esteil une croysure de loyens et sur le lez vers l'eaue un bracon eswilliet sur le sommier desoubz (*La Gorgue 1417)

euwillier : *et sour iceulx longerons et lesdictes postilles avoir fait et ouvret six loyens de noef piés de loing chascun loyen et de noef polz quarrez euwilliés et endenthés ainsi que à tel œuvre appartient* (*Valenciennes 1479 Fossart)

ESWISAGE

Appointage, le fait de tailler en pointe.

sy en fu prins à diversses foiz pour ledit battardeau faire, refaire, entretenir et le roster après les ouvrages accomplis, y compris le taillage, esquaraige, eswisaige de pillotz, ventrieres et clefz (*Valenciennes 1502 Fossart)

ESWISIER, EUWISIER et AGUISIER

Corriger dans mon *Dictionnaire*, p. 406 la forme *enwisier* en *euwisier*.

1. Aiguiser, rendre (un outil) pointu ou tranchant. Voir aussi *aguër*, ainsi que *reswisier*.

aguisier : *pour hartes⁷ aguisier à ces meismes moulins* (*Dendermonde 1295 Nieuwburg) ; *pour les martiaux aguisier* (✕Saafteinge 1391) ; *les chisiaux et les ostilles de quoy il tailloient le trau et appointoient ladite pierre, à les aguisier* (✕Haaltert 1394)

eswisier : *pour le forge de rennacherer et eswisier les martiaux à mettre ledit lit à aire et à moulage* (*Valenciennes 1422 Comte)

euwisier : *pour ewisier beles [= marteaux à meules] pour apparillier le piere* (✕Oosterzele 1377) ; *pour ferz dou moulin ewisier* (*Moregem 1382) ; *pour ewisier les fers dudit molin appelé 'billen' [= marteaux à meules] ceste annee* (✕Kruibeke 1423)

2a. Appointer, tailler en pointe.

⁷ Est-ce une erreur pour *martel* au pluriel ? L'expression se lit aussi bien dans le compte de 1295 que dans celui de 1296.

aguisier : *se il falloit par aventure estake au moelin, li sires le doit livrer (...); et li molsniers le doit faire aguisier et conduire; et li sires le doit faire ferir ens* (Douai 1270); *pour (...) avoir (...) fait et aguisié estaches et iceux fiquies devens l’eau au devant d’un des ventailles* (*Valenciennes 1439 Faloise); *en oultre a tailliét, racourchiet et aguisiet pluseurs pillotz qui ont esté frappés en ladicte rive* (*Bruay-la-B. 1473)

eswisier : *à Jehan Brode, carpentier, pour 16 jours et demy que il a ouvret à eswisier, recopper et onnijer lesdis pilos et à faire et hotter pluseurs clefs necessaires à ledicte estanke* (*Valenciennes 1383 Comte)

euwisier : *pour (...) ouvrir au taillier et euwisier grant cantitet de pillos, de ventrières, harpons et clefs servans à l’estancque faitte au devant des ventailles des moullins d’Ansaing pour les ouvrages là faire* (*Valenciennes 1406); *pour (...) taillier et euwisier pillos pour les estancques des Ogelens et d’Ansaing* (*Valenciennes 1409)

2b. Appointer, aménager la pointe sur laquelle tourne un fer de meule.

aguisier : *pour aguysier le petit fer dou molin* (✕Scheldewindeke 1389); *pour avoir aguisié, réparé et mis en nature le grant fer dudit molin, ensamble l’engin appelé ‘spore’* [= coussinet de la crapaudine] (✕Ingelmunster 1460)

► À Ingelmunster, en 1460, le *grant fer* correspond en fait au petit fer de meule. Cette acception ne se rencontre qu’en Flandre flamandophone.

Acception spécifique :

Rendre tranchant, en parlant de la meule. Voir aussi *aguër*.

aguisier : *pour quatre martiaux appelé en flamenc ‘beelen’ pour auysier les pierres dudit molin* (✕Haaltert 1414); *pour avoir appointié, aguisié et mis en estat ladicte muele* (✕St.-Eloois-Vijve 1457)

eswisier : *d’avoir appointié et eshuisier les 2 pierres qui estoient crut* (✕Verrebroek 1438)

euwisier : *pour faire meudre et hewisier de commencement le nouvel molin* (✕Kruibeke 1423)

ESWISURE

Aiguillage. Voir aussi *reswisure*.

pour 40 esguisures de martiaus, 40 s (*Harelbeke 1400); *pour 12 eswisures de desglachois* (*Valenciennes 1435)

ETABLEMENT

a. ○ Couronnement horizontal de la tour. Voir aussi *entalement*.

sur ladite toure doit avoir un establement fait de pierres blanches espesse d’un pied revenant à deulx pieds de largeur pour arrassé la toure dedans et dehors (Busigny 1643)

b. ✕ Entablement, planche placée sur les consoles (*cartouches*) de la corniche en haut de la paroi latérale de la cage.

la cappe etoffée de 18 combles de 14 pieds de long chacun de bois d’orme, (...), de 22 queuwettes d’orme d’un pied et demy chacune, de 40 pieds d’etablement de chene, de vingt deux cartouches (Lille 1749 moulin 3.20); *les combles pour le coupé, les wimmes, cartouche, etablement, ceuette, faurin, bouquez, bonnet de pretre, tapenne* (Templeuve 1774)

ETENDOIR

Endroit où l’on suspend les feuilles de papier pour les faire sécher.

état exact de chaque fabrique quant à son travail, quant aux machines qui servent à la trituration des pâtes, aux étendoirs (*Département du Nord fin 18^e s.)

ETRADE : voir *tratte*.

ETREMUIE : voir *tremuie*.

ETREMUYON : voir *tremuyon*.

EUCHE

1. Broche d'assemblage en bois.

pour pluseurs couweaux, bois de salengre à faire quevilles et euches (*La Gorgue 1488) ; *pour 6 aisselles de sauch, 12 s* ; *pour 2 colpons de flaques à faire cuignés, 5 s* ; *pour ung quartier de fresne à faire oeches, 3 s* (OTemplmars 1519)

2a. Clef d'essieu, cheville de fer à tête plate servant à maintenir une roue sur son essieu.

pour une euche à le rue de le keuwe (OSeclin 1392)

► D'après le FEW, VII, p. 262ab, art. *obex* 'verrou', l'*euche* est d'abord la clef d'essieu. Le dictionnaire ignore les autres acceptions techniques du mot. Cf. HÉCART, p. 198, *euche* ; BODY 1, p. 133, *wèse* ; GRANDGAGNAGE, p. 195, *èse* ou *wèse* et p. 307, *houce*. Comme tous ces auteurs, BONNET, XXI, p. 38 associe également l'*euche* à la roue du chariot : « Les *rieux*, roues, composées des *moyeux*, *raies*, *gantes*, (*h*)*euche*, cheville, *l'boise*, boîte ou manchon, et les *bandaches*. » La plupart de ces mots se retrouvent dans la terminologie du moulin. Les éditeurs du dictionnaire de Bonnet ajoutent en note que le mot se prononce *wèche* à Pipaix et que le terme correspond au français *esse*.

2b. Broche d'assemblage en fer. Les *euches* diffèrent normalement des chevilles et *bastonnieres* par l'absence de clavettes. Les *euches* qui interviennent dans l'assemblage de deux grosses pièces de bois pourraient être des chevilles à empreintes (→ *queville* à *crampon*). Quoi qu'il en soit, Voir aussi *gouvion*.

pour 6 grandes oeches et 6 flottes mises pour redoubler en retraindre [sic] les grandes keviles desdis vollans, peserent (...) 6 livres et demie (✕Mecquignies 1427 – B 9419) ; *pour avoir fait et livret 32 coutiaux de fier servans au hatteriel de l'arbre (...), peserent parmi les grans claux qu'ilx livra pour faire oeches 83 livres* (✕Mecquignies 1435) ; *d'ung fer à la keuwe atout une esces et ung aultre fer refaict à ladicte keuwe, 4 s* (✕St.-Baafs-Vijve 1447) ; *deux quevilles de trois pied long avec deux clefs et deux flottes et quatre oeuces pour oeuchier les quatre potteaux [les quatre °poteaux pendants des parois latérales], pesans ensembles 59 livres* (✕Templmars 1582) ; *trouvé au plus de la ceu deudit molin deux etrié de fer furny de clou et cranpon avec deux heuche de fer à l'euille [= euwille] de ladicte ceu* (OWambaix 1653) ; *six petites trattes de 5 pied de loing chascune, de 10 poulces quarré, furny à chasque esguille de deux heuches de fer* (OWambaix 1669) ; *at faict six euches de fer mises à la chayere de (de) l'estacq et deux au litteau, 60 s* (✕Camphin-en-P. 1686) ; *24 oeuches servant au belfroy dudit moulin à bled et bray* (*Comines 1684) ; *trois esse avec une bende servans au potteau corniez* (✕Lille 1703 moulin 3.20) ; *une heuche au travers du pont (...)* ; *item, la cramailly du pont, celle de la templure avec leurs heuches* (*Lille 1726 moulin 2.2.2) ; *aux potteaux corniés depuis le haut du moulin jusqu'en bas trouvé douze oeuches* (✕Cysoing 1727) ; *quatre euches à le quaiere (...)* ; *soixante cinq euches servans aux parrois* (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; *les gros membres des quatre parois dudit moulin seront assemblées avec des heuches de fer* (✕Harnes 1748) ; *à les parois du moulin qu[at]re vingt huges de fer* (✕La Bassée 1755 blé) ; *trouvé au pautoux pendans et fond quatre vingt dix heusses et quatre cloux heurtoirs* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

► Selon l'extrait de Mecquignies de 1435, le forgeron aurait vendu de grands clous *pour faire oeches*. Le compte ADN, B 14734 (1772) f° 59v° de Béthune distingue les *euches* et les chevilles : *21 oeuche chascune de piet et demi de long et fourquie au bout en [= et] 80 quevilles de fer à teste et aussi fourques ou bout contenant chascune piet et demi de long en [= et] quatre estriers et six ancras*.

2c. Clavette. Voir *clef* acc. 3a.

pour 4 grandes kievillez, 4 oeches et 4 flottes que on mist as ventaillez des roes desdis moelins (...) ; *pour 8 bastenierez, 8 flottes et 8 oecez mises as bras de rues des 2 moulins dessus dis, pesans 32 livres* (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour 12 grandes keviles de fier, flottes et oeches (...)* dont lesdis ventailles sont keவில் (*Bavay 1427 – B 9420) ; *5 rondes quevilles, 5 flottes et 5 oeuches pesans 16 livres demies (...)* ; *item, pour 12 flottes et 12 oeuches servant à oeuchier les rondes quevilles desdis vollans* (✕Nœux-l.-M. 1473)

2d. Pièce de fer introduite dans une fente aménagée au fer de meule pour soutenir et caler la °lanterne d'engrenage. Voir aussi *clef* acc. 3c

*pour une oece pesant une livre qui soustient les tourtes dou moulin de Froissart (*Valenciennes 1364) ; l'euche pasant parmi ledit fer, qui soustient les tourtes dudit molin (*La Gorgue 1421) ; pour une oeche passans parmy le fer dudit mollin, 12 d (*Valenciennes 1423 Brisebois) ; pour avoir renacheré, recopé et retrauwé le grant fier dudit mollin et à ycellui fait une noefve oeche à soustenir les tourtes (*Valenciennes 1460 Souverain)*

Acception spécifique :

* Téton quadrangulaire à l'extrémité supérieure du fer de meule (→ encadré 5 à fer § 1), qui s'introduit dans le trou au centre de l'anille (→ *ache*) et qui porte le frayon (→ *froyon*). Voir *coque* (3).

pour le grant fer dudit molin refaire et resauder, lequel estoit brisie, parmy l'euche rallongier et le fusee refaire et requerquier et acherer de nouvel (La Gorgue 1407)

► Mon interprétation se base sur la similitude avec des extraits de comptes du Valenciennois qui mentionnent *coche* ou *conche* au lieu d'*euche*. Une mauvaise lecture de *coche* n'est donc pas exclue.

EUCHÉE

Petite °*euche*.

aux trattes et soubzstrattes huict quevilles si comme quatre aux trattes et aultres quatre auprès d'icelles, avecq quatre estrier et quatre euchée (✕Lille 1627 moulin 3.14)

► Le même scribe écrit *achée* pour *achet*.

EUCHIER

1a. Fixer au moyen d'°*euches*, de broches d'assemblage. Voir aussi *reneuchier* et *reuchier*.

*pour les 2 granz enviens, 2 viroelles et 4 cercles granz, 8 quevilles, 2 euches et 2 teutes pour oechier lez enviens (*Bruay-la-B. 1375) ; pour 12 oeches à oechier les bras de le rues doudit moulin, pesans 4 livres (*Trith-St-L. 1388) ; pour 3 keviles et flottes pour oechier le ventelle dou mollin de Froissart (*Valenciennes 1389) ; entre les esteaulx et postilles emhotter et woechier quevallés de trois piez de loing chascun et de cinq polz quarrez, et sour lesdis quevalez fonsser d'aisselles de deux polz demy d'espoiz, iceulx quevilliés de quevilles de fer (*Valenciennes 1479 Fossart) ; et sur iceulx logerons avoir eneswillyer [sic] quatre loyens es postilles, iceulx loyens oeschiez de deux oesces chascun (*Valenciennes 1502 Fossart) ; deux quevilles de trois pied long avec deux clefs et deux flottes et quatre oeuces pour oeuchier les quatre potteaux [les quatre poteaux pendants (→ *postel* pendant) des parois latérales], pesans ensembles 59 livres (✕Templemars 1582)*

► À Valenciennes, en 1388, les *keviles* sont probablement des *euches*, comme tend à le prouver le verbe *oechier* et l'absence de clavettes.

b. Fixer (une cheville de fer) au moyen d'une clavette.

lesdis volans avoir billetés et hottés les perches et entrebus les ungs aux autres, chascun d'iceulx volants avoir loiet de deux bendes de fer et de 2 quevilles qui passent parmi polletees et euchies come il appartient (✕Nœux-l.-M. 1450) ; 5 rondes quevilles, 5 flottes et 5 oeuches pesans 16 livres demies (...) ; item, pour 12 flottes et 12 oeuches servans à oeuchier les rondes quevilles desdis vollans (✕Nœux-l.-M. 1473) ;

EUGUILLURE

○ Enrayure, ensemble de pièces de bois qui rayonnent horizontalement à partir des deux °trattes et qui sont reliées au chemin tournant pour servir de base à la calotte. Voir *enrayure*.

24 [sic, lire 34] piedz de seules tierchaines pour refaire les bracons de l'euguillure, à 15 d le pied, 42 s 6 d ; et pour son sallaire d'avoir levé à vires ladite euguillure et mis ledit bois en oeuvre (Templemars 1544)

EUVE

☒ Gouttière destinée à évacuer l'eau de pluie qui s'est infiltrée le long de l'arbre moteur. Voir *noc*.

le faux huis avec l'euve et lit (✕Cysoing 1774)

EUWET

* Petit ruisseau.

pour (...) desfaire l'estancque estans devant ledit moulin, faire une estancque à l'euwette venant au petit ponchiel de Trit pour remacener à le buse dou tournant de celui euwette (Trith-St-L. 1402)

EUWILLE : voir *eswille*.

EUWILLIER : voir *eswillier*.

EUWISIER : voir *eswisier*.

EVENTAIL, EVENTAILLE : voir *ventail*.

EVENTAIRE

grant eventaire

voir l'encadré 14 à *ventail* § 0

voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.2

EVENTELLE : voir *ventail*.

EVENTELLERIE : voir *ventellerie*.

- F -

FACHINE

Fascine, fagot serré de branchages servant à combler les fossés, à empêcher la corrosion des terres, etc. Voir aussi *bourree, fagot, fagotel, falourde*, ainsi que *raime*.

unne elle de pillotaige pour retenirs les terre (...): que tout les plancq et fachinne sonct tonbez (...) seroict nechesair y renouveler environ troix chen soixsanct piez de plancq de chenne (*Thun-l'É. 1619) ; *du loing la haulte escluse serat remis tout à niveau, à son loing renply de cron, terre mellee, parbaucqué de grosses fachines pilotees et clausinee aux costez plus necessairez* (*Ramillies 17^e s. textes 1)

FACHINER

Garnir de fascines, de fagots de branchages. Voir aussi *fagoter*.

convient (...) fachiner les deulx bordures et aisles aux deulx costé du pont (*Ramillies 17^e s. textes 1)

FACHON

Façonnage, action de donner la forme définitive, réalisation.

pour le fachon d'un bloc qu'il a fait pour ledit tordoir tout nuef, receper, loyer et faire les cassils, et faire ossi 4 estampes pour ledit tordoir et faire tout chou qui appartenoit audit bloc (...) en tasque 12 lb (*Trith-St-L. 1371) ; *pour le fachon d'un bacq gisans desoubz le roe dedens le moulin* (*Quesnoy-s.-D. 1401) ; *pour le fachon de 2 hours fais en le foriest, 10 s ; item, pour leur sollaire de soijer 3 caisnes à bicquet, 12 s* (domaine de Bavay etc. 1407) ; *pour avoir appareillié dudit bos les pilos et l'autre ouvrage neccessaire pour le fauchon desdictes estanques* (*Ninove 1421)

FACHONNER

Travailler (une pièce de bois, une pierre, etc.) pour donner la forme définitive.

pour un noef cherclé et les bras de le roe dudit mollin, soier le bos et faichonner (*Bruay-la-B. 1361) ; *à Jehan de Moustiers, machon, pour 41 boutis de pierre de grés qu'il a fouwis, espinchiés et fachonneis (...) et pour 20 pierres en fachon de quins parellement avoir fouwies, taillies et fachonnees* (*Bavay & Hon 1428 – B 9421)

FAGOT

Fagot, faisceau de menu bois, de petites branches. Voir *fachine*.

pour rapierffondir le biels devant le graysaul et autour et refaire le cavain vers le seuwiere de boins fagos et wasons (*Hon-H. 1377) ; *pour 5 quartrons de fagos que on mist à une escluse faite audit moulin* (*Valenciennes 1370 Souverain) ; *pour 1 cent et demy de fagos qui furent mis avoec fauach et aultres cozes pour restoupper les traus leur l'euwe couroit au deseure des ventelles* (*Valenciennes 1382 Comte) ; *pour 6 cens de fagoz mis en terre contre le cours de l'eaue aux costez des ventelles adfin que ledit ouvrage tienge mieux lieu* (*Ninove 1414)

FAGOTEL

Composé :

fagotel d'eau

- * Petit faisceau de menu bois, de petites branches utilisé dans les ouvrages hydrauliques.
pour 9 mille et 2 cens de fagotiaus d'euwe qu'il a livrés sour l'escluse doudit molin de Hon (Hon-H. 1409)
- ▶ À comparer à *lattel d'euwe*.

FAGOTER

Couvrir de faisceaux de menu bois, de petites branches. Voir aussi *fachiner*.

*toute ledicte escluse de se longhece et hauteur fagoter au devant de l'euwe bien et souffissaument et toutes les terres conrer à piet d'euwe et de maillet de lit en lit et cascun lit avoir demi piet d'espés et mener si haut tout ledit ouvrage que il soit 1 piet plus haut que le viese escluse (*Hon-H. 1409)*

FAGOTICH

* Garniture d'un barrage, composée de faisceaux de menu bois, de petites branches et destinée à éviter la corrosion.

roster toutes les terres qui sont en le routure et escluse tout au loncq jusquez à vif fons et tout au loncq de ledicte escluse mouvant dou ventaille moullerech allant jusquez as grans ventaillez de le seuwiere faire une fourme si bas en terre que il soit 1 piet devens le dur fons pour assir le fagotich au devant de l'euwe, et en ledicte routure, qui est à l'endroit où li buse estoit, mener le fagotich à tel hauteur come il est li soelz doudit ventaille moullerech, pour lassus rassir le buse si bas que le deseure y est demi piet plus bas que le soel doudit ventaille et lassus mener à tel hauteur que le viese escluse estoit (Hon-H. 1409)

FAISEUR

Composés :

faiseur de moulin

Charpentier constructeur de moulins. Voir aussi *carpentier de moulins*.

Charles de Vlois (...) aussy faiseur et priseur de molin (✕Audruicq 1624) ; prisaye et estimation du moulin à vent au blé (...) par Claude de Masenaire et Adam Berchmans, maistres faiseurs des moulins (✕Enghien 1687) ; Charles Brunel, fils de feu Michel, maistre charpentier et faiseur de moulins demurant en la ville de Lille (Comines 1709)

FAISSE et FECHE

1. Cerceau de bois. Voir *cherclé*.

faisse : à *Sohier as Clocquettes, cuvelier, pour avoir (...) rapetichiet et reloyet d'une faisse dedens l'arcure dudit moelin Souverain (*Valenciennes 1437) ; à Sohier as Clocquettes, pour avoir (...) ralarghy, reloyet et mis 5 faisses à l'arcure du moullin des Ogelens (*Valenciennes 1437) ; pour (...) avoir (...) à le moelle dudit moellin le Comte mis 2 faisses pour ycelle moelle restraindre (...) et pour aussi avoir l'arcure d'icelui moellin qui s'estoit meffaitte reloye et y mis 4 faisses et 4 deuves (*Valenciennes 1438) ; à Jehan d'Aisin, cuvelier (...), pour 6 grans cercles c'on dist 'faisse' et 12 deuves (...) employés est à entendre 3 d'iceulx cercles au loyer le moelle faisant courant au grant moelin dudit Saint Gery et le remain au refaire l'arcure d'icellui moelin (*Valenciennes 1451)*

▶ Cf. *FEW*, III, p. 423b, art. *fascia* 'bande'.

2. Prob. clayonnage formant une bande étroite au sommet d'un barrage, d'une digue.

feche : *encores au deseure de ledicte escluse faire une feche de verghez sour le darain lit de fagos tout au loncq, de 6 verghez de haut et clachenés de lons havés, et lassus wasener tout dou loncq de ledicte escluse (...); pour 8 cens demi de pels et de verghez qu'il a livrés audit ouvrage et qui ont estet mis en oeuvre par lesdis fosseurs au faire le soif et feche deseure ledicte escluse de Hon (*Hon-H. 1409) ; 2 cens de petis pelz pour faire une fece sour ledicte escluse (*Hon-H. 1411)*

▶ Cf. *FEW*, III, p. 425b, art. *fascia* 'bande', qui donne l'acception 'bande de terre étroite'.

▶ Malgré l'étymologie identique, les scribes de l'époque semblent distinguer les deux acceptions par deux graphies différentes.

FALOURDE

Gros fagot serré de branchages servant à combler les fossés, à empêcher l'éboulement des terres, etc. Voir *fachine*.

pluseurs ramez dont furent faictes 1400 longues bourrees nommez en thyotz 'phalourden' employez et mises en la dycque du molin à vent (...); (...) pour l'abataige desdictes ramees et pour d'icelles avoir fait les dictes falourdes (✕Dendermonde 1490 Greffeninge)

► Ce terme, qui se rencontre aussi bien en français qu'en flamand, a une origine inconnue.

FARINE

a. Poudre provenant de la mouture des céréales.

on pourra mener les blees au moulin et rameneer les frines bien et seurement (*Harelbeke 1394); *et si doit avoir toute le frine ki demeure entour le meule quant on lieve le piere* (*Menen 1256); *deux asseeles nommé 'tienvoethout' [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à aisselin)] miz et employé à l'alee par où la farine passe* (✕Kieldrecht 1415); *faict une ence pour faire glischier le farine en le mayt* (✕Nœux-l.-M. 1517)

b. Poudre provenant du broyage des graines oléagineuses.

le coffre à farinne avec ses deux tremuses à mettre les saclots et un coffre à semence (*Enghien 1759 Wingart huile)

Expression :

mettre à farine

Roder (les meules) avec des céréales secondaires. Voir *mettre à °moulage*.

pour 5 quartiers de pluseurs grains acattés à Jehan Prevost, dont on mist les meulles à frine et acorsa le molin pour muire blé (✕Nœux-l.-M. 1357); *pour deux havods de soille employez à mettre laditte neufve meulle à farine pour la premiere foiz* (*La Gorgue 1420)

FARSIR

Garnir de fer ou d'acier. Voir *querquier*.

pour une asse farsir et rekierkier de 20 livres de fier (*Valenciennes 1378 Comte)

FASCHEL

a. Faisceau, assemblage de menu bois.

pour avoir eu pour le necessité et besongne dudit molin à oille 15 fassiaux pour ardoir ou fournel (*La Gorgue 1419)

► À moins qu'il ne s'agisse déjà de la mesure (acc. b).

b. Mesure de bûches, généralement de bois à brûler, correspondant à peu près à 0,85 stère.

quatre cens de facheaux de bois de chenes en rond pour estre appliqué aux croisures dudit moulin et autres endroits debiles lorsque l'on mettra l'estacque nouveau en place (✕Vieux-Berquin 1716)

FAUACH

Paille.

pour 1 cent et demy de fagos qui furent mis avoec fauach et aultres cozes pour restoupper les traus leur l'euwe couroit au deseure des ventelles (*Valenciennes 1382 Comte)

► Équivalent de *foarre* avec passage de la finale *-arre* à *-ache*, à comparer à *croustach-croustart*, *culach-culart*, etc. Cette forme en *-ach* est absente du *FEW*, XV₂, p. 155a, art. ancien bas-francique **fodar* 'fourrage'.

FAUCARDER

* Faucher les joncs et les grandes herbes qui obstruent les cours d'eau au moyen d'une grande faux nommée *faucard*. Voir aussi *fauquier*.

ils sont obligés à faire moudre (...) comme aussi de faire faucarder la riviere (St-Amand-l.-E. 1746)



Faucardage à l'ancienne ... de nos jours. Photo Faucard'Oise.

FAUCON

Fauconneau, engin de levage consistant le plus souvent en une pièce de bois horizontale qui porte une poulie à chacune de ses extrémités et qui est posée au sommet du bâti.

*pour une tronche de bos de trasne pour le faukon de l'enghien faire (✕Mecquignies 1399) ; pour 2 kevilles et 2 moullettes de fier mises au faukon de l'engien dont on leva ledit noef arbre dou moulin à vent (✕Mecquignies 1407) ; pour une queville bastonnriere et une clef servant pour le fachon [sic, abrégé en fach.], pesant 2 livres (...); item, pour avoir ferret deux moullettes pour ledit faukon de 4 platines qui sont embuvré dedens le bois et à chascune 4 claux rivez (*Valenciennes 1487 Anzin)*

► Cf. BORGNIS, p. 268 et p. 349, pl. 7 fig. 2. À Mecquignies (1399), l'enghien est l'appareil de levage dont le charpentier se sert pour construire le moulin à vent.

FAUCSON

* Fauchaison, dégagement d'un cours d'eau réalisé en fauchant les joncs et les grandes herbes qui l'obstruent.

et rebatra ledit receveur lesdis 13 lb 10 s par. ou compte des despens de la faucson dudit molin (Opwijk 1427)

► Forme de *fauchaison* > *faukeson*. Cf. FEW, III, p. 378b, art. *falcare* 'faucher'.

FAUDER

Curer un cours d'eau en fauchant. Voir *fauquier*.

*3 faux qui ont estet faites en l'an de che compte pour les petis molins pour fauder au deseure de l'iaue (*Douai 1428 Taquet)*

► Absent du FEW, mais signalé par GODEFROY et le DMF.

FAULX et FAUQUE

Faux, instrument à longue lame courbe et à long manche pour couper l'herbe. Voir aussi *fauque*.

faulx : *3 faux qui ont estet faites en l'an de che compte pour les petis molins pour fauder au deseure de l'iaue (*Douai 1428 Taquet) ; et si doit ledit mannier maintenir ledit vivier de faux et de rastel souffisamment (*Beuvry 1450)*

fauque : pour (...) advoir faict deulx fauques servans à fauquier le cruau de la riviere du Lys (...); (...) pour (...) advoir faict et esmanchiet lesdictes fauques (...) ensamble pour avoir livré le bois à ce servant (*La Gorgue 1534)

► Cf. BONNET, XXI, p. 31 : *feauque* et p. 37 : *fauque*.

Composé :

double faulx et double fauque

Faucard, instrument composé d'au moins deux lames de faux, qu'on traîne dans les cours d'eau pour y couper les herbes.

double faulx : lesdis fermiers poldront peschier endedens lesdis ventelles et faire trayner une double faulx pour faire hermier quant besoing sera (*Lille 1558)

double fauque : une double fauche à coper cruaux (*Houplines 1704)



Faucard ou double faux du 19^e s. (longueur 133 cm). Romorentin-Lanthenay, Musée de Sologne D54 2 489.

FAUQUIER

Faucher. Voir aussi *faucarder*, *fauder*, *hermier* et *soyer*.

*pour fauquier le cruaut en la riviere de le Lijs (...) en plusieurs lieux en les bachieres [= endroits bas plantés de broussailles] de ladictie riviere pour mieulx estre quitte de l'eauwe pour lesdictes fouines et estanques faiz audit Menin (*Menen 1457); pour avoir fauquie la riviere (...) affin d'avoir cours d'eaue que ledit molin n'eüst retardement de mieuldre (*La Gorgue 1486)*

FAUTEUIL

✕ Chaise, collier en bois enserrant le pivot au-dessous de la cage et servant de point d'appui aux liens extérieurs et, éventuellement, de support à la cage. Voir *cayere*.

l'estendaer avecq le fautoeul et la lune de dessous (Kester 1715)

► *Fautoeul* et *lune* sont les traductions littérales de *zetel* et de *mane*, appellations flamandes normales figurant dans la prisée originale flamande.

FAUX

Hêtre (*Fagus*). Voir aussi *foyel*.

*une grande flaske de faul, laquelle Mathieus fist soijer en planks pour faire tourtres (*Bavay, Hon-H. 1384); pour esquarer en Mourmail 2 grans faus pour faire tourtes de moullins (*Valenciennes 1394); il fu querre fauls en Mourmal dont on fist kevilles pour les rues dou moullin (*Bavay 1396); les estanpes noefves de faulx et à cascunne ung patin (*Ramillies 15^e s. moulin 2.5 garance); pour une paire de tourtes de fau que mises et employes furent au roët doudit moulin de Rocques (*Recquignies 1413); pour une grande mait de bois fau contenans en longhece 5 piés et demi sour tel larghece qu'il appartenoit (*Recquignies 1454); une lanterne, les tourt de faux et les fuissieau de carme (✕Busigny 1626); les quattres estampes de chesne, une hye de fresne et une surhye de faux (*Thun-l'É. 1642 huile)*

► Bien que le scribe ait écrit *un grant fau (...), dont on fist aules pour ces moulins* (*Valenciennes 1367), il faut corriger en *un grand sau*, le hêtre n'étant pas l'essence idéale pour la confection des aubes d'une roue de moulin. À comparer à : *pour 9 grosses saus accatees (...) pour faire aisselin et aules pour les ouvrages monseigneur as moulins* (*Valenciennes 1368)

FAVERIE

Travail du forgeron. Voir aussi *forge*.

pour bos, aules, gantielles, tournres et autres ouvraiges de soiage et de faverie fais (...) à le retenue des moulins (*Valenciennes 1347); à *maistre Jehan le Fevre de Thians, pour ouvrage de faverie faite as martiaus des machons dessus dis* (*Trith-St-L. 1369)

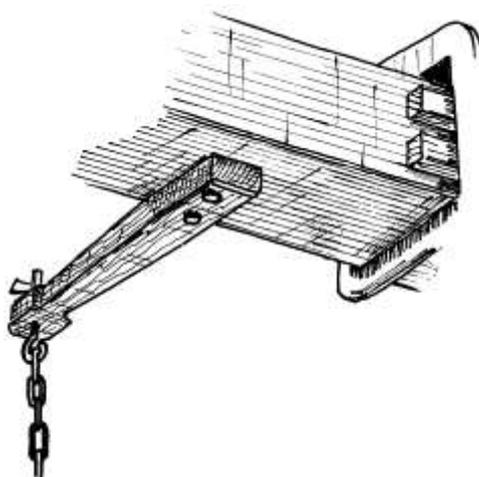
► Déformation de *favrerie* ou *fevrerie*.

FAVORI

☒ ?

tous les cordages, draps, chameaux, lachets et quatre favoris, fou[r]cques et havets (✕Linselles 1750) ; *trouvé huit draps avec tous leur fause cordre et chemeix [sic, lire chimeaux] et quatre favauris et trois bassyer* (✕Marquette-I.-L. 1753) ; *la vollé d'en dedans, un entrebus d'ormeaux, deux point d'ormeaux, hagien, costeray et canlat et deux fafauris de bois* (✕Marquette-I.-L. 1753)

► Ces trois citations, simples énumérations, ne permettent pas d'identifier l'objet. Vu le contexte, je m'imagine que cette appellation assez étrange concerne un seul et même objet. Tout ce que nous savons, c'est que les *favoris* étaient au nombre de quatre et qu'ils pouvaient être en bois. Qu'il me suffise ici de suggérer une des possibilités : le taquet assujéti à la °verge auquel on fixait la cordelle de la courte pointe de l'ourlet de la voile, c.-à-d. la cordelle provenant du coin le plus proche de la verge et de l'arbre moteur. Ce taquet a disparu sur les verges métalliques, remplacé par un simple œilleton.



Taquet auquel on fixe la cordelle (ici la chaîne) de la courte pointe de l'ourlet de la voile. Dessin G.P.

FENDERIE

a. Fendage, travail consistant à couper le bois dans le sens des fibres.

à *Jehan Wancquet, ouvrier de fendrie, pour (...) avoir (...) tronchenet et fendut 2 quesnes et d'iceux fait environ 12 cens de coyaus et ottant de ghandelles* (*Valenciennes 1441)

b. Pièce de bois obtenue par fendage.

Gilliart le Billam, mairénier (...), pour pluseurs communes parties tant de fendrie comme aultre boix (*Valenciennes 1444 Souverain)

FENDRE

Couper dans le sens des fibres.

à Jehan dit Saint Leche et Jehan le Baron, se fille, pour ouvrer avoecq les dessus dis à ce bos et buse taillier et esquarer, à le buse aidier à widier et fendre à biket (*Hon-H. 1387) ; auxdiz (...) soyeurs, pour avoir fendu et soyé en deux lez asselles de Dannemarche (*Harelbeke 1395) ; audit Jehan Gridiaul et sen compaignon, soieurs, pour leur sollaire de aidier à kierquier lesdis kaisnes sur les hours et ychiaux fendre à moiet pour faire le devant ditte buse (*Bavay 1405) ; icellui [moulin] couvrir et enclorre (...) du costé et devant les degrés d'assielles d'Anemarche fenduez en deux (✕Kruibeke 1421) ; d'avoir soyet et fendut une tronche à faire coyaux pour les ouvraiges et retenue des mollins (*Valenciennes 1435) ; à Pierre Mants et son compaignon, soyeurs, lesquelz soyerent et fendierent ledit vielz assieu dudit molin pour l'estoffe d'icellui employer es autres ouvraiges necessaires audit molin (*Haaltert 1446)

FENDURE

1. Le fait de se fendre, de se crevasser.

*pour une grosse bende de fer mise autour de ladicte moeulle pour le preserver de fendure, pesant 52 livres de fer, qui audit pris [18 d la livre] font 78 s (*Moregem 1466)*

2. Coupure pratiquée dans le sens des fibres.

à Coppin Bouton, auquel le dit receveur, et à son compaignon paya à soyer lesdictes 58 asselles, de les avoir fendu de 58 fendures, de chascune fendure 12 mites (✕Haasdonk 1439)

Acception spécifique :

☒ Extrémité inférieure du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1) où commencent les deux dents de la fourche qui saisit l'anille (→ *ache*), d'où fourche. Voir *fourque*.

Accompagné du terme précis en flamand :

clauw [litt. 'griffe'] : *item, estoit le grand fer du molin deriere le Beghinage brisiet desoubz à la fendure nommé 'clawen' (✕Dendermonde 1397)*

FENESTRAGE

Ensemble des fenêtres, des baies.

de remettre des aisielles au debout et au costet et de referre le freniestrage (✕Mouscron 1479)

FENESTRE

Ouverture pratiquée dans une paroi pour laisser entrer l'air et la lumière ; le terme s'emploie même pour les simples ouvertures (carrées à l'origine) dans les parois du moulin sur pivot et leur clôture en bois. La *fenestre sur le moulage* est destinée à éclairer le meunier et surtout le rhabilleur de meules au travail. En picard, la *fenestre* est souvent le volet qui permet d'ouvrir et de fermer la baie. Voir aussi *fenestrelle*.

*pour avoir (...) refait frenestres sur un leis (✕Nœux-l.-M. 1381) ; 2 pendaires de fer à quoy une fenestre dudit molin pent (✕Saaftinge 1408) ; pour (...) faire une noefve fenestre pour clore et ouvrir servans deseure le roelz dudit mollin sur le riviere (*Valenciennes 1423 Souverain) ; en icelle achinte avoir fait ung grant cassich de huit piés de loing et de quatre piés de hault servant que quant les yauwes sont grandes qu'elles puissent passer parmy ledit moelin sans adommagier icellui, et en icelui cassich avoir fait deux phenestres d'asselles fuelliees, planees, havees et roillees (*Valenciennes 1480 Anzin) ; la parrois d'entrée etoffée (...) de deux poteaux de porte neuf de 10 pieds sur 5 et ½ et 10 pouces reduit (...), de deux poteaux de fenestre de 9 pieds et demy sur 5 et 10 pouces de bois neuf (...), 43 pieds de roilles à ladite fenestre, 32 pieds reduit de planche de bois blanc, d'une entretoise au dessus de la fenestre (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

- *fenestre* donnant sur le moulage : *en celui pan, au deseure de le ruels rordener une feniestre pour rendre veuve au moulage par devens (*Bavay 1391) ; pour faire une grande fenestre deseure le mollaige (*Valenciennes 1423 tan) ; en ycelui mur faire unne feniestre à deux foilles pour donner veue sur le moulage au battre les moelles (*Valenciennes 1444 Souverain) ; pour (...) avoir fait et renouvelé le harnatz tournant dudit molin (...) parmi une fenestre faicte deseure pour avoir bonne veue à preparer lesdictes meules (*Moregem 1457) ;*

aussy en ung cassy dormant [donnant] veu sur le moulaige dudit molin Souveraing y ont fait une fenestre furnye de carnetz, de roilles et de bordures, revestu d'assielles de blancq bois jointes et foeillies (*Valenciennes 1536)

fenestre sur le molage : 2 planques de quesne deseure les fenestres sur le molage (*Menen 1457) ; deux noeuve fenestre sur le molaige (✕Busigny 1626)

- fenestre donnant accès aux volants : *après l'esquaireur [le charpentier] ouvra un bauch ausnier tout noef et le estoffa de 2 postiaux acollant l'arbre et d'un pochart à l'encontre, de 2 souskevrons et d'un bauchet par deseure, de 2 renels et de 2 rotons, atout viestit d'aisselin havee et bien assisse, et ens ordonner une fenestre pour viseter l'arbre sus les vollans* (✕Mecquignies 1426); *pareillement avoir revestu d'aisselles à dos et à costé depuis ledit bos anyé en hamont tout le cullach d'iceluy molin et fait une noefve fenestre pour aller aux volans* (✕Nœux-I.-M. 1498) ; *le fenestre au petit crepon deseure l'arbre* (✕Hellemmes ± 1650)

- fenestres du moulin-tour : *faire 2 noefz huis et 6 fenestres* (OTemplemars 1430) ; *à ladicté toure a quatre fenestre et les fenestre y servant* (OVillers-en-C. 1628) ; *six fernettes d'asselles de chesne d'un poulice d'espaisseur garny de gons et verveilles* (OWambaix 1669)

► À Villers-en-Cauchies, en 1628, les fenestres sont les tantôt les baies, tantôt les volets.

► Dans l'ALW, IV, p. 97, l'informateur de Ploegsteert (Fl.-Occ.) traduit « Mettez les volets à la fenêtre » par *Mèt lè fè'rnèt ó kasì* (ALW, IV, p. 97). Cf. aussi COCHET, p. 169: « Ferneèt – En 1850, volet de fenêtre (...). La fenêtre vitrée s'appelait *kasì* ».

Acceptions spécifiques :

1. Trappe dans le plancher (p. ex. pour le passage des sacs).

pour avoir fait oudit 2^e planquier une fenestre toute noefve (✕Nœux-I.-M. 1466)

2. Planche amovible au devant de chaque auge (→ *vaisseau*) du moulin à °*reviquer*.

les dossiéz et bajot à la choque, un chasis à l'entour, cincq fenestres aux vachaux (*Lille 1768 moulin 2.2.3)

3. * Trou dans la paroi du côté de l'eau, par où l'arbre moteur pénètre dans le moulin. Voir *trau*.

pour les deux feniestres rondes où les arbres desdis deux moullins tournent, contenant ensamble les deux à mesure 94 piés de pierre de taille tant de grez comme de noire pierre (Leval-Ch. 1458)

fenestre de l'arbre : *pour avoir remacenet et remousetet au pan moulerech doudit molin et en plusieurs autres liux au deseure de le feniestre de l'arbre doudit molin* (*Bavay 1413)

Composés :

fenestre bavisienne

Fenêtre saillante, lucarne faisant saillie dans le toit.

pour (...) avoir (...) fait 2 fenestres bavisienne, l'une ou comble de le maison desdis molins et l'autre ou bouge [= cuisine] d'icelle maison, rewardans subz le Vasne¹ (*Valenciennes 1442 St-Géry) ; *une aultre feniestre bavisienne à fauront [faux rond ? Plutôt erreur pour faurain (→ faux °rain)] estoffee de comble et d'uisserie affin d'avoir clarté au batre les moelles* (*Valenciennes 1442 Comte) ; *ou comble une noeve frenestre bavisienne pour donner veue et clarté au lever et batre les moelles (...)* ; à Pierart Cabot, *machon (...)*, *pour avoir (...) asilz le casich et machenet les bordures et cotrés de le noeve fresniestre bavisienne faite deseure le moulaige d'icelui moelin (...)* ; à Ansiel Audeghon et Sandrart Martin, *couvreurs de tieule (...)*, *pour avoir (...) repaumijet et couvert tout noef le freniestre bavisienne faite deseure le moulaige d'icelui moelin* (*Valenciennes 1448 Ogelens)

► Voir HERBILLON Jules, "Barbacane et fenêtre bavisienne", *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXXII, 2 (1961), pp. 253-258 ; XXXVIII (1967), pp. 228-230 et *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, XXXVI, pp. 278-279. Le FEW, XIX, p. 20a fait dériver l'ancien wallon *bavisine* et l'ancien picard *bavisienne* du persan *balahana* 'terrasse du toit', qui aurait donné aussi *barbacane*. L'étymologie populaire a associé le terme à Bavay et à Beauvais (*fenestre beauvoisine* dans l'ALW, IV, p. 99) en aurait même fait *bellevoisine*, comme il appert par la prisée du moulin à eau de Polincove de

¹ Maison sur l'Escaut, au rivage, où arrivaient les marchandises.

1624 : *item, la bellevoisine*. Même le verbe *bavisier* se rencontre : *pour (...) couvrir de thieule tout autour de une queminee au molin de Fossart comme à bavisier une fenestre en ycelui molin* (*Valenciennes 1429). Voici une description d'une telle fenêtre : *Item, avoir fait en ladicte grant estable du chasteau une fenestre bellevoisine de huit à noeuf pietz de hault et de six pietz de large estoffee de trois posteaulx et d'un faulx rain et comblee à chascun costé de six pieces de comble, de deux pannes, d'une fette et une croisure. Et à icelle fenestre bellevoisine deux fenestres (...)* [ADN, B 14751 (1517) 76v°-77r° Château de Béthune].

fausse fenestre, fenestre fausse

a. ✕ Volet incliné placé sous l'arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l'eau qui s'est infiltrée le long de cet arbre ; ou ouverture par où est évacuée cette eau. Voir *faux huis*.

fenestre fausse : *avoir fait audit demi crepon deux raions [sic, prob. rains] en quoy le fenestre fausse est mise* (Ostricourt 1467)

b. ☒ Volet qui ferme la baie située dans le pignon de la paroi de de la porte d'entrée.

fausse fenestre : *le culas du coté de la montée etoffé (...) d'une fausse fenestre au petit bout de l'arbre, contenant 12 pieds reduit d'achelin et 7½ pieds de roille d'ormes* (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► Tout le passage pourrait être erroné, par suite d'une inversion de la part du copiste.

fenestre flamenghe

☒ Baie avec le volet qui la ferme aménagée dans la croupe pour donner accès à la tête de l'arbre moteur ; ou cette baie même. Voir aussi *fenestre à vent, fenestre de l'arbre, fenestre deseure l'arbre, fenestrelle flamenche* et *huis à vent*. Cette baie se situe tantôt au-dessus de l'arbre moteur, tantôt, et plus souvent, à gauche et/ou à droite de l'arbre moteur.

pour avoir fait une fenestre flamenghe de quesne deseure l'arbre, bos et oevre 20 s (○Templemars 1544) ; *une petite fenestre flamenghe prisee [la valeur manque]* (✕Vieux-Berquin 1594 prisee incorporée dans le bail) ; *l'estrier du marbreaux ave[c] ung cloux hurtoir et une nocquiere par desseure la fenestre flamengue* (✕Lille 1627 moulin 3.23) ; *une petite nocquer au dessus la fenestre flamengue (...)* ; *item, ung nocq de bois dessous l'arbre et un faux huis* (✕Lille 1643 moulin 3.18) ; *pour deux fenestres flamangue (...)* ; *item, pour revestir autour du grand colet et une fenestre audit collet* (✕Hem-Lenglet ±1650) ; *le gros boujennié, le demy crepon, achelin, echantes, potelee d'arbre, topenne, fenestre flamengue, le mabriaux avec sa dependance* (✕La Bassée 1755 blé)

► Avec la °fenestre *bavisienne* que je n'ai rencontrée que dans les moulins à eau, la *fenestre flamande* est fréquemment mentionnée dans les anciennes descriptions de bâtiments de la région étudiée, mais elle n'y est pas identique à la *fenestre flamenghe* du moulin à vent. Cf. : *une feniestre flamenghe au molin de brais* (*Valenciennes 1364) ; *pour du long le pan sur l'Escault avoir refait et remis à point les fenestres flamenghes y estants, qui pourries estoient* (*Valenciennes 1491 St-Géry) ; *pour (...) aussi avoir couvert et lacté audit molin la fenestre flamenghe* (✕Béthune 1508) ; *les deux pans seront furny de bons chevrons de fresne ; sur chascun pan un fenestre flamaigne, le tout furny de chevrons de fresnes bien taillez* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1). NICOT, p. 283 définit en détail cette fenêtre : « Fenestre flamende est une espece de fenestre faite de charpenterie, en façon de lucarne issant en forme pentagone de la couverture d'une maison, estable ou grenier, enfaistée de tuyle, assise bord à bord de la muraille sur laquelle l'esgout de ladite couverture est porté. » Voici, par exemple, l'énumération des pièces de bois nécessaires à la confection, en 1517, d'une *fenestre flamenge* au moulin à eau de Fossart à Valenciennes : *sur le pan d'envers les murailles de la ville y avoir fait une fenestre flamenge furnie de deux esteaux de cinq piez de loing, de 4 et de 5 poch de gros, d'ung seullet, d'ung intel et de deux coppons de plattes de cinq piez de loing chascune, de six et de sept poch, aussi d'une feste et d'ung montant et de pluseurs combles de quatre piez de loing acoronné à pointe l'une à l'autre.*

L'ALW, IV, p. 99 s'attarde quelque peu sur la *fenestre beauvoisine*, mais renvoie au FEW, III, p. 599a pour les appellations *flaminde, flamande* de la fenêtre du toit.

fenestre à vent

☒ Baie avec le volet qui la ferme aménagée dans la croupe pour donner accès à la tête de l'arbre moteur. Voir *fenestre flamenghe*.

à *Guillaume Stuer, charpentier, de ce qu'il a fait (...) 2 fenestres à vent* (✕Kruibeke 1432)

► Trad. du flamand *windvenster*. Cf. *WVD*, p. 76 ; *WBD*, p. 426.

fenestre de l'arbre

1. * Voir ci-dessus acc. spéc. 3.

2. ☒ Baie avec le volet qui la ferme aménagée dans la croupe pour donner accès à la tête de l'arbre moteur. Voir *fenestre flamenghe*.

festitures du plomb et nocquierette dessus la fenestre de l'arbre (✕Wattrelos 1579)

fenestre d'en haut

✕ Volet qui ferme la baie de la paroi de devant, au-dessus de la porte d'entrée.

les pentures et verou de la fenestre d'en haut (Attiches 1721)

fenestre deseure l'arbre

☒ Baie avec le volet qui la ferme aménagée dans la croupe, au-dessus de l'arbre moteur, pour donner accès à la tête de cet arbre. Voir *fenestre flamenghe*.

pour avoir fait une fenestre et livré le bos deseure l'arbre dudit moulin (OTemplemars 1466) ; *une noeve fenestre deseure l'arbre* (✕Baisieux 1476)

fenestre dessous l'arbre

✕ Volet incliné placé sous l'arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l'eau qui s'est infiltrée le long de cet arbre ; ou ouverture par où est évacuée cette eau. Voir *faux huis*.

la fenestre dessous l'arbre de moulin avec un bacquet et goutiere (Enghien 1687)

► L'autre version de la prisée traduit littéralement le flamand *de waterdeure* : la porte à l'eau.

FENESTRELLE

Petite baie avec le volet qui la ferme.

fait deux fenestrelles (✕Nœux-I.-M. 1510)

Composé :

fenestrelle flamenche

Baie avec le volet qui la ferme aménagée dans la croupe pour donner accès à la tête de l'arbre moteur. Voir *fenestre flamenghe*.

une petite fenestrelle flamenche prisee [la valeur manque] (✕Vieux-Berquin 1594)

FENTE

1. Bois de fente, pièce de bois obtenue par fendage. D'après ce que nous pouvons déduire des textes anciens, la *fente* était d'abord une latte, un échelas, une pièce plutôt étroite, mais à la longue l'appellation s'est appliquée à certaines planches. Le terme a subsisté dans quelques patois picards pour désigner un genre standardisé de planches : pour HÉCART, p. 205a, la *fénte* est une planche de 5 pouces de largeur sur 1 pouce d'épaisseur ; à Mons, c'est une planche d'un pouce et demi (de France) d'épaisseur nominalement, mais en réalité d'un pouce un quart (de Hainaut) (SIGART, p. 176).

pour autre bos de coi on refist le huge et les escliers que li grande yauwe avoit destakiet et menet aval, c'est assavoir en fentes de coi on fist gistes sour les escliers et pour lattes (*Recquignies 1372) ; *pour 7 teneves aissielles de cherisier de 8 piés de loncq cescune et de 1 piet de let prises pour couvrir ledicte arkure par deseure, à 2 s 6 d le pieche, 17 s 6 d ; item et pour 4 fentes dont on fist roilles d'otel longece, pajet 8 s, sont 25 s 6 d ; à Jehan Carpentier, pour sen sollaire de ycelle dicte tremye [sic] (...) couvrir desdictes aissielles et mettre 2 roilles enviens le moelle pour ycelles aissielles susporter* (*Recquignies 1424) ; *aussy avoir fait ung couvercle [à la huche] encasilliez de bonnes fentes de deux et de trois poch, et l'avoir pareillement revestu de fortes planques* (*Valenciennes 1524 Anzin) ; *pour 8 aissiellez de quesne de 9 piez, 6 fentes de 14 piés, demy cent de bauquez de 5 piés (...) employez es ouvrages de charpenterie d'icelui mollin (...) au pris de 4 s l'aissielle, de 3 s le fente et de 9 d le baucque* (*Valenciennes 1442 Comte) ; *pour quatre fentes pour faire les bras du touret de l'enghien dudit molin du Fossart, de quatorze piedz de loing chascune, de*

deux et de trois poch de gros (*Valenciennes 1517) ; pour avoir fait deux tremuises servans aux deux molins de Saint Gery, lesquelles sont faictes et furnies de bonnes fentes de quartier et d'asselles d'ung doit jointes, feulliez et assamblez à quatre pans (*Valenciennes 1522 St-Géry) ; fault mestre à l'ung des estiaux deux fente de 15 piet de lont, pour cause qu'il n'y a po[i]nt de fellissement (*Ramillies 1554 textes 1)

Les textes distinguent la *simple fente* par opposition à la *double fente* (→ *double*) et à la *fente renforchie* (→ *renforchié*).

simple fente : l'archure de sept pieds de largeur (...) ; la couverture faite de quatorze pieds de double fente, de vingt pieds de simple fente, de quatorze pieds de planche de bois neuf et de vingt quatre pieds de planche de bois vieu et de quatre pieds de feuillet renforcé (*Leval-Ch. 1757 blé)

2. Défaut du fer qui se présente sous forme de petite crevasse.

il seras tenu de fournir et livrer du fer de la meilleure espèce et qualité sans fente ni paille (✕Houtaing 1780)

Composés :

fente de quartier

Planche du genre *fente* débitée dans un quartier de grume.

pour avoir fait deux tremuises servans aux deux molins de Saint Gery, lesquelles sont faictes et furnies de bonnes fentes de quartier et d'asselles d'ung doit jointes, feulliez et assamblez à quatre pans (*Valenciennes 1522 St-Géry)

fente de tourtes

Planche du genre *fente* dont on fera les deux plateaux de la °lanterne d'engrenage.

pour le harnas (...) qui mena de Bavai à Roque l'ouvraige devant dit et une fente de tourtes (*Recquignies 1384)

FER

a. Pièce en fer, ferrure servant à attacher, à consolider².

pour 4 tortillons appelé 'wendelinghe' [= °hasplel] (...) et une agrappe appelé 'steghelreep' [= étrier] (...); item, à Michiel le Boet et Jehan Ottenborch, charpentiers, qui desdiz fers ont reloyé et assuré (...) lesdictes roues, les arbres dudit molin et autre part (*Ninove 1416) ; les fers qui vont parmi le reuwe (✕Kruike 1422) ; pour trois grans fers tout ront employés pour faire tenir et refortifier les verges des veles dudit molin, pesant ensemble 20 livres (✕moulin de Verrebroek transporté à Hulst 1426) ; pour deux fers qui sont mis dedens l'arbre du molin de blé, sur quoy il tourne es paëlls de metael, pesans 50 livres (*Menen 1432) ; pour avoir redrechiet et remis à point les fers servans audit frain (○Templemars 1449) ; pour plusieurs fiers, c'est assavoir pour une sieruere et le clef et pour plusieurs aultres ouverages (✕Walem 1455) ; pour quatre fers appelé 'clefz' dont sont cloz les verges d'icelui molin, à 12 d par. la piece font 4 s par. (✕Petegem-a.-d.-S. 1482) ; au windach huict couteaux, vingt fourcquettes, deux barreaux clauz au bauch collier et ung grand fer fermant à clef et à flotte (✕Hellemmes 1612)

b. Outil en fer.

à Pierart de le Caucie, souyeur d'ais, et à Jehan dit Saint Lece, pour soyer le bos à 2 fiers, que il a convenut pour ce dit ouvraige faire tant à journee (*Recquignies 1374) ; pour ferz dou moulin ewisier (*Moregem 1382) ; pour ung grand fer dont on hauche et avale les pierres dudit molin, 3 lb par. (✕Kruike 1422) ; pour ung fer à mettre les vielz bouguons hors du vielz grant baulc de muele, poisant 3 livres et demy (✕Ingelmunster 1444)

Accompagné du terme précis en flamand :

bele, bille [= marteau du rhabilleur de meule] : huit autres fers appelez 'billen', ung grant fer appelé 'handboom' (✕Kieldrecht 1405) ; pour 6 fers dont on bat les pierres du molin, appelé 'belen' (*Menen 1432) ; 4 fers appelé 'beelden' (*Moregem 1484)

handboom [= levier] : huit autres fers appelez 'billen', ung grant fer appelé 'handboom' (✕Kieldrecht 1405) ; ung fer nommé 'handbome' (✕Saaftinge 1414)

² Je n'ai pas cru bon d'énumérer toutes les appellations flamandes de pièces en fer (pour un fer qu'on appelle ... en flamand). On les trouvera dans ma *Terminologie*.

Acceptions et emplois spécifiques :

1. Éléments métalliques servant à la transmission du mouvement aux meules :

fer	voir l'encadré 5 ci-dessous §§ 1 ; 2 ; 2.1 ; 2.2 & 3
fers	voir l'encadré 5 ci-dessous § 0
fer qui gist en la meule qui tourne	voir l'encadré 5 ci-dessous § 3
fer qui porte la meule de deseure	voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2

Accompagné du terme précis en flamand :

clauwe	voir l'encadré 5 ci-dessous § 4
grote spille	voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2
hals	voir l'encadré 5 ci-dessous § 4
meuleniser	voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.1
rine	voir l'encadré 5 ci-dessous § 3
spille	voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2
sporekin	voir l'encadré 5 ci-dessous § 4

2. Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre. Voir *envir.*

pour deux fers qui sont mis dedens l'arbre du molin de blé, sur quoy il tourne es paelles de metael, pesans 50 livres (*Menen 1432)

3. Prob. boitard en fer (→ *boïste* acc. 2) introduit dans l'oeillard de la meule gisante.

Accompagné du terme précis en flamand :

cropring [litt. 'anneau du gosier'] : *pour avoir fait et delivré esdis molins à eaue deux gros fers appelez en flamenc 'cropringhe', pesans chascun 24 livres de fer, monte 48 livres de fer* (*Ninove 1431)

► À comparer au texte suivant provenant de Kontich (Anvers) : *Item, eenen nyeuwen cropbant* [litt. 'bande du gosier'] *met twee langhen veren die ghemaect es, dienende in 't gat van den nyeuwen molesteene (...)* [= Item, un nouveau 'cropbant' avec deux longues attaches qui a été fait et qui sert dans l'oeillard de la nouvelle meule (...)] LEMMENS, p. 86 (compte de 1487). Nous rencontrons encore des *cropisiers* [litt. 'fers du gosier'] pour l'oeillard de la meule à Ninove (1368), Gand (1400), Munkzwalm (1403) et à Dendermonde (1453). Voir COUTANT 1, p. 214³.

À l'époque de la rédaction de ma *Terminologie*, le boitard en fer était encore ignoré des molinologues, de sorte que les remarques que j'y ai faites sont sujettes à révision.

4. Dans un moulin à huile, prob. chacune des épaisses plaques de fer incurvées et rétrécies à leur sommet, placées dans la presse de part et d'autre de l'étreindelle (→ *etendelle*). Voir *paumelle*.

pour 4 fiers pour le tordoir de Trith fais à manière de huge, pesans 134 livres (*Trith-St-L. 1395)

► Le poids de ces *fiers* et leur nombre sont les seuls indices à notre disposition. Les presses possèdent deux emplacements pour les étreindelles, donc quatre fers. Ces fers enveloppent en quelque sorte les étreindelles « à manière de huge ».

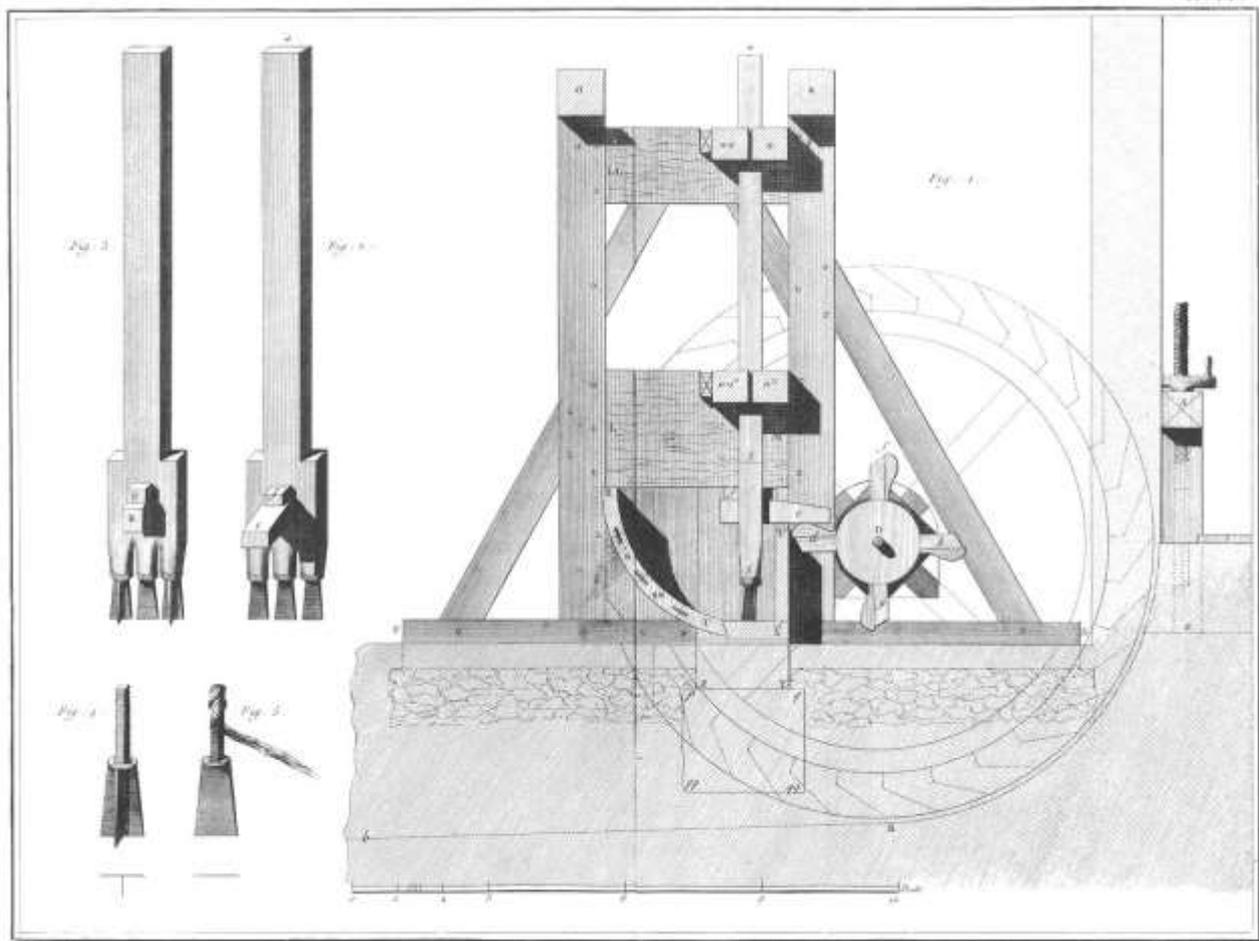
5. Dans le moulin à garance, chacun des deux taillants perpendiculaires placés de part et d'autre d'un couteau ou burin à l'extrémité inférieure de chaque pilon (→ *estampe*) ; les deux taillants font éclater la racine, le couteau central la coupe.

pour 12 viroelles pour les estampes doudit mollin, pesans 82 livres ; pour 12 fiers pour ledit mollin, pesans 222 livres (*Valenciennes 1382 Becquerel) ; *pour 10 fiers reswisier et remettre à point, 24 s ; pour faire de 2 fiers 4 coutiaus tous nuefs audit moulin, 22 s* (*Valenciennes 1388 Becquerel)

fer de l'estampe : *pour 16 fiers des estampes doudit moulin reuwisier et recopper par desous, à 4 s le piece (...)* ; *pour 2 keuwes mises à cesdis fiers, 8 s ; pour 3 coutiaus mis à cesdis fiers, à 4 s le pieche* (*Trith-St-L. 1395)

fer de warance : *pour 11 fiers de warance reforgier et reswisier, 22 s ; pour 3 coutiaux de waranche et une noefve yergne, 18 s* (*Trith-St-L. 1400)

³ Comme les références de deux très longs comptes de Dendermonde – dont celui d'où provient le *cropisier* – manquent dans ma *Terminologie* au tableau des archives consultées, je les mentionne ici : ARA, Rekenkamer 27778 (1453) (réfections des ponts et moulins de Dendermonde après les destructions par les rebelles gantois) et Rekenkamer 27779 (1457) (travaux aux moulins).



Tanneur, Coupe Transversale du Moulin à Tan.

Moulin à tan à pilons. Planche de l'*Encyclopédie*. La structure de ce moulin était fort proche de celle du moulin à garance : les pilons y étaient aussi pourvus de taillants perpendiculaires et de couteaux. De tels moulins à tan, je n'en ai pas rencontré dans la région que j'ai étudiée : l'écorce y était moulue sur des meules horizontales.

Composés :

fer bastart ou bastart

Barre dont la section n'est ni méplate (plus large qu'épaisse) ni ronde.

*trouvé au bois pailieu deux estrié de fer de deux batar carré avec deux autre estrié de fer meplat (✕Cambrai 1686 moulin 1.5) ; au corps dudit moulin dix sept ancrs de fer batard, trois autres plus petits de fer quarré (*Ramillies 1722 moulin 2.2)*

► D'après d'AVILER, p. 174, le *fer quarré bâtard* a 15 à 18 lignes [= 3,4 à 4 cm] de grosseur. Ne pas confondre avec l'ancienne appellation du nickel, *fer bâtard*.

fer battu

Fer façonné par martelage. Il s'oppose au *fer de fonte*.

*cinq virreul d'estampe, cinq gresseaux, quatre de fer fondue et une de fer battu (*Comines 1746 tan & huile) ; le grand fer, hache, fusé de fer, la fusé de fer battu [voir la note à fusée acc. 2a], la boîte et le petit pat (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; le grand fer, ache, fusés de fer batus (✕Lille 1768 moulin 3.9)*

blanc fer, fer blanc

Fer-blanc, à l'origine plaque de fer recouverte d'étain ; plus tard tôle fine d'acier doux recouverte d'étain.

à Colart du Moulin, pour une banriere de blanc fer bordee de leton mise au dessus dudit moulin, 12 s (✕Seclin 1393) ; canal de fer blan ferme et immobil (*Lille fin 18e s. plan) ; une platine et un crachet, une lampe de fer blanc (*Comines 1710 blé & brais) ; les deux bacin, deux lampes de blan fer (✕Vermelles 1785 huile)

fer croisiet voir l'encadré 5 ci-dessous § 3

fer cru

Matériau obtenu après la première phase de la transformation du minerai en fer ; le fer cru, dur et cassant, a un taux de carbone élevé.

la fusée de fer cru ayant été cassée, on a fourni au fermier la fusée neuve aussi de fer cru (*Leval-Ch. 1757 épeautre)

fer fondu

Fer de fonte qui a été moulé en ouvrage. Il s'oppose au *fer battu*. Voir *fonte*.

cinq virreul d'estampe, cinq gresseaux, quatre de fer fondue et une de fer battu (*Comines 1746 tan & huile)

fort fer

Fer à la fois malléable et très résistant, provenant d'un gisement riche en fer et de faible teneur en phosphore.

quatre chevilles de cinq pouces et deux cent clous de 24 fort fer (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

froid fer

Fer battu à froid.

pour 6 grandes bendes à froit fier dont on n'a [sic] loijet autour de le tieste de l'arbre au deriere et au devant dou roët, pesans parmy les claux coppés 52 livres de fier (✕Mecquignies 1426)

grant fer, fer grant

voir l'encadré 5 ci-dessous §§ 1 ; 2.1 & 2.2

grans fers

voir l'encadré 5 ci-dessous § 0

grant fer tournant

voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2

grant fer à fusée

voir l'encadré 5 ci-dessous § 1

grant fer du mouvet

Lame de l'agitateur (→ *mouvet*), qui, dans le moulin à huile, remue les graines oléagineuses pilées qu'on réchauffe pour empêcher qu'elles ne brûlent. Voir aussi *happe*.

la payelle, le trepied, le faux fourmeaux [= fourneaux] et le grand fer du mouvet (*Marquette-l.-L. 1653)

grant fer de la pierre

voir l'encadré 5 ci-dessous § 1

grant fer des tourtes

voir l'encadré 5 ci-dessous § 1

gros fer

1. Fer de meule

voir l'encadré 5 ci-dessous §§ 1 & 2.1

2. Ensemble de pièces de fer plus grandes ou plus lourdes que les autres.

some totalle de gro fer est mil 349 livres (✕Busigny 1559) ; *l'arbre tournant sera bien armé de ses ferailles, tels que les envis, chapeaux et gros fer* (*Douai 1767 Massue)

gros fers

voir l'encadré 5 ci-dessous § 0

gros fer à fusee

voir l'encadré 5 ci-dessous § 1

long et gros fer

voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.1

maistre fer

voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2

petit fer, fer petit

1. Fer de meule ou anille

voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2 et 3.

2. ☒ Tourillon métallique à l'extrémité intérieure de l'arbre moteur.

pour une pierre de marbre (...) miz et employé oudit molin desoubz le petit fer d'icellui (✕Sluis 1399)

► L'expression est étrange.

petits fers

voir l'encadré 5 ci-dessous § 0.1

plat fer

Bande de fer assez mince.

Accompagné du terme précis en flamand :

wintbant [= lien souple, °hasplel] : pour 15 piés de plat fer appelé en flamenc 'dobbel wintbant' [= lien double] (...); item, pour 18 piés dudit plat fer appellez en flamenc 'eincl windbanden' [= liens simples] (...); item, pour six pieces de plat fer mis et employés à la frumeture de ladicte pranghe [= frein] (✕déplacement du moulin de Vrasene à Hulst 1426)

fer tournant

Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir*.

Accompagné du terme précis en flamand :

tap : pour avoir refait et réparé les debouts des deux assieux d'iceux molins à eaue, où les fers tournans que l'en dist en flamenc 'tappe' sont assiz (*Ninove 1446)

fer tournant le moulin

voir l'encadré 5 ci-dessous § 1

fer à briser glaces

* Casse-glace, outil en fer effilé destiné à libérer le moulin de la glace ou à briser les glaçons qui risquent de l'endommager. Voir *desglachoir*.

l'engrainoir et la grille, les trois fers à briser glaces, un levier de fer et deux moussieres au talon (Enghien 1755 Pont froment)

fer à fourque

voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.1

fer à fusee

voir l'encadré 5 ci-dessous §§ 1 & 2.2

fer à la lime

Fer doux qui se polit bien.

deux barres fer à la lime pesant 102 livres (...); (...) 155 livres de fer à la lime pour la masse et leviez (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

► En 1701, une enquête effectuée dans le Hainaut français dénombre six fourneaux en activité, savoir deux où l'on fait le fer à (la) lime et quatre le fer commun : le fer à (la) lime se vend 10 livres de plus le millier que le fer commun. Cf. LEQUEUX. Pour obtenir du fer à la lime, on fait fondre une seconde fois le fer de fonte, on le bat au martinet (hydraulique), on le chauffe encore pour enfin le battre en barres sur l'enclume.

fer à main

Pince, barre de fer aplatie et légèrement recourbée à son extrémité dont le meunier se sert pour soulever la meule courante en vue d'y attacher la corde. Voir *levier*.

Accompagné de la traduction en flamand :

handboom : pour avoir refait et adrechiet un fer à main appelé 'andboom', duquel on lieve et avale les pierres dudit molin (✕Saaftinge 1402)

► Traduction littérale du terme flamand.

fer à tourteau

Dans un moulin à huile, chacune des épaisses plaques de fer incurvées et rétrécies à leur sommet, placées dans la presse de part et d'autre de l'étreindelle (→ *etendelle*). Voir *paumelle*.

les ferailles servans au-dedans de laditte presse, sçavoir les quatre fers à tourteaux, les deux fontaines paisant ensemble deux cent quarante livres (*Enghien 1767 Wingart huile)

fer d'aissil

Plaque de fer qui consolide l'essieu et plus spécialement la fusée.

○ Pour l'essieu de la roue qui porte la queue :

audit fevre, pour 2 bendes servans à l'assil de le ruee, 6 s ; audit fevre, pour 2 fiers d'assil à ledite ruee, 12 d (○Templemars 1393) ; *8 kievilles de fier, deux fers d'aissil, une oeche et une flotte pour l'engien dudit moulin* (○Templemars 1447)

* Pour l'essieu qui porte la roue à °couteaux :

pour remettre à point le fier d'assil dudit viés molin, qui arme le keuwe de le roye (Templemars 1395) ; *pour 2 fiers d'assil servans à le queue dudit moulin* (Templemars 1406) ; *un fier d'assil à fierer le queue dedens le roes* (Templemars 1408) ; *pour avoir ataqiet et rassis quatre fers d'assil à le quewe qui tourne ledit moulin* (Templemars 1451) ; *pour 2 fers d'aissiz servans à le queue dudit moulin, pesans ensemble 16 livres* (Phalempin 1454) ; *pour 4 fers d'assil pour lesdis moulins de weddes, pesans parmi les claux 17 livres* (Templemars 1473) ; *pour avoir livré ung grant fer d'aissil audit moulin,*

pesans 10 livres, et 6 quevilles de fier à refaire ledit moulin en plusieurs lieux, pesans 6 livres (Templemars 1474)

► Pour une étude détaillée des fers d'essieu, cf. SCHARNHORST, pp. 175 et sv.

fer de (la) Buissiere

Prob. fer façonné et vendu à la Buissière (Bruay).

pour avoir fait ung carkan de fer de la Bouchiere, lequel a esté employé et mis en œuvre à loyer l'estacque dudit molin, pesant 82 livres, à 3 s le livre (✕Cysoing 1527) ; pour 36 cousteaux de fer de Buissiere emploiez à l'arbre du mollin et encassez dedens ledit arbre à deux boutz, pesant ensemble 201 livres de fer (✕Nœux-l.-M. 1531) ; pour avoir fait une nouvelle aisse audit mollin de fer de le Bussiere (✕Cysoing 1531) ; ungne bende de force de fier de Bouciere de 12 piet de lon (○Templemars 1540) ; les grandz fers, à sçavoir la fourque et l'ache refaicta noeuve de fers de Bouciere, et fusee et boiste et passez (✕Loos 1580)

► L'expression n'apparaît que dans les comptes du 16^e siècle originaires de Nœux et des environs de Lille. À Nœux, précisément, c'est un certain Vincent de la Buissière qui forge les pièces de fer dans la première moitié du 16^e siècle. Vu les localités d'où proviennent les attestations, je préfère ne pas associer l'expression à la Buissière sur la Sambre (Hainaut), dont le sous-sol recelait d'importants gisements ferreux.

fer d'envir

Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir*.

*pour un fer d'envir avec le clef y servant au debout de l'arbre dudit molin, avec deux neuf cercles mis audit arbre (...), tout pesant ensamble 132 livres (*La Gorgue 1453)*

fer d'Espagne

Fer provenant d'Espagne, en fait de Navarre. Voir aussi *espaigne*.

*à Jakemart le Fevre et Colart le Fevre (...) demora li ouvrages de forge de ce dit moullin (...), se leur demora cescune livre par maniere qu'il doivent ouvrir de purain fier d'Espagne et non d'autre (✕Mecquignies 1399) ; au torgnon du petit molin faite une noefve koke de fier d'Espagne (*Valenciennes 1432 Anzin) ; pour les 2 torignons venans d'icelui viez arbre refaire et rekerkier de 36 livres de noef fer d'Espagne pour les faire servir au noef arbre (*Valenciennes 1441 St-Géry) ; pour refaire et renacherer le piet et palette, aussi ralongier et rekerkier le fier dudit molin de Brisebos de 28 livres de fer d'Espagne (*Valenciennes 1442) ; pour 4 noefz martiaux à battre les moelles pesans 14 livres de fer d'Espagne (*Valenciennes 1443 Fossart)*

► Pour des exemples du 13^e siècle, cf. SALZMAN, p. 286. En 1809 encore, dans les Annales des arts et manufactures, vol. 31, p. 142, nous lisons « Le fer d'Espagne, particulièrement celui de la Biscaye, est le meilleur de l'Europe. » À partir du 13^e siècle, les comptes mentionnent fréquemment le fer d'Espagne comme fer de la meilleure qualité.

fer de l'estampe : voir ci-dessus acc. spéc. 5.

fer de fonte, ~ de fonde

°Fonte.

le grand fer, ache et fusez de fer de font, la boitte et le pat (✕Coutiches 1751) ; une fusee de huit pouces de diamettes de fer de fonde (✕La Bassée 1755 blé) ; le grand fer, ache, fusés de fer de fonte (✕Lille 1768 moulin 3.3)

fer de la fusee

voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2

fer de gaufrifié

? - Sorte de fer (dont on se servait pour faire les gaufriers ? ou à surface gaufrée ?)

*5 grande virreulle de fer de gaufrifié (...) servant aux estampes dudit moulin (*Don 1718 huile)*

fer du hatrel

voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2

fer de laie

Pièce de fer servant à la presse à huile, p.-ê. plaque de fer au fond de la presse, pourvue de trous pour l'écoulement de l'huile.

*le hernas de lay avec ses pamelles et fer de lay (*Thun-l'É. 1728)*

► La pièce est classée parmi les éléments en bois!

fer de la lanterne voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.1

fer de latte

Petit clou à tête plate servant à fixer les lattes. Voir *clau lattrech*.

*pour 8 mille et demi de fer de latte à 12 gros le millier (*Menen 1432) ; payet de 12 mille de fier de latters pour clauer lesdictes dughes [= douves] sur ledit molin, de chascun milier 10 s monte 6 lb par. (✕Walem 1455)*

► Traduction littérale du flamand *latyser*.

fer de la meule voir l'encadré 5 ci-dessous § 1

fer des meules voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.1

fer de la meule courante voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.1

fer de la meule gisante voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2

fer de la pierre voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.2

fer de la roue voir l'encadré 5 ci-dessous § 2.1

fer de solier

Clou servant essentiellement à attacher une lame du plancher, mais parfois mis en œuvre ailleurs.

Voir *clau de solier*.

payet de 4 mille de fier de soillier, de chascun 1000 33 s 8 d, monte 6 lb 13 s par. (✕Walem 1455)

► Traduction littérale du flamand *solderyser*.

fer de la tourte voir l'encadré 5 ci-dessous § 1

fer de warance : voir ci-dessus acc. spéc. 5.

fer en verges

Fer qui se vend en barres.

*4 livres fer en verges à la lime (*Douai 1733 Croix aux Poulets)*

Encadré 5 Appellations avec *fer* ou un dérivé des grosses pièces servant à la rotation de la meule

- Schéma :
0. Ensemble des pièces en fer servant à la rotation de la meule.
 - 0.1. idem, sans le gros fer
 1. Fer de meule du moulin à eau.
 2. Fers de meule du moulin à vent.
 - 2.1. Gros fer de meule.
 - 2.2. Petit fer de meule.
 3. Anille.
 4. Autres éléments en fer servant à la rotation de la meule..

0. Ensemble de ces pièces.

fers

pour les 3 fers appartenans as meulles dudit molin, pesans 204 livres de fer (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour chandelles et pour dou cires pour woindre les fiers là il appartient chascun moys (✕Harelbeke 1393) ; à Jehan des Godaux, fevre demourant à Lille, pour un grant fer pour ledit molin tout neuf et le petit fer, l'aisse et le plaite avoir fait (...) pesans l'un parmi l'autre 300 livres de fer (...), dont fait à deduire 147 livres desdis vieux fers, lesquels estoient trop petis et usés et ne s'en pavoit on aidier à ledicte neuffve meulle (✕Ostricourt 1413) ; pour racherer les deux fers dudit molin à vent de fin achier et renchauchier les testes (✕Harelbeke 1415) ; pour mettre un nouviel frain et retaillier les espaullures et mettre une nouvelle boeste et remettre les fiers es muelles (✕Mouscron 1456) ; pour requerquier le grant aesse du molin et pour refaire le grant fier dudit molin (...) ; (...) pour mener lesdis fiers à Courtray (✕Mouscron 1461) ; pour avoir menet à Tournay les fers dudit moullin et ramenet avecque le nouvelle ache (○Templemars 1521)

fers de molin : *pour les deux fers de molin refaire et retemprer d'achier (✕Saaftinge 1424)*

grans fers

*dou pié dou fer et de la paelete paie li sires le tierc et li glise les 2 pars ; item, des grans fers à moitié (*Lessines 1275 Veil Rentier, p. 117) ; pour le rinc [ici 'anille' (→ ache)] et les*

*grans feers dou molin à refaire (*Menen 1294) ; à lui encores [le forgeron], pour avoir racéré le grant fer, 8 s gros (...); à lui [le receveur], pour faire apporter les grans fers à Hulst et iceulx rapporter (✕Verrebroek 1419); pour (...) les grans fers du molin à vent mettre hors et ens, le spinewiel [= °lanterne d'engrenage] aussi mettre hors et ens et icellui tourner (✕Harelbeke 1418); payet à Zeghere Rombout de refaire les 3 grans fiers (✕Walem 1455); pour requierkier et acher le 3 grans fiers du Haut mollin (✕Mouscron 1456); pour les grans fers et les rynnes [sic, litt. 'les anilles' (→ ache)] servant oudit molin (✕Lovendegem 1463); une aisse de fier toute noeve (...); (...) une noeve fourque au grant fier dudit moulin (...); (...) pour avoir fait le fusee (...) et raceret le debout et le passet (...); (...) remettre sus les grans fiers cy devant nommés (✕Baisieux 1474); pour avoir livré les 3 grands fers dudit mollin, pesans 369 livres, à 3 s le livre, 55 lb 7 s (OSeclin 1536)*

► Au moulin à eau de Menin (1294), le pluriel est d'autant plus étonnant que l'anille ne fait pas partie des « grands fers ».

gros fers

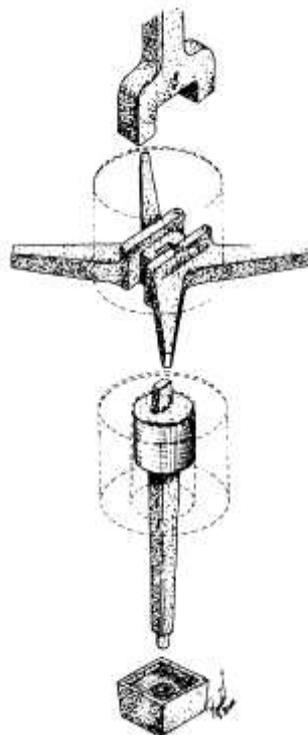
pour avoir recaulchiet les trois groz fers dudit mollin et fait nouveau pachon (✕Cysoing 1529); les quatre gros fer, à sçavoir fusez, l'ache, gros fer et le passet (✕Bondues 1700 Cardon); les quatre gros fers, sçavoir le gros fer, lache, fusee et palet (✕Herrin 1710); l'estac, les croisures, les sommiers, l'arbre tournant, la meule, les gros fers, le corps du moulin, l'arbre poussenier et les entrebus dont l'entretien restera à la charge desdites dames (✕Flines-l.-R. 1787)

ferailles : *pour avoir carié les ferailles dudit molin à Gand et pour les avoir ramené oudit molin (✕Lovendegem 1463)*

0.1. Ensemble des pièces de fer servant à rotation de la meule, à l'exception du gros fer.

petits fers

pour avoir amené par son car et chevaulx d'Ostricourt à Lille le grant fer et les petis pour iceulx refaire à point à ledicte meulle (✕Ostricourt 1413)



Ensemble des fers de meule d'un moulin à vent. De bas en haut : crapaudine avec son coussinet (→ passet) – petit fer – anille (→ ache) – gros fer avec sa fourche. Dessin G.P.

1. * **Fer de meule du moulin à eau** (et d'autres moulins à meules entraînées par en bas)

Axe de fer vertical qui porte la meule courante et lui transmet la rotation. Voir aussi *aisse, fusee, fusel* et *poire*.

fer

pour le rinc [mot flamand, ici 'anille' (→ *ache*)] et *le feer dou molin*, à Boidin le fevre de Halewin, 46½ s (Menen 1296) ; *pour l'un des fiers desdis moulins rencoler et ralongier et forgier tout neuf, pesant 78 livres, à 18 d le livre, sont 117 s* ; *de che fait à rabatre pour le viés fier 58 livres, à 6 d le livre, sont 29 s* (Valenciennes 1378 Comte) ; *pour le fier dou moullin de Buzignetez ralongier et rekerkier pour une noeuve muelle que on y mist quant on fist dou courant qui y estoit un lit* (Bavay 1391) ; *une nouvelle boiste servans à tourner le fer dudit molin* (Quesnoy-s.-D. 1395) ; à Pierart Trippart, fevre (...), *pour avoir ralongiet et rekerkiet le fier dou petit moulin de Rocque 8 pols* (Recquignies 1403) ; à Jehan des Godaulx, fevre, *pour avoir fait ung fer nouvel audit molin, racherer le piechon du grant fer* (Quesnoy-s.-D. 1412) ; *pour ralongier le fer, où le grand fer du molin s'atouche faire une payelle nouvelle audit molin* (Harelbeke 1414) ; à Mathis Bourse, charpentier, *pour avoir ouvré à remettre par 2 foiz le fer qui fu brisiez* (...) ; à Alart Boutry, fevre (...), *pour avoir refait ledit fer, liquelz se rebrisa depuis* (Quesnoy-s.-D. 1415) ; *pour une noefve aisse et un noef fier mis et servans au grant mollin Saint Geri, pesans ensamble 186 livres, à 3 s le livre sont 27 lb 18 s, dont il fu descompté pour 124 livres de viés fier venans desdis aisse et fier, à 6 d le livre, 62 s ; reste 24 lb 16 s tourn.* (Valenciennes 1421) ; *pour un noef fier mis au second tournant de l'esmouloir des Ogelens, pesans 84 livres* (Valenciennes 1421) ; *pour un noef fier mis et servant au mollin Souverain, pesant 110 livres* (Valenciennes 1421) ; *pour un noef fer mis et servans au grand mollin d'Anzaing, pesans 133 livres, à 18 d le livre sont 9 lb 16 s 6 d, dont il fu descompté pour 78 livres de viés fer venans du viés fer, à 6 d le livre sont 39 s ; reste paiet 8 lb 6 d* (Valenciennes 1423) ; *pour avoir racheré le pointe du fer et le noiel de le palette* (...) ; *pour avoir ouvré* (...) à avoir remboistiet le grant fer dudit molin (Bruay-la-B. 1449) ; *pour le fer du molin, qui ait esté refait par trois foys dedens ceste annee* (Moregem 1449) ; à Jehan Foellet, maistre ouvrier de forge, *pour avoir fait ung fier tout noef servant au moullage dudit moulin, fachonné de fusee, de piet et cachuel* [sic, lire *cochuel*], *car celui en devant estoit très petis et ne valoit plus pour servir ; pesa ycelui fier 85 livres, à 21 d le livre, 7 lb 8 s 9 d* (Recquignies 1459) ; *les ferailles assavoir le fer du molin, l'ache et pallecte, le cramillie, 4 quevilles pour le rouet, (...) ung envyr, ung aneau, ung ploma* (✶ Béthune 1507)

fer de moulin : *pour un fier de moulin le Conte faire tout neuf, pesans 88 livres ; de ce fait à abatre pour viés fier qu'il rechiut 32 livres, remaint 56 livres* (Valenciennes 1374) ; *pour un neuf fier de moulin de Froissart faire, qui pesa 72 livres, à 18 d le livre, sont 108 s* ; *de che rabat on pour le viés fier qui pesa 46 livres, à 6 d le livre, sont 23 s* (Valenciennes 1378) ; *pour racerer le grant fer du molin* (...) ; (...) *pour porter ledit fer de molin sur son car de Lille audit Quesnoit* (Quesnoy-s.-D. 1398) ; *pour un nouvel fer de molin et une nouvelle rijne* [= anille (→ *ache*)] *mis et employés au molin à eaue où ladicte pierre fu mise, pesant 176 livres de fer* (Harelbeke 1405) ; à Jehan Bonnebroke, fevre demourant à Courtray, *marchandé en tache de livrer à ses frais et despens ung nouvel fer de molin pour ladicte nouvelle pierre, par condicion qu'il doit ledit fer retenir et repareillier ung an à ses frais et despens quant mestier sera* (...) 21 lb (Harelbeke 1416) ; *pour ung nouvel fer de molin, une palette de fer et une spoire* [= coussinet de la crapaudine], *pesans ensemble 221 livres, à 2 s le livre sont 22 lb 2 s* (Menen 1457)

fer de moulin de blé : *pour le fer de molin de blé, le rijn* [= anille (→ *ache*)], *le payelle, monte ensamble 19 lb 1 s nouvelle* (Menen 1432)

grant fer, fer grant

pour le grant feer dou molin, 23 s (Menen 1296) ; *item se brisa le grant fer du molin en le moijene et costa à refaire 14 s* (...) ; *après se rompi le fer du molin en 4 piechez, costa à refaire 3 lb* (Moregem 1385) ; *pour avoir refait par 2 fois et mis à point le fer grant dudit moulin* (Quesnoy-s.-D. 1391) ; *pour la* [sic] *grant fer du moullin mis en la tourte d'icellui, pesant 130 livres de fer* (Harelbeke 1395) ; à Jakemart de le Weedaghe, fevre demourant à

Courtray, pour reforgier le grant fer du molin à eauwe pour ce que ledit fer fu rompu en pieces ou haterel, icellui fer avoir racheré et rappareillié, marchandé à lui pour fer, achier, paine, travail et sollaire (...) 7 lb 4 s (...); à Simon le Merseman, fevre, pour le grant fer dudit molin à eauwe refaire pour ce qu'il rompi derechief après ce qu'il fu refaiz et rompi en le moienne en deux pieces, marchandé à lui de le reforgier, refaire et rappareillier, eut pour fer, achier, paine, travail et sollaire 48 s (Harelbeke 1404); pour avoir fait le grant fer dudit molin nommé 'fusee' et l'aise tout de nouvel (...) 14 lb (La Gorgue 1412); pour le grand fer du molin à eaue, qui estoit rompuz en deux pieches pour les neufves meules qui sont trop pesans (...); à Gilles vander Wedaghe, fevre demourant à Harlebeque, pour avoir refait le grant fer du molin à eaue, lequel se rompi en deux pieces le 18^e jour d'octobre et se rebrisa 7 jours après quant il l'eust refait, dont il a eu 3 lb (...); à Jehan Bonnebarque, fevre demourant à Courtray, pour avoir (...) renforchié et recolé tout au long le grant fer du molin à eaue, lequel estoit trop feble pour les nouvelles meules qui sont de nouvel (...) 9 lb 12 s (...); à Jehan Bonnebroque, fevre (...), pour (...) avoir fait tout neuf un grant fer pour le molin à eaue, pour le menu de ce que les neufves meules sont trop pesans, et les deux bous et la teste et le hastreel, tout fu d'archier [sic] neuf, et l'autre vielz fer estoit tout ars (...) 13 lb (Harelbeke 1414); pour avoir refait et racheré le grant fer dudit molin, sur lequel le meulle tourne, et ycellui ralongié et requerquié de nouvel fer à moitié ou plus (Quesnoy-s.-D. 1416); pour avoir fait de nouvel la fusee du molin appelé 'le grant fer' (La Gorgue 1417); pour avoir racéré le piet et palette du grant fer dudit molin à blé et traué ledit fer ou milieu pour y mettre une clef de fer telle que necessaire estoit pour ce que les tourtes dessendoient à chascune foiz vers le menu debout dudit fer (La Gorgue 1420); pour le grant fier requerquier jusques en le moyenne, le ralongiet par le desoubz 1 piet ou plus, fait nouviaux traux et nouvelles oeches, rebattre le fuzee, remis à point le coiche, ycelle redrechier parmy le hatteriel et le rebouté dedens l'aisse, aussi retailliet les traux d'icelle aisse (Valenciennes 1452 Fossart); pour le grant fier livret tout neuf, fuzee et enacheré le piet et fait ung trau et une oeche qui soustient les tourctes, pesant 118 livres (Valenciennes 1486 Souverain); pour (...) 2 manuelles à tourner le mollin, le grant fer, le palette avec le noiau et le froion (...), le tout emploiet au mollin de nouveau faict pour servir audit chasteau pour mauldre blé pour les guerres (♣ Béthune 1536); le grand fer de cinq pieds de longueur et la poire de six pouches et demy de grosseur et le pas que le fer repose dessus (Marquette-l.-L. 1704)

grant fer de molin : *ung bauch desubz le grant fer de molin (Ninove (1410); le roët qui tourne le grant fer de molin (Harelbeke 1414)*

grant fer de molin à eaue : *pour mettre pignes de mesplier à le rore qui tourne l'engin et le grant fer de molin à eaue (Harelbeke 1414)*

grant fer à fusee

un grand fer à fusée reposant et prest à mettre en oeuvre au deffaut de celui servant (Comines 1707 blé & brais); le grand fere à fuzé et l'as, la palette et le pa (Cambrai 1713 moulin 1.2.1); le grand fer à fusée, l'ache de fer (Écaillon 1716)

grant fer de le pierre

pour avoir refait et ralongié ung piet le grant fer de le pierre desdis vielz molin [sic] et le annel dudit molin (Menen 1457)

grant fer des tourtes

pour le grant fer des tourtes avoir ralongié par desous par ce que le lit est plus espoix que n'estoit celui qui par avant y estoit 8 pols ou plus (Valenciennes 1467 Anzin)

gros fer

le pon qu'ille tien le gro fer du moulin avecq le deux broy (Ramillies 1695 moulin 2.1); pour le gros fer qu'il at estez refaict deux fois tant pour refaire la poir que pour ralongement dudit fer (Saulzoir 1735)

gros fer à fusee

le gros fer à fusée, l'asse, palette et pas (Ramillies 1722 moulin 2.3)

fer tournant le moulin

pour avoir au fier tournant ledit moullin fait une noeve fusee et le paulette (Hon-H. 1451)

fer à fusee

l'axe de fer estimé avec le fer à fusée à 40 livres (Écaillon 1716)

fer de la meule

une boiste où le fer de la meulle tourne (Quesnoy-s.-D. 1397) ; pour (...) faire un noef bau paulié servans ens es broies pour porter le fier de la moelle (Valenciennes 1422 tan)

fer de la tourte

avoir racheré le fer de la tourte et le sporequin (Harelbeke 1397)

gros ferrail

le gros ferrail et l'as avecq la payelle (Herne 1693)

grant ferrement

pour le grant ferrement du molin à eauwe, icellui au desous ralongier et racherer et l'espoutron dudit molin refaire (Harelbeke 1404)

2. ☒ Fers de meule du moulin à vent

Dans les textes concernant les moulins à vent, les receveurs ne font pas toujours la distinction entre le gros fer de meule et le petit fer de meule, qualifiés tous deux de *fer*, au point que de nombreux passages sont ambigus. À la rigueur, le sg. pourrait même être un collectif pour l'ensemble des deux fers de meule :

pour avoir refait le fer du molin à vent et celui du molin à eaue avoir racéré aux deux debous (☒Harelbeke 1401) ; pour reachirer le fer dudit molin ((☒Haaltert 1406) ; pour avoir refait et retremprer d'achier les deux fers du molin in den Meet et l'un des fers du molins sur le Dije (☒Saaftinge 1425) ; pour refaire le fier du mollin (☒Mouscron 1464)

fer de moulin : *pour 8 ferz dou moulin reacherer, 16 s ; item, pour 8 platez de fer, 16 s ; item, pour forgier au fer de moulin (☒Petegem-a.-d.-S. 1382)*

2.1. Gros fer de meule du moulin à vent

Axe vertical qui transmet la rotation à la meule courante et qui porte la °lanterne d'engrenage. Voir aussi *aisse, fourque, fourquet, grande fusee, grant fusel et fusel des tourtes*.

fer

pour le fer dudit molin ralongier et de reachirer bien et deuement (...) ; item, (...) pour menner ledit grant fer de molin à Alost (☒Haaltert 1410) ; pour 2 cordes de canieve (...), l'une pour les sas tirer amont et l'autre à lever le fier dudit molin (☒Baisieux 1413) ; pour avoir (...) le jeu osté du fer et puis remis (☒Haasdonk 1429) ; à Jaques de Velten demorant à Anvers, pour le fer du molin, avec le fer du hatriel et le ryme [sic, lire ryme 'anille' (→ ache)], 12 lb 5 s (☒Kruibeke 1454) ; une nois (...) servant à fremer le fier (OTemplemars 1475) ; deux plateaux de cras ometz et sauchiet de 4 paulx et demi d'espés, dont on a fait les tourtes oudit molin pour mectre le fer, fuseaulx dedens lesdictes tourtes (☒Nœux-l.-M. 1510) ; le deposant, lequel a remarqué après l'enlevement desdis draps que l'une des aisle du moulin estoit tant soit peu forcéz et qu'elle pouvoit estre abaisséz d'un pied ou environ, ce qui se peut faire jusques à ce que les pattes du ferre ait touchéz ou rencontré les espaulemens de la hache (☒Masny 1714)

► Cf. Silly, p. 285: *el fiêr* (Hainaut)

grant fer

pour le grant fer du mollin de Noee racherer et mettre à point (☒Nœux-l.-M. 1358) ; le corde qui lieve le grant fier (☒Menen 1388) ; à Jehan Bervelt, fevre demourant à Lisle, pour le grant fer, le fusee et le palette dudit moulin, pesans 275 livres (☒Seclin 1392) ; pour avoir refait et réparé le grant fer du moulin à Chaefthinghes, par lequel le pierre dudit moulin tourne et pour à ycellui fer faire 4 dens qui tiennent ladicte pierre (☒Saaftinge 1401) ; pour le grant fier, qui estoit ploijés par les grans vens, redrechier et remettre à point (☒Baisieux 1408) ; pour avoir fait au grant fer dudit moulin deux claeuwes de fer (☒Verrebroek 1410) ; à Pierre Volkeric, fevre, lequel a fait et livré de son mestier le grand fer, le petit fer, bandes de fer, le rine [= anille (→ ache)] de fer, qui est miz dedens les pierres dudit molin, les fers qui vont parmi le reuwe et pluseurs aultres parties (...) pesant mille livres de fer (☒Kruibeke 1422) ; pour avoir fait un nouvel grant fer du moulin de la pesandeur de 285 livres (☒Kiel-drecht 1423) ; à maistre Jehan Lecok, fevre, pour avoir refait le grant fer du molin et le

promist tenir entier 50 ans (...) 9 lb (✕Eine 1444) ; pour avoir fait ranoër et renforchier de fer le grant fer dudit molin à ung marischal à Douay le samedi de Pasques closes (...) en ce comprins le voiture d'un car et deux chevaulx (...) 4 lb 15 s (...); item, en menant et ramenant ledit fer jocqua ledit molin 6 jours (✕Ostricourt 1444) ; à maistre Jehan de Hout, fevre demourant en Anvers, pour avoir livré audit molin (...) le grant fer, le rijn [= anille (→ ache)], la payelle et 't spoer [= coussinet de la crapaudine] pesans ensemble 300 livres de fer (✕Saaftinge 1453) ; pour avoir fait une noeve fourque au grant fier dudit moulin et pour requierquie le grelle debout et le quaré de deux piés de long, 6 lb (✕Baisieux 1474) ; pour avoir requierquie la fourque du grant fer, 60 s ; et pour requierquie ledit fer de quatre barreaux d'un piet de long à cause qu'il estoit rompu demi piet deseure la fourque, 58 s (✕Camphin-en-P. 1534) ; le grant fer du moeulin pesant 230 livres (✕Busigny 1559) ; ledict grand fer poise 172 livres (✕Nœux-l.-M. 1562) ; le grand fer appelé 'la fourche', la fusee et l'aché (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684) ; le grand fer que il fait tourné la moeul et l'ace et la fusé et le pas (✕Coutiches 1711) ; le grand fer longt huit pied et sept pouces, de quatre pouces moïn une ligne de diamette dessus le plats et trois pouces moïn deux lignes de can (✕La Bassée 1755 blé) ; le grand fer et poire, passet (✕Herseaux 1758)

grant fer de molin : pour le fer dudit molin ralongier et de reachirer bien et deument (...); item, (...) pour menner ledit grant fer de molin à Alost (✕Haaltert 1410)

grant fer de molin à vent : pour avoir racourchié le grant fer de molin à vent et ycellui refait, 48 s (✕Menen 1403)

Accompagné de la traduction en flamand :

meulenyser [litt. 'fer de moulin'] : pour acherer ung grant fer appellez 'mulneyser' (✕Vlamertinge 1440)

► Cf. DEBRIE, p. 23 : *gran fer*. À Saaftinge (1401), les 4 dens qui tiennent ladicte pierre sont les quatre bras de l'anille, le gros fer se terminant par deux « dens ».

1515 Cysoing

Déficiencie du gros fer de meule

ADN, J 472 / 318, 26v°-27r°

À maistre Simon du Moullin, fevre demorant à Lile, pour avoir rencauchiet et rechgiet les bras de l'aiche du moullin de Chisoing, rencauchiet le grande fourcque et reforgiet et ralongiet le grant fer qui estoit rompu de demy pied, a esté payet aparant par sa quittance 20 lb.

À Pasco Miron, pour avoir menet ledit fer audit Lile atout son kar et chevaulz, payé 24 s.

Ledit grant fer du moullin de Chisoing rompy encore une fois dedens 3 mois ensuivant et fu menet à Wattegnies emprés Templemarch à ung marissal audit lieu, qui le refist et reforga, dont fu payet par marchiet fait à luy present le lieutenant dudit Templemarch à condition que s'il rompoit encore une fois, qu'il le referoit à ses despenses, pour le pris et payet 13 lb.

À Piere Persit, pour avoir menet ledit fer audit Wattegnies et le ramenet quant il fu refait, payé 35 s. /

Tost après ledit fer rompy encore une fois et fu reffait par ledit marissal de Wattegnies à ses despenses, mais fu payet pour le mener et ramener audit Wattegnies 35 s

grant fer à fourchet

trouvéz le grand fer à fourché, l'as et le ferre à fuzé, la palette et le pas (✕Cambrai 1713 moulin 1.5)

grant fer à fourque

le grand fer à fourcque de 9 pied et demy de long, de 3 polce par en hault et deux polce demy par en bas (○Villers-en-C. 1628) ; le grand fer à fourche avec la hache, estimées à nonante six livres (✕Élouges 1730) ; le grand fer à fourche, le fer à fusées et l'axe (✕Hem-Lenglet 1766)

grant et gros fer à fourche

le grand et gros fer à fourche, 92 lb ; le fer avec sa fusees, 40 lb ; l'ache et ses quatre bras, 46 lb (✕Binche 1750)

gros fer

pour avoir reffait le gros fer d'icelluy molin, qui estoit rompu (✕Nœux-l.-M. 1512) ; le petit fer ou fuzee de trois pied et demy de loing, de neuf pouche de tour la fuzee (...) ; item, le gros fer de neuf pied, de trois pouche et de trois pouche et demy, bon (○Villers-en-C. 1655) ; le gros fer de 9 pieds de loing, de grosseur competant (○Wambaix 1669) ; les quatre gros fer, à sçavoir fussez, l'ache, gros fer et le passet (✕Bondues 1700 Cardon) ; les quatre gros fers, sçavoir le gros fer, lache, fusee et palet (✕Herrin 1710) ; ledit croix ferre et petit ferre et acsse et palet quy ser audit molaige etant an etat servisse [= en état de service] (○Villers-en-C. 1712)

► À Villers-en-Cauchies (1712), *croix ferre* est une déformation erronée de *gros fer*.

long et gros fer

le long et gros fer portant noeuftz pieds et demy de long et trois pouche ou environ carré (○Villers-en-C. 1649)

fer à fourque

le fer à fourche du moulin de deriere et dependances (✕Kester 1715)

fer de la lanterne

une poutre dans quoy tourne le fer de la lanterne (✕Audruicq 1624)

fer des meules

la corde du frain, la corde servante aulx esmontees et la corde du fer des moeulles (✕Lille 1606 moulin 3.14)

fer de la meule courante

la moeulle courante (...) ; le fer de ladite moeulle est deterioré et usé aux ongles (○Wambaix 1671)

fer de la roue

pour avoir refait et racheré tout de neuf le fer de la reue dudit molin, qui estoit tout usé (✕Sluis 1434)

grant ferrement

pour le grant ferrement du moulin à vent, auquel fu reforgié le col tout noef (✕Harelbeke 1404)

2.2. Petit fer de meule du moulin à vent

Axe de fer vertical qui soutient la meule courante. Voir aussi *cou, fusee, petite fusee, fusel, petit fusel* et *poire*.

fer

pour rachirer le piet du feir du mollin (✕Oosterzele 1373) ; le fusee dou fier renkaucier, le pieçon ralongier (✕Cysoing 1380) ; pour le fer et le pas renacherer (○Seclin 1394) ; pour racherer le sporequin [= coussinet de la crapaudine] et le petit debout du fer du moulin à vent (✕Harelbeke 1400) ; rapointier le boeste pour le fier (✕Mouscron 1468) ; le grand et gros fer à fourche, 92 lb ; le fer avec sa fusees, 40 lb ; l'ache et ses quatre bras, 46 lb (✕Binche 1750)

fer de molin : *un baucs sur quoy li fer de molin tourne (✕Haaltert 1395) ; pour avoir refait le haterel du fer de molin et le pié oudit molin à vent et pour ralongier ledit fer et le espeseir, 6 lb ; et pour avoir racourchié le grant fer de molin à vent et ycellui refait, 48 s (✕Menen 1403) ; rapointier le boeste pour le fier (✕Mouscron 1468)*

Accompagné du terme précis en flamand :

grote spille [litt. 'grand axe'] : *pour avoir refait de nouvel le fer qu'on appelle 'de grote spille', sur lequel les pierres dudit molin tournent et à icellui fer faire un col tout racheré (✕Saaftinge 1404)*

spille [litt. 'axe'] : *pour avoir refait un bout d'un fer appellé le 'spille' et icellui appointier (✕Saaftinge 1408)*

grant fer

pour refaire le grant feer dudit moulin appelé 'fuseyl', qui estoit brisiet (✕Kieldrecht 1399) ; pour refaire le grant fier dou molin de Busegnettes, liquels estoit brisiés en 2 pieches et ycelli rekierquier de 4 livres de fier, 18 s ; item, pour refaire le piet et le paulette dou grant fier dou moulin à vent et rekierquier l'aisse de le muesle qui estoit fourfaite (✕Mecquignies 1412) ; pour avoir raguisié et racéré le grand fer dudit molin à vent et aussi refait le pié et l'esperon d'icellui (✕Menen 1413) ; pour le grant fer rengrossir par hault et racherer par le pié (✕Hulst 1414) ; pour avoir refait d'achier le fusel et le piet du grant fier refet et le hatrel rapointiet (✕Saaftinge 1417) ; pour avoir refait de nouvel le hatrel du grant fier qui est mis en ladicte pierre (✕Kieldrecht 1438) ; d'avoir refaict l'esperon du grant fer (✕Ingelmunster 1447) ; pour avoir rabaiisiet le pont sur quoy le pointe du grant fer qui fait tourner le meulle repose (✕Nœux-l.-M. 1448) ; pour avoir refait et réparé le piet du grant fer dudit molin (✕Haaltert 1449) ; pour avoir aguisié, réparé et mis en nature le grant fer dudit molin, ensamble l'engin appelé 'spore' [= coussinet de la crapaudine] (✕Ingelmunster 1460) ; à ung carpentier pour avoir encassé ladicte moelle en bos, fait une boiste à icelle où keurt le grant fer (○Warcoing 1503)

Accompagné du terme précis en flamand :

rine : à lui, *pour une grant piece de bois de sauch mis au dessus des pierres dudit molin, en quoy tourne le fer appelé 'rijn', 16 s ; à Berthelmi du Molin, fevre demourant à Eeclou, pour avoir refait le grand fer dudit Westmolen appelé 'rijn', qui estoit rompu et icellui acheré (...) 72 s (✕Eeklo 1443)*

► La *rine* est normalement l'anille (→ *ache*), mais dans quelques très rares textes le terme désignerait plutôt le petit fer de meule du moulin à vent (COUTANT 1, pp. 299-300). L'exemple suivant illustre à merveille la confusion due le plus souvent au fait que le rédacteur du compte ignorait la technique et le vocabulaire du moulin : *Paesschier Carriin, smet, die ghemaect heeft omme de voorseide muelne eene nyeuwe rijne weghende 9 steenen, es betaelt 7 lb 4 s par.; item, an de voorseide rijne heeft ghemaect eenen nyeuwen hals; item, een nyew spoor (...) [= À Pasquier Carin, forgeron, qui a fait une nouvelle *rijne* d'un poids de 9 pierres pour le moulin susdit, payé 7 lb 4 s ; item, à la *rine* susdite il a fait un collet neuf; item, un nouveau coussinet de crapaudine (...)] RA Gent, St-Pieters, I, rek. 700 (1479). Le poids de la *rijne*, environ 30 kg, est celui de l'anille, mais le collet de la *rine* susdite renvoie au petit fer de meule !*

► Le rédacteur de Nœux (1448) se trompe : le petit fer (qu'il nomme *grant fer*) soutient la meule, mais ne la fait pas tourner. C'est bien au petit fer qu'il pense puisqu'il précise que la pointe du fer repose sur le pont, c.-à-d. sur le palier du petit fer.

grant fer tournant

pour avoir ralongié, raglumé et fait nouvelle pointe au grant fer tournant dudit molin appelé 'la fusee' (✕Sluis 1461)

maistre fer

à lui, pour avoir refait le col, l'espron et pié du maistre fer sur quoy ledit molin au vent se soustient en partie (...) 6 lb ; à lui, pour avoir ralongié ledit fer de molin (✕Menen 1409)

petit fer, fer petit

*pour (...) l'aisse refaire toute noeve et le petit fer rencoler et refaire le fusee toute noeve (✕Nœux-l.-M. 1366) ; pour (...) rencoler et ralongier le petit fer au bout desoux de deux piez de lonc (✕Nieppe 1390) ; le piet du petit fer qui va en la pierre par deus fois refait (✕Saaftinge 1398) ; pour rencauchier une fusee et racerer le pointe du petit fer (○Seclin 1400) ; pour le grant fier dou moulin recroiscer et le fusee restukier et le petit fier recroistre et ralonghier 1 piet et refaire un nouviel hatriel (✕Rollegem 1410) ; pour (...) avoir refait une boiste de sen bois servans où le petit fer tourne (✕Armentières 1413) ; à maistre Pietre de Couloingie, fevre demourant à Anvers, (...) pour avoir refait le feer dudit moulin appelé le 'ryne' [= anille (→ *ache*)] et le petit feer regrossiet entour le coul, qui estoient rompuz quant on devoit mettre les nouveaulx pierres de moulin sur ledit moulin (✕Kruibeke 1415) ; pour avoir refaict le fer petit (✕Elsegem 1441) ; pour avoir requerquiet le petit fer dudit molin que on nome 'fusee', sur quoy le moelle mollereche tourne et le ralongiet de son fer de demi piet de long (✕Nœux-l.-M. 1448) ; pour avoir fait tout de noef une ache (...), avoir*

fait le petit fer du molin (...), pesans ensemble 82 livres de noeuf fer (✕Nœux-l.-M. 1471) ; le petit fer ou fuzee de trois pied et demy de loing, de neuf pouche de tour la fuzee (...); item, le gros fer de neuf pied, de trois pouche et de trois pouche et demy, bon (○Villers-en-C. 1655) ; les petits fere est à racommodé: pointe et noaux et poire ; l'asse et gros fere sont de service (○Busigny 1695)

Accompagné de la traduction en flamand :

spille [litt. 'axe'] : *d'un petit fer que on nomme 'spille' agrosser et relonguier (✕Dendermonde 1395 Greffeninge) ; pour avoir refait le petit fer appellé en flamenc 'spille' (✕Kieldrecht 1409)*

► L'extrait de Saaftinge (1398) est erroné : le pied du petit fer tourne sur un coussinet métallique et ne va pas dans la pierre !

plus petit fer

pour avoir refait le plus petit fer dudit molin et le panne à ce servant (✕Saaftinge 1404)

petit fer à fusee

le petit fer à fuzee avecque piechon et paulette (○Villers-en-C. 1628) ; trouvé le grand fer (...); trouvé une ase (...); trouvé le petit fer à frisé [sic] avec la palette et le pas (✕Cagnoncles 1705) ; les grand et petit fers à fusée [sic], l'haze, palette et le pas (○Wambaix 1718)

fer à fusee

trouvéz le grand fer à fourché, l'as et le ferre à fuzé, la palette et le pas (✕Cambrai 1713 moulin 1.5) ; le fer à fusées avec sa tracette, estimé à trente et une livres (✕Élouges 1730) ; le grand fer à fourche, le fer à fusées et l'axe (✕Hem-Lenglet 1766)

fer de la fusee

pour referre le fier de le fuzee et le palette du mollin (✕Mouscron 1465) ; à Mahieu le Brun, feronnier, pour avoir reffait le fer de la fusee dudit molin et pour y avoir fait une noeufve boicte (✕Nœux-l.-M. 1499) ; pour avoir racheré le pointe et le pas du fer de le fuzee du mollin (✕Nœux-l.-M. 1520)

fer du hatrel

à Jaques de Velten demorant à Anvers, pour le fer du molin, avec le fer du hatriel et le ryme [sic, lire ryme 'anille' (→ ache)], 12 lb 5 s (✕Kruibeke 1454)

fer de la meule gisante

le pas et palette, là où est assis la pointe du fer de ladite moeulle gisante (○Wambaix 1669)

fer de la pierre

pour avoir racheré et mis à point le fusel et fer de le pierre du molin et pour avoir livré une grande ronde plate de fer à la lich[t]e [= système de trempure (→ tempreure)] sur laquelle il cuert (✕Sluis 1439)

fer qui porte la meule de deseure

une noeufve boiste pour tourner le fer qui porte le moeulle de deseure (✕Nœux-l.-M. 1517)

► Ce petit fer de meule, les rédacteurs de comptes l'ont donc qualifié tantôt de *grand*, tantôt de *petit*, ce qui complique singulièrement la compréhension. En 1503, par exemple, le receveur de Warcoing se sert de *grant fer* pour désigner le petit fer de meule, mais ailleurs dans le même compte il qualifie ce même fer de *petitte fusee*.

3. Anille (→ ache)

fer

fer de moulin : *pour un fier de moulin noef mis au moulin à blet, pesans 44 livres (Étroeungt 1401)*

► Le poids est celui d'une anille, non pas celui d'un fer de meule. Bien qu'en héraldique le *fer de meule* ou *fer de moulin* désigne de nos jours l'anille, c'est ici le seul exemple de cette acception que j'aie trouvé dans les textes rédigés par les scribes francophones.

Accompagné du terme précis en flamand :

rine : *pour refaire (...) le grand fer d'icellui molin et icellui avoir racheré et aussi avoir refait un autre fer appellé 'le rijn' (✕Saaftinge 1408) ; refait ung fer appellé le 'rijn', qui est en la moienne de le pierre dudit molin (✕Kruibeke 1409) ; pour avoir refait le feer dudit moulin appellé le 'ryne' et le petit feer regrossiet entour le coul, qui estoient*

rompuz quant on devoit mettre les nouveaulx pierres de moulin sur ledit moulin (✕Kruibeke 1415) ; à *Jehan Bonebroke, fevre demourant à Courtray, pour avoir fait au molin à vent ung nouvel fer appellé 'rijn', pesant 46 livres, à 3 s la livre, valent 6 lb 18 s* (✕Harelbeke 1416) ; *pour avoir refait plus grant le treu du rijn, qui est le fer en le molin tourne sus* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *pour avoir remis le col du petit fer et refait le grant fer et ung fer appellé 'rin', qui gist sur la pierre* (✕Haasdonk 1429) ; *d'avoir refait deux pointes du fer qui gist en le muele, nommé le 'rine'* (✕St.-Baafs-Vijve 1449)

fer croisiet

pour le fier croisiet, qui estoit brisiet, refaire et rachirer (*Scheldewindeke 1372)

petit fer

pour refaire le petit fer du molin à eaue, 6 s (*Harelbeke 1416) ; à *Willame le fevre, qui a livré audit moulin les estoffes comme loyens, le grant fer et le petit fer par lesquelz la pierre tourne* (*Opwijk 1428)

► Cette appellation ne se conçoit que pour les moulins à eau, qui sont dépourvus du petit fer sur lequel tourne la meule courante.

fer qui gist en le meule qui tourne

pour avoir (...) fait tout noef le fer qui gist en le moele qui tourne (✕Sluis 1393)

4. Autres éléments en fer servant à la transmission du mouvement à la meule

Accompagné du terme précis en flamand :

hals [= collet] : *pour ung fer que l'en [appelle] 'eenen hals' servant à la fusee d'une roe que l'e[n] appelle 't camwiel' [= le rouet], 4lb 4 s par. [sic]* (*Moregem 1484)

clauwe [= fourche du gros fer] : *pour avoir refait le fier du molin appellé en flameng 'clauwe'* (✕Haasdonk 1435)

► La clauwe pourrait désigner par métonymie le gros fer tout entier.

sporekin [= coussinet dans la crapaudine] : *pour avoir fait un fer appellé 'sporkin', 29 s* (✕Saaftege 1405) ; *pour racherer le fer nommé 'sporequin' dudit moulin à yauwe* (*Harelbeke 1406)

► Dans ces deux phrases, le *sporekin* pourrait aussi correspondre à la pointe au pied du (petit) fer de meule. La phrase suivante prouve que *spoore*, dont *sporekin* est le diminutif, pouvait avoir les deux sens : *item, Amelrecx, smet, heeft vermaect de herne daer de rine in leyt ende onder de voet van den spoere verstaelt ende d'een muelenyssere verlinct* ; *item, noch een gheel spoer in eene panne* [= item, le forgeron Amelrecx a réparé le téton dans lequel gît l'anille [sic] et aciéré sous le pied de la *spoere* et allongé le fer de meule ; item, encore tout un *spoere* dans une crapaudine [AGR, Ch.C. 27778 (1454), f° 16r° *Dendermonde].

FERMANT

a. Fermeture, dispositif qui sert à fermer et qui peut compléter la serrure ou en faire partie. Voir aussi *fermure*.

pour 2 noefves quievilles et 2 clefs servans au frumer les ventailles de le seuwriere emprés le moulin de Froissart, parmi les frumans et les sierures remettre à point (*Valenciennes 1420 Froissart) ; *pour avoir fait 8 esquar, deux grandes pentures, une serrure et le fermant servant à ladicte serrure, le tout pour le huge du molin d'Ansaing* (*Valenciennes 1523)

b. Pièce de fer servant à caler ou à serrer, p. ex. clavette de cheville, clef d'ancre, etc. Voir *clef*. *pour 8 plattes sur quoy li quemins keurt deseure sour les roijelles, et avecq 19 fremans et 38 crampons appartenans asdittes plattes et audit quemin, pesans 171 livres* (OTemplemars 1405) ;

► Ces *fremans* et crampons maintenaient en place les axes des rouleaux ou galets du chemin de roulement. Chaque axe était bloqué par une clavette fixée par deux crampons, qu'il suffisait d'enlever pour pouvoir retirer l'axe. Nous retrouvons une énumération similaire au moulin-tour de Seclin en 1395 : *pour 16 platines, 16 clefs et 32 crampons à frumer les quevilles servans au tour dudit moulin*.

Composé :

fermant à bende

Dispositif de fermeture pourvu d'une bande métallique, prob. sorte de morailon.

*pour 3 pentures, les claux et crampons servans à le noesve huge dou molin le Comte (...); pour une noefve serrure et un frumant à bende servans à ledicte huge (*Valenciennes 1419)*

FERMER

1. Caler, attacher, fixer solidement ; consolider.

*4 bougons dont on frume et desfrume la reue dudit moullin, pesant 30 livres (*Harelbeke 1395); pour deux polles, 2 quevilles de hurtois et 2 clefs servans auxdictes quevilles à fermer ledit volant (✕Attiches 1411); pour deux ancras et deux clenques pour fermer les deux enviers de l'arbre dudit molin, pesant 48 livres de fer (*La Gorgue 1413); une planque d'olmeau à frumer les verges des vollans (✕St.-Eloois-Vijve 1441); pour 7 lyens de fer dont les poutres appellez 'zadebalken' [= °surtrattes] sont fermez et rassurés, pesans 44 livres de fer (✕St.-Eloois-Vijve 1455); unne rondielle à frummer unne keville (✕Mouscron 1481)*

2. * Arrêter (le moulin) en fermer la vanne mouleresse.

la ventelle mollera (...) y compris un grand [un mot manque] à ouvrir et fermer le moulin (Cambrai 1608 moulin 1.1.3)

Expression :

fermer les eaues

* Arrêter l'eau qui fait tourner le moulin en fermant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à ventail § 1.1).

pour avoir fait de nouvel deux huis servans as ventelles desdiz molins à eaues par lesquelz l'en tire et frume les eaues servans as grosses roues dehors (Ninove 1433)

FERMETURE

1. Consolidation.

six pieces de plat fer mis et employés à la frumiture de ladicte pranghe [= frein] (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426); pour bos employé en frumiture de ladicte reue et verges (✕Elsegem 1442)

2. Pièce de fer servant à caler ou à serrer, p. ex. clavette de cheville, clef d'ancre, etc. Voir *clef*.

pour six bouguons parmy les rondeaux et frumitures pour les verges des vollans (✕St.-Baafs-Vijve 1442)

Acception spécifique :

☒ Dispositif permettant de maintenir le tourillon du gros fer de meule (→ encadré 5 à fer § 2.1) dans l'évidement de son palier (→ encadré 2 à bauch § 3). Voir aussi *nois*.

d'avoir fait une nouvelle gote [litt. 'gouttière'] et une nouvelle fremeture dedens le yserbalke [= palier du gros fer (→ encadré 2 ci-dessous § 3)] (✕Kieldrecht 1437)

FERMOIR

Pièce de fer servant à caler ou à serrer, p. ex. clavette de cheville, clef d'ancre, etc. Voir *clef*.

d'avoir ralonguet deux bendes et rondeaux avecq deux frumoirs (✕Ingelmunster 1446); pour ung groz bouguon avecq ung petit, auquel pent la montee, parmy les rondeaux et frumoirs, poisant 16 livres (✕St.-Eloois-Vijve 1446)

FERMURE

1. Fixation.

pour un grant crampon pour le fremure du bauch palier, pesant 2 livres et demie (OSeclin 1394)

2. Pièce de bois destinée à consolider une palissade, prob. syn. de °*clef*.

*pour 12 chiefs de corde de tille pour racoupler les pillos, fermures et autres bois faiz à l'estekis nouvel fait (...); à Daniel de Goudsmet, charton, lequel a amené (...) bois et pilz et fermeures de bois pour le nouvel estekis, à prendre ledit boys sur les pastures de Harlebeque (...); (...) pour amener pils et fermeures appellees 'tanghes' sur l'ouvrage de l'estekins [sic] (*Harelbeke 1415)*

► Le flamand *tanghe*, litt. ‘tenailles’ est l’appellation d’un étai : *soe hebben deselve temmerliede ghemacht twee tanghen ende die ghedan an de hofden van den plaeten* [= les mêmes charpentiers ont fait deux ‘tanghen’ et les ont mis aux extrémités des °soles (du piédestal du moulin à vent sur pivot)] [RAK, Fonds d’Ennetières 2975 (1526), 3r° Klinge (Fl.-Or.)].

3. Fermeture, dispositif qui sert à fermer. Voir aussi *fermant*.

pour un crampon mis à le fremure de ledicte huge [pour le poisson] (*Bruay-la-B. 1376) ; *achatté une fermure de 8 s pour le molin* (✕Saaftinge 1425)

4. Pièce de fer servant à caler ou à serrer, p. ex. clavette de cheville, clef d’ancre, etc. Voir *clef*.

pour 2 grandes kievillez mises parmy le roët doudit moulin, estoffees de 4 flottes, 5 frumures et de 4 kievilles pesans tout 25 livres (*Trith-St-L. 1388) ; *pour 4 kievilles de fier, les flottes et frumures à ce appertenans mises à atackier 2 ventailles à le seuwiere de Trith, pesans 17 livres demie* (*Trith-St-L. 1392) ; *pour deux vingherlincx parmy les frumures et 25 claux de platte* (✕Elsegem 1441)

► Dans la phrase de Trith-St-Léger de 1388 l’énumération est étrange, même du point de vue syntaxique. C’est pourquoi je me demande si le .v. (correspondant à 5) ne serait pas une mauvaise lecture de la conjonction, ce qui donnerait *estoffees de 4 flottes u frumures et de 4 kievilles*. La *frumure* serait alors un équivalent de *flotte*. Le scribe de Mouscron n’écrit-il pas que la rondelle (*flotte*) sert à *fermer* la cheville (voir l’art. *fermer* acc. 1) ?

FERRAGE

a. Objets de fer, garnitures de fer. Voir *ferrure*.

payet au fevre pour fierage : pour bendens, loyens de fier et pour claus pluseurs (✕Scheldewindeke 1354) ; *ferrages dou moulin à Petighem : premierz Loys li Fevre, pour 1 cent de grans claus et 5 bendes de fer* (✕Petegem-a.-d.-S. 1382) ; *pour avoir livré toutes les anchres hault et bas qu’il a faillit pour ledit mollin en grosses ferraiges (...) montant à mil 21 livres de fer* (OSeclin 1536) ; *une perre de penture et une serurres de bois avec une quevil au traver de la serurres et un veret, cienq cranpon et du ferage servant à la port et trois poise et les ferage servant à les tenpleure des meulle* (✕Ennetières-en-W. 1750) ; *tronneau à beser [= peser] et haple et sa corde et ferrage et met et rufle* (✕Herseaux 1758)

b. Le fait de garnir (une mesure) d’un anneau et/ou d’une croix transversale de fer pour (la) rendre indéformable. Voir aussi *ferrure*.

pour le fierage de 2 boistiauz de moulin pour Buzignetes, leur il n’en avoir nul qui nient vaulsissent et s’en complaindoient les gens (*Bavay 1391) ; *pour ung milliervat dont on prend le moture de chascun sac, pour le cherkeke [à corriger soit en cherkele soit en cherkeler] et le ferage* (*Menen 1432) ; *pour certaines mesures faictes en ce dit an pour servir au molin à vent de ledicte eglise, païé parmy le ferrage pour tout 44 s* (✕Douai 1476 Prés)

FERRAIL et FERRAILLE

Objets de fer, garnitures de fer. Voir *ferrure*.

ferrail : *et estoit ledit Jehan tenu de (...) faire et livrer toutes les matieres et estoffes de bois et de feral necessaires et servans audit molin moyennant qu’il tient à son prouffit le vieulx bois et ferail qu’il en vendra* (✕Wervik 1470 moulin Occidental)

ferraille : *pour matieres comme aiz, espares de sapin, un nouvel asse, une nouvelle verge, fieraelge que plates que vlequen [= °alumelles], loiens de fer, claus et pluseurs autres feremens et mairien grant que petit ainsi pour le reparation et refection dudit molin* (✕Sluis 1389) ; *paijet à un varlet quy par 2 fies porta claus au moullin à vent pris à Bavay et fierallez par 2 fies* (✕Mecquignies 1399) ; *claus et autres ferrailles et estoffes* (OSeclin 1402) ; *tout le ferraille groz et menu, excepté les claux* (✕Petegem-a.-d.-S. 1457) ; *ledit Jaquemart rasambla le ferraille du molin de Baisieu après ce qu’il fu ars et les enfouy (...) en terre* (✕Baisieux 1477)

Accompagné du terme précis en flamand :

sceene [= °alumelle] et *strop* [lacet] : *pour avoir livré aucunes parties de ferrailles appellees ‘scenen’ et ‘stroepe’, employé à ladicte asse et verges, pesant 48 livres* (✕Haasdonk 1433)

- La graphie *fieraelge* (Sluis 1389) transcrit la prononciation west-flamande du *-l-* mouillé. Cf. DEBRABANDERE Frans, *Kortrijks Woordenboek*, Kortrijk, De Leiegouw, p. A4 : « Les *l* et *n* français mouillés deviennent *l/n* accompagnés d'une palatale occlusive [dʒ] ».

Acception spécifique :

(pl.) Ensemble des fers servant à la rotation de la meule : voir l'encadré 5 à *fer* § 0.

Composés :

gros ferrail

* Fer de meule : voir l'encadré 5 à *fer* § 1.

ferrailles travaillans

Objets de fer servant au fonctionnement du moulin.

prisée desdites ferrailles travaillans esdis moulins (*Houplines 1704) ; *la prisée et estimation des bois et ferrailles travaillans du moulin* (✕Vermelles 1785)

FERREMENT

1. Objets de fer. Voir *ferrure*.

fieraelge que plates que vlequen [= °alumelles], *loiens de fer, claus et plusieurs autres feremens* (✕Sluis 1389) ; *pour achat de bois, ferremens et autres matterres* (*Harelbeke 1394)

2. Couperet à bois, sorte de serpe.

trouvé 3 cugnets à fendre bois, un ferment, un maillot avec 2 crettes, un maillet de fer (*Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; *le gros pincereau et le petit et le cachette, soioire et ferment* (✕Marquette-l.-L. 1753)

► Cf. COCHET, p. 169 : *fermẽ* ; FEW, III, p. 468a, art. *ferramentum*.

Composé :

gros ferrement

a. * Fer de meule : voir l'encadré 5 à *fer* § 1.

b. ☒ Fer de meule : voir l'encadré 5 à *fer* § 2.1.

FERRER

1a. Garnir (un élément en bois) de pièces de fer.

pour fierer 21 estakez de picos de fier ferus as seuwieres et as bachins des moulins, pesant tout parmi le claus 123 livrez et demie de fier (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour les tour[t]es dudit mollin ferer et bender de noef* (✕Gosnay 1359) ; *et toute le reuwe fieree de vireulles, de grans aniauls et de bendes* (*Douai 1398 Escoufflet) ; *pour 36 coutiauls à ferer l'arbre dudit molin* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *pour avoir ferré de quatre lyens et bares de fer et de 8 crampons le devant dit sciveloop* [= °lanterne d'engrenage] *et pour les cloux à ce servans* (✕Ingelmunster 1461) ; *quatre molles bendes de six piez de long chascune servant à ferer une noeufve tourte* (✕Nœux-l.-M. 1518) ; *trouvé un warde ferrez, trois chevilles à cléf et à flottés (...) trois fourneaux ferrez, un cugnet ferrez, le quyette ferrez dedans la laye* (*Comines 1684 tan & huile)

1b. Garnir (une mesure) d'un anneau et/ou d'une croix transversale de fer pour (1a) rendre indéformable.

pour un quartier just[if]yet et feré, 2 corbizons et deux boistelés acatés par ledit Pontrain à Bazin le vannier (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *at esté trouvez ung havot ferrez à mesurer bled* (*Lille 1642 moulin 2.2.1)

► Cf. : *pour fierer un vaissiel à mesurer blet d'une crois de fier* (*Valenciennes 1382 château).

1c. Renforcer (une pièce de fer) en ajoutant du fer. Voir aussi *querquier*.

pour avoir rencauchiet le grant fier du moullin et ferré le fourque (✕Cysoing 1492) ; *un levier feré pour lever la meule* (○Villers-en-C. 1756)

2. (En parlant de pièces en fer), (les) attacher ou enfoncer pour caler ou consolider un élément en bois.

pour deux grandes wecghe [= cales, coins] *de fer ferrez sur le ront en l'asse* (✕Sluis 1435) ; *sept platines ferees que le moulin tourne dessus, en bon etat ; deux etriers ferees à*

l'arbre tournant, en bon etat : un etriez feré au debout du moulin pour tenir les chevrons
(OVillers-en-C. 1756)

FERRONNAGE

(pl.) Objets de fer, garnitures de fer. Voir *ferrure*.

à Jehan Bouchier, taillandier, pour (...) avoir livret pour iceulx mollins les parties de feronnages qu'il s'ensieult (*Valenciennes 1490 Comte)

FERRONNERIE

a. Travail du fer.

pour avoir livré plusieurs ouvrages de ferronnerie (*La Gorgue 1417) ;

b. Objets de fer, garnitures de fer. Voir *ferrure*.

pour ferronnerie comme claux, yserbanden [= bandes de fer], etc. (✕Vlamertinge 1440) ; *à Thijs le Weert, fevre, pour par lui avoir livré toute la feronnerye qui a esté employee esdis ouvrages, assavoir une grosse bende de fer mise autour des meules du molin à vent, pesant 34 livres de fer* (✕Petegem-a.-d.-S. 1459)

FERRURE

1a. Fait de garnir de pièces de fer.

pour le sejour dou moulin de Baisieu quant li frains rompy et le fierrure de l'arbre
(✕Baisieux 1437)

1b. Fait de garnir (une mesure) d'un anneau et/ou d'une croix transversale de fer pour (la) rendre indéformable. Voir aussi *ferrage*.

pour l'accat, ferure et fachon d'un havot pour mesurier le blé du molin (✕Erquinghem-L. 1413)

2. Travaux aux éléments en fer.

pour faire audit molin lez ferurez qui s'enssuivent, est assavoir pour refaire le fu[s]ee du fer du molin et faire une koke audit fer (*Bruay-la-B. 1374)

3. (pl.) Objets de fer, garnitures de fer. Voir aussi *ferrage*, *ferraille*, *ferrement*, *ferronnage* et *ferronnerie*.

au moulin d'Utberghes pour une verge as volans estoffee tout de noviel et pour ais et pour claus, bendes et fierures et pour carpentage (✕Uitbergen 1296) ; *pour loijer le verge de ce dijt molin et pour loijer l'asse et pour claus et autres ferures de ce dit molin* (✕Sijsele 1359) ; *pour les fierures et crampons des potentes de le queue d'icellui moulin, pesans 7 livres et 1 quarteron* (OSeclin 1395) ; *unes broies toutes noeuvres tant de bos comme de fierures* (*Douai 1398 Escoufflet) ; *pour les ferures dont on a ferré le frain, pesans 14 livres de fer* (✕Armentières 1413)

FESTAGE

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir *joc*.

de carpentage et ouvrage Olin de Wiendeke si comme le mangnier dudit molin compta et de chinq jours qu'il rabati de festage (✕Scheldewindeke 1395) ; *il a esté deduit et rabatu de sa dicte ferme pour le festage dudit mollin, qui, ou temps dessus dit et que lesdis ouvraiges furent faiz, jocqua et festa par l'espasse de 13 jours* (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; *ledit fermier requiert estre recompensé ou lui estre deduit de sa ferme comme devant ; pour ce à lui ordonné pour 50 jours de festage à la cause dessus dicte (...) 57 lb 12 s ob et 3 muids 2 rasieres 2 havots demi de blé* (*Menen 1457) ; *habeat pour les deux premieres parties pour festaiges des ouvrages 3 muys et le surplus royé, car il les demande sans cause* (*Valenciennes 1481 note marginale)

► Dérivé de *festa* 'jour de fête', où on ne travaille pas. Cf. DELMAIRE, § 320 : *pour le festage dou moellin vers Saint Martin que li fers du moelin fu rencolés et racérés* (*Cavron-St-Martin 1304).

FESTE

a. Faîte, sommet du toit.

pour encoire 12 pied d'apenty pour faire une fiette dessus le mollin (✕Cysoing 1556) ; pour d[e]julx achelles de cquene pour la feste dudit moullin, portant trente pied de long et (et) ung de largue et ung pauc d'espét (✕Cysoing 1566)

b. Faîtage, poutre faîtière. Voir aussi *festissure*.

pour (...) avoir rapointié le feste pour asseir et couvrir de ploncq (✕Douai 1469 Prés) ; le couverture dudict mollin, assçavoir le comble, le feiste, l'aisselin, eschannes et wymmettes (...); item, ung huych de bois, une nocquiere de plon en desoubz l'arbre et par dessus ledict arbre une aultre petite nocquiere de plon et pareillement aussy aux deux boult de le feiste par dessus les montans dudict plon (✕Lille 1558 moulin 3.4) ; la feste dudit moulin de bois de 5 et 6 poulces, longue de 20 pieds (○Wambaix 1669)

FESTER

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

*il a esté deduit et rabatu de sa dicte ferme pour le festage dudit mollin, qui, ou temps dessus dit et que lesdis ouvraiges furent faiz, jocqua et festa par l'espasse de 13 jours (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; se le molin feste à cause de la pescherie (...) ce sera à la charge des fermiers desdis viviers (*Moregem 1470)*

FESTIR

Couvrir le faîte, le sommet du toit, le plus souvent d'un revêtement de plomb. Voir aussi *refestir*.

à Jaques de le Elst, carpentier, pour che qu'il a couvert et fistu ledit molin (✕Kruibeke 1437) ; pour avoir festy ledit mollin de ploncq, laquelle festissure pesa 248 livres de ploncq et de festissures (✕Douai 1469 Prés) ; pour avoir livré le ploncq pour festir ledit molin par hault (○Seclin 1505) ; cent 7 livres de plomb en table dont on a festy tout et au long de le feste dudit molin et tout à l'entour des montans (✕Nœux-l.-M. 1510) ; a esté trouvé par dessus ledict comble et arrettiers estre festiz de plon et une nocquiere aussy de plon deseure l'abre d'icelluy mollin (✕Lille 1558 moulin 3.1)

FESTISSURE

1a. Faîtage, poutre faîtière. Voir aussi *feste*.

vint cinq feuilles de plaetfer [= fer en plaques], dont est couvert la festisure dudit molin (✕Bailleul-Nord 1481)

1b. Revêtement du faîte, du sommet du toit; plomb ou bois servant à ce revêtement.

tous les cloux employez à la couverture et fistisure dudit molin (✕Kruibeke 1437) ; ledit ploncq mis et employé es noghieres et festissures dudit moulin (○Templemars 1465) ; à Raisse de Vanes, plommier, pour avoir festy ledit mollin de ploncq, laquelle festissure pesa 248 livres de ploncq et de festissures (✕Douai 1469 Prés) ; livré par moy, Grard du Pré, plomier (...), 199 livres de fetichure saudé des tacelé [sic, voir tasseler] par deseure (...) pour le molin de Templemars (✕Templemars 1582) ; la cappe, assçavoir le comble, wimmes, achelin, eschanne, la topenne, les faurins, le crepon, le demy crepon et une festichure de plomb (✕Hellemmes 1612) ; la cappe, comble (...) avecq une festichure de bois (✕Lille 1654 moulin 3.11)

FEU

Expressions :

bouter au feu, mettre au feu

Soumettre (un métal) à l'action du feu, forger. Voir aussi *braser* et *cuire*.

bouter au feu : *pour l'aisse dudit fier, qui estoit mesfaitte ou milieu, boutter ou feu et refaire (*Valenciennes 1424 brais) ; il bouta au feu 4 windebande [= liens de fer souples qui entourent] (✕Haasdonk 1439)*

mettre au feu : *pour faire mettre le grant fer dudit moulin au fu et appointer seloncg lesdictes pierres (✕Kruibeke 1414) ; à luy [forgeron], d'avoir reffait, mis au feu et drecié plusieurs autres parties de vieulx fer (✕Haasdonk 1433) ; pour deux bendes avoir mis au feu et refaict (✕St.-Eloois-Vijve 1443)*

rebouter au feu, remettre au feu

Soumettre de nouveau (un métal) à l'action du feu. Voir aussi *recuire*.

rebouter au feu : *de avoir reboutet ou feu et forgiet 2 viés chiercles pour les tourtes dou moulin de Rocque* (*Recquignies 1424); *pour l'aisse dudit moulin, laquelle n'estoit point bonne pour mettre en ledicte moelle, rebouter ou feu, ressuer, reffaire le trau à point de le cocque* (*Valenciennes 1428 Brisebois)

remettre au feu : *pour avoir refaict et remis au feu 30 vieses plattes avecq les claux* (✕St.-Baafs-Vijve 1442)

FEUILLE

J'ai classé ici les féminins et les pluriels en *-es* au genre inconnu.

1. Planchette mince qui garde la même épaisseur sur toute sa largeur et qui sert au revêtement et aux cloisons. Voir aussi *feuillet*.

6 aisselles appellees 'tievoethoute' [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] *et deux foelles et 2 lanches* (✕Saaftinge 1417); *le pan du vent et celui de devant, compris les poussarts, lisses, eteaux, feuilles, planches, ecailles de bois* (✕Élouges 1750)

► À Élouges (1750) le *pan du vent* est recouvert de *feuilles* et d'*écailles*, le *pan de devant* de simples planches.

La phrase suivante m'intrigue : *audit Jehan Sebille, pour (...) mettre pluseurs estanchons par devens le moulin pour soustenir l'amre pour çou que les foelles estoient pouries* (*Valenciennes 1407 Ogelens). Elle est précédée dans le même compte d'une phrase à peu près identique : *audit Jehan Sebille, carpentier, pour (...) en pluseurs lius remettre pluseurs estanchons ens l'anre. L'amre, dont l'avant-dernière lettre est un r plutôt qu'un e et que, par conséquent, je ne lis plus mee comme je l'avais fait dans mon Dictionnaire, est à corriger en anre et à lire anré, l'estrade planchéiée servant de support à la meule gisante. Les feuilles seraient alors des erreurs pour seuilles et l'effondrement possible de l'ensemble justifierait la présence des étançons.*

2. Battant de porte ou de couvercle, volet de fenêtre. Voir aussi *feuillet*.

item, fera audit clijer une huche (...) et si doivent un couvrecel à 2 feuilles pour fermer ledicte huche à le clef (*La Gorgue 1419); *en ycelui mur faire unne feniestre à deux foelles pour donner veue sur le moulage au battre les moelles* (*Valenciennes 1444 Souverain)

3. Plaque de fer plutôt mince.

en le meisme rouwe 2 feuilles de fer, 6 s (✕Hulst 1395)

FEUILLEMENT

Feuillure, profil en angle rentrant pratiqué longitudinalement sur l'arête d'une pièce de bois. Voir *feuillissement*.

au molin du bray fait ung cassich de fenestres furny d'ung soeillet, d'ung intel (...), de deux estiaulx (...), avec une coulomme de quatre et de six polch, le tout rassemblet à ravanchement avec chanfrain et foillement pour clore et fermer fenestres (Valenciennes 1541)

FEUILLET

1. Planchette mince qui garde la même épaisseur sur toute sa largeur et qui sert au revêtement et aux cloisons. De nos jours le feuillet a une épaisseur de 8 à 18 mm. Voir aussi *feuille*.

il convient recouver ledict moulin de foeulliez et d'esille (✕Busigny 1626); *avoir livrez quatorze cens et cinquante piedz de feuillet pour latter le comble dudit moulin* (○Wambaix 1669); *ledit comble doibt estre couvert de foeuilliers le nombre de trente foeuilliez de dix sept pieds chacun, bois de chesne, ce qu'il n'est seulement des foeuilliers de bois blanc où sont applicquez les essilles* (✕Mœuvres 1682); *les planches non poins en couteau, mais des feuilliets d'un demi pouce d'epesseur avec des tingues par dessus* (✕Mœuvres 1689); *pour la couvertur etant carniez [= garnie] de bon fullien [sic] et ecaingue* (○Villers-en-C. 1712); *pour la couverture et crupon (...) cinq cent pieds de foeuillets simple, 25 lb; trois milles escailles de bois, 54 lb* (✕Binche 1750)

double feuillet : voir *double*.

feuillet renforcié : voir *renforcié*.

► Cf. HÉCART, p. 205 : *Feulié*, s.m. « planche mince d'un demi-pouce d'épaisseur, par où il diffère de la planche qui en a le double » ; VERMESSE, p. 240 : *feuillet*.

2. Battant de porte ou volet de fenêtre. Voir aussi *feuille*.

rajustiffiet et rependu les deux feulletz de l'huis de l'entree dudit molin pour le clore et ouvrir (*Valenciennes 1519 St-Géry).

3. Longue pièce de bois horizontale qui relie les pilots d'un barrage, d'une digue, d'un pont ou les poteaux d'une charpente. Voir *filliere*.

sur les deux sommiers du font du bacque dessus dit estant sur les deux esponde avoir enesvillé dix esteaux de cinq piez demy de long chascun, de 6 et de 7 poch de gros, et en deseure iceulx esteaulx avoir assis et eneswillié deux foeilliers de vingt piez de long ; et aussi contre les esteaux et fueilliés dessus dis avoir revestu de bonnes planques de vingt piez de long, d'un piet de large et de poch et demy d'espés, et les avoir toutes jointes et fueillies et clauéz de quevilletes de fer et de claux doubles picars contre les esteaux et fueilliés dessus dis (Valenciennes 1532 bac de St-Géry)

► Dans un tel contexte on s'attendrait plutôt à *fillets* ou à *fillieres*.

Acception spécifique :

☒ Échandole, planche de vent, planche fixée sur le côté étroit de l'aile dissymétrique pour donner meilleure prise au vent. Voir *planque*.

la volés à la façon d'Olande contenant deux entrebu, quatre point, agin, cotriaux, boutriaux, roille, feuliés (✕Lille 1774 moulin 3.3)

FEUILLIER

a. Pratiquer une feuillure (→ *feuillissement*) au feuilleret, ou réaliser une feuillure en accolant deux pièces de bois. Voir aussi *batteler*.

une gomme noefve dont les asselles doivent estre de 2 paux frans soijes et foellies deurement (...); (...) et faire les aisselles du hatrel toutes feuillies (*La Gorgue 1419) ; *avoir feuillié les aisselles du planquier desoubz* (✕Ostricourt 1467) ; *un bachinaige de trente deux piez de loing, de deux quesnes d'icelle longhesse tailliés et fueilliés servans pour le fon dudit bachinaige à trois polz demy demourant par desoubz, et par deseure faisant suelle portant les esteaulx à quatre polz demy, et en le moyenne d'icelui bachinage y avoir mis encoires ung quesne de la longheur et espaisseur du fon dudit bachinaige, et ce dit fon fueillier d'aisseilles* (*Valenciennes 1479 Fossart) ; *pour à la ventaille mieulrech dudit molin avoir fait ung soeilliau de six piez de loing et demy, de 8 poch de large et trois poch d'espez, que pour en icelluy soeilliau avoir assis et enneswilliet une postille de 9 piez et demy de loing, de 6 et de 7 poch de gros, avec avoir feuillet ladicte postille de deux estiaux que pour l'ung d'iceulx costez servir au ventaille mieulrech et l'autre pour renclore entre les deux postilles d'asselles de chesne de deux piez de loing et d'ung piet de large et de 2 poch et demy d'espez à le haulteur de cinq piez* (*Valenciennes 1514 Souverain) ; *avoir feuullez [sic] l'achelin du callu [sic, lire culla]* (✕Cysoing 1607)

b. Assembler les pièces de bois à feuillure de telle façon qu'elles chevauchent par leurs bords ; recouvrir de planches assemblées de la sorte.

le bachinage du grant moulin depuis le sault en aval refonser d'aisseilles foellies l'unes à l'autre (*Recquignies 1402) ; *pour au faus biés de Hon dalés le grande seuwiere que on a fait noef de machonnerie (...), tout le fons d'icelluy replanquier et relambourder et les 2 costeis reviestir d'aiselin foelliet l'un sour l'autre* (*Hon-H. 1408) ; *un bachinaige de trente deux piez de loing, de deux quesnes d'icelle longhesse tailliés et fueilliés servans pour le fon dudit bachinaige à trois polz demy demourant par desoubz, et par deseure faisant suelle portant les esteaulx à quatre polz demy, et en le moyenne d'icelui bachinage y avoir mis encoires ung quesne de la longheur et espaisseur du fon dudit bachinaige, et ce dit fon fueillier d'aisseilles* (*Valenciennes 1479 Fossart) ; *les deulx planchiers d'asselin d'obeau soyé sur ung paulch foeuillié l'ung sur l'autre et clouwé suffisamment come à tel oeuvre le requiert* (✕Templemars 1579) ; *fault furnir deux planchiez, à chacun deux sommiez, (...)*

furny de gitte de 4 pouces carez, espasés à ung pied de creux l'une de l'autre pour clouer les asselles de travers joint et feullyez l'une dedans l'autre (OSt-Hilaire 1644)

► Bien que GODEFROY, IV, p. 171c et 172a mentionne aussi bien *feuiller* que *feuillir* dans le sens de 'pratiquer une feuillure', je n'ai rencontré aucune preuve concrète de la présence de l'infinitif *feuillir* dans les textes que j'ai étudiés. Par contre, et c'est assez contradictoire, je n'ai rencontré que des *feuillissement* et une seule fois *feuillement* dans ces textes. Ce passage à la conjugaison du second groupe a été favorisée par le fait qu'en picard on assiste parfois (mais moins souvent qu'en wallon) à la monophthongaison de l'infinitif *-ier* en *-ir* : *aissier* > *aissir*, *appareillier* > *appareillir*, *forchier* > *forchir*, etc.

FEUILLISSEMENT

Feuillure, profil en angle rentrant pratiqué longitudinalement sur l'arête d'une pièce de bois. Voir aussi *feuillement* et *heve*, ainsi que *battel*.

devant le ventaille fonssier de dessus amont l'eauwe avoir fait un planquier bronquant d'asselles de chesnes de 5 piez de loing, d'ung piet de large et de 2 poch d'espez à le largeur de ladict ventaille et lesdictes planques clauwees et quevilles sur le soeille et feullissemens comme il apertient (*Valenciennes 1517 St-Géry) ; *il ont trouvez à ladicte soier une solle où y at foeuillissement devant et derrier où les planquiés bronquans ont estéz clouez, laquel desraze deseur [= dépasse] le pavement de machonnerie dix pouche ou environ* (*Ramillies 1566 textes 1)

► Voir la note ajouté à *feuillier*.

Acception spécifique :

* Feuillure, profil en angle rentrant pratiqué longitudinalement sur l'arête d'un poteau pour servir de coulisse à la cloison mobile de la vanne. Voir *feuillissement*.

as 8 ventaillez doudit mollin : cascun ventaille roerollier tout noef de noefvez roillez et rekevillier et remettre à cescune postille 2 battez de bos pour conforter lez foellissemens desdis ventaillez qui pourit sont (*Recquignies 1410) ; *pour 18 quevilles de 6 et de 7 pols de loncq chascune servans à mettre des rencaisses aux postilles pour ce que les ventailles widerent hors de leur foellissement* (*Valenciennes 1458 brais) ; *fault mestre à l'ung des estiaux [des vannes] deux fente de 15 piet de lont pour cause qu'il n'y a po[i]nt de fellissement* (*Ramillies 1554 textes 1)

FICELLE

Ficelle, corde la plus mince.

livré au meunier un boulet de ficelle et un boulet de fils gros au tordeur (*Ramillies 1753 textes 1)

FIENS

Fumier.

pluiseurs varlés (...) estoupperent pluiseurs traus à le seuwiere de mousset et de fiens (*Recquignies 1374)

► Cf. : *Ens es prés desoulx avoit on fait un pont sus l'Escaut de nefz et de cloies, couvert d'estrains et de fiens.* (FROISSART, *Chroniques*, 2^e livre, t. 10, p. 272, éd. G. Raynaud, Paris, 1897 (Société de l'Histoire de France).

FIL

1. Fil, brin long et mince de matière textile ou réunion de quelques-uns de ces brins tordus et filés. Voir aussi *fillet*, ainsi que *cordelet*.

pour fil pour keudre et amender les voles dudit molin (✕Dunkerque 1389) ; *pour trois lainsiaus de fil de quenveve, 3 s ; (...)* ; *à Jehan le Siegier, mannier, sur son salaire de avoir cousu les draps dudit moulin, 10 s* (✕Seclin 1392) ; *à Lambert le mannier, pour 6 aunes de malleille, pour fil, pour deux eswilles et deux escouvettes (...)* et *fu pour le molin d'oille* (*La Gorgue 1419) ; *achaté 200 aunes de canevés pour faire 6 voilles de molin tout de nouvel, le fil et les cordes à ce appartenant* (✕Kruibeke 1422) ; *pour une corde de thille de*

21 fil et de 17 toises braidie de cordiel de caneve pour servir à sackier par l'engien les sas sour le moellin (✕Mecquignies 1435)

fil de moulin : *ung carteron de fy de molin* (✕Cyoising 1630)

2. Direction des fibres du bois.

à la grande vantellerie (...), dont trois vanes ne peuvent plus être levées, leurs tirans étant en très mauvais état, il faut les remplacer à neuf en bon bois de chène de droit fil, en ajoutant un rouleau de fer arrêté au chapeau pour faciliter la manoeuvre et les rendre durables (*Ramillies 1787 textes 1)

Composés :

fil gros

Fil de chanvre qu'on met en plusieurs brins et qu'on frotte à la poix pour coudre le cuir, en l'occurrence le cuir des étreindelles (→ *estendelle*).

livré deux boulets de fille gros au tordeur (*Ramillies 1753 moulin 2.2)

► Je préfère ne pas lire *fillé gros* : au 18^e s., le mot *fil(l)et* avait déjà perdu l'acception 'fil', et, comme le suggère la graphie *boulet*, le scribe aurait prob. écrit *fillet* si la dernière syllabe n'avait pas été muette. D'ailleurs plus loin dans la même facture, la cordière livre encore à trois reprises *un boulet de fils gros* au tordeur.

fil d'archal

Fil de laiton passé à la filière pour constituer un treillis.

le diale volant (...) estimé trente six livres, y comprises la tremuse, le rouet, la lanterne avec son arbre et ailes, manivelles et torrion de fer, une grille de fil d'archal, cloux et façon (*Leval-Ch. 1757 épeautre)

FILLET

1. * Ruisseau, cours d'eau.

pour avoir raparfondit le fillet et raiera dudit molin (Quesnoy-s.-D. 1403)

2. Fil, brin long et mince de matière textile ou réunion de quelques-uns de ces brins tordus et filés. Voir aussi *fil*.

pour 6 journées qu'elles luy aidierent à keudre ces dictes toilles (...); pour une livre et demye de fillet de caneve (✕Mecquignies 1399); *fillet à cuedre les drapz d'iceulx molins* (✕Dendermonde 1490); *lesdits premiers comparants se sont obligez de fournir lesdits neuf ans durants tous les bois, mains d'oeuvres, ferrailles, draps, lachez, chameaux, estendelles, fillets, rougissage* (✕Lille 1739 moulin 3.38)

3. Longue pièce de bois horizontale qui relie les pilots d'un barrage, d'une digue, d'un pont ou les poteaux d'une charpente ; en particulier, sablière de plancher, pièce de charpente horizontale sur laquelle reposent les extrémités des solives d'un plancher. Voir *filliere*.

2 croustes grans pour faire 2 fillés tout de bois de quesne et pluseurs roilles qui failloit au comble (✕Menen 1388); *au filet [sic] du planchier deseure la mize et bracon au sommier quy porte le planchier 12 clous hurtoirs* (✕Loos 1580); *le beffroy armé de toutes ses pieces, fillés, eteaux et loyens, solles et entresolles* (*Ramillies 1746 moulin 2.1)

► Comme dérivés de *fil* désignant des pièces de bois le FEW, III, p. 538a mentionne *filiere* et p. 538b en français moderne *filet de mur* 'petite poutrelle'. À ma connaissance, aucun dictionnaire ne mentionne ce *fillet* 'pièce de bois'.

FILLETTE

1. * Grosse traverse en bois ou en pierre reliant le sommet des montants d'une ou plusieurs vanes et à laquelle les cloisons des vanes sont suspendues. Voir *teliere*.

convient renouveler à la ventellerie du costé de la roue dudit molin trois chevalets et une filiette, pour quoy faire fault septante pieds de bois de quatre et cinq, deux planches de vingt cinq pieds chacune, de deux et dix pouches (*Saulzoir 1651)

► Déformation populaire de *filliere*.

2. Rondelle de fer enfilée sur la cheville contre la pièce à serrer pour empêcher que la clavette n'entame le bois. Voir *flotte*.

pour 6 bastenieres, 6 fillettes et 6 clefs mis à 2 ventailles de le seuwiere de ladicté huisine (*Valenciennes 1428 St-Géry)

- Réinterprétation de *flotte* avec connotation érotique. Un peu plus loin, dans le même compte, le scribe a hésité entre *fillette* et *flotte* pour opter finalement pour cette dernière forme ; il a gratté une partie de la première syllabe au point d'obtenir *fi lotte*.

FILLIERE

- a. Longue pièce de bois horizontale qui relie les pilots d'un barrage, d'une digue, d'un pont ou les poteaux d'une charpente. Voir aussi *feuille*, *fillet* et *lignoeul*.

*en icelui molin fait unne estanture pour porter les moelles (...) estoffet de penne et de filliere assize sur les retaux d'icelle machonnerie (...) et entre ledicte penne et filliere deux crois de loyens gisant ouvret en hotte et hugiet et sour ce fait un planquier (*Valenciennes 1443 tan) ; pour avoir fait tout neuf l'une des joes du bachinaige du grant molin d'Ansaing ; premiers, y avoir assis et enneswilliet sur l'une des bordures du fons d'icelluy bachinaige (...) six estialix [sic, lire estiaulx] (...) avec en deseure iceulx avoir assis et ordonné une bordure faisant filliere de 18 piez de loing, ung piet de large et poch et demy d'espez (...) ; avec aussi sur le bordure et filliere cy dessus mentionnee avoir atacquet et clauwet deux gros hez de fer sur lesdictes fillieres de l'ung des deboultz et de l'autre deboult rallant à ung bareau de fer estans dedens l'evre du pan molerecht portant ung oeuille pour tenir ledit bachinaige de clore et ouvrir contre le roët d'icelluy molin (*Valenciennes 1527) ; un arbre tournant qui sera posé sur deux beffroits de charpente ; lesdits beffroits seront bien assemblés avec liens et filieres pour porter les ponts, plumas, coignés et tout ce qui sera nécessaires (*Douai 1767 Massue)*

- b. Sablière ou lambourde de plancher, pièce de charpente horizontale sur laquelle reposent les extrémités des solives d'un plancher.

le premier plancher, gistes, fillieres et aixellain (✕Lille 1637 moulin 3.18) ; il se metra un sommier de la longueur du moulin pour poser les gittes du planchez d'en bas, de 10 pouces quarrez, avec les supports sur les trades ; il se metra deux fillieres du côté des lonc pans de la longueur du moulin pour poser les gittes dudit planchez avec des supports, le tout de 6 et 4 pouces ; il se metra 18 gittes de 5 pouces quarrez et les planches seront de bois d'orme de cinq quarts de pouces d'épaisseur bien secq (✕Harnes 1748) ; douze gittes neuves sous le plancher d'embas, de 14 pieds de long chacune, une vieille pointe servante de somier sous lesdites gites, de 18 pieds de long sur 6 et 6 pouces, deux filliers [fém. !] d'orme qui portent lesdites gites, longues ensembles 38 pieds, de 5 et 4 pouces (✕Lille 1749 moulin 3.20)

Acceptions spécifiques :

1. * Grosse traverse en bois ou en pierre reliant le sommet des montants d'une ou plusieurs vannes et à laquelle les cloisons des vannes sont suspendues. Voir *teliere*.

pour remettre à point l'un dez ventaillez dou vivier de celi moulin et remetre pluseurs hauces sour le filliere pour les ventaillez lever quant il besoingne (Hon-H. 1391) ; nous avons trouvé que le seuille du radier estoit de dix pieds neuf pouce mesure de Valenciennes plus bas que le desous du chapeau ou filliere et que ledit chapeau avoit onze pouce de hauteur et que le niveau du desous du chapeau estoit à huit tas de graisserie de l'arreste du batiment du moulin (Valenciennes 1754 – 40 H 281 mesurage de la ventellerie de Becquerel)

2. Moise (→ *cassis*) supplémentaire de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile ou de la batterie à pilons du moulin à fouler, qui porte les poulies sur lesquelles passent les cordes des leviers. Voir *moufflier*.

*les quatre cassies (...) ; la filliere avecque six moeuillettes de bois, les chevillions de fer et cordes (*Thun-l'É. 1642)*

3. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.
avoir fait et mis ens les fillieres au travers des voles du molin (...); (...) cent lattes appellees 'muernescheeden' [= barreaux] pour faire les fillieres desdiz voles (✕Sijsele 1441)

4. Partie extérieure de la surface active de la meule.

la moeulle courante en coeur est de 8 poulces et 1 quart et en filiere 8 poulces et at en diamettre six pieds deux poulces et demy (OWambaix 1671) ; la moeulle dormante de trois pieces, cerclé d'un cercle de fer, a 5 poulces en filiere et 4 ou environ en coeur, diamettre 6½ pieds ; la courante at 12½ poulces en filiere, en coeur 11½ poulces, en diamettre 6½ pieds (✕Cagnoncles 1674) ; la meule courante qui se trouve de six pieds et cinq pouces de roy de

diamètre et d'épaisseur tant en filière qu'en coeur de sept pouces et demie d'épaisseur (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

► Cf. G. LEGROS, p. 290 et É. LEGROS, p. 232 : *filître* ; MARÉCHAL, p. 193 : *filère*, *filoere*, *fulère* ; SMEYERS 1, p. 87 : *fèlière*, *filière*. Cette acception manque au FEW, III, p. 538b, art. *filum*.

FIN (adj.)

(S'appliquant à la meule) De la meilleure qualité, au grain fin, idéal pour la mouture du froment.

une nouvelle pierre de molin bien fine de 18 paulx d'espés et 18 paulmes de large ou environ (✕Sluis 1439) ; *une bonne et fine meulle* (*Moregem 1463) ; *les deux meulles dont l'une est fine et l'autre non* (✕Bailleul-Nord 1497)

► Cf. WBD, p. 366 '*fijne steen*'.

FLAYEL

1. Bras de levier.

pour un flayel, une queville et 2 crampons de fer et les claux pesans 13 livres de fer (*Bruay-la-B. 1381)

► Le contexte ne permet pas une identification plus précise. Vu le poids, c'est une pièce assez petite, p.-ê. la barre d'un loquet.

2. Fléau de balance romaine, tige mobile dans le plan vertical qui porte le poids et à son extrémité l'objet à peser. Voir aussi *biquet*.

le traneau, le poid du fleau (✕Cysoing 1761)

Acceptions spécifiques :

1. Levier du système de trempure (→ *temprure*) situé à côté des meules et agissant directement ou indirectement sur le palier du (petit) fer de meule (→ *pont*) afin d'écartier ou de rapprocher les deux meules pendant la mouture. C'est au fléau de trempure qu'un poids est suspendu. Ou braie, levier intermédiaire entre le palier du fer de meule et ce fléau. Voir aussi *flayel de la meule*. Voir l'ill. à *temprure*.

En gros deux systèmes de trempure ont existé dans le moulin à vent. Dans le plus simple et le plus ancien, le levier de la trempure appelé *flaiel* ou *temprure* était immédiatement relié au palier du fer de meule. Les moulins plus tardifs possédaient souvent un levier intermédiaire qu'on appelait *broie* dans le Cambrésis et *flayel* dans le nord de la région que nous étudions. Dans certaines prisées, ce second *flayel*, que nous appellerons dorénavant « braie », ne se distingue du *flayel* auquel le poids est suspendu que par sa situation : il est inclus dans les pièces situées sous les meules, à l'étage à la farine, alors que l'autre *flayel* flanque les meules. Afin de mieux distinguer ces deux *fleaux*, d'aucuns ont ajouté une précision, comme nous le verrons dans le paragraphe consacré aux composés.

Le problème ne se pose pas pour les moulins à eau, où le palier du fer de meule repose sur deux braies parallèles dont une seule est mobile.

Chaque région avait son système de trempure et même à l'intérieur d'une même région, on observe parfois des variantes intéressantes, dues le plus souvent à l'ingéniosité d'un charpentier local. Ainsi le moulin à tour tronconique d'Herzele (Fl.-Or.), qui date de 1794, dispose d'un double fléau de trempure jouxtant l'archure et fonctionnant comme les bras d'une paire de ciseaux (BAUTERS 2, p. 274). On comprendra que les simples énumérations des prisées ne permettent pas toujours de reconstituer avec précision le système de trempure de chaque moulin.

* : *pour (...) avoir fait un nouveau flareau [sic, lire flaieau] à la tempereure dudit molin tenant à l'une des broyes* (Valenciennes 1529 Souverain) ; *le baulch du pont, les deux broyes, le langhe, fleaulx, le planque desoubz le pont, le coroye, le plon de le temprure quy est de pierre de grez et un brauon quy porte le fleau* (Lille 1558 moulin 2.1.2) ; *le pont, les broye, la langue, le bodet, fleaux, templure, corroye et poid de gré* (Houplines 1704 brais) ; *le pont, ses deux broyes (...)* ; *item, la timplure, bodé, fleaux et ses abloquemens y servans* (Lille 1726 moulin 2.2.1)

► À Houplines (1704) *fleaux, templeure* doit se lire comme un nom composé : *fleaux-templeure* ou *fleaux de templeure*.

- ☒ - fléau de trempure : *pour les serures mises au baston ou flayel qui se rapporte et vient rendre sur ladicté rijne et fer de moullin, pesant 20 livres (✕Harelbeke 1395) ; pour le bois d'un flayel qui lieve le meulle (✕Armentières 1413) ; le pont, fleaux, pattin, palette et coingniez (...)* ; le placcage [sic, lire *plancage*] des dessoubz les moeulles etoffé de flacques (...) *; le baudée, fleaux, pattin, coingnié, orgueil, le petit wundacq à peser bled et farine, templeure de cuire (✕Templeuve 1686) ; le pont, bodet, fleaux, mouffles, palette, la vieille boîte, fleaux, templeure (✕Lille 1749 moulin 3.20)*
- braie : *le pont, fleau, tirant, templeure, corioie et le plomb de bois (✕Seclin 1629 Beauhaut) ; le pont, le baudé, le fleau et faulx fleaux, templeure y servant (⊙Seclin 1629 moulin Rouge) ; le pont, fleaux, pattin, palette et coingniez (...)* ; le placcage [sic, lire *plancage*] des dessoubz les moeulles etoffé de flacques (...) *; le baudée, fleaux, pattin, coingnié, orgueil, le petit wundacq à peser bled et farine, templeure de cuire (✕Templeuve 1686) ; le pont, fleau, baudé, mouffle, palette, avec le fleau de le temprure et le patin y servant (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; le pont, bodet, fleaux, mouffles, palette, la vieille boîte, fleaux, templeure (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

Dans de nombreux cas, l'identification précise n'est pas possible :

le pont, deux fleaux, le bende, le baudet avec le patin y servant (✕Seclin 1701 Wattiesart) ; le pont, bodé, mouffles, coignés, palette, fleaux et templeure (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; le pont, deux fleaux, le bende, le baudet, le patin y servant (✕Noyelles-l.-S. 1747) ; le pont sera de 10 et 12 pouces avec la palette et coignez ; le bodet aura 7 et 6 pouces au gros bout, ainsy que son poulain, fleau et tous ce qui en depend (✕Harnes 1748)

2. ☒ Bascule du frein, lourde poutre servant de levier et de contrepoids au frein. Voir *cauque*. *refaire un flaijel et un estiel servant au frain de ce moulin (✕Mecquignies 1405) ; pour avoir fait ledit frain, c'est assavoir un cercle tout autour du rouet (...), un flayel de 20 piés de long (...)* (✕Armentières 1413) *; pour ung nouvel fleau à la retenue (✕Elsegem 1442) ; pour avoir ouvré ung jour et demi à faire ung flayel au frain (⊙Templemars 1473) ; avoir fait et mys ung noeuf frain à ung flayel pour fermer et ouvrir ledit frain quant mestier sera (...)* ; item, *pour ung quesneau tempré de 20 piez de long et 6 paux de tour servant à faire ung flayau pour fermer le frain dudit mollin (✕Nœux-l.-M. 1520) ; le frain avec son bauch et fleau (✕Mouscron 1687)*



Longue bascule du frein du moulin de Huise (Fl.-Or.) Derrière la bascule on distingue le bec de cane qui soutient la bascule lorsque le frein est desserré. Photo P.B.

3a. Levier servant à accoupler ou à désaccoupler le tire-sac ou un autre treuil. Voir aussi *flayel de windacq* et *perche*.

le grand vindacq avecq se ebroy et flacq pour le poser de su avecq la caruelle et cheville et le pety rouee à fourque et le flaiiaux et autre piece y servant (✕Cysoing 1715) ; *le windac à lever les sacs, son rouet et la caroeuille, le fleau, la conduite et ce qui en depend* (✕Comines 1746) ; *le vindaque à lever les sacs, le petit rouez, la careuille, le fleau* (✕Coutiches 1751)

flayel de windac : *les cordes du windacque, du fleaux de windacque, la corde du frin* (...) (✕Lille 1737 moulin 3.3)

► Dans l'extrait suivant, l'acception précise des deux *fleau* m'échappe : *les trois baulch quy portent le windacq, les trois posteaulx quy sont par deseure lesdis bauch et le houd* [?] *pendant ausdis baulch, ung traversin, deux fleau et pottle et tous les patin servant audict windacq* (✕Lille 1558 moulin 2.1.2).

3b. Levier servant à accoupler ou à désaccoupler l'agitateur (→ *mouvet*) du moulin à huile. Voir aussi *cauque*.

la petite et la grande caroeulle, la perche du mouvé, fleau et conduits y servans (✕Seclin 1711)

3c. Levier servant à accoupler ou à désaccoupler l'arbre du tournant secondaire. Voir la note consacrée au moulin d'Herseaux, encadré 1 à *arbre* § 2.4.

le petit moulage (...) ; *item, deux prison et ses fleau et chauque à levez l'arbee* (✕Herseaux 1758)

4. Fléau, chacun des leviers au moyen desquels on lève et maintient levés les pilons (→ *estampe*) ou les °hies du moulin à huile, les pilons du moulin à fouler.

fait des levees et flaiiaux aux estampes (✕La Gorgue 1421 huile) ; *quatre quevilles servant aux mouffles et mollettes, les fleaux à lever les estampes avecq les clef et ferrailles* (✕Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; *une choque à trois vaisseaux, enchepure, posteletz, dosiers, montans, cassis, six estampes, six fleaux, six mouffles, mouffliers et plusieurs eslevez* (✕? Lille 1642 moulin 2.4.3 à fouler à pilons) ; *le moufflié avec quatorze mouffles, à sçavoir devant et derriere, sept fleaux, moulettes et boutequins* (✕Mouscron 1687 huile) ; *quinze chevilles de fleau et la monture de quatorze fleau* (✕Comines 1746 moulin à fouler) ; *cinq chasis compris le fau, patin, nois, fleaux, moufle, molette, corde, dix etampes* (✕Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)

flayel d'estampe : *trouvé 16 chevilles servants aux fleaux d'estampes et mouffles et mollettes et les rivet des 8 fleaux pour lever les estampes* (✕Comines 1684 moulin à fouler)

5. ✕ Bras de levier situé à l'intérieur du moulin servant à actionner la vanne mouleresse. Voir aussi *cauque*, *flayel de ventelle*.

le fleau pour lever ladict ventelle (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *le flehaut et le patin à lev[e]r l'eventaire* (Don 1678) ; *neuf chevilles avec leurs clef et quelque flottés à la ventelle de la roue, quatre plats bareaux, deux bendes à costé du fleaux, deux gisans troués et une cheville au travers pour suspendre ledit fleaux* (Lille 1726 moulin 2.2.2)

flayel de l'escluse : *au fleau de l'ecluse d'en dedans deux mouffles, trois crampons, deux chevilles de mollete servant audit fleau* (Comines 1746 tan & huile) ; *la cheville du fleau de pompe et la cheville du fleau de l'ecluse* (Comines 1746 moulin à fouler)

flayel d'eventelle : *l'eventelle, la langue* (...), *un touret, compris chevallé pour espluquer les draps, avec les levée et fleau d'eventelle* (Comines 1707 moulin à fouler)

flayel de ventelle : *montant, bracon, fleaux de ventelle, moufle, moulette* (...) (Lille 1774 moulin 2.5.2) ; *le fleau de vantelle avec son moufle et moulette* (Marcq-en-B. 1783)

Composés :

faux flayel

☒ Levier du système de trempure qui flanque les meules et auquel un poids est suspendu.

le pont, le baudé, le fleau et faulx fleaux, templure y servant (©Seclin 1629 moulin Rouge)

► Le rédacteur a suivi un ordre logique : le *baudé* est le point d'appui, le *fleau* la braie, la *templure* la corde avec le poids.

flayel de la cauque

* Bras de levier situé à l'intérieur du moulin servant à actionner la vanne mouleresse. Voir aussi *cauque*.

fut prisé pour le flaiiau de le cauque 3 clau et ungne quevillie et ungne mole bende et ungettrié (Marquette-I.-L. 1569)

flayel de l'escluse : voir ci-dessus acc. spéc. 5.

flayel d'estampe : voir *flayel* acc. spéc. 4.

flayel de la meule

Levier du système de trempure. Voir *flayel* acc. spéc. 1.

pour 2 aniaus appartenans au flayel de le meule (OSeclin 1392) ; le ferail du pont (...) et trois chevilles servans au fleau de la meulle (✕Lille 1733 moulin 3.30.1)

flayel du pas

☒ Braie, levier intermédiaire du système de trempure entre le palier du petit fer (→ *pont*) et le fléau de trempure.

l'estrier du fleau du pas avec quatre cloux urtois servans au patin du pas (✕Seclin 1688 Beauhaut)

flayel de pompe

Bras de levier qui actionne la pompe.

*la cheville du fleau de pompe et la cheville du fleau de l'ecluse (*Comines 1746 moulin à fouler)*

flayel de pont

☒ Braie, levier intermédiaire du système de trempure entre le palier du petit fer (→ *pont*) et le fléau de trempure.

le bodés, fleaux de pont, patin, (...), flaque dessous les meulles (...); les ecavetures, (...), le fleaux de templure (✕Lille 1768 moulin 3.9); sommiers, boutriaux, bodé, patins, lie des meulles, le fleau de pon et de templure (✕Templeuve 1774); les bodez, fleaux de pon et de templure, patain du grand et petit molage (©Templeuve 1777)

flayel de temprure, ~ de la temprure

Levier du système de trempure qui flanque les meules et auquel un poids est suspendu.

le pont, fleau, baudé, mouffle, palette, avec le fleau de le temprure et le patin y servant (✕Seclin 1688 Beauhaut); le pon, palette, le baudé et fleau de la tenplurre et crenmillie (✕Coutiches 1738); le bodés, fleaux de pont, patin, (...), flaque dessous les meulles (...); les ecavetures, (...), le fleaux de templure (✕Lille 1768 moulin 3.9); le bodés, patin, palette, coigniés, fleaux, flaque dessous les meulles (...) la petite monté et fleaux de templure (✕Lille 1768 moulin 3.3); sommiers, boutriaux, bodé, patins, lie des meulles, le fleau de pon et de templure (✕Templeuve 1774); les bodez, fleaux de pon et de templure, patain du grand et petit molage (©Templeuve 1777)

flayel de ventelle : voir *flayel* acc. spéc. 5.

flayel de windac : voir *flayel* acc. spéc. 3a.

FLAMINE

Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Les chanteaux sont fixés aux bras et portent le parement (→ *gante*). Voir *cantel*.

*le rouez avec ses flaminnes et bras, chevilles et boulons de fer (✕Bincbe 1750); le rouet mis neuf par la seigneurie en 1752 de six pieds et demi de diametre, fait de quatre flamines, chaque de six pieds et demi de longueur, de sept pouces et demi d'epaisseur sur dix neuf de largeur, de quatre goussés, chaque de deux pieds et demi de longueur, de six pouces d'epaisseur sur huit de largeur et de deux bras de six pieds et demi de longueur, de quatre pouces d'epaisseur sur huit de largeur (*Leval-Ch. 1757 blé)*

► Pour autant que je le sache, aucun dictionnaire ou lexique ne signale cette acception de *flamine*. En picard, ce dérivé de *flamma* désigne le glaïeul, ce qui n'a aucun rapport avec le chanteau.

(FLANQUE) : voir *flaque*.

FLAQUAGE

Assemblage de °*flaques*.

*la meulle courant trouvez de 6 pied et 9 pouce de diamant [= diametre] sur sept pouce et demy d'espaisseur et un flaquaje dessus ladicte meulle de quatre pouce d'espaisseur de chensne (*Don 1741)*

► Si, comme le laisserait supposer la phrase de la Gorgue de 1414 citée à l'art. *flaque*, le rédacteur avait envisagé le lit des meules, il aurait commis une double erreur en confondant *dessus* et *dessous* et en ajoutant indûment *ladit* à *meulle*. Malgré mes réticences, je n'exclus pas que le *flaquaje* soit ici un assemblage en bois destiné à alourdir la meule courante (voir *renquerque*). Certes, le chêne est un bois mi-lourd, mais une simple meule hors d'usage eût, semble-t-il, mieux fait l'affaire. De plus, je me demande si une meule courante épaisse de sept pouces et demi nécessite un alourdissement.

FLAQUE et FLASQUE

Tantôt pièce de bois assez épaisse dont on scie des planches ; tantôt madrier, grosse planche. La *flaque* sert surtout de support ou de protection.

flaque : *fait noef le hatriel et l'une des joues dou bachinage dudit molin de bray et ou fons d'icelui mis deux flacques à teste rondées aprez ledit hatriel (*Valenciennes 1454 brais) ; encoires 4 flacques d'ormeaux de 9 piés de long, 4 poch d'espés et 13 poch de large (OTemplemars 1500) ; pour avoir soyet et remis à pourfit plusieurs gaudibers et flagues venans des entrebus, dont ilz ont fait plusieurs planques portant en mesure 77 piedz d'aissellins (✕Cysoing 1507) ; aulx pointes desdicts vollans 13 quevilles à clef et à flotte pour tenir des flacques sur lesdicts vollans, y compris plusieurs cloux hurtoys (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; le bois que l'on a livré pour mettre dessous le blocq (...) ; 60 piés de grosses flacques de chesne de 4½ pouces d'epeseur et 20 pouces de largeur(...) ; 39 piés de flacques de chesne de 3 pouces d'ep[es]eur et 16 pouces de largeur (*Don 1718 huile)*

flasque : *une grande flaske de faul, laquelle Mathieus fist soijer en planks pour faire tourtres (*Bavay, Hon-H. 1384) ; pour 3 flasques (...) pour faire doubliaux de roels (*Valenciennes 1412) ; à Willaume Everzune et Remi Monnart, charpentiers, pour avoir ouvré à faire tout de nouvel de flasques de quesne le lyt de le meulle gisant dudit molin (...) ; à eulx, pour 8 aisselles de quesne appelées 'flasques' de demi piet d'espaisseur et de 6 piés de long employées audit ouvrage (*La Gorgue 1414) ; pour une flasque de quesne à faire les hurtoirs des vollans (OTemplemars 1432) ; pour avoir mis une flasque entre le sommier et l'estacque pour porter ledit moulin en air, qui se portoit sur ladicte estacque si fort que on ne le pouvoit tourner (...) ; (...) pour l'acat de ladicte flasque à Tournay, de 6 piés de long, de 20 pos de let et de quatre pos d'espés, et fu acatee à Tournay pour ce que on ne volt point abatre ung quenne, qui eubt esté grans despens (✕Cysoing 1462)*

► Voir *croustach* et la note. Cf. HÉCART, p. 210 : « *Flaque*, madrier. » Les formes avec -s- sont bien plus fréquentes que ne le laisse entendre le FEW, III, pp. 592a et 593a, art. *flaccus* 'mou, lâche'.

Acceptions spécifiques :

1a. ✕ Chacun des madiers ou planches qui sont placés à même les °dés, et sur lesquels on dispose les blocs servant d'assise aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir aussi *flaquet*.

flaque : *les quatre dés de bricque estoffez de flacques de quesne de trois pauch d'espés (Lille 1530 moulin 3.30.2) ; les quatre dez de 4 piedz de haulteur et des flacques de 4 paulch d'espés, la longueur à l'advenant et par dessus lesdictes flacques se y assieront des gistes de 8 paulch carré (Templemars 1579) ; ledit entrepreneur fournira trois hablots à chaque dez, de 9 et 7 pouces, garny de leurs flacques de cinq pouces d'espaisseur (Harnes 1748)*

flaque de dé : *les quatre detz, les flagues de detz et ablots, deux croisures et huit loyens (Wattignies 1813)*

1b. ✕ Pierre plate qui recouvre chaque °dé et qui porte les blocs servant d'assise aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a).

flaque : les quatre dez de maçonnerie hors de terre (...) avec les flacques de pierre bleue dessus (Lille 1749 moulin 3.20) ; les quatres dés de maçonnerie avec flagues de pierre bleux (...), ablots (Templeuve 1774)

► C'est le seul cas où la *flaque* correspond à une pierre. Le sens premier 'pièce de bois' a été oublié ici au profit d' 'élément placé sous les soles du moulin'. Cf. VINDEVOGEL, p. 406 : « Les quatre dés (...) sont recouverts de 'couvertures de dés', pierres bleues d'un demi pied d'épaisseur. » (texte traduit).

1c. ✕ Planche ou madrier placé sous le faux-lien (→ *faux loyen*). Voir aussi *flaquet*.

flaque : 4 faulx loiens qui sont assiz sur 4 flacques de 3 piez de long et de demi piet de let et de 4 paus d'espez, lesquelz faulx loiens sont enesvillé en ung seullel d'un piet de let et deux paulx d'espez, lesquelz seulleaulx gisent sur lesdictes flacques (Ostricourt 1467)

flasque : de (...) retendre les faulx loyens et mis desoubz iceulx quieutes et flasques de quesne ou lieu d'autres pouries (Attiches 1437)

1d. ☒ Planche placée sous le °marbre dans lequel tourne l'arbre moteur.

(**flanque**) : les deux marbreaux et une flanque dessous (✕Noyelles-l.-S. 1747)

► Cette forme tendrait à prouver que *fla(s)que* n'était déjà plus un terme courant.

flasque : une flasque sur quoy li arbres keurt (OTemplemars 1405) ; pour (...) avoir (...) retaillié le marbriel et mis une flasque desoubz icellui marbriel (✕Attiches 1436) ; pour avoir rebatut le marbriel et retalliet le bauch anier et mis une flasque desoubz (✕Cysoing 1461) ; une flasque ou une planque en longueur de quatorze piedz et en espesseur de quatre polches et en largeur de douze polches, servant sur le bault chesnier (✕Mortagne-du-N. 1589)

2. ✕ Chacune des planches servant de protection au piédestal.

flasque : pour (...) avoir recouvert les crois et lyens d'icellui molin de flasques prinses en iceulx quesnes, de 10 piez de long et de 16 paulx de lé et de 2 paulx d'espesseur, pour garandir de la pluye (Armentières 1413) ; l'autre quesne (...) dont on a fait plusieurs flasques à couvrir les crois et lyens dudit molin contre la pluye (...) ; item, (...) pour 16 quevilles dont il a atackié lesdictes flasques sur icelles crois et lyens dudit molin (Ostricourt 1413) ; 16 grans claus pour atakier les flachkes sur les loijens (Mouscron 1466) ; de mectre sur lesdictes croisures quatre flasques en espesseur chascune de deux poulches et demy et de telle largeur que l'ouvraige et la grandeur du moulin le requeroient (✕Mortagne-du-N. 1589)

3. ✕ Chacun des deux madriers placés sur la chaise (→ *cayere*) ou sous les °trattes pour faciliter la mise au vent de la cage.

flaque : pour avoir mis deux flacques sur [le texte parallèle a sous] ledit molin à le cayere (Cysoing 1499)

flasque : une flasque pour mettre sur l'anel du molin de vent de Buvry (✕Beuvry 1376) ; pour avoir mis deux flasques desoubz les deux trastres (Cysoing 1440) ; pour avoir mis deux flasques entre les testes [sic, lire trastres] et le noyel de le queyere sur quoy le moulin tourne (Cysoing 1467)

4. Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Les chateaux sont fixés aux bras et portent le parement (→ *gante*). Voir *cantel*.

flaque : ledict roët estoffée de quatre flecques et quatres courbes bien liet de fer et estoffé de bonne chevilles de mespelier (✕Hollain 1528-1702) ; pour le rouez dudict moullin, sera furny de flaque de quesne de 4 pouches d'espesseur et 20 à 22 pouces de largeur et les fronteau dudict rouez seront de bois d'ourme ou gauquiez ayant 4 pouces d'espesseur et noeuf de largeur (OSt-Hilaire 1644) ; la rouez dedens furnis de ses brad, fracq, courbeaux et couçur (✕Thun-l'É. 1688) ; le ronnéourny d'embrassures, flacques, fronteaux et de chevilles (✕Cambrai 1698 moulin 1.5)

flaque de reue : pour 52 piés de flasques à faire tourtes de molins, à 3 s piet sont 7 lb 16 s ; (...) pour 14 piés de flasques de reues, à 3 s le piet sont 42 s (Lille 1497)

flaque de rouet : pour 42 piés et demi de flasques de roueit, à 6 s le piés, 12 lb 15 s (Lille 1488)

5. ○ Chacun des madriers qui composent un chemin de roulement.

flaque : pour quatre flagues contenant 7 piedz de long, 18 poch de let et de 4 poch d'espés et pour deux autrez pareilles flagues de 9 piedz de long qui employées et mises ont esté en es chemins dudit Templemarch (Templemars 1497)

Composés :

flaque de courbe

a. Chacun des segments en bois qui composent la paroi latérale des augets d'une roue hydraulique en dessus.

pour avoir tailliet et esquarei en Mourmail une courbe pour estoffer les espondres desdis moullins ; à lui encores pour avoir taillié une flake de courbe pour lesdictes espondre, car peu en y avoit (*Bavay 1428 – B 9421)

b. Planche courbe destinée à la jante du rouet.

pour avoir tailliet et recheppé deux tronces de quesnes dont on a fait 8 flacques de courbes qui sont en provision à l'ostel pour faire ung rouet noef audit molin (✕Cysoing 1499)

flaque de dé : voir ci-dessus acc. spéc. 1a.

flaque de mantel

Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Voir *cantel*.

payet à Willemme de le Faille pour le croigure de le reut et pour ungne flaque de menteau et ungne gante (✕Herseaux 1556)

flaque de reue : voir ci-dessus acc. spéc. 4.

flaque de rouet : voir ci-dessus acc. spéc. 4.

FLAQUET

Petite °flaque.

quatre quevilles pour tenir le flacquet et au blocq, avecq quatre bendes y servans [la conjonction et est prob. superflue] (*Lille 1627 moulin 2.3 huile)

Emplois spécifiques :

1. ✕ Chacun des madriers ou planches qui sont placés à même les °dés, et sur lesquels on dispose les blocs servant d'assise aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir aussi *flaque*.

les quatre detz de masçonnerie, flaquetz et ablot par dessus (✕Lille 1687 moulin 3.30.1)

b. ✕ Madrier placé sous le faux-lien (→ *faux loyen*). Voir aussi *flaque*.

deux faux loyens et les flaquetz par dessus [sic, lire par dessous] et neut par dessus (✕Lille 1687 moulin 3.30.1)

FLAQUIER - SE FLAQUIER

flaquier

Couvrir de °flagues.

pour (...) avoir flaquié une estaque de quatre flacques par desoubz (**Templemars 1491); *pour (...) avoir icelui ouvrage piloté et flaquié et fait nouvelles fondations* (*Valenciennes 1506 brais)

se flaquier

S'affaisser.

pour avoir redrechiet et mis à nyvel la moeulle de desoubz dudit molin pour ce qu'elle s'estoit flacquée derriere (*Bruay-la-B. 1474)

FLASSART

Couverture grossière dont on recouvre les récipients en osier servant à épuiser.

pour ung van employé à espuissier l'eaue (...) 6 s; (...) pour ung flassart employé ausdictes espuiseries, 4 s (*Menen 1457)

► Cf. FEW, III, p. 589a, art. *flacciata 'couverture de laine'. Cf. : *pour 20 hortés non armées de drap servans à porter terre quant on fist les fouynes (...); (...) pour 28 aunes de caneveh employés à armer les hortés* (Menen 1457).

FLASTRIR

Marquer (une mesure) du poinçon de l'administration après vérification.

*pour un havot qui est audit molin tout de nouvel fait pour ce que ledit receveur n'y en trouva nul et ne savoit on comment mesurer le bley ne le muytire dudit molin, et est justefijez et flastris de ledicte ville (*La Gorgue 1405) ; accattet ou markiet à Mauboerge (...) un vaissiau de quesne fieret, ordonnet et flastrit de l'enseingne de le ville de Mauboerge, liquels a estet mis audit moulin de Rocque (*Recquignies 1426) ; pour certaines mesures (...); item, pour les faire enseigner, justeffier et flastrir (✕Douai 1476 Prés)*

FLECHE

Longueur mesurée du centre de l'arc extérieur jusqu'au centre de l'extrémité rétrécie d'un claveau.

la teste de l'huissierie de la porte (...) s'est trouvée disloquée et fort esbranlée, pour laquelle fortifier est nécessaire de trois [sic] battéz de grez, sçavoir deux de deux pieds chacune de longue fleche, ayant chacun huit pouces de cerveau, et deux autres battéz ayanst chacun vingt six pouces de longue fleche et noef pouces et demy de cerveau et le tout de sept pouces d'assise (○Wambaix 1688)

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Pièce de bois formant l'extrémité de l'aile (voir aussi *debout*), soit simple allonge entée de la °verge, soit °pointe fixée à l'°entrebout. Voir *bout* et *pointe*.

pour encores refaire l'autre vollant doudit moullin, car sitost que li premiers rompus fu refais, celui qui estoit adont entirs rompi une fleche (✕Mecquignies 1432) ; pour 2 arbres de saulx dont les fleches de la verge de molin ont esté et sont faiz (✕Ingelmunster 1452) ; pour la delivrance de deux flesches et eles de ladicte verge volant (✕Ingelmunster 1453) ; pour 2 longs et droiz chesnes prins à Roosbecque, dont les flesches d'icelle verge volant ont esté et sont faitz (✕St.-Eloois-Vijve 1456)

fleche de verge volant : *pour une fleche de verge volant et pour l'ouvrage d'icelui (...) 3 lb (✕Ingelmunster 1452)*

Accompagné de la traduction en flamand :

meulenende [litt. 'bout du moulin', appellation encore actuelle de la °pointe du volant] : *mettre (...) deux nouvelles flesches appellees 'muelenhenden' sur le vielz entrebuz appellé 'pestele' (✕St.-Eloois-Vijve 1457)*

2. ☒ Chacune des °alumelles terminées en pointe et pliées pour protéger aussi bien la face que l'arrière du tourillon de l'arbre moteur. Voir aussi *picot*, ainsi que *pinplatte*.

2 flesches de fer pesans 9 livres (...) employees audit molin (✕Haasdonk 1448)

► Traduction littérale du flamand *vlieke* 'flèche'.



Alumelles en pointe à l'arrière d'un arbre moteur. Photo de l'auteur.

FLECHETTE

? – P.-ê. sorte d'agrafe qui se fixe au moyen de clous.

pour 3 bendes de fier (...) pour faire loyeure asdis volans comme besoins estoit en aucuns lieux, ossi 2 fleschettes pour faire agrapes et ossi des claux copés pour tout ce cloër, pesant ensemble 9 livres et demie (✕Mecquignies 1433 – B 9429)

► *Faire agrapes* signifierait *servir d'agrapes*.

FLEUVE et FLUE

Écoulement, déferlement.

fleuve d'eau : *pour deglacier et mectre les ventailles au liege (...) pourquoy a convenu les hauchier et avaller craindant les grosses glaces et fleuves d'eawes quy estoient apparants (✕Valenciennes 1535)*

flue : *dou fourbir depuis les ventailles jusques au riu dou fit de l'euwe et avaller si bas que li ventaille pour mieux avoir delivrance et de wit piés de let pour les peris [= dangers] des flues (✕Hon-H. 1395) ; lequel dam estoit rompu et depechié du fleu de la Lijs (Harelbeke 1417)*

FLO

Dépôt vaseux.

les grandes yauwes avoient bien passet ossi haut que li couverture de le tremuye est, lesdictes moeles par lesdis floes estoient toutes enbroekies (✕Recquignies 1424) ; pour avoir jetté toute la terre et flos dudit bieu et rosté toute descombre hors (✕Valenciennes 1509 Souverain)

► Cf. HÉCART, p. 212a, qui signale *flue* 'terre de dépôt apportée par une inondation momentanée ; vase non encore raffermie'. Dans une acception approchante, le *FEW*, XV₂, p. 149b, art. ancien bas-francique **flot-* mentionne *flo* 'ruisseau boueux' à Tournai et *flot* 'mauvais abreuvoir de village au fond vaseux'.

FLOTTE

Rondelle de fer enfilée sur la cheville contre la pièce à serrer pour empêcher que la clavette ou la tête n'entament le bois. Voir aussi *anneau*, *fillette*, *oeiller*, *polle*, *pollette*, *revet*, *rondel*, *rondelle* et *virelle*.

eflotte : *noeuf cheville d'entrebue avés les eflotte (✕Ennevelin 1635)*

floppe : *pour le grant molin le Comte une queville bastonnier, 3 floppes et 3 clefs y servant (✕Valenciennes 1501 Comte)*

► *Floppe*, un hapax, n'est pas nécessairement erroné. Le passage de *-te* à *-pe* se voit encore dans *creppe* (< *crette*), *trappe* (< *tratte*), *chippe* et *cuppe* (< *queute*).

flotte : *pour 6 kieviles de fier qui passent parmy le volant, qui est de trois pieches, les cleys, les flotes qui servent asdites keviles (✕Cysoing 1380) ; pour avoir ralongié les queviles qui vont parmi les entrebus des volans et les vergues et y faire 3 neufves flottés et 3 clefs en lieu d'autres qui estoient brisies (✕Armentières 1413) ; pour 8 clez et 8 flotes pour le rouet par dedens ledit molin (✕La Gorgue 1453) ; chincq grans bougons de fer estoffez de clez et flotes (✕Attiches 1459) ; la volée de en dedans avec six brocques garny des flottés et clefs (✕Mouscron 1687) ; au blocq tordoir trouvé dix grandes chevilles à clef et allant au travers dudit blocq, deux ponchelets, quatre estriez, deux doubles flottés de deux pieds ou environ de long (✕Comines 1688 tan & huile) ; livré 15 cheville de 19 pouce de long (...) ; plus livré 15 flost et 15 clef servant audit ceville (✕Don 1718 huile) ; le deux tourillions et huit martinié, quatre capiaux, clet et flotre (✕Masnières 1738 copié en 1756 moulin à farine)*

flotte de bastonniere : *une flotte de basteniere et une keville de ventaille (✕Valenciennes 1394 Anzin)*

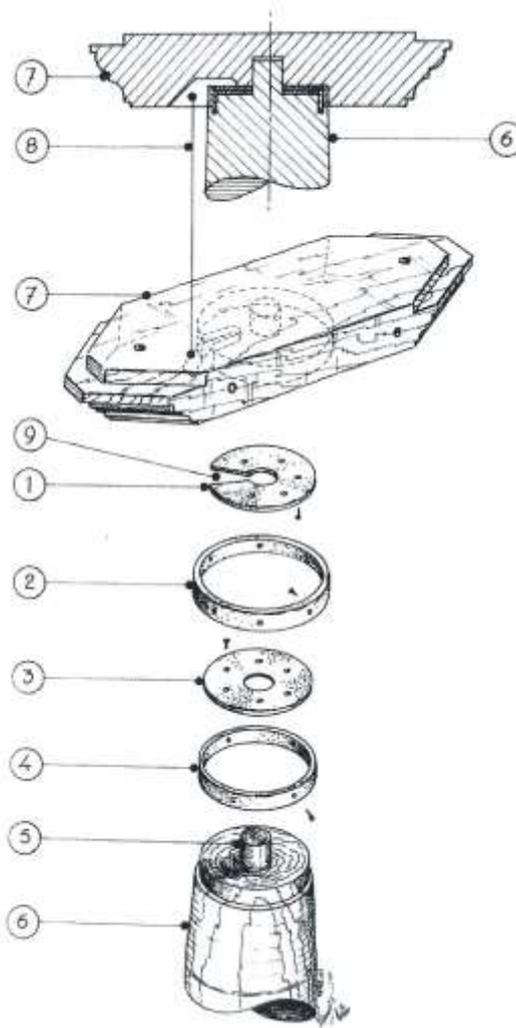
Acceptions spécifiques :

1a. ✕ Disque métallique recouvrant le sommet du pivot ou le fond de l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir aussi *capel*, *capelet*, *capon*, *corrette*, *grande flotte*, *palette*, *platine*, *rondel* et *rondiole*, ainsi que *bachin*.

d'avoir fait toute neufve une flotte de fier pour le moulin à vent, sur quoy li maison et estanture d'icelli tourne, pesant 84 livres 3 quartrons de fier parmi agrappes et crampons à ce servans (Mecquignies 1415) ; pour une neufve flotte de fer mise et employee audit molin pour ce qu'il n'en y avoit point et par ce estoit en peril (...) 10 lb 10 s ; pour une flotte pour le mollin du Billau, pesant 94 lb (Lille 1482) ; pour une flotte de keuvre pesant cent et 19 livres (...), pour mettre et faire servir audit molin de Chisoing (Cysoing 1501) ; pour avoir acheté à Tournay une flotte pesande 78 livres et trois quartrons (Lille 1519) ; et la mamelle de ladicte estacque sera coustillee de 8 à 10 cousteaulx de fer avecq deulx flottes l'une sur l'estacque et l'autre au somier, sçavoir celle de cuivre pesant quarante cinq livres et l'autre de fer 26 livres de bon dur fer (Templemars 1579) ; à Bernard van Horcq, maistre fondeur de metaux et bronce (...), pour avoir faict refondre une vieze flotte de metal ayant servi audit moulin à vent (...), pesante quatre vingtz six livres et demye (...); à Denys de Prisme, ferronnier (...), pour une aultre flotte de fer à servir pareillement audit moulin à vent et pour tant plus ayseement faire tourner et exposer au vent (Mortagne-du-N. 1589) ; une flotte de metal sur l'estacque de demy pouch d'espaisseur (Wattrelos 1607) ; la flotte de cuivre et metal (Templeuve 1648) ; trouvé au sommier qu'il est par dessus l'attacque une grosse batoniere avecq clefs et flottes et deux flottes de fer plat (Cambrai 1659 moulin 1.5) ; la flotte avec le tourillon de cuivre (Marquette-1.-L. 1730) ; ils entretiendront aussy ledit moulin de couverture et maçonnerie, bassin, cloux comme aussy la flotte servant audit moulin, et en cas que ladite flotte vienne à manquer, ils en fourniront une autre de pareille matiere que celle qui existe actuellement et de meme poid (Lille 1739 moulin 3.38) ; une flotte de cuivre de vingt-trois pouces de diametre sur cinq quarts de pouces d'espaisseur du côté du trou et un demy pouces sur l'autre côté, pesant environ cent livres et un tourillon de metaille du pois de 10 à 11 livres (Harnes 1748) ; pour la flotte de cuivre qui pesera entre quatre vingt à nonante livres, 144 lb (Binches 1750) ; la flotte sera de meme matiere et de meme poid que celle qui existe c'est-à-dire que si elle est de fer, elle sera de fer et que si elle est de cuivre, elle sera de cuivre de meme poid que l'ancienne remise en bon etat et meme refondue si elle se trouve cassée (Coutiches 1751) ; la flotte de cuivre sur la tete de l'etaque, une autre flotte de fer sur le sommier (Cysoing 1760)

flote de molin : à Germein van Horcque, fondeur de candelabre, pour une flote de molin pesant 94 livres (Templemars 1582)

► Lorsque la tête cylindrique du pivot est pourvue d'un petit tourillon central – ce qui n'est pas toujours le cas –, la *flotte*, posée sur la tête est percée en son centre, comme le décrit le texte de Harnes de 1748.



Protections métalliques au sommet du pivot : 1 : platine dans le faux-ventre (parfois composée de deux demi-lunes) avec échancrure (9) pour le graissage – 2 : anneau dans le faux-ventre – 3 : flotte – 4 : anneau autour du collet – 5 et 6 : sommet du pivot avec son tourillon – 7 : °faux-ventre – 8 : cavité pour le graissage. D'autres combinaisons sont possibles. Dessin de G.P. d'après R. Buysse.

1b. * Prob. disque métallique, qui, percé en son centre, est enfilé sur le tourillon et fixé par une clavette pour protéger l'extrémité de l'arbre moteur.

pour 4 cuignés mis entre l'arbre et le torgnon, 7 s ; pour une grande flotte et une clef mises entre l'arbre et le torgnon du grant molin, 3 s (Valenciennes 1440 St-Géry)

► Bien que les comptes du domaine de Valenciennes rapportent chaque année l'achat d'une flotte et d'une clef pour le tourillon de l'arbre moteur, c'est le seul passage qui en spécifie l'emplacement (*entre l'arbre et le torgnon*) et qui ajoute l'adjectif *grande*.

2. P.-ê. disque métallique qui recouvre le boitard (→ *boiste*).

*pour une flotte mise au boistart dudit mollin, pesans 4 livres (*Valenciennes 1423 tan) ; à lui [forgeron], pour une flotte pour le fusee, payé 4 s (✕Baisieux 1464)*

► L'interprétation de l'extrait de Baisieux se base sur la phrase claire de Valenciennes.

La phrase suivante, trop vague, défie toute interprétation : *pour la refecton d'un grant fer, lequel estoit brisiés et le avoir ranoé et y fait une flotte de fer en lieu d'une autre brisie et usee, 64 s (✕La Bassée 1413).*

Composés :

flotte de ponceau

Rondelle servant au °ponchelet.

fait 2 grand et clef [sic, voir eclef] de ponçau et ung flot de ponçau et 2 double et clef à racouré ung cevil (*Marquette-I.-L. 1667)

Expression :

mettre à flotte

- ✕ Soulever et maintenir soulevé. Voir aussi *mettre en °air*.
restancener le moulin de Basieu et mettre à flotte, de roster les plattes qui tenoient les trestres et ratanevir [= amincir] pour che que li moulins ne pooit tourner (Baisieux 1404)

FLOUAGE

- * Inondation.

au moullin de Rocque, liquelz par grandes yauwes est souvent en f[l]ouwaige (Recquignies 1440)

► Ni *fouage* ni *flouage* ne reçoivent dans les dictionnaires une acception qui convienne ici. La correction de *fouwaige* en *flouwaige* se justifie par le fait que *flouage* se lit à deux reprises dans le même compte en rapport avec le même moulin : *pour perte qu'il fist par sejour de flouwaiges d'iauwes et il feroit apparoir ledit flowaige*. *Flouage* serait une variante de *fluage*, un dérivé de *fluer*.

FLOUREE

- * Matière colorante bleue que le teinturier recueille à la surface des cuves de guède.

d'avoir netijet et widiet le fosse de le flouree dudit molin (Templemars 1413)

► Cf. DE POERCK, II, p. 91 : *flore* ; MANTOU, VI, p. 186 : *florie*. Cf. Wikipedia, art. « Pastel des teinturiers » : « On recueillait l'écume à la surface des bains de teinture, et cette *flourée* séchée donnait une poudre bleue utilisée comme pigment pour des peintures. »

FLUE : voir *fleuve*.

FOYEL

Jeune hêtre. Voir aussi *faux*.

d'avoir abatut (...) 7 faux que foyaux parmi aucuns carnes pour faire cauckes et estanchons pour ledit moulin à vent (✕Mecquignies 1415) ; *pour l'abataige de 4 kaisnes et un fowiaul* (domaine de Bavay 1526)

FOING

Foin, herbe fauchée et séchée.

pour 12 bouges de foing (...) employez à estouper les dicques (*Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *pour 14 botes d'estrain et 12 botes de foing mis esdictes estancques à l'encontre du cours des eaues pour preserver la terre desdictes dicques* (*Menen 1457)

FONDATION

Ouvrage le plus souvent maçonné, parfois en bois, servant d'assiette solide à une construction. Voir aussi *fondement*.

refaire l'estanchelle de le planque du ventelle, qui estoit rompue, et le seule de le fondation de ledicte estanchelle restanchonner (*Quesnoy-s.-D. 1393) ; *une toure (...)* ; *la fondation debverat estre de sept pieds de profondeur et de sept d'espeure ou mielx s'il est besoin, avec cinque ou six tas de gresserye hors de terre* (OBusigny 1643) ; *les fondations doivent contenir 80 pieds de cinte, de 5 pieds de profond et de 5 pieds d'espeur, 5 à 6 routtes de gresserye en dehors de la fondation et quant et quant de 32 pieds de haulteur et de 77 pieds de cinte, 4 pieds et demi d'espeur par en bas* (OBusigny 1643) ; *une fondation dessous le blocq de dix noeuf piedts de loing, quatre piedts et demy de large, trois piedts de hault* (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)

Acception spécifique :

- ✕ Support en bois ou maçonné des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir aussi *fondement*, ainsi que *dé* et *mur*.

ledit mollin s'avaloit tousjours parce qu'il n'y avoit point de fondation (Attiches 1461) ; soient ces moulins relevez (...) et faire le fondation de brique et de pierre blanche (Cysoing 1475) ; pour avoir fait les fondations de grés et bricques pour soustenir le croisie dudit mollin de Noeue de 3 piedz en terre, deux piedz et demy hors terre, 7 piedz de long chascun, de trois bricques de largue, le tout mis à niveau et haulteur (Nœux-l.-M. 1531)

► Pour la plupart des cas nous ignorons s'il s'agit déjà de véritables dés. La langue évolue plus lentement que la technique et on a pu continuer un certain temps à employer le terme ancien même après la mise en place d'une innovation technique. En tout cas, l'appellation ne servira plus pour désigner les dés après le 16^e s.

FONDEMENT

Fondation, ouvrage le plus souvent maçonné, parfois en bois, servant d'assiette solide à une construction. Voir aussi *fondation*.

*toute le terre des fondemens et des estankes et en autres lius qui pooient empechier le cours de l'yauwe roster et mettre en le gouffre de l'yauwe (*Valenciennes 1364 Anzin) ; fera espuchier l'eaue entre les estanques et fera tenir sec et fera fouir tous les fondemens qui appartiennent ausdis molins pour en dedens machonner au prouffit de l'ouvrage (...) (*Ninove 1421) ; à Michault Crieulet, machon, pour (...) faire le lit dudit mollin de pluseurs pieces et y machonner et faire un fondement de brique desoubz pour estre plus ferme et mieulx recevoir se moelle (*Valenciennes 1423 Anzin grand moulin) ; pour avoir appointié et hyez en terre pluseurs pilotz de bois et sur lesdiz pilotz mis plates de bois pour dessus faire les fondemens de ladicte machonnerie (*Aalst 1461) ; le fondement du blo enveuque [= avec] les deux autre planquier, le maçonneries de desou le paroy deriere l'arbre (*Marquette-l.-L. 1569 moulin à fouler)*

Accompagné de la traduction en flamand :

grondwerc : pour avoir ouvré ou fundament dudit tordoir que l'en dist 'grondwerc' pour reforchier et refaire et reparer icellui (*Ninove 1437)

Acception spécifique :

✘ Support en bois ou maçonné des soles (→ seul acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir *fondation*.
marchandé à Jehan filz Lisen, carpentier, pour faire ung nouvel fondement desoubz les baulx d'icellui molin de 12 bloz de chaine, sur lequel ledit molin sciet (✘Kruibeke 1407) ; à maistre Yserman, machon, qui a machonné et seullé de pierre ledit mollin bien et soffisamment de pierre de taille de 7 piés de hault, dont les 5 piés sont ou fondement, pour ce que la mote n'estoit pas bien rassise (✘Scheldewindeke 1409) ; à Piere le Machon, lequel a fait et machonné le fondement desoubz l'estaque dudit molin afin que l'ouvrage soit hauchié et relevé de la terre, ouquel ouvrage il occupa 6 jours (...) 48 s ; item, pour ung millier de bricques en ce convertis, 48 s (✘Haaltert (1425) ; pour 800 bricques, pour cauch et savlon dont l'en a machonné le fundament dessoubz les platte dudit molin (✘Haaltert 1434)

► Voir la note ajoutée à *fondation* acc. spéc.

FONDER

Fonder, asseoir les fondations d'une construction.

*pour l'achat des matieres de pierres de Brabant, brike et caux à fonder ledit moulin du fond de la Liis, afin que l'eaue puist avoir son cours parmi ledit moulin sans avoir faulte d'eaue (*Harelbeke 1394) ; pour 10 cloijes de bois (...) pour mettre contre la terre quant on commencha à fonder les cours desdiz molins (*Menen 1432) ; pour avoir fait, fondé et machonné les quatre pietz par dedens de bricques et par dehors de pierre commun, sur lesquels ledit molin est assiz (✘Petegem-a.-d.-S. 1457)*

FONDIS

De fonte.

pour ung bachin fondis pesans 72 livrez (...) pour le molin du brays hors le porte de Molinel (✘Lille 1479)

FONDRE – SE FONDRE – ESTRE FONDU

fondre

Fixer (un élément en fer) dans la pierre au moyen de plomb qu'on y coule. Voir aussi *jeter*.
ung entier fundement estendant jusques au pont et ce couvert de taflement enancré et fondu de plonc (*Ninove 1421)

se fondre

S'enfoncer en terre, s'affaisser.

pour avoir estaié ledit molin, que tout se fondoit en bas par ce que la croisie sur quoy il est assiz estoient tous pouriz (✕Ingelmunster 1458)

estre fondu

Être enfoncé en terre.

pour avoir drechié et mis à point ledit molin, qui estoit fondu et se declinoit du costé (✕St.-Eloois-Vijve 1451)

FONS

Partie la plus basse. Voir aussi *fonsage* et *fonsure*.

Quelques emplois spécifiques :

1a. ✕ Partie la plus basse de la cage du moulin. Voir aussi *reculement*.

pour 95 ais d'Anemarche tous entiers et appareilliez (...), deux grans cens et demi d'ais non appareilliez (...) alloué tant en la closture du comble, paroiz et costez dudit molin comme au solier et fons d'icelli (Eeklo 1388 Westmolen) ; *payet à Jakes Favarke (...), pour un jour que fu à ferre un huiesset au fons du mollin et reclaueer les plankes du fons* (Mouscron 1454) ; *douze chevilles au fond, clefs et flottes* (Lille 1733 moulin 3.30.1)

1b. Pièces de bois et plancher sous la meule gisante et autour d'elle. Voir aussi *fonsure*.

faire ung nouviau lit de pieces de blancques noelles [sic, lire moelles], nouviau fons et nouvelle chevestrures (OTemplemars 1439)

fons du lit : *pour mettre et asseir ladicte neufve muelle audit moulin, c'est assavoir lever le planchage et gistaige pour le tirer dedens amont, roster le viez lit de muelle, retailliet et ragrangiet l'enquevestrure, le fons du lit remis à point, asseir ledicte muelle neufve* (✕Cysoing 1444)

fond de meule : *le fond de meule de derriere à 7 florins 15 pattars*. (✕Enghien 1687)

1c. * Plancher recouvrant le lit d'un cours d'eau. Voir aussi *fonsure*.

pour asseoir et remettre tout de nouvel le font des quatres ventelles et desoubz lesdiz molins, le hatreel desoubz les roez et (...) (Ninove 1409)

2. Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel*.

audit Bouduin [forgeron] (...) pour un neuf fons et une palette audit moulin, 8 s (*Valenciennes 1380 Comte)

3. Dans le moulin à huile, plaque de fonte au-dessus du chauffoir (→ *fournel*), sur laquelle on place la poêle où les graines oléagineuses sont chauffées avant le pressage. Voir aussi *faux fons*, *plate* et *plate de fons*, ainsi que *payelle*.

pour une payelle dou tordoir de Trith refaire et metre un fons desous (*Trith-St-L. 1381) ; *le fond, fourneau, trepied et paielle, le mauvey, un chene [prob. chaîne] et la monture des eternuans, un rafouet* (*Comines 1746 tan & huile)

► Dans la zone que nous étudions, deux systèmes ont existé : soit la plaque dite *fons* avait une ouverture au-dessus de laquelle on plaçait un trépied en fer qui soutenait la casserole dans laquelle les graines étaient chauffées, soit l'on disposait sur la plaque même la casserole sans fond – en fait un large cercle de fer muni d'anses ou d'un manche – à l'intérieur de laquelle on disposait les graines oléagineuses à chauffer.

Composés :

faux fons

1a. * Exhaussement en bois du lit d'un cours d'eau afin de réduire l'affouillement ; en général ce faux fond double un revêtement déjà existant.

pour avoir fait au bachinage du petit molin Saint Gery, où la roe tourne, ung fau fons et ung noef hatreau adfin de mieulx prendre eaue et icelui fons clauer de quevilletes de fer et estoffé de planques de 16 piedz de long et d'un polx demy d'espax (Valenciennes 1504) ; *pour avoir rassis et reclauwet le fau fon estant assis sur le fons du bachinaige du grant*

moulin le Comte (Valenciennes 1538) ; les deux ventelles (...), les deux langues, planquier et tout le fau fon dudict mollin (Lille 1558 moulin 2.2.1) ; la ventelle devant ladicte roue (...), ung faux fond dessoubz la roue et un traillis devant la ventelle (Marquette-l.-L. 1638) ; le fau fond dessoubz le roeul (Comines 1684 tan & huile) ; le fau fond avec l'eschuse, potteau au bout y servant (Comines 1707 nouveau moulin à huile)

1529 Valenciennes

Faux fons au bassin du grand moulin le Comte

ADN, B 9953, 71r°-v°

À Severin Lavesin, maistre carpentier, Jehan Hecquet, Jehan Waudremine et petit Jehan Lhoste, dit Tasse, aussi carpentiers, pour avoir fait ung fau fon au bachinaige du grant molin le Comte de trois pieces de bois de dix piedz de loing chascune, les deux de dix huyt poch de large chascune et de chincq poch d'espez, et l'aultre de noef poch de large et de chincq poch d'espez, et les avoir jointctes, adjustiffyees l'une contre l'aultre sur le fon dudict bachinaige, lequel est de pierres, avecq les avoir clauwet / de pluseurs claux à pactes frappez dedens les jointctures et entre deux pierres ; aussi avoir assis et clauwet ung grant estrier de fer de quatre piedz et demy d'ouverture pour tenir et asseurer ledit fau fon contre les eauwes.

1b. Doublure du fond d'un coffre.

à icelle huge faire un faux fons tout noef, une huisserie et remettre des lattiaux as jointures authour de ledicte huge si que li pissons n'en peuwist vuydier (Recquignies 1427 – B 9419)

2. Dans le moulin à huile, prob. plaque de fonte au-dessus du chauffoir (→ *fournel*), sur laquelle on place la poêle où les graines oléagineuses sont chauffées avant le pressage. Voir *fons* et la note, ainsi que *payelle*.

*le trepier avecq le chemineau, ung faux fond, ung cercle autour du fourneau (*Marquette-l.-L. 1638)*

vif fons

Partie solide sur laquelle on peut construire, par opposition aux éléments friables (terre, sable, etc.) qui la surmontent.

*pour avoir fondé entre les molins de blé et de soille, où l'eaue prent son cours, sur le vif fons trois murs au travers de la riviere (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)*

Expression :

à vif fons

* En parlant d'un cours d'eau, jusqu'à atteindre la profondeur naturelle, indispensable à un bon écoulement.

de regeter toute le riviere de Boevry (...) depuis le molinel (...) à vif faux [sic, lire fons] et vive doeve (Beuvry 1366) ; de raparfondir et ralarghir le riviere de Hon jusques à boin fons et à vivez deuwez (Hon-H. 1411) ; pour avoir ouvré à esbrayer, vuidier et nettoyer à vif fons et à vifve deuve le courant dudict molin (La Gorgue 1413) ; tant à ung lez comme à l'autre (...) est nécessité regetter en aucuns lieux les assentissemens, iceulx nettoyer comme dit est à vif fons et mettre toutes bordures à vifve deusve et à bon talut pour l'entretenement de le largheur de ladicte riviere comme du cours d'icelle (Escaut 1469 copie)

► Cf. ARMENGAUD e.a., p. 3 : « La loi du 8 avril 1898, art. 18: “Le curage comprend tous les travaux nécessaires pour rétablir un cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles ... Il se fait suivant l'expression consacrée à *vif fond et vieux bords*, de façon à établir le lit de la rivière dans ses anciennes limites.” »

FONSAGE

Fond d'un objet, en l'occurrence fond du lit, de la couche.

*ung calit et fonsaige et ung petit mestier de blancq bois avec pentures et serrure (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; ung mestier et une couche d'escrenerye et le fonsage de ladicte couche (*Marquette-l.-L. 1653) ; la couche, la devanture et la teffire [sic, lire tessire, c.-à-d.*

testiere] et le *fontace* [*sic*, lire *fonsace*, c.-à-d. *fonsage*], *cloux et mains d'ouvriers* (*Marquette-l.-L. 1704)

Acception spécifique :

* Plancher sur lequel s'effectue le déchiquetage des feuilles de guède. Voir *planquier* acc. spéc.

pour une journée à remettre du fonsage au moulin de wede de Chisoing (...); (...) 12 grosses planques pour employer à refonser le moulin à wede dudit Chisoing (Cysoing 1511)

FONSART

* Vanne de décharge dite « de fond ». Voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.2.1.

le fonsart et ventelle molleresse et chassis (Douai 1680 Delepierre); *on a encore trouvé qu'il y a deux autres ventailles qui s'appellent fonsarts, de la hauteur de quatre pieds et demi, que ces deux fonsarts qui sont au dessus des deux ventailles précédentes doivent toujours être élevés pour l'écoulement des eaux, par ce qu'ils ne sont faits que pour s'en servir lorsqu'il faut travailler ausdits moulins et qu'il n'y passera pas une goutte d'eau, si par jalousie on les metoit au fond soit de jour soit de nuit* (Douai 1741 St-Nicolas)

Composés :

grant fonsart

* Vanne de décharge dite « de fond » (→ encadré 14 à *ventail* § 1.2.1) en amont du moulin.

la ventellerie avecque la ventelle moresse et le petit fonsart prisé 30 florins (...); le grand fonsart prisé 22 florins (Douai 1680 St-Albin)

petit fonsart

* Vanne de décharge dite « de fond » (→ encadré 14 à *ventail* § 1.2.1) flanquant la vanne mouleresse.

la ventellerie avecque la ventelle moresse et le petit fonsart prisé 30 florins (...); le grand fonsart prisé 22 florins (Douai 1680 St-Albin)

FONSEL

a. Dans le moulin à huile, chacune des plaques de fer qui garnissent le fond des mortiers (→ *pot*). Voir *fonselet*, *gressel* et *platine du pot*, ainsi qu'*esteurte*.

146 livres de fier ouvret en un grant estrier estoffet de nuefs fonsiaux, en kievilles et en claus pour flotter pour le bloc dou stordoir (*Trith-St-L. 1371); *pour le fachon de fonsiaux, de plattes et coutiaux forger pour ledit tordoir, qui peserent 80 livres* (*Trith-St-L. 1387); *pour un noef fonsiel mettre ou fons des pos sour coy les estampes keent, pesant 8 livres* (*Trith-St-L. 1400)

► Le texte de Trith-Saint-Léger est erroné.

b. Dans le moulin à huile, chacune des deux plaques de fer rainurées, disposées au fond de l'auge (→ *laie*) de la presse pour l'écoulement de l'huile. Voir aussi *fontaine*, ainsi qu'*esteurte*.

pour les 2 sonssiaux [sic] de la laie, par où li oilles passe, reforgier (*Trith-St-L. 1406)

FONSELET

P.-ê. sorte de planchette servant à clore le fond ou à mettre au fond d'un élément.

pour deux quartrons de clapas employées as huisines et molins (...); item, pour trois fonsellet pour le molin le Conte, 18 d tourn. ; item, pour une dosse de 6 piez de loing, 2 s (*Valenciennes 1515 Comte)

Acceptions spécifiques :

1. * Chacune des planchettes constituant le fond des augets d'une roue hydraulique en dessus.

la roue (...) composée de huit courbes (...), de quatre bras (...), de vingt foncelés de trois pieds un pouce de longueur, de cinq pouces et demi de largeur sur pouce et demi d'épaisseur, de vingt pots de trois pieds un pouce de longueur, de treize pouces de largeur sur cinq quarts de pouce d'épaisseur (Leval-Ch. 1757 blé)

2. Dans le moulin à huile, chacune des plaques de fer qui garnissent le fond des mortiers (→ *pot*). Voir *fonsel*.

*le blocque, enchepure et ablos de dessous les pots (...) sans comprendre les quatre sommiers de fer et les fonsselets [dans la copie de ce compte, nous lisons pouffelettes !] (*Ramillies 1677 moulin 2.2)*

FONSER

Pourvoir d'un fond, d'un plancher. Voir aussi *refonser*.

*pour 600 et demy de claus pickars pour fonser entre les postilles des ventaillez sour le masse de machenerie et les aveules plankiers qui sont devenus l'euwe au devant des macheneries (*Bavay 1396) ; planquez à couteau et aultre planquez pour revestir et fonser les moullins (✕Cysoing 1507)*

Quelques emplois spécifiques :

a. Pourvoir de pièces de pièces de bois et d'un plancher sous sous la meule gisante et autour d'elle.

*l'anreil, qui porte les molles, refaire tout noef, estoffet de 2 pannes sommereces seant sour 2 pillers de machonnerie que on y a fait tous noefs et à lé vers le mais mettre 2 amilles [sic, lire anilles] d'en costé les machonneries pour faire les hottes des brayes ; item, ledit ameil [sic, lire anreil] y estre loijet de 2 crois de loijens gisans en hotte es pannes dessus dictes et lassus fonser d'aisselin pour porter les moellez (*Hon-H. 1408) ; pour avoir enquevestré le neufve meulle dessus dicte (...) et avoir fait un lit de pieches fonssé de bois desoubz les meules (✕Ostricourt 1413)*

b. Pourvoir [l'archure (→ *arcure*) d'un couvercle.

*pour (...) fonsser par deseure une archure audit moulin estoffee de 2 traviaux, 2 sommereus et l'ordonnance dou clicquet (*Valenciennes 1410 St-Géry) ; pour avoir audit molin fonset une arcure pour porter le tremuse à mettre le blé de 7 aiselles, chascune de 6 piés de loncq, de 11 pauls de large et d'un doit d'espoix et y mis 2 courbettes et 2 pieces de bois, chascune de 7 piés de loncq et de 3 pauls quaré (*Valenciennes 1464 Faloise)*

► Le couvercle de l'archure constitue un fond pour tous les accessoires destinés à verser le grain entre les meules.

c. ✱ Pourvoir d'un plancher sur lequel s'effectue le déchiquetage des feuilles de guède.

pour avoir soyet ou bos de Chisoing deux quesnes en grosses planques à fonsser mollin de weddes de 22 piedz de long et 2 poch d'espés desquelles on a refonset le moullin de wede dudit Chisoing (Cysoing 1519)

FONSIERE

* Vanne de décharge dite « de fond ». Voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.2.1.

quant il fera grandes eauwes, tous les ventelles et fonsieres doibvent estre levees (Valenciennes 1486-1503 règlement)

FONSURE

Fond, partie la plus basse, plancher. Voir *fons*.

*faire une boinne canbrete et bien ordener fonsure de loge lactee et de parois autour pour le monnier aidier (*Hon-H. 1391) ; roster et mettre jus le fonsure de planques, estampes, cassis et nocq dou mollin de warance de Trith, qui riens ne valloient (*Trith-St-L. 1401) ; pour avoir fait une litiere et livrez troix aiselles d'hommeau de huyt piedz de long, deux quartierez de 10 piedz et deux roilles pour porter la fonsure du lict (✕Cysoing 1534)*

Emploi spécifique :

Pièces de bois et plancher sous la meule gisante et autour d'elle. Voir aussi *fons*.

*faire une noeve enquevesture de bos pour le moullin de than, y faire le fonsure et croisure toute noefve ou lieu de celle qui y estoit (*Valenciennes 1428 tan) ; mettre jus les moelles et le fonsure de l'anrer dudit moullin ; item, celui anrer refonsser d'aisselin de 3 pols d'espés (*Bavay 1430)*

Acceptions spécifiques :

1. * Plancher cylindrique aménagé à l'intérieur d'une roue en dessus pour constituer le fond des augets.

la roue (...), composée de huit courbes (...), de quatre bras (...), de vingt foncelés de trois pieds un pouce de longueur, de cinq pouces et demi de largeur sur pouce et demi d'épaisseur, de vingt pots de trois pieds un pouce de longueur, de treize pouces de largeur sur cinq quarts de pouce d'épaisseur, d'une fonsure de lambordelle et de planches de pouce et de quatre pieds, de reliage de quatre pouces quarrés, de trois pieds et sept pouces de longueur (Leval-Ch. 1757 blé)

2. ✱ Plancher sur lequel s'effectue le déchiquetage des feuilles de guède. Voir *planquier* acc. spéc.

pour avoir mis 8 noefves courbes au noyau du moulin de wede de Chisoing, y avoir mis 12 noefves planquez à le fonsure (Cysoing 1513)

FONTAINE

Dans le moulin à huile, chacune des deux plaques de fer rainurées, disposées au fond de l'auge de la presse pour l'écoulement de l'huile. Voir aussi *fonselet*, ainsi qu'*esteurte*.

*les ferailles servans au-dedans de laditte presse, sçavoir les quatre fers à tourteaux, les deux fontaines paisant ensemble deux cent quarante livres (*Enghien 1767 Wingart huile)*

FONTE

Fonte, fer qui coule du fourneau immédiatement après la fonte du minerai ; c'est un alliage de fer et de 2% à 5% de carbone. Voir aussi *fer fondu* et *fer de fonte*.

trouvé à la templeure un poie de fonte et deux avec, deux boulons et un etrier (...); trouvé la fusée, le pas et la boette, estimé 27 lb 10 s; trouvé la poire en fonte, estimée 13 lb (✕Lille 1797 moulin 3.27)

FONTURE

Creux, enfoncement.

*jusques au bout de la ville de Morenchiez, aussy vers le marés dudit lieu, y a plusieurs fontures, hallos et plois qui de nécessité sont à retrenchier et mettre à droite ligne le plus que faire se polra (*Escaut 1469 copie)*

FORCHE

Pièce de bois destinée à consolider, prob. chacune des deux poutres de consolidation placées de part et d'autre de l'objet à immobiliser.

forche : *item, y aura ung beffroy sur quoy les meules seront assises (...); item, deux forches, chascune de 6 et 13 piés [le correcteur a omis de barrer ce mot] pauch [remplace d'espés] et 6 piés de long (*Harelbeke 15^e s. devis)*

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Chacun des deux poteaux pendants constituant le chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue, ou ensemble de ces deux poteaux. Voir aussi *forchette*.

efforche : *la grande montée (...), et pour la rendre plus ferme convient faire des efforces affin que ladite montée soit soustenu par la queue dudit moulin (Mœuvres 1687); la grande montee, gisant et apa, sommereau et eforche (Cysoing 1715); la grande monté avec les esforges, somereau et escaiches (St-Amand-l.-E. 1719); une cheville au travers de la queue pour tenir les efforches (Mons-en-P. 1738); deux pieces de 6 et 10 pouces, de 24 pieds pour gisant de la montee (...); seize pieds de chassis pour les efforges (Binche 1750)*

forche : *grande monté, sçavoir gisant, apas, bottelé, appuyelles, forge, sommereau (St-Amand-l.-E. 1718);*

fourche : *les deux montées et fourches, 48 fl.; la queu du moulin, 12 fl. (Hem-Lenglet 1766)*

2. ○ Prob. chacun des deux poteaux constituant un chevalet qui, à l'intérieur de la calotte, relie la queue à la charpente des combles. Voir aussi *forchette* et *quenole*.

efforche : *il faut aussy des efforces pour tenir la queu en devant et en deriere (Busigny 1695)*

forche : à *Pierart de le Couchit, carpentier (...), pour avoir fait deux forches faisant le canolle, lesquelles soustiennent le queue* (Templemars 1479)

3. ✕ Pendant, chacune des deux pièces de bois verticales qui, dans la paroi latérale, relie la basse-panne (→ encadré 13 à *seul* § 1.2) à l'extrémité du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), auquel elles sont suspendues. Voir *postel pendant*.

efforche : *une piece de 28 et 24 pouces, de treize pieds pour maitre sommier (...); deux pieces de 6 et 8, de 19 pieds pour soeul (...); quatre pieces de dix pouces quarez, de 24 pieds de long pour esteaux (...); quatre pieces de 7 et 9, de onze pieds pour les efforges (...)* (Binche 1750)

► Dans cette prisée, la queue et l'escalier extérieur avec les *efforges* sont mentionnés bien plus loin. L'interprétation se base sur les dimensions des poteaux et l'emplacement dans la prisée, après la mention du maître-sommier, des deux basses-pannes et des quatre poteaux corniers. Dans la même prisée, les montants, qui, posés sur la panne meulière, soutiennent la haute-panne (*deux pieces de 8 et 10, de 8 pieds pour les etieaux des plas pan*), sont longs de 8 pieds. L'ensemble du montant et des deux pendants parallèles ferait donc 19 pieds, ce qui convient pour une paroi aux poteaux corniers de 24 pieds de long.

► Bien qu'à l'article *furca*, le *FEW*, III, p. 886a mentionne *forche* 'partie de l'armature d'une tente', excluons d'office l'idée d'une dérivation à partir de *furca* : dans le sens de 'fourche', les scribes picards écrivaient normalement le mot avec *-ou-*. La *fourche* de Hem-Lenglet (1766) sera due à une erreur d'interprétation de la part du scribe. De plus, la terminaison *-ca* de *furca* évoluait normalement en *-que* en picard, alors que la terminaison *-tia* de *fortia* donnait *-ce*, *-che*. Puisque l'article *fortia* du *FEW*, III, pp. 726 et sv. ne mentionne aucun sens concret de *force*, et que le diminutif en *-ette* de *fortia* serait plutôt étrange, j'apparenterai les (*ef*)*forche* et (*ef*)*forchette* 'pièce de bois' et 'clavette' à *forfex* 'ciseaux' (*FEW*, III, p. 710 sv.). La paire de *forces* se situent de part et d'autre de l'objet à immobiliser, comme les deux bras des ciseaux.

FORCHETTE

Clavette de cheville. Voir *clef*.

forchette : *pour 2 keviles, 2 flottez et 2 forchettes mises as volans (✕Mecquignies 1412); pour 14 kevillez de fier de quoy on a quevilliet les ventaillez parmi flotes et forcettes, peserent 21 livres (*Recquignies 1413)*

► Appellation de la clavette que je n'ai rencontrée que dans le nord-est du domaine picard.

Acception spécifique :

1. ✕ Chacun des deux poteaux pendants constituant le chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue. Voir aussi *forche*.

efforchette : *la ceult deu dict mollein de 44 pied de loing et de 12 pouche quaret par le grot debout et de 7 et 9 pouche par le meneüt debout avec les deux monthé et seulliet et eforchet* (Hem-Lenglet 1645) ; *la queue ne vaut rien et at 30 pieds ; les gisants de la montee sont bons, de 16 pieds de 5 et 7 poulces ; les marches mediocres vieilles ; les efforcettes bonnes, de 4 poulces quarré, de 6 pieds long [dans la seconde prisée du même moulin les deux forchect ont 16 pieds de long]* (Cagnoncles 1674) ; *la montee at en longueur 17½ pieds (...), dont les gisants ont 7½ poulces de largeur et 4 poulces d'espaisseur ; il doit avoir 18 marces ; les efforcettes sont de deux doubleaux de 17 pieds* (Hem-Lenglet 1674) ; *la grande montee, deux gisans chacun dix huict pieds (...), furny de vinct appas (...), sans efforchette (...); la queue dudit moulin de quarrante deux pieds (...), sans efforcette pour tenir le moulin ferme et stable* (Mœuvres 1682)

► Je suppose que les 17 pieds de Hem-Lenglet (1674) se rapportent à l'ensemble des deux poteaux du chevalet. Comme en témoignent les tableaux de l'époque, de longs chevalets ont existé au 17^e siècle ; il y eut même des moulins à deux chevalets, le second servant plutôt de porte-sac (voir l'ill. à *faux loyen*). En 1612, par exemple, le moulin de Loenhout était équipé d'un second chevalet : « Item, deux poteaux de chevalet de 4 x 4 pouces et d'une longueur adaptée à l'ouvrage ; encore un chevalet au milieu de l'escalier (texte traduit) ». Ce deuxième chevalet, je ne l'ai pas rencontré sur le territoire que nous étudions.

forchette : *les deux gissant de la montté 32 piet (...); pour les forchect 16 piet [dans l'autre prisée du même moulin les deux efforcettes ont 6 pieds de long], 4 pouc quaré (...); la queu du moulin (...)* (Cagnoncles 1674)

2. ○ Prob. chacun des deux poteaux constituant un chevalet qui, à l'intérieur de la calotte, relie la queue à la charpente des combles. Voir aussi *forche* et *quenole*.

efforchette : *un demye etyryez [sic, lire etryez] à la servorsette, an aux à la quen [= en haut à la queue]* (Villers-en-C. 1712)

3. ☒ Dame, béquille oblique qui cale la queue, une fois le moulin bien orienté. Voir *escache*.

efforchette : *la grande montee, deux gisans chacun dix huict pieds (...) furny de vinct appas (...), sans efforchette (...); la queue dudit moulin de quarrante deux pieds (...), sans efforcette pour tenir le moulin ferme et stable* (✕Mœuvres 1682)

► En 1682 la prisée du moulin de Mœuvres concernait un nouveau moulin, qui venait d'être achevé. Cinq ans plus tard, il n'y avait toujours pas de dames : *il seroit bon d'attacher des escaches au boult de ladite queue affin d'empecher ledit moulin de detourner* (✕Mœuvres 1687)

- Voir la note ajoutée à la fin de l'art. *forche*.

FORER

Forer, percer à l'aide d'un outil perforant. Voir *trauer*, ainsi que *reforer*.

pour (...) avoir esquarré bois et à acourchier et forer planques et asselles et gistes (Harelbeke 1415) ; *pour avoir fait, tailliet, foré et mis sus 2 boux de perches de volans, qui ne fait que ung volant, joings et mis sur le viés entrebus (...); pour avoir osté le viese boiste et en remis une nouvelle, foré et remis ou trau de le moeulle* (✕Nœux-l.-M. 1448) ; *et avoir forret ung trou à chascune postille pour bouter une ancre de fer* (*Valenciennes 1479 Fossart) ; *pour avoir foret et cachié pluseurs quevilles de fier esdis moulins* (*Templemars 1494)

FORET

Foret, outil à pointe hélicoïdale pour faire des trous dans le bois.

un auw et soioire à couteau et deux armoisset et quatre therille et bedenne, ebercain et fauret (✕Herseaux 1758)

FORGE

- a. Travail à la forge, façonnage à chaud d'une pièce métallique. Voir aussi *faverie*.

pour le forge des martiaux à trauwer une noefve moele menee au moulin le Compte (*Valenciennes 1418) ; *pour forge et renacherure des martiaux pour bactre et mettre à aire le lit dudit mollin* (*Valenciennes 1423 Brisebois) ; *pour la forge du lit doudit moulin raairijer et mettre à air* (*Valenciennes 1424 tan)

Au moulin de tan de Valenciennes (1424), il faut comprendre « le forgeage des marteaux employés à la remise en état de la meule gisante. »

- b. Pièce forgée.

à Bauduin le Fevre de Valenchiennes, pour pluseurs manieres de forge qu'il a livret pour les ouvrages (...); premiers pour 12 keviles de fer (...) (*Valenciennes 1377)

FORMOULU

Usé à force d'avoir servi au moulin.

ung marbriau lors mis à l'arbre par dehors dudit molin ou lieu d'un aultre qui y estoit fourmolut (*Valenciennes 1441 tan) ; *pour les aissons de l'aisse, qui fourmoulus estoient, refaire et rekerkier de 11 livres d'otel fer [= fer d'Espagne]* (*Valenciennes 1442 Brisebois) ; *pour avoir regravé l'aisse dedens le pierre d'icelui moulin, qui se sourmouloit [sic] et par ce estoit em peril* (*Leval-Ch. 1461) ; *s'il y avoit aucuns oissons [sic, lire aissons] formolus, refaire les debveront à leurs coustz et fraiz* (*Valenciennes 1490)

► *Moulu* avec le préfixe *for-* exprimant l'intensité. À comparer à *moulu* 'fatigué, usé'.

FORT

Expression :

(remis) le fort au faible

Le plus grand compensant le plus petit, en moyenne.

*item, une montee et pillier faisant l'une des jauwes du ventaille moelret de sept piedt de loing sur sept piedt et demy de hault et troix piedt ung quart d'espé, remis le fort au foible, revenant par mesure cent quarante quatre piedt un quart (*Valenciennes 1541 Souverain) ; 18 gist de 11 pied, le forte au foible, de 3 polce et demy querré sur lesdicts sommier et gist et furny de planche de polce (OVillers-en-C. 1628)*

► Cf. « au grand moulin du haut, la meulle de desus se trouve, après l'avoir baugée, le fort aydant au foible, de vingt poulices et six lignes », lu dans une prisée bretonne de 1728 mentionnée par DURAND VAUGARON 2, p. 346.

FOSSAGE

Travaux de terrassement. Voir aussi *fosserie*.

*pour pluseurs ouvrages et manouvragés fais au molin à blet et au tordoir de Trith si comme en carpentage, en soiage, en fossage, en placage, en claus et fieraille (*Trith-St-L. 1371)*

FOSSE

1. * Fosse, brusque dénivellation dans un cours d'eau, par exemple à hauteur de la roue hydraulique. Voir aussi *gouffre*.

pour 4 journees d'un manouvrier au widier les fosses desous le rues (Étrœungt 1395) ; pour pluseurs compaignons qui espuisierent le grande fosse desous les grans ventailles dou moulin de Busignetes pour avoir le fondement de le carpentrie sur coy li arbres de le rues siet (Bavay 1396) ; à deux lez de le rayere du dit molin à blé: au lez d'autre part ledit molin une masiere venant du pont de pierre jusques au ventelle du clijer (...) et au lez sur le fosse dudit molin une autre masiere (La Gorgue (1419) ; à Bauwin de Meestere, machon (...), pour avoir refait la fosse de la roe appellé 'd'waterwiel' [= la roue hydraulique] (Moregem (1484) ; ils avoient et ont baillié en arrentement heritable et perpetuel (...) leurs deux mollins de Wazemmes, c'est assavoir leurs deux mollins en une choque tournans à eaue, les quatre ventelles, le fosse où descend l'eaue desdis ventelles et tout tel droit de cours d'eaue que ledit Philippe et sa femme y ont (Lille 1485)

1458 Petegem-aan-de-Schelde

Fosse autour du moulin à vent

AGR, Ch. C. 47681, 15v°

À Pierre Moenins, laboureur demourant audit Petenghien, pour avoir fait une fosse parfonde autour ledit molin à vent, parmi certain planchon d'espines qu'il y a planté pour ce que le bestailg aloit et venoit desoubz icellui molin et que par faulte de ce il y eust grief pour les subgetz de mon dit seigneur par ce que ledit molin blecha leurs bestes (...)

2. * Fosse, puits, tantôt la fosse dans laquelle est construit le moulin, tantôt celle dans laquelle on recueille le jus, tantôt celle du lavoir.

faire le fosse où li moullins de wedde siet et 3 aultres fosses assés priés pour laver les weddes et une aultre fosse plus priés doudit moullin pour queir dedens le jumbree (Tressin 1396) ; de mener à brouette le terre qui fu gettee hors du tour des fosses as lavoirs de wedde de Tressin et aussi de le viese tiere des crestes de autour desdictes fosses ravalier de 1 piet de parfont pour avoir meilleur avenue asdictes fosses (...) ; (...) pour widier et fourbir lesdictes fosses pour avoir jauwe à laver lesdictes weddes (Tressin 1402) ; pour un nocq de pierre à courir le goombree dudit molin (...) ; (...) pour le solaire d'y avoir fait une fosse de 12 piés de parfons et 8 piés en quarure (Vendeville 1418) ; à Jehan Parsant, pour son sallaire d'avoir resbrayé et refourbit le fosse servans au molin de le Basse rue où le gumbree quiet (...) 14 s ; à lui, pour son sallaire d'avoir fourbit et nettoyé les 4 fosses servans à yceux 2 molins où on leve [= lave] les weddes en le saison des wedages, 12 s (Templemars 1422) ; la

place dans la riviere où l'on lave les waede dudit moulin sans qu'ils ayant [sic] des fosses suivant la coustume ordinaire (Deûle début 18^e s.)

3. * Fosse maçonnée à l'intérieur du moulin dans laquelle tourne le rouet. Voir *bac acc. C1*.
refaire de machenerie le fosse à li roés doudit moulin tourne (Valenciennes 1370 Anzin) ; pour (...) nettijer les 2 fosses leur li roelt tournent asdis moulins, l'ordure gietter hors et puis porter as rues pour le kierkier (Valenciennes 1410 St-Géry) ; pour descombrer le fosse en desoubs le roët par devens ledit moulin (Hon-H. 1417) ; pour (...) avoir (...) getté et porté hors dudit molin d'Ansaing la terre et ordure venans de la fosse quaree estant desoubz le rouet, qui par habondance et fortune des grandes eaues y estoit survenue et arestee (...) ; remachonné le fosse quaree seant desoubz le rouet (Valenciennes 1440) ; pour avoir (...) le fosse dou roelt à 4 costés (...) refait et remachonnet (Valenciennes 1443 tan) ; le belfroye de dedens estoffé de deux potteaux (...) avecq la soeulle sur la fosse de la machonnerye du rouwet de dedens (...) ; item, tout le soullaige et la fosse du rouwet prisez 4 lb 10 s (Lille 1627 moulin 2.3)

Composé :

fosse de le flouree

- * Fosse dans laquelle s'accumule le liquide résultant du traitement de la guède.
*d'avoir netijet et widiet le fosse de le flouree dudit molin (*Templemars 1413)*

FOSSÉ

- 1a. Fossé, tranchée.

*s'il faut au dam u au fossé del moelin, li sires leur troeve tere et une nef (*Oudenaarde ±1275 Viel Rentier, p. 13) ; les ouvriers qui ont marchandé seront tenu de faire un fossé oultre en oultre le Liis (...) à maniere de dicque de 7 piés de lé et de 3 espois de parfont (*La Gorgue 1407) ; il fisent 2 bastardiaux pour tourner l'iauwe de ledicte riviere et un grant fossat parmi un ausnoit qui y est pour courir ledicte yauwe, de environ 2 cens piez de loncq, 20 piez de leit et 12 piés de parfont (*Hon-H. 1409) ; pour un nocq de pierre à courir le goombree dudit molin et pour ycelui assir faire le fossé et livrer le pierre dont ledit nocq fu fais (*Vendeville 1418) ; de refaire et hauchier le motte et wuydier le fosset d'entour (*Kruibeke 1421) ; pour avoir relevet le buze qui maine l'eaue esdis lavoirs et refait le fosset qui estoit rompu par les grandez eaues (*Baisieux 1514) ; faire nettoier le fosset ou grenier d'eaue au moulin depuis la grande riviere (*Escout 1680 Selles)*

► Voir la note à *dique acc. 2* pour l'extrait de La Gorgue, où *fossé* désigné un exhaussement de terre à la suite d'un creusement.

2. * Fosse maçonnée à l'intérieur du moulin dans laquelle tourne le rouet. Voir *bac acc. C1*.
pour (...) avoir aussi remachonnet par dedens ledit molin le fosset du roët desoubs le pan de sars [?] (Valenciennes 1526 Souverain)

Composé :

fossé de l'esseuwe

- * Tranchée dans laquelle se place un conduit destiné à l'écoulement, ici prob. de l'eau servant au traitement de la guède.
cinquante piés de dosses de quatre pos d'espés tant pour ledit moulin comme pour le fossé de l'esseuwe d'icelui (Templemars 1451)

FOSSER

Travailler à la pelle ; creuser.

*à Jehan Biertaul, Jehan dou Bos et le Petit Roy, pour 12 jours et demi qu'il fosserent au roster le terre de le riviere deseure le moullin et le ravallerent ou fond bien 2 espois et plus (*Bavay 1367) ; à Pierart Warokier et ses 2 compaignons, fosseurs, pour 3 jours cascun fosser à l'escluse doudit moulin au deseure, laquelle estoit rompue et deskiree (*Étroeungt 1402) ; de hauwer et fosser desous le viés bachinage dou moulin de Hon quant on refist le saut et ossi faire descombre au devant dou grayl doudit moulin (*Hon-H. 1403) ; pour (...) avoir par un jour (...) ouvret en le riviere à l'elle de Gogeul à fosser, tirer et mettre hors lez ordurez et pouteez qui estoient en ledicte riviere et qui empeschoient le cours de l'eaue qui venoit au molin Saint Gery (*Valenciennes 1429)*

FOSSERIE

Travaux de terrassement. Voir aussi *fossage*.

*pour avoir ouvré par 2 jours de fosserie à widier le rayere dudit molin de le Cauchie (*Beuvry 1376) ; pour les frais (...) fais al mesurer le riviere de Busignettes pour le fosserie que on a fait au biés moullerech (*Bavay 1399) ; markandé (...) de faire l'ouvrage de fourie et fosserie (*La Gorgue 1407)*

FOSSETEL

Petit fossé.

*pour avoir assis et mis plusieurs gistes et cloijes deseure un fossetiau qui est au devant de l'uisserie du molin Souverain ù adont avoit un pont, liquelz estoit queuw et rompus par les grans eauwes (...) et sur icelles gistes avoir mis et assis plusieurs cloyes pour passer les bonnes gens à aller audit molin (*Valenciennes 1433)*

FOSSETTE

Petit creux, petite cavité (dans la surface d'une meule).

de avoir par celluy monnier batu et mis à nyveau ladicte moeulle de mollin prest à mieuldre aprez qu'elle fut amené, laquelle estoit plaine de fossettes, où ilz ont esté empeschiez environ quinze jours (✕Cysoing 1594)

FOUAGE

Travaux de creusement. Voir aussi *fouerie* et *fouine*.

*le foage dou siegie dou molin (*Hulst 1254)*

FOUERIE

Travaux de creusement. Voir *fouage*.

*markandé (...) de faire l'ouvrage (...) de fourie et fosserie par le manière que chi après sera declairé (*La Gorgue 1407)*

FOUINE

a. Travaux de creusement. Voir *fouage*.

*pour 437 piés d'asselin emploiez tant esdictes estanques comme en la fouyne de la rayere dudit molin et pour faire des passages aux pyonniers à aller sur lesdictes fouynes (*Menen 1457) ; pour avoir fait la fowinne pour faire le mollin de brique (OSeclin 1536 moulin Rouge)*

b. Endroit où on a creusé, tranchée.

*27 livres de candelles delivrez aux ouvriers pour espuisier de nuyt l'eaue desdictes foynes (*Menen 1457) ; pour avoir fait et mis à point les fouynes des fundacions de machonnerye faictes ausdis molins (*Dendermonde 1490 Nieuwburg)*

FOUIR

a. Creuser.

*pour avoir ouvré et fouy deux jours et demi à la motte dudit mollin desoubz la crois (✕Elverdinge 1399) ; pour avoir fouy et amendé ladicte estanque pour ce qu'elle ne tenoit point l'eaue (*Menen 1457)*

b. Extraire en creusant.

*pour 12 beniaux d'arsille qu'il a fouwois [sic], puis amenés audit moulin, liquel furent mortelet pour placquier audit moulin (*Bavay 1423) ; à Jehan de Moustiers, machon, pour 41 boutis de pierre de grés qu'il a fouwis, espinchiés et fachonneis (...) et pour 20 pierres en fachon de quins parellement avoir fouwies, taillies et fachonnees (*Bavay & Hon 1428 – B 9421)*

FOUISSEUR

Ouvrier qui creuse.

pour les journées des fouisseurs à fouir les fondemens, de vuider l'eau afin que les maîtres machons ne cessent de ouvrir (*Harelbeke 1394)

FOULER

Fouler, frapper (les étoffes de laine) dans un mélange de liquide alcalin et d'argile absorbant pour en agglomérer les fibres.

le molin de le Sauch (...) servant à tordre huile et fouler draptz (*Lille ±1550) ; *ung vasseau pour fouler à piedz prisé à la somme de 8 lb* (*Marquette-1.-L. 1588) ; *permission donnée à Pierre de Grave d'eriger un moulin à fouler bonnet [= étoffe de bourre de laine]* (✕Lille 1652 procès) ; *priserie des ferailles du moulin à fouler drap à martieu* (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)

FOULERIE

Établissement ou endroit du bâtiment où l'on foule le drap.

l'abre du molin de le foulurie (*Marquette-1.-L. 1569) ; *aux estanpes de la foulurie 17 longue queville à clef et à flote* (*Marquette-1.-L. 1588)

FOULON

Foulon, ouvrier qui foule le drap.

les supplians ont esté obligéz d'entretenir des inspecteurs mouleurs et foulons (*Don 1696 supplique)

FOUR

Chauffoir du moulin à huile, appareil de chauffage sur lequel on réchauffe les graines oléagineuses pilées avant de les presser. Voir *fournel*.

le payelle, le mouvet, le met, four, tremyon (*Lille 1487 moulin 2.3) ; *item, une grande payelle six livres ; item, le mouvet et tout ce qui y sert, trente six solz ; item, le met, le four et le tremyon, sept livres dix solz* (*Lille 1499 moulin 2.3)

FOURBIR

Curer. Voir *nettoyer*.

et si li devons nous le riu forbir tout com mestir est à molin (*Tollembeek 1259) ; *pour fourbir le riu de Buzignetes (...) et jeter hors le groise qui demoree y estoit* (*Bavay 1366) ; *roster tiere à le hotte et fourbir le riviere entre l'estanke et les ventelles* (*Valenciennes 1378 Ogelens) ; *dou fourbir depuis les ventailles jusques au riu dou fit de l'euwe et avaller si bas que li ventaille pour mieux avoir delivrance et de wit piés de let pour les peris [= dangers] des flues* (*Hon-H. 1395) ; *pour widier et fourbir lesdictes fosses pour avoir yauwe à laver lesdictes weddes* (✕Tressin 1402) ; *pour découvrir et après recouvrir de terre toutes les machonneries audit moelin de Hom, ossi fourbier, nettijer grant plentet de terres qui assambleez estoient en le riviere de Hon devant le ventisiaux moelerech et ycelle terres getter sour l'escluse devant ledit moelin* (*Hon-H. 1408)

► L'hapax *fourbier* (Hon-Hergies 1408) est une erreur ou une graphie de *fourbir*.

FOURCHON

a. * Chacune des deux °pattes de la fourche servant à lever les vannes. Voir l'ill. à *fourque*.

pour une bende de fer allant tout authour deriere les fourcons de ladicte noefve kaynne [sic, lire caucque] (Valenciennes 1490 Comte)

b. * Partie antérieure de la fourche servant à lever les vannes, composée de deux dents ou °pattes et d'un vide intermédiaire.

pour une noefve bende mise et atachie parmy le fourchon de le cauque et pour une queville de fer pendue à une cayne de ladicte fourque (Valenciennes 1468 tan)

► En arboriculture aussi, le *fourchon* n'est pas la branche, mais l'endroit d'où sortent les branches.

FOURME

1a. * Noyau d'ancrage d'un barrage en terre.

roster toutes les terres qui sont en le routure et escluse tout au loncq jusquez à vif fons et tout au loncq de ledicte escluse mouvant dou ventaille moullerech allant jusquez as grans ventaillez de le seuwiere faire une fourme si bas en terre que il soit 1 piet devens le dur fons pour assir le fagotich au devant de l'euwe (Hon-H. 1409)

► Le noyau d'ancrage d'un barrage est situé en son centre, dans une excavation. Il est le plus souvent construit en argile recouvert de fascines.

1b. Barrage. Voir *estanque*.

à Colin Quesnes, pour 4 jours qu'il ouvra pour faire une fourme et pour espugier le comble (Bruay-la-B. 1375) ;

Emploi métonymie de l'acc. 1a.

2. Fosse destinée à faciliter le travail des scieurs de long.

*pour une journee de 3 fossiers au faire fourmes pour soijer les soijeurs [sic] et yauls aidier à kierkier le bos (*Étroëungt 1398)*

► Ces acceptions sont absentes du *FEW*, III, p. 714.

FOURMEL et FURNEL (2)

1. Forme, chacun des blocs de bois amovibles placés à l'intérieur de la presse du moulin à huile le long des étreindelles (→ *estendelle*) et entre lesquels se fait le pressage. Voir aussi *fourmeret* et *fourmet*. Voir l'ill. à *clef* et à *laye*.

fourmel : *pour avoir livré au molin d'olle une tronche de gauquier et une flasque, deux autres flasques de gauquier, 4 fourmiaux, 4 leveez et pluseurs autres petis bois (*La Gorgue 1419) ; pour 2 grosses pieces de bois appellé 'ommiel', dont l'en a fait par pluseurs fois fourmiaux, quignés, templiaux, asselles servans à le laye dudit molin à olle (*La Gorgue 1420) ; item, une paire d'estendielles, une clef, deux cuignés, deux fourmeaux, six pammelles et une warde, sept livres quinze solz (*Lille 1499 moulin 2.3) ; le harnas de leye, quatre fourmeaux, trois cuignetz, une clef, une warde, trois pannelles [sic, lire paumelles], deux estendelles et ung petit planquier derriere le leye (*Lille 1627 moulin 2.3) ; quatre fourmeau au harna de leye, trois cugnets, deux clefs, trois wardes, quatre pamelles et quatre entendelles (*Comines 1684 tan & huile) ; quatre fourmeaux, huit pamelles, cinq wardes, deux paires d'estendelles, trois clefs à frouchir et rebattre servant au harnas de laye (*Comines 1707 tan & huile)*

furnel : *le harnas de la laye, cinq fourneaux, trois cuignetz, deux clefz, deux wardes, six pammelles, deux estendelles et treize sacqueau (*Marquette-l.-L. 1638) ; trouvé un warde ferrez, trois chevilles à clef et à flottes (...) trois fourneaux ferrez, un cugnet ferrez, le quyette ferrez dedans la laye (*Comines 1684 tan & huile) ; deux quennietz de lay et deux fourneaux et une warde et deux quevallée de hy à dix bras de levé et trois clefs de herna et deux noiaux (*Don 1729)*

► En flamand ces blocs s'appellent *leesten*, c.-à-d. 'formes, p. ex. du cordonnier'. *Fourneau* avec *-n-*, dû à une réinterprétation populaire, se retrouve dans certaines descriptions plus tardives de la presse, telle celle qui figure dans l'« Instruction sur l'huile de faîne » rédigée en 1795 par la Commission d'Agriculture et des Arts (ADN, Ib 1482) et celle donnée par Cl. ÉVRARD dans le *Journal des Connaissances utiles*, XI, Paris, Édition française, 1834, pp. 282-286. À l'inverse, à Marquette-lez-Lille en 1653 nous rencontrons *fourneau* là où nous attendrions *fourneau* (voir *faux furnel*).

2. Burin. Voir aussi *fourmoir*.

*grand crassé, une scie, un marteau à taper clous, un fourneau (*Ramillies 1722 moulin 2.1)*

FOURMENT

Froment, famille de plantes à laquelle appartient le blé.

*se on refait le moelin et li mosniers demande le paste, 1 boistiel de soile u de fourment et 1 boistiel de refait, et li sires ne li livre, li mosniers laisse le moele droite et se on i a damage, li sires le restore (Douai 1270); li moulin de Nuebourc sont acensit à 6 ans pour 45 muis de soile et 24 muis de fourment l'an (*Dendermonde 1295)*

► Le froment est généralement le meilleur blé, mais ce n'est pas le cas dans toutes les régions. Au moulin du Pont à Enghien, par exemple, les meilleures meules moulent le blé, les meules secondaires étant destinées au froment. La même ambiguïté se retrouve pour *koren*, l'équivalent néerlandais de *froment* : dans les terres argileuses c'est le blé, dans les terres sablonneuses le seigle, en Hollande et en Frise l'orge (BAUTERS IV, 3, p. 79b).

FOURMERET

Prob. forme, chacun des blocs de bois amovibles placés à l'intérieur de la presse du moulin à huile le long des étreindelles (→ *estendelle*) et entre lesquels se fait le pressage. Voir *fourmel*.
un entonnoir, un seau, un tonneau, esclan, coigné, fourmeré, 8 lb 8 s (✕Seclin 1711)

FOURMET

Forme, chacun des blocs de bois amovibles placés à l'intérieur de la presse du moulin à huile le long des étreindelles (→ *estendelle*) et entre lesquels se fait le pressage. Voir *fourmel*.
le herna de rebas, deux fourmaye, deux varde, un clecq et un coegnet (*Marquette-l.-L. 1713)

FOURMOIR

Burin.

j'ay livré au molnier de Busigny un levié de fer et 4 batonnier de roué, un terelle et un fourmois (OBusigny 1698) ; *trouvéz 8 marteaux à batres les meulles aveque un grand et petit leviéz et 2 ecop, un fourmoir et un courbéz et 2 grands crasséz et un mannequin et un marteau à tapper cloux* (*Cambrai 1713 moulin 1.1.2) ; *trouvé deux grands crassé, une plenne, un formoir, une serpe, un tarelle, un marteau à tapé cloux* (*Thun-l'É. 1728)

► Cf. SMEYERS 1, p. 47 : *fourmwè*.

FOURNEL (1)

1. Chauffoir du moulin à huile, appareil de chauffage sur lequel on réchauffe les graines oléagineuses pilées avant de les presser. Le terme s'applique tantôt au chauffoir tout entier, tantôt aux seules parties métalliques, surtout à la plaque couvrant le foyer. Voir aussi *chauffoir, estre, four, founnet* et *poesle*.

audit Jehan [maçon], pour avoir fait le fourniet au molin d'olle et deux degrez appartenans à icelui (...); (...) pour 7 cens de bricque à faire le dessus dit fourniet audit molin d'olle (*La Gorgue 1418) ; *pour le nécessité et besongne dudit molin à oille 15 fassiaux pour ardoir ou fourniet* (*La Gorgue 1419) ; *le fourniet, les deux metz, le tremion soixante douze solz* (✕Lille 1500 moulin 3.29) ; *le trepiér avecq le chemineau, ung faulx fond, ung cercle autour du fourneau* (*Marquette-l.-L. 1638) ; *la paielle, trepiéd, mouvet, fourneau ferré, deux espuisoirs, termuon ferré* (*Comines 1709 nouveau moulin à huile) ; *livré la grande paëlle à l'huile, 27 fl.; plus livré un grand trepié et livré le fournau servant à ladite paëlle dudit moulin* (*Don 1718) ; *la poële et un cercle de fer aux fourneaux, et un monequin* (*Ramillies 1746 moulin 2.2) ; *les fournaux et tremion* (✕Vermelles 1785)

► Au-dessus du foyer le chauffoir est couvert par une plaque métallique sur laquelle on place la poêle contenant les graines à chauffer; dans les moulins du nord de la France la plaque est souvent trouée en son centre et la poêle est portée par un trépiéd placé au-dessus de l'ouverture. Le réchauffement des graines (jusqu'à 40 à 60° C) facilite l'échappement de l'huile lors du pressage. Certaines graines, telles le colza, sont d'abord pressées à froid, ce qui dégage une huile fort grasse. La linette (→ *linuis*), par contre, nécessite un passage sur le chauffoir.

2. Foyer de la chaudière d'un moulin à fouler.

le fournaus estofé de maçonneries (...); item, le couverture de le caudiere, les noc, le ponçaus, le biquebaque (*Marquette-l.-L. 1569) ; *le manteau de cheminee du fourneau prisé à la somme de 4 lb; (...) à la couverture du fourneaux une paire de laces [ou lacés]* (*Marquette-l.-L. 1588) ; *a esté trouvé audict mollin ung soullaige au petit ouvrir d'icellui, le fourneau de la chaudiere et une cheminee* (*Marquette-l.-L. 1588 prisée du maçon)

Composé :

fournel (faux)

Prob. plaque au-dessus du chauffoir (→ *fournal*) du moulin à huile. Voir *paielle*.

la payelle, le trepied, le faux fourmeaux [sic] et le grand fer du mouvez (*Marquette-I.-L. 1653)

► La comparaison avec l'extrait de 1704 (à l'art. *fournet*) concernant le même moulin me fait pencher pour cette interprétation. Mais pourquoi a-t-on ajouté *faux* ?

FOURNEL (2) : voir *fournel*.

FOURNET

Chauffoir du moulin à huile, appareil de chauffage sur lequel on réchauffe les graines oléagineuses pilées avant de les presser. Voir *fournel*.

la paëlle et le mouvaye et le fournaye et trepié (*Marquette-I.-L. 1704 pièce jointe à la prisée)

► Le scribe de cette prisée rend la terminaison *-et* très souvent par *-ay(e)* : *la may et le bacquet, postelaye et le passay*.

FOURQUE

1. Outil composé d'un manche muni de deux ou plusieurs dents. Voir aussi *fourquet*.

une fourque de fer apertenant à fourneaux (*Marquette-I.-L. 1588 moulin à fouler)

► Pour la fourche 'levier de vanne', voir les acc. spéc.

2. Pièce de fer à deux branches, sorte de gros crampon servant le plus souvent à accoupler. Dans le moulin à vent les *fourches* servent essentiellement à attacher les dames (→ *escache*) ou le frein.

au frain les pentures et aultres ferrailles y servans, trois cheville (...), une potente, ung estrier, une fourque, une cheville, ung coppon de cheisne et deux cranpons (✕Lille 1642 moulin 3.2) ; *les mouffles et crampons d'escache avec deux fourques* (✕Lille 1726 moulin 3.9) ; *deux moufle d'escache, deux cranpon, une cheville de poupé, quatre cheville à la coeucq, deux mol bende, dix clou hurtoit et deux fourche* (✕Coutiches 1751)

3. Extrémité à deux branches de certains objets.

lors troevvé audit molin en prest (...) ung levier de fer à fourque, ung grant escaupre de fer, une banse, deulx bostiaux (✕Marquette-I.-L. 1512) ; *à la tette du frain un estriés à pates à fourche, deux cheville traversant ladit et un crampon à double crochez* (☉Templeuve 1777)

Acceptions spécifiques :

1. * Grand levier à fourche au moyen duquel on soulève la vanne. Voir aussi *cauque, fourquet, grau, grifle, pinche, pincherel* et *prenoir*.

pour une noefve bende mise et atachie parmy le fourchon de le cauque et pour une queville de fer pendue à une cayne de ladicte fourque (Valenciennes 1468 tan) ; *le fourque estoffee de fer servant à lever les ventelles* (Lille 1558 moulin 2.4.1) ; *une fourque ferré à lever les eventelle et une queville et le kinne y tenant* (Marquette-I.-L. 1588) ; *une fourcque servante à lever les ventelles des deux mollins (...)* ; *une fourcque à lever l'eventelle, bende, et kynne* (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *une caucque ou fourcque ser[v]ant à lever lesdicts faulse ventelles* (Lille 1627 moulin 2.3) ; *la fourche pour lever lesdites ventailles* (St-Amand-I.-E. 1719) ; *les deux fourches servantes à tirer les venteilles* (Enghien 1755 Pont)

fourque de ventailles : *quatre pieces [de] chaines mises à la fource de ventailles avecq ung anneau et ung crampon* (Valenciennes 1538 St-Géry)

► Les extraits de Valenciennes (1468) et de Lille (1627) montrent bien l'identité entre la *cauque* et la *fourque*. Cf. G. LEGROS, p. 292 : *fortche*. La cloison de la vanne est maintenue à la bonne hauteur par une longue cheville qui est introduite dans un des nombreux trous percés dans sa tige de suspension et qui s'appuie sur la traverse de la ventellerie. Pour soulever la vanne, le meunier se sert de la fourche dont les deux pointes embrassent la tige de suspension : en appuyant cette fourche sur la traverse susmentionnée, il soulève la cloison jusqu'à ce qu'il puisse introduire une nouvelle cheville dans le trou inférieur ; il poursuit cette opération jusqu'à ce que la cloison soit à la hauteur voulue ; à ce moment il introduit

une dernière fois la cheville qui s'appuiera elle aussi sur cette même traverse et empêchera ainsi la cloison de retomber.



Wodecq (Hainaut) : le meunier du moulin du Tordoir manie la fourche pour soulever la vanne. Tête de la fourche avec les bandes de fer de consolidation. Photos de l'auteur.

2. ☒ Fourche pour maintenir et caler le volant à partir du sol.

une fourque pour tenir les volans (✕Lille 1709 moulin 3.16) ; deux devestoirs et une fourches (...); la fourche pour tenir les volans, un grand et un petit pincheriau, une cachette (✕Lille 1726 moulin 3.27)

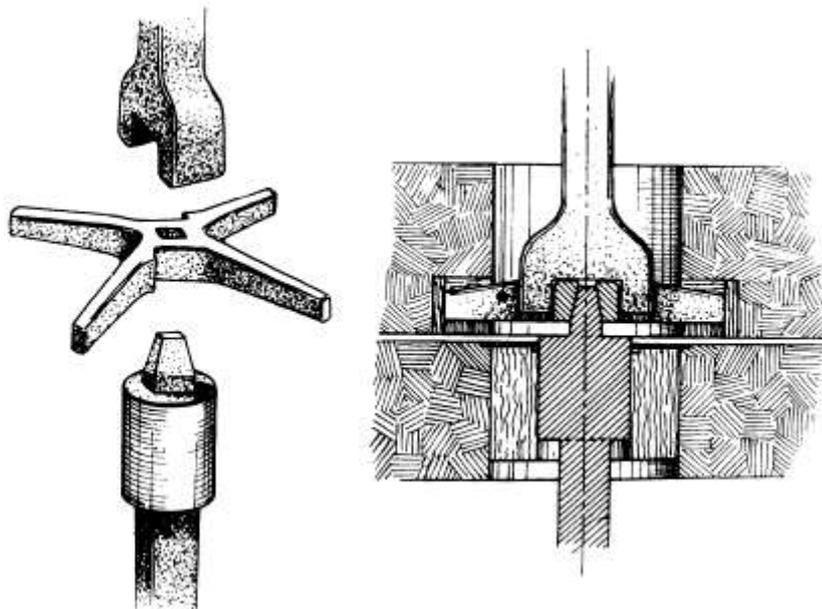
► Les deux parties de la citation de Lille proviennent l'une de la prisée faite par le charpentier, l'autre de la prisée faite par le forgeron, de sorte que les deux *fourches* ne désignent pas nécessairement deux objets différents. Il existe un outil au moyen duquel le meunier peut amener un volant ou le repousser, mais c'est plutôt un crochet à manche qu'une fourche.

3. ☒ Prob. chacune des deux agrafes en bois fixées à la °verge pour maintenir la voile enroulée. tous les cordages, draps, chameaux, lachets et quatre favoris, fou[r]cques et havets (✕Linselles 1750)

4a. ☒ Fourche qui saisit l'anille (→ *ache*), à l'extrémité du gros fer de meule (→ encadré 5 à fer § 2.1). Voir aussi *agrape, fendure, grande fourque, fourquet et fourquette*.

pour requierquier de fier le fourque dou grant fier et recuire (✕Cysoing 1402) ; *pour avoir refait et mis à point d'achier le grant fier dudit molin, le fourque et le payelle refait d'achier* (✕Kieldrecht 1438) ; *pour avoir renquerquiet l'aiche et les 4 bras, fait nouveaux espaulements et nouvelle fourque au grant fer et le requerquiet par deseure* (✕Cysoing 1504)

► Cf. É. LEGROS, p. 229: *fotche* ; L'HEUREUX, pp. 205-206.



Fourche du gros fer de meule avec anille (→ *ache*) ; °fusée du petit fer de meule tournant dans le boitard (*boiste*) et téton (→ *eswille*) dans le trou central de l'anille. Dessins G.P.

4b. ☒ Gros fer de meule. Voir l'encadré 5 à fer § 2.1.

les gros fers : fourcque, arche, fuzee (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ; *ung grand fer nommé 'le fourcque' d'ung mollin à vendt* (Lille 1606 moulin 2.1.2) ; *le fourque que l'on nomme 'le grand fer'* ; *item, l'ache, fusee et le pachon* (✕Wervik 1606 Clytmeulen) ; *la lache, porres avec la fourche et le passet* (✕Mouscron 1659) ; *le grand fer appelé 'la fourche', la fusee et l'aché* (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684)

► *Pars pro toto* qui se rencontre encore en Flandre flamandophone : l'informateur de Sint-Martens-Latem (Fl.-Or.), par exemple, nomme le gros fer *vork*, c.-à-d. 'fourche' (WVD, p. 224).

4c. * Fourche à la base du frayon (→ *froyon*), qui saisit l'anille (→ *ache*).

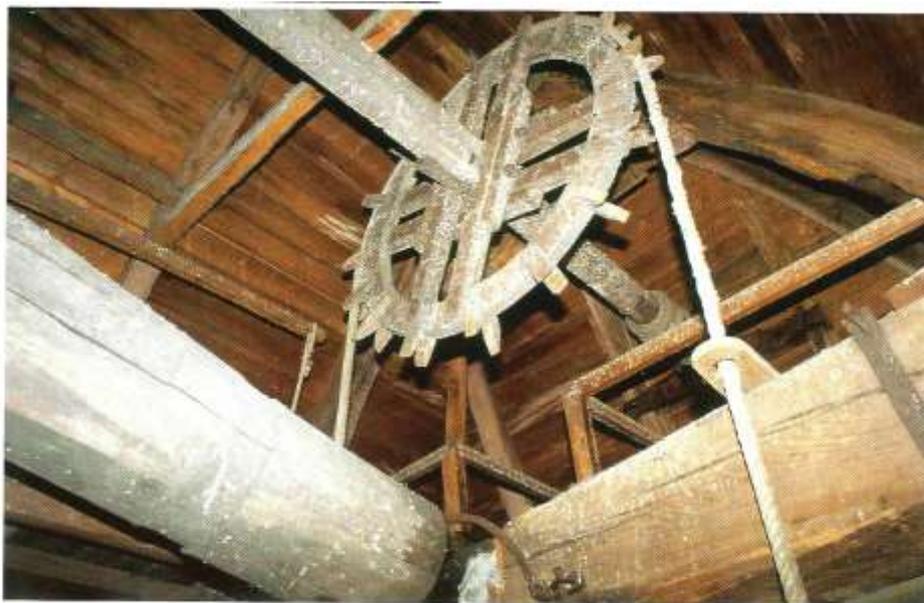
pour un froion à une grosse buise de demi piet de long et une fourcque y servant, 12 s (Valenciennes 1491 Comte) ; *pour avoir livret une buse dont à l'un des boutz y avoit une fourke servant au froion dudit molin, 6 s* (Valenciennes 1494 Comte)

5. Fourche, griffe, chacun des fers ou des pièces de bois en V placés à la circonférence de la roue autour de laquelle passe la corde sans fin d'un treuil (e.a. du tire-sac). Voir aussi *esperon*, *fourque à bande* et *fourquette*. Voir l'ill. à *windac*.

le windach et ferrailles, assçavoir quatorze fourques de fers et capiteau dudit windach (✕Herseaux 1577) ; *16 fourques pour le windacq, 8 couteaux et huit cloux pour l'arbre du windacq, pesans ensembles 24 livres* (✕Templemars 1582) ; *les ferailles du grand windacq servant à lever les sacq au molin, assavoir vingt fourche et quatre petites moles bendes* (Marquette-l.-L. 1594) ; *treize fourcques au windacq* (✕Seclin 1629 Beauhaut) ; *au grand windacq estant trouvez vingt fourcque (...)* ; *item, au petit windacq estant trouvé douze fourcque* (✕Lille 1643 moulin 3.18) ; *quatre chevilles, deux clefz et treize fourches, le tout servans au windacq* (✕Salomé 1660) ; *ung bancq pour asseoir les sacques que l'on thire hors du moulin pour charger les charettes, et les fourges quy sont à l'engun, quy sont en nombre de huit, et deux pieces de bois pour tenir ledict lengun* (*Enghien 1669 Pont) ; *quatorze fourche au windacq* (✕Allennes-l.-M. 1696) ; *24 fourches et [sic, lire à] un windacq* (*Houplines 1704 Cazier) ; *quinze fourches au windacque (...), neuf fourches au petit windacque* (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; *pour les fourches du windacq, douze fourches* (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin) ; *trouvé seize fourches au vandac, clef et flotte, quatre boulons, clef et flotte* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

fourque de windac : *quatorze fourques de windacque* (✕Lille 1726 moulin 3.9) ; *l'estrié du viendacq et une bende y servant audit viendacq, onze fourque de viendacq* (✕Ennetières-en-W. 1750)

Le terme a prob. le même sens dans l'exemple suivant, en rapport avec le cabestan mobile : *4 quevilles à rataquier et refaire les fourques dudit engien* (OTemplemars 1476)



Roue à fourches en bois du moulin de Bokrijk (Limbourg)

6. ✕ Ensemble des fourchons taillés à la base du pivot.

deux chevilles servant avec le ponchelet passant à la fourche de l'estacque (Seclin 1711)

Composés :

grande fourque

☒ Fourche qui saisit l'anille (→ *ache*), à l'extrémité du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1). Voir *fourque* acc. spéc. 4a.

à maistre Simon du Moullin, febvre demorant à Lile, pour avoir rencauchiet et rechargiet les bras de l'aiche du moullin de Chisoing, rencauchiet le grande fourcque et reforgeiet et ralongiet le grant fer, qui estoit rompu de demy pied (✕Cysoing 1515) ; *au grand fer la*

grande fourcque et l'ache estant trouvé en estat souffissant et la fusee de cinq poulchz une ligne moins en croix (✕Lille 1606 moulin 3.8)

fourque à patte

Fourche de la roue autour de laquelle passe la corde sans fin d'un treuil (e.a. du tire-sac) possédant une ou deux pattes destinées à la fixation. Voir *fourque* acc. spéc. 5.

seize fourches à patte au windacque (✕Lille 1726 moulin 3.28)

fourque d'escache

☒ Fourche servant à attacher les dames (→ *escache*).

à la coeue deux mouffles d'ecasse et deux crampons et deux molles bendes et une cheville à la poupé à clef et une fourque d'ecace (✕Lille 1687 moulin 3.30.1) ; à la coeue et à la montée six chevilles à clefs et flottes et deux mouffles des caches [sic, lire d'escaches] et cloux et crampons et deux potentes et deux molles bandes et deux fourques de cache [sic] (✕Lille 1687 moulin 3.30.2)

fourque de ventailles : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

fourque de windac : voir ci-dessus acc. spéc. 5.

FOURQUET

Instrument composé d'un manche muni de deux ou plusieurs dents. Syn. de *fourque*.

pour un hef et un fourquiet servans audit moullin, pesans 10 livres (✕Tressin 1396)

Acceptions spécifiques :

1. * Grand levier à fourche au moyen duquel on soulève la vanne. Voir *fourque* acc. spéc. 1.
ung petit fourcquet servant à lever les ventelles des deux mollins (Lille 1627 moulin 2.1.1)
- 2a. ☒ Fourche qui saisit l'anille (→ *ache*), à l'extrémité du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1). Voir *fourque* acc. spéc. 4a.
trouvez le grand fer à fourché, l'as et le ferre à fuzé, la palette et le pas (✕Cambrai 1713 moulin 1.5)
- 2b. ☒ Gros fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer* § 2.1.
ung grand fer nomez 'le fourcquet' d'un mollin à vent (✕Lille 1627 moulin 2.1.2 – l'objet est entreposé dans un moulin à eau)
3. Prob. fourche en bois à lames horizontales à l'extrémité inférieure de l'agitateur (→ *mouvet*) du moulin à huile.
la perse du mouvet et fourchet avec leurs careul, le vindacque avec la roux et careul et leurs dependance (✕Vermelles 1785)

FOURQUETTE

- 1a. Ensemble de deux dents disposé à chaque extrémité d'une barre métallique.
*pour avoir trouet ung estrier de 8 piez de loing servant à faire tenir et renforchier le bachinaige et l'avoir ployet après le fon et au deseure dudit estrier y avoir fait ung bareau à fourquette aux deux deboultz pour tenir les deux boultz dudit estrier, le tout pesant ensamble quarante quatre livres (*Valenciennes 1530 Anzin)*
- 1b. Extrémité fendue d'un levier en pied-de-biche.
pour avoir ralongié une escopre et ung grant levier, refait le fourquette avec 6 livres de fer et un martel (La Gorgue 1453)
2. Fourche, en l'occurrence fourche servant à manutentionner la garance.
*pour une fourkette pour rasanler le warance, pesant 5 livres et demie (*Valenciennes 1382 Becquerel)*

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Fourche qui saisit l'anille (→ *ache*), à l'extrémité du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1). Voir *fourque* acc. spéc. 4a.
pour avoir requerquiet l'asche du molin de Noe et le fourquette du grant fer (✕Nœux-1.-M. 1455)
▶ Cf. DEBRIE, p. 23: *fourchète*.
2. Fourche, griffe, chacun des fers ou des pièces de bois en V placés à la circonférence de la roue autour de laquelle passe la corde sans fin d'un treuil (e.a. du tire-sac). Voir aussi *fourque* acc. spéc. 5.

*huict fourcquettes au windas (✕Wattrelos 1579) ; seize fourcquettes aux windacque (✕Templemars 1595) ; quatorze fourcquettes de fer servantes au windacq (✕Wervik 1606 Clytmeulen) ; au windach huict couteaux, vingt fourcquettes, deux barreaux clauéz au bauch collier et ung grand fer fermant à clef et à flotte (✕Hellemmes 1612) ; trouvé le meuliniau furny de noeuf fourchet avec clefs et flots (✕Cambrai 1686 moulin 1.5) ; item, le windacq : douze fourcette (✕Fournes-en-W. 1686) ; au petit et grand windacq vingt sept fourcquettes et la coustelure (✕Lille 1627 moulin 3.11) ; les ferailles du windacq : trouvé 21 fourchettes en bon estat, deux oeulliers servans à un rolleau, avec 2 pioces audit rolleau (*Comines 1684 blé & brais) ; le vindacq à levé les sacq avec sa caroeul et le fleaux et autre bois i servant avec quatoise [sic] fourquet de fer (✕Coutiches 1711) ; le molineau garni de huit fourchettes de fer avec les clefs (*Ramillies 1722 moulin 2.3)*

► Vu que le scribe de Coutiches omet fréquemment les -e muets finals, je préfère considérer son *fourquet* de 1711 comme une graphie de *fourquette*.

FOURURE

1. Coin de bois qui serre un bras de roue ou un entrebut dans son arbre. Voir aussi *coignet de fourure de teste d'arbre* (classé sous *cuignet*).

*deux ramonettes, un ballet, quatre fourures, une bridure, une manche de maille de pont et plusieurs vieux bocailles (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; la rout avec ses quatre bras, coings, ferure [sic, lire fourure, puisque les éléments en fer sont prisés séparément], halle et cioignaux [sic = coyaux] (...) ; le rou et [sic, lire rouet] avec ses bras, harna, coings, fourure et rabot (*Marcq-en-B. 1783)*

2. Dans le moulin à huile, ensemble des pièces de bois amovibles qui sont placées à l'intérieur de la presse et entre lesquelles se fait le pressage. Voir l'ill. à *laye*.

le met d'estampoir, les tremuions, le fourure, le huge pour mettre les tourteaux (✕Lille 1499 moulin 3.29)

FRAYER

S'user par frottement. Voir aussi *fraindre*.

*pour 3 pols 3 quars de moelle que les moelles doudit moulin amenrissent et fraijerent par le tierme de 3 ans (*Étrœungt 1402)*

FRAIN

1. ☒ Frein, cerceau qui entoure le rouet et qui se serre au moyen d'un levier pour immobiliser les ailes. Voir aussi *prise, refrain, reprinse* et *retenue*.

pour bos de poupplier dont on fist le frain et les boistes (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour 2 tronques d'abel dont on refist le frain du molin de vent (✕Beuvry 1368) ; une grosse sauc (...) dont on a fait aisseline (...) et si prinst on le frain dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1376) ; pour 6 hommiauls pour faire les alonges des volans et autres choses et le frain du moulin (✕Harelbeke 1399) ; pour un hommiel dont on fist ledit frain (...) ; item, pour le soyage dudit hommiel 2 voyes dou loncq pour faire le cherne dudit frain (✕Baisieux 1400) ; pour avoir fait ledit frain, c'est assavoir un cercle tout autour du rouet de 32 piés de long et d'un pié de lé, de deux paux d'espaisseur, un flayel de 20 piés de long et une langue de 16 piés de long, un postiel deriere qui tient le dit flayel de 8 piés de long et de 6 paulx en quarure (✕Armentières 1413) ; le 5^e jour dou mois de julle en ce compte rompi le frain dudit moellin à vent, dont par ce fu en aventure de tout le moellin estre rués jus (✕Mecquignies 1434) ; pour avoir fait ung nouvel frain audit molin, tailliet, esbosquie et mis en œuvre, ploiet autour du rouet affin d'estre seür sur son rouet (...) ; (...) trois frains, dont l'un a esté emploiet audit molin et les 2 autres mis en provision à l'église de Noeve (...) ; (...) avoir fait 2 grandes bendes, chascune de 6 piés de long, 2 quevilles et 2 grans crampons pour fermer le frain (✕Nœux-l.-M. 1448) ; pour avoir escoiret ung hommelle à faire frains et costerés pour servir et mettre au mollin et ailleurs, (...) ; à Jehan Daulle, ouvrier de mollins, pour avoir remis ung nouvel frain au molin de ladite eglise (...) ; item, pour avoir encore soijé 500 d'ouvrage en cartelage, dont on a fait 4 frains et pluseurs costerés pour servir au molin (✕Douai 1461 Prés) ; ung frain de 34 piez de long pour fremer à l'entour du rouet d'icelluy molin à cause

que la forche du vent avoit rompu le viez qui y estoit (...); item, pour avoir livré 8 molles bendes à havet de demi piet de long et 8 petis crampons servant pour tenir le frain en se droicture (...); item, deux quevilles de fer à clefz et à flocte pour fermez ledit frain (✕Nœux-l.-M. 1510); pour ung frain d'ipprel de 30 piez de long, de 8 paux de large, portant une teste de 3 piez et demi et de 3 paux et demi d'espez et le residu d'un pauch francq soyé de la longueur dessus dicte (✕Nœux-l.-M. 1520); le frain de quatre pieches, prisié 20 s et les ferrailles prisié 20 s (✕Cysoing 1535); ung bon frain de frenne avecq le trean et deux bonne quaingnes de fers qu'il tient ledit frain serrez (✕Hem-Lenglet 1608); ung bon frain d'ormeau avec le tiran et caucque de chesne, deux bonnes chainnettes de fer et la bastonniere que tient ledict frain serré (✕Wambaix 1612); la roue avec les frains (✕Herseaux 1627); il fault renoverer ung noeux frain autour du rouuez de franne ou d'ourmieau, pour che que l'aulte este ronpus (✕Busigny 1626); item, avoir paiet au cieur qui ont ciet l'orme pour faire des frain (✕Mœuvres 1716); un neuf frain etant actuellement dans l'eau (✕Cysoing 1761)

frain de mollin : un ommiel à faire frains de mollins (○ et ✕Seclin 1433); pour avoir soyet ung droit ommel en frains de moulins pour servir aux moulins de Chisoing, Basieu et Templemars quand il sera besoing (✕Cysoing, ✕Baisieux et ○Templemars 1471); pour deux frains de molin, chascun de 40 piés de long, à 5 d le piet (✕Lille 1484)

► Cf. DEBRIE, p. 23 et MARÉCHAL, p. 193: *frin*; Silly, p. 286: *el frin* (Hainaut). Le pluriel, qui se rencontre dans certains comptes, pourrait s'appliquer à une ceinture de frein composée de plusieurs segments reliés entre eux. Le meunier de Moutiers-en-Beauce parle lui aussi *des freins* lorsqu'il évoque le frein à patins (BARBIER, p. 181). Parfois, cependant, l'on sciait plusieurs ceintures de frein afin de parer à toute éventualité. À Cysoing, en 1761, on immerge la ceinture du frein pour l'assouplir.

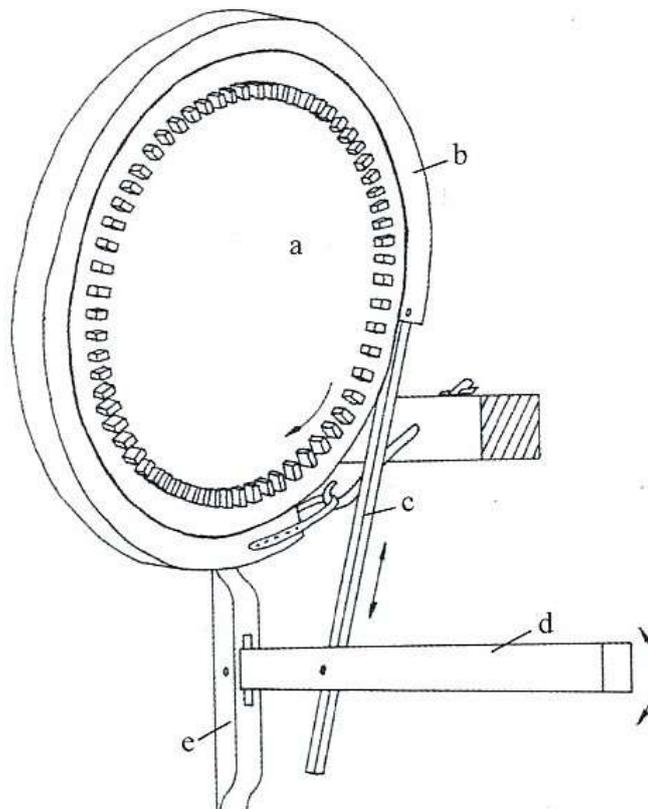


Schéma de fonctionnement du frein : a = rouet ; b = ceinture ; c = épée (*tirant*) ; d = bascule (*caucque*) ; e : point d'appui de la bascule, réglable en hauteur. Dessin P. Groen.

2. ☒ Prob. bandage de bois qui garnit sur toute sa largeur le pourtour du rouet pour préserver celui-ci de l'usure due au freinage.

le rouet, assçavoir les deux brach, manteaux, ghantes, chevilles et un frain loiez autour dudict rouez (...); item, le frain, caucque, baulch et langue dudict frain (✕Lille 1642 moulin 3.6)

- 3a. Prob. épée de la trempure, raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont*) ou la braie (→ *broie*) et le fléau de la trempure (→ *temprure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

le pontz, assçavoir le poitteau, ferain et fleau, compris les ferrailles servantz ausdit pontz (✕Herseaux 1577)

- 3b. * Prob. raccord entre la vanne mouleresse et le levier permettant de l'actionner à partir de l'intérieur du moulin.

faire une nouvelle boiste à le muelle, refaire le frain, le ventaille et le devanture dudict molin (Quesnoy-s.-D. 1399); item [au forgeron], pour avoir refait la cramillie et frain du ventelle par dehors ledit molin, qui estoit rompus en deux lieux (La Gorgue 1492); au frain deux agrafes de fer (Thun-l'É. 1719)

- Les acceptions 3a et 3b sont encore proches de l'acception étymologique 'bride' (*frenum*).

4. * ? – Élément qui soutient la queue. P.-ê. syn. de *winais*.

mettre un frain qui soustient le keuwe (Templemars 1408)

FRAINDRE

- a. (En parlant des meules), perdre en épaisseur à cause de l'usure; être moins épais à cause de l'usure.

*le lit d'icellui molin contient ad present 4 polz 1 quart et il contenoit l'an 89 6 polz 1 quart, ainsy fraint 2 polz (Valenciennes 1493 Comte); lesquelles moelles oudit temps sont fraintes, assavoir le courant d'icelui trois quars, car oudit an 92 il contenoit sept polz et à present il ne contient que 6 polz quart et le lit d'icellui oudit temps fraint ung polz (*Valenciennes 1495 Souverain)*

- b. (En parlant du blé), perdre du poids à cause de la fermentation ou d'un facteur extérieur (p. ex. rongeurs).

et si fait à oster pour les fraintes desdis blez, qui se fraindirent ou terme de 6 mois le mui demy rasiere, sont 1 rasiere et demie, que monte en argent 30 s (✕Baisieux 1388)

FRAINTE

- a. (En parlant des meules), diminution de l'épaisseur à cause de l'usure.

*de Gilliart Bouchier, fermier du molin Souverain, pour les frainctes et diminutions des moelles d'icelui molin pour une cense de trois ans (*Valenciennes 1495); payant au surplus par eulx les amenrissemens des harnaz traveilans et pochisons des fraintes des moelles qu'ilz ont fourfait durant ladicte presente annee (*Valenciennes 1576); la meuelle courante (...) a été trouvée de sept pouces et demy d'épaisseur; elle contient le susdit jour 19 de mars sept pouces et trois quarts sur pied de dix pouces et demy au pied, ainsi fraint un quart de pouce (✕Élouges 1730)*

- b. (En parlant du blé), perte de poids due à la fermentation ou à un facteur extérieur (p. ex. rongeurs). Voir aussi *frainture*.

et si fait à oster pour les fraintes desdis blez, qui se fraindirent ou terme de 6 mois le mui demy rasiere, sont 1 rasiere et demie, que monte en argent 30 s (✕Baisieux 1388)

FRAINTURE

- (En parlant du blé), perte de poids due à la fermentation ou à un facteur extérieur (p. ex. rongeurs). Voir aussi *frainte*.

*pour frainture de bleit des moulins dou Nuebourc (*Dendermonde 1295)*

FRANC

- Net, bien droit, sans irrégularités. Voir aussi *soyer franc*.

*à le masse du mur de l'esclidee des ventailles vestir de plancq d'un poch francq d'espés (*Recquignies 1457)*

FRANQUART

Mesure de capacité pour le grain.

mémoire que les experts ont trouvé appartenir au prince dans le moulin à moudre bled un spain [?] ou double francquart, un puroir et deux autres mesures de grain et une ruffle (*Comines 1707)

FRANQUET

Mesure de capacité pour les céréales, usitée dans le Cambrésis et valant 27,71 litres.

trouvé un mencaud, un franquet, un boiteau, 2 pintes de bois, une pinte de fer, un tierce de bois, un tierce de fer (*Cambrai 1689 moulin 1.1.2) ; *uns maille et uns bareaux, une cacette et uns frenqué* (*Hallines 1750)

► VERMESSE, p. 252 signale encore le mot, mais n'en donne pas la contenance.

FRASSE

✕ Anneau de fer protégeant le rebord de l'épaulement ou le collet au sommet du pivot. Voir aussi *collet* et *couillier* (2).

le chapeau de cuivre et le collet ou fracé [sic] tenant à l'attaque dudit moulin (Cambrai 1698 moulin 1.5) ; *trouvez dessus l'atacque une frasse de ferre avec un double chapeaux d'atacque* (Cambrai 1713 moulin 1.5) ; *une frasse de fer dessus le debout de l'atacque, avec un double chapeau d'atacque* (Mœuvres 1716)

► Équivalent de *fraise*. Le mot a posé des problèmes aux scribes de Cambrai : dans la prisée de 1698 nous lisons *fracé* et dans celle de 1713 aussi bien *frasse* que *frain*.

FREANT

S'appuyant sur, engagé dans.

sur la masse au derriere dou ventelaige y fu mis 2 soels treversains, cascuns de 26 piés de loncq et lassus ensiellet 3 soels traians freans en hotte ens es postilles devant dictes (*Hon-H. 1413) ; *ossi avoir fait au devant de celi ventaile une planque de 2 piés et demi de let, estoffet de boysines freant es hottes ens es postilles, loyet de pochars par desoulx* (*Valenciennes 1431 Souverain) ; *pour (...) avoir sur ycelles estacques eneswilliet 4 sommiers traversains freans ou kevech de le machonnerie, et sur yceux sommiers traversains entaullet 4 seuls traians freant en hotte ens es dittes postilles adjoustant à le seule et [à] chascune seuls traians avoir fait un pochart en hotte et en dent et fait le postille et seuls traiant araser à leur membre* (*Valenciennes 1431 Souverain)

► S'agit-il du part. prés. de *ferir* ou de *froyer* / *frayer* ? Pour *freant*, le DMF renvoie aussi bien à *ferir* qu'à *frayer*, deux verbes qui avaient quelques acceptions communes ('attaquer', 'battre'). Le part. prés. doit avoir eu un sens technique précis que les dictionnaires omettent. Personnellement, c'est pour *ferir* que j'opterai. Se rapportant à un objet concret, ce verbe signifiait entre autres 'se ficher dans'. D'ailleurs, c'est bien *ferant* que nous lisons dans un compte de Leval-Chaudeville de 1458 : *ladicte seuwiere loye de loyens boutans et ferant en hotte et en dent sour les longerons*.

FRESNE

Frêne (*Fraxinus*). Voir aussi *fresnel*.

pour un fresne dont on fist 8 costerés qui sont as volans dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1384) ; *pour le haisin qu'il a convenut pour ce moullin à vent qu'il a livret et tailliet purain de [= composé uniquement de] frasne* (✕Mecquignies 1399) ; *pour un frasne (...) dont on fist un fraïn audit moulin à vent* (✕Mecquignies 1404) ; *pour faire 15 cloyez de closure de fresne pour estequier entre lesdiz pilos pour mettre entredeux ladicte terre (...) pour faire ledit dam et excluser l'eaue de la riviere del Tenre* (*Ninove 1408) ; *pour 2 frasnes et un gros tilloel desquels on fist pillos pour le moullin des Ogelens (...)* ; *pour 2 frasnes à faire espees à une estancque faitte au moullin des Ogelens* (*Valenciennes 1409) ; *pour ung fresne (...) pour faire estampes audit molin d'olle (...)* ; (...) *pour ung autre fresne (...) aussi pour faire estampes et les hiez dudit molin d'olle* (*La Gorgue 1418) ; *du fresne ont esté faiz et soiez trois retenues de molin* (✕Ingelmunster 1458) ; *pour ung arbricheau de fresne à faire des wegghes [= coins] en la roe dudit molin* (✕St.-Eloois-Vijve 1459) ; *pour ung fresne (...)*

employés au efschenen [= cames] dedens ledit moulin (✕Zomergem 1471 huile) ; pour avoir livré 24 dentures de fresne audit camwiel (✕Moregem 1488) ; pour 2 fuseaux de frasne mis aux tourtes, 4 s (○Templemars 1519) ; à la vesve Aymery Faghoz, cuveliere, pour deux grant cercles de frasnes servant au devant dit enghien (...) et pour avoir restrain et reloyet l'arcure de deux grant cercles de frasne et en avoir mis plusieurs pour faire les bordures (✕Valenciennes 1542 tan) ; il fault renoveler ung noeux frain autour du rouuez de franne ou d'ourmieau, pour che que l'aulte este ronpus (✕Busigny 1626) ; du bois de frenal que nous avons acheté au carlier pour faire des chevils à la grande roue (♥Lille 1709 moulin 4.1.3)

FRESNEL

Jeune frêne ; ou tronc de frêne. Voir aussi *fresne*.

pour deux frasneauls dont on fist leviers (○Templemars 1388) ; pour plusieurs manieres de boz (...) mises en faire les devant dictes estainkes, si comme pour 5 frasnes, 15 s ; à lui, pour 29 frasniaux mis au faire ledicte estainke et pour 12 otels frasniaux pour faire hestiaux servans à le machenerie, au fuer de 18 d le piece, sont 61 s 6 d ; et pour 6 sauciellez pour ledicte estainke, 3 s (✕Trith-St-L. 1391) ; pour 2 franiaux mis deseure ledicte moelle pour le tenir à l'amener, 5 s tournois (✕Baisieux 1402) ; pour un hommiel dont on fist le ralonge doudit vollant et pour 4 frasniaux à faire les costrais (○Templemars 1404) ; pour 200 pieches de frasniaux, dont de partie on a fait pillos, clefs et ventrieres pour lesdictes estancques (✕Valenciennes 1406 Anzin) ; ung franiel pour faire quiesvilles (○Templemars 1437) ; pour avoir (...) livré pour ladicte estancque 75 pillos de tilleul (...) ; pour 20 frasniaux à faire ventrieres (✕Valenciennes 1440 Ogelens)

FRETE

Anneau de fer dont on entoure un objet pour empêcher qu'il ne se fende. Voir aussi *crette* et *vireule*.

les deux fretes de l'arbre tournant (○Quiévy 1780)

FROYON

1. ✕ Frayon, babillard, pignon allongé qui surmonte l'anille (→ *ache*) et qui, en frappant la came de l'auget (→ *baquet*), communique à celui-ci les secousses nécessaires pour faire descendre le produit à moudre. Voir aussi *clipotel* et *cliquet*.

effroyant : *la fusee, l'ache, effroiant, seize marteaux à battre les meulles (Don 1729)*

froyon : *pour avoir ferré le froyon dudit molin de tan, par lequel l'escorche chiet dedens les meulles d'icellui molin (La Gorgue 1421) ; à Jehan Chaniau, fevre (...), pour 2 froyans servans à faire queir le grain en le moelle (Valenciennes 1434 Comte) ; à Jehan le Flameng, Jaquemart dou Marez et leurs compagnons carpentiers (...) ; fait noevz broyez, bauch paulier, baquet, tremuye, tremuyon, temprure et froyon (...) ; (...) pour lez ferrurez dou froyon, 6 s (Valenciennes 1442 Comte) ; pour avoir livré de son fer ung neuf froion audit molin pesant 11 livres (Bruay-la-B. 1450) ; pour un froion à une grosse buise de demi piet de long et une fourcque y servant, 12 s (Valenciennes 1491 Comte) ; pour avoir fait ung froyon neuf, auquel y a grant ouvraige (...) et poise 9 livres (Valenciennes 1507 Anzin) ; pour ung froyon, lequel a esté fait plus puissant et materiel pour ledit molin comme il est mestier, comme [= que] aux autres molins au bledz, 30 s (Valenciennes 1512 tan) ; pour l'admenrissement de toutes cordes, de l'ache et boista de fer, de l'arcure, bacquet, froyon à fourcque de fer et tremuize du molin de Brisebois (Valenciennes 1518 Brisebois) ; ung froioit [sic] de fer, deulx pincheriaux de fer et ung maillet de fer pour treize livres (Marcq-en-B. 1594) ; l'archure, couverture, tremuion, bacquet, froyon et teste (...) ; la fusee, boitte avecq le passet, froyon (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; l'arcure, couverture, le termuie, termuion, le bacquet et le froyon (...) ; item, le grand fer, l'ache, la fusee (...), avecq ung froion, boitte et passet (Lille 1606 moulin 2.2.1) ; un floyon à engrener le bled (Cambrai 1642 moulin 1.2.1) ; la fusée, palette et passet (...) ; item, les froyons (Douai 1680 St-Albin) ; une fusée et une hache, pas et paielle et froion (Houplines 1704 Cazier) ; avoir acomodé un froiant paisant 11 livre (Douai 1733 Croix aux Poulets)*

► Cf. L'HEUREUX, p. 221. GODEFROY, IV, p. 157a mentionne le mot, mais en donne une mauvaise définition. Ce babillard était le plus souvent en fer, mais il arrivait que par souci d'économie on le remplaçât par un manchon en bois. En 1816, par exemple, le moulin à eau du Château de Lille possédait *un frayon en orme de trois pieds sur cinq et cinq pouces*. C'est ce détail qui justifie la présence d'un *froyon* aussi bien parmi les éléments en bois que parmi ceux en fer dans les moulins lillois. En effet, ce *froyon* en bois devait être emmanché sur une pièce de fer qui portait le même nom. Il n'est pas exclu, toutefois, que dans certains cas le *froyon* en bois désigne la tige de l'auget qui est frappée par le babillard. En Flandre flamandophone aussi, cette tige porte parfois le même nom que le babillard proprement dit.

2. ☒ P.-ê. chacune des ailettes ou lames fixées au gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1) qui, en frappant la came de l'auget (→ *baquet*), communiquent à celui-ci les secousses nécessaires pour faire descendre le grain.

l'arcure, couverture, kevallet, tremuige, bacqué et froyon de fer (OVillers-en-C. 1628)

► Ces ailettes étaient généralement en bois dur mais pouvaient être exceptionnellement en fer. Il n'est pas exclu, toutefois, que *froyon de fer* corresponde à *froyon du fer* (de meule).

FROISSAGE

a. Froissage, premier pressage des graines oléagineuses.

deux harna de lay, un à reba et un au frauchage (✕Sin-le-N. 1692) ; *trouvé six saquelaye de frouçace et six de rebas* (*Marquette-I.-L. 1713) ; *les harnas de laye et un harnas de laye reposant, de fluchage et de rebas* (*Comines 1746 tan & huile) *deux paires d'estindelles, dix saclets aux rebas, huit au frouchage* (✕Vermelles 1785)

b. Produit d'un premier pressage des graines oléagineuses

trois boiteaux au froissage et au rebas (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *un bacq à mettre frussaige, un petit à mectre rebat* (*Comines 1684 tan & huile) ; *un boistean de huge, un boistean de fruchage et un boistean de rebas* (✕La Bassée 1689)

FROISSIER et FROISSIR

Presser une première fois les graines oléagineuses.

froissier : *une payelle à remuer le grain froissiez* (*Ramillies 1677 moulin 2.2) ; *les deux harnas de laye à frocher et à rebatte, y compris trois pamelez* (✕Seclin 1711)

froissir : *tout le harnas de laye avec sa dependance prisé avec deux paires d'estendelles et douze sacquelets à fruschir et rebatte* (*Comines 1709 nouveau moulin à huile)

FRONT

Partie antérieure d'une construction. Voir aussi *frontel*.

au froncq et pan dudit ventaille moulerés amont l'iauwe avoir refait ycelui pan sour 7 piés de loncq et 7 piés de hault, sont 49 piés de bons quariaux de grez espinchiés au martiel (*Hon-H. 1458)

FRONTEL

Partie antérieure d'une construction. Voir aussi *front*.

et pour encommenchier à elegier et faire la fondation du ralongement de la masse et contre le fronteau de devant ladicte masse de mur en aval l'iauwe y planté et hiet une route de pillotz et contre iceulx assis une piece de bois sur le gravier de vingt deux piedt de loing, quinze polch de larghe et quatre polch et demy d'espé, craindant le piedt et commencement de la machonnerye. (*Valenciennes 1541 Souverain)

Acception spécifique :

Parement (→ *gante*) antérieur du rouet du côté des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a), cercle de bois appliqué à la circonférence du rouet du côté des alluchons et traversé par eux ; ou chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme ce parement. Voir aussi *devanture* et *visage*.

la roue furnye de doublure de chesnes et fronteau d'ourmes avecq trente six chevilles (...) et deux embrassures (*Cambrai 1608 moulin 1.1.3) ; *ung roué furny de 48 cheville avecq les frontiaux de gras ourme et la lanterne furny de 8 fuziaux* (✕Busigny 1626) ; *ung noeux rouuetz par deden de noeux piez de diamede furny le tout de bon chenne, tant les frontieaux*

que les doublur et enbrachur, avecq des cheville de carme (✕Busigny 1626) ; pour le rouez dudict moullin, sera furny de flacque de quesne de 4 pouches d'epesseur et 20 à 22 pouces de largeur et les fronteau dudict rouez seront de bois d'ourme ou gauquiez ayant 4 pouces d'epesseur et noeuf de largeur (○St-Hilaire 1644) ; pour avoir livrez un rouez avec quatre doublure de quatre poulces d'epesseur et de vingt deux poulces de large et furny de fronteau de quatre poulces d'epesseur et dix poulces de large et furnu [sic] de quarante huict chevilles et deux noeufve ambrachures, et la lanterne furny de noeuf fuziaux (○Wambaix 1669)

(FRONTISPICE)

✕ Paroi du côté des ailes. Voir l'encadré 8 à pan § 1.2.

item, l'ecrand de tout le moulin, y compris les deux à cottés avec celui du devant (...); item, le frontispice du moulin avec les cloux, ardoises de bois et le montant au milieu (...) (Enghien 1687 bis)

► Expression atypique d'un scribe obligé de traduire une prisée flamande. Il considère la paroi des ailes comme le devant (*frontispice*) de la cage, ... de même que la paroi de la porte d'entrée, qu'il vient de nommer *cotté du devant* ! L'autre version de la prisée remplace *frontispice* par *pan culat*.

FROTTER

Passer sur la meule une règle enduite de colorant pour marquer les aspérités à la surface.

à Henri Blondiaul, carpentier et censeur dou moulin de Roke fu marcandet (...) dou trower, metre et assir une nueve muelle à ce dit moulin siervant à courant et dou courant qui y est faire lit, celui lit loijer de nues kevestres, lez 2 mueles froter, battre et metre à muere (*Recquignies 1391) ; *à Jehan Caijere, monsnier, a estet delivret pour froter une noeve moelle mise as moulins d'Ansaing et pour yceli mettre à moullaige 1 wittel de bled* (*Valenciennes 1392) ; *pour ledite moelle froter et mettre à moullaige* (*Valenciennes 1393 Froissart) ; *pour mettre à Rocke une noefve muelle servant à courant au grant moulin et dou courant qui y estoit faire un lit (...), lesdictes muelles froter et mettre à aire et livret moulant* (*Recquignies 1396) ; *pour froter et mettre à moulage une noeve moelle* (*Valenciennes 1396 St-Géry) ; *mettre au moulin une noefve moelle servant à lit, yceli traower, loijer, fortter et mettre à moere* (*Étrœungt 1403 Buffle) ; *pour mettre à moullaige une noefve moelle au moulin de Rocque en l'an 402 et une otelle moelle au moulin dou Buffle, fu delivret pour les froter (...)* 2 *rasieres* (Étrœungt, Recquignies 1404)

FUSEE

En Flandre flamandophone, surtout au nord-est du comté de Flandre, *fusee* et *fusel* ont été confondus. Normalement le *fusel* désignait chacun des fuseaux de la °lanterne d'engrenage, tandis que la *fusee* appartenait au domaine des fers de meule.

A. En bois

1. Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *fusel*.

pour ouvrir et livrer 3 fuisiaus et 8 cammes [= alluchons] [ajouté : qu'on dit 'fusees'] au mollin de Haaltert (✕Haaltert 1389) ; *audit maistre Guillaume et sez compagnons, maistres charpentiers, de faire (...) un assieu, une roe à eaue et par dedens une roe esdiz molins et qu'il liveroit les fusees et cammes à sez despens* (*Ninove 1402) ; *pour (...) faire 8 nouvelles fusees, 42 pines, tables à faire le bac à mettre le blé dedens pour meuldre* (✕Beveren-Waas 1435) ; *achaté une allee de bois, assavoir 48 pines, 8 fusees* (✕Kieldrecht 1437) ; *faire la petite reue appelée en flameng le 'scyfloop' [= °lanterne] tout nouvel avec les 9 fusees ad ce appartenans* (✕Sluis 1456) ; *ung harnois complet oudit molin, contenant 52 dens appelez 'cammen' et 9 fusees tout de boiz de mesplier* (✕Ingelmunster 1461) ; *le rouey boy d'ourme et larterne [sic] etant bon, mais il n'i [= en y] a un tourte larterne ettant fandou, et ceville et fussez bon* (○Villers-en-C. 1712)

► À Haaltert (1389), l'adjonction se rapporte aux *fuisiaus*, non pas aux *cammes*.

2. Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

pour le fuissee novelement refaire des fuisseaulx me dame (*Scheldewindeke 1377)

► Cf.: *Il faut huit boistes de mespelier de .LVI. s pour faire la fusee du mollin du Pont à Veudin*. GODEFROY, X, p. 200a, qui cite ce passage, se trompe en définissant *fusee* par 'fuseau de roue de moulin'.

B. En fer

1. Fusée, partie cylindrique ou piriforme plus large du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* § 2.2) ou du fer de meule du moulin à eau (→ encadré 5 à *fer* § 1), qui tourne dans le boitard (→ *boiste*) de la meule gisante. Voir aussi *hatrel* et *poire*.

pour le fer du mollin rencoller, faire une noeve fussee et ralongiet piet et demi (*Bruay-la-B. 1361) ; *le fusee dou fier renkaucier, le pieçon ralongier* (✕Cyssoing 1380) ; *pour le grant fer ralongier demi piet ou environ et le fusee refaire et requerquier et acherer* (*La Gorgue 1397) ; *pour avoir fait une neufve fusee au petit fer dudit molin et racheré le pié et le pas* (✕Armentières 1413) ; *pour le fier du petit mollin qui avoit le coque rompue avoir refait une fusee toute noefve et racheret piet et poilette* (*Valenciennes 1435 Comte) ; *pour ladicte coche du fer avoir ralongiet, rekierkiet et remis au point du trau de l'aisse et rondee le fusee* (*Valenciennes 1437 Ogelens) ; *pour avoir refait le fusee de fier en la pierre, cousta 2 s gros* (✕Kieldrecht 1437) ; *pour avoir requierquiet et raceret le fusee du petit fer dudit moulin et le potequin et passet* (○Templemars 1464) ; *au petit molin de Sainct Gery, pour avoir fait une fusee neuve sur le fer du molin, le tenir de grosseur et rondeur comme il est de coustume et le caucque servant à l'ache* (*Valenciennes 1521 St-Géry petit moulin) ; *le fusee, boitte avecq le passet, froyon, fusee de cinq poulchz en croix* (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *le grand fer, l'ache, la fusee de cinq poulchz et demy en croix, avecq ung froion, boitte et passet* (*Lille 1606 moulin 2.2.1) ; *trouvé le grand fer et l'as, palet et le pas (...), à raison que la fusé est pret à recerger* (*Cambrai 1686 moulin 1.2.2)

► Cf. SMEYERS 1, p. 68 : *fusée*. GERMAIN, p. 193 et G. LEGROS, p. 294 interprètent la fusée (*fusaie*, *fuseye*, etc.) comme le traquet du moulin, c.-à-d. le babillard ou frayon (→ *froyon*) ; ils n'évoquent guère la partie cylindrique ou piriforme plus large du fer de meule, à laquelle ils n'attribuent aucun nom particulier. L'interprétation de ces deux auteurs sera exacte pour certains cas, mais je reste convaincu qu'en wallon aussi la fusée a pu désigner la partie du fer de meule qui tourne dans le boitard.

2. ☒ Extrémité cylindrique rétrécie au sommet du gros fer de meule, qui tourne dans l'évidement de son palier (→ encadré 2 à *bauch* § 3). Voir aussi *hatrel*.

pour le grant fier dou moulin recroiscer et le fusee restukier et le petit fier recroistre et ralonghier 1 piet et refaire un nouviel hatriel (✕Rollegem 1410)

► Il n'est pas exclu, toutefois, que la *fusee* se rapporte déjà au petit fer de meule mentionné par après.

3a. * Partie sommitale du fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 1) composée du papillon en forme de pyramide tronquée surmontée d'une saillie de section carrée qui s'introduit dans le trou central de l'anille (→ *ache*) et qui sert d'assise au frayon (→ *froyon*). Lorsque la *coque* et la *fusee* figurent dans la même phrase associées à l'anille, la *fusee* désigne le seul papillon (→ *froyon*).

pour le fier dou moullin de brais rencoller, ralongier et rekierkier pour chou que trop cours estoit et faire y noefve fusee apriés le noefve aisse (*Valenciennes 1406) ; *pour une noefve aise pour ledit petit mollin, pesant 54 livres demie (...) 9 lb 10 s 9 d* ; *pour le fusee de fier servans à ledicte aise avoir faitte noefve, 40 s* (*Valenciennes 1435 St-Géry) ; *pour avoir refaict le caucque au deseure de le fusee pour servir à ladicte hache* (*Valenciennes 1520 St-Géry grand moulin) ; *pour avoir remis à point la fusee dudit molin pour ce que la vieze ne pavoit servir à le neufve ache, payé 25 s tourn.* (*Valenciennes 1531 St.-Géry)

3b. ☒ Téton rectangulaire au sommet du petit fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.2), qui s'introduit dans le trou central de l'anille.

pour avoir reforgeit le pety fer (le pety fer), y fait une noefve enswille, requerquiet le fusee et le hastereau desoubz le fusee (○Templemars 1521)

4a. ☒ Petit fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer* § 2.2.

efusee : *grand fer, haché, effusé* (✕Lille 1710 moulin 3.26)

fusee : *pour le grant fer, le fusee et le palette dudit moulin, pesans 275 livres* (○Seclin 1392) ; *pour rencauchier le tieste de le fusee dou molin de Chisoing, renacerer le pieçon d'icelui* (✕Cysoing 1408) ; *pour avoir rentesté et racheré tout de nouvel le fusee dudit molin et tout livré, lequel estoit usee et rompu, pour ce 6 lb* (✕Attiches 1431) ; *pour avoir requerquiert le petit fer dudit molin qu'on nome 'fusee', sur quoy le moeulle mollereche tourne et le ralongiet de son fer de demi piet de long* (✕Nœux-l.-M. 1448) ; *pour avoir rencolé le fuset et racheré piet et palette* (✕Ostricourt 1461) ; *pour avoir ralongié, raglumé et fait nouvelle pointe au grant fer tornant dudit molin appelé 'la fusee'* (✕Sluis 1461) ; *pour avoir rencauchiet et refait le fusee dudit moulin, y fait ung nouvel passet et rencauchiet le petit debout de ladicte fusee* (✕Cysoing 1472) ; *item, le fusee asés petit et l'ache de fer est prigiés la somme de 30 lb* ; *item, le grant fert seul est prigiés la somme de 24 lb* (✕Coutiches 1561) ; *pour avoir rencaulchiez la fuisee jusques à la poire et acherez le petit deboult d'icelle et le passez* (✕Templemars 1582) ; *le grand fer, l'ache, la fusee, la boitte et le passé* (○Seclin 1629 moulin Rouge) ; *la fusée ou petit fer est diminué à moitié* (✕Hem-Lenglet 1674) ; *une fusee de huit pouces de diamettes de fer de fonde* (✕La Bassée 1755 blé) ; *le grand fer, hache, fusé de fer, la fusé de fer battu, la boitte et le petit pat* (✕Seclin 1761 Wattiechart)

► À Seclin (1761), le rédacteur mentionne dans la même phrase les deux *fusés*, la partie cylindrique et le petit fer de meule tout entier. Voir aussi la note ajoutée après l'acc. 4b.

Accompagné de la traduction en flamand :

spille : *pour avoir rachieré et ralongié la fusee nommé en flameng 'spille'* (✕Kieldrecht 1415)

4b. * Fer de meule. Voir l'encadré 5 à fer § 1.

un nouvel noyel, en quoy le fusee ceurt (Quesnoy-s.-D. 1401) ; *le grant fer dudit molin nommé 'fusee'* (La Gorgue 1412) ; *la fusee du molin appelé 'le grant fer'* (La Gorgue 1417) ; *pour avoir reffait et rappointié la fusee dudit molin, la raguisie et reffait la boicte en quoy tourne la poincte de ladicte fusee* (Bruay-la-B. 1499) ; *la fusee, boitte avecq le passet, froyon, la fusee de cinq poulchz en croix* (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *l'asche et fusez en bon estat, la boitte et pas, avec le feraille de la lanterne, avec un froion servant à laditte fusez* (Comines 1684 huile & an) ; *une fusée et une hache, pas et paielle et froion* (Houplines 1704 Cazier) ; *la fusée et l'asse estimé septante six livres* (Écaillon 1731)

► C'est par métonymie que la partie la plus large et partant la plus caractéristique du petit fer de meule du moulin à vent, du fer de meule du moulin à eau en est venue à désigner le fer de meule tout entier. Dans les trois énumérations suivantes provenant de Lille, l'évolution sémantique est évidente : *la fusee, boitte avecq le passet, froyon, la fusee de cinq poulchz en croix* (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *la fusee estant trouvee de 4 poulchz et demy en croix avecq l'ache, boitte et le passet avecq le fryon* (*Lille 1606 moulin 2.1.2) ; *la fusee, l'ache, boitte, passez et froyon, ladicte fusée de cinq pouces et demy* (*Lille 1648 moulin 2.1.1). Dans la première, le rédacteur répète le mot *fusee* puisque les dimensions qu'il donne ne s'appliquent pas au fer de meule tout entier, mais seulement à sa partie la plus large. Dans la seconde il ne répète déjà plus le mot, pour finir par ajouter *ladicte* dans la troisième.

Composés :

grande fusee

a. ☒ Gros fer de meule. Voir l'encadré 5 à fer § 2.1.

pour la grant fusee de feer dudit moulin, qui estoit brisiet en deux pieces refaire et remettre oudit moulin (✕Kieldrecht 1398) ; *pour rencauchier la grande fusee toute nuefve et ralongier* (✕Cysoing 1418)

b. ☒ Ensemble du gros fer de meule avec sa °lanterne d'engrenage.

pour avoir refussellé la grande fusee dudit moulin tant pour l'ouvraige que pour les fusseaux (...) ; *item, pour une piece de bos servant à faire ung sommier où tourne ladicte fusee* (○Warcoing 1503)

petite fusee

☒ Petit fer de meule. Voir l'encadré 5 à fer § 2.2.

ung ponchelet où tourne le petite fusee (○Warcoing 1503)

FUSEL et FUSIL

A. En bois

1. Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir aussi *baston, boujon, colonne, dent, espinle, fusee, fuson* et *queville*.

fusel : *et parmi chou doit lidis Jehans le bos de mesplier pour denture et pour fusiaus* (*Menen 1256) ; *et pour chou doit il siu, martiaus, kieviles et fusiaus* (*Lessines ±1275 *Veil rentier*, p. 117) ; *et s'il i faut pines u fussiaus, li sires les doit livrer* (*Oudenaarde ±1275 *Veil Rentier*, p. 13) ; *pour une noeve cauchure de keviles et fuisiaux (...)* et *pour 2 noes tourtiaux* (*Bruay-la-B. 1358) ; *pour 8 fuisiaux de merlier (...)* pour *refuseler lesdictes tourtes* (✕Nœux-l.-M. 1368) ; *pour 14 fusiaus de nesplier mis au fuseler 2 paires de nueves tourtes pour lesdis moulins* (*Lessines 1390) ; *un nouveau harnas de 48 dans et 9 fuseaux mis à la ruue et ou rouwet* (✕Kieldrecht 1398) ; *pour le camme [= alluchons] remuseler et les fuseaus retourner* (*Harelbeke 1399) ; *pour avoir fait une nouvelle tourte et 48 quevilles servans au rouet d'icellui moulin et 8 nouvelles rencauchures de fusiaux de bos de mesplier par ce que tous les fuisiaus et quevilles rompirent tout à un cop le lundi 14^e jour de septembre 411* (*La Gorgue 1411) ; *pour avoir fait audit molin une neufve cauchure de 36 quevilles et 7 fuseaux de son bos de merlier, assises et espassees au grant rouet lesdictes quevilles, et lesdis 7 fuseaux eneswilliés en leurs plateaux des tourtes et iceulx fuseaux rondés et mis à pas bien et souffissamment* (*Bruay-la-B. 1450) ; *24 fuseaux de blanque espine servans aux tourtez dudit molin, à 2 s le piece sont 48 s* (*La Gorgue 1491) ; *pour ung noef rouet à 36 ou 40 quevilles mettre sus et ferrer comme ilz appartient, 8 lb tourn.* ; *item, pour une noefve tourte à 7 ou 8 fuseaux, 32 s tourn.* (*Valenciennes 1503 bail) ; *8 fuseaulz de deux piez de long et 10 pauch de tour chascune* (✕Nœux-l.-M. 1518) ; *nouvel cauchure furnye de quarrante quatre quevilles (...)* ; *item, pour avoir recauchié le lanterne dudit mollin furnye de dix fugeaulx* (✕Nœux-l.-M. 1527) ; *les fuseaux de la lanterne sont de carne à demi usé* (✕Busigny 1574) ; *la lanterne furny de deux tourtes et huict fuseaux de pomniers sauvage et de (de) huict agrappes et huict battonnieres, clef et flottes, trois longues bastonnieres et reloyé de quatre cercles de fer* (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *au second se dict que les chapeaus, fuseaus et aultres parties de fer ayantes estees treuvees effectivement appliqués à l'usage desdis molin et tordoir, elles y doivent demeurer come comprises dans la livrance* (*Proville 1643) ; *trouvé à ladite lanterne dix fuseaux de fer furnis de clefs* (*Cambrai 1659 moulin 1.1.2 ou 1.1.3)

fusel de lanterne : *470 fuseaux de lanterne à 4 sols pieces* (Cambrai 1779 moulins 1)

fusel de molin : *pour deux cornilliers abbatu pour faire fuzeaulx de molins* (Seclin 1561)

fusel de tourtes : *pour (...) recauchier de noef le rouet et lez tourtez (...)* ; *pour 2 noeves cauchures de fuseaux de rouet et de tourtez [sic]* (✕Nœux-l.-M. 1364) ; *pour 41 fusiel de tourtes accatez et mis en provision pour servir es huisines de ceste recepte* (*Valenciennes 1428)

fusel de tourtel : *pour 16 fuisiaux de tourtiaux mis as moulins Saint Gery* (*Valenciennes 1422)

Accompagné de la traduction en flamand :

spille : *fuseaux et dens appelé 'cammes' et 'spilles'* (✕Haaltert 1399) ; *deux fuseaulx appelé 'spillen' et 4 cammen [= alluchons (→ queville acc. spéc. a)]* (✕Verrebroek 1413)

► Les 470 fuseaux de lanterne de Cambrai (1779) étaient en provision. Cf. DEBRIE, p. 23 : *fuzyeu* ; GERMAIN, p. 193 : *fuseau, fusay, fizea* ; G. LEGROS, p. 293 : *fuzê* ; É. LEGROS, p. 222 : *fizê* ; MARÉCHAL, p. 193 : *fisia* ; Silly, p. 285 : *fujô* (Hainaut) ; L'HEUREUX, p. 171.



Fuseau de lanterne. Dessin GP.

2. Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

fusel : pour *restakier le fusel, pajét à Bauduin de le Capielle* [charpentier] 40 s (✕Dendermonde 1394 Greffeninge) ; pour *le fusel dudit molin de ladicte ghanghe* [= engrenage] *faire tourner*, 9 s (✕Saaftinge 1414) ; à *Jehan de Coppenhole et son compaignon, carpentiers, pour avoir fait, réparé et remis à point la reue du molin à vent dudit Halterd appellé 'camwiel'* [= rouet], *le fusiau et autres membres dudit molin* (✕Haaltert 1451)

fusil : pour 4 *wecghes* [= coins] *de fer employes au fusil*, 8 gros (✕Sluis 1441) ; *de mettre à point en estat la roe, le harnas et le fusilz* (✕Sluis 1443)

► Bien que le contexte ne permette pas de connaître le sens exact de *fusel* à Dendermonde (1394), je suppose qu'il s'agit de la lanterne: le verbe *restakier* correspond au flamand *verstaken*, qui s'applique presque exclusivement à cet élément. Si, à Saaftinge (1414), *faire tourner* signifie 'retourner', le *fusel de la ghanghe* ne peut être que la lanterne. Si *faire tourner* signifie "faire façonner au tour", le *fusel de la ghanghe* est un collectif englobant l'ensemble des fuseaux. À Sluis (1443), *fusilz* est un pl. précédé de l'article singulier.

3. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.

fusel : *lesdis carpentiers ont employez grand nombre de fuseaulx aux deux volans* (✕Pete-gem-a.-d.-S. 1465)

B. En fer

1. * Fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer* § 1.

fusel : pour *remettre en le boiste le fusel et retourner le squivelope* [= °lanterne] (Harelbeke 1398)

2a. ☒ Petit fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer* § 2.2.

fusel : pour *rachirer le piét du fusiel* (✕Sluis 1395) ; pour *refaire le grant feer dudit moulin appellé 'fuseyl', qui estoit brisiet* (✕Kieldrecht 1399) ; pour *avoir rachiré le pié du fusel et de [sic] la paele ad ce servant* (✕Saaftinge 1412) ; pour *racherer le grant fer, le fer appellé 'rin'* [= anille (→ *ache*)] *reparer et semblablement le pié du fusel d'icellui* (✕Hulst 1414) ; *le grant fer, le rijn, le fusel, panneele et esperoen*, 54 s gros (✕Vrasene 1425)

Le rédacteur de Sluis se sert parfois de l'hendiadys *fer et fusil* ou *fusil et fer* :

fusel et fer : pour *avoir racheré et mis à point le fusel et fer de la pierre du molin et pour avoir livré une grande ronde plate de fer à la liche* [sic, norm. *lichte*⁴ 'trempure' (→ *temprure*)] *sur laquelle il cuert* (✕Sluis 1439)

⁴ J'ai rencontré une graphie similaire, prob. francisée, au moulin à eau d'Harelbeke, en 1399: *remettre le lische qui monte et avale le meule*.

fer et fusil : pour avoir racheré et mis à point le fer et fusil dudit molin (✕Sluis 1437);

2b. ☒ (au pl.) P.-ê. ensemble des deux fers de meule.

fusel : pour (...) avoir racheré les fuseaux (✕Kieldrecht 1419)

► L'appellation *fusel* appliquée au gros fer de meule est rarissime. Deux indices plaident cependant en faveur de son existence : le receveur de la baronnie de Cysoing mentionne à deux reprises le *fusel des tourtes*, alors que la lanterne (les *tourtes*) est toujours fixée au gros fer de meule du moulin à vent ; de même le receveur de Verrebroek et Kieldrecht distingue le *grant fusel* et le *petit fusel*, qui correspondraient respectivement au gros fer et au petit fer de meule. Voir composés.

3. ?

fusel : à Bauduin Lescuijer, fevre (...), pour 4 fusiaus faire tous noefs, mis au tordoir de Trith, pesans 37 livres et demie, sont 37 s 6 d (*Trith-St-L. 1406)

► Si ces fuseaux en fer étaient destinés à une lanterne, nous aurions là une des toutes premières attestations de tels fuseaux. Dans le Cambrésis, les fuseaux de fer se rencontrent surtout à partir du 17^e siècle. Ils se répandront à partir du 18^e siècle, d'abord dans les moulins à eau, du fait que le bois de néflier ne supporte pas l'eau. Voir aussi à ce sujet l'extrait de Ramillies (18^e siècle) à l'art. *lanterne* et la prisée faite en 1742 du moulin du Bleu de Nivelles : *neuf fuseaux de fer vieux* (GRAUX, p. 92).

4. ? – Broche de fer ?

fusel : à Laurens de Gand [meunier], pour ung hé et une fourch et le fuseau pour tenir la laterne, 34 s (✕Cysoing 1630)

► Le plus souvent la lanterne est calée sur le fer de meule au moyen de coins de bois qu'on enfonce entre le plateau et le fer. S'y ajoute parfois une broche qui traverse le fer de meule.

Composés :

grant fusel

☒ Prob. gros fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer* § 2.1.

pour faire refaire le grant fuseel de feer du moulin de Kieldrecht, lequel fu rompu (✕Kieldrecht 1400) ; rachirer le grant fusel dudit molin (✕Kieldrecht 1410)

petit fusel

☒ Petit fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer* § 2.2.

pour avoir fait le col du petit fusel d'achier (✕Verrebroek 1410) ; pour racherer le pié du petit fusel (✕Hulst 1413)

► La phrase suivante manifestement est erronée : *pour avoir refait le petit fusel et le petit fer le piet d'achier et pour les porter à Hulst* (✕Kieldrecht 1421)

fusel de lanterne : voir ci-dessus acc. A1.

fusel du rouet

☒ Petit fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer* § 2.2.

pour racherer le pié du fusel du rouwet dudit molin (✕Hulst 1414)

fusel de tourtel : voir ci-dessus acc. A1.

fusel de tourtes, ~ des tourtes

1. (fuseau de la lanterne) : voir ci-dessus acc. A1.

2. ☒ Prob. gros fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer* § 2.1.

pour ung havet de fier mises à ung fuziel des tourtes, 3 s (✕Cysoing 1467) ; au marissal de Chisoing, pour ung havet à tenir le fuziel des tourtes, 2 s (✕Cysoing 1468)

► Dans ces deux extraits, le *havet* servirait à enfermer le gros fer dans l'évidement de son palier (→ encadré 2 à *bauch* § 3) au moyen d'un volet ou d'un bloc de bois. Cf. : *deux chevilles et un havet pour le grand fer* (✕Lille 1726 moulin 3.16). Ce qui gêne, c'est l'article indéfini de *fuziel* dans le premier extrait.

FUSELER

Garnir (la °lanterne d'engrenage) de °fuseaux. Voir aussi *refuseler* et *revestir*.

pour 14 fusiaus de nesplier mis au fuseler 2 paires de nueves tourtes pour lesdis moulins (*Lessines 1390) ; d'avoir fait une nouvelle cauchure de rouet et le fuseler (...), dont il a livré tout le bos et le mesplier des fuseaux (✕Attiches 1432)

FUSELURE

Ensemble des °fuseaux de la °lanterne d'engrenage. Voir aussi *cauchure*.

pour une cauchure de roeit et 2 noefves fuzellures mis audit moulin en l'ivier l'an 400 (*Étrœungt 1401 Buffle); *une noeve cauchure au rouet, une fuse lure* (*Douai 1428 Taquet); *pour avoir mis une fuzelure et les avoir reboitté dedens les platteaux* (OTemplemars 1527)

FUSIL : voir *fusel*.

FUSON

Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *fusel*.

pour bos de nespier pour en faire cammes [= alluchons] et fusons (✕Haaltert 1441); *pour avoir refait et réparé le camwiel [= rouet] dudit molin et y avoir delivré et miz ens nouvelles cammes et fusons* (✕Haaltert 1445); *pour cammes et fusons appartenant au roué courant audit molin à vent que l'en dist 'camwiel'* (✕Haaltert 1449)

► Cette appellation, je ne l'ai rencontrée que dans un seul domaine.

FUST

a. Récipient de bois de forme cylindrique, du genre du tonneau. Voir aussi *coquet*, *pipe*, *queue* et *tonnel*.

pour un fust de bos de le mesure de demi rasiere pour servir audit moellin (*Bavay 1437);

b. Corps en bois d'une mesure de contenance.

pour les fus de 3 mesures de bos et les estricques que (...) il a fais et livrez pour servir au prendre moulture asdis moelins Saint Gery (*Valenciennes 1438); *pour le fuist de ung vaissiel pour faire mesure de demi rasiere audit moulin (...) et pour le fuist de ung boistiel à prendre le moulture* (*Hon-H. 1445)

c. Corps en bois de récipients à vin, dont les douves ou douelles servaient à la confection de bardeaux ou d'autres éléments en bois soumis à l'action de l'eau.

pour le fust de 2 tonniaus pour viestir rues et faire gantielles (*Valenciennes 1355 Comte); *pour un fust de tonnel dont on fist gantilles* (*Bruay-la-B. 1358); *pour le fust d'une keuwe de vin wuidenghe (...) 7 s*; *item, pour un autre fust (...) tout mis et employé oudit molin tant pour gantilles et quignez comme pour autres choses* (*La Gorgue 1386); *pour le fust d'une queue de vin à recouvrir ledit molin* (OSeclin 1397);

FUSTAILLE

Objets en bois.

pour cloies, corderie, fustalle, cuvellerie, espuisier euwe et autres cosez faire (*Valenciennes 1364 Anzin); *à Jaquemart Rivart, fustaillier, pour pluseurs parties de fustaille que en ce temps a livrés pour les ouvraiges de tous les devant dis molins, assavoir pour 4 cuvelles, 6 seaux, 8 pelles que esquipars, 4 manches de pilz et 3 hottes* (*Valenciennes 1446)

FUSTAILLIER

Fabricant d'objets en bois.

voir l'extrait de Valenciennes de 1446 ci-dessus.

FUSTER

Travailler (le bois).

le planquier de dessoubz le moullage, rehauchier 9 polz de hault, estoffet et fustet ensi qu'il appartient (*Valenciennes 1428 Fossart)

► Cette acception, le *FEW*, III, p. 916a, art. *fustis* 'bâton, perche' l'ignore, mais le dictionnaire signale l'ancien provençal *fustar* 'faire la charpente'. À moins qu'il ne s'agisse d'une erreur pour *afustet*.

- G -

GACHE

Gâche, boîtier fixé au chambranle dans lequel s'engage le pêne de la serrure. Voir aussi *glicheoire* et *huvette*.

trouvé à la porte d'entrée du moulin deux paires de pentures à charnières doubles, une serrure à double tour et gache, garnie de deux clefs et trois boulons (✕Lille 1797 moulin 3.27)

GAFFIGNEULLE

Sorte d'étauçon, guette.

pour 6 quevillez de fer mises as gastignoellez [sic] et pour 4 cuignez pour ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1376); pour 10 quevillez de gaffignoellez pesans 6 livres (✕Nœux-l.-M. 1386)

► Cf. : *trois ventrières reçuptes [= étauçonnées] de gaffigneulles et de boutreaulx* [ADN, B 14729 (1467) f° 87r° Bruay-la-B. château]. Le *FEW*, XXI (matériaux d'origine inconnue ou incertaine), p. 524 mentionne seulement *gaffignou*, mot du Centre, 'guêtre de toile'. Nous nous trouverions donc confrontés à une métonymie semblable à celle de *cauchon* (voir ce mot) et de guette.

GAILLIER

Noyer (*Juglans regia*). Voir aussi *gauquier* et *noyer*.

pour avoir menet à Templemars du bos de gailliet pour faire ung cat et aultre bos soyet pour faire les pillotz et faulz bras dudit cat (○Templemars 1507)

► Cf. GRANDGAGNAGE, p. 596, et SIGART, p. 192. Selon le *FEW*, IV, p. 37a, *gaillier* et *gauquier* ont la même origine, l'adj. (*nux gallica*). Les deux formes seraient dues à une syncope différente. Le nom néerlandais de la noix, *walnoot*, est lui aussi dérivé du radical *gallica*.

GAINÉ

☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.

pour ralongier l'une verghe du moulin de Wolputte qui fu rompu et pour livrer aucunes waines audit moulin (✕Kruibeke 1403); pour (...) taillier et racourchier chaulx pour faire gaines pour le molin à vent (✕Harelbeke 1418); pour avoir livré audit molin 150 gaines de chesne (...); (...) pour 600 chevilles de chesne qui furent emploiez à frapper ens lesdictes gaines es volans (✕Eeklo 1420 Westmolen); à lui achatté sceedes [= barreaux] appelé 'weynes' et 10 somes [= cotret (→ costret)] (✕Haasdonk 1439); pour le soyage de cent 25 ghaynes venans d'une partie desdis deux saulx convertiz à reffaire ladicte verge (✕St.-Eloois-Vijve 1456)

gaine de molin : *150 gaines de molin (...); item, pour 6 cens de clouz appelez en flameng 'hecnaghelen' [= clous de lattis] (✕Sluis 1452); cinquante gheynes de molin (✕Kruibeke 1459)*

gaine de verge : *pour livrer zoome [= cotret (→ costret)] et heckens [= lattis] et 200 waynes de verghe de moulin (✕Saaftinge 1422)*

Accompagné de la traduction en flamand :

sceede : *faire et estoffer (...) un assieu de moulin, les voulans, les waiennes appelé en flamenc 'scerdes' [sic, lire sceedes] (✕Haaltert 1402); cinquante gaines appellees 'sceeden' et 25 soeme [= cotret (→ costret)] mis aux verges dudit molin (✕Kruibeke 1436)*

► Dérivé de *vagina* 'gaine, fourreau', devenu **wagina* sous l'influence du germanique. Ce n'est qu'en Flandre flamandophone que certains receveurs qualifiaient le barreau du volant de *gaine*. Ils traduisaient ainsi le flamand *schede*, apparenté au verbe *scheiden* 'séparer'. *Schede* est encore toujours une des appellations du barreau de volant en Flandre. Même ceux

qui sont moins familiers avec le moulin connaissent *schede*, puisque ce mot désigne aussi le fourreau de l'épée. À l'origine, on confectionnait ce fourreau à partir de deux lattes de bois fendues qu'on liait ensuite en forme d'enveloppe autour de la lame. Le fourreau se composait donc de lattes fendues, séparées (*scheiden*) comme sont aussi fendus et séparés les barreaux des volants. Cf. : *avoir abatu les perches, les fendues et en fait latte employé audit volant* (✕Nœux-l.-M. 1450). La traduction *schede* – *gaine* semble donc correcte, si ce n'est que *gaine*, un dérivé de *vagina* (le fourreau du glaive chez les Romains) n'a jamais désigné une latte de bois en français. Déjà en 1400 on en était conscient puisque *waynes* a été barré et remplacé par *roilles* dans le compte de Hassdonk : *pour (...) livrer 50 roilles* [remplace *waynes*, qui a été barré] *de bois et les mettre en les verghes dudit moulin*.

GAYOLLE

1. ✕ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir aussi *boïste*, *cage*, *corps*, *corps quarré*, *huche*, *grant huche*, *maison*, *maison quaree*, *moulin*, *prison* et *quarré*.
la geole dudit mollin at esté trouvé furny de toutes pieces tant dedans que dehors et le comble furny de bons chevrons (Wambaix 1612) ; *il ne s'est trouvé aucune battoniere aux gittes dudit plancher d'embas, lesquelles battonieres doivent passer outre les solles pour tenir la geolle d'ouverture* (Mœuvres 1682) ; *quant à la geolle ou corps dudit moulin, il convien revisiter la couverture come aussy les paroïsez* (Carnières 1683)
▶ Cf. : *de ghyole¹ in 't viercante, lysten, houcstylen 5...* [= la cage au carré, pannes, poteaux corniers (...)] (Pecq 1547)
2. * Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d'eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant. Voir *grail*.
de nettijer et roster tous les acoullins des ordures qui en ceste presente annee se poroient asssembler au devant dou ventaille mouleresch doudit moulin, leur il a une gaoille au devant (Hon-H. 1423)
▶ Le texte suivant semble distinguer la *gayolle* et le *grail* : *de ces dis caisnes faire une noefve gaiolle devant les 2 grandes buses doudit vivier et as ventailles de ces buses faire noefs trayauls et requievillier les roilles ; item, relater les pans dou grant grayl devant le grande seuwiere* (Étrœungt 1402 Buffle). Par l'emploi de ces deux termes, le rédacteur de ce compte voulait peut-être distinguer la grille placée devant la vanne mouleresse et les grilles situées ailleurs dans le courant.
▶ Cf. FEW, II, p. 554b et sv., art. *caveola*, qui ignore l'acception 'râtelier'.

GAMBE

- 1a. Jambage, piédroit d'une porte.
à eux, lesdis machons, pour avoir (...) refait tout noef le gambe et montee de l'huisserie allans desdis moelins as ventailles (*Valenciennes 1445 St-Géry)
- 1b. * Poteau d'un barrage à vannes.
le ponçaus à pasé les ventelle, telierre, gambe, cauque (Marquette-l.-L. 1569)
- 1c. Montant qui consolide le pourtour de l'archure (→ *arcule*) et soutient éventuellement le trémion (→ *tremuyon*).
à Willaume le Cuvelier (...) pour une arcure refaire et reloijer, où il mist 18 deuwes et 3 gambes et pour regrangier de 2 deuwez et 5 chiercles au moelin moijen (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour avoir (...) rapetichie et rejoinsse l'arcure dudit molin et avec y mis et employet 5 faïsses, 8 deuves et une gambe* (*Valenciennes 1441 Fossart) ; *pour oudit molin le Comte avoir fait ung couvercle à l'arcure et y mis 2 nouveaux bauchés et gambes qui se viennent eneswillier sur les deux deuves qui sont plus longues que les aultres* (*Valenciennes 1501)
2. Levier, en l'occurrence levier dont on se sert pour soulever et déplacer l'arbre moteur du moulin à vent lorsqu'il faut retailler ou remplacer le marbre (→ *marbrel*).

¹ Et non pas *ghyele*, comme L. GOEMINNE et M. VANDEPUTTE l'ont transcrit dans *De Leiegouw*, XXXV (1993), p. 232.

item, l'arbe tournant avecq quatre bareau de fer pesant cent livres chaque bareau et trois carcon de fer et deux mettre bande et un molle bande et quatre ceviles de fer et ses deux coutelure ; au petit bout, platine et toigelon de cuivre et le prison deux ceville de fer y servant, prisee 421-10-0 ; item, les deux marberiau, estrix de fer et jambe à levez l'arbée et jambe à boutté l'arbé à champs (✕Herseaux 1758)

► Étant donné l'intérêt du texte, j'ai transcrit à la lettre le passage entier concernant l'arbre moteur. Ce moulin aurait donc possédé deux leviers, l'un pour soulever l'arbre moteur, l'autre pour le déplacer. Ne pas confondre ces deux *jambes* avec les *fleau* et *cauque* mentionnés pour le petit moulage du même moulin : *item, l'arbe tournant et ses deux coutelure, ses mettre bande y servant, prisee 40-0-0 ; item, le rouet et sa lanterne et ferailles y servant, prisee 84-0-0 ; item, deux prison et ses fleau et chauque à levez l'arbee, prisee 20-0-0*. Ici, il s'agit d'un système à levier mis en mouvement au moyen d'un fléau et destiné à engrener et désengrener l'arbre du petit moulage.

Acceptions spécifiques :

1. Ensemble des bras (→ *brach*) de la roue motrice.

*en la roue quy tourne en l'eau dudit arbre trouvé 8 grandes chevilles à bendes servant sur la jambe de laditte roue, 8 petites chevilles servant à les bendes desdittes chevilles à clef et à flotte, 22 chevilles de gantes et croigure avec les cloux de gantes (*Comines 1684 moulin à fouler)*

► Une confusion entre *gambe* et *gante* pourrait être à l'origine de cette *jambe* (au singulier !) exceptionnelle. Les autres prisées de Comines mentionnent uniquement les *croisures* et les *gantes* de la roue motrice.

2. Prob. étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre. Voir *faux bras*.

*le rouet dudit moulin tout estofé de bras, manteau, gantes, jambes et une lanterne (*Houplines 1704 tan)*

Composés :

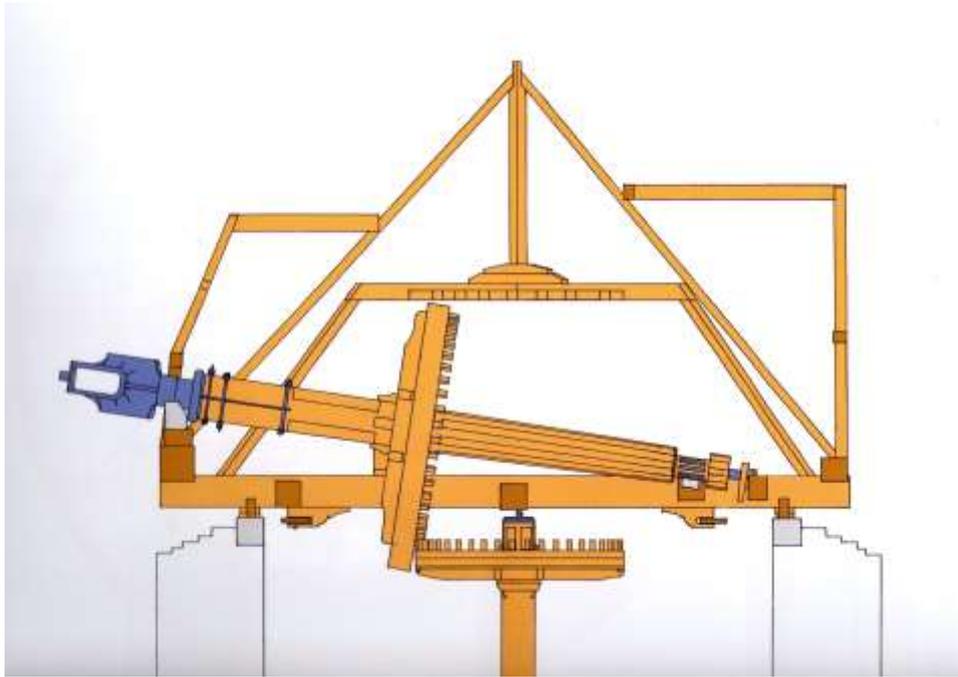
gambe forte et gambe de force

Jambe de force, arbalétrier bas sur lequel porte une fermette ; en l'occurrence, plutôt arbalétrier de la toiture conique qui porte la fermette avec le poinçon.

gambe forte : *araieur, coude [sic, lire courbes], jambes fortes, hoimet, chevrons, ramures, feuilliets en bon etat (OVillers-en-C. 1756)*

► Le texte de Villers-en-Cauchies est sujet à caution.

gambe de force : *le couronnement bon et suffisant furny de chevrons, venteriere et lict avec 6 jambes de forge et six loyens servans audict comble (OBusigny 1670) ; l'arajure et les courbé [lire prob. courbe comme un peu plus loin dans le même texte il faut corriger neuvé en neuve] et jambe de force, huimet, chevron, en bonne etat (OVillers-en-C. 1768 mars)*



Coupe des combles du moulin-tour de Mentque-Nortbécourt (P.-de-C.). Les arbalétriers soutiennent un entrain de fermette avec le poinçon. Dessin J.B.

GANDIBERT et GAUDIBERT

Pièce de bois ayant flache et faux-bois, provenant du débit en sciage aligné de bois ronds.

*pour soijer (...) 22 que roilles que gaudibiers de 10 piels de loncq et 4 trayans (*Recquignies 1383) ; pour soijer en Mourmal une nuefve roels à aniaux pour le grant moulin de Rocque, leur il y eult 8 bras, qui continrent à gauge parmy les gandibiers [nasalisation marquée par un tilde] 42 piés de quartelaige ; item, pour celli roels 22 pieches d'aniaux parmy les gandibiers, continrent 72 piés de quartelaige (*Recquignies 1412) ; pour une aisselle, un quartier de 8 piés, un loijen, un gaudibert et une roille de 6 piés de long (*domaine de Valenciennes 1428) ; pour ung gautibert pour le frain dudit moulin, de 6 piés de long (OTemplmars 1462) ; pour le soyage de cent et 12 piés d'esquartelage venant desdis entrebus et pointes, parmi les receps et gaudibiers (✕Cysoing 1499) ; Jehan le Batteur et son compagnon, soyeur d'aisse, on soyet (...) trois entrebus et quatre pointes et sy ont montet les flaques et gaudibers qui sont chut desdictes parties (✕Cysoing 1507) ; pour avoir soyet (...) ung entrebus pour le moullin de Chisoing, 32 planques (...), lesquelles parties (...) ont montet parmy recepes, haulte voyes et gaudibers 472 piedz (✕Cysoing 1518) ; laquelle cloture contient en longueur environ 60 piedz furnis de grosses dosses et paufilz et de plusieurs gaudibers et simples lambourdes (*Valenciennes 1521 Souverain) ; trouvé dans la maison et pourpris dudit moulin à mouldre bled et braye (...) un nouveau cuvier à mettre de l'avoine, quantiber, vingte cinq fuseaux (...)* (*Comines 1685)

► Cf. aussi : *et sur icelles plattes avoir joint et clauwet plusieurs pieces de combles de gaudibiers retailliez, lesquels combles sont extraictz par le deboult d'en hault contre le pand et machonnerie en forme d'une petite achinte* (*Valenciennes 1541 Fossart). Cf. GRANDGAGNAGE, p. 227 : *gadibiè* 'pièces de bois pleines de fentes et qui ne valent guère' ; BODY, pp. 66 & 88 : *gaudibiè* 'pièce de bois pleine de fentes ou qui a de l'aubier aux arêtes'. Le FEW mentionne le mot à deux endroits :

- XXIII (matériaux d'origine inconnue ou incertaine), p. 16 'flache, madrier à flache, soliveau et chevron ayant flache ou faux bois' ;
- XVII, p. 488 : *gaudebert* (Béthune 1444) 'pilier', *gadibier* (Huy 18^e s.) 'pièce de bois sans valeur', où l'appellation serait dérivée du nom propre *Waldobert*. Bien que le *Larousse du XXe siècle* distingue sous deux entrées différentes *cantibert* et *cantibay*, les deux termes

semblent avoir une origine commune, le flamand *cant-bert* 'planche du côté', dont *gandibert* et *gaudibert* seraient des déformations, ce dernier p.-ê sous l'influence de *Waldobert*.

GANTE

Jante. Voir aussi *circonférence*.

a. * Jante de la roue hydraulique, cercle de bois qui forme la circonférence de la roue et qui porte les aubes ; ou chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la circonférence de la roue. Voir aussi *anneau*, *chercl*, *chernage*, *cherne*, *courbe*, *courbeau*, *courbelle*, *esponde*, *rouet* et *tour des bras*. Voir l'ill. à *gantelle*.

pour 4 gantes, 50 s (Menen 1296) ; *remetre les aues à le reuwe dehuers, recuignier les picaches, mette gantes et postelés* (Quesnoy-s.-D. 1401) ; *la rouz tournant en l'eau garny desdits quatre bras, gante, coyeaux et aues* (Houplines 1704 Cazier)

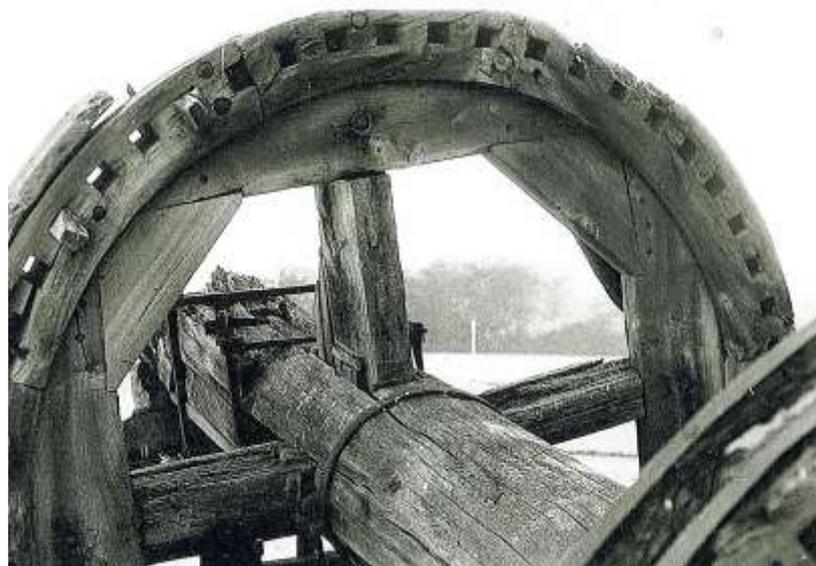
► Cf. SMEYERS 1, p. 24 : *djante*.

b. Parement du rouet, cercle de bois qui est fixé sur le pourtour des chanteaux (→ *cantel*) et qui porte les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) ; ou chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme ce parement. Voir aussi *gisante*, *lit*, ainsi que *courbe*. Il y a souvent un parement des deux côtés des chanteaux. Pour le parement antérieur, du côté des alluchons, voir *frontel*.

les 2 ghantes dou rouwet (✕Cysoing 1403) ; *une piece de cras hommél pour faire et emplier es gantes du rouet dudit molin à blé* (*La Gorgue 1420) ; *le grand rouet, assçavoir deux bras, les quatre manteaulx, les gantes, quevilles, fusseaulx et platteaulx* (✕Lille 1558 moulin 3.8) ; *pour cinq gantes d'homeaulx de quatre pauch d'espais qu'il at livré pour faire le petit rouwet* (✕Cysoing 1606) ; *le rouet dudit moulin tout estofé de bras, manteau, gantes, jambes et une lanterne* (*Houplines 1704 tan)

gante de rouet : *bos de rouet* : 10 piés de brac, aians 4 pous demi d'un sens et d'autre 12 pous, *mantiaus de rouet* 10 piés de lonc, 5 pous d'espés et 22 pous de large, *gante de rouet* de 7 [piés] de lonc, de 9 à 10 pous de large et 4 pous d'espés (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)

► Le corps du rouet se compose de quatre segments circulaires (chanteaux) complétés dans les encoignures par quatre pièces triangulaires (goussets); sur le pourtour des quatre chanteaux on ajoute un ou, le plus souvent, deux parements ou jantes dans le but de fournir plus d'assise aux alluchons qui traversent les deux ou trois couches de bois et une surface plus large au frein.



Ancien rouet de Templeuve (Nord) : les bras relient les quatre chanteaux qu'on a complétés par quatre pièces triangulaires, les goussets ; on distingue bien le parement avec les lumières pour les alluchons. Photo J.B.

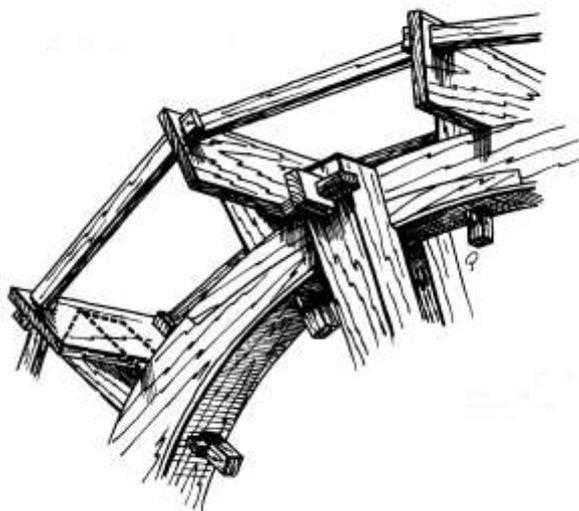
- c. Jante d'une autre roue, p. ex. de la roue à fourches.
pour cinq gantes d'hommeaulx de quatre pauch d'espais qu'il at livré pour faire le petit rouet (✕Cysaing 1606)

GANTELER et GANTILLIER

* Consolider (les aubes) au moyen de pièces de liaison. Voir aussi *reganteler*.

ganteler : *convenra mettre jus le roewe que est à present et le remettre sus, le revestir et gantelier bien et souffissamment (Ramillies 15^e s. moulin 2.5 garance) ; pour avoir mis des haues à la roe dudit molin et gantelé contre lesdis haues tout de neuf ; pour 3 queues wuidez emploiez à ganteler les aues de ladicte roe (Quesnoy-s.-D. 1420)*

gantillier : *pour 2 keuves mises à gantillier ledicte roes (Valenciennes 1419 Ogelens) ; pour les deuves de 7 keuves mises à gantillier ledicte roes et le remain mis as roes desdis aultres mollins (Valenciennes 1421)*



Gante et gantelles d'une roue hydraulique. Dessin G.P.

GANTELE et GANTILLE

* Pièce de bois qui relie entre elles, pour les consolider, les aubes de la roue hydraulique « en dessous » ou « de côté ». Voir aussi *courbelle*.

gantelle : *pour bos, aules, gantielles, tourtres et autres ouvraiges de soiage et de fauerie fais (...) à le retenue des moulins (Valenciennes 1347) ; pour pluseurs pieces de bois à faire gantelles et postelés (Quesnoy-s.-D. 1401) ; pour 2 mille 5 cens de coyaul et de gantelles terchijes (domaine de Bavay etc. 1408) ; pour (...) faire une noefve roes audit esmouloir, estoffée de bras, de chiercles, de quayaux, d'aveles et de chantielles (Valenciennes 1421 Ogelens esmouloir) ; pour 728 gantieles (...) employjes au revestir les roels des molins (...), icelles 7 roels revesties toutes noefves, où il fault à chascune 90 gantieles, sont 630 gantelles et le remain a esté mis et employés aulx aultres moelins (Valenciennes 1458)*

gantille : *pour refuseler unes tourtes (...), renaver le roe de noeuvres ais et y metre bracons et ganstilles pluseurs (...); pour fuisiaux, aisselles et gantilles prins à Macheffer pour ledit molin (Bruay-la-B. 1358) ; pour 32 aues, 64 bracons, 64 gantilles, qui portent et soustiennent lesdites aues (La Gorgue 1399) ; pour avoir refait le reue dudit molin, qui avoit esté brisie es gellees, et pour avoir livret 4 courbelles pour fortéfijer ledicte reue, 6 aules et 6 coyaulx, et pour 20 paires de gantillez, qui tiennent lesdictes aules ensamble (Douai 1427 Taquet) ; regantillier ladicte roe de gantilles noefves entre deux obes (Bruay-la-B. 1472) ; pour avoir fait tout de noef audit mollin une roe estoffée de quatre bras et 8 courbes, 24 couyaulz, 24 obes et 48 gantilles (Bruay-la-B. 1495)*

- Cf. DELMAIRE, § 3930 : *pour fus de tonnel a faire gantilles* (*Aire-s.-la-Lys 1304). Pour le *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, p. 64, art. *jantille*, qui n'étudie que le vocabulaire des moulins à roue « en dessus », les *jantilles* sont « les planches qui forment les côtés de la circonférence d'une roue à pot ».

GANTIER

Charpente provisoire destinée à soutenir un élément lors de travaux. Voir aussi *engin*.

pour avoir reloyet ledit molin de deux demis crois et de 8 noes loiens, mis ledit molin sur gantiers, lesquels il livra exepté les 4 gantiers des costérés que Madame livra (✕Nœux-l.-M. 1381) ; *pour 14 hommiaux dont on fist le ghanter sur quoy le comble dudit moulin fu mis* (OTemplemars 1405) ; *un gantier fait tout neuf (...) pour soustenir les molins en air quant on veult mettre une estacque et oster une meulle ou autres ouvraiges* (✕Erquinghem-L. 1413) ; *pour avoir relevé et redrechié ledit molin, qui pendoit envers Houchin environ demi piet, le soustenu en air par verins, avoir remis 12 neufs gantiers aux croisures par bas* (✕Nœux-l.-M. 1450) ; *item, a convenu mettre la huze et ediffice dudit molin sur ganthiers [pour refaire le piédestal], et iceulx ganthiers estoffer de solles, de lyens et d'estanchons* (✕Nœux-l.-M. 1467)

Acception spécifique :

Chacun des blocs de bois qui sont disposés sous la meule gisante pour la mettre de niveau et qui servent d'assise à l'enchevêtrure (→ *quevestrure*).

les quatre gittes de caveture sur quatre pouces d'épaisseur, sur quatorze pouces largeur ; item, les ablots ou chantiers et planchers attendant contre lesdites gittes (✕Comines 1741)

GANTILLE : voir *gantelle*.

GANTILLIER : voir *ganteler*.

GARDE FOU

Rambarde, garde-corps.

planche pour les planché, une platte monté avec apuiel, potaux, planche pour le garde fou (*Lille 1774 moulin 2.5.2)

GARGAS

* Prob. syn. de *gargerel*, chacune des grosses pièces de bois qui bordent le fond du bassin (→ *bachin*) de la roue, et qui portent les deux bajoyers.

pour 4 journees qu'il a ouvret, lui et sen compaignon, au soijer cron bos et gargas pour le bachinaige dou petit molin de Rocques (*Recquignies 1413)

- Le terme est un des nombreux dérivés de l'onomatopée *garg-* (*FEW*, IV, p. 54b et sv.). Voir la note à l'art. *gargarel*.

GARGEREL

* Chacune des grosses pièces de bois qui bordent le fond du coursier et du bassin (→ *bachin*) de la roue, et qui portent les deux bajoyers ; ou ensemble de ces pièces. Voir aussi *costret*, *gargas* et *guelle*.

encores asdis deux moulins avoir fait 2 noefs bachinaiges estoffez de 4 gargeriaux, chascun de 27 piés de loncq (Leval-Ch. 1458) ; *pour (...) avoir fait tout noef le bachinage du grant moelin d'Ansaing pour lequel a convenu avoir ung chesne de vingt troix piés de loing et de douze polz quarez, fueilliet et chintret après le roe ainsi comme il appartient, pour servir au fons dudit bachinage, qui s'apelle le gargeriau d'icellui* (Valenciennes 1482) ; *ledit bachinaige noef estoffet de quattorze planques de quesne de quinze piés de long chascune, de ung piet de large et de poch et demy d'espeiz servant à deux jouwes dudit bachinage ; item, dix esteaulx de cinq piés de long, de cinq polz de larghe et de quatre polz demy d'espeis, sur lesquelz esteaulx lesdictes asselles sont clouwees, et iceux esteaulx mis sur les viez gargereaulx qui furent trouvés bons* (Valenciennes 1483 Anzin) ; *faire et ordonner tout de noef bois de quesne ung bachinaige au petit molin à blet de 28 piez de long ou environ et*

de 4 piez de large et faire et ordonner au surplus deux quesnes foelliez pour estre le fons oudit bachinaige, chascun contenant 24 piez de long ou environ et de 14 à 15 polz quarrez et crons à un deboult, ainsy que à l'œuvre appertendra, et se s'appellent iceulx deux quesnes gharghereaux pour en faire les deux pans dudit bachinaige (Valenciennes 1487 Anzin) ; ung bachinaige au petit molin à bled contenant 28 piedz de long ou environ et de 4 piedz de large et y mis deux quesnes nommez chargereaux qui sont foellez pour estre le fons et faire les deux pans dudit bachinaige contenant chascun desdis quesnes 23 piedz de long ou environ et de 14 à 15 polz quarrez et crons par l'un des boult, ainsy que à l'œuvre appartient, et sur lesdis chargereaux sur chascun pan cinq esteaux de 5 piedz de long chascun, de 5 polz de large et de 4 polz et demy d'espaix (Valenciennes 1503 Anzin)

► Cf. FEW, IV, p. 54b et sv., qui ignore *gargerel*, mais qui mentionne toute une série de dérivés de l'onomatopée *garg-*, désignant pour la plupart le gosier, la gorge ou une partie de celle-ci. À la p. 59a, le dictionnaire signale quelques dérivés (e.a. le wallon *gargaul* noté au 15^e s.) qui correspondent au jable d'un tonneau, c.-à-d. à la rainure pratiquée dans les douves pour fixer les fonds. *Mutendis mutenda* n'est-ce pas le rôle du *gargerel* de relier les parois du bassin au fond ? *Gargerel* serait dérivé par dissimilation de *gargale* > *gargerel*.

GARLOVENDIEL et GERLUDIÉL

Circonférence, modèle servant de référence à une courbure, à une circonférence. Voir aussi *rond*.

garlovendiel : au deseure d'icelui entaullement ordener 2 tas de quarelin de marbre et là assir un sousbassement de le longhesse des pans portans sen chintre après [= d'après, selon] le gerluvendiel de le roels et rompans et brescans [= formant brèche, s'arrêtant] apriés sen reviers et despense (*Valenciennes 1398 Comte) ; pour querir et eslire le bos de quoy on fist ledit roët dou molin de Busignettes et pour baillier et delivrer as soijeurs le garlovendiau (*Bavay 1420)

gerludiel : à Pierart Sezille, carpentier, pour sen sollaire de (...) alet as moulins de Busegnettes, de Hom prendre les gerludiau pour faire courbes pour yceux (*Bavay & Hon-H. 1425)

► Le *garlouvendier* est un dévidoir. Le terme provient de l'allemand *garen-winde* (FEW, XVI, p. 22a). *Gerludiau* est une déformation, p.-ê. sous l'influence d'une ancienne forme de *guirlande* (cf. « *garlanda : circuitus* », DEAF, G 280). À comparer aux exemples cités à *rond*.

GARNISON

Ensemble des garnitures en fer placées à l'intérieur d'une serrure pour empêcher son fonctionnement avec une clef étrangère. Voir aussi *warde*.

pour y avoir fait une scerrure à boiste et une toute nouvelle garnison et fait deux clefz (*Valenciennes 1541 St-Géry)

► Cf. de PASTORET (éd.), *Ordonnances des Rois de France de la 3^e race*, vol. XX, Paris, 1840, p. 230, édit de Tours de 1490 : « *Que vendra serrures en ladite ville et faulxbourgs s'elles ne sont garnies de toutes gardes, et ne garniront nulz serruriers aucunes serrures se le fer n'est souffisant de porter la garnison de la serrure, et ne sera le palleteage fendu jusques à la garnison.* »

GAUDIBERT : voir *gandibert*.

GAUGE

a. Dimensions exactes ; ce qui permet de déterminer ces dimensions exactes.

pour soijer en Mourmal une nuefve roels à aniaux pour le grant moulin de Rocque, leur il y eult 8 bras, qui continrent à gauge parmy les gandibiers 42 piés de quartelaige (*Recquignies 1412) ; pour 10 aultres bendes pour depuis relloyer les tasseaux d'icelle roeue qui encorre fu rompue par grans acouillins, de telles gauge et longueur que les dessus dictes (*Valenciennes 1485 brais) ; les mesures dudict mollin (...) à la gauge et mesure comme de coustume (✕Wambaix 1612)

- Nous lisons très souvent *gaige* au lieu de *gauge* dans les comptes du Bavaisis.
- b. Récipient au contenu déterminé et contrôlé pour servir de mesure.

l'huge au grains et cuvier, le tavelette, entonnoires, goges (✕Vermelles 1785)

Acception spécifique :

- a. * Niveau de la retenue à ne pas dépasser pour ne pas gêner les autres moulins sur le cours d'eau ou un affluent.

pour (...) avoir esté à tous les molins (...) et avoir ravalet et remis au gaige [sic, lire gauge] à coustume toutes les ventailles de tous lesdis molins pour ce qu'il y avoit eu aucuns desdis moniers qui avoient augmenté la haulteur de leurs ventailles (domaine de Valenciennes 1524)

- b. * Jauge, marque apposée par les autorités près d'une retenue pour indiquer le niveau d'eau à ne pas dépasser. Voir aussi *marque, pegeul* et *queville* acc. 3, ainsi qu'*estaque*.

a esté aussy conditionné et promis par lesdis preneurs qu'ilz ne polront tenir les eauwes dudict mollin depuis le my mars jusques à le saint Remy plus haultes que la gauge que y at esté mise par ci devant par justice (Marcq-en-B. 1594) ; *lesquels preneurs ne pourront aussi pretendre aucune diminution (...) sauf que [si] lesdis preneurs estoient inquietés et troublés à cause de la jauge des eaues par rapport à l'état qu'elle est designée presentement, ledit hopital prendra le fait et cause desdis preneurs pour les faire jouir desdites eaues selon ladite jauge des cinq pouces marqués pendant l'esté et des sept pouces pendant l'hyver, sinon ledit hopital leur fera moderation proportionnement et à concurrence de ce dont ils en auront esté privé* (Lille 1725)

- Cf. SMEYERS 1, p. 7 : *jôje*.



Moulin de Grimbergen (Brabant flamand). Jauge en métal dépassant la maçonnerie au milieu de la largeur du mur, entre les pierres et les briques, indiquant le niveau d'eau à ne pas dépasser. Photo P.B.

GAUGIER

- a. Contrôler les dimensions de (une pierre de taille).
*pour fouyr et taillier à le quariere d'Ath 45 pierres de pointes et d'ourdon parpain (...) se continrent ghaugiet et rechupt par maistre Thumas Ladart, maistre machon Monseigneur 443 piés (*Valenciennes 1394 Comte)*
- b. Contrôler et certifier la contenance de (une mesure).
*pour un boistiel acattet (...) ; pour ledit boistiel gaugier de l'ensengne de le ville (*Valenciennes 1371 Anzin) ; pour une mesure appelée 'barreau' (...) 4 lb 3 s ; et pour le sallaire des eschevins qui ont gauguee ladite mesure, 5 s (*Cysoing 1542) ; seront lesdits moulins [sic, lire moulniers] aussy tenus se pourvoir (...) des poids dont ils auront besoin pour peser et repeser leurs moulures sans se servir d'autres poids esdits moulins que celui qui sera marqué et gaugé de la marque de la ville (*Valenciennes 1619-1714)*

GAUQUIER et GAUQUIERE

Noyer (*Juglans regia*). Voir *gaillier*.

gaugier : *pour un gaukier accateit a luy, liquels estoit taillyés et esquarez se l'a on fait soijer en taullez pour faire tourtrez et en assiellez pour reviestir le roez doudit moulin (*Bavay 1366) ; tourtes de gaukier (*Valenciennes 1368) ; pour 5 paires de tourtres de gaukier saizenees (...) pour les wisines monseigneur (*domaine de Bavay etc. 1394) ; pour quatre planches de gauquier pour en faire ung scijfloop [= °lanterne d'engrenage] (✕Harelbeke 1418) ; pour 4 tables de boiz de gauquier (...), dont l'on a fait les paumelles servans à la laye dudit molin d'oille (*La Gorgue 1421) ; pour (...) avoir (...) entasset un boistal de gauquier devens le muelle (Valenciennes 1435 Souverain) ; le rowet furny de deux bras en croix, 48 cheville de carne, flache et courbe de gaughé, 8 cheville bastenier avecque flotte et clef de fer (...) ; la lanterne (...) furny de 2 tourbe [sic, lire tourte] de gaughé (OVillers-en-C. 1628) ; les fronteau dudict rouez seront de bois d'ourme ou gauquiez ayant 4 pouces d'espeuseur et noeuf de largeur (OSt-Hilaire 1644)*

► Le texte original de Villers-en-Cauchies de 1628 donne *gaughe*. J'ai corrigé en *gaughé* du fait que la copie du texte, de la fin du 17^e s., ajoute l'accent sur le -e final. Le texte de Busigny, de 1643, une copie presque littérale de la prisée de Villers-en-Cauchie, donne *gauchez*. *Gaughe* existait en picard, mais désignait le fruit, la noix, et non pas le bois

gauquiere : *11 paires de tourtes de ghaughieres servant à faire lanternes (*Valenciennes 1512)*

► Voir la note à *gailliet*.

GEMEAU

* Appellation d'un moulin à tournant (paire de meules) secondaire par rapport au tournant principal.

du moulain jumeau à moudre la fine fleur de bouquette pellee (Ath 1718) ; le moulin au froment dit 'gemeaux' (Enghien 1755 Pont)

► Cf. GERMAIN, p. 193 : *germeau*.

GENEVELLE

Sorte de peinture de porte. Voir *peinture*.

*pour une sierure, cleis, crampons et jenevielles pour le huge [de la pêcherie] (*Recquignies 1379) ; pour une paire d'ottelles genevielles mis à l'huis de devant les ventailles, 2 s 6 d (*Valenciennes 1408 Souverain)*

Composé :

genevelle jointiche

Peinture particulière, prob. peinture flamande composée de deux bandes identiques de part et d'autre de la menuiserie, rejointes à l'oeil. Voir aussi *peinture double*.

*pour unes genevielles jointiches pour le wicket dou molin de tan, pesans 8 livres (*Valenciennes 1382)*

► L'article « singulier pluriel » *unes* s'emploie pour un objet qui se compose de plusieurs éléments identiques.

genevelle à martel

Penture en T.

*pour une paire de gennevelles à martiel pour le huge [aux poissons], 5 s, et pour un ploustre et clef y servant, 6 s (*Recquignies 1431)*

► Cf. FEW, IV, p. 95b, art. *genabella, qui ignore les références picardes.

GERLUDIÉL : voir *garlovendiel*.

GERSURE

Fente dans une pièce de bois.

*toute la charpente de ce batiment sera de bois de chêne du plus fort et du plus beau qui s'emploie en cette ville, sans aubier, pouriture, gersure, roullure ny mauvais nœud, enfin sans aucun déffaut d'onmageable [sic] (*Douai 1767 Massue)*

GIBET

1. Pièce de bois horizontale dans laquelle est fixé le sommet des montants de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile, de la batterie à pilons du moulin à fouler. Voir aussi *travers*.

*trois candelez avec trois gibetz pour soustenir les estampes et les hy ; item, est furny de mouffles, de fleau et de cordages (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; les trois traversiers des montans en haut (...); le gibet des estampes (*Comines 1746 moulin à fouler)*

► Je ne vois pas de différence entre le *gibet* et les trois *traversiers*.

2a. Potence, assemblage d'un poteau et d'une pièce horizontale formant un L renversé ou un T, le tout éventuellement consolidé au moyen d'un ou deux aisseliers.

*la pompe, fleau et ses dependances, bac et chassy du puich (*Comines 1745 moulin à fouler)*

2b. Prob. encadrement de la vanne composé de deux montants reliés par une traverse sommitale. à *Guillaume Quershout, carpentier, pour avoir fait du bois de mon seigneur venant des estancques 4 jubés pour mettre les ventelles à l'encontre, pour ce vacquié 4 journees (*Menen 1457)*

► En moyen flamand, le *gibet* se disait *jubet*. Le FEW, XVI, pp. 34b-35a mentionne même l'hapax *jujbet* en moyen français et *djubet* à Liège. C'est pourquoi je suppose qu'il s'agit d'une graphie de *gibet* plutôt que du *jubé* de l'église, qui ne possède guère de sens métaphoriques. Impossible de maintenir la lecture *tube* de ma *Terminologie*. La première lettre du mot est manifestement un *j*.

GIROUETTE

Girouette, plaque mobile placée sur le toit pour indiquer la direction du vent.

trouvé au haut du moulin une jiroitte (✕Lille 1797 moulin 3.27)

GISANT (nom) et GISANTE

1a. Pièce de bois horizontale servant de support. Voir *giste*.

gisant : *faire 3 nuefves tellieres, 2 en Ansaing et une as moulins le Conte, estoffees d'estakes, de gisans, de sommiers, d'estiaus, de tellieres, de postilles, de noes ventailles et de tout chou qu'il y appartient (*Valenciennes 1395) ; trois gigeant sous les meulles (✕Cysoing 1710) ; gigans sous les plamas (*Lille 1768 moulin 2.1.1) ; un petit windacq demonté avec un gijant, quelque petit crouta et deux cent d'echante reposant (✕Lille 1774 moulin 3.20)*

1b. Solive. Voir *giste*.

gisant : *refait dedens le molin ung planquier auprès de l'huy de 4 piez de large et de 12 piez de long de planques de 2 poch d'espés keவில்let de keவில்les de bois quarret sur les gissans pour servir à mettre les sacsques des boulangiers (*Valenciennes 1512 Comte) ;*

2. Pièce de fer servant de support, en l'occurrence chacune des deux pièces de fer traversées par une cheville servant de suspension au levier au moyen duquel on actionne la vanne.

gisant : deux bendes à costé du fleaux, deux gisans troués et une cheville au travers pour suspendre ledit fleaux (*Lille 1726 moulin 2.2.2)

gisant à oeuillet : une bende à la langue de la dite ventelle, deux gisans à oeuillet pour soutenir le fleaux (*Lille 1726 moulin 2.5.2)

3. Limon d'un escalier, jumelle d'une échelle ; ou ensemble des deux limons ou jumelles. Voir aussi *bauch* et *poulain*.

gisant : pour 44 kievilles pour le bachinage dou moulin et mises as gisans des degrés (*Valenciennes 1378 Ogelens) ; pour 2 pieces de bos dont on fist 2 gisans servans à une eskielle faite pour le roels doudit moulin aller viseter quant besoins est (*Bavay 1402) ; soyer les degrés, gisans, poyes et aultrez choses appartenans à le montee du molin de Basieu (✕Baisieux 1408) ; pour deux gisans pour la devant dite montee, de 26 piedz de long, de 9 et de 4 et demi (✕Cysoing 1531) ; les gigant de la montee de 24 pied de lon, de 4 et de 8 pau (✕Templemars 1579) ; deu gisant de la grand monté, il le faust de 16 pied de [lon] et de 8 et 6 pouchs (✕Hem-Lenglet 17^e s.) ; la derniere montee du moulin garny de deux gisans de 12 pieds de loing chascun, de bois de 5 et 6, garny de 15 marches de doubles fentes de 3 pieds chascun (○Wambaix 1669) ; la montee d'en haut furny de onze apas de 2½ pietz de loing, espé de 2 et 6 pouches ; les 2 gisans d'icelle monté de 11 pietz de loing, de 4 et 6 pouches de grosseur (○Busigny 1670) ; les gisans de la montée sont bons, de 16 pieds, de 5 et 7 poulces (✕Cagnoncles 1674) ; la montee at en longueur 17½ pieds (...), dont les gisans ont 7½ poulces de largeur et 4 poulces d'epaisseur ; il doit avoir 18 marces (✕Hem-Lenglet 1674) ; la montee dudit beffroye, deux gisans de sept pieds chacun, de quattres et six, avec sept appas de double lambourd de deux pieds chacun (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; la grande montee, deux gisans, chacun dix huict pieds, de cincque et sept (✕Mœuvres 1682) ; les deux gisans de la grande monté seront de quatre pouces d'epaisseur et huict de large; les marches auront un pouce et demie d'epaisseur; pour la petite monté, les deux gisans seront de trois pouces d'epaisseur sur six de large, les marches de pouce et demie d'epaisseur sur six à sept de large (✕Sin-le-N. 1692) ; les deux gisans de la montée, de 25 pieds de long sur 5 et 10 pouces bois neuf (...), 29 pas de 5 pieds reduit de croutas et planches d'ormes et chêne aussy bois neuf (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; deux pieces de 6 et 10 pouces, de 24 pieds pour gisant de la montee (✕Binche 1750)

gisant de montee : livrez 2 gisans de montée de 25 pied de long chascun (...) ; livrez 162 pied d'apas (✕Lille 1661 moulin 3.15) ; un avez et deux aux gijant de monté (✕Coutiches 1751)

gisante : la montee, gisante, appas, appoielles, postelletz (...), les traver au gigante et planquier (✕Lille 1606 moulin 3.11) ; la grande montee, gisante, appuyelle, appas, travelez (✕Marquette-l.-L. 1674) ; la monté d'en bas trouvé avec les gisannes et apas bonne (○Quiévy 1677) ; la grande montee, gisante, appas (✕Cysoing 1760)

Acceptions spécifiques :

1. Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*). Voir *tremuyon*.

gisant : l'arcule, tremuie, bacquet, gisans, couvelesce, deux tonneaux au grain, les canvetures (✕Masny 1731)

2. Meule inférieure fixe. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.1.

gisant : pour (...) avoir ouvré au mollin à eauwe au gisant mettre plus hault et avoir le lit sour quoy ilz gist rappointié (*Harelbeke 1403) ; le meulle qui fait le gisant n'est que de pieces et de pau de valeur (*Beuvry 1450) ; et les pierres dudit molin luy furent livrees en largeur de 17 paulmes et espaisseur chascun de trois poulx et fu le gisant fendu (✕Wervik 1477 moulin de la Croix) ; à Jehan Lambin, pour avoir voyturé ladite pierre de Lille à Chisoing, le trauwé et la mis moullant et remis le vielz courant en gisant (✕Cysoing 1530) ; la meulle faisant le courant de cincq piez et demy en diamet et de douze pouche d'espeseur, et le gizan de deux pieche de environ troix pouche d'espeseur (✕Busigny 1626) ; se servir de l'arbre tournante et des pieces de moeulle trouvez, en faire un gisant pour mettre ledit moulin en estat de mouldre le plus tot qu'il serat possible à moindre fraix (*Ramillies 1677 moulin 2.1)

gisant de dessous : pour 2 autres chercl mis au gisant de desoubz (*Valenciennes 1435 Souverain)

gisante : fault aussy deux nouvelle meulle (...) et des vielle on en faras des gissanct tant qu'elle poldronct durers (*Ramillies 1631 moulin 2.1) ; la meulle courante (...) ; la gisante ou dormante de trois pieces (✕Cagnoncles 1705)

► Cf. G. LEGROS, p. 311 : *jisante* ; SMEYERS 1, p. 63 : *djisante* ; HÉCART, p. 724 : *gissante*.

► Dans l'extrait suivant, *gisante* est une erreur pour *gante* : le rouet, la lanterne, fuseaulx, manteaulx, *gisantes* et chevilles (©Seclin 1629 moulin Rouge).

GISANT (adj.)

Placé horizontalement.

*refaire l'estanture qui porte les moelles, (...) estoffee de une panne sommereche et de une filliere assise sour le restal dou mur et entre deux avoir 2 traviaux loyet de 4 pochars gisans et là sus fouseit de planks de 3 pols d'espés (*Recquignies 1429 – B 9424) ; entre ycellez pasnes mis trayans et crois de loyurez gisans qui portent le planquier desdictes moelles (*Valenciennes 1442 Comte) ; entre ledicte penne et filliere deux crois de loyens gisant ouvret en hotte et hugiet et sour ce fait un planquier (*Valenciennes 1443 tan)*

GISANTE : voir *gisant*.

GISTAGE

Ensemble des solives d'un plancher. Voir aussi *gisture*.

*de roster sieuls et gistaige et metre y sieuls trayans quant li ouvraiges sera fais, qui venront jusques as ventelles (*Recquignies 1378) ; refaire le gistaige dou moullin de Busignette, qui porte l'arkure (*Bavay 1399) ; pour mettre et asseir ladicte nuefve muelle audit moulin, c'est assavoir lever le plancage et gistaige pour le tirer dedens amont, roster le viez lit de muelle (✕Cysoing 1444) ; pour avoir levet le planquier dudit molin et y avoir mis tout nouveau gistage et quatre loyens a l'estacque (*Templemars 1527)*

Composés

gistage d'entrant

✕ Ensemble des solives du plancher situé au niveau de la porte d'entrée.

deux trades, soustrades, gittes de fond et planché ; le gittage d'entrant et le planché (Wattignies 1813 huile)

gistage des moelles

Ensemble des solives du plancher sous les meules.

une tronche de bos (...) dont on a soyet les grosses aisselles du gistage des moelles du moullin de Camphain (✕Camphin-en-P. 1510)

GISTE

Solive (d'un plancher, d'un pont de planches, etc.). Voir aussi *baulc du solier, doubleau, doublet, gisant, solive* et *sommier de travers*.

*4 sieuls trayans entaulés sur les 5 sieuls dessus dis et ens misez 2 gistes pendans à estriés (*Valenciennes 1364 Anzin) ; metre 30 gistes as esliers de Roke de 5 pols de gros à ereste et tout de cuer de kesne (*Recquignies 1378) ; 2 planquiers et les gistes (○Seclin 1392) ; pour (...) ouvrer (...) au bacq de Saint Pol (...) metre jus les planques, gistes et sommiers de quoy il estoit fonscet (...) et en ce lieu y mettre gisans faisans soelles et sommiers pendans à estriés de fier et là sus register de gistes de 20 piés de loncq, de 8 pols de larghe et de 6 pols d'espés, et là sus refonscer de planques joinnes à le happe et quevillies de quevilles de fer (*Valenciennes 1422) ; fait nouveau planchier (...) ; pour 8 gistes de 21 piedz de long, de 4 et de 5 polch (...) ; item, pour 21 planches de 22 piedz de long, d'un pied de large, de polch et demy d'espaisseur (...) mises audit planchier (*Templemars 1533) ; huit gistes au planchier de dessoub, de 12 piedz de long et 4 paulch carré (✕Templemars 1579) ; 18 gist de 11 pied, le forte au foible [= en moyenne], de 3 polce et demy querré sur lesdicts sommier et gist et furny de planche de polce (○Villers-en-C. 1628) ; fault furnir deux planchiez, à*

chacun deux sommiez, (...) furny de gitte de 4 pouces carez, espasés à ung pied de creux l'une de l'autre pour clouer les asselles de travers joint et feullyez l'une dedans l'autre (OSt-Hilaire 1644) ; le premier planqué, les gite de 5 pouches quarré, le nombre de unze gite, et une pieche pour porter les debouts des gist au trapes qu'on tire les moeulle, de noeuf pieds de loing et sys pouches quarré (✕Hellemmes ±1650) ; sept gittes au premier plancher vieilles, de 7 poulces quarrés, de 12 à 13 pieds de longueur suivant la largeur du moulin (...) ; le 2^e plancher imparfait furny [de] 5 gittes de 7 pied chacune, de 4 et 5 poulces, est furny de cinq asselles de blanc bois de 8 pieds chacune, et faudroit encor quatre asselles de mesme longueur pour l'achever, 32 pieds (✕Cagnoncles 1674) ; quattres grosse gittes pour tenir ledit beffroye d'ouverture de sept pieds chacune, de sept poulces quarrez et huict aultres gittes de sept pieds, de quattres poulces carrez avec bonne plance ou dosse dessus lesdites gittes pour asseoir la moeulle gisante (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; deux trades de douze et unze [pouces], de 15 pied de long ; item deux soustrades de huict poulces carrés, de 15 pied de long ; item, sept gistes de six poulces carré, 15 pied de long (⊙Seclin 1678 huile) ; pour ung petit somier de 10 piez pour mettre desoub le premier plancher à raison qu'il at falu couper le gitte pour faire passer la moeulle dudit moulin de Chisoing (✕Cysoing 1685) ; il se metra un sommier de la longueur du moulin pour poser les gittes du planchez d'en bas, de 10 poulces quarrez, avec les supports sur les trades ; il se metra deux fillieres du côté des lonc pans de la longueur du moulin pour poser les gittes dudit planchez avec des supports, le tout de 6 et 4 poulces ; il se metra 18 gittes de 5 poulces quarrez et les planches seront de bois d'orme de cinq quarts de poulces d'espaisseur bien secq (✕Harnes 1748) ; douze gittes neuves sous le plancher d'embas, de 14 pieds de long chacune, une vieille pointe servante de somier sous lesdites gites, de 18 pieds de long sur 6 et 6 poulces, deux filliers d'orme qui portent lesdites gites, longues ensembles 38 pieds, de 5 et 4 poulces (✕Lille 1749 moulin 3.20)

La giste désigne aussi un sciage en forme de poutre, par opposition au sciage en forme de planche : pour une pieche de bos soije à maniere de giste (...) pour servir à faire atempreure des moelles dou moullin à vent (✕Mecquignies 1427 – B 9419) ; pour avoir (...) de bos qui estoit en provision à Maubuege soijet en quartelaige à maniere de gistes pour refaire les esclieux (...) ; item, en ouvraige de plancke pour faire un fons à le huge (*Recquignies 1427 – B 9419)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Chacun des blocs de bois sur lesquels reposent les soles (→ seul acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir *abloc*.
les quatre dez de 4 piedz de haulteur et des flacques de 4 paulch d'espés, la longuesse à l'advenant et par dessus lesdictes flacques se y assieront des gistes de 8 paulch carré (Templemars 1579) ; les quatre dets, flacques, gittes et abblos par dessus (Seclin 1659 Beauhaut) ; les flacques et les gittes servans sur les dez dudit molin (Arleux-en-G. 1690)
 ► Les gittes et abblos de Seclin (1659) constituent p.-ê. un hendiadys.
2. Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*). Voir *tremuyon*.
*au milieu d'icelles asselles [il s'agit du couvercle de l'archure] fait et ordonné une estanture de 2 chevalez de chesne de 3 piés de loing et de 4 polz quarez chascun et de 2 gistes de 7 piés de loing et de 4 polz quarez, lesdis chevallés eneswilliés et enhottés en ces gistes pour porter le tremuye dudit molin ; item, d'une aultre piece de bois fait ung aultre chevalet de 3 piés de loing et de 4 polz quarez et le ataché de chevilles de bois sur lesdictes gistes pour recevoir le freon (*Louvignies-Quesnoy 1452) ; pour deus giste de 7 piés pour soustenir no tremuie (⊙Templemars 1479) ; pour avoir fait deux courbes sur ladicte arcure, y avoir mis deux gistes de bois de trois polz karez chascune et de 7 piez de long, qui porte la neufve tremuise (*Valenciennes 1506 brais)*
3. ✕ Surtratte, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Voir *surtratte*.
les deux trattes, deulx couillartz, les deux gittes et aschelin (Herseaux 1577)

4. Chacune des deux fortes pièces de bois formant le support sur lequel repose la meule courante retournée lorsqu'on la bat. Voir *doute*.

les deux gittes de bois blan, le cognet et orgeuil à lever les moeuls (*Marquette-I.-L. 1704)

5. Lit, support de la meule gisante. Voir *lit*.

le lyt qui est le giste au molin à eaue sur quoy la nouvelle meulle dudit molin gist (*Moregem 1466)

giste des pierres : *fait un nouvel aloir et le giste desdis pierres et aultres ouvrages* (✕Saaftinge 1394)

Accompagné d'un terme précis en flamand :

steenbedde [litt. 'lit de la pierre'] : *le giste à mettre et à couchier pour faire servir lesdictes mueles, appellé 'steenbedde'* (✕St.-Eloois-Vijve 1457)

Composés :

giste dessous

Meule inférieure fixe. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.1.

et est la viese meule mise au nouvel molin (...) où on en a fait le giste dessoubz (✕Saaftinge 1411)

► Cf. *LCM*, p. 24: *jite* 'meule dormante'.

maistresse giste

✕ *Surtratte*, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Voir *surtratte*.

les deux troictes du fond du planché seront de dix ou douze pouces chacune ; les deux entretoizes des grandes parois assemblés dans les gittes du fond auront huict et noeuf pouces ; les deux seuillets desdites troites assemblés par les deux boults seront de huict et dix pouces, les deux maistresses gittes seront de sept et huict pouces ; les cinq autres gistes quy acheveront le fond seront de six à sept pouces (Sin-le-N. 1692)

giste d'escaveture

Chevêtre, chacune des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure. Voir *quevestre* acc. spéc. a.

giste de quevestrure : *les quatre gittes de caveture sur quatre pouces d'epaisseur, sur quatorze pouces largeur ; item, les ablots ou chantiers et planchers attendant contre lesdites gittes* (✕Comines 1741)

giste d'esquevestrure : *les gittes d'ecaveture auront 14 pouces de largeur sur quatre pouces et demy d'epaisseur de bois d'orme garnis de planches autour* (✕Harnes 1748) ; *les gittes d'escavetures de bois d'orme, longues ensemble 32 pieds sur 3 et 12 pouces (...), le plancher sous les meulles de 8 pieds sur 11 pieds quarré, composé de 4 flacques de 3 pouces sur 12 pouces de grosseur* (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► Les dimensions de ces *gistes d'escaveture* correspondent à peu près à celles des chevêtres de la meule. De plus la longue prisée de 1749 du moulin 3.20 de Lille ne mentionne pas ailleurs les chevêtres de la meule. De nos jours les solives d'enchevêtrure sont des solives qui portent un chevêtre, une poutre horizontale bordant une ouverture dans un plancher.

giste de fond

✕ Solive du plancher qui constitue le fond de la cage.

deux trades, soustrades, gittes de fond et planché ; le gittage d'entrant et le planché (Wattignies 1813 huile)

GISTER

Pourvoir de solives. Voir aussi *register*.

pour avoir fait un clijer audit molin de Buvry de 36 piés de lonc et de 4 piés de lee, à 2 trajjans, assis cascun trajant sur 7 pillos, et par deseure gisté de piet et demi de point à aultre, et sur ces gistes a deux parois par deseure lez trajjans (*Beuvry 1376) ; *pour avoir le peniau devant dit gisté dudit gistage sour le longhece devant dicte et cescune giste pendue d'estrioux de fier* (*Recquignies 1435) ; *pour avoir refonset, gistet et planquiet tout noef ledit moullin* (✕Cysoing 1507)

GISTURE

Ensemble des solives d'un plancher. Voir aussi *gistage*.

les deux ponts dudict moulin (...) ; *y fault furnir nouvelle giteur* (*Ramillies 17^e s. textes 1)

GLACHOIR

* Casse-glace, outil en fer effilé destiné à libérer le moulin de la glace ou à briser les glaçons qui risquent de l'endommager. Voir *desglachoir*.

troix pieces de comble de frasne de 18 à 20 pietz de loing pour faire des manches à aucuns glachiois [sic] fais pour desglachier les glaches des molins (Valenciennes 1543)

► P.-ê. erreur pour *desglachoir*.

GLACIS

Pente de la motte du moulin à vent. Voir aussi *glatiere*.

seront lesdits preneurs aussy tenus de à leurs despens rendre les glacis des susdits moulins à vents durs et sollides avec cron (✕Lille 1684)

Acception spécifique :

* Plan incliné par où se déverse l'eau superflue au fonctionnement du moulin. Voir *glicheire*.

les plus notables deffauts faute d'entretien se peuvent veoir en la maçonnerie de Proville qui est au dessus de l'eau ; à la vantellerie de Proville le glacis est sans aselles come aussy celluy du Plat (Cambrai 17^e s. moulins 1) ; *la rays avecq sept ventelles, glacy et loyens* (Hallines 1698) ; *est necessaire de racomoder le glacis de la grande ventelle avec la petite muraille d'à cotté* (Écaillon 1721)

GLATIERE

Pente de la motte du moulin à vent, chemin d'accès en pente. Voir aussi *glacis*.

sy seront ils tenuz de aussy à leurs despens rendre les glatieres des susdicts moulins à vent dures et solides avecq cron (✕Lille 1660)

Cf. FEW, XVI, p. 375b et note 24, art. germanique **gratton* 'gratter. La forme avec *gl-*, typique des environs de Lille, serait due à l'influence du moyen néerlandais *glat* 'glissant' plutôt qu'à la dissimilation.

GLICHOIRE

1. * Plan incliné par où se déverse l'eau superflue au fonctionnement du moulin. Voir aussi *esclan*, *esclide*, *esclidee*, *glacis*, *gliet* et *ridee*.

le ventelle dudict mollin, assçavoir les deux posteaux acollant ladicte ventelle, le caucque et le langhe, une planque auprès de ladicte ventelle avecq les deux bajos de bois assis sur le glicheire qui est aussy de bois (Lille 1558 moulin 2.1.2) ; *sault [sic, lire fault] ausy ung planchez sallant de miusme longueur au susdit et en suilt que les solle sonct assize sur le fonct pour la glicheoir, de dix huict à vinct piez de largeur, couvert de planche de ung pouche et demy d'espaisseur* (Ramillies 1630 textes 1) ; *toute ladicte maçonnerie des masses, piliers, glissoirs, ailles, murs de bachicolement et pavement ont été estimé (...) à la somme de 800 livres* (Écaillon 1716) ; *pour la glissoire au dessous de la seule, à enchasser dans ladicte seule il faut 104 pieds de carreaux de 2 pieds et 2 pieds et demis d'epaisseur* (Herne 1753).



Gliçoire du moulin de Maaseik (Limbourg). Dessin H. C.

2. * Glissière, rainure permettant à la cloison mobile de la vanne de coulisser.
*les cinq montants cizelés au fin ciseau, façonnés en battees avec les glissoires pour les
ecluses, de 7 pieds et demis de hauteur et 12 pouces quarrés d'épaisseur, avec un talon d'un
pied, convenus à florins 40 (Herne 1753)*
3. Racloir, planchette fixée au châssis des meules verticales du broyeur, destinée à glisser le
produit à broyer sous la meule.
*la boitte, l'arbre droit avec le rouet, le serout avec les boittes de la pierre et la glissoire pour
mener les semences dessous les pierres avec le cercle du contour de la pierre gissante
(*Enghien 1759 Wingart huile)*
4. Gâche, boîtier fixé au chambranle, dans lequel on fait glisser le pêne de la serrure ou le
verrou. Voir aussi *gache*.
*à la porte du moulin cinq paires de pentures, deux veroux, quatre cranpons et une serrure
avec sa gliçoire (✕Cysoing 1727)*
► Cf. : *pour avoir fait une serrure neufve à ressort avecq une gliçoire pour la chambre
deseure le grant porte [ADN, B 9950 (1526) 93r° Valenciennes] ; deux serrures avec trois
paires de pentures, veroux et cliçoires (*Thun-l'É. 1642).*

GLIET

- * Plan incliné par où se déverse l'eau superflue au fonctionnement du moulin. Voir *gliçoire*.

pour au molin Souverain avoir revestu le glyet de le soyere, c'est assavoir sur le soeille et sommiers soustenans les longerons avoir mis et adjustiffee entre deux longerons plancques de dix piedz de long, d'ung piet de large et de poch et demy d'espés, et aussy avoir revestu de samblables plancques que dessus tous les allerons et grand loyens venans des postilles de ladicte seuwiere que pour conduire et glicer les eauwes (Valenciennes 1533)

► *Gliet* 'glissoire' n'est pas attesté dans les dictionnaires, qui ne connaissent que le verbe *glier* 'glisser, couler'. Un mot assez proche (*glier*) se lit dans un texte du moulin Souverain, mais là le terme serait une variante de *clier* (voir cet article).

GLUI : Glui, paille de seigle. Voir aussi *estrain* et *esteule*.

*[pour] 2 cens et demy de gluis dont on couvry par deseure le moulage doudit moulin (...) pour chou que on y devoit faire ouvrage (*Valenciennes 1370 Comte) ; pour 4 cens de gluy (...) 12 lb ; (...) pour l'amaige de 50 bonges de roseaux (...) mis desoubz le gluy sur ledit molin (...); au couvrir d'estrain lui 2^e pour avoir couvert ledit molin (✕Vlamertinge 1440) ; pour en l'yver de ce compte avoir couvert le moullin de wedde de Chisoing, parmi 9 s pour gluy et estrains (*Cysoing 1518)*

► Comme Vlamertinge possédait aussi un moulin-manège, il n'est pas exclu que le *glui* ait servi à ce moulin.

GOLLENEE

Méteil, mélange de blé et de seigle. Voir aussi *mestillon*

quatre vingt raziere de bled mesure tournisienne bled de bonne et lealle gollenee (✕Cysoing 1589) ; à charge de la rente seigneuriale de trois rasieres de gollenee mesure tournisienne, que lesdis heritages sont chargées d'anchienneté vers ladicte seigneurie de Chin (Ramegnies-Chin 1691-1701)

► Le mot figure à deux endroits dans le *FEW* : IV, p. 48b, art. *galoxina* : ancien flamand *golenee* 'quart de la pinte de grains' et IV, p. 35b, art. *galleta* : ancien français *golenee* 'ce que peut contenir un galon'. Phonétiquement la première étymologie seule est exacte. Le dictionnaire ignore cependant le sens de 'méteil'. Cf. BONNET, XX, p. 257 : *golnée*. Voir surtout *DEAF*, J 75.

GOMME

* Construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Voir *bachin*.

premiers, une noefve roe portant ung piet de brach plus que celle qui y estoit (...); une gomme noefve dont les asselles doivent estre de 2 paux frans soijes et foellies deument; et avec, le noiel joignant à le gomme portant au ront à rondeur de le roe, et avec, le hatrel (La Gorgue 1419) ; toute la platte piere, soit taflement [= grande dalle de couverture] ou autre (...), de quoy le gomme d'iceulx molins sera couverte et pavee (Ninove 1421)

► À comparer au néerlandais *kom* et apparenté au français *combe*.

GONT

Gond, pièce de fer sur laquelle pivote l'œil d'une peinture ou d'une autre pièce. Voir aussi *tourillon*.

pour les allemelles de l'abre, l'annel, les bendes, l'estrier du mabrel et de le keuwe dudit molin, gons, vervelles, keviles, peintures saudiches, claus, martiaus, reuwizures et racherures (✕Nœux-l.-M. 1357) ; quatre paires gons et vervelles (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; pour 4 paumelles à pendre deux huys, 4 gons et une huvette, tout pesant 63 livres (...); (...) pour 8 gons et 8 vrevielles pour les fenestres dudit moulin, pesans 12 livres (OSeclin 1393) ; les ferures de la mee : deux peintures, deux gons et le havet des sacqz (✕Lille 1606 moulin 3.14) ; quatre gon, quatre pammelle, verroulx et crampons servans aux frenestes d'en bas (©Templeuve 1669) ; les ferraille de la in[c]he consistant en deux cheville à patte portant en longueur cinq pied ou environ, avec deux oeuillez, deux ghon servant à suspendre ladite in[c]he, trois croché servant à tenir les sacq (©Templeuve 1777)

GOREAU

1. Support suspendu d'un arbre, tel l'arbre du tire-sac.
la grande et petite coutelure, deux maitresses bendes, la platinne au petit bout de l'arbre, l'estriés du mabriau fait à oeuillet, un plat barreau cloué aux combles, trois bendes autour du goreau et quatre bendes à la tremure (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; *au windaque trouvé huit chevilles, douze fourches, une molle bende, quatre plomas et le goreau pour le soutenir* (✕Cysoing 1761)
▶ Dans la prisée parallèle d'un autre moulin à vent de Lille, les trois *bendes* (dont il est question dans le premier extrait) sont mises au *windaque*. Il est donc fort probable que le copiste de l'extrait transcrit ci-dessus ait omis de préciser que les trois bandes et le *goreau* se rapportaient au tire-sac.
 - 2a. ☒ Pièce de bois ou de fer qui maintient le collet de l'arbre moteur sur son palier.
deux battonniers servantes aux goreau du petit collet, de vingt pouches (○Villers-en-C. 1655) ; *le terziere du mabriaux avec ses deux chevilles et quatorze chevilles servantes au rouet et deux chevilles servantes au prison avec son goriaux, ses clefs et flote* (✕Vermelles 1785)
 - 2b. * ? – P.-ê. dispositif en bois qui maintient l'arbre moteur sur son coussinet.
un goriaux à l'abre, deux broy, le bodés, le roués, deux lanterne, un plama, gitte et flaque, le petit windacq à tirer les sacq avec toutes sa dependance, le fleaux de templeure (Lille 1774 moulin 2.1.1) ; *les sommiés de baifroy, les montant, bracon, seulle, sommiés de travers, un goriaux à l'abre, est [= et] plusieurs crouta servant de planché sur le dit baifroy* (*Lille 1774 moulin 2.1.2) ; *l'abre tournant, montant, deux broy, le bodés, seulle, goriaux, plama, ablot* (*Lille 1774 moulin 2.1.3)
 3. ✕ Ensemble des pièces de bois constituant le chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue.² Voir *quevalet* acc. spéc. 5.
le degrez avec le goureau, les flottes, boujons et ferailles (Enghien 1687)
▶ Le sens premier de *goreau*, dont l'apparition dans les textes de moulins est assez tardive, est 'collier, pièce de harnais, licou'. Dans le moulin, l'équivalent flamand et brabançon de *goreau*, *gareel*, désigne soit l'embrasure (l'ensemble des bras d'une roue qui ne traversent pas l'arbre, mais l'étreignent), soit le support d'un levier (WVD, p. 191 ; WBD, pp. 310 & 391) ; *hanggareel* (litt. 'goreau suspendu') s'emploie e.a. pour un châssis suspendu qui soutient un arbre ou une poutre (voir acc. 1 ci-dessus). Dans son *Glossaire du Molinologue*, FLAHAUT ne donne qu'une définition pour *goreau* : « collier du cheval (Nord) ».
- Le terme figure souvent dans une vaste énumération qui rend l'identification quasi impossible :
- une atrape à ras, un goriaux, roulaux, la roux à lever les meulle* (*Lille 1774 moulin 2.5.1) ; *les quiette, ablot, arculle, couverture, termure, bacquez, bancar, tette, un goriaux est [= et] planche, la roux du windacq à lever les meulle, l'abre* (*Lille 1774 moulin 2.5.2) ; *la roue avec ses quatres bras et fourniment, halle, coignaux et goreaux, estimés 142 [livres], 8 [patars] ; le goreau, le roué avec ses bras et harnas et ferrure [sic, lire fourure, puisque les éléments en fer sont prisés séparément], estimés 124 [livres], 6 [patars]* (*Marcq-en-B. 1783)

GORGE

- Creux dans une pièce de bois, soit moulure creuse, soit creux derrière un onglet.
les escaventures (...) furny de 4 loiens dans les gorges (○Wambaix 1669) ; *les onglez des liens fouloient la solle, ce qui estoit très visible par les gorges des liens laissant un creu par deriere dans l'endroit où ils avoient estez foulez, ce qui faisoit toujours pencher le moulin de plus en plus du costez qu'il est tombé* (✕Mœuvres 1715)
- Acception spécifique :
- * Rétrécissement du coursier au niveau de la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1) ; p.-ê. syn. d'*hatrel* acc. spéc. 3.
les bagoz de la gorge de l'eventelle molleresse (Cambrai 1661 moulin 1.2.1)

² Et non pas « assemblage de blocs enserrant l'estaque à son entrée dans le moulin », comme le propose Y. DELANNOY, p. 94.

GOTTE

Gouttière. Voir *noc*.

le planchy devant les vasseau avec la gotte (*Comines 1684 moulin à fouler) ; *chevalet pour espluquier les draps, levée et fleau d'éventelle avec une gote* (*Comines 1706 moulin à fouler) ; *le faux wits avec une gotte de plomb* (✕Lille 1726 moulin 3.16)

► Calque du flamand *gote* 'gouttière'.

GOUFFRE

Cavité, excavation.

on a commenchie à ouvrir de machenerie tant au fonder et emplir une goufe qui est desous le bacinage doudit moulin (*Valenciennes 1370 Comte)

Acception spécifique :

* Fosse, dénivellation dans un cours d'eau, soit à hauteur de la roue hydraulique, soit à la sortie d'une vanne de décharge. Voir aussi *fosse*.

à Sohier Coudemule, Louis de Pollaer, Hanneken le Proofst et Heine Zegers, qui puyisierent 3 jours et 3 nys l'eau de la gouffe desoubz desdiz molins pour secquier l'ouvraige et le font (Ninove 1408) ; *pour (...) rassacquier hors de l'iauwe en le ghouffe dou petit mollin le Comte environ le moittiet de le roex d'icellui mollin, qui ronpue estoit* (Valenciennes 1421) ; *à le maison doudit moulin faire un noef huis sour le ghouffe* (Valenciennes 1424 Anzin) ; *item, pourront lesdis marchans pesquier et faire pesquier es gouffres et fosses de leurs molins moyennant que le harnas ait maille le comte et comme il est acoustumé* (Valenciennes 1503) ; *à huyt compaignons pour avoir espusiet la gouffe dudit molin que pour y asseoir ledit ventillaige et y ouvrir de machonnerie* (Valenciennes 1509 Souverain) ; *contre une dicque en desoubz la gouffe et seuwiere dudit molin (...) ont pillotté et assis pluseurs pillotz* (Valenciennes 1536 Souverain) ; *pour rapporter accroissement d'eauwe audict courant et empeschier que les eaues sauvaiges n'apportent detrimet et intherestz audict mollin ou au vivier, ledict preneur, ses hoirs ou ayans cause seront soumis de faire et entretenir à leurs despens une faulse riviere et courant d'eauwe avecq ung gouffre ou ventaille pour servir d'escoulement ausdictes eauwes sauvaiges* (Willeman 1610) ; *ledit plancher bronquant estoit abaissé à proportion de ladite solle jusques là qu'il y avoit plusieurs pierres emportees dedens le grand gouffre* (Thun-l'É. 1642) ; *le long du pignon qui regarde le gouffre de la grande ventellerie* (Ramillies 1721 textes 1)

gouffre de l'iauwe : *toute le terre des fondemens et des estankes et en autres lius qui pooient empechier le cours de l'iauwe roster et mettre en le gouffre de l'iauwe* (Valenciennes 1364 Anzin)

Composés :

grant gouffre

* Dénivellation en amont du moulin, à la sortie de la « °grande ventellerie ».

les venteilles en nombre de trois, huict pieds et un quart de hault ; item, les venteilles du petit gouffre portent huict pieds trois poulces et les venteilles du grand gouffre noef pieds un poulce de haulteur (Escaut 1566 Selles) ; *ledit plancher bronquant estoit abaissé à proportion de ladite solle jusques là qu'il y avoit plusieurs pierres emportees dedens le grand gouffre* (Thun-l'É. 1642) ; *la vanne du grand gouffre, qui sert aussy de decharge* (Escaut 1740 Selles)

petit gouffre

* Dénivellation au niveau du moulin, à la sortie de la « °petite ventellerie ». à la décharge.

les venteilles en nombre de trois, huict pieds et un quart de hault ; item, les venteilles du petit gouffre portent huict pieds trois poulces et les venteilles du grand gouffre noef pieds un poulce de haulteur (Escaut 1566 Selles)

► Cf. SMEYERS 1, p. 4 : « Une fois qu'elle a dépassé les vannes, l'eau dévale (...) 'une chute' (...). Cette cascabelle ne cesse de creuser insensiblement dans le fond, *in goufe, gofe, one gâfe* 'un gouffre'. » Cf. aussi : *ledict preneur, ses hoirs ou ayans cause seront soumis de faire et entretenir à leurs despens une faulse riviere et courant d'eauwe avecq ung gouffre ou ventaille pour servir d'escoulement ausdictes eauwes sauvaiges* (Willeman 1610).

GOUGE

Outil servant à creuser le bois.

un pinchereau, un cassette et un ecopre de meule, six marteaux à battre meulle, une maillie, un marteau, deux ecoppes, un ouchau, une gouge, iun couteau et une soioire (✕Comines 1746)

GOULET et GOULEE

1. ✕ Extrémité rétrécie du coursier à l'endroit où il se raccorde au bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique. Voir *hatrel*.

goulet : *au desous des 2 autres sommiers metre tant d'estiaus qu'il end i besuignera et reloier ces sommiers desous le bierch de pochars ensi qu'il appartient ; item, lever le bierch contre mont pour metre et assir les sommiers, et le goulloit et esliers bien remettre à point et reviestir leur il besuignera* (Recquignies 1378) ; *audit Pierart le Carpentier, pour de son mestier avoir mis jus le goulloit appelé 'le col de mallart' du tournant du moullage, qui estoit muez par lesdittes yauwes, et le relevé et remis à point ; (...) pour 5 dosses employes entours les pans desdis esclieux et ladicte goulee, de ossi 12 piés de loncq chascune* (Recquignies 1459)

goulee : *fu marchandé (...) de faire audit moulin nouvel bachinage (...), aussi avoir faite, estoffée et mise sus le goulee du sault de l'iauwe comme il appartient à col de mallart* (Hon-H. 1458)

► À Recquignies, en 1459, le scribe passe de *le goulet* à *ladicte goulee*.

2. Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche. Voir *anche*. *la mete avecq le gouble [sic, lire prob. goullé] appretié à deux florins dix pattars* (✕Herne 1693)

GOULOT

✕ Goulot, passage étroit pour l'eau.

à Jaquemart Toffin dit le Maire et ses compaignons, cauchieurs (...), pour (...) avoir aussi hauchiet et fait ung muretiau, ghoulot et espondre entre le pont de l'entree desdis moelins le Comte et celui du than (✕Valenciennes 1449)

GOUSSET

Chacune des pièces triangulaires rapportées qui relient les angles formés par les chanteaux (→ *cantel*) du rouet.

le rouet mis neuf par la seigneurie en 1752 de six pieds et demi de diametre, fait de quatre flamines, chaque de six pieds et demi de longueur, de sept pouces et demi d'épaisseur sur dix neuf de largeur, de quatre goussés, chaque de deux pieds et demi de longueur, de six pouces d'épaisseur sur huit de largeur et de deux bras (✕Leval-Ch. 1757 blé)

GOUTIERE

- 1a. ✕ Conduit servant à un étang et/ou à un moulin. Voir *buse*.

à Gille le Vos, machon, pour faire une gotiere entre la maison Gilles de Berlaer et les molins (Ninove 1413) ; *une dike par lequel on fait resister et retenir l'eaue contre la valee où ledit moulin est assiz et là où gist la goutiere ou buyse par où court l'eaue dont la reue dudit moulin se tourne* (Opwijk 1428)

- 1b. ✕ Gouttière qui amène l'eau sur le tourillon de l'arbre moteur pour le refroidir.

pour (...) faire noeuvres goutieres pour servir l'arbre dehors et dedens (Bruay-la-B. 1363) ; *une piece de bos (...) dont on fist une goutiere à couler l'iauwe qui descent sur les viruelles des arbres* (Valenciennes 1389 Becquerel garance)

2. Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *mait*). Voir *anche*.

une nouvelle leye [= conduite] ou goutiere où la farine cuert ens (✕Sluis 1440) ; *ung nouveau bac et une goutiere servant a la farine (...)* ; *(...) pour la plus part d'une aiselle d'Anemarche dont aussi ladicte goutiere a esté faicte* (✕Ingelmunster 1461) ; *le bacq à farine et la goutiere*

(✕Enghien 1687 bis) ; *le bacq à farine, la goutiere avecq le bicquet et le crochet* (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

► Traduction littérale du flamand *gote*.

GOUVERNER

Assurer le fonctionnement.

4 crettes de fier à 2 tourtes servans au rowet dudit moulin et qui gouverne le moullage, pesant 48 livres demie (*Recquignies 1459)

GOUVION

Goujon, cheville ou broche de fer servant à assembler. Qu'il soit carré ou rond, le *gouvion* a normalement la même grosseur dans toute sa longueur. Le *gouvion* servait avant tout à fixer mutuellement les pierres d'une maçonnerie, mais a été confondu avec d'autres chevilles. Voir aussi *boujon*, ainsi que *queville*.

pour 34 gouvions de chiaus qui furent fait à Mons recoper et reforgeier et faire d'un 2 pour chou que il estoient tropt gros et tropt lonk (*Étrœungt 1382 Buffle) ; *pour 1 millier 865 livres de fier ouvret en agrappez et gouvions (...) pour assir et agrapper les pieres de l'ouvrage fait à le dicte seuwiere (...)* ; (...) *pour 4573 livres de plonc (...) pour fondre et atakier les agrapez et gouvions* (*Valenciennes 1384 Comte) ; *pour (...) assir 7 grandes pieres de marbre aux pillers qui portent le teliere pour le hauche d'icelle affin de l'iauwe avoir plus plainement son cours, comme pour avoir trauwees lesdictes pieres de marbre pour y mettre et assir pluseurs gouvions de fier et fondre du plonc pour getter en yceux traux pour tenir lesdis gouvions affin de ledicte teliere tenir et ajoindre ensamble avecques lesdictez pieres* (*Valenciennes 1435 Comte) ; *trouvé la cramilly furny de deux batonier aut et bas et un gouvions de fer* (*Ramillies 1695 moulin 2.1) ; *vingt cinq gouvions de fer au petit ceintre* (OWambaix 1718) ; *à la lanterne quatre bendes, trois chevilles, huit plomas et quatre gouvions* (✕Cysoing 1760)

► Cf. G. LEGROS, p. 297 et BODY, p. 89 : *govion* ; HÉCART, p. 235 : *gouvion*.

Acception spécifique :

** Goujon, chacune des chevilles en bois qui attachent les °couteaux de la roue. Voir aussi *boujon*.

regouvionner tout noef de 48 gouvions (Templemars 1393) ; *payé à Jehan Potiel, carpentier, pour avoir mis les nouveaux gouvions aux dens dudit molin à wede et livré le bois d'icellui ouvraige* (Phalempin 1434) ; *pour avoir remis audit moulin pluseurs gouvions pour faire tenir les coutiaux dudit moulin* (Templemars 1449) ; *pour cinquante quatre gouvions mis audit mollin, 108 s* (Cysoing 1576) ; *pour asseir et attachier les coulceaux dessusdis esdis mollins conviendra avoir soixante six gouvions de grandeur et longueur competente* (Templemars 1578)

► Pour l'étymologie du mot, qui est discutée, on trouvera une excellente synthèse dans G. LEGROS, p. 297.

GOUVIONNER

Goujonner, assembler au moyen de broches de bois ou de fer.

toute le machenerie dou bachinaige bien gouvionner et agrapper partout leur il besuignoit et à plonk (*Étrœungt 1382 Buffle) ; *pour mil 34 livres de ploncq en masse (...) pour gouvionner et atacquier ensanlle à agrappes de fier les pieres de le seuwiere devant dicte pour plus fort et mieux tenir et deffendre contre les euwes* (*Valenciennes 1399 Comte) ; *pour 48 kevilles de mesplyer et 8 fuseaux qui ont esté mis et cachiet audit noef rouet (...) 6 lb ; item, pour ung frasneau acheté et dont on a gouvionné ledit rouet, 5 s* (✕Cysoing 1501) ; *pour avoir remis ung noeuf entrebuys audit molin de Noeue, icelluy avoir jointiet et gouverné [sic, lire gouvioné] avecq les viez chyons, perchiet six trous à travers de l'entrebuys pour le fermer avecq les chyons et l'avoir par engien tiré en sa place* (✕Nœux-l.-M. 1525)

Acception spécifique :

** Garnir (la roue) de chevilles destinées à attacher les °couteaux. Voir aussi *regouvionner*.

pour le fachon de 120 quiesvilles de bos à gouvionner ledit moulin (Templemars 1437) ; pour avoir gouvionné le mollin à wedde en livrant 48 gouvions de ung s le pieche (Seclin 1551)

GRAFFE : voir *agrappe*.

GRAFFER

Greffer.

la queu avec une fausse eswille graffee au menut debout avec deux battonniers de dix pouche chacune (OVillers-en-C. 1655)

GRAIL et GRAYEL

1. * Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d'eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant. Certains textes nomment la grille devant la vanne mouleresse *petit grayl* pour la distinguer d'autres grilles plus larges. Voir aussi *clais*, *gayolle*, *graisaul*, *haise*, *herche*, *rastel*, *rastelier*, *treille* et *treillis*.

grayel : *pour le sallaire Jakes Delestree et sen varlet, carpentiers, qui refisent le combe, le greel, le roee et rappointier l'arbre du mollin du Castelier, que les Englés depicherent (Bruay-la-B. 1359) ; pour reffaire un mollin de Bruay (de Bruay) c'on dist des Casteliers (...) et y fissent 3 estagues, 2 sommiers, le raïere estoffee de planques, 3 tellieres et 7 postiaux, le greel estoffé d'allérons (...) (Bruay-la-B. 1363) ; latteit un noef gral [sic] fait au ventaille moulant de Hon (...) ; pour faire un noef grayel au devant dou ventaille moullerech estoffeit de tout che qu'il y appartient et un van au devant d'icelli ventaille (Hon-H. 1408)*

grayel de le combe : *5 quarterons de claus pour clauer le grayel de le combe dudit mollin (Bruay-la-B. 1361)*

graiier : *pour par dehors l'estaquement de 8 estagues noeves, nouviaux arbrieres et aniaux, un soel esprauerech, un soeil desous le graïer (*Bruay-la-B. 1358)*

► Hapax, p.-ê. erreur.

grail et **gril** : *pour (...) refaire 12 noes ventailles à le grande seuwiere et refaire le grail devant le moulin et le grant grail et remetre latiaus (Étroeungt 1369 Buffle) ; pour faire au molin de le Place à Bruay un comble tout noef, le rayere, le gril et touz lez ventailles jusques au maisseler tout de noef (Bruay-la-B. 1375) ; pour faire des latiaus de 7 piés pour ledit grail latter (Étroeungt 1394 Buffle) ; pour rempieter et resclater le pan mouleresch, le bacinaige, le reviersoir reseuller, le grant grail et le petit nuef (Étroeungt 1394 Buffle) ; relater le petit grayl devant les ventailles mouleresch (Étroeungt 1402 Buffle) ; pour ouvrir (...) au grayl dou vivier dou Buffle, douquel avoit rout environ 20 piés, yceli reloijer et relatter (Étroeungt 1403) ; pour faire un grayl en l'iauwe au devant des ventaillez moulerés doudit molin de Rocque (... ; ...) pour 18 grandes perches d'ausne de coy on fist ledit grayl (Recquignies 1411) ; au devant du ventelage molerech faire un greil estoffet de suelles, d'intiel et de postiaux mis en l'areste à faire deffence de venir les arbroies sur le roelz dudit molin (Valenciennes 1431 Souverain) ; au devant de le rues dudit grant molin fait un greil de 12 piés de loncq et 7 piés de leit (...) pour le garde et desfence de le rues d'icelui mollin (Valenciennes 1457 Comte) ; à chascun ventelle mouleret ung gril contenant les testes deseure et desoubz de 4 et de 5 polx quarré de telle longueur que besoing est, et les columpnes de trois polx quarré et en tel nombre que mestier est (Valenciennes 1503 Anzin) ; la planche et gril au devant desdicts ventailles (Douai 1651 Taquet)*

► Cf. SMEYERS 1, p. 9 : *grîle*.

2. Tamis.

grail : *livran encorres de pur prest asdis censiers une kieute, une sargette, une huge, une coupe fieree, un van, un boistel de ossierre, un boistel de bos, un corbisson, un greil et un andier tout noefs (✕Douai 1383 moulin des Prés)*

3. Grillage, treillis placés à l'entrée d'un appareil ou d'un récipient pour arrêter les éléments indésirables.

gril : trouvé la huche, 4 pentures de fer, 2 serures et deux êcars avec des grils de fer (*Cambrai 1689 moulin 1.1.2)

4. ?

gril : l'arcure, le gry et les chevaletz, tremuy et tremuyon (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1)

- ▶ Nous possédons cinq versions de cette prisée et toutes ont *gry* ou *gril*. Dans la prisée de 1698 du même moulin nous lisons : *l'arcure, couverceaux, chevalet, tremuy, tremuyon, bacquet, oreillet et maye servant à recevoir la farine*. En 1642, deux éléments essentiels manquent dans l'estimation des éléments surmontant l'archure : le couvercle et l'auget. L'ordre logique de l'énumération voudrait que le *gril* en question désigne le(s) couvercle(s) de l'archure.
- ▶ Tous les termes susmentionnés désignant des grilles ou des tamis sont en *-il* ou *-el*, alors que le *FEW*, II, p. 1289b, art. *craticula* 'petite grille', distingue d'une part les grils à rôtir qui s'écrivent tantôt en *-ille*, tantôt en *-il*, d'autre part les grilles pour clore un espace, où presque toutes les formes sont en *-ille*. Le *DEAF*, G 1134-1135 corrige ce point de vue et conçoit deux étymons, *craticula* et *craticulum*, le premier ayant couvert essentiellement le sud de la Gallo-Romania, le second s'étant surtout répandu dans le nord. En partant des étymons plutôt qu'je des acceptions, son tableau est bien plus exact que celui de *FEW* : pour lui le *grail* est aussi bien un gril qu'une grille. Le *FEW*, p. 1287b ne mentionne qu'un seul cas en *-el* ou *-eau* : *grulleau* 'espèce de gril'. C'est vraisemblablement sous l'influence d'autres mots en *-el* (tel *rastel*) que *grail* a évolué vers *greel* ou *grayel*.

Composé :

grail moulerch

- * Ratelier, grille en bois placée e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1) pour mettre la roue motrice à l'abri des objets emportés par le courant.
pour 3 journees que il soya l'estoffe qu'il convint au grail moulerch dou Buffle (Étrœungt 1395)

GRAIN

(En parlant d'une pierre, telle la meule), qualité des aspérités de surface, aspect de la surface grenue.

2 pieres de molin de bon grain, ayans 18 pos d'espés (*Ninove 1422) ; *deux pieres de mollin de grains blans* (✕Cysoing 1577) ; *quant à la meulle courant (...), pour ce que icelle estoit d'ung mauvais grain, nous le avons vendu* (✕Coutiches 1561) ; *deux meulle tant courant que gizant (...) de bon grain et bon molaige* (✕Hem-Lenglet 1608) ; *ils s'i trouvent encore les deux meulles de bon grain* (*Écaillon 1716)

Composés :

rons grains

Graines oléagineuses.

rons grains : DERVILLE 2, p. 584 et 589.

grains de mars

Céréales de moindre qualité semées en mars.

loyalle meulture non mélangé de grains de mars (Béthune 1641-1702)

GRAISAU

* Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d'eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant.

pour rapierrfondir le biels devant le graysaul et autour et refaire le cavain vers le seuwiere de boins fagos et wasons (Hon-H. 1377) ; *pour soijer (...) 3 gistes pour faire un graysaul au devant des ventailles moullérés de 12 piels, de 8 pols et de 7 ; (...) pour 2 cens de latiaus fait dou bos monseigneur pour les esliers retenir et pour viestir le graysaul au devant des ventailles moullérés* (Recquignies 1383)

- ▶ Autre dérivé de *craticulum*. Les dictionnaires donnent quelques dérivés avec *-s-* mais ignorent *craisaul*.

GRAISSE

Graisse, corps gras. Voir aussi *oint*.

pour craisse, 1 gros (*Bruay-la-B. 1363) ; *pour crasse dont ledit nouvel estandard et siege sont encrassié* (✕Saaftinge 1402) ; *pour crasse de porc servant à ledicte asse* (✕Saaftinge 1407) ; *pour grasse de laquelle on a engrassié ledit grant fer* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *pour graisse mise à l'estacque pour icelle plus legierement tourner* (✕Erquinghem-L. 1413) ; *4 livres de crace de quoy ledit standart [= pivot] et asse dudit molin furent encrassé* (✕Verrebroek 1422) ; *l'abre doudit molin par le devons hoster et copper le mauvais hors et y mettre un noef torignon de fier à le cause de ce qu'il estoit trop cours pour courir à viroelle et à yauwe (...)* ; *et avoecq y mettre et assir un noef marbriau pour ledit arbre courir à craisse* (*Valenciennes 1422 Comte) ; *pour ziepe et craisse pour encrassier les engiens* (*La Gorgue 1453) ; *pour livre et demye de woinct et quatre livre de crasse aussy pour ledit mollin* (*Cysoing 1526) ; *devra de plus iceluy preneur entretenir ledit moulin des graisses et malfy seulement* (⊙Seclin 1756)

GRAPPE : voir *agrappe*.

GRATER (draps)

Carder.

à l'ouvroy à gratés les drap trois hef et ung estrié, quatre veraux (*Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler)

GRAU

? – Crochet. P.-ê. fourche du grand levier au moyen duquel on soulève la vanne mouleresse. Voir *fourque*.

item [au forgeron], *ung grau pour ledit mollin et deux pippes, pour tout 5 s 6 d* (*La Gorgue 1487)

► Cf. *FEW*, XVI, p. 378b, art. ancien bas-francique **krawa* 'griffe'.

GRAVER

a. Tailler, entailler. Lorsque le verbe se rapporte à la meule, le contexte ne permet pas toujours de savoir avec précision de quelle opération il s'agit ; le plus souvent il s'agit de tailler les entailles pour les bras de l'anille. Voir aussi *engraver*, ou *aroyer* pour le rayonnage de la meule, ainsi que *regraver*.

à Lauwers Hernarde, de appareillier les meulles dudit moullin et à son peril les taillier, graver et mettre en estat pour mieulre (*Harelbeke 1395) ; *pour (...) trauwer 3 noefves moelles (...), ycelles graver pour les aisses mettre (...), les dittes moelles battre, rairijer et remettre à moulage* (*Valenciennes 1410) ; *à Jehan Place, pour sen sollaire de graver le noef marbriau mis au moullin de brais* (*Valenciennes 1419) ; *pour (...) mettre sus, trauwer et graver une noefve moelle audit mollin, qui amenee fu de Mons et le mettre à moulage* (*Valenciennes 1421 Comte) ; *fu marchandet à Jehan le Compte, carpentier demourant à Espinoit, de graver et taillier et compasser ladicte moelle et mettre à erre et ragrangier le trau dou milieu* (⊙Templemars 1439) ; *à Jehan Tor, mannier, pour avoir ouvré et gravé les meulles du molin de pierre et accordé icelles meulles* (⊙Seclin 1491)

b. Tailler l'emplacement de.

avoir troué une nouvelle moelle (...), avoir gravé l'ache et le tout mectre en point de mouldre (*Valenciennes 1503 Anzin)

GRAVIER

1. Ensemble de petits cailloux, gravier. Voir *groise*.

pour avoir (...) ouvreit de fosserie et au piez avaler le terre et le gravier qui faisoit empeschement au biés doudit moullin de Busegnettes (*Bavay 1430) ; *avec aussy avoir hyet et planté à forche d'enghien trois routes de pillotz (...), pour à chascun d'iceulx pillotz encaver une moufle de fer pour entrer et resister contre les pierres et gravier* (*Valenciennes 1523 Fossart) ; *pour avoir revallet le gravyé en desoubz le gouffre des*

*moulins d'Ansaing pour faire escouller l'eauwe hors de ladicte gouffre affin de povoir asseoir audit petit molin d'Ansaing le bachinaige dessus mençonnez (*Valenciennes 1532)*

2. * Fond de l'eau (couvert de gravier).

pour avoir nectoyet le gravier dudit moullin des poutees qui estoient assemblees en desoubz le gouffre dudit moulin, aussi pour redemmer [sic, lire prob. rendreuver] et remplir au loing d'une dicq contre pluseurs pillotaiges (...). À Robert de Marcq, pour 160 beneaux de gravier, terres et poutees qu'il a menet au loing de la dicq dudit moulin (Valenciennes 1540 Souverain)

► Puisque nous voyons Robert de Marcq emporter le gravier, les terres et les détritux, je suppose que le copiste a mal compris le début du texte et qu'il faut comprendre *pour avoir nectoyet le gravier dudit moullin et les poutees ...*

GRAVURE

Entaille.

*pour une viese aisse remise ou lieu de l'aisse qui brisie estoit remettre à point de le gravure de le muelle et le cocque du fier, qui trop petite estoit, avoir requerquiet et remis à point au trau de ledicte aisse (*Valenciennes 1434 Comte)*

GRÉ

Acception spécifique :

✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir *grande montee*.

pour mettre audit molin une nouvelle vergue, une nouvelle asse, ung nouvel gret et pour relever ledit molin (Kruibeke 1444) ; pluseurs pas, ensemble l'appoioir du gre d'icellui molin (Ingelmunster 1453)

► Cette appellation, je ne l'ai trouvée qu'en Flandre flamandophone.

GRENETIN

Bac à graines.

*ung grenetin à mettre grain emprés l'arbre, douze solz, le havot et demi havot, seize solz (*Lille 1499 moulin 2.3 huile)*

► Forme francisée du flamand *graentine* 'tonneau ou cuve aux graines'.

GRENIER

1. Grenier, partie du moulin ou réduit où l'on entrepose les céréales, les graines oléagineuses, l'écorce etc. Ce grenier se trouve souvent sous les combles du moulin à eau.

*on ne trouvoit à qui les [les blés] vendre et pour ce les falloit roster hors des greniers desdis molins, adfin qu'ilz n'empirassent (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour avoir refait et renouvelé le grenier desseure la maison du molin a oille appelé 'tordoir' (*Ninove 1423) ; faire un huis au grenier à mettre l'escorce (*Valenciennes 1423 tan) ; pour une serure audit gernier (OSeclin 1393) ; pour avoir piloté le grenier du moelin de bray estant deseure l'eauwe, ouquel l'on meth le moulure du bray dudit moelin de 6 pilos de quesne (*Valenciennes 1476 brais) ; pour ung nocquet, le noeture et crampons pour fermer le grenier où l'on met la moulure dudit molin (✕Cysoing 1525) ; un windacq pour tirer le grain sur le grenier d'en hault, avec deux nouveaux entrefens d'achelles sur le premier grenier et un entrefent de vieux achelin sur le grenier d'en hault du costé du moullin à bled (*Comines 1684 blé & brais) ; une platte echelle, les planches pour le premier et second planché, une autre platte echelle avec apuielle (...) avec une escalier pour monté au greniés (*Lille 1768 moulin 2.1.2)*

grenier au blé : *pour avoir (...) refait frenestres sur un leis, refait le gernier au blé des vieses aisselles qui furent ostees dudit culaich (✕Nœux-l.-M. 1381)*

grenier de blé : *à lui, pour 3 cerrures, dont il y a une au grenier de blé, l'autre au grenier de navette et le tierch à le huge où on met le motuire (*Menen 1432)*

grenier de navette : *à lui, pour 3 cerrures, dont il y a une au grenier de blé, l'autre au grenier de navette et le tierch à le huge où on met le motuire (*Menen 1432)*

grenier de semenche : pour l'achat de 7 botes d'estakes dont on a fait 2 paro[i]s, l'une au grenier de blé et l'autre au grenier de semenche (*Menen 1432)

► Le grenier de navette et le grenier de semenche servent au moulin à huile.

1497 Valenciennes

Nouveau grenier du moulin à eau à brais

ADN, B 9921, 44r°-v°

À eulx encores pour au grant molin du bray avoir rosté et mis jus le vieulx grenier où l'on meth le mouture dudit molin et en lieu de cestuy, qui riens ne valloit, y avoir ordonné et fait ung nouveau contenant 25 pietz de lonc et 10 piez de large. Et premiers avoir frappé en l'eauwe 5 pilotz, chascun pilot de 12 piez de lonc, de 6 polz quarez, et sur chascun pilotz avoir mis et assiz ung sommier portant de l'un des boultz sur lesdis pilotz et l'autre dedens le mur, chascun sommier de 10 piez de lonc, de 8 polz de hault et 6 polz d'espetz, et sur le bout des sommiers assire une soelle de 25 piez de lonc, de 5 à 6 polz de hault, et en icelle soelle avoir / ordonné 6 esteaux de 5 polz [sic, lire piez] de hault et sur iceulx esteaulx avoir ennewilliet une penne de 25 piez de lonc, de 5 polz quaretz pour le pailleter de demy bricque, et sur ladicte penne avoir mis 20 pieces de comble pour couvrir sus de thieulle, de 20 piez de lonc chascun queviron, de 3 polz demy par desoubz revenir à 3 polz par-dessus, et y avoir mis trois harpons de 10 pietz de lonc chascun, de 5 polz d'espetz et 7 polz de hault et une ventriere de 25 piez de lonc, de 4 à 5 polz de large ; et pour le planquier dudit grenier avoir assiz 16 gistes de 8 piez de lonc chascune et de 4 polz quarez, et sur icelles gistes avoir assiz 26 planques de quesne foellies, chascune planque de 9 pietz de lonc, d'un piet de large et ung polz d'espetz.

1541 Valenciennes

Grenier sous les combles du moulin à tan

ADN, B 9965, 64v°-65r°

À Severin Lavechin, Jehan Hecquet et Andrieu Lavechin, pour sur deux sommiers estant à la premiere platte forme dudit molin du than y avoir adjustiffyé et assis deux cours de gistes de quinze polch de point moyen à aultre, dont pour en asseoir l'ung a convenu faire des trous dedens ung mur de blanches pierres pour soustenir et porter icelles gistes de huit piedt chascune, de quatre polch quarretz. Et en deseure icelles avoir planquiet et fonset de planches de quartier de huit piedt de loing, ung piedt de larghe et ung polch d'espé, et les joings foeillees et clauwees sur lesdictes gistes.

Et sur l'ung desdis sommiers fait et ouvret ung refend furny de pluseurs estiaux eneswilliet sur ledit sommier, rallant jusques à la bauwisme, et entre iceulx estiaux mis roilles de bois de deux et de troix polch de gros et allencontre revestus d'asseilles de blancq bois de huit piedt, de pluseurs largheurs et d'ung doigt d'espé, le tout jointcs et clauwees contre lesdis roilles et esteaux.

Aussy deseure ladicte bauwisme estouppé et cloz de tingle croisees l'une sur l'autre de pluseurs longheurs, de deux polch de larghe et ung doigt d'espé.

Et contre les deux plattes seantes sur les murs et le baulcq seant (seant) sur lesdictes plattes, extrait et adjustiffiet pluseurs pieces de bois, les unes de deux et de troix polch et les autres de troix et de quatre, de pluseurs longheurs, avec avoir mis contre les troix pands de mur le deseure du planchier [ne faut-il pas le deseure dit planchier ?] jusques aux plattes et baulcq et y avoir clauwet et adjustiffy et pluseurs pieces de lambourdes pour revestir les troix pands de mur d'asseilles de blancq bois à la haulteur de quatre piedt et demy ou environ.

Et icelle oeuvre a convenu faire pour mectre et assembler le deü des moulures / des fermiers.

Et audit refens ordonnet ung cassich et ung huis y servant, furny de carnet, de roilles et de bordure et couvert d'asseilles de blancq bois, avec l'avoir pendu d'une paires de pentures à marteaux pour clorre et fermer ledit grenier quant bon semblera.

2. * Réserve d'eau pour le fonctionnement du moulin. Voir aussi *cabinet* et *estanque*, ainsi que *vivier*.

quoiqu'on permette de retenir les eaux vers les 7 heures en cette saison, il faut que les moulins de Cambrai et ceux au dessous aient leurs greniers pleins et qu'ils aient tourné au moins trois heures avant que ceux d'Erres aient de l'eau à suffisance pour tourner (Ramillies 1743 textes 1)

grenier d'eau : *de avoir (...) fait au deseure et à l'encontre de le seuwiere dou moulin de Rocque, pour tant que les yauwes estoient petites, ossi yceli seuwiere se tamisoit et n'i avoit point de grenier d'iauwe, 3 bastards de 3 piés demi de let (Recquignies 1422 – B 9413) ; comme ledict mollin aura quelquefois besoing de plus grande abondance d'eauwe que ladict rivierette ne polra furnir ne soit par le moien de quelque retenue ou grenier d'eauwe, ledit Jehan Leguien, ses hoirs ou aians cause seront tenus (...) de faire fouir, widier et approfondir la mesure de prey (...) avecq le circuir et enclorre de bonnes et vives crettes, le rendant à nature de vivier pour servir de grenier d'eauwe audict mollin (Willeman 1610) ; netoier la riviere et grenier d'eau (...) ; sy ne polront lesdits preneurs jecter ny permettre estre jecté en laditte riviere les terres et reiects empeschans le grenier d'eau d'icelle (Cambrai 1667 moulins 1) ; faire nettoier le fosses ou grenier d'eaue au moulin depuis la grande riviere (Escaut 1680 Selles) ; le lit de l'Escaut (...) est aussi très negligé et il est des parties si envasées (...) que les moulins sont sans greniers d'eau et reduits au courant naturel des sources (Cambrai-Escaut 1793)*

► Cf. : *le grand étang qui doit servir de grenier d'eau, est présentement réduit en prairie (Enghien 1703, DELANNOY, p. 43).*

Composés :

grenier du dessous vs **grenier du dessus**

✕ Plancher au niveau de l'étage à la farine vs Plancher au niveau de l'étage aux meules. Voir *planquier*.

le grennier du dessous avec ses gides et cloux, prisée à 9-11-1 ; le grennier du dessous avec les gides et cloux (Enghien 1687 bis)

► Le flamand *solder* de la prisée flamande signifiait aussi bien tout l'étage que le plancher de cet étage. La seconde version française de la prisée donne *la planchée inferieure / la planchée superieure avec les gyz et cloux*.

grenier d'en bas vs **grenier du haut**, **grenier d'en haut**

☒ Étage inférieur vs étage supérieur. Dans le moulin sur pivot traditionnel, c'est à l'étage inférieur que le meunier recueille la farine au sortir des meules ; c'est à l'étage supérieur que se situent les meules. Voir *estage*.

grenier du haut : *le planché d'en bas estimé à 15 lb 15 s ; item, le grenié du au du moulin contenant nonante quatre pieds [de gitte] huit chevilles [mesures de volume], 18 lb 18 s ; item, pour le planché contenant cent et quatre pieds de planches estimé à 8 lb 17 s ; item, le fond du moulin contenant soixante neuf pieds [de gitte] estimé à 13 lb 16 s (✕Avion 1774)*

► À Avion, les 94 pieds de gites 8 chevilles se rapportent à la poutraison, alors que l'article suivant concerne le planchéage.

grenier d'en bas vs **d'en haut** : *au grenié dans bas [sic] trouvez le colait au coupait de l'estacq et cienq carquand tendu à clé et à clouez servant à ladite estacq (...) ; au grenié dans haut [sic] trouvez noeuf estrié à clouze (✕Ennetières-en-W. 1750)*

GRÉS

Moellon de grès, pierre de grès, roche sédimentaire.

*pour 25 taulles de griés prises as quarieres à Kierinaing [= Quérénaing, au sud de Valenciennes] (...); à lui, pour 42 bouttis pris oudit lieu (...); montent ces parties qui mises ont estet en oeuvre à le seuwiere des moulins de Trith 117 s tourn. (*Trith-St-L. 1402); l'eau entre dans ledit tordoir, il faudroit rassir plusieurs grès et y remettre du mortier à tiullez (*Ramillies 1721 textes 1)*

Acception spécifique :

Contrepoids (de grès) fixé à l'extrémité d'un levier, surtout à l'extrémité du fléau de la trempure.

*au molin de than, pour avoir fait une caucque de noefve ferrures et le loyer d'une bende parmy le grés et le clauwer sur ladicte caucque, avecq y avoir fait une queville et une chaine de deux piedz de long (*Valenciennes 1521 tan); les broye, le pont, langue, fleaux, templeure, corroye, gret, six havet et patin (*Houplines 1704 blé); un poid de fer et un gré à la templeure (*Lille 1726 moulin 2.5.2)*

Composés :

grés de carry

Grès acheté à la carrière.

pour le grés de carry port 100 fl (OBusigny après 1644 facture)

grés du Locron

Grès provenant de la seigneurie du Locron, dépendance de la baronnie de Mortagne à Château-l'Abbaye. Voir aussi *pierre du Locron* (→ encadré 9 à *pierre* § 3).

*on veult (...) tout rentaveler de grandes plates de grez du Locron ou de pierre de marbre s'on [n']en pavoit finer de celles du Locron (*La Gorgue 1417)*

GRESBION

Trottoir.

*pour avoir fait une soif et gresbyon du long dudit rieu depuis l'estancque qui tourne l'eauwe es lavoirs jusquez au pont et renteret et renduevet ledit rieu (*Baisieux 1517)*

► Cf. BONNET, XX, p. 257 : *grébion* et FEW, XVI, p. 750b, art. néerlandais *greb*.

GRESSEL

a. Dans le moulin à huile, chacune des pierres plates qui garnissent le fond des mortiers (→ *pot*). *tailleur de pierre de grés et de blanque pierre : (...) pour avoir livret quatre gresseaux [sic] et assir au bloc où les estampez descendent au molin à olle à Wasseme (*Lille 1488); les cinq gresseaux de pierre (✕Seclin 1711); pour le blo dudit moulin avec les cinq greseau (...); item, les cinq etampe avec les deux hiet (*Don 1718)*

b. Dans le moulin à huile, chacune des plaques de fer qui garnissent le fond des mortiers (→ *pot*). Voir *fonsel*.

*trouvé dedans les pots du blocq dudit moulin cinq gresseau de fer (Comines 1684 nouveau moulin à huile); dans les pots cinq graiseaux de fer (...); item, cinq graiseaux de pierre appartenant à monseigneur le ducq d'Orleans reposant comme dans la priserie precedente (*Comines 1709 nouveau moulin à huile); cinq virreul d'estampe, cinq gresseaux, quatre de fer fondue et une de fer battu (*Comines 1746 tan & huile); les ferailles du blocq, les trouvant deux ponchelets, deux carquants, quatre chevilles, les esteute y servants, cinq gretiaux avec ses transique et claux y servans (✕Vermelles 1785)*

► À comparer au *marbre* qui a pu désigner un coussinet en métal.

► Le FEW, XVI, p. 57a, art. bas moyen-francique *greot* 'sablon', ne mentionne *grezeau* qu'en ancien poitevin, où le terme signifie 'terrain pierreux'. Les *grasseaux* que nous lisons dans les prisées de 1684 du moulin à huile associé au moulin à tan de Comines sont prob. erronés, dus à une confusion avec les dérivés de *crassus*, qui se retrouveront jusque dans la graphie *graisseau* de 1709.

GRESSER

1. Pourvoir d'une maçonnerie en grès.

*reparer le pignon du cotez du moulin, la gresser avecq bon mortiez de cendre avecq du rouge come devra est [sic] aussy tout la gresserie que ba l'eaus (*Valenciennes 1685 devis reconstruction Becquerel)*

2. Peser (avec des poidfs en grès).

le vindacque à gresser les sacs, le grand vindacque avec son rouhet à fourche et son eperon (✕Flines-l.-R. 1787)

GRESSERIE

Maçonnerie en grès.

*une toure (...) ; la fondation debverat estre de sept pieds de profondeur et de sept d'espeuseure ou mielx s'il est besoin, avec cinque ou six tas de gresserye hors de terre (OBusigny 1643) ; estant informé que l'on reposoit le seuille du radier des ecluses du moulin de Becqueriau sur la riviere de Ronel, nous nous sommes transporté sur les lieux au desous de Marlis pour verifier si on le posoit à la mesme hauteurs que nous l'avons trouvée le 13 du mois d'aoust de la presente année (...) à dix pieds neuf pouces mesure de Valenciennes plus bas que le desous du chapeau ou filiere, que le chapeau avoit onze pouce de hauteur et que le niveau du desous du chapeau estoit à huit tas de graisserie de l'arreste du batiment (*Valenciennes 1754)*

GREUX : voir GROISE

GRIFFET

Outil pourvu d'une griffe pour ôter les plantes qui poussent dans les interstices d'une vieille maçonnerie.

*le remain de celi pan tout nettijer et sacquier hors yerbez et arbroijes dou griffet de fier, resclater et repourgeter (*Recquignies 1413)*

GRIFLE

* Grand levier à fourche au moyen duquel on soulève la vanne. Voir *fourque*.

egrifle : *l'egrifle de fer prisé 7 florins (Douai 1680 moulin Delepierre)*

grifle : *le grand grifle de fer avecque onze boullons, avecque deux travers (Douai 1680 St-Albin)*

GRILLE

Treillis placé à l'entrée d'un appareil ou d'un récipient pour arrêter les éléments indésirables. Dans le nettoyeur (tarare), treillis constituant le fond de l'auge dans laquelle tombe le grain au sortir de la trémie. Dans l'*engrenoir*, le treillis protégeait les meules.

*le grand fer à fusee, axe et tracette, 48lb ; l'engrainoir et la grille, 4 lb (*Enghien 1755 Pont blé) ; le diale volant (...) estimé trente six livres, y comprises la tremuse, le rouet, la lanterne avec son arbre et ailes, manivelles et torrion de fer, une grille de fil d'archal, cloux et façon (*Leval-Ch. 1757 épeautre)*

GROCE

?

ratacqué les planques à ataquier pour fermer les pertuys qui soustiennent les groces (✕Nœux-l.-M. 1512)

► Des trous qu'on ferme mais qui soutiennent ... ? La phrase est prob. erronée.

GROISE et GREUX

Gravier. Voir aussi *cron* et *gravier*.

greux : *pour avoir hauchié la mote du dit molin de terre et greux (✕Hulst 1453) ; ledit recepveur a fait mener pour haulcier une dycke par où l'on va au molin de Monseigneur sur Greffeninghe 180 banniaux tant de brisures de mur que de terre appelé 'greux' (✕Dendermonde 1467)*

► Forme francisée du flamand *greus*, qui serait lui-même un calque du picard *groise*.

groise : *i sires doit trouver pierre u groize* (*Oudenaarde ±1275 *Veil Rentier*, p. 13) ; *pour le sollaire de luy et plusieurs manouvriers qui rosterent le groise et le terre qui rekeuwe estoit enz ou riu de Buzignetes par le cavain qui estoit au vivier deseure* (*Bavay 1366) ; *pour widier le terre et groise desous l'estanture dou moulin par dehuers et desous le bachin pour rassir à se droit* (*Hon-H. 1390) ; *pour avoir de fosserie ouvreit (...) à fossier, getter et vuydier terre qui estoit au devant dou ventaille moullerech de Hon et avaleit jusques à le groise* (*Hon-H. 1428 – B 9421) ; *pour avoir (...) plusieurs terres, groises et aultres descombres assamblez par les grandes yauwes entre le ventelage et le devant dicte estanque hostet et menet à le brouette au desous des seuwieresz* (*Valenciennes 1442 Anzin) ; *seront aussi tenus lesdis preneurs de rendre (...) les glacis desdis moulins à vent dures et solides avec crons et groages* (✕Lille 1725)

► Cf. FEW, XVI, p. 57a, art. ancien bas-francique *groot* 'gravier'.

► Ces mots ont la même origine que *grès*, que je traite séparément.

GROISEUX

Qui contient du gravier, graveleux.

pour 6 beniaus de terre groiseuse metre à deseure de ce traou pour avoir aire dure et qui se peuist ponter et deffendre (*Valenciennes 1367 Comte)

GROS DE LA VERGE

☒ Entrebüt, chacune des deux grosses pièces de bois qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur et auxquelles sont fixées les °pointes ou entes (→ *allonge*). Voir *entrebüt*.

Accompagné du terme précis en flamand :

pestel : *un chesne dont on fist le gros de deux des verges du moulin a vent (...), appellé 'pestel'* (✕Harelbeke 1401)

GROSSE : voir *moudre*.

GRUE

1. ✕ Aiguille, long poteau au milieu de la paroi au vent, destiné à soulager le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1). Dans certains moulins des environs de Lille, cette *grue* se composait de trois pièces reliant les différents colliers (→ *entretoise*) et le joug. Voir aussi *bauch*, *estel*, *gruyel*, *maquelaire*, *montant au milieu* et *postel de grue*.

pour avoir fait une nouvelle grue audit mollin ou lieu de le vieze qui estoit pourrie, avoir raissié de nouvel et eschanné le moittié du cullas dudit mollin (Attiches 1459) ; *pour avoir mis l'arbre dudit moulin sur estanchons, retallié le quingnet de desoubz, y mis ung quingnet entre le bauch anier et le grue* (Baisieux 1474) ; *une grue de 24 piés de lonc, aiant 6 paus par haut et 5 paus par desous d'un sens et d'autre sens 8 paus de largue à bracon deseues [sic]* (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *le paroir des vents, assçavoir les entretoises, loyens, le grue, eschannes, aisselin et roilles* (Lille 1558 moulin 3.13) ; *le gruee de 24 pied de lon, de 7 et de 8 pau et 6 pau de renflure* (Templemars 1579) ; *le parois des vents (...) le grue par devant de 3 pieches, de 24 pieds de loing et de 8 et 6 [pouces]* (Hellemmes ± 1650) ; *sept cheville servant au gru de la paroit du cotez des vent* (Coutiches 1751)

► Voici deux autres descriptions où transparait la grue de trois pièces :

la paroye de derriere aussy noeuve, estoffée de deux potteaux corniers de 25 piedz de loing, noeuif pauchz quarez, quatre entretoises, chacune de treize piedz de loing et de 9 pouchz quarez, trois potteaux, deux de huict piedz de loing et ung pouch [sic] de 9 piedz et de six et 7 pouchz de gros, 90 piedz de loyens de huict et trois pouchz de gros, l'achelin et blan bois et les eschannes par dessus (Hellemmes 1612) ; *la parrois du coté des vents etoffé de deux potteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur (...), d'un montant entre le gros bouginier et l'entretoise, de 3 pieds et demy d'hauteur sur 6 et 9 pouces quarré bois neuf, d'une roille de 12 pieds de gitte neuve, d'une entretoise de 13 pieds (...), de six loyens sous l'entretoise (...), d'un montant sous l'entretoise, de 6 pieds sur 10 et 11 pouces quarré de bois neuf, d'une deuxieme entretoise aussy bois neuf, de 13 pieds de long (...), de 14 loyens entre la seulle et l'entretoise (...), d'un autre montant entre la seulle et l'entretoise de bois neuf, de 13 pieds*

sur 10 et 10½ pouces quarré, d'une seulle de 13 pieds de long (...), d'une roille sous la seulle, de 13 pieds de long (...), d'une autre roille en bas, aussy de 13 pieds de long (Lille 1749 moulin 3.20)



Charpente du moulin à farine de Villeneuve-d'Ascq (Nord) : grue. Photo J.B.

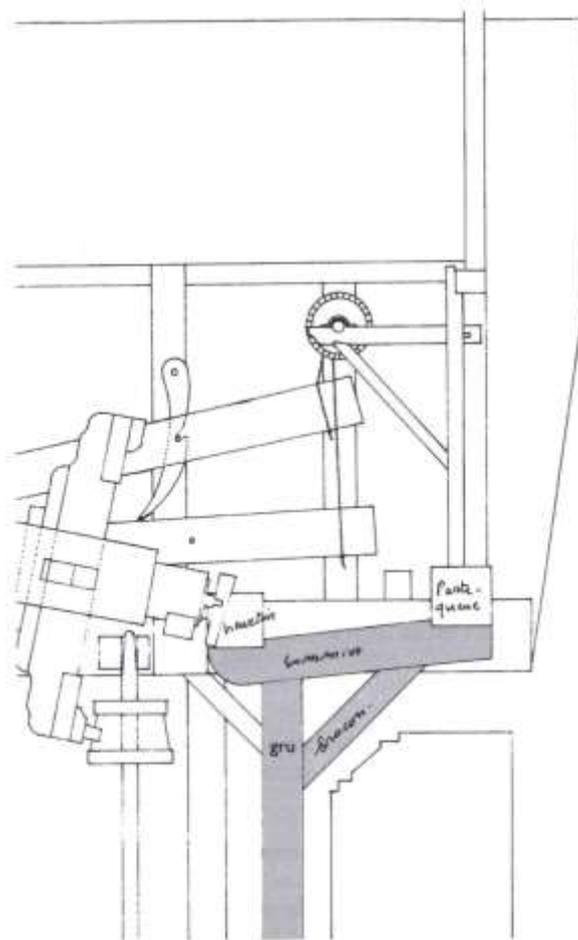
2. ✕ Poteau de remplage de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée).

la paroist de devant avec deux potteau cornié, entretoisse, gru et lien, planche d'happentie y servant (...); la paroist du cula avec deux potteau cornié, entretoisse, gru et lien, planche et echante (Coutiches 1738); la paroist de devant avec deux potteaux corniers, entretoises, grues et loyens, porte et chassis, planches d'apentis y servans (Mons-en-P. 1738); le pan du culas, deux potteaux cornus, grus, seuilles, entreloises [sic, lire entretoises], liens et planches (...); le pan de devant etoffé de deux potteaux cornus, grus, seuilles, entretoises, liens et planches (Cysoing 1761)

► Ce n'est qu'exceptionnellement et dans une aire fort réduite que le terme s'applique aux poteaux de remplage de cette paroi.

3. © ? – P.-ê. poteau qui porte à son sommet un sommier dont l'assemblage est consolidé par un bracon, assemblage qui fait penser à une ancienne grue. Dans le moulin de Templeuve, plusieurs éléments pourraient être qualifiés de *grue*. p. ex. la structure qui sert de support au palier du heurtoir (→ encadré 2 à *bauch* § 2) et au °porte-queue.

au bauch de la grue cinq bendes avecq sept crampons (Seclin 1629 moulin Rouge) ; quatre estriou et une cheville avecq clef, flottés, avecq deulx clouds hurtoir servant au sommier au deseur de la gru (Templeuve 1669)



Possible identification de la grue dans la charpente du moulin
Vertain de Templeuve. Dessin J.B.

Composé :

grue d'en bas

✘ Partie inférieure de l'aiguille au milieu de la paroi au vent, aiguille qui, du moins dans le calcul du volume de bois mis en oeuvre, se compose de deux parties.

la grus surs 13 pied et demy de longueur sur 13 et 11 pouce, contenant 40 pied gitte 2 cheville (...); la grus d'en bas surs 15 pied longueur sur 11 pouce, contenant 34 pied gitte 13 cheville (Salomé 1772)

GRUYEL

✘ Aiguille, long poteau au milieu de la paroi au vent, destiné à soulager le joug (→ encadré 2 à bauch § 1). Voir grue.

de mettre un bauch et plusieurs loyens du hault en bas, nommé 'le gruyel', au lés du culach (Baisieux 1408) ; ung gruyau au paroit du vend de 22 à 23 pieds de long et de 7 et 9 paulch d'en hault en descendant jusques à 4 piedz selon que l'ouvraige le requiert (Templemars 1579)

GUÉ : voir huet.

GUEULLE

Angle ou découpeur destinée à servir d'appui à un étai.

pour avoir fait au molin de Noe quatre faulx lyens (...) et les avoir mis de bout de deseure à la gueulle respondant à leur estacque et cayere (✕Nœux-l.-M. 1459)

► La même image se retrouve en flamand : BAUTERS, 2, p. 47b et *passim* se sert du substantif *muil* (équivalent exact de *gueulle*) pour décrire la manière dont les liens extérieurs de certains moulins sur pivot s'appuient contre la chaise.

Acceptions spécifiques :

1. * Partie antérieure de la fourche servant à lever les vannes, composée de deux dents ou °pattes et d'un vide intermédiaire. Voir aussi *embouchure*, *fourchon* et *hatrel*.

pour une bande de fer de 4 piés de loncq pour loyer par deseure toutes les aultres ferrures par deriere le geulle de ladicté caucque (Valenciennes 1469 Ogelens)

2. * Extrémité rétrécie du coursier à l'endroit où il se raccorde au bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique. Voir *hatrel*.

pour (...) desmachonner et hoster plusieurs pierres de greis qui se boutoient hors des joez des machonneries et murs de pierre du molin de Fossart faisant entree et gheule où l'eau passe pour aller audit molin, pour ce que ledit mur se fourfaisoit, ycellez pierrez remisez à caulch et à savelon, reparet et refait (Valenciennes 1430) ; *pour 2 havés de fer de 3 piés de loncq chascun servans à atachier le gowe du bachinage au pochart des longerons* (Valenciennes 1461 Brisebois)

► À Valenciennes (1461), la graphie, qu'on pourrait lire *golbe*, correspond à *golle*, c.-à-d. *gueulle*. À comparer à *puellent* (art. *canlatte*) pour *puevent*, à *huele* pour *heve*.

3. * Chacune des grosses pièces de bois qui bordent le fond du coursier et du bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique, et qui portent les deux bajoyers ; ou ensemble de ces pièces.

Voir aussi *gargerel*.

item, avoir fait une rayere et hatterel tout noef jusques au ventaille moloir, estoffé de cayere pillotté par dessoubz et postillez par deseure, braconnez bien et soufissaument, ladicté rayere estoffée de guelles et au milieu desdictes guelles une aisselle faisans le fons et sur lesdictes guelles 3 aisselles faisans haulteur à ladicté rayere (Bruay-la-B. 1459)

► Je ne crois pas que dans cette acception *guelle* soit une graphie de *gorle* 'ceinture'. Comme son synonyme *gargerel*, cette *guelle* serait à rattacher à la gorge, le premier à travers l'onomatopée *garg-*, le second à partir de *gula*.

GUEZ : voir *huet*.

GUINDE

a. Couvre-joint, pièce de bois équarrie et droite de faibles dimensions clouée de telle sorte qu'elle recouvre le joint de deux planches jointives. Voir *tingle*. Voir l'illustration à *lambourde*.

en quartelaige, pour trayans, roilaige, ghindes, charlaige, embrachure de roex (*Bavay & Hon-H. 1430) ; *sour chascune jointure avoir unne lambourde appiellée 'ghimde' [sic] clauwee et bien assisse* (*Hon-H. 1440) ; *six feuilletts renforcés de neuf piés de longueur et un de sept piés faisans ensemble cinquante quatre [sic] piés servans de guindes sur les joints de doses et à coté du baque* (*Leval-Ch. 1757)

► Dans le premier extrait il s'agit des éléments sciés pour faire une vanne au moulin de Busignettes (Bavay) et une roue au moulin de Hon-Hergies. Voir la note à *guinder*

b. Couvre-joint en plomb.

la grande palle servante à tirer l'eau au champs faite d'un tirant de dix piés de longueur, de trois pouces et demi d'épaisseur sur cinq pouces et demi de largeur, de deux doublaix de trois piés de longueur, de trois pouces d'épaisseur sur cinq et demi de largeur, et de treize piés de doses de deux pouces d'épaisseur sur dix de largeur garnies de guindes de plomb (*Leval-Ch. 1757)

► Voir la note à *guinder*.

GUINDER

Garnir de couvre-joints. Voir aussi *tingler*, ainsi que *reguinder*.

de register de nouvelles gistes ledicté huge de Rocque plus haut de l'iauwe demi piet que l'autre ne fuist ; item, lassus fonsser de planke et les ghinder ; item, ycelle huge viestir de

planque sour le viese planque 4 piés de haut (*Recquignies 1438) ; *item, reviestir de planque le masse entre les longerons de le larghece et des[c]endans sour les esclieux et les planques mousser et ghinder* (*Recquignies 1443) ; *le col de malart faisant saut de l'iauwe du moulaige avoir ghindet et mousset* (*Recquignies 1453)

► L'hésitation entre *ghinde(r)* et *ghuide(r)* n'est pas possible : dans le texte de Recquignies de 1453 (ADN, B 9450, 21r^o), il y a un trait distinctif sur le *i* de *ghindet* ; de plus, il y a les *guindes* qui figurent dans la longue prisée de Leval-Chaudeville, rédigée en 1757 (voir l'article précédent). S'y ajoute que la graphie *ghui-* est rarissime dans les textes de l'époque : je ne l'ai rencontrée que dans certains prénoms. Si j'ai hésité entre les deux graphies, c'est surtout parce que le *DMF* cite deux emplois du verbe *guider* dont l'interprétation manque de précision mais qui ont assurément le sens qui nous occupe ici. Les deux extraits proviennent du *Trésor des chartes du comté de Rethel* et datent de 1410 :

- « protéger, arranger qqc. » : *Item, pour avoir faict en la petite chambre de Mademoiselle, sur le ruys des molins, six fenestres sur les grandes fenestres de ladite chambre et lesdis grand fenestres guider pour garder du vent ;*

- « munir, pourvoir qqc. de qqc. » : *...et au debout dudit parloir faire une paroye de fust estoffé de suelx, d'esteaux, de lattes et de poteaux bauchie et guidée de bonnes planches de chesne.*

Bien que le rapport étymologique ne soit pas clair, je me demande si les 50 *guinches*, pièces de bois sciées qui s'ajoutent aux 16 grandes planches servant à la couverture d'un pont-levis (pièce de 1463 provenant du département de la Meuse mentionnée par GODEFROY, IV, p. 386a) ne seraient pas des couvre-joints aussi. Ce ne sont certes pas des crochets, comme le *DMF* voudrait le faire accroire.

Quoi qu'il en soit, c'est *guinde(r)* qui figure dans les textes que j'ai analysés.

Je préfère ne pas m'engager trop dans la discussion sur l'étymologie de ce terme technique, et renvoie à ce sujet au *DEAF*, W 1669 et sv., qui, tout en ignorant le sens technique qui nous occupe ici, exprime des doutes concernant la parenté entre *guinde* ('galon pour tenir les cheveux') et le **vinda*. Le dictionnaire attire l'attention sur le fait que *guinde* figure aussi parmi les variantes de *guite* 'sorte de long manteau'.

- H -

HABILLEMENTS

Équipement. Voir aussi *harnas*.

*pour refaire le roue du molin et de redrechier les volans et de revisiter les autres habillemens et harnasch (✕Sluis 1393) ; soient prisiez les abillemens desdiz molins (✕Saaftinge 1394) ; de laquelle tache il ot pour sa paine et travail par condition que l'en lui livroit toutes choses fors tant seulement sa main et les abillemens à charpenter, pour ce 25 lb 10 s (✕Harelbeke 1396) ; à Jehan Baton et Pol, son compaignon, soyeurs, lesquelz desdiz quesnes ont soyé et delivré telz bos, aisses et autre abillement que lesdiz carpentiers ont voulu avoir (*Ninove 1444) ; la montee, les degrez, la queue, ung nouveau harnois à 64 dens, le sciveloop et pluseurs autres habillemens et ouvrages y servans (✕Ingelmunster 1455) ; pour avoir fait 5 havés de fer desoubz l'eaue aux deux costez de la rayere dudit nouvel molin servans à tendre habillemens à peschier (*Menen 1457)*

Composé :

habillement tournant

Élément du moulin qui tourne. Voir *harnas courant*.

4 livres de grasse et oing de porc à oindre et engrasser les engins et habillemens tournans de cedit molin (✕Ingelmunster 1460)

► Appellation qui ne se rencontre qu'en Flandre flamandophone.

HABILIER

Équiper, pourvoir de tous les éléments nécessaires au bon fonctionnement.

pour avoir fait ung arbre tout noef audit moulin, l'abiliet et mis sus (✕Baisieux 1462)

HACHE

Hache, outil consistant en un fer tranchant monté à l'extrémité d'un manche. Voir aussi *happe*.

*de haches, martiaux de fer et aultres instrumens despechierent ladicte glace, qui si grandement accumuloit et arrivoit contre les edifices desdiz molins (*Ninove 1408) ; pour une hache acheree servans à desglachier (*Valenciennes 1435 St-Géry) ; dix huit manches de marteau, une manche de maille de pont, quatre manches de deglaçoires, une manche d'hache et une de picron (*Lille 1726 moulin 2.5.1)*

hache à desglachier : *pour 2 haches à desglachier, 24 s (*Valenciennes 1435 tan)*

HAIE

☒ Lattis, ensemble des barreaux du volant, avec éventuellement les cotrets (→ *costret*). Voir *haisin*.

refaire et remettre à point les parois, les voiles, les hayes et les degrez dudit molin (✕Sluis 1433)

► Forme exceptionnelle p.-ê. due à une correction erronée de *haise* en *haie*.

HAIGNE

Prob. anneau métallique.

à Jehan Stevenin, fevre (...) pour arondir les haignes du molin et les ralongier et de refaire l'esperon, pour tout 3 lb 12 s (✕Eine 1443)

► Parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine, le *FEW*, XXII₂, p. 122b mentionne le picard *haigne* 'anneau (de chaîne ou de cloche)', mais propose d'en corriger la définition en 'dispositif en forme de Y pour suspendre une chaîne ou une cloche'. Le *DMF* donne cependant un autre exemple où il s'agit manifestement d'un anneau.

HAIRE

Sec.

*y celui bachinaige dou grant moulin restraintirent par estriés de fier, y mirent un longeron, firent et assirent 2 noef palers de bois haïres et remisent à point (...); (...) rasirent les arbres par le dehors sour noef plommas et sour noef racoïllemens de bos haïres (...); (...) pour 11 kevirons et demi de bos haïeres (...) dont on fist 2 anrees, 4 plommas et les racuïllement devant dis (*Recquignies 1425)*

► *Haire* ou *are* est de la même famille qu'*aride* (< *aridus*) (FEW, XXV, p. 216). La graphie *haïeres* est étrange

HAISE

1. ☒ Lattis, ensemble des barreaux du volant. Voir *haisin*.
haïse : *pour ourles pour atackier as haïzes (...); (...) pour 1 cent de clau de fier pour les haïses (✕Scheldewindeke 1377); pour 3 cens de clau de fier pour les haïses et pour les ourles atackier as haïses et pour mettre en ouvrage à le huge de le pierre (✕Bottelare 1377); une karee de perches servans à faire haïzes pour les molins (✕Cysoing 1527)*
2. * Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d'eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à ventail § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant. Voir *grail*.
hage : *le ponçaus à pasés outre devan le molin o blé et le hage (Marquette-l.-L. 1569); une hagle par devant les ventelles (Lille 1606 moulin 2.1.1); une hage par devant les ventelles (Lille 1627 moulin 2.2.1)*
haïse : *le bois d'une haïse servant devant le ventelle dudit mollin (La Gorgue 1487)*
 ► Cf. FEW, XVI, p. 121 et sv. art. ancien bas-francique **haisi* 'buissons, arbustes', qui mentionne les formes avec -s- (*haïse, haisin* etc.). Mais comment justifier la forme *hage* du râtelier ou treillis placé dans un cours d'eau ? Le FEW, XVI, p. 113 et sv. art. ancien bas-francique **hagja* 'haie, clôture de buissons, de branchages' mentionne pour *haie* des formes en -age, mais uniquement au sud d'une ligne Loire-Vosges. Vu que la forme la plus ancienne dans l'acception 'râtelier' est aussi *haïse*, je préfère ne pas dissocier *haïse* et *hage*. J'ai d'ailleurs rencontré aussi des *hagin* et *haginer* pour *haisin* et *haisiner*. Faut-il voir dans ces formes une influence du moyen flamand *hage* 'haie', qui aurait ensuite donné les dérivés *hagin* et *haginer* ? *Hagle* est probablement erroné.

HAISICH

- ☒ Lattis, ensemble des barreaux du volant, avec éventuellement les cotrets (→ *costret*). Voir *haisin*.
haisich : *pour 25 pierches de haisich (...) dont on revesti lesdis volans (✕Beuvry 1368)*
haisis : *on (...) recuigna les vollans et refist on les haisis tout noef desdis vollans (OTemplemars 1438)*

HAISIER

- ☒ Garnir (le volant) de son lattis (→ *haisin*). Voir *haisiner*.
pour avoir haisiet ungs vollans tous noefs (✕Cysoing 1438); pour avoir haisiet les 4 debous de vollans tout noef de lattes et de costrés (✕Baisieux 1439)

HAISIN et HANGIN

N'ayant aucune preuve concrète de l'existence d'*haisine*, mais ayant rencontré *hasinet*, j'ai ajouté à chaque fois l'accent aigu pour classer les *haisiné* à l'entrée *haisinet*.

- a. ☒ Lattis, ensemble des barreaux du volant, avec éventuellement les cotrets (→ *costret*). Le mot, qui est normalement un collectif, se rencontre très rarement au pluriel et désigne alors soit 'le lattis de plusieurs ailes', soit 'les barreaux du lattis' (voir acc. b). Voir aussi *haie, haïse, haisich, haisinage, haisinet, haisinure* et *hec*.
hagin : *la vollee de dehors, entrebus, deux hagin, cottreau, canlaste (✕Lille 1642 moulin 3.15)*
haisin : *pour abatre et faire le bos dont on fist le haisin dudit vollant (✕Nœux-l.-M. 1359); pour 40 perches de sauch dont on fist le haisin, 7 s; (...) pour un fresne dont on fist 8 costerés qui sont as volans dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1384); pour l'estoffe de 2 hazins*

et les costrais dont on rehazina 2 pierces de vollans (OTemplemars 1403) ; pour le sollaire de lui et de ses 3 varlés au refaire les 4 haisins dou moulin à vent estant deseure Mequignies (✕Mecquignies 1405) ; pour 1 cent de grans thilloels et 8 perchez (...) de coy on a fait haisin pour le mollin à vent de Mecquegnies (...) ; (...) pour fendre lesdiz tilloeux et perchez et faire ledit haisin (✕Mecquignies 1409) ; pour demi cent de grans tilloelz (...) pour faire haisin pour le mollin à vent (...) ; item, pour 4 grandez perchez de frasne pour lesdis haisins (✕Mecquignies 1410) ; pour 6 pieces de loncqz frasnes de 38 piés de loncq cascun (...) mis et employjés (...) au faire les haisins des 4 volans doudit moulin à vent (✕Mecquignies 1421) ; pour 1 cent et 58 pieches de haissin pour le Haut mollin (Mouscron 1473) ; biau cop de hesin de sauch pour le moulin au vent (✕Petegem-a.-d.-S. 1477) ; rehaisiné les quatre vollans de noeuf haisin, cottrez et canlattes (...) ; item, pour ung cent de haisin pour ledit mollin, de huit pietz de loncq (✕Nœux-l.-M. 1517) ; pour avoir ouvré et mis juz les chions des volles dudit mollin de Noeue, le avoir rehaiginé de noeuf furnis de cottrez de 35 pietz de long, d'un paux brocquiet et 3 paulx de large et furni de haisin de 10 pietz de long (...) ; (...) pour avoir livré pour ledit mollin deux cens 80 pietz de cotterés à 2 d ob le piet, sont 58 s 4 d ; item, ung cent de haisin employés aux volles dudit mollin au pris de 50 s le cent, icy par marchié fait 50 s (✕Nœux-l.-M. 1528)

haisin de molin : pour 5 cens demi de haisin de molin (✕Lille 1484 – ADN, 1 AH 4424)

haisin de volant : une sauch pour faire hasins de volans de molins (baronnie de Cysoing 1399)

hangin : ung cent de hangein pour refectionner les vollans du mollin de Chysoing et (...) deux lattes de hangein (✕Cysoing 1630) ; la vollee avec deux entrebuus, quattres pointes, engin, cotterau, quanlattes (...) et à present trouvé pareilles vollés, entrebuus et pointes, enghen, cotterau (✕Mouscron 1659) ; pour tous les hengains et ferailles qui se trouvent sur toute la volé, compris deux draps (...) ; pour deux chions et avec 6 hengains (OBusigny 1695)

► En plus des cas signalés ici, nous rencontrons encore *hangin* à Mortagne-du-N. en 1591 et à Lille en 1627. Ces formes sont dues à une confusion avec *engi(e)n* après le passage de *haisin* à *hagin*. À Busigny (1695), *hengain* sera remplacé par *hazin* dans le compte de 1698.

hergin : les deux entrebus (...), les quatre pointz, assçavoir coutreaus, lattes et hergin (✕Herseaux 1577)

► Le *r* adventice de *hergin* et de *herghin* (Herseaux 1577 et 1627) serait soit la conséquence d'une mauvaise lecture d'*hengin* ou d'*heigin*, forme que nous rencontrons dans le compte de 1550 du même moulin, soit un *-r-* hypercorrect (cf. WILLEMYNS, p. 287 sv.), à comparer à *archier* pour *achier*.

b. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.

haisin : 50 hasins au pris de 1 gros la piece, livré soubz le molin (✕Haasdonk 1448)

HAISINAGE

☒ Lattis, ensemble des barreaux du volant, avec éventuellement les cotrets (→ *costret*). Voir *haisin*.

haquinage : les deux entrebus, quatre chions avecq le haquinage (✕Cambrai 1617 moulin 1.5)

► *Haquinage*, nouvel avatar d'un dérivé de *haise*, est étrange. Le copiste aurait-il mal lu le *-g-* de *haginage* ou y a-t-il une influence de °*hec 2* ?

haisinage : deux entrebus my en croix dedens la teste de l'abre, à chacun debou y at ung chion avecque hassinaige tenant audict chieon (OVillers-en-C. 1628)

HAISINEMENT

☒ Action de garnir (le volant) de son lattis (→ *haisin*).

pour le bos dont on fist le haisinement dudit volant (✕Nœux-l.-M. 1368)

HAISINER

☒ Garnir (le volant) de son lattis (→ *haisin*). Voir aussi *ahaisiner*, *clore*, *haisier*, *revestir*, ainsi que *rehaisiner*.

haginer : pour avoir mis un entrebut, deux poinctes et haginer les volantz du Rouge molin (○Seclin 1550)

haisiner : de *hasiner* un volant audit molin (✕Nœux-l.-M. 1367) ; pour faire et *haisiner* 2 pierches de volans, parmy le *haisin*, *costrés* et *claux* (○Templemars 1402) ; pour le bois de 12 *costrés* de *chanlatte* servans à *haisiner* lesdis volans (✕Armentières 1413) ; pour *haissiner* tous les *vollans* et *abatre* l'*omiél* pour *ferre* les *costrés* (✕Mouscron 1473) ;

HAISINET

a. Lattis, ensemble des barreaux du volant, avec éventuellement les cotrets (→ *costret*). Voir *haisin*.

haginet : la *demy* volez d'en dedans, à sçavoir un *entrebus*, deux *pointes*, *haginé*, *cotteriaux* et *calattes* (✕La Bassée 1680 blé) ; la *demy* volé de dedans avecq l'*entrebus*, deux *pointes*, *aginé*s et *cotteraux* (...) ; celle de hors, l'*entrebus*, deux *pointes* et *aginé*s (✕Allennes-l.-M. 1696)

haisinet : une *sauch* (...) dont on a fait le *hasinet* des volans (✕Cysoing 1499) ;

b. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.

haisinet : *claux* et *bendes* de fer pour la *caucque* et *hesiné*s et *costieres* (...) ; (...) plusieurs *haisinés* à *clorre* les *vollans* (✕Harelbeke 1396)

HAISINURE

☒ Lattis, ensemble des barreaux du volant, avec éventuellement les cotrets (→ *costret*). Voir *haisin*.

une *plaine* *haizinure* faite aux *vollans* dudit molin (✕Cysoing 1472) ; le *hasinure* est bonne, *reservé* qu'il faut metre *aultres* *pieces* de *costrés* (✕Busigny 1574) ; les *entrebus* et *chyons* (...), les *lattres* et *assinures*, avec les *draps* (✕Hem-Lenglet 1684)

HAISTRE

Jeune hêtre.

à Jacquemart Barisel, *abatteur* de bois, pour son *sallaire* d'avoir *abattu* (...) plusieurs *haistres* et *aultres* *menus* bois *employés* à faire *pillotz*, *ventrie[re]s* et *fagotz* servans à *reffaire* *ladicte* *rive* et aussi *ladicte* *estancque* (*Bruay-la-B. 1473)

► Comme *haisin*, *haistre* est un dérivé de l'ancien bas-francique **haisi* 'buissons, arbustes', acception qui est encore toujours celle du néerlandais *heester*. En français l'appellation *hêtre* est devenue celle du jeune hêtre, à distinguer du hêtre adulte, qui se disait *fou* (*faux* en picard).

HALLOT

Saule (*Salix*) têtard.

il ont ouvret au *roster* plusieurs *hallos* qui *empechoient* à la *riviere* de *celi* molin (*Valenciennes 1400 Souverain) ; *jusques* au *bout* de la *ville* de *Morenchiez*, *aussy* vers le *marés* dudit lieu, y a plusieurs *fontures*, *hallos* et *plois* qui de *nécessité* sont à *retrenchier* et *mettre* à *droitte* *ligne* le plus que faire se *polra* (*Escaut 1469 copie) ; pour plusieurs *perches* de *hallotz* servans aux *molins* de *ladicte* *baronnie* de *Chisoing* (baronnie de Cysoing 1527) ; *est* *besoing* depuis le *chastel* de *Selles* *jusques* à *Thun* d'*oster* plusieurs *alotz* de *saux* et *aultres* *plantices* [*hallots* et *saux* et *aultres* *plantieres* dans l'autre version] *quy* sont aux *rives* de la *riviere* et de *debarbier* *icelle* *riviere* *jusques* à *rive* [*à vive* *rive* dans l'autre version] *affin* que l'*eae* puisse avoir son *cours* (*Escaut 1566)

► Cf. FEW, XVI, p. 175a, art. ancien bas-francique *hasal* 'coudrier' (à comparer au néerlandais *hazelnoot* 'coudrier'). Cf. COCHET, p. 92 ; HÉCART, p. 245 ; VERMESSE, p. 280, etc.

HANGART et HANGAIRE

Abri provisoire.

hangart : *pour demy cent de lattes d'ausne simples pour faire un hangart deseure le moulage du molin du Fonsart (...). (...) avoir fait un hangart deseure ledit moulage et belfroy que pour les tenir à soubz thoit tant que ladicte machonnerie et le charpentaige se sont continuez jusques à lever ledit charpentage* (*Valenciennes 1517)

hangaire : *et sour les deux loncs pans de mur et pignon d'icelle maison un faul comble et hangaire estoffés et ordonné de le longueur d'icelui moelin à couvrir d'esteulle pour le garde des machonneries et sommiers dudit moelin* (*Valenciennes 1444 Faloise)

► C'est aussi l'abri des ouvriers lors de travaux de construction importants : à *Josse Stragnier (...), pour pluseurs pilos, perches croissans à lui achatez, par priserie montant à 14 cens de laigne, employez tant à faire pilos à ladicte estanque comme à faire un hangart et aussi à faire clefz à ladicte estanque* (*Menen 1457)

HANGLE

✗ Ensemble des pièces de bois constituant le chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue. Voir *quevalet* acc. spéc. 5.

pour avoir fait la keuwe et avoir reffrmet le hanghez et à faire les pas de la montee (Elsegem 1444)

hangle d'apas: *pour deux journees avoir soyet deux hanglez d'apas pour la montee et un baulc nommé 'pasbalke'* (Elsegem 1444)

► Calque du flamand *hanghel*, qu'on retrouve dans *hanghel-hout* [litt. 'bois au moyen duquel on suspend'], appellation encore courante en flamand du chevalet soutenant l'escalier extérieur.

HAPPE

Hache. Voir aussi *hache*.

cinq desglaçoirs à buisse, un marteau à pointe, une happe et deux viroeuilles servans à la ventelle (*Lille 1726 moulin 2.5.1)

► Cf. BONNET, XXI, p. 36 : (*h*)ape.

Acception spécifique :

Chacune des deux lames de l'agitateur (→ *mouvet*) du moulin à huile. Voir aussi *grant fer du mouvet*.

le mouvé, careul et mouffles du mouvé [pièces en bois] (...); *un mouvé et deux happes prisé cinquante deux pattars, cy 52 p. ; la payelle prisé dix huict florins et demy, cy 18 fl. 10 p.* [pièces en fer] (✗La Bassée 1689)



Lame de l'agitateur du moulin à huile de Villeneuve-d'Ascq. Photo de l'auteur.

Expressions :

à la happe

Dressé à la doloire (hache à manche court).

pour une piece de bos à le hape pour metre derriere le muele à lever où elle se repose (*Valenciennes 1367 St-Géry); *pour remettre 2 aissielles au bachin moullerech, bien*

joinsses à le happe et emplies de mousset entre les jointures et lambourder sus (*Bavay 1388) ; *reviestir l'arkure de plankez joinsez à le happe* (*Recquignies 1391) ; *fonser sur les coursieres de planckes jointes à le happe* (*Valenciennes 1419 Fossart)

► Cf. : *7 asselles de 9 piés de loing et 2 dosses de ceste longueur, icelles retaillies à le happe* [ADN, B 9108 (1452) Le Quesnoy, écurie du château]. Dans les moulins et les fermes, les planchers étaient souvent constitués de planches qu'on dressait à la doloire ou à l'herminette pour les juxtaposer ensuite tête-bêche, le côté de la racine étant plus large que le sommet du tronc. Le sciage de planches parfaitement rectangulaires était considéré comme un gaspillage (Cf. SIPMAN 1, p. 297).

HARACHE

Prob. commande, corde assez courte qui facilite la fixation de la meule au câble des meules. Voir *commande*.

la grosse corde avec la harache prisee la somme de neuf livres (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684)

► Assez fréquent dans les textes du nord de la France, la *harache* désigne tantôt un cordage, tantôt un élément tressé, p. ex. un filet à mailles nouées permettant de soulever des charges. Cf. : *pour 4 haraches de cavesne servans à loyer bos pris à le Salle et mener sur ledicte seuwiere, pesans ensamble 36 livres* (*Valenciennes 1427 Anzin). Pour une mise au point concernant l'étymologie du mot, cf. DEAF, H, 174-176.

HARCE : voir *harte*.

HARDIERE

Sorte de burin.

trois huiz, une hardiere et un formoire, une sciie et deux deglaçoires, deux tarelles, un amorçoire, une cachette (*Ramillies 1754 moulin 2.4)

► Le mot a plusieurs sens en picard, mais dans cette énumération il doit s'agir d'un outil en métal. Pour le burin, cf. BONNET, XXI, pp. 35 & 36 : (*h*)ardi ; MAES, p. 20 : ardi.

HARNAS

a. Équipement, machine, engin. En fait, l'ensemble du matériel permettant l'exécution d'un travail. Voir aussi *engin* et *harnescure*.

le couverture dez ais ne pooit tenir yawe as plovez et pour ce pourissoit tous li harnas par dedens (✕Nœux-l.-M. 1364) ; *de faire et ouvrir le harnas et le trieulle du puch des molins de wedde* (*Templemars 1400) ; *deux pieces de bois de cras ommiel employees à faire pluseurs harnois pour la necessité desdis molins, si comme templiaux et pluseurs autres choses* (*La Gorgue 1420) ; *pour ung car (...) qui amena aussi les moulettes et le harnas des carpentiers* (○Templemars 1437) ; *pour avoir refait le harnas au debout de le quewe* (*Templemars 1476) ; *pour quatre quevilles servant à clauwer le harnas quant on thira le nouvelle moelle sur l'enquavestrure, de 12 polz de loncq chascune* (*Valenciennes 1485 St-Géry) ; *pour leur paine et salaire d'avoir tiré en hault sur le beffroy dudit molin atout leurs harnas et engiens la neufve pierre* (*La Gorgue 1491) ; *ung planchier derriere les harnas de dix piedz de loing et de noeuf piedz de large escarsement* (*Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler) ; *une prisee et estimation general de main commune de tous lesdis moulins ensemble des hers, piecez, harnas, ustensils, ponts, poncelets* (Lille 1719)

Pour le harnas de la presse d'un moulin à huile, voir aux composés art. *harnas de laie*.

b. Équipement de transport (attelage et moyen de transport).

pour le salaire du harnas Pierart Crocquet, qui mena ledicte moelle de Tournay à Templemars, 50 s (○Templemars 1395) ; *pour le refection des harnas rompu à la voiture dudit quesne* (✕Elsegem 1445)

Acception spécifique :

Engrenage, jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °fuseaux ; ou ensemble des rouages servant au fonctionnement du moulin ; ou même chacune des deux roues d'engrenage,

°rouet ou °lanterne. Voir aussi *cauchure, enharnescure, habillement* et *harnescure*, ainsi qu'*engin*.

harnas : *un nouveau harnas de 48 dans et 9 fuseaux mis a la ruue et au rouwet* (✕Kieldrecht 1398) ; *un nouvel harnas estoffé si comme de tortele, d'espines et de pines* (✕Elverdinge 1399) ; *pour l'achat du bois de 4 harnois de bois de neffliet dont l'un harnois a esté mis et employé au moulin à vent et l'autre à moulin à eaue, ouquel moulin à eaue il le fault faire et employer tous les ans un nouvel harnois ou plus pour ce qu'il est souvent desoubz eaue et bois de nefflier ne puet souffrir eaue, et les autres 2 harnois sont en garnison oudit moulin à eaue, pour ce ycy pour l'achat d'iceulx 4 harnois, 12 lb* (Harelbeke 1401) ; *pour ferer le engien et le harnaz qui va dedens le reuwe dudit molin* (✕Kruibeke 1422) ; *de faire et charpenter ung nouvel harnois ou molin de mon dit seigneur (...) et livrer toutes les cammes à ce servans de nouvel bois de mesplier, le oster hors et remettre ens (...) 18 lb* (✕Sluis 1436) ; *ung nouveau harnois à 64 dens, le sciveloop [= °lanterne d'engrenage] (...)* (✕Ingelmunster 1455) ; *4 livres de grasse pour oindre et engrassier les harnois, sciveloop, roe et les autres engins tournans* (✕Ingelmunster 1457) ; *pour avoir livré tout le dur bois qui a esté employé au molin tant à faire les dentures et fuseaulx comme à furnir le harnats par dedens icellui molin* (✕Petegem-a.-d.-S. 1457) ; *pour avoir fait et livré ung harnoiz complet oudit molin, contenant 52 dens appelez 'cammen' et 9 fusees tout de boiz de mesplier, aussi pour avoir fait et assiz la petite roe appellé 'sciveloop'* (✕Ingelmunster 1461) ; *pour avoir fait et carpenté (...) ung neuf arble, une neufve reue, ung neuf rouet et une neufves tourtes et mis audit molin en lieu du viés harnas qui estoit tout usé par poureture* (*La Gorgue 1487) ; *de avoir fait nouveaux harnas au molin de bos dudit hospital et pour ce faire avoir livré plateaux, fuzeaux, quevilles et bos* (✕Seclin 1495) ; *une maison, edifficez, molin, molages servans à molre, brasier et reschauffer waranche meismes et avec ce pour battre oille et molre blé se mestier est, tournans à forche de chevaux, avec tous les hernas, hostieulx, huisines et offechines y convenables, necessaires y et servans [sic]* (♥Douai 1457 St-Albin) ; *le rou et [sic, lire rouet] avec ses bras, harna, coings, fourure et rabot* (*Marcq-en-B. 1783)

► À Petegem-aan-de-Schelde (1457) le scribe rend deux fois la même idée. Cf. G. LEGROS, p. 301 : *hèrna*.

harnas dedens, harnas par dedens : *renouveler le harnats par dedens de fusseaulx, dentures et autres ouvrages* (*Moregem 1455) ; *d'avoir refait le harnatz dedens, qui fu rompu par fortune de temps* (✕Petegem-a.-d.-S. 1458)

Accompagné du terme précis en flamand :

cam [= alluchon (→ *queville* acc. spéc. a)] : *le harnas que on appelle le 'camme' ramuser* (*Harelbeke 1398)

vercammen ende verspillen [= remettre des alluchons et des °fuseaux] : *pour avoir fait un nouvel harnas, que l'en nomme en flamenc 'vercammen ende verspillen'* (*Harelbeke 1405)

sciveloop [= °lanterne d'engrenage] : *le hernoiz dit le 'sciveloop'* (✕St.-Baafs-Vijve 1452)

Composés :

harnas courant

a. Ensemble des éléments du moulin qui se meuvent, surtout l'engrenage formé par le rouet et la lanterne. Voir aussi *harnas mouvant, harnas tournant* et *ouvrage tournant*.

Mathis Bourse et son varlet, carpentiers, 6 journees pour rasseoir et refaire les poinils du harnas courant (*Quesnoy-s.-D. 1393) ; *laye, pos et tout le harnoiz courant estoffé bien et souffisanment* (*La Gorgue 1417 huile) ; *l'arbre, reuwet tournant en l'eauwe, rouwet, lanterne, pons à lever les meulles, fleaux, arcures, couverture, tremuye, tremuyon, bacquet, le met, encaveture, les ablocqs autour desdictes meulles et generalmente tout ce que sert audit harnas courant et travaillant en valeur de quatre cens soixante deux livres* (*Marcq-en-B. 1594)

b. Élément du moulin qui se meut. Voir aussi *engin courant, engin tournant, habillement tournant, harnas mouvant, harnas tournant, ostil mouvant, ouvrage tournant* et *utensil mouvant*.

10 livres d'oingt pour oindre l'arbre et autre harnas courant dudit moulin (OSeclin 1392) ; le mannier doit retenir lesdis molins de tous harnois courans et de pel, latte et couverture exepté l'enviesir (✕ & *Beuvry 1450) ; avoir mis les moeulles à mollaige et avoir rapoinctié d'aucuns harnas courans pour ledit moulin (✕Béthune 1513)

harnas dormant

Élément fixe du moulin. Voir aussi *membre dormant, ostil gisant, pieche gisante, utensil dormant* et *utensil gisant*.

le batiment du moulin et usine du second tordoire, les ustencils dudit moulin, harnats dormants et travaillants, le daix, les ventailles (*Ramillies 1743 textes 1) ; *entretenir ledit mollin de tous harnas et hostieulx tant dormans que traveillans* (✕Cysoing 1567)

harnas mouvant

a. Ensemble des éléments du moulin qui se meuvent, surtout l'engrenage formé par le rouet et la lanterne. Voir *harnas courant*.

pour avoir refait le harnatz mouvant dedens icellui molin et livré le dur bois ad ce besoingnant (✕Petegem-a.-d.-S. 1459)

b. Élément du moulin qui se meut. Voir *harnas courant*.

lesdits experts (...) ayans visité les deux meules, befroy, roué, grande roue et toutes les utensiles servant audit moulin (...) comme aussy tout harnat mouvans et travaillains [sic], y compris la ventailles molresse, ont dit et déclaré que toutes ces dits utensilles montoient à la valeur de six cens nonante huit florins douze pattars (*Ramillies 1706 moulin 2.3)

harnas tournant

a. Ensemble des éléments du moulin qui tournent, surtout l'engrenage formé par le rouet et la lanterne. Voir *harnas courant*.

pour avoir fait et livré de son bois le befroy et le harnois tournant dudit molin (*Menen 1457) ; *le dur bois duquel le harnatz tornant dedens ledit molin a esté refait par lesdis carpentiers de fuseaulx et dentures* (*Moregem 1458) ;

b. Élément du moulin qui tourne. Voir *harnas courant*.

ordonnet une fenestre pour donner veuwe sur les harnalz travillans d'icelui moelin (*Valenciennes 1452 Ogelens) ; *tous les arnas travaillans consistans en meules, rouet, lanterne, windaque, pointes, entrebutts, draps, cordages et generalement toutes choses necessaires pour la perfection dudit moulin pour le mettre en etat de travailler* (✕Coutiches 1751)

harnas travaillant

a. Ensemble des éléments du moulin qui exécutent un travail mécanique, surtout l'engrenage formé par le rouet et la lanterne. Voir aussi *ouvroir travaillant*, ainsi que *harnas courant*.

seront tenus et ont promis lesdis preneurs entretenir tout le harnas traveillant dudict mollin (✕La Madeleine 1566) ; *l'arbre qui meyne le harnat travaillant : trouvé six carcans, deux pioces, une bonne et mauvaise, avec les cugnets à faire tendre les pioces, deux marbreaux de metal* (Comines 1684 blé & brais) ; *il devras construire le moulin susdit en etat de moudre grain (...) avec deux harnas travaillant et deux couple de moeulles* (✕Houtaing 1780) ; *la prisée des ferailles de l'arnas travaillant* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

b. Élément du moulin qui exécute un travail mécanique. Voir aussi *engin ouvrant, membre travaillant, ostil travaillant, pieche travaillante* et *utensil travaillant*, ainsi que *harnas courant*.

des harnatz et ostieux travillans d'iceux moelin qu'il doit et devera retenir et en fin d'icelle cense relivrer, assavoir les arbres ; roelz, roeltz, tourtes, les huisseries des ventailles moullerés, l'une des broyes, le bauch paulier, les deux plommach, le hatriel du fier, le piet et le palette, les aisses, les martiaux des moeles, aussi les viroelles et torignons (*Valenciennes 1452) ; *une aultre cense (...) à la charge de entretenir tous harnas travaillans à ses despens* (✕Camphin-en-P. 1534) ; *priserie et estimation tant du corps et edifice du moulin d'Escaillon que des harnats travaillants, ventelle et logement du meunier* (*Écaillon 1716)

harnas du bloc

Ensemble des accessoires nécessaires au pilonnage et au pressage des graines oléagineuses.

quinze rivets servant aux wardes et au ceugnet du harnas du bloc (*Comines 1746 tan & huile)

harnas d'estampes

Ensemble des pilons et de leurs accessoires immédiats.

trouvé dix sept chevilles à les cassys divers à clef et à flotte servant au harnas d'estampe tant en haut qu'en bas (*Comines 1684 tan & huile)

harnas de froissage

Ensemble des accessoires [coins, cales, étreindelles (→ *estendelle*), etc.] nécessaires au premier pressage des graines oléagineuses.

les deux harnas de laye, de frouçaige et de rebas avecq huict pamelles (Marquette-I.-L. 1674) ; *le herna de frouçace, deux fourmaye, deux varde, un clecq et un coegnet et cinq pamelle* (*Marquette-I.-L. 1713)

harnas de (la) laie, harnas des laies et harnart de laie

Ensemble des accessoires introduits dans l'auge de la presse (→ *laye*) du moulin à huile ; parfois la presse tout entière du moulin à huile. Voir l'ill. à *laie*.

harnart de laie : *item, un harnart de lay furny de toutes ses pieces* (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; *convient de furnir des mouffles, moulettes et cordes, pareillement les estemps, hy, sourdhy, harnard de laye, ferailles* (*Ramillies 1677 moulin 2.2)

harnas de laie : *le harnas de leye, quatre fourmeaux, trois cuignetz, une clef, une warde, trois pannelles [sic, lire paumelles], deux estendelles et ung petit planquier derriere le leye* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *quatre fourmeaux, huit pamelles, cinq wardes, deux paires d'estendelles, trois clefs à frouchir et rebattre servant au harnas de laye* (*Comines 1707 tan & huile) ; *les arnadelets avec ses pamelles* (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

Les citations suivantes distinguent le *harnas de laie* qui sert à au premier pressage (*froisser*) et celui qui sert à au second pressage (*rebattre*) :

deux harna de lay, un à reba et un au frauchage (*Sin-le-N. 1692) ; *le herna de laye tant de froicace que de rebas* (*Marquette-I.-L. 1704) ; *les deux harnas de laye à frocher et à rebattre, y compris trois pamelez* (*Seclin 1711)

harnas de la laie, ~ des laies : *le harna des layes, le tout avecq le met servant audit bloc et les estendelles* (*Comines 1553 tan & huile) ; *ung petit planchier pour mectre le harnas de la laye (...)* ; *le harnas de la laye, cinq fourneaux, trois cuignetz, deux clefz, deux wardes, six pammelles, deux estendelles, treize sacqueau* (*Marquette-I.-L. 1638 huile)

harnas de puch

* Équipement du puits (→ *puich*).

3 karetons de Templemars qui amenerent des bos de Chisoing les 2 harnas de puch dessus dis carpentés, une keuwe de molin de wedde, pluseurs assielles (Templemars 1406)

harnas de rebas

Ensemble des accessoires [coins, cales, étreindelles (→ *estendelle*), etc.] nécessaires au second pressage des graines oléagineuses.

les deux harnas de laye de frouçaige et de rebas avecq huict pamelles (Marquette-I.-L. 1674) ; *le herna de rebas, deux fourmaye, deux varde, un clecq et un coegnet* (*Marquette-I.-L. 1713)

HARNESCURE

Équipement, machine, engin. En fait, l'ensemble du matériel permettant l'exécution d'un travail. Voir *harnas*.

ledict mollin et heritaige (...) avecq tous les hostieulx, harneschures, huissines et officines y servans (OPhalempin 1567-1627) ; *sans que ledit preneur, ses hoirs ou ayans cause puissent (...) emporter aucuns membres gros ou menus, moeubles ny harnechures et pieches y servans* (*Willeman 1610)

Acception spécifique :

a. Engrenage, jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °fuseaux ; ou ensemble des rouages servant au fonctionnement du moulin. Voir *harnas*.

pour une journee que il fu à rapointier le grande roet et le harnescure de leditte roet (*Rollegem 1408) ; *pour deux harnescures de mesplier (...), c'est assavoir cent quevilles et 16 fusiaux* (*La Gorgue 1421) ; à *Jehan Mersian* [charpentier], *pour 14 keviles de*

harnescure pour le mollin, 14 s ; paiet à Jehan Mersian pour 1 jour et de sen varlet, pour les mettre à le harnescure et retourner le tourte et tout reconpasser, 12 s (✕Mouscron 1459)

b. Équipement (appliqué à d'autres éléments du moulin) :

de faire une nuefve prison, une nuefve harnescure de frain (○Templemars 1405) ; trouvé un bultery armé de bulteaux, croissé et tout les arnachure y servant (○Villers-en-C. 1768 mars)

HARNESQUIER

Équiper.

*ledit mollin monté et harnesquiert et appareliet bien et souffissanment en tel maniere que pour morre escorche (*Douai 1388 moulin Neuf)*

HARPON

Pièce de bois de fixation ou de consolidation servant essentiellement à relier tout en maintenant l'écartement.

*33 claus de 14 livres employez aux harpons du windal (○Seclin 1393) ; pour (...) ouvrir au taillier et euwisier grant cantitet de pillos, de ventrieres, harpons et clefs servans à l'estancque faite au devant des ventailles des moullins d'Ansaing pour les ouvrages là faire (*Valenciennes 1406) ; pour (...) faire et mettre 2 estacques à le seuwiere dou moulin Souverain, mettre y 2 croix de loyens par deseure les 7 traïans et 4 harpons faisans contreficque pour recepvoir à l'encontre [= s'appuyer contre] des postilles (*Valenciennes 1421) ; pour (...) relever et retenir l'achinte envers le tordoir Wanebert (...), remettre et rassir 2 harpons sour les paissions et rancerer d'ancres de fier (*Valenciennes 1422 Ogelens) ; de reffaire une dicque de le riviere au piez des machelers dudit mollin, le avoir repillotté et mis pluseurs bourrees et harpons pour tenir ladicte dicque (...), pour tout ledit ouvrage de le longheur de 46 piez de long (*Bruay-la-B. 1495) ; la queux avec les ecaches et epez, hurtoit et arpon (○Templeuve 1777)*

► Cf. : *item, avoir mis deux harpons servans à faire tenir le paroit de ladicte estable qui ne se puist ouvrir [ADN, B 14729 (1467) f° 66r° Béthune, écurie du château]. Dans la charpente du toit, le harpon est une contrefiche, un lien entre le poinçon et l'arbalétrier : le montant loyet de deux harpons et le feste loye de simple loyure (*Valenciennes 1444 Faloise). Ailleurs, le harpon doit empêcher la sablière de se renverser : le comble de l'achainte mis jus pour rethirer le panne d'icelle achainte, qui reversoit sur l'eaue et y mis trois harpons pour le tenir de verser, de 10 piés de loncq chascun et de 5 pols carré (*Valenciennes 1476 brais). La seule définition apparentée donnée par le FEW, IV, p. 386a art. harpe est 'équerre de métal pour relier deux pièces de construction'.*

Corriger la définition donnée dans ma *Terminologie*, p. 701.

HARPROI

Galipot, mastic dont on enduit le bois exposé à l'eau (voir les exemples à *naie*) ; le plus souvent c'est un mélange de résine et d'huile de lin ou de suie, le tout additionné de goudron. Voir aussi *poix*.

*pour 22 livres de harproy à cimenter ledit bacq (*Quesnoy-s.-D.1401) ; pour l'achat et delivrance de un demi tonnel d'arpoil pour employer au baulx où les veles dudit molin sont mis et tournent, affin que par pleuue ne se perdesist hastivement (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)*

► Composé du flamand *hars* 'résine' et de *pois*.

HARTE ou HARCE

? – Prob. marteau du rhabilleur de meules.

*pour harces aguisier à ces meismes moullins dou Niebourc, pour tot l'an (*Dendermonde 1295)*

► Les deux lectures sont possibles. Mais je ne vois aucun mot ni en picard ni en flamand qui corresponde à ces formes.

HASPLE

1. Grand lien de fer souple qui se serre autour d'un objet. Voir *hasplel*.
pour 3 grans *hasples* pour loijer le bachin doudit moulin, pesant 14 livres (*Valenciennes 1390 St-Géry) ; mettre as roels et as roés des huisines dessus dictes pluseurs bastenieres, *haspliaus*, *hasples*, *estriers* et *agrappes de fier* (*Valenciennes 1399)
► Voir la note à *hasplel*.
2. Treuil à moulinet au moyen duquel on soulève les sacs pour les peser. Voir *windac*.
le mets avec l'inche, *tronneau* et *aple* avec ses ferraille y servant (✕Wattrelos 1731) ; *tronneau à beser* [= peser] et *haple* et sa corde (✕Herseaux 1758)
► Le sens premier de *hasple*, comme d'ailleurs du flamand *haspel*, est 'moulinet'.

HASPLEL

Lien de fer souple qui se serre autour d'un objet. Voir aussi *molle bende*, *bende à vent*, *hasple*, *tortille*, *tortillon*, *windebende* et *windelingue*.

mis as moullins le Conte 3 bendes de roët, 3 s ; à luy, pour 8 haspliaus là mis, 4 s (*Valenciennes 1347) ; *pour 4 viroellez d'arbre rapparellier pour les moelins de Froissart et de brais (...)* ; *pour 59 haspliaus dont on a loyet le reues dou moulin de Froissart et le reues dou moelin de brais ; pour 5 cens et 3 quarterons de claus coppés pour clower lesdictes bendez, les haspliaus à 20 d le piece parmi les claus, sont (sont) 4 lb 18 s 8 d tournois* (*Valenciennes 1364) ; *pour metre et assir 2 courbes au rowet de ce moullin et faire hauspliaus pour le loijer* (*Bavay 1375) ; *fu deviser yestre bon de faire mettre as vollans doudit moullin 12 haspliaus de fier si longs que pour aller 2 tours autour de cestuy vollant* (✕Recquignies 1426 – B 9418) ; *pour 4 haspliaus mis à le roex dudit moullin, de 2 piés demi de long chascun, 10 s* (*Valenciennes 1428 tan) ; *pour un noef haspliau mis as fusiaux desdictes tourtes, 12 d* (*Valenciennes 1438 Anzin) ; à *Simon le Fevre (...)* pour *ung haspliel pour le trieule dudit moulin, 3 s* (*Templemars 1447) ; *pour avoir fait et livré ung haspliel à ung vollant qui ronpoit* (OTemplemars 1475) ; à *Thierry Guislain, marissal (...)* pour *deux happlieaux pour les tourtes* (✕Cysoing 1521)

hasplel de roue : *pour 8 hapleaux de reux pesans 31 livres* (*Valenciennes 1440 Anzin)

► Puisque l'ancien néerlandais *haspelen* signifie 'embobiner', le *hasplel* doit correspondre à l'ancien flamand *windeband* ou *windelinc* [litt. 'lien qu'on enroule'], si fréquents dans les anciens comptes et servant, eux aussi, soit à réparer une pièce de bois cassée, soit à consolider. Ni le *WNT*, ni le *FEW*, ni le *DEAF* ne donnent l'acception 'lien de fer'. Nous avons un faible écho de cette acception au *FEW*, XVI, p. 177a, art. ancien bas-francique *haspil* 'dévidoir', qui définit *haspliel* en picard par 'certaine partie d'une mesure de grains'. Il s'agit naturellement du cerclage de fer. Dans d'autres cas, où le *haspliel* ne peut pas entourer l'objet, c'est un simple lien de fer flexible.

Composé :

double hasplel : voir *double*.

HATREL

1. O Noë, pièce de charpente placée à la rencontre de deux versants d'un comble lorsque ceux-ci forment entre eux un angle rentrant.

sur lesdictes platte y at ung charpentaige avecque deux hatreau et ung faurain, loyen, surqueviron (OVillers-en-C. 1628)

► En allemand, la noë se dit *Kehle*, équivalent de *hatreau*. Nous retrouvons, déformée, la phrase de Villers-en-Cauchies dans la prisée de Busigny de 1643 : *sur l'establement ou platte un charpentaige avecq deulx hattreaux et un faurain loyéz sur chevrons [sic]* (OBusigny 1643)



Noûe aux combles destinés au moulin de Montceau-Écharnant (Côte-d'Or). Photo J.B.

2. Partie cylindrique rétrécie d'un objet précédent la tête.

à lui [le forgeron], pour refaire le haterel du pin [= tourillon (mot flamand)] desoubz, qui se boutte en l'arbre (*Harelbeke 1395) ; pour au ventaille moelret dudit grant molin le Conte avoir assis sur la caucque deux bendes (...) et y avoir assis et clauwet de cloux colpez et de crampons une aultre bende à l'enthour du hatreau de ladicte caucque (*Valenciennes 1542)

Acceptions spécifiques :

1. Fusée, partie cylindrique ou piriforme plus large du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à fer §§ 1 et 2.2), qui tourne dans le boitard (→ boïste) de la meule gisante. Voir *fusee*.

- moulin à meule entraînée par dessous : pour avoir refait et ralongié le haterel du grant fer de molin et le petit bout d'icellui rachierer (*Harelbeke 1396) ; pour (...) avoir fait tout neuf un grant fer pour le molin à eawe (...) et les deux bous et la teste et le hastreel tout fu d'archier neuf (*Harelbeke 1414) ; pour le hateriel dou fier dou grant moelin, qui estoit rompus et brisiez tout jus, refait tout noef, 20 s (*Valenciennes 1438 St-Géry) ; pour le grant fer doudit grant moelin, qui trop petis et cours estoit pour icelles moelles, requierkier, ralongier et faire nouviel hateriel, noeve fusee et coiche et rennacherer le piet et palette (*Valenciennes 1448 Comte) ; pour le grant fer à cause des noeves moelles ralongier et requierkier demy piet de loncq (...), aussi le fusee doudit fier, qui brisie estoit, requierkier, rengrossier et faire nouviel hatriel (*Valenciennes 1449 Faloise) ; pour le grant fier requerquier jusques en le moyenne (...), rebatte le fuzee, remis à point le coiche, ycelle redrechier parmy le hatteriel et le rebouté dedens l'aisse (*Valenciennes 1452 Fossart) ; pour avoir ralongiet le fer de piet et demy et requerquié le hatreau qui estoit ronpu par desoubz le fuzee (*Valenciennes 1510 St-Géry) ; pour avoir renquerquié le hatreau du grant fer dudit molin Souverain et y fait une neufve fusee sur ledit fer et le caucque servant à l'ache et mis le trau de l'ache au quaret (*Valenciennes 1521)
- moulin à meule entraînée par dessus : pour avoir refait le haterel du fer de molin et le pié oudit molin à vent et pour ralongier ledit fer et le espeseir, 6 lb ; et pour avoir racourchié le grant fer de molin à vent et ycellui refait (✕Menen 1403) ; pour le grant fier dou moulin recroïscer et le fusee restukier et le petit fier recroïstre et ralonghier 1 piet et refaire un nouviel hatriel (✕Rollegem 1410) ; pour avoir engrosset le petit fer d'un molin et arondy le hastrel du dit fer (✕Saaftinge 1418) ; pour avoir verstaelt d'achier [= tautologie 'aciéré d'acier'] le hatriel du

molenhijzere [= fer de meule], *pesant 14 livres, à 2 d la livre valent 2 s 4 d gros* (✕Haasdonk 1449) ; *pour avoir reforgiet le pety fer (le pety fer), y fait une noeufve ensuille, requerquiert le fusee et le hastereau desoubz le fusee* (○Templemars 1521) ; *fet un nouveau corre o gro feier et y mettre de l'acy et rehurtez le atreu de le poir rude* (♥Marcq-en-B. 1662)

2. ☒ Extrémité cylindrique rétrécie au sommet du gros fer de meule, qui tourne dans l'évidement de son palier (→ encadré 2 à *bauch* § 3). Voir aussi *fusee*.

à *Goessin, maistre fevre demourant à Alost, pour refaire tout de nouvel les agrapes du grant fer dudit molin ; item du hatreel dudit grant fer et de ycelluy reachirer* (✕Haaltert 1408)

► Dans certains rares cas, l'appellation *grant fer* a pu désigner le petit fer de meule, mais comme il n'y a pas d'*agrappes* à ce petit fer, il doit s'agir ici du gros fer de meule dont les *agrappes* désignent la fourche qui saisit l'anille.

► En se basant sur une seule référence encore plus vague que celles que je viens d'énumérer, GERMAIN, p. 194, définit le *hatreau* du fer de meule du moulin à eau par 'papillon, extrémité du gros fer qui supporte l'anille et la meule supérieure'. En néerlandais et en flamand, le *hals*, traduction exacte de *hatrel*, ne correspond presque jamais au « papillon », le sommet du fer de meule du moulin à eau en forme de pyramide tronquée (que les meuniers nomment plutôt *kop* 'tête' ou *nok* 'sommet'). Par contre, et aussi étrange que cela paraisse, les meuniers flamands appliquent le plus souvent l'appellation *hals* à la °fusée, pourtant plus grosse que le reste du fer de meule. Pour STROOP, p. 141 sv., aucun doute possible : le *hals* correspondait à l'origine à l'élément le plus typique du petit fer de meule du moulin à vent ou du fer de meule du moulin à eau, à la fusée cylindrique. À la longue *hals* et *halsyser* sont même devenus des appellations pour le fer de meule situé sous les meules : '*t groote muelenijsere, rijen ende alsijsere* [= le gros fer, anille et petit fer] [AGR, Trésor de Flandre 644 (1530) Aalter].

Un compte du moulin à vent sur pivot d'Aalter (Fl.-Or.) de 1377 (AGR, C.Roul. 242) rapporte deux opérations où il est question de *verhalsene* [= refaire le cou ou *hatrel*], l'une au petit fer de meule : *van der spille te verhalsene ende te langhene 3 vierendeels voets* [= de refaire le cou ou *hatrel* du petit fer et d'allonger ce petit fer de trois quarts de pied], l'autre au gros fer de meule : *van den groeten ysere te verclawene ende te verhalsene daert boven in den yserbalke gaet* [= de refaire les fourches du gros fer, de même que le cou ou *hatrel* au sommet de celui-ci là où il s'engage dans son palier]. Dans la première phrase l'action de *verhalsen* s'applique à la fusée, le cylindre élargi, dans la seconde à l'extrémité sommitale rétrécie.

La partie sommitale du gros fer du moulin à vent est fort différente de celle du petit fer, qui n'est qu'un téton calé dans le trou central de l'anille. En tout cas, le téton au sommet du petit fer n'est pas assez typique pour qu'il ait donné son nom au *halsyser*, une des nombreuses appellations du petit fer en Flandre [p. ex. à Aalter en 1530 :.

Dans les baux du 15^e siècle originaires du Valenciennois, le *hatrel* du fer de meule du moulin à eau est classé parmi les éléments mobiles soumis à l'usure, ce qui évoque plutôt la fusée : (...) *des harnatz et ostieux travillans d'iceux moelin qu'il doit et devera retenir et en fin d'icelle cense relivrer, assavoir les arbres, roelz, roeltz, tourtes, les huisseries des ventailles moullérés, l'une des broyes, le bauch paulier, les deux plommach, le hatriel du fier, le piet et le palette, les aisses, les martiaux des moeles, aussi les viroelles et torignons* (*Valenciennes 1452). C'est la raison pour laquelle il faut l'aciérer si souvent.

3. Collet, partie cylindrique rétrécie d'un arbre, à l'endroit où il tourne sur son coussinet. Voir *collet*.

mettre et assir 28 coutiaus de fier autour du hatriel de l'arbre dou moulin (✕Cysoing 1406) ; *pour (...) avoir (...) rondé le hatriel dudit arbre et recouteler de neufs coutiaulx* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *pour avoir fait 24 scenes [= °alumelles] et mis iceulx au hatriel de ladict grande asse, lesquelx peserent 58 livres* (✕Verrebroek 1439) ; *le bau chenier sur quoy le hastreau de l'arbre gist* (✕Cysoing 1541) ; *à l'arbre cinq bendes, les coutelures des deux hattreaux* (✕Hellemmes 1612)

4. * Dans les moulins à roue « en dessous », partie antérieure du bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique, qui présente une courbure semblable à celle de cette roue et qui relie le bassin à la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1). Voir aussi *col de mallart*, *engoullement*, *gorge*, *goulet*, *gueulle*, *faux hatrel* et *hatrel de mallart*.

pour (...) renfonsser le hatriel dou moyen molin d'Ansaing, remettre y 2 noeves planques, ratacquier les vieses au fons dou bachin (Valenciennes 1406) ; à Pieter le Soieur et son compaignon, qui soierent aissez par 7 jours pour faire ung hatreel desoubz les roez desdis molins (Ninove 1406) ; premiers, une noefve roe (...) ; une gomme noefve dont les asselles doivent estre de 2 pax frans soijes et foellies deuement et avec le noiel joignant à le gomme portant au ront à rondeur de le roe et avec [ces deux mots ont été ajoutés] le hatrel qui joint et atache audit hatrel [sic, lire prob. noiel] et joignant au mur d'amont l'yaue faire les postilles foellies (La Gorgue 1419) ; les nouveaux hatriaux necessaires as bachinaches des moelins de Saint Gery pour le haucement que lors on fist en iceulx moelins pour avoir plus grant sault d'iauwe (Valenciennes 1448 St-Géry) ; au bachinage du mollin des Ogelens fait ung nouviel hatriel de 6 piés de long , 14 polz de large et de 4 polz d'espaix (Valenciennes 1457) ; un bachinaige de trente deux piez de loing, de deux quesnes d'icelle longhesse tailliés et fueilliés servans pour le fon dudit bachinaige (...) et en le moyenne d'icelui bachinage y avoir mis encoires ung quesne de la longheur et espaisseur du fon dudit bachinaige, et ce dit fon fueillier d'aisseilles ; (...) et avoir laisset thiettes au deboult desdis quesnes pour faire hastreaux audit bachinaige, et lesdis hastreaux estoffer de troix pieces de bois foelliez et soyez à col de mallart, et avoir assis le boult desdictes troix pieces de bois bien quevillies sur le sueil de devant (Valenciennes 1479 Fossart) ; pour avoir (...) au bachinage du grant moelin d'Ansaing (...) mis une piece de crom bois ou hatteriau d'icelui contenant huit piés de loing, icelle tournée après le hatriel dudit bachinage, de quatorze polz de large et de deux polz demy d'espeis (Valenciennes 1481) ; avoir fait le fon du hastreau desdis deux bachinaiges tout noef de planques crombes de 6 pietz à l'entree et 4 pietz au font (Valenciennes 1497 Anzin) ; pour avoir fait ung hatreau au petit molin Saint Gery de 4 aisselles d'un piet de large chascune et de 6 piez de long, les avoir ploiees et chintrees après le ron de la roez dudit molin pour mieulx luy faire prendre son eae (Valenciennes 1510 St-Gery) ; avoir aussi revestu l'une des joes du hatriaou du bachinaige de 5 asselles de 5 piez et demy de loing chascune, de ung piet de large et de poch et demy d'espez (...), avec ens ou hatriaou d'icelluy bachinaige avoir fait ung cop de mallart, c'est assavoir y avoir clauwet et atachiet quatre pieces de bois de 4 et de 5 poch et de 4 piez et demy de loing chascune, que pour en deseure ces dictes pieces fonsser d'asselles de chesnes de 6 piez de loing, de 10 poch de large et d'ung doit d'espez, icelles asselles tournées et ploies après le rond de le roe de ce dit molin (Valenciennes 1514 Souverain) ; le bachin avecq le hatrez, pilot, sollet, estryers (Hallines 1698)

1516 Valenciennes

Hatrel du petit moulin à eau de Saint-Géry

ADN, B 9940, 82r°-83r°

(...) avec encoires avoir / fait tout noef les hatreau du bachinaige : premiers, avoir fait le fon de trois planques de 14 piez de loing, de 16 poch de large chascune et de deux poch et demy d'espez, aussy les avoir assis et quevilliet sur les sonmier du dessus dit hatrau, que pour après avoir [fait] les deux joes d'icelluy hastreau de planques de chesnes de telle longheure et largheure que le fon du bachinaige cy devant, et chascune desdictes deux joes furnie de trois planques de 14 piez de loing, de 16 poch de large et de deux poch et demy d'espez, avec sur chascune jointure avoir mis tingles de simples lambourdes de telle longheure que lesdictes planques, et les avoir toutes atacquies de quevilletes de fer et de claux singles picars ;

[suit la description de la vanne mouleresse] /

(...) avec sur les fons du bachinaige de cy dessus avoir adjustiffiet et clauwet quatre crombes planques de 6 piez de loing chascune, d'ung piet de large et de deux poch et demy d'espez, tournées et sintrees après le rond de la roe dudit molin, faisant le arcq de mallart et tout icelle oeuvre remis à point comme besoing estoit.

5. * Partie antérieure de la fourche servant à lever les vannes, composée de deux dents ou °pattes et d'un vide intermédiaire. Voir *gueulle*.

hatrel : pour ung estrier de fer servant à acoller le hattereau de la caucque qui sert au lever les ventailles dudit moelin pour ce que elle estoit ouverte et desloyee (*Valenciennes 1479 Comte)

Composés :

cron hatrel

* Dans les moulins à roue « en dessous » (voir l'ill. à *coisel*), partie antérieure du bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique, qui présente une courbure semblable à celle de cette roue et qui relie le bassin à la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1). Voir *hatrel* acc. spéc. 4.

pour audit petit molin d'Ansaing avoir fait ung tout noef bachinage (...) et y avoir fait ung cron hattreau pour couller l'eauwe (Valenciennes 1499) ; pour avoir audit molin de bray fait ung tout noef bachinage en l'eauwe (...) et aussi avoir fait le cron hattreau pour tourner le reuwe (Valenciennes 1501)

► L'expression accentue que le *hatreau* épouse la courbure de la roue motrice.

faux hatrel

* Dans les moulins à roue « en dessous » (voir l'ill. à *coisel*), partie antérieure du bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique, qui présente une courbure semblable à celle de cette roue et qui relie le bassin à la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1). Voir *hatrel* acc. spéc. 4.

la chenuise, faulz hatriau et bajoir dudict hatriau (Douai 1651 Taquet) ; la senuise et faux hatreau (Douai 1718 grand moulin à brais)

► Dans le vocabulaire du moulin à eau, la plupart des composés avec *faux* se rapportent à l'eau de dérivation ou de décharge : *fausse ventelle* (voir ce mot), *faulce eaue* (GERMAIN, p. 192), *fôsse èwe* et *fô ri* (SMEYERS 1, p. 8), *fâs bî* (G. LEGROS, pp. 288-289), etc. 'bief de détournement ou de dérivation', mais ici l'adjectif se rapporte au coursier de la roue motrice. Le *hatrel* est-il faux parce qu'il ne fait pas partie intégrante du bassin (→ *bachin*) proprement dit, qu'il s'y ajoute en quelque sorte ?

grant hatrel

☒ Gros collet, partie cylindrique rétrécie de l'arbre moteur, derrière la tête. Voir *gros collet*.

pour avoir fait audit molin une bende de fer qui tient les alemelles du grant haterel et 25 quevilletes de fer pour ataquier l'estrier et les alemelles (✕Nœux-l.-M. 1380) ; à l'arbre vingt huict cousteaulx au grand hastreau (©Seclin 1629 moulin Rouge)

gros hatrel

☒ Gros collet, partie cylindrique rétrécie de l'arbre moteur, derrière la tête. Voir *gros collet*.

24 grandes alemelles et les claux mises au gros haterel dudict arbre et 12 alemellez petittes mises au bout dudict arbre (✕Nœux-l.-M. 1386) ; tout les cousteaulx du gros hattreau, cinq molle bendes, le nombre de 28 cousteaulx (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; vingt sept coutteaux servans au gros [hattereau] de l'arbre et dix autres coutteaux servans au petit hattereau de l'arbre (✕Wervik 1606 Clytmeulen) ; la coustlure du gros hatreau de l'arbre (✕Seclin 1711)

petit hatrel

☒ Petit collet, partie cylindrique rétrécie de l'arbre moteur, située vers le petit bout de cet arbre.

Voir *petit collet*.

l'abre avecque les ferrales, le coutlure, chyn bende de fert et quatre agrape et ungne plate au pety hatraulx (✕Coutiches 1561) ; aulx petitz hatraulx [sic] les cousteaulx, le quennolle, trois quevilles, deux molle bendes sur les cousteaulx et la platine du tourillon (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; dix petit cousteaulx au petit hastreau dudict arbre (©Seclin 1629 moulin Rouge) ; deux chevilles au petit attreaux du collet de l'arbre et douze couteaux au petit collet de l'arbre avecq une huvette (✕La Bassée 1680 blé) ; at livré quatre couteaux mis au petit bout ou petit hatreau de l'arbre (✕Cysoing 1686)

► Le rédacteur de la Bassée (1680) semble distinguer le *petit hatrel*, le *collet* et le *petit collet* bien que les trois termes se rapportent à l'extrémité intérieure de l'arbre moteur.

hatrel de mallart

* Dans les moulins à roue mue « en dessous » (voir l'ill. à *coisel*), partie antérieure du bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique, qui présente une courbure semblable à celle de cette roue et

qui relie le bassin à la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1). Voir *hatrel* acc. spéc. 4 et *col de mallart*.

le remain d'icelui bachinage faire tout noef (...) et au debout d'icelui enviens le teliere avoir fait ung hatriau de mallart de tel espaisseur que ledit bachinage (Valenciennes 1458 Fossart)

HAUCHE

Hausse, patin, pièce de bois ajoutée pour augmenter la hauteur ou pour surélever ce qu'elle porte. Voir aussi *levee*.

pour remettre à point l'un dez ventaillez dou vivier de celi moulin et remetre plusieurs hauces sour le filliere pour les ventaillez lever quant il besoingne (*Hon-H. 1391) ; *pour avoir mis une appoyelle à ledicte meulle et une hauche (...)* ; (...) *pour plusieurs croustaux à faire une hauche audit molin* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *pour avoir mis l'arbre sur l'estanchon et retaillet le marbriel et mis une hauche desoubz le marbriel* (✕Cysoing 1438) ; *pour (...) avoir l'estanture refonsset de planques de 3 polz d'espez assizes sur 2 hauces de (de) 6 polz d'espez et lassus mis une noeve moelle qui fait lit* (Valenciennes 1441 Anzin grand moulin) ; *pour remettre les faux loyens que sont en le croisure dudit molin, que estoient descendus hors de leurs pas et laissié leur querque, et remettre hauches desoubz* (✕Ostricourt 1444) ; *avoir mis des hauches aux croisures (...)* ; *item, pour une aisselle de quesne de huit piez de long pour faire les hauches des croisies* (✕Nœux-l.-M. 1532)

Acception spécifique :

* Planche ajoutée à une vanne ou à un barrage pour élever le niveau d'eau en amont. Voir aussi *aisselle d'escluse* et *rehausse*.

soijer 3 aisselles dont on fist hauces as ventailles dudit moulin (Bavay 1402) ; *leur [aux meuniers] faisons aussy deffence ainssy qu'à leurs valets ou chasseurs d'avoir dans lesdits moulins ou chez eux aucunes haulces, bois, bastons ny autres instrument servans à relever les eaux* (Valenciennes 1714) ; *le munier de ce moulin estoit obligé de retenir les eaux au dessus des vanes en mettant des hausse pour faire tourner ledit moulin à cause de l'encombrement de la riviere au dessous, qui estoit de quatre à cinq pied* (Cambrai 1752 moulins 1.1.5)

HAUCHEMENT

Hausse, élévation.

et ce a convenu faire pour rehaulchier la roelx dudit molin à cause des haulchemens des eauwes en desoubz iceulx molins (*Valenciennes 1544 Comte)

HAUDRAGHEUR

* Ouvrier chargé de curer un cours d'eau.

à *Guillame Lallemand, haudragheur, pour avoir nectoyé le courant du molin* (La Gorgue 1528)

► Cf. *FEW*, XV₂, p. 67b, art. moyen néerlandais *dragen* 'tirer'.

HAUW

Outil tranchant en forme de houe, herminette ou pioche. Voir aussi *hauwel*.

un auw et soioir à couteau et deux armoisset et quatre therille et bedenne, ebercain et fauret (✕Herseaux 1758)

► Toutes sortes d'outils ont pu être qualifiés de « houes » : la houe proprement dite, la pioche, l'herminette, etc.

HAUWEL

a. Outil tranchant en forme de houe, herminette ou pioche. Voir aussi *hauw*.

pour pis, hauwaus et kievilles pour ledit moulin (*Valenciennes 1369) ; *le gros pincereau et le petit et le cachette, soioire et ferment, auhiau, plenne et la maille et le marteau, les escope et tarel et autre ustensile* (✕Marquette-l.-L. 1753) ; *deux therelles, une plenne, une ecôpe, une bedenne, un hôeau, une epenette* (✕Avion 1774)

► Cf. BONNET, XXI, pp. 36-37 : (h)auïau ‘hoyau’, oyô ‘herminette’ ; BODY, p. 93 : hawai ; MANTOU, V, p. 252 : hauwiaus ‘hoyau ou pioche à deux fourchons’.

b. * Outil tranchant en forme de houe ou de pioche servant à briser la glace. Voir aussi *desglachoir*.

pour 2 hoyaux servans au briser les glaces (Valenciennes 1437 Dt-Géry)

hauwel à taillant : *pour 2 hoyaux à taillant servans à briser les glaces* (Valenciennes 1437 brais)

HAUWER

Houer, piocher.

de hauwer et fossier desous le viés bachinage dou moulin de Hon quant on refist le saut et ossi faire descombre au devant dou grayl doudit moulin (*Hon-H. 1403) ; à *Colin Fauvette, pour 5 jours demy hauwer et rasanler rabos es cavains qui sont deseure le Sauch ahavenés [?] ou quemin qui va de Valenciennes au Quesnoit* (*Valenciennes 1410 Brisebois)

HAYER

Pourvoir d’une entaille ou d’une rainure longitudinale pratiquée au bouvet.

au bout dudit clijer aval l’yaue a une huge de 4 piés d’esquarrure et autant de haut assise sur 4 soellez et cez 4 soellez sont sur 4 pilles et 4 postiaux braconnez sur 4 sens et les postiaux havez pour assir les aisselles de quoy ledicte huge est close (*Beuvry 1376) ; *tout l’aisselin devant dit havet, acoutelliet et bien assir* (✕Mecquignies 1410) ; *pour avoir recouvert les quatre croix dudit moulin, jo[i]nt et havet les manteaux* (✕Cysoing 1463) ; *pour avoir (...) fait audit moelin ung huilz, icelui servant pour aller dudit moelin à le seuwierre d’icelui (...) et avoecq le avoir vesty de trois asselles fueilliees, planees et havees* (*Valenciennes 1478 Fossart) ; *fait une telliere de 5 pielz de large [sic, lire lonc] et d’ottelle pochison que dessus et haver les postilles pour mettre dedens ladicte telliere* (*Valenciennes 1499 bac de St-Paul) ; *pour avoir mis une postille de dix piez de loing, de 8 et de dix poch de gros, de costé le ventailles meulleret du petit molin d’Ansaing (...)* ; *aussy avoir feulliet et havet le postilles sur deux faces que pour battre et couler ladicte ventaille* (Valenciennes 1516)

► N’ayant trouvé aucune autre attestation de *haver* ‘attacher au moyen de crochets’, je préfère aligner la citation de Cysoing sur les autres mentionnées ci-dessus et corriger la définition donnée dans ma *Terminologie*. Puis-je aussi demander à l’ATILF d’enlever cette acception et la citation qui l’accompagne à l’art. *haver* du DMF ? GODEFROY IV, p. 443c cite un passage où *haver* est associé à *couteler*, comme la *heve* est associée au *coutel*, mais le lexicologue n’est pas parvenu à définir le verbe : *coutelé et havé les aisselles* (Lille 1411). Le FEW, XVI, p. 186b, art. moyen néerlandais *haven* ‘préparer’ (ou plutôt ‘façonner, travailler’) et à sa suite le DMF, art. *haver2* reprennent cette citation et traduisent le verbe par ‘façonner’. Ce n’est pas erroné, mais le verbe est bien plus précis, comme le prouvent les deux dernières citations de Valenciennes mentionnées ci-dessus. *Haver* serait donc apparenté à *heve*, p.-ê. avec influence de *hauwer*. Je laisse aux spécialistes le soin d’analyser plus à fond l’étymologie de ces termes et leur corrélation..

HAVET (1)

a. Crochet. Voir aussi *crochet*, ainsi que *crochon*.

pour un havet et 2 crampons mis au frain dudit molin, pesans 12 livres (✕Cysoing 1402) ; *pour 2 havez de fier servans à tirer herbe croissant entre les machonneries* (*Valenciennes 1434 Anzin) ; *pour 2 estriers de fer mis audit molin de Marchiennes pour tenir les havés du frain dudit molin* (✕Marchiennes 1445) ; *pour un havet ou crochet de fer dont est lyee la retenue aux enguiens costierés apellé ‘zijlatten’ [= panne] dudit molin, poisant ledit havet 2 livres de fer* (✕Ingelmunster 1451) ; *ung havet atout les crampons en quoy pend la lichte [= trempure (→ temprure)]* (✕Saafteing 1453) ; *pour deux havets, deux lyens et deux crampons de fer pour pendre la montee dudit molin à vent* (✕Petegem-a.-d.-S. 1482) ; *deux autres fers et deux havetz ausquelz le bacq qui rechoit le farine a esté pendu* (✕Petegem-a.-d.-S. 1485) ; *à la mee les pentures et les havetz des sacqz* (✕Lille 1606 moulin 3.22) ; *trois havetz servans à*

la nocquiere deseur la teste de l'arbre (✕Lille 1637 moulin 3.18) ; les estriers du frain et les chevilles avecq le havet (✕Marquette-l.-L. 1638) ; le havet pour pendre la balance (*Douai 1680 St-Albin) ; un havez à la corde à tirer sacq (✕Hem-Lenglet 1684) ; quatre havetz, deux crampons sous le belfroy pour tenir les sacqs à escorches (*Comines 1688 tan & huile) ; deux chevilles et un havet pour le grand fer (✕Lille 1726 moulin 3.16) ; tous les cordages, draps, chameaux, lachets et quatre favoris, fou[r]cques et havets (✕Linselles 1750)

Accompagné du terme précis en flamand :

pashaec [= crochet de la trempure] : *ung havet nommé 'pashac'* (✕Elsegem 1444)

► Le *havet* pour le gros fer de meule (Lille 1726) retient celui-ci dans l'évidement de son palier (→ encadré 2 à *bauch* § 3). À Linselles (1750), les *havets* sont des crochets fixés à la °verge pour y attacher les œillettes (→ *lachets*) qui garnissent la ralingue (→ *simeau*) de la voile.

- Dans les cas suivants, le crochet sert aux meules :

pour un havet servans à mettre la pierre dehors (✕Eine 1444) ; *le marteau de pont, un levrier [sic], cache pipe, le havé à lever meulle et noeuf marteaux à battre* (✕Élouges 1730) ; *le avet à levez les meules* (*Enghien 1749 Pont) ; *le havez à lever les meulles, 4 lb* (✕Binche 1750) ; *la crameliere, frion, levier, marteau de pont et l'avez à ouvert [sic dans Moulins en Hainaut, p. 73a] les moulins, le tout de fer* (*Belœil 1775)

► Ce crochet aux meules est exceptionnel dans la zone occidentale du territoire que nous étudions. Pendant des travaux au moulin sur pivot dit 'Kruiskoutermolen' de Mere (Fl.-Or.), J. de Punt a trouvé une pièce de fer étrange au grenier aux meules. Il se pourrait que ce soit le *steenreepyser* [= fer du câble aux meules] qui figure dans la prisée du moulin faite en 1632¹, du temps où le moulin était en activité à Nieuwerkerke². Une pièce similaire a été trouvée aussi au moulin sur pivot dit 'Hertboommolen' d'Onze-Lieve-Vrouw-Lombeek (Fl.-Or.). Ce crochet de 2kg800 supporte en son centre une traction de plus de 12 tonnes et aux crochets une traction de 5400 kg. Le diamètre des crochets, 70 mm, correspond parfaitement à l'épaisseur du câble des meules. J. de Punt est convaincu que d'autres fers de ce genre se cachent encore dans certains moulins. P.-ê. est-ce là une des formes que pouvait avoir le havet des meules, mais son usage exact nous échappe encore.



Photo J. de Punt

b. Sorte d'agrafe ou de crampon.

pour avoir faict au ventaille moullérés du mollin de than, qui estoit fendu, ung havet de fer de 3 polz de let et 3 piés de loncq et ycellui clauwez de 2 quievilles qui passent parmy (*Valenciennes 1460 tan) ; *ceinquant est [= et] 3 havé ou cloux d'apas pour la montée avecq les cloux* (✕Lille ou environs fin 17^e s.)

¹ AGR, Conseil de Flandre, dossier 24320, f° 171.

² Le moulin de Nieuwerkerke fut vendu en 1921, déplacé à Mere et y reconstruit en 1922-1923.

c. Pièce de fer en T consolidant un assemblage. Voir *martel*.

4 havés de fer passant parmy les hottes du cherclé de le reuwe du grant molin le Comte, clauwés sur les bras à 4 crampons pesans ensemble 12 livres (*Valenciennes 1491 Comte)

► La même année 1491, le scribe écrit pour l'autre moulin le Comte : *pour 4 marteaus de fer passant par le cherclé de le reuwe, clauwez sur les bras à crampons, pesans ensemble 12 livres*.

Composés :

double havet

Crochet en forme d'S.

deux doubles havetz quy tiennent la montee (✕Wervik 1606 Clytmeulen)

havet à platine

Prob. large crampon avec plaque de fixation entre les deux pointes.

pour avoir fait dix grans havetz à platine pour atacquier des grosses planques à le petite soyere du petit molin d'Ansaing que pour restouper icelle soiere (*Valenciennes 1532)

havet de montee

✕ Crochet auquel l'escalier extérieur est suspendu.

deux havé de montee est [= et] 2 cranpon en forme de cheville pour tenir lesditte (Lille ou environs fin 17^e s.) ; *une chevilles de poupé, deux havet de monté* (La Bassée 1755 blé)

havet de nochere

Crochet à gouttière.

une benniere au coupé et quatre avés de nochere (✕Lille 1768 moulin 3.9)

HAVET (2) (aube de la roue hydraulique) : voir *auet*.

HAVOT

Mesure à grain correspondant au quart de la rasière.

pour un havot qui est audit molin tout de nouvel fait pour ce que ledit receveur n'y en trouva nul et ne savoit on comment mesurer le bley ne le muytire dudit molin, et est justefijez et flastris de ledicte ville (*La Gorgue 1405) ; *pour l'accat, ferure et fachon d'un havot pour mesurier le blé dudit molin* (✕Erquinghem-L. 1413) ; *ung havot à mesurer bled et ung havot et ung demy havot à mesurer navettes* (*Marquette-l.-L. 1498 moulin à farine et huile) ; *un bacq à mettre frussaige, un petit à mectre rebat, un havot, un entonnoir* (*Comines 1684 tan & huile) ; *un avot et les deux boteau pour tirer les grains hors des pots* (*Don 1718 huile)

HEC (1)

Sorte de crampon, crochet.

pour 4 bastenieres, 4 flotes, 8 oeches, hés, cranpons et les claus mis à ce roëth, pesant 17 livres (*Valenciennes 1367 Comte) ; *pour 4 bastenieres, 4 flotes, 8 oeches, hecs, crampons et les claus mis à ce roëth, pesans 17 livres* (*Valenciennes 1367 Ogelens) ;

► Cf. *FEW*, XVI, p. 188b, art. néerlandais *hecht* 'poignée'. Le *DEAFplus* (2022), art. *hec2* rejette cette étymologie : « Il n'existe en afr. aucune forme en -c qui appuie cet étymon. Toutes les attestations de *hés* sont à classer sous *hef*. » Le second extrait susmentionné ne prouve-t-il pas que *hés* peut être le pluriel de *hec* ? On objectera que nous rencontrons *hecz de penne* au lieu de *hefs de penne* (voir ci-dessous), mais la confusion a eu lieu au 18^e siècle, alors que *hecs* 'crochets' date du 14^e siècle, à une époque où, me semble-t-il, les deux notions étaient encore distinctes. Le *DEAF* ajoute que si le *hec* 'crochet' a existé, il vaudrait mieux partir de l'étymon moyen néerlandais *haec* 'crochet', qui était prononcé *ɛk* dans les dialectes sud-néerlandais. J'ai naturellement aussi pensé à cet étymon, bien que d'après Frans Debrabandere, éminent spécialiste de la dialectologie flamande, et contrairement à ce qu'avance le *DEAF*, *haec* n'ait jamais été prononcé *ɛk* en Flandre.

Composé

hec de penne :

D'abord col-de-cygne (→ *hef* acc. 1a), qui, dans le moulin à vent, relie le dessus du joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à la haute-panne (→ *penne*) du moulin sur pivot ou à la °tratte du

moulin-tour pour empêcher que le joug ne bascule, mais qui, malgré l'appellation, a pu servir ailleurs. Voir *hef de penne*.

deux hecz de pennes servant au potteau cornier du culas (...); deux estriers, deux bendes servant au bau tezier, deux hecz de pennes et deux chevilles pour les moulettes, servant au bau tezier (...); deux hecz de pennes servant au sommier de prison pour la queue de l'arbre, deux autres hecs de pennes servans au potteau du coing avec cloux et [c]rampons (✕Mons-en-P. 1738)

► Confusion entre *hec* et *hef*.

HEC (2) et HEQUE

☒ Lattis, ensemble des barreaux du volant, avec éventuellement les cotrets (→ *costret*). Voir *haisin*.

hec : *pour molenscheedez [= barreaux du lattis] pour faire les hecs doudit moulin (✕Rupelmonde 1366); les heyx du molin ou volans (✕Haaltert 1394); 100 hecysers [= clous de lattis] pour employer à reclouer les hés (✕Haasdonk 1440); le hec dudit molin sur quoy les vosles sont assiz (✕Sluis 1444)*

heque : *pour le some [= cotrets (→ costret)] de le heque dudit moulin (✕Harelbeke 1397); pour pluseurs gaines pour faire les hecques au moulin (✕Saaftinge 1423); une nouvelle vangue [= frein], ung nouveau hecque (✕Lovendegem 1463)*

► Mots flamands traités selon les règles de la morphologie française. Le moyen français connaissait *hec* 'clôture à claire-voie', mais n'employait pas ce terme pour les volants du moulin. Cf. MOEYAERT, p. 122a et DE BO, p. 366b.

HEF et autres graphies

1a. Barre de fer courbe servant à maintenir une pièce de bois en place. Souvent, col-de-cygne, barre de fer à courbure en forme de cou de cygne et à torsion, terminée par deux pattes de fixation. Dans le moulin à vent, c'est un tel col-de-cygne qui relie le dessus du joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à la haute-panne (→ *penne*) du moulin sur pivot ou à la °tratte du moulin-tour pour empêcher que le joug ne bascule. Voir aussi *agrappe*, *ancre*, *barre* et *barrel*.

hé et **hee** : *pour le bachinaige noef (...) livret troix hees de fer, les deux à l'un des costés frappez dedens le mur pour faire tenir le bois et l'autre à l'autre costé, pesans ensemble 16 livres demie (*Valenciennes 1485 brais); avoir requerquiet ung hoe [sic, lire hee] de piet et demi de long servant à tenir ledit bauch à nyvel sur ses panes (✕Béthune 1518); fait un hé de quatre pieds de long au planché, de bareau carré (©Seclin 1679 huile)*

hef ainsi que le pluriel **hés** : *pour 3 heifs pour le penne dou moellin de brais, 3 crampons et les claus pesans 18 livres (*Valenciennes 1364); pour 4 hefs de fer, les claux et crampons, dont les 4 posteaux arrestiers dudit molin sont lyés, pesans tout ensemble 150 livres de fer (✕Erquinghem-L. 1413); pour 2 hefs de fer qui tiennent l'anel à le pane du molin, pesans 21 livres demie (✕Ostricourt 1413); pour un hef de fier frapan au mur pour tenir les joes du bachinaige dudit moelin de brai, pesans 10 livres demie (*Valenciennes 1453); pour avoir livret deux grans hés comme ancras servant à ung sommier au molin le Conte, les cloux et les crampons pesant ensamble 28 livres de fer (*Valenciennes 1515 Comte); deux estriez avecq ung hef pour tenir les potteaulex de ladicte ventelle (*Lille 1606 moulin 2.1.1)*

pluriel **helz** : *pour 3 helz de fier de 4 piés de long chacun atachiet au bort du bachinage et à l'un des longerons de le seuwiere dudit moelin de Brisebos affin de garder icelui bachinage de clore (*Valenciennes 1455 Brisebois); trois pieces de fer prinse au bareau et les ployer à helz par l'un des boutz et par l'autre aplati et trauwé pour frapper kevilletes, pesant 34 livres (*Valenciennes 1543 Comte)*

het ainsi que les pluriels **hetz** et **hez** : *avoir retiré dedens le grant bauch et l'avoir ancré d'ancre de fer et de hetz en pluseurs lieux le noef ouvrage et le vielz à cause que ledit molin estoit du tout desancré et pourry (...); (...) deux hetz de trois piez et demi de long, les claux et crampons pour atachier et ancrer ledit molin, pesans ensemble 28 livres (✕Nœux-l.-M. 1510); dedens les quatre postilles et longerons de dessus avoir clauwet et atachiet des claux et des cranpons quatre hetz de fer de syx piedz de loing chacun que*

pour tenir les postilles desdiz grantz loyens et longerons ensemble et seurement (*Valenciennes 1537 Anzin) ; *à la chayere trouvé deux hez de fer de 2 pieds loing compris les reply, furny de cloux* (OWambaix 1669) ; *quatre hez servant au bois geniet, deux grans et deux petit* (✕Fromelles 1702) ; *deux hets avec les pattes cassés* (*Lille 1726 moulin 2.5.1) ; *deux hez de fer de barreaux quarrez, qui sont attachés au beau palier dudit moulin, compris cloux et crampons* (✕Linselles 1750)

► Les textes suivants décrivent le *hef* ‘col-de-cygne’ sans le nommer : *pour ung bareau de fer de 7 piez de loncq, rabatu les deux arestes et y avoir fait des traux et ployet après le fons et les joes* [du bassin dans lequel tourne la roue hydraulique] *pour tenir de clore et d’ouvrir, pesant 20 livres* (*Valenciennes 1493 Anzin petit moulin) ; *pour 6 bendes de fer à manière d’agrappes, à chascune une pointe au boul et à l’autre boul 3 trous et les clauwer sur les postilles de le seuwiere à le seuille de desoubz, pesant ensemble 68 livres* (*Valenciennes 1498 tan). Cf. HÉCART, p. 248b, art. *hé*.

1b. Crochet. Voir *havet*.

les deux mouffles d’escache, deux crampons, deux hefz à les pouppees (✕Lille 1606 moulin 3.14)

► En fait, *havet* est le diminutif de *hef*.

2a. Gaffe ou fourche servant à différents usages.

hé : *trouvé un hé à tirer le ordur ors de la rivier* (*Ramillies 1695 moulin 2.1)

hef : *pour un hef et un fourquiet servans audit moullin, pesans 10 livres* (✕Tressin 1396)

pluriel **helz** : *pour six helz de fer servans à thirer les ordures hors et de devant les ventailles des moelins (...), pesans ensamble parmy les bendes et les claux vingt huit livres* (*Valenciennes 1481)

het : *pour ung tout noef het de fer servant à thirer les ventailles qui ont les trayans coppés, pesans parmy une grosse queville de fer quinze livres* (*Valenciennes 1481)

► Cf. BONNET, XXI, p. 30 : *l’(h)ée* (l’auteur ajoute en note qu’on prononce plutôt *é*) ; COCHET, p. 149 : *éi*.

2b. Gaffe à laquelle on a ajouté un fer destiné à briser les glaçons. Voir aussi *desglachoir*.

hef ainsi que le pluriel **hés** : *au carlier (...) pour 4 pierces de frasne là ù il ataka hés de fier et taillieriaus à coper les glachons pour lesdis moulins* (*Valenciennes 1374 Anzin) ; *pour 3 hés à brisier glachons pour les moulins, pesans 15 livres (...)* ; *pour 5 esglaçoirs à coper glachons asdis moulins, pesans 16 livres* (*Valenciennes 1374)

hei : *à Jehan le Fevre, pour 3 taillieriaus de fier, 2 picos et 2 heis pour brisier les glaches qui estoient en le rivière de Busignetes en l’ivier l’an 63* (*Busignettes 1364)

pluriel **hels** : *pour les fiers de 3 hels à atendre les glachons pour les moulins* (*Valenciennes 1380)

Composés :

hé à bende

Col-de-cygne (→ acc. 1a ci-dessus) pourvu de pattes de fixation assez longues.

pour l’ecclihé tenant au eventelles 10 ettrié et 5 hé à bendes et clau et crampon (*Marquette-l.-L. 1569)

hef d’ancre

Prob. clef d’ancre.

audit grenier trouvé 14 rouchettes [sic, lire fourchettes comme dans la prisée de 1688] au windacq pour tirer les sacqs au grenier, avec trois hez d’ancre et les cloux et un crampon d’ancre (*Comines 1684 blé & brais)

hef de bauch

Col-de-cygne (→ acc. 1a ci-dessus) destiné à empêcher une poutre de se renverser ou de bouger. *pour 2 hés de baus pesans 16 livres* (*Valenciennes 1368 Anzin) ; *pour 3 hés de bauch en pane mis au moulin de Biekeriel en Ansaing et au moyen moulin, pesans 28 livres* (*Valenciennes 1374)

► Dans les comptes du Valenciennois, ces *hefs*, qui interviennent fréquemment dans la construction des moulins à eau et qui sont attachés à la sablière, sont nommés *hefs de bauch à penne*.

hef de corde

Crochet pour le sac.

les ferailles du windacq, douze fourches, quatres queues d'aronde à la careulle, une hés de cord[e] (✕La Bassée 1755 blé)

hef de panne

D'abord col-de-cygne (→ acc. 1a ci-dessus), qui, dans le moulin à vent, relie le dessus du joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à la haute-panne (→ *penne*) du moulin sur pivot ou à la °tratte du moulin-tour pour empêcher que le joug ne bascule, mais qui, malgré l'appellation, a pu servir ailleurs.

hé et **hei** : *raccommodé ung hé de penne pour ung travers joindant l'estacque* (✕Cysoing 1687) ; *sept hei de penne servant à le deux bouchennié (...)* ; *un haet [sic] de penne servant au liteau et au gro sommié* (✕Coutiches 1738)

het et **hez** ainsi que les pluriels **hetz** et **hez** : *deux estriers des marbreaulx et 4 hez de pennes clouantz sur le bau sennier* (✕Wattrelos 1560-1568) ; *il faut encore deux hez de penne au sommier du petit collet* (✕Auchy-l.-O. fin 17^e s.) ; *deux hez de pennes mis audit bau pallier, 40 s ; item, deux grandz hez de pennes mis au litteau, n'en ayant point auparavant, 7 lb ; item, at fait une nouvelle palle à un hez de penne pour tenir le bau chenier, 16 s* (✕Camphin-en-P. 1686) ; *un estrié au maboreau, deux hez de penne servant au bochiné* (✕St-Amand-l.-E. 1719) ; *sept hei de penne servant à le deux bouchennié (...)* ; *un haet [sic] de penne servant au liteau et au gro sommié* (✕Coutiches 1738)



Hefs (cols-de cygne) anciens. CRM 974-3-46-2. Photo de l'auteur.

► Tout porte à croire que *hef* s'est prononcé assez tôt [e]. La graphie, plus lente à évoluer, aurait gardé la finale étymologique en *-f*, d'autant plus qu'on répugnait à écrire le singulier *he*. L'attestation la plus ancienne que j'ai trouvée de *hé* date de 1569. Les pluriels *hes*, *hez*, *hets* et *hetz* posaient moins de problèmes. Malgré les quelques rares *hels* et *helz*, je n'ai pas rencontré le singulier *hel*.

HELLE

* Cuve cimentée placée sous le rouet pour mettre celui-ci hors d'atteinte de l'eau. Voir *bac* acc. C1

le helle avecq un petit pavement où on verse l'eaue, prisée 252 lb par. (*Comines 1684 blé & brais) ; *l'ouvrage en dedans ledit moulin : trouvé le pavement de bleue pierre, deux pavemens de bricques l'un sur l'autre dessous le planchy, dessous le bacq au grain quatre pavemens l'un sur l'autre pour garrantir l'eaue, avecq le helle tout massonné avecq du chiment (...)* et *une gotte pour faire couler les eaues hors du helle* (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)

► Mot flamand correspondant à l'enfer. C'est toujours *helle* que nous lisons dans les prisées de Comines, mais en 1684, le rédacteur de la prisée du moulin à tan et à huile l'a traduit : *une gotte courante à travers avecq l'enfer appellé en thiois 'de helle'*. Cf. WVD, p. 371, qui précise que cette acception de *helle* est générale dans le sud-ouest de la Flandre.

HENGIN (du volant) : voir *haisin*.

HEQUE : voir *hec*.

HEQUETTE

Rebut de bois taillé ou scié. Voir *recope*.

luy avons accordé les hecquettes tant grandes que petites que les carpentiers et soyeurs feront tumber en mectant en œuvre lesdis quesnes (✕Vieux-Berquin 1569)

► Ajouter le diminutif au FEW, XVI, p. 208a, art. moyen néerlandais *hicken* 'hacher', qui mentionne en Flandre *haique* 'morceau coupé' et *èke* 'morceau de bois'.

HEQUIER

Tailler (le bois)

pour une noefve cuignie à hiecquier laigne (*Valenciennes 1391) ; *pour avoir mis l'arbre sus estanchons et le hecquiet par desouz pour le bois qui estoit pouris et y mis une flasque sus* (✕Cysoing 1463)

► Cf. HÉCART, p. 248: *héquer*.

Acception spécifique :

Marteler (la meule) pour (la) rendre coupante. Voir *battre*.

*d'avoir appointié et eshuisier les 2 pierres qui estoient crut et les avoir hecquiet et refait (...); (...) *une haemschede* [litt. 'palonnier', ici butée servant à retourner la meule (→ *queute*)³] dont on tourne la pierre quant on le va hecquier* (✕Verrebroek 1438)

► Dans *le suppliant (...)* *hecquoit d'un petit coustel qu'il avoit à sa dague un baston*, GODEFROY, IV, p. 447a traduit *hecquier* par 'rendre aigu', ce qui aurait autorisé un parallèle avec 'aiguiser la meule'. C'est aller trop loin : le verbe *hecquier* signifie non pas 'rendre aigu', mais 'tailler', éventuellement dans le but de rendre aigu.

► Cf. FEW, XVI, p. 208a, art. *hicken*, et la discussion sur l'étymologie dans DEAFplus (2022), art. *hecquier*.

HERCHE

* Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d'eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant. Voir *grail*.

ledict hospital a deulx molins à eauue situez en la paroisse de Saint Pierre (...) avecques les ventelles fonsieres, herches estant au devant de chascun des molins (Lille ±1550 projet de bail)

► Forme picarde de *herse*.

HERMIER

* Faucher (les herbes qui encombrent). Voir *fauquier*.

pour (...) le riviere rigoller et hermier en plusieurs lieux où grant neccessité estoit (Valenciennes 1423 St-Géry) ; *lesdis fermiers poldront peschier endedens lesdis ventelles et faire trayner une double faulx pour faire hermier quant besoing sera jusques à Marquettes* (Lille 1558) ; *sera encore ledit preneur tenu de hermier et nectoier ledit vivier deux fois l'an en tanz et saison et en rejeter les terres sur les bordz* (Enghien 1601)

► Le verbe proviendrait du flamand *hermaeyen* 'faucher de nouveau' (FEW, XVI, p. 202b), mais cette étymologie ne me convainc guère.

³ Corriger la définition donnée dans ma *Terminologie*, p. 164. La forme de la butée évoque davantage le palonnier que le bâton servant à fixer le câble des meules.

(HERZE)

Couverture, bâche.

*pour 20 aulnes de couvertoir appellee 'herze' fait de poil, pour couvrir le blé et farine des bonnes gens quant on les maine et remaine par le bacquet (*La Gorgue 1453)*

► Prob. mauvaise lecture de *herre* 'haire, tissu grossier non soumis au foulage', que nous rencontrons à Seclin, en 1560.

HEULE

a. Forme de *heve*, entaille pratiquée dans une pièce de bois à l'endroit où elle s'assemble à une autre pièce. Voir *heve*.

pour une etrie pour tenir la penne dans le huille [sic, lire heulle] du potteau cornu (✕Coutiches 1738)

b. Côté le plus épais d'une planche de revêtement aménagé pour chevaucher le °*couteau* de la planche voisine. Ou forme de *heve*, entaille pratiquée dans la partie la plus épaisse de la planche de revêtement pour servir de logement au °*couteau*. Voir aussi *dos*, ainsi que *heve*.

les deulx paroits et le paroit de devant seront clos d'achelin de quartier à huele et à cousteau et le huele aiant ung paulch d'espaisseur, clouant l'ung sur l'aultre paulch et demi et sera ladicte closture clouwee sur chascun loyen de deulx rengs de cloux (✕Templemars 1579) ; pour le paroit de devant (...) toute le cloture d'achelin de chesne à heule et couteau, le nombre de 19 achelle, chascune achelle de 26 pieds de loing pour le paroit et pour le tophenne cinq, que faudroit 31 pieds chascune achelle, porte 588 pieds (✕Hellemmes ± 1650)

► Selon le *FEW*, XVI, p. 218a, *heule* proviendrait du flamand *hoesel*, qui désigne encore toujours le dos du couteau (DE BO, p. 661b, art. *oesel*). La planche de revêtement qui chevauche est comparée à un couteau : comme ce couteau possède un dos (*dos* ou *heule*) et une lame (*coutel*), la planche de revêtement a un côté plus mince qualifié de *coutel* et un côté plus épais qualifié de *dos* ou de *heule*.

Nous sommes en droit de nous demander toutefois si certains scribes de l'époque n'ont pas considéré *heule* comme une forme de *heve* 'entaille' : le dos ou *heule* de la planche de revêtement possédait une entaille pour recevoir la languette de la planche voisine. La confusion a pu être favorisée par la tendance qu'ont certains -w- intervocaliques à évoluer vers -l-, p. ex. *have/haue* et *hale* ; nous lisons même *puellent* pour *puevent* dans quelques comptes de l'hôpital Comtesse. Dans l'extrait de Coutiches de 1738 cité en a, *huille* est une dysgraphie d'*heulle* et comme étymologiquement, la *heulle* n'est pas une entaille, il doit s'agir d'une forme de *heve*.

HEULEL

* Terre qui émerge.

pour 4 journees qu'il revuida terre et ordure et un hueliaul qui estoit ou cours de le riviere moulereche, qui destournoit ou moulaige (Bavay 1397)

► Le mot est sûrement apparenté à *heulet*, que GODEFROY, IV, p. 470b ne parvient pas à définir : *Contenant icelle description, le nombre des isles ou aires et heulets de marais, la separation d'icelles* (texte de 1541). Il appartiendrait à la famille du moyen néerlandais *hole* 'rigole d'écoulement' (*FEW*, XVI, p. 221).

HEUSE

Chape en plomb placée au sommet des combles, servant le plus souvent de base à un ornement ou à une bannière. Voir aussi *cape*.

pour avoir fait du viez plonc pris sur le comble dudit moulin une heuse servant pour asseoir ladicte banriere (○Seclin 1393) ; pour avoir livré une huze de plomb pour mectre sur ledit mollin et aussy une festissure (○Templemars 1524) ; le comble et toute couverture estoffee d'achelles, d'eschannes et tout ploncq et huge, vergue et banniere (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

► Cf. SALAMAGNE 3, p. 228a.

HEUVER

* Prob. égaliser.

d'avoir heuvert les fossez de l'elle de Gogoul (Valenciennes 1434 St-Géry)

► Prob. dérivé d'*aequare* (FEW, XXIV, p. 216a).

HEVE

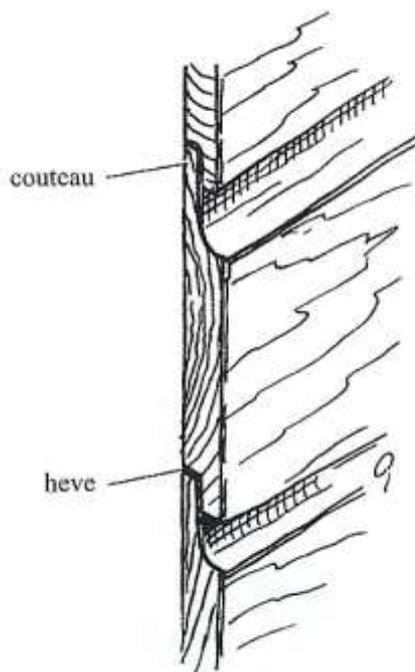
- a. Entaille pratiquée dans une pièce de bois à l'endroit où elle s'assemble à une autre pièce ou à l'endroit où s'engage le tenon d'une pièce mobile.

et convenra en ces potilles mettre à chascun leez une broye qui se hauchera et levera dedens les heves, et à travers ung bauch palié (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; *les deux estriez du grand baulch jenniez (...)* ; *item, estant trouvez une cheville attravers de la grue et de le heve* (✕Lille 1643 moulin 3.8)

- b. Entaille ou rainure longitudinales dans une planche de revêtement pour servir de logement à la languette de la planche voisine. Voir aussi *heule* et la note.

aisselin à heve et à coutel (✕Attiches 1471) ; *païet audit Jehan pour 1 cent d'aisselin moitié de pauch et moitié à hewe et à coutiel, 9 lb* ; *païet à Alard de Faches, pour l'acat de 81 piet d'aiselin à heve et à coutel, à 9 lb le cent (...)* ; *païet au curé de Lomme, pour 84 piés d'aiselin de pauch à 10 lb le cent* (✕Lille 1479) ; *le paroît allencontre de le reuwe achié de achelles de quesnes à heue et à coustel l'un sur l'autre* (*Marquette-1.-L. 1498)

► À Lille (1479), l'*aisselin à heve et à couteau* s'oppose à l'*aisselin d'un pouce*, aux planches qui ont la même épaisseur sur toute la largeur.



Heve et couteau de planches de revêtement. Dessin G.P.

Acception spécifique :

* Feuillure, profil en angle rentrant pratiqué longitudinalement sur l'arête d'un poteau pour servir de coulisse à la cloison mobile de la vanne. Voir *feuillissement*.

esdictes deux postilles avoir fait deux heves pour battre et couler une ventaille (Valenciennes 1519 St-Géry) ; *avoir mis et assis entre les heves et bastees de l'ung des ventaille des grandes seuwieres desdis molins quatre dosses de six pietz de loing pour cause que le ventaille estant ausdis heves estoit eschappé et allé en la gouffre* (Valenciennes 1543 Comte)

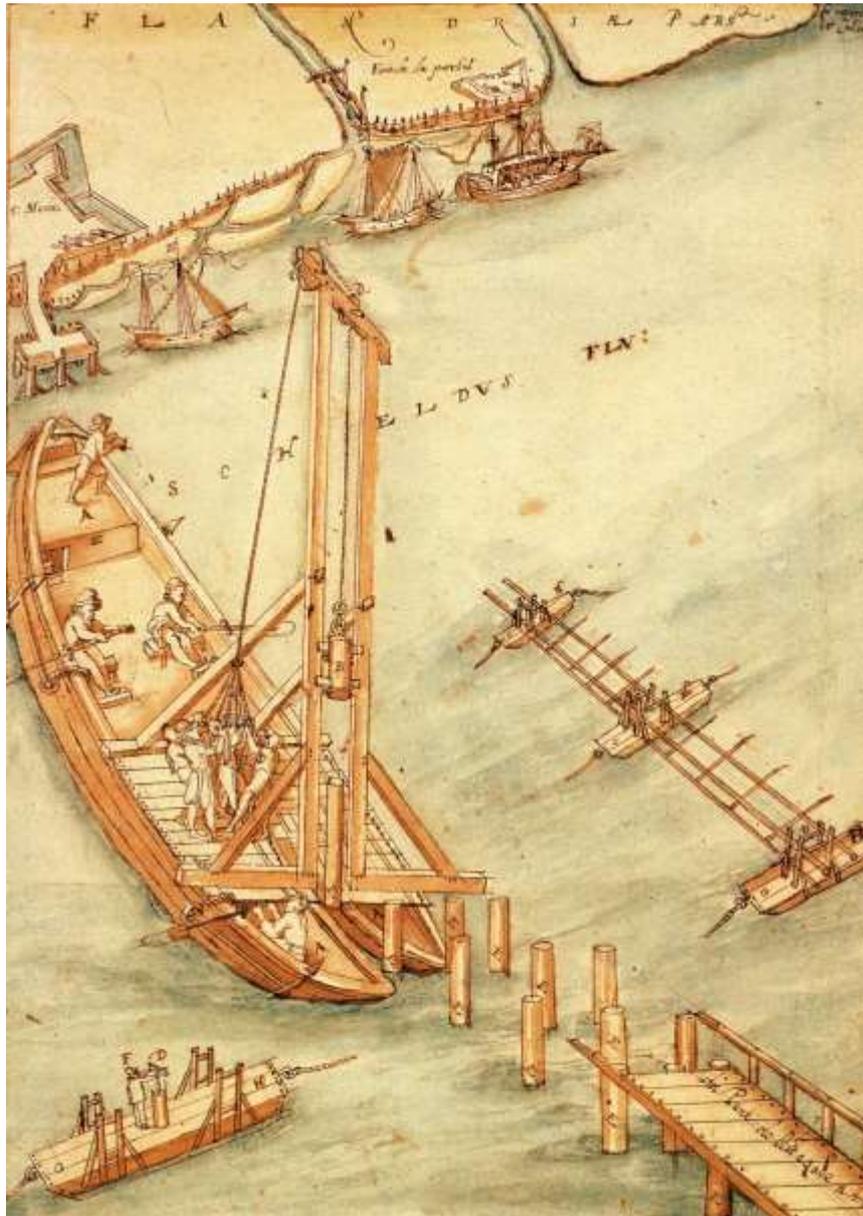
► Cf. G. LEGROS, p. 303 : *hève* ; BODY, p. 94 : *hève* ou *héve*.

► Le verbe *hever* ‘entailler’ est traité à deux endroits dans le *FEW* : XVI, p. 187b (art. *heben*) et XVI, p. 207b (art. *heven*). L’auteur a ajouté une note à ce sujet à la p. 755 du même volume, où il mentionne enfin le picard *heve* ‘entailler’.

HIE

Mouton, masse qu’on soulève pour la laisser tomber sur des pieux afin de les enfoncer. Voir aussi *engin*, *hie couliche*, *hiot*, *mouton* et *quievrette*.

*pour (...) estanchonner le maison de l’esmouloir des Ogelens au leis vers le roelz (...), faire et frapper ens à le hie 9 pillos et par dessus mettre une soelle et faire une noeve paroît (*Valenciennes 1423) ; pour 44 dunes de cordes de tille employé tant à lyer les cloies mis esdictes estanques, à tirer hie à piloter lesdictes estanques comme à estoffer lesdictes hottes et à faire berteaux aux chivieres desdis manouvriers à porter lesdictes pierres de grez et autres estoffes (*Menen 1457)*



Hie manuelle mise en œuvre sur l’Escaut. Pierre Lepoivre (vers 1600) (Bibliothèque. Royale Albert Ier Bruxelles, Cartes & Plans 19.611)

Acception spécifique :

Hie du moulin à huile, masse en bois qui tombe sur un coin (→ *cuignet*) de la presse. On distingue la hie de pressage, qui enfonce le coin de serrage pour presser les graines oléagineuses, et la hie à dépresser (appelée parfois *surhie* ou *soushie*) que le tordeur, à la fin de l'opération, fait tomber sur le coin de desserrage ou contre-coin pour libérer le coin de serrage. Voir aussi *hie couliche* et *mouton* et l'ill. à *cuignet*.

ehie : le chassy d'en bas et le chassy d'en haut avec leurs entredeux, moufriers avec les mouffles et fleaut et moufe de panné [sic, lire panne], compris les aihit avec leurs dependances et barriere y servant (✕Vermelles 1785)

hie : pour un bloc, estampes, hies, ruels et roes [*Trith-St-L. 1371] ; 4 noeves estampes, 2 hies et 2 noes cassils au tordoir d'icelli ville [*Trith-St-L. 1392] ; au molin d'olle ung bloc portant 4 estampes et 2 hyes [*La Gorgue 1417] ; le haye [sic, lire laye], cinq estampes, deux hyes, les casses [sic, lire cassis] (✕Lille 1500 moulin 3.30) ; trouvé quattres estamps bons avec hy et soushy (Ramillies 1637 moulin 2.2) ; les quattres estampes de chesne, une hye de fresne et une surhye de faux, dix patins et patinets [*Thun-l'É. 1642] ; cinq estampes de huict et dix poulces, de 23 pied de long estant en chesne ; item, deux hye de vingt trois pied et demy de long et 7 poulces carrés (⊙Seclin 1678) ; quatre etamples et deux ys avec leurs patins et orillions estimé avec moufes, fleaux et moulettes [*Ramillies 1746 moulin 2.2)

Composés :

hie couliche

a. °Hie qui coulisse le long d'un support.

pour 6 moulettes de keuvre (...) pour mettre à une hie couliche dont on feri ens les pilos et peserent 17 livres et demie (*Valenciennes 1383 Comte)

b. Hie du moulin à huile, masse en bois qui tombe sur un coin (→ *cuignet*) de la presse. Voir *hie*.

pour une piece de bos (...) pour faire une hie couliche au tordoir à Trith (*Trith-St-L. 1385)

hie courante

Hie de pressage.

une hye courante avecq quatre estampes de quattorze piedz loing chascune, de cinq polchs demi et de 6 et demi (*Lourches 1572)

► La hie de dépressage n'était pas encore *courante*, c.-à-d. soulevée par l'arbre à cames. Voir la note ajoutée à *soushie*.

fausse hie

Prob. °hie à dépresser (libérer les coins de la presse) du moulin à huile, souvent plus petite que la hie de pressage. Voir *soushie*.

deux chevilles de brasselet et une cheville de faussy à clef et à flotte (...) ; *ung estriers et une cheville servans au mabreau du grand attreau* (✕La Bassée 1683) ; *la clef de la faucie, une cheville servante à ladite faucie (...)* 14 s ; *l'estrier du marbreau (...)* 4 lb (✕Seclin 1711) ; *les ferailles des flaiiaux et les chevallés des torrillions d'estampes et cinq chevilles servantes aussi aux torrillions et une servantes à la fosse haye* (✕Vermelles 1785)

► L'identification de *faucie* n'est pas évidente.

HIER

Enfoncer à la °hie.

les pilos qui estoient hijez en ladicte riviere (*Ninove 1408) ; *pour avoir plantet et hyet en la longheur de 46 piez de long ou environ deux routtes de pillotz de boulle de 9 à 10 piedtz de long, à deux piez près l'une de l'autre que pour au travers de la riviere au mont l'eauwe au deseure de ladicte seuyere ordonner une estancque et tenure d'eauwe* (*Valenciennes 1512 Anzin)

HIOT

Mouton, masse qu'on soulève et laisse tomber sur des pieux afin de les enfoncer. Voir *hie*.

*pour une livre d'oïnt dont on encraïssa les cordez dou hiot (*Valenciennes 1364 Anzin) ; pour 8 livres de cordes de caneve à lever le hiot dont on cacha ens les pillos de ledicte estancque (*Valenciennes 1406 Anzin)*

HIQUE

Outil au moyen duquel on taille ou aplanit le bois, sorte d'herminette ou de hache.

*sour le teniere du ventelaige (...) mettre dossiaux de bos de 4 pols d'espés et 2 polz plus leis que ledicte teniere et ycelle teniere retaillier par le deseure à cop de hicque pour tant que elle estoit deskiree par sackier les ventailles (*Recquignies 1434)*

► Voir la note à *hiquette*.

HIQUETTE

Ciseau du tailleur de pierre.

*pour 4 hiquettes à taillier les meulles (*Quesnoy-s.-D. 1397)*

► *Hique* et *hiquette* manquent au *FEW*, XVI, p. 208, art. moyen néerlandais **hicken*, verbe que le *MnW*, III, p. 434 définit par 'faire des trous, tailler, piquer'. Le *FEW*, XVI, p. 219a, art. ancien bas-francique **hok* 'crochet' mentionne une *hoquette* 'ciseau du sculpteur en marbre', qui n'aurait fait son apparition dans les dictionnaires qu'en 1829. *Hique* et *hiquette* sont à rapprocher du *hikeur* 'ouvrier qui coupe la guède' que mentionne le *DEAF*, H 331 et qui figure dans un document de Hénin-Liétard du début du 14^e s.

HIRONDELLE : voir *queue*.

HOBETTE

Réduit construit à proximité du moulin, qui ne sert pas d'habitation ou, dans les textes les plus tardifs, p.-ê. tourelle construite autour des dés sous la cage du moulin sur pivot (voir l'ill. à *huis d'en haut*).

*pour (...) refaire le hobette et le pont dudit moullin et y remettre pluseurs gistes, pillos et dosses (*Valenciennes 1428 brais) ; est aussi de besoing de reparer et resouler la petite hobette desdicts mollins (*Lille 1606 moulins 2.1) ; ledit Clary sera aussy obligé (...) de livrer l'estacque dudit moulin, l'arbre, sommier, la vollet et draps à la reserve du cotreau des vollans, come aussy de faire les dez d'iceluy, les murailles de l'hobette seulement, comme aussy l'arbre du windaq, les cordes et l'estondelle (✕Thumeries 1704) ; un moulin à usage de tordre huile (...) avec la motte d'iceluy et une hobette construite sur ladite motte (©Seclin 1756) ; la moitié d'un moulin à tordre huile avec hobette (✕Arleux-en-G. 1789)*

HOLLANDE

Expression :

à la façon de Hollande

En se servant, pour le foulage, de pilons verticaux. L'expression s'oppose au foulage par maillets (à *martieu*). Voir l'ill. à *moulin à fouler* (→ encadré 7 à *moulin* § 4.4).

*prisé du moulin à drap à la façon d'Hollande (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)*

HOLLER : voir *houler*.

HONNIR

Gâter, corrompre.

*pour 17 pieches de billaudin de frasne dont on fist une emparchure au moulin de Rocque ou grenier leur on met les grains pour les povres, qui honnissoit les blés (*Recquignies 1397)*

HOQUAGE

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir *joc*.

*pour le hoccage du molin en faisant les dessus dis ouvrages (*La Gorgue 1418)*

► Voir la note ajoutée à *hoquier*.

HOQUET

Crochet, agrafe.

quatre hocquetz pour tenir les plattes d'en hault (...); item, une aultre agrappe et trois quevilles pour des rencraches à la platte d'en hault; item, ung hocquet, deulx quevilles et une patte pour le frain (✕Audruicq 1624)

► Cf. FEW, XVI, p. 219a, art. ancien bas-francique *hok.

HOQUETTE : voir *doquette*.

HOQUIER

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

*et se il convenoit que ledit molin hocquast pour lesdittes refections, que ce ne fust point à sen damage (...); pour les grandes pleuves et esclavasses qu'il fist et esfondre d'eauwe, il couvint que le molin hocquast bien l'espace de un mois ou environ (*La Gorgue 1406)*

► À première vue variante de *joquier*. *Hoquier* signifie 'accrocher' et ne se rencontre comme synonyme de *joquier* que sous la plume du receveur de La Gorgue. COCHET, p. 243 nous donne une possible explication du rapport entre 'accrocher' et 'arrêter' lorsqu'il écrit: « *okie* 'accrocher' : une porte qui est *hocquie* ne bouge plus. »

HOTTE

a. Mortaise, entaille faite pour recevoir le tenon d'une autre pièce. borgne, entaille . Voir *mortaise*.

*à Jehan de le Carnoye, manouvier, qui le siervi le terme de 2 jours a l'aidier les pochars à remetre et s'avala l'euwe de le fosse pour mieux veir les hottes leur on devoit lez poçars rassir (*Bavay 1366); pour (...) le rowet d'icehui mettre jus et ralongier les hottes des bras pour remettre à moulage (*Valenciennes 1412 Comte); pour (...) recopper l'arbre du mollin de brais à 2 leis, faire y hottes clacenees et mis courant sur torignon (...); pour (...) racourchier l'arbre et mettre courant sur torignon par dehors et clachonner ainsi qu'il appartient (*Valenciennes 1423); au premier estaige dudit molin avoir retiré une croisure dedens ses hoctes et relambourdé toutes les deux paroïs dudit molin (✕Nœux-I.-M. 1498)*

b. Lumière, trou qui traverse toute l'épaisseur d'une pièce de bois ou de fer pour servir de logement à une autre pièce, tels les bras d'une roue dans leur arbre, l'°entrebout, la clavette, etc. Voir *lumière*.

*mettre huers le viés volant et mettre en l'autre hote (✕Cysoing 1380); pour 2 grandes kievilles noeves et faire hottez pluseurs (*Trith-St-L. 1387 huile); l'arbre dou molin de brais : ralongier les hottes au devant dou roët pour reculler le roes en le moyenne dou bachin et ledicte roes redrechier (*Valenciennes 1419); les hottes de l'arbre ralonga et ragrangî pour tant que lidit neuf volant estoient plus gros que les viés ne fuissent (✕Mecquignies 1423); raprochiet le rouet et le remué plus devant et failly recroistre les hottes en l'arbre (OTemplemars 1439); pour avoir ragrangiet les hottes dudit roewet de demi polch sur deux sens (✕Cysoing 1529)*

Expression :

en hotte

Au moyen de mortaises ou de lumières, mortaisé. Voir aussi *en dent*.

*une planque au devant de le seuwiere dou moulin de Hon, liquelle est estoffee de 5 anilles dont les 4 sont en hotte ens es postilles et loyees de pochars par desous (*Hon-H. 1407); dou c[o]urant dudit mollin faire un lit à ycellui et enquev[e]strer d'une enquevestrure de bos en hotte, chincier [sic, lire chintrer] après le rondeur de le moelle, et d'une noefve moelle qui gisoit devant ledit mollin faire un courant, ycellui trauwer, enaissaier [sic, lire enaïssier] de boin pris [sic, lire pois], battre et mettre à aire et le mollin livrer tournant et moullant (*Hon-H. 1408); sur le masse au deriere dou ventelaige y fu mis 2 soels treversains, cascuns de 26 piés de loncq et lassus ensiellet 3 soels traïans freans en hotte ens es postilles devant dictes et lassus eult double loiure en hotte et en dent au soeil traïant et as postilles (*Hon-H. 1413); un lit enkevestret d'une kevestrure de bos ouvret en hotte l'un en l'autre, chintret par le devens après le ront de le moelle (*Valenciennes 1428 brais); les 4*

postilles loyes de pochars ouvrés en hoste et en dent à couverture par dessoubz boutant encontre l'eaue (*Valenciennes 1440 Ogelens)

► Cf. G. LEGROS, p. 307 : *hote*.

HOTTEL

Mesure de capacité pour les grains correspondant au 8° de la rasière.

pour ung noef hottiel à mesurer bled et frine audit moulin (✕Baisieux 1474) ; *ung hotteau à mesurer bled* (✕Cysoing 1529)

HOTTER

a. Pourvoir de mortaises ou de °lumières. Voir aussi *rehotter*.

à Jehan Brode, carpentier, pour 16 jours et demy que il a ouvret à eswisier, recopper et onnijer lesdis pilos et à faire et hotter pluseurs clefs necessaires à ledicte estanke (*Valenciennes 1383 Comte) ; *pour (...) hotter l'arbre dou moulin de brais, faire y une clef et pour roster les [sic] torignon qui brisiés estoit et y mettre un autre* (*Valenciennes 1407) ; *les postilles au deriere hotees pour recevoir les soels traians et les pochars* (*Recquignies 1413) ; *pour (...) hotter l'arbre dudit moulin Saint Gery pour ce que les hottes de par avant estoient de nulle valeur pour assir ledit roët* (*Valenciennes 1424)

b. Fixer dans une mortaise ou une lumière. Voir aussi *rehotter*.

lesdis volans avoir billetés et hottés les perches et entrebus les ungs aux autres, chascun d'iceulx volants avoir loiet de deux bendes de fer et de 2 quevilles qui passent parmi polletees et euchies come il appartient (✕Nœux-l.-M. 1450) ; *pour avoir fait au molin de Bruay ung beffroy par dedens, auquel a falu quatre seullles travesaines qui sont assizes dessobz les longues seullles dudit beffroy et une longue seulle du long de le tampane dudit molin, de 20 piés ou environ, hottee dessus lesdittes 4 seullles dessus nommees* (*Bruay-la-B. 1455) ; *mectre desoubz ledit arbre ung gros sommier de bois de quesne (...), ouquel sommier est boutté et hotté le mabrel sur lequel ledit arbre tourne* (✕Nœux-l.-M. 1472) ; *pour avoir fait ung noeuf rouwet audit mollin (...), lequel rouwet contient 9 piez en croix, estoffé de deux bras de bois de quesne, par dessus les bous de quatre quanteaulx de gras hommel hotté à queue d'aronde sur lesdis bras et quanteaulx, avoir joint et quevilliet quatre courbes à travers desdis quanteaulx, et par dessus les courbes perchiet et mys à pas 44 mortaises à travers lesdis courbes et quanteaulx pour y mectre 44 quevilles de merlier à pas* (✕Nœux-l.-M. 1520)

HOUBLOIRE

Prob. baille-blé, cordelette permettant au meunier de bouger manuellement ou d'arrêter l'auget (→ *baquet*). Voir aussi *corde au grain*.

les cordaige sy comme (...) la corde du fer et une aultre corde de quoy l'on descend les montees, la couroye de la tenplure, la houbloire, la cordelle de la tenplure et les fauses cordes (✕Audruicq 1624)

► Mon interprétation se base sur le fait que le nom de cette corde est apparenté au verbe *hobeler*, *houbeler* qui signifie 'secouer, balloter'. Le *FEW*, XVI, p. 215b, art. moyen néerlandais *hobben* 'secouer' mentionne *haubeloire* 'gland de forme campanulée servant d'ornement', mais ne donne aucun sens technique. L'informateur d'Ooike (Fl.-Or.) nomme cette cordelette *schudkoord*, ce qui, traduit à la lettre signifie 'corde à secouer' (*WVD*, p. 266b).

HOULLAGE

Revêtement en bois, ou bois servant au revêtement. Voir *apentich*.

pour 24 antelles de fer pour tenir le hollage du pan moulletz, pesans ensamble 246 livres, qui audit pris font 12 lb 6 s (*Valenciennes 1507 Anzin) ; *toutes les clotures desdis trois pans et cullatz, assçavoir houllaiges et eschannaiges desdis trois pans, cullatz et couvertures* (✕Rumegies 1536) ; *les chandellez [sic, lire le chandellier], assçavoir l'estacque, les deux croisures, le huyt loyens, le kayere (...) avecq aussy 3 flacques mis par dessus trois desdis loyens, aussy ung revestissement de houllaige sur le 4^e desdis loyens* (Lille 1558 moulin

3.1) ; *deux cens piedz de houllaige pour couvrir le corps dudict moulin* (✕Mortagne-du-N. 1589) ; *l'estacque, croisures, loyens, la chaiere, quatre manteaux sur les grandz loyens et le houllaige au boult des croisures* (✕Lille 1637 moulin 3.18) ; *le chandelier, deux croisures, huit loyens, l'estacque, deux manteaux et houlage par dessus* ((✕Marquette-l.-L. 1674) ; *le chandelier, l'estacque, deux croisures, huit loyens (...)* avec les oulages (✕Lille 1733 moulin 3.30.2)

► Cf. FEW, XVI, p. 264b, art. moyen néerlandais *hullen* 'recouvrir'. Le terme ne s'applique pas exclusivement à la couverture en bardeaux, comme le suggèrent certains auteurs : le rédacteur de Rumegies (1536) distingue le *houllage* et l'*eschannage*.

HOULLER

Couvrir de planches. Voir *vestir*.

tout ce dit contreloy restoffer d'estiaux et bauwismez et de wismes pour viestir de roillez de mont à val et holler le viesture d'aisselin au coutiaul dou traviers (*Recquignies 1410) ; *pour (...) le paroît enviens l'iauwe holler et viestir d'aissielles* (*Valenciennes 1421 Ogelens) ; *pour (...) avoir (...) restoupet 3 aultrez feniestrez, les 2 ou comble mis en point de couvrir et l'autre feniestre holee de baucque pour tant que point ne servoient audit molin* (*Valenciennes 1442 Comte)

► La graphie *holler* dans l'acception susdite est ignorée des dictionnaires.

HOORDAGE

Échafaudage. Voir *hourt*.

moiennant aussi que on lui devoit livrer toutes lesdictes estoffes, cauche, savelon, blanque pierre, planques de bois, briques, grez et le hourdage de la maison (*Menen 1457) ; *pour avoir mené audit molin d'Ansaing tout le bois qui y a esté mis en euvre, avec avoir mené et ramené à ladicte Salle les engiens et hourdaiges* (*Valenciennes 1514)

HOURDEMENT

Mise en place d'un échafaudage ; échafaudage, passerelles et plates-formes placées sur une charpente. Voir *hourt*.

pour 5 quartrons de pieches d'ausne et de frasne, parmi aucunes estacques (...) de quoy on fist ledit bastardiaul, avecque ossi de quoy li soigneur firent leur hourt et pour les carpentiers faire leur hourdemens (*Recquignies 1414) ; *pour laquelle œuvre de charpenterie ainsi avoir esté faite et parfaite de point en point, y compris les hourdemens et deshourdemens* (*Valenciennes 1482 bac Saint-Paul) ; *aussy par plusieurs fois avoir assisté les pionniers, espiseurs et planté plusieurs pillotz servant à faire hourdemens aux machons et ouvriers pour porter et mener à la brouwette et siviere les matériaux servant à ladicte oeuvre* (*Valenciennes 1541 Souverain)

HOORDER – SE HOORDER

hourder

1a. Faire un échafaudage.

pour cordes à hourder quant on leva le molin (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *avoir fait un hour sur plusieurs chevalletz que pour aller et venir de l'œuvre de la choierye sur le bastardeau, avecq avoir hourdé par plusieurs fois et assisté les pionniers pour puizier et mectre au secq ladicte gouffe* (*Valenciennes 1537 St-Géry)

1b. Pourvoir d'un échafaudage.

pour 41 piece de bos de sauch dont on a hourdet les machons et carpentiers (*Valenciennes 1410 Brisebois)

2. Attacher pour former un échafaudage.

lesdictes esquielles hourder sur aucunes estacques et mis et loyet lesdictes cloyes pour passer les gens à aller audit molin (*Valenciennes 1433 Anzin)

se hourder

S'équiper d'un chevalet pour scier.

à Henri le Tordeur pour lui et Henin sen fil, 2 jours à otel faire as souyeurs d'ais pour coper bos et faire 2 fosses et yaus hourder pour bos soijer (*Bavay 1371)

HOURT

- a. Échafaudage ou plate-forme provisoire suspendue. Voir aussi *hourdage* et *hourdement*.
pour (...) faire les hours pendans sour l'iauwe pour lesdis machons et carpentiers ouvrir (*Valenciennes 1424 Ogelens) ; *aussy avoir fait et deffait ung hourt dedens la riviere au devant de la ventaille mieulleret du grant molin le Conte pour servir aux machons à mectre leurs estoffes et materiaulx pour faire et furnir ung alleron venant de la ventaille de le grande seuyere dudit molin le Conte pour mener l'eauwe et le conduire à ladicte ventaille mieullerech dudit molin* (*Valenciennes 1522 Comte) ; *avoir faict ung hour sur pluseurs chevalliez que pour aller et venir de l'œuvre de la choierye sur le bastardeau, avecq avoir hourdé par pluseurs fois et assisté les pionniers pour puizier et mectre au secq ladicte gouffe* (*Valenciennes 1537 St-Géry)
- b. Chevalet du scieur de long. Voir aussi *biquet*.
un engien dont on querka lezdis quesnez sur le hourt des soieurs (*Beuvry 1376) ; *pour faire un hourt au bos leur on a soijet l'ouvrage dessus dit et pour le fosse remplir après l'ouvrage* (*Bavay & Hon-H. 1390) ; *pluseurs gens et harnas qui menerent et aidierent à mener, à quierquier et à desquierquier pluseurs kesnes des bos de Chisoing à Tresin et mettre sour le hourt, où il furent soijet* (*Tressin 1396) ; *pour soijer en Mourmal une nuefve roels à aniaux pour le grant moulin de Rocque (...) parmy 10 s pour un hourt en tiere qu'il fist pour ce dit ouvrage* (*Recquignies 1412) ; *audit Gillechon le Soijeur, pour 2 hours en terre qu'il fist pour ces dessus dis ouvrages, à 10 s cascun, 20 s, et pour un autre hourt fait par ledit Gillechon au deseure de terre de 5 s* (*Bavay 1413) ; *pour avoir taillié, esquarré et tronchonné de pluseurs longheurs pluseurs quesnes (...) pour iceulz soier au hourt et faire aissellin, pillos, gistes et autre quartelage* (*Quesnoy-s.-D. 1420)
► Les textes distinguent le *hourt* du scieur de long élevé au-dessus du sol et le *hourt* placé au-dessus d'une excavation : *pour faire une fosse de 7 piés de lonc, de 5 de let et 5 de pierffont pour soijer bos pour ledit moullin* (Bavay 1364).

Composé :

hourt à biquet : voir *biquet*.

HOUSAGE

Revêtement en bois. Voir *apentich*.

le chandellez, assçavoir l'estacque, croisures, loyens, le kayere, deux manteaulx sur lesdis loyens avecq le housaige (*Lille 1558 moulin 3.5) ; *le besfroy desou les meule (...)* ; *item, le besfroy du molin o bray enveuque le maçonneries desou les seule et le hauçage des deux besfroy* (*Marquette-l.-L. 1569) ; *les housaiges des paroises d'alentour du dit moulin* (*Hem-Lenglet 1684) ; *la geolle, couverture, chevrons et housases* (*Hem-Lenglet 1766)

HOUSSER

Revêtir de bois. Voir *vestir*, ainsi que *rehausser*.

faire au hatrel une planee d'asseline foellie, au bout du belfroy housser d'asselles comme le fons et envers le mur vers le clijer aussi housser d'asselles (*La Gorgue 1419) ; *item, ont les dessus dis housé d'aisselles à doz et à couttel à l'encontre des lyens et croisures dudit molin par bas affin de les garandir de le pluive* (*Nœux-l.-M. 1467) ; *seroit necessaire de (...) recouvrir les quatre gros loyens et le bout des solles d'une bonne planque de trois pauche d'epaisseur et quinze pau de larghe et de ung dix piez de long et en desoubz de icelle planque houser d'assellez à dos et à cousteaux tant que tout fusse couvert à un costé et à l'autre* (*Busigny 1556) ; *les planches pour houzer seront de bois d'ipriaux à dos et à cousteau* (*Sin-le-N. 1692)

HOUSSURE

Revêtement en bois. Voir *apentich*.

les quatre manteau mis et assis sur ledict croigure et grane [sic, lire grant] loien et quatre flaques mis à l'entour de l'estaques et le hausure dudict mollin (✕Templeuve 1578)

HUCHE

Caisse, coffre. Voir aussi *bac, cuve*.

*li sires doit livrer mait, coupe, boistiel, huge, le siu au fier, lumiere par nuit et les martiaus de quoi on afaite et li mosniers doit livrer le van (Douai 1270) ; pour une viesse huge, 3 s (*Menen 1294) ; deux membres ou pendans ployans à la huche (*Harelbeke 1395) ; tonneau ou huche (OSt-Hilaire 1758)*

Accompagné de la traduction en flamand :

kiste : pour une huche nuefve appelée 'een kiste' servant oudit molin, (...) 14 s (✕St.-Eloois-Vijve 1459)

1a. Coffre dans lequel le meunier garde les grains à moudre, la farine ou les graines oléagineuses à traiter. C'est le plus souvent le coffre à mouture, le coffre où le meunier conserve le blé ou la farine qu'il prélève pour lui ou pour le seigneur-proprétaire. Voir aussi *coffre au grain, cuve au moultre, cuvelle à farine et escring de moulture*.

*li sires et li huge doivent faire le voie à l'asne (...) ; à le premiere soiure de l'hierbe de Viteri, doit cascune huge des moelins deseure un quart de fourment ; se il croist, li mosniers le doit avoir, et se il faut, il le doit parfaire ; toutes les autres soiures doivent les huges (*Douai 1270) ; une huge à mettre le bled de moelture (*Douai 1398 Escoufflet) ; le huge où l'en met le bled deu à cause de la muture dudit molin (*La Gorgue 1419) ; recepte des blesz de moultures venans et yssus du prouffit du molin à blé (...) ; et premiers qui a esté receu (...) ainsi qu'il a esté prins en la huche d'icelluy (*La Gorgue 1453) ; à Azel, cuvelier, pour avoir fait et livré audit molin une nouvelle huche à mettre et garder la farine, que au cheoir de l'avant dicte muele avoit esté rompue (✕Ingelmunster 1456) ; pour oudit mollin d'Ansaing à blet avoir fait tout noef une huge à mettre dedens les droix de moulture (...), contenant 8 piez de lonc, deux et demy de parfont et deux piez de large, estoffé d'asselles fueillies et jointes et ung couvercle à 3 colombes pour passer le blet parmy (...) ; (...) pour 3 pentures pour ladicte huge (*Valenciennes 1499) ; deux huches à mettre le bled dedans, furny de serrures, pentures et clefs (*Cambrai 1608 moulins 1.1) ; le fourneau, les tremuyons, une huige à mectre grain, les mee et aixelles à mectre tourteaux et autres abloquemens (*Marquette-l.-L. 1638 huile) ; la hugue quitte [sic, lire qu'ille] serve pour mettre les grai[n]s (*Don 1718 huile)*

huche au blé : pour un kayant, un crampon et un noket pour frumer le huge au blet doudit moulin (*Valenciennes 1370 brais) ; pour quatre lacés servans à le huge au blé et au tasquier (*La Gorgue 1420)

huche au grain (*Ramillies 1677 moulin 2.2) ; l'huge au grains et cuvier, le tavelette, entonnoires, goges (✕Vermelles 1785)

huche à l'orge : pour un autre ploustre pour le huge à l'orge doudit moulin et un kayant, 13 s (*Valenciennes 1370 brais)

huche de brais : pour un petit boistelet et un grant à prendre moture et à mesurer leur grains à le huge de brais (...) ; pour fierer lesdis boistiaus (*Valenciennes 1371 brais)

► Cf. GERMAIN, p. 195 : *hougge* ; É. LEGROS, p. 240 : *houtche* ; G. LEGROS, p. 308 ; MARÉCHAL, p. 195 : *outche* ; SMEYERS 1, p. 89 : *utche*.

1532 Valenciennes

Huche à mouture des moulins à brais

ADN, B 9956, 73r°-74r° ; 84r°-v°

À Severin Lavesin, maistre carpentier de la Salle en Vallenciennes, Jehan Waudermine et Hanin de Braine, tous carpentiers, pour par eulx avoir fait une huge servant à mectre les moultures du grant et petit molins du bray, laquelle contient dix piez de long, quatre piez et demy de large et cinq piet de hault, et si est furny de quatre esteaux de cinq piet chascun, de 7 poch quarret, lesquelz esteaux sont fueilliés sur deux faces à 3 poch ;

et aussy ens es quatre esteaux dessus dis avoir assemblee quatre pans, les deux furnies d'un soeillet, chascun de dix piez de long, de 5 et de 6 poch de gros, lesquelz sont fueilliez à telle grosseur et espesseur que les esteaux dessus dis, d'une bordure de telle longheur, de 6 poch de large et de 3 poch d'espés ; et entre les soeillez et bordures avoir joint et assemblee quatre esteaulx de cinq piez, de 3 et de 5 poch de gros, et les deux autres pans sont furnies semblablement de soeillez, de bordures et de deux esteaux de cinq piez, de telle grosseur et largheur que les autres devant dis ; et entre les deux soeilliez des long pans avoir eneswillé quatre pottelz de quatre piez, de 3 et de 4 poch de gros que pour asseoir et clauwer le font de le huge ; et le tout avoir clos et revestu de bonnes planques de quartier / à telle longheur que les pans de dessus, d'un piet de large et d'un poch d'espés, et le font, l'avoir radoubé de bonnes planques semblables aux autres et le tout avoir joint et foëillié le plus près que faire s'est peü ;

et aussy avoir fait et adjustiffiee un couvepple furny de bordures de 5 poch de large, deux poch et demy d'espés, de six pottelz de quatre pietz et demy, d'ottel grosseur et largheur que les bordures dessus dictes, et au meillieur [sic, lire milieu] d'icelluy couvepple y avoir assis et ordonné à egalle espace seize bougons de fer quarrez de deux piez et demy de long que pour jecter et mettre les moulures dedens ladicte huge, et la reste, l'avoir couvert et revestu de planques semblables aux autres ; et ens es quatre coings contre les gros esteaux, soeilliez et bordures avoir mis et atacquié huit longhes bendes ployez à escoeur, avec avoir assis et clauwet trois pentures à longhes bendes pour clore et ouvrir le couvepple dessus dit ; encoires y avoir assis et atacquié deux serures à boiste et aussy y avoir fait un petit touret furny de deux bras de quatre piez et demy de long, et contre l'un des sommiers portant le planquie d'icelluy molin avoir atachié et clauwet une piece de bois de six piez de long, de 4 et de 5 poch de gros, en laquelle piece a convenu mettre deux moulletes pour mettre et bouter une corde venant du tourez devant dit que pour clore et ouvrir ladicte / huge quant besoing est ; et devant ladicte huge avoir fait et atachié un gros passet de neuf piez de long, d'un piet de large et de quatre poch d'espés ; et entre la cheminee estant audit molin et la huge dessus dite avoir fait un petit planquié servant à mettre les sacqs et querquier les brasseurs venans audit molin.

(...)//

À Jehan Cormant, dit Pureur, serurier (...), pour huit esceurs de 4 piez de long chascun et de deux poch de large, à 2 s le piet font 64 s, lesquelz sont esté mis à le huge du molin de bray ; item, encoires avoir fait trente deux petit bareaulx de fer de deux piez de long chascun, servant à ladicte huge, pesant emsamble 68 livres, / 2 s le livre font 6 lb 16 s ; item, pour avoir fait trois grandes pentures servant à ladicte huge, pesant 24 livres, audit pris de 2 s la livre font 48 s ; item, pour à ladicte huge avoir fait deux serures, payé 24 s ; item, pour avoir fait deux quevilles rondes servant à deux molettes pour lever et clore le couvepple de ladicte huge, 6 s.

**1535 Valenciennes
ADN, B 9959, 64v°-65r°**

Huche à mouture des moulins le Comte

À Severin Lavesin, maistre carpentier de la Salle en Vallenciennes, Jehan Hecquet, Jacquet des Dames et Philepot de Bury, aussy tous carpentiers, pour avoir fait une hughe servante à mettre les moulures des molins le Conte, laquelle est furnye de quatre esteaux de quatre piedz de loing chascun, de 8 poch quarez, lesquelz sont foëillis

sur deux faches à deux poch et demy d'espaisseur ; et entre ces quatre esteaux avoir assemblé et euwillez 8 pieces, les quatre de sept piedz de loing, de quatre et de cinq poch et les aultres de trois piedz et demy chascun, dont les quatre a convenu foeillier et remectre à deulx poch et demy d'espaisseur ; et entre ces huit pieces avoir assemblé et enewillez dix potelets de trois piedz et demy de loing chascun, de cinq poch de large, deux poch et demy d'espez ;

et aussy avoir revestus le fon et les quatre pans de ladicte huge d'asselle de quesne de quartier de plusieurs longheurs, d'un pied de large, ung poch d'espez et les avoir toute jointe, foeillie et clawee contre les esteaux et pilletz dessus dis ; et sur le fons par dedens ladicte huge avoir jointe et recroisie asselles de blancq bois de trois piedz et demy de loing, dix poch de large, ung poch d'espé, et par desoubz l'avoir revestu / de plances de sept piedz de loing, ung pied de large, ung poch et demy d'espez pour garder le grains desdictes moulures de l'humeure des terres.

Encoire y avoir fait ung couveple y servant à le largheur et longheur de ladicte huge et de bonne fente, encassillie l'une dedens l'autre, et au milieu d'icelluy couvepple avoir entre deux poteletz mis et assis douze bareaux de fer de deux piedz de loing chascun ou environ, de deux tierch de poch de gros que pour gecter les moulures dedens icelle huge ; et aussy avoit [sic] ledit couvepple revestu d'asselle de chesnes jointes et foeillie comme les quatre pans avant dis ; et en icelluy couvepple et huge avoir assis et clawet trois fortes pentures portant quatre piedz de bende chascune, et es quatre coings de ladicte huge avoit [sic] clauwet et assis huit bendes de quatre piedz de loingz chascune, deux poch et demy d'espez, lesquelles sont ployees à escuerre ; encoire y avoir mis et assis une forte serrure et audit couvepple deux manoyelles de fer avec encoires deux bendes de deux piedz de loing chascune clauwees contre les deux barres estantes les bareaux dessus dis que pour fortiffier ledit couvepple et huge.

Et aussy avoir assisté et aydié les chartons à mener ladicte huge, avec l'avoir mis et assis / ausdis molins le Conte comme il appert.

1b. Bac dans lequel le tordeur garde les °tourteaux.

le huge pour mettre les tourteaux (✕Lille 1499 moulin 3.29)

1c. Coffre dans lequel le fouleur met les draps à traiter ou traités.

dix etampes, trois etaux, une huge, deux roleaux et une chiviere (*Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)

2. * Caisse à claire-voie où restent prisonniers les poissons pris à la pêche. Voir aussi *buiron, coffre et reservoir*.

Pieres devant dis doit les uasires et les cloes et le huge et le keveche et les ventailles faire et tenir (Tollembeek 1259) ; *pour soijer planke pour viestir à derriere de le huge deseure le roes aval l'iauwe* (Valenciennes 1367 St-Géry) ; *pour autre bos de coi on refist le huge et les esliers que li grande yauwe avoit destakiet et menet aval* (Recquignies 1372) ; *au bout dudit clijer aval l'yaue a une huge de 4 piés d'esquarrure et autant de haut assise sur 4 soellez et cez 4 soellez sont sur 4 pillos et 4 postiaux braconnez sur 3 sens et lez postiaux avez pour assir les aisselles de quoy ledicte huge est close et un huis par deseure ledicte huge* (Beuvry 1376) ; *pour faire une huge toute noeve à Roque et pour remetre pluseurs gistes as esliers pour ce qu'il end i avoit aucunes brisies (...)* ; (...) *pour soijer les estiaux, les suels, les pannes et les louyens, les roilles et l'aisselin de coi cheli huge a estet faite (...)* ; *pour une sierure, le veral, les crampons, les pentures et le cleis que on a fait et assis à l'uis de le hughe* (Recquignies 1388) ; *faire oudit liu une neufve huge servant as clays des faux ventailles, là ù li pissons doit queir ens as grandes yauwes, de 7 piés de loncq de dehors en dehors, de 6 piés de let et de 6 piés d'estiaul entre 2 euwilles, aournee de tout ce qu'il y appartient* (Recquignies 1402) ; *item, fera audit clijer une huche portant 5 piés d'esquerre, aissié d'asselles en fons et sus les 4 pans et avec ces ais perchiés en fons partout pour issir*

l'yaue de ledicte huche, et si doivent un couvrecel à 2 feuilles pour fermer ledicte huche à le clef (La Gorgue 1419) ; item, le huge avoir faite noeve, estoffée de 4 pans d'estiaux, de suelles, de pannes, de loyure, de roilage et là sus vesty de plancke, lesdis 4 pans en heve ens es 4 estiaux et y avoir fait ung fons assis sur pilloz frappés en terre ou fons de la riviere par mouffles de fier, icellui fons gisté, vesty de plancke, et samblablement gisté et vesty le deseure de ladicte huge et le bacquet alant en ladicte huge relever et rependu par estrieux de fier (Recquignies 1446) ; les ferrailles des deux huiges servans à mectre poissons avecq nocquet, ploutres, cloux, crampons et molles bendes (Marquette-l.-L. 1638) ; deux huges ou reservoirs de poisson avec les pillots et ferailles y tenans (Comines 1688 pêcheurie)

huche au poisson : ouvrages fais audit moulin de Rocque et à le huge au pisson (Recquignies 1403) ; à le huge au pisson faire un noef huisset et restoupper en pluseurs lius ledicte huge et les esclis relatter (Recquignies 1408)

► Cf. DELMAIRE, § 843 : *pour oeuvres faites as cliiers, as sevieres, as ventailles, as estans, as huges de poisson des viviers (Rémy 1304).*

Acceptions spécifiques :

1. Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure (1)*.

la nouvelle huche et arcure qu'il a convenu faire ceste annee quant ladicte meulle fu rompue (...) ; item, à Jehan Floury, cuvellier, pour avoir fait ladicte huche et arcure cy dessus, parmi ce qu'il a livré le bos et cercques pour ce faire, avec 2 grans cercques de bos employés à ladicte meulle (✕Attiches 1459) ; avoir refoitifié le planckuaige dessoubz le mollaige d'iceluy molin et avoir clauwé alentour de le hughe aucuns croutaulx pour fortification d'iceluy planckuie et fait deux fenestrelles (✕Nœux-l.-M. 1510)

► *Huche et archure (Attiches 1459)* est un hendiadys, comme le prouve le sg. *ladite*.

2. ✕ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir *gayolle*.

item, a convenu mettre la huce et ediffice dudit molin sur ganthiers [pour refaire le piédestal] (Nœux-l.-M. 1467) ; pour avoir livré huit petiz traveaux pour les croisies entredeux les pannes et estanchons pour clore la huge affin qu'elle ne brannat (= branlât) point (...) et six petiz ensueletz pour faire les levés (...) ; (...) deux estriers pour loier les deux cuingz de le huge devant le quoeue, quy estoient ouvertes aux grandz vendz (Nœux-l.-M. 1531) ; de avoir fait et prisé tout le corps, huge et ustensilles dudit mollin (Cysoing 1606)

► Sans vouloir me mêler d'un débat qui divise encore les étymologistes, je remarque simplement la ressemblance phonétique de *huche* avec *huus*, *hus* ou *haus* 'maison', appellations de la cage au Schleswig-Holstein, en Poméranie et au Mecklembourg, de même que la ressemblance sémantique de *huche* avec *kast* 'armoire', appellation de la cage du moulin au pays rhénan et au Limbourg (STROOP, pp. 62 & 67).

Composés :

grant huche

✕ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir *gayolle*.

la grant huge, tout le bos et œuvre, cloture, planckuaige et eschanne de cullas, trattes, baus, travesain (Lille 1530 moulin 3.30.2)

huche tamisereche

Dans le moulin à garance, bac au-dessus duquel on tamise la poudre de garance.

*pour 9 aulnes et demie de thoille mise au devant des estampes et à le huge tamiseraiche dou moulin de warance à Trith (*Trith-St-L. 1394)*

huche au blé : voir ci-dessus acc. 1a.

huche au grain : voir ci-dessus acc. 1a.

huche au poisson : voir ci-dessus acc. 2.

huche de brais : voir ci-dessus acc. 1a.

huche de la pierre

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure (1)*.

le nuit Saint Laurench, 9^e jour du moix d'août l'an 76 après le noene par une orage de vent brisa le pierre dudit moulin le courant tout en pieces et les pieces de ledicte pierre brisierent le

hugue de le pierre (...); item, à cuvelier d'Oesterzelle, pour refaire le hugue de le pierre (✕Oosterzele 1377)

HUCHIER

Prob. assembler à mi-bois d'angle.

en icelui molin fait unne estanture pour porter les moelles (...) estoffet de penne et de filliere (...) et entre ledicte penne et filliere deux crois de loyens gisant ouvret en hotte et hugiet et sour ce fait un planquier (*Valenciennes 1443 tan)

► En anglais, cet assemblage se dit *housed joint*, où nous retrouvons la ressemblance sémantique suggérée à l'art. précédent (*huche* acc. spéc. 2). Les huisseries des portes et fenêtres étaient aussi assemblées de cette manière, comme nous le prouve le compte de la reconstruction, faite en 1443, du moulin à tan de Valenciennes : *3 huisseries et 9 fenestres (...) estoffees de carnel, de roillez ouvret en hotte et enhugiet et loyet, brodet et vestit d'aisselin foelliet.*

HUET

?

avoir livré quatre maille et un huet à ungt tour de reut, 20 pat. (✕Camphin-en-P. 1686)

► Dans la même facture autographe du forgeron de Camphin-en-Pévèle, douze clous hurtoirs reviennent déjà à 48 pat. : j'en conclus que le *huet* n'était pas très grand. Malheureusement, la précision que ce *huet* sert à un *tour de reut* ne nous aide guère.

HUGEREL

Petit coffre, ou compartiment séparé du coffre au blé, dans lequel le meunier garde la mouture qui lui revient. Voir aussi *cuvelle à farine, cuvelle de la farine, hugeron, lugeau*.

le hugue à mectre le bled et le hugereau (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; *la hughe, hughereau et la cauche* (✕Hellemmes 1612) ; *la hugue et hugereau à (à) mettre mieulture* (✕Lille 1687 moulin 3.30.1)

► Cette acception se déduit par comparaison avec certaines prisées flamandes, telle celle du moulin de Denderwindeke rédigée en 1702 : *item, de meilkiste met de molsterkiste met hun toebehoorten (...); item, den meilback met de meilgoete en sijn toebehoorten* [= item, le coffre à farine avec le coffre à mouture avec ce qui y appartient (...); item, la huche (bac à farine) avec l'anche et ce qui y appartient]. La prisée du moulin de Berchem de 1741 mentionne dans le même paragraphe une *clijne meelcuijpeken* [= petite cuveau à farine (double diminutif)] et *eenen meelcuijpe* [= une cuve à farine].

Dans *ung hugereau dessoubz l'arbre* (✕Lille 1606 moulin 3.8), le *hugereau* serait l'ouverture près de l'arbre moteur par où s'évacue l'eau de pluie qui s'est infiltrée le long de cet arbre ou le volet incliné qui capte cette eau (voir *faux huis*). Le terme n'a cette acception que dans les prisées de 1606 et de 1627 du moulin de la Vallée à Lille. C'est prob. une erreur puisque la prisée de 1558 du même moulin mentionne *ung huychet desoubz ledict arbre et une nocquiere de plon* et que les prisées plus tardives remplacent le *hugereau* par un simple *faux huis*. Par une confusion inverse, nous lisons dans deux prisées de l'hôpital Comtesse de Lille de 1726 °*lugeau* là où la plupart des textes donnent *hugereau*.

HUGERON

Petit coffre, ou compartiment séparé du coffre au blé, dans lequel le meunier garde la mouture qui lui revient. Voir *hugerel*.

la huige à mectre la moulture, avecq huigeron (✕Lille 1636 moulin 3.6)

► Hapax.

HUIS

Porte. Lorsque les textes distinguent l'*huis* et la *porte*, le premier mot désigne plus particulièrement l'ouvrant, le battant, le second la baie avec les dormants. Mais, comme le remarque G. MATORÉ, p. 47 : « Ces distinctions ne sont toutefois pas aussi nettes qu'on le

prétend (...) On a l'impression en collationnant de nombreux exemples qu'avant cette date [année 1600] la séparation des deux sens n'était pas toujours nette, la langue populaire, pauvre et imprécise, employait sans doute abusivement des termes de sens voisin. » Dans la cage du moulin sur pivot, l'*huis* correspond aussi bien à la porte d'entrée qu'à la porte aux grains, qui est également aménagée dans la paroi de devant et qui donne accès à l'étage aux meules. Voir aussi *huisserie*, *huisset* et *porte*.

huis : pour (...) *refaire l'uis dudit molin, que li Engl[és avoient] brissiet* (✕Nœux-l.-M. 1360) ; *item, doit il faire un noef huis par où on va sakier l'aiwe* (*Recquignies 1391) ; *à le huge au pisson faire un noef huisset et restoupper en pluseurs lius ledicte huge et les esclis relatter (...)* ; (...) *pour une serure, les pentures et crampons que on a mis à l'uis fait à le huge au pisson* (*Recquignies 1408) ; *de reaisseler et de rappointier le solier et les parois dudit molin, qui tout estoient despoutiez et rompues à mettre sur ledit molin ladicte pierre, pour ce que li huis d'icellui estoit trop estrois* (✕Haaltert 1410) ; *pour avoir (...) fait un cassich et un huis ou pan de mur vers le roelz dudit moelin de Faloise pour aller de par dedens ledit moelin as ventailles* (*Valenciennes 1437) ; *pour avoir remachonné le mur d'entour l'uis dudit molin, que les Franchois avoient rompu oudit an et boulté l'uis outre* (OTemplemars 1478) ; *pour avoir (...) fait audit moelin ung huilz, icelui servant pour aller dudit moelin à le seuwierre d'icelui, estoffet d'ung carnel, d'une bordurre, de trois roilles, et avoecq le avoir vesty de trois asselles fueilliees, planees et havees, aussi y avoir fait ung cassich tout noef servant pour ledit huilz* (*Valenciennes 1478 Fossart) ; *referre l'uis que ly larron avoient brisiet* (✕Mouscron 1481) ; *faict ung nouvel huis audit molin à cause que le vielz avoit esté tout rompu de nuict par aucuns larons qui lors desroberent le draps d'icelluy molin* (✕Nœux-l.-M. 1521) ; *deux doubles portes et huis du costé regardant Villers Cauchie et un huis single de l'autre costé avec les torrillions de fer* (OVillers-en-C. 1655) ; *la parois de devant (...) et les deux huis* (✕Seclin 1659 Beauhaut) ; *les deux portes ou huis du moulin* (OWambaix 1671)

lhuis : *toutes les pentures du lhuis du molin* (✕Ennevelin 1635)

► La forme *lhuis*, que j'ai rencontrée encore à Lille en 1658, est due à l'agglutination de l'article défini. La phrase suivante, provenant d'un moulin à eau, distingue nettement *porte* et *huis* : *a été trouvé à la grand port du molin un pety torillion et au pety huis de ladit port une perre de pentur à marteau avec une serreurre salen* (Ramillies 1641 moulin 2.1)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Volet incliné qui est placé sous l'arbre moteur pour capter l'eau provenant de cet arbre ; ou ouverture par où s'écoule cette eau. Voir *faux huis*.

pour 8 ays pour faire une huys desous l'assilg pour hoster l'aywe de le piere, 7 s ; item, au fevre d'Oesterzele, pour 50 clau de fier pour ledicte huys, 2 s (Oosterzele 1372) ; *une nouvelle huys soubz l'arbre* (St.-Baafs-Vijve 1441) ; *pour avoir faict ung huys desoubz l'arbre* (Elsegem 1441) ; *une nocquiere aussy de plon deseure l'arbre d'icelluy mollin (...)* ; *item, ung huych auprès dudit arbre (...)* ; *item, encoires ung aultre nocquiere de plon en desoubz ledict huych, ensamble deux buygette aussy de plon* (Lille 1558 moulin 3.1) ; *une nocquiere de plomb dessoubz l'arbre et ung huich pour recevoir l'eau de l'arbre* (Lille 1606 moulin 3.17)

2. ☒ Petit volet de bois qui clôt l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3), dans lequel tourne ce fer de meule. Voir aussi *huisset*.

pour remettre à point la serrure et refaire le carniere de l'uis où ferme le fier, et l'arbre doudit mollin (✕Mecquignies 1410) ; *les ferrailles de la lanterne avecq les pentures de l'uich du bau paliez* (✕Marquette-l.-L. 1607)

► Cf. : *Noch es ghepresen eenen yserbalcke met zynder yserduere* [= On a aussi prisé un palier du gros fer avec sa porte du fer] (✕Ronsele 1536)

3. ☒ Prob. double trappe pour le passage de la meule.

les encavestures de mouilles, ablot, un petit plancher, deux huis au dessus du baulch de pont avec trois ablots (✕Lille 1687 moulin 3.30.1)

4a. * Cloison mobile de la vanne.

verges de fer qui sont mises dessoubz les longues pieres appellees en flamenc 'zuemen' [= pierres servant de coulisse à la cloison mobile de la vanne], *par lesqueles on lieve et avale les*

huis des ventelles (Ninove 1421) ; *audit Jaquemart, le carpentier, pour avoir fait de nouvel deux huis servans as ventelles desdiz molins à eaues, par lesquelz l'en tire et frume les eaues servans as grosses roues dehors* (Ninove 1433) ; *pour avoir fait en tasque les six huys servans aux six troulx des deux cours d'eaue desdis molins, que l'en avalle et haulce quant mestier est* (Dendermonde 1450 Nieuwburg)

4b. * Vanne placée dans le coursier pour mettre la roue motrice à l'abri des objets emportés par le courant.

de faire ung huis d'entre ledit pont et la reuwe pour plus nettement oster l'ordure qui illec arive et adfin qu'il ne grevast ne empeccast ledit molin (Harelbeke 1396)

► *Huis* évoque davantage une vanne qu'un râtelier. SMEYERS 1, p. 10 mentionne une telle vanne à Orp.

5. Dans le moulin à huile, planche à pentures qui ferme l'accès aux bassins de cuivre dans lesquels le tordeur recueille l'huile.

deux pair de pentures aux deux huichs de la couverture des bachins, deux clefz à lever les estampes (*Marquette-I.-L. 1638 huile)

Composés :

huis bas

○ Porte d'entrée.

pour une serure de l'uys bas au moulin, 10 s (OSeclin 1392)

double huis

* Porte composée de deux battants.

ung double huys fremant à une coulombe que lon roste quant on veult, chascun huys de 6 pietz de hault et 5 pietz de large estoffé de carnez, de roelles et d'asselles (Valenciennes 1497 Anzin)

► Le poteau central est amovible pour laisser le passage aux charrois larges.

faux huis

✕ Volet incliné placé sous l'arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l'eau qui s'est infiltrée le long de cet arbre ; ou ouverture par où est évacuée cette eau. Voir aussi *aval vent, baveron, fausse fenestre, huis, huis flamant, huis de l'eaue, huis de le noc, huis d'en haut, huisset, fausse porte et porte à l'eau.*

une buse de plomb mise au faux huys de la paroiste [sic] de deriere pour escouller l'eaue descendant de l'arbre (Cysoing 1606) ; *le faux huys dessoubz l'arbre et ung nocq de plomb* (Hellemmes 1612) ; *ung nocq et ung faux huich pour recepvoir les eaux de l'arbre* (Lille 1637 moulin 3.18) ; *une petite nocquer au dessus la fenestre flamengue (...)* ; *item, ung nocq de bois dessous l'arbre et un faux huis* (Lille 1643 moulin 3.18) ; *une noquier dessous l'arbre avec un fauy [sic]* (Lille 1709 moulin 3.16) ; *le lict avec le fau wy et nocque* (St-Amand-I.-E. 1719) ; *la couche, l'eschelle, le faux witz et un nocq de bois dessous* (Lille 1726 moulin 3.27) ; *la couche, le nocq, le fauchy et le metier* (La Madeleine 1735) ; *les marbreaux de pierre bleu, le nocq, le prison, le faux huys* (Comines 1741) ; *le bois de fer, bois paillié, petit boujennié, faux huy, nocher* (La Bassée 1755 blé) ; *un luseau au coupay du moulin (...)* ; *item, le fau huy (...)* ; *item, la nocherre* (Avion 1774) ; *le faux huis avec l'euve et lit* (Cysoing 1774) ; *le mabriaux avec ses flacques, nocheres, faux, huche [sic, lire faux huis]* (Vermelles 1785)

► Bien que certains moulins actuels possèdent une baie de part et d'autre de l'arbre moteur, la baie indispensable à l'évacuation de l'eau se situait du côté gauche en regardant de l'intérieur du moulin. JOUSSE, p. 200, l'évoque en ces termes : « Un peu au dessus de la Trempure est une grande goutiere de bois qui sort hors du Moulin par le côté pour égouter les eaux de la pluye qui pouroient couler au long de l'Arbre tournant & tomber sur les Meules. » Ce *faux huis* a reçu toute une série d'autres appellations, dont *huis de l'eau*. Voici, traduite, la description de cette « porte d'eau » que j'ai trouvée dans le devis du moulin à vent de Loenhout rédigé en 1612: « On fera encore une nouvelle 'porte d'eau' longue de 11 pieds et large de 5 pieds, et elle dépassera d'un demi-pied vers l'extérieur pour évacuer l'eau (*het water buyten uuyt te trecken*) et on la confectionnera en planches sèches. » Cette description ne peut se comprendre que si on s'imagine ce volet un peu comme l'abat-son dans les clochers, mais situé à l'intérieur. D'ailleurs, un compte de Diksmuide (Fl.-Occ.) de

1575 évoque les *watervenster* [litt. ‘fenêtres d’eau’] de la manière suivante : « pour couvrir d’ardoises 48 ‘fenêtres d’eau’ pendantes mises dans les baies de la tour au niveau des cloches » (texte traduit) (DE BO, p. 1185). Les *watervenster* étaient des abat-son ! En picard aussi, les mêmes termes (*babicine/babisin* et *barbakène*) désignent tantôt la lucarne, tantôt l’abat-son (*ALP*, IV, pp. 99 & 101). Vu la longueur donnée à Loenhout (11 pieds), la ‘porte d’eau’ devait s’étendre à l’intérieur sur presque toute la largeur du moulin. Il ne faut pas perdre de vue que, quel que soit son aspect, la première fonction du *faux huis* ou de la *fausse fenêtre* était d’arrêter l’eau. Nous le voyons clairement dans l’exemple suivant se rapportant au château de Béthune : *esquelles frenestres sont en la chambre de Monseigneur et en chascune desdictes frenestres avoit deux foelles de fausse fenestres pour hoster les pluies et vent qui journellement pourrissoit lesdis cassis* [ADN, B 14733 (1471) f° 60r°]. Ajoutons, pour terminer, que dans les deux versions de la prisée de 1687 du moulin à vent de la Dodane à Enghien, *la porte à l’eau avec un petit bacq et une goutiere* de la première version correspond dans l’autre à *la fenestre dessous l’arbre du moulin avec un bacquet et goutiere*.

huis flamand

✕ Volet incliné placé sous l’arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l’eau infiltrée le long de cet arbre ; ou ouverture par où est évacuée cette eau. Voir *faux huis*.

pour avoir phé ung huys flemment pour recevoir l’ieauz de soux l’arbre (Camphin-en-C. 1556)

► Le scribe assimile ici l’*huis flamand* (dont le nom évoque la °*fenestre flamenghe*) au *faux huis*.

grant huis

Porte d’entrée.

pour une paire de vervelles allouez en deux des fenestres oudit molin, 6 s par., une aultre alloué ou grant huys dudit molin, 12 s par. (✕Sluis 1391) ; *pour ploncq servant à remettre et ressauder deux buses ou muret servans à fermer les deux grans huis, pour recepvoir les veraulx* (OTemplemars 1430) ; *une paire de lachetz à potentes au grand huys dudit molin, avecq une double serure de boys* (✕Audruicq 1624)

huis molerech

* Porte donnant accès à l’eau, à la roue motrice et aux vannes. Voir *petit huis*.

au molin de Busegnettez deffaire le contreloy de le maison doudit mollin deseure l’uis molerech verz les ventailles, ycelui contreloy reffaire, remettre à point et estoffer de roillez de mont à val et viestir tout d’aisselin dou traviers à coutiaul (...), partant que le paroit qui devant y estoit on avoit par deus fois briset et trauwet et par là pris et rostet le blet et aultre coze audit mollin (Bavay 1410)

petit huis

* Porte plus petite que la porte d’entrée (qualifiée de *grande porte*), donnant accès à l’eau, à la roue motrice et aux vannes. Voir aussi *uis molerech*, *huis de l’escluse*, *huis des roues*, *huis de la seuwiere*, *huis du ventelage*, *huis derriere*, *huis sur l’iauwe* et *petite huisserie*.

un cavain que li euwe avoit fait devant le petit huis dou moulin (Bavay 1367) ; *deffaire le pan de mur moullerech dou moulin de Buzignetez mouvant de le placte jusques à si bas que li sues de l’arbriere et de telle longhece que de l’iereste dou petit huis dou moulin envers les ventaillez en alant aval l’euwe 20 piez u environ* (Bavay 1391) ; *pour 6 pendans de fer, les 4 au grant huis dudit molin et les deux au petit huis d’icelle [sic], pesans 127 livres* (Menen 1457) ; *pour une paire de pendans et les havetz de fer servans au petit huiz descendant sur l’eaue* (Aalst 1461)

huis single

Porte dont le battant est d’une seule pièce.

deux doubles portes et huis du costé regardant Villers Cauchie et un huis single de l’autre costé, avec les torrillions de fer (OVillers-en-C. 1655)

huis à vent

☒ Volet fermant une baie aménagée dans la croupe pour donner accès à la tête de l’arbre moteur. Voir aussi *fenestre à vent*, ainsi que *fenestre flamenghe*.

pour avoir (...) fait une nouvelle huys à vent (✕Ingelmunster 1451)

► Trad. de *winddeur* qui a surtout survécu en brabançon pour désigner cette baie à volet (WBD, p. 426b).

huis de l'eaue

✘ Volet incliné placé sous l'arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l'eau qui s'est infiltrée le long de cet arbre ; ou ouverture par où est évacuée cette eau. Voir *faux huis*.

pour faire l'uies de l'iauwe (Mouscron 1466)

huis de l'escluse

* Porte donnant accès à l'eau, à la roue motrice et aux vannes. Voir *petit huis*.

deux estats de bricques au devant de l'huis de l'escluse estant necessaire d'estre reparez (Comines 1685 tan & huile)

huis de le noc

✘ Ouverture par où s'évacue l'eau infiltrée le long de l'arbre moteur. Voir *faux huis*.

deux lachietz à l'huis, serrure, ung verrau et deux lachetz à l'huis de le noo [sic, lire *noc*] (Herseaux 1577)

huis des roues

* Porte donnant accès à l'eau, à la roue motrice et aux vannes. Voir *petit huis*.

sour les deux lons pans de murs dou corpz de le maison fait vers l'uies des rues un fau comble et hangaire de 12 piez de lonc estoffés et ordonnez à couvrir d'esteulle pour le garde des machonneriez et huisseriez doudit moelin (Valenciennes 1445 Faloise)

huis de le seuwiere

* Porte donnant accès à l'eau, à la roue motrice et aux vannes. Voir *petit huis*.

pour 2 douzaines demie de keviles de fier de 7 à 8 polz de loncq à atackier le fons du bachinaige, les plonmas, crestiaux de l'huis de le seuwiere dudit petit moelin d'Anzaing (Valenciennes 1453)

huis du ventelage, ~ de devant les ventailles

* Porte donnant accès à l'eau, à la roue motrice et aux vannes. Voir *petit huis*.

pour une paire d'ottelles genevielles mis à l'huis de devant les ventailles, 2 s 6 d (Valenciennes 1408 Souverain) ; *pour une paire de penturez pour l'uies dou ventelage dou moelin de Fossart* (Valenciennes 1445)

► Cf. : *pour une vrevelle et un gon pour l'uies ouvrans sour le ventelage desdis moelins* (Valenciennes 1445 St-Géry)

huis d'en bas, grant huis d'en bas

✘ Porte principale, porte d'entrée au sommet de l'escalier extérieur. Voir *premiere porte d'entree*.

les deux pentures du grant huich d'en bas traversant au long dudict huich (Templemars 1582) *les pentures de l'huis d'embas* (Hellemmes 1612) ; *la serrure de l'huis d'embas* (Seclin 1653 Beauhaut)

huis d'en haut

Appellation assez vague qui peut s'appliquer à plusieurs éléments.

1. ✘ Prob. volet incliné placé sous l'arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l'eau infiltrée le long de cet arbre. Voir *faux huis*.

Accompagné du terme précis en flamand :

waterduer [litt. 'porte d'eau'] : *pour 4 grans aiz emploiez à reparer l'uys d'en hault du molin nommee la 'waterduer'* (Elsegem 1454)

► S'il s'était agi simplement du volet fermant la baie aménagée dans la croupe, aurait-il fallu quatre « grandes » planches ?

2. ✘ Prob. porte aux grains située à l'étage dans la paroi de devant. Voir aussi *huis deseure, porte coupee du haut et porte d'en haut*.

à l'huich d'en hault deux paires de pentures, deux verraulx et les crampons (Lille 1606 moulin 3.11) ; *à les deux huichz d'en hault deux paires de pentures, deux verraulx et les crampons* (Lille 1606 moulin 3.14) ; *ung paire de penture servans aux deux huich d'en hault* (Marquette-l.-L. 1607) ; *à l'huis d'en hault quatre pentures, deux verraulx et quatre crampons* (Hellemmes 1612) ; *à l'huiche dudict mollin et à l'autre huich d'en hault deux paires de pentures, une serrure, deux verraux* (Lille 1627 moulin 3.2)

► Certains textes parlent de deux *huis d'en haut* parce que cette porte est à deux demi-battants superposés. Même les textes qui mettent *huis* au singulier évoquent les deux demi-battants par le nombre de verrous et de pentures.



Frans HUYSS, Vue d'Anvers (1557) (détail) (B.N. Paris). *Huis d'en haut* à deux demi-battants et tourelle construite autour des dés. Notez les deux *bicbaques* de puits le long de la route.

huis deriere, ~ de deriere

* Porte donnant accès à l'eau, à la roue motrice et aux vannes. Voir *petit huis*.
pour avoir remaçonné un mur estant à l'uis derriere dudit moulin devers l'eaue (La Gorgue 1411) ; *item, le ponchel servant audit mollin, quy passe le travers de le Marque, prisiet 28 s par.* ; *item, une aultre plancque à entrer en l'huys de deriere, prisiet 14 s par.* (Marquette-l.-L. 1498)

huis deseure, ~ de deseure

✕ Porte aux grains située à l'étage dans la paroi de devant. Voir *huis d'en haut*.
les ferrures des deux huictz de deseure (Lille 1606 moulin 3.17) ; *les ferrure des deux huichs deseure* (Lille 1627 moulin 3.17)

huis devant

○ Porte d'entrée principale.
pour avoir ataquier une assielle à l'uis devant dudit moulin, qui estoit traués (Templemars 1469)

huis sur l'eau

* Porte donnant accès à l'eau, à la roue motrice et aux vannes. Voir *petit huis*.
pour kuetisielles mettre desous les ploumas, faire un noef huis sour l'iauwe, remettre à point chiaus qui estoient mauvais et faire 2 kaukes pour lever les ventailles (Étrœungt 1397)
 ► Cf. : *à le maison doudit moulin faire un noef huis sour le ghouffe* (Valenciennes 1424 Anzin grand moulin)

HUISSELET

Petite porte, trappe. Voir aussi *huisset*.
pour 2 ghons et 2 vrevellz pesans 2 livrez mis à l'huisselet sour les ventaillez (*Valenciennes 1364 Anzin)

HUISSERIE

a. Ensemble des deux linteaux ou encadrement d'une porte.
faire oudit pan une huysserie pour aller es ventelles (*Valenciennes 1371 Comte) ; *pour placquier de noir mortier en pluseurs lius aval le maison dou mollin de Hon et autour de l'uisserie que on avoit toute deffaite pour y mettre une noefve moelle* (*Hon-H. 1408) ; *pour 2 bendes pour tenir les gissans de le grande montee au deseure de l'uisserie doudit molin*

(✕Mecquignies 1421) ; *ladicte thourre sera faicte de pierre blanche (...) avecq deux huisseryes de piere* (OSt-Hilaire 1644)

b. Porte. Voir aussi *huis*.

autre cassich pour une huisserie widant sur les planques de le soyere pour aller tirer les ventelles à la necessité (*Valenciennes 1513 Souverain)

c. Trappe avec son encadrement.

item, fait une montee allans des planquiers d'iceux molins as roelz, estoffee d'une entravelure, d'une poye, de soelz, de gisans et d'apas, et par deseure envolepee et close d'une huisserie affïn que les grains ne puissent keïr jus des greniers (*Valenciennes 1441 St-Géry)

Acception spécifique :

* Tantôt ensemble de la vanne et de son encadrement, tantôt la seule cloison mobile de la vanne.

pour metre sueles doubles sour le muret deseure le huisserie de ces moulins, pour ralongier les kievirons, le maisonciele refaire et renclore, qui estoit toute deskeuwe (...); pour quartelaige faire pour les keuves des kevirons de ce moulin ralongier sur les murés deseure les ventailles (Valenciennes 1367 St-Géry); l'une des postilles de ces 2 ventailles rencaissier par le devant de une pieche de bos atackie de kevilletes de fier et les 2 huisseries des ventailles refaire bien et souffisanment pour clore et ouvrir toutes fois qu'il est besoing (Bavay 1428 – B 9422); refaire toutes noeves les 7 huisseries des ventailles de ledicte seuwiere (Recquignies 1431); d'avoir fait un noef ventaille au molin Souverain de 19 piés et demi de loncq u environ et de 7 piés et demi d'estiau entre 2 eswilles, estoffet de suelles, de teniere et de 4 postilles (...), les postilles tellement que pour recepvoir les ventailles et toutes les huisseries (Valenciennes 1431); icelles postilles avoir feullies pour recevoir les huisseries desdis ventillages, chascune huisserie estoffee de trayans, de roielles, vestus d'aisselin feullet (Valenciennes 1440 Ogelens); par les grandes yauwes qui furent environ le noël l'an 39, ladicte escluse et tout le ventelaige, où il avoit 4 grandes huisseries appiellez ventailles, en alerent aval (Hon-H. 1440); après ledit ouvraige ainsi avoir fait et achevet et avoir deffait l'estancque et tenure d'eauwe et hostet clefz et ventrieres, avec aussi avoir thiret et sacquet à force d'engiens de soyeurs d'aix tous les pillotz qui avoient esté mis et planté à ladicte estancque et tenure d'eauwe que pour icelle eauwe rendre à l'huisserie desdis molins comme auparavant (...) (Valenciennes 1512 Anzin)

Composé :

petite huisserie

* Porte plus petite que la porte d'entrée, donnant accès à l'eau, à la roue motrice et aux vannes.

item, servant à le petite huisserie du moulin et tenant audit grant pan 6 piés de loncq sour 2 piés demi de hault, pour ce 15 piés (Leval-Ch. 1458)

► Il s'agit de la maçonnerie faite pour la réparation de la porte mentionnée.

HUISSET

Petite porte, trappe. Voir aussi *huisselet*.

pour unes genevielles jointiches pour le wicket dou molin de tan, pesans 8 livres (*Valenciennes 1382) ; *à le huge au pisson faire un noef huisset et restoupper en pluseurs lius ledicte huge et les esclis relatter (...); (...)* pour une serure, les pentures et crampons que on a mis à l'uis fait à le huge au pisson (*Recquignies 1408) ; *sur le costeit desdis esclis fait et assis une huige à prendre pissons (...), et ens l'un des pans et sur le couviercle par deseure fait 2 huissés, l'un pour entrer ens et l'autre pour getter les ordures huers* (*Recquignies 1414) ; *faire ung nouvel huissé au hault dudit mollin pour par icellui tirer les sacqz amont (...); pour le bois dudit huissé (...); pour deux pentures, ung verrau, troix crampons et les claux se[r]vans audit huissé* (✕Cysoing 1536) ; *payet à Jakes Favarke (...), pour 1 jour que fu à ferre un huissset au fons du mollin et reclaueer les planks du fons* (✕Mouscron 1454) ; *le belfroy dudict mollin (...) avecq deux huychet tenant audict belfroy, aussy aulcunes aisselles et une planque desoubz l'arbre dudict mollin (...); le pont servant à allé ausdis deux mollins (...), ung wicquet avecq les ferrailles* (*Lille 1558 moulin 2.2.2)

► Cf. MANTOU, V, p. 222 : *wicket*.

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Petite baie près de l'arbre moteur par où s'évacue l'eau de pluie qui s'est infiltrée le long de cet arbre. Voir aussi *faux huis*.

pour encoirre avoir recoingniet les quatre vollans en la teste de l'arbre et avoir fait un petit huysset dessoubz le teste de l'arbre dudict mollin (Cysoing 1526) ; *ung huychet desoubz l'arbre dudict mollin et une nocquiere de plon sur le litteau desoubz ledict arbre* (Lille 1558 moulin 3.13)

► Le diminutif correspond à la baie plutôt qu'au volet incliné appelé *faux huis*.

2. ☒ Petit volet de bois qui clôt l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3), dans lequel tourne ce fer de meule. Voir aussi *huis*.

pour avoir fait et mis oudit moulin ung bauch pallier, rassis l'uisset dudit bauch (OTemplemars 1451) ; *pour avoir fait ung bauch pallier où le grant fier queurt et l'uiset* (✕Baisieux 1464)

HUIT

Objet métallique en forme de 8, long de quatre doigts environ, par les œillets duquel passe la corde pour former un « œil » coulant auquel le meunier suspend le sac. Voir *esse*.

trois huiz, une hardiere et un formoire, une sciie et deux deglaçoires, deux tarelles, un amorçoire, une cachette (*Ramillies 1754 moulin 2.4)

► Nous possédons trois versions de la phrase de Ramillies : le *huiz* de 1754 devient *huez* en 1757 et *guez* en 1765 : cette dernière graphie sera due au fait que dans les deux premiers textes, les *g* et ses *h* sont presque identiques.

HUITEL

Mesure de contenance, correspondant pour le blé à Valenciennes au huitième du muid, le muid ayant une contenance d'environ un demi-hectolitre⁴.

ferret 3 boistiaux à prendre mouture, l'un d'uitel, l'autre de demy wittel et le tierch de quartier et y mis 3 longes kaines pour iceux ataquier à le huge desdis molins de Saint Geri (*Valenciennes 1443 St-Géry) ; à *Jehan de Bruyelle, chayereur* [= fabricant de sièges], *pour avoir fait un noef huytel pour mesurer les grains de ceste recepte (...)* ; à *Jehan le Vasseur, serurier, pour avoir ferret ledit huytel ainsy qu'il appertient* (*Valenciennes 1536 Souverain)

demi huitel : *pour un demy wittel fierer pour ledit moulin de brais, 15 s* (*Valenciennes 1387) ; *pour fierer un demi wittel et un boistellet pour prendre le mouture au moulin de brais* (*Valenciennes 1392)

► Cf. BONNET, XXI, p. 33 : *otiau*, qui définit la mesure pour le Tournaisis comme '6^e, 7^e ou 8^e partie [?] de la rasière de Tournai'.

HUREE

* Monticule dans le lit d'un cours d'eau.

vuidier, fourbir et descombrer le rieu qui est desoubz le roeux dou molin de Hon (...) et en aucuns lieux où il besoingnoit faire à *luviaul* [*sic*, lire *liviaul*] et *roster lez hureez* (Hon-H. 1409)

► Cf. FEW, IV, p. 516a, art. **hura* 'tête hirsute'.

HURTAL

Pièce de fer qui empêche le mouvement, qui protège contre les chocs, etc. Voir *hurtoir*.

à l'esmolloir des Ogellens faire un noef plommach par le dehors et encasser un marbriaun pour faire courant à l'arbre dudit esmolloir, racourchier l'arbre dudit esmolloir et y assir et mettre un noef torignon estoffet de clefz, de cuignés et de hurtaux (*Valenciennes 1423)

► Hapax.

⁴ JUNOT Yves, *Les bourgeois de Valenciennes. Anatomie d'une élite dans la ville*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2019, p. 266.

HURTOIR

1a. Pièce de bois fixée contre une autre pour empêcher que celle-ci ne bouge. Voir aussi *patin*.
à Jehan Thiebault, marissal, pour 6 quevilles qu'il a fait servant aux hurtoirs de la queue (✱Templemars 1550) ; fait quatre hurtoirs de 3 pietz et demy chascun et les cloé et chevilliet de chevilles de fer contre le plat des croisures et estacque pour les tenir en son endroict et millieu (...) ; item, quinze chevilles de fer de 5 pauch de loncq chascune, servant à cloër quatre hurtoirs contre les croisures pour tenir l'estacque et lesdictes croisures emsemble (✱Nœux-l.-M. 1517) (voir l'exemple parallèle à l'art. *patin*) ; fait deux noefz hurtois sur les croisies dudit mollin joingnant et fermant l'estacque, atachié la queville de fer pour tenir l'estacque de branller, lequel hurtoir porte sept pietz de long, 14 paulx de large et 4 paulx à l'espesseur (✱Nœux-l.-M. 1527) ; les deux potteaux cornier de 26 pieds de loing et 9 pouche quarré, avecq un hurtois sur le litheau (✱Hellemmes ± 1650) ; la queu avec une flacque dessus, les epées, escaches, pouppés, un hurtois et coignés sous ladite queue, le soutient des pouppés avec un petit sommier sous ladite queue (✱Lille 1726 moulin 3.20) ; la parrois d'entrée etoffée de deux potteaux corniers neuf de la grosseur que les deux precedents, d'un porte queue de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré bois neuf, d'un cugnet sous la queue et de deux hurtois (✱Lille 1749 moulin 3.20) ; plama, hurtois, coigniés, un mabriaux de cuivre (✱Lille 1774 moulin 2.2.1) ; la queux avec les ecaches et epez, hurtoit et arpon (©Templeuve 1777)

1b. Pièce de fer qui empêche le mouvement ou le recul, qui protège contre les chocs, etc., e.a. la pièce de fer qui maintient le moyeu sur son essieu ou chacune des pièces de fer qui assujettissent le tourillon d'un arbre. Voir aussi *hurtal*.

à lui [forgeron], pour les hurtoirs mis au bout dudit arbre, 4 livres (✱Harelbeke 1395) ; pour une euche et un hurtoir pour l'aissil de la roe [roue de support de la queue] (©Seclin 1395) ; pour un torignon, 2 cercles, une flotte, 4 hurtoirs et une clef mis à l'arbre du mollin de Brisebos pour le faire courir sur torignon par dehors (✱Valenciennes 1423) ; pour le croche du torignon dudit arbre ralongier et refaire une noefve clef, 7 s ; pour un noef hurtoir et les aultres 3 hurtoirs ralongier et mettre audit torignon, 7 s ; pour 4 cuingnés mis entre le torignon et l'arbre du moulin de Brisebos par le devens, 8 s (✱Valenciennes 1424) ; pour 4 hurtois mis au debout dudit arbre, pesant 14 livres, à 15 d le livre, 17 s 6 d (✱Valenciennes 1429 St-Géry) ; pour 8 hurtoirs servans au debout de l'arbre dudit molin, 16 s (✱Valenciennes 1429 Souverain) ; pour avoir livret 8 hortoïis trauwet à l'un des boutz et à l'autre boult à crampon pour restraindre le torilon dedens l'arbre, les huyt pesant ensemble 28 livres (✱Valenciennes 1495 St-Géry) ; à Thiery Guillain, marissal (...), pour avoir fait plusieurs hurtoirs, bendes, agrappes, crampons, claux, havets, floctes, quevilles, carkans (✱Cysoing 1503) ; les ferailles de la mee, deux estriers et deux estriers deseur, avecq deux cloux hurtoirs, noef hurtoirs servans à une pieche de bois entre la mee et les moeuelles (✱Lille 1636 moulin 2.2.1) ; 2 cheville de tieute, une cheville est [= et] 2 urtoy pour la mollette d'en aux (✱Lille ou environs fin 17^e s.) ; quinze boujontiaux servans à les moufles avec ceux des moufle des penes et deux hurtoir (✱Vermelles 1785)

2. Prob. arrêt du verrou.

pour 2 crampons, 2 vras, 2 hurtoirs et le saquoir de l'uys, tout pesant 9 livres et demi (©Seclin 1392)

► Ce n'est pas le heurtoir ou marteau de la porte : il n'en faut pas deux.

3. Grand clou prob. à tête en pyramide tronquée, servant surtout à attacher deux grosses pièces de bois. Voir *clau hurtoir*.

pour 3 grans claux nommés 'hurtoirs' (✱St.-Eloois-Vijve 1451) ; pour 16 grans hurtoirs et 12 grans cloux emploiez en reffection de ladicté neufve plate, en la roe et ailleurs (✱Ingelmunster 1454) ; pour 2 crampons, huit rondioles et 12 grans claux appellés 'hurtoirs' pour lyer et rasseurer l'autre verge volant (✱Ingelmunster 1455) ; un hurtoy pour tenir la batté de l'esventelle (✱Comines 1685 moulin à fouler)

► En 1684, c'était une agrappe qui tenait la battée de la vanne mouleresse du moulin à fouler de Comines.

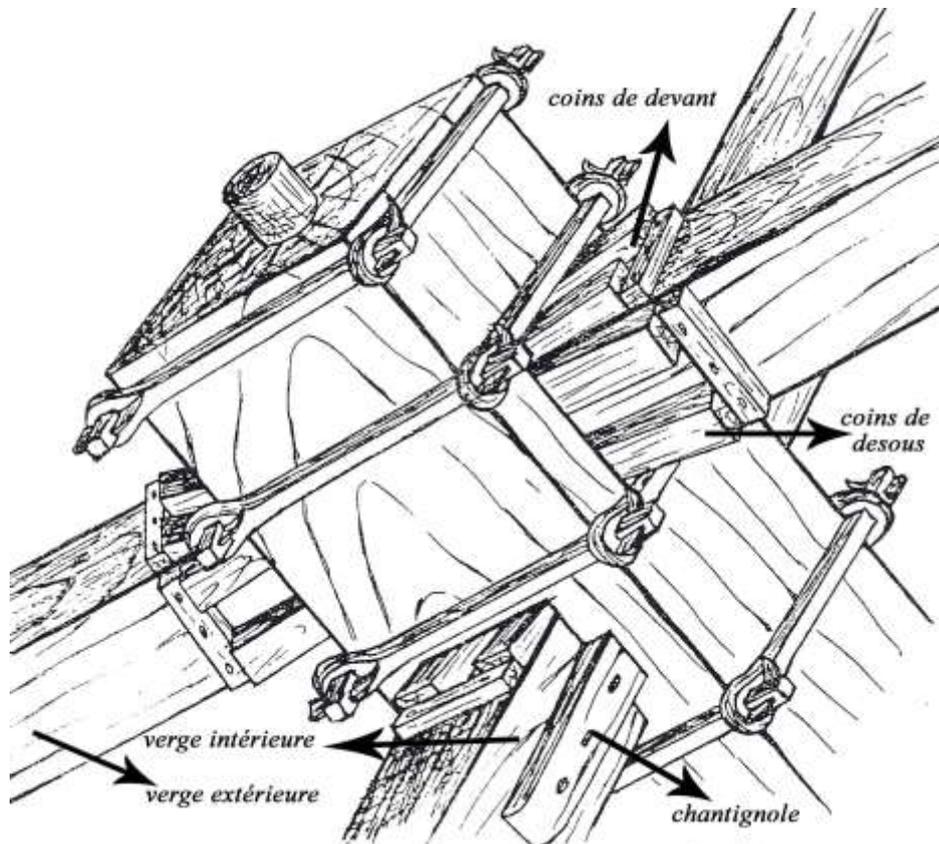
Acceptions spécifiques :

1. ☒ Chantignole, pièce de bois fixée sur la °verge pour empêcher que celle-ci ne bouge dans la °lumière de la tête de l'arbre moteur. Voir aussi *anille*, *clampe*, *faux brach*, *hurtoir faux* et *plommach* acc. spéc. 5a.

pour kevillez du hurtoir dudit moulin et une bende et les claux mis à un des volans (✕Nœux-l.-M. 1359) ; 10 grans claus de hurtoir dont on ataka les hurtoirs au volant pour ce que li volant ne vuidassent hors de l'arbre (✕Cysoing 1380) ; pour trois quevilles de fer mises au hurtoir de l'un des volans (○Seclin 1398) ; recuingnier lesdis vollans de quatre cuingnez de bos en le teste de l'arbre, faict quatre noeuf hurtoirs de bos pour cloër sur les entrebus de chevilles de fer (✕Nœux-l.-M. 1517) ; un hurtoy de quatre pied et demy de lon et huict pouche de large et deux pauche et demy d'espeiseur (✕Camphin-en-P. 1687) ; les ferraille de la vollee contenant vincgt et une chevilles aux entrebu, six cloux hurtoir aux hurtoir (○Templeuve 1777)

hurtoir d'entrebus : *faict et livré six cloux hurtoirs noeufz mes [= mis] sçavoir trois à un hurtoir d'entrebutz, deux à un renfort d'une pointe et l'autre à l'appuyelle de la montee (✕Cysoing 1686)*

► L'appellation *hurter* pour la chantignole se rencontre encore sporadiquement en Flandre flamandophone : VINDEVOGEL, p. 407 et WVD, p. 136.



Tête en bois de l'arbre moteur. Les °entrebuts sont calés au moyen de chantignoles (*hurtoirs*) et de coins (*cuignets*). Dessin G. Kockelberg.

2. ☒ Tourillon de faible diamètre (4 à 7 cm) en bois dur ou en métal ajouté au bout de l'arbre moteur pour servir de butoir et réduire la surface de frottement (voir *tourillon*) ; ou butoir, pièce de bois dur ou de métal placée derrière l'arbre moteur pour empêcher son recul (voir aussi *prison*). Le butoir en bois est souvent doublé d'une plaque métallique.

pour (...) avoir fait ung mabrel et deux hurtoirs servans à renclorre le menu boul de l'arbre dudit mollin (✕Nœux-l.-M. 1495) ; trente six allemelles au gro et pety colé et une couvretur au desus du pety colé et une platine au hurtoir (✕Hem-Lenglet 1645) ; le petit colé furny d'un prison de fer, des allemelles, un hurtoire de fer avecq deux oreilles (✕Cambrai 1659)

moulin 1.6) ; le hurtois furny d'une vireul de fer touchant contre la platine de l'arbre tournant (○Wambaix 1669) ; un prison de ferre avec trois battonnières, clefs et flottes et hurtois avec ses trois orreilles (✕St-Aubert 1674) ; l'estrié des barbes et deux gros large platine à la tette dudit trieul et deux gros batoniers avec clefs et flots et une platine d'urtois et un hurtois de fer (✕Cambrai 1686 moulin 1.5) ; le triulle fourny au grand et au petit colet d'almelles necessaires, une platine d'urtois et urtois de fer (○Wambaix 1718) ; pour le feraille du petit colet, uretoire et autres ferailles vingt deux florins (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

► Certains scribes qualifient le butoir au bout de l'arbre de *prison* : n'est-ce pas la même idée qu'évoque le verbe *renclore* du premier exemple ?



Hurtoir, butée de l'arbre moteur en bronze fixée sur un tronçon du palier de hurtoir du moulin d'Oye-Plage (Pas-de-Calais). CRM 002-04-02. Photo de l'auteur.

Composé :

hurtoir faux, faux hurtoir

☒ Chantignole, pièce de bois fixée sur la °verge pour empêcher que celle-ci ne bouge dans la °lumière de la tête de l'arbre moteur. Voir *hurtoir*.

2 *croustaux* à faire les *faulx hurtois* aux *entrebuis* (✕Armentières 1413) ; pour ung *faux hurtoir*, deux *cuignés* rassir (○Templemars 1447) ; pour avoir *restraint* les 4 *vollans*, *levet* les *faulx hurtois*, *fouret* de *plates*, *retiret* et *recugniet* les *haysins* (✕Cysoing 1507) ; la *demy vollee* d'en dedans consistant à un *entrebuis*, deux *pointes*, *agin*, *coteriaux*, *calattre*, *faux hurtoit*, *cuignet* (✕La Bassée 1755 blé)

► On ne semble pas avoir fait de distinction entre les *hurtoirs* et les *faux hurtoirs* : à Nœux-les-Mines, en 1518, la facture du charpentier signale la mise en place de *hurtoirs* alors que celle du marchand de bois mentionne la livraison de *croustaulz* pour la confection des *faux hurtoirs*.

HUVE

Protection métallique recouvrant l'extrémité intérieure rétrécie de l'arbre moteur du moulin à vent ou l'extrémité d'un autre axe en bois. Voir aussi *huvet*.

une *huve* de fer et mise au menre debout de l'aisse où ladicte aisse queurt sus, pesant 6 livres (✕Harelbeke 1398) ; pour une *huve* de fer en le *desmuelne* [= moulin-manège] (♥Vlamertinge 1437)

HUVET et HUVETTE

? – P.-ê. gâche de la serrure. Voir *gache*.

huvette : pour 4 paumelles à pendre deux huys, 4 gons et une huvette (OSeclin 1392)

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Croupe au vent, versant réunissant les longs pans de la toiture du côté des ailes. Voir *crepon*.

huvet : le *huvet avecq le poutre mabrelle* (✕Audruicq 1624) ; *fault tout nouvelle echoncq pour couvrir le conble et le huvet* (✕Busigny 1626)

huvette : le *bois bossinet et l'uvette* (✕Hem-Lenglet 1766)

► En picard, l'*huvet* ou *huvette* est une coiffure, un bonnet. Selon le *FEW*, XVI, p. 256a, certains dérivés de **huba* ont pu désigner le pignon de la toiture ou une partie de ce pignon. Cf. : *deseure l'uisserie daleis le ventelaige doudit moullin faire un huvet à manière de crupon descendant du comble ainsy que l'oeuvre et plache requeroit* (✕Recquignies 1429 – B 9424). Le premier élément du nom flamand de la croupe au vent, *keuvel-eind*, désigne lui aussi un couvre-chef (KILIAAN, p. 258 : *kovel* 'Cucullus, capitium' ; F-VW, p. 304 ; DE BO, p. 455b traduit *keuvel* aussi bien par 'blouse' que par 'croupe de la toiture'). Dans certaines prisées, le *huvet* ou la *huvette* sont associés au joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1), ce qui confirme l'identification avec la croupe.

2. ☒ Protection métallique recouvrant l'extrémité intérieure rétrécie de l'arbre moteur. Voir aussi *huve*.

huvet : pour un *huvet de fer mis au grelle debout de l'aisse et les plates et les cloux, pesant 70 livres* (✕Harelbeke 1399) ; au *marissiel de Sin pour le huvet de l'arbre dou moulin de Baissieu et les claulx pesans 13 livres* (✕Baisieux 1437) ; pour un *huvet qui porte l'arbre dudit molin, pesant 9 livrez de fier* (✕Baisieux 1440) ; pour avoir livré un *huvet à 3 bendes mis au bout du menu bout de l'arbre, qui se raporte au bout du torilon* (✕Nœux-l.-M. 1450) ; *vingt quatre grand couteaus, huict petitiz couteaus, le huvet et cinq bentes à le teste de l'arbre* (✕Herseaux 1577) ; *deux coustelures de l'arbre, assçavoir celle du gros hastreau et du petit, cinq molles bendes et le hu[v]et du petit boult de l'arbre* (✕La Madeleine 1600)

huvette : pour une *noeve huvette de fier servans au graille tor de l'arbre du molin* (OTemplemars 1393) ; pour une *huvette pour ferer le petit debout dudit arbre* (✕Armentières 1413) ; pour une *huvette de fer mise au bout de l'arbre du mollin à vent dedens le moullin, pesant 12 livres* (OTemplemars 1519) ; *deux chevilles au petit attreaux du collet de l'arbre et douze couteaus au petit collet de l'arbre avecq une huvette* (✕La Bassée 1680 blé)

► Les meuniers flamands actuels nomment cette protection *chapeau*, *hoed* 'chapeau' ou *mutts* 'bonnet' (WVD, p. 184).

IERGNE

? – Objet qui intervient dans le traitement de la garance, p.-ê. le fléau avec lequel on bat légèrement la racine de garance desséchée avant de la passer au crible.

pour 11 fiers de warance reforgeier et reswisier, 22 s ; pour 3 coutiaux de waranche et une noefve yergne, 18 s (*Trith-St-L. 1400 garance)

► GODEFROY, IV, p. 540b définit l'*iergne* comme 'buisson épineux'. Pour une étude plus détaillée de ce mot, dont l'origine est inconnue, cf. *DEAF*, I, 44 et *DEAFplus* (2022), art. *ierne*. Le mot, que R. Mantou propose de rattacher à *germe* 'jeune brebis qui n'a pas encore porté', figure à deux reprises chez le chroniqueur picard Philippe Mousket comme renforcement de la négation. Le *FEW*, XXI, p. 92a classe le mot parmi les appellations de buissons d'origine inconnue.

INFLUENCE

* Débordement d'un cours d'eau, inondation.

influence d'eawe : à *Jehan le Maire, mosnier (...)* la somme de soixante livres tournois (...) en recompense des pertes et dommaiges par luy soustenu ad cause desdictes influence d'eawe advenue au Noel 1532 que pour ledit thiraige d'eawe trois fois la sepmaine (Valenciennes 1535 Fossart)

INSTRUMENT

Outil ou engin servant au fonctionnement du moulin. Voir aussi *ostil*.

(...) à devise et condition telle que ledit censeur doit et debvra avoir et que lui seront livrez (...) tous et quelzconques les harnas et hostieulx servans à ladicte huisine (...); item, doit et a promis ledit censeur retenir à ses despens ladicte cense durant tous lesdis instrumens et harnas traveillans (*Valenciennes 1518 Anzin bail)

Accompagné du terme précis en flamand.

com [= bac sous le rouet] : *pour avoir livré ung autre instrument appellé le 'com' soubz le camwiel* (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)

muelenysen, ryn, pannekin [= fer de meule, anille (→ *ache*), crapaudine] : *pour avoir livré et fait faire deux instrumens de fer appellé 'dmuelenysere' et 'rijn, pannekin' et tout ce qui y appartient* (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)

peluwe [litt. 'coussin', ici = coussinet de l'arbre] : *pour avoir fait ung instrument appellé 'peluwe', là où le grant asse tourne dessus* (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)

INTE : voir *linte*.

INTEL : voir *lintel*.

INVENTAILLE

voir l'encadré 14 à *ventail* § 0.2

IPREL

Ypréau, appellation de quelques arbres de la région, le plus souvent le peuplier blanc (*Populus alba*) (voir *aubel*) ou l'orme (voir *orme*).

pour 50 piés d'aisseline d'iprel de pauch et demi d'espoise et 12 paux de large (...) pour faire les aues du molin de Bruay (*Bruay-la-B. 1455) ; *ung yprel de 36 piez de long dont [ont] esté fais les cocterech dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1498) ; *pour ung frain d'iprel de 30 piez de long, de 8 paux de large* (✕Nœux-l.-M. 1520) ; *les planches pour houzer seront de bois d'ipriaux à dos et à cousteau* (✕Sin-le-N. 1692)

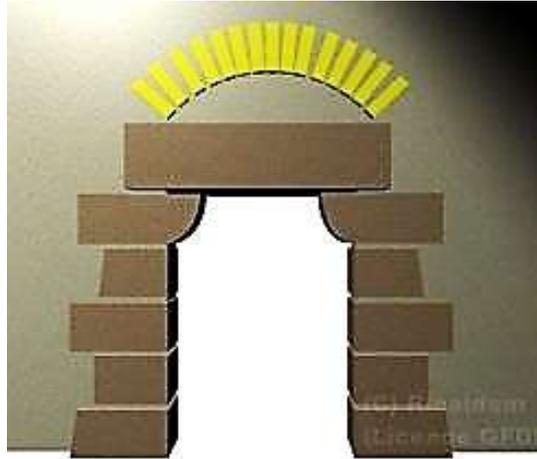
► Cf. *ALP*, I, carte 246.

IRECHON

Pierres maçonnées de champ dans une maçonnerie pour former une décharge au-dessus du linteau.

*pour un pan de griés à 2 paremens à l'encontre des tournans desoubs le moullaige (...); pour à ce dit pan faire 2 traus à tourner les arbres devens, ycheux traus estoffés de soeilles, de lintels de griés par pain [sic, lire parpain] au mur, d'un yrechon sour cascun trau devens et dehors portans 4 tas de hault parmy les corbiaux (*Valenciennes 1410 St-Géry)*

► Forme picarde de *hérisson*.



Irechon en arc de décharge au-dessus d'un linteau. Wikipedia.

ISLEL

* Îlot.

pour pluseurs ysliaus qui en desous ces dis moulins sont amassés, qui donnent empechement au cours de l'iauwe (Recquignies 1406); aouvrir et roster 2 ylliaux de pierrez et de terre asablés en ledicte riviere au desouz des grans ventailez dou molin de Hon (Hon-H. 1411); pour (...) roster un ijsliel devant le moulin des Ogelens, nettijer le (le) riviere (...) et le terre jetter amont en aucuns liux à 2 jects pour ce qu'elle empechoit ledit moulin avoir yauwe pour moere (Valenciennes 1420 Ogelens)

- J -

JET

Expressions :

à jet, au jet de la main, de jet

En jetant (la terre) à la pelle.

à jet : *ralarghir le riviere dou moullin (...), le terre brouweter et mettre à jet sour l'escluse dou vivier et à l'autre lés de le riviere ossy (*Bavay 1396) ; doivent prendre toutes les terres que pour celli ouvrage besoingne au devant de ledicte escluse ens ou vivier en poursiuwant le fons tant à hotte comme à jet et nient plus bas (*Hon-H. 1409) ; pour (...) roster un ijsliel devant le moulin des Ogelens, nettijer le (le) riviere (...) et le terre jeter amont en aucuns liux à 2 jects pour ce qu'elle empechoit ledit moulin avoir yauwe pour moere (Valenciennes 1420)*

au jet de la main : *pour (...) avoir (...) fosset, descombret et hostet hors d'icelle riviere tant à la hotte comme au get de la main certaines terres et encombres qui dés long temps estoient rassizes l'espasse de 120 piés de long ou environ au devant des ventailles d'icellui molin (*Valenciennes 1440 Ogelens)*

de jet : *pour (...) avoir fosset et hostet hors d'icelle riviere tant à hotte comme de get certaines terres qui par fortune des grandes yauwes y estoient assamblees et rassises au desoubx de le gouffre d'icelui moullin (*Valenciennes 1437 Fossart)*

► Cf. DEMANET, p. 41 : « Les déblais sont jetés à la pelle ou transportés dans des hottes, des brouettes (...). Lorsque les tranchées sont fort étroites et à talus fort roides, le mode d'évacuation des terres qui est souvent le plus avantageux est le jet à la pelle. En général un homme peut, sans quitter sa place, transporter ainsi à deux mètres de distance verticale ou horizontale, la pelletée de terre qu'il a enlevée. Lorsque la distance qui sépare le point où l'on fouille de celui où doit être déposé le déblai est plus grande que deux mètres, on est obligé d'organiser des relais, c'est-à-dire qu'on échelonne, à deux mètres de distance, soit horizontalement, soit verticalement, des pelleteurs qui se jettent les déblais l'un au pied de l'autre, le dernier le jetant à l'endroit où il doit être placé à demeure. »

JETER

Jeter (la terre) à la pelle.

*pour avoir de fosserie ouvreit (...) à fosser, getter et vuydier terre qui estoit au devant dou ventaile moullerech de Hon et avaleit jusques à le groise (*Hon-H. 1428 – B 9421)*

Expressions :

jeter à plomb, ~ en plomb

Sceller (un élément en fer) dans la pierre au moyen de plomb qu'on y coule. Voir aussi *fondre*, ainsi que *sauder*.

jeter à plomb : *tous ces dis murs entaulet de boin entaulement de noire piere agrappet cascune piere de agrappes de fier gettees à ploncq (*Recquignies 1413) ; pour avoir retaillié et repoinchonnet pluseurs tas de pierres, aussi fait traces pour agrapper tous lesdis tas desdis pillers et postilles dudit pont des molins le Conte que pour les plommer et gecter à plomb et aussi pour avoir fais pluseurs trous esdictes pierres pour engouvionner où besoing estoit (*Valenciennes 1533)*

jeter en plomb : *pour (...) y avoir engravet deux agrappes de fer de piet et demi de long chascune que pour les gecter en plonc dedens ladicte moeille pour icelle moeille et courant mieulx rasseurer (*Valenciennes 1513 St-Géry)*

JEU (1)

Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

item, estoit le jou du molin deriere le Beghinage tout brysiet et rompuit ensi que le molyn ne pooit moultre (✕Dendermonde 1397) ; un nouvel rouet; item un nouvel jeu (✕Haasdonk

1407) ; deux asseelles appellees 'sciven' [litt. 'disques'] dont on a fait l'engien appellé 'jeu' (...); (...) pour avoir livré du bois appellé en flamenc 'cammen' et 'spillen' [= alluchons (→ queville acc. spéc. a) et °fuseaux] servant a ladicte roe et jeu (✕Verrebroek 1410)

Accompagné de la traduction en flamand :

spel : pour avoir refait le jeu du moulin nommé en flameng 'spel' (...) et y faire un autre engien nommé en flameng 'spille' [= fuseau] servant au jeu dudit moulin (✕Verrebroek 1415)

► *Jeu* est la traduction littérale du flamand *spel*, qui pouvait aussi avoir le sens de *harnas* 'ensemble des ustensiles destinés à un certain usage' (WNT, XIV, p. 2686) ou de 'truc, machin' pour désigner un objet dont on ignore le nom exact.

Composés :

grant jeu et petit jeu

Lanterne (roue d'engrenage), par opposition au *petit jeu*.

pour avoir vacqué audit moulin pour y faire tout de neuf l'alee en la roe dudit moulin et les engins nommez 'le grant et le petit jeu' (✕Kieldrecht 1410)

► Étant donné qu'à cette époque le tire-sac n'était pas encore équipé d'une roue dentée entraînée par le rouet, le *petit jeu* ne peut pas correspondre à cette roue dentée. À la rigueur et malgré la présence de la *roe* 'rouet', le *grant* et le *petit jeu* pourraient désigner l'engrenage constitué des dents et des fuseaux qu'il fallait régler.

JEU (2) : voir *joug*.

JOC et JOQUE

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir aussi *atargement*, *chessation*, *chomage*, *festage*, *hoccage*, *joquage*, *joquement*, *sejoque*, *sejour*, *vaquage* et *vaquation*.

joc : pour le *jocq* du molin de Chisoing, liquelz joka 11 jours quant on y mist le moelle et le cauchure des tourtez et rouet (✕Cysoing 1418) ; et ne sera quelque sejour rabatu sinon pour *joc* par *fraulte* [sic] d'ouvraige advenu et qu'il y ait trois jours passet (✕Valenciennes 1503) ; (...) sans pooir demander quelque interest ou diminution ausdis bailleurs pour *jocq* qui polroit advenir à cause des ouvraiges de la ville empeschans les eawes ou autrement (✕Lille 1549)

joque : une aultre cense (...) pour le pris de 91 rasieres de bled (...) sans rabattre sejours ne *jocques* (✕Camphin-en-P. 1534) ; il ne devera deduire nulles *joques* (✕Cysoing 1534) ; au regard des *jocques* qu'ils pourroient arriver le terme dudit bail par empeschement d'armee et passage de soldats, iceulx ne poldront pretendre moderation que lorsque l'empeschement excederat trois sepmaines (○Busigny 1643)

► Cf. DEBRIE, p. 24 : *jok* et FEW, XVI, p. 288b, art. ancien bas-francique *juk* 'perchoir à poules'. Ce terme, ses dérivés et ses synonymes s'emploient même pour qualifier l'état du moulin à vent qui, handicapé de deux volants, ne fonctionne qu'à demi-régime. Voir l'exemple à *joquement*. Pour les receveurs, le *jocage* est avant tout un concept de comptabilité, comme le prouve l'exemple mentionné à *plain jocquage*. Comme ses synonymes, le verbe *joquier* n'est pas propre au moulin : il fu quere maistre Dumas pour venir au moullin de Buzignetez pour commenchie l'ouvraige de macenerie, car tout estoit prés u li ouvrier euwisse *jokiet* (✕Bavay 1391) ; endementiers que on refist ledit wal (...) le naviage *jocka* l'espace de 2 sepmaines (✕La Gorgue 1403)

Expressions :

estre à joc, estre au joc, estre en joc

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

estre à joc : ledit molin de Templemars fut à *joc* et sans miure (...) le terme et espace de 7 mois (○Templemars 1480) ; lequel bacq par lesdictes grandes yauwes avoit esté emporté, par quoy ledit mollin Saint Gery estoit à *jocq* et sejour (✕Valenciennes 1489 St-Géry) ; pour avoir remis ledit mollin à mollaige, qui estoit à *jocq* à cause que le bauch anniel estoit tout pourry et quy a esté fait tout noeuf (✕Béthune 1518)

estre à joc et sejour : pour fortification de la dicque, laquelle avoit esté douvee et rompue des eauwes et estoit ledit molin à ceste cause en dangier d'estre loing temps à jocq et sejour (*Valenciennes 1536 Souverain)

estre au joc : (...) et estoit ledit molin au jocq (✕Nœux-l.-M. 1470)

estre en joc : le moulin et usinne à bled de Wambay (...) at esté depuis quelques annees en cha l'espace de quatre mois pour le moins en jocq (OWambaix 1668)

mettre à joc et mettre à joque

Mettre à l'arrêt.

mettre à joc : fault ung arbre tournant que le vieux este ronpus (...) en danger d'eur en heur de mettre le meullin à jocq (*Ramillies 1631 moulin 2.1)

mettre à joque : deffendans autrefois (...) auxdits du magistrat de plus mettre lesdits moulins à jocque esdits jours extraordinaires sans avoir sur ce prealablement ouÿ ou deüiement evoquez le susdit receveur (Valenciennes 1619-1714)

tenir à joc

Garder à l'arrêt.

le molin Saint Geri pendant que l'on machonna le mur à le Monnoie, par quoy convint tenir le molin à jocq, sejourna 6 jours de tous les 2 courans (*Valenciennes 1486 St-Géry)

JOE

* (et ✱) Bajoyer, paroi latérale artificielle d'un canal. Voir *bajoe*.

pour l'acat de 100 aisselles de quesne de 7 piez de long et d'un grant pauch d'espés employees à faire tout de nouvel le planquier deseure ledit molin, ensemble les joes d'icellui planquier et les deux ventelles dudit molin (La Gorgue 1412) ; à Jehan le Normant et Gerard d'Irechon, machons (...) d'avoir (...) ausdis mollins Saint Geri mis jus et rassis les joes des ventailles d'iceux mollins, aussy assis et encassé oeullés de fer entredeux pour enoeiller aisselles de quesne affïn que l'eau ne trebatte lesdictes joes (Valenciennes 1440) ; pour avoir (...) au petit molin doudit Ansaing le bacinage, qui par les grandes yauwes estoit eslevés 1 [sic, prob. 1 pied] rassis et requevilliet de kevilles de fer et en icelui fait deux jouwes pour mieux l'iauwe ferir sour le roelz (Valenciennes 1443) ; pierres de grez, tant grandes planques, asselers, cuings, boutis, quarraux et autres pierres de grés qui estoient neccessaires aux ouvraiges desdictes maison du molin, pont, passage, joes, murs, bachins, rayeres, wintgat (Menen 1457) ; pour (...) avoir relevet le joe dudit molin vers le reuwe, et laquelle joe estoit chute et rompit toute le reuwe (Valenciennes 1498 Anzin) ; pour aucuns cornuyaux, des cendrees de cauche a faire mortier, dont on a machonet les deux joes de l'estancque de Baisieu, où l'eauwe tourne es lavoirs (✱Baisieux 1517)

joe de mur, ~ du mur : deux joes de mur fondez en ladicte riviere du Lis (Menen 1457) ; et avoir restraint et remis le saut du moullin appelé col de mallart en son pas et requevilliet de fier et y remis 2 planques jointes entre le jowe du mur du moullage et les roelx (Recquignies 1457) ; item, ralongiet la teste de la jauwe de mur en aval l'eauwe du costé de dessus les prez de sept piedt de loing (Valenciennes 1541 Souverain)

1516 Valenciennes

Joes du bassin du petit moulin Saint-Géry

ADN, B 9940, 81v°-82r°

Ausdit maistre Severin, Hombert, Jehan Vandremme et Anthonin, tous quatre charpentiers, pour avoir les deux joe du bachinaige du pety molin Saint Gery, assavoir à la joe contre le mur du pan mollreche avoir mis quatre estiaux de 8 piez de loing chascun, de 5 et de 6 poch de gros, que pour en deseure iceulx avoir assis et enneswilliet une piece de bois faisant bordure de 21 piez / de loing, de quatre et de cinq poch de gros ; avec à la haulteur de 5 piez avoir revestu contre les estiaux et bordures d'asselles de quesnes de 20 piez de loing, d'ung piet de large et de poch et demy d'espez, et icelles avoir clauwees et quevillies de quevillettes de fer de 4 à 5 poch de loing ; et l'autre entre le roe du grant molin et le roe du pety molin, assavoir assy et assamblé quatre estiaux de 7 piez et demy de loing, de 8 et de 9 poch de gros, et

autres deux de samblable longheure, de 5 et de 6 poche de gros ; avec avoir ralongiet le longeron portant sur les estiaux de cy dessus de une piece de bois de 10 piez de loing, de 6 et 7 poch de gros, que pour avoir revestu contre lesdis longeron et estiaux à la haulteur de 5 piez d'asselles de chesne de 20 piez de loing de telle grosseur et longheure que les autres de cy devant, et tout avoir quevilliet de quevillettes de fer, comme l'evre le requeroit.

JOËE

1a. Chacun des deux côtés d'un bâti.

*pour avoir (...) refait à ledicte estanture 2 juwees toutes noeves, ycelles avoir estoffees de souliaux, de postiaux, d'entretoises, cescune juwee loije de 21 pochars (...) les postiaux ossi kevilliés de keviles de fier as pannes qui portent les kuetes et plomachures (*Bavay 1429 – B 9423)*

1b. Prob. bande de fer qui entoure le plateau de la °lanterne.

*pour les jeuees de l'aisse du moulin, pesans 18 livres de fer (*Harelbeke 1397)*

► Les bandes de fer forment en quelque sorte les joues des plateaux de la lanterne. Le même receveur écrira l'année suivante *pour le harnas que on appelle le camme ramuseler et l'aisse retourner*, où l'aisse correspond manifestement à la lanterne.

2. Longeron, longrine, chacune des pièces horizontales reposant sur plusieurs points d'appui pour répartir la charge sur ceux-ci : e.a. chacune des pièces de bois longitudinales reliant les sommets d'un pilotis ou les piles d'un pont pour former la base d'une paroi ou du tablier. Voir *longeron*.

*à le seulle du molage, devers le roe, 4 estaques, deux devers et deux dehors, et sur ycelles seront 2 jouez pour recevoir le seulle du molage (*La Gorgue 1419) ; pour avoir fait le saut du moullin et le hateriel de courbes et vesti à deux leis pour tourner l'iawe sour le roex, et au desoubs avoir fait une juwee pour porter ledit saut (*Hon-H. 1449)*

► Cf. à la passerelle du moulin : *pour 10 pillos de quesne, chascun de 12 piez de long mis et employés au ponchiel devant ledit molin, de 5 et de 6 paux (...)* ; à lui, *pour deux juees de quesne, chascune de 12 piez de long employees audit ponchiel (...)* ; au receveur, *pour 8 gistes de quesne chascune de 7 piez de long, de 5 et de 6 paux (*Quesnoy-s.-D. 1422)*

Acceptions spécifiques :

1. * Bajoyer, paroi latérale artificielle d'un canal. Voir *bajoe*.

entre les dictes joëes [remplace parois, qui a été barré] aura ung reffens [remplace desoiure] en maniere de beffroy pour faire couler l'eaue l'un de l'autre, dont chascun des conduis aura 3 piés de large ou environ et l'escluse quatre piés de large ou environ (Harelbeke 15^e s. devis) ; à Jehan Fournier, machon, pour (...) deffaire et reffaire les 2 juwees dou moulin des Ogelens (Valenciennes 1408) ; pour (...) faire et mettre 2 noefves postilles à un sommier et as estantures qui portent les 2 joëes des ploumas dou moulin des Ogelens (Valenciennes 1421) ; deffaire le joëe de la teeste du wintgat et porté les pierres hors de la fouyne (Menen 1457) ; pour ung estrier de fer de cinq piés de loing, qui est ployé après le fons et les joeuwees dudit bachinage, pesans quatorze livres (...) ; item, *pour ung pareil estrier de six à sept piés de loing et le avoir troué en sept lieux et ployé après le fons et les joeuwes, clauwees de keviles de fer, pesans ensamble dix noef livres et troix quartrons (Valenciennes 1482 Anzin)*

JOINDRE

Ajuster les joints.

*la marchandise de pierres de grez, tant grandes planques, asselers, cuings, boutis, quareaux et autres pierres de grés qui estoient neccessaires aux ouvraiges desdictes maison du molin, pont, passage, joes, murs, bachins, rayeres, wintgat (...) tous tailliés, espinchiés, jointz et prestz pour mettre en euvre (*Menen 1457)*

JOINTE

Joint, endroit où les pièces s'assemblent. Voir *jointure*.

mis (...) as jointes des bras et courbes des rues et roët dudit mollin pluseurs tassiaux de bos, bendes et martiaus de fier (*Marly 1457)

► Tous les autres textes du domaine de Valenciennes ont *jointure*. Bien que le scribe ait vraisemblablement oublié le signe diacritique correspondant à l'omission d'« ur », j'ai préféré ne pas corriger en *jointure* du fait que le mot *jointe* existait en moyen français.

JOINTURE

a. Joint, endroit où les pièces de bois s'assemblent ; ou pièce qui fait la liaison. Voir aussi *adjointure* et *jointe*.

pour 1 cent de plonc en taule (...) dont les arestierz de le couverteurez furent couverz et les jointurez (✕Nœux-l.-M. 1359) ; *reloyer le cherclé as bras de 8 estriers et de 6 bendes as jointures* (*Bruay-la-B. 1363) ; *des agrapes mis aux jointures du camwiél* (*Ninove 1409) ; *pour deux pieces de fer appellez en flamenc 'wigghen' dont l'en fruma plus prez les verges des voles dudit molin es jointures d'assemblees des bois mis pour ralongier lesdiz verges* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *pour avoir mis deux planques desoubz le grant baulcz de la muele et 2 planques desoubz la jointure des branche du croisant, pour ce qu'on ne pavoit bouter ledit molin* (✕St.-Baafs-Vijve 1442) ; *4 bendes de fer contenans ensemble 15 piez employées à loier les jointures dudit rouet* (✕Attiches 1459) ; *86 pied de jointure de 4 paux carrez* (*Neuville-s.-E. 1574) ; *la roue en l'eau furnye de douze courbes, six embrassures (...) avecq battonnieres de fer, clefs et flottés aux jointures* (*Cambrai 1608 moulin 1.1.2) ; *sault [sic, lire fault] des planche d'ung pouche et demy d'espeur (...) et des tingle de lanbourdelle par desur les jointur* (*Ramillies 1630 textes 1) ; *seize molles bende servant aux jointure desdis cintre* (©Templeuve 1777)

b. Joint entre les pierres ou briques d'une maçonnerie.

pour avoir remply les jointures du bachinaige et de l'aleron du molin Souverain de mortier roug affin que les eauwes ne le puissent gaster (*Marly 1527)

c. Pan dressé d'une pierre pour permettre sa juxtaposition parfaite avec la pierre voisine.

pour avoir brisiez et recolpez pluseurs pierres de grez et fait pluseurs jointures (...), et fait jointures à quatre asselez et adjustiffiet pluseurs clausoir (*Valenciennes 1541 Souverain)

Acception spécifique :

☒ Pièce de bois qui prolonge la °verge, soit une pièce entée sur la pièce centrale, soit la °pointe tout entière fixée sur l'°entrebut. Voir *alonge*.

de (...) avoir (...) soijet pour ledit ouvrage les jointures des vollans, les aissielles pour recouvrir l'arcure et le crupont, soijet le bos de l'enghien, le carnel pour l'uis dou moulin (...) (✕Mecquignies 1426)

► Prob. la traduction littérale du flamand *lasch*, l'appellation la plus fréquente de cette allonge ou pointe.

Expressions :

à plaine jointure

À joints pleins, c'est-à-dire au nu des pierres.

ayans pour taillier 180 asselers à plaine jointure et à eskere et warder les ertestes bien et souffissamment parmy 7 lb le cent, montent 12 lb 12 s (*Valenciennes 1363 Anzin) ; *1 mille de quariaus de pierre de 1 piet de lit et otant de parement à plaine jointure* (*Valenciennes 1364 Anzin)

à plate jointure

À joints plats, c'est-à-dire que les faces à joindre sont unies, lisses..

pour à l'encontre des hestiaux depuis icelle postille jusques au derrain estiau portant sur le devant dit longeron en aval l'eauwe en la longheure de 28 piez de loing avoir revestu à le haulteur de six piez d'asselles de chesnes de poch et demy d'espez et de douze poch de large et icelles avoir jointes, feuillies et adjointurees de debout à platte jointure parce qu'elles sont de pluseurs pieces, et le tout avoir clauwet de kevilletes de fer de quatre et 5 poch de gros (*Valenciennes 1517 St-Géry)

JOINTURER

Assembler. Voir *adjoindre*.

une noefve roelz à 2 aniaux, cascun aniel estoffez de 3 bras cron et un droit, les courbes jointurees et assamblees de debout (*Marly 1429)

JONQUEMENT

a. Le fait de °jonquier acc. a ; le résultat.

24 beniaux de cauch et 24 beniaux de savelon à faire mortier et jonquement as ouvrages de machonneries et cauchiage des devant dis 5 molins (*Valenciennes 1454 Anzin)

b. Couverture en dalles du soubassement d'un mur maçonné.

à Brisant, machon, pour 28 jours et 2 demis ouvrer (...) asdis moulins tant au fonder et emplir une gouffe qui estoit desous le bachin comme à l'epinchier pierre, au faire sur ce remplaige un jonkement de taules de griés et machener sur ce jonkement de boutis et d'asselers tout à plainne jointure et faire celle machenerie telle que pour porter le pan de le maison doudit moulin (*Valenciennes 1370 Comte)

JONQUIER

a. Couvrir en répandant sur le sol ou le soubassement un produit d'une manière unie.

à Jehan d'Alemaigne et son varlet, plaqueurs, pour lors avoir mis en oeuvre 2 beniaux d'arsille, tant en jonquier le planquier pour asseir le lit de moelle deseure dit comme au restouper et replaquier pluseurs traux estans es parois de le maison d'icelui molin (*Valenciennes 1441 Ogelens)

b. Placer (les meules) bien à plat en répandant un produit d'une manière unie sur le soubassement.

2 beniaux d'arsille pour jonquier lesdictes moelles faisans lit (*Valenciennes 1441 Anzin petit moulin)

c. Couvrir de planches unies.

pour (...) mettre et frapper ens à le hie 14 pillos de quesne ou fondement desdis 2 pans de mur qui estoient fondus esdis esmouloirs ; sour les dis pillos jonquier dosses pour lesdis murs refaire (*Valenciennes 1424 Ogelens) ; *le werpissement et dicque (...) refait, retenu et y mis 24 pilos et le jonkiet de dosses et d'aissielles de 4 piés de hault et le glacenet ainsi qu'il appartient pour le garde et desfence d'icelui werpissement contre les yauwes* (*Valenciennes 1446 Fossart)

JOQUAGE

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir *joc*.

pour le jocage dudit molin, liquelx a jokié sans mieurre l'espase de six sepmaines (*Attiches 1411) ; *pour le jocquage de 10 jours entiers que lesdis molins vacquierent sans mouldre pendant le temps qu'ilz furent prisiez (...) et pour autres 8 jours que l'un desdis deux molins appellé 'Heindericxmuelne' vacqua sanz mouldre (...) et montent ensamble lesdictes vaccacions (...)* [Dans la marge :] *Ces 10 jours de jocquage pour la priserie cy desoubz ne se font passer pour ce que ce n'est chose raisonnable et que pour ladicte priserie l'en n'avoit cause de les faire jocquier* (*Saafteinge 1427) ; *pour la vaquation et joquage de 18 jours et demi que ledit molin estoit vague et ne peut meudre* (*Haaltert 1448) ; *pour la joquage desdis molins à eae pendant le temps que l'en a ouvré à l'escluse et espoie desdis molins* (*Dendermonde 1458 Nieuwburg)

Composé :

plain joquage

Arrêt complet du moulin, ici par opposition à la demi-activité du moulin qui ne fonctionne qu'à deux volants. Voir aussi *plain jonquement*.

pour jocquage desdis molins (...), assçavoir le nouvel molin à mettre la verge en oeuvre, qui ouvra d'une verge avant qu'elle fut appointie par 11 jours, compte pour demy oeuvre, vault plain jocquage cincq jours et demy (*Ingelmunster 1446)

Expression :

estre à joquage

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

d'avoir rappointié le rouet dudit molin (...) affin qu'il peust servir jusques ad ce que l'en averoit fait ung aultre noeuf rouet et aussy que durant ledit temps qu'il ne fust point à jocquaige (*Bruay-la-B. 1474)

JOQUE : voir *joc*.

JOQUEMENT

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir *joc*.

au monnier de Templemarch a esté rabatu pour le joquement du molin à 1 volant par le terme de 6 semaines (O Templemars 1363) ; *pour le sejour et joquement du molin de Chisoing* (✕ Cysoing 1443) ; (...) *lesquelz interestz et joquemens ramenez ensemble montent bien à 15 mois et plus* (*Dendermonde 1458)

Composé :

plain joquement

Arrêt complet du moulin, ici par opposition à la demi-activité du moulin qui ne fonctionne qu'à deux volants. Voir aussi *plain joquage*.

pour le joquement du molin de Cisoing, qui tourna à 1 volant (...) par le terme de 2 mois et demy (...) parmi 3 semaines de plain joquement (✕ Cysoing 1408)

JOQUIER

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir aussi *arrester, attargier, chesser, chomer, chomagier, fester, hocquier, estre à °joc, estre à °jocquaige, estre à °sejour, sejourner* et *estre vaquant, ainsi que basser*.

pour reffaire un mollin de Bruay (de Bruay) c'on dist des Casteliers, qui estoit depichiés et avoit joquiet grand tamps (*Bruay-la-B. 1363) ; *et ledit moulin jockoit pour lesdictes ouvrages 2 jours* (✕ Oosterzele 1372) ; *pour 13 jours que ledit molin joqua et fu sans mieuldre* (*Quesnoy-s.-D. 1411) ; *les vielz assieux desdiz molins à eaeu ensemble les grandes roues au dehors estoient et sont tellement usez et pourriz (...) que par faulte d'iceulx lesdiz molins eussent peü joquier et occuper par grant espace* (*Ninove 1416) ; *ledit molin a jocquié sanz mieuldre* (*La Gorgue 1420) ; *à Watier de Mousqueron, auquel il a esté deduit et rabatu de se dicte ferme pour le festage dudit mollin qui, ou temps dessus dit et que lesdis ouvraiges furent faiz, jocqua et festa par l'espasse de 13 jours* (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; *tendis que l'en fist ladicte priserie, lesdis 4 molins à eaeu ont jocquié par l'espace de 6 jours ; item, vacquierent encores iceulx quatre molins tandis que l'en refist et repara desoubz eaeu l'escluse desdis molins par l'espace d'autres 6 jours* (*Dendermonde 1425 Nieuwburg) ; *pour le jocage dudit molin, lequel a joquié sans mieurre durant le temps que on y a fait lesdis ouvraiges* (✕ Attiches 1431) ; *pour 25 jours que le dit molin joucqua atout ung volant, que on y fist lesdis ouvrages, rabatu au mannier à l'avenant de 60 lb l'an, pour lesdis 25 jours 45 lb* (✕ Vlamertinge 1437) ; *payé au mausnier de Verrebroec pour faire ledit molin, de ce que ledit molin joucqua vague sans rien faire par l'espace de 4 jours* (✕ Verrebroek 1438) ; *pour le joquage desdis molins à eaeu pendant le temps que l'en a ouvré à l'escluse et espoye desdis molins (...), à l'occasion desquelz ouvrages iceulx molins ont jocquié sanz mieuldre* (*Dendermonde 1458 Nieuwburg) ; *avoir mis le frain d'iceluy molin à l'entour du rouet et le queuewe, servans à tenir et faire jocquier ledit molin* (✕ Nœux-l.-M. 1510) ; *à Michiel Chocquelet, mosnier de Chisoing, pour 9 journees que ledit mollin a josquiez en ouvrant audit mollin pour mectre la nouvelle moeulle dedens ledit mollin, à demy rasierie par jour en l'an precedent, 4 rasieres et demye bled* [Note marginale : *Attendu que le jocques procede seullement pour avoir mis une meuelles nouvelle suffit, passe trois jours, pour lesquelz trois jours mesdames deduit par grace icy 2 rasieres.*] (✕ Cysoing 1562)

JOUG

☒ Joug, sommier du marbre. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 1.

l'estrié du marbreau, quatre queville à bende au joug dudit mollin, deux estriez de bout de l'arbre (✕ Templemars 1595) ; *le jeu pour poser le mabriau sera de douze et quatorze pouces* (✕ Sin-le-N. 1692)

► *Jeu* ou *joug* deviendra l'appellation habituelle de ce sommier dans le nord de la France.

JUMBREE

* Liquide résultant du traitement de la guède au moulin.

pour 16 cailliaus que on dist 'parpains' dont on fist le ruissot doudit moullin où parmi li jumbree keurt en le fosse (...); (...) faire le fosse où li moullins de wedde siet et 3 aultres fosses assés priés pour laver les weddes et une aultre fosse plus priés doudit moullin pour queir dedens le jumbree (Tressin 1396); pour un nocq de pierre à courir le goombree dudit molin et pour ycelui assir faire le fossé et livrer le pierre dont ledit nocq fu fais (Vendeville 1418); pour avoir levet tout le planchage dudit moulin, y avoir mis quatre croustas pour le hauchier et mettre à pente et icelui nettyer l'ordure et le gimbree par desoubz et icelui planchage rassir et requevillier (Templemars 1451)

JUSTER

Étalonner (une mesure). Voir *justifier*.

pour avoir justé les mesures dez molins, pour ce 9 s (Lille 1486 – ADN, 1 AH 4427)

JUSTIFIER

1. Étalonner (une mesure). Voir aussi *adjustifier*, *juster* et *ordonner*.

*pour un quartier just[eflijet et fere 2 corbizons et deux boistelés acatés par ledit Pontrain à Bazin le vannier (✕Nœux-l.-M. 1357); pour le fierage de 2 boistiauz de moulin pour Buzignetes (...); as eskevins de Bavay, pour leur vin de justefijer ces 2 boistiaus et enseigner de l'enseigne de le ville (*Bavay 1391); pour certaines mesures (...); item, pour les faire enseigner, justeffier et flastrir (✕Douai 1476 Prés); à Flourent de le Tour, serruryer, pour ses sallaires d'avoir fierret ledit bariel et le justiffyé (*Gondecourt 1502)*

2. Ajuster, disposer de façon appropriée. Voir *adjustifier*.

*pour [avoir] mis ens ou sommier de l'estanture et beffroy du grant molin Saint Gery une piece de bois de 6 piez de loing et un pochis quarré, l'avoir taillié et justiffié selon certaine quantité de bois pourry en icellui sommier que pour le fortiffier (*Valenciennes 1511)*

- L -

LACHE et LACHET

Impossible, le plus souvent, de distinguer les deux formes. Pour Gondecourt, COCHET, p. 217 note aussi bien *laae* que *laeèi*, mais précise que le premier est lui aussi du masculin, ce qui n'était pas toujours le cas autrefois. Pour la facilité, je n'ai classé sous *lachet* que les formes possédant un *-t* final et tous les masculins.

- a. Attache, bande de fer reliant deux éléments et servant e.a. à la suspension.

lache : *les laces dont on reloya le huge dudit molin à blé* (*La Gorgue 1419)

lachet : *pour deux fors lachés de fer mis au frain dudit molin* (✕Attiches 1436) ; *à icelui Jehan de le Goude [forgeron], pour avoir étendu et relongié 3 lachets* (✕Haasdonk 1448) ; *les deux lachetz et deux cranpons des deux gisans de la montée* (✕Salomé 1660)

- b. Penture, bande de fer transversale qui soutient sur son gond un battant de porte, un volet, etc.

lache : *les laches doubles au bauch palier pour enfermer le grant fer* (OSeclin 1394) ; *pour une paire de laces et pluseurs claus mis à l'uis d'une petite cambrette* (OSeclin 1395) ; *le grand fer (...)* ; *item, une lache et le froyant* (✕Marquette-l.-L. 1704)

lache d'huys : *une paire de laiches d'huys, 8 gros* (✕Sluis 1433)

► À Marquette-lez-Lille (1704), il doit s'agir de la penture du volet de bois qui clôt l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3), dans lequel tourne ce fer de meule, comme en 1394 à Seclin.

lachet : *deux lachietz à l'huys, serrure, ung verrou et deux lachetz à l'huys de le noo* [*sic*, lire prob. *noc*] (✕Herseaux 1577)

Acceptions spécifiques :

- a. Boucle à l'extrémité du câble des meules. Voir *oeil* acc. spéc. 2.

lache : *pour avoir refait les leches de la grande corde de quoy on lieve les pierres* (✕Haasdonk 1429) ;

► *Leche* pourrait être une forme francisée du flamand *letse* 'boucle d'une corde', mais la terminaison *-tse* du mot flamand suggère plutôt l'inverse, un emprunt du flamand au picard.

lachet : *à Jakemart le Cordier, pour 2 cordez de kaneve pour ce dit moulin, pesans [ensemble] 58 livres et 3 quarts (...)* ; *à luy, pour 36 toises de menue cordelle pour braidir lez lacez de cez dictez cordez* (✕Mecquignies 1399)

- b. ☒ Chacun des œillets qui garnissent la ralingue (→ *simel*) de devant (c.-à-d. du côté de la °verge) pour attacher la voile aux crochets.

lache : *six draps avec chaux, lache fausse et corde* [*sic*, lire *lache et fausse corde*] (✕Seclin 1761 Wattiesart)

lachet : *les quatre draps garny des lacets et fauses cordes* (✕Mouscron 1687) ; *lesdits premiers comparants se sont obligez de fournir lesdits neuf ans durant tous les bois, mains d'oeuvres, ferrailles, draps, lachez, chameaux, estendelles, filets, rougissage* (✕Lille 1739 moulin 3.38) ; *les draps avec chaux, lachés, fausse corde* (✕Lille 1768 moulin 3.7)

Composé :

lachet à potente

Couplet, penture de porte ou de fenêtre se composant d'une branche et d'une patte de fer jointes ensemble par une charnière et une rivure (broche). La *potente* était l'ancienne appellation de la béquille.

une paire de lachetz à potentes au grand huys dudit molin, avecq une double serure de boys (✕Audruicq 1624)

► Traduction littérale du flamand *criclede* [litt. charnière à béquille]. Cf. : : *pour quatre membres de fenestres appellés 'crucleden'* (*Aalst 1461). Cf. SALZMAN, p. 298 : « At Eltham in 1425 both 'crossgarnets' and 'potentgarnettes' occur ; the latter, which are mentioned also at Westminster in 1386, take their name from their resemblance in shape to a crutch, or 'potent', and would therefore seem to be practically identical with the crossgarnets

(...) The crossbar and strap being constructionally similar to the hook-and-eyed bar, we find at Westminster in 1334 a payment of 18 d « *pro iij paribus vertivell' et gunf' vocatorum potentes pro fenestris in celario* ».



Comparaison entre une béquille ancienne trouvée dans la Greenbrier Valley par J. Bryan et un *lachel* à *potente* du moulin sur pivot de Herzelee (Fl.-Or.). Photo de l'auteur.

LAIE (1)

Fente dans une pierre de taille ou une meule.

*aussi a convenu reloyer la meulle faisant courant audit petit molin le Conte de ung gros cercle de fer fermés et estrains de bons cougnetz pour ce que l'on craindoit que ladicte meulle ne fuisse partie en deux à cause d'une laye estant en icelle (*Valenciennes 1528) ; lesquels, après serment preté, ont dit et déclaré avoir trouvé ladite meule plaine de pattees et layes et par consequent non de mise et hors d'etat de servir au moulin aux escorces (*Ramillies 1715 moulin 2.3) ; la meule tournante avec une laye rechargé de plomb d'un costé (✕Lille 1726 moulin 3.28)*

► Voir aussi l'adj. *layeux*. Cette acception serait à classer à l'art. ancien haut-allemand *laida* du FEW, XVI, p. 438b, qui signale pour *laie* l'acc 'rayure produite sur la pierre en layant' (1676). GRANGAGNAGE, II, pp. 7-8, art. *laie* cherche à expliquer la forme par l'ancien haut-allemand *lah*, qui serait parent de l'allemand *leck* 'qui a des fentes'. Le terme était encore employé jusqu'il y a peu par les mineurs pour désigner une fente traversant la couche du haut en bas.

LAIE (2)

1. Auge de la presse du moulin à huile, bâti dans lequel les graines oléagineuses sont pressées au moyen d'un coin (→ *cuignet*) qu'on y enfonce. Voir aussi *presse, pressoir*.

aie : quatorze gistes dessoubz le blocq de six pied de loing et le kieulte dessoubz le leye (...); le harnas de leye, quatre fourmeaux, trois cuignetz, une clef, une warde, trois pannelles [sic, lire paumelles], deux estendelles et ung petit planquier derriere le leye (...); item, deux quevilles de poncheaux avecq clef et flottes servans à l'eye (...); item, noeuf molles bendes lyees autour de l'eye et au costé des potz (...); item, deux bachins pour recevoir l'huile dessoubz le lye [sic] (*Lille 1627 moulin 2.3); le bois de l'haye (✕Vermelles 1785)

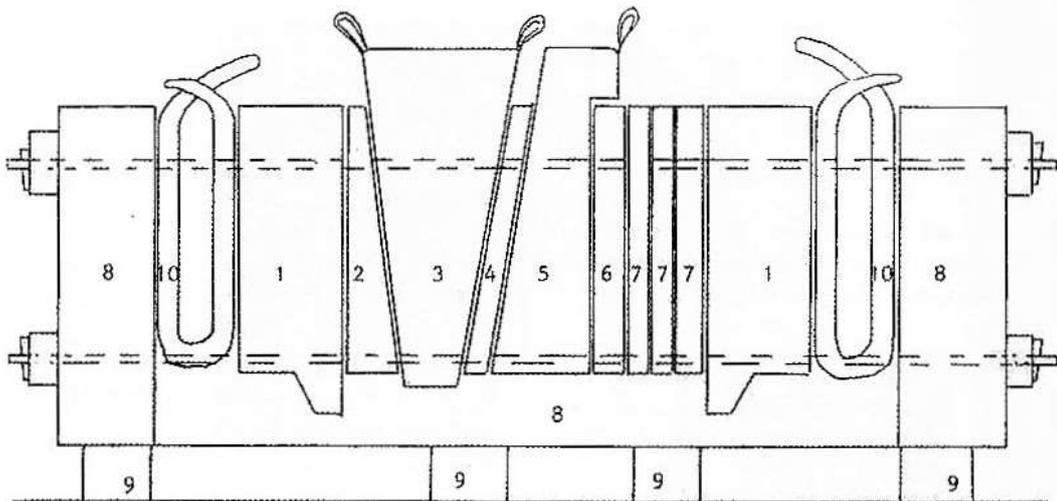
► Certains scribes ont pris le *l*- initial pour l'article.

laie : au molin d'olle ung bloc portant 4 estampes et 2 hyes (...); item, 3 canoles autour du bloc, estoffez de deux roncins [sic, lire routins] portant à chascune estampe, 3 lances, laye, pos et tout le harnoiz courant (*La Gorgue 1417); pour avoir alé au dessus dit lieu de Betune pour avoir du plonc à plommer le bloc à olle, pour ce 9 s 4 d; pour 84 livres de plonc que Haquinet (...) apporta pour le laye du mollin à olle, qui cousta 14 d le livre, valent en somme 4 lb 18 s et pour les despens dudit Haquinet et de son cheval qui aporta ledit plonc dudit lieu de Lille audit lieu de le Gorghe, pour ce 16 s (*La Gorgue 1419); pour 2 grosses pieces de bois appellé 'ommiel' dont l'en a fait par plusieurs fois fourmiaux, quignés, templiaux, asselles servans à le laye dudit molin à olle (*La Gorgue 1420); quatorze gistes dessoubz le blocq de six pied de loing et le kieulte dessoubz le leye (...); le harnas de leye, quatre fourmeaux, trois cuignetz, une clef, une warde, trois pannelles [sic, lire paumelles], deux estendelles et ung petit planquier derriere le leye (...); item, deux quevilles de poncheaux avecq clef et flottes servans à l'eye (...); item, noeuf molles bendes lyees autour de l'eye et au costé des potz (...); item, deux bachins pour recevoir l'huile dessoubz le lye [sic] (*Lille 1627 moulin 2.3)

laye à olle : du plonc mis à plommer le laye à olle (*La Gorgue 1419)

laie du bloc : pour 4 pieches de fier servant à le laie doudit blocq recopper, restendre et reforgier (*Trith-St-L. 1406); à la laye du blot deux steurcq de cuyvre avecq deux bachins (*Marquette-1.-L. 1653); deux etriers et un crampon servant à la laye du blot (✕Seclin 1711)

► Cette acception provient du moyen néerlandais *laeye* 'petite caisse' (FEW, XVI, p. 435b). L'auge de la presse se dit d'ailleurs *pers-lade* en néerlandais.



Représentation schématique de la *laie*, presse du moulin à huile : 1 = forme (→ *abloc, formel*); 2 = coin de bois servant à stabiliser (→ *clef, warde*); 3 = coin de serrage (→ *cuignet*); 4 = planchette d'ajustage; 5 = coin de desserrage ou contre-coin (→ *cuignet, clef*); 6 et 7 = planchettes d'ajustage (→ *aisselle, paumelle*); 8 = *enchepure*; 9 = blocs (→ *abloc, queute*); 10 = *étréindelle* (→ *estendelle*). Dessin d'après A. Ronse.

2. ☒ Chacun des deux volumes supplémentaires aménagés dans la toiture à deux pentes pour le passage du rouet. Voir *cambre*.

marchandé à maistre Jehan Bile, carpentier, pour couvrir de nouvel ledit molin et faire deseure deux layes en quoy ladicte nouvelle reuwe [= rouet] tourne, et à ce devoit ledit maistre Jehan livrer claux, fer, engiens, scores et tout à ce appartenant, excepté le bois, pour 36 lb par. (✕Saaftinge 1403)

LAYETTE

?

pour une layette necessaire en icellui moulin, 4 gros (✕Kieldrecht 1434)

► Le contexte est trop vague pour que nous puissions identifier l'objet.

Acception spécifique :

layette du sciveloop [= lanterne]

☒ Prob. évidemment dans le palier du gros fer de meule (→ encadré 2 à *bauch* § 3) dans lequel tourne le tourillon au sommet de ce fer (→ encadré 5 à *fer* § 2.1). Cet évidemment peut se fermer au moyen d'un volet. Voir aussi *huisset* et *nois*.

pour deux pendaires servans à la layette dudit sciveloop, 6 s (✕Ingelmunster 1461)

► Le *sciveloop* 'lanterne' désignerait ici par métonymie l'ensemble de la lanterne et du gros fer sur lequel elle est montée.

LAYEUX

Qui possède des fentes (en parlant d'une meule).

la moeulle courante est entiere mais layeuse, en cœur 11 poulces et en filier de mesme, en diamettre 6 pieds moins un quart (✕Hem-Lenglet 1674) ; la moeulle de dessous at estee trouvee de deux pieces ; et celle dessus cassee comme layeuse, sans pouvoir dire de quoy vient ce defaut (✕Mœuvres 1688)

► L'adj. est rare. Nous le lisons encore dans un texte d'Abbeville concernant le statut des tailleurs de pierre : *Item, que nuls tailleurs ne debvront faire images de pierre mauvaise ou layeuse, car ce seroit chose de fraude, car la gelée, temps humide ou pluvieux faict fendre et mettre en pièces une image d'une telle pierre mauvaise ou layeuse, mais les debvront faire les dits tailleurs de bonne pierre et loyalle.* Archives Abbeville, Registre aux délibérations de la ville d'Abbeville de 1508 à 1511, cité par THIERRY A. (éd.), *Recueil des Monuments inédits de l'histoire du Tiers État : première série (...)* Région du Nord, IV, Paris, Imprimerie Nationale, 1870, p. 343. Voir *laie* (1) et la note.

LAIGNE

Bois de service.

*pour une noefve cuignie à hiecqier laigne (*Valenciennes 1391) ; pour avoir estouppé les traulx qui estoient devant le pont du molin à eaue et apporté laigne qui estoit es pastures sur la Lijs (*Harelbeke 1416) ; Josse Stragnier (...), pour plusieurs pilos, perches croissans à lui achatez, par priserie montant à 14 cens de laigne, employez tant à faire pilos à ladicte estanque comme à faire ung hangart et aussi à faire clefz à ladicte estanque (*Menen 1457)*

LAMBOURDAGE

Ensemble de °*lambourdes*.

*au devant doudit faux biés faire un van estoffeit de planques et de lambourdaige et de tout ce qu'il y appiertient (*Hon-H. 1408)*

LAMBOURDE et LAMBOURD

Pièce de bois sciée d'environ 3 cm d'épaisseur et 10 cm de largeur. Elle sert e.a. à la confection de parquets et de vantaux, mais est aussi souvent employée comme couvre-joint (→ *tingle*). Voir aussi *lambourdelle*.

lambourd : *avoir livré pour faire ung petit huis au mollin quatorze piedz de lambourds (*Ramillies 1640 moulin 2.1)*

lambourde : pour (...) refaire le ventaille molloir de lambourdez (*Bruay-la-B. 1374) ; faire ung clijer (...) de 5 piés let devers le huche (...) ; faire le planee en fons sur les gistes et sera lambourdee de lambourdes de 3 dois de let et d'un pauch d'espés (*La Gorgue 1419) ; à l'uis de l'entree desdis molins, qui brisiés avoit estet à y mettre les moelles, refait et le tinglet de lambourdes (*Valenciennes 1443 Comte) ; au deseure du grant soeil joint trois forte lambourdes de 13 piés de loncq chascune pour garder l'eaue de caver la machonnerie par desoubs le lambourde (*Valenciennes 1466 Anzin) ; 3 quartrons de claux de pont à clauer les lambordes aux huis dudit moulin (OTemplemars 1472) ; avec ce, avoir mis pluseurs lambourdes aux jointures de dehors des parois dudit moulin au lieu d'aucunes qui estoient pourries et que le vent avoit abattues (✕Nœux-l.-M. 1474) ; le deux port etant du blan boy pour le plance deux pous d'epesseur, etant furnie canquant [= chacune] quatre larboude [sic] de 4 et 2 pous avec carnay, 4 crossillon (OVillers-en-C. 1712)

double lambourde : voir *double*.

forte lambourde : item, 5 simples lambourdes de 10 piez de long chascune, 8 s ; (...) item, pour 2 fortes lambourdes de 8 piez chascune, 3 s (domaine de Valenciennes 1509)

lambourde renforchie : voir *renforchié*.

simple lambourde : item, 5 simples lambourdes de 10 piez de long chascune, 8 s ; (...) item, pour 2 fortes lambourdes de 8 piez chascune, 3 s (domaine de Valenciennes 1509) ; sur chascune jointure avoir mis tingles de simples lambourdes de telle longheure que lesdictes planques, et les avoir toutes atacquies de quevilletes de fer et de claux singles picars (*Valenciennes 1516 St-Géry) ; pour avoir fait deux couceples [sic, lire couveples] à l'arcure du grant moulin le Conte de simples lambourdes et de pluseurs asselles d'ung piedt de large et d'un poch d'espez, avecq les avoir jointes, clauwees et taillies aprez le rond de l'arcure (*Valenciennes 1519 Comte) ;

La lambourde sert aussi au revêtement espacé du tambour d'un treuil (voir la note ajoutée à *tingle*):

*le grande rues servans au lever le moelle revestie de copons de lambourdes comme il appertient (*Valenciennes 1443 Fossart) ; les embranchures du thouret, lequel est furny de seize bras (...) que pour avoir mis et clauwet deux grandz cercles de franne, et en deseure iceulx avoir adjustiffiet et clauwet de demy piedt à aultre de pieches de simples lambourdes de deux piedz demy de loing chascune, que pour mettre et envelopper l'une des cordes servante à lever la moelle dudit moulin (*Valenciennes 1536 Comte)*

► HÉCART, p. 270 donne pour la *lambourde* une épaisseur de 55 mm et une largeur d'un décimètre.

LAMBOURDELLE

Pièce de bois moins épaisse et/ou moins large que la °*lambourde* employée e.a. comme couvre-joint (→ *tingle*).

sera aussy nechesair de renoveler le planchez bronquant sur le fon au devanct amon l'eaux de ladicte ventelery (...) ; fault des planche d'ung pouche et demy d'espaisseur, de la longueur requis en suilt des solle, et des tingle de lanbourdelle par desur les jointur, le tout bien clauuez et attaché avecq chevillettes de ferre (Ramillies 1630 textes 1)

► HÉCART, p. 270 donne pour la *lambourdèle* une épaisseur de 35 mm.

LAMBOURDER

Garnir de °*lambourdes*, e.a. de couvre-joints. Voir aussi *relambourder*.

*pour remetre 2 aissielles au bachin moullerech, bien joinsses à le happe et emplies de mousset entre les jointures et lambourder sus (*Bavay 1388) ; faire ung clijer (...) de 5 piés let devers le huche (...) ; faire le planee en fons sur les gistes et sera lambourdee de lambourdes de 3 dois de let et d'un pauch d'espés (*La Gorgue 1419) ; le seuch eiaurece avoir fueilliet et viestit d'asselin jusques au deusime sommier traversain joint à le happe et le remain lambourdet de latte pour tenir leditte seuwiere de tel longueur et largeur que aultrefois a estet (*Valenciennes 1431 Souverain)*

LAME

Prob. pierre plate qu'on superpose à la meule courante pour l'alourdir.

pour avoir encommenchié à asseoir la lanterne et pour avoir thiré la premiere pierre servant audit mollin (...); pour avoir assis le lanterne et le lame de la derniere moeulle du mollin à cheval dudit chasteau pour mouldre les grains et mun[itions] [ici = provisions] dudit chasteau (♥Béthune 1537)

► Pour l'alourdissement de la meule courante, voir *renquerque* et *renquerquier*.

LAMEL

* Couteau, chacune des lames de bois fixées sur le pourtour de la roue et destinées à déchequeter la guède. Voir *couteau*.

l'on doit entretenir ledit mollin de gouvyons et de cordes au puich et de lameaux [mot ajouté] (Cysoing 1536)

LAMPE

Lampe (servant à l'éclairage). Voir aussi *crachet*.

trois petites chevilles servant au kielle prés des moeulles et la lampe ou crachet (✕Seclin 1701 Wattissart); *les deux bacin, deux lampes de blan fer* (✕Vermelles 1785 huile)

LANCHE

a. Pièce de bois allongée, perche. Voir aussi *perche*.

6 aisselles appellees 'tievoethoute' [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à aisselin)] et deux foelles et 2 lanches (✕Saaftinge 1417)

double lanche : voir *double*.

► Cf. : à *Jehan Leroux, pour une nois à faire la pompe et pour une lanche de XX piés* (*Comptes Archev. Rouen J.*, 1440-1441, cité par le DMF, art. *lance*). SMIT, II, p. 1421 traduit le latin *lancee* par 'poteaux'.

b. ? – P.-ê. chacun des montants de la batterie à pilons (→ *estampe*) du moulin à huile. Voir *montant*.

au molin d'olle ung bloc portant 4 estampes et 2 hyes (...); item, 3 canoles autour du bloc estoffez de deux roncins [sic, lire routins] portant à chascune estampe, 3 lances, laye, pos et tout le harnoiz courant (*La Gorgue 1417)

► Il y a trois *lances* comme il y a trois °montants au bloc.

LANDIER : voir *andier*.

LANGUE

1. Épée de la trempure, raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont*) ou la braie (→ *broie*) et le fléau de la trempure (→ *temprure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

le baulch du pont, les deux broyes, le langhe, fleaulx, le planque desoubz le pont, le coroye, le plon de le temprure quy est de pierre de grez et ung brauon quy porte le fleau (*Lille 1558 moulin 2.1.2); *les ferrailles du pont, trois molles bendes, sept cloux hurtoirs avecq le langue et l'estrier du baudet* (✕Lille 1627 moulin 3.6); *le pont et la langue avecq les bende de fleaulx* (⊙Templeuve 1669); *le pont, les broye, la langue, le bodet, fleaux, templure, corroye et poid de gré* (*Houplines 1704 brais)

langue du pont : *les baudet, flaiel, langle* [sic] *du pond* (✕Fleurbaix 1658)

2a. ☒ Épée du frein, raccord entre la ceinture du frein et la bascule (→ *cauque*). Voir *cramelie* acc. spéc. b. Tantôt extrémité prolongée de la ceinture du frein qui descend vers la bascule (→ *cauque*), tantôt pièce intermédiaire qui relie la ceinture à la bascule.

pour avoir fait ledit frain, c'est assavoir un cercle tout autour du rouet (...), un flayel de 20 piés de long et une langue de 16 piés de long (✕Armentières 1413); *le frain, cauque, bauch et langue dudict frain* (✕Lille 1627 moulin 3.6); *fault ung frain de bois d'ourme avecq la lancque y servant* (⊙St-Hilaire 1644); *le frein, la langue, la cauque, laucgubault, le baulx dudit frein (...); item, la langue du frein, trois chevilles, une heuche, deux chevilles de mollette* [la première partie se rapporte aux éléments en bois, la seconde aux éléments en

fer] (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; *le frein, caucque, longue, mollette et moufle (...)* ; *une bende servant à la longue [sic] du frain et une cheville à la caucque* (✕Genech 1734)

langue de frain : *le frain, caucq du frain, baux du frain, mouffles et mollete, langue de frain* (✕Bondues 1700 Cardon)

▶ À Lille, en 1726, il faut prob. lire à la langue du frain trois chevilles.

2b. ☒ Prob. frein, cerceau qui entoure le rouet et qui se serre au moyen d'un levier pour immobiliser les ailes. Voir *frain*.

ung ourme pour le pris de 17 lb ; aux soieurs d'aix pour avoir icheluy soiet pour faire ungne langue au mollin de bricques, cent s, et 20 s pour le acharier (...) ; (...) grosses ferrailles pour la langue du Rouge mollin come pour aultres ouvraiges (○Seclin 1537)

▶ Les frais sont trop élevés pour qu'il s'agisse de la seule épée (→ *tirant*) du frein.

3. * Barre verticale à trous qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant*.

le ventelle dudict mollin, assçavoir les deux posteaulex acollant ladicte ventelle, le caucque et le langhe (Lille 1558 moulin 2.1.2) ; *l'eventelle avecq la caucque et la langue et cassy, comprins deux cordes, mouffles et molette* (Comines 1684 tan & huile) ; *cinq ventelles à tenir les eaues, le chassis et langue et fourque* (Houplines 1704 Cazier) ; *une langue de fer avec deux boulons et une chape au debout de fleau de le ventelle* (Marcq-en-B. 1783)

langue d'éventelle : *trouvé à la langue d'éventelle 6 chevilles à clef et à flotte, deux plats barreaux, un carcan sur la teste de l'éventelle, 2 cloux à patte pour tenir la battée de laditte eventelle, trois molles bendes, deux oeuilliers dessoubz la langue* (Comines 1684 tan & huile)

LANGUETTE

1. ☒ Épée du frein, raccord entre la ceinture du frein et la bascule (→ *caucque*). Voir *cramelie* acc. spéc. b.

la cheville de la languette du frain, 12 s (Salomé 1660) ; *le frain, le cocq avecq les languettes [sic] et toutes ses appartenances* (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680) ; *trois bendes de frein, une bende à la languette du frein, deux chevilles à la bende de frein, clefs et flottés* (✕Lille 1733 moulin 3.30.2) ; *les ferailles du frain, deux double bendes, deux bouque à met une languette de frain, trois bridure, cinq chevilles, deux cloux ronds et six cloux hurtoit servant audit frain* (✕La Bassée 1755 blé)

2a. * Barre verticale à trous qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant*.

la grande ventelle contenant maderiez et gitte, avec la petite etoffé de pareille pieces, la languette et fleaux (Lille 1768 moulin 2.2.1)

2b. Prob. tenon de fer attaché à l'éventelle de la meule, qui est prob. le diviseur, la planchette permettant d'arrêter l'écoulement de la farine.

une petite lanquette à l'éventelle de la meule (Marcq-en-B. 1783)

LANTERNE

Lanterne servant à l'éclairage.

66 livres de candeilles (...) ; *item, une lanterne* (*La Gorgue 1491)

Acception spécifique :

a. Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir aussi *asse, engin, engin du grant fer, espine, fusee, fusel, jeu, petit reu, roue, petite roue, roe dedens, rouet, petit rouet, rouette, tourte, tourteau et tourtelle*.

pour livrer et ovrer les chevilles du roët et aussi la lanterne faire tout à neuf ou molin à vent (✕Haaltert 1390) ; *pour deux allees de bois de mesplier pour les lanterne et fusees des mollins à eauwe et à vent* (✕ & *Harelbeke 1403) ; *2 tourtes servant à faire le lanterne* (*Valenciennes 1465 Fossart) ; *2 tourteaux à faire le lanterne dudit moelin [= moulin de Fossart]* ; *item, pour 2 tourteaux employés à faire une nefve tourte au moelin de bray* (*Valenciennes 1467) ; *pour avoir recauchié le lanterne dudit mollin, furnye de dix fugeaulx* (✕Nœux-l.-M. 1527) ; *pour avoir retaillié le cauchure et retourné le lanterne*

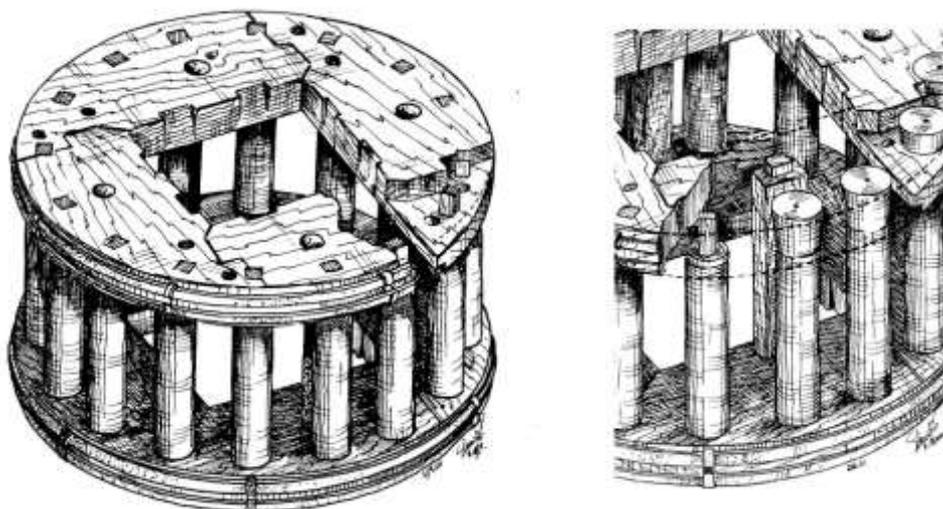
(✕Cysoing 1532) ; la lanterne furny de deux tourtes et huict fuseaux de pommiers sauvage et de (de) huict agrappes et huict battonnieres, clef et flottes, trois longues bastonnieres et reloye de quatre cercles de fer (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; ung roué furny de 48 cheville avecq les frontiaux de gras ourme et la lanterne furny de 8 fuziaux, les tourte ausy de gras ourme (✕Busigny 1626) ; une lanterne, les tourt de faux et les fuissieau de carme (✕Busigny 1626) ; la lanterne servant audict rouuet furny de deux tourbe [sic, lire tourte] de gaughe, deux crette de fer, 8 agrappe et 3 cheville de fer, 9 fuzeau de cornelier avecque flotte et clef de fer (OVillers-en-C. 1628) ; la lanterne servant audit rouez doibt estre furny de deulx tombe [sic, lire tourte] de gauchez, deulx crettes de fer et 8 agrappes, 4 chevilles de fer, 9 fuzeaux de nepplier avecq flot et clef de fer (OBusigny 1643) ; deux agrappe à une lanterne pour tirer les sacs (✕Fleurbaix 1658) ; une lanterne furnie de 8 agrappes, de huict petites bastonnieres pour tenir lesdites aggrappes et trois aultres bastonieres, et deux cerclures de fer, et garnie de noeuf fuseaux (OWambaix 1669) ; trouvé au rouet qui mene la lanterne de la fusée 21 chevilles à clef et à flotte, avec iceulx de 4 bendes servant au rouet, avec huict oeuce de fer (...) ; deux molles bendes servant à la lanterne, 3 chevilles à clef et à flotte servant à laditte lanterne, 8 agrappes servant sur les platteaux (*Comines 1684 blé & brais) ; lanterne de deux pié de diametre, haute un pié un quart, à 12 colonnes (*Lille fin 18e s. plan) ; les lanternes de fer sont d'un très bon usage, elles durent cent ans et couttent une fois quinze à seize ecus (*Ramillies 18e s. textes 1) ; le rouey boy d'ourme et larterne [sic] etant bon, mais il n'i [= en y] a un tourte larterne ettant fandu (OVillers-en-C. 1712) ; le grand rouez avec la lanterne sera d'orme (✕Armentières 1743) ; deux lanternes et esporons de windacque, le tout de bois d'orme bien secq, avec des chevilles de bois de pommier (✕Harnes 1748) ; deux arbres, trois lanternes et six rouets avec le traineau (*Marcq 1755 moulin à forer) ; la seigneurie a aussi fait mettre en ladite année 1748 une lanterne neuve de fer (*Leval-Ch. 1757 épeautre)

lanterne tournante : les ferailles de la lanterne tournante prisé huit florins (Douai 1718 brais)

► Cf. DEBRIE, p. 25, GERMAIN, p. 195 et Silly, p. 285 : lanterne ; G. LEGROS, p. 312 : lantêr ; É. LEGROS, pp. 222 et 227 : (grande) lântchène ; MARÉCHAL, p. 194 et SMEYERS 1, p. 39 : lantiène ; L'HEUREUX, pp. 162-163.

Dans la copie de la prise de Villers-en-Cauchies (1628) les fuseaux sont en néflier. La phrase de Comines de 1684 énumère les trois éléments en fer mis à la lanterne : 2 bandes autour des plateaux, trois chevilles reliant les deux plateaux à l'intérieur de la lanterne et les 8 agrappes ou queues d'aronde reliant les deux moitiés de chaque plateau.

Dans lanterne tournante, l'adjectif sert simplement à distinguer cette lanterne d'une lanterne d'éclairage.



Lanterne. Notez dans le dessin de droite une des chevilles (ici en bois) qui relie les deux plateaux.
Dessin G.P.

b. * Grande lanterne, roue d'engrenage composée de deux jantes (→ *gante*) reliées par des °fuseaux, et montée sur l'arbre à cames du moulin à eau à huile, à fouler, etc. Voir aussi *rondel*, *roulel* et l'encadré 11 à *roue* § 7 et l'ill.

l'arbre de levee d'en haut compris ses bras et lanterne (*Comines 1746 moulin à fouler)

grande lanterne : *l'arbre à lever les estampes avecq la grande lanterne* (*Don 1678 huile) ; *la grande lanterne avecq les fuseaux, garny de quatre bras et manteaux, bracons* (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *la grande lanterne avec les bras et fuseaux* (*Don 1718 huile) ; *l'eperon (...)* ; *la grande lanterne de l'eperon, les fuseaux* (*Lille 1762 moulin 2.2.3 moulin à °reviquer)

lanterne d'en haut : *dans la lanterne d'en haut quatre grande chevilles et huit courtes* (*Comines 1746 moulin à fouler)

Composé :

lanterne (de) windac

Lanterne qui s'engrène au rouet pour entraîner le tire-sac.

la lanterne de vindaque et ses fuseaux et suspente et conduite et fleaux et toute sa dependance (*Marcq-en-B. 1783)

LART

Morceau de lard destiné au graissage. Voir aussi *oint*.

pour lart (✕Saaftinge 1390)

LASCHON

☒ Pièce de bois qui prolonge la °verge, soit une pièce entée sur la pièce centrale, soit la °pointe tout entière fixée sur l'°entrebout. Voir *alonge*.

pour une pieche de bos de kesne pour faire un laschon à l'une des verghes doudit moulin (✕Rupelmonde 1366)

► Francisation en *-on* du flamand *lasch* 'allonge entée' ou '°pointe de volant', par analogie avec la terminaison typiquement française *-on*. Cf. aussi *alpon*, *bendon* et *bouton*.

LASNIE

Prob. lanière qui retient l'animal de trait.

rencauchié le grand crampon de la lasnie (*Cysoing 1536)

► P.-ê. erreur pour *lasniere* ou pour *lasne*, forme picarde ancienne qui a aussi désigné la lanière.

LATAGE

Revêtement de °lattes. Généralement, revêtement constituant la couche inférieure d'une surface destinée à être recouverte de bardeaux.

le parroye des vendtz (...), roue [sic, lire roille], lataige de chesne et eschangne par dessus (✕Lille 1606 moulin 3.14) ; *le capes (...)* *le lataige d'achelin de chesne de deux pouche d'espez le nombre de 560 pieds (...)* ; *item, tous les eschagne pour couvrir le moeulin et le petit crepon deseure l'arbre à 3 voies au pied come il se fait par coustume faut le nombre de 6600 d'eschangne* (✕Hellemmes ± 1650)

LATIS

Lattis, ensemble de °lattes.

les laty, gitte au cliéz (*Lille 1774 moulin 2.5.2)

LATTE et LATTEL

Latte, pièce de bois assez longue, de faibles largeur et épaisseur, parfois planche de faible largeur et épaisseur. Voir aussi *lattel*.

pour 16 cens de latte de 5 piés et de 7 piés (*Valenciennes 1374) ; *pour deux bonnes de lattes pour latter le cambre dou moulin* (○Templemars 1438) ; *pour cent grosses lattes dont ont esté serrees et assemblees lesdis planques l'un à l'autre oudit planquis* (*Ninove

1451) ; *trois chievrons (...) et 6 lattes et tout ledit molin avoir recloz tout de nouvel* (✕Eeklo 1453 Oostmolen) ; *à eulx, pour pareillement avoir fait troix ventaulx (...)* ; *à eulx, pour avoir livré le bois ad ce besoingnant tant de lattes comme de pilotz* (✕Moregem 1460) ; *lattez d'achelin d'obeau depuis le bas jusques au baux ennies demy cent d'achelin* (✕Hellemmes ± 1650)

forte latte : *pour trois quartrons de simples lattes d'aulne et demy cent de fortes lattes, 44 s* (domaine de Valenciennes 1510).

latte renforchie : voir *renforchié*.

simple latte : *pour trois quartrons de simples lattes d'aulne et demy cent de fortes lattes, 44 s* (domaine de Valenciennes 1510)

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir aussi *bauch, boujon, coutel, escaillon, eschalatte, eschede, espee, filliere, fusel, gaine, haisin, haisinet, raie, rieule et roille*.

pour 8 coterés, 100 lattes as volans dou moulin (✕Scheldewindeke 1354) ; *pour avoir (...) mis au haisin 12 lattez, ressaudé les costérés de s'estoffe* (✕Nœux-l.-M. 1376) ; *pour (...) abatre 4 saulx pour en faire lattes aux volans dudit molin* (✕Harelbeke 1414) ; *pour (...) avoir rehaiziné tout de nouvel deux bous de volans et rapointié les deux autres bous et y mis nouvelles lattes et costrés* (✕Attiches 1437) ; *pour avoir rehaisiné de neufves lattes, cottrez et canlattes les 4 volans dudit molin* (✕Ostricourt 1454) ; *pour 32 neufves lattes à bouter à travers de ladicte rohende [= pointe], qui fait l'esquelle desdictes esles, 16 s* (✕Bailleul-Nord 1517) ; *la volee avec 4 scions, deux entrebus, garny de lattre et cottré* (✕Cagnoncles 1665) ; *un entrebus, deux pointes, escanlattes, lattres et cotteriaux* (✕Lille 1726 moulin 3.2)

latte de haisin : *pour 2 costérés livrer et canlatte (...)* et *pour 5 lattes de haisin* (OSeclin 1412) ; *pour 1 cent de pels d'ausne (...) qui mis et employés furent au faire latte de haizin pour le molin à vent de Mecquegnies* (✕Mecquignies 1413) ; *pour 40 pels de sauch de 8 piés de loncq cascun (...) de quoy on fist lattes de haisin pour ledit moulin à vent* (✕Mecquignies 1421) ; *pour avoir fait audit molin 4 neufs volans (...), les avoir estoffés de 22 lattes de haisin et de cottrés et d'une pielatte* (✕Nœux-l.-M. 1450) ; *pour avoir rehaginé tout de noeuf l'un des vollans dudit mollin de Noeuwe, avec pour avoir livré deux cottrés de 26 piez de long chascun et 36 lattes de hazin* (✕Nœux-l.-M. 1495) ; *ung demy cent de lacte de haisin de 8 piez de long employes à reaginer les volans dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1498) ; *pour 108 lattes de haysin employes à haysiner lesdis 4 vollans* (✕Cysoing 1512) ; *il a fait mettre septante deux latte de hagin* (✕Coutiches 1711)

latte de moulin : *item, ouvra ledit Willame (...) à le verge* ; *item, achaté (...) 100 lattes de moulin* (✕Hulst 1395) ; (✕Herseaux 1758)

latte de verge de volant : *pour ung sauch achapté (...) à soyer lattes de verges de vollant* (✕St.-Baafs-Vijve 1442)

Accompagné du terme précis en flamand :

heckin [= lattis] : *pour avoir fait tout de nouvel à le verge nouvelles lattes appellé 'heckin'* (✕Haasdonk 1421)

latte : *pour reparer les verges et les lattes appellé 'lattes' [sic]* (✕Kieldrecht 1420)

sceede, meulensceede [litt. '°gaine', = barreau (de moulin)] : *pour 60 lates apellees 'meulensceeden'* (✕Vlamertinge 1398) ; *demi cent de lattes que l'en a mis es verges, apellees en flamenc 'sceeden'* (✕Verrebroek 1410) ; *pour 50 lates nommez 'sceeden' pour bouter en ladicte verge nouvelle* (✕Saafteinge 1412) ; *cent lattes apellees 'muernesceeden' pour faire les fillieres desdiz voles* (✕Sijsele 1441)

2a. ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*. *50 lattes pour les eles (...)* ; *item, 6 lattes pour les bordes desdis eles* (✕Saafteinge 1398) ; *50 pietces de bois appelléz 'scheedes' [= barreaux] et lattez* (✕Saafteinge 1405) ; *150 pietces de bois appellé 'scheedes' et 24 pietces appellé 'lattes' dont on a fait lesdictes eschelles de ledicte verge* (✕Saafteinge 1407), *6 cens de perches grosses à faire haisin et lattes* (✕Lille 1468 – ADN, 1 AH 4397)

Accompagné du terme précis en flamand :

soom [litt. ‘ourlet’] : à luy, de cent lattes appelées ‘sceden’ (...); à luy, de 25 longues lattes appelées ‘soeme’ (✕Haasdonk 1433) ; pour 90 piés d’espesses lattes als soemen [= comme, en tant que] pour mettre à deux costez desdictes esles, à 2 d le piet, 15 s (✕Bailleul-Nord 1517)

- 2b. ☒ Prob. cotret (→ *costret*) bordant le côté du lattis qui coupe l’air. Voir *canlatte*.
les deux entrebus (...), les quatre pointz, assçavoir coutreaus, lattes et hergin (✕Herseaux 1577) ; *la volée d’en dedans et celles d’en dehors composez de deux entrebus, quatre pointes, angin, lattes et cotteriaux* (✕Lille 1749 moulin 3.20)
► De nos jours encore, le flamand *lat* désigne tantôt le barreau de l’aile, tantôt le cotret (WVD, pp. 141 et 143).

Composés :

fausse latte

- ☒ Prob. cotret intermédiaire, qui ne borde pas le lattis.
pour 2 frenneaux dont on fist costrés et fausses lattes (○Templemars 1465)
► L’équivalent flamand *lueghensoemen* [litt. ‘faux cotret’], je l’ai lu à trois reprises dans les comptes rédigés en flamand (cf. ma *Terminologie*, p. 232). Cherchant à rendre l’équivalent français de ce nom composé, le rédacteur du compte du moulin de St.-Baafs-Vijve (Fl.-Occ.) se sert en 1441 de la composition hybride *faux soom* : *pour avoir mis un faux zoom à une des verges des vollans* (RAK, Fonds de Plotho 1388 f° 39 v°).

latte de haisin : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

latte de quartier

°Latte débitée sur quartier, c.-à-d. sciée dans un quartier de grume et au trait de scie médian à la grume.

pour 1 cent de latte de quartier et 4 pieces de bos qui mises furent à ces esliers (*Recquignies 1372)

latte de rivage

°Latte en bois importé. Voir aussi *lattel de rivage*.

le petit toit deseure les ventailles recouvrir et relatter (...); (...) pour 3 cens demi de latte de rivage mis audit ouvrage [la toiture du moulin est aussi refaite], à 20 s le cent sont 70 s (*Valenciennes 1424 St-Géry) ; *pour 2 cens de latte de rivage accattee pour relatter lesdis eslieux* (*Recquignies 1449) ; *au fonz du bacinaige remis 6 quevilles [sic, lire quevallés] de 6 pietz de lonc et fonser de lattes de rivaige* (*Valenciennes 1499 Souverain)

► Le nom vient du fait qu’on entreposait le bois au *rivage*. Cf. : *pour les devant dictes asiellez acateez (...)* pour *ycellez kerkier sur un car et caryer au rivage et de là mener aulzdis ouvrages* [ADN, B 5042 (1386) 11r° La Gorgue]. Le *rivagebert*, littéralement « planches de rivage » correspondrait aux « aisselles de bois de la Marche (→ Danemarche) » : *125 aisselles d'Anenarche [sic] appellé ‘rivagebert’ à cloire et revestir tout autour le molin* (✕St.-Eloois-Vijve 1455) . Pour le *rivagebert* et le *rivagehout*, voir aussi une notice d’A. VIAENE, in *Biekorf. Westvlaams archief voor geschiedenis, oudheidkunde en folklore*, LXXI (1970), p. 123.

latte de verge volant : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

LATTEL

Sorte de °latte.

pour 5 cens de coyaus et 6 cens et demy de latiaus (...) pour les moulins de Valenciennes (*Valenciennes 1368) ; *pour (...) refaire 12 noes ventailles à le grande seuwiere et refaire le grail devant le moullin et le grant grail et remettre latiaus* (*Étrœungt 1369 Buffle) ; *pour 2 cens de latiaus fait dou bos monseigneur pour les esliers retenir et pour viestir le graysaul au devant des ventailles moullérés* (*Recquignies 1383) ; *remettre à le seuwiere doudit moulin pluseurs loyens bouterés et pluseurs coursieres de gistes et de lattiaux* (*Valenciennes 1411 Souverain) ; *pour (...) faire un noef touret au grant mollin le Comte à quierquier les sacqz, estoffet de doubles croisures et de bras, viestit de 2 chiercles et de lattiaux par desoux* (*Valenciennes 1421) ; *pour (...) avoir (...) à le ridee et clijer d’icelui molin en 4 espesses qui sont au deriere des ventailles mis pluseurs gistes pendans par estriers de fer et lesdis espesses refonset de lattiaux de quesne affin des yauwes conduire*

*ariere des masses de machonnerie (*Valenciennes 1441 Souverain) ; pour avoir fait audit moellin ung engien servant à lever lesdictes moelles et les sacs, icelle estoffee d'ung arbre (...) et de 8 courbettes (...) pour mettre audit abre et subs lesdictes courbes clauwer lateaux pour reposer le corde qui lieve lesdictes moelles (*Valenciennes 1472 brais) ; fault refair le fon du cliez avecq des latieau de chenue qu'il este tout dechirez (*Thun-l'É. 1619) ; raccommoder la geolle d'asselles et latteaux (✕Busigny avant 1643)*

► À Valenciennes (1421), les *lattiaus* relient les deux jantes pour former un tambour de treuil. Pour SIGART, p. 225, le *lattiau* est une latte épaisse qui est sciée et non fendue. Plutôt que de considérer *lattel* comme un diminutif voire un synonyme parfait de *latte*, je suppose que les *lattes* devenaient des *latteaux* lorsqu'elles étaient traitées pour être mises en œuvre : *pour lattes d'ausne de coi on a fait latiaus (*Bavay 1369)*. Malgré tout, les *lattes* et les *latteaux* semblent très souvent équivalents. La définition donnée par le DMF est sujette à révision : elle ne correspond pas à ce que nous apprennent les deux citations.

Acception spécifique :

☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
le second comparant sera tenu de fournir au premier (...) deux entrebuts, quatre pointes et les lattes et latteaux (✕Lille 1789 moulin 3.34)

Composés :

lattel d'eaue

Prob. latte utilisé dans les ouvrages hydrauliques.

pour 616 lottiaux [sic] d'iauwe à 11 s le cent, 67 s 6 d t. ; item, pour 550 lattes de quartier de 6 piés au pris de 34 s le millier, montent 18 s 8 d (domaine de Bavay etc. 1408)

► À comparer à *fagotel d'eaue*.

lattel de rivage

Latte en bois importé. Voir *latte de rivage* et la note.

*pour 3 cens de latiaux de rivaige revenans à 7 piés de loncq (*Recquignies 1459) ; pour avoir fait ung nouveau engien au neuf molin au blet desdis molin d'Anzaing pour tirer les sachs amont pour les quierquier sur les chevaux, icellui estoffé d'un touret de 12 piez de loing et 8 polz quaré, metre ledit touret à 8 pans et y ordonner 8 bras de 7 piez de loing chascun bras, que pour clauer sur ung cercle de lateaux de rivage tant wuyt tant plain pour recevoir la corde que pour faire tourner ledit enghien (*Valenciennes 1508)*

lattel de soierie

Latte en bois sciée.

*de relater du tout le fons des esclieux dudit moulin de nouviaux latiaux de soyerie (*Recquignies 1452)*

LATTER

Garnir de °lattes. Voir aussi *relatter*.

*faire une boinne canbrete et bien ordener fonsure de loge lactee et de parois autour pour le monnier aidier (*Hon-H. 1391) ; pour demi cent de lattes pour lattrer ledicte chambrette (OSeclin 1412) ; pour 8 milliers de claus pour latter le mollin de pierre pour couvrir d'eschaule (OSeclin 1433) ; livrez quatorze cens et cinquante piedz de feuillet pour latter le comble dudit moulin (✕Wambaix 1669)*

LAVEMENT

* Atteinte des eaux.

mis 24 pilos (...) avoeq aussi piloter par dehors le pan du mur de le hauteur des eaues pour le preserver des lavemens et yceulz vestit d'assielles (Valenciennes 1461 Comte)

LAVER

Régulariser des surfaces de bois grossièrement équarries ou sciées.

*pour le soyage de 12 assiellez, deux sommiers laver, 10 gistez parmy l'estaque qui fu lavee autour, lesquelz ouvrages monterent à 160 voyez, à demy gros le piet sont 4 lb (*Vendeville 1418) ; à Phelippiart Crestijen de Maubuege, soigneur d'ais, pour sen sollaire de avoir ouvret*

de sen mestier 75 piés de soierie revenant à aisselin en laver 3 traïans de ventailles et les aisselles d'iceux (*Bavay 1425)

LAVOIR

* Endroit où on lave les feuilles de guède. Voir aussi *servoir*.

pour avoir rosté le terre estans es lavoirs et le mise ariere d'iceux par 3 jours, pour ce 12 s et qu'il a payé à ung manouvrier pour avoir couvert de terre le machonnerie dudit molin et des lavoirs afin que les giellees ne le gastassent, par 3 jours 12 s (Phalempin 1434) ; pour avoir couvert le moullin de wede de Chisoing et wydiet les lavoirs à l'entree des moullage (...); (...) pour avoir encore durant les moullagez de ceste annee wydiet par 5 fois lesdis lavoirs (Cysoing 1511) ; le wetz à usage de lavoir (Seclin 1678)

lavoir de weddes : *de mener à brouette le terre qui fu gettee hors du tour des fosses as lavoirs de wedde (...); (...) pour widier et fourbir lesdictes fosses pour avoir yauwe à laver lesdictes weddes (Tressin 1402)*

LEESTCLAU

Sorte de clou correspondant prob. au *clau (de) hurtoir*.

pour avoir livré 12 leestclaux, à 1 esterlinc la piece valent 4 d gros (✕Haasdonk 1449)

► Mot hybride mi-flamand mi-picard dont le premier élément peut désigner certain *heurtoir* 'pièce de bois fixée contre une autre pour empêcher que celle-ci ne bouge'.

LEVEE

Prob. hausse, patin, pièce de bois destinée à surélever ce qu'elle porte. Voir aussi *hauche*.

pour avoir livré huit petiz traveaux pour les croisies entredeux les pannes et estanchons pour clore la huge affin qu'elle ne brannat (= branlât) point (...) et six petitiz ensueletz pour faire les levés (✕Nœux-l.-M. 1531)

Acceptions spécifiques :

1a. Chacune des comes fixées à l'arbre d'un moulin à pilons (→ *estampe*) ou à maillets pour soulever ces pilons ou ces maillets ; ou ensemble des deux bras parallèles qui traversent l'arbre et qui sont reliés par deux traverses ou rouleaux en bois destinés à soulever les °hies du moulin à huile. Voir aussi *brach* acc. spéc. 5a et *brachelet*, ainsi que *chiviere* et *quevalet* acc. spéc. 7a.

eslevee : *pour deux fresnes dont l'en a fait coués, eslevees et moutons servans ausdis molins, 20 s (*La Gorgue 1420 huile) ; une choque à trois vaisseaux, enchepure, posteletz, dosiers, montans, cassis, six estampes, six fleaux, six mouffles, mouffliers et plusieurs esleveez (✕? Lille 1642 moulin 2.4.3 moulin à fouler à pilons)*

levee : *pour 6 levees servans audit moulin à olle (*La Gorgue 1422) ; l'arbre dudit molin, y compris les levees y servans (*Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler) ; les deux rouetz avecque leurs embraschaires [sic], les courbes et fronteaux, avecque tous les leuvees (*Thun-l'É. 1642 huile) ; pour l'arbre et les chiviellles et levee (*Ramillies 1677 moulin 2.2) ; l'arbre d'en haut avec les levez faisant lever les estampes (*Marquette-l.-L. 1701 huile)*

► La prisée de Ramillies de 1677 distingue les *chiviellles* et la *levée* : la *chiviere*, au singulier, soulève normalement les hies, alors que *les levees*, au pluriel, soulèvent les pilons. Ici *chiviellles* est au pluriel et *levee* au singulier.

► Dans la phrase suivante, le mot a le sens plus abstrait de 'ce qui soulève' : *pour le bois de cras ommiel (...) à faire les roes qui feront les leveez audit molin d'olle (*La Gorgue 1418)*. Les roues ne sont pas les comes mais actionnent celles-ci.

1b. * Chacune des comes fixées aux divers °rouets du moulin à garance pour soulever les pilons (→ *estampe*).

*mettre noefs cassils, noefs patins et noefves levees (*Valenciennes 1389 Becquerel) ; pour 52 levees de nesplier dont une partie furent mises as 6 roeis doudit moulin de waranche et ly remanant demorerent en pourveance (Valenciennes 1390) ; pour (...) mettre ens es roels des levees et restraintre les cassis (Trith-St-L. 1406) ; conviendra mettre jus les quatre roelz, les mettre à point et y faire des brach noef où mestier sera et y faire des toutes nouvelles leveez (Ramillies 15^e s. moulin 2.5)*

2. * Bras de levier au moyen duquel on soulève la vanne moulesse à partir de l'intérieur du moulin.

pour (...) avoir fait ung testart au ventaille maullerech et une levee dont on lieve ledit ventaille moloir (Bruay-la-B. 1449)

3. Dans le moulin à huile, levier pour débloquent le coin de desserrage (→ *cuignet*) de la presse, prob. balancier qui est placé sous la presse du moulin à huile et qui soulève le coin de desserrage pour débloquent le coin de pressage (→ *cuignet*). Voir *Voir bichaque* et la note.

*le planché pour mettre le herna de laye dessus et la levé de la clecq (*Marquette-l.-L. 1713)*

4. Équipement servant à lever la meule. Le contexte ne permettant pas d'être plus précis, je me limite ici à quelques interprétations envisageables : soit fléau de la trempure (→ *flayel*), levier destiné à écarter ou à rapprocher les deux meules, soit le treuil destiné à lever la meule (dans les moulins à eau), soit même la butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante lorsqu'il faut la battre (voir *queute* acc. spéc. 1a).

*pour avoir (...) lesdites moelles batuees [sic], airijes et arieuleez l'une à l'autre, y mis nouvellez boistez et boistal, regravet l'aisse, qui estoit usee au moere, fait noeve levee et ledit moelin relivret tournant et moulant ; item, fait un noef couvercle à l'arcure, aussi refait les engiens et tourés servans au lever les moelles et sals (*Valenciennes 1444 Souverain) ; nouvelle fonsure de l'estanture, noeve levee, encre et kevalet pour le maith (*Valenciennes 1444 St-Géry) ; d'avoir refait ung havet à la levee de le muele, 2 s (✕Ingelmunster 1446) ; pour avoir (...) rablockiet l'enquevestrure et mis dosses à subz passer autour de le meit, fait une noeve levee et kevalet sur quoy on dreche et repose le muelle (*Valenciennes 1447 Comte) ; ung nouvel escargewant et une nouvelle levee et ung fleau à la retenue (...); (...) pour ung fer en lequel at esté bouté la levee (✕St.-Baafs-Vijve 1448)*

► En néerlandais, l'appellation de la trempure est *licht*, déverbal de *lichten* 'lever'.

LEVER

Dans certains textes le verbe signifie 'tenir levé'.

*huyt quevilles pour lever les estampes (...); trois quevilles pour lever les ventelles dudit molin (*Comines 1553 moulin à fouler)*

LEVIER

Levier, organe permettant de multiplier une force appliquée à une résistance.

*pour un raton [?, lire prob. roton 'poutre, pièce de bois'] pour faire un levier as moulins d'Anzaing, 12 d (*Valenciennes 1363) ; pour deux frasneauls dont on fist leviers (OTemplemars 1388) ; l'entrepreneur sera aussi tenu d'ajuster et raconmoder le radier et les vannes et meme de changer la forme de la ventelle mouloir s'il est nécessaire, de fournir les coques et léviers (*Douai 1767 Massue)*

- Levier de treuil ou de cabestan, pièce de bois qu'on introduit dans la tête de l'arbre du treuil ou du cabestan pour servir de levier et faciliter le maniement de l'engin.

ung engien et la corde servant à tourner le mollin au vent, ung levier de bos servant audit engien (OTemplemars 1531) ; la brouette, touret et leviet d'icelle (OBusigny 1670) ; l'eventelle, la langue, la queue avec deux montans au touret et le fau fon, comprins deux chevallets pour egoutter les draps et ledict touret avec ses leviers, le fleau de l'eventelle (Comines 1684 moulin à fouler)

► Pour le levier d'un treuil ou cabestan, cf. JOUSSE, p. 206 : « L'Engin à tirer au Vent est composé d'un Treuil (...) dont le haut est freté afin qu'il ne s'éclatte pas lors qu'on met le levier dans l'euil pour le tourner » et *Larousse du XXe siècle* : levier 'barre de bois ou de fer, au moyen de laquelle les charpentiers font tourner le treuil d'un appareil de levage.'

Acception spécifique :

Pince, barre de fer aplatie et légèrement recourbée à son extrémité dont le meunier se sert pour soulever la meule courante en vue d'y attacher la corde. Voir *arbre, barre, baston, fer à main, grant levier, gros levier* et *pinche*. Voir la note ajoutée à l'art. *escaupre*.

levier : *pour un levier au moulin Dame Ogelent, pesans 19 livres (*Valenciennes 1377) ; pour un levier de fer pesant 12 livres (OSeclin 1392) ; le levier de fer servant à la*

meulle, pesant 25 livres (*Harelbeke 1395) ; pour un levier de fier tout nuef qui mis est audit moulin pour le monier lever ses muesles toutes fois qu'il en ara mestier, pesans 18 livres (*Mecquignies 1415) ; aussi lui ont esté livrez (...) un levier de fer de quatre piedz de long pesant trente deux livres et demye , un monnequin, deux martiaux à batre les meulles, deux cisiaux l'un de pied et demy de long et l'autre de deux piedz, pesant trente livres de fer, et une mesure (*St-Aubert 1494) ; lors troeuvé audit molin en prest (...) un levier de fer à fourque, un grant escaupre de fer, une banse, deulx bostiaux (*Marquette-l.-L. 1512) ; un levier de fer, un aultre petit levier en maniere d'escampre, un marteau de pant (*Cysoing 1529) ; un levyé de fer pesant 28 livres (*Busigny 1559) ; monnequin, escoppe, un levier de 4½ [pieds] de loing (○Wambaix 1669) ; leviez et petit leviez ou escope (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; le leviere, escaupre de moeulle et mail de fer ont etez trouvéz vaillables la somme de soixante sols (*Bailleul-Hainaut 1627-1684) ; le marteau de pont, un levier de 2½ pieds, chasse pippe, l'esse avec noeuf marteaux à battre meulles (*Élouges 1743)

levier de meulle : un levie de meulle et une ecope de la meulle et une caute [sic, lire cache] et une maille de pont (*Lille 1687 moulin 3.30.2)

vier : item, le vyel de feer et le maillet de pon (*Rekkem 1659)

Accompagné du terme précis en flamand :

hantboom [litt. 'arbre à la main'] : accaté un vierz de fier appiellé en flamench 'eene yserin hantboem' (*Walem 1455)

► Aphérèse du fait que la syllabe initiale de *levier* a été prise pour l'article défini. À Rekkem en plus la consonne finale est passée de *-r* à *-l*. Comme j'ai rencontré cette aphérèse à deux reprises, je n'ose plus la taxer d'erreur.

Composés :

grant levier

Pince, barre de fer servant à soulever la meule (voir ci-dessus acc. spéc. a), par opposition au petit levier qui serait plutôt un °*escaupre*, un ciseau.

pour ralongier le grant levier (*Mouscron 1469) ; *trouvé un grand levier, un petit levier, un escope, un moucquin et huict marteaux à battre les meulles* (*Cambrai 1672 moulin 1.3)

gros levier

Pince, barre de fer servant à soulever la meule (voir ci-dessus acc. spéc. a), par opposition au petit levier qui serait plutôt un °*escaupre*, un ciseau.

trouvé un manequin avec un gros et petit levieé, avec trois marteaux à battre la meule (*Cagnoncles 1705) ; *le gros leviez, le pincheriau, la cachette* (*Lille 1737 moulin 3.3)

petit levier

Prob. ciseau du meunier. Voir *escaupre*.

un levier de fer, un aultre petit levier en maniere d'escampre, un marteau de pant (*Cysoing 1529) ; *trouvé un grand levier, un petit levier, un escope, un moucquin et huict marteaux à battre les meulles* (*Cambrai 1672 moulin 1.3) ; *trouvé un manequin avec un gros et petit levieé, avec trois marteaux à battre la meule* (*Cagnoncles 1705)

LEZ

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Chacune des quatre faces de la cage du moulin : voir l'encadré 8 à *pan*.
2. ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
pour 12 letz employez au molin, au pris chascun de 1½ gros (...) 18 gros; item, 50 hasins au pris de 1 gros la piece (...) 2 s 2 d gros (*Haasdonk 1448)

Composés :

lez du culach

voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

lez dessous les voiles

voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

LIEGE

Expressions :

mettre au liege

Libérer.

*pour deglacier et mettre les ventailles au liege, lesquelles estoient saisies de grosses gellees, pourquoy a convenu les hauchier et avaller craindant les grosses glaces et fleuves d'eawes quy estoient apparants (*Valenciennes 1535 Fossart) ;*

tenir au liege

Maintenir libre.

*pour avoir esté par pluseurs fois nectoyer et desclachier toutes les ventailles (...), pour tenir les ventailles au liege et les lever quant besoing sera, craindant les grandes eauwes et que icelles ne fussent engellees (*Valenciennes 1537)*

► Emplois au figuré de *lige*, qui provient du germanique **let-* (FEW, XVI, p. 463a) et qui signifiait 'libre'. Cet adj. est mieux connu comme terme de la féodalité.

LIGATURE

✕ Ensemble des pièces de bois qui relient les parois opposées de la cage du moulin.

avoir fait rentendre les trades et soubstrades de la ligature dudit mollin, lequel ballochoit sy très fort que l'on ne osoit estre audit mollin (Cysoing 1613)

LIGNE

Expression :

à sa ligne

À la hauteur requise par rapport au reste de la maçonnerie, bord à bord.

*pour 3 tas de corbiaus machonner audit moulin, l'un à l'encontre dou bachin pour ravoir le piller à se esquarie et les autres 2 ou grant pan aval l'iauwe pour ravoir le pan à se lingne (*Valenciennes 1410 St-Géry)*

LIGNET

Cordelette, ficelle Voir *ligneul*.

pour 2 s de fy de molin et pour 3 s 8 d de linnet (✕Cysoing 1630) ; les cordes du windaq dedans et dehors, corde du frain, les petits linnets et autres cordelettes y servants (✕Seclin 1701 Wattiecart)

LIGNEUL

1. Cordelette, ficelle, ou cordon. Voir aussi *lignet* et *ligneul*.

un double trait et du lengnel (✕Cysoing 1761)

► À la suite du DEAF*pré*, art. *lignuel*, je considère *lengnel* comme une forme de *ligneul*.

2. Sablière de plancher, pièce de charpente horizontale sur laquelle reposent les extrémités des solives d'un plancher. Voir *filliere*.

pour avoir (...) revesti ledit pan tout noef et y mis le mestre postiel du sommier et le lingnorel [sic] de desoubz (✕Cysoing 1467) ; a esté fait et assis ung lignoeul au sommier pour porter les boutz des gistes du planquier du lez de le tampanne arriere, que le sonnier [sic] quy estoit ailleurs n'estoit au point moien, lequel lignoeul porte 13 piedz de long, 8 pauch de haulteur et 3 pauch d'espaisseur (✕Nœux-l.-M. 1531)

► *Lingnorel* (Cysoing 1467) est p.-ê. une dysgraphie de *lignoeul*. Toutefois, comme *lignolet* a existé (FEW, V, p. 355b), je n'ose condamner *lingnorel*, qui serait né d'une dissimilation. Le sens premier de *lignoeul* est 'fil, cordon', idée que nous retrouvons dans *filliere*. Cette acception est absente du FEW, V, p. 356, art. *lineola*.

LIME

Expression :

à la lime

En °*fer à la lime*, en fer qui peut être traité à la lime.

*deux barres à la lime, 1 florin 3 patars (*Douai 1733 Croix aux Poulets)*

LIN

Lin, plante dont la graine fournit une huile employée e.a. en peinture.

le grain de colsat, navette ou de lin aiant esté suffissamment pillé par les estampes estant au molin (Lille 1652 moulins 3.31)



Lin

LINCHEULLE

Drap de lit.

pour ung lict (...) ; *pour deux couvertoirs de locquettes (...)* ; *pour la fachon des linchoeulles, 5 s* (✕Cysoing 1630)

LINNER

Lainer, cerder.

toutte les perche à linné dra (*Marquette-l.-L. 1569 moulin à fouler)

► Le FEW, V, p. 148a, art. *lana*, signale *linner* 'lainer' en wallon, mais la forme a dû exister en picard : à Mouscron, la laine se dit *lin.ne* (MAES, p. 122).

LINTEL, INTE et INTEL

a. Linteau, pièce de bois ou pierre horizontales couvrant une baie. Voir aussi *listel*. Voir l'acception spécifique pour le *lintel* de la vanne.

inte : *pour 80 grandes pieres à faire yntes, soubassemens et entaulelures* [sic, lire *entauleures*] (*Valenciennes 1377 Ogelens)

intel : *pour le fachon de wi pierres tant soulleaux que intel fait de viese pierre tant pour le trau de l'abre que pour l'huyt et fenestres à 5 s tourn. piece, font 40 s tourn.* (*Valenciennes 1526 Souverain); *au molin du bray fait ung cassich de fenestres furny d'ung soeillet, d'ung intel de sept piedt et demy de loing chascun, de sept et de dix polch de gros, de deux estiaux de chincq piedt chascun, d'ottelle grosseur que lesdis soeillet et intel, avec une coulomme de quattre et de six polch* (*Valenciennes 1541 brais)

lintel : *pour un pan de griés à 2 paremens à l'encontre des tournans desoubs le moullaige (...)* ; *pour à ce dit pan faire 2 traus à tourner les arbres devens, ycheux traus estoffés de soeilles, de lintels de griés par pain* [sic, lire *parpain*] *au mur, d'un yrechon sour cascun trau devens et dehors portans 4 tas de hault parmy les corbiaux* (*Valenciennes 1410 St-Géry)

b. * Pièce de bois horizontale à laquelle sont fixés les sommets des barres verticales du râtelier placé devant la roue motrice. Voir aussi *listel*.

inte : pour avoir fait deux resteaux de 10 piez quaré servant au grant molin d'Anzaing et au grant molin de bray, estoffés de seulle, int[e]z et coulombes, qui se viennent eneswillier à la seulle et à l'inte (Valenciennes 1508)

intel : au devant du ventelage molerech faire un greil estoffet de suelles, d'intiel et de postiaux mis en l'areste à faire deffence de venir les arbroies sur le roelz dudit molin (Valenciennes 1431 Souverain) ; lesdis resteaulx chascun estoffet d'ung soillet de douze piés de loing, aussi de ung intel d'autelz largesse, de la haulteur de quatorze piés de hault, et en ladicte largesse y mis en hotte et endenthee en chascune dix huit coulombes de quatre paulx quarrees chascune (Valenciennes 1477 Comte)

Acceptions spécifique :

* Traverse en bois ou en pierre reliant le sommet des montants d'une vanne et à laquelle la cloison de la vanne est suspendue. Voir *teliere*.

lintel : pour de charpente avoir fait ung ventail moulerés audit moullin, ung nouvel soel as deux nouvelles postilles et lintiel (Hon-H. 1456)

Expression :

à intel

À l'horizontale.

pour (...) avoir (...) le moelle faisant lit retourné ce de devant à deriere pour ce qu'elle estoit plus usee à l'un des lez que à l'autre, icelle rablocquie et remise à intel, l'enquevestrure par le deseure rapetichie et par desoubz rencaissie de dosses, aussi dedens icelle enquevestrure renfermer ladicte moelle (*Valenciennes 1455 Souverain)

► Cf. FEW, V, p. 346a (*linte*) et p. 345b (*lintel*), art. *limitaris*. *Inte* et *intel* ont subi l'aphérèse du *l-* initial qu'on a pris pour l'article défini. La plupart des dictionnaires omettent ces formes avec aphérèse.

LINUIS et LINUISE

Graine de lin.

linuis : pour 6 havos de linnuis dont on assaya et encraissa le bloc dudit molin à olle quant on le mist à oeuvre (...) dont on en rendi 3 los d'olle (*La Gorgue 1419)

linuise : pour le prouffit de toute l'oille battu oudit molin, est assavoir pour les pottes et havotz tant en linuze comme en navette et 7 tonneaulx d'oille que illec ont esté faiz (*La Gorgue 1453) ; pour 200 tourteaulx de linneuze au pris de 32 gros le cent et 200 tourteaulx de navette à 22 s le cent (*La Gorgue 1453) ; ledit de Vreliet est tenu de nous livrer chescun an 6 cens de tourtiaux de navette pour 24 s chascun cent, et trois cens de tourtiaux de lynuyse pour 32 s chascun cent, qui montent 12 lb (*Marquette-I.-L. 1520)

LISCHE

Système de trempure. Voir *temprure*.

pour (...) remettre le lische qui monte et avale le meule (*Harelbeke 1399)

► Francisation plutôt maladroite du flamand *lichte* 'trempure'.

LISEUSE

? – P.-ê. patron, modèle. Voir *patron*.

pour avoir livrés ungne flote de moullin pour le moulin de Templemars (...) pesant 94 livres à pris de 7 s 6 d le livre et 41 s pour la liseuse et 6 s pour le pois (✕Templemars 1582)

LISTE et LISTEL

a. Pièce de bois placée horizontalement.

liste : achaté certain quantité de planquez et listes (...) pour faire tout de nouvel le sollier dudit molin (✕Saaftinge 1404)

listel : pour 2 listiaux de 4 piés, 2 roilles de 4 piés pour ung couvieple fait tout noef audit moulin (✕Templemars 1471) ; a esté fait une noefve prison pour tenir et emprisonner le menu boult dudit arbre, furny de deux listeaux de 6 piedz de long, de 8 pauch de largue et 6 pauch d'espaisseur (✕Nœux-I.-M. 1531)

b. Pièce de charpente horizontale qui relie les poteaux dans le même plan que la paroi et qui délimite les principaux niveaux de cette paroi. Dans une digue en bois, syn. de *ventriere*.

Pour les *liteaux* des parois de la cage du moulin sur pivot, voir les acceptions spécifiques.

liste : *est advisé d'y avoir pour l'ouvrage les pilos fichiés en la riviere (...) ; item, pour les atachier 15 clefz de 12 piez de long et de 10 paus de hault et 7 paus d'espaisseur, et asseürer lesdis clefz en terre chascun de 2 pillotiaux de 5 piez de long et une surclef au travers de cuer de kesne et tout au long dudit ouvrage y faire une liste de 4 paulx en quareure et les aisselles dudit ouvrage que seront cloees au long de l'espaisseur de paux et demi (*La Gorgue 1415)*

listel : *pour avoir fait une estanture et belfroy pour porter et soustenir les quatre meulles des deux molins de Sainct Gery (...) avecq en deseure icelles seulles assir et ordonner six esteaux faisans postilles de 7 piedz de long chascune (...) pour en deseure iceulx esteaulx à le haulteur de six piedz assir et eneswillier deux sommiers (...) iceulx reloyez de trois litteaux de 8 piedz de long, de 6 et de 8 poch de groz, et de 8 loyens de 9 piedz de long, de 5 et 6 poch de groz, eneswilliez entre deux sommiers en eswille et en dent en croix Sainct Andrieu pour tenir l'œuvre en vertu contre les embrallement dudit molin (*Valenciennes 1519 St-Géry) ; les trois parois du bacinaige dudict mollin descendans jusques aux pillotz du fondement, assçavoir les seulles, posteaulx, litteaulx, loyens, roilles et aisselin par dessus jusques au desoubz du baulch en deseure la roeue dudict mollin (*Lille 1558 moulin 2.2.1) ; le belfroy dudict mollin, assavoir les seulles, quatre potteaulx avecq les bracons, patins et litteaux contre les parroys du mollin servant à porter le boult des gistes du planquier (*Lille 1606 moulin 2.4.2) ; la paroir du costé [de] la rouwe dudict mollin (...) assçavoir seulle, liteaux, poteaux et achelins, le tout de quesne (*Lille 1627 moulin 2.3) ; le grand beffroye quy porte la meulle, potteau, bracons, litteau, seulle, sommiers et plancher au dessous et auprès des moeulle, prisé avec les deux monté (*Houplines 1704 brais)*

c. ✕ Linteau de porte. Voir aussi *lintel*.

listel : *deulx baulch au paroît de devant, de 12 piedz de long, de 9 et 10 baulch [sic, lire paulch] , avecq deulx posteaulx d'huis au mesme paroît et ung listeau et seule selon que l'ouvrage le requiert (✕Templemars 1579) ; les potteau des suys de 8 et 6 pouches, de 40 pieds de loing pour les 4, et 2 linteau de mesme, de 8 pieds de loing (✕Hellemmes ± 1650)*

listel de porte : *un luseau au coupay du moulin estimé à 2 lb 2 s ; item, le fau huy estimé à 1 lb 16 s ; item, la nocherre estimé à 1 lb 16 s ; item, un linteau de port contenant quatre pieds estimé à 16 s (✕Avion 1774)*

► Confusion entre *lintel* et *listel*.

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Pièce de charpente horizontale appartenant à l'une des parois de la cage.

liste : *par une orage de vent brisa le piere dudit moulin le courant tout en pieces et les pieces de ledicte piere brisierent le huge de le piere, les listes, les aisselles du paroît et le soleret et quayerent les pieces tout sour le mote du moulin (Oosterzele 1377)*

listel : *pour 12 neufves quevilles de fer dont on a atachié un listel audit molin, de 1 pié et demi de long chascune (Erquinghem-L. 1413)*

Dans les cas suivants, le contexte est plus clair :

1a. ✕ Panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), relie les deux poteaux corniers. Voir aussi *maïstresse de °liste, grant listel, gros listel, premier listel, panne, maïstre panne, panne mouliere, panne de mouliere, solle penneresse, sommier, sommier du potteau pendant et ventriere*.

liste : *à Jehan de le Wedaghe, pour l'ouv[r]jage de luij 3^e à avoir mis ledicte muele en œuvre et avoir refaict la lyste et ung nouvel baulc en le paroît au vent (...) ; (...) pour avoir faict faire abattre ung fraisne dont at esté faict ladicte lyste (St.-Baafs-Vijve 1448) ; item, le parois du lé des sacqs avecq soeul, lictes, pennes, tirant, loiens, achelins (...) ; item, le parois du let du frin avecq soeul, lictes, pennes, tirant, loiens, achelins (Fleurbaix 1658)*

listel : *le paroir du lez du frain, assçavoir les seulles, le penne, les posteaulx corniers, posteaulx sommiers, loyens, aisselin, roilles, potteletz desoubz lesdictes seulles et le*

litteau (Lille 1558 moulin 3.1) ; *2 pieche mis et clauée contre les litau pour porter les gite du pety planchier, 12 pied de boies de 3 et de 8 pau* (Templemars 1579) ; *la paroye du costé des sacqz pareillement noeuve, assçavoir trois soeulles, chacune de 19 piedz de loing (...), deux potteaux somniers (...), ung litteau de dix noeuft piedz de loing, de 9 et 18 pouchz de gros, ung potteau sur le litteau (...), une penne de 21 piedz de loing* (Hellemmes 1612) ; *ung litteau de 19 pied de loing et de 19 [sic, lire 9] et 21 pouche carré ; item, une penne de 21 pied de loing et de noeuft pouche carré* (Camphin-en-P. 1686) ; *deux liteaux sur vingt pouces d'hauteur et neuf d'épaisseur, deux pennes de dix pouces de quarré, deux sceulles de neuf pouces quarré, deux roille de cinq et sept pouces* (Armentières 1743) ; *la parois du coté des sacqs etoffé d'une roille d'en bas de 18 pieds de long (...), une deuxieme roille de 18 pieds (...), une seulle de 18 pieds de long (...), de deux potteaux pendant neuf de 20 pieds d'hauteur (...), de treize loyens sous le litteaux (...), d'un littaux neuf de 19 pieds de long sur 11 et 20 pouces quarré, d'un montant de 7 pieds (...), d'une penne (...), de 10 loyens au dessus du litteau* (Lille 1749 moulin 3.20) ; *les deux litteaux de dix sept pieds de longueur, ce qui fera dix huit pieds pour la profondeur du moulin, auront neuf et dix huit pouces à vives arrestes* (Coutiches 1751) ; *les liteaux seront de bois de chesnes de neuf pouces de grosseur sur dix huit pouces d'hauteur, les pennes et le seul d'entretoise seront de neuf pouces carré aussy de bois de chesne* (Estrée-C. 1753) ; *deux seulle, dix sept pieds de longt, de dix pouce carez, bois d'orme ; deux litaux de vingt pouce d'hauteur et dix pouce d'épaisseur, bois de chenue ; deux penne de la longueur convenable, de dix pouce carez, bois de chenue* (Lille 1754 moulin 3.32) ; *deux litteaux de 18 pieds de long, de 9 pouces d'épesseur et 18 pouces d'hauteur* (Vieux-Berquin 1760)

1b. ✕ (pl.) Ensemble de la panne meulière (→ ci-dessus acc. spéc. 1a) et de la haute-panne (→ *penne*).

listel : *la paroye du costé des sacqz tout estoffé de litteaux, soeulles, potteaux somniers, loyens, roilles et asselins* (Marquette-I.-L. 1607)

► En néerlandais aussi, ces deux poutres sont qualifiées de *lijsten*.

1c. ✕ Collier, chacune des grosses entretoises horizontales reliant les poteaux corniers dans les parois antérieure et postérieure de la cage. Voir *entretoise* et *listel en paroi*. Dans les textes qui mentionnent aussi bien les *litteaux* que les *entretoises*, les premiers se situent au niveau d'un plancher, alors que les secondes désignent toutes les autres pièces de bois qui relient les poteaux corniers.

liste : *item, le parois de deriere du lez des ventz avecq deux potteaux cornioié [sic], lictes, loiens, achelins, escannes (...)* ; *item, le parois de devant avecq deux potteaux cornié, seul, lictes, litteaux, loiens, potteaux d'uis, l'huis, frenette, achelins* (Fleurbaix 1658) ; *la litte du chosté du mollaige qui est les vollan, elle est ronpu* (Cagnoncles 1674) ; *trois lites [du] costee du culas et trois du costé de l'huys, de onze pieds et demy chacun, de huict pouces quarrez* (Mœuvres 1682) ; *la parois de devant avecq deux potteau corniez, litte, entertoise, loyen, achelin* (Fromelles 1688) ; *le pand du vent et le pand de devant, comprit les poussarts, les lits et les eteaux, les foeuillets, planches et escailles de bois* (Élouges 1737)

► À Fleurbaix (1658) le rédacteur distingue ici les *lictés* et les *litteaux*, ce qu'il ne fait ni pour la paroi du vent ni pour les parois latérales. À Cagnoncles (1674) et prob. aussi à Fromelles (1688) il s'agit du collier au niveau du plancher des meules.

listel : *le parois des vents, assçavoir les litteaulx et entretoises, loyens, le grue, roilles et bracons desoubz* (Lille 1558 moulin 3.4) ; *le parois de devant, assçavoir les litteaulx, entretoises, loyens, posteaulx d'huich et aisselin* (Lille 1558 moulin 3.25) ; *pour (...) avoir mis au collatz dudit mollin deux nouveaux litteaux* (Cysoing 1565)

2. ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.

liste : *pour un sapin à faire les listes de l'une des verghes* (✕Sluis 1395) ; *pour 4 esparres de sapin pour en faire les listes des dictes verghes* (✕Sluis 1396) ; *pour avoir réparé les bougons et listes des volans d'icellui moulin* (✕Kruibeke 1424)

3. Prob. luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3.

liste : à *Clay Valque, charpentier, pour un jour qu'il a ouvré (...)* à faire les listes environ ladite pierre [= marbre de l'arbre moteur] (✕Sluis 1399)

► Bien que les pièces verticales ne soient normalement pas qualifiées de *listes*, le meunier de Beselare nomme les luons *lijsten* (WVD, p. 58b).

4. * Traverse reliant le sommet des deux montants d'une vanne. Voir *teliere*.

listel : *les deulx fause ventelle et le cassis, assçavoir soeulle et litteaux* (Lille 1649 moulin 2.1.1) ; *la grande ventel pour la decharge des eaux, avec les poteaux des batés, tourés, liteaux, couvertures et la corde* (Lille 1726 moulin 2.1.1)

Composés :

maistresse de liste

✕ Panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), relie les deux poteaux corniers. Voir *listel*.

une maitresse de litre de 18 pieds de longeur, 19 pouces de largeur et 9 pouces d'épaisseur (Vieux-Berquin 1760)

► Pour le *r* adventice de *litre*, cf. FEW, XVI, p. 472, note 1. Il faut prob. *maistresse litre*.

petite liste

✕ Collier (→ *entretoise* acc. spéc. 1), entretoise horizontale reliant les poteaux corniers dans les parois antérieure et postérieure de la cage. Voir *entretoise* acc. spéc. 1.

deux pieces de 8 et 10, de 13 pieds pour les petites lites (...) ; *deux pieces de 10 et 11, de treize pieds pour lites de dessus (...)* ; *une piece de 9 et 11, de 13 pieds pour lites de dessus* (Binche 1750)

► Voir la note ci-dessous, à *liste de dessus*.

liste de dessus

✕ Collier (→ *entretoise* acc. spéc. 1) situé dans la partie supérieure des parois antérieure et postérieure de la cage.

deux pieces de 8 et 10, de 13 pieds pour les petites lites (...) ; *deux pieces de 10 et 11, de treize pieds pour lites de dessus (...)* ; *une piece de 9 et 11, de 13 pieds pour lites de dessus* (Binche 1750)

► Les trois colliers n'ont pas les mêmes épaisseur et largeur. Les *petites listes* seraient les colliers inférieurs. La paroi du vent aurait eu deux *listes de dessus*, la paroi de la porte d'entrée n'en aurait eu qu'une seule.

faux listel

✕ Poutre horizontale placée contre la panne meulière (→ ci-dessus acc. spéc. 1a) lorsque celle-ci est jugée trop faible. Voir aussi *fausse panne*.

pour ung faux listiel à Baisieu (Baisieux 1439) ; *le parois du costé du frain, seulles, posteaux au sommier, loyens, achelins, litteaux et faux litteaux* (Marquette-l-L. 1674) ; *le lan pan, sçavoir seulle, liteau et fau liteau, penne, poteau pendant, loien et aselle* (Cysoing 1715) ; *la paroye du costé de sacqs avec un faux liteau non servant* (Lille 1726 moulin 3.12) ; *la parois du coté du frein, littaux, pottiaux somier, pennes, folitiaux et tout ce qui en depend* (Marquette-l-L. 1730) ; *la paroiie du frein, penne, litteaux et fau litteau, seul et seulet, poteaux, sommiers [sic, lire poteaux sommiers], liens et planches d'apenty* (✕Coutiches 1751)

► Cf. BAUTERS 2, p. 123 au sujet du moulin sur pivot d'Appelterre-Eichem (Fl.-Or.) : « Au cours des ans, les pannes meulières originales (± 40 x 20 cm) furent consolidées au moyen d'une seconde panne posée sur chacune d'elles. Dans de nombreux moulins sur pivot il fallut recourir à cette solution pour pallier le défaut de pannes meulières trop petites. Ces pannes meulières insuffisantes (le plus souvent ± 45 x 25 cm) étaient un des rares points faibles des moulins flamands » (texte traduit).

grant listel

✕ Panne meulière (→ ci-dessus acc. spéc. 1a). Certains textes donnent le mot au pl. alors qu'ils ne concernent qu'une seule paroi. C'est une erreur, à moins que l'expression n'inclue le *faux listel*.

grans listaus de 18 piés de lonc et de 17 de haut, d'autre sens 10 paus ; listeaux en paroit de 13 piés de lonc, 10 paus d'un sens et d'autre 11 paus (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; le paroir du frain, assçavoir le seulle, le penne, les posteaulx corniers, posteaulx sommiers, loyens, roilles et aisselin, aussy le grand litteau (Lille 1558 moulin 3.10) ; deulx grands listeaux de 18 pieds de long et de 9 et 16 paulch (Templemars 1579) ; la parois du costé des sacqz toute estoffee de seulles, posteaux, grand listeaux, potteaux sur le grand litteaux, penne, loien et asselin (Seclin 1629 Beauhaut) ; le grand liteau de 19 pieds de loing, de 18 et 9 pouche (Hellemmes ± 1650)

gros listel

✘ Panne meulière (→ ci-dessus acc. spéc. 1a).

les deux gros litteaux de seize et huit [pouces], de pareil bois [= chêne] (Noyelles-l.-S. 1704)

premier listel

✘ Panne meulière (→ ci-dessus acc. spéc. 1a).

la paroye du costé du frain, les potteaulx corniés, le premier liteau et seulles, potteaulx sommier et loyens, avecq le clotturs (Lille 1606 moulin 3.8)

listel de dessous

✘ Basse-panne (→ encadré 12 à seul § 1.2).

deulx listeaux de dessoub de 18 pieds de long et de 7 et 9 paulch (Templemars 1579)

listel de porte : voir ci-dessus acc. c.

listel de la poupee

✘ Traverse qui relie la base des deux poteaux pendants du chevalet par lequel l'escalier extérieur est suspendu à la queue. Voir *soutient des pouppés*, ainsi que *travel*.

la chevilles des pouppées, une clef et deux cloux urtois applicqué au liteau de la pouppée (Seclin 1688 Beauhaut)

listel en paroi

✘ Collier, chacune des grosses entretoises horizontales reliant les poteaux corniers dans les parois antérieure et postérieure de la cage.

grans listaus de 18 piés de lonc et de 17 de haut, d'autre sens 10 paus ; listeaux en paroit de 13 piés de lonc, 10 paus d'un sens et d'autre 11 paus (Wervicq 1491 moulin du Mont)

LISTELER

Pouvoir d'un *listel* (acc. b).

*item, sera ledit ouvrage [digue en bois] listellé tout autour dudit wal parmi lesdictes clés et auront lesdictes listelures 5 poch de lé et 4 poch d'espés tout de cuer de quesne et en tel manière sera listellé ledit espondich du viez molin (*La Gorgue 1403)*

LISTELURE

Ensemble des *listeaux* (acc. b).

*item, sera ledit ouvrage [digue en bois] listellé tout autour dudit wal parmi lesdictes clés et auront lesdictes listelures 5 poch de lé et 4 poch d'espés tout de cuer de quesne et en tel manière sera listellé ledit espondich du viez molin (*La Gorgue 1403)*

► Dans les combles, la *listelure* correspond au sous-fâitage : *les quevions, feste et listelure, et entre lesdictes feste et listelure croix de loyure et icelle listelure loye de pochars par le desoubz (*Valenciennes 1443 tan).*

LISTER

Dresser les bords, en parlant d'une planche.

*3 espasses de le seuwiere fonsees d'assielles de bos et ycelles taillies pour venir à mesure selon ledicte oeuvre pour ce qu'elles n'estoient point listees comme à l'oeuvre appartenoit (*Valenciennes 1431 Ogelens)*

► Cette acception précise est absente du *FEW*, XVI, p. 471a, art. germanique *lista* 'bord'.

LIT

1. Lit, couche du meunier, du tordeur ou du garde du moulin. Voir aussi *couche, couchette, giste et litiere*.

pour ung lict de quennevache huict aulnes (...) ; pour le charpentier avoir fait la couche (✕Cysoing 1630) ; le lit du mouleur, un passet, deux croustats clouez sur le petit bouginier et beau palier, avec une petite echelle pour y monter (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; le faux huis avec le nocq, puis et le lit [sic, ce puis disparaîtra dans les prisées suivantes] (✕Cysoing 1761) ; la petite montee, le lict, un crouta et une achelle (✕Seclin 1711 huile) ; le lict avec le fau wy et nocque (✕St-Amand-l.-E. 1719) ; un ly, deux petite echelle, une armoire, un puroire, gitte, l'abre du windacq (✕Lille 1774 moulin 3.3)

► Cf. : *lesdis preneurs devront tellement prendre egard auxdis moulins, tenir au vent et faire tous autres devoirs requis et necessaires, payant à cet effet homme couchant aux dits moulins (✕Lille 1781 moulins 3.35). Dans le moulin sur pivot, ce lit était le plus souvent aménagé sous les combles. Cf. : Estienne Demont, agé de dix sept à dix huict ans (...), qui a servy audit moulin l'espace de noeuf mois en qualité de garson, lequel a déclaré qu'ayant esté avertire Noel Farcy, son maistre, que le moulin se defaisoit et qu'il falloit y travailler, que mesme il pleuvoit dans l'endroit où il couchoit (...)* (✕Mœuvres 1715).

2. Chacun des deux pans d'une pierre taillée ou d'une brique, parallèles aux assises ; on distingue le lit de dessous, c.-à-d. le pan sur lequel repose la pierre et le lit de dessus, c.-à-d. le pan qui reçoit la pierre supérieure.

pour 1 millier de quariaus d'un piet de lit et d'otant de parement à plaine jointure (✕Valenciennes 1363 Anzin)

3. Chacune des couches de terre successives lors d'un compactage.

et toute ledicte escluse de se longhece à hauteur fagoter au devant de l'euwe bien et souffissaument et toutes les terres conrer à piet d'euwe et de maillet de lit en lit et cascun lit avoir demi piet d'espés et mener si haut tout ledit ouvrage que il soit 1 piet plus haut que le viese escluse (✕Hon-H. 1409)

Acceptions spécifiques :

1. Lit de la meule gisante, poutres et blocs ou maçonnerie qui portent la meule gisante. Parfois la notion s'étend jusqu'au plancher autour des meules. Voir aussi *couche* et *siege*, ainsi que *sollier desoubz les pierres*.

pour faire le lijt desous le pierre et pour loijer le boiste (✕Scheldewindeke 1373) ; pour un caupon de sauc et 2 aissellez dont on fist boistez audit molin et pour rehauchier le lit pour aonnyer (...) ; (...) pour une karee de savelon dont on a fait le lit de le meulle (✕Bruay-la-B. 1374) ; le boz duquel on fist le lit sur quoy la pierre gist (✕Haaltert 1394) ; pour (...) avoir ouvré au mollin à eauwe au gisant mettre plus hault et avoir le lit sour quoy ilz gist rappointié (✕Harelbeke 1403) ; pour 3 pieces de bois de sauch lesquelles on a soyé pour faire ledit haizin et le lit desoubz le molage (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour avoir enquevestré le neufve meulle (...) et avoir fait un lit de pieches fonssé de bois desoubz les meulles (✕Ostricourt 1413) ; pour avoir fait tout de nouvel ung lijt sur quoy la pierre appellé 'ligghere' [= meule gisante] gist (✕Verrebroek 1416) ; relever le moeulle et le lyt de dessoubz à cause que ladicte noeufve moeulle qu'on y mectoit estoit si grosse et si espesse qu'elle n'y pavoit entrer ne passer ne estre en la place de l'autre viese moeulle pour sadicte grosseur, mis ung sommier tout noeuf qui porte le pesiere [prob. erreur pour tesiere plutôt que pour pierre] (✕Nœux-l.-M. 1512) ; pour (...) rasir le moulage dudit moulin sur ung lit de bricque (✕Nœux-l.-M. 1564)

lit de meule, ~ de la meule et variantes : *pour 48 livres pesant d'autres cloux nommez 'brughenagle' [= clous de pont] pour convertir et employer au pont de la Lijs audit lieu et au lit des meules dudit moulin à yauwe (✕Harelbeke 1406) ; pour un quesne à faire le lit de ladicte meulle (✕Quesnoy-s.-D. 1412) ; appareillier les bois à mettre au lit de la meule au molin à eaue, (...), la meule mettre et asseoir audit lieu (✕Harelbeke 1414) ; pour avoir ouvré à faire tout de nouvel de flasques de quesne le lyt de le meulle gisant dudit molin et ycellui haulcié de demi piet en haulteur (✕La Gorgue 1414) ; audit Jacquemart Bresoul [charpentier] encores, pour avoir fait audit moulin ung nouvel lit de muelle et remis à point le moulage dudit moulin (✕Cysoing (1440) ; d'avoir couvert de nouvelles achielles le lict de le muele (✕St.-Eloois-Vijve 1449) ; à Alard van den Houte, machon, pour avoir fait et machonné ladicte assiete et lit de muele (✕Ingelmunster 1461) ; les flasques pour le lit des meulles (✕Lille 1768 moulin 3.7) ; toutes les flasques du lit de meule (✕Marcq-en-B. 1783)*

lit du moulage : pour soyer les planques dont on fist les planqués dudit molin et le lit du moulage (✕Nœux-l.-M. 1357) ; Willame Pec, Hanequin, sen fil, et sen varlet, carpentier, (...) releverent le lit du moulage et firent tout nouviel lit tout entour le moeulle (*La Gorgue 1386)

lit de pierre, ~ de la pierre et variantes : à Jehan Balle, carpentier, qui mettoit lesdis bauchs ou molin, faisoit le lit de la pierre tout de nouvel et (...) (✕Haaltert 1394) ; pour (...) avoir (...) réparé et remis à point la croisure du lit des pierres d'icellui molin (*Harelbeke 1416) ; pour vint cinq cloux appellez 'pennincnaglen' [= clous à 8 s le cent] et 25 autres cloux appellez 'mitenaghelen' [= clous à 4 s le cent], huit bendes de fer de 24 piez de long, 25 cloux nommez 'pennincnaglen', 100 claux appellez 'mitenaglen' et 100 autres claux appellez 'pennincnaglen', tout employé au molin à eaue et au lit de pierre qui y a esté fait (*Harelbeke 1418) ; pour le bois dont le lit de ledicte pierre fu fais (...); pour ledicte pierre mettre sus et faire le lit sur quoy elle couche (✕Eine 1443) ; payé de 8 pieces de bois appellees 'plaetsen' [= grosses poutres] (...) de 4 paux d'espés, 6 piés et demi de long et piet et demi de let (...), et en est fait le lit de la pierre oudit molin et aussi dessus escoret ledit molin (✕Lovendegem 1470)

Accompagné de la traduction en flamand :

steenbedde : audit Sohier Vido, charpentier, pour avoir ouvré à mettre et couchier un nouvel lyt de pierre appellé 'steenbedde' oudit molin à eaue (*Menen 1413)

► Le verbe *couchier* s'applique davantage à la meule gisante, mais le receveur parle manifestement de l'ensemble des poutres qui soutiennent cette meule. P.-ê. envisage-t-il l'ensemble de la charpente et de la meule gisante.

Dans les cas suivant il s'agit nettement du plancher autour des meules.

lit : Willame Pee, Hanequin son fil et sen varlet, carpentier, lyquel (...) releverent le lit du moulage et firent tout nouviel lit tout entour le moeulle (*La Gorgue 1386)

lit des pierres : à Michiel Boete et Jehan Attenbourch, carpentiers, qui (...) ont refait tout de nouvel le solier nommé 'le lit des pierres' (*Ninove 1410)

► Le *solier* de Ninove (1410) correspond au plancher.

1430 Bavay

Travaux au lit du moulin à eau de Busignettes

ADN, B 9425, 14v°

Audit maistre Jehan le Monsnier fu marchandei de faire audit moullin de Busegnettes l'ouvrage qui s'ensuit. Premiers, mettre jus lez moelles et le fonssure de l'anrer doudit moullin.

Item, celui anrer refonsser d'aisellin de 3 pols d'espés et en celui fonssure faire un ront traou pour recevoir le fier doudit moullin.

Item, sour celle fonssure avoir fait une noeve enkevestrure sallant hors 3 piés au deseure de le mait revestie de plancke de poch et demi d'espés fuellie l'une en l'autre.

Item, celli enkevestrure chintrer après le moelle pour recevoir le lit ordonnei à faire de pieces et de debous tant du lit menei de Rocque si que dit est comme de celli qui faisoit lit audit Busegnettes, qui mout peu valloit.

Item, avoir fait un boistart de bos en le moyenne de ledicte enkevestrure pour recevoir le boistart de fier, et ce boistart de bos keveilliet à le fonssure doudit anreir.

Item, des pieches desdis 2 lis avoir fait un lit de pieches bien assises et les battre à liviaul pour mettre à bon moullaige avoec le courant de deseure, et l'arkure estoffer de rollaige portant le fonssure et de courbettes pour porter les poijes qui portent le tremuie et le bucket (...) 51 lb.

À Severin Lavesin, maistre charpentier de ladicte Salle, Colin Descamps, Jehan Hecket, Hanin Waudermine et Baudechon Noe, aussi tous carpentiers, pour avoir mis jus et hosté le muelle faisant gisant du petit molin du bray que l'on dit le molin de Brisebois, laquelle estoit de plusieurs pieces et de nulle valeur, avecq aussi sur les sommiers et belfroye dudit molin avoir mis et ordonnet quatre grosses planques de huit piedz de loing, 14 poch de large et trois poch d'espez, meismement y avoir fait ung rond trau d'ung pied en croix pour passer le grand fer qui porte et soustient le meulle ; avecq avoir fait une enquevestrure fermé de quatre pieces de bois, les deux de 10 piedz de loing, 12 poch de large , 6 poch d'espez, et les deux aultres de 8 piedz chascune, de telle grosseur et largheur que les aultres, avecq avoir enneswilliet en dent et en chintrees au rond après le muelle gisant ; aussi avoir assis sur les planques de cy dessus au rieulle et au niveau le meulle qui alors faisoit le courant, en avoir fait gisant, avecq l'avoir enfermé et assuré dedens l'enquevesture / dudit moulin.

2. Meule inférieure fixe. Voir l'encadré 6 à meule § 1.1.

*pour demi mencaut de blé à remettre le lit à mollage, 10 gros ; pour pieches de meulle dont on fist le lit (*Bruay-la-B. 1363) ; pour refaire un nouviaul kevestre pour reloijer le lit (*Recquignies 1366) ; refait un nouvel lit de 3 pieces dont les 2 furent prinses à Jehan Hanikel et li autre piece fu admenee de Bruay et li lis qui estoit audit molinel fu menez au molin de Bruay pour ce qu'il estoit trop granz pour ledit molinel (*Beuvry 1381) ; mettre à celi moulin une noefve moelle servant à courant et le courant qui y estoit mettre à lit au moulin c'on dist de Froissart, les 2 lis de ces moulins reloijer de noefs kevestres (*Valenciennes 1391) ; dou c[o]jurant dudit mollin faire un lit à ycellui et enqueve[est]rer d'une enquevestrure de bos en hotte, chincier [sic, lire chintrer] après le rondeur de le moelle, et d'une noefve moelle qui gisoit devant ledit mollin faire un courant, ycellui trauwer, enaissaier [sic, lire enaissier] de boin pris [sic, lire pois], battre et mettre à aire et le mollin livrer tournant et moullant (*Hon-H. 1408) ; audit Jehan [= le charpentier], pour sen sollaire de deffaire le lit dou grant moulin le Conte, qui n'estoit riens de valeur et de plusieurs pieches, ycelui refaire 2 pieces, dont l'une prise fu au moulin de brais et li aultre estoit audit moulin, ycelui plaster et ordener (...) ; à Jehan Couver, pour 70 livres de plastre à lui acatet pour plastrer ledit lit (...) ; à Jehan de Sebourcq, pour 2 beniaux d'argille mis en oeuvre à assir le devant dit lit (...) (*Valenciennes 1411) ; pour 2 beniaux de terre mis desoux le lit doudit mollin (*Valenciennes 1421 Comte) ; fu marchandet (...) de (...) des meilleurs pieches de moelle que on trouveroit audit moullin et d'autres pieches de moelles qui estoient audit moullin de brais faire un lit de pieches audit mollin de Fossart; faire une kevestrure (...) et toutes les pieches doudit lit rejoingdre l'unez à l'autre, assir en plastre et de bon mortier (*Valenciennes 1428) ; pour (...) ragrangier le lit du moullin de braix tout autour bien 1 piet de large pour ce qu'il estoit estroit pour le courant qui y estoit nouvellement mis, faire cauchie de plusieurs pieches de moelle (*Valenciennes 1428) ; pour (...) mettre tout jus le lit doudit moullin et refait de grant plentet de pierres de moelles, aussi avoir fondut plastre pour ledit lit (...) ; pour 286 livres de plastre mis et employet audit lit (*Valenciennes 1428 Faloise) ; pour (...) avoir fait et cauchiet (...) et assis en plaste [à] rieule et à nivel un lit au grant molin d'Anzaing de pluseurz et grant plentet de petitez pieces de moellez (...) ; (...) pour 314 livres de plastre (...) pour plastrer ledit lit (*Valenciennes 1429) ; pour (...) avoir fait du lit dudit molin ung courant deseure ou lieu de celui qui y estoit rompus, et remis ledit courant de deseure desoubz et en fait ung lit avec pluseurs pieces et y mis et employé 36 livres de plastre (✕Ostricourt 1431) ; pour avoir (...) haucié de mortier d'une palme de hault le lit d'icelui molin pour ce qui n'est que de piece et de petite valeur et remis à point l'enquevestrure, avoecques avoir audit molin mis une nuefve moelle (*Valenciennes 1464 Faloise) ; à Jehan le Ventrud et Tierron son filz,*

*plaqueurs (...), pour avoir (...) audit moelin d'Ansaing hauchié de mortier d'argille sur le planquier là où le viés lit de le moelle estoit, pour sur ce assoir le nouveau lit fait cy dessus (*Valenciennes 1467) ; pour avoir mis jus le lit dudit mollin que n'estoit que de petictes pieces et en ladicte encquevesture avoir fait nouveau lit em prenant deux ou trois des plus grandes pieces dudit vieux lit avecq deux grant quartiers de vieses meulles que estoient em provision en ladicte Salle venant des aultrez mollins (*Valenciennes 1487 Fossart)*

lit de meule, ~ de la meule : *pour remaittre au moulaige un lit de moelle fait noef au moulin moyen d'Anzaing (*Valenciennes 1405) ; 4 bendez servans aux kavestrez desoubz le lit de le moelle (✕Cysoing 1418) ; pour 9 dosses mises et emploijes à fonscer le planquier desoubz le lit de ledicte moelle (*Valenciennes 1423 Anzin grand moulin) ; pour avoir (...) audit moelin d'Ansaing hauchié de mortier d'argille sur le planquier là où le viés lit de le moelle estoit pour sur ce assoir le nouveau lit (*Valenciennes 1467)*

lit du moulage : *32 livres de plastre à replastrir et refaire le lit dudit moulage (✕Cysoing 1418)*

lit de moulin : *leditte muelle battre, rairijer et mettre à moulaige ensi que à lit de moulin appartient (*Valenciennes 1412 Comte)*

lit de la pierre : *pour trois pieces de pierre de molin achatees par ledit mannier (...) pour refaire le lit de le pierre dudit molin (...); item, pour remettre et raparellier les pierres dudit molin desoubz et deseure et de rapointier ledit lit par un nommé Lamsin, le mannier lui deuxisme (✕Elverdinge 1399) ; pour une piece de bois à faire une boiste pour le lit de le pierre dudit mollin (✕Vlamertinge 1399) ; pour avoir refait tout de noef le planquier du petit moelin d'Ansaing par desoubz, où le lyt de le pierre dudit moelin est seant (*Valenciennes 1483)*

lit et gisant : *pour 12 kevilles de fer de quoy l'on a ateckiet et clauwet le planquier qui porte le lit et gisant dudit grant molin le Comte (*Valenciennes 1490) ; pour le forge des marteaux de quoy l'on a battu et aonnyet le lit et gisant dudit molin (*Valenciennes 1490 Fossart)*

► *Lit et gisant* est un hendiadys.

► Cf. L'HEUREUX, p. 193. La distinction entre les acceptions 1 et 2 n'est pas toujours très nette. Dans l'extrait suivant, p. ex., le mot peut avoir les deux acceptions : *deffaite le lith dou grant moullin Saint Gery, ycelli refaire et remettre à moullage (*Valenciennes 1397)*. Quoi qu'il en soit, la meule gisante ne sera plus guère appelée *lit* après le 16^e siècle. Cf. aussi GODEFROY, IX, p. 88a : *li moele desoubz, qui fait lit au dit tournant* (Tournai 1385), mais la définition donnée par le lexicologue manque de précision.

1433 Valenciennes

Le lit du moulin à eau de Brisebois

ADN, B 9856, 50r°-51r°

Audit Jehan Prijere, pour se paine et sollere d'avoir ou mois de decembre de ce compte de une noefve moeule estans en provision (...) faire un lit pour servir ou molin de / Brisebos ou lieu de cely qui y estoit qui riens ne valoit pour tant qu'il estoit bien de 200 pieces, ossy y avoir fait une noefve encavesture de bos estoffee et ouvree ainsy qu'il appartient, pour lequel ouvrage faire a esté paijet audit Priere par marquet fait 100 s. (...)

À Collard Hiette, pour 90 livres de plastre mises et emploijes audit lit comme à le ragrange faite des pierres pour tenir ensemble venant du lit qui riens ne valoit, au pris de 12 d le livre, sont 4 lb 10 s. /

Et quant est des pierres dudit lit qui estoit de pluseurs petites pieces, comme dit est, il n'en est fait nulle recepte pour tant que à nulle chose ne pooient estre pourfitables aultrement que ce qui a esté boin à estre mis à pourfit autour dudit lit que on a cauchijet pour faire plus grant tour, dont cy est fait remonstrance.

À Pierart du Pont et Godeffroit Lalou, carpentiers, pour leur paine et sallaire d'avoir ou mois de juillet ensuivant levet le courant d'icelui molin et hostet le lit pour tant qu'il estoit tous debrisé et par pieces par ce qu'il estoit de si mauvaise pierre et si terre qu'il n'avoit peu porter ledit courant, et à ycelui molin fait nouvel planquier pour soustenir lesdictes moelles, avec une noeve enquevestrure de 7 polz d'espez et de 12 polz de let ouverte en hotte l'une en l'autre et par dedens rondet aprez le ront de la moelle ; et ou mois de septembre oudit an que lors on eubt trouvet pieces de moelle venant tant des molins le Comte comme d'accat, fait un lit de pieces de moelle assizes dou cant, plastrees, batue, airijee et arielee avec le courant et ou millieu mis un boistau de gaukier et ledit molin relivret tournant et mollant, desquelz ouvrages leur a estet payet par marchiet à eux deurement faict, ensemble apparans comme dessus 8 lb 10 s. (...)

À Jehan de Biaulieu, pour pluseurs pieces de moelle comprenant environ le moitié d'une moelle de 4 polz d'espez / à lui lors accattees et employes en l'edification du lit du devant dit molin, cousterent ensemble apparant par quittance et certification comme dessus 7 lb 10 s tourn.

Et quant est as aultres pieces de moelle pour le parfait du lit oudit molin de Fossart n'est cy riens comptet par tant qu'elles furent prises as molins le Comte et pour ce cy neant.

À Pierart Rivart, fustailier, pour une boiste de gaukier mise au devant dit lit tant pour les pieces d'icelui lit tenir fermes comme le boistau de fer estans dedens garder de desboister, payez apparans comme dessus 14 s.

3. Support constitué essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat ; ou ensemble de ce support et de la butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir aussi *calit* et *quevalet* acc. spéc. 4.

pour deux grandes quevilles de fer servans à aployer le lit des meulles (*La Gorgue 1420) ; *sommiers, boutriaux, bodé, patins, lie des meulles, le fleau de pon et de templeure, (...)* ; *les ecavetures, ablots, quiette, orgeuille, coignez, petit planché, un lie, bacquez, bancares, tette, arculle* (✕Templeuve 1774)

► Les deux grandes chevilles associées aux meules comme à la Gorgue (1420) servent le plus souvent à fixer la butée, mais l'appellation *lit* convient mieux au support. .

4. ○ ? – P.-ê. sablière tournante à la base de la calotte.

le couronnement bon et suffisant furny de chevrons, venteriere et lict, avec 6 jambes de forge, six loyens servans audit comble (Busigny 1670)

► On serait tenté de voir dans le lit la sablière dormante couronnant la maçonnerie, mais le rédacteur détaille ici la toiture tournante.

5a. Jante (→ *gante*) du rouet.

pour (...) refaire un roët au grant molin Saint Gery et rehauchier et recauchijer le lit doudit moulin et reviestir le lit doudit roët de quevilles pour ce qu'il estoit fourfais à le desfaulte des courbes (*Valenciennes 1422 St-Géry)

► Vu la présence d'un *lit* (meule inférieure) dans la proposition précédente, une erreur n'est pas exclue.

5b. Prob. plateau inférieur de la °lanterne (roue d'engrenage).

lit aux tourtes : *pour 3 piés de bendes pour le lit aux tourtes, 4 s* (OTemplemars 1432)

► Je préfère finalement cette interprétation à celle donnée dans ma *Terminologie*, p. 732 : sur un fer de meule à tige entièrement métallique, la lanterne s'assujettit au moyen de coins chassés de force dans les interstices entre le plateau et le fer de meule. Lorsque, malgré tout,

la lanterne a tendance à descendre, on y ajoute une simple cheville qu'on introduit dans un œil percé à travers la tige du fer.

6a. * Fond d'un cours d'eau aménagé.

pour aussi avoir fait deux lis de bois au bout de la nouvelle machonnerie alant oultre et au travers de la grant dique estant derriere lesdis molins aussi larges que les deux cours d'eaues desdis quatre molins sont et aussi longues que ladicte dicque est large pour l'eaue mieulx avoir son cours (...); (...) pour dix neuf cens piés de blanche pierres appellees 'tafelment', dont le lit ou fons du cours de l'eaue au devant des escluses desdis molins et aussi derriere icelles escluses, sur quoy chiet l'eaue, est couvert (Dendermonde 1450 Nieuwburg)

6b. Bassin, construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous.

pour grans claux de fer (...) au lit desous la reuue en l'eauwe et deriere ladicte reuue (...); (...) pour avoir ouvré à ladicte reuue et faire un blocq nouvel et celui mettre par desous au couron dehors le hassen dudit mollin et au lit de ladicte reuue (Harelbeke 1403); pour refaire tout de nouvel l'aer deseure et desoubz entre les ventelles et tous les costez des quatres ventelles deseure et desoubz, de refaire tout de nouvel les avant-gardes, les trois grans bauch à remettre et de couchier ledit lit desoubz les roez desdiz molins de nouvelles aissez de quesne (Ninove 1408); pour avoir refait et rebaisié le lijt et roe du molin à eaue (Harelbeke 1416)

6c. Support du bassin (voir 6b).

à Pierart Cabot et Jehan dou Pire, machons (...) pour avoir (...) aussi fonsset tout à masse les lis des 2 bachinaiges (Valenciennes 1442 Anzin)

Composés :

lit aux tourtes : voir ci-dessus acc. spéc. 5b.

lit de la cauchie

Volume ajouté autour de la meule gisante. Voir aussi *cauchie*.

*de avoir le kevestrure dou lit dudit moullin retaillee, ravallee, keville as anreis, reborder le lit de le cauchie autour de ledicte enkevestrure et ycelle cauchie batue et mise à moullaige (*Hon-H. 1432)*

lit du courant

Meule inférieure fixe. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.1.

*pour faire, estoffer et ordonner une cauchie de pieces de muesles autour dou lit dou courant dou moulin de Hon, pour ce que li nuefve estoit trop petite à l'encontre doudit courant (*Hon-H. 1421)*

lit de meule, de la meule : voir ci-dessus acc. spéc. 1 & 2.

lit du moulage : voir ci-dessus acc. spéc. 1 & 2.

lit de pierre, de la pierre : voir ci-dessus acc. spéc. 1 & 2.

Expression :

mettre à lit

Coucher sur son °lit (en parlant de la meule gisante).

à Jehan Goubaut (...), pour mettre une meulle à lit (✕Seclin 1439)

LITIERE

Lit, couche du meunier, du tordeur ou du garde du moulin. Voir *lit* acc. 1.

pour avoir levet le petit planquier affin d'y mettre une noefve arcure, reclore et rasseoir ledit planquier et refait une litiere pour couchier audit molin (✕Cyssoing 1504); pour avoir fait une litiere et livrez troix aisselles d'hommeau de huyt piedz de long, deux quartierez de 10 piedz et deux roilles pour porter la fonssure du lict (✕Cyssoing 1534)

LIVEL : voir *nivel*.

LIVRE

Poids d'une livre.

*une livre, une demye livre d'arraing à peser l'oille (*Marquette-I.-L. 1498 huile); une livre, demi livre, ung quarteron, demi quarteron de ceuvre (*Lille 1499 moulin 2.3 huile)*

LOCBAU

☒ Dispositif en bois auquel on suspend la bascule (→ *cauque*) du frein lorsque celui-ci est desserré. Voir *clenque*.

le frain et sommiee du frain avecq sa quauque et tiran du frain et locqbau et moufelette et moulette (✕Cysoing 1715) ; *le frain avec le cauque et son baulche et loguebau* (✕Attiches 1721) ; *le frin, langue, cauque, locquebault, moulettes, mouffles et bault dudit frin* (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; *sept chevilles au frein, compris celles des mollettes, vingt quatre cloux hurtois, un cloux à raillon au lauguebault* (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; *deux cloux à raillon à la langue du frin et au laucuebault* (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; *le frin, la langue, cauque, locquebault, le beau dudit frin, les mouffles et cinq moulettes y servans* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *la cauque du frain, langue bau [sic], moufle, moulette [situés à l'étage à la farine] (...)* ; (...) *la petite monté (...) frain, bauche [situés à l'étage aux meules]* (✕Lille 1774 moulin 3.9) ; *le frain, le sommier du frain, le quauque, avec l'ocbeau [sic], mouffettes et molettes [dans la marge :] les sommier et locbeau sont pareillement vieux* (✕Cysoing 1779)

► Comme la distinction entre *langue-* ou *laugue-* au début du mot n'est pas toujours possible, j'ai opté partout pour la forme avec *u*. Que, par étymologie populaire ou par ignorance, le premier élément du mot ait pu être confondu avec *langue*, nous le voyons nettement dans la prisée de 1774 de Lille. Ce qui est intéressant, c'est que nous assistons en quelque sorte au passage de *lauque-* à *laugue-/langue-*, puisque nous avons la forme intermédiaire « impossible » dans la prisée de 1726 du moulin 3.20. En 1779, à Cysoing, le scribe a pris le *l-* initial de *locbau* pour l'article.

À l'origine, le *locbau* était un loquet. Le mot est composé de deux mots flamands : *loken* 'fermer' et *bout* 'boulon' (et non pas *bau* 'poutre'). De nos jours la bascule est suspendue dans un crochet à bec, le plus souvent en bois, parfois en fer, mais d'autres systèmes ont pu précéder.

LOCHER

Être branlant.

pour 24 kuingnés de fer pour kuingnier l'arbre du mollin as deux debous pour ce qu'il s'esbuhoit et que li envir lochoient ens (*La Gorgue 1395)

LOGE

1a. * Pièce située le plus souvent à l'étage et servant tantôt de grenier ou d'entrepôt, tantôt de chambre pour le meunier. Voir aussi *logette*, ainsi que *cambre*.

pour une montée faire oudit moulin pour aleir en le loge et livreir toute l'estoffe de bos (Recquignies 1355) ; *pour (...) faire une tierree en le loge où on met les blés* (Hon-H. 1417) ; *pour 2 cens de latte d'ausne mize et emploije au fonser et paller le loge dou monsnier par devens ledit moulin de Busegnettes* (Bavay 1417) ; *pour (...) faire et ordonner une loge sour les baux dou molin de tham sour le longhece de 27 piés de loncq et de 21 de larghe, estoffee d'entrebaux et de pluseurs cauchons (...)* ; (...) *pour (...) faire une noefve terree sour le noefve loge que faitte on y a pour mettre l'escorce que on aporte meure audit molin, ledicte loge enduire par le devens pour le peril des feux* (Valenciennes 1422 tan) ; *fist et remist à point le loge là ù li monsniers fait sen feul* (Hon-H. 1423) ; *fu (...) marchandé de faire une loge oudit moullin servant à mettre grain ou estre cambre à logier* (Leval-Ch. 1455)

1b. Abri ou logement provisoire.

pour faire une loge deseure l'ung desdis molins (...) jusques à ce que l'en y fera une bonne maison, laquele ledit receveur n'a voulu faire faire pour cause que la place dudit molin est tant estroite qu'il est besoing et nécessité d'avoir plus de heritage avant que on face ladicte maison (*Ninove 1421)

2. ✕ Prob. chacun des deux étages du moulin.

pour 500 et demi de claux employez à clorre les loges quant les pierres furent mises en leur lieu (...) ; (...) *pour avoir (...) soitte aussi asselles pour en enclorre les loges dudit molin à vent* (Menen 1403)

► Nous retrouvons le mot dans un compte de Kruikebe, mais là il concernerait plutôt la maison du meunier : à Jehan van Stantdonk, *carpentier, pour une neufve montee faicte au molin de Crubeque et une loge toute neufve aissellee (...) 23 lb par. (...) À messire Thieri de Pottelberch, prebstre, pour tout l'aisselin eu à refaire le loge et pour 3 jours que Jehan Couthals mist à recouvrir sur le court dudit molin et pour refaire une verriere et cauch à faire mortier et autres menues parties* (Kruikebe 1449)

LOGETTE

* Réduit situé le plus souvent à l'étage et servant soit de grenier ou d'entrepôt, soit de chambre pour le meunier. Voir aussi *loge*, ainsi que *cambre*.

pour un demi cent de latte pour relater le paroît en pluseurs lieux et fonsser le logette de che dit moullin (Bavay 1381) ; *fu marchandet de faire le comble dou moulin de Hon, liquels ne valloit riens, se le convint faire tout noef et une logette ens* (Hon-H. 1398) ; *de faire et estoffer au deseure dou grant huis doudit moulin de Busegnettes une logette pour le demeure dou monnier* (Bavay 1417)

LOYACE

Sorte de corde.

pour un combliel delivret au carpentier servant au tirer le moelle du molin d'Anzain, pesant 19 livres (...) ; *pour une loyace pour sacquier le moelle du molin de Brisebos, pesant 29 livres demie* (*Valenciennes 1430)

► Cf. FEW, V, p. 322a, art. *ligare*.

LOIEMENT

Assemblage, consolidation au moyen de liens (→ *loyen* acc. 1a).

en ordonnance des loyemens de tous les trois pans et du cullatz (...) ; *chacune coulpe [= couple] des combles dudit moullin de Reummegies, combien qu'ilz sont empachiez plus pres l'un de l'autre que ceulx dudit moullin d'Azin, toutesfois ne sont correspondans à ceulx dudit moullin d'Azin quant à l'œuvre et loyemens* (✕Rumegies 1536)

LOYEN

1a. Pièce de charpente qui relie et/ou consolide, pièce de bois placée le plus souvent obliquement pour consolider ou pour maintenir l'angle ou l'écartement. Associé à la croupe du moulin à vent, le *lien* consolide le *luon* (→ *postel* acc. spéc. 3). Voir aussi *loyure*.

estaquier et mettre nouviaux soels desous le molage, mettre soeles, bracons, loiens et tout ce qu'il faut audit molage (*Bruay-la-B. 1358) ; *du seul dudit courant [remplace de l'escluse] faire yssir une croisure [remplace ung lyen] faisans loyens de 10 et 12 pauch de grosseur et 10 piés de lonc et le seul 11 pauch quaré, 11 piés de long* (*Harelbeke 15^e s. devis) ; *il est advisé par mon seigneur le gouverneur dudit lieu, le bailli et le consseil de mon dit seigneur, que à le marchandise qui est faite dudit molin où il parolle qu'il y doivent mettre 14 loyens, il est de nécessité que on y en mesist encore 14 adfin que ledit ouvrage soit croisiet, car il en sera plus fort et milleur le moitié* (*La Gorgue 1407) ; *fait le demi crepon et nouveau potteaux pour clore la teste de l'arbre, mis nouveaux loyens et pennelle, l'avoir rachiet tout neuf* (✕Camphin-en-P. 1534) ; *pour la redifications des ventelery du molin et tordoir (...)* : *avoir livré ung esteaux de 12 pouche carez, de 12 piez de loing (...)* et *cinq soleaux de 8 et 9 poulche de grosseur, de 11 piez (...)* et *cinq loiens de 7 et 9 poulche, de 8 piez* (*Thun-l'É. 1619) ; *pour le berfroy du meullin qu'il port le moeullaige fault renouveler tout les solle par bas qu'elle sonct tout poury, en fault deux de seize piez de loin chacun et deux de onze piez portant huict et dix pouche de grosseur tout droict, plus fault six loien de cinq à six piez de loin, de huict pouche carez pour bien reloiez le susdit berfroy sur ses trois pan (...)* ; *deux ventaille de cinq piez de largeur et de la hauteur convenable, les trean bois de quatte et ^{cinq.} les cottrez et solleaux et loien de quatte pouche caré* (*Ramillies 1631 moulin 2.1) ; *l'arteicq du comble, l'avons trouvé furny de huict sourqueviron (...)* et *le montant (...), furny de vueimes et loyen faict de bois de cinq et sets pouces, deux loiens pour retenir l'esteau de la queüe, de 9 pieds de loing, de 4 poulces quarré* (○Wambaix 1669) ; *pour le beffroie totalement perdu il convient d'en faire*

un aultre de bon bois, sçavoir quattres sommiers de dix huict pieds chacun avec esteaux de six pieds, six loyens de mesme longueur, le tout de huict et dix pouces de grosseur et deux aultres loyens de trois pieds chacun, de cincque et six pouces au derrier dudit beffroie, avec deux loyens par le devant de 4 et 9 pouces (*Ramillies 1677 moulin 2.1)

loyen de pan : pour (...) remettre 2 soelles treversaines au desoubs dou moulage dou molin Souverain et y mettre 4 loijens de pans pour respondre as postilles (*Valenciennes 1419)

1b. Étançon, étau. Voir estanchon.

loyenne¹ : fendu ung vielz arbre pour 2 loyennes à mettre soubz le molin (Ingelmunster 1464), 3 olmeaux pour escores et loyennes à mettre ledit molin sur escores (St.-Eloois-Vijve 1465)

2. Cerceau en bois ou partie de cerceau reliant plusieurs éléments juxtaposés. Voir aussi *cherclé*. pour deux loijens pour le huge du moulin reloijer, à Guillame le cuvelier, 28 s (*Oosterzele 1377) ; 3 loyens à la cuve du lict de la muele (*St.-Eloois-Vijve 1445) ; les escaventures (...) furny de 4 loiens dans les gorges (OWambaix 1669)

3. Lien de fer, pièce de fer reliant plusieurs éléments ou entourant un objet, le plus souvent pour consolider. Voir aussi *loyure*, ainsi que *bende* et *membre*.

pour fierage de loyens de fier, pour claus et autre manere d'ouvrage de fier (*Scheldewindeke 1354) ; *pour un paler loijer au moulin de tam d'un loijen de fier* (*Valenciennes 1377) ; *pour un lien de fer mis au groz debout de l'aisse et 6 bendes et les cloux, pesanz 70 livres* (*Harelbeke 1399) ; *deux aultres loyens à la boïste, entre eulx deux chascun de six pieds de long* (*St.-Baafs-Vijve 1442) ; *d'ung loyen de 3 doigts de large et cincq piets de long à loyer la keuwe* (*St.-Eloois-Vijve 1447) ; *pour 3 grans et longs lyens ou barres de fer mis à la retenue d'icellui molin* (*Ingelmunster 1455) ; *pour avoir fait et livré deux lyiens de fer pesans 140 livres dont le steenbalke est lyé* (*Petegem-a.-d.-S. 1483) ; *trente trois agrappes à la grande monté, deux loyens aux gisans* (*Lille 1726 moulin 3.27)

loyenne¹ : à Laurens le Hont, fevre (...), pour 5 pietz de loiennes (St.-Eloois-Vijve 1465)

- à l'arbre moteur : *pour deux loyens à mettre sur les plattes de l'arbre (...), chascun de sept pieds de long* (*St.-Baafs-Vijve 1442) ; *pour trois lyiens de fer employé à la nouvelle asse, contenant chascun lyien 11 piez, dont elle est loye* (*Petegem-a.-d.-S. 1484) ; les *allumelles* et *loyens* pour le *trulle* (OBusigny 1643)

loyenne : pour avoir refait 3 viels loyennes mises audit arbre (Ingelmunster 1464)

- aux volants : *pour trois bendes de fer mis et lyés autour des verghes dudit molin pour les soustenir, chascune bende et loyen contenant 8 piez de long* (*Sluis 1439) ; *pour avoir refait 9 loyens ou bendes mis aux verges* (*Hulst 1453) ; *pour ung autre lyen ou plate de fer mis à l'une des verges volans d'icellui molin* (*Ingelmunster 1453)

- aux roues : *pour un lijn de fer de 6 piez de longz mis tout à tour la roete qui fait tourner les meules, laquelle se vouloit fendre* (*Haaltert 1399) ; les *ferailles de lanterne* : quatre loyen et trois brocques (*Rekkem 1659)

- à la meule : à Jehan Witte (...), lequel a fait et livret un loijen de fer pour mettre entour le pierre du molin in den Meet, lequel loijen a cousté tant pour l'estoffe comme pour le loijer 7 lb 4 s par. (Saaftinge 1425) ; *pour avoir lyé d'un grant lyen ront le muele courant qu'estoit cassé et rompu en deux pieces (...)* ; à lui, *pour ung grant plat lyen de fer à lyer tout autour et rassurer ladicte muele rompue, pesant 45 livres de fer (...)* ; à lui, *pour 200 cloux employez à clouer le lyen mis autour de ladicte muele rompue* (*Ingelmunster 1456) ; à Gillis Heyke, fevre demourant à Audenarde, pour (...) avoir fait ung lyen de fer servant à lyer la pierre appelé 'den loepere' [= la meule courante] dudit molin d'eaue, pour ce 3 lb 12 s par. (*Moregem 1480)

Accompagné du terme précis en flamand :

twee banden [= deux bandes] : *deux grans lyens de fer appelé 'twee banden', chascun 7 piez de long, employé audit molin* (*Petegem-a.-d.-S. 1479)

enkel bant & dobbel bant [= bande simple & bande double] : *pour 3 loyens appelez 'eenkel banden', contenant 10 piés en longueur, au pris de 1 d ob. groz pour piet, monte*

¹ Forme étrange propre à un seul receveur du domaine d'Ingelmunster qui, pour le reste, écrit un français soigné.

15 d groz; (...), pour 5 loyens appelléz 'dobbel banden', au pris de 3 d groz pour pié, monte 15 d groz (✕Kieldrecht 1407)

beughel [= étrier] : pour ung autre engin et lyen de fer appellé 'bueghel' aussi servant à ladicte verge (✕Ingelmunster (1455)

kennewe [= °quenole] : ung loyen de fer appellé 'kenneue', en quoy gist le marbersteen [= marbre] (✕Saaftinge 1453); ung lien de fer appellé 'kennele' (✕Zomergem 1463 huile)

windebant [= lien de fer souple qui entoure] : pour 48 piés de loyens appellez 'windebanden' avec les cloux y appartenans, employez à la verge (✕Haasdonk 1407); pour avoir livret auxdis molins sept doubles lyens de fer nommé 'wintbande' (✕Saaftinge 1416); pour deux loyens appellés windebanden employés ausdictes verghes, contenant 13 piez de long, à deux gros le pié sont 26 s (✕Sluis 1440)

► Pour la pièce de fer, l'appellation *loyen*, si fréquente dans les textes originaires de la Flandre flamandophone, est plutôt rare dans le domaine francophone, où elle se voit nettement concurrencée par *bende*.

Acceptions et emplois spécifiques :

1a. ✕ Lien du piédestal, chacune des quatre ou huit pièces obliques reliant le pivot ou la chaise (→ *cayere*) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Pour les moulins à deux paires de liens, les comptes distinguent les *grans loyens* ou liens extérieurs qui s'appuient contre la chaise et le pivot et les *petits loyens* ou liens intérieurs qui étançonnet le pivot. Voir aussi *bende*, *grant loyen*, *loyen de la cayere*, *loyen de croisures*, *loyen d'estaque*, *loyen de rachine*, *membre*, *pochart* et *poussant*.

pour avoir reloyet ledit molin de deux demis crois et de 8 noes loiens (Nœux-l.-M. 1381) ; *2 nouvelles crois, 4 loyens, 4 mantiaux* (Menen 1388) ; *pour 4 autres chennes long 28 piés dont on fist 8 loiens qui sont estecquiés esdictes seules alant amont en la chaire du mollin* (Scheldewindeke 1409) ; *la crois dessoubz sur quoy repose l'estaque du molin, avec quatre nouveaulx loyens de bois* (Eeklo 1453 Oostmolen) ; *deux autres pieces de bois appellees 'platen', qui font le crois, chascune de 22 piés de long et de 15 paulx en quarrure, et quatre loyens à ce servans de 13 piés de long* (Kaprijke 1453) ; *une croisure de 24 piez de long et de 18 paulx de let, sur laquelle a 8 loiens de parelle grosseur enesvillez en ladicte croisure* (Ostricourt 1467) ; *pour avoir livré ung estrier de fer de 12 piés de long, dont on a assureé l'un des loyens qui tient l'estacque dudit moulin, pesans ledit estrier 30 livres* (Baisieux 1474) ; *pour avoir livré deux estriez de fer aux loiens pour acoler les croisures affin qu'ilz ne se separassent point des croisures ; pesans 56 livres de fer* (Attiches 1470) ; *pour deux croisures de 26 piés de long, de 16 paus et de 14 et pour 8 loyens, dont les deux 14 piés et demi de long, les deux de 13 et demi de long, les deux de 12 et demi et les deux de 11 et demi de long, de 15 paus et de 14* (Lille 1503 – ADN, 1 AH 4445) ; *les loyens de 13 piedtz et demi de long et de 13 pauch caré et les quatre aultres loyens de 11 piedtz longz et de 13 pauch caré, y comprins deux faulx loyens* (Herseaux 1577) ; *quatre loyens de 13 piedz et de 11 et 12, quatre aultres loyens de 9 piedz de long de la susdite pauchison* (Cagnoncles 1665) ; *il faut de nécessité y faire mettre deux croisures neufves de 22 pieds long et de 12 et 14 poulces d'épaisseur, avecq deux liens au dessus desdites croisures de 13 pieds long, de 12 et 14 poulces d'épaisseur* (Auchy-l.-O. fin 17^e s.) ; *la chute dudit moulin provient de ce que les deux testes des solles du costé qu'il est tombez estoient pourries, l'une desquelles estoit pourie de la longueur de dix pieds et l'autre avoit les habouts pouris jusques au retz des mortaises, entre lesquels il y avoit un grand lien qui estoit pouris de quatre pieds passez, lequel lien est une des principalles pieces qui soutient le moulin, et les trois autres liens, qui estoient du meme costez, avoient les aiguilles pouries et les onglez foulez, ce qui a esté la cause de la chute et renversement dudit moulin* (Mœuvres 1715)

loyen de croisures : *l'estacq, queshiere, croisure et loyen de croisures* (St-Amand-l.-E. 1719)

loyen d'estaque : *le chandelier, deux croisures, huit loiens d'estacque, la kaierre* (Marquette-l.-L. 1712)

loyen de moulin : *à maistre Willem Godeverts, carpentier, qui mettoit lez seulz de nouvel, 4 lijens de molin, un baucs tournant* (Haaltert 1395)

loyenne² : pour avoir abattu 4 chesnes pour quatre loyennes pour le dit croissant (Ingelmunster 1465)

Accompagné de la traduction en flamand :

bindbant [litt. 'lien qui relie'] : de oster ung viez bauchs estant et servant au desoubz ledit molin, sur lequel au plus il se repose (...) et mettre ung nouvel, et avecques ce, de faire et renouveler quatre loyenz appellés en flamenc 'bindbande' emprez ledit bauchs (Haaltert 1419)

ghebint [litt. 'charpente', ici 'lien'] : l'estandart d'icellui molin avecq ses appartenances, les lyens que l'on appelle 'ghebinden', qui sont sur les pietz de pierres de brycques machonnez sur quatres bois de quesne (Sluis 1519)

► Cf. DEBRIE, p. 26 : *lyen*. Dans la phrase suivante, le *loyen* correspond au piédestal tout entier, mais c'est une traduction erronée du flamand *ghebint*, qui désigne la charpente, l'ensemble du piédestal, mais qui, comme nous venons de le voir, a pu désigner aussi le lien seul : *payet à Gillis van der Elst le reste de l'ouvrage du loyen du molin* (Walem 1448). Dans le compte correspondant rédigé en flamand il y a : *betaelt van der ghebinde van der muelene* [= payé pour le piédestal du moulin].

1b. ✕ Pièce oblique en bois qui s'ajoute aux liens du piédestal proprement dits et qui, posée sur un bloc de bois à même le sol, était le pivot ou, plus rarement, un autre élément du piédestal.

Voir aussi *faux loyen*.

et avoec ce, seroit encores necessités de faire mettre à ledicte estacque 4 loijens assis sour soelx en hotte engheulet au desous de le kayere pour doubte des grans vens (Mecquignies 1434) ; *pour ce que ledit moellin se avalloit et clinoit fort à un leis, il fu devisé et ordonné (...) de y faire 4 grans fors loijens assis sour plattes croisies et souliaux* (Mecquignies 1435)

► Au folio suivant, ces *loijens* seront enfin qualifiés de *faux loijens* : voir ci-dessous à *faux loyen*.

1c. ✱ Chacune des quatre pièces de bois obliques qui maintiennent le poteau central à la verticale.

de deffaire les vieses croisures, loyens, gistages et planquiers et refaire tout neuf (Templemars 1402) ; *pour avoir mit une estacque et avoir recroisiet nouvelle croisure et avoir mis 4 nouveaux loiens pour tenir l'estacque droicte et pour avoir rostet toute les gistes et deux sommiers pour drechier ladite estacque* (Cysoing 1531) ; *pour avoir remis quatre loyens à l'estacq du mollin de le Haulte rue, levez le planchier, les gistes et aucuns sommiers et rassis ledit planchier, 60 s ; pour quatre loyens de 8 piedz de long et 6 polch quarez ou environ, (...), 64 s* (Templemars 1542) ; *j'ay livrez ausdis mollins quatre loyens de sept piedz de loing et de sept pauch quarez* (Templemars 1566)

2. ✕ Lien, pièce oblique de remplage dans les parois de la cage du moulin. Voir aussi *bende* et *pochart*.

pour soyer 4 lons loyens pour reloyer les 2 culas des 2 molins (Cysoing et Baisieux 1408) ; *avoir fait à le paroit derriere dudit moulin deux somereulx, esquelz a enesguillé 4 loiens ou autrement ladicte paroit se fust fondue* (Attiches 1453) ; *les loyens sur le frain au mollin de dessoubz du costé, de 11 piedz de lon à l'advenant de l'ouvraige, de 3 et 11 paulch, lesquelz s'assieront de 11 à 12 paulch de l'ung et l'autre ; quatre loyens de mesme costé à l'advenant de l'ouvraige ; douze loyens au mollin d'en hault, de 8 piedz de long environ et de 3 et 11 paulch ; quatre loyens du costé au mesme mollin d'en hault à l'advenant de l'ouvraige* (Templemars 1579) ; *pour le parois de devant (...) les loyens le nombre de 12, de 8 et 3 et de 80 pieds de loing (...)* ; *item, le parois des vents (...) les loyens de 8 et 3 pouche, le nombre de 16, porte 126 pieds de loing bois* (Hellemmes ± 1650) ; *la parois du coté des sacs etoffé d'une roille d'en bas de 18 pieds de long (...), une deuxieme roille de 18 pieds (...), une seuille de 18 pieds de long (...), de deux potteaux pendant neuf de 20 pieds d'hauteur (...), de treize loyens sous le litteaux, long ensemble 98 pieds sur 3½ et 8 pouces reduit (...), d'un littaux neuf de 19 pieds de long (...), d'un montant de 7 pieds (...), d'une penne de 21 pieds et demy (...), de 10 loyens au dessus du litteau, long ensembles 72 pieds sur 3 et 8 pouces reduit* (Lille 1749 moulin 3.20) ; *les roilles et loyens seront sur trois*

² Voir la note 1.

pouces d'épaisseur et sept à huit pouces de largeur, de chesne et ormes ; tout l'apentie du moulin sera de bois blanc (Estrée-C. 1753) ; seize loiens pour la parois du cula, de trois et huit, bois de chenue ; douze loiens pour les grande parois, de trois et huit, bois d'orme (Lille 1754 moulin 3.32) ; 23 pieds de montans de 8 pouces carré ; item, 100 pieds de loien de 8 et trois pouces (Vieux-Berquin 1760)

loien de paroi : *trois loyens de parois du cotté des sacqs, 3 lb 12 s ; quatre loyens de paroit du cotté du frin, 4 lb 16 s (Lille 1709 moulin 3.16)*

loien en paroi : *loijens en paroit de 11 à douze piés de lonc les plus lons et de 13 paus de large et d'espés 4 paus (Wervicq 1491 moulin du Mont)*

3. ○ Chacune des pièces de bois reliant la sablière tournante (base de la calotte) aux °trattes pour former l'°enrayure. Voir *bouquet*.

le couronnement bon et suffisant furny de chevrons, venteriere et lict, avec 6 jambes de forge, six loyens servans audit comble (...) ; 6 aultres loyens servans de petite trappe, 4 de 9 pouches carrez et longues de 5 pietz et les 2 aultres de 6 et 10, de longueur avanditte (Busigny 1670)

4. ○ Pièce de bois servant de consolidation à la queue.

pour 12 quievillez de noef fier et une bende dont on quievilla et loya les loyens de ledicte keuwe (Templemars 1401) ; pour avoir (...) mis deux nuefs loyens à le keuwe par dehors (...) ; (...) pour deux pieches de bos contenans chascune chincq piez employez et mises à ledicte keuwe (Templemars 1440)

► Dans les plus anciens moulins-tours de Normandie, et prob. aussi des environs de Lille (Templemars et Seclin), la queue était reliée aux extrémités des trattes par deux °bracons qui, à leur tour étaient consolidés par quelques traverses horizontales. Ce sont p.-ê. ces traverses qui sont désignées par *loyens*. Voir l'ill. à *bracon*.

5. ○ Chacun des aisseliers reliant les poutres des deux planchers au pivot tournant.

les quatre loyen pour les traette et soubstrette avecq quatre sommereaulx (...) ; item, six loyen au plancher d'en hault (Templeuve 1669)



Moulin Vertain de Templeuve. Pivot surmonté du maître-sommier, avec quelques aisseliers. Photo de l'auteur.

6. ☒ Pièce de bois qui prolonge la °verge, soit une pièce entée sur une pièce centrale, soit la °pointe tout entière fixée sur l'°entrebut.

pour deux autres pièces de bois à faire les lyens des volans du molin, 24 s (✕Sijsele 1441)

Accompagné de la traduction en flamand :

lasch : audit Gille, pour avoir livré audit molin un nouvel pestel et une nouvelle verge, 10 s gros; à lui, pour un nouvel lasch appelé 'lien' mis à ladicte nouvelle verge, 4 s gros ; (...) pour avoir livré audit molin un grant nouvel lyen appelé 'lasch', 4 s gros (✕Eeklo 1420 Westmolen)

► Tentative de traduction du flamand *lasch*. L'appellation se justifie du fait que la prolongation de la verge est « liée » sur son support : *pour avoir livré trois bouten* [= boulons] *de fer pour lier au plus espés ledicte verge ainsi qu'il appartenoit* (✕Eeklo 1420 Westmolen)

7. ✕ Chaise, collier en bois enserrant le pivot au-dessous de la cage et servant de point d'appui aux liens extérieurs et, éventuellement, de support à la cage.

Accompagné du terme précis en flamand :

zetel : un lyen de bois de kesne tout autour l'estandart, appelé en flamenc 'een zetelle' (Kruibeke 1410)

Composés :

loyen boutant

a. Pièce de charpente qui contrebute, qui était. Voir *loyen bouterech*.

le bachinage d'icellui molin (...) estoffé de fons qui fait fons et costérés, de deux pans estoffés en deseure de panne et de postiaux, (...) et chascun pan loyet de 4 loyens boutans encontre l'eau (*Valenciennes 1440 Ogelens) ; *et en chascun d'iceulx pans mis 3 loyens boutans amont l'iauwe* (*Valenciennes 1453 Faloise)

b. Étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre. Voir *faux bras*.

pour retenir de la roels [sic] ferme y mis 2 loyens boutans de 6 piés de loncq et de 5 paulx quaré (*Valenciennes 1464 Faloise)

loyen bouterech

Pièce de charpente qui contrebute, qui était. Voir aussi *bouterel*, *loyen boutant* et *loyen boutich*.
pour (...) remettre à le seuviere doudit moulin plusieurs loijens bouterés et plusieurs coursieres de gistes et de lattiaux (*Valenciennes 1411 Souverain) ; *à l'estature remis 2 loijens bouterés et pieces de quartelage pour le conforter* (*Hon-H. 1448)

loyen boutich, ~ boutil

Pièce de charpente qui contrebute, qui était. Voir *loyen bouterech*.

loyen boutich : *item, ont fait audit molin 8 loyures croisies servans aux devant dis 8 esteulx où eulx ne devoient faire que 14 loyens boutis sanz croisure* (*La Gorgue 1414) ; *à Jehan Sebille [= charpentier], pour (...) mettre un loyen boutich à l'encontre de le postille dou moulage* (*Valenciennes 1422 Ogelens)

loyen boutil : *pour (...) refaire une noefve broye et 2 loijens boutils à l'encontre des postilles* (*Valenciennes 1420 Faloise)

loyen bracon

Aisselier, pièce oblique qui, travaillant dans un plan vertical, soulage une pièce horizontale et porte sur une pièce verticale ou oblique. Voir *bracon*.

pour 4 loien bracon mis au poteau, de checun de 4 pied de lon, de 3 et de 6 pau (✕Templemars 1579)

court loyen

✕ Chacun des quatre liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) intérieurs du piédestal. Voir *petit loyen*.

item, avoir retrouvez pour furnir le pietement deux solle de vincte cincq piez de loin, quatre loin loien et quatre court de longeur convenable portanct onze à treize pouche de groseur (Busigny 1626) ; *il faut mettre deux croissure et quatre long loyens et avec les vieux long en faire des coures* (Escaudain 1733)

loyen dossier

P.-ê. pièce de charpente bombée (en forme de dos) formant arc-boutant.

entre solles et pane sera furni de ruastre [sic, lire maistre] esteaux et chascun esteau sera reloyé de trois loyens dossiers à ravancement (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1)

double loyen : voir *double*.

loyen euwerech

* Pièce de charpente qui contrebute et qui se trouve (partiellement) dans l'eau.

de faire plusieurs ouvrages (...) à le seuwiere doudit moulin (...), si comme faire un pan tout noef de charpentrye à l'encontre dou bierch de celi seuwiere estoffet de soelles, de pasne, d'estiaus, de roilles, de loijens euwereich au dehors (Recquignies 1406)

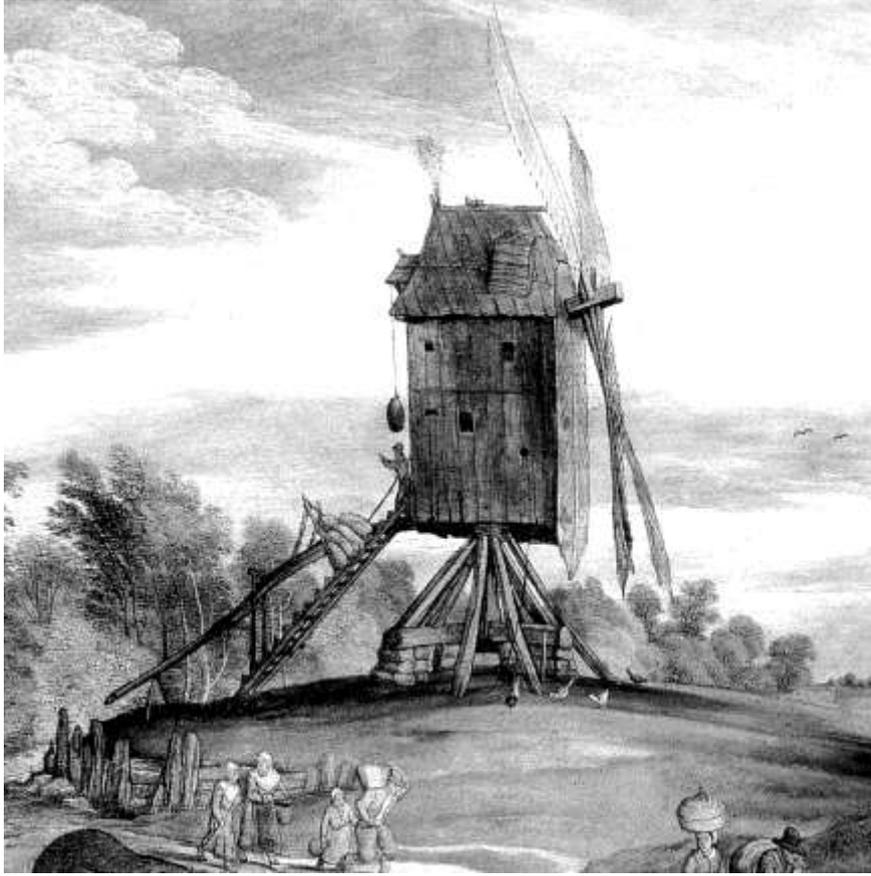
► Un peu plus loin, dans le même paragraphe, le rédacteur mentionne des *loijens en l'iauwe* : *item, le pan viers le huige refaire, les claijs relever au leis viers les ventailles, mettre estiaus et lijens en l'iauwe* (Recquignies 1406).

faux loyen

1. ✕ Faux-lien, pièce oblique en bois qui s'ajoute aux liens du piédestal proprement dits et qui, posée sur un bloc de bois à même le sol, était le pivot ou, plus rarement, un autre élément du piédestal. Voir aussi *apoie, bende, boutant, bouterel, estanchon, loyen* acc. spéc. 1b et *montant*.

pour mettre en ouvrage les quatre faus loijens et les aultres loijens renforcer (Bottelare 1372) ; *pour avoir ouvré audit molin à remettre 4 faux loiens, 4 soliaux par desoux* (Nœux-l.-M. 1380) ; *mis 4 autres ablos desoubz les faulz loyens et rentesté iceulx loyens* (Attiches 1431) ; *pour avoir (...) fait et rassis (...) 4 faux loijens audit moellin à vent de 18 piés de lonc et bien puissans de grosseur, cescun estoffei de grandes flaskes croisies et de souliaux, esquelz souliaux sont ces loijens assis à doubles euwilles et cescun engheulet en l'estacque au desous de le kayere (...)* ; (...) *pour avoir fait les 4 fosses pour assir l'ablot et fondation des 4 faux loijens* (Mecquignies 1435) ; *item, fault ledit moulin de Chisoing, liquelz cline et pent tout d'un lez, redrechier et faire quatre faulx lyens adfin que ledit moulin soit ferme et seür contre tous vens* (Cysoing 1437) ; *pour avoir fait au molin de Noe quatre faulx lyens de 16 piet de long et 11 paux d'esquarie, lesquelz lyens sont enaguilliés par dessoubz en ung sollel qui est rechet de deux keutes de pareille grosseur et les avoir mis de bout de deseure à le gueulle respondant à leur estacque et cayere* (Nœux-l.-M. 1459) ; *une croisure (...) sur laquelle a 8 loiens (...) enesvillez en ladicte croisure avec 4 faulx loiens qui sont assiz sur 4 flacques (...), lesquelz faulx loiens sont enesvillé en ung seullel (...), lesquelz seulleaulx gisent sur lesdictes flacques* (Ostricourt 1467) ; *avoir taillié ung quesneau tempré et en fait deux faulx liens entre les deux croisures ; avoir rempieté les deux aultres faulx liens de crouteaulx de quesne par le boult d'embas (...)* ; *pour ung quesneau tempré de 22 piez de long et de noeuf à dix palmes de tour servans à faire deux faulx liens pour fortiffier les croisures dudit mollin* (Nœux-l.-M. 1520) ; *quatre pieches de bois de quesne employés à faire des faux loyens, chascune de 6 pietz de long, 7 paulz caré* (Nœux-l.-M. 1528) ; *quatre flacques pour mectre desoubz les faulx loyens, de quatre pieds de long, 14 pauch de large et quatre pauch d'espés* (Camphin-en-P. 1566) ; *trois faults loyens et flacques par dessoubs* (Seclin 1659 Beauhaut) ; *pour avoir (...) renforcez la chaire à l'estacque et mis ledict moulin à plomb et mis quatre faux loyens renfermez aux environ de ladicte chaire* (Lille 1661 moulin 3.15)

► Cf. : *quatre pieces de bois de seize piez de long pour soustenir icelluy molin par dessoubz les ceyers* (Nœux-l.-M. 1512). Il est étonnant que ces faux-liens aient complètement disparu chez nous, alors qu'ils figuraient encore comme *aardschoren* (litt. 'étais à terre') dans certaines prisées des 18^e et 19^e siècles : *item, de opperplaete met haer vier banden ende blocken met vier aerdschooren* [= la sole (→ *seul* acc. spéc. 2a) supérieure avec ses quatre liens et blocs avec quatre faux-liens] (Berchem 1741) ; *de staeke met den zetel ende izeren carte van boven met twee heirschoren ende toebehorten* [= le pivot avec la chaise (→ *cayere*) et frette au sommet, avec deux faux-liens et accessoires] (Spycker 1828).



Jan Bruegel « de Velours » (1568-1625), *Chemin inondé*, Munich, Alte Pinakothek. Le piédestal du moulin est pourvu de deux faux-liens.



Pivot, liens et chaise du moulin de Wehe (Rhénanie du Nord-Westphalie). Mortaise dans le pivot à l'emplacement d'un ancien faux-lien. Photo J. De Punt

2. Prob. chacune des pièces de bois qui, à l'intérieur de la °lanterne, relie les deux plateaux pour consolider l'assemblage.

le rouet, assçavoir bras, manteaux, courpe, brachons, quevilles, lanterne, platteaux, fuseaux et faulz loyens sans toucher à nulles ferrailles (✕Herseaux 1577)

► L'énumération semble logique ; c'est pourquoi je préfère ne pas interpréter les *faulz loyens* comme des *faux bras* (voir ce mot à *brach*) du rouet. Je dois avouer toutefois que dans la plupart des autres moulins de la région, la consolidation entre les deux plateaux de la lanterne se faisait au moyen de longues chevilles de fer.

grant loyen

a. ✕ Lien du piédestal, chacune des quatre ou huit pièces obliques reliant le pivot ou la chaise (→ *cayere*) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir *loyen* acc. spéc. 1a.

pour avoir fait au molin de Noeue (...) ou lieu de le croisure de desoubz qui est tout pourrie une autre croisure toute neufve (...), en laquelle croisure a convenu deux croix en bas qui se boutte et hotte au desoubz de l'estacque dudit molin (...), et ont lesdictes croisures chascune 14 paulx de large et 15 paulx d'espoisse, sur lesquelles croisures a à chascun boulte deux grans lijens enaguilliés et onglez comme il appartient et respondans, est assavoir le grant lijen contre le kayere dudit molin et l'autre à l'encontre de l'estaque (Nœux-l.-M. 1467)

b. ✕ Chacun des quatre liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) extérieurs du piédestal. Voir aussi *gros loyen*, *long loyen* et *maistre loyen*.

les grant loyens 14 piés de lonc et de 15 pous quaré (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; les 4 gran loien de 13 pied de lon, de 12 pau et demy et de 13 pau et demy (Templemars 1579) ; quatre grandz loyens de quatorze piedz de long servans à ladicte estacque et aux croisures et de quatre polches et demy [erreur pour quatorze?] de large et treize polches en espaisseur ; item quatre moyens loyens pour servir ausdictes estacque et croisures d'embas en longueur de unze piedz, treize polches de large et unze polches en espaisseur (Mortagne-du-N. 1589) ; les quatre petits loyens de 10 pieds en longueur et de 12 et 13 poulces d'espaisseur ; les quatre grands loyens de 12 à 13 pieds, de 13 poulces quarré (Cagnoncles 1674) ; les quatre grands loyens ont 12¼ pieds de long, 13¼ poulces largeur et 12 poulces d'espaisseur, ne pouvant plus servir que pour en faire des petits, et pour les faire subsister convient de mettre deux estanchons du costé qu'il [= le moulin] panche (Hem-Lenglet 1674) ; le pied dudit moulin furny des deux solles, chacun vincte quattres pieds, de douze et treize ; quattres grands loyens de treize pieds, de douze pouses quarez et quattres aultres loyens de onze pieds, de onze pouses quarez (Mœuvres 1682) ; les quatre grands loyens de 12 pieds de longueur et de 13 poulces quarez (Seclin 1688 Beauhaut)

gros loyen

✕ Chacun des quatre liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) extérieurs du piédestal. Voir *grant loyen*.

seroit necessaire de (...) recouvrir les quatre gros loyens et le bout des solles d'unne bonne planque de trois pauche d'epaisseur et quinze pau de larghe et de ung dix piez de long et en desoubz de icelle planque houser d'assellez à dos et à cousteaux tant que tout fusse couvert à ung costé et à l'aultre (Busigny 1556) ; quatre gros loyens de onze et douze pouses de quarré (Armentières 1743) ; les quatre gros loyens de bois neuf, de douze pouses quarré chacun (Lille 1749 moulin 3.20) ; les quatre gros liens auront douze pouses quarez par le bas et onze pouses quarez par le haut à vives arrestes (Coutiches 1751) ; les quatre gros loyens seront de bois de chesne sur onze à douze pouses carré par le bas et dix à onze pouses par le haut ; les quatre petits loyens seront de huit à neuf pouses carré (Estrée-C. 1753)

long loyen

✕ Chacun des quatre liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) extérieurs du piédestal. Voir *grant loyen*.

item, avoir retrouvez pour furnir le pietement deux solle de vincte cinq piez de loin, quatre loin loien et quatre court de longueur convenable portanct onze à treize pouche de groseur (Busigny 1626) ; fault renouveler quattres longs loyens pour relire aux solles et à l'attache, de douze et quinze poulches, de quatorze piedz de longueur chascun loyen (Hem-Lenglet 1635) ; il faut mettre deux croisures et quatre long loyens et avec les vieux long en faire des coures (Escaudain 1733)

long loyen d'attaque : les quatre long loiens d'attaque seront de douze pouces carré par le bas et d'onze pouces par le haut, et les quatre autres loiens seront de dix et onze pouces (Sin-le-N.1692)

maistre loyen

- ✘ Chacun des quatre liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) extérieurs du piédestal. Voir *grant loyen*.
avoir viestit toute le loyeure de celi mollin au deseure des 4 maistrez loijens et assis 4 dosses sour le debout des soelles allant sour cascun loijen jusques amont à 2 piés prés de le keyere doudit mollin (Mecquignies 1410)

moyen loyen

- ✘ Chacun des quatre liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) intérieurs du piédestal. Voir *petit loyen*.
quatre grandz loyens de quatorze piedz de long servans à ladicte estacque et aux croisures et de quatre polches et demy [erreur pour quatorze?] de large et treize polches en espaisseur ; item quatre moyens loyens pour servir ausdictes estacque et croisures d'embas en longueur de unze piedz, treize polches de large et unze polches en espaisseur (Mortagne-du-N. 1589)

petit loyen

- ✘ Chacun des quatre liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) intérieurs du piédestal. Voir aussi *court loyen*, *moyen loyen*, *soliveau d'appui* et *soubsloien*.
les 4 pety loien de 10 pied de lon, de 9 pau et demy et de 10 et demy (Templemars 1579) ; *les quatre petits loyens de 10 pieds en longueur et de 12 et 13 pouces d'espaisseur ; les quatres grands loyens de 12 à 13 pieds, de 13 pouces carré* (Cagnoncles 1674) ; *les petits loyens ont de longueur 9¼ pieds, en l'argeur [sic] 11 pouces carré* (Hem-Lenglet 1674) ; *les quatre petits loyens de 10 piedz de longueur et de 10 pouces quarrez* (Seclin 1688 Beauhaut) ; *les quatre petits loyens aussy bois neuf, de 9 et 10 pouces carré* (Lille 1749 moulin 3.20) ; *les quatres petits liens auront neuf pouces quarrez par le bas et huit pouces quarrez par le haut à vives arrestes* (Coutiches 1751) ; *les quatre gros loyens seront de bois de chesne sur onze à douze pouces carré par le bas et dix à onze pouces par le haut ; les quatre petits loyens seront de huit à neuf pouces carré* (Estrée-C. 1753)

loien pointif

Prob. lien de consolidation terminé en dent pour s'assembler par embrèvement. Voir aussi *loiyure pointiche*.

convient faire les deux candelers de 10 pieds de hault ou environ et seront furnis de chascun une piece par deseure et recueillié d'ung loyen pointif (*Ramillies 15^e s. moulin 2.5 garance)

► Cette acception de l'adj. est absente des dictionnaires et lexiques.

loien de la cayere

- ✘ Lien du piédestal, chacune des quatre ou huit pièces obliques reliant le pivot ou la chaise (→ *cayere*) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir *loyen* acc. spéc. 1a.

solles et habreaux desdittes solles et huit liens de la cayerre (Cambrai 1713 moulin 1.6)

loien de courtine

- ✘ P.-ê. chacun des liens (→ *loyen* acc. spéc. 2) de la partie inférieure de la paroi du vent, destinés à être planchéiés.

les loyens de courtines sont de 3 et 4 poulce et ont six pieces [sic, lire pieds] en longueur (Hem-Lenglet 1674)

► Les liens de cette partie de la façade sont généralement verticaux : c'est un des seuls endroits où les liens ont la même longueur.

loien de croisures : voir ci-dessus acc. spéc. 1a.

loien d'esperon

Sorte d'étau.

pour (...) remettre 2 noefs trayans, 2 loijens d'espourons à l'encontre des postilles (...) ; (...) pour (...) remettre à le darraine postille en sus dou moulin un loijen d'espouren pour recevoir le telliere et le postille qui fourfait et brisiet estoient (*Valenciennes 1422 Souverain)

loien d'estaque : voir ci-dessus acc. spéc. 1a.

loien de harnas

Dans le moulin à huile, pièce de bois oblique qui contribue les montants de la presse.

*trois loyens de harnas courts et longs avec une seulle sous le long loyen, trois têtes de montans avec les mouffles et moufflières du fleau de l'escluse, avec une pièce de bois qui tient lesdits mouffles et moufflettes et sept fleaux (...); item, les quatre chassys d'estampes, les trois montans, les cinq estampes, les deux hyes avec leurs patins (*Comines 1707 nouveau moulin à huile)*

loyen de pan : voir ci-dessus acc. 1a.

loyen de paroi : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

loyen de rachine

1. Lien oblique qui s'appuie sur une pièce de bois horizontale près du sol ou sur le sol pour étayer par le bas un poteau ou une paroi et en assurer la stabilité et la verticalité.

*pour (...) mettre 2 loijens de rachine allencontre des postilles des bachinaiges (*Valenciennes 1421 St-Géry); entre lesquelz esteulx en chascune espasse une croisure de loyens tant du fil de l'yaue come du travers et 6 loyens de rachine dont les 4 sont du plat dudit beffroy eneswilliez par dessoubz en leur seulle traverse et par deseure esdis esteux et les deux autres mises au beffroy aval l'yaue (*Bruay-la-B. 1459); le belfroy dudit mollin, si comme les seulles, sommiers, croisures estans entredeux, les potteaulx corniers et loyens de rachine, bracons, gittes et planquier des moeulles (*Lille 1558 moulin 2.1.2)*

2. ✕ Lien du piédestal, chacune des quatre ou huit pièces obliques du piédestal reliant le pivot ou la chaise (→ *cayere*) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir *loyen* acc. spéc. 1a.

avons trouvez ung piettement ou candeliers dudit meullin furny d'unne atacq de la longeurs requize de vinct six à vinct sept pouche carez et les deux solle par terre et le huict loien de rachinnes (Hem-Lenglet 1608); fault resoller les solles et piedtem[ent] dudit mollin et aux quatre loyens de racine mettre quatre dosses avec quatre coppons de dosse sur les quatre deboutz des solles pour les contregarder des eaues (Busigny avant 1643)

► L'expression date de l'époque où le piédestal du moulin était enterré et tombera en désuétude lorsque le moulin sera posé sur des dés. À comparer aux *racineaux* des moulins angevins (CUSSONNEAU, p. 36).

loyen de rouet

Étai oblique qui consolide la fixation du rouet ou d'une autre roue sur son arbre. Voir *faux bras*.

5 embracheur de rouet ensemble 42½ pied sur 4 et 13 pouces; 4 liens de rouet de ensemble 22 pied sur 4 et 13 pouces (Cambrai 1779 moulins 1)

loyen en paroi : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

LOYER

Consolider, lier au moyen de pièces de bois ou de fer. Je ne mentionne ici que les cas précis où le verbe signifie consolider au moyen de pièces de bois obliques.

*pour avoir ancré tout autour le motte du dit molin de neufves ancras de quesniaus (...) et icelles lyer de clefs (✕Attiches 1411); ung grant ouvraige long 40 piez aux ventelles, lijez atout trois pouchaerts croisiez du tresfont de l'eaue 9 piez ou environ en hault (*Ninove (1413); pour la haulteur les posteaux de devant auront 18 piés et les posteaulex de deriere qu'il dit devoir estre de 22 piés de long, il les livrera d'icelle longheur, de 8 pax quariez ledit molin et au surplus loyera et croisera ledit molin selon que ledit ouvrage le requiert (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)*

Acceptions spécifiques :

a. ✕ Pourvoir (le piédestal) de nouveaux liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a). Voir aussi *reloyer*.

achaté 2 grans baus (...) pour faire le crois desoubz en quoy le molin se tient (...); item, de 4 pieches de bois (...) pour loijer ledit molin (Kruibeke 1387); reloier ledit molin desoubz, assavoir de y faire et mettre une nouvelle croix et le loyer de bendes tout de nouvel (Elverdinge 1399); deux plates et huit membres dont ycellui moulin est liee (Kieldrecht 1410); de faire le molin loyer de nouviel et de mettre duex plates desoubz l'estaque dudit molin, de ce payet 12 lb par. (Walem 1447)

b. ✱ Pourvoir de liens de pièces de bois obliques qui maintiennent le poteau central à la verticale.

pour avoir fait une noeve estaque audit moulin (...), payé (...) pour tout ce faire et croisier et loyer (Templemars 1470)

LOISON

Liaison, consolidation.

et auprez de l'entretoise d'en hault avoir mis deux faulces croisures, lesquelles se joignent et onglent par deseure en ladicte entretoise pour baillier loyson à ladicte paroyz (✕Nœux-l.-M. 1498) ; ladicte thourre sera faicte de pierre blanche furny de parpointz mi à loison de trois piedz en trois piedz arasant dedans et dehors, le tout bien taillyez et allitez (○St-Hilaire 1644)

► Les boutisses parpaignes de St-Hilaire servent de lien à la maçonnerie du fait qu'elles traversent toute l'épaisseur du mur.

LOYURE

1. Pièce de charpente qui relie et/ou consolide, le plus souvent pièce de bois placée obliquement pour consolider ou pour maintenir l'angle ou l'écartement. Ou ensemble de tels liens, consolidation au moyen de tels liens. Voir *loyen*.

2 parois depuis le machonnerie jusquez as panes de suellez et de postiaus, de loyure et closes d'assiellez (✕Valenciennes 1364 Anzin) ; estoffer ces bachins de courbes, de despensses, de postiaus et de loyure, de viesture et de toutes autres choses qui appartenir y doivent, kevillies de fier et de bos (✕Recquignies 1374) ; faire oudit moulin un moulage tout neuf estoffet de suels, de poupees, de broyes, de palees, de viernes, de panes moulereches, de loyures, de plankes et autres ouvrages (✕Valenciennes 1380 tan) ; 4 ventailles estoffés de loiure et de roillaige, d'aisselin fueilliet et de traiaus nourit à macque par deseure (✕Hon-H. 1413) ; marchandé en tasque à Jehan Ottenbourch [charpentier] de faire tout de nouvel quatre loyures dehors ledit molin et ung de travers l'eaue et le bac de la roe du treffon de l'eaue (✕Ninove 1413) ; de faire tout de nouvel une loyure longe environ 70 piez deseure les ventelles desdis molins du tresfont du planquié (✕Ninove 1414) ; fait sur la seuwiere susdicte une estanture estoffée d'estiaux et de loyure de bauchet enaguillet en la loyure du ventillage (✕Valenciennes 1440 Ogelens)

Accompagné du terme précis en flamand :

arketbant [= aisselier courbe] : *item, y aura ung beffroy sur quoy les meules seront assises (...); item, 4 loyurres appellé 'arketbanden', chascun de 8 et de 10 paux d'espés et 9 piés de long (✕Harelbeke 15^e s. devis)*

2. Lien de fer, pièce de fer reliant plusieurs éléments pour consolider l'ensemble. Voir *loyen* acc. 3.

pour 2 loivres [sic] de feer à loier les tourtes (✕Menen 1294) ; pour loyures de fier et pour claus pour le frain (✕Rollegem 1408) ; les allumelles et loyeures pour le trule (...); (...) loyeures au marbreau et au bauchinet et au tratte (○Busigny1643) ; *treize fourches au windacque (...), seize couteaux, une loiure (✕Lille 1726 moulin 3.7)*

Acception spécifique :

✕ Ensemble des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a), des liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) et des faux-liens (→ *faux loyen*) du piédestal.

avoir viestit toute le loyeure de celi mollin au deseure des 4 maistrez loijens et assis 4 dosses sour le debout des soelles allant sour cascun loijen jusques amont à 2 piés prés de le keyere doudit mollin, et tous les costés de ledicte loyeure estoffer de postiaus [abréviation post'] de mont en val et tous les pans viestir d'aisselin sour toute le longuece des soelles desdis pans allant à l'estacque à couverture au desoubz des dosses devant dictes et tout amont jusques à 2 piés prés de le keyere, et tout l'aisselin devant dit havet, acoutelliet et bien assir (Mecquignies 1410) ; pour avoir fait une nouvelle loyure au molin d'Ostricourt, estoffée d'une croisure de 24 piez de long et de 18 paulx de hault et de 16 paulx de let, sur laquelle a 8 loiens de parelle grosseur enesvillez en ladicte croisure, avec 4 faulx loiens (Ostricourt 1467)

Composés :

loyure croisie

Ensemble de deux pièces de bois disposées ou assemblées en croix. On les trouve sous les meules, dans les parois, où elles servent à la consolidation, etc. La *loyure croisie* s'oppose à la *loyure simple*. Voir *croisure*.

*item, ont fait audit molin 8 loyures croisies servans aux devant dis 8 esteulx où eulx ne devoient faire que 14 loyens boutis sanz croisure (*La Gorgue 1414) ; et aura deux loyeures croisiez par devens ces arbrieres et seront mises de la haulteur cy que pour planquier sus, et sera seully aussi bas pour estre au roys [= ras, au niveau] (...) et aura entre chascun esteil une croysure de loyens (*La Gorgue 1417) ; pour (...) mettre jus les moeles du petit moulin le Comte pour ce que les sommiers et planques ycelles portans estoient effondrees, refaire y 2 noefves loyures croisies de 2 entretoises, faire un noef planquié et un noef arer pour enquevestrer le lit dudit moulin et (et) ycellui recauchijer et le remettre à moulage (*Valenciennes 1420)*

loyures gisans : voir *gisant* (adj.).

loyure en croisant

Ensemble de deux pièces de bois disposées ou assemblées en croix servant à la consolidation d'une charpente. Voir *croisure*.

reloijer et renforchier le pan du culach dudit molin de loyures en croisant de mont à val (✕Cysoing 1408)

loyure pointiche

Prob. ensemble de liens de consolidation terminés en dent pour s'assembler par embrèvement.

Voir aussi *loyen pointif*.

*l'estanture qui y est toute noeve bien loye, croisie et ensiellee à bonne loyure pointiche (*Bavay 1371)*

loyure simple

Lien de consolidation en bois non croisé. La *loyure simple* s'oppose à la *loyure croisie*.

*pour (...) remettre sus le moulage qui porte les moelles dudit moulin (...), remettre et y rassir noefves soelles, 4 postilles et 2 broies, loijer de loiture simple et croisie partout leur il appartient (*Valenciennes 1421 Ogelens)*

LONGERON

* Longeron, longrine, chacune des fortes pièces horizontales reposant dans la longueur d'une charpente sur plusieurs points d'appui pour répartir la charge sur ceux-ci : e.a. chacune des pièces de bois longitudinales reliant les sommets d'un pilotis ou les piles d'un pont pour former la base d'une paroi ou du tablier. Voir aussi *sommier du long*, ainsi que *jouee*.

longeron : à *Jehan le Flameng et ses compaignons, carpentiers, pour avoir (...) le viese seuwiere, estanque et bachinage estans sur ledicte riviere d'Escault entre les molins d'Ansaing et de Brisebos, contenans 40 piez de lonc, ottant de larghe et 10 piés de hault deffaite et ostee et en ce lieu refaite toutte noeve seuwiere estoffee de 12 estaques ferues à le hie en le riviere, de 3 sommiers treversains et de 6 longerons de 22 piés de lonc, chascun loyet de double loyure as postilles dou ventelaige (Valenciennes 1442) ; et sour lesdictes postilles y ouvret une thellierre de 26 piez de loing, de dix polz demy d'espoiz et de douze polz de hault, et à chascune postille eneuwillier et embauchier sour ledit le seuil par bas six longerons chascun contenant vingt deux piez de loing et de noef polz quarrez ; et avoir forret ung trou à chascune postille pour bouter une ancre de fer, parmy clauwés et cramponnés du loing desdis longerons ; et sour iceulx longerons et lesdictes postilles avoir fait et ouvret six loyens de noef piés de loing chascun loyen et de noef polz quarrez emwilliés et endenthés ainsi que à tel œuvre appartient ; et es deux postilles et longerons avoir fait et ordonnet cinq posteaulx de cinq piez de loing chascun, de noef polz quarrelz, et sur iceulx posteaulx avoir fait et ouvret deux sommiers de la longhesse et grosseur que lesdis longerons sont, et du travers d'iceulx sommiers y embauchier deux kieultes à macques pour affremer le ploumatz (Valenciennes 1479 Fossart) ; pour la fortification du kayer soustenant les deux arbres desdis molins mis deux coppons de longerons de huit piedz de loing chascune, de sept et de huit polchs de grosseur, et dessus iceulx longerons avoir assis à keuwe d'aronde et à marcheau deux pieches de bois faisant poupees pour porter, soustenir et fermer le plommas soustenant le deboult de*

l'arbre du grant molin ; item, sur les longerons d'embas faisant les seules avoir mis et adjustiffiet quatre loyens (...) boutant contre l'eauwe et clauwet de grandes keviles de fer contre les esteaulx soustenant les deux arbres (Valenciennes 1536 St-Géry) fault (...) renoverer ladite ventelery (...) : fault unne solle de fonct (...) ; item, fauldras ung sommiez à travers par derier pour retenir les postille et mettre esteaux pour chez que on n'y poeult mettre nulle longeron ny loien par derier pour le troppe grande abondanche et le gran fon de la rivier, portanct le susdit sommiez trenct ung piez de loin et de douze et catorze pouche de grosseur à vive rette sans chaplus n'eventur (...) ; pour la susdite ventelery fault furnir quatte longeron de dix huict à vinct piez de loin et huict loien de septe à dix piez portanct huict à dix pouche de grosseur et le tout revetir et rehausser de planche d'ung pouche et demy d'espeuseurs, le tout bien clauuez et atachez avecq gran clau de ferre (Ramillies 1630 textes 1) – voir aussi quelques extraits cités à seuwiere

logeron : *et au surpluz ordonner à chascune postille ung logeron qui sera eneswilliet dedens ladicte postille, en laquelle [sic, lire chascune : expression plutôt maladroite pour dire que les quatre postilles centrales seules auront un tel longeron] postille doit avoir 4 desdis logerons, iceulx contenant 20 piez de long, 9 polz quarez, et seront chascun logeron loyet de deux loyens à ladicte postille, dont l'un doit avoir 11 piez de long et les autrez [sic] 7 piez demy, et de 9 polz quaret chascun ; pareillement doit avoir trois seules que seront assizes sur les pilloz dudit mollin, contenant chascune 24 piez de long et de huyt polz quarrés, sur quoy lesdis 4 logerons se siront et reposeront (...) ; item, convient en après mettre et ordonner autrez 4 logerons deseure les logerons dessus dis, contenans 16 piez de long chascun et de 9 polz quarrez, lesquelz seront eneswillez par ung deboult si come au grant loyen qui va et tient ladicte postille et par dessouz chascun logeron y a et doit avoir deux esteaux de 5 piez de lon chascun, de 9 polz quarrez, et ordonner à chascun desdis estiaus ung loien qui sera eneswilliet sour le grant logeron de dessouz, de 5 piez de long chascun et de 9 polz quarez sur chascun logeron (Valenciennes 1487 Anzin) ; item, au fons d'icelle seuwiere wit pillotz (...) et par dessuz iceus pillotz eneswillier deux sommiers de 16 piez de loncq chascun (...) quy portent quatre logerons de 18 piez de long (...) ; item, ung planquier entre lesdiz logerons d'asselles de quesne de poch et demy d'espois, d'un piet de large et de 18 piez de long foellies et jointes come il appertient ; item ung autre planquier brocquant de 6 piez de long et de telle largeur que le seuwiere a à present ; item, avoir estoffé icelluy planquier d'assellez de 6 piez de telle largheur et espesseur que les asselles de l'autre planquier cy dessus fueillies et clauwees de queviles de fer come il appertient (Valenciennes 1502 Fossart)*

► *Logeron* au lieu de *longeron* figure des dizaines de fois dans les compte du domaine de Valenciennes à partir de 1487.

LONGUECE DE (LA) VERGE

☒ Pièce de bois qui prolonge la °verge, soit une pièce entée sur la pièce centrale, soit la °pointe tout entière fixée sur l'°entrebout. Voir *alonge*.

pour trois bendes de fier pour le longhece de le verghe reloijer (...); (...) pour une piece de boix pour le longuece de le verghe, 3 s (✕Oosterzele 1372) ; 2 kesnes pour 2 longueces de verge, cousterent 48 s (✕Scheldewindeke 1373)

LOUCHE

1. Pelle à eau, pelle creuse pour vider l'eau. Voir *espuisoir*.

*toutes les ostiers [prob. dysgraphie pour ostieus] qui ont besigniet (...), c'est assavoir bacqués, oisiaux, escouppes, louces à espuisier aywe et miniaux et autres ostiers à ce servans (*Recquignies 1413) ; une louche à espuiser les fossé (*Houplines 1704)*

2. ? – P.-ê. élément du frein.

pour avoir mené audit molin quatre chesnes dont l'en a fait les faux lyens, 20 s, et pour bois dont l'en a fait une nouvelle louche, 10 s (✕Petegem-a.-d.-L. 1453)

► En me basant sur la traduction donnée par le *Livre des Mestiers*, p. 9, qui traduit *louche* par *lepel*, j'identifierais cette *louche* au *le(e)pel* 'cuiller' de certains comptes rédigés en flamand. Il s'agirait d'une des appellations du sabot de l'ancien frein, qui, située à l'opposé de l'épée (→

tirant) et creusée selon la courbure du rouet, se serrait contre le rouet lorsqu'on abaissait la bascule. Contrairement à la ceinture du frein flamand, la ceinture du frein à lèvre ne faisait pas le tour complet du rouet, ce qui nécessitait un freinage supplémentaire exercé par cette lèvre. Le *lepel* disparaît en tout cas des comptes après l'introduction du frein flamand. Je n'exclus même pas qu'à la longue et par métonymie le *lepel* ait pu désigner la ceinture du frein tout entière. Pour plus de détails, voir ma *Terminologie*, p. 227. Voir aussi l'ill. à *menton* où le sabot ou lèvre ressemble à une grande cuiller..

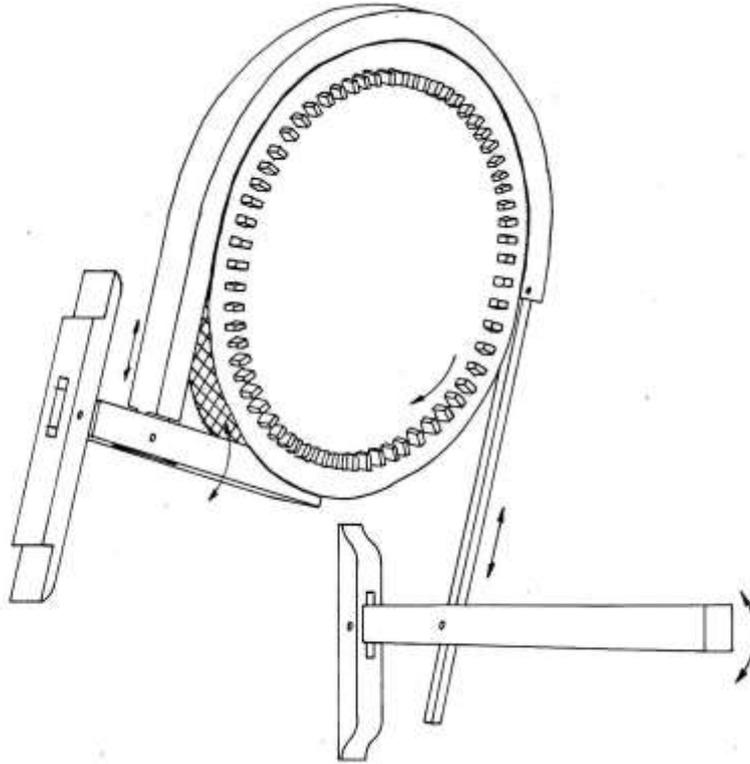


Schéma du fonctionnement du frein à lèvre ou à sabot. Dessin de P. Groen. À g., le sabot ou lèvre mobile attaché à l'extrémité de la ceinture; à dr., la ceinture est prolongée par l'épée qui est attachée à la bascule.

LOUCHET

a. Pelle creuse en bois.

un bacq à la terre, 2 hesteau, un grand tonneau, le bacq à l'eau, un vieu (un vieu) plateau et un louchet (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

► Comme le mot est classé parmi les éléments en bois, il ne peut s'agir d'une bêche, seule acception que donnent les dictionnaires dialectaux modernes.

b. Pelle à charbon.

un viés loucet pour saquier les charbon (*Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler)

► L'avant-dernière lettre de *loucet* est un *-e* final. Le rédacteur aurait d'abord écrit *louce*, qu'il aurait adapté ensuite en *loucet*.

LUGEAU

Prob. chéneau (en bois). Voir aussi *canel*.

la cappe etoffée (...) d'un lugeau au dessus contenant 36 pieds d'appenty (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *un luseau au coupay du moulin estimé à 2 lb 2 s* ; *item, le fau huy estimé à 1 lb 16 s* ; *item, la nocherre estimé à 1 lb 16 s* (✕Avion 1774) ; *les comble (...), un lujau, nocher de plon avec un peu au cambrette* (✕Lille 1774 moulin 3.7)

Acception spécifique :

Petit coffre, ou compartiment du coffre au blé, dans lequel le meunier garde la mouture qui lui revient. Voir *hugerel*.

la huche à mettre mouture avec un lugeau de bois (*Lille 1726 moulin 2.2.1) ; *la huche et lugeau à mettre mouture* (✕Lille 1726 moulin 3.2)

► Diminutif de *huche* avec agglutination de l'article défini, p.-ê. sous l'influence de *lugeau* (< *locellus*) 'cercueil'. Cet amalgame entre les dérivés de *locellus* et de *hutica* se retrouve au *FEW* où les définitions 'cercueil' et 'petit coffre' ou 'compartiment de coffre' se retrouvent aussi bien à l'art. *hutica* (IV, p. 519) qu'à l'art. *locellus* (V, p. 390). À Papignies et à Ellezelles, le *žüžlo*, dérivé de *locellus*, est un petit compartiment dans l'intérieur d'un coffre (*FEW*, IV, p. 390b).

LUMIERE

Trou qui traverse toute l'épaisseur d'une pièce de bois ou de fer pour servir de logement à une autre pièce, tels les bras d'une roue, l'entrebut, la clavette, etc. Voir aussi *hotte*, *mortaise*, *pertuis* et *trau*. Voir l'ill. à *teste*.

- dans le bois : *pour (...) ralongier le limiere [sic] du volant, desliier une grande bende tenans à l'arbre dudit molin et ycelle reliier* (OSeclin 1397) ; *pour avoir fait ung arbre (...) ou lieu d'un qui est fondus [= fendus] depuis le teste jusques outre le lumiere des volans* (✕Ostricourt 1439) ; *pour 28 piés de molle bende servans à lyer les lumiers dudit arbre* (✕Nœux-l.-M. 1466) ; *avoir fait en icelle teliere ou point moyen à chascune espasse lumieres pour glichier les trayans des deux ventailles qui y sont fais* (*Valenciennes 1458 Fossart) ; *un carcan à clef auprés de la lumiere dudit rouet* (✕Lille 1726 moulin 3.27)

- dans le fer : *fait nouvelles lumieres à ladicte ache pour ce que l'en avoit fait nouvel pont et nouvel arbre* (✕Nœux-l.-M. 1466) ; *rallongiet une des quevilles du vollant et y fait une nouvelle lumiere* (✕Nœux-l.-M. 1522)

► Cf. DEBRIE, p. 25 : *lumyère*.

LUNE

✕ Disque métallique recouvrant le sommet du pivot ou le fond de l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1).

le mait sommier avec la lune et ferailles (Enghien 1687) ; *l'arbre aux pierres avec sa lune* (Kester 1715)

Composés :

demi lune

✕ Chacune des deux moitiés dont se compose la *lune* susmentionnée.

à l'estacque ung querquant avecq deux demy lune (Fleurbaix 1658)

lune inferieure & lune du dessous

✕ Disque métallique au sommet du pivot. Voir *platine* acc. spéc. 2.

l'estacq du moulin avecq la chaise avec la lune inferieure (Enghien 1687) ; *l'arbre de pied droit avec le support du moulin et la lune du dessous* (Enghien 1687 bis) ; *l'estendaer avecq le fautoeul et la lune de dessous* (Kester 1715)

► L'appellation flamande et brabançonne de ces disques est *maan* 'lune' (WVD, p. 41 et WBD, p. 471). Ici, c'est la traduction littérale de *mane*, qui figure dans la prisée originale flamande.

- M -

MACHINE

Ensemble des éléments qui permettent au moulin de fonctionner.

la machine dudit moulin à l'eau à moudre bled sera construite d'une charpente de bois de chêne neuf consistant en un arbre tournant qui sera posé sur deux beffrois de charpente (...)
(*Douai 1767 Massue)

MACHONNAGE

Ouvrage réalisé en briques ou en pierres jointes au moyen d'un liant. Voir aussi *machonnement*.
quant est des machonages, ponts, tenures, ventiseaus que keoites d'eaus et autres parties généralement et spécialement estant et servant allentour dudict moulin, les doivent entretenir en bon et suffisant estat (*Herne 1628)

MACHONNEMENT

Ouvrage réalisé en briques ou en pierres jointes au moyen d'un liant. Voir aussi *machonnage*.
priserie des massons faites au massonnement du nouveau moulin à huylle (*Comines 1688)

MACHONNER

Maçonner, construire en joignant les briques ou les pierres au moyen d'un liant. Voici quelques exemples parmi les plus intéressants. Voir aussi *remachonner*.

pour caux et pour machonner desoubs le pierre (✕Hulst 1394); *à maistre Yserman, machon, qui a machonné et seullé de pierre ledit mollin bien et soffisamment de pierre de taille de 7 piés de hault, dont les 5 piés sont ou fondement pour ce que la mote n'estoit pas bien rassise, ouquel ouvrage il vacqua 7 jours* (✕Scheldewindeke 1409); *à Piere le machon, lequel a fait et machonné le fondement desoubz l'estaque dudit molin afin que l'ouvrage soit hauchié et relevé de la terre, ouquel ouvrage il occupa 6 jours (...)*; *item, pour ung millier de bricques en ce convertis* (✕Haaltert 1425); *pour avoir machonné la plache à mettre et à couchier lesdictes muelles* (✕St.-Eloois-Vijve 1457)

MACHONNERIE

Maçonnerie, travaux de construction consistant à joindre des briques ou des pierres au moyen d'un liant.

Expression :

machonnerie de taille

Maçonnerie réalisée en pierres de taille.

pour 305 piés et demy d'oeuvre de macenerie de taille faite au moulin de Roque
(*Recquignies 1393)

MADRIER

Madrier, planche épaisse. De nos jours, le madrier a plus de 4 cm d'épaisseur.

il faudra un planchez sur le sommier et entretoise dudit moulin de madiers de quatre pouces d'espaisseur pour poser les meulles (✕Harnes 1748); *escluse du tordoir : le seuil, longueur 36 pieds, grosseur 10 pouces et 12 pouces ; le chapeau, longueur 36 pieds, grosseur 12 pouces et 14 pouces ; 7 poteaux de 19 pieds de haut, grosseur 12 et 12 ; les tirans des vanes de 22 pieds de hauteur, grosseur 5 et 6 ; madiers des vanes, hauteur 7 pieds, largeur 4 [pieds] 6 [pouces], grosseur 2 pouces* (*Cantaing-s.-E. 1753); *6 madiers de 13 pied sur 2 et 12 [pouces]* (*Cambrai 1779 moulins 1)

Composé :

madrier de ventelle

* Chacun des madiers servant à la cloison mobile de la vanne.

gitte, madriez de ventelle, la languette, fleaux (Lille 1768 moulin 2.1.2)

► Cf. la prisée des moulins de l'hôpital Comtesse faite en 1816 : *une wanne [= vanne] en madrier de chêne de sept pieds sur trois garnie de trois gittes* (ADN, 96 J 184).

MAIL, MAILLE (1), MAILLET et MAILLOT

1. Maillet, masse en bois ou en fer emmanchée en son milieu. C'est le plus souvent le °*mail de pont*. Voir aussi *mail de pont*, *monnequin* et *masse* (2), ainsi que *martel*.

mail : *ung petit mail de fer* (*Polincove 1624) ; *le levier, escaupre de moeulle et mail de fer ont etez trouvéz vaillables la somme de soixante sols* (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684)

mail servant au pont : *ung mail de fer servant au pont, ung levier de fer, une escoppe de moeulle* (✕Lille 1648 moulin 3.2)

maille : *avoir trouvez 12 marteau et 5 quasse glasse et 2 cheville de tette et le pincheriau et la quachette et la maille* (*Don 1741) ; *un pinchereau, un cassette et un ecopre de meule, six marteaux à battre meulle, une maillie, un marteau, deux ecoppes, un ouchau, une gouge, iun couteau et une soioire* (✕Comines 1746 blé & brais) ; *sept marteaux à battre meules, deux caches piques, un marteau de main, une maille* (✕Cysoing 1761)

maille servant au pont : *une maille de fer servant au pont, ung levier de fer, une escoppe de moeulle* (✕Lille 1642 moulin 3.2)

maillet : *ung gros maillet de fer pour ledit molin, pesant 12 livres de fer* (*Harelbeke 1416) ; *pour (...) mettre et frapper ens au maillet 4 noefs pillos pour soustenir le bachinage du molin des Ogelens* (*Valenciennes 1424) ; *deux martiaux à battre les muelles, ung levier de fier, ung maillet de fier* (✕Cysoing 1443) ; *pour ung maillet, ung cisel et 8 cuignés servans pour restraindre les envirs dudit molin, tout ce pesant 20 livres* (*Bruay-la-B. 1466) ; *ung maillet de fer pesant 12 livres* (○Templemars 1503) ; *un levie, une escoppe de moeulle, une cassette, un maillé* (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; *le maillet pour estancher* (*Houplines 1704 blé) ; *trois maliet ou masce de bois pour enfoncer les piquet des facine, de bois de frennes, de (de) douze à treize pouces de longueur sur six pouces de diamettre* (*Ramillies 1751 textes 1)

maillet servant au pont : *ung maillet de fer servant au pont* (✕Lille 1636 moulin 3.2) ;

Accompagné du terme précis en flamand :

pashamer [= °maillet de pont] : *pour ung maillet de fer appelé 'pashamere'* (✕Pete-gem-a.-d.-S. 1485)

maillet : *ung grant maillet, ung grant levier, une escoppe* (*Comines 1553 tan & huile) ; *tous les cordes, commande, levier, escaupre de fer, grande escaupre, maillet, marteaux et tranneau* (✕Marquette-l.-L. 1600) ; *huict marteaux à battre moeulles ; item, ung maillo de fer* (✕Audruicq 1624) ; *trouvé 3 cugnets à fendre bois, un ferment, un maillet avec 2 crettes, un maillet de fer* (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)

► Vu que nous rencontrons aussi bien des *maillets* que des *mailles* servant au même usage, le suffixe *-et* n'a pas nécessairement une valeur diminutive. Certains comptes distinguent pourtant les deux marteaux : *huit martau à battre le meulle, le malle de pon et un mallait et une escops de meulle* (✕Ennetières-en-W. 1750). Pour les *mail*, *maille* et *maillet* servant au pont, voir *mail de pont*.

2. Marteau servant à battre ou à rhabiller la meule. Voir *martel*.

maillet : *pour rewisier les maillets dudit molin par le tamps de ces comptes* (✕Dunkerque 1389)

► Cf. *LCM*, p. 26 : *mayé a rbate*.

3. Dans un moulin à papier, maillet mis en mouvement par un arbre à cames et destiné à désagrèger dans l'eau les chiffons triés et lessivés.

maillet : *c'est luy [M. Écrevisse] qui luy a donné la connoissance des cilindres à broyer et triturer les chiffons, methode hollandoise qu'on a substitué avec succès dans ce pays aux maillets, qui ne remplissoient qu'imparfaitement le meme objet* (Lille 1781 moulin 3.35)

4. Hie manuelle pour compacter la terre.

maillet : *faire une grande estancque emprez ledit mollin pour là endroit tenir toute l'euwe sour le moullaige, liquelle estancque est dou traviere de ledicte riviere, estoffée de grans frasnez, de perchez d'ausne et de cloyez sour cescun pan, bien clacenet desdictes perches de frasne (...) tout emplit de terre conreez de piet, d'euwe et de maillet* (*Hon-H.

1409) ; pour avoir fait un estancq (...), c'est assavoir après que les charpentiers ont eu assis les piloz, ventrières et clef, emply de terre conrees au piet et au maillet (*Valenciennes 1466)

Composés :

mail de pont, maillet de pont et variantes

Maillet que le meunier utilise pour serrer les coins. Voir aussi *maillot du pont, grant martel, gros martel, martel à compasser, martel de pont, martel à teste* et *masse de pont*.

mail de pont, ~ du pont : le mail du pont prisé 24 s (*Lille 1636 moulin 3.11) ; un levier de fer et un mail de pont (*Lille 1636 moulin 3.22) ; onze marteaux à battre meulle (...) et le mail de pont (*Lille 1733 moulin 3.30.2)

maille au pont : l'escoppe de la moeulle, le levier de fer et maille au pont (*Seclin 1659 Beauhaut)

maille de pont : un levie de meulle et une ecope de la meulle et une caute [sic, lire cache] et une maille de pont (*Lille 1687 moulin 3.30.2) ; huit martau à battre le meulle, le malle de pon et un mallait et une escops de meulle (*Ennetières-en-W. 1750) ; la mail de pon et les martaux, les pincheriaux, une cache (*Coutiches 1751)

maillet de pont : un maillet de pont, un levier de fer, un escoppe de moeulle et un restoupoit (*Lille 1606 moulin 3.2) ; un maillet de pont et un marteau à frapper cloux (*Marquette-l.-L. 1638 huile)

maillot du pont : le maillot du pont prisé 40 s (*Marquette-l.-L. 1649 huile)

► Le complément rappelle que ce marteau servait d'abord à serrer les coins qui réglait l'emplacement exact de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), le *pont* étant une des appellations du palier du petit fer de meule du moulin à vent, du fer de meule du moulin à eau. Mais ce maillet dit « de pont » a pu servir ailleurs, p. ex. pour fixer les coins qui calent l'entrebut ou le bras du rouet dans la lumière de l'arbre moteur. Nous retrouvons même un *maillet de pont* dans le moulin à huile. Dans la prisée « bilingue » de 1687 du moulin à vent de la Dodane à Enghien, le *marteau du pont* correspond au *marteau à compasser*, c.-à-d. à régler, à équilibrer.

maillet de tordoir

Prob. pilon (→ *estampe*) ou °hie du moulin à huile.

à Jehan Damede, carpentier, pour (...) faire maillez de tordoir (*Étrœungt 1399 Buffle)

MAILLE (2)

Maillon d'une chaîne. Voir aussi *annel* et *membre*.

pour avoir refait une chaîne de fer servans pour atemperer les meulles dudit molin à blé et 3 neufves mailles servans à yvellui molin (*La Gorgue 1420) ; *les chaines du frain, de ch[asc]unes deux mailles* (○Wambaix 1669) ; *deux peintures à mouffle, deux mailles de chaines et deux cloux pour suspendre ladite metz* (*Lille 1726 moulin 2.2.1) ; *septs mailles au frein et deux tirans* (*Mœuvres 1790)

► Pour les *mailles* servant au frein, voir ci-dessous *maille de frain*. Lorsqu'elles sont petites, ces *mailles* pourraient à la rigueur correspondre aux °brides du frein.

Composés :

maille de frain, ~ du frain

☒ Maillon ou courte chaîne du frein, qui attache l'extrémité de la ceinture du frein à la charpente du moulin.

le maille de frain furnie d'une grosses batonnières et clefs (*Cambrai 1689 moulin 1.6) ; *le maille du frain avec le havé et une batonnière pour tenir la teste dudit frain* (*Cambrai 1713 moulin 1.6)

MAILLET : voir *mail*.

MAILLETTE

?

audit Andrieu [charpentier], pour avoir (...) livré une maillette pour le frain et une boiste (*Nœux-l.-M. 1465)

► Ce n'est pas un petit maillon pour le frein puisque c'est le charpentier livre la *maillette*.

MAILLOT : voir *mail*.

MAIN (DE FER)

Pelle à feu [pour le chauffoir (→ *fournel*) du moulin à huile]. Voir aussi *palette* acc. 1a.

la fausse paël et le trois pied et le chenet, paielle, la verge du mouvez et rafouet et la main de fer (*Don 1741 huile)

► De nos jours on ne se sert de *mē* ou *mā d fēr* qu'au nord-est du domaine picard (ALP, II, carte 403).

MAINCORDE

Corde qu'on prend en main pour y exercer une traction. Le plus souvent corde sans fin du tire-sac. Voir *corde à main*.

pour un grant saijel servant au puch dudit moulin (...) et le kaine qui va entre le saijel et le corde pour ledit saijel (...); item, pour une maincorde servant audit puch (*Vendeville 1418); *pour une maincorde de kenneve à sakier amont les sacqs* (✕Baisieux 1443); *une corde de sacq pesant 14 livres, à 15 d la livre; le maincorde pesant 40 livres, à 21 d la livre; la corde servans à lever les meubles, longhue sept thoyses; le quemande* (✕Vieux-Berquin 1527); *pour avoir livré une corde de quenvre à tirer les sas amont, pesant 15 livres demie, et pour une autre corde nommée 'le maincorde' qui est par dedens ledit molin, qui toupie autour du rouet, pesant 24 livres* (✕Ostricourt 1454); *lors troeuvé audit molin en prest une grande corde, item une maincorde et corde à lever les sacqz, une commande, ung levier de fer* (✕Marquette-l.-L. 1512); *a esté livré (...) en prest audict molin (...) la maistresse corde à lever les meulles, la maincorde, la corde à lever sacqs et une commande* (✕La Madeleine 1584); *la corde de dehors, du windach, la maincorde, la corde de fer* (✕Hellemmes 1612)

► Composition correspondant au flamand *handreep* (WVD, 351). La phrase suivante, où le rédacteur qualifie de *maincordes* deux cordes de petites dimensions servant à retourner la meule semble erronée : *pour deux cordes de kenneve servans à retourner le moele, appeleez 'maincordez', pesans enssemble 11 livrez et demie* (○Templemars 1443).

MAINMEULE

✕ Meule d'un moulin à bras ; ou moulin à bras.

à Jehan Hanikel et sen varlet, carpentiers, pour avoir mis en boin estat le mainmoele [du]dict castel (Beuvry 1382)

► Composition à la flamande, à comparer à *maincorde*. correspondant au flamand *handmolen* (WVD, 2). Comme c'est le charpentier qui fait la réparation accompagné de son valet, j'opterais plutôt pour une réparation faite au moulin à bras tout entier. Dans ce cas, *moele* serait le flamand pour *meulen* 'moulin' (cf. WVD, p. 2b : *handmolen*).

MAIRIEN

a. Bois d'œuvre.

nous li devons amener les muelles de Mons et de Binch ou de si lonch et le mairien de le Housire ou de Soigne (*Tollembeek 1259); *del mairien et de le voiture dusques en le piece de tere paie li sires le tierch et li glise les 2 pars* (*Lessines ±1275 Veil Rentier, p. 117); *livré bos et mairien, et cil ki le [= le moulin] tienent le metent en oevre à leur coust* (*Opwijk 1295); *pour pluseurs manovriers qui aidierent à querquier les kaisnes et mairiens dessus dis* (✕Nœux-l.-M. 1357); *pour mairien (...) dont on fist le hasin dudit vollant* (✕Nœux-l.-M. 1360); *9 pieches de gros marrien pour faire plates et autres choses appartenans au moulin de Rupelmonde, acheteis à Gand et à Durdrecht* (✕Rupelmonde 2077)

b. Pièce de bois, grume.

pour un grant mairien de kaisne tailliet à faire le croix des volans dou moulin (...); pour une pierre sour lequeile li mairiens tourne (✕Scheldewindeke 1354)

► Dans la seconde partie de la phrase, le *mairien* correspond à l'arbre moteur, l'axe qui porte les ailes et le rouet.

(MAISCELERE) : voir *maisseler*.

MAISENAIGE

* Bâtiment dans lequel est situé le moulin, plus particulièrement la partie de ce bâtiment qui sert d'habitation. Voir *maison*.

pour (...) replacquier les paroirs de autour le maisenaige des moullins à blet d'Ansaing et ossi dou moulin de brais, dont les euwes avoient les vieses paroirs toutes escoussés (*Valenciennes 1409)

MAISIÈRE

Mur maçonné.

à Willot Pinchon, Pierre Garet et leurs compaignons, machons, pour avoir refait les 2 maisselers dudit molin et fait une noeve masiere du lee dudit molin de 5 piés de lee, de 13 piés de haut et de 18 piés de lonc devant le roee dudit molin, pour ce que li yaue avoit tout cavé ledit molin en tamps passé et pour ce croloit tous li molaigez; et pour avoir fait devens ledit molin 3 masieres à manieres de brayes sur quoy les soelles du molaige sont assizes et refait au dehors de celli molin les 2 maisselers de pierre, en quoy li yaue se engrenne (*Bruay-la-B. 1381) ; *à (...) machons, pour avoir ouvré à refaire le masiere qui est audit molin desoux ledicte noeve paroît jusques au fons de l'yaue, pour ce que elle keoit toute par pourreture* (*Beuvry 1381) ; *à deux lez de le rayere dudit molin à blé, au lez d'autre part ledit molin une masiere venant du pont de pierre jusques au ventelle du clyer, de 14 piez de lonc et au lez sur le fosse dudit molin une autre masiere de 15 piez de long et de 10 piez de hault ; item, et au lez vers le dessus dit molin encore une masiere de 12 piez de loing et de 7 piez de haut* (*La Gorgue 1419)

Dans le passage suivant *maisiere* et *maisseler* ont été confondus :

pour 4 cens de quarriaux de grés de 16 gros le cent et 1 quarteron de quarriaux de 3 piés, qui cousta 1 escu, dont on estoffa le maschelier dudit mollin (...) ; pour 3 quarterons d'ascelers de 15 gros et 3 quarterons de quarriaux et demi quarteron de quins d'arête de 10 gros et demi, dont on estoffa le bout de ledicte maissiere dudit mollin, qui key en l'iauwe (*Bruay-la-B. 1359)

► Cf. MANTOU, V, p. 222 : *masiere* ; FEW, VI₁, p. 9a, art. *maceria* 'mur de jardin'.

MAISON

1a. * Bâtiment dans lequel est situé le moulin, plus particulièrement la partie de ce bâtiment qui sert d'habitation. Voir aussi *maisenaige*, *maisonchielle*, *mancion* et *manoir*.

pour le salaire Poutrain Haniquel, carpentier, qui recarpenta et releva le maison dudit molin (Beuvry 1368) ; *pour une maison carpenter et faire toute nueve as moullins le Conte, liquelle a 23 piés de pane, 28 piés de bauch et 14 piés d'estiel, et est roylee et loye de pan et de contreloy viesties d'assielles havees et y a sour les mures doubles plates et est estancenee et corbelee et anoëe à le viesse maison qui y est et y a un boin comble bien loyet, anoët à l'autre, ventreilliet à un plain crepon qui va aval l'iauwe* (Valenciennes 1374 Comte) ; *journees de machons faites pour le cause doudit moulin tant au fondement faire, au solement de le maison doudit moulage et ailleurs* (Valenciennes 1377 Ogelens) ; *pour avoir fait une noeve maison au molinel c'on dist de Gore, pour ce que celli que par avant y avoit esté estoit toute pourrie et est de 31 piet de panne et de 8 piés de postel, capé, latté et palé toute ledicte maison tout de sen boz* (Beuvry 1381) ; *pour 250 bonges de gluy pour couvrir la maison dudit moulin à eaue, qui a esté couverte tout de neuf* (Harelbeke 1401) ; *pour faire une maison dedens ledit molin leur le mangnier gist et tient son mainage, laquelle convenoit estre fait, car autrement le mangnier ne savoit où couquier ne estre* (La Gorgue 1404) ; *une maison en laquelle aura deux molins* (La Gorgue 1417) ; *pour avoir fait faire une nouvelle maison au desseure l'un des molins à eaue oudit Nieneve, où depuis la refection desdis molins n'y avoit autre maison que tant seulement une loge, laquelle par ce qu'elle fu toute*

usee et despointie, il fally oster et y edifier et faire nouvelle maison (Ninove 1427) ; au moelin de Faloise fait une maison de 38 piez de loncq et de 26 piez de let et par dedens ordonné une cuisine de 12 piez en croix (...) ; item, au deseure une cambre (...) et lassus fait un grenier (Valenciennes 1449 Faloise) ; sur la riviere de le Lys audit lieu de Menen (...) ung nouvel molin à eaue avec une maison couverte d'ardoise (Menen 1457)

maison de moulin : *pour avoir fait en ladicte maison de molin le pavement de bois appellé 'steenbedde' (Dendermonde 1486 Nieuwburg)*

1371 Valenciennes

Maison du moulin à eau le Comte

ADN, B 9747, 19v°-20r°

À Colart Gossuin, carpentier, pour une maison toute nuefve faire asdis molins le Conte en le manière qui s'ensuit.

Premiers, a liditte maisons 42 piés de lonc, 24 piés de bauch et 15 piés d'estiel entre 2 eswilles.

Item, faire contrelouis en leditte maison, roisler et loijer de pam et de contrelou et mettre rampecas [?] et le contrelou au lés viers l'euwe roiler de longhes [sic] et viestir d'aissielles et faire à ce dit contrelou 3 feniestrez et faire en celle maison boine huisserie et 3 feniestrez.

Item, sur ce dit ouvrage faire un boin comble bien loyet par montans et ventrilliet et / faire crepons et feniestres et mettre es 2 pans 2 listiaus ; et le maison dou molin d'aval l'euwe ranoër et ramanokier au neuf ouvrage et faire au lés viers le porte une achinte tout oultre le maison et faire à celle achinte 2 huis et des feniestres et à l'autre lés de le maison jetter une achinte pour hierberghier après le neuf muret, qui a 12 piés de lonc et 6 piés de let et faire à leditte maison pluseurs autres ouvrages.

À Pierart de Sars, couvreur de thieule, pour toute leditte maison dou molin couvrir de thieule bien et souffissamment (...)

1444 Valenciennes

Maison du moulin à eau de Faloise

ADN, B 9869, 50r°

À Pierart Cabot, Mahieu Coinon et Jehan Dupire, machons demourans audit Valenciennes, pour avoir ou temps de ce dit compte par marchiet souffissamment passé audit moellin de Faloise fait de l'oeuvre de le main les ouvrages de machonnerie qu'il appera, assavoir les deux loncs pans de mur d'icelle maison, cascun contenant 40 piés de lonc u environ et de hauteur, est à entendre celui vers les gardins de 20 piés et l'autre pan estans au deseure de l'yaue de 25 piés de haut, fais tous noefs de piet et demi d'espaix de pierre de griés, de blancque pierre et de brique et à deux paremens, et les deux pignons faisant contrelou de ladicte maison de 20 piés de lonc et de 26 piés de haut fait noef d'ottel espesseur, celui vers les rues et ens ordonnet deux keminees et ung four, et l'autre contrelou vers l'iaue rempietet, repourgetet et de brique hauchiet de 6 piés.

1449 Valenciennes

Maison du moulin à eau de de Faloise

ADN, B 9873, 36v°

À Jehan le Flamencq, maistre carpentier de ledicte Salle, pour avoir par lui et ses varlés et aydes, aussi carpentiers, ou temps de ce compte par marchiet deuvement passet sour certaine devise de l'oeuvre de le main au moelin de Faloise fait une maison de 38 piez de loncq et de 26 piez de let, et par dedens ordonné une cuisine de 12 piez en croix estoffee de soelles, d'estiaux, d'une huisserie et de 2 feniestres, loye, roillee et vestie.

Item, au deseure une cambre estoffee de 3 sommiers, de plattes, d'entretoises, de gistes et de fonsure ouvree comme il appertient, et pour l'enclos d'icelle cambre au lez vers l'eauwe fait ung contreloy de bos tout amont, les 2 pars remplir de bricque et le remain lattet et lassus fait un grenier estoffet de 3 sommiers, de cronbe estelee, de montans et de feste loye et croisie, et par deseure couvert de kevirons de quesne soyet, soustenus de souskievirons et de ventrierez kevillies ainsi qu'il appertient, et au deboult d'iceux kievirons mis keues pour pooir latter à couvrir de thieulle.

Et en ycelle maison fait 2 entravelures et 2 mantiaux de queminee, 2 huis, 8 casilz et les fenestres, et avoecq mis jus les 2 moelles d'icelui moelin, deffait le viese estanture qui estoit de nulle valeur, et en celui refait et remis une nove estanture (...) [voir la suite à estanture].

37v°

À Pierart Cabot, Pierart le Siellier et leurs compaignons, machons demorant en Valenchiennes, pour avoir ou temps de ce dit compte par marchiet souffissamment passé de l'oeuvre de le main fait audit moelin de Faloise les ouvraiges de machonneries qu'il appara, assavoir les 2 pans de mur faisant contreloy d'icelle maison et doudit moelin, chascun tenant 40 piez de hault et 28 piez de loncq fait tout noef, est à entendre celui vers l'iauwe de 10 piez de hault tout de griés à 2 paremens et de 3 piez d'espés pour recevoir l'un des sommiers et deux des postilles de l'estanture dou moulaige et le remain en amont de 2 bricque d'espés, et l'autre pan et contreloy vers les rues tout de deux bricques d'espés et ens ordonnet 2 kemineez, l'une servans en le cuisine et l'autre à le cambre deseure ; fait les contrecoers [= mur du fond de la cheminée] et aistrieries [= maçonnerie du foyer] à ce servans ; aussi emplî de bricque le refens et paroît d'icelle cambre vers le moulaige, avoecq le fosse dou roët et les 5 soelles de l'estanture ; aussi le soulement de le cuisine d'icelui moelin machonnet tout noef de griés à 2 paremens de tel hauteur et espaisseur que à l'oeuvre appertient.

1b. ♥ Bâtiment du moulin-manège.

maison d'asmollin, tesmuelenmaison : *pour latter et plastrer le tesmuelenmaison (Elverdinge 1437) ; pour le solderbomen [= sommiers] au maison d'asmollin (Elverdinge 1440)*

► Deux formules hybrides. *Asmollin*, hybride d'*asmeulen* et *tesmuelen* sont des déformations de *harsmeulen* 'moulin à cheval', dont le premier élément correspond au *horse* anglais

1c. Bâtiment servant d'écurie. Voir aussi *maisonchielle*.

le maison où le keval dudit molin est estaulés, qui est d'en costé le motte (✕Nœux-I.-M. 1357)

2. ✕ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir *gayolle*.

item, estoit l'arbre atout le volant, c'est à savoir le asse et lez 2 vergez et lez eschalattez et le couvertele de l'une costé de le maison deseure tout brisiet et eskeiit sur le mote tout en piechez (Dendermonde 1396 Greffeninge) ; d'avoir fait toute nuefve une flotte de fier pour le moulin à vent, sur quoy li maison et estanture d'icelli tourne, pesant 84 livres 3 quartrons de fier parmi agrappes et crampons à ce servans (Mecquignies 1415) ; pour relever le kaijere qui porte ledit moulin et toute ledicte maison 2 pols plus hault u environ, pour tant qu'il falloit 3 u 4 hommes au tourner ledit moulin (...) ; à ce dit moulin mettre et ordonner une nuefve keuwe d'un caisne, à quoy on tourne ledicte maison (Mecquignies 1421)

maison de molin : *a esté marchandé (...) à Gille, le maistre de molins demorant à Beaupret, de faire tout de nouvel la maison dudit molin à vent et del mettre sur nouvel estaque appellé en flamenc 'estandard', et ce par tele maniere que ledit Gille osterà à ses frais tous les vieulx et pourris ouvrages estans en icelle maison de molin (Haaltert 1425)*

Accompagné du terme précis en flamand :

cot [= réduit, cabane] : *la maison dudit molin que l'on appelle "t cot"* (Sluis 1519)

► *Kot* est une des appellations les plus fréquentes de la cage du moulin sur pivot en Flandre.

► Lorsque le terme se rapporte à un moulin à vent, il peut aussi désigner l'habitation du meunier : *Item, à le petite maison doudit mollin à vent faire un pan tout noef estoffet de soelles, d'estiaux et de roilles et tout viestir d'aisselin hollet dou traviers ; item, à ledicte maison faire 2 contrelouis estoffés de tout ce qu'il y appartient et viestit d'aisselin par desoubz comme le pan devant dit, et sont placquiet par deseure, et en l'un desdis contrelouis vers le mollin faire une huisserie estoffee de tout ce qu'il y appartient* (Mecquignies 1410).

Composés :

maison manable

* Bâtiment servant d'habitation.

pour avoir (...) couvert tout noef l'un des pans de le maison manable dudit molin Souverain (Valenciennes 1443) ; *2 fenestres en la maison manable d'icelui moelin* (Valenciennes 1456 Fossart) ; *pour avoir raemply de machonnerye une fenestre croisye de la maison manable desdis molins* (Dendermonde 1490 Nieuwburg)

maison quaree

✕ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir *gayolle*.

la maison quaree, ainsi qu'elle est sur la mote (Vrasene 1425)

► Cf. : *alle de oude berderen zijn verlokten an d'vierkante van der muelne beneden der zylatte [= toutes les anciennes planches sont attachées au carré (c.-à-d. la cage) du moulin sous la panne meulière]* [Brugge, archieven van de Potterie, reg. 94 (1451) Vlissegem]

maison des ouvrages

Espace couvert sur le chantier, faisant office d'atelier.

à Maes le Cuppre, pour recouvrir le molin à eaue et le maison des ouvrages (Harelbeke 1415)

MAISONCHIELLE

1a. * Petit bâtiment dans lequel est situé le moulin, plus particulièrement la partie de ce bâtiment qui sert d'habitation. Voir *maison*.

pour metre sueles doubles sour le muret deseure le huisserie de ces moulins, pour ralongier les kievirons, le maisonciele refaire et renclore, qui estoit toute deskeuwe (Valenciennes 1367 St-Géry) ; *faire un pavement de mortier et de menue pierre devers le maisonchuelle doudit mollin pour sus celi pavement faire une aire d'aissielles et faire une montee de pierre à l'huis doudit mollin* (Valenciennes 1381 Becquerel garance) ; *une petijte maisoncelle par eulx faicte où le mannier fait du feu en temps d'iver* (*Moregem 1458)

1b. Petit bâtiment servant d'écurie. Voir aussi *maison*.

pour une maisoncele de 17 piés de panne et de 13 piés de bauch dont on a fait estable pour couchier le keval dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1357)

Acception spécifique :

✕ Petit toit en saillie, au-dessus de l'arbre du tire-sac. Voir *capitel*.

une nouvelle maisonchelle deseure le corde des sacs (St.-Baafs-Vijve 1441)

► Traduction littérale de *huiseke*, appellation du toit en bâtière au-dessus du tire-sac extérieur qui se rencontre surtout dans le sud de la Flandre flamandophone. Cf. TEIRLINCK, p. 741, art. *luie*.

MAISSELLE

a. * Bajoyer, paroi artificielle d'un canal. Voir *bajoe*.

refaire les maiselles sour coy li pont siet et repourfrir jusques as fauls ventailles (Bavay 1397) ; *à Jakemart le Machon, qui y ouvra à l'une des maissielles des ventailles que li (li) yauwe avoit cruset et abatue par forche* (Bavay 1398)

b. * Partie maçonnerie extérieure du bajoyer.

pour (...) faire un ventisiaul moulerech au moulin à Hon, revestir les 2 maiselles dou mur de le grande seuwriere (Hon-H. 1406)

maisselle de mur, ~ du mur : *revestier d'aisselin les 2 costés et maissellez de mur tenant as ventailles dou faux biés* (*Bavay 1408) ; *pour deffaire les machonneries des 2 maisselles de mur tenant au ventaille moullerch de l'escluse dou biés riviere de Hon jusques environ le moyenne de le buse doudit ventaille* (Hon-H. 1408)

► Cf. FEW, VI₁, p. 558a, art. *maxilla* 'mâchoire' et 558b pour l'acception 'mur latéral'.

MAISELER et MAISELERE

* Bajoyer, paroi artificielle d'un canal. Voir *bajoe*. Le mot a souvent été confondu avec *maisiere*.

pour 2 maisceleres [maisceles avec un signe abrégatif sur le -es final] deseure les ventailles et le roee du molin de le Place à Bruay, qui estoient fondues et empiries par les yauwes defaire et affonser et yceux remachoner souffissamment et hauchier 2 tas plus que devant (...) ; *pour faire les estanques au devant desdis [en toutes lettres] mascelers [mascel avec un signe abrégatif sur le -ls final] et mettre et faire aller l'iauwe autre part* (Bruay-la-B. 1358) ; *pour 4 cens de quarriaux de grés de 16 gros le cent et 1 quarteron de quarriaux de 3 piés, qui cousta 1 escu, dont on estoffa le maschelier dudit mollin* (Bruay-la-B. 1359) ; *pour faire au molin de le Place à Bruay un comble tout noef, le rayere, le gril et touz lez ventailles jusques au maisseler tout de noef* (Bruay-la-B. 1375) ; *à Jaquemart le Machon (...), pour (...)* *reloijer les maissellers autour des postilles, remachener desous le bak dou moullaige* (Bavay 1396) ; *c'est la devise de la maçonnerie qui affiert auxdiz molins qui est necessaire d'estre faite ens ou pan d'aval l'eaue, qui puet avoir en longuece 30 piez ou environ et de 9 à dix piez de hault (...)* ; *item, trestout l'ouvrage dessus nommé sera remoilloné de grez et le pan d'aval l'eaue de sept piez d'espaisseur et de celluy en deseure des 10 piez en amont sieuant les maisselers de 5 à 6 piez d'espaisseur* (La Gorgue 1417) ; *de reffaire une dicque de le riviere au piez des machelers dudit mollin* (Bruay-la-B. 1495) – voir aussi les deux exemples de Bruay-la-Buissière à l'art. *maisiere*, où *maisseler* et *maisiere* ont été confondus.

► Dans le premier exemple, le scribe passe du féminin *maiscelere* au masculin *masceler*. Les deux formes sont des substantivations de l'adjectif *maisseler* 'relatif à la mâchoire', de *maxillaris* (FEW, VI₁, p. 561a, qui ignore le sens de 'paroi latérale'). Déjà dans une charte donnée en 1230 par Arnould IV d'Audenarde à la ville de Lessines nous lisons : « Debet autem totus cursus ventaliorem et latera quae vulgo 'maisseler' appellantur esse lapidea. » (*Annales d'Histoire de l'Entité lessinoise. Vieux moulins de chez nous ...*, III, 1988, p. 64)

MAISTRE DU MOULIN, MAISTRE DE(S) MOLINS

Maître-ouvrier spécialisé dans les moulins et partant responsable de leur entretien. Voir aussi *maistre des œuvres des moulins* et *molmaistre*.

Leurens, li maistre dou moulin, ouvroit 7 jourz (✕Petegem-a.-d.-S. 1382) ; *marchandé (...) à un maistre du moulin pour faire et carpenter certainez oeuvragez qui falloient à faire audit moulin de Moerenghien* (*Moregem 1399) ; *un molin (...) lequel (...) fu fait prisier pour mon dit seigneur de Bourgoigne, par Jehan le Stoppelare, watergrave de Flandres, et Gautier le Dijn, bailli de Ruplemonde à ce appellé avec eulx Adriaen de la Chappelle, Jehan Vijd, Willem Steur et Jehan van den Driesche, maistres de moulins, Jaque Daen, maistre charpentier* (✕Vrasene 1425) ; *a esté marchandé (...) à Gille, le maistre de molins demorant à Beaupret, de faire tout de nouvel la maison dudit molin à vent* (✕Haaltert 1425) ; *Martin Penet et Jan de Vos, charpentiers et maistres de molin* (✕Wervik 1466)

MAISTRE DES OEUVRES DES MOLINS

Maître-ouvrier spécialisé dans les moulins et partant responsable de leur entretien. Voir *maistre du moulin*.

Jehan de le Wedaghe, maistre des œuvres des molins (✕Ingelmunster 1451)

MAIT

1. Huche, bac dans lequel tombe la farine au sortir des meules. Voir aussi *arche*, *bac*, *bac à farine*, *baquet à farine*, *cuve*, *cuvelle à farine* et *tremuie*.

maie et mait : *li sires doit livrer mait, coupe, boistiel, huge, le siu au fier, lumiere par nuit et les martiaus de quoi on afaite et li mosniers doit livrer le van* (Douai 1270) ; *pour (...) faire 2 mais leur on reçoit le farine* (*Recquignies 1374) ; *pour 5 agrapes pour ataquier les sas à le met* (OSeclin 1392) ; *audit Jehan Olivier, carpentier, (...) pour faire une nuefve mait d'aissielles estoffee d'un chevalet par desoux et atackie de 2 pendans à 2 costés* (*Hon-H. 1417) ; *pour avoir (...) fait une noeve potente pour porter le meth qui rechoit le farine* (*Valenciennes 1442 Comte) ; *à Jehan de Disnant, carpentier et ouvrans comme d'escrignerie, pour une grande mait de bois [de] fau contenans en longhece 5 piés et demi sour tel larghece qu'il appartenoit, bien joinse, bien fachonnee, roillie et faite de bonne estoffe* (*Recquignies 1454) ; *pour avoir fait (...) audit moellin Saint Gery une noeve mayt pour recepvoir la farine fait à fait qu'elle moelt, estoffee de 4 aisselles, chascune de 5 piés de loncq, de 12 polz de large et d'ung polch demy d'espeis, icelles foellies, jointtes et clauwees* (*Valenciennes 1470 St-Géry) ; *la maye et l'ence à tomber farine et le blot au devant de ladite may, une couverte* (*Houplines 1704 blé) ; *deux crochets aux cordes, deux petits à la metz, deux oeillets de chandelier, deux peintures à mouffle, deux mailles de chaines et deux cloux pour suspendre ladite metz* (*Lille 1726 moulin 2.2.1)

mait de la farine : *une noefve kaijere à le mait de le farine dou petit moulin Saint Gery* (*Valenciennes 1410 St-Géry)

maise : *pour faire une meze au grant mollin d'Anzaing a ancoire livret une planque de treize piedz, de treize polchs de large* (*Valenciennes 1536) ; *au filelet [sic] du planchier deseure la mize et bracon au sommier quy porte le planchier 12 clous hurtoirs (...)* ; *item, les ferrailles de le mize, à sçavoir deulx estriez à bendes (...)* ; *item, le premier planchier dessoubz le met (...)* ; *le planchiez deseure le metz* (✕Loos 1580)

► Le copiste de la prisée de Loos (1580) écrit deux fois *mize* dans la partie consacrée aux pièces métalliques, mais donne la graphie plus normale *met(z)* lorsqu'il énumère les éléments en bois.

maite : *la mete avecq le gouble appretié à deux florins dix pattars* (*Herne 1693)

maitre : *la maîtres à recevoir la farine avecque l'inches de blan bois et la potence, aussy la kaiere* (OVillers-en-C. 1628) ; *les arcuelles, couvertures, civiere, maitre, bacquet et tremuis* (*Mévergnies-l.-L. 1771) ; *l'harcule, couverture, siviere, bacqué, termuise, mestre et les bouquelettes* (*Belœil 1775)

► Cf. GERMAIN, p. 195 : *may, maix* ; G. LEGROS, p. 320 : *mê* ; L'HEUREUX, pp. 273-274 ; FEW, VI₁, p. 26b, art. *magis* 'pértrin'.

Maitre est une déformation populaire, à comparer au dérivé *maictron* noté à Blain (Loire-Atlantique) (FEW, VI₁, p. 27a). *Maise* et *meze* ont pu être influencés par *maise* 'caque à harengs', terme typiquement picard (FEW, XVI, p. 546a, art. moyen bas-allemand *meise* 'tonneau'). Toutefois, ce *-e* final se justifie plus simplement par le fait qu'on a longtemps prononcé la consonne finale de *mait* ou *mez* et que ces termes étaient du féminin.

1519 Valenciennes **Maits des deux moulins à eau de Saint-Géry**
ADN, B 9943, 79v°

(...) ens es deux molins avoir fait deux methz de 6 piedz de long chascune, de deux piedz de large, de planques de fau de 2 poch d'espez jointtes et plannees au plus prez que faire se pooit, avecq les avoir reloyé et refortiffiet de pluseurs molles bandes, avecq aussy avoir fait deux estriers de fortes lambourdes pour prendre [sic, lire prob. pendre] et soustenir les deboutz des metz deseure les arbres au sommier de devant pour queyr et recepvoir le farine esdis meths ; avecq aussy avoir fait deux encres sur ledit sommier comme ilz estoient au paravant pour conduire et recepvoir le farine (...)

► Le sommier de devant est celui de l'estanture et beffroi.

1521 Valenciennes **Mait du moulin à eau Fossart**
ADN, B 9945, 94r°-v°

Encoires avoir fait pour ledit molin une meth de 7 piedz de long et de deux poch [sic, lire piez] de large, icelle faicte et furnie d'asselles de poch et demy d'espech, de deux piedz de large les aucunes et les aultres / de douze poch et icelles jointes, assemblez et clauwees ensemble de cloux saingles de picars ; avecq y avoir mis et assis pluseurs molles bendes pour tenir et fortiffier ladicte meth ; avecq aussy l'avoir raboté et plané comme l'œuvre le requeroit ; aussy avoir fait une potente de deux coppons de bois de trois piedz de long chascun, avecq ung estrier de forte lambourde pour porter et soustenir ladicte meth (...)

2. Trémie, bac servant d'entonnoir qui est situé au-dessus des meules et dans lequel le meunier verse le produit à moudre. Voir *tremuie*.

maie et **mait** : *l'arcure avecq sa couverture, bacquet, metz à mettre le grain dedans* (✕Fournes-en-W. 1686) ; *l'arcure autour de la moeul courante et les couvelaisches (...)* ; *item, la may et le bacquet, postelay et le passay, le tout y servant* (*Marquette-1.-L. 1704) ; *l'arculle, couvelaice, banquart, may, baquay* (✕Avion 1774)

3. Bac servant au moulin à huile. Trois bacs y ont pu être qualifiés de *mait* :

- le bac associé à la table aux mortiers (→ *bloc* acc. spéc. 6a), où le tordeur recueille les graines écrasées obtenues après le premier passage sous les pilons (→ *estampe*) : c'est la *mait d'estampoïr* ;

- bac où le tordeur recueille les rognures des tourteaux ; cette *mait* se situe près du chauffoir et dans l'espace entre le bac et le chauffoir il y a les trémies destinées à l'ensachage des graines chauffées ;

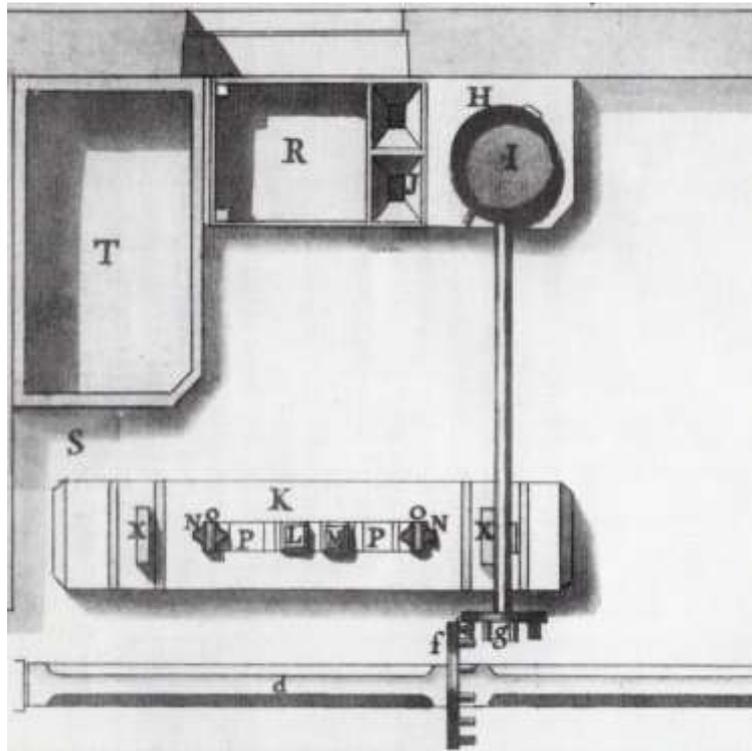
- bac dans lequel le tordeur entrepose les tourteaux : c'est la *mait aux tourteaux*.

maie et **mait** : *le met et tremuyon dudit molin, prisiet 42 s par.* (*Marquette-1.-L. 1498) ; *le fourniel, les deux metz, le tremuion soixante douze solz* (✕Lille 1500 moulin 3.29) ; *les deux metz à mettre les tourteaux et les tremions* (*Comines 1553) ; *le blocq, trois montans, cinq estampes, la mée, deux hiez, quatre cassis et ung faulx cassis des mollettes (...)* ; *le mez, ternuyon et la mée aux grands tourteaux* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *le bloque dudit tordoir avecq les solles et enchevures y servantes, avecq la cayere par dedans, la table et la maye* (*Thun-1'É. 1642) ; *la metz et le tremuant* (*Don 1678)

mait aux tourteaux : *le tonneau au grain, met à tourteaux, fournoux, petit escalkier et maronnier* (✕Wattignies 1813)

mait d'estampoïr : *item, le met d'estampoïr, les tremuions, le fourure, le huge pour mettre les tourteaux* (✕Lille 1499 moulin 3.29)

► Les extraits de Lille de 1627 inventorient les trois *mait*s. À Lille, en 1500, les données sont inversées : il y a normalement une *metz* et deux *tremuions*.



Plan d'un moulin à huile : H = chauffoir ; I = poêle ; J = trémies ; K = presse ; R = maie aux rognures de tourteaux ; T = bac en pierre pour l'huile. Pour la référence, voir l'ill. à *bicbaque*.

4. * Construction en forme de bac dans laquelle tourne la roue motrice « en dessous », c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Voir *bachin*.

maite : *la mete où la roue de dehors tourne dedans et la sel de dehors* (Herne 1693)

Composés :

mait aux tourteaux et **mait d'estampoïr** : voir ci-dessus acc. 3.

MALFIL

Toile dont on fait les sacs dans lesquels on met les graines oléagineuses pilées avant de les presser.

*pour 16 aunes de mallesille [sic] achatte par pluseurs fois et quant necessité estoit de faire sacquiaux pour servir oudit molin à olle (*La Gorgue 1420) ; six aunes de marfille neuve qui n'a point travaillé (*Comines 1746 nouveau moulin à huile) ; devra de plus iceluy preneur entretenir ledit moulin des graisses et malfy seulement (©Seclin 1756) ; sera aussy obligé ledit preneur d'entretenir ladite moitié de moulin, hobettes, draps et autres ustensils y servant, graisses, malfit et generalmente de toutes les reparation (✕Seclin 1785)*

► Voir encore un exemple à l'art. *drap*. Le mot, qui correspond au west-flamand *maalfijn* (DE BO, p. 579), a subi de nombreuses déformations, comme le prouvent l'absence de la nasale finale à Seclin et la graphie avec *-s-* au lieu de *-f-*, que j'ai rencontrée à trois reprises dans les comptes de La Gorgue. Georges Vande Ginste, petit-fils d'un tordeur de Gits (Fl.-Occ.) précise que le *malfil* est une toile spéciale dont la trame et la chaîne sont en laine cardée de la meilleure qualité (*Molenecho's*, XXIII, 3, 1995, p. 154). Le *malfil* a même pu servir au tissage de voiles de moulins : *ghecoht 84 ellen malefijns te zeylen* [pour l'achat de 84 aunes de *malfil* pour voiles] [AGR, Comptes en rouleaux 1397 (1367) Harelbeke]

MAMELLE

1a. ✕ Tête cylindrique rétrécie du pivot, qui entre dans le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir aussi *fausse mamelle* et *pioche*.

mis une mamelle à l'estacque, qui estoit ronpue, y mis une flasque desouz le sommier (Cysoing 1474) ; avons remis ledit sommier avecq verrins et estanchons, quy estoit en peril de tomber par faulte qu'il n'y avoit nulles mamelles servans à soustenir ledit sommier sus ladicte estacque, quy euisse causé la ruinne dudit mollin (Cysoing 1589¹) ; la mamelle de ladicte estacque sera coustillee de 8 à 10 cousteaulx de fer avecq deulx flottes l'une sur l'estacque et l'autre au somier, sçavoir celle de cuivre pesant quarante cincq livres et l'autre de fer 26 livres de bon dur fer (Templemars 1579) ; ung cappeau et deux croissant et 8 cousteaulx à la mammelle de ladicte estacque (Lille 1606 moulin 3.8) ; pour avoir mis une mamiel dans l'estacque du moulain de Chisoing (Cysoing 1664) ; une paire de croisant et deux chevilles au travers de l'estacque (...), huit coutaux autour de la mamelle (Marquette-1.-L. 1712)

1b. ✕ Cavité dans le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) dans laquelle s'introduit la tête du pivot. Voir aussi *collet*, *croissant* et *trau*.

11 livres d'oïnt mis et employé dedens le mamielle du sommier où li estaque tourne (Baisieux 1422) ; les dits visiteurs tant à l'atache et au sommier n'on seü rien descouver parce que le sommier estoit assy en sa place sur l'atache et retournant ont entendu dudit molnier que le sommier et [= est] rouge pourry dedans la mamelle (Hem-Lenglet 1636) ; le sommier estoit en gouvé [sic] (...) jusques à la mamelle, ce quy faict que la pesanteur dudit moulin repose entierement sur la caiere au lieu de dessus ledit sommier, ce quy cause qu'il est fort malaisé de tourner ledit moulin au vent pour les poussieres tomber dans la mamelle dudit sommier (Mœuvres 1688)

2a. * Partie du tourillon métallique à chaque extrémité de l'arbre moteur, le plus souvent la partie introduite dans l'arbre, mais dans certains extraits ce serait plutôt la partie extérieure, voire le tourillon tout entier.

pour un des torignons dou grant moullin, liquelz estoit trop cours requierquier et ralongier, refait le coque, le flotte, le clef et le mamelle, 24 s (Valenciennes 1428 St-Géry) ; pour les 2 torignons de l'arbre dou moelin des Ogelens, qui brisiés estoient parmi les mamelles et cros, resauder, requierkier et ralongier (Valenciennes 1448) ; pour les 2 torignons, qui usez estoient à cause dou noef arbre, requierquier à moittiet, faire nouviaux traux et noeves mamelles, 48 s (Valenciennes 1449) ; au nouvel arbre de le rues requierquier et rengrossier, faire et ronder nouvelles mamelles (...) ; pour y avoir fait 2 crochés estoffez de 2 clefz (Valenciennes 1460 Souverain) ; trouvé sur l'arbre tournant 2 torilions avec les mamelles fort usées, avec quatre capiaux de fer, 8 martinets et 5 grappes de fer (Cambrai 1689 moulin 1.1.3)

2b. Extrémité d'un autre arbre aménagée pour pouvoir tourner sur un support, tantôt extrémité cylindrique rétrécie, tantôt tourillon rapporté introduit dans cette extrémité, tantôt partie de ce tourillon.

*y avoir fait ung touret de 4 piedz de long et à chascun deboult dudit touret faict une mamelle et quatre mortaises, avecq l'avoir assis et adjustiffiet entre deux esteaux pour servir à mettre le corde venant du grant engin pour lever le meulle (*Valenciennes 1521 Fossart) ; pour avoir fait ung enghien servans à lever chesnes sur hestaux de soieurs d'aix et rethourner pierre de molin quant besoing est, furny de moulettes, aussy de touret perchiet et chanfrain à 8 pans et au rond pour dedens ledit touret avoir mis deux mamelles, aussy y avoir mis et clauwet pluseurs molle bendes de fer comme l'evre le requeroit (domaine de Valenciennes 1524) ; encoire avoir fait à l'abre dudit enghien à chascun deboult une mamelle et torillon, et avoir remis l'une des parties de l'abre dudit enghien au quaret à 8 pans pour porter et tourner le grosse corde servant à lever la meulle dudit molin (*Valenciennes 1528 brais) ; pour avoir fait ung noeuf enghien audit molin du than pour tirer les sacs sur le planquier devant la tremuise, furny d'une piece de bois faisant le trieulle de dix piedtz de loing et huit polch karet, et aux deux boutz y avoir fait et rondées deux mamelles de six poch en croix (*Valenciennes 1542)*

► Dans la *mamelle et tourillon* (1528), la *mamelle* serait la partie du tourillon introduite dans l'arbre.

¹ Corriger l'année indiquée dans mon *Dictionnaire*, p. 605.

3. ✱ Partie cylindrique du poteau central, à l'endroit où tourne la queue.
pour (...) avoir fait à l'estacque nouvelle mamelle, racoutrez les loyens de authour de ladicte estacque et rassis ledict planquier (Templemars 1558)
4. ? – Prob. partie cylindrique du boitard en fer, contre laquelle on assemble les pièces de la meule inférieure.
pour avoir au boistart de fier rassis un bort portant mamielle, saudeit au boistart 3 bendes de fier pour le atackier au desoux de l'anreir (*Bavay 1430)
- Ces acceptions sont absentes du *FEW*, VI₁, p. 130, art. *mamilla*. On en retrouve quelques-unes pour le dérivé *mamelon*.

Composé :

fausse mamelle

- ✕ Tête cylindrique du pivot lorsque celle-ci est un tourillon rapporté. Voir aussi *pioche*.
fault ung ventre aux gran sonmier, de 26 paux de large et huit paux d'espoiseurs, de sept piedt en longheurs avecq ungne fause mamelle pour redresser et mettre ledict mollin à plomb et retondre l'estache (Camphin-en-P. 1630) ; *à l'estacque deux croissans et une cheville à travers de l'estacque pour tenir une faux mammelle à clef et à flotte* (Lille 1642 moulin 3.11) ; *à l'estacque un capeau, deux croissans, deux chevilles à travers de l'estacque et d'un faux mammelle, huit cousteau à la faux mammelle* (Lille 1642 moulin 3.15) ; *une cheville au travers de la fausse mamelle et une molle bende à l'estacque* (Seclin 1653 Beauhaut) ; *l'attaque est vieille, de 23 poulces quarré avec une faulse mamelle en estacq [= état] mauvais, cerclé de deux cercles de fer* (Cagnoncles 1674) ; *l'attaque du mollin avec un fautte mamelle, valliabile de 38 fl* (Cagnoncles 1674) ; *pour une fausse mammelle, chapeau et boulon et crochet* (Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)
- Certes, en creusant le pivot pour y introduire le tourillon, on l'affaiblissait, mais cette ancienne structure permettait de réparer le point d'appui sans être contraint de remplacer le pivot tout entier. Cf. la prisée du moulin du Mont de Wervicq de 1500, où après avoir découvert que la pourriture blanche attaquait le sommet du pivot, l'on décida d'enlever la partie malade et d'y introduire *eenen vremde nocke gheslooten met tween yserin boutten ende drie yserin banden* [= un tourillon rapporté fixé au moyen de deux boulons de fer et de trois liens de fer] (ADN, B 19671). À Douai, en 1782, la *fausse mammelle* est en fer.

MANCHE et MANDE (2)

Manche, poignée, anse, partie d'un outil ou d'un instrument par lequel on peut le tenir.

manche : *une manche au thouret du puich* (✱Cysoing 1512) ; *troix pieces de comble de frasne de 18 à 20 pietz de loing pour faire des manches à aucuns glachiois fais pour desglachier les glaches des molins* (Valenciennes 1543) ; *livré de [= deux] patte pour le mance de la tourtiere et racomodé le port feux pour le chauffoy* (©Seclin 1706 huile) ; *un seau feré, deux celcle et le mance et le miseur* (*Marquette-I.-L. 1713 huile) ; *dix huit manches de marteau, une manche de maille de pont, quatre manches de deglaçoires, une manche d'hache et une de picron* (*Lille 1726 moulin 2.5.1) ; *un sceau avec deux cercles, deux oreilles et manches de fer* (✕Comines 1746)

mande : *trepiez et payelles furny de deux bachins pour recevoir l'huile, furny de deux mandes* (*Ramillies 1637 moulin 2.2)

- Le *FEW*, VI₁, p. 218a, art. *manicus* 'poignée' signale la forme avec -d- à Fumay.

MANCION

* Bâtiment dans lequel est situé le moulin, plus particulièrement la partie de ce bâtiment qui sert d'habitation. Voir *maison*.

doit et est tenu lidis Pieros et si aiant cause retenir ledit molin, mancion et edifices (Douai 1377 Pont aux Herbes) ; *un mollin, mancion et edefice appelé le Noef mollin* (Douai 1388)

MANDE (1)

Manne, grand panier d'osier. Voir aussi *banste*, ainsi que *corbille*.

une mande et une corbille employé audit molin d'ole (*Menen 1432) ; *de livrer mandes, refflez, couvrir ledit molin à l'entree de l'iver, nettoier les lavoirs* (✱Phalempin 1452) ; 2

mandes et un boistel d'osiere et une pele servans au molin d'escorce (*La Gorgue 1419) ;
deulx mandes de six pintes (*Thun-l'É. 1651)

MANDE (2) : voir *manche*.

MANOYELLE

Pour faciliter la consultation, j'ai regroupé ici certains termes qui désignent une partie d'un outil ou d'un treuil qu'on prend en main, termes que le *FEW* répartit sous trois étymons, malgré un évident air de famille : on les trouvera au *FEW*, VI₁, p. 205b, art. **manabella* ; à la p. 230a, art. *manipulus*, et à la p. 280a, art. *manualis*. Les féminins se retrouvent sous **manabella*, les masculins sous *manipulus* ; à cela s'ajoute encore pour certains une influence évidente de *manualis*.

1. Chacune des deux poignées d'un récipient cylindrique, d'un coffre, etc.

manoyelle : *encoire y [à la huche] avoir mis et assis une forte serrure et audit couvepple deux manoyelles de fer* (*Valenciennes 1535 Comte)

manuel : *pour avoir ferret trois mesures de bois, chascune de quatre chercles de fer et deux manuel servant à prendre moulture au molin du than* (*Valenciennes 1541)

2. Manivelle, pièce de fer ou de bois qui, fixée à l'extrémité d'un arbre, sert à le faire tourner à la main.

manevelle : *à Grigore le carlier de Chisoing, pour avoir mis une manevelle, ung coutteau et 24 gouvyon au moullin de wedde de Chisoing* (*Cysoing 1515)

manoyelle et variantes : *pour avoir fait audit mollin ung harna de puch pour tirer l'eaue, ensamble avoir livret les 2 mennoielles* (*Templemars 1531) ;

manuelle : *pour 2 carnez, 2 clefz et 2 flottes à frumer lesdis carnez, 2 anneaulx quarrés au bout de l'able, 2 manuelles à tourner le mollin, le grant fer, le palette avec le noiau et le froion (...), le tout emploiet au mollin de nouveau fait pour servir audit chasteau pour mauldre blé pour les guerres* (✕Béthune 1536)

noyelle : *à Gosset des Boberies, carlier, pour 15 gouvions, compris unne noyelle ausdis mollins, 15 s* (*Templemars 1548)

► Aphérèse de *manoyelle*.

Bien qu'appartenant à la *porte d'eau* et non pas au moulin proprement dit, j'ajoute les *manoyaux* à cette entrée pour permettre au lecteur de corriger la définition que j'en ai donnée dans ma *Terminologie*, p. 739.

manoiel

* Chacune des tiges en bois articulées permettant d'ouvrir manuellement les nombreuses vannes d'une tenue d'eau².

pour demi cent de manoyaulz (...) pour la retenue des portes de le Gorghe, 40 s ; pour 24 ventailles mis et employés esdictes portes, 36 s (La Gorgue 1385) ; *pour deux cens de manuyaux pour les portes dudit lieu prins au bois de Riquebourch, pour cascun cent 60 s et pour 200 d'asselin (...) pour retenir et faire les portes, pour cascun cent 6 lb* (La Gorgue 1405) ; *pour l'achat de 200 et 3 quartrons de perches soyches employees à faire les manuyaulx des ventelles (...) 20 lb 12 s 6 d* (La Gorgue 1412)

manouiel de ventelle : *pour ung frensne (...) pour faire manouiaux de ventelles pour les portes* (La Gorgue 1418)

► Ces *manouiaux* correspondent aux *perches* d'Houplines : *le fleaux de dessus (...), les 24 eventelles et 32 perche* (Houplines 1704). Dérivé de *manipulus*, mais le sens précis manque au *FEW*, VI₁, p. 230.

MANIQUE

Poignée (de porte ou de fenêtre).

deux havets de nocher, deux maniques à la fenestre flamaingue (✕Lille 1726 moulin 3.16)

². On trouvera une illustration de ces *portes à ventelles* dans *Tournai, une ville, un fleuve*, pp. 183 et 213.

MANNEE (1) : voir *monnee*.

MANNEE (2)

?

Jehan Raimbault, aussi marchand de bois, auquel, pour avoir vendu et livré deux quesnes de mannee et de 30 piez de long chacun et dont on a fait deux pasnes, une feste et une noeuve prison pour porter le comble dudit molin, a esté payé (...) 60 s (✕Noeux-l.-M. 1510)

► Cf. au château de Béthune : *pour encores avoir livré ung quesne de mannee et de 24 piez de long employé à faire le gistaige d'un planquié de ladicte chambre [ADN, B 14750 (1513) f° 62r°]. Vu la présence après de mannee de la conjonction et suivie de la longueur, l'expression ne se rapporte pas à un genre de chêne. Le FEW, VI₁, p. 287b, art. manus donne quelques pistes intéressantes : maneye 'partie de taille que le bûcheron exploite' (à Ferrières, prov. de Liège) ; mannee 'sorte de mesure'.*

MANOIR

* Bâtiment dans lequel est situé le moulin, plus particulièrement la partie de ce bâtiment qui sert d'habitation. Voir *maison*. Voir *maison*.

le manoir dudit molin (Douai 1427 Taquet)

MANOTTE

☒ Soit attache métallique, soit cheville de forme spéciale.

deux pieces de bareau au visaige du roué, deux manottes au frin, deux boudeneau (✕St-Amand-l.-E. 1719)

► Pour ces deux acceptions, cf. FEW, VI₁, p. 288b art. manus, et JAL, p. 968a, qui mentionne *manotte* 'cheville à tête carrée' dans des textes du 17^e s. concernant des travaux à une galère.

MANSARDE

Expression :

à la mansarde

✕ En comble brisé.

le coupee du moulin à expliqué de la façon que le propriétaire voudra l'avoir; du depuis il a été convenu qu'il devra estre fait à la ma[n]sarde (Lille 1754 moulin 3.32)

► Le FEW, VI₁, p. 235, art. Mansard ne signale aucune forme sans nasalisation.

MANTEL

Doublure de bois servant de protection, de consolidation.

*à le theliere de le seuwiere (...), qui estoit pourie et meffaite, mis un mantiel de bos de 38 piés de loncq, de 14 polz de leit et de 4 polz d'espeis hotee à l'endroit des trayans, keவில் et loye de keவில் et bendes de fier à ycelle theliere et as postilles (*Valenciennes 1453 Anzin) ; à le petite seuwiere d'icelui moelin fait un mantiel de bos sur le pierre d'icelle seuwiere pour tant qu'elle estoit brisie et meffaite, par coi on ne pooit bonnement lever le ventaille mouler[e]ch (*Valenciennes 1453 Comte) ; l'estaque de 23 piés de lonc et par desous 25 paus sans mantiaus et atout mantiaus deseues 30 paus, et deseure de 22 paus (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)*

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Protection en bois recouvrant le lien (→ *loyen* acc. spéc. 1a) du piédestal et l'extrémité de la sole (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir aussi *armure* et *couverture*.

2 nouvelles croix, 4 loyens, 4 mantiaus (Menen 1388) ; pour avoir recouvert les quatre croix dudit moulin, jo[i]nt et havet les manteaux (Cysoing 1463) ; pour mener les viés manteaux des croysies du moullin de Chisoing, qui estoient à l'ostel et les aisselles pour couvrir lesdites croysies au moullin (...) ; pour avoir remis les viés manteaux des croysies du viés moullin de Chisoing sur les croysies du nouveau et les avoir vestit d'aisselles (Cysoing 1515) ; quatre manteaulx pour couvrir les croisures et loyens passant ung baulch [sic, lire

paulch] à deulx costez et de deulx paulch d'espez (Templemars 1579) ; quatre manteaux de quinze pouces de largeur sur deux pouces d'epaisseur (Harnes 1748) ; quatre manteaux surs 9 pied longueur sur 11 pouce de largeur, 2 pouce d'epaisseur (Salomé 1772)

► Cf. : *seroit necessaire de (...) recouvrir les quatre gros loyens et le bout des solles d'unne bonne planque de trois pauche d'epaisseur et quinze pau de larghe et de ung dix piez de long et en desoubz de icelle planque houser d'assellez à dos et à cousteaux tant que tout fusse couvert à ung costé et à l'aultre (Busigny 1556)*

1410 Mecquignies Manteaux du piédestal du moulin sur pivot
ADN, B 9397, 11v°

Item, avoir viestit toute le loyeure de celi mollin au deseure des 4 maistrez loijens et assis 4 dosses sour le debout des soelles allant sour cascun loijen jusques amont à 2 piés prés de le keyere doudit mollin, et tous les costés de ledicte loyeure estoffer de postiaus [abréviation post'] de mont en val et tous les pans viestir d'aisselin sour toute le longuece des soelles desdis pans allant à l'estacque à couverture au desoubz des dosses devant dictes et tout amont jusques à 2 piés prés de le keyere, et tout l'aisselin devant dit havet, acoutellet et bien assir.



Manteau moderne au moulin de Villeneuve-d'Ascq. Photo de l'auteur.

2a. Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Voir *cantel*.

le grand rouet, assçavoir les bras, les quatre manteaulx, courbes, fau bras et quevilles de bois avecq les cauchures, plateaulx et fusseaulx (✕Lille 1558 moulin 3.13) ; le rouet estoffé de deulx brachs, quatre manteaulx, quatre braccons, quatre bouterelz, enseignes du rouet et gante, chevilles et une lanterne y estoffee de fusseaulx y servant, prisiés ensamble soixante douze livres parisis (✕Marquette-L.-L. 1600) ; un rouet de cinquante deux chevilles, les manteaux de vingt six pouces de longueur sur cinq pouces d'epaisseur et les courbes de 13 pouces de largeur, de la même epaisseur de bois d'orme bien secq (✕Harnes 1748)

mantel de rouet : *bos de rouet : 10 piés de brac, aians 4 pous demi d'un sens et d'autre 12 pous, mantiaus de rouet 10 piés de lonc, 5 pous d'espés et 22 pous de large, gante de rouet de 7 [piés] de lonc, de 9 à 10 pous de large et 4 pous d'espés (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)*

2b. * Chacun des segments formant les deux plateaux de la grande °lanterne d'engrenage (voir l'ill. à moulin à fouler, encadré 7 à moulin § 4.4) du moulin à pilons.

le ronneau, bras, manteau et fuseau (Marquette-I.-L. 1638 huile) ; *la grande lanterne avecq les fuseaux, garny de quatre bras et manteaux, braccons* (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

Composé :

mantel de courbe

Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Voir *cantel*.

le rouet estoffé de deux bras, quatre manteaux de courbe, avecq quarante et huict queviles servans audit rouet et quatre faux bras (✕Wervik 1606 Clytmeulen)

MANUEL et **MANUELLE** : voir *manoyelle*.

MAQUE

Brusque changement d'épaisseur d'un élément porteur destiné à empêcher le recul ou la descente de la pièce qu'il porte ; le changement d'épaisseur est obtenu soit en appliquant un bloc sur l'élément porteur, soit en taillant une encoche dans cet élément porteur. Le terme s'applique le plus souvent aux paliers du joug (→ *queute* acc. spéc. 3a) qui portent le joug ou sommier du tourillon (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêchent le recul. Voir aussi *anille*, *estache* (2) et *teste* acc. 2b.

et à celi estanture avoir 2 bauls ravaleis à macque au desous de viernes et sour ycellez viernes ensiller à escouflich 2 cuetelletes pour porter plommach, qui porte le debout de l'arbre là endroit (*Hon-H. 1408) ; *4 ventailles estoffés de loiure et de roillaige, d'aisselin feuilliet et de traians nourit à macque par deseure* (*Hon-H. 1413) ; *avoir fait au grant moelin de bray une nouvelle kayerre servant à tenir l'arbre dudit moellin (...), icelle estoffée de deux sommiers du travers, iceux sommiers (...) lesquelz sont embauchiés sour les longerons de la seuviere dudit moellin, et sour ces dis sommiers y avoir mis deux pieces de bois nommées estaches du travers, chascune de dix piés de loing, de quatre paulx à la pointe et de huit paulx d'espeis à le macque, et sont poupees sour iceulx deux sommiers pour tenir les ploumatz* (*Valenciennes 1477 brais) ; *et sur iceulx posteaulx avoir fait et ouvret deux sommiers de la longhesse et grosseur que lesdis longerons sont, et du travers d'iceulx sommiers y embauchier deux kieultes à macques pour affremer le ploumatz* (*Valenciennes 1479 Fossart) ; *aussi avoir fait audit molin une kaiere et pour ce faire assis et embauchiet deux pieces de bois de neuf pietz de loing chascune, de 12 et de treize poch de gros et une macque par chascun des deboultz de deux pietz de loing pour porter et frumer le plommart de dehors* (*Valenciennes 1518 Comte)

maque à escache : voir *estache* (2).

► Ma définition se base sur le fait que nous lisons tantôt *nourrir à maque*, tantôt *(r)avalier à maque*. *Nourrir*, c'est augmenter l'épaisseur ; *(r)avalier*, c'est réduire la hauteur. Le FEW, VI₁, p. 70b, art. *makk-* ignore ce sens technique, mais donne une définition approximative : « épaisseur de bois ou de métal à l'extrémité d'un bâton ».



Maque qui empêche le recul du joug ou sommier du tourillon. Photo WLD, p. 96, ill. 73

MAQUELAIRE

✘ Aiguille, long poteau au milieu de la paroi au vent, destiné à soulager le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1). Voir *grue*.

un macquelaire de 28 pieds de longueur, 7 pouces carré en haut et 5 pouces carré en bas (Vieux-Berquin 1760)

► Calque francisé du flamand *makelaere*, qui désigne le poteau en question. Cf. COUTANT 1, p. 241.

MAQUIERE

? – Prob. sorte de bois.

*pour avoir rasseuret le moelle du grant molin de Saint Gery avec le cuvelier à cause d'icelle lors rompue, et après icelle par ce dit cuvelier roloye [sic, lire reloye] de deux cercles de macquiere et refrumer de cuignez de chesne (*Valenciennes 1513)*

► À l'art. *materia*, le FEW, VI₁, p. 481b mentionne *maquiere* et *moquiere* comme déformations de *matière*. Nous aurions ici un nouvel exemples de l'alternance [t] - [k], qui a été traité à l'art. *areste*.

MARBRE et MARBREL

Pierre calcaire, tantôt la matière, tantôt un fragment façonné de cette matière. Voir *Pierre de marbre* (→ 11 à *Pierre*).

marbre : *consenty asseoir au fons de la riviere et courant fleuans audit molin des marbres servant à le seuwyere d'icelluy molin pour y asseoir le seullet à ce pertinent (*Douai 1501 Taquet) ; quatre marbreaus de marbres (*Comines 1553 tan & huile) ; le mabreau de la teste du trieule dit 'arbre tournante', qui est presentement de bois, debvrat estre de vray marbre de pierre bleuse (*Mœuvres 1682)*

Acceptions spécifiques :

1a. * Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne l'extrémité de l'arbre moteur ou de l'arbre à cames du moulin à huile, à fouler, etc. Voir aussi *moulardiel, queurtelet, payelle, palette, pannelette, pierre de marbre, pierre de marbrel, plommach, plommet, portiere et tourillon*, ainsi que *plumart*.

marbre : *pour une pierre qu'on appelle 'marbre' (Moregem 1446) ; pour deux marbres, lesquels ont esté mis ou molin à eau (Moregem 1464)*

marbrel : *à Robiert le Marbrijer, pour un marbriel acatet à lui, liquels fu mis audit mollin sour un kevech de pierre que on y fist pour l'arbre de le roes tourner sus (Valenciennes 1382 Becquerel garance) ; pour avoir rehauchiet l'arbre, avoir tailliet du bos de Monseigneur 4 plommas et après assis tant à l'un molin comme à l'autre et mis 4 marbriaux par devers iceux (...) ; (...) pour les 4 marbriaux acatez à Tournay (Beuvry 1383) ; païiet et delivré à un homme de Bethune, potier d'estaing, pour deux marbriaux de keuvre, sur coy l'arbre dudit molin tourne (La Gorgue 1404) ; à un marchand de Tournay, pour l'achat de deux mabriaux, qui servent dessoubz l'arbre dudit molin et sur lesquelz l'arbre queurt (La Gorgue 1413) ; pour un marbriel mis en desoubx ledit arbre par le devers pour ce qu'il est ordonnez à courir sour coutiaux (Valenciennes 1420 brais) ; pour ung marbriel de noire pierre (...) sur lequel l'envir dudit molin à tan coeurt (La Gorgue 1421) ; pour (...) l'arbre dudit molin par le devers hoster et copper le mauvais hors et y mettre un noef torignon de fier à le cause de ce qu'il estoit trop cours pour courir à viroelle et à yauwe (...) ; et avoecq y mettre et assir un noef marbriaux pour ledit arbre courir à craisse (Valenciennes 1422 Comte) ; pour 7 marbriaux servans au faire tourner les torignons des arbres des moulins (Valenciennes 1422) ; pour ung marbriel de pierre de marbre (...) pour subz tourner l'arbre dudit molin de Fossart (Valenciennes 1444) ; ung marbriel de pierre d'Antoing pour sus tourner ledit arbre (Valenciennes 1460 St-Géry) ; pour avoir livré 8 mabreaux de pierre d'Escausines (Valenciennes 1470) ; deux marbreaux de ceuvre portant l'arbre, sept livres (Lille 1499 moulin 2.3) ; à l'arbre deux pioche à clef et à flote (...), avecque deux marbreaux de ceuvre (Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler) ; le marbreau de cuivre ou metal servant à tourner l'arbre, de 15 lb (Marcq-en-B. 1594) ; à l'arbre dudit mollin deux pioches, quatre cappeaulx, deux marbreaulx de metal, compris cuignetz (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; à l'arbre d'en hault servant à lever les estampes (...) deux marbreaux de cuivre (Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; à l'arbre qui mene la roue qui tourne en l'eau deux pioces, un marbreau de metal, une de pierre, six carcans et les cugnets de pioces (Comines 1688 tan & huile) ; le plomas et mabriaux de bois en dedans et les prisons (Lille 1726 moulin 2.1.1) ; avoir livré deux mabreaux de bois de pommier pour poser les piouches dessus l'arbre tournant [sic] (Douai 1733 Croix aux Poulets) ; les marbreaux de cuivre d'en dedans et d'en dehors, l'un pesant 18 livres et l'autre 24 livres (Comines 1746 moulin à fouler) ; les marbreaux de cuivre de l'arbre tournant d'en dedans et d'en dehors pensant l'un 18 livres et l'autre 20 livres (...) ; le marbreaux de l'arbre de levée pensant 18 livres (Comines 1746 tan & huile) ; l'arbre de levés, mabriaux de cuivre, deux autres de pierre bleuze, bras de levés (Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)*



Marbreau en pierre d'un moulin à eau. CRM. Photo de l'auteur.

1b. * Pierre placée à la base de l'arbrière (l'ouverture par laquelle l'arbre moteur pénètre dans le moulin), pour servir de coussinet au fût de cet arbre.

marbrel : à luy, pour resierer le torillon dou grant moullin et mettre 4 estanchons de fier, mettre ung marbriaul (...); à Jehan Tirocque, pour taillier ung marbriaul et mettre en l'arbriere dou mur dou petit moullin et encrener ou soubassement, remachoner le mur de celi arbriere (...); à Jehan le Cuvellier pour porter d'Ath asdis moullins ledit marbriaul (...); à Colart le fèvre d'Ath, pour une noeve viroelle mise audit arbre et pour 24 coutiauls dont on coutella en le moyenne de l'arbre ù il tourne en l'arbriere et une bende dont on loya lesdis coutiauls (*Lessines 1409)

► C'est la seule attestation que j'ai trouvée de ce coussinet dans l'arbrière.

2. ☒ Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne l'arbre moteur. Il y a un *marbrel* pour le °gros collet (le gros marbre) et un *autre* pour le °petit collet (le petit marbre). S'il n'est question que d'un seul *marbre* ou *marbrel* dans les prisées de moulins à vent, il s'agit du coussinet du gros collet. Voir aussi *marbrier*, *mortier*, *pierre*, *pièce d'asse*, *pièce de marbre* et *pièce de marbrel*, ainsi que *pierre*.

marbre : pour une autre bende de fer appelée 'beughel' [= étrier] pour loyer le marbre qui gist desoubz l'arbre dudit mollin (✕Elverdinge 1399); pour une grosse pierre appelée 'marbre', sur quoy li assieu tourne (✕Haaltert 1402); à Guillaume Stuer, maistre charpentier de moulins, (...) pour avoir remis à point le marbre desoubz le debout de le hasse du moulin (✕Kruibeke 1424); pour une nouvelle marbre achapté à Tournay (✕Elsegem 1443); pour oing qui at esté mis en le marbre et en le mortier quant ledit arbre at esté mis en oeuvre (✕Elsegem 1444); acaté 2 marbres à Jehan Bossier à Tournay (✕Walem 1455); pour une marbre mise ou molin à vent de mon dit seigneur, par lui livree (✕Petegem-a.-d.-S. 1466); l'estrier du marbre avec des agrappes, de plat barreau furny de cloux et crampons (○Wambaix 1669); le marbre de pierre d'Escossine (○Busigny 1670); le marbre du gros colet diminué à moitié et preste à retourner (✕Hem-Lenglet 1674)

Accompagné de la traduction en flamand :

marbelsteen [= pierre de marbre] : d'un marbele appelé 'marbelsteen' (✕Walem 1448)

marbrel : pour 2 mabriaus pour ledit molin acatés à Tournay (✕Nœux-l.-M. 1357); pour un noef marbriel pour servir à porter le teste de l'arbre du molin de Baisieu (✕Baisieux 1402); pour avoir (...) reparer et relever l'arbre dudit molin pour retaillier le marbriel et mettre une neufve plate desoubz icelui marbriel (✕Attiches 1411); pour (...) avoir ressours l'arbre dudit molin, avoir batu le marbrel et le remis à point pour ce qu'il froit audit arbre (✕Nœux-l.-M. 1471); pour avoir relevé et ressours l'arbre dudit molin et les quatre volans pour mectre desoubz ledit arbre ung gros sommier de bois de quesne ou

lieu de celui qui y estoit, lequel estoit pourri, ouquel sommier est boutté et hotté le mabrel sur lequel ledit abre tourne (✕Nœux-l.-M. 1472) ; pour l'acat de ung marbreil de coeuvre servans au molin au brais dehors le porte du Molinel, pesans 68 livres (✕Lille 1479) ; audit Henry Panier, carpentier, pour avoir fait et livré une cauchure de merlier contenant 48 quevilles (...) avecq avoir fait ung mabrel et deux hurtoirs servans à renclorre le menu boult de l'arbre dudit mollin (...), (...) avoir livré lesdictes quevilles et mabriaulz de merlier (✕Nœux-l.-M. 1495) ; relevé l'arbre et les vollans de six pauch de hault pour mectre et assir ung noeuf mabrau de pierre de marbre, sur quoy l'arbre tourne et icelluy mabrel faict tenir et assureur d'un estrier de fer entre deux pottiaux du cullach (...); (...) pour avoir livré ung mabreau de pierre de marbre de Tournay achetee (...) en la ville de Douay, portant 13 pauch de hault et 20 pauch de loncq, icelluy mis audit mollin pour ce que le viez estoit tout usé et ne pavoit plus servir (✕Nœux-l.-M. 1517) ; pour la vollez, ung trieuille (...) assy sur ung mabrieaux de noir ou bleux pier (✕Busigny 1626) ; recerger un mabreau et livré une egille d'etendelle pour le Rouge moulin, port 100 s (©Seclin 1706)

► Au tout début du 15^e siècle, l'on expérimenta un coussinet en bronze (*clocspisen*) sous l'arbre moteur du Haut moulin à vent appartenant à l'abbaye St-Pierre de Gand [RAG, St.-Pietersabdij I, 653 (1401) f^o 28r^o]. On dut bien vite déchanter : vingt ans plus tard, ce coussinet de bronze s'étant usé plus vite que prévu, les moines de l'abbaye décidèrent de le remplacer par une pierre : « D'abord, pour avoir sorti la pièce en bronze (*metael*) qui se trouvait sous l'arbre moteur et pour avoir acheté une pierre de marbre neuve et l'avoir mise en remplacement du bronze, parce que le bronze était complètement usé » (texte traduit) [RAG, St-Pietersabdij, I, 666 (1422) f^o 24r^o].

3. Coussinet d'un arbre horizontal autre que ceux énumérés ci-dessus :

marbrel :

- * coussinet de l'arbre du treuil aux meules :

avoir assis et clauwé deux marbreaux de fer pour asseoir et porter les deux deboult de l'arbre dessus dit [il s'agit de l'arbre du treuil aux meules) (Valenciennes 1533 St-Géry)

- ♥ coussinet de l'arbre horizontal :

pour deux marbreaux servans au molin à chevaux, pesant 22 livres (Lille 1475)

- coussinet de l'arbre du tire-sac :

vindas avecq sa carulle et rouet à fourque (...) et ses deux couteleure et marbriaou (✕Herseaux 1758)

► Cf. É. LEGROS, p. 219 : *marbyô*; MARÉCHAL, p. 194 : *marbiau* ; Silly, p. 286 : *li marbiau* (Namur).

Composés :

plat marbre

Dalle en °*pierre de marbre*.

ont sur ledit fons mis de plat marbres au devant de le senuise (*Douai 1501 Taquet)

marbre et marbrel derriere

☒ Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne le °petit collet de l'arbre moteur. Voir *petit mabrel*.

marbre derriere : *pour faire ung mortier en le marbre derriere* (✕Walem 1455)

marbrel derriere : *pour avoir fait ung neuf torillon et rehauchiet l'arbre et le marbriel derriere* (©Templemars 1444)

grant marbrel

☒ Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne le °gros collet de l'arbre moteur. Voir aussi *gros marbrel*.

pour refaire l'estrier du grant marbriel et pour les claus (©Seclin 1392) ; *l'estryé du grand mabrau servant à le teste de l'arbre* (✕Wervik 1606 Clytmeulen)

gros marbrel

☒ Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne le °gros collet de l'arbre moteur. Voir aussi *grant marbrel*.

les deux mabriaux, le gros et le petit (✕Lille 1710 moulin 3.26)

► Cf. Silly, p. 286 : *el grous marbryô*.

petit marbrel

☒ ☒ Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne le °petit collet de l'arbre moteur. Voir aussi *marbre derriere*, *marbrel derriere* et *marbret*, ainsi que *mortier*.

à *Anthonne Ghislain, marissal, pour avoir fait et livré deux nouveaux crampons pour tenir l'estrier du petit membreau* [*me^obreau*, prob. erreur pour *marbreau*] (✕Cysoing 1555) ; *le marbreu, l'estryé et le petyt maerbreu au petyt debout de l'arbre* (✕Rekkem 1659) ; *le petit boujonné de devant, deux petit pottélet, petit mabreau et le prison* (✕Fournes-en-W. 1686)

► Cf. É. LEGROS, p. 221 : *p'tit marbyô*; MARÉCHAL, p. 194 : *li p'tit marbiau*.

MARBRET

☒ ☒ Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne le °petit collet de l'arbre moteur. Voir *petit mabrel*.

fait tout de noeuf ung bos anyé et deux bracons desoubz les deux bouts desdictes pannes et sur iceluy bouts avoir reffait une cayere et wime pour enframer le mabret et abre dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1498)

MARBRIER

☒ ☒ Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne un arbre, généralement l'arbre moteur. Voir *marbre*.

une piece de fer au marbrier (✕Mœuvres 1790)

► P.-ê. erreur pour *marbreau*.

MARBRIEUR

Marbrier, ouvrier qui scie et polit la pierre calcaire, e.a. la pierre destinée à servir de coussinet à un arbre.

à *Zegre de le Planckue, marbrier demorant à Valenchiennes, pour ung marbriel de pierre de marbre à lui eus et par acat pour subz tourner par dehors l'arbre du moelin de Faloise* (*Valenciennes 1450)

MARCHANDISE

Marché.

il est advisé par mon seigneur le gouverneur dudit lieu, le bailli et le conssel de mon dit seigneur, que à le marchandise qui est faite dudit molin où il parolle qu'il y doivent mettre 14 loyens, il est de nécessité que on y en mesist encore 14 adfin que ledit ouvrage soit croisiet, car il en sera plus fort et milleur le moitié (*La Gorgue 1407)

MARCHE (1)

Marche d'un escalier, surface plane sur laquelle on pose le pied. Voir *pas*.

la montee at en longueur 17½ pieds (...), dont les gisants ont 7½ poulces de largeur et 4 poulces d'espaisseur; il doit avoir 18 marces (✕Hem-Lenglet 1674) ; *les deux gisans de la grande monté seront de quatre poulces d'espaisseur et huict de large; les marches auront un pouce et demie d'espaisseur; pour la petite monté, les deux gisans seront de trois poulces d'espaisseur sur six de large, les marches de pouce et demie d'espaisseur sur six à sept de large* (✕Sin-le-N. 1692) ; *deux pieces de 6 et 10 poulces, de 24 pieds pour gisant de la montee (...); cent soixante huit pieds de deux et sept poulces pour marche* (✕Binche 1750) ; *200 pieds planche de chesne pour les passés ou marches du monté* (✕Vieux-Berquin 1760)

MARCHE (2)

Expressions :

de la Marche

Qualificatif désignant un bois de chêne importé essentiellement d'Allemagne, qui est résistant à l'humidité et qui sert surtout au revêtement extérieur du moulin à vent. Voir aussi *d'Allemagne*.

Les variantes sont assez nombreuses :

d'Almarche : 3 ays d'Almarche mis et employé aux verges dudit moulin (✕ Verrebroek 1413) ; de recouvrir ledit molin de bonnes asselles d'Alemarche (✕ Wervik 1470 moulin Occidental)

Accompagné de la traduction en flamand :

tienvoethout [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] : deux ays d'Almarche appelé en flamenc 'tievothout' (✕ Saaftinge 1411)

d'Anemarche : pour 95 ais d'Anemarche tous entiers et appareilliez (✕ Eeklo 1388 Westmolen) ; pour l'achat de 4 cens d'hays d'Anemarche contenant chacun cent 120 pour 16 lb 16 s le cent valent 75 lb ; (...) pour l'amenage desdictes pierres de meules et hays d'Anemarche de Bruges à Harlebeke, 50 lb (✕ Harelbeke 1393) ; deux aisselles d'Anemarche pour en faire l'engin appelé 'sciveloop' [= lanterne d'engrenage] et autres choses oudit molin (✕ Hulst 1414) ; couvrir et enclorre derriere contre les voilles de entier boiz d'Anemarche et du costé et devant les degrés d'assielles d'Anemarche fenduez en deux (✕ Kruibeke 1421) ; 4 quartiers d'aisselles d'Ennemarche dont ledit molin a esté couvert et cloz (✕ Petegem-a.-d. S. 1457) ; pour avoir fait, ouvré et livré tout de nuefve estoffe et d'aiz d'Anemarche une cuve appelée 'kiste' [= archure (→ arcure)] mise et assise autour de ladicte muele courant (✕ Ingelmunster 1461)

Pris comme substantif pour désigner une sorte de bois :

pour cent et demi de anemarche dont le molin est rassis (✕ Kruibeke 1454)

Accompagné de la traduction en flamand :

rivagebert [litt. 'planches du rivage, livrées au rivage'] : 125 aisselles d'Anemarche [sic] appelé 'rivagebert' à cloire et revestir tout autour ledit molin (✕ St.-Eloois-Vijve 1455)

► Voir aussi *rivagebert* à l'art. *bois*.

de Danemarche : pour le salaire Willame Haniquel, qui descouvry tout ledit molin pour ce que le couverture dez ais ne pooit tenir yawe as plovez (...),(...) et recouvry ledit molin d'ais de Danemarche toutez noevez (✕ Nœux-l.-M. 1364) ; pour 200 d'ays de Daynemarce, qui furent donné à ma Dame (...) pour clore le molin (✕ Dunkerque 1389) ; à Jehan le forestier pour un sien hoste de Gand, pour l'achat de 3 quarterons d'aisselles de Danemarche, qui furent mises en oeuvre sur ledit molin, à compter 120 aisselles pour le cent, pour cascun cent d'aissellez 7 lb 4 s (...) sont 108 s (✕ Nœux-l.-M. 1381) ; pour avoir couvert ledit moulin d'eskenle de Danemarche (○ Templemars 1388) ; 8 ais de Denemarche pour faire des escaillons aux neufves verges (✕ Sluis 1395) ; 3 piecez de bois de Denemarce employé au siege nommé en flamenc 'zetel' [= chaise (→ cayere)] et ailleurs (✕ Saaftinge 1413) ; trois aisselles de Danemarche pour convertir a deux nouvelles verges (✕ Hulst 1414) ; ung ais de Danemarce dont il fist l'alee parmi où le frine passe (✕ Verrebroek 1414)

Accompagné de la traduction en flamand :

tienvoethout [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] : pour recouvrir ledit moulin de bois de Denemarche nommé 'tienvoethout' (✕ Kruibeke 1400) ; deux piecez de bois de Denemarche appelé en flamenc 'tievottout' employé à ladicte verge (✕ Saaftinge 1413) ; ung cent d'ays de Danemarce nommé 'tienvoethoudt' pour recouvrir deseure et aux costez le dit Woelputmuelen (✕ Kruibeke 1425)

waghescot [= planches de beau chêne destinées au revêtement] et **tienvoethout** : item, doit ledit molin estre couvert aux costez et dessus des bonnes asselles de Danemarche entieres appellees en flamenc 'waghescot of tienvoethout' (✕ Verrebroek 1405)

de Marche : pour avoir acheté 7 piecez de bos de Marche (✕ Kieldrecht 1437)

► Cf. la description que GAY, I, p. 164a a trouvée chez le naturaliste italien Aldrovandi (1525-1605) : « Une des nombreuses variétés du chêne, réputée incorruptible et recherchée autrefois en Flandre pour les ouvrages délicats. Elle se distingue du chêne commun par sa ressemblance avec le cornouiller. Son tissu très dense la rend susceptible d'un beau poli ; sa nuance d'un gris terreux est voisine de celle du noyer. Elle est maillée et veinée transversalement. ». L'origine allemande se déduit du nom de ce bois tel qu'il apparaît dans les comptes de moulins rédigés en flamand : *Spiersche berdere* 'planches de Spire (Rhénanie-Palatinat)', appellation qui se

transforma, par étymologie populaire, en *spieshout* ‘bois de javelot’. Le chroniqueur Molinet n’écrit-il pas : « *Sur la grosse riviere du Rin estoit une très belle et grosse forest toute de allemarche, qui venoit bien à poinct à faire logis, bolwers et bastillons* »? Ajoutons que dans son *Naembouck*, le lexicologue Lambrecht traduit *Spiesch* par *Bois de la Marche*. De *Danemarche* sera donc une déformation de *de la Marche* en passant par *d’Alemarche*. Contrairement à ce qu’on lit parfois, ce bois n’a aucun rapport avec le Danemark.

MARCHEPIED

Estrade, petit plancher surhaussé. On trouve des *marchepieds* près des meules, près des vannes, etc.

une piece dez bois de cinq pieds de longueur servante de marchepied posée près dudit plomat (*Leval-Ch. 1757 épeautre) ; *madriéz, gitte pour le marchepied, les gigans sous les plamas, bracons, montans, apuis audit marche pied, un tois au dessus de la porte* (*Lille 1768 moulin 2.2.1) ; *tous les madriers servant de marche pied à lever les meules* (*Marcq-en-B. 1783)

► En 1816, le *marchepied* près des vannes appartenant au moulin du Château (Lille) est décrit comme suit : *un marche-pied contenant 1° quatre gittes en chêne de neuf pieds et demi sur quatre pouces quarrés et 2° un plancher de neuf pieds sur quatre pieds et demi, en chêne* (ADN, 96 J 184).

MARESCAUCHIE

Écurie avec ses dépendances. Voir aussi *estaule*.

fu marchandet en taske de faire à Trith en le maison dou tordoir bien et souffissaument unes marescauchies de 53 piés de loncq ou environ et pluseurs edefisces à chou appartenans (*Trith-St-L 1387)

MARISSAL

Composés :

marissal des gros fers

Forgeron spécialisé dans la confection et l’entretien des grosses pièces.

païet à Holin Charlet, marissal des gros fer, pour avoir servi les molins à eawe et au vent et à l’ostel, pour ung an (Lille 1488)

marissal des marteaux des moulins

Forgeron spécialisé dans la confection et l’entretien des marteaux à rhabiller la meule. Voir aussi *faiseur des marteaux de moulins*.

païet à Engherrand Vermisse, marissal dez martiaus dez molins, pour avoir raceret 8 martiaux venant dez molins de Wassemes (*Lille 1486)

marissal de moulin

Forgeron spécialisé dans la confection et l’entretien d’éléments du moulin.

Martin Desmons, maistre marissal de moulin (✕Coutiches 1660)

MARONNE

P.-ê. conduit en toile pour les graines oléagineuses. Voir aussi *culote* et *maronnier*.

item, une paire de maronnes (...) quattres havets et un travers servans aux maronnes (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; *la huche à mettre le grain et maronne* (*Thun-l’É. 1728)

► Le sens premier du mot est ‘culotte, pantalon’ : FEW, VI₁, p. 345b, art. *marinus* ; GRANDGAGNAGE, p. 89 ; DELMOTTE, p. 429 ; SIGART, p. 247 ; HÉCART, p. 293 ; DEBRIE 4, p. 44, etc.

MARONNIER

P.-ê. conduit en toile pour les graines oléagineuses, ou son support. Voir aussi *maronne*.

le tonneau au grain, met à tourteaux, fournaux, petit escalier et maronnier (✕Wattignies 1813)

MAROTTE

1. ✕ Ensemble des pièces de bois constituant le chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue ; ou chacune des deux pièces de bois en forme de poteaux qui sont les éléments principaux de ce chevalet. Voir *quevalet* acc. spéc. 5 et *poupee*.

un estrié pour porter la queue du moulin (...), une chevile à la marotte (St-Amand-I.-E. 1719)

► Littéralement, la *marotte* est une poupée. En flamand aussi la forme des deux poteaux de ce chevalet a donné naissance à des appellations similaires évoquant des figures humaines, telles *begijnen* 'béguines', *knapen* 'garçons', *nonnen* 'nonnes', etc.

2a. * Gros bloc de bois ayant au moins une paroi verticale, qu'on cheville sur une poutre porteuse pour empêcher le recul de la poutre transversale qu'elle porte. Voir *poupee*, ainsi que *maque*, et l'ill. à l'art. *plommach*.

les deux plumats avec leurs courtiselles, marottes et les pieces de travers, ainsi que deux marbreaux de cuivre en dans et en dehors dudit moulin (Belœil 1775)

► Que le mot soit syn. de *maque*, nous le voyons au fait que le *FEW*, VI, p. 338a, art. *Maria*, donne à certaines *marottes* une définition similaire à celle qu'il donne à *maque* : 'bâton renflé au bout'.

2b. * Palier du joug, chacun des deux ou trois madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du beffroi pour porter le joug ou sommier du tourillon (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul. Voir *queute* acc. spéc. 3a et les illustrations à l'art. *plommach*.

au moulin à l'eau de la ville il convient aussy mettre un nouveau seuil au befroy, une nouvelle roue de dehors, des maroques (St-Amand-I.-E. 1717) ; *les marottes et plomas des deux bous de l'arbe* (St-Amand-I.-E. 1719)

► Pour l'alternance [t] – [k], voir *areste*.

MARQUE

* Jauge du niveau d'eau, marque apposée par les autorités près d'une retenue pour indiquer le niveau d'eau à ne pas dépasser. Voir *gauge*.

la marque avandicte representante le dessoub de la telliere (Thun-l'É. après 1651) ; *depuis le desseure de la solle jusque à la marcque imprimee dans un grez au quattresme coing de l'errette du pignon y at noef pieds et trois poulces et depuis ladite marcque jusque à celle imprimee au grez plus hault trois poulces et demye* (Thun-l'É. 1674)

MARS : voir *grain*.

MARTEL

1. Marteau à tête de fer servant à différents usages (enfoncer les clous, tailler les pierres de construction, etc.). L'appellation désigne le plus souvent la seule tête de fer qu'on emmanche pour s'en servir. Voir aussi *mail*.

pour unes tourtes loijer, 4 agrapes, 4 chiercles et un martiel d'achier pour ledit moulin, 40 s (*Trith-St-L. 1368) ; *pour deux martialux de fer pesant 33 livres, lesquelz appartenoient auxdiz molins et cheürent en l'eau, à despechier la glace* (*Ninove 1408) ; à *Jehan Salenghe, marissal (...), pour avoir reshuisiet 242 marteaux à 6 d le pieche sont 6 lb 12 d ; item, 8 marteaux rencauchiet à 6 s le pieche sont 48 s ; item deux noefz marteaux à 10 s le pieche sont 20 s* (*La Gorgue 1490) ; *dix marteaux servans à battre les moelles, avec un petit marteau à clouer des cloux* (Seclin 1688 Beauhaut) ; *deux maille de pont et marteau à frapper cloux, desgragois, un levier, une escope de meulle* (*Don 1727)

► Les 242 marteaux de la Gorgue en 1490 ne correspondent naturellement pas à tant d'unités présentes dans le moulin : l'année suivante, après avoir barré 201 marteaux *reshuisiet*, le scribe écrit plus clairement : *pour avoir reshuisié par 201 foiz les marteaux dudit molin*. N'empêche que le nombre de fois où il fallait porter les marteaux à la forge est impressionnant.

2. Pièce de fer à deux bras disposés en T ou en L, destinée à maintenir unies deux pièces de bois assemblées perpendiculairement. Ces *marteaux* s'utilisent surtout pour attacher la jante d'une

roue aux bras. Voir aussi *havet*, *martel à euche*, *martel à hef*, *marcelet*, *queville à martel* et *sluutancre*.

*pour 3 martiaus au moulin Saint Gery au tenir les bras des rues doudit moulin, pesans 16 livres (*Valenciennes 1381 St-Géry) ; pour 4 martiaus de fier pour tenir le chiercle as bras de le roels dou tordoir de Trith, pesans parmy les claus et [c]ranpons 15 livres (*Trith-St-L. 1398) ; pour 2 martiaus de fer servans à acoller les rencaisses des longerons d'icellez seuwieres, pesans 18 livres (*Valenciennes 1442 Anzin) ; pour 3 martiaus, unne forte et espesse bende mise sour le dolz de le ruelz pour faire passer un martiau parmy le moyenne et atachier à un brach d'icelle rues pour ce que l'eswille estoit brisie (*Valenciennes 1447 Faloise) ; pour 3 martiaus de fier mis à ledicte roex, pesant 5 livres (*Recquignies 1453) ; pour 6 martiaus de 3 piés demy de loncq chascun, passant parmy les hottes et cloans sur les bras de le ruelz dudit Brisebos (*Valenciennes 1455) ; iceulx deux sommiers nouviaux assiz et eneswilliet sur les vieulx pillos et à iceux atechiez à gros crampons, grans martiaus de fer (...); (...) 6 grans martiaus de fer, chascun de 3 piez de loncq, iceulx servans à atechier tout oultre lesdis sommiers à chascun debout et ou millieu sour les vieux pillos, pesans ensamble parmy les crampons que l'on y a mis 92 livres de fer (*Valenciennes 1474 bac St-Paul) ; pour deux marteaux de troix piez et demy de lonc chascun, qui passent parmy les apostilles et sont clauwez sur les longerons à claux et crampons, et 6 aultres qui passent parmy les longerons et sont clauwez aux pillotz à claux et crampons, pesans ensembles 51 livres (*Valenciennes 1484 Fossart) ; pour avoir livré 8 marteaux à maniere d'estriers et 8 cranpons servans aux bras de le roe, pesans ensamble 18 livres demye (*Valenciennes 1507 Souverain)*

martel de roue, ~ de rouet : *pour 2 martiaus de rue, 6 s (*Valenciennes 1433 Fossart) ; pour 4 martiaus de reulx pesans 12 livres (*Valenciennes 1439 Faloise) ; pour 6 bendes de roelt et 8 martiaus de roelz (*Valenciennes 1452 Brisebois)*

► L'appellation *martel* d'une telle pièce de fer, je ne l'ai rencontrée que dans le Valenciennois. Le *FEW*, VI₁, p. 310a, art. *marculus*, donne quelques définitions approchantes de pièces métalliques.

Acceptions spécifiques :

1. Marteau servant à travailler les meules. Tantôt marteau au moyen duquel on taille la meule, son œillard central et les encoches pour l'anille (→ *ache*), tantôt marteau au moyen duquel on bat et rhabille la meule pour la rendre coupante. L'appellation désigne le plus souvent la seule tête qu'on emmanche pour s'en servir. Voir aussi *fer*, *harte*, *mail*, *martel de molin*, *martel à battre*, *martel à piquer*, *martel à rebattre* et *martinet*.

*li sires doit livrer mait, coupe, boistiel, huge, le siu au fier, lumiere par nuit et les martiaus de quoi on afaite et li mosniers doit livrer le van (Douai 1270) ; pour 2 martiaus à trauer mueles et un pis, pesans 17 livres (...); pour 2 martiaus rennacherer à battre muelles (*Valenciennes 1374) ; 2 martiaus pour battre les blanckes muelles (*Lessines 1390) ; pour 9 martiaus pesans 38 livres et 3 quarterons pour perchier et mettre à mieurre les meules (...); item, pour 129 reswisures de martiaus pour tailler lesdictes meules (✕Seclin 1392) ; pour un grant martia[u]l de fier fait à 2 pennez pour trauer une noefve moelle mise au mollin de Hon, 4 s 6 d; item, pour faire un autre martiaul de molin à 2 poinchons, 3 s (*Hon-H. 1409) ; 5 martiaus (...) dont on a taillié, traué et rondé ledicte meulle, pesans 29 livres de fer (✕Erquinghem-L. 1411) ; 2 marteaux, un grant et un petit, à trauer ledicte meulle, pesans 12 livres de fer (...); pour avoir racheré 13 marteaux, chascun à deux debous, dont on a taillé et traué ledicte meulle et mise à molage (...); item, pour avoir reswisié 32 marteaux, chascun à deux lés, à taillier et trauer ledicte meulle (...); item, pour avoir ranoé 5 marteaux parmi l'eul (✕Ostricourt 1413) ; pour 8 martiaus avoir racheré, sont 16 debous, à chascun 12 d, sont 16 s (*Douai 1426 Taquet) ; deux martiaus fais du fier dudit moulin, l'un pour battre le blanque pierre et l'autre pour le noire (○Templemars 1464) ; pour avoir rennacheret et requierquiet les marteaux du carpentier de quoy l'on a battu et mis à point le lit em point de mieulre (*Valenciennes 1489 Comte) ; pour deux neuf marteaulx à graver et mettre en la neufve hasse et meule (*La Gorgue 1453) ; quatorze marteaux à battre meulles, un grand pincereau, deux cachettes à retouper, un marteau de pont (*Comines 1710 blé & brais)*

martel de blanche moelle : pour rencauchier deux marteaux de blanche moelle et rencauchier 8 marteaulx à trauer moelles (Lille 1469)

martel de moulin : pour un martel de molin (*La Gorgue 1405) ; pour 3 martiaux de molin racerer et refaire (*La Gorgue 1406) ; pour un grant martia[u]l de fier fait à 2 pennez pour trawer une noefve moelle mise au mollin de Hon, 4 s 6 d; item, pour faire un autre martiaul de molin à 2 poinchons, 3 s (*Hon-H. 1409) ; pour 5 martiaux de moullin renacerer et reswisier pour rairijer le moelle dou moullin Souverain, 5 s (*Valenciennes 1409) ; un martel de molin qui estoit fait de viel fer (*Ninove 1416)

martel de meule, ~ des meules : les 4 martiaus des muelles et un escaupre (✕Mouscron 1455) ; maille de pont, moufflié et huit marteau de meul (✕Wattrelos 1731)

Accompagné de la traduction en flamand :

beele, bille : huit marteaulx de moullin appellé 'billen' pour appareillier ladicte meulle, pesant 27 livres (*Harelbeke 1395) ; pour quatre martiaulx appellé en flamenc 'beelen' pour auysier les pierres dudit molin (✕Haaltert 1414)

► Cf. G. LEGROS, p. 319 : *mâtê* ; MARÉCHAL, p. 194 : *maurtia*; SMEYERS 1, p. 102 : *môrtia, mâtcha*. Le marteau du rhabilleur de meule se présente comme une petite pioche à deux extrémités en ciseau. Les meuniers ont toujours distingué les marteaux pour les meules blanches et ceux pour les meules noires. Les meules noires sont généralement rayonnées, alors que les meules blanches sont battues ou piquées. L'*Encyclopédie méthodique*, V, p. 20b précise : « Pour faire un bon moulage, il faut que la meule gisante ne soit pas si ardente que la courante. » C'est pour cette raison que certains meuniers optaient pour deux meules de nature différente, une blanche et une noire. Dans la prisée du moulin de Kanegem, faite en 1777, nous lisons encore, avec une hypallage involontaire : « 10 marteaux à rhabiller, à savoir six blancs et quatre gris » (texte traduit) (GOEMINNE-DESEYN, p. 123).

Cf. BARBIER, p. 228 : « Pour rhabiller i' faut trente ou quarante marteaux pour deux meules. Si on fait tous les rayons faut j'sais pas combien d'marteaux, peut être un cent, seulement on peut les raffuter sur la meule. Le rayonnage on l'faisait pas souvent. Il existe des marteaux à rayonner, i's sont exactement pareils mais i's sont ben pus lourds. Un marteau à rhabiller ça pèse un kilo et l'autre pèse trois livres à peu près. (...) Rhabiller c'est faire une petite dentelure pour que ça coupe le grain.»



Marteaux à rhabiller et mailloches (nom que les meuniers donnent aux manches à grosse tête et lumière). CRM. Photo de l'auteur.

2. Maillet, masse en bois ou en fer emmanchée en son milieu, servant essentiellement à enfoncer des coins. Voir *mail* et *mail de pont*.

un martel pesant 6 livres pour cachier et atemperer ledit molin (✕Erquinghem-L. 1411) ; *ung marteau de fer servant au pont* (○Templemars 1531) ; *le baston de fer, escoppe, monnequin et marteau à pipper* (*Douai 1680 St-Albin)

Accompagné du terme précis en flamand :

pashamer [= °*maillet de pont*] : *pour ung martel appelé en flameng ‘pashamere’, pesant 8 livres* (*Menen 1457)

3. Maillet à bascule du moulin à fouler, masse de bois à longue queue, qu’un arbre horizontal soulève régulièrement pour la laisser retomber de tout son poids sur le tissu à fouler. Voir aussi *pilon*.

priserie des ferailles du moulin à fouler drap à martieu (*Houplines 1704)

Composés :

Parmi les les marteaux suivis d’un complément indiquant leur usage (p. ex. *marteau à clouer*, seuls les plus intéressants sont repris ici :

grant martel

Maillet, masse en bois ou en fer emmanchée en son milieu, servant à enfoncer les coins. Voir *mail de pont*.

6 gros pour le grant martel du molin refaire (*La Gorgue 1405) ; [au forgeron] *pour avoir refait le grant martel de fier dudit moulin, qui estoit fendus et ronpus* (✕Cysoing 1464)

gros martel

Maillet, masse en bois ou en fer emmanchée en son milieu, servant à enfoncer les coins. Voir *mail de pont*.

pour avoir refait et reacheré d’un bout le gros martel dudit molin (*La Gorgue 1492) ; *il manque (...) baton de fere et ecope avec son martaux et monquin, qui s’apelle gros martaux de fere* (*Douai début 18^e s. Croix aux Poulets) ; *le gros marteau et un crochet* (✕Enghien 1755)

petit martel

Marteau servant à différents usages, à enfoncer des clous, à frapper sur le pipoir (→ *cache pipe*), etc.

huict marteau (...); item, le maille de pont avecq le petit marteau (○Templemars 1669)

► Cf. : *dix marteaux servans à battre les moeulles, avec un petit marteau à clouer des cloux* (✕Seclin 1688 Beauhaut)

(martel pointu)

Traduction erronée du flamand *scherpheemers* ‘marteaux à rendre coupant, c.-à-d. à rhabiller la meule’, qui figure dans la prisée flamande et qui a été interprété comme *scherpe heemers* ‘marteaux pointus’.

la masse du pont avecq le gros pincereau et neuf marteaux pointus (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d’une prisée flamande de 1680)

martel à barbe

Prob. boucharde, marteau à tête découpée en pointes de diamant servant à enlever les parties en relief d’une pierre ou meule.

trouvé quatre marteaux à battre meulle et un marteau à barbe (Comines 1688 tan & huile)

martel à battre (meules)

Marteau au moyen duquel on bat et rhabille la meule pour la rendre coupante. Voir *martel*.

un noef martel à battre moelles (*Bruay-la-B. 1363) ; *pour 2 martiaus à trauer mueles et un pis, pesans 17 livres (...)* ; *pour 2 martiaus rennacherer à batre muelles* (*Valenciennes 1374) ; *pour ung martel à battre meulles de molins noires (...)* ; *pour quatre marteaulx à battre meulles et pour avoir ramanchiet ung boult de martel et resvissiet autres marteaulx pour trauer nouvelles meulles* (Lille 1498) ; *lors troeuvé audit molin en prest (...) deulx mailles de fer, cinq martiaulx à batre les meulles, ung petit martel de fer pour drechier les meulles* (✕Marquette-l.-L. 1512) ; *le marteau de pont, un levrier [sic, lire levier], cache pipe, le havé à lever meuëlle et noeuf marteaux à battre* (✕Élouges 1730) ; *vingt un marteaux à battre les meules et la maille de pont* (*Lille 1726 moulin 2.5.1) ; *sept marteaux à battre meules* (✕Cysoing 1779 prisée)

martel à bende

?

les pincerau et un martau à bende et un fermet [sic, lire ferment] et un escopre (*Marquette-l.-L. 1713 huile)

► L'expression, que je n'ai rencontrée qu'une seule fois, est sujette à caution. Il est regrettable que nous ignorions l'origine du forgeron-priseur : s'il avait été flamandophone (comme sa graphie le suggère) et si sa prisée avait été traduite par un clerc, il aurait pu lire *banthamer* (marteau à bande) là où il fallait *hanthamer* (marteau à main).

martel à compasser

Maillet utilisé par le meunier pour serrer les coins. Voir *mail de pont*.

le marteau à compasser, prisé à 18 pattars (✕Enghien 1687 bis)

► L'autre version de la prisée nomme ce marteau *marteau du pont*.

martel à estrier

Prob. erreur pour °estrier à martel.

pour 6 martiaus à estrier, claus et crampons mis au ratacquier le roee dou moulin de Bayart (*Valenciennes 1396)

martel à euche

? – Sorte de *martel* acc. 2, pièce de fer à deux bras disposés en T ou en L, destinée à maintenir unies deux pièces de bois assemblées perpendiculairement. Voir *martel*.

pour 64 kievilles et 4 martiaus de fier à oeche pour le bachinage doudit bac, pesans 98 livres (*Valenciennes 1381 bac de Saint-Paul)

martel à grés, ~ de grés

Marteau servant au travail du grès, mais pouvant être employé à tailler la meule.

martel à grés : *pour rennacerer les pilz et martiaux à griés au trauwer et aroijer le noeve moelle mise au petit moellin le Comte* (*Valenciennes 1446) ; *pour 2 martiaux à griés et une picq pesans ensemble 14 livres de fier d'Espagne à taillier pieres, trauwer moelles et servir aux ouvrages d'iceulx moelins* (*domaine de Valenciennes 1453)

martel de grés : *pour rennacerer et reviser les martiaux de griés à faire la caucie de moelle et arieuler les pierres desdis moulins, 12 s* (*Valenciennes 1444 St-Géry)

martel à hef

? – Sorte de *martel* acc. 2, pièce de fer à deux bras disposés en T ou en L, destinée à maintenir unies deux pièces de bois assemblées perpendiculairement. Voir *martel*.

pour 8 martiaus à hef mis à retenir les bras de le roee doudit moulin, pesans 32 livres (*Valenciennes 1395 tan)

martel à main, ~ à la main, ~ de main

Marteau emmanché, assez léger, prob. à panne et à table, qu'on manie d'une seule main.

martel à main, ~ à la main : *la maille de pon, martaux à main, six martaux à battre les meulle* (✕Coutiches 1751) ; *trois marteaux à battre, un chasse pipe, un marteau à main, un marteau de pont* (○Quiévy 1776) ; *un pipau, un grand leviez de fer, il n'i a point de manchain, un martaux à la main, deux crassez* (*Cambrai 1779 moulins 1)

martel de main : *mail de pon et un marteau de (de) main et le cincq marteau servant à battre les meulle et une cachette* (✕Coutiches 1738) ; *six marteaux à battre meulle, la maille, le marteaux de main, le grand penchereau, la cache à piper et une cachette* (✕La Bassée 1755 blé) ; *quatorze marteaux à battre meulle, deux levier, un pincereaux, une mail de pont, un marteaux de mains* (○Templeuve 1777)

martel à manche

Marteau emmanché.

les sept marteau à battre, un à manche, un pincereau (✕Fromelles 1695)

martel à pince

Marteau à dent (pour arracher les clous).

quatre martaux à battre meule et deux ecope et le grand leviez (...), un moncains et un martaux à pins (*Masnières 1738 copié en 1756 farine) ; *deux chevilles de cube [sic, lire cute], sept marteaux, un marteau à pincés, un formoire et une serpe* (*Ramillies 1746 moulin 2.1)

martel à piper

Marteau avec lequel le meunier frappe sur le pipoir (→ *cache pipe*).

le baston de fer, escoppe, monnequin et marteau a pipper (*Douai 1680 Delepierre)

martel à piquer (les meules)

Marteau au moyen duquel on pique la meule pour la rendre plus coupante. Voir *martel*.

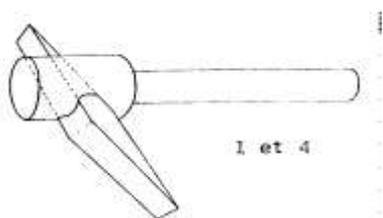
huit martaux à picquer les meulles, un grand leviez de fer, un pipau, une ecoppe et une cachette (*Cambrai 1779 moulins 1)

martel à pointe, ~ à pointe d'un bout et plat de l'autre

*Martel dont une des extrémités au moins se termine en pointe et qui sert surtout à tailler la pierre et éventuellement la glace, à piquer la meule.

quatre deglassoire à buise et un marteau à pointe d'un bout et plat de l'autre (Lille 1726 moulin 2.1.2) ; *cinq desglaçoirs à buisse, un marteau à pointe, une happe et deux viroeuilles servans à la ventelle* (Lille 1726 moulin 2.5.1)

► Ce marteau correspond au *punthamer* qu'on trouve dans les textes flamands. Le bout qui est qualifié de *plat* dans la première citation se présente soit en table (surface plate comme on la trouve au marteau du charpentier) soit en ciseau. Selon la prisée du moulin d'Acoz (Hainaut) de 1897, les 28 marteaux à rhabiller pesaient 1,5 kg pièce, alors que les 5 marteaux pointus pesaient 5 kg pièce (ÉLOY, p. 40).



Marteau « plat » du rhabilleur de meules



Marteau à pointes

martel à rebattre (les meules)

Marteau au moyen duquel on rebat et rhabille la meule pour la rendre de nouveau coupante. Voir *martel*.

vingt quatre marteaux à rebattre les meules, 30 lb 16 s (Enghien 1755 Pont froment)

martel à teste

Lourd marteau à deux tables plutôt qu'à deux pointes ou à table et pointe, prob. maillet utilisé par le meunier pour serrer les coins (voir *mail de pont*).

4 martiaux de fier rencauchiés, dont li uns est à tieste (✕Douai 1383 moulin des Prés)

► De nos jours, le marteau à tête est le frappe-devant, le lourd marteau du forgeron.

martel de grés : voir *martel à grés*.

martel de main : voir *martel à main*

martel de meule : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

martel de pont, ~ du pont

Maillet utilisé par le meunier pour serrer les coins. Voir *maillet de pont*.

ung marteau de pont ou molquin de fer (✕Wambaix 1612) ; *quatre martieaux à batte meulle avecq ung martieaux de pon ou monnequin* (*Ramillies 1620 moulin 2.1) ; *le marteau du pont, 18 pattars* (✕Enghien 1687) ; *un leviez de fer, deux marteaux de pont, savoir un de pont et un autre [sic], avec une clochette* (*Ath 1718 Étangs) ; *leviez de fer, marteau du pont, escop et boiteau à prendre mouture* (*Écaillon 1718) ; *le marteau de pont, un levrier [sic], cache pipe, le havé à lever meuëlle et noeuf marteaux à battre* (✕Élouges 1730)

martel de roue, ~ de rouet : voir ci-dessus acc. 2.

MARTELER

Tailler (la pierre).

pour marteler un corbellon au moulere (✕Herzele 1393)

► Voir la note ajoutée à *corbillon*.

Acception spécifique :

Battre (la meule) pour (la) rendre plus coupante.

*6 pieces de fer aguz à deux costez dont on martele ladicte pierre d'icelui moulin quant besoing est, nommé en flament 'belen' (*Opwijk 1428)*

MARTELET

a. Pièce de fer à deux bras disposés en T ou en L, destinée à maintenir unies deux pièces de bois assemblées perpendiculairement. Ces *mardeaux* s'utilisent surtout pour attacher la jante d'une roue aux bras. Voir *martel*.

*deux martelés à mettre au premier pas de ledicte montee (✕Erquinghem-L. 1436) ; la roeux en l'eaux (...) estant pour le present fort vielle et caduct (...) et seras nechesair en renouveler une pendant quelque temps, toutefois qu'el est encoir pour durers quelque temps estant bien racommodez et remiz 3 alle et coiaux avecq plusieurs croissant aux deux ennieaux aux jointur avecq martelet aux enbrachurs (*Ramillies 1620 moulin 2.1) ; quarante martelets pour soutenir les escaliers de la montee (✕Mons-en-P. 1738)*

b. Pièce de fer coudée entaillée dans le bois et servant à fixer un tourillon, à le serrer et à le maintenir exactement dans l'axe de l'arbre ou du pivot. Voir *martinet*.

*l'envy de dehors, quatre martelets, un maistre chappeau et un faulz chappeau tenant audit arbre (*Douai 1651 Taquet) ; l'arbre tournant furny de quatre crettes, deux tourillons et huit martelets avec deux boujons de fer traversant ledit arbre pour tenir lesdis tourillons (*Écaillon 1716)*

► Bien que *martelet* et *martinet* n'aient pas le même étymon (respectivement *marculus* > *martulus* > *martellus*, et *Martinus*), ils ont souvent été confondus. Voir p. ex. l'*Encyclopédie*, où l'oiseau se dit tantôt *martinet*, tantôt *martelet*.

MARTELOTTE

? – P.-ê. grande pièce de fer en L ou en T.

pour une martelotte appartenant au frein, pesans 7 livres de fer (OSeclin 1402)

► S'il s'était agi d'un marteau proprement dit, le scribe n'aurait pas ajouté « appartenant au frein ».

MARTINET

a. Cheville ou autre pièce de fer en T destinées à maintenir unies deux pièces de bois assemblées perpendiculairement. Voir *martel*.

*quatre martinets à tête ronde au bassinage, garnis de cloux et crampons (*Thun-l'É. 1719)*

► La tête ronde est une tête à profil courbe pour suivre la courbure de la jante.

b. Pièce de fer coudée entaillée dans le bois et servant à fixer un tourillon, à le serrer et à le maintenir exactement dans l'axe de l'arbre ou du pivot. Voir aussi *escart* et *martelet*, ainsi que *croche*.

*un torillon, quattres martinez, trois bendes de fer et trois cappiaux servans à l'arbre tournant [à une seule extrémité] (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; trouvé à l'arbre tournant deux tourillons avecq double queue furny de clefs et flottes et huit martrices [sic, lire martinés] de fer avecq des queues furnyes, cloux et six cappeaux doubles et six agrappes qui tiennent les capeaux de devant furny de cloux (*Cambrai 1659 moulin 1.1.2) ; deux cappeaux de fer à l'attaque avecq six doubles martiné, trois grandz almez de sommié et deux grosses batonnieres furnyes de clefs et flottes (✕Cambrai 1659 moulin 1.6) ; trouvez à l'attaque dessous le gros sommier une cappeau de ferre avec quattre martinetz (✕St-Aubert 1674) ; le deux tourillions et huit martinié, quatre capiaux, clet et flotre (*Masnières 1738)*

► Ces *martinets* se disaient *hamertjes* 'petits marteaux' aux Pays-Bas. Communication orale de G. Pouw, qui regrette comme moi que de tels éléments, pourtant essentiels pour comprendre la technique d'antan, n'aient pas reçu plus d'attention de la part des spécialistes.



Tourillon d'un arbre de moulin à eau, qui peut être fixé par quatre *martinets* entourés d'un cercle de fer. Ici les martinets sont déjà tenus en place par une croix de fer à l'intérieur du cercle. CRM. Photos J.B.

2. Marteau servant à travailler les meules. Voir *martel*.

trouvé un grand levieé et un petit, un ecope et 10 martinets à battre meulle (*Cambrai 1689 moulin 1.1.2)

MASSE (f) et MAS (masc.)

Ouvrage de maçonnerie pleine servant le plus souvent de support. Voir aussi *massich* et *mole*, ainsi que *dé*.

mas : *pour l'achat (...) de 78 parpains de pierre blanche employes au mas de ladicte seuwiere (...); pour avoir (...) refait le mas au desoubz du soel de ladicte seuwiere, lequel estoit emporté des eaues, où les devant dis parpains et rabotz ont esté employez* (*Valenciennes 1503 Anzin); *sur le mas de machonnerie, laquelle a esté faite toute noeuve, avoir assis quatre sommiers à la haulteur du font du bachinaige du grant molin* (*Valenciennes 1537 St-Géry)

masse : *acat de plusieurs pourveances de pierre, cauch et savelon pour faire une masse asdis molins leur on a intention de faire noeves seuwieres et bachinage de pierre* (*Valenciennes 1383 Comte); *item, fu li pans de mur remachonnés tout noeuf depuis l'arque jusques à l'estel cornier de le carpenterie au desoubz de l'iaue, et samblement toute le masse dou bachin, le cavech et le bachin fais tout noeuvs de boine machonnerie* (*Douai 1398 Escoufflet); *entre les deux bachinaiges convient elegier une masse de 28 pieds de long ou environ et de 9 pieds d'espaisseur, et contiendra de hault 8 pieds depuis le fond du bachinaige jusques au deseur de le couverture de le masse et conviendra faire en ledicte masse une pointe deseur le venteil de chincq pieds de long ou environ (...); et sur le seullet des ventaulx, comme devant est dict, convient mettre dedens le masse à chascun leez une potille comme as es [= ces] dis pignons et les deux arrestz d'en bas [= en aval] convient furnir de cuyngs et d'asselés bien furnis de boutiche et de contreboutiche, pareillement contremoloner de bricques à le longheur des boutiches et convenra ravaller le masse par le derier de trois pas [sic, lire prob. tas] de hault, qui porteront deux pieds ou environ, et convient couvrir le masse toute de plantes [sic, lire planks] de gretz bien et souffisamment* (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5); *une masse d'otel pierre faisant postille, bachinage et soustenans le debout de l'arbre et le ventaille moulerrech doudit grant moelin, de 6 piés de larghe, 8 piés de hault et de 45 piés de loncq aussi mise jus, remoilonnee, remachonnee, rasise et ragrappee d'agrappe de fer en ploncq* (*Valenciennes 1448 Comte); *la masse quy sert de baschinaige avec le dessoub du det et le dessous du pignion contient en longueur vinct sept pieds et de large douze pieds et trois pieds d'espaisseur* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.2); *remonstrent (...) que selon toute apparence certain day ou masse de gresserie de la longueur de dix à douze pieds, espaisse de deux à trois, ait esté faite sur le lict dudit canal vis à vis de la roue ou belfroy dudit moulin pour luy servir d'appuy* (*Douai 1685 Taquet)

► Le texte de Ramillies du 15^e s. contient une description détaillée du mur de séparation entre les deux coursiers. Le *FEW*, VI, p. 454a, note 17 voit dans *mas* une dérivation régressive à partir de *tas*.

Expression :

à masse

En maçonnerie pleine.

*à Pierart Cabot et Jehan dou Pire, machons (...) pour avoir (...) aussi fonsset tout à masse les lis des 2 bachinaiges (*Valenciennes 1442 Anzin)*

MASSE (2)

Masse, gros maillet en bois ou en fer emmanché en son milieu et destiné à enfoncer, à dégrossir, etc. Voir *mail*.

*trois maliet ou masse de bois pour enfoncer les piquet des facine, de bois de frennes, de (de) douze à treize pouces de longueur sur six pouces de diamettre (*Ramillies 1751 textes 1) ; 155 livres de fer à la lime pour la masse et leviez (*Douai 1733 Croix aux Poulets) ; le froyon, ecope, un levier, une masse, un marteau (*Douai 1747 Croix aux Poulets) ; la masse, grand et petit pincheriaux, cheville de quiette, cache, cachette, marteaux [à battre] les meulles, pipe, atelles (*Lille 1768 moulin 2.1.2)*

Composé :

masse du pont

Maillet que le meunier utilise pour serrer les coins. Voir *mail de pont*.

la masse du pont avecq le gros pincereau et neuf marteaux pointus (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

MASSICH et MASSIF

Ouvrage de maçonnerie pleine servant le plus souvent de support. Voir *masse (1)*.

massich : *avoir aussi refait le planquier devant le ventelle meulerech du grant molin d'asselles de 2 polz d'espés, de 8 piez de loing et d'un piet de large, et icelles avoir clauwet et keவில்let sur une piece de bois seant sur le masich auprès du resmouloir et de l'autre costé sur une piece de bois (...) qui est portee et soustenue sur deux courbeaux saillant hors du mur ou pan du molin (*Valenciennes 1512 Comte) ; le planquaige bronquant estoit emporté par embas à raison que les eaues s'escouloient au travers du machice, pourquoy il at convenu aux machons de desmollir ledit planquaige bronquant et le reediffier de nouveau (*Thun- l'É. 1642)*

massif : *la nouvelle solle assise sur le maschiffe (*Thun-l'É. 1651) ; les bois qui sont envelopée dans le massief de la maçonnerie du radié (*Masnières 1738 copié en 1756)*

MASURE

Étendue de terrain comprenant le moulin.

*pour avoir (...) mené à le brouwette hors de la mesure dudit mollin toutes les ordures et emondices y estant (*Valenciennes 1485 Souverain)*

MEHAING

Défaut, ici défaut du bois.

toutes clotures de bois de chesne de Flandres et la couverture semblablement, le tout sauchié, leal bois sans aucune esventure ne mehaing (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)

MEMBRE

1a. Chacun des éléments d'un ensemble, d'une construction, en l'occurrence chacun des éléments du moulin ou d'un accessoire du moulin. Voir aussi *meuble*.

*pour ledit molin carpenter et mettre sus bien et souffissamment de tous membres appartenans à molin de vent livré oevrant, cloant [= qui peut se fermer] et molant (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour 4 agrapez de fier mis as membres dou roët de celi moulin (*Hon-H. 1391) ; à pluseurs et diverses personnes de ladicte paroiche de Barsele pour à charrios avoir mené ledit molin par pieces et membres après ce qu'il estoit osté de la mote où il*

souloit estre jusques à Ruplemonde sur le bort de la riviere de l'Escault (✕Saaftinge 1453) ; toutes les parties de ferailles servans et emploies au dessus dit molin, assavoir le grant fer, petit fer, les loyens, bares, crampons à l'estaque, aux verghes de dehors, belfroy, montee et autres membres dudit molin (✕Bailleul-Nord 1481) ; pour avoir avecq ses verrins relevez tout le corps et membres du mollin de Chisoing et y avoir mis nouvelles flacques et redreschiez ledit mollin (✕Cysoing 1565)

Accompagné d'un terme précis en flamand :

asse [= arbre moteur] : *pour deux autres membres dudit molin appelez 'assen', payé 10 lb par. (✕Petegem-a.-d.-S. 1464)*

blocvanghe [= frein à patins] : *un membre appelé 'blocvanghe' (✕Menen 1403)*

boetcam [alluchon (→ *queville* acc. spéc. a) de remplacement] : *pour avoir ouvré et attachié un membre appelé 'boetcamme' à le reue appelée 'camwiel' [= rouet] du molin à eae (✕Menen 1403)*

scijfloop [= °lanterne d'engrenage] : *un nouvel membre appelé 'scijfloop' (✕ ou ✕Menen 1403)*

tremoye [= trémie (→ *tremuie*)] : *un nouvel membre appelé 'tremoye' (✕Menen 1403)*

1b. (Au pl.) Éléments les plus importants du moulin dont l'entretien incombait selon certains contrats au propriétaire. Voir *principaux membres*.

l'ung membre est l'ouvraige qui est fondé en l'eae avecq les appartenances ensemble le planquié dessous appelé le 'grontwerc' [= fondations], l'autre membre est l'arbre dudit mollin, le tierch sont lez reues dedens et dehoirs yceulx mollins et le quart membre sont lez pierrez [= meules] avecq lez fers à ce servans (...); (...) ilz ont esté vague pour le fait dez ouvraiges qu'il a convenu faire aux quatre membez desdis mollins que monseigneur doit faire et retenir par le convens de ladicte ferme (✕Ninove 1411)

2. Pierre d'un petit gabarit.

pour pluseurs parties de blanche pierre à faire fondement là ù li ventelles seent et li bachinages : premiers pour 200 et 3 quarterons de membres à 60 s le cent, sont 8 lb 5 s ; pour 18 grandes pieres à 4 s le piece, 72 s (✕Valenciennes 1377 Ogelens) ; à Jehan de Kierieu, quarieur de blancque pierre, pour 358 membres que on a eut à lui (...) comtet 4 quariaus pour un membre, à 56 s tourn. le cent de membres sont 10 lb (✕Valenciennes 1410 St-Géry) ; ycelui mur estoffet de membres de blancque pierre, de blancq moilon et de grez, quens, boutis, quariaux et de rabos, entaillé de taullettes de grez par deseure (✕Valenciennes 1431 Souverain) ; pour 270 membres de blancque pierre et 640 quariaux d'otel pierre (...) dont paiet lui a estet au pris de 6 lb le cent de membres et de 30 s le cent de quariaux (...) 25 lb 6 s (✕Valenciennes 1443 tan) ; pour 46 beniaux de membres et gros moilons de blancque pierre (...) à faire les fondations des devant dis ouvraiges de machonneries du moellin de Faloise (✕Valenciennes 1444)

► Cf. SALAMAGNE 2, p. 304 et 3, p. 231b. Je n'ai rencontré cette appellation que pour la pierre calcaire.

3. Maillon d'une chaîne. Voir *maille* (2).

pour roster les ferrures hors d'une viefz caucque [pour la vanne], remettre seur une noefve queville et une kayne de 7 membres (✕Valenciennes 1428 Faloise)

4. Charnière ou penture. Voir *carniere*.

deux membres ou pendans ployans à la huche (✕Harelbeke 1395) ; deux membres à l'uyd'en hault et ung grant crampon, 6 s ; item, deux longs membres à la serure du baulx appelé 'yserbalke', 7 s (✕Hulst 1453)

Accompagné d'un terme précis en flamand :

crucllet [= °penture à martel] : *pour quatre membres de fenestres appelés 'crucleden' (✕Menen 1457)*

► Bien que cette acception de *membre* soit attestée chez Robert de Clari (*FEW*, VI₁, p. 690b), les trois exemples susmentionnés provenant de la Flandre flamandophone sont des traductions du flamand *lit*, qui désigne une articulation. Dans le compte bilingue RA Gent, St.-Pieters I Rek. 967/1, f° 8v° et 967/2, f° 7v° rédigé en 1451, *betaelt (...) van 3 paer ghehanghen met 3 paer haecken an de poorte ten muenchove, ende woughen 65 pond se traduit par payet (...) de 3 paires membres de fier et 3 havés qu'on a mis à la porte de la*

court des moisnes, qui peserent 65 livres. Un peu plus loin dans le même compte 967/1, f° 9r° et 967/2, f° 8r° *betaelt (...) van 2 leden an de zolderduere, 3 s* se traduit par *payet (...)* pour 2 membres de fier qu'on a mis à l'uy du sollier, 3 s par. Vu le prix, les *leden* sont de simples charnières alors que les *ghehangen* [apparenté au verbe *hanghen* 'pendre'] sont des pentures. Les deux termes se traduisent par *membres*.

Acception spécifique :

- ✕ Lien du piédestal, chacune des quatre ou huit pièces obliques reliant le pivot ou la chaise (→ *cayere*) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir *loyen* acc. spéc. 1a.
une nouvelle estacque appelée 'standart'; (...) item, deux plates et huit membres dont ycellui moulin est liee (Kieldrecht 1421)

Composés :

La plupart des composés qui suivent sont des concepts provenant de documents administratifs, qui distinguent tantôt les *grands membres* des *petits membres*, tantôt les *membres dormants* des *membres travaillants*.

membre dormant

Élément fixe du moulin. Voir *harnas dormant*.

les apas à la montee, le marbreau, le baulx au fraing reputez membres dormans et non travaillans (✕Mortagne-du-N. 1591)

grans membres

Éléments les plus importants du moulin dont l'entretien incombait selon certains contrats au propriétaire. Voir *principaux membres*.

à Jakemart le Fevre et Colart le Fevre (...) demora li ouvrages de forge de ce dit moullin (...), ostet les 3 grans menbrez qui point ne sont en celi markiet (✕Mecquignies 1399) ; *ledit Gilles fault tenir ledit molin de toutes les carpentaiges de toutes les petites membres, excepté les grans membres, més on lui fault livrer le bos* (✕Walem 1447)

► À Mecquignies il s'agit du gros fer de meule, du petit fer et de l'anille.

gros membres, grosses membres et variantes

a. Éléments les plus volumineux, les plus importants. Voir aussi *gros meubles*.

gros membres : *l'estanture de moulage par devons mettre jus, ossi les meulles et toutes autres choses ad ce appartenans, douquel moulage li gros membre estoient tout pourit* (*Bavay 1407)

grosses membres : *pour aidier à chergier et à deschergier les grosses membres du molin quant on les emmena du chastel de Dunkerke audit molin* (✕Dunkerque 1389)

b. Éléments les plus importants du moulin dont l'entretien incombait selon certains contrats au propriétaire. Voir *principaux membres*.

gros membres : *s'aucunes menues parties y falioient pour la reparacion dudit molin sans groz membres, ledit maistre Boudin les doit faire à ses frais et despens* (✕Haasdonk 1405) ; *il [le meunier] a prins à cense ledit molin (...) par condition qu'il sera tenu de retenir ledit molin et le maisonchelle d'icellui molin de toutes choses quelconques excepté de gros membres* (✕Attiches 1437) ; *et est tenu icelluy fermier de tenir en refection à ses despens ledit molin, excepté des 4 groz membres, assavoir est croissant, estaque, muele et baulcs de muele* (✕Elsegem 1451) ; *quelque gros membre, si comme trieulle, les entrebus, sommieres et l'attacque* (✕Cambrai 1679 moulins 1)

gros membres principaux et variantes : *de deux molins à eaule audit lieu de Nieneve appartenant à monseigneur (...), monseigneur les doit retenir des 4 groz membres principaulx quant nécessité sera* (*Ninove 1398) ; *et doit ledit fermier sa dicte ferme durant entretenir à sa charge ledit molin de toutes ouvraiges et refections, excepté du croyssant, de l'estaque, des mueles et baulx des mueles, qui sont les quatre gros et principaulx membres* (✕Elsegem 1458) ; *les quatre principaulx et groz membres* (✕St.-Eloois-Vijve 1464)

menus membres

Éléments moins importants du moulin, par opposition aux *gros membres*. Voir aussi *petits membres*.

à messire Jehan de Lengne (...) et messire Estienne de Liedekerque (...), auxquelz ledit maistre Gilles, receveur, environ le mois de may, veant le dangier ouquel pour lesdictes

*guerres estoient les meules et autres membres et parties desdis molins à eaue de Nieneve, a marchandé, assavoir audit messire Jehan touchant les meules (...) et audit messire Estienne touchant les fers, cordes et autres menuz membres et parties (...) de faire venir à puissance audit lieu de Nieneve aucun nombre de gens d'armes furniz de chariotz et engiens requiz pour chargier trois les meilleurs meules ensemble lesdis fers, cordes, etc. desdis molins et estre menez avec eulx (*Ninove 1453) ; sans que ledit preneur, ses hoirs ou ayans cause puissent (...) emporter aucuns membres gros ou menus, moeubles ny harnechures et pieches y servans (*Willeman 1610)*

petits membres, petites membres

Éléments moins importants du moulin, par opposition aux *gros membres*. Voir aussi *menus membres*.

petites membres : *et aussi sera ledit fermier tenu de tenir ledit molin en estat de toutes refeccions de petites membres (✕Kieldrecht 1429) ; ledit Gilles fault tenir ledit molin de toutes les carpentaiges de toutes les petites membres, excepté les grans membres, més on lui fault livrer le bos (✕Walem 1447)*

petits membres : *audit Roland vanden Nieuwenhuus, pour les sallaires de lui et ses varletz (...), pour remettre à point pluseurs petits membres dudit molin, assavoir au rincaut, à l'asse, lichte, bosse, ganc et spillegheloep (*Moregem 1486)*

principaux membres, membres principaux

Éléments les plus importants du moulin dont l'entretien incombait selon certains contrats au propriétaire. Voir *membre*, *grans membres*, *gros membres* et *principaux meubles*.

*toutes les fois que lesdis molins ne puewent muerre pour le fait des ouvraiges que Monseigneur doit faire auxdiz principaulx membres (*Ninove 1405) ; de 7 jours que les molins ne pavoient ouvrir ne meure par l'occupation des ouvraiges aux membres principaulx, que Monseigneur doit faire à ses despens (Ninove 1405) ; ouvrage pour le molin d'Elseghem que le fermier doit retenir jusques aux 4 principaulx membres que s'entretiennent à la charge de Monseigneur (...) ; à Rasse de Cordez, fermier, qu'il a païé pour ung arbre dont est fait la moittié de la croisure dudit molin, qu'est l'un desdis 4 principaulx membres (✕Elsegem 1452) ; les trois membres principaulx, assavoir l'estacq, le sommier et l'abre (✕Cysoing 1567)*

membre travaillant

Élément du moulin qui exécute un travail mécanique. Voir *harnas travaillant*.

*(...) ung gros quesne (...) ; à Jehan Lotiel, carpentier, fu marchandé de l'esquarer et afuster pour livrer au mousnier en fachen d'arbre (...) ; et lors fu delivré audit mousnier, qui le sourplus dubt faire à ses despens par le devise de se cense come des membres traveillans audit moullin (*Hon-H. 1458) ; priserie des membres traveillans du mollin (✕Vieux-Berquin 1594)*

Expression :

demeurer sans membre

Être dépourvu de volants.

ledit molin qui estoit rompu, assavoir le vollans n'a peü estre refait pour ce que nulz ouvriers n'y ossoient aller pour le refectioner et à ceste occasion est demoré sans membre durant ledit an (✕Phalempin 1493)

MENCAUD

Mesure de capacité pour les céréales.

*trouvé un mencaud, un franquet, un boitteau, 2 pintes de bois, une pinte de fer, un tierce de bois, un tierce de fer (*Cambrai 1689 moulin 1.1.2)*

► Le *mencaud* valait environ 56 litres à Cambrai.

MENTON

1. Mentonnet, pièce de fer qui reçoit le bout du loquet.

un menton et un grant crampon de fier mis audit mollin, pesant 8 livres (✕Mecquignies 1409) ; à l'enche [sic, lire prob. uiche, en, l'occurrence la porte d'en haut, puisque un article a déjà été consacré à la porte d'entrée] une pair de pentures, une clencque à resort avecq ung

menton (✕Lille 1636 moulin 3.2) ; une cheville à menton pour tenir la porte (✕Lille 1726 moulin 3.12)

► Le sens du *menton* de Mecquignies (1409), je le déduis du fait que le compte se poursuit par la mention de diverses serrures pour les autres moulins du domaine.

2. ?

item, avoir revesti toute noefve le roex du moullin à blé d'aveles, de coyaux et de ghantelles et y avoir mis 4 confortans en loyure à ycelle roex contre les jointures, avoec 2 estraintes au menton pour ledicte roex deffendre d'ouvrir (*Leval-Ch. 1455)

► P.-ê. erreur pour *estraines à menton*, le *menton* étant alors une saillie.

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Prob. sabot, pièce de bois en saillie qui pivote, attachée aussi bien à la haute-panne de gauche (vue de l'intérieur du moulin) qu'à l'extrémité de la ceinture du frein à sabot, et dont la surface cintrée épouse la courbure du rouet pour aider au freinage. Voir aussi *bec*. Voir l'ill. à *louche*.

2 bariaux de fier qui tiennent le menton dou frain ; item, 8 crampons qui servent à ce meisme (✕Baisieux 1380) ; *avoir refait tout noef le menton dou frain doudit mollin si loncq que pour aller à une paulme prés des tourtes, chintret après le ront dou roët, retenu d'un pochart par desoubz* (✕Mecquignies 1410) ; *item, remist à point le frain, fist un noef trayant au menton et retailla ycellui et fiera* (✕Mecquignies 1426) ; *item, avoir fait audit molin ung frain et ung menton pour retenir les vollans* (✕Nœux-I.-M. 1470)

► La description donnée par le texte de Mecquignies ne correspond plus au mentonnet servant à maintenir la forme parfaitement circulaire de la ceinture du frein, comme je l'avais suggéré dans mon *Dictionnaire*. Par une métonymie « voisine », cet élément du frein est qualifié de *lippe* 'lèvre' dans les textes flamands (COUTANT 1, p. 235).



Détail d'un frein à sabot tchèque. Photo A. Koopal

2. Dent de fer incurvée à l'extrémité de chacune des deux °pattes de la fourche servant à lever les vannes.

aussi fait à l'embouckurre de ladicte caucque deux nouveaulx mentons de fer (*Valenciennes 1479 Comte)

MENTONNET

Pièce saillante à l'avant de l'auget (→ *baquet*) qui, frappée par le frayon, transmet les secousses. *trouvé à la telmutte quatre equerres, une autre au bacq, un mentonnet à la tête du bacq* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

MENUE

Cordelette.

*pour avoir (...) pris, mis et employés en ladixte estancque 17 kiefs de cordes et 4 bottes de menues, au pris de chascun kief 3 s et chascune botte de menues 4 s (*Valenciennes 1440 St-Géry)*

► Brachylogie pour *menue corde*.

MESPLIER, MERLIER et NESPLIER

Néflier (*Mespilus germanica*), bois très dur utilisé surtout pour la confection des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et des °fuseaux.

mesplier : *et parmi chou doit lidis Jehans le bos de mesplier pour denture et pour fusiaus (*Menen 1256) ; pour 48 quievilles et 8 fusiaus de mesplier dont on fist le cauchure du rouet et tourtes du moulin (✕Baisieux 1405) ; pour un ploumas qui va au bauch palier pour frumer le grant fer, et est de mesplier (✕Seclin 1412) ; d'avoir (...) fait hors le morsier, de le avoir refait et le remettre dedens et contre icellui morsier avoir mis ung bois de mesplier (✕Zomergem 1472)*

mesplier sauvage : *pour 9 fusiaux de mesplier sauvage (...) employees aux tourtes dudit molin (*La Gorgue 1492)*

merlier : *pour une piece de boix de mellier leur encontre li aissieux tourne (✕Oosterzele 1373) ; pour 48 quevilles de merllier (...) pour les refections du rouwet du molin (*La Gorgue 1386) ; pour refaire la grant roe et pour y mettre tout de nouvel fuseaux et dens appellé 'cammes' et 'spilles' en flamenc et pour mettre tout icellui ouvrage en boin estat de boin boz de mellier (✕Haaltert 1399) ; pour (...) avoir livré lesdictes quevilles et mabriaulz de merlier (✕Nœux-l.-M. 1495)*

nesplier : *pluiseurs quievilles de nespelier mises audit roët (○Templemars 1388) ; pour enblokier et taillier le sauvage bos de nesplier de 2 cauchures de roët estoffees de 80 kievilles et de 14 fusiaux (*Bavay 1405) ; pour boys de nesplier que ledit receveur fist amener de Anwers, car à Bruxelles ne l'en trouvoit point, converti auxdiz roez (*Ninove 1412) ; pour 6 cauchures de roët, cascune de 7 fusiaux et 36 quievilles de nesplier saisonnees (...) mises en provision (*domaine de Valenciennes 1420) ; pour avoir delivré le bois de nespier appellé en flamenc 'cammen ende spillen' (*Ninove 1421) ; achaté (...) des nepliers usés et employez à la grande roue dedens le moulin pour les dens entour ladicte roue (*Opwijk 1428) ; la lanterne servant audit rouez doibt estre furny de deulx tombe [sic, lire tourte] de gauchez, (...) 9 fuzeaux de nepplier (○Busigny 1643)*

nefflier : *ouquel moulin à eaue ille fault faire et employer tous les ans un nouvel harnois ou plus, pour ce qu'il est souvent desoubz eaue et bois de nefflier ne puet souffrir eaue (*Harelbeke 1401)*

► D'aucuns voient dans le néflier sauvage l'amélanchier, un autre arbuste de la famille des rosacées, alors que la plupart considèrent le néflier sauvage comme un néflier orinaire. C'est cette idée que j'adopterai, du fait que l'amélanchier est un arbuste d'importation et qu'un texte de Bavay de 1405 parle de *sauvage bos de nesplier*. Ce pourrait être un néflier qui n'a pas été planté par l'homme.

MESTIER

Petite armoire.

*le hughe, cauche et ung petit mestier (*Lille 1558 moulin 2.4.1) ; ung calit et fonsaige et ung petit mestier de blancq bois avecq pentures et serrure, prisié 60 s (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; un mettier pour le mouleur (✕Lille 1687 moulin 3.30.1)*

MESTILLON

Méteil, mélange de seigle et de blé semés ensemble. Voir aussi *gollenee*.

*pour accomoder lesdicts manans affin de ravoir la mesme farin qualifie comme il ont livré le bled en chascun desdict molin, il y aurat ung moeulle qui servirat pour mouldre le bon froment et l'autre pour mouldre le mestillon et moindre bled (*Lille 1627 bail)*

► Cf. FEW, VI₂, p. 196b, art. *mixtus*.

MESURE

Mesure, récipient servant à évaluer une quantité déterminée de grain, de farine, d'huile, etc.

*et si ait à cascun moelin 3 mesures iteles, ensegnies à l'ensegne de le vile (Douai ± 1275) ; un van et 2 corbilles tout noef, les 5 mesures, est assavoir coupe, demi coupe, boistel, demy boistel et pinte (*Douai 1398 Escoufflet) ; en chacun molin ayt trois mesure fierriles et ensegné de l'enseigne de le ville, dont les plus grande de ces trois mesures feras le vintiesme partie d'ugne rasiere, le seconde plus grand après sera le vingtiesme partie de deux coupes et le tierche mesure plus petite ferat le vingtiesme partie d'une coupe (*Douai 1423) ; pour les fus de 3 mesures de bos et les estricques (...) pour servir au prendre moulture asdis moelins Saint Gery (...). À Colart Wittart, serrurier, pour lors avoir ferret lesdictes 3 mesures de 2 chercles et 2 croisures et à chascune une kaine de aune et demie de lonc et 2 crampons à chascune pour les atakier (...) et pour les 3 estricques aussi avoir ferrees d'une viroelle et d'une ottelle kaine à 2 crampons (*Valenciennes 1438 St-Géry) ; pour une mesure nommé ung 'muidequin' d'Audenarde pour ledit molin et pour recevoir les rentes a Eisdeghem (✕Elsegem 1443) ; et illec refait une mesure de fer et remis une piece (*Valenciennes 1541 St-Géry) ; pour avoir gaughier les mesures des mollins : havos, quariaulx et demy quariaulx (Lille 1507) ; quatres mesures de cuivre à prendre la moulture (*Hollain 1528-1702) ; les mesures dudict mollin de pinte, demie pinte, boistean et demie boistean à la gauge et mesure comme de coustume (✕Wambaix 1612) ; trouvé trois mesures de fer, sçavoir une pintte, une demye pintte et tierche (*Cambrai 1659 moulin 1.1.3) ; trois mesures pour prendre les droits de moture (✕Enghien 1687 bis) ; une mesure de cuivre à prendre la farine pour faire les tourtiaux, l'antonnoir et deux cuvelles (Enghien 1759 Wingart huile)*

mesure à grain : à Jehan le Wannemaker, pour une mesure à grain servant à l'office du monnier (✕Eeklo 1388 Westmolen)

► Malgré l'absence de *fierrile* dans les dictionnaires, je ne traduirais pas la *mesure fierrile* de Douai (1423) par 'mesure fiable (de *se fier*)', comme le font les éditeurs. J'y verrais plutôt une mesure °ferrée, indéformable et par conséquent ... fiable. À Enghien (1687), l'autre version de la prisée remplace *trois mesures* par *trois bosteaux*, ce qui prouve que le *boistel* n'avait pas une contenance déterminée.

Il y avait donc des mesures en bois qu'on garnissait de fer et des mesures en métal, cuivre et fer.

Composé :

mesure d'huitel

Mesure de contenance d'un °huitel.

*pour avoir refait et remis à point la mesure d'huitel de ferail[e] (*Valenciennes 1544 brais)*

MESURER

Expression :

mesurer au rez et à l'estricq

Mesurer une matière sèche jusqu'à ras bord du récipient, en se servant d'un racloir.

les magistratz (...) ont mis à neant les anciens bareaux et mesures, desquelz on avoit accoustumez de user en leurs d(ict)es provinces pour le faict desd(ict)es pouldres, en aians faict faire des noeuves pour mesurer au rez et à l'estricq, ainsi comme on mesure avaine ou aultre grain (baronnie de Cysoing 1579 supplique)

► Autrefois l'on distinguait la mesure rase (remplie jusqu'à ras bord) et la mesure comble (remplie jusqu'au-dessus du bord). Cf. BENOIT, II, pp. 681-682, qui donne les formules mathématiques permettant le passage d'un type de mesure à l'autre.

METAL

Alliage à base de cuivre, le plus souvent. bronze (alliage de cuivre et d'étain). Voir aussi *airain* et *oeuvre*.

à Jehan, le cloqueter de Bevre, pour deux payelles de metal où l'aisse du moulin à vent tourne, pesans 60 livres (✕Harelbeke 1400) ; à maistre Michiel, fondeur de cloches à Bruges, pour 4 paëlls de metael où les arbres desdis molins tournent sus, poysent 94 livres (*Menen 1432) ; pour achat de pierres de molin et plommas de metal mis oudit nouvel molin (*Menen 1457) ; le grant sommier dessus ladicte estacque estoffee d'une flote de metal (✕Lille 1530) ; à Bernard van Horcq, maistre fondeur de metaux et bronze (...), pour avoir fait refondre une vieze flote de metal ayant servy audict moulin à vent es sars de Flines, pesante quatre vingtz six livres et demyz (✕Mortagne-du-N. 1589) ; le marbreau de cuivre ou metal servant à tourner l'arbre, de 15 lb (*Marcq-en-B. 1594) ; à l'arbre deux pioches, quatre capeaulx, trois molle bendes, ung plomma de metal et l'autre de bois (*Lille 1606 moulin 3.4.1) ; une flote de metal sur l'estacque (...) ; item, à l'arbre (...) le tourillon de cuivre ou metal (✕Hellemmes 1612) ; trouvé à l'arbre du moulin (...) deux pioches (...), deux mabrieux de metal (*Houplines 1704 tan) ; une flote de cuivre de vingt-trois pouces de diametre sur cinq quarts de pouces d'espaisseur du côté du trou et un demy pouce sur l'autre côté, pesant environ cent livres et un tourillon de metal du poids de 10 à 11 livres (✕Harnes 1748) ; la platine de cuivre servant [au] petit bout de l'ataque, pesant cent neuf livres, au prix de vingt deux patars la livre, et le tourillon de metal pesant douze livres au meme prix (✕La Bassée 1755 blé)

► La citation de la Bassée de 1755 distingue le *métal* du *cuivre*, ce dernier n'étant pas non plus utilisé à l'état pur : l'appellation *cuivre* s'appliquait à tout alliage dont le cuivre est l'élément principal, alors que *métal* désigne le plus souvent le bronze. La distinction peut aussi se faire selon le pourcentage d'étain entrant dans l'alliage.

METTAGE SUS

Mise en place.

pour le mettaige sus de ladicte moelle, 12 lb tourn. 2 huytelz bled (Valenciennes 1540 Anzin)

► Dérivé plutôt rare de *mettre sus*.

METTRE

Expression :

mettre et couler : voir *battre expressions*.

MEUBLE

1. Chacun des éléments d'un ensemble, d'une construction, en l'occurrence chacun des éléments du moulin ou d'un accessoire du moulin. Voir aussi *membre*.

si durant ladicte ferme il convenoit avoir aucunes meules de molin, arbre, estacque, croisures et loyen d'icelles qu'on appelle 'le chandler dudit molin', seront par mondit seigneur livrees audit preneur pour par luy estre mis en oeuvre à ses despens, en ayant par ledit seigneur ou son commis à son profict les groz meubles vieilz telz que dessus, qui seront ostez dudit molin, et les aultres vieilz meubles qui seront renouvellez aux despens dudit preneur demoureront au proufict d'icellui (✕Wattrelos 1568)

2. Meule : voir l'art. *meule*.

Composés :

gros meubles

Éléments les plus volumineux, les plus importants. Voir aussi *gros membres*.

*si durant ladicte ferme il convenoit avoir aucunes meules de molin, arbre, estacque, croisures et loyen d'icelles qu'on appelle 'le chandler dudit molin', seront par mondit seigneur livrees audit preneur pour par luy estre mis en oeuvre à ses despens, en ayant par ledit seigneur ou son commis à son profict les groz meubles vieilz telz que dessus, qui seront ostez dudit molin, et les aultres vieilz meubles qui seront renouvellez aux despens dudit preneur demoureront au proufict d'icellui (✕Wattrelos 1568) ; l'eslihiés enveuque les gro meuble et tout autre lataus de 17 piet de lon, 12 piet de larghe en dehor le huge (*Marquette-l.-L. 1569)*

meubles principaux, principaux meubles

Éléments les plus importants du moulin, dont l'entretien incombait selon certains contrats au propriétaire. Voir *principaux membres*.

les trois meubles principaulx, assavoir l'estacque, le sommier et l'arbre, que mesdites dames seront tenues de livrer le bois souffissant à deux boultz (✕Cysoing 1568) ; sur le lieu où ledit moulin estoit establis et où se trouvent actuellement les principaux moeubles en bois dudit moulin [après son effondrement] (✕Mœuvres 1715)

► Dans le bail de 1607 de Watrelos, les *meubles* du bail précédent ont été remplacés par *membres* : *en ayant au prouffict desdis seigneurs les gros membres vielz (...) et les autres vielz membres qui seront renouvellez (...)*, ce qui prouve que dans cette acception *meuble* était sinon erroné, du moins ressenti comme insolite.

MEULE (1)

J'ai classé ici aussi les *meubles* qui sont en fait les *meules*. *Meuble* n'est pas rare pour *meule*. Vu le nombre d'attestations, j'hésite à voir dans *meuble* une distraction du copiste due à la ressemblance entre *meulle* et *meuble*. Ne serait-ce pas plutôt un barbarisme à large diffusion, un peu comme *carapaçonner* pour *caparaçonner*, *infractus* pour *infarctus*, etc.) ? Dans les comptes de Watrelos, nous voyons la mention *aulcunes meules de molin* (1568) au fil des ans évoluer en *aucuns meubles de mollin* (1578).

a. Meule, pierre cylindrique destinée à la mouture : voir l'encadré 6 ci-dessous § 0.

b. Meule servant à façonner le métal ou à aiguiser des outils métalliques. Voir aussi *meule de fevre*.

meule : *pour (...) faire unes noefves tourtes servans à l'un des tours, refaire les estacquemens de le moelle doudit esmouloir (...), le viestir à faire un quevalet à esmoere sour ledicte moelle (*Valenciennes 1421 Ogelens) ; pour avoir requerquiet et renforchiet le fer de le petite moelle dudit esmolloir (*Valenciennes 1423 Ogelens)*

Composés et périphrases :

meule basse	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule blanche	voir l'encadré 6 ci-dessous § 2
meule brioise	voir l'encadré 6 ci-dessous § 3
meule couchant	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule coulante	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule courante	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
derniere meule	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule desoustraine	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule dormante	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule gisante	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule mouleresse	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule mouvante	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule noire	voir l'encadré 6 ci-dessous § 2
meule roulante	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule tournante	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule travaillante	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule deseure	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule dessous	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule à courant	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule à escorche	voir l'encadré 6 ci-dessous § 4
meule à froment	voir l'encadré 6 ci-dessous § 4
meule à remmir	voir l'encadré 6 ci-dessous § 4
meule au deseure	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule au dessous	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule à lit	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule du courant	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule de fevre	

Meule servant à façonner le métal ou à aiguiser des outils métalliques.

moele de feivre (12^e s.): DERVILLE 2, p. 579.

meule du gisant	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule du lit	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule de moutarde	voir l'encadré 6 ci-dessous § 4
meule de Reims	voir l'encadré 6 ci-dessous § 3
meule de derriere	voir l'encadré 6 ci-dessous § 0.1
meule de deseure	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule de dessous	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule d'en bas	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule d'en haut	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule et courant	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.2
meule et gisant	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1
meule faisant courant	voir l'encadré 6 ci-dessous § 1.1

Encadré 6

Les meules ou pierres destinées à la mouture

- Schéma :
0. Meule, pierre destinée à la mouture
 - 0.1. Appellation selon l'emplacement du tournant³ dans le moulin
 1. Appellations selon la fonction dans le tournant
 - 1.1. Meule inférieure fixe
 - 1.1.1. Meule inférieure fixe du broyeur à meules verticales
 - 1.2. Meule supérieure tournante
 - 1.2.1. Meule verticale du broyeur
 2. Appellations selon la couleur
 3. Appellations selon la destination ou l'usage
 4. Appellations selon le lieu d'extraction

0. Meule, pierre cylindrique destinée à la mouture des céréales, de l'écorce, etc. Dans certains textes où la meule gisante est appelée *lit*, la *meule* ne désigne plus que la meule courante. Voir aussi *molette*, *moulage*, *moulin* et *moulineau*.

meuble

*pour l'amenrissement des meubles d'icelli moulin pour 2 pols et demy quart d'amenrissement (*Bavay 1398) ; une corde de sacq pesant 14 livres, à 15 d la livre ; le maincorde pesant 40 livres, à 21 d la livre ; la corde servans à lever les meubles, longhue sept thoyses, le quemande (✕Vieux-Berquin 1527) ; le planquié de desou les meubles (✕Templeuve 1578) ; les encaveture des moeubles avecq tous ablos servans aux meulles (*Lille 1627 moulin 2.2.2) ; somme tottalle porte quatre cens huict livres dix sols, bien entendu sans y estre compris l'amoindrissement des meubles (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684) ; une pieche traversant du bau tresiere au bau du prison pour lever la moeubles (✕Allennes-l.-M. 1696) ; les quittes à lever les meubles (...) ; l'arcule, couverture des meubles (✕Cysoing 1774)*

meule

*nous li devons amener les mueles de Mons et de Binch ou de si lonch et le mairien de le Housire ou de Soigne (*Tollembeek 1259) ; li sires doit faire amener le moele en le pieche de tiere et li mosniers le doit faire trauwer et metre sus (*Douai 1270) ; pour les deux meulles dudit molin acatees par ledit Poutrain au Pont l'Evesque, et si avoit esté pour ce par 2 fois à St Omer que à Abbeville (...) et pour ycelles amener du Pont l'Evesque à Noee par les kars Piere du Puch et le mariscal (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour pieches de meulle dont on fist le lit (*Bruay-la-B. 1363) ; pour une noesve muesle accatee à Rains et amenee à Roke, liquelle est mise au grant moullin (...) ; au stordeur de Roke, pour ledit moullin descouvrir deseure l'arcure dou grant moullin pour chou que on ne s'i pooit aidier pour le muesle assir et aussi pour le recouvrir après (...) et pour 3 cens de tieulle (*Recquignies 1380) ; à Col*

³ Paire de meules travaillant ensemble.

*de Saint Martin de Rains, pour une nueve muelle accatee à lui pour siervir à courant au grant moullin de Rocq, s'avoit 19 paulmes de hault et 17 pols d'espés (*Recquignies 1396) ; faultra avoir deux meulles de 20 palmes de grant et les faultra perchier et les mettre sus et mettre à molage prestes à meulre bled (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; pour (...) la vieze meule dudit molin à eaue (...) appointer et mettre au moulin à vent (✕Harelbeke 1401) ; des meilleurs pieches de moelle que on trouveroit et d'autres pieches de moelles qui estoient audit moullin de bray faire un lit de pieches au mollin de Fossart et faire une kevestrure (...) et toutes les pieches doudit lit rejoindre l'une à l'autre, assir en plaustre et de boin mortier (*Valenciennes 1428) ; deux pierres de molins appellees 'meules' (✕Saaftinge 1453) ; pour une noefve meulle qui estoit necessaire audit molin, assavoir le courant de dessus de 17 paulmes de haulteur et de 13 paulx d'espaisseur, que ledit receveur avoit fait acheter en la ville de Lans en Lannois (✕Nœux-l.-M. 1499) ; à Charles Chevalier, carpentier, pour avoir troué une nouvelle moelle, gravé l'ache et le batre en le mettant à rieuule, remply aucuns trous de platre ainsi qu'il appartient et l'avoir mise sus au Grant molin Saint Gery en point de mouldre, contenant icelle moelle à franc moulage en fevrier 1504 qu'elle fu mise sus dix polx demy d'espaisseur (*Valenciennes 1505 St-Géry) ; pour avoir traué et mis ungne (ungne) meulle audit mollyn que a faulus deffaire les deulx planquier et les refaire (✕Cysoing 1579) ; les deux moeulles seront de six pied et demy en diamettre, de 14 à 16 poulches d'espaisseur chascune moeulle (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; davantage, pour tant mieux accomoder lesdicts manans et asseurer de ravoir leur mesme farine, en chaque desdicts molins il y aurat une meulle pour mieuldre le bon bled et un aultre pour le moindre (*Lille 1627 bail) ; interrogez combien cousteroit une moeule pour mettre en la place de celle comprinse en cest article, lesdis ont respondu unanimement que pour y mettre une moeule noeuve de seize à dix sept poulces qu'au temps present elle cousteroit six cent florins et en bon temps trois cent florins, au demeurant que pour y mettre une quy seroit seullement recevable pour estre relivree en bon et susfissant estat, ladicte moeule debvra estre de noeuf à dix poulces et cousteroit presentement trois cent cinquante florins et en bon temps cent soixante florins (*Proville 1643) ; deux meulles de la meilleur calité, de six pieds neuf pouces de diamettre, sçavoir celle de dessous de dix sept pouces d'espaisseur et celle de dessus de quinze pouces (✕Harnes 1748) ; la meulle gisante (...), la meulle courante (...); une trape pour le pasage des meulle, avec une meulle de pierre bleuse reposante (*Lille 1774 moulin 2.1.1)*

meule pierre de moulin : *avons mis et assis une moeulle pierre de mollin au mollin de Templemars, de quoy l'on a faict la coullante et de laquelle couloit la gisante (✕Templemars 1615)*

meule à moulin : *lesser passer François Lagrue, qui conduit une meulles à moulin de six piez de diametre (OBusigny 1698)*

meule de moulin : *achat de meules de moulin (✕Harelbeke 1401) ; à Jaket le Vigneron, de Rains, pour 2 moelles de moulin acattees à lui, prises à Mons (*Valenciennes 1421) ; à Jehan Stevens dit Witte demourant en Anvers, pour l'achat à lui fait d'une muele de moulin de 17 paulmes de large saine et entiere (✕Eeklo 1453 Oostmolen) ; à Tassard, mannier, pour avoir trauwé, royé et mis à euvre trois noefves moelles de mollins (Lille 1474) ; à une femme marchande de meulles de molins demourant à Courtray, pour l'achat d'une grande moille contenant 17 paumes (...) paie 75 lb (Lille 1475) ; pour avoir livré le forge des marteaux de quoy l'on a trouet et perchiet le noefve muelle de moullin (*Valenciennes 1490 Fossart)*

► Pour Pont-l'Évêque (Nœux 1357), cf. *Meules à Grains*, p. 268 : dans l'enquête de 1808-1809, on trouve encore Pont-l'Évêque parmi les réponses à la question concernant l'endroit d'où proviennent les meules.

pierre

*et si doit avoir toute le frine ki demeure entour le meule quant on lieve le piere (*Menen 1256) ; par une orage de vent brisa le piere du dit moulin, le courant, tout en pieces et les pieces de ledicte piere brisierent le huge de le piere, les listes, les aiselles du paroit et le soleret, et quayerent les pieces tout sour le mote du moulin (✕Oosterzele 1377) ; à Willems Wittematte, pour faire le trau en ladicte pierre, que est espesse 19 polcs, et de le appointier,*

pour 4 jour, 6 groz le jour, valent 24 s (✕Haaltert 1394) ; pour caux et pour machonner desoubs le pierre (✕Hulst 1394) ; Miquiel Wastel, carlier, (...) pour remettre plusieurs aues, restraindre et refaire le pierre dudit molin (*Quesnoy-s.-D. 1399) ; ung angin par lequel on fait lever et descendre la pierre ou meule dudit moulin (*Opwijk 1428) ; les deux petites pierres [la seconde paire de meules] de la largeur de quatorze paumes (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

pierre meule de moulin : Pierre Bricquet, marchand demeurant en la ville de Vallenchie[ne]s (...) pour une pierre moeulle de mollin pour le mollin dudit Chisoing (✕Cysoing 1610) ; à Charles de Faulkemberghe, marchand demeurant en la ville de Lille, pour l'achat de deux pierres meulles de mollin pour le mollin de Templemars (○Templemars 1623)

pierre à moulin, ~ au moulin : pour leur paine et travail d'avoir porté et tiré les materes et membres dudit moulin du lieu où il avoit esté situé en ladicte forteresse, ensemble les deux pierres à moulin (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; acatet deux nouveux pierres au moulin à Anwers (✕Saaftinge 1394)

pierre de meule : pour l'amenage desdictes pierres de meules et hays d'Anemarche de Bruges à Harelbeke, 50 lb (*Harelbeke 1393) ; pour lesdictes estoffes avoir menees audit moulin, parmi les pieres de moelles avoir ramenees des moulins à le Salle (*Valenciennes 1421) ; fait une caucie autour d'icelui lit de pierre de moelle plastree comme il appartient pour tant qu'il estoit trop petit contre le courant (*Valenciennes 1444 Souverain) ; à Bertrant le Kien, marchand demorant au Quesnoy, pour une blancque pierre de moelle (...) à faire courant doudit moelin de than (...) ; à Ghuillemin Baudechon, facteur de Jaque le Vigneron de Rains, pour une otelle pierre de moelin (...) à faire lit audit moelin de than (*Valenciennes 1449) ; remonstre ce compteur qu'il est très necessaire d'avoir une nouvelle pierre de moeulle audit mollin de Camphain (✕Camphin-en-P. 1623)

pierre de moulin, ~ du moulin : pour une pierre de molin, 12½ lb (*Menen 1294) ; à Jehan du Puch, bourgeois d'Anwers, pour l'achat d'une pierre du molin (...) pour le molin de mon dit seigneur (✕Sluis 1396) ; pour trois pieces de pierre de molin (...) pour refaire le lit de le pierre dudit molin (✕Elverdinge 1399) ; à Phelippe Bloc et Jehan Bloc, frerez, ausquelz fu marchandé en tasche par les bailli et receveur de l'Escluse de livrer une nouvelle pierre de molin bien fine de 18 paulmes de large ou environ pour la pierre courant deseure, ou lieu de l'autre qui estoit toute usee et fendue et trop legiere, car elle n'avoit environ que trois paulx d'espés, laquelle nouvelle pierre ilz devoient aller querre à Dordrecht ou ailleurs et la faire venir et livrer dedens ledit molin à leurs perilz et aventure (...) ; item, à Jehan Martins, charp[e]ntier, pour avoir rompu le plancher dudit molin pour mettre ens ladicte nouvelle pierre (✕Sluis 1439) ; achaté à Jehan de Oude en Antvers une pierre du molin pour ledit molin, cousta ledit pierre (...) 78 lb (✕Haaltert 1449) ; à Bertrant le Kien, marchand demorant au Quesnoy, pour une blancque pierre de moelle (...) à faire courant doudit moelin de than (...) ; à Ghuillemin Baudechon, facteur de Jaque le Vigneron de Rains, pour une otelle pierre de moelin (...) à faire lit audit moelin de than (*Valenciennes 1449) ; deux pierres de molins appellees 'meules', de 17 paulmes de large chascun et de l'espesseur comme il appartient (✕Saaftinge 1453) ; à Henry l'Armoieur, marchand demourant à Tournay [sic, lire Courtray] à cause d'une pierre de molin à lui achetée en grandeur de 16 paulmes de larghe et de parfont 16 poch, et cousta gisant audit Courtray la somme de 5 lb gros (✕Wervik 1470 moulin Occidental) ; pour oudit mollin avoir mis et ordonnet à moullage une noefve pierre de moullin et icelle trouwer (*Valenciennes 1490 Fossart) ; pour une pierre de mollin de environ 16 palmes de hault et 13 poch d'espesseur (○Templemars 1541)

► *Pierre de moulin* est la trad. litt. du flamand *molensteen*. Henri l'Armoieur (Wervik 1470), en fait Henry (Heine) Wapemaker, avait son entrepôt à Courtrai et non pas à Tournai. Il livre des meules en 1443 et en 1456 au moulin de St-Eloois-Vijve (Fl.-Occ.), en 1447 au moulin de St-Baafs-Vijve (Fl.-Occ.), en 1455 au moulin de Wortegem (Walem) (Fl.-Or.), en 1456 au moulin de Menin (Fl.-Occ.), en 1460 au moulin d'Ingelmunster (Fl.-Occ.) et en 1465 au moulin de Moregem (Fl.-Or.)

grant pierre : pour avoir fait ung coffre nouvel nommé en flamenc 'quiste' [litt. 'caisse'], qui est entour les grandes pierres (✕Kiendrecht 1410) ; audit Martin, pour avoir fait faire la

grant caesse de la grant pierre dudit molin (...) 4 lb 4 s par. ; à lui, pour l'achat de 4 asseilles et pour claux à couvrir ladicta caesse, 22 s par. (✕Sluis 1458)

Accompagné de la traduction en flamand :

molensteen : à Heine Rogghe et par lui achatté ung vieux pierre de molin appellé en flamenc 'een oude ofgheset molensteen' [= une vieille meule qu'on a enlevée] en la ville de Broucelles pour le molin à Dievelzhoucke (...); audit Heine, pour avoir fait amener ladicta pierre de molin dudit lieu de Brucelles par eauwe en ung vaissiel jusques audit lieu de Tsaeftinghes devant la terre et de la terre jusques au dessoulx ledit molin à Dievelzhoucke et le faire mettre sur ledit mollin (...) 7 lb 9 s par. forte monnoie (✕Saaftinge 1416)

Accompagné du terme précis en flamand :

liggher [= meule inférieure fixe] : la pierre appellé le 'licghere' (✕Saaftinge 1411); pour avoir fait tout de nouvel ung lijt sur quoy la pierre appellé 'ligghere' gist (✕Verrebroek 1416); pour avoir livré une pierre de molin appellé 'ligghere' sur ledit molin d'Ackervelt, 17 palmes de large et 18 paux d'espés (✕Dendermonde 1486)

looper [= meule supérieure tournante] : ung nouvel rijn [= anille (→ ache)] qui est mis en ladicta nouvelle pierre 'loper' pour faire tourner icellui (✕Verrebroek 1438); à Gillis Heyke, fevre demourant à Audenarde, pour (...) avoir fait ung lyen de fer servant à l'yer la pierre appellé 'den loepere' dudit molin d'eaue, pour ce 3 lb 12 s par. (*Moregem 1480)

► Cf. G. LEGROS, p. 345, É. LEGROS, pp. 225-228, MARÉCHAL, p. 195 : *pître*.

0.1. ✕ Dans un moulin à deux paires de meules, meules situées du côté des ailes.

meule de derriere et pierre du derriere

le fond de meule de derriere, à 7 florins 15 pattars (Enghien 1687); le lit pierre du derriere du moulin, prisée à 7 florins 15 pattars (Enghien 1687 bis)

1. Selon l'emplacement et la fonction dans le moulin

1.1. Meule inférieure fixe. Voir aussi *dormante*, *gisant* et *gisante*, *giste dessoubz*, *lit*, *lit du courant* et *queute de la pierre*.

basse meule

d'avoir refaict l'escarghewant et d'avoir remis la basse muele (✕Ingelmunster 1444)

meule couchante

*pour avoir aguisié et appointié icelle pierre, y faire le trou pour le faire tourner et pour l'autre muele couchant aussi à ce approprier (✕Ingelmunster 1461); la meulle courante (...); la meulle couchante (*Hallines 1731)*

meule couchante dessous : les deux meulles (...), assçavoir celle achaptee de Jan Rouzel courant par dessus en grosseur de noeuf paux et celle couchant desoubz achaptee en la ville d'Ypre seise paux et demy (✕Vieux-Berquin 1603)

meule desoustraine, desoustraine meule

*de relever le plankiet dou moulin à vent qui porte le moulaigne pour ce qu'il estoit avalez grandement au leis viers les volans et ne pooient les muesles getter les farines hors, se fali roster le moulaigne et denquevestrer le muesle desoustraine et mettre jus dou plankiet où elle seoit si ariere que pour ycelli relever sus sans avoir enpacementz à se hauteur et mettre une rencrease sur l'entretoise et retenir d'un sommier par desoubz loijet d'anilles et de pochars (✕Mecquignies 1421); pour (...) avoir (...) remis au grant moelin Saint Geri c'est assavoir à le moelle dessoubztraine ung neuf boistart et icelle avoir remis à riulle et à mollage (*Valenciennes 1439); un noef boistiau de boix à le desoustraine muele (*Valenciennes 1446 Faloise)*

meule dormante

*la moelle dormante de 6½ pieds en diametre, de 10½ poulces d'espaisseur (OWambaix 1669); (...) que la meulle dormant est rompus en trois pieche et qu'il y auroit grand interest si le moulin seroit à jocque (✕Cysoing 1685); les escaventures de la meule dormante (*Ramillies 1746 moulin 2.1)*

meule dormante et gisante : avons trouvé les deux meulles, sçavoir celle dormant et gisant de trois pieches et de six et demy de large en diamet et de sept pouches d'epaisseur et celle de deseure est aussy de six et demy en diamet et noeuuf pouches d'epaisseur (OSt-Hilaire 1644)

meule gisante

meuble gisante : les meubles gisantes et mouvantes (OWambaix 1718)

meule gisante : pour 38 livres de plastre pour le meulle gisante du dit molin (...); (...) on y mist et assist une meulle gisant (✕Cysoing 1432); de avoir aussy assis ladite moeulle gisante que estoit rompue en diverses pieches, y avoir emploiez pour l'asseoir et mectre à nivel près de cinq cens briques (✕Cysoing 1606); la moeulte [sic] gisante trouvé d'epaisseur trois poulces et un quart (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684); la moeulle gisante est composée [de] six pieces, quatre grandes pieces et deux petites en cœur et en mauvais estat, at 3 poulces d'epaisseur en filiere (✕Hem-Lenglet 1674); la meulle gissante de sept pieds moins un quart de large et de quatre poulces d'epaisseur à la bordure et 3 poulces d'epaisseur où il mould (✕Comines 1684 blé & brais); meule gissante de plusieurs pieces, assis sur brique et mortier, large septante six poulces (✕Lille 1726 moulin 3.12)

meule dessous, ~ au dessous, ~ de dessous

meule dessous : pour kevestres pour le muelle desous assir (✕Bavay 1396)

meule au dessous : la meulle au dessus a douze poulces et demy d'epaisseur et la meulle au dessous a six poulces et demy d'epaisseur (✕Masnières 1738 copié en 1756)

meule de dessous : pour y faire une neufve boiste pour mettre dedens la meule de desous (✕Harelbeke 1414); pour raser les muelles et mettre cely de desous deseurre (✕Mouscron 1481); à [... (le nom manque)], mosnier à Lille, pour avoir aidiet à lever la moelle de dessoubz pour rabaissier ung can de brique et le rassis à lyveau affin de remedyer au mollin qui ballochoit (✕Cysoing 1532); la meulle de deseure dudit molin porte d'epaisseur 12 paus, et celle de desoubz porte 12 paus et demy (✕Comines 1553 tan & huile)

meule du gisant

une estaventriere [sic, lire escaventure] furnie de 4 flacques de bois d'ournes [sic], chascune de huit piedz de long, de 16 pauch de largue pour furnir et servir à le moeulle du gisant, chintré à le vollunté dudit gisant (✕Nœux-l.-M. 1531)

meule à lit, ~ du lit

meule à lit : pour (...) retourner chou desous deseure et remettre à moulaige le moelle à lit dou grant moulin Saint Gery, qui espillie estoit au lés leur getter devoit farine et par che ne se poit descombrer (✕Valenciennes 1407 St-Géry);

meule du lit : pour avoir (...) mis jus les moelles des courans et lis doudit grant moelin, deffait le vièse estanture (✕Valenciennes 1448 Comte); pour (...) avoir renouvelé la cavetrure, où la meulle du lit est assize et enfermee et y avoir fait une nouvelle boicte (✕Nœux-l.-M. 1499)

meule d'en bas

quatre pieches d'escavectures pour tourner et entachier entachier [sic, lire encachier] la moeulle d'embas dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1512)

meule faisant gisant

pour avoir remis pluseurs pieches de meulles au petit molin d'Ansaing, qui ont esté prises à la Salle, avecq avoir relevé l'une des parties de la meulle faisant gisant dudit molin pour y rassir et rajustiffier les pieches susdictes et les reffrumé dedens l'enquevesture (✕Valenciennes 1521)

meule et gisant

pour avoir ravallet l'enquevesture du grant molin le Conte avec avoir reffremet et rasseuret le meulle et gisant dedens icelle (✕Valenciennes 1512 Comte); avoir relevé la meulle et gisant du petit molin le Conte pour remettre le costé qui estoit sur l'eauwe sur l'encre, avecq avoir rassis ladicté meulle et gisant sur le planquier à niveau le plus prez qu'il a esté possible, avecq l'avoir reffrumé et rasseuré dedens l'enquevesture (✕Valenciennes 1521); pour avoir remis pluseurs pieches de meulles au petit molin d'Ansaing, qui ont esté prises à la Salle, avecq avoir relevé l'une des parties de la meulle faisant gisant dudit molin pour y

rassir et rajustifier les pieches susdictes et les reffrumé dedens l'enquevestrure qu'il a convenu faire à cause que ladicte meulle et gisant estoit de nulle valeur (*Valenciennes 1521); pour clauwer et assir des grosses planques (...), sur lesquelles planques et renrasses est assize la meulle et gisant dudit molin (*Valenciennes 1522 Souverain); aussy avoir rassis, attachiet et clauwet le boictat de fer estant en le moelle et gisant (*Valenciennes 1543 Souverain)

piere couchante

de mettre en son lieu une pierre cousant [sic] en son lieu et estat de moule (...); item, cousta le pierre susdicte qui gist desoubz, laquelle est espesse 12 paucs et de leez 17 paumez (...) 64 lb (✕Dendermonde 1396 Greffeninge); pour deux plates de fer mises desoubz la pierre couchant dudit molin à eaue (*Moregem 1468); deux pierres de molin en largeur de 17 paulmes et en espaisseur, assavoir la pierre tournant de 17 paulx et la pierre couchant de quatre paulx (✕Wervicq 1476 moulin du Mont); item, la pierre tournante est trouvee sept pouces un tiers d'epaisseur (...); item, la pierre couchante est trouvee en epaisseur de trois pouces un quart (✕Enghien 1687 bis)

piere gisante

deux pierres de molin de 17 poch [sic] de larghe, assavoir la pierre tournant de six poch demi de parfont et celle qui gist de 4 poch; et à l'issuwe de sa dicte ferme (...) a laissé la pierre tournant de 17 poch de parfont et la pierre gisant de 4 poch (✕Wervicq 1470 moulin du Mont); du molin de West le pierre gisant de 7½ paulx d'espés, à 8 s gros le paulx font 3 lb gros; item, la pierre courant de 9½ paulx d'espés, à 9 s gros le paulx font 4 lb 5 s 6 d gros; item, du molin d'Oost la pierre gisant de 4 paulx d'espés, à 7 s gros le paulx font 28 s gros; et la pierre courant de 17 paulx d'espés à 9 s gros le paulx font 7 lb 13 s gros (✕Kaprijke 1479); la pierre cour[an]t que ce receveur y fist mettre toute nouvelle (...) est en espaisseur de 15 poulx et la pierre gisant de 4 poulx (✕Bailleul-Nord 1497); la pierre gisante dudit moulin at esté trouvé contenir 9 polches moins un quart (*Enghien 1669 Pont); la pierre gisante et [= est] trouvé en espaisseur de cinq poulces et demy (...); la pierre tournante onze poulces demy quaert moins (*Herne 1693)

premiere pierre

pour avoir encoumenchié à asseoir la lanterne et pour avoir thiré la premiere pierre servant audit mollin (...); pour avoir assis le lanterne et le lame de la derniere moelle du mollin à cheval dudit chasteau pour mouldre les grains et mu[n]jitions [= provisions] dudit chasteau (♥Béthune 1537)

piere desoubz

pour remettre et rapareillier les pierres dudit molin desoubz et deseure et de rapointier ledit lit par un nommé Lamsin, le mannier lui deuxisme (✕Elverdinge 1399); ung baux servant aux pierres appellé en flamenc 'steenbalke' [= l'une des deux poutres en croix qui soutiennent la meule gisante], nouvelle casselliere des pierres dessoubz et pluseurs autres pieces à ce servans et appartenans (*Ninove 1425)

piere de gisant, ~ du gisant

à Colart de Groy, monnier, pour sa paine et salaire d'avoir mis à nouvelle roye la pierre du gisant seant entre les encavestrures sur le beffroy dudit molin (...); à Jacquemart Cotrel, machon (...), pour avoir livré 2 cens de bricques, ung havot de cauch, trois broutees de sablon à faire mortier, icelle estoffe emploie et mise entre la croisure desoubz la dessus dicte pierre de gisant sur ledit beffroy (*La Gorgue 1491)

piere du lit

pour rennacerures et reswizures des pilz et martiaus employés au trouser et mettre à aire le noefve pierre faisant courant et celle dou lit (*Valenciennes 1443 Fossart)

piere qui gist

la pierre tournant de six poch demi de parfont et celle qui gist de 4 poch (✕Wervicq 1470 moulin du Mont)

piere qui gist desoubz : de mettre en son lieu une pierre cousant [sic] en son lieu et estat de moule (...); item, cousta le pierre susdicte qui gist desoubz, laquelle est espesse 12 paucs et de leez 17 paumez (...) 64 lb (✕Dendermonde 1396 Greffeninge); pour faire un nouvel rinchout

[= enchevêtrure (→ quevestrure)] *tout autour le pierre dudit molin qui gist desoubz et pour ledit pierre de moulin, qui est de 3 pieces, remettre oudit rinchout (...) et le maçonner bien et deuement* (✕Kruibeke 1410)

1.1.1. Meule inférieure fixe du broyeur à meules verticales.

pierre gisante

la pierre gissante avec les deux pierres courantes (...) 344 lb (*Enghien 1759 Wingart huile)

1.2. Meule supérieure tournante. Voir aussi *coulant, coulante, courant, courante, tournant et tournante.*

meule (par opposition à la meule inférieure fixe qualifiée de *lit*)

pour avoir livret les martiaux et le forge d'iceulx lis et moelle (*Valenciennes 1430 Anzin petit moulin); *pour le forge de le moelle et dou lit troër, mettre à aire et arieler l'une à l'autre* (*Valenciennes 1442 Comte); *relever le moeulle et le lyt de dessoubz à cause que ladicte noeu fyve moeulle qu'on y mectoit estoit si grosse et si espesse qu'elle ne pouvoit entrer ne passer ne estre en la place de l'autre viese moeulle pour sa dicte grosseur* (✕Nœux-l.-M. 1512)

meule coulante

de avoir refait, bacicollez et remis deux pieches de moeulles à la moeulle coullante, que estoit rompue et escardee par desseure par la cheüte dudit mollin et qu'il a fait et accomodé avecq du chiment et que tient ferme sans qu'il soit esté besoing de avoir des quevilles de fer (✕Cysoing 1606); *la meulle coullante at esté trouvee de dix poulches et demy d'espaisseur et de six pieds et ung quart en diametre* (*Ramillies 1640 moulin 2.1)

meule courante

les moeules courans [sic] et le lit (*Douai 1398 Escoufflet); *pour icelle muele courant avoir miz dessoubz et l'autre muele dessus (...); (...) pour mettre à point icelles deux mueles pour faire servir ainsi que dit est et y faire et asseoir le trou au muele courant* (✕Ingelmunster 1456); *le meule courant de cinq piedtz sept pauch et demy de large et de treize pauch de espaisseur* (✕Herseaux 1577); *la meulle courante contenant 18 paulmes et onze pauch et ung tierch de pauch d'espez* (✕Wattrelos 1579); *la moeulte [sic] courante at esté trouvé d'epaisseur le nombre de neuf poulces* (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684); *ad articulum duodecimum incipientem ab his verbis la moeule courrante dudit Petit moulin et cetera, interrogez sy elle est en estat de servir, ont respondu unanimement qu'elle n'est point en estat de service pour une moeulle courrante pouvant quidem bien servir pour une moeule gisante* (*Proville 1643); *la moeulle courante ayant de diametre cinq pied trois pouche et demy et d'espaisseur 9 pouche, prisé estant renchargé de masonnerie* (*Houplines 1704 tan); *la meulle courant (...) l'espaisseur de huit pauce moins un quart, un pierre dessus et un ciecle de fer et brocq et cléé allentour, et comme trouvé huit pauce moins un quart, ont n'est [= ne] met que six pauce parce qu'on peut l'user sy pret* (✕Herseaux 1758)

meule courante deseure : *la moeulle gisante (...); et celle courrante deseure* (✕Vieux-Berquin 1594)

meule courante par dessus : *les deux meulles (...), assçavoir celle achaptee de Jan Rouzel courant par dessus en grosseur de noeu paux et celle couchant desoubz achaptee en la ville d'Ypre seise paux et demy* (✕Vieux-Berquin 1603)

derniere meule

pour avoir encommenchié à asseoir la lanterne et pour avoir thiré la premiere pierre servant audit mollin (...); pour avoir assis le lanterne et le lame de la derniere moeulle du mollin à cheval dudit chasteau pour mouldre les grains et mun[i]tions [= provisions] dudit chasteau (♥Béthune 1537); *memoir d'avoir racomodé l'as quant la dernier muel at chalez audit molain Bausignie* (○Busigny 1684 facture)

meule mouleresse

pour avoir requerquie le petit fer dudit molin qu'on nome 'fusee', sur quoy le moeulle mollereche tourne et le ralongiet de son fer de demi piet de long (✕Nœux-l.-M. 1448); *touts ces defauts faisant pancher le moulin plus d'un costez que de l'autre, mettoient la moeulle molresse hors d'equilibre* (✕Mœuvres 1715)

meule mouvante

meuble mouvante : *les meubles gisantes et mouvantes* (○Wambaix 1718)

meule mouvante : *les meulles gisantes et mouvantes* (○Wambaix 1709) ; *il sera apposé le scellé sur les meules des moulins par bendes de papier dont un des bouts sera attaché sur la meule dormante et l'autre sur la meule mouvante* (✕Lecelles & Thun-St-Amand 1771)

► Cf. : *le moeulle quy faict pour le presen le gisan, lequel estoit mouvans par la dernier visitasion* (✕Busigny 1573)

meule roulante

la moeulle roullante de six piedz et demy de largeur et de treize poulces d'epaisseur (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; *la meulle roulante aiant six pieds demy deux poulces et demy de largeur* (✕Herrin 1710) ; *la meulle rollent e[st] incapable faire bonne travalle* (○Villers-en-C. 1712)

meule tournante

pour avoir (...) fait et mis en la muele tournant deux engins appelez 'bossen' (✕Ingelmunster 1460) ; *une nouvelle moeulle tournante de six pied sept pouces de diametre, laquelle a onze pouces d'epaisseur* (*Don 1712) ; *une pierre bleuse de quatre pouces et demy d'epaisseur, garni d'un cercle de bois en forme de meule, qui sert de rencharge à ladite meule tournante* (*Lille 1726 moulin 2.1.1) ; *la meule tournante avec une laye renchargé de plomb d'un costé* (✕Lille 1726 moulin 3.28)

meule travaillante

la meulle travaillante se trouve avoir neuf pouces d'epaisseur (○Quiévy 1776)

meule deseure, ~ au deseure, ~ de deseure

meule deseure : *pour 80 livres de plonc mis et employé sur la meulle deseure qui fait courant, pour ce que l'un des lés d'icelle estoit trop legier* (✕Ostricourt 1431)

meule au deseure, ~ au dessus : *la moeulle au desur de six p[i]é et demy diamette* (Mœuvres 1696) ; *la meulle au dessus a douze pouces et demy d'epaisseur et la meulle au dessous a six pouces et demy d'epaisseur* (*Masnières 1738 copié en 1756)

meule de deseure : *pour mettre, asir et retourner (...) les meules dudit molin, pour ce que la meule de deseure se depiçoit et fust esquartee par quartiers se on ne l'eust mis desoux* (*La Gorgue 1403) ; *la meulle de deseure dudit molin porte d'epaisseur 12 paus, et celle de desoubz porte 12 paus et demy* (*Comines 1553 tan & huile) ; *la moeulle de dessus est de sept pouces, seulement capable de maistre dessous* (○Busigny 1695)

meule du moulin de deseure : *le croix qui va dedens le meule du moulin de desuerre, où tourne le grant fer du moulin à eaue* (*Harelbeke 1414)

meule à courant, ~ du courant

meule à courant : *une noefve moelle à courant* (*Valenciennes 1411)

meule du courant : *pour avoir (...) mis jus les moelles des courans et lis doudit grant moelin, deffait le viese estanture* (*Valenciennes 1448 Comte)

meule d'en haut

grosse verge de fer carré d'environ 2 pous, longue de 8 pié ; elle repose sur le soutient des meules, où elle est arrondy, elle passe par le centre de la lanterne et vat jusqu'au centre de la meule d'en haut et la fait tourner avec la lanterne (*Lille fin 18e s. plan)

meule et courant

le grant fer dudit molin qui porte et soutient ledicte meulle et courant (*Valenciennes 1511 Comte) ; *avoir engravet deux agrappes de fer de piet et demi de long chascune que pour les gecter en plonc dedens ladicte moelle pour icelle moelle et courant mieulx rasseurer* (*Valenciennes 1513 St-Géry)

meule faisant courant

item, mettre et assir une moeulle faisant courant et celle estant courant avoir mise gisant et ladicte moelle courant perchier, assir et mettre à voye et avoir fait une nouvelle encavestruure et planquier dessoubz ledit molaige (*Bruay-la-B. 1459) ;

Pierre courante

pour une pierre courant oudit moulin (...) pour tant que celle qui premierement y avoit esté mize estoit depecee tellement que l'en n'en pavoit plus moulre (...) ; pour cent cloux neufs de

*fer allouez en la closture du solier dudit molin quant ladicte nouvelle pierre avoit esté mise (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; pour le sejour que ycellui moellin fist depuis que le pierre courant fu rompue jusques ad ce que elle fu refaire (*Hon-H. 1444) ; la pierre cour[an]t que ce receveur y fist mettre toute nouvelle (...) est en espesseur de 15 poulx et la pierre gisant de 4 poulx (✕Bailleul-Nord 1497) ; la croisure avec une bende de fer à la pierre courante et toutes autres ferrailles dudit moulin (*Enghien 1638 Pont) ; la pierre courante du moulin de derriere de pierre blanche de la grosseure de dix pouches et deux tierces (✕Kester 1715)*

pierre de meule courante : à Henry Wapemaker demourant à Courtray, pour la delivrance d'une pierre de muele courant prinse audit lieu de Courtray (✕St.-Eloois-Vijve 1457)

pierre de moulin courante : achaté et païé à Guillaume Doude deux pierres de moulin courant (...) ; lesdiz molins seroient par ceste maniere bien et souffissaument proveus de deux pierres courant l'espace de 8 ans ou plus (*Ninove 1410)

pierre courante deseure : à Phelippe Bloc et Jehan Bloc, frerez, ausquelz fu marchandé en tasche par les bailli et receveur de l'Escluse de livrer une nouvelle pierre de moulin bien fine de 18 paulmes de large ou environ pour la pierre courant deseure (✕Sluis 1439)

pierre tournante

*deux pierres de moulin de 17 poch [sic] de larghe, assavoir la pierre tournant de six poch demi de parfont et celle qui gist de 4 poch ; et à l'issuwe de sa dicte ferme (...) a laissé la pierre tournant de 17 poch de parfont et la pierre gisant de 4 poch (✕Wervicq 1470 moulin du Mont) ; à Pierart Commart, cuvellier (...), pour 2 grans cercles pris à 2 fois pour loijer le pierre tournant dudit moulin, car le premier desdis cercles rompi (*Hon-H. 1438) ; item, la pierre tournante est trouvee sept pouces un tiers d'epesseur (...) ; item, la pierre couchante est trouvee en epesseur de trois pouces un quart (✕Enghien 1687 bis)*

pierre deseure

pour remettre et rapareillier les pierres dudit moulin desoubz et deseure et de rapointier ledit lit par un nommé Lamsin, le mannier lui deuxisme (✕Elverdinge 1399)

pierre faisant courant

*pour rennacerures et reswizures des pilz et martiaus employés au trouser et mettre à aire le noefve pierre faisant courant et celle dou lit (*Valenciennes 1443 Fossart)*

pierre qui gist desseure

à maistre Jehan Witte, fevre, pour une bande de fer qu'il a fait et mis entour le pierre du moulin qui gist desseure au moulin sur le Dicque, 7 lb 10 s par. (✕Saaftinge 1424)

pierre qui tourne

le crois de fer qui gist en la pierre du moulin qui tourne, appelee 'rijn' [= anille (→ ache)] (✕Sluis 1396)

1.2.1. Meule verticale du broyeur.

pierre courante

*la pierre gissante avec les deux pierres courantes (...) 344 lb (*Enghien 1759 Wingart huile)*

2. Selon la couleur

blanche meule

Meule en pierre blanchâtre (calcaire siliceux), le plus souvent originaire de Champagne ou de Brie.

*à Wille Masengue, pour 2 blanckes muelles acatees à Tournay, 68 frans franchois et 1 francq pour le karitet (...) pour mettre au petit moulin de Lessines (*Lessines 1390) ; à Grard Petit, marchand demourant à Rains, pour une blanche meulle toute neufve qu'il avoit à Camphin les Fallempin (✕Ostricourt 1436) ; s'en ala lidis receveur à Bruges et là trouva il une noire moelle qu'il accata (...) ; item, fu marchandé (...) de (...) faire ung nouviau lit de pieces de blancques noelles [sic, lire moelles] (○Templemars 1439) ; paiet à Denis du Més, demorant au pont de Fabregiet, pour l'achat de deux blancques meules livrees à Lille, pour ce cent 14 livres ; paiet pour l'achat d'une meule noire de moulin achetee à Doerdrecht, 86 lb ; et pour le faire amener d'Anvers à Lille, 8 lb 8 s et pour le voiture de Doerdrecht à Anvers, 4 lb 4 s (Lille 1503)*

meule de moulin blanche : à *Franchois Spallart, marchand demorant à Valenciennes, pour la vente par luy faicte d'une meulle de mollin blanche amenee au mollin de Templemars* (✕Templemars 1583)

► *Le Pont de Fabregiet* (Lille 1503) correspond à la commune Pontfaverger-Moronvilliers (Marne), à 20 km au NNE de Reims.

noire meule

Meule en pierre noire (basalte poreux), le plus souvent originaire du Rhin.

s'en ala lidis receveur à Bruges et là trouva il une noire moelle qu'il accata (...); item, fu marchandé (...) de (...) faire ung nouviau lit de pieces de blancques noelles [sic, lire moelles] (OTemplemars 1439); à Mailin Aiglin, monnier de Templemarch, lequel en l'ivier l'an 75, et ung nommé Pierart Aiglin furent (...) à Courtray pour aceter une meulle noire pour mettre audit moulin de Templemarch ou lieu d'une qui guerres ne vault, et en acata une (...), mais ledit recepveur ne l'ala point querre pour ce qu'il eut trop cousté de l'amener pour l'ivier et pour les glaices de le riviere (OTemplemars 1476); paiet à Denis du Més, demorant au pont de Fabregiet, pour l'achat de deux blancques meules livrees à Lille, pour ce cent 14 livres; paiet pour l'achat d'une meule noire de molin achetee à Doerdrecht, 86 lb; et pour le faire amener d'Anvers à Lille, 8 lb 8 s et pour le voiture de Doerdrech à Anvers, 4 lb 4 s (Lille 1503)

meule noire de moulin : *paiet pour l'achat d'une meule noire de molin achetee à Doerdrecht, 86 lb (Lille 1503); pour une noire moelle de moulin noefve que ce receveur a accatté à Gand (✕Camphin-en-P. 1510)*

blanche pierre

a. Pierre meulière siliceuse à grain blanchâtre, le plus souvent originaire de Champagne ou de Brie.

les deux meulles de pierre blanche (♥Lille 1558 4^e moulin 4.1.2); la pierre courante du moulin de derriere de pierre blanche de la grosseure de dix pouches et deux tierces (...); la pierre gisante du meme moulin aussi de pierre blanche (✕Kester 1715)

b. Meule en pierre blanche.

pour deux martiaux fais du fier dudit moulin, l'un pour battre le blanche pierre et l'autre pour le noire (OTemplemars 1464); à Piere Grard, demorant à Lille, a esté acheté une blanche pierre de Brye pour ledit mollin de Chisoing (✕Cysoing 1530)

blanche pierre de meule : à *Biertran le Kien, marchand demorant au Quesnoy, pour une blancque pierre de moelle contenant 18 paulmes de hault et 18 polz d'espés à lui en ce temps acatet à faire courant doudit grant moelin le Comte (*Valenciennes 1448); 4 blances pierres de moelle de Brie (*Valenciennes 1463);*

blanche pierre de meule de moulin : à *Martin Cornut, marchand demorant à Reins, pour une blancque pierre de moelle de mollin (...) à faire courant audit molin de Faloise (*Valenciennes 1357)*

blanche pierre de moulin : à *Jehan de Gribeval, pour une blanche pierre de moelin venant de la riviere de Marle, icelle servant pour faire courant au petit moelin d'Ansaing (*Valenciennes 1483)*

pierre bleue

Pierre meulière basaltique à grain gris-bleu, le plus souvent originaire de l'Eifel.

les deux meulles de pierre bleue (♥Lille 1558 5^e moulin 4.1.2); boîte, meulle de pierre bleuse et une autre desus, la meulle courante (✕Lille 1774 moulin 3.7)

► Cf. *WBD*, p. 362.

pierre grise

a. Pierre meulière grisâtre, prob. syn. de *pierre noire*.

quant est de la moiienne meulle et [sic, lire en] pierre grise, en espaisseur d'ung pied et en carure trois piedz peu plus ou moins, que aultrefois on y auroit mis pour servir de secours et de moulage audict moulin et qu'il n'y a apparence de icelluy moulin rediffier, estoit ordonné (...) de la vendre (✕Mortagne-du-N. 1590); la pierre courante du moulin de devant de l'espaisseur de onze poulches un huitieme, de pierre grise (...); la pierre gisante de l'espaisseur de six poulches un tierce, de la meme espece de pierre. (✕Kester 1715);

b. Meule en pierre grise

la pierre grise courante dudit moulin a été trouvée contenir douze pouces et la sixième d'un pouce (*Enghien 1749 Wingart)

► Cf. RONSE, p. 167 : « Pierre du Rhin, sorte de meules, en basalte, de couleur grise, provenant de la Rhénanie (Brohl et Andernach) et servant surtout à la mouture du seigle. Syn. de pierre grise. » (texte traduit). En 1892 Coussée, p. 186, mentionne un *grouwsteen* 'meule grise' au moulin d'Ardoie (Fl.-Occ.).

noire pierre

a. Pierre meulière noirâtre, le plus souvent pierre basaltique originaire de l'Eifel.

les meulles dudit moulin de pierre noire (♥Lille 1558 6^e moulin 4.1.2)

b. Meule en pierre noire

noire pierre de moulin : *pour l'achat d'une noire pierre de moulin de 18 palmes de let* (Sluis 1395) ; *pour deux martiaux fais du fier dudit moulin, l'un pour battre le blanche pierre et l'autre pour le noire* (○Templemars 1464) ;

► Cf. DEWERT, p. 95 : « Au XIVE siècle, il est question de meules noires, dites bleues au XVIIIe siècle, que l'on achetait à Bruxelles ou à Gand, et au XVIIIe siècle, à Ath, d'où elles venaient sans doute de Maffles (...) » L'auteur ne semble pas avoir compris que les meules de Gand et de Bruxelles provenaient de l'Eifel par le Rhin jusqu'à Dordrecht, d'où elles étaient distribuées sur tout le Plat Pays.

3. Selon le lieu d'extraction

meule brioise

Meule en pierre blanchâtre (calcaire siliceux) provenant de la Brie.

le moulin à vent est bien ameulé de deux meulles brioises de environ 12 paulmes de hault et de environ 15 pax d'espoisse (✕Beuvry 1450)

meule de Reims

Meule en pierre blanchâtre (calcaire siliceux), originaire des environs de Reims.

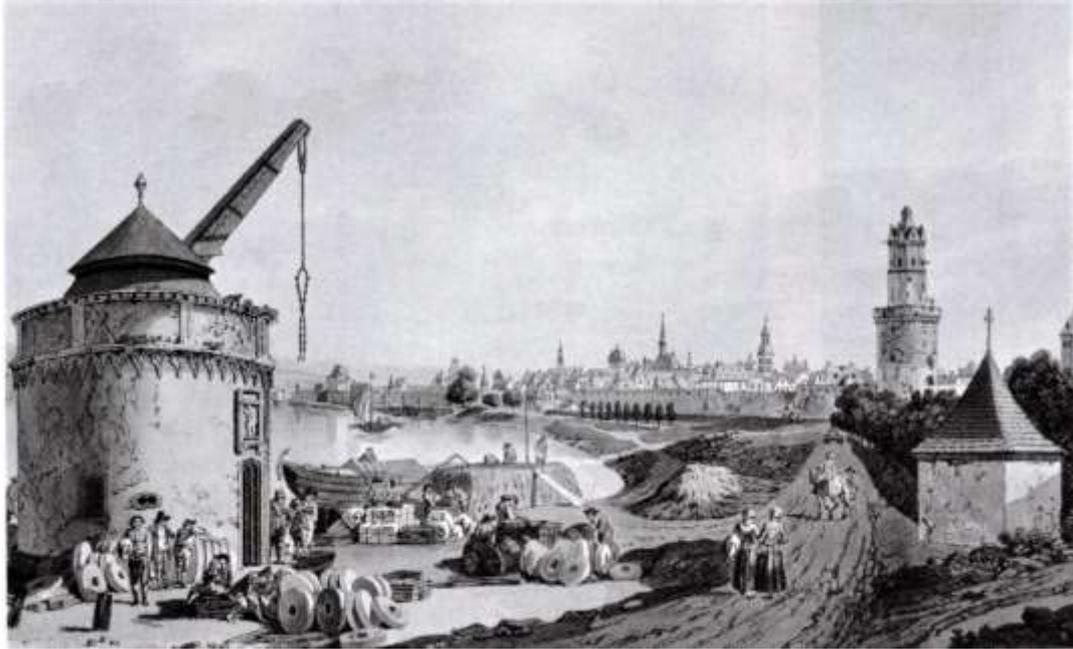
à Willemme Masengue, demourant à Tournay, pour une noeve muelle de Reins de 17 paumes de hault et de 17 pos d'espés (✕Baisieux 1402)

pierre d'Andernacq

Meule provenant de l'Eifel.

la pierre courante trouvée de l'epaisseur de cinq poulces et demis et un dixieme (...) etant une pierre d'Andernacq (*Enghien 1759 Wingart froment)

► Andernach est un port sur le Rhin d'où l'on exportait les pierres meulières extraites des carrières des environs.



Andernach. Vue du nord-ouest. Gravure de Johann Ziegler (1792) avec grue et meules.

Pierre de Brie

Meule en pierre meulière provenant de la Brie.

*à Piere Gard, demorant à Lille, a esté acheté une blanche piere de Brye pour ledit mollin de Chisoing (✕Cysoing 1530) ; audit moelin fait ung courant d'une noefve pierre de Brie de 18 paulmes de hault et 14 pols d'espoix (*Valenciennes 1475 Comte)*

Pierre de meule de Brie : 4 blanches pierres de moelle de Brie (*Valenciennes 1463) ;

Pierre de France

Pierre meulière provenant de la Brie ou de la Champagne.

*la meule courante de pierre de France blanche trouvée de l'épaisseur de seize pouces moins un quart (*Marcq 1755)*

4. Selon la destination ou l'usage

meule à escorche

Meule destinée au moulin à tan.

*pour avoir reswisiet 28 martiaux à batre les meulles à escorche (*La Gorgue 1419)*

meule à froment

Meule destinée à la mouture du froment.

le plancher de derriere servant à porter les meules à froment (✕Enghien 1755)

meule à remmir

Meule à aiguiser. Voir remmir.

la meulle à remmir et le bacq (✕Herseaux 1758)

meule de moutarde

Meule servant à écraser les graines de moutarde.

pour avoir fait rappointié les meulles de moustarde, payé 12 s (✕Seclin 1503)

Pierre au froment

Meule destinée à la mouture du froment, par opposition à la meule destinée au seigle.

la bande de fer qui est allentour de la piere au froment (✕Enghien 1687 bis)

Notons enfin qu'en 1594, le receveur de la baronnie de Cysoing parle de **demie moeulle** pour désigner la seule des deux meules du tournant qui a été remplacée :

Remonstre ce compte que ladicta nouvelle moeulle mise et assize ceste annee 94 au mollin dudit Chisoing at esté palmé et paulchisee contenant 18 palmes largement de largoeur et 18 pauch ung quart d'espaisseur, et de laquelle nouvelle moeulle on a faict la coullante et celle qui couloit auparavant l'on en at faict la gisante, laquelle d'auparavant suyvant la paulchison d'icelle faicte apparant par les priseries du 26^e de septembre 1589 [sic, lire 1587] contenoit 18 palmes et demie de largeur et noef pauch et deux lignes d'espaisseur, dont le monnier est tenu par son bail de payer à l'ysue de sa ferme 16 lb parisis chascun pauch de moeulle tant gisante que coullante d'amoindrissment, et apparant de ladicta pauchison de ladicta demie moeulle nouvelle par acte soubz le seing dudit Charles de Lannoy, carpentier, partant icy memoire.

**1380 Recquignies Introduction de la meule au moulin à eau
ADN, B 9346, 4r^o-v^o**

Pour une noesve muesle accatee à Rains et amenee à Roke, liquelle est mise au grant moullin, cousta que à l'estok que à l'amener parmy frais dou kierkaige et de l'accat 29 frans françois, qui vallent à 25 s 6 d le pieche 36 lb 19 s 6 d.

À Jehan Climench et Pieret Cabochart fu marcandeit par maistre Pierre Aubri de metre et assir celi muesle audit moullin et de faire un noef tour pour lever les muesles (...) et aussi dou trower ledicte muesle et faire un noef pauller (...) /

Au stordeur de Roke, pour ledit moullin descouvrir deseure l'arcure dou grant moullin pour chou que on ne s'i pooit aidier pour le muesle assir et aussi pour le recouvrir après, fu payet 5 s et pour 3 cens de tieulle prise à Grant Rain 10 s 6 d, montent ces parties 15 s 6 d. (...)

À Jehan de Lassus, pour 2 kevirons de kesne de coi on fist queilloittes pour le muesle sakier sus et de coi on s'est aidiet depuis à l'ouvrage doudit moullin, a esteit payet 18 s.

**1394 Haaltert Achat d'une meule courante pour le moulin à vent
AGR, Ch. C. 7478, 13r^o-v^o**

Pour une pierre de molin courant et est mise ou molin de Haeltert, cousta à Anwers à Willems Doude et à son maistre 44½ viex escuz, chascun escuz pour 42 s 8 d, monte 94 lb 18 s 8 d.

Item, au clerc dudit Willems, pour son vin qu'il maintenoit, que estoit ses drois quant ses maistres vendoient une piere, 40 s.

Item, au crane ou wincaye [= quai à la grue] aultrement en la ville d'Anwers, pour mettre la pierre en le nef pour le ammener à Alost, 11 s 4 d.

Item, à un navieur pour ladicta pierre ammener d'Anwers à Alost par neif 4 escuz, valent 4 lb 16 s.

Item, pour ladicta pierre mettre hors de le nef à Alost, 24 s.

Item, pour les despens du receveur, du mayeur de Haeltert et du monnier dudit Haeltert, que le receveur fist aller avecques à Anwers pour ce que mieux se cognoissoient que le receveur ne faisoit, et furent hors 4 jours, à 40 s le jour valent 8 lb. / Item, pour les despens que cheux et leur chevaulx despendirent qui ladicta pierre allerent querir à Alost et le mennerent desoubs le molin, 29 s.

Item, à Willems Wittematte, pour faire le traou en ladicta pierre, qui est espesse 19 polcs, et de le appointier pour 4 jour, 6 groz le jour valent 24 s.

Item, à Jehan le Monnier, qui ledit Willems aidoit 4 jour, 4 s le jour montent 16 s.

Item, les chissiaux et les ostilles de quoy il tailloient le traou et appointoient ladicta pierre, à les aguisier, 8 s. (...)

Item, au maistre qui mettoit la pierre et à Jehan Martin qui luy aidoit à le mettre à point et pour instrumens, pour tout 6 lb.

1434 Bavay Recherche de pierres de meule pour la meule gisante et emploi du boitard en fer au moulin à eau de Busignettes

ADN, B 9430, 16v°-18r°

Pour le grant necessité qu'il estoit de avoir de le pierre pour faire ung nouvel lit audit moellin, car celle qui y estoit ne valoit riens et n'y voloient les gens aller moerre, et furent ou mois de julle en ce compte envoijet à le Bussiere Jehan le Monsnier, maistre carpentier de l'église de Mauboeye, et Thieris du Wisnage, censeur desdis moellins de Bavay, adviser une pierre qui là estoit à vendre et le acatterent là prise 23 couronnes, en retenant pooir pour ung pot de vin qui en fu despensé de renonchier s'il plaisoit, et pour ce prisent d'icelle pierre et en rapporterent pour en avoir conseil, despendirent eux et leur chevaux ce jour 18 s.

Audit Thieri, pour ses despens en aller à Mons porter de ledicte monstre et de ce parler à maistre Willame des Mortiers pour en avoir son advis, liquelx, quant advisé le eult, ne le consella point à prendre, pajet 9 s.

À lui rendu qu'il avoit pajet pour le vin de l'acat de ladicte pierre 6 s.

Audit Thieri dou Wisnage, qui fu envoijés au moellin de Blaregnies adviser aucunes pieces de pierre qui y estoient et de là endroit aller à Mons de ce parler audit maistre Willame et ossi au receveur dudit Blaregnies, auquel du pris on ne fu point d'accort, et lidis maistre Willame dist qu'il entendoit que on poroit recouvrer de pieces de pierre à Bouchain, pajet 8 s. /

Le 25^e jour dudit mois de julle fu lidis Thieris envoijés dudit lieutenant porter lettres au general receveur de Haynnaut pour savoir se audit lieu de Bouchain on poroit avoir desdictes pieces, dont il fu bien comptens et fist aller audit Bouchain ledit Thieri icelles adviser, liquelx y fu, mais ils [sic] trouva que les moellins où prises seroient n'estoient encores mis jus et li fu dit là endroit que dedens 8 jours y retournast, comme il fist et si ne trouva mies encores lesdis moellins mis jus. Toutes voies, il peüt assés perchevoir quelx pieces on poroit avoir desdis moellins et li fu assigné journee de y raller pourveüs de ung kar pour mener ce qu'il aroit desdictes pieces, à laquelle journee il alla avoec ledit kar. Sont ainscy allant et venant 3 voies audit Bouchain et à cescune mist 2 jours, dont pour les despens de lui et de son cheval qu'il avoit et chevalcha a esté apointié à lui par ledit lieutenant, et qui pajet li a esté apparant par ledit rolle, 52 s.

À le vesve Jehan du Vivier, demorant au Nouvion emprés Bavay, fu marchandé de par son kar, chevaux et varlés aller audit Bouchain querquier et amener les dessus dictes pieces telles et ainscy que administrees leur furent au pris, et qui pajet li a esté apparant par ledit rolle, de 45 s.

À Jehan Quaillet fu requis et repris que accatté avoit à Mons 52 livres de plaustre pour servir audit moellin, cousta 16 d le livre là pris, monte et pajet, appert par ledit rolle, 69 s 4 d. /

A Pierart Moriel, kareton, pour avoir audit Mons mis sour se karette ledit plaustre et amené à Mauboeye, pajet 2 doublez gros de 4 s.

À Gillechon de Fontaines, pour le avoir en une boutte [= tonneau] porté de Mauboeye audit moellin de Busegnettes, pajet 6s ; et pour à une aultre voie porté une grande piece de pierre de moelle accattee audit maistre carpentier de Mauboeye, ossi 6 s ; sont 12 s.

À Jehan le Monsnier, maistre carpentier de l'église de Mauboegé devant nommé, pour ledicte grande piece de pierre choisie et advisee par ledit Thieri du Wisnage et accattee en se presence, 20 s.

À Jehan Simon, censeur du moellin, et à l'estordeur de Louvegnies, ossi à Mahieu Simon, père ledit Jehan, pour 16 pieces de pierre prises à eux pour adrechier avoecq les aultres audit lit faire, accattees seloncq leur valeur, car elles estoient petites, 13 s.

À Herenc de Bavay, pour 2 beniaux d'arsille menés et livrés pour servir à ouvrir audit lit, 3 s. (...) /

Jehan Foeillet, fevre de Mauboegé, pour le boistau de fier servant audit lit avoir requerquie, refait et remis appoint, paijet et par marchandise, present et par le moijen dudit carpentier, 30 s. Et à Sandrart au Paix, pour une ellette dudit boistau avoir refaite seloncq le traou, parmi des claux qu'il y livra, 3 s ; sont 33 s.

Audit maistre Jehan le Monsnier, carpentier, fu marchandé de faire le lit doudit moellin des pieces de pierre devant dictes et les avoir assises et assemblees de debout autour du boistau de fier et entre le kevestrure, dont lidis boistaux est assis en une flaske de kesne pour supporter ycelui boistau et pour mieux estraindre le moellin et ledit boistau retenu par le desoubz de 3 bendes de fier clowés à l'anrer, et tout ledit lit assis à liviel, batut et ordonnet pour mettre à moulage, et toutes ses jointures remplies de plastre pour serrer et yestre plus onnis.

Item, et au faire ledit lit, l'enkevestrure avoir levee et retaillie et remis appoint et remis asselles pour recevoir se moulage. De tout le quel ouvrage a eub et par marchandise, appert par quittance chi rendue, 4 lb 10 s.

**1439 Templemars Trouver la meule convenable et l'amener au moulin-tour
ADN, J 472/310, 71r°-72r°**

Et premiers, fu li receveur à Valenchiennes avoecq le monnier de Templemarch, se furent vu plusieurs moelles avoecq les ouvriers de moulages de ladicte ville, se les trouverent trop chieres, se n'ozerent acheter, se sejournerent deux journees, despendirent 29 s.

Item, fu li receveur à Audenarde et à Gand le 17^e jour de march pour querre apriés une moelle, se n'en peüt trouver nulles telles qui besongnoit, se s'en ala lidis receveur à Bruges et là trouva il une noire moelle qu'il / acata, se sejourna 4 jours en alant et en revenant, despendy 4 lb 8 s.

Item, fu paijé à ung marchant de Bruges pour le noire moelle qui est des plus grandes c'on troeveche et est de 19 pos d'espés, pour le premier acat 6 lb de gros, sont à le monnoye de ce compte 72 lb.

Item, fu paijet pour ledite moelle quierquier et mettre en le nef, parmy ung lot de vin que le receveur paya de carité az ouvriers de moulage de le ville de Bruge, lesquelz li aidierent à cheusir la meilleure pierre, 26 s.

Item, fu marchandet à ung maistre navieur de le ville de Bruges de livrer ladicte moelle à son peril et à ses despens en le ville de Lille au rivage, s'en fu paijet une livre de gros, sont à le monnoye de ce compte 12 lb. /

Item, fu li receveur à Lille le premier jour d'avril au devant de ladite moelle pour le faire mettre hors de la nef, s'en fu paijet à desquierquiers de la ville de Lille 16 s.

Item, fu paijet le 2^e jour de may pour les despens des 6 chevaulx et de 9 hommes qui furent quierquier ladicte moelle à Lille et desquierquier à Templemarch, despendirent parmy deux chevaulx de leuwier qui prinrent en chemin pour eulx aidier, 46 s 6 d.

Item, fu paijet à trois charpentiers qui chargierent ledite moelle sur le car à Lille et deschargierent à Templemarch, pour leur sallaire 21 s.

Item, fu paijet au lieutenant de Templemarch pour ung assy de car et une vollee, qu'il avoit prestet pour amener ladite moelle, se furent romput, pour ce 7 s. / (...)

73r°

Item, fu marchandet à Jehan le Compte, charpentier demourant à Espinoit, de graver et taillier et compasser ladite moelle et mettre à erre et ragrangier le traou dou milieu et faire ung novvieu lit de pieces de blancques noelles [sic], novvieu fons et nouvelle chevestrures et novvieu pont, s'en fu paijet 16 lb.

**1441 Valenciennes Nouvelle meule gisante de pièces jointes au moulin de Fossart
ADN, B 9866, 41r°-v°**

À Pierart Dupont et Godeffroit Lalou, charpentiers, pour leur paine et sallaire d'avoir ou mois de juillet ensuivant levet le courant d'icelui molin et hostet le lit pour tant qu'il estoit tous debrisiez et par pieces pour ce qu'il estoit de si mauvaise pierre et si terre qu'il n'avoit peü porter ledit courant, et à ycelui molin fait nouvel planquier pour soustenir lesdictes moelles avec une noeve enquevestrure de 7 polz d'espez et de 12 polz de leit ouvree en hotte l'une en l'autre et par dedens rondet aprez le ront de la moelle. Et ou mois de septembre oudit an, que lors on eubt trovvet pieces de moelle venant tant des molins le Comte comme d'accat, fait un lit de pieces de moelle assizes dou cant plastrees, batue, airyee et arielee avec le courant, et ou millieu mis un boistau de gaukier et ledit molin relivret tournant et mollant, desquelz ouvrages leur a estet payet par marchiet à eux deument fait ensemble apparans comme dessus 8 lb 10 s.

(...)

À Jehan de Biaulieu, pour pluseurs pieces de moelle comprenant environ le moiet d'une moelle de 4 polz d'espez / à lui lors accattees et employes en l'edification du lit du devant dit molin, cousterent ensemble apparans par quittance et certification comme dessus 7 lb 10 s.

Et quant est as aultres pieces de moelle pour le parfait du lit dudit molin de Fossart, n'est cy riens comptet pour tant qu'elles furent prises as molins le Comte et pour ce cy neant.

À Jehan Dugardin, marchand demorant en ledicte ville, pour 86 livres de plastre à lui aussi accattees et employes tant au plastrer la moelle faisans coirant comme le nouvel lit fait de pieces, a estet payet au pris de 12 d le livre apparans comme dessus 4 lb 6 s.

À Pierart Rivart, fustailier, pour une boiste de gaukier mise au devant dit lit tant pour les pieces d'icelui lit tenir fermes comme le boistau de fer estans dedens garder de desboister, payet apparans comme dessus 14 s.

**1444 Hon-Hergies Rafistolage d'une meule courante au moulin à eau
ADN, B 9441, 17v°-18v°**

Environ le Saint Martin en novembre ou terme de ce compte, la moelle tournant dudit moulin, qui estoit cherclée de bos et de bien petite espaisseur, rompi en 5 pieces et pour ce que on n'avoit point d'autre pierre et que ledit moulin estoit à sejour, fu pour ce mandeis à ycellui moulin Guillaume des Mortiers, maistre des ouvrages de charpenterie de Haynaut, et par son conseil et devise marchandé à Robert le Clercq, maistre charpentier de l'église de Maubuege, de refaire ledicte pierre desdictes pieces et la remettre à moullaige, c'est assavoir lesdictes pieces ragraper et reloijer de 8 agrapes

de fier dont les deux sont à doubles cros, ycelles agrappes de fier graver et assir à ploncq en ycelles pieces de pierre apriés ce que rassamblees les eut et remises en estat de le pierre, et pour ce que ycelle pierre qui devoit yestre remise à tournant comme estet avoit, estoit trop legiere, car elle n'avoit que environ 3 polx demi d'espés, ilz le rekierka de ung cassich de bos dont le bos avoit 10 polx de larghe cescune / piece et 6 pols d'espés, et ycellui cassich assis par 6 keviles de fier gravees en ledicte pierre courant par ploncq qui y fu mis et par le deseure loijet de polles et de flotes pour ycellui cassich estraindre en ledicte pierre courant et rendre poiz à ycelle, et ce fait, reloijer ledicte pierre courant d'un chercle de bos. Pour le quel ouvrage faire et ledit moullin par ce remettre à moullaige a eub et à tant en fu à lui marchandé en la presence dudit maistre Guillaume des Mortiers 112 s, pour ce ychi 112 s.

À lui, ledit maistre Robert, pour le bos qui fu mis et employés pour faire ledit cassich, accatté, soijet et apointié, 16 s.

À Chrestofle Wande devant nommé et Jaquemart Collechon, fevres, pour les 8 doubles agrappes et les 6 keviles devant dictes avoir faites et livrees et peserent ensamble 38 livres, au pris de 16 d le livre, pour ce 50 s 8 d.

Et pour demi cent de grans claux pickars livrez pour ledit ouvrage, 4 s.

À Jehan Jan, potier d'estain et marchand de plonc demorant à Maubuege, pour 35 livres de ploncq mises et employes à l'ouvrage de ledicte pierre, à 12 d de le livre, pour ce 35 s. /

À Pierart Commart, cuvellier dudit liu de Maubueges, pour le chercle de bos mis à ledicte pierre loijer accatté et pour ce paijé, 4 s.

En l'ouvrage devant et à le cauchie du lit remettre à point fu mis et employé 54 livres de plaustre pris en le provision de plastre chi devant.

À Jehan Hannekart dit l'Oste Sauvage, pour les estoffes devant dictes si comme bos pour faire le cassich, fier, ploncq, chercle de bos et plaustre avoir mené par son car, varlet et chevaux de Maubuege audit moullin de Hon, où il a 3 livres, pour ce 24 s.

Au devant nommé maistre Guillaume des Mortiers, pour estre venu adviser et ordonner à faire l'ouvrage devant dit et ossi quant il fu fais où il a vacquié 2 jours et pour les ouvrages fais audit offisce en l'an precedent qui fu oublijé à compter 1 jour, sont 3 jours à 15 s le jour qu'il a par ordonnace pour lui et son cheval, pour ce paijet à lui 45 s.

1594 Cysoing Dépenses pour l'achat d'une meule

ADN, J 472/335, 49r°-52r°

À Marcque Lansiert, mosnier des Miolens demourant es faulbourgs de la ville d'Arras, pour l'achat à luy fait par le sieur de Merlain, tant par ordonnance verballe de son Excellence que suyvant les lettres d'icelle au sieur de Wanehain, et ce le 2^e de may derrain 1594, d'une pierre de mollin que l'on at mis ceste annee au mollin de Chisoing, laquelle ledit receveur present compteur at, suyvant le commandement et lettres du sieur de Wanehain, esté payer en ladicte ville d'Aras le 16^e dudit mois ensuivant et le faire amener audit Chisoing ; at esté payé pour le principal achat d'icelle, comprins ung daldre pour l'avoir trouee suyvant le marchié en fait par le sieur de Merlain, icy apparant par quitance dudit Marque Lansiert, passé par devant deux nottaires royaulx de ladicte ville en dacte du 16^e de may 1594, icy la somme de six cens 66 lb.

À Estienne Caillerel, hoste du Blan Levrier, demourant en ladicte ville d'Arras, pour les despens faits en sa maison et hostellerie le deuxieme jour / de may derrain par ledit sieur de Merlain, le receveur nommé Forcet, ledit monnier des Meolens, le monnier de

Chisoing, Charles de Lannoy et aultres, ayant lesdis de Lannoy et monnier de Chisoing estez aveques ledit sieur de Merlain audit Arras pour choisir et acheter ladicte moeulle que lors ilz feysrent l'achat de ladicte pierre de mollin, dont par ledit marchié avoit esté accordé douze livres de denier à Dieu par dessus l'achat, que furent illecque despensez et de plus jusques à la somme de seize livres seize solz parisis, ce que ledit sieur de Merlain à cause dudit achat devoit payer, laquelle somme par charge dudit sieur de Merlain et billet d'icelui ledit receveur at payé apparant par quittance dudit hoste du Blan Levrier, icy 16 lb 16 s.

Audit Estienne Caillerel, hoste dudit Blan Levrier, at esté payé par ledit receveur le 17^e de may derrain pour le sauldeau en la compagnie dudit monnier des Meolens, vendeur de ladicte pierre et aultres aprez avoir achevé de chergier ladicte pierre de mollin prest à emmener, que estoit pour leur salaire de chargier etc., ayant ledit receveur tardé jusques ad ce qu'elle fut mise sur le chariot, a esté payé apparant par quittance dudit Caillerel icy la somme de 7 lb 6 s.

Audit sieur de Merlain at esté restitué par ledit receveur pour les despens fais par ledit de Merlain et de son cheval au voyaige fait pour l'achat de / ladicte moeulle de mollin suyvant sa repetition et billet d'icelluy soubz son seing portans icy que payé at esté la somme de 12 lb 10 s.

À Charles de Lannoy, de son stil carpentier demourant en la ville de Lille, pour luy et ses ouvriers avoir suyvant le marchié à luy fait par cest compteur par charge du sieur de Wanehain mis et assis ladicte pierre de mollin au mollin dudit Chisoing dessus la vielse, qui estoit toute rompue, ensemble livré une nouvelle boîte, avoir mis et desmis les planquaiges et fait ce qu'il convenoit jusques ad ce qu'elle at esté prest à tourner et mieuldre, at esté payé pour ses salaires suyvant le marchié à luy fait la somme et icy apparant par quittance 33 lb.

Audit Charles de Lannoy at aussy esté payé par charge dudit sieur de Wanehain et de Merlain pour les journees et vacations par luy faites au voyaige d'Arras, de avoir esté avecq ledit sieur de Merlain choisir et acheter ladicte moeulle à l'advenant de 4 lb par jour, sans en ce comprendre ses despens, que le monnier de Chisoing at payé, et ce suyvant le marchié à luy fait par ledit sieur de Wanehain et de Merlain, icy pour trois journees at esté payé apparant par quittance que dessus en dacte du 9^e de juillet 1594 la some de 12 lb. /

Audit Charles de Lannoy, carpentier, pour son salaire de avoir paulchisé la grandeur et grosseur de ladicte moeulle nouvelle mise audit mollin de Chisoing, ensemble paulchisé la vielse que l'on at osté toute rompue, dont il at delivré acte par estcript selon que appert cy aprez, a esté payé apparant par quittance que dessus en bas dudit, icy 60 s.

Audit Nicollas de Gandt, monnier de Chisoing, pour les despens par luy faits au voyaige d'Arras avecque le sieur de Merlain et ledit Charles de Lannoy pour l'achat de ladicte pierre de mollin, dont icelly monnier auroit par charge dudit sieur de Wanehain et de Merlain payé aussy les despens faitz de la part dudit Charles de Lannoy, de tant que suyvant le marchié verbal fait avecque icelluy par le sieur de Wanehain et de Merlain il devoit estre desfroyé par dessus ses journees qu'ilz avoient convenu, a esté restitué audit monnier tant pour ses despens que ceulx dudit de Lannoy, icy pour chascun noeuf livres apparant par quittance, la somme de 18 lb.

Audit Nicollas de Gand, monnier de Chisoing, et aultres ses ouvriers, at aussy esté payé / pour son salaire de avoir suyvant le marchié verbal à luy fait par le sieur de Wanehain de avoir par icelluy monnier batu et mis à nyveau ladicte moeulle de mollin

prest à mieuldre aprez qu'elle fut amené, laquelle estoit plaine de fossettes, où ilz ont estez empeschiez environ quinze jours, at esté payé suyvant ledit marchié et accord fait par ledit seigneur de Wanehain, icy la somme de 18 lb.

À André Warocquier, de son stil cordier demourant en la ville d'Orchies, pour une grosse corde de mollin qu'il at vendu et livré audit receveur pour le mollin dudit Chisoing, de tant que la vielse ne valloit plus riens, et pour lever la nouvelle moeulle audit mollin et pour s'en servir en icelluy, at esté payé à l'advenant de 8 s la livre, laquelle pesoit 97 livres parisis, porte en argent 38 lb 16 s, sur quoy at esté deduit 7 lb 18 s pour la vielse corde que on luy at revendu au pris de 2 s la livre, portant et icy que payé at esté pour ladicte nouvelle corde, deduit ce que at porté la vielse, icy apparant par quitance dudit Warecquier 30 lb 18 s.

Audit receveur present compteur, pour deux journees qu'il at vagié à diverses fois, la premiere pour soy avoir transporté en ladicte ville d'Orchies et illecque faire faire ladicte corde et marchander du pris d'icelle, comme depuis aultre jour y avoit esté pour le faire rapporter audit Chisoing et payer ledit cordier, icy à la très noble discretion de son Excellence. [Ce paragraphe a été barré. Dans la marge : Ce voiaige est reprins avecq cestuy d'Arras.] /

À George Daniel, de son stil carlier demourant audit Chisoing, pour avoir livré plusieurs pieches de bois soyé mises et employées au mollin de Chisoing, tant pour le fait de asseoir les moeulles que aultres choses necessaires qu'il at lors convenu, a esté payé icy apparant par son billet et quitance 9 lb 5 s.

Audit receveur present compteur, pour quatre journees qu'il at vaghié au voiaige d'Arras, et ce suyvant les lettres du sieur de Wanehain, pour avoir esté querre en icelle ville d'Arras ladicte moeulle de mollin et payer icelle avecq ung chartier de Lille, ayant ceulx de Chisoing payé le chariaige à leurs despens, dont ledit receveur at vaghié deux journees de cheval et deux de piedt tant au aller, sejourner que ratourner aveque icelle moeulle, lesquelles journees raisonnables comme celes à present et aultres couchies en ce present compte son Excellence at ordonné audit compteur apparant au compte precedent f° 48 v° sur l'article des vacation etc. estre chascune couchiees en son endroit pour en estre ordonné ce que de raison, icy attendu la chierté de vivres, louaige et despens de son cheval, pour lesdis 4 journees à la très noble discretion de son Excellence, 20 lbs. [Dans la marge : Se passe icy pour 4 journees, y compris le voiaige d'Orchies à l'advenant de 5 lb par jour, quy font 20 lb ensamble.]

Remonstre ce compteur que ladicte nouvelle moeulle mise et assize ceste annee 94 au mollin dudit Chisoing at esté palmé et paulchisee contenant 18 palmes largement de largoeur et 14 pauch ung quart d'espaisseur, et de laquelle nouvelle / moeulle on a fait la coullante et celle que coulloit auparavant l'on en at fait la gisante, laquelle d'auparavant suyvant la paulchison d'icelle fait apparant par les priseries du 26^e de septembre 1589 [sic, lire 1587] contenoit 18 palmes et demy de largeur et noeuf pauch et deux lignes d'espaisseur, dont le monnier est tenu par son bail de payer à l'yssue de sa ferme 16 lb parisis chascun pauch de moeulle tant gisante que coullante d'amointrissement, et apparant de ladicte paulchison de ladicte demie moeulle nouvelle par acte soubz le seing dudit Charles de Lannoy, carpentier, partant icy memoire.

Remonstre ce compteur que la vielse moeulle gisante que l'on at osté est rompue en plusieurs pieche mises et delaissees dedens le mollin dudit Chisoing au premier estaige, laquelle à l'entree de la ferme dudit monnier avoit esté paulchisee le 26^e de septembre

1587 et contenoit quatre pauch 3 quartz d'espaisseur, dont ce compteur at fait paulchiser l'admoindrissement d'icelle et se treuve à present ne contenir que trois pauch escarcement, comme apparant par acte dudit de Lannoy, carpentier ; seroit à compter audit monnier à l'ysseue de sa dicte cense et ferme ung pauch trois quarts avecq l'admoindrissement que celles cy dessus seront trouuees et ce selon que contient aussy son bail, partant icy memoire.

Et la grosse corde nouvelle, que l'on at faicte en la ville d'Orchies selon que appert cy dessus pour lever ladicte moeulle et servir audit mollin de Chisoing / de tant que la vielse ne valloit plus riens, icelle poise 97 livres que l'on at acheté au pris de 8 s la livre, porte 38 lb 16 s, dont la vielse at esté revendue pour 7 lb 18 s, deduit sur icelle nouvelle moeulle au marchant que l'at prins au pris de 2 s la livre, laquelle vielse par ladicte priserie du 26^e de septembre 1587 estoit prisee à 9 lb paris et l'on en at fait prouffict pour 7 lb 18 s, seroit partant admoindrie de 22 s et la nouvelle trente huit livres 16 s ; porteroit ensemble pour ladicte nouvelle corde compris l'augmentation de l'admoindrissement de la vielse et que ledit monnier sera tenu livrer en fin de sa ferme, icy la some de trente noeuf livres 18 s, si n'est à desduire lors la valleur d'icelle que resteroit etc., partant aussy memoire.

**1698 Busigny Deux attestations concernant(l'achat et le transport d'une meule
ADN, 7 G 1251**

Je soubsigné, moy, Pierre Watreme, carpentier mosnier d'Inchy, certifie à tous qu'il appartiendra que j'estoit present au Pont L'Eveque avecq Jean François de Bonneville, mosnié de Busegnie, lorsqu'il at fait l'acapt d'une moeulle noeufve au Pont L'Eveque, laquel est presentement en usine au molin dudit Busegnie, dont elle at coutez vinct deux pistolle et demy d'acapt, sans toucher au frais ordinelle qu'il est une demy pistolle pour serger la moeulle et pour la sortie du roiaume une pistolle et pour le petit frais de cauchy et trauer, porte trois florin et cinq patar.

Le soubsigné atteste par le dire des marcans et du monnier pour la voiture des la moeul du mollin de Busegney qu'ile en aminé aux païs, l'ayant esté quereir aux Pont L'Evecq et par delà par un tele tamps qu'il a fait, aiant mené sept cheval pour le ruide temps qu'il a fait ; partant il a faulut que ledict monnier euse paier pour la voiture quarante patacont et encor sans toucher à une pistol qu'il a foulu paier pour avoir passer sur du bled verte, ne sachant passer par aultre lieu pour le neige, aiant esté areté par de sergant. Il este ainsy tesmoin, me base main à me signeur du capitre, Jaspas De Bonneville.

MEULE (2) : voir *mole*.

MILLIER

Débris de pierre servant le plus souvent aux fondations.

pour pluseurs manière de blanke pierre (...) ; à lui, pour 400 milliers mis audit moulin, à 25 s le cent sont 100 s (*Valenciennes 1380 tan) ; deffaire le raierre à deux lez, que Jehan Neve et ses compaignons avoient machonné (...), laquelle raierre a esté desmachonnée à deux lez d'icelle depuis le ventelle en bas jusques à 3 tas du fons et depuis dudit ventelle en amond de l'un lez vers le cauchie et assir le grez du tout (...), et le bricque qui en a esté ostee a esté molonné par milliers par les machons de Wervy audit lez (*Menen 1457)

► Cette acception de *millier* est absente du *FEW*, qui signale des formes apparentées : au vol. VI₂, p. 91b, art. *mille*, nous trouvons *milliasse* 'débris de pierre, de tuiles utilisés dans les travaux de construction' ; cette *milliasse* réapparaît au vol. VI₃, p. 307a, art. **mutulio*

‘console’, avec la même définition, mais là le dictionnaire explique la forme par l’introduction de *mi-* (< *medius*) dans le radical **modulus*. *Milliasse* y est accompagnée de *million* ou *million* ‘ensemble de tuiles cassées’, ‘débris de pierres utilisées par les maçons’, ‘moellon’. Pas de *millier* dans cette acception. Au vu de tout ce qui précède, je suis convaincu que si *milliasse*, *million* et notre *millier* sont des dérivés de **mutulio*, ils ont été compris par les maçons comme des dérivés de *mille*.

(**MILLIERE**) : voir *panne roilliere*.

MINETTE

Baquet, cuvette.

à *Jaquemart Cotron, cuvelier (...)* pour une minette, un baquet de froyon pour lesdis moelins d’Anzaing et de Faloise, 18 s (*Valenciennes 1445)

► Cf. *FEW*, IV, p. 402b, art. *hemina* ‘mesure de capacité’.

MOILLON

Moellon, pierre de petite dimension non taillée ou partiellement taillée, employée surtout en blocage ou en fourrure. Voir aussi *piere de moillonage*.

cauch, savellon et moillon (*Bruay-la-B. 1359) ; pour (...) amener estoffe de pierre, de moilon, rabos, *cauch et savelon audit ouvrage* (*Valenciennes 1377 Ogelens) ; pour 6 beniaux de rabolz et 3 beniaux d’escaille de griez à faire moillon pour ledit ouvrage (*Valenciennes 1437 Faloise) ; pour une navee de mollon de blanche pierre (*Menen 1457) ; pour 20 karees de mollons de pierre prise à le quariere pour refaire le thour du moullin de wede de le Basse rue (*Templemars 1511) ; ladite machonnerie [à la base du barrage à vannes] estoit faict de moulons avecq un parement de pieres par-dessus, en telle sorte qu’elle ne valoit rien (*Thun-l’É. 1663)

Composé :

moillon blanc, blanc moillon

Moellon en °pierre blanche.

pour 4 naveez de blanc moilon (*Valenciennes 1364 Anzin) ; pour 2 naveez de blanc moilon que il a livret à mettre ou fondement dou machenage doudit mollin (*Valenciennes 1379 tan) ; pour 4 navees de moillon blancq anaveller [= amener par bateau] (*Valenciennes 1398 Comte)

MOILLONNAGE

a. Ensemble de °moellons. Voir aussi *moillonement*.

pour avoir livret dou moullonnage de blanche pierre et abrotet autour dou moulin et esparder tout autour pour courir le royee sulz doudit moulin (OTemplemars 1439)

b. Maçonnerie en °moellons. Voir aussi *moillonement*.

pour une navee de moillon faite viers Saint Vast (...) pour mettre en moillonage (*Valenciennes 1397 Comte)

MOILLONNEMENT

a. Ensemble de °moellons. Voir aussi *moillonage*.

pour 2 beniaux de sabelon à 2 s le benel, 4 s ; pour deux beniaux de moillonement à 3 s chascun, 6 s (*Valenciennes 1439 Faloise)

b. Maçonnerie en °moellons. Voir aussi *moillonage*.

pour 16 beniaux de rabos (...) employés ou moillonement d’iceux ouvrages (*Valenciennes 1440 Ogelens)

MOILLONNER

Garnir de °moellons, maçonner en moellons. Voir aussi *contremoillonner* et *remoillonner*.

pour 41 jour demy à espinchier et moillonner oudit ouvrage (*Valenciennes 1377 Ogelens) ; pour 405 piés de cauchie moielenée (...) pour faire retenue d’euwe et esponde (*Recquignies 1393) ; pour (...) l’autre piller par devens l’euwe moillonner 3 piés et demy

*d'espés et plus jusques à le hauteur de le poissance de l'euwe (*Valenciennes 1393 Comte); deffaire le raierre à deux lez, que Jehan Neve et ses compaignons avoient machonné (...), laquelle raierre a esté desmachonnée à deux lez d'icelle depuis le ventelle en bas jusques à 3 tas du fons et depuis dudit ventelle en amond de l'un lez vers le cauchie et assir le grez du tout (...), et le bricque qui en a esté ostee a esté molonné par milliers par les machons de Wervy audit lez (*Menen 1457); pour (...) avoir relevé ledit mollin de piet et demi de hault (...), l'avoir mollonné desoubz les croisures de six piez en terre et l'avoir remachonné par dehors les terres de piet et demi de hault et de 4 piez en quarure (✕Attiches 1461); le tout de bonne greseris avecq du mortiez au tieullez et derrier ladicte greseris convient molonner le toute de bonne bricque avec mortier de cauce et sablon (*Ramillies 1608 moulin 2.1)*

► Le moellon en brique, comme à Menen en 1457 et à Ramillies en 1608, est qualifié de nos jours de « moellon cuit ».

MOLBENDE : voir *molle bende*.

MOLE et **MEULE** (2)

* Massif de maçonnerie. Voir *masse*.

meule : *item, de raccomoder et relever la pointe de machonnerie entre les deux meules des deux molins (Ramillies 1618 copié en 1620 textes 1); pour avoir (...) ouvreit (...) à espinchier et chiseler pluseurs pieres et boutis selonc le moelle et bachinaige (*Recquignies 1429 – B 9424)*

mole : *item, de raccomoder et relever la pointe de massonnerie entre les deux molles des deux mollins (*Ramillies 1618 textes 1)*

► Notez le passage de *molle* à *meule* dans le même texte de Ramillies. Le *FEW*, VI₃, p. 34a, art. *moles*, note 1 précise que *mole* dans ce sens n'appartient pas à la famille de *meule*, même si certain manuscrit donne *meule* au lieu de *mole*.

MOLETTE

Poulie, roue à gorge. Voir aussi *cherclé, eschive, moufflette* et *polie*.

*pour une moulette de bos fierer, une kieville, l'oeche et le flotte pour ledit moulin, 11 s (*Valenciennes 1376 brais); pour 6 moulettes de keuvre (...) pour mettre à une hie coulliche dont on feri ens les pilos (*Valenciennes 1383 Comte); les ferrailles d'une molette pour lever la ventelle avecq ung havez (*Lille 1654 moulin 2.1.2); toutes les chevilles des mouffles et moulette dites poulies_ (✕Comines 1741)*

- à un engin de levage : *pour 2 estriers de fier mis au bauch à coy on sacke les muelles, une kieville à une moulette (*Lessines 1390); pour 2 grandes quevilles servans à le molette de l'enghien de quoy on lieve les moelles (* Valenciennes 1432 St-Géry); pour une moulette de gaukier (...) pour lever le moelle faisant courant (*Valenciennes 1442 St-Géry); pour une moulette pesans 22 livres de fer d'Espagne à lever les muelles desdis moellins de Saint Gery (*Valenciennes 1446); un windacque à lever les sacqs avec toute sa dependance, y compris trois moulettes avec deux dez de cuivre et mouffles et une piece de bois de chassy pour tenir la grosse moulette d'en haut (*Lille 1726 moulin 2.2.1); moufflières, moulette et rolleau à lever les pierre (✕Comines 1746)*

- au frein : *palet (...) pour le corde du frain et le brocke du frain et claus pour le mollette (✕Mouscron 1455); pour une queville pour le mollette du frain (✕Cysoing 1479); les ferrailles du frain avecq les quevilles de la mollette (✕Hellemmes 1612); la langiste [sic, lire langue] du frin et six chevilles servant à les moulettes du frin (✕Comines 1746); le frin, la langue, cauque, locquebault, le beau dudit frin, les mouffles et cinq moulettes y servans (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

► Les *molettes* du frein servent à la corde au moyen de laquelle on lève la bascule (→ *flayel*).

- au système de trempure (→ *temprure*) : *à la moeullette du pont avecq deux estriez et une queville (*Lille 1606 moulin 2.4.1); à la mollette de la templeure une queville (... (✕Hellemmes 1612)*

- aux pilons (→ *estampe*) et °hies du moulin à huile, aux pilons du moulin à fouler : *le moufflié avec quatorze mouffles, à sçavoir devant et derriere, sept fleaux, moulettes et boutequins* (✕Mouscron 1687 huile) ; *quatre cassys, six mouffles, sept fleaux, deux moufflieries avec les molettes, les entredeux, cinq estampes, deux hye avec tous les patyns, trois montans braconné, prisé avec les cordes y servans* (*Comines 1684 tan & huile : huile) ; *les deux mouffliers de devant et derriere avecq les moeullette et fleaux et les corde* (*Houplines 1704 moulin à fouler) ; *la chauque et quiettes, montans, huit estampes et tout ce qui depend du harnas travaillant au stil de fouler draps sans n'y avoir trouvé corde, fleau ny molette* (*Comines 1707 moulin à fouler)
- ▶ Cf. : *pour les deux pollies ou moeulletes sur le rampart, par lesquelles l'on thire l'eaue des fossez* [ADN, B 14809 (1582) 53v° château de Béthune]. Cf. BONNET, XXI, p. 37 : *molette*.

Acceptions spécifiques :

1. Petite meule.

nos molettes à faire moustarde (✕Flines-l.-R. 1462)

2. ○ Rouleau ou galet d'un système de roulement. Voir aussi *bourle, bourlette, rolle, rollette, rondelle, rouelle, rouleau* et *roulette*.

6 quievillez servans auxdictez molettez tournans le comble dudit moulin et 24 chiercles servans auxdictez moulettez (Templemars 1418) ; *24 moulettes pour le quemin carrirech (...)* ; (...) *22 moulettes servant au quemin deffendrech* (Templemars 1437) ; *pour avoir fait 36 moulettes d'ourme et y embuvrer des platines de fer, servant à faire tourner ledit moullin* (Templemars 1521) ; *14 molletes de 9 et de 5 polz et deux sengles molletes pour le chemin de dedans et relevé ledit chemin* (Templemars 1540) ; *pour otter toute les rolles et mollette qu'il sont à present servant et courans sur le chemin et murralle dudit mollin* (Templemars 1570) ; *le double chintre avecq vingt et une molletes* (©Seclin 1629 moulin Rouge) ; *six mouffes garny de meullets avec quatre battonniers de vingt pouches et deux de quatorzes pouches ; item, six battonniers de six pouches servans aux meullets avec douzes cloux de tasseaux aux six mouffes* (Villers-en-C. 1655) ; *il se manque une mouffe et (et) une meullet à une pieche pendant aux fort traite pour hurter à l'encontre du petit chainttre* (Villers-en-C. 1663) ; *les courbes dans la tour et celle assemblez dans les montant avec les molette, quatre montant et plusieurs bracon (...)* ; *les ferraille des dix huit moulette avec leur cheville* (©Templeuve 1777)

▶ En 1570 le rédacteur de Templemars distingue les *rolles*, qui sont les rouleaux du chemin de roulement principal au sommet de la tour, et les *molletes*, qui sont les galets du chemin de centrage à l'intérieur de la tour.

Composés :

molette courante

○ Rouleau ou galet du système de roulement. Voir *molette* acc. spéc. 2.

item, est necessaire refectionner au mollin de bled à Templemarch aulcunes moulettes courantes (Templemars 1559)

double molette

○ Rouleau du chemin de roulement principal au sommet de la tour. Voir aussi *grande molette*.

ouvrer au chemin, portant en some dix livres ; encores trentes double mollette à 6 s pieche, porte 9 livres ; six saincle mollette, porte 24 s (Templemars 1560)

grande molette

○ Rouleau du chemin de roulement principal au sommet de la tour. Voir aussi *double molette*.

tout le bois du chemin, assavoir la bauch lenneau doublez [sic, lire la bauch (?), l'anneau double] de bois d'homeaux, les molletes grandes et petites (Templemars 1568)

molette pendante

○ Galet du chemin de centrage à l'intérieur de la tour. Voir *petite molette*.

rapointié les autrez molletes pendans (Templemars 1475)

petite molette

○ Galet du chemin de centrage à l'intérieur de la tour. Voir aussi *molette pendante* et *single molette*.

tout le bois du chemin, assavoir la bauch lenneau doublez [sic, lire la bauch (?), l'enneau double] de bois d'homeaux, les mollettes grandes et petites (Templemars 1568)

single molette

○ Galet du chemin de centrage à l'intérieur de la tour. Voir *petite molette*.

14 mollettes de 9 et de 5 polz et deux sengles mollettes pour le chemin de dedens et relevé ledit chemin (Templemars 1540) ; ouvrier au chemin, portant en some dix livres ; encores trentes double mollette à 6 s pieche, porte 9 livres ; six saincle mollette, porte 24 s (Templemars 1560)

molette des sacs

Poulie servant au tire-sac.

à la moulette des sacs deux chevilles (Comines 1746 blé & brais)

molette d'en haut

Poulie située sous les combles pour le passage d'un câble, en l'occurrence le câble pour soulever la meule. Cette poulie devait éviter que le câble ne s'use en frottant contre le bord de la meule.

2 cheville de tieute [sic, lire kieute], une cheville est [= et] 2 urtoy pour la mollette d'en aux (✕Lille ou environs fin 17^e s.)

MOLIER

Façonner (une pièce métallique) à la meule. Voir *emmoudre*.

item [au forgeron], pour molijer quingniés por les molins (✕Kruibeke 1388)

► Le *FEW*, VI₃, p. 25b, art. *mola*, ne donne aucune forme en *-ier*, mais à la p. 26b il mentionne *amollier* 'aiguiser' dès 1334. D'après le même dictionnaire, p. 25b, la forme moderne *meuler* 'dégrossir (une pièce métallique) sur une meule' n'est attestée qu'au tout début du 20^e siècle.

MOLLE

Modèle, le plus souvent en bois et à échelle réelle, du tailleur de pierre. Voir *patron*.

pour sen sollaire de porter à Ath les mollez des entaullemens meullerés de ledicte seuwiere pour les baillier as ouvriers qui taillier les devoient (✕Valenciennes 1397 Souverain)

► Cf. *FEW*, VI₃, p. 15a, art. *modulus* 'masse'.

MOLLON

? – Pièce de bois ? Arbre ?

pour avoir amenet ung mollon pour faire courbes pour les molins de wedde et amenet devant le chasteau, où il y eult quatre chevaux (✕baronnie de Cysoing 1527)

► P.-ê. apparenté à *molle* 'mesure de bois' (*FEW*, VI₃, p. 17, art. *modulus* 'masse')

MOLMAISTRE

Maître-ouvrier spécialisé dans les moulins et partant responsable de leur entretien. Voir *maistre de moulin*.

charpentiers et molmaistres qui firent le prijs (Rupelmonde 1482).

MONAGE

Territoire soumis à un monopole de mouture et sur lequel s'applique le droit de mouture. Voir *moulage*.

s'il n'avenoit chose ke li molins devant dis ne peust souffire au mosnage de la vile de Hulst, et s'il n'i pooit souffire, et il i convenist encore faire molin, faire i doit li glise devant dite molin ou molins à souffisance (✕Hulst 1254)

Composé :

franc monnage

Monopole et droits que possède le seigneur sur un moulin banal ou sur un territoire autour d'un moulin banal. Voir *franc moulage*.

et si devons faire tenir le franc mosnage ensi com nostre eschevin de Hulst l'ont jugié por nous et pour le glise (✕Hulst 1254)

MONNEE et MANNEE

À l'origine la *manée*, un dérivé de *main*, désignait la poignée de céréales réservée au seigneur-propiétaire, mais bien vite le terme a été compris comme apparenté à *moudre* : la *mannee* côtoie la *mo(s)née* comme le *manier* côtoie le *mo(s)nier* ou *meunier*. En picard cette confusion a été favorisée du fait que le *o* protonique suivi d'une nasale avait tendance à s'ouvrir en [ã].

1a. Ce qui doit être moulu ou ce qui a été moulu ; quantité de produit moulu. Voir *mouture*.

mannee : *pour un keval (...) pour cachier le mannee dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *les manniers et cacheurs dudit hospital ne aultres ne peuvent ne polront aller querir, chassier ou faire chassier esdis deux villaiges [Ascq et Annappes] bled pour mieuldre pour en rapporter la mannee aux manans et habitans des dessusdis villaiges et paroisses* (✕Villeneuve-d'A. 1528-1662) ; *ung trasneau neuf grand servant à peser les mannees* (✕Marquette-l.-L. 1582) ; *au cas que lesdits preneurs soient convaincus d'avoir par eux-mêmes ou par leurs domestique enlevé quelques manées sur ledit meunier de Beauhaut (...)* (✕Seclin 1743)

monnee : *se li sires le semont que il alast au markiet u en le ville, il n'i doit aller se il ne veut ; li mosniers doit aliuier [ici 'traiter'] toute le mosnee qui venra au moelin et de tout prendre meuture* (Douai 1270) ; *au monnier de Roke, qui rabatut luy a esteit de cense pour lez monneez que faitez a pour lez kiens monsieur* (*Recquignies 1366) ; *à l'entree doudit pont convenoit les monniees deskierkier* (*Bavay 1423) ; *pour (...) avoir (...) reffait et reparré en pluseurs lieux les estables des chevaux cachans le monnee dudit molin* (*Valenciennes 1439 Fossart) ; *sur les deux somniers soustenans les moeulles dudit grant moulin refonset de planches de huyt piedz de loing, ung piedt de larghe et polch et demy d'espé, icelles jointes et clauwees sur lesdis somniers pour aller et venir sceurement et y mectre les sacqz et mosnees* (*Valenciennes 1539 Anzin)

► Quelques années plus tard, à Recquignies, la *monnee* sera remplacée par la *mouture* : *au monnier de Roke pour le mouture de che qu'il moulli de bled pour les kiens* (*Recquignies 1371)

1b. Mouture, le fait de moudre.

mannee : *pour le salaire Pierot de le Ruelle et ses deux compaignons, carpentiers, de refaire tous les hasins des volans dudit molin et mettre nouviaux baulx as pieches (...) et pluseurs aultres choses dont le grant vent damaga le Saint Nichaise derrain passé ledit molin, pour ce faire chascuns par 6 jours et demi qu'il convint haster pour le magnee du Noël* (✕Nœux-l.-M. 1368)

2. Territoire soumis à un monopole de mouture et sur lequel s'applique le droit de mouture. Voir *moulage*.

mannee : *mulz de quelconques auctorité qu'il feüst ne pavoit ou pavoient faire constituer ne faire faire molins à blé, à oille, à tan, à brais ne autrement (...) en ladictte ville de Lille ne en le mannee d'icelle, qui est depuis Tressin parmy Anstaing jusques à Seclin et ainsi entour ladictte ville de Lille* (Lille 1442) ; *les mollins estant en la mannee de la ville de Lille, quy est environ ungne lieue hors d'icelle ville* (Lille 1505)

mannee et monnee : *reglement de la mosnée : (...) item, les sergents de le mannée peuvent et doivent prendre toutes les farines qu'ils trouvent en la cité de Cambrai sur le detroit en tant que lesdittes farines n'auroient point été moulues es moulins de Selles du destroit* (Cambrai moulins 1.1)

► Cf. G. LEGROS, p. 329 : *mouné* ; É. LEGROS, p. 329 : *moûnêye, moûnâye* ; SMEYERS 1, p. 134 : *moûnée, mônéye, mon.née* ; HÉCART, p. 329 : *monée* 'quantité indéterminée de blé qu'on porte au moulin'.

Expression :

à **monnee** vs à **teste**

(En parlant du blé à moudre) recueilli chez plusieurs personnes, normalement par le chasse-mannée, et regroupé pour être moulu vs apporté personnellement au moulin par le producteur pour être moulu séparément.

oultre et par dessus seront encor obligez lesdits preneurs de bien et deüement servir et moudre les grains des bourgeois manans et habitans de ceste ditte ville, cité et banlieu, chacun à son tour tant ceulx venans à mosnee comme tous autres apportans leurs grains à teste (Cambrai 1667 moulins 1)

MONNEQUIN

Maillet, masse en bois ou en fer emmanchée en son milieu. Voir *mail*.

*à Vincent de le Buissiere, feronnier, (...) pour ung monnequin pour reffrumer les cugnetz de l'abre et croisies dudit mollin, païé 10 s (✕Nœux-l.-M. 1531) ; ung marteau de pont ou molquin de fer (✕Wambaix 1612) ; trouvé un grand levier, un petit levier, un escope, un moucquin et huict marteaux à battre les meulles (*Cambrai 1672 moulin 1.3) ; il manque (...) baton de fere et ecope avec son martaux et monquin, qui s'apelle 'gros martaux de fere' (*Douai début 18^e s. Croix aux Poulets) ; la paielle, le moncains, la palette (*Masnières 1738 copié en 1756 huile) ; la poële et un cercle de fer aux fourneaux, et un monequin (*Ramillies 1746 moulin 2.2 huile) ; quatre marteaux à battre les moeulles, un penchereaux, un quacet, une pipoire, une mandequin (✕Avion 1774) ; deux boulons restans et le manequin (...) ; le poalle et fosse poalle, trois pieds, chenet, mouvet et rafouet, pellette et epincette (✕Vermelles 1785 huile)*

► Le *mandequin* d'Avion n'est pas un diminutif de *mande* 'panier' ; l'objet est en fer.

Étymologie inconnue ; le mot a p.-ê. la meme origine que l'anglais *monkey* 'singe'. L'*OED* suggère qu'il y aurait eu un **moneke* non attesté en moyen bas-allemand parlé, qui aurait correspondu au moyen-néerlandais **monnekijn* 'singe'. Ces mots auraient eu une origine romane qui a laissé des traces en français (*monne* du 16^e s.), en moyen italien (*monnichio*), en espagnol (*mona*). *Monnekin* est le nom du fils de Martin le singe dans *Li dis d'entendement* de Jean de Condé (14^e s.). D'aucuns voient dans l'arabe *maimun* 'singe' l'ancêtre de toutes ces formes. Plutôt que de se perdre dans un tel labyrinthe, d'autres préfèrent simplement apparenter le *monnequin* au *mannequin* 'petit homme'. Quoi qu'il en soit, c'est par métaphore que le *monnequin* 'singe' serait devenu l'appellation d'un lourd marteau.

MONNERIE

Exploitation de moulins ; ensemble des droits et profits liés à l'exploitation d'un moulin. Voir aussi *moulage*.

*[li glise Saint Amé de] Doai a le moitié de le mausnerie en no molin braiserec de Doai (*Douai 1239)⁴ ; nus molsniers de ces 5 moelins ne puet vendre se mosnerie, sans le seü le prouvest (...); (...) li mosniers si doit prendre çou qui aller en doit à le mosnerie et metre par li et le sourplus rendre (...); li mosnerie si doit avoir le premier boistiell que li moelins gaagne et avoec çou, si doit avoir quankes li moelins gaagne le semedi très çou qu'il ajourne jusques au nuit ; et avoec les autres choses qui sont devisees, fors les mosneries qui sont au quint vaissiel, celles sont hors des samedis ; et quankes il affiert à le mosnerie doit molre sans meuture (Douai 1270)*

MONNIER

Meunier, tantôt celui qui exploite le moulin, tantôt celui qui y travaille.

*se il avenoit que mosniers moroit le jour meisme que on enfuet le cors, le doit relever li hoirs ains qu'il viengne à sen hostel par 1 sestier de vin (...); et se li hoirs ne le relevoit ensi, li sires doit prendre tous ses preus tant que il li ara fait et nient rendre se il n'avoit aieuwe de manniers que offiert li eust (Douai 1270) ; li sires d'Audenarde en est mongniers et i met mongnier à se volenté (*Lessines ±1275 Veil Rentier, p. 117) ; pour le salaire Cassard Robin et Hanin Leclerc, magniers et cache keval, qui ont wardé et fait maurre le molin de Noe (...) et pour leur salaire de ce qu'il firent les draps des volans, apointierent les moelles et donnerent leur pois et firent tous les atepremens dudit molin ains qu'il peüst maurre au comun (✕Nœux-l.-M. 1358) ; pour le salaire du mangnier qui warde et gouverne ledit*

⁴ ESPINAS, III, p. 41 (pièce 55).

molin (*La Gorgue 1385) ; *le serement des magniers* (✕Saaftinge 1394) ; *pour la pierre du molin à vent appareillier et taillier, payé aux monniers d'icellui molin 100 solz* (✕Harelbeke 1416) ; *Gillequin, mosnier fermier dudit molin* (✕Ostricourt 1431) ; *pour les despens de Jehan Merscaert, magnier, pour aller adviser lesdictes pierres et taster* (*Menen 1432) ; à *Joole Bernard, monnier demourant en la ville d'Audenarde, pour par lui avoir bien et deuement apareillié icelle meulle et mis en oeuvre* (*Moregem 1463)

maistre monnier : *Jehan Ottenborch, maistre monnier desdis molins* (*Ninove 1415)

Composés :

bas monnier vs **haut monnier**

* Meunier d'un moulin situé respectivement en aval et en amont.

d'avoir fait faire commandement ausdict bas mogniers de rabaisser leur coterelz (Douai 1580) ; *pour de la part des haultz mosniers respondre à deulx diverses requestes presentees (...) l'une par messieurs le chapitre de St Amé audit Douay et l'autre par les bas mosniers de ceste ville* (Douai 1610)

monnier cacheur : voir *cacheur*.

monnier olieur : voir *olieur*.

monnier des brais

Meunier d'un moulin à *brais*, à malt.

donné pareillement à Simon le Magnier, mannier des brays à cause de se cotte qui fu arse audit molin, 52 s (✕Lille 1480)

monnier de tan

Meunier d'un moulin à tan, d'un moulin à écorces.

Jehan dou Castiel, monsnier de tan (*Valenciennes 1399)

monnier du vent

☒ Meunier d'un moulin à vent.

a estet rakatet au monnier dou vent pour le terme de 11 sepmaines qu'il sousjourna (...) 8 muis 2 rasieres de bled (✕Mecquignies 1400)

monnier de waide, des waisdes

* Meunier d'un moulin à guède, à pastel.

on fait le ban sour tous les mauniers des waisdes ke à tous ciaus à cui il ont fait markiet de waisde faire, ke il leur doivent livrer les premerains lavoirs (Hénin-Liétard fin 13^e s.)

MONNIERE

Meunière, tantôt celle qui exploite le moulin, tantôt celle qui y travaille. Voir aussi *monnieresse*.
à icelle mesure et non aultres les magniers ou magniere, leur varlet ou meschinne ou masniers seront tenus de eulx paier de leur molture à vingtiesme à l'advenant de ce que leur serat querquet, porté ou mené de bled à moulre et non aultrement (Douai 1423)

► Dans cette phrase le *masnier* correspond au *mesnier*, c.-à-d. au domestique.

MONNIERESSE

Meunière, tantôt celle qui exploite le moulin, tantôt celle qui y travaille. Voir aussi *monniere*.
on fait le ban cri qu'il ne soit nulz sy hardys mangnier ne mangnieresses, bouchier ne bouchere ny aultre personnes quelzconques qui puis ores en avant jecter ne fache fiens ne aultre ordures en le rivieres ne es eauues courans parmy cest ville (Douai 1382)

MONSTRE

Échantillon.

pour ses despens en aller à Mons porter de ledicte monstre et de ce parler à maistre Willame des Mortiers pour en avoir son advis (*Bavay 1434)

► Il s'agit d'un morceau de meule.

MONT

☒ Motte, tertre sur lequel est situé le moulin. Voir aussi *motte*.

à Pierre le Hongher, qui eshaucha le mont dudit Heydemolin (✕Kruibeke 1432) ; le mont là le molin de vent se tient desuus (✕Elverdinge 1441) ; lesdiz volans cheurent embas sur le mont dudit molin (✕Haaltert 1446)

► Trad. du flamand *berch* 'mont'.

MONTANT

a. Pièce de bois placée verticalement dans un dispositif, une charpente, etc. Voir aussi *posteau*.
pour esquarteraige à faire le feste du molin dudit Chisoing, le baciner et y mettre les montans (✕Cysoing 1500) ; *le mouvet tout estoffé, assçavoir quatre careulles, les deux perches, montant, bracons et le caucque* (*Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; *la paroie du costé des volans, compris les deux potteaux corniers, seul, entretoises, montans, achelins et eschans* (✕Attiches 1721) ; *cinq montans sus les sustrades et deux petits sommiers sous le premier plancher* (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; *la parrois du coté des vents etoffé de deux potteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur (...), d'un montant entre le gros bouginier et l'entretoise, de 3 pieds et demy d'hauteur sur 6 et 9 pouces quarré bois neuf, d'une roille de 12 pieds de gitte neuve, d'une entretoise de 13 pieds (...), de six loyens sous l'entretoise (...), d'un montant sous l'entretoise, de 6 pieds sur 10 et 11 pouces quarré de bois neuf, d'une deuxieme entretoise aussy bois neuf, de 13 pieds de long (...), de 14 loyens entre la seuille et l'entretoise (...), d'un autre montant entre la seuille et l'entretoise de bois neuf, de 13 pieds sur 10 et 10½ pouces quarré, d'une seuille de 13 pieds de long (...), d'une roille sous la seuille, de 13 pieds de long (...), d'une autre roille en bas, aussy de 13 pieds de long* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *l'apuielle de l'esqualier, ses montant* (✕Avion 1774) ; *trade, soutrade, bracon, giste et planches pour le premier planchet (...)* ; *les montant, potteaux pendant et bracon (...)* ; *les courbe dans la tour et celle assemblez dans les montant avec les molette, quatre montant et plusieurs bracon* (©Templeuve 1777) ; *les montans pour battés d'eventelle* (*Lille 1768 moulin 2.2.1)

► À Lille 1749, les trois *montants* relient les colliers de la façade du vent et le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) pour constituer une sorte d'aiguille (→ *grue*) en trois parties ; ils devraient correspondre aux *montans* d'Attiches 1721.

b. Poinçon de comble ou de pignon, poteau reliant le milieu d'un entrain à la rencontre des arbalétriers. Voir aussi *postel*, ainsi que *broque*. Voir l'ill. à *comble*.

une piece de bois de quesne de 6 paulx carrez et de 13 piez de long dont on a fait deux montans et une bauyme pour enaguillier le feste dedens (...) ; *item, (...) ledit comble estoffé de deux panes, d'une feste et de deux montans enaguilliés au bout de ladicte feste et loyé ladicte feste et le montant chascun debout d'ung bracquon* (✕Nœux-l.-M. 1510) ; *le cappe, le comble, feeste, montant, wymmles, asselins, eschanne* (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; *dessus les ramures du culas deux estiaux de 5 et 6 poulces, de 4 pied de loing chascun, et deux soubchevrons et les montants de la ramure de bois de 4 et 5 (...)* ; *à ladite ramure un estriez de plat barreau de 5 poulces de creu et d'un pied de long pour retenir le montant avec la bouhaime* (○Wambaix 1669)

► Cf. SALZMANN, p. 212 : « Frequently a stud, or post, almost always worked as a pillar with base and capital, was set on the centre of the tie-beam and attached by braces to the principals and the ridgepiece. Such a stud was called a 'mountant'. »

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Poteau qui, posé au milieu de la panne meulière (→ *listeau*), soulage la haute-panne (→ *penne*). Ce *montant* s'oppose au °*poteau pendant*.

la parrois du coté des sacqs etoffé d'une roille d'en bas de 18 pieds de long (...), une deuxieme roille de 18 pieds (...), une seuille de 18 pieds de long (...), de deux potteaux pendant neuf de 20 pieds d'hauteur [c.-à-d. 10 pieds chacun], de 8 pouces quarré par le bas et 9 pouces quarré par le haut (...), d'un littaux neuf de 19 pieds de long (...), d'un montant de 7 pieds de bois neuf sur 9½ et 9½ pouces, d'une penne de 21 pieds et demy (Lille 1749 moulin 3.20) ; *la paroie du coté du frein contenant roilles, seuils, litteau, penne, montant, potteaux pendans, liens et apenty* (Coutiches 1751) ; *la paroie du coté des sacqs consistant et [sic] une penne, une liteaux, une seuille, deux potteaux pendans, un montant, roille, loyen et apenty* (La Bassée 1755 blé)

2. Chacun des montants de la batterie à pignons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile, de la batterie du moulin à fouler, du moulin à garance, etc, pièces de bois placées verticalement pour former le châssis qui soutient les pignons et les hies. Voir aussi *candelier, estel, lance et postel de montant*.

le blocq, trois montans, cinq estampes (*Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; *trois montans, les cletz et deux bouttreau boutans allencontre des montans* (*Don 1678 huile) ; *la cocque dudit moullin et les huict vassiaux (...), les cloture de bois par devant et drierre enserré jusque au premier cassy (...)* ; *les cassis et montant et seize estamps (...)* y compris les faux cassis et entredeux, corde, moufle et mouflette (*Don 1693 moulin à fouler à pignons) ; *la choque, le plomb à l'encontre, six montans, gitte à l'encontre* (*Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)

3. ☒ Poteau dans lequel pivote le palier du petit fer de meule (→ *pont*). Voir *potteau du pont*.
le pon, l'espee avecq le montan (✕Audruicq 1624)

4. ✕ Faux-lien, pièce oblique en bois qui s'ajoute aux liens du piédestal proprement dits et qui, posée sur un bloc de bois à même le sol, était le pivot ou, plus rarement, un autre élément du piédestal. Voir *faux loyen*.

les deux croigure avec les huit liens, quatre montan (Cysoing 1761)

Composé :

montant au milieu

✕ Aiguille, long poteau au milieu de la paroi au vent, destiné à soulager le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1). Voir *grue*.

le frontispice du moulin avec les cloux, ardoises de bois et le montant du milieu (...)
(Enghien 1687 bis)

montant du pont

☒ Chacun des poteaux servant au palier du petit fer de meule (→ *pont*) et/ou à la braie (→ *broie*). Voir *potteau du pont*.

le pant, la broye, les deux montans du pont (✕Mœuvres 1790)

montant du porte queue

○ Gros poteau sous les combles, auquel la queue est attachée. Ce peut être le poinçon au centre de la calotte. Voir aussi *esteau du porte queu* et *esteau de la queue*.

l'arteicq du comble, l'avons trouvé furny de huict sourqueviron (...) et *le montant (...), furny de vueimes et loyen fait de bois de cinq et sets pouces et les deux petitz rammurs tant du culat que du cotté de la ceut (...)* avecq *le montant du porte cut de dix et douze pouches, relyé de quatre loyens de bois de cinq et six pouches et furny de cheviron et ceuet* (St-Hilaire 1644)

MONTEE (et **MONTÉ** masc.)

Escalier, échelle. Voir aussi *degré, escalier* et *gré*.

esmontee : *la corde du petit windach, la corde du frain et la corde servante aulx esmontees*
(✕Lille 1606 moulin 3.11)

montee : *une montee par où on va de la maison à l'iauwe ; item, l'arkure qui coeuvre le molin fu faite toute noeuve et les montees refaites entour du molage* (*Douai 1398 Escoufflet) ; *item, fait une montee allans des planquiers d'iceux molins as roelz, estoffée d'une entravelure, d'une poye, de soelz, de gisans et d'apas, et par deseure envolepee et close d'une huisserie affin que les grains ne puissent keir jus des greniers* (*Valenciennes 1441 St-Géry) ; *en ycellui moellin fait une montee de griés alant as ventailles et le mur de bricque qui est empriés faisant paroît rehauchiet de 6 piés de haut à faire achinte pour l'uis d'icelle montee, qui estoit trop bas pour clore et ouvrir* (*Valenciennes 1444 Souverain) ; *en icelluy avoir fait une montee que pour monter sur le moulage, icelle estoffée de deux gisans de 7 piez de loing, 7 poch de large et 3 poch d'espez, aussi de 10 appas, chascun de trois piez et demy de loing et de poch et demy d'espez* (*Valenciennes 1514 Fossart) ; *et encore à icellui dit molin du bray avoir fait une montee servante à monter et descendre sur le moulage dudit molin, furnie d'ung soeillet de six piedt de loing, treize polch de large et 7 polch d'espé, de deux gisant de 9 piedtz de loing, 12 polch de larghe et 5 polch d'espé, et de sept apas de six piedt de loing,*

de treize polch de large et de deux polch et demy d'espé, le tout assis et adjustiffy et sur les gisans au massis [= solidement] avec les avoir clauwet et attachiet de kevilletes de fer de cinq polchs (*Valenciennes 1542 brais) ; le belfroy d'icelluy mollin avecq une montee de six appas, un planquier par dessus, compris les moeulles (♥Lille 1558 1^{er} moulin 4.1.2) ; dedens ladicte toure y at 2 planchaige furny de deux montee, gisant et appas de 4 pieds de long (○Villers-en-C. 1628) ; la montee dudit beffroye, deux gisans de sept pieds chacun, de quattres et six, avec sept appas de double lambourd de deux pieds chacun (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; la monté du premier estache au second, avec une scelle y tenant, et une autre petite monté pour mettre les sacs à place (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; une petite monté pour aller à l'arbre (✕Harnes 1748)

unes montees : pour unes montees servant audit mollin, 4 lb (✕Seclin 1515)

Acception spécifique :

✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir *grande montee*.

monté (masc.) : 200 pieds planche de chesne pour les passés ou marches du monté (Vieux-Berquin 1760)

► Ce masculin se lit encore à Enghien (voir *petite montee*).

montee : rehauchier le montee et rabloquier ledit molin (Baisieux 1402) ; ledit moulin à vent estoit en peril et y faloit une nouvelle croisure sur quoy il siet, un nouvel steenbalke, une nouvelle montee et une queue (Harelbeke 1406) ; nouvelle montee à 24 degrés, ensemble l'ouvrage servant à soustenir la montee (Haaltert 1425) ; une nouvelle montee audit molin, de 22 degrez de hault, et si est ladicte montee de par en bas de environ 10 piés de large et de par en hault de six piés de large (Sluis 1460) ; pour avoir pour avoir fait une noefve montee de la longueur de 28 piedz, estoffé de deux poullains de 7 piedz [sic] de largue chascun, de 4 pauch d'espaisseur, furnis de pas de la longueur come elle desiroit espasser et en acquictier lesdis pas à 8 pauch de hault, soustenue d'une noefve pinche reloie à le queue pour soustenir ladicte montee (Nœux-l.-M. 1531) ; la montee at en longueur 17½ pieds (...), dont les gisans ont 7½ poulces de largeur et 4 poulces d'espaisseur ; il doit avoir 18 marces ; les efforcettes sont de deux doubleaux de 17 pieds (Hem-Lenglet 1674)

► Cf. Silly, p. 282 : *el montée* (Hainaut), *li montéye* (Namur).

Composés :

montee basse

✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir *grande montee*.
convien raccomodé les deux montee hault et basse (Carnières 1683)

derniere montee

○ Escalier qui conduit du premier étage à l'étage aux meules. Voir *seconde montee*.
la derniere montee du moulin garny de deux gisans de 12 pieds de loing chascun, de bois de 5 et 6, garny de 15 marches de doubles fentes de 3 pieds chascun (Wambaix 1669)

deuxieme montee, montee deuxieme

1. ✕ Escalier qui donne accès à l'étage aux meules. Voir *montee haute*.
la 2^e montee est vielle et caducque, les gisans ont 9 pied, de 3 et 5 (Cagnoncles 1674)
2. ○ Escalier qui conduit du premier étage à l'étage aux meules. Voir *seconde montee*.
la deuxiesme montee estoffee de deux gisans (○Seclin 1629 moulin Rouge) ; *la monté deusisme trouvé bonne* (Quiévy 1677)

montee droite

Escalier à limons droits parallèles.

trouvé un planchaige d'asselles (...) que les brasseurs ont fait faire pour leure commodité, avecq une montee droicte (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1)

grande montee, montee grande

1. ✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir aussi *degré, grant degré, degré dessoubz, escalier, grant escalier, gré, montee, montee basse, montee de dehors, montee de desoubs* et *montee d'en bas*.

à ce dit moulin mettre et ordonner une nuefve keuwe d'un caisne, à quoy on tourne ledicte maison, qui poet avoir environ 44 piés de loncq, estoffee de ce qu'il appartient pour porter le grande montee doudit moulin (...) ; *item, faire et ordonner une grande montee par dehors*

estoffee de soux [sic, lire de soels comme nous le lisons quelques lignes plus loin en rapport avec l'escalier intérieur du moulin], de gissans, de kevalés, de kanole, atackie à le keuwe qui porte le montee et à celle dicte montee faire et ordonner une poijs et rabatu par deseure, estoffee de postellés, de pochardiaux et de ce qu'il y appartient et ledicte montee estoffee de degrés canfrains par desous (Mecquignies 1421) ; le montee grande estoffee de poinye, poupee, escace, avecq le grant estrier (Lille 1530 moulin 3.30.2) ; la keuwe avecq la grande montee, appas, appuielle (Lille 1636 moulin 3.22) ; la grande montee, deux gisans, chacun dix huict pieds, de cincque et sept, furny de vinct appas d'un pouce et demy d'epesse et de large huict pouces, sans efforchette (Mœuvres 1682) ; les deux gisans de la grande monté seront de quatre pouces d'epaisseur et huict de large; les marches auront un pouce et demie d'epaisseur (Sin-le-N. 1692) ; le plancher d'en bas sera fait de planches d'ormes, la queue et la grande montee sera de bois de chesnes (Estrée-C. 1753) ; la grande monté, gissant et appas, sommeraux, les deux poupé, deux ecache, appuelle et potelet avec la queue (Cysoing 1761)

2. ○ Escalier qui conduit du rez-de-chaussée au premier étage (étage à la farine). Voir *premiere montee*.

la grand monté dudict mollin avecq (avecq) une gitte par deseure (☉Templeuve 1669)

grande montee d'en bas : *la grande montee d'embas avec les appas neufve, avec le soliau et les deux gisans (○Villers-en-C. 1655)*

montee haute

1. ✕ Escalier qui donne accès à l'étage aux meules. Voir aussi *degré dessus, petit escalier, escalier d'en dedans, deuxieme montee, petit monté, petite montee, montee du petit solier et montee d'en haut*.

convien raccomodé les deux montee hault et basse (Carnières 1683)

2. ○ Escalier qui conduit du premier étage à l'étage aux meules. Voir *seconde montee*.

la montée haute du moulin at deux gisans de 12 pieds de long chascun, de bois de 5 et 6 poulces, garnie de quinze marches de doubles fentes de 3 pieds chascune marche (Wambaix 1671)

petite montee

1. ✕ Escalier qui donne accès à l'étage aux meules. Voir *montee haute*.

petit monté : *le petit montez, à 3 florins, 5 pattars (Enghien 1687)*

► Ce masculin se rencontre encore à Vieux-Berquin (voir ci-dessus acc. spéc.).

petite montee : *pour refaire appelé 'le grand wiel' [litt. la grande roue, - le rouet] et le petite montee dedens le molin et le vanghe (Elverdinge 1440) ; 15 quevilles pour le montee, 15 s ; item, 22 quevilles pour le petite montee, 11 s (Cysoing 1479) ; la petite montee avecq le planchier de deseure (Audruicq 1624) ; la petite monté pour monter en haut (Salomé 1660) ; la petite montee, deux gisans de neufs pieds et demy, de quattres et sept, neufs marches de deux pieds, de un pouces d'epaisseur et neufs pouces de large (Mœuvres 1682) ; pour la petite monté, les deux gisans seront de trois pouces d'epaisseur sur six de large, les marches de pouce et demie d'epaisseur sur six à sept de large (Sin-le-N. 1692) ; la petite monté, gissant contenant trente huit pieds [de gitte] huit chevilles [mesures de volume] (Avion 1774)*

petite montee (de) dedans : *le petite montee dedens et le windacq (Lille 1530)*

petite montee du moulage : *la petite monté du molage prisé (...) 3 florins 10 patars (Cambrai 1698 moulin 1.5)*

2. ○ Escalier qui conduit du premier étage à l'étage aux meules. Voir *seconde montee*.

la petit montee avec les appas et soliau, nefve (○Villers-en-C. 1655) ; la petit montee prisee 5 lb 10 solz (☉Templeuve 1669)

3. ✱ Petit escalier qui permet de monter sur l'estrade aux meules. Voir aussi *montee du moulage. revisiter le planchers, refent, fenetre et la petite montée (Ramillies 1705 moulin 2.3)*

montee plate, plate montee

Échelle de meunier, échelle raide et droite dont les montants sont remplacés par des jumelles de bois parallèles dans lesquelles s'encastrent des marches plates et larges. Voir *esquelle de meunier*.

deux plates montees, l'une pour monter sur le moulage et l'autre pour monter au grenier, icelles estoffees chascune de deux gisans de 8 piez de loing, de 7 poch de large et de trois poch d'espez, de neuf apas de trois piez de loing chascun, de 8 poch de large et poch et demy d'espez (*Valenciennes 1517 Fossart); encoires avoir fait une platte montee de deux gisans de 9 piedz de long, de 8 poch de large et de 5 poch d'espez, furnie de douze appas de quatre piedz de long chascun, de 8 poch de large et de deux poch et demy d'espez, avecq les avoir attacquiet et assemblet sur les gisans pour monter et descendre sur ladicte estantur et belfroy (*Valenciennes 1519 St-Géry); le montee platte dudit mollin (Lille 1558 moulin 2.2.2); planche pour les planché, une platte monté avec apuiel, potaux, planche pour le garde fou (*Lille 1774 moulin 2.5.2)

► Cf. : avoir fait deux plates montees estoffees chascune de eux poullains, de passes, de 10 piez de hault chascune montee et troys piez de large pour servir aux deux chambres de hault [ADN, B 14752 (1518) f° 75r° Béthune château].

montee portative

Petit escalier ou échelle qu'on peut déplacer.

*la montee portative mise sur le moulage pour servir à joindre la montee precedente [= montee qui conduit à l'étage aux chambres et au grenier] (*Leval-Ch. 1757)*

premiere montee

○ Escalier qui conduit du rez-de-chaussée au premier étage (étage à la farine). Voir aussi *grant escalier, grande montee, montee de dessous et montee d'en bas*.

les deux gisans de la premiere montee, de 12 pieds de loing, de 5 et 6 poulces (...); treize marches de 3 pieds de long (Wambaix 1669)

premiere montee du bas : *la premiere montee du bas dudit mollin estoffé [de] deulx gisans, dix huict appas (Seclin 1629 moulin Rouge)*

seconde montee

○ Escalier qui conduit du premier étage à l'étage aux meules. Voir aussi *petit escalier, second escalier, derniere montee, deuxieme montee, montee haute, petite montee, montee deseure et montee d'en haut*.

à la seconde montee ung pas de deux pouces plus haut du costé de la tour, pour redresser ladicte montee (Seclin 16° s.)

montee deseure

○ Escalier qui conduit du premier étage à l'étage aux meules. Voir *seconde montee*.

une noefve montee deseure ou moyen estage (Templemars 1405)

montee du moulage

* Petit escalier qui permet de monter sur l'estrade aux meules. Voir aussi *petite montee*.

avoir relevé et requevillié et remis à point la montee du molage (Valenciennes 1463 brais)

montee du petit solier

✕ Escalier qui donne accès à l'étage aux meules. Voir *montee haute*.

d'avoir remis le plus haut solir dudit molin et avoir refaict la montee dudit petit solir (Ingelmunster 1448)

montee de dehors, ~ par dehors

✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir *grande montee*.

montee de dehors : *les deux montees de nulle valleur et cousteroient assavoir celle de dehors 12 lb (Busigny 1556)*

montee par dehors : *pour avoir fait une montee par dehors au molin de Neue toute noefve estoffee de 2 gisans par le quevalet qui porte ladicte montee (Nœux-I.-M. 1456)*

montee de desoubs

a. ✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir *grande montee*.

la montee de desoubs avec ses appas, arbre pendant et poissars [sic, lire poussars] et leur ferailles (Kester 1715)

b. ○ Escalier qui conduit du rez-de-chaussée au premier étage (étage à la farine). Voir *premiere montee*.

de faire le montee de desoubz toute noefve (Templemars 1395)

montee d'en bas

1. ✕ Escalier extérieur qui conduit à la cage du moulin. Voir *grande montee*.

la queue du dit moulin, les efforcettes, la montée d'en bas et la montée d'en hault (Hem-Lenglet 1684)

2. ○ Escalier qui conduit du rez-de-chaussée au premier étage (étage à la farine). Voir *premiere montee*.

la montee d'embas furny de 11 apas (Busigny 1670) ; *les deux gisans de la montée d'embas ont 12 pieds de long et sont de 5 et 6 poulces (...) ladite montée est furnie de trize marches* (Wambaix 1671)

montee d'en haut

1. ✕ Escalier qui donne accès à l'étage aux meules. Voir *montee haute*.

la queue du dit moulin, les efforcettes, la montée d'en bas et la montée d'en hault (Hem-Lenglet 1684)

2. ○ Escalier qui conduit du premier étage à l'étage aux meules. Voir *seconde montee*.

la montee d'en haut furny de onze apas de 2½ pietz de loing, espé de 2 et 6 pouches ; les 2 gisans d'icelle monté de 11 pietz de loing, de 4 et 6 pouches de grosseur (Busigny 1670) ; *pour la nouvelle montee d'en hault 4 lb* (☉Templemars 1571)

montee par dehors : voir *montee de dehors*.

MONTURE

- a. Support vertical (d'un axe).

l'arbre à lever les estampes avecq ses bras et ronneau, careulles au debout dudit arbre et autres careulles et montures du mouvet (*Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; *une autre plate bende et deux oeuillets d'ancre tenant avec deux plats barreaux à la monture des deux becquets avec un crochet tenant au grenier* (*Lille 1726 moulin 2.1.2) ; *les montures des deux becquets, avec deux estriés, deux chevilles passant au travers, une cheville au bout de la queu* (*Lille 1726 moulin 2.5.1)

- b. Support, fixation.

trouvé le gros fer et l'ache, la fusee et la monture d'une lanterne avec trois chevilles (✕Comines 1746) ; *le fond, fourneau, trepied et paielle, le mauvay, un chene* [prob. chaîne] *et la monture des eternuans, un rafouet* (*Comines 1746 tan & huile)

MORILLON

Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule (voir *noyel*) ou cette °pointe. Comme la pointe d'un fer de meule et le coussinet sur lequel elle tourne étaient aciérés ensemble, il n'est pas possible de distinguer les deux acceptions.

pour avoir racéré le morillon du grant fer et avoir livré une ronde platine de fier servant à la boiste dudit molin (*La Gorgue 1486)

► Le mot se rencontre aussi en rapport avec la *porte d'eau*, où il désigne la pièce de bois fixée à la maçonnerie pour porter les ferrures sur lesquelles tourne cette porte : *il faut desmachonner et remaçonner à ledicte porte deseure à l'un lés et à l'autre pour mettre et aseir le morilon sur coy le flayel de ledicte porte tourne et au lés leur ledit morilon n'est point il y faut une sanlable piece de bos de kesne contre coy ledit flayel hurte* (*La Gorgue 1403) ; *fault auxdictes 2 portes 2 morillons et 2 hurtois et les plumas qui s'ensuivent, lequel bois se doit fichier es murs* (*La Gorgue 1415). Ce n'est pas une déformation de *torillon*, comme je l'avais proposé dans ma *Terminologie*, p. 767. J'associerais plutôt le mot aux dérivés de **murr-* 'museau' (FEW, VI₃, p. 234). À la p. 234b le dictionnaire signale *morilli* 'coussinet de protection qu'on introduit entre le corps de l'animal ou de l'homme et l'objet porté ou tracté' dans le Lyonnais.

MORSEL

Expressions :

à morsel, de morsel

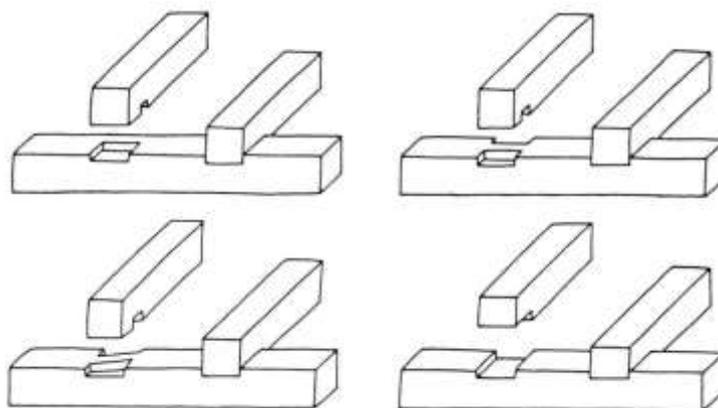
À entaille .

à morsel : *pour ouvrage de charpenterie (...) c'est assavoir de mettre sour les 2 kevés dou moellin dehuers entre les bachins 4 plattes assises à mortier et là sus rekiutelier et les*

*kiuttes rasir à morsiaus et kieவில் à mettre ploumas pour porter le coron des arbres et en devons ledit moellin rakiuteillier et mettre ploumas ensi que dehuers et mettre un nuef suel pour porter le coron des kiutes (*Trith-St-L. 1369) ; item, après l'esquareur, [le charpentier] ouvra un bauch ausnier (...); item, fait tout noef le bauch coillier à le prison, qui porte le debout de l'arbre par dedens ; item, fist et carpenta un autre bauch moyen mis à escoufflich et ravala à morsiel pour ce qu'il ne volloit point trauwer si fort les pannes doudit moulin (✕Mecquignies 1426) ; les soelles desdis pans avoir assis à morssiau sur les sommiers traverssains qui y estoient alors de deux polz de parfont (*Valenciennes 1440 Saint-Géry) ; sur iceulx sommiers assire et embauchier quatre longerons de 23 piez de long, de 9 et de 10 polz rallant à le soeille et illec embauchié à quewe d'aronde et à morseau (*Valenciennes 1512 Anzin) ; avec avoir enneswilliés deux coppons de bois de 3 piez de loing faisant quevalletz sur quatre longhes deuves de ladicte arcure pour en deseure iceulx quevalletz avoir assis et embauchiez à morseau tremuisons de 7 piez de loing, de 4 et de 5 poch de gros pour porter et soustenir le tremuise d'icelluy molin (*Valenciennes 1522 Anzin grand moulin) ; pour avoir à la soyere dudit molin de Saint Gery (...) pour la fortiffication du kayer soustenant les deux arbres desdis molins mis deux coppons de longerons de huyt piedz de loing chascune, de sept et de huyt polchs de grosseur, et dessus iceulx longerons avoir assis à keuwe d'aronde et à marcheau [sic] deux pieches de bois faisant pouppees pour porter, soustenir et fermer le plommas soustenant le deboult de l'arbre du grant molin (Valenciennes 1536)*

de morsel : *pour avoir remis deux pieces de bois de sept piez chascune, de 8 poch de large et six poch d'espés, sur lesquelles pieces sont est [sic] rembauchié à keue d'aronde et de morseau les deux pouppees qui portent et soustiennent le plommart dudit grant molin le Conte (*Valenciennes 1532)*

► *De morsel est p.-ê. erroné.*



Quatre assemblages à entaille

MORTAISE

a. Mortaise, entaille borgne. Voir aussi *hotte*.

le fault principale provient des solle dudit mollin et des quatre lon loien, à cause que les mortaise estoit tout pouri et les eguille desdit loien (✕Hem-Lenglet 1636) ; la chute dudit moulin provient de ce que les deux testes des solles du costé qu'il est tombez estoient pourries, l'une desquelles estoit pourie de la longueur de dix pieds et l'autre avoit les habouts pouris jusques au retz des mortaises, entre lesquels il y avoit un grand lien qui estoit pouris de quatre pieds passez (✕Mœuvres 1715)

b. Trou qui traverse toute l'épaisseur d'une pièce de bois ou de fer pour servir de logement à une autre pièce, tels les bras d'une roue, l'°entrebutoir, la clavette, etc. Voir *lumière*.

pour 8 agrappes de fer pour ferrer les mortaises du rouet dudit molin (✕Armentières 1413) ; 8 agrappes servans à chascun lés de le mortaise dudit rouet, pesans 20 livres (✕Erquinghem-L.

1436) ; pour (...) avoir perchiet une mortaise parmi l'encavesture et le grant sommier par laquelle la frine du molaige quiet, avoir fait une encre neufve et avoir rassis le caiere de le mait où la frine quiet (✕Nœux-l.-M. 1450) ; pour (...) y avoir (...) fait une telliere (...) et (...) faire une mortaise pour mettre le tirant du venteille (*Valenciennes 1499 bac de St-Paul) ; pour avoir à le teliere dudit molin fait ung manteau affin de garder icelle des pluyes (...) et y avoir fait 4 mortes aises [sic] pour tenir les ventelles (*Valenciennes 1503 Souverain) ; pour avoir fait les deux engins à thirer les meulles, assavoir le grant thouret de 14 piez de long et 8 poclz [sic] quarez et y avoir fait deux mortesses et y ordonner quatre bras de 6 piez et y mettre deux cercles pour faire la roe recevant la corde, et le touret du petit engin contenant cinq piez, y (*Valenciennes 1506 Anzin) ; par dessus les courbes perchiet et mys à pas 44 mortaiges à travers lesdis courbes et quanteaulx pour y mectre 44 quevilles de merlier à pas (✕Nœux-l.-M. 1520) ; fait les mortaiges à travers dudit arbre pour mettre les entrebus et bras de rouet (✕Nœux-l.-M. 1521) ; pour aussy avoir remis demi quarteron de noeuf hagin à deux vollans et avoir ramendé les mortgages des vollans pour baillier leurs vens (✕Nœux-l.-M. 1525) ; l'abre tournant (...) at estez trouvez avecq une fistur aux mortaze des enbrachur de la roeux en l'ieaux (*Ramillies 1608 moulin 2.1)

► De nos jours, les charpentiers distinguent la mortaise, qui est une entaille borgne destinée à recevoir un tenon, et la lumière, qui traverse toute l'épaisseur du bois. Notez la graphie *mortes aises* au moulin Souverain (1503), due à une étymologie erronée.

MORTAISIER

Mortaiser, pouvoir d'une mortaise. Voir aussi *remortisier*.

*pour avoir resaquiet amont le comble dudit molin pour ce qu'elle estoit toute effondee, mis y 6 noes pillos dont cascuns est mortaisiés et par deseure y a mis 2 piecez de bos pour soustenir ledit comble, refait le fons, liquels estoit tous avalés, refait le teste de ledicte comble et le grel (*Beuvry 1381) ; pour (...) avoir mis jus 4 faulx loiens, iceulx reneswilliés de nouvel pour ce que les eswilles estoient pouries, avoir fait 4 quiéutes, icelles mortaisies pour le mettre [sic, lire prob. remettre] et rassir lesdis 4 loiens (✕Nœux-l.-M. 1450)*

MORTELER

1. Mélanger pour transformer en mortier.

*pour 12 beniaux d'arsille qu'il a fouwois [sic], puis amenés audit moulin, liquel furent mortelet pour placquier audit moulin (*Bavay 1423) ; pour ledicte cauch et savelon avoir mortelet ainscy qu'il appartenoit (*Bavay 1431) ; pour 10 buissons d'estraim eubs (...) pour morteler avoec ledicte arsille (*Hon-H. 1439)*

2. Fixer dans un bain de mortier, couvrir de mortier.

*et la pierre deseure dicte troëe et en fait un noef lit à ycelui moelin, et des pieces avan dictes une cauchie tout autour mortelee et plastree, pour tant que ledicte pierre estoit trop petite (*Valenciennes 1437 St-Géry) ; les masses portans l'esclidee et l'aveugle plankié, lesquelles masses estoient toutes deskirees et meffaites, refaire bien et souffissanment de bonne machonnerie, bien mortelee à bain de mortier pour y avoir assis les planckes quy y estoient ordonnés à faire (*Hon-Hergies 1440)*

MORTIER

1. Mortier, sable mélangé à un liant (chaux) et gâché à l'eau pour lier les pierres d'une construction, pour servir d'enduit ou de support à un revêtement de bois. Voir aussi *chiment*.

*pour ouvrage de charpenterie (...) c'est assavoir de mettre sour les 2 kevés dou moellin dehuers entre les bachins 4 plattes assises à mortier et là sus rekiutelier et les kiuttes rasir à morsiaus et kieவில்lier à mettre ploumas pour porter le coron des arbres et en devons ledit moellin rakiuteillier et mettre ploumas ensi que dehuers et mettre un nuef suel pour porter le coron des kiutes (*Trith-St-L. 1369) ; pour faire une seuwiere toute noeve de sieuls, de postiaus, de tesniere et de plankiés assis à mortier amont l'euwe et aval l'euwe (...) ; pour 3 muis de cauch à faire mortier sour coi on assist les plankiés et se refist on les murs de le seuwiere (*Hon-H. 1371) ; le mortier fait de chendres de cauch (*Harelbeke 15° s. devis) ; cauch et sablon à faire le mortier (*Phalempin 1434) ; pour servir lesdis Cornette et Ostelet*

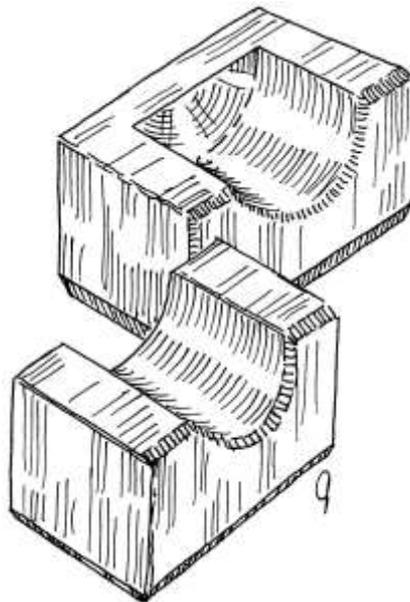
de mortier à grez (...); (...) pour avoir mis mil et dix chivieres de cauch en mortier à maçonner grez et brique (...); (...) pour faire les mortiers à grez et brique (*Menen 1457); pour avoir deffait et mis jus tout le planquier d'icelui molin, qui estoit tout pouris, icelui relaté tout de nuef et rechargié de mortier (*Valenciennes 1464 Souverain); pour 16 muis de cauche (...); et pour 13 beneaux de sablon (...); item, pour 5 huiteaux de thieulle à meller avecq ledit mortier affin de estre plus durable en l'iauwe (*Valenciennes 1487 Anzin); pour avoir livré 2 cens de bricques, ung havot de cauch, trois broutees de sablon à faire mortier, icelle estoffe emploie et mise entre la croisure desoubz la dessus dicte pierre de gisant sur ledit beffroy (*La Gorgue 1491)

► Dans un revêtement de bois, le lit ou bain de mortier absorbe les éventuelles différences de niveau de la maçonnerie, évite les pics de tension sur la surface d'appui et imperméabilise le revêtement.

2a. ☒ Coussinet dans lequel tourne le tourillon à l'extrémité intérieure de l'arbre moteur et dont la paroi postérieure sert de butoir. Voir *marbre*.

morsier : *audit maistre Pierre [charpentier], d'avoir fait ung nouveel morsier dedens lequel l'asse tourne* (✕Lovendegem 1471); *audit maistre Pierre et son varlet, d'avoir (...) fait hors le morsier, de le avoir refait et le remettre dedens et contre icellui morsier avoir mis ung bois de mespelier* (✕Zomergem 1472)

mortier : à *Hughe le Voet, charpentier, pour (...) avoir fait certain[es] reparations à l'asse et au mortier pour le sauvement d'iceulx* (✕Saafteinge 1412); *les 2 assesteenen [= pierres servant de coussinet à l'arbre moteur] dont l'une est compté ung mortier, où l'asse tourne* (✕Vrasene 1425); *pour un mortier de pierre ouquel le asse va* (✕Kruikeke 1432); *une pierre appellé 'ung mortier', en quoy le asse dudit molin du petit bout tourne* (✕Verrebroek 1439); *pour oing qui at esté mis en le marbre et en le mortier* [Elsegem (1444)]



Deux *marbres* : pour le petit collet à tourillon séparé (à l'avant-plan), pour le petit collet-tourillon (à l'arrière-plan). C'est le second marbre qui correspond étymologiquement au *mortier*. Voir aussi l'ill.de l'encadré 2 à *bauch* § 2 pour comprendre les deux systèmes. Dessin G.P.

2b. ☒ Creux pratiqué dans le coussinet mentionné ci-dessus en 2a, destiné à recevoir le tourillon de l'arbre moteur.

mortier : *payet à Jehan le Coninc pour faire ung mortier en le marbre derriere* (✕Walem 1455)

► Dans le compte flamand correspondant nous lisons: *ghegheven Janne den Coninc van den mossele te hauwene in den achtersten marbre [= pour tailler le mortier dans le marbre de derrière]* (RA Gent, St.-Pietersabdij I, Rek. 589, 7r°).

► Les acceptions 2a et 2b ne se rencontrent qu'en Flandre flamandophone. *Mortier* y est un terme flamand qu'on a considéré comme appartenant au vocabulaire français. Les langues germaniques connaissent aussi bien les formes en *mort-* qu'en *mors-*. Voir p. ex. KILIAEN, p. 325 : « *morsel j. mortier. Mortarium* »

Composés :

blanc mortier

Mortier blanc, à plus grande quantité de chaux.

à *Climent de Sainte Marcense, couvreur et plaqueur de ladicte Sale, pour avoir (...) rencoutret de blancq mortier le planquier de le cuisine avoecq celui de le maison et desseure le moullaige dudit Fossart* (*Valenciennes 1452)

► En 1485, c'est du mortier blanc qui sert à la couverture en tuiles du moulin Souverain de Marly. Cf. aussi *pour 31 muis de cauch (...) tant pour couvrir de thieulle comme pour le plakage, ù on a ouvret de blanc mortier* (*Marly 1371 château comtal).

PASTEUR J. D., *Handboek voor de officieren van het korps ingenieurs, mineurs en sappeurs*, 2^e éd., I, Arnhem (1837), p. 306 précise : « Pour une aune cubique de mortier gris il faut une demi-aune cubique de chaux vive de Malines, une aune cubique de sablon et d'argile et 8 livres de poils communs de vaches ; pour une aune cubique de mortier blanc il faut 0,70 d'aunes cubiques de chaux de Malines et 7 livres de poils de vaches. » (texte traduit).

noir mortier

Mortier hydrofuge de couleur noire auquel on a mêlé un agent colorant, tels les restes de la houille provenant de la forge.

pour placquier de noir mortir en pluseurs lius aval le maison dou mollin de Hon et autour de l'uisserie que on avoit toute deffaite pour y mettre une noefve moelle (*Hon-H. 1408)

► SALZMAN, p. 153 signale le *blacke mortar* en 1532 : « *see cole ... , for making of blacke mortar nec(essarie) for the laying of Flynte* ». Il avoue cependant qu'il n'a rencontré l'expression qu'une seule fois. Un peu plus loin, à la même page il mentionne l'achat de charbon de bois (*charcoal*) pour cimenter une citerne. BISTON, p. 289 nous en donne la recette du 19^e s. : « Prenez deux mesures de scorie de forge contenant beaucoup de parcelles de fer, et une mesure de chaux, mélangez le tout avec la quantité d'eau nécessaire pour en former une pâte qui se coupe avec la spatule ou la truelle ; battez-la fortement (...) »

mortier rouge, rouge mortier

Mortier hydraulique composé de chaux et de débris de tuiles. Voir *mortier tuillié*.

pour l'achat (...) de deux huiteulx de thieulay pour faire le mortier rouge pour ledit molin (*Valenciennes 1517 brais) ; *pour avoir remply les jointures du bachinaige et de l'aleron du molin Souverain de mortier roug [sic] affin que les eauwes ne le puissent gaster* (*Valenciennes 1527) ; *pour quatre witteulx de thieulle servant à faire rouge mortier pour l'oeuvre et machonnerye dudit molin* (*Valenciennes 1541 Souverain)

mortier tuillié

Mortier hydraulique composé de chaux et de débris de tuiles. Voir aussi *mortier rouge, mortier à tieulee* et *mortier de tieulles*.

à *la grande soyere pour le pont convient au bago tenant du costé du petit pont de l'escluse dessoir et rasseoir cincque à six tas de gré et les rasseoir avec mortier thuillié* (*Ramillies 17^e s. textes 1)

mortier à chaux, ~ de chaux

Mortier à grande quantité de chaux.

mortier à chaux : *ledit stembede hauchier de quarreaux à mortier à chaux* (✕Harelbeke 1397)

mortier de chaux : *la muraille de bricques et gresserie par le bas du battiment qui renferme ledit moulin du cotté de l'eaue (...) est à demolir du haut en bas et rebatir le bas de trois bricques d'epaisseur au mortié de cendré flotantz et le surplus de laditte muraille de deux bricque et demy et au mortié de chaux* (*Écaillon 1721)

mortier à grés, ~ de grés

Mortier pour la maçonnerie en grès.

mortier à grés : *pour servir lesdis Cornette et Ostelet de mortier à grez* (*Menen 1457)

mortier de grés : pour 16 naetes d'estrain employé à couvrir le mortier de grez et pour espuisier l'eau, à 6 d le piece sont 8 s (*Menen 1457)

mortier à tieulee, ~ au tieulez, ~ de tieules

Mortier hydraulique composé de chaux et de débris de tuiles. Voir *mortier tuillié*.

mortier à tieulee, ~ au tieulee : *conviendra furnir tous les paremens desdis murs et mousté de mortier à tieulee* (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5); *refait et restoret le bachinaige desdis moelins et le soel de mortier à tieulee* (*Valenciennes 1466 Anzin); *pour avoir (...) desmachonné et deffait les 7 pilers de pierre de le grande seuwiere des moelins le Conte (...) et après ce avoir rassis et remachonné yceulx pilers à plonc et de mortier à thieulee et entre chascune piere avoir mis et assis gouvions et agrappes de fer pour iceulx pilers tenir plus ferme à l'encontre des eaues* (*Valenciennes 1467); *le pand de mur de travers porte quinze piedz loing, quatre piedz hault et deux piedz d'espés de pierres de grez (...) avecq mortier à tieulee come l'œuvre le requiert* (*Lourches 1572); *convient faire toute les ouvraige de machonneris (...) le toute de bonne greseris avecq du mortiez au tieullez et derrier ledict greseris convient molonner le toute de bonne brique avecq mortiez de cauce et sablon* (Ramillies 1608 moulin 2.1); *il y avoit des trous dedans la masse de la machonnerie des venteils dudict moulin (...), laquelle ils ont racomodé au meilleur qu'il leur at esté possible avecq des bricques et du mortier à thieullet* (*Thun-l'É. 1663)

mortier de tieules : *pour deux huîteaux de mortier de thieulles employez à la reparation de la muraille du bachinaige du molin du Fossart* (*Valenciennes 1511)

mortier d'argille

Enduit à base d'argile, qui se distingue par sa haute résistance à l'abrasion.

pour avoir (...) audit moelin d'Ansaing hauchié de mortier d'argille sur le planquier là où le viés lit de le moelle estoit pour sur ce assoir le nouveau lit (*Valenciennes 1467); *et avoir fait du courant d'icelluy molin le gisant, aussy l'avoir assiz sur ledit planquier et belfroy, avec desoubz icelluy gisant avoir mis du mortier d'argille pour l'asseurer* (*Valenciennes 1514 St-Géry); *avoir fait de la meulle qui faisoit courant ung nouveau gisant et l'avoir assis à plomb et à niviau sur le dessus dit planquier, et desoubz avoir mis du mortier d'argille pour le tenir plus sceurement et à niviau* (*Valenciennes 1517 Souverain)

mortier de cendrée, ~ de cendrée flottante

Mortier hydraulique composé de chaux et de cendres.

mortier de cendree : *les deux piles de maçonnerie qui divisent les bassinages seront entierement réparées dans leur joints en bon mortier de cendrée* (*Cambrai 1751 moulins 1)

mortier de cendree flottante : *les deux murailles de gresserie qu'ils abordent à la grande ventelle des deux cottés du coullant (...) doivent ettre de trois bricques d'épaisseur et fait au mortiez de cendré flotantez* (*Écaillon 1721)

mortié de chaux : voir *mortier à chaux*.

mortier de grés : voir *mortier à grés*.

mortier de tieules : voir *mortier à tieulee*.

MORTIN

Cadavre d'animal.

pour son sallaire d'avoir rejeuté pluiseurs terres et mortins qui estoient au devant de la riviere dudict molin, lesquelles empeschoient que l'eau ne pavoit bonnement yssir par ladict raiere (*Bruay-la-B. 1473)

MOTTE

1. ☒ Motte, tertre naturel ou artificiel sur lequel est situé le moulin. Voir aussi *mont*.

pour un bonnier de terre ki gist outre Lis d'en costé le mote du mollin de vent Madame (✕Warneton 1332); *le maison où le keval dudict molin est estaulés, qui est d'en costé le motte* (✕Nœux-l.-M. 1357); *pour avoir hauchié à la ronde la mote dudict molin et ycelle eslargie selon la circuite des degrez d'icelli* (✕Sluis 1391); *item, a ledit bailli fait hauchier le mollin à vent de Harlebeque (...) pour çou que la mote estoit trop bas et que le molin ne*

povoit moudre par les haultes arbres qui estoient autour (✕Harelbeke 1393) ; pour avoir hauchié la mote dudit molin de terre et greux, ainsi que mestier estoit (✕Hulst 1453) ; autour de la motte du moulin sont plantez douze pillots en bon estat (○Wambaix 1671) ; seront de plus tenus lesdits preneurs de faire transporter à leurs frais ledit moulin (...), d'y elever une motte à hauteur convenable qui entreprendra un cent de terre (...) sur laquelle lesdits preneurs y devront faire eriger les dais dudit moulin (✕Lille 1719 bail)

motte de moulin : et sera ledit fermier tenu de faire et ediffier en la premiere annee de sa dicte ferme une mote de molin ou terroir de Chaftinghes (✕Saaftinge 1444) ; autres ouvraiges fais pour une nouvelle motte de moulin en la ville de Hulst lez la porte nommee 'l'Asscheporte' (✕Hulst 1496, mais travaux exécutés en 1491)

motte de moulin à vent : certaine mote de molin à vent (✕Kaprijke 1393) ; une piece de terre nommee 'la Charvelt' (...), où yl y a une grande motte de molin au vend dessus (✕Dendermonde 1467 Akkerveld)

2a. Terrassement sur lequel est construit le moulin, emplacement du moulin.

massif maçonné servant de fondation au moulin.

et si fait on le ban qu'il ne soit mauniers de waide ki ahane ne fuece ne seme à 30 piés près de le mote dou muelin (✕Hénin-Liétard fin 13^e s.)

2b. Prob. fondations.

le mesurage de la maçonnerie de la motte du moulin à l'huile de Don (...) où j'ai trouvé le nombre de trente cinq verges de maçonnerie (✕Don 1718)

Dans l'extrait suivant une erreur pour *maye*, qui figure pourtant dans la même phrase, n'est pas exclue :

le plancher devant la motte avec gitte et asselin, prisé avec la may et l'ence (✕Houplines 1704 brais)

Il suffit de comparer l'extrait d'Houplines avec le texte suivant provenant des mêmes prisées d'Houplines : *la planche au devant de la maye, gitte et asselin* (moulin à blé).

Et dans la phrase suivante, *motte* sera une erreur pour *boite* :

ung pas et le motte prisé à soixante sols (...) ; *le grand fer, le hache et la fusé prisé à quatorze livres de gros, faisant cent soixante huit livres* (✕Allennes-l.-M. 1696).

MOUDRE

a. Moudre, broyer avec une meule. Le verbe s'emploie aussi pour le moulin à guède. Voir aussi *mouler*.

et leur avons otroié ke le blé qu'il morront por le pain de couvent de leur court de Stoupedich doivent morre sains molture (✕Hulst 1254) ; *se il avient que aucuns viegne pour morre au moelin, li mosnier si doit avoir le vieste apparellie et envoier proec* (Douai 1270) ; *pour rabat dou sejour des 2 moulins dou Nuebourc ki muelent soile* (✕Dendermonde 1295) ; *pour le salaire Cassard Robin et Hanin Leclerc, magniers et cache keval, qui ont wardé et fait maurre le molin de Noee* (...) et *pour leur salaire de ce qu'il firent les draps des volans, apointierent les moelles et donnerent leur pois et firent tous les atempemens dudit molin ains qu'il peüst maurre au commun* (✕Nœux-l.-M. 1358) ; *de mourre le brays es molins, riens rechiut quar il sont arsez et destruit* (✕Ninove 1387) ; *lequel molin tordra huile et mouldra escorche et non autre chose* (✕Eeklo 1412) ; *et ne peut aucun demourant dedens le ban lors aler mieuldre à autres molins que à yceulx* (✕Kruibeke 1420) ; *d'avoir fait tout de neuf ung molin à wede à Fallempin ou lieu du viel qui estoit tous pouris et ronpus et ne s'en povoit on plus aidier ne y mieurre wede* (✕Phalempin 1437) ; *avoir aydié à mettre à aire et à nivel lesdictes deux meulles et aussy celles du molin à escorche pour mieurre blé et depuis remis à point pour mieulre escorche* (✕La Gorgue 1453) ; *pour l'accord* (...) *de erigier ung nouveau molin à vent soit à meuldre bled, escorche ou torgoir d'heulle* (✕Roncq 1526-1704)

Les infinitifs *muire* et *muirre*, métathèses de *miur(r)e*, sont étranges et p.-ê. erronées : *pour 5 quartiers de pluseurs grains acattés à Jehan Prevost, dont on mist les meulles à frine et acorsa le molin pour muire blé* (✕Nœux-l.-M. 1357)

b. Produire en moulant.

faire le lit et le cauchie entour et tout ce que il appartenoit à mieure boine farine
(O Templemars 1395)

c. Être moulu.

pour avoir fait (...) audit moellin Saint Gery une noeve mayt pour recepvoir la farine fait à fait qu'elle moelt (*Valenciennes 1470 St-Géry)

d. Produire dans un moulin.

s'ensieult la particularité des molins tant à eaue, vent, molant bledz, brays des brasseurs, escorches, huille appartenans à l'hospital Contesse en Lille (Lille ±1550 projet de bail)

Expressions :

adonner à moudre, faire moudre, mettre à moudre

Mettre en état de moudre comme il faut ; pour les meules l'opération se termine par le rodage, qui se fait en général avec des céréales secondaires. Voir *mettre à °moulage*.

adonner à moudre : *la meule mettre et asseoir audit lieu, oster le fer de molin et remis quant il fu rappareillié et adonné ladict meule à moldre* (*Harelbeke 1414)

faire moudre : *pour 2 nuefs marthiaux et 6 rewisures de martiaux quand on trauwa le noeve muelle et au mettre à aire à faire mieurre* (✕Baisieux 1402) ; *icelle pierre chargier et deschargier, appareillier et la faire mouldre* (✕Harelbeke 1405)

mettre à moudre : *pour 9 martiaus pesans 38 livres et 3 quarterons pour perchier et mettre à mieurre les meules* (OSeclin 1392) ; *pour 9 livres d'oïnt et 4 livres de siul qu'il convint avoir pour metre à mieure, fu paijet pour le livre d'oïnt 18 d et dou siul 16, c'est (...) en somme 18 s 10 d ; pour une rasiere de bled, une rasiere d'espiautre et 1 quarteron de soille pour livrer et metre à mieure ce dit moulin* (✕Mecquignies 1399)

mettre moulant

Mettre en état de moudre comme il faut ; pour les meules l'opération se termine par le rodage, qui se fait en général avec des céréales secondaires. Voir *mettre à °moulage*.

à Jehan Lambin, pour avoir voyturé ladite piere de Lille à Chisoing, le trauwé et la mis moullant et remis le vielz courant en gisant (✕Cysoing 1530)

moudre franc

Moudre sans payer le droit de mouture.

et aussi puet et doit l'abeye de Biauppré maurre audit molin blé et brais franc molut (*La Gorgue 1385) ; *la some et cantitet de vingt noef muis de bled, tel bled que de moulture et venant de le huge de le halle de Valenciennes francq molut sans mal enghien* (Valenciennes 1508 Anzin)

moudre taillant

Affûter (des outils tranchants) sur meule.

uns molins qui jadis fu à bled, or est ad present mis à molre taillant, nommés le molin Taquet (*Douai 1376)

moudre à grant eaue vs moudre à petite eaue

* Moudre lorsque le niveau dans le cours d'eau est élevé vs moudre lorsque le niveau du cours d'eau est bas..

pour avoir oultre rehaucié le moullaige dudit petit mollin Saint Geri ung piet et demy plus hault qu'il n'avoit esté pour ce que ledit bachinaige est rehaucié d'otel haulteur et qu'il ne pooit mieure auparavant pour les grans eauwes et falloit que souvent à ceste cause il fuissent à sejour, et sont lesdis deux moellins Saint Gery fais par manière telle que l'un d'iceulx mieulra à grant eauwe et l'autre à petite (Valenciennes 1669)

moudre à la grosse

Réduire en farine par un seul passage sous la meule, ce qui donne une mouture composée de gruau, de farine fine et de son. Cette farine nécessitait un blutage, qui se faisait le plus souvent à domicile.

bluteaux pour moudre à la grosse (✕Béthune 1794)

moudre à petite eaue : voir *moudre à grant eaue*

moudre à vent et à eaue : voir à °vent et à eaue

MOUFLE

1a. Pièce de fer entourant ou recouvrant une pièce de bois pour la consolider, l'accoupler à une autre, etc. Souvent attache de fer à bandes de fixation parallèles. Voir aussi *moufflette*.

*pour 9 mouffles et les claus, qui sont au tenir les flasques de bos sur les pillos, pesans 21 livres (*Valenciennes 1398 Comte) ; au pont une verge et deux crampons, une platte bende et plusieurs cloux hurtois à les mouffles et une cremillie (✕Lille 1687 moulin 3.30.2) ; le frain et la cauque et sa mouffle (○Villers-en-C. 1770)*



Moulin d'Argenteuil à Ohain (Brabant wallon) : Bende à moufle et clef autour du pivot au-dessus de la croisure. Photo J. Vingtcnt (2008).

La moufle sert e.a. à la suspension de la dame (→ *escache*). Voir aussi *bride de cage* et l'ill. à *fourque*.

pour une moufle à la queue dudict moulin avecq quatre grand clau que Andrieu Carlier, marischal de Bruyles avoir attaché (...) pour s'asseurer et donner fortresse contre les temp[et]uosités de ventz (✕Mortagne-du-N. 1592) ; aulx escaches deux mouffles, deux crampons y servant (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; trouvé deux mouffes de fer pour servir aux equarts tenans la queue du moulin (✕Cagnoncles 1705)

moufle d'escache : *deux mouffles d'escache, deux crampons, deux virreulles (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; deux mouffles d'ecache à la montee avec les deux crampons (✕Attiches 1721) ; au bou de la queu deux mouffles d'hechasse avec leur crampon (○Templeuve 1777)*



Moufle pour la suspension d'une dame au moulin sur pivot de Huise (Fl.-Or.). Photo de l'auteur.

La moufle pourvue d'une cheville sert aussi au pivotement du levier au moyen duquel on lève et maintient levé le pilon (→ *estampe*) ou la °hie du moulin à huile.

quatre cassys, six mouffles, sept fleaux, deux moufflieries avec les molettes, les entredeux, cinq estampes, deux hye avec tous les patyns, trois montans braconné, prisé avec les cordes y servans (*Comines 1684 tan & huile); *quatre chassis, sept mouffles, sept fleaux, deux moufliers avec les mouffles et moulettes, les entredeux, cinq esrtampes, deux hiez avec tous les patins* (*Comines 1746 tan & huile)

1b. Pattes du lien évoqué en 1a. Voir aussi *nœud de chien*.

trouvé à l'arbres six carcans de plat barrieu et cincq à moufle (*Houplines1704 moulin à fouler à maillets)

2. Renforcement en fer de la pointe inférieure du pilot ou du pieu. Voir *dague*.

pour 3 mouffles mises as estacquez qui portent le bachin dou moulin moijen d'Ansaing, pesans 12 livres (*Valenciennes 1392); *pour 16 mouffles de fier mises à 16 estacques pesans 113 livres, à 15 d le livre sont 7 lb 15 d (...)*; *pour 4 mouffles mises à 4 pilos qui soustiennent les quevalés du bachinge, pesans 18 livres, audit pris sont 22 s 6 d* (*Valenciennes 1434 Anzin); *avec aussy avoir hyet et planté à forche d'enghien trois routes de pillotz (...), pour à chascun d'iceulx pillotz encaver une moufle de fer pour entrer et resister contre les pierres et gravier* (*Valenciennes 1523 Fossart); *a convenu mectre et clauwer à chascun pillot une grosse moufle de fer à quatre bendes que pour iceulx pillotz planter et hyer six ou sept piedz dedens les gravier et fosse du moulin* (*Valenciennes 1434 Anzin)

moufle de pillot : *pour 7 mouffles de pillos mises aux pillos d'icelle* [il s'agit de la seuwiere], *pesans 31 livres*; *pour une aultre moufle pesant 5 livres, mis au debout d'un pillot ordonnet d'un aniel deseure qu'il ne fendist, pour faire voye et traux pour les autres cachier et tapper ens à le hye, 5 lb* (*Valenciennes 1527 Anzin)

3. Moufle, chape contenant une ou plusieurs poulies. Voir aussi *mouflette* et *moufler*.

à trois ouvriers carpentiers, pour par eulx avoir (...) ouvré et remis à point ledit moulin de *Templemarch*, et avecq ce livré quatre couples de vis, cordes et mouffles pour faire lesdis ouvraiges (OTemplemars 1497); *le windacque à lever les sacs avec tout ce qui en depend, y compris trois moulettes avec trois déz de cuivre et leurs mouffle* (*Lille 1726 moulin 2.2.2)

unes mouffles : *pour unes mouffles fierer de 2 estriers, 2 aniaus, 2 bendes et 2 kievilles pour faire un engien as molins le Conte* (*Valenciennes 1383); *pour 2 kievillez et 2 clés mises à unes moufflez, de coy on sacka les noefves moellez mises au moulin Souverain* (*Valenciennes 1391); *pour l'accat de 2 cordes de caneve de coy on enraya l'arbre doudit moulin et sacqua amont à unes mouffles* (✕Mecquignies 1426)

paire de mouffles : *pour une grosse corde de caneve (...)* contenans environ 18 toisses de loncq, laquelle est ordonnee à une paire de mouffles à quoy on saque les volans au molin à vent toutes fois que besoins est, *pesans 112 livres* (✕Mecquignies 1416)



Moulin à huile de l'Oostmolen à Gistel (Fl.-Occ.) : moufle fixée au moufler et servant à la corde au moyen de laquelle le tordeur soulève la °hie. Photo de l'auteur.

- Chape de la poulie pour la corde au moyen de laquelle on lève le pilon (→ *estampe*) ou la °hie dans les moulins à huile, à fouler, etc. ; ou chape pour la cordelette au poids (→ encadré 4 à corde § 11).

*la choque, assçavoir cinq montans, huict estampes, 4 cassys, seize mouffles, huict fleaux, huict cordes de tille et une pieche pour tenir les neux des cordes, prisé le tout à la somme de 78 lb (*Marquette-1.-L. 1588 moulin à fouler) ; le moufflié avec quatorze mouffles, à sçavoir devant et derriere, sept fleaux, moulettes et boutequins (✕Mouscron 1687 huile) ; les deux mouflyé avec quatorse moufle et sept fleaux et sept mollet (*Marquette-1.-L. 1713 huile)*

moufle de molette : *trouvé dix sept chevilles à les cassys divers à clef et à flotte servant au harnas d'estampe tant en haut qu'en bas, 18 mouffles de molette, sept cloux ryvé aux testes des fleaux (Comines 1684 tan & huile)*

- Chape de la poulie pour la corde qui, dans certains moulins, facilite le maniement du frein ou de la trempure.

le pont, fleau, baudé, mouffle, palette avec le fleau de le temprure et le patin y servant (...); le frain, caucque, bauche du frain avec la mouffles et molettes y servant (✕Seclin 1688 Beauhaut)

- Grande chape contenant la poulie du câble aux meules. Voir aussi *moufler*.

moufle à levez le grand moulage (...); (...) vindas avecq sa carulle et rouet à fourque et perche et moufle (✕Herseaux 1758)

► Voir la note à *moufler* acc. 2.

4. ○ Chape contenant un galet servant au roulement.

six mouffes garny de meullets avec quatre battonniers de vingt pouches et deux de quatorzes pouches ; item, six battonniers de six pouches servants aux meullets avec douzes cloux de tasseaux aux six mouffes (Villers-en-C. 1655) ; il se manque une mouffe et (et) une meullet à une pieche pendant aux fort tratte pour hurter à l'enconttre du petit chainttre (Villers-en-C. 1663)

Composés :

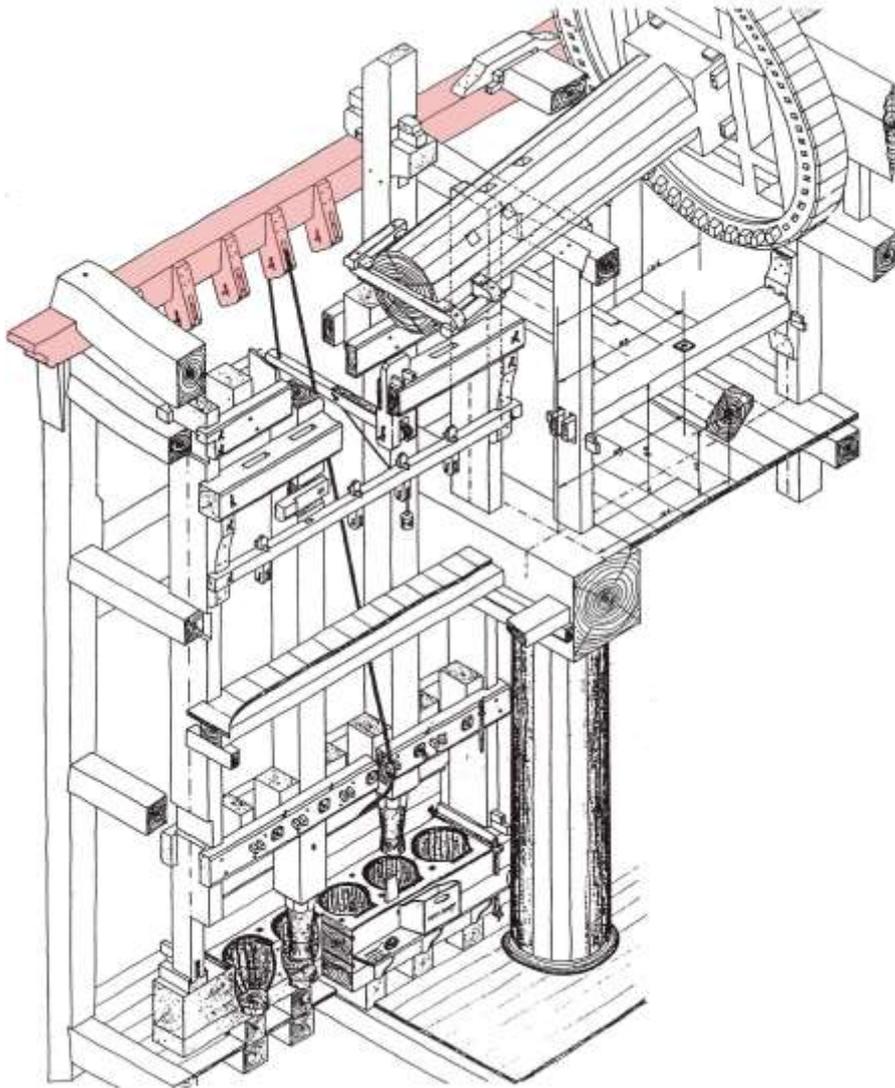
moufle d'escache : voir ci-dessus acc. 1a.

moufle de molette : voir ci-dessus acc. 3.

moufle de panne

- ☒ *Moufle* (acc. 2) fixée à la haute-panne et servant à la corde des pilons et des hies. *le chassy d'en bas et le chassy d'en haut avec leurs entredeux, moufriers avec les mouffles et fleaut et moufe de panné [sic, lire panne], compris les aihit avec leurs dependances et barriere y servant* (✕Vermelles 1785 huile) ; *cinq etampes, deux héit, quatre chassis, le faux chassis et barriere, les moufle du faux chassis et moufle de penne, les fleaux* (✕Wattignies 1813 huile)

moufle de pilot : voir ci-dessus acc. 2.



Mouffles à la haute-panne. Plan d'I.J. De Kramer pour la réfection du « Nieuwe Papegaai » à Bruges (1973). Pour la clarté l'ingénieur n'a reproduit qu'un seul pilon et a coupé l'arbre moteur

MOUFLER

Armer la pointe inférieure du pilot ou du pieu d'une °*moufle*, d'un renforcement en fer. Voir aussi *amoufler* et *emmoufler*.

pour (...) faire 8 estacques à le hie coulitches avoecq aucunes aultres qui y estoient (...) mouffles de mouffles de fier (*Valenciennes 1431 Souverain)

MOUFLETTE

Moufflette, moufler(e) et moulette ont souvent été confondues. Dès la prisée de 1684, la plus ancienne conservée parmi les prisées du nouveau moulin à huile de Comines, nous lisons : (...) *trois testes des montans avecq les moufflettes, le moufle du fleau de l'escluse, avec une piece de*

bois d'obeau, le mouffle à les mouffles et moufflettes et sept fleaux. Ce charabia, qui perdurera jusqu'au 18^e s., évoque probablement d'abord les molettes avec la moufle du fléau de la vanne mouleresse, puis le moufflier avec les mouffles et molettes des pilons et des hies.

Vu la fréquence des *moufflettes* correspondant aux *moulettes*, je n'ai plus osé considérer ces *moufflettes* comme erronées.

1. Pièce de fer entourant ou recouvrant une pièce de bois pour la consolider, l'accoupler à une autre, etc. Voir aussi *moufle*.

deux moufflettes encloans les eschaces de la queuwe dudict mollin, de trois piedz de long à deux costez, avec une queville perchant attravers rivee à deux costez, avec deux viroeulles et deux bourdons au deboult desdictes eschaces et deux crampons, pesans tous ensembles 36 livres et demi (✕Templemars 1582)

2. Petite chape à poulie. Voir aussi *moufle*.

le frain et sommiee du frain avecq sa quauque et tiran du frain et locqbau et moufelette et moulette (✕Cysoing 1715)

3. Petite poulie. Voir aussi *molette*.

*les cassis et montant (...), moufle et moufflette (*Don 1693 moulin à fouler) ; trois têtes de montans avec les mouffles et moufflieries du fleau de l'escluse, avec une piece de bois qui tient lesdits mouffles et moufflettes et sept fleaux (*Comines 1709 nouveau moulin à huile) ; le frin et quauque, moufle et moufflette et la bouche (✕Marquette-l.-L. 1712) ; le frain, coque, boqué avec ses mouffles et meufette et sa dependance (✕Vermelles 1785)*

► La *meufette* de Vermelles représente en quelque sorte le chaînon manquant entre *meulette* et *moufflette*. À Comines (1709), le passage de *mouffles et moufflieries* à *lesdits [sic] mouffles et moufflettes* ajoute à la confusion.

MOUFLIER et MOUFLIERE

1. Moise (→ *cassis*) supplémentaire de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile ou de la batterie à pilons du moulin à fouler, qui porte les poulies des cordes reliées aux leviers au moyen desquels on lève le pilon ou la hie ; ou les poulies de la cordelette au poids (→ encadré 4 à *corde* § 11). Voir aussi *bauch moufflette, faux cassis, chassis du moufflier, filliere et porte moufle*.

moufflier : *une choque à trois vaisseaux, enchepure, posteletz, dosiers, montans, cassis, six estampes, six fleaux, six mouffles, mouffliers et plusieurs eslevez (✕? Lille 1642 moulin 2.4.3 moulin à fouler à pilons) ; tout le chosque et enchepure, montans, huict estampes, patins y servans, cassys, mouffles, mouffliers, fleaux, bracons et cordes, le tout servant à laditte chosque (*Comines 1684 moulin à fouler) ; le moufflié avec quatorze mouffles, à sçavoir devant et derriere, sept fleaux, moulettes et boutequins (✕Mouscron 1687 huile) ; les deux mouffliers de devant et derriere avecq les moeulette et fleaux (...); item, trouvé au chassis du moufflier un grand estrié, une grande cheville et quatre autre cheville, quatre flote (...); item, trouvé à les mouffles six chevilles et les ferailles et [sic, lire prob. de] onze fleaux audit moufflier (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; quatre chassys, six mouffles, sept fleaux, deux mouffliers avec les molettes, les entredeux, cinq estampes, deux hiez avec tous les patins, trois montans, bracons et les cordes y servans (*Comines 1707 tan & huile) ; les deux mouflyé avec quatorse moufle et sept fleaux et sept mollet (*Marquette-l.-L. 1713 huile) ; les huit montans (...); item, les deux chassis et entredeux en bas, les planches de doublure et le dossier dudit chocq (...); les chassis d'en haut, y compris les entredeux, le tout de bois d'orme, dix entredeux, les deux mouffliers, compris leur mouffles et meulettes et fleaux d'estampes (*Comines 1746 moulin à fouler)*

moufliere : *quatre cassys, six mouffles, sept fleaux, deux moufflieries avec les molettes, les entredeux, cinq estampes, deux hie avec tous les patyns, trois montans braconné, prisé avec les cordes y servans (*Comines 1684 tan & huile)*

2. Grande chape contenant la poulie du câble aux meules. Voir aussi *moufle*.

mouffier : les deux quiette, cuinniés, orgeul, pinchereau, maille de pont, moufflié et huit marteau de meul (✕Wattrelos 1731); le mouffier à lever les moeulles, avec les deux quiettes et leur traverse (✕Buissenal 1779)

moufliere : mouflieres, moulette et rolleau à lever les pierre (✕Comines 1746); le bois du lit et la moufliere à lever les meulles avec ses mollette (✕Auchy-l.-O. 1763)

► Pour soulever la meule d'un moulin sur pivot, le meunier se servait du câble des meules enroulé autour de l'arbre moteur; une traction sur les ailes et la mise en œuvre du contre-frein pour empêcher le retour des ailes permettaient de redresser lentement la meule. La corde de meule qu'on passait trois fois autour de l'arbre courait sur une grosse poulie attachée au palier du fer de meule pour que la meule soulevée puisse être couchée à côté de la meule gisante. Plus tard ce système archaïque, dangereux et délicat, serait remplacé par la potence à pas de vis, que je n'ai pas rencontrée dans les comptes antérieurs à 1800.

3. ? – Prob. erreur pour *moufle* acc. 1a.

mouffier : dans l'arbre tournant deux mouffiers, cinq chevilles et deux chevilles pour le marbreau dudit arbre (*Comines 1746 moulin à fouler)

MOULAGE

1. Moulin, aussi bien l'endroit où on moude que l'ensemble des éléments qui permettent au moulin de fonctionner; parfois le *moulage* correspond à un élément essentiel du moulin, la paire de meules, la roue motrice entraînant la meule, les engrenages, etc.

*pour revestir le roe dou moellin de le Cauchie toute neuve, pour refaire le comme, le temprure et le molage de cel moellin (*Beuvry 1304); pour 10 beniaus de terre, liquel furent menet en Ansaing (...) pour remplir entours le moulage de Froussart que on refaisoit (...); (...) pour faire au moullin Froussart en Ansaing un neuf moulage (...) que Adryens y ouvra avec Cokeret par 14 jours; (...) pour (...) ouvrir au moulage de ce moullin, ferir estackes et faire encore autre ouvrage (...); (...) pour un caisne pour ce dit moullin mettre au moulage, 15 s; pour les plankes dou moulage mener as moullins, 4 s (*Valenciennes 1347); et sour icelle estanture mis et assis une noefve moelle faisant courant (...) et ledit moulage mis aval l'iauwe 18 polz à cause de le haulte rues [= roue] que on a faite à icelui molin pour le proffit des huisine (*Valenciennes 1454 Anzin petit moulin)*

1a. * Moulin en tant que machine où on moude par opposition au bâtiment qui l'abrite ou qui sert d'habitation.

à Jakes Petit, Huart Noiset et Velut, carpentiers, pour 3 jours et 2 demis cascun au carpenter et au deffaire ledit moulage et le petite maison dou moulin (...); à Jehan Lagaut, pour 2 jours et demy au descouvrir ledit moulage, que on avoit couvert de gluis (Valenciennes 1370 Comte); que ledit molin soit mis en boin estat (...) ou autrement il s'en va tantost en le riviere et sera le maison et molage desert et perdu (La Gorgue 1404); pour (...) estanchonner le maison manuale et le moulage à cause de le machonnerie qu'il y falloit faire noefve et roster un viés sommier desoubs ycelli moulage et en ce lieu y mettre un noef sommier pour soustenir le molage (Valenciennes 1424 Fossart)

1b. Tournant, paire de meule, et parfois plus particulièrement la meule supérieure.

*pour (...) ravalier les cavestres d'entour le molage (✕Nœux-l.-M. 1367); le lit desoubz le molage (✕Erquinghem-L. 1411); 32 livres de plastre a replastrir et refaire le lit dudit moulage (✕Cysoing 1418); de avoir (...) batu et appointié le molage du molin (✕Flines-l.-R. 1462); item, avoir fait deux broyes qui portent le bau paulier, de 8 piez de long et 14 polz d'espez et y avoir ordonnet une mortesse pour thirer ledit bau paulier, avoir fait icelui bau paulier de 14 piez de long, 8 poch quarez, portant le meulle pour hauchier et avaller le moulage et avoir fait une neufve temprure (*Valenciennes 1506 brais); de relever le plankiet dou moulin à vent qui porte le moulage pour ce qu'il estoit avalez grandement au leis viers les volans et ne pooient les muesles getter les farines hors, se fali roster le moulage et denquevestrer le muesle desoustraine et mettre jus dou plankiet où elle seoit si ariere que pour ycelli relever sus sans avoir enpecementz à se hauteur et mettre une pour deux huiteaux de mortier de thieulles employez à la reparation de la muraille du bachinaige du molin du Fossart (*Valenciennes 1511); le coignet, orgeuil; la cutte furny de bois competent, icelle cutte retenu avec deux bastonieres de fer souffisant pour lever les*

moulaiges (OWambaix 1669); icelui entrepreneur devras rendre ledit moulin bien et dument travaillé, conditionné, achevé et en état de moudre grain en deux moullages (XHoutaing 1780)

**1450 Noeux-les-Mines Déplacement du moulage au moulin sur pivot
ADN, B 14717**

Audit Recule, pour avoir ramené et remis le mollaige sur son grant sommier, qui estoit trop derriere et à ceste cause a convenu recroistre et ralongier les mortaises qui sont en l'abre, pour avoir rembrachiet le rouet de neuf bras et recuigniet de neufves clefs et de neufs cuignés ainsi que à l'ouvrage appartenoit ; avec avoir rassis 4 boutreaux et fait les mortaises servans entre deux bras ; avecq avoir perchiet une mortaise parmi l'encavesture et le grant sommier par laquelle la frine du molaige quiet ; avoir fait une encre neufve et avoir rassis le caiere de le mait, où la frine quiet ; avoir refait deux courbettes servans à l'arcure qui acolle le mollaige ; avoir ravalé et recuigniet les tourtes ens ou grant fer du molin ; et pour avoir ravanchiet devant et recuigniet tout de nouvel le bauch de le prison et avoir fait ung torilon de merlier au menu bout de l'abre, qui respont à l'encontre du bauch de le prison et avoir livré le bos et avoir tailliet tout le bos qu'il a falu audit ouvrage, pour tout ce à lui paiet au rapport et verification que dessus, 40 s.

1c. Constitution de la meule.

*la meulle gisante dudit moullin, de noir mollaige, trouvé cinq pieds trois poulces de large et unze poulces d'espaisseur (...); item, la meule courante, aussy de noir moullage, trouvé cinq pieds et trois poulces de large et treize poulces d'espaisseur (*Comines 1684 tan & huile)*

1d. * Roue motrice : *pour widier le biels deseure le moullin de Hon de 20 piés de large et de 3 espois de parffont pour faire venir l'euwe de droit fil sur le moullaige pour che que venir n'i pooit, car il estoit tous remplis (Hon-H. 1374) ; pour 4 journees qu'il revuida terre et ordure et un hueliaul qui estoit ou cours de le riviere moulereche, qui destournoit ou molaige (*Bavay 1397) ; pour une grande queville pour attacquier le restellier mis devant le moullage dudit moullin (Valenciennes 1428 brais) ; à Pierart Cabot et Pierart le Sellier, machons (...), pour avoir (...) resouillet le soelle traversaine d'icelui moelin pour tant que on mist le moullage plus aval l'iauwe bien piet et demy que par avant il n'estoit pour mieux avoir son poix d'iauwe (Valenciennes 1452 tan) ; la ventellery du cotté du molaige (Saulzoir 1689)*

1e. * Estrade aux meules : *à Jehan Noyset, carpentier, pour un moulage qu'il a fait tout nuef oudit moulin, estoffet de suels, de postilles, de panes derriere et devant, de loyures, de broies, de paler et de viesture et tout sus estoffer ensi qu'il appartient, payet (...) 17 lb 17 s (*Valenciennes 1374 Comte) ; convenra abloquier et soler le beffroy que l'on dist le molaige (Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; pour (...) faire, carpenter, ordonner et assir les moullages qui portent les moelles desdis moullins (Valenciennes 1410 St-Géry) ; remettre sus le molaige qui porte les moelles doudit moulin, ycellui estanchonner et rehauchier environ piet et demi, remettre et y rassir noefves soelles, 4 postilles et 2 broies, loyer de loiure simple et croisie partout leur il appartient et les moelles mettre à niviel et à molaige (Valenciennes 1421 Ogelens)*

**15 siècle Ramillies Devis du moulage du moulin à eau à blé
ADN, 7 G 1407 (S'ensieult une devise de machonnerie et de carpenterie)**

Item, conviendra faire ung molaige de 15 pieds de long ou environ et 8 pieds de larghe et 8 pieds de hault ou environ, lequel molaige convient assir : deux solles traversainnes et sur celle solle [sic] se metteront deux solles à keu d'aronde ; et sept pieds deseure seront les panes et entre solles et pane sera furni de ruastre [sic, lire maistre] esteaux

et chascun esteau sera reloyé de trois loyens dossiers à ravancement ; et convenra en ces potilles mettre à chascun leez une broye qui se hauchera et levera dedens les heves, et à travers ung bauch palié ; et entre les panes dudit beffroy se enaguilleront deux liteaux et deux croix Saint Andrieu ; et sur lesdictes panes convient furnir d'asselles de deux pauch d'espés.

**1489 Valenciennes Consolidation du moulage du moulin à eau à brais
ADN, B 9913, 42v°**

Au dessus dit Jehan Leurart et ses aides, pour ou grant mollin de bray avoir relevet tant [sic, lire tout] le planquier du moullage d'icellui à forche de verrins, pour ce que ledit moullage et plancaige estoit tous esfondrez et avalez par forche de poureture, à la cause que à icellui plancaige et moulage n'y avoit nulles suelles, pour coy a convenult y faire et ordonner deux soelles de bois de quesne de 12 piez de long chascune, de 12 poch de large et de sept poch d'espois, et en après y avoir mis et ordonnet une autre suelle de bois de quesne de 18 piez de long, de 13 poch de large et de 7 poch d'espois, sur laquelle suelle sont eneswilliés deux esteaus par deseure, qui ont chascun 5 piez de long et 15 poch quarez, qui portent le sommier d'icellui moulage ; et pour avoir fait et carpentet deux broies en icellui mollin comme il appartenoit, contenans 8 piez de long, 14 poch de large et 4 poch d'espois chascune, et en après y avoir mis et assiz une soelle de bois de quesne de 9 piez de long et avoir remis à chascun des esteaux deux pochars de bois de quesne de 4 piez demy de long chascun ; et pour y avoir fait une kayerre toute noefve qui porte le plommas de l'arbre par dedens le moullage (...); et pour aussy avoir fait et ordonnet une montee de bois de quesne pour servir à monter et deschendre sur ledit plancaige et moullage dudit mollin, icelle estoffee de deux gisans de 7 piez demi de long chascun, de 7 poch de large et de 8 poch d'espés, et autres 7 appas de 3 piés demy de long chascun et de 8 poch de large et de deux poch d'espois et sont iceus appas / bouttez dedens lesdis gisants et les avoir encrouez et ordonnez comme à l'œuvre appartient (...)

2a. Mouture, action de moudre, capacité de moudre. Voir aussi *mouture*.

*pour le moulage de 303 muis et 4 witteulx de blet qui moullut furent par Jehan Caijere au moullin Saint Gery ou mois de juingnet de cest compte et qui menet furent par navire en Hollandes pour et à cauze de le reze [= expédition] et voiage de monseigneur qu'il fist ou pays de Frise, montent au vintisme, parmy 15 muis qu'il en mouilly et lesquels de sen droit devoit avoir de mouture, si les delivra, 15 muis 7 witteulx demy (*Valenciennes 1396); (...) lesquels ouvraiges a convenu faire pour abregier le moulage desdis moullins ad cause du fond de la riviere qui se hauche et remplist journellement (*Valenciennes 1540 St-Géry); les preneurs seront tenus et ont promis de (...) faire tellement lesdis meultures et moulage en temps deu et sy soigneusement que nous n'en soions en aucune necessité (✕Marquette-l.-L. 1600); deux molles tant courrante que gisante (...) de bon grain et bon mollaige (✕Wambaix 1612)*

► Cf. G. LEGROS, p. 325 et É. LEGROS, p. 237 : *molèdje*.

2b. Ce qui a été moulu ou doit être moulu. Voir aussi *mouture*.

*pour le sejour dou tournant dou moulin de Biekieriel en Ansaing, liquels a sejournet par 28 sepmaines (...) pour le cause de chou qu'il n'i avoit point de moulage (*Valenciennes 1381); à Jaquemart le Baudart, carpentier, auquel il fu marchandé par tasque de deffaire et remuer l'un des 2 molins à wedde de Templemarch du lieu où il estoit et de là endroit mener et rassir à l'autre bout de le ville au lez devers Watignies et Bergues [= Bargues, hameau de Wattignies] (...) pour acquerre les moulages des villes de Wattignies et de Bergues*

(*Templemars 1402) ; à charge aussy de ne pretendre moderation pour jocques, reparations, larcin ou faute de moulage (✕Mœuvres 1716)

- 2c. La mouture en tant que base du calcul des gains et des redevances. Voir aussi *mouture*.
16 muis de blet que ledit Rogier a rechet et doit du molage du molin de Menin (*Menen 1385) ; *de la revenue du moulage dudit moulin* (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; *rechoiptes des moulages dou moulin de Chavetinghes (...)* ; (...) *de ceste dicte moulage prend le mangnier pour son solaire 1 halster pour le septmaine (...)* ; *somme dou moulage 80 lb 8 s* (✕Saaftinge 1393) ; *paier le mollage* (Douai 1423 Prés) ; *des prouffis des molins molans brais, dont le deü de molage est de chascun sacq de blanch buvrage 12 d et de le rousse cervoise 10 d* (*Lille 1468) ; *des prouffis venus du moulage dudit molin pendant le temps desdictes criees qu'il fut parfait et livré molant jusques au jour qu'il fu livré audit fermier* (Bailleul-Nord 1481)
- 2d. Céréales secondaires à moudre ou moulues, destinées aux bestiaux. Voir aussi *mouture*.
item, avoecq che est tenu ledit Charles de myeure audit nostre molin tous le bled que il faudra pour la despence de ciens [= ici] (...) et *toulx les brais que il faudra pour brasser les cervoyes tant fortes que petites et toulx molages que faudra pour les porchiaulx et bestes sans riens en prendre de moture ne aucun sallaire* (✕Marquette-l.-L. 1512) ; *ledit meunier a encore l'avantage de moudre tous les bleds de l'abbaye d'Anchin, les brayes pour la bierre et le moulage pour les bestiaux* (✕Pecquencourt 1731)
- 2e. Céréales panifiables à moudre ou moulues, par opposition aux céréales destinées aux brasseurs.
congnoissons et affirmons qu'icelui depuis le dernier compte faict avecques luy en l'an 99 jusques à (à) le Saint Remy at mollu que braye que molage soixante six sacqs (Seclin 1601 billet original de la mère prieure) ; à *Jacques de Hennin ayant tenu les mollins dudit hospital (...)* pour avoir (...) *mollu que braye que mollaige* (Seclin 1601 compte du receveur) ;
► A un autre endroit de ce même compte du receveur, nous lisons *mollange* : à *Jacques de Hennin, ayant tenu les mollins dudit hospital, a esté rabbattu la somme de trente sept livres 16 s, assavoir 19 lb 16 s pour avoir depuis l'an 1599 jusques à le Saint Remy mil six centz et ung mollu que braie que mollange soixante six sacqz (...)* et *18 lb pour diverses voitures par luy faictes avecq ses chariot et chevaux ramenant de Lille pluseurs menutez necessaires* (Seclin 1601). C'est une contamination intéressante entre *moulage* et °*boulang*e.
3. * Période pendant laquelle on moule la guède.
pour avoir encore durant les moullagez de cest annee wydiet par 5 fois lesdis lavoirs (Cysoing 1511)
- 4a. Monopole et droits que possède le seigneur sur un moulin banal ou sur un territoire autour d'un moulin banal. Le *droit de moulage* est un monopole qu'a le seigneur propriétaire d'un moulin banal. Voir aussi *franc monage* et *franc moulage*.
pour soustenir un procès qui estoit illec pendant touchant le molage de mon seigneur à cause de ses francs molins (Saaftinge 1428)
droit du moulage : *du droit du molage que monseigneur a à l'Escluse (...)* (✕Sluis 1387)
► MARÉCHAL, p. 194 : *moladje*.
- 4b. Territoire soumis à un monopole de mouture et sur lequel s'applique le droit de mouture. Voir aussi *monage* et *monnee*. Voir aussi *franc moulage*.
les molins et les melages, avec les droitures appartenans audit melage (Sluis 1366) ; *de Wautier Buuc dessus nommé, fermier du moulage (...)* ; *de Henry Bast, nouvel fermier de ladicte moulage* (Sluis 1397) ; *le molin à eaue sur le riviere de le Lijs, qui est le principal de tout le molage, a par pluseurs journees chomé et fait peu ou neant de prouffit (...)* ; *pluseurs autres courses d'eaues par journees et demi journees que l'en y a eu de jour et de nuyt à la cause dicte durant ledit temps, par quoy le molage d'illec a esté deffranqui, comme dit est à [sic, lire et] chascun pavoit aller meure où il vouloit* (*Menen 1457) ; *seront aussi tenuz de expedier les habitans dudit molage avant estraingniers* (Harelbeke 1460) ; *se par fortune de la guerre les bonnes gens de Bailleul et ceulx d'emprez ledit molage ne se pavoient tenir audit Bailleul (...), l'on lui feroit relaxation ou rabat de ladicte ferme* (Bailleul-Nord 1481)

Composés :

franc moulage

a. Monopole et droits que possède le seigneur sur un moulin banal ou sur un territoire autour d'un moulin banal. Voir *moulage* acc. 3.

le coustume est et le contient le franc moulage, quant les molins à eaue illec cessent trois journees ensuivant l'un l'autre que les manans de la banlieue peuvent aller meure où bon leur semble sans meffaire jusques au prochain dimenche après ce que les molins seront en estat pour mieure (*Menen 1457); *item, avoir mis sus une nouvelle moeulle audit molin, contenant 12 polx et demy d'espaisseur à franc moulage* (*Valenciennes 1503 Souverain)

b. Territoire soumis à un monopole de mouture et sur lequel s'applique le droit de mouture. Voir *moulage* acc. 3a.

ladicte mote avec la moitié dudit franc moulage en toute ladicte parroisse de Capricke (✕Kaprijke 1393)

► Vu qu'il s'agit d'un terme de droit plutôt que d'un terme technique, je me contente de signaler l'expression, sans entrer dans les détails. Cf. : *de Maarten Goessins, lequel fu calengié pour ce qu'il avoit apportey de la faryne d'Oesterie en ladicte paroisse, lequel chose ledit Martin ne autre ne puet faire sans le congiet du seigneur, pour ce que mon seigneur en a un molin qui est franc* (Beveren-Waas 1402).

grant moulage vs petit moulage

☒ Dans un moulin à vent équipé de deux tournants, le *grand moulage* désigne la paire de meules les plus grandes destinées généralement aux céréales panifiables ; le *petit moulage*, la paire de meules plus petites destinées généralement aux céréales secondaires.

le planquiés de desoubs le petit mollaige, gittes, achelins, 12 lb 7 s ; le planquié de desoubs le grand mollaige, 8 lb (✕Fleurbaix 1658) ; *le grand fer, hache, feussez, boite et pas et la cremelie du grand moulage (...)* ; *le grand fer, hache, feussez, boite et pas et la cremelie et quatre bende autour de le meulle du petit molage* (✕Ennetières-en-W. 1750) ; *le rouet du grand moulage, compris les petites moussieres (...)* 149 lb (...); *le rouet du petit moulage (...)* 97 lb (✕Enghien 1755)

► Le moulin sur pivot de Kontich (Anvers) aurait déjà possédé une seconde paire de meules en 1532. L'innovation aurait eu du succès puisqu'on voit les moulins des environs suivre cet exemple : Kiel (Anvers) en 1570, Berchem (Anvers) en 1611, Berlaar (Anvers) en 1621⁵.

Pour la zone qui nous intéresse, les plus anciennes allusions aux deux tournants dans le moulin à vent que j'aie trouvées datent de 1658 et proviennent de Fleurbaix et de Marquette-lez-Lille. À Marquette il s'agit d'une autorisation qui, toutefois, ne sera pas répercutée dans les prisées qui suivront : *nous ayans requis très instament de luy vouloir donner deux meulles avecq la lanterne et autres bois servans dans nostre moulin à cheval de nostre dicte abbaye afin d'en accomoder un petit molage dans nostre dit moulin à vent, à quoy inclinant favorablement avons permis audit Fry de ce faire aux conditions qu'il at accepté cy après declarees, sçavoir que ledit Fry sera obligé de faire placer lesdictes deux meulles dans ledit moulin à vent à ses frais et despens et d'y faire approprier les lanternes et rouez et autres utensils (...) dont l'une desdictes meulles contenoit quatre pieds de largeur et un pied d'epaisseur, mais l'autre un poulce et demy moins de largeur et d'epaisseur egal à la precedente* (Marquette-l.-L. 1658)

Le moulin sur pivot de la Dodane à Enghien possédait, lui, déjà deux paires de meules en 1687. Les autres allusions aux deux tournants dans le moulin à vent datent de la seconde moitié du 18^e siècle : Ennetières-en-Weppes 1750, Linselles 1750, Herseaux 1758, Seclin 1761, Templeuve 1777. Pour Herseaux, voir l'encadré 1 à *arbre* § 2.2.

Dans le moulin à eau aussi, l'on distinguait parfois le *grand* et le *petit moulage*, p. ex. à Marcq-en-Barœul en 1783. Dans les comptes du domaine de Valenciennes, les deux tournants de certains moulins à eau se distinguent aussi par l'adjonction des adjectifs *grand* et *petit*, p. ex. le petit moulin le Comte, le grand moulin St-Géry, etc. Ces deux tournants y sont toutefois encore entraînés par deux roues distinctes

gros moulage

⁵ GOEMINNE Luc, "Een standerdmolen te Kontich met twee steenkoppels in 1532", *Molenecho's*, XXI n° 3 (1993), pp. 146-147; GOEMINNE Luc, "Staakmolens met twee steenkoppels in het Antwerpse (16^e-17^e eeuw)", *Molenecho's*, XXIX n° 4 (2001), p. 214.

Produits secondaires à moudre.

ne moellent que gros moullaiges si comme poix, febves, orges, avaines et des petys bledz et soilles nommez vulgairement revelaires (✕Cysoing et Camphin-en-P. 1556)

Expressions :

(de) blanc moulage

Se dit d'une meule de pierre meulière blanchâtre (→ encadré 6 à meule § 2).

à monsieur le mestre de l'ospital le Contesse, pour une demi meulle de blanc mollage pour le molin de bos (...) 44 lb 4 s (✕Seclin 1439) ; *pour l'achat d'une viese meusle de blancq molaige (...) pour s'en servir plainement à moeldre bled ou grain* (✕Mortagne-du-N. 1589) ; *la meule courante blancq molaige de six piedz et ung paux de largeur (...)* ; *item, la meule gigante aussy blancq molaige de mesme largeur* (✕Wervik 1606 Clytmeulen)

mettre à moulage

Mettre en état de moudre comme il faut. L'expression s'emploie pour tout ce qui intervient dans le processus de mouture, aussi bien les engrenages que les meules. La *mise à moulage* de la meule se termine par le rodage, qui se fait en général avec des céréales secondaires. Voir aussi, en mettant l'accent sur le mouvement : *accourser, avoyer, mettre à °cours, mettre à °course* et *mettre à °voie*, et, en mettant l'accent sur la mouture : *caudier, mettre à °farine, adonner à °mouudre, mettre moulant* (classé sous *mouudre*), *mettre à °mouture* et *parer*.

pour celi muesle trawer, assir et metre à moullaige (✕Hon-H. 1375) ; *à Jehan Gombaut, carpentier, pour son sollaire d'avoir une moelle rondee et mise à moulage et trauee* (✕Cysoing 1418) ; *pour (...) remettre les cretes [sic, lire cuetes] et plommas dudit moulin à haulteur pour l'arbre mettre à moulage* (✕Valenciennes 1420 St-Géry) ; *pour 1 wittel de secourgon et 2 witaus de blet pour ledit molin mettre à moullage* (✕Valenciennes 1432 Comte) ; *ledit molin fu fait et parfait (...) et mis à molage* (✕Kruibeke 1454) ; *d'avoir fait et livré de leur bois unes neufves tourtes (...) avec les avoir lyees de bendes et agrappes de fer et les mis à molage* (✕Bruay-la-B. 1467) ; *pour une blance moelle de moullin pour le moullin à bled de Templemars (...)* ; *aux deux carpentiers de Chisoing, pour avoir trouwet ladite moelle, le thiret sus et l'avoir du tout mis à moullage* (○Templemars 1510)

mettre à point de moulage : *pour les fiers dou moullin : racourcier l'un, recoller et remettre à point à moullaige pour ce que li uns des tournans estoit hauciés* (✕Recquignies 1374)

mettre en train de moulage : *au dessus dit maistre Charles, maistre carpentier de ladicté Salle, pour icelle moelle avoir trouwé et en icelle assilz et gravé l'aiche, le avoir batu et mis à l'onny (...)* ; *et pour le caudunier [?] et mettre en train de moullage 2 huiteux blé* (✕Valenciennes 1501 Comte) ;

mettre à leal moulage

Mettre en état de moudre comme il faut, selon la loi, sans tricherie possible.

pour avoir fait une cauchure audit moullin de Chisoing et pour avoir rappoinctié le roët et mis à leal moullaige (✕Cysoing 1493)

remettre à moulage, remettre au moulage, remettre en moulage ; remettre à vrai moulage

Remettre en état de moudre comme il faut. Voir ci-dessus *mettre à °moullage*. Voir aussi *ravoyer, remettre à °cours* et *remettre à °voie*.

remettre à moulage, ~ au moulage : *pour demi mencaut de blé à remettre le lit à mollage* (✕Bruay-la-B. 1363) ; *pour remaittre au moulage un lit de moelle fait noef au moulin moiijen d'Anzaing* (✕Valenciennes 1405) ; *deux boistes pour remettre le moulin à moulage* (✕Quesnoy-s.-D. 1411) ; *pour (...) le rowet d'icelui mettre jus et ralongier les hottes des bras pour remettre à moullaige* (✕Valenciennes 1412 Comte) ; *pour avoir rassis ledit molaige et y mis pluseurs pieces noefves et remis les moelles à molaige et à nivel bien et souffissaument tant que le mangnier en puet bien besongnier* (✕Nœux-l.-M. 1456) ; *avoir remis l'enquevestrure de le moelle en son estanture et à moullage* (✕Valenciennes 1469 St-Géry)

remettre en moulage : *2 witteux qu'il livroient pour ledit moullin nettyer et remettre en moullage de fourment* (✕Valenciennes 1428 Anzin)

remettre à vrai moulage : *pour avoir rethourné la meulle du petit molin d'Anzaing ce de desoubz la mectre deseure et l'avoir remis à vray moulage* (✕Valenciennes 1509)

(**MOULANGE**) : voir *moulage* acc. 4b et la note.

MOULANT

a. (pl.) Éléments du moulin qui moulent.

moulans, tournans et travaillans et tournans, moulans, vivans : voir *tournant*.

b. * Unité constituée d'une roue motrice avec tout le mécanisme qu'elle entraîne jusqu'aux meules. Voir *tournant*.

pour refaire l'aire et le pondage entours les 2 moullans (*Valenciennes 1347 Anzin)

MOULARDEL

* Coussinet en pierre, sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *marbre*.

pour avoir (...) remachonné le masse desoubs le bachinaige et retenu le seul desoubs les ventailles et ossi les longerons sur quoi les afustemens et moulardiaux sont assis (...); (...) pour avoir oultre rehaucié le moullaige dudit petit mollin Saint Gery ung piet et demy plus hault qu'il n'avoit esté (...) et avoir remis l'enquevestrure de le moelle en son estanture et à moulage et rehaulcié le afustement dedens oeuvre et dehors, sur quoy les mollardeaux sont assis (*Valenciennes 1469)

► Le sens premier du mot est 'petite meule'. Je n'ai rencontré ce terme qu'une seule fois.

MOULER

Moudre, broyer avec une meule. Le verbe, rare dans cet emploi, s'applique ici à moulin à guède. Voir aussi *moudre*.

aultre recepte dudit Baisieu dont l'on payoit pour mouler ung bonnier (**Baisieux 1535)

MOULERECH

* Vanne mouleresse, vanne devant la roue motrice. Voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.1.

faire le saut, despense et bachinage doudit tordoir tout noef, estoffet d'un fauls ventaille et d'un moulerech (Étrœungt 1403 Buffle); *pour un rastellier mettre et aseir (...) devant le molerech adfin que riens ne passece pour rompre les aues* (La Gorgue 1408)

► Au moulin de Buffle, *moulerech* pourrait être un adjectif de *ventaille*, qui n'a pas été répété; à la Gorgue, le copiste a p.-ê. oublié le mot *ventelle*, qui précède *molerech* dans les autres comptes de ce moulin..

MOULEUR

Meunier, la personne qui moud lorsque celle-ci se distingue du propriétaire, qui, lui, sera qualifié de *meunier*.

pour l'achapt d'une nouvelle muele, 72 lb (...); à Goossin Odenaem, mouleur dudict molin, de le avoir traué, taillié et appointé à mettre en oeuvre (✕St.-Baafs-Vijve 1448); *il samble que lesdicts manans de la ville ont pris occasion d'eriger tels moulins [= moulins à bras] contre les fraudes des fermiers, mouleurs et chasseurs des moulins dudict hospital* (Lille 1627); *ajoustant ledit deposant qu'ayant servy ledit Roucourt en qualité de mouleur, il auroit luy meme été souventeffois querir des grains* (✕Templemars 1689 procès); *remonstrent en toute humilité le sieur Jacques Pottel, Jean Chauvin et Louys Courtin qu'ils auroient un moulin au pont d'Aire (...) servant à moudre des escorches pour leur besoigne et negoce de tannerie, où avoient mis un nouveau moleur nommé Simon Matton* (*Ramillies 1695 moulin 2.3); *le lit du mouleur, un passet, deux croustats clouez sur le petit bouginier et beau palier, avec une petite echelle pour y monter* (✕Lille 1749 moulin 3.20); à *Piere Germe, mouleur, pour avoir gardé lesdits moulins pendant onse mois* (*Ramillies 1749 textes 1)

► Cf. SMEYERS 1, p. 133 : *mouleû*.

Composé :

mouleur à bras

Personne qui moud sur un moulin à bras.

laquelle fondation est apparante de devenir à neant, au moins fort amoindrie et interessee par l'erection journalliere des moulins à bras, lesquelles on dict en estre plus de deux mille

tant de ceux qui s'en servent pour leur propre usage que de ceux qui en font trafique contre l'expresse inhibition du roy ; ce qui ne se peult faire sans grande et très notoire injustice tant de la part ceux qui donnent leur bled à mouldre en tels moulins que d'iceux mouleurs à bras qui usurpent le droict d'autrui (♣Lille 1627)

MOULIN

1a. Moulin, machine par laquelle, en transformant l'énergie hydraulique, éolienne ou musculaire, l'on moule les graines, l'on broie, coupe ou triture certaines matières, l'on actionne des scies, des marteaux, des soufflets, etc. Lorsque le terme s'oppose à *tordoir*, il s'agit d'un moulin à meules. Voir aussi *moulant* et *moulinel*, ainsi qu'*usine*.

un molin ke cele eglise doit faire à Hulst à deus paire de mueles et deus paire de roes (♣Hulst 1254) ; pour ledit molin mener du lieu où elle fut achatés au rivage à le Lijs (♣Scheldewindeke 1387) ; d'avoir livré ledit molin appelé 'tordoir' en bon estat et à course (♣Ninove 1430) ; molins sont cense de grandz fraiz de refections et entretenement (♣Hollain 1528-1701) ; ledit moulin sera construit sur dix huit pieds de longueur et treize pieds de largeur (♣Estrée-C. 1753)

moulin tournant : *coyauls, quevillettes et cuignez pour servir aux 13 moelins tournans de ceste recepte (♣Valenciennes 1467)*

moulin et tournant : *tout le droict, gaing et prouffit de deux moulins et tournans à eauwe de le Wingarde et du Pont en ladicte ville d'Enghien (♣Enghien 1601)*

Accompagné du terme précis en flamand :

asmeulen [= moulin-manège] : *du molin appelé 'asmulne', que Jan de Risschere et son frere a fait tout neuf (♥Elverdinge 1440) ; à cause de certain moulin appelé 'asmuelne' (♥Aardenburg 1487)*

► *As-* est une déformation de *hars*, qui correspond au *horse* anglais.

slachmeulen [litt. 'moulin qui frappe', = moulin à huile] : *pour avoir refait le pont estant entre le molin à soille et le molin appelé 'slachmuelne' (♣Dendermonde 1486 Nieuwburg)*

1b. Moulin destriné à la mouture des graines, par opposition au moulin à huile.

à Jehan Collet, pour le moullin et l'estordoir dou Buffle (♣Étrœungt 1392) ; rehausser les ventelleries pour par ce moien donner plus de chasses à ses trois usinnes d'ung moulin et deux tordoires (♣Thun-l'É. 1641)

1c. ♣ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir *gayolle*.

deux chevilles au travers de l'arbre avec leurs clefs entre les volé et le moulin (Lille 1726 moulin 3.20)

2a. Meule ou ensemble des deux meules (voir aussi *moulage*). Voir aussi *meule*, *moulin à eau* et *moulin au vent*.

li serjans de le mausnerie devoit afaitier le moelin, et quant il l'avoit afaitiet, il devoit avoir un boistiell de bleit por le rafait (♣Flers-en-E. 1251) ; pour une grande, longhe et grosse pieche de fier sour quoy li moulin et les roes tournent et reposent (♣Scheldewindeke 1354) ; à maistre Guillame, pour le luwage de ses aingines pour le moulin sackier ens (♣Oosterzele 1377) ; pour forte terre pour plastrer ledit molin (♣Dunkerque 1389) ; pour un bauch de kesne qui porte le palette et le fer sur coy le mollin tourne (♣La Gorgue 1395) ; l'arckure qui coeuvre le molin (♣Douai 1398 Escoufflet) ; une quevillette pour lever le moulin, 2 s (♣Étrœungt 1402) ; l'anreil que on a fait noef audit mollin pour ycelui porter (♣Hon-H. 1408) ; pour un martel (...) pour cachier et atemper ledit molin (♣Erquinghem-L. 1411) ; pour (...) refaire une nouvelle enquevestrure emprés le moelle faisant lit qui adont y fu remise et rassise comme dit est et rassir, battre et airijer ledit molin et mettre à moulage pour faire farine (♣Valenciennes 1422 Comte) ; pour avoir refait plus grant le treu du rijn, qui est le fer en le molin tourne sus (♣moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; 2 witteux qu'il livroient pour ledit moullin nettyer et remettre en moullage de fourment (♣Valenciennes 1428 Anzin) ; pour (...) avoir refait le touret qui lieve lez molins d'Anzain (♣Valenciennes 1430) ; le grosse corde de quenveve et une de thille à lever le mollin (♣Marquette-l.-L. 1498) ; païé à quelque ouvrier pour avoir aydé ledit Rolland à mettre le mollin à erre l'espace de huict jour (♣Camphin-en-P. 1586) ; douze marteaux à battre le mollin (♣Cysoing 1630) ;

deux bastoniers de couch pour lever ledit molin (O Wambaix 1653) ; *quatre marteaux à battre le molin* (X Arleux-en-G. 1690)

► Cf. L'HEUREUX, p. 190. À Hon-Gergies, en 1408, le rédacteur emploie *moulin* dans deux acceptions différentes. Nous taxerions une telle structure de solécisme. Ce n'était pas le cas autrefois, comme le prouve l'extrait suivant où l'identification entre meule et moulin est encore plus complète : *pour 2 martiaux à battre ledit moulin Souverain* (*Valenciennes 1391).

2b. * Roue à °couteaux.

pour avoir deffait et mis jus tout ledit moulin, et remis trois neufves plates, les deux à ung lez et à l'autre du molin tout de long, de deux piez de large, à l'endroit du trau parmy où le keuwe passe et l'autre tout de long des couttiaux et le remis sus de couttiaux, de keuwe, de gouvions, de plommach et tout prest pour tourner, fu payet 56 s (Templemars 1443)

► Dans cet extrait aussi, comme dans ceux cités dans la note précédente, le rédacteur attribue à *moulin* deux acceptions différentes : le terme se rapporte d'abord à la roue à couteaux pour s'élargir ensuite au moulin tout entier.

Périphrases et composés :

bas moulin

1. * Moulin : voir l'encadré 7 ci-dessous § 1.1.1

2. * Rez-de-chaussée du moulin à eau.

les trois sommiers par desseur le bas moulin servans pour tenir les gites à vouter pour les deux chambres (...); la montée du bas moulin au moulage estimée dix livres (Leval-Ch. 1757)

moulin braiserech, ~ braiserel, ~ brasenc voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.4

deseurain moulin voir l'encadré 7 ci-dessous § 1.1.2

moulin escorcerech voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.5

moulin forain voir l'encadré 7 ci-dessous § 1.2

moulin foulerech voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.4

haut moulin voir l'encadré 7 ci-dessous § 1.1.2

moulin meral

? – P.-ê. moulin à eau pourvu d'un portereau ou écluse ou situé près d'une écluse.

li moelins meral et le tere sunt prisié 16 lb par an (Oudenaarde 1275 *Veil Rentier*, p. 15)

► Cf. GODEFROY, V, p. 256a, qui cite une série d'exemples provenant du Tournaisis, où *le merel* désigne une écluse ou une partie d'écluse.

moulin moulerech voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1

moyen moulin voir l'encadré 7 ci-dessous § 1.1.3

moulin tournant d'en dehors

* Ensemble des éléments du moulin qui tournent à l'extérieur, c.-à-d. roue et partie de l'arbre moteur.

pioche, deux capiaux, deux chevilles et une molles bendes, deux ponchelez, huit estrielle, seize chevilles avec leur clef et flotte, seize cheville de soudure avec leur clef et flotte au moulin tournant d'en dehors (Comines 1746 tan & huile)

moulin tordoir voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.2.1

moulin deseure voir l'encadré 7 ci-dessous § 1.1.2

moulin dessus voir l'encadré 7 ci-dessous § 1.1.1

moulin à battre fer voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.5

moulin au blanc voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.2

moulin à blé, ~ au blé voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.1

moulin à brais, ~ au brais voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.4

moulin à bras voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.4.1

moulin à cheval, ~ aux chevaux voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.3.1

moulin à chiens voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.3.2

moulin à crenne voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.4.1

moulin à desgorger voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.4

moulin à la draperie, ~ à draps, ~ aux draps voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.4

moulin à eaue et variantes voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.1

moulin à escorche, ~ aux escorches	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.5
moulin à l'escoussiere	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.6
moulin à farines	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.1
moulin à fer	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.5
moulin à fouler, ~ à foulon	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.4
moulin à froment, ~ au froment	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.2
moulin à grain	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.1
moulin à gresse	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.2.1
moulin à main	voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.4.1
moulin à ole, ~ à l'ole	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.2.1
moulin à papier	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.3.4
moulin à polir harnas de guerre	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.5
moulin à reviquer	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.4
moulin au seigle, ~ à soile	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.3
moulin à tabac	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.3.3
moulin à taillant	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.5
moulin à tan, ~ au tan	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.5
moulin à vent, ~ au vent	voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.2
a. ☒ Moulin :	voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.2.
b. ☒ Tournant, paire de meules mues par le vent. <i>à lui, pour avoir refait le col, l'espron et pié du maistre fer, sur quoy ledit molin au vent se soustient en partie (✕Menen 1409)</i>	
moulin à waranche	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.3.2
moulin à wedde, aux weddes	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.3.1
moulin de blé, ~ du blé	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.1
moulin de bois	voir l'encadré 7 ci-dessous § 3.1
moulin de brais, ~ du brais	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.4
moulin de brique	voir l'encadré 7 ci-dessous § 3.2
moulin d'eaue	voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.1
moulin d'escorche, ~ de l'escorche	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.5
moulin de l'escoussiere	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.6
moulin de la foulerie	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.4
moulin de froment	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.2
moulin de grains	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.1
moulin de machonnerie	voir l'encadré 7 ci-dessous § 3.2
moulin d'ole	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.2.1
moulin de pierre	voir l'encadré 7 ci-dessous § 3.2
moulin de piet	voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.4.1
moulin à soyer	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.7
moulin de soile	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.3
moulin de tan, ~ du tan	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.1.5
moulin de vent, ~ du vent	voir l'encadré 7 ci-dessous § 5.2
moulin de waranche	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.3.2
moulin de wedde	voir l'encadré 7 ci-dessous § 4.3.1
moulin de derriere	

✕ Dans un moulin à deux tournants, paire de meules avec l'engrenage y servant, située du côté de la paroi au vent.

une nouvelle lanterne servant au moulin de derriere (Enghien 1687 bis)

► Dans le moulin de la Dodane à Enghien, on distingue l'*achtermeulen* [= moulin de derrière], qualifié aussi de *coorenmeulen* (que les traducteurs traduisent le plus souvent par 'moulin à blé' et une seule fois par 'moulin à seigle'), et le *terwemeulen* (que les traducteurs traduisent par 'moulin à froment'). Que le moulin de derrière se situe du côté de la paroi au vent est assez surprenant pour le non-italien, qui considère volontiers le côté des ailes comme le devant du moulin. C'est probablement la raison pour laquelle nous lisons dans la prisée du même moulin faite en 1755 : *le plancher servant à porter les meules du côté du vent, 19 lb ;*

le plancher **de derriere** servant à porter les meules à froment, 100 lb. Cette confusion se retrouve en Flandre, où l'espace de la cage du moulin sur pivot situé entre la paroi au vent et le pivot s'appelle le plus souvent *achtermolen*, parfois *voormolen* [litt. 'moulin avant'] (WVD, pp. 68-69).

moulin de dessous vs moulin d'en hault

✘ Respectivement partie inférieure de la cage correspondant à l'étage à la farine, et partie supérieure de la cage correspondant à l'étage aux meules.

les loyens sur le frain au mollin de dessoubz du costé (...); quatre loyens de mesme costé (...); douze loyens au mollin d'en hault (...); quatre loyens du costé au mesme mollin d'en hault (Templemars 1579)

moulin de devant

✘ Dans un moulin à deux tournants, paire de meules avec l'engrenage y servant, située du côté de la paroi de la porte d'entrée.

la roe à dentes avec ses dentes, ferailles, etc. du moulin de devant (Kester 1715)

moulin d'en haut

voir l'encadré 7 ci-dessous § 1.1.2

moulin sur tour

voir l'encadré 7 ci-dessous § 2

Encadré 7

Les moulins

Schéma :

1. Selon la position
 - 1.1. * Sur le cours d'eau
 - 1.1.1. En aval
 - 1.1.2. E, amont
 - 1.2. Par rapport au ban
2. Selon leur forme
3. Selon les matériaux dont ils sont réalisés
 - 3.1. Moulin en bois
 - 3.2. Moulin maçonné
4. Selon la fonction
 - 4.1. moulin qui moud
 - 4.1.1. le blé
 - 4.1.2. le froment
 - 4.1.3. le seigle
 - 4.1.4. le malt pour la bière
 - 4.1.5. les écorces pour le tan
 - 4.1.6. moulin qui décortique l'épeautre
 - 4.2. moulin qui écrase
 - 4.2.1. moulin à huile, tordoir
 - 4.3. moulin qui déchiquette
 - 4.3.1. la guède
 - 4.3.2. la garance
 - 4.3.3. le tabac
 - 4.3.4. les chiffons pour le papier
 - 4.4. moulin qui foule le drap
 - 4.5. moulin du taillandier et de l'armurier
5. Selon la source d'énergie
 - 5.1. moulin à eau
 - 5.2. moulin à vent
 - 5.3. moulin mû par un animal
 - 5.3.1. moulin à cheveux, moulin-manège
 - 5.3.2. moulin à chiens (dans une cage d'écureuil)
 - 5.4. moulin mû à la force de muscles humains
 - 5.4.1. moulin à bras
 - 5.4.2. moulin à pieds

Les expressions du type *moulin à + infin.* (*moulin à moudre brai, moulin à tordre huile, etc.*) ou *moulin à usance de + infin.* ne sont pas signalées. Mentionnons tout de même, à titre de curiosité, le moulin à farine de Valenciennes transformé en 1473 en moulin à *polir et nettoyer harnaps de guerre* (ADN, B 9897, 24v°) ou moulin *des armoieurs* (ADN, B 9923, 47v°) .

1. Selon leur position

1.1. * Sur le cours d'eau

1.1.1. Moulin situé en aval

bas moulin

item, il est vray que chascun desdict molins a son ventelle rouecht, ses costers et par especial les hault molins, lesquelz hault molins poeuvent ne doibvent tenir par leurs dict ventelles ne costiers l'yaue, qu'il ne faille que tousjours l'un soit overte pour gouverner lesdict bas molins comme les hault ; or est il aussi au cas present que quant les ventelles et costers desdict haulx molins sont aussi ouvert que dict est, l'eau du dessoubz est si grosse que à painne peuvent maure lesdict haulx molins parce que ledicte eau ne n'a point vidence ainsi qu'elle doit par lesdict bas molins et parce que les costers desdict bas molins sont plus haulx la moictié ou plus que les aultres (Douai 1580 avis) ; les haultz molins n'ont leurs cotterez que de dix pouchz de hauteur moulant à vente et eauwe, au lieu que lesdis bas molins en doibvent avoir seize (Douai 1610)

moulin dessous

se on refait l'estanque de Viteri ou de Sailli, li moelin deseure en doivent paiier les 2 pars et li moelin desous le tierce part (Douai 1270)

1.1.2. Moulin situé en amont

haut moulin

voir les exemples à *bas moulin*

moulin deseure

voir l'exemple à *moulin dessous*

deseurain moulin

pour une noeve arcure mise à deseurain moulin de Saint Geri (Valenciennes 1367)

moulin d'en haut

fait visite des moulins d'en haut (Douai 1671 Taquet)

1.1.3. Moulin situé entre les deux précédents

moyen moulin

et doit livrer le maunier dou molin enviers le glise, ch'est à dire le moien molin (Menen 1255)

1.2. Par rapport au ban

Moulin situé hors du territoire sur lequel s'exerce le ban.

moulin forain

que nulz estrangiers ne soient si hardis de venir querir blé en ladicte parroisse pour le porter moudre dehors d'icelle ou apporter farine des molins forains en icelle parroisse (Opwijk 1428)

2. ☒ Selon leur forme

Moulin-tour

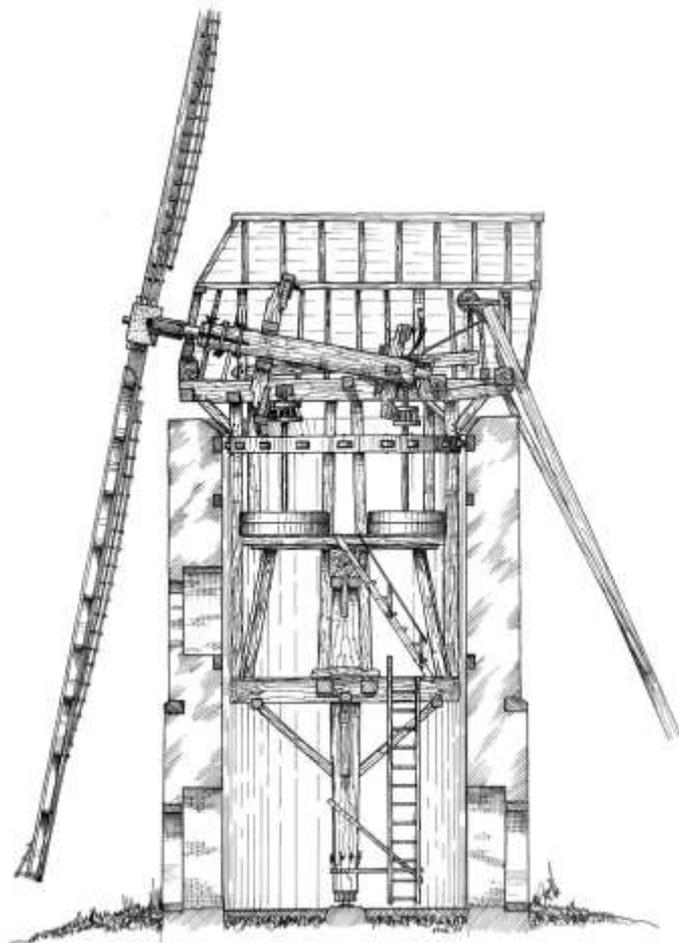
moulin sur tour

l'exploitation du moulin à vent sur tour scitué en ce terroir de Quiévy (OQuiévy 1776)

► Le moulin sur pivot était tellement « normal » qu'il n'a pas reçu de nom particulier. S'il fallait quand même le distinguer du moulin-tour, on le qualifiait de *moulin de bois* (voir ci-après).

À côté du moulin-tour 'classique', dont seule la calotte ou toiture se met au vent, notre région a l'exclusivité du rare moulin-tour à pivot central. De ce moulin, qui combinait en quelque sorte les avantages du moulin-tour et du moulin sur pivot, nous ne connaissons que cinq exemplaires : Seclin, Templemars, Templeuve (Nord), Warcoing (Hainaut), Betekom

(Brabant flamand). Ce type de moulin vit le jour au 16^e siècle, sous l'impulsion du charpentier G. de Lannoy, mais il n'eut guère le succès escompté. Lorsqu'on mettait la calotte au vent, les deux planchers, solidaires d'un pivot, y tournaient à l'intérieur de la tour en pierre et/ou en brique. Seuls subsistent le moulin de Templeuve, reconstruit à l'initiative de l'ARAM Nord – Pas-de-Calais, et les tours des moulins de Warcoing et de Betekom. Si, malgré Betekom, j'ai parlé d'exclusivité, c'est que le moulin de Betekom a lui aussi été construit par le charpentier flamand G. de Lannoy sur ordre du baron de Cysoing.



Moulin-tour à pivot tournant central. Dessin G.P.

3. Selon le matériau dont ils sont réalisés

3.1. Moulin en bois

moulin de bois

2 agrapes pour reloijer le croisure du molin de bos (✕Seclin 1433) ; il puist et pourra faire construire et eriger ung moulin de machonnerie audict Wachemy au lieu et plache de celluy de bois qui y estoit auparavant et icelluy appliquer audict usaige de mouldre bled (✕Chemey 1627-1705)

► Cette appellation s'applique au moulin sur pivot ; elle se mettait uniquement quand il fallait distinguer le moulin sur pivot d'un autre moulin en brique ou en pierre. Il a pu exister des moulins-tours en bois, mais ils ont été assez rares dans la région avant le 19^e siècle.

3.2. Moulin maçonné

moulin de brique

pour avoir fait la fowinne pour faire le mollin de brique et un puis pour sacquier l'eau et à faire ledit mollin emploiet 80 mil de briques (OSeclin 1536 moulin Rouge)

moulin de machonnerie

il puist et pourra faire construire et eriger un moulin de machonnerie audict Wachemy au lieu et plache de celluy de bois qui y estoit auparavant et icelluy applicquer audict usaige de mouldre bled (OChemey 1627-1705)

moulin de pierre

autres ouvrages fais ceste presente annee au moulin de pierre lez Seclin (OSeclin 1393) ; pour la reparasion et couvertur du moulin de pierre (OBusigny 1698)

moulin de pierres et de briques

à la charge de par ledit Facon y faire et dresser un mollin à usance de moeldre bled de pierre et briques (OPhalempin 1567)

4. Selon leur fonction

4.1. Moulin qui moule par rapport à d'autres moulins, tels le moulin à huile

moulin moullerech

*pour une arkure mettre au moulin moullerech (*Étrœungt 1398)*

4.1.1. Moulin ou partie du moulin où on moule le blé

moulin alant à blé

achaterent (...) un molin à oille estans à Bailleul (...) pour mettre audit lieu de Scheldewindeke et en faire un molin alant à blé (...) 144 lb (✕Scheldewindeke 1387)

moulin moulant blé

*pour son sallaire d'avoir fait tout de nouvel un moulin à vent moulant blé (✕Saaftinge 1453) ; à Jehan le Donch et Nichaise Moyart, couvreurs d'escaille, pour avoir recouvert après le meschief du feu passé tant sur les molins à eauwe molans blet comme sur le maison (...) joignant lesdis molins (*Lille 1468) ; visitasion fait (...) du meullin à l'ieau molant blez situez à l'ecluze d'Erre (*Ramillies 1620 moulin 2.1)*

moulin moulant à blé

item, peut avoir ledit mosnier autant de chevaux cachans qu'il auroit de moulins moulans à bled (Cambrai 1754 moulins 1)

moulin à blé, ~ au blé

*pour plusieurs ouvrages (...) as moulins à blet, au tordoir, au castiel (*Trith-St-L. 1370) ; reffaire le moulin à bled que les glaices avoient brisiet (*Étrœungt 1395) ; un neuf molin à blé, lequel commencha à mieurre blé à le Saint Remi 412 (*Erquinghem-L. 1413) ; deux molins à eau, l'un à blé et l'autre à oille (*Menen 1432) ; pour l'achat (...) fait d'un molin à huile qu'ilz avoient en la parroiche de Barzele, lequel ledit receveur a fait mettre et drechier audit lieu de Chaeftinghe (...) pour y mouldre blé, où par avant les darraines guerres souloit avoir un autre molin à blé (✕Saaftinge 1453) ; au monnier de Cemy, pour avoir batu les deux molins à cheval et libvrez les martiaux du molin au bledz (Seclin 1565)*

moulin à farines

*harnas travaillans du moulin à farines (*Leval-Ch. 1757)*

moulin à grain

*pour le tordoir (...) et pour les autres deux molins à grain (*Ninove 1451)*

moulin de blé, ~ du blé

*pour soier les viestures des rues des moulins de blet à Trit et le rues dou tordoir (*Trith-St-L. 1367) ; pour une rente (...) sur un molin de blé gisant illec (✕Armentières 1411) ; pour 3 boistes servans ausdis molins de bled et de tan (*La Gorgue 1421) ; au molin du blé (*Menen 1432) ; l'en a ouvré à l'escluse et espoye desdis molins et aussi au molin du blé (*Dendermonde 1458 Nieuburg)*

moulin de grains

qu'il ne soit aucuns qui (...) ne mette aucuns braysmollin ou non mollin de grains qui [sic] ce soit sans avoir du tout premier le gré, octroy des assiseurs de le bray (Douai 1528)

4.1.2. Moulin ou partie du moulin où on moule le froment.

moulin au blanc

*pour les graix qu'il a livré et son travail pour les daix des deux moulins au blanc (...); pour obliger Piere Germe à faire tourner un moulin au blanc, ainsy que la chose a reussi (...); à un mouleur de Thun l'Eveque appelé expressement pour le sujet avant dit (*Ramillies 1749 textes 1)*

► Les meuniers qualifient de « blanc » les variétés de blé qui ont un tégument blanc.

moulin à froment, ~ au froment

*ledit fermier a fait oudit nouvel molin à eaeu appelé 'le molin à fourment' tout le tournant d'icellui de nouvel (*Dendermonde 1458 Nieuwburg); à quatre mainouvriers (...), qui ont assamblez toutes les briques et pierres venans des murs de la maison du grant moulin à fourment, lequel fu ars par les gens d'armes en la derreniere guerre de Flandres (*Dendermonde 1486 Nieuwburg); la bande de fer tout à l'entour de la meule courante du moulin à froment (...); le sommier de fer du moulin au froment (✕Enghien 1687); le moulin au froment dit 'Gemeaux' (*Enghien 1755)*

► À Enghien (1687) c'est la traduction de *terwemeulen*.

moulin de froment

*l'un des molins à eaeu appelé 'le molin de fourment' (*Dendermonde 1453 Nieuwburg); pour avoir refait dix grandz hanckers de fer, qui ont esté mis oudit molin de fourment (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)*

4.1.3. Moulin ou partie du moulin où on moule le seigle.

moulin au seigle

une bande de fer qui est allentour de la pierre tournante du moulin au seigle (✕Enghien 1687)

moulin à soile

*item, le second mur avoir fait par dessoubz le molin à soille (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)*

moulin de soile

*pour estouper le moulin de sois (*Menen 1295); entre les molins de blé et de soille (*Dendermonde 1450 Nieuwburg); au molin de soile du lez du molin à fourment (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)*

soilemoulin (composition à la flamande)

*pour le droture dou seulmoulin 29 ras. 3 havots de mouture (*Menen 1294)*

4.1.4. Moulin ou partie du moulin où on broie le malt pour les brasseurs.

braismoulin (composition à la flamande)

qu'il ne soit aucuns qui (...) ne mette aucuns braysmollin ou non mollin de grains qui [sic] ce soit sans avoir de tout premier le gré, octroy des assiseurs de le bray (Douai 1528)

moulin braiserech

*quoddam molendinum Duacense, quod dicitur braiserés (*Douai 1229)⁶; le moelin braiserech, le noef moelin, le moelin del Pont à l'Hierbe (* Douai 1270); pour 2 nueves courbes de ruels mises au moullin braiserech (*Valenciennes 1347)*

moulin braiserel

en ladicte ville de Douay avons un moulin bracerel pour moudre brais (Douai 1339)⁷

moulin moulant brais

*des prouffis des molins molans brais dont le deu de molage est de chascun sacq de blanch buvrage 12 d et de le rousse cervoise 10 d (*Lille 1468)*

moulin à brais, ~ au brais et variantes

*mollins à bled, à oille, à tan, à brais (Lille 1442 charte des brasseurs); pour l'acat de ung marbreil de coeuvre servans au molin au brais dehors le porte du Molinel, pesans 68 livres (✕Lille 1479); moulin de Selle : (...) la vanne du bacinage du moulin à la braye (*Escout 1740); pour avoir batu le molin au bledz et le molin au braiz et libvrez les martiaux (Seclin 1566); moulin à breze (*Enghien 1755)*

molin brasenc

*pour le moullin brasenc un fais de pels de 7 piés (*Valenciennes 1347)*

⁶ ESPINAS, III, p. 28 (pièce 39)

⁷ ESPINAS, IV, p. 261 (pièce 1115)

moulin de brais, ~ du brais et variantes

li coustume et li usage dou molin dou brais et d'escorces (*Lille 1278 moulin 2.2) ; *pour plakier au moullin Saint Gery et au moullin de le brais* (*Valenciennes 1347) ; *au mollin de brais* (*Valenciennes 1355) ; *à Pierre Merel, cuvelier, pour deux arcures servans au molin de brais* (*Lille 1468) ; *quatre pans de mur de l'huisine et molin du bray en Anzaing* (*Valenciennes 1506)

4.1.5 Moulin ou partie du moulin où on moud l'écorce pour produire le tan. Voir aussi *tannerie*.

moulin escorcerech

au molin escorcerech (*Valenciennes 1347)

moulin moulant escorche

aultre recepte venant des prouffis des molins molans brais et escorche (*Lille 1468)

moulin à escorche, ~ à l'escorche, ~ aux escorches

dou molin à escorche quant il muet soile, messires a le moiet de le mouture (*Dendermonde 1294 Nieuwburg) ; *pour faire de nouvel et edifier une maison en laquelle aura deux molins, l'un à escorce et l'autre à ole* (*La Gorgue 1417) ; *pour claus pickars pour mettre à l'arcure dou moullin à l'escorce, 2 s 2 d* (*Valenciennes 1347) ; *pour ung boistel neuf au molin de l'escorche quant ilz fu mis à blé* (*La Gorgue 1453) ; *des ferailles (...), estant encore empesché pour le jour d'huy à en faire pour ung moullin aux eschorces* (Lille 1652 procès) ; *reparations à faire au molin aux ecorces située dans la seigneurie d'Erres lès Ramelies* (*Ramilies 1706 moulin 2.3)

moulin à tan, ~ au tan

prisie du nouvel molin à oille, ten et draps assis sur le costé de noordt de Lijs (*Comines 1553) ; *le moulin à tan ou aux escorches* (*Escaut 1680) ; *prisee du moulin au tend fait ledit jour* (*Houplines 1704)

moulin d'escorche, ~ de l'escorche

li coustume et li usage dou molin dou brais et d'escorces (*Lille 1278 moulin 2.2) ; *pour le moulin de l'escorce 3 aissielles de blank bos* (*Valenciennes 1347) ; *pour 2 goutierez, l'une pour le moullin d'escorche et l'autre pour ledit moulin de Saint Gery* (*Valenciennes 1363) ; *pour faire 3 cens de latte de 7 piés pour relatter le moullin d'escorche et l'estordoir de Hion* (*Hyon 1364) ; *pour avoir abatu les royes des meulles du molin d'escorce* (*La Gorgue 1419)

moulin de tan, ~ du tan

au mollin dou tan (*Valenciennes 1355) ; *pour une paire de tourtrez (...) lesquelles furent mises au moulin de tan* (*Valenciennes 1364) ; *ung arbre servant à deux molins, dont au molin de tan aura ung rouet* (*La Gorgue 1417)

moulin pour rompre scorsse

pour le vent d'un molin à huille et pour rompre scorsse (✕Deinze 1467)

4.1.6 Moulin ou partie du moulin où on décortique l'épeautre. Voir aussi *escoussiere*.

moulin à l'escoussiere

pour ossi avoir fait et livré noef le ventaille du moulin à l'escoussiere de 3 piés de let et 3 piés de hault (*Leval-Ch. 1454)

moulin de l'escoussiere

de faire une noefve roelx au moulin de l'escoussiere ; item (...) aidier à quierquier une tronche de bos dont on fist le cherlage de le roels susditte (*Étroëungt 1404 Buffle)

4.2. Moulin qui écrase

4.2.1 Moulin qui écrase les graines oléagineuses pour en extraire l'huile. Voir aussi *olerie* et *tordoir*.

molin à gresse

d'un molin à gresse qui fiert gresse (✕Zeile 1385)

moulin à ole, ~ à l'ole

achaterent (...) un molin à oille estans à Bailleul (...) pour mettre audit lieu de Scheldewindeke et en faire un molin alent à blé (...) 144 lb (✕Scheldewindeke 1387) ; *du moulin à huille appelé 'tordoir'* (*Ninove 1397) ; *pour faire de nouvel et edifier une maison en laquelle aura deux molins, l'un à escorce et l'autre à ole* (*La Gorgue 1417) ;

deux molins à eaue, l'un à blé et l'autre à oille (*Menen 1432) ; reparations fait au molin à heule (✕Zomergem 1463) ; il est dans le desseïn et l'intention de faire eriger un moulin à l'huisle sur l'un de ses heritages (Cysoing 18^e s. requête) ; priserie du nouveau moulin à l'huile scituez au pont à Don (*Don 1718)

moulin d'ole

au mollin d'oille le nock (*Harelbeke 15^e s. devis) ; sont et seront tenult lesdis conjoins de bien et souffissamment les dessus dis deulx moulins de blet et d'olle (...) retenir de toutes refections quelconques montans à le somme de chiunc solx et en desoubz (*Marcq-en-B. 1415) ; au molin d'olle ung bloc portant 4 estampes et 2 hyes (*La Gorgue 1417) ; la rente que l'on payoit du molin d'ole à Zomergem (*Zomergem 1470)

moulin tordoïr

d'un molin tordoïr dehors la ville de Courtray (*Kortrijk 1467) ; il fault que je cesse l'usine dudit Lourche comme molin tordoïr (*Lourches 1569)

moulin tordoïr à ole

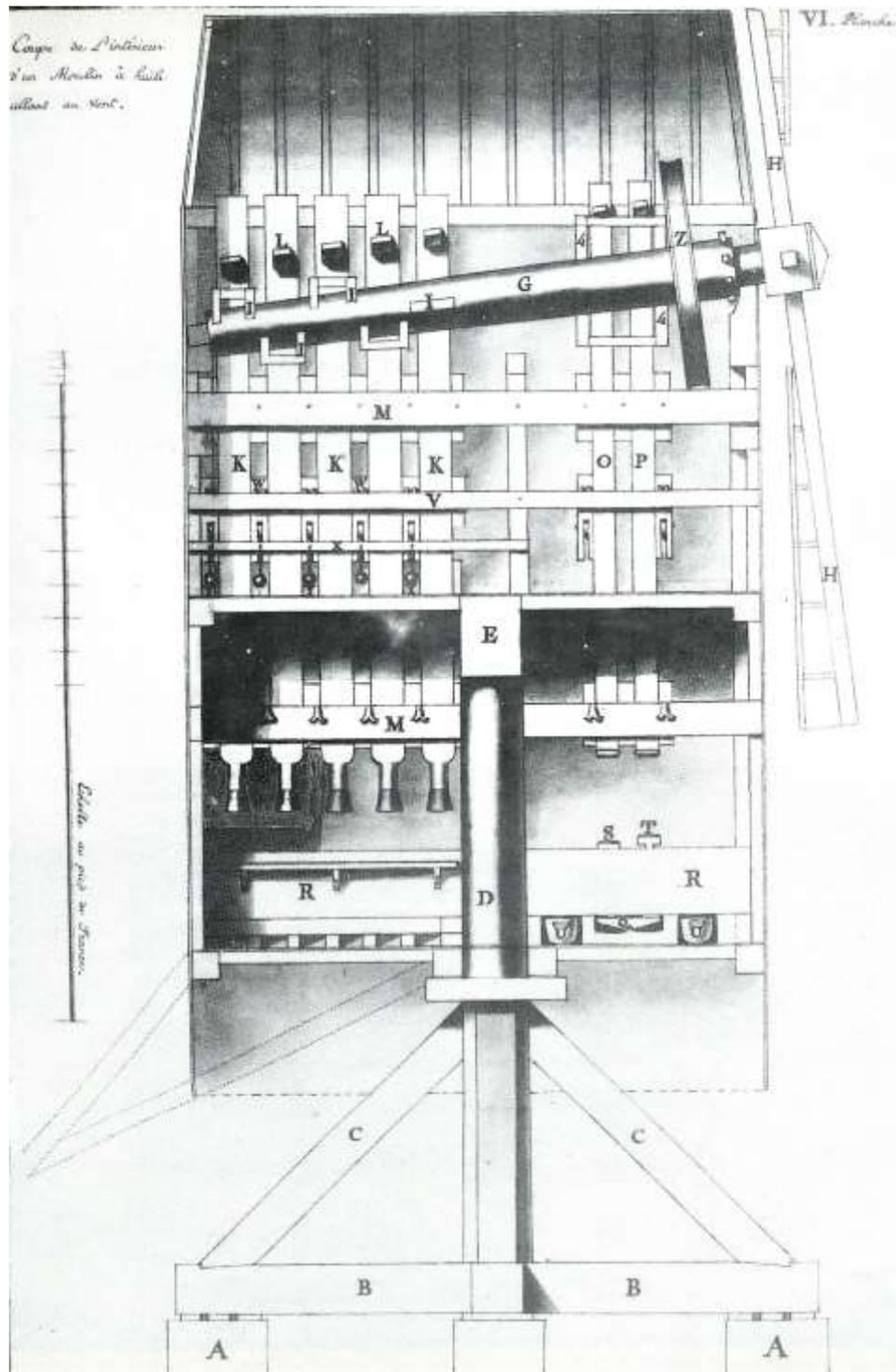
consentons et accordons aussi que le mollin tordoïr à huile (...) polra estre mis et demour[er] sur ledict cent de terre (✕Wattrelos 1566)

1652 Lille

Fonctionnement du moulin à huile

ADN, 1 AH 4273 (moulins 3.31)

Après serment par lui [Thomas Favier, forgeron] faict, affime qu'ayant en sa dicte qualité de febvre fabricqués les ferailles necessaires au molins à huilles et i travailliés en iceulx par plusieurs fois, il at acquis bonne cognoissance que le grain de colsat, navette ou de lin aiant esté suffissamment pillé par les estampes estant au molin, l'ollieur avant mettre ledict grain dans le presseire pour en tirer et avoir l'huile, est obleigé de le mettre sur ungne large platte de ferre ou d'airrain environné d'un costé [à corriger en cercle, comme nous le lisons dans la copie] de fer, au dessoubz de laquelle il y at continuellement du feuz affin que le grains ainsy pillé soit eschauffé et l'huile propre à en sortire et affin que ledict grains ne vient à se brusler et interresser, il y at ung loing fer sur ladicte plate appellé vulgairement le toullioire, quy tourne et boulleverse dessus dessoubz lesdicts grains pillé pour estre egallement eschauffé, lequel estant suffissamment eschauffé, ledict ollieur faict reïrer ledict fer appellé toullioire, pujis met ledict grains dans ung sacq de grosse matiere et de là le met dans le presseire, où il y at ung gros cuingniet de bois sur lequel il fait cheoir ungne estampe que le mollin tournant releve après sa scheutte, quy faict presser ledict grains et au moien de ce l'huile tombe dans ung bachin, de manière que sy on ostoit le fer esdicts torgeoire appellé le mové, il est impossible de pouvoir olier avecq utilité et perfection.



« Coupe de l'intérieur d'un moulin à huile allant au vent », dessinée en 1778 par R. Nivoy pour BOTTE. Légende : G = arbre moteur ; I = cames (→ *levee*) ; K = pilons (→ *estampe*) ; L = mentonnets (→ *patin*) ; M = moises (→ *cassis*) ; O et P = °hies de pressage et de dépressage ; Q = balancier (→ *bicbaque*) ; R = table des mortiers (→ *bloc*) et auge de la presse (→ *laie*) ; S = coin (→ *cuignet*) de pressage ; T = coin de dépressage ou contre-coin ; U = bassins (→ *bachin*) de cuivre ; Z = rouet et du frein ; 4 = civière des hies (→ *chiviere*). Pour la référence, voir l'ill. à *bicbaque*.

4.2.2. Moulin qui écrase la poudre à canon

1537 Béthune Moulin à bras à poudre à canon

ADN, B 14767

À Jehan de Herisart, carpentier, (...) pour avoir encommenchiet ung mollin pour battre les pouldres de la mu[n]jcion du chasteau (...)

À Jehan de Herisart, carpentier, pour avoir fait et parfait le mollin à faire les pouldres de canon audit chasteau.

À Anthoine Carrier, caron, pour avoir livré (...) / Item, pour deux croisies servant au mollin à battre pouldre, de 6 pietz de long chascune, de 4 paux de large, à 7 d ob. le piet, est 7 s 6 d ; item, une pieche de bois de 6 piez de long, de cinq paux quarré servant à faire le bras dudit mollin, à 7 d ob. le piet, est 3 s 9 d ; item, pour ung rouet à fausse roeue pour ledit mollin, pour ce païé 24 s ; item, pour ung blocq servant audit mollin pour battre pouldre de canon, de 4 piez de large, de 11 paux d'espaisseur, pour ce 18 s ; item, pour deux cercles faisant l'armee [? – ou faut-il lire l'arcure ?] pour mettre sur le moeulle, 6 s (...)

À Jehan Therin et Jehan Baudelere, soieurs d'aix, pour avoir soyet le rouet et les bras du mollin à battre pouldre, pour ce païé 4 s (...)

À Jehan de Herisart, carpentier, pour avoir fait les estanchons du molin à bras à battre les pouldres des mu[n]jcions du chasteau (...)

4.3. Moulin qui déchiquette

4.3.1. Moulin qui déchiquette la guède

moulin à wedde

pour son salaire de regouvionner le molin à wedde de Tressin (Tressin 1402)

moulins aux weddes

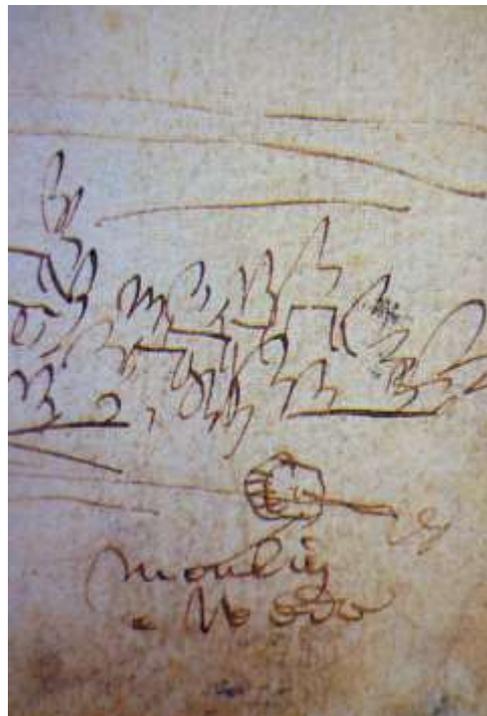
les parties d'ouvraiges (...) fait et livrez aux deux mollins as weddes de le paroiisse de Templemarch (Templemars 1566)

moulin de wedde

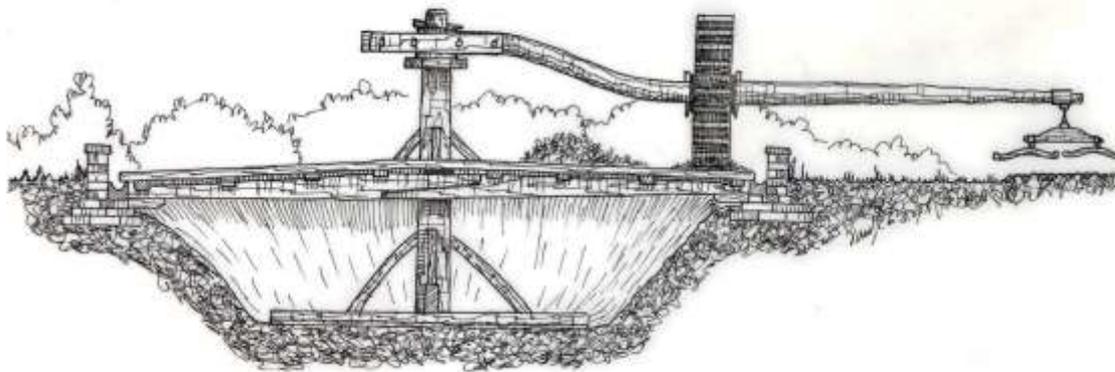
pour un noef fons de seel servant au molin de wede (Templemars 1393)



Représentation sur une carte du début du 18^e siècle d'un moulin à guède situé aux environs de Souchez (P.-de-C.). AM Lille, A.G. 180 dossier 1 bis



Vermelles (P.-de-C.) : esquisse d'une roue à couteaux d'un moulin à guède. Albums de Croÿ, XXIII, pl. 107. Le commentaire ajouté à l'image suggère erronément qu'il s'agit d'un moulin à eau. Merci à J.B. d'avoir attiré mon attention sur cette image.



Le moulin à guède des environs de Lille, tel que J.P. l'a imaginé en se basant sur les données archivistiques que je lui ai transmises.

4.3.2 Moulin qui déchiquette la racine de garance pour en extraire la matière colorante

moulin à waranche

*convient faire un venteil pour le meulin à warance (*Ramillies 15^e s. moulin 5) ; depuis le mollin à warance de le ville de Marcoing en deschildant selon le cours de ladicte riviere jusques aux mollins d'Herre (*Escaut 1456 n.s. copie de 1648) ; une maison, edifficez, molin, molages servans à molre, brasier et reschauffer waranche meismes, et avec ce pour battre oille et molre blé se mestier est, tournans à forche de chevaulx (♥Douai 1457 St-Albin)*

moulin de waranche

*pour pluseurs ouvrages et manouvragés fais as mollins monseigneur à Trith et au moulin de warance (*Trith-St-L. 1379) ; (...) leur pleusist donner (...) certaine grand plache (...) pour par les requerans y ediffier et asseoir un certain molin et chauffoir de gharanches (♥Douai 1514 Pont-Neuf)*

4.3.3. Moulin qui déchiquette le tabac

moulin à tabac

la construction d'un moulin à tabac à Linselles sans lettres d'octroy (✕Linselles 1768)

4.3.4. Moulin destiné à la fabrication du papier

moulin à papier

*sur laquelle plache a assis quatre molins d'iauwe, est assavoir deux molins de bled (...) ; item, un molin à pappier et un molin d'oille (*Houplines 1389)*

4.4. Moulin qui foule le drap (voir aussi foulerie)

moulin foulerech

molin foulerech (Bruay-la-B. 1361)⁸

moulin à la draperie

le bail fait avec messieurs du magistrat de Cambrai touchant l'establisement et erection du moulins à la drapperie es moulings de Lille (Cambrai 1690 moulins 1)

moulin à draps, ~aux draps

*prisee des molins à draps, huyle et escorches (*Comines 1553) ; au mollin à drap une penture, une serrure à verreaux (*Marquette-l.-L. 1638) ; estimation faite duditte moulin à draps (*Don 1693) ; Charles Parent, adjudicataire des moulins au bled et aux dras (*Don 1706)*

Pour le distinguer du moulin à maillets, le moulin à fouler équipé de pilons verticaux est qualifié de **moulin à drap à la façon de Hollande** : *prisé du moulin à drap à la façon d'Hollande (*Houplines 1704)*

⁸ DERVILLE 2, p. 586.

moulin à fouler

moulin à fouler bonnet : *permission (...) d'ériger un moulin à fouler bonnet* (Lille 1652 moulins 3.31)

moulin à fouler draps : *touchant le molin à fouller draeps* (*Comines 1553) ; *le molin à foulé dra* (*Marquette 1569)

moulin à foulon

la roue à l'eau du moulin à foulon (*Don 1727)

moulin de la foulerie

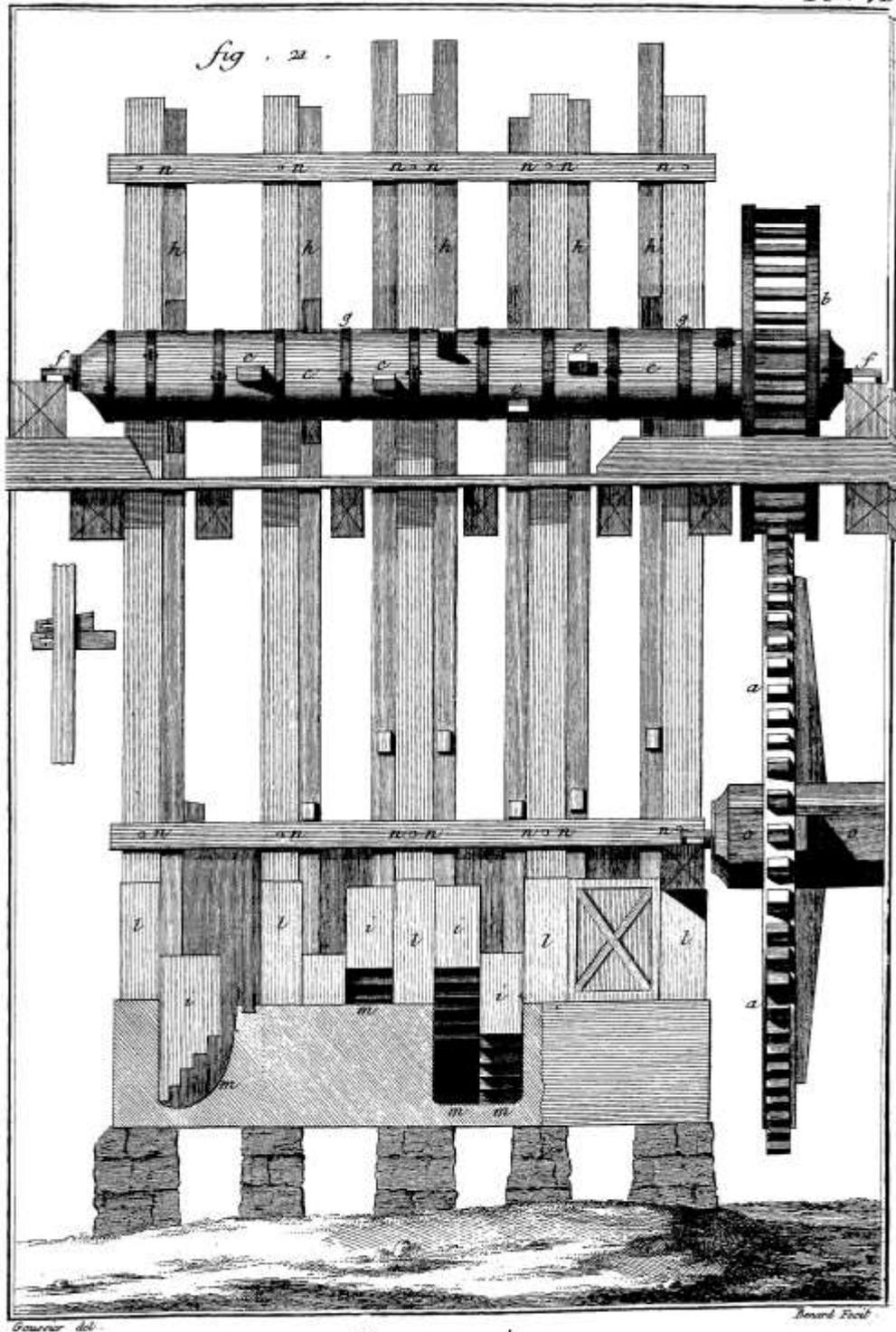
fut prisié pour le reuues dudit molin de le fouleries 8 ettrié avecque les clau et crampon (*Marquette-l.-L. 1569)

Moulin qui dégorge le drap, qui le débarrasse de l'excédent de mordant.

moulin à desgorger et **moulin à reviquer**

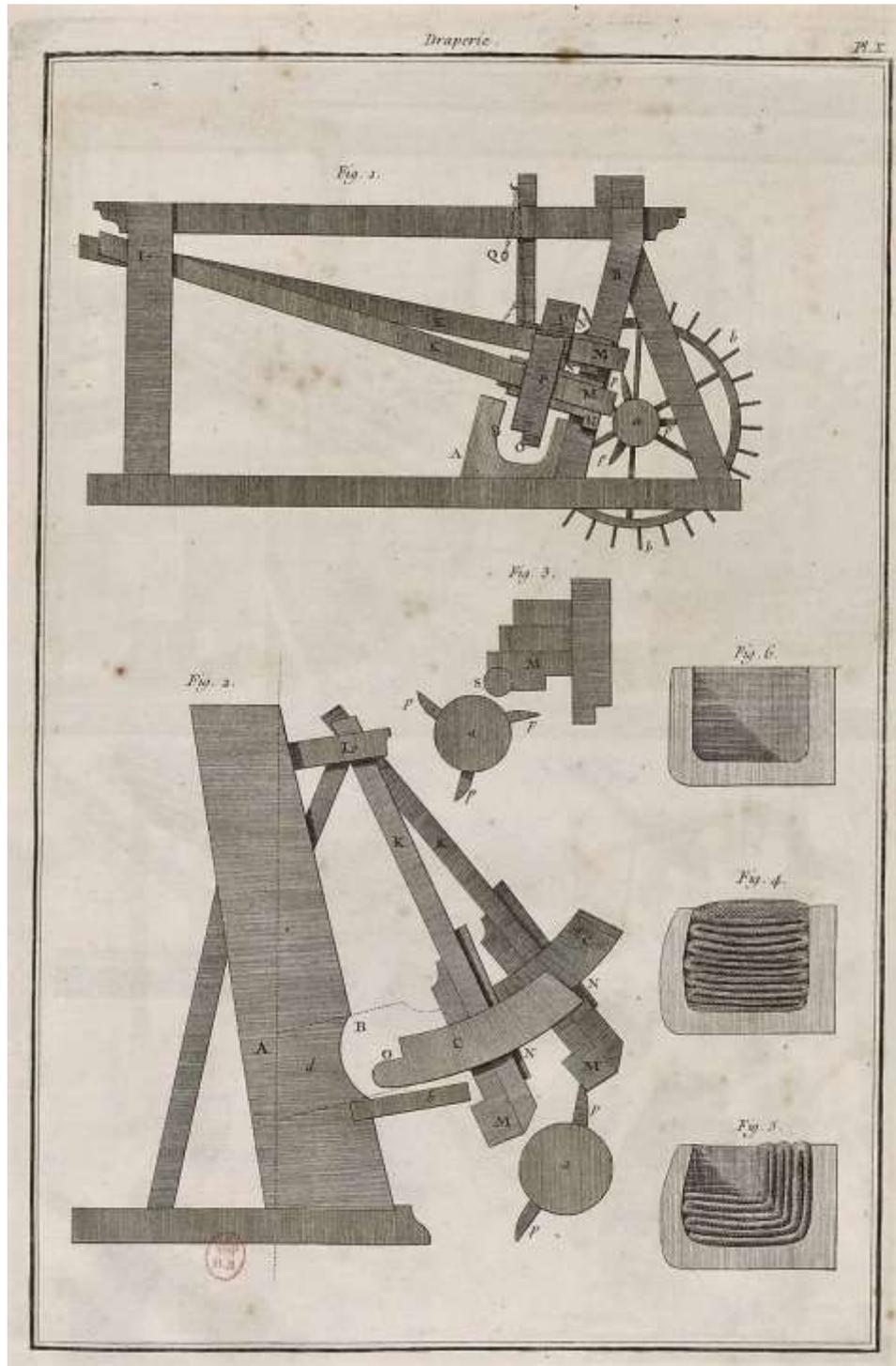
un moulin à reviquer et degorger (*Lille 1757 moulin 2.2.3)

► Voir la note ajoutée à *reviquer*.



Draperie

Moulin à fouler hydraulique à pilons verticaux. Planche de l'*Encyclopédie*. Légende : a = hérisson (→ *esperon*) ; b = grande lanterne ; c = arbre à cames ; e = cames (→ *leves*) ; f = tourillons (→ *envirs*) ; g = frettes ; h-i = pilons (*estampes*) ; l = extrémités à redans des pilons ; m = piles ou auges (*vaisseaux*) ; n = moises (→ *cassis*) ; o = arbre hydraulique.



Fouloir hydraulique à maillets. Planche de H. L. DUHAMEL DU MONCEAU, *Art de la Draperie, principalement pour ce qui regarde les draps fins*, Paris 1765, pl. X. Il y a toujours deux maillets qui frappent dans la même pile ou auge (→ *vaissiel*) ; contrairement aux pilons, les maillets se terminent par une dent ou une échancrure (O). Un entredeux sépare chaque paire de maillets et veille à ce que ceux-ci se meuvent dans le même plan vertical. Autres éléments : cames (→ *levee*) (p) ; chaîne qui permet d'attacher les maillets à l'arrêt (q). Les figures 4 & 5 montrent les deux manières de placer les draps dans les piles ou auges. La figure 2 montre un moulin hydraulique à dégorger : la disposition des maillets fait en sorte qu'ils frappent bien moins violemment que dans le fouloir à maillets ordinaire.

4.5. Moulin de taillandier, d'armurier, de forgeron

moulin à fer

*accordons audit Jehan de Roo (...) povoir d'abondant applicquier sondit molin à fer ausdis deux usaiges, assçavoir de tordre huille et faire papier (*Harelbeke 15^e s.)*

moulin à taillant

lidis Raimbaux avoit donné et baillié à louwage (...) le flage de un molin à taillant (Douai 1389 rue des Foulons)

moulin à polir et nettoyer harnas de guerre

*à Lazare Lefere de Saint Augustin, armuyer demourant à Valenciennes, pour le moellin de Faloyse que mon très redoubté seigneur monseigneur le duc luy a donné à tousjours heritablement pour faire ung moellin à polir et nettoyer harnaps nde guerre (*Valenciennes 1473 Faloise)*

moulin à battre fer

*octroy pour Jehan de Roo (...) de pooir ainssy applicquer ung sien molin qu'il a à Harlebecque à batre fer à usage de tordre huille et faire papier (*Harelbeke 15^e s.)*

4.6 Moulin à scier.

moulin à soyer

*l'on avoit creü de faire un moullin à soyer (*Comines 1684 blé & brais)*

5. Selon leur source d'énergie

5.1. * Moulin à eau

moulin à eaue, à l'eaue, aux eaues

pour le coust dou moulin d'Opwic à ewe (Opwijk 1295) ; un molin à yauwe à Morcelles (Moortsele 1330) ; dou vivier Madame au mollin à l'aigue parmy les rives deseure (Warneton 1332), par ci devant il y avoit eu certain mollin à l'eauwe (Willeman 1610) ; un moulin à l'eaue à usage de moudre bled (Ramegnies-Chin 1701) ; le molin aux eaupes (Hollain 1702)

moulin d'eaue

nous ne autres ne poons faire molin novel d'auwe ne de vent (Hulst 1257) ; et si a li sires de Menin un molin d'iauwe ki siet sour sen fief (Menen 1270) ; de un autre stadboem [= barrière] en costé le molin d'euwe (Saaftinge 1294) ; aux personnes (...) lesquels ont ouvré (...) au moulin d'iaue dudit Harlebeque (1398) ; le refecton et reparation du molin d'eauwe (Quesnoy-s.-D. 1401)

17^e siècle Ramillies Devis du bâtiment du moulin à eau à farine de Ramillies ADN, 7 G 1407 (S'ensuit la devise dudit moulin)

Il convient restablir les deux pans de muraille devant et derrier de vint six pied de loing, chascun de treizes pied de haulteur et deffaie et refaire la fondation du pan de derrier jusques où il est necessaire, qui est environ six à sept pied plus bas que le pavement dudit moulin pour refaire la gresserie ainsy qu'il convient pour soustenir ledict pan qu'il sera d'une bricque et demie d'espaisseur, comme aussy celuy de devant jusques [aux] plattes.

Item, le pinion du costez du bachinaige sera racommodez depuis ce qu'il est rompus comme aussy le dict bachinaige tant du costez dudict pinion que du costez de la masse, et tout ce qu'il refent l'eau sera machonnez et reparez avec du bon mortier à tieullez. L'autre pinion sera dessis et refait de nouveau jusque aux fondation plus bas que le dict pavement dudict moulin de six à sept pied, pour la fondation a sy [l'autre version a aussi] hault que l'eau puisse atte[i]ndre. Le tout sera accommodez avec mortier à tieullez. La fosse sera aussy racommodez de mesme mortier.

Item, le comble dudict moulin sera faict sur sept quartiers furny de deux ramures, à chascune d'icelle un sommier de 19 pied de long et dix à douzes poulces de grosseure, deux gambes de forge de 5 à 6. La bauuitez [bauhuitte dans la seconde version du texte, formes erronées de bauwime] et loyen de 5 à 6 et sourchevrons de quattres à six poulches, comme aussy les huines [= wimes] et montans, les plattes, festes, sourfestes et ventrier avec les croix et loyens, le tout de bois de quattres à cinque poulches.

Les deux pans seront furny de bons chevrons de fresne ; sur chascun pan un fenettre flamaigne, le tout furny de chevrons de fresnes bien taillez, furny de lattres, cloux, couvert par dessus de tuille à bon mortier à l'eschantillon ordinaire. Aux deux espaces se fera une place pour faire la demeure du mosnier avec une cheminez au pignon regardant le septentrion, un refin [sic, lire refend] de palliotaige du costez du moulin.

1688 Comines

Dimensions de la maçonnerie du moulin à eau à huile

Premier, le mur du costé de bize de trente six pieds de loing, dix sept pieds de haut, les fondations de cinq pieds de haut, trois d'espaisseur, quatre tas de gretz, l'un des tas plus et l'autre moins tout du loing laditte muraille, noeuf pieds de haut, deux grandes bricques d'espaisseur, trois pieds d'escuvement [= encuvement, exhaussement en maçonnerie au-dessus du plancher supérieur en vue d'aménager les combles], bricques et demy d'espaisseur jusques à la penne, trouvé en estat et prisé à 328 lb par.

Item, le pignon du costé de midy de vingt sept pieds de loing et deux bricques d'espaisseur, prisé à 212 lb par.

Item, le mur du costé de l'escluse de trente six pieds de loing, en ce compris la longueur de vingt trois pieds et douze pieds de haut tout de gretz, et le rete de bricques l'espaisseur de deux bricques et demy, prisé à 494 lb par.

Item, le pignon du costé d'Escosse de trente sept pieds de loing et ce depuis les fondations du costé de l'eaue avec six pieds de gretz de hauteur et quatre bricques et demy d'espaisseur, trois pieds de haut, et le reste de trois bricques et demy jusques à la hauteur des gretz et depuis là jusqu'à la penne deux grandes bricques d'espaisseur et au pignon une grande bricque et demy d'espaisseur. Audit pignon a un pillier du costé de l'escluse avec trois tas de gretz plus haut que les six pieds cy devant, avec trois retails [= retrait] dedans ledit pillier pour parvenir jusques à la penne, prisé 367 lb par.

5.2. ☒ Moulin à vent. Voir aussi *usine à vent*.

moulin tournant et moulant au vent

la visitation du meullin de Fressy tournant et molant au vent (✕Hem-Lenglet 1608) ; avons faict visitation du mollin du Rocquier tournant et mollant au vent (✕Wambaix 1612)

moulin à vent, ~ au vent

quant les nonains des Prés en costé Doai eurent comencié à faire un molin à vent (Douai 1235)⁹ ; nous avons donné à cense (...) no manoir d'Ergkinghehem et ses molins d'ewe et à vent (✕Erquinghem-L. 1283) ; le censse dou moulin au vend (○Templemars 1388) ; faire un haisin audit moulin au vent (✕Recquignies 1406) ; mises faites necessairement au molin ad vent (✕Haaltert 1410) ; achetet à Stevin de le Biest ung marbrel pour le moulin au vent (✕Petegem-a.-d.-S. 1476)

moulin de vent, ~ du vent

une rasiere de terre (...) entre le moelin de vent et Dowai (Douai 1250)¹⁰ ; pour Danois, carpentier de Lens, qui ala à Arras et acata un volant pour metre au moellin de vent à Buvri

⁹ ESPINAS, III, p. 39 (pièce 49)

¹⁰ ESPINAS, III, p. 80 (pièce 118).

(✕Beuvry 1304) ; pour un bonnier de terre ki gist outre Lis d'en costé le mote du mollin de vent ma dame (✕Warneton 1332) ; censsiers des moulins de Busegnettes daleis Bavay et de celi dou vent deseure Mequignies (*Bavay, ✕Mecquignies 1405) ; l'ouvrage tant du moulin de vent comme du moulin à eauwe (✕Petegem-a.-d.S. 1469)

ventmolin (composition à la flamande)

demi journal de tere, ki siet au ventmolin dalés Prestrebuis (✕Flobecq ±1275 Veil Rentier, p. 53) ; à Zele, du ventmolin (✕Zele 1386)

5.3. Moulin mû par un animal

5.3.1. ♥ Moulin-manège, moulin mû par un ou plusieurs animaux de trait, généralement des chevaux

moulin tourné par les chevaux

nous (...) permettons par cet à Jean Baptiste Delebecque, maitre teinturier (...) d'eriger et faire construire un moulin dans sa maison à usage de cier bois de teinture tourné par les chevaux (Lille 1750 moulin 4.1.6)

moulin à cheval, ~ à chevaux, ~ aux chevaux

pour 12 journées à couvrir sur lez molins à quevaux en la rue de Fives (Lille 1473 moulins 4.1.2) ; pour le fachon d'ungne grange mise à Sainte Katherine en le rue de Houdain pour y mettre deux molins aux chevaulx (Lille 1519 moulin 4.1.4) ; pour avoir fet un nouvel ouvrage contenant en quarure 29 à 30 piés et un aultre joingniant contenant 10 piés pour mettre un mollin à chevaux et un à bras (Seclin 1529) ; seront aussy lesdis fermiers tenus de employer ausdis sept mollins à cheval pour le service et secours dudit peuple en cas de nécessité par temps calme ou aultrement jusques au nombre de vingt quatre chevaulx (Lille 1558 moulins 4.1.2)

1537 Béthune

Moulin-manège au château de Béthune

ADN, B 14767

À Jehan de Herisart, carpentier, pour avoir encoumenchiet à mettre les mollins à cheval audit chasteau et avoir fait un apenty pour tenir le mannier à couvert et avoir parmi le mollin à bras à point en le cuisine dudit chasteau (...)

À Jehan de Herisart, carpentier, pour avoir fait et parfait / l'apentich joindant à le maison du cappitaine et servant au mollin à cheval et pour avoir encoumenchié à asseoir la lanterne et pour avoir thiré la premiere pierre servant audit mollin (...)

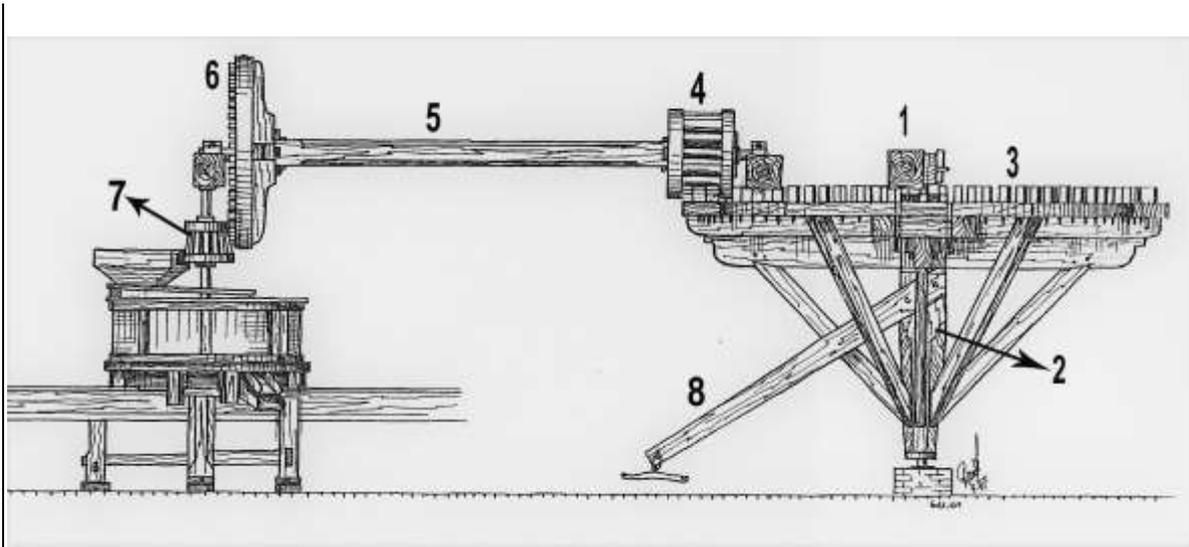
À Jehan de Herisart, carpentier, pour avoir assis le lanterne et le lame de la derniere moeulle du mollin à cheval dudit chasteau pour mouldre les grains et mu[n]itions [= provisions] dudit chasteau (...)

Item, un quarteron de claux piccars à cloer les croisies dudit mollin à thirer les chevaulx, 21 d.

1539

ADN, B 14769

Item, pour une ache pour le mollin à cheval, pour ce 12 s.



Principaux éléments figurant dans les prisées des moulins à cheval appartenant à l'hôpital Comtesse. Dessin G.P.

Le pont dudit mollin (1), le bourdon (2), le grande roeue (3) (...), platteaux et fusseaux (4), (...) rouet (6), l'arbre (5), les tourtes (7) (...), le keue dudit mollin (8)
 (Lille 1558 moulin 4.1.2 1^{er} moulin). Dans d'autres prisées le pont est remplacé par le prison.

5.3.2. Moulin mû par un ou plusieurs chiens qui trottent le plus souvent dans une cage d'écureuil **moulin à chiens**

Pierre Philippes Malfait, demeurant au moulin à chiens près la porte d'eau (Lille 1723 moulin 4.2)

5.4. Moulin mû à la force de muscles humains

5.4.1 Moulin mû par la force des bras

moulin à bras

d'avoir refait les molins à bras qui sont en garnison en icelli chastel (Sluis 1392) ; les dessus dis brasseurs ou aucun d'eulx indeüement (...) se estoient et sont avanciés de faire constituer molins à bras en leurs maisons, esquelx molins lesdis brasseurs moloient ou faisoient mieulre journalment à leur plaisir et volenté leurs grains braisiés ou non braisiés (Lille 1442 charte) ; la petitesse de la place et le peu de souterreins à l'epreuve font que nous sommes obligés de prendre les moulins à bras qui peuvent fournir le plus et demander le moins d'emplacment, et pour cette raisons le moulin du citoyen Durant coté 4 ayant 42 pouces de diametre et deux manivelles est celui que nous préférons pour effectuer cet approvisionnement (...). Le moulin du citoyen Durand que nous avons choisi fournit par 24 heures de quoi nourrir 533 hommes à raison d'une livre et demi par homme (...), chaque moulin devant avoir son second bluteau (Béthune 1794)

1536 Béthune

Construction d'un moulin à bras pour les guerres

ADN, B 14766

À Jehan Crestien, carpentier, pour avoir encommenchiet ung mollin à bras pour ledit chasteau, servant au fact de la guerre, où il a ouvré par 3 jours, à 6 s le jour, est 18 s.

À Jehan, carpentier, pour avoir à faire l'abre dudit mollin et rouet, le planquier et aultres ouvraiges, où il a ouvré par cinq jours, à 6 s le jour, est 30 s.

À Wallerain Caudron, carpentier, pour avoir taillet et racourchiet pour faire les roues à brach et / (et) quevilles des roues du mollin à brach pour le provision dudit chasteau servant pour la guerre (...)

À Jehan Crestien, carpentier, pour avoir parfaict ung mollin à brach furny de rouet, lanternes, foustiaux [= fuseaux], quevilles, planquier, montee, entremeu et autres ouvrages y necessaires, où il a ouvré par 6 jours, à 6 s le jour, est 36 s.

Item, pour 2 carnez, 2 clefz et 2 flottes à frumer lesdis carnez, 2 anneaulx quarrés au bout de l'able, 2 manuelles à tourner le mollin, le grant fer, le palette avec le noiau et le froion, pour tout par marchiet fait 6 lb, le tout emploiet au mollin de nouveau fait pour servir audit chasteau pour mauldre blé pour les guerres (...)

Item, 2 seules, 4 bauches, 2 croissies, 4 loiens, ung pont, le planquier, l'abre, le montee, 4 bras pour les rouez, les pas de le montee du mollin à bras, servant ledit mollin en provision de la guerre audict chasteau (...)

1537 Béthune

ADN, B 14767

À Jehan de Herisart, carpentier, pour avoir encoumenchiet à mettre les mollins à cheval audit chasteau et avoir fait ung apenty pour tenir le manier à couvert et avoir permis le mollin à bras à point en le cuisine dudit chasteau (...)

À Anthoine Carrier, caron, pour avoir livré pour le mollin à bras de bois du rouet, pour ce païé 10 s ; item, pour deux plateaux servant audit mollin pour le lanterne, 6 s ; item, pour les fugeaux, 2 s.

1539 Béthune

ADN, B 14769

Item, pour avoir rappointié le fuzee du mollin à bras et le avoir rallongie, pour ce 4 s ; item, pour avoir fait et livré deux manuelles pour tourner ledit mollin, 8 s.

moulin à main (Gosnay 1390)

pour une noeve rencauchure et refaire nouviaux bras et rapparillier le molin à main du castel de Gosnay, qui estoit en mal point de poureture (Gosnay 1359) ; pour l'amenage de pluseurs molins à main, 3 dousaines de lanches, 3 dousaines de haches et 10 casses de virtons [= sorte de flèche] de l'Ecluze à Ruplemonde (Rupelmonde 1388)

5.4.2. Moulin à pied, moulin mû par un trottoir tournant ou une cage d'écureuil

moulin de piet

autre despense du molin de piet estant sur le chastel de Bevre (Beveren-Waas 1435)

prob. **moulin à crenne**

priserie d'un mollin à crenne servant aussy à mieuldre bled (Lille 1558 moulin 5.2)

► Pour de plus amples détails, voir *crenne*.

MOULINEL et MOULINET

1. Petit moulin.

moulinel : *li meuliniaus au pont Lourlier (*Douai ± 1275) ; de refonsser le comme du molinel de Buevry et de i faire un ventaille et raparlier le paroît contre le roee (*Beuvry 1366)*

2. Petite meule, meule d'un petit moulin.

moulinel : pour racherer les 2 martiaux dudit molin pour battre ledit molinel (*Beuvry 1381)

3. Moulinet, axe sur lequel s'enroule la corde d'un treuil, le plus souvent mû par une manivelle ou des poignées rayonnantes. Dans un sens plus large, le terme a pu désigner l'ensemble du système permettant le treuillage. Voir aussi *touret* et *windac*.

3a. ☒ Cabestan dont on se sert pour mettre le moulin au vent. Voir *cat*.

moulinel : pour un estrier de fier noef servans à le keue dou moliniel qui tourne le keue dou molin à vent (OTemplemars 1393)

3b. Arbre ou tambour du treuil au moyen duquel on soulève la meule. Pour le fonctionnement du treuil aux meules, voir *engin*.

moulinel : pour une crette de fer pour le moullineau à quoy on lieve les meulles et 4 cuignets de fer à retraindre le torrillon du petit molin, pesant ensemble trois livres (*Valenciennes 1497 St-Géry) ; faut livrer le chable pour lever les meulles avecq un meullineau (OSt-Hilaire 1644) ; trouvé 2 batonnières au meuliniau pour elever la meulle du grand moulin (*Cambrai 1689 moulin 1.1.2)

moulinet : pour un grant cercle au molinet sur quoy la corde cuert qui lieve le meule amont (*La Gorgue 1453) ; fait un nouveau molinet pour tirer le moeulle sups quant il est de besoing (*Bruay-la-B. 1499) ; pour un moulin [sic, lire moulinet, puisque la seconde version du texte donne mouliné], l'arbe de 12 pied de long, de 8 poulches, de 12 pied loin à furnir le tambourin de trois pied ½ diametre (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1)

Dans les extraits suivants, le *moulinel* ou *moulinet* correspond au moulinet qui agit sur le tambour pour lever la meule (voir *petit engin*) :

moulinel : le tambour pour lever les meulles prisé quarante deux livres ; le mouleneau servant à lever lesdites meulles prisé quatre livres (*St-Amand-l.-E. 1719)

moulinet : pour capres et cordages du tembour et moliné (*Douai 1786 Croix aux Poulets)

1537 Valenciennes **Moullineau du treuil aux meules du moulin à brais**

ADN, B 9961, 74r°

À Severin Lavechin, maistre carpentier de ladicte Salle, Jehan Hecquet, Jacquet des Dammes et Henry Crabo, aussy tous carpentiers, pour au grant molin du bray avoir fait un noeuf engien pour mectre et envelopper la corde venant du grant thouret servant à lever la moelle dudit grant molin, auquel engien a convenu mectre deux pieches de bois, l'une contre le pan de mure et l'autre contre l'ung des sommiers du berfoy dudit molin, que pour entre lesdictes deux pieces mectre et thourner un thouret de quatre piedz de loing et sept polch quaretz, ayant une mammelle [à] chascun deboult avecq un molinneau à quatre bras entés dedens ledit thouret.

Dans l'extrait suivant les deux éléments du treuil aux meules sont qualifiés de *moulinet* :

moulinet : les deux molinetz servans à lever la meulle (*Douai 1651 Taquet)

3c. Tire-sac, en particulier le treuil du tire-sac ou la roue à fourches avec la corde sans fin qui fonctionne comme treuil. Voir aussi *petit moulinet*, ainsi que *roue à fourche*.

moulinel : un moliniel dont on saque les sas amont audit molin (OTemplemars 1393) ; pour avoir mis une wyme audit molin, laquelle porte le molinel qui sacque les sacs amont et avoir rembrachiet ledit molinel (✕Nœux-l.-M. 1456) ; pour une corde à tourner ledit moullin au vent et une petite corde servant à saquier les sas amont, pesant 47 livres (...), et encore une petite corde de tille servant au moullineau (OTemplemars 1519) ; une corde à le main de dehors, une aultre de dedens [sic, voir la note ajoutée à corde à main], une corde qui toupie sur le mollineau (✕Cysoing 1529) ; une corde servant à thirer les sacqz amont sur le mollaige, pesant vingt livres (...) ; une aultre corde servant au molinel, pesant unze livres (✕Nœux-l.-M. 1532) ; trouvé le meuliniau furny de noeuf fourchet avec clefs et flots (✕Cambrai 1686 moulin 1.6)

moulinet : pour avoir livré une corde de kenve à lever les sacz (...) ; et si a païé pour le maincorde servant au mollinet (✕Attiches 1462) ; pour avoir (...) reffait le mollinet dont on sacque les sacqs sur le mollin (*Bruay-la-B. 1497) ; trois cordes noefves, l'ugne nommee 'la chamblés' pour lever la moeulle, pesant 85 livres (...), l'autre pour lever les sacqs, pesant 33 livres (...), la troiziesme servante au molinet, pesant 52 livres (✕Nœux-l.-M. 1562) ; ung mollinnet en hault pour tirers les sacq en hault sur le molaige (✕Hem-Lenglet 1608) ; ils faut quatre cordes, schavoir trois de cha[n]vre et une de tille pour le molinet, sans excepter une corde de chanvre pour le freins (○Busigny 1695)

3d. Treuil au moyen duquel on soulève la balance pour peser les sacs. Voir aussi *petit moulinet*.

moulinel : le grand windacq, le moulinneau et traneau (*Lille 1746 moulin 2.2.2)

moulinet : le moliné à peser les sacqs, mez, hauche, fleaux, templure (*St-Amand-l.-E. 1719) ; le petit molinet à peser les sacqs (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

Composés :

grant moulinet

Arbre du treuil aux meules sur lequel est monté un tambour. Voir *grant engin*.

tambourin de douzes pied de loing et le grand molinetz (...) ; *le petit molinetz cincque pied de loing, sept pouces quarez* (*Saulzoir 1681)

petit moulinet

Treuil secondaire.

a. Moulinet qui agit sur le °tambour pour lever la meule. Voir *petit engin*.

le grand enghin à lever les moeulles avecq le tambourain prisez dix florins (...) ; *le petit moeulinnet venant requerir l'enghin prisés 50 patars* (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1) ; *le guendat et petit molinetz avecq quoy on leve et couche les moeules* (*Hallines 1680) ; *le grand et petit molinet à lever moeulle, prisé (...)* 17 florins ; *item, le petit molinet dans les greniers, prisé (...)* 1 florin 10 patars (*Douai 1718 grand moulin à brais)

b. Treuil du tire-sac (secondaire par rapport au treuil aux meules). Voir *moulinel*.

tambourin de douzes pied de loing et le grand molinetz (...) ; *le petit molinetz cincque pied de loing, sept pouces quarez* (*Saulzoir 1681) ; *le grand et petit molinet à lever moeulle, prisé (...)* 17 florins ; *item, le petit molinet dans les greniers, prisé (...)* 1 florin 10 patars (*Douai 1718 grand moulin à brais)

c. Treuil au moyen duquel on soulève la balance pour peser les sacs (secondaire par rapport au treuil aux meules). Voir aussi *moulinel*.

le tranneau pour peser les sacqz avecq le petit mollinet (✕Vieux-Berquin 1594)

MOULISON

Prob. période de mouture. Voir *mouture*.

pour ceste annee 1529, ledit mollin est tumbé et rompu au commencement des moulisons de weddes (✕Baisieux 1529)

► Terme qui ne semble pas attesté ailleurs.

MOULTE

Mouture, action de moudre. Voir *mouture*.

priserie et estimation d'un moulin à vent servant à la moulte de blé (✕Herrin 1710)

MOULTRE

Redevance due en nature au meunier proportionnelle à la totalité des produits moulus ou traités. Voir *mouture*.

pour une cuve au moultre (✕Herzele 1393)

blet de moutre : 18 sacx de blet de moutre, qui estoit mellez de soille (✕Haaltert 1387)

► Calque du flamand *mouter*.

MOUQUE

Renforcement en fer de la pointe inférieure du pilot ou du pieu. Voir *dague*.

à chascune route six pillotz, sont emsemble dix huit pillotz, chascun pillot ferret d'une moucque de fer (*Valenciennes 1479 Fossart)

► Étant donné que le même objet est appelé tantôt °*mouffle* tantôt *moucque* dans le même compte, je crains que *moucque* (forme picarde de ‘mouche’) ne soit erroné.

MOUSSER

* Boucher à la mousse. Voir aussi *mousseter*, ainsi que *remousser*.

pour (...) ouvrir au bachinage doudit moulin (...), à yceli mouser et emplir de caulee et y fondre ploncq et mettre agrappes de fier (Étrœungt 1401 Buffle) ; item, reviestir de planque le masse entre les longerons de le larghece et des[c]endans sour les esclieux et les planques mousser et ghinder (Recquignies 1443)

MOUSSET

Mousse.

*pluiseurs varlés (...) estoupperent pluiseurs traus à le seuwiere de mousset et de fiens (Recquignies 1374) ; pour 56 bottes de mousset pour ledit ponton (Valenciennes 1383 Comte) ; pour remettre 2 aissielles au bachin moullerech, bien joinsses à le happe et emplies de mousset entre les jointures et lambourder sus (Bavay 1388) ; pour mousset mis à estancquier ledit bachinage et soeil (Valenciennes 1428 Falloise) ; item, remettre à point 2 pans de machonnerie de pierre de taille à ces leis en levant aucunes desdictes pierres de taille qui se deleissoient par arbroyes enrachinees dedens le machonnerie et les avoir rassises et de machonnerie remises à point en ostant lesdictes arbroyes et où besoing estoit avoec le mortier y avoir mis mousset pour mieux remplir (*Recquignies 1446) ; d’avoir mis jus le machonnerie qui estoit dedens l’eauwe allencontre de ladicte dicque (...) et icelle reffait et remachonné (...) et pour avoir restailliet et mis du mousset en pluiseurs traux et crevures estans en la machonnerie de l’autre lez de ladicte riviere (...) pour l’entretienement d’icelle machonnerie (Bruay-la-B. 1475)*

► Le bouchage des fentes et interstices se faisait fréquemment avec de la sphaigne ou mousse des marais. Cf. le *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, p. 84, art. *mousse* : « Les Meüniers attentifs ont soin d’en avoir toujours dans leur moulin de préparée et bien épluchée pour boucher tous les petits trous et ouvertures par lesquels l’eau servant à leur travail peut se perdre, soit dans la reillere, soit dans l’auge, soit dans les godets de la roue, tenant toutes les jonctions de pierres ou de planches bien calfeutrées comme les coutures du bordage d’un bateau. »

MOUSSETER

a. Boucher à la mousse. Voir *mousser*.

*les postilles au deriere hotees pour recevoir les soels traians et les pochars et y estre viestut d’aisselin à 2 leis et sur cascune jointure assize et cloé une lambourde mousetee par desoux (*Recquignies 1413)*

b. Enduire, boucher.

*conviendra furnir tous les paremens desdis murs et mousté de mortier à tieulee (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5)*

MOUSSIERE

Sorte de broche d’assemblage. Voir *broque morsiere*.

*la roue de dehors, 150 lb ; les huit moussieres , 11 lb 4 s (*Enghien 1755 Pont blé) ; deux moussieres servant au talon (...) le rouet du grand moulage, compris les petites moussieres (...); la volee de dedans, 118 lb ; six moussieres de fer et deux carcans y servant, 12 lb (✕Enghien 1755)*

Parmi les nombreux usages des *moussieres*, je signalerai plus particulièrement leur emploi aux vannes et à la butée de la meule :

* Cheville de fer amovible que le meunier introduit dans un des trous percés dans la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne pour soulever celle-ci et la maintenir à la bonne hauteur. Voir l’ill. à *fourque*. Voir *queville à l’eau*.

*les sept moucieres des ventailles et les fers de la fourche (*Enghien 1755 Pont froment) ;*

Chacune des deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir *queville de queute*.

deux moussieres servant au talon (✕Enghien 1755)

► Voir la note à *broque morsiere*.

MOUTON

Mouton, masse qu'on soulève et laisse tomber sur des pieux afin de les enfoncer. Voir *hie*.

convient piloter devant machonner 28 pieds de long et 24 pieds de larghue et faultra piloter si dru que de 14 pauch de pilotz à aultre, et en convienra taper 60 pilotz atout ung mouton, ceulx qui seront avant l'eau dessoubz l'arrest de le masse et l'arrest des murs, et taper les aultres à brach (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5) ; *au bachin doudit moulin au desoubz de le roes aval l'iauwe tapper et cachier 4 estacques à un mouton, mettre y 2 traviaux pour soustenir et recepvoir le bachin* (*Valenciennes 1422 brais) ; *et par desoubz ladicte seuwierre avoir planthet atout ung enghien nommet 'mouton' troix routtes de pillotz* (*Valenciennes 1479 Fossart)

Acception spécifique :

Hie du moulin à huile, masse en bois qui tombe sur un coin (→ *cuignet*) de la presse. Voir *hie*.

pour les cordes dont on arreste les estampes et le mouton dudit molin à olle (*La Gorgue 1419) ; *pour deux fresnes dont l'en a fait coués, eslevees et moutons servans ausdis molins, 20 s* (*La Gorgue 1420)

► Il s'agit prob. encore d'une hie manuelle, qui survivra en tant que fausse-hie (→ *faussy*) ou *sous-hie* (→ *soushy*).

MOUTURE

1. Action de moudre. Voir aussi *moulage*, *moulison* et *moulte*.

on meut à disewitime : de chou a, de 27 vaissiaus, li sires (li sires) d'Audenarde les 19 et li glise Nostre Dame de Cambrai les 8 vaissiaus ; item, de molture d'escorce ou de brais, à cel avenant as 2 parties (*Lessines ±1275 Veil Rentier, p. 117) ; *deux molins servans à mieulture de bled distz le molin Blancq et le molin Rouge (...) parmy payant et rendant (...) cent livres en clers deniers et le nombre de 75 rasieres de mieulture de bled desdis molins* (○Seclin 1560) ; *les preneurs seront tenus et ont promis de (...) faire tellement lesdis meultures et moulage temps deu et sy soigneusement que nous n'en soions en aucune necessité* (✕Marquette-l.-L. 1600) ; *la moulture d'iceulx grains se fera à moictié moins que l'on a soulu faire du passé* (Cysoing 1630)

► À Marquette-lez-Lille (1600), les *meultures* concernent les céréales panifiables, les *moulaiges* les céréales secondaires.

2a. Ce qui doit être moulu ou ce qui a été moulu ; quantité de produit moulu. Voir aussi *monnee* et *moulage*.

et se li devons faire le mouture venir de Herines, de Tolenbeque, de Vollenselle et de Herflinghes (*Tollembek 1259) ; *pour un havot qui est audit molin tout de nouvel fait pour ce que ledit receveur n'y en trouva nul et ne savoit on comment mesurer le bley ne le muytur dudit molin, et est justefijez et flastris de ledicte ville* (*La Gorgue 1405) ; *tel blé que le moture dudit molin* (✕Attiches 1411) ; *le bacquet (...) ouquel on va avant la riviere querir lesdictes moulures* (*La Gorgue 1490) ; *tenir et entretenir les tremuyes desdis molins furnies de grain ou aultre moutture* (Lille 1525) ; *il pretend que ces brayes gattent les moutures des bleds (...) et qu'il vient des moutures de bled et de brayes en abondance aux moulins de Don* (*Don 1746)

2b. Céréales secondaires à moudre ou moulues, destinées aux bestiaux. Voir aussi *moulage*.

doivent lidit censier maurre à ledicte eglise tout le bled, brais et moecture que il faura asdictes religieuses es 3 ans dessus dis ledicte cense durant, francquement et sans prendre moecture ne nul proffit aucun (✕Douai 1383 Prés)

3. Redevance due en nature (rarement en espèces) au meunier ou au seigneur propriétaire, proportionnelle à la totalité des produits moulus ou traités. Voir aussi *boulangé*, *moulage*, *moulte* et *droit de °mouture*.

*et leur avons otroié ke le blé qu'il morront por le pain de couvent de leur court de Stoupedich doivent morre sains mouture (*Hulst 1254) ; li mosniers doit aliuier [ici 'traiter'] toute le mosnee qui venra au moelin et de tout prendre meuture (Douai 1270) ; dou moulin à escorche quant il muet soile, messires a le moiet de le mouture (*Dendermonde 1294 Nieuwburg) ; des moutures des brais qui valoient 27 lb et mieulx quant les mollins estoient en estat (*Ninove 1388) ; pour le moulaige de 303 muis et 4 witteulx de blet qui moullut furent par Jehan Caijere au moullin Saint Gery ou mois de juingnet de cest compte et qui menet furent par navire en Hollandes pour et à cauze de le reze et voiage de monseigneur qu'il fist ou pays de Frise, montent au vintisme, parmy 15 muis qu'il en mouilly et lesquels de sen droit devoit avoir de mouture, si les delivra, 15 muis 7 witteulx demy (*Valenciennes 1396) ; les magniers ou magniere, leur varlet ou meschinne ou masniers seront tenus de eulx paier de leur mouture à vingtiesme à l'advenant de ce que leur serat querquet, porté ou mené de bled à moultre (...) ; et si aucuns desdict magniers, leur feme ou maisnie ou aultre prendroit mouture plus grande que à vingtiesme, il enquerroit et fourfait de dix lb et si seroit banni ung ans et ung jour de la ville (*Douai 1423) ; ung milliervat [= récipient à mouture] dont on prent le moture de chascun sac (*Menen 1432) ; item, avoecq che est tenus ledit Charles de myeure audit nostre molin tous le bled que il faudra pour la despence de ciens (...) et toulx les brais que il faudra pour brasser les cervoysses tant fortes que petites et toulx molages que faudra pour les porchiaulx et bestes sans riens en prendre de moture ne aucun sallaire (✕Marquette-l.-L. 1512)*

Le terme s'emploie même pour l'huile obtenue au moulin à huile ou pour le tan :

*ung tonnel à mettre la mouture du molin à escorche (*La Gorgue 1453) ; ung estonnoir d'oille, trois boisteaulx, ung tonnelet à mettre le moture (*Marquette-l.-L. fin 16^e s. huile)*

blé de mouture, ~ **de la mouture** : *pour un moi de bleit de le moture (*Menen 1294) ; une huge à mettre le bled de moelture (*Douai 1398 Escoufflet) ; despense de blé de meulture (Béthune 1356) ; 57 rasieres de bled de mouture (✕Rollegem 1401)*

► Cf. SMEYERS 1, p. 136 : *prinde moutère* 'prendre mouture'.

Expressions :

droit de mouture

Redevance auquel le meunier a droit, proportionnelle à la totalité des produits moulus ou traités.

*seront tenus iceulx fermiers servir les bonnes gens bien et lealment en prenant pour leur droit de mouture le 20^e du grain (*Valenciennes 1503 St-Géry) ; ledit mosnier ne poldra pour son droict de meulture prendre fors le 16^e des grains qu'il mieuldra audit mollin (✕Cysoing 1538)*

mettre à mouture

Mettre en état de moudre comme il faut. Voir *mettre* à °moulage.

*pour avoir ouvré à faire un nouvel scijfloop [= lanterne d'engrenage] audit molin à eaue et ycellui mettre à meulture (*Menen 1413)*

MOUTURER

Prendre la redevance due pour la mouture.

dix huit muidz de bledz de moeulture pour la totalité desdis deux molins leallement et fidèlement mieulturés selon les grains que l'on fera mieuldre esdis molins en especes, nature ou mollus au bon plaisir desdis bailleurs (✕Lille 1632)

MOUTURETTE

Petite mesure à mouture.

un havot avec deux mouturettes (St-Amand-l.-E. 1719)

MOUVAIL

Agitateur du moulin à huile, destiné à empêcher que les graines oléagineuses pilées ne brûlent sur le chauffoir (→ *fournel*). Voir *mouvet*.

*le paiel et le fosse payel et le trepié et le mouvail et le estreu servant au blo (*Marquette-l.-L. 1713)*

► Hapax.

MOUVEMENT

1. * Tournant, ensemble de deux meules. Voir *tournant*.

moulin d'Iwuy : n'a qu'un seul mouvement ; moulin de Thun-l'Evêque : a trois mouvements ; moulin d'Aire [= Ramillies] : deux mouvements à la farine et un à la brai pour la bière (...); moulin de Proville : n'a qu'un mouvement à farines et un à la brai, qu'au besoin peut faire de la farine (Cambrai-Escaut 1793)

2. Agitateur du moulin à huile, destiné à empêcher que les graines oléagineuses pilées ne brûlent sur le chauffoir (→ *fournel*). Voir *mouvet*.

*le mouvement avecq deux petits arbres, trois petits rouets, avecq les perches [pattins dans la version de 1710] et molettes, un crouta pour lever et descendre le mouvement (*Comines 1684 tan & huile) ; le mouvement avec deux petits arbres, trois petits rouets avec les persses [pattins dans la version de 1710] et molettes, un croutta pour lever et descendre les movets (*Comines 1688 tan & huile)*

► *Mouvement* est une hypercorrection.

MOUVET et MOUVETTE

1. Agitateur du moulin à huile, destiné à empêcher que les graines oléagineuses pilées ne brûlent sur le chauffoir (→ *fournel*). Le *mouvet* est essentiellement une longue lame horizontale qui, entraînée par une serie de petits engrenages, touille les grains déposés sur la poêle. Voir aussi *mouvail*, *mouvement* et *touilloire*.

mouvet : *pour 36 livres d'ouvrage de fier ouvret au tordoir de Trith en claus pour les roes, en un mouvet, en bendes et en viruellez (*Trith-St-L. 1376) ; item, une grande payelle six livres ; item, le mouvet et tout ce qui y sert, trente six solz ; item, le met, le four et le tremyon, sept livres dix solz (*Lille 1499 moulin 2.3) ; le mouvet tout estoffé, assçavoir quatre careulles, les deux perches, montant, bracons et le caucque (...) [éléments en bois] ; item, la payelle et le mouvet avecq le trepier du fourneau, le tourillon avec bende et havet pour pendre les sacqueaux [éléments en fer] (*Lille 1627 moulin 2.3) ; affin que ledit grain ne vienne à se brusler ou interesser, il y at ung loing fer appellé 'le mové' sur ladicte payelle, qui retourne tousjours et boullerverse dessus dessous ledit grain pilé pour estre egallement eschauffé (Lille 1652 moulins 3.31) ; [au forgeron] faict le mové de cinq pieds servant à la payelle (©Seclin 1679) ; le mové, careul et mouffles du mové [éléments en bois] (...) ; un mové et deux happes [éléments en fer] (✕La Bassée 1689) le fond, fourneau, trepied et paielle, le mauvey [sic], un chene [prob. chaîne] et la monture des eternuans, un rafouet (*Comines 1746 tan & huile)*

► À Comines, en 1746, *mauvey* est une déformation populaire, qui, dans la même prisée, s'est encore déformé davantage en *beauvais* : *les caroeulles, beauvais, petit arbre, montans, fleau, plomas, marbreaux et les dependances*.

mouvette : *comme aussy n'auroient trouvé (...) ny mouvette nu perches (...) ne les ont prisez (*Marquette-l.-L. 1649)*

► Dans certaines prisées, le *mouvet* figure aussi bien parmi les éléments en bois que parmi les éléments en fer, du fait que l'ensemble se composait de rouages en bois et d'au moins une lame en fer.

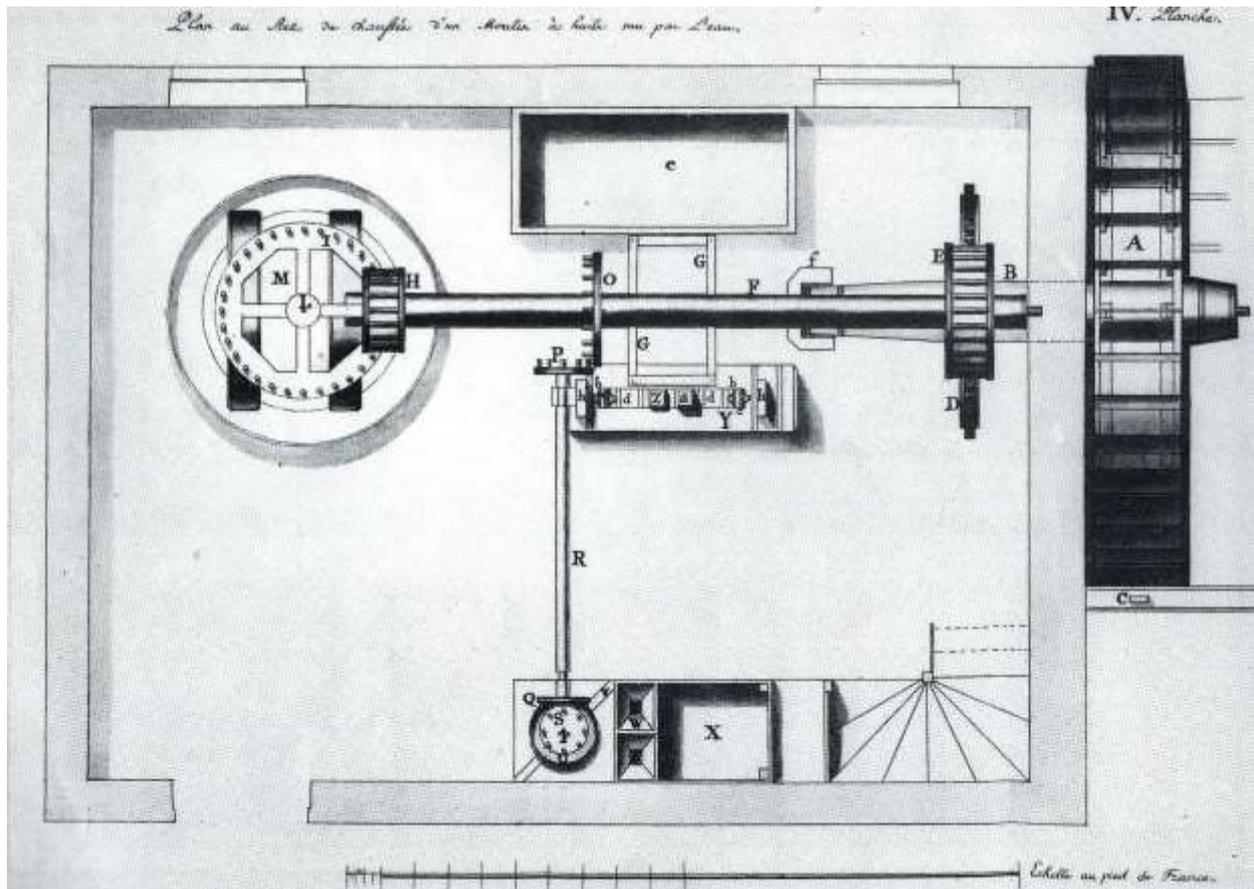


Schéma de la transmission vers le *mouvet* dans un moulin à huile à eau : B : arbre moteur ; D grand hérisson ; E : grande lanterne ; F : arbre entraîné par la grande lanterne ; O : rouet ; P. petit rouet horizontal ; R : arbre horizontal du mouvet ; Q : petit rouet ; S : petit rouet horizontal qui entraîne l'axe vertical et la lame du mouvet. Pour la référence, voir l'ill. à *bicbaque*.

2. Agitateur du refroidisseur.

mouvet : *trouvé au mouvé neuf boulons, clef et flotte, une molle bande, cinq cloux heurtoirs, le tous servans audit mouvé* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

► Les moulins équipés d'une bluterie disposaient d'un refroidisseur, une cuve cylindrique dans laquelle la farine fraîchement moulue était brassée et refroidie.

MUIDEQUIN

Mesure de capacité.

pour une mesure nommée 'ung muidequin d'Audenarde' pour ledit molin (✕Elsegem 1443)

► Forme proche du diminutif flamand *modekijn*, *muddekijn* désignant une mesure de capacité.

MUR

Acception spécifique :

✕ Maçonnerie qui porte les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir aussi *dé* et *fondation*.
à *maistre Yserman, machon, qui a machonné et seullé de pierre ledit mollin bien et soffisamment de pierre de taille de 7 piés de hault dont les 5 piés sont ou fondement, pour ce que la mote n'estoit pas bien rassise (...); (...)* pour 3 quartiers de verge de France pierre de taille et pour autre pierre pour emplir le mur, au pris de 12 lb la verge, monte parmi 24 s pour briques mis ou fondement, 10 lb 4 s (Scheldewindeke 1409) ; *petites plattes mises entre les plattes dudit molin et murs sur quoy ledit molin siet* (Verrebroek 1422) ; *pour (...)* machonner tout de nouvel les murs sur quoy le moulin est assiz (Kieldrecht 1423) ; *faire les murs pour soustenir les croisies et seullés dudit mollin (...)* ; *pour avoir fait les fondacions de gretz et*

bricques pour soustenir le croisie dudit mollin de Noeue, de 3 piedz en terre, deux piedz et demy hors terre, 7 piedz de long chascun, de trois bricques de largue, le tout mis à niveau et hauteur (Nœux-l.-M. 1531)

► Ce terme, dont se servent encore quelques très rares meuniers (voir p. ex. *WBD*, p. 468) pour désigner les °dés du moulin, est une relique de l'époque où les deux soles reposaient de tout leur long sur deux murs. Le *mur* évoque en effet plutôt un soubassement longitudinal qu'un pilier ou dé maçonné. De véritables murs se distinguent par exemple sous le moulin de Hautecroix (Brabant wallon) et sous celui de Dechy (Nord) dans les *Albums de Croÿ*, X, planche 100 et VII, planche 104. Dans le tableau *Le cortège nuptial* de Pieter Breughel le Jeune (1627) (Anvers, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten) il y a quatre dés accompagnés d'une maçonnerie en croix sous les soles. Les deux extraits suivants suggèrent eux aussi qu'il ne faut pas identifier aveuglément les piliers ou dés actuels avec la maçonnerie sous les soles du moyen âge.

- À *Pierre le machon, lequel a fait et machonné le fondement desoubz l'estaque dudit molin afin que l'ouvrage soit hauchié et relevé de la terre, ouquel ouvrage il occupa 6 jours (...) 48 s ; item, pour ung millier de bricques en ce convertris, 48 s (Haaltert 1425).*

- *Pour ung quesne dont at esté fait le susdit petit bout à l'estacque et pour une journee avoir esté querir le boz sur quel ledit molin at esté mis parce que le piet de brique fut rompu avant qu'on pouvoit avaller ledit estacque à faire lesdis ouvrage (Ingelmunster 1444).* L'extrémité supérieure du pivot s'étant rompu, on décida de chercher un nouveau pivot. Comme on n'en trouvait pas, on décida de remplacer le tourillon du pivot. Si le moulin avait été équipé de simples piliers ou dés, il n'eût pas fallu rompre le pied de brique sous le pivot après avoir étançonné la cage du moulin et enlevé les liens et les deux soles du piédestal.



Moulin de Dechy (Nord) vers 1600. Albums de Croÿ, vol. VII, planche 104



Détail du *Cortège nuptial* de Pieter Breughel le Jeune.

Composés :

mur costrech

- * Paroi latérale d'une canalisation.

espuissier l'iauwe entour l'une des masses dou mur costrés des grans ventailles (Bavay 1428 – B 9421)

mur moulerech

- * Paroi qui donne sur l'eau. Voir *pan moulerech*.

au pan du mur mollerech hosté et rassis pluseurs pierres de grés (Valenciennes 1440 Ogelens)

mur de bachicolement : voir *bachicollement*

mur du moulage

- * Paroi qui donne sur l'eau. Voir *pan moulerech*.

et avoir restraint et remis le saut du moullin appelé col de mallart en son pas et requevilliet de fier et y remis 2 planques jointes entre le jowe du mur du moullage et les roelx (Recquignies 1457)

MURAGE

Maçonnerie d'un mur, ouvrage de maçonnerie en forme de mur.

*pour refaire de machonnerie, après ce qu'il l'eurent deffait, les 2 pans de mur tenant as grans ventailles de le grande seuwiere dou molin de Busegnettes, liquel estoient desmachonnet par le force de l'iauwe qui encontre ces muraiges couroit (*Bavay 1408) ; à Colin, tailleur de pierres de Nuwenhove, qui leur aida refaire et reparer les trois pilers de murage situés en la riviere del Tenre (*Ninove 1445)*

MURAILLE

Mur.

*pour avoir reclos les grans quemins courans qui vont sur la muralle dudit moulin (○Templemars 1473) ; à Colart Michiel, machon, pour avoir reparet et ouvret tant à l'encontre du muraille du bachinaige dudit molin du Fossart comme du panc moulerech, et joing son eaue avec l'une du nouveau bachinaige que l'on y a presentement fait (*Valenciennes 1511) ; la muralle par desus la fondation deveras estre de cincq piet d'epeseur, quatre au milieu, trois par le desus et pour la hauteur vint huit piet hors de terre et en desu sa fondation de largeur quatorze piet en diamet en son creux, avecq une ettablement de blanche pierre par desus ladit tours, et la tours bien furny de bon parmen soit de pierre ou bricq avecq de bon bouticq et bon mortier et ausy maçonnerey rendu par dirre d'ouvrier (○Busigny 1643)*

MURET

(Petit) mur. Voir aussi *muretel*.

*refere le muret desous cez ventellez et ravalier ou fons et rehauchier as costerez pour l'euwe avoir mieux se cours (*Bavay 1367) ; trauffer le muret deseure le moullage et faire y une feniestre pour donner veuwe oudit moullin (*Valenciennes 1394 brais) ; pour ploncq servant à remettre et ressauder deux buses ou muret, servans à fermer les deux grans huis pour recevoir les veraulx (○Templemars 1430)*

MURETEL

Petit mur. Voir aussi *muret*.

*à Jaquemart Toffin dit le Maire et ses compaignons, cauchieurs (...), pour (...) avoir aussi hauchiet et fait ung muretiau, ghoulot et espondre entre le pont de l'entree desdis moelins le Comte et celui du than (*Valenciennes 1449)*

MUSEL

Garniture de fer à l'extrémité d'un levier, prob. à l'endroit où il pivote.

les ferraille des deux tremprure consistant en deux estriés, la cramilly avec leur garniture, les muzeau des fleau (○Templeuve 1777)

► Chez BODY, p. 107, le *muzai* est une 'espèce de manchon en fer qui s'adapte sur l'orifice du moyeu'. Cf. aussi FEW, VI₃, p. 277b, art. *musus* 'museau' : *musel* 'extrémité de l'essieu'.

Composé :

froid musel

Sorte de ciseau, long d'une vingtaine de centimètres.

ung levier et ung escopre de fer, ung froit musiau et deux martiaux de meule, trois bottyaux, ung havot, une banse (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

► En général l'adj. *froid* s'ajoute aux outils destinés à travailler le fer à froid, mais il a pu qualifier aussi des ciseaux à pierre. À Bruges, on se servait au moyen âge d'une *coudemule* (MNW), correspondant exact de *froit musel*. Cf. aussi DE BO, p. 495b, art. *koudbeertel*, *koudbertel* : « Sorte de ciseau court et gros pourvu à l'une extrémité d'un bec (*muzeel*) acéré et à l'autre extrémité d'une tête sur laquelle on frappe avec un marteau pour, par exemple, entailler la pierre bleue, trancher une pièce de fer, etc., et qui se dit en français *ciseau à froid* (texte traduit) », tout le contraire de la définition donnée par LITTRÉ à l'article *ciseau* : « Ciseau à froid, sorte de ciseau qui ne tranche pas ». Dans le moulin, c'est le ciseau tranchant qu'il fallait pour tailler les encoches de l'anille (→ *ache*), les mortaises dans les poutres, etc.

- N -

NAIE

1. * Petit clou complètement plat en forme de plaque métallique de 30 x 50 mm à deux pattes effilées, chassé dans le bois de part et d'autre de la jointure pour maintenir le calfatage d'un bordé. Voir aussi *anaie*.

naie : à *Colart Clauwet, fevre, pour 3 mille 7 cens de naies que il a livret pour keudre et atakier ledit ponton, au fuer de 28 s le millier, sont 103 s (Valenciennes 1383 Comte) ; à Jehan de Haynnau et Martin le Roy, faisseurs de nefes, pour refaire, rechlöer et renaijer le ponton monsseigneur, qui par le passé de 6 ans avoit estet enfondrez en l'Escaut, douquel on se aida en faire l'estainke de Trith, parmi 3 s 6 d pour 1 cent de naiez (Trith-St-L. 1391)*

► Ces clous se disaient *naie* et *enaie*, ainsi qu'*anaie*. Voici encore quelques exemples ne provenant pas de comptes de moulins :

naie : *païet à le fevre Jehan Carette, pour 300 et demi de naye pour refaire 2 bacqués à 3 s le cent, 10 s 6 d (...) et pour 7 los de tercq et pour 12 livres de harpoy [ADN, AH 1 / 4414 (1479) rubrique 'acas de menuez chosez'] ;*

anaie : *pour avoir refait deux bacqués et harpoiet, livret les anaies et 6 asielles [ADN, AH 1 / 4443 (1500) f° 51r°] ;*

enaie et **esnaie** : *pour 300 d'esnayes pour ledit baquet [ADN, B 14618 (1375) Beuvry] ; pour avoir rapointiet deux bacqués et livret toutes les estofes comme ennayes, harpoy et terc [ADN, AH 1 / 4445 (1503) f° 50r°] ; à Quentin Carlier, achelier [lecture incertaine], pour avoir revisité et refaict pluseurs rompures au bacquet estant de tous temps es fossez dudict chasteau (...) ; item, pour trois cens d'ennaies mises et emploies à couvrir les coustures audict bacquet, au pris de dix solz le cent, trente solz ; item, pour trois lotz de tercq (...) et pour quatre livres de harpoy fondu avecq ledict tercq pour enterrer hors et dedens ledict bacquet (...) et pour ung pot à fondre ledict tercq et harpoy (...) [ADN B 14808 (1581) 40v° Béthune]. Voir aussi les exemples donnés par GODEFROY, V, p. 464c 'sorte de clou'.*

Le sens originel de *naie* serait 'filasse de chanvre ou de lin', que le FEW, XXII2, p. 188b classe parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine ; ce serait donc par métonymie que le terme a désigné de petits « clous » plats. Le calfatage se faisait en effet essentiellement avec de l'étaupe de chanvre (parfois des poils d'animaux ou de la mousse) introduite dans les interstices en V entre deux virures en bois du bordé. Le bourrage était généralement recouvert d'une baguette d'osier ou d'une fine latte et maintenue en place au moyen des *naies* susmentionnées : un navire de 20 mètres nécessitait plus de 12 000 *naies* forgées pièce par pièce. De nombreuses *naies* en assez bon état furent exhumées à Dordrecht et furent commentées par Mirjam van Oeveren, conservatrice du Dordts Archeologisch Centrum : <https://www.archeologiedordrecht.nl/vondsten/vondst-verhaal/kunststukje-van-de-week/sintels>



Naies du Dordts Archeologisch Centrum à Dordrecht. Article de Mirjam van Oeveren

Le Musée de la Vie Wallonne, à Liège, possède lui aussi des *naies*. Cf. REMOUCHAMPS, pp. 123 (dessin) et 124 : « *nâye*, naie, clou complètement plat dont les constructeurs de bateaux se servaient pour assujettir l'une à l'autre deux planches ; la *naie* se clouait dans une des planches, on la courbait sur une tige de fer, on introduisait l'autre pointe dans la seconde planche, puis on enfonçait le tout en clouant. » Corrigez dans ma *Terminologie*, p. 485, la forme *auaie*, que j'avais considérée comme un dérivé d'*acucula*, ainsi que pp. 334 et 335 l'art. *sintele* (traduction flamande de *naie*). Pour l'interprétation par *acucula* 'aiguille' je me basais non seulement sur le fait qu'en liégeois, nous rencontrons des *aweïe* 'aiguille', acception qui pourrait convenir à de petits clous servant à « coudre » un bordé, mais aussi sur le fait qu'on lit l'expression *requeudre le bac* dans un compte de Quesnoy-sur-Deûle.

2. Lien de fer dont on entoure un objet pour le consolider ou le réparer.

esnaie : pour *esnays* à *reloyer les 2 riffles dudit molin* (*Templemars 1395)

► GODEFROY signale *naie* 'étoupe, loque, chiffon', 'vieux linge pour faire de la charpie' et 'sorte de clou'. Ici il ne s'agit pas du clou, mais d'un lien de fer, qui doit correspondre au *windebant* si fréquent dans les comptes flamands (cf. COUTANT 1, p. 447). Le sens premier de *windebant* est 'loque, chiffon dont on entoure un objet'. Par métonymie, le *windebant*, comme la *naie*, sont devenus des liens de fer dont on entoure un objet pour le consolider ou le réparer, idée que traduit bien le verbe *reloyer*.

NASSE

- * Nasse, instrument de pêche en forme de panier oblong.
item, des nasses ; et des anwilles c'on i prent, li sires a de 9 anwilles les 5 et li glise les 4 anwilles (Lessines ±1275 *Veil Rentier*, p. 117)

NATTE

- * Natte, tissu de paille, de jonc, de roseau entrelacés. Voir aussi *cloye*.
pour 15 nattes de saunier mises as estacques devant les espuses et 12 autres nattes pris à Gard le Cordier à otel faire (Valenciennes 1364 Anzin)
► Les sauniers se servaient de nattes sur lesquelles ils faisaient égoutter le sel.

NATURE

Expression :

mettre en nature

Réparer en rendant à l'objet en question ses caractéristiques primitives, remettre en état.
pour avoir aguisié, réparé et mis en nature le grant fer du molin, ensamble l'engin appellé 'spore' [= coussinet au centre de la crapaudine] (✕Ingelmunster 1460)

NAVETTE

Navette (*Brassica rapa oleifera*), plante voisine du colza, qui donne une graine oléagineuse.
aveuc ce doit faire toute l'oille audit torgoir que on despendra en laditte eglise, que nous ferons faire de nous [= nos] navettes (✕Marcq-en-B. 1434) ; pour 200 tourteaulx de linneuze au pris de 32 gros le cent et 200 tourteaulx de navette à 22 s le cent (✕La Gorgue 1453) ; ledit de Vrellet est tenu de nous livrer chescun an 6 cens de tourtiaux de navette pour 24 s chascun cent, et trois cens de tourtiaux de lynuyse pour 32 s cahscun cent, qui montent 12 lb (✕Marquette-l.-L. 1520) ; ung havot et ung demy havot à mesurer navettes (✕Marquette-l.-L. 1498) ; le grain de colsat, navette ou de lin aiant esté suffissamment pillé par les estampes estant au molin (Lille 1652 moulin 3.31)

NEFLIER et **NESPLIER** : voir *mesplier*.

NETTOIEMENT

Curage, nettoyage. Voir aussi *curement, niage*, ainsi que *repurgation*.
pour curement des accoullins du dessus dudit moulin (...) et du reste des descombles après le 2me nettoiyement (✕Douai 1733 Croix aux Poulets)

NETTOYER

Curer. Voir aussi *curer, fourbir* et *nier*, ainsi que *refourbir*.
aidier à fourbir le riviere au desous des buses doudit vivier, descombrer et nettijer ces dittes buses (✕Étrœungt 1402 Buffle) ; d'avoir netijet et widiet le fosse de le flouree dudit molin (✕Templemars 1413) ; à Gille le Costere, Cornille Losschart, Jehan li Borchwerkere et deux aultres extraingnes compaignons, lesquelz ledit receveur loua d'aller par nef en la riviere de le Tenre pour le nettier et copper les grandes herbes croissans en ycelle qui deffendirent le cours des eaues au prejudice desdiz molins (✕Ninove 1419) ; pour avoir nectoyé et relevé ladicte escluse des emondices et ordures dont elle estoit plaine (✕Bruay-la-B. 1498)

Acception spécifique :

Nettoyer, en parlant des meules qui viennent d'être rayonnées, repiquées ou rhabillées. L'opération consistait non seulement à enlever les impuretés à la brosse, mais aussi à moudre des céréales non destinées à la panification afin d'éliminer les parcelles de pierre meulière encore présentes. Voir aussi *curer* et *escurer*.

une autre piece de bois mis et employé pour lever et mettre sus les pierres dudit molin pour iceulx rappointier et nettoyer, appellé en flamenc 'den eselboom' [litt. 'arbre servant d'âne'] (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; 2 witteux qu'il livroient pour ledit moullin nettyer et remettre en moullage de fourment (✕Valenciennes 1428 Anzin) ; 3 jours, quant le muele fut mis en oeuvre (...), à le nettoyer avant qu'on y pouvoit moudre (...); (...) à cause du blé dont at esté nettoiyé la devant dicte muele, 2 havotz de soille (✕St.-Eloois-Vijve 1446)

NIAGE

Curage, nettoyage. Voir *nettoyement*.
le nyage des rivierez que le ville a fait faire à sez despens pour lesdictez ordurez qui empeschoient le cours de l'eaue servant audit molin (✕Valenciennes 1430 St-Géry)

NIER

Curer. Voir *nettoyer*.

à Pierart Machet, pour le tiere que on mist à tour de se maison quant on nia le biés de l'Escaut au devant des moulins d'Anzain (*Valenciennes 1367) ; à Jehan Millet, fosseur, pour sen sollaire de nijer en le riviere de Hon au devant dou ventaile moulerech (*Hon-H. 1407) ; pour 3 jours ouvrer au nijer le fosse dudit roët dudit moulin de brais (*Valenciennes 1420) ; son molin a sejourné par deffaulte d'eaue ad cause de ce que la ville de Valenchienez a fait nyer les ordurez et santrineez estans ezdictez rivierez (*Valenciennes 1430 Fossart)

NIVEL et LEVEL

Niveau, instrument permettant de vérifier l'horizontalité d'une surface.

pour avoir relevet au rielle et niveau le meulle faisant gisant du grant molin de Saint Gery (*Valenciennes 1534)

Expressions :

à nivel, à nivel, en son nivel

À niveau, à la hauteur et à l'horizontalité convenables. Voir aussi à °rieule et à nivel.

à nivel : *pour l'anrel dou moulin de Busignetes relever à liviaul* (*Bavay 1388) ; *le blocq doudit tordoir relever et retenir à liviel et ossi les cassils, estampes et hies remettre à point à l'aise doudit blocq* (*Étrœungt 1403 Buffle) ; à [...], *mosnier à Lille, pour avoir aidiet à lever la moelle de dessoubz pour rabaissier ung can de bricque et le rassis à lyveau affin de remedyer au mollin que ballochoit* (✕Cysoing 1532)

à nivel, au nivel

mettre à aire et à nivel lesdictes deux meulles (*La Gorgue 1453) ; *avoir raprochié et rejoint les planques qui portent et soustiennent lesdictes meules (...) et ladicte meulle rassir à rielle et à nyveau sur mortier d'argille* (*Valenciennes 1518 Anzin) ; *de avoir aussy assis ladite moeulle gisante que estoit rompue en diverses pieches, y avoir emploiez pour l'asseoir et mectre à nivel pres de cinq cens briques* (✕Cysoing 1606)

en son nivel : *audit Piere de Grugoin, mosnier, et qu'il a païé (...) pour chargié ladicte moeulle cauchie, pour avoir trauet icelle moeulle, mis icelle audit mollin en son endroit et niveau* (○Seclin 1665)

faire à nivel, ~ au nivel

Niveler.

faire à nivel : *fu marchandet (...) d'ouvrage qui estoit besoins al riviere de Busignetes, c'estoit de toute netijer de lonck le riviere jusques as prés, oster tous les neuls leur li ayuwe s'arestoit et faire à liviel* (*Bavay 1398)

faire au nivel : *lesdis ouvriers seront tenu de broueter et de faire ledit ouvrage tout au nivel* (*La Gorgue 1407)

NOC et NOQUE (fém.)

1. Auge dans laquelle on recueille un liquide ; gouttière. Voir aussi *noquelet*, *noquet* (2), *noquiere* et *noquierette*.

pour un nocq de pierre a courir le goombree dudit molin et pour ycelui assir, faire le fossé et livrer le piere dont ledit nocq fu fais (*Vendeville 1418) ; *ung nocq servant à tremper terre* (*Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler) ; *le tonneau à servir pour l'eau, le nocq quy reçoit l'eaue de la rive* (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets) ; *6 platine de pié ½ caré servant à un nocque de bois audit moullin* (*Don 1718 huile)

2. Bord recourbé du boitard de fer (→ *boistart*) en forme de gouttière.

pour avoir reforgié et rabatu le bort du boistart du mollin de bray et à ycellui fait nouviaux traux et mis au nocq 3 noefves bendes de fer trauweez, chascune riveez, audit boistart (*Valenciennes 1460)

Acceptions spécifiques :

1a. * Dans les moulins à roue « en dessus » (voir l'ill. à *coisel*), chenal en bois qui amène l'eau à la roue du moulin ; dans les moulins à roue en dessous, bassin en bois dans lequel tourne la roue motrice. Voir aussi *noquiere*, ainsi que *bachin*.

noc : *pour poi qui i fu mise audit noc pour estouper* (Menen 1385)

noque (fém.) : *pour une noghe et les poteau y servant* (Froyennes 1684)

- Le moulin de Froyennes, qui a survécu, est un moulin à roue « en dessus ».
- 1b. Paroi du chenal ou du bassin mentionnés en 1a.
avoir aussi fait le font et le nocq de la rayere d'iceluy molin tout de noeuf (Bruay-la-B. 1498)
2. * Conduite qui amène l'eau sur le tourillon de l'arbre moteur. Voir aussi *noquiere*.
pour un nocq d'ausne de 27 piés pour mettre audit molin, liquels siert à porter euwe à torignons de le roels (Trith-St-L. 1400) ; à *Jehan Seville, carpentier, pour (...) faire les nocqs qui aportent l'iauwe au debout des arbres* (Valenciennes 1410 St-Géry) ; *pour rassir les nocques pour gouverner [= entretenir ?] les viroelles des arbres desdis moulins* (Valenciennes 1418 Comte) ;
 ► Cf. : *l'abre doudit molin par le devons hoster et copper le mauvais hors et y mettre un noef torignon de fier à le cause de ce qu'il estoit trop cours pour courir à viroelle et à yauwe (...)* ; *et avoecq y mettre et assir un noef marbriaue pour ledit arbre courir à craisse* (*Valenciennes 1422). Cette eau devait éviter la surchauffe du tourillon de l'arbre moteur. Cf. EVANS, pp. 227-228 : « La cause de l'échauffement des tourillons est leur frottement excessif (...). La chaleur qui dessèche le bois ou le brûle est la cause du jeu que les tourillons prennent dans les arbres parce que le bois de ces arbres, rentrant sur lui-même, n'est plus serré par les frettes en fer dont on les garnit toujours ; de sorte que le tourillon finit par ne plus tenir solidement. (...) Pour dissiper la chaleur à mesure qu'elle est produite, faites tomber lentement sur le tourillon une petite quantité d'eau qui, en s'évaporant, emportera cette chaleur. Une petite quantité d'eau produit un meilleur effet qu'une grande ; il n'en faut que juste assez pour suppléer à l'évaporation sans détruire le poli donné par la graisse. »
3. * Conduite de la pêcherie destinée à mener les poissons dans la huche. Voir aussi *noquiere*.
tous lesdis clays contenant 40 piés de leit et 36 piés de lonc ou environ et dont le pillotich et embachure estoit em peril de enfondrer et aler aval, avoir gistei de gistes toutes noeves, revesti tout plain de lattiaux et faire un bierch estoffei d'un noc et de postiaux pour conduire le pisson en le huge (Recquignies 1431)
4. ☒ Gouttière destinée à évacuer l'eau de pluie qui s'est infiltrée le long de l'arbre moteur ; ou chéneau en bois de cette gouttière. Voir aussi *euwe*, *gotte* et *noquiere*, ainsi que *buse* et *busette*.
ung nocq pour rechepvoir l'eauwe quy tombe de l'arbre, de plomb (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; *le faux huys dessoubz l'arbre et ung nocq de plomb* (✕Hellelmes 1612) ; *une petite nocquer au dessus la fenestre flamengue (...)* ; *item, ung nocq de bois dessous l'arbre et un faux huis* (✕Lille 1643 moulin 3.18) ; *pour avoir travaillé à (...) faire de [prob. deux] fenestre et un nocq sur le pouchinnié* (✕Coutiches 1711) ; *le demy crepon et pennelle (...)* ; *item, le faux witz, un noch de bois, une petite buisse de plomb, l'eschelle, trois planches à la couche et un petit poteau* (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; *une nochere de plomb au dessus de la fenestre flamaingue, une petite buisse de plomb au faux witz, compris le faux witz, un nocq de bois dessous* (✕Lille 1726 moulin 3.9) ; *les marbreaux de pierre bleu, le nocq, le prison, le faux huys* (✕Comines 1741)
 ► La gouttière sous l'arbre moteur a complètement disparu en Flandre, mais on la connaissait encore en 1828, comme en témoigne la prisée du moulin de Spycker : « Item, la paroi au vent (...) avec la gouttière (*de waetergoot*) et le faux-huis (*de waeterdeure*) et ce qui y appartient » (texte traduit). Cf. aussi PETITFILS, p. 171 : « Un peu au-dessus de la trempure est une grande gouttière de bois qui sort hors du moulin pour égoutter les eaux de la pluie qui pourraient couler le long de l'arbre tournant et tomber sur les meules. »
5. Anche, conduit par lequel le produit moulu descend des meules dans la huche (→ *mait*). Voir *anche*.
pour asselles dont l'en fist le nocq qui reçoit des meulles la farine dudit moullin (*Harelbeke 1395)
noc à la farine : *plusieurs engiens appartenans audit molin sans y [ce six mots remplacent : manieres d'ouverages servant oudit molin, assavoir escluses, trischout, tremeye, melbac, le nock à la farine, le guindas, sans] [y] comprendre le ferraille* (*Harelbeke devis 15^e s.)
 ► Traduction exacte du flamand (*meel*)*goot*.
6. Dans le moulin à garance, auge dans laquelle les pilons (→ *estampe*) coupent et pulvérisent les racines de garance. Voir *bac*.

*pour (...) refaire au nocq un noef fons (*Trith-St-L. 1395 garance) ; roster et mettre jus le fonsure de planques, estampes, cassis et nocq dou mollin de warance de Trith, qui riens ne valloient, et refait un noef nocq seant sour 3 cayeres qui seront assises sour machenerie de piere et ycelui nocq vuider et reborder autour et les estancques [sic, lire estampes] et cassis faire noefs et rassir (*Trith-St-L. 1401)*

► Cf. FEW, VII, pp. 58b et 59a, art. *navica ‘petit navire’.

NOËR

Attacher (des pièces de fer).

*pour avoir noët et ressauldé la moictiet de la ferrure de la caucque servante à la grande seuviere desdis molins (*Valenciennes 1541 Comte)*

NOEUD

1. Nœud, dense faisceau de fibres dans le bois à l'endroit où se forme une branche.

*ungne estacque de bois de cquenés (...) pour ennesvillier dedens ung gros sommier (...), le tout bon bois de cquenés sans nulle esventure ny esbourbelure ny villay[n] noe ny obbun (⊙Templemars 1570) ; le deux anterbux sont bon boy, mais il sont for plain de neu : il sont petit duré (Villers-en-C. 1712) ; toute la charpente de ce batiment sera de bois de chêne du plus fort et du plus beau qui s'emploie en cette ville, sans aubier, pouriture, gersure, roullure ny mauvais nœud, enfin sans aucun déffaut d'onmageable [sic] (*Douai 1767 Massue)*

2. Jointure, assemblage de deux pièces de bois.

deux faux loyens et les flaquetz par dessus [sic, lire par dessous] et neut par-dessus (✕Lille 1687 moulin 3.30.1)

3. Œil saillant d'une penture dans laquelle on fait passer le gond, l'axe ou la branche d'une charnière.

les cloux et peintures de la porte et fenestre à double noeud (✕Lille 1726 moulin 3.9)

► Cf. : *pour unes paires de grandes pentures jointiches à doubles neus et les claus servans à l'huis doudit moulin, pesant 18 livres (*Valenciennes 1410 Brisebois).*

4. * Amoncellement de terre dans un cours d'eau.

fu marchandet (...) d'ouvrage qui estoit besoins al riviere de Busignetes, c'estoit de toute netijer de lonck le riviere jusques as prés, oster tous les neuls leur li ayuwe s'arestoit et faire à liviel (Bavay 1398) ; raouvert, ralargy, raperfondi et hostet 3 neulz recrut en le riviere de l'Escault allans sour le moelin, tordoir et esmouloir des Ogelens (...), le premier neult estant à l'enbouckure d'icelle riviere, contenant 100 piés de lonc, 25 piés de larghe et 6 piés de perfont, le second à l'encontre de le maison Delebonne tenant 90 piés de lonc, 10 piés de let et 5 piés de perfont, et le darenier neult tenant 300 piés de lonc, 18 piés de larghe et 4 piés de perfont mouvant despuis le petite porte d'Anzain et allans jusques asdis moelins tordoirs et esmouloirs (Valenciennes 1448)

nœud de terre : *d'avoir (...) fosset et raouvert le cours d'iauwe alans sour lesdis moellins de Saint Geri (...) en hostant pluseurs neulx de terre, chocquez et arbroyes estans oudit cours d'iauwe (Valenciennes 1447 St-Géry)*

Composé :

noeud de chien

? – P.-ê. sorte de moufle (acc. 1b).

deulx bendes à noeud de chiens, pesant 24 livres (⊙Templemars 1566)

NOYEL

1. ✱ Roue à °couteaux. À l'origine, le terme désignait le moyeu ou partie centrale de cette roue, mais bien vite il s'est appliqué à l'ensemble de la roue.

à Pasquier de le Ruelle, carlier, pour avoir mis quatre clefs servans à encloire le noyel dudit moulin et pour affermer et retallier ledit noyel et mettre à escut et pour y avoir mis une courbe (Templemars 1465) ; pour avoir soyet le darain des gros kesnes (...), lequel estoit fort capellet, où on a pris des plaines courbes de 5 poch d'espés et de deux piedz de large, des clefz, des planques de fonsure de moullin de wedde et aultre gros bos employés à recourber tout noef, reffrumer le noyau du moullin de wedde de le Basse rue à Templemarch

et refonser et recouteler tout noef (Templemars 1516) ; pour avoir mis 8 nouvelles courbes au noyau dudit mollin, l'avoir revestu de couteaux et regouvyonnet tout neuf, 7 lb (Cysoing 1531) ; audit Arnoul de Couchy, carpentier, pour deux journées de luy et son varlet employées à refermer le noyau dudit mollin, le perchier et y mis huit longhes quevilles de fer passant oultre (...), mis une espesse flaque d'homeau contre ledit noyau pour le remforcher (Cysoing 1536) ; item, je, Gilles, ait livrés pour faire [un] noieaulx audit moullin je ait livrés [3] pieches de bois de cquenes portant les trois pieches 21 pié de long et diseuit pauc et vint et sept pauc de largues, qu'il m[onte] pour le bois des trois pieches 30 [?] s ; item, je ait livré 24 pié de bois de [cquene] de quatre et six pauc pour faire les clefs pour fermer ces trois pieches de bois ens[emble], qu'il monte à 14 denier le pié de giste 41 s ; item, avoir livré huit courbes servant audit mollin, monte 13 lb (Templemars 1569) ; pour le noiau tout estoffez de courbes de cinq pauch d'espaisseur, ung pied de large tournez à la rondeur, cousteaux de sept pauchs d'assize, ung pied de hault (Templemars 1576)

2. ✕ Partie centrale de la chaise (→ *caiere*).

pour avoir mis deux flasques entre les testes [sic, lire *trastes*] et le noyel de le queyere sur quoy le moulin tourne (Cysoing 1467)

3a. Coussinet de métal au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir aussi *dé, esperon, espor, fond, morillon, pachon, pas, petit pas, passet, piet, petit piet, plate, ponchelet, sporequin, trache, trachette* et *traciron*, ainsi que *cocheul*.

pour le fier dou moulin de brais rencoler, ralongier par desous, rennacerer et le noyel desous refaire et rennacerer et le pallette doudit fier refaire (*Valenciennes 1364) ; pour racerer le fer et le noiel de le palete (*Bruay-la-B. 1374) ; pour racherer le fusee du mollin et le noyel du mollin (*La Gorgue 1397) ; pour le fer du mollin reboullir, racherer et les noyaux remettre en estat, en coy il keurt (*La Gorgue 1398) ; un nouvel noyel en quoy le fusee ceurt (*Quesnoy-s.-D. 1401) ; pour rencauchier et refaire le fer qui estoit brisiés et racerer le fusee, faire ung nouvel noyel et un nouvel piechon (OSeclin 1412) ; pour avoir fait le paelle et le noyel d'achier, où tourne le grand fer du molin à eaue (*Harelbeke 1415) ; fait ung noyel tout neuf à deux traulx (*Bruay-la-B. 1467) ; pour avoir racheré le pointe et le noiel à trois traux de ladicte fusee (*Bruay-la-B. 1468) ; pour avoir resaldé la palette et le braser [sic, lire *bras* (de l'anille)] et avoir reffait le noyel du pas et le poincte du petit fer (✕Nœux-l.-M. 1510) ; le gran fer (...), l'ache (...), le petit fer, point et noyeaux (✕Busigny 1556) ; ung grand fer et un asse et le petit fer, palette et noyau (✕Wambaix 1612) ; les pettits fere est à racommodé, pointe et noaux et poire ; l'asse et gros fere sont de service (OBusigny 1695) ; la palette et le pas ou noyau (*Thun-l'É. 1719)

► Cf. DELMAIRE, § 2024 : pour le festage dou moelin vers Saint Martin pour (...) le noiell de le paaete refaire (*Cavron-St-Martin 1304).

Les appellations de cet élément central de la crapaudine sont de deux genres : il y a les termes qui évoquent un relief (*dé, noyel, pachon, pas, passet*) et ceux qui évoquent plutôt un creux (*morillon, trache, trachette*). Cela s'explique du fait que le coussinet central présentait souvent un creux circulaire dans lequel tournait la pointe du fer de meule.

Cf. *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, p. 40, art. *crapaudine* : « (...) Elle reçoit le pivot du fer de la lanterne appelé gros fer ; il y tourne sur un des ronds qui y sont creusés en forme de section sphérique et destinés à le recevoir. On pratique ordinairement trois de ces ronds appelés *pas*, dans chaque crapaudine, pour qu'elle puisse servir plus long-tems. » L'*Encyclopédie méthodique*, V, p. 45 écrit également que « par économie, on fait faire la crapaudine à trois pas ». Cette description d'une crapaudine qui a complètement disparu se voit ratifiée par la crapaudine fort ancienne que M. Lesbros a exhumée sur le site d'un moulin à vent à Rieux (Oise)¹. Elle se compose d'une *palette* rectangulaire de 13 x 4 cm dont deux angles opposés sont prolongés en ailettes destinées à la caler. N'oublions pas que la crapaudine était simplement encastrée dans le bois sans être clouée ni chevillée. Au centre de

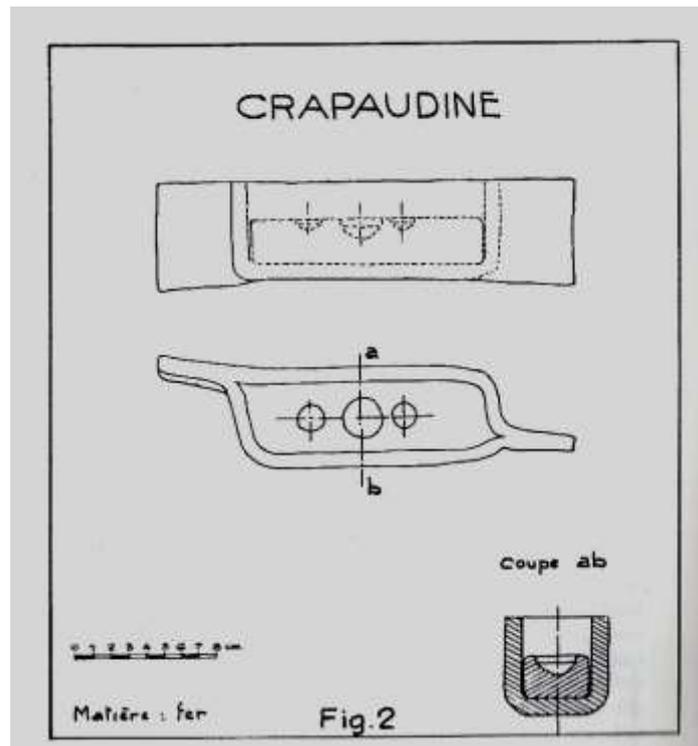
¹ LESBROS André, « Découverte de vestiges d'un moulin à vent médiéval à Rieux », *Bulletin de l'Association Régionale des Amis des Moulins Nord – Pas-de-Calais*, Villeneuve-d'Ascq, X (1987-1988), pp. 40-42.

cette *palette*, le *noyau* possède trois cavités circulaires bien alignées. Que celle du centre soit plus large que les deux autres, c'est simplement parce qu'elle a servi davantage que ses deux voisines.



Crapaudine du 18^e s. avec son coussinet central, un creux et un véritable noyau dans ce creux. CRM
Photo de l'auteur





Crapaudine avec son noyau à trois cavités, exhumée lors des fouilles du moulin à vent de Rieux (Oise). Photo de l'auteur. Coupe et plan dessinés par A. Lesbros.

3b. Par métonymie, extrémité inférieure du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* §§ 1 et 2.2), plus particulièrement la pointe tournant dans la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1). Voir *pointe*.

pour racherer le fer et ralongier les noiaux (*Bruay-la-B. 1363) ; *pour avoir refait le noyel du petit fier du molin et le passet d'icelui* (✕Baisieux 1444)

4. * Creux au centre du coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur.

pour un travail faire à le moele, ycelle plommer et faire 2 noiaux as plommas, rassir lez viroellez à l'arbre, 2 keues as ventailles, retourner lez tourtez, faire une goutiere toute noeve (Bruay-la-B. 1375)

5. * Courbure planchéiée de la partie antérieure du bassin (→ *bachin*) de la roue hydraulique en dessous depuis la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1). Voir *col de mallart*.

une noefve roe (...) ; *une gomme noefve dont les asselles doivent estre de 2 pax frans soijes et foellies deuement et avec le noiël joignant à le gomme portant au ront à rondeur de le roe* (La Gorgue 1419)

NOYER

Noyer (*Juglans*), arbre et bois. Voir *gaillier*.

pour le bois restant : deux coignets de noyé et une chefs [sic, lire prob. clef] de pommier et cinq patins (✕Vermelles 1785 huile)

NOIS

Petite cale de bois empêchant le déplacement d'éléments, taquet.

livrez 4 nois pour maintenir la chaiere en estat (✕Lille 1661 moulin 3.15)

Notons séparément le taquet permettant de serrer et de régler le mentonnet (→ *patin*) des pilons et des hies. Voir la note ajoutée à *patinet* et l'ill. à *patin*.

quatorze etampes, compris noix et patin et ce qui en depend (*Comines 1746 nouveau moulin à huile) ; *livré 523 pieds 3/4 de gittes d'ormes (...)* y compris l'arbre de levé, pour des fleaux, moufles, patins, noix, molettes, bras de levé, cuinnets, moufleiez, bracons et tirans

(*Lille 1757 moulin 2.2.3 à °reviquer) ; *cinq chasis compris le fau, patin, nois, fleaux, moufle, molette, corde, dix etampes* (*Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Petite pièce de bois dur qui maintient le tourillon au sommet du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1) dans l'évidement de son palier (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et contre lequel il tourne (voir aussi *plommach*) ; ou cet évidement même. Voir aussi *fermeture* et *layette*.

pour (...) avoir mis une nois de sen bois et entaillet dedens le bauch pallier (✕Baisieux 1438) ; *pour (...) mettre 12 quevilles noefves, une noix au baux pallier ; item, remettre deriere une faulse noix et retourner les tourtes et lesdis requingnier* (Seclin 1519) ; *pour (...) avoir fait une nois au bauch palier* (OTemplemars 1520) ; *le bau palieu de 9 et 11 pouches et de 10 pietz de loing ; il est rompu parmi la noie* (OBusigny 1670) ; *une cheville servant à la noix du bouche paillier* (✕Seclin 1701 Wattiesart)

► Cf. É. LEGROS, p. 227 : *neûch*. En flamand cette pièce de bois se dit *noot* 'noix' (WVD, p. 224).

2. Prob. boitard, pièce de bois remplissant l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante et au travers de laquelle passe le fer de meule. Voir *boiste*.

deux paires de moeulles et tous utensils y servans, reservé les deux noys (♥Lille 1650 2^e moulin 4.1.2)

3. ☒ Tourillon de faible diamètre (4 à 7 cm) en bois dur ajouté au bout de l'arbre moteur pour servir de butoir et réduire la surface de frottement. Voir *tourillon*.

à luy [charpentier] pour avoir mis une noix au menu debout de l'arbre (OTemplemars 1527)

Composé :

fausse nois

☒ Petite pièce de bois dur placée derrière le tourillon au sommet du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1) dans l'évidement de son palier (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et contre lequel il tourne.

pour (...) mettre 12 quevilles noefves, une noix au baux pallier ; item, remettre deriere une faulse noix et retourner les tourtes et lesdis requingnier (Seclin 1519)

► Cette *noix* est dite « fausse », parce qu'elle est supplémentaire par rapport à la première *noix* citée dans la phrase.

NOQUE : voir *noc*.

NOQUELET

Petite gouttière. Voir aussi *noquierette*, ainsi que *noc*.

le feiste dudict mollin couverte de plomb, une hugse [sic, lire buyse], ung nocquelet deseure les freneistres, le tout aussy de plomb (✕Lille 1558 moulin 3.21)

NOQUET (1)

1. Cadenas. Voir aussi *cadena* et *serrure à noquet*.

pour un kayant, un crampon et un noket pour fermer le huge au blet doudit moulin et une kaynnette à un havet (*Valenciennes 1370 Anzin) ; *pour 3 nocqués de fer, un servans à le huge où l'en met le bled deü à cause de la muture dudict molin, l'autre ou tasquier et le tierch ou gregnier à l'avaine* (*La Gorgue 1420) ; *les ventelles dudict moulin le Comte et du than sauf les mosneresses seront (...) closes aux despens de leurs dittes altezes avec des chevilles de fer et des nocquez par dessous la teliere de[s] deux venteller[i]es d'iceux moulins pour estre ouverts es jours ordinaires de sacqaige* (*Valenciennes 1619-1714) ; *trouvé un tonneau avec deux aureilles de fer et une battonniere avec un nocquet* (*Cambrai 1689 moulin 1.2.1) ; *un nocquet avec ploutre et deux crampons à la huche* (✕Lille 1726 moulin 3.7)

► Cf. FEW, XVI, p. 601a, art. moyen néerlandais *nock* 'entaille'.

2. * Prob. pièce de fer servant à caler ou à serrer. Voir *clef*.

pour (...) avoir revestu tout de nouvel le roe dudict molin et le chercler reloyet d'estriers de fer et mis as braz de ledicte roe 4 plommas pour ce que chil qui y avoient esté estoient tout pourri et aussi avoir y refait et remi pluseurs nocquez (*Bruay-la-B. 1379)

► S'agit-il de la même métaphore que celle de *fremant* qui désignait aussi bien la clef de la serrure que la clef-cale.?

NOQUET (2)

Gouttière. Voir *noc*.

à Jehan Boit, plombier, (...) pour un *nocquet* servant à l'un des molins dehors le porte du Molinnet, pesant 85 livres (✕Lille 1475 comptes de l'hôpital Comtesse); en *plonc* : (...) *rechupt dudit pour le molin de bras* [prob. de *brais*] pour un *cercle* et un *nocquet* et pesant tout ensemble 35 livres, parmi le *saudure*; *rechupt dudit pour un cercle et un noc pour le molin Saint Andrieu pesans 35 livres* (✕Lille 1479 comptes de l'hôpital Comtesse)

NOQUETIERE

Sorte de *cadenas*. Voir *noquet* (1).

pour 2 *serures* et les 2 *clefz*, 2 *nocquetieres* et 12 *crampons servans as huges du mollin de Brisebos et Anzain, à quoy on met bled* (*Valenciennes 1434)

► Hapax.

NOQUIERE et NOQUIER (masc.)

Gouttière ou autre conduite. Voir *noc*.

noquiere : plusieurs autres ouvrages faire asdictes huisines et par les giellees entendre [= être attentif] as *nocquieres* et faire plusieurs choses necessaires à le fin que li arbre n'ardesissent point (*Valenciennes 1420); *ledit ploncq mis et employé es noghieres et festissures dudit moulin* (OTemplemars 1464); *une nocquiere aussy de plon deseure l'abre d'icelluy mollin (...)*; *item, ung huych auprès dudit arbre (...)*; *item, encoires ung aultre nocquiere de plon en desoubz ledict huych, enssemble deux buygette aussy de plon* (✕Lille 1558 moulin 3.1); *une petite nocquer au dessus la fenestre flamengue (...)*; *item, ung nocq de bois dessous l'arbre et un faux huis* (✕Lille 1643 moulin 3.18)

Acceptions spécifiques :

1. * Dans les moulins à roue « en dessus » (voir l'ill. à *coisel*), chenal en bois qui amène l'eau à la roue du moulin. Voir aussi *noc*.

noquiere : *païé à mestre Jehan de Weldine pour le molin de Morenghien, de delivrer tout le bois, et ce soijet, d'unne nouvele nokiere pour ledit molin (...)* 9 lb : *item, païé audit mestre Jehan pour le façon de ladicta nockiere, 5 lb 12 s* (Moregem 1446)

2. * Conduite qui amène l'eau sur le tourillon de l'arbre moteur. Voir *noc*.

noquiere : *pour (...)* ouvrir au mettre 2 *noefs plommas* et refaire les *nockieres servans as torignons de dehors et de devens au moullin de Brisebos en Anzaing* (Valenciennes 1418); *pour (...)* refaire et remettre *nocquieres* autour dou *torignon de le roes doudit molin* (Valenciennes 1422 tan); *au moijen moulin dalés en Anzaing à l'encontre dou moulin de brais remettre un plommach et enter pour recepvoir et remettre y nocquieres pour recepvoir l'iauwe pour servir ledit molin* (Valenciennes 1422); *une noquiere de plonc pour mettre oudit molin, servans à porter l'eaue sur la pointe de l'arbre dudit molin* (Menen 1457)

3. * Conduite de la pêcherie destinée à mener les poissons dans la huche. Voir aussi *noc*.

noquiere : *une nocquiere servant au rausié et keant en le huge et ossi le pan de celi rausiet* (*Recquignies 1403)

4. ☒ Gouttière destinée à évacuer l'eau de pluie qui s'est infiltrée le long de l'arbre moteur. Je classe ici les *noquieres* sous l'arbre moteur ou associées au *faux huis*. Voir *noc*.

noquier : *ung nocquer de plomb de deux piedz de loing sur l'entrebus du baulch ennié* (✕Lille 1627 moulin 3.11); *ung nocquier de boys dessoubz l'arbre et ung huichs pour recepvoir l'eaue et [sic, lire de] l'arbre* (✕Lille 1627 moulin 3.17); *le bois de fer, bois paillié, petit boujennié, faux huy, nocher, prison* (✕La Bassée 1755 blé)

► Dans les prisées de l'hôpital Notre-Dame de Lille, *nocquier* au masculin ne se lit que dans les prisées de 1627.

noquiere : *une nocquiere aussy de plon deseure l'abre d'icelluy mollin (...)*; *item, ung huych auprès dudit arbre (...)*; *item, encoires ung aultre nocquiere de plon en desoubz ledict*

huych, ensamble deux buygette aussy de plon (✕Lille 1558 moulin 3.1) ; une noquier dessous l'arbre avec un fauy (✕Lille 1709 moulin 3.16) ; la nochere et fausse porte (✕Genech 1734) ; deux estrieux de gros boujinnié (...), une nocher et deux havet, trois eker pour le coupé du moulin (✕La Bassée 1755 blé) ; un luseau au coupay du moulin (...); item, le fau huy (...); item, la nocherre (✕Avion 1774) ; le mabriaux avec ses flacques, nocheres, faux, huche [sic, lire faux huiche] (✕Vermelles 1785)

noquiere du faux huys : *le frein, le nocquiere du faux huys, le bau du frein (✕Seclin 1711)*

NOQUIERETTE

Petite gouttière. Voir *noquelet*.

festitures du plomb et nocquierette dessus la fenestre de l'arbre (✕Wattrelos 1579)

NOURIR

Pourvoir de qqch. qui fortifie, le plus souvent d'un épaissement. Voir aussi *avalier*.

*4 ventailles estoffés de loiture et de roillaige, d'aisselin fueilliet et de traians nourit à macque par deseure (*Hon-H. 1413) ; un engien de bos audit molin Saint Geri pour lever lesdittes meulles (...), l'abre nourit à tieste pour recepvoir le roel (*Valenciennes 1431 St-Géry) ; les fons desdis bachinages de 3 polz d'espés nouris à teste, les hasteriaux et le dehors d'iceux bachinages (*Valenciennes 1440 St-Géry) ; pour (...) avoir esdis bachinages noury testes chintreez après le ront des roelz et ycelles fueillies pour recepvoir planques soijes en fachon de cock de malart qui viennent du grant soeil faisant saut ausdis mollins (*Valenciennes 1461 brais & grand moulin d'Anzin)*

OCCUPATION

Empêchement, impossibilité de fonctionner normalement.

les molins ne povoient moerre par l'occupation de l'ouvrage fait aux quatres membres principaulx (*Ninove 1404) ; à Henin le Luuc, Claus Hintz, Pierre le Luuc et Gille le Costere, mainouvriers, lesquelz, pour le haste et mendre occupation desdiz molins, aydierent faire et avancier ledit ouvrage en portant terres, pierres et autres choses oudit ouvrage (*Ninove 1417)

OCCUPER

Être empêché, être dans l'incapacité de fonctionner normalement.

se pourveu n'y eust esté, lesdiz molins par faulte de pierres eussent occupé et n'eussent peü meurre (*Ninove 1415) ; *aux censiers desdiz molins à eau deduit et rabatu de leur ferme 21 jours et demi que iceulx molins occuperent et resterent coet pour cause desdiz nouveaulx ouvrages* (*Ninove 1440)

► Cet emploi intransitif du verbe *occuper*, je ne l'ai rencontré qu'à Ninove.

OEIL

Les formes se terminant par un *-e*, je les ai considérées comme des graphies d'*oeillet*, sauf dans l'expression *oelle de boef*.

a. Trou par lequel on emmanche un marteau.

pour avoir ranoé 5 marteaux parmi l'eul (✕Ostricourt 1413)

b. Trou circulaire destiné à recevoir une tige servant à la fixation, ou anneau de fer consolidant ce trou ; ou pièce de fer terminée par un anneau destiné à la fixation. Voir aussi *oeillet* et *oeillette*.

pour deux groz yeulx avecq deux crampons ausquelz ladicte montee pent, poisant dix livres (✕St.-Eloois-Vijve 1446) ; *le gros sommier au dessus de la montée du moulin à bled estant cassé, sera obligé d'y remettre un estanchon avec un oeuil de sorte qu'on le remettra en bon estat* (*Thun-l'É. 1719)

☒ Dans les cas suivants, l'*oeil* sert de fixation à la ceinture du frein :

pour 3 yeux à ladite prise et ung bouguon, parmy les claux (✕Ingelmunster 1442) ; *les chaisnes du fraïn de ch[ac]unes deux mailles et de deux agrappes perchantes au travers de la tratte et une bastonier à la teste du fraïn de 10 poulces de loing entre la teste et l'oeuil, les trois oeüllés furnies de clefs* (OWambaix 1669)

► Accompagné de la traduction en flamand :

ooghe : à Jehan de le Beremoest, fevre (...), *pour avoir livré 6 oeils appellés 'oeghen' employez audit prangnet* [prob. déformation de *pranglet* 'membre du frein', ici = ceinture du frein] (✕Haasdonk 1435)

► À Wambaix (1669), vu le féminin *furnies*, il faut prob. lire *les trois oreilles furnies de clefs* : voir à l'art. *oreille* les citations de Cambrai (1659) et de St-Aubert (1674). À moins qu'il ne faille corriger en *oeüllés furnis de clefs*, comme le suggèrent quelques textes à l'art. *oeillet* acc. 1.

En Flandre l'œil servant d'attache à la ceinture du frein s'appelle *vangoog* 'œil du frein'.



Deux formes d'œils servant à la fixation de la ceinture du frein, en haut Gistel (Fl.-Occ.), en bas Huise (Fl.-Occ.)

Acceptions spécifiques :

1. Trou central de l'anille (→ *ache*). Voir *trau*.

*pour l'aisse doudit moulin refaire parmi l'oeil qui estoit esbuhés*¹ (*Valenciennes 1394 brais) ; *pour l'aisse doudit moulin reforgier et refaire parmy l'oeil* (*Valenciennes 1410 Comte)

► La phrase suivante est pléonastique : *pour (...) refaire le trau de l'aisse parmi l'oeil qui estoit esbuhés* (*Trith-St-L. 1396).

2. Boucle à l'extrémité du câble des meules. Voir aussi *annel* acc. spéc. 5, *lache*, *oellere* et *oeillet*.

à Jehan le Derkaent, cordier, pour avoir fait deux nouveaulx yeulx à la corde desdictes pierres, qui appartient audit molin, dont lesdictes pierres furent tirees amont (✕Menen 1403) ; *à Huughe le Cordier (...), pour avoir refait et réparé le cable dudit moulin appelé en flamenc 'steenreep' [= câble des meules], entre les deux yeulx d'icellui cable la longueur de 21 piés*

¹ Voir infrapaginale à *caignet*.

(✕Kieldrecht 1410) ; pour la refection de la grande corde desdis molins, à faire deux nouveaux yeux et une nouvelle commande (✕Ingelmunster 1448)

Composé :

oeil de boeuf

Baie circulaire qu'on implante dans la couverture du toit.

*pour l'achat (...) de deux mil cinq cens thieulles (...) 13 lb 15 s (...) et pour ung oelle de boef pour faire lumiere sur le moulage, 4 s (*Valenciennes 1515 Comte)*

OEILLARDE

Œillard, trou central de la meule. Voir *trau*.

*la moeulle coulante de six pieds trois poulces de diametre pied de regle et de sept poulces et demi d'epaisseur possisonnée à l'oeillarde de la moeulle entre deux ficelles bien tendues dessus et dessous pouces de roi (*Écaillon 1757)*

OEILLERE

Boucle à l'extrémité du câble des meules. Voir *oeil* acc. spéc. 2.

*pour une neufve grosse corde à lever le meule amont (...), ladictte grosse corde granie de cuier de cheval entour le oilliere (*La Gorgue 1453)*

OEILLET

Trou circulaire destiné à recevoir une tige servant à la fixation, ou bague de fer consolidant la bordure de ce trou ; ou pièce de fer terminée par un anneau destiné à la fixation. Voir aussi *oeil*.

oeillet : *deux bendes et deux rons oellés de fer mis à l'escluse et deux autres à la reuwe, pesant 7 lb (*Harelbeke 1396) ; à Jehan le Normant et Gerard d'Irechon, machons (...) d'avoir (...) ausdis mollins Saint Geri mis jus et rassis les joes des ventailles d'iceux mollins, aussy assis et encassé oellés de fer entredeux pour enoeiller aisselles de quesne affin que l'eaue ne trebatte lesdictes joes (*Valenciennes 1440) ; pour 2 oeillez, 2 ancrs, 2 clefz et un estrier pesant ensemble 24 livres, yceux mis au mur de le seuwiere et ataqués à le piece de bos ordonnee pour tenir de souslever les machonneries (*Valenciennes 1441 Faloise) ; pour avoir livret trois oeüllés perchant outre le mur dudit molin servant à tenir le bachinaige d'icelui, pesans 94 livres de fer (*Valenciennes 1506 brais) ; pour le huge à mettre poison (...) pour la ditte huge ung oeillié pour le fermé (*Marquette-l.-L. 1569) ; le grand estriez pour pendre la queuwe et la montee avec la clef perchant travers les deux oeullet (✕Templemars 1582) ; livré trois heuillet de plat feier et six longue clee pour tenir le dee près ledit molin, pesant cent et 94 livre (*Marcq-en-B. 1662) ; trouvé à l'eventelle et caucques d'icelles trois chevilles et deux oeulliets et une molle bende et un carcan et deux aultres oeullié pour lever ladite eventelle (*Comines 1684 moulin à fouler) ; les ferailles du windacq : trouvé 21 fourchettes en bon estat, deux oeulliers servans à un rolleau, avec les 2 pioces audit rolleau (*Comines 1688 blé & brais) ; deux crochets aux cordes, trois petits à la metz, deux barres à clouer et à oeuille, et cloux pour suspendre ladite metz (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; deux barreaux à oeuille avec une cheville au travers qui sert d'estriés à la monté (...) ; (...) l'estriés du mabriau fait à oeuille (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; deux pieces à oeuille d'un bout et à clouer de l'autre pour suspendre la metz (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; les ferraille de la in[c]he consistant en deux cheville à patte portant en longueur cinq pied ou environ, avec deux oeullez, deux ghon servant à suspendre ladite in[c]he, trois croché servant à tenir les sacq (©Templeuve 1777)*

oeilli : *trouvé à la langue d'eventelle quatre chevilles à clef et à flotte, deux plats barreaux, un carcan sur la teste de l'eventelle, trois cloux à patte pour tenir la battee de laditte eventelle, deux oeully dessous la langue (Comines 1685 tan & huile)*

☒ Dans les cas suivants, l'*oeillet* sert de fixation à la ceinture du frein :

par dessus ladictte pranghe mis huit oeilletz en quoy sont mis certains bougons de fer (✕Saaftinge 1453) ; pour avoir fait une double bende atout ung oellet servant au frain (✕Cysoing 1463) ; deux bendes servans au frein, appelez 'les estryez du frein', avecq une

quevile avecq clefz et flottes perçant de travers des quatre oeulletz (✕Wervik 1606 Clytmeulen)

Acceptions spécifiques :

1. Boucle à l'extrémité du câble des meules. Voir *oeil* acc. spéc. 2.
à *Pierart des Rosieres, cordier (...), pour avoir (...) toute le grosse corde de caneve servans au lever les moelles du grant moelin d'Ansaing, qui estoit moult amenrie, refaict, rebraidie et requerquie de delies cordes de caneve, aussi refortefiet l'oelet d'icelle corde* (*Valenciennes 1449) ; *audit Gallois [cordier], pour son sallaire d'avoir rebridé et reffait l'oeullet de le grande corde dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1468) ; *pour avoir remis à point une corde et reffait des nouveaulx oeilletz pour le molin d'Ansaing* (*Valenciennes 1529) ; à *David de Helbault, cordier (...), pour avoir fait une patte et ung eullé à le corde du grant tournant dudit molin d'Ansaing, luy a esté payé 10 s tourn.* (*Valenciennes 1530)
2. * ? – P.-ê. châssis circulaire de la baie dans la paroi du côté de l'eau, par où l'arbre moteur pénètre dans le moulin. Voir *trau*.
un arbre tout noef, un oeullé et le rouuet, retaillier le cauchure et retourner les tourtez (Bruay-la-B. 1375)

Composés :

oeillet à bende

Bague d'un type particulier, prob. pourvue d'une ou deux plates-bandes de fixation. Voir aussi *oeillette à bende*.

deux oeillié [écrit sans accent, alors que le copiste met généralement un signe diacritique sur le -é final] à *bende à la caucque* (*Comines 1685 blé & brais)

► N'étant pas très fiable, le copiste a p.-ê. lu *oeuille à bende*, là où il fallait *cheville à bende*.

oeillet d'ancre

Pièce de fer de fixation terminée par un anneau ou un œil.

une autre plate bende et deux oeuillets d'ancre tenant avec deux plats barreaux à la monture des deux becquets, avec un crochet tenant au grenier (*Lille 1726 moulin 2.1.2)

oeillet de chandelier

Bague servant de support au chandelier (servant à l'éclairage).

deux crochets aux cordes, deux petits à la metz, deux oeuillets de chandelier, deux peintures à mouffle, deux mailles de chaines et deux cloux pour suspendre ladite metz (*Lille 1726 moulin 2.2.1)

OEILLETTE

Composé :

oeillette à bende

Bague d'un type particulier, prob. pourvue d'une ou deux plates-bandes de fixation. Voir aussi *œil à bende*.

à *la maye oeuilletes à bende avecq deux gon* (*Houplines 1704 Cazier)

ŒUVRE

Ouvrage de maçonnerie ou de charpenterie.

avec aussi sur le bordure et filliere cy dessus mentionnee avoir atacquiet et clauwet deux gros hez de fer sur lesdictes fillieres de l'ung des deboultz et de l'autre deboult rallant à ung bareau de fer estans dedens l'evre du pan molerecht portant ung oeulle pour tenir ledit bachinaige de clore et ouvrir contre le roët d'icelluy molin (*Valenciennes 1527 Anzin)

OFFENSER

Endommager.

l'escaventure, viesse offensée au 2^e estaige (...); item, quatre chions, un offensé et deux regraffez (○Villers-en-C. 1655)

OFFICHINE

Dépendance.

*une maison, edifficez, molin, molages servans à molre, brasier et reschauffer waranche meismes, et avec ce pour battre oille et molre blé se mestier est, tournans à forche de chevaulx, avec tous les hernas, hostieulx, huisines et offechines y convenables, necessaires y et [sic] servans (♥Douai 1457 St-Albin) ; à plusieurs carpentiers, machons et marissaulx, pour leurs diligences de avoir fait la priserie du molin de pierre dudit hospital et des wisines et offichines dudit molin (○Seclin 1511) ; et a ledit hospital reservé la pescherie au pourpris d'icellui et l'auctorité de faire purger les immondices des aisemens [= toilettes] et officines et de renouveler les eauwes par les ventelles (*Lille 1558 bail) ; si les huisines et officines dudit molin (...) sont trouvees de meilleure valeur, l'amendement appertiendra au louaigier (✕Wattrelos 1568) ; seront lesdis preneurs et pleges tenus de retenir et entretenir (...) toutes les huysines et officines dudit molin (*Marquette-l.-L. 1591) ; ledit seigneur chastelain, son recepveur ou commis povoit reprendre ledit mollin et heritaige, baille, ediffices et plantis quy lors seroient dessus avecq tous les hostieulx, harneschures, huissines et officines y servans (○Phalempin 1567-1627)*

► Le mot a la même étymologie qu'*usine*.

OINDRE

Graisser, lubrifier. Voir aussi *engraisier* et *oignier*.

*pour 5 livres et demy d'oint et de saïnt de porc employé à oindre les rondielles dudit moulin et en aultres lieux (○Templemars 1388) ; 10 livres d'oint pour oindre l'arbre et autre harnas courant dudit moulin (○Seclin 1392) ; pour chandelles et pour dou cires pour woindre les fiers là il appartient (...) chascun moys 12 s (✕Harelbeke 1393) ; pour oint à oindre le volant à mettre en l'arbre (○Templemars 1393) ; à Pieter le Chandelier, pour deux livres de suif à oindre et à appointer ledit harnois (*Harelbeke 1395) ; pour une livre et demie de savon et une livre et demie d'oint (...) pour oyndre le molin de Chisoing (✕Cysoing 1413) ; pour saïn de porc dont ont esté oings à diverses fois les engins et nouveaulx ouvrages pour plus aysiement les faire tourner esdis 2 moulins (✕Ingelmunster 1451)*

OINGNIER

Graisser, lubrifier. Voir *oindre*.

pour oing et oyle pour oingnier et engrasser le asse (✕Herzele 1393)

OINT

Graisse, normalement graisse de porc qui se tient aux reins de l'animal et qui sert de lubrifiant. Voir aussi *graisse*, *lart*, *saïnt* et *sieu*.

*pour 2 livres de sieu et une livre d'oint dont on encraïssa ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1381) ; pour oing et oyle pour oingnier et engrasser le asse (✕Herzele 1393) ; pour un oint entier de quoy on oindi les moulins es premiers weddages, pesans 10 livres (*Templemars 1396) ; pour 9 livres d'oint et 4 livres de siul qu'il convint avoir pour metre à mieure, fu paijet pour le livre d'oint 18 d et dou siul 16, c'est (...) en somme 18 s 10 d (✕Mecquignies 1399) ; 11 livres d'oint mis et employé dedens le mamielle du sonmier où li estaque tourne (✕Baisieux 1422) ; pour oing pour lesdis deux marbres (✕Elsegem 1443) ; pour deux oins dont on a oint ceste saison ledit moulin pour plus legierement tourner (*Templemars 1472) ; pour wain qu'il a convenu avoir pour encraïssier le pioce et les couteaux de l'abre (✕Templemars 1582) ; avoir livré pour quatre florins d'euille d'olive, savelon et vieux hoin (✕Mœuvres 1716)*

oint de porc : *pour ung oint de porc pesant 15 livres pour oindre ledit moulin de bled (○Templemars 1437) ; pour 4 livres de grasse et oing de porc à oindre et engrasser les engins et habillemens tournans de ce dit molin (✕Ingelmunster 1460)*

OINTURE

Graissage, lubrification.

pour ointure dou molin dessus dijt (✕Sijsele 1360) ; et si retenra à (à) ses despens d'ointure et craisse ledit mollin bien songneusement et souffissamment (○Warcoing 1460)

OISEUX

Au chômage, à l'arrêt, en parlant du moulin. Voir *coi*.

lesdis 2 molins estoient oyseuses sans muedre (✕Kruibeke 1432)

OISELET

Auget, petit bac qui, placé sous la trémie (→ *tremuie*), reçoit le grain à moudre et le dirige vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir *baquet*.

pour encores avoir fait audit molin l'ouvrage qui s'enssieult (...), y avoir aussi fait tout de noeuf une entremuye et ung oizelet (✕Nœux-l.-M. 1494) ; *fait les cavectures toutes noeufves, rapointié les couvleches de l'oizelet [sic, lire les couvleches, l'oizelet] et l'entremie et fait les tremions tous noeufz (...)* ; (...) *deux aultres gistes de quesne pour deux tremions par dessus l'arculle qui soustiennent l'oizelet et l'entremie* (✕Nœux-l.-M. 1512)

OLE

Huile.

pour 4 livres d'ole et 8 livres d'oingt pris par tout ledit tamps pour le necesité dudit molin (*La Gorgue 1385) ; *pour demie livre d'ole pour maittre en le palette* (OSeclin 1392) ; *avoir livré pour quatre florins d'euille d'olive, savelon et vieux hoin* (✕Mœuvres 1716) ;

L'huile était aussi la base de l'enduit de protection pour les voiles et le bois :

payé pour peindre le moulin au dehors en double couche à l'huile pour le fortifier contre les injures du temps, pour l'huile, couleur et journees 38 fl 10 pat (✕Bondues 1729 Vert Bois) ; *ledit entrepreneur fournira la toille convenable pour la construction des draps des quatres vollands, qu'il fera rougire au beaux lustre et à l'huile* (✕Harnes 1748)

Composé :

ole d'oing

Huile de graisse de porc.

un pot d'uille d'oieng fl. 3 et demy ; 30 livres de bolleus à un patar la livre, 30 patar (OBusigny 1696)

OLERIE

Moulin à huile. Voir

ausdis deux molins est besoing et necessayre de faire et avoir deux queminees, assçavoir ungne au molin à drap et ungne à l'olerye deseure les fourneaux du peur du feu et inconveniens qu'il en porroyent advenir (*Comines 1553 tan & huile)

OLIER

Produire de l'huile.

deux mollins à eauwes (...) l'un à usage de mieuldre bled et l'aultre à faire et oillier huilles (*Marquette-l.-L. 1498) ; *sy on ostoit le fer esdis torgeoire appelé 'le mové', il est impossible de pouvoir olier avecq utilité et perfection* (Lille 1652 moulin 3.31)

► Noter la tautologie *faire et oillier huiles* à Marquette-lez-Lille (1498).

OLIEUR

Personne qui travaille dans un moulin à huile, tordeur. Voir aussi *retordeur* et *tordeur*.

à Jehan de le Gheinste, olyeur, pour avoir esté gouverneur à mettre à point ledit molin à ole et faire faire tous les abillemens de bois et de fer et le mettre en euvre (*Menen 1432) ; *Jehan de Mesplau, olier, tient en louage le maison, lieu et torsoir à oille de le Saulc* (*Lille 1469 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *le salaire du mannier olier* (*La Gorgue 1486) ; *Pierre Bigorne, ollieur* (✕La Bassée 1682) ; *les premiers comparants s'obligent lorsqu'ils seront avertis pour quelques refections à faire audit moulin soit par l'holieur ou autre de la part des seconds comparants, d'y aller sitot ou d'y envoyer des ouvriers pour faire lesdites refections* (✕Lille 1739 moulin 3.38)

ONGLE

Extrémité dentée d'une pièce destinée à être assemblée. Voir *onglet*.

ung molineau furny de huyt bras assamblés en croix l'ung dedens l'aultre et quatre planches assamblees à ongles et clauwees contre lesdis bras (*Valenciennes 1536 St-Géry) ; *ledit Fourure promet (...) de faire mettre un ongle à un gros loyen, un etrier avec une cheville de fer au travers des loyen et croisure* (✕Coutiches 1738)

► Voir l'ill. à *abloc* : les liens extérieurs s'embrèvent à deux ongles, les intérieurs par un seul ongle.

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Chacune des pointes de la fourche du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1), qui saisit l'anille (→ *ache*). Voir *patte*.

treuvez le gran ferre avecq les ongle fort huzez, prest à recharger (✕Busigny 1626) ; *le grand ferre at esté trouvé capable de durer encore quatre ans auparavant recharger les ongles* (✕Carnières 1683) ; *l'ase et le ongle du gros fer s'y trouve bons, la poirre de la fusset ne se trouve point en d'autre etax que d'estre rensérgé* (✕Escaudain 1733) ; *l'hasse et les epaulements peuvent durer encore six ans ; l'asse est de bon gros fer, les ongles peuvent durer six ans* (○Villers-en-C. 1756)

2. ✕ Chacune des pointes de l'enfourchement à l'extrémité inférieure du pivot.

une attaque assez endommaigee, notamment par les ongles d'embas, pourquoy y at presentement une chaire de bois allentour (Cambrai 1617 moulin 1.5)

3. * Croc en fer aménagé au bout de chaque patte de la fourche pour saisir la cheville au moyen de laquelle le meunier soulève la vanne. Voir *croc*.

pour [à] le kauke des grandes seuwieres dou moulin refaire une ongle, faire une nueve bende et refierer (Trith-St-L. 1368) ; *pour une noeve ongle faire à le kauke dou moulins de brais, pesans 8 livres demie* (Valenciennes 1407) ; *pour ferrer une kauque servans à l'esmouloir des Ogelens, estoffee d'ongles, d'aniaux et de ce qu'il appartient* (Valenciennes 1422)

4. Dans le tordoir, gros crochet à l'extrémité supérieure des épaisses plaques (→ *paumelle*) de fer disposées à gauche et à droite des étreindelles (→ *estendelle*) dans l'auge de la presse. Ces crochets permettent de retirer les plaques au moyen d'un levier.

pour les clefs qui vont parmi le bloc, 12 s ; pour 4 bendez de roët, 12 s ; pour les ongles des grans fiers refaire et fierer, 10 s ù on bat l'ole. (*Trith-St-L. 1371)



Paumelle avec son crochet. Dessin G.P.

ONGLER

Assembler au moyen d'un °onglet.

pour avoir fait au molin de Noeue (...) ou lieu de le croisure de desoubz qui est tout pourrie une autre croisure toute neufve (...), et ont lesdictes croisures chascune 14 paulx de large et 15 paulx d'espoisse, sur lesquelles croisures a à chascun boulte deux grans lyens enaguilliés et onglez comme il appartient et respondans, est assavoir le grant lyen contre le kayere dudit molin et l'autre à l'encontre de l'estaque (✕Nœux-l.-M. 1467) ; et auprez de l'entretoise d'en hault avoir mis deux faulces croisures, lesquelles se joindent et onglent par deseure en ladictte entretoise pour baillier loyson à ladictte paroys (✕Nœux-l.-M. 1498)

ONGLET

Onglet, extrémité dentée d'une pièce destinée à être assemblée par embrèvement. Voir aussi ongle, ainsi qu'eswille.

une noeue seulle à la croisure d'embas (...), avoir rassis et raffuté à onglet les 4 loyens y servans (✕Nœux-l.-M. 1498) ; et les trois autres liens, qui estoient du meme costez, avoient les aiguilles pouries et les onglez foulez, ce qui a esté la cause de la chute et renversement dudit moulin (✕Mœuvres 1715)

ONNY

Expressions :

à l'onni de

Au niveau de. Voir aussi à rase de.

*pour cette cause a esté ordonné de oster lesdites deux solles et de mettre la nouvelle en la place de celle du fond à l'onny du planquier broquant (*Ramillies 1572 textes 1)*

mettre à l'onny, mettre à onny

Aplanir. Voir aonnier.

*taillier le neufve meulle dudit molin environ une paulme pour le mettre à l'onny pour ce que elle estoit trop espesse à un lés (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour 8 beniaux d'arghille (...) à faire mortier pour asseir les lis des meulles, aussi plaquier les maisons comme pour hauchier et mettre à l'onnit les terreerz desdis mollins le Comte (*Valenciennes 1442) ; 47 livres de plastre mises et employes à plastrer et mettre à onnit lesdis lits et tournant à cause des trous qui y sont (*Valenciennes 1475 Comte)*

ONNIER

Aplanir, égaliser, mettre à l'horizontale. Voir aonnier.

*à Jehan Brode, carpentier, pour 16 jours et demy que il a ouvret à eswisier, recopper et onnijer lesdis pilos et à faire et hotter pluseurs clefs necessaires à ledicte estanke (*Valenciennes 1383 Comte) ; pour (...) faire et onnyer l'aire et tieree doudit moulin (*Valenciennes 1410 Anzin) ; pour 45 livres de plastre (...) pour convertir et employer à plastrer et onnyer icelle viese moelle de quoy l'on a fait ung lit (*Valenciennes 1467)*

ORDONNER

Étalonner. Voir aussi justifier.

*accattet ou markiet à Mauboegé (...) un vaissiau de quesne fieret, ordonnet et flastrit de l'enseingne de le ville de Mauboegé, liquels a estet mis audit moulin de Rocque (*Recquignies 1426)*

ORDURE

Déchets, détritus.

*à Jakemart Daumede, liquels (...) fourbi desous le rues le ordure qui montoit l'euwe, par coy li wisisne faisoit mains d'exploit (*Étrœungt 1395 Buffle)*

OREILLE

Saillie d'une pièce de fer servant d'attache, d'empatement, etc ; ou pièce de fer pourvue d'une telle saillie. À cause de leur graphie assez semblable, *oeil(le)* et *oreille* ont parfois été confondus. Voir aussi *oreillon*.

pour dix oreilles, 10 civiles et 12 cloux hurtoirs moyens de fer (✕Ingelmunster 1457) ; *pour une anse et deux oreilles mises audit seel* (✕Templemars 1464) ; *pour avoir reffait deux oreilles et ressauldé deux chevilles servans au rouet dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1466) ; *trouvé le floyon et un batar [sic, lire botar] avecq trois oreilles de fer furny de cloux* (✕Cambrai 1659 moulin 1.1.1) ; *trouvé l'estrié de marbre avecq des oreilles de fer furny de cloux et crampons (...)* ; (...) *le petit colé furny d'un prison de fer, des allemelles, un hurtoire de fer avecq deux oreilles* (✕Cambrai 1659 moulin 1.6) ; *un prison de ferre avec trois battonnieres, clefs et flottes, et hurtois avec ses trois orreilles* (✕St-Aubert 1674)

- Dans les cas suivants l'oreille sert de fixation aux bras du boitard de fer (→ *boistart*) :
à *Colart le Fevre de Bavay, pour (...) 3 oreilles remises à un boistart, 10 s* (✕Bavay 1407) ; *pour refaire ledit boistau, le resauder et y faire 3 orelles* (✕Recquignies 1453) ; *pour l'admenrissement de toutes cordes, boista de fer furny de 3 bendes de fer et deux oreilles* (✕Valenciennes 1512 Anzin) ; *pour toutes les cordes, l'ache, boista de fer à trois oreilles* (✕Valenciennes 1512 Fossart) ; *pour avoir livret trois bendes as orreilles et ung boista servant audit molin du Fossart, payé 45 s par.* (✕Valenciennes 1534)

oreille à bende : *pour avoir fict deux neuves oreilles à bende au boista du molin d'Anzaing* (✕Valenciennes 1536)

- ☒ Dans les cas suivants, l'oreille sert de fixation à la ceinture du frein :
trouvé les chaisnes du frein avecq des oreilles de fer pour le clouer, furny de toutes battonnieres (✕Cambrai 1659 moulin 1.6) ; *le fraïn furny d'une chaine de ferre avec les orreilles de ferre pour le clouer* (✕St-Aubert 1674)

Acceptions spécifiques :

Porte-trémion, chacun des deux supports des trémions (→ *tremuyon*) ou plutôt des traverses (chevalets) qui portent les trémions; ou ensemble de ces deux supports. Voir aussi *oreiller*.

à *Pol Rombault, cuvellier, pour avoir ragrandy l'arcure dudit molin Souverain de deux douves, quatre noefves oreilles, quatre cercles et une bende par dedens (...)* ; (...) *sur les chevalletz de l'arcure faict et adjustiffiet deux pieces de bois faisant tremuysons* (✕Valenciennes 1536 Souverain) ; *pour les tremions à oreilles 22 pied de bois de 4 poulches quarrez, les couvertes des moeules de blancqz bois* (✕Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; *l'arcure, les deux couvrescheaux, les deux oreilles, deux quevallez, un tremuy et le bacquet tremion* (✕Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *deux couvreschaux, bacquet, tremuise, tremuyson, les oreilles, hestiaux* (✕Ramillies 1641 moulin 2.1) ; *l'arcure, deux couvleche et tremuy (...)* ; *deux chevalez et deux oreilles et le bacquet* (✕Douai 1651 Taquet) ; *la maye et inche et tremuye et bacqué et tremuion et aureille tous bien furny* (○Wambaix 1653) ; *le tremuion, tremuise, bacq et oreilles, couverture et arcule* (○Busigny 1670) ; *l'escavanture avecq les oreilles (...)* ; *l'arcure, couvreschaux, tremuy, tremuyon, bacqué* (✕Cambrai 1672 moulin 1.3) ; *les escaventure, argulle, chevallet, orelle, couverte de la meulle, bacquet et termuy* (✕Douai 1680 Delepierre) ; *l'arcule avecq deux couvertes, deux chevalets, les deux oreilles, la termuise et bacquet* (✕Douai 1718 grand moulin à brais) ; *l'arcule, termion, termuis, baquet, couverchois et oreilles* (✕Hem-Lenglet 1766)

► L'appellation semble inconnue au nord de la ligne Douai-Valenciennes. Est-ce le hasard si une enluminure provenant d'un Bestiaire du 13^e s. montre un porte-trémion qui ressemble étrangement à une oreille ?



À droite, au dessus de la roue hydraulique, on distingue l'archure surmontée de la trémie dont le trémion est porté par une pièce de bois ressemblant à une oreille. Bodleyan Library 764 roll 136A frame 22. Je remercie M. Jean Bruggeman, qui a attiré mon attention sur ce détail.

OREILLER et OREILLET

Porte-trémion, chacun des deux supports des trémions (→ *tremuyon*) ou plutôt des traverses (chevalets) qui portent les trémions; ou ensemble de ces deux supports. Voir *oreille*.

oreiller : l'arcure avecq̄ les couvrechaux, quevallet, oreillier, tremuy et tremuyon (✕Cambrai 1617 moulin 1.5) ; l'arcule, tremieure, tremions, bacquez, oreilliers et couverture (✕Mœuvres 1716) les deux couvrechaux, chevalets, oreillers, avec la tremiere, tremion, l'arcul, l'ange et maye (*Thun-l'É. 1719)

► Dans les deux prisées du moulin de Thun-l'Évêque mises en parallèle (en deux colonnes), l'une de 1640, l'autre de 1719, nous lisons dans la première *les couvrechaux, chevalets et oreillers avec la tremiere, tremion* et dans la seconde *les deux couvrechaux, chevalets, oreilles avec la tremiere, tremion*, ce qui prouve l'identité entre l'*oreille* et l'*oreiller*.

oreillet : l'arcure, couverceaux, bacquet, oreillet, chevallet, tremuy, tremyon et maye (*Cambrai 1698 moulin 1.3)

OREILLON

1. Prob. taquet servant de renfort au mentonnet du pilon (→ *estampe*) et de la °hie du moulin à huile.

quatre etamples et deux ys avec leurs patins et orillions (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

► Cf. *Larousse du XXe s.* : *oreille* ‘pièce de bois ou de métal que l’on met à une encoignure’.

2. Pièce de fer pourvue d’un œil et d’une patte destinée à la fixation. Voir aussi *oreille*.
pour le boistart doudit moullin avoir retailliet et renoweit, avec 2 orillons et 3 bendes qui y servent avoir refaites (*Recquignies 1429 – B 9424)

ORGE

Orge (*Hordeum*), genre de graminée. Elle sert e.a. à roder les meules
pour avoir livré un sac d’orge de quoy lesdictes 2 pierres furent la premiere fois fait mouldre (✕Haasdonk 1422)

ORGUEIL

a. Orgueil, pièce de bois à degrés servant tantôt d’appui au levier pour soulever la meule courante, tantôt de cale placée sous la meule courante qu’on soulève par degrés. Voir aussi *cuignet d’orgueil* et *vermeulle*.

le kieute, kuynet et orgeul (✕Lille 1558 moulin 3.1); *le quieute, cuignet et orgeulx* (✕Templeuve 1578) ; *le kieute, cuignet, orgeul et deux pieches de bois servans [à] descoucher la moeulle pour battre* (*Lille 1606 moulin 2.1.2) ; *cuignet à levé moeulle, orguiaux et le chippe à lever la moeulle* (✕Fournes-en-W. 1686) ; *termure et termion et un baquay en [sic, lire et] hinche, conay et argulle, cuite, may, tonaux à meitre le grain* (OVillers-en-C. 1768 mars)

► Selon la plupart des traités de molinologie flamands, l’*orgueil* se place sous la meule lorsqu’on soulève celle-ci. Dans les ouvrages français, c’est le point d’appui du levier, ce qui correspond mieux à la définition technique d’*orgueil*.



Orgueil pour la meule. CRM 977-1-2. Photo de l’auteur en collaboration avec J.B.

b. Prob. point d’appui d’un levier, en l’occurrence chevalet ou poteau dans lequel pivote l’extrémité du palier du fer de meule (→ *pont*). Voir aussi *baudet* et *cauque*.

à lui encorres [charpentier], pour avoir fait et livret l’orgueil du pont dudit moulin (...) 6 s (✕Cysoing 1440)

c. * Point d’appui du levier servant à soulever la vanne.

pour (...) rencrassier le telliere de le seuviere de Briseboz en Anzaing tout au long de un quesne fendut à moittié, refaire et remettre pluseurs orguelz pour les ventailles attaquiez de grandes bendez et de quevilles de fer (Valenciennes 1426) ; *sur le telliere avoir mis une rencraisse (...) et lassus avoir mis 4 orghielz pour plus aise lever lez ventaillez* (Valenciennes 1430 Anzin)

► Le FEW, XVII, p. 415a, art. ancien bas-francique **urgoli* ‘fier’ donne la définition ‘cale de bois, de pierre placée qui fait dresser la tête d’un levier’.

ORME

Orme (*Ulmus*). Voir aussi *ipreau* et *ormel*, ainsi qu’*ormelet*.

pour plusieurs pieches d'ourme pour faire tourtres et platiaus de ballances (*Hon-H. 1390); une courbe et les 17 rondielles dessus dites d'ourme (OTemplemars 1405); ung noef roët de bos d'orme (XCysoing 1437); pour une paire de tourctes de bois d'hourme pour faire nouvelles lanterne au grant mollin d'Ansaing (*Valenciennes 1486); pour le rouez dudict moullin, sera furny de flacque de quesne de 4 pouches d'espeueur et 20 à 22 pouces de largeur et les fronteau dudict rouez seront de bois d'ourme ou gauquiez ayant 4 pouces d'espeueur et noef de largeur (OSt-Hilaire 1644); pour une tronche de bois d'orme employé aux alles de la roux dudit moulin (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

Composé :

gras orme

Orme de montagne (*Ulmus scabra*). Voir aussi *gras ormel* et *gras ormet*.

ung roué furny de 48 cheville avecq les frontiaux de gras ourme et la lanterne furny de 8 fuziaux, les tourte ausy de gras ourme (XBusigny 1626)

► Deux genres d'ormes poussaient dans nos régions : l'orme champêtre ou orme rouge, à petites feuilles (*Ulmus campestris* ou *glabra*) et l'orme de montagne ou orme blanc, à feuilles plus grandes et plus larges (*Ulmus scabra* ou *montana*), qui résiste mieux à la fente que le précédent, mais qui est impropre à la construction. Cet orme à larges feuilles, certains textes régionaux l'appellent *orme d'olle* (p. ex. AH Seclin 1564), ce qui correspond au *vetten olm* [litt. 'orme gras'] des dialectes flamands. Corriger ma *Terminologie*, p. 778.

ORMEL et ORMET

Orme (*Ulmus*). Voir *orme*.

ormel : pour un ommiel (...) duquel on fist une noefve keuwe audit moulin au vent (OTemplemars 1388); pour un hommiel dont on fist les costrés des volans (OTemplemars 1395); pour une piece d'un hommél pour en faire la boiste pour mettre en ladicté pierre (XSluis 1396); pour un hommiel dont on fist ledit frain (XBaisieux 1400); pour un hommél duquel on fist le col dudit arbre (XErquinghem-L. 1411); pour l'acat de 2 grosses pieces d'ommél soyes, nommez 'plateaux', employées à faire une nouvelle tourte (*La Gorgue 1412); pour avoir abatu 7 grant hommél (...) employés à faire aules et vestir le reue (*Quesnoy-s.-D. 1418); pour 2 grosses pieces de bois appelé 'ommél' dont l'en a fait par plusieurs fois fourmaux, quignés, templiaux, asselles servans à le laye dudit molin à olle (*La Gorgue 1420); pour l'achat d'ung olmeaul dont a esté soijee ladicté retenue (XSt.-Baafs-Vijve 1451); du derrain et 18^e arbre, qu'estoit ung aumel d'achat ont esté faiz et soiez zomen [= cotrets] et escaillons (XSt.-Eloois-Vijve 1455); ung olmeau où il y a eult deux frains et 14 costrech pour le moullin de Chisoing (XCysoing 1517); trouvé dans la maison et pourpris dudit moulin à mouldre bled et braye (...) une tronche de bois d'ormeaux sur le petit rivage contenant trente huict fuseaux et demy (*Comines 1685 blé & brais); la vollee d'en dehoirs, entrebus, une poincte de chennes et une d'homeau (XFournes-en-W. 1686); livré vingt huit pieds de courbe d'ormeaux servant au rouet (*Marquette-l.-L. 1704); un entrebus d'ormeaux et deux pointes d'ormeaux (XLa Madeleine 1735)

► Contrairement au *quesnel*, qui est un jeune *quesne*, l'*ormel* correspond le plus souvent à l'arbre adulte et est par conséquent un synonyme parfait d'*orme*. Voir *ALP*, carte *orme*. Pourtant, certains scribes de l'époque ont ressenti le suffixe comme un diminutif au point de préciser par l'adjonction d'*orme* qu'il s'agit d'un grand arbre : pour avoir abatu et mis à point ung ommiel ourme fort grant et gros (Seclin 1502).

Composé :

gras ormel

Orme de montagne (*Ulmus scabra*). Voir *gras orme*.

gras ormel : pour un bauch de cras hommél qui porte le palette et le fer sur coy le molin tourne (*La Gorgue 1400); pour une piece de bos de cras hommél sur coy l'arbre tourne, mettre et aseir (*La Gorgue 1403); pour le bois de cras ommiel (...) à faire les roes qui feront les leveez audit molin d'olle (*La Gorgue 1418); une piece de cras hommél pour faire et emplier es gantes du rouet dudit molin à blé (*La Gorgue 1420); pour avoir fait et livré de son bos de gras oumel une neufve boiste audit molin (*Bruay-

la-B. 1450) ; le bois de gras ourmel duquel a esté faicte ladicte boiste (...) ; (...) 4 courbes de gras ourmel servant à faire ledit rouet (*Bruay-la-B. 1474) ; deux platiaux de cras omer portans deux piez en croix et quatre pauch d'espez servans à faire unes tourtes (✕Nœux-l.-M. 1518) ; pour avoir fait ung noeuf rouwet audit mollin (...), lequel rouwet contient 9 piez en croix, estoffé de deux bras de bois de quesne par dessus les bous de quatre quanteaulx de gras hommel, hotté à queue d'aronde sur lesdis bras et quanteaulx (✕Nœux-l.-M. 1520)

► Omer (Nœux 1518) est étrange.

gras ormet : deux plateaux de cras ometz et sauchiet de 4 paulx et demi d'espés, dont on a fait les tourtes oudit molin pour mectre le fer (✕Nœux-l.-M. 1510)

► Ormet n'est pas attesté ailleurs, mais comme on connaissait le diminutif *ormetel* (FEW, XIV, p. 6a) formé sur *ormet*, je préfère ne pas corriger.

ORMELET

Petit orme. Voir aussi *orme*.

pour 4 ommelés dont on a fait lesdis loyens (✕Baisieux 1476)

ORMET : voir *ormel*.

OS

* Prob. baie dans la paroi du côté de l'eau, par où l'arbre moteur pénètre dans le moulin. Voir *trau*.

en es [= ces] dis deux pignons conviendra à chascun pignon faire ung os semblable à celui du torgeoir (Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5)

► Le sens du mot se déduit du contexte : les deux moulins à construire nécessitent une ouverture pour l'entrée de l'arbre moteur. S'agit-il d'une cacographie d'*oel* ? À moins que – mais ce serait étrange – le clerc rédacteur du devis ne se soit servi du mot latin pour 'bouche'. Curieusement, le FEW, XXIII (mots d'origine inconnue ou incertaine), p. 12b mentionne une phrase en ancien gascon, où *os* aurait une acception assez proche : *far une fenestre et tres os ... en la capere* (Menors de Morlaas).

OSIERE

Osier, rameau jeune et flexible de saule.

2 mandes et un boistel d'osiere et une pele servans au molin d'escorce (*La Gorgue 1419)

► C'est le saule le plus commun dans nos régions.

Composé :

osiere blancque

Osier provenant du saule blanc (*Salix alba*).

pour 2 corbilles d'osieres blancques pour porter blés amont en le tremuye dou moullin de Trith (*Trith-St-L. 1697)

► Le saule blanc est utilisé pour produire de l'osier. On le taille en « têtard » afin de stimuler la production de jeunes rameaux souples.

OSTIL

Outil, engin, tout objet servant au fonctionnement. Voir aussi *instrument*.

pour 2 livres d'oïnt mis à oindre les hostieux dou molin des Ogelens (*Valenciennes 1419) ; *les maisons et hosteulx dudit molin et torgoir avec toulx les aultres hosteulx [il] doit retenir et maintenir le cours de ladicte cense* (*Marcq-en-B. 1434) ; *au planquier estant au deseure de le reux fait une ent[r]avelure et une montee desendant pour aller aux reux et hostilz des mollins deseure dis, icelle estoffee de soeulx, de gisans, de pouye et d'envollement sur icellui gistage* (*Valenciennes 1440 St-Géry) ; *pour avoir esté viziter ledit molin de Bruay, tant les meulles comme les hostieulx servans oudit molin* (✕Bruay-la-B. 1466) ; *le mosnier doit relivrer les toilles et autres hostieux servans à son huisine* (✕Cysoing 1498) ; (...) *à la charge de (...) y faire et dresser ung mollin à usance de moeldre bled de pieres et bricques et le bien et deument estoffer avecq toutes huissines et*

hostieux servans au faict et usance dudict mollin (O)Phalempin 1567-1627) ; à condision de luy livrer les estanchon et venir carier ses verrin et tous ottieul en sa maison et les ramener audict lieu (✕Camphin-en-P. 1630)

Composés :

ostil gisant

Élément fixe du moulin. Voir *harnas dormant*.

*seront en outre tenus lesdits preneurs et aians causes d'entretenir et reparer (...) tous autres outils gissans, mouvans servans et composans lesdits moulins et tordoire (*Masnières 1756)*

ostil mouvant

Élément du moulin qui se meut. Voir *harnas courant*.

*seront en outre tenus lesdits preneurs et aians causes d'entretenir et reparer (...) tous autres outils gissans, mouvans servans et composans lesdits moulins et tordoire (*Masnières 1756)*

ostil travaillant

Élément du moulin qui exécute un travail mécanique. Voir *harnas travaillant*.

*(...) des harnatz et ostieux travillans d'iceux moelin qu'il doit et devera retenir et en fin d'icelle cense relivrer, assavoir les arbres ; roelz, roeltz, tourtes, les huisseries des ventailles moullerés, l'une des broyes, le bauch paulier, les deux plommach, le hatriel du fier, le piet et le palette, les aisses, les martiaux des moeles, aussi les viroelles et torignons (*Valenciennes 1452) ; lequel molin de than est de nouvel recensy (...) aux devises et conditions de retenue et relivrance des hostielz travaillans tout ainsi que les molins à bled (*Valenciennes 1503 tan) ; ledit monnier sera tenu de entretenir ledit molin de tous hosteux et harnas traveillans de dix solz et en desoubz à ses despens (✕Cysoing 1529) ; seront tenus d'entretenir tous ostieux travaillans tant dehors que dedans le moulin (*Herne 1628)*

OUCHAU

P.-ê. vase en métal.

un pinchereau, un cassette et un ecopre de meule, six marteaux à batre meulle, une maillie, un marteau, deux ecoppes, un ouchau, une gouge, iun couteau et une soioire (✕Comines 1746)

► Le mot serait apparenté à *orcel*. Cf. GODEFROY, V, p. 615b : *ouquel chastel trouverent certains soufflez et pouldre, canaulx ou ocaulx, martel, sizeaulx*. Je me demande toutefois si le terme était encore utilisé au 18^e s.

OURDON

Sorte de pierre de taille.

*ledit receveur (...) a livré par devise audit ouvrier machon et ses aidans toutes estoffes appartenans à ceste oeuvre tant pierre de taille, ourdons, commune pierre, cauch, saublon (...) (...) ; (...) pour 3 naveez demie d'ourdon de pierre de quarelin (*Leval-Ch. 1458)*

Composé :

ourdon parpain

Pierre de taille servant de °*parpaing*. Voir aussi *pierre d'ourdon parpain* (→ encadré 9 à pierre § 1.4).

*pour 67 piés demi d'ourdon parpain dont on refist lez pillers estrayers de ledicte seuwiere, à 16 d le cent [sic, lire piet] sont 4 lb 9 s (*Trith-St-L. 1391)*

ourdon de pierre de quarrelin, ourdon de quarrelin

Pierre de taille servant de °*quarrelin*.

*pour 85 piés et demi d'ourdon parpain et de quarelin à 6 s le piet (*Valenciennes 1399) ; pour 3 naveez demie d'ourdon de pierre de quarelin (*Leval-Ch. 1458)*

► Le picard *ourdon* ou *ordon* 'genre de pierre', dont dérivera le verbe *hourder* 'maçonner grossièrement' serait aussi à l'origine du flamand *arduin* 'pierre bleue' (EWN, I, p. 161 'arduin'). La forme *ordun*, très fréquente dans les comptes rédigés en flamand, je l'ai considérée comme flamande et ne l'ai pas reprise ici. Dans ma *Terminologie*, pp. 268-269, je mentionne divers genres d'*ordun*. Pour SALAMAGNE 3, p. 234a, la *pierre d'ourdon* est une pierre constituant une assise de nivellement.

OURLE

- ☒ Cotret, longue latte parallèle à la °verge, qui relie les barreaux du volant. Voir *costret*.
pour mettre une verghe audit moulin (...) ; *pour 50 lattes et 2 ourles de bos audit moulin* (✕Bottelare 1354) ; *pour 25 eschiedes et ourles mettre en le verge* (✕Bottelare 1364) ; *pour 2 ourles et 50 escheedes* (✕Scheldewindeke 1373) ; *un ourle* (✕Scheldewindeke 1377)
▶ Toutes les attestations proviennent de la même zone.

OURLET

- Prob. rebord (de l'anille).
d'avoir rapointiet le fusee dudit molin de Templemars, le racheret desoubz et deseure, y fait ung nouveau passet, redrechiet l'aiche et copet ung ourlet (○Templemars 1500)

OUVRAGE

Composés :

ouvrage crom

- Bois tordu scié en pièces courbes.
ausdis soyeurs, pour avoir soijé en journee de l'ouvrage crom, qui ne se puet faire par cent, 22 journees et demi (*Menen 1432)

ouvrage tournant

- a. Ensemble des éléments du moulin qui tournent. Voir *harnas courant*.
pour avoir ouvré (...) à la réparation de l'ouvrage tournant (*Aalst 1461)
b. Élément du moulin qui tourne. Voir *harnas courant*.
appreciation faite (...) des ouvrages tournants du Boesmoulin soub Herinnes (*Herne 1693)

OUVRIER

Composés :

ouvrier à moulin, ~ de moulins

- Artisan spécialisé dans les travaux aux moulins.
ouvrier à moulin : *maistre Robert Le Clerc, carpentier et ouvrier à moulin* (*Hon-H. 1442)
ouvrier de moulins : *Jehan Gruisons, carpentier et ouvriers de moulins* (✕Cysoing 1388) ; *Jehan Daulle, maistre ouvrier de molins* (✕Attiches 1437) ; *maistre Piere van Heys et Jehan Bloc, maistres charpentiers et ouvriers de molin* (✕Sluis 1443) ; *Jehan Stevne, ouvrier de molins* (✕Eine 1444) ; *Jaques van der Elst, maistre ouvrier de molins* (Haasdonk 1448) ; *Michiel de Lannoy, carpentier de nostre stil, ouvrier de mollin* (✕Templemars 1624)

ouvrier de taillant

- Artisan spécialisé dans la fabrication d'outils et d'instruments tranchants.
à Jehan le Bouchier, ouvrier de taillans, pour avoir (...) le fier dou grant moellin doudit Saint Pol à cause dou bachinage ralongiet parmy le haterel 1 piet ou plus, aussi tout ledit fer requierquiet et redrechiet (*Valenciennes 1447 St-Gery)

ouvrier en fers de mollin

- Artisan spécialisé dans la fabrication des grandes pièces en fer destinées au fonctionnement du moulin.
Hughes de l'Escluse, febvre et ouvrier en fers de mollin demorant en la ville de Lille (Camphin-en-P. & Cysoing 1567)

OUVRIR (le moulin)

- * Permettre (au moulin) de fonctionner en ouvrant la vanne mouleresse.
la ventelle mollera (...) y compris un grand [un mot manque] à ouvrir et fermer le moulin (Cambrai 1608 moulin 1.1.3)
- Soulever la meule courante pour la retourner et la battre.
la crameliere, frion, levier, marteau de pont et l'avez à ouvert [sic dans *Moulins en Hainaut*, p. 73a] les moulins, le tout de fer (*Belœil 1775)

OUVROIR

Atelier. Voir aussi *astelier*.

*pour avoir mené depuis la soyerie des soieurs jusques à l'ouvroir du maistre charpentier deux arbres de molin (domaine de Valenciennes 1524) ; a esté trouvé audit mollin ung soullaige au petit ouvroir d'icellui, le fourneau de la chaudiere et une cheminee (...); item, à l'ouvroy à gratés les drap trois hef et ung estrié, quatre veraux (*Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler)*

Composés :

ouvroir dormant vs **ouvroir travaillant**

Ensemble des éléments fixes du moulin vs ensemble des éléments qui exécutent un travail mécanique (voir *harnas travaillant*).

priserie et estimation du mollin (...) de toute la carpenre et aultrement tant de l'ouvrois travaillant que dormant (✕Fromelles 1702)

- P -

PACHON

a. Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel*.

pachon : pour avoir rapointié le *pety fer* et le *paçon* (O Templemars 1527) ; le *grand fer*, l'*ache*, *fusee*, *boitte* et *pachon* (✕ La Madeleine 1600) ; le *grand fer*, l'*ache*, la *fusee* (...), *boitte* et *pachon* (✕ Lille 1606 moulin 3.6) ; le *fourque* que l'on nomme 'le grand fer' ; *item*, l'*ache*, *fusee* et le *pachon* (✕ Wervik 1606 Clytmeulen) ; le *bodé* et le *fleau* et *pation* et *palette* à surporté la meule de *deseur* (✕ Lille ±1720 moulin 3.28)

parchon : au marissiel dudit Chisoing, pour avoir fait le *parchon racheré* et aussi *racheré* le *boult* du petit fier dudit moullin (✕ Cysoing 1498)

b. ♥ Coussinet de fer au centre de la crapaudine, sur lequel tourne l'arbre moteur vertical. Voir *pas*.

pachon : à l'arbre deux pioches, deux *cappeau* (...) et le *paçon* (Lille 1606 2^e moulin 4.1.2) ; quatre *cappeaulx*, deux *pioches*, deux *molle bendes*, *boitte* et *pachon* (Lille 1606 5^e moulin 4.1.2)

► Le FEW, VII, p. 736b, art. *passus* signale en provençal *passoun* 'petit pas' dans le sens d' 'action d'avancer'. La technique aurait donc connu un dérivé similaire en picard, *pachon* étant le diminutif de *pas*, qui désigne lui aussi le coussinet de la crapaudine. La forme avec *r* adventice a pu être influencée par des mots comme *parçon* 'partage', *arçon* 'petit arc', etc. Corriger ce que j'ai écrit au sujet de *parchon* dans ma *Terminologie*, p. 796.

PAYELLE

1. Dans le moulin à huile, plaque de fonte (voir *fons*) ou récipient en forme de poêle qu'on place au-dessus du chauffoir (→ *fournel*) pour y chauffer les graines oléagineuses pilées avant de les presser. Voir aussi *fausse payelle*, *grande payelle* et *tourtiere*.

- plutôt la poêle :

pour une *payelle* faite au stordoir de Trith (*Trith-St-L. 1368) ; pour un *noef fons* refaire à la *paielle* dou tordoir de Trith (*Trith-St-L. 1397) ; pour une *paielle* de fer servans audit molin à olle (...) pour le somme de 6 frans et demi, qui valent 10 lb 8 s (*La Gorgue 1419) ; pour une *kaisne* de fer au roerere [= agitateur (→ *mouvet*)] en le *paëlle* (*Menen 1432) ; deux *paielles* d'arraing à retenir l'oille, une *aultre* *paielle* de fer à cauffer le grain (Marquette-I.-L. 1498) ; la *payelle* et le *mouvet* avecq le *trepier* du fourneau, le *tourillon* avec *bende* et *havet* pour pendre les *sacqueaux* (*Lille 1627 moulin 2.3) ;

- plutôt la plaque de fonte :

les grains de *colsats*, *navette* ou de lin aiant esté suffissamment pilé par les *estampes*, l'*ollieur* avant le mettre dans le *pressoire* pour en thirer l'huile, doibt de nécessité le mettre sur ungne large *platte* de fer appelé '*payelle*', au dessoubz de laquelle il y at continuellement du *feuz* (Lille 1652 moulin 3.31) ; le *paiel* et le *fosse* *payel* et le *trepié* et le *mouvail* (*Marquette-I.-L. 1713) ; la *poêle* et un *cercle* de fer aux fourneaux, et un *monequin* (*Ramillies 1746 moulin 2.2) ; le *poalle* et *fosse* *poalle*, *trois* *pieds*, *chenet*, *mouvet* et *rafouet*, *pellette* et *epincette* (✕ Vermelles 1785)

payelle à ole : pour avoir fait une *paëlle* à ole mise audit molin (...) 9 lb nouvelle (*Menen 1432)

► Étymologiquement, la *payelle* (de *patella*) est une simple plaque ; très tôt le mot a désigné aussi une poêle à manche et à rebord peu élevé.

2. Dans le moulin à huile, récipient (généralement en cuivre) dans lequel on recueille l'huile qui sort de la presse. Voir *bachin*.

deux *paielles* d'arraing à retenir l'oille, une *aultre* *paielle* de fer à cauffer le grain (*Marquette-I.-L. 1498)

3. Crapaudine, pièce de fer creuse qui contient un coussinet de métal (→ *noiel*) sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *palette* acc. spéc. 1.

*pour ralongier le fier dou moulin de Hon, rekierkier et l'aisse remetre à point et lez aissons rekierkier, retrouver [= trouver à nouveau] et le paielle leur le fiers keurt (*Hon-H. 1391) ; pour une payelle de fer où l'aisse queurt ens, pesant 17 livres (*Harelbeke 1398) ; pour un lijen de fer (...) mis tout à tour la roete qui fait tourner les meules (...) et pour amender la paielle de fer desoubz en quoy il [= le fer] tourne (✕Haaltert 1399) ; pour avoir refait par deux fois le pié du fusel et le paiele à ce servant (✕Saaftinge 1413) ; pour avoir fait le paëlle et le noyel d'achier, où tourne le grand fer du molin à eaue (*Harelbeke 1415) ; à maistre Pierre le Smet, lequel a refait le petit fer et la paieele en quoy le fer curt du molin de l'Escluse (✕Saaftinge 1419) ; le fusé en bon estat, lache, pas, paielle et le froion avec un vieu lache reposant (*Comines 1684 blé & brais) ; une païelle à reposer le pat dedans (*Houplines 1704)*

► Cette acception est surtout fréquente dans les textes français provenant de la Flandre flamandophone, où de nombreux composés avec *pan* – l'équivalent flamand de *paielle* – désignent la crapaudine (WVD, pp. 237-238).

4. * Coussinet métallique sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *palette* acc. spéc. 3 et *pannelette*, ainsi que *marbrel*.

à Jehan le Cloquetere de Bevre, pour deux payelles de metal où le aisse du moulin à vent [sic, lire eaue] tourne, pesans 60 livres (Harelbeke 1400) ; à maistre Daniel, le fondeur de cloches (...), lequel, pour ce que les deux payelles de metal des aisses dudit moulin à yauwe audit Harlebeque estoient usees (...) a fait et livré audit moulin pour lesdictes aysses (...) deux nouvelles payelles de metal, pesans 114 livres (Harelbeke 1406) ; pour deux fers qui sont mis dedens l'arbre du molin de blé, sur quoy il tourne es paëlles de metael, pesans 50 livres (...) ; à maistre Mixhiel, fondeur de cloches à Bruges, pour 4 paëlles de metael, où les arbres desdis molins tournent sus, poysent 94 livres (Menen 1432)

► De nos jours encore, le coussinet de l'arbre moteur du moulin à eau se dit *pan*, l'équivalent flamand de *payelle*, dans de nombreuses communes limbourgeoises (WLD, p. 100a).

5. ?

*pour avoir livret deux bendes de rouelz de trois piedz et demy de long chascune et d[e]lux poch de large, servant à le payelle de ladicte seuwiere, payé 14 s ; item, pour ung cloux à patte servant à ladicte payelle, 3 s (*Valenciennes 1534)*

Composés :

fausse payelle

Dans le moulin à huile, plaque à rebords ou récipient en forme de poêle qu'on place sur le trépied au-dessus du fourneau pour y chauffer les graines oléagineuses pilées avant le pressage. Voir *payelle*.

*la fausse paielle, trepiéd, chené et le tour de la fausse paielle (...) 6 lb (...) ; la paielle (...) 18 lb (✕Seclin 1711) ; le paiel et le fosse payel et le trepié et le mouvail (*Marquette-l.-L. 1713) ; la fausse paël et le trois pied et le chenet, paielle, la verge du mouvez (*Don 1741) ; le poalle et fosse poalle, trois pieds, chenet, mouvet et rafouet, pellette et epincette (✕Vermelles 1785).*

► La *fausse payelle* apparaît au 18^e s. pour la distinguer de la véritable *payelle* qui est la plaque du chauffoir. Remarquez la différence de prix entre la *fausse paielle* et la « vraie » *paielle* (voir Seclin 1711).

grande payelle, grande payelle à l'huile

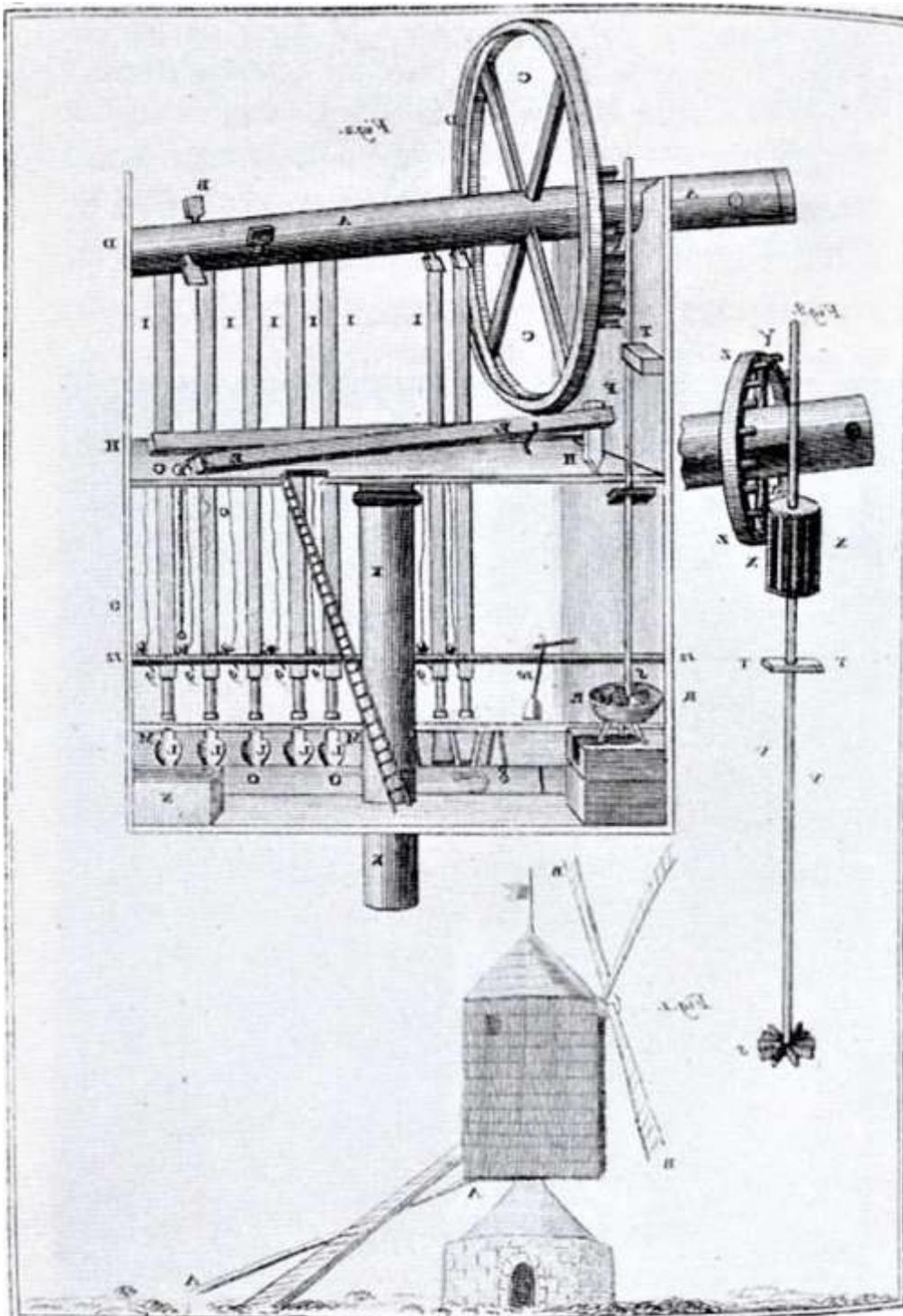
Dans le moulin à huile, plaque de fonte (voir *fons*) ou récipient en forme de poêle qu'on place au-dessus du chauffoir (→ *fournel*) pour y chauffer les graines oléagineuses pilées avant de les presser. Voir *payelle*.

- plutôt la poêle :

*item, une grande payelle six livres ; item, le mouvet et tout ce qui y sert, trente six solz ; item, le met, le four et le tremyon, sept livres dix solz (*Lille 1499 moulin 2.3) ;*

- plutôt la plaque de fonte :

*plus livré la grande paëlle à l'huile, 27 fl. ; plus livré un grand trepié et livré le fournau servant à ladite paëlle dudit moullin, 17 fl. (*Don 1718)*



Gravure illustrant l'étude du fonctionnement du moulin à huile par l'Abbé ROZIER en 1776. La gravure est inversée dans l'original ; elle a été redressée ici, ce qui a pour conséquence que les lettres de renvoi sont inversées. Notez le trépied sous la poêle qui est plutôt une cuve ici.

PAILLE

Défaut du fer, qui se présente sous forme d'écaillés et de filaments superficiels et qui est dû à la présence lors du forgeage de matières étrangères, scories ou oxyde de fer.

il seras tenu de fournir et livrer du fer de la meilleure espèce et qualité sans fente ni paille
 (✕Houtaing 1780)

PAILLOTAGE

Torchis, mur en torchis.

*aux deux espaces se fera une place pour faire la demeure du mosnier avec une cheminez au pignion regardant le septentrion, un refin [sic, lire refend] de palliotaige du costez du moulin (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; convient renouveler une selle sur le pan de mur du devant dudit molin deseur la porte, de vingt trois pieds de loing, de sept et huict pouches ; fault renouveler au paliottage sur laditte selle cinq postilles de dix pieds de long, chacune de six et sept pouches ; fault aussy renouveler la platte d'en dessus, laquelle aurat en longueur trente quatre pieds de loing, de cinq et sept poulces ; au pignion du costé de la roue convient y renouveler une selle par dessus le mur de vingt huict pieds de loing, de six et huict pouches (...) ; il faudra demonter et remonter quelques paillotages où on renouvellera les postilles et solles (*Saulzoir 1651)*

PAISSON

Pieu, poteau.

*pour (...) relever et retenir l'achinte envers le tordoir Wanebert (...), remettre et rassir 2 harpons sour les paissons et rancrer d'ancres de fier, remettre 2 boutriaux faisans contrefic pour retenir et recepvoir ledicte ventriere à le cause de ce que les grandes yauwes avoient sourt hors et esragiet [= arraché] lesdis pillos de terre et hayet [= mis en pièces] le maison dudit esmouloir (*Valenciennes 1422 Ogelens)*

► Cf. FEW, VIII, p. 97b, art. *paxillus* 'échalas'.

PALEE

Ensemble de pieux ou de poteaux.

*faire oudit moulin un moulage tout nuef estoffet de suels, de poupees, de broyes, de palees, de viernes, de panes moulereches, de loyures, de plankes et autres ouvrages (*Valenciennes 1380 tan)*

PALER (nom)

Pieu, poteau. Voir *pel*.

*ycelui bachinaige dou grant moulin retraindirent par estriés de fier, y mirent un longeron, firent et assirent 2 noef palers de bois haïres et remisent à point (*Recquignies 1425)*

► Cf. FEW, VII, p. 526b, art. *palus* 'pieu'. GODEFROY, V, p. 708a cite une phrase du 15^e s. où le rédacteur identifie le *paler* au *pieu*.

PALER (v.)

Boiser (une paroi), lacter la paroi p. ex. avant de l'enduire. Voir aussi *repaler*.

*les parois des 2 molins roiler et paler et un crompt estiel rassir à le maison dou molin de Froissart (*Valenciennes 1364) ; pour 1 cent de latiaux de coi on a le graysiaul viestit et pallet (*Hon-H. 1387) ; pour (...) viestir ledicte loge de keuwes et paler sus pour warder et recepvoir l'escorche doudit molin (*Valenciennes 1422 tan)*

► Cf. : *en le loge leur li monsnier fait se demeure avoir palet et lattet pour sus plackier et faire teree (*Hon-H. 1424)*

Acception spécifique :

Fixer (un élément d'un engrenage) dans la position appropriée au bon fonctionnement. Voir aussi *repaler*.

pour un quarteron de claus pour paler le roët (OSeclin 1394)

► Le verbe a un sens plus large que 'garnir de pieux', définition donnée par le FEW, VII, p. 528a, art. *palus*. D'après RONSE, p. 166, les meuniers west-flamands se servent encore du verbe *palen* pour désigner l'action de régler et de fixer une roue au moyen de coins, de sorte qu'elle soit perpendiculaire par rapport à son axe. Chez COUSSÉE on trouve fréquemment le verbe *palen* dans cette acception.

PALETTE

Ce terme peut avoir deux étymons : *pala* ‘pelle’ et *patella* ‘plat, poêle plate’. Les diminutifs dérivés de ces mots sont respectivement *palette* et *paelette*. Comme *paelette* a évolué en *palette* et que les acceptions de ces dérivés sont parfois assez proches, il n’est pas toujours aisé de distinguer les deux étymons. Le *FEW*, VII, p. 483a, art. *patella*, notes 12 et 13 précise que la fusion sémantique entre *palette* et *paelette* s’est manifestée avant même que la confusion phonétique fût complète.

A. Pelle

1a. Pelle à feu servant en l’occurrence au chauffoir (→ *fournel*) du moulin à huile. Voir aussi *main de fer*.

quatre vereulle, la paielle, le moncains, la palete, trois plate de fere pour conservée le bloque (*Masnières 1738 copié en 1756) ; *le poalle et fosse poalle, trois pieds, chenet, mouvet et rafouet, pellette et epincette* (✕Vermelles 1785)

1b. Prob. plateau en forme de pelle sur lequel on plaçait le °*crachet* ; ou petite pelle ou cuiller servant au °*crachet*. Voir aussi *pali*.

six crassez et une pallette (*Cambrai 1779 moulins 1)

► Cf. ---, *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, III, 1878, p. 567 : *crasset et palette*.

2. Petite estrade, petit palier, plate-forme, banc. Voir *selle*.

la tresiers, la mez, inche, palette, conduit (*Lille 1774 moulin 2.1.1) ; *la petite monté, deux palette est [= et] conduit* (*Lille 1774 moulin 2.1.2) ; *l’abre tournant, deux palette, platte echelle* (*Lille 1774 moulin 2.1.3) ; *platte echelle, deux palette, le bodés, patin, fleaux, palette, coigniés* (✕Lille 1774 moulin 3.7)

► Dans tous ces cas, le mot remplace la *plate selle* de la prisée de 1768.

B. Poêle

1. Crapaudine, pièce de fer creuse qui contient un coussinet de métal (→ *noyel*) sur lequel tourne l’extrémité inférieure d’un fer de meule. Parfois la notion inclut ce coussinet. Voir aussi *boïste*, *boïste du pas*, *boïste du passet*, *payelle*, *pas*, *passet*, *plate*, *platelette*, *platine*, *pottequin*, *pottin*, *trache* et *trachette*.

dou pié dou fer et de la paelete paie li sires le tierc et li glise les 2 pars (*Lessines ±1275 Veil Rentier, p. 117) ; *pour le fier dou moulin de brais rencoler, ralongier par desous, rennacerer et le noyel desous refaire et rennacerer et le pallette doudit fier refaire* (*Valenciennes 1364) ; *le noiel de le paelete* (✕Nœux-l.-M. 1366) ; *pour le grant fier du molin rekerkier et le palete où lidis fiers keurt* (*La Gorgue 1386) ; *pour une paulette mise audit moulin, pesant 8 livres* (*Valenciennes 1390 St-Géry Petit moulin) ; *pour une pallette faire noefve pour le moulin de brais, pesant 16 livres demie* (*Valenciennes 1391) ; *pour renacherer et ralongier le petit fier et rapointier le palette sur quoy ledit fier queurt* (OTemplemars 1393) ; *pour le fier dou moulin renpieter, rencoller et le paulete leur il keurt renacerer et le cochuel de devens* (*Étrœungt 1395) ; *pour le grant fer renforcier et le sporequin racherer et le palette racherer* (*Harelbeke 1400) ; *pour le palette la le petis fiers desous keurt racerer* (✕Rollegem 1410) ; *pour avoir refaict l’espoir et le payelette* (✕St.-Eloois-Vijve 1442) ; *pour le palette, leur on meth le crasse, qui estoit trauwee ou fons, mettre une piece et ressauder* (*Valenciennes 1452 Anzin grand moulin) ; *à Gille le Brun, serurier, pour avoir fait une palette au molin de Bruay, pesant 12 livres* (*Bruay-la-B. 1459) ; *pour une noefve pallette leur le debout du grant fer tourne à mettre le crasse du molin de than, pesans 16 livres* (*Valenciennes 1459 tan) ; *pour avoir fait ung noef passet, qui est dedens le palette, ennaceré* (*Valenciennes 1484 Comte) ; *le brocqueau, le pas et palette, là où est assis la pointe du fer de ladite moeulle gisante* [sic] (OWambaix 1669)

palette du bauch palier : *pour le pallecte du bauch paullier, où l’on melt le craisse et le passet sur coy le grant fier tourne, pesant ensemble 21 livres* (*Valenciennes 1486 Souverain)

palette du fer : *à Alart Boutre, fevre (...), pour avoir refait le pieçon et le palette du fer* (*Quesnoy-s.-D. 1418)

palette du grand fer : *pour avoir raceré le piet et palette du grant fer dudit molin à blé* (*La Gorgue 1420)

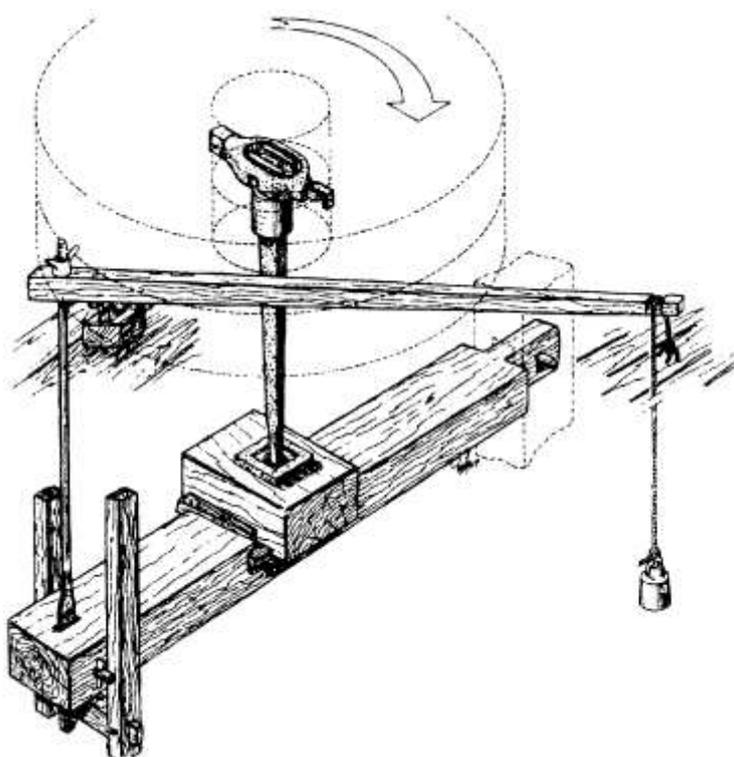
palette du petit fer : à Jehan Burnelle, fevre de Lille, pour refaire le pointe et le palette du petit fier (OTemplemars 1403)

► Cf. GERMAIN, p. 196 : *pa(i)lette* ; G. LEGROS, p. 342 : *pêlète*. L'*Encyclopédie méthodique*, V, p. 45b écrit que « la crapaudine est encadrée dans une boîte qu'on nomme *poëlette* ». Cf. DELMAIRE, § 2024 : *pour le festage dou moelin vers Saint Martin pour (...) le noiiel de le paalete refaire* (*Cavron-St-Martin 1304).

2. Souche, coussinet en bois sur lequel est placée la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1) et qui, après réglage, est immobilisé au moyen de coins. Ce réglage est indispensable pour que le fer de meule soit d'aplomb. Dans tous les exemples qui suivent, la *palette* est en bois. Voir aussi *bloquel*, *ponchelet*, *petit pont* et *queute* acc. spéc. 5.

le pont, fleaux, pattin, pалlette et coingniez (✕Templeuve 1686) ; *le pont, fleau, baudé, mouffle, palette, avec le fleau de le temprure et le patin y servant* (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; *le pont, pалlette et le pattin prisé à 13 lb (...)* ; *le fleaux de templeure, le bodé avecq le patin prisé à 5 lb* (✕Nomain 1721) ; *le pont sera de 10 et 12 pouces avec la palette et coignez* (✕Harnes 1748) ; *la mée, l'inge, ablocage, pont, palette, baudé et patin* (✕Dechy 1773) ; *le pont, le boiday, quinay, paletre (...)* ; *le grand ferre, l'ache et la fusé, pas et boitre* (✕Avion 1774)

► Cf. DEBRIE, p. 28 : *palète*.



Systeme de trempure sans braie. Crapaudine encastrée dans la souche sur le palier du petit fer. Dessin G.P.

3. * Coussinet métallique sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir aussi *payelle*, ainsi que *marbrel*.

à Vinchant le Roy, *caudrelier, pour 2 nouvelles palettes de ceuvre, sur quoy l'arbre dudit molin tourne, pesans 50 livres de ceuvre* (Quesnoy-s.-D. 1414)

palette de l'envir : *pour une bende de fier (...)* et *pour les pallettes de l'envir du molin* (La Gorgue 1385)

4. ✕ Disque métallique placé dans la cavité du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) pour faciliter la rotation au sommet du pivot. Voir *flotte*.

pour ung grant boujon, une palette et plusieurs grans cloux à ce servans employés audit steen-balke [= maître-sommier] (Sluis 1444)

Composés :

palette du bauch palier : voir ci-dessus acc. B.1.

palette de l'envir : voir ci-dessus acc. B.3.

palette du fer : voir ci-dessus acc. B.1.

palette du grant fer : voir ci-dessus acc. B.1.

palette du petit fer : voir ci-dessus acc. B.1.

PALI

Composé :

pali de crasset

Prob. plateau en forme de pelle sur lequel on plaçait le °*crachet* ; ou petite pelle ou cuiller servant au *crachet*. Voir aussi *palette* acc. 1b.

*trouvé deux batonnieres de cuppe, deux grands palys de crassez prisez à 50 pattars (*Cambrai 1659 moulin 1.1.3) ; trouvez un paly de crassee avec un courbee, comprins pinte, demy pinte (✕St-Aubert 1674)*

► Cf. FEW, VII, p. 480a, art. *pala* : *palich* 'pelle', *pali* (Mons)

PALIER (1)

1. ☒ Palier du gros fer, poutre dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du gros fer de meule. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 3.

palier : *faire l'uisset du pallier (✕Cysoing 1451)*

2a. Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

palier : *pour un paler pour le moulin de brais, de 15 piés de lonc, 15 s ; pour un paler pour le moulin Saint Gery de 12 piés de lonc, 12 s (*Valenciennes 1363) ; pour un moulage qu'il a fait tout neuf oudit moulin, estoffet de suels, de postilles, de panes derriere et devant, de loyures, de broies, de paler et de viesture (*Valenciennes 1374 Comte) ; à celli mollin faire noefves broyes, paller et atemprure, et l'arbre aquecillier [sic, lire aquetillier] et aplommachier par devens (*Hon-H. 1408)*

paulier : *les 2 panes sommereche et le plankier qui porte le muelles relever par estanchons et mettre à niveau et y faire broie, paulier et atemprure et ycheus moulins livrer tournant et moullant (*Valenciennes 1411) ; les broyes, paulier, arcure, chevallé, tremise et bacq ont esté prisez (*Enghien 1638 Pont) ; les broyes et paulletz, accurs [sic, lire arcurs] et chevalet, termur, bacq et mette (*Enghien 1669 Pont) ; les broyes, pont et poliers, 40 lb (*Ath 1718 tan)*

► L'énumération d'Ath (1718) est erronée, le *pont* étant le *palier* !

2b. Prob. braie, levier intermédiaire entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont*) et le fléau de la trempure (→ *flayel*). Voir *broie*.

palier : *le pont, baudet, palier, fleaux avecq la cramillie (✕Salomé 1660)*

3. * Joug ou sommier du tourillon, pièce de bois épaisse qui porte le coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *plommach* acc. spéc. 2b.

paulier : *item, doit il faire un nuef pauler, une nueve keneulle, 2 souliaus entre 2 poupeeze pour remetre lez keutissielles à leur hauteur (Recquignies 1391)*

PALLE

Bien que *palle* soit un dérivé de *pala* comme *pelle*, je préfère distinguer les deux formes, comme l'ont fait aussi les rédacteurs d'autrefois.

1. * Cloison mobile d'une vanne. Voir aussi *pillot*, ainsi que *ventail*.

la palle du moulin à farines faite d'un tirant de sept pieds de longueur, de trois pouces d'épaisseur sur cinq et demi de largeur, de deux doubleaux de deux pieds et demi de longueur, de deux pouces et demi d'épaisseur sur trois pouces de largeur, et de six pieds de doses de deux pouces d'épaisseur sur dix de largeur (Leval-Ch. 1757 blé)

- ▶ Il s'agit ici de la vanne mouleresse.
- 2. Extrémité allongée ou élargie d'une pièce de fer par laquelle on la fixe. Voir *patte*.
at fait une nouvelle palle à un hez de penne pour tenir le bauchenier, 16 s (✕Camphin-en-P. 1686)
- ▶ P.-ê. erreur pour *patte*.

Composé :

grande palle

- * Cloison mobile d'une vanne de décharge (→ encadré 14 à *ventail* § 1.2).
la grande palle servante à tirer l'eau au champs faite d'un tirant de dix pieds de longueur, de trois pouces et demi d'épaisseur sur cinq pouces et demi de largeur, de deux doublaux de trois pieds de longueur, de trois pouces d'épaisseur sur cinq et demi de largeur, et de treize pieds de doses de deux pouces d'épaisseur sur dix de largeur garnies de guindes de plomb (Leval-Ch. 1757)

PALME

Expression :

à palme

Assemblage à mi-bois.

*et desoubz l'ung des sommiers soustenant l'engien dessus dit avoir mis et eneswillié à palme et à morseau une piece de bois de six piedz de long faisant estanchon pour soustenir ledit sommier (*Valenciennes 1533 St-Géry)*

De nos jours, dans le langage des charpentiers, la *paume* est une coupe à mi-bois qui forme un tenon à un seul arasement s'assemblant dans une mortaise ouverte. Dans son *Dictionnaire liégeois* HAUST, p. 452b est plus général : *côper* ou *assimber deûs bwès a pâmale* 'couper ou assembler deux bois en paume, en équerre'. *Le Glossaire du charpentier*, des Compagnons du Devoir et du Tour de France définit la *paume* par 'Entaille pratiquée sur les deux faces consécutives d'une pièce de bois, et comportant, en principe, un repos. (...) La paume peut (...) être d'équerre ou biaise par rapport à la pièce qui la reçoit : « la paume s'emploie dans les solivages et les chevêtres ».

Étant donné que la paume de la main va en s'élargissant et que l'assemblage à mi-bois se faisait le plus souvent en queue d'aronde, je me demande si la *palme* ne serait pas parfois l'équivalent de la queue d'aronde. C'est du moins ce que suggère la comparaison des deux passages suivants concernant le solivage : *avec en ladicte maison avoir fait une plate forme (...) furnie de quatre sommiers (...) et en deseure iceulx sommiers et entretoise avoir assis et ensellet à palme et à morseau six cours de giste (...) [ADN, B 9952 (1528) 60r° Valenciennes] et trois cours de gistes et de 17 gistes à chascun cours (...) eneswilliet et ensellet sur lesdis sommiers et entretoise à marsau [sic] et à queue d'aronde pour planquier et fonsser d'asselles de chesne sur lesdis gistes et sommiers (*Valenciennes 1517 Fossart).*

PALMEE

Garniture métallique, prob. penture.

quatre palmees pesant 35 livres de fer (✕Eeklo 1388 Westmolen)

▶ Le contexte ne permet pas de savoir de quelle pièce il s'agit. Le flamand connaît des *palme*, *palmeel* et *palmeide*, qui sont tantôt des bandes de fer, tantôt des pentures. À rapprocher du français *paumelle*.

PALMER

Mesurer en paumes.

ladicte nouvelle moeulle (...) at esté palmé et paulchisee contenir 18 palmes largement de largoeur et 14 pauch ung quart d'espeuseure (✕Cysoing 1594)

PALTEL

? – Prob. nom générique de l'ensemble des éléments en fer non vendues « au pied ».

à Henry de le Rue, le fevre de Hersele, pluseurs palteaux de fer oudit moulin, pesant 684 livres esterlins, [16 d] la livre, montant 45 lb 12 s (✕Herzele 1393)

► Après avoir examiné deux hypothèses impossibles concernant cet hapax, MANTOU, p. 66 propose de le considérer comme un diminutif de *palet* ‘pieu, bâton’. Je ne vois pas de quelles pièces métalliques il pourrait s’agir si telle était l’acception du mot. Le receveur énumère tous les achats qu’il a fallu faire pour la construction d’un nouveau moulin. Le forgeron livre un gros fer de meule (les autres fers ont sans doute pu être récupérés après l’incendie de l’ancien moulin), les clous et les liens métalliques, ces derniers vendus au pied (*voetwerck*)¹. Les seuls éléments qui manquent sont les plaques et toutes les autres ferrures. Pour obtenir les plaques, il suffirait d’une métathèse de *palteaux* en *plateaux* (petites *plates*), mais cette correction ne me convainc guère. En plus des plaques de fer, qui ne sont pas si nombreuses au moulin, il y a encore toutes les autres ferrures, tels les ancras, les étriers, les serrures, les chevilles, etc., qui n’étaient pas vendues au pied mais au poids. Comme le mot est un hapax, une erreur n’est pas exclue. Je ne me risque pas plus loin.

PALURE

Bois servant à boiser (une paroi).

à Nicaise Hanoye, *placqueur, pour avoir pallet et placquet le contrelois desdis molins au lez vers hospital, 6 s.* ; à Pietre le Beruwier, *pour pallure, 4 s.* ; à Jacques Bousin *pour ung benel d’argille* (*Lessines 1447)

PAN

1. Paroi d’un bâti ou d’un bâtiment. Les textes distinguent souvent le *pan* et le *contreloi*. Dans ce cas, les *pans* désignent les seules parois longues, par opposition aux *contrelois*, qui sont les parois courtes.

pour l’anrel dou moulin de Busignetes relever à liviaul et remetre noeves suelles tout outre sur les 2 pans et les suels dou contreloi renneuwillier es suels des pans (*Bavay 1388) ; *l’estanture de moulage par devens mettre jus, ossi les meulles et toutes autres choses ad ce appartenans (...), refaire celi moulage tout noef estoffet de 2 soelles treversaines de 13 piés de lonc et sur ycelles embauchier 3 autres soelles qui portent les postilles, les cuettelettes et le plommach ; mettre y 6 noeves postilles loijeas de pan et de contreloy* (*Bavay 1407)

2. Pan, versant d’un toit.

pan de couverture du toit : *les deux pans de couverture du toit avec les combles et assemblage du vieux, pour planches et eschantes* (✕Dechy 1773)

► Cf. : *les deux pans serons furny de bons chevrons de fresne ; sur chascun pan un fenestre flamaigne, le tout furny de chevrons de fresnes bien taillez, furny de lattres, cloux, couvert par dessus de tuille à bon mortier à l’eschantillon ordinaire* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1 devis).

Acception spécifique :

✕ Chacune des quatre faces revêtues de la cage du moulin : voir l’encadré 8 ci-dessous.

Composés :

pan culach

voir l’encadré 8 ci-dessous § 1.2

long pan

voir l’encadré 8 ci-dessous § 2 & 2.2

long pan du costé du frain

voir l’encadré 8 ci-dessous § 2.1

pan (de mur) moulerech

* Paroi du moulin qui donne sur l’eau. Voir aussi *mur de moulage, pan moulletz* et *paroi moulereche, paroi du costé de la riviere, paroi du costé de la roue* et *paroi vers l’eau*.

les 2 pans moullerez dou moullin à blet d’Ansaing hauchier de boine machenerie dou deseure des arbrierez jusquez à le hauteur des viernez (Valenciennes 1391) ; à Hanin *dou Moustier, machon, pour (...) refaire le pan moulerech en aucuns lieux desous le trau de l’arbriere, ledit pan repourjetter au dehors, regratter et remousser* (Bavay 1407) ; *pour 7 doubliaux mis et employez aux pans de mur moullerech autour des devant diz arbres*

¹Item encore dudit Henry [140] piés de fer qu’on dit ‘voetwerck’, pour piet 12 d, monte 7 livres.

(Valenciennes 1427 Anzin) ; pour avoir mis juz tout le pan moullerech du petit mollin le Comte et icellui avoir refait et remachonnet tout de noef, contenant icellui mur 24 piez de loncq et de 20 piez de hault (Valenciennes 1485) ; 32 keviles et trois pieces de fer servans à tenir les lambourdes dudit ravestissement du pan mouleret, pesans 30 livres (...) ; item, trente deux antilles de fer servant à tenir ledit ravestissement du mur faisant le pan mouleret, lequel est revestu d'asselles (Valenciennes 1506 brais) ; pour (...) avoir machonnet le pant meulleret dudit moulin Souverain contenant en longheur 40 piez ou environ et 26 piedz de hault, y compris le fon du bachinaige et trois piedz et demy d'espez, tout fait de pierre de grez (Valenciennes 1526) ; le pan du coté de la cour ayant de longeur trente un pieds sur dix sept pieds de hauteur (...) ; l'autre pan dit 'pan mouleré' ayant la meme longeur et hauteur avec sa fondation plus profonde, laditte maçonnerie dudit pan fait en partie de gresserie, les deux murs de pignons (...) (Écaillon 1716)

pan mouletz

* Paroi du moulin qui donne sur l'eau. Voir *pan (de mur) moulerech*.
pour 24 antelles de fer pour tenir le hollage du pan mouletz, pesans ensamble 246 livres, qui audit pris font 12 lb 6 s (Valenciennes 1507 Anzin)

► P.-ê. erreur pour *pan mouleretz*.

1458 Hon-Hergies

Pan du moulin du côté de la roue hydraulique

ADN, B 9455, 25r°-v°

À Jaquemart Marsil, demourant à Aymeries, et Gerart Cochon, machons, fu marchandé (...) de audit moullin de Hon mettre jus le grant pan de mur seloncq le roelx et moullage, qui estoit tous esboulez et fourfaix sour 24 piés de loncq et 20 piés de hault, sont 480 piés sour 3 piés demi d'espesseur, et ce ainssi fait et ledit pan mis jus, le avoir refait de bonne et nette machonnerie de quariaux de grez, ycelui pan estoffé de bon boutilz si drus que 4 piés à aultre et tous lesdis quariaux et boutilz / si drus que 4 piés à aultre et tous lesdis quariaux et boutilz espinchiés au martiel bien nettement comme à l'oeuvre appertient, ledit pan de le longece et hauteur devant dicte bien reloijé d'icelle noefve machonnerie as vieses.

Item, oudit pan avoir ordonné et fait ung traou où l'abre dudit moulin tourne et aussi une fenestre de pierre taillie.

Item, avoir oudit pan mis et assis euwilles de fier si drues qu'il appertient pour ycelui pan vestir de planques sur roilles. Item, ledit pan avoir mené à droite lingne sour son tallut, c'est assavoir sour 10 piés 1 poch.

plat pan	voir l'encadré 8 ci-dessous § 2
pan au dessous des volans	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.2
pan au vent	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.2
pan de costé, du costé	voir l'encadré 8 ci-dessous § 2
pan du costé du frain	voir l'encadré 8 ci-dessous § 2.1
pan du costé des sacs	voir l'encadré 8 ci-dessous § 2.2
pan du costé des vents	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.2
pan de couverture du toit	: voir ci-dessus acc. 2.
pan du culach (de derriere)	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.2
pan de derriere, du derriere	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.2
pan de devant, du devant	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.1
pan du frain	voir l'encadré 8 ci-dessous § 2.1
pan de la montee	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.1
pan des sacs	voir l'encadré 8 ci-dessous § 2.2
pan de vent, du vent	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.2
pan devers l'huis	voir l'encadré 8 ci-dessous § 1.1

Encadré 8 Appellations avec *costé*, *lez*, *pan* et *paroi* des différentes faces de la cage du moulin à vent sur pivot

Je ne distingue pas ici *costé* et *lez* qui sont plus abstraits que *pan* et *paroi*.

Notons quelques formes étranges :

- *pante* pour *pan*, au masc., est un hapax. À l'instar du néerlandais *pand* 'pan d'un vêtement', nous rencontrons en picard les graphies *pant* et *pand* pour *pan*. D'aucuns prononçaient prob. ce *-t* final comme en flamand.
- *paroir* et *paroire* pour *paroi* sont dues à l'analogie avec les mots en *-oir(e)*.
- *paroïse*, qui ne se rencontre que chez un seul scribe, pourrait être dû à l'analogie avec *paroisse*. Le FEW, VII, p. 652a mentionne une forme similaire *paræs* 'paroi' à Liège, qui, selon l'auteur de l'article, serait due à l'analogie avec les féminins en *-euse*. Un autre scribe écrit même *paroïste*. *Pareüse* 'cloison' a une entrée chez GRANDGAGNAGE, p. 195, HAUST, p. 458a, etc.

- Schéma :
0. Chacune des quatre faces
 - 0.1. id., sans le côté des volants
 1. Avant et arrière de la cage
 - 1.1. Avant de la cage, du côté de la porte d'entrée
 - 1.2. Arrière de la cage, du côté des ailes
 2. Les deux faces latérales
 - 3.1. Face latérale droite (pour celui qui entre au moulin)
 - 3.2. Face latérale gauche (pour celui qui entre au moulin)

0. Chacune des quatre faces de la cage

costé

item, doit ledit molin estre couvert aux costez et dessus des bonnes asselles de Danemarche entieres appellees en flamenc 'waghescot of tienvoethout' [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à aisselin)] (Verrebroek 1405) ; pour quatre verges de fer appelez en flamenc 'bouten' [= boulons, chevilles], mis et employés es quatre costés d'icellui moulin pour icellui fortifier (moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

costret : *d'avoir raissié les costrés dudit molin d'aisselles de quesne et les planquiers ou besoins estoit (Attiches 1437)*

lez

trois quartrons d'aisselles de Dennemarche pour couvrir l'un des lez dudit molin (Haaltert 1406) ; item ont lesdis ouvriers couvert de nouvel ledit molin deseure et à l'un des lez et y ont mis et employé le cent d'ays de Danemarce (Kruibeke 1426)

Accompagné du terme précis en flamand :

wintweech : [litt. 'paroi du vent'] : *ung des lez et paroits que s'apelle 'een wintwech' (St.-Eloois-Vijve 1455)*

pan

aissier et reclore les pans dudit moulin (Cysoing 1402) ; tout les loien des 4 pan son en nombre de 452 pied de lon (Templemars 1579) ; le bocaige des pans contien 900 pieds de double foeuillet vieux, le costé des volants et de la monté non vaillable (Cagnoncles 1674)

pante : *toutte la gayolle furny de toutes pieces necessaires en tous ses quatre pantes (Cambrai 1617 moulin 1.5)*

paroi

10 des kaisnes dessus dis dont on fist le clozin des parois, du comble, des planqués dudit molin (Nœux-l.-M. 1357) ; tous les loiens des quatre parois seront de six et huict pouces ; les entretoises des deux petites parois seront de trois et huict pouces (Sin-le-N. 1692)

paroise : *les six traverses des paroises et les loiens de la pottelure de la premiere estage (...); item, les deux pannes mollieres, les loyens de la deuxiesme pottelure, les trois gros esteaux de la dite pottelure et trois travers de la paroise (Hem-Lenglet 1684)*

0.1. Chacune des faces, à l'exception du côté des volants

pan

les planches des trois pands du corps du moulin (...); les planches du pencula avec ses ardoises (Enghien 1755)

1. Avant et arrière de la cage**petites parois**

tous les loiens des quatre parois seront de six et huict pouces ; les entretoises des deux petites parois seront de trois et huict pouces (Sin-le-N. 1692)

► Ce sont les parois les moins larges.

1.1. Paroi du côté de la porte d'entrée. Voir aussi *debout, devant* et *devanture*.**costé du devant**

l'ecrand de tout le moulin, y compris les deux à cottés avec celui du devant (Enghien 1687 bis)

costé de l'huis

trois lites [du] costee du culas et trois du costé de l'huis de onze pieds et demy (Mœuvres 1682)

costé de la montée

le bocaige des pans contien 900 pieds de double foeuillet vieux, le costé des volants et de la monté non vaillable (Cagnoncles 1674) ; le culas du coté de la montée etoffé de deux potteaux long (...), d'une fausse fenestre au petit bout de l'arbre (...) (Lille 1749 moulin 3.20)

pan de la montee

le pans de la montee et le pans cullas, prissée à 466 lb. (Montigny-en-O. 1739)

pan de devant, ~ du devant

pour avoir aissié le plat pan dudit moulin tout noef (...); (...) pour avoir assié le pan de devant noef et y mis 4 noes postiaux (Cysoing 1474) ; le pan du devant dudit moulin, prizez sans y comprendre les potteaux cornier (Cysoing 1710) ; le pand du vent et le pand de devant, comprit les poussarts, les lits et les eteaux, les foeuillets, planches et escailles de bois (Élouges 1737)

pan devers l'huis

pour soijer une tronche de quesne de 12 piés en asselin dont on reclost et reviesti le pan du moulin de Chisoing devers l'uis (Cysoing 1403)

paroi devant

pour avoir aissié le paroit derriere dudit molin toute neuve, y mis plusieurs roilles là où il appartenoit, l'avoir eschanné de hault en bas, avoir aissié le paroit devant d'aisselin à coutel (Ostricourt 1467) ; la parois devant : deux posteaux cornyé et entretois, loyen, porte et fernet et tous l'apentie (Marquette-l.-L. 1753)

paroir devant : *la paroir devant, les deux potteaux toutes estoffez (...); item, la paroir du costé des vents (...) (Lille 1627 moulin 3.11)*

paroi du costé de l'entree

la paroye de devant ou du costé de l'entree (Seclin 1688 Beauhaut)

paroi du costé de la montee

la parois du coté de la montée et celle du costé des vents avec celle du coté des sacqs et du frain (Templeuve 1774)

paroi du costé de la porte

la paroi du costé de la porte, compris porte, deux poteaux corniers, seul, entretoise, apentis (Attiches 1721) ; la paroye du coté de la porte contenant aussi deux poteaux cormiers [sic], porte queue, potelets, seuil, entretoises, poteaux de porte et de fenestre, liens, apenty, porte et fenestre (Coutiches 1751) ; la parois du coté de la porte : deux poteaux cornié, deux entr[et]oise, seuille, porte queus, faux boujenniés, potelée, poteau de porte et de fenaittre, roilles, loyens, appenty (La Bassée 1755 blé)

paroi d'entree**1749 Lille****Paroi de la porte d'entrée du moulin 3.20****ADN, AH 1 / 3520***La parrois d'entrée etoffée*

- *de deux poteaux corniers neuf de la grosseur que les deux precedents ;*
- *d'un porte queue de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré bois neuf, d'un cugnet sous la queue et de deux hurtois bois neuf ;*
- *de 11 pieds de roilles neuves de 3 et 4 pouces quarré ;*
- *de 12 pieds de pottlelets sur 7 et 9 pouces bois vieux ;*
- *d'une seuille neuve de 13 pieds sur 12 pouces quarré ;*
- *d'une autre seuille sous la porte aussy bois neuf de 13 pieds sur 9 et 10 pouces ;*
- *de deux poteaux de porte neuf de 10 pieds sur 5 et ½ et 10 pouces reduit ;*
- *de dix loyens entre la seuille et l'entretoise, long ensemble 56 pieds (il y a 33 pieds de bois vieux sur 3 et 8 pouces et 23 pieds de bois neuf sur 3 et 10 pouces reduit) ;*
- *d'une entretoise au dessus de la porte de bois neuf, de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré ;*
- *le carnet de la porte de 8 pieds et demy sur 3 et 6 pouces et demy ;*
- *de 8 pieds et demy de doubles roilles, 16 pieds de roilles ordinaires neuf et de huit pieds et demy de planches d'ormes sur 3 pieds de large à ladite porte ;*
- *de deux poteaux de fenestre de 9 pieds et demy sur 5 et 10 pouces de bois neuf ;*
- *de 30 pieds de loyens de 3 et 9 pouces de bois vieux sauf deux de 10 pieds de bois neuf ;*
- *43 pieds de roilles à ladite fenestre, 32 pieds reduit de planche de bois blanc ;*
- *d'une entretoise au dessus de la fenestre de 14 pieds de bois neufs sur 11 pouces quarré et*
- *de 15 planches d'appenty de 28 pieds reduit d'hauteur.*

paroi de l'huis

deux plattes, bendes et cloux et crampons au parois de l'huis du moulin (Lille 1687 moulin 3.30.2)

paroi de devant, ~ du devant

la parroy du devan tout estoffé comme appertient (Templeuve 1588) ; la paroye de devant toute noeufve, estoffé de deux poteaux corniers de 25 piedz de long et de noeufz pauchz quarez, quatre entretoises de treize piedz de loing chacune et de noeufz pouchz quarez, quatre poteaux d'huys de 36 piedz de loing les quatre et de six et sept pouchz de gros, 80 piedz de loyens de huict et de trois pouchz de gros, six traveletz et les deux huys (Hellemmes 1612) ; la parois de devant, compris les deux portes, sçavoir d'embas et d'en haut (Masny 1731)

paroir de devant : *le paroir de devant, assçavoir les entretoizes, loyens et l'aisselin, prisiez 34 lb ; item, le paroir des vents, compris le grue, l'eschannaige et les entretoises, prisiez 60 lb (Lille 1558 moulin 3.1)*

1.2. Paroi au vent, paroi du côté des ailes. Voir aussi *culach*, *derriere*, *devant*, *frontispice* et *topenne*.

costé droit

au coté droit du moulin quatre chevilles, quatre clefs, trois flottes, quatre etriez et deux hez de pennes (...); deux chevilles aux deux cotés du moulin qui passent au travers du gros sommier (Cysoing 1760)

► De nos jours le côté droit (ou de droite) correspond à la paroi latérale située à droite pour celui qui entre au moulin par la porte d'entrée. Mais la présence des deux *hez de pennes*, le fait que le scribe passe aux parois latérales au paragraphe suivant et qu'il ne mentionne pas ailleurs la paroi au vent prouvent qu'il s'agit de la paroi du côté des ailes. L'adjectif *droit* ne signifie donc pas 'de droite' mais 'vertical' et accentue l'absence de constructions dépassant la cage. Corriger mon *Dictionnaire*, p. 319.

costé derriere

Accompagné du terme précis en flamand :

wintweech [= paroi au vent] : *18 piecez de bois appellé 'tienveouthout'* [litt. 'bois de dix pieds' (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] *dont l'en a soyé des ays qui ont esté mis et employés à enclore et couvrir sur le costé du dit moulin de riere appellé en flameng 'den wyndweech'* (moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

costé du culach

trois lites costee du culas et trois du costé de l'huys de onze pieds et demy (Mœuvres 1682)

costé du moulage

la litte du chosté du mollaige qui est les vollar, elle est ronpu (Cagnoncles 1674)

costé des volants

le bocaige des pans contien 900 pieds de double foeuillet vieux, le costé des volants et de la monté non vaillable (Cagnoncles 1674) ; *ledit moulin doibt estre furny et armés d'asselles de chesne et tingle come aussy le culas, costé des volans, qui est trouvez de plances de bois blanc et le reste de foeuilliers de chesne garny aux deux long pans* (Mœuvres 1682)

costé des volets

deux esquarts au deux coincq du costé des volets (Cagnoncles 1674)

costé vers le vent

une seingle piece de bois appellé 'eincl sprarre' [*sic*, lire *sparre*] [= longue perche simple], *3 s par., employé au costé dudit moulin vers le vent* (moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

lez du culach

mettre un bauch et pluseurs loijens du hault en bas nommé 'le gruijel' au lés du culach (Baisieux 1408)

lez dessous les voiles

pour livrer une petite pierre appellé 'assesteen' [= °marbre] *et le mettre audit molin et pour ledit moulin recouvrir au lez dessoubz les voilles du bois de Danemarche* (Kruikebeke 1410)

pan culach

trois cheville de ferre servant à pan cula (Coutiches 1738) ; *les planches du pencula avec ses ardoises (...)* (Enghien 1755) ; *les pans [sic] culas et celui du devant avec leurs assemblages, couverture et le gros bougeinier* (Dechy 1773) ; *le pant cula et le pant du devant, conprit les pousard et etiaux et les entretoise, feulies et planche et escailles en bois* (Élouges 1786)

► Les trois chevilles de Coutiches attachent l'aiguille (→ *grue*) aux trois colliers (→ *entretoise*).

pan au vent

pour la couverture du pan au vent ; quatre cent pieds de foeuillet simple, 20 lb ; deux mille cinq cent ecailles de bois, 45 lb (Binche 1750)

pan au dessous des volans

à Henri Howiaul, couvreurs d'escaille, pour avoir recouvert d'aissit le cruppon dudit moulin à vent, 2 renels et avoir recouvert le pan au desoubs des volans (✕Mecquignies 1414)

pan du costé des vents

le pan du costé des vents, à sçavoir deux poteau cornié, soeulles et entretoises, loiens, grus et un doubles ascelin (Bondues 1700 Cardon)

pan du culach, ~ du culach de derriere

de reloijer et renforchier le pan du culach dudit molin de loyures en croisant de mont à val (Cysoing 1408) ; le pan du cula de derrier : conviendrait mettre pluseurs eschans (Busigny 1556) ; le pan du cula, sçavoir deux poteau cornu et deux fau poteau cornu, gru et seulle, entretoise, loien et aselle (Cysoing 1715)

pan de vent, ~ du vent

pour une bende coppee rapointie et remis à (à) point et en oeuvre et ung cent de claux coppés pour mettre aux deux soulliaux du pan de vent qui ne s'avallassent et pour ung cent de claux rondiaux dont on a rataqué les assielles du cullach (Cysoing 1462) ; le pand du vent et le pand de devant, comprit les poussarts, les lits et les eteaux, les foeuillets, planches et escailles de bois (Élouges 1737)

► Le scribe de Cysoing n'écrit jamais *devant* avec un *e*, si bien que, contrairement à ce que j'ai proposé dans ma *Terminologie*, p. 783, je préfère lire *de vent*. Le *culach* correspondrait ici p.-ê. à la croupe au vent.

pan de derriere, ~ du derriere

300 piedz d'asselles à cousteau employees au pan de derriere dudit mollin (Camphin-en-P. 1559) ; le pan du derriere, prisez aussy sans poteaux cornier, sauf les deux faux poteaux corniers, deux cens soixante trois livres (Cysoing 1710)

paroi derriere

parclore la parroit derriere d'icelui mollin (Haasdonk 1419) ; avoir fait à le parroit derriere dudit moulin deux somereulx esquelz a enesguillé 4 loiens ou autrement ledicte parroit se fust fondue (Attiches 1453)

paroi derriere contre le vent : *pour refaire tout de novel la parot deriere contre le vent dou molin (Oudegem 1419)*

paroi à vent, ~ au vent

de scutter et refaire le parroit à vent tout de nouvel (Scheldewindeke 1409) ; pour avoir (...) tiré ens le parroit au vent, icellui fait et restouppé (Ingelmunster 1451)

paroi du costé du culach

il se metera au parois du côté du culat 16 loyens de la meme calitée des autres avec tous les roielles aussy de la même calitée (Harnes 1748) ; la paroit du cotéz du fraïn (...), celle du cotéz des sacq (...); celle du cotéz de la porte et du cula (Lille 1774 moulin 3.12)

paroi du costé du culach du costé des vents : *la paroye du cotté du cula du cotté des vents etoffée de deux poteaux cornich, entretoises, seule, loyens, roilles, grues, asselins et eschange (Templeuve 1686)*

paroi du costé de noort

Accompagné de la traduction en flamand :

wintweech : *pour avoir fait le paroit dudit molin du costé de noort, appelé 'wintweech' (Dendermonde 1486 Akkerveld)*

► Bizarre qu'on appelle la paroi au vent « paroi vers le nord », alors que le moulin est orientable.

paroi du costé des vents

la parois du costé des vendtz estoffée de deux poteaux corniers, grues, entretoise, loien, asselin et les eschannes par dessus (Seclin 1629 Beauhaut) ; la paroye du costé des vents appelé 'cula' avec les eschans et achelin y servant avec les deux poteaux cornier (Seclin 1688 Beauhaut)

paroir du costé des vents : *la paroir du costé des vents, les deux poteaux corniers, le seullet, entretoise, poteaux des huichs, loyens, royelles et la cloture (Lille 1627 moulin 3.11)*

1749 Lille

ADN, AH 1 / 3520

Paroi du côté des vents du moulin 3.20

La parrois du coté des vents etoffé

- de deux poteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur, de 10 pouces quarré par le bas et 11 pouces quarré par le haut, avec 11 pieds d'annilles, chacun de 2 et 11 pouces ;
- d'un montant entre le gros bouginier et l'entretoise, de 3 pieds et demy d'hauteur sur 6 et 9 pouces quarré bois neuf ;
- d'une roille de 12 pieds de gitte neuve ;
- d'une entretoise de 13 pieds sur 10 et 11 pouces quarré bois neuf ;
- de six loyens sous l'entretoise, long ensemble 34 pieds sur 3 et 10 pouces réduit, dont 5 sont neuf et un vieux ;
- d'un montant sous l'entretoise, de 6 pieds sur 10 et 11 pouces quarré de bois neu ;
- d'une deuxieme entretoise aussy bois neuf, de 13 pieds de long sur 10 et 12 pouces quarré ;
- de 14 loyens entre la seulle et l'entretoise, long ensemble 92 pieds sur 3 et 8 pouces réduit de bois neuf sauf huit pieds de bois vieux ;
- d'un autre montant entre la seulle et l'entretoise de bois neuf, de 13 pieds sur 10 et 10½ pouces quarré ;
- d'une seulle de 13 pieds de long sur 12 pouces quarré de bois neuf ;
- d'une roille sous la seulle, de 13 pieds de long sur 5 et 6 pouces neuve ;
- d'une autre roille en bas, aussy de 13 pieds de long sur 4 et 8 pouces quarré bois neuf ;
- de quinze pieds sur 29 pieds quarré d'achelin et d'environ quatre milles d'eschannes.

paroi du costé des volants

la paroy du costé des volants, 212 lb (Salomé 1660) ; la paroie du costé des volans, compris les deux poteaux corniers, seul, entretoises, montans, achelins et eschans (Attiches 1721)

paroi du culach

quant à la parois du culas, convien renoveller le bau chiné servant à soustenir le marbreaux ; il convien aussy renouveler à ladicte parois du culas un esteau dessoubs le susdit bau chiné (Carnières 1683) ; la paroist du cula avec deux poteau cornié, entretoisse, gru et lien, planche et echantte (Coutiches 1738)

paroi du front

et estoit ledit Jehan tenu de ralongir la paroit du front dudit molin de 8 piés de long (Wervik 1470 moulin Occidental)

► Un allongement de la paroi de la porte d'entrée n'a pas de sens : on allongeait parfois la jupe du moulin du côté des ailes pour protéger le piédestal des intempéries.

paroi du lez du culach

paroir du lez du culach : *la paroir du lez du culla et aschelin, prisee 48 lb (Fournes-en-W. 1686)*

paroi de vent, ~ du vent, ~ des vents

de 4 fies que je venoye querre de dughes [forme francisée de dughen 'douves de tonneaux] pour couverer ledit molin et le paroît du vent (Walem 1455) ; le paroir de devant, assçavoir les entretoizes, loyens et l'aisselin, prisiez 34 lb ; item, le paroir des vents, compris le grue, l'eschannaige et les entretoises, prisiez 60 lb (Lille 1558 moulin 3.1) ; le paroît du vent couverte de planque de quesne d'ung paulch soye et couverte d'eschannes (Templemars 1579) ; le parois des vents, les 2 poteaux de 27 pieds de loing, de 9 pouches quarré et ung hurtois sur le litheau et une teste desoubz le baux henniez (Hellemmes ± 1650)

paroir de vent, ~ des vents : *pour ung fer qui at esté mis desoubz, qui tient le pas venant de l'arbre jusques au paroir de vent, poisant 8 livres (St.-Baafs-Vijve 1442) ; le paroir des vents, compris le grue, l'eschannaige et les entretoises (Lille 1558 moulin 3.1)*

paroi de derriere : *pour le nombre de ung cent et demy d'assielles d'asselin blanz bois qu'il at vendu et livré (...) de quoy l'on at fait la parois de deriere et culla dudit mollin, dont sur iceulx l'on at clauz les eschans que aussy pour faire les planquaiges tant d'embas que*

de hault dudit mollin (Cysoing 1606); la paroye de derriere aussy noeuve, estoffée de deux poteaux corniers de 25 piedz de loing, noeuft pauchz quarez, quatre entretoises, chacune de treize piedz de loing et de 9 pouchz quarez, trois poteaux, deux de huict piedz de loing et ung pouch [sic] de 9 piedz et de six et 7 pouchz de gros, 90 piedz de loyens de huict et trois pouchz de gros, l'achelin et blan bois et les eschannes par dessus (Hellemmes 1612)

paroi de derriere du lez des vents : *le parois de deriere du lez des ventz avecq deux poteaux cornoié [sic], lictes, loiens, achelins, escannes (Fleurbaix 1658)*

paroiste de derriere : *une buse de plomb mise au faux huys de la paroiste de deriere pour escouller l'eauwe desendant de l'arbre (Cysoing 1606)*

paroi derriere le molin

de faire une nouvelle paroit derriere le molin d'ays d'Anemarce (Kieldrecht 1418)

paroi derriere les volants

rabillié et rehauchié ledit bauch à nyvel de 8 pauch de hault, avoir remis sur ledit bauch une piece de bois de quesne joincte et quevillie emsemble, sur quoy le mabrel est assis et enfermé entre les posteaulz du cullach, sur quoy les vollans et l'arbre tournent, et avec ce avoir rethiré et rappoinctié le cullach et tampanne de le paroit derriere les vollans (Béthune 1518)

paroi dessous les volants

98 autres quevilles de fer de demi piet de long employes à le paroy desoubz les volans et ailleurs (Nœux-l.-M. 1498)

paroi vers le vent

un nouvel arbre, une nouvelle parroit vers le vent (Menen 1388)

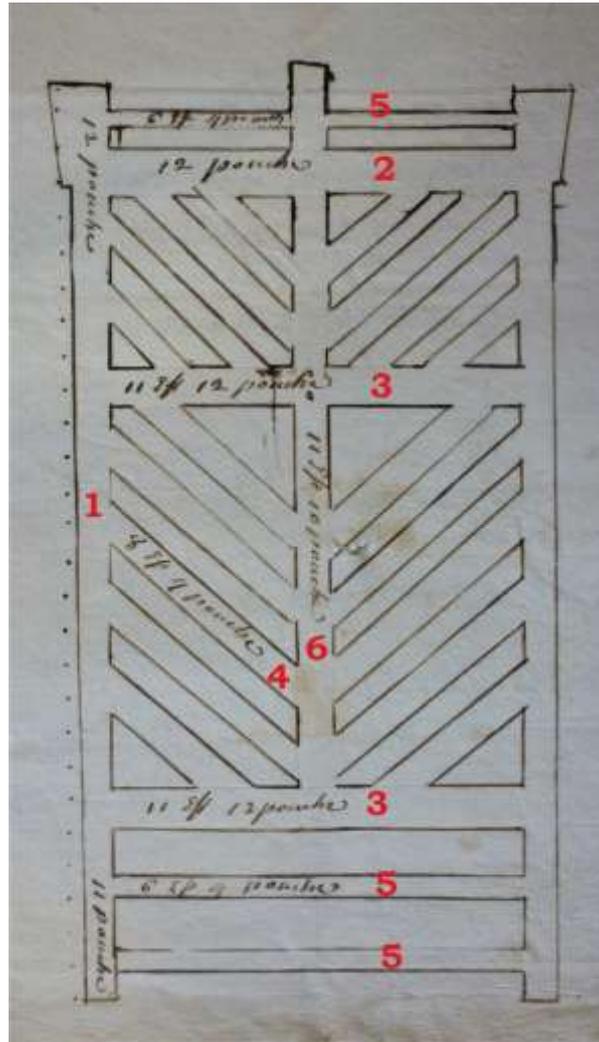


Schéma de 1772 de la façade du vent du moulin de Salomé

Légende :

- 1°. Deux posteaux cornyé de vingt six pied et demy de longueur, de douze pouche par le aux et honze pouche par le bas [7,90 x 0,32 en haut ou 0,30 m en bas].
 - 2°. Une entretoize par le aux de douze [pouche] quaré, de treze pied et huit pouche de longueur [4,09 x 0,32 x 0,32 m].
 - 3° Deux entretoize de honze et douze pouche, de la meme longueur [4,09 x 0,30 x 0,32 m].
 - 4°. Cent et quatorze pied de loyen de huit et quatre pouche [40 m ; 0,22 x 0,11 m].
 - 5°. Trois roille de treze pied et huit pouche de longueur, de six et quatre pouche [4.09 x 0.16 x 0.30].
 - 6°. Une grus de vingt deux pied longueur surs dix et honze pouche [6.56 x 0.27 x 0.30].
- Les deux points suivants ne sont évidemment pas dessinés :
- 7°. Quatre cent et quarante pied planche de bois blan [131,12 m]
 - 8°. Quatre mil d'échane au moin.

2. Chacune des deux parois latérales costé

icellui couvrir et enclore derriere contre les voilles de entier boiz d'Anemarche et du costé et devant les degrés d'assielles d'Anemarche fenduez en deux (Kruibeke 1421)

à costé

item, l'écrand de tout le moulin, y compris les deux à cottés avec celui du devant (...); item, le frontispice du moulin avec les cloux, ardoises de bois et le montant du milieu (...)
(✕Enghien 1687 bis)

pan

remettre 3 baux traversains pour restraindre et retenir les 2 pans dudit molin qui s'oeuvre (Baisieux 1408) ; pour (...) avoires reclauez les achelle des dulx pans dudit moullin (Cysoing 1566) ; le bocaige des pans contien 900 pieds de double foeuillet vieux, le costé des volants et de la monté non vaillable (Cagnoncles 1674)

long pan

le paroît vers le vent (...) et le paroît de devant (...) ; les deux longz pans (Wattrelos 1568) ; la geole dudit mollin (...) le tout bien couvert et housé devant et derriere et sur les longz pans hault et bas (Wambaix 1612) ; fault (...) radober les deux loin pan et le pan de devanct de tingle et d'asselle (Busigny 1626) ; les soeuilles du côté du lonc pans de 10 pouces quarrez, les soeuilles de devant et de derriere auront 13 pouces d'hauteur sur 10 pouces d'espaisseur (...) ; il se metera à chaque parois du côté du lonc pans vingt six loyens de 8 et 4 pouces (Harnes 1748)

► L'adjectif est dû au fait que les parois latérales sont plus larges que les deux autres parois.

plat pan

pour avoir soyet 275 piés d'asselin dont on a revesti le plat pan dudit moulin (...) ; (...) pour cent 72 piés d'esquartelage dont on a fait ledit pan (...) ; (...) pour avoir mis en oeuvre ledit asselin et esquartelage et revesti ledit pan tout noef et y mis le mestre postiel du sommier et le lingnorel de desouz (Cysoing 1467) ; pour avoir soyet cent 65 piés d'asselin dont on doit revestir et rencloire le cullach dudit moulin et le moittiet du plat pan (Baisieux 1468) ; les deux plats pans, y compris les quatre eteaux de coin, les pannes du tois et tous les autres bois (Élouges 1730)

► À Cysoing et à Baisieux, le contexte ne permet pas de savoir si cette appellation s'applique à l'ensemble des deux parois latérales ou seulement à l'une d'elles. Comme à Élouges (1730), les prisées flamandes et françaises provenant d'autres régions mettent toujours l'expression au pluriel, lorsqu'elles évoquent les deux parois latérales : *het viercante van den muelen, te weeten de windeweegh, de voorweech met beede de platte sijden* [= la cage du moulin, à savoir la paroi au vent, la paroi de devant et les deux plats pans] (Zulte 1667) ; *het beslaghbert van twee de platte sijden* [= le revêtement en planches des deux plats pans] (Berchem 1741) ; *het schutsel van beede platte syden met nagels* [= le revêtement des deux plats pans avec les clous] (St-Pieters-Aaigem 1771)

pan de costé, ~ du costé

les deux pans de cotez, y compris les quatre eteaux de coin, les pannes de la couverture et tout autres bois qui composent lesdit deux pans (Élouges 1743) ; les deux pant des cotez et les quatre etiaux de coin, les mestres panne et panne de toy et les autre bois qui compose lesdit pant (Élouges 1786)

paroi

pour avoir livrez l'asselin d'appenti pour recouvrir les parrois et le culla et pour mectre au costé du frain de la devanture dudit mollin (Camphin-en-P. 1563)

grande paroi

les deux grandes parois (...) ; la parois du culas avecq la parois du devant compris la porte (Seclin 1711) ; les deux grandes parois (...) ; la parois du devant compris les deux portes (...) ; la parois du cula (Masny 1731)

paroi d'à costé

avoir travaillé une parois pour le culas du moulin (...), redressé les deux parois d'à coté (Salomé 1772)

2.1. Paroi latérale droite pour un observateur qui entre dans le moulin.**costé du frain**

pour avoir livrez l'asselin d'appenti pour recouvrir les parrois et le culla et pour mectre au costé du frain de la devanture dudit mollin (Camphin-en-P. 1563)

long pan du côté du frain : *le loing ban [sic] du cotté du frin prisé trois cent livres ; le ban du cotté des sacqs (...)* ; *le cula du cotté de la volee (...)* ; *la paroist de devant (...)* (St-Amand-1.-E. 1719 Loups)

pan du côté du frain

le pan du cotté du frin prisé deux cens septante livres (St-Amand-1.-E. 1719 Maillerie)

pan du frain

le lan pan, sçavoir seulle, liteau et fau liteau, penne, poteau pendant, loien et aselle (...) ; *item, le pan du frain etoffée de meme (...)* ; *item, le pan du cula (...)* ; *item, le pan de devant* (Cysoing 1715)

paroi du costé du frain

le pla ou paroy du costé du frain, 218 lb (Salomé 1660) ; *la parois du costé du frain, compris seulle, litteau, pennes, potteau sommier et apentis* (Attiches 1721)

paroir du costé du frain : *le paroir du costé du frain, assçavoir le seulle, penne, potteaulx corniers, potteaulx sommiers, loyens, roilles, potteletz desoubz lesdictes seulles, litteaulx et aisselin* (Lille 1558 moulin 3.4)

paroi du frain

le paroit du frain, listeaux, posteaux, loyens, roilles, asselin, clature redoublée d'asselin d'obeau entre deux loyens (Wattrelos 1579) ; *la paroié du frein, penne, litteaux et faux litteau, seul et seulet, poteaux, sommiers, lien et planches d'apenty* (Coutiches 1751) ; *la parois du frain, une seullette, une seulle, deux potteaus pendant, le liteau, montant, pennes, tous les loyens, montant et roillettes de même à la paroit du hernat* (Wattignies 1813)

paroi du lez du frain

la parroye du lez du frain, les deux potteaulx cornié, les seulles, liteau, penne, potteau sommier, le potteau du mollon [sic, lire mollin ou mictan] deseure le liteau, loyens et roilles et cloture (Lille 1606 moulin 3.2) ; *le parois du let du frin avecq soeul, lictes, pennes, tirant, loiens, achelins* (Fleurbaix 1658)

paroir du lez du frain : *le paroir du lez du frain, assçavoir les seulles, le penne, les posteaux corniers, posteaux sommiers, loyens, aisselin, roilles, potteletz desoubz lesdictes seulles et le litteau* (Lille 1558 moulin 3.1)

2.2. Paroi latérale gauche pour un observateur qui entre dans le moulin.

costé qu'on tire les meules

fault renouveler deux fenestres du costé qu'on tire les moeulles (Hem-Lenglet 1635)

lez des sacs

à ung potteau corniers à ung premier planquier du lez des sacqs deux quevilles à clef et à flotte (Lille 1627 moulin 3.2)

pan (long)

le lan pan, scavoir seulle, liteau et fau liteau, penne, poteau pendant, loien et aselle (...) ; *item, le pan du frain (...)* ; *item, le pan du cula (...)* ; *item, le pan de devant* (Cysoing 1715 b) ; *la parois du frein (...)* ; *le long pan, pennes et litteaux et seulles et seullettes, potteaux sommiers, loyens et planches d'apentis (...)* ; *la parois de devant (...)* ; *la parois du culas* (Mons-en-P. 1738)

pan du costé des sacs

le loing ban [sic] du cotté du frin prisé trois cent livres ; le ban du cotté des sacqs (...) ; *le cula du cotté de la volee (...)* ; *la paroist de devant (...)* (St-Amand-1.-E. 1719 Loups)

pan des sacs

le pan des sacq avecq une seuil et loyen, liteau, faux liteau, penne et l'achelin (Nomain 1721)

paroi du costé gauche

la seulle de la paroit du costé gauche à renouveler (Auchy-1.-O. fin 17^e s.)

paroi du costé du long pan

la paroi du costé du long pan, estofee comme la precedente [= la parois du costé du frain] (Attiches 1721)

paroi du costé des sacs

la paroye du costé des sacqz pareillement noeufve, assçavoir trois soeulles, chacune de 19 piedz de loing, une de sept à huict pouchz de gros, une de quatre à six et une de quatre pouchz guarez, deux potteaux sommiers, chacun de douze piedz de loing, de six à sept pouchz de gros, ung litteau de dix noeuf piedz de loing, de 9 et 18 pouchz de gros, ung potteau sur le liteau, de sept piedz et demy de loing, de sept et 8 pouchz de gros, une penne de 21 piedz de loing, de 9 et 10 pouchz de gros, deux cens 18 piedz de loyens (Hellemmes 1612)

grande paroi du costé des sacs : *grande parois du cotez des sacqs, prisez avec les deux potteaux cornier trois cens quarante six livres, compris l'achelin (Cysoing 1710)*

paroir du costé des sacs : *la paroir du costé des sacqs, les seulles, litteaux, la penne, potteau sommier, le potteau du mitant deseure le litteaux, loyens et royilles et le cloture (Lille 1627 moulin 2.11)*

1749 Lille

Paroi du côté des sacs du moulin 3.20

ADN, AH 1 / 3520

La parois du coté des sacqs etoffé

- *d'une roille d'en bas de 18 pieds de long sur 5 et 8 pouces neuve ;*
- *une deuxieme roille de 18 pieds sur 3 et 8 pouces vieilles ;*
- *une seulle de 18 pieds de long sur 10 et 11 neuves ;*
- *de deux potteaux pendant neuf de 20 pieds d'hauteur, de 8 pouces quarré par le bas et 9 pouces quarréz par le haut ;*
- *de trois roilles entre lesdits potteaux pendant, longues ensembles de 11 pieds sur 4 et 6 pouces vieilles ;*
- *de treize loyens sous le litteaux, long ensemble 98 pieds sur 3½ et 8 pouces reduit, dont 5 sont de bois neuf et 8 de bois vieux ;*
- *d'un littaux neuf de 19 pieds de long sur 11 et 20 pouces quarré ;*
- *d'un montant de 7 pieds de bois neuf sur 9½ et 9½ pouces ;*
- *d'une penne de 21 pieds et demy bois neuf sur 12 pouces quarréz ;*
- *de 10 loyens au dessus du litteau, long ensembles 72 pieds sur 3 et 8 pouces reduit (il n'y a que 16 pieds de bois neuf et le surplus bois vieux) et*
- *de 27 planches d'appenty neuf de 28 pieds d'hauteur chacune.*

La parois du côté du frin etoffé comme la precedente.

paroi du harnas

la parois du frain, une seullette, une seulle, deux potteaus pendant, le liteau, montant, pennes, tous les loyens, montant et roillettes de même à la paroit du hernat (Wattignies 1813)

paroi du lez des sacs

à la parroy du lez des sacqz quatre quevilles à clef et à flotte (Lille 1606 moulin 3.22)

paroir du lez des sacs : *le parois du lé des sacqs avecq soeul, lictes, pennes, tirant, loiens, achelins (Fleurbaix 1658) ; la paroir du lez du culla et aschelin, prisee 48 lb (Fournes-en-W. 1686)*

paroi des sacs

paroir des sacs : *la paroir des sacqs, quy est à l'aultre costé de celle du frain (Lille 1558 moulin 3.13)*

PANNE

Pièce de bois horizontale qui borde le long côté d'une charpente par le haut et qui, éventuellement, porte le plancher.

*pour avoir fait un clijer audit molin de Buvry de 36 piés de lonc et de 4 piés de lee, à 2 trajans, assis cascun trajant sur 7 pillos, et par deseure gisté de piet et demi de point à aultre, et sur ces gistes a deux parois par desoure lez trajans, les postiaux enaguilliez en cascune giste, et une pane par deseure cascune paroît enaguillies es postiaux (*Beuvry 1376) ; ung beffroy par dehors estans en l'yaue, auquel beffroy ont esté faictes 4 seullles traverses rechuttés [= soutenues] de pillos par dessoubz eneswillées esdictes seullles, et sur icelles seullles deux longues seullles hottees, chascune de 22 piez de long, et sur icelles seullles 8 esteulx eneswilliez de 7 piez de long, et sur iceulx esteux deux panes, chascune de 20 piez de long (*Bruay-la-B. 1459) ; pour le belfroy par dehors ledit molin deux pennes de quinze piedz loing chascune, de sept polchs quarré (*Lourches 1572)*

► Dans le vocabulaire du bâtiment, la *panne* correspond à la sablière : *pour avoir fait une noeve maison au molinel c'on dist de Gore, pour ce que celli que par avant y avoit esté estoit toute pourrie et est de 31 piet de panne et de 8 piés de postel, capé, latté et palé toute ledicte maison tout de sen boz (*Beuvry 1381) ; sur lesdictes panes ung comble espasé de piet demi de point à aultre (*La Gorgue 1417)*

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Haute-panne, poutre horizontale supérieure de la paroi latérale de la cage. Voir aussi *panne roillièrre, panne de la couverture, panne de dessus, panne de hault et panne du toit.*

pour 2 ancras de fer desquelles on a ancré et atachié les pennes dudit molin, pesans 16 livres (Attiches 1411) ; 2 hefs de fer qui tiennent l'anel à le pane dudit molin, pesans 21 livres (Ostricourt 1413) ; 2 pennes de 22 piés à 23 de lonc, de 11 paus d'un sens et d'autre 10 paus (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; deulx pennes de 21 pieds de long et de 9 paulch quarré (Templemars 1579) ; la paroye du costé des sacqz pareillement noeufve, assçavoir trois soeullles, chacune de 19 piedz de loing (...), ung litteau de dix noeuf piedz de loing (...), une penne de 21 piedz de loing, de 9 et 10 pouchz de gros (Hellemmes 1612) ; deux sommiers ou les deux pans meuliere de 16 pieds, de 9 et 15 pieds [sic, lire poulces] (...) ; pour les sols et pans [= seuils et pannes] 160 pieds de 8 poulces quarré de bois bon (Cagoncles 1674) ; ung litteau de 19 pied de loing et de 19 [sic, lire 9] et 21 pouche carré ; item, une penne de 21 pied de loing et de noeuf pouche carré (Camphin-en-P. 1686) ; les pennes de huit et dix poulces de large et noeuf d'hauteur aussy de nouveau bois (Noyelles-l.-S. 1704) ; deux liteaux sur vingt poulces d'hauteur et neuf d'épaisseur, deux pennes de dix poulces de quarré, deux sceullles de neuf poulces quarré, deux roille de cinq et sept poulces (Armentières 1743) ; la parrois du coté des sacqs etoffé d'une roille d'en bas de 18 pieds de long (...), une deuxieme roille de 18 pieds (...), une seulle de 18 pieds de long (...), d'un littaux neuf de 19 pieds de long (...), d'une penne de 21 pieds et demy bois neuf sur 12 poulces quarrez (Lille 1749 moulin 3.20) ; les liteaux seront de bois de chesnes de neuf poulces de grosseur sur dix huit poulces d'hauteur, les pennes et le seul d'entretoise seront de neuf poulces carré aussy de bois de chesne (Estrée-C. 1753) ; deux seulle, dix sept pieds de longt, de dix pouce carez, bois d'orme ; deux litaux de vingt pouce d'hauteur et dix pouce d'épaisseur, bois de chenne ; deux penne de la longueur convenable, de dix pouce carez, bois de chenne (Lille 1754 moulin 3.32) ; une panne de 12 poulces quarrez et de 20 pieds de long, et au cas que l'on demonte le moulin, il en faudra deux (Vieux-Berquin 1760)



Moulin de Villeneuve-d'Ascq. Haute-panne. Photo J.B.

2. ✕ Panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), relie les deux poteaux corniers. Voir *listel*.
deux pièces de 10 et 20 pouces, de 19 pieds de long pour les pannes, 114 lb ; deux pièces de 9 et 11, de 20 pieds de long pour pannes de dessus, 56 lb (Binche 1750)
3. ○ Tratte, chacune des deux longues poutres parallèles qui relient, à la base des combles, le pignon à la croupe pour former la « civière » de la calotte. Voir *tratte*.
deseure les pennes un comble neuf couvert d'eschannes (Seclin 1392) ; les deux pennes prizez 40 lb (©Templeuve 1669)
▶ L'informateur de Zele (Fl.-Or.) nomme ces trattes *daklijsten*, appellation traditionnelle des hautes-pannes en Flandre (WVD, p. 103).
4. ☒ Entrait de fermette, pièce de bois horizontale qui surmonte les arêtiers de la croupe et qui, parallèle au joug (→ encadré 2 à *bauch* 1), divise la croupe au vent en deux pans superposés. Voir *pennelle*.
auquel bauch anel a deux posteaulx enesvillez à ung lez et à l'autre de l'arbre (...), avoir sur lesdis posteaulx enesvillé une penne qui porte les deux arrestiers du demi crepon (✕Ostricourt 1467) ; deux potteaux servans aux demy cruppons dudict moullin et à cela une pesne de huitz piedz de long avecq deux loyens de sept piedz de long chascun, ensamble deux poulchars à charge de le bien enchaulver (✕Mortagne-du-N. 1589) ; le bauch ennier

jusques à la penne : potteau, loyens, arrestié et closture, comprins le penne (...); item, la cappe, comble, wimme, faurin, brocque, boucquetz, lataige, eschanne, le petit crepon jusques à la pennelle desseure l'arbre (✕Lille 1606 moulin 3.22); le baux enniés de 13 pieds de loing (...); item, le penne de 7 pieds et demy de loing (✕Hellemmes ± 1650)

► À Lille, en 1606, la même poutre est nommée tantôt *penne* tantôt *pennelle*.

Composés :

fausse panne

- a. ✕ Poutre placée contre la haute-panne (→ ci-dessus acc. spéc. 1) pour la consolider.
au second estaige dudit molin avoir mis deux faulces pannes contre les vieses, de 15 à 16 piez de long, y avoit [sic] fait deux noeufves fenestres et fait tout de noeuf ung bos anyé et deux bracons desoubs les deux bouts desdictes pannes et sur iceluy [sic] bouts avoir reffait une cayere et wime pour enframer le mabret et abre dudit molin (Nœux-l.-M. 1498)
Dans la phrase suivante le sens n'est pas clair : *etriés aux litiaux, gros boujenniés, bau palier, avec cheville, clef et flotte à la fausse penne (Lille 1768 moulin 3.7)*
- b. ✕ Poutre horizontale placée contre la panne meulière (→ *listel*) lorsque celle-ci est jugée trop faible. Voir aussi *faux listel*.
a esté reffait deux fauses pannes par dessus les vieses, de 17 piedz de long, de 10 piedz [sic, lire pauch] de largue, 7 pauch d'espaisseur anexeés aux viez posteaux atachiez à quevilles de fer et ancrees aux posteaux corniers tant d'un costé comme d'autre (Nœux-l.-M. 1531)
► Cette identification se base non seulement sur le fait qu'on pose ces *fauses pannes* au-dessus des vieilles mais aussi sur les dimensions : en 1531 le comble du moulin de Nœux était long de 22 pieds. Le même compte précise d'ailleurs qu'on a ajouté un *lignoeul* au maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) et qu'on a refait tout le plancher des meules, parce que le maître-sommier n'était pas au milieu.
- c. * Poutre placée contre la panne meulière (→ *panne mouliere*) pour la consolider ou surélever le °beffroi.
pour (...) mettre jus les moelles doudit mollin, renquierquier les pannes sommerech de 2 fausces pannes pour ce que li moulaiges estoit trop bas, reviestir et raloijer de planques ainsi que par avant avoit estet (Valenciennes 1421 brais)

maître panne, maîtresse panne

- ✕ Panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), relie les deux poteaux corniers. Voir *listel*.
maître panne : *les deux pant des cotez et les quatre etiaux de coin, les mestres panne et panne de toy (✕Élouges 1786)*
maîtresse panne : *les deux pants de côtés et les quatre etiaux des coins et les deux maîtresses pannes de toit et autres bois qui composent lesdits pants (✕Élouges 1803)*

panne mouliere, ~ mouleresse

1. ✕ Panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), relie les deux poteaux corniers. Voir *listel*.
panne mouliere : *deux sommiers ou les deux pans meuliere de 16 pieds, de 9 et 15 pieds [sic, lire poulces] (Cagnoncles 1674); les pans moliers en bon estat, de 15 et 10 poulces (Hem-Lenglet 1674); les deux pannes de mouilliere auront noeuf poudes d'espaisseur et seize poudes d'hauteur (...); les quatre corniers auront huict poudes quarré depuis le bas jusqu'au dessus des pannes mouillieres et le reste sera en enflure de deux poudes d'augmentation (Sin-le-N. 1692)*
panne mouleresse : *les deux pennes molleresses, dix sept pieds, de huict et quatorz poudes de grosseur (Mœuvres 1682); les deux pannes millier prissée à 28 lb (Montigny-en-O. 1739)*
► Cette panne meulière est appelée *listel* au nord du territoire qui nous intéresse.
2. * Chacune des deux pannes du °beffroi qui soutiennent le plancher des meules. Voir aussi *panne sommereche* et *panne du moulage*.
faire oudit moulin un moulage tout nuef estoffet de suels, de poupees, de broyes, de palees, de viernes, de panes moulereches, de loyures, de plankes et autres ouvrages (Valenciennes 1380 tan); le panne moulerche redrechier et remettre ses estiaus, sour coy elle seoit, qui estoient tout enfondret, et assir sour souliaus (Étrœungt 1393 Buffle); l'estanture de

moulage par devens mettre jus, ossi les meulles et toutes autres choses ad ce appartenans (...), refaire celi moulage tout noef estoffet de 2 soelles treversaines de 13 piés de lonc et sur ycelles embauchier 3 autres soelles qui portent les postilles, les cuettelettes et le plommach ; mettre y 6 noeves postilles loijees de pan et de contreloy ; item, 2 pasnes moulereches, 2 crois de loijens mises en l'anré estoffées de fonssure (Bavay 1407) ; mettre 2 estanchons pour porter une panne moullereche, faire, carpenter, ordonner et assir les moullages qui portent les moelles desdis moulins (Valenciennes 1410)

panne roilliere

- ✕ Haute-panne, poutre horizontale supérieure de la paroi latérale de la cage. Voir *panne*.
deux pannes roillier de 19 pieds de long, de 10 pouces quarré (Mœuvres 1689)
 - ▶ Prob. dérivé de *roille* 'règle'. Dans la prisée du moulin de Dechy, de 1773, il y a *les deux long pans avec les quatre poteaux, pendant, peine, milliere, liteaux et couverture*. Le scribe aura mal transcrit *peine roilliere, liteaux*.

panne sommereche

- * Panne servant de sommier, tantôt la panne meulière (→ *panne mouliere*) du °beffroi aux meules, tantôt la panne à la base du toit. Je ne mets ici que les exemples en rapport avec le beffroi aux meules.

premiers, l'anreil, qui porte les molles, refaire tout noef, estoffet de 2 pannes sommereces seant sour 2 pillers de machonnerie que on y a fait tous noefs et à [sic, lire au] lé vers le mais mettre 2 amilles [sic, lire anilles] d'en costé les machonneries pour faire les hottes des brayes ; item, ledit ameil [sic, lire anreil] y estre loijet de 2 crois de loijens gisans en hotte es pannes dessus dictes et lassus fonser d'aisselin pour porter les moellez (Hon-H. 1408) ; sour lesdictes suelles asir 4 postilles (...), ycelles loijes de pan et de contreloy bien et souffissamment, les 2 panes sommereche et le plankier qui porte le muelles relever par estanchons et mettre à niviau et y faire broie, paulier et atemprure (Valenciennes 1411 Comte) ; pour (...) mettre jus les moelles doudit mollin, renquierquier les pannes sommerech de 2 fausces pannes pour ce que li moulaiges estoit trop bas, reviestir et raloijer de planques ainsi que par avant avoit estet (Valenciennes 1421 brais)

panne de la couverture

- ✕ Haute-panne, poutre horizontale supérieure de la paroi latérale de la cage. Voir *panne*.
les deux pans de cotez, y compris les quatre eteaux de coin, les pannes de la couverture et tout autres bois qui composent lesdit deux pans (Élouges 1743)

panne du demi crepon

- ☒ Entrait de fermette, pièce de bois horizontale qui surmonte les arêtiers de la croupe et qui, parallèle au joug (→ encadré 2 à *bauch* 1), divise la croupe au vent en deux pans superposés. Voir *pennelle*.

quatre estriez au bauch jennié, prisié 14 lb (...) ; item, deux hetz servans à la penne du demy crespon [le prix manque] (✕Seclin 1629 Beauhaut)

- ▶ Bien qu'on trouve ces *hetz* normalement au joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1), il serait étonnant que le même priseur nomme cette poutre différemment à quelques lignes de distance. Toutefois, une erreur n'est pas exclue, comme le suggère aussi l'absence du prix.

panne de dessus

- ✕ Haute-panne, poutre horizontale supérieure de la paroi latérale de la cage. Voir *panne*.
deux pieces de 10 et 20 pouces, de 19 pieds de long pour les pannes, 114 lb ; deux pieces de 9 et 11, de 20 pieds de long pour pannes de dessus, 56 lb (Binche 1750)
 - ▶ L'adjonction de *de dessus* est indispensable du fait que le rédacteur qualifie la panne meulière (→ *listel*) de simple *panne*.

panne de hault, ~ d'en hault

- a. ✕ Haute-panne, poutre horizontale supérieure de la paroi latérale de la cage. Voir *panne*.
panne de haut : *la panne de hault pour assis [sic] le comble sera de huict et noef pouces (Sin-le-N. 1692)*
- b. * Sablière des combles.
panne d'en haut : *la paroir du costé [de] la rouwe dudict mollin depuis le pont jusques au bout de la rouwe et jusques à le penne d'en hault, là où que portent les combles (Lille 1627 moulin 2.3)*

panne de mouliere

✘ Panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), relie les deux poteaux corniers. Voir *listel*.

les deux pannes de mouilliere auront noef pouces d'epaisseur et seize pouces d'hauteur (...); les quatre corniers auront huit pouces quarré depuis le bas jusqu'au dessus des pannes mouillieres (Sin-le-N. 1692)

panne du moulage

* Chacune des deux pannes du °beffroi qui soutiennent le plancher des meules. Voir *panne mouliere*.

pour le salaire Hanotin Haniquel et ses compaignons, carpentiers, de faire (...) deux sourpains desous les panez du molage pour le hauchier, faire noefs plommas et causoellez à hauchier l'arbre (Beuvry 1367)

panne du toit

✘ Haute-panne, poutre horizontale supérieure de la paroi latérale de la cage. Voir *panne*.

les deux pannes du toict de dix neufs pieds chacun, de huit et neufs (Mœuvres 1682) ; *les deux pannes du toict et trois ramures furnyes de chevrons, feuliez et essilles, compry le pignon* (Hem-Lenglet 1684)

PANNELETTE

* Coussinet métallique sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir aussi *payelle*, ainsi que *marbrel*.
sur lesdiz baulx au debout de ladicte asse mettra 2 blox, chascun 5 piez de long et 20 poch d'espés, où les pannelettes sont mis et ladicte asse se tourne (Harelbeke 1419)

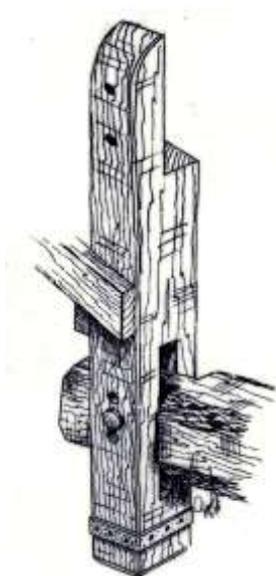
► Diminutif à la française de *pan*, une des appellations flamandes du coussinet métallique de l'arbre moteur, ou de *panneel*, une des appellations flamandes de la crapaudine (cf. COUTANT 1, p. 272, art. *pan* et *panneel*).

PAPEGAI

Élément de la trempure (→ *temprure*), p.-ê. support suspendu dans lequel pivote l'extrémité du palier du petit fer. Voir aussi *postel pendant du pont*.

pompe [= pont], palette, baudet, fleau de templure, cramillie et papegay (✘Mons-en-P 1738)

► BAUTERS 4, III, p. 125 mentionne *papegai* qu'il définit comme « (historique) p.-ê. l'épée de la trempure » (texte traduit), mais ne signale malheureusement ni la source ni l'année. Dans le texte de Mons-en-Pévèle l'épée de la trempure est la cramillie, non pas le *papegay*.



Ce support suspendu du palier du petit fer n'évoque-t-il pas un perroquet, un *papegay* ? Dessin G.P.

PARBAUQUER

Boucher, clore complètement. Voir aussi *bauquer*.

du loing la haulte escluse serat remis tout à niveau, à son loing renply de cron, terre mellee, parbaucqué de grosses fachines pilotees et clausinee aux costez plus necessairez (*Ramillies 17^e s. textes 1)

► Voir la note ajoutée à *bauque*.

PARCHON

Expression :

à leal parchon

Répartis selon la norme, placés à la distance respective convenue.

là endroit meismes avoir enbauchié 2 baux à leal parchon au sommier du moullage et au sommier desdictes postilles, entaulé et embauchié à escoufflis à keuwe d'erronde bien keullie [sic, lire kevillie] pour tenir le moullin de branler, lesquelz baux puellent avoir chascun 9 polz de hault et 7 polz quarez (*Leval-Ch. 1455)

PARCLORE

Fermer complètement en recouvrant. Voir aussi *clore*.

parclore la parroit derriere d'icellui molin (✕Haasdonk 1419)

PAREMENT

Face extérieure et visible d'une pierre taillée ou d'une brique, ou d'un ouvrage de maçonnerie. Voir aussi *vesture*.

1 mille de quariaus de pierre de 1 piet de lit et otant de parement à plaine jointure (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour un pan de griés à 2 paremens à l'encontre des tournans desoubs le moullage* (*Valenciennes 1410 St-Géry) ; *pour (...) avoir (...) le kevech et dicquement tenant les ventailles et seuwiere d'icelui molin au lez vers les prez mis à vif fons et (...) yceux refais et remachonnez tout noef à 2 paremens de 18 piés de lonc, 4 piez de hault et 5 piez d'espez* (*Valenciennes 1441 Faloise) ; *la toure bien furnye de parement soit de pierres ou bricques avecq des bons bouticqs et bon mortier* (OBusigny 1643)

PARER

Mettre au point. Je ne signale ici que les cas où, s'appliquant aux meules, le verbe signifie 'rendre à même de moudre'. Voir aussi *mettre à °moullage*.

pour parer et mettre à point ladicté pierre oudit molin, 3 lb 12 s (*Ninove 1401) ; *à Cornille, le monnier dudit molin de Haeltert, marchandé en tasque de parer et appointier bien et deurement ladicté pierre* (✕Haaltert 1410) ; *d'avoir mis à point et paré ladicté nouvelle muele pour la faire moudre* (✕Eeklo 1453 Oostmolen)

► Cette acception précise du verbe appliquée aux meules, je ne l'ai rencontrée qu'en Flandre flamandophone. C'est la traduction littérale de *ghereden*, verbe qui s'employait fréquemment pour la mise au point des meules (COUTANT 1, p. 156). Nous retrouvons encore l'idée de *parer* dans 'rhabiller les meules' et dans l'anglais 'to dress the millstones'.

PARFOUIR

Parachever le creusement, le terrassement.

une autre course d'eaue de 3 journees (...) pendant lequel temps on parfouy l'embocquere et une partie du mur alant vers la cauchie (*Menen 1457)

PAROI

Ce qui fait office de mur, de séparation dans un bâtiment.

paroi : *une paroit desoubs pour faire le chombre du mannier* (OSeclin 1392) ; *l'ouvrages en l'eaue : ont estez trouvés trois paroitz armez de planches bonnes et suffissantes pour soutenir les cayeres de dehors* (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1)

paroir : *la paroir d'entour ladicte maison (...); (...) pour faire au bout de ladicte maison encontre la roue pendant en l'eaue une paroir de planches de chesnes* (*Opwijk 1428)

Acception spécifique :

✘ Chacune des quatre faces revêtues de la cage du moulin : voir l'encadré 8 à *pan*.

Composés :

paroi derriere voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi devant voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1

grande paroi voir l'encadré 8 à *pan* § 2

paroi mouleresse

* Paroi du moulin qui donne sur l'eau. Voir *pan mouleresch*.

pour (...) deffaire le roels dou devant dit tordoir, le paroit moullereche (Trith-St-L. 1390 huile)

petite paroi voir l'encadré 8 à *pan* § 1

paroi à vent, au vent voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi d'à costé voir l'encadré 8 à *pan* § 2

paroi du costé gauche voir l'encadré 8 à *pan* § 2.2

paroi du costé du culach voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi du costé de l'entree voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1

paroi du costé du long pan voir l'encadré 8 à *pan* § 2.2

paroi du costé de la montee voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1

paroi du costé de la porte voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1

paroi du costé de la riviere, ~ du costé de la roue

* Paroi qui donne sur l'eau. Voir *pan mouleresch*.

paroi du costé de la riviere : *la paroist du costé de la riviere avecq l'achelin, sans comprendre la seille ny penes* (Don 1678)

paroi du costé de la roue : *la paroir du costé [de] la rouwe dudict mollin depuis le pont jusques au boult de la rouwe et jusques a le penne d'en hault, la ou que portent les combles, asscavoir seulle, liteaux, poteaux et achelins, le tout de quesne* (Lille 1627 moulin 2.3)

paroi du costé des sacs voir l'encadré 8 à *pan* § 2.2

paroi du costé du vent, ~ des vents voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi du costé des volants voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi du culach voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi d'entree voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1

paroi du frain voir l'encadré 8 à *pan* § 2.1

paroi du front voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi du harnas voir l'encadré 8 à *pan* § 2.2

paroi de l'huis voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1

paroi du lez du culach voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi du lez du frain voir l'encadré 8 à *pan* § 2.1

paroi du lez des sacs voir l'encadré 8 à *pan* § 2.2

paroi des sacs voir l'encadré 8 à *pan* § 2.2

paroi de la teste

✘ Paroi de la croupe au vent.

la parois de la teste sera couverte de bois blan et de changles de chesne par-dessus conformes aux bons moulin, le tout de bois nouveau (Noyelles-l.-S. 1704)

► Le paragraphe qui contient ce passage ne concerne que la toiture du moulin.

paroi de vent, ~ du vent, ~ des vents voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi de derriere voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi de devant, ~ du devant voir l'encadré 8 à *pan* § 1.1

paroi derriere le moulin voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi derriere les volants voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi dessous les volants voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

paroi vers le vent voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2

PARPAING (nom)

a. Pârement extérieur d'un mur.

*tout ce pan et kevech deffaire dou parpain dou mur sur le longhece, hauteur et largece que dit est (...); item, le kevech amont l'euwe mouvant dou suel euwereich rallant jusques à le seuwiere doit on deffaire 6 piés avaul u environ dou parpain dou mur (*Bavay 1391)*

b. Pierre de taille d'un certain gabarit. C'est souvent une boutisse (→ *boutis*) en calcaire à deux parements, qui traverse toute l'épaisseur du mur. Voir aussi *Pierre parpaingne*, ainsi que *parpignel* et *parpignon*.

*à Jehan du Bois et Miquiel de Bacy, marchans de blanques pierres demourant à Lezennes emprés Lille, pour 18 cens dix parpains de semblable pierre (...) à 9 lb le cent (...); à Jaquemart Renart (...) demourant à Lille, pour 932 parpains de semblable pierre (...) audit pris de 9 lb le cent (...); à lui, pour 1561 parpains (...) à 7 lb 15 s le cent (...); audit Jehan du Bois et Miquiel de Bacy et Jehan de Bacy, pour 863 parpains (...) à 9 lb le cent (...); audit Jehan du Bois, pour 606 parpains (...) à 8 lob 10 s le cent (*Menen 1457); pour avoir remachonné le mur d'entour l'uys dudit molin, que les Franchois avoient rompu (...); item, en parpains pour refaire ledit mur, 8 s (OTemplemars 1478); pour pluseurs materes de pierre et de cauche employes audit moullin : pour ung cent de ompleaux, 24 s; pour demi cent de pendans, 8 s; pour 6 demi parpains et six platez, 6 s; pour 4 mandelees de cornuyaux, 8 s; pour ung vaussoir à mettre à une fenestre, 2 s (OTemplemars 1519); ladicté thourre sera faicte de pierre blanche furny de parpointz mi à loison de trois piedz en trois piedz arasant dedans et dehors, le tout bien taillyez et allitez (OSt-Hilaire 1644)*

► Le *demi parpaing* était d'environ la moitié plus petit que le simple *parpaing*. À Lille, en 1539, on décréta que *tous les parpains averont pour leur gauge deux pietz de long, dix pauchs de large et neuf pauchs d'espez, et ceulx en dessoubz seront reputez pour coings, dont les trois feront deux parpains, et deux karraulx pour un parpoinct et demy à l'avenant* (cité par SALAMAGNE 2, p. 305).

Dans le compte du moulin Souverain de 1541 de Valenciennes, le rédacteur énumère les diverses pierres calcaires achetées :

pierres de trois pieds	prix du cent : 400 s
pierres de deux pieds et demi	prix du cent : 300 s
<i>parpains</i> de 2 pieds	prix du cent : 250 s
<i>parpignons</i>	prix du cent : 175 s
<i>membres</i>	prix du cent : 45 s

L'appellation *parpaing*, dérivée de **perpetaneus* 'continu, sans interruption' (FEW, VIII, p. 258), s'appliquait à l'origine à des pierres qui traversaient toute l'épaisseur du mur. Toutefois, au vu de l'énumération de 1541, il me semble évident que les appellations *parpains* et *parpignons* ont perdu leur sens étymologique pour se rapporter au format plutôt qu'à la fonction.

PARPAING (adj.)

Qui traverse toute l'épaisseur du mur.

*pour à ce dit pan faire 2 traus à tourner les arbres devens, ycheux traus estoffés de soeilles, de lintels de griés par pain [sic] au mur, d'un yrechon sour cascun trau devens et dehors portans 4 tas de hault parmy les corbiaux (*Valenciennes 1410 St-Géry)*

PARPIGNAL

Pierre de taille d'un certain gabarit, plus petite que le *parpaing*, destinée à la construction. Voir *parpaing*.

*à Gogan, marchant de pierres blanches (...), pour 14 cent et vingt perpignaus employez à ladicté masse, à 7 lb 10 s le cent, font 106 lb (*Valenciennes 1437 St-Géry)*

► Le FEW, VIII, p. 258b, qui mentionne *parpignel* (d'après une citation de GODEFROY de 1456 provenant de la Flandre wallonne) apparente le mot à *parpaing* mais n'en donne pas de définition précise. GODEFROY, lui, identifie sans preuve concrète le *parpignel* au *parpaing* et y voit une pierre qui tient toute l'épaisseur du mur'.

PARPIGNON

Pierre de taille d'un certain gabarit, plus petite que le *parpaing*, destinée à la construction. Voir *parpaing*.

*item, soixante parpain de deux piedt, à 2 s 6 d piece, font 7 lb 10 s tourn. ; item, trois cens dix parpignon, à 21 d piece, 27 lb 2 s 6 d tourn. (*Valenciennes 1541 Souverain)*

PARRECOUVRIR

Parachever la couverture.

as manbours de l'église d'Obies, pour 8 cens d'aissit que on eult à yauls pour parrecouvrir ledit moulin à vent pour tant que li aissis de Monseigneur estoit falli (✕Mecquegnies 1414)

PARSOYER

Parachever le sciage.

*à Coppin et Maerc Roose, pour avoir parsoijé ledit ouvraige, assavoir 588 piez clofwercc [= bois refendu], monte 11 lb (*Menen 1432)*

PAS

1a. Marche d'un escalier, d'une échelle du meunier, surface plane sur laquelle on pose le pied. Voir aussi *apas*, *degré*, *escalier*, *marche* et *passet*. ainsi qu'*escaillon*.

espas : *la grande monté avec deux gisant et tous les espas et la queu et appoielles, escaces et poupez et tous les pottelet y servant (✕Bondues 1700 Cardon)*

pas : *à Godevert, carpentier, qui a refait de nouvel le frain du molin, 6 nouveaux pas et la chouche en quoy le ceue du molin repose (✕Scheldewindeke 1404) ratachier les pas des deux montees dudit molin (✕Ostricourt 1434) ; pour avoir livré deux pas pour la montee dudit mollin, de six pietz de long, 5 paulx quarré et tailliés à trois costez (✕Nœux-l.-M. 1527) ; pour avoir fait une noefvve montee de la longueur de 28 piedz, estoffé de deux poullains de 7 piedz [sic] de largue chascun, de 4 pauch d'espaisseur, furnis de pas de la longueur comme elle desiroit espasser et en acquictier lesdis pas à 8 pauch de hault, soustenue d'une noefvve pinche reloie à le queue pour soustenir ladicte montee (✕Nœux-l.-M. 1531) ; les deux gisans de la montée, de 25 pieds de long sur 5 et 10 pouces (...), 29 pas de 5 pieds réduit de croutas et planches d'ormes et chêne (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

pas de montee : *mys cinq pas de montee à le montee dudit mollin, à cause que les viez estoient pourris (...); pour 5 pas de montee de bos d'ipprel de 3 pietz de loncq chascun (✕Nœux-l.-M. 1517)*

1b. Chacun des reliefs en forme d'échelons sur une planche placée en oblique. Voir aussi *escaillon*.

*pour (...) avoir fait une plancke vestie de pas de bos pour se avaler sur le roe quant besoingz est (*Valenciennes 1430 St-Géry)*

2. Distance constante qui sépare les plans médians de deux dents consécutives.

*au molin de tan aura ung rouet de 40 quevilles et de six paux de pas et à 8 fuseaux (*La Gorgue 1417) ; huit fuiseaulx de merlier racordant au pas du rouet (...); avoir fait deux demi rondz par dessus le comble dudit mollin, allendroit du rouet, estoffé de quatre quanteaulx de quesne chintré au rouet et couvert d'aisselles à dos et à coustel pour passer et mectre à couvert le rouet et frain à cause que ledit rouet a plus grant pas que le vielz quy y estoit (✕Nœux-l.-M. 1520) ; pour l'oeuvre et fachon dudit rouet, lequel porte 6 poch et demi de pas (✕Cysoing 1524)*

► Cf. SMEYERS 1, p. 45: *pas*. À Nœux, le *pas* plus grand est dû à un plus grand diamètre du rouet, et c'est là ce qui nécessite les deux excroissances dans les versants du toit pour le passage du rouet.

3a. Petite entaille qu'on fait sur la sablière du toit pour recevoir le pied du chevron.

*item, à l'entree de le maison d'icelui molin fait une achinte (...) et sur le pasne fait pas si drus qu'il a 5 couples sur 7 piez et lassus fait ung comble estoffét de souskevion ventrilliet et kevilliet hault et bas (*Valenciennes 1441 Anzin grand moulin)*

3b. Entaille dans laquelle un objet doit se trouver pour être stable ou bien fonctionner.

*pour (...) rassir et rapointier les plommas et les kieutttes des moulins le Conte, qui par les grandes yauwes reculet estoient et mis hors de leur pas (*Valenciennes 1408) ; pour (...) avoir (...) l'arbre dudit grant molin, qui par le bachinage estoit fendus et vuidiés de sen pas, recopet, reloyet et raplomachiet par dedens et par dehors (*Valenciennes 1443 St-Géry) ; pour remettre les faulx loyens que sont en le croisure dudit molin, que estoient descendus hors de leurs pas et laissié leur querque (✕Ostricourt 1444)*

Acceptions spécifiques :

1a. Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel*.

*pour le fer et le pas renacherer (OSeclin 1394) ; pour un pas allant dedens le palette, servant au fier dou petit mollin le Comte (*Valenciennes 1421) ; pour avoir rencauchiet le petit debout du fer du molin à tan (...) et racéré le pas sur lequel ledit fer cuert (*La Gorgue 1422) ; pour avoir resauldé le palette et le braser [sic, lire bras (de l'anille)] et avoir reffait le noyel du pas et le poincte du petit fer (✕Nœux-l.-M. 1510) ; le brocqueau, le pas et palette, là où est assis la pointe du fer de ladite moeulle gisante (OWambaix 1669) ; ung pas et le motte [prob. erreur pour boîte] prisé à soixante sols (...) ; le grand fer, le hache et la fusé prisé à quatorze livres de gros faisant cent soixante huit livres (✕Allennes-l.-M. 1696) ; une païelle à reposer le pat dedans (*Houplines 1704) ; le gros fer, hache, fusee, boete, pat et passet (✕La Bassée 1719 blé) ; la palette et le pas ou noyau (*Thun-l'É. 1719)*

► Le coussinet de la crapaudine et le pied du fer de meule étaient généralement aciérés ensemble pour que l'usure soit uniforme. On n'aciérait pas la crapaudine même. Le rédacteur de la prisée de la Bassée (1719) distingue le *pat* et le *passet*, qui désignent le même objet. Dans l'autre version, qui a servi de base à la mise au net, *pat* a été ajouté.

1b. Par métonymie, crapaudine d'un fer de meule avec son coussinet central. Voir *palette* acc. spéc. 1.

la hache, la fuzee, le grand fer et le pas (✕Seclin 1701 Wattiesart)

J'hésite à identifier le *pas* de la phrase suivante à la crapaudine : normalement celle-ci n'était pas fixée au moyen de grands clous :

pour avoir rachieré les deux bouts du petit fier audit moulin et pour avoir livré les grans cloux dont on a atachié le pas (✕Kieldrecht 1414)

2. ☉ Coussinet de fer au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel pivote le tourillon à l'extrémité inférieure du pivot tournant. Voir aussi *passet*.

au bas de l'ataque un tourrillon avec son pa et la boites dudit pa, sa croisure, sa crette (Templeuve 1777)

3. ♥ Coussinet de fer au centre de la crapaudine, sur lequel tourne l'arbre moteur vertical. Voir aussi *pachon*, *passet*.

une pioche pour la queue de l'arbre, un capeau, une boiette et un pas (Mons-en-P. 1738)

4a. Prob. palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

à Pietre de Pape, charpentier, marchandé de faire audit molin une boiste ; item, y mettre un nouvel pas dessoubz l'engin nommé 't scaerghewant' (✕Kieldrecht 1406)

► En flamand, ce palier se dit *pas* ou *pasbalk*.

4b. Prob. ensemble des leviers de la trempure (→ *temprure*)

l'estrier du fleau du pas avec quatre cloux urtois servans au patin du pas (✕Seclin 1688 Beauhaut)

► Voir la note à *passet du pont*. Remarquez le parallélisme entre cette phrase et celle de Templeuve mentionnée à *passet du pont*. En flamand, *pas* désigne souvent l'ensemble du système de trempure (WVD, p. 274).

5. * Prob. traverse qui forme le seuil du châssis de la vanne.

refectionné le scof [= vanne], le pas et le scutbert [= bois de la cloison] dont l'en tire l'eaue (Moregem 1488)

Composés :

petit pas

Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel*.

le grand fer, hache, fusé de fer, la fusé de fer battu [sic], la boîte et le petit pat (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; *une hage de bonne qualitee, la boîte, petit pas* (✕La Bassée 1755 blé)

pas de croisie

✕ Dé, pilier, chacun des quatre socles, le plus souvent maçonnés, sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir *dé*.

pour avoir rehauchié de machonnerie les quatre pas de croisies dudit molin (Nœux-l.-M. 1521)

pas de montee : voir ci-dessus acc. 1a.

Expressions :

mettre à espas : voir *mettre à pas*.

à pas

Se dit d'un engrenage dont l'intervalle entre deux dents consécutives est identique. Voir aussi *espas*.

le rouez (...) garny de trente six chevilles à pas (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1)

à pas massiz

Forme d'assemblage très solide, impossible à identifier.

5 longerons de 22 piez de long, de 8 polz de hault, de 7 polz de gros, assis sur lesdis sommiers à pas massiz et à keue d'aronde (...); (...) laquelle kaiere est enbauchie sur les loyens et longerons à paz massiz et keue d'aronde que pour porter le plommas où ledit arbre tourne (*Valenciennes 1509 Souverain)

mettre à espas, ~ à pas, ~ à bon pas

a. Disposer à la distance régulière et convenable.

mettre à espas : *lesquelles postilles sont ordonnees et mises à espas que pour faire trois ventailles* (*Valenciennes 1537 Saint-Géry)

b. Régler, disposer comme il faut pour que l'ensemble fonctionne bien.

mettre à pas : *à Estene de Quieverue, carpentier, (...) pour avoir mis sus le gantier et estancené ledit moulin en air, mis une mamelle à l'estacque qui estoit ronpue, y mis une flasque desouz le sommier, le remis à pas de tous poins et redrechiet* (✕Cysoing 1474)

mettre à bon pas : *à Gillart Pestiel, carpentier, fu marchandet (...) de mettre au moullin de braix une noefve moelle, trauwer et mettre oudit mollin (...), battre, aissier et mettre à boin pas* (*Valenciennes 1428)

mettre en son pas, mettre d'un pas

Régler (un engrenage) pour que l'intervalle entre deux dents consécutives soit identique. Voir aussi *passer*.

mettre en son pas : *pour avoir (...) mis l'encauchure en son pas* (✕Nœux-l.-M. 1376)

mettre d'un pas : *pour (...) mettre jus le roelt dou moulin de brais (...), ychelui retaillier et mettre tous les traus d'une ouverture et d'un pas pour ce que pluseurs en y avoit qui fouillet estoient* (*Valenciennes 1407)

remettre à pas, remettre en le pas

Régler de nouveau (un engrenage) pour que l'intervalle entre deux dents consécutives soit identique. Voir *repasser*.

remettre à pas : *pour avoir remis 10 neufves quevilles de son bois de merlier au grant rouet et pour avoir retaillet et remis à pas toutes les quevilles dudit grant rouet et les avoir toutes racourchies chascune d'un demi doit* (✕Nœux-l.-M. 1448)

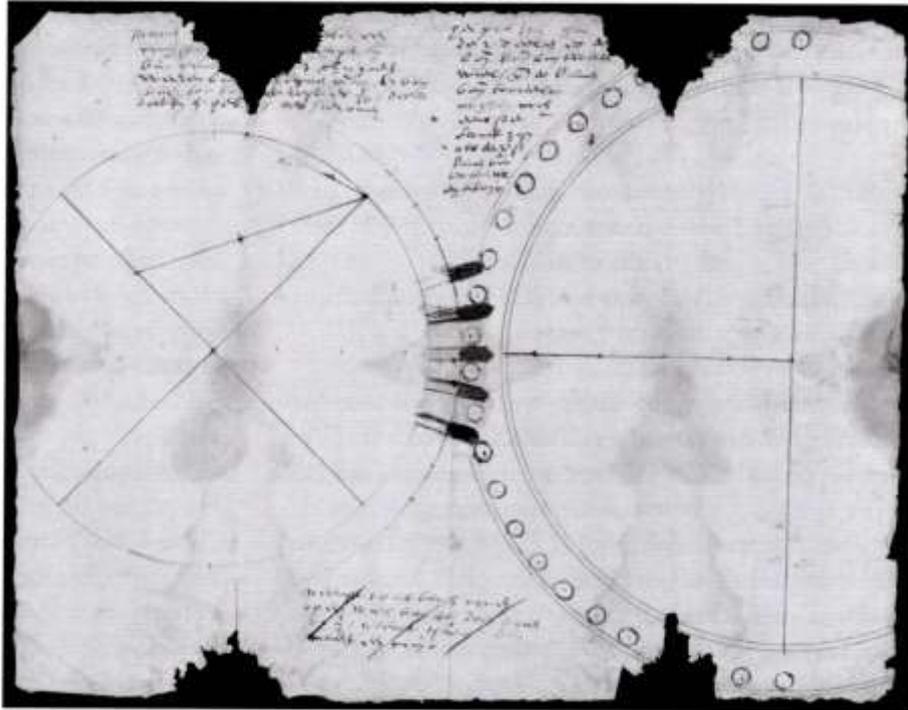
remettre en le pas : *pour reloyer le cercle et renquevillier les tourtez dudit molin des bendez dessus dictes et pour retourner lez tourtez et l'encauchure du rouet remettre ou pas, retaillier et remboistier ledit molin* (*Bruay-la-B. 1376)

PASSER

Mettre (les dentures d'un engrenage) au pas, régler les intervalles entre les dents. Voir aussi *espas* et *mettre à pas* et expressions équivalentes, ainsi que *repasser*.

les pines mettre, le roe passer et autres ouvrages (✕Scheldewindeke 1373)

► Calque du flamand *passen* 'mettre au pas'.



Feuillet du milieu du 16^e s. montrant comment déterminer le pas d'un engrenage. Gand, Bibliothèque de l'Université.

PASSET

1a. Escabeau, banc, tablette e.a. banc ou planche sur lesquels le meunier dépose le sac avant de le charger sur les épaules ou de le verser dans un récipient.

les trois petites montees dudit mollin et le passet desoubz le metz (*Lille 1558 moulin 2.1.1) ; ; *l'arcure, couverture, ternuye, ternuyon* [sic, lire *termuye, termuyon*], *bacquet et passet* (✕Lille 1636 moulin 3.23) ; *la montee, la queue, escache, poupé et passet, 51 lb* (✕Salomé 1660) ; *le fleau et templeure, avec un petit passé pour mettre les sacqs devant la tremure* (*Comines 1684 blé & brais) ; *le plancher de derriere et devant ladite cocque et passet* (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets) ; *l'arculle, turmur, les deux bois turmuans, les deux tetes de l'arculle, le passet et bacquet, couvercles* (✕Comines 1741) ; *le lit du mouleur, un passet, deux croustats clouez sur le petit bouginier et beau palier, avec une petite echelle pour y monter* (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► Cf. SMEYERS 1, p. 118 : *passèt*.

1b. Marche d'un escalier. Au pl. le terme désigne souvent un ensemble de quelques marches, un marche-pied. Voir *pas*.

le huge servante à mectre le bled avecq des passetz voisin en les enchavestures (*Lille 1606 moulin 2.2.1) ; *200 pieds planche de chesne pour les passés ou marches du monté* (✕Vieux-Berquin 1760)

Acceptions spécifiques :

1a. Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel*.

à Jaquemart, le fevre de Sin, pour avoir refait le noyel du petit fier du molin dudit Baisieu et le passet d'icelui (✕Baisieux 1444) ; *pour avoir renacheré et remis à point le passet dedens la palette, où le debout du grant fier tourne* (*Valenciennes 1460 Souverain) ; *pour avoir requierquiet et raceret le fusee du petit fer dudit moulin et le potequin et passet* (OTemplemars 1464) ; *pour ung passet de fer mis en le palette du bauch paulier sur lequel le grant fer court* (*Valenciennes 1466 Souverain) ; *pour avoir renacheret le debout de la fuzee dudit molin et le passet* (OTemplemars 1502) ; *la fusee, boitte avecq le passet, froyon* (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *la poere, l'ache, passet, boette* (✕Rekkem 1659)

1b. Par métonymie, crapaudine d'un fer de meule avec son coussinet central. Voir *palette* acc. spéc. 1.

l'ache, fusée et passé (*Douai 1747 Croix aux Poulet)

2a. ☉ Coussinet de fer au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel pivote le tourillon à l'extrémité inférieure du pivot tournant. Voir aussi *pas*.

pour l'achat d'une pierre de gré portant trois piedz caree et ung pied d'espaisseur servante à porter la pioche de l'estacq et pour avoir encassez la boîte du passet (Templemars 1571) ;

2b. ☉ Par métonymie, crapaudine du tourillon à l'extrémité inférieure du pivot tournant, avec le coussinet central.

pour la refection de la pioche portant le corps dudict mollin, le passé dedens la pierre (Seclin 1629 moulin Rouge)

3. ♥ Coussinet de fer au centre de la crapaudine, sur lequel tourne l'arbre moteur vertical. Voir aussi *pas*.

passet de la pioche : *l'arbre, le rouez et le passetz de la pioche* (Lille 1650 5^e moulin 4.1.2)

4. Prob. système de leviers de la trempure (→ *temprure*).

passet du pont : *ung estrieu au passé du pont* (☉Templeuve 1669)

► Une des acceptions du flamand *pas* est précisément 'ensemble des leviers de la trempure' (cf. *WVD*, p. 274), d'où les nombreux dérivés : *pasbalk* et *pasbrug* [= palier du (petit) fer de meule], *pasblok* [bloc de bois amovible sous la crapaudine], *paswig* [coin servant à la trempure], etc. Cet étrier est décrit dans le passage suivant : *pour une longue piece de fer au bout ront à la teste, où l'en met une verge de bois pour aussi lever et ravalier lesdictes pierres, appelez 'steghereep' [= étrier] et 'coppelinghe' [= raccord]* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426). C'est le raccord entre le fléau de la trempure et l'épée.

PASTE

1. Pâte, prob. pâte dont on enduit la règle qu'on passe sur la meule pour en remarquer les irrégularités.

li serjans de le mausnerie devoit afaitier le moelin, et quant il l'avoit afaitiet, il devoit avoir un boistiel de bleit por le rafait ; et se il i mestoit paste, il devoit avoir un boistiel et demi de bleit (*Flers-en-E. 1251)

2. Pâte à papier, fibres suspendues dans l'eau servant à la fabrication du papier.

il est inutile d'avoir des echantillons de tous les papiers qui se fabriquent dans un moulin ; il suffira qu'ils s'en procurent un de chacune des pâtes fines, moyennes et bulles qu'on employe dans chaque moulin (Département du Nord 1788)

PATENNE

? – Petite pièce de fer.

deux patennes (...) 6 s (✕Seclin 1711)

► Le *FEW*, VIII, p. 18a art. *patina* mentionne le mot en moyen français, mais ajoute qu'il s'agit d'un hapax. Ce serait une petite lame de métal. Au cas où cette définition s'avérerait exacte, les deux *patennes* pourraient être les deux ramasseurs qu'on trouve sur certains moulins, mais qui ne sont pas indispensables : il s'agit de lames de fer fixées à la périphérie de la meule courante pour chasser vers l'anche la farine agglutinée contre l'archure. Toutefois, faute de contexte précis, cette interprétation reste une simple hypothèse sujette à révision.

PATIN

Pièce de bois ou, plus rarement, de fer que l'on pose sous ou contre une autre pièce et qui sert de support, de cale, parfois même de protection. Voir aussi *hurtoir*.

pour 27 keviles de fier (...), desquelles on mist 10 ou fons dou bachin de brais et 8 as patins de le voie des ventaillez (...) (*Valenciennes 1364) ; *sour ce avoir remis lesdis sommiers à leur endroit ou point où par avant avoient esté, retenus de patins as longherons au desoux de l'iauwe* (*Recquignies 1461) ; *50 chevilles de fer mises et employees à estanchonner ledit molin et à clauer les patins* (✕Ostricourt 1467) ; *deux flacques de quesne de huit pietz de loncq (...)* dont on a fait des pattins contre les croisures et estacque et fait quatre hurtoirs

aux entrebus (✕Nœux-l.-M. 1517) (voir l'exemple parallèle à l'art. *hurtoir*) ; le *belfroy dudict mollin, assavoir les seules, quatre potteaux avecq les bracons, patins et litteaux contre les parroys du mollin servant à porter le boult des gistes du planquier* (*Lille 1606 moulin 2.4.2) ; *deux estriers servans au petit sommereau et huit cloux urtois servans aux chevaliers et aux deux patins à costé de le queue et audit sommereau* (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; *recouvrir une croisure avec un patin contre le poussart du coté de sa maison* (✕Élouges 1730) ; *2 petits sommiers sous le plancher devant les meulles, long ensemble 18 pieds et demy sur 7 et 8 pouces bois vieux, deux patins de chêne attachés au gros sommier sous lesdits petits sommiers* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *deux patin surs le poteaux contenant 43 pied 5 cheville* (✕Salomé 1772)

► Dans cette dernière phrase, de Salomé, les *patins* sont prob. les °*anilles* attachées au sommet des poteaux corniers de la paroi au vent. Les pieds sont des *pieds de gîte* qui, comme les chevilles, sont des mesures de volume de bois.

Acceptions spécifiques :

1. Pièce de bois qui permet de régler en hauteur le point d'appui d'un bras de levier [°fléau de la trempure (→ *temprure*), de la vanne, etc.] ; ou ce point d'appui même. Voir aussi *plommach*.

rassilz le kauke par dedens et un patin de fer (*Valenciennes 1437 Anzin) ; *le pont servant à dreschier la moeulle, assavoir le tirant, fleau, pattin et coroye* (✕Templemars 1595) ; *le flehaut et le patin à lev[e]r l'eventaire* (*Don 1678) ; *le pont, fleaux, pattin, palette et coingniez (...)* ; *le placage [sic, lire plançage] des dessoubz les moeulles etoffé de flacques (...)* ; *le baudée, fleaux, pattin, coingnié, orgueil, le petit wundacq à peser bled et farine, templure de cuire* (✕Templeuve 1686) ; *le pont, fleau, baudé, mouffle, palette avec le fleau de le temprure et le patin y servant (...)* ; *vingt quatre cloux urtois servans aux rateaux du second planché, au patin de la temprure, deux pour soustenir la met (...)* ; *l'estrier du fleau du pas avec quatre cloux urtois servans au patin du pas* (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; *le pont, palette et le pattin prisé à 13 lb (...)* ; *le fleaux de templeure, le bodé avecq le patin prisé à 5 lb* (✕Nomain 1721) ; *les bodez, fleaux de pon et de templure, patain du grand et petit molage, planchet desous les meulle (...)* ; *les ferraille du pont, deux crampon, un croché, une molle bende, trois cloux hurtoir, une cheville au patin du baudée, un cloux hurtoir et trois molle bende (...)* ; *une cheville servant au baudez du petit moullage, deux cloux hu[r]toir au patin du pont* (©Templeuve 1777)

2. Dans une batterie à pilons (→ *estampe*) (moulin à huile ou à garance, moulin à fouler, etc.) et/ou à °hies (moulin à huile), mentonnet, pièce saillante sur le pilon ou la hie, par laquelle ceux-ci sont soulevés. Voir aussi *hoquette*.

mettre noefs cassils, noefs patins et noefves levees (*Valenciennes 1389 Becquerel garance) ; *convenra faire les quatre cassis de blancq bois et faire toutes les estampes noefves de faux et à cascunne ung patin* (*Ramillies 15^e s. moulin 5 garance) ; *les quatres estampes de chesne, une hye de fresne et une surhye de faux, dix patins et patinets* (*Thun-l'É. 1642 huile) ; *les cinq estampes et deux hy avecq leur patin* (Don 1678 huile) ; *les 12 estampe avec les patins y servant et les docquette* (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *tous les bras de levé et des hie et les travelaye et sept patien* (*Marquette-l.-L. 1713 huile) ; *les cinq etampe avec les deux hiet (...)* ; *item, les sept patin avec les coignet y servant* (*Don 1718 huile)

patin d'estampe et **patin d'hie** : *cinq estampes, deux heit, quatre chassis, le faux chassis et barriere, les moufle du faux chassis et moufle de penne, les fleaux et patain d'estampe et d'hey* (✕Wattignies 1418 huile)

► Le nombre de dix dans la prisée de Thun-l'Évêque (1642) s'applique à l'ensemble des *patins* et *patinets*. La *surhie* n'avait pas de mentonnet : elle n'était pas soulevée par l'arbre à cames. À la fin du 19^e siècle, le charpentier de moulin Coussée nommait encore ces mentonnets *patyne* (Coussée, p. 168).

En fait, les hies et les pilons sont tous dotés de deux mentonnets : celui du haut est soulevé par le bras de levée ou la came (→ *levee*) ; le second, fixé latéralement et plus bas aux pilons et aux hies, est soulevé manuellement au moyen du levier (→ *flayel*) avec sa corde.

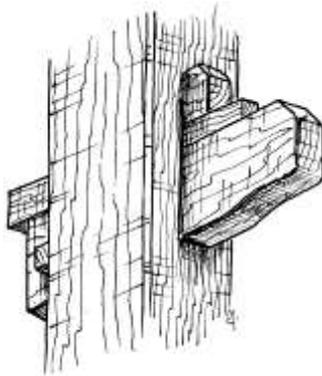
BRUGGEMAN 6, p. 20 distingue ces deux mentonnets en appelant celui qui est soulevé par la came « mentonnet » et celui qui est soulevé par le levier « patin ». Dans aucun des textes

que j'ai lus je n'ai rencontré le terme *mentonnet* en rapport avec le pilon ou la hie. Il n'y a que des *patins* et, dans un seul texte, des *patinets*.

Voici, schématisé ce que nous apprennent ces textes :

- à Ramillies (15^e s.) il n'y a qu'un seul *patin* pour chaque pilon ; à Marquette-lez-Lille (1713) et à Don (1718) il y a 7 *patins* pour 5 pilons et 2 hies ;
- à Thun-l'Évêque (1642), il y a 10 *patins* et *patinets* pour 4 pilons et 1 hie ;
- les autres textes ne mentionnent pas le nombre de patins.

Des *patinées* figurent dans un autre texte, mais là ils se situeraient autour de l'arbre. Ce texte, la prisée de 1711 d'un moulin à huile de Seclin, note *les estampes, les deux hiez, les montans avec les clefz y servans*, sans évoquer les patins, alors qu'autour de l'arbre, les *patinées* sont accompagnés des *bras de levée avecq les chevalets*. C'est pourquoi je suppose que les *patinées*, associées aux comes et chevalets, sont en fait les mentonnets des pilons et des hies soulevés par ces comes et chevalets. Mais où sont donc passés dans nos textes les mentonnets des leviers ?



Mentonnet (*patin*) d'un pilon ou d'une hie surmonté du taquet pour le régler et le serrer. Dessin G.P.

3. Pièce de bois fixée à la moise (→ *cassis*) pour mieux diriger le pilon. Voir aussi *routin*.
refaire noeves levees et pattins as cassils des estampes (*Trith-St-L. 1395 garance)

4a. ○ Patin d'un chemin de glissement à la base de la calotte, pièce de bois destinée à glisser sur un chemin dormant lors de la mise au vent des ailes. Voir aussi *queute* acc. spéc. 6 et *routin*.

six boucquetz de 5 pieds de loing chascun, de 11 poulces quarré, furny de six patins par dedans le moulin de un pied et demy chascun, de bois de 4 et 5 (Wambaix 1669)

4b. ⊙ Patin d'un chemin de glissement au niveau du plancher du premier étage, pièce de bois qui glisse sur un chemin dormant pour aider à centrer la structure intérieure tournante et soulager le sommet de la tour.

quatre cheville servant à quatre pattin, 6 lb (Templeuve 1669)

► Les quatre *pattins* de Templeuve, qui, dans la prisée, se situent entre les fenêtres d'en bas et les trattes sont quatre patins de glissement au niveau du premier plancher. Vu le prix des chevilles, c'étaient assurément des pièces importantes. Le moulin restauré de Templeuve possède un peu au dessus du plancher du premier étage un gros cercle de bois encastré dans la maçonnerie. De nos jours, ce cercle ne sert à rien, mais comme on n'aura pas affaibli la tour sans raison en y intégrant un cercle de bois, il doit s'agir d'un chemin à patins. Les divers passages relatifs aux moulins-tours à pivot central cités à *chintre* confirment d'ailleurs ce point de vue. L'absence d'un appui de la charpente au niveau du premier étage – comme c'est le cas de nos jours - accroît la pression au sommet de la tour, si bien que l'on a dû consolider cette partie par de solides cerclages en fer.



Moulin de Vertain à Templeuve : chemin de glissement encastré au mur au-dessus du plancher du premier étage. Ce cintre n'a plus aucune fonction depuis que le plancher a été baissé lors d'une restauration. Photo de l'auteur.

5. P.-ê. pièce de bois sur laquelle passe une corde.

le grand windacq à lever les meulles avec un pattin et la corde nouvelle (*Comines 1684 tan & huile)

PATINET

Dans le moulin à pilons et à hies, prob. mentonnet servant au levier au moyen duquel le tordeur soulève et arrête le pilon ou la hie. Voir aussi *doquette*.

les quatre estampes de chesne, une hie de fresne et une surhye de faux, dix patins et patinets (*Thun-l'É. 1642)

► À la rigueur, le *patinet* pourrait désigner le taquet qui cale le mentonnet, mais, contrairement à °*noix*, *patinet*, litt. 'petit patin', me semble une appellation trop spécifique pour désigner une simple cale. C'est pourquoi j'abandonne l'explication donnée dans mon *Dictionnaire*, p. 711.

Pour l'interprétation de l'extrait suivant « *les bras de levée avecq les chevalets, les patinées autour de l'arbre* » (✕Seclin 1711), voir la note ajoutée à l'art. *patin* acc. spéc. 2.

PATRON

a. Patron, modèle. Voir aussi *liseuse*, *molle* et *roille*.

pour avoir fait plusieurs patrons de bois servans à taillier pieres employez en ladicté rayere (*Menen 1457) ; *pour avoir fait le patron pour faire ung bachin de coeuvre, livré le bois* (✕Nœux-l.-M. 1531)

b. Plan.

à Josse Repolf, clerc dudit receveur, lequel ycellui receveur envoya de Nieneve par devers messieurs des comptes à Lille atout les escripts des oppinions et ententions desdis maistres machons et charpentiers sur ledit ouvrage, ensemble le patron qu'ilz en avoient fait pour ce remonstrer à mesdis seigneurs adfin que sur ce il leur plaisist adviser (*Ninove 1421)

PATTE

1. Partie allongée ou élargie d'un objet par laquelle on le fixe. Voir aussi *palle*, ainsi que *bende*. *pour destackier et refaire le grant estrier de fier qui porte le grande keuwe de quoy on tourne ledit moulin et ce dit estrier coppet en 3 lieux et depuis resauder et rendre 2 nouviaux plas et les pattes retourner par autre manière* (✕Mecquignies 1421) ; *livré de [= deux] patte pour le mance de la tourtiere et racomodé le port feux pour le chaufoy* (©Seclin 1706 huile) ; *seize fourches à patte au windacque* (✕Lille 1726 moulin 3.28) ; *deux hets*

avec les pattes cassés (*Lille 1726 moulin 2.5.1) ; à la tette du frain un estriés à pates à fourche, deux cheville traversant ladit et un crampon à double crochéz (©Templeuve 1777)

2. Pièce de fer servant d'attache ou de consolidation.

*pour 4 pates de fier qui tiennent en leur estant les postilles et longerons de ledicte seuviere, pesans parmy claux et crampons 34 livres (*Valenciennes 1453 Faloise) ; ung hocquet, deulx quevilles et une patte pour le frain (*Audruicq 1624)*

Acceptions spécifiques :

1a. ☒ Chacune des pointes de la fourche du gros fer de meule (→ encadré 5 à fer § 2.1), qui saisit l'anille (→ *ache*). Voir aussi *ongle*.

avoir refait nouvelle pate au grant fer dudit mollin (✕Ostricourt 1465) ; le fourcque du grand fer bonne et entiere, admenries es pates de quatre gros de lingne (✕Cysoing 1535) ; le deposant, lequel a remarqué après l'enlevement desdis draps que l'une des aïse du moulin estoit tant soit peu forcéz et qu'elle pouvoit estre abaisséz d'un pied ou environ, ce qui se peut faire jusques à ce que les pattes du ferre ait touchéz ou rencontré les espaulemens de la hache (✕Masny 1714)

patte de grand fer : *pour avoir requerquiet l'aiche du moulin à bled de Templemars, ossy le fuzee et le patte de grand fer (©Templemars 1514)*

1b. * Chacune des pointes du frayon (→ *froyon*) qui saisissent l'anille (→ *ache*).

pour 6 fois revysier lesdiz martiaus et pour ralonghier de fier le patte dou broyon [sic, lire froyon] (Hon-H. 1409) ; à Colart Witart, ouvrier de forge et serurier (...), pour faire noeve patte au froyon doudit petit moelin d'Ansain (Valenciennes 1450)

1c. * Chacune des deux pointes de la fourche (→ *fourque*) au moyen de laquelle le meunier soulève la vanne. Voir aussi *brach*.

pour remettre à point et raseyr les vieses pattes et quesnes de fer avoeq six noefves bendes, claux et crampons aux deux caucques des venteillages d'icelles seuwieres (Valenciennes 1454 Comte) ; pour l'une des pattes de le caucque d'iceluy moellin, qui brisie estoit, ressauder, reployer et y mis une pieche de bos clauée de 3 quevilles de fier pour che que laditte patte estoit uzee par le desoubz (Valenciennes 1455 brais) ; pour les ferures d'une caucque et deux pattes : une queville, une quesne, claux et crampons à ce servans pour le grant molin d'Ansaing (...) et pour une bende de 4 piés de long à loyer lesdictes pattes authour d'icelle caucque (Valenciennes 1457) ; pour 2 pattez de fer et lez quevilles y servans, chascune de 3 piez demi de long et d'un polz d'espaix avecque une caine de 3 piez de long, une queville à ung ront aneau et 2 cranpons, icelles partiez pour ferrer une noefve caucque à lever les ventailles dudit moelin (Valenciennes 1459 Comte)

2. Prob. boucle à l'extrémité du câble des meules ou doublure de cuir ou d'étoffe consolidant cette boucle. Voir aussi *bride*.

*pour avoir refait une neufve pate à le grosse corde du molin le Conte et l'avoir remis à point (*Valenciennes 1524) ; à David de Helbault, cordier (...), pour avoir fait une patte et ung eullé à le corde du grant tournant dudit molin d'Ansaing, luy a esté payé 10 s tourn. (*Valenciennes 1530) ; et quand est du gros charbre, le mosnier at declarez estre en la maison Antoine Lefebvre, cordier en Canbray pour y applicquer une paste (✕Hem-Lenglet 1635)*

► Selon van BEYLEN, p. 156b, art. *mot* (2), la *patte* est un œil fait de corde, une erse. Ce serait donc la boucle du câble des meules dont la confection nécessitait l'intervention du cordier. Cette boucle était fréquemment doublée de cuir ou d'étoffe.

Patte 'chiffon, linge', dérivé du lombard **paita* 'vêtement' est fréquent au sud de Lyon, mais, pour autant que je sache, n'est pas attesté dans le nord (FEW, XVI, p. 608b). En toute logique il doit s'agir d'un emploi métaphorique de *patte* 'membre d'animal', assez proche de la *patte de voile* 'morceau de toile carré servant à renforcer une voile' que mentionne le FEW, VIII, p. 31a, art. *patt-* 'patte', mais qui ne fait son apparition qu'en 1782.

PATTEE

Défaut de la meule, p.-ê. présence de trop de duretés ou de bosses qu'il faut boucharder.

*lesquels, après serment preté, ont dit et déclaré avoir trouvé ladite meule plaine de pattees et layes et par consequent non de mise et hors d'état de servir au moulin aux escorces (*Ramillies 1715 moulin 2.1)*

PAUCHISER

Mesurer en pouces. Voir aussi *apauchiser* et *pauchisonner*.
de avoir pauchisé la nouvelle meulle du mollin de Camphain (✕Camphin-en P. 1589)

PAUCHISON

Mesurage en pouces.
*à Jehan Buedin, pour 19 pols et 3 quars de moelle c'on li diut quant il relivra les moulins à blet (...) et rechiut parmi 4 lb 10 s de cascun poch de moelle (...) 88 lb 17 s 6 d ; item, li diut on en argent, avoekes celi pochison, de compte fait 11 lb 10 s, c'est en somme 100 lb 7 s 6 d (*Valenciennes 1367) ; une reuwe toute nue[ve] courans en l'eauwe (...) de tele pauchison que cy après s'ensuit (*Quesnoy-s.-D. 1401) ; de la gisante ne seront tenus à aucune chose pour estre icelle de plusieurs pieces fort usees et ne merite poulcison (*Cambrai 1667 moulins 1)*

PAUCHISONNER

Mesurer en pouces. Voir *pauchiser*.
*les meules, qui n'ont etées que poulcisonnées, sans etre estimées (*Écaillon 1431) ; les deux meulles du grand moulage ayant été pochigonné des quatre coins (✕Ennetières-en-W. 1750) ; la moeulle coulante de six pieds trois poulces de diametre pied de regle et de sept poulces et demi d'épaisseur, possisonnée à l'oëillarde de la moeulle entre deux ficelles bien tendues dessus et dessous pouces de roi (*Écaillon 1757)*

PAULFIS

- a. Chacun des pieux dont on fait une palissade. Voir aussi *pel*.
*pour avoir fait une plance pour aller et venir de la petite soiere par dehors du petit molin du bray (...), avec aussi au deboult d'icelle avoir [fait] au coing du molin ung cassis (...) et en icelle [sic] fait ung huys y servant avec l'avoir couvert de deux aiselles à couteaux, avec l'avoir cloz de pauffis envers le pont de le porte d'Anzaing que pour deffendre d'aller hors heure dessus le soiere (*Valenciennes 1511) ; avec aussy avoir fait au molin du Fossart auprès des faulses soyeres contre le gardin du beghinaige planter des paulfis de 8 piez de loing et ce continu 14 piez de loing ou environ pour garder que on ne viengne de nuit sur lesdictes soyeres pour tirer les eauwes dudit molin (*Valenciennes 1516)*
- b. Palissade.
*pour un portant de fier mis à l'huis dou paufich de devant les moullins d'Ansaing (*Valenciennes 1409)*
- Cf. FEW, VII, p. 529a, art. *palus* 'pieu'.

(PAULTURE)

Expression :
(à **paulture**)

Prob. forme erronée due à une mauvaise lecture de *paulme* ou de *paulmure*. L'expression à *paulme* ou à *paulmure* serait alors syn. de à °*palme*.
*avec avoir mis sur les fillieres et bordures [du bachinage] deux pieches pour le garder de s'ouvrir de six piez et demy de long, de 6 et de 7 poch de gros, à paulture et à morseau clauwez et ataqiez de quevilletes de fer de 6 à 7 poch de long (*Valenciennes 1527 St-Géry).*

PAUMELLE

- 1a. * Chacune des deux pièces de bois horizontales du râtelier (→ *gril*) qui sont reliées par les *colombes* et qui forment comme les bords d'une ridelle.

item, doit il faire un noef restelier au devant dez 2 ventaillez moullerez, liquels a de lonk environ 14 piez, estoffez de 2 paulmiellez, de coulombes de kesne tournee en yereste, lesquelles aront 3 pos de gros en yereste et 7 piez de lonk (Recquignies 1391) ; refaire y un noef restiau devant le ventaille moullerech, estoffet de 2 paumelles et de coulombes, pour ce que celui par avant avoit estet des glaches brisiés et lidicte roes rompue (Valenciennes 1422 Souverain)

► Dans les comptes plus tardifs, ces *paumelles* seront appelées *gistes*.

1b. Chacun des montants de l'°archure, qui forment comme les montants d'une ridelle.

pour 7 aissielles de blancq bos de coy on a couvert ledicte archure par deseure (...) 14 s ; item, pour 4 fentes dont on y fist roilles de teil longheche, 8 s ; item, et pour 2 courbiaux qui assis ont estet sour les 5 paumelles de ladicte archure, 5 s (*Recquignies 1426)

► La *paumelle* était tantôt une pièce horizontale tantôt une pièce verticale. Selon le FEW, VII, p. 508, art. *palma*, *paumelle* désignait à Mons le montant d'une chaise et dans le Berry le bareau plat du dossier d'une chaise.

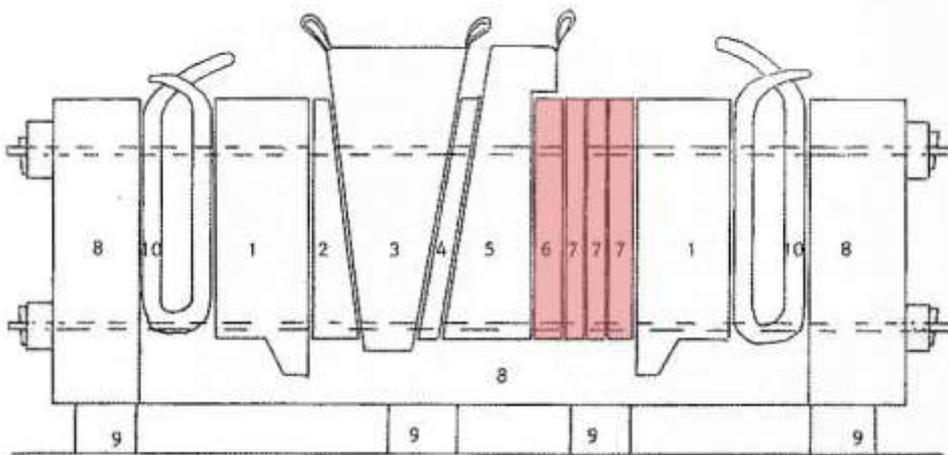
2. Petite penture fixée au battant ou au volet et s'articulant sur un gond. Voir *penture*.

4 paumelles à pendre deux huys (OSeclin 1392) ; *quatre gon, quatre pammelle, verroulx et crampons servans aux frenestes d'en bas* (⊙Templeuve 1669)

Acceptions spécifiques :

1. Chacune des planchettes d'ajustage parallèles que l'on place à coté du coin de desserrage (ou contre-coin) dans la presse (→ *laye*) du moulin à huile. Voir *clef* acc. spéc. 2.

pour 4 tables de boiz de gauquier (...) dont l'on a fait les paumelles servans à la laye dudit molin d'oille (*La Gorgue 1421) ; *pour une table de bois de gauquier dont l'en a fait paumelles qui sont en la laye dudit molin a olle* (*La Gorgue 1422) ; *une paire d'estendielles, une clef, deux cuignés, deux fourmeaux, six pammelles et une warde* (*Lille 1499 moulin 2.3) ; *le harnas de leye, quatre fourmeaux, trois cuignetz, une clef, une warde, trois pannelles [sic], deux estendelles et ung petit planquier derriere le leye* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *le harnas de la laye, cinq fourneaux, trois cuignetz, deux clefz, deux wardes, six pammelles, deux estendelles et treize sacqueau* (*Marquette-l.-L. 1638) ; *quatre fourmeaux, huit pamelles, cinq wardes, deux paires d'estendelles, trois clefs à frouchir et rebattre servant au harnas de laye* (*Comines 1707 tan & huile) ; *les deux harnas de laye à frocher et à rebattre, y compris trois pamelez* (✕Seclin 1711)



Paumelles dans la presse du moulin à huile. Dessin A. Ronse.

2. Plaque de fer servant à la presse du moulin à huile. Le problème d'interprétation est le même que celui qui se pose pour les °*esteurtes*.

Deux plaques sont envisageables.

a. chacune des épaisses plaques de fer incurvées et rétrécies à leur sommet, placées dans la presse de part et d'autre de l'étreindelle (→ *estendelle*) (voir aussi *fer* acc. spéc. 4, *fer à tourteau*, *plaque* et *platine*, ainsi qu'*esteurte* ; voir aussi l'ill. à *ongle*) ;

b. chacune des plaques qui garnissent le fond de l'auge (→ *laie*) pour consuire l'huile dans les bassins (voir *fonsel*).

En général il y a quatre plaques a et deux plaques b.

Acception a :

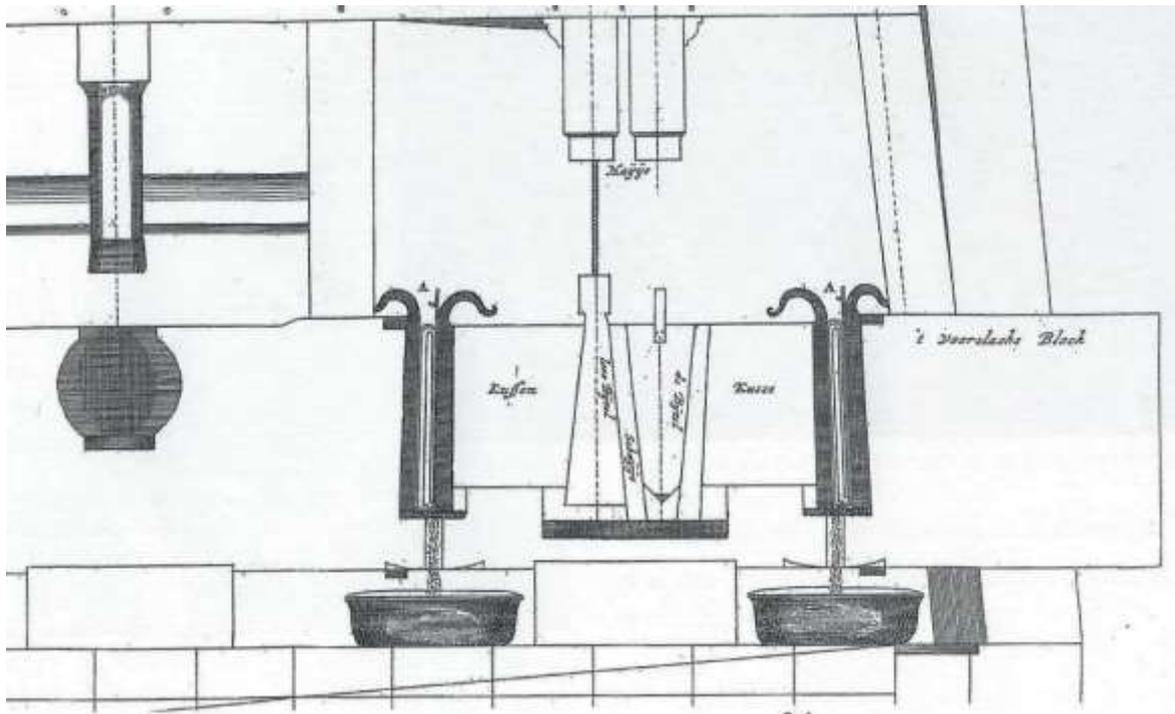
*livré 2 double platine de 2 pied de longueur et de 9 pouce de largeur servant de pamelle audit moulin (*Don 1718)*

Acception b :

*deux pamelles, prisez 30 lb (*Marquette-l.-L. 1683) ; deux pamelle et quatre sturcq à la laye du bloc (*Comines 1746 nouveau moulin à huile) ; quatre agrappe à la flaque du blo, quatre stuck et deux pamelle (...); deux pamele de $\frac{3}{4}$ de pouce, cinq virreul d'estampe, cinq gresseaux, quatre de fer fondue et une de fer battu (*Comines 1746 tan & huile)*

Acceptions a & b :

*tout les pamelles de fer servant en la laye (*Marquette-l.-L. 1704)*



Coupe de la presse du moulin à huile avec au-dessus des bassins, en noir (noté A), les paumelles en fer de part et d'autre de l'étreindelle. Groot Volkomen Molenboek 1734.

PAUPITRE

Pupitre, écritoire.

pour les rouez, lanterne et un paupitre qu'il a mis tant au moulin de Chisoing que Camphain (✕Cysoing & Camphin-en-P. 1679)

PAVÉ

Surface pavée. Voir aussi *pavement*.

*à Henry de Lestree, cauchieur, pour (...) avoir cauchié de caillaux qarré tout ledit moin (...); à Jaquemart Clipon, marchand de cailleaux, pour le nombre de 5 cens et demy desdis cailleaux employez à faire ledit pavet (*Valenciennes 1507 Anzin)*

PAVEE

Élargissement de la surface de la meule gisante au moyen de blocs de pierre meulière. Voir aussi *pavement*.

la moeulle de desouz contenante en largeur cinqz pieds et six poulce et d'espaisseur quatre poulce largement, avec une pavé alentour qu'elle vient à six pieds et six poulce (✕Fromelles 1695)

PAVEMENT

1. Pavement, revêtement de pierres, aussi bien revêtement du sol d'une pièce d'habitation ou de travail, que celui du fond d'un canal. Voir aussi *pavé*.

*on veult avoir deffait le planquier (...) aussi avant que on trouvera bonne maçonnerie et tout rentaveler de grandes plates de grez du Locron ou de pierre de marbre (...) et seront bouté lesdiz pavemens demi pié en desoubz les murs (*La Gorgue 1417) ; pour trois agrapes de fer emploiez à agraper le pavement de ladicte rayere (*Menen 1457) ; pour le pavement devant la soeulle des ventailles hors et devant ledit bachinaige contient de loing dix piedz sur cinqz piedz de larghe, reviennent à cinquante piedz (*Valenciennes 1537 St-Géry) ; les peuteilles depuis le pavement juques à le teillier de gréz portent huict pieds et demy et un poulce (*Escaut 1566 Selles) ; l'ouvrage en dedans ledit moulin : trouvé le pavement de bleue pierre, deux pavemens de bricques l'un sur l'autre dessoubz le planchy, dessoubz le bacq au grain quatre pavemens l'un sur l'autre pour garrantir l'eau, avecq le helle tout massonné avecq du chiment (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)*

2. Plancher. Voir *planquier*.

*aux dessus diz charpentiers qui mettront ad point le pavement d'aissez desoubz les roez desdiz molins, lequel estoit encommenchié de encaver par les grandes eauez (*Ninove 1404) ; conviendra renouveler la moitié du pavement du premier estaige de planches de poulces (✕Cagnoncles 1665)*

Accompagné du terme précis en flamand :

steenbedde [= lit de la meule gisante] : *pour avoir fait en ladicte maison de moulin le pavement de bois appelé 'steenbedde' (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)*

3. Élargissement de la surface de la meule gisante au moyen de blocs de pierre meulière. Voir aussi *pavee*.

item, les ferrures de la lanterne, trois chevilles à clefs et à flotte et quatre bande et deux agrape au plateau, prisée, 10 lb ; item, quatre bande au pavement, prisée 3 lb 12 s : item, les sept marteau à battre, un à manche, un pincereau, prisée, 9 lb (✕Fromelles 1695)

► L'emplacement de ce *pavement* dans la prisée et la présence dans la même prisée d'une *pavee* autour de la meule (voir l'article précédent) justifient cette interprétation.

PAVER

1. Couvrir (le sol) d'un revêtement de pierres. Voir aussi *repaver*.

*pour avoir (...) pavé le courant dudit moulin au devant de ledicte raijere au fons de l'yaue de plates pieres (*La Gorgue 1419) ; toute la platte pierre (...) de quoy le gomme d'iceulx molins sera couverte et pavee (*Ninove 1421) ; avec aussy avoir machonnet les deux testes de la ventaille mieulleretz et pavet le fon du deboult de ladicte ventaille (*Valenciennes 1522 Souverain)*

2. Couvrir (le sol) d'un revêtement de planches juxtaposées. Voir *planquier* (verbe).

*pour 400 aussellez [sic] de sauchz pour paver desoubz lesdictes roez en l'eaue, pour ce que l'eaue avoit encommenchié à encaver les fons (*Ninove 1402)*

PEDELER

Tasser du pied.

*mettre les cloyes a l'estancque (...), en icelle brouté de le terre à deux lez en ladicte estancque et aussi pedeler le terre en ladicte estancque (*Menen 1457)*

PEGLE

1. * Jauge du niveau d'eau, marque apposée par les autorités près d'une retenue pour indiquer le niveau d'eau à ne pas dépasser. Voir *gauge*.

pegle : *ne polra ledit preneur mouldre tenant les eauwes excédans la demonstration du pegle à ce ordonné et y marqué par lesdis officiers d'Enghien (Enghien 1601)*

► Francisation du flamand *pegel*, qui avait la même acception, et qui a évolué en *peil* ‘niveau’.

pegeul : à lui [forgeron], pour 4 crampons et un pegeul à lui acheté (Quesnoy-s.-D. 1420)

► Autre francisation du flamand *pegel*. Tout hypothétique qu’elle est, cette interprétation me semble préférable à celle proposée dans ma *Terminologie*, p. 789.

PEINDRE

☒ Imprégner (les voiles du moulin) d’un colorant, en l’occurrence d’une teinture protectrice et imperméabilisante. Voir *rougir*.

pour la vestiture en toile peinte de quatre ailles dudit moulin, compris les cordages, coutera 168 lb (✕Binche 1750)

PEL (1) et PIEU

a. Pieu, piquet, pièce longue qu’on enfonce dans le sol. Voir aussi *estaque*, *paler*, *paufis*, *peuchon*, *pil*, *pile*, *pilier*, *pilot* et *piquet*.

pour le molin des Ogelens un fais de pels de 6 piés de 9 d ; pour 2 fais de pels de 6 piés, 12 d ; pour les moullins le Conte 2 fais de pels de 9 piés, 2 s (*Valenciennes 1347) ; *se fu livret asdis marchans pour celi ouvrage faire si com dit est back, cloyes, peils et tout chou qui appartient à l’oeuvre* (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour pels et verges de coi on fist ces doubles sois* (*Recquignies 1386) ; *pour l’ouvraige des sois aguisier pels pour celi estainke* (*Trith-St-L. 1391) ; *avoir fait tout autour d’icelle motte à l’encontre desdis fossés bonnes soifs de waulles et peulx, lesquelles ont esté lyes et atachies des ancras et clefs dessus dictes* (✕Attiches 1411) ; *deux estriés pour tenir le pieu de bois qui soutient ledit becquet* (*Lille 1726 moulin 2.2.2)

b. Perche, longue latte.

pour 1 cent de pels de quoy on fist latte de haisin (✕Mecquignies 1412) ; *pour 140 lattiaus, 10 pieces de frasne de 20 paumielles* [prob. mesure] *pour le haizin dou moulin à vent de Meckegnies pour estoffer les 4 volans (...)* ; *pour 70 pels pour faire ledit haizin dou moulin à vent* (✕Mecquignies 1516)

Acception spécifique :

○ Chacun des petits pieux entourant le moulin et servant de point de fixation au cabestan mobile au moyen duquel on met le moulin au vent. Voir aussi *estaque*, *piliat* et *pilot*.

6 peux dont on tire le moulin à vent (Templemars 1467) ; *peux où le corde s’ataque quand on tourne le moulin* (Templemars 1475)

PEL (2) et PERLE

Pêne, pièce mobile d’une serrure dont l’extrémité extérieure pénètre dans la gâche lors de la fermeture.

pour avoir restachiet et remis à point la serrure des molins Saint Gery, mis ung perle, ung resort et une grande clef (*Valenciennes 1543)

Composé :

pel dormant

Pêne commandé uniquement par la clef.

une forte double serrure à pel dormant attaché avecq quatre gros verins (✕Cambrai 1659 moulin 1.6)

► Cf. *FEW*, VIII, p. 308a (et non pas 125a comme indiqué au *DMF*) , art. *pessulus* ‘verrou’. Les formes habituelles du pêne en moyen français sont *pesle* et *pelle*, ainsi que *pesne* : *pel* sera dû à une confusion avec un dérivé de *palus* (pieu) et *perle* possède un -r- adventice.

PELLE

Pelle de fer ou de bois servant à déplacer des matériaux, à épuiser l’eau, à prendre la mouture, etc.

pour 2 pelles fierer, dont li une fu pour le mollin de warance (*Valenciennes 1382) ; *pour 10 peles à espuisier eauwes* (*Harelbeke 1400) ; *la palette avecq la casseuse, pelle, bout au sacq et une cuvelle à farine* [les deux premiers termes de l’énumération sont de mauvaises

traductions du flamand *de wegge met de calleute* (le coin avec l'orgueil)] (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680) ; *la metz, l'inge, pelle, windaque à peser les sacs* (✕Cysoing 1779)

Composé :

pelle à feu

Pelle à charbon.

une pelle à feu et des pincettes (✕Mœuvres 1790)

PELLER

Débarrasser de l'écorce. Voir aussi *escoirer* et *espeller*.

à [...], esquareurs, (...) pour leur sallaire d'avoir fait et pellié de partie desdis chesnes ung cent d'escorche (*domaine de Valenciennes 1507)

PENDANT

1a. Pièce de bois ou de fer qui assure la suspension. Voir *penture*.

audit Jehan Olivier, carpentier, (...) pour faire une nuefve mait d'aissielles estoffee d'un chevalet par desoux et atackie de 2 pendans à 2 costés (*Hon-H. 1417) ; *item [au forgeron], pour les pendans de quoy le degré dudit molin est pendus (...) 20 s par.* (✕Lovendegem 1463) ; *ung pendant pour pendre le peseau dudit mollin* (Cysoing 1531), *deux cloux pour les pendans de la mez* (✕Templemars 1582)

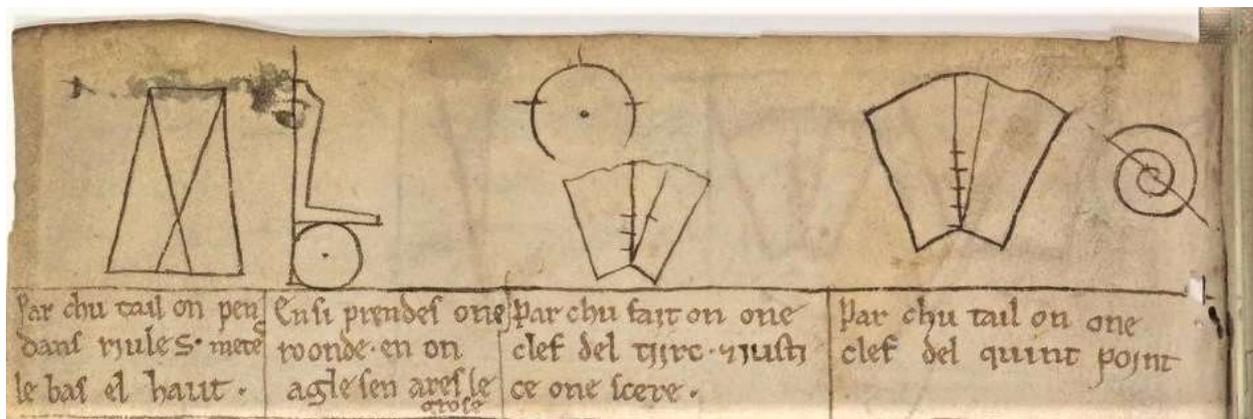
1b. Bande métallique fixée à plat sur le battant d'une porte, d'un volet pour les soutenir sur le gond. Voir *penture*.

deux pendans de fer employez aux bos que l'en met devant le fer du molin, 4 s (✕Sluis 1395) ; *pour une paire de pendans et les havetz de fer servans au petit huiz descendant sur l'eau* (*Aalst 1461)

2. Petite pierre de forme trapézoïdale taillée assez sommairement et destinée au remplissage d'une voûte.

pour 6 plates, six pendans, 8 renforchiés de pierre blanche mise en oeuvre audit moulin (*Templemars 1469) ; *pour pluseurs materes de pierre et de cauche employes audit moulin : pour ung cent de ompleaux, 24 s ; pour demi cent de pendans, 8 s ; pour 6 demi parpains et six platez, 6 s ; pour 4 mandeles de cornuyaux, 8 s ; pour ung vaussoir à mettre à une fenestre, 2 s* (OTemplemars 1519)

► Puisque le moulin à guède n'était pas voûté, les *pendans* qui lui étaient destinés servaient p.-ê. au puits ou au lavoir. Au f° 20v° de son « album », Villard de Honnecourt montre, dessin à l'appui, comment on taillait les *pendans* à la règle (*Par chu tail on pendans riulés*). Cf. MANTOU, V, p. 214: (*piere*) *pendante*, LEGUAY, p. 46 ; SALZMAN, p. 116, etc.



À gauche : *Par chu tail on pendans riulés. Metere le bas el haut.*

. Acceptions spécifiques :

1. ✕ Pendant, pièce de bois verticale qui, dans la paroi latérale, relie la basse-panne à l'extrémité du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), auquel elle est suspendue. Voir *postel pendant* et *tirant*. Voir l'ill. à *postel sommier*.

le lan pan, sçavoir seulle, liteau et fau liteau, penne, poteau, pendant, loien et aselle, prisee 290 lb (Cysoing 1715) ; *les deux long pans avec les quatre poteaux, pendant, peine, milliere, liteaux et couverture* (Dechy 1773)

► C'est moi qui introduis les virgules entre *poteau* et *pendant*. Cette virgule figurera dans les prisées de 1779 et de 1787 du moulin de Cysoing. À Dechy, en 1773, les deux éléments *poteaux* et *pendant* sont écrits avec une majuscule, ce qui sous-entend que *pendant* n'est pas l'adjectif de *poteaux*. Au milieu des façades latérales du moulin sur pivot il y a un poteau et un ou deux pendants : le poteau soutient la haute-panne, le pendant est suspendu et porte la basse-panne.

2. ✕ Ensemble des pièces de bois constituant le chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue. Voir *quevalet* acc. spéc. 5.

pour un bout de fer mis et employé au pendant d'iceux degrez, pesant 10 livres de fer (Hulst 1424)

► *Hangbomen, hangelhout* et *hanghouten*, trois compositions qui désignent ce chevalet en néerlandais, dont le premier élément est un dérivé de *hangen* 'pendre'. Cf. *WVD*, pp. 82b-83a et *WBD*, p. 494b-495a.

3. * Barre verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant* acc. spéc. 3.

audit Jaquemart [charpentier], pour avoir fait de nouvel ung rabat atout le pendant servans as ventelles des molins à eaue (*Ninove 1437)

Composé :

pendant ployant

Charnière.

deux membres ou pendans ployans à la huche et deux autres à la fenestre (*Harelbeke 1395)

pendant d'oreille

☒ Chacune des deux pièces de fer, qui sont clouées à l'arrière du joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) et auxquelles les bras de l'étrier du marbre (→ *marbrel*) du °gros collet sont attachés. Voir l'ill. à *estrier*.

pendante d'oreille : *trouvez l'estriez du marbre avec les pendantes d'oreilles furny de cloux et crampons* (✕St-Aubert 1674) ; *l'estriez des barbes et pendantes d'oreilles furny de cloux et crampons* (✕Mœuvres 1682)

pendant d'oreille : *l'estriez de marbre avec les deux pendans d'oreille* (○Wambaix 1718)

► Pour empêcher qu'en tournant, l'arbre moteur ne pousse le marbre vers les ailes, on assujettit celui-ci au moyen d'un étrier : ses deux bras maintiennent les deux faces latérales du marbre, tandis que sa bande centrale en longe la face antérieure sous la cavité dans laquelle tourne l'arbre moteur. Les extrémités des bras, les « oreilles », sont tordues pour pouvoir les attacher au moyen de deux *pendants d'oreille* cloués à l'arrière du joug. À Mœuvres (1682), l'*estrier des barbes* serait une erreur pour l'*estrier du marbre*.

PENDOILLE

Pièce de fer qui assure la suspension. Voir *penture*.

ung pendoille pour pendre les ballanche dudit mollin (✕Cysoing 1531)

PENDOIRE

Charnière ou penture.

2 pendoires de fer à quoy une fenestre dudit molin pent (✕Saaftinge 1408) ; *à lui [forgeron], pour remettre à point 3 pendoires servans à l'uys dudit molin* (✕St.-Eloois-Vijve 1455) ; *à lui [forgeron], pour deux pendoires servans à la layette dudit sciveloop [= lanterne d'engrenage], 6 s* (✕Ingelmunster 1461)

PENDURE : voir *penture*.

PENINCCLAU

Clou revenant à 8 s le cent.

pour 36 penincclaus pour convertir au moulin à eaue (*Harelbeke 1414)

► Mot hybride, mi-flamand, mi-picard. Le *penninc* correspond au denier.

PENNE (1) : voir *panne*.

PENNE (2)

1. Plaque de fer consolidant un assemblage.

Accompagné de la traduction en flamand :

veder : *deux pannes de fer dit en flamencq 'vederen', cousterent 3 gros* (✕Saafteinghe 1418)

► Trad. litt. du flamand *veder* 'plume', mot qui pouvait désigner aussi une plaque métallique.

2. Extrémité d'un marteau qui va en se rétrécissant, opposé à la tête plate.

pour un grant martial de fier fait à 2 pennez pour trawer une noefve moelle mise au mollin de Hon, 4 s 6 d; item, pour faire un autre martial de molin à 2 poinchons, 3 s (*Hon-H. 1409)

PENNEL

Poutre, pièce horizontale perpendiculaire aux solives et soulageant celles-ci.

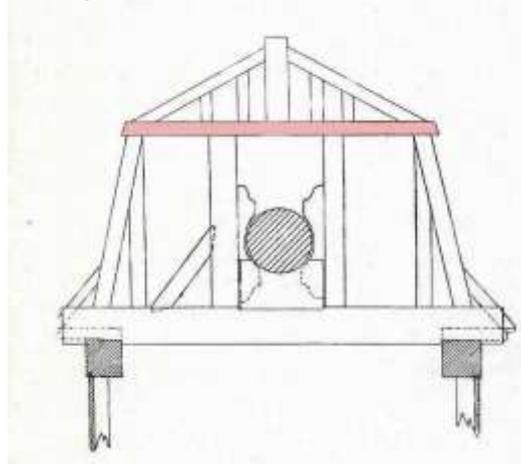
par les grandes glaches et grandes yauwes (...) fu un peniau des esclieux de Rocque au devant des 5 ventailles enfondrés de forche et tout le gistage et lattiaux alet aval l'iauwe en longhece de 15 piés, si convint register de noeves gistes et latter de lattiaux (...); (...) pour avoir le peniau devant dit gisté dudit gistage sour le longhece devant dicte et cescune giste pendue d'estriex de fier (*Recquignies 1435)

PENNELLE

1. ☒ Entrait de fermette, pièce de bois horizontale qui relie le sommet des arêtiers de la croupe pour former la base de la fermette, c.-à-d. de la partie supérieure de la croupe au vent à deux pans superposés. Voir aussi *bauchet*, *bauwime*, *contreloi*, *panne*, *panne du demi crepon* et *topenne*.

fait le demi crepon et nouveau potteaux pour clore la teste de l'arbre, mis nouveaux loyens et pennelle, l'avoir rachiet tout neuf (✕Camphin-en-P. 1534) ; *le demy crepon, quy est eschanné par desseure le pennelle (...)* ; *item, le bauch ennié et demy crepon et pennelle* (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; *le bauch ennier, pennelle, loyens, pottellet et le closture jusques au pennelle, sans comprendre plus hault* (✕Lille 1606 moulin 3.14)

pennelle de deseure l'arbre : *les cappes, le comble, lataige, eschangne, demy crampon* [sic, lire *crepon*] *jusques à le pennelle de deseure l'arbre* (✕Lille 1606 moulin 3.11)



Entrait de fermette dans la croupe au vent

2. ✕ Chacune des deux petites pannes à la base du toit en bâtière protégeant le tire-sac extérieur. Voir aussi *tremuyon*.

le capiteau deseure le windas, penelles, flacque et couverture (Templemars 1579) ; *le grand windacq avecq les deux pennelles et deux bracons pour y faire ung capiteaux* (Lille 1642 moulin 3.2)

PENTOIR

Pièce de fer qui assure la suspension. Voir *penture*.

pour un nouveau pentoir de fier pour pendre les degrés et pour l'autre pentoir refaire et pour les cleus qui y appartenoient (✕Bottelare 1372)

PENTURE et PENDURE

1a. Bande métallique fixée à plat sur le battant d'une porte, d'un volet pour les soutenir sur le gond. Voir aussi *genevelle*, *membre*, *paumelle* et *pendant*.

pendure : *pour les pendures de l'huis* (✕Rollegem 1409) ; *au marissel de Chisoing, pour avoir livré deux pendures mises à l'uis dudit moulin, pesans 10 livres* (✕Cysoing 1464) ; *pour 6 pendures dont lesdis huis sont pendus, pesans 23 livres* (○Templemars 1472) ;

pendure de fenestre : *pour 12 pendures de fenestres (...)* ; *item, pour 4 gons servans auxdictez fenestres* (○Templemars 1430)

pendure de huis : *pour deux grandes pendures de huis mises à l'huis dudit moulin* (✕Baisieux 1451)

penture : *pour lez assielles de l'huis, 6 s* ; *pour les pentures et les claus* (○Templemars 1403) ; *pour (...) mettre une penture à le prison doudit moulin* (✕Mecquignies 1404) ; *pour deux pentures pour le prison du moulin* (✕Cysoing 1493) ; *les deux pentures du grant huych d'en bas traversant au long dudidict huych, pesans avec une queville de fer percheant travers et les cloux pour attacher lesdictes pentures 30 livres* (✕Templemars 1582) ; *à la porte du moulin cinq paires de pentures, deux veroux* (✕Cysoing 1727) ; *deux pentures et deux gons pour pendre la met* (✕Mons-en-P. 1738) ; *trouvé à la porte d'entrée du moulin deux paires de pentures à charnières doubles* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

1b. Pièce de fer qui assure la suspension. Voir aussi *pendant*, *pendoille* et *pentoir*.

pendure : *à lui [forgeron], les pendures et crochés du bac* (*Harelbeke 1395)

penture : *deux pentures quy tient [sic] la montee dudidict mollin* (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; *les pentures du frain avecq quatre quevilles à clef et à flotte et une barre de fer avecq crampons [y] servans* (✕Lille 1627 moulin 3.14) ; *deux peinture de la monté avec deux crampon servans ausdites pentures* (✕La Bassée 1719 blé) ; *les peintures des escaches avec leurs chevilles, clefs et crampons, une fourche et l'autre cassé* (✕Lille 1726 moulin 3.20)

2. Pièce de fer qui consolide un assemblage. Voir aussi *crombe pendure*.

pendure : *pour deux pendures, une cleve et les cloux qui y appartiennent mis à ladicte reue de l'iaue (...), pesans 8 livres* (*Harelbeke 1398)

Accompagné du terme précis en flamand :

windelinc [= lien de fer souple qui entoure] : *pour une cromme pendure et une appelée 'windelin' et les cloux qui y appartiennent mis à ladicte reue* (*Harelbeke 1398)

► Acception insolite qui ne se rencontre que chez un seul rédacteur d'Harelbeke. Voir aussi ci-dessous *cromme pendure*.

Composés :

crombe pendure

Pièce de fer courbe qui relie deux éléments. Voir aussi *pendure* acc. 2.

pour une cromme pendure et une appelée 'windelin' [= lien de fer souple qui entoure] et les cloux qui y appartiennent mis à ladicte reue (*Harelbeke 1398)

double penture

Penture flamande, composée de deux bandes à peu près identiques de part et d'autre de la menuiserie. Voir aussi *genevelle jointiche*.

à la porte d'en haut deux doubles peintures, un veroux, deux crampons (✕Lille 1726 moulin 3.9)

penture saudiche

Penture soudée.

pour les allemelles de l'abre, l'annel, les bendes, l'estrier du mabrel et de le keuwe dudit molin, gons, vervelles, keviles, peintures saudiches, claus, martiaus, reuwizures et racherures (✕Nœux-l.-M. 1357)

► Cf. : *pour peintures à martel saudiches pour l'uis du chelier du castel de Bethune [ADN, B 14599 (1366)] ; veraux et vrevelles saudiches [ADN, B 14607 (1367) Gosnay].*

Dans une penture seuls deux éléments peuvent être soudés :

a. L'extrémité en œil pour le mamelon du gond est soudée à la bande de la penture, alors que dans les peintures non soudées, l'œil est formé par l'extrémité de la bande repliée en rond.

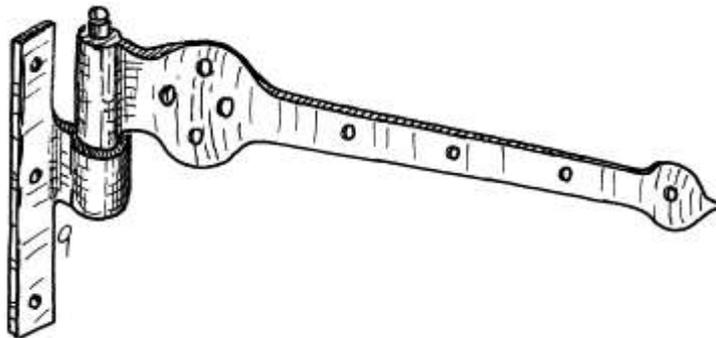
b. La bande de la penture est renforcée par une doublure, un nerf, qui, sans augmenter sensiblement le poids, ajoute singulièrement à sa force. Cf. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire Raisonné*, VIII, p. 312.

penture à martel

Penture à T.

*pour 2 paires de peintures à martiel pour une huge mise au moulin de Brisebos, pesans 7 livres 1 quartron (*Valenciennes 1411) ; pour une penture à marteau pour pendre une fenestre audit molin (✕Béthune 1518) ; trouvé à la porte du moulin une paire de grandes et fortes pantures à marteau furnyes de cloux de forges (✕Cambrai 1659 moulin 1.6)*

► La penture en T correspond au *criclet* flamand, que nous rencontrons fréquemment dans les comptes de moulins (voir un exemple à l'art. *membre* acc. 1a). L'appellation *penture à marteau* se rencontre jusqu'au 19^e s., p. ex. J.G.J. DEMARTEAU, *Brochures sur différentes inventions à l'usage de l'armée et de l'ingénieur*, Anvers, 1854, I, *Projet de Camp baraqué*, p. 7 et planche 8. De nos jours on parle plutôt de penture à T.



Penture à martel. Dessin G.P.

penture à moufle

Bende de fer pourvue d'une *moufle* (acc. 1b) et destinée à la suspension.

*deux peintures à mouffle, deux chaines, deux gonds et tous les ferailles servans à la metz (*Lille 1726 moulin 2.1.2)*

penture de fenestre : voir ci-dessus acc. 1a.

penture de frein

☒ Ferrure servant à attacher l'extrémité de la ceinture du frein à la charpente.

trois peintures de frein, trois petites chevilles et trois supports avec une cheville au travers (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; le penture de frin et la penture de le trape (✕Ennetières-en-W. 1750)

penture de huis : voir ci-dessus acc. 1a.

penture de montee

✕ Ferrure à laquelle l'escalier extérieur est suspendu.

deux mouffles d'ecache à la montee avec les deux crampons, les deux pentures de montee, l'estrier portant la queue, la serure, penture, veroux de la porte (Attiches 1721)

penture de moulinel

Chacune des ferrures qui portent l'axe d'un treuil.

*pour 2 paires de pentures de mouliniaul (*Valenciennes 1387 Anzin)*

PERCHE

Perche, longue pièce de bois en général assez mince. Voir aussi *esparre*.

*pour copper piercez d'ausnez en Mourmal, dont on fist les estanquez (*Valenciennes 1364 Anzin) ; pour 8 perches et pluseurs lattes à faire haisins pour ledit moulin (...); (...) pour demy cent de pierches de 9 piés de coy on refist lesdis haisins (...); (...) pour fendre 8 pierches de frasne et pluseurs autres pels pour lesdis volans (✕Mecquignies 1407) ; pour 2 frasniaux dont on fist les costrais des 2 vollans dudit molin de Cisoing et pour 40 pierces de saulch dont on rehazina yceux vollans (✕Cysoing 1408) ; pour 40 perches de fresne employez à atachier les claus [sic, lire claiés] ou fons dedens lesdictes estanques (*Menen 1457) ; pour ung engien refait, assavoir une paierche, 3 poisteaulx et 3 flasques pour tenir le triuelle (✕Templemars 1478) ; pour avoir livré deux chions avec cinqes perces de boylliaux (○Busigny 1698)*

La perche a très souvent servi à la fabrication de barreaux pour les volants :

perche de haisich, ~ de haisin : *pour 25 pierches de haisich (...) dont on revesti lesdis volans (✕Beuvry 1368) ; pour 16 pierches de haisin pour haisiner tout noef ledit vollant (✕Baisieux 1413)*

Accompagné de la traduction en flamand :

sparre : *pour deux perches appellees 'sparren' (✕Hulst 1453)*

Acceptions spécifiques :

1a. ☒ Chacun des deux longs bras qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur pour former l'arête des volants. Voir *verge*.

pour le joquement dou molin de Basieu qui tourna à une pierce (...), à faire un nuef vollant pour ce que l'autre estoit brisiés (✕Baisieux 1408) ; pour le sejour et joquement du moulin de bled (...) et se couru à une perche anchois que ledit volant feüst remis ens (✕Cysoing 1447) ; pour avoir fait une perche toute neuve au molin (...) et pour avoir rehaisiné ladicté perche (...); (...) pour avoir abbatu les 3 quesnes (...) mis et employés à faire lesdictes perche [sic]; (...) pour avoir amené lesdis debous et entrebut sur le motte du molin (✕Attiches 1452) ; pour avoir fait une nouvelle verghe audit mollin pour ce qu'ilz estoient chut sur le motte et que ledit mollin ne tournoit que à une perche (✕Ostricourt 1459) ; et [le moulin] ala encorre 2 journee atout une pierche (✕Cysoing 1507)

perche de volant : *pour avoir fait, tailliet, foré et mis sus 2 boux de perches de volans, qui ne fait que ung volant, joings et mis sur le viés entrebus (✕Nœux-l.-M. 1448)*

► Le fait que *perche* a désigné aussi bien chacun des deux bras formant la croix des ailes que chacune des quatre pointes fixées sur les deux entrebuts (acc. spéc. 1b) explique le passage du singulier au pluriel dans certains textes, tel celui d'Ostricourt de 1459. Dans les moulins les plus anciens, ces *perches* étaient probablement constituées d'une pièce centrale prolongée par deux entes. Le terme *perche* continuera à être utilisé même après que cet ensemble aura été remplacé par un entrebut et deux pointes et ne disparaîtra qu'au 16^e siècle.

1b. ☒ Pointe, °verge, chacune des deux longues pièces de bois fixées sur l'°entrebut. Voir *pointe*.

pour tout un vollant du mollin de Noee, qui brisa devant aoust, parmy l'entrebus et les perces et reffaire tout noef et remettre sups de tous poins (✕Nœux-l.-M. 1359) ; pour avoir mis une neuve perche à l'un des volans et le haisin refaire tout neuf (○Seclin 1400) ; un nuef entrebus et 2 pierces (○Templemars 1408) ; pour avoir rehaisinet les quatre perches desdis volans dudit moulin (○Templemars 1447)

perche de volant, ~ du volant : *pour l'estoffe de 2 hazins et les costrais dont on rehazina 2 pierces de vollans tout noef (○Templemars 1403) ; pour 3 quevilles de fer dont les entrebus sont lyés avec les perches des volans (✕Erquinghem-L. 1413)*

2. Levier servant à accoupler ou à désaccoupler le tire-sac ou un autre treuil. Voir *flayel*.

le windacq avec sa roue et careul, perche et ustensil et ferraille y servant (✕Wattrelos 1731) ; *vindas avecq sa carulle et rouet à fourque et perche et moufle* (✕Herseaux 1758)

3. Dans le moulin à huile, axe de l'agitateur (→ *mouvet*), généralement l'axe vertical.
le mouvet tout estoffé, assçavoir quatre careulles, les deux perches, montant, bracons et le caucque (...) ; *item, trois quevilles à clef et à flotte servans à clore la perche du mouvet, une queville à la mollette* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *le mouvet, assçavoir quatre caroeulles, arbre, perche, tous abloquemens* (*Marquette-I.-L. 1638) ; *le mouvement avecq deux petits arbres, trois petits rouets avec les perches [patins dans la version de 1710] et molettes, un crouta pour lever et descendre le mouvement* (*Comines 1684 tan & huile) ; *les trois careulle avec la perche du mouvait et les abloquement y servant* (*Don 1718)
perche de mouvet : *la petite et la grande caroeulle, la perche du mouvée, fleau et conduits y servans* (✕Seclin 1711) ; *la perse de mouvé, les careul et ce qui en depend* (*Don 1727)
4. Dans un moulin à fouler, perche sur laquelle on tend le drap pour le carder.
toutte les perche à linné dra (*Marquette-I.-L. 1569)

PERCHIER

Percer, trouser. Voir aussi *trauer*, ainsi que *reperchier*.

9 martiaus (...) pour *perchier et mettre à mieurre les meules* (OSeclin 1392) ; à *Loys de Brabant, maistre ouvrier (...)*, pour *avec ses aydes avoir parchié ladicte pierre et la mis en l'estat de mieudre* (✕Wervik 1472 moulin de la Croix) ; à *Robert d'Aubigny, carpentier, et Pierre de Wavrin, pour avoir persié ladicte meulle* (✕Nœux-I.-M. 1499)

PERLE (pièce de serrure) : voir *pel*.

PERTUIS

Trou qui traverse toute l'épaisseur d'une pièce de bois ou de fer pour servir de logement à une autre pièce, tel l'°entrebüt, etc. Voir *lumiere*.

les deux verges dudit moulin ne tenoient pas bien leur lieu es pertuiz du asse, anchois aloient amont et aval (✕Eeklo 1388 Westmolen)

PESEL

Balance romaine. Voir *tranel*.

pour ung peseau à peser bled (✕Cysoing 1531) ; *pour un pesaut ou trenaut* (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

► En 1531, les deux versions du compte de Cysoing ont respectivement *peseau* et *ballanche*. L'extrait de Douai (1782) identifie le *peseau* et le *traneau*, identification que nous lisons déjà dans un passage de 1427 provenant de Tournai et cité par GODEFROY, VI, p. 124a, art. *pesel* : « *tous bourgeois et manans de la dicte ville (...) poront d'ores en avant avoir et peser yceulx fillez à pesiaux nommez trosniaux portant jusques au poix de noef livres* ».

PESER

1. Déterminer le poids.

sera tenu ledict preneur de venir ou envoyer querir tous lesdictz grains et brais par ses gens, chariotz et chevaux et les mesurer et ensacquier, peser et avaller et mettre sur leur chariotz pour les mener audict mollin et de les ramener et relivrer toutes lesdictes manees et brais et aultres grains (✕Loos 1580)

2. Prob. hausser (la meule courante) au moyen de leviers, en l'occurrence de la trempure (→ *temprure*).

pour (...) refaire un noef bau paulier pour peser le moele (*Valenciennes 1420 Froissart) ; *pour (...) faire une noefve kauque faisans temprure pour peser le moelle doudit molin* (*Valenciennes 1422)

► En picard, *faire eune pésée*, c'est appuyer sur un levier (HÉCART, p. 347). Le *FEW*, VIII, p. 190a, art. *pensare*, mentionne *peser la pierre* 'soulever de dessus le tas avec la grosse barre'.

3. Caler au moyen de coins, de clefs. Voir *cuignier*.

*pour (...) peser les verges au molin à vent (✕Harelbeke 1417) ; pour (...) mettre trois alpen [= aubes] ou waterwiel [= roue à eau], et le waterwiel peser et renforchier (*Harelbeke 1417)*

► Trad. erronée du flamand *wegghen* qui, dans certaines régions, se disait *weghen* (avec allongement de la voyelle du radical) ; cette dernière forme est un homonyme parfait de *weghen* "déterminer le poids, peser". Dans un compte de 1414 du même domaine de Harelbeke, nous lisons d'ailleurs *recuignier* là où le compte de 1417 emploie *peser*. Voir aussi la note ajoutée à *entrepeser*.

PESEREAU

Balance romaine. Voir *tranel*.

la maite à recevoir la farine, le tambour du pesereau (...) ; *le pesereau avec son anneau* (✕Buissenal 1779)

PESIERE

?

à Robert Daubigny, carpentier, pour (...) relever le moeulle et le lyt de dessoubz à cause que ladicte noeuve moeulle qu'on y mectoit estoit si grosse et si espesse qu'elle n'y pouvoit entrer ne passer ne estre en la place de l'autre viese moeulle pour sadicte grosseur, mis ung sommier tout noeuf qui porte le pesiere (✕Nœux-l.-M. 1512)

► Est-ce un dérivé non répertorié de *pensare* 'peser' ? Ou une erreur pour *tesiere*, qui désignerait une des deux poutres sous la meule gisante.

PESON

Balance romaine. Voir *tranel*.

le tranneau ou peson et windac y servant à lever (✕Comines 1741)

► Cette acception est absente du *DMF*, bien qu'elle figure, du moins pour le wallon, au *FEW*, VIII, p. 192a, art. *pensare*.

PESQUAGE

* Pêche, le fait de pêcher.

loquitur pour ce que l'on est adverti que les fermiers pesqueurs doivent restituer les fermiers des molins l'interest et dommage qu'ilz ont pour le pesquage et aussi quant ilz font nettoier les viviers, et soit pour ce veu le bail d'iceulx viviers (Moregem 1470)

PESQUERIE

a. * Pêcherie, endroit aménagé pour la pêche.

de Jehan à l'Avaine, pour le saut dou moulin et le pesquerie de l'iauwe dou pont jusques au ventaile dou moulin (Tressin 1391) ; audit Gille de Coppenhole et deux ses compaig[n]ons, carpentiers, lesquelz (...) firent et ordonnerent bien et souffissanment la devant dicte pesquerie et prinse d'anguilles (Ninove 1445) ; sy polroit on reserver la pescquerie estant derriere les molins dedens le pourpris dudict hospital (Lille ± 1550 projet de bail)

pesquerie as anguilles : *le pesquerie as anguilles des ventelles du molin de Wazemmes (Lille 1506 comptes de l'hôpital Comtesse)*

pesquerie d'anguilles : *pour avoir taillié 24 pillotz pour pilloter ung grant trou que l'eaue avoit cavé devant l'uis dudit molin (...) et aussi y avoir ordonné une pesquerie d'anguilles (Valenciennes 1498 Souverain)*

b. Revenu de la pesquerie.

le loier des asnes et le peskerie dou moulin (Dendermonde 1294 Nieuwburg)

PESQUIER

* Prendre du poisson dans (un endroit). Voir aussi *repesquier*.

li moulins n'a eut point d'euwe depuis qu'il fu peskiez jusques à le Saint Jehan Baptiste (Étrœungt 1392 Buffle) ; quant on fu à pesquier le vivier de Moeringhien, si sejourna le moulin de Moerenghien 20 jourz (Moregem 1399) ; on repesqua le vivier dalés le moulin de

Busignettes, qui estoit meffais et rompus, et ossi pesqua on le biés de ce moulin pour ravoir les carps de ce vivier qui y estoient venues (Bavay 1401)

PESTEL

☒ Entrebut, chacune des deux grosses pièces de bois qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur et auxquelles sont fixées les °pointes ou entes (→ *allonge*). Voir *entrebus*.

pesteau : *pour avoir fait et mis au molins à vent ung pesteau* (✕Petegem-a.-d.-S. 1461)

piestele : *de carpenter et mettre eens lesdis piestele et lasch* [= °pointe de volant] (✕Walem 1453)

► À un autre endroit du compte de Walem, le copiste a barré le mot *piestele* et l'a remplacé par *entrebut appiellé en flameng 'eenen pestelle'*.

Pesteau et *piestele* sont des formes francisées du flamand *pestel* 'entrebut'. *Pestel* désignait d'abord le pilon, l'instrument à broyer, qui lui-même, avait été repris au moyen français *pestel*, du latin *pistillum* (FEW, VIII, 600a). Le seul dérivé de *pistillum* qui ait survécu en français moderne est *pistil*. (DE BRABANDERE 1, p. 282a).

PEUCHON

Pieu. Voir *pel*.

et en icelle dicque remis des bourrees et planté et ficquié en terre parmi lesdictes bourrees de gros peuchons de boix pour les tenir (✕Bruay-la-B. 1497)

► Cf. FEW, VII, p. 527b, art. *palus*.

PIC

Pic, outil à fer pointu et à manche pour travailler la pierre. Voir aussi *picron*, *pil* et *piquet*.

pour renacherer et reforgier par pluseurs fois les martiaus et picks dont on a ceste asnee trauwet (...) 2 moelles (✕Valenciennes 1396) ; *item, doit lidis Nicaises livrer à sen frait pik et marteau pour troër et battre lesdictes moesles* (✕Bavay & Hon-H. 1420)

PICACHE

P.-ê. sorte de crampon.

livré quatre picace et un cartron de clau 28 s (✕Marcq-en-B. 1662)

► Ce n'est pas le tourillon (voir ci-dessous, acc. spéc.) : les tourillons de l'arbre moteur figurent dans la même facture en tant que *pioches* et coûtaient 17 lb 6 s !

Acception spécifique :

Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir*.

pour deux journees (...) à requignier deux pighaces (...); item, pour 13 cuignés de fer à quignier lesdictes pighaces et le croix du rouet, pesans 8 l (✕Quesnoy-s.-D. 1395) ; *à lui [forgeron], pour refaire les deux picaces sur quoy l'arbre tourne* (✕Quesnoy-s.-D. 1414) ; *aux picaches servans à l'arbre dudict mollin quatre cappeaux y servans à clef et à flotte avecq plusieurs cuignet de picaches et deux marbreaux* (✕Lille 1627 moulin 2.3) ; *trouvé à la teste du grand arbre en dehors une picache à clef et à flotte avec deux capeaux (...); le picache en dedens, deux cappeaux, ung clou hurtoir et plusieurs cuignetz de picache* (✕Marquette-l.-L. 1638) ; *pour les trois grands fers et trois aches et une picache* (♥Lille 1722 moulin 4.1.2) ; *un picage avec ses coignés, clefs et flottes et deux chapeaux (...); item, le picage en dedans, les coignés, clefs et flottes y servans* (✕Lille 1726 moulin 2.1.1)

► *Picache* (dérivé de *pica*) et *pioche* (dérivé de *picus*) désignent le même objet : la *pioche* peut être calée au moyen de *cuignets de picache*. Est-ce la paronymie qui les a rapprochés et fait fusionner ? Cette acception de *picache* ne figure pas au FEW, VIII, p. 421a, art. *pica*.

À l'origine, la *picache* / *pioche* et l'*envir* se distinguaient peut-être par leur mode de fixation à l'arbre, mais les textes ne permettent pas de vérifier cette hypothèse. Je remarque simplement que les °*martelets* de fixation ne sont jamais associées à la *picache* ou à la *pioche*. Tout porte à croire, cependant, que les deux appellations se sont confondues assez vite.

PICART

1. Grand clou pointu. Voir *clau picart*.

ung quarteron de picquars avec chincq milliers de claux d'eschanne au pris de (...) 2 gros pour le quarteron de picquars et 10 gros le millier d'eschanne (✕Attiches 1459)

double picart : *pour 8 grandes keviles de fier et 3 quarterons de doubles pickars, pesans ensemble 12 livres (Valenciennes 1437 bac St-Paul) ; pour 5 cens de doubles pickars à 16 s 8 d le cent, 4 lb 3 s 4 d ; pour 8 cens de simples pickars à 8 s 4 d le cent, 66 s 8 d (*domaine de Valenciennes 1437) ; pour ung quarteron de brocques de fier appelé 'double pickars', 4 s et 1 quarteron de pickars, 2 s (*Recquignies 1458) ; 2000 double picquart, 1 mille de single picquart, 2 mille de cloups d'ardoise, 8 heuche de fer et quatre ancre (✕Vieux-Berquin 1760)*

double picart renforcié : *pour 6 cens de pickars à 8 s le cent, sont 48 s et pour 4 cens de doubles pickars remforchiers au pris de 16 s le cent, sont 48 s (*domaine de Valenciennes 1432)*

petit picart : *pour 4 cens de claux de 18 livres, 4 cens de 14 livres, 3 cens de 10 livres, 3 cens de 6 livres et 4 cens demi de petis pikars (...) pour cloer et mettre à point le noefve roes dou molin de Busignettes (...) à 4 s le cent de 18 livres, 18 d le cent de 14, 14 d le cent de 10 livres, 9 d le cent de 6 livres et 12 s le cent de pikars (*Bavay 1420)*

simple picart : *pour 5 cens de doubles pickars à 16 s 8 d le cent, 4 lb 3 s 4 d ; pour 8 cens de simples pickars à 8 s 4 d le cent, 66 s 8 d (*domaine de Valenciennes 1437)*

single picart : *3 mil demi cent de saingles picquars à 4 lb 10 s le millier, y compris les doubles picquars, dont l'on compte deux singles pour un double (*Valenciennes 1487) ; pour aussi livrez (...) quinze cent de double piccar et 5 cent de single picar (✕Cysoing 1687) ; païé pour deux cent de cincle picquart 2 lb (✕Coutiches 1711) ; 2000 double picquart, 1 mille de single picquart, 2 mille de cloups d'ardoise, 8 heuche de fer et quatre ancre (✕Vieux-Berquin 1760)*

2. Ciseau pointu ou poinçon. Voir aussi *poinchon*.

un pince et un picard (...) ; une masse et cinq marteaux (✕Mœuvres 1790)

PICOT

1. Fer pointu qui arme le bout inférieur du pilot ou du pieu. Voir *dague*.

*pour fierer 21 estakez de picos de fier ferus as seuwires et as bachins des moulins (*Valenciennes 1364 Anzin)*

2. Outil en pointe, sorte de pioche pour briser les glaçons. Voir aussi *desglachoir*.

*à Jehan le Fevre, pour 3 tailleries de fier, 2 picos et 2 heis pour brisier les glaches qui estoient en le riviere de Busignettes en l'ivier l'an 63 (*Bavay 1364)*

2. Clou très pointu. Voir *clau picart*.

*grans claux appellés 'picquos' pour aclauer lesdictes aisses deux polz d'espés (*Ninove 1408)*

► Hapax sémantique.

Acception spécifique :

☒ Chacune des °alumelles terminées en pointe et pliées pour protéger aussi bien la face que l'arrière du tourillon de l'arbre moteur. Voir *fleche*.

pour plates et pikots de fer qui furent mis audit nouvel pol, pesant 15 pierres 5 livres (✕Saaftinge 1391)



Picots au tourillon de l'arbre moteur. Photo de l'auteur.

PICOTIN

Mesure à grain correspondant au quart du boisseau.

payé pour une corbille, ung picotin à recevoir blet et ung tonel (✕Bailleul-Nord 1481) ; payé au banselier pour une bansse et ung picotin (✕Cysoing 1830)

PICRON

Sorte de pic. Voir *pic*.

*dix huit manches de marteau, une manche de maille de pont, quatre manches de deglaçoires, une manche d'hache et une de picron (*Lille 1726 moulin 2.5.1)*

► Cf. FEW, VIII, p. 455b, art. *pikkare qui donne quelques acceptions avoisinantes.

PIECHE

Composés :

pieche gisante

Élément fixe du moulin. Voir *harnas dormant*.

*et pour la main de tous lesdictes pieches dudit moullin travaillans et gisans, 225 florins (*Don 1678 huile)*

pieche travaillante

Élément du moulin qui exécute un travail mécanique. Voir *harnas travaillant*.

*et pour la main de tous lesdictes pieches dudit moullin travaillans et gisans, 225 florins (*Don 1678 huile)*

pieche de volant

Chacun des trois éléments (entrebut et deux pointes) dont se compose la verge du volant.

dou kaisne (...) avoir esquaret et puis tailliet un entrebucque, tailliet ossi apriés l'esquareur 3 pieches de vollant, puis des 3 pieches rejoinses ensamble pour faire un vollant tout sus, ycellui hottet, fendut pierches de frasne hottees, fendut ossi plantes de sauch pour haisins (✕Mecquignies 1426)

PIECHON

Extrémité inférieure du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à fer §§ 1 & 2.2), plus particulièrement la pointe tournant dans la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1). Voir *pointe*.

le fusee dou fier renkaucier, le pieçon ralongier (✕Cysaing 1380) ; *pour avoir racheré le palette dudit molin, où li piechons queurt sus* (*Quesnoy-s.-D. 1411) ; *pour rencauchier et refaire le fer qui estoit brisiés et racerer le fusee, faire un nouvel noyel et un nouvel piechon* (○Seclin 1412) ; *racheré le piechon et pallette* (Ostricourt 1465) ; *le petit fer à fuzee avecque piechon et paulette* (○Villers-en-C. 1628) ; *un petit fer à fuzee avecq piechon et paulette* (○Busigny 1643)

► Diminutif de *piet*. Comme *piet*, le *piechon* a probablement pu désigner aussi le coussinet au centre de la crapaudine.

PIELATTE

Chanlatte, latte plus épaisse ou triangulaire placée au bas du versant de la toiture, parallèlement aux autres lattes et à la gouttière pour recevoir les premiers rangs de la couverture et en réduire ainsi la pente. Voir aussi *canlatte*.

pour 1 cent de lattes de quesne et une pielatte (...) pour lesdis ouvrages de couverture [à un appentis] (*Valenciennes 1438)

Acception spécifique :

☒ Cotret (→ *costret*), prob. cotret bordant le côté du lattis qui coupe l'air. Voir *piet latré* et *canlatte*.

pour avoir fait audit molin 4 neufs volans (...), les avoir estoffés de 22 lattes de haisin et de cotrés et d'une pielatte (✕Nœux-l.-M. 1450)

► Appellation rarissime dans la région qui nous intéresse.

PIERRE

1. Pierre, matière minérale solide et dure extraite du sous-sol ou du sol ; cette matière servant à la construction².

pour pluseurs parties d'estoffes de pieres qu'il ont livret (...), c'est assavoir 50 quins et 19 taullez au pris de 12 d le piece sont 69 s ; item, 60 boutich de 30 s ; item 70 quariaux de 8 s 6 deniers et 4 corbiaux de 4 s le piece sont 16 s (*Hon-H. 1408) ; *pour une despense faite à refectioner les deux puich et les 2 lavoirs des deux moullins de wedde de Templemars de pieres et de machonerie, si comme pour 60 pierre que on dist 'pendant', 9 s 6 d ; pour 60 pierre que on dist 'ompleaux', 14 s 6 d ; pour 33 platez, 11 s ; pour 40 quareaux, 13 s 4 d ; pour 9 demy parpains, 6 s ; pour 20 parpains, 20 s ; pour 31 cappes, 46 s 6 d* (*Templemars 1519)

2. Poids servant lors du pesage à la balance.

la balance avecq huict pierres ou poids (✕Enghien 1687)

► Cf. : *la balance et les poids de pierres brutes* (✕Enghien 1755). Au 17^e siècle, les poids étaient normalement en plomb, mais à Enghien c'étaient encore de simples cailloux. *Pierre* et son équivalent flamand *steen* étaient même devenus l'appellation d'un poids spécifique employé surtout pour la laine et le lin.

Acceptions spécifiques :

1. (pl.) Ensemble des deux meules et des deux coussinets pour l'arbre moteur.

les pierres, assavoir les 2 grandes de 14 paulx, dont l'une est de deux pieces, et les 2 asse-steen [= pierres servant de coussinets à l'arbre moteur], *dont l'une est compté ung mortier, où l'asse tourne* (✕Vrasene 1425)

2a. ☒ Pierre taillée servant de coussinet sur lequel tourne un arbre, généralement l'arbre moteur. Voir *marbre*.

pour une pierre sour lequeile li mairiens tourne (✕Scheldewindeke 1354) ; *d'une pierre sur lequel le pol se mot, pour ce que l'autre falli* (✕Saftnge 1390) ; *2 pierres desur lesquelz li*

² Je n'ai pas cru bon d'énumérer toutes les appellations flamandes de pierres (*pour une pierre qu'on appelle ... en flamand*). On les trouvera dans ma *Terminologie*.

asse se tourne (✕Herzele 1393) ; *pour avoir livré une pierre qui gist dessoubz le asse dudit moulin* (✕Kieldrecht 1414)

pierre de molin : *achaté (...)* *une pierre de molin en quoy ladicte asse tourne* (✕Saaftinge 1407)

Accompagné du terme précis en flamand :

assesteen [litt. ‘pierre de l’arbre, de l’axe’] : *pour livrer une petite pierre appelé ‘assesteen’ et le mettre audit molin et pour ledit moulin recouvrir au lez dessoubz les voilles du bois de Danemarche* (✕Kruibeke 1410) ; *pour l’achat d’une assteene (...)* ; à *Andrieu Veersart, pour ycelle pierre amener de Gand à Hulst* (✕Hulst 1414) ; *une pierre nommé ‘assesteen’, qui gist dessoubz le asse dudit moulin* (✕Kieldrecht 1415)

marbre : *pour une grosse pierre appelée ‘marbre’, sur quoy li assieu tourne* (✕Haaltert 1402)

marbersteen [litt. ‘pierre de marbre’] : *pour une pierre appelée ‘marbersteen’, en quoy l’asse tourne* (✕Kaprijke 1453) ; *la voiture du bois (...)* *et aussi de la pierre appelée en thiois ‘mabelsteen’* (✕Lovendegem 1471)

2b. ☒ Pierre taillée servant non seulement de coussinet dans lequel tourne le tourillon à l’extrémité intérieure de l’arbre moteur mais aussi de butoir. Voir *marbre*.

Accompagné du terme précis en flamand :

mortier : *une pierre appelé ‘ung mortier’, en quoy le asse dudit molin du petit bout tourne* (✕Verrebroek 1439)

3. Meule, pierre cylindrique destinée à la mouture : voir l’encadré 6 à meule.

Composés :

pierre blanche	voir l’encadré 6 à <i>meule</i>	§ 2
	voir l’encadré 9 ci-dessous	§ 2
pierre bleue	voir l’encadré 6 à <i>meule</i>	§ 2
	voir l’encadré 9 ci-dessous	§ 2
pierre commune	voir l’encadré 9 ci-dessous	§ 4
pierre couchante	voir l’encadré 6 à <i>meule</i>	§ 1.1
pierre courante	voir l’encadré 6 à <i>meule</i>	§ 1.2 et 1.2.1
pierre crue	voir l’encadré 9 ci-dessous	§ 4
pierre franque	voir l’encadré 9 ci-dessous	§ 4
pierre gisante	voir l’encadré 6 à <i>meule</i>	§ 1.1 et 1.1.1
pierre grant	voir l’encadré 6 à <i>meule</i>	§ 0
pierre grise	voir l’encadré 6 à <i>meule</i>	§ 2
	voir l’encadré 9 ci-dessous	§ 2
pierre noire	voir l’encadré 6 à <i>meule</i>	§ 2
	voir l’encadré 9 ci-dessous	§ 2

pierre parpaingne

Pierre de taille d’un certain gabarit. C’est souvent une boutisse (→ *boutis*) en calcaire à deux parements, qui traverse toute l’épaisseur du mur Voir *parpaing*.

2 pillers de machonnerie au desoubs de l’anreil (...) *et entaller lesdis pillers de boines pierres parpaingnes au deseure et mettre boutils de 5 piés à autre et le remain faire de commune pierre* (*Hon-H. 1408)

► Dans le paragraphe énumérant les diverses pierres achetées pour les travaux de Hon-Hergies en 1408, il n’est plus question de *pierres parpaingnes*, mais de *taulles*.

plate pierre

Dalle.

pour avoir (...) *pavé le courant dudit molin au devant de ledicte raijere au fons de l’yaue de plates pierres* (*La Gorgue 1419)

Accompagné du terme précis en flamand :

scorre [= grande pierre plate du Brabant servant au revêtement du sol] : *autre grosse platte pierre ki fu mise desoubz ou fondement desdis molins, sur laquele on a fondé tout l’ouvrage, que on dist en flamenc ‘scorren’* (*Ninove 1421)

► La *scorre* a pu désigner aussi un ‘moellon servant au remplage. Cf. DEBRABANDERE 1, p. 346.

- premiere pierre** voir l'encadré 6 à *meule* § 1.1
- pierre sauvage** voir l'encadré 9 ci-dessous § 4
- pierre taillie**
Pierre taillée, généralement parallélépipédique, utilisée dans une construction appareillée. Voir aussi *pierre de taille*.
oudit pan avoir ordonné et fait ung trau où l'abre dudit moulin tourne et aussi une fenestre de pierre taillie (*Hon-H. 1458)
- pierre tournante** voir l'encadré 6 à *meule* § 1.2
- pierre voussoir** voir l'encadré 9 ci-dessous § 4
- pierre voussoir**
Voussoir, chacune des pierres taillées en forme de coin tronqué formant le cintre d'un arc ou d'une voûte. Voir aussi *voussoir*.
pour avoir tailliet et fait quarante huit pierres vaussoy pour faire servir aux deux murs de la voye dudit molin (*Valenciennes 1542 Anzin)
- pierre deseure** voir l'encadré 6 à *meule* § 1.2
- pierre desoubs** voir l'encadré 6 à *meule* § 1.1
- pierre d'Andernacq** voir l'encadré 6 à *meule* § 3
- pierre d'Antoing** voir l'encadré 9 ci-dessous § 3
- pierre d'apas**
Pierre servant de marche dans un escalier en pierre.
pour avoir (...) rajoing pluseurs pierres d'apas tant pour la montee contre le teliere (*Valenciennes 1526 Souverain)
- pierre d'arase**
Pierre servant à l'arasement, c.-à-d. à la mise de niveau d'une assise ou d'une maçonnerie.
pour 3 karees de pierre commune et d'arases (Leval-Ch. 1458)
- pierre d'asse, ~ de le asse**
 Coussinet en pierre sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *marbre*.
pour eslever le pierre de le asse dudit mollin (✕Saaftinge 1416) ; *pour l'achat d'une pierre d'asse achetée en Anvers* (✕Verrebroek 1419)
▶ Trad. litt. du flamand *assesteen*, appellation la plus fréquente de ce coussinet.
- pierre d'Ath** voir l'encadré 9 ci-dessous § 3
- pierre de Bethune** voir l'encadré 9 ci-dessous § 3
- pierre de blanc** voir l'encadré 9 ci-dessous § 1
- pierre de boutis**
Boutisse, pierre placée de toute sa longueur dans l'épaisseur d'une maçonnerie afin d'assurer la liaison du blocage interne ; seule une face étroite de la pierre est visible. Voir *boutis*.
à Jehan de Friere, marchand de pierres de gretz demorant à Querinain, (...)pour avoir livré demy cent de pierres de boutis pour ledit ouvrage (*Valenciennes 1530 tan)
- pierre de Brabant** voir l'encadré 9 ci-dessous § 3
- pierre de Brie** voir l'encadré 6 à *meule* § 3
- pierre de coing**
Pierre de taille qui va en se rétrécissant dans le sens de la longueur, ou pierre qui possède deux parements disposés perpendiculairement pour former l'angle d'un bâtiment, d'un mur. Voir *coing*.
pour avoir meneit audit Hon et ossi à Busegnettes 38 pieres de quins (Bavay & Hon-H. 1428 – B 9421)
- pierre de couverture**
Dalle servant au revêtement d'un massif de maçonnerie.
le dez entre le moulin à l'huile et le moulin à bled où reposent les arbres tournans, trente un piedts de loing, huit piedts et demy de large et huit piedts de haut, avecq trente trois pierres de couvertures liees avecq dix sept aggrappes, laquelle partie doit estre reparee avecq de la chaux et cendree de Tournay (Comines 1684 blé & brais)
- pierre de cuignetrie**
Pierre de taille qui possède deux parements disposés perpendiculairement pour former l'angle d'un bâtiment, d'un mur. Voir *coing*.

*pour pierre de cuignetrie servant à l'erreste du pan aval l'iauwe (*Leval-Ch. 1458)*

pierre d'entalement

Grande dalle servant au couronnement horizontal d'une maçonnerie.

*à Pierart Doufour, marchant de le quariere de Kierinaing, pour 300 quariaux de griés, 4 pieres d'entalement, 25 quindz, 16 parpains et 28 boutilz (...) au pris de 45 s le cent de quariaux, 10 s le piere d'entalement, de 3 s 6 d le quind et de 2 s 6 d les parpains et boutilz (*Valenciennes 1442 Anzin) ; à Pierart Doufour, marchant de le quariere de Kierinaing, pour 8 grandes pieres d'entalement et 2 cens de quariaux de griés (...) employés es ouvraigez de machonneries dudit bacq au pris de 8 s le grande piere et de 45 s le cent de quariaux (*Valenciennes 1447 bac de St-Paul)*

pierre d'Escaussines	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 3
pierre au froment	voir l'encadré 6 à <i>meule</i>	§ 4
pierre de gisant, ~ du gisant	voir l'encadré 6 à <i>meule</i>	§ 1.1
pierre de grés	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 1
pierre du lit	voir l'encadré 6 à <i>meule</i>	§ 1.1
pierre du Locron	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 3
pierre de marbre (sorte de pierre)	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 1
pierre de marbre (élément en pierre), ~ de marbrel		

a. ☒ Pierre taillée servant de coussinet sur lequel tourne un arbre, généralement l'arbre moteur. Voir *marbre*.

pierre de marbre : *pour appareillir les pieres de maubre (✕Herzele 1393) ; une pierre de marbre en laquelle tourne le asse dudit moulin (...) ; item, pour cauch, correele et le louage d'un maistre machon (...) pour (...) mettre au juste ladicte pierre en quoy tourne ladicte asse dudit moulin (✕Kieldrecht 1434) ; pour un stegerecept [= étrier] servant à la piere de maerbre, lequel poesse 22 livres (✕Zomergem 1463 huile)*

pierre de marbrel : *pour une piere de marbriel à mettre audit moulin (✕Cysoing 1449) ; pour avoir livré deux pour avoir livré deux pieres de marbreaux [ce mot remplace *marbre*, qui a été barré], une au molin à vent et l'autre audit molin à eaue (✕Petegem-a.-d.-S. 1461)*

b. * Pierre taillée servant de coussinet sur lequel tourne un arbre, généralement l'arbre moteur. Voir *marbre*.

pierre de marbre : *pour avoir taillié, appareillié et appointié trois pieres de marbre pour les mettre desous le couron de le hassen du molin a eauwe (Harelbeke 1404) ; d'avoir tailliet deux pieres de mabre servant audit moulin à eaue, esquelx l'asse dudit molin se tourne (Moregem 1486)*

pierre de marbrel : *pour avoir livré deux pieres de marbreaux [ce mot remplace *marbre*, qui a été barré], une au molin à vent et l'autre audit molin à eaue (Moregem 1461)*

pierre de moillonnage	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 4
pierre d'ordun	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 4
pierre d'ourdon parpain	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 4
pierre de pointe		

Pierre taillée en pointe pour former le bec d'une construction.

*pour fouyr et taillier à le quariere d'Ath 45 pieres de pointes et d'ourdon parpain (...) pour faire pillers à le petite seuwiere des moullins le Conte entre le moullin d'escorce et le grant moullin (*Valenciennes 1394) ; desfaire le seuwiere de piere estans entre les moullins à blet de Trit et le tordoir, refaire y 5 pillers estrajers d'ottel longheur et grosseur que par avant estoient et prendre si bas que jusques au soeil eurech desdis moullins et seuwiere, ycelui ouvrage estoffer de pointes, de rebas, de parpaings, de cuings, de bouttis et de quariaux (...) ; pour 29 pieres de pointes mises as pillers, à 6 s le piece (*Trith-St-L. 1402)*

pierre de puant	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 4
pierre de rabot	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 4
pierre de Roisin	voir l'encadré 9 ci-dessous	§ 3
pierre de saillie		

Pierre taillée plate destinée à être maçonnée en saillie.

à Jehan Bruneau, marchant de pieres blanches demorant à Valenciennes, pour avoir livret pour le molin du Fossart neuf pieres tant pieres de sallie que tablettes (...) ; à Petit Jehan,

tailleur de pierres blanches, pour avoir tailliet lesdictes deux pierres de saillye
(*Valenciennes 1517)

Pierre de somelage

Prob. claveau ou voussoir portant sur le piédroit ou le support, claveau ou voussoir inférieur.
pour avoir taillié lesdis 60 boutif à 6 d piece, font 30 s; pour avoir encores taillé trois pieres de somelages faisans vosoir, à 5 s piece, font 15 s; item, pour avoir taillié trois asseles à 18 d le piece, 4 s 6 d; item, pour le taille de unze fron de vosoirs au pris de 5 s de la piece, font 55 s (*Valenciennes 1518 Anzin)

► Prob. dérivé de *sommier*, appellation du voussoir inférieur, disposé à la retombée de l'arc.

Pierre de Stambruges

voir l'encadré 9 ci-dessous

§ 3

Pierre de taille

Pierre taillée, généralement parallélépipédique, utilisée dans une construction appareillée. Voir aussi *Pierre taillie*.

pour sakier pierre de moyelenaige et grandes pieres pour faire l'entaullement sauvaige et le kierkierent sur les kars et s'aiderent aussi à kierkier le pierre de taille (*Étrœungt 1382 Buffle); *pour pluseurs parties d'estoffes de pierre de taille (...) tant de quarlin, d'entaulement, de quins, de parpains comme de boutis* (*Recquignies 1413); *pour 2 longhes pieres de taille avoir taillies et livrees audit moullin de Rocque pour faire cuetelette au plomas de l'arbre* (*Recquignies 1429 – B 9424); *le pan de mur faisant contreloy vers le riviere (...) refait et remachonnet de griés tout amont de 2 piés d'espaix à 2 paremens et dedens ordonné de pierre de taille unne grande feniestre pour donner veue et clareté au lever et battre les moelles* (*Valenciennes 1444 Souverain)

Pierre de tort

Prob. pierre destinée à servir d'imposte à tore.

pour avoir encoire livré deux pierres de tort et ung pignon (*Valenciennes 1517 Fossart)

Pierre de Tournay

voir l'encadré 9 ci-dessous

§ 3

Pierre du derriere

voir l'encadré 6 à *meule*

§ 0.1

Pierre faisant courant

voir l'encadré 6 à *meule*

§ 1.2

Pierre qui gist

voir l'encadré 6 à *meule*

§ 1.1

Pierre qui gist deseure

voir l'encadré 6 à *meule*

§ 1.2

Pierre qui tourne

voir l'encadré 6 à *meule*

§ 1.2

Encadré 9

Compositions désignant des sortes de pierres non meulières

Schéma :

1. Appellations selon la consistance
2. Appellations selon la couleur
3. Appellations selon la provenance
4. Autres appellations

1. Selon la consistance.

Pierre de grès

Grès, roche sédimentaire.

pour pierre de griez qui estoit en pourvanche taillier et ouvrier (*Valenciennes 1364 Anzin); *le pierre de grez venant de Bethune, emploie à faire le wintgat [= barrage à vannes] servans ausdis molins : à Maylin Kacheraet, pour l'achat de chincq panes d'oeuvre et demi de pierre crue, assavoir 2 arcelers et un boutijs [c'est-à-dire deux arcelers pour un boutijs], 200 pierres en chascune pane d'oeuvre* (*Menen 1432); *à Jehan Wyot et Jehan Hanegrave, marchant demourant à Bethune, ausquelz a esté demouré (...) la marchandise de pierres de grez, tant grandes planques, asselers, cuings, boutis, quareaux et autres pierres de grés qui estoient neccessaires aux ouvraiges desdictes maison du molin, pont, passage, joes, murs, bachins, rayeres, wintgat (...) tous tailliés, espinchiés, jointz et prestz pour mettre en euvre* (*Menen 1457); *est plus que neccessaire estre fait esdictes huisines ung mur du costé de la roe dudit tordoir (...) le tout de pierre de grez* (*Lourches 1572)

1377 Valenciennes

Achat de pierres de grès pour le moulin des Ogelens

ADN, B 9758, 37r°

À Colin le briseur de griès, pour pluseurs parties de pieres de griez pris à lui pour ledit moulin, c'est assavoir

- pour 8 cens et demy de grans quariaus, à 18 s le cent sont 7 lb 13 s ;
- pour 201 quarteron de quins et d'assellers, à 110 s le cent, sont 12 lb 7 s 6 d ;
- et pour 70 boutis, 49 s ;
- pour 6 doubliaus de 1 piet de large et de 3 piés de lonch, 18 s
- et pour 22 parpains et 7 quins, 38 s.

À Jehan Cambier, pour piere de griés à lui pour ledit moulin :

- premiers, pour 6 cens et demy de grans quariaus, à 18 s le cent, sont 117 s ;
- pour 37 boutis, à 70 s le cent, sont 26 s 3 d ;
- pour 42 grans quins, à 3 s le piece, sont 6 lb 6 s ;
- pour 1 cent 1 quarteron de petis quins, à 15 d le piece, sont 7 lb 16 s 3 d
- et pour 4 taules de 5 piés, à 6 s le piece, 24 s.

À Jehan Mausegant, briseur de griés,

- pour 4 cens et demy de grans quariaus pour ledit moulin, à 18 s le cent, sont 4 lb 12 d ;
- pour 3 quartrons de boutis, à 70 s le cent, sont 52 s 6 d ;
- pour 80 grandes pieres à faire yntes, soubassement et entauleleures [sic], de 3 piés et demy et de 4 piés, à 3 s le piece, sont 12 lb.

À Jakemin Havet, briseur,

- pour 4 cens et 3 quartrons de grans quariaus de griés, audit fuer, sont 4 lb 5 s 6 d ;
- pour 3 quartrons de boutis, à 70 s le cent, sont 52 s 6 d
- et pour 18 grandes pieres de 3 piés et demy et de 4 piés, à 3 s le piece, sont 54 s.

1526 Valenciennes**Achat de pierres de grès pour le moulin Souverain****ADN, B 9950, 82v°**

À Gillot Hutin, marchand de pierres de grez demorant à Verchin, pour avoir livré audit moulin Souveraing soixante dix huyt piedz de pierre au pied pour faire deux tas au fond du pand mieulleret, au pris de 2 s 6 d tourn. le pied, font 9 lb 15 s tourn.

Item, pour quarante six quin que asseller de 2 piez demy de loing, ung pied et demy de large, au pris de 3 s tourn. pieche, font 6 lb 18 s tourn.

Item, pour ung cent et demy de quareaux de grez, au pris de 50 s tourn. le cent, font 75 s tourn.

Item, encore pour avoir livré trent huyt boutif, au pris de dix huyt deniers tourn. piece, font 57 s tourn.

Item, pour unze doubleau de 3 piedz et demy de loing et deux piez de large, au pris de 14 s tourn. piece, font 7 lb 14 s tourn. ; item, pour six aultres doubleaux de quatre piedz de loing, deux piedz demy de large pour faire double batees de le ventaille mieulleret, au pris de 22 s tourn. piece, font 6 lb 12 s tourn.

Et pour six aultres pieres pour faire l'autre batees contre le molin de deux piedz demi de loing, ung pied et demy de large, au pris de 9 s tourn. piece, font 54 s tourn.

Pierre de marbre

Pierre calcaire, tantôt la matière, tantôt un fragment façonné de cette matière. Voir aussi *marbre*. on veult (...) tout rentaveler de grandes plates de grez du Locron ou de pierre de marbre s'on [n']en pouvoit finer de celles du Locron (*La Gorgue 1417) ; pour (...) assir 7 grandes pieres de marbre aux pillers qui portent le teliere pour le hauche d'icelle (...) ; à Jacot Vandebouscle, demourant à Tournay, pour 7 pieres de mabre taillies apriés le fachon des

*autres estans à ledicte teliere, à lui accateez, parmy le voiture, au pris de 48 s le piece, 16 lb 16 s tourn. (*Valenciennes 1435 Comte) ; à Riflart le Lamier, marbrier, pour un marbrel de pierre de marbre (*Valenciennes 1442 Souverain) ; relevé l'arbre et les vollans de six pauch de hault pour mectre et assir ung noeuf mabrau de pierre de marbre, sur quoy l'arbre tourne et icelluy mabrel faict tenir et asseurer d'un estrier de fer entre deux pottiaux du cullach (...) ; (...) pour avoir livré ung mabreau de pierre de marbre de Tournay (...) portant 8 pauch de hault et 20 pauch de loncq (✕Nœux-l.-M. 1517)*

► Pour le coussinet de l'arbre moteur, l'on se servait surtout d'une pierre calcaire bleu-noir et sans trop de fossiles, le plus souvent originaire du Tournaisis.

2. Selon la couleur.

pierre blanche, blanche pierre

Pierre silico-calcaire provenant du sud de Lille, pierre crayeuse provenant d'Avesnes-le-Sec, ou pierre calcaire dite pierre de Gobertange provenant du Brabant. Voir aussi *blanc*.

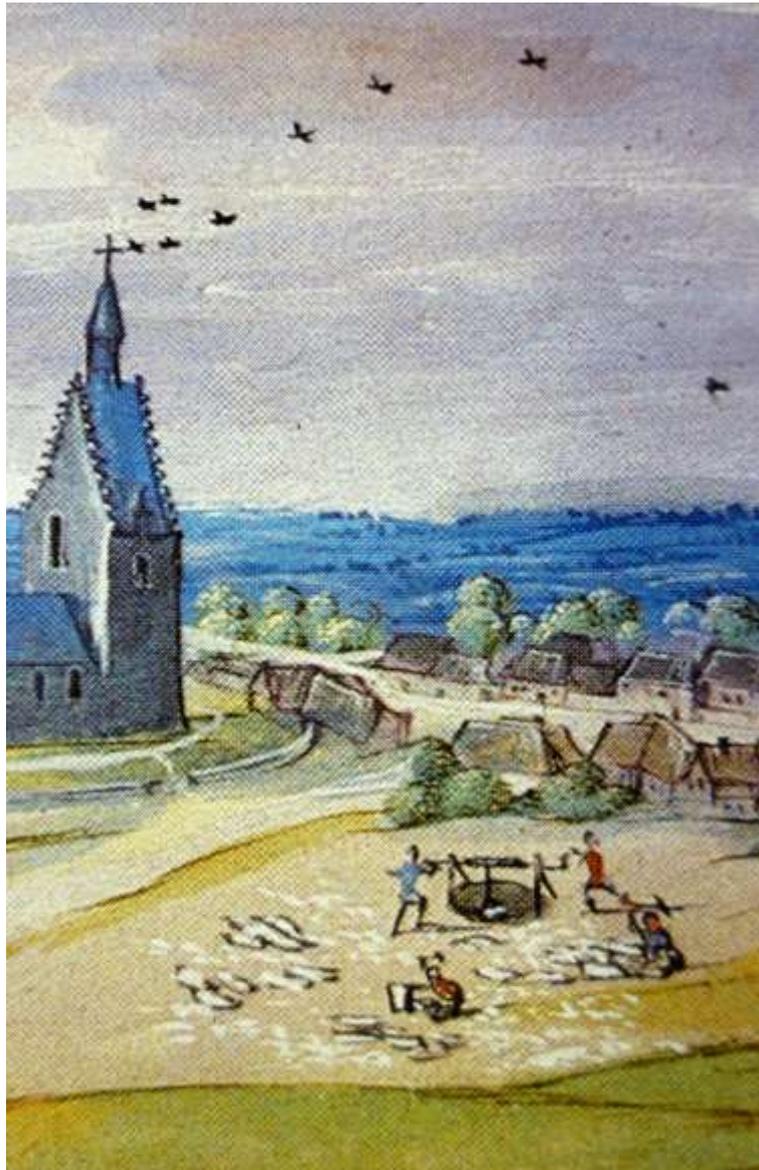
*pour 3 cens de blanquez pieres de 3 piés de lonc et de 1 piet de leit et de 7 pos d'espais pour faire les fondemens des molins d'Ansaing (*Valenciennes 1364) ; à Colart Brisebos, pour pluseurs parties de blanche pierre à faire fondement là ù li ventelles seent et li bachinages : premiers, pour 203 quarterons de membres, à 60 s le cent sont 8 lb 5 s ; pour 18 grandes pieres à 4 s le piece, 72 s (*Valenciennes 1377 Ogelens) ; pour 1 cent de grandez taules de blanche pierre dont on fonda ledicte masiere, prinses à quarriere de Bruay (*Bruay-la-B. 1381) ; pour 24 piés d'autres pierres blanches taillies en fourme d'escu pour y clore les escluses dont sont fait les testes des quatre pillers estans entre lesdis quatre molins (*Dendermonde 1450 Noieuwburg) ; à Jehan du Bois et Miquiel de Bacy, marchans de blanches pierres demourant à Lezennes emprés Lille, pour 18 cens dix parpains (*Menen 1457) ; pour l'achat par luy faict à Jacques Fourmet, croquetteur de blanche pierre, de cent quatorze parpoinctz prins es carrieres de Templemars (☉Templemars 1571) ; lesdicts quatre dez, la fondation desquelz se fera de pierre blanches qu'il polra prendre sur le lieu (✕Templemars 1579) ; la tour dudit moulin composée de pierres blanches et de tas de grez (☉Wambaix 1671) ; pierre blanche : elle sera des meilleures carrieres tels que d'Hordain et environ (*Douai 1767 Massue)*

Accompagné d'une précision en flamand :

grand ordun [= pierre de taille calcaire débitée en blocs deux fois plus grands que le *petit ordun*] : *trois murs au travers de la riviere, tous de blanche pierre de Brabant appelée 'grant ordun' (...)* ; à Daniel de Bosschere dit de le Heyde, aussi marchand de pierres demourant à Dieghem emprés Vilvorde, pour (...) six verges de pierres blanches de *grant ordun* (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)

pierre de blanc

*il a tailliet et espinchiet pierre de griés et de blanc (*Valenciennes 1382 Anzin)*



Lezennes : extraction de pierre blanche. Albums de Croÿ, XII, pl. 46 (détail)

pierre bleue, bleue pierre

Pierre calcaire bleu-noir, le plus souvent originaire du Tournaisis.

*pour (...) avoir livret quatre marbreaux de bleuwe pierre, les deux servans au moelin Saint Geri, l'ung au grant moelin le Conte et l'autre au moelin de Brisebois (*Valenciennes 1483) ; pour 22 marbreaux de pierre bleue sur lesquelz tournent les arbres des molins mis ceste annee (*Valenciennes 1505) ; ung mabrieaux de noir ou bleux pier (✕Busigny 1626) ; le mabreau de la teste du trieule dit 'arbre tournante', qui est presentement de bois, debvrat estre de vray marbre de pierre bleuse (✕Mœuvres 1682) ; l'ouvrage en dedans ledit moulin : trouvé le pavement de bleux pierres (*Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; les trois matereau [sic, lire mabreau] de pierre bleus (*Don 1718) ; une pierre bleuse de quatre pouces et demy d'epaisseur, garni d'un cercle de bois en forme de meule, qui sert de rencharge à ladite meule tournante (...) ; plomb qui sert à la pierre bleuse qui rencharge ladite meule (*Lille 1726 moulin 2.1.1) ; les quatre dez de maçonnerie (...) avec les flacques de pierre bleue dessus (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; l'abre de levés, mabriaux de cuivre, deux autres de pierre bleuze (*Lille 1768 moulin 2.2.3)*

grise pierre

Pierre calcaire grise, prob. pierre d'Écaussinnes. La pierre de Tournai est bleu-noir, celle d'Écaussinnes est grise ; l'altération climatique leur donne respectivement une teinte grisâtre assez triste et une teinte gris argenté.

Accompagné du terme précis en flamand :

ordun : grise pierre appelée 'ordun' (*Ninove 1421)

noire pierre

Pierre calcaire noirâtre, originaire du Tournaisis, du pays d'Ath, parfois même d'Écaussinnes.

*à Thumas Ladart, machon demorant à Ath, a estet marcandet à cri et à raval de livrer et faire audit mollin 9 pilers de noire pierre d'Ath de 14 piés de lonc parmy les pointes, de 9 piés de haut et de 16 pos de let ; item, de livrer tout l'entavelement qui besongnera à paver le masse de le seuwiere doudit mollin et un bachinage de pierre, liquels entavelemens et bachinages doit iestre de pierre d'Antoing (*Valenciennes 1383 Comte) ; pour faire un double plommach de noire pierre mis au moullin de brais (*Valenciennes 1397) ; pour (...) fouwir et taillier à le quarriere d'Ath pluseurs parties de noire pierre necessaires à l'ouvrage de le devant ditte seuwiere (...) ; à Jehan Moriel d'Escausines (...) pour estoffes de noire pierre qu'il a livret de le quarriere d'Escausines à ledicte seuwiere (*Valenciennes 1398 Comte) ; à Thieri Tahon, tailleur de noire pierre (...) (*Trith-St-L. 1402) ; tous ces dis murs entaulet de boin entaulement de noire pierre agrappet cascune pierre de agrappes de fier gettees à ploncq (*Recquignies 1413) ; à Jehan Banny, demourant à Estaires, pour ung marbriel de noire pierre (...) sur lequel l'envir dudit moulin à tan coeurt (*La Gorgue 1421) ; pour avoir livré cinq marbreaux de noirre pierre d'Anthoin (*Valenciennes 1469) ; ung mabrieaux de noir ou bleux pier (✕Busigny 1626)*

► Les pierres d'entablement destinées au moulin de Recquignies (1413) proviennent d'Écaussinnes.

pierre de blanc : voir *blanque pierre*.

3. Selon la provenance.

pierre d'Antoing

Pierre calcaire du Tournaisis.

*de livrer tout l'entavelement qui besongnera à paver le masse de le seuwiere doudit mollin et un bachinage de pierre, liquels entavelemens et bachinages doit iestre de pierre d'Antoing (*Valenciennes 1383 Comte) ; ung marbriel de pierre d'Antoing pour sus tourner ledit arbre (*Valenciennes 1460 St-Géry) ; pour avoir livré cinq marbreaux de noirre pierre d'Anthoin (*Valenciennes 1469) ; à Gosset Plateau, marchant de pierres demorant à Anthoing, pour avoir livré trente six piez de pierre d'Anthoing pour faire couverture sur le mur tenant le molin du than (*Valenciennes 1530)*

pierre d'Ath

Pierre calcaire d'Ath.

*à Thumas Ladart, machon demorant à Ath, a estet marcandet à cri et à raval de livrer et faire audit mollin 9 pilers de noire pierre d'Ath de 14 piés de lonc parmy les pointes, de 9 piés de haut et de 16 pos de let (...) ; pour 6 navees de le pierre d'Ath amener de Condet à Valenciennes (*Valenciennes 1383 Comte)*

pierre d'Avesnes

Pierre calcaire blanche provenant des carrières d'Avesnes-le-Sec (Nord, au nord-est de Cambrai)

*ledit moulins fait de machonnerie, assis sur une ronde toure fait de blanghe pierre d'Avaine par dedens et par defors (O Villers-en-C. 1628) ; comme ledit plancher bronquant estoit abaissé à proportion de ladite solle jusques là qu'il y avoit plusieurs pierres emportees dedens le grand gouffre, il a convenu pour le reparer aux machons de le desmollir et l'ont restably et rediffié la plus part de toutes pierres noefves d'Avesnes à la haulteure de ladite solle (*Thun-l'É. 1642)*

pierre de Béthune

Pierre gréseuse provenant des environs de Béthune.

ce sont les journées que Wouter Patin a chevauchié pour le fait dudit ouvrage tant pour les pierres de Bethune et de Brabant comme pour le fait des quesnes du bois de Niepe (...) ; à

*lui, pour estre alé à Bethune portant lettres (...) adrecies au bailli de Buvry et de Choques pour avoir la pierre de grez (*Menen 1432)*

pierre de Brabant

Pierre calcaire blanchâtre provenant du Brabant. On la qualifie aussi de pierre de Gobertange, d'après le nom d'une commune au nord-est du Brabant wallon. Voir aussi *blanche pierre*.

*à maistre Rombaud de Redelghem, maistre machon envoiet en Brabant pour acheter materres de pierres de Brabant pour le fait dudit ouvrage [construction d'un moulin à eau] et en acheta 4 verges et un quart de ladicte matterre (*Harelbeke 1393) ; pieres de Brabant et pour l'amenage : à maistre Gilles Pauwels, pour deux verges deux piez et demi d'ordun de la menre sorte, à 36 lb la verge (...); audit maistre Gilles, pour l'achat de 37 piez et demi d'ordun de le grant sorte nommé 'double ordun', à 72 lb la verge (...); audit Wouter, pour estre alé à Brouxelles devers maistre Gilles Pauwels, pour acheter et faire charger le pierre de Brabant (*Menen 1432)*

pierre d'Escaussines

Pierre calcaire d'Écaussinnes, dite « petit granit » ou « pierre bleue ».

*pour avoir livré 8 mabreaux de pierre d'Escausines, icieux tailliés, espinchiés et employees si comme les deux au moellin de bray, ung au moellin le Comte, ung au moellin de than, deux aux deux tournans du moellin d'Ansaing, ung au moellin des Ogelins et ung au moellin Souverain (*Valenciennes 1470) ; à Hanoteau de Roisin, pour 15 marbreaux de pierre d'Escaussines (*domaine de Valenciennes 1489) ; le marbre de pierre d'Escossine (OBusigny 1670)*

► De nos jours on préfère les « °marbres » sans fossiles. C'est pourquoi on trouve moins fréquemment des marbres en pierre d'Écaussinnes, qui a des fossiles, qu'en pierre de Tournai, qui n'en a guère³.

pierre du Locron

Grès provenant de la seigneurie du Locron, dépendance de la baronnie de Mortagne. Voir aussi *grès du Locron*.

*à Sandrart dou Courtil, pour 22 quins de pierre dou Locqueron mises en oeuvre audit moulin (...); au quarieur de Locqueron, pour 10 quins (...); à Jaquemart Brisebos, pour 21 quin de pierre de Stambruges (*Valenciennes 1410 Anzin)*

pierre de Roisin

Pierre calcaire ou marbre noir à fossiles originaires de Roisin (actuellement dans le Hainaut belge, à quelque 10 km à l'est de Valenciennes).

*à Hanoteau, tailleur de pierre demorant à Roisin, pour quarante marbeaux de pierre de Roisin qu'il a livré pour servir ausdis molins (*Valenciennes 1511)*

pierre de Stambruges

Grès provenant des carrières de Stambruges (Hainaut).

*à Sandrart dou Courtil, pour 22 quins de pierre dou Locqueron mises en oeuvre audit moulin (...); au quarieur de Locqueron, pour 10 quins (...); à Jaquemart Brisebos, pour 21 quin de pierre de Stambruges (*Valenciennes 1410 Anzin)*

pierre de Tournay

Pierre calcaire provenant des carrières du Tournaisis.

*porter des pieres de Tournay venant du wintgat et autres planques de grez et en fait une voye depuis le grant huys dudit nouvel molin jusques au mur alant vers la cauchie (*Menen 1457)*

4. Autres appellations

pierre commune, commune pierre : voir *commun*.

pierre crue : voir *cru*.

pierre franque

Pierre idéale pour la construction et la sculpture ni trop molle ni trop dure.

³ Communication écrite de Nico Jurgens (Valkenswaard).

allencontre duquel ventel et aussy des altres fais sur ladicte sceuwiere moienne [du moulin d'Aire à Ramillies] a un planquier bronquant assis sur le pavement anchien, qui est de griez ou de pierre franche (*Escaut 1456 n.s. copie de 1648)

► Cf. : *pour ung lyon taillié de franque pierre mis sur le pingnon dudit molin* (*Menen 1457). Cf. SALAMAGNE 3, p. 226, qui définit la *franque pierre* comme pierre sans défauts, utilisée en sculpture. SALZMAN, p. 138, a lui aussi rencontré des *france petre* et une *petram liberam*, mais avoue son incapacité à déterminer de quel genre de pierre il s'agit : en 1314, les maçons travaillant au château de Melbourne sont *sculpantes et cubantes petram liberam et velosam*.

pierre sauvage : voir *sauvaige*

pierre de cornuyau

Sorte de silex, caillou. Voir *cornuyel*.

le pont, temprure, fleau, tiran, coroye et le plon de ladicte temprure quy est de pierre de cornuyau (✕Lille 1558 moulin 3.21)

pierre de moillonnage

Moellons, morceaux de pierre de petites dimensions servant essentiellement de remplage. Voir aussi *molonnage*.

pour sakier piere de moyelenaige et grandes pieres pour faire l'entaullement sauvaige et le kierkier [cet infinitif est suivi d'un signe abréviatif ; p.-ê. erreur pour kierkaige] sur les kars et s'aidierent aussy à kierkier le piere de taille (*Étrœungt 1382 Buffle)

pierre d'ordun

Sorte de pierre de taille. Voir *ourdon*.

pour 5 piez de pierre d'ordun (*Menen 1432) ; *pour (...) avoir aidie à taillier les pierres d'ordun et le tafelment [= revêtement horizontal]* (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)

► Composé hybride mi-picard, mi-flamand.

pierre d'ourdon parpain

Pierre de taille qui servira de °*parpaing*. Voir *ourdon parpain*.

pour foyr et taillier à le quariere d'Ath 45 pierres de pointes et d'ourdon parpain (...) pour faire pillers à le petite seuwiere des moullins le Conte entre le moullin d'escorce et le grant moullin (*Valenciennes 1394)

pierre de puant, pierre du puant

Calcaire fétide, pierre calcaire très dure qu'on peut polir comme le marbre et dont on trouve des gisements de Tournai à Écaussinnes-d'Enghien.

pour 5 marbriaux de pierre de puant à tourner sus torignons de mollins (*domaine de Valenciennes 1423) ; *pour un marbriaux de pierre du puant miz au petit esmoulloir des Ogellens* (*Valenciennes 1425)

► L'odeur d'ammoniacale ou d'hydrogène sulfuré qui se dégage lors de l'extraction ou du frottement de cette pierre est due à son taux de matériaux bitumineux provenant de restes organiques.

pierre de rabot

Éclat de pierre siliceuse de petit format qui sert de fourrure dans les fondations. Voir *rabot*.

pour avoir livré audit molin du than neuf beneaux de pierre de rabo pour faire mollon (*Valenciennes 1530)

Les formats respectifs des différentes pierres employées dans les constructions se laissent deviner dans les tarifs en vigueur en 1443, lors de la réédification du moulin de tan :

Prix à l'achat :

- pierres de grès : *carreaux* 45 s / cent ; *boutis* 2 s / pièce ; *quins* et *parpains* 4 s / pièce
- pierres blanches : *carreaux* 30 s / cent ; *membres* 6 lb / cent

Prix de la taille

- pierres de grès : *carreaux* 18 s / cent ; *boutis* 36 s / cent ; *quins* et *parpains* 3 s 6 d / pièce
- pierres blanches : *carreaux* 10 s / cent ; *membres* 20 s / cent

PIET

Chacun des pieds dont l'ensemble constitue un support (p. ex. sous un bac).

pour un may et les piet de ladicte may et l'enge (✕Cagnoncles 1674)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Piédestal du moulin, composé du pivot, des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a), des liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) et de la chaise (→ *cayerre*). Voir *candelier*.

pour une poutre de chesne (...) miz en la croix au pié dudit molin, parmi l'admenage de Pulsbrouque jusques à la mote dudit molin, 13 lb par. ; à lui, pour deux pieces de bois de chesne qu'on dist 'ofsetten' [= liens] miz ou costé de oost [= à l'est] dudit molin à la croix dudit pié, chascun aiant en longueur quatorse piez et de lé pié et demi, 13 lb 10 s (Sluis 1391) ; quatre plattes de chesne et ung estanchon de bois mis en euvre au piet dudit moulin (Hulst 1496) ; asselles à coutteaux pour revestir le piet dudit molin (Cysoing 1500) ; il convient ausy furnir 28 ou 20 estençon pour retenir ledit moulin en erres et refaire le demy piez et atacq (Busigny 1626) ; le pied dudit moulin furny des deux solles, chacun vincte quattres pieds, de douze et treize, quattres grands loyens de treize pieds, de douze pouces quarrez et quattres aultres loyens de onze pieds, de onze pouces quarrez (Mœuvres 1682) ; tous les bois de la cayerre dudit moulin avec le pied d'iceluy et le corps du moulin existant, non compris le faux pied ny l'attaque et le sommier qui est au dessus appartenants à Monseigneur l'archevesque peuvent valoir la somme de huit cens florins, compris solles et habreaux desdittes solles et huit liens de la cayerre (Cambrai 1713 moulin 1.5)

► Le *demy piez* de Busigny (1626) signifie qu'il faut remplacer une sole et quatre des huit liens.

2a. ✕ Support maçonné des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) ; après l'apparition des °dés maçonnés sous les soles, le terme au sg. s'est appliqué à l'ensemble de ces quatre dés. Voir aussi *pietement* et *siege*.

pour deux muys de chaulx mis et employé au siege et pié dessoubz les croisures dudit molin (...) ; (...) pour avoir maçonné ledit pié (Hulst 1424) ; le piet de brique fut rompu avant qu'on pouvoit avaller ledit estacque (Ingelmunster 1444) ; le pied dudit moulin de pierre ou bricq (Mœuvres 1682)

► Le texte d'Ingelmunster (1444) nous apprend qu'il y avait encore une maçonnerie sous le point où les deux soles se croisaient : il a fallu la démolir pour pouvoir baisser le pivot.

2b. ✕ Dé, pilier, chacun des quatre socles, le plus souvent maçonnés, sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir *dé*.

ung millier de bricques dont on a machonné les piés dessoubz les plates dudit moulin (Verrebroek 1410) ; pour (...) avoir refait et machonné les quatre piez dessoubz les plates sur quoy ledit moulin est assiz (Kieldrecht 1414) ; pour avoir fait, fondé et machonné les quatre pietz par dedens de bricques et par dehors de pierre commun, sur lesquels ledit molin est assiz (Petegem-a.-d.-S. 1457) ; il y at sur les quatre pieds vingt ablots (Cagnoncles 1674)

3. Pointe à l'extrémité inférieure du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* §§ 1 & 2.2) (voir *pointe*) ; ou, par métonymie, coussinet au centre de la crapaudine, sur lequel tourne la pointe du fer de meule (voir *noyel*).

*dou pié dou fer et de la paelete paie li sires le tierc et li glise les 2 pars (*Lessines ±1275 Veil Rentier, p. 117) ; pour une noefve fuzee acerer et ralongier le fier demi piet et refaire un nouvel noyel et le piet et acerer (*Quesnoy-s.-D. 1404) ; pour avoir refait le col, l'espron et pié du maistre fer sur quoy ledit molin au vent se soustient en partie (*Menen 1409) ; à Guillaume Paeu, fevre, pour avoir rachieré le pié du fusel et de la paele ad ce servant (✕Saaftinge 1412) ; à Jehan Witte, fevre demourant à Hulst, (...) d'avoir remis à point le cool du fusel et de rachierer le piet d'icellui (✕Saaftinge 1412) ; pour avoir fait une neufve fusee au petit fer dudit molin et racheré le pié et le pas (✕Armentières 1413) ; pour avoir refait et racéré de nouvel le pié et l'espron du grant fer dudit molin à eawe (*Menen 1413) ; pour avoir refait d'achier le fusel et le piet du grant fier refet et le hatrel rapointiet (✕Saaftinge 1417) ; pour avoir fait une neufve fuzee et ralongié le grant fer dudit molin, racheré le piet et le pas d'icellui fer (*La Gorgue 1420) ; pour ralongier le grant fer de 15 pauls par le desoubs quant le nouvelle moelle y fu mise, rennaceré le piet et le passet et y fait ung trau pour y mettre l'oec qui soustient les tourtes (*Valenciennes 1463 brais) ; pour avoir reforgiet le pety fer (le pety*

fer), y avoir fait une noeuve enswille (...), fait une noeuve fourque au grant fer et avoir renasseret le piet et pottin (O Templemars 1521)

Les cas sont rares où nous savons avec certitude que le *piet* est le coussinet :

pour le fier doudit molin ralongier de piet et demy et rennacherer le piet de le palette (*Trith-St-Léger 1371) ; *le fier qui tourne en moeule, le fusee, piet et palette livré boin et souffisant* (*Douai 1398 Escoufflet) ; à *Guillame Paeu, fevre, pour avoir rachieré le pié du fusel et de la paele ad ce servant* (✕Saaftinge 1412) ; *pour avoir referé le fuzee dudit mollin, racheré le piet de le palette* (*Bruay-la-B. 1494)

Composés :

piet droit

1. Montant, poteau. Voir *postel*.

à la thopenne une pieche de 9 pieds de loing, de 6 et 4 pouches pour porter le windax sus et 2 pieches de pied drois de giste de 3 pieds de loing chascun et une pieche deseure le windax de 6 pieds de loing (✕Hellemmes ± 1650) ; *le grand windacq à lever les moeules et les pieds droits et autres bois y servant* (*Marquette-l.-L. 1704) ; *le belfroy avec les pieces de bois sur les pieds droits, gittes et planches* (*Lille 1726 moulin 2.1.1) ; *les pieds droits et tirans entre les strade et le premier plancher* (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; *un hetz à clouer au pied droit desdits pouppés* (✕Lille 1726 moulin 3.20)

2. * Mur latéral servant d'appui à une voûte.

les fondations de deux bazous ou pied droit contient les deux ensemble trent deux pied de long, trois pieds et demy de large et trois pieds de haulteure ; les deux pieds droicts qu y servent de bajotte dessoub la vossure contient de longueur les deux ensemble trent deux pieds, quatre pieds et demy de haulteure et trois pieds d'espaisseur (Ramillies 17^e s. moulin 2.2)

faux piet

✕ Ensemble des faux-liens (→ *faux loyen*)

le chandelier d'embas, comprins les solles et loyens, chayere et attaque, avecq le faulx pied (Cambrai 1659 moulin 1.6) ; *le faulx pied dudit moulin, lequel at esté fait pour le rehaussement et plus grande assurance dudit moulin* (Cambrai 1679 moulins 1) ; *au pied dudit moulin convien renouveler la solle de dessus come aussy y faire un faux pied* (Carnières 1683)

piet latré

☒ Cotret (→ *cotret*), prob. cotret bordant le côté du lattis qui coupe l'air. Voir *camp latré* (classé sous *cant*) et *canlatte*.

pour une piece de bois d'ipprel de quoy on a fait lesdis cottrés et piet latrés servant audit molin de Neue (✕Nœux-l.-M. 1466)

► Variante étymologique de °*pielatte*. Voir la note ajoutée à *camp latré*.

petit piet

Pointe à l'extrémité inférieure du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* §§ 1 & 2.2) (voir *pointe*) ; ou, par métonymie, coussinet au centre de la crapaudine, sur lequel tourne la pointe du fer de meule (voir *noyel*).

audit Robert Aleamme [forgeron], pour le petit pié dudit molin avoir rappointié (✕Erquinghem-L. 1413)

trois piés

Dans le moulin à huile, support à trois pieds de la plaque ou poêle où on chauffe les graines oléagineuses pilées avant de les presser. Voir *trepied*.

la fausse paël et le trois pied et le chenet, paielle, la verge du mouvez (*Don 1741) ; *le poalle et fosse poalle, trois pieds, chenet, mouvet et rafouet, pellette et epincette* (✕Vermelles 1785)

piet de chevre

Pied-de-biche, levier de fer dont l'extrémité est fendue et qui sert e. a. à soulever la meule.

il faut aussy dés à present un pied de cheve (O Busigny 1695)

► Cf. DEBRIE, p. 28: *pyé ède tcheufe*.

PIETEMET

1. ✕ Piédestal du moulin, composé du pivot, des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a), des liens (→ *loien* acc. spéc. 1a) et de la chaise (→ *cayere*). Voir *candelier*.

avons trouvez ung piettement ou candeliers dudit meullin furny d'unne atacq de la longeurs requize de vinct six à vinct sept pouche carez et les deux solle par terre et le huict loien de rachinnes (Hem-Lenglet 1608) ; *pour commencher au pietement, icelluy furny de deux solles (...) avecq une attaque assez endommaigee* (Cambrai 1617 moulin 1.5) ; *item, avoir retrouvez pour furnir le pietement deux solle de vincte cincq piez de loin, quatre loin loien et quatre court de longueur convenable portanct onze à treize pouche de groseur* (Busigny 1626)

2. ✕ Support maçonné des soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) ; après l'apparition des °dés maçonnés sous les soles, le terme au sg. s'est appliqué à l'ensemble de ces quatre dés. Voir *piet*.
pour le piedment du pied, compris les ablos et massonnerie (Cagnoncles 1705)

PIEVOIE

Acception spécifique :

* Passerelle aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci. Voir *planquier* acc. 1c.

pour une grande pierre de 7 piez demi de loncq et 2 piez demi de let siervant as pievoiez de ledicte seuwiere (...) ; *remettre et rassir les planqueuz de griés qui font pievoijes à ledicte seuwiere* (Trith-St-L. 1391) ; *pour (...) remettre noefves planques sur le pievoie pour aller lever le ventaille* (Valenciennes 1419 tan) ; *pour 2 planques de quesne de 22 piés de loncq cescune, de 1 piet et demy de larghe et de 3 pols d'espés mises à faire le pievoie qui va de moulin à aultré sour le seuwiere en Anzaing* (Valenciennes 1422)

PIGNE

1a. Alluchon, dent en bois amovible. Voir *queville* acc. spéc. a.

s'il faut pines u fussiaus, li sires les doit livrer (*Oudenaarde ±1275 *Veil Rentier*, p. 13) ; *pour 48 pines pour mettre en le roés du moulin* (✕Oosterzele 1372) ; *pour 9 espinles et 44 pines pour ledit mollin* (✕Vlamertinge 1399) ; *pour avoir mis 6 peines de nesplier au kamwiel [= rouet] dudit molin à vent* (✕Harelbeke 1415) ; *pour (...) faire 8 nouvelles fusees, 42 pines, tables à faire le bac à mettre le blé dedens pour meuldre* (✕Beveren-Waas 1435) ; *achaté une allée de bois, assavoir 48 pines, 8 fusees* (✕Kieldrecht 1437) ; *pour (...) refaire et faire et mettre à point la grant reue dudit molin et à icelle mettre 49 pingnes nouveaulx* (✕Sluis 1456)

Accompagné de la traduction en flamand :

boetcam [= alluchon (→ *queville* acc. spéc. a) de réparation, de remplacement] : *avoir fait au molin à eaue des chevilles et pignes de mesplier appelé en flamenc 'bertcame' [sic, lire boetcame] pour la grant rore du molin à eaue* (*Harelbeke 1414) ; *sept pinnes que l'en appelle en flamenc 'boetcammen' pour iceulx mettre et asseoir en icellui camwiel dudit molin à eaue* (*Harelbeke 1418)

cam : *d'avoir refait les pines appelé 'cammen' en la roe dudit molin* (✕Petegem-a.-d.-S. 1482)

1b. 2. Ensemble des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) du rouet.

d'avoir ouvré ung jour au dit molin en refaisant le pimne [sic] (✕Lovendegem 1470)

2. * Aube de la roue hydraulique. Voir *aue*.

fait pignes de bois de mesplier à la roe dudit molin à eaue, 14 pignes d'aisselles à la roe de l'eaue (Harelbeke 1414)

Accompagné de la traduction en flamand :

alp : *pour (...) avoir fait 5 alpen ou pignes à la roe du dit molin* (Harelbeke 1418)

► *Pigne* se rencontre exclusivement dans la partie flamandophone de la Flandre : c'est la traduction littérale de *cam* 'peigne' dont les Flamands se servent pour désigner la dent en bois d'une roue d'engrenage. Comme syn. d'*aue*, le terme est une exclusivité de Harelbeke.

PIGNON (1)

1. ✕ Pignon au-dessus de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée). Voir *topenne*.

il convient renouveler ung bauche qu'il porte les deux forain du pignon (Hem-Lenglet 1636) ; revisiter le pignon du costé de la porte (Cagnoncles 1665) ; les deux pannes du toict et trois ramures furnyes de chevrons, feuliez et essilles, compry le pignon (Hem-Lenglet 1684)

2. * Mur-pignon. Voir *topenne*.

conviendra faire le pignon du meulin à bled de 24 pieds de long et 20 pied de hault ou environ, et le parement du mur de dehors sera tout de gretz et le dedens de bricques et aura quatre pieds d'epaisseur à l'encontre des terreéz et depuis les terreéz jusques au bauch deux pieds (Ramillies 15^e s. moulin 1) ; restoupet d'otelle macenerie une huisserie estans en ycellui moelin, qui dés piecha avoit estet ordonnet pour veyr du moulage sur le ventelaige d'icelui moelin, et en ce lieu pour le parfait des 2 pans de mur estans deseure les molaiges desdis grant et petit moelin d'Anzaing fait 2 pignons de brique et dedens 4 fenestres pour donner veuve et clarté asdis moulages (Valenciennes 1451) ; convient faire de nouveau audit tordoir du costé du molin ung pignon de vingt deux piedz de loing, de dix piedz hault jusques au planchier d'une brique et demi d'espez et par après estre remonté selon la haulteur du carpentaige d'une brique seullement à cappe franchoise (...) avecq aussi pour la fondation dudit pignon deux piedz de parfond en terre et de deux piedz large (Lourches 1572) ; le pignon dessous la roue contient vinct sept pieds de long, sept pieds de haulteur et trois pieds d'espoisseure ; le dessus du dict pignon contient vinct sept pieds de long, cincque pieds et demy d'haulteur et deux pieds d'espaisseur ; encor le dessus dudict pignon contient vinct sept pieds, six pieds d'haulteur et deux brique d'espaisseur ; l'erce [= sommet] dudict pignon contient vinct deux pieds de long, huict pieds d'haulteur, estant molion et brique et demy d'espaisseur (Ramillies 17^e s. moulin 2.2)

pignon de mur : *refait, resanet et repourgetet par dehors les pignons de murs desdis 2 molins (Valenciennes 1442 Anzin) ; pour avoir deffait les viez sollemens et iceulx remachonnet et refait et aussi le pignon de mur seloncq lequel la roeue dudit mollin tourne (Valenciennes 1485 Souverain)*

pignon de mur de le roue : *à Pierart Cabot et Jehan Desmarlis, machons (...), pour avoir (...) le pignon de mur de le rues au desoubs de l'yauwe par dehors aussi refait et resannet (Valenciennes 1446 Fossart)*

pignon de la roue : *pour le pegnon de le roe dudit molin fault une soeulle terchaine de vingt et ung piedz loing de six et de sept polchs ; item, dix huyt asselles à dos et à coutteaux de vingt piedz loing chascune (Lourches 1572)*

3. Pièce de fer qui recouvre le sommet du triangle surmontant une lucarne et pour servir de support à la bannière.

*à Willem dele Venne, fevre demourant à Courtray (...) pour avoir fait 5 pingons dessus lesdictes fenestres avec les banierettes et une baniere que tient le lyon mis sur ledit molin (*Menen 1457)*

PIGNON (2)

Girouette en forme de bannière. Voir *banniere*.

pour une banierette ou pingon de fer armoyé des armes de mon seigneur, mis sur ledit molin (✕Hulst 1453)

► Cf. *FEW*, VIII, p. 528b, art. *pinna* 'plume, aile'.

PIL (1)

Pic, outil à fer pointu et à manche pour travailler la pierre. Voir *pic*.

*pour rennacerer et rekierkier un pil pour les mollins le Conte (*Valenciennes 1383) ; pour renacerer 4 martiaus et un pis par pluseurs fois et ychiaus reuwisier, dont on trauwa une noefve moelle mise au moullin de brais (*Valenciennes 1391) ; pour 4 martiaus et un pils pour trauwer moelles, pesans 25 livres demie (*Valenciennes 1393) ; pour rennacerures et reswizures des pilz et martiaus employés au trouer et mettre à aire le noefve pierre faisant courant et celle dou lit (*Valenciennes 1443 Fossart)*

► Le *FEW* classe *pil* (l'outil) comme forme de *pic*, et *pil* (l'arme) comme dérivé de *pilum* (*FEW*, VIII, p. 433a, art. *picus* et VIII, p. 509a, art. *pilum*). Le *DEAF* pré mentionne lui aussi

pil (outil) parmi les dérivés de *pic*. Le *DMF*, par contre, distingue le *pic* (< *picus*) du *pil* (< *pilum*).

PIL (2)

Pieu, pilot. Voir *pel*.

à *Daniel de Goudsmet, charton, lequel a amené (...) bois et pilz et fremeures de bois pour le nouvel estekis, à prendre ledit boys sur les pastures de Harlebeque (...); (... pour avoir aidé Jehan Rose à lyer les pils en terre de l'estekis fait en costé le molin à eaue* (*Harelbeke 1415)

► Calque du flamand *pijl*, graphie possible de *pile*.

PILE

1. * Massif de maçonnerie servant à l'infrastructure extérieure du moulin ou au pont, e.a. massif qui sépare deux canalisations et qui sert éventuellement d'appui au coussinet de l'arbre moteur. Voir *dé*.

la pile qui soutient les tournans des deux moulins a d'epaisseur 10 pieds ; il faut la supprimer, sa fondation servira de radier et en portant les deux tournans sur etaux on aura entre les deux moulins une décharge de 7 pieds en deux vanes de 3 pieds 6 [pouces], ce qui augmentera le passage des eaux et empêchera le bassin des moulins de se recombler, et les moulins en vaudront beaucoup mieux (Ramillies 1750 textes 1) ; *les deux piles de maçonnerie qui divisent les bassinages seront entierement réparées dans leur joints en bon mortier de cendrée et les angles de chacune d'icelles, qui ont été coupés obliquement seront relevés de bas en haut avec les grais existants sur le lieu, mais qui pour cet effet seront taillés par le croqueteur dans la meme proportion* (Cambrai 1751 moulins 1)

2. Pilot, pieu servant surtout aux fondations et aux digues et barrages. Voir *pel* et *pilot*.

3 cordez de kaneve dont on fery les estacques et piles asdis moulins (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour 100 pieces de bos pour faire pilos aux dams (...)* ; *pour 53 pieces de bos pour faire piles et clefs pour lesdis dams* (*Harelbeke 1400) ; *pour (...) sacquier hors les estacques, planques et pilles de l'allier de le riviere de Ghoguel que les grandes yauwes en menerent aval* (*Valenciennes 1422 bac Saint-Pol) ; *quatre petites quesnes pour en faire faire piles et autres ouvraiges necessaires pour le fauchon desdictes estanques* (*Ninove 1446) ; *icelui bastardeau contenant 18 piet de loncq, 8 piés de hault et 5 piés d'espois, estoffez de pillez, de clef, de cloyes et de ventrieres et emplis de terre* (*Valenciennes 1469)

► L'acception 'pieu' pour *pile* n'est pas attestée dans les dictionnaires ; les dérivés seuls (*pilet* et *pilot*) auraient eu cette acception. À Harelbeke le scribe passe de *pilos* à *piles* pour désigner les mêmes objets. À la rigueur, le pluriel en *-ez* de *pillez* (Valenciennes 1469) pourrait correspondre à un singulier en *-et*, bien que les pieux utilisés au bastardeau ne soient pas de petits pieux. Comme le flamand aussi se servait de *pile*, d'abord dans l'acception 'pilier', mais aussi plus rarement dans celle de 'pieu', je suis persuadé qu'en Flandre francophone aussi *pile* avait les deux acceptions. Même *pilier* a pu désigner un pieu, comme le prouvent les exemples cités à l'art. *piler* (nom), acc. 2 et acc. spéc. 3.

Acception spécifique :

Dans une papéterie, cuve dans laquelle se fait le lavage et le défilage des chiffons.

nombre des roues, des pilles et des maillets, nombre des cylindres contenus dans les pilles (*Département du Nord 1788)

PILER (v.) (1)

* Garnir de pieux servant à la fondation ou à l'endiguement.

la hie pour piler le dam (*Harelbeke 1400)

► Calque du flamand *pilen* 'garnir de pieux'.

PILER (v.) (2)

1. Tasser.

es lieux où ledit wal est en faute d'aisselles au desoux de l'eaue de ycellui remparer d'aisselles (...) et *es fosses la terre estanper et piller souffissamment* (*La Gorgue 1409)

2. Piler, broyer.

le grain de colsat, navette ou de lin aiant esté suffissamment pillé par les estampes estant au molin (Lille 1652 moulin 3.31) ; *nous (...) permettons et accordons à Lambert Joseph Duhamel l'erection d'un moulin à vent à cier et piller bois de teinture au faubourg des Malades* (☒Lille 1778 moulin 3.36)

PILER (nom)

1. Massif de maçonnerie qui soutient.

ung mur par dessoubz le molin à blé (...) et au milieu dudit mur par dedens ledit molin fait ung piller de dix piés de hault qui soustient la charpenterie sur quoy gisent les muelles dudit molin (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)

2. Pieu. Voir *pel*.

ont esté planter deux pilotz (...) ; ladite heure et demie estante escoulée, ont remarqué que l'eaue auroit rehaussé seullement d'un quart de poulice au premier piliet aussy bien qu'au deuxiesme (*Douai 1671 Taquet)

3. Dans une charpente, pièce de bois verticale qui soutient.

à 2 soieurs (...), pour avoir soié pillers et estaques necessaire au molin à eaue (*Menen 1409) ; *le plancher dessous la mee, un bracon, gistes et pilier, avec l'achelin* (✕Marquette-l.-L. 1674)

4. * Chacun des potelets formant le râtelier (→ *gril*) placé devant la vanne mouleresse. Voir *colombe*.

une treylle de boys avecq sept pilliez et une pieche de travers de huycy pieds de loing (Marquette-l.-L. 1653)

► Cet exemple est presque identique à celui donné à l'art. *pilot* acc. 2.

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Dé, pilier, chacun des quatre socles, le plus souvent maçonnés, sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir *dé*.

lequel mesrien (...) fu alloué en la reparation et fortiffication dudit molin (...) en la façon des 4 pilers de brique qui sont maçonnez dessoubz ladicté croix en maniere de pié sur lequel ledit molin assiet (Sluis 1391) ; *4 pilers de pierre sur lesquels ledit molin est assiz* (Kruibeke 1422) ; *un millier de brique de quoy l'en a machonné les pillers sur quoy ledit molin siet* (Verrebroek 1422) ; *quatre pillers sur quoy ledit molin est assiz affin de le plus hault eslever* (Kaprijke 1453)

► Le texte de Sluis est la première attestation explicite connue des quatre dés sous le piédestal.

2. * Massif de maçonnerie servant à l'infrastructure extérieure du moulin ou au pont, e.a. massif qui sépare deux canalisations et qui sert éventuellement d'appui au coussinet de l'arbre moteur. Voir *dé*.

deffaire 4 pillers qui sont sour les bachinages des moullins et ychiaus pillers refaire, liquel ont 35 piés de lonc et 6 piés de haut u environ et entre 4 piés et 3 piés et demy d'espés (Trith-St-L. 1369) ; *à Thumas Ladart, machon demorant à Ath, a estet marcandet à cri et à raval de livrer et faire audit mollin 9 pilers de noire pierre d'Ath de 14 piés de lonc parmy les pointes, de 9 piés de haut et de 16 pos de let* (Valenciennes 1383 Comte) ; *faire as molloins le Conte un piller par devens l'euwe venant tout amont pour conforter le grant piller qui porte l'arbre de le roee dou moullin* (Valenciennes 1393) ; *pour (...) remacener un piller de pierre entre 2 bachins, qui tout dekeüs estoit* (Valenciennes 1400 Souverain) ; *toutes les pierres (...) appartenant aux trois testes des pilers et aux deux rabats qui tendront et offendront l'eaue* (...) ; (...) *les trois pilers extendans aussy avant que les roes d'iceulx molins se tourneront* (Ninove 1421) ; *hors d'icelle machonnerie avoir eslevé deux pillers, chascun de 9 piés de hault, de 26 piés de long et de trois piés d'espés, tous de bien groz ordun [= pierre de taille], commençans ausdictes escluses et alans ainsi au long dudit ouvrage jusques au bout de ladicté machonnerie vers le wal [= élargissement du cours d'eau], lesquelz pillers sont la separation des cours d'eaues dont les roues desdis molins tournent ; et entre iceulx pilers et les deux murs ou costez d'iceulx molins sont faiz trois escluses pour restaindre et clore l'eaue quant mestier est* (Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *pour la machonery fault rehauchez les deux murs des*

deux cottes et le pilliez du mitanct pour rehaucher et aseoir un nouveaux ponct joinçant à la susdite ventele[ry], le tout de bonne machonnery en suilt de la susdite à present (Ramillies 1630 textes 1) ; pour avoir (...) desmachonné et deffait les 7 pilers de pierre de le grande seuwiere des moelins le Conte (...) et après ce avoir rassis et remachonné yceulx pilers à plonc et de mortier à thieulee et entre chascune pierre avoir mis et assis gouvions et agrappes de fer pour iceulx pilers tenir plus ferme à l'encontre des eaues (...) ; (...) 7 pieres de griés servant à faire entaulement audis pilers de ladicte seuwiere pour sur iceulx aseoir le theliere de bois qui soustient les ventailles en air, icelles pieres taillies et espinchies de 5 piés demy de loncq, 14 pols d'espoix et 16 pols de large (Valenciennes 1667) ; pour avoir mis sus et assis une telliere sur les pillers de pierre de le petite seuwre des molins le Comte, icelle telliere contenant 25 piez de loing de 12 et de 13 poch de gros (Valenciennes 1522 Comte)

piler de mur : pour audit mollin avoir remachonné les 2 pillers de murs qui soustiennent le seuwiere dudit mollin et aussy le mur qui soustient les terres (Valenciennes 1486 Souverain)

piler de murage : à Colin, tailleur de pierres (...), qui leur aida refaire et reparer les trois pilers de murage situés en la riviere del Tenre [et] lesdiz deux molins qui pareillement commencherent à fendre et fallir pour cause de la prinse d'aiguilles qui estoit fecte asdiz pilers (Ninove 1445)

3. O Chacun des petits pieux entourant le moulin et servant de point de fixation au cabestan mobile destiné à mettre le moulin au vent. Voir *pel*.

24 pillers servant autour dou moulin sur le motte (Templemars 1439)

Composé :

piler adosserech : voir la note ajouté à *piler estrayer*.

piler estrayer

* Mur qui sépare les différentes canalisations au niveau du barrage à vannes et du moulin. Voir aussi *estraier*, ainsi que *dé*.

refaire (...) le piller estraiier qui porte le cuetillage doudit moulin (Valenciennes 1390 Souverain) ; les 10 piellers [sic] estraiiers de ledicte seuwiere defaire de fons en comble, remettre et rassir les postilles de pierre sur leur plomees et lesdis pillers refaire en le manière qu'il ont estet par avant (Trith-St-L. 1391) ; à Colart Esturgon et son compaignon, machons et tailleurs de pierre, pour leur sallaire de brisier pierre (...) de laquelle on refist et remachena les grandes buses doudit vivier, le piller estrayer estant entre 2 buses, les pans et les kevés d'icelui ossi machener (Étrœungt 1402 Buffle) ; desfaire le seuwiere de pierre estans entre les moulins à blet de Trit et le tordoir, refaire y 5 pillers estraiiers d'ottel longheur et grosseur que par avant estoient et prendre si bas que jusques au soeil eurech desdis moulins et seuwiere (Trith-St-L. 1402)

► À Trith-St-Léger le dédoublement du nombre de *piellers* en 1391 par rapport à 1402 sera dû à une mauvaise lecture du chiffre romain v.

Nous retrouvons l'expression dans les comptes du moulin à eau d'Ogy (Hainaut) de 1409, dans un contexte presque identique à celui du moulin Souverain : à *Hanin Ramut, carpentier, pour couvrir d'aissielles le masse de mur aval l'yauwe, escuter le piller estrayer viers le kieutillage encontre l'iauwe et en teille maniere le pan de mur dou bachin et ossy l'autre piller adosserech (Vieux moulins de chez nous, p. 201)*. Le *piller adosserech* d'Ogy est celui qui s'adosse à la rive, le *piller estraiier* celui qui se trouve « abandonné » [sens premier d'*estraier*], au milieu de l'eau, qui, comme le précise le scribe d'Étrœungt, se situe entre deux « buses ». La phrase suivante justifie l'adjectif : *de faire et fonder 2 pillers qui sont au dehors des pans moullérés de ledicte seuwiere (Valenciennes 1399)*.

PILET

Potelet, petit poteau.

*et aussy avoir revestus le fon et les quatre pans de ladicte huge d'asselle de quesne de quartier de plusieurs longheurs, d'un pied de large, un poch d'espez et les avoir toute jointe, foellie et clauwee contre les esteaux et pilletz dessus dis (*Valenciennes 1535 Comte)*

► Le rédacteur du compte de Valenciennes nomme le même objet tantôt *potelet*, tantôt *pilet* (voir le texte complet à l'art. *huche*).

PILLOT (1)

* Petite cloison mobile d'une vanne. Voir aussi *palle*, ainsi que *ventail*.

pour aidier à ramener le buse dou vivier de Hon dallés le mollin, que li yauwe avoit menet aval (...) et estoffé d'une teniere et d'un soellet pour kaucquier le trayant qui trait hors le pillot, et est chius soellés portés de corbiaux et de pochars ; item, faire un pillot estoffet d'un trayant (Hon-H. 1409)

► C'est à la forme de l'objet qu'est due l'appellation *pelle* pour la petite cloison d'une vanne. HÉCART, p. 551 mentionne *pille* 'bêche droite'. Le FEW, VII, p. 479a, art. *pala* signale des *palot* et *pèlot* 'pelle' ou 'bêche' en picard, mais pas de *pillot*.

PILLOT (2) : voir *pilot*.

PILON

Maillet à bascule du moulin à fouler, masse de bois à longue queue, qu'un arbre horizontal soulève régulièrement pour la laisser retomber de tout son poids sur le tissu à fouler. Voir aussi *martel*.

*8 pillons garny de huict quesne [sic, lire prob. queues] avecq leur coussins (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)*

PILOT

1. Pilot, gros pieu servant surtout aux fondations et aux digues et barrages. Voir aussi *pel* et *pile*.
*pour 3 keviles de fer dont on clauwa ledicte combe as pilos, 3 gros, et pour 1 cent de grans claus picars, 8 gros (*Bruay-la-B. 1359) ; premiers, contient ledit espondy cent et cinq piedz de long ; item, fault 9 pillotz de 18 piedz de long, de six paulx deseure et de cinq paulch desoubz ; item, encoires 9 pillotz de 12 pietz de long, de six paulch deseure et de cinq paulch quarré desoubz ; item, encoire 9 aultre pillotz de 9 piedtz de long et de six paulch quarré par deseure et par desoubz de cinq paulch quarré ; item, encoires 9 aultre pillot de huyt piedz de long comme dessus (*Harelbeke 15^e s.) ; convient piloter devant machonner 28 pieds de long et 24 pieds de larghue, et faultra piloter si dru que de 14 pauch de pilotz à aultre et en convienra taper 60 pilotz atout ung mouton ceulx qui seront avant l'eau dessoubz l'arrest de le masse et l'arrest des murs, et taper les aultres à brach et sur ces pilotz conviendra furnir de flacques de quesne de trois pauch d'espés (*Ramillies 15^e s. moulins 1 et 5) ; premiers, est besoing de refaire et reparer par maniere d'estekis et pilos la rive de la chaussee selon la riviere de Laue (...) où est advisé d'y avoir pour l'ouvrage les pilos fichiés en la riviere de 12 piez de long, assavoir 6 piez en terre et 6 piez dehors, et pour ledit ouvrage 40 pilos que pourra estre 3 piez et demi entre chascun pilot ou environ, iceulx pillos de 6 paus et de 7 de large et de grosseur (*La Gorgue 1415) ; avoir refait ung espondiz contre la rive (...) y avoir assiz pluseurs pillos de quesne de 20 à 30 piés de long, de 3 piés et demi de point à autre (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; ledit Ector a acheté grant quantité de bois de chesnes et autres charpentaiges pour mettre et employer audit moulin, pour ce que il convenoit au font sur quoy ledit moulin est assiz frapper par force des gros et longs piloz, car audit font il avoit du sablon bouillant ou croilliere et vu que le moulin ne se feust ja soustenu se il n'eust esté par grant quantité de piloz et autres charpentaiges à ce appartenans (...) ; et est assavoir que au font de la mesure, où que ledit moulin est assiz, adrelié (...) il a convenu de neccessité mettre et frapper ladicte largeur de 28 piez tout plain de piloz de chesnes qui estoient au bout ferrez, et la plus grande quantité de la longueur de vint piez l'un plus, l'autre moins, dont il en y a mis plus que de 58 pilotz de ladicte longueur (*Opwijk 1428) ; et par desoubz ladicte seuwierre avoir planthet atout ung enghien nommet mouton troix routtes de pillotz, et à chascune routte six pillotz, sont emsemble dix huit pillotz, chascun pillot ferret d'une moucque de fer, chascun pillot contenant douze piez de loing l'un par l'autre, de noef polz quarrez, et sur chascune desdictes trois routtes y avoir enhottet et oeuchiet troix sommiers de la longhesse de ladicte seuwierre, chascun contenant noef polz quarrez (*Valenciennes 1479 Fossart) ; deux pillots avec le ploma dessoubz l'arbre quy leve les estampes du blocq (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)*

2. * Chacun des potelets formant le râtelier (→ *gril*) placé devant la vanne mouleresse. Voir *colombe*.

une traille de bois avecq sept pilloz et une pieche traver devant la roue (Marquette-I.-L. 1674)

► Cet exemple est presque identique à celui donné à l'art. *piler* (nom) acc. 4.

Acceptions spécifiques :

1. ○ Chacun des petits pieux entourant le moulin et servant de point de fixation au cabestan mobile destiné à mettre le moulin au vent. Voir *pel*.

pour avoir fait, livret et enfouy en terre 8 pilos où on met l'engien quand on tourne ledit molin (Templemars 1443) ; *les pilots necessairs allentour de la motte dudit moulin avec une brouette, corde et levier servans à tourner ledit moulin au vent* (Wambaix 1688)

2. * Pieu avec l'indication du niveau d'eau à ne pas dépasser.

le pilot ou piece de bois reputee pour marque de monsieur de Bernieres pourroit estre abaissé d'un pouce (Valenciennes 1768 examen du niveau des eaux à Marly)

Composé :

pilot de clef

Dans un barrage ou une digue, pilot auquel est attachée l'extrémité de la °clef. Voir l'ill. à *espondich*.

ens ouquel bastardeau a convenu frapper et hyer à forche de hye douze pillotz de clefz ferret de mouffles de fer à deux bendes, et en deseure iceulx pillotz avoir eneswillié six pieces de bois faisant clefz de quinze piedz de lon et six poch de large, quatre poch d'espez (*Valenciennes 1534 Anzin)

PILOTAGE

Pilotis. Voir *pilotich*.

dessus le pilotaige convient enpasser deux bachinaiges furnis de doubleaux de pierre de trois pieds et demi de long chascun doubleau (*Ramillies 15^e s. moulins 1 et 5) ; *piloter à l'encontre de le gouffre du moulin d'Anzaing pour faire à l'encontre dudit pillotage un pan de machonnerie* (*Valenciennes 1426) ; *une elle de pillotaige pour retenirs les terre* (*Thun-l'É. 1619) ; *le pillotage, flacques et sommiers dessoubz le blocq* (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)

PILOTEL

Petit pilot.

et fault à chascune desdictes clés derriere deux pilloteaux de 7 piez de long, de 5 poch de quarure et tout de cuer de quesne (*La Gorgue 1403)

PILOTEMENT

Pilotis. Voir *pilotich*.

pour (...) avoir aidiet à faire un pilottement à l'un des lez de le riviere et à l'aulture, ouquel a 160 piés de loncq u environ, celui pilottement estoffet de pilos fergus en terre à le kievrete (*Valenciennes 1431 Souverain)

PILOTER

a. Fonder ou consolider au moyen de pilots ; monter sur pilotis. Voir aussi *repiloter*.

le seule de le fondation de ledicte estancelle restanchonner et piloter à le rayere du moulin (*Quesnoy-s.-D. 1393) ; *pour 34 grosses pieches de bois d'ausne pour faire pilos pour piloter ledit dam* (*Ninove 1408) ; *item, avoir fait une rayere et hatterel tout noef jusques au ventaille moloir, estoffé de cayere pillotté par dessoubz et postillez par deseure, braconnez bien et soufissaument* (*Bruay-la-B. 1459) ; *pour trois mouffles et demy cent de claux copez pour servir à pilloter le bachinage d'icellui molin* (*Valenciennes 1507 Anzin) ; *du loing la haulte escluse serat remis tout à niveau, à son loing renply de cron, terre mellee, parbaucqué de grosses fachines pilotees et clausinee aux costez plus necessairez* (*Ramillies 17^e s. textes 1)

b. Disposer (des pilots).

*pour (...) pillotter 4 pillos à le seuwiere dou moulin des Ogelens et frapper ens à le hie et sour lesdis pillos mettre 2 quevallés et vestir d'aissielles sour lesdis quevallés (*Valenciennes 1424)*

PILOTICH

Pilotis, ensemble de gros pieux enfoncés dans le sol. Voir aussi *pilotage*, *pilotissement* et *pilottement*, ainsi qu'*estaquis*.

*tous lesdis clays contenant 40 piés de leit et 36 piés de lonc ou environ et dont le pillotich et embachure estoit em peril de enfondrer et aler aval, avoir gistei de gistes toutes noeves, revesti tout plain de lattiaux (...) (*Recquignies 1431) ; pour 6 grandez quevilles de fer mises au pillotich des moullins d'Anzaing (*Valenciennes 1426) ; pour avoir (...) refait une dicque contre ung pillotich environ de troix à quatre cens pietz de loing et vingt pietz de larghe vers la gouffre dudit molin Souveraing (*Valenciennes 1543) ; une estanque de pillotiche et caillou au bas du moulin de monsieur de Wignacourt, pour conduire l'eaue aux moulins, laquelle cessante, l'eaue prendroit son cours par le faux canal, et monstre qu'iceluy est l'ancien cours naturel de la riviere et l'autre n'est que pour conduire l'eaue aux moulins (*Deûle début 18^e s.)*

PILOTISSEMENT

Pilotis. Voir *pilotich*.

*pour trois cens douze longues pieces de bois de chesne (...) pour faire les pillotissement de la grant dicque derriere lesdis molins (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)*

PIMPLATTE

☒ °Alumelle du °tourillon de l'arbre moteur. Voir *fleche*.

pour feraille pour ledit arbre de 13 nouvelles plattes, 14 crampons, 3 loyens et 3 nouvelles pimplattes (...) ; (...) pour avoir refaict pour ledit molin seize vielses plattes (...) et pimplattes (✕Elsegem 1444)

► Forme francisée du flamand *pinplaete* [litt. 'plaque du tourillon']

PINCHAGE : voir *espinchage*.

PINCHE

1. ✕ Ensemble de pièces de bois constituant le chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue. Voir *quevalet* acc. spéc. 5.

pour avoir fait une noeuve montee de la longueur de 28 piedz, estoffé de deux poullains de 7 piedz [sic] de largue chascun, de 4 pauch d'espaisseur, furnis de pas de la longueur come elle desiroit espasser et en acquictier lesdis pas à 8 pauch de hault, soustenue d'une noeuve pinche reloie à le queue pour soustenir ladicte montee (Nœux-l.-M. 1531)

2. Pince, barre de fer aplatie et légèrement recourbée à son extrémité dont le meunier se sert pour soulever la meule courante en vue d'y attacher la corde. Voir *levier*.

un pince et un picard (...) ; une masse et cinq marteaux (✕Mœuvres 1790)

3. * Levier à fourche au moyen duquel on soulève la vanne. Voir *fourque*.

epinches (pl.) : *10 quevillies pour tenir les eventelles et le ferrailles des eppinche pour haucié les ditte iventelles (Marquette-l.-L. 1569) ; les epinches ou fourches pour lever les ventailles (Hallines 1731)*

unes pinches : *refait le ventaille mannere[c]h et unes nouvelles pinches pour lever lez ventailles (Beuvry 1381)*

deux pinches : *pour avoir ravalé le teliere du ventaille du vivier de Buvry et faire 2 pinches pour le lever (Beuvry 1374)*

► Le pluriel sera dû au fait que la pince possède deux dents.

4. Griffes destinées à soulever des charges, pince en forme de 8, qui se ferme lorsqu'on la tracte vers le haut. Voir aussi *agrappe*.

epinche au grés : *trouvé au grenier dudit moulin six d'eglassoir [sic], l'epinche au grez, cinq chevilles, une etrille de reu, une plate bende (*Comines 1746 blé & brais)*

PINCHEL

Voir les notes ajoutées aux art. *escaupre* et *pincherel*.

- a. Pince, barre de fer aplatie et légèrement recourbée à son extrémité dont le meunier se sert pour soulever la meule courante en vue d'y attacher la corde. Voir *levier*.
pour un pinchiau de fier pour ledit moulin pesans 12 livres demie (*Valenciennes 1424 Fossart) ; *le maillet, le pincheaux, 4 lb* (✕Fleurbaix 1658) ; *ung marteau avecq le pinceau* (✕Fournes-en-W. 1686)
- b. Ciseau du meunier. Voir *escaupre*.
le levier de ferre avecq les pincheaulx (©Templeuve 1669)
► Dérivé de *pinche* (< **pints-* 'saisir'), qui n'est pas repris dans les dictionnaires, ou confusion avec le *pinchel* 'pinceau' dérivé de *penicillus*.

PINCHEREL et PINCHERET

Voir la note ajoutée à l'art. *escaupre*. À l'origine, le *pincherel* était un levier, mais le terme a pu désigner aussi l'*escaupre*, qui à l'origine était un ciseau. Quand les moulins possédaient un grand et un petit *pincherel*, le petit était très souvent un ciseau. Le poids aussi est un indice facilitant la distinction. Si *pincherel* et *pincheret* avaient été compris comme diminutifs, nous n'aurions pas des *petits pincherels*.

- 1a. Pince, barre de fer aplatie et légèrement recourbée à son extrémité, dont le meunier se sert pour soulever la meule courante en vue d'y attacher la corde. Voir *levier*.
pincherel : *pour un pincheriel pour le muele dou moulin des Ogelens lever, pesant 14 livres* (*Valenciennes 1368) ; *manquement d'un pinchereau, maille de pont et escoppe de moeulle* (○Seclin 16^e s.) ; *le pincereau pour lever les meulles* (✕Mons-en-P. 1738) ; *un pincereau à lever les meulle* (✕Noyelles-l.-S. 1747)
pincheret : *pour le pincherez et marteau qui s'i trouve et manequin* (○Busigny 1695) ; *le pinceraye et six marteaux à battre les moeul* (✕Coutiches 1711)
- 1b. Prob. ciseau du meunier. Voir *escaupre*.
pincherel : *pour un pincheriel de fier pesant 8 livres demie* (*Valenciennes 1430 Anzin)
2. * Grand levier à fourche au moyen duquel on soulève la vanne. Voir *fourque*.
pour un pincheriel à lever les ventelles doudit moulin, pesant 10 livres (Valenciennes 1380 Comte)
3. Prob. pincettes à combustible. Voir aussi *pinchette*.
ont esté trouvez trois crachetz, une platine, un entonnoir avecq la buise de cuivre, le rafouet et un pincereau (*Marquette-l.-L. 1653 huile)
► Deux indices en faveur de cette interprétation : la proximité du *rafouet* et le fait qu'à Marquette-lez-Lille, ce *pincerel* ne figure que dans les prisées du moulin à huile.

Composés :

grand pincherel

Pince, barre de fer servant de levier pour soulever la meule courante (voir ci-dessus acc. spéc.

1a), par opposition au *petit levier*.

deux pincereaux, grand et petit (✕Arleux-en-G. 1690) ; *une maille de pont, un grand et un petit pincheriau, une cachette* (✕Lille 1726 moulin 3.9)

gros pincherel

Pince, barre de fer servant de levier pour soulever la meule courante (voir ci-dessus acc. spéc.

1a), par opposition au *petit levier*.

la masse du pont avecq le gros pincereau et neuf marteaux pointus (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

petit pincherel

Prob. ciseau du meunier.

deux pincereaux, grand et petit (✕Arleux-en-G. 1690) ; *un levier de fer et un petit pinchereau* (*Don 1693 farine) ; *une maille de pont, un grand et un petit pincheriau, une cachette* (✕Lille 1726 moulin 3.9)

PINCHETTE

Pincettes à combustible. Voir aussi *pincherel*.

epinchette : *le poalle et fosse poalle, trois pieds, chenet, mouvet et rafouet, pelle et epincette* (✕Vermelles 1785)

PINTE

Mesure de capacité.

les 5 mesures, est assavoir coupe, demi coupe, boistel, demy boistel et pinte (*Douai 1398 Escoufflet) ; *avoir retrouvez ung boistieaux, unne pinct et unne demy pinct à prendre motur* (*Ramillies 1620 moulin 2.1) ; *un quartier, demi pinte et deux tonneaux à mettre le grain* (✕Élouges 1743) ; *un mancaud, un franquet, un boissaux, une pinte de fer au dixieme pour les boulanges, une pinte de bois, un trois quarts pinte de fer et une demie pinte de fer* (*Cambrai 1779 moulins 1)

PIOCHE

Prob. clavette (triangulaire) destinée à caler une cheville. Voir *clef*.

livré 2 longe et chevil [sic, le forgeron aura voulu rendre le e- prosthétique : longue e-cheville] avec 2 pioche pesant en ensemble 28 livres (✕Camphin-en-P. 1630)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Tête cylindrique rétrécie du pivot, qui entre dans le maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1). Voir *mamelle*.

mis et aussy assis ung noeuf somier contenant 3 piedz de large, 25 pauch carré, assis sur ladicte estacque, portant pioce d'icelle (Nœux-l.-M. 1531) ; *deux croissantes, la bend allentoure de l'estacque, huict cousteau à la pioche, platine de cuivre sur l'estacque à passer le mollin* (Fournes-en-W. 1686) ; *la flotte et le tourillon de cuivre, sans comprendre le chapeau de cuivre de la pioche de l'estacque, que l'on n'a pas remis en œuvres* (Lille 1749 moulin 3.20)

2a. ☉ Pointe de fer à l'extrémité inférieure du pivot tournant ; l'appellation a pu s'appliquer au pivot tout entier (voir *estaque*) par une métonymie identique à celle que nous retrouvons dans « moulin sur pivot ».

une pierre de gré portant trois piedz caree et ung pied d'espaisseur servante à porter la pioche de l'estacq (Templemars 1571) ; *trois quartrons de secq assellin d'obeaux (...) pour mettre en œuvre au mollin Rouge nouvellement rediffié et mis sur pioche (...)* ; (...) *ungne grosse pierre de grés (...) pour servir et mettre dessoub la pioche dudit mollin Rouge dudit hospital redifié en l'an quinze cens 80 et unze* (Seclin 1592) ; *pour la refection de la pioche portant le corps dudit mollin, le passé dedens la pierre* (Seclin 1629 moulin Rouge)



Moulin de Vertain à Templeuve : pointe de fer à l'extrémité inférieure du pivot central qui tourne sur un coussinet de fer enchâssé dans une pierre de grès. Photo de l'auteur.

- 2b. ♥ Pivot de fer à l'extrémité de l'arbre vertical qui porte la grande roue.
une pioche pour la queue de l'arbre (Mons-en-P. 1738)
- 3a. Tourillon cylindrique à l'extrémité d'un arbre horizontal, en général l'arbre moteur du moulin à eau. Voir *envir.* Voir aussi la note ajoutée à *picache*.
à l'arbre dudict mollin deux pioches, quatre cappeaulx, deux marbreaulx de metal, comprins cuingnetz (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *à l'arbre d'en hault quatre chappeaux, deux picaches avecq plusieurs cuingnetz de picaches (...)* ; *à l'arbre du costé de l'eauwe une pioche et plusieurs cuingnetz de picaches* (*Marquette-1.-L. 1649 huile) ; *livre dieux [sic] pioce pesant 55 livre* (*Marcq-en-B. 1662) ; *l'arbre qui meyne le harnat travaillant : trouvé six carcans, deux pioces, une bonne et mauvaise, avec les cugnets à faire tendre les pioces, deux marbreaux de metal* (*Comines 1684 blé & brais) ; *trouvé à l'arbre du moulin cinq carcans, deux pioches avecq les coignet y servant et mabrieu* (*Houplines 1704 Cazier) ; *pour deux cheville, une vireulle, une piouche et noeuf fourche servans audit winedacq* (✕Nomain 1721) ; *avoir livré deux mabreaux de bois de pommier pour poser les piouches dessus l'arbre tournant [sic]* (*Douai 1733 Croix aux Poulets)
- 3b. ☒ Tourillon à l'extrémité intérieure de l'arbre moteur.
pour wain qu'il a convenu avoir pour encraissier le pioce et les couteaux de l'arbre (✕Templemars 1582)

Composé :

pioche à picache

Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre horizontal, en général l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir *queville à picache*, ainsi qu'*envir.*

trouvé à l'arbre deux chappeaux et la cheville à picache, et deux bendes en dehors (...) ; *item, par dedans ledict moulin estant trouvez assçavoir la pioche à picache, deux chappeau, une bende* (*Lille 1649 moulin 2.1.1)

► Comment faut-il comprendre cette expression ?

Une comparaison entre la prisée du moulin 2.2.1 de Lille de 1649 et celle du moulin de Marquette-lez-Lille de 1653 nous met sur la voie. Voici ce que donnent les paragraphes consacrés à l'extrémité de l'arbre moteur :

Lille 1649 :

extrémité extérieure de l'arbre :	2 chapeaux	une cheville à picache
extrémité intérieure de l'arbre :	2 chapeaux	une pioche à picache

Marquette-lez-Lille 1653

extrémité extérieure de l'arbre :	2 chapeaux	une cheville à picache
extrémité intérieure de l'arbre :	1 chapeau	des couteaux

Outre le fait que le moulin de Marquette aurait donc couru sur un tourillon à l'extérieur et sur un collet à couteaux à l'intérieur, cette mise en parallèle nous apprend surtout que *cheville* et *pioche* seraient synonymes. Comme je n'ai trouvé aucune autre *queville* qui soit un tourillon et que la *queville* est un tenon qu'on enfonce, il me semble logique de voir dans *queville* et dans *pioche* d'abord la partie du tourillon située à l'intérieur de l'arbre, partie qu'on appelle *queue*. Reste à savoir comment on assujettissait autrefois le tourillon à l'arbre. Malgré le nombre de textes que j'ai décortiqués, je n'en ai trouvé aucun qui explique le procédé. Et pourtant la fixation du tourillon était un travail de précision qui requérait un artisan spécialisé. En gros et malgré toutes les variantes possibles, deux systèmes de fixation sont envisageables.

- Si la queue du tourillon se terminait en pointe et était munie de trois ou quatre ailettes assez minces et longues, il suffisait de l'enfoncer correctement en frappant dessus après avoir foré un trou dans l'arbre et après avoir fretté solidement cet arbre pour éviter son éclatement. Une fois la queue en place on la centrerait parfaitement au moyen de coins.

- Si la queue était munie de trois ou quatre pattes que d'aucuns nomment 'griffes' (G. LEGROS, p. 116), on pratiquait des rainures dans l'arbre aux endroits des pattes, puis une

entaille longitudinale de la largeur de la queue. Une fois celle-ci introduite, on remettait en place la pièce de bois qu'on avait enlevée, on centrait parfaitement la queue au moyen de coins et on frettait solidement l'ensemble.

La *pioche* correspondrait plutôt au pivot à pointe et à ailettes. Un rédacteur flamandophone nomme même le tourillon °*pique*. Comme la queue et le tourillon proprement dit ne faisaient qu'un, par métonymie (*pars pro toto*) la *pioche* aura très vite désigné le tourillon tout entier.

PIONNER

Bêcher, faire des travaux de terrassement.

à *Pierot de May, manouvrier, pour son salaire de avoir pionné et fossié de son dit mestier à resbraier et widier le fosse dudit molin pour renterrer ladicte estacque* (*Phalempin 1489)

PIONNERIE

Terrassement.

aultre despence pour fouines et pionneries (*Menen 1457); *sy seront soumis lesdits preneurs de retenir, entretenir les pionneries et faire le reject et assortissement des poutees survenantes au cours de laditte riviere* (*Cambrai 1667 moulins 1)

PIONNIER

Terrassier.

au Roux, pionnier, et trois aultrez ses compaignons, lesquelz ouvrerent à la rivierette all'emboucure de l'Escault all'endroit de Ghogeux, laquelle riviere fait mieulre ledit molin Saint Geri (Valenciennes 1487 St-Géry)

PIPAU

Pipoir, barre de fer à tête aplatie et un peu incurvée pour chasser les °*pipes*. Voir *pipoir*.

livré un leviet et refaictionsner le pipaux (OSt-Hilaire 1759); *huit martaux à picquer les meulles, un grand leviez de fer, un pipau, une ecoppe et une cachette* (Cambrai 1779 moulins 1)

► Transformation populaire de *pipoir* en *pipeau*.

PIPE

Grande futaille d'environ 450 litres. Les douves d'anciennes *pipes* servaient souvent à la confection de bardeaux ou d'autres éléments en bois soumis à l'action de l'eau. Voir *tonnel*.

pour le fust de une pippe qui avoit servi à mettre vin de Rin (...) pour faire une arkure deseure pour ledit moulin de Busegnettes; à Jehan Mouisson, cuvelier de Bavay, pour avoir ledicte arkure faite et livree toute noeve et y mis et livreit les autres estoffes qu'il y besoingna avoec pippe et chercles (*Bavay 1430)

pipe de Poitou : futaille ayant contenu du vin du Poitou.

pour le fust d'un grant tonnel de Rin et le fust de deux pippes de Poitou employés à cuignier ou molage dudit molin (*La Gorgue 1413); *pour l'accat de 3 pippes de Poitou dont il se aida à joindre et clore pluseurs aisselles de quesne pour esponder dedens l'eaue à l'encontre des pillos dudit espondis* (*Quesnoy-s.-D. 1420)

pipe de Rin : futaille ayant contenu du vin du Rhin.

pour une pippe de Rin mis à vestir le dessus dit touret (*Valenciennes 1423 tan)

Acception spécifique :

Petit coin de fer que l'on chasse entre l'anille et la meule pour régler exactement la position de de la meule courante.

item [au forgeron], *une platine et deux pippes pour le grant fier, 7 s* (*La Gorgue 1491); *douze pippes servans à l'asse* (*La Gorgue 1492); *8 pipez, ung martiau dudict moeulin* (✕Busigny 1559); *une escope, pipe, manquin et levie de fer* (OQuiévy 1677); *la masse, grand et petit pincheriaux, cheville de quiette, cache, cachette, marteaux [à battre] les meulles, pipe, atelles et plusieurs autres bagatels de fer* (*Lille 1768 moulin 2.1.2); *grand et petit pincheriau, pipe* (✕Templeuve 1774)

► Cf. l'*Encyclopédie méthodique*, V, p. 45a : « Pour dresser (c.-à-d. équilibrer) les meules convenablement, on se sert de quatre petits coins de fer, qu'on nomme *pipes*. Ils doivent avoir environ trois lignes d'épaisseur sur deux pouces de longueur, être plus minces en bas qu'en haut ; on les enfonce à coups de masse entre le papillon (téton pyramidal surmontant une surface plane au sommet du fer de meule) et l'anille pour relever ou rabaisser la meule du côté des plats (côtés les plus larges du téton) ou des bouts (côtés les plus étroits du téton) qui l'exigent. » [les textes entre parenthèses ont été ajoutés par moi].

Composé :

pipe de candelier

Tuyau d'un chandelier, dans lequel s'introduit la chandelle.

pour deux pipes de candeler et deux havetz servans à le met (*La Gorgue 1487)

► Cf. MANTOU, V, p. 231: *pour pipes (...) pour mettre candelles* (Ypres)

PIPER

Chasser les *pipes*, les petits coins de fer.

le baston de fer, escoppe, monnequin et marteau à piper (*Douai 1680 Saint-Albin) ; *six marteaux à battre meulle, la maille, le marteaux de main, le grand penchereau, la cache à piper et une cachette* (✕La Bassée 1755 blé)

PIPOIR (masc.) et **PIPOIRE** (fém.)

Pipoir, barre de fer à tête aplatie et un peu incurvée pour chasser les °*pipes*. Voir aussi *baston, cache pipe, chisel, chisel pipoir, chisel à restraindre et pipau*.

pipoir : *cinq mortau [sic] à batre les meulle, un manquin, un pipoir, un ceville de quiete* (OVillers-en-C. 1770) ; *un gros piniseriaux [sic, lire pinseriaux] et plus petit, une cachette et un pipoy et un maillet et une cauque pour lever les sommiers de l'ecluse et deux chevilles de quiete* (*Marcq-en-B. 1783)

pipoire : *quatre marteaux à battre les moelles, un penchereaux, un quacet, une pipoire* (✕Avion 1774)

PIQUE

* Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir*.

paï a Willame Dralant, le fevre, qui a livré (...) les piques à deux boutz de l'arbre, dont les roues pendans en l'eaue au dehors et dedens ledit moulin se tournent (*Opwijk 1428)

► Même image que *picache* et *pioche*.

PIQUER

Marteler (les meules) afin de (les) rendre plus coupantes.

huit martaux à picquer les meuelles (*Cambrai 1779 moulins 1)

► Cf. G. LEGROS, p. 345 : *piker*.

PIQUET

1. Sorte de pic. Voir aussi *picron*, ainsi que *pic*.

trois deglaçoirs, un piquet (*Lille 1726 moulin 2.2.1)

2. Petit pieu. Voir *pel*.

trois maliet ou masse de bois pour enfoncer les piquet des facine, de bois de frennes, de (de) douze à treize pouces de longueur sur six pouces de diametre (*Ramillies 1751 textes 1)

Composé :

piquet à balance

Prob. pivot central de la balance à deux plateaux.

un picquet de fer à balance, deux plateaux et les cordes y servant avec sept pois (*Ath 1718 Étangs)

PISTE

* Piste circulaire sur laquelle tourne la roue à °couteaux.

ont dits et declaréz sçavoir lesdits Desnoulet que le planché d'un moulin au moudre weddes contient vingt deux pieds en rondeur [c.-à-d. de diamètre] et que la queue contient selon l'ordinaire trente deux pieds de loing, par ainsy le rond contient par en dedans la piste de la roue dont sur quoy ladite queue est posée le nombre de soixante quatre pieds ou environ (abbaye de Phalempin 1678)

PITON

Piton, clou ou cheville à tête en forme d'anneau.

l'agraphe, le piton et les deux batonnieres au montant de l'arbre tournant (OQuiévy 1780)

PLAETFER

Fer en plaques, tôle.

vint cinq feuilles de plaetfer dont est couvert la festisure dudit molin (✕Bailleul-Nord 1481)

► Composition hybride mi-flamande mi-française.

PLANCAGE

a. Planches, ensemble de planches, généralement destinées au planchéage.

pour 190 [ix^{xx} et x] piés de soyage en plancages et gistes que il soijerent pour le neuf molin de wedde (✕Templemars 1402) ; à Jaquemart Manche, soyeur d'ays, liquelz a soyet 6 quesnes tant en planquage pour les moulins (...) comme pour ung harnas de puch et gistage et que ventrijeres pour lesdis moulins (✕Cysoing 1439) ; la grant huge, tout le bos et œuvre, cloture, planquaige et eschanne de cullas, trattes, baus, travesain (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

b. Planchéage, plancher. Voir aussi *planquier*.

pour mettre et asseir ladicte neufve muelle audit moulin, c'est assavoir lever le planchage et gistaige pour le tirer dedens amont, roster le viez lit de muelle (✕Cysoing 1444) ; pour ou grant mollin de bray avoir relevet tout le planquier du moullage d'icellui à forche de verrins pour ce que ledit moullage et plancaige estoit tout effondrez et avalez par forche de poureture (✕Valenciennes 1489) ; dedens ladicte toure y at deux planchaige furny de deux montee, gisant et appas de 4 piedz de long (O Villers-en-C. 1628) ; les escavetures, petit planchage autoure des moeulles avec les ablos y servans (✕Templeuve 1686) ; le plancaage par terre pour mettre les sacq dessus (✕Marquette-l.-L. 1704 blé)

► L'extrait de Valenciennes de 1489 prouve l'identité *planquier* / *planchage*.

Acception spécifique :

✕ Ensemble de planches constituant ou destinées à constituer le plancher du moulin, sur lequel s'effectue le déchiquetage des feuilles de guède. Voir *planquier*.

pour avoir levet tout le planchage dudit moulin, y avoir mis quatre croustas pour le hauchier et mettre à pente et icelui nettyer l'ordure et le gimbree par desoubz et icelui planchage rassir et requevillier (Templemars 1451)

planchage de moulin à wedde : *pour avoir soié ung quenne en planquaige de mollin à wesde (Seclin 1548)*

planchage de wedde : *pour (...) avoir esquaret 2 quesnes pour faire planchage de wedde (baronnie de Cysoing 1519)*

Composés :

planchage bronquant

* Lit planchéié ou dallé d'un cours d'eau en amont du seuil du barrage à vannes et attaché à la feuillure de ce seuil. Voir *planquier bronquant*.

la solle quy estoit en bas enfermé en l'eaue dedens le planquaige bronquant estoit fort caüicque par ung boult (Thun-l'É. 1642) ; et aux costez d'icelle solle y ont attachez diverses pieches de bois de quatre et de cinq poulchs de la longueur et largeure de ladite solle pour contre icelles attacher les plances du planquaige bronquant pour servir de battez aux deux costez (Thun-l'É. 1642)

deuxieme planchage

voir l'encadré 10 à *planquier* § 1.1 et 4.2

premier planchage

voir l'encadré 10 à *planquier* § 1.1 et 4.1

planchage des meules

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.1

plancage du moulage

- a. * Plancher sous les meules et/ou estrade planchée entourant l'archure (→ *arcure*). Voir *planquier des meules*.

pour une douzaine de quevilles de 5 polz de lonc pour servir au planquage du mollaige
(Valenciennes 1498 Brisebois)

- b. ✕

plancage dessous

plancage de dessous

plancage de dessous les meules

plancage d'en bas

plancage d'en haut

plancage de haut

plancage de seure la mait

plancage dessous la meule gisante

plancage dessous le moulage

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.1

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.1

voir l'encadré 10 à *planquier* § 1.1

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.1

voir l'encadré 10 à *planquier* §§ 1.1 et 4.1

voir l'encadré 10 à *planquier* §§ 2.2 et 4.2

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.2 et 4.2

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.2

voir l'encadré 10 à *planquier* § 4.2

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.1

PLANCHEE

Composés :

planchee inferieure

voir l'encadré 10 à *planquier* § 1.1

planchee superieure

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2

PLANCHON

- a. Branche ou tronc d'arbre. Voir aussi *plante*.

*pluseurs planchons de lag[n]e dont on fist cauquez à redrechier le molin (✕Nieppe 1390) ; de avoir (...) abatu en Mourmail 4 lons planchons pour y prendre alonges dou moullin à vent (✕Mecquignies 1430) ; pour les ouvraiges susdis faire et estoffer a esté pris et eub ou bos de Martinpré dudit offisce 7 grans quesnes et 27 aultres appellez planchons de quesne, (...) pour lequel abattage (...) a esté paijé si comme desdis gros quesnes 3 s de chascun, sont 21 s, et des 27 planchons pour chascun 12 d (*Leval-Ch. 1455) ; trouvé (...) planchons de chesne pour warde ou appoyelle devant ledit moullin (*Comines 1685 moulin à fouler)*

- b. Plant, ensemble de plants d'arbustes mis en terre dans le même terrain.

pour avoir fait une fosse parfonde autour ledit molin à vent parmi certain planchon d'espines qu'il y a planté pour ce que le bestailg aloit et venoit desoubz icellui molin et que par faulte de ce il y eust grief pour les subgetz de mon dit seigneur parce que ledit molin blecha leurs bestes (✕Petegem-a.-d.-S. 1458)

- Cf. *FEW*, IX, p. 26b, art. **plantio* 'plant, bouture'.

PLANCOT

Sorte de planche, prob. de dimensions plus petites que la normale. Voir *planque*.

toutte la couverture dudit moulin, l'avons trouvé couver de plencot et de seil de chennes (OSt-Hilaire 1644) ; des feuilliet et plancot pour travailler audit moulin (OBusigny 1698)

► Cf. *FEW*, VIII, p. 352b, art. *phalanx* : *planhot* 'petite planche'. Je me demande cependant si le suffixe a nécessairement une valeur diminutive. Comme la *planque*, le *plancot* sert à la confection de planchers : *le planché contenant trois espaces furnyes de doubleaux et plenchot (*Thun-l'É. 1661)*.

PLANE

Planche aplanie, dressée au rabot ou à la plane (outil à lame et à deux poignées). Voir aussi *planee*.

*item, refait et rassilz le bachinage qui estoit esleveez et ou fons mis 2 noeves planes (*Valenciennes 1441 Faloise)*

► Acception absente du *FEW*, IX, p. 27b, art. *planus*, qui mentionne *plana* 'planche', hapax en ancien provençal. P.-ê. erreur pour *plan[c]es*.

PLANEE

a. Surface couverte de planches unies, aplanies.

*faire au hatrel une planee d'asseline foellie ; au bout du belfroy housser d'asselles comme le fons et envers le mur vers le clijer aussi housser d'asselles et au dehors de le plannee portans 7 piez de long (*La Gorgue 1419)*

b. Planche aplanie, dressée au rabot ou à la plane (outil à lame à deux poignées). Voir aussi *plane*.

*pour 30 planches accatees 2 s le piece et 6 planees de 16 piels de lonk, parmy 6 s le piece, qui mises furent as escliers de Roke (...); pour 1 cent de latte de quartier et 4 pieces de bos qui mises furent à ces escliers et pour 4 planees de 8 piels de lonk (*Recquignies 1372)*

► Acceptions absentes du FEW, IX, p. 12-13, art. *planare*.

PLANER

Aplanir, dresser au rabot ou à la plane (outil à lame et à deux poignées).

*pour avoir (...) fait audit moelin ung huilz, icelui servant pour aller dudit moelin à le seuwierre d'icelui, (...) et avoecq le avoir vesty de trois asselles fueilliees, planees et havees (*Valenciennes 1478 Fossart); une meth (...), icelle faicte et furnie d'asselles de poch et demy d'espech (...) et icelles jointes, assemblez et clauwees ensemble de cloux saingles de picars; (...) avecq aussy l'avoir raboté et plané comme l'œuvre le requeroit (*Valenciennes 1521 Fossart)*

PLANQUE

1a. Planche de bois dont l'épaisseur, de nos jours, se situe entre 24 et 40 mm, mais qui pouvait être un peu plus épaisse autrefois. Voir aussi *plancot*, ainsi qu'*aisselle*.

*pour porter plankes au back Saint Paul (*Valenciennes 1347); pour 5 journees et demi à soijer asselin et planques (OTemplemars 1400); 4 grossez planchez de 3 doies d'espés dont l'estendart est rafforchiés (✕Scheldewindeke 1409); pour livrer 1200 piez d'aisselles de cuer de quesne deux dois d'espés converti oudit ouvraige et aux ventellez pour ce que sur le boys de monseigneur l'en ne pavoit aucun quesne trouver pour soieir planques (...); (...) pour faire ung planquits et estaquits deseure lesdis molins ou cours de l'eaue et ycellui bien et souffissaument lijer et croisié de pouchaerts et enaisseller de espeszez planques (*Ninove 1413); pour 3 longhes planques de coer de quesne de 28 piés de long et d'un pauch et demi d'espés ou environ employés et mis ens ou fons du bachin leur le grant roe prent son tour, 50 s pour chascune planque, sont 7 lb 10 s (*La Gorgue 1415); planches de cuer de chesne en la couverture d'icelui molin (...); (...) planches et assiellies à couvrir et planchier partout ledit molin et le cloire en partie (...); 1 cent de piés de planches et d'aiz d'aumel à plancher le sollier en hault dudit molin (✕St.-Eloois-Vijve 1455); pour le soyage de 125 piez d'aiz de saulx en planches et aisselles venans desdis saulx en partie dont est repaire le planchier dudit molin (✕St.-Eloois-Vijve 1457); le paroit du vent couverte de planque de quesne d'ung paulch soye et couverte d'eschannes (✕Templemars 1579); les planches cloués à ladite monté et à la queu du costé des sacqs (✕Lille 1726 moulin 3.16); noef gittes audit belfroy, couvert de mechantes planches, reaventure [sic, lire caventure] de bois blancs, planches sous la meulle de bois de quatre et huit pouces (*Écaillon 1716); 29 pas de 5 pieds reduit de croutas et planches d'ormes et chêne aussy bois neuf estimé ensemble avec les planches de bois blancs à coté de ladite montée (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

Accompagné du terme précis en flamand :

deel [= planche d'un plancher] : *pour l'achat de deux planques appelees 'delen' pour refaire le solier et le plankiz dudit molin (✕Sluis 1396)*

cnorhout [= planche de chêne sciée] : *pour ledit moulin couvrir demi cent de plances qu'on dit 'cnorhoudt' venant de l'Escluse, couste 14 lb : item, pour demi cent de plances qu'on dit 'tienvoethoudt' venant dudit Escluse, couste 8 lb 8 s (✕Herzele 1393)*

► MANTOU, VI, p. 150 a aussi rencontré le terme et hésite aussi à le définir : 'pièce de bois noueux (?) ou plutôt mince planche en chêne'. Voir COUTANT 1, p. 207.

tienvoethout [litt. 'bois de 10 pieds' (voir la note infrapaginale à *aisselin*)] : *pour ledit moulin couvrir demi cent de plances qu'on dit 'cnorhoudt' venant de l'Escluse, couste*

14 lb : item, pour demi cent de planches qu'on dit 'tienvoethoudt' venant dudit Escluse, couste 8 lb 8 s (✕Herzele 1393)

► Aux moulins à vent sur pivot de Lille, au 18^e s., des planches étaient clouées à l'escalier extérieur et à la queue pour former une espèce de paroi contre laquelle glissait le sac que le meunier hissait vers la porte d'entrée. Ces planches existaient également à l'intérieur des moulins à eau : *la montee, les achelles à costé là où les sacqs glissent dessus* (*Marquette-1.-L. 1704).



Planches reliant la queue au petit balcon pour faciliter le passage des sacs au moulin de Saint-Jans-Cappel (Nord). Première moitié du 20^e s. Collection J.B.

1b. Plancher, couverture horizontale de planches. Voir *planquier*. Pour les masculins *planche* et *planque*, que j'ai lus *planché* et *planqué*, voir *planquier*.

au devant du ventelage amont l'iauwe avoir levei le vielle plancke que on appelle 'le planckiet brunquant', qui riens ne valoit (*Recquignies 1446); *le beffroy avecq une planche* (*Thun-l'É. 1640); *les queveture et ablo avec une planche d'à costé des meules* (✕Cysoing 1727)

1c. Passerelle.

Dans certains cas il s'agit d'une simple planche servant de passerelle.

*un croustach de 6 piés de long à faire une planque par laquelle on va aux bas estages [c.-à-d. aux bâtiments se trouvant en contrebas de la motte] alant au grenier (✕Armentières 1413) ; une planque vestie de pas de bos pour se avaler sur le roe quant besoingz est (*Valenciennes 1430) ; item, le ponchel servant audit mollin, quy passe le travers de le Marque, prisiet 28 s par. ; item, une aultre planque à entrer en l'huyts de deriere, prisiet 14 s par. (Marquette-I.-L. 1498)*

► La citation de Marquette-I.-L. de 1498 assimile la *planque* et le *ponchel*.

* Passerelle planchée aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci. Voir *planquier* acc. 1c.

une planque devant ledit ventelle pour passer oultre l'iauwe et bordé le planque au rabat (Quesnoy-s.-D. 1392) ; une planche par laquelle l'en va au travers dudit wintgat [= barrage à vannes] en tenant l'iaue et laissant aller quant mestier est (Harelbeke 1406) ; à Jehan Gruyaul, carpentier devant dit, pour sen sollaire de faire une planque au devant de le seuwiere dou moulin de Hon, liquelle est estoffee de 5 anilles dont les 4 sont en hotte ens es postilles et loyees de pochars par desous ; item, sur lesdictes anilles avoir estiaux et estre loyees de pochars par dehors et au deseure des estiaux avoir une poijee (Hon-H. 1407) ; ens es postilles amont l'iauwe y mettre boukés loijés de pochars par desoubs et 2 kevés sur les maceneries pour recepvoir une planque de 3 piés de let, les boukés si lons par dehors que pour recepvoir estiaux et loiture pour ledicte planque, et au deseure des estiaux y eult une poije de pochardiaux canfrains par deseure (Hon-H. 1413) ; ossi avoir fait au devant de celi ventaile une planque de 2 piés et demi de let, estoffet de boysines freant es hottes ens es postilles, loijet de pochars par desoulx (Valenciennes 1431 Souverain) ; au devant dou ventelaige fait une planque de 4 piez de let estoffée de 4 kevalés et d'aisselles pour aller de l'un mollin à l'autre clore et ouvrir lesdis ventaillez (Valenciennes 1442 Anzin) ; pour avoir tout selonc ladicte theliere assis et clauwé une planque de bois pour servir à passer dessus à thirer lesdis ventailles, de 50 piés de lonc, 12 pols de large et 3 pols d'espoix (Valenciennes 1467) ; pour avoir refait tout de noef les planques dudit moellin d'Ansaing et Brisebois, laquelle [sic] contient 38 piez de long et 3 piez de large, icelle estoffee de 6 bouqués chascun de 4 piez demy de long et en chascun d'iceux eneswillet une postille, et par desoubz dedens ung loien de 3 piez de long, icellui quevillet à le postille et fonset sour lesdis bouqués de 6 assielles de 18 piez de long et ung piet de large et de deux polz d'espoix pour faire les 2 longesse [= longueurs] de ladicte planque, ossi les avoir retaillié et reque[vi]llet sour lesdis bouqués (...) (Valenciennes 1472)

planque de la teliere : *pour (...) faire bouqués et les postiaux à le planque de le telliere de le petite seuwiere d'Anzaing, rassir et requevillier une planque sour lesdis bouqués et requevillier les 2 restelliers contre le planque dessus ditte (Valenciennes 1424)*

les planques (pl.) : *ung autre cassich pour une huisserie widant sur les planques de le soyere pour aller tirer les ventelles à la necessité (Valenciennes 1513 Souverain) ; à cause de l'euvre de machonnerie a convenu deffaire les planques de devant ladicte ventaille et après, les avoir refait, pour laquelle furnir a esté mis une pieche de bois de six piez de loing sur courbeaux de pierres et une autre de six piez aussy de loing sur le muraille, laquelle a esté reffaicte neufve, et en deseure icelles avoir clauwet et assis six planques, chascune de 9 piez de loing et d'ung piet de large et de deux poch et demy d'espez pour aller et venir sacquier et reclore ladicte ventaille (Valenciennes 1522 Comte)*

1487 VALENCIENNES

Planque reliant le moulin à eau de Brisebois au moulin à blé d'Anzin

B 9911, 43r°-v°

Pareillement convient ausdis bachinaiges et seuwieres faire et ordonner 8 pillotz de 8 quesneaux contenans 3 quevrons chascun, et faire une planque pour aller dudit molin de Brisebois au molin à bled, contenant 36 piez de long et de 3 piez de large, icelle portée sur 4 quevallés que seront eneswillez dedens lesdictes postilles par l'un des deboutz, et aussy eneswillier dedens les estiaux que porteront le poye d'icelle planque, et averont iceus

esteaux 12 piez / de long chascun et de 5 polz quarez par le dessoubz et 4 polz par le desseure ; et pour couvrir icelle planque convient huyt asselles de 18 piez de long chascune, d'un piet de large et d'un polz demi d'espois.

Certaines données de ce texte sont explicités par le texte suivant :

1503 VALENCIENNES **Planque reliant le moulin à eau de Brisebois au moulin à blé d'Anzin**

B 9927, 73v°

Item, une planque pour aller dudit molin de Brisebois audit petit molin à bled, contenant 36 piedz de long et trois piedz de large, icelle portee sur 6 quevalletz eneswilliez dedens les susdictes postilles par l'un des boults et par l'autre boults dedens les esteaux qui portent le poye d'icelle ; iceulx esteaux de 12 piedz de long, de 5 polz quarré par le desoubz et par le deseure de 4 polz quarré chascun ; item, huyt asselles de 18 piedz de long, d'un pied de large et de polz et demy d'espaix pour couvrir ladicte planque.

2. Dalle de pierre de taille.

*remettre et rassir les planquez de griés qui font pievoijes à ledicte seuwiere (*Trith-St-L. 1391) ; porter des pieres de Tournay venant du wintgat [= barrage à vannes] et autres planques de grez et en fait une voye depuis le grant huys dudit nouvel molin jusques au mur alant vers la cauchie (*Menen 1457) ; pour avoir remachonné l'une des bajoes de la riviere du molin (...), lequel mur est estoffé de boutis, quarreaux et planques de grez (*Bruay-la-B. 1471) ; à luy, pour avoir livré dix grandes pieres à faire planques employé à couvrir ledit ouvraige (*La Gorgue 1526)*

► Cf. SALAMAGNE, p. 236b ; MANTOU, V, p. 213, a raison de préciser que le FEW, VIII, p. 351a ne connaît *planche* qu'au sens de 'pièce de bois' et non '... de pierre', et que le MNW ignore lui aussi cette acception pour le néerlandais *plank*.

Acception spécifique :

☒ Échandole, planche de vent, planche fixée sur le côté étroit de l'aile dissymétrique pour donner meilleure prise au vent. Voir aussi *croustach* et *feuillelet*.

la vollee, sçavoir deux attributs, quatre pointes, lattes, caulates, cottereaux, planches, roilles et bouquets (✕Cysoing 1774) ; la volés à la facon d'Olande, contenant deux entrebu, quatre point, agin, cotriaux, planche, roille, boutriaux (✕Lille 1774 moulin 3.20) ; la volet à la facon d'Holande, compris deux entrebeux, quatre pointe, roille, planches, agin et cottereaux (©Templeuve 1777) ; les planches et cotrets pour les volées (✕Houtaing 1780)

Composés :

premieres planques

✕ (pl.) Planches du premier plancher, du plancher inférieur.

à la porte du moulin cinq pentures (...) ; *aux premieres planches cinquante cloux urtois en dedans le moulin* (Cysoing 1760)

planque à coutel

Planche de revêtement qui va en s'amincissant vers le bord qui, lui, sera recouvert par la planche adjacente. Voir aussi *aisselle à couteau*, ainsi qu'*aisseline à dos* et *à coutel*.

ont soyet ung viés kesne (...) et *iceluy mis en planquez à couteau et aultrez pour revestir et refonsser les moullins, qui porta en mesure ung cent 19 piedz d'aissellin* (baronnie de Cysoing 1507)

planque d'apentich

Planche servant au revêtement d'une paroi. Voir *aisselle d'apentich*.

la parois du frein, pennes, litteaux et seulles, potteaux sommier, loyens et planches d'appentis (✕Mons-en-P. 1738) ; la parois du coté des sacs etoffé d'une roille d'en bas de 18 pieds de long (...) et *de 27 planches d'appenty neuf de 28 pieds d'hauteur chacune (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; livré 53 planche d'apenty surs 28 pied longeur (✕Salomé 1772)*

planque de bateau

* Grosse planche de chêne destinée à protéger l'infrastructure extérieure du moulin des bateaux qui passent ou s'amarrent à proximité.

pour deux grandes planches de bateau (Douai 1733 Croix aux Poulets) ; *planche de bateaux est [= et] garde fous* (Lille 1774 moulin 2.2.1)

planque du cant

* Chacune des planches formant la paroi d'une digue.

à l'encontre desdites estacques et pilos mettre planques du cant pour tenir et sauver les terres adfin qu'elles ne se desruient (Valenciennes 1431 Souverain)

planque de fonsure (de moulin de wedde)

* Planche servant au plancher du moulin, sur lequel les feuilles de guède sont déchiquetées.

pour avoir soyet le darain des gros kesnes (...) où on a pris des plaines courbes (...), des clefz, des planques de fonsure de moulin de wedde (Templemars 1516)

planque des meulles

Planche servant au plancher des meules. Voir aussi *planque de moulage* et *planque de la pierre*.

baudet, palette, patin, fléau, moufles et planches des meulles (✕Seclin 1761 Wattiesart)

planque de moulage, ~ du moulage

Planche servant au plancher des meules. Voir *planque des meulles*.

pour les plankes dou moulage mener as moullins (*Valenciennes 1347 Anzin) ; *pour soyer (...) aules, bras de roes et de roëth, plankes de moulages et autres estoffes* (*Valenciennes 1367)

planque de palich

Chacune des planches dont on clôt une palissade.

500 planques de palich de deux paux d'espés franchement (*Harelbeke 15e s. devis)

planque de la pierre

Planche servant au plancher des meules. Voir *planque des meulles*.

les planckes de la pierre, 3 paulx d'espés, 8 piez de long et 18 piez [sic, lire paulx] de large (*Moregem 1484)

planque de pont

Planche servant à la confection d'un pont ou d'une passerelle.

montez et tremplure et 15 piet de planche de pont (*Cambrai 1661 moulin 1.3)

planque de pouce

Planche d'une épaisseur d'un pouce.

conviendra renouveler la moitié du pavement du premier estaige de planches de poulces ; item, celui de desseur de planches de poulces (✕Cagnoncles 1665)

planque de quartier : voir *quartier*.

planque de servitude

Planche ou plancher destiné au service du moulin, prob. chacune des planches du plancher près des meules, sur lequel on retourne la meule courante pour la rhabiller.

*les quiettes, coignet et l'orgueil à lever les meules, estimés 6 [livres] 2 [patars] ; toutes les planches de servitudes avec une filiere, estimés 7 [livres] 6 [patars] ; le bourrain à laver [sic, lire lever] les meules avec ses quatres bras (...) ; les avetures, fourniment et planches d'alentour, estimés 13 [livres] 2 [patars] ; l'arcule et les couvercles, les brancards (...) ; toutes les planches de servitude avec une filiere, ablot et baver su les quels abblot [cette dernière partie de la phrase est manifestement erronée : prob. ablot et bourrain, les quettes, abblots] , estimés 22 [livres] (*Marcq-en-B. 1783 deux moulages)*

► L'expression, que je n'ai rencontrée qu'à Marcq-en-Barœul, s'apparente à *bateaux de servitude* 'petits navires exclusivement employés au service des rades et des ports' (*GDU*, XIV, p. 628)

planque de solier

Planche dont on confectionne le plancher.

400 piés de planques de sollier dont le planchier dudit molin est fait (✕Petegem-a.-d.-L. 1453)

planque de la teliere : voir ci-dessus acc. 1c.

planque de dessous les meules voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.1

planque d'en haut voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.2

PLANQUELLE

Petite plaque de fer. Voir aussi *planquette*.

item, deux verrel pour les fenestre dudit moullin 5 s ; item un gran verler [sic, lire verre] et 2 crampon pour ledit moullin, 5 s ; item, 3 planquelles audit moullin, 3 s (✕Cysoing 1522)

► Tel est le mot qui figure dans la facture du forgeron ; le scribe qui l'a transcrit dans son compte l'a rendu par *plancquettes*.

PLANQUEREL

Petit plancher.

*d'avoir (...) fait audit moellin Saint Geri autour desdictes moelles une neuve encavestrure et un planqueriau entre les deux tournans estoffet ainssy qu'il appartient (*Valenciennes 1439)*

PLANQUET

Composés :

planchet moudre : voir *planquier moudre*.

planchet des ventailles

* Passerelle extérieure aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci. Voir *planquier* acc. 1c.

et ossi avoir ad ce moullin (...) fait une eschielle de bos soijet servant à aller sour le planchet des ventailles (Bavay 1432)

► Contrairement à ce que je propose pour *planchet moudre*, je considère *planchet des ventailles* comme un diminutif, non seulement parce que la surface planchée de la passerelle est plutôt réduite, mais surtout parce que j'ai rencontré aussi *planquette* comme appellation de la passerelle.

PLANQUETTE

1. Planchette.

*pour avoir mis et adjustiffiet trois plancques de 9 piedz de loing, un pied de large et trois poch d'espez au hatreau du bachinaige du molin du Fossart, lesquelles pla[n]cquettes sont chintrees et tournees après le rond de le roe pour faire le cocq de malart d'icelui bachinaige (*Valenciennes 1526) ; la geole furnis de toutes ses pieces, couverture, planches, planchette, y compris les trattes, gittes et montée (✕Mœuvres 1716)*

2. * Passerelle planchée aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci. Voir *planquier* acc. 1c.

pour ungne planchette au loing de ladite ventelery cinquante six piez de bois de 4 et cinq pouche (...) et 96 piez de bois de 4 pouche carez (...) et 80 piez de planche d'ung pouche et demy d'espeur (Thun-l'É. 1619)

3. Petite plaque de fer. Voir aussi *planquelle*.

à Thierry Guislain, marissal, pour avoir (...) livret audit moullin trois planquettes de fer (✕Cysoing 1521)

► Le mémoire original du forgeron donne *planquelle*. Prob. déformation de *plaquette* sous l'influence de *planque*.

PLANQUICH⁴

a. (Collectif) Planches dont on fait un plancher.

planquich : *les costez fait d'aisselles de quesne de deux pax d'espez et entre les pilotz estoffé de brique et le mortier fait de chendres de cauch et y fault avoir 6 cens de planquich a 60 s le cent sont 18 lb (*Harelbeke 15^e s. devis)*

b. Plancher, couverture horizontale de planches. Voir *planquier*.

⁴ *Planquy*, que j'aurais pu classer ici, je le considère – un peu arbitrairement, j'en conviens – comme une réduction de *planquier*. Dans la prisée de 1685 du moulin à huile et à tan de Comines, le scribe écrit *oeully* là où l'année précédente on avait *oeuillier*.

planquiz : pour l'achat de deux planques appelees 'delen' pour refaire le solier et le plankiz dudit molin (✕Sluis 1396)

► Voir aussi la note ajoutée à *solier*. Un peu plus loin, dans le même compte de Sluis et dans le même contexte, le *plankiz* est remplacé par *plankier* : pour monter le pierre du molin et de le mettre en son lieu (...) et de refaire et reparer le plankier et solier dudit molin, qui fu tout defait et brisié (✕Sluis 1396). Voir aussi DE BRABANDERE 1, p. 290a et DE BRABANDERE Frans, « Plankier en Plankijs », *Taal en Tongval*, 40 (1988), pp. 173-176.

c. * Planchéiage du lit d'un bassin, d'un cours d'eau. Voir *planquier* acc. 1b.

pour faire ung planquits et estaquits deseure lesdis molins ou cours de l'eaue et ycelluy bien et souffissaument lijer et croisié de pouchaerts et enaisseller de espeszez planques 15 piez de long (Ninove 1413)

Accompagné du terme précis en flamand :

grontwerc [= fondations et revêtement du lit d'une canalisation] : *tout l'ouvrage et planquits dessoubs le cours des eaues devant et au deriere des ventelles dudit moulin, appellé 'grondwerc', ensemble les deux costés servans à la conduction desdictes eaues* (Ninove 1430)

► La terminaison *-ts* est typique en flamand pour les mots empruntés au picard.

Composés :

planquich d'en bas

voir l'encadré 10 à *planquier* § 1.1

planquich des meules

voir l'encadré 10 à *planquier* § 2.1

PLANQUIER (nom)

1a. Plancher, couverture horizontale de planches. Lorsque le *planquier* et le *solier* du pivot sont mentionnés ensemble, le *planquier* correspond au plancher de l'étage inférieur. Voir aussi *aissiet*, *grenier*, *pavement*, *plancage*, *planchee*, *planque*, *planquich*, ainsi que *solier*.

esplanquier : *le blocq dudit moulin d'huyle avec l'esquiette [les quiettes dans la prisée de 1684], encheppure, avec un bacq au devant du blocq (...), avec les graisseau et esplanché* (✕Comines 1685 tan & huile)

planqui : *le planchy devant le mez en longueur de 22 et 12 pieds de large servant à reposer les sacs qu'on amene audit moullin* (✕Comines 1684 blé & brais) ; *le plancy avecq les gittes à mettre les moeulle dessus et aschelin, prisée 22 lb 9 s ; item, le plancy à mettre les sacs et gittes, prisé 18 lb* (✕Fournes-en-W. 1686)

planquier : *pour monter le pierre du molin et de le mettre en son lieu (...) et de refaire et reparer le plankier et solier dudit molin, qui fu tout defait et brisié* (✕Sluis 1396) ; *item, avera par deseure ce beaufroy ung windal pour lever les meules, et servira à lever les sacs de terre ou de l'eaue jusques à ung planquier que sera deseure le meule* (✕La Gorgue 1417) ; *pour (...) avoir refait le planquier qui avoit esté deffais pour lever ledicte meulle audit molin* (✕Ostricourt 1436) ; *pour avoir mis et assiz ladicte muele ou molin, fait la giste pour l'asseoir, rompu et reffait pour ce le planchier d'icelui molin (...)* ; (...) *pour 40 piés d'aiz d'aumel dont l'avant dit bac a esté fait et le planchier du molin restouppé lorsqu'il fu rompu pour ladicte muele que y a esté mise* (✕Ingelmunster 1461) ; *pour avoir trauet le meulle nouvelle dudit moulin, levet le planquier et faire place pour y entrer ledite meulle, rostet et rassis l'enquevesture, tirer ladicte meulle amont et assis le vieze en l'enquevesture pour faire le lit et le noeve mise sus à son droit, dont il eubt pour ce faire, rassis et rejoindre tout le plancage (...) 12 lb* (✕Baisieux 1464) ; *refait dedens le molin ung planquier auprés de l'huis de 4 piez de large et de 12 piez de long de planques de 2 poch d'espés keவில்let de kevilles de bois quarret sur les gissans pour servir à mettre les sacsques des boulangiers* (✕Valenciennes 1512 Comte) ; *pour avoir tirez ladicte moeulle audit mollin et avoir mis et assis à niveaux et avoir deffaict et reffaict les deux planquiers* (○Templemars 1566) ; *les deulx planchiers d'asselin d'obeau soyé sur ung paulch feuillié l'ung sur l'aultre et clouvé suffisamment come à tel oeuvre le requiert* (✕Templemars 1579) ; *fault furnir deux planchiez, à chacun deux sommiez, sçavoir le premier deux sommiez de 9 et 11 pouces, de 18 piedz, et cestuy de hault deux autres sommiez de 10 et 12 pouces de grosseur et 17 piedz de longueur, furny de gitte de 4 pouces carez, espasés à ung pied de creux l'une de l'autre pour clouer les asselles de travers joint et feullyez l'une dedans l'aultre* (○St-Hilaire 1644) ; *le plancher*

[plancher de l'étage inférieur] at 17½ pieds de long et de l'arge [sic] 12½ pieds ; il y at cinq gittes de 6 poulces quarré, de longuer que dessus (✕Hem-Lenglet 1674) ; le plancher derriere ledit moulin à servir pour respamer les drap (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets) ; les deux montées et planchers à mettre les sacs (*Cambrai 1713 moulin 1.12.1) ; il faudra un planchez sur le sommier et entretoise dudit moulin de madriers de quatre poutes d'épaisseur pour poser les meulles (✕Harnes 1748)

1b. Plancher sous les meules.

- * :

planqui : le belfroy à porter les meulles avec le pont et broye, panne, potteau, bracon, planchy avec le ralongement dessus, l'esperon faict propre pour battre les meulles (*Comines 1684 tan & huile)

planquier : pour 25 piés d'assellin dont li planquiers sour quoy le moelle siet fu fais (OTemplemars 1395) ; pour audit mollin avoir fait et carpentet tout de noef ung planquier d'aissielles de quesne pour servir desoubz le lit dessus dit ou lieu du vielz qui estoit tout pourry, icellui planquier estoffé de huit aissielles de quesne de 8 piez de lonc chascune, de deux polz demy d'espois et ung piet de large (*Valenciennes 1484 brais) ; le planchier à porter ledit moulage estoffé de ung sommier de 13 pied de long ou environ et une entretoise de 14 pieds de long assise de long du mur, estoffé de planque qui portent les moelles dudit molin (*Hollain 1528-1702)

1491 Valenciennes

Élévation à vérins du plancher aux meules du moulin à eau de St-Géry

ADN, B 9915, 36r°

À Jehan Levrart, maistre carpentier de le Salle, Jehan Descamps et Ghuiot Despinos, carpentiers, et Georget, varlet dudit maistre Jehan, pour ou terme de ce compte avoir relevet à verrins tout le planquier sur lequel sont les muelles desdis molins pour ce que les soelles et esteaux estoient pourris, et y avoir remis deux nouvelles soelles de 21 piez de long chascune, de 12 polz de large et 6 polz d'espois, et trois autres suelles traversainez de 12 piez de long chascune, de 12 polz de large et de 6 polz d'espois, et en icelles suelles mis et eneswilliet 8 postilles de 6 piez de long chascune et de 12 polz quarez et y avoir mis 4 broies de 8 piez de long chascune et 15 polz de large, à coy les dessus dis ont estez emploiez chascun d'eulx 13 jours.

1511 Valenciennes

Plancher aux meules du petit moulin à eau le Comte

ADN, B 9935, 59v°-60r°

Audit Severin et Ninin, son compagnon varlet, pour avoir rostet le meulle du petit molin le Conte faisant courant et icelle avoir remise à gisant, aussi avoir fait ung nouveau planchié de planques de 3 poch d'espés, / de 18 poch de large et de 8 piez et demy de loing, icelles avoir clauwees et chevillées sur les sommiers de l'estanture et berffroy du molaige que pour porter lesdictes meulles ; item, avoir fait au milieu de ce planquier ung ron trau de 10 polz demy en crois que pour passer le grant fer dudit molin, qui porte et soustient ledicte meulle et courant.

- ☒ : voir l'encadré 10 ci-dessous .

2. * Planchéiage du lit d'un bassin, d'un cours d'eau. Voir aussi *planquich* et *planquier* dessous.

planquier : pour refaire lez ventelles doudit moulin tous noes, les postilles, les suetz, les estiaus, le teliere et pour reffaire lez plankiés amont euwe et desous, et faire un bachin tout noef et l'estanture qui le porte et lever le moulaghe 4 polz (Bavay 1367) ; refaire le planchier où l'iaue queurt au desoubx de ladicte roe (Quesnoy-s.-D. 1397) ; pour l'acat de 100 aisselles de quesne de 7 piez de long et d'un grant pauch d'espés employé a faire tout

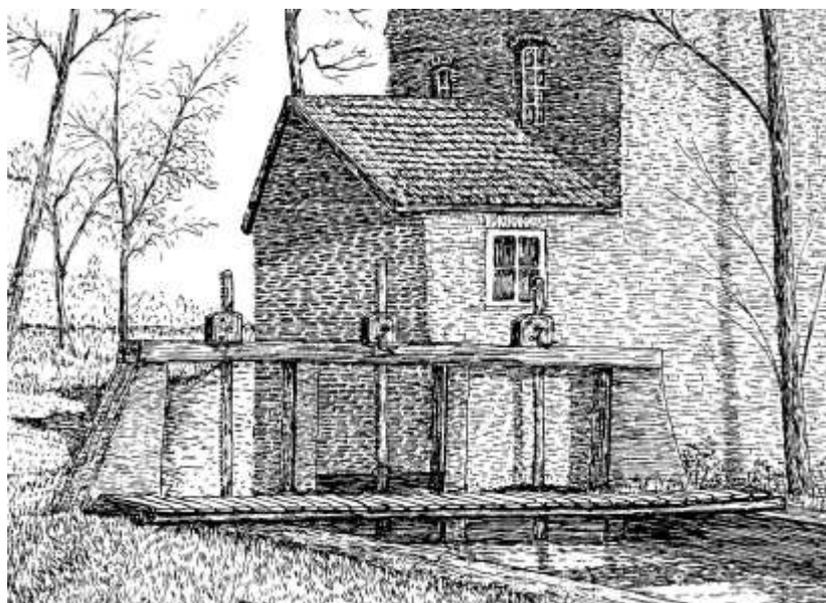
de nouvel le planquier deseure ledit molin ensemble les joes d'icellui planquier et les deux ventelles dudit molin (La Gorgue 1412) ; de faire tout de nouvel une loyure longue environ 70 piez deseure les ventelles desdis molins du tresfont du planquié (Ninove 1414) ; et puet avoir ledit planquier depuis la ventaile de la rajere en amont de 14 à 16 piez de long et de 12 à 13 piez de large en revenant à la largeur que la rajere la donra (La Gorgue 1417) ; pour avoir refait et réparé par diversses journees le fundement, assavoir le planqué desoubz le cours des eaues (Ninove 1420) ; dessoubz la planquié⁵ devant les ventelles dudit tordoir l'eaue avoit incavé les terres et fundement d'icellui planquié (Ninove 1433) ; d'avoir fait un planquier au deriere de le seuwiere pour recepvoir l'eaue, pour tant qu'elle quiet de si hault et par ce avoit cavet desoux le seuwiere et fait une fosse par où les machonneries à ceste cause estoient toutes effondrees et esboulees, ycellui planquier estoffet de 10 estacques et eneswilliet sus 3 sommiers, ycelles planques avoir atacquies à claux et quevilles de fier bien et souffissanment (Valenciennes 1431 Souverain) ; le planquier sur le fon deseure le ventelle (Lille 1606 moulin 2.2.1)

planquier de la rayere : pour le planquiet de le rayere d'un molin de Bruay, qui estoit fondus de poureture refaire (Bruay-la-B. 1356)

planquier dessous la roue : 16 gros claus, lesquelz ont esté employés au planquier desoubz la roe du dit molin a eaue (Moregem 1467)

3. * Passerelle planchéiée aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci. Voir aussi *alee, pievoie, planque, planquet, planquette, ponchel, pont, pont de manoeuvre et voie.*

planquier : pour (...) avoir (...) refait les planquier et kevallés ordonnés pour subz passer au lever iceux ventailles (Valenciennes 1443 Faloise) ; avoir aussi refait le planquier devant le ventelle meulerech du grant molin d'asselles de 2 polz d'espés, de 8 piez de loing et d'un piet de large, et icelles avoir clauwet et kevilliet sur une piece de bois seant sur le masich auprès du resmouloir et de l'autre costé sur une piece de bois de 4 et de 5 polz et de 6 piez de long, qui est portee et soustenue sur deux courbeaux saillant hors du mur ou pan du molin (Valenciennes 1512 Comte) ; le planquier servant pour aller hors pour tirer l'eaue, gistes et achelin (Lille 1606 moulin 2.2.1)



Plancher aux vannes du moulin *Abroxmolen* de Beek (Limbourg). Dessin H.C.

⁵ C'est le seul endroit où l'article féminin nous inciterait à lire *planquie*, mais partout ailleurs dans les comptes de Ninove le mot est du masculin. *Icellui*, qui se lit dans la même phrase, est la preuve des hésitations du copiste. Celui-ci a, semble-t-il, confondu *planque, planquie* et *planquier*.

4. * Dallage du lit d'un bassin, d'un cours d'eau.

planquier : pour faire une seuviere toute noeve de sieuls, de postiaus, de loyures, de tesniere et de plankiés assis à mortier amont l'euwe et aval l'euwe (...); pour 3 muis de cauch à faire mortier sour coi on assist les plankiés et se refist on les murs de le seuviere (Hon-H. 1371); on veult avoir deffait le planquier qui est à present deux piez plus bas qu'il ne soit ou aussi avant que on trouvera bonne maçonnerie et tout rentaveler de grandes plates de grez du Locron ou de pierre de marbre (...) et seront bouté lesdiz pavemens demi pié en desoubz les murs chascune pierre de celles qui seront aux pans du mur de la rajere dudit molin, et seront agrapees celles qui ne seront point desoubz lesdiz murs de agrapes de fer fondues en plonc ly une à l'autre et puet avoir ledit planquier depuis la ventaile de la rajere en amont de 14 à 16 piez de long et de 12 à 13 piez de large en revenant à la largeur que la rajere la donra (La Gorgue 1417); pour lors avoir remachenet et restouppet ung trau et desrouture estant ou planquier et esclidee de pierre desdis mollins le Comte (Valenciennes 1457)

Acception spécifique :

* Plancher sur lequel s'effectue le déchiquetage des feuilles de guède. Voir aussi *fonsage*, *fonsure* et *plancage*.

planquier : pour avoir levet le planquier, le gistaige et deux sommiers pour faire plache aux pyonniers pour faire ung trau en terre pour tirer le vieuse estacque hors et pour avoir rasis le nouvelle estacque, pour ce 60 s; item, pour avoir rasis lesdis 2 sommiers et gistaiges avecq le planquier dudit mollin et avoecq ce avoir remis le noyau sur ledit planquier et avoir remis le keue et tiestiere, plomma et pompee tout prêt empoint de mieure, pour ce 60 s (Templemars 1531); fait nouveau planchier (...); pour 8 gistes de 21 piedz de long, de 4 et de 5 polch (...); item, pour 21 planches de 22 piedz de long, d'un pied de large, de polch et demy d'espaisseur (...) mises audit planchier (Templemars 1533); ont dits et declaréz sçavoir lesdits Desnoulet que le planché d'un moulin au moudre weddes contient vingt deux pieds en rondeur [c.-à-d. de diamètre] et que la queue contient selon l'ordinaire trente deux pieds de loing, par ainsy le rond contient par en dedans la piste de la roue dont sur quoy ladite queue est posée le nombre de soixante quatre pieds ou environ (abbaye de Phalempin 1678)

Composés :

aveugle planquier

* Plancher invisible, situé sous l'eau en amont du barrage à vannes. Voir aussi *borgne planquier*.

pour 600 et demy de claus pickars pour fonser entre les postilles des ventaillez sour le masse de machenerie et les aveules plankiers qui sont devens l'euwe au devant des macheneries (Bavay 1396); pour fouwir et querre un conduit d'euwe, qui trebattoit au desous de l'aveulle planquier et dou soeil euwerech (Valenciennes 1399 Comte); au devant doudit ventelage, sur toute ledicte longhece, assir 2 sommiers treversains pour sus assir aisselles à bain de mortier pour avoir un aveule plankiet (...); (...) le soeil euwerech dou ventelage, dont celi masse eult de loncq 80 piés entre lez batees des 2 kevés et 18 piés de let au desous de l'aveule plankiet (Recquignies 1413); au devant dou ventelage avoir fait un aveulle planquier pour tant que celui qui y estoit par avant estoit tous pouris (Valenciennes 1431 Souverain); les masses portans l'esclidee et l'aveugle plancké, lesquelles masses estoient toutes deskirees et meffaites, refaire bien et souffissanment de bonne machonnerie, bien mortelee à bain de mortier pour y avoir assis les planckés quy y estoient ordonnés à faire (Hon-H. 1440); pour (...) avoir (...) à l'aveulle planquier, qui est en le riviere au devant des ventailles de le seuviere dudit molin, remis pluseurs aisselles (Valenciennes 1441 brais)

► Cf. : le seuwier ou fons bas que au marchander on ne pooit vir [= voir] pour l'euwe (Trith-St-L. 1402)

bas planquier

voir l'encadré 10 ci-dessous § 1.1

borgne planquier

* Plancher invisible, situé sous l'eau en amont du barrage à vannes. Voir aussi *aveugle planquier*.

le pont au devant des ventelages avoir fait tout noef (...) et ycellui estoffer de kevallés loyés de pochardiaux par desous et d'estanchons alant si bas que au borgne plankiet et là mis en hotte (Recquegnies 1442)

planquier bronquant et ~ broquant

* Lit planchéié ou dallé d'un cours d'eau en amont du seuil du barrage à vannes et attaché à la feuillure de ce seuil. Voir aussi *avant planquier, bronquant et planquage bronquant.*

Lit planchéié :

planquier bronquant : *au devant du ventelage amont l'iauwe avoir levei le vielle plancke que on appelle 'le planckiet brunquant', qui riens ne valoit, et icellui reviesty tout noef de planque assises sur gistes et par deseure les jointures ghindees et moussees (Recquignies 1446); allencontre duquel ventel et aussy des altres fais sur ladicte sceuwiere moienne [du moulin d'Aire à Ramillies] a un planckier bronquant assis sur le pavement anchien, qui est de griez ou de pierre franche, lequel planckier rehaulce lesdis ventielles de ung pied ou environ (*Escaut 1456 n.s. copie de 1648); au devant de ledicte seuwiere fait un plankier bronquant pour le garde et desfence des machonneries d'icelle seuyere contre les yauwes (Valenciennes 1457 Anzin); devant le ventaille fonssier de dessus amont l'eauwe avoir fait ung planckier bronquant d'asselles de chesnes de 5 piez de loing, d'ung piet de large et de 2 poch d'espez à le largeur de ladicte ventaille et lesdictes planckes clauwees et quevillees sur le soeille et feullissemens comme il apertient (Valenciennes 1517 St-Géry); sera aussy nechesair de renoverer le planchez bronquant sur le fon au devanct amon l'eaux de ladicte ventelery de tout la largeur de la riviers de bajo à aultre des deux cottes pour le moins de huict à dix piez de loin selon que les solle sonct asize; fault des planche d'ung pouche et demy d'espeseur, de la longueur requis en suilt des solle, et des tingle de lanbourdelle par desur les jointur, le tout bien clauwez et ataché avecq chevilletes de ferre (Ramillies 1630 textes 1); il at renouvelé avecq les susnommez et assis icelle solle (...), il auroit avecq ledit Bauderlicq parachevé leure ouvraige pour y asseoir des planches de bois salliant et plonchant [l'autre version de l'interrogatoire a plonquant] (Thun-l'É. 1674)*

► L'extrait de Thun-l'Évêque de 1674 montre comment un mot peut évoluer dans la langue parlée au point de devenir méconnaissable.

planquier broquant : *item, au fons d'icelle seuwiere wit pillotz (...) et par dessus iceus pillotz eneswillier deux sommiers de 16 piez de loncq chascun (...) quy portent quatre logerons de 18 piez de long (...); item, ung planckier entre lesdis logerons d'asselles de quesne de poch et demy d'espois, d'un piet de large et de 18 piez de long foellies et jointes come il apertient; item ung autre planckier broquant de 6 piez de long et de telle largeur que le seuwiere a à present; item, avoir estoffé icelluy planckier d'assellez de 6 piez de telle largheur et espeseur que les asselles de l'autre planckier cy dessus fueillies et clauwees de quevilles de fer come il apertient (Valenciennes 1502 Fossart)*

Lit dallé :

planquier bronquant : *conviendra devant les soeilles des ventaillez faire ung planckier bronquant de chincq pieds de long ou environ et paver de pavemens de pierre telz que les bachinaiges (Ramillies 15^e s. moulins 1 et 5); pour avoir reffait et remachonnet auxdis molins d'Anzaing (...) si comme le grande masse de devant le seuwiere et ventelles des petis molins à blé et au bray dudit Ansaing, qui fait planckier bronquant, contenant en longueur trente six piedz, 13 et quatto[r]ze piedz de large et 3 piedz et demy d'espez (Valenciennes 1534)*

planquier broquant : *pour (...) avoir hosté (...) le planckier broquant de pierres devant lesdis ventailles, qui estoit tout poury (...); (...) pour (...) avoir fait le pavement du bachinaige, aussi le planckier broquant de machonnerie au devant des ventailles (Valenciennes 1526 Souverain); item, fait le pavement du planchier broquant avec le soeillement de ladicte soeille, ayant vint deux piedt et demy de loing sur noef piedt de larghe et ung piedt d'espé (Valenciennes 1541 Souverain); at esté ordonné de oster lesdites deux solles et de mettre la nouvelle en la place de celle du fond à l'onny du planckier broquant (Ramillies 1572 textes 1); ung planchez broquan devant la ventellery, lequele ne peux est veü (Thun-l'É. 1688)*

► Comme *saillant* (voir *planquier saillant*), l'adjectif est surtout connu par l'héraldique et là aussi, quoique étymologiquement distincts, *brochant* et *bronchant* s'emploient indifféremment pour qualifier des pièces passant par-dessus d'autres.

L'expression *plancher bronchant* figure encore, malheureusement sans la moindre explication, dans BOSSUT Ch., VIALLET G., BÉLIDOR, *Recherches sur la construction la plus avantageuse des digues*, Paris 1764, p. 48 et fig. 51 : dans un reversoir, ce serait le plancher qui reçoit la chute d'eau.

dernier planquier

voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.2

deuxieme planquier, planquier deuxieme

voir l'encadré 10 ci-dessous §§ 1.2, 2, 2.2 et 4.2

faux planquier

1. Prob. couche supérieure d'un plancher à deux couches.

desoubx le moelle un fau plankier (*Valenciennes 1437 Anzin) ; *le premier plancher, gittes et asselins et ung faults plancher fait de nouveaulx par dessoubx* (✕Seclin 1659 Beauhaut)

► Le *fau plankier* de Valenciennes de 1437 a été placé au mois de janvier. Or, le mois précédent – le mois de décembre donc – le charpentier a remplacé la meule gisante par l'ancienne meule courante et mis une nouvelle meule courante au moulin. Si le plancher était situé sous la meule, il en aurait profité pour le refaire à ce moment-là. Ce *desoubx la meule* ne doit pas être pris au pied de la lettre : il s'agit du plancher du beffroi aux meules entourant l'archure.

Comme cela arrive fréquemment, le scribe de Seclin (1659) aura confondu *desoubx* et *desour* (voir à ce propos la note à l'art. *sourpane*). En effet, dans un plancher à deux couches, le *faux plancher* désigne la couche supérieure. C'est cette couche qui s'use le plus vite et qui doit par conséquent être refaite. D'ailleurs, comment pourrait-on refaire la couche inférieure sans toucher à la couche supérieure ? Les tabliers des ponts étaient le plus souvent revêtus à deux couches : à *eulx, pour un quartron de grandes planques d'abel de 2 pax d'epaisseur (...) employees à le premiere couverture dudit pont (...)* ; à *eulx, pour un tierceron d'autres planques d'un pauch et demi d'espeuseur employees à faire le seconde couverture d'icellui pont* (La Gorgue 1414) ; *au grant pont qu'on dist le Comte (...) par 2 foix recouvert d'aisselles de quesne et par deseure revestu de blans bos* (Valenciennes 1453) ; *fonser tout noef ycellui pont de 23 assielles de 10 piés de loncq, de 10 polz de large et 2 polz d'espaix, et sour ycelles asselles keவில் et mis pour redoubler ycellui pont pour les cariages 23 dosses de 6 piés de loncq chascune et à ottelle largheur que lesdictes assielles* (Valenciennes 1461).

2. ✕

voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

grant planquier

a. * Plancher du rez-de-chaussée. Voir *planquier d'en bas*.

la parois, le grand et petit plancher avecq les gittes (Cambrai 1672 moulin 1.3)

b. ✕ :

voir l'encadré 10 ci-dessous § 1.1

haut planquier, planquier haut

voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.2

planquier moudre

* ? – Prob. plancher aux meules.

le planchet moudre avec la cheyere de dedans a esté prisé à 23 fl (Enghien 1638 Pont)

► C'est le premier article de la prisée. L'infinitif *moudre* est-il dû à l'omission de la préposition ? C'est peu probable puisque nous retrouvons le même énoncé un peu plus loin au premier article de la prisée du petit moulin à eau du Pont : *le planchet moudre avec les estaux et sommier prisé à 11 fl*. Je ne crois pas que *planchet* soit ici un diminutif ; ce serait plutôt une graphie de *planquier*, à comparer à *paullet*, qui remplace *palier* sous la plume du même scribe.

petit planquier

1a. * Petit plancher près des meules. Souvent les scribes mettent ce plancher au pluriel. Quelques autres planchers peuvent être qualifiés de *petits*, mais ils sont moins spécifiques et sont le plus souvent suivis d'un complément.

le beffroy (...) avec la montée et le petit planché (Cambrai 1719 moulin 1.4.4) ; *les ecavetures des meules, les petits planchers dans les angles, les ablots, boîtes, bodechons et*

les doutes et blots (Lille 1726 moulin 2.1.1) ; *les ecavetures des meules, les petits planchers à costé et celui de devant* (Lille 1726 moulin 2.5.1)

► Le texte suivant explique la raison d'être de ces petits planchers : *en ladicte enquevesture avoir faict assemlent foeillissement sur les quatre deboultz des longues pieces que pour y asseoir deux planches de six piedz chascune, deux polchs d'espé et ung pied de large que pour passer, aller et venir allenthour de l'arcure dudit molin* (Valenciennes 1536 brais)

1b. ✕ : voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

2. ✕ Dans le moulin à huile, plancher de l'étage supérieur, qui, à cause de la présence des pilons (→ *estampe*) et des °hies, est nécessairement plus petit que le plancher au niveau de la porte d'entrée.

le petit planché compris les gistes (Seclin 1711)

premier planquier

voir l'encadré 10 ci-dessous §§ 1.1, 1.2 et 4.1

planquier saillant

* Lit planchéié ou dallé du coursier en aval du seuil du barrage à vannes. Voir aussi *sallant*.

sera aussy nechesair de renover le planchez bronquant sur le fon au devanct amon l'eaux de ladicte ventelery de tout la largeur de la riviers (...); fault ausy ung planchez sallant de miusme longueur au susdit et en suilt que les solle sonct assize sur le fonct pour la glichoir, de dix huict à vinct piez de largeur, couvert de planche de ung pouche et demy d'espaisseur, et sy advient qu'il fault renover des solle en fonct, les fauldras furnirs de huict pouche carez, de la longueur requize avecq les tingle comme susdit, le tout bien clauuez et atachez avecq gran claux et chevillet de ferre (Ramillies 1630 textes 1) ; *et pour ce que la solle du plancher saillant, quy est au derriere proce du grand gouffre estoit environ ung poulch et demy au milieu plus hault que la machonnerie, il a convenu le couper à raze desdites pierres blances machonnés affin d'y clouer des asselles sur la solle et les joindre à ladite machonnerie dudit plancher saillant* (Thun-l'É. 1642) ; *on a mis la nouvelle solle à la place de la vielle et à rase des planchés bronquants et sallant, lequel planchier sallant est de viele maçonnerie de grés* (Escaut avant 1740 rappel de la visite de 1632 moulin d'Aire - Ramillies)

► Voir la note ajoutée à la fin de l'art. *plancher bronquant*.

second planquier

voir l'encadré 10 ci-dessous §§ 2.2 et 4.2

troisieme planquier

voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.3

planquier deseure

voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.2

planquier dessous

1. * Planchéiage du lit d'un bassin, d'un cours d'eau. Voir *planquier* acc. 1b.

*l'un membre est l'ouvraige qui est fondé en l'eau avecq les appartenances, ensemble le planquié dessous, appelé le 'grontwerck' [= fondations et revêtement inférieur d'une canalisation] (*Ninove 1411)*

2. ✕ : voir l'encadré 10 ci-dessous § 1.1

planquier au dessus de la mait

voir l'encadré 10 ci-dessous § 3.1

planquier d'apentis

Revêtement en planches d'une paroi. Voir *apentich*.

la parois de devant (...); item, le planché d'apenti contenant quatre [cent] trente sept pied (✕Avion 1774)

planquier du coupet

Revêtement planchéié des deux versants du toit.

le demi crepon, la topenne contenant vingt quatre pieds gittes [mesure de volume], 4 lb 5 s ; item, vingt pieds de loyen contenant vingt six pieds quatre chevilles [mesures de volume], 5 lb 5 s ; item, le comble du coupay (...); item, le planché du coupay contenant quatre cent soixante huit pieds bois blan, estimé à 29 lb 5 s 6 d ; item, la devanture du wandaque contenant vingt huit pieds, 5 lb 12 s ; item, le planché du aux, etimé 9 lb 15 s ; item, le capitau du wandaque contenant trente pieds, 6 lb ; item, le planché, estimé 2 lb 12 s ; item, le eschanne dessus le coupay contenant six mil, estimé 52 lb 10 s (✕Avion 1774)

planquier du fonsart

* Plancher sous les meules et/ou plancher entourant l'archure (→ *arcule*). Voir *plancher des meules*.

*il manque (...) les queniez d'orgeulle et cute avec ces deux boulon pour la faire tenir cas sere [= qui sert ?] quand on esleve la meulle pour battre et le planchez du fonsar, baton de fere et ecope (*Douai début 18^e s. Croix aux Poulets)*

► Le sens se déduit du fait que tous les éléments de l'énumération se rapportent aux meules.

planquier de haut, ~ du haut

1. ☒ Plancher : voir l'encadré 10 ci-dessous § 4.2
2. ✕ Revêtement planchéié du sommet de la cage, en l'occurrence du pignon de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée).

le demi crepon, la topenne contenant vingt quatre pieds gittes [mesure de volume], 4 lb 5 s ; item, vingt pieds de loyen contenant vingt six pieds quatre chevilles [mesures de volume], 5 lb 5 s ; item, le comble du coupay (...); item, le planché du coupay contenant quatre cent soixante huit pieds bois blanc, estimé à 29 lb 5 s 6 d ; item, la devanture du wandaque contenant vingt huit pieds, 5 lb 12 s ; item, le planché du aux, estimé 9 lb 15 s ; item, le capitau du wandaque contenant trente pieds, 6 lb ; item, le planché, estimé 2 lb 12 s ; item, le eschanne dessus le coupay contenant six mil, estimé 52 lb 10 s (Avion 1774)

planquier des meules

- a. * Plancher sous les meules et/ou plancher entourant l'archure (→ *arcule*). Voir aussi *plancage du moullage, faux planquier, planquier moudre, planquier du fonsart, planquier du moullage, planquier dessous le lit de la meule et planquier par desoubz.*

le belfroy dudit mollin, si comme les seules, sommiers, croisures estans entredeux, les potteaux corniers et loyens de rachine, bracons, gittes et planquier des moeulles (Lille 1558 moulin 2.1.2) ; la monté pour monter sur le plancher des meules, et une petite auprès (Lille 1726 moulin 2.2.1)

- b. ✕ : voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

planquier du moullage

- * Plancher sous les meules et/ou plancher entourant l'archure (→ *arcule*). Voir *plancher des meules.*

pour (...) mettre jus le lit dou moulin moijen d'Anzaing pour ce qu'il estoit de plusieurs pieces et si tenneves que plus ne pooient moere et refaire et remforchier de noefves planques le planquier dou moullage (Valenciennes 1422) ; pour avoir deffait le planquier du moullage du petit mollin le Comte et en lieu d'icellui y avoir fait ung tout noef, icellui estoffet de 9 planques de quesne de 8 piez de long chascune planque, d'un piet de large et deux poch demy d'espois, et après y avoir fait une nouvelle queveture (Valenciennes 1489 Comte)

planquier des pierres de molin voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

planquier des quevestrures voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

planquier de la rayere : voir ci-dessus acc. 2

planquier des sacs

- * Plate-forme planchéiée près des meules, sur laquelle le meunier place les sacs.

*le beffroy dudit moulin (...) sans comprendre le plancher des sacs ny les montées (*Cambrai 1713 moulin 1.1.1)*

planquier de deseure voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.2

planquier de dessous voir l'encadré 10 ci-dessous §§ 1.1 et 2.2

planquier de dessous la meule (ou les meules) voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

planquier de devant voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.2

planquier d'en bas

- a. * Plancher du rez-de-chaussée. Voir aussi *grant plancher et planquier par terre.*

le planquier d'embas de ce mollin et l'aultre enssieuant du costé de la place St Martin (Lille 1558 moulin 2.2.1)

- b. ✕ et ○ : voir l'encadré 10 ci-dessous §§ 1.1 & 4.1

planquier d'en haut voir l'encadré 10 ci-dessous §§ 2.2 & 4.2

planquier deseure le grand sommier voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.2

planquier deseure la mait voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.2

planquier deseure le moulin

- * Planchéiage du lit du coursier en amont du moulin.

pour l'acat de 100 aisselles de quesne de 7 piez de long et d'un grant pauch d'espés employées à faire tout de nouvel le planquier deseure ledit molin, ensemble les joes d'icellui planquier et les deux ventelles dudit molin (La Gorgue 1412)

planquier dessous le lit de la meule

* Plancher sous les meules et/ou plancher entourant l'archure (→ *arcule*). Voir *plancher des meules*.

pour (...) refaire le planquier desoubz le lit de le moelle tout noef (Valenciennes 1423 Anzin)

planquier dessous la meule (ou les meules) voir l'encadré 10 ci-dessous §§ 2.1 & 4.2

planquier dessous le moulage voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

planquier dessous la roue : voir ci-dessus acc. 2.

planquier devant les meulles voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.2

planquier devant la tremuie

* Plancher à l'étage d'où le meunier verse les sacs dans la trémie.

pour (...) aussi avoir remis trois planques de 8 piez de long et ung piet de large, deux polz d'espez au planquier devant le tremuise deseure le montee pour porter le grain au molin (Valenciennes 1507 Fossart)

planquier en haut voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

planquier par terre

* Plancher du rez-de-chaussée. Voir *planquier d'en bas*.

le planquier par terre dudict mollin, asschavoir les gittes et aisselin (Lille 1558 moulin 2.4.1)

planquier par dessous

* Plancher sous les meules et/ou plancher entourant l'archure (→ *arcule*). Voir *plancher des meules*.

refait tout de noef le planquier du petit moelin d'Ansaing par desoubz, où le lyt de le pierre dudit moelin est seant (Valenciennes 1483)

planquier sous la meule (ou les meules) voir l'encadré 10 ci-dessous § 2.1

Encadré 10	Appellation des planchers dans les moulins à vent
Schéma :	<ol style="list-style-type: none">1. Le(s) plancher (s) inférieur (s)<ol style="list-style-type: none">1.1. Le plancher inférieur dans un moulin sur pivot à deux niveaux1.2. Les planchers inférieurs dans un moulin sur pivot à trois étages2. Le plancher de l'étage aux meules d'un moulin sur pivot à deux étages<ol style="list-style-type: none">2.1. Le plancher sous les meules du moulin sur pivot, situé entre le maître-sommier et la paroi de derrière (du côté des ailes)2.2. Le plancher de l'étage aux meules du moulin sur pivot, situé entre le maître-sommier et la paroi de devant (du côté de la porte d'entrée).2.3. Dans un moulin sur pivot à trois niveaux3. Planchers aux meules dans un moulin à deux tournants

4. Les différents planchers du moulin-tour.
 - 4.1. Le plancher du premier étage
 - 4.2. Le plancher du second étage

1749 LLLLE

Les planchers du moulin sur pivot (moulin 3.20)

ADN, AH 1 / 3520

- Douze gittes neuves sous le plancher d'embas, de 14 pieds de long chacune ;
- une vieille pointe servante de somier sous les gites, de 18 pieds de long sur 6 et 6 pouces ;
- deux filliers d'orme qui portent lesdites gites, longues ensemble 38 pieds de 5 et 4 pouces, partie vieille et partie neuve ;
- quatre soutient contenant ensemble douze pieds de gites
- et le plancher d'orme de dix neuf pieds et demy de longueur sur treize pieds trois quarts de largeur ;

estimé ensemble 77 fl 4 s.

(...)

- Les gittes d'escavetures de bois d'orme, longues ensemble 32 pieds sur 3 et 12 pouces ;
- le plancher à coté des meulles reduits à 46 pieds quarré d'achelin ;
- le plancher devant les meulles, de 9 pieds sur 12 pieds, aussy d'achelin ;
- une selle de 4 pieds de croutas d'orme ;
- 15 pieds de roille de chêne pour monter à la tête de l'arbre ;
- le plancher sous les meulles, de 8 pieds sur 11 pieds quarré, composé de 4 flacques de 3 pouces sur 12 pouces de grosseur et le surplus de gros croutas de chêne ;
- de 10 pieds de gittes de chene sous ledit plancher des meulles ;
- 2 petits sommiers sous le plancher devant les meulles, long ensemble 18 pieds et demy sur 7 et 8 pouces bois vieux ;
- deux patins de chêne attachez au gros sommier sous lesdits petits sommiers ;
- 75 pieds de gitte de 4 et 5 pouces tant orme, chene que bois vieux ;

estimés ensemble 71 fl 14 s.

1. ✘ Le(s) plancher(s) inférieur(s)

1.1. Le plancher inférieur dans un moulin à deux niveaux : plancher de l'étage à la farine, où aboutit l'°anche et où se trouve la huche (→ *mait*).

premier plançage

at été trouvé autour du premier plançage 3 batonier (Hem-Lenglet 1645)

plançage de dessous

six estriers grandz et 16 petitz servans au planquaige de dessoubz (Marquette-I.-L. 1623)

plançage d'en bas

pour le nombre de ung cent et demy d'assielles d'asselin blanz bois qu'ilo at vendu et livré (...) de quoy l'on at fait la parois de deriere et culla dudit mollin, dont sur iceulx l'on at clauz les eschans que aussy pour faire les planquaiges tant d'embas que de hault dudit mollin (Cysoing 1606)

planchee inferieure

la planchée inferieure avec les gyz et cloux (Enghien 1687)

planquich d'en bas

le plancis d'emba, à sçavoir les deux trades, sustrat et coullart, gitte et suspors, tous l'ascelin du plancis (Bondues 1700 Cardon)

bas planquier

le hault et bas blancquié avecq leur gittes (Herseaux 1627) ; convien raccommoder les deux planchers tant hault que bas (Carnières 1683)

grant planquier

pour avoir levet et rassis le grant planchier et rabachiet le petit planchier pour ce que l'on ne pavoit lever la moelle (Cysoing 1530) ; ung estrieu à ung bau deseur [sic, lire dessous] le gran planquiet (Templeuve 1588) le grand planché, savoir gite et planche et autre piece y servant (Cysoing 1761)

premier planquier

le premier planquier d'icelluy mollin, assçavoir les gittes et aisselin par dessus, assis sur litteaulx, 6 lb 10 s ; item, le planquier deseure le grand sommier, 50 s (Lille 1558 moulin 3.21) ; pour avoir livrez ung nouveau planquier desoubz, le premier [la virgule entre desoubz et le premier me semble indispensable], où est le mectz dudit mollin (Camphin-en-P. 1565) ; le premier planqué, les gite de 5 pouches quarré, le nombre de unze gite, et une pieche pour porter les debouts des gist au trapes qu'on tire les moelle, de noeuf pieds de loing et sys pouches quarré (Hellemmes ±1650) ; sept gittes au premier plancher vieilles, de 7 poulces quarrés, de 12 à 13 pieds de longueur suivant la largeur du moulin (Cagnoncles 1674) ; deux trattes de dix neufs pieds, de douze pouces quarrez ; pour le premier planchee cinq gite de onze pieds, de six et huit pouces de grosseur (Mœuvres 1682) ; les trates, coullarts et le premier plancher estimés à septante cinq livres (Élouges 1730) ; le premier plancher sera de planche d'orme avec des vielles et nouvelles gittes, le deuxieme plancher sera de planche de bois blans avec des vieux sommiers, vieilles flacques et gittes (Armentières 1743)

premier planquier d'en bas : *le premier planquier d'embas, gistes et asselin dessus (Wattrelos 1579) ; le premier planché d'embas avecq les deux trades et soustrades, gittes et tout ce qui adhere audit planché (Masny 1731) ; le premier planché d'en bas consistant en gittes d'orme et de chene, planches d'orme et un petit sommier (La Bassée 1755 blé)*

premier planquier dessoubz la mait : *les deulx trates et les deulx sommiers (...) ; item, le premier planchier dessoubz le met, à sçavoir gistes et assellin (Loos 1580)*

planquier dessous

avoir fait les deux planquiers du molin, assavoir celui desoubz et deseure, avoir feuillié les aisselles du planquiez desoubz (Ostricourt 1467)

planquier de dessous

huit gistes au planchier de dessoub, de 12 piedz de long et 4 paulch carré (Templemars 1579) ; le plancher de dessous avec les gistes (...) 22 lb ; le plancher servant à porter les meules du côté du vent (...) 19 lb ; le plancher de derrier servant à porter les meules à froment (...) 100 lb (Enghien 1755)

planquier d'en bas

pour 36 cloux de 2 d piece, pour 62 cloux d'un denier piece, pour 18 cloux d'une obole piece convertiz à clouer ledit planchier d'en bas et aucunes des autres parties et parotz dudit molin (Ingelmunster 1456) ; le planchier d'en bas (Audruicq 1624) ; le premier planché ou

d'embas avec les deux trades et soutrades, gittes et ce qui adhere audit plancher (Seclin 1711) ; il se metra un sommier de la longueur du moulin pour poser les gittes du planchez d'en bas, de 10 pouces quarrez, avec les supports sur les trades ; il se metra deux fillieres du côté des lonc pans de la longueur du moulin pour poser les gittes dudit planchez avec des supports, le tout de 6 et 4 pouces ; il se metra 18 gittes de 5 pouces quarrez et les planches seront de bois d'orme de cinq quarts de pouces d'epaisseur bien secq (Harnes 1748) ; douze gittes neuves sous le plancher d'embas, de 14 pieds de long chacune, une vieille pointe servante de somier sous lesdites gites, de 18 pieds de long sur 6 et 6 pouces, deux filliers d'orme qui portent lesdites gites, longues ensembles 38 pieds, de 5 et 4 pouces (...), quatre soutient (...) et le plancher d'orme de dix neuf pieds et demy de longueur sur treize pieds trois quarts de largeur (Lille 1749 moulin 3.20) ; le plancher d'en bas sera fait de planches d'ormes, la queue et la grande montee sera de bois de chesnes (Estrée-C. 1753)

1.2. Les planchers des deux étages inférieurs du moulin sur pivot à trois niveaux : le premier étage sert d'entrepôt, le deuxième est l'étage à la farine.

premier planquier et deuxieme planquier

le premier planquier dudict mollin, assçavoir les gittes et aisselin 9 lb 10 s ; item, le deuxiesme planquier d'icelluy mollin, si comme gittes et l'aisselin, 7 lb (...) ; item, le 3^e planquier, quy est deseure le mez, prisiez 4 lb ; item, le planquier desoubz les meulles, 6 lb (Lille 1558 moulin 3.1) ; les deux soubztrattes prisés avecq le premier planquier, gistes et achellin 30 lb ; item, le 2^e planquier, giste et achelin, prisez 19 lb ; item, la petite montee (...) ; item, le planquiere deseure le mez, giste et achelin, prisez 14 lb ; item, le planquier dessoubz les moeulles et ung petit somier, prisez 11 lb 10 s (...) item, au 2^e planquier [sic] deux estriers dessoubz la moeulle gisante (Lille 1627 moulin 3.11) (voir l'art. cambrette)

deux planquiers d'en bas

item, les deux planquiés d'en bas at esté trouvé avecq gittes, achelins 41 lb (Fleurbaix 1658)

► Le moulin de Fleurbaix était-il à trois niveaux ? La prisée, pour détaillée qu'elle est, ne donne pas les dimensions et laisse planer un doute. D'une part, elle ne mentionne qu'un escalier intérieur et bien que le sujet de la phrase susmentionnée soit au pluriel, le verbe est au singulier. D'autre part ces *deux planquiés d'en bas* valent plus du double des deux planchers du grenier aux meules : *item, le planquiés de desoubs le petit mollaige, gittes, achelins, 12 lb 7 s ; le planquié desoubs le grand mollaige, 8 lb. BRUGGEMAN 5, p. 34* écrit « Fleurbaix (1658) est fort probablement à trois étages ». Est-ce pour appuyer ses dires qu'il omet l'auxiliaire singulier *at* devant *esté* dans la transcription de cette phrase essentielle ?

2. ✘ Le plancher de l'étage aux meules du moulin sur pivot

planchee superieure

la planchée superieure avecq les gyz et cloux (Enghien 1687)

deuxieme plancher

le premier plancher sera de planche d'orme avec des vieilles et nouvelles gittes, le deuxieme plancher sera de planche de bois blans avec des vieux sommiers, vieilles flacques et gittes (Armentières 1743)

2.1. ✘ Le plancher sous la meule du moulin sur pivot

Plancher situé entre le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) et la paroi de derrière (du côté des ailes)

Dans certains textes l'appellation concerne le plancher tout entier, aussi bien le lit des meules que les planchers qui se situent autour de l'archure (→ *arcule*). Dans d'autres, il s'agit uniquement du plancher qui entoure l'archure. Voir aussi les composés avec *solier*.

Comme il est impossible le plus souvent de distinguer les deux notions, j'ai regroupé toutes les appellations concernant cette partie du moulin.

plançage desoubz

pour (...) avoir relevé le plançage desoubz dudit molin et rassis et mis ung bauch desoubz et un bauch au travers pour porter le molage (Attiches 1431)

► Cette appellation étrange est due au fait que ce plancher est situé sous les meules.

plançage des meules

les férailles du pont avecq les deulx estrieu servant au plançage des moeulles (Ennevelin 1635) ; quatre estriers dessoubz le plançage des meulles (Marquette-l.-L. 1623)

plançage du moulage

pour 1 cent et demy de claux pickars et aultres pour le plançage du moulage et pour le montee (Cysoing 1444)

plançage de dessous les meules

le placçage des [sic] dessoubz les moeulles etoffé de flacques (Templeuve 1686)

plançage dessous le moulage

avoir refortifiét le plançage dessoubz le mollaige d'iceluy molin et avoir clauwé alentour de le hughe [= archure (→ arcule)] aucuns croutaulx pour fortification d'iceluy plançagé et fait deux fenestrelles (Nœux-l.-M. 1510)

planquich des meules

le plancis des meulles et des [sic, lire des] autres petit plancis et deux petite monté et tous les gittes et suspors dudit plancis (Bondues 1700 Cardon)

faux planquier des meules

le faux plancher des moeulles est bon, d'asselles de blancs bois, contenant 49 pieds ; les gittes contenant 25 pieds de bois de 5 à 6 (Cagnoncles 1674 prisée)

► Les Archives Départementales du Nord possèdent le texte de la visite du moulin et celui de la prisée, basée sur cette visite. Le texte susmentionné provient de la visite et correspond dans la prisée à *le planché desou le mollaige 49 piet d'aselle blan bois (...)* ; *les gitte qu'ille sont au desou dudict mollaige port 28 piet, 5 et 6 pouc.* La visite aussi bien que la prisée mentionnent les trois plancher dans l'ordre : le premier plancher, celui qui est mentionné ici et le deuxième plancher.

petit planquier (voir aussi planquier de dessous les meules)

pour avoir levet le petit planquier affin d'y mettre une noefve arcure, reclore et rasseoir ledit planquier et refait une litiere pour couchier audit molin (Cysoing 1504) ; pour avoir levet et rassis le grant planchier et rabachet le petit planchier pour ce que l'on ne pavoit lever la moelle (Cysoing 1530) ; le planquier de dessoubz les meules, 55 s (...) ; *les enquevestrures, arcures (...)* ; *le petit planqueir avecq le calict, gistes et aisselin, 65 s (Wattrelos 1560-1568) ; 2 pieche de boies de 8 pied de lon, de 4 et de 12 pau pour mettre desoubz le pety planchier (...)* ; *2 pieche mis et clauée contre les litau pour porter les gite du pety planchier (Templemars 1579) ; l'encavesture des moeulles et le petit planquier pres le frain (Lille 1606 moulin 3.2) ; les quevestures, ablos par desoubz et deux petits planquiers autour des quevestures (Hellemmes 1612) ; les escaveture avecq le petit plancher (Nomain 1721)*

► Le texte de Wattrelos de 1560 distingue le plancher sous la meule (le lit des meules) et le plancher autour de la meule.

petit plancher d'en haut : *par dessous le petit plancher d'en haut estant trouvé unze cloux hurtois, une estrié pour tenir ung petit sommier (Lille 1643 moulin 3.18)*

► Les deux *petits planchers* d'Hellemmes (1612) se situent de part et d'autre de l'archure. Pour préciser lequel des deux planchers il envisage, le scribe de Lille ajoute, en 1606, *près le frain.*

petit planquier des quevestrures : *les cavettures de moeulles, quiettes, cuignet, orgueilles, avec le petit plancher des cavetures et ablocage, y compris les chevilles de quiette (Herrin 1710)*

planquier à costé des meules : voir *planquier sous la meule.*

planquier des meules

le planquier desoubz les meulles (...); item, l'enquevestrure et planquier des meulles (Lille 1558 moulin 3.17); le planché d'en haut, sçavoir celui de devant et le planché des meulles (St-Amand-I.-E. 1719)

planquier des pierres de molin

pour refaire (...) le planquier des pierres de molin (St.-Baafs-Vijve 1452)

planquier de dessous la meule (ou les meules)

le planquier de dessoubz les meules, 55 s (...); les enquevestrures, arcures (...); le petit planqueir avecq le calict, gistes et aisselin, 65 s (Wattrelos 1560-1568); le planché de dessous les moeulles prisee avecq le petit sommier (Fromelles 1702); le planché de dessous les meulles prisé à treize livres, 13 lb; le planché d'en haut au dessus de la met, compris gittes et achelins, prisée à vingt huit livres, 28 lb (Attiches 1721); le grand planché (...) 85 lb (...); le planché de dessous les meule, prisé 67 lb 10 s; le planché de devant, prisé 45 lb 9 s (Cysoing 1761)

► Le texte de Wattrelos de 1560 distingue le plancher sous la meule (le lit des meules) et le plancher autour de la meule.

planquier dessous la meule, ~ la meule gisante, ~ les meules

de desfaire les kevestres et reclore autour de ledicte muelle, de refaire le planquier desoubz ledicte muelle (Baisieux 1403); le petite montee et deux planquietz, assçavoir le planchiet desseure le met et le planchiet desoub le meule (Herseaux 1577); le planchier dessoub les moeulles d'un paulch d'espez et de 6 à 7 piedz de long (Templemars 1579); le planché dessous les meulles ayant trouvé neuf flagues de 8 pieds de long (Lille 1709 moulin 3.16)

planquier dessous le moulage

le planché desou le mollaige 49 piet d'aselle blan bois (...); les gitte qu'ille sont au desou du dict mollaige port 28 piet, 5 et 6 pouc (Cagnoncles 1674)

planquier en haut

rappointier (...) le planchier en hault (Sluis 1437)

planquier sous les meules et planquier à costé des meules

les gittes d'escavetures de bois d'orme, longues ensemble 32 pieds sur 3 et 12 pouces; le plancher à coté des meulles reduits à 46 pieds quarré d'achelin; le plancher devant les meulles, de 9 pieds sur 12 pieds, aussy d'achelin (...); le plancher sous les meulles de 8 pieds sur 11 pieds quarré composé de 4 flacques de 3 pouces sur 12 pouces de grosseur et le surplus de gros croutas de chêne; de 10 pieds de gittes de chene sous ledit plancher des meulles (Lille 1749 moulin 3.20)

► Ce texte distingue le plancher sous la meule (le lit des meules), d'une facture plus rudimentaire et le plancher autour de la meule. Le *plancher devant les meules* est le plancher situé entre le maître sommier et la paroi de la porte d'entrée (voir § 2.2).

Avec périphrase :

de relever le plankiet dou moulin à vent qui porte le moulage pour ce qu'il estoit avalez grandement au leis viers les volans et ne pooient les muesles getter les farines hors, se fali roster le moulage et denquevestrer le muesle desoustraine et mettre jus dou plankiet où elle seoit si ariere que pour ycelli relever sus sans avoir enpementz à se hauteur et mettre une rencraisse sur l'entretoise et retenir d'un sommier par desoubz loijet d'anilles et de pochars (Mecquignies 1421); avoir desfait le planquier que estoit desoubz ledit viez molage, pour ce qu'il estoit si foible et pourry qu'il ne eust peu porter le faiz de ladicte nouvelle meulle (Attiches 1453); pour (...) avoir refait deux baulx croisiez et une partye du planquier gisant desoubz les meules du dit moulin à vent (Petegem-a.-d.-S. 1458)

2.2. ✕ Le plancher situé entre le maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1) et la paroi de la porte d'entrée)

Dans les petits moulins les plus anciens, il n'y avait pas de plancher entre le maître-sommier et la paroi de la porte d'entrée. Dès le 15^e siècle, cependant, donc bien avant que l'on n'installe une seconde paire de meules, l'on planchéia aussi cette partie. La plupart des textes distinguent les deux planchers de l'étage aux meules : d'une part le plancher sous les meules et autour d'elles, d'autre part le plancher situé entre le maître-sommier et la paroi de la porte d'entrée.

Malgré tout, à l'exception de *plancher sur la mait* et de *plancher de devant*, certaines des appellations qui suivent ont pu se rapporter au plancher tout entier situé entre la paroi de devant et celle de derrière.

planchage de haut

pour le nombre de ung cent et demy d'assielles d'asselin blanz bois qu'il at vendu et livré (...) de quoy l'on at fait la parois de deriere et culla dudit mollin, dont sur iceulx l'on at clauuez les eschans que aussy pour faire les planquaiges tant d'embas que de hault dudit mollin (Cysoing 1606)

planchage d'en haut

le planchage d'en bas (...) 72 lb 15 s (...); le planchage d'en haut, gittes, asselins, sommereau et cloux (...) 25 lb 10 s (...); le placage [sic] des dessoubz les moeulles etoffé de flacques (...) 27 lb 17 s 6 s (Templeuve 1686)

planchage deseure la mait

le planquaige deseure la mée, giste et achelin (Lille 1627 moulin 3.23)

dernier planquier

les broyes, pont, plancher soubz la meulle gissante avec les gittes du deuxiesme plancher (...) ; item, les boettes, l'escavature de la meulle gissante et quelque bonne partie du dernier plancher (Hem-Lenglet 1684)

deuxieme planquier, planquier deuxieme

pour avoir reffait tout de neuf le 2^e planchier dudit molin tant de gistes comme d'aisselles (Nœux-l.-M. 1466) ; ung estrié au 2^e planquier desseure l'uich de l'entree du mollin (Lille 1606 moulin 3.14) ; le faux plancher des moeulles est bon d'asselles de blancs bois contenant 49 pieds ; les gittes contenant 25 pieds de bois de 5 et 6 (...) ; le 2^e plancher imparfait furny [de] 5 gittes de 7 pied chacune, de 4 et 5 poulces, est furny de cinq asselles de blanc bois de 8 pieds chacune, et faudroit encor quatre asselles de mesme longueur pour l'achever, 32 pieds (Cagnoncles 1674) ; le planché deuxsiens furny de 35 piet bois de 4 et 5 pouc, à 9 liar le piet (Cagnoncles 1674)

deuxieme planquier au dessus de la mait : *soubz le deuxiesme plancher au dessus de la mee trouvez 11 cloux hurtois* (Marquette-l.-L. 1674)

haut planquier

le hault et bas blancquié avecq leur gittes (Herseaux 1627) ; *convien raccommoder les deux planchers tant hault que bas* (Carnières 1683)

second planquier

flaque, gitte dessous les meulles, sommiés, gitte, planche pour le second planché (Lille 1768 moulin 3.20)

planquier deseure

pour 1 quarteron d'aiselin de blanc bois employé à refaire le planquier deseure dudit molin (Armentières 1413)

petit planquier au dessus de la mait

le petit plancher au dessus de la mez, gistes, achelains (Herrin 1710)

planquier de deseure

item, pareillement avoir levé, rejoinct et rassis le planquier de deseure, qui avoit esté fait de vert bos et s'estoit retrais (Nœux-l.-M. 1466) ; *sept gistes au planchier de deseure de telle longueur que l'oeuvre le requiert* (Templemars 1579) ; *la petite montee avecq le planchier de deseure, la couche, les escavatures* (Audruicq 1624) ; *item, le premier planqués, gittes et asselin, 8 lb 10 s ; item, la petite monté (...); item, le planquié de dessoubz [sic], gitte et achelin, 10 lb ; item, le planqué de dessoubz les moeulle avecq ung sommier, 8 lb* (Ennevelin 1635) ; *les deux planché de dessus, celuy desouz les moeulle et celuy devant* (Fromelles 1702)

► Confusion à Ennevelin, en 1635, entre *dessus* et *dessous*, assez fréquente dans les textes de l'époque. Voir la note ajoutée à l'art. *sourpane*. Puisque le rédacteur d'Ennevelin distingue les articles *le* et *la*, il faut lire *planqué(s)* plutôt que *planque(s)*.

(**planquier de dessous**) : voir *planquier de deseure*.

planquier de devant

le grand planchee, sçavoir gitte et planche et autre piece y servant, 37 lb (...); item, le planché de desou le meulle et trois petit sommiee, prisee 22 lb; item, le planchée de devant, prisee 14 lb (Cysoing 1715)

planquier d'en haut

item, le planché de dessous avecq gitte et achelin, prisee 29 lb; item, le planché d'en hault avecq gitte et achelin, prisé 13 lb 12 s; (...); item, le planché de dessous les moeulles, prisee avecq le petit sommier 15 lb (Fromelles 1702); le planché d'en haut, sçavoir celui de devant et le planché des meulles (St-Amand-l.-E. 1719); le plancher d'en bas garnie de gitte et de planche (...); le plancher d'hen haut garnie de gittes et de planche (...); le plancher de dessous les moeulles (Nomain 1721); le planché de desou les meulle prisé à 10 lb; le planché d'hen hau, gitte et planche prisé à 18 lb (Coutiches 1738); il se metra au plancher d'en haut deux sommiers dessus l'entretoise et dessus le sommier du moulin, de huit pouces quarrez; il se metra trois gittes de cinq pouces quarrez et les autres gittes convenables (Harnes 1748)

planquier d'en haut au dessus de la mait : *le planché de dessous les meulles prisé à treize livres, 13 lb; le planché d'en haut au dessus de la met, compris gittes et achelins, prisee à vingt huit livres, 28 lb (Attiches 1721)*

planquier d'en haut dessus la mait : *ung estrier par dessoubz le planquier d'en hault deseure le mée (Lille 1627 moulin 3.23)*

planquier deseure le grand sommier

le premier planquier d'icelluy mollin, assçavoir les gittes et aisselin par dessus, assis sur litteaux 6 lb 10 s; item, le planquier deseure le grand sommier 70 s (...); item, le planquier des meulles, 72 s (Lille 1558 moulin 3.21)

planquier deseure la mait

le petite montee et deux planquietz, assçavoir le planchiet desseure le met et le planchiet desoub le meule (Herseaux 1577); le planquier dessoubz [sic] le met, gistes, aisselin, encavetures, ung posteau qui porte le planquier (Wattrelos 1579); le planquiere deseure le mez, giste et achelin, prisez 14 lb; item, le planquier dessoubz les moeulles et ung petit somier, prisez 11 lb 10 s (Lille 1627 moulin 3.11); le planquez deseure le mee 5 gite et une piech mises sur une teste pour acomodez à la montee, que feroit 6 gite come dessus de 5 pouche quarré d'homeau (Hellemmes ± 1650); le plancher dessus la maye, un bracon, gitte et pillier avec l'aschelin (Marquette-l.-L. 1712)

grant planquier deseure la mait : *le grand planquier deseure la mée, giste et l'achelin (Lille 1627 moulin 3.2)*

planquier devant les meulles

l'achelin et gittes du premier plancher (...) 64 fl. 15 p. (...); les gittes et plancher devant les meulles, 30 fl. (...); le plancher dessous les meulles et ceux à costés 40 fl. (Lille 1737 moulin 3.3)

2.3. Dans un moulin sur pivot à trois niveaux et à une seule paire de meules**troisieme planquier**

le premier planquier dudict mollin, assçavoir les gittes et aisselin 9 lb 10 s; item, le deuxiesme planquier d'icelluy mollin, si comme gittes et l'aisselin, 7 lb (...); item, le 3^e planquier, quy est deseure le mez, prisiez 4 lb; item, le planquier desoubz les meulles, 6 lb (Lille 1558 moulin 2.1)

grant planquier deseure la mait

le grand planquier deseure la mee, giste et l'achelin, prisé 16 lb; item, le planquier dessoubz les moeulles, prisiez 7 lb (Lille 1606 moulin 3.2)

3. Dans un moulin sur pivot à deux paires de meules**planquier servant à porter les meules du coté du vent vs planquier de derriere servant à porter les meules**

le plancher servant à porter les meules du coté du vent, 19 lb; le plancher de derriere servant à porter les meules à froment, 100 lb (Enghien 1755)

planquier de dessous le petit moulage vs planquier dessous le grand moulage

item, le planqués de desoubs le petit mollaige, gittes, achelin, 12 lb 7 s ; item, le planqués desoubs le grand mollaige, 8 lb (Fleurbaix 1658)

4. O Les différents planchers du moulin-tour

4.1. Plancher du premier étage (c'est l'étage à la farine dans les moulins à deux étages)

premier plançage

tant aux premier plançage : il se trouve bon (Villers-en-C. 1663) ; le premier plançage trouvé furny de planches et gittes avec deux somier (Quiévy 1677)

plançage d'en bas

le plançage d'embas furny de deux somiers (...), de gittes et planches (Wambaix 1669) ; le plancher d'en bas prisé 16 lb ; item une mé (...); cinquante six pied de cindre allendroit du plançage d'en bas pour garantir le murez (©Templeuve 1669)

premier planquier, planquier premier

pour avoir mis une assielle à l'uis du moulin et deux autres au premier planquier (Templemars 1464) ; le premier planchier estoffé de quatre sommiers, quatre bracquons à pottentes, gittes et asselins (©Seclin 1629 moulin Rouge) ; fault furnir deux planchiez, à chacun deux sommiez, sçavoir le premier deux sommiez de 9 et 11 pouces, de 18 piedz et cestuy de hault deux autres sommiez de 10 et 12 pouces de grosseur et 17 piedz de longueur (St-Hilaire 1644) ; les planchers premier et second se sont trouvez en bon estat (Wambaix 1688) ; trade, soutrade, bracon, giste et planches pour le premier planchet (©Templeuve 1777)

planquier d'en bas

le plancher d'en bas prisé 16 lb ; item une mé (...); cinquante six pied de cindre allendroit du plançage d'en bas pour garantir le murez (©Templeuve 1669)

4.2. Plancher du second étage (c'est l'étage aux meules dans les moulins à deux étages)

deuxieme plançage

tant aux deuxiesme plançage : il se manque quatre doubleaux (Villers-en-C. 1663) ; deux sommiers de dix et huit pour le deusiesme plançage trouvé bon (Quiévy 1677)

plançage de haut

tant qu'au plançage de hault : manquent trois doubleaux de 5 pied (Villers-en-C. 1664)

plançage d'en haut

les 2 sommiers du plançage d'en hault de 14 piets de loing chacun, de 9 et 11 pouches de grosseur (Busigny 1670)

plançage dessous la meule gisante

le plançage dessous la moeulle gisante furny de deux somiers de 10 et 11 poulces, de longueur 14 pieds (...); le susdit plançage garny de planches de chesne (Wambaix 1669)

deuxieme planquier

item, la premiere montee du bas dudict mollin (...); item le premier plancher (...); item, la deuxiesme montee (...); item, le deuxiesme plancher estoffé de deux sommiers, deux autres plus petit, quatre bracquons, gittes et asselins (©Seclin 1632 moulin Rouge)

planquier second

les planchers premier et second se sont trouvez en bon estat (Wambaix 1688)

planquier de haut

fault furnir deux planchiez, à chacun deux sommiez, sçavoir le premier deux sommiez de 9 et 11 pouces, de 18 piedz et cestuy de hault deux autres sommiez de 10 et 12 pouces de grosseur et 17 piedz de longueur, furny de gitte de 4 pouces carez, espasés à ung pied de creux l'une de l'autre pour clouer les asselles de travers joint et feullyez l'une dedans l'autre (St-Hilaire 1644)

planquier d'en haut

six loyen au planchier d'en hault (...) ; item, quatre sommereaulx du planchier d'en hault
(©Templeuve 1669)

planquier dessous la meule, etc.

le plancher dessoubs ladite moeulle est soustenu de deux sommiers de 10 et 11 poulces longs de 14 pieds (...) ; ledict plancher est furny de planches de chesne (Wambaix 1671)

Avec périphrase :

pour 25 piés d'assellin dont li planquiers sour quoy le moelle siet fu fais (Templemars 1395)

PLANQUIER (verbe)

Planchéier, revêtir de planches ou pourvoir d'un plancher. Voir aussi *aissier* et *paver*, ainsi que *replanquier*.

et aura deux loyeures croysies par devens ces arbrieres et seront mises de la haulteur cy que pour planquier sus (*La Gorgue 1417) ; *212 piez et demi d'aisselles pour plankier ledit moulin tout nuef* (*Templemars 1447) ; *ausdis soyeurs, pour le soiage de mil piés au petit cent en planches et assielles à couvrir et planchier partout ledit molin et le cloire en partie* (*St.-Eloois-Vijve 1455) ; *pour avoir (...) planchié de planches le bac de vivier dudit molin* (*Moregem 1478) ; *pour avoir refonset, gistet et planquiet tout noef ledit moullin* (*Cysoing 1507) ; *sur les sommiers de dessoubz le masse à le largheure de ladicte ventaille avoir fonsset et planquiet d'asselles de chesne de 21 piet de loing, de dix poch de large et de poch et demy d'espez* (*Valenciennes 1517 St-Géry)

PLANQUIERET

Petit plancher.

ung planquieret devant l'une desdictes montee (*Lille 1558 moulin 2.4.1) ; *l'enquevestrure des meulles et les ablocq avecq un planquieret y tenant* (*Lille 1558 moulin 3.25)

PLANTE

Prob. branche d'arbre. Voir aussi *planchon*.

acattet (...) 3 quartrons de plantes de sauch, dont on a fait haisin pour ledit moulin (*Mecquignies 1426)

PLANTICE ou PLANTIERE

Endroit planté d'arbres.

est besoing depuis le chastel de Selles jusques à Thun d'oster plusieurs alotz de saulx et aultres plantices [hallots et saulx et aultres plantieres dans l'autre version] quy sont aux rives de la riviere et de debarbier icelle riviere jusques à rive [à vive rive dans l'autre version] affin que l'eaue puisse avoir son cours (*Escaut 1566)

PLAQUAGE

Application d'un enduit.

pour placquier de noir mortier en pluseurs lius aval le maison dou mollin de Hon et autour de l'uisserie que on avoit toute deffaitte pour y mettre une noefve moelle (...) ; à Renier Huart, pour 9 beniaux d'arzille qu'il a livrés pour faire mortier pour ycelui placquaige (*Hon-H. 1408)

PLAQUE

Plaque de fer. Voir *platine*.

audit [forgeron], pour pluseurs claux rondiaux (...) et pour grasse de laquelle on a engrassié ledit grant fer et pour la fachon des plaques (*Erquinghem-L. 1411) ; *quatre plaques de fer aux sommiers [erreur pour au sommier : il s'agit du maître-sommier] avec six batonnieres de trois pieds de longueur au faux ventre* (*Mœuvres 1716) ; *quatre vereulle (...), quatre plaque de fere qui ser au bloque* (*Masnières 1738 copié en 1756) ; *deux plaques de fer qui servent d'ancre à deux sommiers* (*Ramillies 1746 moulin 2.4)

Emplois spécifiques :

1. Plaque métallique clouée à l'extrémité d'un arbre pour protéger celle-ci ; ou plaque métallique clouée au palier du hurtoir (→ encadré 2 à *bauch* § 2) pour servir de butoir à l'arbre. Voir *platine*.

pour les ferailles de l'arbre tournant trente six couteau, une maistrisse bende, un ponché, une placque au hurtoit (✕St-Amand-l.-E. 1719)

2. Prob. °*paumelle*, chacune des épaisses plaques de fer incurvées et rétrécies à leur sommet, placées dans la presse du moulin à huile, de part et d'autre de l'étreindelle (→ *estendelle*). Voir *paumelle*.

le bloc garnie de six sommiers, clefs et flottes, quatre plaques de fer et trois armelles (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

► Le bloc correspondrait ici à la presse.

Composé :

plaque hurtoir

Plaque métallique clouée à l'extrémité d'un arbre pour protéger celle-ci ; ou plaque métallique clouée au palier du hurtoir (→ encadré 2 à *bauch* § 2) pour servir de butoir à l'arbre. Voir *platine*.

les deux fretes de l'arbre tournant en bon etat ; la plaque hurtoir en bon etat (OQuiévy 1780)

PLAQUIER

Enduire de chaux, de plâtre, de glaise, de mortier.

à Jaquemart le Jone, placqueur, pour placquier ledicte cambrette (OSeclin 1412) ; *à Lottart Cornut, plakeur, pour avoir plakiet le trau fait oudit moelin d'Ansaing au mettre dedens le moelle, paijet, parmy 5 beniel d'arsille employé en celly oevre, 6 s* (*Valenciennes 1437) ; *à Nicaise Hanoye, placqueur, pour avoir pallet et placquiet le contrelois desdis molins au lez vers hospital, 6 s.* ; *à Pietre le Beruwier, pour pallure, 4 s* ; *à Jacques Bousin pour ung benel d'argille, 16 d* ; *à Jehan le Fevre et à Gillart Mehault, pour claus et pour tille, 12 d* ; *à Thurien Després, pour estrain, 18 d* (*Lessines 1447)

PLASTRE

1. Plâtre, matériau à base de gypse, employé pour réduire les irrégularités de la meule, asseoir la meule gisante ou mastiquer cette meule gisante lorsqu'elle se compose d'un assemblage de plusieurs morceaux de pierre meulière.

pour 57 livres de plastre dont on refist le lit dou grant moulin d'Ansaing (*Valenciennes 1405) ; *pour (...) mettre jus le viés lit d'icelui moulin, qui n'estoit de nulle valeur, et en ce lieu remettre y un autre qui amenez fu de Mons en Haynnaut, ycelui assir et couler plain de plastre et le battre et mettre à aire et à moulage* (*Valenciennes 1419 St-Géry) ; *76 livres de plautre accattee pour assir le moelle faisant lit* (*Recquignies 1429 – B 9424) ; *fu marchandet (...) de (...) toutes les pieches doudit lit rejoingdre l'unez à l'autre, assir en plastre et de bon mortier* (*Valenciennes 1428 Brisebois) ; *pour 314 livres de plastre (...) pour plastrer ledit lit (...)* ; *(...) pour 4 piccavez [= fagots] mis au cuirre ledit plastre* (*Valenciennes 1429 Anzin grand moulin) ; *pour 97 livres de plastre duquel on a plastré et ordonné les meulles audit molin où besoins estoit et qu'elles estoient fossues en aucuns lieux* (✕Ostricourt 1436)

► Pour obtenir le plâtre, on broie le gypse, qu'on cuit ensuite à 150° dans un four. Le *piccavet* d'Anzin est un grand fagot.

2. Pièce de bois appliquée à une autre pour la réparer ou la consolider.

pour relever le queue qui estoit avallé jus dudit moullin, mettre y un plastre de quesne de 6 piés de long et un aissil (OSeclin 1400)

► Acception absente du FEW, III, p. 222a, art. *emplastrum*.

Expression :

mettre à plastre

Plâtrer, mastiquer, attacher ou boucher au plâtre ou au mortier à base de plâtre. Voir *plastrer*.

pour avoir (...) au viés lit du moelin de Faloise mis à plastre pluseurs pieces de moelle (*Valenciennes 1447)

PLASTRER et PLASTRIR

Plâtrer, mastiquer, attacher ou boucher au plâtre ou au mortier à base de plâtre. Voir aussi *emplastrer* et *mettre à °plastre*, ainsi que *replastrer*.

plastrer : pour forte terre pour plastrer ledit molin, 3 s; item à Wynoc le Wulp, qui le plastra, pour un jour qu'il y fut, 6 s (✕Dunkerque 1389); audit Jehan [= le charpentier], pour sen sollaire de deffaire le lit dou grant moulin le Conte, qui n'estoit riens de valeur et de pluseurs pieches, ycelui refaire 2 pieces, dont l'une prise fu au moulin de brais et li aultre estoit audit moulin, ycelui plaster et ordener (...); à Jehan Couver, pour 70 livres de plastre à lui acatet pour plastrer ledit lit (...); à Jehan de Sebourcq, pour 2 beniaux d'argille mis en oeuvre à assir le devant dit lit (...) (*Valenciennes 1411); pour (...) relever le lit doudit molin et icellui rassir, rencauchier et prastrer et refaire l'enkevestrure et faire noef planquier dessoubz (*Valenciennes 1526 Souverain); 97 livres de plastre duquel on a plastré et ordonné les meulles audit molin où besoins estoit et qu'elles estoyent fossues en aucuns lieux (✕Ostricourt 1436)

plastrir : à Jehan de Malines, pour 88 livres de plastre qui mis furent au plastrir ledit lith (...); à lui, pour 45 livres de plastre pour plastrer le lith dou grant moulin Saint Gery, qui estoit de pluseurs pieches (*Valenciennes 1409); roster le viez lit de muelle, retailliet et regrantiet l'enkevestrure, le fons du lit remis à point, asseir ledicte muelle neufve, plastrir, mettre atour de moulage (✕Cysoing 1444)

PLAT

1. Partie plate d'un objet.

pour destackier et refaire le grant estrier de fier qui porte le grande keuwe de quoy on tourne ledit moulin et ce dit estrier coppet en 3 lieux et despuis resauder et rendre 2 noviaux plas et les pattes retourner par autre manière (✕Mecquignies 1421); deseure icelles pieches faisant les longherons de deseure avoir mis et embranchiet deux pieches de bois faisant les poupees de 24 piedz de loing, de 8 et de 9 polch, renflé et rencrachiet de 4 polch par le millieu et sur l'un des platz seullement que pour porter et fermer les deux plommas soudenans les deux arbres desdis deux molins (*Valenciennes 1537 Anzin)

2. Chacun des deux versants d'un toit en bâtière.

avoir fait ung comble oudit molin, contenant 22 piez de long ou environ et de 12 à 13 piez de hault en comble et sur chascun plat avoir espasé 11 pieces de comble (✕Nœux-l.-M. 1510)

Acceptions spécifiques :

- ✕ Chacune des deux parois latérales de la cage du moulin. Voir l'encadré 8 à *pan* § 2.
le pla ou paroy du costé du frain, 218 lb; la paroy du costé des sacs, 218 lb (Salomé 1660)
► Ici, le terme ne s'applique qu'à la paroi de droite pour qui pénètre dans le moulin par la porte d'entrée, prob. parce qu'il y avait un apprentis du côté des sacs.
- ☒ Disque métallique protégeant l'arrière du tourillon de l'arbre moteur. Voir *platine*.
ont trouvé onze cousteaux au petit hattreau avecq le plat du torillon (✕Salomé 1660)

PLATAINE

Plaque de fer. Voir *plate*.

trouvé deux crachets et un mont de vieu ferrail et le toulloy prisé avec une plataine (*Comines 1685 tan & huile)

Acceptions et emplois spécifiques :

- Plaque métallique clouée à l'extrémité d'un arbre pour protéger celle-ci. Voir *platine*.
l'arbre tournant, long de 24 pieds, de 22 poulc quarré par hault, de 10 poulces par bas, furny de 24 allumelles au gros colet et le petit colet de 10 allummelles, garny d'une plataine sucquant au hurtois (○Wambaix 1669)
plataine de petit debout : au petit prison douze couteau, une plataine de petit debout, un tourillon (✕La Bassée 1719 blé seconde version)
- ✕ Disque de fer ou de bronze cloué au sommet du pivot. Voir *platine*.
deux croissant, un chapeau et une plataine de cuivre servant à l'etaque, sur quoy le sommier tourne, de vingt pauche de diametre (La Bassée 1719 blé)

PLATE

1. Pièce de bois équarrie, parallélépipédique et moins épaisse que large. Souvent la *plate* se pose sur le sol, sur une maçonnerie ou sur une poutre pour servir d'assise à une charpente, à un étau, à un coussinet. En Flandre flamandophone, la *plate* a pu perdre son sens étymologique pour devenir un synonyme de *bauch* : un rédacteur s'est même servi de *plate* pour le maître-sommier, la poutre la plus épaisse du moulin à vent.

pour une journee et demie a soyer plates qui servirent à le roes dudit molin de wedde (...); (...) mettre 2 plattes noeves et 2 clefs de bos perchans parmy le roe pour tenir les dictes plattes (*Templemars 1393) ; *pour ouvrage de carpenterie (...)* c'est assavoir de mettre sous les 2 kevés dou moellin dehuers entre les bachins 4 plattes assises à mortier et là sus rekiutelier et les kiuttes rasir à morsiaus et kievillier à mettre ploumas pour porter le coron des arbres et en devons ledit moellin rakiuteillier et mettre ploumas ensi que dehuers et mettre un neuf suel pour porter le coron des kiutes (*Trith-St-L. 1369) ; *relevent l'arbre dudit molin pour retaillier le marbriel et mettre une neufve plate desoubz icelui marbriel* (✕Attiches 1411) ; *il y mettra de nouvel 4 plates au fons, de 10 piez de long, et deux filieres de 20 piez de long et 16 paulx d'espés en la quarure; item, sur lesdictes 4 plates mettra 8 posteaux de 6 piez de long et 16 poch d'espés* (*Harelbeke 1419) ; *as dessus diz carpentiers, qui es molins à eaue dudit lieu de Nieneve (...)* ont eslevé et hauchié les deux grans bauch que l'on dist 'steenbalken' [= sommiers sous la meule], lesquelz ensemble leurs appartenances estoient avallez et despointiez de leurs principaulx lieux par ce que les plates dessoubz estoient pourries et usees (*Ninove 1444) ; à *Jaquemart le Fevre, carlier, pour avoir livré et mis en oeuvre ung postelet à l'engien qui tourne le moulin, 2 croustas, une platte aux vollans et ung levier (...)* 5 s (OTemplemars 1476) ; *contre les deux plattes seantes sur les murs et le baulcq seant (seant) sur lesdictes plattes, extrait et adjustiffiet pluseurs pieces de bois, les unes de deux et de troix polch et les autres de troix et de quatre, de pluseurs longheurs, avec avoir mis contre les troix pands de mur le deseure du planchier [ne faut-il pas le deseure dit planchier ?] jusques aux plattes et baulcq* (*Valenciennes 1541 tan)

► Dans le texte de 1541 de Valenciennes, le *baulcq seant sur les plattes* est l'entrait des jambes de force, c.à-d l'entrait sur lequel reposent les jambes de force.

Accompagné d'un terme plus précis en français :

bende : voir ci-dessous *steenbalke* et la note.

Accompagné du terme précis en flamand :

grontplate [= pièce de bois posée dans ou sur le sol] et **sulle** [= °seul, poutre servant de base] : *pour engien appellé 'eenen buitenstoel' [= °beffroi de l'arbre moteur à l'extérieur], assavoir deux grandes plates appellé 'grontplaten', 18 piez de long, 10 paulx de large, 5 paulx d'espez (...); item, une plate appellé 'een sulle', 20 piez de long, 10 paulx de large et 7 paulx d'espés* (*Moregem 1484)

steenbalke : *une estaque tout de nouvel atout 8 plates dessoubz appellees 'bendes' [= les liens (→ loyen acc. spéc. 1a)] ; item, deux autres plattes [les soles (→ seul acc. spéc. 2a)] ; item, une autre plate appellee 'steenbalke' [= maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1)]* (✕Haasdonk 1405).

► Dans ce compte toutes les grandes pièces de bois du piédestal sont qualifiées de *plates*. Le rédacteur poursuit : *item, ung autre arbre appellé 'asse' ; item, un autre baus appellé 'wintpolu' [= joug, sommier du marbre (→ encadré 2 à bauch § 1)]*. Il distingue la *plate* et le *bauch*, sans que les raisons en soient bien claires. En précisant *appellees bendes*, il se sert de la traduction littérale du flamand (*steek*)*bant*, qui n'a jamais désigné le lien du piédestal en français.

2. ✕ Planchette destinée à épaissir une autre pièce de bois, en l'occurrence planchette destinée à caler l'entrebout dans la tête de l'arbre moteur.

pour avoir restraint les 4 vollans, levet les faulx hurtois, fouret de plates, retiret et recugniet les haysins (Cysoing 1507)

3. Plaque de fer. Voir aussi *plataine* et *platine*.

30 keviles de fier dont on rekievilla deux plates de fier qui estoient au viés volant qui estoit crokiés (✕Cysoing 1380) ; *les espanghes et plattes dont ledit arbre est ferrez et 18 spanghes et*

plattes mis à la reue de l'eaue (*Harelbeke 1395) ; à Jehan le fevre de Scin, (...) pour 2 plattes servans à le keuwe dedens l'assil de le roes doudit moullin (*Tressin 1396) ; à Jehan Ghodescauls, fevre de Lille (...) pour 8 plattes sur quoy li quemins keurt deseure sour les royelles, et avecq 19 fremans et 38 crampons appartenans asdittes plattes et audit quemins, pesans 171 livres (OTemplemars 1405) ; pour 3 plattes de fier faire à keuwe d'aronde pour entaillier devens le dessus dit blocq, pesans parmy les claus 27 livres (*Trith-St-L. 1406 huile) ; pour huit plates de fer mis sur la pranghe [= frein], servans aux traus pour y bouter lesdis fers appelez 'bouton' [= chevilles, boulons] (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; pour avoir livré une scene [= plaque consolidant un assemblage], une plate avec 2 crammes [= crampons] employes audit molin là elle vouloit fendre, pesant 23 livres (✕Haasdonk 1439) ; pour ung autre lyen ou plate de fer mis a l'une des verges volans (...); (...) pour une plate et lyen de fer mis et employé a l'une des retenues d'icelui molin (✕Ingelmunster 1453) ; pour trois plates ou bares de fer mises et cloués en diverses parties de la roe d'icelui molin, de 17 piés de long (✕St.-Eloois-Vijve 1459) ; trois plate de fere pour conservée le bloque (*Masnières 1738 copié en 1756 huile)

► À Haasdonk (1405) les *bendes* sont les liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) du piédestal, qu'on appelle (*steek*)*banden* en flamand. À Hulst (1426), les plattes consolident les trous destinés à la fixation : la ceinture du frein était prob. composée de plusieurs patins.

Accompagné du terme précis en flamand :

jaecyser [= °*paumelle*, plaque de fer qu'on introduit de part et d'autre de l'étreindelle (→ *estendelle*) dans la presse du moulin à huile] : pour 4 plates nommés 'jaecysers', employes aux estampes dudit molin, poysent 62 livres (*Menen 1432)

► De nos jours les *jaagijzers* ne servent pas aux estampes, mais dans la presse du moulin à huile. À moins qu'il ne s'agisse ici de la plaque qui consolide l'extrémité inférieure du pilon (→ *vireule*).

slecke [= petite plaque de fer servant à consolider un assemblage] : 42 livres de plates de fer appellé 'slecques' pour loyer le circle de ladicte roue (*Ninove 1417)

4. Pierre plate, dalle.

on veult avoir deffait le planquier qui est à present deux piez plus bas qu'il ne soit (...) et tout rentaveler de grandes plates de grez du Locron ou de pierre de marbre s'on ne pavoit finer de cettes du Locron (*La Gorgue 1417) ; pour pluseurs materes de pierre et de cauche employes audit moullin : pour ung cent de ompleaux, 24 s ; pour demi cent de pendans, 8 s ; pour 6 demi parpains et six platez, 6 s ; pour 4 mandeles de cornuyaux, 8 s ; pour ung vaussoir à mettre à une fenestre, 2 s (OTemplemars 1519)

► Cf. MANTOU, V, p. 217 : plate de pirre.

Acceptions et emplois spécifiques :

1. ○ Sablière, soit la sablière dormante posée sur la maçonnerie de la tour, soit la sablière tournante à la base de la calotte. Voir aussi *chintre*.

sur ladicte toure at une double platte furny de ung pla barreau encavez dedens lesdictes platte pour faire tournere ledict moulins desus (Villers-en-C. 1628) ; la fondation de ladicte thourre sera de profondeur jusques au ferme et de sept piedz de largeur, pour sur icelle fondation y eriger la nette machonnerye ayant vingt huict piedz de haulteur depuis la seuille de l'huys jusques au dehors de la platte (...) ; item, ung autre chaintre servant de platte pour porter le cheviron, de bois de cinq et six pouches (St-Hilaire 1644) ; huict courbes servant de platte, de 5 pieds de loing chascun, de 4 et 5 poulces (Wambaix 1669)

► Dans les descriptions de combles, *platte* est l'appellation habituelle de la sablière, la pièce maîtresse horizontale posée sur l'épaisseur du mur.

2a. ✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales placées en croix à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

à Michiel le Creescietere et son vallet, pour 24 jours qu'il ont ouvert au moulin dessus dit pour raloier le moulin dessus dit et de le rasseir sur nouvelles plates (Rupelmonde 1367) ; une estaque tout de nouvel atout 8 plates dessoubz appellees 'bendes' ; item, deux autres plattes ; item, une autre plate appelée 'steenbalke' [= maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1)] (Haasdonk 1405) ; pour (...) avoir refait et machonné les quatre piez dessoubz les plates sur quoy ledit moulin est assiz (Kieldrecht 1414) ; pour ledit molin eslever et mettre juste au plonc

(...) et pour le feere machonner desoubz les plattes de bricque (Saaftinge 1416) ; l'estandard avec deux plates, 4 loyens et la chayere (Vrasene 1425) ; pour avoir fais quatre bendes et deux plates tout de neuf et 4 bendes appellees en thiés 'leughenbendes' [= faux-liens (→ faux loyen)], come d'avoir ledit molin surlevé (Kruibeke 1436) ; de faire le molin loyer de nouviel et de mettre duex plates desoubz l'estaque dudit molin (Walem 1447) ; achaté quatre gros estanchons de quesne, lesquelz sont miz et assiz desoubz ledit molin pour cause que les plates ou seules d'icelluy tant sont vielz que on ne s'y peut affijer (Haaltert 1448) ; pour une journee d'avoir brouté de terre tout autour des plates (St.-Eloois-Vijve 1449)

Accompagné du terme précis en flamand :

cruusplate : pour avoir fait deux plates appelé 'cruusplaten' (✕Petegem-a.-d.-S. 1483)

► Cette acception ne se rencontre qu'en Flandre flamandophone. Elle est due au fait qu'en flamand ces deux poutres se disent *kruisplaten*, litt. 'plates' en croix.

2b. ✕ Ensemble des deux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal disposées en croix, avec ou sans les liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a). Voir *croisure*.

pour l'abattaige de sept autres chesnes (...) dont des trois la croisure et plate d'icellui molin est faicte (Ingelmunster 1455)

plate de molin: *pour charpenter et ouvrir, mettre et asseoir audit molin une nouvelle plate de molin (...)*; à Danin Mannin, *pour abatre ou boiz d'Englemoustier deux arbres employees estre ladicte plate* (Ingelmunster 1454)

► Cette acception ne se rencontre que chez un seul receveur du domaine d'Ingelmunster.

3a. Plaque métallique clouée à l'extrémité d'un arbre pour protéger celle-ci ; ou plaque métallique clouée au palier du heurtoir (→ encadré 2 à *bauch* § 2) pour servir de butoir à l'arbre. Voir *platine*.

pour une plate de feir contre l'assilg (✕Oosterzele 1373) ; *une plate de fer servant au tourillon dudict mollin* (✕Templemars 1582) ; *l'arbre cinq bendes, les coutelures des deux hattreaux, la platte du debout de l'arbre* (✕Hellemmes 1612) ; *au petit bout dudit arbres [arbre à cames] 14 couteau, une bende de fer et une plate de fer au bout* (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

3b. ✕ Disque de fer ou de bronze cloué au sommet du pivot ; ou disque de fer ou de bronze cloué dans l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir *platine*.

deux grans larges plates mises et employees au moulin à vent desoubz le nouvel zomere nommé 'steenbalke' [= le nouveau sommier appelé 'maître-sommier'], *pesans 72 livres de fer* (Harelbeke 1406) ; à lui [forgeron], *pour (...) une platte au sommier pour asseoir le flotte sus* (Erquinghem-L. 1411) ; *une grande plate de fer servans sur l'estacque dudit molin, pesans 40 livres* (Petegem-a.-d.-S. 1483)

3c. ☒ Alumelle, chacune des lames métalliques clouées sur un élément en bois pour éviter l'usure à l'endroit où s'opère un frottement. Voir *alumelle*.

pour plates et pikots de fer qui furent mis au dit nouvel pol (✕Saaftinge 1391) ; *pour 28 plates mises au col de l'aisse, où ladicte aisse queurt sus, pesans 104 livres* (✕Harelbeke 1399) ; *17 plattes de fer affiquié sur le tournant de l'assieu, pesant 52 livres* (✕Haaltert 1402) ; *pour avoir miz 6 plates de fer, lesquelz sont miz audit windaes* (✕Saaftinge 1408) ; *pour 25 plates de fer dont le asse dudit molin est ferrez, pesant 78 livres de fer (...)* ; *item, pour 2 bendes de fer mis autour de l'asse par dessus les plates, chascune 8 piés de long* (✕Sluis 1435) ; *pour 3 plattes pour le petit debout de l'arbre estre ralonguet et toutes les pointes des plattes refaict* (✕Elsegem 1443) ; *pour feraille du susdict arbre de 31 plattes au col et 8 plattes à la pointe* (✕Ingelmunster 1448) ; *24 plates de fer pesans 103 livres de fer, dont les 12 furent fais de vielz fer, 78 s* ; *item, encores 6 plates atout havetz mises à la nocque de l'asse, 8 s* (✕Kaprijke 1453) ; *audit maistre fevre, pour 6 plates et deux boutes qui sont en ladicte pointe* (✕Lovendegem 1471) ; *pour 21 platez de fer pesans 62 livres de fer employé à une hasse nouvellement fait oudit molin* (✕Petegem-a.-d.-S. 1479)

4. Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Parfois la *plate* pourrait inclure la crapaudine. Voir *noyel*.

pour racherer le petit bout du fer du moulin, le sporequin et le plate où le fer queurt ens (*Harelbeke 1400) ; *pour le fier dou grant moulin Saint Gerry renkoller et renkierkier, faire*

piet et platte (*Valenciennes 1408) ; *pour un grant fer pour ledit molin tout neuf et le petit fer, l'aisse et le plaite avoir fait pour servir à ledicte meulle* (✕Ostricourt 1413) ; *pour avoir refait de neuf le fusee de fer, le piet, le platte et l'aisse dudit molin rapointier* (*Quesnoy-s.-D. 1419)

5. Dans le moulin à huile, plaque de fonte au-dessus du chauffoir (→ *fournel*). Voir *fons*.
le grain de colsat, navette ou de lin aiant esté suffissamment pillé par les estampes estant au molin, l'ollieur avant mettre ledict grain dans le presseire pour en tirer et avoir l'huile est obleigé de le mettre sur ungne large platte de ferre ou d'airrain environné d'un costé⁶ de fer au dessoubz de laquelle il y at continuellement du feuz (☒Lille 1652 moulin 3.31)

Composés :

plate inferieure vs plate superieure

✕ Sole (→ *seul* acc. spéc. 2a) inférieure et supérieure à la base du piédestal. Voir aussi *plate de dessous* vs *de desseure*.

la plate inferieure avec quatre pausars (...) ; *item, la plate superieure* (Enghien 1687) ; *la platte de dessous avec ses quatre erbouttans (...)* ; *item, la platte superficie* [*sic*, traduction erronée] (Enghien 1687 bis)

petite plate

1. ✕ Chacun des blocs de bois sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) de la °croisure. Voir *abloc*.

une piece de bois de quoy l'en a fait petites plattes mises entre les plattes dudit molin et murs sur quoy ledit molin siet (Verrebroek 1422) ; *le vielz steenbalke, de quoy l'en a fait des petites plates dudit molin* (Kieldrecht 1423)

2. ☒ Alumelle du °petit collet. Voir *alumelle petite*.

pour feraille (...) de 32 plattes pour l'arbre (...); *pour 8 peti[tes] plattes* (✕St.-Eloois-Vijve 1445)

(plate du fondement)

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont* acc. spéc. 1.

item, la platte du fondement qui fait tourner les pieres, 8 florins 15 pattars (...) ; *item, la platte du fondement qui fait tourner les pierres, 4 florins 15 pattars* (✕Enghien 1687 bis)

► Cette appellation fort étrange accompagnée deux fois de la même relative s'applique aux deux tournants du moulin. Grâce à la version flamande et à l'autre version de la même prisee nous savons qu'il doit s'agir du *pont avec le flayau et templure*.

plate de fons, ~ du fons

1. Poutre servant à la fondation ou à la base.

et sera ledit reffens fait de bois ou courant en ensiuant le lit ouvré d'une plate de fons en quoy le seuille sera enclose (...) ; *item, les plates du fons de 8 pauch d'espés, 11 pauch de large et 25 piés de long (...)* ; *item y aura ung beffroy sur quoy les meules seront assises, 2 filieres, 2 bauch, 4 plates de fons, deux croisiees (...)* (*Harelbeke 15^e s. devis)

2. Dans le moulin à huile, prob. plaque de fonte au-dessus du chauffoir (→ *fournel*), sur laquelle on place la poêle où les graines oléagineuses pilées sont chauffées avant le pressage. Voir *fons*.

quatre chevil à le fleau et à le moufle et le rivet y servant, avec le plate de fon (*Marquette-l.-L. 1713)

plate de dessous vs plate de desseure

✕ Sole (→ *seul* acc. spéc. 2a) inférieure et supérieure à la base du piédestal. Voir aussi *plate inferieure* vs *superieure*.

item, la platte de dessous avec ses quatre erbouttans (...) ; *item, la platte superficie* (Enghien 1687 bis) ; *la platte de dessous avec les quatre poussans et blocqs (...)* ; *la platte de desseure avec les quatre autres poussans et blocs* (Kester 1715)

plate d'en haut

⁶ Une copie de ce texte, contenue dans le même dossier, remplace *costé* par *cercle*, qui me semble meilleur.

✕ Prob. chacune des poutres qui relie les deux hautes-pannes au sommet de la cage. Le contexte est trop vague pour que nous puissions identifier ces plates. La *plate d'en haut* au singulier pourrait être le joug ou sommier du marbre.

quatre hocquetz pour tenir les plattes d'en hault (...); item, une aultre agrappe et trois quevilles pour des rencraches à la platte d'en hault (Audruicq 1624)

► L'emplacement de ces deux articles dans la prisée empêche d'y voir les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal.

PLATE FORME

Dans la maison traditionnelle, tel le bâtiment abritant le moulin à eau, la *plate forme* correspond au niveau des sablières

Acception spécifique :

○ Ensemble formé par l'°enrayure et la sablière tournante à la base de la calotte.

fault livré pour faire six potentes par hault desus lesdis six potteaulx 36 pié de bois de dix pauc de largue et six pauc d'espet pour ennesvillier dedens les potteaulx par hault pour porter la plate fourmes et cappe dudit mollin (⊙Templemars 1570) ; *le chapron, trates, grand chemin et petit chemin et la plate forme, arbre tournant* (Wambaix 1708) ; *bois pallieux, bois signés, bois tesiers, la plate forme, l'arbre tournant* (Wambaix 1718)

► La même appellation se retrouve en Bretagne, où elle désigne l'ensemble des poutres horizontales formant l'ossature horizontale à la base de la 'lanterne' (construction cylindrique en bois qui, placée sur un pied maçonné, abrite le mécanisme du moulin à hourdais). Cf. GIBBINGS & CUSSONNEAU, p. 22.

Composé :

premiere plate forme

Dans un bâtiment sans étage, niveau de la sablière du toit, situé tantôt à la base des jambes de force, tantôt à la base des arbalétriers.

pour sur deux sommiers estant à la premiere platte forme dudit molin de than y avoir adjustiffyé et assis deux cours de gistes (*Valenciennes 1541)

► Pour le texte complet, voir l'art. *grenier*. Dans les combles assez élevés, il y aura une seconde plate forme au sommet des jambes de force. Pour JOUSSE, *L'art de charpenterie* et FÉLIBIEN, *Des principes de l'architecture*, la *plate forme* correspond à la sablière du toit, mais cette définition est trop restrictive. Pour l'informateur de Freux aussi (prov. de Luxembourg), la *plate foûme*, c'est la sablière du toit (ALW, IV, p. 50). Cf aussi : *avec aussi sur les pans de machonnerie à le haulteur de douze piez avoir assis et assablés le premiere plate forme dudit charpentaige, en laquelle sont ordonnez trois sommiers de 23 piez de loing chascun, de 11 et 13 poch de gros, aussi une entretoise de sept et neuf poch de gros, ramez de trois cours de gistes et de 17 gistes à chascun cours* (*Valenciennes 1517 Fossart)

PLATEL

1. Écuelle.

un plataux, deux corbille, un picotain (*Lille 1774 moulin 2.5.2)

► Cf. COCHET, p. 259 : *plateò*.

2. Plateau d'une balance.

les fierures des platiaus des balances dou mollin de warance, pesans 28 livres (*Valenciennes 1383) ; *le tronneau avec le platteau, estacques* (✕Rekkem 1659) ; *trouvé un biguet de fer et une plate haux [sic] de bois et un de coeuvre en forme de chaudron, trois pot de pierre, une verge de fer* (*Houplines 1704)

platel de balance : *pour pluseurs pieches d'ourme pour faire tourtres et platiaus de ballances* (*Hon-H. 1690) ; *deux plateaux de balances et le bicquet* (*Douai 1680 Delepierre)

► Le scribe d'Houplines a mal compris et a interprété 'une plate houé'.

Acceptions spécifiques :

1. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir aussi *bloc, bloquel, cantel, eschive, gisante, rondel, rondelle, rouelle, teste* acc. spéc. 7, *tourte* et *tourtel*.

*unes tourtes mises audit mollin, estoffeez de platiaux et fusiaux (*La Gorgue 1395) ; pour l'acat de 2 grosses pieces d'ommel soyes, nommez 'plateaux', employees à faire une nouvelle tourte (*La Gorgue 1412) ; 2 plateaux pour faire les tourtes (✕Erquinghem-L. 1440) ; deux plateaux de cras ometz et sauchiet de 4 paulx et demi d'espés, dont on a fait les tourtes oudit molin pour mectre le fer, fuseaulx dedens lesdictes tourtes (✕Nœux-l.-M. 1510) ; deux platiaux de cras omer portans deux piez en croix et quatre pauch d'espez servans à faire unes tourtes (✕Nœux-l.-M. 1518) ; pour avoir ferret ung plateau d'une noefve lanterne servant audit grant molin le Comte, lequel est ferret de deux cercles les plus joindans que possible (*Valenciennes 1531) ; huit petites bendes à une vielle lanterne servant audit windacque, quatre autres petites autour des deux plateaux (*Lille 1726 moulin 2.2.1)*

platel de lanterne : *les deux platteaux de lanterne ferrez comme ilz sont, avecq ladicte lanterne (✕Vieux-Berquin 1594) ; quatre bende servant pour cherqueler la lanterne et deux bende d'un pied de loin servant sur les (les) pla des plateau de lanterne (✕Coutiches 1738)*

2. Corps d'une roue, p. ex. de la roue à fourches, de la petite roue dentée entraînant le tire-sac, etc.

*une bende autour du plateau de l'eporon et quatre petites, une cheville de moullette et deux au fleaux du windacque (*Lille 1726 moulin 2.5.2) ; treize fourches au windacque (...), seize couteaux (...), deux plates bendes au plateau, le tout servant audit windacque (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; huit fourche de ferre au windacq et deux molles bende autour de l'arbre du windacq et deux cheville et quatre molle bende sur le plateau (✕Coutiches 1738)*

PLATELETTE

Crapaudine, pièce de fer creuse qui contient un coussinet de métal (°noyel) sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *palette* acc. spéc. 1.

*pour le grant fer d'icellui molin qui a esté fait tout neuf (...) pesant parmi le platelette et le noyel où yl cuert 142 livres (*La Gorgue 1453)*

► P.-ê. déformation de *palette*.

PLATINE

Plaque de fer. Le suffixe *-ine* n'est pas toujours considéré comme un diminutif. Voir aussi *plaque*, *plataine* et *plate*.

*pour 205 livres de fier employes es volans tant en 6 kievilles, en 6 bendes, en 2 viroelles, en 2 platines et en 2 clefs comme en claux (OTemplemars 1388) ; pour trois platines de fer à manière d'agrapes de 3 piedz de long et de 4 polx de large chascune, deux douzaines et demie de cloux coppez pour le rouet qui estoit rompu (*Valenciennes 1503 Comte) ; pour avoir fait 36 moulletes d'ourme et y embuvrer des platines de fer, servant à faire tourner ledit moullin (OTemplemars 1521) ; trouvé le trieul furny avec toutes les armelles au grand et au petit collet, avec l'estrié des barbes et deux gros large platine à la tette dudit trieul et deux gros batoniers avec clefs et flots et une platine d'urtois et un hurtois de fer (✕Cambrai 1686 moulin 1.5) ; les platines du (du) chemin (OWambaix 1709) ; une platine à mettre une chandelle à un baulx remuant (✕Lille 1726 moulin 3.7)*

Quelques emplois spécifiques :

1a. Plaque métallique clouée à l'extrémité d'un arbre pour protéger celle-ci ; ou plaque métallique clouée au palier du heurtoir (→ encadré 2 à *bauch* § 2) pour servir de butoir à l'arbre. Voir aussi *eschive*, *plaque*, *plat*, *plataine*, *plate*, *platine d'arlotte* et *soleil*.

*trente six allemelles au gro et pety colé et une couverture au desus du pety colé et une platine au hurtoir (✕Hem-Lenglet 1645) ; une platte au boults du petit hattreaulx (...) item, (...) tourillons et platine au boults de l'arbre (✕Seclin 1659 Beauhaut) ; avoir trouvez deux chapau à moufle et 4 autre du tour de l'arbre [arbre à cames] et l'estriez à la quennolle et la petit coutelure et la platine et le tourrillon de cuivre (*Don 1741 huile) ; l'arbe tournant (...) et ses deux coutelures, au petit bout platine et toigelon de cuivre (✕Herseaux 1758) ; chapeau à l'arbre tournant, couteau, piquage, coignés, platine au bous (*Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)*

platine de l'arbre tournant : *le hurtois furny d'une vireul de fer touchant contre la platine de l'arbre tournant (OWambaix 1669)*

platine de heurtor : at esté trouvé le trioul furny de amel au grand et pety colé et une platine de hurtoir (OWambaix 1653) ; trouvé le trioul furny avec toutes les armelles au grand et au petit collet, avec l'estrié des barbes et deux gros large platine à la tette dudit trioul et deux gros batonniers avec clefs et flots et une platine d'urtois et un hurtois de fer (✕Cambrai 1686 moulin 1.5) ; le triulle furny au grand et au petit colet d'almelles necessaires, une platine d'urtois et urtois de fer (OWambaix 1718) ; les almettes du grand et du petit collet, la platine d'ortois, une prison (✕Mœuvres 1766)

platine du tourillon : la coutelure du petit hatreau et le platine du tourilon (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; trois chevilles du prison, platine du tourillon (✕Fournes-en-W. 1686)

1b. ✕ Disque de fer ou de bronze cloué au sommet du pivot ; ou disque de fer ou de bronze cloué dans l'évidement du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir aussi *lune*, *plataine* et *plate*, ainsi que *croissant*.

pour deux platines de fer tournees au demy rond et emmollu au vif, où tourne le bachin de coeuvre, pesant 46 livres (Nœux-l.-M. 1531) ; il convien mettre un platinne au gros sommier envers le collez joindant l'attacq (Carnières 1683) ; deux croissantes, la bend allentoure de l'estacque, huict cousteau à la pioche, platine de cuivre sur l'estacque à passer le mollin (Fournes-en-W. 1686) ; le chapeau de l'estacque avec les deux croissans de ferre avec la platine de cuivre dessus l'estacque (Templeuve 1686) ; une platinne de fer de trois quarts de pouce d'espaisseur (Mœuvres 1689) ; trouvé à l'atacq un chapeau de fer avec 4 platines [sic] servant au gros sommier par dessus l'atacque (Cagnoncles 1705) ; la platine de cuivre servant [au] petit bout de l'ataque, pessant cents neuf livres, au prix de vingt deux patars la livre, et le tourillon de metal pessant douze livres au meme prix (La Bassée 1755 blé)

► Les platines de Nœux (1531) seraient en fait deux demi-lunes. Si les quatre platines de Cagnoncles (1705) ne sont pas erronées, elles pourraient correspondre aux deux croissans et aux deux demi-lunes.

1c. Disque de fer qui doit empêcher que le grain n'atteigne le boitard placé dans l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante. Voir aussi *plate*, ainsi qu'*espallace*.

*pour avoir racéré le morillon du grant fer et avoir livré une ronde platine de fier servant à la boiste dudit molin (*La Gorgue 1486)*

► Cf. É. LEGROS, p. 228 : « Le fer de la meule inférieure dépasse le boitard et aussi la tôle fermant l'œillard de la meule gisante et empêchant la farine d'y pénétrer. »

1d. ☒ Alumelle, chacune des lames métalliques clouées sur le collet d'un arbre. Voir *alumelle*. *audit Jehan Rose, qui par ledit mois de mars mist ou molin à vent ung arbre de molin et y assist les platines de fer (...)* ; *item, 17 livres de plates converties à l'arbre du molin à vent (✕Harelbeke 1416)*

► Les *platines* du charpentier deviennent des *plates* chez le forgeron.

1e. Plaque de fer servant à la presse du moulin à huile, soit les °*paumelles*, soit les plaques qui garnissent le fond de l'auge (→ *laie*) pour conduire l'huile dans les bassins. Voir aussi *plaque*.

*les platines dans la laye, prisée la somme de 23 lb 10 gr (*Comines 1707 tan & huile)*

2. * ? – P.-ê. extrémité plate du tourillon (en bois) au bout de l'arbre moteur ?

à luy [forgeron], la platte sur le plattine pesant 4 livres (Harelbeke 1395) ; à Piere Wine, fevre, pour trois platines de fer mis à la platine de l'aisse (...), pesans 7 livres (Harelbeke 1400)

Composés :

platine à chandelle

Plaque de fer destinée à porter une chandelle.

la platine à chandeille prisie 6 s (✕Lille 1606 moulin 3.14)

platine à pipe

Plaque de fer à pipe (→ *pipe de candelier*) destinée à porter une chandelle.

une peire de crochans, un chapeau pour l'estacque, une barre pour la mez, une platine à pipe et le tronneau (✕Lille 1709 moulin 3.16)

platine d'arlotte, ~ d'erloque

☒ Plaque métallique qui protège l'extrémité postérieure d'un arbre. Voir *platine*.

l'arbre tournant garnie de trente six armelles, de trois estriés et deux boulongs et la platine d'arlotte (OWambaix 1750) ; l'arbre tournant garni de trois estriés et toutes ses armelles, la platine d'erloque, deux batonnieres et un estrier ou urtan (✕Hem-Lenglet 1766)

► Pour l'alternance [t] -[k], voir *areste*. Ces compléments de *platine* sont prob. des dérivés de l'ancien bas-francique **luggi*, qu'on retrouve dans le picard *harloquer* et *harloter* 'ébranler, secouer, balloter' (FEW, XVI, p. 487a et 488a).

platine d'estuve et ~ des steut

Dans le moulin à huile, plaque métallique mise en œuvre dans le processus d'extraction de l'huile. Pour les différentes acceptions possibles, voir *esteurte*.

platine d'estuve : *trouvé quatre platines d'estuves avec quatre queues d'aronne de fer pour tenir ouverture audit blocque* (*Thun-l'É. 1728)

platine des steut : *deux ponché au blot et 7 cheville de chassix et 7 clé et 2 cheville d'estamps et les plantine [sic, lire platine] des steut (...)* ; *item, cinq vireulle d'estamps et les clou et les platine* (*Don 1741)

► Prise à la lettre, la *platine d'estuve* serait la plaque du chauffoir (→ *fournel*) Ce n'est pas le cas ici, puisqu'il ne faut pas quatre *platines* au chauffoir. *Estuve* sera une récréation populaire d'°*esteurte*.

platine de frain

☒ Plaque métallique servant au frein.

une platine de frain (✕Audruicq 1624)

► S'agit-il déjà d'une plaque de fer facilitant la prise du frein autour du rouet ? Cf. la *vangplaat*, correspondant exact de *platine de frain* au WVD, p. 202. Nous ignorons malheureusement le prix, le seul élément qui eût pu nous en assurer.

platine du pot

Dans le moulin à huile, chacune des plaques de fer qui garnissent le fond des mortiers (→ *pot*). Voir *fonsel*.

le rafouez et deux plattines des pots, l'estonnoire avecq la buige de cuyvres (*Marquette-l.-L. 1653)

PLENNE

Plane, outil à lame tranchante munie de deux poignées à ses extrémités, pour dégrossir les pièces de bois.

trouvé deux grand crassé, une plenne, un formoir, une serpe, un tarele (*Thun-l'É. 1728) ; *un auw et soioire à couteau et deux armoisoit et quatre therille et bedenne, ebercain et fauret et vieux flotte et nouveau et plenne* (✕Herseaux 1758) ; *deux therelles, une plenne, une ecôpe, une bedenne, un hôeau, une epenette* (✕Avion 1774)

PLOIREL

Sorte de charnière. Voir aussi *charniere*.

pour deux grans ploirieux mis à pendre ledit huis (✕Baisieux 1422) ; *pour ung grant ploireur à pendre l'uis du moulin* (✕Mouscron 1481)

► Cf. FEW, IX, p. 70a, art. *plicare*. *Ploireur* sera une déformation de *ploireu*.

Composé :

demi ploirieu

Demi-charnière, prob. charnière à une seule penture.

une flotte et une clef et un demy ployrieu pour le clenke du grant fier (✕Mouscron 1454)

PLOIT

a. Pli, courbure, torsion, p. ex. à un étrier, à un col-de-cygne (→ *hef*).

pour ung viez estrier qui estoit rompu le avoir resauldet et faire nouveau ploit (*Valenciennes 1483 brais) ; *pour troix estriers de fer de quatre piés et demy fait à ploit apriés le chercle et huit crampons pour clauwer sur les bras* (*Valenciennes 1483 Anzin) ; *pour un hé de 6 piez de long servant parmy le ploit et un crampon y servant, pesant 16 livres* (*Valenciennes 1487 Comte)

b. * Coude dans un cours d'eau.

pour demy cent de boutils qu'il mist ens es es[c]liers avoecq le commune pierre pour espargnier pierre de taille depuis le ploit en alant enviés le tordoir (Recquignies 1393) ; *l'autre pan de mur desous euwe mouvant dou ventaille moullerech et alant jusques au ploit*

leur les neis s'arment au lés vers l'estordoir, deffaire le mauvais et refaire et rassir l'entaullement 1 piet plus haut qu'il ne fust par devant (Recquignies 1379) ; jusques au bout de le ville de Morenchiez, aussy vers le marés dudit lieu, y a pluseurs fontures, hallos et plois qui de necessité sont à retrenchier et mettre à droite ligne le plus que faire se polra (Escaut 1469 copie)

Expressions :

à ploît d'esquerre

Plié en angle droit.

*deux loing barreaux de fer ployez par le deboult à ploys d'escoere servans sur le fons du hastreau dudit bachinaige (*Valenciennes 1540 Comte) ; pour avoir ferret ladicte caucque de quatre bendes de fer sauldees les deux ensemble et les ployez par l'ung des boutz à ploych d'escoire (*Valenciennes 1542 Comte)*

de bon ploît

Comme il faut, idoine.

*une noeve roex à 2 anniaux de 14 piés de haut parmi le croix de dehors en dehors des courbes et 9 pols de leit d'avele, cescun anniaul estoffei de 4 bras de bon ploît, les courbes ajointurees ou assamblees à debout, le roex viestie ainsy qu'il appartient (*Recquignies 1429 – B 9424)*

PLOITEUX

Prob. comme il faut, idoine.

*à Jehan Jouvet, pour ung quesne ploiteux (...) taillé et esquaré pour y prendre les bras et aultres parties de ladicte roe (*Recquignies 1454)*

► Le DMF ne donne qu'un seul exemple contenant l'adjectif *ploiteux*. Il y qualifie un défaut du bois que le dictionnaire interprète comme « noueux ». Puisqu'on ne choisira pas un bois défectueux pour la roue hydraulique, je suppose que l'adjectif correspond ici à *de bon ploît*, expression que j'ai rencontrée pour les bras de la roue hydraulique du même moulin.

PLOMB

Plomb. Ce métal s'emploie non seulement pour les tuyauteries et pour couvrir certaines parties du toit, mais aussi pour sceller une pièce de fer dans la pierre.

*pour 1 cent de plonc en taule (...) dont les arestierz de le couverteurez furent couverz et les jointurez (✕Nœux-l.-M. 1359) ; toute le machenerie dou bachinaige bien gouvionner et agrapper partout leur il besuignoit et à plonk (...) ; fu accateit dou plonk pour les agrappes et gouvions assir (*Étrœungt 1382 Buffle) ; item, marchanda et acheta ledit receveur de Nieneve à ung estraingne marchant de Namur appelé Colin de Sens jusques à 1300 livres de plonc pour en fondre lesdictes agrappes et les autres materes de fer en et sur ladicte maçonnerie (*Ninove 1421) ; pour ploncq servant à remettre et ressauder deux buses ou muret servans à fermer les deux grans huis pour recepvoir les veraulx (OTemplemars 1430) ; à Jehan Claus, pottier d'estain, pour avoir livré 44 pierres de plomp employé sur la couverture dudit molin (✕Dendermonde 1486)*

Acceptions spécifiques :

1. Plomb qu'on coule dans la meule courante afin de l'équilibrer.

*pour plonc à metre ens le pierre (*Menen 1294) ; à Gilles Boy, potier d'estain (...), pour le vente et delivrance de 120 livres de plonc pour mettre sur le meulle qui fait courant (...) pour icelle mettre à contrepois (...) ; (...) d'avoir fondu et mis ledit plonc sur ledicte meulle où besoins est pour le mettre à contrepois (✕Attiches 1436) ; trouvé une amasse de plond sur la moeulle courante, prisez 85 lb 12 s (*Lille 1654 moulin 2.1.2) ; la meulle gisante, la meulle courante avec plom (✕Lille 1774 moulin 3.27)*

2. Contrepoids à l'extrémité du fléau de la trempure (→ *temprure*), de quelque matière qu'il soit fait. Voir *pois*.

*le ploncq de le temprure pesant cinq livres demye (*Marquette-l.-L. 1498) ; le bauch du pont, les broyes, le tirant, fleau, temprure, bracon, coroye et le plon de le temprure quy est de plon, avecq encoires ung aultre plon servant aussy à ladicte temprure, quy est de fer (*Lille 1558 moulin 2.1.1) ; le baulch du pont, les deux broyes, le langhe, fleaulx, le planque desoubz le pont, le coroye, le plon de le temprure quy est de pierre de grez et ung*

brauon quy porte le fleau (*Lille 1558 moulin 2.1.2) ; *le pont, temprure, fleau, tiran, coroye et le plon de ladicte temprure quy est de pierre de cornuyau* (✕Lille 1558 moulin 3.21) ; *le corroye de ladicte temprure, avecq le plomb y servant quy sont de trois pieres, si comme les deux de grez et l'aultre de cornuyau* (*Lille 1606 moulin 2.4.1) ; *le pont des moeulles, fleaulx, temprure, le tout prisié avecq le plomb de plomb* (✕Lille 1606 moulin 3.14) ; *le pont nouveau servant à dresser la moeulle, tirant, temprure, corroye et le plomb de fer* (✕Hellemmes 1612) ; *le pont, fleau, tirant, temprure, coroye et le plomb de bois* (✕Seclin 1629 Beauhaut)

3. Plomb fixé au crochet des sacs.

et sy sera ledit maistre et ses successeurs tenu laissier audit molin ung gros ploncq à le temprure, le petit ploncq du havet des sacs, ung à l'engrenoir, le tout pesant trente livres de ploncq (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

Composé :

plomb en taule

Plomb vendu en plaques.

pour 100 de plonc en taule (...) dont les arestierz de le couverteurez furent couverz et les jointurez (✕Nœux-l.-M. 1359) ; *à Pierre Morel, plombier, auquel pour avoir livré cent 7 livres de plomb en table dont on a festy tout et au long de le feste dudit molin et tout à l'entour des montees et avoir couvert les boutz des aisselles de plomb pour garder de pourriture a esté payé (...) 71 s 4 d* (✕Nœux-l.-M. 1510)

Expressions :

à plomb, à son plomb, au plomb

D'aplomb, parfaitement vertical. Voir aussi *au plommach, à sa plommee et sur sa plommee*, ainsi qu'*aplomb*.

pour ledit molin eslever et mettre juste au plonc (✕Saaftinge 1416) ; *d'avoir mis ledit molin à ploncq et en estat, qui estoit tout fourvoyé par le grant orage de vent* (✕Sluis 1443) ; *avoir rassis et remachonné yceulx pilers à plonc* (*Valenciennes 1467) ; *sur la ventel dudit tordoier redresser une pierre quy ser de batee et la remettre à son plomb* (*Ramillies 17^e s. textes 1) ; *fault ung ventre aux gran sommier, de 26 paux de large et huict paux d'espoiseurs, de sept piedt en longheurs avecq ungne fause mamelle pour redresser et mettre ledict mollin à plomb et retondre [= retendre] l'estache* (✕Camphin-en-P. 1630) ; *il faut (...) mettre le moulin sur estanchon et bougé le sommier pour que le moulin se tienne à plont* (✕Escaudain 1733)

hors de son plomb

Hors de la position parfaitement verticale.

ledit bacinage estoit thirez hors de son plon et de son enquavestrure ou, se l'on n'y euwist mis et atachiet lesdis havelz, icellui bacinage fuist cheuus en l'iauwe (*Valenciennes 1480 Anzin)

PLOMMACH et **PLUMA** avec variantes

Prob. petite plaque métallique rivée ou clouée destinée à immobiliser, à assembler ou à consolider.

pleumat : *seize chevilles et seize pleumats de la grande roue à l'eau* (Ramillies 1774 moulin 2.2)

plomma : *trouvé 21 cheville avecq clef et onze flote servant à la cocque et montans et 14 plomma servant à ladicte cheville [sic], choque et montans* (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *à la teste de l'arbre deux chevilles, deux plomas, deux clefs et deux flottes, deux carcan avec huit clefs et huit flottes* (*Cysoing 1727) ; *à la lanterne quatre bendes, trois chevilles, huit plomas et quatre gouvions* (*Cysoing 1760) ;

► À Cysoing, en 1760, les *plommas* correspondent aux °*queues d'aronde* : ils assemblent les éléments qui composent le plateau de la °lanterne d'engrenage. C'est la seule preuve indiscutable en ma possession que le terme a pu désigner des plaques de fer.

Acceptions spécifiques :

1. Prob. pièce de bois ou de fer servant de point d'appui à un bras de levier. Voir aussi *patin*.

plommach : à lui [charpentier], pour (...) avoir fait un neuf plommach aux temprures en lieu d'un autre qui estoit brisiés (✕Ostricourt 1413) ; audit Jehan Olivier, carpentier, (...) pour faire une nuefve atemproie et un ploumach pour les muesles lever (✕Hon-H. 1417)

2. Coussinet sur lequel tourne un arbre horizontal.

plomma : refaire l'arbre dou touret dou moulin de tan, remettre 2 plommas audit touret (✕Valenciennes 1411) ; pour 2 canolles de fer qui gardent le touret de lever hors de ses plommas, pesans 13 livres (✕Valenciennes 1452 Brisebois) ; les ferailles, assavoir le fer du molin, l'ache et pallecte, le cramillie, 4 quevilles pour le rouet, (...) ung envyr, ung aneau, ung ploma (✕Béthune 1507)

plommart : à Jehan Cormant dit Pureur, serurier (...), pour avoir fait deux plommars servans à l'engien pour lever les meulles du molin de Saint Gery, pesant emsamble dix huyt livres, à 2 s le livre font 36 s (✕Valenciennes 1532)

pluma : les deux molinetz à lever meulles et les plumas (✕Douai 1680 Delepierre)

Les divers éléments qui servent de support au tourillon de l'arbre moteur du moulin à eau manifestent une polysémie qui complique singulièrement l'interprétation. En gros le tourillon de l'arbre tourne dans un **coussinet** en métal ou en pierre, incorporé dans un palier, que, par analogie avec le palier du marbre du moulin à vent, je qualifierai de **joug**. À son tour ce joug est posé sur l'extrémité de deux ou trois forts **sommiers** assujettis à la maçonnerie ou aux pannes du beffroi. Parce que ces madriers remplissent la double fonction de porter le joug et d'en empêcher le recul, ils sont pourvus d'un épaissement à paroi verticale contre laquelle bute le joug.

Voici le texte le plus clair :

les deux seuils [poutres de base parallèles au cours d'eau] portans les quetisell[e]s [madriers placés perpendiculairement par rapport aux seuils] en dedans de cinq pieds de longueur, de huit pouces quarrés, les deux quetisselles de cinq pieds et demi de longueur chaque, de huit pouces sur neuf, le plomat [le joug] de quatre pieds et demi de longueur, de douze pouces sur treize en une doze [planche] de cinq pieds de longueur, de deux pouces sur douze (Leval-Ch. 1757)

2a. ✕ Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne l'arbre moteur (ou l'arbre à cames du moulin à huile ou du moulin à fouler). Voir *marbre*.

plomma : à Jehan Banny, demourant à Estaires, pour ung marbriel de noire pierre (...) sur lequel l'envir dudit moulin à tan coeurt, 30 s ; à Jehan Colman, marchant demourant à Tournay, pour ung plommas de cuivre (...) servant à faire coure dessus ycellui l'envir de l'arbre dudit molin de tan, pesant 86 livres (...) 15 lb 2 s (La Gorgue 1421) ; pour deux plommas pesans 44 livres de cuivre pour le molin de Bruay (Bruay-la-B. 1459) ; le prison dehors et dedans avecq les deux plomma de bois de chesne (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; à l'arbre deux pioches, quatre capeaulx, trois molle bendes, ung plomma de metal et l'aultre de bois (Lille 1606 moulin 2.4.1) ; les deux prisons avecq les plomas sur lesquels l'arbre tourne (Houplines 1704 Cazier)

► Les deux *plommas* de nature différente (comme au second exemple de Lille 1606) se retrouvent dans certains moulins plus modernes, tel le moulin d'Acoz (Hainaut) en 1897 : deux *plumats*, dont un en bois et un en pierres, deux *coutisettes* (ÉLOY, p. 38).

plommach : pour faire un double plommach de noire piere mis au moullin de brais (Valenciennes 1397)

2b. ✕ Joug ou sommier du tourillon, pièce de bois épaisse ou maçonnerie qui porte le coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir aussi *bloc*, *palier*, *queute* acc. spéc. 3b et *queutelet*, ainsi que *cavecel*.

plomma : pour relever le petit moullin de Roke de sieuls, de kuetes et de ploumas (Recquignies 1366) ; pour avoir (...) mis 2 keutes desoux les plommas, 2 enviers à l'arbre, qui furent fait de l'estoffe du molin qui fu ars à le Place, mis 2 marbriaux à 2 plommas (Bruay-la-B. 1380) ; pour avoir rehauchiet l'arbre, avoir tailliet du bos de Monseigneur 4 plommas et après assis tant à l'un molin comme à l'autre et mis 4 marbriaux par devens iceux (Beuvry 1383) ; item, poroient couster les estacquemens d'estacques, de sommiers, de traians, de keutisielles et de plommas tant en bos comme en fachon (...) 6 frans (Douai 1398 Escoufflet) ; pour avoir mis deux seulles de bois de

quesne de sept piez de lonc chascune et de 8 polz quarez à porter le plommatz par dehors ledit mollin, où le torignon dudit mollin tourne, et y avoir mis ung noef plommatz contenant 8 piez de lonc et de 10 polz quarez (Valenciennes 1484 Anzin) ; pour avoir fait deux plommas qui loyent les travessains du beffroy pour ce que le viez estoit foullés (Bruay-la-B. 1495) ; pour avoir fait ung plomas de sept piez de loing, de 9 poch de large et de 10 poch de hault, avec oudit plomas avoir [... (le verbe manque)] et adjustifyet ung marbriaue de pierre de Roisin que pour tourner et porter le debout de l'arbre par dehors (Valenciennes 1517 St-Géry) ; fault renouveler les deux caierr[e] qu'il port les deux boult du susdit arbre dedens et dehors le meullin avecq les deux ploumas de chacun cinq piez, de dix et douze pouche de grosseur (Ramillies 1631 moulin 2.1) ; l'arbres d'en haut à lever les estampes (...) ; les deux prisons et les plomma et les mabrieu (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

plommach : à Jehan Fournier, machon, pour (...) ralarghir le plommach dou molin de warance à Trit (Trith-St-L. 1400) ; pour (...) refaire et rassir un noef plomach siervans au moulin de brais, assir ens oudit plomach un marbriel pour sus tourner l'arbre (Valenciennes 1411)

plommart : pour avoir fait ung plomart audit molin de 7 piez de long pour porter et soustenir le debout de l'arbre par dehors du dessus dit molin et en icelluy plomart encasset ung barbreau [sic, lire marbreau] de pierre de Roisin (Valenciennes 1513 Fossart) ; aussy avoir mis sur les poupees qui soustiennent les plommas de dedens euvre deux rencrasses de six piez de loing, de 8 poch de large et de 4 poch et demy d'espez portant une macque à l'ung des deboutz pour porter et soustenir ledit plommart (Valenciennes 1522 Souverain) ; pour avoir fait ung plommaz de 7 piez de loing, de 9 et de 10 poch de large, avec audit plomart avoir mis ung marbreau (Valenciennes 1528 Comte)

► À Valenciennes en 1522 et en 1528 le scribe passe de *plommas* à *plommart* précédé de *ledit* dans la même phrase.

plumart : la chayere de dehors et celui dedans, y compris les pillottages, plattes, plummar (Enghien 1682 Pont petit moulin)

La distinction entre les acceptions 2a et 2b n'est pas toujours possible :

plommal : le berfroy et plommal sur lesquels reposoit l'arbre tournant dudit moullin joindoient la muraille de la maison (...) au moien de boutreaux de bois ou de gree que l'on posoit entres deux (Douai 1685 Taquet)

plommart : le petit beffroy de dehors portant l'arbre, avecq les poupee et plomart (Hallines 1698)

plumart : les deux chaires dedans et dehors, compris les deux plumars (Ramillies 1713 moulin 2.1)

Même les scribes de l'époque ne distinguaient pas toujours nettement le coussinet et sa semelle. Les deux acceptions se côtoient dans la phrase suivante :

pour avoir (...) reffait les rayeres, l'envirs et requevillié pour ce qu'il ne tenoit point dedens le plommas et remis ung nouveau ploumas de bos pour mectre le ploumas de pierre, sur quoy l'envirs porte (Bruay-la-B. 1497)

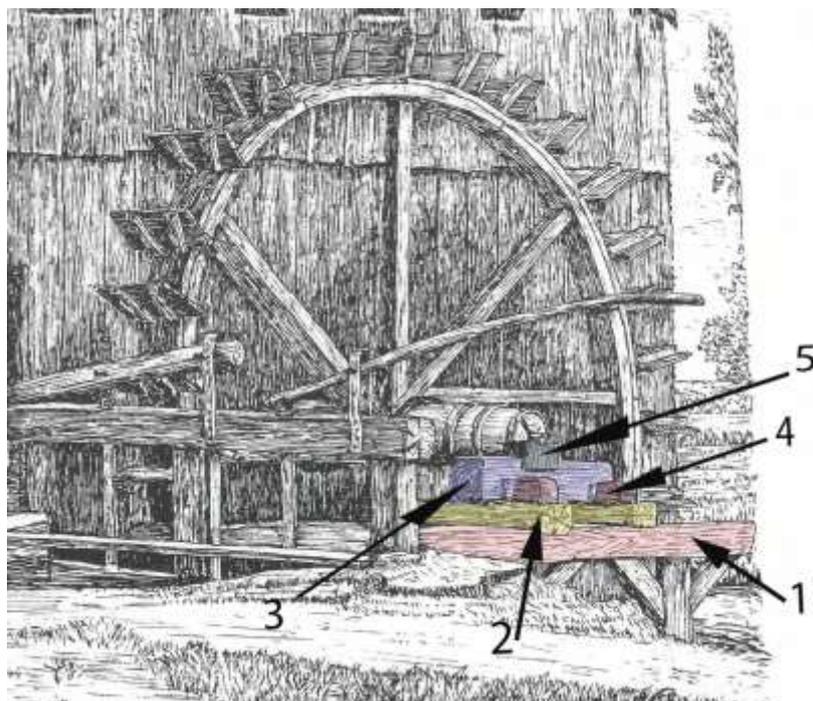
► Cf. DELMAIRE, § 2025 : pour le plommas dou moellin refaire tout noef (*Cavron-St-Martin 1304).

2c. Charpente ou bâti portant un coussinet sur lequel tourne l'arbre. Je classe ici les textes qui ne mentionnent pas autrement le °*beffroi* dans la prisée. Voir *beffroi* acc. 2.

plomma : les plomas en dehors avec leurs prisons et coignés (...) ; item, le plomas et mabriau de bois en dedans et les prisons (Lille 1726 moulin 2.1.1) ; plomas avec un mabriaux de cuivre, l'abre tournant (Lille 1768 moulin 2.1.2)0

pluma(t) : le plumat de dehors et de dedans appretié à trois florins quinze pattars (Herne 1693) ; les plumas de dehors et dedans (Enghien 1755 Pont blé) ; les deux plumats avec

leurs courtiselles, marottes et les pieces de travers, ainsi que deux marbreaux de cuivre en dans et en dehors dudit moulin (Belœil 1775)⁷

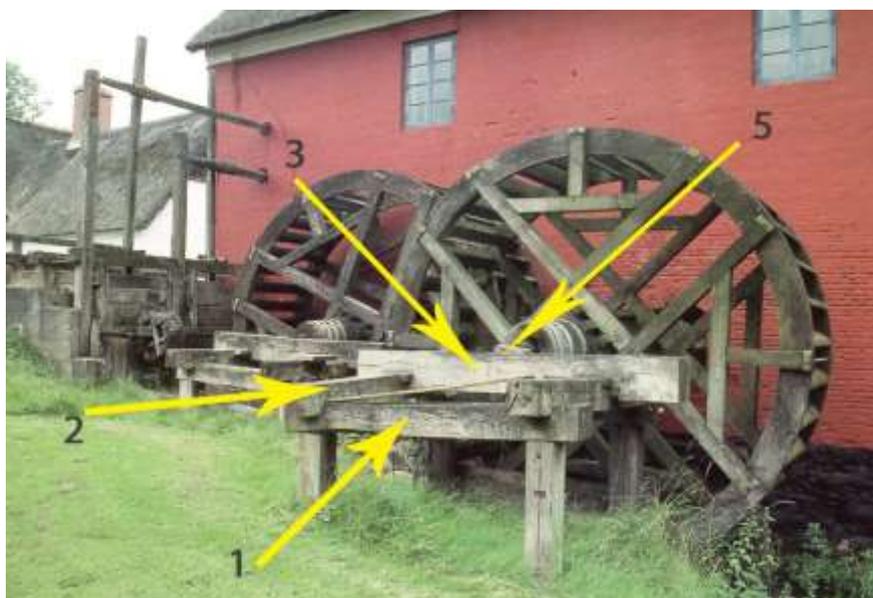


(En haut) Ancien moulin Berenheide de Meeuwen (Limbourg belge) Dessin H.C.

(En bas) Moulin de Nybjerg (Danemark). Photo P.B.

1 = longeron ou panne : 2 = palier du joug ; 3 = joug ou sommier du tourillon ; 4 = *maque* ; 5 = coussinet.

À Nybjerg le joug est entaillé dans le palier du joug, ce qui rend la *maque* superflue.



⁷ E. CARLIER, *Moulins en Hainaut*, p. 72 identifie erronément les *plumats* aux *marbreaux* qui figurent aussi dans la phrase. Ces *marbreaux*, qui sont de cuivre à Belœil, il ne les définit pas mais les rapproche de *marbiau* « bloc de marbre sur lequel tourne le collet de l'arbre tournant » et de *marbyô* « pierre qui soutient la poutre ». Il n'a manifestement pas compris la description, ce qui ressort aussi du fait qu'il ne définit ni les *courtiselles* ni les *marottes*.

3. ☒ Petite pièce de bois dur qui maintient le tourillon au sommet du gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1) dans l'évidement de son sommier (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et contre lequel il tourne. Voir *nois*.

plomma : pour un ploumas qui va au bauch palier pour frumer le grant fer, et est de mesplier (OSeclin 1412)

4. * P.-ê. chacun des coussinets de bois en forme de segments de cylindre ajoutés aux quatre faces du poteau central pour permettre la rotation de la queue, ou aux quatre faces de la queue pour permettre la rotation de la roue à °couteaux ; ou ensemble de ces segments.

plomma : remettre 4 sommiers, une keuwe, le winedacq et les ploumas tout noef (Templemars 1395) ; d'avoir fait tout de neuf ung molin à wede à Fallempin (...), y fait ung neuf noyel et fait tous neufs dens, le queue et le windart, plommas, fait les quenneulles qui portent ledit windart, registé et fait tout de neuf le planquier (Phalempin 1437) ; à Ernoul de Mouchy [sic, lire Couchy], carpentier, pour avoir (...) mis une nouvelle estacque au mollin de le Basse rue à Templemarch, aussi rassis les planches, remis le noyau sur ledit planchier, le keuwe, le testiere, plomma et pompee [sic, lire poupee] (Templemars 1531)

plommach : pour avoir fait, mis et assis une queue audit moulin, à quoy on le tourne et y mis le plommach (...) ; (...) pour l'acat fait d'un quenel dont on a fait ledit plomach (Templemars 1465)

grant plommach : pour le bos dou grant plommach et pour 3 clefs de bos servans audit plommach pour ledit molin de wede (Templemars 1393)

pluma : pour ung pluma de chesne servant à le keuwe dudict mollin de six piedz de long, de 9 à 11 pauche (Templemars 1558)

► D'après les souvenirs de G. Ledegen, qu'il m'a communiqués oralement, la queue de l'ancien moulin à guède qu'il aurait vu aux environs d'Ascq était pourvue de quatre segments de cylindre à l'endroit où tournait la roue. Ces segments étaient attachés au moyen de clés de bois. Vu la largeur de la roue (que nous ignorons malheureusement), le *plommach* de la roue à couteaux devait être plus long que celui du poteau central. Ne serait-ce pas à lui que se réfèrent non seulement *grant plommach*, mais aussi la phrase de Templemars précisant que le *plommach* avait 6 pieds de long ?

5a. ☒ Chantignole, pièce de bois fixée sur la verge pour empêcher que celle-ci ne bouge dans la °lumière de la tête de l'arbre moteur. Voir *hurtoir*.

plomma : restreindre les volans en l'arbre, ratacquier les plommas (✕Cysoing 1402)

plommach : pour 5 quevilles de fer à attaquer le plommach dudict volant (OSeclin 1397)

5b. * Cale en bois aux bras de la roue hydraulique.

plomma : pour (...) avoir revestu tout de nouvel le roe dudict molin et le chercler reloyet d'estriers de fer et mis as braz de ledicte roe 4 plommas pour ce que chil qui y avoient esté estoient tout pourri et aussi avoir y refait et remi pluseurs nocquez (Bruay-la-B. 1379)

Composé :

fausse plomma

* Prob. semelle servant de doublure à la poutre de bois sous le coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur.

la grande ventelle, compris la fausse plamas avec un mabriaux de cuivre et l'arbre tournant (Lille 1768 moulin 2.1.1)

Expression :

au plomma

D'aplomb, parfaitement vertical. Voir à °plomb.

l'anche du moulin à re[ce]voir la farainne avecq la may et chevallez qu'ille tien au ploma (*Ramillies 1695 moulin 2.1)

► La plupart des études régionales molinologiques qui mentionnent ce terme (GERMAIN, p. 197 *plouma* ; G. LEGROS, p. 346 *plouma* ; HÉCART, p. 357b *pleuma* ; SMEYERS 1, p. 38 *on pluma*) se limitent à une seule acception 'semelle en bois qui reçoit les coussinets supportant le tourillon de l'arbre'. Silly, p. 286 est encore plus limitatif et identifie le *pluma* au joug, au sommier du marbre (→ encadré 2 à *bauch* § 1). PANCKOUCKE précise que l'appellation

plumarts s'applique à des pièces de fonte, de cuivre ou de bois servant de chevet aux tourillons qui arment les extrémités de l'arbre tournant d'un moulin.

L'étymologie aussi intrigue. J. HERBILLON, *Les Dialectes belgo-romans*, XXIII, p. 44, a sans doute raison lorsqu'il écrit que ce dérivé de *pluma* – à comparer aux appellations néerlandaises du coussinet sur lequel tourne l'arbre et à celles du joug dans le moulin à vent (*peluwe*, *puele*, etc. apparentés au latin *pulvinus* 'coussinet') – aurait été confondu avec le dérivé de *plumbus* 'plomb'.

PLOMMACHIER

Étant donné qu'aussi bien *plommach* que *queute* peuvent avoir deux acceptions, le premier signifiant tantôt le coussinet de l'arbre tantôt le palier qui le porte, le second signifiant tantôt le palier du coussinet tantôt les pièces de bois qui le portent et en empêchent le recul, il est impossible le plus souvent de définir précisément *plommachier* et *queutillier*. C'est pourquoi j'ai opté pour l'acception la plus fréquente de *plommach* et de *queute* pour définir ces verbes ainsi que leurs dérivés.

* Pourvoir (l'arbre moteur) d'un *plommach*, d'un joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b). Voir aussi *raplommachier* et les illustrations à *plommach*.

voir l'exemple à *aqueutiller*

PLOMMACHURE

* Coussinet, le plus souvent en pierre ou en bronze, sur lequel tourne l'arbre moteur, avec le joug ou sommier du tourillon qui porte ce coussinet.

pour avoir (...) refait à ledicte estanture 2 juwees toutes noeves, ycelles avoir estoffees de souliaux, de postiaux, d'entretoises, cescune juwee loije de 21 pochars (...) les postiaux ossi keவில் de keviles de fier as pannes qui portent les kuetes et plomachures (*Bavay 1429 – B 9423)

PLOMMEE

Expressions :

à sa plommee, sur sa plommee

D'aplomb, parfaitement perpendiculaire. Voir à °*plomb*.

à sa plommee : *les crombz estiaux dudit moullin redrechier à leur plommee* (*Valenciennes 1428)

► Les *crombz estiaux* ne sont pas inclinés ; ils sont incurvés mais leur pied est perpendiculaire.

sur sa plommee : *le kevech amont l'euwe mouvant dou suel euwerech rallant jusques à le seuwiere doit on deffaire 6 piés avaul u environ dou parpain dou mur et tous refais, rordenez et remis sour ses ploumeez* (*Bavay 1391) ; *pour 16 cuignés [coins de fer] mis desous les postillez de pierre de ledicte seuwiere pour ycelles remettre et rassir sur leur plommees* (*Trith-St-L. 1391)

PLOMMER

a. Garnir de plomb. Voir aussi *replommer*.

pour 145 livres de plonc, qui fu mis en oeuvre à faire une buse de plonc au mollin de warance et plommer un bac de pierre à yceli mollin, pour faire venir euwe au toregon de l'arbre de le roes (*Valenciennes 1383) ; *pour avoir alé au dessus dit lieu de Betune pour avoir du plonc à plommer le bloc à olle* (*La Gorgue 1419)

b. Couler du plomb dans des trous pour y sceller des pièces de fer ; sceller (une pièce de fer) dans la pierre au moyen de plomb qu'on y coule.

pour 72 livres de noef plonc (...) employés au plommer et par agrappes de fer faire tenir ensemble les grandes pieces d'entalement de le masse, seuwiere et bachinage (*Valenciennes 1448) ; *les quatre étocs plombés dans les pierres de taille en novembre 1753, estimés avec les quatre verges et crampons de fer attachés audit pont pour empêcher*

qu'il ne soit encore emporté à la suite par l'abondance des eaux six livres huit sols (*Leval-Ch. 1757 épeautre)

Acception spécifique :

Couler du plomb (dans certaines cavités pratiquées dans la meule courante) pour équilibrer. Voir aussi *replommer*.

pour un travail faire à le moele, ycelle plommer et faire 2 noyaux as plommas (*Bruay-la-B. 1375)

PLOMMET et PLUMET

Morceau de plomb.

plommet : *rechupt pour le molin du brais ung plommet pesans 20 livres ; rechupt pour le molin du Riés ung plommet pesans 25 livres ; rechupt pour le molin du Bilau ung plommet pesant 20 livres ; rechupt dudit pour le molin hors le porte dez Maladez ung pois pesans 22 livres ; (...)* ; *rechupt le 27^e jour d'avril pour ung plommetz pour le molin de Derigneau, pour ce 21 lb* (Lille 1479 compte de l'hôpital Comtesse)

► Cette énumération figure sous la rubrique « *en plonc* ». Ce n'est donc pas le coussinet d'un arbre, pour lequel le plomb ne convient pas (malgré le nom de *plomma* qu'on lui donne souvent). Prob. pièce de plomb dont dispose le meunier et qu'il peut faire fondre pour équilibrer une meule courante. Comme une livre de plomb revenait à 1 lb, le scribe de Lille passe du poids au prix dans cette énumération.

Acceptions spécifiques :

a. * Coussinet en pierre ou en bronze, sur lequel tourne l'arbre moteur (ou l'arbre à cames du moulin à huile ou du moulin à fouler). Voir *marbre*.

plommet : *à Gherard de le Strate, demourant à Courtray, pour deux plommés de fin metal sur quoy l'arbre dudit nouvel molin tourne, pesant 127 livres et demi* (Menen 1457)

b. ☒ Joug, sommier du marbre, poutre horizontale qui est fixée sur les extrémités des hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou sur les °trattes du moulin-tour et qui porte le marbre (→ *marbrel*). Voir l'encadré 2 à *bauch* § 1.

plumet : *le plumet avec le marbriau et ferailles* (✕Enghien 1687 bis)

► Traduction de (*wint*)*peuleu* [litt. 'coussin (au vent)', = le sommier du marbre] qui se lit dans la prisée originale flamande. Dans l'autre version de la prisée *le plumet* est remplacé par *le sommier sainé*. FLAHAUT mentionne *plumet* 'coussinet qui supporte un des tourillons de l'arbre de la roue verticale d'un moulin à eau' ... en Savoie !

► Voir la note à la fin de l'art. *plommach*.

PLOUSTRE

Verrou à vertevelle. Voir aussi *verreil* et l'ill. à °*serrure à ploustre*.

pour 6 p[l]oustrs que on [mist] as moulins Monseigneur as hugez contre les censeurs (*Valenciennes 1368) ; *pour un autre ploustre pour le huge à l'orge doudit moulin et un kayant, 13 s* (*Valenciennes 1370 *brais*) ; *pour une clef de ploustre pour le petit huis dou moulin de Rocque* (*Recquignies 1412) ; *à la huige deux barres de fer, ung ploustre avecq crampons, un nocquet avecq clef* (*Lille 1636 moulin 2.4.1) ; *un nocquet avec ploustre et deux crampons à la huche* (✕Lille 1726 moulin 3.7)

PLUMET : voir *plommet*.

POCHARDEL

Petit °*pochart*.

ens es postilles amont l'iauwe y mettre boukés loijés de pochars par desoubs et 2 kevés sur les maceneries pour recepvoir une planque de 3 piés de let, les boukés si lons par dehors que pour recepvoir estiaux et loiure pour ledicte planque, et au deseure des estiaux y eult une poiye de pochardiaux canfrains par deseure (*Hon-H. 1413) ; *mon dit seigneur doit livrer le gros bos en kieutes, encavestrures, soeulles, estiaux, listiaux, pochardiaus et entravelures* (*Trith-St-L. 1432) ; *avoir redrechié les chevallés sour quoy le planque qui*

*est devant icelle seuwierre repose et y remettre des nouveaulx pochardeaulx partout où besoing estoit (*Valenciennes 1477 Ogelens)*

POCHARDER

Consolider au moyen de °*pocharts*.

*pour metre 2 planques au devant des ventailles pour aller sus et venir et pour les ventailles aller lever, et ycelles bien pocharder par desous à l'encontre des estiaux (*Recquignies 1383)*

POCHART

Pièce de charpente qui consolide l'angle entre deux pièces perpendiculaires ; en général le *pochart* est un lien qui s'appuie sur une pièce horizontale pour maintenir à la verticale la pièce qui la surmonte. Voir aussi *pochardel*.

*à Henri le Tordeur, pour 2 kesnez que il tailla et esquarra pour refaire les pochars de l'estanture doudit moulin qui porte l'aiwe par dehuers, lesquels li euwe avoit menez aval quant li viviers deseure rompy (*Bavay 1366) ; pour le seuwiere dou moulin le Conte reffaire là où on mist 4 pochars tous noes et une postille (*Valenciennes 1375) ; rassir une panne à l'estakement qui porte le ruels leur li autre estoit pourie, pluseurs pochartz metre qu'il y convenoit pour l'estakement tenir, car li autre estoient tout pourit (*Bavay 1391) ; à Jehan Gruyaul, carpentier devant dit, pour sen sollaire de faire une planque au devant de le seuwiere dou moulin de Hon, liquelle est estoffee de 5 anilles dont les 4 sont en hotte ens es postilles et loyees de pochars par desous ; item, sur lesdictes anilles avoir estiaux et estre loyees de pochars par dehors et au deseure des estiaux avoir une poijee (*Hon-H. 1407) ; 2 pochars servans sur lesdictes soelles et freans ens es postilles (*Valenciennes 1452 Anzin) ; deux potteaux servans aux demy cruppons dudict moulin et à cela une pesne de huit piedz de long avecq deux loyens de sept piedz de long chascun, ensamble deux poulchars à charge de le bien enchaulver (✕Mortagne-d.-N. 1589) ; au milieu dudict moulins at une keuere avecque une trappe furny de deux somier de 23 pied de long ; item, 6 pieces de bois de travers de 10 pied et 6 boucqué de 3 pied demy ; item, 4 pochare de deux pieds demy furny de boucqué (...) ; sur lesdictes platte y at ung charpentaige avecque deux hatreau et ung faurain, loyen, surqueviron ; item, avecque feste et surfeste, 4 ventrier, 6 surqueviron, encoires 20 aultres plus grand furny de bourdon, loyens, ranca avecque ung petit contreloye, pochare (○Villers-en-C. 1628) ; deulx trattes (...), aussy furnyz de cinqs sommiez y comprin le porte queulx et bau pallieu, bau de petit colet, (...) avecq les pocharts hors de traite de mesme pauchison (○Busigny 1643)*

► Cf. FEW, IX, p. 133a, art. *pollex* 'pouce'.

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Lien du piédestal, chacune des quatre ou huit pièces obliques reliant le pivot ou la chaise (→ *cayere*) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir *loyen* acc. spéc. 1a.

recouvrir une croisure avec un patin contre le poussart du coté de sa maison (Élouges 1730) ; deux pieces de 12 et 14 pouces, de vingt cin pieds de longueur pour croisatte (...) ; deux pieces de douze pouces quarez de treize pieds pour pousart (...) ; deux pieces de douze pouces quarez de quatorze pieds pour pousart (...) ; deux pieces de onze pouces quarez de treize pieds pour pousart (...) ; deux pieces d'onze pouces quarez de douze pieds pour pousart (...) ; une piece de 28 pouces quarez par le bas et 24 pouces par le haut, de 26 pieds de long pour l'ataque (Binche 1750) ; la plate inferieure avec quatre pausars (Enghien 1687)

► Dimensions des liens à Binche en 1750 :

- deux liens extérieurs embrevés dans la sole inférieure : 14 pieds 12x12 pouces
- deux liens extérieurs embrevés dans la sole supérieure : 13 pieds 12x12 pouces
- deux liens intérieurs embrevés dans la sole inférieure : 13 pieds 11x11 pouces
- deux liens intérieurs embrevés dans la sole supérieure : 12 pieds 11x11 pouces

2. ✕ Lien, pièce oblique de remplage dans les parois de la cage du moulin. Voir *loyen* acc. et emplois spéc. 2.

les deux autres pans avec leurs poussarts, les liens, eteaux, feuilliers, planches et ecailles de bois (Élouges 1730) ; *300 pieds de chassis pour les pousart du premier etage (...)* ; *deux cent pieds de chassis pour poussart du 2^e etage* (Binche 1750)

3. ☒ Dame, béquille oblique qui cale la queue une fois le moulin bien orienté. Voir *escache* (1). *la montee de dessous avec ses appas, arbre pendant et poussars et leur ferailles* (✕Kester 1715)

Composés :

pocharts croisés

Pocharts en croix de Saint-André.

ung grant ouvraige long 40 piez aux ventelles, lijez atout trois pouchaerts croisiez du tresfont de l'eaue 9 piez ou environ en hault respondant à l'ouvraige de travers l'eaue et des autres 3 ventelles (...) ; *item, pour faire ung planquits et estaquits deseure lesdis molins ou cours de l'eaue et ycelluy bien et souffissanment lijer et croisié de pouchaerts* (*Ninove 1413)

POCHON : voir *poinchon*.

POESLE

Poêle, chauffoir du moulin à huile. Voir *fournel*.

un ballo ou cheminée de bois par dessus la põesle (*Comines 1707 nouveau moulin à huile)

► Malgré le genre, la graphie *põesle* suggère que c'est le chauffoir qu'envisageait le rédacteur ou copiste de la prisée. On associe la cheminée au poêle plutôt qu'à la poêle. Pourtant, un peu plus loin dans la prisée, le même scribe écrit : *item, la põesle, trepied, mouvet, fournel ferré* ; et quelques années plus tard, fin 1709, c'est *paielle* qui figure dans la prisée du même moulin : *un ballo ou cheminée de bois par dessus la paielle prisé avec les estremuons et la paielle, trepied, chemineau, mouvet, fourneau ferré* (*Comines 1709 nouveau moulin à huile).

Le poêle et la poêle n'ont pas la même étymologie : le premier est issu de *pe(n)silis*, le second de *patella*.

POIE et POYEE

Main courante, garde-fou. Voir *apoyelle*.

poich : *et pour le poych de la planche de devant la seuwiere dudit molin une piece de vingt ung piedt de loing, de chincq et de sept polch et demy* (*Valenciennes 1541 Souverain)

► Forme étrange, due p.-ê. à *puich* 'puits'.

poie : *pour (...) avoir y fait 9 nouviaux postiaux dont li doy portent lez puyes d'emprés les maisselers et li autres sont entour les ventailles* (*Bruay-la-B. 1379) ; *pour avoir fait un degret noef à le monté* ; *item, pour remaittre un postel à le poye* (✕Cysoing 1388) ; *ens es postilles amont l'iauwe y mettre boukés loijés de pochars par desoubs et 2 kevés sur les maceneries pour recepvoir une plancque de 3 piés de let, les boukés si lons par dehors que pour recepvoir estiaux et loiure pour ledicte plancque, et au deseure des estiaux y eult une poiye de pochardiaux canfrains par deseure* (*Hon-H. 1413) ; *à celle dicte montee faire et ordonner une poiye et rabatué par deseure, estoffée de postellés, de pochardiaux et de ce qu'il y appartient* (✕Mecquignies 1421) ; *au dessus du beffroy faire puyes tout à l'entour pour la seurté de ceulx qui s'i trouveront* (■Béthune 1507)

poyee : *à Jehan Gruyaul, carpentier devant dit, pour sen sollaire de faire une plancque au devant de le seuwiere dou moulin de Hon, liquelle est estoffee de 5 anilles dont les 4 sont en hotte ens es postilles et loyees de pochars par desous* ; *item, sur lesdictes anilles avoir estiaux et estre loyees de pochars par dehors et au deseure des estiaux avoir une poijee* (*Hon-H. 1407) ; *au devant de la roelx fait une noefve poyee affin que ladicte roelx ne feist mal à cheux qui vont authour* (*Valenciennes 1470 Fossart) ; *y avoir fait et ordonnet une poyee de cincq polz quarrez sur iceulx posteaulx de la longhesse de ladicte seuwiere* (*Valenciennes 1479 Fossart) ; *pour avoir fait une plance pour aller et venir de la petite soiere par dehors du petit molin du bray (...), aussy eneswilliet et mis deux poiees, l'une de 20 piez de loing et l'autre de 14 pour aller et venir plus sceurement* (*Valenciennes 1511)

Acceptions spécifiques :

1. Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. spéc. 1a.

poie : pour avoir fait une neufve puye pour apoier le meulle quant on le lieve (✕Nœux-l.-M. 1450)

pojee : pour 2 quevilles de fer mises à le pojee de l'arkure dou moulin de tham (✕Valenciennes 1424)

2. Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*). Voir *tremuyon*.

poie : l'arkure estoffer de rollaige portant le fonssure et de courbettes pour porter les poijes qui portent le tremuie et le bucket (✕Bavay 1430)

POYELLE

Main courante, garde-fou. Voir *apoyelle*.

pour la poielle du Haut mollin, de 32 piés de lonck soyet (✕Mouscron 1453) ; pour bois à faire le poyelle de ladite montee (✕Cysoing 1531)

► Le terme est absent du *FEW*, IX, p. 11a, art. *podium*. La phrase de Cysoing de 1531 prouve qu'il ne faut pas corriger la *poielle* de Mouscron en *l'apoeele*.

POIL

a. Crin, constituant de certaines cordes peu épaisses mais fort solides, p. ex. cordes dont on attache les voiles.

pour petites cordes et pour cordes de poil pour lesdictes voles (✕Dunkerque 1389) ; pour autres menues cordes de poil de cheval employez ausdis volans (✕Eeklo 1453 Oostmolen) ; pour avoir fait des cordelettes de poille pour faire les sacqz à mettre la lenuise dedens, avecq ce qu'il a livré ledict poille, payé pour tout 40 s (✕Zomergem 1548 huile) ; deux faulses cordes de poille servant à tendre la toille et vestir les vollans dudict moulin, pesans noeuf livres (...) ; item, sept livres de cordeletz aians servy à couldres lesdictes cordes de poille ausdictes toilles (✕Nœux-l.-M. 1562)

b. Crin de cheval qui garnit l'intérieur de l'étreindelle (→ *estendelle*).

au cordier demourant sur le marché de blé à Courtray, pour deux wiekes [= étreindelles] de poil où on met les torteaulx, poysent 17 livres (✕Menen 1432 huile)

► En néerlandais et en allemand l'étreindelle se dit *haar*, c.-à-d. poil. BERNET KEMPERS, p. 13 prétend que certaines étreindelles étaient faites en crin de cheval sans doublure de cuir.

c. Poils d'animaux ajoutés dans certains mortiers.

pour une mande de poil pour faire mortier et pour une sacquie de mouset (✕Valenciennes 1512 Anzin)

► Cf. l'interview d'E. Pierret, qui enduit « à l'ancienne » : « On utilisait également autrefois les poils de vaches comme liant pour renforcer les enduits de plafonnage. » (www.lavenir.net/cnt/9022554). Cf. aussi FROIDEVAUX, p. 45 : « Dans la composition de certains enduits se trouve une proportion de plâtre. Dans d'autres, ce sont des poils de vache blancs en particulier sur la face intérieure des murs des habitations en pan de bois, pour leur qualité isotherme. Il s'agit d'une recette locale dont voici la formule : 1^e et 2^e couches : 2 parties de sable rude ; 1 partie de chaux grasse coulée ; 8 kg de poils de vache par mètre cube de mortier. »

POINÇON et POUCHON

Poinçon, outil pointu servant à percer ; ou ciseau pointu du tailleur de pierre. Voir aussi *picart*.

pochon : trois pochons à croqueter (✕Comines 1710 blé & brais) ; livré 2 poçon et 2 clef pesant 90 livres (✕Don 1718 huile)

► Pour la forme non nasalisée, cf. HÉCART, p. 360 : *pochon* 'poinçon' et BONNET, XXI, p. 41 : *pocheon*, *poisseon* 'poinçon'.

poinchon : pour cent et 24 kevilles de fier (...) et aussi pour 61 bende (...), pour les claus et 2 poinchons (✕Recquignies 1374) ; pour 2 ponchons pour taillier lesdis marbriaus (OSeclin 1392) ;

► Pour la forme non nasalisée, cf. HÉCART, p. 360 : *pochon* ‘poinçon’ et BONNET, XXI, p. 41 : *pocheon, poisson* ‘poinçon’.

POINIE

Main courante, garde-fou. Voir *apoyelle*.

le montee grande estoffee de poinye, poupee, escace, avecq le grant estrier (✕Lille 1530 moulin 3.30.2)

► Le mot (qui correspond à « poignée ») est un hapax dans cette acception. À moins qu’il ne s’agisse d’un *lapsus calami* pour *poye*.

POINIL

Alluchon, dent en bois. Voir *queville* acc. spéc. a.

pour avoir reviestit le roët de noes poinieuls (○Templemars 1388) ; *pour rasseoir et refaire les poinils du harnas courant, retourner les tourtes* (*Quesnoy-s.-D. 1393) ; *34 poineux de mesplier employez à recoignier le roe dudit moulin* (*Quesnoy-s.-D. 1405) ; *pour le bos de quoy on fist les poenieux et les fusiaus à le ruet et au rouwet dou moulin* (✕Rollegem 1410)

► Cf. G. LEGROS, p. 343 : *pèni* ; MARÉCHAL, p. 195 : *pignî, pingnî* ; SMEYERS 1, p. 40 : *pigni, pègni*. Très ancienne appellation, qui disparaît de nos textes dès le début du 15^e siècle, alors qu’elle reste vivante bien plus longtemps en wallon. Cf. L.W., v. 71: *Poiniles ert Pieres li pautres*. Dérivé de *pecten* ‘peigne’, qui mérite une mention plus explicite dans le FEW, VIII, p. 103b et dans le DMF. À comparer à *kam*, encore toujours l’appellation flamande des alluchons, qui signifie d’abord ‘peigne’.

POINT

Expressions :

mettre à point, mettre en point de moudre

Mettre au point. Le verbe s’emploie aussi bien pour les pièces de bois ou de fer que pour les pierres. Je ne signale ici que les cas où le verbe s’applique aux meules. Voir *apointier*.

mettre à point : *d’avoir mis à point et paré ladicte nouvelle muele pour la faire mouldre* (✕Eeklo 1453) ; à Henry Nauve , *mannier demurant à Denterghem, pour avoir mis à point ladicte pierre pour mieure et aussi avoir appointié le pierre du vielz molin* (*Menin 1457) ; *pour haulchier et avaller la moelle dudit grant mollin le Comte toutteffois que le convient battre et mectre appoint* (*Valenciennes 1536)

mettre en point de moudre : *pour mettre le muelle du Haut mollin en point de mieure* (✕Mouscron 1469)

POINTE

Angle saillant d’une construction, bec qui fend l’eau.

entre les deux bachinaiges convient elegier une masse de 28 pieds de long ou environ et de 9 pieds d’espaisseur et contiendra de hault 8 pieds depuis le fond du bachinaige jusques au deseur de le couverture de la masse, et conviendra faire en ledicte masse une pointe deseur le venteil de chincq pieds de long ou environ, et sera furnie ledicte pointe de cuyngs et asselés et taillies comme l’euvre le desirera (*Ramillies 15^e s. moulins 1 et 5) ; *pour taillier le pointe où l’eauwe se fent des deux molins* (*Menen 1432) ; *pour audit mollin (...) avoir deffait une pointe de grietz quy depart l’iaue des seuwieres dudit mollin et aussy les murs, assavoir selong le seuwiere de le ventelle moulereche et aussy l’autre joe vers les terres et gardin du beghinage allencontre de ladicte nouvelle seuwiere en l’iauwe, lesdis murs et pointe en haulteur de 6 piez d’espaisseur et trois piez de hault [sic] et en longueur de 60 piez ou environ avoir remachonnet et reserret bien et lealment come à l’œuvre appartient* (*Valenciennes 1502 Fossart)

Massif terminé en pointe, qui sépare deux canalisations.

conviendra pour avoir aussi remis à point une pointe de machonnerie devant le grant molin de bray et d’un aultre costé à ung esmolloir, laquelle pointe avoit esté fort travaillie des grandes eauwes et icelle avoir remis à point tant en l’eauwe que dehors (...), laquelle pointe

contient du costé vers ledit molin 35 pietz de lonc et vers l'esmolloir 25 pietz de lonc (*Valenciennes 1501)

Pierre de construction taillée à deux faces symétriques formant angle aigu.

desfaire le seuwiere de piere estans entre les moulins à blet de Trit et le tordoir, refaire y 5 pillers estrajiers d'ottel longheur et grosseur que par avant estoient et prendre si bas que jusques au soeil eurech desdis moulins et seuwiere, ycelui ouvrage estoffer de pointes, de rebas, de parpaings, de cuings, de bouttis et de quariaux et au desous des kietelages des moulins par dehuers entauler de taulles parpaines agrappees et ghouvionnees (...); (...) pour (...) taillier 13 piés de noefves pointes (*Trith-St-L. 1402)

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Pointe, verge, chacune des deux longues pièces de bois fixées sur l'°entrebut. Voir aussi *bout, brach, chion, debout, fleche, jointure, perche, queue, verge, volant et volee.*

et acata ledit recepveur au monnier de Noyelle (...) une demi pointe d'un viés bollant pour refaire le vollant dudit Templemarch (○Templemars 1476) ; *ung entrebus et deux pointes au molin de Chisoing* (✕Cysoing 1499) ; *pour deux gros quesnes de 25 piez de long et quatre pointes de 36 et 40 piés de long* (✕Lille 1503 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *la vollee d'en dehoirs, entrebus, une poincte de chennes et une d'homeau rompus* (✕Fournes-en-W. 1686) ; *la demy volé d'en deden, conpry un nintrebu et 2 point* (✕Lille ±1720 moulin 3.28) ; *deux nouvelles pointes de bois d'orme de 41 piez long taillee et trouvee pret à employer* (✕Comines 1746) ; *deux entrebuts de quarante deux pieds de longueur sur 10 et 15 pouces d'épaisseur par le milieu, de huit pouces quarrez aux deux bouts, de bois d'orme, avec quatre pointes de la meme longueur sur huit pouces quarrés (...) aussy de bois d'orme* (✕Harnes 1748) ; *les deux entrebuts seront de bois de chesnes et les quatre pointe de bois d'ormes* (✕Estrée-C. 1753)

pointe de moulin (à vent) : *pour deux quesnes pour faire pointes de molin* (Seclin 1491) ; *pour avoir soyet trois entrebus et 4 pointes de moullin à vent* (✕baronnie de Cysoing 1507)

pointe de volant : *pour deux pointes de volans de molin à oille et ung entrebus (...); (...)* *pour avoir fait, ouvré et haisiné les deux pointes de volans et entrebus dessus dis* (✕Seclin 1473) ; *pour l'abataige de quatre quesnez, assavoir ung pour ung arbre, ung aultre pour ung entrebus et deux pour deux pointes de vollant* (✕Phalempin 1489)

2. Extrémité inférieure en pointe du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à fer § 1 & 2.2). Voir aussi *bout, menu bout, petit bout, bout dessoubz, menu debout, petit debout, esperon, espor, morillon, noyau, piechon, piet et petit pié.*

à Jehan Biervelle, fevre de Lille, pour refaire le pointe et le palette du petit fier (○Templemars 1403) ; *pour avoir rabaissiet le pont sur quoy le pointe du grant fer qui fait tourner le meulle repose* (✕Nœux-l.-M. 1448) ; *pour avoir ralongié, raglumé et fait nouvelle pointe au grant fer tornant dudit molin appelé 'la fusee'* (✕Sluis 1461) ; *pour avoir racheré le pointe et noyel du petit fer dudit mollin* (✕Nœux-l.-M. 1495) ; *fait le poincte dudit fer acheré sur huit pans* (✕Nœux-l.-M. 1531) ; *le gran fer (...), l'ache (...), le petit fer, point et noyeaux* (✕Busigny 1556) ; *le brocqueau, le pas et palette, là où est assis la pointe du fer de ladite moeulle gisante [sic]* (○Wambaix 1669)

pointe desoubz : *pour refaire et raenachierer un fer de molin, appointier et ordonner et aussi pour rappointer la pointe desoubz dudit fer, par où il tourne* (*Ninove 1399)

► Cf. DEBRIE, p. 28 : *pouhinte* ; G. LEGROS, p. 349 et É. LEGROS, p. 230 : *ponte* ; SMEYERS 1, p. 37 : *pwinte*.

3. Chacune des extrémités de l'anille (→ *ache*) scellées dans la meule courante. Voir *achon*. *d'avoir refaict deux pointes du fer qui gist en le muele nommé le 'rine' [= anille]* (✕St.-Baafs-Vijve 1449)

4a. ☒ Tourillon en bois constituant l'extrémité intérieure de l'arbre moteur.

pour feraille du susdict arbre de 31 plattes au col et 8 plattes à la pointe (✕Ingelmunster 1448) ; *à maistre Pierre van Bouwins, carpentier, d'avoir fait le pointe de l'asse dudit molin, 3 lb par. (...); item la voiture du bois dont fu fait ladicte pointe et aussi de la pierre appellee en thiois 'mabelsteen' [= marbre]* (✕Lovendegem 1471)

4b. * Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur, et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir*.

pour avoir (...) osté la viese aisse et les pointes de fer d'icelle remises à la nouvelle aisse aux deux debous (...); item, pour les deux pointes de l'aisse mettre hors et ens et les refaire pour ce qu'il estoient fendus et les renforcier (Harelbeke 1400); une noquiere de plonc pour mettre audit molin, servans à porter l'eau sur la pointe de l'arbre dudit molin (Menen 1457)

Composés :

pointe desoubz : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

pointe de volant : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

pointes de dedans vs pointes de dehors

☒ Les deux pointes fixées à l'°entrebout le plus proche du corps du moulin vs les deux pointes fixées à l'°entrebout le plus éloigné du corps du moulin.

les deux pointes de dedans ont étees trouvees valoir la somme de vingt neuf livres (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684)

POINTIER

Tailler en pointe.

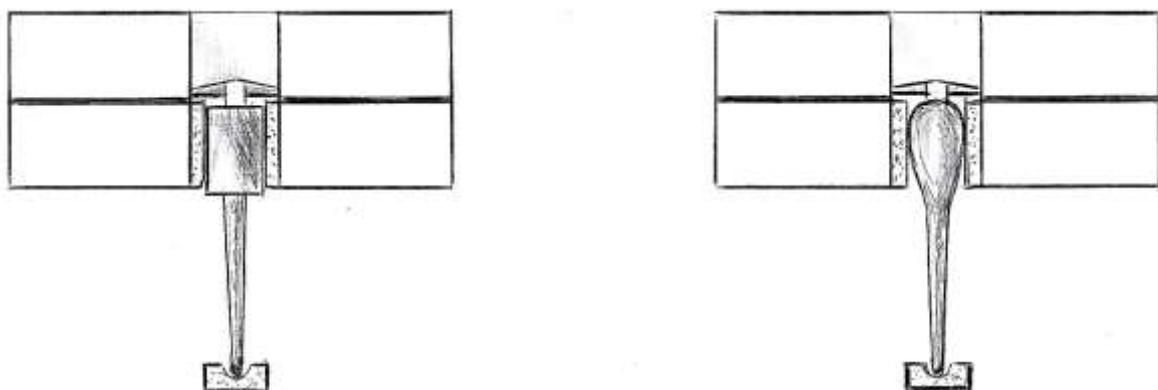
*pointier 6 estacques et fraper en le seuviere du moulin Souverain (*Valenciennes 1420)*

POIRE

1. Fusée, partie plus large, cylindrique ou piriforme, d'un fer de meule, qui tourne dans le boitard (→ *boïste*). Voir *fusée*.

*pour avoir rechargé et racheré la poir du petit fer (✕Nœux-l.-M. 1562); pour avoir rencaulchiez la fuisee jusques à la poire et acherez le petit deboult d'icelle et le passez (✕Templemars 1582); avoir resergé la poir de [sic, lire et] un torillon de l'arbre tournen du molin (*Ramillies 1640 moulin 2.1); les petits fere est à racommodé, pointe et noaux et poire; l'asse et gros fere sont de service (OBusigny 1695); le grand fer de cinq pieds de longueur et la poire de six pouches et demy de grosseur et le pas que le fer repose dessus (*Marquette-l.-L. 1704); pour le gros fer qu'il at estez refaict deux fois tant pour refaire la poir que pour ralongement dudit fer (*Saulzoir 1735); la poire de la fusée sans y comprendre le corp du fer (*Écaillon 1757); le petite fer et la poire (✕Mœuvres 1790); trouvé le gros fer, estimé 125 lb; trouvé la hache, estimée 45 lb; trouvé la fusée, le pas et la boette, estimé 27 lb 10 s; trouvé la poire en fonte, estimée 13 lb (✕Lille 1797 moulin 3.27)*

► La correction apportée au texte de Ramillies de 1640 se justifie par ce que nous lisons à la fin du mémoire : *pour les saufs garde et pour aller requérir la fusé et torillons de l'arbre tournen* : le forgeron a dû rapporter en temps de guerre (d'où les sauvegardes) la fusée (*poire*) et le tourillon de l'arbre moteur.



Petit fer de meule à fusée cylindrique comparé au petit fer de meule à fusée piriforme. Dessin M.C.C.

2a. ☒ Petit fer de meule, axe de fer vertical qui soutient la meule courante. Voir l'encadré 5 à fer § 2.2.

la lache, porres avec la fourche et le passet (✕Mouscron 1659) ; trouvé audict mouleïn à la priserie precedente la poere, l'ache, passet, boette, prisé 46 lb (...) ; à la priserie precedente trouvé le grand feer prisé cinquante liivres parisis (✕Rekkem 1659) ; le grand fer et l'ache et poire et passet (✕Herseaux 1758)

2b. * Fer de meule. Voir l'encadré 5 à fer § 1.

le poire du fer [lire prob. de fer] de douze poulce et demie, compru palette et noyaux (Hallines 1698)

► Le flamand *peer* 'poire' est un des noms habituels aussi bien de la fusée que, par métonymie, du petit fer du moulin à vent tout entier (WVD, pp. 234 et 235). Autrefois, le (petit) fer de meule pouvait avoir en Flandre et en Picardie une forme particulière, dont témoignent l'appellation °*poire* (cf. aussi DEBRIE, p. 28 : *pouhère*) ainsi que les noms flamands et zélandais *peerijzer* (litt. 'fer à poire'), *perestaf* (litt. 'bâton à poire'), *peer* ('poire') : la fusée n'y était pas parfaitement cylindrique, mais plutôt piriforme, ce qui réduisait la surface de friction avec le boitard et justifierait du coup la présence du *hatreau*, c.-à-d. du rétrécissement cylindrique sous la fusée. D'après STROOP, p. 144, qui, pour les domaines flamando- et néerlandophones, a dessiné la carte linguistique des diverses appellations du (petit) fer de meule, les composés avec *peer* et *hals* se rencontrent exclusivement en Flandre-Occidentale, en Flandre-Orientale et en Zélande.

POIRETTE

✕ Tourillon métallique qui surmonte la tête cylindrique en bois du pivot. Voir *tourillon*.

la flotte de cuivre sur la tete de l'etaque, une autre flotte de fer sur le sommier, une poirette de cuivre, une crette à la tete de l'arbre et deux chevilles au travers (Cysoing 1760)

► Chez VERMESSE, p. 401, la *poirette* est une espèce de toupie. À moins qu'il ne s'agisse d'une erreur pour *corrette*, forme qui figure dans la prisée de 1727 du même moulin.

POIRIER

Poirier (*Pirus*).

pour une asselle de poirier sur quoy le ferine deschent en le tremuye (✕Baisieux 1462)

POIS et POISE

1. Poids.

pois : *seront oultre lesdis fermiers tenus de ausdis mollins avoir ballanches et poix ou trannaulx au chois et ordonnanches desdis seigneurs visiteurs pour deüement recepvoir les grains et relivrer la moulture à ceulx quy en requeront (Lille 1558 bail) ; seront lesdits moulins [sic, lire moulniers] aussy tenus se pourvoir (...) des poids dont ils auront besoin pour peser et repeser leurs moultures sans se servir d'autres poids esdits moulins que celui qui sera marqué et gaugé de la marque de la ville (*Valenciennes 1619-1714) ; trouvé (...) un grand bicquet avec deux platteaux, deux cens livres de poids en gretz, comme aussy un petit bicquet avec deux ballances et un poids de deux livres de plomb (*Comines 1684 tan & huile) ; un piquet de fer à balance, deux plateaux et les cordes y servantes, avec sept pois de 30 lb chacqu'un, un de 30 lb chacqu'un : un de 60 livres, 1 de 20 livres, 1 de 25 livres, 1 de 10 livres, 1 de 6 livres, 1 de 4 livres, 1 de 2 livres, 1 d'une livre et un d'une demi-livre (*Ath 1718 Étangs)*

► Phrase d'Ath (1718) est étrange. Il y a 9 poids et non pas sept. À quoi correspondent exactement ces 30 lb ?

poise : *ung tranneau servant à peser bled et farine avecq le poise (✕Lille 1642 moulin 3.6)*

2. Balance. Voir *balance*.

Accompagné du terme précis en flamand :

einsel [= balance romaine] : *est assavoir que Gilles de Clerc, qui tenoit ledit molin à cense, par povreté s'enfuy (...) ce qu'il avoit laissé dedens icellui molin, assavoir deux pieces de ploncq (...), deux cordes, ung poix appelé 'einssele', ung vanghereep [= corde du frein] (...) (✕Vlamerting 1437)*

Acceptions spécifiques :

a. Contrepoids à l'extrémité du fléau de la trempure (→ *temprure*). Voir aussi *plomb*.

pois : *le pont, les broye, la langue, le bodet, fleaux, templure, corroye et poid de gré* (*Houplines 1704 brais) ; *la cramailly du pont, celle de la templure, les chevilles et poid de plomb y servant* (*Lille 1726 moulin 2.1.2) ; *un poid de fer et un gré à la templure* (*Lille 1726 moulin 2.5.2) ; *un poid de plomb avec un anneau et une balle à la templure* (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; *poid de la tentelure [sic, lire templure]* (✕Comines 1746)

pois de temprure : *la cremelle du pont, deux chevilles, clef et flote, un etrié et poid de templure* (*Comines 1746 tan & huile) ; *les ferailles du pont, la més, traniaux, cloux hurtois et pois de templure* (✕Lille 1768 moulin 3.12)

poise : *le pont servant à dresser la moeulle, la templure et ung poisse de grez* (✕Lille 1643 moulin 3.24) ; *trois poise et les ferage servant à la tenpleure des meulle* (✕Ennetières-en-W. 1750)

b. Petit contrepoids à la cordelette réglant l'inclinaison de l'auget (→ *baquet*).

pois : *un petit poid au cordeau du grain* (*Lille 1726 moulin 2.5.2)

Expressions :

donner son pois, faire tout d'un pois, mettre de bon pois et mettre sur son pois

Équilibrer.

donner son pois : *pour le salaire Cassard Robin et Hanin Leclerc, magniers et cache keval, qui ont wardé et fait maurre le molin de Noee (...) et pour leur salaire de ce qu'il firent les draps des volans, apointierent les moelles et donnerent leur pois et firent tous les atepremens dudit molin ains qu'il peust maurre au commun* (✕Nœux-l.-M. 1358)

faire tout d'un pois : *pour 80 livres de plonc mis et employé sur le meulle deseure qui fait courant (...) pour le faire tout d'un pois pour plus aise tourner* (✕Ostricourt 1431)

mettre de bon pois : *comme pour avoir trauwet une aultre noefve moelle accatee à Ath, servant à faire courant sur ledit lit, tirer amont, drechier, y avoir mis une aisse, batue, mise à rieulle et de boin pois que pour estre tournant et molant* (*Valenciennes 1430)

mettre sur son pois : *pour une quoque de fer à mettre le moelle sur son pois, pesanx 3 livres de fer* (*Bruay-la-B. 1382)

de bon pois

Bien équilibré.

pour (...) avoir mis et assis une noefve moelle trauee, enassie, arillie et icelle livree tournant et molant et de boin pois (*Valenciennes 1429 Souverain) ; *pour avoir trauwet une aultre noefve moelle accatee à Ath servant à faire courant sur ledit lit, tirer amont, drechier, y avoir mis une aisse, batue, mise à rieulle et de boin pois pour estre tournant et moulant* (*Valenciennes 1430 St-Géry)

POITRINE

☒ Entrebut, chacune des deux grosses pièces de bois qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur et auxquelles sont fixées les °pointes ou entes (→ *allonge*). Voir *entrebus*.

la potryne de la verghe est entiere et au debous alongiez du meisme bois (✕Kruibeke 1412) ; *une nouvelle poetryne pour faire une nouvelle verghe au dit molin (...); (...) deux nouveaulx coppons à mettre sur ladicte poytrine pour parfaire ladicte verghe* (✕Verrebroek 1440)

► Trad. du flamand *borst*, qui désigne l'entrebut dans certaines régions.

POIX

Poix, mélange de résines et de goudrons végétaux. Voir aussi *harproy*.

pour poi qui i fu mise audit noc pour estouper (*Menen 1385) ; *pour 3 livres de poit pour empoiter le keuwe et le windascq doudit moullin* (✕Templemars 1396)

Accompagné de la traduction en flamand :

pec : *un demi tonnel de poix appelé en flamenc 'pec', de quoy la teste de le asse et les verges dudit molin furent faictes noires encontre la pluye* (✕Verrebroek 1422)

POL

☒ Arbre moteur. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.2.

d'une pierre sur lequel le pol se mot (✕Saaftinge 1390) ; achatet un arbre pour faire un nouvel pol oudit moulin (...); (...) pour plates et pikots de fer qui furent mis audit nouvel pol, pesant 15 pierres 5 livres (✕Saaftinge 1391)

► Le mot revient plusieurs fois sous la plume du même receveur de Saaftinge. S'agit-il d'un dérivé de *palus* ? Je ne le crois pas, bien que le *FEW*, VII, p. 524b art. *palus*, mentionne des *paul*, *pau*, *pault*, etc., comme dérivés de *palus* et qu'un de ces dérivés s'utilisait en ancien provençal pour l'arbre de la meule courante verticale d'un moulin à broyer. Faut-il donc expliquer cet hapax comme hellénisme ? Le grec *polos* désignait n'importe quel axe.

POLIE

Roue à gorge, plus grande que la *molette*.

pour 2 autres cordes à le peullie dont on lieve les sas ou molin et avale, pour le frain et pour les simiaux des draps des volans (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour avoir fait une polie à lever ycelui fier (○Templemars 1388) ; pour une grosse corde à saquier amont les sas, une corde à le polie (○Seclin 1392) ; pour une aultre menue corde de tille et doneulx servans à le polie dudit molin (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour l'achat d'une pollye de bois à tirer les sacs amont (✕Sluis 1461) ; toutes les chevilles des mouffles et moulette dites poulies (✕Comines 1741)

POLLE

Malgré les nombreuses attestations, l'identification précise de l'objet n'est pas toujours possible. La *polle* aurait d'abord été la clavette destinée à caler ou à serrer la cheville, mais le terme semble avoir désigné aussi la rondelle enfilée sur la cheville. Voir aussi *pollette*.

Clavette, pièce de fer qui s'enfonce dans la lumière de la cheville pour la caler ou la serrer. Voir *clef*.

*pour 4 bastenieres de fier, le polle et une flotte qu'il a fait pour ledit mollin de Rocque, pesans 22 livres de fier ; item, encores 4 bastenieres de fier au roët dou petit mollin, le polle et le flotte pesans 20 livres de fier (*Recquignies 1411) ; 2 flottes et 2 polles pour fremer les bastenieres (*Recquignies 1426 – B 9418) ; as ventailles de le seuwiere mis 10 keviles, les polles et flottes de fer à ce servans pour tenir les trayans d'iceux ventailles (*Valenciennes 1441 Ogelens) ; pour 36 euwilles de fier et otant de polles et de flottes faittes et livreez pour assir audit grant pan de mur pour servir à vestir de plancque ycelui pan de mur, pesant ensamble ycelles keviles, polles et flottes 100 une livre demie (*Hon-H. 1458) ; deux flottes, quatre polles, quatre oeches servans à soustenir le thourret du grant moelin dudit Saint Gery (*Valenciennes 1479)*

Prob. rondelle qui s'enfile sur la cheville entre la clavette et le support (gén. le bois) ou agnan, virole plate ou légèrement conique qui doit empêcher que la tête élargie de la cheville ne pénètre dans le bois. Voir *flotte*.

*pour 2 keviles requierquier et refaire nouvelles polles et oeces as ventailles doudit moullin, pesans 10 livres ; pour 2 bastenieres, flottes et oeces mises au ventaille dou moulin le Comte et 2 autres bastenieres mises au moulin d'escorche, pesant 14 livres (*Valenciennes 1399) ; deux polles, 2 queviles de hurtois et 2 clefs servans auxdictes queviles à fermer ledit volant (✕Attiches 1411) ; 3 grosses queviles de fer à polle servans au liement des volans desdis molins et 16 autres petites queviles, les polles et les clefs à lyer iceulx volans (✕Ostricourt 1413)*

► En 1486, nous trouvons une *polle* à *verrau* à Valenciennes (B 9910, f° 45v°). Le *FEW*, XXII₂, p. 96b classe le mot parmi les matériaux d'origine inconnue et la définition qu'il donne ne correspond qu'à la seule clavette de cheville.

POLLER

Garnir d'une °*polle*. Voir aussi *polleter*.

*avoir fait deux noefs ventailles (...), les trayans quevilliés de queviles de fier polleez (*Recquignies 1457)*

► Le *FEW*, XXII₂, pp. 97a mentionne *queviles à poler* et *queville polée* à Tournai en 1397 parmi les mots d'origine inconnue ou incertaine.

POLLETER

Garnir d'une °*pollette*. Voir aussi *poller*.

lesdis volans avoir billetés et hottés les perches et entrebus les ungs aux autres, chascun d'iceulx volants avoir loiet de deux bendes de fer et de 2 quevilles qui passent parmi polletees et euchies come il appartient (✕Nœux-l.-M. 1450)

POLLETTE

1. Clavette ou rondelle. Voir *polle*.

pour ledicte roelx avoir faite, estoffee de bras, d'aniaux, d'alles, de cowiaux, de jantelles, de keviles, de cugnetiaux et de polletes, paijé pour ce le pris usagié, c'est 6 lb (*Recquignies 1443)

Clavette.

pour deux ancras de fer de quatre piez de loing chascune, aussi quatre flottes et quatre polletes (*Valenciennes 1479 Fossart)

Rondelle.

pour 4 quevilles de fer pesanz 13 livres parmi les polettes et les clefs, qui sont mises pour bastir ledit rouet (*Bruay-la-B. 1377)

2. Sorte de corde ou de lanière, appartenant p.-ê. au harnachement du cheval.

pour 2 polletes, 3 s ; et pour un gros trait pour les moulins, 3s (*Valenciennes 1375) ; *pour 8 kiefs de corde à 3 cordons et à 4 (...)* ; (...) *pour 2 voies envoijet (...) après mestre Jonnekart pour avoir le corde et les polletes* (✕Mecquignies 1399)

► La *pollette* de Valenciennes est classée parmi les cordages. Le mot figure encore dans un texte de Noyon de 1371 : *une polette double pour les chevaus*. Cette *polette* de Noyon, le *FEW*, IX, p. 538b, art. *pullus* 'petit d'un animal' la définit comme « partie du mors du cheval » et corrige ainsi GODEFROY, qui y voyait une enclume. Malgré cette correction, le *FEW* mentionne encore toujours la *polette* 'enclume' parmi les mots d'origine inconnue ou incertaine (*FEW*, XXII₂, pp. 97a et 221a). Ne s'agit-il pas plutôt d'un cordage ou d'une lanière ? Comme le °*duel*, la *pollette* apparaît en double ; comme le *duel* elle a pu appartenir au harnachement du cheval. La distance séparant le franc-comtois du picard empêche-t-elle d'apparenter le mot à la *polle* 'fibre du chanvre', qui s'emploie encore toujours du côté de Montbéliard (*ALF*, p. 234) ?

POLLY

?

le blocq, trois montans, cinq estampes, la mée, deux hiez, quatre cassis et ung faux cassis des molletes, mouffles, molletes, boutreaux et aultre boys y servans, avecq le polly (*Lille 1627 moulin 2.3 huile)

POLLIR

Fixer en munissant d'une °*polle*.

avoir remis audit ventaille ung traian de 13 piez de loing (...), avec aussi l'avoir clauwet et keவில் de grosses keviles de bois à teste et de deux keviles de fer par l'ung des deboutz, aussi pollir l'autre debout d'une pole de fer (*Valenciennes 1511 Anzin)

POMMIER

Pommier (*Malus*), bois de cet arbre.

pour une tronque de pommier à faire cuignés pour no tordoir (*Flines-l.-R. 1462) ; *la lanterne furny de deux tourtes et huict fuseaux de pommiers sauvaige et de (de) huict agrappes et huict battonnieres, clef et flottes, trois longues bastonnieres et reloyé de quatre cercles de fer* (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *pour le grand eporons dudit moulin avec tout les ceville de bois de pommier* (*Don 1718 huile) ; *avoir livré deux mabreaux de bois de pommier pour poser les piouches dessus l'arbre tournant [sic]* (*Douai 1733 Croix aux Poulets) ; *dix huit chevilles de pommier qui ne sont point mis en œuvre trouvez audit moulin*

(✕Noyelles-l.-S. 1747) ; *pour le bois restant : deux coignets de noyé et une chefs* [sic, lire prob. *clef*] *de pommier et cinq patins* (✕Vermelles 1785 huile)

► Pour les coins de la presse du moulin à huile, cf. Coussée, p. 176 : « Livré un coin de rebat (→ *reba*) en pommier » (texte traduit) au moulin à huile à vent d'Aarsele (Fl.-Occ.) en 1896.

POMPE

* Dans le moulin à fouler, pompe à eau.

trouvé à la verge de la pompe de douze pied ou environ deux cheville, un carcans servant à ladite pompe (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *avons trouvé un pompe et des robainnez en bon estat* (Don 1693) ; *la pompe, fleau, jibet et ses dependances, bac et chassy du puich* (Comines 1746)

Acception spécifique :

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

pompe, palette, baudet, fleau de templeure, cramillie et papegay (✕Mons-en-P. 1738)

► Déformation populaire de *pont*, p.-ê. due au fait que cette poutre monte et descend comme le bras d'une pompe.

PONCHEL

1. * Petit pont, passerelle, e.a. la passerelle aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci. Voir *pont*.

avoir refait le ponchiel devant les ventailles (Recquignies 1413) ; *reenter le poncel estant devant ledit mollin, lequel poncel estoit sy fort rompus et empirié des cars et chevaulz venans audit mollin chargiez de blé que on n'y pooit bonnement carrier* (Quesnoy-s.-D. 1420) ; *item, le ponchel servant audit mollin, qui passe le travers de le Marque, prisiet 28 s par.* ; *item, une aultre planque à entrer en l'huys de deriere, prisiet 14 s par.* (Marquette-l.-L. 1498) ; *avoir refait le ponchiel devant les ventailles* (Recquignies 1413) ; *le ponçaus à pasé les ventelle, telierre, gambe, cauque* (Marquette-l.-L. 1569)

2. Appellation de diverses pièces de fer qui font « le pont ». Voir *ponchelet* acc. 2.

audit Jaquemart le Fevre, pour avoir livré quatre clefz, 4 ponceaux est [lire et] fait autres menuz ouvraiges (✕Templemars 1491) ; *le maistre estrier de le keuwe et le poncheau* (✕Lille 1627 moulin 3.23) ; *le grand estrié pour suspendre la queue avecq ung ponchaux et clef* (✕Lille 1643 moulin 3.18) ; *au blocq du costé de la laye deux poncheaux, trois chevilles à clef et à flotte* (✕Marquette-l.-L. 1649 huile) ; *l'arbre : faict dix couteaux de nouveau ferail tant grands que petits, une maistre bende, deux poncheaux à la teste de l'arbre, un chapeau au petit debout avec une platine ; le blot : faict encore deux gros poncheaux, deux estriez, encore deux aultres estriez à blende* [sic, lire *bende*], *deux petits poncheaux avec deux agrappes, six chevilles au travers du blot et faict quatre steurques, le tout de nouveau ferail* (©Seclin 1679) ; *dix chevilles de bloc, quatre ponchelez, deux estriez de blo et quatre chevilles, clef et flotte et deux poncheau, clef et flotte* (✕Comines 1746 nouveau moulin à huile) ; *trouvé restant une pamele, deux ponceaux de bloc, une piece de carquant, une etrelle, trois chapeaux à clef* (Comines 1746 tan & huile)

► *Ponchel* et *ponchelet* ont la même fonction, le *ponchelet* étant probablement plus petit que le *ponchel*.

Acceptions spécifiques :

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

pour avoir livré une verghe de fer avec 2 crampons servant au ponchel qui porte le fusee (✕Ostricourt 1459) ; *tout escaventurs et l'enches et le ponchels et embroy et le caucq du frain* (✕Hem-Lenglet 1608)

► Le rapport de visite du moulin de Hem-Lenglet de 1637 est une copie de celui de 1608, mais les graphies ne sont pas identiques et l'ensemble est moins soigné. Le phrase susmentionnée y devient : *touttes escaventures et l'enches et les ponchelles et embroy et le caucq du frain* (✕Hem-Lenglet 1608). *Ponchelles* sera une fantaisie du copiste. Dans le

rapport de visite de 1635, ces *ponchel* et *ponchelle* deviennent *ponchelet* (voir ce mot acc. spéc. 1), là aussi au pluriel, mais attribué erronément au frein !

PONCHELET et PONTELET

1. * Petit pont, passerelle. Voir *pont*.

ponchelet : à condition que tous lesdis mollains tant à eauwe que à vent et à cheval, ensemble les pieres, harnas, ostielz, utensilz, pontz et poncheletz, demeures desdis mollins et aultres quelzconques appartenancez et appendances d'iceulx (...) se bailleront ausdis fermiers (Lille 1558 bail) ; la grande ventellerie avec les poncelez (Thun-l'É. 1661)

► Dans le bail de 1635 de Lille, qui reprend les clauses des baux antérieurs, *ponchelet* devient *ponchelette* : *harnatz, utensilles, ponz et ponchelettes, maisons et demeures desdicts mollins*. Est-ce une fantaisie du scribe similaire à *ponchelle* pour *ponchel* rencontré à Hem-Lenglet (voir *ponchel* acc. spéc.) ?

2a. Pièce de fer qui fait « le pont ». Vu qu'aucun dictionnaire ne mentionne la pièce de fer nommée *ponchelet*, nous en sommes réduits aux hypothèses. Éliminons d'office toutes les pièces de fixation qui sont nommées dans la même phrase que le *ponchelet*. Ce *ponchelet* n'est donc ni une cheville à clavette, ni une cheville qui traverse la pièce de bois, ni un étrier, ni un carcan. De plus le *ponchelet* est le plus souvent fixé par une ou deux clavettes. Au vu de ce qui précède, je verrais le *ponchelet* comme le raccord entre les deux bras d'un étrier qui épouse l'objet à ceinturer. Ce raccord, qui fait en quelque sorte le pont entre les deux bras, peut être serré au moyen d'une ou deux clavettes. Malgré ce qui précède, je ne puis me défaire de l'idée que le *ponchelet* était parfois un type d'étrier. Voir aussi *ponchel*.

ponchelet : au blocq six chevilles à clef et à flotte, deux poncheletz à clef et à flotte, deux estriers à bende, quatre agrappes (*Marquette-l.-L. 1638 huile) ; quatre poncheletz et quatre clefz [sic] à clefz et à flottes à la teste de l'arbre (✕Salomé 1660) ; quatre chevilles traversant la teste de l'arbre et deux ponchelet avecq trois molles bendes (✕La Bassée 1683 huile) ; vingt six cousteaux servans au gros atreau de l'arbre avec quatre poncelets, un carcan et la maistrisse bende à la teste de l'arbre, avec la bende sur les cousteaux (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; six ponchelets et six chevilles traversant la teste de l'arbre (✕Allennes-l.-M 1696) ; trois crete pour mettre au debou de l'arbe pour en serré le pyos et un chrcan [sic, lire carcan] de barau caré à clé et flot y servant (*Marquette-l.-L. 1713 huile) ; deux ponchelets à l'estacque avec deux chevilles (...) ; item, quatre bendes croisés à la teste de l'arbre, un carcan à clef et flottes, deux ponchelets et leurs chevilles passant au travers (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; le ponchelet du mabriau avec deux chevilles passans au travers, leurs clefs et quelques flottes (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; la grosse couteleure de l'arbre (...), deux maitre bendes, le platin [= platine] de l'arbre et trois carquans à la tete dudit arbre, trois poncellez, six chevilles avec leurs clefs et flotte (✕Comines 1746) ; deux ponchelé au blot et 7 cheville de chassix et 7 clé et 2 cheville d'estamps et les plantine [sic, lire platine] des steut (*Don 1741 huile) ; carquants avec un porchelet [sic] avec ses deux chevilles, clefs et flote (✕Vermelles 1785)

pontelet : deux estriez à une croizure et deux chevilles traversant l'estacque et deux pontelés (✕La Bassée 1680 blé)

2b. Petite pièce en fer qui fait le « pont » au dessus de la jointure et qui se fixe au moyen de rivets. Ce sont de tels *ponchelets* qui unissent côte à côte les deux moitiés du plateau de la °lanterne d'engrenage. Voir *agrappe* et *queue d'aronde*.

ponchelet : la lanterne avecq quatre bende est [= et] 3 cheville quy passe au travers est leurs clé, huict ponchelet est leurs rivé (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; pour trois grande bende pour la lanterne, pour dix huit poncelet, dix huict rivez, trois queville, trois clef, le tout servans à la lanterne (✕Nomain 1721) ; deux ponchelez servans au plateau du windacq (...) ; quatre bendes et trois chevilles et huit ponchelet pour ladite lanterne (✕Mons-en-P. 1738) ; quatre bende au platau de la lanterne et huit ponchelait et trois quevil au traver de la lanterne (✕Ennetières-en-W. 1750)

2c. Pièce de fer courbe qui surmonte le °collet d'un arbre pour le maintenir sur son coussinet.

ponchelet : à l'atache de l'ataque avec le gros sommier deux poncelez, quatre cheville traversant le fau ventre (...) ; deux petite coutelure, une poncelez desus le collez de l'abre dudit windacq (...) ; deux poncelez traversant la tette dudit habre (©Templeuve 1777)

Acceptions spécifiques :

1. Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

ponchelet : le poncelet, templure et le caucque (✕Busigny 1556) ; le poncelet et embroye avec la templure (...) et la cramelye de fer y servant (✕Wambaix 1612) ; le frain avecq ses cainnes et battonnieres avecq le tiran et caucque dudit frain et ses estrieres servantes à la caucque dudit frain, avecq ses [sic] broyes et ponchelets [sic] et les esteaux de pont (✕Hem-Lenglet 1635)

► À Hem-Lenglet (1635), le scribe a omis de préciser qu'il passait du frein au système de trempure.

2. Souche, coussinet en bois sur lequel est placée la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1) et qui, après réglage, est immobilisé au moyen de coins. Voir *palette* acc. spéc. 2 et l'ill. Voir aussi la note ajoutée à *petit pont*.

ponchelet : premiers, pour avoir refusellé la grande fusee dudit moulin (...) ; item, pour une piece de bos servant à faire ung sommier où tourne ladicte fusee (...) ; à Oste Ratghiel, carpentier, pour avoir ouvret ledit sommier avec ung ponchelet où tourne la petite fusee (○Warcoing 1503)

3. Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule Voir *noyel*.

ponchelet : une hache, une fuset, un ponchelé et une boîte (*St-Amand-l.-E. 1719 Motte)

PONCHELETTE : voir *ponchelet* acc. 1

PONCHELLE : voir *ponchel* acc. spéc.

PONDAGE

* Remblai consolidé au moyen de pierres ou de planches le long d'un cours d'eau, d'un talus, pour éviter les inondations ou les affaissements de terrain ; ou paroi d'un cours d'eau construite en dur. Voir *espondich*.

pour refaire l'aire et le pondage entours les 2 moullans (...) ; pour faire le pondage entours ledicte œuvre, aire contre l'iauwe (Valenciennes 1347 Anzin)

► Prob. aphérèse d'*espondage* due à la présence de l'article défini.

PONT

1. Pont, passerelle. Voir aussi *ponchel*, *ponchelet* et *van*, ainsi que *planquier* acc. 3.

à Gille Roze et Jehan, son filz, charpentiers, lesquelz ont fait 7 petis pons nouveaux gisans es voies (...) allant envers les molins (Harelbeke 1396) ; *pour 2 autres menues quevilles employees à atachier 2 pons servans à tendre le nasse* (Quesnoy-s.-D. 1405) ;

Dans les cas suivants, c'est la passerelle planchée aménagée le long du barrage aux vannes afin de donner accès à celles-ci :

fait au devant du ventillage d'icellui mollin ung pont de 32 piés de long et de 4 piés de let estoffé de boucqués enaguillés ens es postilles, loyés par desoubz en hoste de pochars, et 2 kevés assis sur les machonneries, icellui pont fonsset de planques de 3 polz d'espés cloués et assis bien et souffissamment (Valenciennes 1440 Ogelens) ; *sour le pont d'icelle seuwiere au devant du ventelage mis une planque de 30 piés de lonc seans sour 4 chevalez à subz passer au clore et ouvrir les ventailles* (Valenciennes 1456 Anzin) ; *le pont à marcher dessus à tirer l'eaue, avec parois, bailles et chevallees* (Saulzoir 1676) ; *le pont et apuielles pour aller du moulin à tordre huyle vers le moulin à moudre bled, qu'il sert de communication et pour l'ouverture et fermeture des eventelles* (Comines 1707 tan & huile) ; *le petit pont qui conduit à la ventillerie pour lever les ventaux* (Thun-l'É. 1728)

pont du ventaille moulerech : faire un noef quevallet, mettre 3 gistes et recouvrir de dosses quevillies ainsi qu'il appartient au pont du ventaille moulerech dou grant moullin d'Anzaing (Valenciennes 1424)

2. * Petit pont-canal, permettant le passage d'un cours d'eau au-dessus d'un autre. Voir aussi bac acc. 2c.

ung pont estant deriere Saint Pol, lequel se croyse deseure la riviere qui va aux Moulineaux sur boix pour mener l'eauwe audit moellin Saint Gery (Valenciennes 1473) ; pour (...) avoir desfait du tout le bacq (...), sur lequel bacq passe la riviere qui fait meulre les moellins Saint Geri par-dessus une aultre petite rivierette pour ce que icelui pont estoit tout pourri et se perdoit l'eaue dudit moellin Saint Geri (Valenciennes 1482)

1474 Valenciennes Pont derriere Saint-Paul conduisant l'eau au moulin Saint-Géry

ADN, B 9898, 53v°

Au pont deriere Saint Pol par où l'eauwe qui va au moellin Saint Gery passe au deseure.

À Jehan Chevallier, maistre carpentier de la Salle, Ghuillaume et Rolland Chevaliers, ses deux filz, ossi Jehan Quesnoit, carpenchier, pour avoir ceste annee remis audit pont deux nouveaux sommiers ou lieu de ceux qui estoient demourez l'annee precedente, lesquels estoient tous pourris et fondus en la riviere, iceulx deux sommiers nouveaulx assiz et eneswilliet sur les vieulx pillos et à iceux atechiez à gros crampons grans martiaux de fer, contenant iceulx sommiers chascun 20 piez de long et 12 polchs quarez, et avecque y mis et assiz et enmorset 12 postiaux chascun de 6 piés de long et de 5 polch quarez, et sur lesdis postiaux mis et eneswilliés 2 pasnes de 20 piez de loncq chascune et de 6 polch quarez, et sour lesdis postiaux et pannes mis et adjoint 20 aisselles avecque les vieuses qui estoient bonnes à remettre en euvre, de 10 piez de loncq chascune, ung piet de large et 2 polch d'espés, et icelles aisselles et pasnes quevilliet de 160 quevillettes de fier de 4 à 5 polch de loncq chascune (...)

3. Pièce de bois qui relie deux autres éléments. Voir aussi les acc. spéc. 2a et 2b.

un arbre tournant qui sera posé sur deux beffroits de charpente ; les dits beffroits seront bien assemblés avec liens et filieres pour porter les ponts, plumas, coignés et tout ce qui sera nécessaires (Douai 1767 Massue)

Acceptions spécifiques :

- 1a. Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à fer §§ 1 & 2.2), poutre mobile qui porte la crapaudine dans laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir aussi *bauch palier, bauch pilier, bauch de pont, bois palier, palier, pas, plate du fondement, pompe, ponchel, ponchelet, gros pont, long pont, pont de desoubs, pont de la lanterne, sommier du baudet, sommier du pas, sommier du pont, sommier de temprure et soutien.*

*un nouvel pond pour le pierre dudit mollin (✕Elverdinge 1399) ; refait un pont desoubz les meulles (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour avoir rabaissiet le pont sur quoy le pointe du grant fer qui fait tourner le meulle repose (✕Nœux-l.-M. 1448) ; ung noef pont qui porte le petit fier et le temprure (✕Baisieux 1470) ; mis ung potteau servant à porter le pond qui porte les moeulles (...) ; item, ung quartier d'ipprel de huit pietz de loncq, 7 pauch de large et 7 pauch d'espez servant pour porter le pond (✕Nœux-l.-M. 1517) ; pour le racout[r]ement du pont quy leve le petit fers quy lieuve la mulle de desure (✕Cysoing 1557) ; l'arbre, reuwet tournant en l'eauwe, rouwet, lanterne, pons à lever les meulles, fleaux, arcures, couverture, tremuye, tremuyon, bacquet, le met, encaveture, les ablocqs autour desdictes meulles et generalmente tout ce que sert audict harnas courant et traveillant en valeur de quatre cens soixante deux livres (*Marcq-en-B. 1594) ; deux broyes de huict pied de long et de 15 à 16*

poulches de large (...) ; item, un pon de dix pied de long, de dix poulches quarrez (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; le pont pour s'en servir aux moeulles, fleaulx, tirant, corr[o]je et le plomb de gré (✕Lille 1606 moulin 3.11) ; le bau paulier appel[e]z le pond furny de broy, quiette servant à lever et couchere la moeulle courant avecque cramelie de fer (○Villers-en-C. 1628) ; le pont de 7 pied de long, de 9 poulces quarré (○Wambaix 1669) ; la cramelie et le pont et aultres pieces servant au befroy, le pont gros de 11 pouches carrez, loing de 6½ pietz (○Busigny 1670) ; le bau palluez [sic], entendu 'pont', de dix pieds ou environ, de huit et dix pouces comme devant (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; le pont de dix pied de loing, de 9 et 11 pouces (...) ; le broye de cincque pied et demy de loing, cincque pouce d'espaisseur et 15 pouce de large (...) ; la templeure de cincque pied de loing, de 5 pouce quarez (*Saulzoir 1681) ; le trois eteux pon [= esteaux du pont], l'an [= l'un] sollide, le deux autre etant for falluz et le pon bon portant 10 pous quarez (○Villers-en-C. 1712) ; le sommier du pont dit 'les deux ponts' soubz les meulles, patin et cramelie (✕St-Amand-l.-E. 1719)

► Pour l'expression *les deux ponts* de St-Amand-les-Eaux (1719), voir la note ajoutée à *petit pont*.

pont de la fusee : *une cheville à clef au pont de la fusée* (*Comines 1688 blé & brais)

pont des meulles : *le pont des moeulles, ung potteau, fleau, corroye, le plomb de plomb* (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; *le pont des meulles, tirant, fleaux, coroye et poids* (✕Marquette-l.-L. 1674)

pont du moulage : *le pon du mollaige 7 piet, 9 et 11 pouc (...)* ; *un piés [= une pièce] pour souttenir la tanpleure et le pon port 11 piet, 7 pouc [quaré] (...)* deux piés de broy, 7 piet chaqu'un, de 6 et 9 pouc (✕Cagnoncles 1674)

pont de temprure, ~ de la temprure : *au marissel de Chisoing, pour avoir fait et livré une verge de fier pesant 5 livres demie qui soustient le pont de le temprure* (✕Cysoing 1463)

► Dans la prisée du moulin de la Dodane à Enghien, réalisée en 1755, nous lisons en rapport avec le tournant principal *le pont de templeure portant la meule, 18 lb* et en rapport avec la seconde paire de meules *le pont et templeure 12 lb*. Comme la *temprure* n'est plus mentionnée ailleurs, il va sans dire que *le pont de templeure* correspond en fait à *le pont et templeure*.



Pont du moulin de Rullegem à Herzele (Fl.-Or.). Notez au centre le petit fer de meule et à l'extrémité gauche du pont l'épée de la temprure. Photo A. Goublomme.

1b. Système de trempure complet. Voir *tempurure*.

pour avoir fait ung pont audit mollin et livret bois et œuvre, assavoir unne pieche de bois de 8 piedz de long et de 7 polch quarrez ; [item, unne pieche] de pied et demi de long et 11 polch quarrez ; item, unne pieche de quatre piedz de long, 11 pauch quarrez ; item, une pieche de 5 pieds de long et 3 polch d'espés portant 5 polch de large (✕Camphin-en-P. 1548) ; le pont, assçavoir le tirant, le potteau, tempurure, fleau, coroye (✕Lille 1558 moulin 3.4) ; le pont servant à dreschier la moeulle, assavoir le tirant, fleau, pattin et coroye (✕Templemars 1595)

2a. ☒ Poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du gros fer. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 3.

*pour avoir refait le wintpuelle [= joug, sommier du marbre (→ encadré 2 à *bauch* § 1)] et le pont au molin (✕St.-Eloois-Vijve 1465)*

pont du fer : *pour refaire le pont du fer dudit molin et de remettre ens ledit fer (✕Elverdinge 1399)*

► À St.-Eloois-Vijve l'interprétation n'est pas absolument sûre : c'est l'emplacement qui suggère d'y voir le palier du gros fer.

2b. ♥ Poutre dans laquelle tourne le tourillon au sommet de l'arbre vertical. Voir aussi *prison*.

le pont dudit mollin, le bourdon, le grande roeue (...) ; aussy le belfroy d'icelluy mollin (Lille 1558 1^{er} moulin 4.1.2)

pont du bourdon : *le grand rouet, le pont du bourdon, le grande roeue, assçavoir les gantes, les bras, loyens, keue, quevilles, fusseaulx, platteaulx de la lanterne (Lille 1558 2^e moulin 4.1.2)*

► Dans quatre des sept prisées de 1558 des moulins-manèges de Lille, le mot est remplacé par *prison*.

3. Bâti qui porte les meules. Voir *beffroi* acc. 1.

pont des meules : *la prison dudit mollin, le bourdon (...) ; item le pont des meulles, assçavoir le belfroy, trois sommiers et gittes, planquier, 2 potteau et montee (♥Lille 1558 3^e moulin 4.1.2)*

4. * Bâti servant d'assise au coussinet de l'arbre moteur ou de l'arbre à cames. Voir *beffroi* acc. 2.

à Gilles Loit, carpentier, pour (...) avoir desfait le molin de le Sauch, ung pont en le fosse sur quoy l'arbre dudit molin reposoit, y mis environ 30 pillos dedens l'eau, reffait tout de nouvel les ventelles (Lille 1484 comptes de l'hôpital Comtesse)

Composés :

pont dormant

* Pont fixe, par opposition au pont mobile.

à le seuwiere estans entre le grant moelin d'Ansaing et celui dou bray fait et ordonnet ung pont dormant de 42 piés de loncq et de 13 piez de let, estoffés de 2 sommiers, de soelles, d'estiaux et de loyure (Valenciennes 1450)

estraigne pont

? – P.-ê. consolidation en bois ajoutée au *pont* 'palier du fer de meule'.

*pour deux quevilles de fer mises à l'estraigne pont dudit molin à tan, passans parmi le viez pont d'icellui, 10 s (*La Gorgue 1422)*

► Cette phrase se trouve dans un contexte énumérant les éléments en fer mis en œuvre à l'intérieur du moulin. L'adjectif aurait à peu près le sens de *faux*.

gros pont

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

*le gros [ce mot a été ajouté] pont où repose le gros fer et ses deux broies (*Ramillies 1722 moulin 2.3)*

long pont

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

les brois, loncg pont et petit pont (*St-Amand-l.-E. 1719)

pont palier

☒ Palier du gros fer, poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *penne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du gros fer (→ encadré 5 à *fer* § 2.1). Voir l'encadré 2 à *bauch* § 3. Voir aussi la note ajoutée à l'art. suivant.

le gros bougenier aura vingt pouces d'hauteur et quatorze d'espaisseur ; le fau pont pallier et petit bouginier seront de 12 et 14 pouces et le pont palliez de 11 pouces quarrez (✕Harnes 1748)0

faux pont palier

☒ Poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *penne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour pour empêcher leur écartement. Elle se situe normalement entre le palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et le palier du petit collet (→ encadré 2 à *bauch* § 2). Voir *bauch tiesier* (→ encadré 2 à *bauch* § 4).

le gros bougenier aura vingt pouces d'hauteur et quatorze d'espaisseur ; le fau pont pallier et petit bouginier seront de 12 et 14 pouces et le pont palliez de 11 pouces quarrez (✕Harnes 1748)

► Normalement la poutre qui doit empêcher l'écartement des deux hautes-pannes est de section carrée et moins épaisse que ses voisines. Cependant, comme nous rencontrons des paliers du gros fer de onze pouces carrés, je préfère considérer le *pont palliez* comme le palier du gros fer et le *fau pont pallier* comme la poutre qui empêche l'écartement, ce qui, du point de vue sémantique, semble plus logique.

petit pont

Souche, coussinet en bois sur lequel est placée la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1) et qui, après réglage, est immobilisé au moyen de coins. Voir *palette* acc. spéc. 2 et l'ill.

les brois, loncg pont et petit pont (*St-Amand-l.-E. 1719 Ville)

► En 1719, on fit la prisée des quatre moulins de St-Amand-les-Eaux. Voici les textes se rapportant au palier du (petit) fer de meule :

- moulin à eau de la Motte : *les brois, loncg pont et petit pont* ;

- moulin à eau de la Ville : *les loncg et petit ponts, les brais* ;

- moulin à vent des Loups : *le sommier du pont dit 'les deux ponts' soubz les meulles, patin et cramelie* ;

- moulin à vent de la Maillerie : *sommiers du pont, fleau, pattin, cramelie*.

Comme les braies sont mentionnées pour les moulins à eau et que *les deux ponts* du moulin des Loups sont identifiés au *sommier du pont* au singulier, les « long et petit ponts » correspondent nécessairement au « sommier du pont », au palier du (petit) fer. Les deux ponts, le grand et le petit, sont le palier proprement dit et la souche. De nos jours encore, l'informateur de Kieldrecht (Fl.-Or.) nomme cette souche *kleine pasbrug*, c.-à-d. *petit pont de la trempure*, et celui d'Izenberge (Fl.-Occ.) l'appelle carrément *pasbrug*, comme le palier du fer de meule (WVD, p. 276). Ce petit pont 'souche' correspond au *ponchelet* de Warcoing (→ *ponchelet* acc. spéc. 2).

Dans l'exemple suivant, le *petit pont* serait le *tourillon* de l'arbre moteur. C'est assurément une erreur pour *petit bout*.

une platine servante au boult du petit pont de l'arbre, appelée 'le tourilon' (✕Allennes-l.-M. 1696)

pont du bourdon : voir ci-dessus l'acc. spéc. 2b.

pont du fer : voir ci-dessus l'acc. spéc. 2a.

pont de la fusée : voir ci-dessus l'acc. spéc. 1a.

pont de la lanterne

Prob. palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* §§ 1 & 2.2), poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

deux molles bendes et deux chevilles au pont de la lanterne (*Comines 1746 tan & huile)

pont de manoeuvre

* Passerelle à partir de laquelle se manoeuvrent les vannes du moulin. Voir *planquier* acc. 3.

le pont de mainnoevre pour la manoeuvre des vannes du coté d'aval (Cantaing-s.-E. 1753)

pont des meules : voir ci-dessus les acc. spéc. 1a & 3.

pont du moulage : voir ci-dessus l'acc. spéc. 1a.

pont de (la) temprure : voir ci-dessus l'acc. spéc. a1.

pont de dessus

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à fer §§ 1 & 2.2), poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

il y faut nouvel planquier et giste deseure, item, nouvelle quevestrure, arcure, ung nouvel fraïn, un pont de desoubz (✕Cysoing 1477)

pont en hault

☒ Palier du gros fer, poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *penne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du gros fer (→ encadré 5 à fer § 2.1). Voir l'encadré 2 à *bauch* § 3.

pour faire le pont en hault au molin (✕Sluis 1441)

PONTELET : voir *ponchelet*.

PONTON

* Plate-forme flottante permettant de travailler sur l'eau.

pour sacquier huers et mettre à seques le ponton, qui estoit en l'euwe (...), liquels fu menez en ouvraiges d'Ansaing (Valenciennes 1364) ; pour faire un ponton pour frir en terre par devens l'euwe les pilos dont on fist l'estanque asdis mollins pour l'euwe tourner à le seuwiere dou mollin de tan (Valenciennes 1383 Comte)

PORTANT

Pièce de fer servant à la suspension.

pour un portant de fer à soustenir les deux potentes, crampons et anyaulx (OSeclin 1395)

PORTE

Porte. Voir aussi *huis* et la précision ajoutée à la définition. Dans le moulin sur pivot qui possède un tire-sac extérieur, c'est aussi bien la porte d'entrée que la porte aux grains, qui est également aménagée dans la paroi de devant et qui permet l'entrée des sacs de grains.

les deux portes ou huis du moulin sont en bon estat, garnies de deux estriers de plat barreau et de torillon de fer par en bas et d'une serrure bonne (OWambaix 1671) ; la paroye de devant ou du costé de l'entrée avec les portes et l'appenty [y] servant (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; le deux port etant du blan boy pour le plance deux pous d'epaisseur, etant furnie canquan [= chacune] quatre larboude de 4 et 2, avec carnay, 4 crossillon et furnie claux demy picar ; un de port etant garnie d'unne serusse avec 4 verrez (OVillers-en-C. 1712) ; il sera fait une porte en bas dudit moulin avec un carnet de 10 pouces de largeur et trois pouces d'epaisseur, assemblé de huit roielles de chesne, de deux et quatre pouces, planches de cinq quarts de pouces de bois d'orme, le surplus des portes d'en haut d'unne construction convenable, garnies de roielles d'orme et planches de bois blanc (✕Harnes 1748) ; la parrois d'entrée etoffée (...) d'une autre seuille sous la porte aussy bois neuf de 13 pieds sur 9 et 10 pouces, de deux poteaux de porte neuf de 10 pieds sur 5 et ½ et 10 pouces reduit (...), d'une entretoise au dessus de la porte de bois neuf de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré, le carnet de la porte de 8 pieds et demy sur 3 et 6 pouces et demy, de 8 pieds et demy de doubles roilles, 16 pieds de roilles ordinaires neuf et de huit pieds et demy de planches d'ormes sur 3 pieds de large à ladite porte, de deux poteaux de fenestre de 9 pieds et demy (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► Les « deux portes » de certains textes peuvent aussi renvoyer aux deux demi-battants superposés dont se compose la porte d'entrée. Le moulin-tour possédait, lui, deux portes d'entrée, « l'une à l'opposé de l'autre (...) pour que l'on puisse entrer dans ledit moulin par l'une des deux, lorsque le moulin sera orienté du côté de l'autre », comme on le lit dans *Explication de la construction, et des pièces qui composent un moulin à vent* (Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, C 5163, s.d. – prob. 18^e s.) cité in DURAND-VAUGARON 1, p. 337.

Composés :

porte coupee du haut

✘ Porte aux grains qui, située à l'étage dans la paroi de devant, est composée de deux demi-battants superposés. Voir *huis d'en haut*.

trouvé à la porte coupée du haut quatre pentures à marteau, deux veroux, quatre crampons servants à laditte porte (Lille 1797 moulin 3.27)

► De nos jours la porte aux grains ne se compose plus de deux demi-battants superposés. D'après le nombre d'attestations glanés dans les comptes, il faut croire cependant que cet agencement était plus fréquent autrefois.



Détail de la *Vue d'Anvers* (1557) de Frans Huys. Paris, Bibliothèque Nationale (1522-1562). Porte aux grains à deux demi-battants soutenus chacun par deux pentures.

double porte

Porte à deux battants.

deux doubles portes et huis du costé regardant Villers Cauchie et un huis single de l'autre costé, avec les torrillions de fer (O Villers-en-C. 1655)

fausse porte

✘ Volet incliné placé sous l'arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l'eau qui s'est infiltrée le long de cet arbre ; ou ouverture par où est évacuée cette eau. Voir *faux huys*.

la nochere et fausse porte (Genech 1734)

porte à l'eau

✘ Volet incliné placé sous l'arbre moteur et terminé par une gouttière pour capter et évacuer l'eau qui s'est infiltrée le long de cet arbre ; ou ouverture par où est évacuée cette eau. Voir *faux huys*.

la porte à l'eau avec un petit bacq et une gouttiere (Enghien 1687 bis)

► Traduction littérale du flamand *waterdeure*, qui se lit dans la version originale de la prisée.

porte d'entrée

○ Porte d'entrée principale dans la tour.

la porte d'en bas vis à vis la porte d'entrée (Quiévy 1776)

premiere porte d'entree

✘ Porte principale, porte d'entrée au sommet de l'escalier extérieur. Voir aussi *huis d'en bas* et *porte d'en bas*.

six pentures servantes aux deux portes dudit mollin avec la serrure servante à la premiere porte d'entree (Seclin 1688 Beauhaut)

porte d'en bas

- a. ✕ Porte principale, porte d'entrée au sommet de l'escalier extérieur. Voir *huis d'embas*.
la parois de devant, compris les deux portes, sçavoir d'embas et d'en haut (Masny 1731)
- b. ○ Porte située dans la tour au niveau du sol, en face de la porte d'entrée.
la porte d'en bas vis à vis la porte d'entrée (Quiévy 1776)
▶ Les moulins-tours avaient deux portes d'entrée pour que le meunier puisse entrer et sortir sans devoir craindre d'être percuté par les ailes en mouvement. La porte d'entrée sera celle où aboutit le chemin du moulin.

porte d'en haut

- ✕ Prob. porte aux grains située à l'étage dans la paroi de devant. Le pl. serait dû au fait que cette porte se composait de deux battants superposés. Voir *huis d'en haut*.
la parois de devant, compris les deux portes, sçavoir d'embas et d'en haut (Masny 1731) ; *il sera fait une porte en bas dudit moulin avec un carnet de 10 pouces de largeur et trois pouces d'épaisseur, assemblé de huit roielles de chesne, de deux et quatre pouces, planches de cinq quarts de pouces de bois d'orme, le surplus des portes d'en haut d'unne construction convenable, garnies de roielles d'orme et planches de bois blanc* (✕Harnes 1748) ; *2 pais [= paires] de pentur est [= et] 2 verroux à les 2 porte d'en aux* (Lille ou environs fin 17^e s.) ; *une paire de penture à la porte d'en haut* (Cysoing 1761)

PORTE FEU

Chenet, support métallique du combustible dans le foyer du chauffoir (→ *fournel*) du moulin à huile. Voir *chenet*.
livré de [= deux] patte pour le mance de la tourtiere et racomodé le port feux pour le chaufoy (©Seclin 1706)

PORTELETTE

Composé :

petite portelette

Petite porte dont l'emplacement n'est pas précisé.
les asselles et roilles de la petite portelette (✕Cysoing 1504)

PORTE MONTEE

- ✕ Traverse en bois horizontale fixée sur la queue pour porter l'escalier extérieur à l'endroit où la queue le traverse. Voir aussi *sommier*.
la queue (...), les deux poupées (...), le sommeriaux (...), les porte monté sur la queue de six pieds, de 5 et 6 pouces bois vieux, les deux escaches et les quatre épées (Lille 1749 moulin 3.20)
▶ L'article pluriel à *porte montee* sera erroné. Pourquoi sinon le scribe n'aurait-il pas ajouté *deux* comme il le fait à tous les autres éléments qui vont par paire?

PORTE MOUFLE

Moise (→ *cassis*) supplémentaire de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile ou de la batterie à pilons du moulin à fouler, qui porte les poulies sur lesquelles passent les cordes des leviers. Voir *moufflier*.
noeuf chevilles de la porte moufle et moufle à clef et à flotte (✕La Bassée 1683 huile) ; *le porte mouffle, les mouffles et flehaux* (✕La Bassée 1689 huile)

PORTE QUEUE

- 1a. ✕ Poutre horizontale de la cage, au bas de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée), sur laquelle repose la queue. Voir aussi *sommerel* et *sommier*.
le porte queue onze pieds, de huict et dix (Mœuvres 1682) ; *la parrois d'entrée etoffée de deux potteaux corniers neuf de la grosseur que les deux precedents, d'un porte queue de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré bois neuf, d'un cugnet sous la queue et de deux hurtois* (Lille 1749 moulin 3.20) ; *un porte queux de dix pouce carez, bois d'orme* (Lille 1754 moulin 3.32) ; *la parois du coté de la porte : deux poteaux cornié, deux entr[et]oise, seulle,*

porte queus, faux boujenniés, potelés, poteau de porte et de fenaittre, roilles, loyens, appenty (La Bassée 1755 blé) ; la parois de devant, deux potaux cornié, porte queu, seuil, entretoise, potaux de porte (Auchy-l.-O. 1763)

1b. ○ Poutre horizontale qui est placée en travers sur les °trattes et qui soutient la queue. Voir aussi *bauch de porte queue et sommier du porte queuee.*

deulx trattes (...), aussy furnyz de cinqs sommiez y comprin le port queulx et bau pallieu, bau de petit colet, le tout de dix et onze poulches (Busigny 1643) ; at été trouvé aux porte ceu joindant à les trate deux het de fer et une plat bande de fer (Wambaix 1653) ; le port quein [sic] de 10 pous quaré, bon (Villers-en-C 1712) ; les deux trappes et portes queu (St-Hilaire 1758)

2. ♥ Traverse horizontale fixée à l'arbre moteur vertical pour servir de support à la °queue.
deux portes queue en travers de l'arbre, douze pieds de long, de 4 à 6 pouches (...); deux queue de 28 pieds de long (Lille 1709 moulin 3.16)

PORTIERE

* Prob. coussinet en métal sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *marbre.*

2 grans envirs, 4 grans cercles et les claus, 5 grandes bendes et 2 grandes portieres, tout servant à l'arbre dudit molin, pesant tout ce 290 livres de fer (Quesnoy-s.-D. 1401)

► L'acception que je propose se base sur le poids de l'ensemble des pièces de fer. Cette acception serait à rapprocher de celle de 'bât' donnée par GODEFROY, VI, p. 319a.

POSTEL

1a. Poteau, pièce de charpente fixée dans une position verticale ou légèrement oblique pour servir de support. Voir aussi *estel, montant, pied droit, postel montant et postille.*

*pour avoir fait une noeve maison au molinel c'on dist de Gore, pour ce que celli que par avant y avoit esté estoit toute pourrie et est de 31 piet de panne et de 8 piés de postel, capé, latté et palé toute ledicte maison tout de sen boz (*Beuvry 1381) ; pour remaittre un postel à le poije (✕Cysoing 1388) ; pour avoir fait ledit frain, c'est assavoir un cercle tout autour du rouet (...), un flayel de 20 piés de long (...), un postiel deriere qui tient le flayel, de 8 piés de long et de 6 paulx en quarure (✕Armentières 1413) ; pour ung engien refait, assavoir une paierche, 3 poisteaulx et 3 flasques pour tenir le trieulle (○Templemars 1478) ; et auprez de l'entretoise d'en hault avoir mis deux faulces croisures, lesquelles se joindent et onglent par deseure en ladicte entretoise pour baillier loyson à ladicte paroy et y remis pluseurs nouveaulx poteaulx qui y estoient neccessaires (✕Nœux-l.-M. 1498) ; ungne estacque (...) pour ennesvillier dedens ung gros sommier (...); item, fault encorre pour fairre et assir le planquier pour porter les moeulle livrer deulx sommier (...); item, (...) et sy fault aussy six potteaulx de chascun dix pié de long et dix pauc de largue et huit pauc d'espé pour assir sur les six debout des sommier (©Templemars 1570) ; la paroye de derriere aussy noeufve, estoffée de deux potteaux corniers de 25 piedz de loing, noeuf pauchz quarez, quatre entretoises, chacune de treize piedz de loing et de 9 pouchz quarez, trois potteaux, deux de huit piedz de loing et ung pouch [sic] de 9 piedz et de six et 7 pouchz de gros, 90 piedz de loyens de huit et trois pouchz de gros, l'achelin et blan bois et les eschannes par dessus (✕Hellemmes 1612) ; quatre petits poteaux sus les sustrades et un petit sommier à le trappe (✕Lille 1726 moulin 3.16)*

► Les trois *potteaux* d'Hellemmes 1612 relient les trois colliers de la façade du vent et le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) pour constituer une sorte de °*grue* en trois parties.

1b. * Chacun des potelets formant le râtelier (→ *gril*) placé devant la vanne mouleresse. Voir *colombe.*

au devant dou ventelaige fait (...) 2 enclourez à maniere de restiau fais de postiaux mis en errest au devant et dou trevers à 2 lés des ventailles mouleréz affïn que choques et ordures ne puissent brisier les roelz d'iceux mollins (Valenciennes 1442 Anzin)

1c. Poinçon de comble ou de pignon, poteau reliant le milieu d'un entrain à la rencontre des arbalétriers. Voir *montant.*

le topenne, le bauc, le potiau, travers et aixelin (✕Marquette-l.-L. 1656)

1d. Pied-droit d'une baie, chacun des deux poteaux limitant une baie, etc. Voir aussi *postel montant*.

pour les pentures et les claus et pour 4 quievillez de fier dont on ataca les postiaus as sommiers et fist ledit huis (O Templemars 1403) ; *un neuf postel à l'uis dudit molin* (X Attiches 1413)

postel de fenestre : *la parrois d'entrée etoffée (...) de deux potteaux de porte neuf de 10 pieds sur 5 et ½ et 10 pouces reduit (...), de deux potteaux de fenestre de 9 pieds et demy sur 5 et 10 pouces* (X Lille 1749 moulin 3.20) ; *la paroie du coté de la porte : deux poteaux cornié, deux ent(ret)oise, seulle, porte queus (...), poteau de porte et de fenaittre* (X La Bassée 1755 blé) ; *la paroie de devant (...)* ; *item, le poteau de fenestre contenant quarante deux pieds [de gitte] [mesure de volume]* (X Avion 1774)

postel d'huis, ~ de l'huis : *le paroir de devant, assçavoir litteaulx, entretoizes, baulx, loyens, posteaulx d'uich, faurains et aisselin* (X Lille 1558 moulin 3.8) ; *les 2 poteau de l'uis 14 pied de boies de 6 et de 7 pau (...)* ; *2 poteau de l'uis d'en haut, de 12 pied de boies, de 4 pau caré* (X Templemars 1579) ; *la paroye de devant toutte noeufve, estoffé de deux potteaux corniers de 25 piedz de long et de noeufz pauchz quarez, quatre entretoises de treize piedz de loing chacune et de noeuf pouchz quarez, quatre potteaux d'huis de 36 piedz de loing les quatre et de six et sept pouchz de gros, 80 piedz de loyens de huict et de trois pouchz de gros, six traveletz et les deux huis* (X Hellemmes 1612) ; *pour le paroie de devant (...) les potteau des suys de 8 et 6 pouches de 40 pieds de loing pour les 4 et 2 liteau de mesme de 8 pieds de loing* (X Hellemmes ± 1650)

postel porte : *la paroie de devant (...)* ; *item, les deux poteaux port contenant quarante sept pieds [de gitte] [mesure de volume]* (X Avion 1774)

postel de porte, ~ de la porte : *les potteaux de la porte seront de 10 pouces sur 7* (X Harnes 1748) ; *la parrois d'entrée etoffée de deux potteaux corniers (...), de deux potteaux de porte neuf de 10 pieds sur 5 et ½ et 10 pouces reduit* (X Lille 1749 moulin 3.20) ; *la paroie du coté de la porte : deux poteaux cornié, deux entr[et]oise, seulle, porte queus (...), poteau de porte et de fenaittre* (X La Bassée 1755 blé)

2. X Étançon, étau, en l'occurrence étau qui soutient ou étauçonne le moulin lors de travaux exécutés au piédestal, au maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), etc. Voir *estanchon*.

estanchonner tout ledit molin par dessoubz pour le soustenir contre le vent de grans posteaux et baux de bois de chesne (...) ; *à lui, qu'il avoit payé pour 4 posteaulx de chesne à 20 gros la piece (...) et 4 autres grans tronchons et pieces de chesne employés à soustenir ledit molin par dessoubz* (Sluis 1435)

Quelques acceptions spécifiques :

1. * Dans un barrage à vannes, chacun des montants en bois qui soutiennent la °*teliere* et entre lesquels monte et descend la cloison de la vanne. Voir *maistre estel, jambe, postel de ventelle, postille*, ainsi que *costret*.

la raiere estoffee de planques, 3 tellieres et 7 postiaux, le greel estoffé d'allerons (*Bruay-la-B. 1363) ; *un postel au ventelle pour donner au moulin yauwe à point* (*Quesnoy-s.-D. 1392) ; *ratachier un postel contre lequel les ventelles queurent en l'iauwe* (*Quesnoy-s.-D. 1411) ; *le ventelle dudict mollin, assçavoir les deux posteaulx acollant ladicte ventelle, le caucque et le langhe* (*Lille 1558 moulin 2.1.2) ; *la grand ventellerie a de longueur vingt sept pieds six pouces, les poteaux compris* (*Ramillies 1740 textes 1)

Accompagné du terme précis en flamand :

popstijl [= prob. poteau latéral d'une vanne] : *deux posteau que l'en appelle 'popstylen', 7 piez de long, 12 paulx de large et 8 paulx d'espés* (*Moregem 1484)

2. X Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux qui forment les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

aux pennes quatre hefz tenant au potteau (Lille 1606 moulin 3.8) ; *le paroeis des vents, les 2 potteaux de 27 pieds de loing, de 9 pouches quarré et ung hurtois sur le litheau et une teste desoubz le baux henniez* (Hellemmes ± 1650)

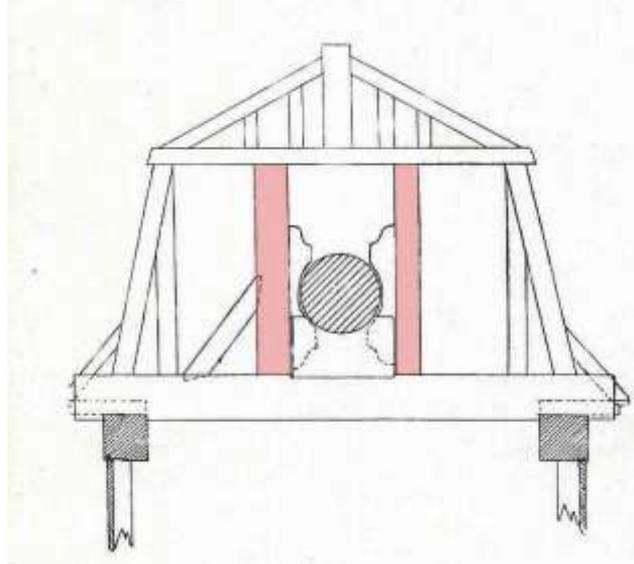
Les textes distinguent les *posteaux de devant* (du côté de la porte d'entrée) et les *posteaux de derriere* (du côté des ailes) :

pour la haulteur les posteaux de devant auront 18 piés et les posteaulx de deriere qu'il dit devoir estre de 22 piés de long, il les livrera d'icelle longueur, de 8 paux quarrez (Wervicq 1491 moulin du Mont)

3. ☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Généralement il y a deux luons, dont seul celui de droite (vu de l'intérieur) a une fonction d'arrêt ; c'est pourquoi il sera normalement consolidé par un lien oblique. Voir aussi *costel de l'arbre, estel, liste, postel costez de l'arbre, postel du cullach, postel du demi crepon, postel de le prison, postelet, postelet d'arbre, postelet du marbrel* et *postelet de la teste d'arbre*.

pour avoir (...) relevé l'arbre pour ce qu'il estoit keüs sur sen anel, fait un novel postel au crepon et mis une rencraisse sur l'anel pour tenir le bracon (✕Nœux-l.-M. 1380) ; pour 2 ankers qui furent emploiez aux posteaux entre lesquels l'asse tourne (✕Menen 1403) ; après l'esquaireur [le charpentier] ouvra un bauch ausnier tout noef et le estoffa de 2 postiaux acollant l'arbre et d'un pochart à l'encontre, de 2 souskevions et d'un bauchet par deseure (✕Mecquignies 1426) ; pour avoir (...) l'arbre dudit moellin, qui estoit ravallés, refuselé et referé de noeve coutellerie de fier pour courir sour son marberiel (...) à coy faire li convint estanchonner l'arbre, rassir les postiaux lesquels font respons pour retenir ledit arbre sour sen marberiel (✕Mecquignies 1435) ; pour deux posteaulx servans pour le merbele et pour une piece de bois qui est audit molin au dessus l'assieu (✕Haaltert 1450) ; auquel bauch anel a deux posteaulx enesvillez à ung lez et à l'autre de l'arbre avec 2 loyens et 2 rains à chascun lez, avoir aissié ledit crepon, avoir sur lesdis posteaulx enesvillé une penne qui porte les deux arrestiers du demi crepon (✕Ostricourt 1467) ; fait le demi crepon et nouveau potteaux pour clore la teste de l'arbre, mis nouveaux loyens et pennelle, l'avoir rachiet tout neuf (✕Camphin-en-P. 1534) ; les deux potteau dessus la bau gannier (©Templeuve 1669)

► Cf. MARECHAL, p. 195: *postia d'marbiau*.



Luons de part et d'autre de l'arbre moteur. La croupe est vue de l'extérieur.

Composés :

postel arestier

✕ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux formant les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

pour 4 hefs de fer, les claux et cranpons dont les 4 posteaux arrestiers dudit molin sont lyés, pesans tout ensemble 150 livres de fer (Erquinghem-L. 1413)

postel cornier, ~ cornich et ~ **cornu**

a. Pièce de charpente verticale qui forme l'angle. Voir aussi *estel cornier*.

postel cornier : *le belfroy dudit mollin, si comme les seules, sommiers, croisures estans entredeux, les potteaulx corniers et loyens de rachine, bracons, gittes et planquier des moeulles* (*Lille 1558 moulin 2.1.2)

b. ✘ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux qui forment les angles de la cage. Voir *coin, cornet, cornier, estel, estel cornu, maistre estel, estel du coing, postel* et *postel arestier*.

postel cornich : *la paroye du cotté du cula du cotté des vents etoffée de deux potteaux cornich, entretoises, seule, loyens, roilles, grues, asselins et eschange* (Templeuve 1686)

postel cornier : *quatre posteaulx corniers, chascun de 19 piés de long, de 11 paulx de large et 9 paulx d'espés* (Kaprijke 1453) ; *quatre posteaulx cornier de 22 pieds de long et de 9 paulch quarré et 12 paulch deseure jusques à quatre pieds en descendant* (Templemars 1579) ; *les deux potteaux cornier de 26 pieds de loing et 9 pouche quarré, avecq un hurtois sur le litheau* (Hellemmes ± 1650) ; *deux bendes au pottiau cornillié* (Lille 1709 moulin 3.16) ; *deux potteaux corniers de chesne (...), deux potteaux corniers d'orme* (Moncheaux 1745) ; *les potteaux corniers auront vingt huit pieds de longueur sur onze pouces quarrez par le haut et dix pouces quarrez par le bas, avec deux annilles de deux pouces chaque* (Harnes 1748) ; *la parrois du coté des vents etoffé de deux potteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur, de 10 pouces quarrez par le bas et 11 pouces quarré par le haut, avec 11 pieds d'annilles, chacun de 2 et 11 pouces* (Lille 1749 moulin 3.20) ; *sera ledit Bauvin tenue de livrer quatres potteaux cornier sur vingt quatre à vingt cinq pied de longueur et de neuf pouces carré, dont deux seront de bois de chesnes et deux de bois d'ormes* (Estrée-C. 1753) ; *deux potaux cornié de vingt quatre pieds de longt chaque, de dix pouce carez par le haut, avec annille de deux pouce, et noeuf pouce carez par bas, bois de chenne* ; *deux autre potaux cornié de la mesme groseur des autre, bois d'orme* (Lille 1754 moulin 3.32) ; *quatre potteaux cornier de vingt six pieds de long, de 10 pouces par le haut et 8 pouces par le bas* (Vieux-Berquin 1760)

grant postel cornier : *4 grans posteaulx corniés de 19 [piés] de lonc cascun et de 10 pous quaré* (Wervicq 1491 moulin du Mont)

► Voici jusqu'où peut aller la fantaisie du copiste : *les pans, l'entretrois, le quatre pots à corne, la cappe avecq couverture (...)* (Herseaux 1627). Les pots à corne sont naturellement les poteaux corniers.

postel cornu : *le pan de devant etoffée de deux poteaux cornu, entretoise, seulle, loien et aselle* (Cysoing 1715) ; *sera obligé ledit Fourure de livrer tous lesdis bois comme arbre, etaque, croisures, sommiers, liteaux, estampes, potteau cornu et seuil* (Saméon 1722) ; *trois estriés servans aux potiaus cornus* (Marquette-I.-L. 1730) ; *pour une etrie pour tenir la penne dans le huille [sic, lire heulle] du potteau cornu* (Coutiches 1738) ; *deux poteaux cornux contenant 55 pied longueur, de 10 pouche et demy quaré* (Salomé 1772)

c. ☉ Chacun des quatre poteaux qui, à l'intérieur de la tour cylindrique, forment un carré et soutiennent les °trattes.

postel cornier : *quatre potteaulx caretz corniés servant depuis le deulxiesme planchié jusques aux trates et leurs bracquons* (Seclin 1629 moulin Rouge)

faux postel cornier et faux postel cornu

✘ Pièce de bois appliquée le long du poteau cornier pour garantir une meilleure assise à la haute-panne (→ *penne*) et au joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1).

faux postel cornier : *le pan du derierre prisez aussy sans potteaux cornier, sauf les deux faux potteaux corniers* (Cysoing 1710)

faux postel cornu : *le pan du cula, sçavoir deux poteau cornu et deux fau poteau cornu, gru et seulle, entretoise, loien et aselle* (Cysoing 1715)

postel costé de l'arbre

☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3.

deux potteaus costez de l'arbre, 9 pieds de loing pour les deux, 6 et 5 pouche (✘Hellemmes ± 1650)

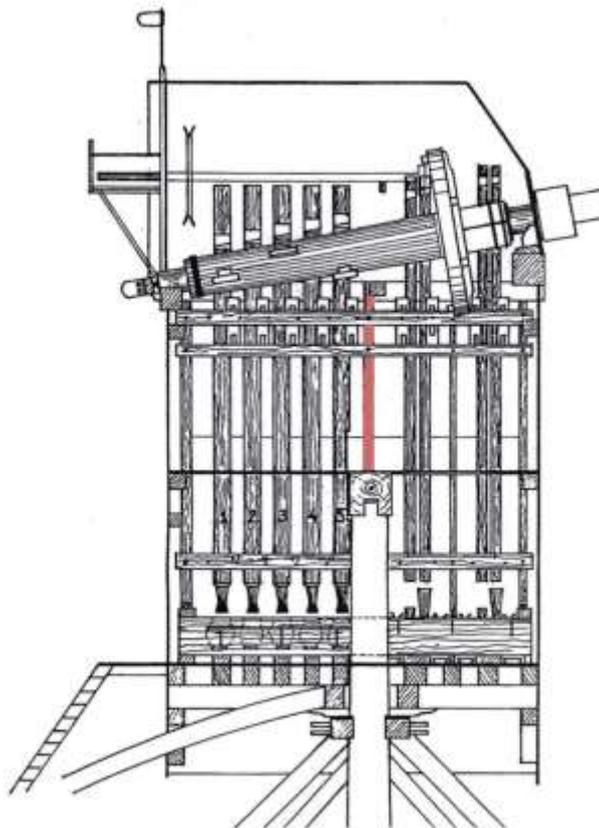
postel costrel

Poteau latéral.

*le coinçq du plat d'icelluy soeullet vers ladicté senuyse deivoit estre plus hault pour tenir droit en œuvre les posteaux cottrel portans le beffroit (*Douai 1507 Goulet)*

faux postel

- ✘ Dans un moulin à huile à pilons, p.-ê. poteau intermédiaire qui consolide l'étage supérieur en reliant le maître-sommier à une traverse entre les deux hautes-pannes.
six cloux hurtois aux sommiers et au fau potteau (Seclin 1711)



Faux postel du moulin Folcken à Cassel. Plans I.J. De Kramer dans De Molenaar 51-52 (1984)

grant postel

- ✘ Pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage. Voir *estaque*.
pour 6 groz anneaulx de fer employés au grand posteau dudit molin à vent, lequel estoit fendu, pensant chacun 6 livres de fer (Petegem-a.-d.-S. 1460)
► *Postel* est la traduction littérale de *stake*, une des appellations flamandes du pivot.

postel montant

- a. Poteau, pièce de charpente fixée dans une position verticale ou légèrement oblique pour servir de support. Voir *postel* acc. 1a.
*trois cloux hurtoy de dix pouces de long au poteau montant du beffroy (*Marcq-en-B. 1783)*
- b. Pied-droit de porte. Voir *postel* acc. 1d.
la paroye de devant avec deux potteaux corniers, deux entretoises, soeulle, potteaux, comprins deux potteaux montans, loyens, roilles et achelins y servants (✘Seclin 1701 Wattissart)

postel pendant

1. ✘ Pendant, pièce de bois verticale qui, dans la paroi latérale, relie la basse-panne (→ encadré 12 à *seul* § 1.2) à l'extrémité du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), auquel elle est suspendue. Voir aussi *force*, *pendant*, *postel sommier* et *postel dessous le sommier*. Voir l'ill. à *postel sommier*.

les poteaux pendant de huit pouces quarré par le haut et six pouces quarré par le bas Armentières 1743) ; la parois du coté des sacqs etoffé d'une roille d'en bas de 18 pieds de long (...), une deuxieme roille de 18 pieds (...), une seulle de 18 pieds de long (...), de deux potteaux pendant neuf de 20 pieds d'hauteur, de 8 pouces quarré par le bas et 9 pouces quarrez par le haut, de trois roilles entre lesdits potteaux pendant, longues ensembles de 11 pieds sur 4 et 6 pouces vieilles (...), d'un littaux neuf de 19 pieds de long (...), d'un montant de 7 pieds (...), d'une penne (Lille 1749 moulin 3.20) ; les quatre potteaux pendant seront de huit pouces carré par le haut et de six pouces carré par le bas, de bois d'ormes (Estrée-C. 1753) ; quatre potaux pendant de noeuf pouce carez par le haut et huit pouce carez par le bas, bois d'orme [les deux parois latérales sont traitées ensemble] (Lille 1754 moulin 3.32) ; la parois du coté des sacqs consistant et [sic] une penne, une liteaux, une seulle, deux poteaux pendants, un montant, roille, loyen et appenty (La Bassée 1755 blé) ; la parois du cotté de sacque (...) ; item, un montant contenant vingt quatre pieds [de gitte] [mesure de volume] (...) ; item, le deux poteaux pendant contenant cent et treize pieds [de gitte] quatorze chevilles (Avion 1774) ; trouvé au pautoux pendans et fond quatre vingt dix heusses et quatre cloux heurtoirs (Lille 1797 moulin 3.27)

2. ☉ Chacun des poteaux qui relie le plancher du premier étage au maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), auquel ils sont suspendus. Voir aussi *postel sommier* acc. 3.

les montant, potteaux pendant et bracon (...) ; *aux bous du sommier deux cheville traversant ledit sommier avec les poteaux pendant* (Templeuve 1777)

3. ✕ Chacune des deux pièces de bois en forme de poteaux qui sont les éléments principaux du chevalet reliant l'escalier extérieur à la queue, à laquelle il est suspendu. Voir *poupee*.

la grande monté et hapa, sommereau, potteau bendan, appuyelle, queux et equache (Coutiches 1738) ; *la grande montee, deux gissans, appas et sommereau, potteaux pendants, apuyelles* (Mons-en-P. 1738)

postel pendant du pont

☒ Pièce de bois verticale suspendue dans laquelle pivote l'extrémité du palier du petit fer de meule (→ *pont*). Voir aussi *papegai* et l'ill.

le pont, posteau pendant dudit pont, temprure, fleau, coroye, tiran et le plon de ladicte temprure, quy est de plon (✕Lille 1558 moulin 3.10)

postel porte : voir ci-dessus acc. 1b

postel remuant

Chacun des potelets servant de support aux °trémions.

la recule, sa couverture, tremur, tremau, bacquet, teste, potteaux remuans avec un blot et passet (*Lille 1726 moulin 2.1.1) ; *l'arcule avec sa couverture, potteaux remuans, tremur, tremaux, teste, bacquet, passets et scelle* (✕Lille 1726 moulin 3.9)

► Déformation de *postel tremuant*, *tremuant* étant une des formes de *tremuyon*. Les appellations *baulx remuant* et *postel remuant* sont propres au scribe qui a transcrit en 1726 les prisées des divers moulins lillois de l'hôpital Notre-Dame de Lille.



Dans les moulins sur pivot actuels, la pièce verticale qui relie la panne meulière à la haute-panne est un *montant* (A), un véritable poteau donc, qui repose sur la panne meulière pour soutenir la haute-panne. La basse-panne, elle, est suspendue à un ou deux *pendants* (B) qui la relie au maître-sommier. De ce qui précède, nous comprenons que les trois pièces maîtresses de la cage sont le maître-sommier et les deux pannes meulières : elles soutiennent la haute-panne et portent la basse-panne.

C'est au 16^e siècle que nous rencontrons les premières mentions de *poteaux* doubles sous le maître-sommier⁸ : la plus ancienne provient de Wervicq-Sud et date de 1491 (voir l'art. *postel* dessous le *sommier*). À Templemars c'est en 1579 que ces poteaux doubles font leur apparition : *quatre posteaulx qui soustiennent le somier, de 13 à 14 pieds de long et de 6 et 7 paulch ; deulx posteaulx desseure assy sur les listeaux, de 7 piedz de long et de 6 et 7 paulch* (Templemars 1579). Est-ce parce que le rédacteur du compte ne comprenait pas la fonction exacte de ces quatre *poteaux de 13 à 14 pieds* (deux dans chaque paroi latérale) qu'il ajoute la relative *qui soustiennent le somier* ? Ou est-ce parce que ces poteaux avaient autrefois une fonction de soutien plutôt que de suspension ? En 1686, un compte se sert du même verbe *soutenir* pour rapporter la mise en place de *deux à trois potteau* sous la panne meulière : *deux à trois potteau pour soutenir le litteau, de 16 pied de loing et de six à huit pouche* (Camphin-en-P. 1686). Notons enfin que l'appellation *pendant*, la plus explicite, n'apparaît pas avant 1700.

Moulin à farine de Villeneuve-d'Ascq. Photo J.B.

⁸ Plus tôt donc que ce que la plupart des auteurs suggèrent. BAUTERS 4, I, p. 145 et GOEMINNE 3 proposent 1700 ; de KRAKER & WEEMAES, *op. cit.*, pp119 et 123 proposent tantôt ±1650, tantôt ±1700.

postel sommier, ~ au sommier et ~ du sommier

1. * Poteau qui soutient un sommier, en l'occurrence le sommier du beffroi aux meules.

postel sommier : *le belfroy dudict mollin, assçavoir le seulle, les sommiers, quatre potteaulx sommiers, deux potteaulx de broye, les loyens de rachine, bracons, les deux broyes, le pont, le planquier desoubz les meulles* (Lille 1558 moulin 2.2.1)

2a. ✕ Pendant et montant de la paroi latérale, aussi bien le poteau qui relie la basse-panne (→ encadré 12 à *seul* § 1.2) à l'extrémité du maître-sommier (→ *sommier*), que le poteau qui relie la haute-panne (→ *panne*) à la panne meulière (→ *listel*).

posteaux sommiers : *le paroir du lez du frain, assçavoir les seulles, le penne, les posteaux corniers, posteaux sommiers, loyens, aisselin, roilles, potteletz desoubz lesdictes seulles et le litteau* (Lille 1558 moulin 3.1) ; *la paroye du cotté du frain etoffée de litteau, seuelle, loyens, roilles, potteaux sommiers, pennes et asselins* (Templeuve 1686) ; *la parois du costé du frain, compris seulle, litteau, pennes, potteau sommier et apentis et ce qui en depend* (Attiches 1721) ; *la paroi du frein, penne, litteaux et fau litteau, seul et seulet, poteaux, sommiers [sic, lire poteaux sommiers], liens et planches d'apenty* (Coutiches 1751)

posteaux au sommier : *le parois du costé du frain, seulles, posteaux au sommier, loyens, achelins, litteaux et faux litteaux* (Marquette-l-L. 1674)

2b. ✕ Pendant, pièce de bois verticale qui, dans la paroi latérale, relie la basse-panne (→ encadré 12 à *seul* § 1.2) à l'extrémité du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), auquel elle est suspendue. Voir *postel pendant*.

postel sommier : *les 4 poteau sommiers de 14 pied de lon, de 6 et de 7 pau (...)* ; *item, les 2 poteau sommiers d'en haut de 7 pied de lon, de 9 et de 10 pau* (Templemars 1579) ; *la paroy du costé du frain, assavoir le grand litteau, deux potteaulx sommier, ung poteau dessus le litteau, seulle, penne, loyen, roilles, achelin et les cloux* (Templemars 1595) ; *la paroye du costé des sacqz pareillement noeufve, assçavoir trois soeulles, chacune de 19 piedz de loing (...), deux potteaux sommiers, chacun de douze piedz de loing, de six à sept pouchz de gros, ung litteau de dix noeuf piedz de loing (...), ung potteau sur le liteau, de sept piedz et demy de loing (...), une penne* (Hellemmes 1612) ; *le paroy du costez des sacq (...)* les 2 potteaux sommiers de 8 et 6 [pouches] et 16 pieds de loing chascun (Hellemmes ± 1650)

grant postel sommier : *le paroir du costé des sacqz, les petitz soeuilletz, le grand potteau sommier, potteau du mitan deseur le grand licteau, la penne, loyens, roilles et clostures* (Lille 1636 moulin 3.22)

postel au sommier : *le paroir du costez des sacqs estoffez de soeuil et petite soeuille, ung potteaux au sommier, litteaux, potteaux sur le sommier, la penne, loyens, roilles et achelins* (Lille 1659 moulin 3.9)

postel du sommier

maistre postel du sommier : *pour avoir mis en oevre ledit asselin et esquartelage et revesti ledit pan tout noef et y mis le mestre postiel du sommier et le lingnorel de desouz* (Cysoing 1467)

2c. ✕ Montant, poteau qui, dans la paroi latérale, relie la haute-panne à la panne meulière. Voir *postel du mitan deseure le (grand) listel*.

postel sommier d'en haut : *les 4 poteau sommiers de 14 pied de lon, de 6 et de 7 pau (...)* ; *item, les 2 poteau sommiers d'en haut de 7 pied de lon, de 9 et de 10 pau* (Templemars 1579)

3. © Chacun des poteaux qui relient le plancher du premier étage au maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), auquel ils sont suspendus. Voir aussi *postel pendant* acc. 2.

postel de l'arbre

* Chacun des poteaux du °beffroi sur lequel tourne l'extrémité de l'arbre moteur.

les posteaux de l'arbre [remplace de le asse] de 10 pauch en quarure, 5 piés de long, encore deux caveceulx dedens de dix paux d'espez et 15 pauch de large et 8 piés de long (Harelbeke 15^e s. devis)

postel de broie

* Dans le moulin à eau et quelques rares moulins à vent, chacun des quatre poteaux servant aux deux braies (→ *broie*) du système de trempure (→ *temprure*). La première braie pivote dans l'un de ces poteaux, tandis que son autre extrémité se meut dans une glissière aménagée dans le poteau lui faisant face ; la seconde braie, immobile, est simplement soutenue par les deux derniers poteaux. Voir aussi *postel du pont*, ainsi que *prison* et l'ill. à *broie*.

le belfroy dudict mollin, assçavoir le seulle, les sommiers, quatre potteaulx sommiers, deux potteaulx de broye, les loyens de rachine, bracons, les deux broyes, le pont, le planquier desoubz les meulles (*Lille 1558 moulin 2.2.1)

postel de chevaine

☒ Prob. chacun des deux petits poteaux et des deux luons (→ *postel* acc. spéc. 3) situés dans la chevaine, qui serait la partie inférieure de la croupe au vent (→ *crepon*).

les quatre poteaux de chevaine seront de six et huict pouces ; tous les loiens des quatre parois seront de trois et sept pouces (✕Sin-le-N. 1692)

► Dans les prisées et comptes de réparation, la partie inférieure de la croupe au vent est généralement associée aux quatre parois, alors que la partie supérieure appartient à la toiture. Au moulin de Loenhout, en 1612, ces quatre poteaux avaient des dimensions assez semblables : *Item, encore un joug (...)* ; *item, sur ce joug on assemblera quatre poteaux, deux de 5 pieds et deux de quatre pieds de long, épais de 5 pouces et larges de 8 pouces* (texte traduit).

postel de coin, ~ du coin

✕ Poteau cornier, chacun des quatre longs poteaux qui forment les angles de la cage. Voir *postel cornier*.

deux autres hez de pennes servans au potteau du coing avec cloux et crampons (Mons-en-P. 1738) ; *deux poteau de coing de vingt cinq pied de longueur sur neuf pouces quarré, les entretoisse et sceulles de la meme espaisseur (...)* *deux poteau corniez d'orme de vingt quatre pied de longueur sur neuf pouces quarré* (Armentières 1743) ; *quatre poitiaux de coin de longueur de 28 pieds, dix pouces quarré en haut et huit pouces quarré en bas chacun* (Vieux-Berquin 1760)

► À Armentières, les deux poteaux corniers de la paroi au vent sont un peu plus longs que ceux de la paroi de la porte d'entrée afin d'allonger la « jupe » du moulin.

postel du culach

☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3

icelluy mabrel faict tenir et assurer d'un estrier de fer entre deux pottiaux du cullach (✕Nœux-l.-M. 1517) ; *rabillié et rehauchié ledit bauch anget de 8 pauch de hault, avoir remis sur ledit bauch une piece de bois de quesne jointe et quevillie emsemble, sur quoy le mabrel est assis et enfermé entre les posteaulez du cullach, sur quoy les vollans et l'arbre tournent* (✕Béthune 1518) ; *trois cloux hurtoirs pour mectre au poteau du frain, deux grands cloux au poteau du pont, une queville frummant à clefz et à flottés au poteau du cula de deriere dudict frain* (✕Templemars 1582)

► À Templemars c'est probablement le luon situé à droite (vu de l'intérieur), du côté de l'attache du frein : ce luon était généralement consolidé par un gousset, car c'est de ce côté que l'arbre moteur risquait de quitter son coussinet.

postel du demi crepon

☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet, ou autre poteau de la croupe. Voir *postel* acc. spéc. 3.

le poteau du demy crespon, pennelle et loien 41 pied de 4 et de 6 pau (✕Templemars 1579)

postel de deseure le listel : voir *postel dessus le listel*.

postel de fenestre : voir ci-dessus acc. 1d.

postel du frain

☒ Poteau dans lequel pivote la bascule (→ *cauque*) du frain.

les pentures du frain, deux estriers pour le [ou les ?] potteau du frain (✕Lille 1636 moulin 3.15)

► Ce poteau se dit parfois *vangstaander* (composé flamand qui correspond assez bien à *postel du frein*) en Flandre-Occidentale (WVD, p. 207).

postel de grue

✕ Aiguille, long poteau au milieu de la paroi au vent, destiné à soulager le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1). Comme c'était souvent le cas aux environs de Lille, cette aiguille pouvait se composer de plusieurs éléments. Voir *grue*.

la paroir du costé des vents, estofez de deux potteaux corniers, soeuil et entrethoise, potteaux de grue, loyens (Lille 1643 moulin 3.24) ; *la parois du culla, sçavoir deux potteaux corniers, entrethoise, liens, potteaux de grue, achelins et cloux y servant* (Genech 1734)

postel d'huis, ~ **de l'huis** : voir ci-dessus acc. 1d.

postel du mitan deseure le (grand) listel et postel du mollon deseure le listel

✕ Montant, poteau qui, dans la paroi latérale, relie la haute-panne à la panne meulière. Voir aussi *montant*, *postel sommier d'en haut*, *postel dessus le listel* et *postel deseure le sommier*.

postel du mitan deseure le (grand) listel : *la parroye du costé des sacqz, les seuelles, litteau, le penne, potteau sommier, le potteau du mitant deseure le litteau, loyens et roilles et closture* (Lille 1606 moulin 3.11) ; *le paroy du costez des sacq (...) les 2 potteaux sommiers de 8 et 6 [pouches] et 16 pieds de loing chascun, le potteau du mitan deseure le litem, de 9 pieds de loing, de 8 et 6 pouches* (Hellemmes ± 1650)

postel du mollon deseure le listel : *la parroye du lez du frain, les deux potteaulx cornié, les seuelles, litem, penne, potteau sommier, le potteau du mollon deseure le litem, loyens et roilles et cloture* (Lille 1606 moulin 3.2)

► Dans les prisées des moulins de Lille appartenant à l'hôpital Comtesse nous lisons tantôt *posteau du mitan*, tantôt *posteau du mollon* ou *posteau du moulin* (à partir de 1627). Cette dernière formule, une déformation de *mollon* 'milieu', peut se comprendre du fait que *le moulin* désigne parfois l'endroit exact où l'on moud, c.-à-d. l'étage aux meules.

postel de montant

Chacun des montants de la batterie à pilons (→ *estampe*) du moulin à huile ou à garance, du moulin à fouler, etc. Voir *montant*.

le blo de 13 piet de lon, de deux piet caré enveuque les encephure, 8 estampe, poitaus de montan, casy, flaiiaus, moufle, molette, corde, le harna tout estofé (*Marquette-I.-L. 1569 moulin à fouler)

postel de pompe

* Poteau soutenant la pompe du moulin à fouler.

nous avons trouvé un pompe et des robainnez en bon estat (...) ; *idem, avons trouvé à laditte pompe pour les ferrailles, corde et potteaux de pompe (...) 30 florins* (Don 1693)

postel du pont

☒ Poteau dans lequel pivote le palier du petit fer de meule (→ *pont*). Voir aussi *estel de pont*, *montant*, *montant du pont*, *postel pendant du pont* et *postel de broie*, ainsi que *prison*.

les ferrailles du pont, assçavoir une verge de fer, ung hez avecq crampons dudit pont, l'estrier du templur, une quevulle y servant, une aultre quevulle servant à la grue et au potteau du pont à clef et à flotte (✕Lille1636 moulin 3.22)

postel de porte, ~ **de la porte**, ~ **porte** : voir ci-dessus acc. 1d.

postel de le prison

☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3

pour un coutiel servans au postiel de le prison, 5 bendes servans à le tieste de l'arbre (✕Baisieux 1380)

postel du sommier : voir *postel sommier*.

postel de ventelle

* Chacun des poteaux dans lesquels coulisse la cloison de la vanne.

les ventelles dudict mollin, les trois posteaulx de ventelle, deux baulch et une langue avecq planquier desoubz, aussy deux baulch du courant de la faulse ventelle (Lille 1558 moulin 2.2.2)

postel dessus le listel, ~ de deseure le listel et variantes

✕ Montant, poteau qui, dans la paroi latérale, relie la haute-panne à la panne meulière. Voir *postel du mitan dessus le (grand) listel*.

postel de deseure le listel : *la parroye du costé du frain, seulle, litteau, penne, les potteau sommier, le potteau de deseure le litteau, loyens, roilles et closture* (Lille 1606 moulin 3.17)

postel dessus le listel : *la paroy du costé du frain, assavoir le grand litteau, deux potteaux sommier, ung potteau dessus le litteau, seulle, penne, loyen, roilles, achelin et les cloux* (Templemars 1595) ; *la paroye du costé des sacqz pareillement noeuve, assçavoir trois soeulles, chacune de 19 piedz de loing (...), deux potteaux sommiers, chacun de douze piedz de loing, de six à sept pouchz de gros, ung litteau de dix noeuft piedz de loing (...), ung potteau sur le liteau de sept piedz et demy de loing, de sept et 8 pouchz de gros, une penne de 21 piedz de loing* (Hellemmes 1612) ; *le paroir du costé des sacqz, soeuilles, licteaux, penne, potteaux sommiers, potteaux sur licteaux, loyens* (Lille 1637 moulin 3.18)

postel deseure le sommier et variantes

✕ Montant, poteau qui, dans la paroi latérale, relie la haute-panne à la panne meulière. Voir *postel du mitan dessus le (grand) listel*.

2 posteaux deseure le sommier de 7 piés de lonc, 10 paus d'un sens et 11 d'autre ; 4 posteaux desous le sommier de 10 piés de lonc en paroit, de 10 paus d'un sens et de 11 d'autre (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *la paroir du costé des sacqs, soeulles, soeuillette, potteau sommier, liteau, potteau deseure le somier, penne, loiens, roille et cloture* (Lille 1627 moulin 2.23) ; *le paroir du costez des sacqs estoffez de soeuil et petite soeuille, ung potteaux au sommier, litteaux, potteaux sur le sommier, la penne, loyens, roilles et achelins* (Lille 1659 moulin 3.9) ; *le pan du costé des sacq, à sçavoir le litteaux, penne, soeulles et botteau pendar [sic, lire potteau pندان], potteau sus sommier et les loiens avec tous sa cloture* (Bondues 1700 Cardon)

postel dessous le sommier

✕ Pendant, pièce de bois verticale qui, dans la paroi latérale, relie la basse-panne (→ encadré 12 à seul § 1.2) à l'extrémité du maître-sommier (→ encadré 13 à sommier § 1), auquel elle est suspendue. Voir *postel pendant*.

2 posteaux deseure le sommier de 7 piés de lonc, 10 paus d'un sens et 11 d'autre ; 4 posteaux desous le sommier de 10 piés de lonc en paroit, de 10 paus d'un sens et de 11 d'autre (Wervicq 1491 moulin du Mont)

POSTELER

Garnir de poteaux, de pièces de charpente verticales. Voir aussi *postiller*.
deux paroiz posteletz (*La Gorgue 1417)

POSTELET et POSTELETTE

GODEFROY et le DMF donnent *postelle* au féminin, mais le genre ne se déduit d'aucun des exemples cités. Le DEAFplus (2022) ignore ce féminin. Comme *postelle* dans le sens de poteau n'a pas survécu dans la région, je préfère lire à chaque fois *postellés*, pl. de *postellet*. *Postellés* est d'ailleurs du masculin dans le deuxième exemple (de Nœux en 1474) signalé ci-dessous.

1. Petit poteau, e.a. pour consolider une charpente, pour soutenir la main-courante, les trémions, etc. Voir aussi *estelet* et *estelot*.

postelet : *remettre 4 noefs loijens as postellés des faux ventailles* (Étrœungt 1403) ; *pour son sallaire d'avoir recouvert tout de noeuves aisselles à dos et à coutel le culach dudit molin et y mis aucuns noeuftz postellés* (✕Nœux-l.-M. 1474) ; *ung postelet à l'engien qui tourne le moulin* (○Templemars 1476) ; *entre les deux soeuilliez des long pans avoir eneswillé quatre pottelez de quatre piez, de 3 et de 4 poch de gros que pour asseoir et clauwer le font de le huge* (*Valenciennes 1532 brais) ; *le windacq et ung pottelet quy porte ledit windacq* (✕Lille 1558 moulin 3.8) ; *gisans, appas, appoielle et potteletz servans le tout à la montee dudit mollin* (✕Lille 1558 moulin 3.13) ; *à la soier du molin*

*fault trois ventelle portant en longueur 6 pied et 4 pied de hault et les potellet et les traiant ensuivant audictes ventelle (*Lourches 1569) ; le bauch de la thopenne, faux rain, closture, postelletz et roilles (✕Lille 1606 moulin 3.17) ; la tremuire, bacqué, arculle, pottelé, tremuand, couvelects et passee (✕Templeuve 1686) ; la parrois d'entrée etoffée de deux potteaux corniers (...), d'un porte queue (...) de 12 pieds de pottelets sur 7 et 9 pouces (...), d'une seulle neuve de 13 pieds (...), d'une autre seulle sous la porte aussy bois neuf, de 13 pieds (...), de deux potteaux de porte (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

postelette : *la monté, assçavoir le keue, gissant, pouppée, escache, appoyelle, postelette et traversin (✕Lille 1627 moulin 3.6) ; la queue et montees, gissans, appatz, appoielles, poitelettes, poupees et escasse (✕Mouscron 1659) ; l'arculle et les escaveturre, la tremulle, bacqué, potelette, couvlaisse, passé (✕Coutiches 1738) ; le gros bouginier, botte de fer, bau pelier, petit bouginier, faux petit bau ginier, pottelletes, thopenne et loyen (✕Seclin 1761 Wattiesart)*

2. Montant d'une petite échelle.

postelet : *d'avoir fait une esquielette de 2 postelés à 2 apas pour monter à le tremuye d'icellui molin (*Valenciennes 1433 Anzin)*

Quelques acceptions spécifiques :

1. ☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3

postelet : *remis les bendes aux postelés qui tiennent le marbriel (✕Cysoing 1465) ; la taupenne composée de deux pottelets à la teste de l'arbre, haut de 5 pieds sur 7 et 8 pouces quarré bois neuf, 2 loyens long ensembles 8 pieds sur 3 et 8 pouces bois vieux (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

2. * Chacune des chevilles en bois qui soutiennent les aubes de la roue hydraulique. Voir *coyel*.

postelet : *pour bois à faire plasque [sic, lire flasque ou planque], gantielles, quevilles et postelés à soustenir les aues (Quesnoy-s.-D. 1399)*

Composés :

postelet d'arbre

☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3.

les gros bougeniés d'orme, le demy crespou avec les clostures, enchantes, deux pottelets d'arbre et marbreau avec sa dependance (✕La Bassée 1719 blé)

postelet du marbrel

☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3.

deux estryez de fer servans et accolans les deux posteletz du marbreau (✕Wervik 1606 Clytmeulen)

postelet de queue

✕ Chacun des deux poteaux qui dans la paroi de la porte d'entrée relie la soupente (→ encadré 12 à *seul* § 1.3) servant de support à la queue au collier (→ *entretoise*) du plancher du premier étage et qui encadrent la queue.

les potteaux de la porte seront de 10 pouces sur 7 ; les pottelets de queue auront 10 pouces quarez (Harnes 1748)

postelet de la teste d'arbre

☒ Luon ou luton, poteau qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) à l'entrait de fermette (→ *pennelle*) et qui flanque le °gros collet de l'arbre moteur pour empêcher que celui-ci ne sorte de son coussinet. Voir *postel* acc. spéc. 3.

les pottelets de la teste d'arbre seront de 10 et 9 pouces ; la toppenne de 9 et 8 pouces avec leur loyen de 8 et 4 dans le gros bougenier au pottelet du côté du frein et un loyen de l'autre côté (✕Harnes 1748)

POSTELIN

Bois débité en poteaux. Le mot est un collectif, comme *aisselin*.

soyer postelin, kievrons, aules, roes pour lesdis moullins (*Valenciennes 1369)

POSTELURE

Ensemble des poteaux et liens d'un pan de bois.

item, avoir remis à point le saut du moelin moulerés, revesty le bachinage de postelure et de plancke (*Recquignies 1446) ; *ledit cullas furny de potelure et rebaucquez d'aselle à doze et à coutieau* (✕Busigny 1626) ; *au premier estaige cinqe maistres petites esteaux de sept pieds et demy, de six pouces carrez, pour les quatre pans dudit premiere estaige vincte une pieces de pottelure de huict pieds, de trois et six* (✕Mœuvres 1682) ; *les six traverses des paroises et les loiens de la pottelure de la premiere estage (...)* ; *item, les deux pannes mollieres, les loyens de la deuxiesme pottelure, les trois gros esteaux de la dite pottelure et trois travers de la paroise* (✕Hem-Lenglet 1684)

Composé :

deuxieme postelure

✕ Ensemble des liens du pan de bois de l'étage aux meules.

les six traverses des paroises et les loiens de la pottelure de la premiere estage (...) ; *item, les deux pannes mollieres, les loyens de la deuxiesme pottelure, les trois gros esteaux de la dite pottelure et trois travers de la paroise* (Hem-Lenglet 1684)

POSTET

Composé :

maistre postet

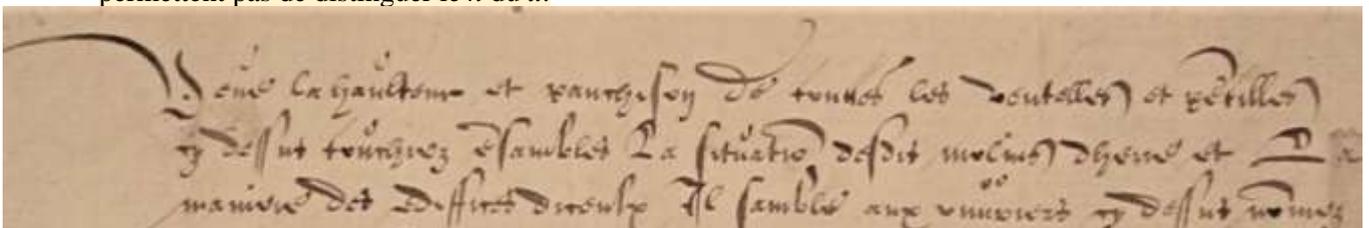
✕ Chacune des deux pièces de bois en forme de poteaux qui sont les éléments principaux du chevalet reliant l'escalier extérieur à la queue. Voir *poupee*.

la montée dudit moulin, les gisans (...), le marche (...), fournit de deux maitre postez qui seront assemblé dans lesdits gisans et assemblage dessus la queux pour porter ladite montée (Hem-Lenglet 1713)

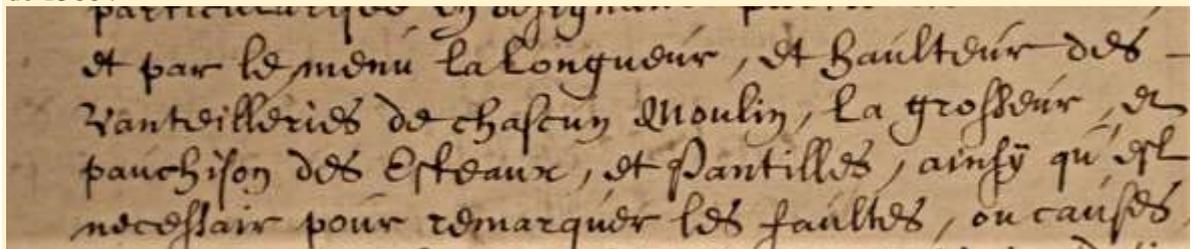
► Le *FEW* ignore ce dérivé de *postis*. Dans les moulins actuels le chevalet supportant l'escalier extérieur n'est plus attaché aux limons de l'escalier.

POSTILLE et PEUSTILLE

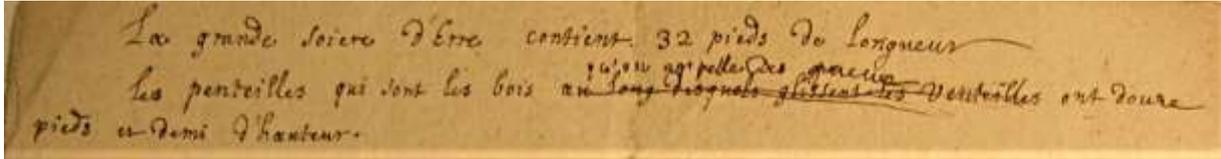
Et non pas *pentille* et *penaille*, qui figurent dans mon *Dictionnaire*, p. 721. L'erreur est due au fait que le clerc qui a copié la seule page consacrée aux moulins d'Aire (Ramillies) extraite du long rapport de visite de l'Escaut de 1456 n.s. a écrit *pentilles* (*petilles* avec le tilde de la nasalisation sur le premier *e*) et au fait que la plupart des autres textes de l'époque contenant le mot *peuille* ne permettent pas de distinguer le *n* du *u*.



C'est encore *pentille* que nous lisons dans la copie de la réplique au rapport de visite de l'Escaut de 1566 :



Un texte du 17^e s qui donne les dimensions de la grande *soiere* d'Aire (Ramillies), aussi une copie, contient une correction intéressante : *la grande soiere d'Erre contient 32 pieds de longueur ; les penteilles, qui sont les bois qu'on appelle 'des queue' [cette relative remplace : au long desquels glissent les venteilles, qui a été barré], ont douze pieds et demi d'hauteur* (Ramillies 17^e s. textes 1). La correction est manifestement abusive : ayant lu et transcrit *penteille*, le scribe s'est imaginé avoir affaire à un dérivé de *pendre*, ce qui l'a amené à identifier cette « *penteille* » à la *queue*, la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci.



Malgré ces *pentille* ou *pantille*, qui proviennent de copies et parfois même de « copies de copies » comme l'a écrit en 1648 le copiste du rapport de visite de l'Escaut de 1456 n.s., c'est *peutille* ou *peustille* qu'il faut lire. La forme avec *n* témoigne de la méconnaissance du terme technique chez les non-initiés..

Poteau, pièce de charpente fixée dans une position verticale ou légèrement oblique pour servir de support. Voir *postel*.

*conviendra faire ung molaige (...) et entre solles et pane sera furni de ruastre [sic, lire maistre] esteaux et chascun esteau sera reloyé de trois loyens dossiers à ravancement ; remettre une noefve postille respondans à l'une des broies doudit moulin (*Valenciennes 1410) ; pour (...) remettre sus le molaige qui porte les moelles doudit moulin (...), remettre et y rassir noefves soelles, 4 postilles et 2 broies, loyer de loiure simple et croisie partout leur il appartient (*Valenciennes 1421 Ogelens) ; pour (...) avoir relevet à verrins tout le planquier sur lequel sont les muelles desdis molins pour ce que les soelles et esteaux estoient pourris, et y avoir remis deux nouvelles soelles de 21 piez de long chascune (...) et trois autres suelles traversainez de 12 piez de long chascune (...), et en icellez suelles mis et eneswilliet 8 postilles de 6 piez de long chascune et de 12 polz quarez (*Valenciennes 1491 St-Géry) ; pour avoir fait une estanture et belfroy pour porter et soustenir les quatre meulles des deux molins de Sainct Gery, icelle furnie et estoffee de quatre seulles (...) et iceux avoir croisiez et embauchiez l'une dedens l'autre, avecq en deseure icelles seulles assir et ordonner six esteaux faisans postilles de 7 piedz de long chascune, dont les quatre sont de 13 et de 15 poch de groz et les deux aultres de deux piedz de large et de 14 poch d'espez (*Valenciennes 1519 St-Géry)*

► Le terme peut désigner les poteaux d'un pan de bois, mais je ne l'ai rencontré dans cette acception qu'en rapport avec le moulin à eau : *convient renouveler une selle sur le pan de mur du devant dudit molin (...)* ; *fault renouveler au paliottage sur laditte selle cinq postilles de dix pieds de long chascune, de six et sept pouches (*Saulzoir 1651)*. Certains textes identifient les *postilles* aux *esteaux*.

Acceptions spécifiques :

a. * Dans un barrage à vannes, chacun des montants en bois qui soutiennent la *°teliere* et entre lesquels monte et descend la cloison de la vanne. Voir aussi *postel*.

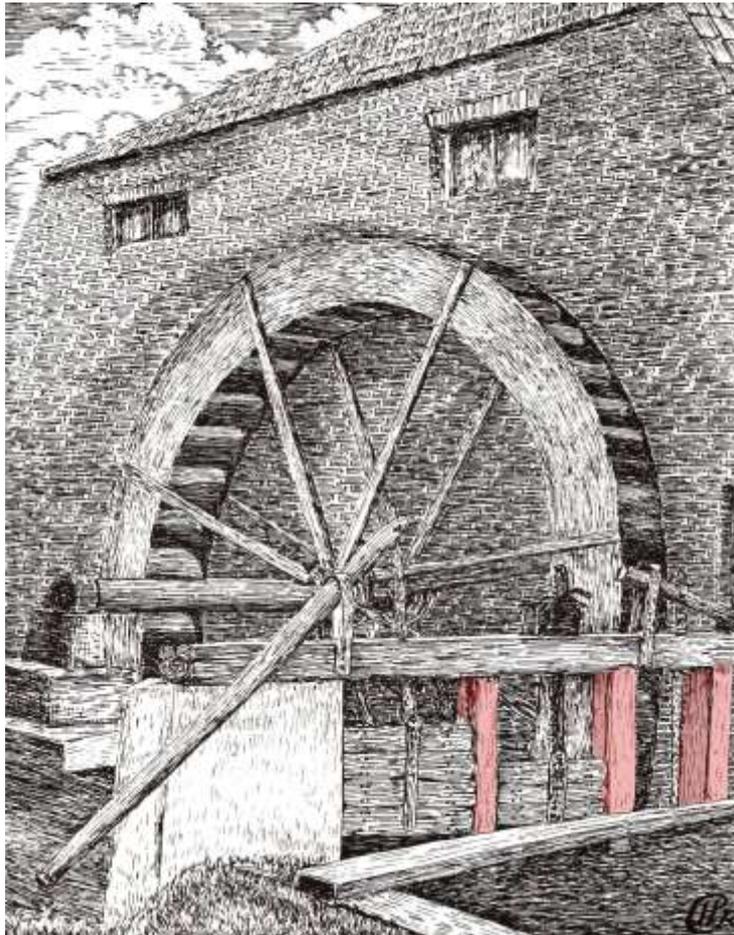
peustille : *visitation (...) adfin de enquerir et sçavoir la haulteur et pauchison des venteilles et peutilles scituees et ediffiees sur ladicte riviere de l'Escault (...)* ; (...) *au regard et autant qu'elle touche la haulteur et pauchison des venteilles et peutilles [peustilles dans une autre copie] (Escaut 1456 n.s. copie de 1648) ; les peutilles entre deux eswilles doivent avoir dix piedtz, or l'une des eswilles doit estre entré dans la solle et l'autre dans la telliere tellement que suivant ladite visite il faut qu'il y ait dix piedt de hault entre la superficie de la solle et le bas de la telliere (Thun-l'É. après 1651) ; la grande sceuhierre tenant le tordoir contient trente pieds noefpoulces de long ; les venteilles en nombre de six (...)* ; *les peutilles ont de longeur entre deux solles treize pieds et demye et de*

largeure douze à treize poulces et les deux du millieux, compris le detz, i sont de quatre pieds, deux poulces moins aussy de largure (Ramillies 1674 textes 1)

► Le FEW, IX, p. 249a, art. *postis*, mentionne *peutille* comme typique de l'ancien dialecte de la Flandre.

postille : *pour une seuwiere faire entre le molin de brais et le molin de Froissart en Ansaing, c'est assavoir de 5 ventellez à 6 postillez et 32 estaquez ens feruez, lesquelles portent 2 bachins (Valenciennes 1364) ; de roster le teniere et le suel des ventailles de Roque et dou remettre une teniere de 14 pols de quarure de boin bos de kesne à ereste et le suel de 14 pols et de 10 de telle longece qu'il appartenoit ; item de faire 6 postilles et 6 pochars de telle grosseur que li viés estoient ; item, 7 ventailles tous noes (Recquignies 1385) ; pour (...) avoir (...) la viese seuwiere du molin Souverain mis jus et ostee, et en ce lieu y en fait une toutte noefve de 36 piés de loncq, ycelle estoffee d'un soel de 10 à 11 pauls de groz, d'une teliere de 12 à 13 pauls de grosseur et de ladicte longueur, et en ycelle fait 5 lumieres pour passer lez trayans des ventailles, et sour ledit soel assis 4 postilles de 10 piés de loncq, de 11 et 12 polz de grosseur (Valenciennes 1463) ; pour deux marteaux de trois piez et demy de lonc chascun, qui passent parmy les apostilles [sic] et sont clauwez sur les longerons à claux et crampons, et 6 aultres qui passent parmy les longerons et sont clauwez aux pillotz à claux et crampons, pesans ensembles 51 livres (*Valenciennes 1484 Fossart) ; pour avoir mis deux postiaux à la ventaille meulrech du grant molin le Conte (...) assis sur le masse de pierre, avec les avoir feulliet sur deux costé que pour couller et lever la dessus dicte ventaille meulrech (...) avec aussy sur ladicte masse entre lesdictes deux postilles avoir mis et adjustifiet ung bariau de fer (Valenciennes 1514 Comte) ; pour avoir mis une postille de dix piez de loing, de 8 et de dix poch de gros, de costé le ventailles meulleret du petit molin d'Ansaing, et avoit [sic] assis et enneswilliet ladicte postille sur le soeille de ladicte soyere par l'ung des deboult et de l'autre boult l'avoir eneswilliet à pla [...] [?] à ladicte telliere ; aussy avoir feulliet et havet le postilles sur deux faces que pour battre et couler ladicte ventaille (Valenciennes 1516) ; les postilles desdict molins doibvent estre sy hault espassees et copees que on puis lever les ventelles rouez sy hault qu'ilz puissent maure à vent et à eauue (Douai 1580)*

► L'hapax *apostille* (Valenciennes 1484) sera dû à une distraction de la part d'un clerc-juriste. Le texte de Valenciennes de 1514 nomme les poteaux latéraux de la vanne tantôt *postiaux* tantôt *postilles*.



Postilles au moulin Binkenmolen de Reppel (Limbourg). Dessin H.C.

b. * Dans un barrage à vannes, chacun des piliers maçonnés qui séparent les vannes.

postille : *deffaire 4 pillers qui sont sour les bachinages des moullins et ychiaus pillers refaire, liquel ont 35 piés de lonc et 6 piés de haut u environ et entre 4 piés et 3 piés et demy d'espés et avoec chou rassir et mettre pluseurs pieres qu'il falloit as pointes des postilles desdis moullins (Trith-St-L. 1369) ; les 10 piellers estraijers de ledicte seuwiere defaire de fons en comble, remettre et rassir les postilles de pierre sur leur plomees et lesdis pillers refaire en le manière qu'il ont estet par avant (Trith-St-L. 1391) ; et à chascun pignon il faudra mettre ung soeillet de gretz à l'entree du bachinaige, sur quoy u le venteil viendra regueir [sic, lire requèir], et sur chascun boulte du soeillet conviendra assir une potil de gretz desraisant trois pauch par le devant pour glichier le venteil au long (Ramillies 15^e s. moullins 1 et 5) ; à Jehan Bedet, marchant de pierre (...) pour avoir livré au rivaige de la Vasne en Vallenciennes (...) le nombre de cinq cens six piedz de pierres de tailles d'Anthoing qu'il a convenu avoir tant pour refaire les postilles comme pillers du dessus dit pont des molins le Conte (Valenciennes 1533)*

Composé :

postille costereche

* Poteau latéral d'un barrage à vannes. Il s'oppose à la *postille moyenne*.

*de avoir (...) rekeviliet et remis à point les 4 grans ventailles doudit moullin, ossi les postilles costerechez rasises selonc lesdictes machonneries (*Bavay 1427 – B 9420) ; pour avoir le postille moyenne des 2 ventelaiges de ledicte seuwiere faite toute noeve (...) ; item, avoir fait les 2 ventalez et remis les postilles costereches (Bavay 1433 – B 9428)*

fausse postille

Poteau supplémentaire servant de consolidation.

*pour (...) mettre 2 faulces postilles desoubx les moeles dudit moulage pour recepvoir le panne moulereche (*Valenciennes 1420 Faloise)*

postille moyenne

- a. Poteau médian, poteau situé au milieu de chaque côté du beffroi aux meules.
*et tous ses membres de 12 paux d'espés, panes, seules et esteux et les quatre postilles moyennes de 14 paux sur le mesplat (*La Gorgue 1417)*
- b. * Poteau médian, poteau prob. plus épais situé au centre d'un barrage à vannes. Il s'oppose aux *postilles costereches*.
pour avoir le postille moyenne des 2 ventelaiges de ledicte seuwiere faite toute noeve et loije de loijens ; item, avoir fait les 2 ventailez et remis les postilles costereches (Bavay 1433 – B 9428)

POSTILLER

Pourvoir (une paroi, un barrage) de *postilles*, de poteaux. Voir aussi *posteler*.
*item, avoir fait une rayere et hatterel tout noef jusques au ventaille moloir, estoffé de cayere, pillotté par dessoubz et postillez par deseure, braconnez bien et soufissaument (*Bruay-la-B. 1459)*

POT

Pot, récipient.
*pour un pot à mettre lesdis savon et oynt (✕Cysoing 1413) ; trouvé un biguet de fer et une plate haux de bois et un de coeuvre en forme de chaudron, trois pot de pierre, une verge de fer (*Houplines 1704)*

Acceptions spécifiques :

1. * Auget d'une roue « en dessus », chacun des petits vaisseaux qui sont aménagés entre les deux jantes de la roue hydraulique et qui se remplissent par le haut.
la roue en dehors à pot, avec huit boujons de fer, garny de toutes ses pieces, avec le bacquet qui conduit l'eau par dessus (Écaillon 1716) ; la roue (...) composée de huit courbes (...), de quatre bras (...), de vingt foncelés de trois pieds un pouce de longueur, de cinq pouces et demi de largeur sur pouce et demi d'épaisseur, de vingt pots de trois pieds un pouce de longueur, de treize pouces de largeur sur cinq quarts de pouce d'épaisseur (Leval-Ch. 1757 blé)
2. Mortier, excavation circulaire dans la table des pilons où les graines oléagineuses sont pilées.
*pour un noef fonssiel mettre ou fons des pos sour coy les estampes keent, pesant 8 livres (*Trith-St-L. 1400) ; noef molles bendes lyees au tour de l'eye et au costé des potz, prenez avecq cloux et crampons (*Lille 1627 moulin 2.3) ; le blocque, enchepure et ablos de dessous les pots (*Ramillies 1677 moulin 2.2) ; un avot et les deux boteau pour tirer les grains hors des pots (*Don 1718)*
► Le mortier est creusé en forme de pomme ou de poire (en néerlandais on l'appelle d'ailleurs *appelpot* ou *perepot* ('pot en forme de pomme ou de poire') afin que les graines retombent toujours sous le pilon et ne s'échappent pas par l'ouverture au sommet.

POTENTE, POTENCE et POTENGHE

Comme les mots *potence* et *potente* ont les mêmes acceptions et qu'en plus ils sont parfois difficiles à distinguer, j'ai préféré les traiter ensemble. Cf. *ALP-Q*, p. 55 : *potence* = *potinche* ou *potinte*. *Potenghe*, je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois.

1. Assemblage d'un poteau et d'une pièce horizontale formant un L renversé ou un T, ou poutre transversale formant un L renversé ou un T avec le poteau, le tout éventuellement consolidé au moyen d'un ou deux aisseliers. Voir aussi *gibet*.

potence : *pour la potence pour soustenir le bout d'un sommier (*Ramillies 1677 moulin 2.2)*

potente : *pour avoir (...)avoir aussi fait deux p[ot]entes de deux pieces de bois, chascune de 3 piez de loing, de quatre et de 5 poch de gros, que pour en deseure icelles potentes assir et clauwer de quevilletes de fer deux asselles de quinze piedz de loing chascune, d'ung*

*piet de large et poch et demy d'espez, que pour aller et venir devant le seuyere à sacquier et rebouter les ventailles quant besoing est (*Valenciennes 1517 St-Géry) ; et sy fault aussy six potteaulx (...) pour assir sur les six debout des sommier (...) ; item, fault livré pour faire six potentes par hault desus lesdis six potteaulx 36 pié de bois de dix pauc de largue et six paux d'espet pour ennesvillier dedens les potteaulx par hault pour porter la plate fourmes et cappe dudit mollin (⊙Templemars 1570)*

C'est traditionnellement une *potence* qui porte la huche (→ *mait*) :

potence : *la maitres à recevoir la farine avecque l'anches de blan bois et la potence, aussy la kaiere (OVillers-en-C. 1628)*

potente : *fait une noeve potente pour porter le meth qui rechoit le farine (*Valenciennes 1442 Comte) ; avec encoire avoir fait une potente de deux pieces de bois de trois piez de loing chascune, de 3 et de 4 poch de gros pour servir et soustenir le debout de le meth où le farine chiet (*Valenciennes 1517 brais)*

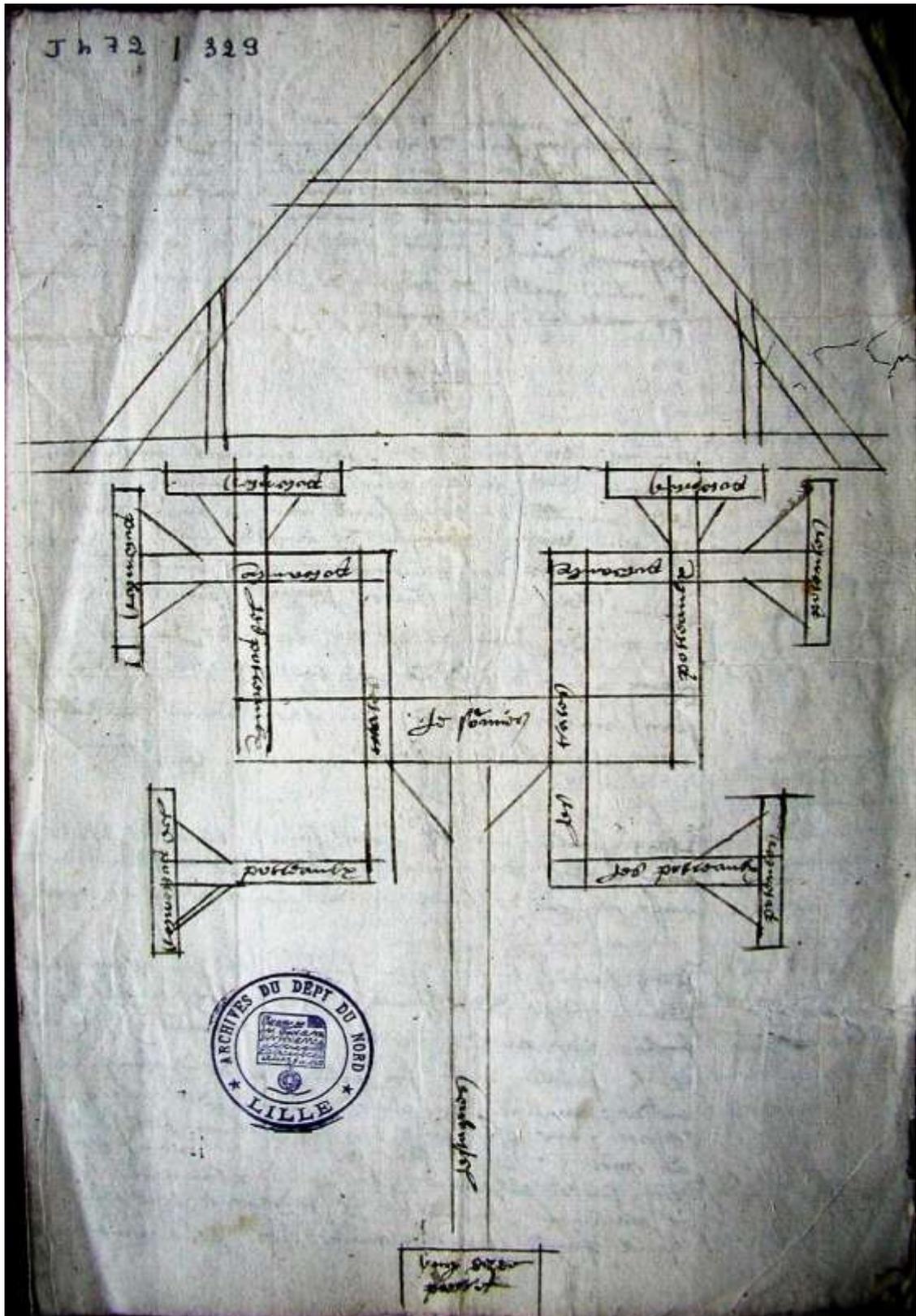
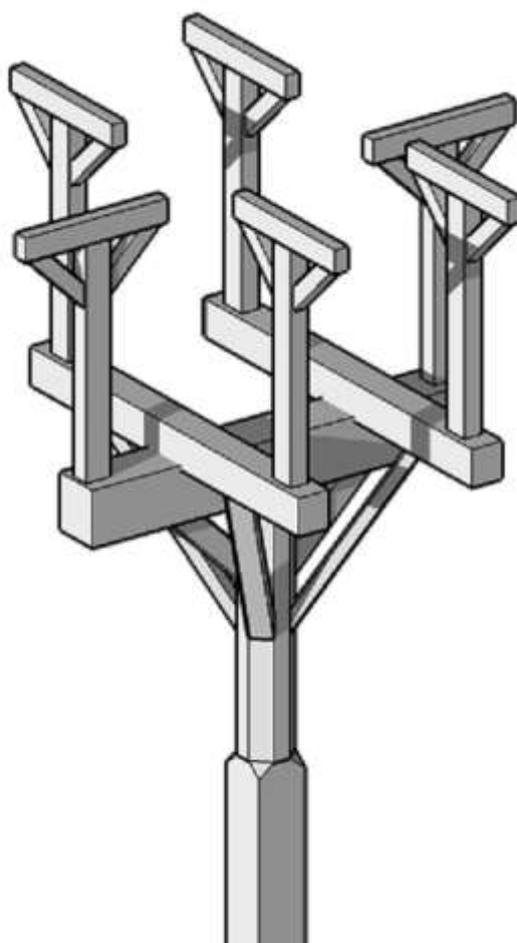


Schéma dessiné en 1571 lors de l'aménagement du moulin-tour de Templemars en moulin-tour à pivot tournant central. ADN, J 472 / 329. Transcription des légendes (de bas en haut) : *ung dez de passet – l'estaque – le sommier – les trates – (les) poteaux – (les) potentes*. L'absence de perspective rend la compréhension plutôt malaisée : les deux trates ainsi que les *potentes* sont horizontales ; les poteaux sont naturellement verticaux. Remarquez les *bracons à potente* entre les poteaux et les *potentes*.



Essai de représentation en 3D du schéma de 1571 de Templemars⁹. Réalisation J. De Punt.

2. Ferrure en forme de L ou de T servant à consolider, à soutenir, à assembler, équerre, agrafe ou crampon. Voir aussi *estrier à potente*.

potence : *dix neuf potensses avecq deux mouffles d'escasses et deux crampons* (✕La Bassée 1682 huile) ; *deux potences de fer à chaque appas de laditte montée* (✕Harnes 1748)

potente : *pour 2 potentes, les ferreures et les crampons des huys* (OSeclin 1392) ; *10 autres bougons atout 10 clefz à ce servans, 5 autres pieces de fer appellees 'vingherlinghen' [= rondelles], 8 potentes de fer et quatre bougons appellés 'cricbouten' [= boulons à potences, chevilles à tête en forme de T¹⁰] pour lyer et hancrer ledit molin* (✕Petegem-a.-d.-L. 1453) ; *les ferailles de la huge et une potente à le caucque* (✕Lille 1606 moulin 3.2) ; *cinquante deux claux d'apas, deux potentes à la montée et deux aux pouppées et les pentures de la montée* (✕Wattrelos 1607) ; *douze potentes servantes à la grande rouve* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *cinquante deux potentes aux degretz ou appas* (✕Salomé

⁹ BRUGGEMAN 5, p. 265, tente aussi de reconstituer le deuxième niveau du moulin de Templeuve, mais cette reconstitution place les deux trattes en croix de Saint-André horizontale au centre du maître-sommier. Bien que je sois conscient qu'il est plus facile d'obtenir un hexagone régulier au moyen de cette croix de Saint-André, ni le constructeur de moulins J. De Punt ni moi-même n'adhérons à cette reconstitution. Le schéma de 1571 est clair: comme c'est toujours le cas pour la paire de poutres appelées *trattes*, elles y sont parallèles ; de plus il est extrêmement rare dans la construction de moulins de superposer trois poutres sur un seul point central.

¹⁰ PASTEUR, I, p. 215 et PIJTAK, p. 293. Pijtak traduit *krukbout* par *boulon à potence*.

1660) ; *trente six potentes à la grande monté* (✕La Bassée 1683 huile) ; *livré une potente de fer pour tenir ferme une pieche de bois servant à lever les moeulles faict nouveau* (✕Cysoing 1687) ; *quarante quatre potentes ou agrapes de montés et les cloux* (✕Lille 1709 moulin 3.16)

Acceptions spécifiques :

1. * Chacune des chevilles en bois qui soutiennent les aubes de la roue hydraulique. Voir *coyel*.
potenghe : *pour (...) faire potenghes acourchier et arondir pour la grant roye qui tourne au molin en l'eaue à clauer les aissellees [sic] dessus* (Harelbeke 1414)
2. ☒ Dame, béquille oblique qui cale la queue une fois le moulin bien orienté. Voir *escache*.
potente : *pour les fierures et crampons des potentes de le queue d'icellui moulin, pesans 7 livres et 1 quarteron (...)* ; *item, pour un portant de fer à soustenir les deux potentes, crampons et anyaulx* (OSeclin 1395) ; *à celle dicte keuwe mettre 2 potentes à 2 leis pour tenir le moulin ens au vent* (✕Mecquignies 1421) ; *deux grans crampons rons de 6 pauch de long chascun mis aux deux potentes de le queuwe dudit mollin* (✕Béthune 1518) ; *pour deux potentes pour tenir la queue dudit mollin droit contre les ventz, chascune de 7 pietz de long, 5 paulx de large et quatre paulx d'espaisseur* (✕Nœux-l.-M. 1527)

Composés :

potente à bende

Sorte d'équerre en fer, p.-ê. équerre à long bras.

trois chevilles et deux potente à bende estant à la montee dudict moulin (✕Lille 1654 moulin 3.8)

potente à euche

P.-ê. équerre en fer dont l'extrémité élargie est pourvue d'un trou pour la fixation au moyen d'une euche.

une queville à oeuche, le clef et le flotte pesant 3 livres et demie de fer (...) ; *deux pottentes à oeuche, deux clefz et deux flottes pour le queue du moulin, pessant 10 livres de fer (...)* ; *item, encorres une queville à oeuche, le flotte et le clef pour ladicte queue dudit mollin, pesant 4 livres de fer* (✕Nœux-l.-M. 1494)

POTTE

Pot, mesure de capacité correspondant à un peu plus de deux litres à la Gorgue.

pour les pottes et havotz tant en linuze comme en navette et 7 tonneaulx d'oille (*La Gorgue 1486)

► *Potte* est traité comme un dérivé de *pot* par le FEW, IX, p. 264b, art. *pottus*

POTTEQUIN et POTTIN

Crapaudine, pièce de fer creuse qui contient un coussinet de métal (°noyel) sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *palette* acc. spéc. 1.

pottequin : *pour le petit fier et le pottequin racerer* (OTemplemars 1438) ; *pour avoir renacheret le petit fier et le pottekin du dit molin* (OTemplemars 1443)

pottin : *pour avoir reforgiet le pety fer (le pety fer), y avoir fait une noeufve enswille (...), fait une noeufve fourque au grant fer et avoir renasseret le piet et pottin* (OTemplemars 1521) ; *une asse et le grand fer qui portent ledict moelles (...), ung coffier, ung passet, ung pottin* (*Hollain 1528-1702) ; *pour avoir refait le pied et rallongié le pottin dudit mollin* (✕Cysoing 1534)

► Dans la dernière phrase, le scribe aurait interverti les deux verbes. Le FEW, IX, p. 265b, art. *pottus* signale *potin* 'petit pot' à Jersey et *potequin* en ancien béarnais. Le suffixe diminutif *-quin* est typique des langues germaniques et donc aussi du flamand.

POUDRE

Dans le moulin à huile, chute provenant des °tourteaux coupés.

ungne payelle pour causer [sic, lire caufer] les pouldres (...) ; *dix piedtz de bendes pour le bacquet pour mettre les po[u]rres des tourteaulx* (*Comines 1553 tan & huile) ; *une huige derriere ledict blocq à mectre pouldre* (*Marquette-l.-L. 1638) ; *le grand bacq à mettre pourre* (*Marquette-l.-L. 1653)

Composé :

poudre de wedde

- * Poudre résultant du broyage des coques (→ *tourteau*) de guède séchées.
le bareau [= baril] à mesurer tant pouldre que tourteaux de wedde (Templemars 1579)

POULAIN

- 1a. Chacune des deux fortes pièces de bois parallèles reliées par quelques traverses sur lesquelles on glisse la meule lorsqu'on la met en place.

fait ung nouveau molinet pour tirer le moeulle sups quant il est de besoing, et deux poullains pour monter et mectre sups ladicte noeufve [meulle] qu'il a convenu pour ledit molin pour ce que l'autre qui y estoit par avant estoit tatallement [sic] usé et gasté et ne pavoit plus mouldre ledit molin sans ladicte noeufve meulle (*Bruay-la-B. 1499)

► Cf. BONNET, XXI, p. 37 : « *banc au puriau*, banc servant à charger les tonneaux, et *poulain*, servant à les faire glisser. » ; HÉCART, p. 365a. Cf. FEW, IX, p. 541b, art. *pullus* 'jeune animal'.

- 1b. Chacune des deux fortes pièces de bois parallèles formant le support sur lequel repose la meule courante retournée lorsqu'on la bat. Voir *doute*.

les deux poullains avecq deux pieches desoubz pour couchier la moeulle levee (*Polincove 1624)

2. Limon d'un escalier. Voir *gisant*.

avoir encores fait tout de noeuf la montee dudit molin, y mis deux poullains, les puies et tous les pas y servans (✕Nœux-l.-M. 1498) ; *pour avoir fait une noeufve montee de la longueur de 28 piedz, estoffé de deux poullains de 7 piedz [sic] de largue chascun, de 4 pauch d'espaisseur, furnis de pas de la longueur comme elle desiroit espasser et en acquictier lesdis pas à 8 pauch de hault, soustenue d'une noeufve pinche reloie à le queue pour soustenir ladicte montee* (✕Nœux-l.-M. 1531)

3. ✕ Prob. chacun des deux blocs d'espacement placés entre les °trattes et la chaise (→ *cayere*). Voir *chevalier*.

les estrades avecq deux poullains, quatre petites poutrelles et ce que s'ensuit (Audruicq 1624)

► D'après le FEW, IX, p. 542b, *poulain* a reçu bon nombre d'acceptions techniques impliquant les idées de support et de glissade : 'assemblage de madriers dont on se sert pour descendre les tonneaux dans les caves ou les faire glisser d'un camion' (13° s.) ; 'traîneau sans roues sur lequel on transporte de lourds fardeaux (vers 1380). Ces deux sens conviennent à merveille aux blocs d'espacement. Ce qui m'intrigue, c'est la rencontre à Montigny-en-Ostrevant. en 1739 de *roulain*, un amalgame de *routin* (voir ce mot pour la citation) et de *poulain*.

4. Point d'appui du fléau de la trempure. Voir aussi *quevalet* acc. spéc. 3a.

le bodetz, flayaux, poulain, cayelles, comprin coeugnyez et coeullite (*Hallines 1680) ; *le pont sera de 10 et 12 pouces avec la palette et coignez ; le bodet aura 7 et 6 pouces au gros bout, ainsy que son poulain, fleau et tous ce qui en depend* (✕Harnes 1748)

► Certains meuniers flamands nomment ce point d'appui *paard* 'cheval' : WVD, p. 280b et RONSE, p. 163b, art. *lichte*.

POULIER

Poulailler.

fait et assilz une seuch de pourchiaux servans à icelui moelin, de 10 piés de loncq et de 8 piez de leit (...) et par deseure fait un poulier (*Valenciennes 1447 Fossart)

► Comme les porcs, les poules se nourrissaient des déchets du moulin.

POUPEE (1)

1. ✕ Chacune des deux pièces de bois verticales qui sont les éléments principaux du chevalet reliant l'escalier extérieur à la queue; ou ensemble des pièces de bois constituant ce chevalet. Voir aussi *arbre pendant*, *marotte*, *pendant*, *postel pendant* et *maistre postet*, ainsi que *quevalet* acc. spéc. 5

le montee grande estoffee de poinye, poupee, escace (Lille 1530 moulin 3.30.2) ; *pour le montee, si comme le keue, les poupees, escaches, gisans, appas, appoyelle, pottelet, traversin et espee* (Lille 1558 moulin 3.1) ; *les 2 poupre [sic] de 7 pied de lon, de 5 et de 6 pau* (Templemars 1579) ; *les ferralles de la montee et de la queue (...), une cheville et deux potentes à la poupee* (Loos 1580) ; *une queville à clef et à flotte à travers de le pouppée* (Lille 1627 moulin 3.2) ; *la queu, grande montee, appuielle, poupé, appas et poupé [sic] y servant (...)* ; *une cheville percé au travers des poupees* (Genech 1734) ; *la queue (...), les deux poupees aussi bois vieux, de 7 pieds d'hauteur sur 3 et 8 pouces quarré* (Lille 1749 moulin 3.20)

2a. * Gros bloc de bois ayant au moins une face verticale, qu'on cheville sur une poutre porteuse pour empêcher le recul de la poutre transversale qu'elle porte. Voir aussi *maque*, et l'ill. à l'art. *plommach*.

item, doit il faire un neuf pauler, une nueve keneulle, 2 souliaus entre 2 poupees pour remetre lez keutissielles à leur hauteur (Recquignies 1391) ; *faire et assir 2 noefves cuettes, 2 soelles et un plommach et en ycellui encasser un marbriel, et avoec mettre y et assir 2 poupees pour icellui fremer* (Valenciennes 1423 Anzin)

2b. * Palier du joug, chacun des deux ou trois madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du beffroi pour porter le joug ou sommier du tourillon (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul. Voir *queute* acc. spéc. 3a et les illustrations à l'art. *plommach*. Je classe ici les cas où le palier du joug ne figure pas autrement dans le texte.

pour (...) avoir fait au grant moelin de bray une nouvelle kayerre servant à tenir l'arbre dudit moellin (...), icelle estoffee de deux sommiers du travers (...), et sour ces dis sommiers y avoir mis deux pieces de bois nommées estaches du travers, chascune de dix piés de loing, de quatre paulx à la pointe et de huit paulx d'espeis à le macque, et sont poupees sour iceulx deux sommiers pour tenir les ploumatz (Valenciennes 1477) ; *pour avoir mis et embauchiet deux pourpres [sic, lire poupees] de 12 piez de long chascune, de 10 polz de hault et 8 polz de large pour porter et fermer le plomas dudit petit molin et du molin du than* (Valenciennes 1511 Comte et tan) ; *avoir rehaulchiet l'arbre de ce dit molin par dedens œuvre de deux poupees de 5 piez de loing chascune et de 8 et 9 poch de gros, ces dictes poupees servant à porter et soustenir le plommas* (Valenciennes 1512 Comte) ; *aussy avoir mis sur les poupees qui soustiennent les plommas de dedens euvre deux renrasses de six piez de loing, de 8 poch de large et de 4 poch et demy d'espez portant une macque à l'ung des deboutz pour porter et soustenir ledit plommart* (Valenciennes 1522 Souverain) ; *en deseure iceulx logerons avoir assis et embauchiet quatre pieces de bois faisans poupees de six piedz demy de loing chascun, les deux de noef polch d'espé, 11 polch de larghe, et les aultres de 14 polch d'espé et 19 polch de larghe portans teste de pied et demy sur l'un des deboutz que pour porter et frumer les deux plommars soustenans les deux arbres par dehors lesdis molins* (Valenciennes 1537 St-Géry)

► L'appellation *poupee*, qui au début se limitait au seul bloc d'arrêt, s'est bien vite étendue aux poutres qui soutenaient et assujettissaient le joug. Contrairement aux *poupees* constituant le chevalet de l'escalier extérieur du moulin à vent sur pivot (acc. 1), il s'agit ici de pièces horizontales. Si les poupees du chevalet de l'escalier doivent leur nom à la ressemblance avec un être humain ou une poupée, ce n'est plus le cas ici.

G. LEGROS, p. 117 décrit ces *poupees* : « Anciennement, ces coussinets étaient posés dans une semelle en bois, *on plouma* (...) ou *on ploum'sou* (...), litt. 'un plumard'. (...) Il fallait étayer fermement le 'plumard' extérieur pour qu'il ne reculât pas quand la roue forçait dessus ; il suffisait pour cela de creuser deux mortaises (...) dans la face extérieure dudit *ploum'sou* et d'y introduire les tenons (...) de deux forts madriers (...), que l'on fixait solidement au sol et qui étaient chargés de contenir la poussée de la roue. » La forme *pourpre* ne serait-elle pas influencée par l'anglais *to prop* 'étayer', le moyen haut-allemand *pfropfen* 'enter' et le flamand *proppe* que KILIAAN, p. 417 traduit par 'soutien, étai' et que l'EWN aimerait associer à ... *pop* 'poupée' ?

1539 Valenciennes
ADN, B 9963, 64v°

Poupees du moulin à eau le Comte

À Severin Lavechin, maistre carpentier de ladite Salle, Jehan Hecquet, Jacques Joseph, Jehan Marisseau et Josse Flameng, tous carpentiers, pour sur les trois aellerons et joues de mur seantes sur la masse de la petite seuviere des moulins le Comte, assçavoir entre le bachinaige du petit moulin le Comte et celluy du moulin du than mis et assis trois pieches de bois de 14 piedz de loing chascune, 11 polchs de hault et 14 polchs de larghe ; en deseure icelles pieches assis et embauchiet à keuwe d'arondes et à morseau deux pieches de bois faisantes poupees, de 16 piedz de loing chascune, 14 polchs de larghe et douze polchs d'espé portantes annilles par le milieu de trois piedz de loing et de chincq polchs d'espé que pour asseoir et fermer le plommart soustenant le deboult de l'arbre de dehors dudit petit molin.

2b. ✱ Prob. chacune des deux pièces de bois qui maintiennent la queue autour du pivot et lui permettent de tourner ; ou ensemble de ces pièces.

mettre 2 plattes noeves et 2 clefs de bos parmy le roe pour tenir lesdictes plattes, le keue et les 2 poupees noeves, regouvionner tout noef de 48 gouvions (Templemars 1393) ; defait tout le planckier, levet le gistage, desarmet le molin, sakiet hors le viese estacque et remis une nuefve, refait les courans, le keuwe, le windascq, deux nuefves poupees, remis neuf gistage, neuf planckage (Templemars 1440) ; à Pasquiez de le Ruielle, pour avoir livret ung cornillot au triuelle dudit moulin ; à lui, pour avoir fait une poupee, payé parmi le bois que le monnier livra 3 s (Templemars 1467) ; pour une poupee qui tient le winais qui n'avalle, 2 s (Templemars 1475) ; à Ernoul de Mouchy [sic, lire Couchy], carpentier, pour avoir (...) mis une nouvelle estacque au mollin de le Basse rue à Templemarch, aussi rassis les planches, remis le noyau sur ledit planckier, le keuwe, le testiere, plomma et pompee [sic] (Templemars 1531)

3. Prob. chacun des montants du °beffroi aux meules.

*faire oudit moulin un moulage tout neuf estoffet de suels, de poupees, de broyes, de palees, de viernes, de panes moulereches, de loyures, de planks et autres ouvrages (*Valenciennes 1380 tan)*

► Cette phrase de Valenciennes décrit le beffroi aux meules. L'ordre logique, de bas en haut, voudrait qu'après les *suels*, on passe aux montants et aux deux °*broies* dont l'une relie deux montants et dont l'autre se meut dans des entailles pratiquées dans les deux autres montants.

4. Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. spéc. 1a.

*pour 2 kevilles de fer tenant le poupee joindans à l'enquevestrure sur quoy le moelle du grant moelin d'Anzain se dreche (*Valenciennes 1452)*

► Comme ce serait un hapax sémantique, une erreur pour *poeye* n'est pas exclue.

POUPLIER

Peuplier (*Populus*).

*pour bos de pouplier dont on fist le frain et les boistes (✱Nœux-l.-M. 1357) ; pour une grande sauch (...), pour 2 autre saus (...) et pour 2 saus et un poupelier (...) dont on fist aules pour les moulins (*Valenciennes 1374) ; pour 2 poupliers de coy on fist le frain dou moulin (✱Baisieux 1380) ; pour un pouplier (...) pour faire un frain au moulin à vent de Mequignies (✱Mecquignies 1406) ; une piece de bois de popellier pour employer en la prange dudit molin, pour ce 8 s (✱Haaltert 1411) ; pour avoir tronchonnet et soyet ung poupelyer et en fait asselles pour eschanner le molin de Chisoing (✱Cysoing 1500) ; pour six asselles de bois de pouplier pour faire l'huis dudit molin et aucune partie de planchié (✱Nœux-l.-M. 1521)*

POURCHIL

* Porcherie, endroit où le meunier garde les porcs. Voir *seuch*.

ung pourchil encloz de crouta de bois deseure le courant de la ventelle devant la reue à l'eauwe dudict mollin (Lille 1558 moulin 2.4.1)

POURGETAGE

Enduit au mortier, mise en place de l'enduit au mortier.
pour chascun cent de pourgetaige 9 s (*Leval-Ch. 1458)

POURGETER

Couvrir d'un enduit au mortier. Lorsqu'il suit le verbe *resclater*, le verbe *pourgeter* signifie vraisemblablement 'appliquer la couche de finition'. Voir aussi *repourgeter*.

à un machon d'Avesnes, pour reclater et pourgeter le devant dit moulin en pluseurs lius à besoins estoit (*Étrœungt 1402); *ens ou pan dou molin à l'encontre de le roelx restouppet dez traux et machonnet de greis et tout pourgetté* (*Valenciennes 1529 Souverain)

► Le verbe se retrouve aussi bien dans les textes anglais (*pargetting*) que flamands ou néerlandais [*bewerpen* (*werpen* = jeter) et *volgooien* (litt. 'remplir en jetant')] Cf. SALZMAN, pp. 155, 157, 159 & 191; HASLINGHUIS, p. 73. Le mortier de la première couche était généralement composé à quantité égale de chaux et de sable.

POUSSANT

✕ Lien du piédestal, chacune des quatre ou huit pièces obliques reliant le pivot ou la chaise (→ *cayere*) aux soles (→ *seul* acc. spéc. 2a). Voir *loyen* acc. spéc. 1a.

la platte de dessoubs avec les quatre poussans et blocqs (...); la platte de desseure avec les quatre autres poussans et blocs (Kester 1715)

► Ce terme figure dans une mauvaise traduction d'une prisée flamande. C'est manifestement une hypercorrection de *pochart*, qui figure dans d'autres prisées du domaine d'Enghien.

POUSSER : voir *vent*.

POUSSOIR

Outil du charpentier destiné à chasser les chevilles hors du bois.
pour un pousoir pour pousser kievilles hors de baus et estiaus (*Valenciennes 1385)

POUTE et POUTEE

Bourbe, fange, ordures. Voir aussi *bruec*.

poute : *lequel debvoire de rehaulcher lesdict cotterel causent [sic] la retenue de l'eaue, assablement de poutes et immundices et par cosequent la ruine des riviers* (*Douai 1580)

► Le *FEW*, IX, p. 549b, art. *puls* 'bouillie' ignore l'acception 'ordures' pour les *peute* et *poute*, qui proviennent de Lorraine et de Bourgogne. Dans le reste du texte c'est *poultees* que nous lisons.

poutee : *pour (...) ouvrir le riviere devant l'allier de Goguel et les terres jeter hors (...) pour l'yauwe venir et faire meulre les mollins Saint Gery pour tant que à cause des terres et puteez ledicte riviere estoit raemplie* (*Valenciennes 1425); *pour (...) avoir par un jour (...) ouvret en le riviere à l'elle de Goguel à fossier, tirer et mettre hors lez ordurez et puteez qui estoient en ledicte riviere et qui empeschoient le cours de l'eaue qui venoit au molin Saint Gery* (*Valenciennes 1429); *item, sont tenus lesdis marchans de faire nettoyer et descombrer à leur despense certaines terres, poutees et remplacements es rivieres vers les molins le Comte* (*Valenciennes 1503 Comte); *seroit besoin de faire commandement aux mosniers de tout les dimanche ouvrir toutes leurs ventelles affin de faire reigoler les eaux pour netoier ladicte riviere parce qu'icelles sont fort remplies de putees* (*Escaut 1566 version 1)

POUTRE

Poutre, longue pièce de bois équarrie placée horizontalement et servant de support. Voir *bauch*.

à Grart Latriel, carpentier, pour (...) ouvrir (...) à remettre à point et relever une poutre à Saint Gery, qui estoit fondue (*Valenciennes 1380) ; pour un grant estrier à retenir une des poutres du mollin de Fossart, pour ce que les parois d'icellui s'ouvroient, pesans 22 livres (*Valenciennes 1423) ; les deux planchiers de poutres et de membres (✕St.-Eloois-Vijve 1455) ; la poutre du petit hatrel, une poutre au mitan du mollin et une poutre dans quoy tourne le fer de la lanterne avecq la prison (✕Audruicq 1624)

► Le texte d'Audruicq (1624) énumère les trois paliers qui relient les deux hautes-pannes (→ panne acc. spéc. 1) : le palier du petit collet, l'entretoise et le palier du gros fer (voir l'encadré 2 à *bauch*).

Accompagné du terme précis en flamand :

sadelbalke [= °surtratte] : pour 7 lyens de fer dont les poutres appelez 'zadebalken' sont fermez et rassurés, pesans 44 livres de fer (✕St.-Eloois-Vijve 1455)

Acception spécifique :

✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales placées en croix à la base du piédestal. Voir *seul* acc. spéc. 2a.

pour une poutre de chesne (...) miz en la croix au pié dudit molin (✕Sluis 1391) ; à Mahieu Hallegheer, maçon, qui maçonna le fondement desoubz les poutres dudit Heydemolin (Kruibeke 1432)

Composés :

poutre mabrelle

☒ Joug, sommier du marbre. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 1.
la *huvet* avecq le poutre mabrelle (✕Audruicq 1624)

poutre du petit hatrel

☒ Palier du petit collet. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 2.
la poutre du petit hatrel, une poutre au mitan du mollin et une poutre dans quoy tourne le fer de la lanterne avecq la prison (✕Audruicq 1624)

grant poutre sur lequel les pierres gisent

✕ Maître-sommier, grosse poutre horizontale qui peut tourner au sommet du pivot et aux extrémités de laquelle est assemblée la cage. Voir l'encadré 13 à *sommier* § 1.
d'avoir fait des claurpons au grant poutre sur lequel les pierres gisent (✕Eeklo 1388 Westmolen)

POUTRELLE

Petite poutre.

les estrades avecq deux poullains, quatre petites poutrelles et ce que s'ensuit (✕Audruicq 1624)

PRENEUR

Prob. pelle à mouture ; ou planchette servant à arrêter l'écoulement de la farine lorsque le meunier change de sac (voir *boute au sacq*).

le pont et hange, le pont et la broye, l'hange [sic], le preneur et la maye (✕Hem-Lenglet 1766)

PRENOIR

1. * Système, engin ou outil permettant de lever les vannes. Voir e.a. *fourque*.

pour (...) refaire et renquievillier les seuwieres là endroit et refaire le prenoir à sacquier les ventailles (Valenciennes 1420 Souverain)

2. ?

et pour une asselle mise au prenoir dudit molin, 8 s (✕Bailleul-Nord 1517)

PRESSE

1. Auge (→ *laie*) de la presse du moulin à huile.

la presse avec trois ablots (...) ; les deux stiaux montans sur la presse avec les quatre planches au travers, les deux estampes, les deux flayaux (*Enghien 1759 Wingart)

2. Appareil permettant de presser le drap.

une presse, ung chevallet, levier et une buyse (...); à la presse quatre queville à clef et à flote à traver du bloc, de 8 pauc de lonc, 5 molle bende, une plate et ung cranpon aux verin et une queville (*Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler)

PRESSOIR

- a. Presse du moulin à huile. Voir aussi *laie*.
l'ollieur, avant mettre ledict grain dans le pressoire pour en tirer et avoir l'huile, est obleigé de le mettre sur ungne large platte de ferre ou d'airrain environné d'un costé¹¹ de fer au dessoubz de laquelle il y at continuellement du feuz (☒Lille 1652 moulin 3.31)
- b. Tordoir, moulin à huile. Voir *tordoir*.
ung mollin à vendt (...) à usance de pressoir d'holle (✕Wattrelos 1566)

PRISE

- ☒ Frein, cerceau qui entoure le rouet et qui se serre au moyen d'un levier pour immobiliser les ailes. Voir *frain*.
pour avoir appointé une nouvelle prise et mis en œuvre au viez molin (...); (...) 3 yeux a la prise (...); (...) ung havet a la prise (✕Ingelmunster 1442)
▶ Traduction littérale du flamand *vanghe*, qui désigne le frein du moulin à vent.

PRISEE

- Acte officiel comportant le résultat des estimations de la valeur d'un bien, dressé le plus souvent à l'occasion d'un bail. Voir aussi *priserie*.
veue ladicte priserie et que l'en a assez mémoire en la Chambre que sur la doleance du fermier l'en se informa de la prisee de ladicte estaque et que l'erreur en ce trouvee (...) (✕Wervik 1470); [nous] *nous sommes transportez esdits moulins pour faire la visite, estimation et priserie desdits moulins* (Comines 1709 intro aux prisées); *prisez, estimation et livrance du moulin à moudre bled de Chisoïn* (✕Cysoing 1710)
▶ L'identité *prisee* / *priserie* ressort de l'extrait de Wervik.

PRISERIE

- Acte officiel comportant le résultat des estimations de la valeur d'un bien, dressé le plus souvent à l'occasion d'un bail. Voir aussi *prisee*.
d'avoir visité et mis à pris par bonne loyale priserie lesdis molins d'Alost (Aalst 1424); *s'ensieuent les priseries de deux mollins à eauwes appartenans aux Dames de Marquette* (*Marquette-l.-L. 1498); *s'ensuit la priserie et estimation dudict molin* (✕Wattrelos 1560)

¹¹ Une copie de ce texte, contenue dans le même dossier, remplace *costé* par *cercle*, qui me semble meilleur.



La plus belle prisee que j'ai rencontrée : prisee de 1553 de trois moulins à eau de Comines. AE
Tournai.

PRISEUR

Spécialiste chargé de l'estimation de la valeur d'un bien.

*la somme de 60 s par monnoie de Flandres (...) pour le tiers de monseigneur des despens de bouche faiz par le cleric dudit receveur, les vielz et nouveaulx fermiers des molins d'Alost, les maistres qui ont prisie lesdiz molins et autres (...), en ce comprins les gages desdiz priseurs (*Aalst 1460)*

PRISON

1. Dispositif destiné à empêcher un arbre de sortir du coussinet sur lequel il tourne. Voir aussi *acolier* et *assemblage*.

pour le solaire Hanotin Haniquel, carpentier, de (...) refaire le prison du petit arbre (✕Nœux-l.-M. 1367) ; deux bareaux au prison du windacq (✕Lille 1733 moulin 3.30.2)

C'est le plus souvent le chapeau de palier en bois ou l'étrier en fer destiné à empêcher l'arbre de sortir de son coussinet.

1a. * Dispositif servant à l'arbre moteur ou à l'arbre aux levées d'un moulin à pilons ou à hies.

fault fayre au debout dudit arbre par dehors une pryson de boys de quesne estoffee si comme deux pieches de 4 piedtz de long, 12 paux quarees et une de cinq piedtz, de 12 et 14 paux (Comines 1553) ; les trois sommes [sic, lire sommiés] quitte [sic, lire qu'ille] serve pour reposer l'arbre tournant avec les trois prisons qu'ille serve pour enfermer l'arbre [les trois prisons servent en fait à deux arbres] (Don 1718 huile) ; les plomas en dehors avec leurs prisons et coignés (...); item, le plomas et mabriau de bois en dedans et les prisons (Lille 1726 moulin 2.1.1)

1b. ☒ Chapeau de palier en bois ou étrier en fer qui maintiennent le petit °collet de l'arbre moteur ou le tourillon sur son coussinet (voir aussi *quenole* et *couverture*) ; plus rarement, pièce de bois servant de butoir pour empêcher l'arbre moteur de reculer ; ou ensemble de ces deux éléments. Cette pièce de bois est tantôt le palier du heurtoir tout entier (→ encadré 2 à *bauch* § 2) tantôt une pièce de bois ou de métal ajoutée à ce palier (voir aussi *hurtoir*).

pour encores 6 grans claux de pont mis à le prison qui tient le debout de l'arbre doudit mollin à vent, pour ycelui restraintre (✕Mecquignies 1408) ; à Estene de Quieverue, carpentier, pour avoir fait une prison au graille deboult de l'arbre (✕Cysoing 1464) ; a esté fait une noeufve prison pour tenir et emprisonner le menu boult dudit arbre, furny de deux listeaux de 6 piedz de long, de 8 pauch de largue et 6 pauch d'espaisseur (✕Nœux-l.-M. 1531) ; 11 pyet de seulle de 7 et 5 pour le prigon de l'arbre (○Templemars 1556) ; les cinq bancghes, premiers le ban anyet, ban paliet, ban desier, ban poliet et ban de prison [sic, bancghe pour baucque et ban pour bau, polier pour colier], prisié vingt deux livres par. (...) ; item, prison de l'arbre prisié 20 s (✕Herseaux 1577) ; les ferralles du petit debout de l'arbre, à sçavoir le quennolle fermee à clefz et à flottes et deulx chevilles à le prison fermees à clefz et à flottes et quatre estriez de fers, deulx au baux de la prison quy clautes [sic] à le penne et deulx samblables au baux du mitant (✕Loos 1580) ; le bauch du petit boult de l'arbre et la prison (...) ; item, les ferrailles de la prison de l'arbre, assçavoir l'estrier de la canolle avecq deux chevilles à clef et deux petitiz estriers (✕Lille 1637 moulin 3.18) ; le petit colé furny d'un prison de fer, des allemelles, un hurtoire de fer avecq deux oreilles (✕Cambrai 1659 moulin 1.6) ; avoir livrez une piesce de bois de unze piedz de loing et douze poulces d'epaisseur et de vingt poulces de large par en ba et de seize poulces de large par en haut servant de montan et d'estiau de porte coeul et servant de prison au petit colet (○Wambaix 1669) ; la platine et torillon, l'estriés du prison, deux chevil au prison (✕Marquette-l.-L. 1674) ; toutes les armeilles tant du gros colletz que du petit collez dudit trieul, servy aussy d'un prison de ferre avec trois battonnieres, clefs et flottes et hurtois avec ses trois orreilles (✕St-Aubert 1674) ; deux batoinier aux prison parçant à t[r]aver du baux petit collez (○Villers-en-C. 1712) ; le petit bouginier, long 14 pieds sur 10 et 12 pouces quarré de chene neuf, les prisons au petit bout de l'arbre de bois d'orme vieux (✕Lille 1749 moulin 3.20)

► À Templemars, en 1556, la longueur de la *prigon* est celle d'une poutre transversale reliant les deux °trattes plutôt que celle d'un chapeau de palier. À Wambaix, en 1669, c'est le poteau auquel la queue est attachée qui sert de butoir à l'arbre.

prison deriere, prison de derriere : *pour (...) avoir fait un anel qui soustient le marbrel (...), une prison sur celli anel (...), mis un noef bauch colier, une tesiere, refait le prison deriere toute noeve (✕Nœux-l.-M. 1381) ; rebouté la prison de derriere pour faire venir le grant fer dudit molin à plomb du trau de sa meurle et fait resservir le bos palyer en quoy se met et tourne le fer dudit molin contre lesdictes pannes (✕Nœux-l.-M. 1498)*

► À Nœux, en 1498, l'arbre moteur avait reculé de sorte que le fer de meule n'était plus perpendiculaire ; l'on a avancé quelque peu le butoir pour remédier à ce défaut.



Noordmeulen (Moulin du Nord) de Steenvoorde (Nord) (1978). : petit collet de l'arbre moteur avec sa *prison* de fer et le butoir à droite. Photo J.B.

1c. ☒ Cadre qui, constitué par les deux luons (→ *posteau* acc. spéc. 3) et l'entrait de fermette (→ *pennelle*), maintient l'arbre sur le marbre (→ *marbrel*) du gros collet.

pour l'estrier dou marbriel, pour un coutiel servans au postiel de le prison, 5 bendes servans à le tieste de l'arbre (✕Baisieux 1380) ; pour (...) avoir fait un anel qui soustient le marbrel sur quoy li arbres keurt, une prison sur celli anel sur 4 postiaux dont il en y a les deux loiés de deux loiens, refait le demi crepon tout noef par dehors (✕Nœux-l.-M. 1381) ; j'ay fait et livrez audit molin ung nouveau demy crepon et le prison pour enfermer l'arbre dudit molin, ensamble pour poteaulx, loyens, achelins d'apentys (○Templemars 1567) ; le marbriaux, flaque, feau huy, nocher et la prison (✕Coutiches 1751)

2. * Support de l'arbre moteur ou de l'arbre à cames, tantôt ensemble des pièces de bois qui portent le coussinet de ces arbres, tantôt bâti servant d'assise au coussinet. Voir *beffroi*. On distingue la *prison (de) dedans* et la *prison (de) dehors*.

Dans les cas suivants, la prisée ne mentionne pas le *beffroi* de l'arbre :

les deux prisons de l'arbre dudict mollin (Lille 1558 moulin 2.1.2) ; les deux prisons où tournent les deux boultz dudict arbre, prisé à somme de 26 lb (Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler) le prison dehors et dedans avecq les deux plomma de bois de chesne (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; l'arbre du moullin avec la roue tournante en l'eau, avec les deux prisons l'un par en dedans et l'autre par en dehors servant aux deux moulins, deux plomats (Comines 1684 blé & brais) ; l'arbre avecq la roue tournante en l'eau et les prisons d'en dedans et la moitié des prisons d'en dehors avecq le ploma (Comines 1684 tan & huile) ; l'arbre à l'eau tenant à la roeu avec les deux prigon que le pioche tourne dessus (Marquette-l.-L. 1713 huile)

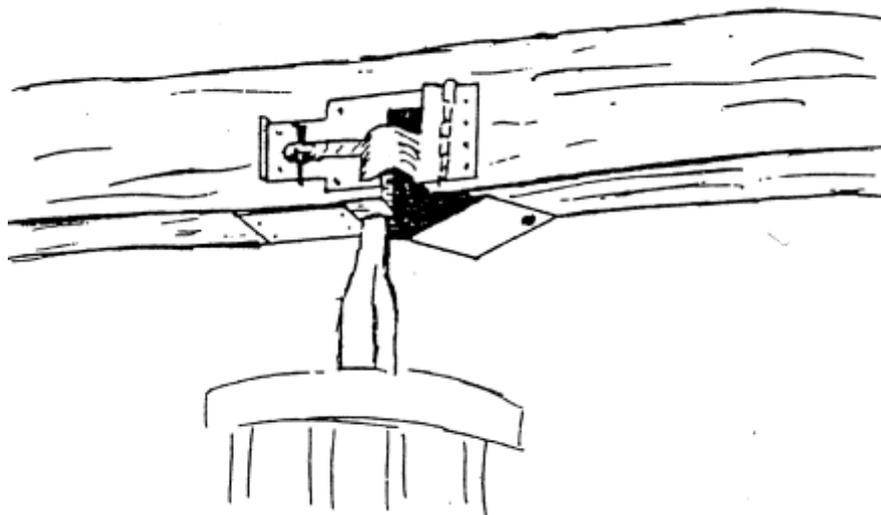
► Le pluriel à Comines est dû au fait que plusieurs poutres soutiennent le *ploma*.

3a. ☒ Dispositif qui maintient le gros fer de meule (→ encadré 5 à *fer* § 2.1) dans l'évidement de son palier (→ encadré 2 à *bauch* § 3). Un ou deux coussinets de bois dur (voir *nois* acc. spéc. 1) sont introduits à l'intérieur de cet évidement, qui, le plus souvent, est fermé par un volet à loquet. Voir aussi *priselure*.

pour un crampon et une clenque servans à le prison dou bauch palier dou moulin (✕Baisieux 1400) ; pour (...) mettre une penture à le prison doudit moulin (✕Mecquignies 1404) ; [croc]het de fer pour mettre à le prison du bauch à tenir le grant fer (✕Erquinghem-L. 1440) ; pour avoir assis ung frain audit molin et ung bauch à le prison du grant fer, ung noef torillon à le prison du bout de l'arbre et livré le bois de merlier y servant (✕Nœux-l.-

M. 1457) ; *le gros bousignier (...)* ; *le petit bousingnier, baux caullié, baux thessier, baux pallié avec son prison* (✕Bondues 1700 Cardon)

► Cf. DEBRIE, p. 28 : *prizon*. Dans les deux versions de la prisée du moulin de la Dodane à Enghien, faites en 1687, le palier du gros fer est nommé tantôt *sommier du fer*, tantôt *sommier prison*.



Prison du gros fer de meule. J. DE LA GARDE & A. PERRICHON, « L'art de restaurer un moulin à vent », III, *Revue des moulins de France*.

- 3b. ♥ Poutre dans laquelle tourne le tourillon au sommet de l'arbre vertical. Voir aussi *pont*. *le prison dudict mollin, le bourdon* (Lille 1558 3^e moulin 4.1.2)
 ► Dans trois des sept prisées des moulins-manèges de Lille, le mot est remplacé par *pont*.
4. ☒ Chacun des deux montants pourvus d'une entaille en forme de glissière, dans lesquels pénètrent le tenon du palier du petit fer (→ *pont*) et le tenon de la braie (→ *broie*). Voir aussi *potteau de broye* et *potteau du pont* (classés sous *posteau*).
le bau du pont avecq ses prisons et broye (✕Cambrai 1617 moulin 1.5)
 ► Dans le moulin à vent le palier du petit fer pivote dans un montant, tout comme la braie dans un autre montant. Malgré l'association des *prisons* au seul palier du petit fer, les *prisons* au pluriel seront le montant du palier du petit fer et celui de la braie. Voir l'ill. à *temprrure*.
5. ✕ Cage du moulin. Voir *gayole*.
tout la prison du moulin avec toutes les cercles, mollures et les 4 pieces des coins, prisé 310 florins (Enghien 1687 bis)
 ► Grâce au texte flamand *het gheheel cot van den moelen met alle de banden, steenlysten ende daghlysten, hoecksteylen van de vier seyde* [= l'ensemble de la cage du moulin avec tous les liens, pannes meulières et hautes-pannes, poteaux corniers des quatre parois] et à l'autre version française de cette prisée nous pouvons identifier cette *prison*. N'oublions pas que *gayole* ('geole') est une des appellations de la cage. Les *cercles* et les *mollures* sont des traductions erronées de *banden* et de *lyste* d'un rédacteur qui ignorait le vocabulaire technique du moulin.

Composés :

grant prison

Dispositif qui maintient le °gros collet d'un arbre sur son coussinet. Ici, il s'agit de l'arbre à cames du moulin à fouler hydraulique à pilons (→ *estampe*).

trouvé au grand et petit prison six cheville à clef, deux couteau à costez du petit prison (prison) (✕Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

petit prison, petite prison

1a. ☒ Palier du °petit collet. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 2.

la petite prison où post [sic] le petit bout de l'arbre tournant sera de neuf pouces quarré (✕Sin-le-N. 1692)

► L'extrémité de l'arbre moteur du moulin de Sin-le-Noble ne reposait que sur une seule poutre transversale, qui exerçait la double fonction de palier du heurtoir et de palier du petit collet.

1b. ☒ °Petit collet de l'arbre moteur.

au petit prison douze couteau, une platine au petit debout de l'arbre avec un tourillon de cuivre (✕La Bassée 1719 blé)

2. Dispositif qui maintient le °petit collet d'un arbre sur son coussinet. Ici, il s'agit de l'arbre à cames du moulin à fouler hydraulique à pilons.

trouvé au grand et petit prison six cheville à clef, deux couteau à costez du petit prison (prison) (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

► L'arbre à cames du moulin à fouler à pilons d'Houplines possédait un gros collet et un petit collet : *Item, trouvé à l'arbre levant les estampe quatre carcans à clef et flote, trois plat barrieu rond, prisé à 60 lb. Item at esté trouvé au gros bout dudit arbres 20 cousteau, deux metresse bende, prisé à 32 lb 10 s. Item, au petit bout dudit arbres 14 couteau, une bende de fer et une plate de fer au bout, prisé à 18 lb 4 s. Item trouvé audit arbres une coutelure avec dix noeuf couteau non servant, deux bende, prisé à 32 lb 5 s.* Cette description correspond à celle d'un arbre moteur de moulin à vent.

PUICH

* Puits dont l'eau sert au lavage de la guède.

de recouvrir ledit molin et le puch à l'entree d'ivier (...) parmy l'estrain et terre qui fu mise sus (Templemars 1393) ; *pour une noefve grosse corde servans aux grans seaulz dou puch, dont on leve [= lave ?] les weddes* (Templemars 1401)

puich de moulin de wedde : *pour avoir soyet en aulcune ff[1]asques du bos pour faire ung enghien à thirer eauwe à ung puich de moullin de wedde à Templemars* (Templemars 1516)

puich à weddes : *pour deux cordes de puych, ung seau neuf et ung renfonsset pour les puych à weddes* (Templemars 1550)

puich de wedde : *2 harnas et triuelles appartenans as 2 pulx de wedde de Templemars* (Templemars 1406)

PUISAGE

* Endroit le long d'un cours d'eau aménagé pour y puiser l'eau. Voir *puisoir*.

pour le machonnerie au pusage dalez lesdis ventelaiges, 72 piés (Leval-Ch. 1458)

PUISEREL

* ? – Engin de pêche ou récipient servant à puiser.

deux puisereaux de fer, prisez 60 s (Marquette-I.-L. 1638) ; *un mail, un puisereau et un desglaceoir* (Marquette-I.-L. 1653)

► Cf. FEW, IX, p. 629a : ancien flamand *pucherel* 'engin de pêche'. Le mot figure sans contexte précis dans la prisée, ce qui empêche l'identification précise de l'objet. Le fait que le copiste de la prisée de 1701 de Marquette-lez-Lille écrit *un mail, un puisereau et deux desglaceoir* pourrait suggérer qu'il pensait plutôt à un engin qui *puise eaue*.

PUISETTE

* Récipient servant à puiser. Voir aussi *puisot*

trouvé deux grands crassé, une plenne, un formoir, une serpe, un tarelle, un martiau à tapé cloux, trois etrier de roue, une puisette cassé (Thun-l'É. 1728)

PUISIER

* Prendre un liquide avec un récipient. Voir aussi *espuisier*.

à Sohier Coudemule, Louis de Pollaer, Hanneken le Proofst et Heine Zeghers, qui puisierent 3 jours et 3 nuyz l'eaue de la gouffe desoubz desdiz molins pour secquier l'ouvraige et le font (Ninove 1408) ; *pour (...) avoir (...) espuisié l'eaue estant entre ladicte fouyne et ladicte estanque de ung van et à deux hommes tout jours puissans* (Menen 1457)

PUISOIR

* Local ou endroit le long du cours d'eau aménagé pour y puiser de l'eau. Voir aussi *puisage* et *puisot*.

pour une paire de pentures et les gons pour l'uis dou puisoir [dou]dit mollin (Valenciennes 1382 Becquerel garance) ; l'autre kevech au leis viers ledit molin tenant au pan moulerech deffaire de toute se longhece despuis le pan moulerech jusques au deseure dou puisoir (Recquignies 1413)

PUISOT

1. * Endroit le long du cours d'eau aménagé pour y puiser de l'eau. Voir *puisoir*.

pour (...) avoir reparé la viese machonnerie, assavoir ung pan de mur estant entre le molin à blé et ung degré ou puisot de l'eau et ledit puisot avoir reparé et remis tout de nouvel et y avoir fait deux testes (Dendermonde 1450 Nieuwburg)

► Cf. *FEW*, IX, p. 626a, art. *puteus* 'puits'.

2. Récipient servant à puiser. Voir aussi *puisette*.

*à Clais Coenraet, cuvelier, pour cuves, tines, chivieres, puisos livrez audit ouvraige (*Menen 1432)*

► Cf. *FEW*, IX, p. 628b, art. *puteus* 'puits'.

PUROIR

a. Crible, van.

*le bacq à frouchy, le petit bacq, un demy havot, un purois (✕Mouscron 1687 huile) ; trois bacqs à grain, l'entonnoir, une ruffle, un seau, un puroir et un petit bacquet (*Comines 1707 nouveau moulin à huile) ; un picotin, une corbille, puroire (*Lille 1774 moulin 2.2.1)*

► Cf. : *pour avoir livré dis puroirs à purer le cauch venant de Tournay et les pelles pour faire le mortier (*La Gorgue 1526).*

b. Chacun des cribles ou vans qui font partie du tarare.

*la grande huche avec tous les casses, les sept puroirs qui sont dedans le moulain au vend qui souffle les pailles de la bouquette dehors (*Ath 1718 Nazareth)*

- Q -

QUARLER

Équarrir, réduire (une grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir *esquarrer*.

pour avoir carlé une saux et appointé à soyer lattes pour les verges des vollans dudit mollin (✕St.-Baafs-Vijve (1441); *pour avoir racourchié et quarlé pour soijer 20 chennes* (✕Ingelmunster 1451)

► L'emploi du verbe *quarler* pour l'équarrissage du bois est une exclusivité du rédacteur du domaine d'Ingelmunster. Voir la note à ajoutée à *esquarrage*.

QUARRÉ

1a. ✕ Cage du moulin, charpente orientable qui contient le mécanisme. Voir *gayolle*.

le carré dudit molin et ce que s'enssuit (Audruicq 1624); *il seroit plus proffitable et avantageux de faire un nouveau quarré audit moulin* (Vieux-Berquin 1760)

► Cf. : *alle de oude berderen zijn verloken an d'viercante van der muelne beneden der zylatte* [= toutes les vieilles planches servent au revêtement du 'carré' du moulin sous la panne meulière] [Archives de la Potterie à Bruges, Reg. 94, f° 217r° (1451) Vlissegem]; *les quatre angres de fer servans à tenir le moulin dans son carement* [= forme carrée, à angles droits] (Enghien 1767 Dodane).

1b. ♥ Bâtiment carré du moulin-manège.

le batiment et quaré de dix sept pieds et demy consistant en pennes, seules, potteaux, renclos de planches et de crutas (Mons-en-P. 1738)

2. Partie de section carrée du fer de meule du moulin à eau, du gros fer de meule du moulin à vent (→ encadré 5 à *fer* §§ 1 et 2.1).

pour avoir verclauwet [= refait la fourche de] *le grant fer et icellui avoir ralongié au quarré dessus ung pié* (✕Kieldrecht 1418); *pour le grant fer dou moelin de bray, qui brisiés estoit parmy le quarret, requierkier, les deux debous resauder et remetre à point* (*Valenciennes 1448 *brais*); *pour avoir fait une noeve fourque au grant fier dudit moulin et pour requierquier le grelle debout et le quarré de deux piés de long* (✕Baisieux 1474)

Expression :

faire quarré

Équarrir, réduire (une grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir *esquarrer*.

d'avoir carpenté et fait quarré deux bouts de moulin et ung pestele [= entrebut] (✕Petegem-a.-d.-S. 1488)

► Voir la note à ajoutée à *esquarrer*.

QUARREL

1a. Pierre de taille à 6 faces. Les *doubles quariaus* sont plus grands que les *quariaus* ordinaires (cf. la note ajoutée au substantif *asseler*). Pour les *amples quariaulx*, voir aussi *amplel*.

pour 4 cens de quarriaux de grés de 16 gros le cent et 1 quarteron de quarriaux de 3 piés, qui cousta 1 escu, dont on estoffa le maschelier dudit mollin (*Bruay-la-B. 1359); *pour 1 millier de quariaus d'un piet de lit et d'otant de parement, à plaine jointure, estoffés d'un cent de boutils d'otel fachon que les dessus nommés, et toutes ces estoffez revenans à 3 tas 2 piés, et prendre toutes ces estoffez à bort des quarieres de Kierinaing, et pour le millier estoffet 15 lb (...); (...) pour espinchier 1 millier de quariel estoffet d'un piet de lit et d'otant de parement à plaine jointure et à esquare se doivent li dit marcant ledit ouvrage espinchier et faire bien et souffissamment et warder les erestes (...) de cascun millier estoffet ensi que dit est 7 lb* (*Valenciennes 1363 Anzin); *pour avoir livret 120 plates à 50 s le cent, soit 60 s; 15 parpoin à 6 lb le cent, soit 18 s 6 d; 17 renforchiés à 4 lb le cent, soit 14 s 2 d; 52 amplex quaraulx à 28 s le cent, soit 14 s 8 d* (*Templemars 1449); *pour 60 doubles*

quariaux de pierre blanche dont on a fait ledit tour de moulin (✱Templemars 1468) ; toute ladite thour furnye de quarreaux et boutezys [sic, lire boutezys] et bon mortyé (OSt-Hilaire 1644)

Le *quarrel* est devenu l'étalon pour calculer le prix de la pierre de taille :

pour avoir livré pierre que on a amené enprés ledit moulin pour y mettre en oeuvre, est assavoir 7 callaux nommés 'renforchiés', 6 plates, qui sont 24 quariaux, à 36 s du cent, sont 8 s (✱Templemars 1463) ; à Jehan de Hellin dit Hennes, marchand de pierre, lequel livra pour faire ledit oeuvre 72 quariaux, 20 parpains, 10 capes, 26 renforchiés, qui sont 224 quariaux, à 36 s le cent, sont 4 lb (✱Templemars 1463)

1b. Pierre en terre cuite à six faces.

pour avoir fait et taillié une neuve steinbede [= lit de la meule], une crushoute [= deux poutres placées en croix sous la meule gisante], et ledit steinbede hauchier de quarreaux à mortier à chaux et regetter pour ce que celle de dessoubz estoit si fort avalee qu'elle estoit en adventure de fendre (✱Harelbeke 1397)

► Le *steinbede* comprend la meule gisante. Plus loin, *celle de dessoubz* correspond à la seule meule gisante. En Flandre flamandophone, où la pierre de taille était rare, le *quarrel* (*carreel* en flamand) correspondait fréquemment à la brique. Voir p. ex. MANTOU, V, p. 212, qui mentionne des *quareaus de brike*, des *quariaus de tiere*.

2. Lien de fer composé de quatre barres dont les extrémités, serrées par quatre clavettes, se croisent à angle droit pour former un quadrilatère. Voir *bendes croisees*.

deux quareaux à la tette de l'arbre (✱Genech 1734) ; les ferailles de l'arbre, la grosse et la petite coutisare [sic, lire coutelure], deux maitresses bendes, trois carreaux, deux ponchelets et deux chevilles (...) les etrieux de marbreaux, deux chevilles, un carreau servans à l'arbre pour le petit molage (✱Seclin 1761 Wattiesart) ; un carreau à l'entour de l'arbre (✱Cysoing 1779) ; un careau, une molle bande, deux chevilles passant au travers l'etaque (✱Cysoing 1787)

► Dans la seconde version du compte de Cysoing de 1787, *careau* est remplacé par *carcan*.

3. Mesure de capacité pour les grains.

pour avoir fait gaugier les havos, quareaus et demi quareaus des molins (Lille 1482 comptes de l'hôpital Comtesse) ; une corbille, ung kareau, demy kareau et ung boitteau d'ossiere (✱Lille 1558 moulin 2.1.1) ; ung havot ferré, une banse et ung demy quareau ferré (✱La Madeleine 1600) ; ung havot, ung quarreau d'oziere et ung demy quarreau de bois et une corbille d'oziere (✱Lille 1606 moulin 2.4.1)

► À l'origine c'était une mesure de superficie équivalant à un carré de cent pas de côté.

Composé :

quarrel de cauchie

Pavé dont on recouvre le sol.

pour 18 beniaux de quariaux de cauchie et 36 beniaux de savelon (...) employés es cauchies faites esdis 2 moelins le Comte et au devant dou petit huis dou moelin du than (✱Valenciennes 1449 Comte)

► On distinguait les *quarreaux de machonnerie* et les *quarreaux de cauchie*.

QUARRELAGE

Ensemble de carreaux.

tout refait de bonne machonnerie tant de pierre de taille comme de quarelage (✱Leval-Ch. 1458)

► Le rédacteur oppose vraisemblablement la pierre de taille aux pavés ou *quarreaux de cauchie*.

QUARRELIN

Pierres débitées en carreaux (→ *quarrel*).

à Thumas Ladart, machon, pour 932 piés de quarelin que il a livret pour ledicte seuwiere des moullins le Conte, à 2 s 6 d le piet (...) 116 lb 10 s (✱Valenciennes 1384 Comte) ; à Ansel le Quarieur, demorant à Mauboège, pour 158 piés et demy de quarelin de pierre de taille (...) pour ledit ouvrage faire taillier et apparillier pour machener (✱Recquignies

1393) ; à *Jakemart Moriel et Colart d'Escaut, quarieurs (...) pour 42 piés de droit quarelin en quins sauvaiges descouvrir et fouyr pour les crestes doudit piller* (*Valenciennes 1393 Comte) ; *restoupper de quarlin et de mousset pluseurs traulx ou pan de mur au leis viers l'iauwe deseure le grande roelx* (*Bavay 1412)

► Plutôt que de traduire ce terme par 'bloc de pierre' comme le fait GODEFROY et à sa suite le FEW et le DMF, j'y vois plutôt un collectif en -in à l'instar d'*aisselin, billaudin, haisin, postelin*, etc.

QUARREMENT : voir la note ajoutée à *quarré* acc. 1a.

QUARRER et QUARRIR

Équarrir, réduire (une grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir *esquarrer*.

quarrer : *pour 120 kevironz et demy de bos quarer* (*Bavay & Hon-H. 1391) ; *pour appareller et querer ledit arbre pour plus aise amener* (✕Saaftinge 1391) ; *remettre 8 courbes nuefves quarees et recouteles sour les dittes courbes* (✕Tressin 1408) ; *pour avoir appointé ung nouvel baulc de muelle et de le quarier* (✕Ingelmunster 1444)

quarrir : *païé à deux compaignons carpentiers pour quarir ledit bois* (*Moregem 1448)

QUARRURE

Expressions :

apointier à quarrure, mettre à point à quarrure, mettre à quarrure, mettre en estat de quarrure

Équarrir, réduire (une grume ou une autre pièce de bois) en parallélépipède à peu près régulier. Voir *esquarrer*.

apointier à quarrure : *pour choisir 8 quesnes necessares pour convertir es reparations desdis molins et pour yceulx abatre et appointier à quarure* (*Ninove 1412) ;

mettre à point à quarrure : *pour abatre lesdiz quesnes et mettre ad point à quarure sur ledit bois* (*Ninove 1409) ;

mettre à quarrure : *pour mettre à quarure et appointier lesdiz quesnes* (*Ninove 1410) ;

mettre en estat de quarrure : *de avoir 5 desdis kesnes esquareis et mis en estat de quarure pour ung entrebus et deux pieches pour ledit vollant* (✕Mecquignies 1432)

► À Mecquignies (1432) l'expression, qui complète le verbe *esquarer*, précise qu'on donne à la pièce de bois équarrie les dimensions pour servir comme entrebut.

QUART

Récipient d'une contenance correspondant au quart de la mesure-étalon.
un tonneau et un demy quart estimé à trente patars (*Écaillon 1731)

QUARTELAGÉ

Bois débité en bastaings ou en madriers. Voir *esquartelage*.

à *Jehan de Saint Leiches et à sen compaignon pour assellin qu'il soyerent (...) a 45 s le cent, et pour pluseurs journeez que il soyerent quartelaige et aultre bos* (*Bavay 1367) ; *pour 5 quartronz et demy de quartelaige que il soia pour ledit ouvraige faire tant en suelle, en gistes, en plas estiaus comme en pluseurs autres estoffez* (*Bavay & Hon-H. 1391) ; *pour (...) sojer une roels en Mourmail pour le moulin et huizine de Busegnettes (...)* ; *premiers, pour un chierlaige qui contint à gauge parmi le terchiaige et receppes 59 piés demi d'aisselin ; item, pour espondes et coisiaux 137 piés d'aisselin ; item, pour bras parmi gandibiers et receppes et autres estoffes 65 piés de quartelaige, qui montent à 36 s dou cent d'aisselin et à 26 s le cent de quartelaige 4 lb 7 s 8 d* (*Bavay 1413) ; *pour avoir taillié, esquarré et tronchonné de pluseurs longheurs pluseurs quesnes (...) pour iceulz soier au hourt et faire aissellin, pillos, gistes et autre quartelage* (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; *avoir soyé 210 piés de asselin et de quartelage* (✕Baisieux 1422) ; *pour avoir sojet de ces quesnes en ouvraige de quartelage et de planque si comme en quartelage pour gistes, loijens, trayans,*

*roilage et latiaux (...) 4 cens 3 quartrons d'ouvrage à 36 s le cent, pour ce 8 lb 11 s, et en planque 1 cent 1 quartron 12 piés à 46 s le cent, 63 s (*Recquignies 1443) ; (...) lesquels ont soyé tout l'ouvrage dessus dit tant de quartellaige comme les aisselles (*Petegem-a.-d.-S. 1457)*

QUARTELER

Diviser un tronc en quatre quartiers dans le sens de la longueur. Voir aussi *esquarteler*.
*de quarteler le bois de quoy les asselles sont soiet (*Oudegem 1416)*

QUARTERON

Poids correspondant à un quart de livre.
*une livre, demi livre, ung quarteron, demi quarteron de ceuvre (*Lille 1499 moulin 2.3)*

QUARTIER

1a. Chacun des blocs de bois résultant du débitage d'un tronc en quatre dans le sens de la longueur.

*pour 46 aisselles de quartier de caisne (...) pour faire aovles pour ledit moulin (*Recquignies 1403) ; pour 6 gistes de quartier de quesne de 6 piez de long pour lesdictes planques couchier sus (*La Gorgue 1415)*

1b. Pièce de bois pas trop épaisse de forme parallélépipédique. Voir aussi *quartieret*.

*pour un quartier de 7 piés de lonc et de 7 pos d'espés (...) ; pour un quartier de 10 piés de lonc et de 4 pos d'espés (*Valenciennes 1364 Anzin) ; pour 2 petis quartiers de quoy on fist 2 tremuyons (*Douai 1427 Taquet)*

► Pour BODY, p. 114, le *quârtî* est une planche de quatre centimètres d'épaisseur, ce qui correspond à la définition du flamand *kwartier* donnée par VAN KEIRSBILCK, p. 249 : 'planche de cinq quarts de pouce'. Voir aussi la note à *esquartelage*.

2. Mesure pour le grain correspondant au quart de la mesure-étalon, ici prob. au quart de la rasière.

*pour un quartier just[if]yet et feré, 2 corbizons et deux boistelés acatés par ledit Pontrain à Bazin le vannier (*Nœux-l.-M. 1357) ; pour deux boiteaux de fer tout neuf, l'un pour le vasseau et l'autre pour le quartier, servant aux molins (*domaine de Valenciennes 1532) ; un quartier avec un demi quartier (*Enghien 1687 bis) ; un quartier, demi pinte et deux tonneaux à mettre le grain (*Élouges 1743)*

Acceptions spécifiques :

1. Chanteau, chacun des quatre segments formant le corps du rouet. Voir *cantel*.

*à Willame Everzune, pour avoir fait un quartier du grant rouet estant dedens ledit molin tout neuf et avoir livré le bos à ce appartenant (...) ; audit Boidart le Parquier, fevre, pour 2 bendes de fer mises et employées à relyer aux trois autres quartiers dudit grant rouet (*La Gorgue 1412)*

► Cf. BARBIER, p. 159 : « On dit aussi les quartiers du rouet comme on dirait un quartier d'cochon (le rouet est formé de plusieurs morceaux). »

2. Chacun des quatre segments composant la ceinture du frein à patins.

*pour avoir refait (...) un quartier du frain dudit moulin et le avoir reloijet de 2 bendes de fier (*Mecquignies 1423 – B 9428)*

Composé :

faux quartier

Seconde couche de chanteaux (→ *cantel*) lorsque le corps du rouet se compose de deux couches de bois superposées.

*pour (...) renforchier l'un des bras dou roët dou moulin de Faloize et mettre 4 estacques audit roelt sur les faux quartiers (*Valenciennes 1419)*

► Voir à ce sujet SIPMAN 3, p. 71 : « Pour les rouets de plus grand diamètre ou soumis à une plus grande charge, il fallut recourir au dédoublement des chanteaux, ce qui non seulement consolidait la roue, mais réduisait aussi les inconvénients des chanteaux simples, c.-à-d. la perte de la planéité ou de la parfaite circularité due au gauchissement et à la contraction du bois » (texte traduit).

Expressions :

de quartier

Se dit du bois débité sur quartier, c.-à-d. scié dans un quartier de grume.

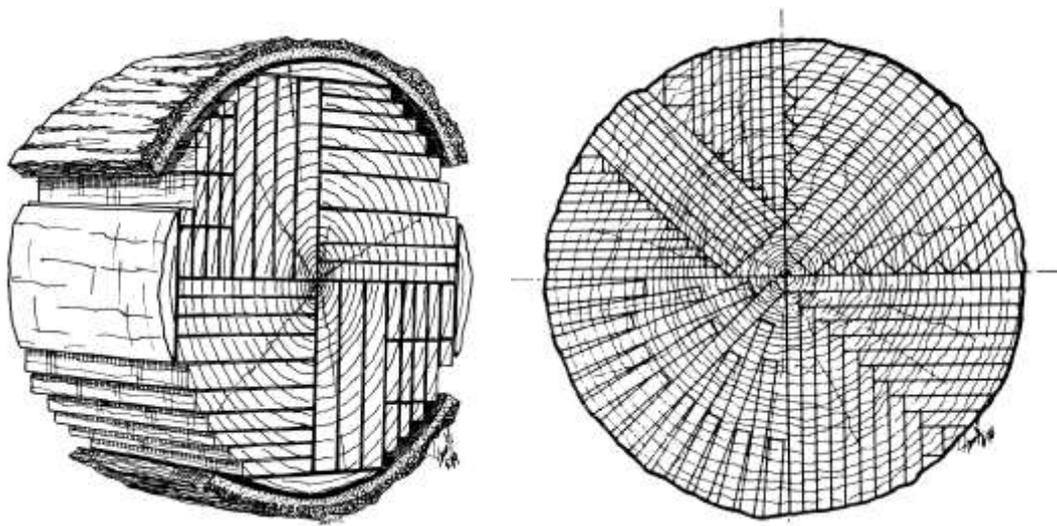
*pour 6 aisselles de quartier dont on refist lesdis bachinages (*Recquignies 1405) ; pour six asselles de quartier de sept pietz de loing, d'un poch d'espez et d'un pietz de large pour faire l'huyz de l'entree du molin de Fossart (*Valenciennes 1518) ; pour faire une meze au grant mollin d'Anzaing a ancoire livret une planque de treize piedz, de treize polchs de large, une de sept piedz, de dyx polchs de large, et ung coppon de quatre piedz, de douze polchs de large et de polch et demy d'espé, de cartier (...) (*Valenciennes 1536) ; les deulx paroits et le paroit de devant seront clos d'achelin de quartier à huele et à cousteau (✕Templemars 1579)*

de franc quartier

Se dit du bois débité sur quartier, c.-à-d. scié dans un quartier de grume, à arêtes bien nettes.

*pour ung rouet au peti molin d'Anzaing, deux pieces de bois de onze piedz de loing, de trois polch et demy d'espez et quatre de six piedz, de quatre polch d'espez, toutes de 17 polch de large, de franc quartier (*Valenciennes 1538) ; pour deux pieces de bois de seise piets de loing, de trois polch et demy d'espé et dix huit polchs de larghe francq quartier chascune, lesquelles deux pieces de bois ont esté employees à faire courbes aux rouez des molins Saint Gery et Ansaing (*Valenciennes 1543)*

► Le bois de sciage sur quartier s'obtient par un sciage dans un quartier de grume, ce qui réduit le risque de gauchissement, mais est bien plus onéreux que le sciage sur dosse (sciage aligné à travers la largeur de la grume). Les scieurs actuels distinguent le sciage sur faux quartier, parallèle aux côtés de chaque quartier, et le sciage sur quartier, qui est un sciage radial. Les cernes du bois scié sur quartier sont presque perpendiculaires par rapport à la surface de la planche, qui, elle, présente de longues nervures régulières.



Débitage d'un tronc sur faux quartier à gauche, sur quartier et sur faux quartier à droite. Dessin G.P.

QUARTIERET

Pièce de bois pas trop épaisse de forme parallélépipédique. Voir aussi *quartier*.

pour deux quartieretz de 10 piedz de long et 3 polch quarez pour mettre sur le keuwe dudit mollin (✕Templemars 1533) ; pour avoir fait une litiere et livrez trois aisselles d'hommeau de huit piedz de long, deux quartieretz de 10 piedz et deux roilles pour porter la fonsure du lict (✕Cysoing 1534) ; le paroir du costé du frain, assçavoir le seulle, le penne, litteaulx, posteaulex corniers, posteaulex sommiers, loyens, roilles et quartieretz par dessus les gittes (✕Lille 1558 moulin 3.5)

► *Quartieret* semble avoir perdu son caractère diminutif puisque les dimensions sont à peu près celles du *quartier*. Le mot n'est plus mentionné dans les prisées lilloises à partir de 1648.

QUEMIN

a. Voie d'accès au moulin.

lesdis fermiers doivent (...) maintenir bien et deument les eaues, escluses, dicques, chemins et tous autres membres appartenans ausdiz molins (*Dendermonde 1441)

b. * Digue surmontée d'un chemin.

faire un chemin de 16 piés de large au desoubz et 14 au deseure, de remplir bien et estrotement de bonne laine seque, terre et de sablon et de le faire ausi hault et si fort que l'eaue de la Liis n'y pourra passer, aufin qu'on pourra mener les blees au moulin et rameneer les frines bien et seurement (Harelbeke 1394)

Acceptions spécifiques :

1. ○ Chemin de glissement ou de roulement, ensemble des rails et des surfaces de bois circulaires avec les galets ou patins à l'aide desquels on tourne la calotte avec les volants au vent. On distingue le chemin dormant ou fixe qui couronne la tour et le chemin roulant ou glissant à la base de la calotte ; dans le cas du chemin roulant le moulin possède un chapelet de rouleaux ou galets situé entre le chemin dormant et le chemin roulant ; la calotte du moulin à chemin glissant glisse sur une série de patins. Le moulin-tour des environs de Lille possédait encore un chemin vertical de centrage à l'intérieur de la tour.

le kemin ouquel le capitiel tourne (Templemars 1388) ; *un chem[i]n tout neuf de coer de quesne desoubz et deseure et nouvelle garde entre deux qui maine les roliaus (...)* ; *item, neuves pennes assises sur ledit chemin (...)* ; *item, au chemin neuves rondelles et neuvs roliaus* (Seclin 1392) ; *pour 32 bendes servans tant au quemin sur quoy le comble d'iceli tourne, au fraïn, au rouet comme au chintre et en aultre lieux (...)* ; (...) *pour 79 quievilles de fier de pluseurs fachons servans au quemin qui porte le comble deseure le machonnerie, à faire le noefve montee (...), au chintre, au fraïn et ailleurs (...)* ; (...) *pour 8 plattez sur quoy li quemins keurt sour les roijelles, et avecq 19 fremans et 38 crampons appartenans asdittes plattes et audit quemin* (Templemars 1405) ; *pour 3 pieces de bois pour estanchonner le cemin et le hauchier quand on mist les molettes, de 15 piés de long et de 7 paulmes de tour* (Templemars 1462) ; *pour avoir livré et mis en oeuvre 12 grandes mollettes sur quoy ledit moulin tourne sur le quemin* (Templemars 1475) ; *pour avoir hauchié le couppet et avoir remis les chiment [sic] en leurs plaches, 50 s* ; *item, pour 10 mollettes, 48 s* (Templemars 1556) ; *touts les chemins et petits chemins* (Wambaix 1718)

2. ✱ Piste autour du moulin, sur laquelle marche l'animal de trait. Voir *alee*.

pour avoir menet du cron et rapointiet le chemin du thour du moullin de le Haulte rue (Templemars 1520)

Composés :

quemin carrirech¹

○ Chemin de roulement principal au sommet de la tour. Voir aussi *cemin courant*.

24 moulettes pour le quemin carrirech (Templemars 1437) ; *pour avoir mis au cemin carirech et au chemin descendrés 20 molettes de bois d'ourme* (Templemars 1462)

► Adj. à ajouter au *FEW*, II, p. 413a, art. **carraria* 'voie carrossable'.

quemin courant, grant quemin courant

○ Chemin de roulement principal au sommet de la tour. Voir aussi *quemin carrirech*.

pour avoir reclos les grans quemins courans, qui vont sur le muralle dudit moulin, et les quemins deffendrés, qui descendent plus bas, et y avoir remis et livré de son bois 10 grosses bourles de ourme au cemin courant et y en avoir mis 8 ou quemin deffendrés et rependut par anilles pendans (Templemars 1473) ; *7 claux de pont a clauer les flasques qui tienent le quemin courant* (Templemars 1473)

► Le pluriel accentue que le chemin se compose d'une partie dormante et de rouleaux.

quemin deffendrech et quemin descendrés

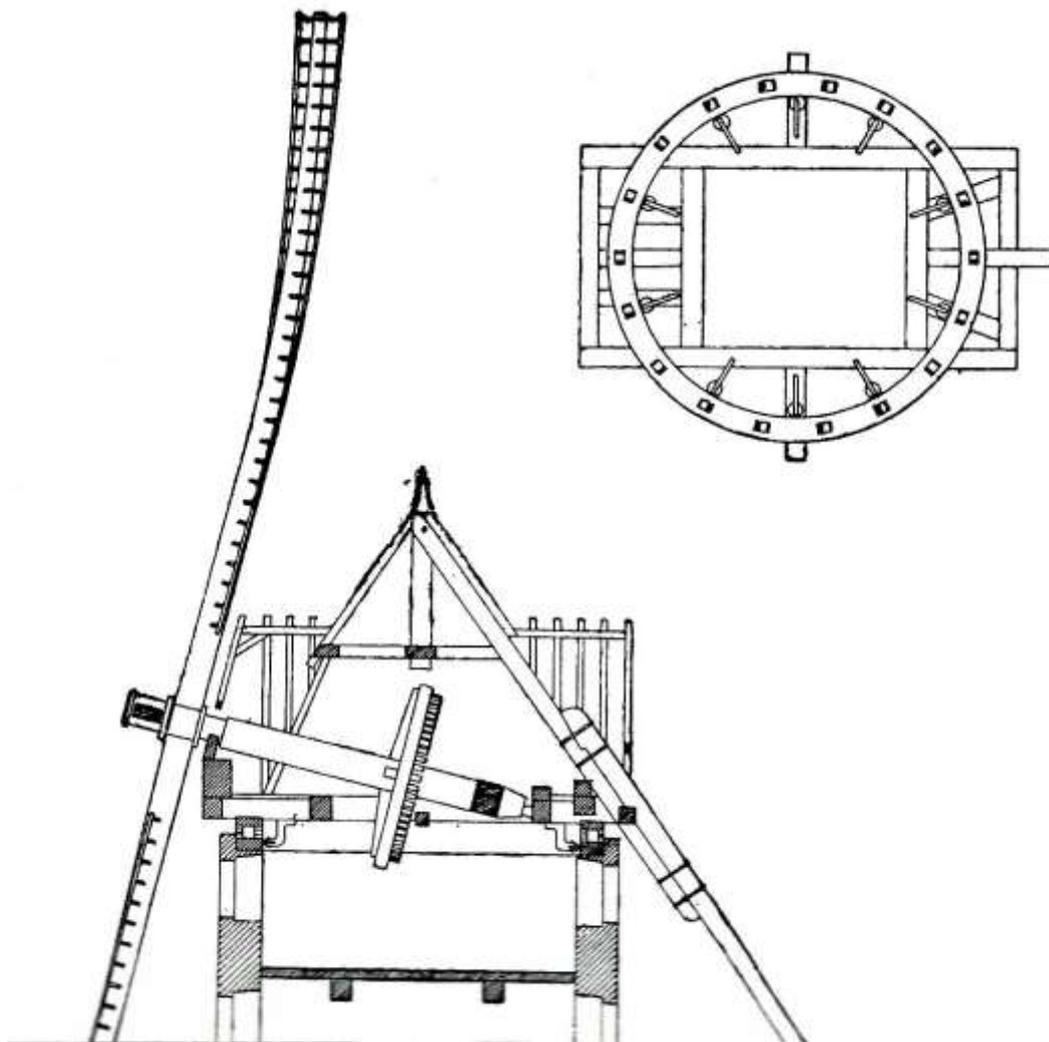
¹ Et non pas *carriech* ou *carruech*, comme je l'ai écrit dans ma *Terminologie*, p. 544.

○ Chemin de roulement secondaire situé plus bas que le *chemin carrirech*, à l'intérieur de la tour et servant au centrage de la calotte. Voir aussi *quemin pendant* et *quemin de dedens*.

quemin deffendrech : *item, fu acatet par damp prier des Chartroulx à Jehan Goubault quatre courbes servant au quemin deffendrecq et 24 moulettes pour le quemin carrirech (...)* ; *item, que lidis Goubault a livret deux courbez servant au faulx quemin (...)* ; *item, a lidis Goubault livret 22 moulettes servant au quemin deffendrech* (Templemars 1437) ; *pour avoir reclos les grans quemins courans, qui vont sur le muralle dudit moulin, et les quemins deffendrés, qui descendent plus bas, et y avoir remis et livré de son bois 10 grosses bourles de ourme au cemin courant et y en avoir mis 8 ou quemin deffendrés et rependut par anilles pendans* (Templemars 1473)

quemin descendrech : *pour avoir mis au cemin carirech et au chemin descendrés 20 molettes de bois d'ourme* (Templemars 1462)

► Comme *quemin descendrech* est un hapax, je suppose qu'il s'agit d'une hypercorrection due au fait que *les quemins deffendrés descendent plus bas*, comme nous le lisons dans l'extrait de 1473.



Coupe d'un moulin-tour normand. Chemin de roulement principal et chemin de centrage dont les galets, comme dans les moulins-tours flamands des 14^e et 15^e siècles, sont maintenus par des °anilles pendans fixées ici aux °trattes et à l'°enrayure. Dessin A. Ronse. Il y a une parenté certaine entre les anciens moulins-tours normands et flamands.

faux quemin

○ ?

item, fu acatet par damp prieur des Chartroulx à Jehan Goubault quatre courbes servant au quemin deffendrecq et 24 moulettes pour le quemin carrirech (...); item, que lidis Goubault a livret deux courbez servant au faux quemin (...); item, a lidis Goubault livret 22 moulettes servant au quemin deffendrech (Templemars 1437)

► Il serait étonnant que le scribe qualifie de *faulx quemin* le chemin de roulement secondaire qu'il nomme *quemin deffendrecq* aussi bien dans la phrase qui précède que dans celle qui suit, d'autant plus que les différentes pièces ont été livrées par le même charpentier. Les moulins actuels possèdent un rebord destiné à empêcher la calotte de quitter le chemin dormant. Dans les anciens moulins flamands un tel rebord est superflu du fait qu'il y a un chemin de centrage vertical.

quemin flotrech

○ Prob. chemin roulant à la base de la calotte, qui tourne sur les rouleaux.

une bende pour le chemin flotrés de sept [piés] de long et 4 poch de let (Templemars 1497)

grant quemin

○ Sablière dormante sur l'entablement au sommet de la tour ; dans cette sablière est encastré un rail en bois dit *petit chemin*. Cette structure est caractéristique des moulins-tours cambrésiens équipés d'un chemin de glissement. Voir aussi *grant cincte* et *grant rond*.

le chappron, trates, grand chemin et petit chemin et la plate forme (Wambaix 1708)

quemin pendant

○ Cintre servant au chemin de roulement secondaire dit *quemin deffendrech* situé plus bas que le *chemin carirech*, à l'intérieur de la tour et servant au centrage de la calotte.

41 piet d'esquartelage (...) dont on a refait le quemin courant et le quemin pendant de loyens et bracons (Templemars 1473)

petit quemin

○ Rail circulaire qui, dans les moulins-tours équipés d'un chemin de glissement, est encastré dans la sablière dormante. Voir aussi *petit chintre*, *quemin de fer* et *petit rond*, ainsi que *plat barrel*

item, etant carnye [= garni] un cacyx sur la tourre deu boy de 5 et 7 pous pour la possion [?], bon ; item, etant carnie piesce centre [= cintre] de 5 pous et 14 pous, se trouve 9 piesce, mais il n'i [= en y] a 3 portan l'oban ; item, ettant carnie d'an [= d'un] petit chemien de 4 et 5 pous, boy cenne [= de chêne] ; item, le deux traite de 12 et 13 pous, bon (Villers-en-C. 1712) ; *touts les chemins et petits chemins* (Wambaix 1718) ; *petit chemin : veü – bon* (St-Hilaire 1758)



Grand et petit chemins de glissement du moulin de St-Vaast-en-Cambrésis en 1990. Photo J.B.

(quemin à vent)

✘ Traduction erronée du flamand *windtweech* 'façade du vent' composé de *weech* 'paroi', qui a été compris comme *wech* ou *weech* 'chemin'.

le chappron avec les planches (...); les escailles du chappron avec le chemin à vent (Kester 1715)

quemin de dedens, ~ de devent [= à l'intérieur], ~ par dedens

○ Chemin de roulement secondaire situé plus bas que le *chemin carrirech*, à l'intérieur de la tour et servant au centrage de la calotte. Voir *quemin deffendrech*.

quemin de dedens : *14 molletes de 9 et de 5 polz et deux sengles molletes pour le chemin de dedens et relevé ledit chemin* (Templemars 1540)

quemin de devent : *Je, Cretien de Faucompré, connoist de avoier (...) livré (...) 14 mollete de 9 et de 5 pauc et deut saiengle mollette pour le cemien de devent* (Templemars 1540)

quemin par dedens : *pour avoier soyet les haultes voyes pour faire les quemins dudit molin par dedens* (OSeclin 1505)

quemin de fer

○ Rail circulaire qui, dans les moulins-tours équipés d'un chemin de glissement, est encastré dans la sablière dormante. Voir *petit quemin*.

le cintre entier sauve une petite pieche cassee, ledict cintre garny d'un chemin de fer entier (Villers-en-C. 1655)

► L'appellation, que je n'ai rencontrée qu'une seule fois, accentue prob. que ce rail était consolidé de pièces de fer (voir *plat barrel*).

quemin de la roue

○ Dispositif permettant à la roue fixée à l'extrémité de la queue de tourner correctement sur la piste.

à *Simon le Fevre, pour avoir fait 6 quevilles de fier du fier du moulin, servant au quemin de le roe (...)* ; à lui encore, *pour le fachon et fier de 4 quevilles servant aux bracons devant le quemin* (○Templemars 1464)

► La présence des chevilles de fer et des *bracons* empêche d'y voir la piste sur laquelle roule la roue fixée à l'extrémité inférieure de la queue. Comme pour les *quemin*s situés au sommet de la tour, le mot *quemin* aura le sens plus large de « dispositif permettant le roulement ». La dernière partie de la phrase ressemble en effet à *4 kievilles de fier mises as bracons de le keuwe dudit molin* (○Templemars 1440).

QUEMINEE

Conduit par lequel s'évacue la fumée. Voir aussi *balot*.

ausdis deux molins est besoing et necessarye de faire et avoir deux queminees, assçavoir ungne au molin à drap et ungne à l'olerye deseure les fourneaux du peur du feu et inconueniens qu'il en porroyent aduenir (*Comines 1553 tan & huile) ; *un ballo ou cheminée de bois par dessus la poësle* (*Comines 1707 nouveau moulin à huile)

QUENOLE

a. Cadre ou collier en bois qui enserre un assemblage pour le consolider.

item, au molin d'olle ung bloc portant 4 estampes et 2 hyes de longueur et grosseur ainsi qu'il appartiendra ; item, 3 canoles autour du bloc estoffez de deux roncins [sic, lire routins] portant à chascune estampe, 3 lances, laye, pos et tout le harnoiz courant (*La Gorgue 1417)

b. Lien de fer, souvent sorte d'étrier ou d'anneau, qui enserre un assemblage pour le consolider². *2 kanolles qui tiennent les alongez des volans d'en costé l'arbre* (✕Baisieux 1380) ; *pour une canolle de fer servans à lyer l'arbre du molin, qui estoit fendus* (✕Erquinghem-L. 1413) ; à *Jehan Sebille et ses compaignons, carpentiers, pour (...)* mettre une *keneulle* à le temprure *doudit molin (...)* ; *pour une noefve temprure estoffee de canolle, de clenque, de basteniere et de kievilles, pesans 29 livres* (*Valenciennes 1419 Ogelens)

(**quenouille**) et (**quenouille**) : *pour une quenouille, une queville, 4 crampons, une flotte et une clef, pesans 15 livres* (*Valenciennes 1440 Ogelens) ; *le quenouille, l'estry* [la fin du mot est effacée] *du mabreau, deux chevilles* (✕Comines 1746)

► Le terme correspond au *kenneve* flamand, qui a les mêmes acceptions (de 'tribart' à 'lien de fer') et qui apparaît fréquemment dans les comptes de moulins rédigés en flamand. Pour CORNELISSEN-VERVLIET, p. 637, le *kennef* en fer est « un anneau ou cercle de fer plat, qui est ouvert et dont les extrémités s'attachent l'une à l'autre au moyen d'une vis, d'une cheville, d'un boulon, etc. » (texte traduit).

Quenouille et *quenouille* sont des hypercorrections.

Acceptions spécifiques :

1. Dispositif mis au °collet d'un arbre pour l'empêcher de sortir de son coussinet, le plus souvent étrier de fer ou à chapeau de bois qui retient le °petit collet ou le tourillon de cet arbre sur son coussinet. Dans le moulin à vent le dispositif se rapporte au petit collet. Voir aussi *prison*.

item, doit il faire un nuef pauler, une nueve keneulle, 2 souliaus entre 2 poupees pour remetre lez keutissiellez à leur hauteur (*Recquignies 1391) ; *pour avoir mis une neufve quennole à tenir l'arbre, qui va tout autour d'icellui, et livré le bois* (✕Armentières 1413) ;

² Et non pas « gond » comme le définit Y. DELANNOY, p. 93.

*pour 2 canolles de fer qui gardent le touret de lever hors de ses plommas, pesant 13 livres (*Valenciennes 1452 brais) ; les ferralles du petit debout de l'arbre, à sçavoir le quennolle fermee à clefz et à flottes et deux chevilles à le prison fermees à clefz et à flottes (✕Loos 1580) ; à le quennolle du petit hatreau deux quevilles à clef et à flotte, l'estrier de ladicte quennolle et encoires deux estriez (✕Lille 1606 moulin 3.6) ; les ferrailles de la prison de l'arbre, assçavoir l'estrier de la canolle avecq deux chevilles à clef et deux petitz estriers (✕Lille 1637 moulin 3.18) ; le quenolle du petit bout de l'arbre, quatre cheville, deux bendes au bout du prison (✕Seclin 1711) ; le gros bougeniés d'orme, (...), le bois du fer et bois trezier, petit bouvegeniés [sic, lire bougeniés], qu'ennole [sic, lire quennole] (✕La Bassée 1719 blé) ; les prisons de l'arbre tournant, le quenol au-dessus (✕Lille 1737 moulin 3.3) ; avoir trouvez deux chapau à moufle et 4 autre autour de l'arbre [l'arbre à cames] et l'estriez à la quennolle et la petit coutelure et la platine et le tourrillon de cuivre (*Don 1741 moulin à fouler) ; l'arbre de levés, mabriaux de cuivre, deux autres de pierre bleuze, bras de levés, potelés, avec une quoenol, deux montans et travers (*Lille 1768 moulin 2.2.3 à °reviquer)*

2a. ✕ Assemblage de pièces de bois qui maintient la queue au bas de la paroi de devant de la cage. La queue y est généralement fixée par un ou deux grands étriers.

à le parroy de devan les ferraille de l'uy, verrau et penteure et penteure des huy, deu estrieu à le quennolle de desçure le queue (Templeuve 1578)

2b. ○ Ensemble de deux poteaux parallèles qui, à l'intérieur de la calotte, relie la queue à la charpente des combles. Voir aussi *forche* et *forchette*.

tant pour le bos dont on fist le canole de le keuwe doudit moulin et pour le bos dont on fist le mouliniel, duquel mouliniel on faisoit tourner ycelui moulin, comme pour le bos dont on fist les bracons servans à soustenir le keuwe en estat (Templemars 1388) ; à Pierart de le Couchit, carpentier (...), pour avoir fait deux forches faisant le canolle, lesquelles soustiennent le queue (Templemars 1479)



Moulin de Montceau-et-Écharnant (Côte-d'Or) : *quenolle* servant de support à la queue.
Photo J.B.

3. ✘ Ensemble de pièces de bois constituant le chevalet qui relie l'escalier extérieur à la queue; ou chacune des deux pièces de bois en forme de poteaux qui sont les éléments principaux de ce chevalet. Voir *chevalet* acc. spéc. 5, ainsi que *poupee*.

faire et ordonner une grande montee par dehors estoffee de soux [sic, lire de soels comme nous le lisons quelques lignes plus loin en rapport avec l'escalier intérieur du moulin], de gissans, de kevalés, de kanole, atackie à le keuwe qui porte le montee (Mecquignies 1421) ; pour 30 pieds de seules de 7 et de 4 pour faire les queneulle et sommereaux à ladite montee (Cysoing 1531) ; pour ung oeullet pour le queville de le quennolle de le coeue dudit mollin, avecq une flotte et une clef (Cysoing 1553) ; une queville à travers de la queue et les deux queneulles (Wattrelos 1560-1568)

4a. ☒ Prob. dispositif dans lequel l'extrémité de la bascule (→ *cauque*) du frein pivote.

pour 2 autres bendes mises et emploijes à atackier le canole dou frain (✘Mecquignies 1421)

► L'informateur de Zele (Fl.-Or.) nomme ce dispositif *hangereel*, ce qui correspond à *hang-gareel*, c.-à-d. 'canole suspendue' (WVD, p. 206). Voir aussi BAUTERS, *Van zadelsteen tot zetelkruier*, III, p. 52.

4b. ☒ Dispositif dans lequel pivote le palier du petit fer de meule (→ *pont*).

pour avoir fait de carpenerie une kenolle portans le bauch paulei (✘Mecquignies 1536)

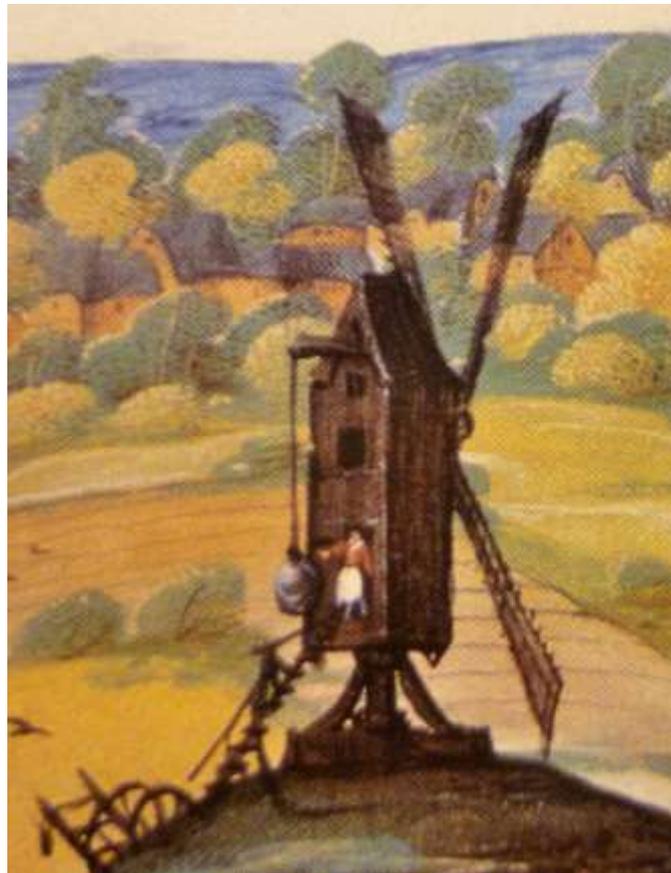
5a. ✘ Chaise, collier en bois enserrant le pivot au-dessous de la cage et servant de point d'appui aux liens extérieurs et, éventuellement, de support à la cage. Voir *cayere*.

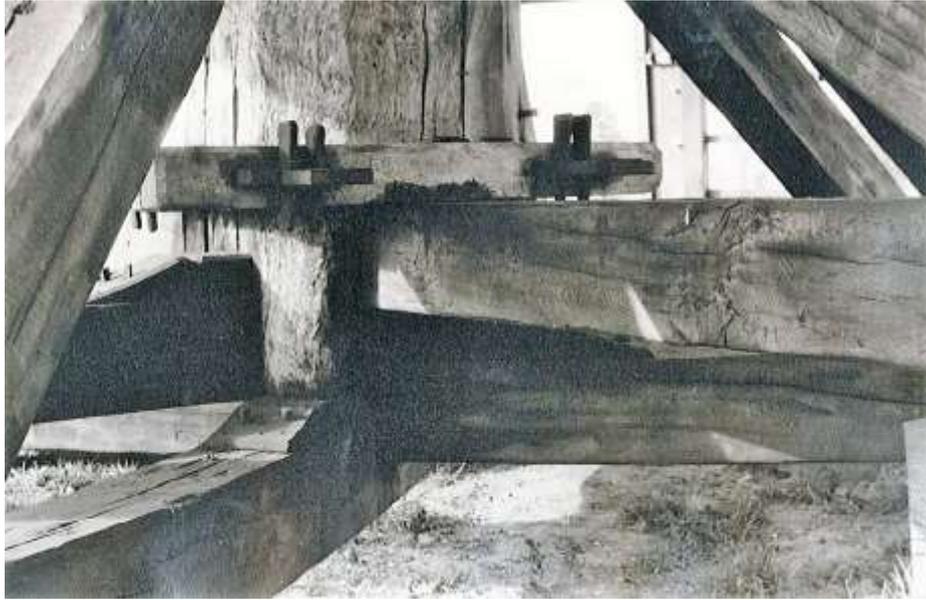
l'estaque du moulin avec la canolle et la lune (Enghien 1755)

► Le sens se déduit d'une comparaison avec la prisée de 1687 du même moulin : *l'estacq du moulin avecq la chaise avec la lune inferieure*.

5b. ✘ Carcan en bois enserrant le pivot au-dessus des enfourchements, lorsque ceux-ci ont tendance à se fendre. Voir aussi *cayere* et *cassis*.

de faire autour de l'estacque au deseure des soelles une kenolle de bos ouvree à doubles euwilles et en dent pour ycelle estacque, qui estoit très fort fendue, conforter comme grand besoing estoit (✘Mecquignies 1434)





Quenoles en bois autour du pivot au-dessus des enfourchements.
 En haut : moulin de Genech (Nord), *Album de Croÿ*, XIII, pl. 147 (détail) ; en bas moulin de Saint-Maxent (Somme), en 1966, photo J.B.

6. * ? – P.-ê. chacune des deux pièces de bois qui forment un carcan autour du poteau central pour soutenir la queue ; ou ensemble de ces deux pièces.

d'avoir fait tout de neuf ung molin à wede à Fallempin (...), y fait ung neuf noyel et fait tous neufs dens, le queue et le windart, plommas, fait les quenneulles qui portent ledit windart, registé et fait tout de neuf le planquier (Phalempin 1437) ; pour (...) avoir flaqüé une estaque de quatre flacques par desoubz et deux nouvelles queneules qui portent le teziere dudit molin de le Haulte rue (Templemars 1491) ; pour une keneulle de 8 piedz de quartierez, de 4 d le pied, 2 s 8 d (Cysoing 1538) ; pour deux keneulles de bois de 10 piedz de long (Templemars 1558)

► Cf. FEW, II, p. 214b-215, art. **cannabula* 'licou', où manquent la plupart des acceptions techniques.

QUEOITE

Revenus.

*de Rassart le Monsnier, pour le queoite de le huige au pisson dou moulin de Roque qu'il a pris à cense (*Recquignies 1406)*

► Le sens premier du mot est 'chute', mais comme *échoir*, le terme a pris le sens de revenus. Cf. GODEFROY, II, p. 105c.

QUERCOIR

* Prob. conduite permettant de « charger » la trémie en céréales à moudre à partir du grenier.
item, le querqoyt, quarante sols (Hallines 1680) ; la montee et le quercoir, prisé à 40 s (Hallines 1698)

QUERQUIER

Ajouter du fer ou de l'acier pour renforcer. Voir aussi *farsir*, ainsi qu'*acherer* et *requierquier*.
*pour avoir fait et querquiet neuf martiaux d'achier ceste annee pour battre les meulles dudit molin (*La Gorgue 1415) ; pour querquier le fuzee (✕Cysoing 1479) ; gros fer : à charger ; petit fer : à mettre en etat (OSt-Hilaire 1758)*

QUESNE

Chêne (*Quercus*), pièce de bois en chêne.

*pour un kaisne dont on en fist une verghe audit molin (✕Scheldewindeke 1354) ; pour l'acat de 30 caisnes trempés (...) dont on a refait ledit molin (...) pour sakier hors de l'iauwe (*Bruay-la-B. 1358) ; pour l'achat d'un grand quesne à faire l'arbre dudit moulin (*Harelbeke 1393) ; livrer un volant tout suls estoffet de secq quesne tant l'entrebuis come les debous de volans (OTemplemars 1406) ; pour l'acat de 2300 d'eschanne de quesne desquelles on a recouvert ledit molin (✕Attiches 1411) ; pour l'acat d'un gros quesne (...) pour ce qu'il n'en avoit nul grant assés es bois d'Erquinghehem, duquel on a fait un neuf arbre audit molin (✕Armentières 1413) ; pour un grant chesne (...) pour faire au plus tost que l'on pourra bonnement un nouvel arbre audit molin à eaue (*La Gorgue 1414) ; pour avoir livré audit molin 150 gaines [= barreaux des volants] de chesne (✕Eeklo 1420 Westmolen) ; pour 2 asselles de quenne de 6 piés pour ragrangier le couvercle de ledicte arcure (*Douai 1427 Taquet) ; pour avoir abattu ung quesne (...) pour le entrebuis de ladicte verge (✕St.-Baafs-Vijve 1441) ; pour l'acat de ladicte flasque à Tournay (...) et fu acatee à Tournay pour ce que on ne volt point abatre ung quenne, qui eubt esté grans despens (✕Cysoing 1462)*

Composé :

quesne de Flandre

Chêne provenant de Flandre, par opposition au chêne importé.

toutes clotures de bois de chesne de Flandres et la couverture semblablement, le tout sauchié, leal bois sans aucune esventure ne mehaing (✕Wervicq 1491 moulin du Mont)

quesne de haye

Variété de rouvre, assez petite, dont le bois blanc est fort dur (*Quercus viminalis*). Il se rencontre surtout dans l'est de la France.

pour faire, esquarer, taillier et ordonner de deux kaisnes de haye pour faire un nuef paller de [sic, lire et] tout che qu'il y appartient pour le grant moulin de Rocque (Recquignies 1412)

QUESNEL

Jeune chêne.

*pour abatre 22 kesnes que kesniaux (*domaine de Bavay etc. 1387) ; abatre (...) 12 caisniaulx, les taillier et esquairer, desquels on fist 8 bras pour le roels de l'escoussiere doudit moulin, 4 bras pour le roët de celi moulin, planques pour les ventailles, trayans et autres estoffes (*Étrœungt 1404 Buffle) ; pour avoir ancré tout autour le motte dudit molin de neufves ancras de quesniaus (✕Attiches 1411) ; pour un ront kaisniel (...) de quoy on fist kevilles et pluseurs autres estoffes de molin qui mises et emploijes furent (...) au kevilier et remettre à point oudit moulin (*Bavay 1413) ; pour 13 quenueaux des bos d'Anthoing pour faire pointes de molins et autres ouvrages, au pris de 24 s pieche, sont cy mis 15 lb 12 s ; à monseigneur de Habourdin, pour deux quesnes à faire entrebuis, à 60 s pieche, sont 6 lb (✕Seclin 1499) ; avoir taillié ung quesneau tempré et en fait deux faulx liens entre les deux croisures ; avoir rempieté les deux aultres faulx liens de crouteaulx de quesne par le boult d'embas (...) ; pour ung quesneau tempré de 22 piez de long et de noeuf à dix palmes de tour servans à faire deux faulx liens pour fortiffier les croisures dudit mollin (✕Nœux-l.-M. 1520)*

► D'après FURETIÈRE, le *quesneau* correspondrait au chêne de moins de 40 ans.

QUESTE

Chasse-mannée, le fait d'aller chercher chez les particuliers les produits à moudre pour les porter au moulin. Voir aussi *cache* (2).

tous les monniers cy dessus nommés ont passé de leur tems par le village de sa residence pour aller faire laditte queste en la ville de Lille (✕Templemars 1689 procès)

QUESTER

Chercher les produits à moudre chez les particuliers pour les porter au moulin. Voir aussi *cachier*.

*ses predecesseurs meuniers ont toujours esté sans contredit d'aller quester des grains audit Lille pour les moudres au moulin dudit Templemars (Templemars 1689 procès) ; il [le serviteur] s'est adressé à icelui [le meunier] (...) pour qu'il eut soin de fournir le moulin d'huile pour la lampe et d'y fournir du grain pour faire tourner ledit moulin, ce qu'il a refusé de faire aussi bien que d'envoyer quetter monée (*Ramillies 1751 moulin 2.1) ; la coutume de Troyes (...) dit que les seigneurs qui n'ont aucun droit de bannalité ne peuvent empêcher les meuniers voisins de chasser et quetter bled en leur terre sur leurs justiciables et habitans (Somain 1777)*

QUESTON

? – P.-ê. caisse, bahut ?

à maistre Wadart, maistre charpentier (...) de faire et livrer un nouvel queston en le harsmeulne [= moulin à cheval] (♥Elverdinge 1399) ; icellui bois [mis en œuvre au moulin à cheval] amener audit molin et 4 questons, 8 s ; item, pour iceulx questons, 24 s (♥Elverdinge 1437)

► Ce mot, prob. dérivé du flamand *kiste* 'caisse', je ne l'ai rencontré que dans les comptes du moulin-manège d'Elverdinge.

QUEUDRE

1. Coudre, assembler au moyen de points faits au fil et à l'aiguille.

pour cordes pour ce dijt molin, pour faire keudre et pour faire atacher dras à volans dou molin (✕Sijsele 1359) ; pour le molin apparellier et lez voilez cuedre (✕Saaftinge 1390) ; pour esguilles à queudre yceuls draps (○Seclin 1392) ; at esté payé au Mahieu molleur pour avoir cousu lesdis draps (✕Cysoing 1633)

2. * Relier les virures d'un bordé et fixer le bourrage du calfatage au moyen de °naies. Voir aussi *requeudre*.

à Colart Clauwet, fevre, pour 3 mille 7 cens de naies que il a livret pour keudre et atakier ledit ponton, au fuer de 28 s le millier, sont 103 s (Valenciennes 1383 Comte) ; pour 200 senteles [= °naies] dont ladicte buse a esté cosue (Moregem 1458)

► Cf. : *item, Gilliis Soys, Gilliis Boele, sceepmakers, van 3 camcommen te nayene, mids 30 s par. die zii hadden van sentelen ende van peke, 51 s [= item, à Gilles Soys et Gilles Boele, constructeurs de bateaux, pour coudre 3 bacs sous les rouets, y compris 30 s par. qu'ils reçurent pour les °naies et la poix, 51 s] [AGR, C. Roul. 215 (1368) Dendermonde].*

QUEUE (1)

1. Partie postérieure ou inférieure d'un objet, opposée à la tête. Pour un axe de transmission, voir les acceptions spécifiques.

*pour un estrier de fier noef servans à le keue dou molin qui tourne le keue dou molin à vent, pesant 6 livres (○Templemars 1393) ; pour (...) avoir (...) remachonnet, refait et repourgetet l'ereste dou pan de mur vers l'iauwe dudit moellin des Ogelens, aussi fait un traou en celui mur pour mettre le keue de le kaucque dou ventaille mouleresch (*Valenciennes 1438) ; avoir refait ung bougon atout une longue queue (✕Kaprijke 1453)*

2. Pièce de fer servant d'attache ou extrémité d'une pièce de fer servant d'attache.

*pour 6 aniaus et les keuves que on mist as mures doudit moulin de tam sour le yauwe, pesant 22 livres (*Valenciennes 1380) ; pour 16 fiers des estampes doudit moulin reuwisier et recopper par desous, à 4 s le piece (...) ; pour 2 keuves mises à cesdis fiers, 8 s ; pour 3 couttiaus mis à cesdis fiers, à 4 s le pieche (*Trith-St-L. 1395 garance) ; pour le recuisage et rebattage de le grande viroelle de l'arbre et ralongier le keuwe de l'estrier, qui estoit rompue (✕Mecquignies 1435)*

3. Face la plus étroite d'une pierre taillée trapézoïdale, opposée à la tête.

*1 cent de quins de 3 piez de lonc et de piet et demy de lit à le tieste revenans à le keuwe à 1 piet et de tel hauteur que li boutich dessus dis sont (*Valenciennes 1364 Anzin)*

4. Outil en fer, prob. un levier.

*pour un martel de molin, 8 gros ; item, pour une keuwe, 4 gros (*La Gorgue 1405) ; paiiet audit Jaque pour pluisseurs reswisures de martiaux en ceste annee, pour un hef pour les portes et pour une keue pour le molin (*La Gorgue 1408)*

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Queue, long arbre formant levier au moyen duquel on tourne la cage du moulin sur pivot ou la calotte du moulin-tour pour bien orienter les ailes. Voir aussi *grande queue* et *queue tournant*.

pour un windalet à tourner le keue du molin à vent courant sur royelles (OTemplemars 1393) ; Gille Rosen et Jehan Rosen, carpentiers, pour faire un estrier à la queue du moulin (...); à lui [Pierre Wijns, fevre], pour un estrier là où la queue repose et les cloux pesans 32 livres (✕Harelbeke 1399) ; la queue dudit mollin pour le tourner (...); (...) pour une kenneve [= °quenole] pour pendre dedens la ceue dudit mollin, 3 bougons et ung hankere parmi la ceue, pesant 114 livres (✕Scheldewindeke 1409) ; à ce dit moulin mettre et ordonner une nuefve keuwe d'un caisne, à quoy on tourne ledicte maison, qui poet avoir environ 44 piés de loncq, estoffee de ce qu'il appartient pour porter la grande montee doudit moulin (✕Mecquignies 1421) ; pour un grant estrier de fer dont on a lyé la queue dudit molin pour la tenir en air deseure terre (✕Attiches 1431) ; pour avoir relevet le keuwe dudit molin et y avoir mis une eswille, rassis l'estrier et remis en son aissic (OTemplemars 1443) ; une noeufve keuwe contenant 49 piedz de long, de 14 pauch demi quarré par hault et 8 pauch par bas (OTemplemars 1560) ; audict moulin at une keue de 44 pied de long, de 12 polce querré avecque des loyens de 10 pied (OVillers-en-C. 1628) ; la queue pour le tourner au vent debverat estre de quarant cinq pieds de longueur, de douze poulches quarré par le gros deboult et de huit poulches quarré par le menu (OBusigny 1643) ; la ceult deu dict mollein de 44 pied de loing et de 12 pouche quaret par le grot debout et de 7 et 9 pouche par le meneut debout avec les deux monthé et seulliet et eforchet (✕Hem-Lenglet 1645) ; une keue de 40 pieds de loing, de 14 pouche au gro debouts quarré et de 7 pouche au petit debouts (...) au 2 costés de la keue 2 potteaux descendant aussy bas que les potteaux corniers de cinq et 4 pouches, de 12 pieds de loing et 4 pieches de 24 pieds de gite (✕Hellemmes ± 1650) ; avoir livrez la coeul dudit moulin, savoir la poulcison de dix huit poulces carez par en hau et de huit poulces carez par en ba et de cinquante piedz de loing (OWambaix 1669) ; une queue longue de 50 pieds, de 16 poulces quarré par en hault et de 8 poulces par en bas (OWambaix 1669) ; la queue ne vaut rien et at 30 pieds (✕Cagnoncles 1674) ; la queue at 41½ pieds de long, large de 14 poulces, espaisse de 12 poulces par le gros debout et par le menu at 7 poulces quarré (✕Hem-Lenglet 1674) ; la queue dudit moulin de quarrante deux pieds, de neufs poutes quarrez au milieux, sans efforcette pour tenir le moulin ferme et stable (✕Mœuvres 1682) ; la queue sera de onze poulces quarés par le haut et huit par le bas, aussy de chesne nouveau (✕Noyelles-l.-S. 1704) ; thoçant pour queus, elle etant de deux piesce avec une doç lanconte et elle se trouve for fallusse et auban etant incanpalle de lon durez [= touchant la queue, elle est de deux pièces avec une dosse contre elle et elle se trouve en fort mauvais état et a de l'aubier et ne pourra plus durer longtemps] (OVillers-en-C. 1712) ; et la queue aura au moins quarante pieds de longueur sur 12 et 14 poutes au gros bout et 8 et 9 poutes au petit (✕Harnes 1748) ; la queue de bois vieux, de quarante un pieds de longueur sur 9 et 11 poutes reduit, les deux poupées (...), le sommeriaux (...), les porte monté sur la queue (...), les deux escaches et les quatre epées (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; une piece de douze poutes quarez par le bas et 8 poutes carez par le haut, de 4 pieds de longueur [sic, il faut prob. 24 pieds] pour la queue (✕Binche 1750) ; la queue du moulin 30 pieds de longueur, dix poutes de largeur en haut et cinq poutes quarré en bas (✕Vieux-Berquin 1760 mémoire du charpentier – dans le rapport de visite du moulin il y a : une queu de quarante pieds)

queue du degrez, ~ des degrez : *pour eslever la terre gisant sur la motte du moulin où la queue des degrez dudit moulin tourne quant l'en veult ledit moulin mettre à vent (✕Verrebroek 1411) ; à Jehan f. Lisen, charpentier, lequel a faiz lesdictes escheelles et le keuwe du degrez dudit molin (✕Kruibeke 1421) ; faire et livrer audit molin de mon seigneur un nouvel degrez avec le verges et queue d'iceulx et les autres membres à ce appartenans (✕Sluis 1443)*

queue de la montee : pour avoir relevez la keuwe de la montee dudit mollin (✕Cysoing 1561)

► Assez étranges à première vue, les expressions *queue du degrez* et *queue de la montee* se justifient du fait que la queue et l'escalier du moulin forment un ensemble : l'escalier pend à la queue.

queue de moulin : pour une keuwe de moulin prise à Haubourdin pour ledit moulin de Templemars (...) 40 s ; item, à Jehan Malraynable, pour 7 journees et demie à mettre ledicte keuwe sour le moulin, ouvrier et ordener de charpentrye (○Templemars 1401) ; pour l'acat fait à Tournay d'une quewe de moulin (...) contenant 66 piés de long (...) 8 lb ; item, pour les despens de quatre compagnons et quatre cevaux de harnas qui vinrent dudit Templemarch querre ladicte quewe à Tournay (...) 28 s ; à Estene de Quieverue , charpentier, pour avoir tallié et mis à point ladicte quewe et mise audit moulin, 6 lb (○Templemars 1462)

► Comparés aux 49 pieds de la queue du moulin-tour de Templemars en 1560 et aux dimensions des queues des autres moulins-tours, les 66 pieds de la queue achetée pour le moulin de Templemars en 1462 semblent exagérés. Une erreur n'est pas exclue : il suffirait que le scribe ait écrit *lxvi* (66) au lieu de *xlvi* (46).

2. ✱ Barre verticale à trous qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant*.

2 *keues as ventailles* (Bruay-la-B. 1375) ; pour avoir (...) fait, reffait et revistet les ventailles du Hault Bruay, fait nouvelles queuwes du boix et les quevillié et tout rappointié pour ce que les eauwes avoient tout emporté, lequel ventaille [sic, passage du pluriel au singulier] sert audit mollin des Castelliers pour faire garnison d'eauwe quand mestier en est (Bruay-la-B. 1496) ; l'eventelle, la langue, la queue avec deux montans au touret et le fau fon, compris deux chevallats pour egoutter les draps et ledict touret avec ses leviers, le fleau de l'eventelle (Comines 1684 moulin à fouler) ; une cheville à la queu de la ventel (Lille 1726 moulin 2.5.2)

queue de ventelle : le ventelle oprés le reues, flaiiaus portans ceues de ventelle (Marquette-l.-L. 1569) ; la raye, ventaille, quewe de ventelle et tout ce que s'enssuit (Polincove 1624)

queue de ventellerie : à la grande soiere avons aussi trouvez deux tirants ou queues de ventellerie rompus, à cause de quoi lesdits venteilles ne peuvent se lever (Ramillies 1721 textes 1)

► Le texte de Comines de 1688 cite deux éléments qui seraient synonymes: *langue* et *queue*.

3. ☒ Bascule du frein, lourde poutre servant de levier et de contrepoids au frein. Voir *cauque*.

avoir mis le frain d'iceluy molin à l'entour du rouet et le queuwe servans à tenir et faire jockquier ledit molin (✕Nœux-l.-M 1510) ; les escaventeur et le broy et engein et la ceult deu frain et le cat dormant (✕Hem-Lenglet 1645) ; la queue du frain seize pieds de cinque et six [pouces] (✕Mœuvres 1682)

► L'informateur de Gijverinkhove (Fl.-Occ.) est le seul qui nomme la bascule du frein *staart* 'queue' (WVD, p. 203). En Flandre, le *staart* du frein est normalement l'épée (→ *tirant*).

4. ☒ Pièce de bois servant à la verge, soit une pièce entée à la pièce centrale, soit la °pointe tout entière fixée sur l'°entrebut. Voir *alonge*.

pour le boys employé à ralongier verges et le queue d'iceulx refaire (✕Haasdonk 1419) ; pour avoir mis une ceue à l'une des verges et nouvel hasin (✕Kruibeke 1440)

queue du volant : pour 4 rondes keviles de piet demi de loncq cascune pour keவில்lier les keuwes des volans as estriers, peserent parmi les flottes et forcettes 12 livres 3 quarterons (✕Mecquignies 1421) ;

- 5a. ☒ Extrémité postérieure de l'arbre moteur, par opposition à la tête.

deux hetz de pennes servant au sommier de prison pour la queue de l'arbre (✕Mons-en-P. 1738)

- 5b. ♥ Extrémité inférieure d'un arbre vertical.

une pioche pour la queue de l'arbre (Mons-en-P. 1738)

- 6a. ♥ Longue pièce de bois qui est reliée à l'arbre tournant vertical et à laquelle l'animal de trait est attelé.

le grand rouet, le pont du bourdon, le grande roeue, assçavoir les gantes, les bras, loyens, keue, quevilles, fusseaulx, platteaulx de la lanterne (Lille 1558 2^e moulin 4.1.2) ; deux portes queue en travers de l'arbre, douze pieds de long, de 4 à 6 pouches (...) ; deux queue de 28 pieds de long (Lille 1709 moulin 3.16) ; l'arbre tournant et le grand rouez, chevilles, bras et fau bras et les deux queues (Mons-en-P. 1738)

6b. * Longue pièce de bois qui porte la roue à °couteaux et au moyen de laquelle le moulin est mis en mouvement.

au carlier de Templemarch, pour son sallaire de faire 3 clefs de bos à le keue du molin, parmy le bos, 4 s (Templemars 1393) ; pour avoir deffait et mis jus tout ledit moulin, et remis trois nuefves plates, les deux à ung lez et à l'autre du molin tout de long, de deux piez de large, à l'endroit du trau parmy où le keuwe passe et l'autre tout de long des couttiaux et le remis sus de couttiaux, de keuwe, de gouvions, de plommach et tout prest pour tourner (Templemars 1443) ; audit Arnoul de Couchy, carpentier (...) refermé la keue contre l'estacque (Cysoing 1536) ; pour une noeufve queuewe servante à mectre au mollin à wedde de la Basse rue dudit Templemars, de 28 ou 30 piedz de longs (Templemars 1576) ; ont dits et déclaréz sçavoir lesdits Desnoulet que le planché d'un moulin au moudre weddes contient vingt deux pieds en rondeur et que la queue contient selon l'ordinaire trente deux pieds de loing, par ainsy le rond contient par en dedans la piste de la roue dont sur quoy ladite queue est posée le nombre de soixante quatre pieds ou environ (abbaye de Phalempin 1678)

queue de moulin : à Jehan Mouské, marchand de boix, pour boix à lui acheté, employé et mis à faire ladicte keuwe de molin (Templemars 1503)

queue de moulin de wedde : 3 karetons de Templemars qui amenerent des bos de Chisoing les 2 harnas de puch dessus dis carpentés, une keuwe de molin de wedde, pluseurs assielles (Templemars 1406)

7. * Chacune des chevilles en bois qui soutiennent les aubes de la roue hydraulique. Voir *coyel*. *la roue de seize pieds de grand contenant deux anneaux garnis de trente deux agles et soixante quatre queues de chesne et les agles d'ormeaux (Marquette-I.-L. 1704)*

► Étymologiquement, le *coyel* est une queue. C'est la même *queue* 'coyau' qui figure dans certaines descriptions de toits : *aussi mis à l'un des pans vers les murs de la ville keuves à tous les kevirons affin de geter les eauwes ariere des murs (*Valenciennes 1464 Fossart).*

8. Partie du tourillon qui s'enfonce dans l'arbre et qui est calé pour l'empêcher de tourner. *pour refaire une keuwe noeve au torignon dou moulin de brais (*Valenciennes 1408) ; pour (...) recopper l'arbre de l'esmolloir des Ogelens pour ce que fourfais estoit, mettre et encasser oudit arbre un torignon à keuwe et à clef et loijer ainsi qu'il appartient (*Valenciennes 1423) ; pour avoir recuit et ranoet les 2 queues des torignons du noef abre dudit molin, qui estoient rompues, là où il y eult 7 livres de fer (*Valenciennes 1465 St-Géry) ; trouvé à l'arbre tournant deux tourillons avecq double queue furny de clefs et flottés et huit martrices [sic, lire martinés] de fer avecq des queues furnyes, cloux [sic, lire prob. furnyes de cloux] et six cappeaux doubles et six agrappes quy tiennent les capeaux de devant furny de cloux (*Cambrai 1659 moulin 1.1.2) ; l'envie de dehors dudit moulin avecque quatre marteletz, un chapeau et un faux chapeau (...) ; item, un chapeau sur la quewe de ladicte envie (...) ; item, l'envie de dedans avecque un chapeau et faux chapeau, quatre martelets et ung querquant sur la quewe de ladicte envie (*Douai 1680 St-Albin)*

9. Prob. pierre qu'on place sur la meule courante afin d'alourdir celle-ci. *à Jaquemart Courbet, ouvrier de taille, pour avoir tailliet et mis au ront une keue estans à ledicte noeve pierre, par 2 jours (*Valenciennes 1441 Anzin grand moulin) ; à Jaquemart Courbet, ouvrier de taille, pour avoir (...) coppet et espinchiet le keue estans au courant dudit mollin et ycelle mise au ront (*Valenciennes 1442 Comte)*

Composés :

grande queue

✕ Queue, long arbre formant levier pour tourner la cage du moulin. Voir *queue* acc. spéc. 1. *pour destacquier et refaire le grant estrier de fier qui porte le grande queue de quoy on tourne ledit moulin (...) et ragrangier l'estrier après le groisseur de le keuwe qui ad present y est, qui grandement est plus grosse que celle par avant (Mecquignies 1421)*

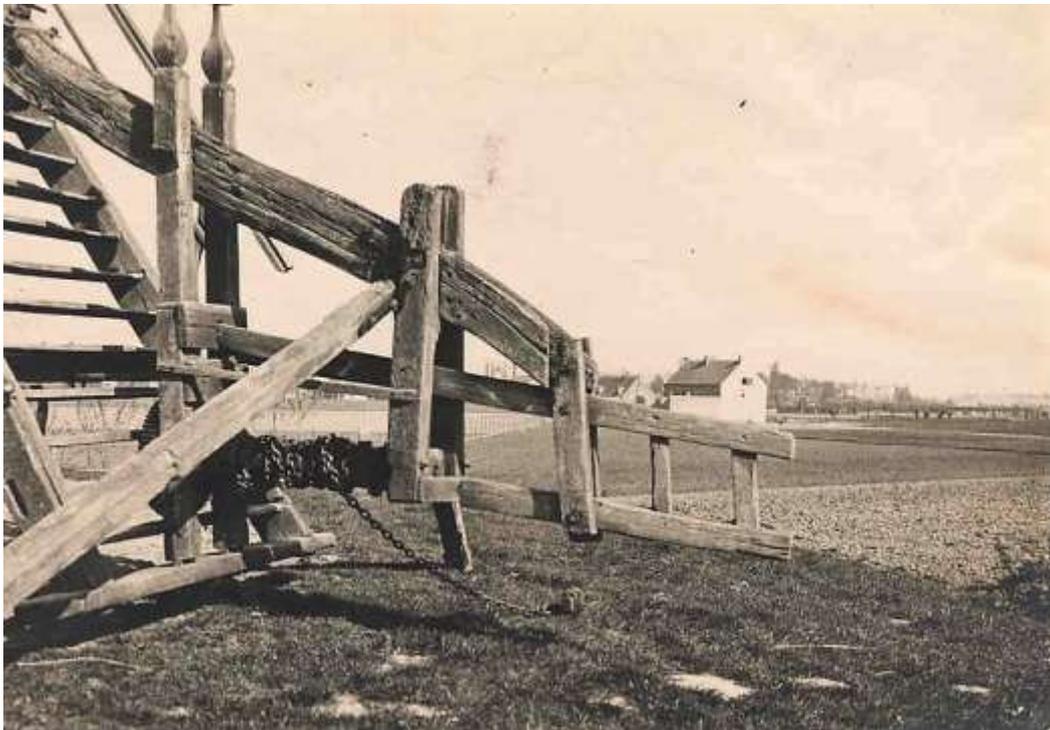
- L'appellation pourrait suggérer que la queue se composait de deux parties, une grande et une petite, mais rien dans le compte ne vient confirmer cette hypothèse.

petite queue

1. ✕ Pièce de bois qu'on ajoute à la queue proprement dite pour faciliter la mise au vent du moulin. Voir aussi *verge*.

refaire le degret avecques le petite couwe de quoy on torne ledit moulin (...); item, (...) refaire le degret en pluseurs lieuz; item, le petite couwe avecques le bois en quoy ledicte couwe est bouttés et un sleptrappe [litt. 'marche qui traîne', = marche inférieure de l'escalier] (Saaftinge 1423); d'avoir faict une nouvelle sleepzoolle [litt. 'semelle qui traîne', = marche inférieure de l'escalier] et d'avoir faict une nouvelle petite kewe (Ingelmunster 1448); pour (...) ferre une petite keuwe et autre menus ouvraghes (Mouscron 1469)

► Cf. au moulin de Haasdonk (Fl.-Or.), en 1437 : à *maistre Guillaume Stuer, carpentier, lequel a rehauchiet ledit molin et relevé 1½ piet, icellui molin entremis de grant bois, 4 nouvelles scoerres [= étauçons] mis desoubz icellui, refait de nouvel le petit cruustert [litt. : la petite queue à pousser] [AGR, Ch. C. 6888 (1437) f° 12r°].*



Ancien moulin de Moorsele (Fl.-Occ.) en 1916. Sous la queue, à hauteur d'homme, une *petite queue* que le chevalet (→ *quevalet*) tient en place, permet la mise au vent. Photo reçue d'H. Vanhoutte.

2. ✕ Couillard (→ *couillart*), entretoise reliant les deux °trattes à proximité du pivot. *deux caits, petites queues de moulin avecq les boujons de fer* (Enghien 1687)
 - Grâce à la version originale flamande nous savons qu'il s'agit des trattes et des couillards. Comme la phrase susmentionnée provient de la meilleure des deux traductions, je n'ose condamner *petites queues*, d'autant plus que les trattes ont pu être qualifiées exceptionnellement de *staartbalken* [litt. 'poutres de la queue']. Le *WVD*, p. 65 signale cette appellation à Knokke (Fl.-Occ.) et le *WBD*, p. 240 l'a notée à Arendonk (prov. d'Anvers). L'incompréhensible *cait* pourrait être une dysgraphie de *trat*.

queue tournant

- ☒ Queue, long arbre formant levier pour tourner la cage du moulin. Voir *queue* acc. spéc. 1.

pour avoir (...) relevé et réparé les degrez et queue tournant d'icelui molin que se fondoit en terre (✕ Ingelmunster 1460)

queue d'aronde, queue d'hirondelle, queue de ronde

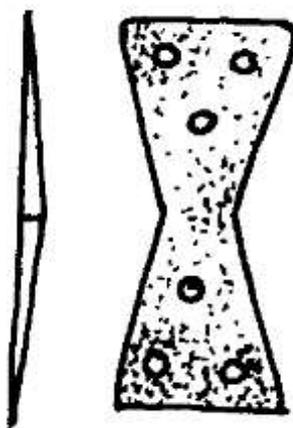
Pièce de fer en forme de double queue d'hirondelle, c.-à-d. dont les deux attaches vont en s'élagissant. Elle sert surtout à assembler des éléments juxtaposés (p. ex. dans le plateau de la lanterne d'engrenage) et se fixe le plus souvent au moyen de rivets. Voir aussi *agrafe* et la note, *bende à queu d'aronde*, ainsi que *ponchelet* acc. 2b.

queue d'aronde : à la tourte quatre molles bendes, cinq keuwe d'arondes et trois quevilles à clef et à flotte (✕Lille 1627 moulin 2.1.1) ; à la lanterne quatre bendes, huict koeue d'aronde estant rivez dans le bois (✕Lille 1649 moulin 2.1.2) ; le rouey boy d'ourme et larterne etant bon, mais il n'i [= en y] a un tourte larterne ettant fandu, et ceville et fussez bon ; audit rouen un ambraçur ettant commencé d'estre etclifé [hésitation entre esclafé et esclisé, les deux participes signifiant 'éclaté'] etant carné 4 batoinier et 3 petit [à la] lanterne avec 8 quedaronne, cerclez boy [sic, lire prob. bon] (○Villers-en-C. 1712) ; trouvé quatre platines d'estuves avec quatre queues d'aronne de fer pour tenir ouverture audit blocque (✕Thun-l'É. 1728 huile) ; à une lanterne restante quatre cercles de fer, huit queu d'aronne, ses rivets et quatre chevilles (✕Comines 1746 blé & brais) ; quatre petites cercles à les deux plateaux de ladite lanterne et huit quettes d'aronde avec huit quettes d'arondes [sic] avec huit boulons à travers de ceux d'aronde [sic] (✕Marcq-en-B. 1783)

► Le copiste du texte de Marcq-en-Barœul (1783) ne comprenait manifestement pas ce qu'il écrivait.

queue d'hirondelle : fourche, clef, quoeux d'ironde, couteau, bende, cheville au windaque (✕Lille 1768 moulin 3.7)

queue de ronde : trouvé à la tête de l'arbre trois carquants (...) ; trouvé à la tête de l'arbre une queue de ronde, deux boulons, clef et flotte (✕Lille 1797 moulin 3.27)



Queue d'aronde. Dessin G.P.

queue du degrez, des degrez : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

queue de la montee : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

queue de ventelle : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

queue de ventellerie : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

queue du volant : voir ci-dessus acc. spéc. 4.

Expressions :

à queue d'aronde

À queue d'aronde, se dit d'une pièce dont l'attache (tenon ou mortaise) va en s'élargissant ; se dit surtout de l'assemblage dans lequel le tenon et la mortaise vont en s'élargissant en forme de queue d'hirondelle. Voir aussi à *escouflich*, ainsi qu'à *palme* et à *paulture*.

à queue d'aronde : lequel molaige convient assir [sur] deux solles traversaines et sur celle solle [sic] se metteront deux solles à keu d'aronde (✕Ramillies 15^e s. moulin 1) ; pour 3

*plattes de fier faire à keuwe d'aronde pour entaillier devens le dessus dit blocq, pesans parmy les claus 27 livres (*Trith-St-L. 1406 huile); faire et ordonner à chascune desdictes postilles ung logeron qui sera eneswillet dedens ladicte postille à keuwe d'aronde (*Valenciennes 1487 Anzin); pour avoir fait ung noeuf rouwet audit mollin (...), lequel rouwet contient 9 piez en croix, estoffé de deux bras de bois de quesne, par dessus les bras de quatre quanteaulx de gras hommell hotté à queue d'aronde sur lesdis bras et quanteaulx (✕Nœux-l.-M. 1520); aulx croisures quatre grandes estriez, une estrier par dessoubz ladicte croisure, deux quevilles à clef et à flotte, deux bendes à queue d'aronde (✕Lille 1606 moulin 3.8); 8 pieces à queue d'aromme avec des rivets servans à la lanterne (✕Seclin 1688 Beauhaut)*

à queue d'esronne : la lanterne : trois cheville à clez et à flottes, trois bendes allentoure et deux bendes à queuz d'esronne (✕Fournes-en-W. 1686)

en queue

Se dit d'une pierre maçonnée de telle sorte que la face étroite (*queue*) soit en parement.

*remaçonner (...) et estoffer (...) de boutiz de grez de trois piez en queue de quatre quareaux à aultre et asselés sieuant la teste des cuings (*La Gorgue 1417)*

QUEUE (2)

Quoique la *queue* traitée ici ait la même étymologie que celle de l'article précédent (*cauda*), je préfère distinguer les deux notions en les classant dans deux articles. distincts.

Récipient composé d'un corps bombé et de deux fonds plats, petit tonneau. Voir *tonnel*.

*de avoir mis pluseurs chiercles as keuves leur on met le bleid quant le huge de Busegnettes est plaine, parmy ycelles avoir refonsees (*Bavay 1424)*

Les douves ou douelles d'anciens tonneaux servaient souvent à la confection de bardeaux ou d'autres éléments en bois soumis à l'action de l'eau.

*pour le fust d'une keuwe pour ces mollins (*Valenciennes 1355); pour 2 keuves accatees pour faire cuingniés audit moullin (*Recquignies 1364); pour le fust d'une keue (...) dont on fist gantilles entour ledicte roe (*Bruay-la-B. 1378); cinq queuues vuides employees en ladicte reue (*Harelbeke 1395); pour 12 wuides keuves (...) dont on recouvry ledit mollin à vent (OTemplemars 1396); pour un tonel de Poitou et une keuwe pour la refection de la reue du molin à eauwe (...), le tonnel 12 s par. et la keuwe 6 s par. (Harelbeke 1402); pour 4 keues pour faire kuingnez, 24 gros (*La Gorgue 1408); 4 queuues employees à requignier les tourtes desdis molins, fait gantilles as roes et requignier les boistes d'iceulx (*La Gorgue 1420); pour 12 grans queues et vuidengues de vin pour en faire des ardoches à couvrir le thoix et couverture en hault d'icelui molin (✕St.-Eloois-Vijve 1455)*

queue franchoise, ~ de France : tonneau ayant contenu du vin d'Île-de-France.

queue franchoise : *pour le fust de 4 queues franchoises employees à restoupper les traux entre les aisselles dudit daumis qui s'estoient retraittes et aucuns autres traux qui y estoient sourvenu par les eauwes (*Quesnoy-s.-D. 1422)*

queue de France : *à Biernart le cuvelier pour une keuwe de France et pour deuves dont on fist couwiaux pour lesdis moulins (*Lessines 1390); pour une vuyde queue de France pour faire aisselles et employer audit molin à eaue (*Harelbeke 1405); pour l'estoffe de 7 queues de France convertie oudit ouvraige (*Ninove 1417); 4 keues de France employes tant à faire tassiaux as jointures des roelz comme à faire gantelles as noeves roelz faictez à yceux molins (*Valenciennes 1441)*

queue de Poitou : tonneau ayant contenu du vin du Poitou.

*pour 2 coupplés et 3 keues de Poitou pour reschanier le couverture dudit molin (OSeclin 1404); pour 4 keues de Poitou (...) pour faire l'arcure du molin de tan (*La Gorgue 1419)*

QUEUETTE (1)

Coyau, pièce oblique portant sur le bas des chevrons et adoucissant la pente du versant du toit dans sa partie basse.

pour le faurin, bouquet et proque, porte 66 pied de gite [mesure de volume], 110 s ; item, pour 24 keuette 37 pied de gite (✕Templemars 1579) ; l'arteicq du comble, l'avons trouvé furny de huict sourqueviron (...) et le montant (...), furny de vueimes et loyen faict de bois de cinq et sets pources et les deux petitz rammurs tant du culat que du cotté de la ceut (...) avecq le montant du porte cut de dix et douxe pouches, relyé de quatre loyens de bois de cinq et six pouches et furny de cheviron et ceuuet (OSt-Hilaire 1644) ; la couverturre dudit mollin est trouvé bonne, excepté un anno sur la queux qu'il faut racomoder et aussi un anno sur le vent qu'il se manque de queuet pour atacher sur le debout de cheviron et le recouvrir de sille (OVillers-en-C. 1633) ; ledit combre en son premier entier garny de queuettes, chacune de 4 pieds de long, de 4 poulces quarré (OWambaix 1669) ; la cappe etoffée de 18 combles de 14 pieds de long chacun de bois d'orme, (...), de 22 queuwettes d'orme d'un pied et demy chacune, de 40 pieds d'etablissement de chene, de vingt deux cartouches (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; la cape, savoir le gros boginniers, crepon, demie crepon, conble et quette et carrouse et planche (✕Cyoising 1761)

► Comme *coyau*, *queuette* est un dérivé du latin *cauda*. Cf. au moulin à tan de Valenciennes, en 1532 : *et sur chascun comble y avoir jointt une queuwette de trois piez demy de long, de 3 et de 4 poch de gros rallant de l'un des deboult sur l'entaullement du mure* ; au château de Béthune, en 1535 : *pour avoir mis juz une nocquiere à le gloriette (...) et pour en avoir faict une noefve de bois de quesne de la longueur de 20 pietz de long (...) recouvert au boult de queuwettes qui se ratachent sur le comble de la gloriette pour le recouvrir d'a[r]doise et ladicte nocquiere de ploncq* (ADN, B 14765, f° 94r°).

Dans certains textes, les coyaux sont appelés *queues* : *et au deboult d'iceux kievirons mis keues pour pooir latter à couvrir de thieulle* (*Valenciennes 1449 Faloise

QUEUTE, QUEUETTE (2), QUIQUE, etc., ainsi que QUIET (masc.)

Les graphies du mot sont nombreuses, au point que nous ignorons parfois si nous avons à faire à une variante de *queute* ou à un nouveau mot. Les scribes du Valenciennois ont, semble-t-il, considéré le mot comme un diminutif de *queue*, bien que dans ce domaine la prudence soit de mise : le français moderne *couette* n'a-t-il pas lui aussi deux sens différents, l'un comme dérivé de *cauda*, l'autre de *culcita* ? Pour la facilité, cet article regroupe les diverses variantes sans tenir compte des étymons et, pour autant que ce soit possible, classe ces variantes par familles. La *cupte*, par exemple, participe aussi bien des formes avec *t* (*queute*, *cutte*) que des formes avec *p* (*cuppe*). Pour l'alternance entre [t] et [p] intervocaliques, rappelons-nous que la *trappe* pouvait désigner la °tratte et que le clou *selupe* se disait aussi *slute* (HÉCART, p. 427). La *kique*, elle, est une variante de *quite*, elle-même une variante de *queute*. Pour l'alternance [t] – [k], je renvoie à l'art. *areste*. Les formes *tieute* et *tette*, avec [t] initial au lieu de [k] sont plus difficiles à justifier et sont traitées à l'entrée *tette*.

Le *FEW*, II₂, p. 1492b, art. *culcita* ignore les diverses acceptions techniques du mot. Le picard *kieute* 'étau, appui pour soutenir un mur', qui devrait y figurer aussi, le *FEW*, XXIII, p. 10b le classe parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine.

1. Couette.

queute : *livran encorres de pur prest asdis censiers une kieute, une sargette, une huge, une coupe fieree, un van, un boistel de ossierre, un boistel de bos, un corbisson, un greil et un andier tout noefs* (✕Douai 1383 Prés)

2. Coussinet en bois, support en bois. Pour les coussinets sous la table des mortiers et la presse du moulin à huile, voir acc. spéc. 2a.

queute : *remettre un somier desous les kieutes des bachins des moulins Saint Gery* (*Valenciennes 1412) ; *pour (...) refaire à le huge doudit molin 2 akevestrures autour et rassir sour ablos faisans koettes à ledicte huge* (*Valenciennes 1422 Anzin) ; *du bacq de Saint Pol, par lequel les yauwes vont auxdis moelins de Saint Gery, rassis et requevilliés de quevilles de fier les cuetes et aisselles du fons d'icellui bacq* (*Valenciennes 1451)

quiette : *les keutte dessous le blocq, le metz, dossieres et le plancaige sur terre avecq les quiettes* (*Marquette-l.-L. 1674)

3. Madrier placé sur un sommier défectueux pour le consolider. Voir *queutelette*.

queute : remettre 2 cuettes sous les 2 grans sommiers qui portent tout le mouillage (*Recquignies 1425)

Acceptions spécifiques :

1a. Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre (voir aussi *aide, apoyal, apoyoir, bancart, bodechon, cayere, couche, levee, poye, poupee, fausse queute, quevalet* acc. spéc. 4, *support, talon* et *tette*) ; ou support constitué essentiellement de deux fortes pièces de bois parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat (voir *quevalet* acc. spéc. 4) ; ou ensemble de ces deux éléments.

Les deux chevilles ou boulons servent le plus souvent à la butée, alors que le pluriel évoque plutôt l'ensemble de la butée et du support, ou le support seul composé essentiellement de deux pièces de bois parallèles.

- **queute** et **quieute** : le *quieute* sur quoy le pierre gist quant on le lieve (*La Gorgue 1407) ; un *cuieute* de 6 pied de long et 5 à 6 poulches de grosseur (Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; pour avoir mit une *kieulte* servant à le meulle quant on le lieuve (✕Camphin-en-P. 1531) ; avecq y fait une *noeufve kieutte* de cinq piedz de loing, 8 polch de large et quatre polch d'espez et l'avoir chintré après la rondeur de la moelle faisant courant que pour la lever et couchier quant besoing est (*Valenciennes 1538 Brisebois)

quette et **quiette** : pour une dosse de 5 piedz de long, de 11 polx de large et de 5 polx d'espaix à faire une *kiete*, païé 6 s (*Valenciennes 1503 tan) ; pour deux *quevilles bastonnieres* de 9 à dix polx de long chascune pour les *kietes*, icelles *quevilles pesans* 5 livres (*Valenciennes 1504 brais) ; les *escavettures, quiettes* et *abloys* [sic] y servans, prisé avec le *tourillon* à lever *meulle* et *boites* (...) ; (...) quatre *havetz* au mez, deux chevilles au *quiete* (*Comines 1684 blé & brais) ; livré une *broche de fer* pour le *quiette* servant pour apposer le *moelle* (✕Cyssoing 1687) ; *coiegné, orgueil* et *quieste* (✕Auchy-l.-O. 1763) ; le *moufflier* à lever les *moelles*, avec les deux *quiettes* et leur *traverse* (✕Buissonal 1779)

quiette du moulage : pour le *molin Souverain* avoir *livret* une *queville bastonniere* servant à le *chiette* du *mollage*, pesant 2 livres *demie* (*Valenciennes 1501) ; pour deux *quevilles bastonn[i]eres* de 14 polz de long chascune servant à le *kiete* du *moulage*, pesant *ensamble* 7 livres (*Valenciennes 1508 Fossart)

► Les *quiettes* de Comines (1684) deviendront des *queuettes* l'année suivante. À Buissonal (1779), les *quiettes* sont les deux fortes pièces de bois formant le support sur lesquelles repose la meule courante retournée quand on la bat (voir *doute*).

quiet (masc.) : pour avoir fait deux *quevilles bastonnieres* servant au *quiet*, pesant 7 livres de fer (*Valenciennes 1515 Souverain)

► Ce *quiet* se déforme encore davantage dans le même compte jusqu'à devenir *acquiet* et *asquiet* : pour deux *quevilles bastonniere* servant *as acquietz*, pesans 8 livres de fer (*Valenciennes 1515 brais) ; pour deux *quevilles bastonnieres* servant à l'*asquiet* dudit *molin* du *Fossart*, pesant 8 livres de fer (*Valenciennes 1515)

- **queuette** : pour 4 *grossez kevillez* de 2 *piez* de lonc chascune, pesant 20 livres, servans au tenir les *cuettes* recevans les *moellez* faisant courant *desdis moelins* de *Saint Geri* (*Valenciennes 1445) ; pour deux *grandes kevillez* de fer à tenir le *keute* des *moelles d'iceux moelins* (*Valenciennes 1448) ; les *escavettures, queuettes* et *ablos* y servant et *cugnets*, le *tourillon* à lever *meulles* et *boettes* (*Comines 1685 blé & brais) ; la *queuette* et *brancquart* servans à rehausser la *moelle roullante* (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; le *coignet, orgueille, doute* et *queuette* (✕Marquette-l.-L. 1712)

► À Seclin (1688) et à Marquette (1712) la *queuette* est nécessairement la butée, puisque *bancquart* et *doute* désignent le support. Les *queuettes* de Comines (1684), au pl., deviendront *quiette*, au sg., dans la partie du compte consacrée au travail du forgeron : deux chevilles au *quiette*.1111111

- **quitte** : les *queveture* du grand *moulage*, le *ablot* et son *ploncy* et *quitte* et *brocq* (✕Herseaux 1758) ; les *queveture, ablos*, avec un *planché d'à cotée* les *meule, cuignet, orguille* et les *quitte* à lever les *meule* (✕Cyssoing 1761) ; la *quite* et les *ecaventure, cognay* et *orgueille* et la *boite* (○Villers-en-C. 1770)

- esquitte** : les quevestures de meulle, conié, orguelles, esquitte (*St-Amand-l.-E. 1719)
- **cutte** : les escaventures allentour de la moeulle gisante avecq cutte (...) y comprises aussy les batonnières (✕Cambrai 1617 moulin 1.5) ; le coignet, orgueil ; la cutte furny de bois competent, icelle cutte retenu avec deux bastonnières de fer souffisant pour lever les moulaignes (○Wambaix 1669) ; une cute de 5 pied, de 5 pouces quarez (*Saulzoir 1681) ; il manque (...) les quenez d'orgueille et cute avec ces deux boulon pour la faire tenir cas sere [= qui sert ?] quand on esleve la meulle pour batre (*Douai début 18^e s. Croix aux Poulets)
 - ecutte** et **escutte** : quenié, orgueille, baudé et templeure, escute (*Douai 1680 Delepierre) ; deux chevilles d'ecutte (✕Mœuvres 1716) ; deux cheville de l'ecû [sic] (*Mœuvres 1790)
 - **chippe** : cuignet à levé moeulle, orguiaux et le chippe à lever la moeulle (✕Fournes-en-W. 1686)
 - cuppe** : l'orgueille et cuigniet, la cuppe, chevalet et la templeure, la maye, devanture et enge (*Douai 1680 St-Albin)
 - **quique** : une cauque avec deux boudaineau pour la keque (*St-Amand-l.-E. 1719) ; un levié, une maille de pont, une esclope, trois marteau à battre meulles, deux chevilles de kicque (✕St-Amand-l.-E. 1719)



Queute avec les deux boulons de fixation. CRM 987-5-2. Photo de l'auteur en collaboration avec J.B.

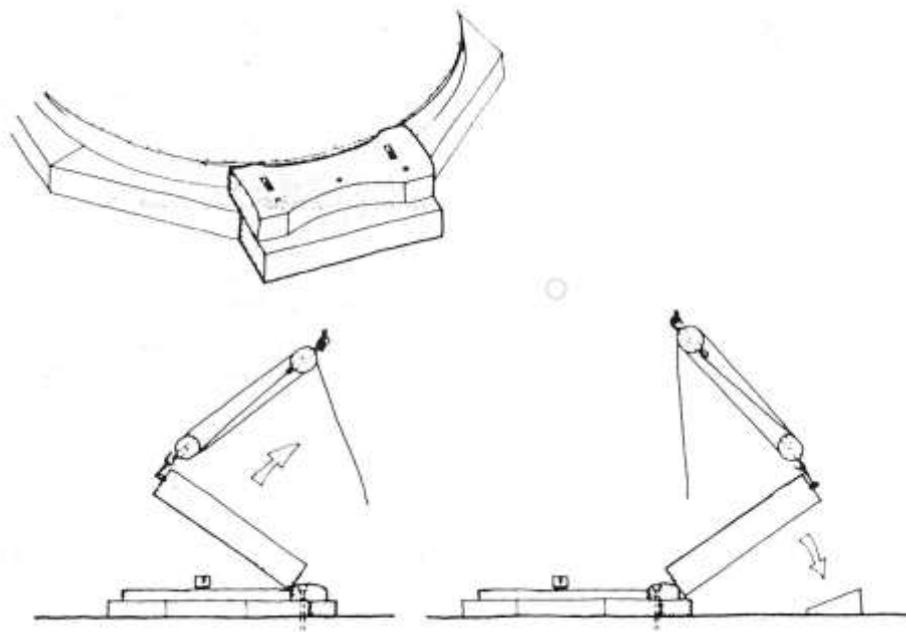


Schéma du fonctionnement de la *queue*, d'après FARRIES Kenneth G., *Essex windmills. Millers and millwrights*, V, Londres, 1988.



Emploi de la *queue*. La meule courante est redressée sur la *queue*, dont les deux chevilles sont encore visibles. Ruiselede (Fl.-Occ.) 1977. Photo J.B.

1b. Chacun des blocs de bois placés sous la meule gigante pour la mettre de niveau et servir d'appui aux chevêtres (→ *quevestre*) ; ou ensemble de ces blocs. Voir *abloc*.

quette : pour taillier 4 pieces de bos pour faire quettes et kevestres au petit moullin (...) ; (...) pour faire et assir ches kevestres et ces quettes au petit moullin pour mettre et assir un lit de pieces de le viesse muesle (*Recquignies 1382)

queute : l'escavetteure des meulles, tremue, tremuion, le chieute, bacquet, l'arcure faicte d'icelle servant autour des meulles, le caux [= cauce] et l'encre et la couverture des meulles, l'orguil, le cuignet (*Comines 1553 tan & huile)

2a. Chacun des blocs de bois placés sous la table des mortiers (→ *bloc*) ou la presse (→ *laye*) du moulin à huile, ou ensemble de ces blocs ; ou chacun des blocs de bois placés sous les mortiers (→ *pot*) dans lesquels les graines oléagineuses sont pilées ; ou ensemble de ces blocs. Voir aussi *seul* et *seullel*.

queute et quiute : quatorze gistes dessoubz le blocq, de six pied de loing, et le kieulte dessoubz le leye (*Lille 1627 moulin 2.3) ; au blocq six chevilles à clef et à flotte, deux poncheletz à clef et à flotte, deux estriers à bende, quatre agrappes avecq molles bendes, six steulles à la laye, une plate de fer par dessus la kieulte (*Marquette-l.-L. 1638) ; au blocq du costé de la laye deux poncheaux, trois chevilles à clef et à flotte, avecq quatre estriés à bendes à clef et flotte et les cousteaux de le kiette (*Marquette-l.-L. 1649) ; les keutte dessous le blocq, le metz, dossiereres et le plancaige sur terre avecq les quiettes (*Marquette-l.-L. 1674) ; les platines dedans la laye avec les ferailles du quyette [*Comines 1684 nouveau moulin à huile] ; la quiette ferré dans la laye avec les sturcques (*Comines 1688 tan & huile) ; le blot avec les queutes, ablots et flacques servans audit blot (✕Seclin 1711)

► Le rédacteur de la prisée de Marquette-lez-Lille de 1674 se sert de deux graphies du même mot.

quiette : le blo, flacque dessoubz et dessus dudit mollin avec les quiettes, enbouchure, coeuigniez et ablo et aultres ustenzils y servans (*Don 1678) ; le blocq avec sept quiettes à sçavoir dessoubz et dessus (*Mouscron 1687)

equiette et esquiette : le blocq dudit moulin d'huyle avec l'esquiette [les quiettes dans la prisée de 1684] , enchepure, avec un bacq au devant du blocq (...), avec les graisseau et esplanché (*Comines 1685 tan & huile) ; le bloc avec ses flacque, l'equiete et ses montants, les clefs y servans (✕Vermelles 1785)

quitte : le blocq et la flacq dessus et tous les quittes desous et dessus (*Marquette-l.-L. 1713)

► La table des mortiers (ou *bloc* aux mortiers) possède deux niveaux de blocs : une série de gros blocs de calage, les *ablocs*, portent cette table, qui se compose en général de trois longues et grosses pièces de bois équarries ; le fond de chaque mortier est encore consolidé par un coussinet qu'on appelle *queute* et parfois aussi *abloc*.

La presse, elle, est assemblée sur une grosse pièce de bois équarrie dans laquelle on incorpore les deux *queutes* ou blocs-butoirs placés sous les °hies ; ceux-ci sont flanqués de quatre blocs de calage, dits *ablocs*, qui reposent sur la grosse pièce de bois susmentionnée sans y être incorporée.

Par-dessus le bloc il y a encore les *queutes* qui servent de base aux montants. Ces différents niveaux de blocs, aussi bien dans la table des mortiers que dans la presse justifient les précisions *dessous* et *dessus* mentionnées par certains rédacteurs.

À Marquette (1638 et 1649), les *queutes* de la presse sont recouvertes de plaques de fer.

2b. Bloc placé sous l'auge dans laquelle tombent les deux pilons qui foulent le tissu.

le chauque et quiettes, montans, huit estampes et tout ce qui depend du harnas travaillant au stil de fouler draps (*Comines 1707) ; *item, le chocq, 18½ pieds de long, de 26 pouces quarez au gros bout et 22 pouces au petit bout, y comlpris les huit quiettes dessous ledit chocq* (*Comines 1746)

3a. * Palier du joug, chacun des deux ou trois madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du °beffroi pour porter le joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le

recul ; ou ensemble de ces deux ou trois paliers du joug. Voir aussi *causoelle*, *cueillotte*, *marotte*, *poupee*, *queutelette*, *queutiselle* et *sommier* et les illustrations à *plommach*.

queute et quieute : sur *ycellez jeez akiutillier de kiultez et de plommas pour les arbres porter en dehuers* (Valenciennes 1364 Froissart-brais) ; pour relever le petit mollin de *Roke de sieuls, de kuetes et de ploumas* (Recquignies 1366) ; pour ouvrage de charpenterie (...) *c'est assavoir de mettre sour les 2 kevés dou moellin dehuers entre les bachins 4 plattes assises à mortier et là sus rekiutelier et les kiuttes raser à morsiaus et kievillier à mettre ploumas pour porter le coron des arbres et en devons ledit moellin rakiuteillier et mettre ploumas ensi que dehuers et mettre un neuf suel pour porter le coron des kiutes* (Trith-St-L. 1369) ; pour avoir (...) *mis 2 keutes desoux les plommas, 2 enviers à l'arbre, qui furent fait de l'estoffe du molin qui fu ars à le Place, mis 2 marbriaux à 2 plommas* (Bruay-la-B. 1380) ; pour avoir (...) *rabloquiet le plommach de dedens de nouvelles kieutes* (...) ; (...) *une kieute servans dessoubz le plomach dudit molin* (Quesnoy-s.-D. 1419) ; en eult pour venir à point à *ledicte oeuvre 2 noefves kieuttes de 18 piés de loncq chascune, mises pour porter l'arbre et le plommach* (Valenciennes 1431 Ogelens) ; pour (...) *avoir (...) fait toute noeve l'estanture et kayere qui porte le debout de l'arbre par le dehors, estoffez de 3 kevés seans sour les machonneries, de 3 sommiers faisant cuette et d'un plommas* (Valenciennes 1441 tan) ; *ung beffroy qui porte l'arbre du grant molin le Conte, estoffé de 2 soelles chascune de 20 piés de loncq, de 9 pauls de large et de 7 pols d'espoix, et sour icelles soelles esbauchié 2 cuettes servans à porter le plommas, chascune de 7 piés de loncq et d'autelle largheur et grosseur que lesdictes soelles* (Valenciennes 1465) ; et du travers d'*iceulx sommiers y embauchier deux kieultes à macques pour affremer le ploumatz* (Valenciennes 1479 Fossart) ; *deux neufves keutes de 8 piez de long chascune, de 8 polz de large et de 7 polz d'espoix, et ung plommatz de 7 piez de long et de 10 polz quarez* (Valenciennes 1486 Brisebois)

unes quieutes : pour avoir ouvré audit molin à refaire *unes noeves broies, un bauch palier et unes noeves keutes qui portent l'arbre au dehors dudit molin* (Bruay-la-B. 1379)

queuette : pour refaire et remettre l'estanture de le *seuwiere des mollins d'Ansaing* (...), faire un *plommas, les sommiers et keuwettes là endroit* (Valenciennes 1421)

3b. * Joug ou sommier du tourillon (→ *plommach* acc. spéc. 2b), pièce de bois épaisse qui porte le coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *plommach* acc. spéc. 2b et les illustrations.

queute : *2 cuettes sur coi on a entaulet 2 marbriaux pour sur yceli courir l'arbre doudit moulin et le relever pour tant que avalés estoit environ 4 pols* (Bavay 1405) ;

3c. * Maçonnerie sur laquelle tourne l'extrémité de l'arbre moteur.

queute : *une des masse d'ottel piere [du grès] soudenans et faisans cuette à l'arbre par le dehors de 12 piés de large et de 16 piés de haut mise jus, remachonnee, rasize* (Valenciennes 1444 Souverain)

4a. ✕ Chacun des blocs de bois sur lesquels reposent les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) de la °croisure. Voir *abloc*.

quieute : *soyé 12 quieuttes pour assir sur ladicte machonnerie et 4 assises desoubz les faulx loyens* (Attiches 1461)

4b. ✕ Bloc de bois placé sous le faux-lien (→ *faux loyen*). Voir *abloc*.

queute et quieute : pour une journée à faire les fosses pour enfouir les *quieultes des faulx loyens* (Baisieux 1400) ; *retendre les faulx loyens et mis desoubz iceulx quieutes et flasques de quesne* (Attiches 1437) ; pour (...) *avoir mis jus 4 faulx loiens, iceulx reneswilliés de nouvel pour ce que les eswilles estoient pouries, avoir fait 4 quieutes, icelles mortaisies pour le mettre [sic, lire prob. remettre] et rassir lesdis 4 loiens* (Nœux-l.-M. 1450) ; pour avoir fait au molin de Noe *quatre faulx lyens de 16 piet de long et 11 paux d'esquerre, lesquelz lyens sont enaguilliés par dessoubz en ung sollel qui est rechat de [= est soutenu par] deux keutes de pareille grosseur* (Nœux-l.-M. 1459)

5. Souche, coussinet en bois sur lequel est placée la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1) et qui, après réglage, est immobilisé au moyen de coins. Voir *palette* acc. spéc. 2 et l'ill.

quiette : *le bau pauliet appel[e]z le pond furny de broye, quiette servant à lever et couchere la moeulle courant* (O Villers-en-Cauchies 1528)

- L'emplacement exact de ce coussinet se règle et se cale au moyen de coins de bois.
6. ○ Patin d'un chemin de glissement. Voir *patin*.
queute : *fault six queute de bois de corneillyez servant pour tourner le moulin au vente ; fault aussy livrer six moufles et six meullettes* (St-Hilaire 1644)
7. * Pièce de bois fixée sur la °*teliere* pour servir de point d'appui au levier au moyen duquel on soulève la vanne. Voir aussi *queutelette* et *quevalet* acc. spéc. 3b.
queute : *mettre kieutttes et renkraisses au moullin des Ogelens et au moullin Souverain (...), remettre kieutttes sur le telliere* (*Valenciennes 1394)

Composé :

fausse quiette

Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*) pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. spéc. 1a.

les ecavetures, ablos dessous, le planché à l'entour, la fausse quiette, l'arculle (...), quiette, coigniés, orgeuille (*Lille 1768 moulin 2.2.1) ; *la fausse quiette et l'autre avec l'arculle* (*Lille 1768 moulin 2.5.1) ; *les ecavetures, fausse quiette, coigniés, orgeuille, planché à l'entour et dessous avec les quiettes* (*Lille 1768 moulin 2.5.2)

► Cette *queute* est dite *fausse* pour la distinguer du véritable coussinet, le support sur lequel repose la meule lorsqu'on la bat : le texte de Lille met les *quiettes* au pluriel pour le support composé essentiellement de deux poutres parallèles, et la *fausse quiette* au singulier.

quiette du moulage : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

queute de la pierre

Meule inférieure fixe. Voir *lit*.

pour mettre un sommier desouz le kieute de le pierre, pour faire les bloqueaulx de le pierre là où le pierre y est loijet ens (✕Bottelare 1377) ; *un pau devant ce que ledit moulin brisa, pour recloire ledit moulin en partie, pour mettre un sommier desous le kieute de le pierre* (✕Oosterzele 1377)

► Cette acception, je ne l'ai rencontrée que chez un seul domaine.

QUEUTELET et QUEUTELETTE

Madrier placé sur un sommier défectueux pour le consolider. Voir aussi *queute*.

queutelette : *ordonnet le fons d'icelui sour coi li muelle siet de aissielles ossi espesses que les viesses estoient, pour tant que pouries estoient par les yauwes, mis sour les 2 sommiers treversains 2 cuetelettes de une paulme d'espés cescune, ossi yceux sommiers sont pouris par dedens* (*Recquignies 1425)

Acceptions spécifiques :

1a. * Palier du joug, chacun des deux ou trois madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du °*beffroi* pour porter le joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul. Voir *queute* acc. spéc. 3a et les illustrations à l'art. *plommach*.

queutelette : *l'estanture de moulage par devens mettre jus, ossi les meulles et toutes autres choses ad ce appartenans, douquel moulage li gros membre estoient tout pourit, refaire celi moulage tout noef, estoffet de 2 soelles treversaines de 13 piés de lonc et sur ycelles embauchier 3 autres soelles qui portent les postilles, les cuetelettes et le plommach* (Bavay 1407) ; *et à celi estanture avoir 2 bauls ravaleis à macque au desous de viernes et sour ycellez viernes ensiller à estoufflich 2 cuetelettes pour porter plommach, qui porte le debout de l'arbre là endroit* (Hon-H. 1408)

Dans la phrase suivante la fonction des madriers est confiée à deux pierres de taille :
pour 2 longhes pierres de taille avoir taillies et livrees audit moullin de Rocque pour faire cuetelette au plomas de l'arbre (Recquignies 1429 – B 9424)

1b. * Joug ou sommier du tourillon, pièce de bois épaisse qui porte le coussinet sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *plommach* acc. spéc. 2b et les illustrations.

queutelet : *audit moullin de Hon, l'estanture qui porte le debout de l'arbre par le dehors avoir refaite toute noeve (...), estoffée de 4 soelles croisies si longhes que pour avoir loyure de pochars par dehors, de 4 estiaux et de 2 baux avaleis à macke, de 2 pannes pour recevoir le cueteleit, et ens es 4 pans avoir 4 croix de loyure* (Hon-H. 1428 – B 9422)

2. * Pièce de bois fixée sur la °*teliere* pour servir de point d'appui au levier au moyen duquel on soulève la vanne. Voir *queute* acc. spéc. 7.

queutelette : *sour le teniere avoir fait cuetelettes à chascun desdis ventaux pour les lever* (Leval-Ch. 1458)

QUEUTILLAGE

* Support en bois de l'arbre moteur.

refaire (...) le piller estraier qui porte le cuetillage doudit moulin (Valenciennes 1390 Souverain) ; *refaire y 5 pillers estrayers (...) et au desous des kieutelages des moulins par dehuers entauler de taulles parpaines agrappees et ghouvionnees* (Trith-St-L. 1402) ; *audit Jehan Sebille [charpentier], pour (...) rehauchier le kieutillaige qui porte l'arbre dou moulin des Ogelens* (Valenciennes 1407) ; *rehauchier le masse de mur qui porte l'estanture de l'arbre doudit mollin par dehors au desous dou quettellaige* (Hon-H. 1408) ; *faire un noef kieutelage croisié de 6 piechez de bois de 12 polz d'espez et de 13 polz de let pour renforchier le seuwiere qui ne pouoit plus soustenir l'arbre et le roez dudit molin et lassus faire un noef plommas* (Valenciennes 1429)

QUEUTISELLE et QUEUTISEL

Pièce de bois horizontale qui sert de support à un autre élément horizontal.

1. * Palier du joug, chacun des deux ou trois madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du °*beffroi* pour porter le joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul. Voir *queute* acc. spéc. 3a et les illustrations à l'art. *plommach*.

courtisiel : *la cheyere du dehors avec le courtizel et ploumat de dedans* (Enghien 1638 Pont petit moulin)

courtiselle : *les plumats, courtezelles et dependances, appréciés à vingt et une livres* (Mévergnies-I.-L. 1771) ; *les deux plumats avec leurs courtiselles, marottes et les pieces de travers, ainsi que deux marbreaux de cuivre en dans et en dehors dudit moulin* (Belcèil 1775)

queutiselle : *item, doit il faire un nuef pauler, une nueve keneulle, 2 souliaus entre 2 poupees pour remetre lez keutissielles à leur hauteur* (Recquignies 1391) ; *pour kuetisielles mettre desous les ploumas* (Étrœungt 1397) ; *poroient couster les estacquemens d'estacques, de sommiers, de traïans, de keutisielles et de plommas tant en bos comme en fachon (...) 6 frans* (Douai 1398 Escoufflet) ; *les deux seuils portans les quetissell[e]s en dedans de cinq pieds de longueur, de huit pouces quarrés, les deux quetisselles de cinq pieds et demi de longueur chaque, de huit pouces sur neuf, le plomat de quatre pieds et demi de longueur, de douze pouces sur treize en une doze de cinq pieds de longueur, de deux pouces sur douze* (Leval-Ch. 1757)

2. Chacun des deux madriers servant de support à la meule gisante. Voir aussi la note ajoutée à *quevillette*.

queutiselle : *ledit belfroy [aux meules] composé de quatre somiers, quatre plattes, deux cotiselle, quatre esteaux, six pochart, noef gittes audit belfroy couvert de mechantes planches (...)* ; *item, la kayer qui supporte l'arbre tournant par dehors, composé de deux esteaux, deux pochart et son chapeau qui supporte le cotiselle, deux cotiselles avec un travers par-dessous, deux autres esteaux sous lesdittes cotiselles et cinq planches* (*Écaillon 1716)

► Plutôt rare dans la zone occidentale de la Picardie, le terme apparaît plus fréquemment dans les textes d'origine plus orientale : *les deux plumats avec leurs courtiselles, marottes et les pièces de travers ainsi que deux marbreaux de cuivre* (*Moulins en Hainaut*, p. 72 moulin de Binche en 1775). Cf. GERMAIN, p. 190 : *courtisalle, courtiselle*, dont l'étymologie proposée ne convainc pas du tout³. Cette *queutiselle* est un diminutif du picard *keutis* 'matelas' et, comme *queute*, provient du latin *culcita* 'coussin'. Le -r- épenthétique, que nous retrouvons

³ Il associe *courtiselle* à *courtoisie* et renvoie au FEW, II, p. 850b, art. *curtis* ! Une idée tout aussi éloignée de la vérité se lit chez FLAHAUT, p. 36a, qui se demande si la *courtiselle* ne serait pas un petit jardin.

dans *courtepointe* (un autre dérivé de *culcita*), pourrait être dû à un croisement avec l'adj. *court*. Dans *Aucassin et Nicolette* figure une *keutiselle* qui désigne un mauvais matelas (FEW, II₂, p. 1493a). Le terme est l'exacte traduction du flamand et du brabançon *peul* ou *peluw*, deux termes qui désignent aussi bien un coussin qu'un support en bois. Ce sont d'ailleurs ces termes que nous retrouvons dans *windpeul* ou *windpeluw*, appellations traditionnelles du joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) du moulin à vent.

QUEVALET

1. * Support horizontal placé à cheval sur deux appuis : support sur pieds d'une passerelle, d'un plancher, du bassin dans lequel tourne la roue hydraulique, d'un axe, etc. Voir aussi *cayere*. Pour le support surmontant le couvercle de l'archure et le support des meules : voir acceptions spécifiques.

1a. * Support du bassin de la roue motrice

pour (...) faire et cachier ens à le hie 2 noefz pillos et un quevallet assir sur lesdis pillos pour ledit bachinage soubstenir (Valenciennes 1423 Brisebois) ; *faire tout noef le bachinage et seuwiere du molin des Ogelens contenant 26 piés de loncq, 5 piés de large et 5 piés de hault, ycelle fondee sour piloz et chevalés* (Valenciennes 1463) ; *fait en la machonnerie aucuns trous pour mectre les quevalletz servans à porter les bachinages* (Valenciennes 1503 Anzin)

1b. * Support de la gouttière qui conduit l'eau à la roue motrice à augets : *une petite ventelle avec un bacq et chevalet pour le soutenir* (Écaillon 1721) ; *le bacque portant l'eau sur la roue du moulin à farines (...)* ; *le chevalet dudit bacque fait d'un montant de trois pieds et demi de longueur, de quatre pouces d'épaisseur sur quatre pouces et demi de largeur et d'un travers de huit pieds de longueur, de trois pouces et demi quarrés* (Leval-Ch. 1757)

1c. Support d'une passerelle :

*pour au faus biés de Hon dalés le grande seuwiere que on a fait noef de machonnerie (...), tout le fons d'icellui replanquier et relambourder et les 2 costeis reviestir d'aiselin foelliet l'un sour l'autre et y mettre 5 estiaux à cescun costeit, 3 baucés par deseure à maniere de kevallés et au devant doudit faux biés faire un van estoffeit de planques et de lambourdaige et de tout ce qu'il y appiertient [d'après le compte des scieurs, il y a eu 5 *bauchés*, ce qui est plus logique : 3 pour les chevalets et 2 pour le *van*] (*Hon-H. 1408) ; au devant de le seuwiere dudit moelin des Ogelens aussi mis 2 kevalés et as postilles 5 aherses de fier pour tenir en estat les autres kevalés d'icelle seuwiere, avoecq remis nouvelles planques sur lesdis kevalés à sus passer (*Valenciennes 1452) ; au devant du ventillage fait une planque de 4 piés de let, estoffée de 4 quevallez et d'assielles pour aller d'un molin à l'autre clore et ouvrir lesdis ventailles (*Valenciennes 1457 Anzin) ; avoir planté dedens la riviere à l'endroit des postilles 4 estiaux de 5 piez de loing et à chascun d'iceulx estiaux enneswilliet ung quevalet de 4 piez de loing, de 4 et de 5 poch de gros, iceulx reloiez chascun d'ung pochart de 3 piez de loing que pour sur ces quavallets avoir clauwet et quevilliet de quevilles de fer de 4 à 5 poch / de loing six planques d'ung piet de large et de deux poch d'espez, les trois de 20 piez de loing et les autres trois de 13 piez de loing chascune, que pour aller et venir au loing de ladicte soyere et thirer ventaille comme besoing est (*Valenciennes 1514 Anzin)*

1d. Support de la huche (→ *mait*) (voir aussi *cayere* et l'ill.) :

sour l'un des soeil fait un kevalet qui porte le maith (*Valenciennes 1444 Souverain) ; *l'arcure, les deux covrescheaux, les deux oreilles, deux quevallez, un tremuy et le bacquet tremion, 12 florins* ; *la maye pour recevoir la farine avecq le quevallet* (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *une arcure, ung tremuy et bacquet tremuion, les couverceaulx et chevalets (...)* et *une maie et son chevalat à recevoir la farine* (✕Wambaix 1612) ; *la metz et chevallez de dessoubz* (*Saulzoir 1681)

1e. Chevalet du scieur de long, tréteaux sur lesquels les scieurs plaçaient la pièce à débiter. Les scieurs disposaient encore d'un engin destiné à soulever les troncs, muni lui aussi d'un chevalet.

*pour 4 bendes de 6 piés chascune à ferer le touret, engien et kevalet à lever quesnes, 16 s (...); à Jehan le Flamenc, carpentier (...), pour avoir (...) fait un kevalet à subz partir quesnes et avoec l'engien à ce servans refait et y mis nouvel touret (*Valenciennes 1447)*

1g. Chevalet du rémouleur, charpente qui porte la meule à aiguiser.

*pour (...) refaire les estacquemens de le moelle doudit esmouloir (...), le viestir à faire un quevalet à esmoere sour ledicte moelle (*Valenciennes 1421 Ogelens)*

2. Pièce horizontale placée à cheval sur deux appuis et destinée à maintenir l'écartement.

*pour (...) assir un kevallet du travers par le devons pour tenir ledit bachinage ouvert (*Valenciennes 1423 Anzin petit moulin); au deriere de le rues mis un quevalet atachiet d'une basteniere à le seuwiere pour garder ledit bachinage de clore et d'ouvrir (*Valenciennes 1454 brais); pour aussi avoir mis un quevalet deriere le roelt sur les poyees dudit bachinage pour les tenir de ouvrir (*Valenciennes 1481 Anzin)*

3. Point d'appui d'un levier.

3a. Point d'appui du fléau de la trempure. Voir aussi *poulain*.

*item, la templeure et le chevallet (*Polincove 1624)*

► Comme le *poulain*, le *chevallet* est un petit cheval.

3b. * Pièce de bois fixée sur la *°teliere* pour servir de point d'appui au levier au moyen duquel on soulève la vanne. Voir *queute* acc. spéc. 7.

pour avoir fait et mis 4 quevalés sus le telliere du molin de Brisebos audit lieu pour plus aise lever lez ventaillez d'icelui (Valenciennes 1430); à chascun trau de traiant de ventaile fait, assis et quevillet un chevalet de bois de 2 quevilles de fer chascun pour sur iceulx asseoir le caucque à thirer lesdis ventailles (Valenciennes 1467)

4. Tringle, petite bande métallique qui épouse les formes du tasseau au faîtage pour maintenir les feuilles de plomb.

sy est ladicte couverture festy de plon et estoffé de chevalet de fer par dessus (✕Lille 1558 moulin 3.10); sus la festitures de plomb y a cinq chevalletz de fer (✕Wattrelos 1579)

Acceptions spécifiques :

Faire la distinction des chevalets qui surmontent le couvercle de l'archure, ce n'est pas toujours simple : il y a d'abord les chevalets qui portent les trémions (→ *tremuyon*), mais les trémions eux-mêmes peuvent être considérés comme des chevalets ; la traverse qui relie les trémions vers le milieu dans les moulins à eau, et dans laquelle tourne le sommet du frayon (→ *froyon*), a elle aussi pu être classée comme chevalet. Pour compliquer le tout, il y a encore fréquemment un petit banc sur lequel le meunier pose les sacs de grains à moudre, qui est lui aussi un chevalet. Puisque la plupart des prisées sont de simples énumérations, nous avons peu de points de repère pour nous orienter dans ce dédale. Le nombre, par exemple, peut nous aider : presque tout ce qui se rapporte aux trémions va par paire. Dans ce qui suit, j'ai essayé d'être le plus logique possible.

1a. Support des trémions, chacun des deux chevalets qui soutiennent les trémions. Voir aussi *courbe* et *courbette*.

*conviendra avoir une nouvelle arcure (...) et y faire des noef couverchaulx et nouveaulx cevalés et faire tremuye et tremuyant tous de secq bois (*Ramillies 15^e s. moulin 1); au milieu d'icelles asselles [il s'agit du couvercle de l'archure] fait et ordonné une estanture de 2 chevalez de chesne de 3 piés de loing et de 4 polz quarez chascun et de 2 gistes de 7 piés de loing et de 4 polz quarez, lesdis chevallés eneswilliés et enhottés en ces gistes pour porter le tremuye dudit molin; item, d'une aultre piece de bois fait un aultre chevalet de 3 piés de loing et de 4 polz quarez et le ataché de chevilles de bois sur lesdictes gistes pour recevoir le freon (*Louvignies-Quesnoy 1452); sur les quatre longhes deuwes avoir fait deux quevaletz de deux pieches de bois de trois piedz de long chascune, lesquelz quevaletz soustiennent deux tremuysons de 7 piedz de long chascun, de trois et de quatre poch de groz et sy ont chanfrain et enbouchiez l'un dedens l'autre pour porter et soustenir le tremuise dudit molin (*Valenciennes 1521 Comte)*

1b. Trémion ou ensemble des deux trémions.

- au sg. : *l'arcule* et les deux *couvesses*, *chevalet*, *oreilles* et *termuse* comme aussy le *bacquet* (*Douai 1747 Croix aux Poulets)

- au pl. *l'arcure, les deux couvrescheaux, les deux oreilles, deux quevallez, un tremuy et le bacquet tremion, 12 florins ; la maye pour recevoir la farine avecq le quevallet* (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *l'arcure, deux couvleche et tremuy (...)* ; *deux chevalez et deux oreilles et le bacquet* (*Douai 1651 Taquet) ;

1c. Support de la trémie (→ *tremuie*), composé de deux chevalets et des trémions. Voir aussi *bancart, brancart* et *chiviere*, ainsi que *tremuyon*.

- au sg. : *l'arcule, couverture, chevalet, tremuise et floyons* (*Ath 1718 Étangs)

(**valet**) : *la beulle* [sic, prob. *arculle*, bien que, par inadvertance ou incompréhension le mot figure encore à la fin de l'énumération], *couverture, bacqué, le valet, termuise et arculle* (✕Dechy 1773)

- au pl. : *audit moulin de Faloise assir un noef couvercle sur l'arcure estoffet d'aissielles, de roilles et de quevalés pour soustenir le tremue* (*Valenciennes 1424 Faloise) ; *pour encores avoir fait audit molin l'ouvraige qui s'enssieult (...), y avoir aussi fait tout de noeuf une entremuye et ung oizelet et aussi y avoir fait deux quevalez pour asseoir ladicte entremuye* (✕Nœux-l.-M. 1494) ; *l'arcure, deux couvrechyaux, le tremuie, les deux chevallés et le bacquet* (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ;

► Ce *valet*, nous le rencontrerons encore plus loin, acc. spéc. 3. Dans les deux cas, *le val(l)et* serait une mauvaise lecture de *keval(l)et* : le mot figure les deux fois avec l'article défini, alors que les autres termes de l'énumération ne l'ont pas. Ce qui ne signifie pas qu'à la suite d'une telle aphérèse *valet* n'ait pu désigner un support. *Valet* est une appellation courante pour tout ce qui rend service, facilite le travail. Une aphérèse similaire s'est produite pour *queviron* devenu °*viron* dans un texte de Villers-en-Cauchies.

► Cf. G. LEGROS, p. 388 : *tch(u)valèt* ; MARCHAL, p. 189 : *chevolet, chevalet* ; MARÉCHAL, p. 191 : *civolet* ; SMEYERS 1, p. 71 : *tch'falèt*. Pour une étude détaillée : SMEYERS 2.

2. * Traverse qui relie les trémions vers le milieu et dans laquelle tourne le sommet du frayon.
au milieu d'icelles asselles [il s'agit du couvercle de l'archure] fait et ordonné une estanture de 2 chevalez de chesne de 3 piés de loing et de 4 polz quarez chascun et de 2 gistes de 7 piés de loing et de 4 polz quarez, lesdis chevallés eneswilliés et enhottés en ces gistes pour porter le tremuye dudit molin ; item, d'une aultre piece de bois fait ung aultre chevalet de 3 piés de loing et de 4 polz quarez et le ataché de chevilles de bois sur lesdictes gistes pour recevoir le freon (*Louvignies-Quesnoy 1452)

quevalet du froyon : *pour deux quevilles bastonnieres pour le quevalet du froyon, les flotes et clefz y servans, pesans ensemble 3 livres* (*Valenciennes 1503 tan)



Velzeke (Fl.-Or.), Driesmolen. Devant la trémie du moulin à eau le sommet du frayon dépasse la traverse dans laquelle il tourne. Photo R. Buysse

3. Prob. petit banc sur lequel le meunier pose le sac de grains à moudre.
une arcure avecq les deux bauchet, les deux tremuiron, les deux couvertures, bacquet, tremuire et chevalet (✕Coutiches 1615); *l'arcure, couverture, tremure, tremuion, bacquet, chevallet et utensilles y servans* (⊙Seclin 1629 moulin Rouge)
(valet) : *l'arcure, couverture, tremuye, tremuion, bacquet et le vallet* (*Houplines 1704 tan)
 ► Pour ce *valet*, voir la note ajoutée ci-dessus à l'acc. spéc. 1c. Par une métaphore similaire, le *chevalet* étant un petit cheval, le meunier de Balegem (Fl.-Or.) qualifie ce banc d'*ezelke* 'petit âne' (WVD, p. 267).
4. Support constitué essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat (voir aussi *apoyelle, apoyoir, asne, brancart, cayere, calit, couche, lit, queute* acc. spéc. 1a et *support*); ou butée chevillée contre l'enchevêtrure des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante lorsqu'il faut la battre (voir *queute* acc. spéc. 1a); ou ensemble de ces deux éléments.
pour (...) faire un noef quevallet audit mollin servans à lever les moelles (*Valenciennes 1423); *pour le retenue du molin de than qu'il ont fait faire à leur frait une encavesture, un kevalet pour tourner le moelle (...)* (*Valenciennes 1432); *pour (...) y avoir fait un plommas et mis un estel et un quevalet pour apojier le moeule* (*Valenciennes 1433 tan); *pour avoir (...) rablockiet l'enquevestrure et mis dosses à subz passer autour de le meit, fait une noeve levee et kevalet sur quoy on dreche et repose le muelle* (*Valenciennes 1447 Comte); *deux pieces de bois dont on a fait ung quevallet à mettre le meulle dudit moulin quand on le bat* (✕Baisieux 1474); *deux croutaulx de bois de quesne pour faire ung quevallet pour mectre dessoubz ladicte moeulle quant on la leve* (✕Nœux-l.-M. 1512); *le kieute, kunnnet, orgeul, chevalet et planquier là où on mect ledit chevalet* (*Lille 1558 moulin 2.1.2)
5. ✕ Ensemble de pièces de bois constituant le *chevalet* qui relie l'escalier extérieur à la queue; ou chacune des deux pièces de bois en forme de poteaux qui sont les éléments principaux de ce *chevalet*. Voir aussi *goreau, hangle, quenole, marotte, pendant, pinche*, ainsi que *poupee*.
faire et ordonner une grande montee par dehors estoffee de soux [*sic*, lire *de soels* comme nous le lisons quelques lignes plus loin en rapport avec l'escalier intérieur du moulin], *de gissans, de kevalés, de kanole, atackie à le keuwe qui porte le montee* (Mecquignies 1421); *pour avoir fait une montee par dehors au molin de Neue toute nuefve, estoffee de 2 gisans par* [*sic*, lire prob. *pour*] *le quevalet qui porte ladicte montee* (Nœux-l.-M. 1456); *pour avoir reffait de noeuf une partie de le queue dudit mollin et avoir relevé et resoustenu d'un noeuf quevallet le montee et avoir frumié de quevilles de fer* (Nœux-l.-M. 1494)
- 6a. Ensemble des deux bras parallèles qui traversent l'arbre et qui sont reliés par deux traverses ou rouleaux en bois destinés à soulever les °hies du moulin à huile; ou chacun des bras de cet ensemble. Voir *levee*.
l'arbre pour lever les estampes avecq la grande lanterne, les bras de levez, les cheviallez [*sic*] *et ung plomma* (*Don 1678); *les bras de levée avecq les chevalets, les patinées autour de l'arbre* (✕Seclin 1711); *l'arbre de levez et la grand lanterne et le bras de levez et quevalay* (*Don 1741); *l'arbre de levee avec l'eporon, petit rouet, bras de levee, chevalet* (*Comines 1746 tan & huile); *l'arbre tournant avec les bras de levet et cevallet* (✕Vermelles 1785)
quevalet de hie : *deux quevallée de hy à* [*sic*, lire *et*] *dix bras de levé* (*Don 1729)
- 6b. Chacune des cames composées de deux pièces de bois reliées par une traverse fixées à l'arbre d'un moulin à pilons (→ *estampe*) ou à maillets pour soulever ces pilons ou ces maillets. Voir aussi *couet* et l'ill. à *brach* acc. spéc. 5b.
l'arbre estoffé de ferailles, de chiviere, de quevalet (✕Lille 1500 moulin 3.29)
7. Dans un moulin à fouler, rétendoir, charpente à barres parallèles ou à rouleaux servant de support au drap à traiter ou à sécher. Voir aussi *chiviere*.
l'eventelle, la langue, la queue, avec deux montans au touret et le fau fond, comprins deux chevallets pour egoutter les draps et ledict turrett avecq ses leviers (*Comines 1684 moulin à fouler); *le plancher derriere ledit moulin à servir pour respamer les drap (...) et le chevalet pour mettre les drap hors et dedans* (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets);

l'eventelle, la langue, son quevay et fau fond, deux montans, un touret, compris chevallé pour esplucquer les draps (*Comines 1707 moulin à fouler)

► Cf. : *deux chevaulx à mettre draps sus* (AM Douai, FF 701 Douai 1397). L'extrait de 1684 de Comines est assez déconcertant : le rédacteur y énumère les éléments situés à l'extérieur près de la vanne mouleresse : d'abord les éléments de la vanne, puis le touret qui permet de lever cette vanne ; le rédacteur plonge ensuite au fond de l'eau pour refaire surface avec les deux chevalets servant aux draps et revenir au touret avec ses bras de levier.

Composés :

quevalet du froyon : voir ci-dessus acc. spéc. 2.

quevalet de hie : voir ci-dessus acc. spéc. 6a.

QUEVALLER

Chevaucher.

avoir couvert tout ledit comble d'aisselles à doz et à coustez et avoir fait quevaller l'un sur l'autre lesdictes aisselles trois paulx largement pour et affin que les vens ne les pluyes n'entrent point dedens ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1510)

QUEVECH et QUEVEL

1. Extrémité du côté de la tête.

a. Chevet (du lit).

quevech : *pour faire le cavich pour le lit du mannier et pour livrer le bos, 5 s* (OSeclin 1412)

b. * Pièce de bois constituant l'extrémité du °*faux fons* situé devant et sous la roue à aubes.

l'eventelle, la langue, son quevay et fau fond, deux montans, un touret (Comines 1707 moulin à fouler)

quevech de faux fond : *n'ayans veü de chevet de faux fond dans la rayere dudit mollin, pourquoy ilz tiennent n'y avoir de faux fond desoubz la grande roue* (Marquette-l.-L. 1649)

c. * Structure maçonnée extérieure au moulin, sur laquelle s'appuient un pont, un bâtiment, le beffroi de l'arbre moteur, etc. ; extrémité parfois élargie d'un massif maçonné.

quevech : *Pieres devant dis doit les uasires et les cloes et le huge et le keveche et les ventailles faire et tenir* (Tollembek 1259) ; *pour ouvrage de charpenterie (...) c'est assavoir de mettre sour les 2 kevés dou moellin dehuers entre les bachins 4 plattes assises à mortier et là sus rekiutelier et les kiutes rasir à morsiaus et kievielier à mettre ploumas pour porter le coron des arbres et en devons ledit moellin rakiuteillier et mettre ploumas ensi que dehuers et mettre un nuef suel pour porter le coron des kiutes* (Trith-St-L. 1369) ; *pour remacener le kevech d'en costé les ventailles, les taulles rejoindre* (Recquignies 1380) ; *pour taillier pierre et faire un kevech de pierre sour quoi li cayere de bos seoit à li debous de l'arbre dou molin tournoit sus* (Valenciennes 1382 Becquerel) ; *à Noël Camp d'Avaine, machon, pour 32 jours demy qu'il ouvra asdis moulins tant à le masse parfaire comme à une esponde faire au deseure de ledicte seuwriere à l'encontre de l'euwe et à un kevech de pierre (...) pour le pont sir sus* (Valenciennes 1384 Comte) ; *item, fu li pans de mur remachonnés tout noeuf depuis l'arque jusques à l'estel cornier de le charpenterie au desoubz de l'iaue, et samblement toute le masse dou bachin, le cavech et le bachin fais tout noeuifs de boine machonnerie* (Douai 1398 Escoufflet)⁴ ; *à Colart Esturgon et son compaignon, machons et tailleurs de pierre, pour leur sallaire de brisier pierre (...) de laquelle on refist et remachena les grandes buses doudit vivier, le piller estrayer estant entre 2 buses, les pans et les kevés d'icelui ossi machener* (Étrœungt 1402 Buffle) ; *à Hanin le Moustier, machon, pour (...) le quevech des ventailles au leis viers le vivier deffaire et refaire depuis l'ereste aval l'iauwe et dou retour le plus grant partie, tout le pan de se longheche et hauteur jusques au soeil des ventailles* (Bavay 1407) ; *le soeil euwereich dou ventelage, dont celi masse eult de loncq 80 piés entre lez batees des 2*

⁴ Et non pas *caneth*, comme l'a lu et transcrit ESPINAS, IV, p. 729. Au tome II, p. 409, l'auteur corrige en *canelh* et y voit un petit canal.

kevés et 18 piés de let au desoux de l'aveule planckiet (Recquignies 1413) ; trestout l'ouvrage dessus nommé sera remoillonné de grez et le pan d'aval l'eaue de sept piez d'espaisseur et de celluy en deseure (...) de 5 à 6 piez d'espaisseur, et puent avoir depuis le cavech d'aval l'eaue en montant contre mont 40 piez (La Gorgue 1417)

quevech de mur : pour refaire et remettre à point le kevech de mur dou ventaille meulerech doudit moulin, leur li aiwe tamizoit parmi (Bavay 1417)

quevel : pour fourbir et vuider le riviere au desoubz de le roeux dou mollin de Busegnettez (...), se fu avallé et aouverte lidicte riviere de toute se larghece entre les 2 kavelz et de longhece ce qu'il appartient affin que ledicte roeux fust demi piet deseure l'iauwe (Bavay 1409) ; pour (...) deffaire le kevech de le machonnerie à l'encontre de le seuwiere du molin Souverain (...), liquelz quevels avoit 6 piés de loncq, 6 piés d'espés et 10 de hault (Valenciennes 1431)

► Un texte latin de 1212 évoque ce « chevet » qu'il faut élargir afin que les attelages puissent y faire demi-tour : *Molendinarii debent hardinare cavetia molendinorum, ita quod biga possit girare desuper* [AN Paris, lb 995 n° 60 Offroy (Somme)].

1457 Hon-Hergies

Deux quevés de la seuwiere du moulin de Hon

ADN, B 9454, 24v°-25v°

À Jehan du Moustier le père et Jehan du Moustier, son filz, machons, demora l'oeuvre de machonnerie necessaire à faire à le seuwiere des grans ventelaiges du moulin de Hon sour le devise de Jehan Huelin, maistre machon de Haynnau, c'est assavoir de mettre jus deux gros pillers de machonnerie venans au desoubz desdis grans ventelaiges, l'un regardans vers ledit moullin et l'autre vers le ville (...) / (...) et ce ainsi fait, avoir lesdis deux gros pillers refais et remis sus de bone et nette machonnerie à telle espaisseur et manière que aultreffois ont esté.

Item, avec ces deux pillers ainsi avoir deffais et refais ont il sour ladicte devise dudit maistre machon deux kevés de machonnerie estant amont l'iauwe au deseure desdis ventelaiges l'un aussi vers ledit moullin et l'autre à ploit vers le ville deffais et mis jus (...) et puis yceux kevés refaire bien et souffissanment de bonne nette machonnerie (...) / (...)

Item, le kavech de machonnerie contre le premier piller devant escript au deseure dudit ventelaiges contient 21 piés de loncq, 7 piés de haut et 3 piés d'espés, qui est à mesure telle que dessus 441 piés [quarés] ; item, et l'autre kavech, qui est à ploit amont l'iauwe commenchant à le postille foraine desdis ventelaiges vers le ville contient 23 [sic, lire 24] piés de loncq, 6 piés de hault sour 3 piés d'espés, c'est à mesure audit piet quaré 432 piés quaré (...)

2. Pièce(s) de bois placée(s) sur une fondation en pierre pour servir de support à une construction en bois.

*pour esquarer 4 pieces de bos pour faire les kevés dou petit moullin (*Recquignies 1383) ; ens es postilles amont l'iauwe y mettre boukés loijés de pochars par desoubz et 2 kevés sur les maceneries pour recepvoir une planque de 3 piés de let (*Hon-H. 1413) ; fait au devant du ventillage d'icellui mollin ung pont de 32 piés de long et de 4 piés de let estoffé de boucqués enaguillés ens es postilles, loyés par desoubz en hoste de pochars, et 2 kevés assis sur les machonneries (*Valenciennes 1440 Ogelens) ; pour (...) avoir (...) fait toute noeve l'estanture et kayere qui porte le debout de l'arbre par le dehors, estoffez de 3 kevés seans sour les machonneries, de 3 sommiers faisant cuette et d'un plommas (*Valenciennes 1441 tan) ; item, fait une noeve cayere portans l'arbre par le dehors, estoffee de kevé, cuettes et plommas (*Valenciennes 1442 Comte)*

► Faut-il lire *keues* ou *kevés* ? Certaines *queues* ou dérivés ont pu désigner des pièces de bois (cf. *FEW*, II, p. 527b, art. *cauda* : *queue* 'pièce de bois employée pour réparer un ouvrage de fortification endommagé' et p. 528a : *quette* 'pièce de dressage que l'on accole à

une poutre pour rétablir la ligne droite'). Toutefois, et jusqu'à preuve du contraire, j'ai préféré lire *kevés*, malgré la présence du singulier *keue* (que j'ai rendu par *kevé*) à Valenciennes en 1442. Ce *keue* ou *kevé* pourrait d'ailleurs être une erreur du scribe, vu que les textes parallèles ont tous le mot au pluriel.

Acception spécifique :

Enchevêtrement, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcule*). Voir *quevestrature*.

les chevelz servants allentour de la pierre, l'attemplure, l'estry de fer (*Enghien 1669 Pont)

► Confusion entre *quevech* et *quevestre*. La prise du même moulin rédigée en 1682 rend le même article de la manière suivante : *les chevliz servant allentour de la pierre, l'attemplure, l'esty* [prob. estrier] *de fer*, ce qui ne nous avance pas du tout.

QUEVESTRAGE

Chevêtre, chacune des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcule*). Voir *quevestre*.

pour le soujour dou moulin de Rocq ou terme que on y mist une noeve muelle, remist nouviaus kevestrages au nouviel lit et pluseurs autres ouvrages (*Recquignies 1396)

QUEVESTRE

Élément de charpente ou assemblage de pièces de bois disposées à la base d'un objet pour éviter qu'il ne se déplace. Voir aussi *aquevestrature*.

à Jehan Gruyaul, carpentier subdit, pour sen sollaire de le devant ditte buse vuydier as 2 debous, ycelle enquevestrer de 3 quevestres (...) (*Bavay 1405)

Acceptions spécifiques :

a. Chevêtre, chacune des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcule*). Voir aussi *aquevestrature*, *cassis*, *enquevestrature*, *giste d'escaveture*, *quevestrage* et *quevestrature*.

pour (...) *ravaler les cavestres d'entour le molage* (✕Nœux-l.-M. 1367) ; *pour taillier les quevestres autour de le muelle* (✕Cysoing 1380) ; *fu marcandet (...)* *dou trower, metre et assir une nueve muelle à ce dit moulin siervant à courant et dou courant qui y est faire lit, celui lit loijer de nues kevestres, lez 2 mueles froter, batre et metre à muere* (*Recquignies 1391) ; *pour ravaler les quavestres qui vont autour de le meulle desoubz* (OSeclin 1412) ; *pour (...)* *trauwer une noefve muelle (...)* *pour servir au petit molin Saint Geri, ycelle enassie, mise à riuelle et de boin pois, et faire un lit de le muelle qui keurt au grant molin, encavestree d'une encavestrure de bos ouvret en hotte l'un en l'autre, chintret au ront apriés le ront de le muelle, assis à niviel et bien arieullet (...)* *et cestui meule passant deseure les kevestres de poch et demi* (*Valenciennes 1431) ; *huit cheresses, dont quatre sont de dix pieds et quatre de huit pieds de longueur, chacune de seize pouces de largeur sur quatre pouces d'épaisseur* (*Leval-Ch. 1757)

uns quevestres : *les muelles de Froissart trawer, sacquier sus, faire uns nuez kevestres et ycelui mettre à mollage* (*Valenciennes 1364) ; *pour avoir fait uns noes cavestres audit molin, le planquier desous le molaige et refait un nouvel lit de 3 pieces* (*Beuvry 1381)

► Le moulin de Leval-Chaudeville (1757) possédait deux tournants, l'un pour le blé, l'autre pour l'épeautre.

b. Enchevêtrement, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcule*). Voir *quevestrature*.

pour refaire un nouviaul kevestre pour reloijer le lit (*Recquignies 1366) ; *à Jehan Clauet, pour 8 jours qu'il at ouvret au moulin de Trith à faire 2 nues kevestres et à hauchier les lis des mueles et ouvrir au plankiet* (*Trith-St-L. 1368) ; *fait un quevestre pour le lit de ce moulin enquevestrer, ce lit qui est de pieches remestre à sen droit* (*Bavay 1407) ; *à Guilbert le Baille, carpentier, pour avoir fait un noef quevestre audit molin, auquel ouvrage faire il fu par 2 jours entiers* (OTemplmars 1413)

► Cf. MARCHAL, p. 188 : *chevesse*, *chevestre* ; G. LEGROS, p. 389 : *tch(u)vèsse* ; É. LEGROS, pp. 230 et 232 : *tch'fèsse* ; MARÉCHAL, p. 197 : *tch'vèsse*.

QUEVESTRURE

a. Enchevêtrure, ensemble des pièces de bois cintrées qui entourent la meule gisante et servent d'assise à l'archure (→ *arcule*)⁵. Voir aussi *bague*, *casseliere*, *cassis*, *enquevestichure*, *enquevestrure*, *entravelure*, *quevech* et *quevestre*, ainsi que *lit*.

formes en -enture :

caventure : pour les trois pièes [= pièces] de quaventur 22 piet, de 4 et 12 pouc (✕Cagnoncles 1674) ; 4 pieces de caventur 4 et 13 pous (○Villers-en-C. 1712) ; les quatre pieces de caventures qui environnent la meulle gisante (✕Binche 1750) ; la caventure de la meulle gissante (✕Enghien 1755)

ecaventure : pour l'ecaven(en)ture quattres pieces de 4 à 14 poulches, de 9 pied de long chascune (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1)

escaventure : les trois pieces escaventure sont de 7 pieds et de 4 et 12 poulces (✕Cagnoncles 1674)

formes en -esture ou -estrure :

esquevestrure : quatre pieches d'escavectures pour tourner et entachier [sic, lire encachier] la moeulle d'embas dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1512)

lequevestrure : la lecquevestures avec les abloz par dessous, aercure et tremmure (✕Mouscron 1659) ; ung cuyvé, lecvetture, kiste, ablot avec les haillons servant à ladicte leveture (✕Rekkem 1659)

► *Lecquevesture*, *lecvetture* et *leveture*, graphies de plus en plus simplifiées, précédées de l'article agglutiné.

quevestrure : fu marchandet (...) de (...) de le viese moelle qui faisoit courant audit moullin faire un lit enkevestret d'une kevestrure de bos ouvret en hotte l'un en l'autre, chintret par le devons apprés le ront de le moelle (*Valenciennes 1428 brais) ; faire un lit de le muelle qui par avant faisoit tournant audit molin, enkevestree d'une kevestrure de bos ouvret en hotte l'un en l'autre, chaintret au ront de le moelle (...) ; (...) cestui moelle passant deseure les kevestrures de poch demi (*Valenciennes 1432 Comte) ; pour avoir (...) mis une noeve moelle faisant lit enquevestree d'une double kevestrure trauwee, aroyee et arieulee avoecq l'autre moelle faisant courant (*Valenciennes 1446 Comte) ; pour (...) avoir renouvelé la cavetrure, où la meulle du lit est assize et enfermee et y avoir fait une nouvelle boicte (✕Nœux-l.-M. 1499) ; pour oudit molin de bray avoir fait nouvelle quevetture de 4 noefves pieces de bos de 9 pietz de lonc chascune, de 16 polz de large et de 5 polz de d'espetz et les eneswillier ensemble comme ung casilz et retaillier au ront de le grandeur de le meulle (*Valenciennes 1500) ; le chavesture à l'entourre des meulles avecq toutz les abloz (✕Ennevilliers 1635) ; les quatre pièces de caveture avec les petits escaliers (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

quevestrure du lit : de avoir le kevestrure dou lit dudit moullin retaillie, ravallee, keville as anreis, reborder le lit de le cauchie autour de ledicte enkevestrure et ycelle cauchie batue et mise à moullaige (*Hon-H. 1432)

► Pour la double kevestrure (Valenciennes 1446), voir *enquevestrure*.

formes apocopées :

vesture : pour un moulage qu'il a fait tout nuef oudit moulin, estoffet de suels, de postilles, de panes derriere et devant, de loyures, de broies, de paler et de viesture (*Valenciennes 1374 Comte) ; pour une aultre piece de bois servant à mectre autour de la meulle, 6 s ; pour une piece de vesture d'ommeau quy loie la meulle, 16 s (✕Camphin-en-P. 1566) ; le brouwez, poulet [sic, lire paulet], l'arcule, chevalet, tremure ; bagué avec la maitte, bouclet, la viestule et baudet avec ses appendances (*Enghien 1741 Wingart) ; la vietuere servant à l'entour de la pierre, le templure (...) ; le vieture avec ses attemplures servans à la piere du moulin avec son baudet et ses appendances (*Enghien 1741 Pont grand et petit moulins) ; la vesture avec les ablots, recule, couverture (*Enghien 1759 Wingart froment)

⁵ Y. DELANNOY, p. 93 donne une définition qui ne convient pas au moulin.

► À Valenciennes, en 1374, le rédacteur décrit le beffroi aux meules, dont les parois latérales ne sont jamais revêtues de planches : il évoque d'abord la charpente, passe ensuite aux braies et au pont (*paler*) pour terminer par l'enchevêtre.

En 1687, au moulin à vent de la Dodane d'Enghien, le *rinckhaudt*, appellation flamande de l'enchevêtre des meules, se traduit dans la meilleure version par *fiestissure* et *fietissure*, formes qui pourraient être dues à un passage à *vesture* dans une prisée antérieure non conservée. À son tour, cette *fietissure* aurait été « corrigée » en *vieture* et graphies apparentées dans les prisées plus tardives. Pour une fois, la traduction la moins bonne de la prisée de 1687 est plus claire : *la planche qui est à l'entour de la pierre*.

b. Chevêtre, chacune des pièces de bois cintrées qui entourent la meule géante et servent d'assise à l'archure (→ *arcule*). Voir *quevestre*.

formes en -enture :

caventure : *les caventures (...) 14 lb* (✕Enghien 1755)

equestrure : *les etquavetur à l'entour de la meulle de sou, conpry le planquire autour de les equavetur et ablot* (✕Lille ±1720 moulin 3.28)

escaventure et variantes avec nasale : *les escaventures de 8 pieds dehors en dehors, de 4 poulces d'espeuseur, de largeur de 6 poulces en son plein milieu, furny de 4 loiens dans les gorges* (OWambaix 1669) ; *les escaventures seront quattres pieces de bois de quattres et douze pouces de large, de neuvs pieds chacune* (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; *les escaventures trente quatre pieds de quattres et seize* (✕Mœuvres 1682)

formes avec un -l- adventice :

esclaventure : *les esqualventures servant à renclore la meulle de desoubz avecq le quieulte, la boitte, deux chevilles en fer i servant* (✕Coutiches 1615) ; *les esclaventures de cette meulle* (*Ath 1718 Étangs)

► Le -l- adventice se retrouve dans *enclavature* (La Bassée 1719).

formes en -esture et -estrure :

esquestrure : *les escavettures, quietes, ceugnets, avec un petit planchy reposant sur les escavettures* (*Comines 1684 blé & brais) ; *les esquavesture et petit planché autour, arculle, tremuy, bacqué* (✕Auchy-l.-O. 1760)

esquestrure de meulle : *les escavetures de meulle, boite, avec un petit plancher* (✕Marquette-l.-L. 1712)

quevestrure et variantes sans nasale : *pour avoir (...) rabaissié les quevestrures* (*Quesnoy-s.-D. 1419) ; *faire un lit de le muelle qui par avant faisoit tournant audit molin, enkevestree d'une kevestrure de bos ouvret en hotte l'un en l'autre, chaintret au ront de le moelle (...)* ; *(...) cestui moelle passant deseure les kevestrures de poch demi* (*Valenciennes 1432 Comte) ; *pour avoir livre des nouvelles kevestures de chesne pour enfermer la moeulle de dessoubz* (✕Cysoing 1561)

quevestrure de meule : *les cavettures de moeulles, quiettes, cuignet, orgueilles, avec le petit plancher des cavetures et ablocage, y compris les chevilles de quiette* (✕Herrin 1710) ; *les chavetures de meulle, boite, avec un petit plancher* (✕Marquette-l.-L. 1712) ; *les quevestures de meulle, conié, orgueilles, esquitte* (*St-Amand-l.-E. 1719)

quevestrure des meules : *les cavetures des meules, fleau, templure, la caise de meule, turmule, l'einche, sommier de templure, couvertes de meule, bacquet* (*Comines 1746 huile-tan)

squestrure : *les gistes des scavetures, les plan chapes [prob. planchages], le cuignet ci sic, lire et] l'orgueil* (✕La Madeleine 1735)

Je termine par deux erreurs manifestes, bien que les deux formes figurent à deux reprises dans le texte :

pour avoir fait une estaventriere furnie de 4 flacques de bois d'ournes [sic], chascune de huit piedz de long, de 16 pauch de largue pour furnir et servir à le moeulle du gisant, chintré à le vollunté dudit gisant (✕Nœux-l.-M. 1531)

les avetures et les fourniment, estimés 24 [livres] ; l'arcule et les couverilles [sic, lire couvercles, comme le scribe l'écrit dans la prisée de l'autre moulage du même moulin] estimés 18 [livres] (*Marcq-en-B. 1783)

► Les formes avec nasale (en *-enture*) ont subi l'influence d'*aventure* : dans ces formes la première syllabe est toujours avec *-a-*.

QUEVILLE

1. Cheville, tenon en bois, tige de bois débitée dans le fil et servant à assembler ou à boucher. Voir aussi *bastonniere*.

*pour reviestir tout nuef le roe de ce mollin d'aeles, de ghantielles, de couwiaus et de kieviles (*Valenciennes 1355 tan) ; pour 12 kieviles de blanc bos qui furent mises au roët du moulin (...), parmi pluseurs quievilles de nespelier mises audit roët (OTemplemars 1388) ; pour remettre à 4 grans ventaillez de le grande seuwiere de Busegnettes 4 grans trayaux, ychiaux bien keவில்리és de keviles de bos où il appartient et ossi de kevillez de fier (*Bavay 1408) ; pour 600 chevilles de chesne qui furent emploiez à frapper ens lesdictes gainnes es volans et es autres vieilles gaines, 1 s 8 d gros (✕Eeklo (1420)⁶ ; pour ung franiel pour faire quiesvilles, 6 s (OTemplemars 1437) ; pour le fachon de 120 quiesvilles de bos à gouvionner ledit moulin (*Templemars 1437) ; deux ventailles (...) estoffés de roilles, de montans, d'aisselles de deux pols d'espaix quevillies de quevilles de bois, et à chascun 2 keviles de fer et un trayan (*Valenciennes 1458 Fossart) ; pour pluseurs couweaux, bois de salengre à faire quevilles et euches (*La Gorgue 1488) ; une paire de plateaux dont ont esté fates unes noeuvres tourtez, 24 s ; item, une tronche de quesne à faire quevilles, 20 s (*La Gorgue 1490) ; refait dedens le molin ung planquier auprés de l'huyz de 4 piez de large et de 12 piez de long de planques de 2 poch d'espés keவில்리et de keviles de bois quarret sur les gissans pour servir à mettre les sacs des boulangiers (*Valenciennes 1512 Comte) ; pour avoir fait deux ventelles à la petite soyere du molin que on dist du Fossart (...) avec les avoir bien keவில்리et de keviles de bois à teste quarree, et à chascun desdits ventelles avoir mis deux keviles batonieres de fer avec flotes et clefz (Valenciennes 1413) ; pour 10 faceaulx de fresne dont ont esté faites les quevilles et cuingnetz qu'il a convenu avoir pour quevillier le rouet dudit mollin (✕Nœux-l.-M. 1520)*

► *Queville* apparaît parfois là où on attendrait *quevalet*. Bien que la confusion ait eu lieu à plusieurs reprises, je reste convaincu qu'il s'agit d'une erreur de la part des copistes : *item, les keviles portant le pont d'icelui ventelaige avoir fait tout noefs et ledit pont sour yceulx rassis et remis à point (*Hon-H. 1445) ; sur les quevilles stantes sur les masses des postilles de pierres de la petite soyere desdis molins le Comte avoir adjustiffiet, assis et atachiet des claux doubles picars quatre planches (...) que pour aller et venir haulcher et avaller les quatre ventelles de la petite soyere devant dicte (*Valenciennes 1536)*. À Hon, le masculin *noefs* se rapporte au *chevalet* plutôt qu'à *queville*.

Une erreur similaire se lit dans le texte suivant : *sur les quatre longhues doeuvres de ladicte arcure avoir enneuwilliez et assis deux quevilletz de trois piedz et demy de loing chascun, de quatre poch quarez, et sur iceulx chevalletz avoir adjustifié et assis deux pieces de bois (...) taillietz et chanfrainet en forme de tremuison que pour porter et soustenir le tremuise dudit molin (*Valenciennes 1535 St-Géry)*.

2a. Cheville de fer, tenon ou barre servant à attacher, à assembler, à empêcher l'écartement, etc. La *queville*, qui s'introduit en général dans un trou foré à l'avance, est tantôt une simple tige de fer pointue, tantôt un boulon parfaitement cylindrique, dont le blocage ou le serrage se fait au moyen d'une clavetteet, plus tard, au moyen d'un écrou, tantôt une longue tige de fer à clavettes aux deux extrémités. Les *doubles quevilles* sont deux fois plus grandes que les *quevilles sengles*. Voir aussi *bastonniere*, *boudinel*, *boujon*, *boulon*, *bouton* (2), *boutte*, *broque*, *estaque*, *eswille*, *moussiere*, ainsi qu'*euche* et *gouvion*. Les chevilles pointues sont parfois qualifiées de *claus*.

*pour 9 kevillez de 5 paux de lonc cascune pour faire lez broiez et rataquier lez lambourdez du ventaille moloir (*Bruay-la-B. 1374) ; pour 6 kievillez de fier qui passent parmi le volant, qui est de trois pieches, les cleys, les flotes qui servent asdites keviles (...); (...) pour 30 keviles petites de fier dont on rekievilla deux plates de fier qui estoient au viés volant qui*

⁶ C'est p.-ê. une erreur. Le prix de ces *chevilles* correspond assez bien à celui des clous métalliques servant à fixer les barreaux et les cotrets des volants. Il y avait quatre chevilles par barreau.

estoit crokiés (✕Cysoing 1380) ; pour 3 kievilles de 3 piés de lonch mises oudit moulin, pesant 9 livres (*Valenciennes 1380 Anzin) ; pour une kieville de fier grande mise de treviers le cours de l'euwe pour tenir le bachin ouvert, 12 s 6 d (*Valenciennes 1384 Comte) ; pour deux chevilles de fer pesans 49 livres (✕Sluis 1395) ; pour un estrier de fier qui fu mis à un des volans, liquelx estoit desgoins et lasquiés (...) et faire une kieville qui frume ledit estrier (OTemplemars 1395) ; 32 gros pour 8 kevilles, cascune de 2 livres de pesant et de 2 piés de lonch, pour keவில்lier les seules du beffroy ; item, 48 gros pour 24 kevilles, cascune d'une livre de pesant (*La Gorgue 1408) ; pour 60 grandes quevilles de fer mises à le roe de dehors (...) ; à lui, pour 4 grandes quevilles de fer mises ausdis 4 bras du rouet, pesans 10 livres de fer (...) ; à lui, pour 6 rondes quevilles de fer, clefz et euces pour ledit rouet, pesans 28 livres de fer (*Quesnoy-s.-D. 1414) ; pour 4 rondes kevilles de piet demi de loncq cascune pour keவில்lier les keuves des volans as estriers, peserent parmi les flottes et forcettes 12 livres 3 quarterons (✕Mecquignies 1421) ; pour 4 kevilles de 7 polz d'espés et de deux piés et demi de long, 8 s (*Valenciennes 1440 tan) ; pour 4 grosses kevilles de 2 piez de lonc chascune, pesans 20 livres, servans au tenir les cuettes recevans les moellez faisant courant desdis moelins de Saint Geri, à 18 d le livre, 30 s (*Valenciennes 1445) ; avoir recuit et redrechyé 4 aultres quevilles de fer contenant 2 piez de loncq chascune et aussi avoir refait les testes et les pointes (*Valenciennes 1493 Comte) ; 30 quevilles de fer, chascune d'un piet de long, qui ont esté mises et employes à restraindre et reffermer les croisures estans es paroyz dudit molin dedens leurs hoctes (✕Nœux-l.-M. 1498) ; pour 6 quevilles aux mollettes de 15 paulch de long (OTemplemars 1532) ; à l'arbre deux pioches, quatre cappeaulx, deux marbreaulx de metal, deux quevilles quarees à traver dudict arbre à clef et à flotte aulx deboultz et avecq tous les cuignetz (Lille 1606 moulin 2.1.2) ; noeufz chevilles au potteau sommier et potteau cornier avecq cloux et flottes (...) ; item, deulx chevilles perchant la teste dudit arbre avecq deulx carquant à clef et à flottes (...) ; item, deulx chevilles de trois piedtz et demy de loing chascune au grand sommier et cheville du pont de quatre pied et une cheville de pied et demy de loing servante audict pont avecq ung estrié et une cheville à clef servant audict pont (©Seclin 1629 moulin Rouge) ; la roue qu'elle tourne en l'eau : 27 chevilles de gantes à clef et à flotte, huict chevilles à bende, avec huict chevilles en travers à clef et à flotte et encore trouvé six chevilles à les jointures avec clef et flotte (Comines 1684 blé & brais) ; au blocq quatre poncelets, dix sept chevilles passant au travers à clef et à flottes, deux petits barreaux de trois pieds de long, quatre estriez (*Comines 1709 nouveau moulin à huile)

double queville & queville single : pour avoir livré (...) quarante huit doubles quevilles de fer à 12 d piece, 48 s tournois ; et pour cent trente sis quevilles sengles de fer de quatre à cinq polz chascune au pris de cinquante solz [= le cent] sont 68 s (*Valenciennes 1481)

Accompagné de la traduction en flamand :

bout [= boulon] : pour reffaire et rappointier deux cyvilles de fer appellees 'bouten', deux clefz (✕St.-Eloois-Vijve 1457)



Cheville d'assemblage avec la rondelle (flotte) et la clavette (clef). CRM 974-3-33-1. Photo de l'auteur en collaboration avec J.B.



Queville à deux clavettes qui traverse l'objet, en l'occurrence *queville* qui traverse la tête de l'arbre moteur du moulin à vent et qui maintient les coins introduits dans les lumières. Dessin G.P.

Parmi les nombreux usages des *quevilles*, je signalerai plus particulièrement leur emploi aux vannes, à la lanterne d'engrenage et à la butée de la meule :

- * Cheville de fer amovible que le meunier introduit dans un des trous percés dans la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne pour soulever celle-ci ou la maintenir à la bonne hauteur. Voir l'ill. à *fourque*. Voir *queville à l'eau*.

pour 4 kievilles pessans 24 livres pour les ventailles desdis moullins, 12 s (*Valenciennes 1347) ; *une nouvelle queville pour boucter es traux des trayans, une kainne à aneaux et les crampons y servans* (*Valenciennes 1486 Souverain) ; *deux bastonnieres ou chevilles de fer à lever les ventailles* (*Thun-l'É. 1719) ; *trois cheville de fer pour tiré les ecluses* (*Cambrai 1779 moulins 1)

- Chacune des longues chevilles de fer qui reliait à l'intérieur de la lanterne d'engrenage les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir *queville de lanterne*.

trois quevilles à clefz et à floctes de piet et demi de long pour perchier à travers des tourtes pour tenir lesdictes tourtes d'ouverture, pesans 12 livres (...) ; *item, deux quevilles de fer à clefz et à flocte pour fermez ledit frain* (✕Nœux-l.-M. 1510)

- Chacune des deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir *queville de queute*.

quatre marteaux à battre (à battre) le molin, un mannequin, deux chevilles de fer servant à lever la meulle (✕Arleux-en-G. 1690)

► Le moulin d'Arleux-en-Gohelle n'était pas encore équipé d'une potence au moyen de laquelle on soulève la meule et qui, elle aussi, nécessite deux chevilles de fer enfoncées de part et d'autre de la meule à déplacer. D'ailleurs, la prisée de 1687 d'Arleux-en-Gohelle nommait ces deux chevilles *chevilles de quoete*.

2b. Pièce de fer servant à caler ou à serrer, clavette de cheville, clef d'ancre, etc. Voir *clef*.

pour 2 grandes kievillez mises parmy le roët doudit moulin, estoffees de 4 flottes, 5 frumures et de 4 kievilles pesans tout 25 livres (*Trith-St-L. 1388) ; *pour 2 keviles de fier mises as bastenieres des broies doudit moulin, pesans 13 livres et demie* (*Valenciennes 1411 Comte) ; *pour avoir ralongié deux engins appellés 'bouten' [= boulons], deux rondioles et deux cyvilles* (✕Ingelmunster 1458) ; *pour une keville de deux piedz de long pour atachier ung entrebuz, 6 s* ; *pour la flotte et queville y servant, 2 s* (✕Cysoing 1534)

► Pour Trith-St-Léger (1388), voir la note à *fermeture*.

2c. Cale, coin de fer. Voir *cuignet*.

pour 8 quevilles de fier pour cuignier les picaches, pesans 12 livres de fer (*Quesnoy-s.-D. 1404)

2d. Sorte de grand clou.

pour 233 quevilles de fer dont on a reclaué le planquier et le comble dudit molin, pesans 23 livres et demie de fer (*Beuvry 1381) ; *pour 64 quevilles de fer à clouer les pas de ledicte nouvelle montee* (✕Erquinghem-L. 1436) ; *pour avoir reforgiet et ragrangiet 48 quevilles de fer pour clauwer les couteaux dudit moullin* (✕Cysoing 1522)

3. Mesure du bois.

17^e siècle Ramillies

Manières de calculer le volume du bois

ADN, 7 G 1406

Les bois [poutres, poteaux, liens, planches] contenu au present billiez portent 3610 piet de doubleau de 4 pouce carez.

Reduict au cent de doubleau de 7 piet de longueur portent 515 doubleau de 7 piet de longue et un de 5 piet.

Reduict à la cheville de un piet de longue et six pouce carez port 1604½ chevilles

► Cf. ÉMY, II, p. 655 : « Autrefois les bois de charpente se mesuraient, en Normandie et dans les provinces voisines, à la *marque*, qui était de deux espèces, suivant qu'on la supposait, de 96 ou de 300 *chevilles* et les *chevilles* étaient de 12 pouces cubes représentant des solides de 1 pied de long et de 1 pouce d'équarrissage, par conséquent à peu près égaux à ceux débités à la fente pour faire les chevilles servant aux assemblages ; ainsi le pied cube contenait 144 *chevilles*. »

Acceptions spécifiques :

1a. Alluchon, dent en bois amovible. Voir aussi *boujon*, *brocque*, *cuignet*, *dent*, *denture*, *endenture*, *espine*, *pigne*, *poinil*, *queville de harnas* et *queville de harnescure*.

pour une noeve cauchure de keviles et fuisiaux (...) et *pour 2 noes tourtiaux* (*Bruay-la-B. 1358) ; *pour 48 quevilles de merllier (...)* pour les refections du rouwet du molin (*La Gorgue 1386) ; *pour 48 quievilles et 8 fusiaux de mesplier dont on fist le cauchure du rouet et tourtes du moulin de Basieu* (✕Baisieux 1405) ; *un noef roët et unes noefves tourttes (...)* ; (...) *pour 36 quievilles de nesplier mises audit roelt (...)* ; (...) *pour 7 fusiaux noes mis as tourttes doudit roelt* (*Valenciennes 1407) ; *pour avoir refait les tourtes du molin et les keviles du rouet dedens trois fois en ceste annee (...)*, 8 lb (*La Gorgue 1409) ; *ung arbre servant à deux molins, dont au molin de tan aura un rouet de 40 quevilles et de six paux de pas et à 8 fuseaux* (*La Gorgue 1417) ; *pour avoir fait audit molin à blé (...)* un nouvel rouet portant 48 quevilles, unes neufves tourtes servant à icellui molin à blé (*La Gorgue 1420) ; *ung noef roët de bos d'orme estoffet de 48 quiesvilles à 6 pos d'espasse* (✕Cysoing 1437) ; *pour avoir retaillet et remis à pas toutes les quevilles dudit grant rouet et les avoir toutes racourchies chascune d'un demi doit* (✕Nœux-l.-M. 1448) ; à Jehan Daulle, ouvrier de molins, pour son sallaire de avoir reffait une nouvelle cauchure au mollin de ledicte eglise et livré 32 quevilles remprises au rouet (...) 4 lb 12 s ; item, à Jehan Hemmon, pour avoir livré le surplus desdictes quevilles pour le parfait dudit rouet, 18 s (✕Douai 1462 Prés) ; *pour avoir fait et livré unes noeves tourtes audit moulin et livré bois et oeuvre et estoffee de quevilles de nesplier, avoecq retallié et retourné les quevilles du grant rouet* (✕Baisieux 1472) ; *pour un noef rouet à 36 ou 40 quevilles mettre sus et ferrer comme ilz appartient*, 8 lb tourn. ; item, *pour une noefve tourte à 7 ou 8 fuseaux*, 32 s tourn. (*Valenciennes 1503) ; à Leurens Fascon, marchand de boys, pour avoir livré pour ledit moullin [sic] 20 chevilles de merlier de treize pauch de loncq et troys pauch quarrees (✕Nœux-l.-M. 1517) ; *le rouez (...)* garny de trente six chevilles à pas (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *le rouet furny de deux bras en croix*, 48 cheville de carne (○Villers-en-C. 1628) ; *le rouet et lanterne furny de 48 chevilles et 9 fuseau* (○Quiévy 1677) ; si l'on prend le partis de faire une roue nouvelle, il conviendrait de même de faire un roëz nouveau en luy donnant assé de diamettre pour y placer cinquante deux chevilles et ne donner que neuf fuseaux à la lanterne (Ramillies 18^e

s. textes 1) ; pour le grand eporons dudit moulin avec tout les ceville de bois de pommier (*Don 1718 huile) ; dix huit chevilles de pommier qui ne sont point mis en œuvre trouvez audit moulin (✕Noyelles-l.-S. 1747)

queville de rouet : 8 quevilles de rouet (○Templemars 1481) ; 1824 cheville de rouet brute et façonné à 3 sols pieces [en provision] (Cambrai 1779 moulins 1)

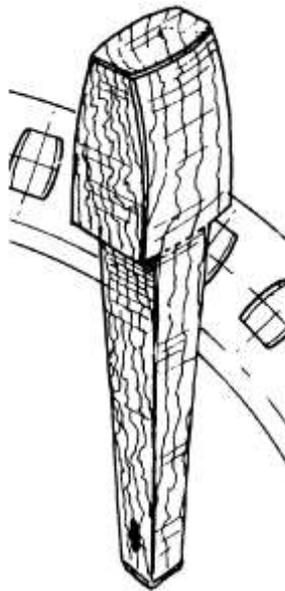
► Cf. SMEYERS 1, p. 40 : *tch'fève*.

Accompagné de la traduction en flamand :

cam : pour ung nouvel harnas et les quevilles appellez 'cammen' pour la grant reuwe (*Harelbeke 1396)

Accompagné du terme précis en flamand :

boetcam [= alluchon (→ queville acc. spéc. a) de remplacement] : des chevilles et pignes de mesplier appellé en flamenc 'bertcame' [sic, lire boetcame] pour la grant rore du molin a eaue (*Harelbeke 1414)



Alluchon. Dessin GP.



Alluchons droits implantés dans une roue neuve au moulin de Wodecq (Hainaut). Remarquez les traits du charpentier indiquant l'emplacement des alluchons. Photo de l'auteur.

1b. Fuseau, chacun des cylindres de la °lanterne, entre lesquels s'engrènent les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *fusel*.

pour 4 noevez quevillez de merlier que il mist as tourtez dudit molin de s'estoffe (✕Nœux-l.-M. 1380) ; *pour 6 quievilles de nesplier (...) pour mettre as tourtes dou moulin* (✕Cysoing 1406) ; *avoir fait oudit molin une noeufve cauchure, qui est de 48 quevilles de merlier, avoir tailliet, mis et cugniet toutes lesdictes quevilles dedens le rouet d'iceluy molin et avoir encores fait unes tourtes estoffées de 8 quevilles de merlier servantes à tenir le grant fer des meulles dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1510)

Accompagné du terme précis en flamand :

spille [= °fuseau de la lanterne] : 8 quevilles appellés 'spillen' et 27 quevilles appellés 'camman' [sic, lire *cammen*] (✕Kruibeke 1438)

2. Cheville de fer destinée à indiquer le niveau d'eau à ne pas dépasser. Voir *gauge*.

devant lesdits moulins doit avoir une etacque parmy lequel estaque a deux quevilles de fer, l'une desdites quevilles, c'est à sçavoir celle de deseur, fait monstre le nivel des eaues et des ventelles et quand l'eaue est aussy haute que ladite queville de deseur est, il faut que le mosnier ouvre ses moulins ou tire ses ventelles et quand ledit mosnier a tant moulu que l'eaue est au dessoubs de la basse queville, doit hucquer aucune personne et dire à ladite personne « je vous monstre comment l'eaue est en dessoubs de ladite basse queville » et adonc peut le mosnier tout clore et attendre l'eaue jusqu'a tant qu'elle vienne à la queville de deseur (*Cambrai 1754 moulins 1)

Composés et paraphrases les plus intéressants :

Ne sont pas mentionnés, les composés dont le sens est évident, tels *cheville perçante*, *ronde cheville*, *cheville à clef* (et *flotte*), *cheville à clouer*, ainsi que de nombreux composés avec un complément introduit par *de*.

queville atemproir

? – P.-ê. syn. d'*atemproire*.

pour une keville atemproir et 2 bastenieres, refaire les hottes et flottes pour ledit moulin, 4 s (*Valenciennes 1394 brais)

queville bastonnier, ~ bastonniere

Sorte de *queville* acc. 2a. Voir la note à *bastonniere*.

pour 2 kievilles bastenieres pour ledit moulin mises au grant ventelle, pesans 10 livres demye (*Valenciennes 1377 Anzin) ; *pour 2 keviles bastenieres, flottes et oeches pour le mollin de brais, pesans 12 livres* (*Valenciennes 1387) ; *pour 2 quevilles bastenieres avecq les flottes et clefs mises au ventaille moulerech, pesans 9 livres* (*Valenciennes 1446 Souverain) ; *pour 2 quevilles bastonnières servans au lever le moelle quant on bath le molin, pesans 6 livres* (*Valenciennes 1462 tan) ; *pour 3 keviles batonnières, 3 flottes et les clefz y servant passant parmy les 2 tourteaulx pour les preserver d'ouvrir, pesant ensemble 17 livres demie* (*Valenciennes 1488 Anzin) ; *pour deux quevilles bastonnières servans au sacquier les muelles sur le planquier dudit molin, pesans 4 livres demie* (*Valenciennes 1490 Fossart) ; *six chevilles bastenieres à teste karees, cinq flottes et chincq clefz servant aux trois ventailles de ladicte seuwiere, 47 s tourn.* (*Valenciennes 1541 Souverain) ; *rechut deux etriez pour le queu dudict molin et le gros quevyllle batonnier pour ledict queu* (✕Busigny 1559) ; *le rowet furny de deux bras en croix, 48 cheville de carne, flache et courbe de gaughé, 8 chevilles bastenier avecque flotte et clef de fer* (OVillers-en-C. 1628)

queville de ventaille bastonniere : *pour ladicte grande seuwiere 6 quevilles de ventailles bastonnières, les flottes et clefs, pesans emsembles 20 livres demie* (*Valenciennes 1485 Comte)

► À Valenciennes les *quevilles bastonnières* sont souvent à tête carrée et servent à la cloison de la vanne. En 1462 et 1490, ce sont les deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir *queville de queute*.

queville culte : voir *queville de queute*.

queville fendue

Cheville possédant une fente pour la clavette.

pour 4 quevilles fendues à mettre clés (OTemplmars 1472)

queville fremant

Cheville d'assemblage, boulon à clavette servant à assembler et à serrer deux pièces de bois. Voir aussi *clau fremant* et *queville à fremer*.

8 *quevilles fremans aux vollans, 8 flottes et 8 clés* (✕Baisieux 1467)

► Cf. : *avoir refait une queville fremant a deux claux* [c.-à-d. à deux clavettes] (✕Cysoing 1482)

queville moussiere

Sorte de broche d'assemblage. Voir aussi *broque morsiere*.

12 *cheville moussié* [l'autre version du même texte a *moussieur*] ou *bastenier de fer servan audict entrebus et au chieon* (○Villers-en-C. 1628)

► Voir la note à *broque morsiere*.

queville à bende

Grande cheville d'un type particulier servant surtout à consolider un assemblage de grosses pièces de bois.

[à] *le parroy des ven deulx queville sur les liteau à vende* [sic, lire *bende*] et une à l'entretoise desoubz l'arbes (✕Templeuve 1578) ; quatre chevilles à bendes sus les listeaux et deux sus l'entretoise de derriere et deux sur l'entretoise de devant (...) ; deux chevilles à bende à l'entretoise de derriere en hault (✕Wattrelos 1579) ; quatre chevilles à bendes aux sourtrates et aux poteaux somniers (✕Loos 1580) ; quatre chevilles à bendes clouees au potteau cornier et aulx seules (✕Lille 1606 moulin 3.8) ; quatre queville à bendes au coing dudict mollin (✕Lille 1627 moulin 3.22) ; en la roue quy tourne en l'eau dudit arbre trouvé 8 grandes chevilles à bendes servant sur la jambe de laditte roue, 8 petites chevilles servant à les bendes desdittes chevilles à clef et à flotte (*Comines 1684 moulin à fouler) ; en la roue qui tourne en l'eau huit grandes chevilles à bende, avec huit petites chevilles y servans à clef (...) et à flote (*Comines 1709 moulin à fouler)

► Le mot pourrait correspondre au *bandenagel* flamand, que PLANTIJN définit comme 'Cheville ou clou pour liaison d'un bois'. Dans les comptes flamands le *bandnagel* est plutôt un grand clou qu'une cheville. Le *Dictionnaire français-anglais et anglais-français*, de CHAMBAUD & DESCARRIÈRES, Paris, 1830, p. 894a traduit l'anglais *ring-bolt*, c.-à-d. piton, par *cheville à bande*. Seules les prisées de Comines laissent entrevoir l'usage de ces *quevilles à bende* : elles possèdent, semble-t-il, une bande de fer qui se fixe à son tour par de petites chevilles à clavette et rondelle.

queville à carnriere

Axe reliant les deux plaques mobiles de la charnière, aiguillot.

pour 3 noefves serures, une clef et 3 kievilles à carnieres servans au frumer les ventailles dou petit moullin le Compte, à 10 s le piece, 30 s ; pour autres 6 viezes serrures destacquier, remettre à point et faire y 6 kievilles à carnieres et 2 clés servans as seuwieres des moulins d'Anzaing, 18 s (*Valenciennes 1419)

queville à coutel de mammelle

Cheville servant à fixer une °alumelle à la °mamelle du pivot.

à l'estacque trouvé un chappeau, deux bendes, deux chevilles à cousteau de mammelles, les croissans (✕Marquette-l.-L. 1674)

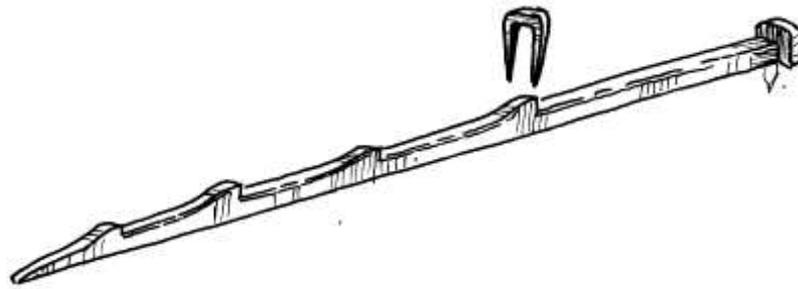
queville à crampon

Cheville qui se fixe au moyen d'un crampon, prob. cheville à empreintes, longue cheville assez épaisse à laquelle on a forgé quelques saillies et qu'on fixe au moyen de crampons qui butent contre ces saillies.

aux quatre posteaux corniers quatre chevilles à crampons et cloux (✕Marquette-l.-L. 1674)

► En flamand, la cheville à empreintes se dit le plus souvent *rozebout* ou *rozenagel* : *an de ghebinden van den balken 24 roesnaeghelen met dobblen roosen* [= à l'assemblage des poutres 24 chevilles à empreintes à doubles roses (= saillies)] [AGR, Ch. C. 27779 (1458) f° 21v° Dendermonde (Fl.-Or.) moulin à eau]. C'est prob. cette même cheville qu'évoque le devis du moulin de Kaprijke (Fl.-Or.) rédigé en 1552, où la *veere* (litt. 'plume') serait la saillie : *veerthien coppelbauten met veere ende aen elck een cramme, groot ende lanc naer den heesch vanden werke* [= quatorze chevilles d'assemblage à 'veere' et à chacune un

crampon, épaisses et longues selon que l'ouvrage le requiert] (de KRAKER & WEEMAES, p. 187). Pour de plus amples détails sur cette cheville, voir SIPMAN 1, p. 292.



Cheville à empreintes. Dessin GP.

cheville à crochet

Cheville à croc, piton, cheville dont la tête est pourvue d'un crochet auquel on peut accrocher un œil.

*pour 4 chevilles de fier à crochés fais ou debout de l'arbre doudit molin pour retenir le viroelle qui estoit sour les coutiaux, pesant 15 livres (*Trith-St-L. 1400 garance)*

► Cf. van BEYLEN, p. 83a, art. *haakbout*, équivalent parfait de cheville à crochet.

cheville à deux bouts à œillet : voir *cheville à oeillet*

cheville à l'eau

* Cheville de fer amovible que le meunier introduit dans un des trous percés dans la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne pour soulever celle-ci ou la maintenir à la bonne hauteur. Voir aussi *bastonniere, boulon, broque, cheville, cheville à tirer l'eau, cheville à tirer les evanteilles* et *cheville de support*.

quatr[e] chevilles à l'eau, un boisseau, une pinte et une demie pinte, la fermeture de la huche et les deux chevilles de cube [sic, lire de cute] (Ramillies 1751 moulin 2.1)

► Pour l'usage de cette cheville, voir *fourque*.

cheville à euche

Cheville de fer pourvue d'une tête élargie et d'un trou pour la fixation au moyen d'une *euche*, d'une clavette.

pour chevilles à oeuche et 4 agrappes pesans 36 livres (✕Nœux-l.-M. 1457) ; une cheville à oeuche, le clef et le flotte pesant 3 livres et demie de fer (...); deux pottentes à oeuche, deux clefz et deux flottes pour le queue du moulin, pessant 10 livres de fer (...); item, encorres une cheville à oeuche, le flotte et le clef pour ladicte queue dudit mollin, pesant 4 livres de fer (✕Nœux-l.-M. 1494)

cheville à fer picache : voir *cheville à picache*

cheville à flotte

Cheville de fer pourvue d'une rondelle. Voir aussi *cheville à polle*.

21 clef, 14 flottes à frumer les chevilles à flottes dudit mollin qui cloent les entrebaus, à 9 d le piece, est 26 s 3 d. (✕Nœux-l.-M. 1531)

cheville à fremer

Cheville d'assemblage, boulon à clavette servant à assembler et à serrer deux pièces de bois. Voir *cheville fremant*.

*pour 3 kevilles à fremer, cascune de 4 livres de pesant, pour le rouet dudit molin (*La Gorgue 1408)*

cheville à martel

Pièce de fer en T. Le plus souvent, surtout dans l'assemblage de roues, bande ou barre de métal en T destinée à maintenir unies deux pièces de bois assemblées perpendiculairement. Voir *martel* acc. 2.

*item (...) avoir en chascune espasse mis 2 gistes au desoux des longerons kevillies de chevilles de fier à martiel parmi les longerons (*Recquignies 1461) ; pour avoir livret (livret) deux*

*grans fors estriez ployé après le fons et les goes du bacinaige et 3 quevilles à marteau qui passent parmy les goes et sont clauwez as esteau à queville et à crampon, pesant ensemble 21 livres (*Valenciennes 1494 Brisebois)*

► Cf. *12 keviles de fier passant entre les baux fachonnez à martiel, les polles et flottes servant ad ce, pesant ensamble 32 livres 1 quarteron (*Recquignies 1461).*

queville à menton

Cheville de fer sur laquelle pivote un mentonnet.

une cheville à menton pour tenir la porte (✕Lille 1726 moulin 3.12)

queville à oeillet

Cheville de fer pourvue d'un œil servant à la fixation ou à la suspension.

les bendes du frin avec les chevilles à wiellez et autres à clefs et à flottes (✕Fournes-en-W. 1695) ; les peintures de ladite monté avec deux chevilles à oeuillet (✕Lille 1726 moulin 3.20)

queville à deux bouts à oeillets : *au ferain une cheville à deux boutes à weuillets et deux petite cheville (✕Fournes-en-W. 1686)*

queville à patte

Cheville de fer dont l'extrémité qui n'est pas enfoncée dans le bois possède une saillie aplatie ou patte de fixation. Voir aussi *clou à patte*.

*pour 8 estriers de fer et 6 quevilles à patte servans à tenir et ancrer le paroit estant au devant de la roe dudit molin (*Bruay-la-B. 1473) ; les deux estriers du petit bau genier, dont un n'est qu'une cheville à patte (✕Seclin 1711) ; deux hés et deux chevilles à pattes aux potteau cornier (✕Attiches 1721) ; les ferraille de la in[c]he consistant en deux cheville à patte portant en longueur cinq pied ou environ, avec deux oeuillez, deux ghon servant à suspendre ladite in[c]he, trois croché servant à tenir les sacq (☉Templeuve 1777)*

queville à picache et queville à fer picache

* Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir *pioche à picache* et la note, ainsi qu'*envir*.

queville à fer picache : *au rouet d'en haut trouees dix huict chevilles, flottes et clef et les deux chevilles à fer picace (*Marquette-l.-L. 1683 huile)*

queville à picache : *trouvé à l'arbre deux chappeaux et la cheville à picache, et deux bendes en dehors (...) ; item, par dedans ledict moulin estant trouvez assçavoir la pioche à picache, deux chappeau, une bende (*Lille 1649 moulin 2.1.1) ; en dehors (...) deux cappeaux à l'arbre dudit mollin et la chevylle à pichasse (...) ; (...) en dedans (...) ung cappeau au bout de l'arbre avecq les cousteaux (*Marquette-l.-L. 1653 huile)*

queville à pillotte

? – P.-ê. erreur pour *queville à flotte*.

avoir fait trois quevilles à pillotte servans ausdis entrebus ((✕Nœux -l.-M. 1470)

queville à pointe

Cheville de fer pointue.

*pour une basteniere, une flotte et une clef, parmi 4 quevillez à pointe pesans 12 livres (*Valenciennes 1429 Comte) ; pour 12 quevilles à poinctes de demi piet de long chascune servant à clauer les croutaulx du demi ront de la couverture dudit mollin deseure le rouet (✕Nœux-l.-M. 1520) ; 3 cheville à pointe est [= et] 2 croché (✕Lille ou environs fin 17^e s.)*

queville à polle

Cheville de fer pourvue d'un anneau de protection contre la clavette. Voir aussi *queville à flotte*.

3 grosses quevilles de fer à polle servans au liement des volans desdis molins et 16 autres petites quevilles, les polles et les clefs à lyer iceulx volans (✕Ostricourt 1413)

queville à raillon

Cheville barbelée, grande cheville pointue garnie, du moins à son extrémité, d'une barbelure qui doit l'empêcher de ressortir une fois qu'elle a été enfoncée dans le bois. Voir aussi *clou à raillon*.

quatre chevilles de moullette et quatre autres, une cheville à raillon, une bende à clouer, onze cloux hurtois et la langue du frein (✕Lille 1726 moulin 3.27)

► Cf. ESTIENNE : « Hamatus : Arundo hamata. Fleiche garnie d'ung fer a raillon, ou a oreilles, ou a barbillons » et « Sagittae hamatae. Fleiches garnies ou ferrees de fers a

raillon, ou a oreilles, ou a barbillons. » ; COTGRAVE : « Raillon : Fer de fleche à raillon. A Shoot-head ; a forked, or barbed head. » Cf. SIPMAN 2, p. 23, au sujet du boulon servant à la suspension de la bascule du frein dans le crochet à bec : « Le boulon dans la bascule du frein était soit un boulon à clavette soit un boulon barbelé. » (texte traduit).
Le FEW, X, p. 28a, art. *radula*, 'râpe', réduit *raillon* au domaine des armes.



Cheville à raillon. Dessin GP.

cheville à teste

Cheville de bois ou de fer pourvue d'une tête plus large. Voir aussi *brocque à teste*.

*pour 2 longhes quevilles à testes, les flotes et clefs pour le ventaille moulerech du petit moelin d'Anzaing (*Valenciennes 1451) ; avoir remis audit ventaille ung traian de 13 piez de loing (...), avec aussi l'avoir clauwet et keவில் de grosses keviles de bois à teste et de deux keviles de fer par l'ung des deboutz, aussi pollir [= garnir, pourvoir] l'autre debout d'une pole de fer (*Valenciennes 1511 Anzin) ; 6 quevilles à teste de 8 paux de long chascune estoffees de clefz et de flottes, servans à fermer les courbes et quanteaux ensemble (✕Nœux-l.-M. 1520) ; fault six ventelle (...) les seulleaux de quatte et cinq, les cottreaux de huict piez de hauteur et les loien, le tout bois de quatte pouche carez, couvert de plancq (...), le tout bien chevillez avecq bonne cheville à test et à chascun ventelle ung bon estriez de ferre loin de troix piez sur chascun bende avecq deux batonnier de ferre, clez et flotte à chascun estriez (*Ramillies 1630 textes 1)*

cheville à teste et à pointe

Cheville de fer pourvue d'une tête plus large et d'une pointe à son autre extrémité.

*pour 2 keviles à teste et à pointe avoecq une basteniere, les flottes et clefz pesans 13 livres demie de fier (*Valenciennes 1456 Anzin) ; 12 quevilles à teste et à pointce de 9 pauch de long chascune servant à cloër les 4 hurtoirs des entrebus (✕Nœux-l.-M. 1518)*

cheville à tirer l'eau, ~ à tirer les evanteilles

* Cheville de fer amovible que le meunier introduit dans un des trous percés dans la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne pour soulever celle-ci ou la maintenir à la bonne hauteur. Voir *cheville à l'eau*.

trouvé aussy une caucque feré avecq une longue cheville à tirer l'eau tenant à ladite caucque (Thun-l'É. 1688)

cheville à verin

Cheville ou boulon à pas de vis.

*le grand roult [lire prob. rouet], huit chevilles en travers des quatre bras avec huit clefs et huit chevilles à verin audit rou et seize chevilles de travers avec seize clefs et deux molles bandes dessus le tour du roult (*Marcq-en-B. 1783)*

cheville de caucque

* Cheville servant au levier au moyen duquel on lève la vanne.

pour une kieville de caucque et un crampon faire noef au moulin de brais (Valenciennes 1407) ; pour une noefve kieville de cauke pour le moulin des Ogelens, pesans 3 livres (Valenciennes 1408)

cheville d'ecute, ~ de l'écu : voir *cheville de queute*.

cheville d'entrebut

☒ Cheville de fer qui attache la °pointe sur l'°entrebut. Voir aussi *boulon d'entrebut*.

deux quevilles d'entrebuch perchantes l'entrebuch et la poincte, frummantés à clefz et à flottes (✕Templemars 1582) ; *six chevilles d'entrebuch jocquant, quatre chevilles de pointes* (✕Lille 1636 moulin 3.2) ; *aux vollans estant trouvez douze chevilles d'entrebuch avecq clef et flotte, deux chevilles de pointe à clef et à flotte* (✕Lille 1642 moulin 3.15) ; *douze chevilles d'entrebuch à clefs et à flotte* (✕Allennes-l.-M. 1696) ; *au sentrebus [sic] à ces qu'il regade le chevil d'entrebuch il n'y a que huit et il en faut douze avec clef et flot* (✕Escaudain 1733)

queville d'estampe

Cheville de fer servant à maintenir en place le pilon (→ *estampe*) lorsqu'il est relevé.

deux chevilles d'estampes (*Marquette-l.-L. 1653) ; *racomodé une cheville d'estampe pour le moulin* (⊙Seclin 1708) ; *7 cheville de chassix et 7 clé et 2 cheville d'estampes et les plantine [sic, lire platine] des steut* (*Don 1741) ; *les cinq vireulles avec leurs cloux, deux cheville d'estampes, un cheniaux* (✕Vermelles 1785)

queville de fausse mamelle

✕ Cheville de fer qui fixe le tourillon au sommet du pivot.

à l'étaque trois chapeaux, deux chevilles de fausse mamelle, une paire de croissans (Seclin 1761 Wattissart)

queville de flayel

Cheville sur laquelle pivote un *flayel*, un bras de levier.

la cheville du fleau de pompe et la cheville du fleau de l'écluse (...) ; *item, la verge de la pompe, quinze chevilles de fleau et la monture de quatorze fleaux* (Comines 1746 moulin à fouler)

► Les quatorze *fleaux* sont les leviers des pilons.

queville de harnas, ~ de harnescure

Alluchon, dent en bois amovible. Voir *queville* acc. spéc. a.

- *le grand rouet dudit moulin estoffé de deux bras, manteaux, chvilles de harnas et lanterne* (*Houplines 1704 Cazier)

- *à Jehan Mersian [charpentier], pour 14 kevilles de harnescure pour le mollin, 14 s ; paiet à Jehan Mersian pour 1 jour et de sen varlet, pour les mettre à le harnescure et retourner le tourte et tout reconpasser, 12 s* (✕Mouscron 1459)

queville de kicque : voir *queville de queue*.

queville de lanterne

Chacune des longues chevilles de fer qui relie à l'intérieur de la °lanterne d'engrenage les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir *queville de lanterne*. Voir aussi *bastonniere, bastonniere de lanterne, boudinel, boulon d'ouverture, broque, broque morsiere, queville et queville de tourtes*.

trois quevilles de lanterne quy ne sont poinct trouvees (♥Lille 1606 2° moulin 4.1.2) ; *trois chevilles de l'anterne [sic]* (✕La Madeleine 1735)

queville de mollette

Cheville de fer sur laquelle tourne une poulie ou un galet du chemin de roulement.

quatorze cheville de mollette au chaintre (⊙Templeuve 1669) ; *huit chevilles de meullette [pour les pilons (→ *estampe*) et les °hies]* (✕La Bassée 1683 huile) ; *au windacque pour lever les meules deux chevilles de molettes* (*Lille 1726 moulin 2.1.3) ; *quatre chevilles de moulettes au frein* (✕Lille 1726 moulin 3.9)

queville de moufle

Cheville servant à un assemblage à moufle (assemblage articulé).

à l'eventelle et cauque d'icelle trouvé huit chevilles, quatre oeilliers, quatre petites chevilles à l'eventelle, deux cloux à tenir le battée avec huit chevilles de mouffle (*1709 moulin à fouler)

queville de pointe

☒ Cheville de fer servant à la °pointe fixée sur l'°entrebuch. Est-elle plus courte que la *cheville d'entrebuch* ? Ou sert-elle uniquement lorsqu'on rallonge la pointe?

six chevilles d'entrebuch jocquant, quatre chevilles de pointes (✕Lille 1636 moulin 3.2) ; *aux vollans estant trouvez douze chevilles d'entrebuch avecq clef et flotte, deux chevilles de pointe à clef et à flotte* (✕Lille 1642 moulin 3.15)

queville de ponchel

Longue cheville servant au °ponchel acc. 2. Voir *queville du ponchelet*.

*deux quevilles de poncheaux avecq clef et flottés servans à leye, quatre quevilles à clef et à flotte à travers du blocq du costé de ladicte leye (*Lille 1627 moulin 2.3 huile) ; au blot trouvez six chevylles à clefs et flotte et deux chevylles de poncheaux (*Marquette-l.-L. 1653 huile)*

queville de ponchelet, ~ du ponchelet

Longue cheville servant au °ponchelet acc. 2a. Voir aussi *queville de ponchel* et *queville de pont*.

les deux chevilles du ponchelet traversant le blocq, prisé à 17 florins (✕La Bassée 1682 huile) ; les deux chevilles du ponchelet, à quinze florins ; les deux chevilles traversant le blocq, deux estriers et quatre cranpons, à cinq florins dix pattars (✕La Bassée 1683 huile) ; deux chevilles de ponchelet, prisé à quinze florins (✕La Bassée 1689 huile)

► Le prix est trop élevé pour qu'il s'agisse de deux simples chevilles.

queville de pont

1. Longue cheville servant au °ponchel acc. 2 ou au *ponchelet* acc. 2a. Voir *queville de ponchelet*.

pour 6 claux picars, 2 crampons, 6 quevilles de pont, 3 estriers, encore 4 quevilles de pont, 2 estriers de fer grans, tout servant auxdits vollans et à le quewe du moulin (OTemplemars 1470)

2. Cheville de fer servant au palier du petit fer de meule du moulin à vent ou du fer de meule du moulin à eau (→ *pont*), prob. la cheville sur laquelle ce palier pivote.

cheville de pont de quatre pied et une cheville de pied et demy de loing servante audict pont avecq ung estrié et une cheville à clef servant audict pont (☉Seclin 1629 moulin Rouge)

queville de porte queue

✕ Longue cheville de fer qui attache la queue à la traverse sur laquelle celle-ci repose au niveau de la paroi de devant du moulin.

les ferailles de le queu et moufles d'escaches, crampons et chevils de port queu (Marquette-l.-L. 1730) ; deux moufles d'escaches, deux crampons, deux fourches auxdits escaches, une cheville de porte queu (Lille 1737 moulin 3.3)

queville de prison

☒ Chacune des deux chevilles de fer qui fixent le chapeau de palier (→ *prison*) destiné à maintenir le °petit collet ou le tourillon de l'arbre sur son coussinet.

la platine au debout de l'abre, deux quevil de prigon avec leur clé et flote (✕Ennetières-en-W. 1750) ; la platine du petit bout de l'arbre, deux cheville de prison et la quenolle (✕La Bassée 1755 blé)

queville de queute

Chacune des deux grosses chevilles de fer bloquant la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la battre. Voir l'ill. à *queute*. Voir aussi *bastonniere*, *bastonniere de queute*, *boudinel*, *boulon*, *broque* et *queville*.

le levier de ferre, escopre de meulle et le marteau de pon (...) ; *item, les deulx queville de quiette (✕Templeuve 1578) ; deux quevilles de quiette (*Lille 1606 moulin 2.2.2) ; deux quevilles de quiette tenant à l'encavesture (✕Hellemmes 1612) ; ledit moulin (...) ne peut pas valoir davantage que la somme de deux mils trois cent florins monnoie d'Artois, y compris sable [= câble] et brides, deux chevilles de quoeute et les quatre draps de moulin (✕Arleux-en-G. 1687) ; le froion, mannequin, levier de fer, huit mareaux, une cache, une escoppe et une autre cache, estimé y compris les deux chevilles [de] culte, à vingt cinq livres et quatre patars (*Écaillon 1731)*

► Dans la copie plus tardive de la prisée d'Arleux-en-Gohelle nous lisons *chevilles de quarante !*

queville d'écute, ~ de l'écu : *deux chevilles d'ecute, 10 pat.* (OWambaix 1718) ; *deux chevilles de l'ecu, 1 fl. 12 pat.* (✕Mœuvres 1790)

queville de kicque : *un levié, une maille de pont, une escoppe, trois marteau à battre meulles, deux cheviles de kicque (✕St-Amand-l.-E. 1719)*

queville de tette : 2 cheville de tieute, une cheville est [= et] 2 urtoy pour la mollette d'en aux (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; avoir trouvez 12 marteau et 5 quasse glasse et 2 cheville de tette et le pincheriau et la quachette et la maille (*Don 1741)

queville de saudure

Cheville de fer qui consolide un assemblage en bois.

pioche, deux capiaux (...), deux ponchelez, huit estrielle, seize chevilles avec leur clef et flotte, seize chevilles de saudure avec leur clef et flotte au moulin [sic, = arbre et roue] tournant d'en dehors (*Comines 1746 tan & huile)

queville de suport

* Cheville de fer amovible destinée à la suspension de la vanne : une fois introduite dans un des trous percés dans la tige verticale qui dépasse la cloison de la vanne, elle repose en partie sur la °teliere. Voir *queville à l'eau*.

trouvez à le ventelle 4 cheville et une de suport et les clé et flot (Don 1741 huile)

queville de tette : voir *queville de queute*.

queville de tourtes

Chacune des longues chevilles de fer qui relie à l'intérieur de la °lanterne d'engrenage les deux plateaux pour empêcher leur écartement. Voir *queville de lanterne*.

pour (...) mettre 2 noefves quevilles de tourtes, 2 fuiseaux et à le moelle remplastrer une piece (*Valenciennes 1424 brais)

queville de volee

☒ Chacune des chevilles qui fixent la °pointe sur l'entrebut.

vingt chevils de volé, clefs et flottés (✕Marquette-l.-L. 1730) ; *seize chevilles de vollez, clef et flotte* (✕Comines 1746) ; *quienze quevil de volet avec leur clé et flote* (✕Ennetières-en-W. 1750)

queville en travers

Cheville de fer qui traverse les objets qu'elle assemble.

la roue qu'elle tourne en l'eau : 27 chevilles de gantes à clef et à flotte, huict chevilles à bende, avec huict chevilles en travers à clef et à flotte et encore trouvé six chevilles à les jointures avec clef et flotte (*Comines 1684 blé & brais)

QUEVILLETTE

1. Petite cheville en bois.

et s'a esté delivré par ce recepveur de gros bois venant de la provision de ceste recepte pour tourner et convertir à faire coyaux, quevillettes, cuignés, boistes et aueles (*domaine de Valenciennes 1472); *les deux plumas et cevilletes* (*Douai 1747 Croix aux Poulets)

2. Petite cheville de fer.

pour avoir fait audit molin une bende de fer qui tient les alemelles du grant haterel et 25 quevillettes de fer pour ataquier l'estrier et les alemelles (✕Nœux-l.-M. 1380) ; *pour 4 clefz, 4 flottés et 4 kevillettez mises as 4 bastenierez dudit roët, 12 s* (*Valenciennes 1442 Comte) ; *pour deux dousaines et demye d'autres keviles de 6 et de 7 polz pour clauer les fons du bachinge, à 12 d chascune, 24 s [sic] ; pour autres 405 kievilletes de 6, de 7 et de 8 polz de loncq servans au molin de Brisebos, à 6 d piece, 10 lb 2 s 6 d* (*Valenciennes 1461) ; *icelles aisselles et pasnes quevilliet de 160 quevillettes de fier de 4 à 5 polch de loncq chascune* (*Valenciennes 1474) ; *pour 4 quevillettes servans à la chayere par dehors de 14 à 16 polx de long, pesant ensemble cinq livres et demie (...) sont 6 s 10 d ob. ; pour 6 autres quevilles pour ladicte chayere de 8 à 9 polx de long chascune, 8 s* (*Valenciennes 1503 Comte) ; *avoir couvert deux aultres croisies de deux aiselles (...) à atachier à quevillettes de fer* (✕Nœux-l.-M. 1527) ; *à deux fois pour servir à ladicte seuviere deux cens quatre vings quatorze chevilletes de fer de quatre à cinq polch de loing, à 12 d la piece font 14 lb 14 s tourn. (...)* ; *aultres chevilles de fer de quatre à cinq polch de loing servant à icelle seuviere en nombre de 122 à 12 d piece, font 6 lb 2 s tourn.* (*Valenciennes 1541 Souverain) ; *deux pieces de bois de 4 pieds chascune, de 4 poulces quarré pour retenir la queue d'ouverture, estant clouee avec quatre chevilletes de fer au bau du porte queue* (○Wambaix 1669)

► Les *quevilletes* servaient le plus souvent à attacher les planches d'un revêtement. Les *quevilletes* associées aux *bastonnieres* du rouet (Valenciennes 1442) calaient probablement les têtes carrées, alors que les *clefs* et *flottes* servaient à l'autre extrémité. Comme nous le remarquons dans les comptes de Valenciennes de 1503 et de 1541, la distinction ne se faisait pas toujours entre *quevilles* et *quevilletes*.

Dans l'extrait suivant, *quevillette* est une erreur, prob. pour *queutillette* : à *Pierart des Maretz, marenier (...)* ; deux *quevilletes* à *mectre les meulles sups racourchies d'ung piet chascune, 2 s* (*Valenciennes 1503 tan). Cette *queutillette* aurait alors le sens de °*queutiselle* 'chacun des deux madriers servant de support à la meule gisante'.

QUEVILLIER

a. Attacher au moyen de chevilles ou de tenons. Voir aussi *bastener* et *clauer*, ainsi que *requevillier*.

un plankier amont euwe clos et kievilliet sur 2 sieuls, et le planquier d'aval l'euwe clore d'assiellez jointez (*Valenciennes 1364 Froissart-brais) ; *le senuise refaite toute noeuve, exepté les vieses aisselles c'on y remist et fu ahersé de 4 estacques toutes noeuvres et quevillies de quevilles de fier* (*Douai 1398 Escoufflet) ; *pour 12 quievillez de noef fier et une bende dont on quievilla et loya les loijens de ledicte keuwe* (OTemplemars 1401) ; *fault couvry chascun ventelle d'assielle de le hauteur de 6 piet de hault, qui seront quevillié chascun de 6 queville portans teste, de trois polz de lont* (*Ramillies 1554 textes 1) ; *pour 32 quevilles de fier à clauer et quevillier les degrés de ladicte montee* (✕Baisieux 1471)

b. Attacher au moyen de pièces de fer prob. fixées au moyen de chevilles.

et a convenu icelui ouvrage quevillier de hez de fer par dedens le mur pour les tenir plus ferme (*Valenciennes 1481 Anzin)

QUEVILLION

Cheville sur laquelle tourne une poulie.

la filliere avecque six moeullettes de bois, les chevillions de fer et cordes (*Thun-l'É. 1642)

► Cf. FEW, II, p. 762a, art. *clavicula*.

QUEVIRON et QUEVRON

Pièce oblique d'un versant de toit, tantôt le chevron (incliné dans le même sens que l'arbalétrier pour porter la couverture), tantôt l'arbalétrier (pièce oblique de la ferme), tantôt le chevron-arbalétrier (qui assume la double fonction).

Le problème avec ces mots, c'est leur polysémie, que je n'avais pas remarquée lors de la rédaction de mon *Dictionnaire* (p. 266). Ces deux mots désignent tantôt les arbalétriers, tantôt les chevrons. Quelques indices peuvent aider à l'identification. Lorsque les *quev(i)rons* et les *combles* figurent dans le même texte, les premiers désignent les arbalétriers, les seconds les chevrons : *au deseure ladicte platte avoir assis et emparquiet à egalle espace 24 piece de comble de quinze piez de loing, de 5 poch quaret par l'un des debouts et par l'autre de 4 ; aussy avoir estrait chascun comble sur les quevions dudit ouvraige que pour latter de lattes de rivaige et couvrir de thieulles (...) et en icelluy pan avoir ordonnet et enparquiet une ventriere portant les combles par le millieu, icelle de 34 piez de loing, de quatre et de cinq poch* (*Valenciennes 1515 Comte). De plus, lorsque le *quev(i)ron* se rétrécit vers le haut, c'est le chevron. Si un entrain est attaché à un *quev(i)ron*, celui-ci sera nécessairement l'arbalétrier : l'entrait n'est jamais attaché aux chevrons. Le genre de bois peut lui aider à l'identification, mais cet indice est moins fiable. En fait, les *quev(i)rons* étaient d'abord les arbalétriers et les *combles* les chevrons, comme nous le voyons encore sur le plan de 1825 du moulin Delemarre de Flers-lez-Lille reproduit à l'art. *bracon*. Une fois que les *quev(i)rons* se sont mis à désigner aussi les chevrons proprement dits, on a pu qualifier les arbalétriers de *sousquev(i)rons*.

Arbalétrier :

queviron : *et doit porter chascuns des quevions du comble un cauchon et une wisme eneswillie en se wisme couvoire* (OSeclin 1392)

quevron : pour ce dit molin pour 20 kievrans de kenne (✕Sijsele 1359) ; quatre chevrons de quatre paulx en quarure et 12 piés de long (✕Petegem- a.-d.-L. 1453)

Chevron :

queviron : pour le comble dudict moullin fault ung petit montan de 6 pouces quarrez avecq huict sourcheviron reloyez de wimes de 4 et 5 pouces, furny de bon cheviron de trois pouces et deux [lire demi] par bas et 3 pouces quarrez par hault (○St-Hilaire 1644) ; le comble furny de 38 chevrons et soubchevrons et le coronement furny de wisme (○Wambaix 1669) ; dix huict chevrons de onze pieds chacun, de trois pouces par bas et deux pouces et demy par haut (✕Mœuvres 1682)

quevron : trois chievrans, au moindre bout de 4 paulx d'espés et l'autre bout de 5 paulx d'espés (✕Eeklo 1453 Oostmolen) ; quatre chevrons de 14 piés de long, de 3 et 4 paulx d'espés (✕Petegem- a.-d.-L. 1453) ; les chevrons seront de trois pouces et demie par le bas et de trois pouces par le haut (✕Sin-le-N. 1692)

► À Petegem-aan-de-Leie, en 1453, le même mot (*chevron*) désigne aussi bien le chevron que l'arbalétrier. La seule différence c'est la longueur, les chevrons étant plus longs que les arbalétriers.

Identification incertaine :

queviron : fault trois chevron de quatres et cincqs [poulces] et de douze piedz de loing (○Wambaix 1653) ; une piece de bois appellé 'veurstbom' [= faitage] (...), une piece de bois appellé 'priem' [= poinçon] (...), pour (...) les deux pannes du toict et trois ramures furnyes de chevrons, feuliez et essilles, compry le pignon (✕Hem-Lenglet 1684) ;

(**viron**) : thousçant le comble : piesce qui serte au queviron et le 4 piesce un peu courbez quy soustien le viron tous camme force [= jambes de force] et areürre et croisurre quy serre au capron se trouve bon boy et solitte ; il n'i [= en y] a 6 viron se trouve boux d'obain [= touchant le comble, les pièces qui servent aux chevrons et les 4 pièces un peu courbes qui soutiennent les arbalétriers, toutes les jambes de force et l'enrayure et la croix qui sert à la toiture conique se trouvent en bon état et solides ; à 6 arbalétriers il y a de l'aubier] (○Villers-en-C. 1712)

► Comme je n'ai rencontré cette aphérèse que chez ce seul copiste, je serais enclin à la considérer comme une mauvaise lecture de *queviron*. Dans la même phrase, le scribe se sert d'abord de *queviron*, puis à deux reprises de *viron*. A-t-il sciemment distingué les deux éléments ? C'est dans cette éventualité que j'ai traduit *queviron* par 'chevron' et *viron* par 'arbalétrier'. Une aphérèse similaire s'est produite pour *quevalet* devenu *valet* dans un texte de Dechy.

► Ne pas confondre avec le *queviron* 'mesure de bois'.

Composé :

faux queviron

Prob. chacun des deux potelets du versant inférieur de la croupe brisée.

dessus, les ramures du culas : deux estiaux (...) de 4 pied de loing chacun, et deux soubchevrons et le montant de la ramure (...) ; deux petits loiens pour retenir les deux esteaux servants de fau chevron (○Wambaix 1669)

► C'est moi qui ajoute la virgule après *dessus* et les deux points après *culas*.

QUIEF :

a. Tête, extrémité.

faire au tordoir nouviaux ploumas desous les kiefs de l'arbre (*Étrœungt 1403 Buffle) ; *pour refaire l'estanture qui porte les cuettillages des quiefs des arbres par dehors* (*Étrœungt 1405) ; *refaire 2 kieutes desous le kief de l'arbre dou grant moulin le Comte* (*Valenciennes 1409 Comte)

b. Bout de corde. Le terme correspondait à une mesure utilisée chez le cordier.

pour un kief de corde à ce mollin (*Valenciennes 1355 brais) ; *pour 24 kiés de corde de tille à 4 cordons cascun kief, necessaire as ouvraiges fais à ledicte estancque* (*Valenciennes 1406 Anzin) ; *pour pluseurs chiefz de corde et autre cordrie (...) pour les ouvraiges qui ont esté fais (...) aux molins de Bruay et Noe* (*Bruay-la-B. et ✕Nœux-l.-M. 1457) ; *pour avoir livret ung guiet de corde pour ledit mollin, pour livre et demye de woinct et quatre livres de crasse*

(*Cysoing 1526) ; pour avoir livré 14 quieu de cordes pour loyer les dampz dudit ouvraige, au pris de deux solz 6 d le quieu (*La Gorgue 1530) ; pour 2 quief de corde contenans 15 thoises (○Seclin 1536)

► Les différentes graphies seront dues à l'oubli de l'étymologie. À Béthune, en 1581, le mot est même du féminin : *item, pour six quieps d'autre corde de tille renforchee (...) au pris de huit solz la quiep* [ADN, B 14808 (1581) f° 40v°]. Nous rencontrons la forme originelle *chief* à Harelbeke en 1415 : *pour 12 chiefz de corde de tille pour racoupler les pillos, fermures et autres bois faiz à l'estekis.*

QUIELLE

?

huit marteaux à battre moeulles, deux pinceraux, le maillé de pont et trois petites chevilles servant au kielle prés des moeulles et la lampe ou crachet (✕Seclin 1701 Wattiesart)

QUIEVRETTE

Machine prob. composée, comme la chèvre, de trois pièces de bois réunies à leur sommet, au moyen de laquelle on élève les fardeaux, ici machine assez semblable pourvue d'une hie. Voir *hie*.

pour (...) avoir refait l'engien à quoi les estacques de ledicte seuwiere et une kievrette [sic, incomplet] (...); (...) pour (...) avoir aidiet à faire un pilottement à l'un des lez de le riviere et à l'autre, ouquel a 160 piés de loncq u environ, celui pilottement estoffet de pilos ferus en terre à le kievrete (*Valenciennes 1431 Souverain)

QUIGNON

Sorte de penture.

à la mee deux gons et les deux quignons (*Lille 1606 moulin 2.2.2)

► Prob. dérivé du germanique **skina* 'morceau de bois étroit' (FEW, XVII, p. 114b). Le mot a subsisté comme terme de charron. Cf. BODY, 94 : *hinon* 'bande de fer à extrémité courbée' ; GDU et LITTRÉ : *équignon* 'bande de fer dont on garnit la fusée d'un essieu de bois'.

À comparer à : *les ferures de la mee : deux pentures, deux gons et le havet des sacqz* (✕Lille 1606 moulin 3.14) et *deux pentures et deux gons pour pendre la met* (✕Mons-en-P. 1738). Bien que le terme appartienne au vocabulaire du charron, la définition donnée au *hinon* par Body évoque une penture.

QUIQUE : voir *queute*.

- R -

RAAIRIER

Aplanir de nouveau (la surface active de la meule). Voir *rairier*.

pour la forge du lit doudit moulin raairijer et mettre à air (*Valenciennes 1424 tan)

► Brachylogie pour mentionner le montant payé à la forge pour la réparation des outils employés à aplanir la meule gisante. Pour l'expression tautologique *raairier et mettre à air*, voir la note à *airier*.

RABASTENER

Fixer de nouveau au moyen de °*bastonnières* ou de chevilles de fer. Voir *rebastener*.

pour 4 noeves oeches et une flotte et le roelt rabastener (*Valenciennes 1407 Comte)

RABAT

1. * Pile à bec destinée à fendre l'eau pour protéger une construction (pont, moulin, etc.)

ilz [sic] bailli delivrera toutes les pieres (...) appartenant aux trois testes des pilers et aux deux rabats, qui tendront et offendront l'eaue (Ninove 1421)

2. Pierre chanfreinée destinée à l'encadrement d'une baie.

pour avoir livré une huisserie de grés estoffee de rabas, de boujons, corbeaux, sealles, de listeaulx et les arrestes par dedens estoffees de grés (*La Gorgue 1530)

Acceptions spécifiques :

1. * Glissière aménagée dans la feuillure d'un poteau ou d'une pile pour le passage de la cloison de la vanne. Voir aussi *battee*.

pour (...) rekieveillier 2 ventelles as trayans, as roiles et as montans et remettre en leurs rabas dont ostet estoient (Trith-St-L. 1388) ; *pour une kieville de fier pesans 2 livres mise à un rabat ù li grans ventailles kiet au moulin de brais* (Valenciennes 1389) ; *audit Jaquemart [charpentier], pour avoir fait de nouvel ung rabat atout le pendant servans as ventelles des molins a eaue* (Ninove 1437)

2. * Barrage ou écluse, prob. barrage à deux plans inclinés au-dessus desquels les barques étaient halées afin d'atteindre un autre niveau d'eau.

une planque devant ledit ventelle pour passer outre l'iauwe et bordé le planque [= passerelle] au rabat (Quesnoy-s.-D. 1392) ; *pour avoir refait, renterré et piloté les teraux des escluses estans entre le dit molin et le rabat* (Quesnoy-s.-D. 1422)

► Cf. VERMESSE, p. 424. Pour une étude des rabats sur les cours d'eau du Nord, voir DERVILLE 1, pp. 10 et sv. Le hameau *Fintele* de Pollinkhove (Fl.-Occ.) garde le souvenir d'un tel *rabat*. On trouvera de belles illustrations de ce système à :

<https://tneerhofvzw.be/pop/2019/Jaar1366overdracht.pdf>

3. Rebat, second pressage des graines oléagineuses. Voir aussi *rebat*.

les deux herna de lais, de frouçage et de raba (*Marquette-l.-L. 1695)

RABATTRE

1. Battre de nouveau (une pièce métallique), retravailler sur l'enclume. Voir *rebattre*.

pour avoir cauffet l'ache parmy le gros et l'avoir rabatu et rebouté l'estampe dedens le traou pour le remectre au quaret et avoir reschaufet les quatre bras (*Valenciennes 1543 brais)

2. Arrondir ou chanfreiner une arête. Voir *billonner*.

à celle dicte montee faire et ordonner une poije et rabatue par deseure, estoffee de postellés, de pochardiaux et de ce qu'il y appartient (✕Mecquignies 1421) ; *pour avoir fait une noefve bariere à le ruielle qui va de dehors le porte Cardon audit moellin de Faloise (...) Ossi y avoir planté une estacque de boix de 8 piez de long et de 10 polz quaret servant à frumer ladicte baille. Aussi le avoir toute rabatue et rabotee à tous costez* (*Valenciennes 1472)

RABILLIER

Remettre en état. Voir aussi *racourtr*, *radouber*, *recauchier*, *retaconner* et *retasseler*.

pour le sejour du molin (...) entretant que on le rehaisina, refist et rabilla le queuwe (OTemplemars 1432) ; *pour (...) rabiller le roe et sciveloop [= °lanterne d'engrenage] et y mettre et asseoir 8 dens* (✕Ingelmunster 1454) ; *pour (...) avoir rabillié ledit mollin, tellement que le mansnier le tourne seul pour ce que par avant il falloit 3 ou 4 hommes à le tourner* (✕Attiches 1461) ; *pour avoir ralonghié et rabillié le grant fer dudit molin* (OSeclin 1505)

RABLOQUIER

a. Rasseoir sur des blocs de bois ou sur d'autres pièces de bois. Voir aussi *rebloquier* et *rembloquier*, ainsi qu'*abloquier*.

pour ravalier les quavestres qui vont autour de le meulle desoubz et pour rabloquier ledicte meulle (OSeclin 1412) ; *pour (...) rabrocquier l'arbre d'icellui esmouloir de noefs sommiers, de crette [sic, lire cuette] et de plommach* (*Valenciennes 1421 Ogelens) ; *pour avoir (...) rehauchiet et raplockiet les huges desdis moelins d'Ansaing et de Brisebos* (*Valenciennes 1448) ; *avoir redrechiet et relevé à tout les verins deux des boutz de croisures dudit molin à cause que les ablotz estoient pourris et que ledit molin pendoit sur ung costé, et avoir rablocquiet lesdictes croisures de gros croutaulx de quesne* (✕Nœux-l.-M. 1510)

b. Caler de nouveau.

pour avoir (...) desbloqué et rablocqué les loyens quant la nouvelle estacque fu remize (✕Harelbeke 1396)

RABOT

1. ? – P.-ê. cale en bois.

pour un quarteron de claus de 14 pour atachier les rabos (OSeclin 1394) ; *pour ung faux hurtoir, deux cuignés, six ralos [sic, le scribe a hésité] et aultres menues parties d'ouvrages, 11 s* (OTemplemars 1447) ; *le rou et [sic, lire rouet] avec ses bras, harna, coings, fourure et rabot* (*Marcq-en-B. 1783)

► Les *ralos* de Templemars doivent prob. être lus *rabos*. Pour autant que le *faux hurtoir* soit la chantignole (→ *hurtoir*), les *rabots* pourraient être les tasseaux cloués sur les entrebuts contre les coins qui calent ces entrebuts dans la tête de l'arbre moteur.

2. Éclat de pierre de petit format qui sert de fourrure dans les fondations. On distinguait les *blans rabos*, les *noirs rabos* et les *rabos de grès*. Voir aussi *pierre de rabot*.

à Lotart dou Four des Marlis accatet ... le navee de rabos 50 s à prendre à se maison as Marlis pour les ouvrages dessus dis dont il en livra 6 navees, valent 15 lb (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *à Lottart dou Four, caufourier, pour demy navee de rabos que on mist au fondement desous le moulage et s'en fist on moilon* (*Valenciennes 1370 Anzin) ; *pour (...) mener rabos à faire moilonnaige, lesquels yl prenoient deseure les Marlis* (*Valenciennes 1408) ; *à Colart d'Audregnies et Jaquemart Paigot, pour 3 jours cascun rasssembler rabos es cavains qui sont deseure le Sauch ahavenés [?] ou quemin qui va de Valenciennes au Quesnoy, pour d'icheux faire moilonnaige à l'oeuvre de machonnerie faite audit moulin* (*Valenciennes 1410 St-Géry)

noirs rabos, blans rabos et rabos de grès : *à Lottart dou Four, pour 5 navees de noirs rabos pour ledit ouvrage [...] parmi l'amenage dou caufour des Marlis as moulins (...)* ; *à lui, pour 3 navees de blanc rabos mis oudit ouvrage et livret doudit caufour asdis moulins* (*Valenciennes 1370) ; *pour 4 navees de rabos de griés (...)* pour faire le masse de leditte seuviere au fuer de 30 s le navee (...); (...) *pour 6 navees de blans rabos à 22 s le navee (...)* ; (...) *pour 37 navees de rabos de griés pour leditte masse faire, à 30 s le navee (...)* et pour 22 navees de blans rabos à 22 s le navee (...); (...) *pour 8 navees de noirs rabos de griés (...)* à 30 s le navee (*Valenciennes 1383 Comte)

► Cf. MEUGY, pp. 94 et sv. : « Quelquefois la silice devient plus abondante vers le haut de l'étage et donne lieu à ce que l'on appelle à Mons le rabot. Ce rabot est exploité à ciel ouvert, comme pierre à paver, à 3 ou 4 kilomètres au nord de Mons, dans la commune de Nimy (...). Le rabot de Nimy (...) est souvent à l'état de silex pur et renferme même quelquefois des

géodes tapissées de beaux cristaux de quartz. On donne aussi le nom de rabots aux silex noirs disséminés dans la marne blanche comme au Flenu de Mons et à Valenciennes. — Cette roche existe en effet à la partie supérieure de l'étage nervien et est recouverte, de même que le rabot, par la craie sénonienne. Le rabot n'a pas d'ailleurs de caractères minéralogiques bien constants. Je l'ai observé à Anzin, dans une ancienne carrière voisine de la route de Valenciennes à Fresnes, qui est aujourd'hui remblayée (...). Cette couche appartient à la partie supérieure du système nervien et représente les rabots qui affleurent le long de la côte d'Anzin, sur la rive gauche de l'Escaut. À Denain, les rabots affleurent comme au pied d'Anzin. À Trith-Saint-Léger et à Valenciennes on trouve les bleus sous l'alluvion. Ce système forme donc le fond de la vallée de l'Escaut entre Valenciennes et Denain ; il affleure aussi le long des ruisseaux de la Rhonelle, de l'Écaillon et de la Selle, qui viennent se jeter dans l'Escaut sur sa rive droite. »

RABOTER

Aplanir au rabot.

*pour avoir fait une noefve barriere à le ruielle qui va de dehors le porte Cardon audit moellin de Faloise (...) Ossi y avoir planté une estacque de boix de 8 piez de long et de 10 polz quaret servant à frumer ladicte baille. Aussi le avoir toute rabatue et rabotee à tous costez (*Valenciennes 1472) ; une meth (...), icelle faicte et furnie d'asselles de poch et demy d'espech (...) et icelles jointes, assemblez et clauwees ensemble de cloux saingles de picars ; (...) avecq aussy l'avoir raboté et plané comme l'œuvre le requeroit (*Valenciennes 1521 Fossart)*

RABOUTER

* Refermer (la cloison d'une vanne). Voir aussi *rebouter*.

pour sur les pieces seant sur les masses de mur avoir mis et clauwet 6 planckes de chesnes (...) pour y aller et venir tirer et rabouter les ventailles quant besoing sera (Valenciennes 1518 Comte)

► Le sens du verbe se déduit aisément du dernier exemple de l'article *rebouter*.

RACATER

Rattraper un décalage par un raccord dans une charpente ou une maçonnerie.

*pour (...) rehauchier l'enquevestrure de crombes dosses de 4 pos d'espés ou environ pour racatter le haulteur de le moelle (*Valenciennes 1421 St-Géry)*

► Cf. : *faire le pointe en ce dit mur dou pont et faire celle pointe et raccater par corbiaus tant qu'il eut 9 piés de leit (*Valenciennes 1364 Anzin).*

RACHAT

Raccord qui permet de rattraper un décalage dans une charpente ou une maçonnerie.

pour le bois et œuvre de trois cassis et de trois huichs (...) ; item, pour six piedz de gitte de quesne pour faire les rachatz desoubz et desoeure desdits cassis, montant en bois et œuvre 7 livres ; item, pour encore ung cassis de frenestre portant quatre piedz de hault et trois piedz de large et 25 piedz de gitte pour le rachat d'icelluy, monte en bois et œuvre 5 lb 10 s (©Templemars 1571)

RACHERAGE

Action d'aciérer de nouveau, de rendre de nouveau plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir aussi *racherure*, *reachiement* et *renacherure*, ainsi qu'*acherure*.

*pour racerer le fusee dudit moulin tout de nouvel (...) ; item, que en faisant ledit racerage de le fusee dudit moulin, ycellui jocqua 2 jours (*La Gorgue 1411)*

RACHERER (1)

Acierer de nouveau, rendre de nouveau plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir aussi *raglumer d'°achier*, *refaire d'°achier*, *refectioner d'°achier*, *rencauchier*

d'°achier, renouveler d'°achier, restoffer d'°achier, raenacherer et renacherer, ainsi qu'acherer.

racherer et reacherer : *pour le fer dudit molin racherer et faire une paelete (*Bruay-la-B. 1358) ; pour requerquier et racerer le grant fer du mollin et rappointier et racherer le palette en coy le fer keurt (*La Gorgue 1395) ; pour refaire le grant fer du molin et de le reachirer (✕Sluis 1396) ; à Jehan Rommequin, fevre (...), de racherer et tenir à ses frais et perils l'espace d'un an le grant fer et le sporequin pour la somme de 7 lb (*Harelbeke 1397) ; pour avoir fait et reachéré d'un bout le gros martel dudit molin (*La Gorgue 1492) ; ung passet au petit fer et le racheré (✕Cysoing 1631)*

rachier : *pour ralongier et rachijer le fer du molin, qui tout estoit usez (*Ninove 1402) ; pour reng[r]ossier le fussee et racher et referre le palette et le sierure (✕Mouscron 1468) ; pour ralongier le fussee 1 piet et le racheer (✕Mouscron 1469)*

recherer : *audit Jehan le Witte de Hulst, de ce qu'il rechera (...) le petit fer oudit molin (✕Kieldrecht 1407) ; pour le grant fer de molin recerer (✕Hulst 1413)*

► Pour les formes *racher, rachier, reachier*, etc. voir la note à *acherer*.

RACHERER (2) : voir *raisseler*.

RACHERURE et REACHERURE

Action d'aciérer de nouveau, de rendre de nouveau plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir *racherage*.

*pour les allemelles de l'abre, l'annel, les bendes, l'estrier du mabrel et de le keuwe dudit molin, gons, vervelles, keviles, pentures saudiches, claus, martiaus, reuwizures et racherures (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour 38 racherures de martiaus (*Harelbeke 1400) ; pour le forge et reacherure des marteaux pour battre et mettre à aire le lit du grant mollin d'Anzaing (*Valenciennes 1423) ; pour le racherure de [sic] le forge des martiaux necessaire à mettre à ere le lit fait de pieces audit mollin (*Valenciennes 1435 St-Géry)*

RACOLER

Maintenir (un assemblage) de nouveau serré. Voir aussi *acoler*.

*item, avoir clauwet ung grant estriet de fer prenant et acolant l'un des longerons et revenant à ung grant loyen, aussi racollant le postille et pareillement à le teliere (*Valenciennes 1512 Anzin)*

Acception spécifique :

Réparer en refaisant le col, en l'occurrence la partie cylindrique d'un fer de meule ou d'un tourillon. Voir *rencoller*.

*pour le fier dou moulin le Conte ranoër, racoler et rekierkier par Bauduin le Fevre (*Valenciennes 1389)*

RACOURCHIER

Accourcir, tronçonner selon la longueur souhaitée. Voir *acourchier*.

*pour icellui bois charpenter et racourcier (Harelbeke 1417) ; pour avoir tailliet et racourchiet l'un des 7 quesnes dessus dis et en fait ung nouvel sommier pour ledit molin (✕Ostricourt 1431) ; pour avoir racourchié et quarlé pour soijer 20 chennes (✕Ingelmunster 1451) ; refait ung planquier tout noef et taillié et racourchié tout le bois et le mis en le main des soyeurs (*Templemars 1491)*

RACOUTREMENT

Réparation.

pour le racout[r]ement du pont quy leve le petit fers quy lieuve la mulle de desure (✕Cysoing 1557)

RACOUTRER

Réparer. Voir aussi *rabillier*.

pour (...) avoir rassis la viese moeulle de deseure desoubz et mis à nyveaux, racoutré la boitte, l'encre, le metz (OTemplemars 1561)

RADELIER

Amincir (de nouveau).

pour avoir le fier dudit molin, qui trop grans estoit, descendut, radeliet, et faire le trau plus petit (*Valenciennes 1429 St-Géry)

► Le *trau* dans le fer de meule est destiné à recevoir la cheville soutenant la °lanterne d'engrenage. À ajouter au *FEW*, III, p. 33b, art. *delicatus*, qui mentionne *adelier* 'amincir'.

RADIER

* Solive ou maçonnerie fondée dans le cours d'eau sous une vanne, au niveau souhaité. Voir aussi *seuil du radier*. Le terme a aussi pu désigner le fond planchéié ou maçonné d'un cours d'eau à l'emplacement d'un moulin, d'une vanne, d'un pont, d'une écluse mais dans ce cas on parlera plutôt de *planquier du radier*.

comme les radiers des vannes de fond ou d'ecoulement sont de niveau en dessus et en dessous avec le lit de la rivierre, il faut necessairement se procurer une chute (...); pour se procurer une chute convenable au radier des vannes mouleresses, il faut baisser celui qui y existe aujourd'huy de pied et demy de France et en proportion augmenter le rayon de la roue exterieur (Ramillies 18^e s. textes 1); *pour la charpenterie, l'esventellerie, poteaux, liens, radié, pont, planche et planché du radié, non compris les bois qui sont envelopée dans le massief de la maçonnerie du radié* (Masnières 1738 copié en 1756); *qu'il y a six vannes de trois pieds trois pouces d'ouverture chaqu'une sur sept pieds deux pouces d'hauteur; que depuis la masse de maçonnerie jusqu'au dessous desdites vannes il y a deux pieds cinq pouces d'hauteur, en sorte que depuis le radier ou masse de maçonnerie jusqu'au dessus desdites vannes il y a neuf pieds sept pouces, ces deux pieds cinq pouces étant seulement relevé la* [sic, lire en d'après un texte similaire dans un autre paragraphe] *charpente entre laditte masse et les vannes* (Ramillies 1740 textes 1); *l'eau passoit plusieurs pieds en dessous de la roue parce que les radiers avoient etez baissés; les demandeurs ont fait mettre des alonges à cette roue qui, par consequent, ne sera jamais si solide ni si expeditive au travail* (Ramillies 1743 textes 1); *il y avoit deux à trois pieds d'eaux desur les radiers des vannes moleresse et depuis lesdit curement les radiers sont à decouvert, de sorte que ces trois tournants font plus d'ouvraige avec deux tiers d'eaux qu'ils ne fesoient avec trois tiers dans l'enciene etat* (Cambrai 1752 moulin 1.1.5); *lorsque le moulin de Saint Jean tourne, les eaux [du moulin de Becquerel] montent deux pouces au dessous du niveau du bas du radier, (...) quand il ne tourne pas, elles baissent jusqu'à quatorze pouces au dessous du même radier* (Valenciennes 1768 examen du niveau des eaux à Marly)

► L'équivalent flamand du mot est *risbalke* [cf. *Molenecho's*, III, n° 22 (1975)] – *reschplate* dans un compte de Termonde (Dendermonde) [AGR, Ch.C. 47939 (1376) f° 10v°] –, où le premier élément *reize* ou *rize* correspond au français *ras*, *rez*. C'est pourquoi je me demande si, contrairement aux étymologies proposées par la plupart des dictionnaires, *radier* ne proviendrait pas de *radere* 'raboter, raser' avec le suffixe *-ariu*.

RADJUSTIFIER

Rajuster, disposer de nouveau de façon appropriée. Voir *adjustifier*.

pour (...) avoir rejoing et rajustiffiet les plancques que pour rassir et remectre ladicte moelle et gisant et l'avoir refrumet et rasseuret dedens l'enqu[eve]strure (*Valenciennes 1516 Comte); *pour avoir remis pluseurs pieches de meulles au petit molin d'Ansaing, qui ont esté prinses à la Salle, avecq avoir relevé l'une des parties de la meulle faisant gisant dudit molin pour y rassir et rajustiffier les pieches susdictes et les refrumé dedens l'enquevestrure* (*Valenciennes 1521); *sur la longhue soeulle soustenante les esteaulx et sommiers du berfroit dudit grant moulin radjustiffiet et mis deux gros pochars rallans ausdis estaulx, le tout assamblé, eneswillet et endenté ausdis esteaulx* (*Valenciennes 1539 Anzin)

RADOUBER

Réparer, compléter. Voir aussi *rabillier*.

à ung marissal, pour avoir fait une bende à l'abre du molin de Templemarch, 10 s ; item, une autre servant au chemin flotret radoubee et 2 quevilles ranoees, 4 s (○ Templemars 1499) ; et le font [d'une huche (→ mait) neuve], l'avoir radoubé de bonnes planques semblables aux autres et le tout avoir joint et foëilli le plus près que faire s'est peu (*Valenciennes 1532 brais) ; quant audit mollin, personne ne l'a voulu reprendre en cense pour ce qu'il est en si mauvais estat, à ceste cause ce receveur le a fait ung peu radouber et remettre à point pour y mouldre tant peu de wedde que on faict de present à Chisoing (✠Cysoing 1548) ; il fault renouveler les dosses du planché sur le beffroy (...) et des vielles qu'elles y sont radober l'autre costé (*Ramillies 17^e s. textes 1)

► Cf. FEW, XV₂, p. 78a, art. ancien bas-francique *dubban* 'frapper'.

RAENACHERER

Acierer de nouveau, rendre de nouveau plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir *racherer*.

pour refaire et raenachierer un fer de molin, appointier et ordonner et aussi pour rappointer la pointe desoubz dudit fer, par où il tourne (*Ninove 1399)

RAFAIT

Action de façonner de nouveau, en l'occurrence de battre de nouveau (la meule) pour (la) rendre à même de mouler.

li serjans de le mausnerie devoit afaitier le moelin, et quant il l'avoit afaitiet, il devoit avoir un boistiel de bleit por le rafait (*Flers-en-E. 1251)

RAFORCHIER

Renforcer. Voir aussi *reforchier*.

pour raforchier les verges dudit molin (✠Sluis 1454)

RAFOUET

Tisonnier. Voir aussi *ratifouet*.

la payelle et le rafouet (...) ; item, le trepier avecq le chemineau, ung faulx fond, ung cercle autour du fourneau (*Marquette-l.-L. 1638) ; la fausse paël et le trois pied et le chenet, paielle, la verge du mouvez et rafouet et la main de fer et les ferailles des estruan [sic, lire prob. *estremuan*] (*Don 1741) ; le fond du fourneau et le trepied, la payelle, le mouvey, le chenez et deux lampes, le rafouez et la ferailles des esternuant (*Comines 1746 nouveau moulin à huile) ; le poalle et fosse poalle, trois pieds, chenet, mouvet et rafouet, pellette et epincette (✠Vermelles 1785)

► Selon le FEW, III, p. 654b, l'ancien picard *afouer*, un dérivé de *focus*, signifiait 'faire du feu, allumer' ; en toute logique, *r-afouer* devrait signifier 'ranimer le feu'. Le mot est absent du DMF et le FEW, qui ignore cet emploi, ne signale que le normand *rafouet* 'feu-follet'. Le mot figure cependant dans le roman de Rose au vers 12821 : *ung trenchant rafouer d'acier*.

RAFUSTER

Apprêter de nouveau pour servir à l'usage auquel l'objet en bois est destiné. Voir *renfuster*.

à Colart Ghalijen, esquareur, pour ycelle courbe rafuster pour mettre es mains des soyeurs (*Recquignies 1453) ; une noefve seulle à la croisure d'embas (...), avoir rassis et raffuté à onklet les 4 loyens y servans (✠Nœux-l.-M. 1498)

RAGLUMER

Battre de nouveau (une pièce métallique), retravailler sur l'enclume. Voir *rebattre*, ainsi qu'*achier* (expressions).

pour avoir ralongié, raglumé et fait nouvelle pointe au grant fer tornant dudit molin appelé 'la fusee' (✠Sluis 1461)

► Le FEW, IV, p. 633a, art. *incudo* mentionne l'hapax *ranclumer* 'remettre sur une enclume'. À Givet et à Cerfontaine, l'enclume se dit respectivement *aglume* et *aglème*.

RAGRAILIR

Amincir.

*pour (...) remfuser et ragrailir le debout de l'arbre doudit mollin par le dehors pour les aniaux et viroelles rehauchier pour ce qu'il estoit ars et coppés (*Valenciennes 1421 Comte)*

RAGRANGE

Agrandissement.

*pour 90 livres de plastre mises et emploijes audit lit comme à le rorange faite des pierres pour tenir ensemble (*Valenciennes 1433 Brisebois)*

RAGRANGIER et RAGRANGIR

Agrandir (de nouveau).

ragrangier : *pour le grant fier dudit molin requierquier et rorange pour ce que trop petis et fuebles estoit pour le grande noeve muelle (✕Baisieux 1402) ; audit carpentier, pour avoir trauet et mis sus ladicta meulle, desfait le planquier et refait, rorange l'enquevestrure (✕Cysoing 1463)*

ragrangir : *pour avoir rorange pluseurs deuves du petit molin d'Anzaing, l'avoir reloyet de deux noeuf cercles et advoir adjustiffyet et rorange le vieu cercle (*Valenciennes 1542)*

RAGRAPPER

Attacher ou unir de nouveau au moyen d'agrafes, de clameaux. Voir aussi *agraper*.

*et l'entaullement de le seuwiere as grans ventailles relever, rassir et rajoinde et tout ce dit entaullement et les pieres sur coi li euwe keurt rager de boinnes agrapes de fier (*Étrœungt 1382 Buffle) ; une masse d'otel pierre faisant postille, bachinage et soustenans le debout de l'arbre et le ventaille mouleresch doudit grant moelin (...) mise jus, remoilonnee, remachonnee, rasise et ragerapee d'agrappe de fer en ploncq (*Valenciennes 1448 Comte)*

RAGUISIER : voir *reswisier*.

RAGUISURE : voir *reswisure*.

RAIE

1. * Se rapportant au moulin à eau :

a. Canalisation servant soit au moulin soit à l'irrigation. Pour le moulin, c'est essentiellement le bief amenant l'eau à la roue du moulin. Voir *rayere* (1), ainsi que *bief*.

5 jours à jeter hors bray et ordure de le raye qui en estoit si plaine que l'iauwe ne pooit passer ne courir (Quesnoy-s.-D. 1405) ; la raye, ventaille, quewe de ventelle et tout ce que s'enssuit (Polincove 1624)

b. Dispositif destiné à régler le débit au moulin, barrage à vannes. Voir *raiere* (1) ainsi que *ventellerie*.

la rays avecq sept ventelles, glacy et loyens (Hallines 1698) ; la petite reye du costé du château estimé quarante neuf florins, cy 49 fl. ; la grande reye servante au moulin avecq la venteille moresse quatre vingt huit florins, cy 88 fl. (Hallines 1731)

► Cf. FLAHAUT, p. 99b, qui, comme d'habitude, n'ajoute aucun détail. Ces acceptions sont plus fréquentes à l'ouest de la zone picarde. Le *FEW*, X, p. 387a, art. *rica* 'sillon' donne quelques acceptions approchantes, mais la forme picarde serait plutôt *roie*. C'est pourquoi, malgré le silence des dictionnaires, je considère cette *raie* comme un proche parent de °*rayere*, c'est-à-dire comme un dérivé de *radius*..

Le sens du terme apparaît clairement dans le texte suivant provenant du *Nouveau Recueil des arrests de Bourgogne* (1623), p. 190 : « Claude Baraut a un moulin au dessous d'un autre moulin et des prez. Baraut hausse et releve les empalemens du moulin en telle sorte que l'eau

regorge au moulin au dessus et que la grande raye du moulin au dessous est empeschee et n'a son cours libre ? »

2. ☒ Se rapportant au moulin à vent :

Volant, aile de moulin. Voir *volant*.

pour les soomen [= cotrets] des rayes dudit molin (✕Petegem-a.-d.-S. 1485) ; à Roeland vanden Nieuwenhuus, pour avoir livré audit moulin les parties de bois qui s'ensieuent dont les bouts des rayes dudit moulin ont esté refectionné, assavoir le bois appelé 'sceden' [= barreaux] jusques au nombre de 34 (...); item, audit Roeland, pour le sallaire de lui et son varlet d'avoir mis lesdis scheeden en leur ouvrage et d'avoir racourchié lesdis bouts des rayes dudit moulin (✕Petegem-a.-d.-S. 1487)

► Cette acception de *raie*, je ne l'ai rencontrée que chez un seul scribe. Ce doit être un autre dérivé de *radius* 'rayon d'une roue'. Le second exemple distingue les barreaux (*scheeden*) et les *rayes*, ce qui implique que la définition 'échelon du volant' donnée dans ma *Terminologie*, p. 840, est inexacte, et ce malgré la *reye* 'échelon' à Spa mentionnée au *FEW*, X, p. 23b, art. *radius* et la *reye* 'échelon' à Malmédy mentionnée au *FEW*, X, p. 217a, art. *regula*.

RAYERE (1) et RAÏRE

1a. * Canalisation servant essentiellement au moulin. Le plus souvent c'est le coursier, la partie aménagée du bief amenant l'eau au moulin avec le bassin dans lequel tourne la roue, mais l'appellation a pu s'appliquer aux canaux de dérivation. Voir aussi *raie*, ainsi que *biés*.

rayere : *item et se demande Waters de le Bieke (...) k'il prist warde as tous les ouvriers ki refisent le porte, les wingars, les raieres des molins de Menin (Menen 1296) ; pour reffaire un mollin de Bruay (de Bruay) c'on dist des Casteliers (...) et y fissent 3 estaques, 2 sommiers, le raiere estoffee de planques, 3 tellieres et 7 postiaux, le greel (...) (Bruay-la-B. 1363) ; pour avoir raparfondit le fillet et raiere dudit molin (Quesnoy-s.-D. 1403) ; pour le façon et estoffes de dix huit verges d'ouvraiges de maçonnerie engressé de vint piés chascune verge en quarure et de cinq briques d'espés derriere le grez à faire la rayere du nouvel molin (Menen 1457) ; pour (...) au moulin d'yauwe avoir fet ung nouvoy bucket, 2 nueves raijeres, ung nouvoy ventelle et les autres raijeres à ses viviers remis à point (Moregem 1473) ; le plancher devant la ventelle et ung desseur les fause ventelle et une flacque assis sur le mur entre les deux rayers (Lille 1649 moulin 2.1.1) ; les deux bagos pour restroytir la rayere dudit mollin (Marquette-I.-L. 1653)*

► *Rayer* (Lille 1649), je ne l'ai rencontré qu'une seule fois et assez tardivement par rapport aux attestations de *rayere*. Je suppose que c'est une graphie de *rayere*.

raïre : *mettre des pillers à la rahire du molin d'eaue et faire le fondement (...); (...) pour soier pillers, gistes et asselles necessaires à la rahiere du molin d'eaue dessus dicte (...); à Sohier Vido, carpentier, ouvré de son mestier et fait une neufve reue au molin à eaue, est assavoir la grande reue qui est en l'eaue, et à parfaire la rahire dudit molin au costé vers ladicte reue d'asselles, ainsi que besoing estoit (Menen 1409)*

1b. * Bassin, construction en forme de bac dans lequel tourne la roue motrice en dessous, c'est-à-dire la roue à aubes qui reçoit l'eau par en dessous. Voir *bachin*.

rayere : *item, avoir fait une rayere et hatterel tout noef jusques au ventaille moloir, estoffé de cayere pillotté par dessoubz et postillez par deseure, braconnez bien et souffissaument, ladicte rayere estoffee de guelles et au milieu desdictes guelles une aisselle faisans le fons et sur lesdictes guelles 3 aisselles faisans haulteur à ladicte rayere (Bruay-la-B. 1459) ; avec, a fait tout de noef la raiere dudit molin, laquelle est soubstenue en l'eaue de caieres qui sont assizes et enaguillees sur pillotz qui sont frappés au fond de ladicte eaue (Bruay-la-B. 1473)*

rayere de la roe : *et avec avoir tout remis jus et sus le raiere de ladicte roe, en laquelle raiere a fallu mettre au fons 4 nouvelles gistes, sur lesquelles gistes a convenu clauer deux grosses achelles de deux paux d'espez et de 16 piez de long et sy a convenu tout le hatrel de ladicte raiere reffaire tout de noef pour ce que les eaues le avoient emporté ; en oultre a convenu au debout de ladicte raiere aval l'eaue remettre deux petis lyens de rachine pour entretenir ladicte raiere droite (Bruay-la-B. 1472)*

1c. * Dispositif destiné à régler le débit au moulin, barrage à vannes. Voir *ventellerie*.

rayere : pour (...) faire un noef arbre, une noefve reue et le comme et le raiera de 14 piés, 3 ventaillez, le teliere (Beuvry 1367) ; pour avoir refait 2 noefs ventaillez devant ledit molin, dont li uns est à le rayere où parmi on esceue le vivier et l'autres est à le rayere dudit molin (Beuvry 1377)

► La distinction précise entre ces trois acceptions n'est pas toujours possible. Les deux dernières acceptions seront des métonymies par rapport au sens premier de 'canalisation'.

Les dictionnaires sont unanimes à voir dans cette *rayere* un dérivé de *radius* : DEAF^{pré}, art. *raiera* ; FEW, X, p. 23a, art. *radius* ; DMF, art. *rayere*. Dans le même volume X, à la note 3, p. 394b, art. *rica* 'sillon', le FEW précise qu'il faut distinguer d'une part les éventuels dérivés de *rica* qui ont pu désigner des rigoles, des ruisseaux, d'autre part la *rayere* du moulin, qui provient de *radius*.

DU CANGE, VII, p. 6c est le seul à donner la définition 'barrage' : « *Raeria molendini* 'moles qua retinentur aquae vel emittentur, ut opus est, ad rotas versandas' ». BÉGUILLLET, p. 24 identifie la *reillere* au coursier. La définition donnée par FLAHAUT, p. 99b est correcte, mais l'auteur l'applique aux seuls moulins à roue en dessus. C'est tout le contraire que nous lisons dans l'*Encyclopédie méthodique*, V, p. 41b : « Les moulins en dessous, dont la roue à aubes tourne dans une reillère, coursier ou courant d'eau, qui la prend par-dessous (...) ». Pour une étude plus détaillée, cf. HENRY, *op. cit.*

2. Ouverture verticale étroite dans une paroi, p. ex. pour le passage d'un levier.

rayere : convient faire à chascun pignon une rayeure pour bouter le caucque pour ouvrir les ventaulx (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5) ; pour (...) avoir (...) escorchiet par dedens le mur qui est vers le roelz (...) et celui mur remachonnet et reloyet avec les vieses machonneries et ens ordonnet 2 rayerez pour lez broyez et le caucque dudit ventaille moulerech (*Valenciennes 1442 Comte) ; à Pierart Cabot et Jehan dou Pire, machons (...), pour avoir (...) fait un pan de mur pour soustenir l'un des sommiers de l'estanture vers le roelz (...) et ens ordonnet rayeres pour les broyes et les soelles treversaines, qui soustiennent ladicte estanture (*Valenciennes 1442 Brisebois)

► *Rayeure* (Ramillies 15^e s.) est une dysgraphie de *rayerre* plutôt qu'une forme de *rayure*. Le FEW, X, p. 15b classe cette *rayere* parmi les dérivés de *radiare*, ce qui fait deux étymons, apparentés certes, pour nos *rayeres* picardes. Le DMF préfère, lui, grouper les deux *rayeres* sous le même étymon *radius*.

RAYERE (2)

? – Outil coupant.

pour unne rayere audit moulin pesans 14 livres, à 18 d le livre sont 21 s (...) ; (...) pour unne fierure de une rayere au moulin de tan, pesant 18 livres, à 18 d le livre sont 27 s (*Valenciennes 1380 tan)

► Puisque les deux attestations proviennent d'un moulin à tan, on pourrait penser à un écorçoir. Mais la *rayere* figure encore dans un autre compte parmi les outils du tailleur de pierre : pour 6 fiers de raijere pesans 87 livres, sont 108 s 9 d ; pour 6 martiaus de griés pesans 38 livres, sont 47 s 6 d ; pour 3 martiaus de blanc pesans 22 livres, 27 s 6 d (Valenciennes 1382 Becquerel).

RAIME

Branchages, ici destinés à combler les fossés, à empêcher l'éboulement des terres, etc. Voir *ramee*, ainsi que *fachine*.

pour raimme de coi on fist 2 sois pour faire entre deus une estanke au devant dez ventailles par coi li euwe ne venist poibt sur l'ouvraige (*Recquignies 1374) ; pour avoir mené et charrié (...) 40 charteez de reime et de fagos sur l'ouvrage, qui furent mis en terre pour amender les chemins dudit moullin (*Harelbeke 1395) ; une neuve soif mouvant de l'uis du molin jusques au ponchel de la ruyelle où parmi on va audit molin (...) fait de gros peus et de grosse rayme et pilloté de pillos sur l'eaue et toute renterer (*Quesnoy-s.-D. 1418)

RAIN

Élément d'une ferme de la toiture, en l'occurrence arêtier, pièce oblique formant l'arête saillante d'un toit. Voir aussi *soubsqueviron*.

aux dessus dis carpentiers, pour avoir fait ung bauch anel audit molin, sur quoy le mabrel porte là où l'arbre tourne, auquel bauch anel a deux posteaulx enesvillez à ung lez et à l'autre de l'arbre avec 2 loyens et 2 rains à chascun lez, avoir aissié ledit crepon, avoir sur lesdis posteaulx enesvillé une penne qui porte les deux arrestiers du demi crepon et avoir fait audit demi crepon deux raions [sic] en quoy le fenestre fausse est mise (✕Ostricourt 1467)

► L'extrait d'Ostricourt décrit la croupe au vent brisée, dont la partie inférieure se compose de deux arêtiers (*rains*) et de deux poteaux dits *luons* ou *lutons* disposés de part et d'autre de l'arbre moteur et consolidés chacun d'un lien oblique ; un entrait de fermette (*penne*) sépare ce pan trapézoïdal du pan supérieur triangulaire (*demi crepon*) avec ses deux arêtiers. Voir l'ill. à *crepon*.

Composé :
faux rain

Les seules cas où j'ai séparé les deux éléments de *faux rain* sont ceux où le premier élément était écrit *faux*.

☒ Ensemble des deux planches profilées placées en chevron à l'extrémité des deux versants de la toiture du côté de la porte d'entrée ; ou chacune des deux planches (comparer p. ex. les deux versions de Hem-Lenglet 1636). Ces planches, que le charpentier du moulin se plaisait parfois à orner, empêchaient le vent de s'engouffrer sous la toiture – d'où leur appellation flamande *windveren* 'planches du vent'.

Vu que ces *faux rains* délimitaient le pignon, l'appellation a pu s'appliquer comme *pars pro toto*, au pignon tout entier.

Je suppose que le *rain* est dit « faux » parce que dans son acception originelle, il n'est pas un authentique arbalétrier.



Kortrijk (Fl.-Occ.), moulin de Rodenburg l'avant-toit est bordé d'un *faux rain*. Peint par L. de Bersacques en 1620. RA Kortrijk, Archives de l'abbaye de Groeninge n° 1, f° 88v°. Document mis gracieusement à ma disposition.

au comble devant un crepon deseure l'anel et, par derriere, deseure le keuwe, un faux rain (OSeclin 1392) ; *2 pieces à faire faurain de 14 piés de lonc et de 3 paus d'espés, 15 paus de large* (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *la cappe avecq 8 couples de combles et le forain de 12 piedz de long et 4 [pauchs] par desoubz et 3 par deseure (...)* ; *ledict forain estoffé de boucquet et bourdon de 12 piedz de long et 12 paulch de large et 2 paulch et demi d'espaisseur* (✕Templemars 1579) ; *sur lesdictes platte y at ung charpentaige avecque deux hatreau et ung faurain, loyen, surqueviron* (OVillers-en-C. 1628) ; *il faut renouveler ung bauch qu'il porte le faurain parce qu'il est rompu au millieu* (✕Hem-Lenglet 1636) ; *il convient renouveler ung bauche qu'il porte les deux forain du pignion parce qu'il est rompu en deux au millieu, de bois de cinque et six* (✕Hem-Lenglet 1636) ; *pour les faurain, deux pieces de 3 et noeuf pouces, de 10 piedz de longueur* (OSt-Hilaire 1644) ; *deux faurain de 11 pouches de large et pouche et demy d'espés et aussy loing que requés d'estre* (✕Hellemmes ± 1650) ; *deux piece de trois et neufs de onze pieds servante de forain* (✕Mœuvres 1682) ; *la cape du moulin, forin, demy crepon, combles, achelains et eschangues* (✕Herrin 1710) ; *il sera fait un coupé rond et il y aura 10 couples de comble assemblés avec leur wuimbe de quatre pouces par le bas et trois pouces et demy par le haut, un faux rein assemblé avec ses boucquets de 9 pouces de large sur deux pouces et demy d'espaisseur et les courts combles necessaires pour le demy querpon et un chapiteau pour couvrir la corde du windacq* (✕Harnes 1748) ; *la cape du moulin consistant en comble, himmes, planches et eschanle, faurin, bonnet de prette, bouquez* (✕La Bassée 1755 blé)

► À Templemars, en 1579, les dimensions *12 piedz de long et 4 [pauchs] par desoubz et 3 par deseure* s'appliquent aux combles (chevrons) ; le faux rain a *12 piedz de long et 12 paulch de large et 2 paulch et demi d'espaisseur*.

Le terme n'est pas propre au moulin : *deseure à chascune desquelles fenestres est fait ung faux rain hancré et houlé, estoffé chacun de bouquet, de brocque et de meulequins et lambroussiées ainsi qu'il appartient* [ADN, B 4105 (1460) f° 136r° Lille château de Courtrai] ; *et à chascune fenestre fait ung faux rain par dehors ouvré au tierch point et courbé en dedens lesdictes fenestres en venant au comble de ladicte tour* [ADN, B 14727 (1465) f° 67r° Béthune château] ; *à Pierart le Cocq, carpentier, pour avoir fait ung faux rain de 27 piez de long et 26 de large au bout de le salle du Ploich et avoir aissié tout ledit faux rain d'icelle salle (...)* ; *à Noel Blanche, pour avoir livré deux milliers et demi de claux à aissier ledicte paroît (...)* ; *à Jehan le Maire, couvreur de tieulle, pour avoir recouvert ledit faux rain aussi avant qu'il l'avoit decouvert pour mettre et aissier ledit faux rain et l'avoir relatté* [ADN, B 4595 (1476) f° 30v° Marcq-en-B.] ; *à l'un desdis pignons ou faux rains ara oussi deux quemineez* [ADN, J 472/220 (2^e moitié du 15^e s.) Cysoing château]. Dans ces deux derniers exemples, le *faux rain* correspond au pignon. Le *FEW*, XXIII, p. 12b, qui n'a pas compris qu'il s'agissait d'une composition de *faux* et de *rain*, classe l'ancien picard *faurain* parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine et donne une définition erronée 'châssis de la fenêtre revêtu de plomb'. Le *DMF* art. *rain* 2 le corrige.

► Mais quelle est l'étymologie de ce *rain*, que nous rencontrons aussi dans le poème de Laurent Wagon, vv. 4-5: *Mais n'i aura bauke ne rain / Ne soit faite d'un menteur (...)* ? Le mot appartient-il à la famille de *ramus* 'branche' (*FEW*, X, p. 39) ou à celle du moyen bas-francique **hrama* 'bâti en lattes' (*FEW*, XVI, p. 235) ? Le *DMF* opte pour **hrama*, bien que tous les dérivés non suffixés mentionnés au *FEW*, X, p. 235b, art. **hrama* se terminent par un -e muet. D'autre part, c'est dans ce même art. **hrama* que le *FEW* classe le tournaisien *ramer* 'garnir de chevrons le faite d'une maison', *ramée* 'charpente d'une église' et *ramure* 'charpente de la toiture'. Pour BERGER, p. 232, note 4, la *bauke* (la poutre) est faite d'un tronc équarri tandis que le *rain*, beaucoup plus mince, est une pièce de bois tirée d'une branche. Personnellement, je serais tenté de voir dans le *rain* de la toiture un déverbal de *ramer* confondu avec un dérivé de *ramus*.

Quoi qu'il en soit, il faut ôter au *DMF* les deux exemples contenant *rijn*, classés erronément sous 'arétier de la croupe'. Dans ces deux phrases, *rijn* est un mot flamand désignant l'anille (→ *ache*),

la pièce de fer fixée dans l'œillard de la meule courante. Cette *rijn*, on la trouvera dans ma *Terminologie*, p. 299.

RAIRIER

Aplanir de nouveau (la surface active de la meule). Voir aussi *raairier* ainsi qu'*airier*.

pour roster et remettre sus le moelle dou petit moulin de Saint Gery et ychelle mettre sus au moullin de Froissart en Ansaing et le moelle doudit Froissart mettre jus et remettre sus audit petit moulin, ches moelles battre, rajrijer et mettre à moulaige (*Valenciennes 1407) ; *pour 6 martiaux de moullin renacerer et reswisier pour rairijer le moelle dou moullin Souverain* (*Valenciennes 1409)

RAISSELER

a. Couvrir de nouveau d'*aisselles*, de planches. Voir aussi *raissier*, *raissir* et *renaisseler*, ainsi qu'*aisseler*.

racherer : *audit Jehan Rose [= charpentier], qui (...) repara le roët, rachera et remist ad point la boiste du molin à eaue* (*Harelbeke 1416) ; *pour avoir livré les asselles et pour avoir racheret le culas dudit molin (...)* ; *à luy, pour avoir livré des claux pour aussy racheré ledit culas* (OTemplemars 1527)

raisseler et **reaisseler** : *pour ung tonnel de Poitou à rasseler ledit molin contre le reue qui tourne en l'eaue* (*Quesnoy-s.-D. 1403) ; *de reaisseler et de rappointier le solier et les parois dudit molin, qui tout estoient despointiez et rompues à mettre sur ledit molin ladicte pierre, pour ce que li huis d'icellui estoit trop estrois* (✕Haaltert 1410)

b. Pourvoir (la roue motrice) de nouvelles aubes.

racherer : *audit Jehan Rose, qui (...) ouvra (...): raseoir, recongnier et racherer le tournant de la roe du molin à eaue* (*Harelbeke 1416)

► *Racherer* est une déformation de *r-achel-er* par rotacisme, favorisée par *racherer*, 'remettre de l'acier', verbe très fréquent dans les comptes de moulins. Corriger ma *Terminologie*, p. 914, art. *tournant de la roue*. Ce n'est jamais le charpentier qui *rachere* une pièce métallique.

RAISSIER et **RAISSIR**

Couvrir de nouveau d'*ais*, de planches. Voir aussi *raisseler*, ainsi qu'*aissier*.

raissier et **reaissier** : *il faut aussi de nécessité rassier tout de nouvel le paroit dudit molin envers l'eaue tout de nouvelles asselles, car celles qui y sont sont toutes pourries* (*La Gorgue 1406) ; *pour rassier le planchier dudit moulin* (✕Verrebroek 1415) ; *item, avoir raissiet de neufves aisselles le culas dudit molin, que avoit rompu ung des volans qui estoit cheu sur ledit cullas* (✕Nœux-l.-M. 1466) ; *à Pierart le Cocq, pour avoir aissié et roillé tout de nouvel le molin dudit lieu d'Atiches (...), pour ce à lui païé pour le avoir raissié tout de nouvel et le roillé et feüllé lesdictes aisselles (...)* 24 lb (✕Attiches 1471)

raissir : (...) *lesquelz claux furent mis en oeuvre audit moulin à rassir les pans et le culach d'iceli* (✕Cysoing 1403) ; *pour cent et demi de Anemarche dont le molin est rassis* (Kruibeke 1454)

reachier : *reachier les loyens des croisures de dessoubz* (✕Cysoing 1534)

RAJOINDRE

Unir ce qui a été séparé ou ce qui se compose de plusieurs parties. Voir *rejoindre*.

- pour la maçonnerie, boucher les interstices, rejointoyer :

l'entaullement de le seuwiere as grans ventailles relever, rassir et rajoinde et tout ce dit entaullement et les pieres sur coi li euwe keurt ragraper de boinnes agrapes de fier (*Étrœungt 1382)

- pour la charpenterie, resserrer un assemblage ou les planches d'une paroi, d'un plancher :

pour (...) refaire et remettre à point le moulin de warance à Trith, c'est assavoir (...) les estampes rapointier (...), les cassils roster, remettre et ragoindre (*Trith-St-L. 1394) ; *à Willaume Loison, cuvelier (...) pour encores rapetichiet l'archure du molin de tam, le avoir rajoint et reloijet de 5 cercles par le dehors et 2 par dedens* (*Valenciennes 1432)

RAJOINTURER

1. Resserrer un assemblage en bois. Voir aussi *adjoindurer*, ainsi que *rejoindre*.
*pour le roët qui rompi (...) avoir mis jus et le rembachiet [sic, lire rembrachiet ou rembauchier] et reloijer de noeves croix qu'il y fist, aussi rajointuré et reclachené d'estrieux de fer (*Recquignies 1437)*
2. Retailer de telle sorte que les éléments puissent s'assembler de nouveau comme il faut. Voir aussi *adjoindurer*.
*à ung tailleur d'Anhoing pour avoir rajoincturet lesdictes pierres (*Valenciennes 1535 Anzin)*

RALAMBOURDER

Garnir de nouvelles °*lambourdes*, de nouveaux couvre-joints (→ *tingle*). Voir aussi *relambourder*, ainsi que *lambourder*.
*le despensce dou bachinaige reclawer et ralambourder par le devons jusques au deriere de le roex (*Hon-H. 1428 – B 9422)*

RALARGIR

Élargir (de nouveau).
pour six voictures de pierres (...) menez audit molin pour ralargir les deux murs de la voye d'icellui (Valenciennes 1542)

RALARGISSEMENT

Élargissement.
*pour avoir assis et plantez pluseurs pillotz pour porter et soustenir deux chintres servantz à chintrer deux vaulsures pour le ralargissement de léa voye dudit molin d'Ansaing (*Valenciennes 1543)*

RALOYER

✕ Pourvoir (le piédestal) de nouveaux liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a). Voir aussi *reloyer*.
pour raloiiier le moulin dessus dit et de le rasseir sur nouvelles plates (Rupelmonde 1367)

RALONGE

Rallonge, pièce qu'on ajoute pour rendre plus long. Voir aussi *ralongure*.
- ☒ à la queue :
ralonge de queue : *une ralonge de queue prisé à trois livres douze sols (✕Allennes-l.-M. 1696)*
- ☒ au volant :
à Pierart l'Arraghoneur, carpentier, pour se paine et sallaire de refaire un vollant qui quey par pourture, rehazinier et mettre un noef debout (...); item, pour un hommiel dont on fist le ralonge doudit vollant (OTemplemars 1404); à Gilliart le Soijeur d'Obies, pour son solaire d'avoir soijet à Bavay les bras dou moulin à vent deseure Mecquegnies, qui mis y furent (...), qui continrent parmi aucunes autres estoffes qui besignierent audit moulin, c'est assavoir ralonges que on mist à un des volans, pour receppes, gandibiers, escroutemens et pluseurs autres estoffes à ce necessaires, continrent 64 piés demi de quartelaige, à 28 s le cent, montent 18 s 1 d (✕Mecquignies 1414); à Rogier le Caluwe, carpentier, pour faire deux nouvelles ventoles parmi les vielles ralonges (✕Oudegem 1418); à Jehan Reculle, carpentier, pour avoir rallongié les quatre chions des vollans dudit mollin par le bout d'embas de 5 à 6 pietz de loncq pour ce que les viez desdis boutz estoient trop cours à cause que l'an precedent ledit mollin avoit esté rellevé, joinct lesdictes ralonges emssemble avec les chions, les chevilliet de chevilles de fer à clefz et à flottes (✕Nœux-l.-M. 1517)
ralonge de ventole : *pour quatre ralonges de ventoles achaté en la presence des eschevins d'Odenghien 4 lb 7 s (✕Oudegem 1417)*

RALONGEMENT

Action de rendre plus long. Voir aussi *ralongure*.

*le belfroy à porter les meulles avec le pont et broye, panne, potteau, braccon, planchy avec le ralongement dessus l'esperon fait propre pour battre les meulles (*Comines 1684 tan & huile)*

RALONGURE

a. Action de rendre plus long.

*pour ung loyen qui at esté mis à l'arbre sur les plattes, de le ralongure 3 s (*St.-Baafs-Vijve 1442)*

b. Rallonge, pièce qu'on ajoute pour rendre plus long. Voir aussi *ralonge*.

*deux chevilles aux ralongures des gisans de montée (*Seclin 1761 Wattiesart)*

RAMANCHIER

Pourvoir d'un nouveau manche.

pour quatre marteaulx à battre meulles et pour avoir ramanchiet ung boult de martel et resvissiet autres marteaulx pour trauwer nouvelles meulles (Lille 1498 comptes de l'hôpital Comtesse)

RAMANOQUIER

Remettre (une construction) en bon état, dans l'état qui convient. Voir aussi *remanoquier*.

*le maison dou molin d'aval l'euwe ranoër et ramanokier au neuf ouvrage (*Valenciennes 1371 Comte); avoir ramanoquiet le culach dudit molin d'une wyme et soubzcavrons (*Nœux-l.-M. 1510)*

► Le verbe (*r*)*amanoquier* se rencontre exclusivement dans le nord de la zone picarde. Le *FEW*, XVI, p. 511a le classe parmi les dérivés de *mande* 'corbeille' et cite une maxime juridique : *qui démanoque, rémanoque*, c.-à-d. que le locataire qui détruit ou change quelque chose doit le remettre dans son premier état. Le dictionnaire donne ensuite la définition de *ramanoquier* 'remettre en bon état une partie de l'édifice'. Si l'étymologie et le rattachement à *mande* restent assez problématiques, le renvoi à *noquiere* fait au *DMF*, art. *ramanoquier* me semble totalement erroné. C'est par hasard que l'exemple de *GODEFROY*, I, p. 248c art. *amanoquier* se rapporte à la toiture.

RAMEE

Branchages, ici destinés à combler les fossés, à empêcher l'éboulement des terres, etc. Voir *raime*.

*pluiseurs ramez dont furent faictes 1400 longues bourrees nommez en thyotz 'phalourden' employez et mises en la dycque du molin à vent (...); (...) pour l'abataige desdictes ramees et pour d'icelles avoir fait les dictes falourdes (*Dendermonde 1490 Greffeninge)*

RAMENAGE

Le droit de chercher les produits à moudre, de les apporter au moulin et de ramener le produit moulu aux propriétaires. Voir aussi *cache*.

de l'octroy de celui qui soloit mener le bled dez loinz gentz au molin et à eulx ramener leur farine (Dendermonde 1388); les molins de Tenremonde sont bailliés à ferme (...) à Bauduin de le Chappelle, lequel tient ledit ramenage avec lez molins (Dendermonde 1397)

RAMON

Balai, composé à l'origine de menus branchages. Voir aussi *ballet*.

*deux ramons et une escouvette pour le met (*La Gorgue 1490); tonneau à mettre la fariene et pinte et ramon et ramonnet (*Herseaux 1758)*

RAMONNER

a. Balayer. Voir aussi *balier*.

*pour une escouvet pour ramonner la fareine (*Cysoing 1630)*

b. Nettoyer (un engrenage). Voir aussi *relaver*.

à Godevert, carpentier, qui a refait de nouvel le frain du molin (...) et ramonné les fusees (✕Scheldewindeke 1404)

RAMONNET et RAMONNETTE

Petit ramon, balayette. Voir aussi *escouvette*.

ramonnet : tonneau à mettre la fariene et pinte et ramon et ramonnet (✕Herseaux 1758)

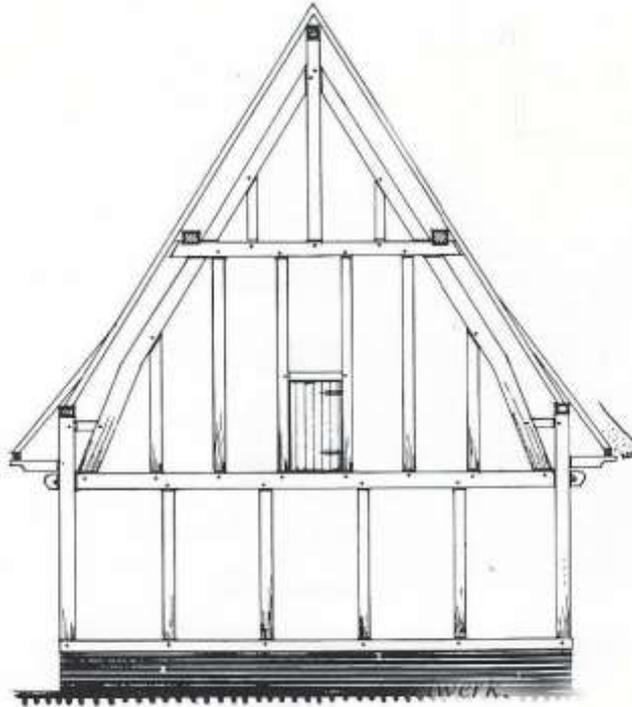
ramonnette : les doutes, hablots, coignés, orgueuls, deuxt roulots, deux ramonettes, un ballet (✕Lille 1726 moulin 3.2)

RAMURE

Ferme de la charpente du toit, ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal par rapport à la longueur du toit. Les toits les plus simples ont une seule ferme triangulaire ; les toits plus élevés ont plusieurs fermes superposées.

le comble dudit molin, tous les ramures et ce que s'enssuit (✕Audruicq 1624) ; *trois ramures avecq surceviron, montants* (○Busigny 1643) ; *l'arteicq du comble, l'avons trouvé furny de huict sourqueviron (...) et le montant (...), furny de vueimes et loyen faict de bois de cincq et sets pouces et les deux petitz rammurs tant du culat que du cotté de la ceut sont aussy furny de bois de quatre et cincq et bois de cincq et six pouches, avecq le montant du porte cut de dix et douxe pouches, relyé de quatre loyens de bois de cincq et six pouches et furny de cheviron et ceuuet* (○St-Hilaire 1644) ; *dessus les ramures du culas deux estiaux de 5 et 6 poulces, de 4 pied de loing chascun, et deux soubchevrons et les montants de la ramure de bois de 4 et 5 (...)* ; *à ladite ramure un estriez de plat barreau de 5 poulces de creu et d'un pied de long pour retenir le montant avec la bouhaime* (○Wambaix 1669) ; *170 pieds de 3 et 4 chevrons ; 100 pied de 4 et 5 pour les ramures ; les essilles caducque* (✕Cagnoncles 1674)

► Cf. le comble du moulin de Ramillies lors de sa reconstruction selon un texte du 17^e siècle : *Item, le comble dudict moulin sera faict sur sept quartiers furny de deux ramures, à chascune d'icelle un sommier de 19 pied de long et dix à douzes poulces de grosseure, deux gambes de forge [= jambes de force] de 5 & 6, la bau uitez [bauhuite dans la seconde version du texte, prob. formes erronées de *bauwime*] et loyen de 5 à 6 et sourchevrons de quattres à six poulches, comme aussy les huines [= wimes] et montans, les plattes, festes, sourfestes & ventrier, avec les croix & loyens (...). Les deux pans seront furny de bons chevrons de fresne.* Les deux ramures seraient donc les deux fermes superposées répétées sept fois.



Combles composés de deux fermes superposées, l'inférieure avec deux jambas-de-force et un entrait de fermette. Dessin Cl. V. Trefois.

RAMUSELER

Prob. retailler [les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a)]. Voir aussi *remuseler*.

pour le harnas que on appelle le 'camme' [= ensemble des alluchons] ramuseler (*Harelbeke 1398)

(RAN)

Je signale le mot pour corriger ce que je proposais dans ma *Terminologie*, p. 843. Une comparaison avec d'autres textes de la même région me persuade qu'il s'agit d'une erreur pour *riin*, l'anille (→ *ache*) en flamand.

pour le grant fer de molin recerer, le ran d'icellui reparer et le pié du fusel semblablement (✕Hulst 1414)

RANCA

? – Élément de charpente.

sur lesdictes platte y at ung charpentaige avecque deux hatreau et ung faurain, loyen, surqueviron ; item, avecque feste et surfeste, 4 ventrier, 6 surqueviron, encoires 20 aultres plus grand furny de bourdon, loyens, ramca avecque ung petit contreloye, pochare (○Villers-en-C. 1628) ; *sur l'establement ou platte un charpentaige avecq deux hattreaux et un faurain loyez sur chevrons [sic] ; item, avecq une feste sur feste [sic], quatre ventrieres, 6 surchevrons avecq vingt aultres plus grands furny de bourdon, loyens, ranca avecq un petit contreloyen, pochare* (○Busigny 1643)

► Les deux extraits proviennent de prisées dont la seconde est une mauvaise copie de la première. Ces *ramca* et *ranca* sont assurément des corruptions d'un autre terme technique, prob. de *rampetas*, qui figure dans la description de la charpente du château de Courtrai faite en 1461 : *le premier desdiz planquiers avoir estoffé de 8 annilles pendans, de bracons et de rampetas* selon que l'ouvrage le requiert (ADN, B 4105 f° 135v°). Ce *rampetas* expliquerait le -m- de *ramca*. Malheureusement, pour le moment, le sens de *rampetas* m'est tout aussi inconnu, comme il l'est aussi au GODEFROY, VI, p. 585a, qui a rencontré le mot comme

terme intervenant dans la construction d'une grue, mais qui n'a pas non plus réussi à le définir.

RANCRER

Ancrer de nouveau, consolider de nouveau au moyen d'ancres de fer ou d'autres attaches. Voir *ancrer*.

*pour (...) relever et retenir l'achinte envers le tordoier Wanebert (...), remettre et rassir 2 harpons sous les paissons et rancrer d'ancres de fier, remettre 2 boutriaux faisans contrefic pour retenir et recevoir ledicte ventriere à le cause de ce que les grandes yauwes avoient sourt hors et esragiet [= arraché] lesdis pillos de terre et hayet [= mis en pièces] le maison dudit esmouloir (*Valenciennes 1422 Ogelens); pour quatre journees (...) à retirer le chemin et rancrer ledit molin et autrez ouvraiges au comble (OTemplemars 1490); avoir refortifiet ung potiau cornier qui estoit ouvert et qui avoit lessié se ventriere et avoir rancré d'une grosse ancre de fer ledit potiau et le debout clauwé parmy le grosse ancre de fer (✕Nœux-l.-M. 1510)*

RANEUEMENT

Remise à neuf; ou, p.-ê. aussi le fait de ressouder.

pour avoir fait mener et ramener ledit fer dudit moulin d'Ostricourt à le forge à Phalempin pour le raneuement faire (✕Ostricourt 1454)

► Voir la note ajoutée à *reneuer*.

RANOËR

Ressouder; ou p.-ê. aussi remettre à neuf. Voir *renoër*.

*pour le viroelle de l'arbre doudit molin refaire et ranoër (*Valenciennes 1407 brais); pour avoir requit, redrechier et ranoër 4 des viezes bendes desdis volans (✕Attiches 1411); pour plusieurs viezes bendes et estriers require et ranoër (*Quesnoy-s.-D. 1414); pour deux bendes ralongier et ranoër 2 enneaux (OTemplemars 1432)*

► Voir la note ajoutée à *reneuer*.

RANT

Étable à cochons, porcherie.

*remist à point le rant des pourchiaux (*Hon-H. 1425)*

► Cf. GRANDGAGNAGE, p. 276a : *ran*; FEW, XVI, p. 237a, art. ancien bas-francique *hrann*.

RAONNIER

Aplanir de nouveau. Voir *replaner*.

*pour ouvrir à le motte dudit molin, qui estoit depichie et dekeüe par wasteche, rewasonner, rendeuer, raonnyer et remettre en boin point (✕Nœux-l.-M. 1357); pour (...) lever le lit dou mollin de Fossart pour raonnyer les enquevestrures qui estoient trop haultes pour siervir allencontre doudit courant [= meule courante] (*Valenciennes 1421)*

► Cf. FEW, XIV, p. 47a, art. *unire*.

RAOUVRIR

Libérer de nouveau le passage, p. ex. pour l'écoulement de l'eau. Voir aussi *aouvrir*.

*pour raouvrir le rieu desous le moulin (*Bavay 1381); fu marchandet (...) de raouvrir et rapierffondir le riviere de Busignetes (...) et metre si bas au liviaul tout outre que pour le rues demorer au sek demy piet deseure l'euwe le moulin clos pour muere de main d'euwe par le grant dangier que on avoit de muere (*Bavay 1395)*

RAPALLER

Fixer de nouveau (un élément d'un engrenage) dans sa position correcte. Voir *repaler*.

pour avoir redreschiet le grant roët et a rapallet et recugniez de tout noefz cugnez (✕Cysoing 1530)

RAPAREILLIER

Apprêter de nouveau. Je ne signale ici qu'un cas où le verbe s'applique aux meules. Voir aussi *appareillier*.

à *Leurens Horneweder, mounier, de marchié fait à lui pour 11 s gros pour rapareillier ladite pierre du molin et de le mettre et ordener en estat pour mieure, et de y estre present à le mettre ou molin et sur son lit ainsi qu'il est de coutume, pour ce 11 s gros qui valent 6 lb 12 s* (✕Sluis 1396)

RAPARER

Prob. revêtir.

audit Loys Pierrin, pour avoir soyé 400 piés d'asselin employez à raparer et sartir l'estanque (*Menen 1457)

► Selon le *DMF*, le premier sens de *reparer* (à distinguer de *réparer*) est 'parer, orner, revêtir'. Et comme nous voyons les préfixes *ra-* et *re-* se faire très souvent concurrence, inutile, me semble-t-il de chercher bien loin le sens de ce *raparer*. L'idée de réparation ne convient pas à une nouvelle *estanque*. Le *DMF*, art. *raparier*, a des doutes concernant le rattachement du verbe *raparier* à la famille de 'réparer', d'autant plus que le *FEW*, X, p. 259b, art. *reparare* ne signale ni *raparier* ni *raparer*. Bien que le *FEW*, VII, p. 620b ignore aussi *raparer* comme dérivé de *parare* 'ornier, revêtir, etc.', c'est cette étymologie qui a ma préférence.

RAPASSER

Régler de nouveau (un engrenage) pour que l'intervalle entre deux dents consécutives soit identique. Voir *repasser*.

pour rapasser le rouet et y mettre 16 quevilles (OSeclin 1400) ; *et sy a livré ledit Caree une noeve fuzeliere [sic, lire fuzelure] et rappassé toutes les quevilles* (OTemplemars 1491)

RAPIECHIER

Réparer en remettant ou en remplaçant les pièces qui se sont détachées.

pour (...) le combe restraintre et rapiechier (✕Bruay-la-B. 1363) ; *pour avoir rasamblé, rapiechié et rejoint ensemble le meulle du mollin d'Astiches, que le grant vent et horage (...) avoit rompue en pluseurs pieches* (✕Attiches 1459)

RAPLOMMACHIER

* Pourvoir (l'arbre moteur) d'un nouveau *plommach*, d'un nouveau joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b). Voir aussi *replommachier* et *remplommachier*, ainsi qu'*aplommachier*, les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.

raplommagier les 2 arbres (Valenciennes 1410)

voir les autres exemples à *raqueutiller* et *raqueutillier*.

RAPOINTIER

Remettre au point. Le verbe s'emploie aussi bien pour les pièces de bois ou de fer que pour les pierres. Je ne signale ici que les cas où le verbe s'applique aux meules.

un ane pour les pierres dudit molin tourner sus quant on les rappoincte pour mieudre (*Menen 1403)

RAPROPRIER

Remettre en état de servir.

(...) avecq avoir fait l'un des couvercles de l'arcure (...), aussy remis à point et rapropriet l'autre couvercle come besoing estoit (*Valenciennes 1521 Fossart)

RAQUEUTILLAGE

* Ensemble des °*queutes*, madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du °beffroi pour porter le joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul. Voir aussi *raqueutillement*.

mettre un bauch traversain freant ens ou mur, entaullet sour les seuls traijans des bachinaiges, sour coi les raquetillaiges et plommas seent par dehors affin que les bachinaiges se peuisent tenir de clore et d'ouvrir (Recquignies 1425)

RAQUEUTILLEMENT

* Ensemble des °*queutes*, madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du °beffroi pour porter le joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul. Voir aussi *raqueutillage*.

rasirent les arbres par le dehors sour noef plommas et sour noef racoitillemens de bos haïres (Recquignies 1425)

RAQUEUTILLIER

* Pourvoir (l'arbre moteur) de nouvelles *queutes*, de nouveaux paliers du joug (→ *queute* acc. spéc. 3a). Voir aussi *requeutisier*, *requeutillier* et *renqueutillier*, ainsi qu'*aqueutillier*, les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.

pour ouvrage de charpenterie (...) c'est assavoir de mettre sour les 2 kevés dou moellin dehuers entre les bachins 4 plattes assises à mortier et là sus rekiutelier et les kiuttes rasir à morsiaus et kievillier à mettre ploumas pour porter le coron des arbres et en devons ledit moellin rakiuteillier et mettre ploumas ensi que dehuers et mettre un nuef suel pour porter le coron des kiutes (Trith-St-L. 1369) ; *de metre et assir 8 suels sur coi li bachin de ces moullins seront ensielleis et enjointurés sur les viés sieuls qui y sont, et lassus doit on assir 2 noes bachins (...); et lassus assir 3 sieuls trayans bien eneuwilliés es postiaus leur li viesture des bachins sera kevillie, et sur ces sieuls raquetillier et metre ploumas sur [sic] les arbres* (Recquignies 1374) ; *raquetillier l'arbre dou petit moulin* (Recquignies 1396)

Ce verbe se joint souvent à *raplommachier* ou à *replommachier* :

raqueutillier et raplommachier : *de faire une noeve roes au tordoir de Trith et de l'arbre rakiutelier et raplommachier* (Trith-St-L. 1385) ; *l'arbre racuetillier et raplommachier* (Bavay 1407)

raqueutillier et replommachier : *de faire 2 nuefs arbres et 2 noefves ruels, que on a mis as moullins à blet à Trith (...), pour yceli ouvrage replommachier et rakiuteillier au devons et au dehuers* (Trith-St-L. 1388)

Ce verbe a perdu assez tôt son sens premier pour signifier 'pourvoir (de tout ce qui soutient un arbre tournant)' :

pour (...) raqueutillier par dedens ledit molin l'arbre d'une soelle et de 2 soliaux, du plommach et de deux poupees (Valenciennes 1440 Anzin)

RASAQUIER

Retirer, enlever.

avoir rassacquiet et rethiret les estoffes desdis mur et masse qu'estoient thumbes dedens ladicte riviere (*Valenciennes 1534 Brisebois)

RASE

Expression :

à rase de

Au niveau de. Voir aussi à *l'onny de*.

on a mis la nouvelle solle à la place de la vielle et à rase des planchés bronquants et sallant (*Ramillies textes 1 1632 copie)

RASETTE

Racloir destiné essentiellement à récupérer la cendre.

*livré une rasette pour le fourneau, 10 s (©Seclin 1678 moulin Rouge) ; la paielle, le trepié, le chemineaux, mouvet, fourneau ferrez, rasette, un espugoy, estrymon ferrez, deux crachets (*Comines 1684 nouveau moulin à huile)*

► La *rasette* est le plus souvent une sorte de houe. Associée à la pelle à feu et aux pincettes, elle fait encore partie de la panoplie du tordeur au 19^e siècle, comme le précise l’affiche notariale de 1810 annonçant la vente du moulin à huile du Riez à Seclin (ADN J 1593 / 21) : « Ce moulin est bâti depuis peu d’années, de bonne construction, avec hobette à usage de pacus, grenier et puits. L’intérieur du moulin comporte tous ses attributs, tels que poêle de fer battu, deux harnats de laye, 16 sacs de malfile, cinq autres *idem* ou rebat, deux paires d’étiendelles en crain, deux bassins de cuivre, pelle à feu, pincettes, rasette, deux lampes de cuivre, deux platines et une écouette, deux bacs, une cuvelle, entonnoir, huche au grain, 2 bougeons de fer, 5 draps de moulin, seau de puits et corde (...) »

RASIERE

Rasière (mesure de capacité pour matières sèches).

*en chacun molin ayt trois mesure (...), dont les plus grande de ces trois mesures feras le vinctiesme partie d’ugne rasiere, le seconde plus grand après sera le vingtiesme partie de deux coupes et le tierche mesure plus petite ferat le vingtiesme partie d’une coupe (*Douai 1423) ; une raziere, une demy rasiere et ung havot à mesurer grain (*Marquette-l.-L. 1638)*

RASOIR

Pièce de fer de forme triangulaire servant à caler ou à serrer, essentiellement clavette de cheville. Voir *clef*.

*une flotte, ung rasoir, deux molbendes (...); trois aultres quevilles, trois flottés et trois rozoires [sic] pour la lanterne (✕Audruicq 1624) ; le roit avecq huict cheville de fer avecq les flottés et rasoir (*Hallines 1698)*

► Traduction littérale du flamand *scheers*, qui signifie aussi bien ‘rasoir’ que ‘clavette’ (DE BO, p. 850b).

RASTEL

Râteau.

*et si doit ledit mannier maintenir ledit vivier de faux et de rastel souffisamment (*Beuvry 1450) ; pour deux resteaux servant audit moullin, 3 s ; pour une corde servant audit moullin, 12 s (*Cysoing 1515)*

Acception spécifique :

* Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d’eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant. Voir *grail*.

pour (...) faire un noef restiaul devant le ventaille moulerech des moulins de Trith (Trith-St-L. 1391) ; pour (...) refaire un restiau devant le ventaille moulerech dou moulin de tham, estoffet de soelle, de pasne et de coulombe sour le longece de 9 piés (Valenciennes 1421) ; de faire le restiau devant dit si lonc que depuis le mur daleis ledit moullin venant entre le postille des 2 ventailles et si haut d’estiaux qu’il se apoye à le planke qui est devant les ventailles, estoffeit de soelle, de panne, de postiaux mis en errete ouvert en hotte si drut que de 4 pols ou environ de vuyt [= vide] entre deux et avoec un treviers venant de le postille et alant à restiau devant dit de teil fachon que dit est pour eskiuwer [= empêcher] à passer par lesdis ventailles chockes et gros bos qui peuwissent rompre et brisier les roex (Recquignies 1426 – B 9418) ; 2 enclourez à maniere de restiau fais de postiaux mis en errest au devant et dou trevers à 2 lés des ventailles moulerez affin que choques et ordures ne puissent brisier les roelz d’iceux mollins (Valenciennes 1442 Anzin) ; pour avoir (...) fait deux restiaux au devant des ventailles du petit mollin le Comte et de celluy du than, yceulz estoffé chascun d’une soelle, d’une panne, de 7 à 8 piés de loncq chascune de 6 polz de large et 5 polz d’espaix, et estoffé de 9 coulombes chascune de 7 piés de haut et 2 polz demy quarez (Valenciennes 1461) ; pour (...) avoir fait deux resteaux au devant des roueulx [erreur pour roeulx, comme le prouve le reste du compte] que l’on a refaites à iceulx moellins, lesdis

resteaulx chascun estoffet d'ung soeillet de douze piés de loing, aussi de ung intel d'autelz largesse, de la haulteur de quatorze piés de hault, et en ladicte largesse y mis en hotte et endentees en chascune dix huit coulombes de quatre paulx quarrees chascune (Valenciennes 1477) ; pour avoir fait deux resteaux de 10 piez quaré servant au grant molin d'Anzaing et au grant molin de bray, estoffés de seulle, int[e]z et coulombes, qui se viennent eneswillier à la seulle et à l'inte, et metre lesdictes coulombes de 6 polz près l'une de l'autre que pour garder les roelz desdis molins qui n'i puisse riens passer d'ordure (Valenciennes 1508)

RASTELER

☒ ? – Soit consolider (le volant) en garnissant d'une chantignole, pièce de bois fixée sur la °verge pour empêcher que celle-ci ne bouge dans la °lumière de la tête de l'arbre moteur, soit garnir (les volants) de nouvelles lattes (voir *rehaisiner*).

pour (...) refaire les volans du molin à vent et recuingnier et rasteler (✕Harelbeke (1414)

► La verge est calée dans sa lumière au moyen de coins (*recuingnier*) et de chantignoles. Quel que soit le sens du verbe, il doit s'agir d'un dérivé d'*astella* 'éclat de bois. Le *FEW*, XXV, pp. 593b et sv., art. *astella* mentionne pour les dérivés d'*astella* diverses acceptions dont certaines pourraient convenir (pour *astelle* : 'latte' et 'coin, cale', pour *rasteler* 'réparer et consolider au moyen d'une éclisse').

RASTELIER

* Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d'eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant. Voir *grail*.

on fait le ban que tout li mosnier metent à leur meulins boins rasteliers et souffisans (Douai ±1275) ; à Jehan de le Haie, carpentier, pour 8 jours qu'il fu au faire un grant restelier que on mist par devant les molins de Trith (Trith-St-L. 1371) ; item, doit il faire un noef restelier au devant dez 2 ventaillez moullerez, liquels a de lonk environ 14 piez, estoffez de 2 paulmiellez, de coulombes de kesne tournée en yereste, lesquelles aront 3 pos de gros en yereste et 7 piez de lonk (Recquignies 1391) ; livrer un rastellier pour mettre devant le ventelle mollerech adfin que riens ne passeche pour rompre lesdittes aues (La Gorgue 1399) ; d'avoir ouvret à faire un noef ratelier de bos à mettre devant les ventelles du molin de than pour warder des herbes, chocques et arbroies qui porroient venir sur le roelz, icelli ratelier estoffet de 13 coulombes (Valenciennes 1433) ; au devant du pont susdit à l'encontre de le reux fait pareillement tout neuf ung rattellier à ploy d'escarre venant jusques à la postille dudit molin, estoffet de soeulz, de panne, de postiaux mis en l'areste pour et affin de deffendre à venir les ordures sur ladicte reux (Valenciennes 1440 Ogelens) ; fait un restellier de 14 piés de lonc parmi le retour au devant dou ventaille moullerech dou moelin de brai pour le garde de le rues (Valenciennes 1446 brais – il faut prob. corriger en moulin à tan) ; ► Le ploy d'escarre du moulin des Ogelens (1440) correspond au retour de Valenciennes (1446) ; il s'agit de deux faces disposées à angle droit.

1489 Valenciennes Rastelier devant la vanne mouleresse du grand moulin à brais d'Anzin

ADN, B 9913, 44v°

À lui, pour avoir fait au grant molin de bray ung rastelier pour mettre devant le ventelle moullerech d'icellui mollin affin de le préserver des glachons, carongnes mortes, pieces de bois et semblables ordures que souvent passent audit mollin en faisant grans dommages, icellui restellier estoffez de deux soelles, l'une bas et l'autre hault de 14 piez de long chascune et 10 coulombes et gistes de 7 piez de long chascune eneswillies dedens lesdictes deux soelles.

RASTRAINDRE

1. Resserrer, caler (de nouveau). Voir *restrainedre*.

pour quatre cuitgnez de fer à ratraindre les toreillons (*Valenciennes 1513 Comte)
2. Couvrir de nouveau en serrant les planches l'une contre l'autre. Voir *restraindre*, où figure l'exemple parallèle.
rastraindre les catre pans d'aselin et les faire staing (✕Cysoing 1498)

RATASSELAGE

Rapiécage, réparation.

les ratasselaiges des roelz vieses et aussi des nouvelles mises sus (*Valenciennes 1485)

RATASSELER

Pourvoir de nouveaux °*tasseaux* ; d'où rapiécer, réparer en couvrant ou en consolidant les joints de pièces de bois. Voir *retasseler*.

pour une espesse aissielle mettre et ratasseler les rues de ces mollins (*Valenciennes 1355 Anzin) ; *pour demy cent de claus faitis pour ratasseler le roee, 2 s 6 d* (*Valenciennes 1392 Anzin) ; *pour 6 haspliaux et les claux pour ratasseler le roels dou moullin Moriel* (*Valenciennes 1398) ; *pour une keuwe vuyde (...) dont on ratassela en aucuns lieux le ruels doudit moulin* (*Étrœungt 1405) ; *pour avoir ratassellé toutes les jointures de le grant roe dudit molin et mis à chascune jointure deux costeretz* (*Bruay-la-B. 1469)

► Cf. FEW, XIII₁, p. 139a, art. *taxillus* 'petit bloc'.

RATEL

Prob. trémie, espace réservé dans un plancher pour le passage des sacs et p.-ê. des meules. Une telle trémie est bordée de deux solives d'enchevêtrure et d'un chevêtre ou d'une solive d'enchevêtrure et de deux chevêtres.

huit cloux urtois servans au rateau du premier planché (...) ; *vingt quatre cloux urtois servans aux rateaux du second planché, au patin de la temprure, deux pour soustenir la met* (✕Seclin 1688 Beauhaut)

► Dans la description d'un plancher au château de Béthune, le *rateau* borde la trémie de la cheminée : *avoir gisté ung cours de gistes embreuvees tout au massis dedens ledit sommyer ; avoir fait et hosté deux fortes gistes à queue d'aronde sur ledit sommyer de l'un des deboutz et l'autre debout ancree à le muraille de le grande cuisine pour loyson et fortificacion dudit ouvraige ; et avoir pargisté tout l'autre cours et fait ung rateau à l'encontre de le queminee de ladicte chambre* [ADN, B 14750 (1513) f° 61v°]. En 1578, le compte de Béthune précise que pour un plancher de 62 x 32 pieds aménagé au château, les charpentiers ont mis en œuvre dans le sens de la longueur *huict cours de gitte sans ung cours de gittes de ratteau qu'ilz ont aussy fait pour l'entre pendant fait audit lieu pour une chambre à gallata*. Plus loin, nous lisons que l'on fournit auxdits charpentiers plus de 120 *gittes* de 4 x 4 pouces de section et un seul *gitte de rattiau* de huit pieds de long et d'une section de 5 x 5 pouces [ADN 14806 (1579) f° 70v° et 71v°].

Faut-il corriger *rutteaulx* en *ratteaulx* dans : *les pentures de la mee et 8 cloux hurtoys pour tenir des rutteaulx* (✕Lille 1606 moulin 3.6)? Ce *rutteaulx* disparaît dans les prisées plus tardives, où on ne mentionne plus que les *cloux hurtoirs*.

RATEMPRER

Donner une seconde trempe (à une pièce de fer ou d'acier), durcir de nouveau la pièce en la plongeant dans un liquide froid. Voir *retemprer*.

pour les marteaus doudijt molin faire ratemprer (✕Sijsele 1360).

RATENDRE

Attendre, être destiné à

sur les viés longherons avoir asis soeilles de 10 piés de lonc pour ratendre et recepvoir le loyure du ventelage (*Recquignies 1446)

RATENEVIR

Diminuer, amincir.

pour avoir rebatu et ratennevi 12 piés de bende servans au frain dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1457)

► Cf. *FEW*, XIII₁, p. 230b, art. *tenuis* ‘tenu’.

RATIFOUET

Prob. tisonnier. Voir aussi *rafouet*.

resaudé un ratifouez pour le Rouge moulin (⊙Seclin 1706 huile)

RATOITIER

Pourvoir d’une nouvelle couverture servant de toiture.

avoir mis jus un viez volant et descouvert le crupon de le maison doudit mollin, ycelui recouvrir, ratoitier et remettre à point de tout ce qu’il y appartient (✕Mecquignies 1410)

RAUSIET

* ? – Prob. pêcherie.

une nocquiere servant au rausié et keant en le huge et ossi le pan de celi rausiet (Recquignies 1403)

► P.-ê. apparenté au wallon liégeois *reûse*, que HAUST, p. 541a définit e.a. comme « terme de pêcheur, bourse filochée en forme de cône, où le pêcheur met les poissons capturés et qu’il dépose dans l’eau » ; le lexicologue associe *reûse* à l’ancien français *roit*, au latin *rete* ‘filet’, comme le fait aussi le *FEW*, X, p. 329b, art. *rete*. Toutefois, vu la présence chez KILIAAN de *ruysschen*, *ruysse* ‘nassa viminibus contexta, excipula’, vu aussi l’allemand *Reuse* dont la description donnée par les frères Grimm rappelle étrangement les pêcheries rencontrées en Picardie et en Flandre « Die ältesten Reusen waren Anlagen aus Steinen oder Stöcken, die die Fische zunächst in ein Bassin leiten, ihnen den Rückweg erschweren oder gänzlich versperren », j’ai de sérieux doutes concernant l’appartenance de *reûse* à la famille de *rete*. D’après Wikipedia, le flamand *ruysse* et l’allemand *Reuse* remontent au moyen haut-allemand *riuse* et au moyen bas-allemand *ruse*, à partir d’un radical germanique signifiant ‘tissé en osier’. C’était déjà l’idée de GRANDGAGNAGE, p. 297.

RAUWENT

voir l’encadré 11 à *roue* § 3.1

RAVALER

Rabaisser. Voir aussi *revaler*, ainsi qu’*avalier*.

*pour (...) ravaler le steimbede [= lit de la meule] et aussi l’apoyelle où gist le meule quant on le bat (*Harelbeke 1398); redrechîé le meulle, ycelle renfremé et ravallé l’enquevestrure (*Quesnoy-s.-D. 1421)*

RAVANCEMENT

Décalage d’arasement équivalent à la largeur de la feuillure. Le ravancement est indispensable dans les assemblages d’angle d’un châssis à feuillure.

*entre solles et pane sera furni de ruastre [sic, lire maistre] esteaux et chascun esteau sera reloyé de trois loyens dossiers à ravancement (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1); au molin du bray fait ung cassich de fenestres furny d’ung soillet, d’ung intel (...), de deux estiaulx (...), avec une coulomme (...), le tout rassemblet à ravanchement avec chanfrain et foillement pour clore et fermer fenestres (*Valenciennes 1541)*



L'élément de gauche présente un ravancement destiné à combler la large feuillure et un tenon.
Provenance: Module Menuiserie gabionet.free.fr.

RAVESTISSEMENT

a. Revêtement, couverture d'une paroi, d'un toit, d'une poutre, d'un cylindre de treuil, etc. Voir *revestement*.

*32 keviles et trois pieces de fer servans à tenir les lambourdes dudit revestissement du pan mouleret, pesans 30 livres (...); item, trente deux antilles de fer servant à tenir ledit revestissement du mur faisant le pan mouleret, lequel est revestu d'asselles (*Valenciennes 1506 brais)*

b. ☒ Mise en place des voiles sur les volants. Voir aussi *revestissement*.
les six draps de revestissement et les cordes de chemaux y servant (✕Comines 1746)

RAVOYER

Remettre en état de tourner comme il faut. Voir *remettre à °moulage*.

*pour (...) mettre un nouvel roët, pour clauer 6 alpen [= aubes] à la roe dudit molin à eaue et pour ledit roët mettre à cours et pour la roe de l'eaue ravoier (*Harelbeke 1418); pour ravoier la roe du molin à vent, et aussi ravoier la roe que l'en appelle en flamenc 'camwiel' [= rouet] dudit molin à vent (✕Harelbeke 1418)*

► Dans ce dernier exemple les deux actions de *ravoier* concernent selon toute vraisemblance la même roue.

RAWARDOIR : voir *rewardoir*.

REACHIEMENT

Action d'aciérer de nouveau, de rendre de nouveau plus résistant en garnissant d'acier. Voir *racherage*.

(...) ledit reachiement et autres choses fait par ledit fevre (✕Zomergem 1470)

► À comparer au verbe *rachier*, forme de *racherer*.

REACHERER : voir *racherer*.

REACHERURE : voir *racherure*.

RAISSELER : voir *raisseler*

REAROYER

Rayonner de nouveau, garnir (la surface active de la meule) de nouveaux rayons. Voir aussi *aroyer*.

pour le forge des martiaux servans à rearoijer et mettre à erre le lit du petit molin
(*Valenciennes 1432 St-Géry)

REBARER

Pourvoir de nouvelles barres de bois ou de métal servant à la consolidation ou à la fermeture.
à Jehan le Flament, carpentier (...), pour avoir (...) refonsset, rebaret et reloijet le grande hugue à mettre les moulures desdis moelins (*Valenciennes 1446)

REBASTENER

Fixer de nouveau au moyen de °*bastonnieres* ou de chevilles de fer. Voir aussi *rabastener*, *rembastener* et *requevillier*, ainsi que *bastener*.
pour 2 kieviles et 2 oeces pour le roët de celi molin retenir et rebastener (*Valenciennes 1400 Souverain); *pour 2 oeches pour rebastener le roelt doudit moulin de brais* (*Valenciennes 1411); *pour une basteniere de fier mise au rebastener le bachin dou moulin moijen d'Ansaing, pesans 5 livres demie* (*Valenciennes 1412)

REBASTIR

Rassembler, rattacher d'une manière solide. Voir aussi *bastir*.
pour avoir saquiet le roët du molin c'on dist de Gore hors de ses bras, retaillet et remis en leur pas toutes lez queviles, rebastir ledit roët de 4 queviles de fer (*Beuvry 1377); *pour (...) avoir rebasty et redrechiet le grant rouet pour ce qu'il n'estoit pas droit* (*Bruay-la-B. 1450)
► Composition avec le préfixe *re-* de *bastir* 'fabriquer un objet' (*FEW*, XV₁, p. 75b, art. **bastjan* 'tisser').

REBAT

1. * Glissière aménagée dans la feuillure d'un poteau ou d'une pile pour le passage de la cloison de la vanne. Voir *battee*.
à Jehan Fournier, machon, pour (...) refaire et refueillier le rebat de l'ereste au lés viers le moulin (Valenciennes 1399 Souverain); *audit Jehan Fournier [maçon], pour (...) taillier un double rebat pour le ventaille moullerech doudit tordoier* (Trith-St-L. 1402)
- 2a. Rebat, second pressage des graines oléagineuses. Voir aussi *rabat*.
les deux herna de lais, de frouçage et de raba (*Marquette-l.-L. 1695); *deux harna de lay, un à reba et un au frauchage* (✕Sin-le-N. 1692); *trouvé six saquelaye de frouçace et six de rebas* (*Marquette-l.-L. 1713); *deux paires d'etindelles, dix saclets aux rebas, huit au frouçage* (✕Vermelles 1785)
- 2b. Produit d'un second pressage des graines oléagineuses.
un bacq à mettre frussaige, un petit à mectre rebat (*Comines 1684 tan & huile)

REBATTAGE

Action de battre de nouveau, de retravailler sur l'enclume.
pour le recuisage et rebattage de le grande viroelle de l'arbre et ralongier le keuwe de l'estrier, qui estoit rompue (✕Mecquignies 1435)

REBATTRE

1. Ciseler de nouveau, retailer (une pierre, p. ex. le marbre). Voir aussi *battre*.
pour avoir rebatut le marbriel et retalliet le bauch anier et mis une flasque desoubz (✕Cysoing 1461); *pour avoir mys l'abre sur estanchon et rebattu le marbereau* (OTemplemars 1522)
2. Battre de nouveau (une pièce métallique), retravailler sur l'enclume. Voir aussi *rabattre*, *raglumer*, *rechuquier*, *rehurter* et *restukier*.
pour rebattre et reforgier le viese viroelle dou moijen moulin d'Ansaing (*Valenciennes 1399); *pour ramenusier le grant fer quant les tourtes y furent nouvellement mises (...) et pour le rebattre de bout en bout* (*La Gorgue 1404); *pour avoir recuit et rebattu deux vieses bendes* (✕Nœux-l.-M. 1510)

Acceptions spécifiques :

1. Marteler de nouveau (la meule) pour (la) rendre coupante, rhabiller. Voir aussi *renouveler*, *retailer*, ainsi que *battre*.

pour refaire et renacer[er] les martiaux de quoy on trauwe et rebat les moelles doudit moulin (*Valenciennes 1404 St-Géry) ; *pour avoir fait rebatre les meulle et mortier à faire moustarde, paiet 10 s* (✱Seclin 1555) ; *seize marteaux à rebattre les pierres* (✱Enghien 1755)

2. Presser une seconde fois les graines oléagineuses pour en extraire l'huile. Voir aussi *battre*.
les deux harnas de laye à frocher et à rebattre, y compris trois pamelez (✱Seclin 1711) ; *tout le harnas de laye avec sa dependance prisé avec deux paires d'estendelles et douze sacquelets à fruschir et rebattre* (*Comines 1709 nouveau moulin à huile)

REBAUQUER et REBAUQUETER

Boucher, clore de nouveau au moyen de planches. Voir aussi *bauquier*.

rebauquer : *ledit cullas furny de potelure et rebaucqquez d'aselle à doze et à coutieau* (✱Busigny 1626)

rebauqueter : *à Jehan Ghillain, carpentier (...) de lui et de 2 de ses vallés, qu'il furent (...) au rebauketer en aucuns lieux en celli wisine et les esliers devant le huge* (*Recquignies 1397)

► Voir la note ajoutée à *bauque*.

REBENDER

a. Pourvoir de nouvelles bandes de fer.

pour le boistart dou molin Saint Geri, qui brisiés estoit, rekierkier et rebender (*Valenciennes 1400)

b. Consolider au moyen de nouveaux liens de bois ou de fer . Voir aussi *bender*.

pour 9 livres et demie de bendes de fier pour l'un des rowés dou moullin ratakier et rebender (*Recquignies 1374) ; *le grant reut dudit molin verpast [= °repassé] et rebendé de nouvel* (✱Kieldrecht 1436) ; *item, a fait ledit receveur (...) le viese verghe rebender de bendes de fer* (✱Verrebroek 1440) ; *pour 7 deuves de la hauteur de l'arcure et de avoir rebendé ladicte arcure du molin à blé* (*La Gorgue 1453)

REBILLONNER

Arrondir ou chanfreiner (de nouveau) une arête. Voir aussi *billonner* et la note.

pour avoir fait tout de noeuf ung chion audit mollin, le avoir rebillonné et rejoint sur le viez entrebus, avoir mis jus le perche viese et le remis supz (✱Nœux-l.-M. 1494)

REBLOQUIER

Caler de nouveau au moyen de blocs de bois, rasseoir sur des blocs de bois. Voir *rabloquier*.

pour (...) avoir restançoné et reblocquié 4 escors dudit moulin à vent (✱Harelbeke 1401)

REBORDER

Pourvoir d'une nouvelle bordure régulière.

roster et mettre jus le fonssure de planques, estampes, cassis et nocq dou mollin de warance de Trith, qui riens ne valloient, et refait un noef nocq seant sour 3 cayeres qui seront assises sour machenerie de piere et ycelui nocq vuider et reborder autour et les estancques [sic, lire estampes] et cassis faire noefs et rassir (*Trith-St-L. 1401) ; *d'avoir machonné le tour du molin et rebordet le fosse* (✱Vendeville 1418) ; *de avoir le kevestrure dou lit dudit moullin retaille, ravalée, keville as anreis, reborder le lit de le cauchie autour de ledicte enkevestrure et ycelle cauchie batue et mise à moullaige* (*Hon-H. 1432)

REBOUGONNER

Garnir de nouveaux échelons.

pour l'esquille dudit moulin avoir refaite et mis ung (...) [le mot manque] et le rebougonné (OTemplemars 1472)

REBOULLIR

Recuire, soumettre une pièce de métal usée à l'action du feu pour la laisser ensuite refroidir lentement et lui rendre ainsi sa texture d'origine. Voir *recuire*.

pour une viruelle reboullir, refaire et remettre à point à l'arbre doudit moulin (*Valenciennes 1380 Souverain) ; *pour le fer du mollin reboullir, racherer* (*La Gorgue 1398) ; *pour le boistart doudit molin requierquier et reboullir et y mettre 3 noefves bendes* (*Valenciennes 1422 Anzin)

REBOUTER

a. Enfoncer de nouveau.

pour (...) rebouter keviles, refaire un aultre haissin et aultrez choses neccessaires audit mollin (✕Nœux-l.-M. 1363) ; *pour avoir cauffet l'ache parmy le gros et l'avoir rabatu et rebouté l'estampe dedens le trau pour le remectre au quaret et avoir reschaufet les quatre bras* (*Valenciennes 1543 brais)

b. Remettre en place.

à Hostelart le Remi, carpentier, pour (...) rassir et rebouter les ventailles dou moulin Souverain (*Valenciennes 1399) ; *pour avoir retiret les vollans dudit moulin et requingniet et y avoir reboutet pluseurs lattes et reclaet* (✕Cysoing 1461) ; *pour (...) avoir reboutté et mis à thalut une parroit de bois qui estoit audit moellin, que les grandes yauwees avoient la plus part amenet aval* (*Valenciennes 1477 Anzin) ; *rebouttez et remis quatre faulx loiens entre lesdictes croisures pour les mieux assureur et resister contre les vens* (✕Nœux-l.-M. 1521)

Acception spécifique :

* Refermer (la cloison d'une vanne).

deux asselles de quinze piedz de loing chascune, d'ung piet de large et poch et demy d'espez, que pour aller et venir devant le seuyere à sacquier et rebouter les ventailles quant besoing est (Valenciennes 1517 St-Géry) ; *pour avoir esté à Tricht, à Neufville, à Lourche, à Denaing et à Prouvy faire rebouter leurs venteilles et tenir l'eauwe tant que ledit bastardeau seroit fait* (Valenciennes 1533 Comte)

REBOUTURE

Réfection du bout, de la pointe d'un outil.

pour [92 rebo]utures faites asdis martiaux, à 8 d le rebouture, 68s 4 d (*Valenciennes 1370 Comte) ; *à Pierre Wine, fevre de Harlebeque, pour 2 reboutures des martiaux desdis machons* (*Beuvry 1381) ; *pour 38 racherures de martiaux, à 8 s la piece (...)* ; *à lui, pour 265 reboutures de martiaux, à 12 d la piece* (*Harelbeke 1400)

REBRACONNER

Consolider de nouveau au moyen de °bracons. Voir aussi *rembraconner*, ainsi que *braconner*.

rapointier le roe, rebraconner et requevillier les bras des crois (*Quesnoy-s.-D. 1411)

REBRAIDIR

Pourvoir d'une nouvelle surliure, ligaturer de nouveau l'extrémité d'un cordage ou une épissure afin d'empêcher les torons de se détordre. Voir aussi *rebrider*, ainsi que *braidir*.

à Pierart des Rosieres, cordier (...), pour avoir (...) toute le grosse corde de cavene servans au lever les moelles du grant moelin d'Ansaing, qui estoit moult amenrie, refaicté, rebraidie et requerquie de delies cordes de cavene, aussi refortefiet l'oelet d'icelle corde (*Valenciennes 1449) ; *pour avoir rebraillé [sic] et remis à point deux vieses cordes desdis molins* (*Valenciennes 1517 Anzin)

► *Rebrailler* sera dû à une mauvaise lecture. De nos jours, l'œillet à l'extrémité du câble des meules est le plus souvent doublé de cuir.

REBRIDER et REBRIDIR :

Pourvoir d'une nouvelle surliure, ligaturer de nouveau l'extrémité d'un cordage ou une épissure afin d'empêcher les torons de se détordre. Voir *rebraidir*.

rebrider : *audit Gallois [cordier], pour son sallaire d'avoir rebridé et reffait l'oeullet de le grande corde dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1468)*

rebridir : *à Gallois des Toucheaulx, cordier, pour son sallaire d'avoir reffait le grosse corde estans audit molin de le Boussiere, avecq ce avoir rebridi deux oeullés d'icelle corde, qui estoient tous desquirés et usés (*Bruay-la-B. 1473)*

► Ces deux verbes ont subi l'attraction de *bride*.

RECACHIER

Enfoncer de force et fixer de nouveau. Voir aussi *cachier*.

*pour (...) recopper le debout de l'arbre dou moulin de brais par le devens, remettre y et recachier le torignon qui par avant y estoit (*Valenciennes 1418) ; pour (...) relever et retenir l'achinte envers le tordoir Wanebert (...), retapper et recachier 6 estacques et mettre y 3 sommiers pour l'achinte à soustenir (*Valenciennes 1422 Ogelens) ; pour avoir ouvré ung jour et demi à mettre noes dens audit moulin et à refremer les deux windas et recachier claux et quevilles (*Templemars 1472)*

RECARPENTER

Refaire ou réparer en travaillant le bois. Voir aussi *carpenter*.

*pour le salaire Poutrain Haniquel, charpentier, qui recarpenta et releva le maison dudit molin (*Beuvry 1368) ; endementiers que ledit maistre Jehan Farde recarpenta ledit molin et refist, il choma par sept sepmaines (*La Gorgue 1402) ; le molin de Wulpout joqua 18 jours lorsque on y fist recarpenter (✕Kruibeke 1452)*

RECAUCHETER

En parlant de la meule gisante, la remettre en état en y cimentant de nouveaux morceaux ou en la replâtrant. Voir aussi *recauchier*.

*refaire le lit dou grant moulin de Rocque qui effondrés estoit au lever le courant par le corde qui rompi à moiet (...); de une pieche d'unne viese muelle qui amenee estoit (...) des moulins dou Pont à Trouille à Mons (...); à Jehan Cangon, machon, pour 1 jour aidier lesdis charpentiers au recauceter ycelle dicte moelle (...) à Nicaise Alart de Mauboegecatet 2 beniaux de mortier pour recauceter ycelui lit de moelle (*Recquignies 1425) ; item, avoir rassis le noef boistart [en fer], recauchetei de pierre de moelle autour pour le moulage (*Recquignies 1429 – B 9423)*

RECAUCHIER

a. Réparer en damant pour raffermir et en revêtant de mortier, de chaux, de pierres, de pavés (travail du *cauchieur*, de celui qui entretient les *cauchies*, les chaussées). Voir aussi *rencauchier*, ainsi que *cauchier*.

*à maistre Jehan le Cauchieur et sen vallet (...), pour recauchier le cauchie qui est devant ledit moulin (*Valenciennes 1377 St-Géry) ; à Pierart le Caucheteur, pour (...) avoir recauchijet et remis à point (...) as moulins d'Anzaing et Brisebois 2 verghes et 3 quars de cauchie (...) à le cause de ce que les yauwes avoient tellement les terres et cauchies desdis moulins desrivees et retournees que on n'y pooit aller ne passer (*Valenciennes 1422) ; pour audit mollin à blet audit Ansaing avoir relevet et après rassiz et recauchy le cauchie quy em plusieurs lieux par les grandes yaues avoit esté eslevee et effondree (*Valenciennes 1502)*

b. Réparer, remettre en état. Voir aussi *rencauchier* et *rescauchier*, ainsi que *rabillier*.

- des pièces en bois :

*de avoir adont audit moulin de Rocque recauchiet et rembrachiet le rowet (*Recquignies 1429 – B 9423) ; à lui [charpentier], pour avoir recauchiet et rablocquie le bloc et laye du molin d'oille (*La Gorgue 1453)*

Pour les alluchons et fuseaux d'un engrenage, voir *acceptions spécifiques*.

- des pièces en métal :

pour refaire le petit fier, recauchier et retremper (OTemplemars 1401) ; audit Jehan le Fevre, pour recauchier le fusee et le pieçon dudit molin de Basieu, qui estoit usee (✕Baisieux 1408) ; à maistre Jehan van Belle, fevre, pour avoir refait, recachiet [sic] le fier et fusiel dudit moulin et aussi d'avoir refait le hatriel (✕Lovendegem 1471)¹

- une maçonnerie :

à Gilliard de Hayne et Willomet de Hayne, son frere, machons (...) de (...) le reste aval l'iauwe rempieter et refaire et en otel manere recauchier et ossi refaire le machonnerie des 2 kevés et ossi le masse dou grant ventelaige (Hon-H. 1428 – B 9421)

Pour la meule, voir *acceptions spécifiques*.

Acceptions spécifiques :

1. En parlant de la meule gisante, la remettre en état en y cimentant de nouveaux morceaux ou en la replâtrant. Voir aussi *recaucheter* et *rencauchier*.

*pour (...) mettre jus le lit et le kevestrure dou molin Souverain (...), refonser de noefves planques par le deseure pour recepvoir les moelles, rassir ledit lit et le kevestrure, recauchier et mettre à moulage (*Valenciennes 1419) ; pour 38 livres de plastre mise au lit dudit moulin de brais (...); (...) pour 6 pieces de moele accattees (...) pour recauchijer ledit lit (*Valenciennes 1420) ; pour 63 livres de plastre mis à recauchier à pluseurs fois (...) les lis desdis moellins (domaine de Valenciennes 1421) ; pour (...) refaire noef le mollage et les encavestrures dudit mollin de Brisebos et le lit qui fourfais estoit (...) refaire et recauchijer de pluseurs pieces (*Valenciennes 1423)*

2. Réparer en mettant de nouveaux alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de nouveaux °fuseaux. Voir aussi *rencauchier* et *revestir*, ainsi que *cauchier*.

*pour (...) recauchier de noef le rouet et lez tourtez (...); pour 2 noeves cauchures de fuseaux de rouet et de tourtez (✕Nœux-l.-M. 1364) ; mettre et recauchyer ledit roët de 36 quevilles pour ce que les tourtes doudit roët estoient brisies et fendues et avoient brisiet le cauchure qui par avant y estoit (*Valenciennes 1422)*

RECAUDIER

Prob. roder de nouveau (les meules) avec des céréales secondaires. Voir *caudier*.

*pour avoir relevé et retourné le meulle faisant gisant du grant molin d'Ansaing, c'est assavoir ce qui estoit sur l'encque l'avoir remis sur l'eauwe et sur le planquier du belfroy au rieuille et au niveau et le refrumet (...) avec avoir recaudyes les deux meuelles l'une contre l'autre (*Valenciennes 1527)*

RECEP et RECEPE

Partie °*recepée* d'un tronc, bois de moindre qualité provenant du °*recepape*. Voir aussi *recope*.

recep : *pour 762 piés de quartelage qu'il ont soyet pour les moulins devant dis en ventailles, en postillez, en ploumas, en roilles, en traians, estoffes pour le tesniere, en dosses, en braz de rues, en suels, en postiaux et en receps (*Valenciennes 1389) ; pour le soyage de cent et 12 piés d'esquartelage venant desdis entrebus et pointes, parmi les receps et gaudibiers (✕Cysoing 1499)*

recepe : *pour 1 quarteron d'aisselin qu'il ont soijet tant en aissielles, en dosses comme en recepes, à 45 s le cent, montent 11 s 3 d (*Bavay 1371) ; à Jehan Jollit et sen frere, soije[u]rs d'ais, pour soijer en le forest de Mourmail les receptes des kesnes ci devant dis (...) 68 piés de quartelaige (domaine de Bavay 1408) ; pour (...) soijer une roels en Mourmail pour le moulin et huizine de Busegnettes (...); premiers, pour un chierlaige qui contint à gauge parmi le terchiaige et receppes 59 piés demi d'aisselin ; item, pour espondes et coisiaux 137 piés d'aisselin ; item, pour bras parmi gandibiers et receppes et autres estoffes 65 piés de quartelaige (*Bavay 1413) ; pour avoir soyet ung viés kesne (...) et iceluy mis en planquez à couteau et aultres planquez pour revestir et fonsen les*

¹Le même copiste écrit aussi : à Ogier le Smet, fevre, d'avoir refait et ratechié le sporekin [= pointe], le col et le claeuwe [= fourche] du grant fer (✕Zomergem 1470), ce qui prouve qu'il ne comprenait pas le verbe *recauchier*.

moullins, portant en mesure, compris recepes et gaudibers, ung cent 19 piedz d'aissellins (baronnie de Cysoing 1507) ; (...) pour (...) avoir soiet pluseurs quesnes (...) 58 couteaux de mollins de wedde (...); pour les trippes et receptes desdis couteaux montant pour mesure cent 80 piedz à 6 d du piet, sont et cy mis 4 lb 10 s (baronnie de Cysoing 1522)

► *Recepte* (Bavay 1408) n'est pas un cas isolé. Erreur ou déformation populaire.

RECEPAGE

Action de *recep*, de débarrasser un arbre abattu de la tête et des branches.

*pour soijer 28 aissielles de 8 piés de loncq et de 2 dois d'espés qui furent mises à l'avant plankier des ventailles de Roque, et 4 aissielles de 13 piés cascunne qui furent mises à le voye faite au devant des ventailles avecq les autres qui y demorerent, fu paijet parmi troncenaige et recepaige 20 s (*Recquignies 1386)*

RECEPE voir *recep*.

RECEPER (1)

a. Débarrasser un arbre abattu de la tête et des grosses branches.

*à Colart Dursens et sen fil, carpentiers, pour leur sollaire de aller en le forrest aidier à kierkier courbes pour ledit moulin et ossi autre bos, recepper et tronchener pluseurs kaisnes (*Hon-H. 1402) ; pour avoir tailyet et recheppé deux troncs de quesnes dont on a fait 8 flacques de courbes (...) pour faire ung rouet noef audit molin (✕Cysoing 1499)*

b. Couper (le bois défectueux) pour (le) remplacer. Voir aussi *recoper*.

*pour avoir (...) au moelin Souverain estanchonnet 2 somiers qui portent les moelles audit molin de 2 estanchons de 5 piés de loncq chascun, 5 polz quarrés, une postille et recheppé les 2 postilles par desous pour ce qu'elles estoient pouries et rablocqué ainsi qu'il appartenoit pour ce que le moulaige s'avalloit (*Valenciennes 1468)*

► Confusion possible entre *recoper* et *recep*.

► Cf. *FEW*, II, p. 693a, art. *cippus* 'cep'.

RECEPER (2)

Pourvoir d'une nouvelle °*enchepure*, ensemble de deux longues et lourdes pièces de bois servant de support à la table des mortiers (→ *bloc*) du moulin à huile.

*pour le fachon d'un bloc qu'il a fait pour ledit tordoier tout nuef, receper, loyer et faire les cassils, et faire ossi 4 estampes pour ledit tordoier et faire tout chou qui appartenoit audit bloc (...) en tasque 12 lb (*Trith-St-L. 1371)*

► Cette acception se déduit du fait que tout l'article se rapporte au travail du charpentier, alors que le sciage est mentionné dans d'autres articles.

RECHERCHANT

Celui qui est chargé d'aller chercher chez les particuliers l'ensemble des grains à moudre. Voir *cache monee*.

durant ladite annee à raison desdits passaiges et arrests desdicts gens de guerres, le molin n'at peü mouldre par plusieurs journees, mesme comme tous les grains estoient dedans les villes, les mannans et les recherchans les faisoient mouldre auxdictes villes et faubourcghs au très grand preiudice dudit remonstrant (✕Camphin-en-P. 1660)

RECHERCLER

Entourer d'un nouveau cerceau de bois ou d'un nouveau cercle de fer. Voir aussi *chercler*.

*à Jehan Brisebois, cuvelier, pour avoir mis juz l'arcure dudit grant mollin Saint Gery et icelle avoir ragrandi, reloyé, recerquellé où besoing a esté (*Valenciennes 1484 St-Géry)*

► Voir la note ajoutée à *requieutillier*.

RECHEVOIR

Retenir, soutenir. Voir aussi *recueillir*.

*faire ung clijer (...) et ce reçut d'estacques et de somniers, et sus ces somniers sera gisté de gistes, faire le planee en fons sus les gistes (*La Gorgue 1419) ; une piece de bois de long de le montee rechutte de postiaux et de bracons (✕Nœux-l.-M. 1456) ; par dedens le riviere vestir le masse de plancke [lire prob. planquié] bruncquant au devant dudit ventelaige et ledit planquié ghindé et aissellé et aussi les alieux et le vesture rechute de bourdon servant as antilles de fier (*Leval-Ch. 1458) ; 4 seuelles traverses rechuttes de pillos par dessoubz eneswillees esdictes seuelles (*Bruay-la-B. 1459) ; pour avoir fait au molin de Noe quatre faulx lyens de 16 piet de long et 11 paux d'esquarie, lesquelz lyens sont enaguilliés par dessoubz en ung sollel qui est rechut de deux keutes de pareille grosseur (✕Nœux-l.-M. 1459)*

► Acception précise absente du *FEW*, X, p. 145a, art. *recipere*.

RECHINTRER

Cintrer de nouveau, recourber la surface d'une planche en arc. Voir aussi *chintrer*.

*pour avoir osté et mis jus le meulle laquelle faisoit courant du grant molin le Conte, aussy avoir osté l'enquevestrure, avec l' [sic] avoir rassis sur le planquier en rieuille et à niveau la meulle laquelle faisoit lors courant pour en faire gisant, avec avoir rechintré et remis sus l'enquevestrure pour refrumer ladicte meulle et gisans (*Valenciennes 1522 Comte)*

RECHISELER

a. Retravailler aux cisailles.

*à Baudart le Parquier, fevre, pour avoir recyselé et rapointié les bendes de le laye dudit molin à olle (*La Gorgue 1419)*

b. Avoyer et affûter de nouveau (une scie).

*pour 2 soyoires rechizeler et les martiaux à trauwer moelles rennacerer (*Valenciennes 1447)*

RECHOITE D'EAUE

* Aube de la roue hydraulique. Voir *aeu*.

wit rechoites d'eaue à la roe de l'eaue d'icellui molin (...) ; audit Jehan Rose, qui (...) ouvra (...) à mettre six reçoites d'eaue à la roe du molin à eaue (Harelbeke 1416 mois de septembre et d'octobre)

RECHUQUIER

Battre de nouveau (une pièce métallique), retravailler sur l'enclume. Voir *rebatte*.

à Jehan des Prés, marissal de Chisoing, pour avoir requerquiet et rechuquiet les viés coutiaux qui estoient au viés arbre de Templemars (○Templemars 1472)

► Le verbe signifie littéralement 'heurter de nouveau' (*FEW*, XVII, p. 50b, art. moyen néerlandais *schocken* 'choquer, heurter'). Voir *restukier* et la note.

RECLACHONER

a. Serrer de nouveau au moyen de °clefs de bois ou de fer. Voir aussi *clachoner*.

*pour mettre et assir un nouviel blocq au tordoir de Trith, les estancques [sic, lire estampes] mettre jus et le viés blocq, ossi les cassis, puis ycelles estampes et cassils remettre sus, mettre y 2 noeves estampes et tout reclacener et redrechier (*Trith-St-L. 1406) ; pour (...) refaire le rowet dou moulin de tham, remettre y un noef brach, reclacener et redrechier ledit rowet (*Valenciennes 1421) ; pour (...) le roët dudit mollin rembrachier en ses bras, le requevillier, redrechier, recuignier et reclachoner en son arbre, ainsi qu'il appartient (*Valenciennes 1423 Brisebois) ; pour le roët qui rompi (...) avoir mis jus et le rembachiet [sic, lire rembrachiet ou rembauchier] et reloijer de noeves croix qu'il y fist, aussi rajointuré et reclachéné d'estrieux de fer (*Recquignies 1437)*

b. * Pourvoir (un barrage, une digue) de nouvelles °clefs de bois, longues pièces obliques destinées à assurer la stabilité de l'assemblage à pilots. Voir aussi *reclauer* ainsi que *clachoner*, et l'ill. à *espondich*.

*les dicques de le riviere au desoubz d'icelui moelin, de 40 piés de lonc repillotté, reclacenet, repaissonnet et reviestit d'assielles de 5 piés de haut (*Valenciennes 1444 Souverain)*

RECLAUER (1)

1. Reclouer, attacher de nouveau au moyen de clous, de rivets, de chevilles, de tenons. Voir aussi *renclouer*, ainsi que *clouer*.

*reclouer et retaconner le comble, revestir le roe de l'yaué (*Beuvry 1377) ; 7 cens de claux pour clouer les bendes et loyens de fer dessus dis, reclaouer les planques du sollier (✕Harelbeke 1396) ; pour avoir remis à point et reclaué le haizin desdis volans (✕Attiches 1413) ; pour recuire et reclower et rebattre le boistart et les bendes du moulin de brais (*Valenciennes 1420) ; convient revisiter la couverture du toist dudit mollin d'essilles (...) et reclouer les asselles par embas d'ung long pan (✕Hem-Lenglet 1635)*

► C'est certainement ce verbe que nous lisons à plusieurs reprises dans le compte du domaine de Bavay etc. de 1408, mais curieusement, le scribe omet à chaque fois le *l* du mot : *le desspensse dou bachinaige recauwer et remettre appoint en pluseurs lius leur besoins estoit (...)* ; (...) *pour 4 bendes de fier servans à le roeux doudit mollin redrechier et remettre à point et recauwer (...)* ; (...) *pour redrechier, recauwer et remettre à point pluseurs a grappez [sic, lire agrappez] de fier* (Hon-H. 1408). Ce compte a été copié par un clerc qui ne comprenait pas ce qu'il transcrivait : les erreurs y pullulent.

2. Insérer et fixer dans la mortaise au moyen de coins.

*à Jehan Sebille et ses compaignons, carpentiers, pour (...) le courant d'icelui huisine retourner sur l'autre lez, reclaouer l'aisse et ycelui mettre à moulage (*Valenciennes 1419 Fossart)*

► Il s'agit de l'anille dont on introduit les bras dans les mortaises de la meule courante.

3. * Pourvoir (un barrage, une digue) de nouvelles °clefs de bois, longues pièces obliques destinées à assurer la stabilité de l'assemblage à pilots. Voir *reclachoner* et l'ill. à *espondich*.

*ycelle dicque contenant 60 piez de long, reclauwet de noefvez clefz à ancrez de bos (*Valenciennes 1430 Fossart)*

4. Fixer au moyen de clavettes. Voir *recloure*.

pour avoir reclos les verghes, aussi d'avoir reclaué les bouten [= boulons, chevilles] des verghes (✕Zomergem 1471)

► Les acceptions 3 et 4 témoignent d'une confusion entre les dérivés de *clavus* (clou) et de *clavis* (clef).

RECLAUER (2)

Pourvoir (le gros fer de meule) d'une nouvelle fourche qui saisit l'anille. Voir aussi *rempater*.

pour avoir reclaué le grand fer, 3 lb (✕St.-Baafs-Vijve 1448)

► Le radical du verbe est le flamand *clauē* 'fourche, griffe'.

RECLOSE

a. Enfermer de nouveau.

pour avoir reclos le bout de fer (✕Elsegem 1441)

b. Refermer en recouvrant (une paroi, un plancher, etc.). Voir aussi *raissier*, *raisseler*, *recouvrir*, *renaisseler*, *rencloure*, *restouper*, *revestir*; etc. ainsi que *cloure*.

*pour recloire ledit moulin (✕Scheldewindeke 1372) ; pour 150 piés d'ays pour faire et recloire le paroiz entre les deux roes (*Scheldewindeke 1377) ; de aissier et reclore les pans dudit moulin (✕Cysoing 1402) ; de refaire et recloire les paroiz dudit molin tant de nefves aisselles comme de vieses (✕Sluis 1435) ; pour 125 aisselles d'Anemarce employez à reclore ledit molin tout de nouvel (✕Petegem-a.-d.-L. 1453)*

b. Fixer de nouveau au moyen de chevilles, de clavettes, de tenons, de coins, etc. Voir aussi *reclouer*, *renclouer*, *recuigner*, *restraintre*, ainsi que *cloure*.

pour avoir recloz une des verges vollans de deux groz bouguons de fer et avoir recloz l'arbre (✕Ingelmunster 1464) ; pour avoir reclos les verghes (✕Zomergem 1471) ; pour avoir reclos les grans quemins courans qui vont sur le muralle dudit moulin et les quemins deffendrés qui

descendent plus bas (OTemplmars 1473) ; *d'avoir recloz les deux grans sommiers du mollin dudit lieu sur lesquelz l'arbre dudit mollin se porte* (OTemplmars 1478)

RECOLER

Réparer en refaisant le col, en l'occurrence la partie cylindrique d'un fer de meule ou d'un tourillon. Voir *rencoler*.

pour le fer dudit molin recoller et racherer et le paaete refondre (✕Nœux-l.-M. 1360) ; *pour le fier dou moulin dessus dit ralongier, recoler, rekierkier et rennacherer* (*Valenciennes 1370 Souverain) ; *pour le fier de ce dit moullin, qui brisa le lundi devant le Saint Jehan, recoller et refaire* (*Hon-H. 1372) ; *pour avoir (...) renforchié et recolé tout au long le grant fer du molin à eaue, lequel estoit trop feble pour les nouvelles meules* (*Harel-beke 1414) ; *pour lequel arbre assir a esté par Josse le Marescault doudit Hon recolet et rekierquiet l'un des torignons et l'autre redrechiet et restaupé* (*Hon-H. 1433 – B 9428) ; *pour avoir agrandy le grand fer desoubz le col et de le avoir recolé* (✕St.-Eloois-Vijve 1447)

► Dans le compte en flamand de Walem de 1448 nous lisons : *van den grooten muelenysere te verhalsene, betaelt Lievine Romboute 4 lb par.* [= pour refaire le col du gros fer, payé 4 lb à Liévin Rombout]. En 1453 le scribe de Walem traduira le verbe *verhalsen* par *mettere ung nouvel col* (RA Gent, St.-Pietersabdij I, Rek. 586, f° 6v°).

RECOMPASSER

Régler de nouveau (un engrenage) pour que l'intervalle entre deux dents consécutives soit identique. Voir *repasser*.

à Jehan Mersian [charpentier], pour 14 keviles de harnescure pour le mollin, 14 s ; paiet à Jehan Mersian pour 1 jour et de sen varlet, pour les mettre à le harnescure et retourner le tourte et tout reconpasser, 12 s (✕Mouscron 1459) ; *pour reconpasser les tourtes* (✕Mouscron 1469)

RECONRER

Tasser, compacter de nouveau. Voir aussi *conreer*.

4 jours et demy qu'il misent au requere, rentierer, refaire et reconrer un trau qui estoit en l'escluse dou vivier de Hon (*Hon-H. 1393) ; *en ledicte routure et trau faire cleifz ens es terres à l'un leis et à l'autre et reconrer les viesez terrez avoecq les noefves et ensi reconrer toutez les autrez terres meuttez tout au loncq de ladicte escluse* (*Hon-H. 1409)

RECOPE

Rebut de bois taillé ou scié. Voir aussi *hequette* et *recep*.

l'ouvrier qui le fera [avera] les recopes de deux piez et en desoubz et astelles et sera li ouvriers tenuz de livrer le soyage de celluy oeuvre (*La Gorgue 1417) ; *item, doit on livrer (...) auxdis charpentiers toutes materes en bos ront audit lieu de le Gorgue, dont yceux charpentiers doivent avoir à leur prouffit toutes recoppes et astelles venant d'iceux bois* (*La Gorgue 1419)

RECOPER

a. Couper (une pièce de bois) soit aux dimensions requises, soit pour enlever les parties défectueuses. Voir aussi *receper*.

pour (...) livrer le sois [sic, lire soie] de membres et d'asselin, recopper le bos par tronquies ou park, ycelles kerquier sur cars et admener au mollin (*Bruay-la-B. 1363) ; *à Jehan Brode, charpentier, pour 16 jours et demy que il a ouvret à eswisier, recopper et onnijer lesdis pilos et à faire et hotter pluseurs clefs necessaires à ledicte estanke* (*Valenciennes 1383 Comte) ; *pour (...) recopper l'arbre dou moulin Souverain qui pouris estoit, le tourignon sacquier hors et referir oudit arbre* (*Valenciennes 1407) ; *pour avoir taillié, recoppé et mis aux soyeurs le boix qu'il a convenu pour lesdis ouvrages* (*Bruay-la-B. 1495)

b. Couper (une pièce de métal).

*pour 34 gouvions de chiaus qui furent fait à Mons recoper et reforgier et faire d'un 2 pour chou que il estoient tropt gros et tropt lonk (*Étrœungt 1382 Buffle) ; à Pierart Trippart, fevre (...): recopper et ralongier 2 paires de crettes pour les 2 tournans (*Recquignies 1403) ; pour 4 pieches de fier servant à le laie doudit blocq recopper, restendre et reforgier (*Trith-St-L. 1406 huile) ; pour les bendes dez vieses tourtes dudit mollin, qui estoient trop petites, recopper, requerquier et remettre au point des noefves (*Valenciennes 1423 Brisebois) ; pour avoir recoppé les 2 grans fers par desoubs, retraire [?] et y fait ung trau à chascun et y avoir mis de l'achier au deboult et aux passez (*Valenciennes 1469 St-Géry)*

- c. Couper (une pierre de taille) aux dimensions requises pour servir dans la maçonnerie.
*pour avoir brisiez et recolpez pluseurs pluseurs pierres de grez et fait pluseurs jointures (*Valenciennes 1541 Souverain)*

RECORSSIER

En tant que dérivé de *cursus* 'cours, course', réparer pour que l'élément retrouve sa course normale, fonctionne de nouveau comme il faut.

*païé audit maistre Pierre Boudins, pour avoir reclos les verghes, (...) les cammes [= alluchons (→ queville acc. spéc. a)] avoir refait, recorssier le losheyde [= hie de dépressage (voir l'ill à moulin, encadré 7) et de les reloier (*Zomergem 1471 huile)*

► Toutefois, comme nous lisions l'année précédente : *audit maistre Pierre Van Bauwins (...) d'avoir (...) ouvré (...) en referrant les verghes, renclore les boutes [= chevilles] qui se boutent dedens lesdictes verghes, de la reue et de toutes les cammes oster et remettre, de la losheye racourcier et reloyer (...), je n'exclus pas que recorssier soit une réinterprétation de racourcier. Mais aurait-on raccourci la hie de dépressage à deux reprises et à un an d'intervalle seulement ?*

RECOUCHIER

Remettre en place en parlant des meules.

*au carpentier, pour les [= les meules] avoir tirret au moullin et recouchiet, 8 lb (*Herseaux 1553) ; ung roleau servant à rechouchier les meulles (*Loos 1580)*

RECOURBER

Pourvoir de nouvelles pièces courbes, en l'occurrence pourvoir (une roue ou un rouet) de nouvelles jantes ou de nouveaux parements (→ *gante*). Voir aussi *renchierner*.

*pour (...) recourber le roeez toute noeve de noevéz courbez (*Templemars 1379) ; pour avoir soyet le darain des gros quesne (...), lequel estoit fort capellet, on en a pris des plaines courbes de 5 poch d'espés et de deux pietz de large, des clefz, des planques de fonsures de moullin de wede et aultre gros bos employés à recourber tout noef, reffrumer le noyau du moullin de wedde de le Basse rue à Templemarch et refonser et recouteller tout noef (*Templemars 1516)*

RECOUTELER

1. * Garnir (la roue) de nouvelles lames de bois. Voir aussi *rencouteler* et *redenter*, ainsi que *couteler*.

recouteler de neuvs coutiaux sour les dittes courbes (Templemars 1408)

2. Garnir de nouvelles °alumelles. Voir aussi *rencouteler*, ainsi que *couteler*.

*pour (...) avoir (...) rondé le hatriel dudit arbre et recouteler de neuvs coutiaux (*Erquinghem-L. 1411)*

RECOUVRER et RECOUVRIER

Recouvrir.

recouvrer : *pour (...) restoupper un traul en l'esclusse de faghos et bien recouvrer (*Bavay 1399) ; il convient recouver ledict moulin de foeuilliez et d'esille (*Busigny 1626)*

recouvrier : *pour refaire le maison de Heydemolen, recouvrier tout de nouvel de bois de Denemarche (*Kruibeke 1402)*

► Confusion assez fréquente entre *recouvrer* et *recouvrir*. ‘Réparer qqch., remettre qqch. en état’ est une des nombreuses acceptions proposées par le *DMF* au verbe *recouvrer*. L’exemple que donne le dictionnaire provient de Gand et contient le binôme *recouvrer et restouper*, qu’on rencontre dans les comptes plutôt comme *recouvrir et restouper*, lorsqu’on évoque la réparation aussi bien de la toiture que des pans de bois d’un bâtiment. Je serais enclin à considérer ce *recouvrer* aussi comme une déformation de *recouvrir*. Le verbe *recouvrer* a pu signifier ‘rétablir qqch.’, mais le complément est le plus souvent un terme plus abstrait.

RECRACHE

Rajout destiné à renforcer, ici en augmentant l’épaisseur d’une maçonnerie. Voir aussi *requerque*.

au mur de ladicte maison et molin a esté adjousté de machonnerye nouvelle une recrache oudit mur de l’espaisseur de quatre pax d’espés ou environ aussy long ou plus que le senuye dudit molin porte (*Douai 1501 Taquet)

RECRETTER

a. Entourer d’un cerceau de bois pour la consolidation.

au carlier de Jeumont, pour son solaire d’avoir recretteit de bos le hie couliche de quoy on cacha ens les pillos sur quoy on a fait l’ouvrage de charpentrye des esclis de Rocques (*Recquignies 1414)

b. Entourer d’une nouvelle *crete*, d’une *frette*. Voir aussi *cretter*.

pour une paire de tourtes recretter et fierer et rapetichier les aniaus, 8 s et pour 4 agrappes refondre toutes nueves pour les dittes tourtes, 4 s (*Valenciennes 1378 Comte)

RECROISER

Renforcer de nouveau, épaissir (une pièce métallique) en ajoutant du métal. Voir aussi *regarnir*.

pour le grant fier dou moulin recroiscer et le fusee restukier et le petit fier recroistre et ralonghier 1 piét et refaire un nouviel hatriel (✕Rollegem 1410)

► Variante de *recroistre*.

RECROISIER

1a. Disposer (de nouveau) en forme de croix.

pour après avoir relevel à verrin ledit belfroy ung piet plus hault qu’il n’estoit et le avoir mis sur nouvelles soeilles (...), icelles seules contenant 19 piez de loing, 12 poch de large et 7 poch d’espez, que pour sur icelles y avoir recroisiet deux autres de unze piez de loing chascune, de samblable grosseur et espaisseur que celles de cy dessus (*Valenciennes 1514 Comte)

1b. Disposer deux planches de sorte que les veinures se croisent.

et sur le fons par dedens ladicte hughe avoir joincte et recroisie asselles de blancq bois de trois piedz et demy de loing, dix poch de large, ung poch d’espé, et par desoubz l’avoir revestu de plances de sept piedz de loing, ung pied de large, ung poch et demy d’espez pour garder le grains desdictes moulures de l’humeurs des terres (*Valenciennes 1535 Comte)

2. Prob. pourvoir de bras en croix.

avoir fait recroigé les courbes du grand rouait par les soieurs (♥Lille 1709 moulin 4.1.3)

► La phrase serait une brachylogie pour « scier des bras afin de pourvoir les courbes du grand rouet de croix ». Je ne crois plus qu’il s’agisse d’une manière de scier, comme je l’ai proposé dans mon *Dictionnaire*.

RECUEILLIR et RECUEILLIER

a. Recevoir.

recueillier : *un touret (...)* pour *recoillier la corde sus icelui* (*Valenciennes 1518 Fossart)

b. Retenir, soutenir. Voir aussi *rechevoir*.

recueillier : *icelluy sommier avoir enewisliet [sic] de l’ung des deboutz dedens ung esteau (...)* et le avoir *recoilliet d’ung autre plat estiau (...)* avec le avoir *reloyet d’ung pochart*

(...) et de l'autre deboult le avoir boutet e[n]s ou pan de mur (*Valenciennes 1513 Souverain) ; lesquelz quevaletz sont retenuz et enneswilliet de l'autre deboult à cinq pillotz (...), lesquelz sont recueilliez de pochars (*Valenciennes 1531 Souverain)
recueillir : une poye de 24 piez de loing recoeillie de pochars de deux pietz de loing, de 4 et de 5 poch de gros (*Valenciennes 1518 Comte) ;
► Acception précise absente du FEW, II, p. 901, art. colligere.

RECUIGNEMENT

Action de caler de nouveau au moyen de coins.

pour avoir requingniet les vollans en l'arbre (...) et requingniet les haizins (...) ; item, *pour deux croustas et ung frennel pour faire ledit requignement* (✕Baisieux 1463)

RECUIGNIER

Caler de nouveau au moyen de coins. Voir aussi *refourrer* et *rencoignier*, ainsi que *cuignier*.

requignier le rouwet et l'arbre du molin d'iauwe (*Beuvry 1366) ; *pour assurer les degrés et pour recuingniet les vekins [= ailes, volants]* (✕Scheldewindeke 1372) ; *pour 6 coignés de fer pesans 9 livres employez à recoignier les deux picages à l'arbre dudit moulin* (*Quesnoy-s.-D. 1405) ; *pour 14 kuingnés mis et emploijez en ceste annee à l'arbre dudit molin pour le rekuingniet* (*La Gorgue 1408) ; *pour (...) mettre des coings à icellui molin et renforchier où besoing estoit, y remis une nouvelle boiste, recoingniet la verge* (✕Harelbeke 1414) ; *pour avoir renseré et recuingniet le grant fer dudit molin dedens ses tourtes* (*Bruay-la-B. 1450) ; *recuingniet lesdis vollans de quatre cuingnez de bos en le teste de l'arbre, faict quatre noeuf hurtoirs de bos pour cloër sur les entrebus de chevilles de fer* (✕Nœux-l.-M. 1517)

Acception spécifique :

Garnir de nouveaux alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *requievillier*.

pour 34 poineux de mesplier employez à recoignier le roe dudit moulin (*Quesnoy-s.-D. 1405) ; *pour la delivranche de bois de mesplier pour recungier ung ruet tout neuf* (✕Petegem-a.-d.S. 1477)

RECUIRE

Recuire, soumettre une pièce de métal usée à l'action du feu pour la laisser ensuite refroidir lentement et lui rendre ainsi sa texture d'origine. Voir aussi *rebouter au feu*, *remettre au feu* et *reboullir*, ainsi que *cuire*.

pour faire 2 noeves bendes pour lesdis entrebus et vollans et recuire les autres (✕Nœux-l.-M. 1361) ; *à Eloys le fevre, pour require 7 bendes de fier et ycellez reforgier* (✕Baisieux et Cysoing 1379) ; *pour 17 grandes bendes recuire et refaire et pour les claux* (OSeclin 1392) ; *pour avoir recuit et resaudé en pluseurs lieux 5 bendes dont le teste dudit arbre est lyé* (✕Armentières 1413) ; *pour 2 neufves bendes de fer (...) et pour deux viezes bendes recuites, qui furent ostez de viezes tourtes pour loyer les neufz plateaux des tourtes* (*La Gorgue 1453) ; *pour avoir recuit et rebactu deux vieses bendes* (✕Nœux-l.-M. 1510) ; *pour avoir recuyt l'ache dudit molin et remis les bras au droit* (*Valenciennes 1517 brais)

RECUISAGE

Action de °recuire une pièce métallique.

pour le recuisage et rebattage de le grande viroelle de l'arbre et ralongier le keuwe de l'estrier, qui estoit rompue (✕Mecquignies 1435)

RECULE (1)

? – Terme des scieurs de long.

pour avoir soiet 334 piés de flaques (...) et comptet au piet du recule, 16 lb 14 s (...) ; *ausdis, pour avoir soiet 341 piet de recule, 17 lb 1 s* (OSeclin 1536)

► À Blain (Loire-Atlantique), le *bois de recule* désigne la partie d'un arbre dont on n'a pu tirer aucun bois d'œuvre (FEW, II, p. 1510b), mais cette acception ne convient pas ici. Le *piet de recule* revient ici à 1 s et concerne le bois d'œuvre. Les scieurs de long travaillent toujours par deux. Celui qui se trouve en haut, sur la pièce à scier, est le chef, mais il

progresses à reculons. Est-ce pour cette raison qu'on calcule le prix du sciage au *pied de recule* ?

RECULE (2) 'archure' : voir *arcure* .

RECULEE

Endroit où on pose la meule courante lorsqu'il faut la battre. Voir aussi *quevalet* acc. spéc. 4.
 *pour (...) faire, assir et quevillier une reculee deriere le moelle dudit mollin (*Valenciennes 1423 Souverain) ; pour (...) refaire et renforchier le planquier et mollage dudit mollin et ossi l'encavestrure dudit molin refaire et remettre à point et faire et assir une reculee à reposer le moelle dudit mollin (*Valenciennes 1423 Falaise)*

RECULEMENT

✕ Partie inférieure de la cage, fond de la cage. Voir aussi *fond* .
 dix estriers pour tenir les tractes, saulf l'une a esté employe à soustenir l'arbre du mollin et les 9 à soustenir les tractes et le recullement dudit mollin, pesant tout ensemble 191 livres de fer de Buissiere (Nœux-l.-M. 1531)

REDEENTER

1. Garnir de nouveaux alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *rendenter* et *requevillier* .
 pour avoir refait et redenté les reues desdis deux moulins à vent et à eawe de deux harnois (✕Harelbeke 1401) pour (...) avoir mis à point la grant roue et icelle redentee (✕Sluis 1459)*

Accompagné de la traduction en flamand :

vercammen : *pour avoir (...) redenté, refait et rappareillié les reuues du molin à eawe d'un harnois nommé 'vercamme' et 'verspille' [= pourvoir de nouveaux alluchons et de nouveaux °fuseaux] (*Harelbeke 1402)*

2. ✱ Garnir (la roue) de nouvelles lames de bois. Voir *recouteler* .
 pour avoir redenté, recourbé et rapointié ledit moulin presque noef (Templemars 1476)

REDEPICHIER

Rompre, mettre en pièces (un bardeau) une fois les travaux au moulin terminés.
 *pour faire une eschuse devant ledit mollin pour hoster l'iauwe hors du cours tant c'on y eust ouvré et redepichier (*Bruay-la-B. 1363) ;*

REDIQUIER

* Pourvoir de nouvelles digues.

redicquiert à deux leis le cours de le riviere de 40 piés de lonc (Valenciennes 1444 Souverain)

REDOUBLAGE

Doublage (d'un revêtement), second revêtement appliqué sur le premier.

la paroit de devant, deux posteaulx corniers, entretoyse, posteaulx de l'huys, loyens, roilles, le taupenne, capiteau du windas, l'asselin et redoublaige d'asselin d'obeau (✕Wattrelos 1579)

► Certaines parties du moulin en bois, telles la façade du vent et la toiture avec la croupe, possédaient un double revêtement, un premier de simples planches, un second de bardeaux de chêne.

REDRECHEMENT

Le fait de remettre en état.

feraille employe en la reparation et redrechement d'icelui molin à vent (✕St.-Eloois-Vijve 1455)

REDRECHIER

1a. Remettre debout, remettre à la verticale, réédifier.

d'avoir osté ledit moulin du lieu où il avoit esté assiz (...) et ycelli redreché, refait et remiz suz audit lieu d'Eeklo (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; pour avoir ouvré (...) à redreschier ledit moulin, lequel estoit alé hors de son lieu bien deux piez ou plus par le grant vent qui se feist (✕Sluis 1398) ; pour avoir fait, redrechié et relevé ledit moulin, lequel estoit pendant d'un lés par forche de vens (✕Armentières 1413) ; d'avoir osté et mis jus ledit moulin de la place où il estoit et le redrechié et mis au dessus dit lieu de Chaeftinghe (✕Saaftinge 1453) ; avoir mis ledit moulin sur les gantiers et le levé sur viz tellement que pour roster l'estacque hors pour faire ladicte loiure et aprez l'avoir remis, avoir redrechié ledit moulin et l'avoir ablocquié (✕Ostricourt 1467)

1b. Remettre dans la position idéale pour fonctionner comme il faut. En rapport avec la meule, le verbe signifie 'remettre parfaitement à l'horizontale'.

*pour avoir (...) remboistiet et redrichiet le moelle (*Bruay-la-B. 1384) ; pour avoir redrechiet et remis à point et fait nouvel kemin au moulin (OTemplmars 1388) ; à Jehan Mieulxzone, charpentier, (...) pour refaire le roue du moulin et de redrechier les volans (✕Sluis 1393) ; pour (...) refaire et redrechier la grant reue oudit moulin (✕Verrebroek 1409) ; redrechié le meulle, ycelle renfremé et ravallé l'enquevestrure (*Quesnoy-s.-D. 1421) ; pour avoir retourné les tourtes et retallié les quevilles du grant rouet, reparaet et redrechiet (✕Cysoing 1470) ; pour avoir reboutet et redreschiet les deux meulles du moulin du Fossart, aussi le planquier que porte et soustient lesdictes meulles (*Valenciennes 1512)*

1c. Remettre droit ce qui est tordu.

à Godevert Clouart, fevre, pour avoir refait et redrechié le grand fier du moulin et le petit fer (✕Sluis 1393) ; pour le grant fier qui estoit ploijés par les grans vens redrechier et remettre à point (✕Baisieux 1408) ; pour avoir requit, redrechier et ranoër 4 des viezes bendes desdis volans (✕Attiches 1411) ; à Jehan Witte, fevre, lequel a livret pour lesdis molins 8 grans cloux (...) et s'a redrechiet le grant fier et remis à point (✕Saaftinge 1417) ; pour avoir réparé et redrechié les vielz cloux dudit moulin (✕Eeklo 1453 Oostmolen)

2. Prob. revêtir.

rehousé, redrecié lesdictes croisures d'aiselles de quesne à doz et à coustel pour les preserver de pourriture (✕Nœux-l.-M. 1521)

► Cf. FEW, III, p. 85b, art. *directiare. Cette acception se retrouve dans l'anglais *to dress*.

REDRESSE

Réédification.

pour le nombre de trente et une journee qu'ilz ont soyez eulx quatre ensemble toutes sortes de bois qu'il at convenu pour la redresse dudit mollin de Chisoing (✕Cysoing 1606)

REFARSIR

Rajouter du fer ou de l'acier pour renforcer. Voir *requerquier*.

*au moulin de Biequeriel l'aisse refarsir et le fier recoler (*Valenciennes 1364) ; pour une aisse refarsir (*Valenciennes 1378 St-Géry)*

REFENT

Cloison, paroi de séparation. Voir aussi *enclosture*, *entredeux* et *entrefent*.

*entre lesdis joees [remplace parois qui a été barré] aura ung reffens [remplace desoivre] en maniere de beffroy pour faire couler l'eaue l'un de l'autre, dont chascun des conduis aura 3 piés de large ou environ et l'escluse quatre piés de large ou environ; item, et sera ledit reffens [remplace desoivre] fait de bois ou courant en ensiant le lit (...); item, y aura oudit refens en maniere de beffroy une couverture de 11 pauch quart et 25 piés de long (*Harelbeke 15^e s. devis); emplit de bricque le refens et paroît d'icelle cambre vers le moulage (*Valenciennes 1449 Faloise) ; le refend quy separ la chambre du moulin allencontre du moulin (...); ung aultre refend quy separ le moullin à l'eaue du tordoix (*Thun-l'É. 1688)*

REFERMER

Caler, bloquer de nouveau plus solidement.

*pour avoir fait retourner la petite reue dudit moulin et de le refrumer (...); pour avoir mis à point le hernas et rehecquiet et refrumer les verges (✕Ingelmunster 1441); pour avoir refermé les envirs dudit molin (*Bruay-la-B. 1464)*

► Dans la plupart des cas, le verbe signifie simplement ‘raffermir, consolider’.

REFERRER

1a. Pourvoir de nouveaux éléments en fer de fixation ou de consolidation. Voir aussi *renferrer*, ainsi que *ferrer*.

*pour (...) referer l'arbre (✕Nœux-l.-M. 1363); pour une kauke refierer de nueves kaynes, de nuefs estriés et de kievillez (*Valenciennes 1371 Anzin); pour remaitre agrappes et refierer le frain dudit moulin (✕Cysoing 1388); pour avoir refermé l'assil du moulin à vent (✕Harelbeke 1414); pour avoir (...) l'arbre dudit moellin, qui estoit ravallés, refuselé et referé de noeve coutellerie de fier pour courir sour son marberiel (✕Mecquignies 1435); audit maistre Pierre van Bauwins et son compaignon d'avoir (...) ouvré oudit molin (...) à 8 s par. chascun par jour en referrant les verges, renclore les boutes [= boulons] qui se boutent dedens lesdictes verges (...); audit maistre Piere, d'avoir ouvré (...) pour reprendre le degré et renferrer les verges dudit molin (✕Zomergem 1470 huile); pour avoir reffait lesdictes tourtes et refferé tout autour (Bruay-la-B. 1497); pour referrer le triul et le rouez et volet (✕Hem-Lenglet ±1650)*

1b. Dans le moulin à garance, pourvoir (les pilons) de nouveaux taillants et couteaux destinés à couper et à pulvériser les racines de garance.

*pour (...) retourner une estampe, refierer et remettre des aules au moullin de warance à Trith (*Trith-St-L. 1397)*

2a. Remettre (la °lanterne d'engrenage) sur le fer de meule.

d'avoir defferé et refferé les tourtes dudit molin et icelles retourné (✕Nœux-l.-M. 1468); pour avoir defferé, retourné et refferé les tourtes dedens le grand fer d'icellui mollin (✕Nœux-l.-M. 1495)

2b. Remettre (le fer de meule) dans la °lanterne.

pour (...) avoir refferé et recuigniet le grant fer en ses tourtes (✕Nœux-l.-M. 1466)

REFESTIR

Couvrir de nouveau le faite, le sommet du toit. Voir aussi *festir*.

refestir et reviseter le moulin d'eschanne où mestier estoit (✕Cysoing 1464)

► Corriger la définition donnée dans ma *Terminologie*, p. 851.

REFEUILLIER

a. Pourvoir d'une nouvelle feuillure, d'un nouveau profil longitudinal en forme d'angle rentrant. à *Jehan Fournier, machon, pour (...) refaire et refueillier le rebat de l'ereste au lés viers le moulin (*Valenciennes 1399 Souverain); à Jehan le Flamencq, maistre carpentier de le Salle, pour avoir (...) fait un bachinaige après [= d'après, selon] le ront de le rues de 32 piés de loncq, estoffet d'un hatriel refueilliet (Valenciennes 1453 Faloise)*

REFONDER

Pourvoir de nouvelles fondations.

*autre despense pour ouvrages de machonnerie faiz audit lieu de la Gorgue pour faire de nouvel et edifier une maison en laquelle aura deux molins (...); premierement on vuelt avoir ralongié ledit pan au lez vers le wal de dix piez ou environ et refonder si bas que pour tapper pillos se besoins est avec ledit mur devant fundé et remachonner aussi hault que l'autre est pour le present (*La Gorgue 1417)*

REFONDRE

Fondre pour forger de nouveau.

*pour le fer dudit molin recoller et racherer et le paaete refondre (✕Nœux-l.-M. 1360); pour une palette refondre (*Valenciennes 1378 Anzin); pour (...) le payelle refondre (*Bavay 1379)*

REFONSER

- a. Refaire le fond, pourvoir d'un nouveau fond ou d'un nouveau plancher, ou réparer ceux-ci
Voir aussi *renfonser*, ainsi que *fonser*.

de refonsser le comme du molinel de Buevry et de i faire un ventaille et raparlier le paroit contre le roee (*Beuvry 1366) ; *pour celi muesle trower, assir et metre à moullaige et aussi pour faire y noes kevestres et refonsser* (*Hon-H. 1375) ; *mettre 2 noefves suelles trevesaines desoubs les postilles dou moulage d'icelui huisine et en deseure mettre 4 loyens et un bau pallier, refonser de noefves planques par le deseure pour recepvoir les moelles* (*Valenciennes 1419) ; *deux kesnes, lesquels furent soyez pour renclore et reffonsser ledit molin* (✕Cysoing 1447)

- b. Pourvoir [l'archure (→ *arcure*)] d'un nouveau couvercle, ou réparer celui-ci.

pour (...) l'arkure doudit moulin renforchier et restraintre et par deseure refonsser (*Valenciennes 1408 tan)

► Le couvercle de l'archure constitue un fond pour tous les accessoires destinés à verser le grain entre les meules.

- c. ✱ Pourvoir d'un nouveau plancher sur lequel s'effectue le déchiquetage des feuilles de guède, ou réparer celui-ci.

12 grosses planques pour employer à refonser le moullin à wede dudit Chisoing (Cysoing 1511)

REFONTE

Refonte, action de fondre pour forger de nouveau.

pour la refonte de la nouvelle flotte (✕Lille 1737 moulin 3.3)

REFORCHIER

Renforcer. Voir aussi *raforchier*.

pour aidier à refaire et reforchier le dam emprés le molin à eaue, lequel dam estoit rompu et depechié du fleu de la Lijs (*Harelbeke 1417) ; *pour l'achat d'un bois pour reforchier les heles dudit molin* (✕Sluis 1456)

REFORER

Forer, percer de nouveau. Voir aussi *forer*.

pour (...) racourchier l'arbre doudit molin par le devons à le cause du torignon qui l'avoit ars tellement que plus ne pooit tourner, et pour tant l'a convenut reforer, rehotter et assir le toregon ensi que par avant avoit estet (*Valenciennes 1422 Souverain)

REFORGIER

Forger de nouveau, retravailler (un métal) au rouge pour redonner la forme ou la qualité voulues.

à Eloys le fevre, pour require 7 bendes de fier et ycellez reforgier (✕Baisieux & Cysoing 1379) ; *pour refaire 2 estriers de fier, reforgier des haspliaus et faire claus et crampons pour ledit moullin* (*Valenciennes 1396 Ogelens) ; *pour reforgier le grant fer du molin à eaue, pour ce que ledit fer fu rompu en pieces ou haterel* (*Harelbeke 1404) ; *pour avoir refait et racéré le petit fer dudit molin et le col reforgié* (✕Kieldrecht 1406) ; *pour avoir rencquerquié, racheré et reforgié le grant fer dudit mollin ceste annee par 3 fois, qui se estoit rompu en 3 lieux* (✕Attiches 1461)

REFOUR

Recouvrir de nouveau de terre (les fondations, le soubassement, etc.)

lui a esté paié tant pour son sallaire comme pour les manouvriers qui ont deffouy ledit viesz mur et reffouy cellui que l'en y a fait (*Bruay-la-B. 1471)

REFOURBIR

Curer de nouveau. Voir aussi *fourbir*.

*audit Leurent, pour 8 jours et demy qu'il fu au faire une forte soif à l'escluse dou vivier au lés viers le ventele moulerech et pour refourbir le vivier au devant de ledicte escluse et rejeter sus pour yceli alarghir et avoir plus d'euwe au moulage (*Hon-H. 1395)*

REFOURRER

Réintroduire (de force).

*pour (...) avoir mis plusieurs aicelles à le taupane dudit molin et refouré et recaigniet les envirs de l'abre (*Bruay-la-B. 1470) ; pour avoir relavé, refourré et mis à pas toutes les quevilles dudit rouet et retourné les tourtes (✕Nœux-l.-M. 1494)*

REFRAIN

☒ Frein, cerceau qui entoure le rouet et qui se serre au moyen d'un levier pour immobiliser les ailes. Voir *frain*.

pour (...) avoir tailliet les bois d'un refrain pour le mollin de Noeue (✕Nœux-l.-M. 1536)

► Hapax dans cette acception.

(REFRAINdre)

Prob. erreur pour *restraindre*.

*ung cent de claux d'huis avec 12 cuignetz servans à reffraindre le bout de l'abre dudit molin (*La Gorgue 1488)*

► Puisque le verbe *refraindre* est normalement suivi d'un complément de personne ou d'un complément abstrait (*FEW*, III, p. 753b, art. *frangere*), je renonce à la *lectio difficilior* proposée dans ma *Terminologie* et préfère interpréter *reffraindre* comme une erreur pour *restraindre*, hypothèse confortée par les deux *ff* de *reffraindre* et par la présence de phrases presque identiques contenant le verbe *restraindre* : *pour une autre grande bende de fer et 8 cuignés pour acoler et restraindre l'arbre dudit moulin (*La Gorgue 1411)*.

REFUSELER

1. Retailler en fuseau, c.à-d. se rétrécissant à l'extrémité. Voir aussi *renfuseler*, ainsi qu'*effuseler*.

pour avoir (...) l'arbre dudit moellin, qui estoit ravallés, refuselé et referé de noeve coutellerie de fier pour courir sour son marberiel (✕Mecquignies 1435)

2. Garnir (la °lanterne d'engrenage) de nouveaux °fuseaux. Voir aussi *renfuseler* et *revestir*, ainsi que *fuseler*.

*pour (...) refuseler les tourtes dudit molin (*Bruay-la-B. 1356) ; pour avoir refuselé un viez squivelope [= lanterne] (*Harelbeke 1400) ; pour 48 fusiaux de nesplier mises em pourveanche à le salle pour refuseller tourtes de moulins (*Valenciennes 1404) ; de avoir adont audit moullin de Rocque recauchiet et rembrachiet le rowet, refuseleit unes tourtes (*Recquignies 1429 – B 9423) ; pour avoir refusellé la grande fusee dudit moulin tant pour l'ouvraige que pour les fusseaulx (○Warcoing 1503)*

REGAMBURE

Allongement d'une pièce de bois prob. par assemblage à mi-bois. Voir aussi *regambure*.

trois chevilles au travers de la regambure de croisure, ancre et flotte ; item, aux vollans (...) une queville à une regambure [de] pointe, à clef et à flotte (✕Lille 1636 moulin 3.22)

► Dans l'assemblage à mi-bois, les deux pièces possèdent un empattement, dont le radical *patte* rappelle le radical *gambe* de *regambure*. Terme technique qui, pour autant que je le sache, ne figure dans aucun dictionnaire

REGANTELER et REGANTILLIER

* Consolider de nouveau (les aubes) au moyen de pièces courbes de liaison. Voir aussi *reganteler*, ainsi que *ganteler*.

reganteler : *remis plusieurs aues à la roe dudit molin et regantelé tout de neuf lesdis haues (Quesnoy-s.-D. 1420)*

regantillier : pour une keuwe à regantillier lesdictes roes (Valenciennes 1422) ; *regantillier ladicte roe de gantilles noefvyes entre deux obes* (Bruay-la-B. 1472)

REGARDER

Consolider (de nouveau) pour empêcher de bouger ou de tomber.

l'autre deboult [de l'axe d'un engin servant aux meules] est porté et soustenu d'une piece de bois de quatre piedz de loing, 14 polchs de large et chincq polchs d'espé, laquelle piece est mise et assize de deboult sur le mure et contrebau du crepon [prob. entrainé de la croupe] dudit mollin, et avoir ladicte piece regardet à deux costez de deux polchars (*Valenciennes 1536 Comte)

► Composé de *re* + *garder* 'protéger, empêcher de tomber', dont l'acception est absente du FEW, XVII, p. 514, art. germanique *wardon 'regarder'.

REGARNIR

Renforcer en ajoutant du fer ou de l'acier. Voir *requerquier*.

pour avoir rencauchié et refait tout de neuf le grant fer du mollin dudit lieu, acheré les deux debous, regarny, racheré et refait aussi le palette (*Quesnoy-s.-D. 1420)

REGE

Crible.

pour un rege qui a estet accatet et mis audit molin de Rocque (...), cousta 24 s (*Recquignies 1410) ; *le rege de six pieds et demi de longueur avec deux etriers et un crampon de fer (...)* ; *la chaîne de sept pieds pour pendre ledit rege* (*Leval-Ch. 1757 épeautre)

► Cf. HÉCART, p. 398a : *rége* 'sorte de crible en bois dont on se sert pour nettoyer les grains' ; GERMAIN, p. 199 : *reige, regge*. Contrairement à ce qu'écrit le DMF, on trouve *rege* 'crible' au FEW, III, p. 153a, art. *dragiu 'crible'.

REGISTER

Pourvoir de nouvelles solives. Voir aussi *gister*.

registrer et recouvrir lesdis ponchel et planque tout de nouvel (*Quesnoy-s.-D. 1399) ; *d'avoir fait tout de neuf ung molin à wede à Fallempin (...), y fait ung neuf noyel et fait tous neufs dens, le queue et le windart, plommas, fait les quenneulles qui portent ledit windart, registé et fait tout de neuf le planquier* (*Phalempin 1437)

REGLE : voir *rieule*.

REGON

* Reflux, remous.

fait ung tapecu au deriere de le rues du moelin de than pour le garde d'icelle rues à cause du rexon des grandes yaues (Valenciennes 1444) ; *au molin de than fait un tapecu au deriere de le ruez pour les rejons des yauwez* (Valenciennes 1445) ; *pour avoir (...) fossset et raouvert le riviere de Woingtiau en hostant chocquez et arbroyes keuez en ladicte riviere (...) depuis le molin de Faloize jusquez as fosséz de la ville, pour tant que ledit molin de Faloise ne celui de Fossart ne pooient boinement muere pour le regon des yauwez en desoux* (Valenciennes 1445)

► Cf. FLAHAUT, p. 100b : *regond* 'remous, partie d'un cours d'eau où se fait sentir l'effet d'un barrage'. Le FEW, IV, p. 192b, art. *gomphus* 'broche' ne signale le mot et l'acception qu'en Sologne et dans le Berry. Le terme est absent du DMF.

REGOUVIONNER

* Garnir (la roue) de nouvelles chevilles destinées à attacher les °couteaux. Voir aussi *gouvionner*.

pour reghouvionner les coutiaux du moulin de woelde de Templemarch par pluseurs fois en ceste anee, parmy le bos (Templemars 1388) ; *pour avoir mit 8 noefve courbes [au noyau] et*

pour l'avoir revestu de couteaux tout neuf et regouvionnet comme il appartient tout empoint de mieure (Cysoing 1531)

REGRAFER

Rattacher au moyen d'agrafes.

quatre chions, un offensé et deux regraffez, complet de lattres et cottrees (OVillers-en-C. 1655) ; pour remettre la queue dudit moulin en bon estat convien la regraffer de la longueur competante (✕Carnières 1683)

REGRATTER

Nettoyer au grattoir une paroi maçonnée pour enlever les mousses, les anciens joints, les restes d'enduit, etc.

*à Hanin dou Moustier, machon, pour (...) refaire le pan moulerech en aucuns lieux desous le trau de l'arbriere, ledit pan repourjetter au dehors, regratter et remousser (...) ; item, le pan au deseure dou ventaile moulerech jusques à l'ereste et de l'ereste jusques au ventaile dou fauls biez regratter et oster arbroies, resclatter, repourjetter et remousser (*Bavay 1407)*

► La séquence *repourjetter – regratter – remousser* de la première phrase n'est pas logique. Elle se voit corrigée dans la seconde phrase.

REGRAVER

Entailler de nouveau.

*audit molin mis une noefve moelle, trauwé, aroyé, regravet et assisse sour son estanture (*Valenciennes 1464 Faloise) ; aussy ledit vieux gisant renfermet et raseuret dedens l'enquevesture ; aussy y rassis et regravet le boista de fer (Valenciennes 1536 Souverain)*

► Au moulin de Faloise il s'agit des mortaises pour les bras de l'anille.

REGRESSER

Remaçonner en grès.

*quant à la face du vieux moulin qui regarde le batar d'eau, il faut la regresser et reparer où il sera necessaire (*Ramillies 1741 textes 1)*

REGROSSIER

Rendre (de nouveau) plus gros, plus épais. Voir aussi *rengrossier*, ainsi que *grosser*.

le petit feer regrossiet entour le coul (✕Kruibeke 1415) ; audit fevre, pour avoir reachiré le grant fer dudit molin et d'avoir regrossé et ralongié le tappon de l'assieu dudit molin (✕Haaltert 1431)

REGUINDER

Garnir de nouveaux couvre-joints. Voir aussi *guinder*.

*avoir refonssé le fons de le huge au pisson de noeve planque [et] reghindé deux des pans d'icelle huge (*Recquignies 1457)*

REHAISINER

☒ Garnir (le volant) d'un nouveau lattis [barreaux et cotrets (→ *costret*)]. Voir aussi *rehecquier*, *relatter*, *rengenner* et *revestir*, ainsi que *haisiner*.

pour bos et salengre aquaté à Noee (...) dont on rehagina ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1364) ; pour 1 cent de grans claux pour rehasiner (✕Nœux-l.-M. 1367) ; pour rehasiner le viés volant (✕Cysoing 1380) ; pour (...) remettre un nouvel entrebus pour ledit volant et rehaiziné icelui en lieu d'autres qui ne valioient nient (✕Attiches 1411) ; rehaisiné les quatre vollans de noeuf haisin, cottrez et canlattes (✕Nœux-l.-M. 1517)

REHAUCHIER

Mettre (la meule) en forme, opération qui inclut le martelage ou le rayonnage, la taille des rayons. Voir aussi *drechier*.

à Jehan de le Gauwe, fevre, lequel a fait ung beetel [litt. ‘ciseau’, ici = marteau du rhabilleur de meule] de nouvel pour employer à rehauchier le pierre dudit moulin (✕Haasdonk 1440)
► L’informateur de Wanroij (Brabant-Septentrional) qualifie le marteau du rhabilleur de meule de ‘beitelhamer’, ce qui, traduit à la lettre, signifie marteau-ciseau (WBD, p. 439a).

REHAUSSE

1. * Crue.

depuis la construction d’ung deusiesme tordoir (...) y at environ six à sept ans, il a veu et remarqué des notables rehaulses et inondations d’eaues audit Thun l’Evesque (Thun-l’É. 1641)

2. * Planche ajoutée à une vanne ou à un barrage pour élever le niveau d’eau en amont. Voir *hauche*.

il est à remarquer que ladite ventellerie est rehaussé de demi pied de rehausse outre leur hauteur ordinaire de quatre pied et demi et convient s’informer si lesdits rehaussees n’ont point esté mise lors de la visite faite par le sieur Spinosa (Escaut après 1740 rappel de la visite de 1663 moulin du Plat Farnier) ; pour de rehaussees mises au moulin de Thun 1641 ; act de condamnation du meunier de Thun pour la hausse surdite 1641 (Escaut après 1740 historique)

REHEQUIER et REHEQUIR

☒ Garnir (le volant) d’un nouveau lattis [barreaux et cotrets (→ *costret*)]. Voir *rehaisiner*.

rehequier : *pour avoir mis à point le hernas et rehecquiet et refrumer les verges (✕Ingelmunster 1441)*

rehequir : *pour joquage dudit molin à mettre l’estaque et croissance en œuvre et à rehecquir les verges vollans (✕St.-Eloois-Vijve 1465)*

► Dérivés du flamand *hek* ‘clôture à claire-voie’.

REHOTTER

a. Pourvoir de nouvelles mortaises ou de nouvelles °lumières. Voir aussi *hotter*.

*pour (...) rehotter l’arbre dou mollin de Froissart en Ansain, qui pouris estoit, mettre y noeves clefs, redrechier le roët (*Valenciennes 1398) ; pour (...) refaire l’arbre dou mollin Souverain, recopper par dehors, rehotter et remettre un nouvel thoregnon (*Valenciennes 1421)*

b. Fixer de nouveau dans sa mortaise, dans sa °lumière. Voir aussi *remboister*, *rengenner*, ainsi que *hotter*.

pour (...) avoir rehoté et rapointié un volant, liquelx ne pavoit tourner (✕Erquinghem-L. 1411)

REHOUSSER

Recouvrir, revêtir de nouveau (de bois). Voir aussi *housser*.

*rehousé, redrecié lesdictes croisures d’aiselles de quesne à doz et à coustel pour les preserver de pourriture (✕Nœux-l.-M. 1521) ; pour la susdite ventelery fault furnir quatte longeron (...) et huict loien (...) et le tout revetir et rehousser de planche d’ung pouche et demy d’espeseurs, le tout bien clauuez et atachez avecq gran clau de ferre (*Ramillies 1630 textes 1)*

REHURTER

Battre de nouveau (une pièce métallique), retravailler sur l’enclume. Voir *rebattre*.

*fet un nouveau corre o gro feier et y mettre de l’acy et rehurtez le atreu de le poir rude (*Marcq-en-B. 1662)*

REJETER

1. * Curer (un cours d’eau) en rejetant les alluvions.

pour rejeter tout le weif du mollin (du mollin) selonc le castel de Bethune , où les brasseurs prendent l’iauwe (...), liquels estoit tous plains de terre et de colins (Béthune 1361) ; pour

refourbir le vivier au devant de ledicte escluse et rejeter sus pour yceli alarghir et avoir plus d'euwe au moulage (Hon-H. 1395) ; de fourbir et rejeter le biez doudit moulin de Busignettes d'une part et d'autre de 2 piés de parfont venant au soeil des fauls ventailles alant amont jusques au rieu de le Fontaine (Bavay 1405)

2. Finir (une maçonnerie) au mortier ou au plâtre pour rejointoyer, parer ou niveler.

pour avoir fait et taillié une neuve steinbede [= lit de la meule], une crushoute [= solives en croix], et ledit steinbede hauchier de quarreaux à mortier à chaux et regetter pour ce que celle de dessoubz estoit si fort avalee qu'elle estoit en adventure de fendre (✕Harelbeke 1397)

► Cf. FEW, V, p. 19a et b, art. *jactare*.

REJOINDRE

Unir ce qui a été séparé ou ce qui se compose de plusieurs parties. Voir aussi *rajointre*, *rajointurer*, *rejointier*.

- pour la maçonnerie, boucher les interstices, rejointoyer :

pour remacener le kevech d'en costé les ventailles, les taulles rejoindre (✕Recquignies 1380)

- pour la charpenterie, resserrer un assemblage ou les planches d'une paroi, d'un plancher, poser des couvre-joints :

pour le molin de Noee, qui fu couvers d'ais de caisnez (...) et plouvoit fort sus le molage et audit molin, marcandé (...) de descovrir et recovrir et rejoindre (✕Nœux-l.-M. 1359) ; pour 2 agrappes, claus et crampons mis au roët doudit tordoir pour ycelui agraper et regoindre (✕Trith-St-L. 1392) ; 19 quievilles de fier dont on rejoindy le rouwet (✕Cysoing 1406) ; pour avoir refait, rapetichié, rejoint l'arcure dudit molin (✕Erquinghem-L. 1413)

Acception spécifique :

En parlant de la meule, boucher les interstices au plâtre après avoir cimenté les morceaux. Voir aussi *adjoindre*.

pour avoir rasamblé, rapiechié et rejoingt le meulle du mollin d'Astiches, que le grant vent et horage (...) avoit rompue en plusieurs pieches (✕Attiches 1459)

REJOINTIER

Resserrer un assemblage ou les planches d'une paroi, d'un plancher. Voir aussi *restraintre*, ainsi que *rejoindre*.

pour 72 vieses kieviles, qui estoient ou bachinage doudit bac restendre, rejointier et mettre à point (✕Valenciennes 1381 bac de Saint-Paul)

► *Rejointier et mettre à point* se rapportent selon toute vraisemblance à ce qui est attaché par les chevilles plutôt qu'aux chevilles mêmes.

RELAMBOURDER

Garnir de nouvelles °*lambourdes*, e.a. de nouveaux couvre-joints (→ *tingle*). Voir aussi *ralambourder*, ainsi que *lambourder*.

pour au faus biés de Hon dalés le grande seuwiere que on a fait noef de machonnerie (...), tout le fons d'icellui replancquier et relambourder et les 2 costeis reviestir d'aiselin foelliet l'un sour l'autre (✕Hon-H. 1408) ; au premier estaige dudit molin avoir retiré une croisure dedens ses hoctes et relambourdé toutes les deux parois dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1498)

RELARGUIER

Élargir (de nouveau).

*pour ledit fer qui at esté relonguiet et le piet refaict et le trau de le rine [= anille (→ *ache*)] relarguier (✕Elsegem 1444)*

RELATTER

Garnir de nouvelles lattes. Voir aussi *latter*.

pour relater en pluseurs lieux le molin de le Cauchie, pour avoir plaquiet ledicte paroir par l jour et pour avoir alé querre l'argille (✕Beuvry 1374) ; relater le petit grayl devant les ventailles moulerech (✕Étrœungt 1402 Buffle) ; pour avoir recouvert d'eschanne tout de nuef ledit molin (...), relatté, rappointié et mis en bon estat ledit molin (✕Erquinghem-L.

1411) ; avoir mis en la grant roe du molin à eaue de neuf alpenes [= aubes] et le mettre à voye, recuignier et relater (*Harelbeke 1415)

Acception spécifique :

☒ Garnir (le volant) d'un nouveau lattis [barreaux et cotrets (→ *costret*)]. Voir *rehaisiner*.
pour relater de neuf les volans tout au long (✕Harelbeke 1414)

RELAVER

Nettoyer avec un solvant ou un autre liquide.

pour avoir relavé, refourré et mis à pas toutes les quevilles dudit rouet et retourné les tourtes (✕Nœux-l.-M. 1494)

► Puisque °laver les pièces de bois, c.-à-d. les régulariser, se fait à la scie ou à la bisaiguë, l'opération est impraticable sur les dents d'un engrenage. Celles-ci doivent être débarrassées des résidus durcis de graisse et d'autres impuretés qui empêchent leur bon fonctionnement. En conséquence, la définition donnée dans mon *Dictionnaire* a été adaptée. Voir aussi *ramoner*.

RELIAGE

Traverse de bois qui consolide le plancher cylindrique de la roue à augets.

la roue (...), composée de huit courbes (...), de quatre bras (...), de vingt foncelés de trois pieds un pouce de longueur, de cinq pouces et demi de largeur sur pouce et demi d'épaisseur, de vingt pots de trois pieds un pouce de longueur, de treize pouces de largeur sur cinq quarts de pouce d'épaisseur, d'une fonsure de lambordelle et de planches de pouce et de quatre pieds, de reliage de quatre pouces quarrés, de trois pieds et sept pouces de longueur (...); pendant ledit mois de mars 1755 on a demonté ladite roue pour placer le nouvel arbre et on l'a remontée en se servant des meme bois et on a ajouté à la fonsure quatre clefs de planches de pouce de trois pieds et demi de longueur chaque (...) (*Leval-Ch. 1757 blé)

RELIGIER

Reconstruire en élévation au-dessus des fondations ou d'une autre base. Voir aussi *esligier*.

pour deffaire le kevech de le machonnerie à l'encontre de le seuwiere (...), ledit kevech avoir fait jusques à la premiere pierre, ce fait, avoir religer [sic] un pan de mur à boin fons (*Valenciennes 1431 Souverain)

RELIGNIER

Dégeler. Voir aussi *desglachier*.

pour 3 piquavés employés au relignier le ventailles du mollin des Ogelens (*Valenciennes 1432)

► Cf. *FEW*, V, p. 249ab, art. *lenis* 'doux'.

RELOYER

Consolider ou rattacher au moyen de pièces de bois ou de fer.

pour 4 ais pour le huge reloijer (✕Oosterzele 1377) ; *pour reloyer le roët de 3 bendes neufves* (✕Cysoing 1388) ; *à Pappelay, cuvelier de Seclin, pour sens salaire à refaire et reloijer l'arcure du molin, parmy 6 cercles qu'il y mist du sien, 34 s* (OTemplemars 1395) ; *au cuvelier d'Alost, à relijer et mettre 9 chercles au cuvier en quoy on gete lez blez incontinent que le maunier le prent des sacz, 4 s* (✕Haaltert 1399) ; *de reloijer et renforchier le pan du culach dudit molin de loyures en croisant de mont à val* (✕Cysoing 1408) ; *pour deux autres pieces de bois dont l'une des verges fu reliee* (✕Saaftinge 1412) ; *pour deux bendes de 3 piés de long les deux dont on a relyé le boiste* (✕Baisieux 1464)

Acception spécifique :

✕ Pourvoir (le piédestal) de nouveaux liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a). Voir aussi *raloyer*, ainsi que *loyer*.

couvint pour ledit molin faire restoffer de neuf bois et le reloijer 2 nouvelles croix, 4 loyens (...) (Menen 1388) ; *à maistre Jehan Wedart, maistre charpentier (...), lequel avoit prins en tasche*

(...) à reloier ledit molin desoubz, assavoir de y faire et mettre une nouvelle croix et le loyer de bendes tout de nouvel (...); (...) les quesnes (...) huit pieces pour les bendes de ledicte crois (Elverdinge 1399); marchandé à Andries le Brassere, charpentier (...), de reloier et reseuler le mollin tout de nouvel (Scheldewindeke 1409); pour lever le mollin et le hauchier 1 piet e demi atout ses virs et reloijer de 4 loijens et tout nues (Mouscron 1473)

RELONGIER

Rallonger.

d'un petit fer que on nomme 'spille' agrosser et relonguier (✕Dendermonde 1395 Greffeninge); pour avoir relongié d'achier 20 scenes [= °alumelles] (...) 5 s 10 d gros (Haasdonk 1444); à Jehan le Fevre (...), pour avoir relongié et reachiré le grant fer dudit molin (✕Haaltert 1447)

REMACHONNER

Maçonner de nouveau. Voir aussi machonner.

pour 2 maisceleres [maisceles avec un signe abrégatif sur la syllabe finale] deseure les ventailles et le roee du molin de le Place à Bruay, qui estoient fondues et empiries par les yauwes defaire et affonser et yceux remachoner souffissamment et hauchier 2 tas plus que devant (*Bruay-la-B 1358); le seuwiere as ventailles remetre en point, remacener et les grandes pieres rassir desous et deseure (*Étrœungt 1382 Buffle); pour avoir remacenet et remousetet au pan moulerech doudit molin et en pluseurs autres liux au deseure de le feniestre de l'arbre doudit molin (*Bavay 1413); pour avoir livret 40 quariaux pour remachonner le tour dudit planchage (...) et 10 plates (...) pour ledit tour et le bort des fosses (*Templemars 1443)

REMANOQUIER

Remettre (une construction) en bon état, dans l'état qui convient. Voir aussi ramanoquier.

en deseure icelle joe contre le pan molerech avoir revestu et remanocquiet d'asselles à cousteaux jusques à le haulteur du trau de l'arbre du molin (*Valenciennes 1512 Anzin)

REMARTELER

Pourvoir de nouveaux °marteaux ou °martelets, de pièces en fer en L ou en T.

pour (...) reloijer, restraintre et remarteler de martiaux de fer le roes dudit mollin, qui fourfaicte estoit en pluseurs lieux (*Valenciennes 1423 Anzin); à Jehan Prijere, carpentier, pour (...) reloijer et remarteler le roels dou molin de Fossart de haspliaux, de martiaux et de taissiaux (*Valenciennes 1424)

REMBACHINER

* Remettre (la roue motrice) dans le bassin (→ bachin) dans lequel elle tourne.

pour (...) refaire les roels et rembachiner, le roët mettre en estat, taillier sur ses faches et trauwer 3 arbres de moullins (Trith-St-L. 1396)

► Une erreur pour rembrachier n'est pas exclue.

REMBASTENER

Fixer de nouveau au moyen de °bastonnieres ou de chevilles de fer. Voir rebastener.

pour 4 oeches et 4 flottes mises au ruechier et renbastener les bras dou roët dou moullin de Beyart (*Valenciennes 1397)

REмбаUCHIER

Assembler de nouveau en faisant pénétrer une pièce de bois dans une autre. Voir aussi embauchier.

à Jehan de le Haie, carpentier, pour 8 jours qu'il fu au faire un grant restelier que on mist par devant les molins de Trith (...) parmi ce qu'il refist un viés roët au deskievillier et renbauchier pour ledit tordoir (*Trith-St-L. 1371); pour le roët dou moulin d'Estruen renbauchier (*Étrœungt 1395); audit moelin mis une coette renbauchie sur ses membres à

ung plommas et dedens un marbriel portans par dehors le debout de l'arbre (*Valenciennes 1452 Fossart) ; *pour avoir remis deux pieces de bois de sept piez chascune, de 8 poch de large et six poch d'espés, sur lesquelles pieces sont est [sic] rembauchié à keue d'aronde et de morseau les deux poupees qui portent et soustiennent le plommart dudit grant molin le Conte* (*Valenciennes 1532)

► Dans les deux premiers extraits, qui se rapportent au rouet, le *b* est précédé d'un *n*, deux indices qui suggèrent qu'il pourrait s'agir d'une erreur pour *rencauchier*. Voir aussi la note à *embauchier*.

REMBLOQUIER

Caler de nouveau au moyen de blocs de bois, rasseoir sur des blocs de bois. Voir *rabloquier*.
pour (...) redrechier ledit molin atout trois coupplés de verins et relevé les croisures (...) ; *dix croutaulx de quesne pour faire le lit desdictes meulles et pour rembloquier ledit molin* (✕Nœux-l.-M. 1499)

REMOISTELAGE

Mise en place d'un nouveau boitard (→ *boiste*). Voir *boistage* et la note.

12 s audit Breuillet pour avoir par lui refait un renboistelaige et un renboucuraige, parmi le bos dudit boistaige (*Douai 1427 Taquet)

► Voir la note ajoutée à *boistage*.

REMOISTER

1a. Pourvoir (la meule gisante) d'un nouveau boitard (→ *boiste*), le plus souvent le boitard en bois plutôt que le °*boistart* en fer. Voir aussi *emboister*.

pour (...) retaillier une cauchure et renboistier le molin (✕Nœux-l.-M. 1366) ; *pour reloyer le cercle et renquevillier les tourtez dudit molin des bendez dessus dictes et pour retourner lez tourtez et l'encauchure du rouet remettre ou pas, retaillier et renboistier ledit molin* (*Bruay-la-B. 1376) ; *pour avoir (...) renboistiet et redrichiet le moelle* (*Bruay-la-B. 1384) ; *desoubx le moelle un fau plankier, renboisté ledit moelin* (*Valenciennes 1437 Anzin) ; *pour 2 jours que le mollin a jokiet à renboester les muelles et mettre un noviel fraïn* (✕Mouscron 1474) ; *pour 10 boictes de boulle (...) pour remboicter les moelles de tous les mollins qu'il avoit convenu les desboicter pour prendre les amenrissemens d'icelles (...), de chascune boicte 2 s tourn.* (*Valenciennes 1502)

1b. Remettre (le boitard en bois ou le °*boistart* en fer) dans l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante.

pour avoir (...) fait nouvelle couverture à l'arcure, le boistiau de fer renboisté (*Valenciennes 1446 Souverain) ; *ledit lit enclos d'une noeve enquevestrure de bos, renboisté les boistaux de fer et de bos* (*Valenciennes 1448)

1c. Remettre (le fer de meule) dans le boitard (→ *boiste*) de la meule gisante.

pour avoir renboisté le fer dudit mollin quant il fu refais (*Quesnoy-s.-D. 1420) ; *pour avoir ouvré (...) à avoir renboistiet le grant fer dudit molin* (*Bruay-la-B. 1449)

2. Fixer de nouveau dans sa mortaise, dans sa °*lumièr*e. Voir *rehotter*.

pour avoir mis une fuzelure et les [sic] avoir remboitté dedens les platteaux (○Templemars 1527)

REMOUCURAGE

Réfection d'une embouchure, en l'occurrence l'embouchure du canal d'adduction d'eau.

12 s audit Breuillet pour avoir par lui refait un renboistelaige et un renboucuraige, parmi le bos dudit boistaige (*Douai 1427 Taquet)

► Voir *boistaige* et la note.

REMOUQUIER

Boucher de nouveau.

pour avoir remachonné le puch dudit moulin de 8 piés de parfont de noeve piere et renbouquié les fosses (✕Templemars 1463) ; *pour avoir refaict, rebouchiez et raparfondis*

le puich du mollin de wedde de Chisoing et avoir livrez les bricques et mortier necessaire audit ouvrage sans les blancqs cailleaux de Lezenne (Cysoing 1569)*

REMBRACHIER

a. Pourvoir (une roue) de nouveaux bras. Voir aussi *embrachier*.

*pour (...) rembrachier le rouet de nuez bras et faire unez tou[r]tez nuevez et rencauchier le rouet tout nuef de s'estoffe (de s'estoffe) sans fer et reloijer le rouet de 5 [erreur, à moins que le nombre n'inclue l'un ou l'autre faux-bras] nuez bras (*Bruay-la-B. 1374) ; pour un martiel au rembrachier le roels dou moulin d'Ansaing, 4 s (*Valenciennes 1403) ; pour 2 estriers mis au moulin de Bayart as moullins le Comte, parmy claux et crampons, à rembrachier les courbes de le roels doudit moulin (*Valenciennes 1409) ; pour avoir mis une wyme audit molin, laquelle porte le molinel qui sacque les sacs amont et avoir rembrachiet ledit molinel (✕Nœux-l.-M. 1456)*

b. Attacher aux bras.

*le roët dudit mollin rembrachier en ses bras, le requevillier, redrechier, recuignier et reclachoner en sen arbre ensi qu'il appartient (*Valenciennes 1423 Brisebois)*

REMBRACHURE

Mise en place de nouveaux bras (à une roue).

*pour (...) faire le rembrachure dou roët dou petit moulin Saint Gery (*Valenciennes 1407)*

REMBRACONNER

Consolider de nouveau au moyen de °bracons. Voir aussi *rebraconner*.

*pour relever l'arbre (...), rappointier le roe deseure le bac, pour rembraconner et requevillier les bras des crois (*Quesnoy-s.-D. 1411)*

REMBRAYER

Curer (de nouveau) en débarrassant de la fange. Voir *resbrayer*.

*pour ouvrages fais au courant dudit molin renbrayer (*La Gorgue 1403) ; pour avoir rembrayet les fossés estans autour dudit molin (...) pour ce que lesdis fossés estoient tous remplis de terre et rendeuer tout autour icelle motte (✕Attiches 1411) ; comme ledict mollin aura quelquefois besoing de plus grande abondance d'eauwe que ladicte rivierette ne polra furnir ne soit par le moien de quelque retenue ou grenier d'eauwe, seront tenus (...) de faire widier et approfondir la mesure de prey (...) avecq le circuir et enclorre de bonnes et vives crettes, le rendant à nature de vivier pour servir de grenier d'eauwe audict mollin (...) et ainsy l'entretenir (...) pour (...) le rendre et laisser à nature de vivier bien nestoïé, relevé, rembrayé (*Willeman 1610)*

► Le *FEW*, II, p. 489a, art. **bracu* 'boue' distingue nettement *embraier* 'couvrir de boue' et *esbraier* 'débarrasser de la boue'. Même ici, au risque de produire des contresens, l'*es-* initial préfixe ou considéré comme tel a été remplacé par *en-*. C'est probablement pour échapper à ce contresens que *SALAMAGNE* 3, p. 212 considère le verbe *embrayer* comme un dérivé de *braie* 'soubassement' pour le traduire par 'refaire le profil du fossé'. L'extrait d'Attiches de 1411 prouve sans la moindre équivoque qu'*embrayer* était l'équivalent d'*esbrayer*.

REMENAGE

Débris enlevés d'un chantier après une démolition ou une construction. Voir aussi *cron*.

*pour 28 beniaux de remenage qu'il mena par sen cheval et beniel devens les huisines des moulins d'Ansaing pour remplir pluseurs fosses que les grandes yauwes faittes y avoient (*Valenciennes 1408) ; pour 103 beneaux de remenaige venant des descombres tant dudit estancque comme des machonneries (*Valenciennes 1466 Anzin)*

REMMIR

Aiguïser.

la meulle à remmir et le bacq (✕Herseaux 1758)

► Cf. MAES, p. 172, *rémir*. Le FEW, XXII₂, p. 225a classe le verbe parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine.

REMMOUDRE

Refaçonner (une pièce de fer) à la meule. Voir aussi *resmieure*, ainsi qu'*emmoudre*.
item [au forgeron], *pour avoir remmolut les bras de l'aisse, 6 s* (*La Gorgue 1491)

REMOILLONNER

Maçonner de nouveau (les fondations ou le remplage) avec des moellons noyés dans le mortier. Voir aussi *moillonner*.

pour (...) deffaire les murs tenans as ventailles moulerés dou moijen moulin et dou moulin de brais en Ansaing (...), ycheux pans remaçonner et remoillonner, resierer autour des soels des bachinages desdis moulins (*Valenciennes 1407); *trestout l'ouvrage dessus nommé [nouveau pan de mur aux moulins à eau] sera remoillonné de grez* (*La Gorgue 1417)

REMONT (d'eau)

* Montée (des eaux).

à cause de tel remont d'eau les usinnes des moulins et tordoir d'Aire en sont notablement interessez en tant que leur tournant est empesché et estouffé par le remont desdites eaues (Thun-l'É. 1641)

REMORTISIER

Refaire les mortaises d'(une pièce de bois).

pour le salaire Pierot de le Ruelle et ses deux compaignons, carpentiers, de refaire tous les hasins des volans dudit molin et mettre nouviaux baulx as pieches [sic, lire prob. perches] et remortisa l'arbre pour remettre les alemellez autour et rassir (✕Nœux-l.-M. 1368)

REMOULOIR

Moulin de taillandier, d'armurier, où l'on aiguise sur une meule. Voir *esmouloir*.

Pierre le Francq filz d'Evrard ou son commis ne veult fermer et clore les ventelz du remoloir qu'il at tenant lesdis mollins d'Anzain (Valenciennes 16^e s. justification des doléances); *les tordoirs et remoloirs assis en laditte ville et banlieu* (*Valenciennes 1619-1714)

REMOUSSER et REMOUSSETER

Boucher de nouveau à la mousse. Voir aussi *mousser*.

remousser : à *Hanin dou Moustier, machon, pour (...) refaire le pan moulerech en aucuns lieux desous le trau de l'arbriere, ledit pan repourjetter au dehors, regratter et remousser (...); item, le pan au deseure dou ventaile moulerech jusques à l'ereste et de l'ereste jusques au ventaile dou fauls biez regratter et oster arbroies, resclatter, repourjetter et remousser* (*Bavay 1407); *reclauwiet, remoussiet et relambordeit ycheux ventailes* (*Bavay 1408)

remousseter : *pour avoir remacenet et remousetet au pan moulerech doudit molin et en plusieurs autres liux au deseure de le feniestre de l'arbre doudit molin* (*Bavay 1413)

REMPAISTER

Entourer (la meule gisante) d'une nouvelle enchevêtrure (→ *enquevestrure*). Voir *renquevestrer*.

rempaistet le lit qui estoit de plusieurs pieces (*Valenciennes 1429 Anzin)

► Forme d'*empaistrer* (actuellement *empêtrer*), dont le sens est à peu près équivalent à celui d'*enquevestrer*.

REMPALER

Fixer de nouveau (un élément d'un engrenage) dans sa position correcte. Voir *repaler*.

pour avoir (...) retaillié toutes les quevilles du grant rouet dudit moulin, le remis à pas, renpallé le rouet, retourné les tourtes (OTemplemars 1476)

REMPATER

☒ Réparer (le gros fer de meule) en refaisant la patte, la fourche (→ *fourque*). Voir aussi *reclauer* (2).

pour rempater le grant fer dudit molin, rencoler et ralongier le petit fer (✕Nieppe 1390)

REMPIETER

1a. Réparer l'extrémité inférieure d'un élément en bois, ou en refaire sa fixation.

de mettre ung nouvel estandard audit molin et de le rempieter selon que le cas le requiert (✕Wervik 1470 moulin Occidental) ; *avoir remis les quatre faulz liens à point et les avoir rempietté par bas de croustaulz de quesne à cause qu'ilz estoient trop cours* (✕Nœux-l.-M. 1518) ; *pour avoir deffait et osté la plus grande partie des planques des deux jauwes du petit molin du bray et Brisebois pour rempieter aucuns estiaux servans auxdictes jauwes* (*Valenciennes 1542) ; *pour avoir (...) rempieté et ralongié la keuwe environ 26 piedz (...), avoir livré les cloux et 4 keviles pour atachier ladicte keuwe* (✕Cysoing 1553)

1b.

b. Réparer l'extrémité inférieure d'un fer de meule.

pour rencoler le fer du molin de Buvry, rempieter et racherer et pour le noiel et le paelete refondre (*Beuvry 1369) ; *pour le fier dou moulin renpieter, rencoller et le paelete leur il keurt renacerer et le cochuel de devens* (*Étrœungt 1395) ; *de avoir (...) le fier dou grant moulin de Rocque, qui rompus estoit, rempiettet et rencollet pour tant que trop grailles estoit et ossi refait et reforgiet le coche* (*Recquignies 1423)

c. Réparer la base d'un mur, le soubassement ou le solin.

pour rempieter et resclater le pan moulerech, le bacinaige, le reviersoir (*Étrœungt 1394 Buffle) ; *à Mikiel Cruélet, machon, pour (...) refaire, rempietter et resaner en plusieurs lieux où grant neccessité estoit le pan de mur et contreloy du mollin de Falloise au leis vers l'iauwe* (*Valenciennes 1423) ; *à Phelippes d'Astice, machon, (...) pour deffaire et remettre ens ung pan de mur et faire auchunnes frenestres et rempieter le mollin tout à l'entour* (OSeclin 1542) ; *pour le peineion deu coté deu molen o blé porte 23 pié de lon et 16 de au (...), à charge de le renpieter tou de o lon par desou* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.3)

► Cf. HÉCART, p. 401 : « Rempiéter. I faut *rempéter* c'mur là. Réparer le pied d'un mur. »

REMPAGE

* Ce qui remplit le cours d'eau et gêne le fonctionnement du moulin.

par ouvrage de fosseirie vuydier le remplaige qui estoit à l'un des leis dou biés devant les grans ventelaiges doudit moullin, qui estoit grans et empechables, et les terres getter au deseure sour le costei (Bavay 1431) ; *item, sont tenus lesdis marchans de faire nettoyer et descombrer à leur despense certaines terres, poutees et remplages es rivieres vers les molins le Comte* (Valenciennes 1503)

REMPASTRER

Réparer (la meule) en rattachant un morceau au mortier de plâtre. Voir aussi *replastrer*.

à le moelle remplastrer une piece qui estoit brisie à cause du fer qui s'estoit rompus (*Valenciennes 1424 brais)

REMPHIR

Boucher les trous et les creux.

pour (...) avoir assiz le lit de le pierre qui faisoit courant au paravant et icellui platré et remply et mis à l'onny (*Valenciennes 1490 Fossart)

REMPLOMMACHIER

* Pourvoir (l'arbre moteur) d'un nouveau *plommach*, d'un nouveau joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b). Voir *raplommachier*, les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.

voir l'exemple à *raqueutillier*

REMUSELER

Prob. retailer [les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a)]. Voir aussi *ramuser*.

pour le camme [= ensemble des alluchons] remuser et les fuseaus retourner (*Harelbeke 1399)

► Dérivé de *musus* (FEW, VI₃, p. 278b, art. *musus* ‘museau’), p.-ê. en passant par le west-flamand *muzeel*, qui désigne le tranchant en biseau d'un ciseau (DE BO, p. 632b).

RENACHERER

Acierer de nouveau, rendre de nouveau plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir *racherer* (1).

pour le fier dou moullin de Hon rekierkier et renacherer (*Hon-H. 1372) ; *pour refaire et renacerer le petit fier du molin à vent (...)* ; (...) *pour renacherer et ralongier le petit fier et rapointier le palette* (OTemplemars 1393) ; *pour avoir renacheret le fer, fusee et le passet* (✕Cysoing 1504)

► La phrase suivante est évidemment erronée : *À Jossekin le Fevre de Hon (...) pour renacherer lez moellez de ce mollin par 2 fois et pour 6 fois revysier lesdiz martiaus et pour ralonghier de fier le patte dou broyon [sic, lire froyon]* (*Hin-H. 1409). *Renacherer* ne signifie pas « rendre plus coupant » et, de plus, ce n'est pas le forgeron qui bat les meules.

RENACHERURE

Action d'acierer de nouveau, de rendre de nouveau plus résistant en garnissant d'acier ou en transformant en acier. Voir *racherage*.

pour 34 renacherures faites as martiaus desdis moullins (*Valenciennes 1375) ; *20 reuwisures et 7 renacerures* (*Étrœungt 1402) ; *pour forge et renacherure des martiaux pour bactre et mettre à aire le lit dudit mollin* (*Valenciennes 1423 Brisebois)

RENAGUILLIER : voir *reneswillier*.

RENAYER

* Pourvoir de nouvelles °*naies*, sortes de clous.

à Jehan de Haynnau et Martin le Roy, faiseurs de nefs, pour refaire, reclöer et renaijer le ponton monsseigneur, qui par le passé de 6 ans avoit estet enfondrez en l'Escaut, douquel on se aida en faire l'estainke de Trith, parmi 3 s 6 d pour 1 cent de naiez (Trith-St-L. 1391)

RENAISSELER

Couvrir de nouveau d'*aisselles*, de planches. Voir *raisseler*.

ung grant ouvraige long 40 piez aux ventelles, lijez atout trois pouchaerts croisiez du tresfont de l'eaue 9 piez ou environ en hault respondant à l'ouvraige de travers l'eaue et des autres 3 ventelles, renaisseler et estoffer bien et souffissanment (*Ninove 1413)

RENAISSIER

Remettre [l'anille (→ *ache*)] dans l'œillard (→ *trau*) de la meule courante. Voir aussi *aissier*.

pour (...) avoir (...) au molin Souverain retournet, renaissiet l'aisse, mis à riulle et à mollage le moelle faissant courant à icelli mollin (*Valenciennes 1439)

RENARMER

Garnir de nouveau des pièces métalliques indispensables au bon fonctionnement.

pour une caucque servans au mollin de Brisebos referrer, reclauwer et renarmer, parmi 2 mailles et un crampon pour ralongier le kayne à quoy le queville pend (*Valenciennes 1425)

► Pour *enarmer*, cf. FEW, XXV, p. 250b, art. *armare*.

RENAVER

* Pourvoir (la roue motrice) de nouvelles aubes (*aves* ou *aues*). Voir aussi *revestir*.

pour (...) renaver le roee de noeves ais et y metre bracons et ganstilles pluisseurs (Bruay-la-B. 1358)

RENCASSER

Encastrer de nouveau, insérer et fixer de nouveau. Voir aussi *rencassillier*.

*avoir remachenet et remis à point le masse de mur des ventailles de Hom et avoir rencasset hors les estiaux qui estoient ens es maissielles desdis murs sur quoy on a viestit tout noef d'aisselin et avoecques ycheux estiaux rencasset (*Hon-H. 1413) ; pour (...) recopper l'arbre dou moulin de brais par le dehors (...), le torignon rencasser plus ens et remettre à point (*Valenciennes 1424*

► Notez l'expression plutôt bizarre *rencasser hors* pour exprimer l'inverse de *rencasser ens*. On aurait préféré *escasser*, qui figure au *FEW*, II, p. 311a, art. *capsa* 'petite armoire'..

RENCASSILLIER

Encastrer, insérer de nouveau. Voir aussi *rencasser*.

*avoir deffait et reffait les 2 pans de murs qui sont as 2 costeis des ventailles et rencassilliet ens les 2 grandes postilles deforaines (*Hon-H. 1413)*

► Cf. *FEW*, II, p. 311b, art. *capsa* 'petite armoire'.

RENCAUCHAGE

Réparation. Le terme s'emploie surtout pour les pièces métalliques. Voir aussi *rencauchure*.

rencauchaiges aux mollins, grandes bendes de fer, couteaux nouveaux, claufs de bendes (Seclin 1524)

RENCAUCHERIE

Réparation ou renouvellement des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou des °fuseaux. Voir aussi *rencauchure*.

*pour le hockage du molin en faisant le dessus dicte rencaucherie de quevilles et de fusiaux (*La Gorgue 1418)*

RENCAUCHIER

a. Réparer en damant pour raffermir et en revêtant de mortier, de chaux, de pierres, de pavés. Voir *recauchier*.

*pour avoir rencauchiet et renterré l'ere du molin d'olle et mené terre à brouette (*La Gorgue 1419)*

b. Réparer, remettre en état. Voir aussi *recauchier*.

- des pièces en bois :

pour avoir rencauchié la quewe du mollin (✕Camphin-en-P. 1566)

- des pièces en fer :

*pour rencauchier le fer du molin de le Cauchie de Boevry (*Beuvry 1368) ; livran encorres de pur prest asdis censiers une kieute, une sargette, une huge, une coupe fieree, un van, un boistel de ossierre, un boistel de bos, un corbisson, un greil et un andier tout noefs, 4 martiaux de fier rencauchiés² (✕Douai 1383 Prés) ; à Rogier Hornut, fevre à Seclin, pour 6 coutiaux rencauchiez de sen fer au petit debout de l'arbre (○Seclin 1392) ; à maistre Simon du Moullin, febvre demorant à Lile, pour avoir rencauchiet et rehergiet les bras de l'aiche du moullin de Chisoing, rencauchiet le grande fourcque et reforgiet et ralongiet le grant fer qui estoit rompu de demy pied (✕Cysoing 1515)*

► Pour *rencauchier d'achier*, voir *achier*.

Acceptions spécifiques :

1. En parlant de la meule gisante, la remettre en état en y cimentant de nouveaux morceaux ou en la replâtrant. Voir *recauchier*.

deux estriers pour soustenir les moeulles qu'il at renchaussé, 40 s (✕Camphin-en-P. 1686)

² Et non pas *rentanchies*, comme l'a lu ESPINAS, IV, p. 589.

2. Réparer en mettant de nouveaux alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de nouveaux fuseaux. Voir *recauchier*.

pour [avoir] renfuselet les tourtes du moulin de Chisoing; item pour avoir rencauchiet le roët dudit moulin (✕Cysaing 1388); pour revestir le roe du molin, rencauchier le rouet de noviaux poinieux (✕Quesnoy-s.-D. 1395); pour rencauchier le roët et renfuselet les tourtes dudit moulin de Busignettes et mettre y clefs pour resierrier et redrechier en l'arbre (✕Bavay 1405); 16 fusiaux de mesplier pour rencaucier les tourtes dudit molin (...); item, 32 quevilles aussi de mesplier (...), lesquelles quevilles sont pour rencaucier le rouet par dedens ledit molin (✕La Gorgue 1486)

RENCAUCHURE

Réparation. Le terme s'emploie surtout pour les pièces métalliques. Voir aussi *rencauchage*.

paiiet et delivré à Jaque du Riés, fevre, pour les ferures dudit molin (...) tant en envirs (...), en martiaux, en rencauchures comme en autres ferures (✕La Gorgue 1402)

Acception spécifique :

Réparation ou renouvellement des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou des °fuseaux ; (nouveau) jeu d'alluchons et/ou de fuseaux. Voir aussi *rencaucherie*, ainsi qu'*encauchure*.

pour une noeve rencauchure et refaire noviaux bras et rapparillier le molin à main du castel de Gosnay, qui estoit en mal point de poureture (✕Gosnay 1359); pour 4 renca[u]cures pour che dit moulin par le terme de ces comptes [= 1 an] à 16 s le caucure li a estet payet 64 s (✕Étrœungt 1398); pour pluseurs pieces de bos de mesplier (...) à faire rencauchures de fuseaux et une rencauchure de quevilles audit molin (✕La Gorgue 1410); pour le bos d'une rencauchure pour le roeue dudit molin, est assavoir quevilles et fuseaux de mesplier (✕Quesnoy-s.-D. 1421); ung bon rouet et souffissant, prisié 42 lb; les deux platteaux de lanterne ferrez comme ilz sont, avecq ladicte lanterne estoffee 12 lb; une rencauchure de cheville, prisié 9 lb (✕Vieux-Berquin 1594)

RENCHIERNER

* Pourvoir (une roue motrice) de nouvelles jantes (→ *gante*). Voir aussi *recourber*.
pour 3 estriers pour renchierner le roe dou moullin Moriel (Valenciennes 1393)

RENCLASSE : voir *rencraisse*.

RENCLAUER

Reclouer, attacher de nouveau au moyen de clous. Voir aussi *reclauer* (1).

pour avoir refait le verge du moulin et y livré deux asseelles nommé 'tienvoethout' [litt. 'bois de 10 pieds (voir la note infrapaginale à aisselin)] et rencloué le hecke et y miz nouvelles sceeden [= barreaux des volants] (✕Kieldrecht 1415); pour 2 cens de claux de 18 livres livrez pour ledit roelx et pour 6 cens de 10 livres revenans à lattrés à 7 cens demi, employés à rencloër planques à ung contreloy du moullin, à 12 d le cent, 7 s 6 d (✕Leval-Ch. 1457); il convient renouveler au comble dudit molin deux cheviron soyche [ou soyché] parce qu'ils sont ronput et renclauz (✕Hem-Lenglet 1636)

RENCLORE

1. Refermer en recouvrant (une paroi, un plancher, etc.). Voir *reclore*.

cent 65 piés d'asselin dont on doit revestir et deux kesnes, lesquels furent soyez pour renclore et reffonsser le dit moulin (✕Cysaing 1447); rencloire le cullach dudit moulin et le moittiet du plat pan Baisieux (1468)

2. Resserrer (les chevilles) au moyen de clavettes, etc.

renclore les bouttes qui se boutent dedens les dictes verghes (✕Zomergem 1470)

RENCOIGNIER

Caler de nouveau au moyen de coins. Voir *recuignier*.

pour 5 journees (...) employes tant à mettre lesdictes flacques au molin de le Haulte rue que à y avoir mis une noefve keue avec recoigny et refait les deux planques desdis deux molins (*Templemars 1502)

RENCOLER

Réparer en refaisant le col, en l'occurrence la partie cylindrique d'un fer de meule ou d'un tourillon. Voir aussi *racoler* et *recoler*.

pour le fer du mollin rencoller, faire une noeve fussee et ralongiet piet et demi (*Bruay-la-B. 1361) ; à *Guillame le Fevre, pour le fier novelement rancoller* (✕Bottelare 1377) ; *pour un torignon qui brisiés estoit à l'arbre de ce moulin rencoller et renower* (*Bavay 1387) ; *pour rempater le grant fer dudit molin, rencoler et ralongier le petit fer* (✕Nieppe 1390) ; *pour le fier dou moulin renpieter, rencoller et le paulete leur il keurt renacerer et le cochuel de devens* (*Étrœungt 1395) ; à (à) *Michault le Carlier, fevre, pour son sollaire et paine de rencholer par 2 fois le fier dou moulin susdit [nouveau fer !]* (*Étrœungt 1401) ; *pour les torignons dou moulin Souverain reshuisier et restendre, rencoller et requierkier* (*Valenciennes 1408) ; *pour le fier dou grant mollin Saint Gery, qui rompus estoit, reforgier, resauder en 3 lieux et rencoller de noefve fuzee* (*Valenciennes 1421) ; *pour rencoller le fer dudit mollin de une fussee noefve et racerer piet et palette* (*Valenciennes 1423 Faloise) ; *pour avoir rencolé le fuset et racheré piet et palette* (✕Ostricourt 1461)

► Cf. DELMAIRE, § 320 : *pour le festage dou moellin vers Saint Martin que li fers du moelin fu rencolés et racerés* (*Cavron-St-Martin 1304).

RENCOLURE

Action de °*rencoler*.

pour rencoler de une demie rencollure le fer du mollin de Brisebos (*Valenciennes 1423)

RENCOUTELER :

1. ✱ Garnir (la roue) de nouvelles lames de bois. Voir *recouteler*.

pour avoir rejoinis et rencoutellé le moullin (Templemars 1497)

2. Garnir de nouvelles °alumelles. Voir aussi *recouteler*.

rencouteler l'abre (...) de nouveaulx coutiaux (✕Erquinghem-L. 1411)

RENCOUTRER

Enduire de mortier, de plâtre, etc..

pour avoir fait une nuefve terree en le loge dou monsnier par devens le moulin de Busignettes et ycelle pallee et rencoutree (*Bavay 1417) ; à *Climent de Sainte Marcense, couvreur et plaqueur de ladicte Sale, pour avoir (...) rencoutret de blancq mortier le planquier de le cuisine avoecq celui de le maison et desseure le moullage dudit Fossart* (*Valenciennes 1452) ; *pour avoir placquiet ledit mollin, assavoir les paroirs tant par dedens comme par dehors et aussy le planquier de le loge et icellui planquier avoir rencoutré par desoubz entre les gistes (...)* ; au *bastart Marés, pour 22 beneaus d'arghille employez à l'ouvrage susdit* (*Valenciennes 1486 Souverain)

► Cf. FEW, II, p. 1100a, art. **consutura* 'couture'.

RENCRAIS et RENCRAISSE

Rajout destiné à renforcer, en l'occurrence pièce de bois attachée contre une autre pour la renforcer. Voir *requerque*.

renclasse : *à l'une des postilles seante sur la soelle de ladicte sewiere mis et adjustiffiet une renclasse de trois piedz de loing et 8 polch que pour battre et couller l'une des ventelles de ladicte sewiere* (Valenciennes 1540 Souverain)

rencrais : *pour (...) refaire, remforchier de rencrais le roes dou grant mollin le Comte* (*Valenciennes 1421)

rencraisse : *pour (...) faire une rencraisse sur l'anel qui porte le marbrel sur quoy li arbrez dudit molin keurt* (✕Beuvry 1376) ; *pour pluseurs rencraisses et autrez bos mis as viés vollans dou mollin à vent et ralonges à yceulz (...)* ; (...) *pour 104 grans claus à maniere*

de kevillez (...) qui furent mis et employés au clawer et attaquier 8 grandes pieces de bos mises as viés volans dou molin à vent à maniere de rencraisses (✕Mecquignies 1410) ; deux grosse quevilles à clef et à flotte à une rencrace à le croisure (✕Lille 1606 moulin 3.17) ; et comme neantmoins laditte solle devoit estre au niveau desdits planchers et à telle haulteur qu'elle estoit auparavant, ce que n'ayant peü faire, l'on at esté obligé de mettre par dessus laditte solle à chasque ventelle de laditte ventellerie des rencrasses et haulches pour servir de haulteur et assiette aux ventaulx comme sy laditte solle eust esté relevee, et par ainsy les ventelles reposantes tenir leur haulteur d'eau à l'ordinaire (✕Thun-l'É. 1663)

rencraisse de telliere : à Jehan Prijere, carpentier, pour (...) faire une noefve rencraisse de telliere mise audit mollin (✕Valenciennes 1423 Souverain)

► N'ayant pas rencontré d'autre *rencraisse* qui soit une pièce de fer ajoutée à une pièce de bois pour la renforcer, je suppose que les *rencraisses* de la prisée de 1680 du moulin à blé de la Bassée sont erronées : *une cheville traversant les deux poupés avecq deux chevilles et une rencrasse à la queue (...)* ; *deux agrapes au cula, deux chevilles, une rengrasse, d'une penne*. Je les comprends comme suit : *deux chevilles à une rencrasse à la queue (...)* ; *deux chevilles à une rengrasse d'une penne*. Que le copiste de la prisée n'ait pas compris, nous le voyons à la virgule qu'il ajoute entre *rengrasse* et *d'une penne* et à l'article subséquent de la prisée, *deux fourches vindacque*, qu'il faut corriger en *deux fourches de vindacque*. À la page suivante de la prisée nous tombons sur la formule correcte : *trois cloux hurtoir à une rencraisse d'une giste*.

RENCRAISSIER

a. Ajouter du bois pour renforcer, augmenter l'épaisseur. Voir *requerquier*.

pour (...) recourber le roeez toute noeve de novez courbez, rencrasscier un cantel de le roee, livrer les coutiaus dou moulin dessus dit (✕Templemars 1379) ; pour (...) rencraissier de dosses le telliere, refaire et repilloter le bachin dou moulin de Froissart et [sic] en Ansaing (✕Valenciennes 1406) ; pour (...) le lit refaire de pluseurs pieces, rencrassier l'encavestrure pour ce que celle par avant estoit trop basse pour le nouvel lit et mettre ledit mollin à molage (✕Valenciennes 1423 Anzin grand moulin) ; pour (...) rencrassier le telliere de le seuwiere de Briseboz en Anzaing tout au long de un quesne fendut à moittié (✕Valenciennes 1426) ; l'une des postilles de ces 2 ventails rencraissier par le devant de une pieche de bos atackie de kevilletes de fier (✕Bavay 1428 – B 9422) ; deseure icelles pieches faisantes les longherons de deseure avoir mis et embranchiet deux pieches de bois faisantes les poupées de 24 piedz de loing, de 8 et de 9 polch, renflé et rencrachiet de 4 polch par le millieu et sur l'un des platz seullement que pour porter et fermer les deux plommas soudenans les deux arbres desdis deux molins (✕Valenciennes 1537 Anzin)

b. Ajouter du fer ou de l'acier pour renforcer. Voir *requerquier*.

pour avoir rencauchiet et rencraissiet le fusee du molin (✕Cysoing 1414)

RENCUMBRER

[En parlant du boitard (→ boiste)], faire en sorte qu'il obstrue de nouveau le passage.

pour (...) remettre, rassir et rencumbrier le boistart dou moulin Souverain et y mettre pluseurs pieces autour dou lit (✕Valenciennes 1412)

RENDERTER

Garnir de nouveaux alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *redenter* et *requevillier*.

pour avoir rendenté la roe appellé 'camwiel' [= rouet] en flamenc (✕Haaltert 1412) ; pour refaire et renderter les roes appellé 'camwiels' (✕Ninove 1412) ; pour avoir rendenté [sic] de pignes de mesplier toute de neuf la grant roe qui tourne l'engin du grant fer dudit molin à vent (✕Harelbeke 1414)

RENDEUVER

Refaire et consolider les parois talutées à une motte entourée d'eau, aux berges d'un cours d'eau, etc.

*pour ouvrir à le motte dudit molin, qui estoit depichie et dekeüe par wasteche, rewasonner, rendeuer, raonnyer et remettre en boin point (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour avoir rembrayet les fossés estans autour dudit molin (...) pour ce que lesdis fossés estoient tous remplis de terre et rendeuer tout autour icelle motte (✕Attiches 1411) ; pour (...) avoir (...) rempli, revasenet et rendeuet de tiere et de wasons les dicques d'icelui cours de riviere à ung lés et à l'autre de 40 piés de lonc, de 3 et 4 piés de large et de 5 piés de haut pour tant que lesdictes yaues tournoient hors de leur canel et cavoient le voie allans audit moelin (*Valenciennes 1444 Souverain) ; pour avoir menet et broutté terres pour fortiffier et rendeuer l'une des dicques de la riviere dudit molin au debut de la muche de le machonnerie (*Valenciennes 1536 Souverain) ; pour avoir nectoyet le gravier dudit moullin des poutees qui estoient assemblees en desoubz le gouffre dudit moulin, aussi pour redeuuer [sic, lire rendeuer] et remplir au loing d'une dicq contre pluseurs pillotaiges (Valenciennes 1540 Souverain)*

RENDUIRE

Recouvrir de nouveau d'une substance molle qui imprègne. Voir aussi *repourgeter*.

*pour (...) rendreire ledit moulin par devens pour le warance demoret plus nette, ossi rendreire le maison manuelle pour le peril dou feu (*Trith-St-L. 1405 garance) ; pour (...) ouvrir à replackier, rendreire et refaire les terrees dou moulin de Fossart (*Valenciennes 1418)*

► Il fallait éviter par tous les moyens que la poudre de garance ne soit polluée par la poussière environnante. Plus la garance était pure, plus le rouge était vif.

RENEL

☒ Arêtier du pignon de la croupe brisée.

à Henri Howiaul, couvreurs d'escaille, pour avoir recouvert d'aissit le cruppon doudit moulin à vent, 2 renels et avoir recouvert le pan au desoubz des volans (✕Mecquignies 1414) ; après l'esquareur [le charpentier] ouvra un bauch ausnier tout noef et le estoffa de 2 postiaux acollant l'arbre et d'un pochart à l'encontre, de 2 souskevrons et d'un bauchet par deseure, de 2 renels et de 2 rotons, atout viestit d'aisselin (✕Mecquignies 1426)

► Cf. *pour recouvrir et repasser de nueve thuile sur le maison manuelle de le Halle à Bavay (...) et avoir refait à celi maison aucunes winberges, fiestissures et renels [ADN, B 9401 (1414) 22v°]. Le FEW mentionne renel à deux endroits : X, p. 410a, art. rino-, où le normand renel est un ruisseau, un égout ; et XVI, p. 656a, art. rain, où renel désigne un sillon, une limite de champ, mais ne donne aucune acception qui convienne ici. C'est pourquoi je préfère voir renel comme un petit rain, que je ferais dériver de ramus et qui pourrait être apparenté au wallon rêné. Cf. HAUST, p. 537a : « rêné 'arbalétrier, arêtier' » ; GRANDGAGNAGE, II, p. 293 : « rêné 'ardoise dont un des deux longs côtés est taillée en angle'. Lob. (?) donne encore 5 ou 6 acceptions se rattachant au fond à la notion 'formant angle' ou 'taillé en angle' ». Rappelons-nous que la ferme des combles se disait ramure en picard.*

RENESWILLIER, RENEUWILLIER et RENAGUILLIER

a. Tenonner de nouveau, assembler de nouveau au moyen d'un tenon ou onglet. Voir aussi *reswillier*, ainsi qu'*eneswillier*.

renaguillier : *pour (...) avoir (...) relevé le mollage et estanchonné les deux pans d'icellui mollage, y mis deux soelles neuves et les estiaux qui par avant y avoient esté et renaguillier les loyens es pochars (*Valenciennes 1440 Anzin)*

reneswillier : *pour avoir reneswilliet et recuigniet l'engien dudit molin (OTemplemars 1444) ; pour avoir soustenu le quewe dudit moulin, le reloyé et refait et reneshuillié le quewe en l'aissil, qui estoit fourfaite (OTemplemars 1466) ; pour avoir mis deux seullles (...) au belfroy qui porte et soustient les meullles du petit molin le Comte, avec en deseure icelles seullles avoir assis et enneswillet deux loyens (...), lesquelz se vont renneswillier en eswille et en dent des deboutz dedens l'ung des estiaux dudit belfroy (*Valenciennes 1522)*

reneuwillier : *les sieuls trayans ralongier et renneuwillier bien et souffissant* (*Recquignies 1385) ; *avoir mis rengraisnes à l'encontre des 4 postilles de 4 paulx d'espaix et de 10 paulx de large pour renneuwillier les pannes dudit beffroy* (*Valenciennes 1463 Ogelens)

b. Refaire les tenons d'un assemblage ou les languettes d'un embrèvement.

reneswillier : *pour (...) avoir mis jus 4 faulx loiens, iceulx reneswilliés de nouvel pour ce que les eswilles estoient pouries, avoir fait 4 quieutes, icelles mortaisies pour le mettre [sic, lire prob. remettre] et rassir lesdis 4 loiens* (✕Nœux-l.-M. 1450)

RENEUCHIER

Fixer de nouveau au moyen d'*°euches*. Voir aussi *reuchier*.

pour avoir reneuchiet l'engien qui tourne ledit moulin (○Templemars 1443)

RENEUER

Malgré le silence des ouvrages spécialisés à ce sujet, je ne peux me défaire de l'idée que les dérivés de *nodare* (p. ex. *renoër* 'renouer, rattacher') et de *renovare* (p. ex. *renover* 'remettre à neuf, réparer') se sont télescopés. Du point de vue purement sémantique, les deux verbes sont moins éloignés qu'on ne le croit : quand on rattache deux éléments, on répare l'ensemble. La confusion aura été favorisée par le fait qu'en picard le *o* initial, qu'il soit fermé comme dans *nodare* ou ouvert comme dans *novare*, avait tendance à se réduire à [ə]. Puisque, de plus, le picard intercalait fréquemment un [w] après un *o* fermé en hiatus (qu'on pense à *reuwe*, *Dowai*, etc) la distance entre *renover* / *renewer* et *renover* / *renever* devenait minime. Cette remarque est naturellement valable pour tous les dérivés des deux étymons susmentionnés (voir par exemple *raneuement*, *ranoër*, *rennouer* et *renoër*).

Remettre à neuf. Voir aussi *renouveler*.

pour avoir entré ou puch dudit moulin par deux fois et le nettoyé pour le reneuer (♣Templemars 1462)

Dans les cas suivants, où il s'agit de pièces métalliques, le verbe pourrait être une forme de *renouer* et signifier 'rattacher, ressouder'.

pour 3 estriés recuire et reneuer les branques (✕Nœux-l.-M. 1386) ; *pour le bende de le tremuise reneuer et retourner* (✕Mouscron 1483) ; *pour 6 piés de bendes restendue et reneue* (*La Gorgue 1492)

RENEUWILLIER : voir *reneswillier*.

RENFERRER

Pourvoir de nouveaux éléments en fer de fixation ou de consolidation. Voir *referrer*.

pour avoir retaillet l'arbre dudit moulin à blé, refuselet et renferré de viroelle et torillon (*Leval-Ch. 1457) ; *audit maistre Pierre van Bauwins et son compaignon d'avoir (...) ouvré oudit molin (...) à 8 s par. chascun par jour en referrant les verghes, renclore les boutes [= boulons] qui se boutent dedens lesdictes verghes (...)* ; *audit maistre Piere, d'avoir ouvré (...) pour rependre le degré et renferrer les verghes dudit molin* (✕Zomergem 1470 huile)

RENFONSER

a. Refaire le fond, pourvoir d'un nouveau fond. Voir aussi *refonser*.

pour (...) renfonsser le hattriel dou moyen molin d'Ansaing, remettre y 2 noeves planques, ratacquier les vieses au fons dou bachin (*Valenciennes 1406) ; *pour renffonsser le sayel servans au molin de wedde* (♣Templemars 1418) ; *pour avoir renfonset cinq corbillez servans as molins* (Lille 1489 comptes de l'hôpital Comtesse)

b. Refaire le soubassement.

le masse et les 2 pignons de macheneries au deriere doudit ventelage renfonset et reviestit d'aisselin joings et bien assis à bain de mortier (*Hon-H. 1413) ;

RENFORCE

Renforcement, pièce de bois attachée contre une autre pour la renforcer. Voir *requerque*.
*pour 4 grandes bendes, 8 crampons et les claux mises à 2 renforcées de la telière du moulin de Brisebos (*Valenciennes 1423)*

RENFORCHIÉ (nom)

Pierre de taille qui a des dimensions plus considérables que celles qu'on lui donne habituellement (sans pour autant atteindre celles des parpaings).

*pour avoir livret 120 plates à 50 s le cent, soit 60 s ; 15 parpoins à 6 lb le cent, soit 18 s 6 d ; 17 renforchiés à 4 lb le cent, soit 14 s 2 d ; 52 amples quaraulx à 28 s le cent, soit 14 s 8 d (**Templemars 1449) ; pour avoir livré pierre que on a amené enprés ledit moulin pour y mettre en oeuvre, est assavoir 7 callaux nommés 'renforchiés', 6 plates, qui font 24 quariaux, à 36 s du cent, sont 8 s (**Templemars 1463)*

RENFORCHIÉ (adj.)

a. Pour le bois : plus épais que la normale, et donc plus solide.

pour 1 quartron de latte renforchie mise en faire un haisin audit moulin au vent (✕Mecquignies 1406) ; ledicte loge estoffée de gistes et de latte d'ausne renforchie de 18 piés de loncq (...) ; (...) pour 2 cens de latte d'ausne renforchie mise et emploije à fonser ledicte loge (Valenciennes 1422 tan) ; pour ung arbre de touret, 2 fentes, troix aultres fentes renforchies et une aissielle de quesne servant audit touret (*Valenciennes 1428 Souverain) ; 4 fentes de 14 piés de lonc, 12 s ; 6 lambourdes renforchies, 12 s (Valenciennes 1443 Fossart) ; pour avoir livré 120 lattes renforchies dont on a hasinné les 4 vollans dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1470) ; l'archure de sept piés de largeur (...) ; la couverture faite de quatorze piés de double fente, de vingt piés de simple fente, de quatorze piés de planche de bois neuf et de vingt quatre piés de planche de bois vieu et de quatre piés de feuillet renforcé (*Leval-Ch. 1757 blé) ; 620 pied de feuillet de chenne renforcé (Cambrai 1779 moulins 1)*

b. Pour un cordage : plus gros que la normale, et donc plus solide.

*pour 10 kiefz de corde renforchie (...) pour loyer de travers l'estancque en maniere de clefz lesdis cloyes, pillos et comble affin que point ycelle estancque ne s'ouvresist (*Valenciennes 1442 Anzin)*

RENFORCHIER.

Rendre (un élément en fer) plus résistant en ajoutant du fer ou de l'acier. Voir *requerquier*.

*pour le grant fer renforcier (...) ; item, pour les deux pointes de l'aisse mettre hors et ens et les refaire pour ce qu'il estoient fendus et les renforcier (*Harelbeke 1400) ; audit marissiel ,fu paijet pour 4 estriez ralongier et renforcier (✕Cysoing 1437) ; pour avoir fait ranoër et renforcier de fer le grant fer dudit molin (✕Ostricourt 1444)*

RENFORT

Renforcement, pièce de bois attachée contre une autre pour la renforcer. Voir *requerque*.

faict et livré six cloux hurtoirs noeufz mes [= mis] sçavoir trois à un hurtoir d'entrebutz, deux à un renfort d'une pointe et l'aultre à l'appuyelle de la montee (✕Cysoing 1686)

RENFORTIFIER

Consolider (de nouveau).

*à l'arbre dudit moulin quy meyne le harnas travaillant (...) à l'esporon trois bendes à renfortifier ledit esporon (*Comines 1684 tan & huile) ; trois chevilles à clef à flotte passant travers un sommier pour renfortifier le chassy dudit moulin (*Comines 1688 nouveau moulin à huile)*

RENFUSELER

Retailer en fuseau, c.à-d. se rétrécissant vers l'extrémité. Voir *refuseler*.

pour (...) recopper et renfuseler le debout de l'arbe dou petit moulin Saint Gery, le roelt d'icelui reculer pour chou que trop fort s'en broyoit sur ses tourtes et l'arbre par deriere,

*ralongier les hottes (*Valenciennes 1408) ; pour (...) remfuseler et ragrailir le deboult de l'arbre doudit mollin par le dehors pour les aniaux et viroelles rehauchier pour ce qu'il estoit ars et coppés (*Valenciennes 1421 Comte)*

Acception spécifique :

Garnir (la °lanterne d'engrenage) de nouveaux °fuseaux. Voir *refuseler*.

*pour avoir rencauchiet de noef de s'estoffe le roët du molin de le Cauchie et renfuselé lez tourtes (✕Beuvry 1377) ; pour rencauchier le roët et remfuseler les tourtres doudit moulin de Busignettes et mettre y clefs pour resierrier et redrechier en l'arbre (*Bavay 1405) ; une lanterne reposante nouvellement renfuselé pour servir en defaut de la tournante (✕Lille 1726 moulin 3.7)*

RENFUSELURE

Remplacement ou réparation des °fuseaux de la °lanterne d'engrenage.

*deux rasieres deux couppes pour le jocq de 15 jours qu'a fait ledit molin ou temps dudit Colart que on refist le cauchure et renfuselure dudit molin (*Douai 1428 Taquet)*

RENFUSTER

Apprêter de nouveau pour servir à l'usage auquel l'objet en bois est destiné. Voir *rafuster*, ainsi qu'*afuster*.

*pour (...) recopper et racourchier l'arbre dudit mollin, y mettre et assir une viroelle de fer et le remfuster et assir en sen plommach ainsi qu'il appartient (*Valenciennes 1423 petit moulin St-Géry)*

RENGAMBER

Allonger (une pièce de bois) prob. par assemblage à mi-bois (voir *regambure* et *rengambure*).

il convient (...) renjamber une penne, racomoder les asselles du long pan (✕St-Amand-l.-E. 1717)

RENGAMBURE

Allongement d'une pièce de bois prob. par assemblage à mi-bois. Voir aussi *regambure*.

cinq cheville servant à la rengambur de la dit queu, un estrier, une molle bende (©Templeuve 1777)

RENGANTELER

* Consolider de nouveau (les aubes) au moyen de pièces courbes de liaison. Voir aussi *reganteler*.

pour avoir livré (...) nuoef cens de clippeclappe, ycelle employe à renganteler et fortiffier toutes les roelz des moelins d'icelle recepte affait que mestier a esté (domaine de Valenciennes 1481) ; pour avoir livret (...) 12 cens que lattes que clippeclappes employees à renglanter et ratasseler les roues de tous les molins susdis (domaine de Valenciennes 1486)

RENGAINER

Garnir (le volant) d'un nouveau lattis [barreaux et cotrets (→ *costret*)]. Voir *rehaisiner*.

à Jehan Beelen, charpentier, pour rappointier les voulans dudit molin et rengienner bien et souffissanment (✕Haaltert 1412) ; il convient (...) renjamber une penne, racomoder les asselles du long pan (...) et rengenner les quatre volans (✕St-Amand-l.-E. 1717) ; il convient (...) renouveler (...) deux loyens au candelet (...) et rengenner ledit moulin (✕St-Amand-l.-E. 1717)

► Voir la note ajoutée à *gaine*. *Engienner* aura subi l'influence d'*engien*.

RENGRAVER

Entailler de nouveau. Voir aussi *engraver*.

*pour avoir (...) lesdites moelles batuees [sic], airijes et arieuleez l'une à l'autre, y mis nouvellez boistez et boistal, regravet l'aisse, qui estoit usee au moere (*Valenciennes 1444 Souverain) ; l'arbre du grant moelin par dedens et par dehors racuetilliet et raplomaciet et*

rengravet un marbriel (*Valenciennes 1453); *pour avoir regravé ladicté aisse en la meulle en nouveaulx lieux* (✕Ostricourt 1465)

RENGROSSIER et RENGROSSIR

Rendre (de nouveau) plus gros, plus épais. Voir aussi *regrossier*.

rengrossier : *pour avoir ralongié et rengrossié le grant fer dudit mollin d'Attiches, qui estoit rompu par le millieu* (✕Attiches 1459); *pour avoir ralongiet le grant fer du petit molin dudit Anzaing de noef à dyx polchs et l'avoir rengrossiet de deux piedt de loing ou environ* (*Valenciennes 1542)

rengrossir : *pour racherer et rengrossir le petit fer dudit molin* (✕Harelbeke 1416)

RENOUER et RENOËR

a. Rattacher.

pour faire un nuef arbre et nuees vollans et pour avoir renoët les viés vollans par 2 fois en cheste année (✕Mouscron 1460); *pour une autre journée (...) à repasser le rouet dudit molin et rennouuer le frain qui estoit rompu* (✕Cysoing 1501)

b. Ressouder. Voir aussi *ranoër* et *resauder*.

pour un torignon qui brisiés estoit à l'arbre de ce moulin rencoller et renower (*Bavay 1387); *pour le grand fier resauder, renoër et renquierquier* (○Templemars 1388); *à Jehan des Guodauls, fevre, pour renoër et refaire le fier de l'une des pigaces qui estoit brisiés* (*Quesnoy-s.-D. 1397)

► Voir la note ajoutée à l'art. *reneuer*.

RENOUVELER

Rhabiller, garnir (la surface active de la meule) de nouvelles aspérités.

pour avoir renouvelé d'achier 10 fers appellez 'billes', par lesquelz on renouvelle les pierres dudit molin (✕Saaftinge 1402)

RENQUERQUE

Rajout destiné à alourdir.

la cauque du frein et renquerque dessus (✕Seclin 1711); *une pierre bleuse de quatre pouces et demy d'épaisseur, garni d'un cercle de bois en forme de meule, qui sert de recharge à ladite meule tournante* (*Lille1726 moulin 2.1.1)

► On ajoutait fréquemment un poids à l'extrémité de la bascule (→ *cauque*) du frein. Certaines bascules de frein étaient même pourvues d'une caisse à cet usage.

La pierre bleue destinée à alourdir la meule courante se rencontre aussi dans la prisée du moulin à tan d'Ath (Hainaut) faite en 1718 : *la meulle de pierre bleuze venant de Maffle qui a servy autrefois de contrepoids et de decharge sur la meule courante dudit moulin* (DEWERT, p. 151) et dans la prisée du moulin de Moere (Fl.-Occ.) faite vers 1913 : « La meule courante épaisse de 22 centimètres avec 3 centimètres d'usure, reste 19 centimètres, à 11 fr. le centimètre, 209 fr. ; un 'poussoir' (*duwer*) en pierre bleue par-dessus, 20 fr. » (texte traduit) (PEEL, p. 79). Cf. aussi : *la meulle courant (...) l'espaisseur de huit pauce moins un quart, un pierre desus et un ciecle de fer et brocq et cléé allentour, et comme trouvé huit pauce moins un quart, ont n'est [= ne] met que six pauce parce qu'on [ne] peut l'user sy pret* (✕Herseaux 1758). Voir aussi *lame*.

RENQUERQUIER

a. Ajouter du bois pour renforcer, augmenter l'épaisseur. Voir aussi *requerquier*.

pour (...) mettre jus les moelles doudit mollin, renquierquier les pannes sommerech de 2 fausces pannes pour ce que li moulaignes estoit trop bas, reviestir et raloijer de planques ainsi que par avant avoit estet (*Valenciennes 1421 brais); *6 pieces de flaques d'orme (...) pour recharger les estampes* (*Lille 1757 moulin 2.2.3)

b. Ajouter du fer ou de l'acier pour renforcer. Voir *requerquier*.

pour le grand fier resauder, renoër et renquierquier (○Templemars 1388); *pour avoir ralongié et rencquerquié et rappointié le grant fer dudit mollin d'Ostricourt, qui estoit*

*rompu en deux lieux tellement qu'il a convenu renquerquier de gros bareux de fer par-dessus (✕Ostricourt 1459) ; renchergié l'ache de vif achy que entre dedens les moeulles (✕Cysoing 1606) ; une fusee nouvelle rencharger et une hache noeuf (*Houplines 1704) ; l'ase et le ongle du gros fer s'y trouve bons, la poirre de la fuset ne se trouve point en d'autre etax que d'estre rensérgé (✕Escaudain 1733)*

- c. Alourdir (la meule courante) en y coulant du plomb ou en la surmontant d'une pierre.
*la moeulle au dessus (...) quy y est celle tournant, estant renquerqué (✕Fournes-en-W. 1686) ; la moeulle courante ayant de diametre cinq pied trois pouche et demy et d'espesseur 9 pouche, prisé estant renchargé de masonnerie (*Houplines 1704 tan) ; la meule tournante avec une laye renchargé de plomb d'un costé (*Lille 1726 moulin 3.28)*

RENQUEUTILIER

* Pourvoir (l'arbre moteur) de nouvelles *queutes*, de nouveaux paliers du joug (→ *queute* acc. spéc. 3a). Voir *raqueutillier*, les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.

pour 68 Kievilles de fier mises à renkieutillier les plomas dou molin de brais, pesant 36 livres (Valenciennes 1418)

RENQUEVESTREUR

Entourer (la meule gisante) d'une nouvelle enchevêtrure (→ *enquevestrure*). Voir aussi *rempaister* et *requevestrer*, ainsi qu'*enquevestrer*.

*mettre y une noeve moelle à courant, remettre le viés courant à lith et ossi renkevestrer (*Valenciennes 1392 Anzin)*

RENQUEVILLIER

Rattacher au moyen de chevilles ou de tenons. Voir *requevillier*.

*pour reloyer le cercle et renquevillier les tourtez dudit molin des bendez dessus dictes et pour retourner lez tourtez et l'encauchure du rouet remettre ou pas, retaillier et remboistier ledit molin (*Bruay-la-B. 1376) ; pour (...) refaire et renquevillier 3 ventailles au moulin de Faloise (*Valenciennes 1420)*

► Dans le premier exemple, le complément *des bendes dessus dictes* dépend de *reloyer* et non pas de *renquevillier*.

RENKIEUER

Garnir de nouveau l'extrémité de, pourvoir d'une nouvelle extrémité.

*pour (...) renkieuwer d'une viroelle et d'un aniau de fier l'arbre dou moulin de Froissart en Ansaing (*Valenciennes 1408) ; pour (...) renkieuer le debout de l'arbre du grant moullin Saint Gery par le dehors, refaire et reviestir le roelx d'icelui moulin de noefves aues et coyaulx par le cours de l'arbre qui rompus estoit (*Valenciennes 1418) ; l'abre d'icelui moulin recopper et renkiefver par le dehors pour ce qu'il estoit brisiés (*Valenciennes 1419 Anzin)*

► Dérivé de *caput* 'tête'.

RENSERREMENT

Nouvelle consolidation au moyen d'une maçonnerie qui enserre. Voir aussi *reserrage*.

*à Collart Michiel, machon (...), pour le renserrement de l'une des postilles contre l'estable des chevaulx dudit molin, contient de loing six piedz sur dix piedz de hault et demy piedt d'espé (*Valenciennes 1537 St-Géry)*

RENSERRER

Resserrer, caler (de nouveau). Voir *restraindre*.

*pour avoir renseré et recuigniet le grant fer dudit molin dedens ses tourtes (*Bruay-la-B. 1450)*

RENSIELLER

Assembler de nouveau à fourrure, assembler de nouveau de sorte que les saillies d'une pièce de bois s'appliquent aux encoches correspondantes de la pièce sous-jacente. Voir aussi *enseller*.
pour (...) les quetisuelles rensieller sur le suel dou pan devant (*Bavay 1388)

RENTAILLER

Aiguiser de nouveau, rendre de nouveau pointu ou tranchant. Voir *reswisier*.
pour avoir rentaillé 20 deux marteaulx (✕Cysoing 1633)

RENTANCHONNER

Soutenir au moyen de nouveaux étançons, Voir aussi *restanchonner*.
relevé à verins et rentanchonné le planquier dessoubz le mollaige (✕Béthune 1518)
► L'-es d'estanchon a été pris pour un préfixe et a été remplacé par -en. Voir à ce sujet *rembrayer*.

RENTAULER

Revêtir de nouvelles dalles. Voir aussi *rentauler*, ainsi qu'*entauler*.
pour 55 piés d'entalement pour rentauler le masse, lez kevez et tout ledit ouvrages (*Trith-St-L. 1391); *pour (...) refaire, rentauler et rehauchier l'espaumoir dudit moulin* (*Valenciennes 1420 Faloise); *on veult avoir defait le planquier (...) aussi avant que on trouvera bonne maçonnerie et tout rentaveler de grandes plates de grez du Locron ou de pierre de marbre* (*La Gorgue 1417)

RENTENDRE

Resserrer.
avoir fait rentendre les trades et soubstrades de la ligature dudict mollin, lequel ballochoit sy tres fort que l'on ne osoit estre audict mollin (✕Cysoing 1613)

RENTER

Rattacher pour reconstituer un ensemble.
pour avoir (...) retaillet l'enquevestrure dou lit d'icelui moulaige, y remis et rentet ung quartier de noeve piere et fait une caucie autour d'icelui lit de pierre de moelle plastree comme il appartient, pour tant qu'il estoit trop petit contre le courant (*Valenciennes 1444 Souverain)

RENTERRER :

1. Remblayer, remplir et recouvrir (de nouveau) de terre.
pour wasonner et rentierer tout l'ouvrage de machenerie devant dit tant lez kevez comme ailleurs (*Trith-St-L. 1391); *4 jours et demy qu'il misent au requere, rentierer, refaire et reconner un trou qui estoit en l'escluse dou vivier de Hon* (*Hon-H. 1393); à *Jakemart Damuede, liquels descombra au devant de celuy ouvrage et rentiera autour de le macenerie* (*Étroëungt 1395); *une neuve soif mouvant de l'uis du molin jusques au ponchel de le ruyelle (...) fait de gros peus et de grosse rayme et pillotté de pillos sur l'eaue et toute renterer* (*Quesnoy-s.-D. 1418); *pour avoir rencauchiet et renterré l'ere du molin d'olle et mené terre à brouette* (*La Gorgue 1419)
2. Rasseoir (la meule gisante) et (la) parfaire au plâtre.
pour 50 livres de plastre emploies au rasseir et renterrer les moelles desdis moellins Saint Gery (*Valenciennes 1438)

RENTESTER

Retravailler le bout, normalement l'extrémité supérieure.
4 quesnes (...) pour faire escartelage pour rentester et recouvrir les croix et lyens dudit molin (✕La Bassée 1413); *pour (...) avoir (...) mis 4 autres ablos desoubz les faulz loyens et rentesté iceulx loyens (...)*; à *Loys Grossoul, fevre, pour avoir rentesté et racheré tout de nouvel le fusee dudit molin* (✕Attiches 1431)
► *Rentester* les faux-liens, c'est fixer de nouveau leur extrémité supérieure.

RENTOITIER

Abriter, protéger, ici par un enduit.

audit Gilliard de Holay [plaqueur, ouvrier qui enduit], pour (...) rentoitier les parois autour doudit molin et au molin le Comte là dalés devons et dehors, partout ù besoins estoit (*Valenciennes 1422 Comte et tan)

► Le verbe *entoiter* existait. Il signifiait ‘héberger’, ‘mettre à l’abri’ (FEW, XIII₁, p. 151a, art. *tectum*). Dans l’extrait de Valenciennes l’emploi du verbe est surprenant. Le scribe était-il conscient que *tectum* ‘toit’ est le participe passé de *tegere* ‘recouvrir’, acception qui convient à un enduit ?

RENTRELACHIER

Entrecroiser de nouveau.

pour avoir lesdis 2 boistelés bendeis de fier tout au ront et rentrelachiés de bendelettes (*Bavay 1431)

RENTREVER

Attacher de nouveau.

pour (...) avoir (...) rassis et rentrevé le plommas de l’arbre par le dehors d’icelui moelin (*Valenciennes 1438 Comte)

► La seule attestation du verbe *entraver* avec un *-e-* au lieu du *-a-* provient du haut-manceau (FEW, XIII₂, p. 138a, art. *trabs*).

RENVERSEÉ

Cerceau en bois cloué à l’intérieur d’une cuve circulaire. Voir aussi *reversé*.

pour refaire et ragrangier l’arcure dudit mollin, y mettre 4 noefves deuves, loyer de 6 cercles par dehors et de 2 renversés par dedens (*Valenciennes 1423 Anzin grand moulin)

RENVIRELER

Pourvoir de nouvelles °vireules. Voir aussi *revireler*.

renvireler l’arbre et à le roes mettre pluseurs aveles (*Trith-St-L. 1397)

REONNIER

Retailler [les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a)] pour égaliser, pour mettre dans le même plan. Voir aussi *replaner*.

à euls [charpentiers], pour les cuignés reonnier (*Harelbeke 1400)

REPAISSONNER

Consolider de nouveau au moyen de piquets, de petits pieux.

les dicques de le riviere au desoubz d’icelui moelin, de 40 piés de lonc repillotté, reclacenet, repaissonnet et reviestit d’assielles de 5 piés de haut (*Valenciennes 1444 Souverain)

► Dérivé de *paisson* ‘pieu’ (FEW, VIII, p. 97b, art. *paxillus* ‘échalas’).

REPALER

Boiser de nouveau (une paroi), garnir de nouveau de pièces de bois verticales. Voir aussi *paler*.

pour 5 fais de latte de 9 piés à repaler (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour (...) refaire et requevillier et repaller le hatriel du bachinage du petit mollin d’Anzaing* (*Valenciennes 1423)

Acception spécifique :

Fixer de nouveau (un élément d’un engrenage) dans sa position correcte. Voir aussi *rapaller* et *repaler*, ainsi que *paler* et la note.

de faire et livrer une nuefve cauchure au roët et yceli reloyer tout nuef, requignier, repaler et remettre les boutriaus (✕Cysoing 1408) ; *pour avoir mis jus le rouet et icelluy refait et repallet les quevilles d’icelluy* (✕Attiches 1434)

REPAREILLIER

Réparer.

il doit ledit fer [= fer de meule] retenir et repoareillier ung an à ses frais et despens (*Harelbeke 1416) ; *le mollin a jokiet quant les fiers furent refés et les espaullures retailles et le mollin reparliet* (✕Mouscron 1456)

REPASSER

Régler de nouveau (un engrenage) pour que l'intervalle entre deux dents consécutives soit identique. Voir aussi *remettre à °pas*, *rapasser* et *recompasser*, ainsi que *passer*.

retourner les tourtres et repasser le rouet (OSeclin 1398) ; *pour une autre journee (...) à repasser le rouet dudit molin et rennouuer le frain qui estoit rompu* (✕Cysoing 1501)

REPATINER

Pourvoir de nouveaux °patins.

pour (...) repatiner et raser le planque sur coi on passe (*Valenciennes 1435 Faloise)

Acception spécifique :

Pourvoir [le pilon (→ *estampe*) ou la °hie du moulin à huile] d'un nouveau °patin, d'un nouveau mentonnet.

pour (...) recopper le hie dou tordoir et ycelui repatiner plus hault (*Trith-St-Léger 1412)

REPAVER

Recouvrir (le sol) d'une nouvelle couche de pierres. Voir aussi *paver*.

à Hanin dou Moustier, machon, pour (...) le soulage dou molin par devens deffaire et refaire tout noef et repaver entre les soelles et au desous de l'anrel et des kieutelettes (*Bavay 1407) ; *remachenet et repavet authour d'icelui moulage les cauchies dudit molin* (*Valenciennes 1454 Anzin)

REPENDRE

Fixer (une roue) de nouveau aux bras.

pour avoir mis nouvelles estacques à la petite reue et pour avoir rependu la grande reue (✕St.-Eloois-Vijve 1442)

REPERCHIER

Percer, trouser de nouveau. Voir aussi *retrauer*, ainsi que *perchier*.

pour aussy avoir reperchiet le theliere de une nouvelle lumiere de entredeux postilles au point moien que pour y bouter et couler le trayant de icelle ventaille (*Valenciennes 1514 Comte)

REPESQUIER

* Pêcher de nouveau, reprendre à la pêche du poisson de (un endroit). Voir aussi *pesquier*.

on repesqua le vivier dalés le moulin de Busignettes, qui estoit meffais et rompus, et ossi pesqua on le biés de ce moulin pour ravoir les carps de ce vivier qui y estoient venues (Bavay 1401)

REPILOTER

Fonder ou consolider de nouveau au moyen de pilots. Voir aussi *piloter*.

pour (...) rencaissier de dosses le telliere, refaire et repilloter le bachin dou moullin de Froissart et [sic] en Ansaing (*Valenciennes 1406) ; *de reffaire une dicque de le riviere au piez des machelers dudit mollin, le avoir repillotté et mis plusieurs bourrees et harpons pour tenir ladicte dicque* (*Bruay-la-B. 1495)

REPINIER

☒ Pourvoir (l'arbre moteur) d'un nouveau tourillon.

pour faire faire repynier ledit molin et du bos que appartenoit au fait de ladite pine, 6 lb par. (✕Walem 1446)

► Calque du flamand *verpinnen*, verbe dont l'élément central *pinne* désigne le tourillon, la pointe.

REPLANER

a. Aplanir de nouveau. Voir aussi *raonnyer*, ainsi que *aonnyer*.

pour avoir (...) levet le hateriel et joes d'icelui bachinaige, les retaillez, replanez et rassis sour ledit noef soeil (*Valenciennes 1441 Brisebois)

b. Retailer [les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a)] pour égaliser, pour mettre dans le même plan. Voir aussi *reonnier*.

pour avoir remis au rouet du moulin à vent 10 cuignés et les autres replanez (✕Harelbeke 1400)

REPLANQUIER

Planchéier de nouveau, revêtir de nouvelles planches ou pourvoir d'un nouveau plancher. Voir aussi *planquier*.

pour au faus biés de Hon dalés le grande seuviere que on a fait noef de machonnerie (...), tout le fons d'icelui replanquier et relambourder et les 2 costeis reviestir d'aiselin foelliet l'un sour l'autre (*Hon-H. 1408) ; *pour demi cent de grant cloux pour les degrez recloër et replanchier* (✕Hulst 1414) ; *pour le sejour du molin de Templemarch entretant que on le replanqua de deux noefs planckiers* (○Templemars 1430) ; *replanchier et remectre à point le mollin à wedde dudit Chisoing* (*Cysoing 1537)

REPLAQUIER

Enduire de nouveau de chaux, de plâtre, de glaise, de mortier, etc. Voir aussi *repourgeter*.

pour (...) replacquier les paroirs de autour le maisenaige des moullins à blet d'Ansaing et ossi dou moulin de brais, dont les euwes avoient les vieses parois toutes escoussés (*Valenciennes 1409) ; *pour (...) ouvrir à replackier, rendre et refaire les terrees dou moulin de Fossart* (*Valenciennes 1418) ; *au moulin de Fossart refaire, replacquier du molage et remforchier de dosses et là sus faire un lit de pieces de moelle et le remettre à moulage* (*Valenciennes 1424)

REPLASTRER et REPLASTRIR

Plâtrer de nouveau, réparer, attacher ou boucher de nouveau au plâtre. Voir aussi *remplastrer*, ainsi que *plastrer*.

replastrer : *pour 77 livres de plastre dont on a replastret pluseurs traus qui estoient tant asdittes moelles comme a auchunes des autres moullins* (*Valenciennes 1407) ; *à Jehan Dollet, carpentier, pour son sallaire d'avoir refait et replastré le meulle gisant* (○Templemars 1432)

replastrir : *pour 32 livres de plastre à replastrir et refaire le lit dudit moulage* (✕Cysoing 1418)

REPLATER

✕ Pourvoir de nouvelles *plates*, prob. les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du piédestal. Voir aussi *resseuller*.

pour faire un wintpolu [= joug, sommier du marbre (→ encadré 2 à bauch § 1)] au moulin de Wolput et pour replater ledit moulin bien et souffissamment (Kruikebe 1397)

► Calque du flamand *verplaten*, verbe dont l'élément central *plate* désigne la sole du piédestal.

REPLI

Extrémité recourbée d'une tige de fer.

à la chayere y at deux het de fer de deux pieds de long, comprin le reply, furny de cloux (○Wambaix 1671)

REPLOMMACHIER

* Pourvoir (l'arbre moteur) d'un nouveau *plommach*, d'un nouveau joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b). Voir *raplommachier*, les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.
pour relever le roes dou moullin à blet (...), yceli reviestir noeve, 2 postilles noeves, yceli replommachier devens et dehuers (Trith-St-L. 1385)

REPLOMMER

Garnir de nouveau de plomb. Voir aussi *plommer*.

cent et 64 livres de ploncq en table employé à replommer et recouvrir sur les arrestiers hault vers les vollans et deux baux par dedens pour garder dez pleuves (✕Douai 1466 Prés)

Acception spécifique :

Couler de nouveau du plomb (dans certaines cavités pratiquées dans la meule courante) pour équilibrer. Voir aussi *plommer*.

pour (...) avoir fait et rapointié le fusee et l'aisse dudit molin quant on replomma ledicte meulle (✕Attiches 1436)

REPOCHARDER

Consolider de nouveau au moyen de °*pocharts*, de liens obliques.

repocharde les deux pannes (✕Cysoing 1500)

REPOINCHONNER

Faire de nouveaux trous au poinçon, en l'occurrence dans les pierres.

pour avoir retaillié et repoinchonnet pluseurs tas de pierres, aussi fait traces pour agrapper tous lesdis tas desdis pillers et postilles dudit pont des molins le Conte que pour les plommer et gecter à plomb et aussi pour avoir fais pluseurs trous esdictes pierres pour engouvionner où besoing estoit (*Valenciennes 1533)

REPOLIR

Rendre de nouveau (la terre) unie. Voir aussi *aïinir*.

d'avoir réparé de terre et repoli la mote dudit molin, qui fort estoit despeece (✕Hulst 1414)

REPOS

Expression :

à repos

Assemblé à fourrure, en applique, assemblé de telle sorte que l'ensemble tienne par la pesanteur seule, sans l'apport d'éléments de fixation extérieurs.

fait sur la seuwiere susdicte une estanture estoffée d'estiaux et de loyure de bauchet enaguillet en la loyure du ventillage et lassus entavellet à repos deux bauches traversains loyés en dessoubz de 2 pochars ; et sur iceux assis, acqueutillet et aplommachet l'arbre (*Valenciennes 1440 Ogelens) ; *et au deseure desdictes entretoises mis et assis 2 grosses cuetes à escoufflis à keuwe d'erronde et à repos* (*Hon-H. 1455)

REPOSTELER

Pourvoir de nouveaux poteaux, de nouveaux montants.

item, au sourplus ycelle estanture avoir reloije, repostelee et remise à point (*Bavay 1432)

REPOURFRIR

Couvrir d'un nouveau crépi au mortier. Voir *repourgeter*.

à Jehan de Blaregnies, machon, pour 3 jours et demy qu'il (...) restouppa pluseurs traus as pans des murs de celi moulin et repourfry (*Recquignies 1393) ; *refaire les maiselles sour coy li pons siet et repourfrir jusques as fauls ventailles* (*Bavay 1397) ; *pour reparer et repourfrir de mortier et rassir aucunes pieres qui estoient keütes des machonneries* (*Bavay 1409) ; *ossi seroit besoing dou pan de mur à l'encontre de le ruex doudit moulin, qui est querquiés d'arbroies, d'ierbes, de roinses [= ronces] et de mousset, fust resclattés et repourfrils et repourgettés* (*Hon-H. 1423)

► Le verbe *pourfrir* est absent du *FEW*, mais figure au *DMF*.

REPOURGETAGE

Nouveau crépissage, action de couvrir d'un nouveau crépi au mortier. Lorsqu'il suit le *resclatage*, le *repourgetage* désigne l'action d'appliquer la nouvelle couche de finition.

(...) *desquels ouvraiges ensi faire ont eub pour l'oeuvre de le main au pris de 40 s de cescun cent d'ouvraige de machonnerie sour l'espesseur devant dicte, et de resclater, netijer et repourgeter de cescun cent 20 s (...); (...)* sont d'ouvraige de plaine machonnerie audit lieu de Hon 1145 piés et demi, et de resclataige et de repourgetaige au pan de mur qui porte le saut doudit moullin 14 piés de haut sour 9 piés de leit, c'est 126 piés, qui vallent au pris de le marchandise 63 piés de plaine machonnerie ; par ensi a il de plain ouvraige audit liu de Hon 1208 piés et demi (...) (*Hon-H. 1428 – B 9421)

REPOURGETER

Crépir de nouveau, couvrir d'un nouveau crépi au mortier. Lorsqu'il suit le verbe *resclater*, le verbe *repourgeter* s'applique à la nouvelle couche de finition. Voir aussi *renduire*, *replaquier*, *repourfrir*, ainsi que *pourgeter* et *resclater*.

à Jehan Fournier, machon, pour (...) *restouper pluseurs traus et repourgeter en pluseurs liux leur besoins estoit oudit moullin* (*Valenciennes 1399 Souverain) ; *de avoir ouvret de sen mestier de machenerie (...): getter caulee, ragraper pieres, reclatter et repourgeter* (*Étrœungt 1401 Buffle) ; *audit Jehan Fournier [maçon], pour sen solaire de resclatter et repourgeter et remacener les 2 pans moullérés dou moullin et tordoir* (*Trith-St-L. 1402) ; à Hanin dou Moustier, machon, pour (...) *refaire le pan moulerech en aucuns lieux desous le traou de l'arbriere, ledit pan repourjetter au dehors, regratter et remousser* (*Bavay 1407) ; *ossi seroit besoing dou pan de mur à l'encontre de le ruex doudit moullin, qui est querquiés d'arbroies, d'ierbes, de roinses [= ronces] et de mousset, fust resclattés et repourfrils et repourgettés* (*Hon-H. 1423) ; à Pierart Cabot, machon, pour (...) *[avoir] refait et repourgetet les machonneries de le fosse du roët* (*Valenciennes 1441 Anzin grand moulin)

► L'extrait de Hon-Hergies de 1423 suggère que *repourfrir* et *repourgeter* seraient deux opérations distinctes, mais le matériau à notre disposition ne permet pas de les différencier. Même le DMF considère les deux verbes comme synonymes.

REPRINSE

a. ☒ Frein, cerceau qui entoure le rouet et qui se serre au moyen d'un levier pour immobiliser les ailes. Voir *frain*.

pour refaire le pont du fer dudit molin et de remettre ens ledit fer et de refaire la reprinse d'icellui molin (✕Elverdinge 1399)

b. ☒ Prob. lèvre du frein, sabot de bois auquel la ceinture (→ *cercle*) est attachée et qui aide au freinage ; à moins qu'il ne s'agisse déjà de la ceinture du frein flamand. Voir l'ill. à *louche*.

Accompagné du terme précis en flamand :

vanghelippe [litt. 'lèvre du frein'] : *une nouvelle reprinse appelée 'vanghelippe'* (✕Elverdinge 1399).

► Prob. traduction de *vanghe* [litt. 'capture', 'le fait d'attraper', = frein], que je n'ai rencontrée que chez un seul scribe. GOEMINNE 6 suppose que le frein à lèvre (ou à sabot) correspond à une manière de suspendre la bascule du frein, ce qui est complètement erroné. Dans son étude il confond la ceinture du frein et la bascule ! Pour étayer sa thèse, il n'hésite pas à manipuler le texte d'origine : au lieu de *een nieuwe perseboom, een nieuwe lippe te makeene ende de perse te verhanghene* [= une nouvelle bascule, faire une nouvelle lèvre et reprendre (ou : pendre mieux) le frein] [AGR, C. Roul. 2068 (1372) Eeklo], il donne la traduction suivante : 'een nieuwe lip maken aan de persboom en deze beter ophangen' [faire une nouvelle lèvre à la bascule et mieux suspendre celle-ci].

REPURGATION

(Nouveau) curage. Voir *repurgement*, ainsi que *nettoiemnt*.

*la repurgation se fera de ladicté riviére entre lesdis molins aux despens communs (*Douai 1615) ; pour la cotte part dudit moulin de la repurgation du dessous jusqu'à la riviére de l'Escarpe (...); (...) pour faire ordonner ledit curement (Douai 1733 Croix aux Poulets)*

REPURGEMENT

(Nouveau) curage. Voir *repurgation*, ainsi que *nettoisement*.
*au regard du repurgement de laditte riviére de l'Escaut (*Valenciennes 1619-1714)*

REQUERCAGE

Le fait d'ajouter du fer ou de l'acier pour renforcer. Voir aussi *requerque*.
*pour le fier dou mollin à blet à Trith refaire bien et souffissanment et yceli rekierkier de 20 livres de fier et le fier doudit mollin rencoler et mettre à point, payet pour ce faire parmi le rekierkage 38 s (*Trith-St-L. 1379)*

REQUERCURE

Le fait d'ajouter du fer ou de l'acier pour renforcer. Voir aussi *requerque*.
*pour 25 rekerkures et rennacherurez faite asdis martiaus (*Trith-St-L. 1369)*

REQUERQUE

- a. Rajout destiné à renforcer, ici pièce de bois attachée contre une autre pour la renforcer. Voir aussi *doublure*, *renrais*, *renraisse*, *renforce* et *renfort*, ainsi que *recrache*.
auxdites deux longues trattes se sont trouvée deux recharges du costé de la queue, lesquelles recharges sont asservies de deux estriers de ferre avec chacune battoniere, flottes et clefs (O Wambaix 1688)
► Coussée, p. 177 nomme *last* (c.-à-d. 'charge') une planche de consolidation ajoutée à une pièce de bois.
- b. Le fait d'ajouter du fer ou de l'acier pour renforcer. Voir aussi *requercage* et *requercure*.
*pour un fier mis à l'esmouloir des Ogelens fait dou viés fier dessus dit, pour ce payet parmi le requierque de 60 livres de noef fier qu'il y mist, 4 lb 10 s (*Valenciennes 1421)*

REQUERQUIER

- a. Ajouter du bois pour renforcer, augmenter l'épaisseur. Voir aussi *rencaissier* et *renquerquier*.
*pour la grande soyere fault la recharger en sa longueur d'une planche de quatre poulche d'espé et seizes poulche de large (*Ramillies 17^e s. textes 1)*
- b. Ajouter du fer ou de l'acier pour renforcer. Voir aussi *refarsir*, *regarnir*, *rencaissier*, *renforchier* et *renquerquier*, ainsi que *querquier*.
*pour le fier dou moulin dessus dit ralongier, recoler, rekierkier et rennacherer (*Valenciennes 1370 Souverain) ; pour le fier dou moulin de Hon rekierkier et renacherer (*Hon-H. 1372) ; pour refaire le fu[s]lee du fer du molin et faire une koke audit fer et pour requerkier et rencauchier jusquez à moitié et ralongié demi piet par dessus (*Bruay-la-B. 1374) ; pour avoir refait et racheré le grant fer dudit molin (...) et icelluy ralongié et requerquié de nouvel fer (*Quesnoy-s.-D. 1416) ; pour avoir (...) rechargiet le fer, refait le fusee toute noeve à cause des moelles (*Valenciennes 1441 Ogelens) ; pour le grant fer des tourtes avoir ralongié par desous par ce que le lit est plus espoix que n'estoit celui qui par avant y estoit 8 pols ou plus, icelui rechargié de fer 13 pols de hault pour le tenir en sa forche et grosseur (*Valenciennes 1467 Anzin) ; pour avoir requerquiet l'estrieu du marbreau d'un double barreau (✕Cysoing 1534) ; avoir resergé la poir de un torilion de l'abre tournen du molin (*Ramillies 1640 moulin 2.1) ; ont trouvéz le grand ferre bon, sauf les pattes à recharger et l'asse aussy à recharger (✕Mœuvres 1687) ; tous les ferailles y servans, qu'ils devront rescharger et renforcer le vieux au cas de besoin (✕Noyelle-l.-S. 1704)*
► Cf. BARBIER, p. 231 : « Les vieux marteaux tant qu'i's coupint on les affûtait à la meule, mais quand i's coupint pus, qu'i's r'foulint, qu'i'y'avait pus d'acier alors on les envoyait à Marboué chez Élambert qui les r'chargeait. »

c. Augmenter l'épaisseur, en parlant d'une corde.

à *Pierart des Rosieres, cordier (...), pour avoir (...) toute la grosse corde de cavene servans au lever les moelles du grant moelin d'Ansaing, qui estoit moult amenrie, refaictre, rebraidie et requerquie de delies cordes de cavene, aussi refortefiet l'oelet d'icelle corde* (*Valenciennes 1449)

REQUEUDRE

* Relier de nouveau les virures d'un bordé et fixer de nouveau le bourrage du calfatage au moyen de °*naies*. Voir aussi *queudre*.

rencauchier le rouet de nouviaux poinieux, requeudre le baq (*Quesnoy-s.-D. 1395)

REQUEUTILLIER

* Pourvoir (l'arbre moteur) de nouvelles *queutes*, de nouveaux paliers du joug (→ *queute* acc. spéc. 3a). Voir *raqueutillier*, les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.

pour ouvrage de charpenterie (...) c'est assavoir de mettre sour les 2 kevés dou moellin dehuers entre les bachins 4 plattes assises à mortier et là sus rekiutelier et les kiutes rasir à morsiaus et kieவில்lier à mettre ploumas pour porter le coron des arbres et en devons ledit moellin rakiuteillier et mettre ploumas ensi que dehuers et mettre un nuef suel pour porter le coron des kiutes (Trith-St-L. 1369)

Ce verbe se joint souvent à *raplommachier* :

requeutillier et raplommachier : *pour avoir recoetilliet et raplommacyet de cuette et de plommas par dedens et par dehors* (Valenciennes 1469 Ogelens)

► Dans les comptes du domaine de Valenciennes, ce verbe a subi une telle métamorphose au cours des ans, qu'il induira inévitablement en erreur celui qui ne lit pas chronologiquement tous les comptes du domaine. Chaque fois qu'on achetait une nouvelle meule pour les moulins à eau du Valenciennois, on remplaçait la meule gisante par l'ancienne courante et on en profitait pour poser les coussinets de l'arbre moteur sur de nouveaux supports. En 1470, le scribe écrit ses *o* un peu comme des *r*, de sorte que nous pourrions lire aussi bien *recoetilliet de coette* que *recretilliet de crette*. Impossible cependant de mal comprendre le sens de la phrase puisque le scribe ajoute que l'opération se fait *par dedens et par dehors* et qu'on y met un *marbreau*. Les rédacteurs ou copistes des comptes suivants ont, eux, mal compris : en 1471 nous lisons *recreteller de crette* sans la moindre précision (f° 59r°), ce qui « se corrige » l'année suivante en *recherqueler de crete* (f° 65r°). L'erreur se répète d'année en année pour culminer en 1478 dans une phrase où le verbe semble s'appliquer à la meule gisante : *et icelui lyt remis en son enquavestrure, aussi rehauchiet demy piet plus hault qu'il n'estoit, avoecq le replattrer, rechiercquelet et replommachiet de crette et de plommatz* (f° 48 r°). En 1484, le scribe ajoute entre *recherqueler* et *replommachier* le verbe *arsillier*, qui, lui, se rapporte à la meule : *icellui lit mis en son enquavestrure, aussi le rehaucié de demy piet plus hault qu'il n'estoit, avec le replastrer, recherqueler, arsillier et replommachier de creste et de plommach* (*Valenciennes 1484 Comte).

REQUEUTISIER

* Pourvoir (l'arbre moteur) de nouvelles *queutes*, de nouveaux paliers du joug (→ *queute* acc. spéc. 3a). Voir *raqueutillier*, les illustrations à *plommach* et la note à *plommachier*.

pour le roët dou moulin d'Estruen rencauchier, requetisier les ploumas et faire un noef pont (...); pour un noef arbre de le rues dou moulin metre sus, un roët tout noef, le lit dou moulin et rekevestrer tout noef, rehauchier les postilles et requetisier, lez bacinaiges reclauwer et reffaie leur besoins estoit (Étrœungt 1395)

REQUEVESTRE

Maintenir au moyen d'un °*quevestre*, élément de charpente ou assemblage de pièces de bois destinés à éviter le déplacement.

*item, le grant bacquet qui maine l'aiwe sur le roes avoir rassis et remis à point et à ycelui avoir fait tout nuef l'estacquement qui porte ledit bacquet et avoir relojet et requevestreit par deseure de 3 pieches de bos croisies (*Bavay 1414)*

Acception spécifique :

Entourer (la meule gisante) d'une nouvelle enchevêtrure (→ *enquevestrure*). Voir *renquevestrer*.

*pour le bos abatre et esquarer dont on rekevestra le moulaigne, requetisa les ploumas et autre ouvrage (...); pour un noef arbre de le rues dou moulin metre sus, un roët tout noef, le lit dou moulin et rekevestrer tout noef (*Étrœungt 1395)*

REQUEVILLIER

Rattacher au moyen de chevilles ou de tenons. Voir aussi *rebastener* et *renquevillier*, ainsi que *quevillier*.

*pour 5 quarterons de quevilles de fer dont on a requevilliet le roe du molin de le Cauchie (*Beuvry 1381); pour (...) rekieveillier 2 ventelles as trayans, as roiles et as montans et remettre en leurs rabas dont ostet estoient (*Trith-St-L. 1388); requievillier tous les dens des 2 molins (*Templemars 1406); pour avoir requevillié les degrés des montees dudit molin (✕Ostricourt 1413); pour avoir refait, requievilliet et rehaisinet les vollans dudit molin (OTemplemars 1413)*

Acception spécifique :

Garnir de nouveaux alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir aussi *recuignier*, *redenter*, *rendenter* et *revestir*.

*pour 60 kievilles de nesplier mises em pourveanche à le salle pour rekievillier rowés de moulins quant besoings seroit (*Valenciennes 1404); pour une autre journee à refaire le viés rouet et le requevillyet pluseurs fois et y mis et livret 24 keviles de nesplier (✕Cysoing 1501)*

RERASION

Remise de niveau.

*pour fair ladicte visict tant pour le chemin et pasaige de l'ecluse d'Erre que pour les ponct du meullin et tordoir touchant les rerasyon le plus nechesair qu'il sonct estez trouvez à fairre (*Ramillies 1630 textes 1)*

► Même sans le préfixe *re-*, l'acception de ce verbe est absente du *FEW*, X, p. 89b, art. *rasio* 'rabotage'.

REROILLIER

Pourvoir de nouvelles °*roilles* (acc. 1a).

*as 8 ventaillez doudit mollin: cascun ventaille reroillier tout noef de noefvez roillez et rekevillier et remettre à cescune postille 2 battez de bos pour conforter lez foellissemens desdis ventaillez qui pourit sont (*Recquignies 1410)*

RERONDER

Arrondir de nouveau, redonner la forme cylindrique. Voir aussi *arondir*.

*pour 3 bastenieres reronder et racourchier et une noeve et 4 oeches noeves pour ledit roelt (*Valenciennes 1407 brais)*

RESANTRINER

* Envaser de nouveau, remplir de nouveau de vase.

pour raouvrir et rapparffondir et reffourbir le rieu au devant dou ventaille moulerech dou molin de Hon, qui par les acoulins d'euwe estoit remplis et resantriné, dont l'euwe ne pooit avoir sen cours pour servir ledit molin (Hon-H. 1420)

► Verbe absent du *FEW*, XI, p. 566b, art. *sentina*. Voir aussi *santrinee*.

RESARTIR

Raccommoder, réparer (une maçonnerie).

pour (...) avoir (...) réparé et ressarti de mortier autour d'iceux mollins en pluseurs lieux où besoing estoit (*Valenciennes 1440 St-Géry) ; *mis jus partie du pan mollerech, remachonné et resarti ledit pan* (*Valenciennes 1440 Anzin)

► Cf. FEW, XI, p. 223b, art. *sarcire* 'rafistoler'.

RESAUDER

1a. Ressouder, joindre de nouveau (deux pièces métalliques) par fusion en se servant d'un intermédiaire fusible. Voir aussi *ranoër* et *renoër*, ainsi que *sauder*.

pour le grand fier resauder, renoër et renquierquier (OTemplemars 1388) ; *pour avoir ralongié et resaudé 6 bendes de fer pour le moulin à vent* (✕Harelbeke 1414) ; *pour avoir resauldé le grand fer dudit mollin et icelluy tenu en sa longuesse* (✕Phalempin 1489) ; *pour avoire resaudé et requerquié le gro ferre du mollen de Sigon* (✕Cysoing 1673)

1b. Sceller de nouveau (une pièce de fer) dans la pierre en y coulant du plomb. Voir aussi *sauder*.

pour ploncq servant à remettre et resauder deux buses ou muret servans à fermer les deux grans huis pour recevoir les veraulx (OTemplemars 1430)

2. Rattacher (une pièce de bois).

à Jehan Hanikel, maistre carpentier, pour avoir (...) mis au haisin 12 lattez, resaudé les costerés de s'estoffe (✕Nœux-l.-M. 1376) ; *pour roster hors de ledicte machenerie 3 viezes pieches de bos et remettre et resauder 3 nuefves* (*Bavay 1417)

RESAUDURE

Raccord (de pièces de bois), ou lien de fer qui consolide ce raccord. Voir aussi *saudure*.

trouvee audit mollin à la montee-queuz, à la resaudure, trois chevilles, une aux poupee, deux aux saudure de la montee, deux moufle, deux cranpon aux escache (...) et l'estrié de la queuz (✕Fromelles 1688)

► Pour autant que le texte ne soit pas corrompu, je comprends que trois chevilles servent à joindre l'escalier à la queue, l'une aux deux °poupées, les deux autres à l'endroit où la queue traverse l'escalier. *Resaudure* semble un synonyme de *saudure*.

RESBRAIEMENT

Curage, action de curer (de nouveau) en débarrassant de la fange.

la visitation desdits lieux, coulans et rivieres et du rebrayement qui en doit estre fait (*Valenciennes 1619-1714)

RESBRAYER

Curer (de nouveau) en débarrassant de la fange. Voir aussi *rembrayer*, ainsi qu'*esbrayer*.

d'avoir resbrayé et refourbit le fosse servans au molin de le Basse rue où le gumbree quiet (*Templemars 1422) ; *pour le joq d'unne sepmaine que fist ledit molin quant on resbraia le riviere* (*Douai 1427 Taquet) ; *pour avoir resbrayé desouz le planquier dudit moulin et tiré l'ordure hors* (*Templemars 1473) ; *de avoir pionné et fossié (...) à rebraier et widier le fosse dudit molin pour renterrer ladicte estacque* (*Phalempin 1489) ; *leurs dittes altezes ordonnent audit du magistrat faire bien et deüement purger et rebrayer (...) lesdittes deux rivieres avec tous les coulans d'eaux y entrants et sortans* (*Valenciennes 1619-1714)

RESCAUCHIER

Réparer, remettre en état. Voir *recauchier*.

- des pièces en bois :

pour avoir rescauchié le mollin de Camphain d'unne demy croisure et livret bois et œuvre (✕Camphin-en-P. 1548)

- des pièces en métal :

pour avoir rescauchié le fuzee et racheré le boult de deseure (OTemplemars 1479)

RESCAUFFER

(En métallurgie) Soumettre de nouveau (la pièce métallique) au feu afin qu'elle puisse être travaillée. Voir aussi *cauffer*.

pour avoir cauffet l'ache parmy le gros et l'avoir rabatu et rebouté l'estampe dedens le trau pour le remectre au quaret et avoir reschaufet les quatre bras (*Valenciennes 1543 brais)

RESCHANIER

Couvrir de nouveaux bardeaux. Voir aussi *eschanner*.

3 keues de Poitou pour reschanier le couverture dudit molin (OSeclin 1404)

► Prob. erreur pour *reschanner*.

RESCLATAGE

Hérissonnage, action de couvrir de nouveau d'une première couche rugueuse d'enduit lancé avec force contre la surface à crépir.

(...) desquels ouvraiges ensi faire ont eub pour l'oeuvre de le main au pris de 40 s de cescun cent d'ouvraige de machonnerie sour l'espesseur devant dicte, et de resclater, netijer et repourgeter de cescun cent 20 s (...); (...) sont d'ouvraige de plaine machonnerie audit lieu de Hon 1145 piés et demi, et de resclataige et de repourgetaige au pan de mur qui porte le saut doudit moullin 14 piés de haut sour 9 piés de leit, c'est 126 piés, qui vallent au pris de le marchandise 63 piés de plaine machonnerie; par ensi a il de plain ouvraige audit liu de Hon 1208 piés et demi (...) (*Hon-H. 1428 – B 9421)

RESCLATER

Hérissonner, couvrir de nouveau d'une première couche rugueuse d'enduit lancé avec force contre la surface à crépir. Voir aussi *repourgeter*.

pour rempieter et resclater le pan moulerech, le bacinaige, le reviersoir (*Étrœungt 1394 Buffle); *de avoir ouvret de sen mestier de machenerie (...): getter caulee, ragraper pieres, reclatter et repourgeter* (*Étrœungt 1401 Buffle); *audit Jehan Fournier [maçon], pour sen solaire de resclatter et repourgeter et remacener les 2 pans moullérés dou moullin et tordoir (...)* *et resclatter et repourgeter le seuwier ou fons bas, que au marchander on ne pooit vir pour l'euwe* (*Trith-St-L. 1402); *seroit besoins dou pan de mur à l'encontre de le roes doudit moulin, qui est kierkiés de roinses, d'arbroies, d'ierbes et de mousset, de resclarter [sic], repourfrir et repourgitter* (*Hon-H. 1425)

► Les recherches historiques ont prouvé que le moyen âge exérait la pierre nue : la plupart des façades étaient recouvertes d'un crépi. Par souci d'esthétique, voire de vérité historique, les restaurateurs de la seconde moitié du 19^e siècle imposèrent un décrépiage forcené, qui a malheureusement effacé presque tout vestige des techniques d'autrefois. Le crépi à la chaux protégeait la façade et camouflait les irrégularités ; il absorbait assez peu l'eau de pluie et évacuait en partie l'humidité capillaire toujours présente dans les murs. Pour être efficace, le crépi nécessitait au moins deux couches. La première, on la lançait avec force contre le mur : elle aplanissait la surface, mais était rugueuse pour faciliter l'adhésion de la seconde couche bien plus épaisse, appliquée à la taloche ou à la truelle. Les verbes *resclater* et *(re)pourgeter*, fréquents dans les textes évoquant la maçonnerie, ne sont pas synonymes : ils désignent les deux opérations successives du crépiage. Notons que c'est généralement le mur le plus soumis aux attaques de l'eau qui est *resclaté* et *repourgeté*.

RESDIQUIER

* Pourvoir de nouvelles digues.

pour avoir (...) en d'autres lieux resdicquiet de pillos et dosses le cours de le riviere allans sur ledit molin de Faloise (Valenciennes 1454)

► Nous nous serions attendus à *rediquier* ou à *rendiquier*. Passage du préfixe *re-* à *res-*, ou remplacement du préfixe *ren-* par *res-*.

RESERRAGE

Nouvelle consolidation au moyen d'une maçonnerie plus serrée. Voir aussi *renserrement*.

pour pluseurs reseraiges tant desoubz l'arbre du grant molin que au boult de le postille et au boult dudit arbre, contient 25 pieds(*Valenciennes 1537 St-Géry)

RESERRER

a. Resserrer, rapprocher au maximum les parties disjointes de ; caler (de nouveau). Voir *restraindre*.

restraindre, recuignier et resierer l'escluse doudit moullin (*Recquignies 1380) ; *les roes qui lievent les estampes redrechier et ressierer* (*Valenciennes 1394 Becquerel garance) ; *pour rencauchier le roët et renfuseler les tourtres doudit moulin de Busignettes et mettre y clefs pour resierer et redrechier en l'arbre* (*Bavay 1405) ; à Gillis de le Wedaghe, fevre, *pour avoir fait et reserré les deux bous de l'arbre du molin à eawe, dont les autres bous estoient tous vielz, pesans 6 livres* (*Harelbeke 1415) ; *pour (...) refonser de noefves aisselles le moittiet dudit planquier et l'autre avoir reserret et fait ainsi qu'il appartient* (*Valenciennes 1430 brais)

b. Maçonner d'une manière plus serrée.

à Colart pour chiaul et un autre manouvrier qui sakierent hors le pierre de l'euwe pour ledicte escluse resierer et refaire (*Recquignies 1380) ; *À Jehan Couvreau, machon (...), pour avoir (...) aux mollins d'Ansaing et de bray reserré toutes les postilles de 36 piés de loncq et 6 piés de large et deffait et reclatté le masse dudit mollin portant les venteillages et bachinages* (*Valenciennes 1461 Anzin) ; à Colart Plateau, Hanin son filz et Colin Chevalier, machons (...) *pour (...) avoir reffait ledit mur tout noef (...) et refait et reserret le bachinaige desdis moelins et le soel de mortier à tieulee* (*Valenciennes 1466 Anzin)

RESERVOIR

* Caisse à claire-voie où restent prisonniers les poissons pris à la pêche. Voir *huche*.

reservoir de poissons : *deux huges ou reservoirs de poisson avec les pillots et ferailles y tenans* (Comines 1688 pêche)

RESEULLER et RESOLLER

Voir la note au début de l'art. *seul*.

a. Pourvoir d'un nouvelles pièces de bois servant de base.

resouller : à Jehan Chevalier, maistre carpentier de ladicte Salle (...), *pour avoir remis à point la huge servant à mettre le bled dudit moelin, si comme le avoir resouillet tout authour et reffonsset ou fon de quatre noefves aisselles* (*Valenciennes 1479 Comte)

b. Pourvoir d'un nouveau soubassement maçonné. Voir aussi *seuller*.

reseuller : à (...) *quatre machons (...), avec aussy avoir fait le point de l'ung des costez de ladicte seuyere et l'avoir reseullet par embas* (*Valenciennes 1523 Fossart)

resoller : *avant ce meulin sera relevé [sic], convenra le resoler le leez d'envers l'eau de chincq pieds de hault ou environ et le leez de devant de trois pieds ou environ* (*Ramillies 15^e s. moulin 2.1)

resouller : *pour rempieter et resclater le pan moulerech, le bacinaige, le reviersoir, ressouler le grant grail et le petit nuef* (*Étrœungt 1394 Buffle) ; à Jehan Fournier, machon, *pour (...) resouler tout autour les moulins d'Ansaing, qui dessouillet avoient estet par les grandes yauwes (...), resouller l'un des pans dou moulin aval l'iauwe de 2 tas de hault, ossi souller une suelle qui porte les plommas par devers ledit moulin* (*Valenciennes 1408) ; à Jehan Fournier, machon, *pour (...) resouller 2 noeves soelles mises au desous dou moullaige dou moulin viers le moullin de brais* (*Valenciennes 1409) ; à Jacquemart de Lattre, machon, *pour ouvrir de sen mestier au remachonner le muret deseure les roeux doudit mollin de Rocque et là endroit resouller desous le soelle et paroît que on y fist noefve en l'an precedent* (*Recquignies 1411) ; *pour (...) ouvrir au resouler de 3 pans le fosse du roët du grant moulin le Comte* (*Valenciennes 1420) ;

Acceptions spécifiques :

a. ✕ Pourvoir (le piédestal) de nouvelles soles (→ *seul* acc. spéc. 2a).

reseuller : *de reloier et reseuler le mollin tout de nouvel* (Scheldewindeke 1409) ; *reseuller ledit molin au pyé d'icellui de bois de chesne* (Sluis 1435)

b. ✕ Réparer [les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a)] du piédestal, p.-ê. les pourvoir de nouveaux blocs (→ *abloc*).

resoller : *fault resoller les solles et piedtem[ent] dudit mollin et aux quatre loyens de racine mettre quatre dosses* (Busigny avant 1643)

► Le verbe aurait l'acc. spéc. a s'il n'était pas accompagné du complément tautologique *les solles*.

RESMIEURE

Refaçonner (une pièce de fer) à la meule. Voir *remmoudre*.

pour une huvette reforgier et resmieure (✕Cysoing 1408)

► Le *FEW*, VI₃, pp. 32b et 33a mentionne aussi bien *enmoudre* qu'*esmoldre* dans le sens d'aiguiser.

RESMOULOIR

Moulin de taillandier, d'armurier, où l'on aiguisse sur une meule. Voir *esmouloir*.

une piece de bois seant sur le masich auprès du resmouloir (*Valenciennes 1512 Comte)

RESOYER

Scier à nouveau. Voir aussi *soyer*.

pour avoir soijet pluseurs estoffes de bos pour le huige dou moulin de Rocques, qui l'annee passé ne peult y estre assisse ne parfaite popur les grandes yauwes, et par celi cause en est aleit aval par lesdictes yauwes un grant partie dou bos soijet, qu'il a convenut resoijer de nouvelles (*Recquignies 1415) ; *quelz ouvraiges ont estez fais des vielz bois venant de la haulte salle, que l'on a fait retaillier et resoier à mesure et grosseure que l'euvre le requerroit* (*Valenciennes 1526 Souverain)

RESOLLER : voir *reseuller*.

RESPAMER

Battre ou piétiner les draps sur un plancher dans l'eau courante pendant et après le dégraissage.

le planchy devant les vasseau avec la gotte et le planchy de dehors pour repamer les draps avec les appoïelles (*Comines 1684 moulin à fouler) ; *au plancher à respamer les drap deux cloux hurtois, un cloux à patte* (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)

► Cf. MANTOU, VI, p. 182 : *respamer* ou *respaumer*. Cette opération se faisait sur un plancher sur pilotis dans l'eau.

RESPONDER

* Réaménager en dur les rives d'un cours d'eau ou un talus pour éviter les inondations ou les affaissements de terrain. Voir aussi *esponder*.

pour 20 piez de planques de quesne (...) à responder le wal (La Gorgue 1417)

RESPUISIER

* Epuiser de nouveau, remettre à sec.

de faire un nouvel dam [= barrage, digue] alant en travers le wal [= élargissement du cours d'eau] (...) et ledit wal, après ce qu'il avoit esté espusiez, tous remplis de yauwe, ycellui wal par les dessus nommez tout respuisier de nouvel, le tenir à seques 15 jours et 15 nuys (Harelbeke 1400)

RESSORT

Ressort, organe élastique qui reprend sa forme originelle après avoir été courbé ou comprimé.

pour avoir restachiet et remis à point la serrure des molins Saint Gery, mis ung perle, ung resort et une grande clef (*Valenciennes 1543)

RESSUER

Durcir (une pièce de fer ou d'acier) en (la) plongeant dans un liquide froid. Voir *retemprer*.

pour l'aisse dudit moullin, laquelle n'estoit point bonne pour mettre en ledicte moelle, rebouter ou feu, ressuer, reffaire le trau à point de le cocque (*Valenciennes 1428 Brisebois)

► Cf. FEW, XII, p. 394a, art. *sudare*.

RESTAL : voir *retail*.

RESTAMER

Couvrir (le fer) d'une nouvelle couche d'étain afin de retarder l'oxydation.

à Jehan Bonnebroque, fevre (...), pour avoir fait tout de neuf un nouvel fer de molin et le viez fer de molin réparé, restamé et reforgeié pour s'en aidier au besoing (*Harelbeke 1418)

RESTANCHONNAGE

Le fait de soutenir au moyen de nouveaux étauçons.

pour les fachon et main d'oeuvre dudit pietement et pour tout restanchonnaige (✕Busigny 1626)

RESTANCHONNER

a. Soutenir au moyen de nouveaux étauçons. Voir aussi *rentanchonner*, ainsi qu'*estanchonner*.
refaire l'estanchelle de le planque du ventelle qui estoit rompue et le seule de le fondation de ledicte estancelle restanchonner et piloter à le rayere du moulin (*Quesnoy-s.-D. 1393) ;
restancener le moulin de Basieu et mettre à flotte, de roster les plattes qui tenoient les trestres et ratavenir pour che que li moulins ne pooit tourner (✕Baisieux 1404)

b. Faire servir de nouveau comme étauçon.

pour (...) avoir restançoné et reblocqué 4 escotes du moulin à vent (✕Harelbeke 1401)

RESTANQUIER

* Pourvoir (un cours d'eau) d'un nouveau barrage, en l'occurrence d'un barrage servant au moulin.

6 planques de quesne et pluseurs pillos pour restanquier le courant du vieux moulin (La Gorgue 1411)

RESTAQUIER

Rattacher ; consolider. Voir aussi *estaquier*.

à celuy molin, pour restakier le fusel, pajet à Bauduin de le Capiele 40 s (✕Dendermonde 1394 Greffeninge) ; *de restaquier le sciifloop [= °lanterne d'engrenage] es asse [ici = fer de meule]* (✕Lovendegem 1472) ; *ung cent et demi de claux de bende pour restacquier tous les estriers servans audit molin* (✕Nœux-l.-M. 1498) ; *pour avoir restachiet et remis à point la serrure des molins Saint Gery, mis ung perle, ung resort et une grande clef* (*Valenciennes 1543)

► Bien que le contexte ne permette pas de connaître le sens exact de *fusel* à Dendermonde, je suppose qu'il s'agit de la °lanterne d'engrenage: le verbe correspond au flamand *verstaken*, qui s'applique presque exclusivement à cet élément. Cf. FEW, XVII, p. 108b, art. ancien bas-francique **stakka* 'poteau'.

RESTAUPER

?

pour lequel arbre assir a esté par Josse le Marescault doudit Hon recolet et rekierquiet l'un des torignons et l'autre redrechiet et restaupé (*Hon-H. 1433 – B 9428)

► Ce n'est pas une forme de *restouper* puisqu'il s'agit du travail du forgeron. Ou faut-il lire *estanper* ?

RESTENDRE

Redresser. Voir aussi *retendre*.

pour 72 vieses kievilles qui estoient ou bachinage doudit bac restendre, rejointier et mettre à point (*Valenciennes 1381 bac de Saint-Paul) ; *pour 4 pieches de fier servant à le laie doudit blocq recopper, restendre et reforgier* (*Trith-St-L. 1406 huile) ; *pour 6 piés de bendes restendue et reneue* (*La Gorgue 1492)

RESTEQUIER

Réparer en réintroduisant un élément. Voir aussi *estoquier*.

pour soijer (...) aules pour restekier en pluseurs lius as moulins (*Valenciennes 1367 St-Géry)

► Cf. FEW, XVII, p. 226b, art. moyen néerlandais *steken* 'introduire'.

RESTOUPER

Reboucher, enfoncer de nouveau (une coin).

pour avoir ouvert l'esceu dudit molin et fait une estanque au devant pour l'yaue tenir tant que li ouvraige dessus dit fussent fait et pour depichier ledicte estanque et restoupper l'esceu (*Bruay-la-B. 1377) ; *pour avoir ouvré (...) audit moulin quant l'en mis sus la nouv[e]lle pierre et pour refaire et restoupper les parois* (✕Kieldrecht 1409) ; *avoir (...) aucuns de ychiaux ventailles restouppet* (*Recquignies 1413) ; *pour le fust de 4 queues franchoises [= d'Ile-de-France] employees à restoupper les traux entre les aisselles dudit daumis* (*Quesnoy-s.-D. 1422) ; *pour avoir rompu le plancher dudit molin pour mettre ens ladicte nouvelle pierre, icellui recloire et restouper* (✕Sluis 1439) ; *pour avoir fait une fenestre par devant et restouppet* (○Templemars 1534) ; *quinze marteaux à battre meulles, un grand pincereau, une caichette [sic, lire cachette] à restouper* (*Comines 1707 blé & brais)

Acception spécifique :

Réparer (la denture du rouet) en ajoutant les éléments manquants.

pour (...) mettre au camwiel 6 boetcammen [= alluchons (→ queville acc. spéc. a) de remplacement] pour restouper le harnois (*Harelbeke 1417)

RESTOUIPOIR

Chasse, outil en fer qui sert à refouler, à enfoncer et sur lequel on frappe avec un marteau ; associée à la meule, c'est le plus souvent le °pipoir. Voir *cache* (2).

ung levié de fer, ung maillet de pont, l'escaupre des moeulles, ung restouppoir (✕Templemars 1595) ; *le copre de moeulle, le levier de fer et le maillet du pont et ung restouppoir ou cachette* (✕Seclin 1632 Beauhaut)

► Dans les prisées du moulin à eau situé près du Château à Lille, nous lisons *restouppoir* en 1627 et *cachette* en 1636, alors que la prisée de 1636 du moulin à eau voisin, donnant sur la place St-Martin, mentionne un *restouppoir* et une *cachette*. Le texte de Seclin (1632) prouve que les deux termes étaient synonymes.

RESTRANDRE

1. Resserrer ; caler (de nouveau). Voir aussi *rastrandre*, *renserrer*, *reserrer*, *restringier* et *retendre*, ainsi que *rejointier*.

restrandre le combe (*Bruay-la-B. 1360) ; *pour remettre pluseurs aues, restrandre et refaire le pierre dudit molin* (*Quesnoy-s.-D. 1399) ; *restrandre les volans en l'arbre* (✕Cysoing 1402) ; *remettre 3 baux traversains pour restrandre et retenir lez 2 pans dudit molin qui s'oeuvre* (✕Baisieux 1408) ; *28 douves de tonnel à faire cuignets pour restrandre le boiste par dedens le pierre dudit molin* (*La Gorgue 1486) ; *avoir restrainct et reclaué les quatre hurtoirs de quevilles de fer sur les entrebus à cause qu'ilz estampoyent dedens la teste dudit arbre* (✕Nœux-l.-M. 1520) ; *livré quatre piedz de doubleau pour restrandre l'arbre* (*Ramillies 1640 moulin 2.1) ; *un sizeau à restrandre* (*Saulzoir 1676)

2. Couvrir de nouveau en serrant les planches l'une contre l'autre. Voir aussi *rastrandre*.

de restrandre les quatre pans d'asselin et le reffaire tellement qu'il soit bien estaint (✕Cysoing 1498) (voir l'exemple parallèle à *rastrandre*)

RESTRINGIER

Resserrer, caler (de nouveau). Voir *restraindre*.

pour leur paine (...) de restringier le grant reue audit moulin et y remettre nouveaulx cammes
[= alluchons (→ *queville* acc. spéc. a)] (✕Eeklo 1388 Westmolen)

RESTROITIR

Rétrécir.

les deux bagos pour restroytir la rayere dudit mollin (*Marquette-l.-L. 1653)

► Le DMF ne signale que *stroitir* comme verbe intransitif.

RESTUQUIER

Réparer en forgeant. Voir aussi *rebattre*.

pour le grant fier dou moulin recroiscer et le fusee restukier et le petit fier recroistre et ralonghier I piet et refaire un nouviel hatriel (✕Rollegem 1410)

► Calque du flamand *verstuyken* ‘réparer’, acception que donne G. GEZELLE et que reprend le WNT, XX₂, p. 946 «Verstuiken, vermaken, racomoder [*sic*], arranger de nouveau ». Cf. : ‘*t groote muelenyssere in den voet verstuyct* [= réparé le gros fer de meule au niveau du pied] [AGR, Ch. C. 27778 (1454) f° 16r° *Dendermonde]. À comparer à *rechuquier*, qui, comme *verstuyken*, signifie ‘heurter de nouveau’.

RESWILLIER

Tenonner de nouveau, assembler de nouveau au moyen d’un tenon ou onglet. Voir aussi *reneswillier*, ainsi qu’*eswillier*.

faire et relever le queue dudit molin, qui estoit cheüe par pourreture (...) et icelle reswillie et requigniet (✕Erquinghem-L. 1411)

RESWISIER, REUWISIER et RAGUISIER

Aiguiser ou affûter de nouveau, rendre de nouveau pointu ou tranchant. Voir aussi *refaire* °*agu* et *rentailler*, ainsi qu’*eswisier*.

raguisier : à *Meuwels Ovin, fevre, pour avoir raguisié et racéré le grant fer dudit molin à eaue et refait le pié et l’esperon d’icellui* (*Menen 1413); *pour avoir racheret et raguisiet le pointe et le noiel du fer qui porte le moeulle* (✕Nœux-l.-M. 1518); *pour avoir ragugiet et rencauchiet le grant et petit fer, fourque et requerquiet l’arche* (✕Nœux-l.-M. 1531)

reswisier : *pour rennacerer les martiaux de coi li muesle fu trowee et reuwisier plusieurs fies* (*Recquignies 1386); *pour 10 fiers reswisier et remettre à point, 24 s*; *pour faire de 2 fiers 4 coutiaus tous nuefs audit moulin, 22 s* (*Valenciennes 1388 Becquerel garance); *pour 10 martiaux reswisier* (*La Gorgue 1405); *pour avoir reswisiet 28 martiaux à battre les meulles à escorche et 16 appartenans au molin à blé* (*La Gorgue 1419); *pour avoir reshuisiet 242 marteaux* (*La Gorgue 1489); *resaudé la monture d’unne sy et le regiser pour le moulin* (©Seclin 1706)

reuwisier : *pour les fiers des estampes doudit moulin reuwisier* (*Valenciennes 1390 Becquerel garance); *pour renacerer 4 martiaux et un pis par plusieurs fois et ychiaus reuwisier, dont on trauva une noefve moelle* (*Valenciennes 1391)

► En 1491, le scribe de la Gorgue a corrigé « *pour 201 marteaulx reshuisier* » en « *pour avoir reshuisié par 201 foiz les marteaulx dudit molin* ».

RESWISURE, REUWISURE, REWISURE et RAGUISURE

Action d’aiguiser de nouveau, de rendre de nouveau pointu ou tranchant. Voir aussi *rewiserie*, ainsi qu’*eswisure*.

ragisure : *pour avoir refait le noyel de le palette et le ragisure de deux marteaux* (*La Gorgue 1416); *pour 8 martiaux avoir racheré, sont 16 debous, à chascun 12 d (...) et 8 racisures à 16 d le pieche* (*Douai 1427 Taquet)

reswisure et **rewisure** : *pour 64 rewisurez faite asdis martiaux* (*Trith-St-L. 1369); *pour 129 reswisures de martiaux pour tailler ledictes meules* (©Seclin 1392); *pour 72 reswisures de martiaux dudit molin* (*La Gorgue 1407)

reuwisure³ : pour les allemelles de l'abre, l'annel, les bendes, l'estrier du mabrel et de le keuwe dudit molin, gons, vervelles, keviles, pentures saudiches, claus, martiaus, reuwisures et racherures (✕Nœux-I.-M. 1357) ; 10 reuwisures de martiel (*La Gorgue 1386) ; 20 reuwisures et 7 renacerures (*Étrœungt 1402)

► Corriger dans mon *Dictionnaire*, p. 874 *renwisure* en *reuwisure*.

RETACONNER

Raccommoder, réparer, ici en remplaçant des planches. Voir aussi *rabillier* et *retasseler*.
reclauer et retaconner le comble, revestir le roe de l'yaue (*Beuvry 1377)

RETAIL et RESTAL

Retrait d'un mur ; mur qui est en retrait par rapport à son soubassement.

restal : une filliere assise sour le restal dou mur (*Recquignies 1429 – B 9424)

retail : unne estanture pour porter les moelles (...) estoffet de penne et de filliere assize sur les retaux d'icelle machonnerie (*Valenciennes 1443 tan) ; les retauls et debous des 2 autrez masses d'icelle seuwiere, qui estoient esboulees, refaittes et remachenees (*Valenciennes 1444 Souverain) ; et sur les sommiers et entretoizes stant sur ung retau de mur mis et assis pluseurs plances de noef piedz de loing, douze polch de large et deux polch et demy d'espez, lesquelles sont toutes jointes et kevilles sur le sommier et entretoise que pour porter et asseoir les moelles dudit molin (Valenciennes 1538 tan)

► Le terme *retail* se lit assez souvent dans les textes concernant les ouvrages de maçonnerie du Tournaisis. En voici un exemple, où le sens de *retail* apparaît nettement : *et le machonnerie des joes aura dix piés d'espés jusques à dix piés de hault depuis le planquier en amont ; et là dessus aura un retail entre le pont et les arcures, lequel retail retraira le machonnerie demy piet et les eles en autele manière ; et devers les terres retraira ledicte machonnerie deux piés et sera menee amont de sept piés et demi d'espés, montant d'icelluy espesseur six piés de hault, et là dessus sera fait encore un retail de demy piet ; et sera mise ladicte maçonnerie à cinq pied d'espés à la hauteur de quatre piés parmi l'entalement*. Le texte est le contrat d'entreprise d'un maçon tournaisien rédigé en 1397⁴. Le scribe de Recquignies n'avait pas le même mot en tête : *restal* semble un dérivé d'*estal*. Toutefois, l'identité de contexte entre le texte de Recquignies et celui de Valenciennes m'oblige à identifier le *restal* et le *retail*. Dans les deux cas il s'agit de la mise en place d'une poutre sur un retrait de mur maçonné.

RETAILLER

1. Tailler de nouveau (une pièce de bois, une pierre, voire une pièce de fer), ou parachever la taille. Voir aussi *tailler*.

pour (...) mettre jus le roelt dou moulin de brais (...), ychelui retaillier et mettre tous les traus d'une ouverture et d'un pas pour ce que pluseurs en y avoit qui fouillet estoient (*Valenciennes 1407) ; *pour une aisse de molin retaillier et redrechier ou trau qui estoit borgnes* (✕Recquignies 1419 - B 9408) ; *reparet et relevet l'abre dudit molin pour retaillier le marbriel* (✕Attiches 1411) ; *pour faire retaillier et appointier la pierre de marbre dudit molin* (✕Sluis 1436) ; *pour avoir retailliet toutes les quievilles dou rouet* (✕Cysoing 1438) ; *retailliet et regrantiet l'enquevestrure, le fons du lit remis à point* (✕Cysoing 1444) ; 3 *ventelles courans et 2 ventelles molerech, et que pour ce furnir, avoir assis et enneswilliet sur icelle soeille 6 postilles de 12 piez et demy de long chascune, desquelles les 4 (...) retaillees à chanfrain et à erette pour fendre l'eauwe* (*Valenciennes 1512 Anzin) ; *lesdictes planques dudit col de mallart avoir retailliet à chanfrain après le ront de la devant dicte soelle [sic, lire roe]* (*Valenciennes 1512 brais) ; *pour avoir retaillié et repoinchonnet pluseurs tas de pierres* (*Valenciennes 1533 Comte) ; *pour avoir retaillé milz un cent d'escheanne* (✕Coutiches 1711)

³ Et non pas *renwisure*, comme transcrit dans ma *Terminologie*, p. 861.

⁴ GILLIODTS-VAN SEVEREN L., *Inventaire des Archives de la ville de Bruges, Inventaire des Chartes*, tome III, Bruges 1875, charte 830.

2. Maçonner en retrait.

*pour 68 piés d'entalement sauvage de 2 piés de let pour fonder et retaillier le masse doudit piller à l'encontre des pillos (*Valenciennes 1393)*

Acception spécifique :

Rhabiller (la meule), (la) battre de nouveau pour raviver sa surface active. Voir aussi *rebattre*.
une grant corde de quenvre (...) pour servir audit molin à lever les meulles quant on les retaille (✕Attiches 1411) ; à Henriet carpentier, pour retaillier et royer lez meulles du mollin de pierre (○Seclin 1433) ; paiiet au monnier et ung homme avoekes ledit monnier pour ferre le couke à coukier le muelle et pour retaillier les muelles (✕Mouscron 1481)

RETAILLURE

Action de retailler.

pour avoir mis 17 quevilles à deux fois depuis ladicte retallure ou grant rouet (○Templemars 1465)

RETASSELER

Pourvoir de nouveaux °*tasseaux*. D'où rapiécer, réparer en couvrant ou en consolidant les joints. Voir aussi *ratasseler* et *retaconner*.

*pour 2 keuves wides que on eult audit moulin pour retasseler les rues de le scoussiere et cely dou moulin qui fu brisie et pour faire cuignés au viestir le rues (*Étrœungt 1395) ; refaire le pont (...), retasseler de dosses, y mettre gisant et refaire les poyes (*Valenciennes 1427) ; ouvrer (...) au relever l'arbre du moulin Souverain et à retasseler le roez (*Valenciennes 1427) ; 2 journees de carpentier à retasseler le fonsure (*Templemars 1513)*

RETAULER

Revêtir de nouvelles dalles. Voir aussi *rentauler*.

*à Pierart Cabot et Jehan des Marlis, machons (...), pour avoir (...) tout le pavement estant à l'enboukure doudit bac de Saint Pol, qui avoient [sic] hostet les soelles de leur lieux, iceus racourchiés et mis à le largheur de l'espesseur des plattes et puis iceux retauler et remis nouvellez pierres et quariaux de griés leur besoins estoit audit entaument (*Valenciennes 1447)*

RETEMPRER

Donner une seconde trempe (à une pièce de fer ou d'acier), durcir de nouveau la pièce en la plongeant dans un liquide froid. Voir aussi *ratemprer*, ainsi que *temprer*.

*refaire le petit fier, recauchier et retemprer (○Templemars 1401) ; pour avoir refaict le col du grant fer et estre retrempeé (✕St.-Eloois-Vijve 1442) ; deux bendes noeuves pour frumer les nouvelles tourtes, chascune de 6 piés de long et deux vieses bendes retemprees de pareille longueur servans ausdictes tourtes (*La Gorgue 1490)*

retemprer d'achier : *pour les deux fers de molin refaire et retemprer d'achier Saaftinge (1424)*

RETENAGE

Entretien.

*lidis molins fust moult dequeus et awastis et teus en peril de fondre et aller à ruyne se briefment n'y estoit pourveu de refections et de retenages (*Douai 1375)*

RETENDRE

Resserrer, caler (de nouveau). Voir *restraindre*.

*fu marchandet (...) de (...) le roët de celi moulin retendre, restraindre et reloijer de haspliaux de fier (*Valenciennes 1391 Anzin) ; neuf fier (...) en clex et en flottes pour retendre le rouet (✕Baisieux 1408) ; à maistre Jaques le Ragonneur, carpentier, pour avoir relevet 3 boux de croix du molin de bos dudit hospital, rablocquier et les 4 faulx loyens retendre et mettre 4 quieutes dessoubz, roster les deux chevaliers, retaillier et remettre, 6 lb*

(✕Seclin 1441) ; *pour avoir (...) retendu les vollans* (✕Baisieux 1474) ; *avoir retendu les clefz autour de l'estacque* (✕Templemars 1527) ; *ledit [marchand de bois] at livré sept quinneit pour retendre le teitte de l'abre dudit molin et le rouait* (✕Camphin-en-P. 1687)

RETENIR

1. Entretien.

lidis Jehans, si hoir ou aiant cause, qui ledit molin tenront, est et serront tenu de retenir ledit molin de toutes choses quelconques qui à retenage poeut et doit appartenir (✕Douai 1375)

2. Arrêter.

la retenue dont l'en retient le molin (✕Ingelmunster 1451)

RETENUE

1. Entretien, réparation.

pour pluseurs estoffes de bois soiez (...) qui ont esté mises et employies aux ouvrages et retenues desdis molins (✕Lessines 1447)

2. Ensemble de pièces qui retiennent, qui attachent, en l'occurrence les pièces de bois qui fixent la queue à l'intérieur de la calotte.

pour le retenue de la queue, 10 florins ; pour la couverture du moulin, 100 florins (○Busigny 1695)

3. ✕ Quantité d'eau retenue en amont pour permettre le bon fonctionnement du moulin.

il avoient estet autour de tous les moulins pour ouvraige qu'il y convenoit faire de neccessité, et fu à le requeste des monniers qui moult fort se plaingnoient de le petite retenue qui estoit as moulins (Valenciennes 1389)

4. ✕ Retenue d'eau, barrage ou digue. Voir aussi tenue d'eaue et tenure, ainsi que digue.

pour (...) avoir (...) fait une retenue et dicquement entre le seuwiere et les prez, de 20 piez de larghe et de 10 piez de parfont, estoffez de 8 pillos, 4 clefz, jonkiet de dosses de quesne pour emplir tout de terre, de 8 piez de hault, pour tant que les yauwes avoient par là pris leur cours et destruit toutes les devant dictes machonneries (Valenciennes 1441 Faloise) ; *pour avoir (...) fait une retenue d'aissielles foellies pour tourner les yauwes d'icelle seuwiere ariere doudit grant moelin, par quoy les machons peüssent ouvrer au secq* (Valenciennes 1448 Comte) ; *à lui (...) de faire une estancque au deseure dudit molin Souverain affin de avoir à l'encontre d'icelui mis la riviere au secq tant que laditte seuwiere et machonneries que faire y convenoit fuissent faittes et parfaittes, ycelle contenant 50 piés de loncq, 7 piés de hault et 4 piés de large ; devoit et a fait à l'encontre de la riviere au desseure dudit molin à l'encontre du chemin une retenue de 60 piés de loncq estoffee de piloz, de clef, d'aisselles et de terre conroyee, yceulx piloz de 5 piés de loncq et de 5 à 6 pols de grosseur mis et assis de 3 piés à aultre* (Valenciennes 1463)

retenue d'eaue : *la grande ventelery et ret[enue] d'eaux contre le tordoir* (✕Ramillies 1630)

► Le texte de 1463 distingue l'estancque 'barrage provisoire à travers le cours d'eau' et la retenue 'digue le long du cours d'eau'.

Acception spécifique :

☒ Frein, cerceau qui entoure le rouet et qui se serre au moyen d'un levier pour immobiliser les ailes. Voir *frain*.

pour une esteghereepe à la retenue avecq les claux (✕St.-Eloois-Vijve 1442) ; *un chercl de fer servant à la retenue dont l'en retient le molin (...)* ; *à lui, pour un havet ou crochet de fer dont est lyee la retenue aux enguiens costierés apellé 'zijlatten'* [litt. 'poutre latérale', ici = haute-panne] dudit molin, *poisant ledit havet 2 livres de fer* (✕Ingelmunster 1451) ; *pour une plate et lyen de fer mis et employé a l'une des retenues d'icelui molin* Ingelmunster (1453)

retenue de molin : *pour avoir fait et mis en œuvre une nouvelle retenue de molin* (✕Ingelmunster 1458)

► Cette acception ne se retrouve que chez un seul receveur du domaine d'Ingelmunster. Pour le pl. *une des retenues d'icelui molin*, que nous lisons en 1453, voir la note ajoutée à *frain* acc. 1.

RETINGLAGE

Action de garnir de nouveaux couvre-joints (→ *tingle*).

*pour 4 cens de claux renforchiez pour employer ou retinglage dudit molin (...); (...) pour le retinglage de ledicte raijere (*La Gorgue 1417)*

RETINGLER

Garnir de nouveaux couvre-joints (→ *tingle*). Voir aussi *tingler*.

*pour retingler la raijere dudit molin (*La Gorgue 1419)*

RETONDRE

Couper, enlever le superflu.

fault ung ventre aux gran sonmier, de 26 paux de large et huict paux d'espoiseurs, de sept piedt en longheurs avecq ungne fause mamelle pour redresser et mettre ledict mollin à plomb, et retondre l'estache (Camphin-en-P. 1630)

► Bien que le verbe *tondre* soit inhabituel dans ce contexte, je ne crois pas qu'il faille corriger en *retendre*. Il y a comme une virgule entre à *plomb* et *et retondre*.

RETORDEUR

Tordeur, personne qui travaille dans un moulin à huile. Voir *olieur*.

*Jean le Cocq, marchand retordeur d'huile (*Valenciennes 1597 Becquerel)*

RETOUR

Partie d'un objet formant un coude par rapport à la face principale, en particulier construction ou paroi formant un coude par rapport à une autre.

*audit Gilliart des Moustiers [maçon] (...), pour avoir ouvret de sen mestier en pluseurs lius, si comme des 2 espondes et les retours de le seuwiere de Hon au deseure des ventailles avoir defait et refait, ù il eut environ 300 piés d'ouvrage de machonnerie (*Hon-H. 1405); à Hanin le Moustier, machon, pour (...) le quevech des ventailles au leis viers le vivier deffaire et refaire depuis l'ereste aval l'iauwe et dou retour le plus grant partie, tout le pan de se longheche et hauteur jusques au soeil des ventailles (*Bavay 1407); faire 3 pans de murs à l'encontre dou pan moullerech qui estoit audit moulin, l'un respondant audit pan ayans 34 piés de loncq d'ereste dehors en dehors et li 2 autre pan qui font contreloy ayans cascun 24 piés de loncq depuis l'ereste doudit pan alant jusques audit pan moullerech et le retour qui est amont l'iauwe ayant de ralonge depuis l'ereste doudit pan moullerech leur li postille de bos joint 14 piés u environ jusques à l'ereste dou contreloy au lés deviers le pont, ces murs au deseure de terres ayans 14 piés u environ et 2 bricques d'espés à nette machonnerie (*Valenciennes 1410 Brisebois); au devant des 2 ventaillez moulerés faire un pan [lire prob. van] et un retour de claich estoffet de soeil, de teniere et de postiaux mis en l'ereste si drut que de 5 pols de wit [= vide] entre les estiaux et d'otel hauteur que li planque au deseure doudit ventelaige (*Recquignies 1413); fait un restellier de 14 piés de lonc parmi le retour au devant dou ventaille moulerrech dou moelin de brai pour le garde de le rues (Valenciennes 1446 brais – il faut corriger en moulin à tan)*

RETOURNER

(Pour la meule gisante), faire faire un demi-tour dans le plan horizontal.

*pour avoir relevé et retourné le meulle faisant gisant du grant molin d'Ansaing, c'est assavoir ce qui estoit sur l'encque l'avoir remis sur l'eauwe et sur le planquier du belfroy au rieulle et au niveau et le refrumet (...) avec avoir recaudyes les deux meulles l'une contre l'autre (*Valenciennes 1527); avec avoir relevé et rassis au reigle et au niveau la moelle faisant gisant dudit molin et retourné ce quy estoit sur le kieulte l'avoir mis au cuignetz et rassuré et refermé dedens l'encquevesture (*Valenciennes 1543 Fossart)*

► Au moulin de Fossart (1543), après l'opération, le côté de la meule qui jouxtait la *°queute* se trouve maintenant du côté du coin mis sous la meule quand on la soulève.

RETRAIT

Lieu d'aisances.

*pour avoir fait (...) derriere ladicte cuisine au bout emprez la teste de la rayere dudit molin ung retrait servans à faire la neccessité à ceulx qui venront mieure audit molin (*Menen 1457)*

Emploi spécifique :

Résidu d'une première mouture, rebut du blé. Voir aussi *terchoel*.

*pour 1 wittel de retrait pris par les carpentiers pour le moulin de Froissart avoijer, avant que on mesist point de blet (*Valenciennes 1364)*

RETRATTE

✕ *Tratte*, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot. Voir *tratte* acc. spéc. 1.

retrade : *les retrades et souretrades, culardeau et chevalier* (Cysoing 1727)

retrate : *le retrette et surretrette, culardeau et chevaliee* (Cysoing 1715)

RETRAUER

Pourvoir de nouveaux trous, de nouvelles °lumières, ou refaire ceux-ci. Voir aussi *trauer*, ainsi que *reperchier*.

*pour un estrier de fier qui fu mis à un des volans, liquelx estoit desgoins et lasquiés, pour ycelui copper, retrauwé et faire une kieville qui frume ledit estrier (✕Templemars 1395) ; pour avoir renacheré, recopé et retrauwé le grant fier dudit mollin et à ycellui faict une noefve oeche à soustenir les tourtes (*Valenciennes 1460 Souverain) ; pour (...) avoir mis jus les 4 vollans du moullin de vent de Templemarch, lesquelz s'estoient tors et gettés, pourquoy les a convenu retroër et rehaysiner tout noefz (○Templemars 1517)*

RETRONCHENER

Tronçonner un arbre déjà tronçonné en tronçons plus petits.

*de tronchonner au fier un caisne à le Rachineuse Mer, de quoy on fist une tronche pour faire bras pour ledit roët dou molin de Busignettes et pour soijer et retronchener 3 petites courbes de 6 tailles pour ledit roët (*Bavay 1420)*

RETTE : voir *areste*.

REU (1)

Roue.

*trouvé au grenier dudit moulin six d'eglissoir [sic], l'epeinche au grez, cinq chevilles, une etrille de reu, une plate bende (*Comines 1746 blé & brais)*

Acceptions spécifiques :

1. * Roue motrice voir l'encadré 11 à *roue* § 1.1

2. Rouet voir l'encadré 11 à *roue* § 3.2

Composés :

grant reu voir l'encadré 11 à *roue* § 3.2.1

petit reu voir l'encadré 11 à *roue* § 6.1.1

REU (2) (cours d'eau) : voir *rieu*.

REUCHIER

Fixer de nouveau au moyen d'°euches. Voir aussi *reneuchier*, ainsi qu'°*euchier*.

*pour 4 oeches et 4 flottes mises au ruechier et renbastener les bras dou roët dou moullin de Beyart (*Valenciennes 1397) ; item, avoir rekevilliet en pluseurs lieux ledit vental mouleres et tous les pochars frapans es postilles et es longerons de desoubz, avoec les plus longerons qui tous estoient destacqués des postilles dudit moulin roechiés et ragrapez d'agrappe de fier esdittes postilles (*Hon-H. 1460)*

REUL

?

pour abbatre 2 aubeus (...) à soijer planquez à faire le reul dudit molin (...) 4 s; (...) pour soyer dezdis aubeus lez plancquez à faire ladicte reul (Scheldewindeke 1387)

► Le passage figure tout à la fin d'un long compte qui concerne l'achat et la mise en place d'un moulin à vent destiné à remplacer les moulins de Scheldewindeke qui avaient été brûlés. Comme il n'est plus question des moulins à eau, il ne s'agit pas de la roue hydraulique.

REULLE

Roue à fourches du tire-sac, roue munie à sa circonférences de fourches pour le passage de la vindenne ou corde sans fin. Voir *roue à fourques*.

le gran vindaque à tirer le (le) saque, la reule et l'eporon (✕Lille ±1720 moulin 3.28) ; le grand vindaque avec l'eporont et la reulle, les combles seront d'ormes (✕Armentières 1743) ; carreulle de windacq et la reulle (✕Linselles 1750)

Composés :

grande reulle de l'eau

voir l'encadré 11 à *roue* § 1.2.1

reulle à fourques

Roue à fourches du tire-sac, roue munie à sa circonférences de fourches pour le passage de la vindenne ou corde sans fin. Voir *roue à fourques*.

l'arbre du vindacq, reulle à fourche, éperon et ce qui en depend (✕Seclin 1761 Wattiesart)

reulle de dehors

voir l'encadré 11 à *roue* § 1.2.1

REULLÉ

voir l'encadré 11 à *roue* § 3.1.8

REUWISIER : voir *reswisier*.

REUWISURE : voir *reswisure*.

REVALER

Rabaïsser. Voir *ravaler*.

*pour avoir revallet et retaillet trois polch et demy ou environ la soelle et les sommiers seans sur la masse de pierre dudit moulin (*Valenciennes 1540 St-Géry)*

REVANE

Ce que le van jette à terre.

si doit avoir li mosniers toutes les eskeanches, si comme de revanes et d'auvel (Douai 1270)

REVELAIRE

Produits des champs de moindre valeur.

ne moeuillent que gros moullaiges si comme poix, febves, orges, avaines et des petys bledz et soilles nommez vulgairement revelaires (✕Cysoing et Camphin-en-P. 1556)

► À comparer p.-ê. au picard *raveluque* 'objet de peu de valeur'. Pour désigner des produits des champs secondaires, on a adjoint à *rave* plusieurs suffixes (cf. *FEW*, X, p. 64b, art. *raphanus* 'raifort'), dont on retrouve des traces dans le liégeois *rèvelihe* 'mauvaise herbe qui croît dans les blés' (*GRANDGAGNAGE*, p. 298).

REVERS et REVERSE

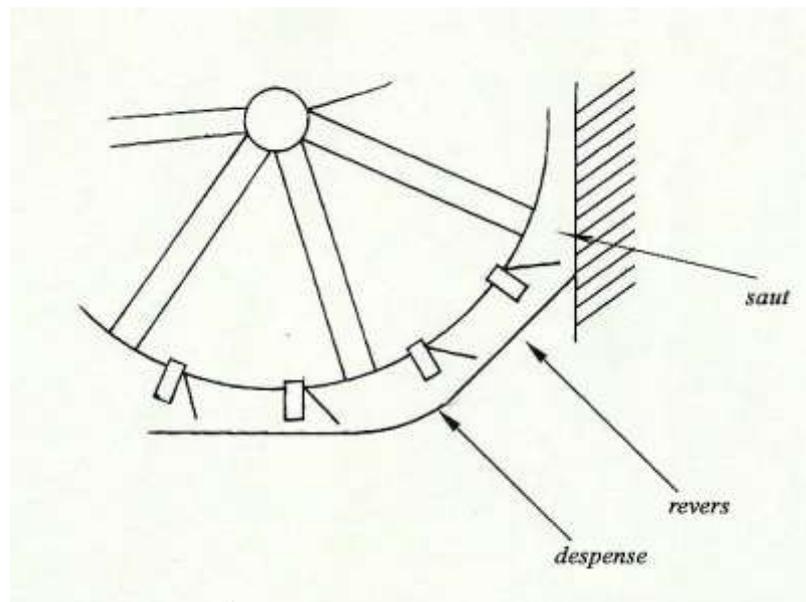
1. * Partie droite mais inclinée du bassin de la roue hydraulique (→ *bachin*) sur laquelle tombe l'eau après le saut ; attachée aux poteaux de la vanne mouleresse, elle est suivie de la *despense*.

revers : *au deseure d'icelui entaullement ordener 2 tas de quarelin de marbre et là assir un sousbassement de le longhesse des pans portans sen chintre après le gerluvendiel de le roels et rompans et brescans [= formant brèche, s'arrêtant] apriés sen reviers et despense (Valenciennes 1398) ; faire le saut, reviers, despense et bachinage dou moulin de Hon susdit dou quevech de mur qui vient dou vivier alant tout outre ossi avant que li autres qui estet y avoit (Hon-H. 1402) ; faire pluseurs ouvrages de carpenrie audit moulin et à*

le huge, c'est assavoir le bachinage du grant moulin depuis le sault en aval refonser d'aisselles foellies l'unes à l'autre, les 2 pans la servans reviestir ossi en autel maniere, le sauls et le reviers doudit sault et despense resanner bien et souffissaument (Recquignies 1402) ; fait fons et costérés et le remain desdis bachinages avoir donnet sault et revers jusques à le postille et machonnerie dudit ventillage (Valenciennes 1440 St-Géry) ; et à celui bachinage donnet sault et revers jusques aux postilles dudit bachinage et ventillage (Valenciennes 1440 Ogelens)

reverse : à Colart d'Escaut et Jehan Espiauret, fouweurs et tailleurs de noire piere demorans à Ath, pour mil et 21 piet d'entaulement et d'ourdon parpain [pour] revierses, despenses et bachinages (Valenciennes 1399)

► Le revers de pavé, c'était autrefois la partie inclinée du pavé, depuis les maisons jusqu'au ruisseau (TLF, art. revers).



2. * Paroi inclinée destinée à mettre à l'abri.

revers : le revers faict pour garrandir les passans de l'eauwe que la rouwe [...] envers le pont (Lille 1606 moulin 2.2.2)

REVERSE

Cerceau en bois cloué à l'intérieur d'une cuve circulaire. Voir aussi *renversé*.

pour 3 grans chiercles et 2 reversés mis à l'arcure d'icelui mollin (...); pour 2 chiercles et un revierset mis à l'arcure dou petit molin le Compte (...) et pour 2 chiercles et un revierset mis au dentres de l'arcure dou moulin de tan (*Valenciennes 1418)

REVERSOIR

* Endroit où le trop-plein d'eau peut se déverser pour retrouver son cours, décharge d'eau servant en cas de crue.

pour 405 piés de cauchie moielenée après l'ouvrage de taille pour faire retenue d'eauwe et esponde, au quevech de l'entaulement de 3 piés d'espees, pour sauver le maison dou moulin pour les grans flues et ratourner l'eauwe à se reviersoir (Recquignies 1393) ; pour rempieter et resclater le pan moulerech, le bacinaige, le reviersoir (Étrœungt 1394 Buffle) ; aller visiter les ventailles dou reversoir doudit moullin de Buseignettes (Bavay 1431) ; l'impossibilité où il [= le meunier] se trouve de tourner lorsque les grosses eaux d'hiver versent par dessus le reversoir des fossés de Cardon et noyant par consequent son moulin (Valenciennes 1768 examen du niveau des eaux à Marly)

REVESTEMENT

Revêtement, couverture d'une paroi, d'un toit, d'une poutre, d'un cylindre de treuil, etc. Voir aussi *ravestissement*, *revestissement*, *revesture*, *vestment* et *vesture*, ainsi que *bocage*, *closin*, *closture*, *closure*, *courtine*, *couvertele*, *couverture* et *enclosture*.

les aisseles servans au revestement d'icelle maison (✕Haaltert 1434); *la reparation du revestement du moulin : y convient cinq cent pieds de planches pour la revetir, qui seront faites à couteau* (✕Hem-Lenglet 1713)

REVESTIR et REVESTIER :

1. Revêtir, recouvrir (de nouveau) (une paroi, une poutre, un plancher) de bois, de fer, etc. Voir aussi *vestir*.

revestier : *pour fouyers et porteurz à le hote pour deffouyr le bac du moulin, qui estoit touz brisiez et porris et remettre un noveil, et revestiierent le dam 40 piez de long* (✕Moregem 1399); *revestier d'aisselin les 2 costés et maissellez de mur tenant as ventailles dou faux biés* (✕Bavay 1408)

revestir : *pour (...) revestir ledit molin* (✕Nœux-l.-M. 1359); *pour le solaire Macefer [forgeron] de metre jus et sups un boistard, revestir de noef le roee dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1367); *pour (...) avoir (...) refiestit [sic] et remis à point les bachinaige, roelz et bauch palier dou grant moelin d'Ansaing* (✕Valenciennes 1437); *125 aisselles d'Anenarche [sic] appellé 'rivagebert' à cloire et revestir tout autour ledit molin* (✕St.-Eloois-Vijve 1455); *avoir aussi revestu d'aisselles à dos et à costez les bouts de toutes lesdictes croisures, avec avoir revestu sur 4 sens la grosse estacque dudit molin depuis embas jusques à 4 piez de hault pour ce que ladicte estacque se pourrissoit* (✕Nœux-l.-M. 1498); *pour revestir autour du grand colet et une fenestre audit colet* (✕Hem-Lenglet ±1650)

2. Réparer (une corde) en ajoutant des torons ou du cuir.

revestir : *pour avoir remis à point le plus grant coppon de ladicte viese corde pour soy aydier à lever le moeulle dudit mollin et le avoir revestu en aucuns lieux le grosse corde dont on lieve le moeulle dudit mollin à cause qu'elle se usoit [phrase bancaire]* (✕Nœux-l.-M. 1518)

Acceptions spécifiques :

1a. ☒ Garnir (le volant) d'un (nouveau) lattis [barreaux et cotrets (→ *costret*)]. Voir *rehaisiner* ou *haisiner*.

revestir : *pour 25 pierches de haisich (...) dont on revesti lesdis volans* (✕Beuvry 1368)

1b. ☒ Garnir (les ailes) de (nouvelles) voiles. Voir aussi *vestir*.

revestir : *pour 75 aulnes de quennevach pour revestir les volans dudit molin* (OSeclin 1412); *40 aunes de canevach (...) pour employer à revestir le mollin* (✕Douai 1462 Prés)

2. ✕ Garnir (la roue hydraulique) de (nouvelles) aubes. Voir aussi *renaver* et *vestir*.

revestier : *reviestier toute noefve le roels dou moulin de warance* (Valenciennes 1389); *4 tronches de blanc bos à faire aveles pour reviestier le roelz de l'un d'iceux moelins* (Valenciennes 1438 St-Géry)

revestir : *pour revestir le roe dou moellin de le Cauchie toute neuve* (Beuvry 1304); *pour reviestier le roes de Busignetes et retenir le moullin* (Bavay 1377); *pour revestir d'aissielles le grant roe en l'iauwe dudit moulin* (Quesnoy-s.-D. 1391); *à lui [charpentier], le roels d'icelui moullin reviestie em pluseurs liux et relojee leur necesités estoit* (Trith-St-L. 1406 garance); *pour 28 aues employees à revestir ladicte roe* (Quesnoy-s.-D. 1419); *pour avoir (...) revestu le roe par dehors d'aues, de gantilles et de couyaux* (Bruay-la-B. 1449)

3. Garnir (une roue d'engrenage) de (nouveaux) alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) ou de (nouveaux) °fuseaux. Voir aussi *recauchier*, *requevillier* et *(re)fuseler*.

revestir : *pour avoir reviestit le roët de noes poinieuls* (OTemplemars 1388); *pour 60 quevilles de mesplier employees à revestir le grant roët dedens ledit molin* (✕La Gorgue 1413); *avoir refait, remis sups et revestu tout de neuf de fuseaulz de merlier les tourtez dudit mollin* (✕Quesnoy-s.-D. 1420)

4. Pourvoir (une meule) de son enchevêtrure (→ *enquevestrure*) et de son archure (→ *arcule*)

revestir : *pour (...) le muelle reviestir* (✕Valenciennes 1435 Souverain)

5. Pourvoir (un tambour de treuil) de nouvelles lattes.

revestir : *pour (...) reviestir le touret de coy on lieve les moelles* (*Valenciennes 1432 Comte) ; *pour (...) avoir (...) reviestit de deuves et mis 4 bras au touret servans au lever les moelles* (*Valenciennes 1437 Anzin)

Expression :

revestir à barbe : voir *barbe*.

REVESTISSEMENT

☒ Mise en place des voiles sur les volants. Voir aussi *ravestissement*.

les quatre draps de revetissement des vollans avec les chemaux, lachets et fausses cordages (✕Comines 1741)

Composé :

revestissement de houllage

Revêtement en planches jointes ou se chevauchant. Voir *revestement*.

les chandellez [sic, lire le chandellier], assçavoir l'estacque, les deux croisures, le huyt loyens, le kayere (...) avecq aussy 3 flacques mis par dessus trois desdis loyens, aussy ung revestissement de houllaige sur le 4^e desdis loyens (Lille 1558 moulin 3.1)

REVESTURE

Revêtement, couverture d'une paroi, d'un toit, d'une poutre, etc. Voir *revestement*.

à Gilles de Lannoy, carpentier, pour avoir reffaict les revestures dudit mollin (OTemplemars 1561)

REVET

Rondelle de fer enfilée sur la cheville contre la pièce à serrer pour empêcher que la clavette n'entame le bois ; ou rivet. Voir *flotte*.

pour deux pièces de fer et quatre revés mis et employés à la roe dedens ledit molin et à la dicte pranghe, pesant ensamble cinq livres (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

► Cf. DE BONT, p. 525: *revät* 'petite plaque perforée qui se place devant l'écrou'. Le *MnW*, VI, p. 1071 mentionne *ravet* 'rivet'. Déformations de *rivet*, qui ne se rencontrent qu'en flamand ou en néerlandais.

REVIQUER

Moulin à dégorger les étoffes légères.

un moulin à reviquer et degorger (*Lille 1757 moulin 2.2.3)

► Bien que le verbe soit typiquement picard, il est mentionné par certains dictionnaires : SAVARY de BRUSLONS, III, p. 1263a : « *reviquer* : se dit des étoffes de laine quand on les fait passer par la foulerie, ou qu'on ne fait simplement que les laver à la rivière pour les nettoyer et dégorger, de ce qu'elles ont trop de teinture, afin qu'elles ne puissent barbouiller. » et III, p. 527b : « C'est dans ces vaisseaux que l'on met les étoffes que l'on veut fouler ou dégorger, ce que l'on appelle *Reviquer* dans les Manufactures d'Amiens. »

GATTEL, II, p. 563b : « *reviquer* : passer à la foule, ou simplement à la rivière les étoffes déjà teintées, afin de les dégorger. »

BESCHERELLE, IV, p. 1329b : « *reviquer* : se disait en Picardie, pour Dégorger et fouler les étoffes de laine teintées. »

DEBRIE 2, p. 353, n'a pas compris le verbe : « *revicquer* : faire revivre (?) – 'petit moulin à revicquer'. »

Malgré ce que suggèrent ces dictionnaires, il doit y avoir une légère différence entre le moulin à dégorger et le moulin à reviquer. En 1755, à la suite du perfectionnement de la teinture en noir des *callemandes* (étoffes de laine qui a le grain du satin), *camelots* (drap de laine fine à double face), *sayeteries* (draps peignés légers et ras) et *bourgéteries* (ouvrages en laine autres que draps), les négociants de Lille souhaitent construire un moulin à dégorger les étoffes, à l'instar de celui qui est établi dans la ville d'Amiens. Ce moulin a été construit ; on le nommera *moulin à reviquer* et il fonctionnera jusqu'à la Révolution. En 1774, un maître-teinturier de Lille introduit une requête pour la construction d'un nouveau moulin à

dégorger, parce que : « *le moulin établi par l'hôpital Comtesse est construit de façon qu'il ne peut servir à dégorger les draps et qu'il déchire et écrase les étoffes légères du pays.* » (...) « *le suppliant se propose d'en eriger un à ses frais qui puisse servir à dégorger les étoffes légères en laissant au moulin de Comtesse les draps et les grosses pertuanes (?) auxquels il est propre* » (BRUGGEMAN 2, p. 2). Le moulin à dégorger à la mode d'Amiens lavait les étoffes, même teintées en noir, mais avait l'inconvénient de maltraiter les étoffes légères. En quoi il différait du moulin à dégorger ancien et du moulin à dégorger nouveau qu'on a proposé d'édifier, mais qui n'a semble-t-il jamais vu le jour, je l'ignore malheureusement.

REVIRELER

Pourvoir de nouvelles °vireules. Voir aussi *renvireler*, ainsi que *vireler*.
pour (...) l'arbre doudit moullin recopper et revireller (*Valenciennes 1394 brais)

REVOLPER

Enrouler. Voir aussi *envoleper*.
à l'engien dudit moulin fait une nouvelle mammelle avecq rassis et rasseuret le thouret servant audit engien ; et meismement y avoir remis des nouveaux bras croisiez l'un dedens l'autre que pour mectre et revolper la corde servante à lever et couchier la moelle quant besoing est (Valenciennes 1538 Brisebois)

REVIDIER

Enlever (de nouveau), en l'occurrence enlever ce qui gêne le courant.
pour 4 journees qu'il revuida terre et ordure et un hueliaul qui estoit ou cours de le riviere moulereche, qui destournoit ou moulaige (*Bavay 1397)

REWARDOIR et RAWARDOIR

Prob. structure permettant d'examiner le résultat du foulage.
rawardoir : *le bacq à mettre terre avec le rawardoir servant à fouler* (*Comines 1707)
rewardoir : *le bacq à mettre terre, rewardoir et toulloy, la couverture de la chaudiere et deux perches et les suppennes devant les vessau pour enlever les draps* (*Comines 1684)
► Le terme ne figure pas chez DE POERCK.

REWASONER

Enherber de nouveau, couvrir de nouveau de mottes de terre et d'herbe. Voir aussi *wasoner*.
pour ouvrir à le motte dudit molin, qui estoit depichie et dekeüe par wasteche, rewasonner, rendeuver, raonnyer et remettre en boin point (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *pour rewasoner sur lez murez leur il n'avoit nullez taullez* (*Bavay 1367) ; *pour avoir rembrayet les fossés estans autour dudit molin (...) et rendeuver tout autour icelle motte (...) et icelle avoir rewasonné tout de nouvel* (✕Attiches 1411) ; *pour (...) avoir (...) rempli, revasenet et rendeuvet de tiere et de wasons les dicques d'icelui cours de riviere à ung lés et à l'autre de 40 piés de lonc, de 3 et 4 piés de large et de 5 piés de haut pour tant que lesdictes yaues tournoient hors de leur canel et cavoient le voie allans audit moelin* (*Valenciennes 1444 Souverain)

REWISERIE

Action d'aiguiser de nouveau, de rendre de nouveau pointu ou tranchant. Voir *reswisure*.
pour deux rennacerures et 32 rewiseries lors fais auxdis martiaux et pilz (*Valenciennes 1450)
► Une erreur de lecture pour *rewisure* de la part du copiste n'est pas exclue, comme le prouverait la forme encore plus aberrante *rewisiere*, qui figure dans la phrase suivante du même texte.

REZ : voir *mesurer*.

RIDEE

* Prob. plan incliné, tantôt le plan incliné par où l'eau se déverse sous la roue, tantôt le plan incliné derrière les vannes de décharge, par où se déverse l'eau superflue. Voir aussi *glicheoire*.

*pour soijer le bos et les aissielles de coi on a fait les ventailles tous noes et viestit le ridee (...); pour 1 cent et demi de claux de 18 livres, 3 cens et demi de 14 livres, de coi on a atakiet les aissielles as ventailles, à le ridee desous, à l'espauvoir, et au graysiaul atakier les latiauls (Hon-H. 1387); pour faire pluseurs ouvrages (...) si comme les ventillages refaire, une ridee au devant et au desous refaire et lambourder (Étrœungt 1401); faire pluseurs ouvrages de charpenterie audit moulin et à le huge, c'est assavoir (...) le suelle ventillerece remettre à sen droit, refonsee le ridee dou petit moulin entre le saut et le ventaille moulerech (...) (Recquignies 1402); à Gilliart dou Mortier, machon, pour sen sollaire de (...) remplir et refaire en aucuns lieux le masse dessous le ridee dou fauls ventaille (Bavay 1407); ce qui estoit necessaires et besignablez à faire tant à le masse de desoubz le soeil euwereich dou ventelage, dont celi masse eult de loncq 80 piés entre lez batees des 2 kevés et 18 piés de let au desoux de l'aveule planckiet, parmi le ridee aval l'iauwe au desoux dou soeil euwereich, et le kevech amont l'iauwe au leis viers l'espauvoir (Recquignies 1413); à l'arbre d'icelui moelin par dehors fait une estanture, acuetilliet et aplommachiet, et le ridee de bos au desoubx dou cuettelaige reviestie d'aisselles (Valenciennes 1437 Faloise); pour (...) avoir (...) à le ridee et clijer d'icelui molin en 4 espasses qui sont au deriere des ventailles mis pluseurs gistes pendans par estriers de fer et lesdis espasses refonset de lattiaux de quesne affin des yauwes conduire ariere des masses de machonnerie (*Valenciennes 1441 Souverain)*

► En wallon (liégeois), *rider*, emprunté au flamand *riden* 'monter à cheval', peut signifier 'glisser', acception qui se rencontre aussi dans le Nord (FEW, XVI, p. 706b).

Le mot *ridée* a surtout désigné un talus, comme nous le voyons au nombre d'attestations données par DEBRIE, *Lexique Picard des Parlers du Ponthieu*, Amiens, 1985, p. 103 et comme nous le lisons dans le compte relatant les travaux exécutés à la suite de la rupture d'une digue du vivier de Grand Bray près de Maubeuge : on *restoupa de faghos : fissent une ridee d'iceux au deriere de 3 tax de faghos et au devant fissent une feche [= fascine]* ; on *recouvri de lit en lit lesdis faghos de terre, le conra d'yauwe, de piet et de maillet, fist et l'estouppa plus hault l piet que lidicte escluse* [ADN, B 9417 (1426) f° 34v°].

RIEU et RIÉS

* Ruisseau, parfois bief.

riés : *pour avoir ouvré de fosserie à raouvrir le riés de Selvaux dont l'iauwe descent ou biés du moulin (Leval-Ch. 1458)*

rieu : *pour raouvrir le rieu desous le moullin tout entre le weis et roster le terre et groise jusques au vif fons, que les euwes y avoient amenet (Bavay 1381); aouvrir et roster 2 ylliaux de piecez et de terre asamblés en ledicte riviere au desouz des grans ventailez dou molin de Hon; item, aouvrir le reu en desous le roeux doudit molin jusquez à ledicte riviere de pluseurs descombres qui assemblés y estoient (Hon-H. 1411); à 3 compaignons ouvriés qui ont ouvré à le nockiere dudit molin et au rieu du ventel (Moregem 1448)*

RIEULE et REGLE

Rieule et roille proviennent tous deux de *regula* 'règle', mais ont subi une évolution phonétique différente. Les francophones de la zone que nous étudions ont distingué *rieule* et *roille* : pour eux, la *rieule* était la règle servant au mesurage ou au calibrage, alors que la *roille* était une simple pièce de bois équarrie et droite. HÉCART, pp. 409b et 413a sépare lui aussi *rieule* 'règle de maçon' et *roile* 'tablette de fenêtre, de cheminée'. Bien que cette distinction fût moins prononcée chez les flamandophones, je traite moi aussi *roille* et *rieule* à deux entrées.

1. ✕ Chacune des pièces de bois horizontales secondaires dans la paroi de la cage. Voir *roille*.
pour trois pieces de bois appellé en flamenc 'platen', dont l'en a fait les rieules servans et employés aux costez dudit moulin, pour sur icellui clauer et faire tenir les ais d'icellui molin (moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

Accompagné de la traduction en flamand :

plate (= planche épaisse) : *trois rieules appellez 'platen', de 21 piés de long chascun* (Sluis 1456)

2. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir *latte*.
pour 4 sperres [= perches] dont on a fait les rieules et costés des eschelles dudit molin
(☒Saaftinge 1402)

Expressions :

à rieule et à nivel et variantes

À l'horizontale et uni.

au regle et niveau et variantes : *avec avoir relevet et rassis sur mortier d'argille au reigle et niveau la moelle faisant gisant du grant molin Saint Gery et l'avoir rasseuret et renfermet dedens l'encquevesture* (*Valenciennes 1543) ; *avec avoir relevé et rassis au reigle et au niveau la moelle faisant gisant dudit molin et retourné ce quy estoit sur le kieulte l'avoir mis au cuignetz et rasseuré et refermé dedens l'encquevesture* (*Valenciennes 1543 Fossart)

► Voir *retourner*.

au rieule et liveau

ravallet icelle moelle au rieulle et liveau pour le refermer comme de coustume dedens l'enquevesture (*Valenciennes 1541 Anzin)

à rieule et à nivel et variantes : *pour (...) avoir fait et cauchiet (...) et assis en plaste [à] rieule et à nivel un lit au grant molin d'Anzaing de pluseurz et grant plentet de petitez pieces de moellez (...); (...) pour 314 livres de plastre (...) pour plastrer ledit lit* (*Valenciennes 1429) ; *avoir raprochié et rejoint les planckes qui portent et soustiennent lesdictes meules (...) et ladicte meulle rassir à rieulle et à nyveau sur mortier d'argille* (*Valenciennes 1518 Anzin) ; *pour avoir relevé et rassis au rieule et à nyveau une partie du gisant du grant molin d'Ansaing et l'avoir refrumet dedens l'enquevesture* (*Valenciennes 1521) ; *pour avoir relevé et retourné le meulle faisant gisant du grant molin d'Ansaing, c'est assavoir ce qui estoit sur l'encque l'avoir remis sur l'eauwe et sur le planquier du belfroy au rieulle et au niveau et le refrumet (...) avec avoir recaudyes les deux meulles l'une contre l'autre* (*Valenciennes 1527) ; *pour avoir relevet au rieulle et niveau le meulle faisant gisant du grant molin de Saint Gery* (*Valenciennes 1534)

en rieule et à nivel : *pour (...) sur icelles planckes avoir rassis en rieulle et à niveau ladicte meulle, avecq l'avoir renfrumet dedens l'enquevesture* (*Valenciennes 1425 Souverain)

au rieule et au cordel

Bien aligné et sur le même plan.

pour avoir refait neuf toutes les planckes de devant les petites soyeres des moulins d'Ansaing (...) qu'il a convenu faire sur sept quevalletz, chascun furny de deux esteaux (...) avecq les avoir assis et atacquiez contre les postilles au rieulle et au cordeau (*Valenciennes 1426) ; *pillotz (...) plantez et hyez dedens terre à forche de hye au rieulle et au cordiau à piet et demy prez l'ung de l'autre et en longheur de (de) cent soixante dix piez de loing ou environ* (*Valenciennes 1528 Souverain)

mettre à rieule

(En parlant des meules), contrôler la planéité de la surface active au moyen d'une *rieule* ou règle. Voir aussi *arieuler*.

à Jehan Prijere, carpentier, qui (...) ouvra de sen mestier à faire un noef boistal de bos pour le dessus dit mollin, battit et mist à rieule le courant qui estoit trop plains en boudine de 1 polch et l'aida à mettre à mollage (*Valenciennes 1429 Anzin grand moulin) ; *pour avoir trauwet une aultre noefve moelle accatee à Ath servant à faire courant sur ledit lit, tirer amont, drechier, y avoir mis une aisse, batue, mise à rieulle et de boin pois pour estre tournant et moulant* (*Valenciennes 1430 St-Géry)

RIEULET

Règle graduée et étalonnée servant à mesurer. Voir *eschantillon*.

*la moeulle courante de cinq pouches [eschantillee] avecq ung rieullet de cinq piets par mitant (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1)*

RIGOLAGE

* Action de faire couler l'eau en ouvrant les vannes. Voir aussi *rigolement*.

la grande vantellerie entre le tordoir et le sas du canal, servante à decharger les eaux surabondantes et les [sic, lire aux, comme nous le faisons pour la petite ventellerie] rigolages ordinaires (Ramillies 1787 moulins 2.1 et 2.2) ; (ils [= les moulins sur l'Escaut] sont encore soumis au anciens reglements faits par les ci-devant Etats pour la bonne tenue de cette riviere sujette aux envasements, lesquels prescrivent 1° un rigolage de 24 heures, qui occasionne un repos de 36 [heures] tous les premiers dimanches de chaque mois (...), 3° un saccage general dans le courant du mois de mars (vieux stile) dont la durée doit se déterminer par les besoins (Cambrai-Escaut 1793)

RIGOLE

a. * Petit fossé servant à l'écoulement des eaux.

pour (...) avoir fait 4 dicques estoffees de pelz, clefz, cloies et ventrieres et ycelles dicques et estancques emplies de terre, les 2 faittes au deseure dudit molin Souverain pour l'eiaue qui vient sur ycelui pour tourner ycelle ieau et faire aller es prez deriere ledit molin par rigolles faittes et fossees par yceux ouvriers (Valenciennes 1431)

b. * Canal qui conduit l'eau au moulin. Voir *bief*.

l'on a dû baisser les moulins de Don à cause que les eaux passaient au dessoulz et qu'il falloit d'ailleurs les baisser pour les rendre bons en faisant la cheüte des eaux plus haute et la rigolle des moulins plus large (...) ; (...) la dame de massonnerie que l'on a fait à l'ouverture de la rigolle pour servir de point d'eau et de jauge au moulin (Don 1699)

RIGOLEMENT

* Action de faire couler l'eau en ouvrant les vannes. Voir aussi *rigolage*.

il s'y accumule des vases ou putées qui forment des bancs et atterrissement très nuisibles qui restent jusqu'à ce que la force du rigolement des dimanches les ait deraciné et enlevé peu à peu (Ramillies 1749 textes 1)

RIGOLER

a. * Couler.

seroit besoin de faire commandement aux mesniers de tous les dimenches ouvrir toutes leurs ventailles affin de faire rigoler les eaues pour nettoier ladite riviere (Escaut 1566)

b. * (L'objet direct du verbe est le cours d'eau) Faire couler l'eau tant pour évacuer celle-ci que pour chasser ce qui en gêne l'écoulement.

pour le riviere rigoler entre le moulin de tan et le moulin de Bayart (Valenciennes 1368) ; pour (...) le riviere rigoller et hermier en pluseurs lieux où grant neccessité estoit (Valenciennes 1423 St-Géry) ; de avoir rigiolet au cours de l'iauwe au desoubz de le roex en vuydant caillaux et groise qui empechoient ledit cours de l'iauwe (Hon-H. 1433 – 9429) ; pour avoir (...) rigolé les eaues en desoubz lesdis 2 mollins affin de les avoir basses pour asseyr le bachinage de ladicte seuyere (Valenciennes 1461 Anzin) ; seroit besoing de faire commandement aux mosniers de tout les dimanche ouvrir toutes leurs ventelles affin de faire reigoler les eaux pour netoier ladicte riviere parce qu'icelles sont fort remplies de putees (Escaut 1566 version 1) ; depuis trois à quatre ans ledict Pouillaude ne faict tirer lesdites ventelleres affin de rigoler et nettoier la riviere, quy estoit ordinaire de faire tous les dimanches à paine d'amende (Thun-l'É. 1641)

c. * (L'objet du verbe est ce qui gêne l'écoulement) Chasser ce qui gêne l'écoulement, en faisant couler l'eau.

pour avoir ravallet et rigollet le gravyé de dedens la riviere en desoubz la gouffe desdis molins que pour essuwer et ravaller l'eauwe estant dedens ladicte gouffe (Valenciennes 1537 Anzin) ; quant au saccage des eaux et ventelles desdits moulins, leurs dittes altezes ordonnent (...) que tous mosniers, fermiers et autres (...) ayent à faire lever toutes leurs

ventelles fonsieres, planques et autres retenus d'eaux tous les samedis et vigilles de festes depuis les neuf heures du soir jusqu'au lundy (...) jusques à tant que les rivieres seront escoulees (...) afin de par ce moien tant mieux nettoier et rigoler le fond d'icelles (Valenciennes 1619-1714)

d. (v. pron.) S'écouler.

lequele ouverture sert pour esseuer les assentissemens qui viennent du petit cours d'eauwe estant devant lesdis molins au grant cours, et se ainsy n'est fait, lesdis cours ne se peuvent rigoler, ce que faire doivent quant lesdis molins ne euvrent point (Escaut 1469 copie)

RIOLE

Rigole, tranchée.

*de refaire pluseurs fossez et rioles selon ladicte riviere que le choit des grans yauwes y avoit fait, c'est assavoir sur le dam entre le moulin à yauwe et le wintgat [= barrage à vannes] (*Harelbeke 1406)*

► Calque du flamand *riool*, qui lui-même a été emprunté au français.

RIPPE

* Rive.

estimation des dames, dicques et ryppes concernant lesdits moullins (Comines 1684)

► Cf. DMF, art. *rippe* 1. Un peu plus loin, le scribe donne la graphie *ruppe*.

RIVE

Expression :

à vive rive

* En parlant d'un cours d'eau, jusqu'à atteindre la largeur naturelle, réglementaire ou indispensable à un bon écoulement. Voir aussi à *vive °deuve*.

*est besoing depuis le chastel de Selles jusques à Thun d'oster plusieurs alotz de saulx et aultres plantices [hallots et saulx et aultres plantieres dans l'autre version] quy sont aux rives de la riviere et de debarbier icelle riviere jusques à rive [à vive rive dans l'autre version] affin que l'eaue puisse avoir son cours (*Escaut 1566)*

RIVER

a. Rabattre ou aplatir les extrémités d'une cheville ou d'un clou en fer pour assurer un assemblage.

*pour 2 noefves bendes remises au boistart dudit mollin et reclauees de 6 grans claux rivés (*Valenciennes 1423 tan) ; deux mouffettes encloans les eschaces de la queuwe dudict mollin, de trois piedz de long à deux costez, avec une queville perchant attravers rivee à deux costez, avec deux viroeuilles et deux bourdons au deboult desdictes eschaces et deux crampons, pesans tous ensembles 36 livres et demi (✕Templemars 1582) ; les ferailles de lanterne, quatre loyen et trois brocques avec les clee et flottes et quatre crampon ryvet (✕Rekkem 1659) ; 18 mouffles de molette, sept cloux ryvé aux testes des fleaux (*Comines 1684 tan & huile)*

► Pour Comines, voir la note ajoutée à *rivet*.

b. Fixer une pièce métallique (normalement au moyen de rivets).

*pour refaire une noeve bende au boistart dou grant moullin le Comte, les 2 autres bendes doudit boistart redrechier et refaire et le viroelle reforgeier et river à le viroelle doudit boistart, parmi les claux, 5 s (*Valenciennes 1409) ; pour le boistau de fier doudit petit moelin Saint Geri, qui uzez estoit, rebatre as bors, retrouer de nouveaux traux et faire 3 noeves bendes et les river et ratacquier (*Valenciennes 1445) ; à la lanterne quatre bendes, huit koeue d'aronde estant rivez dans le bois (*Lille 1649 moulin 2.1.1)*

c. Débarquer.

*pour (...) faire 2 longz rollicaux servans à river les moelles mises audit moullin de braix et au molin de Brisebos (*Valenciennes 1428)*

RIVET

Rivet, courte tige cylindrique munie d'une tête, dont on rabat ou aplatit l'autre extrémité après l'assemblage. Elle sert surtout à attacher les fers en queue d'aronde. Voir aussi *boudaineau* et *boulon à river*.

au boistau de fer avoir mis 3 noeves bendes rivee de 3 rivés et le bort d'icelui boistau rebattre et remis à point (*Valenciennes 1447 Faloise) ; *trouvé 16 chevilles servants aux fleaux d'estampes et mouffles et mollettes et les rivet des 8 fleaux pour lever les estampes* (*Comines 1684 moulin à fouler) ; *8 pieces à queue d'aromme avec des rivets servants à la lanterne* (✕Seclin 1688 Beauhaut) ; *la lanterne avecq quatre bende est [= et] 3 cheville qui passe au travers est leurs clé, huict ponchelet est [= et] leurs rivé* (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; *pour trois grande bende pour la lanterne, pour dix huit poncelet, dix huict rivez, trois queville, trois clef, le tout servans à la lanterne* (✕Nomain 1721) ; *quinze rivets servant aux wardes et au ceugnet du harnas du bloc* (*Comines 1746 tan & huile)

► À Comines (1684), les rivets sont les chevilles sur lesquelles pivotent les *fleaux*, chevilles qui sont fixées comme des rivets.

RIVIERE

Composés :

fausse riviere

- a. * Canal de dérivation en amont d'un moulin. Voir *faux canal*.
pour avoir requevilliet et mis à point 8 ventailles à la faulse riviere dudit Bruay (Bruay-la-B. 1455) ; *pour rapporter accroissement d'eauwe audict courant et d'empeschier que les eaues sauvages n'apportent detrimet et intherestz audict mollin ou au vivier, ledict preneur, ses hoirs ou ayans cause seront soumis de faire et entretenir à leurs despens une faulse riviere et courant d'eauwe avecq ung gouffre ou ventaille pour servir d'escoulement ausdictes eaupes sauvages* (Willeman 1610).
- b. * Lit artificiel par où on dérive un cours d'eau lors de travaux.
après toutte l'oeuvre de ladicte seuviere faicte et achevee (...) ont lesdis pionniers (...) regecté les terres et remplis les fossez et faulses riviere faicte au travers d'ung jardin (Valenciennes 1541 Souverain) ; *pour avoir faict la faulse riviere pour destourner les eaues à effect de pouvoir travailler à ladite ventellerie* (Thun-l'É. 1651)

riviere moulereche

- * Cours d'eau dont l'eau actionne un moulin, bief du moulin.
pour 4 journees qu'il revuida terre et ordure et un hueliaul qui estoit ou cours de le riviere moulereche, qui destournoit ou moulaige (Bavay 1397)

RIVIERETTE

- * Petite rivière, ruisseau.
pour (...) avoir widé les poultees à l'entree de le rievierette dont le mollin Saint Gery mieult et où le grande riviere à grant painne pooit entrer pour lesdictes poultees (Valenciennes 1486) ; *à 7 pionniers pour es festes de Penthecouste (...) avoir ouvré en la rivierette de le porte Cambrisienne dont meult ledit molin Saint Gery, pour ce qu'elle estoit fort remplye* (Valenciennes 1492)

ROBINET

- Robinet, dispositif que l'on peut ouvrir ou fermer pour régler le débit d'un liquide.
avons trouvé un pompe et des robainnez en bon estat (*Don 1693 moulin à fouler) ; *trouvé deux robainais de coeuvre monté* (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *les clotures des vasseaux, planches et bacs des robinets (...)* ; *deux robinets de cuivre jaune servant audit moulin à fouler drap, l'un pesant 14½ livres et l'autre 5½ livres* (*Comines 1746 moulin à fouler)

ROIE

1. Rayon dans la surface active de la meule.
à Jehan Barnekin et Jacop Loke, manouvriers, pour ladicte pierre trauer et faire les royes par la taille ad ce ordinaire et icelle livrer toute preste a mouldre (...) 6 lb (✕Harelbeke 1416) ;

pour avoir abatu les royes des meulles du molin d'escorce et pour avoir engravé l'asse ens esdictes meulles (*La Gorgue 1419)

► Cf. G. LEGROS, p. 362 : *rôye*.

Expression :

mettre à roie

Rayonner, garnir (la surface active de la meule) de rayons. Voir *aroyer*.

à Jehan Tricaille, monnier demourant à le Venchiez, pour son salaire et paine d'avoir trauwé et mis à roye ledicte pierre (*La Gorgue 1490)

ROYEE

○ Roue qui soutient la queue.

pour avoir livret dou moullonnage de blancque pierre et a broutet autour dou moulin et esparder tout autour pour courir le roye sulz doudit moulin (Templemars 1439)

► Je ne crois pas qu'il faille lire *covrir* et considérer la *royee* comme la tranchée dans laquelle tourne la roue de support de la queue : la forme *covrir* est rarissime dans les textes analysés et, de plus, l'adverbe *sulz* serait tautologique. Le *FEW*, X, p. 402b, art. *rota* et p. 496b, art. *rotare* ne donne aucune acception de *rouee* qui convienne. N'oublions pas cependant que les textes rendent parfois la roue par *roee*, mot qui peut se prononcer [røə] aussi bien que [ro-éə]. La graphie *royee* pour *rouee* n'est pas un cas isolé : j'ai rencontré aussi *roye* 'roue' et *royet* 'rouet'. Cf. : *pour avoir fait une neufve roye à quoy on tourne ledit molin, laquelle tient à le keuwe* (Templemars 1443).

ROYER

Rayonner, garnir (la surface active de la meule) de rayons. Voir *aroyer*.

à Simon Haynuier, mannier, pour son salaire d'avoir troué et royé ledicte meulle et mis à molage, 10 lb (*Quesnoy-s.-D. 1413) ; *à Pierre Gruchon, demourant à Seclin, pour avoir trauwez et mis à erre et royer ladicte moeulle* (○Templemars 1566)

ROILLAGE

Ensemble des *roilles* (→ *rieule*).

à Lardet, soieur d'ais et à sen compaignon, pour 44 jours de yaus deus qu'il ont soyet (...) pour les moulins Monseigneur, si comme en aisses pour viestir le moulin le Conte, aissielles pour le bachinaige, quartelaige, roilaige, aules pour tous les moulins (...) (*Valenciennes 1374) ; *pour faire au devant de l'espaumoir de Hon un van d'aisselin et de roilaige* (*Hon-H. 1410) ; *4 ventailles estoffés de loiure et de roillaige, d'aisselin fueilliet et de traians nourit à macque par deseure* (*Hon-H. 1413) ; *l'arkure estoffer de rollaige portant le fonsure et de courbettes pour porter les poijs qui portent le tremuie et le bucket* (*Bavay 1430) ; *pour avoir soyet 90 piés d'esquartelage employés tant en ung cassich de huis de le pesquerie comme pour roillage pour le porte et pour le moulin de Basieu* (✕Baisieux 1468)

ROILLE et ROYELLE

Royelle serait un diminutif de *roie* (< **rica*) plutôt qu'une forme de *roille*. Si tel est le cas, la similitude entre *royelle* et *roille* a dû favoriser leur confusion. *Roille* et *royelle* désignent les mêmes pièces de bois et se traduisent tous deux par *regel* en néerlandais. Le *FEW*, X, p. 392, art. **rica* ignore cette acception de *royelle*, mais donne quelques acceptions somme toute assez proches, p. ex. 'tablette de fenêtre' (qu'HÉCARD, p. 413a rend par *roile* !). À Wattrelos, en 1607, la paroi du frein est pourvue de *royelles* et la paroi des sacs de *roilles*, alors qu'en 1579 les deux parois étaient pourvues de *roilles*. *Ruelle* était prob. prononcé [rø]. Voir aussi la note au début de l'art. *rieule*.

1. Pièce de bois équarrie, généralement droite et de faible section ; le plus souvent volige servant de support à un revêtement. La *double roille* serait plus épaisse ou plus large que la *single roille*. Voir aussi *roillette*, ainsi que *roillin*.

roille : *pluseurs roilles qui failloit au comble* (✕Menen 1388) ; *rekieveillier 2 ventelles as trayans, as roiles et as montans et remettre en leurs rabas dont ostet estoient* (*Trith-St-

L. 1388) ; pour un noef huis fait au moulin de vent de Templemarch, dont il fu marchandé par tasque de livrer les assiellles, roilles, ghons, claux et fachon (O Templemars 1401) ; ung quesne dont on soya des ruelles pour enforchier et bender le dit molin (X Haasdonk 1439) ; pour avoir aissié le paroi derriere dudit molin toute neuve, y mis pluseurs roilles là où il appartenoit, l'avoir eschanné de hault en bas (X Ostricourt 1467) ; les aisselles et roilles sur quoy ledicte eschanne est clauée (X Attiches 1476) ; pour 56 piés de crombe roille à clauwer pour la deffense du chemin à l'encontre des molettes (O Templemars 1500) ; les deux ventelles, deux posteaulx de ladicte ventelle, une double roille qui faict le battee d'icelles ventelles (*Lille 1558 moulin 2.2.1) ; 40 piedz de single roille, à 2 d le pied (...) ; item, 48 piedz de double roille d'ypreau, à 3 d le piedz (X Nœux-l.-M. 1562) ; 38 pied de roille de 3 et de 4 pau (X Templemars 1579)

royelle : icelles postilles avoir feullies pour recevoir les huisseries desdis ventillages, chascune huisserie estoffée de trayans, de roiellles, vestus d'aisselin feullet (*Valenciennes 1440 Ogelens) ; seize pieces de royelles pour rejoindre les asselles lochantes aux pandz de leur haulteur (X Mortagne-du-N. 1597) ; il sera fait une porte en bas dudit moulin avec un carnet de 10 pouces de largeur et trois pouces d'epaisseur, assemblé de huit roiellles de chesne, de deux et quatre pouces, planches de cinq quarts de pouces de bois d'orme, le surplus des portes d'en haut d'une construction convenable, garnies de roiellles d'orme et planches de bois blanc (X Harnes 1748) ; les deux va, telles avec ses roilles et la cocque (*Enghien 1759 Wingart moulin à scier)

► La *crombe roille* de Templemars (1500), un exemple plutôt rare de *roille* courbe, sert au chemin de roulement vertical. Les *roilles* évoquées dans la construction des vannes correspondent aux « pièces de bois perpendiculaires » mentionnées à l'art. *vanne* du *GDU* : « La vanne est composée de madriers fixés sur une queue dont l'extrémité supérieure est percée de plusieurs trous dans lesquels on introduit une cheville lorsqu'on lui donne une certaine levée. Pour empêcher les madriers de se ployer sous la charge d'eau, on les relie entre eux avec des pièces de bois perpendiculaires que l'on boulonne avec chacun d'eux. » À Enghien, en 1767 ces *roilles* aux vannes de 1759 deviennent des *rouelles*, ce qui est manifestement erroné : les deux ventailles avec ses rouelles et la cocq (*Enghien 1767 Wingart moulin à scier).

2. Prob. patron servant à la confection d'un objet métallique. Voir aussi *patron*.

roille : la flotte et le tourillon prisées ensembles soixante dix florins, quatorze patars suivant la quittance (...) pour la refonte de la nouvelle flotte, compris la roille (X Lille 1737 moulin 3.3)

► Cette acception s'expliquerait par le fait qu'on se servait d'une règle graduée dite *roille* pour le mesurage et la confection du modèle. L'°*eschantillon* avait lui aussi le double sens de 'modèle' et de 'règle graduée'.

Acceptions spécifiques :

1. X Chacune des pièces de bois horizontales secondaires dans la paroi de la cage. La *roille d'en bas* ou *roille du bas* constitue la soupente (→ encadré 12 à seul § 1.3 ou 2.2). Voir aussi *rieule* et *roillier*.

roille : deux liteaux sur vingt pouces d'hauteur et neuf d'epaisseur, deux penes de dix pouces de quarré, deux sceulles de neuf pouces quarré, deux roille de cinq et sept pouces (Armentières 1743) ; la parrois du coté des sacqs etoffé d'une roille d'en bas de 18 pieds de long sur 5 et 8 pouces neuve, une deuxieme roille de 18 pieds sur 3 et 8 pouces vieilles, une seulle de 18 pieds de long sur 10 et 11 neuves, de deux potteaux pendant neuf de 20 pieds d'hauteur (...), de trois roilles entre lesdits potteaux pendant, longues ensembles de 11 pieds sur 4 et 6 pouces vieilles (...), d'un littaux neuf (...), d'une penne (...); (...) la parrois du coté des vents etoffé de deux potteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur (...), d'un montant entre le gros bouginier et l'entretoise, de 3 pieds et demy d'hauteur (...), d'une roille de 12 pieds de gitte neuve, d'une entretoise de 13 pieds sur 10 et 11 pouces quarré bois neuf (...), d'une seulle de 13 pieds de long sur 12 pouces quarré de bois neuf, d'une roille sous la seulle, de 13 pieds de long sur 5 et 6 pouces neuve, d'une autre roille en bas, aussy de 13 pieds de long sur 4 et 8 pouces quarré bois neuf (Lille 1749 moulin 3.20) ; les roilles et loyens seront sur trois pouces d'epaisseur et sept

à huit pouces de largeur, de chesne et ormes ; tout l'apentie du moulin sera de bois blanc (Estrée-C. 1753) ; la parois du cotté de sacque (...) ; item, la seulle contenant septante cinq pieds [de gitte] quatorze chevilles [mesures de volume], estimé à 15 lb 3 s 6 d (...) ; item, le roille du bas contenant quarante trois pieds [de gitte], estimé à 8 lb 12 s (Avion 1774)

royelle : le paroit du frain, listeaux, loyens, royelles, aisselin, clauture redoublée d'aisselin d'obeau entre deux loyens (Wattrelos 1607)

► Les roilles étaient moins épaisses que les entretoises-colliers, les seules et les listeaux, qui, eux, avaient environ l'épaisseur des poteaux corniers.

2a. ☒ Barreau du volant, chacune des lattes parallèles fixées en travers de la °verge. Voir latte.

roille : pour faire et livrer 50 roilles [remplace waynes qui a été barré] de bois et les mettre en les verges dudit moulin (✕Haasdonk 1400)

2b. ☒ Cotret (→ costret) plus large auquel est attachée l'échandole ou planche de vent de l'aile.

roille : la vollee, sçavoir deux attributs, quatre pointes, lattes, caulates, cottreaux, planches, roilles et bouquets (✕Cysaing 1774) ; la volés à la façon d'Olande, contenant deux entrebu, quatre point, agin, cotriaux, planche, roille, boutriaux (✕Lille 1774 moulin 3.20)

royelle : la demi volee en dehors avec planche et royelle, compris latte et cotriaux et la dependance (✕Vermelles 1785)

Dans le cas suivant, la roille peut-être le barreau ou le cotret :

pour lattes et royelles de bois (...) pour refaire les diz deux volans partout où mestier estoit (✕Eeklo 1443 Westmolen)

ROILLER (v.)

Pouvoir (les parois, les portes, etc.) de °roilles.

pour (...) refaire le grail de Rokignies tout noef de latiaus et roillier au deseure ses jointures (*Rocquigny - au sud-est d'Étrœungt) ; pour avoir aissié et roillé tout de nouvel le molin dudit lieu d'Atiches pour ce que toutes les aisselles estoient pouries (✕Attiches 1471) ; pour 60 piés de bois avoir soyé en esquarterage (...) dont on a roillé lesdis huis et frenestres et fait les carnelz (○Templemars 1472)

ROILLETTE

Volige servant de support à un revêtement ou bardage. Voir roille.

la parois du frain, une seullette, une seulle, deux potteaus pendant, le liteau, montant, pennes, tous les loyens, montant et roillettes de même à la paroit du hernat (✕Wattignies 1813)

ROILLIER (nom)

✕ Chacune des pièces de bois horizontales secondaires dans la paroi de la cage. Voir roille.

le paroi de frain, assçavoir poitteaus sommiers, litteaus, penes, loyens, roilliers, seules et achelin (...) ; item, le paroy de devant, assçavoir deux poitteaus corniers, entretoise, poitteaus d'huy, loyens, roilliers et achelin (Herseaux 1577)

ROILLIN

Bois débité en °roilles. Le mot est un collectif, à comparer à aisselin. En l'occurrence il s'agit des lattes et cotrets des volants.

d'avoir soiet (...) ung cent d'ouvrage en roillin pour refaire ung vollant au mollin (✕Douai 1469 Prés)

ROIT

voir l'encadré 11 à roue § 5.1

ROLLE

○ Rouleau du chemin de roulement principal. Voir aussi molette.

pour otter toute les rolles et mollette qu'il sont a present servant et courans sur le chemin et murralle dudit mollin (Templemars 1570)

► Dans cet exemple, les *rolles* servent au chemin de roulement principal, les *molletes* au chemin de centrage.

ROMPURE

*Rupture (de digue, de berge)

3 grandes rompures que lesdictes grandes yauwes fisent en l'iver derain passé au biés dudit moulin (Leval-Ch. 1461)

ROND

1. Courbure, circonférence. Voir aussi *garlovendiel*.

avoir refait tout noef le menton dou frain doudit mollin si loncq que pour aller à une paulme prés des tourtes, chintret après [= d'après, selon] le ront dou roët, retenu d'un pochart par desoubz (✕Mecquignies 1410) ; *fait un bachinaige après [= d'après, selon] le ront de le rues de 32 piés de loncq, estoffet d'un hatriel refueilliet* (*Valenciennes 1453 Faloise)

2. ○ Anneau de bois servant au chemin de roulement ou de glissement. Voir *chintre*.

pour le bois qu'il convient pour batir le comble dudit moulin : fault premier deulx ronds et caint de bois p[o]ur mettre sur la muraille, le grand rond debverat estre de douze poulches de largeur et de cinq d'epesseure et le petit rond par dedans de cinque poulches quarré bien furny de loyen et croisures (Busigny 1643) ; *le premier chaintre, qui se mect sur l'entablement, sera de bois de cinq pouches d'epesseur et douze pouches de largeur et le 2^e chaintre ou ron sera furny de bois de cinq pouches d'epesseur et six de largeur ; item, ung autre chaintre servant de platte pour porter le chevron, de bois de cinq et six pouches* (St-Hilaire 1644)

► La description des deux « ronds » correspond à merveille à celle qu'illustre la photo du moulin de Saint-Vaast-en Cambrésis à l'art. *quemin*.

Composés :

demî rond

✕ Chacun des deux volumes supplémentaires aménagés dans la toiture à deux pentes pour le passage du rouet. Voir *cambre*.

avoir fait deux demi rondz par dessus le comble dudit mollin, allendroit du rouet, estoffé de quatre quanteaulx de quesne chintré au rouet et couvert d'aisselles à dos et à coustel pour passer et mectre à couvert le rouet et frain à cause que ledit rouet a plus grant pas que le vielz quy y estoit (Nœux-l.-M. 1520)

grant rond

○ Sablière dormante sur l'entablement au sommet de la tour ; dans cette sablière est encastré un rail en bois dit *petit chemin*. Voir *grant quemin*.

pour le bois qu'il convient pour batir le comble dudit moulin : fault premier deulx ronds et caint de bois p[o]ur mettre sur la muraille, le grand rond debverat estre de douze poulches de largeur et de cinq d'epesseure et le petit rond par dedans de cinque poulches quarré bien furny de loyen et croisures (Busigny 1643)

petit rond

○ Rail circulaire de bois qui, dans les moulins-tours équipés d'un chemin de glissement, est encastré dans la sablière dormante. Voir *petit quemin*.

pour le bois qu'il convient pour batir le comble dudit moulin : fault premier deulx ronds et caint de bois p[o]ur mettre sur la muraille, le grand rond debverat estre de douze poulches de largeur et de cinq d'epesseure et le petit rond par dedans de cinque poulches quarré bien furny de loyen et croisures (Busigny 1643)

RONDEL

Pour la variante *ronnel*, voir l'art. *ronnel*.

1a. Rondin, bois non fendu.

pour le bos de rondel dont les volans furent rehasinez (✕Nœux-l.-M. 1368)

1b. Rondin, pièce de bois sur laquelle on fait rouler une charge à déplacer.

pour 1 aune dont on fist rondiaux pour metre le meulle sus et jus et pour soustenir le planquier (*Bruay-la-B. 1374)

2. Rondelle de fer enfilée sur la cheville contre la pièce à serrer pour empêcher que la clavette n'entame le bois. Voir *flotte*.

pour six bouguons parmy les rondeaux et frumtures pour les verges des vollans (✕St.-Baafs--Vijve 1442) ; *pour 3 nouvelles [sic] rondeaux et 3 boguons qui ont esté refaict* (✕Elsegem 1444)

Acceptions spécifiques :

1. Sans précision. Prob. poulie ou °tambour.

3 bendes de 2 piés et demi de lonc pour loier le rondel dudit mollin et pour pluseurs claus pour clauwer lesdictes bendes (*Bruay-la-B. 1361) ?

2. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

pour 2 rondiaux de gaukier à faire unez noeves tourtes pour ycelui molin (*Valenciennes 1441 tan)

Accompagné de la traduction en flamand :

scive : *le jeu, ung autre engien nommé en flameng 'ganc'* [= ensemble d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et de °fuseaux] *et les rondiaux nommés 'sciven'* (✕Verrebroek 1414)

3. ✕ Disque métallique au sommet du pivot, le plus souvent associé à un second disque dans la cavité du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir *flotte*.

pour avoir apointié 2 rondelz de fer gissans desoubs le baulcs de muele, 4 s (Ingelmunster 1451)

RONDELLE

Rondelle de fer enfilée sur la cheville contre la pièce à serrer pour empêcher que la clavette n'entame le bois. Voir *flotte*.

pour trois quevilles, les rondelles et les claux qui y appartenoient pour le queuwe (OSeclin 1393) ; *deux bougons de fer, deux rondelles et 2 clefz servans ausdis volans* (✕Attiches 1470)

Acceptions spécifiques :

1. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

rondelle de tourte : *pour une paire de rondellez de tourtes accatees à lui pour ledit molin de Rocque* (Recquignies 1411)

2. O Rouleau ou galet d'un système de roulement. Voir *molette*. Joint aux *rouleaux*, le mot désigne le galet du chemin de centrage.

pour 5 livres et demy d'oint et de saint de porcq employé à oindre les rondielles dudit moulin et en aultres lieux (Templemars 1388) ; *au chemin neuves rondelles et neufs roliaus* (Seclin 1392) ; *17 rondielles qui portent le comble du moulin et sur quoy il tourne* (Templemars 1405)

3. O P.-ê. anneau de bois servant au chemin de roulement ou de glissement, aussi bien au chemin de centrage vertical à l'intérieur de la tour (acception la plus logique) qu'au chemin horizontal au sommet de la tour. Voir *chintre*.

rondelle du tour : *deux estriers pour les bras de le queue, 2 clefs, les crampons pour le rondelle du tour* (Seclin 1394)

► Normalement la *rondelle* est un petit rond.

RONDER et RONDIR

a. Donner une forme ronde ou courbe. Voir aussi *aronder*.

ronder : *4 paire de tourtres de gaukier taillies, rondees et crestees* (*Recquignies 1387) ; *pour (...) avoir desquignié et requigniet les tourtes et rondé le hatriel dudit arbre et recouteler de neufs coutiaux (...)* ; (...) *5 martiaux (...) dont on a taillié, traué et rondé le meulle* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *premiers, avoir mis ung arbre doudit molin de vent et tailliet en 16 costés, rondet les hatriaux, hottet, fieret et coutellet* (✕Mecquignies 1426) ;

lesdis 7 fuiseaux eneswilliés en leurs plateaux des tourtes et iceulx fuiseaux rondés et mis à pas (*Bruay-la-B. 1450) ; *pour avoir mis et assis quatre flasques a deux lés ou dit moulin, icelles retallies et rondées pour mettre autour* (**Templemars 1451) ; *fait noef le hatriel et l'une des joues dou bachinage dudit molin de bray et ou fons d'icelui mis deux flacques à teste rondées aprez ledit hatriel* (*Valenciennes 1454 brais) ; *pour avoir fait une caucque servant à la petite seuyere des molins le Conte, contenant en longheure dix piez et en quarure 9 poch par l'ung des deboult et par l'autre aussy et le avoir rondet à chanfrain* (*Valenciennes 1516 Comte)

rondir : *pour (...) avoir rondi perches pour l'espeegad et wintgad [= barrage à vannes]* (*Harelbeke 1415)

b. Cercler de fer, barder (un objet cylindre) de fer.

ronder : *audit Robert Aleamme, fevre, pour avoir rencauchiet et rondé le grant rouet* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *8 plattes à ronder le col de l'arbre du Nouvel molin, poisant 34 livres* (✕Ingelmunster 1447)

RONDIOL et RONDIOLE

a. Pièce de fer de forme circulaire.

rondiol : *pour ung rondiol de fer employé en icellui molin, poisant 3 livres et demi* (✕St.-Eloois-Vijve 1451)

rondiole : *pour une rondiole de fer dont a esté frumé le debout de l'une des verges d'icellui molin, 6 d* (✕Ingelmunster 1451)

b. Rondelle de fer enfilée sur la cheville contre la pièce à serrer pour empêcher que la clavette n'entame le bois. Voir *flotte*.

rondiole : *pour 16 clefz ou cyvilles atout leurs rondioles et les cloux à ce propices* (✕St.-Eloois-Vijve 1455)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Disque métallique au sommet du pivot, le plus souvent associé à un second disque dans la cavité du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1). Voir *flotte*.

rondiole : *deux rondiolles mises entre l'estaque et le grant baulcs de muele pour le molin plus aysiemment tourner, qui se fondoit, poisans 25 livres de fer* (Ingelmunster 1451)

2. Œillard, trou central de la meule. Voir *trau*.

rondiole : *pour avoir fait en la muele dudit molin deux engins de bois appelé 'bossen' [= boitard (→ boiste)] et avoir entendu et vaqué devers le fevre à faire et aidier à mettre à point le fer dedens la rondiole de ladicté muele* (✕Ingelmunster 1458)

► Ces mots n'apparaissent que sous la plume d'un seul receveur du domaine d'Ingelmunster.

RONDISSEUR DE MEULE

Taillieur de pierre spécialisé qui arrondit les meules brutes.

pour les batteurs de meulle et rondisseurs de meulle, 16 lb 8 s (♥Lille 1709 moulin 4.1.3)

RONGNY

Tronçon d'arbre.

150 pillots de 10 à 12 pieds de longueur sur quatre à cinq pouces de grosseur en forme de palisade : on peut en prendre quatre dans le rongny du pied des arbres du chemin de Ramilly et deux dans la deuxième longueur, ainsi vingt cinq arbres des plus gros fourniront les 150 pillot (*Ramillies 1751 textes 1)

► Le FEW, X, p. 518b, art. *rotundiare, signale *rongnie* (au féminin !) dans cette acception chez DEBRIE (*Parlers nord-amiénois*)

RONNE

Composé :

ronne de dedans

Rouet. Voir l'encadré 11 à *roue* § 3 et la note ajoutée à *ronnet*.

la ronne de dedansourny de bras, flacques, corbiaux et chevilles (Cambrai 1698 moulin 1.1.1)

RONNEAU

À l'instar des scribes de l'époque, je préfère distinguer *rondel* et *ronnel*, bien que les deux mots aient la même étymologie.

a. * Grande lanterne, roue d'engrenage composée de deux jantes (→ *gante*) reliées par des °fuseaux, et montée sur l'arbre à cames du moulin à huile ou du moulin à fouler hydrauliques.

Voir *grande lanterne*.

item, l'esperon tout estoffé, prisé 42 lb (...) ; *item, l'arbre à lever les estampes et les levees avecq, prisé 102 lb* ; *item, le ronneau, bras, manteau et fuseau, prisé 60 lb* (Marquette-1.-L. 1638 huile) ; *l'esperon avecque le rommaux* (*Marquette-1.-L. 1695 huile) ; *l'arbre à lever les estampes avec les bras de levée, ronreaux, careulles au bout dudit arbre* (Comines 1707 nouveau moulin à huile) ; *vingt quatre chevil à le poron [= à l'eperon] et au raumaux* (*Marquette-1.-L. 1713 huile)

b. Grande lanterne d'un arbre horizontal entraînée par un rouet dans un moulin-manège ou dans un moulin à eau qui fonctionne avec la roue motrice d'un autre moulin.

le grande roeue, assçavoir les deux bras, les manteaulx, courbes, quevilles, platteaulx et fusseaulx, ronreau, rouet, l'arbre, les tourtes (♥Lille 1558 1^{er} moulin 4.1.2) ; *l'arbre avec le ronreau, rouet, lanterne et montee* (*Comines 1684 blé & brais)

► Voici l'intitulé d'une des prisées du moulin à brais de Comines : *Suite de la priserie du moulin à moudre braye joindant et tournant de la même roue que celui à moudre bled.*

► Comme nous rencontrons les doublets *wime / winne* et *creme / crenne*, nous rencontrons ici aussi le doublet *ronneau / rommeaux*.

Le *FEW*, X, p. 524b, art. *rotondus* ignore *ronnel*, mais mentionne *ronneloir* pour *rondeloir* en picard à Boulogne.

RONNET

Rouet. Voir l'encadré 11 à *roue* § 3.

la roue en l'eaux (...) ; *le ronné gary de toutes pieces necessairs* (*Cambrai 1698 moulin 1.2.1)

► *Ronne* et *ronné* ne se rencontrent que chez un seul scribe de Cambrai, qui est bien conséquent : dans les diverses prisées qu'il a transcrites, la roue motrice est toujours qualifiée de *roue*, alors que le rouet est soit *une ronne*, soit *un ronné*. À première vue, *ronne* serait une mauvaise lecture de *rou(u)e*, *ronné* une mauvaise lecture de *rou(u)é*. Toutefois, comme il y a un *ronneau* dans deux prisées qui ne proviennent pas de Cambrai, je n'ose trop condamner ces *ronne* et *ronné*, qui pourraient correspondre à *ronde* et *rondet*. Dans le doute, je préfère les traiter dans des entrées séparées.

RONT EN L'ASSE

☒ Tourillon de faible diamètre (4 à 7 cm) en bois dur ou en métal ajouté au bout de l'arbre moteur pour servir de butoir et réduire la surface de frottement. Voir *tourillon*.

pour deux grandes wecghes de fer ferrez sur le ront en l'asse, pesant ensemble 82 livres de fer (✕Sluis 1435)

ROS

Roseau. Voir aussi *rosel*.

pour ros et salengre aquaté à Noee (...) dont on rehagina ledit molin (✕Nœux-1.-M. 1364)

► C'est le seul cas où le roseau aurait été mis en œuvre aux ailes du moulin.

ROSEL

Roseau. Voir aussi *ros*.

pour 4 cens de gluy (...) 12 lb ; (...) *pour l'amenaigne de 50 bonges de roseaux (...)* mis desoubz le gluy sur ledit molin (...) ; *au couvrir d'estrain lui 2^e pour avoir couvert ledit molin* (✕Vlamertinge 1440)

► Comme Vlamertinge possédait aussi un moulin-manège, il n'est pas exclu que les roseaux aient servi à ce moulin.

ROSTIER

Gril, prob. le gril du foyer servant à sécher le malt dans la touraille.

pour un rostier à servir au molin des brasseurs (*Lille 1471 comptes de l'hôpital Comtesse)

ROTON

Pièce de bois.

pour 29 rotons dont on fist 3 nues oisiaus [= baquets à mortier] et manches à grandes escuyelles pour espuisier (*Valenciennes 1364 Anzin) ; *pour 87 tilloes nommés 'rottons' à faire pillos pour l'estancque* (*Valenciennes 1409 Anzin) ; *pluiseurs harpons et rottons au moulage d'icellui* (*Valenciennes 1421 brais) ; *après l'esquareur [le charpentier] ouvra un bauch ausnier tout noef et le estoffa de 2 postiaux acollant l'arbre et d'un pochart à l'encontre, de 2 souskevrons et d'un bauchet par deseure, de 2 renels et de 2 rotons, atout viestit d'aisselin* (✕Mecquignies 1426)

► Cf. FEW, XVI, p. 744b, art. moyen haut-allemand *ruote* 'verge' Le mot serait donc apparenté au flamand *roe(de)* 'verge'.

ROUE

J'ai classé ici tous les mots du féminin, quelle que soit leur graphie. Dans l'acception 'roue à alluchons (→ *queville* acc. spéc. a)', j'ai ajouté l'accent et classé le mot sous *rouet*, lorsque le mot était du masculin ou que nous en ignorions le genre. Voir aussi la note au début de l'encadré 11 ci-dessous.

1. Roue servant au moulin.

12 claus de pont mis aux bracons de l'une des roes (OSeclin 1395)

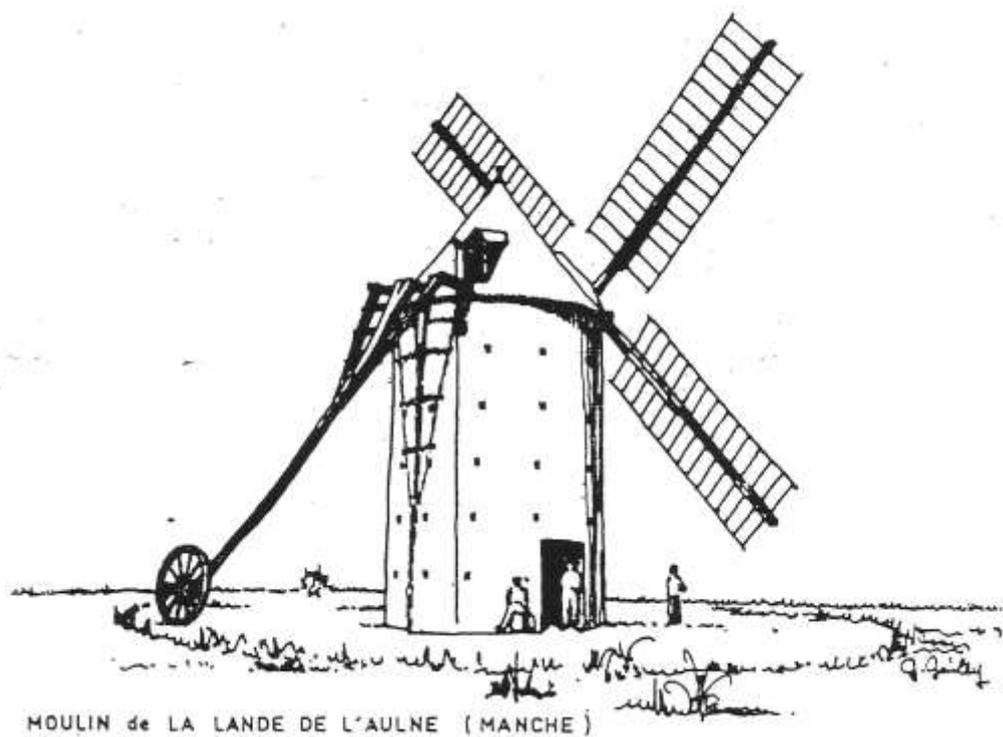
reue de molin : *pour 146 piés de courbes à faire reues de molins* (Lille 1497 comptes de l'hôpital Comtesse)

- | | |
|--|------------------------------------|
| 2a. * Roue motrice | voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2 |
| 2b. * Ensemble de la roue motrice et du rouet | voir l'encadré 11 ci-dessous § 2 |
| 3a. * et ☒ Rouet | voir l'encadré 11 ci-dessous § 3.3 |
| 3b. ♥ Rouet | voir l'encadré 11 ci-dessous § 4.1 |
| 3c. Ensemble du rouet et de la lanterne | voir l'encadré 11 ci-dessous § 5.2 |
| 4a. Lanterne | voir l'encadré 11 ci-dessous § 6.2 |
| 4b. * Grande lanterne sur l'arbre à cames | voir l'encadré 11 ci-dessous § 7 |
| 4c. * (pl.) Ensemble hérisson et grande lanterne | voir l'encadré 11 ci-dessous § 7 |
| 5. ○ Roue qui soutient la queue. Voir aussi <i>royee</i> . | |

une noefve rueye de car mise en ceste anee desouls le keuwe doudit moulin, sur laquelle rueye ycelui moulin tourne (Templemars 1388) ; *pour une euche à le rue de le keuwe* (Seclin 1392) ; *pour une roe et assil portant la queue* (Templemars 1463) ; *pour avoir broutté terre sur le mollin pour sourdre le roex de l'engien a quoi le mollin tourne* (Templemars 1479) ; à *Josse de Bouverye, carlier, pour une roelz par lui faicte et mise à le keue dudit moulin pour tournet au vent* (Templemars 1502)

► Les scribes de Seclin et de Templemars semblent avoir voulu distinguer cette roue en l'écrivant différemment des autres roues des moulins. Les graphies *roye*, *rue*, *ruee*, *rueye* s'appliquent presque exclusivement à cette roue.

Dans le territoire que nous étudions, les seuls moulins à posséder une telle roue étaient les moulins-tours.



Roue soutenant la queue. Dessin de G. Gailly in « Moulins de la Manche », n° hors série de la *Revue des Moulins de France*.



North Ronaldsay (Orcaades, G.-B.) : roue soutenant la queue fixée à la paroi latérale de la cage. Photo T. Kent (1920).

6. Poulie, éventuellement à fourches (→ *fourque*), roue d'engrenage ou tambour servant à un treuil. Voir aussi *rouet* acc. 5.

le grand wandaque avec ses roux et quareulle et tout ses conduit (✕Avion 1774)

roue du windac : *dix fourches et quatre chevilles à la roue du windacq* (✕Genech 1734)

6a. * Grande roue ou tambour du treuil servant aux meules. Voir *tambour*.

pour refaire une roe où on saque le moele amont (Beuvry 1377) ; *avoecq avoir fait un engien de bos audit molin Saint Geri pour lever lesdittes meulles toutes fois qu'il est nécessité, estoffet d'un abre et d'une roels de 14 piés de hault ou environ, les bras de le roels eneswilliet l'un en l'autre que pour acoler le tieste de l'abre* (Valenciennes 1431)

roue à lever les meules : *la roux à lever les meulles, montant, bracon, roille, potaux, l'abre* (Lille 1774 moulin 2.1.1)

roue du windac : *la roux du windacq à lever les meulle* (Lille 1774 moulin 2.5.2)

► Pour autant qu'il soit exact, le diamètre de la roue de Valenciennes (1431) serait de 14 pieds, à peu près 4 mètres !

7 * Roue à lames de bois qui déchiquent la guède. 20

pour (...) recourber le roeez toute noeve de novez courbez, rencrasscier un cantel de le roee, livrer les coutiaus dou moulin dessus dit (Templemars 1379) ; *la queue contient selon l'ordinaire trente deux pieds de loing, par ainsy le rond contient par en dedans la piste de la roue dont sur quoy ladite queue est posée le nombre de soixante quatre pieds ou environ* (Seclin 1678)

8. ☒ Ensemble des quatre ailes du moulin à vent. Voir *volee*.

pour ung pestel [= °entrebut] mis à la roue dudit molin, pour ce 4 lb 6 s par. (✕Kruibeke 1429)

► Le prix du *pestel* empêche d'y voir le bras du rouet. Cet hapax sémantique est p.-ê. erroné.

9. * Chacune des roues à °levées pour les pilons (→ *estampe*) du moulin à garance. Voir aussi *rouet* acc. 6.

conviendra mettre jus les quatre roelz, les mettre à point et y faire des brach noef où mestier sera et y faire des toutes nouvelles leveez (Ramillies 15^e s. moulin 2.1)

Composés et périphrases :

roue caucoire

voir l'encadré 11 ci-dessous §§ 3.3.1 et 5.2.1

double roue

voir l'encadré 11 ci-dessous §§ 1.2.1 et 7

roue exterieure

voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

fausse roue

? – P.-ê. rouage secondaire entraînant le pilon du moulin à poudre.

pour ung rouet à fausse roeue pour ledit mollin (♥Béthune 1537 moulin à poudre)

Dans la phrase suivante, il doit s'agir d'une erreur pour *fausse ventelle* :

reparer le mur quy est allendroit des fauses roues tant à l'un (moulin) comme à l'autre (*Lille 1606 moulins 2.1)

grande roue et variantes

1. Roue motrice, rouet ou lanterne :

voir l'encadré 11 ci-dessous §§ 1.2.1, 3.3.1, 4.1.1 et 5.2.1

2. * Grande roue ou tambour du treuil aux meules. Voir *roue* acc. 6b.

le grande rues servans au lever le moelle revestie de copons de lambourdes comme il appertient (*Valenciennes 1443 Fossart) ; *avoir remis chincquante quevilletes de piedt et demy de long à une grande joe [sic, lire roe] servant à lever et recouchier les deux moeulles de[s]dis molins* (*Valenciennes 1519 deux moulins de St-Géry)

grosse roue et variantes :

voir l'encadré 11 ci-dessous §§ 1.2.1 et 3.3.1

haute roue

Grande roue du treuil aux meules située sous les combles. Voir *roue* acc. 6b.

pour ung long comble alant sur la haulte reue deseure les pieres, avec ung aultre petit combleau dont l'en hautse les sack et charge les chevaux venans audit moulin (*Moegem 1485)

moyenne roue

voir l'encadré 11 ci-dessous § 3.3.1

petite roue

voir l'encadré 11 ci-dessous §§ 3.3.1 et 6.2.1

roue tournante

1. * Chacune des roues nécessaires au fonctionnement du moulin.

seront en outre tenus lesdits preneurs et aians cause d'entretenir et reparer à leurs frais et depens tous et quelconques les batimens de couvertures et charpentes desdits moulin et tordoire, les roues tournantes et arbres tournans d'iceux, lanternes, fuseaux, daix, ventelleries (Masnières 1756)

2. * Roue motrice

voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue dedens et variantes

- a. * Rouet

voir l'encadré 11 ci-dessous § 3.3.1

- b. ✕ (au pl.) Ensemble des rouages situés à l'intérieur de la cage.

faire bien et souffissanment (...) la maison dudit molin, ensemble les voulans, l'assieu et roues dedens avec leurs appartenances (Haaltert 1434)

roue dehors et variantes

voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue derriere

voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue devens

voir l'encadré 11 ci-dessous § 3.3.1

roue à ailes

voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue à anneaux

voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue à aubes

voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue à brach

- ✕ Roue pourvue d'une poignée, servant au maniement du moulin à bras.

pour avoir taillet et racourchiet pour faire les roues à brach et (et) quevilles des roues du mollin à brach pour le pourvision dudit chasteau servant pour la guerre (Béthune 1536)

roue à coiseaux

voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

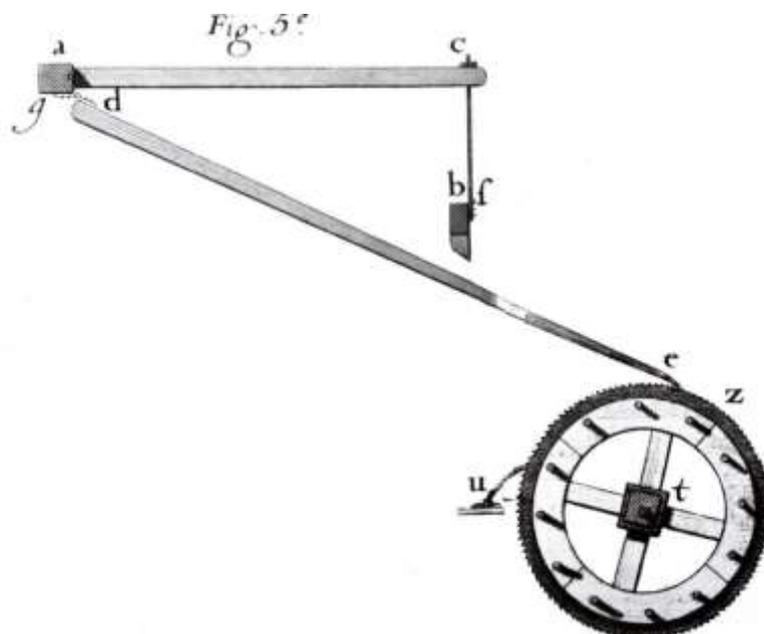
roue à dents

1. Rouet entraînant une lanterne :

voir l'encadré 11 ci-dessous § 3.3.1

2. * Dans un moulin à forer ou à scier le bois, roue à crans qui entraîne le chariot portant la pièce à scier.

la roue à dent, l'arbre de fer, sa lanterne, son cramat et lkes douze roulettes (Enghien 1759 Wingart moulin à scier)



Roue à crans d'un moulin à scier : le levier (c), raccordé au châssis de la scie (f), peut pivoter sur l'axe (a) ; à cet axe est attachée une verge terminée en pied-de-biche qui s'introduit dans les crans de la roue (z). Cette roue est montée sur l'axe carré en fer (t), sur lequel un pignon, invisible ici, s'engrène dans la crémaillère du chariot qui porte la pièce à scier. C'est donc par l'intermédiaire de cette roue à crans que le mouvement de la scie se transmet au chariot. Dessin BELIDOR.

roue à eaue et variantes voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue à fourques

Roue du tire-sac, munie à sa circonférences de fourches pour le passage de la vindenne ou corde sans fin. Voir aussi *reulle*, *reulle à fourques*, *roue* acc. 6a, *rouet* acc. 5a, *petit rouet* et *rouet à fourques*, ainsi que *moulineau*, *touret* et *windac*.

l'abre de waindaque, careulle, roux à fourche (✕Lille 1768 moulin 3.3)

roue à pots voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue du bachin voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue du derriere voir l'encadré 11 ci-dessous § 3.7

roue d'eaue et variantes voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roues des estampes voir l'encadré 11 ci-dessous § 7

roues des levees voir l'encadré 11 ci-dessous § 7

roue des pignes voir l'encadré 11 ci-dessous § 3.3.1

roue de la seuwiere voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue d'en haut

* Grande roue ou tambour du treuil aux meules située sous les combles.

les eperons de la roue d'en haut, les ferailles d'un petit rouleau qui sert à lever les meules, le crochet, avec les deux broches de l'ecluse, le levier et les ferailles de la fourche (Marcq 1755)

roue dehors le moulin voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue dessus le bac voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue en l'eau et variantes voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

roue sur l'eauwe et variantes voir l'encadré 11 ci-dessous § 1.2.1

Encadré 11 Appellations avec roue ou un terme apparenté de la roue hydraulique, du rouet et de la lanterne

Les formes masculines *reu* ou *rou(lt)* sont rarissimes. *Reu* est plus fréquent dans les textes français en provenance de la Flandre flamandophone. Bien que le *FEW*, X, pp. 511-512 ne donne pas cette étymologie, *reu* dérive prob. de *rotellus*. À cette entrée, le dictionnaire donne des *roul*, *rou*, *roût*, etc., tous des 'rouleaux', mais des formes assez proches figurent à l'entrée *rotella* (*FEW*, X, p. 499a), et là ce ne sont plus des rouleaux mais des roues.

En gros, les textes anciens nous offrent trois types de mots : *reu*, *roue* et *rouet*, avec une série de formes intermédiaires qui défient toute logique. Ou faut-il, par exemple, classer les *roels* et *roelt* dans : *reloyer le roels* [= roue motrice] et le *roelt* [= rouet] *dou moulin Souverain* (*Valenciennes 1403) ; les *roels* et *roes* dans : *mettre as roels et as roes des huisines dessus dictes pluseurs bastenieres* (*Valenciennes 1399) ; voire les *roels* et *roels* dans : *restraintre roels et roels dou moulin à bled de Trith et dou tordoir* (*Trith-St-L. 1405) ainsi que les *roelz* et *roelz* dans *8 bendes (...) à loyer les roelz et roelz desdis moellins* (*Valenciennes 1447 St-Géry) ? Encore un exemple : *pour 16 bendes de roelt, 32 s parmy les claux, et fu pour le roët doudit moulin qui fu reloijet tous noes ; pour le roels doudit moulin reloijer, 24 haspliaux parmy les claux, 24 s* (*Valenciennes 1407 brais).

La confusion entre -w- et -ll- étant fréquente, *reulle* et *roullet* seront des variantes de *reuwe* et de *rouwet*. Que faire alors de *reule*, que nous rencontrons aussi ? Pour ne pas compliquer le schéma qui suit, j'ai mentionné les *reule* et *reulle* sous la rubrique *roue*, de même que les *reullé* et *roullet* sous la rubrique *rouet*.

À titre de curiosité, voici les différentes graphies de « roue » et « rouet » glanées en 1480 au seul folio 49 du compte du domaine de Valenciennes : *les jointures des deux rouwees et rouelz ; atachier aux roeulx et bras ; bastonnières aux rouwes ; les jointures des ruelx ; reloyer le rouwelt ; le viese ruelz que l'on a mis ; le rouwet du petit moelin ; les jointures de la roueulx*.

Pour bien faire, il faudrait distinguer les roues selon la prononciation de l'époque, ce qui, on en conviendra, est impossible. En picard s'ajoute une difficulté supplémentaire : l'identité graphique

entre l'article défini masculin et féminin (*le*) nous cache très souvent le genre du mot. S'agit-il, par exemple, d'un *rouet de dehors* ou d'une *roue de dehors* dans l'énumération suivante : *pour une douzaine de moles bendes pour loyer le jointure de le noefve roelt [= roue] (...); pour 4 clef pour restraindre le bras du roelt [= rouet] (...); à lui, pour 4 estriez et 8 crampons pour mettre sur le roelt de dehors (*Valenciennes 1497 brais) ?*

Schéma :

1. * Roue motrice, roue hydraulique
 - 1.1. *Reu* et autres graphies au masculin
 - 1.2. *Roue* et autres graphies au féminin ou au genre incertain
 - 1.2.1. Compositions avec *roue*
 - 1.3. *Rouet*
 - 1.3.1. Compositions avec *rouet*
2. * Roue hydraulique et rouet
3. Rouet vertical du moulin à eau ou à vent monté sur l'arbre moteur
 - 3.1. *Rauwent*
 - 3.2. *Reu* et autres graphies au masculin
 - 3.2.1. Composition avec *reu*
 - 3.3. *Roue*
 - 3.3.1. Compositions avec *roue*
 - 3.4. *Rouel*
 - 3.4.1. Composition avec *rouel*
 - 3.5. *Rouet*
 - 3.5.1. Compositions avec *rouet*
 - 3.6. *Rouette*
 - 3.7. Rouets dans les moulins à vent équipés de deux paires de meules
4. Rouet du moulin-manège
 - 4.1 *Roue*
 - 4.1.1. Composition avec *roue*
 - 4.2. *Rouet*
 - 4.2.1. Compositions avec *rouet*
 - 4.3. Rouets dans les moulins-manèges équipés de deux paires de meules
5. Rouet et lanterne
 - 5.1. *Roit*
 - 5.2. *Roue*
 - 5.2.1. Compositions avec *roue*
 - 5.3. *Rouet*
 - 5.3.1. Composition avec *rouet*
6. Lanterne
 - 6.1. *Reu*
 - 6.1.1. Composition avec *reu*
 - 6.2. *Roue*
 - 6.2.1. Composition avec *roue*
 - 6.3. *Rouet*
 - 6.3.1. Composition avec *rouet*
 - 6.4. *Rouette*
7. Ensemble du hérisson, roue à alluchons dans le plan de la roue, et de la grande lanterne dans les moulins à eau munis d'un arbre à came.

1. * Roue motrice, roue hydraulique :

1.1. **Reu** ou un équivalent au masculin

le roeux dou molin de Hon revestis tout noef et latteit un noef gral fait au ventaille moulant de Hon (Hon-H. 1408)

► Le même scribe vient de se servir du même mot au féminin : *fait audit mollin de Busegnettes une noefve roeux*.

1.2. **Roue** et autres graphies au féminin ou au genre incertain

pour 24 courbes pour faire 2 reus as molins (Menen 1296) ; pour l'estakement et pour ablos sour coi on ouvra une roes à ces mollins le Conte faite de nouviel, 10 s ; pour une suelle de 20 piés pour faire bras et cleis à celle roes, 8 s ; pour 4 bras mis à celle roee parmy 7 s le piece, 28 s ; pour 4 courbes mises à celle roee parmy 12 s le piece, 48 s ; pour 34 aueles mises à celle roee, 34 s. (Valenciennes 1355) ; fu marcandet de radrechier, raouvrir, apierfondir et ralargir de 22 piés d'ouvreture deseure revenant à loyaul tallut ou fons le cours de l'euwe de le riviere de Buzignetez depuis le ruels qui bassoit en l'euwe et qui muere ne pooit fors que à grant dangier pour çou que il n'avoit point de descombre desous (...) ; le devera aouvrir (...) et metre si bas de tout ce lonk que quant li moulin ne miura point que li ruez demeure par desous tout au sek une paulme deseure l'euwe (Bavay 1391) ; fu marchandet (...) dou raouvrir et rapierffondir le riviere de Busignetes de le rues mouvant tout outre jusques au vivier Desramet enviers Busignies et metre si bas au liviaul tout outre que pour le rues demorer au sek demy piet deseure l'euwe, le moulin clos, pour muere de main d'euwe, par le grant dangier que on avoit de muere (Bavay 1395) ; la roue dudit molin de 20 piés d'ouverture [remplace : de 20 piés de large] (Harelbeke 15^e s. devis) ; convient faire une roewe de 16 pieds de hault ou environ, furnie de 8 brach et de 16 courbes et toutes les jointures reloyeez de deux bendes de fer et as es [= à ces] brach de chascun ung estrieu, sera furni d'obbe et de coyau et de gantilles bien et souffissamment (Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; faire une noefve roels pour celi tordoir estoffée de 8 bras, d'aules, de coyaux et de gantelles (Étrœungt 1403 Buffle) ; pour (...) soijer une roels en Mourmail pour le moulin et huizine de Busegnettes (...) ; premiers, pour un chierlaige qui contint à gauge parmi le terchiaige et receppes 59 piés demi d'aisselin ; item, pour espondes et coisiaux 137 piés d'aisselin ; item, pour bras parmi gandibiers et receppes et autres estoffes 65 piés de quartelaige (Bavay 1413) ; la goutiere ou buyse par où court l'eaue dont le reue dudit moulin se tourne (...) ; (...) l'engin qui est fait à l'entree ou valee de l'eaue qui chiet sur ladicte roue, nommé 'le bac' (Opwijk 1428) ; une noeve roex à 2 anniaux de 14 piés de haut parmi le croix de dehors en dehors des courbes et 9 pols de leit d'avele, cescun anniaul estoffei de 4 bras de bon ploit, les courbes ajointurees ou assemblees à debout, le roex viestie ainsy qu'il appartient (Recquignies 1429 – B 9424) ; pour 12 courbes de 8 piez de loncq chascune, avec 6 bras de 15 piez chascun (...) yceux mis et employés en le noeve rues lors faitte audit moelin de Fossart (Valenciennes 1448) ; pour avoir fait tout de noeuf une roe au molin des Chastellers de Bruay au lieu de celle qui estoit toute pourrye et la plus part allée aval l'eaue, laquelle roe est estoffée de 8 courbes, 4 bras, 24 obes, couyaulx et gantilles, comme il appartenoit (Bruay-la-B. 1470) ; avoir fait le mur du molin à eaue à l'encontre de le reut (Moregem 1471) ; pour avoir livré deux tronches de quesne dont les bras de la nouvelle ruet ont esté faitz et 16 pillots sur lesquelz il a fait ladicte nouvelle ruet (...) ; (...) une saulx dont les alpes [= aubes] de ladicte ruet ont esté faitz (Moregem 1487) ; pour avoir fait tout de noeuf audit mollin une roe estoffée de quatre bras et 8 courbes, 24 couyaulz, 24 obes et 48 gantilles (Bruay-la-B. 1495) ; une roe au grant molin le Conte furnye de 6 bras et douze coubles (Valenciennes 1512 Comte) ; le grant molin d'Anzaing a aussi esté à jocq et sejour ad cause de la rouet [!] dudit molin, laquelle a esté emportee par les grosses gellees (Valenciennes 1537) ; fault aussi une nouvelle roe de douze piedz demi de hault portant deux agneaux, chascun agneau furny de six bras et six courbes, chascune courbe de quatre polchs et de cinq et chascun bras de trois polchs et demi et de quatre, avecq les quoyaux et vingt quatre aisles (Lourches 1572) ; cinq flacques de chesne sur le grand ryvage propre à faire des gantes de roeux (Comines 1685 blé & brais) ; la roue de seize pieds de grand contenant deux anneaux garnis de trente deux agles et soixante quatre queues de chesne et les agles d'ormeaux (Marquette-l.-L. 1704)

roue de moulin : *pour 2 reuues de molin atout les reués, liquel cousterent tout neuf fait 72 lb ; item, pour les deux baec là les reuues vont ens fait tout neuf, 48 lb (Menen 1376)*

Accompagné du terme précis en flamand :

waterwiel [litt. 'roue à eau'] : pour appointer les deux roez desdis molins appellé en flamenc 'waterwielz', qui estoient rompus et les velghes [= jantes] en pieces (Ninove 1412)

► Cf. GERMAIN, p. 200 : *rue* ; G. LEGROS, p. 361 : *rowe* ; MARÉCHAL, p. 196 : *reuwe*.

1757 Leval-Chaudeville

Roue motrice à augets du moulin à blé

AE Mons, Archives locales P 1458

La roue mise neuve par la seigneurie en 1744 composée de huit courbes de sept pieds de longueur, d'onze pouces de largeur sur deux pouces trois quarts d'épaisseur, de quatre bras de sept pieds et demi de longueur, de quatre pouces sur six, de vingt foncelés de trois pieds un pouce de longueur, de cinq pouces et demi de largeur sur pouce et demi d'épaisseur, de vingt pots de trois pieds un pouce de longueur, de treize pouces de largeur sur cinq quarts de pouce d'épaisseur, d'une fonsure de lambordelle et de planches de pouce et de quatre pieds, de reliage de quatre pouces quarrés, de trois pieds et sept pouces de longueur, estimée cent quatre livres (...)

Pendant ledit mois de mars 1755 on a demonté ladite roue pour placer le nouvel arbre et on l'a remontée en se servant des meme bois et on a ajouté à la fonsure quatre clefs de planches de pouce de trois pieds et demi de longueur chaque (...)

1.2.1. Compositions avec roue

double roue

Roue composée de deux jantes parallèles.

une double reue de quinze pied de diamettre, les courbes et emblaçures de 4 & [voir la note infrapaginale à l'art. beffroi] 5 poulches de grosseur, furny d'alles et coiaux (Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; il faut renouveler audit moulin d'Aire ugne double rouue tournent en l'eau (Ramillies 1635 moulin 2.1)

roue exterieure

pour se procurer une chute convenable au radier des vanes mouleresses, il faut baisser celuy qui y existe aujourd'huy de pied et demy de France et en proportion augmenter le rayon de la roue exterieur pour n'etre pas obligé de baisser tout le moulage (Ramillies 18^e s. textes 1)

grande roue

deffist tous les bachinages desdis moulins, ossi les bras de le grande ruee doudit moulin, ychiaux refist et le ruee reviesti (Valenciennes 1393 St-Géry) ; refaire les tourtes dudit molin, le rouet de devons rappareillier, mettre plusieurs aveles à la grande roe (Quesnoy-s.-D. 1398) ; pour 8 agrappez, 16 cramponz et 3 bendes de fier mises à le grande roelx dou moulin de Busegnettes (Bavay 1412) ; grande roue ayant en diamettre 12 pié 4 pous, et 32 batans (Lille fin 18^e s. plan) ; la grande roue du Plat, de quattorze pieds de long, fournie de anneaux (Cambrai 1751 moulins 1)

Accompagné du terme précis en flamand :

waterwiel [litt. 'roue à eau'] : pour avoir fait et livré au molin de soile (...) la grande reuwe appellé 'dwaterwiel' et livré tout le fer y appartenant, la somme de (...) 48 lb par. (Dendermonde 1486 Nieuwburg)

grande roue à l'eau et expressions équivalentes : *le grande roeue à l'eauwe d'icelluy mollin, assçavoir les quattre bras, les cantes, coiaux, aues et gantilles (Lille 1558 moulin 2.1.2) ; la grande roux à l'iaux contenant vingt pieds de diamettre (Don 1693 moulin à fouler)*

grande roue de l'eau : *deux ancras et deux bendes de fer mis à la grant reue de l'eauwe, pesant 12 livres de fer (Harelbeke 1396) ; à le grande reuwe de l'eauwe 14 queville à clef et à flote, 8 estrié avecque tout les claus y servant, 34 molle bende avecque tout les claus y servant, presiez 26 lb 14 s (Marquette-l.-L. 1588) ; la grande roue tournant à l'eauwe*

prisé 84 lb (Marquette-1.-L. 1638) ; à la grande reulle de l'eauwe quatorze chevilles à clef et à flot et huict estriers (Lille 1642 moulin 2.1.2)

grande roue en l'eau et expressions équivalentes : *pour avoir revestie d'aisselles le grant roe en l'iauwe dudit moulin (Quesnoy-s.-D. 1391) ; fait une neufve reue au moulin à eaue, est assavoir la grande reue qui est en l'eaue (Menen 1409) ; pour refaire la grant roe qui tourne dedens l'eaue et remettre des neufves aisselles (Harelbeke 1414) ; 4 bendes de fer pour lier la grant roe qui tourne en l'eaue du moulin à eaue (Harelbeke 1415) ; trouvé à la grande roue tournante en l'eau seize cheville à clef (Houplines 1704 blé)*

grande roue dehors et expressions équivalentes : *pour l'acat de 60 aisselles d'abel employees en revestir le grant roe de dehors du moulin et aissier ledit moulin par dehors contre ledicte grant roe (La Gorgue 1410) ; pour 8 grans estriers de fer à relier les quatre braz de ledicte grant roe par dehors, pesans parmi les claux à ce servans 92 livres de fer (La Gorgue 1413) ; les vielz assieux desdiz molins à eaue ensemble les grandes roues au dehors estoient et sont tellement usez et pourris que mais en avant nulle refection ne leur ait peü ne ne peut aidier (...) ; (...) faire tout de nouvel les deux grandes roues, 14 piez de large, au dehors desdiz molins (Ninove 1416) ; le paroît dehors lesdiz molins à eaue, laquelle fu contre le jet des eaues cheans des grandes roues dehors les molins (Ninove 1418) ; la grande rouwe de dehors et celle de dedans avec la lanterne (Enghien 1638 Pont)*

grosse roue

Accompagné du terme précis en flamand :

waterwiel [litt. 'roue à eau'] : *achaté dix autres quesnes pour en faire faire de nouvel deux grosses roues appellees 'waterwiele' et aussi deux autres roues que l'en dist 'camwiele' [= rouets] (Ninove 1429)*

grosse roue dehors et expressions équivalentes : *pour 60 aisselles appellees en flameng 'alpen' [= aubes] servans sur les grosses roues dehors les molins pour le cours d'icelles (Ninove 1429) ; deux huis servans as ventelles desdiz molins à eaues, par lesquelz l'en tire et frume les eaues servans as grosses roues dehors (Ninove 1433) ; de faire tout de nouvel desdiz bos les deux assieux, ensemble les grosses roues courans dehors lesdiz molins (Ninove 1440)*

roue tournante

l'arbre tournant at esté prisé seize florins, 16 florins ; la roue tournante vingt et un florins, 21 florins ; le rouet, lanterne (...) (Cambrai 1642 moulin 1.2.1) ; les ferailles de la roue tournante (...) ; les ferailles du roué (...) (Douai 1680 Delepierre) ; la lanterne (...) ; le rouet (...) ; six agrapes de fer à la roue tournant (Ramillies 1722 moulin 2.1)

► Brachylogie pour *roue tournant en l'eau* et par analogie avec *arbre tournant*.

roue dehors et expressions équivalentes

depuis ont ouvré audit molin (...) pour refaire le roe de dehors et les aues, c'une grande pieche de bos avoit desquiré qui vint aval le courant (La Gorgue 1386) ; pour refaire tout de nouvel une roe de molin au dehors à l'eaue et une roe dedens (Ninove 1401) ; pour avoir ouvré par plusieurs fois à remetre les aues à le reuwe dehuers (Quesnoy-s.-D. 1401) ; les velghes [= jantes] appellé en flamenc appartenant et necessaires aux roez de dehors lesdiz molins (Ninove 1408) ; pour fourbir et vuider le riviere au desoubz de le roeux dou mollin de Busegnettez, liquelle estoit remplie de pieres et de terre par les grandez yauwez si que lidis mollins ne pooit moere et que le roeux doudit mollin par dehors estoit environ 4 piés devens l'iauwe (Bavay 1409) ; grande bende de fer pour mettre à l'arbre d'une des rouez au dehors (Ninove 1414) ; le reue de dehors à double cherne (Marquette-1.-L. 1498) ; pour avoir livret trois molles bendes de 3 piedz et demy de long chascune mises à le reux de dehors dudit moulin (Valenciennes 1534 Fossart) ; la roeulle de dehors avecq l'arbre tournant (Polincove 1624) ; le reulle de dehors tant bras, gantes, coyaux et alles (Lille 1642 moulin 2.2.2) ; la roux par deort comme elle se voy à presant garny de se piés (Ramillies 1695 moulin 2.1) ; la roue en dehors à pot avec huit boujons de fer, garny de toutes ses pieces, avec le bacquet qui conduit l'eau par-dessus, la ventelle mouleresse et l'autre fausse ventelle (Écaillon 1716) ; les ferailles de la roue d'en hors 38 chevilles et les clefs et flot et 8 estriez (Don 1741) ; la roue d'en dehors a été appreciée à quatre vingt livres (Mévergnies-1.-L. 1771)

roue courant dehors : *de faire tout de nouvel une roue courant dehors ledit molin à oille et d'icelle roue mettre à course (Ninove 1437) ; pour avoir refait et renouvelé l'ung costé et paroît del maison du tordoir à Nieneve, lequel contre la roue courant dehors fu tout usé et pourroit contre le jet des eaues (Ninove 1444)*

roue derriere

pour huit kerten [= frettes] et le hoenkin [?] ferrez de la rueue derriere pesans quarante cinq livres et demie (Harelbeke 1417)

► Cette expression se justifie pour les moulins dont la porte d'entrée se trouvait dans la façade d'en face.

roue à ailes

Roue à aubes.

touts ces moulins sont composés d'une roue verticale à aubes, vulgairement appelée roue à ailes (Cambrai-Escaut 1793)

roue à anneaux

Roue à jantes en anneaux.

pour soijer en Mourmal une nuefve roels à aniaux pour le grant moulin de Rocque, leur il y eult 8 bras (Recquignies 1412)

**1429 Valenciennes Roue motrice à deux anneaux du moulin à eau Souverain
ADN, B 9852, 36v°**

Item, une noefve roelz à 2 aniaux, cascun aniel estoffez de 3 bras cron et un droit, les courbes jointurees et assamblees de debout, yceulx aniaux de 6 piez et de 7 polz de hault parmi le crois de dehors en dehors desdictez courbez, et lez aules de 9 polz de let, ycelle roelz viestie de 24 aulez gantillies ainsy qu'il appertient.

**1443 Valenciennes Roue motrice à deux anneaux du moulin à eau à tan
ADN, B 9868, 55r°**

une roelz à deux aniaux de 14 piés de hault de dehors en dehors de courbes, chascun aniel estoffet de 3 bras passans parmy ledit arbre et de courbes ajointurees bien et deuement, aussi d'alles de 10 polz de lonc, de coiaux et de gantelles à l'avenant.

roue à aubes

touts ces moulins sont composés d'une roue verticale à aubes, vulgairement appelée roue à ailes (Cambrai-Escaut 1793)

roue à coiseaux

Roue en dessus, roue à augets, qui reçoit l'eau par le haut.

noefs arbre et nouvelles rues à coisiaux (...) ; pour 24 agrappes mises as jointures des courbes de le noefve rues à coisiau, pesans 62 livres demie de fer (Valenciennes 1454 Fossart) ; pour 10 agrappes de 2 piés de lonc chascune, pesant 40 livres de fer cloans sur le noefve ruez à coisel et à plas cernez d'icelui moelin (Valenciennes 1455 Fossart)



Une des premières représentations d'une roue en dessus (début du 14^e s.). Luttrell Psalter (British Library, Add MS 42130), f° 181r°.

roue à eaue et expressions équivalentes

faire tout de nouvel bien et deuement un assieu, une roe à eaue et par dedens une roe (Ninove 1402) ; *pour avoir ouuré et refait la reue à eaue* (Menen 1403) ; *de refaire tout de nouvel une roez à l'eaue et une autre roez appellé 'camwiel' [= rouet] en flamenc* (Ninove 1409) ; *pour avoir refait la roe à eaue que par pluseures foix a esté desloyee et rompue* (Moregem 1458) ; *la roux tournante à l'eau armée de toutes ses pieces* (Ramillies 1746 moulin 2.4) ; *ledit Ladureau et Havez, maitres charpentiers, ont estimé la roux tournante à l'eau avec ses embrasures* (Écaillon 1757)

roue à pots

Roue en dessus, roue à augets, dans lesquels l'eau agit par son poids.

la roue en dehors à pot avec huit boujons de fer, garny de toutes ses pieces, avec le bacquet qui conduit l'eau par-dessus, la ventelle mouleresse et l'autre fausse ventelle (Écaillon 1716)

roue du bachin

pour 75 kievilles de fier mises à l'astacquier [l'inf. substantivé étant rarissime dans les comptes de Valenciennes, il faut prob. lire rastacquier] le noef bachinaige dou moijen moulin d'Ansaing, pesant 49 livres ; pour 20 haspliaux recuire, qui remis ont estet à le roels doudit bachin, parmy 2 cens de claux coppés et 3 noes haspliaux (Valenciennes 1407)

roue d'eaue et expressions équivalentes

de 16 claus à le roye d'eaue et à le aultre roye (Moregem 1385) ; *ung chenne d'une toise d'espés à faire les bouttes [= boulons] et baugons en la reue de l'eaue d'icelluy moullin* (Harelbeke 1395) ; *pour 2 agrappes mises à le roewe de l'euwe dou grant moullin Saint Geri* (Valenciennes 1396) ; *cloué claux, ancrs et deux aisselles à la roe d'eaue d'icellui* (Harelbeke 1416) ; *pour les auez que on mist à le roe de l'iauwe* (La Gorgue 1418) ; *pour (...) avoir (...) recouvert en pluseurs lieux le reue de l'eaue* (Quesnoy-s.-D. 1420) ; *la roue d'eau, les aubes réservés, estimé 72 florins* (Lille 1762 moulin 2.2.3)

roue de l'eau par dehors : *à la reuwe de l'eau par dehors huit estriez, 16 quevilles à clef et à flotte* (Lille 1606 moulin 2.2.1)

roue de la seuwiere

pour (...) refaire le roelx de le grande seuwiere doudit moulin, ycelle renforchier et reloijer (Valenciennes 1408 Comte)

roue dessus le bac

pour avoir ouuré audit molin (...) pour (...) rappointier le roe deseure le bac (Quesnoy-s.-D. 1411)

► À la rigueur il pourrait s'agir du rouet du moulin à eau, qui se situe dans un 'bac', mais ce n'est pas l'habitude du scribe de désigner le rouet par une telle périphrase.

roue en l'eau et expressions équivalentes

pour 3 estriers, les claus et les crampons mis à embrachier le chierne de le roe qui va en l'euwe (Valenciennes 1392) ; *pour 8 estriers de fer à acoler le cercle du rouet appartenant à le reuwe tournant en l'eauwe* (Quesnoy-s.-D. 1399) ; *pour avoir fait en tasche une reuwe toute nue [= neuve] courans en l'eauwe de 13 piés de bras ou environ, à deux cernes* (Quesnoy-s.-D. 1401) ; *pour 400 ausselles [sic, lire aissellez] de sauxhz pour paver desoubz lesdictes roez en l'eauwe pour ce que l'eauwe avoit encommenchié à encaver les fons* (Ninove 1402) ; *pour faire au bout de ladicte maison encontre la roue pendant en l'eauwe une paroir de planches de chesnes (...)* ; *(...) livré (...) les piques à deux boutz de l'arbre dont les roues pendans en l'eauwe au dehors et dedens ledit moulin se tournent* (Opwijk 1428) ; *la roue en l'eauwe furnye de douze courbes, six embrassures, avecq halles et coyaux* (Cambrai 1608 moulin 1.1.2) ; *la roeux en l'eaux furny de seize courbe et huict enbrachur, d'alle et de coiaux à troix prest chomme auparavant estant pour le present fort vielle et caduct et seras nechesair en renouveler unne pendant quelque temps, toutefois qu'el est encoir pour durers quelque temps estant bien racommodez et remy 3 alle et coiaux avecq plusieurs croissant aux deux ennieaux aux jointur avecq martelet aux enbrachur* (Ramillies 1620 moulin 2.1) ; *la roue tournante en l'eauwe furnie d'ailles et coyaux* (Thun-l'É. 1640) ; *la roue tournante en l'eau garny de ses bras, gantes et haves* (Houplines 1704 blé)

roue sur l'eau

pour avoir revesti à pluseurs et diverses fois le roe tournant sur l'eauwe dudit mollin et remis pluseurs auues (Quesnoy-s.-D. 1423)

► Cette expression accentue qu'il s'agit d'une roue en dessous, c.-à-d. frappée par le courant qui passe sous elle.

1.3. Rouet

pour avoir refait le bac de l'iaue où queurt ens le rouet dudit moulin (Harelbeke 1399) ; *pour faire et mettre neuves aues autour du rouet et pour mettre 48 quevilles au rouet qui est dedens ledit molin* (La Gorgue 1400 tan) ; *pour avoir fait un noeuf roët pour icelli molin estoffet de courbes, de bras et vesty de ghandelles* (Valenciennes 1433 tan) ; *le rouet dudit moulin estofée de 4 bras, gantes, coyaux, havés* (Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)

► Le scribe d'Houplines (1704) pensait à *roue* puisqu'il met le participe *estofée* au féminin. Dans la phrase suivante, le rouet associé à la roue hydraulique semble tautologique : *pour 8 estriers de fer à acoler le cercle du rouet, appartenant à le reuwe tournant en l'eauwe, pesant 54 livres* (Quesnoy-s.-D. 1399).

1.3.1. Compositions avec rouet

grant rouet

le grand rouez estant trouvez seize quevilles à clef et à flotte (...) ; *item, au rouez d'en dedans estant trouvez douze quevilles à clef et à flotte* (Lille 1642 moulin 2.2.2)

► Cette appellation est exceptionnelle et prob. erronée. Les estimations antérieures du même moulin ont *grande reuwe* ou *grande rouwe* à cet endroit.

grant rouet à l'eau : *pour lijer les deux grans roués à l'eauwe et yceulx asseurer* (Ninove 1416)

rouet de dehors et expressions équivalentes

8 estriers de fer, 16 crampons et les claus ad ce servans pour le rouet de dehors dudit molin (La Gorgue 1453) ; *une bende de 4 piez de long pour reloyer une gante rompue au rouet par dehors ledit molin (...)* ; *item, trois neufs estriers servans à ladicte reue* (La Gorgue 1486) ; *le rouwet de dehors, tant bras, gantes, coyaux et aues* (Lille 1627 moulin 2.2.1)

rouet de l'eau

pour les 40 auwes mettre tout nouvelement en ouvrage au roés de l'aywe et pour le roés dedens remettre à point et pour mettre y des pines (Scheldewindeke 1372) ; *pour deux aunes pour faire et soijer ays pour mettre en ouvrage au roé de l'auwe, as ays du fons et ailleurs audit moulin* (Scheldewindeke 1377) ; *pour six alpen mis ou roët de l'eauwe* (Harelbeke 1418)

rouet tournant en l'eau

l'arbre, reuwet tournant en l'eauwe, rouwet, lanterne, pons à lever les meulles, fleaux, arcures, couverture, tremuye, tremuyon, bacquet, le met, encaveture, les ablocqs autour desdictes meulles et generallement tout ce que sert audict harnas courant et travaillant en valeur de quatre cens soixante deux livres (Marcq-en-B. 1594) ; seront de plus lesdits preneurs obligez de à leurs fraix et despens tenir et entretenir tous les bastimens et couvertures dependans desdits moulins de Seelles et [...] des rouetz tournans en l'eau, d'arbres, lanternes, fuzeaux, daix, ventelleries (...) (Cambrai 1667 moulins 1)

► Le texte de Cambrai est sujet à caution puisque les rouets (roues à alluchons) ne sont pas mentionnés.

2. Ensemble de la roue hydraulique et du rouet

roue

pour (...) avoir mis des aisselles et pignes en la roe du molin à eaue (...); (...) mettre des pignes à la roe du molin à eaue et des aisselles pour recevoir l'eau d'icelle roe et recoingnier (Harelbeke 1416)

3. Rouet vertical monté sur l'arbre moteur des moulins à eau et à vent

Grande roue à alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) qui, montée sur l'arbre moteur, entraîne la °lanterne du fer de meule ou la lanterne du broyeur à meules verticales du moulin à huile. Voir aussi *ronne de dedans* et *ronné*.

J'ai ajouté l'accent à *roue* dans le sens de 'roue à alluchons' lorsque le mot était du masculin ou lorsque nous en ignorions le genre.

3.1. **Rauwent**

4 pignes de mesplier converties au rauwent dudit molin (✕Hulst 1414)

► Ce n'est pas une coquille pour *rouwet*, mot qui figure aussi dans ce compte, mais qui y désigne la lanterne (roue d'engrenage)! *Rauwent*, assez fréquent en wallon, je ne l'ai rencontré qu'une seule fois dans les textes originaires de Flandre. Entérinant la proposition de HAUST, p. 570b, art. *royin*, le FEW, X, p. 388b le fait dériver de **rica* "sillon". Je suivrai l'opinion d'É. LEGROS, p. 220 et de G. LEGROS, p. 363, qui préfèrent apparenter le mot à *rota* (avec le suffixe *-inu*). Cf. *Le rouwent, feraiges, cloux, cheville et ce que s'ensuit* noté par GERMAIN, p. 200 à Wavre en 1655.

3.2. **Reu** ou un équivalent masculin

pour remettre le reu oudit moulin (✕Kruibeke 1402) ; *pour tourner le schiveloop [= lanterne] (...)* et *pour mettre 18 cammes [= alluchons (→ queville acc. spéc. a)] ou reu dudit molin* (✕Saaftinge 1416) ; *12 pines mis ou reut* (✕Kieldrecht 1436) ; *d'avoir mis ens les nouveauls reus et d'avoir mis hors les vielz qui y estoyent par avant* (✕Haasdonk 1439) ; *pour avoir reclos les verghes, aussi d'avoir reclaué les bouten [= chevilles] des verghes, du ruelx, les cammes avoir refait* [à moins qu'il ne faille lire : *du ruelx les cammes avoir refait*] (...) (✕Zomergem 1471 huile)

► À Haasdonk (1439), le pl. désigne aussi bien le rouet que la °lanterne.

3.2.1. Composition avec *reu*

grant reu

pour avoir remis ou grand reu dudit molin tout plain de nouveaulx kammes [= alluchons (→ queville acc. spéc. a)] de boin duer bois et pareillement le petit reu qui estoient rompuz (✕Kruibeke 1415) ; *le grant reut dudit molin verpast [= réglé, remis en ordre] et rebendé de nouvel et mis en icellui 12 pines nouveaulx (...)* et *le spilghetauwe [= °lanterne] retourné* (✕Kieldrecht 1436) ; *la grande roue [= la roue hydraulique] (...)* ; *le grand roult, huit chevilles en travers des quatre bras avec huit clefs et huit chevilles à verin audit rou et seize chevilles de travers avec seize clefs et deux molles bandes dessus le tour du roult, de chacun trois pieds et demy* (✕Marcq-en-B. 1783)

► L'adjectif *grant* convient mieux au rouet du moulin à vent, étant donné que c'est la roue la plus grande du moulin.

3.3. Roue

*pour 48 pines pour mettre en le roes du moulin (✕Oosterzele 1372); de 16 claus à le roye d'eauwe et à le aultre roye (*Moregem 1385); pour 52 dens estans en roe, qu'on dit 'cammen', pour 9 autres qu'on dit 'spellen' [= fuseaux] (✕Herzele 1393); pour dens de le roye (✕Hulst 1394); une roue et un rouet au molin (✕Sluis 1395); un nouveau harnas de 48 dans et 9 fuseaux mis à la ruue et ou rouwet (✕Kieldrecht 1398); pour (...) avoir osté et remis dix des dens de la reue dudit moulin à eaue et mettre 8 aues à la reue de l'eaue d'icellui molin (*Harelbeke 1401); faire tout de nouvel bien et deument un assieu, une roe à eaue et par dedens une roe esdiz molins (*Ninove 1402); une nouvelle reue (...) par lequel l'engien et les pierres dudit molin tournent (✕Saafteinge 1402); pour 34 poineux de mesplier à recoignier le roe dudit moulin (*Quesnoy-s.-D. 1405); ung engien appelé 'sciveloop' [= lanterne], lequel tourne en le reuwe du molin de Crubeke (✕Kruibeke 1407); pour le bos de quoy on fist les poenieux et les fusiaux à le ruet et au rouwet dou moulin (✕Rollegem 1410); à avoir apparlié bois de mesplier une voye pour la roe qui tourne l'engien du molin à eaue (*Harelbeke 1415); pour 3 fuseaux et pour 24 quevilles de bois de mesplier (...) pour faire le roe et le tourtre dudit molin de tan (...); (...) pour 4 fusiaux et pour 20 quevilles de bois de mesplier (...) aussi pour faire ledicte tourtre et le roët du dessus dit molin (*La Gorgue 1418); 4 ployvelghes [= chanteaux] pour faire une nouvelle ruet (✕Kieldrecht 1437); une pranghe [= frein] de quoy l'en frume la ruede du molin quant on le veult tenir sans mouldre (✕Sluis 1445); pour remettre à point et refectionner (...) la viese ruet, retourné le spillegheloop [= lanterne], et y remis nouvelle denture (*Moregem 1487); la roue furnye de doublure de chesnes et fronteau d'ourmes avecq trente six chevilles (...) et deux embrassures (*Cambrai 1608 moulin 1.1.3); la roue avec les frains (✕Herseaux 1627); la rouwe, assçavoir les bras, gantes, courbes, quevilles, platteaux et fuzeau d'une lanterne (*Lille 1627 moulin 2.4.1); la grand roue (...); item, la roue, lanterne (*Don 1727)*

reuwe de molin : *pour faire et livrer ou moulin de Wolputte une nouvelle reue de moulin (✕Kruibeke 1400); pour faire (...) une reuwe de molin avec l'engien appelé 'sciveloop', [= °lanterne] les cammes [= dents] à ce servans (✕Kruibeke 1409); pour le soiage de flaques pour ferre des gante à ungne reut de moullin (✕Herseaux 1550)*

Accompagné du terme précis en flamand :

camwiel : *pour faire tout de nouvel oudit molin une roe appelé en flamenc 'camwiel' et ung roët appelé 'spillewiel' [= lanterne] (✕Haaltert 1410); pour avoir fait deux reuues appelez 't camwiel ende 't cleyen wielkin [litt. 'la roue à dents et le petit rouet', = le rouet et la lanterne]' (*Dendermonde 1486 Nieuwburg)*

► Cf. G. LEGROS, p. 361 : *rowe*.

3.3.1. Compositions avec roue

roue caucoire

*à Jaque le Carlier demourant à le rue des Mons, pour 48 quevilles de bois de mesplier (...) pour faire une roe quauquoire audit molin à blé (...); à lui, pour 8 fusiaux (...) pour employer à faire les tourtes de ledicte roe caucoire (...); à Robert le Grebeudon, carpentier, pour avoir ouvré à faire le dessus dicte roe caucoire tant de nouvel de quevilles comme de fusiaux, et pour avoir retourné par avant une fois les tourtres et remis des quevilles au roët (*La Gorgue 1418)*

► Cette appellation, je ne l'ai rencontrée qu'à la Gorgue, au début du 15^e s. Qu'il y ait deux appellations différentes (*roue caucoire* et *rouet*) désignant le même objet dans deux phrases successives pourrait se justifier du fait que les factures dont s'est servi le scribe sont dues à deux personnes différentes. Cet adjectif est de la même famille que *rencauchier* (< *calceare*).

grande roue

*et les quevilles appelez 'cammen' [= alluchons (→ queville acc. spéc. a)] pour la grant reuwe (*Harelbeke 1396); pour faire un nouviel fraïn au moulin de Rodelinghien et pour une journee que il fu à rapointier le grande roet et le harnescure de leditte roet (✕Rollegem 1408); la grant reue et l'engin nommé en flamenc 'scyfloop' [= lanterne] (✕Saafteinge 1412); pour appareillier bois de mesplier pour la grant roe du moulin à eaue et à vent (*✕Harelbeke 1414); pour 4 dents de mesplier emploiez à la grande roe dudit molin (✕St.-Baafs-Vijve 1451); pour (...) refaire et faire et mettre à point la grant reue dudit molin et à*

icelle mettre 49 pingnes nouveaulx et aussi faire la petite reue appelée en flameng le 'scijfloop' tout nouvel avec les 9 fusees ad ce appartenans (✕Sluis 1456) ; pour avoir livré une nouvelle renchauchure à le grant roue dudit molin (✕Ostricourt 1467) ; à Josse Clais, carpentier, d'avoir fait et livré de son bois neuf nouveaux fuseaux en la petite reuwe oudit molin (...) ; item, encores audit Josse pour avoir ouvré et refait la grand reuwe oudit molin (✕Lovendegem 1473) ; le ferailles allentour de la grande roeue et petite rouee (✕Rekkem 1659)

grande roue dedans et expressions équivalentes : *pour faire 22 livres de tortilles appelé en flamenc 'windelinghe' [= liens de fer souples qui entourent] pour lijer les grandes roes dedens* (*Ninove 1410) ; *pour 60 quevilles de mesplier employees à revestir le grant roët dedens ledit molin (...)* ; (...) *pour avoir ouvré à faire tout de nouvel un quartier de le grant roe estant dedens ledit molin, qui estoit tout rompu* (*La Gorgue 1414) ; *des nepliers usés et employez à la grande roue dedens le moulin pour les dans entour ladicte roue* (*Opwijk 1428) ; *4 bendes de fer mis autour de la grande rouwe dedens ledit molin* (✕Elverdinge 1440) ; *la grande rouwe de dehors et celle de dedans avec la lanterne* (*Enghien 1638 Pont)

► Pour *rorre* (Harelbeke 1414), voir la note à la fin du § 3.3.1.

grosse roue

Accompagné du terme précis en flamand :

camwiel [= rouet] : *faire de nouvel une grosse roue appelé 'camwiel' pour mettre en l'une des molins à eaue ou lieu d'une viese roue et de pareillement livrer ung petit rouet appelé 'spillewiel' et de les mettre à course bien et souffisanment* (*Ninove 1425)

moyenne roue

pour le façon d'une neufve rue par luy fait audit molijn, appelé 'le moyene rue' et parmi qu'il livroit le crom bois appartenant audit ouvrage, 33 lb (*Moregem 1448)

petite roue

grande roue ayant en diametre 12 pié 4 pous et 32 batans ; petite roue ayant en diametre 6 pié et 48 broches (*Lille fin 18e s. plan)

► Le rouet est en effet plus petit que la roue motrice.

roue à dens

la roe à dentes avec ses dentes et ferailles (✕Kester 1715)

roue des pignes

pour ferrer de bendes la roe des pignes, icelle renforchier et recongnier (✕Harelbeke 1416)

roue dedans et expressions équivalentes

pour les pines mettre et les alpes recoignier et mettre une nouvelle piece en le roe dedens (*Scheldewindeke 1373) ; *pour refaire tout de nouvel une roee de molin au dehors à l'eaue et une roee dedens* (*Ninove 1401) ; *pour le fachon d'un bacq gisans desoubz le roe [roye a été barré] dedens le moulin* (*Quesnoy-s.-D. 1401) ; *pour (...) refaire le reuwe dehors et dedens* (*La Gorgue 1402) ; *pour 11 bendes converties en la roe dudit molin à eaue et à la roe de dedens* (*Harelbeke 1405) ; *pour 48 quevilles de mesplier pour une renchauchure à le reue de dedens dudit molin* (*La Gorgue 1417) ; *refaire ladicte reue estans par dehors et par dedens* (*La Gorgue 1417) ; *pour deux pieces de fer et quatre reves mis et employés à la roe dedens ledit molin et à ladicte pranghe* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *pour 52 dens ou broques de la reue tournant par dedens le molin et 9 fuseaux de bois de nespelier* (✕Kaprijke 1453) ; *la roue de dehors (...), la roue de deans avecq ses appendances (...)* ; *la lanterne (...)* (*Enghien 1669 Pont petit moulin) ; *la grande roue du Plat (...), la roue du dedans et la lenterne* (*Cambrai 1751 moulins 1)

Accompagné du terme précis en flamand :

camwiel [= rouet] : *de faire et de livrer (...) deux roez dedens lesdiz molins tout de nouvel appelé un 'kamwiel' et un 'spillewiel' [= lanterne]* (*Ninove 1403) ; *pour faire tout de nouvel une roe dedens les molins appelé en flamenc 'cammewiel'* (*Ninove 1414) ; *pour avoir fait de nouvel (...) une nouvelle roue courant dedens yceulx molins appelé 'camwiel' et de y avoir miz nouvelles cammes [= alluchons (→ queville acc. spéc. a)]* (*Ninove 1440)

roue devens

pour avoir ouvré par pluseurs fois à (...) amender le roye devens (*Quesnoy-s.-D. 1401)

► Les adverbes et prépositions *dedans* et *devens* s'utilisent naturellement plus pour les moulins à eau.

roue qui tourne le petit rouet et expressions équivalentes

pour avoir fait 4 bendes de fer de 5 piez de long employé à la rore qui tourne l'engin au moulin à vent (*Harelbeke 1414) ; *pour (...) avoir mis nouveaulx pines de mesplier en la roe qui tourne le petit rouet au molin à vent* (✕Harelbeke 1415)

► *Rore* (Harelbeke 1414) peut s'expliquer par l'influence du flamand *roere*, *rore* 'mouvement', qui s'est conservé en Flandre-Occidentale (DE BO, p. 819a), SCHUERMANS, II, p. 269).

3.4. Rouel

le ruiel, le toerte, les fusseaux (*Harelbeke 15^e s. devis) ; *le rouel, la lanterne, cauçure* (✕Coutiches 1615)

3.4.1. Composition avec rouel

grant rouel

pour 13 quevilles servans au grant rouel (OTemplemars 1477) ; *pour avoir réparé le capechure du grand roël, retaillié toutes les quevilles d'icelui roël et le remis à pas* (✕Cysoing 1498)

► Dans la copie du compte de Templemars faite l'année suivante, *rouel* est remplacé par *rouet*. Cf. cependant PINCHART-STAES H. de, « Étude sur le moulin à eau de Nil-Pierreux », Wavriensia, Wavre, XI (1962), p. 12 : *roweau* 'rouet'.

3.5. Rouet

pour mettre 2 chercles au rauwet, 3 à l'archure et pour refaire le rauwet dou moullin Froissart (*Valenciennes 1347) ; *pour quevillies à deux roëts faire* (✕Oosterzele 1354) ; *pour [avoir] renfuselet les tourtes du moulin de Chisoing ; item, pour avoir rencauchiet le roët dudit moulin* (✕Cysoing 1388) ; *pour 49 quevilles misses au rouet* (OSeclin 1402) ; *à ce dit moullin avoir fait un rowet à 36 keviles et de 5 polz d'espés et unes tourtes à 7 fusiaux ouvreit ainsy qu'il appartient* (*Recquignies 1429 – B 9424) ; *il a (...) réparé le roët et pluseurs autres engiens ouvrans par dedens dudit molin* (✕Kruibeke 1437) ; *un roëlt à 40 keviles de 5 polz demy de pas estoffés et ferrés aussi qu'il appartient* (*Valenciennes 1443 tan) ; *pour 8 courbes de 6 piés de loncq, 8 polz de large et 3 polz demy d'espaix pour faire 2 noefz rouet si comme ung au grant moelin de Saint Gery et l'autre au petit mollin d'Ansaing* (*domaine de Valenciennes 1460) ; *ung noeuf rouet estoffé de 4 canteaux, 4 courbes, de deux bras et de 36 quevilles de merlier (...)* ; *(...) unes noeufves tourtes estoffees de deux plateaux et de 7 fuseaux de merlier* (*Bruay-la-B. 1474) ; *bos de rouet : 10 piés de brac, aians 4 paus demi d'un sens et d'autre 12 paus, mantiaus de rouet 10 piés de lonc, 5 paus d'espés et 22 paus de large, gante de rouet de 7 [piés] de lonc, de 9 à 10 paus de large et 4 paus d'espés* (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *le rouet estoffé de deulx brachs, quatre manteaulx, quatre braccons, quatre bouterelz, enseignes du rouet et gante, chevilles et une lanterne y estoffee de fusseaulx y servant, prisiés ensamble soixante douze livres parisis* (✕Marquette-L.-L. 1600) ; *le rouet estoffé de deux bras, quatre manteaux de courbe, avecq quarante et huit queviles servans audit rouet et quatre faux bras avecq deux lanternes montees de fuseaux* (✕Wervik 1606 Clytmeulen) ; *le rouez furny de doublure et fronteau tant d'ourmes que chesnes avecq deux embrasures, garny de trente six chevilles à pas* (*Cambrai 1608 moulin 1.1.1) ; *le rouet moitié chesne et moitié orme, furny d'ambrasures de chesne avec quarante huit chevilles à pas* (✕Wambaix 1612) ; *le rowet furny de deux bras en croix, 48 cheville de carne, flache et courbe de gaughe, 8 cheville bastenier avecque flotte et clef de fer* (OVillers-en-C. 1628) ; *le roulet, assçavoir les bras, gantes, chevilles, plateaux et fuseau* (*Lille 1636 moulin 2.4.1) ; *le reullé, assçavoir les bras, gantes, chevilles, plateaux et fuseau d'une lanterne* (*Lille 1642 moulin 2.4.1) ; *pour le rouez dudict moullin, sera furny de flaque de quesne de 4 pouches d'espaisseur et 20 à 22 pouces de largeur et les fronteau dudict rouez seront de bois d'ourme ou gauquiez ayant 4 pouces d'espaisseur et noeuf de largeur et les embrachures dudict rouez de 4 pouces d'espaisseur et unze pouces de largeur* (OSt-Hilaire 1644) ; *pour avoir livrez un rouez avec quatres doublure de quatres*

*pouces d'épessseur et de vingt deux pouces de large et furny de fronteau de quatres pouces d'épessseur et dix pouces de large et furnu [sic] de quarante huit chevilles et deux noefve ambrachures, et la lanterne furny de noef fuziaux (○Wambaix 1669) ; le roycz et lanterne (*Hallines 1680) ; si l'on prend le partis de faire une rouë nouvelle, il conviendroït de même de faire un roëz nouveau en luy donnant assé de diamettre pour y placer cinquante deux chevilles et ne donner que neuf fuseaux à la lanterne (*Ramillies 18^e s. textes 1) ; le rouet du moulin de neuf pieds de grand contenant cinquante deux chevilles, les bras de chene et les manteaux de chene et les courbes d'ormeaux et tous les chevilles y servant (Marquette-1.-L. 1704) ; un rouet de cinquante deux chevilles, les manteaux de vingt six pouces de longueur sur cinq pouces d'épessseur et les courbes de 13 pouces de largeur, de la même épaisseur de bois d'orme bien secq ; les bras auront 14 pouces de largeur sur six pouces d'épessseur (✕Harnes 1748)*

rouet de moulin : *pour 60 kievilles de nesplier (...) pour rekievillier rowés de moulins quant besoins seroit (*Valenciennes 1404) ; pour ferer tout noef un roët de mollin que on a fait noef audit mollin de Hon (...) de bendes de loyeure et de tout che qu'il y appartient (*Hon-H. 1411)*

Accompagné du terme précis en flamand :

camwiel : *pour refaire et rendenter les roés appelé 'camwiele' et yceulx lijer de bendes de fer appelé 'windelinghe' [= liens de fer souples qui entourent] et acclouer de crocez de fer pour plus grande seurté (*Ninove 1412)*

► Cf. DEBRIE, p. 29 : *rouhé*. À Oosterzele (1354) il n'est question que d'un seul moulin. Je ne crois pas que le pluriel désigne le rouet et la lanterne; cette tournure suggèrerait plutôt que les alluchons du rouet furent remplacés à deux reprises.

1757 Leval-Chaudeville

Rouet du moulin à blé

AE Mons, Archives locales P 1458

Le rouet mis neuf par la seigneurie en 1752 de six pieds et demi de diametre, fait de quatre flamines, chaque de six pieds et demi de longueur, de sept pouces et demi d'épaisseur sur dix neuf de largeur, de quatre goussés, chaque de deux pieds et demi de longueur, de six pouces d'épaisseur sur huit de largeur et de deux bras de six pieds et demi de longueur, de quatre pouces d'épaisseur sur huit de largeur, garni de grosses chevilles de bois, estimé cent huit livres, y comprises façon, voiture, un cercle de fer avec charniere, clefs, huit crampons et quatre broche de fer avec leurs vises pour l'assemblage (...). Lesdites quatre broches de fer avec leurs vises ont été rendues ce trois octobre mil sept cens cinquante sept pour etre remises à la tour du grenier du château, le fermier sortant ayant jugé à propos d'y substituer des broches de bois.

3.5.1. Compositions avec rouet

grant rouet

*de refaire et reparer les roeués tant le petit come le grant (✕Sluis 1396) ; pour avoir fait audit molin une neufve rencauchure au grant rouet dudit molin (✕Attiches 1411) ; pour l'acat de 48 autres piecettes de bos de mesplier employees à faire quevilles mises et employees (...) au grant rouet dudit molin (*La Gorgue 1412) ; de refaire les tourtes du moulin de Chisoing et refuseier tout nuef et mettre au grant rouet dudit molin toutes noefves quievilles (✕Cysoing 1413) ; item, osté et remis le grant et retourné le petit rouet, requingné et mis à voye du molin à vent (✕Harelbeke 1415) ; d'avoir mis à point le grant regué et l'engien nommé en flamenc 'schyfloop' [= °lanterne] (✕Saaftinge 1415) ; pour avoir refait le grant roit avecq le spillengheloep [= °lanterne] (✕Kruibeke 1439) ; en oultre, a retourné toutes les tourtes qui tournent le grant rouet d'icellui molin [sic] ; item, a aussy retailliet et mis à pas toutes les quevilles dudit grant rouet (*Bruay-la-B. 1473) ; pour avoir (...) retaillié toutes les quevilles du grant rouet dudit moulin, le remis à pas, renpallé le rouet, retourné les tourtes (○Templemars 1476) ; le grand rouet, assçavoir le deux bras, les quatre manteaulx,*

*fusseaulx et quevilles avecq les platteaulx et courbes (✕Lille 1558 moulin 3.17) ; d'avoir recullé les deux moelles et le grand rouwet de environ ung piedt et demy, que estoit necessaire de faire, avoir le tout desmis et rassis plus fort sur la devanture dudit mollin et remettre le tout en ordre (✕Cysoing 1611) ; le grand rouet dudit moulin estoffé de deux bras, manteaux, chvilles de harnas et lanterne (*Houplines 1704 Cazier) ; le grand rouez avec la lanterne sera d'orme (✕Armentières 1743)*

grant rouet dedans le molin et expressions équivalentes : *pour avoir fait un quartier du grant rouet estant dedens ledit molin tout neuf (*La Gorgue 1412) ; pour 60 quevilles de mesplier employees à revestir le grant roët dedens ledit molin (*La Gorgue 1413) ; 3 longues bendes de fer pour acoler les 3 bras du grant rouet dedens ledit molin (*La Gorgue 1415) ; 60 quevilles de mesplier employés à revestir le grant rouet de dedens ledit molin (*La Gorgue 1415) ; quatre chevilles au petit rouet à clef et à flotte quy fait tourner les quattres careulles du mouvet (...) ; item, vingt chevilles à clef et à flottes servant au grand rouet en dedans le moullin à huylle et escorsses (*Comines 1685) ; le grand rouet par dedans ledit moulin, les bras, 4 manteau, gantes, chevilles (*Houplines 1704 brais)*

► *Regué* (Saaftinge 1415) – c'est moi qui ai ajouté l'accent – est étrange. Ce -gu- traduit-il une prononciation du w ou uu de *reuue* (à comparer à *guerre / war*) ?

rouet de desous le moulage

*Willame Pec, Hanequin, sen fil, et sen varlet, carpentier, (...) releverent le lit du molage et firent tout nouviel lit entour le moeulle et refirent le rouet de desous le moulage et remisent à le roe de dehors nouveiaus couiaus as aues (*La Gorgue 1386)*

► Cette expression ne convient qu'aux moulins à eau.

rouet dedans et expressions équivalentes

*pour les 40 auwes mettre tout nouvelement en ouvrage au roés de l'aywe et pour le roés dedens remettre à point et pour mettre y des pines (*Scheldewindeke 1372) ; pour faire et mettre neuves aues autour du rouet et pour mettre 48 quevilles au rouet qui est dedens ledit molin (*La Gorgue 1400 tan) ; pour avoir refait les tourtes du molin et les keviles du rouet dedens trois fois en ceste annee (...) 8 lb (*La Gorgue 1409) ; pour avoir fait audit molin tout de nouvel ung arbre, une roe dehors vestie d'aues, ung rouet dedens (*Quesnoy-s.-D. 1414) ; pour 8 clefz et 8 flotes pour le rouet par dedens ledit molin (*La Gorgue 1453) ; item, le roue de dehors (...) ; item, le rouet de dedens et les bendes à ce servans (*Marquette-l.-L. 1498) ; ung noeux rouuetz par deden de noeux piez de diamede, furny le tout de bon chenne tant les frontieaux que les doublur et enbrachur, avecq des cheville de carme (✕Busigny 1626) ; l'arbre du moullin avec la roue tournante en l'eau, avec les deux prisons (...) servant aux deux moulins, deux plomats avec le rouet dedans et deux lanternes (*Comines 1684 blé & brais)*

► À Busigny 1626, l'appellation sera due à une inadvertance du scribe, qui oubliait qu'il s'agissait d'un moulin à vent.

rouet devens et expressions équivalentes

*rembrachiet le rouwet de devens tout noef et une cauchure toute noeuve de quevilles et de fusiaux ens ou rouwet (*Douai 1398 Escoufflet) ; le rouet de devens rappareillier (*Quesnoy-s.-D. 1399) ; le rouet de deven, le lanterne, quevile, fugaus (*Marquette-l.-L. 1569)*

rouet qui mene la lanterne de la fusée

*trouvé au rouet qui mene la lanterne de la fusée 21 chevilles à clef et à flotte, avec iceulx de 4 bendes servant au rouet, avec huict oeuce de fer (*Comines 1684 blé & brais)*

3.6. Rouette

le rouwette, assçavoir les deux brachs, manteaux, gantes, queville, fuseau et platteau de la lanterne (✕Lille 1627 moulin 3.6)

3.7. Appellations des rouets d'un moulin à vent équipé de deux paires de meules

grant rouet vs petit rouet

l'arbre tournant et le grand rouez, chevilles, bras et fau bras (...) ; les ferraille du grand rouée contenant douze cheville, et huit au petit rouée, deux carquant à l'abre dudit (©Templeuve 1777)

► Au moulin à vent, le *grand rouet*, c'est celui autour duquel prend le frein, tandis que le *petit rouet*, qui est fixé sur le même arbre moteur, est celui qui entraîne la seconde paire de meules.

grant rouet vs rouet du petit moulage

item, le grand rouet, deux bras, les chevilles, deux lanterne tout estoffé, 115 lb ; item, le rouez du petit moulage, lanterne, tout estoffé comme desus, 55 lb 10 s (✕Fleurbaix 1658)

roue du derriere vs rouet du moulin à froment

item, la roue du derrier avec sa dependance, 54 florins (...); item, le rouez du moulin au froment avec ses ferailles, prisée à 65 florins (✕Enghien 1687 bis)

rouet du grand moulage vs le rouet du petit moulage

le rouet du grand moulage, compris les petites moussieres (...) 149 lb (...); le rouet du petit moulage (...) 97 lb (✕Enghien 1755)

rouet du moulin de derriere vs rouet du moulin au froment

item, le rouet du moulin de derriere avec ses appendences, à 54 florins (...); item, le rouet du moulin au froment avec ses ferailles et appendences, à 65 florins (✕Enghien 1687)

► Dans l'autre version de cette prisée la *roue du derrier* est remplacée par le *rouet du moulin de derriere avec dependance*.

4. ♥ Rouet du moulin-manège

Grande roue à alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) montée sur l'arbre vertical.

4.1. **Roue**

le cauchure de le roye de 80 quevilles et deux neufves estourtes cascune à 9 fuisseaulx (Lille 1402 moulin 4.1.1); le prison, le bourdon, les bras, assçavoir le roeue, les gantes, loyens (...) (Lille 1558 4^e moulin 4.1.2)

4.1.1. Composition avec *roue*

grande roue

le grande roeue, assçavoir les deux bras, les manteaulx, courbes, quevilles, platteaulx et fusseaulx (Lille 1558 1^{er} moulin 4.1.2); les courbes de la grande roue (Lille 1709 moulin 4.1.3)

4.2. **Rouet**

au rouwet 10 molle bendes et une vollee (Lille 1606 2^e moulin 4.1.2)

4.2.1. Compositions avec *rouet*

rouet couchant dedans le moulin

l'arbre et le rouez couchant dedans ledict moulin (Lille 1650 5^e moulin 4.1.2)

► Le participe présent *couchant* s'applique au grand rouet horizontal du moulin-manège.

grant rouet

le grand rouet, le pont du bourdon, le grande roeue, assçavoir les gantes, les bras, loyens, keue, quevilles, fusseaulx, platteaulx de la lanterne (Lille 1558 2^e moulin 4.1.2) [le grand rouet et le grande roeue désignent la même roue; dans les prisées postérieures cette dipologie disparaîtra]; au grand rouet 33 quevilles à clef et à flotte et ung havet à la queuwe (Lille 1606 5^e moulin 4.1.2)

4.3. Appellations des rouets d'un moulin-manège équipé de deux paires de meules

petit rouet

le petit rouez, grande et petite lanterne et toutes ses ustensil y tenans (Mons-en-P. 1738)

► Au moulin-manège, le *grand rouet*, c'est le rouet horizontal monté sur l'arbre vertical.

5. Rouet et lanterne

5.1. **Roit**

pour l'accat de 6 fusees et de 18 pines employees au roit dudit molin (✕Kruibeke 1443)

► Cf. « *quoique le roy [= rouet] d'icelluy ne peut plus guère subcister* », texte de 1663 provenant de Bretagne et cité in DURAND-VAUGARON 1, p. 341.

5.2. **Roue**

*pour avoir ouvré (...) à refaire (...) une noeve roue, fusiaux et endentures à ladicte roue (✕Haasdonk 1393) ; pour avoir fait ycelle rencauchure de quevilles et de fuseaux servans à le reue dudit molin (*La Gorgue 1417) ; pour le bos d'une rencauchure pour le roeue dudit mollin, est assavoir quevilles et fuseaux de mesplier (*Quesnoy-s.-D. 1421) ; de faire et livrer une nouvelle rode oudit molin et oster l'autre qui estoit usee et trop petite (...), à quoi faire il doit livrer (...) tout le bois de mesplier necessaire aux deux roues (✕Sluis 1440)*

Accompagné du terme précis en flamand :

*camwiel: une nouvelle roue appellé 'camwiel', laquelle il mist audit tordoir toute habilitée de fuseux et de cammes (*Ninove 1433) ; une nouvelle roue courant oudit molin à vent, que l'en dist 'camwiel', ensemble ses appartenances de cammes et de fusons (✕Haaltert 1447)*

► MARÉCHAL, p. 285 : *roue*. À Sluis (1440), le scribe passe du sg. au pl. Comparer la citation de 1447 de Haaltert et la citation parallèle de 1449 de la même commune au § 5.3.

5.2.1. Compositions avec *roue*

roue caucoire

*à Jaque le Carlier demourant à le rue des Mons, pour 48 quevilles de bois de mesplier (...) pour faire une roe quauquoire audit molin à blé (...) ; à lui, pour 8 fusiaux (...) pour employer à faire les tourtes de ledicte roe caucoire (...) ; à Robert le Grebeudon, carpentier, pour avoir ouvré à faire le dessus dicte roe caucoire tant de nouvel de quevilles comme de fusiaux, et pour avoir retourné par avant une fois les tourtes et remis des quevilles au roët (*La Gorgue 1418)*

► Ce texte illustre à merveille comment on passe d'un sens à un autre : *la roue caucoire* est d'abord le seul rouet ; le scribe évoque ensuite la lanterne de la *roue caucoire* pour finir par les fuseaux de cette *roue caucoire*.

grande roue

pour refaire la grant roe et pour y mettre tout de nouvel fuseaux et dens appellé 'cammes' et 'spilles' en flamenc (✕Haaltert 1399) ; mettre en la grant reue dudit moulin lez engins nommez 'cammen ende spillen' (✕Saaftinge 1412)

5.3. rouet

*pour avoir (...) rencauchiet le rouet de quevilles et de fusiaux (✕Noeux-l.-M. 1381) ; à Jehan Caijere, monsnier, pour 7 fusiaux et 15 keviles accattees à lui pour le roeit dou moulin de Moriel à Saint Geri (*Valenciennes 1392) ; item, rembrachiet le rouwet de devons tout noef et une cauchure toute noeuve de quevilles et de fusiaux ens ou rouwet (*Douai 1398 Escoufflet) ; pour une voiture de bois de mesplier (...) amenée audit molin à eaue à faire boujons et fusiaux au roët d'icellui (*Harelbeke 1413) ; refaire la grant rore qui tourne au molin à eaue et pour faire roret tout neuf de fusiaux et de pignes de mesplier (*Harelbeke 1414) ; au molin de tan aura ung rouet de 40 quevilles et de six paux de pas et à 8 fuseaux (*La Gorgue 1417) ; le roët rencauchier de quevilles et de fusiaux et ycelui redrechier (*La Gorgue 1419) ; pour (...) avoir fait une nouvelle cauchure de rouet et le fuseler et ordonner ainsi qu'il appartient (✕Attiches 1432) ; pour l'accat de 6 fusees et de 18 pines employées au roit dudit molin (✕Kruibeke 1443)*

Accompagné de la traduction en flamand :

camwiel [= rouet] : *pour cammes et fuisions appartenant au roué courant audit molin à vent, que l'en dist 'camwiel' (✕Haaltert 1449)*

► Comparer la citation de 1449 de Haaltert et la citation parallèle de 1447 de la même commune au § 5.2. Pour *roret* (Harelbeke 1414), voir la note à la fin du § 3.3.1.

1520 Noeux-les-Mines

Rouet et lanterne

ADN, B 14753, 216v°-217v°

À Jehan Recule, carpentier, pour avoir fait ung noeuf rouwet audit mollin à cause que le vielz estoit tout usé et pourry, lequel rouwet contient 9 piez en croix, estoffé de deux bras de bois de quesne, par dessus les bous de quatre quanteaulx de gras hommell hotté à queue d'aronde, sur lesdis bras et quanteaulx avoir jointct [la phrase commencerait à avoir jointct, ce qui est manifestement erroné] et quevilliet

quatre courbes à travers desdis quanteaulx, et par dessus les courbes perchiet et mys à pas 44 mortaignes à travers lesdis courbes et quanteaulx pour y mectre 44 [sic, lire 48] quevilles de merlier à pas, comme à telle œuvre appartient ; avoir fait une tourtes estoffees de deux plateaux de gras hommell portant 2 piez en croix, quatre paux et demi d'espez, estoffez de huit fuisseaulx de merlier racordant au pas du rouet dessusdit, les avoir feré de quatre agrappes, de quatre molles bendes et 3 quevilles de fer à clefz et à flottes tout à travers lesdis plateaux pour le fortifficacion dudit ouvraige (...)

Item, avoir fait deux demi rondz par-dessus le comble dudit mollin allendroit du rouet, estoffé de quatre quanteaulx de quesne chintré au rouet et couvert d'aisselles à dos et à coustel pour passer et mectre à couvert le rouet et frain à cause que ledit rouet a plus grant pas que le vielz quy y estoit, pour l'avanchement et prouffict dudit mollin (...)/ (...)

À Loemens Fascon, marchant de boys, pour plusieurs partyes de boys par luy livrees pour ledit mollin, assavoir quatre quanteaulx de gras hommell de 7 piez demi de long, de 4 paux demi d'espez et 24 paux de large, chascun au prys de 20 s piece, sont 4 lb. Item, pour 4 courbes de 6 piez de long, de 8 paux de large et de 4 paux d'espés, à 12 s piece, sont 48 s ; pour deux platteaux de gras hommell pour faire les tourtes dudit mollin, portant 22 piez en croix et 4 paux demi d'espez, à 8 s piece, 16 s. ; pour une cauchure de 48 quevilles de merlier et 8 fuisseaulx portant 10 paux de tour et 2 piez de long, servant au rouet et ausdictes tourtes, pour ce 48 s. Item, pour deux faceaulx de fresne dont ont esté faictes les quevilles et cuingnetz qu'il a convenu avoir pour quevillier le rouet dudit mollin, au prys de 15 d le facheau, sont 2 s 6 d ; pour 6 croutaulx de quesne de 6 piez de long chascun, employés à faire les quanteaulx des deux demi rondz et pour les faux liens dudit mollin, à 18 d piece, sont 9 s. (...); deux bras de bos de quesne servant audit rouet, portant 9 piez de long chascun, 10 paux de large et 4 paux et demi d'espez, à 18 d le piet, sont 27 s (..) ; pour ung aultre quartier de quesne de 13 piez demi de long et 3 paux quarrez servant à faire quatre faux bras au rouet, à 3 d ob. le piet, sont 3 s 11 d.

5.3.1. Composition avec rouet

grant rouet

pour avoir retourné les quevilles et fusiaux du grant rouet (OTemplemars 1468)

6. Lanterne

Roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

6.1.1. Composition avec reu

petit reu

pour avoir remis ou grand reu dudit molin tout plain de nouveaulx kammes [= alluchons (→ queville acc. spéc. a)] de boin duer bois et pareillement le petit reu qui estoient rompuz (✕Kruibeke 1415)

6.2. Roue

pour avoir refait et racheré tout de neuf le fer de la reue dudit molin (✕Sluis 1434)

Accompagné du terme précis en flamand :

sciveloop [litt. 'roue à plateaux'] : *pour lyer et barer la roe dudit molin appelée 'sciveloop' (✕Ingelmunster 1460)*

spillewiël [litt. 'roue à fuseaux'] : *de faire tout de nouvel (...) une roe de molin à l'eau dehors, une roe dedens et une roe appelé 'spillewiël' en flamenc (✕Ninove 1407)*

spinnewiel [litt. 'rouet à filer', déformation de *spillewiel*] : le roe appelée 'spinwiel' (✕St.Elooïs- Vijve 1457)

cleyn wielkin [litt. 'petit rouet'] pour avoir fait deux reuues appellez 't camwiel ende 't cleyn wielkin' [= rouet et lanterne] (✕Dendermonde 1486 Nieuwburg)

wille [litt. 'roue'] : pour (...) charpenter et entaillier une ganc spille [= un jeu de °fuseaux] pour le wille ou roede [forme plutôt rare dérivée de *rota*] te verspillene [= pourvoir de °fuseaux] et te scuttene [= consolider], charpenter une voye de bois de mesplier pour le molin d'eaue (✕Harelbeke 1417)

6.2.1. Composition avec roue

petite roue

pour avoir ouvré (...) à le boiste du mollin à eauwe, à la petite reuwe qui tourne le muele dudit mollin (...) (✕Harelbeke 1403) ; pour avoir remis à point la grant reue et la petite (✕Saaftinge 1412) ; à Josse Clais, carpentier, d'avoir fait et livré de son bois neuf nouveaux fuseaux en la petite reuwe oudit molin (...) ; item, encores audit Josse pour avoir ouvré et refait la grand reuwe oudit molin (✕Lovendegem 1473) ; le ferailles allentour de la grande roeue et petite roeue (✕Rekkem 1659)

Accompagné du terme précis en flamand :

scijfloop [litt. 'roue à plateaux'] : pour le petite roye qu'on dit 'scijfloep' d'enferer (✕Hulst 1396) ; pour avoir remis audit molin ung nouvel harnois, la petite roe dit 'scijfloop' refait et remis et remis à point la grande roe (✕St.-Baafs-Vijve 1451) ; pour (...) refaire et faire et mettre à point la grant reue dudit molin et à icelle mettre 49 pingnes nouveaulx et aussi faire la petite reue appelée en flameng le 'scijfloop' tout nouvel avec les 9 fusees ad ce appartenans (✕ Sluis 1456)

spillewiel [litt. 'roue à fuseaux'] : une petite reuwe appelé 'spillewiel' (✕Kieldrecht 1399)

spinnewiel [litt. 'rouet à filer', déformation de *spillewiel*] : pour quatre grandes bendes de fer pour en lier bien et souffissanment les deux petites roes appellees 'spinnewielen', pesans 68 livres (✕Ninove 1421)

► Rouee (Rekkem 1659) sera une cacographie de roeue. L'expression *petite roue* pour la lanterne est fréquente dans les textes français provenant de la Flandre flamandophone (COUTANT 1, p. 879).

6.3. Rouet

de faire tout neuf deux verghes de molin, une roue et un rouet au molin (✕Sluis 1395) ; pour un rouwet fierer de crestes de fier pour le moulin dou Buffle, li fu paijet 12 d de le livre, pesa 26 livres et demie, sont 26 s 6 d (✕Étroëngt 1398) ; un nouveau harnas de 48 dans et 9 fuseaux mis à la ruue et ou rouwet (✕Kieldrecht 1398) ; pour le bos de quoy on fist les poeniens et les fusiaux à le ruet et au rouwet dou moulin (✕Rollegem 1410) ; pour une paire de tourtes de fau que mises et emploijes furent au roët doudit moulin de Rocques (✕Recquignies 1413) ; pour 9 fusiaux de mesplier pour convertir ou rouwet dudit molin, 24 s (✕Hulst 1414) ; pour avoir mis un nouvel harnois ou camwiel [= rouet] dudit molin à eaue et un novel roët mettre ens, et le viez fer oster dudit roët et y mis un nouvel fer avec une nouvelle boiste (✕Harelbeke 1418) ; pour pluseurs bendes de fer mises ou rouet où le meulle keurt (✕Eine 1443) ; pour la delivrance de six fusez pour le rouet, 12 s par. et pour ung waghescot à faire quevilles de bois pour la grant reue (✕Sluis 1460)

Accompagné du terme précis en flamand :

sciveloop [litt. roue à plateaux] : pour remettre ledit fer ou roët appelé en flamenc 'scivelop' et pour le referrer et refaire et requignier (...) ; (...) pour avoir refait (...) le roët qui tourne le grant fer de molin et y mis deux grans cercles tout autour (✕Harelbeke 1414)

spillewiel [litt. 'roue à °fuseaux'] : pour faire tout de nouvel oudit molin une roe appelé en flamenc 'camwiel' [= rouet] et ung roët appelé 'spillewiel' (✕Haaltert 1410)

spinnewiel [litt. 'rouet à filer', déformation de *spillewiel*] : pour (...) faire ung nouvel scijfloep [= °lanterne] pour le molin à eaue, (...) et oster et remettre le petit roët du molin à eaue et remuer le grant fer d'icellui, (...) et fait ung nouvel roët nommé 'spinewiel' pour ledit molin à ea[u]e (✕Harelbeke 1416)

6.3.1. Composition avec rouet

petit rouet

*de refaire et reparer les roeués tant le petit come le grant (✕Sluis 1396) ; d'avoir refait et reparé les roués tant le petit comme le grant (✕Sluis 1397) ; pour avoir fait au petit roët dudit molin un neuf platel (*La Gorgue 1414) ; pour avoir (...) mis nouveaulx pines de mesplier en la roe qui tourne le petit rouet au molin à vent (✕Harelbeke 1415) ; pour (...) faire ung nouvel scifloep [= °lanterne] pour le molin à eaue, (...) et oster et remettre le petit roët du molin à eaue et remuer le grant fer d'icellui, (...) et fait ung nouvel roët nommé spinewiel [= °lanterne] pour ledit molin à ea[u]e (*Harelbeke 1416) ; pour avoir recuit deux bendes et ranoeez et pour claux servans au petit roët dudit moulin (OTemplemars 1447) ; reffait le petit rouet et livré les fuseaux (✕Douai 1461 Prés)*

petit rouet de le cauchie : *pour avoir recuit 4 bendes servans au petit rouet de le cauchie (OTemplemars 1467)*

Accompagné du terme précis en flamand :

sciveloop [litt. 'roue à plateaux'] : *un stifloep [sic, lire scifloep] appelé 'le petit roët', en quoy le grand fer du molin a eaue [le verbe manque] (*Harelbeke 1415)*

spillewiel [litt. 'roue à fuseaux'] : *pour deux grandes bendes de fer mis autour du petit roët appelé 'spillewiel' et des agrapes mis aux jointures du camwiel (*Ninove 1409) ; de faire tout de nouvel deux petitz rouetz appelé en flamenc 'spillewiel' pour ce que ceulx qui estoient audit molin furent tous usez et rompus tellement que on ne s'en pavoit plus aidier (✕Haaltert 1415) ; de faire de nouvel une grosse roue appelé 'camwiel' (...) et de pareillement livrer ung petit rouet appelé 'spillewiel' et de les mettre à course bien et souffisanment (*Ninove 1425)*

6.4. Rouette

pour un lijn de fer de 6 piez de longz mis tout à tour la roete qui fait tourner les meules, laquelle se vouloit fendre (✕Haaltert 1399)

7. * Grand hérisson et grande lanterne

Le hérisson est une roue à alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) rayonnants, c.-à-d. placés dans le plan de la roue. Pour entraîner l'arbre à cames, cette roue s'engrène à une grande °lanterne, composée de deux jantes (→ *gante*) reliées par des °fuseaux. Voir *grande lanterne* et l'ill. de l'encadré 7 à *moulin* § 4.4.

Le plus souvent le grand hérisson est monté sur l'arbre moteur, la grande lanterne sur l'arbre à cames. Dans ce qui suit j'ai indiqué les diverses combinaisons où au moins un des éléments est qualifié de *roue* ou d'un dérivé. Le premier terme se rapporte à la roue montée sur l'arbre moteur, le second la roue montée sur l'arbre à cames.

esperon et roue

l'arbre tournant (...); item, l'eporon (...); item, l'arbre de levé avec la roue, les bras de levé (Don 1727 moulin à fouler)

esperon et rouet

l'abre tournant (...); item, l'esporon (...); item, l'abre de levée et rouez et toute les bras de levée (Don 1693 moulin à fouler)

rouet à esperons et grande lanterne

*l'arbre et la grande lanterne, l'arbre à lever les estanples avec le rouet, un rouet à epouron et un rouet avec sa lanterne desseur la pierre (*Enghien 1759 Wingart huile)*

► Le rédacteur a inversé les données : la grande lanterne est normalement sur l'arbre à cames et le rouet sur l'arbre moteur. Le moulin était déjà équipé d'un broyeur à meules verticales, de sorte que les *estanples* sont en fait les hies. La prisée ne mentionne d'ailleurs que *deux estanples* et la presse. Le *rouet à epouron et un rouet avec sa lanterne* entraînent ce broyeur.

rouet d'en dedans et rouet d'en haut

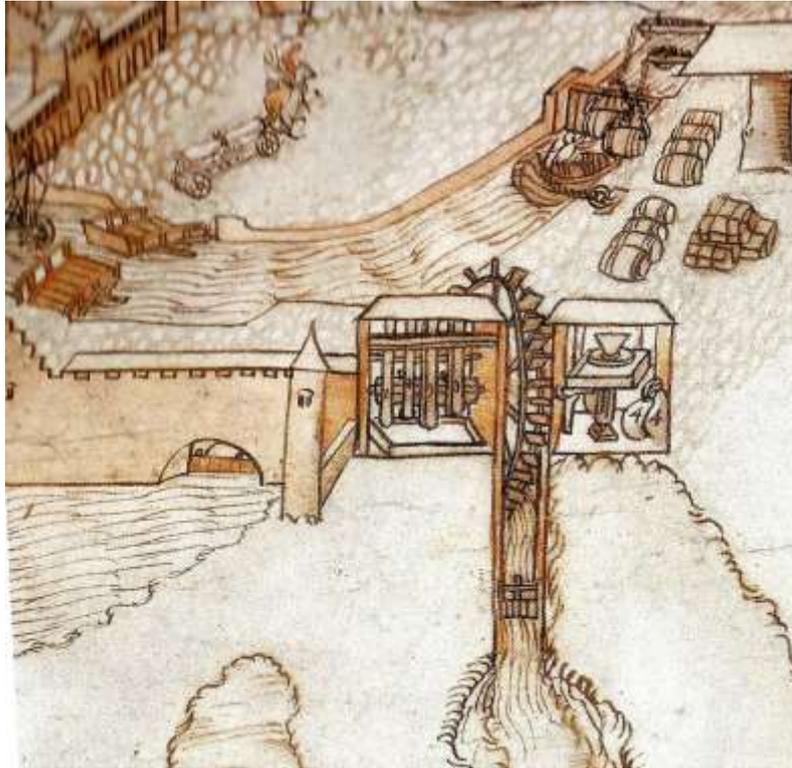
au rouetz d'en dedans trouvez dix huyct chevylles à clefs et flotte (...); au rouetz d'en haut trouvez quinze chevylles (Marquette-l.-L. 1653 huile)

(camwiel) et double roue

Accompagné du terme précis en flamand :

wieghe [litt. 'berceau'] : *item, (...) achaté dix autres quesnes pour en faire faire de nouvel deux grosses roues appellees 'waterwiele' et aussi deux autres roues que l'en dist camwiele servans ausdis molins à eaeue (...)* ; *item, achaté (...) deux pieces de bois de quesne pour en faire faire une double roue que l'en appelle en flamenq 'wieghe', laquelle sert en l'assieu dedens la maison dudit tordoier et reçoit plusieurs engiens servant audit assieu* (Ninove 1429)

► A Ninove deux moulins se faisaient face, l'un un moulin à farine, l'autre un moulin à huile. La roue est dite *double* parce qu'elle se compose deux plateaux.



Bruges (vers 1460) : moulin à huile à gauche et moulin à farine à droite. Dans les plus anciens moulins à huile, les cames étaient montées sur l'arbre moteur. L'enlumineur a doté les deux moulins d'une seule et énorme roue motrice. Brugge, Stadsarchief, Kaarten en Plannen, n° 88bis)

rouet et double rouet

prisie touchant le molin à mieulre ten ou escorche et à faire olle (...) : *premierement, la ruee de dehors, assçavoir les quatre bras, les gantes, aues et coycaulx, le tout prisie ensamble 55 lb par. ; l'arbre dudit molin servant à ten ou escorche, prisé 12 lb par. ; le rouet dudit molin, 42 lb par. ; les tourtes, 6 lb par. (...)*

prisie concernant l'uysyne à oille : *premierement, l'arbre servant à ladicte luysyne est prisie 16 lb ; le double rouet, assçavoir les 4 bras, les gantes, bracons et tous les fuseaulx, 30 lb par. ; les deux petits roués servant à lever les estampes, 19 lb par. ; ung aultre servant à lever les hyes* (Comines 1553 tan & huile)

► La double roue est donc la grande lanterne entraînée par le rouet à double fonction monté sur l'arbre moteur du moulin à tan.

Dans les cas suivants les deux rouages sont indiqués par un pluriel :

roues

pour le bois de cras ommiel (...) à faire les roes qui feront les leveez audit molin d'olle (La Gorgue 1418) ; *item, deux roues [ou roués], treize livres (...)* ; *item le reuee toute estoffee, vingt sept livres* (Lille 1499 moulin 2.3 huile)

► À Lille (1499) la prisee progresse de l'intérieur vers l'extérieur. *Reuee* est prob. une erreur pour *reue*, la roue motrice.

roues des estampes

pour (...) mettre une estampe au tordoir de Trith, reloijer les roels desdites estampes en plusieurs liux (Trith-St-L. 1405)

roues de levees

l'arbre dudit mollin avecq les deux roues de levees et chiviere (Marquette-l.-Lille fin 16^e s. huile)

rouets

trouvé le blocq et arbre tournant en bon et suffissant estat avec deux rouetz servans à lever les estamps (Ramillies 1637 moulin 2.2 huile)

rouets des levees :

les deux rouetz des levees, prisiet 10 livres (Marquette-l.-L. 1498 huile)

(ROUEL)

*pour avoir ferret le boistean et y fait deux noefves bendes et deux rouelz et à chascune ung crochet de troix polz de loing chascune (*Valenciennes 1483 Brisebois)*

► Comparons cette phrase à une phrase parallèle se rapportant au moulin Saint-Géry : *pour avoir (...) ung boistean de quoy l'on prent molture ferret de deux bendes en croix et tout authour desoubs et deseurre (*Valenciennes 1483)*, et à une autre se rapportant au moulin le Comte : *pour avoir fait au boistart deux noefves bendes de deux piez et demy de lonc chascune, ung crochet de troix polz de lonc chascun et faire à chascune ung trau et ung rivet à attacquier au boistart (Valenciennes 1484)*. Puisqu'il y a des crochets de 3 pouces, les bandes de Brisebois appartiennent manifestement au boitard en fer qu'on introduit dans l'œillard (→ *trau*) de la meule gisante et non au *boistel*-mesure, comme celles du moulin Saint-Géry. Si cette déduction est exacte, les seuls éléments qui manquent dans la phrase de Brisebois, ce sont les deux rivets de fixation, que le scribe aura lus *rouelz* pour *rivetz*.

Le problème n'est pas résolu pour autant. Le boitard en fer possédait trois bandes alors que deux bandes en croix consolidaient le *boistel*-mesure. Il est possible que seules deux des trois bandes aient été renouvelées au boitard en fer à Valenciennes en 1484, mais il serait étrange que le boitard de Brisebois n'ait lui aussi nécessité la réparation que de deux bandes. Tout porte à croire que le scribe a mélangé les deux notions (*boistel*-mesure et boitard de la meule) au point que ses textes en sont devenus à peu près incompréhensibles.

Acception spécifique :

voir l'encadré 11 ci-dessus § 3.4

Composé :

grant rouel

voir l'encadré 11 ci-dessus § 3.4.1

ROUELLE

1. Petite roue.

*pour un windalet à tourner le keue du molin à vent courant sur royelles (Templemars 1393) ; les deux ventailles avec ses rouelles et la cocq (*Enghien 1767 Wingart scierie)*

2. Pièce de bois de forme cylindrique destinée à faciliter le déplacement d'objets lourds.

*pour avoir perchiet et trauwet lesdictes meulles (...) ; aussy les avoir menet sur grosses queillotz et roëlles depuis le molin d'Anzaing jusques audit grant molin du bray (*Valenciennes 1536)*

Acceptions spécifiques :

1. Chacun des deux plateaux de la °lanterne, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

*pour 2 roëlles de gaukier servans à faire unes noeves tourtes pour ledit grant molin (*Valenciennes 1441)*

2. ○ Rouleau ou galet d'un système de roulement. Voir *molette*.

pour 8 plattez sur quoy li quemins keurt deseure sour les royelles (Templemars 1405) ; pour une eskielle servant à visiter les roëlles (Templemars 1447)

ROUET

Roue d'engrenage qui entraîne une autre roue, en général une lanterne.

1a. Rouet sur l'arbre moteur qui entraîne la lanterne du fer de meule

voir l'encadré 11 à *roue* § 3.5

1b. ♥ Rouet du moulin manège

voir l'encadré 11 à roue § 4.2

1c. Autres rouets :

- entraînant une lanterne servant au nettoyeur (tarare) :

*le diale volant (...) estimé trente six livres, y comprises la tremuse, le rouet, la lanterne avec son arbre et ailes, manivelles et torrion de fer, une grille de fil d'archal, cloux et façon (*Leval-Ch. 1757 épeautre)*

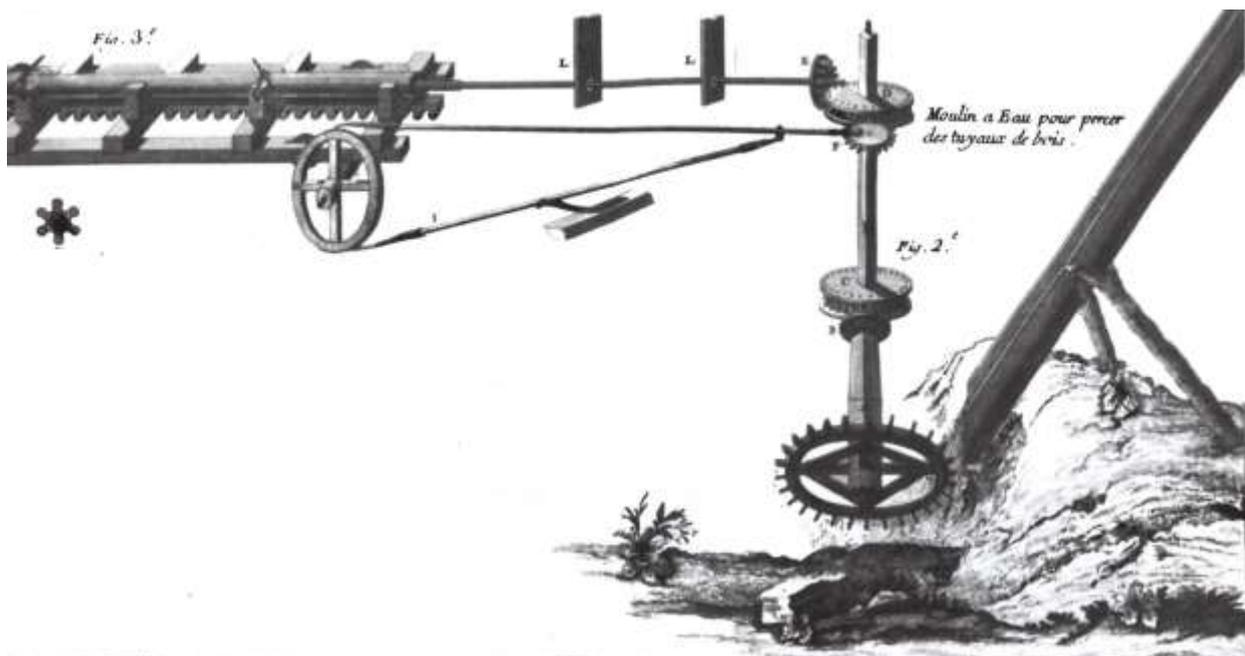
- entraînant le broyeur à meules verticales du moulin à huile :

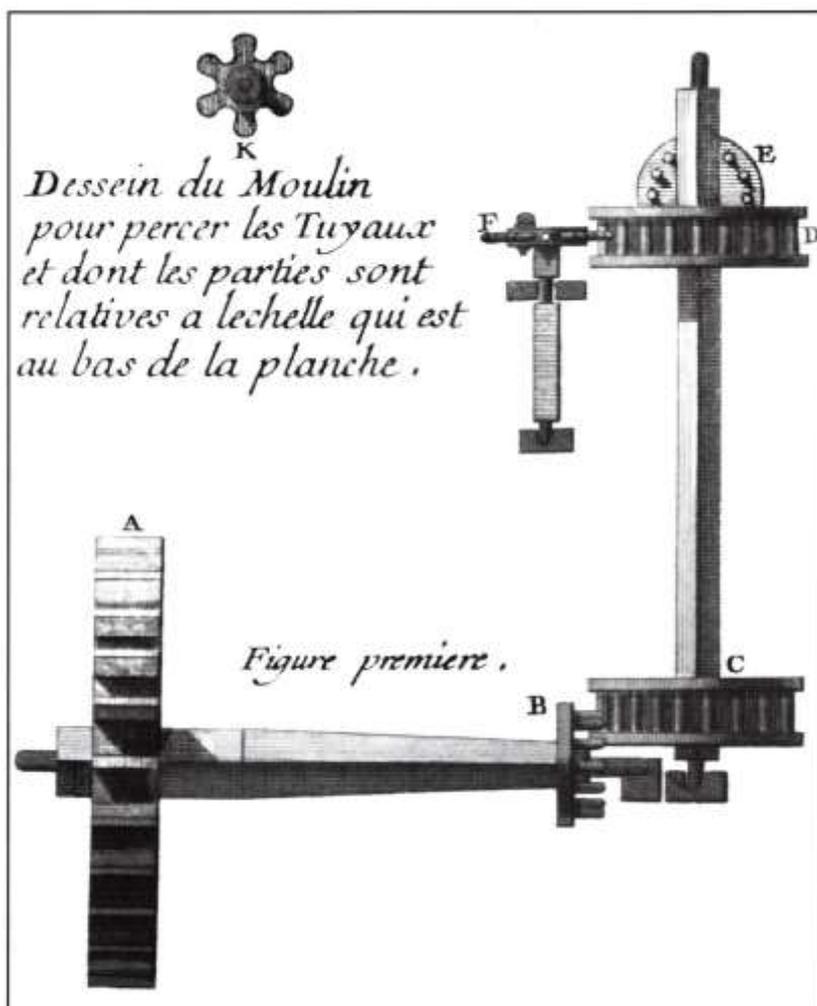
*l'arbre à lever les estanples avec le rouet, un rouet à epouiron et un rouet avec sa lanterne desseur la pierre (*Enghien 1759 Wingart)*

- servant au moulin à forer :

*deux arbres, trois lanternes et six rouets avec le traineau (*Marcq 1755)*

Les deux figures ci-dessous expliquent le rôle des rouets et lanternes dans le moulin à forer : « Comme on suppose que ce moulin doit être mis en mouvement par un courant ou par une chute d'eau, il s'agit d'abord [figures du bas et du haut] d'une roue A, à l'arbre de laquelle il y a un rouet B qui fait tourner horizontalement les lanternes C et D dont l'axe commun doit par conséquent être vertical. la lanterne D fait tourner en même temps deux rouets E et F . Le premier E qui est vertical fait agir la tarière qui perce le bois et le second F qui est horizontal fait avancer [figure du haut] le chariot qui porte la pièce qu'on veut percer. » (BELIDOR 2, livre II, chapitre 2, p. 521). Ici le mouvement du chariot se fait au moyen de deux hampes I et d'une roue à crans, dont il n'est pas question dans les textes d'Enghien.





- 2a. Lanterne voir l'encadré 11 à roue § 6.3
 2b. * Grande lanterne sur l'arbre à cames voir l'encadré 11 à roue § 7
 3a. Ensemble du rouet et de la lanterne voir l'encadré 11 à roue § 5.3
 3b. * (pl.) Ensemble hérisson et grande lanterne voir l'encadré 11 à roue § 7
 4. * Roue motrice voir l'encadré 11 à roue § 1.3
 5. Poulie, éventuellement à fourches (→ *fourque*), roue d'engrenage ou même tambour servant à un treuil. Voir roue acc. 6.

*pour une autre corde nommee 'le maincorde' qui est par dedens le molin, qui toupie autour du rouet (ce mot a été ajouté) (✕Ostricourt 1454); pour avoir livré deux cordes de caneve pour le rouet du molin le Comte, pesant ensamble 25 livres de caneve (*Valenciennes 1523); pour avoir livré une corde de quesneve servant au rouet dudit mollin pour thirer et avaller les sacs des bledz et frynes pesant 13 livres (✕Nœux-l.-M. 1531); le windac à lever les sacs, son rouet et la careuille, le fleau, la conduite et ce qui en depend (✕Comines 1746); le grand windacque, rouhet, careulle et ce qu'il en depend (✕Auchy-l.-O. 1760)*

- 5a. Tambour du treuil servant aux meules. Voir tambour.

encores quatre piechettes de bos esquarré emploiees à faire quatre nouveaux bras au rouwet de quoy on lieve ladicte pierre (...); pour avoir livré deux grans cercles de frensne servans autour du rouwet de quoy on lieve ladicte pierre (La Gorgue 1491)

- 5b. ○ Touret servant au cabestan de la queue.

pour ung rouet tout noef servant a l'engien et à le queue du dit moulin, 30 s Templemars (1438)

- 5c. * Poulie ou touret servant au puits.

*remis 10 claux aux loyens et 4 au roewet (*Cysoing 1529)*

► Le moulin à guède n'ayant aucun engrenage ou treuil, il doit s'agir du réa ou du touret servant au puits.

6. Chacune des roues à °levées pour les pilons (→ *estampe*) du moulin à garance. Voir aussi *roue* acc. 9.

*ouvrer (...) au moulin de warance tant en faire à celi moulin 2 noels roeis, en refaire et reloyer 4 aultres roeis de celi moulin, à ychiaux remettre noefs bras (...); (...) pour 52 levees de nesplier dont une partie furent mises as 6 roeis doudit moulin de waranche et ly remanant demorerent en pourveance (*Valenciennes 1390)*

Composés et périphrases :

rouet couchant dedans le moulin

voir l'encadré 11 à *roue* § 4.2.1

double rouet

voir l'encadré 11 à *roue* § 7

grant rouet

voir l'encadré 11 à *roue* §§ 1.3.1, 3.5.1, 3.7, 4.2.1 et 5.3.1

petit rouet

1. Rouet ou lanterne

voir l'encadré 11 à *roue* §§ 3.7, 4.3 et 6.3.1

2a. Petite roue d'engrenage ou poulie servant au tire-sac. Voir *roue* acc. 6a.

pour cinq gantes d'hommeaulx de quatre pauch d'espais qu'il at livré pour faire le petit rouet (✕Cysoing 1606); le windacq à tirer les sacs, la careulle et le petit rouez (...); le grand rouez et lanterne (✕Mons-en-P. 1738); le windacq à lever le sacq et le petit roué et la careulle et le fleau et toutes les ustanchiles y servant (✕Coutiches 1738)

À Cysoing (1606), il ne peut s'agir que d'une roue servant au tire-sac : le moulin était encore équipé d'une seule paire de meule et le paragraphe suivant du même compte mentionne le *grand rouwez* avec sa lanterne.

2b. Petite roue d'engrenage servant à l'agitateur (→ *mouvet*) du moulin à huile (voir aussi *careulle*) :

*le mouvement avecq deux petits arbres, trois petits rouets, avecq les perches [pattins dans la version de 1710] et molettes, un crouta pour lever et descendre le mouvement (...); à l'arbre dudit moullin quy meyne le harnas travaillant : (...) dix chevilles à l'esperon, trois bendes à renforcer ledit esperon, quatre chevilles au petit rouet à clef et à flotte quy faict tourner les quatre careulles du mouvet (*Comines 1684 tan & huile)*

► Le charpentier qualifie la plupart des rouages de l'agitateur de *rouets*, alors que le forgeron y voit un *rouet* et plusieurs *careulles*.

3. * Roue qui, montée sur l'arbre supérieur du moulin à huile, soulève le pilon ou la hie.

les deux petits roués servant à lever les estampes, 19 lb par. ; ung aultre servant à lever les hyes, avecq ungne potente pour lever une estampe, 6 lb 10 s ; (...); les cinq estampes et les deux hyes avecq les levees et patins (...) (Comines 1553 huile et tan)

rouet remieu

Rouet entraînant la meule à aiguiser, à affûter.

*au rouet remieu six cheville à clef et flote (*Houplines 1704 tan)*

► Dans la prisée, cet article suit immédiatement l'article consacré aux marteaux à battre les meules. *Remieux* sera un dérivé de *remmir* 'aiguiser'.

rouet tournant en l'eau

voir l'encadré 11 à *roue* § 1.3.1

rouet dedans et variantes

voir l'encadré 11 à *roue* §§ 3.5.1 et 7

rouet dehors et variantes

voir l'encadré 11 à *roue* § 1.3.1

rouet devens

voir l'encadré 11 à *roue* §§ 3.5.1

rouet à esperons

voir l'encadré 11 à *roue* § 7

rouet à fourques

Roue à fourches du tire-sac, roue munie à sa circonférences de fourches pour le passage de la vindenne ou corde sans fin. Voir *roue à fourques*.

corde dedans et corde dehors et corde de vindas (...), vindas avecq sa carulle et rouet à fourque (✕Herseaux 1758); le vindacque à gresser les sacs, le grand vindacque avec son rouhet à fourche et son eperon (✕Flines-l.-R. 1787)

petit rouet à fourques : *le grand vindacq avecq se ebroy et flacq pour le poser desu, avecq la caruelle et cheville et le pety rouee à fourque et le flaiiaux (✕Cysoing 1715)*

rouet du derriere

voir l'encadré 11 à *roue* § 3.7

rouet de l'eau	voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 1.3.1
rouets des levees	voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 7
rouet du grand moulage	voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 3.7
rouet du petit moulage	voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 3.7
rouet de dessous le mollage	voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 3.5.1
rouet de devenus	voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 3.5.1
rouet d'en dedans	voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 3.5.1
rouet d'en haut	voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 7

ROUETTE

- | | |
|-------------|---------------------------------------|
| 1. Rouet | voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 3.6 |
| 2. Lanterne | voir l'encadré 11 à <i>roue</i> § 6.4 |

ROUGE (nom)

Briques pilées ajoutées au mortier.

reparrer le pignon du cottez du moulin, la gresser avecq bon mortiez de cendre avecq du rouge come devra est [sic] aussy tout la gresserie que ba l'eau (*Valenciennes 1685 devis reconstruction Becquerel)

ROUGE (adj.)

Se dit du bois atteint d'un défaut qui donne au cœur une teinte rougeâtre. Cette altération consiste en une duraminisation anormale accompagnée d'une forte production de tanins.

il faut renouveler ung bau chiné parce que il est rouge et poury dedant à l'endroit de l'arbre tournant (✕Hem-Lenglet 1636)

ROUGIER et **ROUGIR** (les voiles)

☒ Teindre (les voiles) en rouge en (les) enduisant d'un produit imperméabilisant (°*bollus*). Voir aussi *peindre* et *teindre*.

rougier : *pour huile et bollus pour rougier les quatre vollans* (✕Cysoing 1633)

rougir : *les draps garni de cheumeaux et rougis* (OVillers-en-C. 1664); *lesdis draps n'estoient pas encor teinds ny rougy* (✕Masny 1714); *ledit entrepreneur fournira la toile convenable pour la construction des draps des quatres vollands, qu'il fera rougire au beaux lustre et à l'huile* (✕Harnes 1748); *quatre voiles rougis* (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

ROUGISSAGE

Action de teindre les voiles en rouge en les enduisant d'un produit imperméabilisant.

lesdits premiers comparants se sont oblizez de fournir lesdits neuf ans durants tous les bois, mains d'oeuvres, ferrailles, draps, lachez, chameaux, estendelles, fillets, rougissage (✕Lille 1739 moulin 3.38)

ROULEL

1. Cylindre d'un treuil, cylindre sur lequel passe ou s'enroule une corde. Voir *tambour*.

quatre estriez de fers, deulx au baux de la prison quy cloutes [sic, lire prob. quy sont clautés] à le penne et deulx samblables au baux du mitant avec deulx chevilles et ung roleau servant à rechouchier les meulles (✕Loos 1580); *les deux broys, le pont, la templeure, la langue et le rouleau, le tout y servant (...); (...)* *deux chevilles servans à un rouleau à lever les meulles et une cheville au traver* (*Marquette-I.-L. 1704); *l'achelin du bacq à grain, les potteaux et le roleau à lever l'eventelle et leurs dependances* (*Comines 1707 nouveau moulin à huile); *mouflieres, moulette et rolleau à lever les pierre* (✕Comines 1746); *un huge au grain, roleau, montant, careulle, bracons au petit waindaque avec sa dependance* (*Lille 1768 moulin 2.2.1); *une atrape à ras, un goriaux, roulaux, la roux à lever les meulles est toutes sa dependance* (*Lille 1774 moulin 2.5.1)

2a. Cylindre en bois destiné à faciliter le débarquement et le déplacement de la meule avant sa mise en place.

*pour (...) faire 2 longz rollicaux servans à river les moelles mises audit moullin de braix (*Valenciennes 1428) ; fait 2 keuillettes et 2 rollicaux pour ladicte moelle thirer amont et le paroit d'icelui troër et refaire quant ladicte moelle fu oudit moelin (*Valenciennes 1437 Anzin)*

2b. Petit cylindre en bois dont le meunier se sert pour déplacer la meule courante. Voir aussi *cueillotte*. Voir l'ill. à *doute*.

les doubtés, hablots, coignés, orgueuls, deux roulots, deux ramonettes, un ballet (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; l'escoppe de meulle et levit de fer et pipee de fer, l'orguil et quinnnet et rolleau (✕Herseaux 1758)

► Cf. *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, p. 98, art. *rouleau des meules* : « C'est un rouleau de bois ressemblant à un boulet ramé, qu'on passe entre les meules, lorsqu'on leve ou rabat la meule courante ». *Roulot* est une simple variante graphique tardive produite à une époque où *-eau* se prononçait [o].

3. ○ Rouleau ou galet d'un système de roulement. Voir *molette*.

un chem[i]n tout neuf de coer de quesne desoubs et deseure et nouvelle garde entre deux qui maine les roliaus (...) ; *item au chemin neuves rondelles et neuvs roliaus* (Seclin 1392)

4. * Rouleau d'un moulin à fouler, dont l'usage n'est pas précisé.

trois etaux, une huge, deux roleaux et une chiviere (Lille 1768 moulin 2.2.3 à °*reviquer*)

► Ces deux rouleaux servaient p.-ê. au séchage du drap.

5. * Grande lanterne, roue d'engrenage composée de deux jantes (→ *gante*) reliées par des °fuseaux, et montée sur l'arbre à cames du moulin à huile ou du moulin à fouler hydrauliques. Voir *grande lanterne*.

l'esperon avecq le rolleaux (Marquette-l.-L. 1653 huile)

► Les prisées des autres années nomment cette grande lanterne *ronnel*.

ROULETTE

a. ○ Rouleau ou galet d'un système de roulement. Voir *molette*.

24 rolettez servans à faire ledit moulin tourner, sur quoy le comblez est assis (Templemars 1418) ; *avoir fait et mis à yceli pluisseurs roulettes pour le comble d'iceli tourner* (Templemars 1427) ; *pour avoir livret 8 rollettes de bos d'olmeau pour le chemin du moullin de Templemars* (Templemars 1511)

b. * Petite roue du chariot portant la pièce à scier ou à forer.

la roue à dent, l'arbre de fer, sa lanterne, son cramat et les douze roulettes (Enghien 1759 Wingart moulin à scier)

ROULLIE

* Assemblage de branches et de terre formant fascine destinée à consolider, à endiguer, etc.

pour une escluse faite à maniere de roullye de fagos et de terre au desous doudit moulin devant l'uis et ossi escluser en 2 lius par deseure ledit moulin à li yauwe cavoit les rives (Valenciennes 1370 Souverain) ; *à demisielle Maingne, marescaude, pour pluisseurs estoffes qu'elle a mis à se maison en oevre à une roullie faite à l'encontre dou cours de l'auwe qui vint dou moulin Saint Gery* (Valenciennes 1374)

► Cf. *FEW*, X, p. 507a, art. **roticulare* 'rouler'.

ROULURE

Roulure, défaut du bois consistant en un décollement circulaire des couches ligneuses.

les bois (...) de la meilleur calitée, exemp de toute capellures, rouillure et sans aucuns mauvais neuds, le tout à vive arrette (✕Harnes 1748) ; toute la charpente de ce batiment sera de bois de chêne du plus fort et du plus beau qui s'emploit en cette ville, sans aubier, pouriture, gersure, roullure ny mauvais nœud, enfin sans aucun déffaut d'onmageable [sic] (*Douai 1767 Massue)



Roulure

ROUTIN

1. ○ Patin d'un chemin de glissement. Voir *patin*.
l'assemblage du chapron et routins (St-Hilaire 1758)
2. ✕ Chacun des deux blocs d'espacement placés entre les °trattes et la chaise (→ *cayere*) ; ou ensemble de ces deux blocs. Voir *chevalier*.
quant au sommier, la farine at communication avec la mamelle, qui est la chose la plus considerable, et un defaut notable, et pour y remedier il faudroit y faire un faux vent et deux routins pour le rendre plus aizé à le pousser au vent (Mœuvres 1688) ; *la cajere avec ses roulain [sic]* (Montigny-en-O. 1739) ; *primes, le pied du moulin, estimé 80 fl. ; l'attaque, le siege et routin, 58 fl. ; quatre etanssons servants à l'attaque et chassis 32 fl.* (note marginale : *il se trouve huit liens au lieu de quatre etanssons*) ; (...) *les deux trattes avec le couliar et routin, les gittes, plancher (...)* (Hem-Lenglet 1766)
▶ Le *roulain* de Montigny-en-Ostrevant est un amalgame de *routin* et de *poulain*.
3. Chacune des pièces de bois placées entre les moises (→ *cassis*) pour servir de guides aux pilons (→ *estampe*) et aux °hies du moulin à huile, aux pilons du moulin à fouler. Voir aussi *entredeux* et *patin*.
au molin d'olle ung bloc portant 4 estampes et 2 hyes (...) ; *item, 3 canoles autour du bloc, estoffez de deux roncins [sic] portant à chascune estampe, 3 lances, laye, pos et tout le harnoiz courant* (*La Gorgue 1417) ; *pour 24 gantes de boiz d'ommel à faire nouveaulx routins qui conduiront les estampes dudit mollin à oille quant mestier sera, 6 lb 10 s* (*La Gorgue 1421 huile)
▶ En 1417, *estoffez* ne se rapporte pas aux 3 *canoles*. La phrase a prob. été mal transcrite par le copiste.
En néerlandais, les divers éléments en bois qui conduisent les pilons sont des composés de *ree* (pluriel *reeën*) : *reestijl* 'montant', *ree* ou *reehout* 'moise', *reeblok* 'pièce de bois servant de guide'. Le WNT considère ce *ree* comme dérivé métaphoriquement de *ra* 'vergue de navire'. Le fait que ces pièces étaient nommées *routins* (terme dont le FEW, X, p. 570, art. *rumpere* ne mentionne que l'acception 'sentier') dans certaines régions picardes m'incite à revoir cette étymologie. Le néerlandais connaît un autre *ree* (rendu parfois par *reed* ou *rede*, pluriel *reen*), apparenté à *riden* 'rouler, conduire' dans le sens de 'sentier, chemin'. Puisque *ra* donne *ra's* ou *raas* au pluriel, je vois dans le pluriel *reen* un autre argument en faveur de cette nouvelle étymologie.

ROUTURE

Brèche.

roster toutes les terres qui sont en le routure et escluse tout au loncq jusquez à vif fons (*Hon-H. 1409)

RUFLE

Pelle en bois, e. a. pelle à mouture, à tan ou à guède.

pour une riffle pour ledit molin, 2 s (*Templemars 1393) ; *pour 2 riffles servans as wedages* (*Templemars 1403) ; *pour avoir ferré une ruffle servans au molin de tent* (Lille 1488 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *la mets, l'inche, rufle et le boutte au sacq, cordelette y servante* (✕Fournes-en-W. 1686) ; *la maye et l'ence à tomber farine et le blot au devant de ladite may, une couverte et une longue rufle* (*Houplines 1704 blé) ; *la mez et l'inche, rufle, bout au sacq* (*Don 1741)

► Cf. FEW, XVI, p. 740b, art. moyen néerlandais *rufel* 'pelle' ; BONNET, XXI, p. 38 : *rufle*, mot auquel les éditeurs ajoutent en note *rifle* (noté à Montroëul-sur-Haine et à Pipaix) et *rife* (noté à Wiers). Cf. aussi : *livré deux bende pour une reuffe de boy à retourner le grain* (Seclin 1706).

RUYELLE

Rue étroite, sentier.

pour avoir fait et rehauchiet de cron le voie et ruyelle dou moulin de Faloise pour ce que les chevaux ne pooient aller audit moulin (*Valenciennes 1424) ; *se deveront aussi lesdis fermiers Miquiel et Jehan entretenir à leurs despens durant ladicte cense comme il appartendra les ruyelles d'un costé et d'autre desdis maison et molin* (*Lille 1499 moulin 2.3)

► Les grands dictionnaires d'ancien et moyen français ignorent *ruyelle*. En tant que 'petite rue', les formes recensées par ces dictionnaires sont toutes sans yod. Pourtant, nous lisons littéralement « *ruielle, ruyelle* : ruelle, petite rue » dans ROQUEFORT, *Supplément*, p. 272b. À Douai le moulin Goulet était situé en le *ruielle Saint-Amé deça l'iauwe, nommée à present ruielle des Mourdreurs* (ESPINAS, IV, p. 703). Et je pourrais multiplier les exemples, qui pour la plupart proviennent de la Flandre wallonne.

RUYOT

○ Tranchée dans laquelle tourne la roue qui soutient la queue du moulin.

à un manouvrier qui fist le ruyot et fouy tout autour dudit moulin, ouquel le rueye qui tourne ledit moulin va (OTemplemars 1388)

► Cf. FEW, X, p. 423b, art. *rivus*, qui mentionne *ruyot* 'ruisseau' en picard.

RUISSOT

a. Ruisseau.

a convenu faire deux bastardeaux pour mettre la riviere au secq l'ung hors la porte Cambrienne et en deseure les ruissotz de la fontaine (*Valenciennes 1537 St-Géry)

b. Conduite d'eau.

pour 16 cailliaus que on dist 'parpains' dont on fist le ruissot doudit moullin où parmi li jumbree keurt en le fosse (...) ; *à lui pour 16 plas cailliaus dont on couvry ledit ruissot* (*Tressin 1396)

► Cf. FEW, X, p. 425b, art. **rivuscellus*. La forme semble typique du Tournaisis.

- S -

SABLON

Sablon, sable fin dont on se sert pour faire le mortier.

*pour amener savelon audit ouvrage (*Bruay-la-B. 1358) ; pour une karee de savelon dont on a fait le lit de le meulle (*Bruay-la-B. 1374) ; cauch et sablon à faire le mortier (**Phalempin 1434)*

Composé :

sablon bouillant

* Sable de rivière mêlé d'une grande quantité d'eau.

*il convenoit, au font sur quoy ledit moulin est assiz, frapper par force des gros et longs piloz, car audit font il avoit du sablon bouillant ou croillière (*Opwijk 1428)*

► Quand on enlève ce sable, il est immédiatement remplacé par d'autre sable qui monte en bouillonnant. Cf. : *pour 8 petis escipars pour chargier le sablon bouillant esdictes hortas, à 2 s le piece, sont 16 s (*Menen 1457).*

SAC

1. Petit sac dans lequel le tordeur met les graines oléagineuses pilées avant de les introduire dans les étreindelles (→ *estendelle*) pour les presser. Voir *saquel*.

*pour drap appelé 'malefijn' pour faire des sacs où on fait les torteaux d'ole (*Menen 1432) ; huit sacs à mettre le grain et deux paires d'etandelles (*Thun-l'É. 1728)*

2. Étreindelle, enveloppe de crin doublée de cuir dans laquelle on place les sacs de graines oléagineuses pilées avant de les introduire dans la presse. Voir *estendelle*.

Accompagné du terme précis en flamand :

scroe : *pour avoir fait des cordelettes de poille pour faire les sacqz à mettre la lenuise dedens, avecq ce qu'il a livré ledict poille, payé pour tout 40 s ; à Gheerolf Van Hulle (...), pour cuir dont on a couvert lesdictz sacqz, que on appelle en flameng 'scroen', pour tout 40 s (✕Zomergem 1548)*

SACCAGE

* Le fait de lever entièrement les vannes pour que l'eau, en s'écoulant avec force, entraîne la vase.

quant au saccage des eaux et ventelles desdits moulins, leurs dittes altezes ordonnent (...) que tous mosniers, fermiers et autres (...) ayent à faire lever toutes leurs ventelles fonsieres, planques et autres retenus d'eaux tous les samedis et vigilles de festes depuis les neuf heures du soir jusqu'au lundy (...) jusques à tant que les rivieres seront escoules (...) afin de par ce moien tant mieux nettoier et rigoler le fond d'icelles (...) ; les ventelles dudit moulin le Comte et du than sauf les mosneresses seront (...) closes aux despens de leurs dittes altezes avec des chevilles de fer et des nocquez par-dessous la teliere de[s] deux venteller[i]es d'iceux moulins pour estre ouverts es jours ordinaires de sacqaige (Valenciennes 1619-1714) ; ils [= les moulins sur l'Escaut] sont encore soumis au anciens reglements faits par les ci-devant Etats pour la bonne tenue de cette riviere sujette aux envasements, lesquels prescrivent 1° un rigolage de 24 heures, qui occasionne un repos de 36 [heures] tous les premiers dimanches de chaque mois (...), 3° un saccage general dans le courant du mois de mars (vieux stile) dont la durée doit se déterminer par les besoins (Cambrai-Escaut 1793)

SACWINDAC

Tire-sac. Voir aussi *windach*.

le sacwindac avecq le fleau et ses appartenances (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prise flamande de 1680)

► Calque du flamand *sackwindaes*.

SAÏNT

Graisse fondue qui se tire de la panne du porc et qui sert de lubrifiant. Voir aussi *oint*.

saint de porc : pour 5 livres et demy d'oint et de saint de porc employé à oindre les rondielles dudit moulin et en aultres lieux (○Templemars 1388) ; pour sain de porc dont ont esté oings à diverses fois les engins et nouveaulx ouvrages pour plus aysiement les faire tourner esdis 2 moulins (✕Ingelmunster 1451)

SAISONNER

Traiter le bois coupé afin de lui faire perdre sa verdeur et le rendre apte à la mise en œuvre.

pour 5 paires de tournes de gawkier saizenees (...) pour les wisines monseigneur (*domaine de Bavay etc. 1394) ; pour 6 cauchures de roët, cascune de 7 fusiaux et 36 quievilles de nesplier saisonnees (...) mises en provision (*domaine de Valenciennes 1420) ; le bos de nesplyer saisonet pour faire ladite cauchure et les fuseaux de ladite lanterne (✕Cysoing 1515) ; le tout de bois de chesne saisonné sans esventure, esbourbelure ny villain neuf ny obum (○Templemars 1570)

► La définition 'mûr' que donne le DMF à l'adj. *saisonné* ne convient guère. Ce n'est pas parce qu'on fait perdre sa verdeur au chêne qu'on le mûrit ! Le saisonnement ne se fait que sur du bois coupé. Le chapitre 17 de DUPUY-DEMPORTES est entièrement consacré au saisonnement du chêne. On y apprend e.a. que cela peut se faire de différentes façons : par entreposage dans un endroit sec à l'abri du soleil, par enfouissement, par longue immersion dans l'eau.

Acception précise à ajouter au FEW, XI, p. 241b, art. *satio* 'graines de semence'.

SALENGRE

Saule marceau (*Salix capraea*). Voir aussi *sauch*.

pour ros et salengre aquaté à Noee (...) dont on rehagina ledit molin (✕Nœux-l.-M. 1364) ; bois de salengre à faire quevilles et euches (*La Gorgue 1488) ; une botte de salingue pour faire les chevilles de bajots, de dent et dosiez (*Lille 1757 moulin 2.2.3)

► Cf. *Le Livre des Mestiers*, I, p. 14: *aubel, sauch et salengre: abeel, wulghe ende waterweerf*. Le *waterweerf* est le saule marceau. Cf. FEW, XVII, p. 10b, art. *salha* 'saule' : *salengue*. *Salingre*, avec *r* adventice, n'est pas exceptionnel.

SALLANT

* Lit planchéié ou dallé du coursier en aval du seuil du barrage à vannes. Voir aussi *plancher saillant*.

la petite ventellerie composée de trois ventelles avec la ventelle moleresse évalué avec les etiaux, solles, seulieres, ponts, bruncans et sallans (Cambrai 1719 moulin 1.4.1)

► Il n'est pas exclu que le mot *plancher* ait été omis.

SALLIE DE L'EAUWE

* Sortie de l'eau.

pour avoir taillié et appareillié deux omeaulx pour en soier planques pour le sallie de l'eauwe deriere le cours de le waterwiel (Harelbeke 1403)

► Sans contexte la phrase n'est pas claire. Ces planches ont p.-ê. servi à protéger le bâtiment du moulin contre les éclaboussures de l'eau.

SANTRINEE

* Vase, dépôt polluant.

à Willame Saval, fossier, pour (...) porter et jeter hors grant plenté de terres et santrinees, lesquelles estoient venues par les grandes yauwes oudit mollin, et le plus grant partie de environ 4 piés de hault (Valenciennes 1423 Faloise)

► Dérivé de *sentina* 'eau putride amassée dans la sentine, la partie la plus basse de la cale d'un navire', avec *r* adventice. Cette acception est absente du FEW, XI, p. 466b, qui pour *sentinee* ne donne que l'acception 'chargement d'une barque'. Voir aussi le verbe *resantriner*.

SAPIN

1. Sapin, bois de mélèze ou d'épicéa, plutôt que de sapin.
une eschelle de sept escaillons pour aller au deuxiesme planchy et encore deux aultres eschelles de sapin pour s'en servir à tous les moullins (*Comines 1684 tan & huile) ; *trouvé un nouveau bacq pour mettre le grain estant de sapin* (*Comines 1684 tan & huile)
2. Prob. pièce de bois d'une certaine longueur, perche.
pour matieres comme aiz, espares de sapin, un nouvel asse (✕Sluis 1389) ; *pour 2 sapins pour border les eles dudit molin, 14 s 8 d* (✕Saaftinge 1391) ; *pour 4 esparres de sapin pour en faire les listes desdictes verghes* (✕Sluis 1396) ; *pour l'achat de 4 sappins mis en euvre au molin* (✕Sluis 1452)

Accompagné du terme précis en flamand :

kercsparre [litt. 'perche d'église']: *pour l'achat de 8 sapins appelez 'kercsparren'* (✕Sluis 1456)

► *Kercsparre* est l'appellation d'une pièce de bois équarrie à longueur standardisée qui était destinée à l'origine à servir de chevron à la toiture des églises, mais qui a pu être mise en œuvre ailleurs.

► Contrairement au pin, le bois de sapin (*abies*) n'a guère été utilisé dans les moulins médiévaux de la zone que nous étudions. Trois spécialistes se sont penchés sur les genres de bois mis en œuvre au moulin : BAUTERS 5, POUW (*Hout*), et SIPMAN 1. Lorsqu'ils parlent de *vurehout*, c'est le mélèze et l'épicéa qu'ils évoquent, plutôt que l'*abies* (*spar* en néerlandais). Les *sparren* des comptes médiévaux, qui proviennent surtout de villes situées près de la mer du Nord ou de l'estuaire de l'Escaut, seraient-ils ce mélèze ou cet épicéa, deux sortes de bois qu'il fallait importer ? Les *sapins* qui sont la traduction de ces *sparren* flamands, désignent-ils aussi ces genres de bois ? C'est possible. Le problème vient du fait que le néerlandais ou flamand *sparre* – et donc aussi sa traduction littérale *sapin* – désignait non seulement l'arbre, mais aussi et surtout une longue perche, quel qu'en soit le bois. Qu'il faille faire attention en interprétant, je le déduis par exemple du fait que comme équivalent flamand de *sapin* le receveur de Sluis donne *kercsparre*, mot qui ne s'est jamais appliqué à un genre de sapin, mais à de longues pièces de bois. L'*espare de sapin* serait alors une expression tautologique ou le « *sapin* » français s'ajouterait à la « *sparre* » flamande. Dans les phrases suivantes nous voyons nettement que les *sparren* ne désignent pas le bois d'un genre bien précis d'arbre : *deux pièces de bois appellé 'sparren' et 50 lattes appellé 'sceden'* (✕Verrebroek 1412) ; *pour la delivrance de cent lattes appellees 'muelnescheeden' pour faire les fillieres desdiz voles, 3 lb par. ; item, pour six pieces de bois appelez 'sparren' parreillement y employes, 42 s* (✕Sijsele 1441). D'après HASLINGHUIS, p. 334, la *spar* correspondait à une pièce de bois de 10 à 12 m. Cf. aussi PLANTIJN, qui définit la *sperre* comme « une perche longue et espesse à faire lances, piques, etc., aussi pour édifier ».

Le *FEW*, XI, p. 215b, art. **sappus* 'sapin', mentionne une métonymie similaire en picard : le *sapin* a pu y désigner une sorte de poutre. En voici un exemple supplémentaire à verser au dossier : *Item, ont mis des sappins par dessus les sommiers des chambres à galatas ausquelles ne sont aulcuns planchers, dessus lesquels sapins ils ont assis des planchers pour passer dessus pour allere par les fenestres bellevoisannes visiter les nocquieres* [ADN, B 14806 (1579) 62r° Béthune]

SAQUEBOUTTE

Sorte de gaffe.

les ferrailles de la ventelle, prisé 40 s ; item, une saqueboutte, prisé 12 s ; item, deux pinsereaux de fer, prisez 60 s (*Marquette-l.-L. 1638)

► À l'origine, la saqueboute était une lance armée d'un fer crochu destinée à désarçonner un adversaire. Acception à ajouter au *FEW*, XI, p. 28, art. *saccus*, qui mentionne l'arme et non pas l'outil.

SAQUEL

Petit sac dans lequel le tordeur met les graines oléagineuses pilées avant de les introduire dans les étreindelles (→ *estendelle*) pour les presser. Voir aussi *sac*, *saquelet* et *saquelot*.

*pour 16 ausnes de mallesille achattee par pluseurs fois et quant necessité estoit de faire sacquiaux pour servir oudit molin à olle (*La Gorgue 1420) ; la payelle et le mouvet avecq le trepier du fourneau, le tourillon avecq bende et havet pour pendre les sacqueaux (*Lille 1627 moulin 2.3) ; deux attendelles et douze sacqueaux (✕Mouscron 1687) ; les etrindelles servants à faire les tourtiaux, avec douze saquiaux (*Ramillies 1747 moulin 2.2)*

SAQUELET

Petit sac dans lequel le tordeur met les graines oléagineuses pilées avant de les introduire dans les étreindelles (→ *estendelle*) pour les presser. Voir *saquel*.

(

Composés :

saquelet au froissage, ~ de froissage	vs	saquelet aux rebas, ~ de rebas
saquelet à froisser		saquelet à rebattre

Les premiers sont les petits sacs servant au premier pressage des graines oléagineuses, les seconds les petits sacs servant au second pressage des graines oléagineuses.

- *tout le harnas de laye avec sa dependance prisé avec deux paires d'estendelles et douze sacquelets à fruscher et rebattre (*Comines 1709 nouveau moulin à huile)*
- *trouvé six saquelaye de frouçace et six de rebas (*Marquette-l.-L. 1713)*
- *deux paires d'etindelles, dix saclets aux rebas, huit au frouchage (✕Vermelles 1785)*

SAQUELOT

Petit sac dans lequel le tordeur met les graines oléagineuses pilées avant de les introduire dans les étreindelles (→ *estendelle*) pour les presser. Voir *saquel*.

*les ouvrages de la presse avec deux windes et huit s[a]clots à faire les tourtiaux (...); le coffre à farine avec ses deux tremuses à mettre les saclots et un coffre à semence (*Enghien 1759 Wingart)*

SAQUETER

Mettre en sacs.

aux manans livrer leur droict et sacqueter comme à loyaulx monniers et fermiers apartient (✕Bruille-St-A. 1597)

► Acception à ajouter au *FEW*, XI, p. 23a, art. *saccus* 'sac'.

SAQUIER

* Lever les vannes pour faire couler l'eau.

refaire et retenir le grant ventelaige de le seuwiere de Hon, liquels estoit en peril de keir pour tant que le teniere et les 5 postilles sont toutes pouries par desoubz et ne pooit on les ventaillez sacquier (Hon-H. 1412) ; deux asselles de quinze piedz de loing chascune, d'ung piet de large et poch et demy d'espez, que pour aller et venir devant le seuyere à sacquier et rebouter les ventailles quant besoing est (Valenciennes 1517 St-Géry)

saquier amont : *pour (...) rassir et remettre un traiant et une clefs à le postille où li kauke fiert quant on voelt sacquier amont ledit ventaille (Valenciennes 1406 tan)*

saquier l'eaue : *pour un varlet envoijet à Omont et ailleurs faire sakier l'euwe pour y estre plus basse (Recquignies 1379) ; item, doit il faire un noef huis par où on va sakier l'aiwe (Recquignies 1391)*

sacquier les eaux : *deffendans autrefois bien expressement auxdits moulniers, fermiers et leurs valets de plus sacquer lesdites eaux es jours extraordinaires en fraude et prejudice des autres moulins (Valenciennes 1619-1714)*

saquier le traou : *deux neuves fourcques pour appuyer lesdis ventelles quant on saque lesdis trous (La Gorgue 1486)*

Expression :

saquier à vent : voir *vent*.

SAQUOIR

Poignée de porte. Voir aussi *tiroir*.

pour 2 crampons, 2 vraus, 2 hurtoirs et le saquoir de l'uy (OSeclin 1392)

SARGETTE

Pièce d'étoffe tissée le plus souvent en laine de moindre qualité, prob. couverture de lit.

livran encorres de pur prest asdis censiens une kieute, une sargette, une huge, une couppe fieree, un van, un boistel de ossierre, un boistel de bos, un corbisson, un greil et un andier tout noefs (✕Douai 1383 Prés)

► En patois courtraisien la couverture de lit se dit encore toujours *charge*, hypercorrectisme de *sarge*.

SARTER

Arracher (un arbre, une souche).

pour lors avoir coppet et sartet pluseurs saulx, chockes et arbroyes pendant au deseure de le riviere allans asdis moelins, tordoir et esmouloir des Ogelens (*Valenciennes 1448)

(SARTIR)

Consolider au moyen de planches.

audit Loys Pierrin, pour avoir soyé 400 piés d'asselin employez à raparer et sartir l'estanque (*Menen 1457)

► Dans ce sens précis, on se serait attendu à *sarcir* (FEW, XI, pp. 222 et sv. art *sarcire* 'rafistoler, réparer').

SAS

* Partie d'un canal comprise entre deux portes d'écluse.

la grande vantellerie entre le tordoir et le sas du canal, servante à decharger les eaux surabondantes et les [sic, lire aux, comme nous le lisons au § consacré à la petite ventellerie] rigolages ordinaires (Ramillies 1787)

SAUCH : Saule (*Salix*) ; pièce en bois de saule. Voir aussi *salengre* et *sauchielle*..

pour 2 sauchs pour loijer ensamble et atakier le verghe dou molin (✕Scheldewindeke 1354) ; *pour 9 grosses saus accatees (...) pour faire aisselin et aules pour les ouvrages monseigneur as moulins* (*Valenciennes 1368) ; *pour 1 caupon de sauc et 2 aissellez dont on fist boistez audit molin et pour rehauchier le lit pour aonnyer* (*Bruay-la-B. 1374) ; *pour 40 perches de sauch dont on fist ledit haisin* (✕Nœux-l.-M. 1384) ; *pour une saulcx pour fraire [sic] une prange [= frein] oudit molin* (✕Haaltert 1396) ; *deux arbres de sauch pour raloignier la dicte verghe* (✕Sluis 1396) ; *pour une sauch et pour abatre icelle pour faire un sollier au molin* (✕Haaltert 1399) ; *pour 4 pieces de sauch à faire aveles pour ledit molin* (*Quesnoy-s.-D. 1399) ; *pour 40 pierces de saulch dont on rehazina yceux vollans* (✕Cysoing 1408) ; *pour une grosse pieche de bos de sauch emploie a faire pluseurs boistes pour le dit molin* (*La Gorgue 1410) ; *deux chaulx pour faire aisselles a convertir au lit des pierres du molin a vent* (✕Harelbeke 1416)

Composé :

sauch salengre

Saule marceau (*Salix capraea*). Voir *salengre*.

pour aucunes pieches de bos de sauch sallenghe (...) pour faire les bastenieres de le roels devant dicte (*Bavay 1413)

SAUCHIER

Prob. laisser séjourner (le bois destiné à la construction) dans l'eau afin de dissoudre la sève et de purger les sels minéraux. Voir *aeuwer*.

toutes clotures de bois de chesne de Flandres et la couverture semblablement, le tout sauchié, leal bois sans aucune esventure ne mehaing (✕Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *pour avoir livré 24 piedz de soelles et aultrez bois secq et sauchiez* (*Templemars 1495) ; *deux plateaux de cras ometz et sauchiet de 4 paulx et demi d'espés, dont on a fait les tourtes*

oudit molin pour mectre le fer, fuseaulx dedens lesdictes tourtes (✕Nœux 1510) ; une escauchure furnee de 48 quevilles et huit fuseaulx de merlier sausié (✕Nœux-l.-M. 1532)

► À l'article *saucié*, GODEFROY, VII, p. 324c cite une phrase intéressante de 1448 provenant de Flines : *le bacq de ladicte table [= autel] soit de bon quesne secq et bien saisonné ou sauchié*, où *sauchié* évoque un traitement équivalent à celui de *saisonner*. Le *FEW* mentionne l'adj. *saucié* 'préparé' parmi les mots d'origine inconnue ou incertaine (non pas à la p. mentionnée par le *DMF*). Je suis persuadé qu'à l'origine il y avait le verbe et que ce verbe signifiait 'laisser séjourner dans l'eau afin de dissoudre la sève'. N'aurions-nous pas là une évolution sémantique de *saulcer*, qui pouvait signifier 'traiter à l'eau salée' ? Cette acception originelle se serait bien vite élargie dans le sens de 'préparer', comme nous le voyons dans un compte rédigé en 1475 pour l'hôpital Comtesse de Lille, où l'adj. s'applique à des pierres : *pour 3 cens de parpains sauchiés* (ADN, AH 1 / 4401, f° 20r°).

SAUCHIELLE

Petit saule pour l'osier. Voir *sauch*.

*pour pluseurs manieres de boz (...) mises en faire les devant dictes estainkes, si comme pour 5 frasnes, 15 s ; à lui, pour 29 frasniaux mis au faire ledicte estainke et pour 12 otels frasniaux pour faire hestiauls servans à le machenerie, au fuer de 18 d le piece, sont 61 s 6 d ; et pour 6 sauciellez pour ledicte estainke, 3 s (*Trith-St-L. 1391)*

► Cf. *FEW*, XI, p. 101a, art. *salix* 'saule'.

SAUCHOI

Endroit où poussent des saules.

*à yaus pour leur solaire de raonnier ledicte riviere pour tant que les aywes ne pooient avoir leur cours pour les arbroies qui y estoient venues (...) et pour copper et roster hors sauchois, arbroijes et autres isliaux qui faisoient empechement à ledicte riviere (*Bavay 1417)*

SAUDER

a. Souder. joindre (deux pièces métalliques) par fusion en se servant d'un intermédiaire fusible. Voir aussi *resauder*.

*pour une viruelle refaire et sauder et mettre à point (*Valenciennes 1374 St-Géry) ; l'arbre du mollin à bled estoffé de deux pycaches et quatre aneaulx sauldez (*Marquette-l.-L. 1498) ; pour avoir sauldé et mis une piece de fer au marbreau avec deux crampons quarré (✕Nœux-l.-M. 1521) ; 199 livres de fetichure saudé des tacelé [sic, voir tasseler] par deseur (...) pour le molin de Templemars (✕Templemars 1582)*

b. Sceller (une pièce métallique) dans la pierre en y coulant du plomb. Voir aussi *jeter à plomb*, ainsi que *resauder*.

*pour avoir mis, assis et agrappet 66 agrappes parmi 22 viesez (...) et ycellez saudeez de ploncq tout partout leur besoins a estet (*Recquignies 1413) ; 6 grandes boines pieches de meulles et icelles assamblees bien et justement par agrappes de fier et ploncq jettet pour s'aider et tenir lesdictes pieches comme se elles fussent de une piece (...) ; (...) pour 42 livres de plonc par le carpentier employes à sauder lesdictes agrappes (*Valenciennes 1434 Anzin) ; pour 90 pierres de plonc (...) employes à engonser et saulder les agrappes de fer du tafelment (*Dendermonde 1450 Nieuwburg)*

SAUDIC : voir *penture saudiche*.

SAUDURE

a. Soudure.

*pour 145 livres de plonc, qui fu mis en oeuvre à faire une buse de plonc au mollin de warance et plommer 1 bac de pierre à yceli mollin, pour faire venir euwe au toregnion de l'arbre de le roes à 3 frans le cent sont 108 s 9 d, et pour 16 livres de soudure à 2 s le livre sont 32 s (*Valenciennes 1383) ; audit Jorge de Loye, plommier, pour avoir livré (...) cent et 64 livres de ploncq en table employé à replommer et recouvrir sur les arrestiers hault vers les*

vollans et deux baux par dedens pour garder des pleuves et par dehors quant on y remist le marbrel, au pris de 15 d le livre parmy le saudure sont 10 lb 14 s (✕Douai 1466 Prés)

- b. Raccord (de pièces de bois), ou lien de fer qui consolide ce raccord. Voir aussi *resaudure*.
trouee audit mollin à la montee queuz [= prob. 'endroit ou la montée et la queue se rencontrent'] à la resaudure trois chevilles, une aux poupee, deux aux saudure de la montee, deux moufle, deux cranpon aux escache (...) et l'estrié de la queuz (✕Fromelles 1688) ; trouvé la pioche d'en dehors et deux capeaux, huit etrié de roue avec seize chevilles, clef et flotte et seize autres pour les saudures, estimés à vingt florins ; pour les saudures et autres, estimés à huit florins (✕Comines 1746 moulin à fouler)

SAUT

* (En parlant du moulin) Chute d'eau due à une dénivellation brusque aménagée devant la roue motrice pour accélérer le courant. Voir *chute des eaux*, ainsi que *col de mallart*.

2 bachins tous nues et les saus fais par le conseil maistre Piere (Valenciennes 1364 Froissart-brais) ; reconnu ledicte Jehane avoir prins à rente à tous jours audit procureur tout le dessus dit molin, saut¹, senuise, maison, huisine et appartenance d'icelli molin (...) pour goïr ent et possesser (Douai 1376 rue des Foulons) ; le bachinage du grant moulin depuis le sault en aval refonser d'aisselles foellies l'unes à l'autre, les 2 pans là servans reviestir ossi en autel manière, le sauls et le reviers doudit sault et despense resanner (Recquignies 1402) ; pour avoir soijet une courbe et remanant de une aultre en aisselles crombes pour faire saut au desoux [sic] des roex des 2 tournans doudit moullin (Requignies 1427 – B 9419) ; et avoir restraint et remis le saut du moullin appellé col de mallart en son pas et requevilliet de fier et y remis 2 planques jointes entre le jowe du mur du moullage et les roelx (Recquignies 1457) ; avoir esdis bachinages noury testes chintreez après le ront des roelz et ycelles fueillies pour recepvoir planques soijes en fachon de cock de malart qui viennent du grant soeil faisant saut ausdis mollins (Valenciennes 1461 brais & grand moulin d'Anzin) ; le moulin de Carency a douze pieds et demy de sault (Deûle début 18^e s.)

saut moulerech : *item, avoir remis à point le saut du moelin moulerés, revesty le bachinage de postelure et de planque (Recquignies 1446)*

saut du bachin : *à Colart Noiset, marcandet en tasque d'espuisier et tenir l'euwe au bas tant que li bachin et saut desdis bachins fuissent assis as moulins (Valenciennes 1364 Anzin)*

saut du bachinage : *refaire le sault dou bacinage (Valenciennes 1389 Anzin) ; deffaire le bachinaige dou ventaille moullerech et le saut d'icelui aidier à sacquer huers (Valenciennes 1393 St-Géry)*

saut de l'eaue : *le seconde ventelle vers le roe pour clorre et ouvrir le sault de l'eaue pour mieulre (Douai 1506 Escoufflet)*

saut de l'eaue du moulage : *pour ung kesne cron à manière de courbe acatté pour faire le saut de l'iauwe du moulage et que carpentiers font nommer col de malart (Recquignies 1453)*

saut de l'eaue des ventailles : *de avoir (...) des crombes aisseles devant dictes fait et ordonnei un saut de l'iauwe des ventailles doudit moullin pour ycelles yestre assisses à bain de mortier ; item, le hatriel où ces crombes aisselles sont assisses rekevilier comme il estoit mestiers (Recquignies 1427 – B 9419)*

saut de la roue : *pour avoir soijet le cron bos pris esdis quesnes pour faire le sault de ladicte roex (Hon-H. 1449)*

saut du ventaille moullerech : *à Jakemart le Machon, pour refaire le saut dou ventaille moullerech de ce dit moulin (Bavay 1390)*

SAUVAGE (adj.)

- a. Se dit d'un élément en bois qui n'a pas encore été travaillé.

acatet pour le pourvision de monsieur 8 paires de tourtes savaiges de fau (...) ; remoustre lidis lieutenant qu'il a livret si comme au monsnier de Rocque une paire de tourtes pour mettre à 7 fusiaux et au monsnier de Hom une otelle paire (...) ; remoustre lidis lieutenant

¹ Et non pas *sanc*, comme l'a lu ESPINAS, IV, p. 489.

que lidit monsnier de Rocque et de Hom firent taillier lesdictes 2 paires de tourtes à leur coulst et à leur frait et à leur fait, et ensi le doivent faire par le viertu de leur cense (domaine de Bavay etc. 1424)

- b. Se dit d'une pierre crue, non encore débitée ou calibrée, que les tailleurs de pierre actuels qualifient de 'tout venant' ; s'applique aussi à un ouvrage réalisé en de telles pierres.

*pour sakier pierre de moyelenaige et grandes pieres pour faire l'entaullement sauvaige et le kierkierent sur les kars et s'aidierent aussi à kierkier le pierre de taille (*Étrœungt 1382 Buffle) ; pour 6 carees de grandes pieres sauvaiges mises au faire le fondement de un trau qui restoupés fu au muret (*Valenciennes 1393 St-Géry) ; à yaus pour 42 piés de droit quarelin en quins sauvaiges descouvrir et fouyr pour les erestes doudit piller (...) ; à yaus pour 68 piés d'entaullement sauvaige de 2 piés demi de let pour fonder et retaillier le masse doudit piller à l'encontre des pillos (*Valenciennes 1393 Comte)*

► Au Buffle, l'entablement *sauvaige* sera recouvert de mottes de terre et d'herbe.

(SAVELON) (savon) : voir *savon*.

SAVON

Savon (destiné à la lubrification). Voir aussi *ziepe*.

pour une livre et demie de savon et une livre et demie d'oïnt (...) pour oyndre le molin (✕Cysoing 1413)

► Cf. SMEYERS 1, p. 29 : « On graisse les coussinets en les enduisant de graisse consistante : *dèl vaz'line èsprès (...)* ou *dè nwêr savon èt dèl mine dè plomb* 'du savon noir et de la mine de plomb' » ; p. 48 : « Certains meuniers, pour favoriser l'engrènement des dents, enduisent même ceux-ci [*sic*] de graisse, avant de mettre le moulin en route. (...) À La R[oc]he, le meunier prend *du nwâr savon èt dèl mine dè plomb (...)* ». Voir aussi CUSSONNEAU, p. 39 (*savonner*) et BARBIER, p. 160 : « Pour graisser, y'en a qui disent que du savon c'est mieux : j'ai mis du savon, j'ai mis d'la graisse, j'voués pas d'différence. ».

Dans la phrase suivante, le scribe a confondu *savelon* [= sablon] et *savon* : *avoir livré pour quatre florins d'euille d'olive, savelon et vieux hoin (✕Mœuvres 1716)*.

SCIE

Scie. Voir aussi *soioire* et *soirie*.

*trois marteaux à battre meules, un grand crassé, une scie, un marteau à taper clous, un fourneau (*Ramillies 1722 moulin 2.1) ; les seize scies du grand chassis, à un ecus piece, portent ici (...) 89 lb 12 s ; les vingt trois scies du second chassis, à trente huit patars piece, font ici (...) 87 lb 8 s ; les vingt trois scies de la petite scirie, à deux esquellins piece, font ici (...) 32 lb 4 s (*Enghien 1759 Wingart moulin à scier)*

► En 1783, le clerc qui a copié la prisée des éléments en fer du moulin de Marcq-en-Barœul nomme le fer de meule tantôt *sue* tantôt *scie* et reste cohérent tout au long de la prisée, même en ce qui concerne le genre du mot : *la sue, la hache et la boete avec les pas et le froyont ; la lanterne de la scie ; la sue, la hache, la boete, le pas et le froyon : [la] lanterne de le scie*. Bien qu'il mette *fer* lorsqu'il évoque le matériau, je persiste à croire qu'il s'agit d'une erreur d'interprétation, les graphies de *scie* et de *fer* pouvant être confondues.

SCIER : voir *soyer*.

SCIERIE : voir *soierie*.

SCUTTER : voir *escutter*.

SCEENCLAU

☒ Clou destiné à attacher les °alumelles, les plaques métalliques.

pour avoir livré 100 sceenbants et les sceenclaus ad ce servans (✕Verrebroek 1439)

► Forme hybride mi-flamande mi-picarde, *sceen* étant l'appellation flamande de l'alumelle.

SECOURGON et SOUCRION

Escourgeon, orge semée avant l'hiver. Voir aussi *soucrion*.

secourgon : pour 1 wittel de secourgon et 2 witaus de blet pour ledit molin mettre à moullage (*Valenciennes 1432)

soucrion : estoient tenus lesdis brasseurs de paier ausdis de l'ospital pour chascun sacq de blé de quatre rasieres, de souscrion de cinq rasieres et d'avoine de six rasieres deux solz six deniers monnoie de Flandres pour chascun desdis sacqs (Lille 1442 moulins 1.1) ; son chariot chargez de dix neuf sacq de soucrion brayez pour aller moudre à son moulin (✕Templemars 1689 procès)

► Les deux formes proviennent du même radical, *corrigia* (FEW, II, p. 1224a).

SEËL et SEILLE

Seau, grand récipient à anse. Voir aussi *selet*.

seël : pour un noef fons de seël servant au molin de wede (*Templemars 1393) ; pour une noefve grosse corde servans aux grans seaulz dou puch, dont on leve [= lave ?] les weddes (*Templemars 1401) ; pour avoir fierret ledit seël de trois cerqueles de 17 piés de long les trois, à 2 s le piet sont 34 s : (...) pour deux bendes mises au fons dudit seël de 7 piés de long, à 18 d le piet, 10 s 6 d (*Templemars 1464) ; un sceau avec deux cercles, deux oreilles et manches de fer (✕Comines 1746)

seël de puch : pour ferré ung seaux de puc et le chainne, ensamble 44 s (*Templemars 1531) ; pour avoir (...) recuyt les bendes d'un seaux de puych (*Templemars 1550)

seille : pour une seille de bos nuefve pour le puis dudit molin (*Templemars 1444) ; pour deux bendes de fier pour une noeve sielle, de 13 piés de long les deux parce que les viezes estoient quewes et pouryes ou puch (*Templemars 1451)

SEGELE : voir *soile*.

SEJOQUE

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir *joc*.

ledit masnier sera tenu d'entretenir ledit molin de tous harnas traveillans à ses despens sans rabattre nulz sejocque (✕Camphin-en-P. 1536)

► Mot-valise combinant *séjour* et *jocq*.

SEJOUR

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir *joc*.

pour sejour des moulins dou Nuebourc par 15 jours ke li molin furent fourbatut de dic [= clos de bâtardeaux] (*Dendermonde 1295) ; pour le sejour dou moullin de Busignettes (...) qui se journa [sic] le tierme de 15 jours pour les ouvraiges qui fait y ont estet (*Bavay 1364) ; a estet rabatut par l'ordenanche dou receveur de Haynnaut pour le sejour dou moullin de l'entree de mai l'an 85 jusques à l'entree de septembre ensieuant, le tierce partie, pour ce que li pisson dou vivier dou Buffle en ont mieux vallut et que tropt grandement fuissent empiet se li moullins n'euwist sejournet (*Étrœungt 1386) ; pour le sousjour dou moulin de Buzignetes ou terme de 6 sepmaines que li moulins a sousjournet pour l'ouvrage de macenerie dou grant pan moulerech qu'il a convenut remacener tout nuef (*Bavay 1391) ; pour le segour et joquement du molin de Baisieu (✕Baisieux 1413) ; et ne sera quelque sejour rabatu sinon pour joc par fraulte [sic] d'ouvraige advenu et qu'il y ait trois jours passet (*Valenciennes 1503) ; pour 3 sejour qu'en l'an de ce compte le moullin de Chisoing a sejournet ad cause du grant fer dudit moullin, qui par trois fois a esté rompu, lesdis 3 sejour portant emsemble 15 jours (✕Cysoing 1515) ; une aultre censse (...) pour le pris de 91 rasieres de bled (...) sans rabattre sejours ne jocques (✕Camphin-en-P. 1534)

Expressions :

estre à sejour

Être dans l'impossibilité de travailler, de fonctionner. Voir *joquier*.

*pour (...) faire un bastardiaul au devant des ventaillez dou moulin de Hon de 2 fortes sois (...) pour tenir l'euwe, par coy li moulins ne fust mies à sousjour (*Hon-H. 1395) ; lidis molins avoit grant temps estet à sejour à deffaulte de moelles (*Valenciennes 1422 Anzin) ; pour le sejour du molin de Templemarch, lyquelz fu à sejour quand on y fist les ouvragez declarez chy devant (OTemplemars 1440)*

mettre à sejour

Mettre à l'arrêt forcé.

*adont lidis molins fu mis à segour pour les ouvraiges qui ont estet fais (*Recquignies 1413) ; le moullin de Camphain fu mis à sejour pour avoir rehaysinet lez 4 vollans dudit moullin et y fait aultre ouvraigez, pour lesquelles chose ledit moullin sejourna une sepmaine toute enthiere (✕Camphin-en-P. 1507)*

SEJOURNER et SE SEJOURNER

a. Être dans l'impossibilité de travailler, de fonctionner. Voir *joquier*.

sejourner : *pour le sejour dou moullin de Busignettes (...) qui se journa [sic] le tierme de 15 jours pour les ouvraiges qui fait y ont estet (*Bavay 1364) ; pour le sousjour dou moulin de Buzignetes ou terme de 6 sepmaines que li moulins a sousjournet pour l'ouvrage de macenerie dou grant pan moulerech qu'il a convenut remacener tout nuef (*Bavay 1391) ; pour le vaquation dudit moulin en Kieldrecht, qui (...) sejourna jusquez au premier jour du mois de may (✕Kieldrecht 1395) ; pour le joquement du moulin de Chisoing (...) à mettre noeves crois, loyens, un arbre, un bauch anier et pluseurs autrez ouvraiges, dont il sejourna par le terme de 27 jours entirs (✕Cysoing 1403) ; pour au grant moelin d'Ansaing avoir mis une noefve moelle et du courant avoir fait ung lit, pour quoy faire a sejourné 3 sepmaines (...) ; item, pour au grant moelin le Conte avoir mis une noefve moelle et du courant fait ung lit, pour quoy faire a sejourné 3 sepmaines (*Valenciennes 1467)*

se sejourner : *pour le sejour que ledit molin par pluseurs fois s'est sejourné pendant le temps qu'on y a ouvré par l'espace de 15 jours entiers en tout (✕Petegem-a.-d.-S. 1458)*

b. S'arrêter de + inf..

sejourner à + inf. : *quant lidicte roels tournoit, li yauwe n'avoit point de descombre par desoux et se arestoit et sejournoit lidicte roes à tourner (*Bavay 1424)*

SELET

Petit seau. Voir aussi *seël*.

le petit vindacq à besé [= peser] les sacq et un reufle et un selet et un tonneau à la fareine (✕Marquette-l.-L. 1753)

SELLAGE

✕ Prob. ensemble formé par les °trattes et les °surtrattes, les quatre pièces de bois qui enserrant le pivot et relient les parois opposées au bas de la cage.

une nouvelle kayere que on dist 'zetelhout' [litt. 'bois du siège'], nouveaux loyens, deux listes nouvelles, une nouvelle queue, nouvel sellage, ung baux servant aux pierres appellé en flamenc 'steenbalke' [= maître-sommier (→ sommier acc. spéc. 1)] (Haaltert 1425)

► Le rédacteur du compte traduit prob. le flamand *zadelbalken* 'surtrattes, courtes °trattes qui surmontent les trattes proprement dites et qui relient les deux pans latéraux de la cage du moulin à vent sur pivot', mot qui signifie littéralement 'poutres formant selle'. BAUTERS, 4, III, p. 240a. précise que le terme *zadelbalk* s'applique parfois aussi aux (longues) trattes.

SELLE

1. Petite estrade, petit palier, plate-forme, banc. La *selle* ne sert pas seulement au rangement des sacs, elle permet aussi au meunier de soulever le sac sans devoir trop se baisser. On trouve une *selle* aux montées, près de la huche (→ *mait*), près de la trémie (→ *tremuie*), etc. Voir aussi *bancart*, *palette*, *platte selle* et *sellette*.

*le windach sur le grenier, servant à quercquier les sacqs (...) et une selle pour aussy quercquier (*Lille 1606 moulin 2.1.2) ; la seel à mettre sacs (✕Fromelles 1702) ; un autre*

petit windacque avec tous ses abloquemens pour lever les sacqs sur la scelle de la tremur (*Lille 1726 moulin 2.5.2) ; *la monté du premier estache au second avec une petite scelle et une petite monté pour ranger les sacqs (...)* ; *item, l'arcule avec sa couverture, tremur, tremaux, teste, boittes remuantes, bacquet, passets et scelle* (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; *le plancher devant les meulles (...), une selle de 4 pieds de croutas d'orme* (✕Lille 1749 moulin 3.20) ; *la met, hinge et le boute au sacq et une scelle à porté les sacq* (*Marcq-en-B. 1783)

2. Sablière de l'étage dans un bâtiment qui se compose d'un rez-de-chaussée en maçonnerie surmonté d'un étage en torchis.

convient renouveler une selle sur le pan de mur du devant dudit molin deseur la porte, de vingt trois pieds de loing, de sept et huict pouches ; fault renouveler au paliottage sur laditte selle cinq postilles de dix pieds de long, chacune de six et sept pouches ; fault aussy renouveler la platte d'en dessus, laquelle aurat en longueur trente quatre pieds de loing, de cinq et sept poulces ; au pignion du costé de la roue convient y renouveler une selle par dessus le mur de vingt huict pieds de loing, de six et huict pouches (...) ; *il faudra demonter et remonter quelques paillotages où on renouvellera les postilles et solles* (*Saulzoir 1651)

► La présence de *solles* à la fin de l'extrait m'a d'abord fait croire que *selle* était une déformation de *seule*, *sole*. Bien que l'attestation mentionnée par le *FEW*, XI, p. 419b à l'art. *sella* provienne de Bretagne, la définition suivante prouve que la *selle* a pu désigner une sorte de sablière : *səl* « pièce de charpente placée au-dessus d'un petit mur et sur laquelle reposent les côtés d'une grange » (Pléchâtel).

Composé :

platte selle

1. Petite estrade, petit palier, plate-forme, banc. Voir *selle*.
le fleaux de templure, le bodés, petite monté et platte selle (*Lille 1768 moulin 2.1.1) ; *la més, inche, petit waindaque à peser, une platte echelle et platte celle* (✕Lille 1768 moulin 3.20)
2. O Support horizontal du butoir disposé derrière l'arbre moteur.

platte selle du hurtoir : *item, une piece de bois de 12 pieds de loing (...)* pour retenir la *chayere du petit colé (...)* ; *la chayere furny de deux pieces de bois de 4 et 8 poulces, de 3 pieds chacun ; item, la platte selle du hurtois de la mesme paucison (...)* ; *le hurtois furny d'une vireul de fer touchant contre la platine de l'arbre tournant* (Wambaix 1669)

► BONNET, XXI, p. 39 mentionne la *plate sielle* comme partie du chariot : « partie de l'avant sur laquelle repose l'écaillé [terme que les éditeurs proposent d'identifier à la sellette] ». Ce nom composé a le même sens chez COCHET, p. 194 : « *brakmĕ*, partie de l'avant-train qui permet de braquer, c'est-à-dire changer la direction ; sur sa *plaat seël* tourne le *sulie* de l'*alôj*. » Le *FEW*, XI, p. 420b mentionne *plate-sèle* à Tournai, qu'il traduit par 'lisoir'. Ce terme technique peut avoir plusieurs sens, mais c'est toujours une plancheplate qui supporte.

SELLER

Maintenir (le moulin) à l'arrêt.

ung aultre piece de bois dont on selle ledit molin quant on le veult faire rester (✕Verrebroek 1440)

SELLETTE

Petite estrade, petit banc. Voir *selle*.

ledit moulage sera garnis d'arcule et couvecque, termuise, brancart, bacqués et selettes (*Douai 1767 Massue) ; *les escavetures, sellette, coeugnette, coeullote, viton et ce que s'enssuit* (*Polincove 1624) ; *le petit planchez autours des meulles, la couche à couché, une petit armoire, la selette* (✕La Bassée 1755 blé)

► Selon le *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, p. 99, la *sellette* peut aussi désigner un « chassis de menue charpente qui sert à assujettir le haut du frayon ».

SELUPE

Sorte de clou sans tête.

douze paires pentures à 3 trous, 150 selupes de 5, et 4 cloux à pattes de 3 pouces (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

► *Slupe* avec *-e-* épenthétique. Cf. HÉCART, p. 427 : « *schlupe*, sorte de clou sans tête, à l'usage des menuisiers (...). Il y a des *schlupes* plâtrées et des *schlupes* pingrées ; ces dernières servent pour fixer les pentures qui s'emboîtent dans des mortaises (...). L'usage en est perdu. À Maubeuge, on dit *slute*. » Le *FEW*, XVII, p. 154, art. moyen néerlandais *sluytnaghel* 'sorte de clou' donne *slute* à Mons et *schlupe* en rouchi, avec l'alternance [t] – [p]. Pour cette alternance, voir aussi *quieute*.

SEMENCE

Graine oléagineuse.

le coffre à farine avec ses deux tremuses à mettre les saclots et un coffre à semence (*Enghien 1759 Wingart)

SENUISE

* Dispositif destiné à alimenter le moulin, coursier, canal aménagé amenant l'eau au moulin, le plus souvent avec la vanne mouleresse ; s'y ajoute parfois le début du bassin de la roue. Voir *bief*.

reconnu ledicte Jehane avoir prins à rente (...) tout le dessus dit molin, saut, senuise, maison, huisine et appartenance d'icelli molin (Douai 1376 rue des Foulons) ; *le senuise refaite toute noeuve, exepté les vieses aisselles c'on y remist et fu ahersé [= attacher, forme en -er d'aherdre] de 4 estacques toutes noeuves* (Douai 1398 Escoufflet) ; *56 s paié à Henin le cuvelier (...) pour avoir refait et ragrangié et mis 3 grans chiercles à le senuise dudit molin (...)* ; (...) *pour refaire l'emboucure de le senuyse et avec che remis plusieurs menues deuves à ledicte huisine (...)* ; (...) *pour 3 deuves de tonniel pour refaire le fons de le senuise* (Douai 1427 Taquet) ; *au mur de ladicte maison et molin a esté adjousté de machonnerye nouvelle une recrache oudit mur de l'espaisseur de quatre pax d'espés ou environ, aussy long ou plus que le senuise dudit molin porte ; ont rehauchiet le fons de le riviere et le mis au massis plus que le vray fons de le riviere de piet et demi ou environ ; ont sur ledit fons mis de plat marbres au devant de le senuise et du long ; icelle est environ quatre piez plus large que ladicte sceuiere [sic, lire prob. riviere]* (Douai 1501 Taquet) ; *pour le molin seant devant le Machue, appartenant à Jehan le Conte, lequel requist à messieurs renouveler le soeullet de son molin qui portoit le senuyse parce que icelluy estoit pourry (...)* ; (...) *en laquelle visitation faisant fu trouvé par lesdis desseveurs ung viel soeullet seant es machonneryes du bachinaige dudit molin, lequel viel soeullet chiet à treize piez prés ou environ de celluy de le senuyse dudit molin* (Douai 1505) ; *pour les deux ventelle molerez avecq les deux senuize et les parois par de cotez, sonct encoir en esta de serviche (...)* et *au hatrieau des deux senuize fault deux copon d'asielle* (Thun-l'É. 1619) ; *la chenuise, fault hatriau et bajoir dudict hatriau* (Douai 1651 Taquet) ; *pour la senuille [sic] et faux hatreau* (Douai 1680 Delepierre) ; *la senuise et faux hatreau, prisé trois florins* (Douai 1718 brais) ; *la cenuise prisé douze florins* (Douai 1718 St-Alban) ; *le molin dont s'agit sera visité (...) à effet d'examiner l'état du suille d'eau et chenuise* (Douai 1728 Taquet) ; *la senuys novel, la ventellery nouvelle et racomodes le befroy dans l'au* (Douai 1733 Croix aux Poulets visite)

► Faut-il lire *seuwise/seuuisse* ou *senuise* ? La plupart des textes anciens ne permettent pas de trancher, au point que nous trouvons trois graphies dans les transcriptions faites par ESPINAS, IV : *seuwise* (p. 351), *semuse* (p. 642) et *senuise* (p. 729). *Seuwise* seul se trouve dans mon *Dictionnaire* comme variante de *seuwiere* ; ce fut un choix arbitraire, que je regrette aujourd'hui. *Senuise* figure au *FEW*, XVII, p. 154, art. moyen néerlandais *sluse* 'écluse', mais le dictionnaire, dont la seule référence provient de Douai, n'ajoute aucun commentaire linguistique. GODEFROY ignore le mot, alors que ROQUEFORT, *Supplément*, p. 277 le citait déjà en 1820 dans un texte de 1360 extrait des Comptes de l'hôpital des Wez de Douai (*Se fist-on une neuve senuise audit molin de Deuwieul*) et le définissait par 'écluse'.

Bien que non évident, le rapport entre le flamand *sluse* (*sluis* en néerlandais) et *senuise* est possible, les consonnes liquides étant instables. Reste que *seuwise* et *seuwiere* semblent apparentés et que *seuwiere*, si fréquent dans les comptes de moulins, est plus rare dans les textes de Douai.

Dans la prisée de 1651 du moulin Taquet, le signe diacritique se trouve sur la cinquième lettre et nous force à lire *chenúise*. C'est aussi nettement *senuise* et *cenuise* qui figurent dans les prisées du moulin à *brais* et du moulin de la Prairie de St-Albin, toutes deux transcrites le même jour (24 octobre 1718) par le même clerc. L'argument principal en faveur de *senuise*, c'est le rapport de visite de 1733 du moulin de la Croix aux Poulets, probablement un autographe du charpentier, dans lequel nous lisons *la se nuys novel*. La prisée de 1747 du moulin de la Croix aux Poulets de Douai ne nous est d'aucun secours : nous y lisons *semise*.

Le fait que la *seuwiere* désigne le plus souvent l'ensemble des vannes et des canaux de décharge, alors que la *seuwise* correspond plutôt au bief avec la vanne mouleresse, constitue un dernier argument pour abandonner *seuwise* en faveur de *senuise*. La citation suivante prouve que les deux termes n'étaient pas synonymes : *requeroit faire mettre et apposer ung nouvel soeullet d'en bas au boult de le scheuyere et senuyse, qui soustient le seconde ventelle vers le roe pour clorre et ouvrir le sault de l'eawe pour mieulre* (Douai 1506 Escoufflet). D'ailleurs, un peu plus loin dans le même texte, le scribe corrige *le soeullet de le ventelle qui chiet au boult de la scheuyere* en *le soeullet de le ventelle qui chiet au boult de la senuyse*.

S'imaginer que le terme original était *seuwise*, mais qu'une erreur de lecture l'a transformé en *senuise* est indéfendable : la langue écrite obéit à la langue parlée, non pas l'inverse.

SERGANT

? – P.-ê. déformation de *serre-gante*. Prob. pièce de fer destinée à tenir serrées deux pièces de bois.

une chiviere et un sergant à retenir le groz bout de l'arbre et se retient les 2 ghantes dou rouwet, pesant 17 livres (✕Cysoing 1403)

► Le FEW, XI, p. 532b, art. *serviens* mentionne *sergent* 'instrument de menuisier, de tonnelier, etc. pour tenir des planches serrées les unes contre les autres (depuis 1549)'. Je suppose que la *chiviere* retient *le gros bout de l'arbre* et que le *sergant* retient *les 2 ghantes dou rouwet*. Vu l'emploi spécifique et vu la date, je préfère interpréter *sergant* comme *serre-gantes*.

SEROUT

Broyeur à meules verticales du moulin à huile.

la boitte, l'arbre droit avec le rouet, le serout avec les boittes de la pierre et la glissoire pour mener les semences dessous les pierres avec le cercle du contour de la pierre gissante (*Enghien 1759 Wingart)

► L'acception ressort du contexte. C'est la première fois que je rencontre ce terme.

SERRURE, SERRULE et SERRUSE

1. Serrure, dispositif fixe de fermeture d'une porte, d'un coffre, etc.

serrule : *sa serulle de la porte avec deux clef, une barre de fer à la porte* (✕La Bassée 1755 blé)

serrure : *pour une serure à 2 clez pour ledit molin* (✕Nœux-l.-M. 1381) ; *pour 4 serures en fier mises as ventelles dou moullin Souverain* (*Valenciennes 1400) ; *une serrure mise à l'uyz dudit molin s'ouvrant par dehors et par dedens* (✕Verrebroek 1412) ; *pour une serure et une clef estoffee de 3 crampons de une puignie et demie de loncq cescun et d'un fort veriel, liquelle serure fu mise et ataquie à l'huiset de le huige au pisson pour tant que le viesse de nuyt on avoit rompue et emportee pour avoir le pisson* (*Recquignies 1424) ; *trouvé à la porte d'entrée du moulin deux paires de pentures à charnières doubles, une serrure à double tour et gache, garnie de deux clefs et trois boulons* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

serruse : *l'on a point trouvé de seruses ny veret à les portes du moulin (✕Givenchy-le-N. fin 17^e s.) ; un de port [= une des portes] etant garnie d'une serusse avec 4 verez (OVillers-en-C. 1712)*

2. Pièce de fer servant à caler ou à serrer, p. ex. clavette de cheville. Voir *clef*.

serrure : *pour cinq nouvelles serrures aus dis boujons, pesans 4 livres de fer (✕Sluis 1452)*

Acception spécifique :

☒ Petite volet qui clôt l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3)..

serrure : *pour une autre piece de bois, cricleede [= penture en T] dont la serrure fu faicte audit yserbalke [= palier du gros fer] (✕Hulst 1414) ; deux longs membres à la serure du baulx appellé 'yserbalke' (✕Hulst 1453)*

Composés :

serrure dormante

Serrure dont le pêne ne se meut que par l'action de la clef. Voir aussi *serrure à pel dormant*.

trouvé à la porte dudit moulin une paire de grosse penture avec une double serrure dormante et quattres verrous pour l'attacher (✕St-Aubert 1674) ; une serrure dormante à double tour et sa clef (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; une serrure dormante à tour et demy avec deux clefs (✕Lille 1726 moulin 3.20)

► Pour les serrures à double tour et à tour et demi, voir STROOBANTS, p. 284.

double serrure

Serrure bénarde, serrure qui s'ouvre et se ferme des deux côtés de la porte.

à l'huich du mollin une paisre de pentures, une double serrure, une queville y servant avecq ung verrault (✕Lille 1627 moulin 2.23) ; une forte double serrure à pel dormant attaché avecq quatre gros verins (✕Cambrai 1659 moulin 1.6) ; à l'huis du moullin (...) une double serrure avecq quattres chevilles, une clef pour ouvert [sic] ladicte serrure (✕Lille 1643 moulin 3.8)

platte serrure

Serrure dont le palâtre n'est pas proéminent par rapport à son support. Voir aussi *serure de bois*.
*pour 7 plattes serurez servans as ventelles seant devant ledit pont et 2 clefs parmy les verriaux et crampons (*Valenciennes 1435 Comte)*



Verrou et serrure plate (14e-15e siècle) du chateau de Billy (Allier). Photo Philippe de St Wandrille (<http://vimeu.free.fr/articles.php?lng=fr&pg=174>).

serrure à boche

Serrure dont le palâtre est proéminent par rapport à son support. Voir *serrure à boiste*.

*pour une serure à boche, le vereil et crampons, 2 clefs et 2 gons mis à l'uis, qui joint (?) as ventelles dudit mollin (*Valenciennes 1435 St-Géry)*



Verrou et serrure à bosse (13^e-14^e siècle) de la cathédrale de Rodez (Aveyron). Photo de Philippe de St Wandrille (<http://vimeu.free.fr/articles.php?lng=fr&pg=174>).

serrure à boiste

Prob. serrure dont le palâtre est proéminent par rapport à son support. Voir *serrure à bosse*.

*avecq avoir fait une cloture de paulfiz contre le seuyere du costé envers les chartroux et y faire ung huys (...) et y ataquiet une serure à boiste pour le clore et frumer quand besoing sera (*Valenciennes 1521 Souverain) ; avec avoir assis et clauwet trois pentures à longhes bendes pour clore et ouvrir le couvepple [de la huche à mouture] dessus dit ; encoires y avoir assis et ataquié deux serures à boiste (*Valenciennes 1532 brais)*

serrure à noquet

Cadenas. Voir *noquet (1)*.

*pour une queville de fer et pour une serure à nocquet pour frumer le costrech du ventelle dudit molin quant il sera mestier de che faire (*Douai 1428 Taquet)*

serrure à pel dormant

Serrure dont le pêne ne se meut que par l'action de la clef. Voir aussi *serrure dormante*.

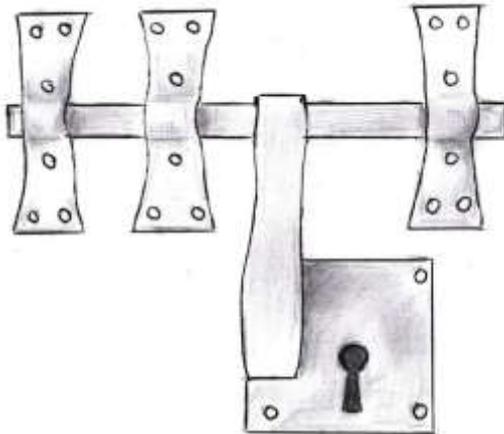
une forte double serrure à pel dormant attaché avecq quatre gros verins (✕Cambrai 1659 moulin 1.6)

► Pour une description plus détaillée du mécanisme d'une telle serrure, cf. STROOBANTS, p. 283.

serrure à ploustre

Serrure à coulisse ou à vertevelle, la vertevelle étant l'anneau dans lequel coulisse une barre de fermeture..

*pour une serure à ploustre mise à ledicte huge [aux poissons], parmi le clef (*Recquignies 1427 – B 9419)*



Serrure à vertevelle.
Dessin MCC.

serrure à verail, ~ à verreau

Serrure dont le pêne est remplacé par un verrou.

serrure à verail : *pour une grande serure à verail, les 4 crampons et oellés ad ce servans pour le baille de le ruelle allans audit moelin de Faloize (*Valenciennes 1453)*

serrure à verreau : pour une paire de pentures à marteau et pour une forte serrure à verreau estoffée de deux clefs forees, icelles pentures et serrures atachies à l'huis par où on va aux ventailles dudit moelin (*Valenciennes 1479 St-Géry)

serrure de bois, ~ en bois

Serrure en fer dont la boîte est ouverte dans le bois du battant de la porte. Voir aussi *platte serrure*.

serrure de bois : à maistre Pierre Weyns, pour avoir ouvré (...) à refaire l'une desdictes verges, le planchier dudit molin, une nouvelle serure de bois, une boiste, une lade (✕Hulst 1453) ; une paire de lachetz à potentes au grand huys dudit molin, avecq une double serure de boys (✕Audruicq 1624) ; at esté trouvé les deux port furny demi [sic, lire de un] torilion et un estrié de fer à chacune port et une sereur de bois à une desdit port (OWambaix 1653)

serrure en bois : deux grandes pentures à la porte du moulin avec une surure en bois (✕Mœuvres 1739)

► Cette serrure est appelée *serreure de fust* dans les comptes normands (*Recueil des Historiens de la France. Documents financiers*, IV, n° 7744). En Angleterre, *fust* se dit *stock* et la serrure de bois y correspond au *stock-lock*. Voici ce qu'écrivit SALZMAN, p. 302 : « Those locks of which the outer plate was visible – and often more or less decorated – were known as 'plate-locks' ; while those which were buried under a block of wood fastened on to the door were called 'stock-locks'. » Les comptes de Valenciennes distinguent la *serrure en bois*, la *serrure saillant en bois* et la simple *serrure saillante* : pour une serure sallans atout 2 clefs mise à leditte taillerie (...), 8 s ; pour une serure en bos mise à l'huis dou grenier à l'avaine, 2 s (...) ; pour 2 serures sallans en bos mises à 2 huis en le taillerie, 5 s (Valenciennes 1412 résidence de la Salle). La *serrure saillante*, dont la plaque est visible et souvent ouvragée, est la plus chère.

SERVANT

Dans le moulin à huile, longue lame horizontale de l'agitateur (→ *mouvet*), qui touille le grain dans la poêle.

le mouvet avecq son servant est prisié 56 s par. (*Comines 1553 tan & huile)

► Le féminin se rencontre dans la description de BOTTE, mais là le terme s'applique à une lame de fer qui maintient les graines sous les meules verticales qui doivent les écraser : « Autrefois il falloit un ouvrier exprés pour suivre le travail des meules, et amener constamment avec une pèle la graine sous leur passage ; mais on a trouvé le moyen d'économiser cet ouvrier, en ajustant au timon dans les moulins à chevaux, et à l'arbre placé au centre du bassin dans ceux à l'eau, une verge de fer terminée par la forme d'un S fort ouvert, et qu'on nomme vulgairement servante, qui en tournant sur le bassin en même tems que les meules, tient toujours la graine sur leur direction. »

SERVOIR

Réservoir d'eau, en l'occurrence réservoir d'eau pour laver les feuilles de guède. Voir aussi *lavoir*.

d'avoir fait et machonné de parpains et de quareaux de blanque pierre deux servoirs à laver les wedes au moulin à wede de Fallempein (...) de 7 piés de large et de 6 piés de parfont (*Phalempin 1434)

SEUCH

Soue, étable à porcs. Voir aussi *estable* et *pourchil*.

pour (...) refaire et remachener le seuc des pourcheaux (*Valenciennes 1427 Souverain) ; *pour avoir (...) fait et assilz une seuch de pourchiaux servans à icelui moelin, de 10 piés de loncq et de 8 piez de leit (...)* et par deseure fait un poulier (*Valenciennes 1447 Fossart)

► Cf. FEW, XII, p. 479, art. gaulois *sūtēg-. La plupart des meuniers à eau élevaient des porcs, qui nettoyaient le moulin en se nourrissant des déchets.

SEUL et SEULLE - SOLLE

Comme il y a eu confusion entre les formes qui proviendraient de *solum* et celles qui proviendraient de *solea*, j'ai préféré les traiter ensemble. Cette remarque vaut aussi pour les dérivés. À l'origine, par exemple, *seuller* signifiait d'abord pourvoir d'un seuil, d'une poutre ou d'une maçonnerie servant de base, de fondation, alors que *solier*, c'était plutôt pourvoir une poutre ou une maçonnerie d'un solin, c.-à-d. d'une partie inférieure isolant le reste du mur du sol. Le picard *souler* est une forme intermédiaire qui peut provenir des deux étymons. Cf. *FEW*, XII, p. 78a : « In vielen Bedeutungen und Ableitungen ist *solum* schwer zu scheiden von den Vertretern von *solea*. » Voir à ce propos aussi l'*ALW*, IV, p. 92-93.

1a. Pièce de bois équarrie dont la longueur est plus importante que la largeur et l'épaisseur. Voir aussi *bauch*.

seulle : *pour une suelle de 20 piés pour faire bras et cleis à celle roes, 8 s* (*Valenciennes 1355 Comte) ; *pour pluseurs sortes de bois (...) livrez et mis en oevre au mollin de Templemarch, assavoir 26 piedz de seuelles de 6 poch et de 4 pour faire deux bouttereaux à la queuwe dudit mollin* (O Templemars 1544)

1b. Pièce de bois équarrie servant de support ; le plus souvent sole ou seuil, pièce de bois équarrie, placée horizontalement pour servir de base à une baie, à un pan de bois, à une estrade, etc. Voir aussi *maistre seulle*, *seullel* acc. 1a et *seullet* acc. 1a. Voir l'acc. spéc. 1 pour la base d'une vanne ou d'un barrage à vannes.

seul : *pour par dehors l'estaquement de 8 estagues noeves, nouviaux arbrieres et aniaux, un soel esprauerech, un soeil desous le graier, revestir le roee et les tourtes refuseler et estaquier et mettre nouviaux soels desous le molage, mettre soeles, bracons, loiens et tout ce qu'il faut audit molage* (*Bruay-la-B. 1358) ; *de metre et assir 8 suels sur coi li bachin de ces moullins seront ensielleis et enjointurés sur les viés sieuls qui y sont, et lassus doit on assir 2 noes bachins fais, estoffeis et bien joins et souffissans* (Recquignies 1374) ; *pour l'anrel dou moulin de Busignetes relever à liviaul et remettre noeves suelles tout outre sur les 2 pans et les suels dou contreloi renneuwillier es suels des pans et oussi les postilles et les loijens en otelle maniere et les quetisuelles rensieller sur le suel dou pan devant* (*Bavay 1388) ; à lui [charpentier], *pour refaire les seulx qui vont desoubz les huis* (O Seclin 1412)

seulle : *2 parois depuis le machonnerie jusquez as panez de suellez et de postiaux, de loyure et closes d'assiellez* (*Valenciennes 1364 Froissart) ; *mettre sour estanchons le pan dou devant dit molin sour le riviere et sour le longhece de 16 piés de loncq remettre y suelles pour le pan à recepvoir de 8 piés de hault pour y faire 2 pans de murs à le cause de ce que les parois de celi molin estoient par les yauwes pouries et derompues* (*Valenciennes 1422 Anzin) ; *au devant du ventelage molerech faire un greil estoffet de suelles, d'intiel et de postiaux mis en l'areste à faire deffence de venir les arbroies sur le roelz dudit molin* (Valenciennes 1431 Souverain) ; *pour 4 barreaux enclaeuz et boutez en le seule desoubz le steenbedde [meule inférieure], pesans 72 livres* (*Menen 1457) ; *pour avoir mis deux seuelles de bois de quesne de sept piez de lonc chascune et de 8 polz quarez à porter le plommatz par dehors ledit mollin, où le torignon dudit mollin tourne, et y avoir mis ung noef plommatz contenant 8 piez de lonc et de 10 polz quarez* (Valenciennes 1484 Anzin) ; *avoir mis une seulle de 12 piez de long, 11 polz de large et de chincq polz d'espés pour porter les moelles dudit molin du than* (*Valenciennes 1511 tan)

solle : *pour le berfroy du meullin qu'il port le moeullaige fault renouveler tout les solle par bas qu'elle sonct tout poury, en fault deux de seize piez de loin chacun et deux de onze piez portanct huict et dix pouche de grosseur tout droict* (*Ramillies 1631 moulin 2.1) ; *le blocque dudit tordoir avecq les solles et enchepures y servantes, avecq la cayere par dedans, la table et la maye* (*Thun-l'É. 1642) ; *il faudra demonter et remonter quelques paillotages où on renouvellera les postilles et solles* (*Saulzoir 1651)

1c. Marche de départ pleine d'un escalier. Voir l'acc. spéc. 5 pour la première marche de l'escalier extérieur du moulin sur pivot, Voir aussi *seullel* acc. 1b et *seullet* acc. 1b.

seulle : *le deux montez etant bon avec le gisgans de 5 et 7 pous garnie bonne marce de pous demye d'espesse, avec cacquant [= chascune] seulle de 8 pous quaré* (O Villers-en-C. 1712)

2a. Grosse pierre de taille parallélépipédique. Voir aussi *seullet* acc. 2a.

seulle : *quatre cens quatre piedz et demi de seules de grés au pris de six solz le pied (...); (... cent soixante et huit piedz et demi de seulletz de grés (... au pris de huit solz le pied (*La Gorgue 1530)*

2b. Grosse pierre de taille parallélépipédique ou maçonnerie placées horizontalement pour servir de base à une baie, à un pan de bois, à une estrade, etc. Voir aussi *seullel* acc. 2 et *seullet* acc. 2b.

seul : *tout cette gresserie consistant en equarris, seuils, marches, boujeons, battées, vousoirs (*Douai 1767 Massue)*

seulle : *pour à ce dit pan faire 2 traus à tourner les arbres devens, ycheux traus estoffés de soeilles, de lintels de griés (*Valenciennes 1410); la fondation de ladicte thourre sera de profondeur jusques au ferme et de sept piedz de largeur, pour sur icelle fondation y eriger la nette machonnerye ayant vingt huict piedz de haulteur depuis la seulle de l'huyz jusques au dehors de la platte (OSt-Hilaire 1644)*

► Parfois les scribes varient la graphie du mot selon le sens. À moins que cette distinction ne soit le pur fruit du hasard :

*pour par dehors l'estaquement de 8 estagues noeves, nouviaux arbrieres et aniaux, un soel esprauerech, un soeil desous le graier, revestir le roee et les tourtes refuseler et estaquier et mettre nouviaux soels desous le molage, mettre soeles, bracons, loiens et tout ce qu'il faut audit molage (*Bruay-la-B. 1358); pour l'anrel dou moulin de Busignetes relever à liviaul et remettre noeves suelles tout outre sur les 2 pans et les suels dou contreloi renneuwillier es suels des pans et oussi les postilles et les loijens en otelle maniere et les quetisuelles rensieller sur le suel dou pan devant (*Bavay 1388)*

Acceptions spécifiques :

1. * Seuil, grosse pièce de bois équarrie, pierre ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'un barrage à vannes ou d'une vanne. Voir *seul euwerech*.

seul : *et si doit li prouvos faire venir l'euwe au suel et partir l'euwe et donner à cascun moelin sen droit (Douai 1270); le mur commenchant au puizoir dou wez d'Ansaing alant tout outre jusquez au suel des ventellez (Valenciennes 1364); le bachin refaire et mettre noeves aissielles entre les 6 ventailles et boins soulliaus desous pour conforter le sieu qui nient ne vaut (Recquignies 1366); de roster le teniere et le suel des ventailles de Roque et dou remettre une teniere de 14 pols de quarure de boin bos de kesne à ereotype et le suel de 14 pols et de 10 de telle longece qu'il appartenoit (Recquignies 1385); pour (...) avoir (...) la viese seuwriere du molin Souverain mis jus et ostee, et en ce lieu y en fait une toute noefve de 36 piés de loncq, ycelle estoffee d'un soel de 10 à 11 pauls de groz (Valenciennes 1463); et au devant dudit bachinaige y avoir fait et ouvret ung seuil de vingt six piez de loing, de dix polz demy de large et de huit polz d'espois, et sour icellui y avoir fait et ouvret six postilles, chascune postille contenant noef piés demy de loing entre deux euwilles, de dix polz demy quarrez, icelles postilles foellies de troix polz pour lesdis ventailles (Valenciennes 1479 Fossart); la soewriere du costé du torgoir dudict Cantigneul contient de long de cinquante noef pieds, les pentelles noef pieds entre le sol et la tellerie, qui sont tout de grez (Escaut 1566 1^e version); escluse du tordoir : le seuil, longueur 36 pieds, grosseur 10 pouces et 12 pouces; le chapeau, longueur 36 pieds, grosseur 12 pouces et 14 pouces; 7 poteaux de 19 pieds de haut, grosseur 12 et 12; les tirans des vannes de 22 pieds de hauteur, grosseur 5 et 6; madriers des vannes, hauteur 7 pieds, largeur 4 [pieds] 6 [pouces], grosseur 2 pouces (Cantaing-s.-E. 1753)*

seulle : *pour (...) refaire l'estanchelle de le planque du ventelle qui estoit rompue et le seule de le fondation de ledicte estanchelle restanchonner et piloter à le rayere du molin (Quesnoy-s.-D. 1393); pour faire la seulle de la sewriere dudit molin une piece de bois contenant 21 piedt de loing, de 11 polch d'espaisseur et 17 polch de larghe (Valenciennes 1541 Souverain); la soyere du costé du torgeoir dudict Canstigneul contient en longueur cinquante noef pieds, les peuteilles noef pieds entre le soelle et le teillier, quy sont tout de grez (Escaut 1566 2^e version); la seule sur laquelle repouse toute la ventillerie, de 26 pieds de longueur, 3 pieds de largeur et un pied d'epaisseur, en deux pieces de 13 pieds chaconne (Herne 1753)*

solle : *la grande sceuwiere d'Esre (...) et ne sçauroient sçavoir s'il y at solle dessous à raison de la haulteur de l'eaue et qu'on ne peult mettre les mains sans estancq, et se cy après l'on besognoit à ladicte sceuwiere et que l'on trouvast deux solles l'une sur l'autre, sy besoing estoit de oster celle de deseure, on poldroit rehaucher les ventelles d'icelle sceuwiere de la haulteur de la selle [sic] qu'on osteroit pour mectre l'eaue au nivel accoustumé (Escaut 1566) ; il a convenu à icelluy deposant de couper à ladite solle entre deux esteaux le bois d'icelle si comme en aulcuns endroicts de quatre poulches de haulteure, en aulre endroict de ung poulch et demy et encor à aulre endroict deux poulches, ayant icelle solle de longueur environ trente sept pieds et ausditz endroictz où ilz avoient coupeez à icelle solle y ont mis et attachez des pieches de bois pour venir au niveau du plus hault costé de la meisme solle (...), estant icelles pieches de bois de la largeure de ladite solle, sçavoir de noeuf à dix poulches de large, et aux deux costez d'icelle solle ledit deposant y at cloué deux pieches de bois de cinq et de six poulches et de la longueur que dessus pour tenir lesdites asselles dudit plancher bronquant et saillant (Thun-l'É. 1642)*

2a. ✕ Sole, chacune des deux grosses poutres horizontales placées en croix à la base du piédestal. Voir aussi *bauch, crois, demi crois, croisade, croisie, croisiere, croisure, demi croisure, plate et poutre*.

seul : *à maistre Willem Godeverts, carpentier, qui mettoit les seulz de nouvel, 4 lijens de molin, un baucs tournant (Haaltert 1395) ; faust deu sol de 24 pied de lon et de 12 et 15 pouches (Hem-Lenglet 17^e s.)*

► Sol pourrait être une graphie de *solle*.

seulle : *pour deux chennes, chascune de 27 piés de long et gros en quarure, dont le seuelles sont faictes (...); (...) 8 loiens qui sont estecquiés esdictes seuelles alant amont en la cheiere du mollin (Scheldewindeke 1409) ; de faire autour de l'estacque au deseure des soelles une kenolle de bos ouvree à doubles euwilles et en dent pour ycelle estacque , qui estoit très fort fendue, conforter (Mecquignies 1434) ; achaté quatre gros estanchons de quesne, lesquelz sont miz et assiz desoubz ledit molin pour cause que les plates ou seules d'icelluy tant sont vielz que on ne s'y peut affijer (Haaltert 1448) ; une noeufve seulle à la croisure d'embas de 24 piez de long ou environ et de environ 14 paoux [sic] d'espaisseur (Nœux-l.-M. 1498)*

solle : *quant à les deux solles faisans la croisie d'embas, seroit necessaire de les relever pour mettre le moulin à nyveau et les retenir de bons ablo (Busigny 1556) ; ung pietement ou chandelier audit mollin furny et accommodé d'une attache de la longueur requise de vingt six à vingt sept polces quarré et les deux solles par terre et les huict loiens de racine (Wambaix 1612) ; pour commencher au pietement, icelluy furny de deux solles de vingt quatre à vingt cinq pieds, de douze à quatorze poulces de grosseur (Cambrai 1617 moulin 1.5) ; ungne solle de 28 piez de loin et douze et quatorze poulce de groseur (Busigny 1626) ; item, avoir retrouvez pour furnir le pietement deux solle de vincte cinq piez de loin, quatre loin loien et quatre court de longueur convenable portant onze à treize pouche de groseur (Busigny 1626) ; convient renouveler audit mollin deux solles de vingtz cincqz piedz, chascune de douze et 15 poulches (Hem-Lenglet 1635) ; une des solle est de 12 et 14 poulces et de long 23½ pied, l'autre est 11 et 13 poulces et longue 23½ pied (Cagnoncles 1665)*

solle du chandelier : *les deux solles du chandelier auront vingt six pieds et demie de long, de douze et quatorze (Sin-le-N. 1692)*

► Cf. DEBRIE, p. 29 : *seule, sole*. Dans cette acception, le mot, presque toujours du féminin, est bien plus fréquent dans le Cambrésis que dans le nord du territoire étudié, où il est généralement remplacé par *croix* ou un dérivé. Comme le prouvent les exemples du moulin à guède de Templemars cités sous 2b, l'acception n'y est pas inconnue, mais ne sera guère appliquée à la *croisure* du moulin sur pivot. Cela pourrait être dû au fait que la Flandre flamandophone a adopté bien plus tôt les dés maçonnés sous les soles du moulin sur pivot.

2b. ✱ Sole, chacune des deux poutres horizontales placées en croix à la base du poteau central. Voir aussi *crois, croisiere, croisure, demi croisure et seulle*.

seulle : pour faire des croisures pour donner loyson à l'estaque dudit mollin fault vingt huit piedz de soeulles de dix pauch de large, six pauch d'espaisseur (Templemars 1576) ; l'estacque, les deux soeulles et les quatre loyens du molin de la Haulte rue sont prisiés 26 lb (Templemars 1578)

3. ✕ Bloc de bois placé sous le faux-lien (→ faux loyen). Voir *abloc*.

seul : de faire mettre à ledicte estacque 4 loijens assis sour soelx en hotte engheulet au desous de le kayere pour doubte des grans vens (Mecquignies 1434)

4. ✕ Poutre de la cage du moulin voir l'encadré 13 ci-dessous

5. ✕ Prob. marche inférieure de l'escalier extérieur. Voir *premier apas*.

seulle : une cheville de poupé et une cheville tenante à la seulle, de quatre pieds de long, avec une clef et une flotte (La Bassée 1689 huile) ; les peintures de la grande monté, deux chevilles en forme de crampon, un estriés pour la seulles (Lille 1726 moulin 3.28) ; la seulle et la grande montée et ce qui en depend (Seclin 1761 Wattiesart)

solle : il faut aussy renouveler la grande monté parce que elle est renouveler d'une vielle sol rouge et poury (Hem-Lenglet 1636)

► À la rigueur, ces *seulle* et *solle* pourraient être synonymes de *travillon* et ne pas correspondre à la marche inférieure. Si je préfère la première interprétation, c'est surtout parce que *seullet* évoque davantage la base. Même en flamand le second élément du nom de la marche inférieure de l'escalier extérieur, *sleepzool* [litt. 'semelle qui traîne'], est un dérivé du latin *solea*.

Composés :

seulle croisie

* Chacune des pièces de bois équarrie, des pierres équarries ou des maçonneries placées horizontalement et à angle droit pour servir de base à une construction.

audit moullin de Hon, l'estanture qui porte le debout de l'arbre par le dehors avoir refaite toute noeve (...), estoffee de 4 soelles croisies si longhes que pour avoir loyure de pochars par dehors, de 4 estiaux et de 2 baux avaleis à macke, de 2 pannes pour recepvoir le cueteleit, et ens es 4 pans avoir 4 croix de loyure (Hon-H. 1428 – B 9422) ; pour avoir (...) au petit molin d'Ansaing une estanture portans les moelles de 18 piés de loing et de 9 piés de let estoffee de 5 soelles croisies d'ottel longheur et de 4 postilles, chascune de 7 piés de haut (...); pour avoir (...) aussy les 5 soelles treversaines soustenans ledit estanture machené à parement de 2 piés demi de haut (Valenciennes 1454 Anzin petit moulin)

seulle eniauresse

* Grosse pièce de bois équarrie ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'un barrage à vannes. Voir *seul euwerech*.

pour (...) le seuch eiaurece [sic] avoir fueilliet et viestit d'asselin jusques au deusime sommier traversain, joint à le happe, et le remain lambourdet de latte pour tenir leditte seuwiere de tel longeur et largeur que aultrefois a estet (Valenciennes 1431 Souverain)

grant seulle eniauresse : pour oudit molin Souverain avoir fait une seuyere et ventillaige tout neuf contenant 22 piez de long, estoffee de six pillotz (...) estoffet de trois sommiers (...), y ouvret 5 longerons (...) assis sur lesdis sommiers à pas massiz et à keue d'aronde, reprendant lesdis longerons en la grant seulle enyauresse, laquelle grant seulle contient de longheur 23 piez, 11 polz de large, 8 polz d'espez (Valenciennes 1509)

► La forme *seuch* du féminin (Valenciennes 1431) est erronée. L'adjectif *eiaurece* confirme les difficultés éprouvées par le copiste à transcrire cette phrase.

seul esprauerech

* Grosse pièce de bois équarrie ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'un barrage à vannes. Voir *seul euwerech*.

pour par dehors l'estaquement de 8 estagues noeves, nouviaux arbrieres et aniaux, un soel esprauerech, un soeil desous le graier (Bruay-la-B. 1358)

► L'adj. est dérivé d'*esproër* 'éclabousser'.

seul euwerech et seulle euweresse

a. * Grosse pièce de bois équarrie ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'un barrage à vannes. Voir aussi *seul* acc. spéc. 1, *seulle eniauresse*, *seul esprauerech*, *grant*

seul, seul seuwiere, seulle ventilleresse, seulle d'eaue, solle de fond, seullement, seullet acc. spéc. 1, *seulliere, sommier euwerech.*

seul euwerech : *pour roster le teniere et le suel euwerech dou moullin de Roke (...); pour faire une double sois au devant des ventailles de ce moullin et emplir de terre et aussi pour coper l'escluse (...) et là faire un grant trenkich de 20 piés de let bien parffont pour l'euwe là passer, par coi on peuwist le suel euwerech roster et assir le noef au secq et bien remacener (...); pour ensengnier le piere de taille qui estoit au piller viers l'escluse et pour ce piller et le mur deffaire pour ravoir le suel euwerech et pour ledit piller aidier à refaire et le mur aussi quant li suels fu assis (Recquignies 1386); le kevech amont l'euwe mouvant dou suel euwerech rallant jusques à le seuwiere doit on deffaire 6 piés à vaul u environ dou parpain dou mur (Bavay 1391); pour fouwir et querre un conduit d'euwe qui trebattoit au desous de l'aveulle planquier et dou soeil euwerech (Valenciennes 1399 Comte); desfaire le seuwiere de piere estans entre les moulins à blet de Trit et le tordoir, refaire y 5 pillers estraijers d'ottel longheur et grosseur que par avant estoient et prendre si bas que jusques au soeil curech [sic, lire eurech] desdis moulins et seuwiere (Trith-St-L. 1402); à maistre Jaque Dardiau, machon, pour avoir ouvret de sen mestier à le seuwiere dou molin de Rocque à ce qui estoit necessaires et besignablez à faire tant à le masse de desoubz le soeil euwerech dou ventelage, dont celi masse eult de loncq 80 piés entre lez batees des 2 kevés et 18 piés de let au desous de l'aveule planckiet, parmi le ridee aval l'iauwe au desous dou soeil euwerech (Recquignies 1413); avoir ouvret de machonnerie et tailliet griefz servans à icelle [maçonnerie] faite à le masse du seus eauwerech de le seuwiere (...); (...) avoir assis assiellles à ba[i]n de mortier au derriere du seus (Valenciennes 1434 Anzin)*

grant seul euwerech : *refait une toutte noefve seyere de environ 37 piés de loncq, icelle estoffée d'un grant soeil euwerés (...); item, et à l'encontre des 4 postilles du millieu avoir assys à chascune ung longeron, yceulz embauchiet sour le grant soeil et eneswilliet es postilles (Valenciennes 1461 Anzin)*

seulle euweresse : *pour 22 muids de cauche qu'il a livré pour rasseoir et refremer de machonnerie la seulle yentresse [sic, lire yeueresse] de ladicte seyere (Valenciennes 1512 Anzin)*

fausse seulle

* Pièce de bois horizontale qui s'ajoute à une °seulle défectueuse. Voir aussi *faux seullel. les seuilles sous le beffroy, avec les quatre potteaux et braccons, y compris une fausse seulle* (Lille 1726 moulin 2.1.1)

grant seul et grant seulle

✕ Poutre dans la paroi du moulin voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.2

maistre seulle

* Sablière basse, sablière qui repose sur un mur maçonné pour former la limite inférieure d'un pan de bois. Voir *seul* acc. 1b.

*le paroît deseure ledit mur contre le reuwe du molin jusques à l'entretoise mannereche de le largheur entre deux grans estiaulx fu toute noeuve, est assavoir de maistre seulle, deux seuilles mollereches, de grans loijens tout autour et de postiaulx, et clos d'aisselles de kenne toutes noeuvres (*Douai 1398 Escoufflet)*

seulle mouleresse

* Pièce de bois équarrie placée horizontalement dans la paroi vers l'eau du moulin pour servir de sablière au plancher du °beffroi aux meules. Voir aussi *seulle du moulage.*

*le paroît deseure ledit mur contre le reuwe du molin jusques à l'entretoise mannereche de le largheur entre deux grans estiaulx fu toute noeuve, est assavoir de maistre seulle, deux seuilles mollereches, de grans loijens tout autour et de postiaulx, et clos d'aisselles de kenne toutes noeuvres (*Douai 1398 Escoufflet)*

► Le pluriel est étonnant. Le scribe a prob. pris la préposition *de* pour *deux*, ce qui expliquerait qu'il ait omis la préposition devant ce second complément alors qu'il la met devant les trois autres.

solle penneresse

voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.3

petite seulle

✕ Poutre dans la paroi du moulin voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.3

seul seuwiere et seuille soyere

* Grosse pièce de bois équarrie ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'un barrage à vannes. Voir *seul euwerech*.

seul seuwiere : *pour (...) ferir estacques en l'euwe pour rassir le seuwiere dou moullin des Ogelens, que li yauwe en avoit menet aval, le soeil seuwiere, postiaux, loijens et seuls trayans rasanbler et mettre à part et toute ceste seuwiere, telliere et ventailles, ossi les bachinaiges faire tout sus et remettre en estat pour mieure (Valenciennes 1409)*

seuille soyere : *pour avoir carpenté et assis une nouvelle seuille soiere audit molin du Fossart (Valenciennes 1511)*

seuille terchaine

Pièce de bois équarrie d'une certaine dimension, prob. du tiers de l'épaisseur ou de la largeur de la *seuille* ordinaire.

*24 [sic, lire 34] piedz de seuilles tierchaines pour refaire les bracons de l'euguillure, à 15 d le pied, 42 s 6 d (O Templemars 1544) ; pour le pegnon de le roe dudit molin fault une soeulle terchaine de vingt et ung piedz loing de six et de sept polchs (*Lourches 1572)*

seul trayant

* Longue pièce de bois ou maçonnerie qui, le plus souvent, est placée dans le sens du courant pour servir de support à un mur, à un °beffroi ou à un plancher. Voir aussi *trayant*.

pour une seuwiere faire entre le molin de brais et le molin de Froissart en Ansaing, c'est assavoir de 5 ventellez à 6 postillez et 32 estaquez ens feruez, lesquelles portent 2 bachins et 5 sieuls et ches estaquez eneswillier ens es sieuls desoustrains ; item, 4 sieuls trayans entaulés sur les 5 sieuls dessus dis et ens misez 2 gistes pendans à estriés ; item, sur ches 4 sieulz 4 jueez estoffeez de postiaux et de loyens et ches juees eneswilliez ens es grans loyens de ledicte seuwiere (Valenciennes 1364) ; de metre et assir 8 suels sur coi li bachin de ces moullins seront ensielleis et enjointurés sur les viés sieuls qui y sont, et lassus doit on assir 2 noes bachins (...) ; et lassus assir 3 sieuls trayans bien eneuwilliés es postiaux leur li viesture des bachins sera keville, et sur ces sieuls raquetillier et metre ploumas sur [sic] les arbres (Recquignies 1374) ; sur le masse au deriere dou ventelaige y fu mis 2 soels treversains, cascuns de 26 piés de loncq et lassus ensiellet 3 soels traians freans en hotte ens es postilles devant dictes et lassus eult double loiure en hotte et en dent au soeil traiant et as postilles (Hon-H. 1413) ; pour (...) remettre un seuil trayant faisant sommier pour porter les koettes et plommas, estoffet de postiaux, de pochars et de ce qu'il appartient (Valenciennes 1422 Faloise) ; pour (...) avoir sur ycelles estacques eneswilliet 4 sommiers traversains freans ou kevech de le machonnerie, et sur yceux sommiers traversains entaullet 4 seuls traians freant en hotte ens es dites postilles adjoustant à le seule et [à] chascune [sic] seuls traians avoir fait un pochart en hotte et en dent et fait le postille et seuls traiant araser à leur membre (Valenciennes 1431 Souverain)

► Cette pièce de bois devient *suetraians*, *sietraians* et même *sietrans* dans certaines copies du début du 15^e s. : *pour (...) referir 4 estacques faisans pillos ens es seuwieres d'icelui moulin pour recepvoir les sietrans (Valenciennes 1418 Souverain) ; pour (...) mettre y un noef sommier pour recepvoir et porter les sietraians et les planquiers (Valenciennes 1418 Comte)*

seul traversain, seuille et solle traversaine

* Chacune des pièces de bois ou de maçonnerie horizontales placées à angle droit par rapport au courant ou reliant à angle droit les deux longues *seulles* pour former la base d'une construction, d'un plancher, etc. Voir *seuille traverse*.

seul traversain : *sur le masse au deriere dou ventelaige y fu mis 2 soels treversains, cascuns de 26 piés de loncq et lassus ensiellet 3 soels traians freans en hotte ens es postilles devant dictes et lassus eult double loiure en hotte et en dent au soeil traiant et as postilles (Hon-H. 1413) ;*

seuille traversaine : *refaire celi moulage tout noef estoffet de 2 soelles treversaines de 13 piés de lonc et sur ycelles embauchier 3 autres soelles qui portent les postilles (Bavay 1407) ; pour (...) mettre 2 noefves soelles trevesaines desoubs les postilles dou moulage d'icelui huisine et en deseure mettre 4 loijens et un bau pallier, refonser de noefves*

plancques par le deseure pour recevoir les moelles (Valenciennes 1419 Souverain) ; à Pierart Cabot et Jehan dou Pire, machons (...), pour avoir (...) fait un pan de mur pour soustenir l'un des sommiers de l'estanture vers le roelz (...) et ens ordonnet rayeres pour les broyes et les soelles treversaines, qui soustiennent ladicte estanture (Valenciennes 1442 Brisebois) ; les 5 soellez traversaines soustenans ledicte estanture macenet à parement de 2 piés de hault (Valenciennes 1451 Anzin) ; à Pierart Cabot et Pierart le Sellier, machons (...), pour avoir (...) resoulet le soelle treversaine d'icelui moelin pour tant que on mist le moullage plus aval l'iauwe bien piet et demy que par avant il n'estoit pour mieux avoir son poix d'iauwe (Valenciennes 1452 tan) ; pour avoir fait au molin de Bruay ung beffroy par dedens, auquel a falu quatre seules travesaines qui sont assizes dessobz les longues seules dudit beffroy (Bruay-la-B. 1455) ; pour (...) avoir relevet à verrins tout le planquier sur lequel sont les muelles desdis molins pour ce que les soelles et esteaux estoient pourris, et y avoir remis deux nouvelles soelles de 21 piez de long chascune, de 12 polz de large et 6 polz d'espois, et trois autres suelles traversainez de 12 piez de long chascune, de 12 polz de large et de 6 polz d'espois, et en icellez suelles mis et eneswilliet 8 postilles de 6 piez de long chascune et de 12 polz quarez (Valenciennes 1491 St-Géry)

solle traversaine : *faire ung molaige de 15 pieds de long ou environ et 8 pieds de larghe et 8 pieds de hault ou environ, lequel molaige convient assir deux solles traversainnes [sic] et sur celle solle [sic] se metteront deux solles à keu d'aronde (Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; fault fair et furnir tout nouvelle plancq de chenne (...) et fault tout chevillet de ferre pour les clauuers sur les solle traversainne et sur la gros solle de la suiiers (Thun-l'É. 1619)*

seul traversant

* Chacune des pièces de bois ou de maçonnerie horizontales placées à angle droit par rapport au courant ou reliant perpendiculairement les deux longues *seules* pour former la base d'une construction, d'un plancher, etc. Voir *seulle traverse*.

entre les espases des soels treverssans au deriere des ventailles remachonner jusques au deseure des viés soes pour là sus fonsser de plancke assise à bain de mortier (Bavay 1428 – B 9421)

seulle traverse

* Chacune des pièces de bois ou de maçonnerie horizontales placées à angle droit par rapport au courant ou reliant à angle droit les deux longues *seules* pour former la base d'une construction, d'un plancher, etc. Voir aussi *seulle croisie*, *seul traversain* et *seul traversant*, ainsi que *sommier traversain*, *sommier traversant* et *sommier de travers*.

et sur ces sommiers dessus diz y aura quatre seules traverses qui porteront 8 esteux enewilliez ens, et sur ces esteuz deux arbrieres qui feront le beaufroy leur le mollage sera (La Gorgue 1417) ; ung beffroy par dehors estans en l'yaue, auquel beffroy ont esté faitces 4 seules traverses rechuttes [= posées sur] de pillos par dessoubz eneswillees esdictes seules, et sur icelles seules deux longues seules hottees, chascune de 22 piez de long, et sur icelles seules 8 esteulx eneswilliez de 7 piez de long, et sur iceulx esteux deux panes, chascune de 20 piez de long (Bruay-la-B. 1459)

seulle ventilleresse

* Pièce de bois équarrie ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'une vanne ou d'un barrage à vannes. Voir aussi *seul euwerech*.

faire pluseurs ouvrages de charpentrie audit moulin et à le huge, c'est assavoir (...) le suelle ventillerece remettre à sen droit, refonsee le ridee dou petit moulin entre le saut et le ventaille moulerech (...) (Recquignies 1402)

seul volant

✕ Marche inférieure de l'escalier extérieur. Voir aussi *premier apas*.

2 bendes à martiaul mises au soeil volant de la grande montee (Mecquignies 1421)

seul de l'arbriere

* Pièce de bois équarrie placée horizontalement pour former la base du trou par lequel l'arbre moteur pénètre dans le moulin.

deffaire le pan de mur moullerech dou moulin de Buzignetez mouvant de le placte jusques à si bas que li sues de l'arbriere (Bavay 1391)

solle de beffroi

* Chacune des pièces de bois horizontales formant la base du °beffroi aux meules.

6 solle de befroy de 10 pied sut 6 et 12 pouces (Cambrai 1779 moulins 1)

solle de dessous et solle de dessus

✘ Sole (→ *seul* acc. spéc. 2a) inférieure et sole supérieure placées en forme de croix pour former la base du piédestal.

la solle de dessous at de longueur 25 pied et de 13 et 15 ; celle de dessus est de mesme longueur et pauchison (Cagnoncles 1674)

seulle d'eau

* Grosse pièce de bois équarrie ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'un barrage à vannes. Voir *seul euwerech*.

le molin dont s'agit sera visité (...) à effet d'examiner l'état du seulle d'eau et cheuwise (Douai 1728 Taquet)

seul d'entretoise

voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.2

seulle d'en bas

✘ Poutre de la paroi du moulin

voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.3

seulle du fond et solle de fond

seulle du fond

✘ Poutre de la paroi du moulin

voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.2

solle de fond

* Grosse pièce de bois équarrie ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'un barrage à vannes. Voir *seul euwerech*.

fault unne solle de fonct de trenct ung piez de loin portanct dix et douze pouche de grosseur et unne telier de trent deux piez de loin portanct treize et seize pouche de grosseurs, plus fault huict postille ou mettre esteaux de quinze piez de loin, de treize pouche carez sauve chelle des deux boults en poeux moins sur ung sens, le tout bon et viffe bois de chenne soiez à vive erette sans chapelurs n'eventurs (Ramillies 1630 textes 1)

seulle du moulage

* Pièce de bois équarrie placée horizontalement dans la paroi vers l'eau du moulin pour servir de sablière au plancher du °beffroi aux meules. Voir aussi *seulle mouleresse*.

à le seulle du molage devers le roe 4 estaques, deux devers et deux dehors, et sur ycelles seront 2 jouez pour recevoir le seulle du molage (La Gorgue 1419)

► Les deux *estaques dehors* appartiennent à la paroi vers l'eau, les deux autres sont à l'intérieur du moulin.

solle du premier planchage

✘ Poutre de la paroi du moulin

voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.2

seul du radier

* Pièce de bois équarrie ou maçonnerie placées horizontalement sous une écluse, une vanne, un pont, etc. au niveau souhaité par rapport au lit du cours d'eau. Voir aussi *radier*.

estant informé que l'on reposoit le seulle du radier des ecluses du moulin de Becqueriau sur la riviere de Ronel, nous nous sommes transporté sur les lieux au desous de Marlis pour verifir si on le posoit à la mesme hauteurs que nous l'avons trouvée le 13 du mois d'aoust de la presente année (Valenciennes 1754)

seul du radier foncier : *de tous quoi nous avons dressé le present procès verbal en double, dont nous en avons remis un à messieurs les abbez et religieux de Saint Jean, afin qu'il n'elevent pas le seulle du radier foncier plus bas que dix pieds neuf pouces mesure de Valenciennes en desous des huit tas de graisserie de l'arreste du batiment du moulin (Valenciennes 1754 mesurage de la ventellerie de Becquerel II)*

Encadré 13**Appellations avec *seul* ou dérivés des poutres horizontales à la base de la cage du moulin sur pivot**

Schéma :

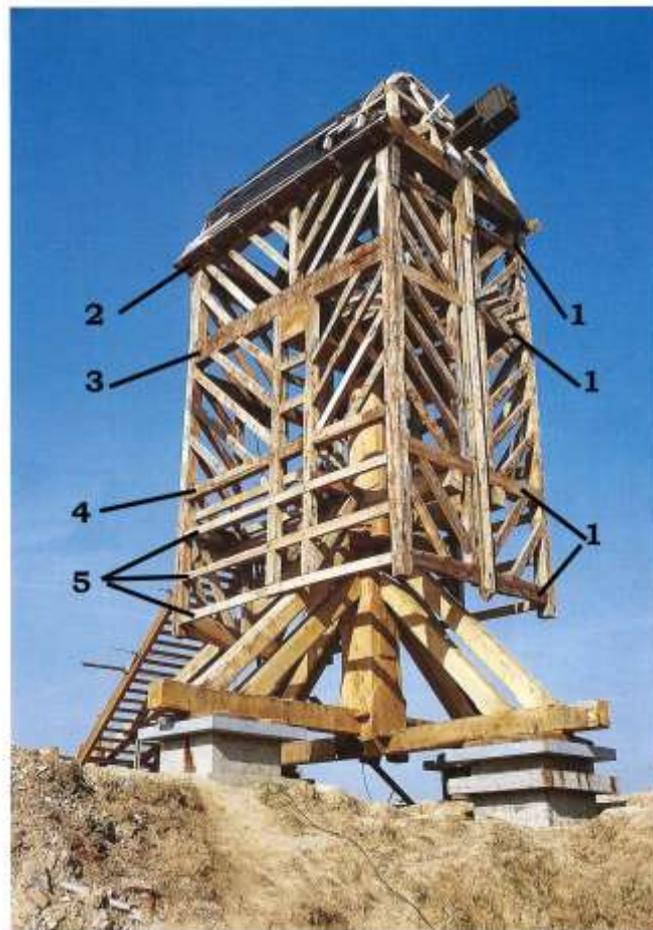
1. Dans les parois latérales
 - 1.1. Basse-panne ou soupente
 - 1.2. Basse-panne
 - 1.3. Soupente
2. Dans les parois de devant et de derrière
 - 2.1. Collier inférieur
 - 2.2. Soupente

Chaque paroi latérale de la cage du moulin sur pivot possède trois grosses traverses horizontales reliant les poteaux corniers :

- la basse-panne ou *seulle* au niveau du plancher de l'étage à la farine ;
- la panne meulière ou *listel* au niveau du maître-sommier ;
- la haute-panne ou *penne* au sommet.

Les parois de devant et de derrière possèdent des colliers dits *entretoises*, dont l'inférieur peut être qualifié de *seulle*.

Tout au bas des parois, il y a le plus souvent encore une ou deux soupentes, de section plus réduite, elles aussi parfois appelées *seulles*. Elles sont parallèles à la basse-panne ou au premier collier, mais placées sous le premier plancher.



1. Colliers (les inférieurs parfois appelés *seulles*) – 2. Haute-panne – 3. Panne meulière – 4. Basse-panne – 5. Soupentes

1. Dans les parois latérales

Note préliminaire : les prisées sont souvent assez anarchiques lorsqu'elles évoquent ces poutres. Comparez par exemple :

- *parois du frein, pennes, litteaux et seuelles, potteaux sommiers, loyens et planches d'appentis y servans (...)*
- *le long pan, pennes et litteaux et seuelles et seullettes, potteaux sommiers, loyens et planches d'appentis y servans (...)* (Mons-en-P. 1738)
- ou - *le paroir du costé du fraïn, assçavoir le seul, penne, litteaux, sommier, loyens, royilles, quartier et potteletz et asselins* (Lille 1627 moulin 3.6)
- *la paroir du costé des sacqs, les seuelles, litteaux, la penne, potteau sommier, le potteau du mitant deseure le litteaux, loyens* (Lille 1627 moulin 3.11) (les deux moulins, qui appartiennent à l'hôpital Comtesse, sont prisés par le même charpentier)
- ou - *le paroir du costé des sacqz, les soeuilletz, litteaux, la penne, potteau sommier, le potteau du mitan deseur le litteaux, loyens* (Lille 1636 moulin 3.11)
- *le paroir du costé du fraïn, soeuillet, licteau, penne* (Lille 1636 moulin 3.17) (même remarque que pour les exemples précédents)

C'est pourquoi je ne donnerai ici que les exemples les plus précis et/ou les plus intéressants :

1.1. Basse-panne et soupente(s)

seuelles

la paroye du costé des sacqz pareillement noeufve, assçavoir trois soeuelles, chacune de 19 piedz de loing, une de sept à huict pouchz de gros, une de quatre à six et une de quatre pouchz guarez, deux potteaux sommiers, chacun de douze piedz de loing (...), ung litteau de dix noeuf piedz de loing (...), ung potteau sur le liteau, de sept piedz et demy de loing (...), une penne de 21 piedz de loing (Hellemmes 1612)

seulletes

le paroir du costé des sacqz, les soeuilletz, litteaux, la penne, potteau sommier, le potteau du mitan deseur le litteaux, loyens (Lille 1636 moulin 3.11)

longues sollette

les longues et courtes sollettes de la geolle avec les quatre longs esteaux des coings (Hem-Lenglet 1684)

1.2. Basse-panne. Voir aussi *entretioise* et *listel de dessous*.

seul, seulle et solle

seul : *la parois du frein, penne, liteau et fau liteau, seul et seulet, poteau sommié et l'ien [sic], planche d'happentie y servant* (Coutiches 1738)

seulle : *2 seuelles de 11 paus d'un sens et d'autre 10 paus, aiant 18 [piés] de lonc* (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *les 2 trate de 19 pied de lon (...)* ; *item, les 2 entretioise l'un devant et l'autre deriere les 2 coulart, de 13 pied de lon (...)* ; *item, les 2 seule de 19 pied de lon, de 7 et de 9 pau* (Templemars 1579) ; *deux liteaux sur vingt pouces d'hauteur et neuf d'épaisseur, deux pennes de dix pouces de quarré, deux sceuelles de neuf pouces quarré, deux roille de cinq et sept pouces* (Armentières 1743) ; *les soeuilles du côté du lonc pans de 10 pouces quarrez, les soeuilles des parois de devant et de derriere auront 13 pouces d'hauteur sur 10 pouces d'épaisseur* (Harnes 1748) ; *la parrois du coté des sacqs etoffé d'une roille d'en bas de 18 pieds de long sur 5 et 8 pouces neuve, une deuxieme roille de 18 pieds sur 3 et 8 pouces vieilles, une seulle de 18 pieds de long sur 10 et 11 neuves, de deux potteaux pendant neuf de 20 pieds d'hauteur (...), d'un littaux neuf de 19 pieds de long (...), d'un montant de 7 pieds (...), d'une penne* (Lille 1749 moulin 3.20) ; *deux seulle, dix sept pieds de longt, de dix pouce carez, bois d'orme ; deux litaux de vingt pouce d'hauteur et dix pouce d'épaisseur, bois de chenne ; deux penne de la longueur convenable, de dix pouce carez, bois de chenne* (Lille 1754 moulin 3.32)

grant seul

*le paroy du costez des sacq, le soeulle d'en bas de 6 et 4 pouches, de 19 pieds de loing (...)
item, le grand soeul de 19 pieds de loing, de 6 et 8 pouche (Hellemmes ± 1650)*

solle penneresse

deux sols penneresse de 18 pieds de long, de 10 et 14 [remplace de 8 et 9 pouces], deux pannes roiller de 19 pieds de long, de 10 pouces quarré (Mœuvres 1689)

► Les dimensions sont celles de la panne meulière, la poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), relie les deux poteaux corniers (voir *listel*), alors que l'appellation *sols* convient mieux aux basses-pannes, qui ne sont pas mentionnées dans le devis. Comme les dimensions ont été changées, je suppose qu'on avait d'abord noté les basses-pannes, qui auraient mesuré 8 x 9 pouces, mais qu'on a changé les dimensions pour mettre celles des pannes meulières, sans toutefois adapter l'appellation des poutres.

seul d'entretoise

les liteaux seront de bois de chesnes de neuf pouces de grosseur sur dix huit pouces d'hauteur, les pennes et le seul d'entretoise seront de neuf pouces carré aussy de bois de chesne (Estrée-C. 1753)

seulle du fond

quinze cheville servant à le seulle du fon et le trade (Coutiches 1738)

solle du premier plançage

les deux solles du premier plançage de dix sept pieds chacun, de huit pouces quarez (Mœuvres 1682)

seullet

le parrois des sacqz estoffee de seulet, pennes, potteaux, litteaux, loyens, roilles et assellin prisiez à cent 8 livres ; item, la parrois du costé du fray [sic, lire frain] estoffé de seulle, potteaux, penne, litteaux, loyens et roilles et assellin sont prisiez à cent 5 livres (Loos 1580)

► Notez le passage de *seulet* [p.-ê. mauvaise transcription de *seulle*] à *seulle*.

grant seullet

item, la parroye du costé des sacqz, les petitz seullet, le grand seullet, le potteau sommier, potteau du mictant deseure le grand liteau, le penne (Lille 1606 moulin 3.22)

1.3. Soupente. Voir aussi *roille*.

petite seulle

le paroir du costez des sacqs estoffez de soeuil et petite soeulle, ung potteaux au sommier, litteaux, potteaux sur le sommier, la penne, loyens, roilles et achelins (Lille 1659 moulin 3.9)

seulle d'en bas

*le paroy du costez des sacq, le soeulle d'en bas de 6 et 4 pouches, de 19 pieds de loing (...)
item, le grand soeul de 19 pieds de loing, de 6 et 8 pouche (Hellemmes ± 1650)*

seullet

*la parois du frein, penne, liteau et fau liteau, seul et seulet, poteau sommié et lien, planche d'happentie y servant (Coutiches 1738) [à comparer à *seul et seulette* que nous lisons dans la prisée de l'autre paroi latérale de ce moulin]*

petit seullet

item, la parroye du costé des sacqz, les petitz seullet, le grand seullet, le potteau sommier, potteau du mictant deseure le grand liteau, le penne (Lille 1606 moulin 3.22)

seulette

*la paroir du costé des sacqs, soeulles, soeulette, potteau sommier, liteau, potteau deseure le somier, penne, loyens (Lille 1637 moulin 3.18) ; la parois du cotté des sacqs, sçavoir seulle et seulette, litteaux, potteaux, sommier, liens, achelins et cloux y servant (Genech 1734) ; le lon pan, penne, liteau, seul et seulette, potteau sommié et lien, planche d'appentis y servant (Coutiches 1738) [à comparer à *seul et seulet* que nous lisons dans la prisée de l'autre paroi latérale de ce moulin]*

2. Dans les parois de devant et de derrière

2.1. Collier servant de doubleau au plancher de l'étage à la farine et par conséquent de seuil à la porte d'entrée. Ou toute autre poutre de section importante située vers le bas de la paroi, p. ex. le °porte-queue.

seul et seuille

seul : *les estriez pour suspendre la queue et une cheville attravers de la queue et du soeuil (Lille 1643 moulin 3.8) ; pour le parois de devant (...) le suies [sic] de 11 et 9 pouches et 13 pieds de loing (...) ; le parois des vents (...) le sueis de 13 pieds de loing de 11 et 9 pouches (...) ; pour le parois de devant (...) une pieche sur le seul là où pend le keue, et au entretoise là où pend le montee une pieche de 4 pieds et demy de 9 pouche quarré (Hellemmes ± 1650) ; deux pieces de 10 et 11, de 13 pieds pour soeul (...) ; deux pieces de 6 et 8, de 19 pieds pour soeul (Binche 1750) ; un seuts de douze pieds de longt, de treize pouce d'hauteur et onze pouce d'epaisseur, bois de chenne (...) ; un seuts de la mesme qualité de l'autre, bois d'orme (Lille 1754 moulin 3.32)*

► À Lille, en 1754, pour le moulin 3.32, le notaire distingue les *seulles* des parois latérales et les *seuts* des parois antérieure et postérieure.

seulle : *les deux trattes et couillart (...) ; item, les deux sourtrattes et deux seuilles devant et deriere (Lille 1606 moulin 3.2) ; la parrois du coté des vents etoffé de deux potteaux corniers neuf de 28 pieds d'hauteur (...), d'une roille de 12 pieds de gitte neuve, d'une entretoise de 13 pieds sur 10 et 11 pouces quarré bois neuf (...), d'une deuxieme entretoise aussy bois neuf, de 13 pieds de long sur 10 et 12 pouces quarré (...), d'un autre montant entre la seulle et l'entretoise de bois neuf, de 13 pieds (...), d'une seulle de 13 pieds de long sur 12 pouces quarré de bois neuf, d'une roille sous la seulle, de 13 pieds de long sur 5 et 6 pouces neuve, d'une autre roille en bas, aussy de 13 pieds de long sur 4 et 8 pouces quarré bois neuf (...) [cette paroi est prisée de haut en bas] ; la parrois d'entrée etoffée de deux potteaux corniers (...), d'un porte queue de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré (...), de 11 pieds de roilles neuves de 3 et 4 pouces quarré (...), de 12 pieds de pottelets (...), d'une seulle neuve de 13 pieds sur 12 pouces quarré, d'une autre seulle sous la porte aussy bois neuf de 13 pieds sur 9 et 10 pouces (...), d'une entretoise au dessus de la porte de bois neuf, de 13 pieds de long sur 10 pouces quarré (...), d'une entretoise au dessus de la fenestre de 14 pieds de bois neuvs sur 11 pouces quarré [cette paroi est prisée de bas en haut] (Lille 1749 moulin 3.20) ; les soeuilles du côté du lonc pans de 10 pouces quarré, les soeuilles des parois de devant et de deriere auront 13 pouces d'hauteur sur 10 pouces d'epaisseur (Harnes 1748)*

seullet

pour une bende coppee rapointie et remise à (à) point et en oevre et ung cent de claux coppés pour mettre aux deux soulliaux du pan de vent, qui ne s'avallassent (Cysoing 1462)

seullet

la parrois de devant prisie avecq le seulle et entretoise 24 lb ; item, la parroye des vendtz, le seullet et entretoise, le grue par dedens, loyens (Lille 1606 moulin 3.8)

seullet de la porte

trouvez à la queue dudit moulin une grosse battonniere avec clef et flotte attachee desur le soeuilliez de la porte d'iceluy moulin pour tenir ladite queue (St-Aubert 1674)

► La queue du moulin de St-Aubert devait présenter une courbure importante comme nous la distinguyons dans le tableau *Chemin inondé* de Bruegel de Velours (voir l'ill. à faux loyen) et dans la gravure *Le moulin à blé* de D. Lons (voir l'ill. à cambrette). Les queues droites, telles que nous les connaissons, ne peuvent pas être fixées au *soeuillet de la porte*.

seullet des trattes

les deux troictes du fond du planché seront de dix ou douze pouces chacune ; les deux entretoises des grandes parois assemblés dans les gittes du fond auront huict et noeuf pouces ; les deux seulletz desdites troites assemblés par les deux boults seront de huict et dix pouces, les deux maistresses gittes seront de sept et huict pouces (✕Sin-le-N. 1692)

courte seullette

les longues et courtes sollettes de la geolle avec les quatre longs esteaux des coings (Hem-Lenglet 1684)

2.2. Soupente

seulle

l'une des solles sur le cula de 6 et 10 poulces du costé et l'autre 7 poulces quarré (Hem-Lenglet 1674)

seullet

la parroye de devant, les deux potteaulex cornié, le seulle et seullet, entretoise, le grue [sic], loyens (...); item, la parroye des vendtz, les deux potteau cornié, le seulle et seullet, entretoise, le grue, loyens (Lille 1606 moulin 3.17)

SEULLAGE et SOULLAGE

1. Ensemble des poutres, des pièces de bois qualifiées de *seul(le)s*.

*la cheyere avec les hestaux, courtiselles, plancaige, soeillaige et ventelaiges, avec les ploumats (*Enghien 1638 Wingart)*

2. Soubassement ou solin de mur, maçonnerie au-dessus des fondations pour isoler la paroi proprement dite du sol. Voir *seullement*.

seullage : à Jehan Fournier, machon, pour (...) *retenir (...) le suellaige sour coy li moulages dou moulin de Brisebos en Ansaing siet, qui riens ne valloit et lequel on rehaucha (*Valenciennes 1406); pour avoir machonnet, fait et refait le seullage du molin Saint Gery, lequel l'on a ravallé (*Valenciennes 1519 St-Géry)*

soullage : *deffaïre le contreloy de machenerie dou moulin de brais au lez viers l'Escaut, ossi le soullage, qui est tout autour doudit moulin, qui riens ne valloit, ycelli contreloy et tout le soullage refaire de fons en comble bien et souffissamment de boine machenerie 1 piet plus haut qu'il n'estoit par devant (...); à Ostellet Remy, carpentier, pour (...) remettre noefves seules tout autour dou moulin de brais (*Valenciennes 1391); à mestre Wattier le Roy, mestre machon oudit chastel, 5 jours et deux demi jours à avoir ouvré ou soulage dudit molin (♥Lille 1402 moulin 4.1.1); à Hanin dou Moustier, machon, pour (...) le soulage dou molin par devons deffaïre et refaire tout noef et repaver entre les soelles et au desous de l'anrel et des kieutelettes (*Bavay 1407); pour ung soullaige [maçonné] desoubz une soelle qui porte l'estanture desdis moulins, sour coy les moelles se portent dedens l'uisine desdis moullins au deoubz du bauch, 22 piés de loncq sour 11 piés demi de hault, pour ce 243 [sic, lire 253] piés (*Leval-Ch. 1458); a esté trouvé audict mollin ung soullaige au petit ouvrôir d'icellui, le fourneau de la chaudiere et une cheminee (*Marquette-1.-L. 1588 prisée du maçon); tout le soullaige et la fosse du rouwet (*Lille 1627 moulin 2.3)*

► Le terme peut aussi désigner la mise en place d'un seuil en bas de l'ouverture d'une porte, comme on le voit dans le texte suivant qui résume les travaux de maçonnerie : *en une masse de mur qui porte le plommach de l'arbre doudit mollin par devons, et le soullaige de l'uis doudit mollin, et 2 pillers qui portent 2 asnelles de l'anreil devant, et 2 elletes qui portent l'anreil au leis viers le pan mollerech (*Hon-H. 1408)*

SEULLE : voir *seul*.

SEULLEL et SOLLEL

1a. Pièce de bois équarrie servant de support ; le plus souvent sole ou seuil, pièce de bois équarrie, placée horizontalement pour servir de base à une baie, à un pan de bois, à une estrade, etc. En général le *seullel* est plus petit que le *seul*, la *seulle* ou la *solle*. Voir *seul* acc. 1b. Voir l'acc. spéc. 1 pour la base d'une vanne.

sollel et soulel : *relever le bloc doudit tordoir et par desous mettre 2 soliaux (*Trith-St-L. 1370); raqueutillier par dedens ledit moulin l'arbre d'une soelle et de 2 soliaux, du plommach et de deux poupees (*Valenciennes 1440 Anzin); pour avoir remis à point le harnas du puch, c'est assavoir y avoir mis et livret deux souliaux, ung cornillot et mis jus et sus (*Templemars 1443); pour y avoir fait tout de noef une seulle au devant et allencontre de l'eaue et de la roe, de 17 piés de long ou environ, et quatre soulleaux de sept à huit piés de long ou environ chascun solleau (...); une piece de bois de quesne de*

*environ seize piés de long et de dix paulx d'espaisseur dont a esté faite ladicte noefve seulle audit molin ; item, quatre autres soulleaulx de huit piés de long, six poteaulx et seize longues asselles mis et employés pour faire le paroir sur le mur de derriere et allentour de la roe d'icelluy molin (*Bruay-la-B. 1499)*

1b. Marche de départ pleine d'un escalier. Voir *seul* acc. 1c.

seullel : *les deux gisans de la premiere montee, de 12 pieds de loing, de 5 et 6 poulces (...); un seuleau de 5 et 10 (...); treize marche de 3 pieds de long (OWambaix 1669); et aussy avoir hosté et mis jus la montee servante audit molin que pour y avoir remis un noef soeuilleau de quatre piedz de loing, dyx polchs de large, chincq polchs d'espé et l'avoir mis sus et ratachiet pluseurs pas pour monter et descendre sceurement sur le mollaige (*Valenciennes 1536 Comte)*

sollel : *la grande montee d'embas avec les appas neufve, avec le soliau et les deux gisans (OVillers-en-C. 1655)*

2. Pierre de taille parallélépipédique ou maçonnerie placées horizontalement pour servir de base à une baie, à un pan de bois, à une estrade, etc. Voir *seul* acc. 2b

soulliel : *pour le fachon de wi pierres tant soulleaux que intel fait de viese pierre tant pour le trau de l'arbre que pour l'huys et fenestres, à 5 s tourn. piece, font 40 s tourn. (*Valenciennes 1526 Souverain)*

Acceptions spécifiques :

1. *Pièce de bois équarrie ou pierre placées horizontalement sur le °*seul euwerech* pour former la base de la baie d'une vanne. Voir *seullet* acc. spéc. 1.

seullel : *revestit et refonsset tout noef de soelliaux et de planques les 3 cours du ventelage et esclidee de le seuwiere estans entre ledit grant moelin d'Ansaing et celui du bray (*Valenciennes 1456); au ventaille du grant molin avoir adjustifiet deux renrasses (...) par ce que lesdictes postilles estoient pouries et gastees, à cause de quoy icelles ventailles ne pouvoit [sic] plus tenir contre lesdictes postilles, avec entre icelles renrasses et postilles y avoir endenté et adjustifiet un soeuilliau de 5 piez de loing et de trois poch d'espez quevilliés de quevilles de fer de 5 et de 6 poch de loing que pour cheoir ladicte ventaille sur icelluy soeuilliau (*Valenciennes 1514 St-Géry); fault furnir deux ventelle noeuve de cincq piez en carré, les trean de 4 et cinq, les cottré et seulleau de 4 pouche carez et les loien pareille bois et les planche de cincq piez de loin, deux pouche d'espaisseur, de noeuf à dix pouche de largeur, plus unne ventelle molerés de quatte piez en carur hault et large de pareille bois aux susdictes ventelle (*Ramillies 17^e s. textes 1); fault unne solle de fonct de trenct un piez de loin portanct dix et douze pouche de grosseur (...); item, fault six ventelle de huict piez de hauteur et de quatre piez de croeux en largeur entre les postille pour revenir à quatre piez et demy de largeur sur les planche deden leur batté, les trean de seize à dix sept piez de loin, bois de cincq et six, les seulleaux de quatte et cincq (Ramillies 1630 textes 1)*

sollel et soulliel : *le bachin refaire et mettre noeves aissielles entre les 6 ventailles et boins soulliaux desous pour conforter le sieu qui nient ne vaut (*Recquignies 1366); pour y avoir fait tout de noeuf une seulle au devant et allencontre de l'eaue et de la roe, de 17 piés de long ou environ, et quatre soulleaux de sept à huit piés de long ou environ chascun solleau (...); une piece de bois de quesne de environ seize piés de long et de dix paulx d'espaisseur dont a esté faite ladicte noefve seulle audit molin ; item, quatre autres soulleaulx de huit piés de long, six poteaulx et seize longues asselles mis et employés pour faire le paroir sur le mur de derriere et allentour de la roe d'icelluy molin (*Bruay-la-B. 1499); à ledite soiere est nesenaire de y faire quatre ventelle, lesqués seront furny chascun de un solliaux, de deux estiaux de 6 piet et demy de lont et de deux loien (...); solliaux de quatre et de cincq polz (*Ramillies 1554 textes 1); pour la redifications des ventelery du molin et tordoir (...): avoir livré un esteaux de 12 pouche carez, de 12 piez de loing (...) et cincq soleaux de 8 et 9 poulche de grosseur, de 11 piez (...) et cincq loiens de 7 et 9 poulche, de 8 piez (*Thun-l'É. 1619)*

2. ** Sole, chacune des deux poutres horizontales placées en croix à la base du poteau central. Voir *seul* acc. spéc. 2b.

soulliel : *ledit Carré a miz une noefve estacque reloye de deux souleaux, de quatre loyens, avoir rassiz tous les sommiers et le gistaige* (Templemars 1491)

3. ✕ Bloc de bois placé sous le faux-lien (→ *faux loyen*). Voir *abloc*.

seullel : *lesquelz faux loiens sont enesvillé en ung seullel d'un piet de let et deux paulx d'espez, lesquelz seulleaux gisent sur lesdictes flacques* (Ostricourt 1467)

sollel : *pour avoir ouvré audit molin à remettre 4 faux loiens, 4 soliaux par desoux* (Nœux-l.-M. 1380) ; *pour avoir fait au molin de Noe quatre faux lyens de 16 piet de long et 11 paulx d'esquarie, lesquelz lyens sont enaguilliés par dessoubz en ung sollel qui est rechet de [= appuyé, posé sur] deux keutes de pareille grosseur* (Nœux-l.-M. 1459)

4. ✕ Poutre de la paroi du moulin voir l'encadré 12 à *seul* § 2.1.

Composés :

faux seullel

* Pièce de bois horizontale placée au-dessus d'un °*seul* ou d'un °*seullel* pour en augmenter la hauteur. Voir aussi *seulle* (*fausse*).

faux seullel : *dessoubz la ventelle moulleresse y estoit posé un faux seulliau haut de sept poulces et demy applicqué sur le maistre seulliau* (Douai 1671 Taquet)

faux soulliel : *relater les pans dou grant grayl devant le grande seuwiere et remettre des faux soulliaux au deseure des suelles* (Étrœungt 1402 Buffle)

maistre seullel

* *Seullel* (→ acc. spéc. 1) du châssis de vanne, par opposition au *faux seullel*.

seullel : *dessoubz la ventelle moulleresse y estoit posé un faux seulliau haut de sept poulces et demy applicqué sur le maistre seulliau* (Douai 1671 Taquet)

SEULLEMENT et SOLLEMENT

Soubassement ou solin de mur, maçonnerie au-dessus des fondations pour isoler la paroi proprement dite du sol. Voir aussi *seullage* et *seullinement*.

seullement : à *Pasquet du Vale, pour avoir servy ledit machon de mener le savelon (...) à brouette devant lesdis molins pour faire le mortier dudit seulement* (*La Gorgue 1418)

sollement et **soullement** : *journees de machons faites pour le cause doudit moulin tant au fondement faire, au solement de le maison, doudit moulage et ailleurs* (*Valenciennes 1377 Ogelens) ; à *Pierart Cabot, machon, pour (...) [avoir] refait et repourgetet les machonneries de le fosse du roët et les aultres soullemens d'icelle maison* (*Valenciennes 1441 Anzin grand moulin) ; à *Jehan le Blancq, machon, pour avoir deshauwet, nettoyé net mené à le brouwette hors de la mesure dudit mollin toutes les ordures et emondices y estant et le tout boutté en la riviere en ung trou que l'eaue avoit cavé lez ledit mollin et le tout nettoyé jusques au vif fons tant par dedens comme par dehors seloncq les sollemens et fondations anchiennes* (*Valenciennes 1485 Souverain)

Acception spécifique :

* Seuil, grosse pièce de bois équarrie, pierre ou maçonnerie placées horizontalement pour former la base d'un barrage à vannes ou d'une vanne. Voir *seul euwerech*.

pour le soellement de desoub toutes les ventailles contient de loing 15 piedz sur deux piedz de parfont et piedt et demy d'espé (*Valenciennes 1537 St-Géry)

SEULLER et SEULLIR - SOLLER

Pouvoir d'un soubassement maçonné, d'un solin de mur ou d'autres pièces horizontales servant de base à une construction; ou aménager le pied du mur ou le sol, généralement au moyen d'un pavement ou d'un enduit. Voir aussi *reseuller*.

seuller : à *maistre Yserman, machon, qui a machonné et seullé de pierre ledit mollin bien et soffisamment de pierre de taille* (✕Scheldewindeke 1409) ; à *Jehan le Veugle, machon pour avoir seullé lesdis molins desoubz les seules de pierre et de bricque* (*La Gorgue 1418)

seullir : *et aura deux loyeures croysiez par devers ces arbrieres et seront mises de la haulteur cy que pour planquier sus, et sera seully aussi bas pour estre au roys [= ras]* (*La Gorgue 1417)

soller et souller : à Jehan Dardiau et à Jehan Briffaut, *sen compaignon, machons, pour (...) machener et soler desous le moulage doudit moulin que on avoit fait tout nuef* (*Valenciennes 1370 Anzin) ; *pour avoir plaquiet de terre ledit molinel et solé de pierres à cauch et à savelon* (*Beuvry 1381) ; *pour la reparation de la fosse tant pour chaut et brique et main d'oevres que pour soler dessous le befroy* (*Saulzoir 1735) ; *souler le devant dicte seuwiere de suels de pan et de contrelois* (*Étrœungt 1401 Buffle) ; à Jehan Fournier, *machon, pour (...) resouler tout autour les moulins d'Ansaing, qui dessoulet avoient estet par les grandes yauwes (...), resouller l'un des pans dou moulin aval l'iauwe de 2 tas de hault, ossi souller une suelle qui porte les plommas par devens ledit moulin* (*Valenciennes 1408) ; *pour 4 queues de cauch (...) pour faire le mortier à couvrir les dessus dis molins et souler desoubz les seuilles d'iceux* (*La Gorgue 1418) ; à Pierart Cabot, *machon, pour (...) [avoir] soulet tout du lonc le achinte d'icelui molin de 2 piez de hault* (*Valenciennes 1441 Anzin grand moulin) ; à eux, *lesdis machons, pour avoir (...) soulet de 2 piez de hault à 2 paremens les 4 soelles soudenans les estanturez d'iceux moelins* (*Valenciennes 1445)

► Le même scribe de la Gorgue se sert aussi bien de *seuller* que de *souler* dans le même contexte, à quelques lignes d'intervalle.

SEULLET

1a. Sole ou seuil, pièce de bois équarrie placée horizontalement pour servir de base à un pan de bois, à une baie, à une estrade, etc. Souvent le *seullet* est plus petit que le *seul*, la *seulle* ou la *solle*. Voir *seul* acc. 1b. Voir l'acc. spéc. 1 pour la base d'une vanne ou d'un barrage à vannes.

lesdis resteaulex chascun estoffet d'ung soeillet de douze piés de loing, aussi de ung intel d'autelz largesse, de la haulteur de quatorze piés de hault, et en ladicte largesse y mis en hotte et endenthee en chascune dix huit coulombes de quatre paulx quarrees chascune (Valenciennes 1477 Comte) ; *au molin du bray fait ung cassich de fenestres furny d'ung soeillet, d'ung intel de sept piedt et demy de loing chascun, de sept et de dix polch de gros, de deux estiaulex de chincq piedt chascun, d'ottelle grosseur que lesdis soeillet et intel, avec une coulomme de quatre et de six polch* (*Valenciennes 1541 brais) ; *le belfroy, les soeuilletz, potteaux, bracon, plattes et licteaux* (*Lille 1636 moulin 2.2.1)

1b. Marche de départ pleine d'un escalier. Voir *seul* acc. 3b.

et encore à icellui dit molin du bray avoir fait une montee servante à monter et descendre sur le moulage dudit molin, furnie d'ung soeillet de six piedt de loing, treize polch de large et 7 polch d'espé, de deux gisant (...) et de sept apas de six piedt de loing, de treize polch de large et de deux polch et demy d'espé (*Valenciennes 1542)

2a. Pierre de taille parallélépipédique, plus petite que le *seul*, la *seulle* ou la *sole*. Voir aussi *seul* acc. 2a.

quatre cens quatre piedz et demi de seuilles de grés au pris de six solz le pied (...); (...) cent soixante et huit piedz et demi de seulletz de grés (...) au pris de huit solz le pied (*La Gorgue 1530)

► Les *seulletz* sont plus chers que les *seules* parce que la taille en est plus laborieuse.

2b. Pierre de taille parallélépipédique ou maçonnerie placées horizontalement pour servir de base à une baie, à un pan de bois, à une estrade, etc. Voir *seul* acc. 1b.

pour une esbouure refaite en ladicte huisine de moulin ou pan de mur aval l'iauwe ; pour une aultre embouure refaite ou pan du tordoir alant sous l'estanture desdis moullins et encores une aultre desoubz le soellet de ledicte petite huisserie (*Leval-Ch. 1458) ; à Jehan le Roy, *tailleur de grez, pour avoir livré audit molin 6 piez de seullet mis en ladicte machonnerie* (■ Béthune 1508) ; *pour le quin et batez et bouchon et seulliet et couverteur de grés* (O Busigny 1644 facture)

Acceptions spécifiques :

1. * Pièce de bois équarrie ou pierre placées horizontalement sur le ° *seul euwerech* pour former la base de la baie d'une vanne. Voir aussi *seullet* acc. spéc. 1, *seullier* et *seulliere*.

à chascun pignon il faudra mettre ung soeillet de grez à l'entree du bachinaige sur quoy le venteil viendra requerir, et sur chascun boult du soeillet conviendra assir une potil de grez desraissant trois pauch par le devant pour glichier le venteil au long (*Ramillies 15^e s.

moulins 2.1 et 2.5) ; pour aidier à ramener le buse dou vivier de Hon dallés le mollin, que li yauwe avoit menet aval, ycelle rassir en l'ouvrage chi devant escript et y faire une entravelure estoffee de soelz et de 2 estiaux loijés de 6 pochars et estoffé d'une teniere et d'un soellet pour kaucquier le trayant qui trait hors le pillot, et est chius soellés portés de corbiaux et de pochars (Hon-H. 1409) ; consenty asseoir au fons de la riviere et courant fleuans audit molin des marbres servant à le seuwyere d'icelluy molin pour y asseoir le seullet à ce pertinent selon la constume de ladicte ville et usance des aultres molins voisins (*Douai 1501 Taquet) ; que le soellet qui portoit le senuise estoit pourry et desfaillable et sy estoit très necessaire le redisfier de noeuf aprez les haulteurs et escantillons que lesdis dessevriers prinrent lors portant six piez ung gros de ligne moins (...) ; depuis laquelle visitation (...) fut fait aultre et iterative visitation (...), en laquelle visitation faisant fut trouvé par lesdis dessevriers ung viel soellet seans es machonneryes du bachinaige dudit molin, lequel viel soellet chiet à treize piez prés ou environ de celluy de le senuyse dudit molin (Douai 1505 Massue) ; les quatre ventelles dudit mollin, assçavoir les soelletz, les telliers, le grand baulx, potteaux et queuwe desdicts ventelles (*Lille 1636 moulin 2.4.1)

2. ✘ Poutre de la paroi du moulin voir l'encadré 12 à *seul* §§ 1.3, 2.1 et 2.2.

3. ✘ Prob. marche inférieure de l'escalier extérieur. Voir *premier apas*.

la ceult deu dict mollein de 44 pied de loing et de 12 pouche quaret par le grot debout et de 7 et 9 pouche par le meneut debout, avec les deux monthé et seulliet et eforchet (Hem-Lenglet 1645)

► À la rigueur, ce *seullet* pourrait être synonyme de *travillon* et ne pas correspondre à la marche inférieure. Si je préfère la première interprétation, c'est surtout parce que *seullet* évoque davantage la base. Même en flamand le second élément du nom de la marche inférieure de l'escalier extérieur, *sleepzool* [litt. 'semelle qui traîne'], est un dérivé du latin *solea*.

Composés :

grant seullet voir l'encadré 12 à *seul* § 1.2

petit seullet voir l'encadré 12 à *seul* § 1.3

seullet de la porte voir l'encadré 12 à *seul* § 2.1

seullet du porte queue

✘ Prob. couillard, entretoise qui relie les deux °trattes à proximité du pivot et à laquelle l'extrémité supérieure de la queue est tenonnée. Voir *couillart*.

deux trattes de dix neuvs pieds de douze pouces quarrez ; pour le premier planchee cinqte gitte de onze pieds, de six et huict pouces de grosseur ; le porte queue onze pieds de douze pouces quarrez ; (...); la grande montée (...); le seuilliez du porte queue quatre pieds, de huict pouces quarrez ; la queue dudit moulin de quarrante deux pieds de neuvs pouces quarrez au milieu (Mœuvres 1682)

► Dans ce rapport de visite de 1682, les deux °trattes du moulin de Mœuvres, qui ont une section de 12 x 12 pouces, ne sont pas accompagnées des couillards. Le rédacteur évoque des couillards bien plus loin dans son rapport, mais il les associe à la chaise du pivot (→ *cayere*) et y applique les dimensions des °chevaliers : *la chayere de l'attaque vinct pieds de huict et dix et pour les deux couliarts cinqte pieds de quatre et cinqte*. Les dimensions du *seuilliez du porte queue* correspondent mieux à celles du couillard. Certes, la queue du moulin a 9 x 9 pouces en son milieu et le *seuilliez du porte queue* n'a que 8 x 8 pouces. Il n'est pas impossible que la queue soit un peu moins épaisse à l'endroit où elle est tenonnée au couillard. Si nous identifions le *porte queue* à la poutre de la paroi de devant sur laquelle repose la queue, le *seuilletz du porte queue* ne peut être que le couillard.

seullet des trates voir l'encadré 12 à *seul* § 1.3

✘ Prob. couillard, entretoise qui relie les deux °trattes à proximité du pivot et à laquelle l'extrémité supérieure de la queue est tenonnée. Voir *couillart*.

les deux troictes du fond du planché seront de dix ou douze pouces chacune ; les deux entretoises des grandes parois assemblés dans les gittes du fond auront huict et noeuf pouces ; les deux suilletz desdites troites assemblés par les deux boult seront de huict et dix pouces, les deux maistresses gittes seront de sept et huict pouces (Sin-le-N. 1692)

SEULLETTE

voir l'encadré 12 à *seul* §§ 1.3 et 2.1

Composé :

longue sollette

voir l'encadré 12 à *seul* § 1.1

SEULLIER et SOLLIER

1. * Pièce de bois équarrie ou pierre placées horizontalement sur la °*seulle euwerech* pour former la base de la baie d'une vanne. Voir *seullet* acc. spéc. 1.

seullier : *il at convenu relever ladite solle et la mettre à niveau desdits planchers et à telle haulteure qu'elle estoit auparavant, ce qui n'ayant peü faire, l'on at esté obleigé de mettre par dessus ladite solle à chacune venteille de ladite ventellerie des renrasses ou hauces pour servir de seulliers et assiettes aux ventaux* (*Thun-l'É. 1663)

2. ✕ P.-ê. marche inférieure de l'escalier extérieur. Voir *premier apas*.

sollier : *le grand escalier, soly, poupée et appuyelle* (Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

► Cf. HÉCART, p. 431 : *seulier* 'seuil'. À la rigueur, ce *sollier* pourrait être synonyme de *travillon* et ne pas correspondre à la marche inférieure. Si je préfère la première interprétation, c'est surtout parce que *seullet* évoque davantage la base. Même en flamand le second élément du nom de la marche inférieure de l'escalier extérieur, *sleepzool* [litt. 'semelle qui traîne'], est un dérivé du latin *solea*.

Dans la phrase suivante, le contexte ne permet pas l'identification :

soullier : *pour avoir mis 1 trastre desoubz le molage et 1 postiel, 1 soulier et abloquier ladicte meulle de boiz par desoubz* (✕Erquinghem-L. 1411)

► Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une graphie de *solier* 'plancher'. Le *postel* avec le *soulier* pourrait correspondre au poteau avec le faux-sommier, c.-à-d. la poutre placée parallèlement au maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) pour porter le plancher de l'étage aux meules, mais cette interprétation est purement hypothétique.

SEULLIERE (1) et SOLLIERE

* Pièce de bois équarrie ou pierre placées horizontalement sur la °*seulle euwerech* pour former la base de la baie d'une vanne. Voir *seullet* acc. spéc. 1.

seulliere : *la petite ventellerie proche ledit moulin (...) prisée avec les planches, etiaux, seullieres et solles* (Cambrai 1719 moulin 1.4.2)

► Le scribe distingue *seulliere* et *solle*. Comme le suggère l'exemple de Thun-l'Évêque de 1663 (voir *seullier*), la *seulliere* pourrait être la hausse de la *seulle* servant d'appui à la cloison.

solliere : *la ventelle moleresse avec la soliere* (Cambrai 1698 moulin 1.1.3)

SEULLIERE (2) (barrage à vannes) : voir *seuwiere*.

SEULLINEMENT et SOLLINEMENT

Soubassement ou solin de mur, maçonnerie au-dessus des fondations pour isoler la paroi proprement dite du sol. Voir *seullement*.

seullinement : *entretenir ledit moullin, maison et ediffices de pel, lattres, fettissures, couvertures et seullinement, pont, planche, appoielles, dicques* (*Don 1674)

sollinement : *pour (...) avoir (...) remachonné tout de neuf la fosse quaree estant desoubz le rouet, bassé le solinement et réparé* (*Valenciennes 1440 Anzin grand moulin) ; *pour (...) avoir (...) remachonné la masse, refait le solinement dessoubz le soelle, y avoir mis plusieurs corbiaux de grés* (*Valenciennes 1440 Ogelens) ; *pour avoir ouvré (...) à despechier le sollinement du molin de le Boussiere pour assir une pane* (*Bruay-la-B. 1455)

SEULLINER

Pourvoir d'un solin, maçonnerie au-dessus des fondations pour isoler la paroi proprement dite du sol.

à Pierre Cornu, Pierre Baudin (...), machons, pour avoir seulliné le molin à blé (...) tout à l'entour de piét et demy de hault, y avoir fait trois pans de mur de bricques de 10 piez de hault ou environ, de piét et demy d'espaisseur et de 18 à 19 piez de long chascun pan (✦ Béthune 1507)

SEULLIR : voir *seuller*.

SEULLISSEMENT

Fait de pourvoir d'une °*seulle*, élément servant de base.

*pour (...) avoir ouvret au mollin de Fossart à faire les seullissemens, eswilles et hottes de 2 noefves postilles de le seuwiere dudit mollin (*Valenciennes 1435)*

SEUWIERE, SEUYERE et SOYERE

N'ayant aucune preuve que les quelques *seuwier* glanés dans les textes soient du masculin, je n'exclus pas que ce soient des graphies de *seuwiere*.

Je préfère lire *seuyere* plutôt que *sevyere*, d'une part à cause de l'existence de °*soyere*, d'autre part à cause de la présence nettement plus fréquente d'un y que d'un i dans le mot. *Seuyere*, que je distingue dans ce qui suit de *seuwiere*, constitue en quelque sorte le chaînon entre *seuwiere* et *soyere*.

* Dispositif destiné à régler le débit au moulin, barrage à vannes auquel s'ajoutent le plus souvent les différents canaux de décharge et parfois le bassin de la roue. Voir *ventellerie*.

seuyere : *au devant de ledicte seuwiere fait un plankier bronquant pour le garde et desfence des machonneries d'icelle seuyere contre les yauwes (*Valenciennes 1457 Anzin) ; pour leurs paines et sollaires d'avoir esté par 2 fois faire tenir les eaues aux seuyeres de Denaing, de Prouvy et de Trith (Valenciennes 1461) ; pour avoir (...) rigolé les eaues en desoubz lesdis 2 mollins affin de les avoir basses pour asseyr le bachinage de ladicte seuyere (Valenciennes 1461 Anzin) ; visitacion faicte de le sceuwiere du moulin Tacquet (Douai 1501) ; requeroit faire mettre et apposer ung nouvel soeullet d'en bas au bout de le scheuyere et senuyse, qui soustient le seconde ventelle vers le roe pour clorre et ouvrir le sault de l'eawe pour mieulre (Douai 1506 Escoufflet) ; avoir reffait et remis 14 piez de planques à la grande soiere desdis molins au Conte avec revisiter et assurer les autres planques à ladicte seuyere (*Valenciennes 1511) ; sur le fon dudit bachinage rallant sur le seuyere de le ventaille meulresse dudit molin avoir joint et adjustiffiet 3 planques de chesnes de 11 piez de loing, 14 poch de large et 3 poch d'espez chascune, icelles tournees au ront faisant le cocq de mallart qui font prendre l'eauwe à ladicte roe au plus grant proffit que faire se puet, et tout avoir clauwet de quevilletes de fer et claux picars (Valenciennes 1517 St-Géry)*

► Notez le passage de *seuwiere* à *seuyere* à Valenciennes (1457) et le passage de *soiere* à *seuyere* à Valenciennes (1511)

seuwier et seuwiere : *pour leditte seuwiere faire et prendre l'iauwe en le maniere que faite est (Valenciennes 1347 Comte) ; pour une seuwiere faite entre le molin de brais et le molin de Froissart en Ansaing, c'est assavoir de 5 ventellez à 6 postillez et 32 estaquez ens feruez, lesquelles portent 2 bachins et 5 sieuls et ches estaquez eneswillier ens es sieuls desoustrains ; item, 4 sieuls trayans entaulés sur les 5 sieuls dessus dis et ens misez 2 gistes pendans à estriés ; item, sur ches 4 sieulz 4 jueez estoffeez de postiaus et de loyens et ches juees eneswilliez ens es grans loyens de ledicte seuwiere ; et sur ycellez jueez akiutillier de kiultez et de plommas pour les arbres porter en dehuers ; item, 2 bachins tous nues estoffés souffissamment (Valenciennes 1364) ; audit Jehan Fournier [maçon], pour sen solaire de (...) resclatter et repourgeter le seuwier ou fons bas que au marchander on ne pooit vir pour l'euwe (Trith-St-L. 1402) ; de faire une noefve seuwiere as moulins de Saint Gery de 36 piés de loncq et de 16 piés de hault, ycelle estoffée de 4 sommiers, cascun rechupt de [appuyé sur] 5 estacques ferues en terre et là sus assir 4 suels trayans ensiellés sour lesdis sommiers et au deseure faire 4 pans, cascun de 5 piés de hault, estoffez d'estiaux et de loyeures, faire y 2 bachinages tous noefs estoffés de fons,*

de costérés et de despence ensi qu'il appertient, ossi faire un noef ventelaige qui puet avoir 17 piés de loncq et 9 piés de hault estoffés de suels, de 4 postilles et de 3 ventailles (Valenciennes 1412) ; à Gilliard le Monnier, carpentier de Maubuege, fu marchandet de faire une seuwiere et ventelaige à Hom par le maniere et devize qui s'enssuit ; premiers, eult lidicte seuwiere 26 piés de loncq de dehors en dehors, 12 piés d'estiau entre deux ewilles, estoffee de soels, de teniere et de 5 postilles, parmi les 2 deforaines, les postilles batellees pour recevoir les ventailles, et ens y fu ordonnet 4 ventailles estoffés de loiure et de roillaige, d'aisselin fueilliet et de traians nourit à macque par deseure, les ventailles de si boine mesure que uns homs seuls et apparli les puist clore et ouvrir quant besoins sera (Hon-H. 1413) ; au devant du ventaille moulerech de le seuwiere dudit moelin des Ogelens fait un greil (Valenciennes 1448) ; les entaulemens, soelles et bacinaiges de le seuwiere et ventelaige dudit moelin de 12 piés de loncq, de 24 de leit et de 4 piés de hault machonnet et soulet de pierre de griés ainsi qu'à l'oeuvre appertient (Valenciennes 1453 Faloise) ; pour avoir (...) le viese seuwiere, ventillage, bachinages, estaques et autrez parties à ce servans deffaittes, mises jus et hosteez (Valenciennes 1457 Anzin) ; pour avoir à le seuwiere du bachinage du mollin des Ogelens, qui s'eslevoit, mis 18 quievilles de fer de 7 et de 8 polz de loncq (Valenciennes 1460) ; une noefve seuwiere à 2 bachinaiges aux deux moellins de Saint Geri, de 31 piés de loncq et 16 piés de large par dedens œuvre, estoffee d'un soiel de 17 piés de loncq et une telliere d'icelle longueur et de 13 polz carré, et sur icellui eneswillié 4 postilles de 10 piés de loncq chascune, icelles arazant après le teliere, foeillies pour le cours du ventaille, et ladicte seuwiere faicte à 2 bachinaiges et ung grant ventaille pour nettoyer le fons de la riviere (...) ; item, pour avoir fait ung bachinaige au petit moelin (...) ; item, pour avoir fait ung bachinaige au grant moellin (Valenciennes 1469 St-Géry) ; consenty asseoir au fons de la riviere et courant fleuant audit molin des marbres servant à le seuwiere d'icelluy molin pour y asseoir le seullet à ce pertinent selon la constume de ladicte ville (Douai 1501 Taquet) ; pour avoir livret une agrappe au bachinaige de le seuwiere, payé 6 s (Valenciennes 1534 Anzin) ; pour avoir esté par pluseurs fois nectoyer et desglacher toutes les ventailles des deux seuwiers des moulins le Comte, Anzaing, Saint Gery, Fossart et Souveraing pour tenir les venteilles au liege et les lever quant besoin sera, craindant les grandes eauwes et que icelles ne fuissent engellees (Valenciennes 1539) ; par les inondations des grandes eauwes y survenues, au moyen desquelles les seuwiers d'icelles huisines auroient esté pour la plus part rompues et ruynees, comme aussy auroit esté le rade trou (Neuville-s.-E. et Lourches ±1575)

unes seuwieres : *pluseurs pourveances de pierre, cauch, savelon (...) pour unes noeves seuwieres et noef bachinages de pierre fais asdis mollins (Valenciennes 1384 Comte)*

► Cf. DELMAIRE, § 843 : *pour oeuvres faites as cliiers, as sevieres, as ventailles, as estans, as huges de poisson des viviers (Rémy 1304).*

Composés :

fausse seuwiere

* Barrage à vannes d'un canal de dérivation en amont du moulin, utilisé pendant les travaux. Voir aussi *fausse soyere*.

le moullin du Fossart pour cause de le fausse seuwiere, batardeaus, machonneries et ouvraiges aux bachinages sejourna dyx semaines enthierres (Valenciennes 1502)

grande seuwiere

* Grand barrage à vannes avec les canaux de décharge. Pour l'emplacement, voir *grande ventellerie*. Voir aussi *grande soyere*.

grant seulliere : *la grand sceulliere d'Erre tenant le tordoier contient trente deux pieds de longs, les peutilles douze pieds demi et les ventelles en nombre de six portent sept pieds trois pouces de hauteur (Ramillies 1566 textes 1)*

► La forme *sceulliere* ne se lit que dans des copies tardives de visites de l'Escaut aux environs de Cambrai [7 G 1406]. C'est peut-être une erreur due à la confusion entre la lettre *w* et le digramme *ll* et à l'influence de *seulle*, la base de tout barrage. J'ai mentionné cette graphie séparément parce que la transformation de *-w-* en *-ll-* n'est pas un cas unique.

grande seuwiere : *as ventellez de le grande seuwiere faire tous nues* (Valenciennes 1364) ; *faire une noefve teliere à ladicte grande seuwiere de Trith, de le longhece de 78 piés, faire à yceli seuwiere 11 ventaillez* (Trith-St-L. 1391) ; *pour avoir (...) à le grande seuwiere desdis moelins le Comte fait 4 noefs ventailles (...) et à le teliere de le petite seuwiere d'iceux moellins mis une rencraisse, un noef ventaille (...)* (Valenciennes 1446) ; *la grande sceuwiere du molin de Provilles, où par ci devant souloit avoir noef ventaulx de present dormans, contient en longueur quarante sept pieds* (Cambrai 1556 moulins 2)

seuwiere mouleresse

- * Barrage à vanne et coursier amenant l'eau à la roue motrice.
pour emplir le bachinaige de le seuwiere moullereche au devant dou grail pour destourner l'euwe, par coi elle ne peuwist venir sur l'ouvrage (Étrœungt 1382 Buffle)

seuwiere petite, petite seuwiere

- * Petit barrage à vannes avec les canaux de décharge. Pour l'emplacement, voir *petite ventellerie*.

petite seuilliere : *la petite sceuilliere dudit Erre tenant le moulin contient dix pieds demy et les deux ventelles qui y sont six pieds de hault* (Ramillies 1566 textes 1)

► Voir la note ci-dessus à *grant seuilliere*.

seuwiere petite, petite seuwiere : *pour 72 piés d'entaullement (...), pour 85 piés et demi d'ourdon parpain et de quarelin (...), montent ces parties (...) mises en oeuvre à le seuwiere petite des moulins le Conte 34 lb 10 s* (Valenciennes 1399) ; *pour avoir (...) à le grande seuwiere desdis moelins le Comte fait 4 noefs ventailles (...) et à le teliere de le petite seuwiere d'iceux moellins mis une rencraisse, un noef ventaille (...)* (Valenciennes 1446) ; *pour avoir fait deux ventailles noefs, l'un à le grant seuwiere et l'autre à le petite seuwiere desdis moelins le Comte* (Valenciennes 1482 Comte)

Selon leur fonction, les textes distinguent encore :

seuwiere as buses, seuwiere as ventailles et seuwiere as grans ventailles

fu marcandeit (...) dou bachinaige dou moullin dou Buffle et toute le macenerie refaire (...) et aussi de le seuwiere as buses et le seuwiere as ventailles remettre en point, remacener et les grandes pieres rassir desous et deseure (...) et l'entaullement de le seuwiere as grans ventailles relever, rassir et rajoinde et tout ce dit entaullement et les pieres sur coi li euwe keurt ragraper de boinnes agrapes de fier (Étrœungt 1382)

seuwiere des grands ventellages

à Jehan du Moustier le père et Jehan du Moustier, son filz, machons, demora l'oeuvre de machonnerie necessaire à faire à le seuwiere des grans ventelaiges du moulin de Hon (...), c'est assavoir de mettre jus deux gros pillers de machonnerie venans au desoubz desdis grans ventelaiges, l'un regardans vers ledit moullin et l'autre vers le ville (...) et ce ainsi fait, avoir lesdis deux gros pillers refais et remis sus de bone et nette machonnerie (...); item, avec ces deux pillers ainsi avoir deffais et refais ont il (...) deux kevés de machonnerie estant amont l'iauwe au deseure desdis ventelaiges l'un aussi vers ledit moullin et l'autre à ploït vers le ville deffais et mis jus (...) et puis yceux kevés refaire bien et souffissanment de bonne nette machonnerie (Hon-H. 1457)

- Cf. FEW, III, p. 259a, art. **exaquare*, qui mentionne *seuwiere* en montois 'canal qui conduit l'eau à un moulin, ou par lequel on décharge un étang'. Cette définition, l'exacte traduction de celle donnée par DU CANGE, VII, p. 462, art. *seweria*, est reprise par le DMF, art. *sewiere*, mais le premier exemple cité par ce dictionnaire ne convient guère à la définition.

La notion de *seuwiere* n'est pas toujours claire, même pour les scribes de l'époque. Ainsi, nous observons un glissement de sens dans la phrase suivante : *faire 2 noefs ventailles à le seuwiere dou moulin de Brisebos en Anzaing, l'un servant au ventaille moulerech et l'autre à leditte seuwiere* (Valenciennes 1421). La *seuwiere* y désigne d'abord le barrage muni de vannes, aussi bien la vanne mouleresse que les vannes de décharge, pour ne plus correspondre plus loin dans la phrase qu'au déversoir. Dans le compte de 1431 du moulin des Ogelens à Valenciennes, le rédacteur ajoute *ledit* au *bachinage*, alors qu'il n'a parlé que de la *seuwiere* : (...) *pour se dicte*

paine et sollaire d'avoir mis sus le viese seuwiere du molin des Ogelens, qui estoit toute pourie (...); (...) pour avoir mené cloies, dosses et estanchons à quoy on fist une dicque pour tourner le iave d'autre costet pour les ouvriers faire ledit bachinage (...)

L'exposé qui suit intègre dans l'analyse le terme *soyere*, qui a une entrée séparée à son emplacement alphabétique.

Seuwiere est un dérivé d'**exaquare* 'rincer' et désignait d'abord le dispositif permettant l'écoulement de l'eau. *Soyere*, par contre, est un dérivé de *secare* 'couper' et désignait, lui, le barrage qui coupe l'eau. La paronymie entre *seuwiere* et *soyere* a favorisé leur confusion, dont témoigne encore la forme intermédiaire *seuyere*. En 1511 le scribe de Valenciennes passe de *grande soiere* à *ladicte seuyere* (voir *grande soyere*). En 1457, un autre scribe était passé de *seuwiere* à *seuyere* dans la même phrase. Ainsi, dans le texte qui mentionne les divers moulins situés en aval et en amont de Cambrai, le scribe écrit tantôt *soyere* tantôt *sceuwiere* pour évoquer le barrage à vannes. Mais est-il indispensable de passer par la phonétique pour comprendre ces différentes interférences ? Dans l'esprit du meunier, le barrage à vannes ne fait qu'un avec le cours d'eau : il sert aussi bien à arrêter l'eau qu'à la laisser couler, il est en même temps *soyere* et *seuwiere*.

Dans les deux prisées de Thun-l'Évêque mises en parallèle en deux colonnes, l'une de 1640, l'autre de 1719, nous lisons respectivement *une poutre de devant la soyere* et *un poncelet de devant la ventellerie*. *Seuwiere* – *soyere* étaient devenus de parfaits synonymes de *ventellerie*.

Aujourd'hui *seuwiere* et *soyere* sont tombés en désuétude au point que la plupart des dictionnaires et lexiques les ignorent. Au 18^e siècle tel scribe ne les connaît déjà plus puisqu'il écrit *soierie* au lieu de *soyere* : *après avoir visité lesdits moulins et vantellerie, dits par le bail 'grande et petite soierie'* (Ramillies 1787 textes 1). *Seuwiere* a pourtant survécu dans l'anglais *sewer* 'égout'.

Dans les comptes de la région étudiée, nous rencontrons aussi *seuwe* 'écoulement' et *se seuwer* 's'écouler' : *de avoir (...) fait les descombres dou pont de pierre au Moileron dalés Audegnies sour le cauchie Brunehaut par ù li seuwe des yauwes dou vivier le Comte (...) se seuwe par desous l'escluse* [ADN, B 9415 (1424) f^o 19r^o Valenciennes] ; *le fosset et cours d'iauwe (...) tout nettoyet, hermiet et en aucuns lieux raouvert et raparfondit pour le seuwe et vuidenghe des yauwez desdis prez le Comte* [ADN, B 9870 (1445) f^o 44v^o Valenciennes].

Les devis et descriptions de *seuwières* qui suivent sont parmi les plus claires. Si je les cite malgré leur ressemblance, c'est qu'elles contiennent çà et là des détails exprimés plus clairement que dans les autres comptes.

1413 Recquignies

Charpente de la seuwiere des moulins de Rocq

ADN, B 9400, 25v^o - 26r^o

À Jehan d'Espringalle, maistres des ouvrages de Biaumont, fu marchandet de faire un ouvrage de charpente à une seuwiere et ventelaige à Rocques par le maniere et devize qui s'enssuit.

Premiers eult lidis ventelaiges 46 piés de loncq entre deux batees de pierre, 7 piés demi d'estiau entre deux ewilles, estoffee de 6 postilles mises à boine parchon, batellees pour recevoir les ventailles estoffés de soels et de teniere et de 7 ventailles parmi les deux moulerés, les ventailles estoffés d'aisselin fueilliet, de loiure, de roillaige, de traians loijet et nourit à macque par deseure, les ventailles de si boine mesure que uns homs seuls et apparli les puet clore et ouvrir quant besoings est.

Item, les postilles au deriere hotees pour recevoir les soels traians et les pochars et y estre viestut d'aisselin à 2 leis et sur cascune jointure assize et cloé une lambourde mouseteé par desous.

Item, au devant doudit ventelaige y mettre boukés loijés de pochars par desous en hotte desoubs et deseure et lassus sur toute ledicte longhece dou dessus dit ventelage faire une plancke de 3 piés de let ou environ.

Item, sur le masse au deriere doudit ventelaige sur toute ledicte longhece assir 2 sommiers treversainz et lassus assir plancques avoecques les soels traians, asises à bain de mortier, keவில்ies de keவில்ies [sic] en bouhourdant, et sur cascune jointure avoir une lanbourde.

Item, au devant doudit ventelage, sur toute ledicte longhece, assir 2 sommiers treversains pour sus assir aisselles à bain de mortier pour avoir un aveule plankiet, et sur cascune de ces jointures assir et cloer une lanbourde.

1455 Ramillies

Les trois seuwieres – soyeres

ADN, 7 G 1407 Visite

Item, est à sçavoir qu'audit lieu d'Herre a 3 sceuwieres, dont sur la neuve servans au mollin à bled y a venteilles edifiee de grand hauteur que lever ne se peut non plus haut que d'un pied.

Item, à le seuwiere moiienne etant entre ledit mollin à bled et le mollin à warange dudit lieu d'Herre, asset prés dudit mollin à bled, lequel ventel port 4 pieds 1 pouce de haut, allencontre duquel ventel et aussy des autres fe[r]jus sur ladicte seuwiere moiienne a un planquier bronquant assis sur le pavement ancien qui est de grés ou de pierre franche, lequel planquer rehausse lesdictes venteilles de ung pied ou environ.

Et sur le troisieme et derniere soyere dudit lieu d'Herres a plussiures venteilles tant clos comme ouvers, au dessous desquelles lesdis ouvriers ont trouvé une solle laquelle n'est que de bois et est plus haute que le pavemens qui est de pierre bien d'un pied ou environ.

1487 Valenciennes

Seuwiere entre le moulin de Brisebois et le petit moulin à blé d'Anzin

ADN, B 9911, 42v° - 43v°

(42v°) À Jehan Levrart, maistre carpentier de ladicte Salle, pour (...) avoir fait et carpentet tout de nuef une seuwiere entre ledit mollin de Brisebois et le petit molin à blet en Ansaing, de laquelle s'enssieut la devise.

Et premiers, convient pour furnir ladicte seuwiere avoir une seuille de 36 piez de long, de 11 polz de large et de 9 polz d'espois, et eneswillier sur ladite seuille 6 postilles de 10 piez demy de long, de 11 polz quarez, et en après y ordonner 5 venteilles, chascun de 6 piez de large et de 4 piez de hault, iceulx estoffez de roilles, de loyens et de traians, chascun de 12 piez de long, de 4 polz demy de large et de 4 polz d'espoiz.

Et au surpluz ordonner à chascune postille ung logeron qui sera eneswilliet dedens ladicte postille, en laquelle postille doit avoir 4 desdis logerons [sic, expression maladroite pour dire que les quatre postilles centrales seules auront un tel longeron ; le devis de l'autre seuwiere met en chascune postille doit avoir ..., ce qui est déjà un peu plus clair], iceulx contenant 20 piez de long, 9 polz quarez, et seront chascun logeron loyet de deux loyens à ladicte postille, dont l'un doit avoir 11 piez de long et les autrez [sic] 7 piez demy, et de 9 polz quaret chascun.

Pareillement doit avoir trois seuilles que seront assizes sur les pilloz dudit mollin, contenant chascune 24 piez de long et de huit polz quarrés, sur quoy lesdis 4 logerons se siront [futur de seoir] et reposeront, et pour aussy mettre et asseir sur lesdictes seuilles les plancques à chascune espasse de ventelles 6 plancquez de 18

piez de long chascune, un piet de large, un poch demy d'espois, et en après le cloer de quevilles de fer sur lesdictes seullles.

Item, convient en apprés mettre et ordonner autrez 4 logerons deseure les logerons dessus dis, contenans 16 piez de long chascun et de 9 polz quarrez, lesquelz seront eneswillez par ung deboult si come au grant loyen qui va et tient ladicte postille et par dessouz chascun logeron y a et doit avoir deux esteaux de 5 piez de lon chascun, de 9 polz quarrez, et ordonner à chascun desdis estiaus ung loien qui sera eneswilliet sour le grant logeron de dessouz, de 5 piez de long chascun et de 9 polz quarez sur chascun logeron.

Item, y faire encorres 2 seullles à mettre de travers sur lesdis logerons de deseure, icellez contenant / (43r°) 15 piez de loncq, que porteront les deux plommas dudit mollin, et doivent avoir icelles seullles 8 polz quarrez. Item, y mettre et ordonner 2 autrez pieces de bois de huyt piez de long chascune et de 8 polz quarrez que serviront à porter deux plommatz sur quoy l'arbre dudit molin tourne. Item, pareillement y ordonner 2 plommas de 7 piez de long chascun, contenant 10 polz quarez. (...)

Pareillement convient ausdis bachinaiges et seuwierz faire et ordonner 8 pillotz de 8 quesneaux contenant 3 quevrons chascun et faire une plancke pour aller dudit molin de Brisebois au molin à bled, contenant 36 piez de long et de 3 piez de large, icelle portee sur 4 quevallés que seront eneswillez dedens lesdictes postilles par l'un des deboult et aussy eneswillier dedens les estiaus que porteront le poie d'icelle plancke, et averont iceus esteaux 12 piez / (43v°) de long chascun et de 5 polz quarez par le dessoubz et 4 polz par le desseure. Et pour couvrir icelle plancke convient huit asselles à 18 piez de long chascune, d'un piet de large et d'un polz demi d'espois (...)

À Jehan de Rauwelz, machon, pour (...) avoir machonnet à ledicte seuwyere, assçavoir le noefve suelle mise ou lieu de le viese et le mur estant entre ladicte seulle et l'autre premiere seulle su[r] coi les logerons reposent, et aussy remachonnet les deux bajoes d'icelle seuwyere depuis le fons de le riviere jusques à le haulteur d'environ 12 piez (...) /

1512 Valenciennes

Seuwière des moulins d'Anzin

ADN, B 9936, 69r° - 71r°, 72v°

À maistre Severin Lavesin, Hanin Faiderbe, Jammin Ghillain, Pierchon de Tenremonde, Lucquin de Grincourt et Hayne Zeghers, tous six carpentiers, pour faire et mectre sus ladicte nouvelle seuwyere ausdis molins d'Ansaing.

Item, pour avoir plantet et hyet en la longheur de 46 piez de long ou environ deux routtes de pillotz de boulle de 9 à 10 piedtz de long, à deux piez prés l'une de l'autre que pour au travers de la riviere au mont l'eauwe au deseure de ladicte seuwyere ordonner une estancque et tenure d'eauwe pour faire et continuer la dessus dicte euvre, avec icelle estancque et tenure avoir fermet et asseuret de 4 longs boulleaux en forme de ventrieres et deriere iceulx boulleaux pilloter 10 pillotz, 5 à chascun pan, de 11 à 12 piez de long chascun pour asseurer de 5 pieces de bois faisant / clefz de 13 piez de long aussi chascune de ladicte estancque et tenure d'eauwe, avec aussi le bien asseurer et estanchonner du costé aval l'eauwe que pour eschever

l'enforchement d'icelle en continuant la dessus dicte euvre ; et avoir tailliet et enneswilliet tous les pillotz y servant que pour après ladicte tenure ainsi deffaire avoir deffait et entierement descombré toute la vieze soyere telle que alors y estoit. Item, après icelles ainsi avoir descombré pour encommenchier l'euvre d'icelle soyere contenant 35 piez de long, avoir mis et assis une nouvelle soeille de ladicte longueur de 35 piedz, à telle condition et haulteur que la vieze y estoit auparavant, que pour y ordonner et emparquier 5 ventelles sur icelle longueur, assavoir 3 ventelles courans et 2 ventelles molerech, et que pour ce furnir avoir assis et enneswilliet sur icelle soeille 6 postilles de 12 piez et demy de long chascune, desquelles les 4 à le haulteur de ung piet ont 12 polz d'espés et 16 polz de large, icelles retaillées à chanfrain et à erette pour fendre l'eauwe ; et en deseure iceulx 8 piez jusques à le teliere 12 polz quarré, et les autres deux aussi de 12 polch quarré.

Item, avoir feuillet [sic, lire feuillet] les dessus dictes postilles à deux letz pour battre et courre iceulx ventelles contre lesdits feuillemens.

Item, en après sur icelles postilles avoir assis et enneswilliet une teliere de semblable longueur que le soeille de cy dessus, de 14 polz quarret de gros, aussi feuilletz de deux costez / que pour porter capron deseure, avec avoir abatu les errettes et chanffrain de deseure comme l'euvre le requeroit, avec aussi entre icelles postilles avoir trauwet et perchiet le teliere que pour passer les treans des ventelles susdis.

Item, après ce avoir fait et furny, avoir planté et hyet à force d'engiens 41 pillotz de 15 à 16 piez de long chascun et de 9 polz quarré par deseure, revenant à 8 polz quarré par dessoubz, tous ferrez et enmouflez chascun de une moufle de fer.

Item, iceulx avoir planté et hyet quatre de reng que pour porter et enneswillier sommiers de 22 piez de long et 10 polz quarrez, que pour sur iceulx sommiers assire et embauchier quatre longerons de 23 piez de long, de 9 et de 10 polz rallant à le soeille et illec embauchié à quewe d'aronde et à morseau, aussi enneswilliet aux dessus dictes postilles à quewe d'aronde.

Item, avoir aussi sur chascun longeron assire et asssembler [sic] deux grans loyens, l'un de 12 piez de long et l'autre de 8 piez et demy, et de 9 et de 10 polz rallant ausdictes postilles et enneswilliet et endenté, avec trois esteaux de 5 piedz et demy de long chascun, aussi de 9 et de 10 polz, iceulx esteaux enneswilliet et endenté, que pour en deseure des dessus dis esteaux à le haulteur de 5 piedz avoir assis et enneswilliet ung autre longeron de 17 piedz de long et 9 et de 10 polz rallant de l'un des deboulz s'enneswillier / au grant loyen en [sic, lire et, erreur qui se rencontre encore plus loin dans le même texte (voir l'art. bachinage) ennes[wi]liet et endenté, que pour en deseure iceulx longerons au travers avoir assis et embauchiet deux poupees de 23 piez de long chascune, de 7 et deux polz que pour porter et soustenir les deux plommas qui portent et soustiennent les deux deboulz des arbres du grant molin au bled et du grant molin au bray.

Item, sur les deux sommiers entre deux longerons avoir planquiet et fonset de planques de 23 piedz de long, d'un piet de large et d'un poch d'espés, et icelluy [sous-entendu planquier] avoir bien clauwet et kevillet de kevilles de fer à teste de 4 à 5 polz de long que pour sur chascune jointure desdictes planques avoir clauwet et assis tingles de telle longueur que icelles .

Item, avoir revestu les postilles et grans loyens à le haulteur de 5 piez de hault d'une planque d'un pied de large et de poch et demy d'espés, avec aussi les joindre et

clauwer comme l'euvre le requeroit que pour conduire et glicier l'eauwe jus dudit ouvraige.

Item, avoir fait trois ventelles de 6 piedz et demy de long chascun, et iceulx estoffez de quatre planques d'un piet de large, de deux polz d'espés et de deux roelles de quatre pietz de long, de 4 et de 5 poch, aussi de deux loyens de semblable grosseur que dessus, avec aussi d'un trean de 14 piez de long, de 4 et de 5 poch, et le tout / avoir bien kevillet de keviles de bois à teste, aussi de deux keviles de fer batenieres, flotes et clefz ; que pour les deux autres ventelles molerech avoir fait de quatre piedz et demy chascun, iceulx estoffez de chincq aisselles d'un piet de large et de deux polz d'espés, aussi d'un trayan de 14 piedz de long, de 4 et de 5 polch, de 2 roeilles et de deux loyens, aussi de tel grosseur que devant est dit, et le tout avoir bien kevillet comme les autres cy dessus.

Item, au devant de ladicte soyere avoir fait ung pont pour thirer venteilles, aller et venir devant icelle d'un molin à aultre toutteffois que besoing sera, meismement pour y mener une moeille de molin se il est necessité, le dessus dit pont contenant 36 pietz de long et 9 piez de large (...), estoffez de deux sommiers, renneswilliet aux postilles d'un deboult et de l'autre boult soustenu d'un pillot mis d'esrette, reloyet d'un pochart audit sommier, avec aussi avoir mis deux plattes sur le joe de pierre des deux deboultz d'icelluy pont que pour sur icelles plattes avoir rainé trois cours de gistes, lez deux cours de 14 piedz de long et l'autre de 8 piez de long, et en chascun d'iceulx cours emparcquiet [= enclore] 5 gistes de 6 et de 7 polz embauchiez sur les plattes et sommiers et endenté et à morseau, kevillet par les / deboultz de keviles de fer à teste de 8 à 9 polz de long, avec en deseure icelles gistes avoir plancquiet et fonset d'asselles de polz et demy d'espés et de 9 piedz de long, jointes l'une contre l'autre au plus prés que faire se pavoit, et avoir le tout bien clauwet et kevillet de keviles de fer de 4 à 5 piez de long comme l'euvre le requeroit.

(...) [description du bachinage : voir cet article]

(72v°) Item, après ledit ouvraige ainsi avoir fait et achevet et avoir deffait l'estancque et tenure d'eauwe et hostet clefz et ventrieres, avec aussi avoir thiret et sacquiet à force d'engiens de soyeurs d'aix tous les pillotz qui avoient esté mis et planté à ladicte estancque et tenure d'eauwe que pour icelle eauwe rendre à l'huissierie desdis molins comme auparavant (...)

1523 Valenciennes

Seuwiere du moulin de Fossart

ADN, B 9947, 72v° - 73v°, 74v°

À maistre Severin Lavesin, Melchior d'Avesnes, Jude Wandermine, Hacquinot, Colin Descamps, Hanin Wandermine et Baudechon, tous sept charpentiers, pour avoir fait le petite seuyere du molin du Fossart toute neufve.

Et premiers pour avoir fait ung bastardiau furny de pillotz et de ventriere pour tourner l'eauwe hors de l'empeschement de ceste euvre, avec aussy avoir descombret aucuns bois qui estoient de petite valeur pour en lieu d'iceulx y rassir et rediffyer autre euvre d'iceulx bois sur le masse et machonnerye ou lieu de celle quy y estoit ; aussy avoir assis une seulle à le meisme haulteur de celle qui y estoit par avant, icelle seulle contenant 16 piez de loing, 14 poch de large, 10 poch de hault ; avec aussy avoir hyet et planté à forche d'enghien trois routes de pillotz, c'est assavoir trois à chascune route de 9 et 10 piez de loing chascun et 8 poch quaret, pour à chascun d'iceulx pillotz encaver une moufle de fer pour entrer et resister

contre les pierres et gravier, pour en deseure iceulx pillotz assir / et enneswillier trois sommiers de 17 piez de loing chascun, de huyt poch quaret et à le meisme haulteur de le seulle qui y estoit devant ; avec sur ladicte seulle assir et enneswillier quatre postilles de 12 piez de loing chascune, de 12 poch quaret, et les deux aultres de 12 à 16 poch, lesquelles sont taillies en canfrain et à crette en mont l'eauwe ; aussy en chascune postille avoir fait deux feullissement pour battre et couler les ventailles, pour en deseure icelles à le haulteur de 11 piez avoir assis et enneswillet une teliere de 16 piez de loing, de 12 et de 14 poch, lequel est feullié à deux costez pour faire porter couverture de meisme bois ; avec aussy l'avoir perchiet ens ou point moyen pour entre deux postilles bouter les traians des ventailles d'icelle soyere ; aussy sur et au deseure desdis sommiers avoir assis et embauchiet quatre longherons de 17 piez de loing, de 8 et de 10 poch, enneswilliet de l'ung des deboutz en eswille et en dent dedens les postilles, à queue d'aronde sur ladicte seulle que pour en deseure chascun longeron avoir / assis ung loyen de bonne estendue, de 9 piez de loing, de 8 et de 9 poch ralant de l'ung des deboutz à ses postilles en eswille et en dent pour refortiffier icelle euvre et le faite resister contre l'eauwe ; et aussy pareillement sur les sommiers, c'est assavoir entre deux longherons avoir fonsset de grosses planques de 17 piedz de loing, ung poch de large et poch et demy d'espez ; avec les avoir jointes et clauwees de quevilletes de fer de 4 à 5 poch ; aussy avoir sur icelles planques au loing de chascune jointure clauwet et atacquet de claux doubles picars et de quevilletes de fer simples lambourdes faisant tingles ; encoire avoir toutes les postilles et loiens revestus de pluseurs planques d'ung piet de large, de poch et demy d'espez depuis les planques seant sur les seules et sommiers jusques en deseure des ventailles après le pente et estendue des loyens de l'euvre cy devant dicte ; avec à chascune postille avoir assis et assamblé une potente faite de deux pieches de bois de 5 piez de loing, de 4 et de 5 poch de gros, icelles mises et enneswillies à le haulteur des masses de / machonnerye, pour en deseure assir et clauwer trois planques de 16 piez de loing, ung piet de large et deux poch d'espez ; aussy sur chascune potente assir et enneswillier ung estiau et ung loyen de bonne estendee, pour à le haulteur de 3 piez et demy avoir assis et enneswilliez une pieche de bois de 16 piez de loing, de 4 et de 5 poch, lequel est taillié à chanfrain, faisant poye pour aller et venir sceurement sur icelles planques pour sacquier et avaller les ventailles de ladicte seuyere quant besoing sera.

(...)

(74v°) Audit maistre Severin Lavesin, pour encoire avoir fait à ladicte seuyere trois ventailles de 4 piez de loing et 5 piez de hault, icelles furnies chascune de deux roilles, de deux loyens et ung traiant de 13 piez de loing, de 4 et de 5 poch d'espez, aussy de cinq planques d'ung piet de large et deux poch d'espés, avec les avoir quevillies ensamble de grosses quevilles de bois à teste quaree, avec aussy à chascune d'icelles ventailles mis trois quevilles bastonieres, flotes et clefz comme à celle euvre appertient.

SEUWOIR

* Prob. lavoir. Voir aussi *espaumoir*.

à Simon Guyot, carpentier, pour sen solaire de ouvrier avoecq Jehan de Plopart au refaire le seuwoir doudit moulin, qui en estoit allés aval (Lessines 1390)

► Je refuse d'identifier le *seuwoir* au *sauvoir* 'réservoir à poissons' comme le fait GODEFROY, VII, p. 333c. Parmi les 6 citations avec *sauvoir* se glisse chez lui un seul

exemple avec *seuvoir* et cet exemple provient de Tournai. Le *DEAF* pré, art. *sauveoir* et le *DMF*, art. *sauvoir* ne donnent aucune variante en *seu-*. *Sauvoir* est issu de *salvare*, alors que *seuvoir* est apparenté à *seuwiere* : malgré l'absence de ce terme précis dans le *FEW*, *seuvoir* provient d'**exaquare* 'rincer', qui a donné naissance à plusieurs termes relatifs à la lessive.

SIEGE

1. Emplacement.

l'iretage del siege dou molin (*Hulst 1254 Cambron) ; *le foage dou siegie dou molin* (*Hulst 1254 Cambron)

2. Assise.

pour avoir (...) meneit de ledicte foriest par 2 fois 2 grosses tromques de bos audit moullin de Busegnettes pour faire siege à plomas de ce moullin (*Bavay 1428 – B 9421)

Acceptions spécifiques :

1a. ✕ Piédestal du moulin, composé du pivot, des soles (→ *seul*), des liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) et de la chaise (→ *cayere*). Voir *candelier*.

pour 4 grans chesnes pour convertir au siege du molin à vent (Harelbeke 1405)

► Il ne s'agit pas de la seule chaise (→ *cayere*), qui ne nécessite pas quatre grands chênes. Cf. : *pour ce que ledit moulin à vent estoit en peril et y faloit une nouvelle croisure sur quoy il siet (...)* (Harelbeke 1406).

1b. ✕ Fondation maçonnée sous les soles (→ *seule*) ; après l'apparition des °dés maçonnés sous les soles, le terme s'est appliqué à l'ensemble de ces dés. Voir *piet*.

deux muys de chaulx mis et employé au siege et pié dessoubz les croisures dudit molin (...) 3 lb ; à lui, *pour deux milliers de bricque employes comme dessus (...)* 72 s (Hulst 1423)

2. ✕ Chaise, collier en bois enserrant le pivot au-dessous de la cage et servant de point d'appui aux liens extérieurs et, éventuellement, de support à la cage. Voir *cayere*.

un grant baus d'Alemaigne dont on a fait un nouvel siege dessoubz ledit molin, sur lequel elle tourne (Saaftinge 1402) ; *primes, le pied du moulin, estimé 80 flo.* ; *l'attaque, le siege et routin, 58 flo.* ; *quatre etanssons servants à l'attaque et chassis 32 flo.* (note marginale : *il se trouve huit liens au lieu de quatre etanssons*) (Hem-Lenglet 1766)

Accompagné de la traduction en flamand :

zetel : 3 piecez de bois de Denemarce employé au siege nommé en flamenc 'zetel' et ailleurs (Saaftinge 1413)

3. Châssis qui porte la trémie (→ *tremuie*) du moulin à huile. Voir aussi *cayere*.

le termuande avec son siege, le grand cuvié, le seau, le bacq à frouchy (✕Mouscron 1687)

► *Zetel* 'siège' a été noté à Aalbeke, commune limitrophe de Mouscron, comme appellation du support de la trémie du moulin à farine (WVD, p. 262).

4. Lit, support de la meule géante. Voir *lit*.

pour metre les pieres [= meules] hors dou neef et carijer en son [sic, lire prob. ens ou] molin et pour lever sour le siege (*Menen 1294) ; *six gros croutaulx de quesne pour faire le siege sur quoy ont esté mises et assizes lesdictes meulles* (*Bruay-la-B. 1499)

► Cf. GERMAIN, p. 200: *siege*; G. LEGROS, p. 369: *sîdje*.

SIEU

Suif, graisse de ruminants. Voir aussi *oint*.

li sires doit livrer mait, coupe, boistiel, huge, le siu au fier, lumiere par nuit et les martiaus de quoi on afaite et li mosniers doit livrer le van (Douai 1270) ; *pour une livre de siuw pour metre le moele à moulaigne* (*Valenciennes 1367 St-Géry) ; *pour 2 livres de sieu et une livre d'oint dont on encraissa ledit molin* (✕Nœux-l.-M. 1381) ; *pour 203 quartrons de ploncq (...)* *pour agrapper les agrappes de fier de l'ouvrage de taille (...)* ; (...) *pour 3 livres de sieu qu'il couvint pour lesdites agrappes assir* (*Recquignies 1393) ; à *Pieter le Chandelier, pour deux livres de suif à oindre et à appointer ledit harnois* (*Harelbeke 1395) ; *pour 9 livres d'oint et 4 livres de siul qu'il convint avoir pour metre à mieure, fu pajet pour le livre d'oint 18 d et dou siul 16, c'est (...)* *en somme 18 s 10 d* (✕Mecquignies 1399) ; *pour 38 livres de chieu employez à engrassier les jointeures des pierres dudit bachin à getter ledit plonc* (*Menen 1457)

SIGELER

Ciseler (une pièce métallique).

pour avoir sigelet les espaullemens dudict ace et ploiet les quattres brachs pour le faire servir à la moeulle dudict mollin (✕Templemars 1582)

► Cf. COCHET, p. 287 : *sijed* : ciseau de menuisier.

SILLE : voir *essille*.

SIMEL

☒ Ralingue, corde en crin cousue aux longs bords de la voile. Voir aussi *corde de chemau*.
pour 2 autres cordes à le peullie dont on lieve les sas ou molin et avale pour le frain et pour les simiaux des draps des volans (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour 100 toisses de saimiaul fu paijet 4 d de le toise (✕Mecquignies 1399) ; à Jehan de Walencourt, cordier, pour 16 livres de saimel (OSeclin 1412) ; pour le fachon de deux draps servans au mollin, 10 s ; pour simeaux, 23 s (✕Douai 1466 Prés) ; quatre draps avec tous chimeaux et cordaiges servans et necessaires à la vollee dudict mollin (✕Wambaix 1612) ; avons aussy trouvé quatre drap furny de cermuau [sic, lire ceumiau] et cordaige servant auxdictz drapz (...) ; (...) les quatre drapz avecq le cheumiau et cordaige y servant (OSt-Hilaire 1644) ; les draps avec les cordaiges dit 'chemiaux' (✕St-Aubert 1674) ; les quatre draps et chemeaux y servants (✕Seclin 1701 Wattiesart) ; ayant aussy remarqué qu'il y avoit un boulte de chameau coupé proche les cottréz de la teste de l'arbre, où estoit suspendu la toille dudit moulin qui fut enlevéz (✕Masny 1714) ; lesdits premiers comparants se sont oblizez de fournir lesdits neuf ans durans tous les bois, mains d'oeuvres, ferrailles, draps, lachez, chameaux, estendelles, fillets, rougissage (✕Lille 1739 moulin 3.38) ; les draps avec chamiaux, lachés, fausse corde (✕Lille 1768 moulin 3.3) ; la volet à la façon d'Holande (...) ; neuf drap compris un neu çamiaux (OTempleuve 1777) ; pour les quatre draps, compris les chemiaux et cordages (✕Vermelles 1785)

saimiel de moulin : à Tassart le cordier, pour 6 botes de saimiaus de moulin, un liecol, une delie cordelle convenables audit moulin (OSeclin 1392)

► Notez le passage, au cours des siècles, de *simeau* à *chameau*. Le mot a encore été noté en 1978 par J. Bruggeman de l'ARAM Nord – Pas-de-Calais lors d'une conversation avec Léopold Bridoux, meunier de Wanquetin (P.-de-C.). L'étymologie que j'avais proposée dans ma *Terminologie* est sujette à révision. Vu les différentes formes qu'a prises le mot au cours des siècles, j'apparente désormais *simel* à *simbleau*, mot qui, de nos jours, désigne le cordeau servant à tracer des cercles dont le diamètre dépasse la portée du compas. Selon le *FEW*, II₂, p. 1612a, *simbleau* serait dérivé du latin vulgaire **cimbellum*, forme secondaire de *cymbalum*. La première attestation du mot que donne le dictionnaire date de 1397. Il figure en tant que *chembliaux* 'petits câbles' dans un compte de la refonte d'une cloche de Notre-Dame de Paris publié par G. FAGNIEZ in *Etudes sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIII^e et au XIV^e siècle*, II, Paris 1877, p. 155. Depuis la publication de mon dictionnaire, j'ai trouvé une attestation encore plus ancienne d'un cordage dérivé de **cimbellum*. Dans la rubrique consacrée aux cordes du compte de Valenciennes de 1383 (ADN, B 9772, f^o 31v^o) nous lisons : *pour un saimiel pour les soieurs d'ais, 5 s*. Naturellement, l'absence du *b* de *cimbellum* pose problème, mais en moyen haut-allemand, en gascon, en espagnol et dans certains dialectes italiens nous trouvons aussi des dérivés de *cymbalum* sans *b* : *zimmel* à côté de *zimbel(e)* 'clochette frappée par un marteau' en moyen haut-allemand, *semet* 'oiseau qui sert d'appât' en gascon, *cimillo* 'verge à laquelle on attache l'appeau' à côté de *cembel* 'ficelle à l'aide de laquelle on fait remuer et voltiger l'appeau' en espagnol, *ciomolo* en dialecte ombrien, *cimuli* en sicilien, etc. Mais c'est à l'anglais qu'à mon avis il faut se référer : *chime* 'cloche' est lui aussi un dérivé de *cymbalum*, comme en témoigne la forme ancienne *chimbe*. À l'art. *chime* l'*Oxf. Dict.* tente de résoudre l'énigme, du moins pour l'anglais. Qu'il me suffise ici, par manque de place, d'y renvoyer. Notons simplement que tous les sens susmentionnés, de l'appeau à la cloche, ont un rapport avec une corde ou une ficelle. Voir aussi *samble* à l'art. *cable*.

SINGLE

Sorte de clou, moins grand que le *double*.

douze chevilles de 6 pouces, un cent de doubles et un cent de singles fort fer (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

Composé :

single à lacer : voir la note ajoutée à *clau à lacet*.

demy cent de 18, ½ cent de 14 fort fer, deu cent de 24, demy cent de singles à lacher (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

SLUUTANCRE

Élément en fer qui consolide un assemblage, prob. syn. de *martel* acc. 2.

deux coingnés mis au pin [= tourillon de l'arbre moteur] et 8 sluutancre mis à la reue de l'eauwe, pesant 22 livres (*Harelbeke 1394)

► Mot hybride mi-flamand mi-français, signifiant littéralement 'ancre qui ferme'.

SOHAIN

Sciure.

le vieu bois qui ne pourra servir sera au profit dudit entrepreneur, à la reserve du vieu blocq et de cinq sacs de sohain, qui appartiendront au propriétaire (✕Lille 1754 moulin 3.32 huile)

► Cf. *FEW*, XI, p. 368b, art. *secare*.

SOYAGE

Sciage. Voir aussi *soie* et *soyerie*.

pour bos, aules, gantielles, tourtres et autres ouvraiges de soiage et de fauerie fais (...) à le retenue des moulins (*Valenciennes 1347); *on li doit livrer soiage et l'estoffe en pieche* (*Bruay-la-B. 1358); *pour le soyage dudit hommiel à 2 voyes dou loncq pour faire le cherne dudit fraïn* (✕Baisieux 1400); *pour soijer pluseurs estoffez de bos (...), se a euwt en ce soijaige 2 cens 3 quartrons de quartelaige et 1 cent 13 piés de plancke, qui montent au pris de 28 s le cent de quartelage et 38 s le cent d'aisselin 119 s 0 d tourn. ; item, pour 2 hours (...) pour ces soijeriez* (*Bavay & Hon-H. 1409)

Certains comptes énumèrent et tarifent les différentes formes de sciage :

1432 Menen

Divers sciages

AGR, Ch.C. 27776

À Jaquemart Martin et Henry Ancelot, son compaignon, pour avoir soyé (...), assavoir le cent nommé 'clofwerk' 38 gros du cent, dont il en ont soijet 1993 piés, audit pris monte 37 lb 18 s.

Ausdis soyeurs, pour avoir soijé 2878 piez de plancke, au pris de 10 gros le cent valent 14 lb 7 s.

Ausdis soyeurs, pour avoir soijé en journée de l'ouvraige crom, qui ne se puet faire par cent, 22 journées et demi, à 12 gros le jour monte 13 lb 4 s [on se serait attendu à 13 lb 10 s].

À Fouin Troost et son compaignon, pour aussi avoir soijé audit ouvraige 913 piez de grosse euvre, au pris comme dessus monte 17 lb 6 s 9 d.

Audit Fouin, pour avoir soijé 6 cens de planckes, au pris de 10 gros le cent monte 3 L

À Willem du Bus et Jehan de Gronkele, pour avoir soijé audit ouvraige 276 piez d'euvre, au pris de 38 gros le cent monte 5 lb 7 s.

À Coppin et Maerc Roose, pour avoir parsoijé ledit ouvraige, assavoir 588 piez clofwerk, monte 11 lb.

Ausdis Roose, pour avoir soijé 1512 piez de planckes et asselin, au pris de 10 gros le cent monte 7 lb 11 s.

Ausdis Roose, pour avoir soijé ouvraige qui se doit faire par journees 19 jours, à 12 gros le jour, monte 11 lb 8 s.

► Le flamand *clofwerck* correspond à l'*esquartelage* des textes picards. Vu le prix, c'est la même action que traduisent *grosse euvre* et *euvre*. Les sciages en *asselin* et en *planckes* reviennent au même prix.

**1443 Hon-Hergies
ADN, B 9439, 18v°**

Prix pour le sciage d'une courbe

À Pierart Carette et sen compaignon, soyeurs d'aisse, pour avoir soijé une courbe dudit bos pour servir à faire une roex audit moulin de Hon, lequel ouvrage ne vorent faire se non par journees et pour cescun jour avoir 15 s, qui sambla meilleur marché que par mesure, se y misent parmi le haute voie et le fosse de leur hourt 4 jours, les deux ensamble, sont 60 s.

SOICHER

Sécher.

il convient renouveler au comble dudit molin deux chevion soyché [ou, moins vraisemblablement, soiche] parce qu'ils sont ronput et renclaeuz (✕Hem-Lenglet 1636)

► Cf. : *pour l'acat de 2 cens et demi de perches soyches employees à faire les manuyaulx des ventelles [d'une porte d'écluse] (*La Gorgue 1413)*. Barrer, dans mon *Dictionnaire*, la question posée à la fin de l'art. *sauchier*.

Le verbe *soicher* est attesté en bourguignon. Cf. CHAMBURE, p. 249 : « *E* devient *oi* dans *loiche* = lèche, *loicher* = lécher, *soiche* = sèche, *soicher* = sécher » et p. 796b : « *soicher*, *souècher*, v.a. Sécher, dessécher. La terre *soiche* vite dans l'été. » À l'art. *sec*, le TOBLER-LOMMATZSCH, qui ignore le verbe *soicher*, mentionne quelques *soiche*, adjectif féminin, mais aucune ne provient de la zone picarde. Le DMF mentionne *seicher*, mais non pas *soicher*.

SOIE

Sciage. Voir *soiage*.

*pour (...) livrer le sois [sic] de membres et d'asselin, recopper le bos par tronquies ou park, ycelles kerquier sur cars et admener au mollin (*Bruay-la-B. 1363); une teliere, 3 ventailles, un plomach, une montee au molage et le planquiet, une noeve maie, 2 noeves courbes au rouwet, pour ce faire de noef et livrer soie environ cent piés (*Bruay-la-B. 1367)*

► Acception absente des dictionnaires.

SOYELLE : voir *soyere*.

SOYER et SCIER

a. Scier, couper le bois. Voir aussi *resoyer*.

scier : *3 saulx de quoy on sya soeme et sceeden [= cotrets (→ costret) et barreaux des volants] (✕Kruibeke 1432); nous (...) permettons et accordons à Lambert Joseph Duhamel l'erection d'un moulin à vent à cier et piller bois de teinture au faubourg des Malades (☒Lille 1778 moulin 3.36)*

soyer : *pour soier che bos 23 jours (*Menen 1294); pour faire une fosse de 7 piés de lonc, de 5 de let et 5 de pierffont pour soyer bos pour ledit moulin (*Bavay 1364); pour deux aunes pour faire et soijer ays pour mettre en ouvrage au roé de l'yauwe, as ays du fons et ailleurs audit moulin (*Scheldewindeke 1377); de avoir soyet pluseurs kesnes dont on fist fauls loyens pour le moulin de Chisoing (✕Cysoing 1388); pour le molin fault tout*

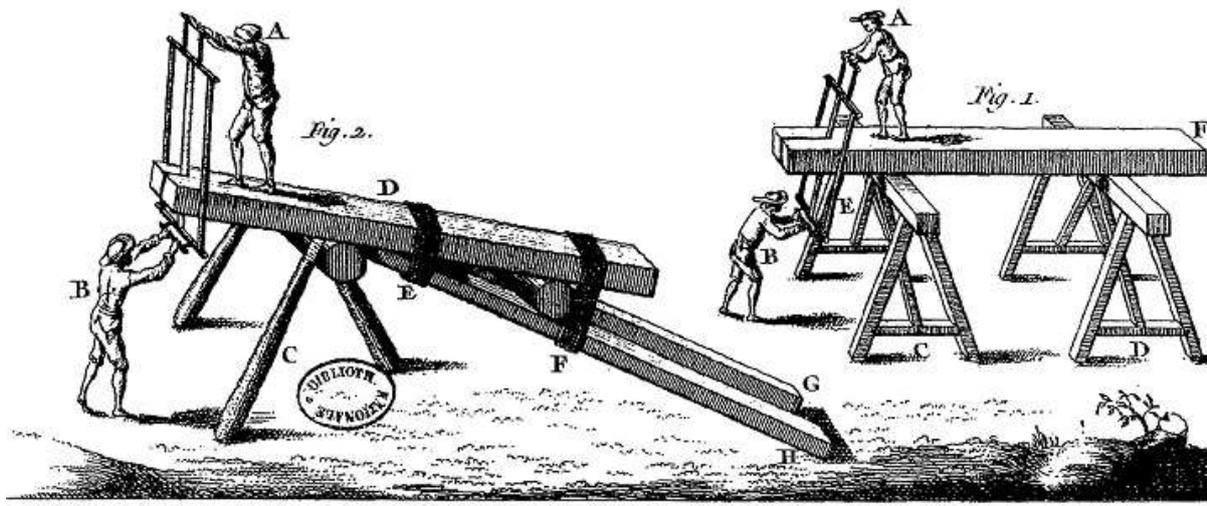
prestement ung nouveau arbre de vingt et ung piedz loing, de dix huyt polchs en croix, soyez à huyt pands (*Lourches 1572) ;

► À Bavay (1364), la fosse est destinée au scieur de long qui travaille sous le chevalet.

1399 Moregem
AGR, Ch. C. 47674

Fosse pour le scieur de long

Item, Pietre Doetighem et Rommin li Nol 1 jour pour faire le puis pour soier dessus le bac du moulin, cascun d'eulx 2 s 8 d le jour, monte 5 s 4 d.



Simple tréteau avec plan incliné (à gauche) et double chevalet (à droite) pour les scieurs de long.
D'après Henri-Louis DUHAMEL DU MONCEAU, *De l'exploitation des bois*, Paris 1764.

b. Faucher, couper. Voir *fauquier*.

soyer : pour avoir soyé cruaut et herbes en aucuns lieux en la Lys pour l'eaue plus tost aller aval (*Harelbeke 1400)

Expression :

soyer franc

Scier net et bien droit, sans irrégularités. Voir aussi *franc*.

une gomme noefve dont les asselles doivent estre de 2 paux frans soijes et foellies deument (*La Gorgue 1419) ; *ung cent trois quartrons d'aisseline de quesne à doz et à coustez de 8 paulx de largue et de ung paulx franc sohyet par le dos dont on a couvert le comble dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1510) ; *pour huit cottrez et quatre canlattes de 27 pietz de loncq chascune, deux pauch et demy de large et ung pauch francq soyé d'espez* (✕Nœux-l.-M. 1517) ; *une fonçure [à la roue motrice à augets] de planches de pouce franc scié* (*Leval-Ch. 1757 épeautre)

soyer à coutel : voir *coutel*.

SOYERE, SOYELLE et SOLLIERE

1. * Barrage à vannes. Voir *seuwiere* et *ventellerie*.

soyelle : pour faire un noef mollage au mollin de le Plache à Bruay, un estanquement dehors et dedens, une montee au mollage à le parroît devers l'iauwe, le soielle [les lettres finales de *soiel* sont surmontées d'un trait abrégatif], le greel et le comme (Bruay-la-B. 1361)

► Hapax. Variante de *soyere*, p.-ê. influencée par le *greel* qui suit.

soyere : 3 quevilles servant à le caucque des deux soyeres (Valenciennes 1501 Anzin) ; *en deseure icelle joe contre le pan molerech avoir revestu et remanocquiet d'asselles à cousteaux jusques à le haulteur du trau de l'arbre du moulin, à cause de le soyere*

(Valenciennes 1512 Anzin brais) ; à ledite soiere est neseaire de y faire quatre ventelle (...); (...) et sera tenu de mettre à ladite soyhier et aleurs apoy (Ramillies 1554 textes 1) ; à la soier du molin fault trois ventelle portant en longueur 6 pied et 4 pied de hault et les potellet et les traiant ensuivant audictes ventelle et aussi fault de loien de 3 et 4 pocce (Lourches 1569) ; à raison que ladicte soiere est assise trop haulte et que les eaues ne s'eseuent point, de faire deux ventaulx fonsiers (Thun-l'É. après 1651)

► Au moulin à brais d'Anzin, en 1512, il faut prob. comprendre que le revêtement doit protéger le pan mouleret contre les éclaboussures dues au barrage à vannes.

2. * Grosse traverse reliant le sommet des montants d'une ou plusieurs vannes et à laquelle les cloisons des vannes sont suspendues. Voir *teliere*.

soyere : la soijere de trent quatres pieds de loing et de quinze et dix sept pouces ; les esteaux au nombre de huict, de quinze pieds de loing (Ramillies 17^e s. textes 1) ; au bout de la grande soyere convient mettre ung chappeau de fer suffissant pour retenir ladicte soyere qu'elle ne se fende ny s'ouvre davantage (Ramillies 1619 moulin 2.2) ; depuis ledite seulle jusques à la soyere dix pieds et demy et deux poulices (Escaut 1680 Thun l'Évêque) ; à l'égard de la grande et petite ventellerie, y compris les soyeres, se sont trouvés en bon estat, au reserve de la grande soyere qui se trouve creusse et chargé de plusieurs pieces en couverture pour tirer les ventelles (Ramillies 1713 moulin 2.2)

Composés :

fausse soyere

* Barrage à vannes d'un canal de dérivation en amont du moulin, utilisé pendant les travaux. Voir aussi *fausse seuwiere*.

avec aussy avoir fait au molin du Fossart auprès des faulses soyeres contre le gardin du beghinaige planter des paulfis de 8 piez de loing et ce continu 14 piez de loing ou environ pour garder que on ne viengne de nuit sur lesdictes soyeres pour tirer les eauwes dudit molin (Valenciennes 1516) ; pour avoir refait les planques nouvelles de le faulse soyere du molin du Fossart (Valenciennes 1517)

grande soyere

1. * Grand barrage à vannes servant à la décharge. Pour l'emplacement, voir *grande ventellerie*. Voir aussi *grande seuwiere*.

grande soyere : avoir reffait et remis 14 piez de planques à la grande soiere desdis molins au Conte avec revisiter et asseurer les autres planques à ladicte seuwyere (*Valenciennes 1511) ; la grande soier d'Erre tenant le tordoire contient trente deulx pied de loing, les peutilles douze pied, les ventelles en nombre de six portent sept pied trois pouch de haulteur (Ramillies 1566 textes 1) ; la grande soier et [= est] toute emportee et y fault ouvrir, auquel pour le remette à point fault premier une baigol de 60 pied de loing et y fault 12 pilot (...) ; item, aucune dos de bos (...) ; item, 9 ventelle (...) (Lourches 1569) ; depuis la grande soier jusque au coin du tordois la chaussee n'at esté refaict, quy contient en longoeur 48 piez ou environ (Ramillies 1620 moulin 2.1) ; avons trouvé la grande soyere assemblé et fourny de postilles et loyens comme aussy de planchier bronquans et planchiet saillians pour y avoir six ventelles (Thun-l'É. 1641) ; il auroit travaillé de son dit stil à la grande soiere ou vantellerie du mollin de Thun l'Evesque (Thun-l'É. 1642)

grant solliere : fut revisité la grand solliere d'Erres, laquelle est de 30 pieds $\frac{1}{4}$; a trouvé les ventaux i servans ont 7 pieds 9 pouces de haute (...) et la petite soyere a esté trouvee les ventaux contenir 5 pieds (Cambrai 1663 copié au 18^e s.)

► Pour cette forme avec -ll-, voir la note ajoutée à *grant seuilliere* (classé sous *seuwiere*).

2. * Grosse traverse qui relie le sommet des montants d'une ou plusieurs vannes de la *grande seuwiere* et à laquelle les cloisons des vannes sont suspendues. Voir *teliere*.

grande soyere : au bout de la grande soyere convient mettre ung chappeau de fer suffissant pour retenir ladicte soyere qu'elle ne se fende ny s'ouvre davantage et y mettre ung patin de bois à cloux de fer (Ramillies 1619 moulin 2.2)

petite soyere

* Petit barrage à vannes servant à la décharge. Pour l'emplacement, voir *petite ventellerie*.

la petit soier dudict Erre tenant le molin contient dix pied trois pouche de loing, les peutilles entre les solle et la tellier dix pied et demye et deulx ventelles qu'il y sont six pied de hault (Ramillies 1566 textes 1) ; la petit soiers de cottes le meullin en deseurs du cliez (Ramillies 1608 moulin 2.1) ; à la ventelerye du moulin à bled qu'on appelle 'la petite soyere' convient remachonner et remettre en suffissant estat les deulx bajolz (Ramillies 17^e s. textes 1) ; la solle de la petite soyere ou ventellerie où sont les deux ventelles (Escaut après 1740 rappel de la visite de 1632 moulin d'Aire - Ramillies)

petites soyeres : *une caucque servant aux petites soyeres dudit molin d'Ansaing (Valenciennes 1515)*

► Voir la longue note ajoutée à *seuwiere*.

SOIERIE et SCIERIE

1a. Sciage. Voir *soiage*.

soierie : *pour soijer pluseurs estoffez de bos (...), se a euwt en ce soijaige 2 cens 3 quartrons de quartelaige et 1 cent 13 piés de planque, qui montent au pris de 28 s le cent de quartelage et 38 s le cent d'aisselin 119 s 0 d tourn. ; item, pour 2 hours (...) pour ces soijeriez (*Bavay & Hon-H. 1409) ; item, doivent les dis carpentiers livrer toutes les soyries qui appartenront et seront à faire pour ladicte charpenterie (*La Gorgue 1419)*

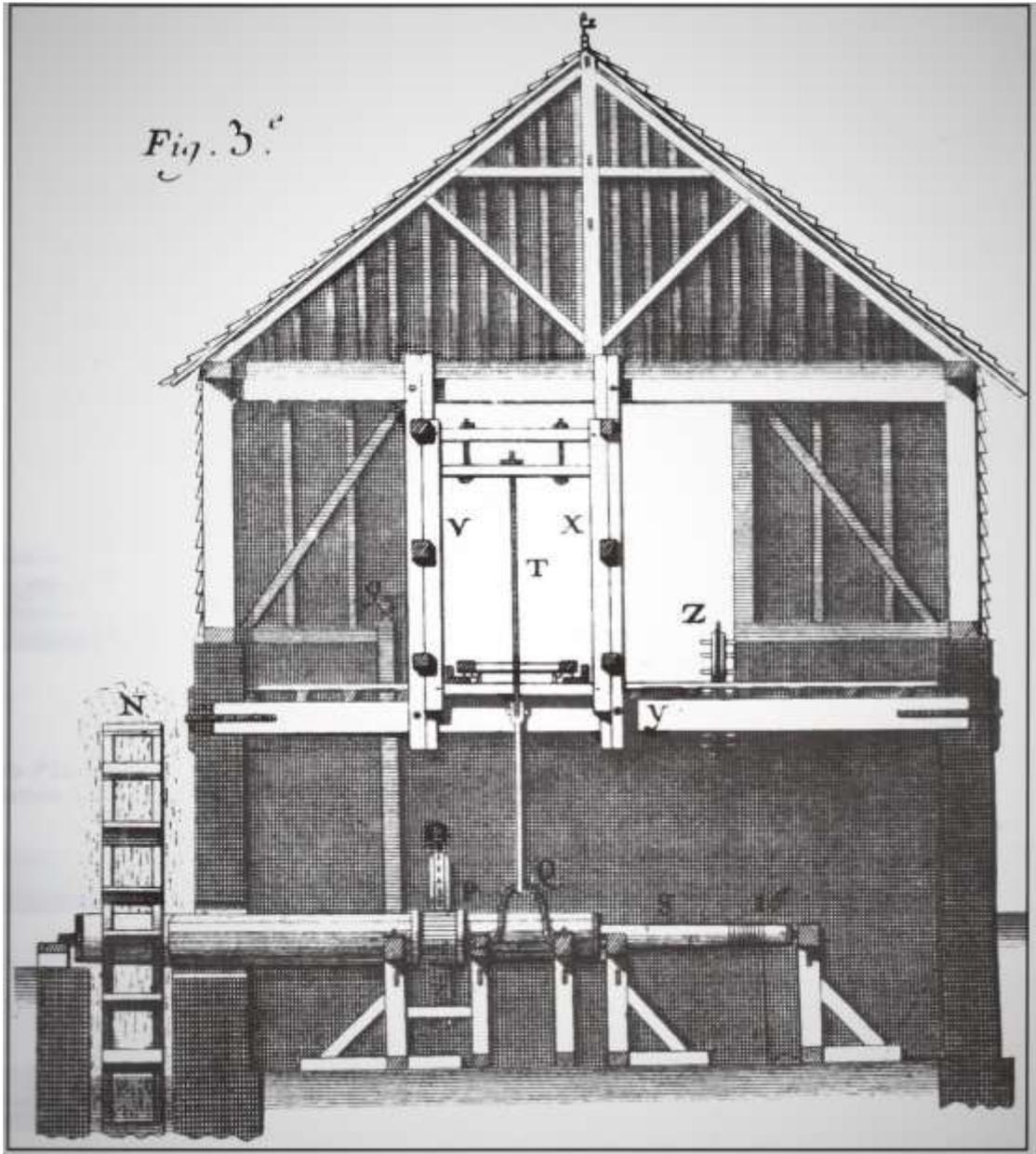
1b. Ensemble de bois sciés ou destinés à être sciés.

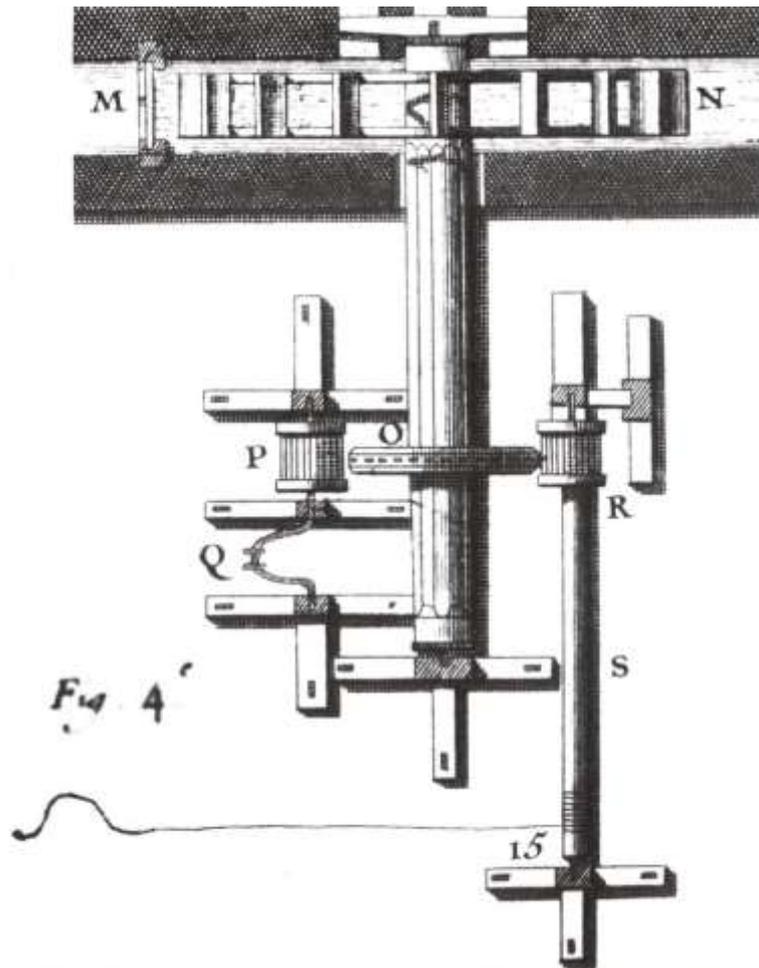
soierie : *pour avoir le remain de ledicte soyerie meneit par sen kar et chevaux audit liu de Rocque (*Recquignies 1428 – B 9421) ; à Jehan Raoul et son compaignon, soyeurs, pour ledicte courbe avoir soiee (...) ; à Jehan du Riu, careton, pour ledicte soyerie avoir alei par lui et son varlet quierquier audit bos et le mettre audit moullin par son car (*Hon-H. 1449) ; pour leur paine et sallaire d'avoir soyet 150 piez de soyerie prinse es quesnes qui estoient demourez en provision (*Bruay-la-B. 1474)*

2. * Endroit où on scie, atelier outillé pour le sciage.

scierie : *le moulin à eau de wyngaerdt nommé la scirie (*Enghien 1759)*

soierie : *pour avoir de ledicte foriest menei à le soyrie de Bavay ledicte courbe et flaske (Bavay & Hon-H. 1428 – B 9421) ; pour avoir mené depuis la soyerie des soieurs jusques à l'ouvroir du maistre charpentier deux arbres de molin (domaine de Valenciennes 1524)*





Mécanisme du moulin à scier : VX = châssis de la scie ; T = scie attachée au châssis et reliée par un bras en fer au vilebrequin ; M = cours d'eau qui va de gauche à droite ; N = roue motrice ; O = rouet qui entraîne deux lanternes, la lanterne P sur l'axe du vilebrequin (Q), la lanterne R sur l'arbre du treuil qu'on peut éloigner du rouet ; 15 câble pour tirer les pièces à scier dans le moulin. Dessins

BELIDOR



Zaandam (Pays-Bas), Moulin à scier *Het jonge schaap*. Châssis des scies.
 Rasbak, CC BY-SA 3.0 <<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0>>, via Wikimedia C

Expression :

mettre à soierie, mettre en soierie, ouvrir en soierie

Scier, faire scier.

mettre à soierie : *item, avoir mis jus l'yaue dudit molin et faire les estanques à leurs despens et mettre tout le boys à soyerie* (*Bruay-1.-B. 1459)

mettre en soierie : à *Jaquemert Dupire et Evrart Malicront, soyeur d'aisse, pour avoir en ledicte forest dudit quesne mis en soerie pour les ouvraiges susdis* (*Hon-H. 1457)

ouvrir en soierie : *pour avoir des dessus dis quesnes ouvré en soerie (...) si comme en quartelaige 655 piés (...) et en ouvraige à mesure de plancqne 280 piés* (*Recquignies 1457)

SOIF

Palissade.

pour le sollaire de pluseurs varlés qui espuisierent l'euwe au devant de le seuwiere et y fisent sois et misent terre entredeus par coi point d'euwe n'alast à leur ouvraige (*Recquignies 1374) ; à *Jehan Bougier et à Jehan Alart fu marcandeit et à recours dou faire une sois au devant de l'escluse de le riviere et vivier de Hon et de remplir de terre entre l'escluse et le sois et de refaire pluseurs grans trauls et cavains (...)* ; *as marchans des bos de Sars fu accateit 1 mille de verges, 1 cent de pierces et demi cent de raimme amenee sour l'ouvraige pour celi sois faire* (*Hon-H. 1381) ; *pour faire une double sois au devant des*

ventailles de ce moulin et emplir de terre et aussi pour coper l'escluse vers le sauch de Marpeniaul et là faire 1 grant trenkich de 20 piés de let bien parffont pour l'euwe là passer, par coi on peuwist le suel euwerech roster et assir le noef au secq et bien remacener ensi qu'il besuignoit et de celi double sois deffaire après l'ouvraige fait et le terre roster et d'en refaire une double sois au devant dou trenkich de celi escluse vers le Sauch et remplir de terre bien conree ensi qu'il appartient (*Recquignies 1386) ; pour (...) faire un bastardiaul au devant des ventailles dou moulin de Hon de 2 fortes sois, pour le closin espincier, clore et emplir de terre, bien conrer et faire boinez clés (*Hon-H. 1395) ; avoir fait tout autour d'icelle motte, à l'encontre desdis fossés, bonnes soifs de waulles et peulx, lesquelles ont esté lyes et atachies des ancrs et clefs dessus dictes (...) pour ce que le terre de ledicte motte ne chieche esdis fossés (✕Attiches 1411)

SOILE et SEIGLE

Seigle.

seigle : que lesdiz unze ans durans quittons audit suppliant quatorze sacs de segele qu'il nous doit de rente par an à cause d'un sien molin à vent (*Opwijk 1430)

soile : se on refait le moelin et li mosniers demande le paste, 1 boistiel de soile u de fourment et 1 boistiel de refait, et li sires ne li livre, li mosniers laisse le moele droite et se on i a damage, li sires le restore (Douai 1270) ; pour une rasiere de bled, une rasiere d'espiautre et 1 quarteron de soille pour livrer et metre à mieure ce dit moulin (✕Mecquignies 1399) ; pour deux havods de soille employez à mettre leditte neufve meulle à farine pour la premiere foiz (*La Gorgue 1420) ; chasser à chevaux et charrette tant en ceste ditte ville sur le large qu'es faulxbourgs et banlieu d'icelle et amener bled, soille et tous autres grains audict moulin pour y estre moulu (Cambrai 1667 moulins 1)

SOILEMOULIN

voir l'encadré 7 à moulin § 4.1.3.

SOYOIRE

Scie.

pour 2 soyaires rechizeler (*Valenciennes 1447) ; à Jehan Petit, taillandier de fer, (...) pour avoir fait une soyere à deux anieaux de 5 piez de loing (domaine de Valenciennes 1524) ; un pinchereau, un cassette et un ecopre de meule, six marteaux à battre meulle, une maillie, un marteau, deux ecoppes, un ouchau, une gouge, iun couteau et une soioire (✕Comines 1746) ; le gros pincereau et le petit et le cachette, soioire et ferment (✕Marquette-I.-L. 1753)

► Cf. BONNET, XXI, p. 36 : soyoire.

Composés :

soyoire à bende

Sorte de scie, prob. scie à arc.

une happe, trois queuniets, une petite soioire à bende et quelques ferailles restans (*Don 1729)

soyoire à coutel

Scie à main, sorte d'égoïne.

et un auw et soioire à couteau et deux armoisset et quatre therille et bedenne, ebercain et fauret (✕Herseaux 1758)

► Cf. Encyclopédie : « Scie à main, ou à couteau, est plus large du côté de la main, n'a point de monture que la main avec laquelle on la tient pour s'en servir ; l'on s'en sert lorsque la scie montée ne peut passer. »

SOYURE

* Fauchage, ici fauchage des herbes qui gênent le courant.

à le premiere soiure de l'herbe de Viteri, doit cascune huge des moelins deseure un quart de fourment (...) ; tous les autres soiures doivent les huges (*Douai 1270)

SOLEIL

☒ Plaque métallique qui protège l'extrémité postérieure d'un arbre : le plus souvent platine à l'arbre, mais parfois aussi platine au palier du heurtoir (→ encadré 2 à *bauch* § 2). Voir *platine. les couteaux de l'arbre par les deux bouts, le soleil au bout de l'arbre* (✕Cysoing 1761)

SOLERET

P.-ê. plancher autour des meules.

le nuit Saint Laurench, 9e jour du moix d'aoust l'an 76 après le noene, par une orage de vent, brisa le piere dudit moulin, le courant, tout en pieces et les pieces de ledicte piere brisierent le huge de le piere, les listes, les aisselles du paroît et le soleret (✕Oosterzele 1377)

► Le *soleret* désignait aussi la partie de l'armure qui protégeait le pied. Du fait que l'auget, le petit bac qui dirige le grain à moudre vers l'œillard (→ *trau*) de la meule courante, se dit *schoen* [litt. 'soulier'] en flamand, on pourrait penser que ce *soleret* était la traduction du flamand *schoen*. J'écarte cette hypothèse du fait que je n'ai retrouvé nulle part ailleurs une traduction de *schoen* pour désigner l'auget. Reste que le *FEW*, XII, p. 37b, art. *solarium* ignore le diminutif de *solier* 'petit plancher' dans les dialectes du Nord. Bien que les auteurs du *DMF* ajoutent un point d'interrogation à la définition, ils mentionnent quand même un texte de Normandie, où le *soleret* serait un petit étage, un palier.

SOLIER

Plancher de l'étage. Voir aussi *planquier*. Par extension, le mot a désigné tout l'étage limité par ce plancher. Dans le moulin à vent, c'est d'abord l'étage aux meules ; mais à la longue le terme s'est appliqué aussi à l'étage à la farine, qu'on atteint également par un escalier, ou à un petit plancher supplémentaire. Dans le moulin à eau c'est le grenier, mais là aussi le terme a pu s'appliquer au plancher sous les meules. C'est surtout en Flandre flamandophone et dans les régions limitrophes qu'on trouve le mot, probablement sous l'influence de *solder*, qui a très tôt désigné un grenier. La distinction entre « plancher » et « grenier » n'étant pas toujours possible, je me limite ici aux exemples les plus clairs.

a. Plancher.

pour cent cloux neufs de fer allouez en la closture du solier dudit molin, quant ladicte nouvelle pierre avoit esté mise (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; *pour l'achat de deux planques appeeles 'delen' [= planches d'un plancher] pour refaire le solier et le plankiz dudit molin (...)* ; (...) *pour monter le pierre du molin et de le mettre en son lieu (...) et de refaire et reparer le plankier et solier dudit molin, qui fu tout defait et brisié* (✕Sluis 1396) ; *pour une sauch (...) pour faire un sollier au molin dudit Haaltert à mettre le blé tout à fait qu'il se gaignoit* (✕Haaltert 1399) ; *refait tout de nouvel le solier nommé 'le lit des pierres' (...)* ; (...) *pour 2 cens de claus de fer pour attaquer les planques sur le sollier desoubz les pierres* (*Ninove 1410) ; *pour (...) avoir deffait les soliers pour icelle meulle saquier amont et les refaire* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *pour avoir fait (...) un sollier audit molin de tan gisté et aissié bien et souffissanment* (*La Gorgue 1420) ; *une nouvelle asse, un nouvel degré, 3 nouveaulx soliers* (✕Kieldrecht 1434) ; *audit maistre Guillaume Stuer, lequel (...) rompi sus les deux soliers pour mettre ladicte pierre amont, iceulx arriere refait de nouvelles aisselles là où il en falloît* (✕Kieldrecht 1438)

► À Sluis (1396), le *solier* sera le plancher de l'étage aux meules et le *planquiz* celui de l'étage inférieur.

b. Étage tout entier, grenier.

les clencques, les anneaulx et les crochés des huis de la chambre et du solier (*Harelbeke 1395) ; *pour avoir ouvré à placquier et latter une parroit qui est ou sollier dudit molin à olle (...)* ; (...) *pour deux lacés et les claux servans à pendre l'uis du solier dudit molin à olle* (*La Gorgue 1420) ; *pour avoir fait et ordonné un nouvel sollier et grenier en l'une des maisons des molins à eaue* (*Moregem 1446)

Composés :

haut solier et **plus haut solier**

☒ Plancher de l'étage aux meules. Voir aussi *petit solier* et *solier en haut*.

haut solier : pour une piece de bois dont l'en a soyé deux pieces appellez 'rebben' mis et employés ou hault solier dudit moulin (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

plus haut solier : d'avoir remis le plus hault solir dudit molin et avoir refaict la montee dudict petit solir (✕Ingelmunster 1448)

petit solier et petit solier deseure

☒ Plancher de l'étage ou de l'estrade aux meules. Voir *haut solier*.

petit solier : d'avoir remis le plus hault solir dudit molin et avoir refaict la montee dudict petit solir (✕Ingelmunster 1448)

petit solier deseure : de refaire le petit sollir deseure qui estoit tout brisiét (✕Dendermonde 1396 Greffeninge)

solier par embas

☒ Plancher de l'étage à la farine ou étage à la farine.

pour demi cent de claux employez à la cloture du solier dudit molin par embas (✕Ingelmunster 1451)

solier desoubz les pierres

* Plancher du beffroi aux meules.

refait tout de nouvel le solier nommé 'le lit des pierres' (...); (...) pour 2 cens de claus de fer pour attaquier les planques sur le sollier desoubz les pierres (Ninove 1410)

solier en haut

☒ Plancher de l'étage aux meules. Voir *haut solier*.

1 cent de piés de planches et d'aiz d'aumel à plancher le sollier en hault dudit molin (✕St.-Eloois-Vijve 1455)

SOLIVE

Solive, chacune des longues pièces de bois auxquelles on fixe les planches d'un plancher, d'un tablier de pont, etc. Voir *giste*.

les bois de la decharge des eaux du tordoire pour ventelles, etiaux et soyere, bacinage de madriers, solives et travers et pilotage (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

SOLIVEAU

Composé :

soliveau d'appui

✕ Lien intérieur du piédestal. Voir *petit °loyn*.

l'arbre tournant fort avant endommagé ainsi que l'attaque et le gros sommier, aiant observé à celui cy qu'aux mortesses du bas servant à retenir les quatre solivaux d'appui le feu devoit y avoir sejourné plus longtems (✕Caudry 1780)

SOLLE : voir *seul*.

SOLLER : voir *seuller*.

SOLLETTE : voir *seullette*.

SOMMEREL

Petit °sommier.

pour (...) au desoubz dou keutillage d'icelui molin mettre un sommeroel (Valenciennes 1419 Ogelens); *avoir fait à le paroit derriere dudit moulin deux somereulx esquelz a enesguillé 4 loiens* (✕Attiches 1453); *pour 12 kevilles de 6 à 7 polz de loncq à atacar les someriaux estans sur les telieres à mettre les kaucques au lever les ventailles* (*Valenciennes 1456); *pour avoir fait une achinte nouvelle au grant molin ou lieu de l'autre que les grandes eaues avoient emporté, estoffées de trois pillotz en l'eaue (...) soustenant le suelle et en iceulx esteaux qui soustiennent le penne, et sur le soelle avoir mis 3 sommeriaux de 12 pietz de lonc chascun, de 8 et de 6 polz quarez et sur iceulx gistes et asselles pour faire planquier à mettre sus les sacs des brasseurs* (*Valenciennes 1501 Anzin); *d'avoir y mis des somereaulx et fait le planchier pour asseoyr lesdictes moeulles* (✕Templemars 1615); *les*

quatre loyen pour les traette et soubstrette avecq quatre sommereaux (...) ; item, deux loien, ung planchier desou les moeulles avecq ung sommereaux (©Templeuve 1669)

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Petit sommier servant de support à un élément de l'ensemble queue-escalier extérieur. Dans ce contexte deux pièces de bois ont pu être qualifiées de *sommereaux* :

a. Quand le *sommerel* est associé à l'escalier, ce pourrait être la traverse qui relie la base des deux poteaux pendants du chevalet par lequel l'escalier extérieur est suspendu à la queue. Voir *travel*.

pour 30 pieds de seulles de 7 et de 4 pour faire les queneulle et sommereaux à ladite montee (Cysoing 1531) ; la keuwe, montee, gisante et appas, sommereau, estache [sic, lire escache], espee, pottelutz, appoielles (Lille 1636 moulin 3.23) ; la grande montee, deux gissans, appas et sommereau, potteaux pendants, apuyelles (Mons-en-P. 1738) ; la grande montée, apas, sommeraoux, poteaux bendan, appuielle, queue et equache (Coutiches 1751) ; la grande monté, gissant et appas, sommeraoux, les deux pouppé, deux ecache, appuelle et potelet avec la queue (Cysoing 1761)

b. Quand le *sommerel* est associé à la queue, ce pourrait être la pièce de bois horizontale de la cage, au bas de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée), sur laquelle repose la queue. Voir *porte queue*.

la grande monté, ses gisans, appas et appuielle, prisé 54 lb ; item, la queu, epées, escaches, pouppés, le soutient des dits pouppés et un sommeriau sous ladite queue, prisé 55 lb (Lille 1726 moulin 3.2) ; la grande monté, ses deux gisans, appas et appuyelle, prisé 60 lb ; item, la queue, les epées, escaches, pouppés et le soutient desdits pouppés sous la monté, un sommeriau et un bouteriaiu, prisé ensembles 80 lb (Lille 1726 moulin 3.7) ; la queue de bois vieux, de quarante un pieds de longueur sur 9 et 11 pouces reduit, les deux pouppées aussi bois vieux, de 7 pieds d'hauteur sur 3 et 8 pouces quarré, le sommeriaux aussy vieux, de six pieds et demy sur 7 et 8 pouces, les porte monté sur la queue de six pieds, de 5 et 6 pouces bois vieux, les deux escaches et les quatre epées aussy bois vieux (Lille 1749 moulin 3.20)

► Ces deux identifications restent hypothétiques !

2. Chacun des deux trémions (→ *tremuyon*).

*pour (...) fonsser par deseure une archure audit moulin estoffee de 2 traviaux, 2 sommereus et l'ordonnance dou clicquet (*Valenciennes 1410)*

SOMMIER

1. Grosse pièce de bois.

Accompagné du terme précis en flamand :

asse [= arbre moteur] : *pour avoir livré et mis en euvre audit moulin ung sommier de bois tournant appelé 'asse' (✕Petegem-a.-d.-L. 1496)*

1a. Grosse pièce de charpente horizontale qui, le plus souvent, repose sur des piles ou sur des poteaux pour servir de support. Voir aussi *bauch sommier*.

*mist noes sommiers pour porter lesdis bachinages, estecqua en l'euwe baus et estacques asquels lidit sommier sont ahiert [= attachés] (*Valenciennes 1393) ; pour (...) remettre as moullins de Saint Gerry un noef sommier de 22 piés de loncq rechupt [= soutenu] de 6 estiaux pour porter le debout des 2 arbres par dehors ledit moullin et sour ledit sommier remettre pluseurs gistes qui brisies estoient (*Valenciennes 1409) ; en le maison vers le wal quatre sommiers du long du molin venans desoubz le seule du taupane et desoubz le saillie du bout de le maison, et auront cil sommier 12 paux et les pillos de 12 paux, et aront cil pillot de long 18 piez et 4 piez de point à aultre, et sera gisté de gistes (...) et là sus sera le plancher (...) et sur ces sommiers dessus diz y aura quatre seules traverses qui porteront 8 esteux enewilliez ens et sur ces esteuz deux arbrieres qui feront le beaufroy leur le mollage sera (*La Gorgue 1417) ; pour avoir fait et livré ung sommier d'ipprel pour soustenir le frain dudit mollin (...) 10 s (✕Nœux-l.-M. 1475)*

► À Nœux (1475), le sommier est la pièce de bois très solide qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) au palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et qui sert de point de fixation à la ceinture du frein. Voir *sommier du frain* et *bauchet*.

1b. Poutre de plancher, pièce maîtresse qui soutient le plancher, le plus souvent au moyen de solives placées à angle droit sur elle.

*pour avoir levet le planquier, le gistaige et deux sommiers pour faire plache aux pyonniers pour faire ung trau en terre pour tirer le vieuse estacque hors et pour avoir rasis le nouvelle estacque, pour ce 60 s ; item, pour avoir rasis lesdis 2 sommiers et gistaiges avecq le planquier dudit mollin et avoecq ce avoir remis le noyau sur ledit planquier (*Cysoing 1531) ; fault encorre pour fairre et assir le planquier pour porter les moeulle livrer deulx sommier de aussy 16 pié de long et de 14 et 16 pauc (©Templemars 1570) ; fault furnir deux planchiez, à chacun deux sommiez, sçavoir le premier, deux sommiez de 9 et 11 pouces, de 18 piedz, et cestuy de hault, deux autres sommiez de 10 et 12 pouces de grosseur et 17 piedz de longueur, furny de gitte de 4 pouces carez, espasés à ung pied de creux l'une de l'autre pour clouer les asselles de travers joint et feullyez l'une dedans l'autre (OSt-Hilaire 1644) ; pour ung petit somier de 10 piez pour mettre desoub le premier plancher à raison qu'il at falu couper le gitte pour faire passer la moeulle dudit moulin de Chisoing (*Cysoing 1685) ; il se metra un sommier de la longueur du moulin pour poser les gittes du planchez d'en bas, de 10 pouces quarrez, avec les supports sur les trades (*Harnes 1748) ; douze gittes neuves sous le plancher d'embas, de 14 pieds de long chacune, une vieille pointe servante de somier sous lesdites gites, de 18 pieds de long sur 6 et 6 pouces (*Lille 1749 moulin 3.20)*

2. Grosse barre de fer servant de support ou d'élément de liaison à travers un assemblage ; on la trouve surtout à la table des mortiers (→ *bloc*) du moulin à huile.

*deux sommiers de fer percez au travers du blocq avec clef et flottes servans de sommier (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; les deux sommiez, les deux grandz estriez du blocque avec les estacque de le laye et trois hagrappes de fer entre les potz avecque clefz et flottes (*Thun-l'É. 1642 huile) ; trouvé un grand estriez avecq un sommier, une grosse battonniere avecq clefs et flottes pour souttenir la queue dudit moulin (*Cambrai 1659 moulin 1.5) ; le blocque, enchepure et ablos de dessous les pots (...) sans comprendre les quatre sommiers de fer et les fonsselets (*Ramillies 1677 moulin 2.2) ; trouvé à la vantelery cinq somiers de fer meplat et trois escart de fer et trois batoniers meplat ataché avec cloux et cranpons (*Cambrai 1686 moulin 1.2.1) ; trouvé à la queue du moulin un etriéz de fer avec une grosse battonniere et un sommier de fer par dessous ladite queue (*Cambrai 1713 moulin 1.5) ; six somiez et deux etrilliez qui soutiene le bloque (*Masnières 1738 copié en 1756 huile)*

Acceptions spécifiques :

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1a. ✕ Maître-sommier | voir l'encadré 13 ci-dessous § 1 |
| 1b. © Maître-sommier | voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.1 |
| 2a. ☒ Appellation générale des poutres reliant les hautes-pannes | voir l'encadré 13 ci-dessous § 2 |
| 2b. ☒ Joug, sommier du marbre. | voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.1 |
| 2c. ☒ Palier du petit collet | voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.2 |
| 3. ✕ Panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier, relie les deux poteaux corniers. Voir <i>listel</i> . | |

deux sommiers ou les deux pans [= pannes] meuliere, de 16 pieds, de 9 et 15 pieds [sic, lire poulces] (Cagnoncles 1674)

4. ✕ Surtratte, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Voir *surtratte*.

les deux tractes, la coelloiet et deu sommié coullart (Templeuve 1578) ; les deulx trates et les deulx sommiers et le coullard quy tient la queue (Loos 1580) ; les deux sommiers qui viennent contre l'estacq (Enghien 1687)

Accompagné du terme précis en flamand :

sadelbalke [litt. 'poutre-selle', = °surtratte] : *ung sommier nommé 'zaelbalke' derriere l'estaque, cloz et jointg en l'ouvraige (*Bailleul-Nord 1481)*

► À Templeuve (1578) *coullart* était probablement une correction de *coelloiet*, que le copiste aurait pris pour une apposition de *sommié* ; la prise de 1588 met simplement *deulx*

trattes et deulx sourtrattes. À Enghien (1687) la périphrase traduit *saelbalken* [= surtrattes] de l'original flamand.

5. ✕ Sommier servant de support à un élément de l'ensemble queue-escalier extérieur. Dans ce contexte deux poutres ont pu être qualifiées de *sommiers* :

a. Traverse qui relie la base des deux poteaux pendants du chevalet par lequel l'escalier extérieur est suspendu à la queue. Voir *travel*.

la queux, epées, escaches, pouppés, compris un petit sommier sous ladite monté qui la soutient et un sommeriau (Lille 1726 moulin 3.12)

► Comparer cette phrase à l'exemple cité à l'article *soutient des poupees*. Au 18^e siècle, cette traverse correspondait déjà le plus souvent à la première marche de l'escalier. Voir *premier °apas*.

b. Poutre horizontale de la cage, au bas de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée), sur laquelle repose la queue. Voir *porte queue*.

une batonniere à la queue du moulin furny de clefz et flottes, avecq deux hetz de fer plat furny de cloux et crampons au sommié dessoubz la queue dudit moulin (Cambrai 1659 moulin 1.6)

6. * Palier du joug, chacun des deux ou trois madriers parallèles qui sont fixés à la maçonnerie ou aux pannes du beffroi pour porter le joug (→ *plommach* acc. spéc. 2b) et en empêcher le recul ; ou ensemble de ces paliers. Voir *queute* acc. spéc. 3a et les illustrations à *plommach*.

pour avoir mis deux noefz somniers desoubz deux ploumatz, assavoir au ploumatz du moelin de than et au ploumatz du petit moelin le Comte, chascun sommier contenant seize piez de loing et de noefz polz quarrez, iceulx somniers embauchiés sur les somniers qui reposent sur les masses (Valenciennes 1479 Comte)

7. * Grosse traverse en bois ou en pierre reliant le sommet des montants d'une ou plusieurs vannes et à laquelle les cloisons des vannes sont suspendues. Voir *teliere*.

les ventaux estants levez jusques au somier, il reste encore sous la superficie de la masse cinq pieds et plus que la riviere est bouchée par lesdits ventaux ; ainsy il conviendra relever ledict sommier de quatre piedz (Escaut 1680 Erre) ; *recouvrir de nouvelles dosses le sommier de la grande soyere et reparer les vannes* (Ramillies 1741 textes 1) ; *le sommier au dessus la ventellerie de 26 pieds de longueur, 16 pouces de largeur et 12 pouces d'épaisseur, tout d'une seule piece, convenus à florins 47* (Herne 1753)

8. * Poutrelle d'écluse, forte pièce de bois qui glisse dans deux rainures pour intercepter le passage de l'eau dans un barrage ou une écluse.

une caucque pour lever les somniers de l'ecluse (Marcq-en-B. 1783)

Composés :

sommier cula voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.1

sommier culant voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.2

sommier euwerech

* Grande pièce horizontale de bois ou maçonnerie formant la base de la °*ventellerie*. Voir *seul euwerech*.

il est besoing de faire 2 noefs bachinaiges et mettre 2 somniers euwerés audit moulin de Rocque (Recquignies 1522 – B 9413)

faux sommier

1. Pièce de bois qu'on ajoute à un sommier pour le consolider.

pour (...) apointier 6 estacques et fraper en le seuviere du moulin Souverain pour recepvoir 2 faulx somniers pour remforchier les aultres et recepvoir le suel trayant et y mettre 4 gistes pendants à estriers de fier [pour] porter les planques (*Valenciennes 1420)

2. ✕ Poutre de rive du plancher aux meules flanquant le maître-sommier (→ encadré 13 ci-dessous § 1).

le faux plancher des moeulles est bon (...) ; les gittes (...) ; il y at un faux somier de 12 pieds vieux, de 8 poulce quarré (...) ; le faulx somier [sic, lire le sommier] de 12 pieds, de 20 poulces quarré vieux (...) ; quatre esteaux tenant le fau somier (Cagnoncles 1674)

► Cf. PETITFILS, p. 171 : « Au premier étage, derrière et à 6 pouces loin de l'attache [= pivot] (...) est le poteau du faux sommier de 6 pouces [sic, lire *pieds*] de long, 12 pouces de

large et 6 pouces d'épaisseur, emmortoisé par un bout dans le faux sommier, qui a 12 pieds de long, sur 6 et 7 pouces de gros et qui soutient le plancher des meules. »

sommier grant et grant sommier

1. Poutre principale d'un bâtiment ou d'un bâti. Voir aussi *maistre sommier*.

*pour (...) faire et mettre jus tout le viez bachinage, qui riens ne valloit, refait nouviaux quevalez et pillos pour le bachinage porter, ycelui bachinage, roelz et haterel fait tout noef ; item, le grant sommier, qui estoit avallez retenu d'un quevalet par desoubz, assiz sur le masse (*Valenciennes 1429 Ogelens) ; le pont dudict mollin, le bourdon, le grande roeue, (...), platteaulx et fusseaux, ronneau, rouet, l'arbre, les tourtes, le tremue, tremuyon, bacquet, couverture, arcure, (...), le keue dudict mollin, enssamble le grand sommier, le baulch pailliez, pottelutz, loyens et bouttreaulx (Lille 1558 1^{er} moulin 4.1.2)*

► Les contextes ne permettent pas une plus grande précision.

2a. ✕ Maître-sommier voir l'encadré 13 ci-dessous § 1

2b. ☉ Maître-sommier voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.1

gros sommier

a. ✕ Maître-sommier voir l'encadré 13 ci-dessous § 1

b. ☉ Maître-sommier voir l'encadré 13 ci-dessous § 1.1

c. * Principale poutre horizontale du plancher aux meules, parallèle à la paroi extérieure du côté de l'eau.

au long du mur du costé de la roe avoir mis une entretoise de 27 piez de loing, de 11 poch de large et de 9 poch d'espez que pour / entrer le gros sommier en ladicte entretoise, avoir assamblé et enneswilliet 4 pieces de bois (...) à croix Saint Andrieu que pour tenir ladicte euvre de hayes [?] ; et pour en deseure icellui sommier et entretoise avoir refonsset de grosses planches de chesne (...) que pour assir lesdictes meulles sur icelluy planquier (Valenciennes 1514 Comte)

maistre sommier

1. Poutre principale d'un bâtiment ou d'un bâti. Voir aussi *grant sommier*.

*pour (...) avoir (...) coppet l'un des maistrez sommiers dudit molin pour tant que ladicte estanture avoit convenu faire plus hault qu'elle ne soloit à cause des yauwes, par quoy on ne pooit boinement lever le moelle ainsi qu'il appartenoit, et ycelui sommier retenu d'un bauch treversain de 23 piés de lonc et de 2 aultres bauchz plus petis, de 2 estaus, d'ancre et aherssez de fer (*Valenciennes 1442 Comte)*

2. ✕ Maître-sommier voir l'encadré 13 ci-dessous § 1

sommier molrés

* Prob. poutre horizontale bordant le sommet du °beffroi aux meules. Voir aussi *sommier de beffroi*.

le sommié molié et la plate d'embas et quatre esteaux servant pour le moulin (Enghien 1669 Pont) ; le sommier molrez, la platte d'en bas avec quatre etaux servans pour le moulin (...) avec ses planches (Enghien 1741 Pont)

petit sommier

☒ Entretoise entre les hautes-pannes voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.4

sommier prison voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.3

sommier seigné voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.1

sommier tesier voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.4

sommier traversain et ~ traversant ; sommier à travers et ~ de travers

a. Traverse, pièce horizontale perpendiculaire par rapport aux côtés qu'elle relie. Dans une canalisation, le *sommier traversain* relie les longerons ou longs côtés ; parfois syn. de *seule traverse*. Voir aussi *bauch traversain*.

sommier traversain : *sur le masse au deriere doudit ventelaige sur toute ledicte longhece assir 2 sommiers treversainz et lassus assir planques avoecques les soels traians, asises à bain de mortier, kevillies de kevillies [sic] en bouhourdant (...) ; item, au devant doudit ventelage, sur toute ledicte longhece, assir 2 sommiers treversains pour sus assir aisselles à bain de mortier pour avoir 1 aveule plankiet (*Recquignies 1413) ; pour (...) avoir sur ycelles estacques eneswilliet 4 sommiers traversains freans ou kevech de le machonnerie, et sur yceux sommiers traversains entaullet 4 seuls traians freant en hotte*

*ens es dittes postilles adjoustant à le seule et [à] chascune seuls traïans avoir fait un pochart en hotte et en dent et fait le postille et seuls traïant araser à leur membre (*Valenciennes 1431 Souverain) ; pour (...) avoir (...) fait une noeve seuwiere (...) et en desoubx un clijer estoffez de 9 estacques en 3 espases, 3 sommiers treversains subz eneswilliez pour recevoir 2 sommiers dou loing subz entaullez freans en hotte et en dens es postilles et par deseure viestit d'aisselles (*Valenciennes 1437 Fossart) ; les soelles desdis pans avoir assis à morssiau sur les sommiers traverssains qui y estoient alors de deux polz de parfont, et sur les pans susdis mis et entavellés sommiers traverssains pour les deux arbres d'iceux mollins aqueutillier et aplommachier de la haulteur que l'euvre le desire (*Valenciennes 1440) ; en desoubz icelle teliere avoir mis 9 pilos (...) et par dessus assis 3 sommiers treversains de tel espasse que les viés estoient, iceux eneuwilliés l'un dedens l'autre et par dessus iceux embauchier lesdis deux longerons eneuwilliees [sic] en leur postilles estoffées [sic] chascun de 3 estiaux, d'une panne et de 3 loyens boutans contre l'yauwe (*Valenciennes 1458 Fossart) ; asseir ung bauch ou sommier traversain d'un mur à l'autre avecq bracquons et anilles pendans pour asseurer lesdis deux murs (*Douai 1501 Taquet)*

► Dans l'extrait de Valenciennes de 1440, les *sommiers traverssains* sont tantôt des pièces situées à la base – des *seules traverses* donc –, tantôt des pièces situées plus haut.

sommier traversant : *remettre et seoir 3 estackes desous les sommiers treversans de le seuwiere dou moulin Souverain (*Valenciennes 1418) ; fu marchandet (...) de relever le plankier dou moulin à vent qui porte le moulaige pour ce qu'il estoit avalez grandement au leis viers les volans et ne pooient les muesles getter les farines hors, se fali roster le moulaige et dequevestrer le muesle desoustraine et mettre jus dou plankiet où elle seoit si ariere que pour ycelli relever sus sans avoir enpecement à se hauteur et mettre une rencrease sur l'entretoise et retenir d'un sommier par desoubz loijet d'anilles et de pochars (...); (...) pour 4 estriers de fier servans au sommier traversant, peserent parmi 16 crampons, 2 flottes, 36 claux et une clef mise as estriers devant dis, peserent 18 livres (✕Mecquignies 1421) ; refaict toute noefve seuwiere estoffee de 12 estacques ferues à le hie en ledicte riviere, de 3 sommiers treverssains et de 6 longerons de 22 piés de long chascun loyet de double loyure as postilles du ventillage (*Valenciennes 1457)*

► À Mecquignies (1421), le *sommier traversant* n'est pas le maître-sommier (→ encadré 13 ci-dessous § 1) : les étriers avec les clous et crampons auraient pesé bien plus. Il doit s'agir du seul sommier dont il a été question dans le compte du charpentier : un sommier supplémentaire sous le plancher du côté des ailes.

sommier à travers : *item, faudras ung sommiez à travers par derier pour retenir les postille et mettre esteaux pour chez que on n'y poeult mettre nulle longeron ny loien par derier pour le troppe grande abondanche et le gran fon de la rivier, portant le susdit sommiez trenct ung piez de loin et de douze et catorze pouche de grosseur à vive rette sans chaplus n'eventur (*Ramillies 1630 textes 1)*

sommier de travers : *ung bau palié, quy est ung petit sommier de travers de 13 pied et demy, noef pouche carré (✕Camphin-en-P. 1686) ; Michel Courtin, adjudicataire, a construit un grand plancher sur les sommiers de travers dudit moulin et deux autres petits pour y déposer les sacqs de bled et braye (*Cambrai 1751 mouilins 1) ; les sommiéz de baifroy, les montant, bracon, seulle, sommiés de travers (*Lille 1774 moulin 2.1.2) ; planchet desous les meulle, sommiez de travert posez sur le gros sommiez (©Templeuve 1777)*

b. ☒ Entretoise entre les hautes-pannes voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.4

petit sommier à lever les sacq

Petit palier qui porte l'arbre du tire-sac. Voir aussi *baucq du windac*.

*le windacq à lever la meule et petit sommier à lever les sacq avecq la lanterne et abloquement (*Houplines 1704 blé)*

sommier à travers : voir *sommier traversain*.

sommier de l'atacque

voir l'encadré 13 ci-dessous § 1

sommier du baudet

Prob. palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

une bande au sommier du baudé avecq six cloux et leur cranpons (...); une agrape audit sommier du baudé (✕La Bassée 1680 blé)

► En Flandre flamandophone le palier du fer de meule se dit sporadiquement *ezelsbalk*, traduction littérale de *sommier du baudet* (WVD, p. 275a)

sommier de beffroi, ~ du beffroi

* Sommier, poutre horizontale bordant le sommet du °beffroi aux meules. Voir aussi *sommier moulié*.

un het de fer tenant le sommier du beffroy avecq la muraille (Thun-l'É. 1661) ; *les deux sommiers de beffroy et cinq monteaux [sic, lire montants] et douze bracons* (Marcq-en-B. 1783)

sommier d'esteau de porte queue

○ Poutre qui relie les °trattes et qui porte un poteau servant d'attache au sommet de la queue.

le somier d'esteau de porte queüe de 11 pieds longueur, de 9 poulces quarré (Wambaix 1669)

sommier de fer

voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.3

sommier des fleaux

Chacune des pièces de bois horizontales servant à la fixation des leviers destinés à soulever les pilons (→ *estampe*) et les °hies du moulin à huile.

six boulons aux fleaux des estampes et deux broches à testes qui tiennent aux sommiers des fleaux (*Ramillies 1746 moulin 2.2)

sommier de fond

✕ Tratte, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot. Voir *tratte* acc. spéc. 1.

un sommier de fond de 18 pieds de longueur, 12 pouces quarré [dans la marge : *au lieu d'un il en faut deux*] (Vieux-Berquin 1760)

sommier de force

voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.4

sommier du frain

✕ Pièce de bois très solide qui relie le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) au palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3) et qui sert de point de fixation à la ceinture du frein. Voir *bauchet*.

le frain et sommiee du frain avecq sa quauque et tiran du frain et locqbau et moufelette et moulette (Cysoing 1715)

► Cf. : *pour avoir fait et livré ung sommier d'ipprel pour soustenir le frain dudit mollin (...)* 10 s (✕Nœux-l.-M. 1475)

sommier du long

* Longeron, longrine, chacune des pièces horizontales reposant sur plusieurs points d'appui pour répartir la charge sur ceux-ci : e.a. chacune des pièces de bois longitudinales reliant les sommets d'un pilotis ou les piles d'un pont pour former la base d'une paroi ou du tablier. Voir *longeron*.

d'avoir (...) fait une noeve seuwiere (...) et en desoubx un clijer estoffez de 9 estacques en 3 espasses, 3 sommiers traversains subz eneswilliez pour recevoir 2 sommiers dou loing subz entaullez freans en hotte et en dens es postilles et par deseure viestit d'aisselles (Valenciennes 1437 Fossart)

sommier de marbre

voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.1

sommier du marbrel

voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.1

sommier de la meule

Chacune des poutre qui portent la meule gisante.

au frain trois chevilles, deux estriez pour le tenir, deux autres pour tenir les sommiers de la meule et encore deux autres estriez pour tenir le sommier du pas (✕Cysoing 1727)

sommier du pas

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

deux autres estriez pour tenir le sommier du pas (✕Cysoing 1727)

► Calque du flamand *pasbalk*.

sommier des petits boujoniers	voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.2
sommier du petit collet	voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.2
sommier du petit hatrel	voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.2
sommier de la pierre	voir l'encadré 13 ci-dessous § 1
sommier du pont	

1. Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

*le beauffroy, asschavoir les quatre poteaulx, deux sommiers, les seullles, bracons, les broyes, le sommier du pont, le planquier desoubz les meulles et les gittes et les loyens (*Comines 1553 tan & huile) ; le sommier du pont, trois gigeant sous les meulles, le bodet, patin, la caucque du frain et cinq flacques sous lesdites meulles, prisez trente cinq livres dix sept gros (✕Cysoing 1710) ; le pan, fleaux, bodets et patin, palette, 23 lb 14 s ; [dans la marge:] le sommier du pan est vieux (✕Cysoing 1761) ; le sommier du pont, fleau, palette et templure (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)*

2. * Braie, poutre horizontale qui supporte l'extrémité du palier du fer de meule (dans le moulin à eau) ou du palier du petit fer (dans le moulin à vent) (→ *pont*). Voir *broie*.

audit Willame Everzune, pour unne piece de bos de coer de quesne que il livra à faire le pont dudit molin, qui porte tout le molage, 50 s ; à Willame Everzune, pour avoir mise et ataquie ladictie piece de bos sus les sommiers dudit pont (...) 16 s (La Gorgue 1415)

sommier du porte queue

○ Poutre horizontale qui est placée en travers sur les °trattes et qui soutient la queue. Voir *porte queue*.

le somier dudit porte queüe de 11 pieds de longueur, de 10 et 11 poulces (Wambaix 1669)

sommier du poteau pendant

✕ Panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier, (→ encadré 13 ci-dessous § 1) relie les deux poteaux corniers. Voir *listel*.

deux barreaux au potteau pendant, de neuf pieds de long et deux crampons, deux chevilles au sommier du potteau pendant (Seclin 1761 Wattiesart)

sommier de prison, ~ du prison

1. ☒ Palier du petit collet ou du heurtoir voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.2

2. ☒ Palier du gros fer voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.3

petit sommier du prison voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.3.1

sommier de soustien voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.4

sommier de surport du bau chinet voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.5

sommier de temprure

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

*les cavetures des meules, fleau, templure, la caise de meule, turmule, l'einche, sommier de templure, couvertes de meule, bacquet (*Comines 1746 tan & huile)*

sommier de tesiere voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.4

sommier de la teste

? – P.-ê. joug ou sommier du marbre (→ encadré 2 à bauch § 1), qui est le sommier près de la tête de l'arbre moteur, sommier que deux °hefs empêchent de se renverser.

trois estriéz, quatre tirrants, un estriez à la queu du moulin et deux tirrants au sommier de la tete (○Wambaix 1750)

sommier de travers : voir *sommier traversain*.

sommier de tresier voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.4

sommier du windac

Poutre mobile qui porte l'arbre du tire-sac.

les capitaux, le grand vindacque, le rouet, sa caroeuil, le sommiers du vindacque, le fleau avec ce qui en depens (✕La Madeleine 1735)

sommier d'en haut voir l'encadré 13 ci-dessous § 2

sommier dessous l'arbre voir l'encadré 13 ci-dessous § 2.1

Encadré 13 Appellations avec *sommier* de quelques poutres essentielles du moulin à vent

- Schéma :
1. Maître-sommier
 - 1.1. Maître-sommier du moulin-tour à pivot central tournant
 2. Ensemble des poutres reliant les deux hautes-pannes
 - 2.1. Joug ou sommier du marbre
 - 2.2. Palier du petit collet et palier du heurtoir
 - 2.3. Palier du gros fer
 - 2.3.1. Palier du gros fer de la seconde paire de meules
 - 2.4. Entretoise pour maintenir l'écartement
 - 2.5. Entretoise située derrière le joug dans le moulin-tour

1. ✕ Maître-sommier, grosse poutre horizontale qui peut tourner au sommet du pivot et aux extrémités de laquelle est assemblée la cage. Voir aussi *bauch*, *grant bauch*, *bauch tournant*, *grant poutre sur lequel les pierres gisent*.

sommier

pour l'estake, l'abre, le somier et le rouvés dudit molin mener de Bethune à Noee (Nœux-l.-M. 1357) ; une platte au sommier pour assoir le flotte sus (Erquinghem-L. 1413) ; pour 11 livres d'oint mis et employé dedens le mamielle du sommier où li estaque tourne [sic] (Baisieux 1422) ; pour (...) avoir recullé le sommier qui porte ledit molin environ 3 paux pour ce qu'il n'estoit point à son contrepoix (Attiches 1453) ; pour avoir mis une flasque entre le sommier et l'estacque pour porter ledit moulin en air, qui se portoit sur ladicte estacque si fort que on ne le pouvoit tourner (Cysoing 1462) ; le sommier de 13 piés de lonc et de 26 paus de haut et de 23 d'autre sens (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; mis et aussy assis ung noeuf somier contenant 3 piedz de large, 25 pauch carré, assis sur ladicte estacque, portant pioce d'icelle (...) ; le sommier portant 13 piedz de long, 14 pauch carré [sic, lire prob. 24 pauch] (Nœux-l.-M. 1531) ; le somier du mollin de 12 pieds de lon et de 22 et 25 paulchs (Templemars 1579) ; le sommier estoit en gouvé [sic] (...) jusques à la mamelle, ce quy faict que la pesanteur dudit moulin repose entierement sur la caiere au lieu de dessus ledit sommier, ce quy cause qu'il est fort malaisé de tourner ledit moulin au vent pour les poussieres tomber dans la mamelle dudit sommier (Mœuvres 1688) ; le sommier aura vingt et un pouces d'epaisseur sur vingt trois, et treize pieds de long (Sin-le-N. 1692) ; le sommier de vingt poulces et dix noeuf de large aussy de bois nouveau (Noyelles-l.-S. 1704) ; un sommier de vingt deux poulces de largeur sur vingt six à vingt sept poulces d'hauteur (Armentières 1743) ; il faut (...) mettre le moulin sur estanchon et bougé le sommier pour que le moulin se treuve à plont (Escaudain 1733) ; un sommier de vingt trois à vingt cinq poulces (Moncheaux 1745) ; le sommier aura 13¾ pieds de longueur sur trente poulces d'hauteur et vingt sept poulces d'epaisseur, avec un faux ventre de sept poulces d'epaisseur (Harnes 1748) ; le sommier de treize pieds de longueur aura vingt six à vingt deux poulces le plus plein que faire se pourra, ajusté avec le vieux faux ventre s'il se trouve en etat (Coutiches 1751) ; le sommier sera sur vingt deux poulces de largeur et vingt cinq à vingt six poulces d'hauteur avec un faux vend de sept à huit poulces d'epaisseur (Estrée-C. 1753)

sommier qui porte la maison et moulage du moulin : *pour 2 grans estriers de fier à crok et à retour parmi agrappes, crampons et keviles servans pour ycelles cloër, liquels ont esté mis au sommier qui porte le maison et moulage de ce dit moulin, peserent ensamble l'un par l'autre 82 livres de fier (Mecquignies 1415)*

Accompagné du terme précis en flamand :

steenbalke [litt. 'poutre de la pierre'] : *le sommier nommé 'steenbalke' de l'epaisseur de deux piés et demi quarré (Wervicq 1491 moulin du Mont)*

Dans la phrase suivante, le scribe se sert de *zomer*, l'équivalent français de *sommier*, qu'il accompagne du terme précis en flamand : *pour deux grans larges plates mises et employees au moulin à vent desoubz le nouvel zomere nommé 'steenbalke' (Harelbeke 1406)*

► Cf. DEBRIE, p. 29 : *somyé*.

sommier grant et grant sommier

pour avoir ramen  et remis le mollaige sur son grant sommier, qui estoit trop derriere (...); pour (...) avoir refait deux courbettes servans   l'arcure, qui acolle le mollaige (Nœux-l.-M. 1450); le grand sommier sur le deboult de l'estacque (Lille 1606 moulin 3.14); le grand sommier nouveau, de treize piedz de loing, de 24 et 27 pouchz de gros (Hellemmes 1612); le sommier grand, prisez 72 lb (Lille 1627 moulin 3.23)

gros sommier

un gros sommier de douze pieds et demye de long (Cambrai 1617 moulin 1.5); le gros sommiers   passer le mollin dessus (Fournes-en-W. 1686); le gros sommier aussi de bois neuf, de quatorze pieds de long sur vingt six pouces quarr  estim s ensemble avec le faux ventre de cinq pieds de long sur 8 et 23 pouces de grosseur (Lille 1749 moulin 3.20); le chandeli  consistant   deux croisure, quatres gros loyens et quatres petitit [sic] loyens, l'estacque avec sa quehiere, le gros sommier avec le fau ventre (La Bass e 1755 bl )

gros sommier de l'attaque : *le gros sommiers de l'attaque estim e vingt florins (Mœuvres 1790)*

► Cf. Silly, p. 284 : *el grous soumiye* (Hainaut)

maistre sommier

le mait sommier avec la lune et ferailles (Enghien 1687); une piece de 28 et 24 pouces, de treize pieds pour maitre sommier (Binche 1750); le maitre sommier servant   porter le corps du moulin, 262 lb (Enghien 1755)

sommier de l'atacque

trouv  au sommier de l'atacque 4 plattes de fer et 4 grosses battoniers de 2 pieds de longueur et 4 doubles clefs (Cambrai 1713 moulin 1.5)

sommier de la pierre

le sommier de la pierre avec ses ferailles (Enghien 1687 bis)

► Traduction litt rale du flamand *steenbalk*. L'autre version de la pris e donne *le mait sommier avec la lune et ferailles*.

1.1.   Ma tre-sommier, grosse poutre horizontale qui est fix e au sommet du pivot central tournant et qui porte le plancher aux meules.

sommier

aux bous du sommier deux cheville traversant ledit sommier avec les poteaux pendant (Templeuve 1777)

grant sommier

l'estacque dudict mollin et le grand sommier (Templeuve 1669)

gros sommier

ungne estacque (...) pour ennesvillier dedens ung gros sommier, le quel sommier sera de 16 pi  de long et de 21 pauc de largues et 24 pauc de hault (Templemars 1570); l'estaques avec le gros sommiez et faux ventre (Templeuve 1777)

2.   Appellation g n rale des poutres reliant les deux hautes-pannes (  *penne*) du moulin sur pivot ou les  trattes du moulin-tour. Voir l'encadr  2   *bauch*   0.

sommiers

trois somiers, s avoir le bau palier vieux, le bau de thesier, le bau de prison ou du petit colet, de 9 et 10 poulces ( Cagnoncles 1674); le gros boujonni s, compris les autres sommiers, qui sont au travers du coup s du moulin ( Enneti res-en-W. 1750)

sommiers d'en haut

cinq estriez, quatre hez de penne et une cheville es sommiez d'en haut (Cysoing 1727)

► En 1760, le copiste  crit : *cinq etriez, quatre hez de penne et une cheville au sommier d'en haut*. Le nombre de pi ces de fer mises en  uvre fait supposer que le compl ment *sommier d'en haut* aurait d   tre au pluriel, comme on le lit dans la pris e de 1727.

2.1.   Joug ou sommier du marbre, poutre horizontale qui est fix e sur les extr mit s des hautes-pannes (  *panne*) du moulin sur pivot ou sur les  trattes du moulin-tour et qui porte le marbre (  *marbrel*). Voir l'encadr  2   *bauch*   1.

sommier

pour avoir relevé et resours l'arbre dudit molin et les quatre volans pour mectre desoubz ledit arbre ung gros sommier de bois (...) ouquel sommier est boutté et hotté le mabrel sur lequel ledit arbre tourne (✕Nœux-l.-M. 1472)

sommier cula

les quatre chevilles au somier cula avec dix clouz hurtoy et un hez (✕Fromelles 1695)

sommier seignier

le sommier sainé avec le marbriau et ferailles (✕Enghien 1687) ; *le sommier seigné, celui du pont, de telsiere et maître sommier, estimés à cent et vingt sept livres* (✕Élouges 1730) ; *une piece de 12 et 14, de 13 pieds pour le sommier seignier* (✕Binche 1750) ; *le sommier senié servant à porter l'arbre du moulin* (✕Enghien 1755)

► Déformation d'anier. Voir à ce sujet *bauch anier*.

sommier de marbre

un sommier de marbre et un cerpy de 15 pieds de longueur sur 12 et 14 pouces (✕Vieux-Berquin 1760)

sommier du marbrel

au sommier du marbreau trouvé deux etriez et un carcan soutenant le marbreau (✕Cysoing 1761)

► Cf. MARÉCHAL, p. 197 : *sômî di marbiau*.

sommier dessous l'arbre

le sommier dessous l'arbre de 13 pied et une pouche de longueur surs 13 et 15 pouche demy (✕Salomé 1772)

2.2. ☒ Palier du petit collet (PPC), poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et qui porte le coussinet sur lequel tourne le °petit collet de l'arbre moteur ; ou palier du heurtoir, poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et qui sert de butoir à l'arbre moteur. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 2.

sommier

pour une bende mise au bout de l'arbre et deux crampons qui sont ou sommier, qui tiennent à le canolle (O Templemars 1451)

sommier culant (PPC)

le sommier sainé avec le marbriau et ferailles (...) ; *item, le sommier prison du moulin de derrier avec sa dependence (...)* ; *item, le sommier de soustien (...)* ; *item, le sommier de prison du moulin au froment (...)* ; *item, le sommier culant avec son marbriau et ferailles (...)* (✕Enghien 1687)²

sommier des petits boujoniers (PPC)

quatre estriés au sommier des petits boujoniers (✕Lille 1726 moulin 3.2)

► L'expression est erronée puisque dans la partie consacrée aux éléments en bois il n'est question que d'un seul *petit boujonier*.

sommier du petit collet (PPC)

il faut encore deux hez de penne au sommier du petit collet (✕Auchy-l.-O. fin 17^e s.) ; *deux chevilles servant au sommiee du petit collet de l'arbre tournant* (✕Masny 1731)

sommier du petit hatrel (PPC)

deux pieches pour tenir le sommier du petit hattreau (✕Templeuve 1669)

sommier de prison, du prison (PH)

deux hecz de penes servant au sommier de prison pour la queue de l'arbre, deux autres hecs de penes servans au potteau du coing avec cloux et [c]rampons (...) ; *deux chevilles au sommier du prison, huit couteaux au petit bout de l'arbre avec une platine au bout* (✕Mons-en-P. 1738)

► Cf. MARÉCHAL, p. 197 : *somî di prijon*.

² Et non pas « sommier avec trappes pour laisser passer les sacs de grain » comme nous le lisons chez Y. DELANNOY, p. 93.

- 2.3. ☒ Palier du gros fer, poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour et dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du gros fer (→ encadré 5 à *fer* § 2.1). Voir l'encadré 2 à *bauch* § 3.

sommier prison, ~ de prison et ~ du prison

sommier prison : le *sommier sainé avec le marbriau et ferailles (...)* ; *item, le sommier prison du moulin de derrier avec sa dependance (...)* ; *item, le sommier de soustien (...)* ; *item, le sommier de prison du moulin au froment (...)* ; *item, le sommier culant avec son marbriau et ferailles (...)* (☒Enghien 1687)

sommier de prison, ~ du prison : le *sommier sainé avec le marbriau et ferailles (...)* ; *item, le sommier prison du moulin de derrier avec sa dependance (...)* ; *item, le sommier de soustien (...)* ; *item, le sommier de prison du moulin au froment (...)* ; *item, le sommier culant avec son marbriau et ferailles (...)* (☒Enghien 1687) ; le *sommier senié servant à porter l'arbre du moulin (...)* 74 lb ; le *sommier du prison, (...)* 31 lb ; le *petit sommier de prison, (...)* 19 lb ; le *petit sommier servant pour ancrer le moulin (...)* 10 lb ; le *sommier du petit colet (...)* 28 lb (☒Enghien 1755)

sommier de fer

item, le plumet avec le marbriau et ferailles (...) ; *item, le sommier de fer du derrier du moulin avec la dependance (...)* ; *item, le sommier de force (...)* ; *item, le sommier de fer du moulin au froment (...)* ; *item, le sommier en dedans avec la pierre de marbre et ferailles (...)* (☒Enghien 1687 bis)

Accompagné de la traduction en flamand :

yseren balke [litt. 'poutre de fer'] : le *eyseren balck ou sommier de fer avec ses dependances* (☒Kester 1715)

► Voir la note à l'encadré 2 à *bauch* § 3 *bauch de fer*.

- 2.3.1. ☒ Palier du gros fer du second tournant. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 3.1.

petit sommier du prison

le *sommier du prison, 31 lb* ; le *petit sommier du prison, 19 lb* (☒Enghien 1755)

- 2.4. ☒ Entretoise, poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *penne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour pour empêcher leur écartement. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 4.

petit sommier

le *bau palier, petit sommier et le petit boujonier, prisé 24-0-0* ; *item, le gros boujonier, prisé 64-0-0* (☒Lille 1726 moulin 3.2)

petit sommier servant pour ancrer le moulin : le *sommier senié servant à porter l'arbre du moulin (...)* 74 lb ; le *sommier du prison, (...)* 31 lb ; le *petit sommier de prison, (...)* 19 lb ; le *petit sommier servant pour ancrer le moulin (...)* 10 lb ; le *sommier du petit colet (...)* 28 lb (☒Enghien 1755)

► Dans les prisées de l'hôpital Comtesse, l'expression n'apparaît qu'en 1726 : cette année-là, le *bau tesier*, qui ne figure plus dans l'énumération des poutres reliant les hautes-pannes, est remplacé par le *petit sommier*. Dans la prisée de 1755 du moulin à vent de la Dodane à Enghien, le *petit sommier servant pour ancrer le moulin* se situe entre le palier du gros fer et le palier du petit collet.

sommier tesier

deux estriez servants au sommiers tehiez (☒Fournes-en-W. 1686) ; le *petit bougenié septante six pieds quatre cheville* [mesures de volume], 15 lb 5 s ; *item, une autre sommier, 15 lb 5 s 6 d* ; *item, le sommier terzier contenant cinquante [pieds de gitte] six chevilles, 11 lb 5 s 6 d* ; *item, le bau palié contenant quatre vingt [pieds de gitte] huit chevilles, 14 lb 14 s* ; *item, le gros bougenié contenant cent et vingt six pieds [de gitte] 25 lb 4 s* (☒Avion 1774)

sommier de force

item, le plumet avec le marbriau et ferailles (...) ; *item, le sommier de fer du derrier du moulin avec la dependance (...)* ; *item, le sommier de force (...)* ; *item, le sommier de fer du moulin au froment (...)* ; *item, le sommier en dedans avec la pierre de marbre et ferailles (...)* (☒Enghien 1687 bis)

sommier de soustien

le sommier sainé avec le marbriau et ferailles (...); item, le sommier prison du moulin de derrier avec sa dependence (...); item, le sommier de soustien (...); item, le sommier de prison du moulin au froment (...); item, le sommier culant avec son marbriau et ferailles (...) (✕Enghien 1687)

► Traduction littérale du flamand *steunbalck*, que nous lisons dans la prisée originale.

sommier de tesiere et sommier de tresier

sommier de tesiere : *le sommier seigné, celui du pont, de telsiere et maitre sommier, estimés à cent et vingt sept livres* (✕Élouges 1730)

sommier de tresier : *le bau paliee et sommiee de tresier, avecq le pety bocinniee et boy de prison et culardeau et autre piece y servant* (✕Cysoing 1715)

sommier de travers

le gros baugenier (...); le petit beaugenier de noeuf poulces quarés (...); le sommier de travers de noeuf et dix de meme bois d'ormeaux (✕Noyelles-l.-S. 1704)

2.5. ○ Entretoise qui relie les °trattes derrière le joug (→ encadré 2 à *bauch*) et au milieu de laquelle sont tenonnés un ou, plus rarement, deux étrésillons dont l'extrémité sert de support au joug.

sommier de surport du bau chinet

un somier de surport du bau chinet, de 11 pied loing, de 10 poulces quaré (Wambaix 1669)

► BAUTERS 4, III, p. 185 nomme cette entretoise *steunderbalk*, littéralement 'poutre de support'.

SONNETTE

Sonnette qui avertit le meunier lorsque la trémie est presque vide, pour que les meules ne tournent pas à vide.

la sonette servante à apeller le meunier quand il faut recharger ladite tremuse (*Level-Ch. 1757 blé)

SOUBASSEMENT

a. Soubassement, partie inférieure hors terre d'une construction.

la fondation de ladicte thourre sera de profondeur jusques au ferme et de sept piedz de largeur, pour sur icelle fondation y eriger la nette machonnerye ayant vingt huit piedz de haulteur depuis la seuille de l'huys jusques au dehors de la platte, et cincq piedz d'espaisseur par bas sans y comprendre le subasement quy doit saillyre deux pouces jusques à la haulteur de quatre piedz (○St-Hilaire 1644); *la tour dudit moulin composée de pierres blances et de tas de grez est en bon estat, elle (...) est espais de cincq pieds et un quart, compris le soubasement et le reste d'icelle jusques à sa haulteur contient trois pieds et trois quarts d'espaisseur* (○Wambaix 1671)

b. Ensemble de pierres servant au soubassement.

à Thumas Ladart, machon, pour 932 piés de quarelin que il a livret pour ledicte seuwiere des moullins le Conte, à 2 s 6 d le piet (...) 116 lb 10 s; item, pour 80 piés de soubasement, audit fuer sont 10 lb (*Valenciennes 1384 Comte); *à Colart d'Escaut et Jehan Espiauret, fouweurs et tailleurs de noire piere demorans à Ath, (...) pour 42 piés de soubasement pris sour ledicte quariere* (*Valenciennes 1399); *pour avoir livré (...) 6 cens de quariaus de griés, 50 boutis, 44 guinds, 44 asselers, 30 piés de soubasement et 13 beniaux de moillon (...) au pris de 42 s le cent de quareaux, de 7 lb 10 s le cent de boutilz, de 15 lb le cent d'aisselers et de quinds, de 2 s le piet de soubasement et 4 s le beniau de moillon* (*Valenciennes 1461 Comte)

Sur et sous

Les prépositions et préfixes *sur* (*sour*), *sur* et *sous*, ainsi que les adverbes et prépositions *dessus* et *dessous* ont fréquemment été confondus, confusion favorisée par la proximité phonétique entre les formes *sous* < *subtus*; *sur* < *sursum*; *sur* et *sour* < *super*. Dans l'extrait suivant, par exemple,

l'adverbe *sous*, qui correspond à *sus*, jouxte la préposition *sour* : *pour 15 coutiaux mis au debout de l'arbre dou molin de waranche pour sous tourner, pesans 46 livres ; pour une viroelle et les claus pour aller sour ces dis coutiaux, pesans 10 livres* (*Trith-St-L. 1400).

Au moulin d'Hellemmes (1746), le *marbriaux* est situé *sour* l'arbre moteur ; dans la prisée du moulin à eau à *brais* de Lille-Wazemmes (1627), nous lisons : *l'encaveture des moeulles et ablos par dessus* et dans celle du moulin à vent dit « du pont de France » à Lille (1749) : *les douze ablots sur les croisures*. La prisée de 1558 du « Gros moulin » de Lille situe le ventre *par dessus* le maître-sommier. En 1579, le plancher de l'étage aux meules du moulin de Wattlelos est qualifié de *planquier dessoubz le mect*. À Cysoing, les deux versions de la prisée de 1779 donnent respectivement *au dessous du moulin trouvés six molles bandes* et *au dessus du moulin trouvé six molles bandes*. En 1528, l'archure du moulin St-Géry est refaite et le charpentier a assis la trémie *desoubz*. Voici encore trois exemples se rapportant aux faux-liens (→ *faux loyen*) : *deux fau loiens en les flaques par dessus* (✕Templeuve 1578) ; *les quatre faux loyens et flacques au dessus* (✕Marquette-l.-L. 1674) ; *deux faux loyens et les flaquetz par dessus et neut par dessus* (✕Lille 1687 moulin 3.30.1), à comparer à l'extrait de la prisée de 1656 de Marquette-lez-Lille : *quatre faux loiens et les flacques par dessoubz*, et à la phrase parallèle dans la prisée de l'autre moulin appartenant à l'hospice des Vieux-Hommes de Lille : *les quatre faux loyens et les flaques par dessous*. Le moulin de Villers-en-Cauchies a été inspecté à deux reprises à quelques mois d'intervalle : *une pieche aux desoubz de la queux aux debout de fort tratte qu'il ne se trouve bonne* du rapport de visite du 21 mai 1663 devient *une pieche de 12 pied, de 6 et 7, au dessus de la queux au bout des fort tratte qu'elle ne se trouve bonne* dans le rapport du 15 janvier 1664.

Dans nos textes, nous rencontrons aussi bien des *sous-chevrons*, des *sous-fâtes*, des *sous-trattes*, des *sous-hies* que des *sur-chevrons*, des *sur-fâtes*, des *sur-trattes* et des *sur-hies*, dont chaque paire désignait le même élément. Si le préfixe *sur* n'a pas choqué les utilisateurs de l'époque, c'est peut-être parce qu'il pouvait ne pas désigner l'emplacement, mais le fait que l'élément auquel ils l'accolaient se *sur*-ajoutait à l'autre. Parallèlement, les mots avec *sous*- auraient désigné des pièces *sub-ordonnées*, *sub-alternes* par rapport aux éléments principaux. Ainsi les poutres placées sur les trattes auraient été qualifiées de *sous-trattes* parce qu'elles étaient plus courtes et moins épaisses que les trattes proprement dites, tout comme la hie à dépresser aurait été nommée *sous-hie* parce qu'elle était plus petite que la hie de pressage. Cette hypothèse se voit confirmée par l'appellation *petites trattes* des *sous-trattes* ou *sur-trattes* de nos textes, appellation qui se lit par exemple dans le devis du moulin à vent sur pivot de Binche rédigé en 1750 : *deux pièces de douze pouces quarez de 19 pieds et demi de long pour trate (...)* ; *deux pieces de dix et onze pouces de treize pieds pour petite trate*.

Quoi qu'il en soit, cette ambiguïté ne facilite pas la compréhension et ne justifie pas les erreurs manifestes mentionnées au début de cette note.

SOUBSHIE

°Hie à dépresser, c.-à-d. servant à libérer les coins de la presse du moulin à huile, souvent plus petite que la hie de pressage. Voir aussi *fausse hie* et *surhie*.

trouvé quattres estamps bons avec hy et soushy (*Ramillies 1637 moulin 2.2)

► Les appellations *surhie* ou *soushie* ne se rencontrent que dans le Cambrésis : elles s'appliquent à la hie à dépresser qui n'était pas soulevée par l'arbre à came, mais à la force du poignet, au moyen d'une corde et de leviers (voir à ce propos *patin*). Contrairement au pressage, qui nécessitait parfois plus de 50 coups, le dépressage se faisait en quelques coups. L'appellation disparaîtra lorsque la hie à dépresser sera identique à celle de pressage et qu'elle sera à son tour soulevée par l'arbre à cames. Pour le préfixe, voir l'encadré après *soubassement*.

SOUBSLEVIER

* Levier servant à une vanne.

seront de plus lesdits preneurs obligez de (...) tenir et entretenir tous les bastimens et couvertures dependans desdits moulins de Seelles et [...] des rouetz tournans en l'eau,

d'arbres, lanternes, fuzeaux, daix, ventelleres, soyeres et soubzleviers (Cambrai 1667 moulins 1)

► Déverbal de *soubzlever* 'soulever', qui ne figure pas au *FEW*, V, p. 274b, art. *levare*.

SOUBSLOYEN

✕ Chacun des quatre liens (→ *loyen* acc. spéc. 1a) intérieurs du piédestal, qui étançonnet le pivot. Voir *petit loyen*.

lesquelles croisies et estacque sont reloies sur 4 sens de 4 loiens portant chascun 13 piedz de long et 4 soubzloiens de 9 à dix piedz de long, de 4 pauch demy de longueur [sic, lire largeur] et 16 pauch d'espaisseur (Nœux-l.-M. 1531)

SOUBSQUEVIRON et SOUBSQUEVRON

a. ○ Arbalétrier, ou, dans les calottes coniques, p.-ê. sous-arbalétrier, pièce doublant le chevron-arbalétrier pour rejoindre le poinçon à un niveau plus bas que le chevron-arbalétrier. Voir aussi *surqueviron*.

soubzqueviron : *le comble furny de 38 chevrons et soubchevrons et le coronement furny de wisme* (○Wambaix 1669)

► Voici deux exemples d'arbalétriers dans les combles de moulins à eau ou d'annexes : *2 noefs montans mettre et rassir au lieu des 2 qui par avant y estoient, remettre y 2 noefs listiaux pour recevoir et porter les wismes, mettre y 2 noefs loyens de rachine faisans soubquevrons pour porter et recevoir les ventrières, remettre y 4 contreficquez* (*Valenciennes 1422) ; *ung comble estoffet de souskeviron, ventrilliet et kevillet hault et bas* (*Valenciennes 1441 Anzin grand moulin).

Lorsque le comble se compose de jambes de force soutenant un entrain de fermette et d'arbalétriers qui surmontent cet entrain, les scribes distinguent les jambes de force et les arbalétriers en nommant les premiers *crons esteaux* et les seconds *soubchevrons* : *fait un grenier estoffet de 3 sommiers, de crombe estelee, de montans et de feste loye et croisie, et par deseure couvert de kevrons de quesne soyet, soustenus de souskievrons et de ventrieres kevilles ainsi qu'il appartient, et au deboult d'iceux kevrons mis keues pour pooir latter à couvrir de thieulle* (*Valenciennes 1449 Faloise).

b. ☒ Chacun des deux arêtières de croupe qui sont tenonnés dans le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) et qui portent un entrain de fermette pour former ensemble la partie inférieure de la croupe au vent. Voir aussi *rain*.

soubzqueviron : *après l'esquareur ouvra un bauch ausnier tout noef et le estoffa de 2 postiaux acollant l'arbre et d'un pochart à l'encontre, de 2 souskevrons et d'un bauchet par deseure* (✕Mecquignies 1426) ; *dessus les ramures du culas deux estiaux de 5 et 6 poulces, de 4 pied de loing chascun, et deux soubchevrons et les montants de la ramure de bois de 4 et 5* (○Wambaix 1669)

soubzquevron : *une autre piece de bois de 5 paulx carrez dont on a fait deux soubscavrons au culach dudit molin (...)* ; *item, (...) une autre piece de bois de 8 piez de long dont on a fait une wyme audit culach* [le *culach* représente ici la croupe au vent] (✕Nœux-l.-M. 1510)

SOUBSTRATTE

1a. ✕ *Tratte*, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, flanquant de part et d'autre le pivot ; reliées par les couillards (→ *couillart*), les *trattes* forment un ensemble qui encadre le pivot et empêche la cage de balancer. Voir *tratte*.

soubstrade : *le strade et sustrade, 40 lb (...)* ; *(...) quatre estriez tenant au sustrad et soubstrad* (Salomé 1660) ; *deux trades d'orme de onze et treize poulces quarré, les deux soutrades de neuf poulces quarré d'ormes* (Armentières 1743)

1b. ✕ Surtratte³, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Voir *surtratte*.

soustrade : *les deux strades de 18 pieds de longueur sur 13 et 11 pouces (...)* ; *les deux soustrades de 13 pieds de longueur et de noeuif poulces quarreez* (Seclin 1688 Beauhaut) ; *trade, sourtrade, chevalier et couillard (...)* ; *(...) huict quevilles avec clef et flote pour les trade et soustrade* (Nomain 1721) ; *les trades auront 13 et 14 pouces ; les couillards auront 14 pouces quarreez ; les soustrades auront 11 pouces quarreez* (Harnes 1748) ; *les deux strades aussy de onze pouces carré et les soustrade de huit à dix pouces, le tout de bois d'orme* (Estrée-C. 1753) ; *une trade de dix sept pieds de longt, de quatorze pouce de large et treize pouce d'epaisseur, bois de chenne ; une trade de la mesme longueur, de douze et treize pouce, bois de chenne ; deux soustrade de douze pieds de longt chaque, de dix pouce carez, bois d'orme* (Lille 1754 moulin 3.32) ; *les trades, soustradre, couillard et chevallié* (Auchy-l.-O. 1763)

soustratte : *quatre clefs et quatre flottes pour frummer les soustrattes et la seulle du long pand* (Templemars 1582) ; *les deux trates et les deux sourtrates (...)* ; *(...) aux trates 8 quevilles (...), claux et crampons aux soubrates* (Templemars 1595) ; *les deux trattes et coullart, prisiez 19 lb ; item, les deux sourtrattes et deux seulles devant et derriere, prisiez 12 lb ; (...)* *item, aulx trattes et soubztrattes quatre estriez* (Lille 1606 moulin 3.2) ; *les deux trattes, une soustrate et le coullart* (Seclin 1632 Beauhaut) ; *les deux soutrates de 13 pieds de loing, de 9 pouche quarré* (Hellemmes ± 1650)

► À trois reprises (Templemars 1595, Lille 1606 et Nomain 1721), le charpentier et le forgeron se servent l'un de *sous-tratte*, l'autre de *sur-tratte*. Pour le préfixe, voir l'encadré après *soubassement*.

2. ⊙ Chacune des deux solives horizontales qui, placées sur les trattes de part et d'autres du pivot, servent au plancher du premier étage. Voir l'ill. à *tratte*.

soustrade : *deux trades de douze et unze [pouces], de 15 pied de long ; item, deux soustrades de huict poulces carrés, de 15 pied* (Seclin 1678 huile) ; *trade, soutrade, bracon, giste et planches pour le premier planchet* (Templeuve 1777)

soustratte : *les quatre loyen pour les traette et soubstrette avecq quatre sommereaulx* (Templeuve 1669)

SOUCRION : voir *secourgon*.

SOUFFLÉ

(En parlant d'une maçonnerie) enflé, bombé.

du costé du radié du tordoire il y a une partie de ladite maçonnerie (...) qui est souflez ; le reste de la maçonnerie nous avons trouvé assée en bonne etat (*Masnières 1738 copié en 1756)

SOURETRADE : voir *surretratte*

SOURPANE

Pièce qu'on ajoute à une panne (→ *penne*) pour en augmenter la hauteur.

pour le salaire Hanotin Haniquel et ses compaignons, carpentiers, de faire (...) deux sourpains desous les panez du molage pour le hauchier, faire noefs plommas et cansoellez à hauchier l'arbre (*Beuvry 1367) ; *pour le salaire Poutrain, carpentier, de faire (...) 2 sourpanez depuis le molage pour hauchier, noefs plommas et cansoelles et hauchier l'arbre* (*Beuvry 1367)

► Pour le préfixe (*sour*) en contradiction avec la préposition (*desous*) dans l'extrait de Beuvry, voir l'encadré après *soubassement*. *Sourpain* est une mauvaise lecture de *sourpane*.

³ Bien que la plupart des meuniers se servent encore aujourd'hui de *soustratte*, je préfère qualifier cette poutre de *surtratte*, appellation plus logique et moins équivoque.

Comme l'article a été barré par les contrôleurs dans le compte de Beuvry, le receveur le reprend dans le compte trimestriel suivant, mais là il écrit *sourpane* au lieu de *sourpain*.

SOURTRAQUE : voir *surtratte*.

SOUTIENT

Pièce qui soutient.

a. Chacun des petits poteaux qui soutiennent une main courante.

les deux gisans de la montée (...), la baile d'appuy et ses soutiens, de 34 pieds de long sur 3 et 4 pouces (✕Lille 1749 moulin 3.20)

b. Élément qui soutient un plancher, en l'occurrence hausse placée sur la tratte pour le plancher d'en bas du moulin sur pivot. Voir aussi *support*.

douze gittes neuves sous le plancher d'embas (...), une vieille pointe servante de somier sous lesdites gites (...), deux filliers d'orme qui portent lesdites gites (...), quatre soutient contenant ensemble douze pieds de gites [mesure de volume] (✕Lille 1749 moulin 3.20)

Composés :

soutient des meules

Palier du fer de meule du moulin à eau, du petit fer de meule du moulin à vent, poutre mobile sur laquelle tourne le (petit) fer de meule. Voir *pont*.

grosse verge de fer carré d'environ 2 pous, longue de 8 pié [il s'agit du fer de meule] ; elle repose sur le soutient des meules, où elle est arrondy, elle passe par le centre de la lanterne et vat jusqu'au centre de la meule d'en haut et la fait tourner avec la lanterne (*Lille fin 18^e s. plan)

soutient des poupees

✕ Traverse qui relie la base des deux poteaux pendants du chevalet par lequel l'escalier extérieur est suspendu à la queue. Voir *travel*.

la queue, les epées, escaches, pouppés et le soutient desdits pouppés sous la monté (Lille 1726 moulin 3.7)

► L'expression est étrange puisque cette traverse est le soutien non pas des *poupées*, mais de l'escalier extérieur. Comparer cette phrase à l'exemple cité à l'art. *sommier* acc. spéc. 5a. Au 18^e siècle, cette traverse correspondait déjà le plus souvent à la première marche de l'escalier. Voir *premier apas*.

SPOREQUIN

Coussinet métallique au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel*.

pour avoir racheré le fer de le tourte et le sporequin (*Harelbeke 1397)

► Francisation du flamand *spoorkin*.

SQUIVE : voir *eschive*.

SQUIVELOPE

Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux. Voir *lanterne*.

pour avoir refuselé un viez squivelope (*Harelbeke 1400)

► Francisation du flamand *sciveloop* 'lanterne'.

STEURTE et **STEURQUE** : voir *esteurte*.

STEUT : voir *platine d'estuve*.

STI(E)RBORNER : voir *estirborner*.

STORDEUR : voir *tordeur*.

STORDOIR : voir *tordoir*.

STRADE et **STRATTE** : voir *tratte*.

STREMUANT : voir *tremuyon*.

SUPPENNE

Instrument servant à lever le drap.

le bacq à mettre terre, rewardoir et toulloy, la couverture de la chaudiere et deux perches et les suppenes devant les vessau pour enlever les draps (*Comines 1684 moulin à fouler)

► GODEFROY, VII, p. 599ab a rencontré le mot à Saint-Omer mais n'a pas réussi à le définir. Ne serait-ce pas une déformation d'un dérivé de *suspendere* ?

SUPPORT

Ce sur quoi une chose repose.

a. En bois, élément qui soutient un plancher, en l'occurrence hausse placée sur la *tratte* pour le plancher d'en bas du moulin sur pivot, etc. Voir aussi *soutien*.

le plancis d'emba, à sçavoir les deux trades, sustrat et coullart, gitte et suspors, tous l'ascelin du plancis (...); item, le plancis des meulles et des [sic, lire les] autres petit plancis et deux petite monté et tous les gittes et suspors dudit plancis, compris un nouveau plancis (✕Bondues 1700 Cardon); *il se metra un sommier de la longueur du moulin pour poser les gittes du planchez d'en bas, de 10 pouces quarrez, avec les supports sur les trades; il se metra deux fillieres du côté des lonc pans de la longueur du moulin pour poser les gittes dudit planchez avec des supports, le tout de 6 et 4 pouces; il se metra 18 gittes de 5 pouces quarrez et les planches seront de bois d'orme de cinq quarts de pouces d'épaisseur bien secq* (✕Harnes 1748)

b. Pièce de fer qui sert de soutien ou à laquelle on suspend un objet.

trouvé le molineaux aveques 2 supports de fer (*Cambrai 1713 moulin 1.1.2); *deux mouffes d'ecage avec deux supports de fer* (✕Mœuvres 1716); *deux supports pour suspendre ledit fleaux passant au travers du mur* (*Lille 1726 moulin 2.2.1); *trois peintures de frein, trois petites chevilles et trois supports avec une cheville au travers* (✕Lille 1726 moulin 3.7)

Acception spécifique :

Support constitué essentiellement de deux fortes pièces de bois horizontales et parallèles, sur lequel repose la meule courante retournée quand on la bat. Voir *quevalet* acc. spéc. 4a.

l'arculle, couverture, bancar, tette, pasés, termure, bacqué, coigniés, orgeuille, quiette, supore, moufle et moulette, la roux à lever les meulle (*Lille 1774 moulin 2.1.3)

Composés :

support encomblé

○ Prob. jambette, lien vertical étayant un arbalétrier ou un chevron-arbalétrier. Voir aussi *support de comble*.

les huicts supportz encomblez avecq les flacques par desous (☉Templeuve 1669)

► Dans la prisée, cet article suit la mention des deux *pennes* prisées 40 lb et précède celle du *grand vindacq monté de pieche de bois*, prisé 6 lb.

support du bochinnet

○ Chacune des deux pièces de bois reliant le °*sommier de surport du bau chinet* au joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1) pour servir de support à celui-ci.

les suppors du bochinnet de 6 pouches carrez et de 10 pietz de loing; le bau d'ouverture estant sur le cula servant de contreloy se trouve de 6 pouches carrés (Busigny 1670)

► La plupart des moulins n'ont qu'un support plus épais, mais certains en ont deux, p. ex. le moulin de Zarren (Fl.-Occ.). Les 10 pieds doivent s'appliquer à l'ensemble des deux *suppors*.

support de chassis

Prob. pièce de bois qui porte les éléments destinés à maintenir l'arbre sur son coussinet.

les deux prisons et les plomma et les mabrieu avecq les suport de chassis (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons)

► Le texte se rapporte à l'arbre à cames, non pas à l'arbre moteur.

support de comble

○ Prob. jambette, lien vertical étayant un arbalétrier ou un chevron-arbalétrier. Voir aussi *support encomblé*.

toutte la cappe dudict mollin, assçavoir deulx trates (...) comble, asselins, ardoises, eschanne, faulx rain, boucquet et supports de comble (©Seclin 1629 moulin Rouge)

support du moulin

✕ Chaise, collier en bois enserrant le pivot au-dessous de la cage et servant de point d'appui aux liens extérieurs et, éventuellement, de support à la cage. Voir *cayere*.

l'arbre de pied droit avec le support du moulin et la lune du dessous (Enghien 1687 bis)

► Expression due à un rédacteur qui ignorait l'appellation française de cet élément. L'autre version de la prisée mentionne *l'estacq du moulin avecq la chaise, avec la lune inferieure*.

SURCLEF

Dans une digue en bois, pièce horizontale reliant les pilots de renfort pour porter les queues des °clefs.

est advisé d'y avoir pour l'ouvrage les pilos fichiés en la riviere de 12 piez de long, assavoir 6 piez en terre et 6 piez dehors, et pour ledit ouvrage 40 pilos que pourra estre 3 piez et demi entre chascun pilot ou environ (...); item, pour les atachier 15 clefz de 12 piez de long et de 10 paus de hault et 7 paus d'espaisseur, et asseürer lesdis clefz en terre chascun de 2 pillotiaux de 5 piez de long et une surclef au travers de cuer de kesne et tout au long duduit ouvrage y faire une liste de 4 paulx en quareure et les aisselles duduit ouvrage que seront cloees au long de l'espaisseur de paux et demi (*La Gorgue 1415)

► Voir le dessin à l'art. *espondich*. La surclef est le dormant D de la légende.

SURESTRADE : voir *surtratte*.

SURFESTE

Sous-faîtage, pièce horizontale placée au-dessous d'un faîtage dans le même plan vertical. Le sous-faîtage est très souvent reliée au faîtage par des croix de Saint-André.

sur lesdictes platte y at ung charpentaige avecque deux hatreau et ung faurain, loyen, surqueviron; item, avecque feste et surfeste, 4 ventrier, 6 surqueviron, encoires 20 aultres plus grand furny de bourdon, loyens, ranca avecque ung petit contreloye, pochare (○Villers-en-C. 1628); *un estriet au bourdon à la sourfet, de la longueur de quatre pied* (○Villers-en-C. 1649)

► Le texte suivant constitue la preuve la plus manifeste que la *surfeste* se situait sous le faîtage : *et par dessus les quatre sommiers et les deux bauchs des boultz a esté enaglyé [sic, = tenonné] cincq montans, lesquelz montans ont esté reloyés de quatre pietz et surfestes, et lesdictes surfestes reloyes de huit loiens, deux à chasune espace joindans ledict monclin [sic, lire montant], et par dessus iceulx montans a esté assis et enaglyé une feste à la longueur duduit ouvrage, laquelle a esté reloyee à chescune espace de une croix Saint Andrieu* [ADN, B 14758 (1527), f° 59r°-v° Béthune corps de logis pour l'artillerie]. Nous trouvons aussi l'appellation plus logique *soubsfeste* dans certains textes : *toute laditte charpente composée d'un soufert* [l'autre version à *soufest*], *croix et wime, double ventriere, plattes, comble de chesne scyez, trois contreloy* (Écaillon 1716). Pour le préfixe, voir l'encadré après *soubassement*.

SURHIE

°Hie à dépresser, c.-à-d. servant à libérer les coins de la presse du moulin à huile, souvent plus petite que la hie de pressage. Voir *soubshy*.

les quattres estampes de chesne, une hye de fresne et une surhye de faux, dix patins et patinets (*Thun-l'É. 1642)

sourdhy (ou **sour d'hy**) : *les estemps, hy, sourdhy et deux chassiss* (*Ramillies 1677 moulin 2.2)

► Pour le préfixe, voir l'encadré après *soubassement*.

SURLEVER

Soulever.

pour avoir fais quatre bendes et deux plates tout de neuf et 4 bendes appellees en thiés 'leughenbendes' [= faux-liens (→ faux loyen)], come d'avoir ledit molin surlevé (✕Kruibeke 1436)

SURQUEVIRON

Arbalétrier, ou, dans les calottes coniques, p.-ê. sous-arbalétrier, pièce doublant le chevron-arbalétrier pour rejoindre le poinçon à un niveau plus bas que le chevron-arbalétrier. Voir aussi *sousqueviron*. Voir l'ill. à *comble*.

le comble furny de bons chevrons, surchevrons et montans (OWambaix 1612) ; sur lesdictes platte y at ung charpentaige avecque deux hatreau et ung faurain, loyen, surqueviron ; item, avecque feste et surfeste, 4 ventrier, 6 surqueviron, encoires 20 aultres plus grand furny de bourdon, loyens, ranca avecque ung petit contreloye, pochare (OVillers-en-C. 1628) ; trois ramures avec surceviron, montans (OBusigny 1643) ; pour le comble dudict moullin fault ung petit montan de 6 pouces quarrez avecq huict sourcheviron reloyez de wimes de 4 et 5 pouces, furny de bon chevron de trois pouces et deux [sic, lire et demi] par bas et 3 pouces quarrez par hault (OSt-Hilaire 1644)

► Voici deux exemples se rapportant aux combles de moulins à eau : *dix sourqueviron de quinze piedz loing chascun, de cinq polchs et de six (...)* ; *item, cinquante combles de bois de quesne soyez pour adjouster avecq les viez, de vingt et ung piedz loing chascun, de quatre polch quaré par desoubz et de trois et demy par deseure (*Lourches 1569) ; plattes et ventrieres, bohemes et jambes de force et liens, wimes et montans, surchevrons et canteniolles [chantignoles, petits corbeaux en bois fixés sur l'arbalétrier pour porter la panne], feste et surfeste, croix de Saint-André, cauchonets et bouquets, chevrons et lattres (*Ramillies 1746 moulin 2.2).*

Le terme se lit aussi dans la description d'un engin de levage : *pour avoir fait ung petit engien de 16 piez de hault, icelluy estoffet de deux soeilles, d'un bourdon, d'une escarperche, de deux sourqueviron, d'un esteau de 7 piez de long, de une wyme et d'un touret (*Valenciennes 1512 St-Géry).*

Pour le préfixe, voir l'encadré après *soubassement*.

SURRETRATTE

✕ Surtratte, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Voir *surtratte*.

suretrade : *les retrades et souretrades, culardeau et chevalier (Cysoing 1727)*

suretratte : *le retrette et surretrette, culardeau et chevaliee (Cysoing 1715)*

► Le préfixe de *sou-retrade* fait davantage penser à *sous* qu'à *sur*, alors que douze ans auparavant, en doublant le *r*, le scribe de Cysoing avait nettement distingué le préfixe *sour-* ajouté à *retrette*.

SURTRATTE

✕ Surtratte, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Quelques rares moulins n'en ont qu'une, placée en face du couillard. Voir aussi *entretoise des grandes parois, giste, maistresse gitte, sommier, soubstratte, surtratte* et *petite tratte*.

surestrade : *les deux estrade et surestrade (Fournes-en-W. 1686)*

surtrade : *quand aux deux trattes les vielles serviront ; les gittes du plancher d'embas seront de cinq et six poulces quarés d'ormeaux nouveau, avec deux surtrades de huit et noeuf de pareil bos (Noyelles-l.-S. 1704) ; trade, sourtrade, chevalier et couillard (...)* ; *(...) huict quevilles avec clef et flote pour les trade et soustrade (Nomain 1721)*

surtraque : *au tracque et sourtracque quatre cheville à clef et à flotte (Fleurbaix 1658)*

► Pour l'alternance [t] - [k], voir *areste*.

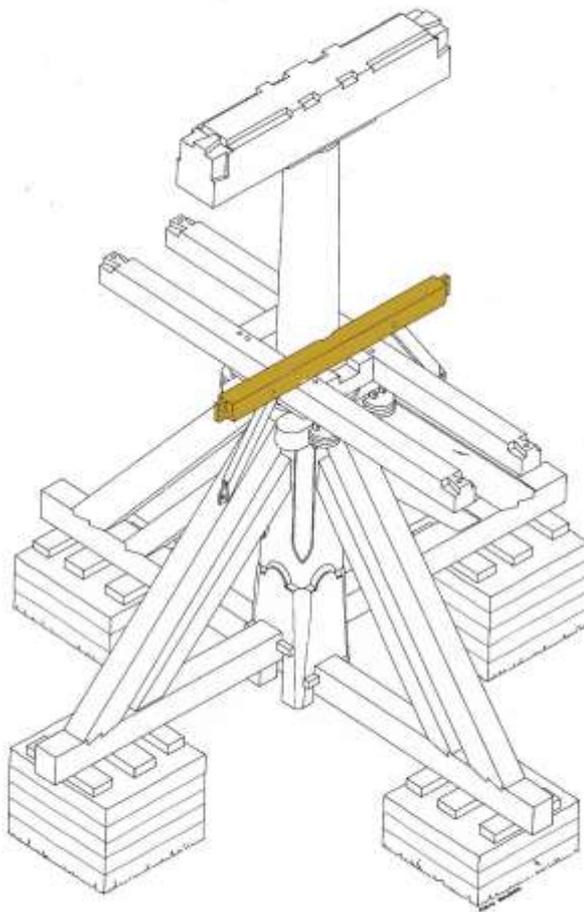
surtratte : *les deux trates et les deux sourtrates (...)* ; *(...) aux trates 8 quevilles (...), claux et crampons aux soubtrates (Templemars 1595) ; les deux trattes et couillard, prisiez 19*

lb ; item, les deux sourtrattes et deux seules devant et derriere, prisiez 12 lb ; (...) item, aulx trattes et soubztrattes quatre estriez (Lille 1606 moulin 3.2) ; les deux trattes, une sourtrate et le coullart (Seclin 1629 Beauhaut)

sustrade : *le strade et sustrade, 40 lb (...) ; (...) quatre estriez tenant au sustrad et soustrad (Salomé 1660) ; les deux strades de bois vieux, de 19 pieds de long chacune, de 12 et 13 pouces quarez, et les deux sustrades de bois neuf, de 14 pieds de long sur 10 et 11 pouces quarré (Lille 1749 moulin 3.20) ; les deux maitres estrades avec deux houtins, 32 fl. ; les deux sutrades, 8 fl.(Dechy 1773)*

sustratte : *le plancis d'emba, à sçavoir les deux trades, sustrat et coullart, gitte et suspors, tous l'ascelin du plancis (Bondues 1700 Cardon)*

► À trois reprises (Templemars 1595, Lille 1606 et Nomain 1721), le charpentier et le forgeron se servent l'un de *sous-tratte*, l'autre de *sur-tratte*. Pour le préfixe, voir l'encadré après *soubassement*.



Une des deux *surtrattes*. Dessin J.B.

SUSPENTE

Dispositif servant à la suspension.

*la lanterne de vindaque et ses fuseaux et suspente et conduite et fleaux et toute sa dependance (*Marcq-en-B. 1783)*

- T -

TAILLAGE

Le fait de tailler, de découper à la hache, au ciseau, etc. Voir aussi *coupage*.
pour le taillaige d'une courbe de cierge (*Bavay 1371) ; *pour avoir tailliet le nombre de soixante dix huit piedz de pierre (...) au pris de deux solz tourn. du pied pour le taillaige, font 7 lb 16 s tourn.* (*Valenciennes 1526 Souverain)

TAILLANDIER

Celui qui confectionne des instruments tranchants.
Charle Dequersonniere, maitre talandier à Cambray, mis espere [= expert] par le deux partit [= par les deux parties] (*Masnières 1738 copié en 1756)

TAILLANT

Expression :

mettre à taillant

Rendre coupant (en parlant d'une meule).
pour avoir reshuisié 136 martiaux (...), de quoy les pierres dudit molin ont esté batues et mises à taillant au long de ce dit an (*La Gorgue 1492)

TAILLE

- a. Unité servant de mesure au découpage du bois.
pour le coppaige au grant fier des devant dictes courbes et tronches, leur il eult 13 tailles, à 3 s le taille, montent 39 s tourn. (✕Mecquignies 1421)
- b. Manière de travailler (la meule) pour produire les rayons et les rainures.
pour ladicte pierre trauer et faire les royes par la taille ad ce ordinaire (✕Harelbeke 1415)

Expressions :

blanque taille

Prob. manière de tailler la pierre calcaire blanche.
pour la blancque taille de 2 cailleaux par dehors ledit mollin et ung par dedens en hault pour mettre sus le coupet là où l'on assiet les molletes (○Seclin 1536 moulin Rouge)
► Les comptes distinguent les tailleurs de pierres de grès et les tailleurs de pierre blanche : *À Michault Gernin, tailleur de pierres de gretz (...). À Jehan Petit, tailleur de pierres blanches (...)* [ADN, B 9951 (1527), f° 80v° Valenciennes]. La taille des pierres calcaires nécessitait des outils et une technique spécifiques.

nette taille

Manière de tailler la pierre pour que le parement soit parfait, sans irrégularités.
à Petit Jehan, tailleur de pierres blanches, pour avoir tailliet lesdictes deux pierres de saillye et lesdis deux culz de lampe et les avoir mis à nette taille (*Valenciennes 1517 Fossart)

de taille

Se dit d'une maçonnerie réalisée en pierre de taille.
toute le batee dou ventelaige qui porte le telliere desdis ventailles et les pillers aval l'iauwe deffaite et refaite en otel maniere et tout faire de taille tant ledit kevech et piller (*Recquignies 1413)

TAILLEREL

* Fer à tranchant pour briser les glaçons. Voir *desglachoir*.

à Jehan le Fevre pour 3 tailleries de fier, 2 picos et 2 heis pour brisier les glaches qui estoient en le riviere de Busignetes en l'ivier l'an 63 (Bavay 1364) ; au carlier (...) pour 4 pierces de frasne là à il ataka hés de fier et tailleries à coper les glachons pour lesdis moulins (Valenciennes 1374 Anzin) ; pour 6 tailleries de fier pour brisier et esglachier les glaches, pesans 18 livres (Valenciennes 1408)

► Cet outil est absent du FEW, XIII, p. 39b et sv., art. *taliare*.

TAILLETTE

? – P.-ê. épée de la trempure (→ *temprure*), raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont*) ou la braie (→ *broie*) et le fléau (→ *flayel*) de la trempure. Voir *cramelie* acc. spéc. a.

le fleau de la templeure, le taillette (♥Lille 1650 3^e moulin 4.1.2) ; *deux havets et ung tranneau, une clochette et taillette, avec deux petites chevilles* (*Comines 1684 blé & brais)

► La *taillette* peut désigner un simple morceau de bois, mais correspond assez souvent au bâton sur lequel les entailles indiquent les dettes du client (FEW, XIII, p. 51, art. *taliare*). De ce bâton à entailles on passe aisément à la *cramelie*.

TAILLIER

Tailler, couper, travailler avec un instrument tranchant pour obtenir la dimension ou la forme convenables. Pour la meule il s'agit le plus souvent du façonnage plutôt que de la gravure des rayons. Voir aussi *retaillier*.

pour 129 reswisures de martiaus pour tailler lesdictes meules (OSeclin 1492) ; à *Lauwers Harnarde, de appareillier les meulles dudit moulin et à son peril les taillier, graver et mettre en estat pour mieulre* (*Harelbeke 1395) ; *faire unes noefves tourtes au moulin de Basieu, tallier les fusiaus* (✕Baisieux 1403) ; *pour avoir taillié, appareillié et appointié trois pierres de marbre pour les mettre desous le couron de le hassen [= arbre moteur] du molin à eauwe* (*Harelbeke 1404) ; à *maistre Jehan de Tourmignies, carpentier, pour avoir aidé à taillier le neufve meulle dudit molin environ une paulme pour le mettre à l'onny pour ce que elle estoit trop espesse à un lés* (✕Erquinghem-L. 1411) ; *pour avoir taillet et esquaret le bloc du molin à olle au bois de Niepe afin que on le peuist mener et trainer sur le Lijs* (*La Gorgue 1418) ; *pour (...) avoir recoppet et retaillet le mauvais bois de le teliere de le soyere dudit molin, lequel estoit tout poury et gasté, et sur icelle avoir rassis et adjustiffiet trois pieces de bois (...), avecq auxdictes pieces avoir fait et ordonné pluseurs mortaises pour passer les trayans des ventailles, avecq les avoir tailliet au chanfrain comme à l'œuvre appertient* (*Valenciennes 1526 Anzin) *et aussi avoir tailliet à chanfrain les deux errettes de ladicte poye pour glichier les eauwes jus* (*Valenciennes 1531 Souverain)

Expression :

taillier à cordel : voir *cordel*.

TAILLURE

Taille, action de tailler, de découper.

de ce paiera ledit bailli audit maistre Simon de chascune verge qu'il machonnera et la tailleure desdictes pieres (...) chascune verge 20 piés de hault, 20 piés de let et ung piet d'espés, de chascune 6 lb par. (*Ninove 1421)

TALIER

P.-ê. séparateur, chacun des deux petits morceaux de fer plats fixés en haut à l'intérieur de l'œillard (→ *trau*) de la meule courante pour séparer les grains qui collent ensemble.

trouvé deux taliers de fer dessus la meulle de desseur, 20 pattars (*Cambrai 1672 moulin 1.3)

► Certains meuniers dotaient la meule courante aussi bien d'un séparateur de grains que d'un ramasseur. Ces deux éléments pouvaient être en fer. Le ramasseur se composait le plus souvent de deux lamelles fixées en bas sur le pourtour de la meule courante, destinées à conduire la farine vers l'entrée de l'°anche. Comme l'article de la prisée situe le *talier* « dessus » la meule, j'opte plutôt pour le séparateur. Le *talier* mentionné dans la prisée est

une petite pièce de fer, puisque les deux *taliers* valent moins de la moitié du frayon en fer, estimé à 48 patards. Le mot serait apparenté au verbe *tailler*, notion que nous retrouvons dans une des appellations flamandes de cet objet : *breekijzer* [litt. 'fer à briser'] (WVD, p. 247). Normalement un seul séparateur suffit, mais l'informateur de Lubbeek (Brabant) met lui aussi cet objet au pluriel : *ijzeren spietjes*, litt. 'petites chevilles de fer' (WBD, pp. 376-377).

TALON

Saillie postérieure à la base d'un montant.

les cinq montants cizelés au fin ciseau, façonnés en battees avec les glissoires pour les ecluses, de 7 pieds et demis de hauteur et 12 pouces quarrés d'épaisseur, avec un talon d'un pied, convenus à florins 40 (*Herne 1753)

Acception spécifique :

Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. spéc. 1a.

l'engein servant à lever les meules avec son bouriquet, 70 lb. (...); le baudet, les talons et les deux steaux, 9 lb (*Enghien 1755 Pont blé); *l'engrainoir et la grille, les trois fers à briser glaces, un levier de fer et deux moussieres au talon* (*Enghien 1755 Pont froment); *les recule, termuise, civiere, baquet et couverture, 30 lb; les caventures, 14 lb; les talons servant à lever la meule, 2 lb 10 s* (✕Enghien 1755)

talon des meules : *les deux broches servans au talon des meules* (*Marcq 1755)

► L'emplacement de l'article dans la prisée et le prix justifient l'identification à la butée sur laquelle on retourne la meule courante pour la rhabiller. Cette butée forme saillie à la base de l'archure. L'identification est confirmée par la présence des deux *moussieres* ou broches.

TALUT

Pente, inclinaison d'un terrain, le plus souvent par rapport à un cours d'eau.

item a il fosses audit ouvrage et portet hors le tiere et fait à talut en libel [= niveau] qui y est à un des lés et à l'autre et dou lonc de le maison ledit Pierart tout aligné si lonc et si let que on lui moustra ledit ouvrage 2 piés plus bas que li suels dou moulin d'Ansaing ne soit et faire tant que li yauwe puist avoir sen cours as moulins d'Ansaing (*Valenciennes 1375); *fu marcandet de radrechier, raouvrir, apierfondir et ralargir de 22 piés d'ouvreture deseure revenant à loyaul tallut ou fons le cours de l'euwe de le riviere de Buzignetes* (*Bavay 1391); *ossi parallement tout au loncq de ledicte escluse ralarghir au devens doudit vivier si avant que pour revenir à 12 piez de larghe au deseure et ledit fagotich et terres mener à si boin et certain tallut qu'il y appartient, et toute ledicte escluse de se longhece à hauteur fagoter au devant de l'euwe bien et souffissaument et toutes les terres conrer à piet d'euwe et de maillet de lit en lit et cascun lit avoir demi piet d'espès et mener si haut tout ledit ouvrage que il soit 1 piet plus haut que le viesse escluse* (*Hon-H. 1409); *pour (...) avoir reboutté et mis à thalut une parroit de bois qui estoit audit moellin, que les grandes yauwees avoient la plus part amenet aval* (*Valenciennes 1477 Anzin); *(...) lesquelz pillotz a convenu mectre à gro tallu bouttant desoubz les sommiers soustenans les longerons de ladicte seuwiere que pour resister contre la forche de l'euwe* (*Valenciennes 1537 Anzin)

TAMBOUR

1. Cylindre sur lequel s'enroule la corde d'un treuil. Voir aussi *roue* acc. 6, *rouet* acc. 5, *tambourin* et *tampenne*.

- gros cylindre du treuil aux meules :

le tambour pour lever les meulles prisé quarante deux livres; le mouleneau servant à lever lesdites meulles prisé quatre livres (*St-Amand-l.-E. 1719); *le grand windacq et la corde de meulle, la bride et la corde dessus le tanbour* (*Don 1741); *pour capres et cordages du tembour et moliné* (✕Douai 1786 Croix aux Poulets)

► Il s'agit du cylindre sur lequel s'enroule la corde du moulinet (→ *petit °engin*) qui l'entraîne. Le câble des meules proprement dit s'enroule sur l'arbre de ce gros tambour. Pour le fonctionnement de ce treuil composé de deux éléments, voir *engin*.

GERMAIN, p. 201, n'a pas compris le système et considère le *tambour* comme une partie de la potence servant à soulever la meule.

- cylindre du tire-sac :

le tambour à tirer les sacq, la poly et la corde servant (Ovillers-en-C. 1770) ;

- cylindre servant à soulever la balance :

la maite à recevoir la farine, le tambour du pesereau (...) ; *le pesereau avec son anneau* (✕Buissenal 1779)

- gros cylindre du treuil servant à la lourde cloison verticale de la porte d'eau :

au tambour pour lever la trape quatre tourillon avec les bras, cinq crettes, une escoire au sommier et deux gaint pour mettre la cordes (*St-Amand-I.-E. 1719)

► Vu la présence de quatre tourillons, l'engin possédait deux axes, celui du tambour et celui du moulinet qui l'entraînait.

2. Prob. archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure*.

pour la charpenterie du beffrois, tembour, mais, trumure (*Masnières 1738 copié en 1756 farine)

► J'ai été assez réticent pour attribuer cette acception au *tembour* de Masnières, du fait que ce serait l'unique attestation d'un tambour 'archure' que j'aie rencontrée. La prise du moulin à eau de Masnières est sommaire : elle mentionne uniquement les pièces en bois principales, par exemple dans cet article le beffroi aux meules, la huche à la farine, la trémie et ... probablement l'archure. Manquent les trémions (→ *tremuyon*), l'auget (→ *baquet* acc. spéc. 1) et l'°anche. Les deux premiers seraient inclus dans la notion de trémie, le dernier dans la notion de huche ou d'archure. Le *FEW*, XIX, p. 176b, art. persan *tabir* 'timbale' ne signale cette acception de *tambour* que dans le Cantal, mais G. LEGROS, p. 376 et É. LEGROS, p. 230 l'ont rencontrée en wallon. À l'art. *tambour* du *Glossaire du molinologie*, R. FLAHAUT précise simplement que ce mot désigne parfois l'archure et la couverture des meules.

Composé :

petit tambour

Petit cylindre sur lequel s'enroule la corde d'un treuil secondaire, tire-sac ou treuil de la balance.

le fleau, le petit tambour, la mez et l'inge (*St-Amand-I.-E. 1719)

TAMBOURIN

Cylindre sur lequel s'enroule la corde d'un treuil. Voir *tambour*.

- gros cylindre du treuil aux meules :

au gran engin à levers les meulle est bezoin de remettre à poin le tabourin dudit engin (*Ramillies 1608 moulin 2.1) ; *le grand enghin à lever les moeulles avecq le tambourain prizez dix florins (...)* ; *le petit moeulinnet venant requerir l'enghin* (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1) ; *tambourin de douzes pied de loing et le grand molinetz (...)* ; *le petit molinetz cincque pied de loing, sept pouces quarez* (*Saulzoir 1681)

► À Saulzoir, les 12 pioeds de long correspondent à l'arbre du tambour plutôt qu'au tambourin proprement dit. Dans cette acception, *tambourin* a perdu son caractère diminutif.

- cylindre d'un moulinet :

pour un mouliné, l'arbe de 12 pied de long, de 8 poulce, de 12 pied de long et furnir le tambourin de 3 pied et demie de diametre (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1 devis)

► Alors qu'elle est en général meilleure, l'autre copie du devis est ici bien moins clair : *pour un moulin, l'arbe de 12 pied de long, de 8 poulches, de 12 pied de loin à furnir le tambourin de troix pied ½ diametre*. Il ne s'agit pas du moulinet du treuil aux meules, les deux engins de ce treuil étant mentionnés ailleurs dans le devis.

TAMIS

a. Instrument formé d'un réseau fixé à un cadre et servant à °bluter. Voir *bluteau*.

cercle du tamis, de ce costé il est de deux pié trois pous en diametre ; cercle ou diametre du tamis de l'autre costé d'un pié 9 pous, ayant le centre demy pié plus bas que l'autre cercle

(*Lille fin 18e s. plan) ; *le bulloi de huit pieds de longueur (...)* ; *la toile, le tami et les deux cordes dudit bulloi* (*Leval-Ch. 1757 blé)

► À Leval-Chaudeville, on distingue le cadre (*tami*) et la toile.

- b. Instrument formé d'un réseau fixé à un cadre et servant à filtrer la poudre de garance.
pour 2 tamis deliés [= à mailles fines] accatés à Cambray par le censeur doudit moulin pour tamisier waranche en yceluy (*Trith-St-L. 1394) ; *pour un tamis et un van (...) accatés pour vasner et tamizier warance au moullin de Trith* (*Trith-St-L. 1397)

► Cf. DUHAMEL de MONCEAU (Henri-Louis), *Mémoire sur la garance et sa culture*, Paris, 1757, p. 52-53 : « Aussi-tôt que la garance sort de l'étuve, on la porte au moulin : quand elle est pilée, on la passe tout de suite au tamis, pour qu'elle soit à peu près comme de la sciure de bois (...). Les tamis ont environ 2½ pieds de diamètre sur 1 pied de hauteur ; ils sont en boîtes cylindriques de 3 pièces, ressemblans à une caisse de Tambour, recouverts de peau dessus et dessous, pour empêcher la dissipation de la poudre fine. Les toiles de ces tamis sont de crin ; elles sont plus ou moins fines, selon la qualité qu'on veut donner à la garance. Je crois qu'en quelques endroits on emploie des bluteaux au lieu de tamis. »

TAMISER - SE TAMISER

- a. Verbe non pronominal.

1. Filtrer une substance au tamis pour séparer les éléments les plus gros.

pour 2 tamis deliés [= à mailles fines] accatés à Cambray par le censeur doudit moulin pour tamisier waranche en yceluy (*Trith-St-L. 1394) ; *pour un tamis et un van (...) accatés pour vasner et tamizier warance au moullin de Trith* (*Trith-St-L. 1397)

2. S'infiltrer.

pour refaire et remettre à point le kevech de mur dou ventaille meulerech doudit moulin, leur li aiwe tamizoit parmi (*Bavay 1417)

- b. Verbe pronominal.

Laisser s'infiltrer (l'eau).

de avoir (...) fait au deseure et à l'encontre de le seuwiere dou moulin de Rocque, pour tant que les yawwes estoient petites, ossi yceli seuwiere se tamisoit et n'i avoit point de grenier d'iauwe, 3 bastards de 3 piés demi de let (*Recquignies 1422 – B 9413)

TAMPENNE (1)

Prob. cylindre sur lequel s'enroule la corde d'un treuil, en l'occurrence la corde du frein. Voir *tambour*.

deux quevilles servantes à le tampenne et deux razoirs, l'une à la quewe et l'autre à la tampenne du frain (✕Audruicq 1624)

► Cet article figure tout à la fin de la prisée dans une section se rapportant au mécanisme plutôt qu'à la cage. Il ne s'agit certainement pas du pignon de la cage. Y aurait-il eu télescopage entre les dérivés de **talupenno-* (*tampenne*) et ceux de **top* (*toupin* 'toupie', qui se disait parfois *toupène* et qui pouvait désigner le tambour pour la corde) ? Cf. FEW, XVII, p. 345a, art. **top* : *tourpine* (à Soignies en 1465) 'tambour où s'enroule la corde de l'horloge. De nombreux freins de moulins à vent possédaient un °tambour.

TAMPENNE (2) : voir *topenne*.

TAN

Écorce de chêne moulue destinée à préparer les peaux. Voir l'encadré 7 à *moulin* § 4.1.5.

TANCHON : voir *estanchon*.

TANNERIE

Établissement où l'on produit le °tan, moulin à tan, à écorce. Voir l'encadré 7 à *moulin* § 4.1.5.

il auroit depuis ung an fait bastir et eriger (...) au lieu où d'anchienneté solloit avoir ung mollin à vent à usaige de tasnerye, ung mollin à usaige de tordre huile (...) ; (...) *par avant*

y avoit eut mollin en la mesme place où il est basty à usaige de tannerye ou d'escorce (✕Béthune 1587)

TAPECU

* Tape-cul, trappe de décharge supplémentaire placée dans le bassin (→ *bachin*), ici derrière la roue motrice.

fait ung tapecu au deriere de le rues [= roue] du moelin de than pour le garde d'icelle rues à cause du rexon des grandes yaues (Valenciennes 1444) ; au deriere de le rues dou grant molin fait ung tapecu pour le rejong des yauwes et ycelle ruez ratasselee et reloye (Valenciennes 1445 Comte) ; au molin de than fait un tapecu au deriere de le ruez pour les rejons des yauwez (Valenciennes 1445)

► Cf. G. LEGROS, p. 378 *tape-cou* ; MARÉCHAL, p. 197 *tape-cu*.

TAPER

a. Frapper pour enfoncer.

*convienra taper 60 pilotz atout ung mouton (*Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5) ; au bachin doudit moulin au desoubs de le roes aval l'iauwe taper et cachier 4 estacques à un mouton, mettre y 2 traviaux pour soustenir et recepvoir le bachin (*Valenciennes 1422) ; six livres de cuingnetz pour taper et frumer les envirs à chascun bout de l'arbre dudit molin (*La Gorgue 1490) ; 15 cuingnets tappez au bout de l'arbre (*La Gorgue 1491) ; trouvé plusieurs cloux tappé au bracon dudit belfroy (*Comines 1684 blé & brais)*

b. Battre (le fer) pour remettre l'objet dans sa forme.

*pour le boistart, qui usés et trop petis estoit, taper, emsemble requerquier et faire noef (*Valenciennes 1452 Anzin grand moulin)*

► Dans les textes parallèles du Valenciennois nous lisons *rebattre* ou *rabattre*.

TAPPON

a. ☒ Tourillon de faible diamètre (4 à 7 cm) en bois dur ou en métal ajouté au bout de l'arbre moteur pour servir de butoir et réduire la surface de frottement. Voir *tourillon*.

audit fevre, pour avoir reachiré le grant fer dudit molin et d'avoir regrossé et ralongié le tappon de l'assieu dudit molin (✕Haaltert 1431)

b. * Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur, et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir*.

à Gille le Fevre, pour avoir refait et grossé le tappon de l'un des assieux d'iceulz molins (Ninove 1431).

► Cette appellation insiste sur le fait que l'élément est enfoncé de force dans son support.

TAREL et TARELLE

a. Tarière, grande vrille pour percer des trous dans le bois. Voir aussi *amorçoir*.

tareil : *le maillet, le marteau, escopre, un amorsois et deux tareils (✕Mouscron 1687)*

tarel : *un mail, un puisereau et un deglaceoir, prisez avecq deux tarelz (*Marquette-1.-L. 1683)*

tarelle : *une viese tarelle servans à faire traux à loier lesdictes cloies (*Menen 1457) ; un auw et soioire à couteau et deux armoisset et quatre therille et bedenne, ebercain et fauret (✕Herseaux 1758) ; deux therelles, une plenne, une ecôpe, une bedenne, un hôteau, une epenette (✕Avion 1774)*

► Cf. BONNET, XXI, p. 36 : *tarèle, taréle et tèrele* ; JOUSSE, p. 2 : « Le *tariere* sert à percer les mortoises, il doit avoir autour de treize ou quatorze lignes [= 2,9 ou 3,1 cm] de diametre. »



Tarière

b. Vrille du moulin à forer.

tarel : le terrel de l'ambouchure à (...) 10 fl ; une couple de terrels forrans cinq quart de poulces (...) 32 fl ; une autre couple de terrels forrans trois poulces à seize florins, les verges n'étans pas si grosses, ici 32 fl ; et une couple de grands terrels forrans quatre poulces de Brabant, à (...) 42 fl (*Marcq 1755 moulin à forer)

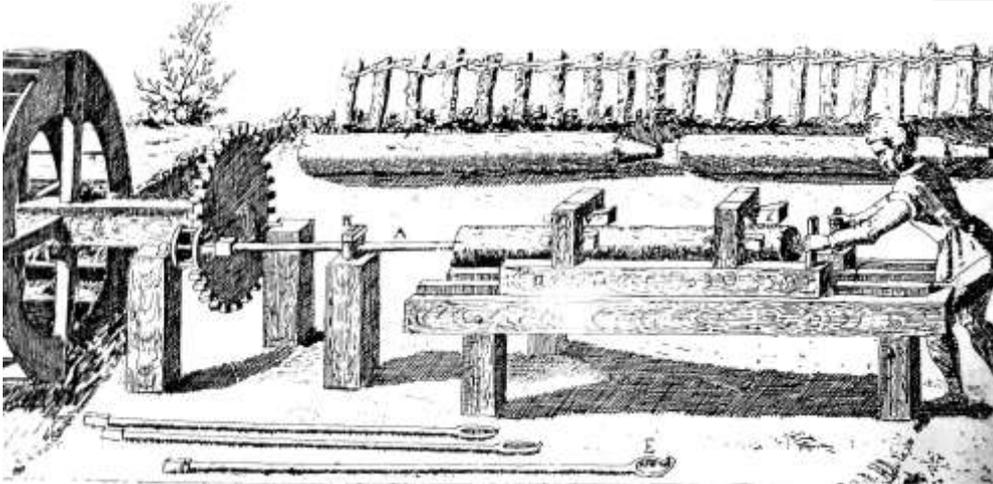
tarelle : les deux terrelles d'embouchures (...) 30 lb ; une couple de terrelles forans cinq quarts de poulces (...) 32 lb ; une autre couple de terrelles forans trois poulces (...) 32 lb ; autre couple de terrelles forans quatre poulces (...) 42 lb ; autre couple de terrelles forans cinq poulces (...) 42 lb ; autre couple de terrelles forans six poulces (...) 46 lb ; autre couple de terrelles forans six poulces et demis (...) 50 lb ; et finalement autre couple de terrelles forans sept poulces (...) 54 lb (*Enghien 1759 Wingart moulin à forer)

Composés :

tarel de l'embouchure, tarelle d'embouchure

Vrille servant à réaliser l'embouchure du trou, c.-à-d. le rétrécissement permettant l'assemblage des pièces forées. C'est la vrille la moins large.

voir les extraits ci-dessus



Moulin à eau à forer de 1615. A : tarière en activité ; E : quelques tarières ; en arrière plan deux troncs forés avec l'embouchure. Gravure sur cuivre de Salomon de Caus. Wikipedia.

TAS

Lit, rangée horizontale de pierres ou de briques dans un ouvrage maçonné.

*pour 2 maisceleres deseure les ventailles et le roee du molin de le Place à Bruay (...) remachoner souffissamment et hauchier 2 tas plus que devant (*Bruay-la-B. 1358) ; on veult avoir deffait les deux pans d'un lez et de l'autre 6 tas ou sept en aval de 40 piez de long chascun pan et remaçonner et estoffer de boutis (*La Gorgue 1417) ; deffaire le raierre à deux lez, que Jehan Neve et ses compaignons avoient machonné (...), laquelle raierre a esté desmachonnée à deux lez d'icelle depuis la ventelle en bas jusques à 3 tas du fons (*Menen 1457) ; pour encoire 70 boutiz de 6 à 7 pauchs de hault à faire ung nouveau taz audit ouvraige (*La Gorgue 1526)*

TASQUE

Travaux à exécuter à un prix fixé d'avance.

audit maistre Jehan pour avoir fait plusieurs ouvrages necessaires oudit mollin oultre et par dessus le marchié de ladicte tasche (✕Elverdinge 1399)

Expression :

en tasque

Pour un prix fixé d'avance, sans qu'il faille détailler le travail ou l'achat.

*à Pierart Cabochart, pour relever le petit moullin de Roke (...), marcandeit en taske par maistre Piere Aubry à 15 lb (*Requignies 1366) ; à maistre Jehan Wedart, maistre charpentier (...), lequel avoit prins en tasche audit receveur à reloier ledit molin desoubz (✕Elverdinge 1399) ; acheté à Jehan le Roep une nouvelle asse [= arbre] parmy deux heyes [= °hies] et trois stampers [= pilons] par marchié fait audit Jehan en tasque pour le pris de 19 lb 4 s par. (✕Zomergem 1463 huile)*

TASQUIER

Prob. caisse dans laquelle le meunier garde le blé, la farine ou le poisson vivant qu'il doit au propriétaire.

*pour quatre lacés servans à le huge au blé et au tasquier, une bende de fer à fremer ledit tasquier et pour 12 grans claux à clauer autour dudit tasquier (*La Gorgue 1420) ; deux*

ventelles estoffées de boys de quesne, l'un servant devant le roe dudit molin et l'autre servant au tasquier auprès de ladite roe (*La Gorgue 1488)

► Le FEW ignore l'acception susmentionnée de *tasquier*. Le DMF, qui définit le mot d'après ce que j'avais noté dans ma *Terminologie*, renvoie – comme je l'avais fait moi aussi – à l'art. **taska* 'sac' du FEW, XVII, p. 321b. Or, le FEW ne connaît aucun dérivé de **taska* 'sac' en [sk] dans le nord de la France. C'est pourquoi je préfère renvoyer à l'étymon *taxare* (FEW, XIII, p. 135a), d'autant plus que j'y vois une caisse destinée à contenir la 'taxe', le forfait à payer au propriétaire. À la p. 137a, le FEW écrit « Man muss aber annehmen, dass -x- schon sehr früh, in noch lt. zeit zu -sc- umgestellt worden ist. »

TASSEL

Tasseau, morceau de bois qui consolide un assemblage, planche qui consolide un plancher.

pour avoir (...) refait le planquier devant les ventailles, reloyet le cherle de bendes de fer et y mis plusieurs tassiaux, revestu tout de nouvel le roe dudit molinel (*Beuvry 1381) ; *pour (...) le roelx d'icelui moullin remforchier par dehors et y mettre plusieurs tassiaux et haspliaux là où nécessité estoit* (*Valenciennes 1418 Comte) ; *à le roe doudit molin remettre 2 courbes, remforchier de taissiaux et loijer de plusieurs haspliaux où besoins estoit* (*Valenciennes 1422 Souverain) ; *pour (...) avoir (...) refait le roelz et as jointurez mis plusieurs tassiaux pour tant que par le deffaulte dou bacinage avoit estet brisie* (*Valenciennes 1442 Souverain)

tassel de planque : *pour avoir mis 4 tasseau de planques au planquier dudit moullin* (**Templemars 1517)

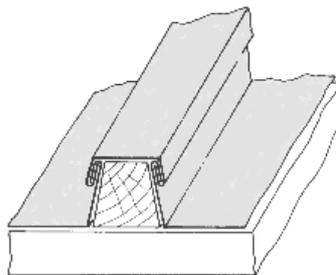
► Ces *tasseaux de planques* consolident aussi un tablier de pont à l'endroit où passent les chariots : *encorre recouvert icelluy pont de 80 aultres aisselles (...) faisant taissiaux pour sauver et preserver le fonsure dudit pont contre les kars* (*Valenciennes 1473) ; *avoir recouvert le pont des Asnes auprès desdis molins de tasseaux de 8 piez de long et 2 polz et demy d'espez keவில்리 de keவில்리 de fer* (*Valenciennes 1507) ; *sur le pont de devant l'huy du molin avoir remis et ratacquiet plusieurs tasseaux de six piez de loing, deux poch de large, de poch et demy d'espez que pour rasseurer et refortifier le dessus dit pont* (*Valenciennes 1514 Comte)

TASSELER

1. Pourvoir de tasseaux.

pour 5 planques de 12 polz de let (...) pour tasseler les 2 roelx as jointures (*Leval-Ch. 1461)

2. (Se rapportant au faitage) pourvoir d'un couvre-joint sur tasseau. Dans un faitage en plomb, deux feuilles de plomb contiguës sont relevées contre une pièce de bois évidée en dessous appelée *tasseau*, puis, l'ensemble (feuilles et tasseau) est recouvert d'un couvre-joint en plomb.



Couvre-joint

pour autres 142 livres de neuf ploncq et 158 livres de festissures tasseles (...) employes sur ledit molin (*Lille 1475 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *livré par moy, Grand Du Pré,*

plomier, (...) 199 livres de fetichure saudé des tacelé [sic] par deseur à 4 gros le livre pour le molin de Templemars (...) 39 lb 16 gr (✱Templemars 1582)

► Dans le mémoire du plombier de Templemars (1582) il y a un espace entre *des* et *tacelé*. Puisque nous rencontrons des *festissures tasselees* dans le compte de 1475 de l'hôpital Comtesse et que les éventuels *tasselets* n'interviennent pas dans le calcul du prix, je suppose que l'expression *des tacelé par deseur* correspond en fait à *saudé et tacelé par deseure*, ce qui serait plus logique.

TASTER

Toucher pour s'assurer de la qualité.

pour les despens de Jehan Merstaert, magnier, pour aller adviser lesdictes pierres et taster et les faire chargier, pour le varchage et despens 40 s nouvelle (✱Menen 1432)

TAULE

1. Large planche.

pour un gauquier accateit a luy, liquels estoit tailyés et esquarez, se l'a on fait soijer en taullez pour faire toutrez et en assiellez pour reviestir le roez doudit moulin (✱Bavay 1366) ; *pour 4 tables de boiz de gauquier (...) dont l'on a fait les paumelles servans à la laye dudit molin d'oille* (✱La Gorgue 1421) ; *pour (...) faire 8 nouvelles fusees, 42 pines, tables à faire le bac à mettre le blé dedens pour meuldre* (✱Beveren-W. 1435 moulin à pied)

2. Dalle.

pour remettre lez grandez taullez de pierre sur les murs d'en costé les ventaillez, que li euwe en avoit otez (✱Bavay 1366) ; *pour 36 taules de grés de 5 et de 6 piés* (✱Valenciennes 1370) ; *pour 1 cent de grandez taules de blanque pierre dont on fonda ledicte masiere* (✱Bruay-la-B. 1381) ; *pour 125 quariaux, à 12 d le quarel, 6 lb 5 s ; pour 24 boutis, au pris de 2 s chascun, 48 s ; pour 12 tables de grés, au pris de 10 s chascune, 6 lb* (✱Valenciennes 1440 Ogelens)

Acceptions spécifiques :

1. Dans le moulin à huile, table de découpe pour les °tourteaux ou planche sur laquelle le tordeur dépose ces tourteaux. Voir aussi *taulette*.

estable : *blocq, may et estable* (✱Thun-l'É. 1728)

table : *le bloque dudit tordoir avecq les solles et encephures y servantes, avecq la cayere par dedans, la table et la maye* (✱Thun-l'É. 1642) ; *le cahiere et la table servante à mettre le tourteaux* (✱Seclin 1711) ; *le gros bloc du tordoir avec ses anges pures, ablos, bac et table servante à faire les tourtiaux* (✱Ramillies 1746 moulin 2.3)

2. ✱ Surface plane au sommet du pivot.

l'entrepreneur susdit est requis de faire des voyages (...) pour acheter et choisir les moeulles, platine de cuivre pour la table de l'attaque (...) (Houtaing 1780)

Composé :

taule parpaine

Dalle qui occupe toute l'épaisseur du mur (voir aussi *taulette parpain*).

refaire y 5 pillers estrayers (...) et au desous des kieutelages des moulins par dehuers entauler de taulles parpaines agrappees et ghouvionnees (✱Trith-St-L. 1402)

TAULER

Couronner horizontalement de dalles. Voir aussi *entauler*.

pour 98 taullez de pierre repartir, dont on taula sour les murez, à 3 d le piece, et 18 quins repartir, à 6 d le piece (✱Valenciennes 1364 Anzin)

TAULETTE

Petite dalle.

ycelui mur estoffet de membres de blanque pierre, de blancq moilon et de grez, quins, boutis, quariaux et de rabos, entaulé de taulettes de grez par deseure (✱Valenciennes 1431 Souverain) ; *à Jehan Bruneau, marchant de pierres blanches demorant à Valenciennes, pour avoir livret pour le molin du Fossart neuf pierres tant pierres de sallie que tablettes (...)* ; à

Petit Jehan, tailleur de pierres blanches, (...) pour avoir taillé deux taulettes
(*Valenciennes 1517)

Acception spécifique :

Dans le moulin à huile, table de découpe pour les °tourteaux ou planche sur laquelle le tordeur dépose ces tourteaux. Voir *taule*.

l'huge au grains et cuvier, le tavelette, entonnoires, goges (✕Vermelles 1785)

Composé :

taulette parpain

Dalle qui occupe toute l'épaisseur du mur ; ici dalle qui couvre le sommet du mur. Voir aussi *taule*.

1 quartron de taulettes parpains à mur de 5 piés et demi de lonc et de 1 piet de let
(*Valenciennes 1431 Souverain)

TEINDRE

Teindre, enduire d'une teinture, en l'occurrence une teinture protectrice et imperméabilisante. Voir *rougir*.

lesdis draps n'estoient pas encor teinds ny rougy (✕Masny 1714)

TEINTURE

Le fait d'enduire d'une teinture, en l'occurrence une teinture protectrice et imperméabilisante.

les draps avec les cordaiges dit 'chemeaux', comprins la teinture desdis draps (✕St-Aubert 1674)

TELIERE et TENIERE

a. * Grosse traverse en bois ou en pierre qui relie le sommet des montants d'une ou plusieurs vannes et à laquelle les cloisons des vannes sont suspendues. Voir aussi *capel, filliere, filliette, lintel, listel, soyere, (tellerie) et tesier*, ainsi que *sommier* et *teste*.

esteliere : *sur les postilles et estellieres de ladicte choyere y ont remis ung coppon de bois de syx piedz de loing, quatorze polchs de large, syx polchs d'espé, et en ladicte pieche avoir fait une grande mortaize pour mectre et boutter le treant du ventelle du petit molin*
(Valenciennes 1536 St-Géry)

teliere : *pour reffaire un mollin de Bruay (de Bruay) c'on dist des Casteliers (...) et y fissent 3 estaques, 2 somniers, le raiere estoffee de planques, 3 tellieres et 7 postiaux, le greel (...)* (Bruay-la-B. 1363) ; *fu marchandet (...) de faire une noefve teliere à ledicte grande seuwiere de Trith de le longhece de 78 piés, faire à yceli seuwiere 11 ventaillez (...)* ; *pour (...) agrapper et fondre à ploncq 4 des postillez de celi seuwiere as pillers d'iceli cascun de 2 agrappez pour ce que les euwillez de cez postillez sur lesquelles le devant dicte teliere devoit seïr estoient rompuez (...)* ; (...) 2 grans estriers servans à tenir le teliere as 2 debous sur les postillez (...) ; (Trith-St-L. 1391) ; *faire 3 neufves tellieres, 2 en Ansaing et une as moulins le Conte, estoffees d'estakes, de gisans, de somniers, d'estiaus, de tellieres, de postilles, de noes ventailles et de tout chou qu'il y appartient* (Valenciennes 1395) ; *les deux ventelles, les telieres, les costérés, une kauque et un rastelier tout noef de boine carpenterie* (Douai 1398 Escoufflet) ; *à le grant seuwyere de grez desdis molins de Selles et à celle de bois des venteilles mannerés à bled y a 9 venteilles, lesquelz lesdis ouvriers condempnent du tout et dient qu'il est necessité iceulx reffaire de neuf en haulteur rasonnable, dont pour iceulx faire deuement et pour le bien de l'oeuvre est necessité rehauchier toutes les teillieres d'icheux tant de grés comme de bois* (Escaut 1469 copie) ; *pour avoir mis sus le telliere de le grant seuwiere desdis mollins le Conte cinq pieces de bos pour remforchier ledicte telliere contre les eauwes et aussi pour les caucques qui fort les amenrissent, chascune desdictes 5 pieces contenant 13 piez de lonc, 13 polz de large et trois polz d'espelz et icelles avoir trouwees que pour passer les trayans des ventelles et les avoir quevilliet sur ladicte telliere* (Valenciennes 1492 Comte) ; *pour avoir esté occuppez à estoupper pluseurs trous estans ou bacq deriere Saint Pol, dont l'eauwe desdis mollins se perdoit et y avoir fait ung nouveau cassilz de bos qui tient l'eauwe, estoffé de 8 pielz de hault et de 6 polz quarez et fait une telliere de*

5 piez de large [sic, lire lonc] et d'ottelle pochison que dessus et haver les postilles pour mettre dedens ladictte telliere, faire une mortaise pour mettre le tirant du venteille et une couverture par-dessus la telliere pour le preserver des pluyes avec deux planques de 8 pietz de lonc chascune et de ung polz d'espez (Valenciennes 1499) ; sur icelles postilles avoir assis et enneswilliet une teliere de semblable longheur que le soeille de cy dessus, de 14 polz quarret de gros, aussi feuilletz de deux costez / que pour porter capron deseure, avec avoir abatu les errettes et chanffrain de deseure comme l'euvre le requerroit, avec aussi entre icelles postilles avoir trauwet et perchiet le teliere que pour passer les treans des ventelles susdis (Valenciennes 1512 Anzin) ; la petite sceuwiere tenant le moulin dudict Flarnieres [sic, lire Farnieres] contient vingt un pied et demy de long, les peuteilles noef pieds entre le soelle et le teillier, quy sont tout de grez (Escaut 1566) ; fault une solle de fonct de trenct ung piez de loin portant dix et douze pouche de grosseur et une telier de trent deux piez de loin portant treize et seize pouche de grosseurs, plus fault huit postille ou mettre esteaux de quinze piez de loin, de treize pouche carez sauve chelle des deux boult en poeux moins sur ung sens, le tout bon et viffe bois de chenne soiez à vive erette sans chapelurs n'eventurs (Ramillies 1630 textes 1) ; convient renouveler la teliere de la ventellerie du costé de la roue du dit molin de vingt cinq pieds de loing, de douze et quatorze pouches (Saulzoir 1651) ; on at marqué à certain gré gisant au coin ou erette du pignon du moulin la haulteur à proportion de laquelle on debvroit rasseoir le dessoub de la telliere (...) ; les peutilles entre deux eswilles doivent avoir dix piedtz, or l'une des eswilles doit estre entré dans la solle et l'autre dans la telliere tellement que suivant ladite visite il faut qu'il y ait dix piedt de hault entre la superficie de la solle et le bas de la telliere (Thun-l'É. après 1651)

teniere : pour amener le teniere, qui fu mise au moullin le Conte (Valenciennes 1347 Comte) ; pour faire une seuwiere toute noeve de sieuls, de postiaus, de loyures, de tesniere et de plankiés assis à mortier amont l'euwe et aval l'euwe (Hon-H. 1371) ; pour 7 pillers mis en oevre à la seuwiere pour le teniere sir [= asseoir] sus (Valenciennes 1384 Comte) ; à Willame de Dimont, pour 2 jours qu'il ouvra tant à ragrangier le traou d'une pierre qui fait tainiere au ventaille mollerech doudit moullin, comme à yceli pierre roster de là où elle estoit asise et rassir plus ens ou mur pour plus aise courir le ventaille devant dit (Valenciennes 1384 Comte) ; de roster le teniere et le suel des ventailles de Roque et dou remettre une teniere de 14 pols de quarure de boin bos de kesne à ereste et le suel de 14 pols et de 10 de telle longece qu'il appartenoit (Recquignies 1385) our avoir fait et livré à le grande seuwiere dudict moullin d'Ansaing une noefve teniere de 42 piez de lonc et de 11 polz quarez, et avoir mis à 5 ventailles y estans à chascun ung noef trayant (Valenciennes 1484)



Teliere du Leverenmolen à Neeroeteren (Limbourg). Dessin H.C.

1467 Valenciennes **Teliere de la grande seuwiere des moulins le Comte**
À Jehan de le Bouchielle, briseur de griés et (...) [les noms manquent], marchans des Briquetries, tous de Valenciennes, pour avoir ou terme de ce compte livré à leur chevaux et harnas pour convertir et employer esdis ouvrages de machonneries 7 pieres de griés servant à faire entablement ausdis pilers de ladicte seuwiere pour sur iceulx asseoir le theliere de bois qui soustient les ventailles en air (...).
À Jehan Chevalier, maistre charpentier de la Salle, Willame et Rolant Chevalier et Jehan de Berles, aussi charpentiers demorans à Valenciennes, pour avoir fait ou terme de ce compte de l'euvre de la main une teliere de boz comptant 50 piés de loncq, 12 pols de large et 13 pols de hault et icelle mise et assise sur les pilers de pierre qui ont esté fait noef et dont cy dessus est faite mention.
Item, pour avoir tout au lonc de ladicte seuwiere et clauwé [sic] de quevilles de fer une aiselle de la longheur de ladicte teliere, de 14 pols de large et de 3 pols d'espois pour garder ladicte teliere des pluyes et de pouerture, avoecq avoir sur ladicte aiselle à chascun traou de traiant de ventaille fait, assis et quevillet ung chevalet de bois de 2 quevilles de fer chascun pour sur iceulx asseoir le caucque à thirer lesdis ventailles.

Item, aus dessus dis, pour avoir tout selonc ladicte theliere assis et clauwé une plancke de bois pour servir à passer dessus à thirer lesdis ventailles, de 50 piés de lonc, 12 pols de large et 3 pols d'espoix

1522 Valenciennes **Teliere de la petite seuwiere des moulins le Comte**
À Severin Lavesin, maistre charpentier de ladicte Salle, Colin Descamps, Jude et Hanin Wandermine, aussy tous charpentiers, pour avoir mis sus et assis une telliere sur les pillers de pierre de le petite seuwre des molins le Comte, icelle telliere contenant 25 piez de loing de 12 et de 13 poch de gros, avec en icelle pieche avoir fait et ordonné quatre mortaise pour passer et bouter quatre traïans de ventaille, avec en dedense icelle telliere avoir assis et adjustifier deux pieches de bois faisant couverture de 12 piez de loing chascune et de quatre poch d'espez et de 15 poch de large, aussy en icelle pieche / mortaises racordans à celle de le telliere, avec avoir tailliet à chanfrain les deux errettes, aussy les avoir clauwet et atacquet de quevilletes de fer de 6 à 7 poch de loing.

b. * Portique à vannes, barrage dont la charpente se compose d'un seuil placé au fond de l'eau et d'une *teliere* reliés par plusieurs piliers ou poteaux à glissière pour les vannes. Voir *ventellerie*.

teliere : pour le segour dou moyen moullin d'Ansaing, qui segourna par le terme de 15 jours accomplis (...) pour cause de une noefve telliere que on refist entre ledit moullin et le nouviel moullin de brais (Valenciennes 1395) ; faire 3 nuefves tellieres, 2 en Ansaing et une as moulins le Conte, estoffees d'estakes, de gisans, de sommiers, d'estiaus, de tellieres, de postilles, de noes ventailles et de tout chou qu'il y appartient (Valenciennes 1395) ; pour avoir fait audit lieu du Fossart une seuwierre toute noefve (...) ; item, une theliere de 16 piez de loncq, de 10 polz de large et 11 polz de hault, et en icelle theliere avoir mis et ordonné troiz cassiz pour y mettre troiz ventelles, chascune ventelle de 12 piez de hault, y comprins les trayans (Valenciennes 1502) ; le chassy de la teliere et deux ventailles (Douai 1651 Taquet)

teniere : il a soyet pluisieurs estoffes de bos pour les moulins devant dis tant en plankes pour le seuwre et tesniere des moulins le Conte comme en aules (...) ; pour 100 et 8 kevilles as tesnieres dou moullin le Conte (Valenciennes 1375) ; à Grart le Latteur, charpentier, pour 33 jours demy qu'il a ouvret de carpenterie tant as mollins à blet à Trith comme au molin de warance, asquels on a desfait et refait une teniere toute noeve, qui est entre les mollins à blet et le tordoïr et là faire 6 ventelles tous estoffés et ossi faire 4 ventelles tous noefs au mollin de warance (Trith-St-L. 1379)

► La distinction entre les deux acceptions n'est pas toujours possible. Comme le prouvent les extraits de 1395 et de 1502 de Valenciennes, le sens du mot peut changer à l'intérieur d'une même phrase.

Teliere serait un dérivé de *telum* 'javelot', à ajouter au *FEW*, XIII₁, p. 166, plutôt que de *tela* 'toile' auquel le *FEW*, XIII₁, p. 161b rattache les deux *teliere*s provenant de Tournai. Le dictionnaire les reprend au *GODEFROY* mais ne parvient pas à donner une définition précise. Pour la *teliere* la plus ancienne, de 1293, le dictionnaire propose erronément « espèce de claire-voie ou colombage » ; pour la citation de 1392, il se rapproche de la vérité : « partie de la vanne dans un moulin à eau » et justifie l'imprécision de la définition par le contexte trop vague.

La création du doublet *teniere* sera due à l'idée sous-jacente de 'tenir'. À l'article *tenere*, le *FEW*, XIII₁, p. 218a mentionne pour le Hainaut l'ancien vocable *tenure* 'écluse' et le rouchi *ténure d'iau* 'bâtardeau', mais ignore la forme *teniere*.

Jusqu'à présent, à ma connaissance, aucun dictionnaire n'a mentionné *teniere* 'barrage' et n'est parvenu à donner de *teliere* 'poutre' une définition précise. Pourtant, cette *teliere* est une des pièces de bois les plus importantes de tout moulin hydraulique : c'est elle qui soutient les cloisons des vannes, qui à leur tour règlent l'adduction d'eau. Ne disposant au moment de la

rédaction de ma *Terminologie* que d'une seule attestation de *teliere*, je me suis trompé moi aussi et ma définition erronée a été reprise par le *DMF*. Même le TOBLER-LOMMATZSCH se contente de 'Zubehör zu einer Mühle'. Si j'ai multiplié les citations c'est pour permettre au lecteur de vérifier l'exactitude des nouvelles définitions et de corriger ou de compléter ainsi les dictionnaires.

Composés :

fausse teliere

* Poutre destinée à consolider une *teliere* existante.

pour (...) les 3 coursieres d'icelui seuwiere recouvrir de noefves planques, remettre 2 noels traians ens es ventailles d'icelui seuwiere et mettre y une fausse teliere pour le longuece de 35 piés faisans rencrease (Valenciennes 1418 Souverain)

grande teliere

* Grand portique à vannes. L'appellation est à comparer à *grande ventellerie*.

pour le pon de la grand telier (...); item, convient renouveler à ladicte telier deux postille de 12 et 14 pouce de groseur et de 14 piez de loin la piece (Ramillies 17^e s. moulin 2.3)

TELLE

a. Récipient évasé, plus large que profond.

*pour ung trachtere¹ [= entonnoir], 2 telles de bois, une mande et une corbille employé audit molin d'ole (*Menen 1432)*

b. Récipient pour vider l'eau. Voir aussi *tellette*, ainsi qu'*espuisoir*.

pour 24 bacqués dont on espuisa as ouvrages dessus dis, à 12 d le piece sont 24 s ; pour 11 espuses à manches, à 3 s 6 d le piece sont 38 s 6 d ; pour 8 grandez taillez à espuisier, à 18 d le piece sont 12 s (Valenciennes 1364 Anzin) ; pour 2 taillez de bos à mance pour espuisier aywe ens es masses de murs et ailleurz leur besoing estoit (Recquignies 1413)*

► Contrairement à ce que j'ai écrit dans ma *Terminologie*, p. 906, c'est au *FEW*, XVII, p. 324a² et 638b, art. moyen néerlandais *tele* 'vase en terre' qu'il faut chercher le mot.

(TELLERIE)

Forme erronée de *teliere*.

*pour avoir faict ung noef cassis, lequel est furny de deux esteaux de dix piedz, de 9 et de 10 polch, d'une soelle, d'ung intel faisant tellerye de 6 pied de loing, de 9 et de 10, et à iceulx esteaux faict deux heves et à la tellerie une grande mortaise (*Valenciennes 1540 St-Géry)*

TELLETTE

Récipient pour vider l'eau, petite *elle*.

*pour 12 telletes et les assnes pour espuisier euwe as molins le Conte (*Valenciennes 1383)*

TEMON

♥ Timon, pièce de bois attachée à la queue du moulin pour y atteler les animaux de trait.

l'ung des tesmons servant à la koeue (Lille 1650 2^e moulin 4.1.2)

TEMPENEL

? – Pièce métallique servant à la balance.

pour cinq claux hurtoirs, ung bouguon et ung tempenel à la balance, 6 s (✕Ingelmunster 1444) ; pour ung tempenel à la balance du pois et ung bouguon et ung havet (✕Ingelmunster 1448)

► S'agit-il d'un dérivé de *templum*? Le *FEW*, XIII¹, p. 179a mentionne *fier de temple* "partie métallique d'un instrument" à Tournai en 1423 (pour la phrase complète voir *GODEFROY*, X, p. 748c) ; p. 179b *tremple* "pièce de fer qui tient la grosse chaîne de la charrue" en Artois et *templet* "cheville de fer qui tient la grosse chaîne de la charrue" à Boulogne.

¹ Plutôt que *trachteur*, que j'avais lu dans ma *Terminologie*, p. 916.

² Et non pas XIII, p. 324a comme l'écrit le *DEAFpré*, art. *teille*.

TEMPLEL

Pièce de bois introduite dans la presse (→ *laye*) du moulin à huile ; d'après l'énumération il s'agirait de la °*clef* et de la °*warde* placées de part et d'autre du coin de serrage.

à Jehan de Cassel, pour 2 grosses pièces de bois appelé 'ommiel' dont l'en a fait par plusieurs fois fourmiaux, quignés, templiaux, asselles servans à le laye dudit molin à olle (...), 42 s (*La Gorgue 1420)

► Le FEW, XIII, p. 179b mentionne toute une série d'autres dérivés de *templum* dont l'acception générale serait 'objet qui serre, qui maintient'.

TEMPLURETTE

Prob. petit levier supplémentaire relié au fléau de la trempure (→ *temprure*) et destiné à démultiplier le mouvement de celui-ci.

la *templure*, *templurette*, *cordeau*, *corroyette* et *poids de grés* (✕Fournes-en-W. 1686)

► Quelques autres prisées du 18^e s. mentionnent également deux leviers parmi les éléments de la trempure situés à côté de la meule : *le pont*, *les broye*, *la langue*, *le bodet*, *fleaux*, *templure*, *corroye* et *poind de gré* (*Houplines 1704 brais) ; *le pont*, *ses deux broyes* (...) ; *item*, la *templure*, *bodé*, *fleaux* et *ses abloquemens y servans* (*Lille 1726 moulin 2.2.1).

TEMPRER et TREMPER

1. Laisser séjourner (le bois destiné à la construction) dans l'eau afin de dissoudre la sève et de purger les sels minéraux. Voir *aeuwer*.

temprer : pour 2 *quesneaux* *temprez* employés au comble dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1457) ; *d'avoir taillié ung entrebuz et deux chions, qui sont de provision pour ledit molin et lesquelz ont esté mis temprer affin qu'ilz soient plus durables* (✕Noeux-l.-M. 1466) ; *31 quesneaulx temprez de 16 piez de long, qui ont esté employés à faire ung comble oudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1510)

temper : pour *lecat de 30 caisnes trempés* (...) dont on a refait ledit molin (...), pour *yceux sakier hors de l'iauwe* (*Bruay-la-B. 1358)

2. Imbiber d'eau (la terre à foulon).

temprer : le tonneau à servir pour l'eau, le *nocq* qui reçoit l'eau de la rive et le *bacqué* à temprer la terre (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)

temper : *ung nocq servant à temper terre* (*Marquette-l.-L. 1588)

3. Durcir (une pièce de fer ou d'acier) en (la) plongeant dans un liquide froid. Voir aussi *atemprer* et *ressuer* ainsi que *retemper*.

temprer : pour avoir *reforgiet, acéré et tempré le menu deboult du grand fer du mollin* (○Seclin 1547)

Acception spécifique :

Écarter ou rapprocher les meules pour moudre plus ou moins fin. Voir aussi *atemprer*.

temprer : pour (...) *remettre audit petit molin une noefve broie et une caucque pour temprer le moelle* (*Valenciennes 1419 Comte) ; pour (...) *remettre les temprures d'icellui molin à haulteur et ordonnace pour temprer les moeles* (*Valenciennes 1420 Comte)

Expression :

temprer d'achier : voir *achier*.

TEMPTROIRE

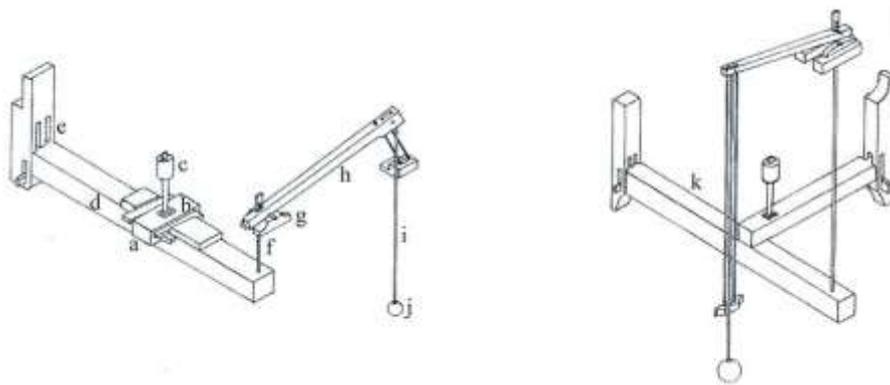
Trempure, ensemble des leviers permettant de régler l'écartement des meules. Voir *tempure*.

item, *le pont* et *la temptroire* de quoy on lieve *ledicte muesle haut et bas refaire en le manière qu'il appartient et l'enquevestrure qui est autour de ledicte muesle desoustraine ravaller et restraindre* (✕Mecquignies 1421)

► Bien que je n'aie pas rencontré d'autre *temptroire*, je préfère ne pas corriger en *temprure*. Voir aussi *atemptroire*.

TEMPRURE

Trempure, ensemble de leviers permettant de régler l'écartement des meules ou, plus souvent et dans un sens restreint, élément de cet ensemble.



Deux systèmes de trempure du moulin à vent : à gauche, trempure sans braie (→ *broie*); à droite, trempure avec braie.

a = souche réglable ; b = crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1) ; c = petit fer de meule ; d = palier du petit fer (→ *pont*) ; e = support (→ *baudet*) du palier du petit fer ou de la braie ; ce point d'appui est réglable en hauteur grâce à des clefs de bois ; f = épée (→ *cramelie* ou *tirant*) ; g = dos d'âne (→ *baudet*) ; h = fléau ou *temprure* au sens restreint ; i = lanière ou corde ; j = contrepoids ; k = braie (→ *broie*). Dessins J.B.

La *temprure*, *templure* ou *trepure* (dérivés de *temperare*) au sens large se compose de deux ou trois leviers horizontaux, qui permettent au meunier de soulever ou d'abaisser le fer de meule et partant la meule courante afin de moudre plus ou moins fin. Pour une description plus détaillée de ce système, je renvoie aux articles *broie* et *flaiel*. J'ajouterai simplement que le levier supérieur, le *fléau* ou *temprure* au sens restreint, est avec le dos d'âne qui lui sert de point d'appui, le seul levier du système à se situer au niveau des meules, à portée de main du meunier qui peut ainsi intervenir à tout moment pendant qu'il surveille l'écoulement du grain et la mouture.

Les exemples suggèrent que le mot *temprure* a d'abord eu un sens large ; il s'employait même au pluriel pour désigner l'ensemble des éléments du système. Au fil du temps, son acception se sera spécialisée pour ne plus se rapporter qu'au levier supérieur, à la corde ou lanière, voire au contrepoids qui y est suspendu. N'oublions pas que pour le meunier, ces deux derniers éléments sont extrêmement importants : c'est la corde ou lanière qu'il tient en main pour actionner tout le système et le contrepoids lui facilite le travail. Notez, dans la prisée de 1731 du moulin à eau d'Écaillon, la petite valeur de la *temprure* (sens restreint) par rapport aux deux autres éléments essentiels du système : *les broies estimées à douze livres ; le pont estimé à dix livres ; la temprure estimée à dix patars*.

Bien que la polysémie du mot empêche le classement précis des différentes acceptions, j'ai tenté de regrouper d'après leur sens quelques attestations de *temprure*.

a. Trempure, ensemble de leviers permettant de régler l'écartement des meules. Voir aussi *atempurple*, *atranquilliage*, *pont* et *temproire*.

sg. (ou nombre grammatical imprécis) : *pour revestir le roe dou moellin de le Cauchie toute neuve, pour refaire le comme, le temprure et le molage de cel moellin* (*Beuvry 1304) ; *deux noeves broyes à une temprure et le bauch paulier* (*Valenciennes 1448) ; *une verge de fier pesant 5 livres demie, qui soustient le pont de le temprure* (✕Cysoing 1463) ; *item, ont fait ung pont et toute la temprure qui sert à lever et abaisser les meulles dudit molin* (✕Nœux-l.-M. 1466) ; *les ferraille des deux temprure* [le moulin dispose de

deux tournants] consistant en deux estriés, la cramilly avec leur garniture, les muzeau des fleau (©Templeuve 1777)

temprure du moulage : pour 27 kevilles de fier (...) desquelles on mist (...) 4 as temprurez des moulaiges (*Valenciennes 1364 Anzin)

pl. : toute l'enharnescure et temprures appartenans audit moulin (©Seclin 1392) ; pour avoir rapareillié les temprures (✕Erquinghem-L. 1411) ; pour (...) remettre les temprures d'icellui moulin à haulteur et ordonnace pour temprer les moeles (*Valenciennes 1420 Comte) ; toutes les temprures, pont desoubz, qui porte le petit fer, flaiiau et frain (...) ; (...) ung gros ploncq à le temprure (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ;

b. Levier du système de temprure, le plus souvent le fléau (→ flaiel).

pour une piece de bois de 11 piedz de long et de 4 et de 5 polx de gros pour faire le temprure audit molin d'Anzaing (*Valenciennes 1504) ; pour ung baucq paulier, 20 s ; pour une broie et une temperure, 10 s (*Valenciennes 1506 St-Géry) ; toutes les temprures, pont desoubz, qui porte le petit fer, flaiiau et frain (...) ; (...) ung gros ploncq à le temprure (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ; le pont nouveau servant à dresser la moeulle, tirant, temprure, corroye et le plomb de fer (✕Hellemmes 1612) ; une temprure de 6 pieds, de quattres pouces carrez (*Ramillies 1677 moulin 2.1) ; le pont de dix pied de loing, de 9 et 11 pouces (...) ; le broye de cinque pied et demy de loing, cinque pouce d'espaisseur et 15 pouce de large (...) ; la temprure de cinque pied de loing, de 5 pouce quarez (*Saulzoir 1681) ; quatre chevilles avec quatre clefs à les deux broy et une cremelle au broy et une femelle [sic, lire cremelle comme nous le lisons pour la prisée de l'autre moulage] à la temprure avec trois boulons à clef (*Marcq-en-B. 1783)

c. Corde ou courroie à laquelle le contrepoids est suspendu. Voir aussi *atemproie* et *atemprure*.
une temprure de cuir (©Templemars 1531) ; le baudée, fleaux, pattin (...), temprure de cuire (✕Templeuve 1686) ; la temprure, bloucque et poids [l'article figure parmi les cordages] (✕Nomain 1721) ; le temprure prisee à deux livres [l'article figure parmi les cordages] (✕Mons-en-P. 1738)

Dans les énumérations suivantes, le mot a probablement aussi ce sens : *le bauche du pont, broye, fleaux, tirant, fleaulx, brachons, le temprure et le plomb quy est de plomb* (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *le pont, le baudé, le fleau et faulx fleaux, temprure y servant* (©Seclin 1629 moulin Rouge) ; *le pont, bodé, mouffles, coignés, palette, fleaux et timplure* (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; *le pont, bodet, fleaux, mouffles, palette, la vieille boîte, fleaux, temprure* (✕Lille 1749 moulin 3.20)

d. Épée de la temprure, raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont*) ou la braie (→ *broie*) et le fléau de la temprure (→ *temprure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

pour une noefve temprure estoffee de canolle, de clencque, de basteniére et de kievilles, pesans 29 livres (*Valenciennes 1419 Ogelens) ; à Jehan le Bouchier, ouvrier de forge (...), pour le temprure et les estriers qui trop petis estoient requierkier, ralongier et faire nouveaux traux (*Valenciennes 1448)

Composés :

temprure des broies et temprures des broies

Temprure, système permettant de lever et de rabaisser la braie pour régler l'écartement des meules.

pour la tenprure des broies doudit moulin 2 quievilles rondes et un estrier mis en leditte broie (*Valenciennes 1405 Anzin) ; pour les ferures des temprures des broies (*Valenciennes 1486 Souverain)

► Le terme *temprure*, tantôt au singulier, tantôt au pluriel a une acception moins précise, plus abstraite ici. De plus, le pl. *broies* est étrange : le moulin à eau possède deux braies parallèles, dont l'une seule, reliée par l'épée au fléau (qu'on appelle aussi *temprure*), est mobile.

temprure du bauch palier

Temprure, système permettant de lever et de rabaisser le palier du fer de meule pour régler l'écartement des meules.

pour un estrier de fer de 5 piet de long et de 2 poch de large ploiez après le temprure du bauch pautier, une queville et une cainne, le queville passant parmy les deux parties pour hauchier et avaller (*Valenciennes 1491 Souverain)

► L'auteur précise que l'étrier est plié d'après la trempure du palier du fer de meule, ce qui signifie probablement qu'il est plié pour fonctionner comme il faut dans le système de trempure qui lève et rabaisse ce palier.

► Cf. MARÉCHAL, p. 198 : *timploere* ; SMEYERS 1, p. 55 : *timplure* (qui correspond ici à un système plus moderne). Pour cet élément du moulin, je n'ai pas rencontré l'appellation actuelle *trempure*. La forme intermédiaire, *tremprure*, date que de 1777. En flamand aussi, le mot *licht* ('trempure') est polysémique : il y désigne non seulement le système tout entier, mais aussi le palier du (petit) fer, le fléau, le contrepois, et très fréquemment la corde ou courroie à laquelle ce contrepois est suspendu (WVD, pp. 273 à 280).

TENANT

* Prob. barre verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant*.

pour reffaïre et remettre à point les ventailles de le seuviere de le riviere de Hon ; item, 3 noefs tenants et requevillier partout où besoings estoit (Hon-H. 1420)

TENDANT

Pièce qui maintient à la verticale ou qui maintient l'écartement.

les quatre montans avec leurs tendans, 9 lb 10 s ; item, les quatre cassys et faux cassys avec leurs entredeux et sept brocques de fer, ensemble 51 lb (✕Mouscron 1687 huile)

► Les *tendants* appartiennent ici au châssis des hies et pilons.

TENDRE

(En parlant d'une meule) Friable, qui se laisse entamer trop facilement.

pour (...) avoir mis jus la meulle faisant courant dudit grant molin de Saint Gery à cause qu'elle estoit trop tendre (*Valenciennes 1528)

TENIERE : voir *teliere*.

TENIR L'EAUE

* Retenir l'eau en amont du moulin.

le courant dudit molin est si plain de bray que l'yauwe de le riviere n'y peut boinement venir ne entrer à l'enboucure et ailleurs et y convient pour ce tenir si grant yauwe que elle passe deseure le caucie et fait très grant dommage à ladicte ville (La Gorgue 1402) ; *et se ne pourront iceulx fermiers tenir l'eaue pour quelque chose qui puist avenir durant ledit temps se n'est par le consentement desdis de l'ospital* (Lille 1499 moulin 2.3)

TENTARE

? – P.-ê. dispositif à clochette destiné à avvertir le meunier que la trémie (→ *tremuie*) est presque vide.

il a fait mettre un tentarre et le crauque [ou cranque] du tentare, 3 lb (✕Coutiches 1711)

► Dans ce mémoire, le *tentare* figure parmi les éléments en métal. Si l'interprétation est correcte, le mot serait un dérivé de *tenter* 'tinter'. Le *FEW*, XIII₁, p. 85a, art. *tant-* mentionne le moyen français *tantan* 'clochette d'une vache' chez Cotgrave en 1611. Le dictionnaire mentionne également *tantare* 'son de trompette' mais ce terme et ses dérivés, il ne les a rencontrés qu'en langue d'oc.

TENUE

Composés :

tenue d'eaue

* (et **) Retenue d'eau, barrage ou digue. Voir *retenue*.

*pour en la riviere du molin Souverain avoir fait deux bastardeaux et tenues d'eaue (...) que pour tenir ladicte riviere estainte (Valenciennes 1509) ; pour avoir rebroyet par 2 fois en l'an de ce compte les lavoirs dudit moullin et avoir ouvret à le tenue d'eauwe pour le tourner esdis lavoirs (*Baisieux 1520) ; pour avoir fait ladicte seuviere et tenue d'eauwe ausdis molins de Sainct Gery (Valenciennes 1537)*

tenue des estampes

- ? – Dans le moulin à huile, p.-ê. ensemble des leviers qui tiennent les pilons levés.
*l'esperon estant à l'arbre d'en hault (...); item, l'arbre d'en hault avecq la tenue des estampes (*Lille 1627 moulin 2.3)*
- Le contexte étant trop vague, l'expression peut avoir d'autres sens. Puisqu'elle est associée à l'arbre, on pourrait penser à l'ensemble des cames, mais le terme *tenue* convient-il à des éléments qui soulèvent les pilons ... pour les laisser retomber ?

TENURE

- a. * Retenue d'eau, barrage ou digue. Voir *retenue*.
*pour avoir plantet et hyet en la longheur de 46 piez de long ou environ deux routtes de pillotz de boulle de 9 à 10 piedtz de long, à deux piez près l'une de l'autre que pour au travers de la riviere au mont l'eauwe au deseure de ladicte seuviere ordonner une estancque et tenue d'eauwe pour faire et continuer la dessus dicte euvre, avec icelle estancque et tenure avoir fermet et asseuret de 4 longs boulleaux en forme de ventrieres (...); et avoir tailliét et enneswilliet tous les pillotz y servant que pour après ladicte tenure ainsi deffaïre (Valenciennes 1512 Anzin); quant est des machonages, ponts, tenures, ventiseaus que keoites d'eaus et autres parties generallement et speciallement estant et servant allentour dudit moulin, les doivent entretenir en bon et suffisant estat (*Heme 1628); la vantaille du moulin à (...) 2 lb; les deux vantailles à la tennure de la fausse eau à (...) 26 lb (Marcq 1755)*
tenure d'eauwe : *à la teneur d'eau dudit moulin il convient y faire des reparations aux murailles de gressery, qu'ils ont estez emportez par les eaux sauvage au degelle dernier, laquelle reparation doit estre fait incessamment pour eviter que ledit moulin ne coulle au cas qu'il vienne de forts eaux (Écaillon 1716)*
- b. * Barrage avec écluse situé sur un cours d'eau navigable. Voir aussi *rade trau*.
le tambour de la tenure, chassis et l'arbre, prizez deux cens seize livres (St-Amand-l.-E. 1719)
tenure d'eaue : *la grande tenure d'eaues ou autrement la trape (St-Amand-l.-E. 1719)*
► À St-Amand-les-Eaux, le mécanisme d'ouverture et de fermeture de la « porte » se trouve à l'intérieur du moulin.

TERCHIAGE

- Opération qui intervient lors du débitage de bois large ; résidu provenant de cette opération.
*pour soijer en Mourmal une nuefve roels à aniaux pour le grant moulin de Rocque, leur il y eult 8 bras, qui continrent à gauge parmi les gandibiers 42 piés de quartelaige; item, pour celli roels 22 pieches d'aniaux parmi les gandibiers, continrent 72 piés de quartelaige, sont 114 piés de quartelaige, qui montent parmi le terchiaige 180 piés de quartelaige (*Recquignies 1412); pour (...) soijer une roels en Mourmail pour le moulin et huizine de Busegnettes (...); premiers, pour un chierlaige qui contint à gauge parmi le terchiaige et receppes 59 piés demi d'aisselin; item, pour espondes et coisiaux 137 piés d'aisselin; item, pour bras parmi gandibiers et receppes et autres estoffes 65 piés de quartelaige (*Bavay 1413); pour avoir soijet 5 courbes de quoy on fist un roët au moulin de Rocque (...) contenant à mesure parmi le terchiage, receppes et escroutemens 79 piés d'aisselin (...); (...) pour avoir soijet une roels à aniaux pour servir au petit moulin de Rocques, contenans parmi receppes, gaudibiers et tierchiaiges 86 piés demi d'aisselin (*Recquignies 1417); item, a ancoirre livret pour faire une des broyes audit molin une piece de bois de syx piedz de loing, de quatre polchs d'espé et de quatorze polchs de large, mont noef piedz [= pied de gîte] douze quevilles audit pris parmi le terchiage ad cause de la largeur (*Valenciennes 1536 Souverain)*

► Voir la note ajoutée à *terchier*.

TERCHIER

Travailler le bois d'une certaine manière lors du débitage.

pour 2 mille 5 cens de coyaul et de ghanelles terchijes (*domaine de Bavay etc. 1408) ; *se fu recheu d'iaux* [= les scieurs] (...) *en ouvrage de planke tant de cherclaiges qui se tierchie avant, comme aultres, parmi ce qu'il convint doudit cherlaige plus soijer pour ce qu'il en y eut qui riens ne valli par le faulte du bos 274 piés* (*Bavay & Hon-H 1428 – B 9421)

► Le terme serait un dérivé de **tergicare* 'essuyer, frotter' (FEW, XIII₁ p. 237a). Vu l'étymologie, le *terchiage* pourrait consister à « laver » le bois, c.-à-d. à régulariser le bois en en sciant les surfaces après un équarrissage grossier, ou à enlever les traits de scie. Cf. : *une aultre piece de ladicte longueur* [9 pieds], *de huit polch d'espé, de 21 polch de larghe, quy monte à 2 s le piet à 6 polchs lavet et tierchiet 20 lb 18 s 6 d tourn.* [ADN, B 9967 (1543) 65v°]

TERCHOEL

Son, résidu de la mouture. Voir aussi *retrait*.

pour avoir mis en boin estat le mainmoele [du]dict castel (...) ; *item, à W. le mannier, pour terchoel, 12 d.* (✱Beuvry 1382)

► Cf. COCHET, p. 293 : *tercææ* ; ALP-Q, p. 99 ; DEBRIE, p. 30 : *tercheu* ; FEW, XIII₁, p. 265b, art. **tertiolus* 'le tiers', qui explique le sens du mot par le fait qu'en ce qui concerne la qualité du produit de mouture, le son n'arrive qu'au troisième rang après la fleur de farine et la farine.

TERNE

Tertre.

pour avoir roset un grant terne qui faisoit empecement au cours de le riviere et toutes les groises et pierre remener à hotte et à brouette (*Valenciennes 1431 Souverain)

► Cf. FEW, XIII₁, p. 240, art. *terminus*.

TERQUE

Goudron végétal.

à Charles et Artus Navet, couvreurs d'ardoise, pour avoir enterqué ledict moulin en ouvrant à la corde (...) ; *audit Charles, pour trois postz de terres à mectre la terque* (✱Nœux-l.-M. 1562)

► BONNET, p. 42 distingue le *godreon* 'goudron minéral' de la *terque* 'goudron végétal'. Le goudron végétal s'obtient par carbonisation d'écorces de pin et de sapin à l'abri de l'air. Il sert e.a. à enduire le bois ou le chanvre des cordages soumis alternativement au soleil et à l'eau.

TERRACHE

1. Terrasse, terre qui entre dans la composition du mortier hydraulique. Voir le composé *terrache de Hollande*.

tout le reste des materiaux necessaires, tels que chaux de Tournay, cendrée, terrasse, fer, plomb et tous autres ainsi que la main d'œuvre etant à la charge dudit entrepreneur (*Herne 1753)

2. Surface de terre unie.

la somme de ving trois livres 10 s (...) si comme les 20 lb avoir esté convenu à ses fortunes avecq verrains et engins relever le corps du moullin à vent des soers de Flines deux piedz et demy plus hault qu'il n'estoit ains en terrache clynant et avoir faict mectre et massonner pour assir sur de daitz avecq ablocqz et de dosses, et à ce soy estre employé avecq deux ou trois hommes, requeroit estre faict pour la conservation dudit moullin et cueiller du vent pour convenablement moeldre, et les restans 3 lb 10 s pour six pieces de grandes dosses et

ablocqz de quesne livrez toute soyez à mectre sur les daitz desoubz les croisures (✕Flines-I.-M. 1598)

► Le verbe *enterracher* n'étant mentionné dans aucun dictionnaire, je préfère lire *en terrache*, malgré le fait que le scribe n'ait pas séparé *en* et *terrache*. Je comprends que le moulin s'était enfoncé dans le sol et penchait.

Composé :

terrache de Hollande

Terrasse de Hollande, terre argileuse grisâtre qui se trouve aux environs de Cologne et aux Pays-Bas et qui, après cuisson et réduction en poudre, se mêle à la chaux éteinte pour composer un mortier hydraulique.

est besoing et necessaire de reparer le mur quy fait separation entre l'esventelle et le roue avecq de la cauche de Tournay et de le terrage de Hollande (*Lille 1606 moulin 2.1.1)

TERRAL

a. Amoncellement de terre.

en quoy faisant, se bon samble, se prenderont et osteront les terraux et assentissemens estans entre ledit castel de Selles et icelle dicque (*Escaut 1469 copie)

b. * Terre d'une digue.

pour 8 croustas de quesne (...) employés à esponder à deux lez dudit ponchiel pour tenir les teraux (Quesnoy-s.-D. 1422)

TERRE

a. Terre où domine l'argile. Voir *forte terre*.

pour un bennel de terre mis à assir ledit lit (...); (...) pour 50 livres de plastre mis à faire lesdis lis (*Valenciennes 1419 St-Géry); *6 beniaux de terre tant pour asseir le lit comme pour faire les ouvrages de plaquages d'icelui moellin* (*Valenciennes 1443 Ogelens); *deux beniaux de terre servant à faire mortier pour asoir le moelle* (*Valenciennes 1486 Souverain)

b. Terre à foulon, argile smectique. Voir aussi *terre à fouler*.

ung nocq servant à tremper terre (*Marquette-I.-L. 1588); *un bacq à la terre, 2 hesteau, un grand tonneau, le bacq à l'eau* (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons); *le bacqué à tremper la terre* (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)

Composés :

forte terre

Terre où domine l'argile. Voir aussi *terre*, *terre à potier*, ainsi qu'*argille*.

pour forte terre pour plastrer ledit molin (✕Dunkerque 1389)

terre melee

Terre mêlée à du gravier.

la haulte escluse serat remis tout à niveau à son loing, renply de cron, terre mellee, parbaucqué de grosses fachines, pilotees et clausinee aux costez plus necessairez (Ramillies 17^e s. textes 1)

noire terre

Terre argileuse noire servant à la confection d'un mortier.

pour 72 beniaux d'arsille et noire terre pour placquier, festir, faire terreez, rempieter murs de terre (domaine de Valenciennes 1445)

terre à fouler

Terre à foulon, argile smectique. Voir aussi *terre*.

les soldats (...) ont pris les bois, cordes, ferrailles et terres à fouler pour servir aux fortifications (*Don 1696)

terre à potier, ~ de potier

Terre où domine l'argile. Voir *forte terre*.

terre à potier : *pour avoir osté le fondement dudit viez mur dudit moulin à eae (...), mettre terre à potier affin que l'eae n'entrast en icellui moulin* (*Harelbeke 1401)

terre de potier : à Jaques Potier, pour 12 botes de terre de potier emploie en l'estanque desoubz ledit wintgat [= barrage à vannes] (*Menen 1457) ; trois bacquetz de terre de pottier pour restouper le cours de l'eauue quy perchoit ledit mur (*La Gorgue 1535)

TERREE

- a. Sol en terre battue le plus souvent mélangé de mortier.
pour placquier de noir mortier en plusieurs lius aval le maison dou mollin de Hon et autour de l'uisserie que on avoit toute deffaite pour y mettre une noefve moelle et faire une nofve terree à le cambrette doudit mollin (*Hon-H. 1408) ; *pour 3 cens demi de latte d'ausne (...) mize et emploije au relatter les parois et faire tierees audit moulin* (*Hon-H. 1417) ; *pour (...) remettre 2 sommiers deseure l'iauwe à l'achinte leur li porteur doudit mollin mettent leur table et font leur feu, retenir d'estanchons ycelle achinte à cause de ce que li mur estoit fondut sur le longheche de 21 piet de loncq et 8 piés de let, et lassus gister et fonsser de planques pour faire une thieree (...)* ; à Gilliard de Hollay, *plackeur, pour (...) faire le thieree de le devant dicte achinte et replacquier en plusieurs lieux necessaires esdictes huisines (...)* ; à Jehan de Thuing, *pour 8 beniaux de tiere esdis ouvraiges* (*Valenciennes 1421 *brais*) ; *pour 8 beniaux d'arghille (...) tant à faire mortier pour asseir les lis des moelles, aussi plaquier les maisons, comme pour hauchier et mettre à l'onnit les terreez desdis mollin le Comte* (*Valenciennes 1442) ; *sour les deux pars de le tierree d'icelui molin pour mettre l'escorce fait un planquier estoffet de gistes et d'aiselles foellies et clauweez et le remain d'icelle tierree brodet à faire caucie* (*Valenciennes 1443 *tan*)
- b. Assise de la meule en terre argileuse battue.
pour avoir fait 3 terrees es quevestrures des molins (...) pour subs mettre et asseoir les viés courans de coy l'on a fait lit (*domaine de Valenciennes 1463)

TERRER

- a. Remplir de terre argileuse mélangée de mortier.
la terre à terer ladicte estanque (...) ; (...) *pour la terre et argille dont l'estanque alant de travers la Lijs et au dessus de la Lijs fu terree et emplie pour tenir le cours de la riviere* (*Harelbeke 1400)
- b. Couvrir de terre mélangée de mortier.
sont gistes (...) estoffée de planquage et terree dessus comme il appartient (*Hollain 1528-1702)

TESIER, TESIERE et TRESIERE

Malgré le nombre d'attestations, impossible de définir avec certitude les divers *tesier* et *t(r)esiere*, que la plupart des dictionnaires et lexiques ignorent. GODEFROY VIII, p. 51c mentionne *tresiere* dans deux comptes tournaisiens du 15^e s., mais est incapable d'ajouter une définition. Nulle trace du mot chez TOBLER-LOMMATZSCH ni – et ceci est plus étrange – dans le *FEW*, qui, à l'article **tensare* mentionne cependant quelques termes apparentés, tels *taïseron* 'morceau de bois employé pour tenir écartés deux objets' (13^e s.) et *tesseux* (Liège) 'traverse qui unit les ridelles d'une charrette' (1564) (*FEW*, XIII₁, p. 224b).

1. ? – P.-ê. dispositif à levier et poulie folle permettant de tendre une courroie.
tresiere : *le roués, deux lanternes, broies, tresiere, le petit waindaque et sa dependance* (*Lille 1768 moulin 2.1.2) ; *le fleaux de templeure, moufle, moulette, la tresiers, la més, inche, palette, conduit* (*Lille 1774 moulin 2.1.1) ; *sept fenestre, une monté, une palette est [= et] conduit, le ly des meulle, tresiers et ars boutan, planché de crouta* (*Lille 1774 moulin 2.1.3) ; *le petit windacq est [= et] toutes sa dependance, la tresier, moufle, moulette avec un dés de cuivre* (*Lille 1774 moulin 2.2.1) ; *le petit windacq à tirere les sacq avec sa dependance, la tresier est [= et] ar boutant* (*Lille 1774 moulin 2.5.2) ; *les broys (...)* ; *le pont et fourniment et la tresiere* (*Marcq-en-B. 1783)
► Dans les prisées des moulins à eau lillois appartenant à l'hôpital Comtesse, la *tresiere* n'apparaît qu'au 18^e siècle. La pièce se situe vraisemblablement au pied du °beffroi aux meules et figure le plus souvent dans un contexte où il est question d'un arc-boutant et

d'un treuil. Au 18^e s. le tire-sac du moulin à eau disposait probablement déjà d'un levier garni d'une poulie qui permettait de tendre la courroie du tire-sac entraîné par l'arbre moteur. Rappelons-nous qu'en wallon la poulie au levier du tire-sac du moulin à eau s'appelle *tendeur* (G. LEGROS, p. 182 ; SMEYERS 1, p. 123), un parent de *tesier*. Sans la moindre explication, FLAHAUT, p. 112a mentionne *teste* 'Peut être la barre de bois qui sert à manœuvrer un treuil'.

2. Prob. pièce métallique qui s'assemble aux bras de l'étrier pour assujettir un élément, en l'occurrence le °marbre sur le joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1).

tesier : à l'arbre tournant (...) la grande et petite coutelure et l'estriez du mabreaux, celui du prison, quatre chevilles et la platine et tourillon et un tesier de fer (✕Marquette-l.-L. 1712)

tresier : trouvé sous le marbrau un trassier, deux boulon, clefs et flotte (✕Lille 1797 moulin 3.27)

tresiere : l'estrié du marbrau avec une tresiere (✕Cyssoing 1727) ; le terziere du mabreaux avec ses deux chevilles (✕Vermelles 1785)

► À Lille, en 1797, le *tresier* pourrait correspondre à l'étrier du marbre avec son *tresier*.

3. Cordage.

tresiere : le chable et bride et treisiere et la corde du petit fer, le tout en grande declination (O Wambaix 1669)

► C'est la seule fois que nous rencontrons le mot dans un texte du Cambrésis. Dans la prisée de 1688 du même moulin nous lisons : *le cable, bride et corde de la caucque*.

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Entretoise, poutre horizontale qui relie les hautes-pannes (→ *panne*) du moulin sur pivot ou les °trattes du moulin-tour pour empêcher leur écartement. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 4.

tesiere : pour (...) avoir fait un anel qui soustient le marbrel (...), une prison sur celli anel (...), mis un noef bauch colier, une tesiere, refait le prison deriere toute noeve (✕Nœux-l.-M. 1381) ; une piece de 10 et 12, de douze pieds et demi pour le petit colais (...); une piece de 10 pouces quarez, de treize pieds pour la tesiere (...); une piece de douze pouces quarez, de douze pieds et demi pour le bois de prison (✕Binche 1750)

2. * Grosse traverse en bois ou en pierre qui relie le sommet des montants d'une ou plusieurs vannes et à laquelle les cloisons des vannes sont suspendues. Voir *teliere*.

tesier : le ponchelet, ventelle et tezié servans aux esclihiers (Marquette-l.-L. fin 16^e s.) ; *item, le tezier, pastel [sic, lire postel] et ventelle* (Marquette-l.-L. fin 16^e s.)

► Confusion entre *teliere* et *tesier*.

3. ? – P.-ê. entretoise horizontale en bois destinée à maintenir un arbre sur son coussinet.

tesiere : le faux huys avec la noguere, marbreaux, les flacques de dessour et la teziere (✕Templeuve 1686) ; les bois des prisons, tersiere, petit collé et assemblage du bout de l'arbre (✕Dechy 1773)

4. * P.-ê. dispositif composé de deux pièces de bois qui sont fixées à l'extrémité de la queue et dont la concavité épouse le cylindre du poteau central pour permettre la rotation de cette queue. Voir *winais*.

tesier : pour ung tesier que j'ay fait et livrez audit mollin (Templemars 1567)

tesiere : à Jehan Caree, charpentier, pour avoir fait et mis ung noef noyel, une keuwe, une teziere et rassis le gistaige et le planquaige de nouvel et avoir flaqué une estaque de quatre flacques par desoubz et deux nouvelles queneules qui portent le teziere dudit molin de le Haulte rue. (Templemars 1491) ; au molin de le Basse rue, ledit Caree a miz une noefve estacque, reloyé de deux souleaux, de quatre loyens, avoir rassis tous les sommiers et le gistaige, refermé le queue et le tesiere de toutes nouvelles clefz et fait ung planquier tous noef, et taillié et racourchié tout le bois et le mis en le main des soyeurs, pour tout lui a esté païé 28 lb (Templemars 1491) ; à lui [le charpentier], pour avoir levé le planquier du molin de le Basse rue et le rassis et y mis quatre noefves asselles, avoir retendu les clefz autour de l'estacque et avoir mis noefves clefz à le tesiere en hault, payé 20 s (Templemars 1527) ; pour une tesiere à ladicte estacque et les clefz y servant, 32 s [travail de charpentier] (Templemars 1530) ; à Ernoul de Mouchy, charpentier, pour avoir (...) mis une nouvelle estacque au mollin de le Basse rue à Templemarch, aussi rassis les

planches, remis le noyau sur ledit planchier, le keuwe, le testiere, plomma et pompee [sic, lire poupee] (Templemars 1531) ; item [au forgeron], pour avoir rencauchiez la queville de la tesiere et une clef et une flotte, 6 s (Templemars 1576) ; item, la queue, la tesiere, les clefz et le plomma, sont prisiés 18 lb (Templemars 1578).

- Au cas où mon identification serait correcte, la pièce en question aurait reçu deux noms différents et quelques appellations adventices. La mise en parallèle des diverses mentions de *winais* et de *tesiere* nous apprend que *tesiere* aurait succédé à *winais* et que les deux appellations ne coïncident qu'en 1576, mais là la *tesiere* figure dans le compte du forgeron, alors que le *windaghe* provient du compte du charpentier. *Testiere* et *tiestiere* (dans un mémoire de Templemars de 1531) seront des déformations populaires dues au fait que cet élément constitue en quelque sorte la *teste* de la queue.

5. En rapport avec les meules deux acceptions sont possibles :

a. Chacune des deux solives sur lesquelles on fait glisser la meule pour la mettre en place. Voir *cueillotte*. Le mot aurait ce sens lorsqu'il est précisé qu'il y a deux *tesieres* et lorsque le *vitou* figure aussi dans l'énumération. Le singulier accompagné de *vitou* dans le compte du moulin 3.28 correspondrait alors à l'ensemble des deux solives.

tesiere : *les doutes, hablots, coignés, orgueuls, deux roulots, deux ramonettes, un ballet, les manches de marteau, une manche de maille de pont, un picotin et deux tresieres* (✕Lille 1726 moulin 3.2) ; *les blots, les doutes, une orgueil et une petite [?], un coignet, deux tresieres et la boîte* (✕Lille 1726 moulin 3.7) ; *les blots, les doutes, orgueille, coignés, deux roulots, trois tresieres, un collet de bois pour mettre sur la meule tournante, vingt cinq manches de marteau* (✕Lille 1726 moulin 3.12) ; *deux blots pour poser la meule tournante dessus, un coignet, deux orgueuls, quatre roulots, deux tresieres et un vitou* (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; *la boîte, les blots, les doutes, un coignet, une orgueil, deux roulaux, une tresiere et un vitou* (✕Lille 1726 moulin 3.28)

b. Gros bâton, le plus souvent en forme de gourdin (long d'un mètre à un mètre et demi, épais d'au moins 7 cm à sa tête), qu'on introduit dans la boucle du câble de la meule pour maintenir la *commande* en place lorsqu'on soulève la meule courante. Voir *vitou*. À Fluy (Somme), DEBRIE, p. 30 a noté *tézyère* 'tige de bois rond, en chêne, de 1 mètre à 1 mètre 30 de long qu'on passait dans l'œil du câble de chanvre pour lever la meule qu'on devait *rabiyé*'.

tesiere : *le quiete avec les ablos, une flacque, deux moulettes servant à lever les moeulles avec la tezere* (✕Templeuve 1686) ; *l'escoppe de meulle et levit de fer et pipee de fer, l'orguil et quinnet et rolleau et tesir et moufle à levez le grand moulage* (✕Herseaux 1758)

► Est-ce un hasard si tous les exemples 6a et 6b proviennent de moulins à vent ?

- Bien que j'aie écrit dans mon *Dictionnaire* que l'étymologie ne posait pas de problèmes, je ne suis plus aussi sûr que tous les *tesier(e)* et *tresier(e)* soient de simples dérivés de **tensare*, lui-même refait sur le participe passé du verbe *tendere* 'tendre', comme d'ailleurs *étrésillon*, où nous retrouvons le *r* de *tresier(e)*.

Ce qui me fait douter, c'est l'appellation flamande *teers* donnée non seulement au bâton servant au levage de la meule, mais aussi à l'étrésillon reliant deux poutres pour empêcher leur écartement (cf. BAUTERS 4, III, p. 192b). Le parallélisme entre *teers* et *t(r)esier* est encore accentué par le fait que les deux termes ont pu désigner le pénis. Voir à ce propos la note ajoutée à *vitou*. Or, le flamand *teers* n'a aucun rapport avec le latin **tensare*. L'EWN ignore le mot ; le F-VW signale *teer(t)s*, renvoie à *taarts*, qu'il définit comme 'épissoir', et ajoute que l'origine du mot est inconnue. Dans son supplément paru en 1936, il revient sur *taarts, teer(t)s*, qu'il identifie au *teers* 'pénis' mentionné par Kiliaan. Ce lexicologue de la fin du 16^e s. précisait déjà que le mot était ancien ; il le définissait comme « *teres, longus et rotundus ; mentula, hasta membri virilis* » et ajoutait « *vocabulum virumque Teutonibus olim honestum, nunc temporis vero obscenum* ». Il associait par conséquent erronément *teers* au latin *teres* qui était apparenté à *terere* 'frotter' et qui signifiait 'long et rond'. Suivons plutôt le F-VW et DEBRABANDERE I qui associent le flamand *teers* à l'ancien et moyen haut-allemand *zêrs* et au moyen bas-allemand *têrs*, qui désignaient tous deux le membre viril, à l'ancien anglais *teors*, à l'anglais *tarse* et au norvégien *ters* 'clou, cheville'. L'idée originelle dont découlent les diverses acceptions semble

être celle de 'morceau de bois, bâton'. L'évolution sémantique vers le vulgaire serait identique à celle qu'a subie le mot *verge*.

TESTART

Chapeau, traverse horizontale reliant le sommet de deux éléments verticaux. Voir *teste* acc. 3a.
les trois chandeliers, testars et loyers (*Thun-l'É. 1642 huile)

Acception spécifique :

* Prob. barre verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Pour la vanne mouleresse, cette barre est reliée à un bras de levier qui pénètre à l'intérieur du moulin afin que le meunier puisse régler l'ouverture de la vanne sans devoir sortir. Voir *tirant* acc. spéc. 3. Voir l'ill. à *cauque*.

pour (...) avoir fait ung testart au vantaillle maullerech et une levee dont on lieve ledit ventaille moloir (Bruay-la-B. 1449)

Composé :

testart de devant

☒ Extrémité de l'arbre moteur située du côté des ailes ; en particulier, tête de l'arbre moteur, partie carrée dans laquelle les °entrebutts sont introduits ; la *teste* de l'arbre inclut souvent le collet bardé d'alumelles. Voir *teste* acc. 4a.

fait huit pieces de forte bende à loier l'abre où sont mis les vollans à le tetart de devant [et] à loier les cousteaux, portent 5 piedz une palme de long chascune bende (✕Nœux-l.-M. 1531)

TESTE

1. Partie antérieure ou supérieure. Voir aussi *coupet*. Pour la tête de l'arbre moteur ou du fer de meule, voir les acceptions spécifiques.

pour avoir resaquiet amont le comble [= bassin de la roue] dudit molin pour ce qu'elle estoit toute effondee, mis y 6 noes pillos dont cascuns est mortaisiés et par deseure y a mis 2 piecez de bos pour soustenir ledit comble, refait le fons, liquels estoit tous avalés, refait le teste de ledicte comble et le grel (*Beuvry 1381) ; *pour une noefve cauque refierer d'une viese fierure pour le moulin à blet de Trit, maître y 2 noefves bendes pour loijer le tieste parmy les claux à çou servans* (*Trith-St-L. 1405) ; *pour avoir rechargié la teste de le queville bastonniere pour le tenir en grosseur et longheur et remis à point les autres quevilles* (*Valenciennes 1465 St-Géry) ; *pour 3 quevilles cachies parmi le teste de le queue* (OTemplemars 1475) ; *l'arculle, turmur, les deux bois turmuans, les deux tetes de l'arculle, le passet et bacquet, couvercles* (✕Comines 1741) ; *les deux croisures, les quatre manteaux sur les testes et quatre etanchons (...)* ; *huit liens de chandelier* (✕Coutiches 1751)

► À Trith-St-Léger il s'agit de l'extrémité de la fourche aux vannes comportant les dents (voir la photo à l'art. *fourque*) ; à Templemars c'est le sommet de la queue et à Coutiches chacune des quatre extrémités extérieures des soles (voir aussi *teste de croisure* ci-dessous). Les *tetes de l'arculle*, à Comines, en 1741, ce sont les douves de l'archure (→ *arcure*) qui dépassent pour servir d'assise aux tremions (→ *tremuyon*).

2a. Prob. épaissement d'une planche à l'extrémité supérieure ou antérieure, où on l'attache.

roster le viés bachin dou molin de brais et en ce lieu faire y et rassir un noef estoffet de 2 flacques widies à tieste de un kesne tenant 18 kievrons pour recepvoir le despense doudit bachin (*Valenciennes 1419 Anzin) ; *fait noef le hatriel et l'une des joues dou bachinage dudit molin de bray et ou fons d'icelui mis deux flacques à teste rondiez aprez ledit hatriel* (*Valenciennes 1454)

2b. Brusque épaissement à l'extrémité d'une poutre horizontale destinée à empêcher le recul d'une autre pièce posée sur elle. Voir aussi *maque*.

aussy en deseure iceulx longerons avoir embauchiet deux pieces de bois de 7 piez chascune, de 10 poch de hault et 9 poch de largue portant une teste par l'ung des deboultz de trois piez de loing, 4 poch de hault pour frumer et soustenir le deboult de l'abre par dehors (*Valenciennes 1527 Fossart) ; *avoir mis et embrachié deux neufves pieces de bois faisant les deux poupees de 7 piez de long, 9 poch de hault et 8 poch de large, portant teste sur l'un*

des deboult que pour porter et fermer le plommart soustenant le deboult de l'arbre de dehors dudit petit molin d'Ansaing (*Valenciennes 1532)

2c. Pièce de bois ajoutée au sommet le long d'un montant pour épaissir celui-ci et servir de support à une autre pièce. Voir *anille*.

le parois des vents, les 2 poteaux de 27 pieds de loing, de 9 pouches quarré et ung hurtois sur le litheau et une teste desoubz le baux henniez (✕Hellemmes ± 1650)

3a. Chapeau, traverse horizontale reliant le sommet de deux éléments verticaux. Voir aussi *testart*. La *teste* des trémions est classée parmi les acceptions spécifiques.

une noeuve teste au quevalet qui porte ladictte montee (✕Nœux-l.-M. 1498) ; *le belfroye dudict mollin, assçavoir six pillotz, deux testes sur lesdicts pillotz* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *la cocque dudit moulin, estoffé de 8 collombes et les testes de dessus* (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets)

teste de montans : *trois têtes de montans avec les mouffles et moufflières du fleau de l'escluse avec une piece de bois qui tient lesdictes mouffles et moufflettes et sept fleaux* (*Comines 1709 nouveau moulin à huile)

► À Comines (1709), le texte est sûrement erroné : voir l'art. *escluse*.

Dans certains moulins à vent anciens (comme à Nœux en 1498), les deux poteaux du chevalet rattachant l'escalier extérieur à la queue étaient reliés à leur sommet par une courte traverse. Voir l'ill. à *travillon*.

3b. Bords supérieur et inférieur reliant les potelets pour former le râtelier qu'on place devant la vanne mouleresse.

à chascun ventelle moulleret ung gril contenant les testes deseure et desoubz de 4 et de 5 polx quarré de telle longueur que besoing est, et les columpnes de trois polx quarré et en tel nombre que mestier est (*Valenciennes 1503 Anzin)

Acceptions spécifiques :

1. * Extrémité amont en bec du massif de maçonnerie (→ *pilier*) construit dans l'eau pour séparer le courant en différents canaux.

ilz [sic, lire le] bailli delivrera toutes les pierres, assavoir orduns, autres pieres appellees en flamenc 'hoecsteene' [= coins] appartenant aux trois testes des pilers et aux deux rabats qui tendront et offendront l'eaue (Ninove 1421) ; *avec aussy avoir machonnet les deux testes de le ventaille mieulleretz et pavet le fon du deboult de ladictte ventaille* (Valenciennes 1522 Souverain) ; *pour 24 piés d'autres pierres blances taillies en fourme d'escu pour y clore les escluses, dont sont fait les testes des quatre pillers estans entre lesdis quatre molins* (Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; *pour avoir foy l'embrassement de la raiere du nouvel molin et la fondation des teestes derriere ladictte raiere* (Menen 1457)

teste de pilier : *ung moyen mur devant la gomme d'iceulx molins au travers de la riviere, 12 piés d'espés, et ainsi porte en hault pour y mettre sus les trois testes de pilers* (Ninove 1421)

2. * Barre verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant* acc. spéc. 3.

trouvé à la langue d'eventelle 6 chevilles à clef et à flotte, deux plats barreaux, un carcan sur la teste de l'eventelle, 2 cloux à patte pour tenir la battée de laditte eventelle, trois molles bendes, deux oeulliers dessoubz la langue (*Comines 1684 tan & huile) ; *2 viroelles as tiestes de 2 ventails, pesant 4 livres et demie* (Recquignies 1431) ; *deux batéz de fausse ventelle, la tette, gitté, madriéz pour la ditte ventelle est [= et] la bonne* (*Lille 1774 moulin 2.5.2)

► Puisque la *teste de l'eventelle* et la *langue* seraient synonymes, je suppose qu'à Comines (1684) la tête désigne le sommet de la langue.

3. * Support à l'extrémité de l'arbre moteur.

item, l'arbre, chiviere, le teste qui porte l'arbre, les aneaulx, pigaches et les bendes qui loyent l'arbre, vingt deux livres (Lille 1499 moulin 2.3)

4a. ☒ Extrémité de l'arbre moteur située du côté des ailes ; en particulier, tête de l'arbre moteur, partie carrée dans laquelle les °entrebuts sont introduits ; la *teste* de l'arbre inclut souvent le collet bardé d'°alumelles. Voir aussi *grant bout*, *gros bout*, *bout de la teste*, *bout vers les haïses*, *gros debout* et *debout des verges et volans* et *testart de devant*.

pour bendes dont on loia le teste de l'arbre dudit molin, qui estoit fondus [sic, lire fendus] (✕Nœux-l.-M. 1368) ; pour un noef marbriel pour servir à porter le teste de l'arbre du molin (✕Baisieux 1402) ; pour avoir recuit et resaudé en pluseurs lieux 5 bendes dont le teste dudit arbre est lye (✕Armentières 1413) ; pour livrer une stroop [= lien, carcan] de fier entour la teste de le asse dudit mollin, où les verges pendent (✕Saaffinge 1416) ; pour avoir livré 2 bendes de fer employees à loyer le teste dudit arbre contenant chascune 8 piez de loncg (Attiches 1461) ; l'estryé du grand mabreau servant à le teste de l'arbre (✕Wervik 1606 Clytmeulen) ; à la teste de l'arbre quatre bendes en dehors et une bende en dedens (✕Marquette-l.-L. 1638) ; deux quareaux à la tette de l'arbre ; les coutteaux à la tette de l'arbre, bende autour d'iceluy, etriez et plattines (✕Genech 1734) ; pour la teste de l'arbre deux quarquan et deux poncelé et deux cheville passant dont en outre de la teste de l'arbre et deux mettre [= maître] bende et vingt quatre coutteau et un etrié pour le marbreau (✕Coutiches 1738)

teste d'arbre : les pottlets de la teste d'arbre seront de 10 et 9 pouces (✕Harnes 1748)

► Il s'agit des lutons (→ *postel* acc. spéc. 3)

La phrase suivante suggérerait que la teste ait pu désigner l'extrémité de l'arbre moteur située du côté du "petit collet" : *la platine d'urtois de fer à la teste du triule et un prison de fer (✕Mœuvres 1716)*. Dans la prisée du moulin de Cantimpré à Cambrai (1713), le scribe, qui écrit une phrase similaire, a pu mal placer la virgule : *trouvéz le treuille fou[r]ny d'allemlles au grand et au petit collé (...) avec la platinne d'hurtoir et un hurtoir de fer à la teste dudict treuille, trouvéz aussy un etriez de barbe et 2 large platines de fer (...)*. Ne fallait-il pas : *et un hurtoir de fer ; à la teste dudict treuille trouvéz aussy un etriez de barbe et 2 large platines de fer (...)* ? Comme on copiait fréquemment le texte d'une prisée existante pour en faire une nouvelle, l'erreur de Cantimpré a pu se transmettre à la prisée de Moeuvres.

4b. * ? – P.-ê. garniture métallique ajoutée à l'extrémité de l'arbre moteur.

pour une teste neufve mise à l'arbre par dedens pesant 14 livres (Valenciennes 1507 Anzin grand moulin)

► Je ne crois pas qu'il s'agisse du tourillon (→ *envir*), qui serait bien trop léger !

5. ☒ Extrémité de la ceinture du frein, à laquelle on a ajouté une pièce de bois en forme de coin pour l'alourdir et l'épaissir, et à laquelle on fixe les pièces métalliques destinées à l'attacher à la charpente.

pour ung frain d'ipprel de 30 piez de long, de 8 paux de large, portant une teste de 3 piez et demi et de 3 paux et demi d'espez et le residu d'un pauch francq soyé de la longueur dessus dicte (✕Nœux-l.-M. 1520) ; la caucque du frain (...) ; à la teste dudit frain une moulette et trois bastonieres de fer de 6 poulces de long chacune (...) ; les chaines du frain de ch[asc]unes deux mailles et de deux agrappes perchantes au travers de la tratte et une bastonier à la teste du frain, de 10 poulces de loing, entre la teste et l'oeuil, les trois oeuelles furnies [voir oeil acc. 1b] de clefs (OWambaix 1669) ; frain et la cauque, deux agrapes et les 2 chaines et la bastoniere de la teste du frain (OBusigny 1670) ; le maille du frain avec le havé et une batoniere pour tenir la teste dudit frain (✕Cambrai 1713 moulin 1.5) ; à la tette du frain un estriés à pates à fourche, deux cheville traversant ladit et un crampon à double crochés (OTempleuve 1777)

► Il y a très souvent une poulie (*moulette*) au frein, mais elle ne se situe par à la tête du frein, comme nous le lisons à Wambaix en 1669.



Tête du frein du Wildermolen à Appelterre (Fl.-Occ.). Photo P.B.

6. Extrémité supérieure d'un fer de meule.

pour rencauchier le tieste de le fusée dou molin de Chisoing, renacerer le pieçon d'icelui (✕Cysoing 1408) ; pour (...) avoir fait tout neuf un grant fer pour le molin à eaeu pour le menu de ce que les neufves meules sont trop pesans, et les deux bous et la teste et le hastreel tout fu d'archier neuf (✕Harelbeke 1414) ; pour racherer les deux fers dudit molin à vent de fin achier et rencauchier les testes (✕Harelbeke 1415) ; pour avoir (...) racheré le teste du grant fer dudit molin (✕Kruibeke 1447) ; pour avoir refait les teste et piez du fer du molin d'eaue, qui estoit si fort usé que l'en ne povoit mouldre (✕Moregem 1482)

► L'extrémité supérieure du gros fer de meule du moulin à vent, un cylindre de faible diamètre, tourne dans l'évidement du palier du gros fer (→ encadré 2 à *bauch* § 3). L'extrémité du petit fer de meule possède au-dessus de la fusée un téton quardrangulaire que d'aucuns nomment papillon et qui s'enchâsse dans le trou central de l'anille (→ *ache*) ; dans les moulins à eau, aux meules entraînées par en dessous, ce téton est remplacé par un papillon pyramidal (→ *coque*) qui ne porte pas seulement l'anille mais aussi le frayon (→ *froyon*). Le rédacteur d'Harelbeke (1414) distingue le *bout* et la *teste* : le *bout* sera simplement l'extrémité, la *teste* sera plus précisément le papillon.



Téton au-dessus de la fusée d'un petit fer de meule. Dessin G.P.

7. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

*pour avoir fait un stifloep [sic, lire scifloep, = lanterne] appellé 'le petit roët', en quoy le grand fer du molin à eaue [le verbe manque], pour avoir ferré tout de neuf les deux testes, parmi les bendes, crampons et cloux (*Harelbeke 1415)*

8. Support des °trémions. Voir aussi *travel* et *travelet* et comparer l'exemple de Marquette-lez-Lille de 1594 avec *travelet* à celui de 1623 cité ici.

*l'archure, couverture, tremuion, bacquet, froyon et teste (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; l'arcure, couverture, tremuye, tremuyon, bacquet et les testes (✕Marquette-l.-L. 1623) ; l'arcure, couverture, tremuye et tremuyon, les deux testes et bacquetz (✕Lille 1643 moulin 3.8) ; les ecavetures, ablots, quiette, orgeuille, coignez, petit planché, un lie, bacquez, bancares, tette, arculle, termure, passés, couvlaiches, une cuvelle (✕Templeuve 1774) ; termure, arculle, couvlaiche, bancar, tette, bacquet, passez (○Templeuve 1777) ; arculle, turmure, bancart et tette, couvepe et moulette à lever les meules (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)*

teste des baux tremuy : *l'arcule de la moeulle, couvercle, deux baulx tremuy, la tremuy, bacquet, avec les deux testes des baulx tremuy (✕Seclin 1688 Beauhaut)*

► De nos jours, les trémions de la plupart des moulins à vent flamands sont placés obliquement : leur extrémité supérieure repose sur une traverse qui relie le sommet de deux potelets, tandis que l'autre extrémité porte sur le couvercle de l'archure. D'après les plus anciennes illustrations, les trémions horizontaux, dont les extrémités reposent sur deux traverses reliant le sommet de deux paires de potelets, étaient la norme aussi bien dans le moulin à vent que dans le moulin à eau.



Trémions horizontaux au moulin de Saint-Maxent (Somme). Photo J.B. (1989).

Composés :

teste d'anille

○ Chacune des pièces de bois fixées à la charpente de la calotte pour porter les °anilles servant aux galets du chemin de roulement secondaire (chemin de centrage à l'intérieur de la tour).

pour 40 piedz de bois d'hommiel à faire les tiestes d'anille (Templemars 1497)

teste d'arbre : voir ci-dessus acc. spéc. 4a.

teste des baux tremuy : voir ci-dessus acc. spéc. 8.

teste de calit

Chevet de la couchette du meunier.

la teste du callict servant d'eschelle (✕Lille 1643 moulin 3.18)

teste de croisure

✕ Extrémité d'une sole (→ *seul*) du piédestal.

livré une teste de croisure et des noeufve flacques servans à deux dez dudit moulin et deux hablots (Wattrelos 1681) ; *huit cheville servant à quatre etrié de bois et à le teste de croisure* (Coutiches 1738) ; *les quatres mantaux sur les tettes de croisure* (Auchy-l.-O. 1763) ; *chevilles, clef, flottes, etriés au fond et aux tettes de croigures* (Lille 1768 moulin 3.27)

teste de froyon, ~ du froyon

* Traverse dans laquelle tourne l'extrémité supérieure du frayon (→ *froyon*).

l'arcure, tremuy, tremuion, bacquet, couverture, teste de froyon (Houplines 1704 *brais*) ;

l'arcure, bacquet, tremuy, tremuion et couverte et teste du froyon (Houplines 1704 *Cazier*)

teste d'huissérie, de l'huissérie

Couvrement d'une porte.

la teste d'huissérie de la porte à gauche (...) s'est trouvée disloquée et fort esbranlée, pour laquelle fortifier est necessaire de trois battés de gré (O Wambaix 1688)

teste de montant : voir ci-dessus acc. 3a.

teste de pilier : voir ci-dessus acc. spéc. 1.

Expression :

à teste : voir à monnee vs à teste

(TESTIERE)

Chevet de la couche du meunier.

la couche, la devanture et la teffire [*sic*, lire *tessire*, c.-à-d. *testiere*] *et le fontace* [*sic*, lire *fonsace*, c.-à-d. *fonsage*], *cloux et mains d'ouvriers* (*Marquette-l.-L. 1704)

► Cet article est le tout dernier de la prisée : il énumère les différentes parties de la *couche* du meunier située dans le moulin.

TETTE et TIEUTE

Butée chevillée contre l'enchevêtrement des meules (→ *quevestrure*), pour faciliter le retournement de la meule courante quand il faut la battre. Voir *queute* acc. spéc. 1a.

estiette : *les accavetures, estiettes et tous les abloquemens* (*St-Amand-l.-E. 1719) ;

tette : *avoir trouvez 12 marteau et 5 quasse glasse et 2 cheville de tette et le pincheriau et la quachette et la maille* (*Don 1741)

tiete : *learculle, turmur (...), la tiete, l'orhoeuil et les coins* (✕Comines 1741)

tieute : *2 cheville de tieute, une cheville est [= et] 2 urtoy pour la mollette d'en aux* (✕Lille ou environs fin 17^e s.) ; *livré une piece de bois de cinq et six, de six piedz (...) pour en faire une tieute à lever la moeulle* (*Ramillies 1640 moulin 2.1)

► *Tieute* et *tette* seront des déformations populaires de *queute* et de sa variante *quiette*. Au début, j'avais cru à une erreur, mais comme j'ai rencontré plusieurs cas du mot avec un *t*-initial au lieu du *qu*-, je préfère garder la forme, sans toutefois l'incorporer à l'art. *teste*. Pour l'alternance [t] - [k], voir *areste*. Pour autant que l'auteur de la plaquette sur le moulin de Froyennes n'ait pas mal transcrit, c'est *tieute* qui figurait dans la prisée de 1684 de ce moulin. *Estiette* possède un *e*- prosthétique transformé en *es*-.

TEUTE

Prob. cale, coin de fer. Voir *cuignet*.

pour les 2 granz enviers, 2 viroelles et 4 cercles granz, 8 quevilles, 2 euches et 2 teutes pour oechier lez enviers (*Bruay-la-B. 1375)

► Parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine, le *FEW XXI*, p. 376 et *XXIII*, p. 10b mentionne le verbe picard *teuter* ou *toter* 'appuyer, étayer', 'arrêter ; placer un appui pour empêcher un objet (p. ex. les futailles) de bouger' dont dérivent *teute* et *tote* 'appui'.

TIERS, TIERCHE

Mesure de capacité correspondant au tiers de la mesure-étalon, le plus souvent au tiers de la pinte.

un boisteau, un demye boisteau, une pinte, une demye pinte et un tierche (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1) ; *trouvé un mencaud, un franquet, un boitteau, 2 pintes de bois, une pinte de fer, un tierce de bois, un tierce de fer* (*Cambrai 1689 moulin 1.1.2)

tiers de mesure : *deux mesures de fer, pinte et demye pinte, prisé avecq le tiers de mesure* (*Cambrai 1608 moulins 1.1)

tierce de pinte : *trouvé un boitau, une pint et demy pint de fer (...)* ; *trouvé deux tierce de pint* (Cambrai 1686 moulin 1.2.1)

TIEULLE

Tuile.

Expressions :

tieulle moulinée, ~ moulue

Tuileau, tuile broyée. Voir *tieulle*.

tieulle moulinée : *12 huitteux de tieule moulinée, 48 muis de cauch et 76 beniaux de savelon à faire mortier* (*Valenciennes 1448 Comte)

tieulle moulue : *pour 4 wittaus de tieulle molue (...) à faire mortier avec cauch pour le deffence contre les yaues des fondations des murs dudit molin de Faloise* (*Valenciennes 1444 Faloise) ; *pour 6 huitteux de thieule molute pour mesler avec le mortier affin de le confire que pour mieulx resister contre les eauwes* (*Valenciennes 1493 Comte)

TIEULLEE et TIEULLOT

Tuileau, tuile broyée. Voir aussi *tieulle moulinée*.

tieullee : *pour avoir livré 12 mincaux de thieullee employe à faire le mortier qu'il a convenu pour remachonner ladicté bajoe affin que le mortier soit plus fort pour deffendre allencontre de l'eaue* (*Bruay-la-B. 1471) ; *pour 16 muis de cauche (...)* ; *et pour 13 beneaux de sablon (...)* ; *item, pour 5 huitteux de thieullee à meller avecq ledit mortier affin de estre plus durable en l'iauwe* (*Valenciennes 1487 Anzin) ; *pour pierre blanche, caux et tieullez avecq les journez de ses serviteur par luy livrez pour refaire la maçonnerie de la masse soub ladite ventelery* (*Thun-l'É. 1619)

tieullie : *pour quatre tonnes de thieullye pour faire mortier pour ouvrir contre l'eaue* (*Valenciennes 1509 Souverain)

tieullot : *pour avoir mené du sablon et deux beneaux de tieullotz pour mettre les croisies à nyveau* (✕Nœux-l.-M. 1531)

► Cf. LEGUAY, p. 46 : « Il peut arriver aussi que le texte précise la composition du mortier (...) Les maçons de Vannes font entrer dans le leur de la tuile pillée [*sic*] et de la résine "à faire cyment à coller la pierre de taille." » Les Romains se servaient déjà de tuileau (*testa*) pour la confection de leur mortier hydraulique. Cf. DAVIDOVITS.

TILLE

Teille, fibre extraite du liber (écorce intérieure) de certains arbres, surtout du tilleul, dont on fabrique des cordages.

pour 14 toisez de grosse corde de tille pour sakier le moelle et lez sas dudit molin (*Bruay-la-B. 1375) ; *pour une corde d'engien (...) pour lever ledit molin, cousta 72 s* ; *item, pour 2 cordes de tille mis audit engien (...), cousta 5 s* (✕Scheldewindeke 1387) ; *pour une corde de tille et une corde de quenneve pour le frain* (OSeclin 1392) ; *le corde de tille qui va autour dou touret, mise toute noeve, et le corde de kennevé à quoy on lieve le moeule* (*Douai 1398 Escoufflet) ; *pour une corde de tille appelée 'windasreep' [= corde du tire-sac]* (✕Elverdinge 1399) ; *pour avoir ouvré à placquier et latter une parroît qui est ou*

sollier dudit molin à olle (...) ; pour 6 bonges de latte et le tille employé à faire ladicté parroît (*La Gorgue 1420) ; païet pour 72 piés [sic] de corde de tille pour tiré les sas, 10 gr. ; païet pour une corde de keneve de 20 piés à tirer les sas, 12 gr. (OTemplmars 1479) ; trouvé un comble de canvre par dehors à tirer sacs et en dedans une corde de tille et à la cauque une aultre corde de tille (✕Mœuvres 1687) ; il faut quatre cordes, schavoir trois de chanvre et une de tille pour le molinet, sans excepter une corde de chanvre pour le freins (OBusigny 1695)

► Les cordes de teille étaient moins résistantes que celles réalisées en chanvre, mais elles étaient plus douces, moins coupantes et ne nécessitaient pas de gants de la part de l'utilisateur. C'est pourquoi on s'en servait surtout pour les cordes sans fin de treuils situés à l'intérieur. Cf. MYKING e.a.

TILLEUL

1a. Tilleul (*Tilia*), arbre et bois.

pour 7 leviers de tillieul (*Valenciennes 1347) ; *pour esquarer 2 pieces de bos des thillues de le Salle pour soyer aules pour les moulins* (*Valenciennes 1367 St-Géry) ; *pour avoir (...)* livré pour ladicté estancque 75 pillos de tilleul (*Valenciennes 1440 Ogelens)

1b. Pièce en bois de tilleul.

pour 87 tilloes nommés 'rottons' à faire pillos pour l'estancque (*Valenciennes 1409 Anzin) ; *pour 7 grans tilloes dont on fist un restiel au devant de le ruels dou moulin des Ogelens, 3 s* (*Valenciennes 1409) ; *pour demi cent de grans tilloelz (...)* pour faire haisin pour le mollin à vent (...); *item, pour 4 grandez perchez de frasne pour lesdis haisins* (✕Mecquignies 1410) ; *pour 90 gros tilloelx, 8 pieces de comble de frasne et 16 cloyes (...)* employés au faire, clore et clacener ladicté escluse, à 12 d le pillot, 4 s le piece de comble et 6 s le cloye (...); (...) *pour 10 kieřz de corde remforchie (...)* pour loyer de trevers l'estanque en maniere de clefs lesdis cloyes, pillos et comble (*Valenciennes 1442 Anzin)

2. Corde en teille (→ *tille*).

mémoire de la veuve de Hollaine, cordiere (...) : livré un tilleul pour le moulin (*Ramillies 1753 textes 1)

TINET

Gros bâton que deux hommes portent à l'épaule et auquel on suspend un tonneau au moyen de deux chaînes.

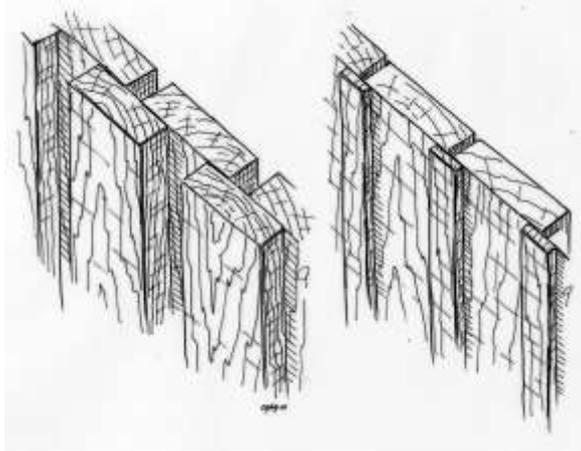
ung tinnet servant à porter tonneaux (*Marquette-l.-L. 1638 huile)

► Cf. FEW, XIII₁, p. 336a, art. *tina* 'cuve à vin'.

TINGLE

a. Couvre-joint, pièce de bois équarrie et droite de faibles dimensions clouée de telle sorte qu'elle recouvre le joint de deux planches jointives. Voir aussi *bordure* et *guide*, ainsi que *lambourde* et *lambourdelle*.

avoir remis des tingles sur les jointures du font d'iceli hatreau (*Valenciennes 1511 St-Géry) ; *sera aussy nechessair de renoveler le planchez bronquant sur le fon au devanct amon l'eaux de ladicté ventelery (...)* ; *fault des planche d'ung pouche et demy d'espeseur, de la longueur requis en suilt des solle, et des tingle de lanbourdelle par desur les jointur, le tout bien clauuez et ataché avecq chevilletes de ferre* (*Ramillies 1630 textes 1) ; *faut mettre des tengues au loin des battés, attachés avecq des cheviliett[e] de fer, de cinq piéz de longueur* (*Ramillies 1635 moulin 2.1) ; *la premiere couverture dudit moulin de planches de blanc bois et la deuxiesme d'essilles de bois dure de chesne et le tour ou corps couverts et moeublé de planches de chesne bien jointes l'une contre l'autre avec des tingles de chesne sur les crevasses et ouvertures* (✕Mœuvres 1682) ; *les planches non pons en couteau, mais des feuilliets d'un demi pouce d'epaisseur avec des tingues par dessus* (✕Mœuvres 1689)



Tingles de °lambourdes et de °lambourdelles. Dessin G.P.

- b. Chacune des planches qui forment le revêtement espacé du tambour d'un treuil.
ung enghien servant à haulchier et avaller le meulle de ce dit molin (...), estoffée d'ung arbre faisant touret (...) aussi de (...) bras (...) et le tout avoir assamblé au rond pour y clauwer et assir deux grans chercles pour en deseure iceux avoir clauwet de piet en piet des tingles de trois piez de loing pour envoleper le petite corde sur le tour et enghien (*Valenciennes 1517 Souverain)
 ► Ces planches sont aussi qualifiées de *deuves*, de *lambourdes* et de *latteaux*.

TINGLER

Garnir de couvre-joints. Voir aussi *guider*, ainsi que *retingler*.
à l'uis de l'entree desdis molins, qui brisiés avoit estet à y mettre les moelles, refait et le tinglet de lambourdes (*Valenciennes 1443); *tinglet les jointures des aisselles du planquier de l'esclidee de ledicte seuwiere* (*Valenciennes 1455 Faloise); *ledit moulin doibt estre furny et armée d'asselles de chesne et tingré, come aussy le culas costé des volans* (✕Mœuvres 1682)

TIRAGE

Composé :

tirage d'eau

* Action de lever une vanne de retenue pour laisser couler l'eau.
à Watier Lobry, mosnier (...) la somme de cinquante sept livres tournois (...) en recompense des pertes et dommaiges par luy soustenu tant pour ung pont rompu emprés ledit molin coomme pour le thiraige d'eawe par trois fois la sepmaine (Valenciennes 1535 Comte)

TIRANT

- 1a. Entretoise, pièce de bois qui relie pour empêcher l'écartement. Voir aussi *trayant*.
les deux trates et soustrates et quatre petit tirant et le couillard (✕Lille 1654 moulin 3.2);
les pieds droits et tirans entre les strade et le premier plancher (✕Lille 1726 moulin 3.2)
 1b. Pièce de bois ou assemblage de bois qui entoure un objet pour l'immobiliser ou le consolider. Voir la note à *estrier* acc. 1.
les quatre dez de maçonnerie (...), les flaques, ablot, tiran, croigure, loien (✕Lille 1774 moulin 3.16)

2. Barre de fer qui relie pour empêcher l'écartement, parfois col-de-cygne (→ *hef*). Voir aussi *queville*.

les tirans du cula (✕Busigny 1559) ; *dix ancras de fer (...)* comme aussy sept tirans de fer qui servent aux sommiers (✕Ramillies 1751 moulin 2.4) ; *etriés et tirans au boujennés et autres* (✕Lille 1768 moulin 3.12) ; *trouvé pour tenir l'échelle du haut deux molles bandes, un tyran et un clou heurtoir (...)* ; *trouvé quatre tyrans au pautoux cornille* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

Acceptions spécifiques :

1. Épée de la trempure (→ *temprure*), raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont* acc. spéc. 1) ou la braie (→ *broie*) et le fléau de la trempure (→ *temprure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

le bauch du pont, les broyes, le tirant, fleau, temprure, bracon, coroye et le plon de le temprure quy est de plon (✕Lille 1558 moulin 2.1.1) ; *le pont, posteauleux, tirant, temprure, fleau* (✕Lille 1558 moulin 3.1) ; *le pont, fleau, tirant, templure, coroie et le plomb de bois* (✕Seclin 1629 Beauhaut) [dans l'autre version il y a *tirante*] ; *le pont des meulles, tirant, fleaux, coroye et poids* (✕Marquette-l.-L. 1674)

tirande : *le pon, le tenplure, tyrande et flayaulx* (✕Coutiches 1561)

► Ce n'est pas le seul cas où la finale *-ant* évolue en *-ande* : voir p. ex. *tremuyon*.

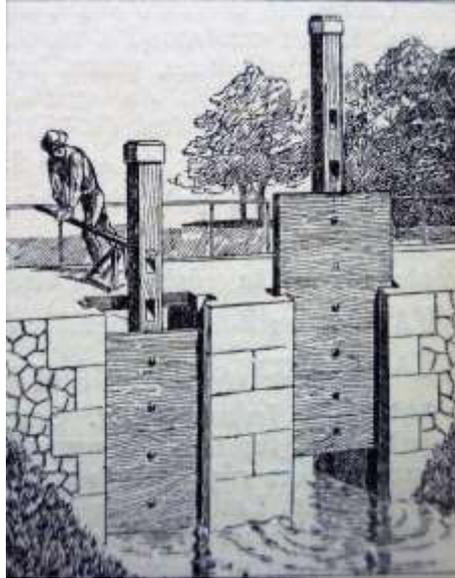
2. ☒ Épée du frein, raccord entre la ceinture du frein et la bascule (→ *cauque*). Voir *cramelie* acc. spéc. b.

le frain, tiran, cauque et bauchet oudict frain (✕Lille 1558 moulin 3.25) ; *le frain et sommée du frain avecq sa quauque et tiran du frain et locqbau et moufelette et moulette* (✕Cysoing 1715) ; *trouvé au frein trois tyrans, six boulons, clefs et flottes* (✕Lille 1797 moulin 3.27)

3. * Barre verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir aussi *langue, languette, pendant, queue, tenant, testart, teste* acc. spéc. 2, *trayant, trayel* et *triangle*.

trouvé au tiran de la vantelles 3 batonnierres avec clefs et flotes et une petit capiau de fer (Cambrai 1689 moulin 1.1.1) ; *escluse du tordoir : le seuil, longueur 36 pieds, grosseur 10 pouces et 12 pouces ; le chapeau, longueur 36 pieds, grosseur 12 pouces et 14 pouces ; 7 poteaux de 19 pieds de haut, grosseur 12 et 12 ; les tirans des vanes de 22 pieds de hauteur, grosseur 5 et 6 ; madriers des vanes, hauteur 7 pieds, largeur 4 [pieds] 6 [pouces], grosseur 2 pouces* (Cantaing-s.-E. 1753)

tirant de ventellerie : *à la grande soiere avons aussi trouvez deux tirants ou queues de ventellerie rompus, à cause de quoi lesdits venteilles ne peuvent se lever* (Ramillies 1721 textes 1)



Cloisons de vannes avec leur *tirant*.

4. ✕ Pendant, pièce de bois verticale qui, dans la paroi latérale, relie la basse-panne à l'extrémité du maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), auquel elle est suspendue. Voir *pendant*. Voir l'ill. à *postel sommier*.

item, le parois du lé des sacqs avecq soeul, lictes, pennes, tirant, loiens, achelins (...) ; *item, le parois du let du frin avecq soeul, lictes, pennes, tirant, loiens, achelins* (Fleurbaix 1658) ; *la parois du costé des sacq, l'éteaux [sic, lire liteaux], penne, seul et thirant au sommyé et tous les loyen et appentie servant* (Marquette-l.-L. 1753)

► Le *montant*, la pièce de bois verticale qui relie la haute-panne (→ *penne*) à la panne meulière (→ *listel*) dans la paroi latérale de la cage n'est pas un « tirant » : elle n'exerce aucune traction, mais est un simple soutien de la haute-panne.

TIRER

Rayonner, garnir (la surface de la meule) de rayons. Voir *aroyer*.

pour la meule appareillier, tirer et taillier (*Harelbeke 1414)

► Il n'est pas exclu que le verbe signifie 'monter au moyen d'un treuil' comme dans : à *maistre Baudin Baert, carpentier (...)* et *Jehan Theusbart, monnier (...), pour avoir mis ladicte pierre à leurs perilz hors de la nef et le mener d'ilecx desoubz le moulin, de le tiré oudit moulin et appareillier et mettre à point pour moudre* (✕Verrebroek 1416). Puisque nous rencontrons dans certains comptes flamands la séquence *betrecken ende bereeden*, c.-à-d. 'rayonner et appareiller', je préfère interpréter le mot comme une traduction littérale du flamand *betrecken*, un dérivé de *trecken* 'tirer'.

Expressions :

tirer eaue et variantes

* Lever une vanne de retenue pour laisser couler l'eau. Voir aussi *tirer les escluses, tirer les planches des eventelles, tirer les ventelles*.

tirer eaue : *trouvé deux chevil à tirer eau* (Cambrai 1686 moulin 1.3)

tirer l'eaue : *le pont à marcher dessus à tirer l'eau* (Saulzoir 1681)

tirer les eaues : *pour avoir fait de nouvel deux huis servans as ventelles desdiz molins à eaues par lesquelz l'en tire et frume les eaues servans as grosses roues dehors* (Ninove)

1433) ; avec aussy avoir fait au molin du Fossart auprès des faulses soyeres contre le gardin du beghinaige planter des paulfis (...) pour garder que on ne viengne de nuit sur lesdictes soyeres pour tirer les eauwes dudit molin (Valenciennes 1516) ; les preneurs ne pourront pretendre aucune diminution en cas que par ordre du roy ou pour une necessité publique il y eut courtresse d'eaue ou que l'on dut les tirer pour la meme fin (Don 1689) ;

tirer de l'eaue : il doit avoir tousjours deux moulins moulans ou deux vantelles ouvrantes à vent et à l'eaue et en cas que faute y auroit, lesdits sergents doibvent bucquer de leur verge audit molin de Prouville soit que le mosnier y soit ou n'y soit mie et dire en haut « Mosnier, tiré de l'eaue ! » (Cambrai 1754 moulins 1)

tirer les escluses

* Lever une vanne de retenue pour laisser couler l'eau. Voir *tirer eaue*.
trois cheville de fer pour tiré les escluses (Cambrai 1779 moulins 1)

tirer les planches des eventelles

* Enlever les planches de hausse à une retenue à vannes pour abaisser l'eau en amont. Voir *tirer eaue*.

il ne sera permis audit acheteur, ses successeurs fermiers ou ayans cause de tirer les planches des eventelles dudit moulin, ains seront tenus en estans requis d'en mettre autant qu'on jugera necessaire pour tenir les eaues aussy hautes que ledit sire vendeur trouvera convenir, sans la permission desquels ledit acheteur ne pourra lever leurs eventailles (Ramegnies-Chin 1691-1701)

tirer les ventelles

* Lever une vanne de retenue pour laisser couler l'eau. Voir *tirer eaue*.

tirer les eventelles : *une cheville à tirer les evanteilles* (Cambrai 1713 moulin 1.2.2)

tirer les ventelles : *les deux fourches servant à tirer les ventailles* (Enghien 1755 Pont froment)

TIROIR

Poignée de porte. Voir aussi *saquoir*.

les pentures de l'huys d'embas, ung tiroir de fer, une bende à travers de l'huys ployée à deux costez (✕Hellemmes 1612)

Acception spécifique :

Épée du frein, raccord entre la ceinture du frein et la bascule (→ *cauque*). Voir *tirant* acc. spéc. 2

38 livres de fer pour le tiroir du fraïn et plusieurs quevilles à ce servans (✕Attiches 1413) ; *le fraïn, la cauque, bauch et tiroir* (✕Lille 1636 moulin 3.2)

► Certains meuniers brabançons nomment cette épée *haal*, *haalijzer*, *trekker* ou *trekijzer*, appellations dérivées de *halen* et de *trekken* 'tirer' (WBD, p. 324b).

TOILE

Tissu.

pour 9 aulnes et demie de thoille mise au devant des estampes et à le huge tamiseraiche dou moulin de warance à Trith (*Trith-St-L. 1394)

Acceptions spécifiques :

1. Tissu dont on fait la voile qu'on tend sur les ailes ; ou cette voile même. Voir aussi *drap*.
pour toile as vollans (✕Overmere 1295) ; *pour 40 aunes de tolle de quoy on a fayt deux draps pour ledit mollin* (✕Kruibeke 1386 Heidemolen) ; *pour 80 aunes de toelle de quoy on a fait trois draps audit mollin* (✕Kruibeke 1386 Woelputmolen) ; *de 80 aunes de tole de quoy on fist 4 voeles, à cascun molin deux* (✕Kruibeke 1387) ; *pour l'acat [de] 66 aulnez de thoille pour faire ung drap de molin* (✕Lille 1472 comptes de l'hôpital Comtesse) ; *pour quatre vingtz aunes de thoille de six quartiers de large pour faire deux draps de mollin* (✕Cysoing 1633) ; *les quatre thoille avec leurs cordes, estimé à trente deux livres* (✕Élouges 1730) ; *pour la vestisure en thoille peinte de quatre ailles dudit moulin, compris les cordages, coutera 168 lb* (✕Binche 1750) ; *devra de plus ladicte prendresse entretenir les vollans, toilles d'iceux, l'abre dudit moulin, tournant et travaillant d'iceluy bien et duement* (✕Seclin 1785)

► Cf. DEBRIE, p. 30 : *touhèle* ; Silly, p. 288 : *twoles* (Hainaut), *twèle* (Namur).

2. Étamine, tissu servant au blutage.

*le bultoi de huit pieds de longueur (...); la toille, le tami et les deux cordes dudit bultoi (*Leval-Ch. 1757 blé); la bluterie appartient audit Machu, lequel a consenti de l'abandonner à monseigneur, garnie de sa toille (OQuiévy 1780)*

Composés :

grosse toille

☒ Toile épaisse, tissée plus grossièrement, dont on fait les voiles.

*pour 84 aunes de grosse toille (...) pour mettre à tendre as volans doudit moulin (*Mecquignies 1402); pour 52 aunes doubles de grosse thoille dont l'en a fait les voles des quatre volans dudit molin. (*Petegem-a.-d.-L. 1453)*

toile de Bourgogne

☒ Toile tissée en Bourgogne dont on fait les voiles.

pour 136 aunes de toile de Bourgogne pour vestir ledit moulin (OSeclin 1392)

toile d'estoupe

Toile tissée avec la partie la plus grossière de la filasse.

*pour ung lict de quennevache huict aulnes à vingt trois gros l'aulne porte 9 lb 4 s ; item, quatorze aulne de thoille d'estoupe à 16 s l'aulne porte 6 lb 4 s (*Cyssoing 1630)*

toile de Westvale

Toile tissée en Westphalie, dont on fait les voiles. Voir aussi *voile de Westvale*.

*pour cent 80 aunes de toile de Westvale pour viestir les voiles des 2 molins, cascun cent couste 13 moutons de Brabant valent en livre (...) forte 21 lb 8 d (*Kruibeke 1391)*

TOIT

Toit, couverture à versants d'une construction ou d'un bâtiment ; parfois auvent. Voir *cape* ainsi que *coupet*, *couronnement*, *couverture*.

*pour avoir encommécié à faire une fenestre ou toit du molin à eaue deseure les pierres de molin illec, laquelle fenestre y est moul proufitable (*Menen 1409); à Jehan Boulenghier, couvreur de thieulle, pour (...) le petit toit deseure les ventailles recouvrir et relatter tout noef (*Valenciennes 1424 St-Géry); 12 grans queues et voidengues de vin pour en faire des ardoches à couvrir le thoix et couverture en hault d'icelui molin (*St.-Eloois-Vijve 1454); pour vingt pieds d'achelles apposés sur le tois du mollin (*Coutiches 1671)*

Acception spécifique :

Couvercle de l'archure (→ *arcure*). Voir *couvercle* acc. spéc. a..

les arcules : passables (passables); couverture et toit : à reparer ; baquet : veu bon ; aureilles : veu bon ; auges et maye : veu bon (OSt-Hilaire 1758)

► Emploi étymologique du mot (< *tectum* 'couverture'). À moins que, les hendiadys étant plutôt rares dans les comptes, la mention du *toit* après la *couverture* ne soit une erreur de la part du scribe qui n'aurait pas compris que tout le passage concernait les seuls abords des meules.

TONNEL³

Tonneau, récipient à corps bombé et à deux fonds plats servant e.a. de récipient pour la mouture.

Voir aussi *coquet*, *fust*, *pipe queue* et *tonnelet*, ainsi que *widenghe*.

*Gilles De Clerc, qui tenoit ledit molin à cense, par povreté s'enfuy (...) ce qu'il avoit laissé dedens icellui molin, assavoir (...), ung dieussele, ung baenst [= panier], deux tonniaulx (*Vlamertinge 1437); pour avoir reloyé ung tonnel à mettre la moulure du molin à escorche (...); (...) pour 13 sercles employés a reloyer les tonneaux a oille (*La Gorgue 1453); un tonneau en lieu de coffre (*Busigny 1574); le tonneau à servir pour l'eau (*Houplines 1704 moulin à fouler à maillets); tonneau ou huche (OSt-Hilaire 1758); deux tonau à meître le grain avecq un serrure (OVillers-en-C. 1770)*

tonnel au grain : *l'arcule, tremure, bacquet, gisans, couvellesce, deux tonneaux au grain, l'escavetures (*Masny 1731)*

tonnel à oille : *pour 13 sercles employés à reloyer les tonneaux à oille (*La Gorgue 1453)*

³ Enlever *tonel* de l'eau dans ma *Terminologie*, p. 911. Il faut lire *cours de l'eau*.

tonnel au son : quatre corbeillions bon et un movais, un vans bon, un tonnaix [sic, lire tonnaux] au sont (*Cambrai 1779 moulins 1)

Les douves ou douelles d'anciens tonneaux servaient souvent à la confection de bardeaux ou d'autres éléments en bois soumis à l'action de l'eau.

pour 13 vius tonneaus (*Menen 1294) ; *pour le fust de 2 tonniaus pour viestir rues et faire gantilles* (*Valenciennes 1355 Comte) ; *pour un fust de tonnel dont on fist gantilles* (*Bruay-la-B. 1358) ; *pour 3 deveus de tonniel pour refaire le fons de le senuise* (*Douai 1427 Taquet)

tonnel de caque : barrique ayant contenu des harengs salés ou fumés.

pour un tonniel de cacke [=] servans à mettre le bled venans des mouturres au moulin des Ogelens (*Valenciennes 1419) ;

tonnel de Poitou : tonneau ayant contenu du vin du Poitou.

pour une neufve arcure de tonniel de Poitou, pour couvrir l'arcure (*Erquinghem-L. 1411)

tonnel de Rin : tonneau ayant contenu du vin du Rhin.

pour le fust d'un grant tonnel de Rin et le fust de deux pippes de Poitou employés à cuignier ou molage dudit molin (*La Gorgue 1413)

tonnel de Saint Jean : tonneau ayant contenu du vin de Saint-Jean d'Angély.

pour le fust d'un tonnel de Saint Jehan (...) dont on fist gantilles et quinques audit mollin (*Bruay-la-B. 1359) ; *pour un tonniaul et demi de Saint Jehan pour faire une noeve arcure audit moullin* (*Bavay 1364) ; *pour un tonniel de Saint Jehan pour cuignier les auwes* (*Scheldewindeke 1372)

► Dès le XIII^e siècle, le monastère de Saint-Jean-d'Angély s'enrichit grâce au commerce et à l'exportation du vin de Saint-Jean. Ce vin était consommé en Flandre et dans les environs grâce à son acheminement par mer jusqu'au port de Damme, où subsiste encore la maison de Saint-Jean-d'Angély.

Acception spécifique :

Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure*.

pour couvrir le tonnel en quoy les pieres dudit moulin gisent (*Verrebroek 1415)

TONNELET

Petit tonneau.

2 tonnelés, un bostiel et le corbille (*Mouscron 1455) ; *ung entonnoir d'oille, trois boisteaulx, ung thonnet à mectre le mieulture* (*Marquette-l.-L. 1498)

TONNELLE

1. Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure*.

à Jehan Boghaerde, cuvelier de Malines, pour bendes de chercles mises à la tonnelle (*Kruibeke 1454)

2. ✕ Ensemble des deux volumes supplémentaires aménagés dans la toiture à deux pentes pour le passage du rouet. Voir *cambre*.

tonnelle du rouet : *item, a mis 2 pieches de comble sur ledit molin et recrut et rengrangiet le tonnelle du rouet et icelle avoir aissiet de nouvel* (Nœux-l.-M. 1457)

TOPENNE et TAMPENNE (2)

1. ✕ Pignon au-dessus de la paroi de devant (paroi de la porte d'entrée). Voir aussi *culas du coté de la montee, devanture du windac et pignon*.

estopenne : *la paroy de devant, les deux potteau cornié, seulle, entretoise, le baulx de l'estopenne, loien, les wime et closture* (Ennevelin 1635)

topenne : *le paroir de devant, assçavoir les litteaulx, posteaulx des huych, loyens, roilles, aisselin par dessus, huich, frenestre et topenne* (Lille 1558 moulin 3.21) ; *le bauch de la thopenne avecq le bois servant à ladicté thopenne, sans touchier au comble ny au faurin, seullement la closture y servant* (Lille 1606 moulin 3.14) ; *à la thopenne une pieche de 9*

pieds de loing, de 6 et 4 pouches pour porter le windax sus et 2 pieches de pied drois de giste de 3 pieds de loing chascun et une pieche deseure le windax de 6 pieds de loing (Hellemmes ± 1650) ; la taupinne dessus le petit bout de l'arbre et le chapiteau du windacque (Lille 1726 moulin 3.12)

topenne de devant : *le demy crepon, topenne, potiau et bracon et acelien et ecanne (...); la topenne de devan, compry bauce et le capitau et apenty (Lille ±1720 moulin 2.28)*

2a. ☒ Croupe au vent, versant réunissant les longs pans de la toiture du côté des ailes. Voir *crepon*.

topenne du culas : *pour (...) avoir reffait tout de noeuf le taupane du culatz dudit molin (✕Nœux-I.-M. 1470)*

Dans l'exemple suivant il s'agit plus particulièrement de la partie inférieure de la croupe, traversée par l'arbre moteur.

topenne : *la taupenne composée de deux pottelets à la teste de l'arbre, haut de 5 pieds sur 7 et 8 pouces quarré bois neuf, 2 loyens long ensembles 8 pieds sur 3 et 8 pouces bois vieux, deux autres loyens servans d'arrestiers long ensembles 12 pieds, de 4 et 5 pouces bois neuf, la taupenne long 9 pieds sur 7 et 7 [pouces] bois vieux, 26 pieds de comble de chêne au dessus de la taupenne, de 9 pieds sur 12 pieds quarrez reduit d'achelin de bois blancs et d'environ mil echannes (✕Lille 1749 moulin 3.20)*

Dans l'exemple suivant la *topenne* est comme un intrus dans cette énumération qui se limite aux éléments situés du côté du sommier du marbre.

topenne : *le gros boujennié, le demy crepon, achelin, potelee d'arbre, topenne, fenestre flamenque, le mabriaux avec sa dependance ; le bois de fer, bois paillié, petit boujennié, faux huy, nocher, prison, moufle et molette pour lever les meulles (✕La Bassée 1755 blé)*

► Le rédacteur de la prise passe de l'arrière du moulin vers l'avant (*petit boujennié*) retourne à l'arrière (*faux huy, nocher*), pour revenir à l'avant (*prison*). Étrange.

2b. ✕ Paroi au vent. Voir l'encadré 8 à *pan* § 1.2.

tampenne : *rabillié et rehauchié ledit bauch à nyvel de 8 pauch de hault, avoir remis sur ledit bauch une piece de bois de quesne jointe et quevillie emsemble sur quoy le mabrel est assis et enfermé entre les posteaulz du cullach sur quoy les vollans et l'arbre tournent, et avec ce avoir rethiré et rappointié le cullach et tampanne de le paroit derriere les vollans ; item, relevé à verins et rentanchonné le planquier dessoubz le mollaige à cause que le bauch travessain et ladicté tampanne estoient tous pourris (...); item, une bende ployee de deux piez de long servant à tenir ensemble le paroit de le tampanne avecq un posteau cornier pesant 4 livres de fer (Béthune 1518)*

tampenne arriere : *a esté fait et assis ung lignoeul au sommier pour porter les boutz des gistes du planquier du lez de le tampanne arriere, que le somier quy estoit ailleurs n'estoit au point moien (Nœux-I.-M. 1531)*

► À Béthune, le *culach* correspond à la croupe et la *tampanne* à la façade du vent.

2c. ☒ Entrait de fermette, pièce de bois horizontale qui surmonte les arêtiers de la croupe et qui, parallèle au joug (→ encadré 2 à *bauch* § 1), divise la croupe au vent en deux pans superposés. Voir *pennelle*.

topenne : *le demy crepon, topenne, potiau et bracon et acelien et ecanne (...); la topenne de devan, compry bauce et le capitau et apenty (✕Lille ±1720 moulin 2.28); la toppenne de 9 et 8 pouces avec leur loyen de 8 et 4 dans le gros bougenier, un pottelet du côté du frein et un loyen de l'autre côté (✕Harnes 1748); la taupenne composée de deux pottelets à la teste de l'arbre, haut de 5 pieds sur 7 et 8 pouces quarré bois neuf, 2 loyens long ensembles 8 pieds sur 3 et 8 pouces bois vieux, deux autres loyens servans d'arrestiers long ensembles 12 pieds, de 4 et 5 pouces bois neuf, la taupenne long 9 pieds sur 7 et 7 [pouces] bois vieux, 26 pieds de comble de chêne au dessus de la taupenne, de 9 pieds sur 12 pieds quarrez reduit d'achelin de bois blancs et d'environ mil echannes (✕Lille 1749 moulin 3.20); le demi crepon, la topenne contenant vingt quatre pieds gites [mesure de volume], 4 lb 5 s ; item, vingt pieds de loyen contenant vingt six pieds [de gite] quatre chevilles [mesures de volume], 5 lb 5 s ; item, le comble du coupay (...); item, la devanture du wandaque contenant vingt huit pieds [de gite], 5 lb 12 s ; item, le*

planché du aux, etimé 9 lb 15 s ; item, le capitau du windaque contenant trente pieds [de gitte], 6 lb (✕Avion 1774)

3. * Mur-pignon. Je n'ai mis ici que les exemples où le mot désigne la façade à pignon du côté de l'eau ou, plus particulièrement, la partie inférieure de cette paroi où l'arbre moteur pénètre à l'intérieur du bâtiment. Voir aussi *pignon*.

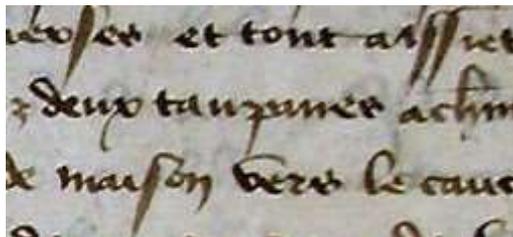
tampenne : pour avoir fait une paroiz qui fait tampane du long de le riviere, contenant 24 piés de long et 7 piés de hault, en laquelle a falu une seulle et les posteaux tout de noef et icelle aissiet tout de noef (Bruay-la-B. 1455) ; item, a aussy reffait et remis pluseurs noeufves aisselles à le tampane d'icellui molin, pour ce que par les grandes eaues il en y avoit aucunes emportees (Bruay-la-B. 1473)

topenne : reclore le taupane de noevéz aissellez toute jusques à 2 ays priez et tout ledit comble foellé bien et souffissamment (Bruay-la-B. 1375) ; deux paroiz postelez et le paucison et espace des parroiz, assavoir sur deux seules traverses et tout aissiet jusques à le couronne et se aront ces deux parroiz deux taupanes à chascun lez de le reue (La Gorgue 1417)

► La distinction entre les acceptions 2a, 2b et 2c n'est pas toujours possible. DEBRIE, p. 30 définit la *teupinne* comme 'façade d'un meulin su pyoche' ; pour le *Manuel ou vocabulaire des moulins à pot*, p. 102, la *tampane*, « c'est le pignon de la cage du moulin que le grand arbre traverse et qui forme un des côtés de la coursierie, où la roue du moulin tourne ».

Contrairement à ce que suggère le *FEW*, XIII₁, p. 67b, art. **talupenno-*, ce ne sont pas les formes commençant par *tamp-* qui sont les plus anciennes, mais celles commençant par *tau-* et *to-*. Sur les dix attestations du mot données par le *DMF*, art. *tampane*, une seule commence par *tamp-*, 5 par *tanp-*, 2 par *tap-* et 2 par *taup-*. Comme il est plutôt rare que les scribes fassent précéder une labiale explosive d'un *-n-* plutôt que d'un *-m-*, je me demande si certaines des nombreuses *tanpenne* (de 1295, 1411, 1412) et *tanpanne* (de 1301, 1331, 1452) citées au *FEW* ne sont pas en fait des *taupenne* et *taupanne*. Sur les 30 cas que j'ai recensés dans des textes différents, j'en ai 6 commençant par *tamp-*, *tomp-* ou *temp-* ; 9 commençant par *taup-* ; 15 enfin commençant par *top-*, parmi lesquels les trois plus anciennes : Bruay-la-Buissière 1375, La Gorgue 1417 et Noeux 1470. La présence de la nasale devant le *-p-*, le *FEW* l'explique en arguant que le *-l-* aurait évolué vers *-m-* sous l'influence de la labiale suivante et des *-m-* de la finale. Cela n'explique pas les formes les plus anciennes commençant par *tau-* ou *to-* que le dictionnaire ignore. N'est-il pas normal que le *-l-* devant consonne se vocalise après *-a-* pour produire un *-u-* qui se combine avec ce *-a-* : **tal(u)penno-* donnera *taupenne* qui évoluera bien vite vers *topenne* ? Dans ce cas, les formes commençant par *tamp-*, qui ne se rencontrent que dans le nord de la Picardie (et çà et là en wallon dans des acceptions fort divergentes) pourraient être dues à l'attraction d'autres mots commençant par *tamp-*.

Commenté [G1]:



ADN, B 5067 (1417), 2r° : la seule attestation de *tanpane* dans ma *Terminologie* se lira elle aussi plutôt *taupane*.

TORDEUR

Tordeur, personne qui travaille dans un moulin à huile. Voir *olieur*.

estordeur : à Jehan Simon, censeur du moellin, et à l'estordeur de Louvegnies (...) pour 16 pièces de pierre prises à eux (*Bavay 1434)

stordeur : au stordeur de Roke, pour ledit moulin découvrir deseure l'arcure dou grant moulin pour chou que on ne s'i pooit aidier pour le muesle assir (*Recquignies 1380)

tordeur : Marins li Torderes, 5 s de bruec d'en costé sen tordoir seur le Tenre (...); li tordoires Martin le Tordeur, 200 lb d'oille (*Houraing ±1275 Veil Rentier, p. 110); de Jehan le Renier, tordeur, pour le tordoir et maison que Messires a à Trith (*Trith-St-L. 1396); je, monnier et tordeur de Lourche (*Lourches 1569)

TORDOIR (nom) et TORGEOIR

Tordoir, moulin à huile. Voir aussi *pressoir*.

estordoir : pour faire 3 cens de latte de 7 piés pour pour relatter le moulin d'escorche et l'estordoir de Hion (*Hyon 1364); pour soier les viestures des rues des moulins de blet à Trit et le rues dou tordoir (...); item, pour reviestir le ruee dou moulin de cel estordoir (*Trith-St-L. 1367); à Jehan Collet, pour le moulin et l'estordoir dou Buffle (*Étrœungt 1392)

stordoir : pour une payelle faite au stordoir de Trith (*Trith-St-L. 1368)

tordoir : li tordoires ki est deleis le molin ki siet entre la vile de Hulst et Stouppedich est tous et demeure tous à le glise de Cambron et à celui tordoir ne devons nous prendre nul prouffit ne metre nule coustenge (*Hulst 1257); Marins li Torderes, 5 s de bruec d'en costé sen tordoir seur le Tenre (...); li tordoires Martin le Tordeur, 200 lb d'oille (*Houraing ±1275 Veil Rentier, p. 110); pour une nueve viruelle qu'il fist à unes des estampees dou tordoir, 15 s (*Trith-St-L. 1369); pour le vendage de un moulin et un tordoir tenans ensamble gisans à Tressin (*Tressin 1404); Quentin Godefroy, fermier du molin à meuldre bled et tordoir à battre huile gisant à Louch (*Lourches 1572); estimation du tordoir tenant audit moulin au blée (*Masnières 1738 copié en 1756)

tordoir à huile : certains traux estans ou chemin et voy du mollin Souverain tenant au tordoir à oille Jacquemart Doret (*Valenciennes 1434)

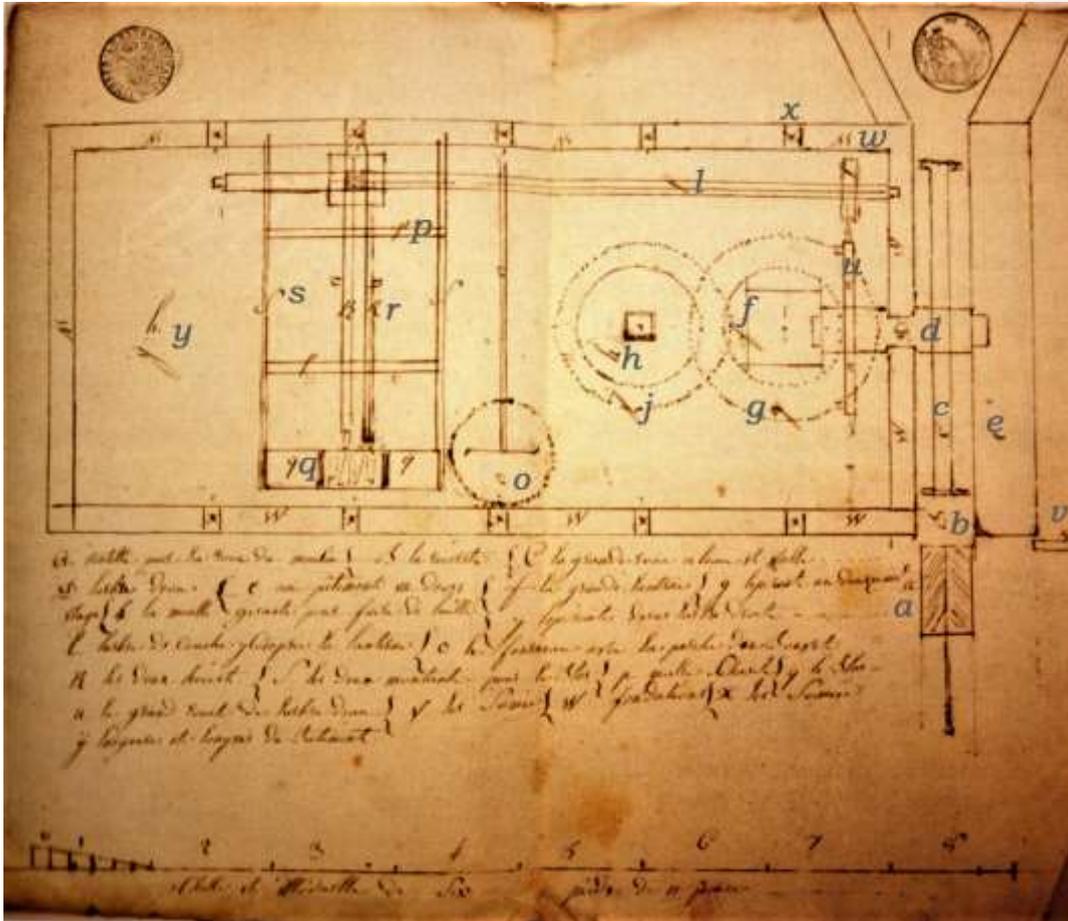
torgeoir : du costé du noeuf torgeoir (*Thun-l'É. 1642)

torgeoir à huile : Jehan de Mesplan, olieur, tient en louage le maison, lieu et torsoir à oille de le Saulc (*Lille 1469 comptes de l'hôpital Comtesse)

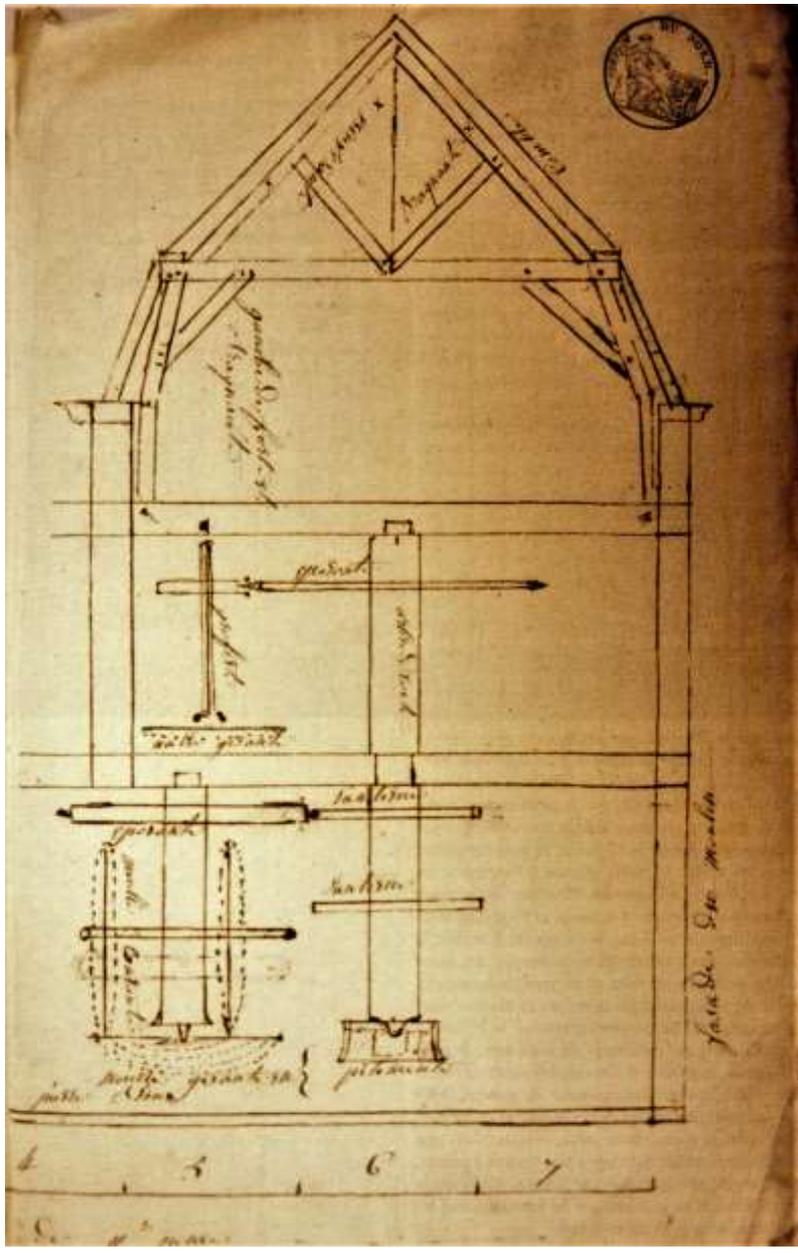
torgeoir d'huile : sont et seront lesdis conjoins tenult de (...) les maisons des moulins de blet et torjoir d'olle tenir et retenir bien et souffissamment estains (*Marcq-en-B. 1415); pour l'accord (...) de erigier ung nouveau molin à vent soit à meuldre bled, escorche ou torgoir d'huile (*Roncq 1526-1704); nostre molin d'eauwe scitué audict Marquette, applicqué tant à usance de mieuldre bled que fouller draps, par ci devant à usance de torgeoir d'huile (*Marquette-l.-L. 1582); ung mollin (...) qu'il ne poldroit metre à aultre usance que de torgeoire d'huile (Lille 1652 moulin 3.31)

torgeoir du moulin d'huile : les maisons, chambres et chambrielles du molin à bled et celles du torgoir du molin d'ole (*Marcq-en-B. 1434)

► Cf. ALP-Q, p. 105 : un moulin à huile = un tordoir, un torgeoir.



Projet de tordoir à ériger à Flers (Nord) en 1814 (ADN, S 5489). Légende (pour la clarté j'ai ajouté les
 minuscules en noir à côté de la lettre originale, sans pour autant répéter ces lettres pour chaque
 élément identique, comme l'a fait le dessinateur) : a = ventelle pour la roue du moulin ; b = la
 reverse (→ revers) ; c = la grande roue à l'eau et valle [?, p.-ê. alle 'aubes'] ; d = l'arbre d'eau ; e =
 un pitelement en deors [= pied au dehors] ; f = la grande lanterne ; g = l'eporont au deuzieme etage ; h =
 la meulle gisante pour faire de l'uille ; j = l'eporont desus l'arbre droite ; l = l'arbre de couche u
 comprie la lanterne ; o = le fourneau avec la perche dou bouvet [lire mouvet, = l'agitateur] ; r = les
 deux heiest [= hies] ; s = les deux montant pour le blos ; p = quatre chasit [= châssis] ; q = le blos ; u =
 le grand rouet de l'arbre d'eau ; v = les somié ; w = fondations ; x = les somié ; y = largeur et longueur
 du batiment



Projet de tordoir à ériger à Flers en 1814 (ADN, S 5489). Légende (de haut en bas et de gauche à droite) : cheviron [→ quevion] – braquant [→ bracon] – comble - gambe de fort et braquant – eporont – grofert [→ gros fer] – arbre droit – meulle gisante – eporont – lanterne – meulle courante – lanterne – meulle gisante en pierre bleux – pitement – façade du moulin

TORDOIR (verbe)

Produire (de l'huile) par pressage.. Voir *tordre*.

*au fermier dudit molin appellé 'tordoir', à luy deduit et rabatu 36 jours que ycellui molin a esté vages et ne pavoient [sic] tordoir par le temps des reparations et refections (*Ninove 1414)*

► L'hapax *tordoir*, je n'ose le reléguer au rayon des lapsi calami. Le *FEW*, XIII₂, p. 84b, art. *torquere* mentionne l'infinitif *tordir* ! D'autre part, en latin classique le verbe *torquere* appartenait à la conjugaison en *-ēre* avec *e* long.

TORDRE

a. Presser (normalement les graines oléagineuses) pour extraire l'huile.

*lidis tordoirs estoit tous desçanlés pour le cause doudit Jehan, qui y tordoit cuirs à faire craïsses (*Trith-St-L. 1404)*

b. Produire (de l'huile) par pressage. Voir aussi *tordoir* et *torgier*.

*8 jours que ledit molin a esté vague et qu'il ne pavoit tordre oille pour le fait d'aucuns reparacions (*Ninove 1417); il fault que je cesse l'usine dudit Lourche comme molin tordoir à cause que les eau ont emmené les ventelle du radde trou et ne puis plus mieur ny torde à cause que les eau en vont par ledit radde trou (*Lourches 1569); prisée et estimation faite du moulin à tordre huille (✕Seclin 1711)*

1652 Lille

Travail au tordoir

Après serment par lui fait affirme qu'ayant en sadicte qualité de febvre fabricqués les ferailles necessaires au molins à huilles et y travailliés en iceulx par plusieurs fois, il at acquis bonne cognoissance que le grain de colsat, navette ou de lin aiant esté suffissamment pillé par les estampes estant au molin, l'ollieur, avant mettre ledict grain dans le presseire pour en tirer et avoir l'huile, est obleigé de le mettre sur ungne large platte de ferre ou d'airrain environné d'un costé⁴ de fer au dessoubz de laquelle il y at continuellement du feuz affin que le grains ainsy pillé soit eschauffé et l'huile propre à en sortire, et affin que ledict grains ne vient à se brusler et interresser, il y at ung loing fer sur ladicte plate appellé vulgairement le toullioire, quy tourne et bouleverse dessus dessoubz lesdicts grains pillé pour estre egallement eschauffé, lequel estant suffissamment eschauffé, ledict ollieur fait retirer ledict fer appellé toullioire, puis met ledict grains dans un sacq de grosse matiere et de là le met dans le presseire, où il y at ung gros cuingriet de bois sur lequel il fait cheoir ungne estampe que le mollin tournant releve après sa scheutte, quy fait presser ledict grains et au moien de ce l'huile tombe dans ung bachin, de maniere que sy on ostoit le fer esdict torgeoire appellé 'le mové', il est impossible de pouvoir olier avecq utilité et perfection.

(Le second témoin affirme la même chose dans les mêmes termes mais ajoute deux détails concernant l'appellation des ustensiles)

(...) l'ollieur avant le mettre dans le presseire pour en thirer l'huile, doit de necessité le mettre sur ungne large platte de fer appellé 'payelle' au dessoubz de laquelle il y at continuellement du feu (...)

(...) il y at ung loing fer appellé 'le mové' sur ladicte payelle quy retourne tousjours et bouleverse dessus dessoubz ledit grain pilé (...)

(ADN, 1 AH 4273)

⁴ Une copie de ce texte, contenue dans le même dossier, remplace *costé* par *cercle*, qui me semble meilleur.

TORGEOIR : voir *tordoir*.

TORGIER

Produire (de l'huile) par pressage (des graines oléagineuses). Voir *tordre*.
nostre mollin d'eauwe (...) par devant à usance de torgier huylle (*Marquette-1.-L. 1588)

TORTILLE

Lien de fer souple qui se serre autour d'un objet. Voir *hasplel*.
Accompagné du terme précis en flamand :
windelinc : pour faire 22 livres de tortilles appelé en flamenc 'windelinghe' pour lijer les grandes roes dedens (*Ninove 1410)

TORTILLON

Lien de fer souple qui se serre autour d'un objet. Voir *hasplel*.
Accompagné du terme précis en flamand :
windelinc : 18 piez de tortillons appelé en flamenc 'windelinghe', pour lier les voulans qui estoient fendus (*Haaltert 1414); pour 140 [iiii^{xx} lx] piez de tortillons appelé en flamenc 'windelinghe' pour entortillier lesdiz rouez sur lesdictes bendes de fer, de chascun piet 12 d, montent 7 lb ; item, pour 6 cens de cleux de fer pour attaquier et clauer lesdictes bendes et tortillons (*Ninove 1414)

TORVAIN

Tordu.
deux quesnes qui estoient en garnison, est assavoir l'un en le court du chastel et l'autre au bos de Nostre Dame, qui estoit torvain (*Nœux-1.-M. 1450)

TOUILLOIR

1. Fer de l'agitateur du moulin à huile, large fer horizontal à l'extrémité d'une longue tige, destiné à remuer les graines oléagineuses pilées pour empêcher qu'elles ne brûlent sur le chauffoir (→ *fournal*). Voir *mouvet*.
affin que ledict grains ne vient à se brusler et interresser il y at ung loing fer sur ladicte plate appelé vulgairement 'le toullioire', quy tourne et bouleverse dessus dessoubz lesdicts grains pillé pour estre egallement eschauffé (*Lille 1652 moulin 3.31); *trouvé deux crachets et un mont de vieu ferailles et un toulloy, prisé avec une platane* (*Comines 1684 tan & huile)
2. Outil destiné à mélanger à l'eau les ingrédients destinés au foulage.
le bacq à mettre terre, rewardoir et toulloy, la couverture de la chaudiere et deux perches et les suppenes devant les vessau pour enlever les draps (*Comines 1684 moulin à fouler)
► Le terme n'a pas été compris et est devenu *fouloir* à partir de la prisée de 1685.

TOULON

1. Récipient bombé en métal.
deux lampes, un toullon, prisé à 6 lb (*Comines 1707 tan & huile)
2. Prob. revêtement maçonné qui entoure un poteau.
mis deux toulons de pierre as postilles soubstant par devant ladicte estanture (*Valenciennes 1454 Anzin)
► Le *toulon* est une sorte de petit tonneau. En 1454 on maçonne autour de la plupart des éléments de la charpente soutenant les meules du petit moulin d'Anzin parce que l'eau, qui pénètre dans le moulin, pourrit le bois. Le *DMF* renvoie à l'étymon *tullo-* (suivi d'un point d'interrogation) pour le *FEW*, alors que ce dictionnaire fait dériver *toulon* 'tonneau' de *tubulus* (*FEW*, XIII², p. 390b).

TOUR (1) (fém.)

○ Tour, construction cylindrique ou légèrement conique abritant le mécanisme d'un moulin à vent.

un moulin à vent sur une tour de pierre (Seclin 1392)

1628 Villers-en-Cauchies Tour du nouveau moulin

(...) ledict moulins faict de machonnerie, assis sur une ronde toure faict de blanghe pierre d'Avaine par dedens et par dehors, sur quoy repose entierement ledict moulins, contenant les fondations de 80 piedz de cinte, de 5 pieds de profon et 5 piedz d'espaisseur, en dessus de ladicte fondation de 29 piedz de haulteur et 77 pied de cinte, 4 pied et demy d'espaisseur par en bas revenant à deux piedz demy par en hault, furny [de 2 huis avec deux volsures de blancq pierre]⁵ sur le dehors, rencontrés de 6 pieches de bois pour reposer la machonnerie dessus. [Item, les] deux huis furny de planches de polce, carnel, roille avecque deux torrillons de fer en [sic, lire et] deux agrappes, aussy furny d'une double serrure, une clef y servan.

1643 Busigny Tour du nouveau moulin

(...) pour (...) faire establir une toure pour y poser ung moulin à vent à bled (...) selon les conditions suivantes, sçavoir de blanche pierres ou bricques.

Premier la fondation debverat estre de sept pieds de profondeur et de sept d'espaisseur ou mielx s'il est besoin, avec cinq ou six tas de gresserye hors de terre.

Item, la muraille par dessus la fondation debverat estre de cinq pieds d'espaisseur, quatre au milieu, trois par le dessus, et pour la haulteur vingt huit pied hors de terre et en desus sa fondation de largeur quatorze pieds en diamettre en son creu, avecq ung establement de blanche pierres par dessus ladicte toure, et la toure bien furnye de parement soit de pierres ou bricques avecq des bons bouticqs et bon mortier et aussy machonnerie (...)

1644 Saint-Hilaire Tour du nouveau moulin

Debvisé de machonnerie et charpenterie avecq toutes les ferailles et autres materiaux necessairs pour l'erection d'ung nouveau moulin à vente que l'on veult faire sur une thourre de machonnerie, le tout comme il sera cy après déclaré.

Premier, la fondation de ladicte thourre sera de profondeur jusques au ferme et de sept piedz de largeur, pour sur icelle fondation y eriger la nette machonnerye ayant vingt huit piedz de haulteur depuis la seulle de l'huis jusques au dehors de la platte, et cinq piedz d'espaisseur par bas sans y comprendre le subasement quy doit saillyre deux pouces jusques à la haulteur de quatre piedz.

Ladicte machonnerye se continuera en diminuant à proportion pour avoir quatre piedz par le millieu pour revenir à trois piedz par deseur, furny de quatre à cinq tas de gresserye hors de terres.

Ladicte thourre sera faicte de pierre blanche furny de parpointz mi à loison de trois piedz en trois piedz arasant dedans et dehors, le tout bien taillyez et allitez, furny de bonne asselle, avecq deux huisseryes de pierre et ung entablement de pier ayant quatre pouches de sailly par dehors et arasant par dedans.

Ladicte toure aura par bas vingt quatre piedz de diamettre de dehors en dehors et reigler ladicte machonnerye avecq enfourcque pour revenir à environ vingt deux

⁵ Corrigé d'après l'autre version de la même prisée.

piez de diamettre par desseur de dehors en dehors, avecq les fenettres y necessaires.

Toutte la machonnerye sera faicte de bon mortiez, sçavoir deux tiers de sablon et ung tiers de chaux.

1671 Wambaix Tour du moulin

La tour dudit moulin composée de pierres blanches et de tas de grez est en bon estat, elle est haulte de vingt noef pieds sans comprendre les fondations et at treize pieds et demy de creu en diamettre par embas, est espais de cinq pieds et un quart, compris le soubasement et le reste d'icelle jusques à sa hauteur contient trois pieds et trois quarts d'espaisseur.

TOUR (2) (masc.)

1. ○ Système de roulement circulaire qui permet à la calotte de tourner.
deux estriers pour les bras de le queue, 2 clefs, les crampons pour le rondelle du tour (Seclin 1394) ; pour 16 platines, 16 clefs et 32 crampons à frumer les quevilles servans au tour dudit moulin (Seclin 1395) ; mettre ledit molin sur estanchons et gantiers, auquel il convint refaire le chintre, les courbes et le chemin dou tour courant sour le moyenne de le machonnerie (Templemars 1405)
2. ✕ Ensemble des parois de la cage.
la premiere couverture dudit moulin de planches de blanc bois et la deuxiesme d'essilles de bois dure de chesne et le tour ou corps couverts et moeublé de planches de chesne bien jointes l'une contre l'autre avec des tingles de chesne sur les crevasses et ouvertures (Mœuvres 1682)
3. Tambour sur lequel s'enroule la corde d'un treuil. Voir *touret*.
*de metre et assir celi muesle audit moullin et de faire un noef tour pour lever les muesles (*Recquignies 1380) ; trauwer le devant dicte muelle, ycelle mettre à moulage (...), faire une noefve arkure, un noef tour à lever le moelle (*Étroeungt 1401) ; pour une corde de tille de 28 toises de loncq servans au tour dou petit mollin d'Anzaing, à 9 d. le toise, 21 s ; (...); pour une corde servans au touret au grant mollin le Conte, 21 s ; pour une otelle corde servans au touret dou mollin de Fossart, 21 s (*Valenciennes 1418) ; deux grans chercles pour en deseure iceux avoir clauwet de piet en piet des tingles de trois piez de loing pour enveloper le petite corde sur le tour et enghien (*Valenciennes 1517 Souverain) ; a convenu mectre sus et jus le thour et engien servant à lever la meulle dudit molin à cause d'avoir mis le comble dessus dit, et pour remectre une piece de bois sur le mur du pan molleret que pour porter et soustenir le thour et arbre dudit engien (*Valenciennes 1532 tan) ; l'eventelle dudit moullin avecq un fleau, la langue, les cordes venant au tour [le texte de 1688 donne *touret*] (*Comines 1684 blé & brais)*
4. ✱ Soubasement et paroi circulaires maçonnés entourant le plancher sur lequel tourne la roue à °couteaux.
à Bietremieu Rachine, roquetier de Lezenne auquel il fu marchandé (...) de livrer tous les calliaus dont on machonna le tour doudit mollin (Tressin 1396) ; pour 14 plattes pieres dont on refist le tour doudit moulin (Templemars 1401) ; pour avoir fait le fosse tant pour l'estaque comme pour le tour du molin (Vendeville 1418) ; pour avoir fait une esponde de grosses flaques et croustas à l'un des costés du thour dudit moullin et remply de terre avoec faire une cauchie de cornuyaux audit thour (...) ; (...) pour après que ledit moullin a esté refonset tout noef avoir rassis et remachonet le thour et y remis 7 nouveau boutis (Cysaing 1519) ; pour en l'yver de ce compte avoir couvert ledit moullin et les cailleaux du thour, avoec avoir livret l'estrain pour ce faire (...) ; pour avoir levé et rassis les cailleaux du thour dudit moullin quant on a rejoint le planquier (Templemars 1520)
5. Engin pourvu d'une meule à aiguiser.
*pour (...) faire unes noefves tourtes servans à l'un des tours, refaire les estacquemens de le moelle doudit esmouloir (*Valenciennes 1421 Ogelens)*

6a. Consolidation intérieure en bois d'un tonneau, d'une archure, etc.
à *Pol Rombault, cuvelier (...), pour avoir regarnis et remis à point l'arcure du grant molin le Conte, assavoir pour y avoir mis quatre deuwez, ung cercle et ung thour par dedens euvre et ung demy tour par deseure et le tout remis à point* (*Valenciennes 1522 Comte grand moulin)

6b. Bandage de fer qui entoure, cercle de fer. Voir *cherclé*.
à *Julyen d'Estevele, marissal, (...) pour avoir racheret le passé et refait nouveau thour au bacquet* (*Cysoing 1534) ; *les deux tours de la lanterne avec trois bastonieres* (*Cagnoncles 1674)

Composés :

graille tour

☒ Tourillon de faible diamètre en bois dur ou en métal ajouté au bout de l'arbre moteur pour servir de butoir et réduire la surface de frottement. Voir *tourillon*.

pour une noeve huvette de fier servans au graille tor de l'arbre du molin (OTemplemars 1393)

► À comparer à : *pour avoir livré ung huvet à 3 bendes mis au bout du menu bout de l'arbre, qui se raporte au bout du torilon* (*Nœux-l.-M. 1450).

tour des bras

* Jante de la roue hydraulique à laquelle les bras sont fixés, cercle de bois qui forme la circonférence de la roue et qui porte les aubes ; ou chacune des pièces de bois courbes dont l'ensemble forme la circonférence de la roue. Voir *gante*.

faut de nécessité une nouvelle reuwe dehors audit molin (...), car le tour des bras sont sy pourry que nulle aue n'y dure ne fer ne clau n'y tient riens (La Gorgue 1406)

tour de la fausse paielle

Rebord soudé à la °*fausse payelle*.

la fausse paielle, trepied, chené et le tour de la fausse paielle (*Seclin 1711)

tour de meule, ~ des meules

1. Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure*

pour faire ungne enqavesture au mollin de pierre et refaire le tour desdictes moeulles, 4 lb (OSeclin 1530)

► Cf. L'HEUREUX, p. 208 et GIBBINGS-CUSSONEAU, p. 42.

2. Prob. plancher autour des meules.

l'arculle, les couverture, pavez, bancar, tette, termure, bacqués, deux petite echelle, un tour de meulle (*Lille 1774 moulin 3.28)

TOUR (3) (masc. ou fém.)

* Prob. pivot, grosse pièce de bois verticale sur laquelle tourne la cage.

pour le tour du molin de Vlamertinghe, 4 lb 16 s; item, pour taillier le chesne de quoy on fist la dicte tour dudit molin, 6 s (Vlamertinge 1437)

tour de molin : *pour despense et f[r]ais par les cartons qui alerent querre laditte tour de molin* (Vlamertinge 1437)

► Appellation étrange.

TOUREE (fém.)

Cylindre d'un treuil sur lequel s'enroule la corde . Voir *tourret*.

païet à ung cuvellier de Courtray pour une touree à plas cherkelles pour le Haut mollin (*Mouscron 1458)

TOURELLE

Cylindre d'un treuil sur lequel s'enroule la corde. Voir *tourret*.

l'escluse, fleau et tourelle (*Comines 1746 nouveau moulin à huile)

► Ou *tourille*, le scribe ne faisant guère de distinction entre les *e* et les *i*. Aucun dictionnaire ne note cette acception de tourelle ou de tourille. P.-ê. erreur.

TOURET

1. Cylindre d'un treuil sur lequel s'enroule la corde. Par extension, le terme a pu désigner le treuil. Voir aussi *tambour*, *tour*, *toouree*, *toourelle* et *tourillon*, ainsi que *moulinet* et *moulinet*.

- au treuil des meules

* et O Dans le treuil aux meules, composé d'un grand tambour entraîné par un moulinet (voir *engin*), le *toouret* est tantôt l'arbre ou cylindre du moulinet, tantôt le grand tambour avec son arbre : *toouret* n'a pas été perçu comme un diminutif.

un noef toouret pour lever les moeles (*Valenciennes 1392 St-Géry) ; *le corde de tille qui va autour dou toouret mise toute noeve et le corde de kenneve à quoy on lieve le moeule boine et souffisans* (*Douai 1398 Escoufflet) ; *un noef engien et toouret servans au lever les moelles et salz [= sacs]* (*Valenciennes 1441 Anzin) ; *pour avoir (...) l'engien et toouret qui lieve les moellez mis jus, reviestit de deuves, y mis 2 nouviaus estiaux et rassilz plus hault qu'il n'estoit pour plus aisiesment lever ycellez moellez* (*Valenciennes 1442 Comte) ; *y avoir fait ung toouret de 4 piedz de long et à chascun deboult dudit toouret faict une mamelle et quatre mortaises, avecq l'avoir assis et adjustiffiet entre deux esteaux pour servir à mettre le corde venant du grant engin pour lever le meulle* (*Valenciennes 1521 Fossart) ; *pour le gran et pety engin à lever les meulle unne piés [= pièce] de seize piez de loin, de huict pouche carez pour les deux toouret et livrer tout nouveau bois propre pour fair le tabourin du gran engin et les braz du pety toouret* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; à *Pol Rombault, cuvelier (...)*, *pour avoir mis deux grans chercles pour faire ung toouret (...) contenant chascun chercle 34 piez de loing* (*Valenciennes 1525 Comte) ; (...) *y ont faict ung second trau (...) pour mectre et asseoir les deux deboultz du thouret devant dit, avecq en icelluy ont faict et assis ung molineau furny de huyt bras assamblés en croix l'ung dedens l'aultre et quatre planches assamblées à ongles et clauwees contre lesdis bras* (*Valenciennes 1536 St-Géry) ; *le windach dudict mollin servant à lever les moeulles (...)* et *ung touurret servant à lever les moeulles* (*Lille 1606 moulin 2.4.1) ; *l'engein à lever les meulles avec son touurret* (*Marcq 1755)

► Le rédacteur de Ramillies (17^e s.) évoque d'abord deux *toourets*, pour qualifier ensuite le moulinet de *petit toouret*.

1518 Valenciennes Touret aux meules du moulin à eau d'Anzin

Audit Severin Lanesin, Anthonin et Lievin, tous charpentiers, pour avoir fait ung thouret pour servir à lever et recouchier le meulle et le courant à la nécessité, icellui estoffet de quatre bras de 7 pietz de loing chascun, de 2 et de quatre poch de gros et de 8 pochars de 2 pietz de loing, aussi de 8 autres bras / de trois pietz et demy de loing, de telle grosseur et largheur que les aultres de cy dessus, et y avoir mis et clauwet deux grans chercles de franske et en deseure iceulx chercles avoir clauwet et adjustiffié puseurs tingles de trois pietz de loing, à ung piet prés l'un de l'autre, et le tout avoir assemblé au rond comme l'euvre le requiert (...)

► 4 bras (2 x 2) de 7 pieds traversent l'arbre ; les 8 (2 x 4) bras de 3½ pieds sont des demi-bras qui complètent le tambour.

- pour les sacs :

un toouret pour sakier les saks (*Hon-H. 1395) ; *pour (...) faire un noef toouret au grant mollin le Comte à quierquier les sacqz, estoffet de doubles croisures et de bras, viestit de 2 chiercles et de lattiaux par desoux* (*Valenciennes 1421) ; *pour (...) faire un toouret pour le moullin Souverain pour sacquier les sacqs amont, estoffet d'arbre, de 8 bras, de courbes, de viesture et y mettre 2 noefs baux pour tourner sus* (*Valenciennes 1428) ; *un noef engien et toouret servans au lever les moelles et salz [= sacs]* (*Valenciennes 1441 Anzin) ; *ung noef toouret à lever les salz, estoffet d'estiaux et d'une double croix vestie de deuves* (*Valenciennes 1443 Fossart) ;

toouret d'engien : *pour ung toouret d'engien* [ici le tire-sac], *ung esperon* (✕Cysaing 1530)

1518 Valenciennes **Touret aux sacs du moulin à eau du Fossart**

Aussi en ce dit molin avoir fait ung engien à thirer les sacq sur les chevaulx, estoffet d'un arbre de 8 piez de loing et de 6 poch quaret, aussi d'un touret de 3 piez et demi de hault estoffet de / huit bras et de deux cercles de frasne que pour en deseure le revestir de tingles de trois pietz de loing et le tout assamblet au rond pour recoillier la corde sus icelui et ledit engien avoir pendu desoubz le planquier dudit molin à deux somiers atout deux pieces de bois de trois pietz de loing, de huyt poch de large et trois poch d'espez (...)

- pour tourner le moulin au vent :
 - un touret à le keuwe, qui tourne sur le motte (OTemplemars 1405) ; une brouette avec le tourré et levé en bon estat et corde (OWambaix 1669)*
 - ▶ À Templemars (1405) la relative pourrait s'appliquer à la roue sur laquelle s'appuie la queue, mais à ma connaissance, on n'a jamais qualifié une simple roue à charrette de *touret*.
- pour lever la vanne mouleresse :
 - le ventelle devant le reue dudict mollin, le langhe, le caucque, le touret servant à lever ladicte ventelle (*Lille 1558 moulin 2.4.1)*
 - ▶ Dans la prisée de 1627 du même moulin, un des seuls d'ailleurs à posséder un système à tambour pour la vanne mouleresse, nous lisons *tourel : la ventelle devant le rouwe dudict mollin, le langue, le caucque, le tourel servant à lever ladicte ventelle (*Lille 1627 moulin 2.4.1)*. Ce sera une erreur : les dictionnaires ignorent *tourel* dans ce sens.
- autres fonctions :
 - item, adont avoir fait audit mollin un noef touret et enghien pour mettre et sacquier sus les volans d'yceli, partant que adont on y mist sus 2 noefz volans au frait dou censeur doudit mollin (✕Mecquignies 1410) ; pour une maille de fier et ung touret servant à la quayne du puch dudit moulin (*Templemars 1438) ; pour avoir fait ung engien de soyeurs d'aix de 12 piez de hault, estoffé de deux barres et d'un touret, icelluy touret rondé et canffrain, perchiet sur 4 pans à chascun de deboult et reloiee de 6 molles bendes de fer, avec avoir fait une moulette servant audit engien que pour icelluy servir à lever les kesnes sur les hesteaux, aussi pour retourner une moelle de molin quant besoing sera (*Valenciennes 1512) ; l'eventelle, la langue, la queue avec deux montans au touret et le fau fon, compris deux chevallets pour egoutter les draps et ledict touret avecq ses leviers, le fleau de l'eventelle (*Comines 1684 moulin à fouler) ; l'eventelle dudit moulin avec la langue, les cordes venant au touret [le texte de 1684 donne tour] (*Comines 1688 blé & brais)*

Composés :

grant touret

Tambour sur arbre du treuil aux meules entraîné par le moulinet. Voir *grant engin*.

*pour avoir fait les deux engins à thirer les meulles, assavoir le grant thouret de 14 piez de long et 8 pochz quarez et y avoir fait deux mortesses et y ordonner quatre bras de 6 piez et y mettre deux cercles pour faire la roe recevant la corde, et le touret du petit engin contenant cinq piez, y ordonner deux dosses, pour faire les traux pour tourner ledit thouret (*Valenciennes 1506 brais) ; pour au grant molin du bray avoir fait ung noeuf engien pour mectre et envelopper la corde venant du grant thouret servant à lever la moelle dudit grant molin (*Valenciennes 1537)*

▶ Pour le fonctionnement de ce double treuil, voir *engin*.

petit touret

Moulinet qui entraîne le grand tambour du treuil aux meules.

*pour le gran et pety engin à lever les meulle unne piés [= pièce] de seize piez de loin, de huit pouche carez pour les deux touret et livrer tout nouveau bois propre pour fair le tabourin du gran engin et les braz du pety touret (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1)*

TOURIELLE

? – Sorte de bois ou de planche.

pour ung quartron de tourielle de 5 piedz pour remectre à point le planquier audit molin
(*Valenciennes 1524 Anzin)

TOURIGNON : voir *tourillon*.

TOURILLIER

Torréfier, chauffer (les graines oléagineuses).

une poele à tourillier le grain (*Thun-l'É. 1728 huile)

► Cf. HÉCART, p. 456 *torilier* et FEW, XIII₂, p. 108, art. *torrere*.

TOURILLON et TOURIGNON

Gond, pièce de fer sur laquelle pivote une penture ou l'œil d'une autre pièce. Voir *gont*.

item, les deux huis furny de planches de polce, carnel, roille avecque deux torrillons de fer en [sic, lire et] deux agrappes (OVillers-en-C. 1628)

Acceptions spécifiques :

1a. * Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir*.

tourignon : *pour 4 escuelles mises à le roe pour jeter l'euwe à toreillon, 4 d* (*Valenciennes 1355 brais) ; *pour une viruelle et un torignon au moulin Saint Gery, pesant 44 livres* (*Valenciennes 1375) ; *pour le torignon dou viés arbre de ce moullin qui brisiés estoit, se fu refais ainchois que on y mesist le noef* (*Bavay 1381) ; *pour 145 livres de plonc, qui fu mis en oevre à faire une buse de plonc au mollin de warance et plommer un bac de pierre à yceli mollin, pour faire venir euwe au toregon de l'arbre de le roes* (*Valenciennes 1383) ; *pour un torignon tout noef mis au moullin de brais, pesans 40 livres* ; *pour une viroelle mise à l'arbre doudit moullin, pesans 17 livres* (*Valenciennes 1397) ; *pour le moulin Souverain 2 tourgnons mis en l'arbre doudit moulin es debous pour tourner sus et 2 viroellez pour les loijer as 2 debous, pesans ces 4 pieces 88 livres demie* (*Valenciennes 1403) ; *à l'arbre dou moulin de Busignettes fait un noef torignon pesant 34 livres, 34 s ; de ce fait à rabatre pour le viés torignon qui pesoit 25 livres, 12 s 6 d, rest 21 s 6 d ; (...)* le torignon de l'arbre rencoller, 10 s (*Bavay 1407) ; *l'arbre doudit molin par le devons hoster et copper le mauvais hors et y mettre un noef torignon de fier à le cause de ce qu'il estoit trop cours pour courir à viroelle et à yauwe (...)* ; *et avoecq y mettre et assir un noef marbriaue pour ledit arbre courir à craisse* (*Valenciennes 1422 Comte) ; *recopper et racourchier 2 piés u environ l'arbre doudit molin par le devons pour ce qu'il estoit fourfais et ne pooit plus courir à viroelle, et pour ce y fu mis un torignon de fier* (*Valenciennes 1422 Ogelens) ; *pour un torignon mis à l'arbre dou grant molin Saint Gery par le dehors, un aniel et 4 agrappes y servans, pesans parmi le croche, flottes et clefs doudit torignon 73 livres* (*Valenciennes 1422) ; *racourchier l'arbre doudit molin par le devons à le cause du torignon qui l'avoit ars tellement que plus ne pooit tourner* (*Valenciennes 1422 Souverain) ; *pour (...)* recolper, rehotter et mettre un torignon à crocq au mollin de Falloise (*Valenciennes 1428) ; *recopper l'arbre dou grant moullin Saint Geri, y mettre un torignon à keuwe fremet d'une clef et de deux viroelles de fier* (*Valenciennes 1428) ; *pour un des torignons dou grant moullin, liquelz estoit trop cours requierquier et ralongier, refait le coque, le flotte, le clef et le mamelle, 24 s* (*Valenciennes 1428 St-Géry)

tourillon : *pour lez 2 torillons, qui estoient usez dedens l'arbre, requierquier sour 4 costés jusques en le moienne d'iceux torillons* (Valenciennes 1447 Comte) ; *pour ung torrillon lorsque l'on mist le neuf arbre de molin, de 2 piez demy de loing et de deux poch quarret, pesant 52 livres* (*Valenciennes 1527 Fossart) ; *pour avoir rehauchiet l'enghien qui sert à lever le moelle du grant molin le Conte et pour ce faire y avoir mis une piece de bois de 8 piez de loing, de 4 et de 5 poch de gros que pour porter et soutenir le deboult de l'arbre de ce dit enghien, que pour à l'autre deboult avoir / enneswilliet deux pieces de bois de 4 piez de loing, aussy de 4 et de 5 poch de gros sur le bau du crepon du dessus dit molin, avec sur lesdictes deux pieces avoir mis ung gros copon de dosses pour faire tourner le toreillon* (*Valenciennes 1514 Comte) ; *un torillon, quattres martinez, trois*



Petit bout de l'arbre moteur du moulin des Olieux à Villeneuve-d'Ascq. Le petit collet aux alumelles est maintenu sur son marbre au moyen d'une barre de fer courbée. À l'extrémité de l'arbre il y a un tourillon qui bute contre un bloc. Photo J.B. (1985).

tourillon : pour avoir ravanchiet devant et recuigniet tout de nouvel le bauch de le prison et avoir fait ung torillon de merlier au menu bout de l'arbre, qui respont à l'encontre du bauch de le prison (✕Nœux-l.-M. 1450) ; pour ung torillon de coeuvre servans à l'arbre du molin (✕Lille 1482 comptes de l'hôpital Comtesse) ; ung torillon de bos au bout de l'arbre (OTemplemars 1520) ; ung torillon de cuivre applicqué audict moulin, pesant unze livres (✕Nœux-l.-M. 1562) ; à l'arbre (...) la platte du debout de l'arbre, le tourillon de cuivre ou de metal (✕Hellemmes 1612) ; une platine servante au bout du petit pont de l'arbre, appelée 'le tourillon' (✕Allennes-l.-M. 1696) ; au petit prison douze couteau, une platine au petit debout de l'arbre avec un tourillon de cuivre (✕La Bassée 1719 blé) ; avoir trouvez deux chapau à moufle et 4 autre du tour [sic, lire autour] de l'arbre [l'arbre à cames du moulin à huile] et l'estriez à la quennolle et la petit coutelure et la platine et le tourillon de cuivre (*Don 1741) ; le tourillon au bout de l'arbre tournant (✕Comines 1746) ; la platine de cuivre servant [au] petit bout de l'attaque, pesant cents neuf livres, au prix de vingt deux patars la livre, et le tourillon de metal pesant douze livres au meme prix (✕La Bassée 1755 blé) ; l'arbe tournant (...), au petit bout platine et toigelon [sic] de cuivre et le prison (✕Herseaux 1758)

tourillon de molin : receu dudit en 6 viés draps de molin 14 lb et en ung tourillon de molin de coeuvre, ung (ung) quariel et une banse, pour ce 100 s (✕Lille 1486 comptes de l'hôpital Comtesse)

3. ✕ Tourillon métallique qui surmonte la tête cylindrique en bois du pivot. Voir aussi *corrette* et *poirette*.

tourillon : une flotte de coulbre sur l'estacque et ung tourillon de coeuvre (Templemars 1595) ; la flotte de cuivre et un tourillon (Lille 1709 moulin 3.16) ; une flotte de cuivre de vingt-trois pouces de diametre sur cinq quarts de pouces d'espaisseur du côté du trou et un demy pouces sur l'autre côté, pesant environ cent livres et un tourillon de metaille du pois de 10 à 11 livres (Harnes 1748) ; la flotte et le tourillon de cuivre, sans comprendre le chapeau de cuivre de la pioche de l'estacque, que l'on n'a pas remis en œuvres (Lille 1749 moulin 3.20)

4. Pièce cylindrique d'un treuil, sur laquelle s'enroule la corde. Voir aussi *touret*.

tourillon :

au tire-sac : *pour ung colpon d'olmel à faire ung torellon pour saquier les sacquez amont, 8 s* (OTemplemars 1519)

au cabestan mobile (→ *cat*) : *pour 5 piedz de bende pour loyer le torelon à tourner ledit moullin au vent* (OTemplemars 1519) ; *pour avoir fait ung tourblon et deux bauch au mollin de bled de Templemarch (...)* ; *pour une grosse corde à tourner le mollin à vent dudit Templemarch (...)* ; à *Gosset des Bouveries, carlier, pour avoir par luy livret le bois pour faire les deux bauch servant à ung torlon audit mollin de bled* (OTemplemars 1523) ; *au carlier dudit lieu, pour avoir fait ung tournant à torner ledit molin et avoir fait ung tourilont, livré bos et œuvre, 18 s* (OTemplemars 1527) ; *il faut aussy une brouette excepté le tourillon* (OBusigny 1695)

au treuil de la meule : *les escavettures, quiettes et abloys [sic] y servant, prisé avec le tourillon à lever les meulle et boites* (*Comines 1684 blé & brais)

5. * Coussinet, le plus souvent en pierre, sur lequel tourne l'arbre moteur. Voir *marbrel*.

tourignon : *pour (...) taillier 2 torignons de pierre noire sour coy li arbres keurt et ossi trauwer le muret deseure le moullage et faire y une feniestre* (Valenciennes 1394 brais)

► Bel exemple de métonymie ou ... de distraction.

6. * P.-ê. le frayon (→ *froyon*) qui est calé sur le fer de meule et qui possède à son sommet un tourillon qui tourne dans une pièce de bois au niveau des trémions (→ *tremuion*).

tourignon : *pour un torignon au fier doudit moullin, fu paijet 12 s* (Bavay 1372).

► Parmi les éléments qui se rapportent au fer de meule, C'est le seul qui se termine en tourillon.

Composés :

tourillon d'estampe

Rouleau enfilé sur un axe (cheville) reliant les deux bras d'un chevalet pour servir de levée aux pilons du moulin à huile.

les ferailles des fliaux et les chevallés des torrilions d'estampes et cinq chevilles servant aussi aux torrilions (✕Vermelles 1785)

► Il y a cinq chevilles, une pour chacune des cinq levées de pilon.



Levée d'hies avec rouleau enfilé sur une cheville. Photo B. Lukkien 1946 (Nederlands Openluchtmuseum)

tourignon de la roue

* Tourillon de l'arbre moteur du côté de la roue motrice.

pour (...) refaire et remettre nocquieres autour dou torignon de le roes doudit molin (Valenciennes 1422 tan)

TOURNANT

1. Rotation.

(...) firent une nouvelle boiste et ung nouvel scifloep [= °lanterne d'engrenage] et ung nouvel harnas pour le tournant de ladicte nouvelle pierre (✕Harelbeke 1416)

2 Endroit où un arbre tourne sur son coussinet, tantôt l'extrémité de l'arbre, tantôt le °collet.

pour une viruelle et un aniel mis au tournant de l'arbre dou mollin Souverain, pesant 29 livres demie (✕Valenciennes 1379); 17 plattes de fer affiqué sur le tournant de l'assieu, pesant 18 livres (✕Haaltert 1402)

► À comparer à la phrase suivante, où *tournant* est associé au collet : *d'avoir refaict l'arbre du nouviel molin au col du tournant, parce qu'il estoit fendu et ne pouvoit tourner* (✕Ingelmunster 1446).

Acceptions spécifiques :

1. (au pl.) Éléments du moulin qui tournent. Voir aussi *courant*.

pour le fachon [de] 401 quarteron de coyauls et 503 quarterons de gantielles pour ces dis tournans (...); pour 7 rencaucures de keviles et de fusiaux pour ces dis tournans (✕Étrœungt 1398); le fermier a fait oudit nouvel molin à eaue (...) tout le tournant d'icellui de nouvel à ses despens, et cellui qui y estoit par avant (...) n'y a peu servir, excepté le petit reuet (✕Dendermonde 1458 Nieuwburg)

Le terme, au pluriel, se voit très souvent associé à *moulants* et à *travaillants* pour désigner l'ensemble des éléments qui permettent au moulin de fonctionner.

moulans, tournans, travaillans : *tenus les preneurs d'entretenir les moulans, tournans et travaillans durant le present bail* (✕Marquette-l.-L. 1729); *tous lesdis moulans, tournans et travaillans seront et demeureront speciallement affectés et hypotecqués aux payemens et sureté des rendages, clauses et conditions du present bail* (✕Marquette-l.-L. 1787 huile)

tournans, moulans, vivans : *les procès verbaux de prisée qui ont été faits des tournans, moulans, vivans, usines et ustencilles des moulins de la terre de Comines* (Comines 1708)

tournans, travaillans : *un moulin à vent servant à moudre bled (...) garnie de ses meulles, tournans, travaillans et autres ustensils (...); (...) devront de plus entretenir les volans et toilles d'iceux, l'arbre dudit moulin, tournans et travaillans d'iceluy* (✕Seclin 1749); ; *fera toutes refections, reparations et retorations audit moulin, maison et edifices grosses que menues (...) aussy bien dans les tournans et travaillans que dans les autres membres* (✕Vieux-Berquin 1750)

1a. Paire de meules avec ou sans le mécanisme qui les entraîne. Voir aussi *courant*.

quant toutes ces choses seront faites, remettre le moullin et les tournans à moullaige bien et souffissaument (...); (...) pour les fiers dou moullin : racourcier l'un, recoller et remettre à point à moullaige pour ce que li uns des tournans estoit hauciés (✕Recquignies 1374); *une nouvelle asse de molin, 2 neufves verghes, ung tournant, 2 pennas [sic, lire panmes] et 4 posteaux* (✕Kruibeke 1450); *le sieur comte de Bailleul est propriétaire, detempteur et possesseur de deux molins à vent à usage de moudre bled avec chacun un tournant* (✕Taintignies et Bailleul-Hainaut 1701); *un moulin à vend à usaige de moudre bled à deux tournans, l'un servant quand il fait grand vent et l'autre quand il fait petit vend* (✕Loker 1702)

1702 Arnèke Attestation concernant les deux *tournants* du moulin à vent

Quant il y at deux tournans dans un moulin à vend à usage de moudre bled, sçavoir un petit et grand, come il est dans le moulin d'Arnout Jonghes scituee au village d'Arnicke, chastellenie dudit Cassel, qu'ils ne peuvent tourner et travailler en mesme temp à deux ensamble, à cause que l'un tournant est directement contraire à l'autre et que cela n'at jamais esté praticqué ny qu'estant praticable, et que le petit tournant n'est seulement pour travailler avecq le petyt vend et l'autre grand ordinaire tournant n'est que pour

travallier quant il fait du grand et souffisant vend, et quand l'un tournant tourne et travallie que l'autre doit cesser.

1b. * Unité constituée d'une roue motrice avec tout le mécanisme qu'elle entraîne jusqu'aux meules. Voir aussi *courant*, *moulant* et *mouvement*.

*pour 2 tourtres accateez pour metre à l'un des tournans dudit moullin (*Recquignies 1375) ; à Jehan de Lassus, pour le sejour dou moullin de Roke, dont on lui pooit devoir le sejour de 6 mois entirs, qui montoient au fuer de se cense 10 muis de bled et pour chou que il s'est aidies de l'autre tournant sans sejourner ne li a esteit rabatut (...) que 6 muis (Recquignies 1380) ; pour 2 cauchures de roët de keviles et de fusiaux pour les 2 tournans dou Buffle (*Étrœungt 1403) ; de là revinrent à Reghignies pour aviser le rieu qui descent en celi ville se sur yceli on poroit assir et edefijer un desdis tournans de Rocque (Recquignies 1406) ; pour avoir soijet une courbe et remanant de une aultre en aiselles crombes pour faire saut au desoux des roex des 2 tournans doudit moullin (Requignies 1427 – B 9419) ; une blanche pierre de moelle pour faire courant au tournant du moellin de bray (Valenciennes 1459) ; à cause de tel remont d'eaue les usinnes des moulins et tordoir d'Aire en sont notablement interessez en tant que leur tournant est empesché et estouffé par le remont desdites eaues (Thun-l'É. 1641) ; les grands moulins à l'eau et usinnes de Seelles portans et ayans trois tournans à mouldre bled et braye (Cambrai 1676 moulins 1) ; un moulin à usage de mouldre bled et à tordre huile à un seul tournant (ajouté dans la marge : c'est-à-dire une grande roue qui sert aux deux usages et qui les fait aller à l'eaue) (Kain 1701)*

tournant à blet : *pour les deux tournans à blet dou moulin le Conte (Valenciennes 1394) ; pour avoir recauchiet le rowet du tournant à blé et livré bos et fuisiaux de nesplieu et fait unes noeves tourtes (Leval-Ch. 1457)*

► À Leval-Chaudeville, l'expression s'emploie pour distinguer ce mécanisme de celui de l'autre moulin appartenant au même ensemble, mais équipé pour décortiquer l'épeautre.

tournant à l'eaue, ~ en l'eaue :

tournant à l'eaue : *les grands moulins à l'eaue et usinnes de Seelles portans et ayans trois tournans en l'eaue à mouldre bled et braye (Cambrai 1676 moulins 1)*

tournant en l'eaue : *la maison, moulin et usine dict le Clicoteau (...) se consistant en un tournant à l'eaue à mouldre bled et braye (Cambrai 1679 moulins 1)*

tournant de moulin : *pour avoir (...) as deux tournans de moelins doudit office de le Salle fait (...) les ouvrages de carpenrie qu'il appara (...) ; pour avoir (...) as aultrez 11 tournans et huisinez de moelin de ladicta Salle (...) fait lez ouvrages de carpenrie qu'il appara (domaine de Valenciennes 1445)*

1c. * Parfois le terme désigne la seule roue hydraulique (avec l'arbre moteur).

pour reviestir le paroît dou moullin de Roque au lés devers les tournans de boinnes aissielles (Recquignies 1383) ; pour un pan de griés à 2 paremens à l'encontre des tournans desoubs le moullage (Valenciennes 1410 St-Géry) ; fut marchandet (...) de voidier et descombrer au defons des bachinaigez des tournans doudit moulin (...) ; pour une vrevelle mise à une fenestre au lés viers les tournans (Recquignies 1419 – B 9407) ; une aisle à coté du pignon dudit tordoir du coté du tournant dudit tordoir (Ramillies 1721 textes 1) ; la pile qui soutient les tournans des deux moulins a d'epaisseur 10 pieds ; il faut la supprimer, sa fondation servira de radier et en portant les deux tournans sur etaux on aura entre les deux moulins une decharge de 7 pieds (Ramillies 1750 textes 1)

tournant du bachinage : *il requévilla et remist à point les 2 tournans des bachinaiges en pluseurs lieux (Recquignies 1421)*

tournant du moulage : *audit Pierart le Carpentier, pour de son mestier avoir mis jus le gouloit appellé 'le col de mallart' du tournant du moullage, qui estoit muez par lesdites yauwes, et le relevé et remis à point (Recquignies 1459)*

1d. ☒ Exceptionnellement, le terme a pu ne désigner que le seul °volant :

primes, pour un tournant acquaté à Henri Rutgherre d'Anvers (...) 10 lb 4 s par.; item, pour claux de fer achaté à Jehan Kieldrecht mis ou tournant, posent [= pesent] 10 livres (...) 25 s par.; item, pour 2 lijens de fer achaté à Jehan Kieldrecht mis en ledit tournant, posent avec

les claux por lesdis bendes 13 livres (...) 32 s par. et 6 d; item, pour les gheins mis en ledicte [sic] tournant et pour les soijer, 34 s par. (...); item, marchandé à Jehan le Helst pour mettre ens le volant, 9 s gros (✕Kruibeke 1388)

► Bien que la notion de *tournant* évoque plutôt l'ensemble des quatre volants, les réparations énumérées dans l'extrait de Kruibeke ne concernent qu'un seul volant.

1e. Mécanisme dans un moulin dépourvu de meules à céréales (moulin à aiguiser, voire moulin à huile).

*pour un noef fier mis au second tournant de l'esmouloir des Ogelens, pesans 84 livres (...); pour encore 6 fusiaux pour le second tournant doudit esmouloir (*Valenciennes 1421); un moulin à vent à tordre huile ayant un seul tournant (✕Dottignies 1701)*

► Pour ces différentes acceptions, cf. GERMAIN, p. 201 : *tournant* ; G. LEGROS, p. 392, SMEYERS 1, p. 62, MARÉCHAL, p. 198 : *toûrnant*.

2. Meule supérieure tournante. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.2.

*pour une muelle de 17 paumes et demie de haut et 12 pos d'espais (...) pour un tournant audit molin de Froissart (*Valenciennes 1364); pour avoir le tournant dudit moelin requierquiet de bois par le deseure pour recueillir les aissons de l'aisse qui paissoient oultre icellui tournant par che qu'il est de si petite espaisseur et sans ceste remede ne pooit tourner (*Hon-H. 1446); 47 livres de plastre mises et employes à plastrer et mettre à onnit lesdis lits et tournant à cause des trous qui y sont (*Valenciennes 1475 Comte)*

3. ☒ Cabestan mobile pour mettre le moulin au vent. Voir *cat*.

au carlier dudit lieu, pour avoir fait ung tournant à torner ledit molin et avoir fait ung tourilont, livré bos et œuvre, 18 s (OTemplemars 1527)

4. * Prob. système à touret pour soulever et abaisser la vanne moulesse.

deux pieces de fer pour mectre au tournan du ventail mieulret du grant molin, applaties par les boutz, y fais plusieurs trous pour tapper cloux doubles piccars et fait ung trou au millieu pour mectre une keville bastenieres, pesant ensemble 42 livres (Valenciennes 1544 Anzin)

Composé :

grant tournant

* Mécanisme du moulin appelé « grand moulin ». L'expression s'emploie pour distinguer ce mécanisme de celui de l'autre moulin, plus petit, appartenant au même ensemble.

au molin le Comte pour 4 agrappes pesans 14 livres, mises et employes à le molle du grant tournant d'icelui molin (Valenciennes 1432); pour un noef cercle pesant 16 livres mis à l'arbre du grant tournant (...); pour requerquier le hattriel dou fer dudit grant tournant et y mis 18 livres d'espaigne (Valenciennes 1443 St-Géry)

Expression :

mettre à tournant

Rendre à même de tourner.

*à Jehan Priere, pour demi jour ouvret (...) à assir plusieurs piecez au lit du petit molin Saint Gery et placquiet de plastre, mis à erre et à tournant, lequel estoit ce jour à sejour (*Valenciennes 1429)*

TOURNANTE

Meule supérieure tournante. Voir l'encadré 6 à *meule* § 1.2.

vous ordonnons de payer nostre contingent, faisant prouffit de la vieille moeule, remettant la tournante en la place de la gisante (OTemplemars 1601)

► Cf. DEBRIE, p. 30 : *tournante* ; G. LEGROS, p. 393 et SMEYERS 1, p. 63 : *toûrnante*.

TOURNER

Façonner au tour.

*de prendre l'un des deux assieux ensemble les roes appellees 'cammewiel' et 'spillewiel' [= rouet et °lanterne d'engrenage], qui premierement estoient en une maison de molins, et de les tourner, appareillier et appointier pour aller bien et souffissanment en l'autre (*Ninove 1421)*

Acception spécifique :

☒ Orienter (le moulin à vent) pour donner prise au vent. Voir aussi les compositions avec *vent*.

pour relever le kajjere qui porte ledit moulin et toute ledicte maison 2 pols plus hault u environ, pour tant qu'il falloit 3 u 4 hommes au tourner ledit moulin (✕Mecquignies 1421); pour ung enguien de fer mis sur l'estaque par desoubs le baulcs de muele pour plus aysiement faire tourner le molin, poisant 30 livres (✕Ingelmunster 1451); avoir rabillié ledit mollin tellement que le mausnier le tourne seul, pour ce que par avant il falloit 3 ou 4 hommes à le tourner (✕Attiches 1461)

TOURNEUR

✕ Personne qui actionne un moulin à bras.

les moulins à bras sont plus couteux aux bourgeois, les farines pas si bien molus, leurs maisons fort inquietés du bruit et incommodees des allés et venu des tourneurs (Lille 1627 moulin 5.1)

TOURNIQUET

Moulinet, partie d'un treuil consistant en poignées rayonnantes montées sur un arbre.

deux tambours servant à lever les meulles et tournicqué (✕St-Amand-l.-E. 1719); l'arbre du tourniquet et la lanterne (OQuiévy 1780)

TOURTE

a. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

pour 2 loiuers de feer à loier les tourtes (✕Menen 1294); pour 5 paires de tourtres de gaukier saizenees (...) pour les wisines monseigneur (✕domaine de Bavay etc. 1394); pour avoir fait audit moulin une cachure de sen bos de tourtes, fussiaulx et quiesvilles (✕Baisieux 1439); pour 4 grandes agripes pour clore les tourtes (✕Mouscron 1462); pour avoir livré pour ledit molin 4 bendes de fer contenant 22 piés de long employés à lijer les tourtes dudit molin (✕Bruay-la-B. 1467); pour 3 paires de tourte d'orme de deux piez quaretz chascune tourte et de 4 polz d'espetz à faire lanternes (✕domaine de Valenciennes 1495); une lanterne furnie de deux tourtes d'ourmes, dix huict fuseaux (...), huict agrappes, avecq petites battonnieres de fer et trois grandes battonnieres, clefs et flottes et quatre cercles de fer (✕Cambrai 1608 moulin 1.1.3); ung roué furny de 48 cheville avecq les frontiaux de gras ourme et la lanterne furny de 8 fuziaux, les tourte ausy de gras ourme (✕Busigny 1626); une lanterne, les tourt de faux et les fuissieau de carme (✕Busigny 1626); estant ridicule de dire que les tourtes des lanternes peuvent estre usés en un an, quy doivent durer douze ou quinze ans (✕Proville 1643)

tourte [de] lanterne : *le rouey boy d'ourme et larterne etant bon, mais il n'i [= en y] a un tourte larterne ettant fandu (OVillers-en-C. 1712)*

tourte de moulin : *pour esquarer en Mourmail 2 grans faus pour faire tourtes de moullins (✕Valenciennes 1394); pour une grande tronque de bos de gaukier (...) de coi on a fait grandez taullez pour faire tourtes de mollins, où il pot avoir environ 8 paires de tourtes (domaine de Bavay etc. 1409)*

b. Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

sg. :

estourte : *pour une estourte, 24s. (✕Valenciennes 1506 Brisebois)*

tourte : *faire une tourte (...); item, pour les tourtiaux dont on fist les tourtes dudit mollin (✕Bruay-la-B. 1360); pour 2 plateaux servans à le tourte dudit moulin (✕Sluis 1393); plusieurs nouveaux fuseaux à le tourte dudit moulin (✕Harelbeke 1397); 9 fuisiaus de mesplier employés à le tourtre (✕Quesnoy-s.-D. 1399); pour 2 plateaux servans à le tourte dudit moulin oudit mois de decembre 1409 (...); (...) pour encores avoir fait les tourtes dudit moulin toutes neufves et mis en euvre lesdis plateaux ou mois de march 409 (✕La Gorgue 1410); pour 2 tourteaux employés à faire une nefve tourte au moelin de bray (✕Valenciennes 1467); pour avoir fait et mis audit molin une noefve tourte et deux plateaux, 24 s; pour 8 fuseaux, 24 s (✕Cysoing 1503)*

pl. :

estourtes : le cauchure de le roye de 80 quevilles et deux neufves estourtes cascune à 9 fuisseaulx (♥Lille 1402 moulin 4.1.1)

unes estourtes : unes estourtes, 3 s 3 d (*Menen 1294)

tourtes : faire une tourte (...) ; item, pour les tourtiaux dont on fist les tourtes dudit mollin (*Bruay-la-B. 1360) ; pour 2 tourtiaux de bois à faire les tourtes (OSeclin 1401) ; pour 2 aniaux de tourttes mises à unes noeves tourtes pour le moulin de brais à 8 fusiaux, parmy 4 agrapes siervans asdittes tourttes, pesans 36 livres (*Valenciennes 1408) ; lesdis 7 fuisseaux eneswilliés en leurs plateaux des tourtes (*Bruay-la-B. 1450) ; deux plateaux de cras ometz et sauchiet de 4 paulx et demi d'espés, dont on a fait les tourtes oudit molin pour mectre le fer, fuseaulx dedens lesdictes tourtes (...) ; (...) avoir encores fait unes tourtes estoffees de 8 quevilles de merlier servantas à tenir le grant fer des meulles dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1510)

unes tourtes : pour unes tourtes, 4 s (*Menen 1295) ; pour unes tourtes mises à ce molin (*Valenciennes 1355 Ogelens) ; pour refuseler unes tourtes (*Bruay-la-B. 1358) ; pour avoir fait audit molin unes neufves tourtes de bois de mesplier, c'est assavoir de canteaux, de fusiaux (✕Erquinghem-L. 1413) ; lesdis 7 fuisseaux eneswilliés en leurs plateaux des tourtes (*Bruay-la-B. 1450) ; deux plateaux de cras ometz et sauchiet de 4 paulx et demi d'espés, dont on a fait les tourtes oudit molin pour mectre le fer, fuseaulx dedens lesdictes tourtes (...) ; (...) avoir encores fait unes tourtes estoffees de 8 quevilles de merlier servantas à tenir le grant fer des meulles dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1510)

paire de tourtes : pour 3 paires de tourtes mises asdis moullins, 21 s (*Valenciennes 1347 Froissart) ; à Jakemart le Karlier, pour creter et loijer une paire de noeves tourtres (*Bavay 1371) ; pour 10 paires de tourtres livrer as moullins Monseigneur ou terme de ces comptes, à fuer de 10 s le paire, montent 100 s (*Valenciennes 1367)

► Notons le passage du singulier au pluriel à Bruay-la-B. en 1360 et à la Gorgue en 1410. *Estourte* possède un *e-* prosthétique rendu par *es-*, qui pourrait être un résidu de l'article défini pluriel *les tourtes*. Cf. G. LEGROS, p. 285 et É. LEGROS, pp. 222 & 227: *étouôte* ; MARÉCHAL, p. 192 : *étoute* (avec une définition plus limitative se rapportant à un engrenage moderne). Dès le 16^e siècle, le mot sera supplanté par *lanterne*.

TOURTEL

1a. Masse formée du résidu de l'expression d'huile des graines oléagineuses.

au cordier demourant sur le marché de blé à Courtray, pour deux wiekes [= étreindelles (→ estendelle)] de poil où on met les torteaux, poysent 17 livres (...) ; à Jehan de le Beke à Courtray, pour drap appelé 'malefiin' pour faire des sacs où on fait les torteaux d'ole (*Menen 1432) ; pour 200 tourteaulx de linneuze, au pris de 32 gros le cent, et 200 tourteaulx de navette, à 22 s le cent (*La Gorgue 1453) ; ledit de Vrellet est tenu de nous livrer chescun an 6 cens de tourtiaux de navette pour 24 s chascun cent, et trois cens de tourtiaux de lynuyse pour 32 s chascun cent, qui montent 12 lb (*Marquette-l.-L. 1520) ; une paire d'estendelles servans à presser les tourteaux (*Ramillies 1637 moulin 2.2)

► Les tourteaux obtenus après l'extraction complète de l'huile sont une excellente nourriture pour le bétail, particulièrement pour les vaches à lait.

1b. ✱ Coque, boule d'environ une livre et demie formée de pâte de feuilles de guède déchiquetées.

pour avoir fait, ordonné et machonné de briques une plache d'emprés ledit molin pour sur icellui faire les tourteaux de wede (Phalempin 1434) ; le bareau à mesurer tant pouldre que tourteaux de wedde (Templemars 1579) ; convient les [= guèdes] laisser trois jours ou environ en motes auparavant les pouvoir contruire[sic, lire contraire] en tou[r]telz et y poser les choyes [sic, lire cloyes] pour les mettre seicher (abbaye de Phalempin 1678)



Coques de guède

2a. Chacun des deux plateaux de la °lanterne d'engrenage, dans lesquels les °fuseaux sont introduits. Voir *platel*.

*pour une noeve cauchure de keviles et fuisiaux (...) et pour 2 noes tourtiaux (*Bruay-la-B. 1358) ; les tourtiaux des tourtes (OTemplemars 1395) ; pour 2 paires de tourtiaux ferés de 4 cercles de fier et de 8 agrappes cascune, qui peserent 64 livres 1 quartron (X Mécquignies 1422 – B 9412) ; pour 6 tourteaux de gauquier de 20 polz en croix et 3 polz d'espaix (...) pour faire 3 noefves tourtes ausdis mollins (*domaine de Valenciennes 1460)*

tourtel de tourte : *pour une tronche de gauquier (...) pour faire tourtiaux de tourtes (*domaine de Valenciennes 1411)*

► Cf. GERMAIN, p. 201 : *tourteau, tortay* ; G. LEGROS, p. 391 et É. LEGROS, p. 223 : *tortê*.

2b. Au pl. : lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

paire de tourtriaux : *2 kauchures et une paire de tourtriaux nues mis au molin de brais et au molin de Froissart (*Valenciennes 1364)*

Composés :

gros tourtel

Tourteau (→ *tourtel* acc. 1a) obtenu après le premier pressage des graines oléagineuses.
*la planche qui sert pour mettre les gros tourteaux (*Don 1718)*

tourtel de froissage

Tourteau (→ *tourtel* acc. 1a) obtenu après le premier pressage des graines oléagineuses.
*les entermuon et son enclot à mettre les tourteaux de frouçace dedans (*Marquette-l.-L. 1713)*

TOURTELLE

Lanterne, roue d'engrenage composée de deux plateaux reliés par des °fuseaux et entraînée par un rouet ou un hérisson (→ *esperon*). Voir *lanterne*.

sg. : *pour 2 blocs à faire une tourtele (X Oosterzele 1354) ; pour avoir ouvré audit mollin 4 jours et demi à faire et mettre en la reue et tortele dudit mollin des espinles et pines nouveaulx (X Vlamertinge 1399) ; une nouvelle tourtelle au mollin d'Ostricourt, estoffee de plateaux et fuseaulx (X Ostricourt 1461)*

unes tourtelles : *une neuves tourteles (X Attiches 1454)*

TOURTIERE

Dans le moulin à huile, poêle dans dans laquelle les graines oléagineuses sont chauffées. Voir aussi *payelle*.

livré de patte pour le mance de la tourtiere et racomodé le port feux pour le chauffoy (OSeclin 1706)

TRABE

✕ Tratte, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot. Voir *tratte* acc. spéc. 1. Voir *tratte* acc. spéc. 1.

deux trabes de 16 pieds et 11 poulces quarrés, vieilles (Cagnoncles 1674)

► Cf. FEW, XIII₂, p. 138b, art. *trabs*, qui donne le sens général de 'poutre'. L'emplacement de la phrase dans l'évaluation du moulin de Cagnoncles autorise l'interprétation en 'tratte'. Voir la note ajoutée à *tratte*.

TRACHE

Coussinet de métal au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel* et la note ajoutée à *trachette*.

pour avoir rencolé le fier dudit moulin au blé et le ralongié, faire pointe et trace de fier, 24 s (*Leval-Ch. 1451)

TRACHET et TRACHETTE

a. Crapaudine, pièce de fer creuse qui contient un coussinet de métal sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule ; ou ce coussinet. Voir *palette* acc. spéc. 1 et *noyel*.

trachet : *la fusée avec l'as, ouvrage de devant, fer et trachet* (✕Enghien 1687)

trachette : *le fer à fusées avec sa tracette, estimé à trente et une livres* (✕Élouges 1730) ; *le grand fer, axe, fusée et tracettes* (✕Enghien 1755) ; *le grand fer, l'ache et trachette, avec son eguille* (*Belœil 1775) ; *le grand fer, hache, fusée et tranchette appretés à 146 lb* (✕Buissonal 1779)

b. Coussinet de métal au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel*.

trachet : *la fisée [sic, lire fusée] avec le grand fer du moulin de derrier, l'as, trachot [sic, lire trachet] et paille* (✕Enghien 1687)

► Cf. GERMAIN, p. 202 ; SMEYERS I, p. 37 : *tracète*. La déformation en *tranchette* sera due à l'association à *tranche*. Le FEW, XIII₂, p. 145a, art. **tractiare* ignore l'acception molinologique du terme, mais mentionne la *tracète* à La Louvière et à Nivelles comme 'cavité dans laquelle repose le gond d'une porte'. Cette appellation du coussinet de la crapaudine, plus fréquente en wallon qu'en picard, proviendrait de ce que la pointe du fer de meule tournait dans une cavité pratiquée à la surface de ce coussinet. Voir l'ill. à *noyel*.

TRACIRON

Coussinet de métal au centre de la crapaudine (→ *palette* acc. spéc. 1), sur lequel tourne l'extrémité inférieure d'un fer de meule. Voir *noyel* et la note ajoutée à *trachette*.

le grand fer, l'ache, paillette, floyon et traciron (*Leval-Ch. 1757 blé)

TRADE : voir *tratte*.

TRAYANT

Étant donné qu'il est extrêmement difficile sinon impossible de distinguer le *n* du *u* chez certains scribes, j'ai transcrit *trayan(t)* sauf dans quelques cas bien exceptionnels où une telle lecture serait nécessairement erronée (p. ex. le pl. *trayaux*).

1. Pièce de bois qui relie pour empêcher l'écartement. Voir aussi *tirant*.

les estacquemens d'estacques, de somniers, de traïans, de keutisielles et de plommas (*Douai 1398 Escoufflet) ; *pour (...) faire et mettre 2 estacques à le seuwiere dou moulin Souverain, mettre y 2 croix de loijens par deseure les 7 traïans et 4 harpons faisans contreficque pour recepvoir à l'encontre des postilles* (*Valenciennes 1421) ; *fait une noeve estanture portans les moellez, de 20 piés de lonc, 12 piés de let et 6 piés d'estiau, estoffee de 5 soelles croisiez l'une sur l'autre, d'un pan de bos loyet de contreloy et de postilles pour tenir les pasnez, et entre ycellez pasnes mis trayans et crois de loyurez gisans qui portent le planquier desdictes moelles* (*Valenciennes 1442 Comte)

2. * Longue pièce de bois qui chevauche les °seules de fondation et qui, le plus souvent, est placée dans le sens du courant pour servir de support à un °beffroi ou à un plancher. Voir aussi *seul trayant*.

*pour avoir fait un clijer audit molin de Buvry de 36 piés de lonc et de 4 piés de lee, à 2 trajans, assis cascun trayant sur 7 pillos (*Beuvry 1376) ; pour (...) remettre 2 entretoises à ledicte seuwiere pour recevoir les traïans de le coursiere (*Valenciennes 1421 St.-Géry)*

Acceptions spécifiques :

1. Épée de la trempure, raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont*) ou la braie (→ *broïe*) et le fléau de la trempure (→ *templure*). Voir *cramelie* acc. spéc. a.

*pour l'estrier, le traïant et 3 quevilles des broyes ralongier, ronder, redrechier et baillier nouvel ploït (*Valenciennes 1443 tan)*

2. ☒ Épée du frein, raccord entre la ceinture du frein et la bascule (→ *cauque*). Voir *cramelie* acc. spéc. b.

*pour fierer le traïant dou frain dou moulin au vent (*Mecquignies 1404) ; item, remist à point le frain, fist un noef trayant au menton et retailla ycellui et fiera (*Mecquignies 1426) ; ung bon frain de frenne avecq le trean et deux bonne quaignes de fers qu'il tient ledit frain serrez (*Hem-Lenglet 1608) ; la cauque du frain avecq son trayant, mollettes et batonnieres de fer (*Cambrai 1617 moulin 1.5)*

3. * Barre verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant* acc. spéc. 3.

pour 15 journees et demie soïjer traïans, assielles pour ventailles et autres pluseurs estoffes pour les moulins et le seuwiere (Valenciennes 1347) ; pour soyer les trayans des ventailles (Bavay 1364) ; à pluseurs compaignons monniers et autres donnet pour leur desierte de sakier pluseurs venteles huers pour chou que on ne les pooit sakier amont car il n'avoient nul trayant et fu pour le doute des grandes yauwes qui adont estoient ou mois de jenvier (Valenciennes 1374) ; 4 ventailles estoffés de loiure et de roillaige, d'aisselin fueilliet et de traïans nourit à macque par deseure (Hon-H. 1413) ; deux ventailles (...) estoffés de roilles, de montans, d'aisselles (...) et un trayan de 12 piés de lonc, de 5 pols de larghe et 4 pols d'espais (Valenciennes 1458 Fossart) ; quatre nouviaux trayans de quatorze piés de loing chascun, de dix polz de large et de quatre polz d'espez (Valenciennes 1481 Comte) ; quatre ventelle, lesqués seront furny chascun de ung solliaux, de deux estiaux de 6 piet et demy de lont et de deux loien et parellement fault à chascun ventelle ung treant de 17 piet et demy de lont (...) ; les treant de quatre et de 6 polz (Ramillies 1554 textes 1) ; la grande soier et [= est] toute emportee et y fault ouvrir, auquel pour le remette à point fault premier une baigol de 60 pied de loing et y fault 12 pilot (...) ; item, aucune dos de bos (...) ; item, 9 ventelle (...) et les potiau et les traïant pour subvenir audictes ventelle, de 10 pied de hault et le fault de 3 et 4 pocce (Lourches 1569) ; fault six ventelle de huit piez de hauteur (...) et de quatre piez de croeux en largeur entre les postille pour revenir à quatre piez et demy de largeur sur les planche deden leur batté, les trean de seize à dix sept piez de loin, bois de cincq et six (Ramillies 1630 textes 1)

trayant de ventaille : *pour 2 viroelles mises à 2 trayans de ventailles pour Saint Geri (Valenciennes 1392) ; trouvé au treant de ventelle 5 batonnier, clef et flot (Cambrai 1713 moulin 1.3)*

TRAYEL et TRAYAU

* Barre verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant* acc. spéc. 3.

trayau : *de ces dis cainnes faire une noefve gaiolle devant les 2 grandes buses doudit vivier et as ventailles de ces buses faire noefs trayauls et requievillier les roilles ; (...) rekievillier les ventailles de celi seuwiere à leurs trayaux et à leurs roilles de noefves quevilles (Étrœungt 1402 Buffle) ; pour faire 4 trayaux as grans ventailles de le grande seuwiere de Busegnettes (Bavay 1408)*

trayel : *pour une piece de bois de 14 piedz de long, de quatre et de 5 [poch] pour faire ung trayeaux aux grandes ventailles des mollins le Comte (Valenciennes 1534)*

TRAIN

Expression :

mettre en train

Rendre (la calotte) à même de tourner.

à Pierre Escrohart, *carpentier, pour avoir ouvré à estanchonner le comble du moulin de pierre et le mis en train, y mis une queue nouvelle* (OSeclin 1501)

TRAINEAU

* Chariot mobile sur lequel on attache la pièce à forer ou à scier.

deux arbres, trois lanternes et six rouets avec le traineau (...); six chaînes servantes à assujettir les arbres sur le traineau (Marcq 1755 moulin à forer); *le châssis et le traineau de la première scirie* (Enghien 1759 Wingart moulin à scier)

TRAIT

Cordage servant e.a. à la traction et à l'attelage.

pour 2 pollettes, 3 s; et pour un gros trait pour les moulins, 3 s (*Valenciennes 1375); *pour 3 kiefs de corde de tille et 2 paires de traits pour l'engiez [sic, lire engien] et touret fait pour lever volans de moulin à vent* (*Mecquignies 1410); *pour 2 traix de caneve à prendre [sic] le tremie et le bacquet* (*Mecquignies 1431); *trois cordes de vindacq, trois trez, encore une corde de vindacq et un trez, une corde de meule, une bride et un trez, deux doubles trez* (*Marquette-l.-L. 1704); *un double trait servant au tremuion* (*Comines 1746); *avoir racommodé le câble du moulin, il y a entré 14 livres de grosse ficelle pour le trancheville (...); de plus pour le même câble six livres de chanvres (...); plus livré une paire de trait pour le même câble* (*Ramillies 1753 textes 1); *plus la grosse corde pour lever les meules, la corde d'en dedans, celle d'en dehors, celle du frain, prisee 134 lb 11 s; un double trait et du lengnet, prisee 10 lb* (*Cysoing 1761)

ungs très : 4 s pour ungs très dont on reloia ledicte reue (*Douai 1427 Taquet)

► Les traits d'attelage allaient par paires, d'où les expressions *double trait, paire de traits* et *ungs très*. À Comines, en 1746, *tremuion* est de lecture difficile. Je me demande s'il ne s'agit pas d'une mauvaise lecture de *tranneau*. À moins qu'il s'agisse du baille-blé et de la petite corde de l'auget (→ encadré 4 à corde § 8).

TRAITTEL (1)

Chevalet en forme de tréteau servant d'assise au coussinet d'un arbre horizontal. Voir *estalage*.
les traitaux pour supporter l'arbre de levé (*Lille 1757 moulin 2.2.3)

TRAITTEL (2)

Attache de fer.

pour 6 bendes de fier pour le moulin à vent (...) et un traitiau pour estraire lesdites bendes (*Mecquignies 1419 – B 9408); *6 keviles de fier, polles et flottés parmy une keville au frain et un traitiel de fier à loijer l'arbre dudit moulin* (*Mecquignies 1433 – B 9428)

► Impossible, pour le moment de définir le *traittel* d'une manière plus précise. Le verbe *estrai* de la première phrase suggérerait qu'on enlève les anciennes bandes de fer pour les remplacer par de nouvelles, mais il n'est pas question dans le texte d'anciennes bandes. Ce sera un énième cas où le verbe °*estrai* signifie 'tendre, serrer, attacher'.

Acception spécifique :

☒ Épée du frein, raccord entre la ceinture du frein et la bascule (→ *cauque*). Voir *cramelie* acc. spéc. b.

pour avoir rapointié un frain et un neuf traitiel et avoir fait un neuf plommach aux temprures (*Ostricourt 1413); *le frain, le cauque, bauchet et le tretteau* (*Lille 1558 moulin 3.1)

► Dérivé de *tractare* et donc synonyme de *tirant*. Adapter l'art. *traitiel* dans *me Terminologie*, p. 917.

TRAMBLE et TRANNE

Peuplier tremble (*Populus tremula*).

tramble : pour (...) abattre ou bos le Prince 1 cent d'arbres, boulliaus, transles comme petis kesniaus, mis en pourveance pour faire estancques à le petite seuwiere des moullins le Comte (*Valenciennes 1397) ; pour esquarrer (...) 3 grans tranles pour faire aveles (*Valenciennes 1411) ; pour ung quartron de haysin de bos de tranle employé à refaire les volans dudit molin de Neue (✕Nœux-I.-M. 1461) ; pour avoir soyet 11 piedz demy d'aisselin de tramble employes au culas dudit moulin (✕Templemars 1519)

tranne : pour une tronche de bos de trasne pour le faukon de l'enghien faire (✕Mecquignies 1399) ; avoir estanchonné et soustenu tout ledit molin en air sur 4 grans arbres de tranne de 36 piez de long ou environ (✕Nœux-I.-M. 1498)

► À Mecquignies (1399), l'enghien est l'appareil de levage dont on se sert pour construire le moulin à vent.

TRANCHEVILLE

Tranchevil, fil enroulé autour d'une corde pour la renforcer.

avoir raconmodé le cable du moulin, il y a entré 14 livres de grosse ficelle pour le trancheville (...); de plus pour le meme cable six livres de chanvres (...); plus livré une paire de trait pour le meme cable (*Ramillies 1753 textes 1)

TRANEL

Balance romaine, balance dont le fléau n'est pas suspendu par son milieu ; on attache l'objet à peser à l'extrémité la plus courte du fléau et on équilibre l'ensemble au moyen d'un poids qu'on déplace le long du bras le plus long. Voir aussi *pesel*, *pesereau* et *peson*, ainsi que *balance*. Voir l'ill. à *balance*.

à Pierart le Fevre (...), pour avoir fait ung traniel pesant 410 livres pour peser escorche (*La Gorgue 1419) ; pour une cheyne de fer de 5 pietz de long, à laquelle [le] traynel pend ou molin (✕Ingelmunster 1456) ; pour ung tranneau a peser les sacqs au blé (✕Bailleul-Nord 1481) ; seront outre lesdis fermiers tenus de ausdis mollins avoir ballanches et poix ou tranneaux au chois et ordonnances desdis seigneurs visiteurs pour deument recevoir les grains et relivrer la moulure à ceulx quy en requeront (Lille 1558 bail) ; le windacq à lever le tranneau (...); item, le tranneau qu'on paise les sacqs (*Marquette-I.-L. 1704) ; le tranneau ou peson et windac y servant à lever (✕Comines 1741) ; pour un pesaut ou trenaut (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

► Cf. *FEW*, XIII, p. 342a, art. *trutina* 'balance'. La balance romaine fut la balance favorite des meuniers, mais en 1855, au grand dam des utilisateurs, un arrêté royal en interdit l'usage sur les moulins belges. Était-elle trop imprécise? Malgré cette ordonnance, elle ne disparut pas du jour au lendemain, mais fut progressivement remplacée par la bascule.

TRANNE : voir *tramble*.

TRANSIQUE

? – Attache métallique ?

les ferailles du blocq, les trouvant deux ponchelets, deux carquants, quatre chevilles, les esteute y servants, cinq gretiaux avec ses transique et claux y servans (✕Vermelles 1785)

► Erreur pour *transfique* ? Mais, selon le *FEW*, III, p. 509b, les dérivés de *trans-figicare* 'attaches métalliques' ne se rencontreraient que dans le Midi.

TRAPPE (1)

1. Trappe, ouverture dans le plancher qui se ferme par un panneau mobile. Dans le moulin à vent à farine, trappe pour le passage des sacs ou des meules. Dans les moulins à eau, trappe pour le passage des sacs au grenier.

au premier et deulxieme planchier pour garandir la trape deulx potteaulx et asselins (©Seclin 1629 moulin Rouge) ; le premier planqué, les gite de 5 pouches quarré, le nombre de unze gite, et une pieche pour porter les debouts des gist au trapes qu'on tire les moeulle, de noeuf pieds de loing et sys pouches quarré (✕Hellemmes ± 1650) ; audit grenier

- trouvé quatorze fourchettes au windacq pour tirer les sacs au grenier avec un anneau et un crampon* (*Comines 1688 blé & brais) ; *quatre petits poteaux sus les sustrades et un petit sommier à la trappe* (✕Lille 1726 moulin 3.16) ; *une paire de pentures à la trappe* (✕Seclin 1761 Wattiesart) ; *une trape pour le passage des meulle* (*Lille 1774 moulin 2.1.1)
2. * *Lourde vanne d'une porte d'eau ou d'une écluse. Voir aussi ventail, ainsi que tenure. la grande tenure d'eaus ou autrement la trape (...)* ; *au tambour pour lever la trape quatre tourillon avec les bras, cinq crettes, une escoire au sommier et deux gaint pour mettre la cordes* (St-Amand-l.-E. 1719)

TRAPPE (2) : voir *tratte*.

TRAQUE : voir *tratte*.

TRATTE, TRAPPE et TRAQUE

Poutre horizontale de soutien.

pour avoir mis un trastre desoubz le molage (Erquinghem-L. 1411)

► Ici, le *trastre* est une des deux poutres placées en croix sous la meule gisante.

Acceptions spécifiques :

1. ✕ *Tratte, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot ; reliées par les couillards (→ couillart), les trattes forment un ensemble qui encadre le pivot et empêche la cage de balancer. Voir aussi attrape de dessous, maistre estratte, retratte, sommier de l'eventeille, sommier de fond, soustratte, trabe, trappe souloir, grant tratte, tratte du fond du plancher et maistre tratte.*

estrade et etrade : *les deux strates et soustrates et couillards (...)* ; *trois etriéz à l'etrades et soustrades* (Lille 1733 moulin 3.30.1) ; *deux etrades, 54 lb* ; *deux petites etrades, 30 lb* (Enghien 1755) ; *trouvé deux estrades de 18 pieds de long, de 12 et 10 pouces carré et deux piece de 5 pieds de long pour assembler au travers des estrade* (Vieux-Berquin 1760) ; *la queue avec les deux entretoises d'entre les estrades* (Dechy 1773)

estratte : *les estrats et couillarts* (Herseaux 1627) ; *les estrates et sustrates* (Ennetières-en-W. 1750)

strade : *le strade et sustrade, 40 lb (...)* ; *(...) quatre estriez tenant au sustrad et soustrad* (Salomé 1660) ; *les deux strades de 18 pieds de longueur sur 13 et 11 pouces (...)* ; *les deux soustrades de 13 pieds de longueur et de noeufs poulces quarreez* (Seclin 1688 Beauhaut) ; *les deux setrade et substrade* (Marquette-l.-L. 1712) ; *les deux strades de bois vieux, de 19 pieds de long chacune, de 12 et 13 pouces quarrez, et les deux sustrades de bois neuf, de 14 pieds de long sur 10 et 11 pouces quarré* (Lille 1749 moulin 3.20) ; *les deux strades aussy de onze pouces carré et les soustrade de huit à dix pouces, le tout de bois d'orme* (Estrée-C. 1753)

stratte : *les deux strates et soustrates et couillards (...)* ; *trois etriéz à l'etrades et soustrades* (Lille 1733 moulin 3.30.1)

trade : *deux trades d'orme de onze et treize pouces quarré, les deux soutrades de neuf pouces quarré d'ormes* (Armentières 1743) ; *les trades auront 13 et 14 pouces* ; *les couillards auront 14 pouces quarrez* ; *les soustrades auront 11 pouces quarrez* (Harnes 1748) ; *une trade de dix sept pieds de longt, de quatorze pouce de large et treize pouce d'epaisseur, bois de chenne* ; *une trade de la mesme longueur, de douze et treize pouce, bois de chenne* ; *deux soustrade de douze pieds de longt chaque, de dix pouce carez, bois d'orme* (Lille 1754 moulin 3.32)

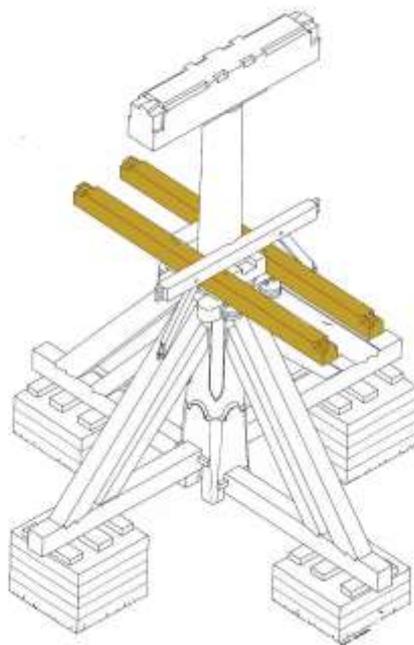
trappe : *les 2 trappes sont rompues, de 11 et 12 pouches de grosseur et de 24 pietz de loin* (Busigny 1670) ; *les deux trappes et portes queu* (St-Hilaire 1758)

traque : *au tracque et sourtracque quatre cheville à clef et à flotte* (Fleurbaix 1658)

trastre et tratte : *restancener le moulin de Basieu et mettre à flotte, de roster les plattes qui tenoient les trestres et ratanevir [= amincir] pour che que li moulins ne pooit tourner [il s'agit en fait d'amincir les pièces d'espacement fixées sous les trattes]* (Baisieux 1404) ; *pour avoir mis deux flasques entre les t[r]jestes et le noyel de le queyere, sur quoy le*

moulin tourne (Cyssoing 1467) ; fait deux noefvres tractes contenant 20 piedz de long, de 14 pauch de hault, douze pauch d'espaisseur reloié bien et souffissamment (Nœux-l.-M. 1531) ; les deux trates de 19 pieds de loing, de 12 pouche quarré pour les deux et le coulard de mesme grosseur, que ferons 41 pieds de loing (Hellemmes ± 1650) ; les deux tratte de 16 piet de 11 et 12 pouc (Cagnoncles 1674) ; deux pieces de douze pouces quarez, de 19 pieds et demi de long pour trate (...) ; deux pieces de dix et onze pouces, de treize pieds pour petite trate (Binche 1750)

► Cf. DEBRIÉ, p. 30 : *trète* avec définition erronée.



Trattes. Dessin J.B.

2a. ○ *Tratte*, chacune des deux longues poutres parallèles qui relie, à la base des combles, le pignon à la croupe pour former la « civière » de la calotte. Voir aussi *panne*, *fort tratte*, *grant tratte* et *tratte longue*.

tratte : *deulx trattes de dix et onze poulches quarré et de vingt deulx pieds de longueur avecq un bau chinet de douze et quatorze poulche, treize pieds de longueur, aussy furnyz de cinq sommiez y comprin le port queulx et bau pallieu, bau de petit colet, le tout de dix et onze poulches, avecq les pocharts hors de tratte de mesme pauchison* (Busigny 1643) ; *fault deux trate de 23 piedz chascune, de 11 et 13 pouces de grosseur ; item, fault cinq pieces de 8 et 10 poulches de grosseur et chascune de 10 piedz de longueur servant pour tenir les trate d'ouverture* (St-Hilaire 1644) ; *deux trattes longues de vingt cinq pieds, de 13 et 15 poulces* (Wambaix 1669) ; *deux trades au coupez, le gros bougeniez et le petit, beau de fer du grand et petit molage, beau pailliez* (©Templeuve 1777)

► En flamand aussi, la même appellation (*voeghouten*) vaut aussi bien pour les *trattes* à la base de la cage du moulin sur pivot que pour les *trattes* à la base de la calotte du moulin-tour.

2b. ○ Ensemble des des deux longues poutres parallèles qui relient, à la base des combles, le pignon à la croupe pour former la « civière » de la calotte.

trappe : *au milieu dudict moulins at une keuere avecque une trappe furny de deux somier de 23 pied de long ; item, 6 pieces de bois de travers de 10 pied et 6 boucqué de 3 pied demy (Villers-en-C. 1628) ; deux agrappes pour tenir le ban [sic, lire bau] bacinet et trep, de deux pied et demy chascune (Villers-en-C. 1649)*

3. ○ Tratte inférieure du premier plancher, chacune des deux longues poutres parallèles fixées de part et d'autre du pivot central tournant au niveau du premier étage.

tratte : *les quatre loyen pour les traette et soubstrette avecq quatre sommereaulx (Templeuve 1669) ; deux trades de douze et unze [pouces], de 15 pied de long ; item, deux soustrades de huit poulces carrés, de 15 pied (Seclin 1678 huile) ; trade, soutrade, bracon, giste et planches pour le premier planchet (...) ; au premier planchez quatre cheville traversant les trade (Templeuve 1777)*



Moulin de Vertain à Templeuve en cours de restauration (1982). Vue sur les trattes du premier plancher, sur lesquelles se tient un ouvrier pour la mise en place du maître-sommier. Photo J.B.

Composés :

maître estratte

✘ Tratte, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot. Voir *tratte* acc. spéc. 1.

les deux maîtres estrades avec deux houtins [sic, lire routins] , 32 fl.; les deux sutrades, 8 fl.(Dechy 1773)

petite estratte

✘ Surtratte, chacune des deux solives horizontales qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Voir *surtratte*.

les deux estrades, (...) 54 lb ; les deux petites estrades, (...) 30 lb (Enghien 1755)

trappe souloir

✘ Tratte, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot. Voir *tratte* acc. spéc. 1.

convient renouveler une trape souloir parce qu'elle est poury par le bout du coté de la coeul (Hem-Lenglet 1636)

► L'adj. est dérivé de *seuil*.

trattes couilliarts

✕ Ensemble formé par les trattes (acc. spéc. 1) et les couilliards (→ *couillart*).

les deux trattes couliars avec les cinq fort doubleaux du premier plancher (Hem-Lenglet 1684) ; *convient mettre pour le moins quatre battonieres au bout des tratte couliars* (Mœuvres 1686)

tratte courte

○ Chacune des pièces de bois horizontales reliant la sablière tournante (base de la calotte) aux °trattes pour former l'°enrayure. Voir *bouquet*.

le treulle ou arbre tournant avec le marbreau se sont trouvéz en bon estat ; les trattes longues et courtes, bau chiné, bau palié, tezier, cheyere, petit coléz et aultres dependants se sont aussy trouvéz en bon estat, à la reserve qu'auxdites deux longues trattes se sont trouvéz deux recharges du costé de la queue (Wambaix 1688)

fausse tratte

○ Pièce de bois horizontale fixée aux trattes pour servir de support à une molette du chemin de centrage.

il se manque une mouffe et une meulet dessous le faulx [remplace fort qui a été barré] tratte (Villers-en-C. 1664)

► Le sens de *faulx tratte* se déduit du fait que le rapport de visite de 1663 situait ces mêmes éléments manquants à *une pieche joindant aux fort tratte*.

forte tratte

○ Tratte, chacune des deux longues poutres parallèles qui relient, à la base des combles, le pignon à la croupe pour former la « civière » de la calotte. Voir *tratte* acc. spéc. 2.

le comble dudit mollin s'est trové en bonne et sufissant estat, excepté qu'il se manquent trois petit loien de la couronne de la feste qu'il ne sont retenu aux chevron et trois petit chevron qu'il sont detachee d'un anno et une pieche aux desoubz de la queux aux debout de fort tratte qu'il ne se trouve bonne (Villers-en-C. 1663)

grant tratte

1. ✕ Tratte, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot. Voir *tratte* acc. spéc. 1.

2 grans trasse de 18 piés de lonc et de 14 paus d'un sens et d'autre 12, et 3 petis trase de 13 paus quaré, aiant 13 piés de lonc (Wervicq 1491 moulin du Mont)

2. ○ Tratte, chacune des deux longues poutres parallèles qui relient, à la base des combles, le pignon à la croupe pour former la « civière » de la calotte. Voir *tratte* acc. spéc. 2.

pour deux pieches de bois aux grandz tractes pour tenir le bauch pallier (©Templemars 1571)

tratte longue

○ Tratte, chacune des deux longues poutres parallèles qui relient, à la base des combles, le pignon à la croupe pour former la « civière » de la calotte. Voir *tratte* acc. spéc. 2.

le treulle ou arbre tournant avec le marbreau se sont trouvéz en bon estat ; les trattes longues et courtes, bau chiné, bau palié, tezier, cheyere, petit coléz et aultres dependants se sont aussy trouvéz en bon estat, à la reserve qu'auxdites deux longues trattes se sont trouvéz deux recharges du costé de la queue (Wambaix 1688)

petite tratte

1. ✕ Surtratte, chacune des deux solives qui, placées sur les °trattes, flanquent de part et d'autre le pivot pour relier les deux parois latérales et servir au plancher du grenier à farine. Voir *surtratte*.

2 grans trasse de 18 piés de lonc et de 14 paus d'un sens et d'autre 12, et 3 petis trase de 13 paus quaré, aiant 13 piés de lonc (Wervicq 1491 moulin du Mont) ; *deux pieces de douze pouces quarez, de 19 piés et demi de long pour trate (...)* ; *deux pieces de dix et onze pouces, de treize piés pour petite trate* (Binche 1750)

2. ○ Chacune des pièces de bois reliant la sablière tournante (base de la calotte) aux °trattes pour former l'°enrayure. Voir *bouquet*.

six petites trattes de 5 pied de loing chascune, de 10 poulces quarré, furny à chasque esguille de deux heuches de fer (Wambaix 1669) ; 6 aultres loyens servans de petite trappe, 4 de 9 pouches carrez et longues de 5 pietz et les 2 aultres de 6 et 10 de longueur avanditte (Busigny 1670)

► L'appellation oppose les courtes pièces de bois de l'enrayure rayonnant à partir des deux trattes aux trattes proprement dites.

tratte du fond du plancher

✕ *Tratte*, chacune des deux poutres horizontales au bas de la cage, entre la paroi au vent et la paroi de la porte d'entrée, à gauche et à droite du pivot. Voir *tratte* acc. spéc. 1.

les deux troictes du fond du planché seront de dix ou douze pouces chacune ; les deux entretoizes des grandes parois assemblés dans les gittes du fond auront huict et noeuf pouces ; les deux seuilletz desdites troites assemblés par les deux boults seront de huict et dix pouces, les deux maistresses gittes seront de sept et huict pouces ; les cinq autres gistes quy acheveront le fond seront de six à sept pouces (Sin-le-N. 1692)

► Je me demande s'il ne faut pas comprendre dans la première phrase *dix à douze pouces* ou *dix et douze pouces*. Le texte du devis est une copie non signée.

► L'appellation originale est *trastre* ou *treste*, que j'ai rencontrés en 1404, 1411 et 1467. Ce sont deux dérivés de *transtrum* 'traverse' encore proches de leur étymon (*FEW*, XIII₂, p. 217). Ce *trastre*, qui était du masculin, a très vite évolué en *tratte* et changé de genre. La forme intermédiaire, plutôt étrange, *trasse* (Wervicq 1491) est un hapax. Le passage de *tratte* à *trappe* est une déformation populaire, favorisée par l'alternance de *p* et *t* intervocaliques qui a touché quelques rares termes techniques. Voir p. ex. *cuppe* pour *cutte*, une variante de *queute*, ainsi que la note ajoutée à *selupe*. La déformation populaire n'en est pas restée là : en 1507, à Cysoing, elle a même transformé *trappe* en *attrape* ... Cette *trappe* a pourtant dû paraître étrange chez certains scribes, puisque dans un texte de 1758 concernant le moulin de Saint-Hilaire, *trappe* a été barré et remplacé par *tratte*. La forme *trabe*, qui provient de *trabs* 'poutre' (*FEW*, XIII₂, p. 138b), je ne l'ai lue qu'une seule fois dans le sens de 'tratte' (Cagnoncles en 1674). Ce pourrait être une autre correction – étymologiquement compréhensible – apportée à *trappe*.

Pour *traque*, avec l'alternance [t] - [k], voir *areste*. La forme *tracque* a même induit J. BRUGGEMAN en erreur, qui l'a transcrite comme *letacque* et la considère comme le pivot (*Grand livre technique*, p. 28), alors que les ferrures du pivot sont mentionnées dans un autre article, plus loin dans la prisée de Fleurbaix.

TRAU

a. Ouverture.

pour avoir (...) remacenet et resoulet un trau de 4 piés de large qu'il convint faire de le haulteur du pan de mur au mettre les noeves moelles ou moelin de brai, pour tant que l'uisserie estoit trop estroite (Valenciennes 1452)

b. Trou qui traverse toute l'épaisseur d'une pièce de bois ou de fer pour servir de logement à une autre pièce, tels les bras d'une roue, l'entrebut, la clavette, etc. Voir *lumiere*.

- dans un élément en bois : *refrumer les verges des vollans et pour avoir fait deux nouvelz traux en le entrebus avant que le nouvel fut mis en oeuvre* (✕Elsegem 1444) ; *pour avoir (...) les traux des coyaux de le rues d'icelui moelin, qui estoient rons lors que on y mist novielle vesture, fais tous quarés affin que mieux peussent tenir es courbes d'icelle rues* (✕Valenciennes 1450 Comte)

- dans la tête de l'arbre moteur : *pour boz à renforchier les verges aux traux de l'arbre* (✕St.-Baafs-Vijve 1451)

- dans le rouet pour les alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) : *remettre le grande reuwe en estat et refaire en icelle tout les traux et mettre les cammes tout de nouvel* (✕Saaftinge 1404) ; *pour (...) mettre jus le roelt dou moulin de brais (...), ychelui retaillier et mettre tous les traux d'une ouverture et d'un pas pour ce que pluseurs en y avoit qui foullet estoient* (✕Valenciennes 1407) ; *pour avoir apointé ung nouvel harnas (...) et pour relargir les traux en le grande reue* (✕Elsegem 1442)

- dans la °teliere pour le passage du °tirant de la vanne : à *chascun trau de traiant de ventaille fait, assis et quevillet ung chevalet de bois de 2 quevilles de fer chascun pour sur iceulx asseoir le caucque à thirer lesdis ventailles* (*Valenciennes 1467)
- dans une cheville pour le passage de la clavette : *pour les 2 bastenieres dou roët, qui brisiés estoient, resauder et faire nouviaux traux* (*Valenciennes 1449 Faloise) ; *4 keviles racourchier et ferre nouviaux traus* (✕Mouscron 1473)
- dans le fer de meule (pour recevoir la cheville qui soutient la lanterne d'engrenage) : *pour le fier doudit moulin rencoller, refaire le piet et un nouviau trau et une oeche* (*Valenciennes 1407 Souverain) ; *pour le fier dou petit moulin Saint Gery ralongier, rekierkier et remettre à point et faire un nouviau trau et une oeche* (*Valenciennes 1407) ; *pour avoir le grant fier de le viesse moele faire servir à le noefve que on a mis audit moelin, icelui ralongié par desoubz (...), restoupet le trau et refait tout noef, le renacere et y mis une noefve clef* (*Valenciennes 1458) ; *pour ralongier le grant fer de 15 pauls par le desoubz quant le nouvelle moelle y fu mise, rennaceré le piet et le passet et y fait ung trau pour y mettre l'oece qui soustient les tourtes* (*Valenciennes 1463 brais)

Acceptions spécifiques :

1a. Œillard, trou central de la meule. Voir aussi *oeillarde* et *rondiolo*.

pour faire le trau en ladicte pierre, qui est espesse 19 polcs (...) ; *item, les chissiaux et les ostilles de quoy il tailloient le trau et appointoient ladicte pierre, à les aguisier* (✕Haaltert 1394) ; *rebouté la prison de derriere pour faire venir le grant fer dudit molin à plomb du trau de sa meurle [sic] et fait resservir le bos palyer en quoy se met et tourne le fer dudit molin contre lesdictes pannes* (✕Nœux-l.-M. 1498) ; *pour avoir fait le trau au milieu de le moeulle, le perchié et y mis et engravé l'arche et les 4 archons dedens ladicte moeulle* (✕Nœux-l.-M. 1531)

trau du milieu : *fu marchandet à Jehan le Compte, carpentier (...), de graver et taillier et compasser ladicte moelle et mettre à erre et ragrangier le trau dou milieu* (OTemplemars 1439) ; *la meüelle courante echantillée (...)* avec deux regles des deux pieds par le trou du milieu a été trouvée de sept pouces et demy d'épaisseur (✕Élouges 1730)

1535 Valenciennes Taille de l'oeillard (trau) et mise en place d'une nouvelle meule courante au grand moulin St-Géry

(...) pour audit grant molin avoir mis une noefve moelle faisant courant : et premiers au point moien de ladicte moelle y avoir fait ung rond trau de unze poch en croix, l'avoir desclembey et mis au riuelle et aussy y avoir assis et engravé l'asses de fer que pour l'assir et mettre en contrepoix sur le grant fer et bau paillier dudit molin, et l'avoir par plusieurs fois caudiez pour l'accorder sur ledit moelle faisant gisant.

1b. Trou central de l'anille (→ *ache*). Voir aussi *oeil*.

pour (...) refaire l'aisse parmi le trau qui estoit rembuchés⁶ (*Valenciennes 1393 Anzin) ; *pour (...) refaire le trau de l'aisse parmi l'œil qui estoit esbuchés* (*Trith-St-L. 1396) ; *pour refaire et remettre à point le craudelaisce [sic, lire trau de l'aisse], qui estoit usez à l'un des costés* (*Hon-H. 1408) ; *pour avoir refait plus grant le treu du rijn [= anille], qui est le fer en le molin tourne sus [sic]* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *pour le trau d'icelle aisse, qui estoit rons, par quoy li coche dou fier tournoit ens, avoir remis au quaret* (*Valenciennes 1437 Ogelens) ; *pour le fer qui at esté relonguiet et le piet refaict et le trau de le rine relarguier* (✕Elsegem 1444)

1c. ✕ Cavité dans le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) dans laquelle s'introduit la tête du pivot. Voir *mamelle*.

rabaisé le trap d'estacque, de avoir fait ung trau en le grand bauc de la muele (Elsegem 1445)

⁶ Voir la note infrapaginale à *cuignet*.

trau de la mamelle : pour 4 livres d'oïnt mis au trau de la devant dicte mamelle affin de mieulx tourner ledit moulin (Cysoing 1474)

1d. * Trou dans la paroi du côté de l'eau, par où l'arbre moteur pénètre dans le moulin. Voir aussi *arbriere, fenestre, oïllet et os*.

deffaire tout le pan moullerech doudit moulin tout ce que de mauvaise macenerie y avoit et si bas que jusquez au suel de l'arbriere dou grant moulin (...) et esligier sur les suels des arbrieres 2 noëfs traulx siervans à ycelles arbrieres (Étroeungt 1401) ; pour un pan de griés à 2 paremens à l'encontre des tournans desoubz le moullaige ayans 12 piés de hault et 21 piet de loncq (...), pour à ce dit pan faire 2 traus à tourner les arbres devens, ycheux traus estoffés de soeilles, de lintels de griés (Valenciennes 1410 St-Géry) ; pour (...) rehauchier le trau au pan de mur dou moulin de Brisebos leur li arbres tourne, qui ronpus fu quant on mist ens ledit arbre (Valenciennes 1411)

trau de l'arbre : pour l'ouvrage de machonnerie dessus dicte parfaire et machonner en deseure l'euwe, c'est assavoir de le seuviere si hault qui peut aller jusques as traus des arbrez des 2 molins dessus dis (Valenciennes 1364 Anzin) ; pour (...) avoir (...) reviestit d'assiellez le mur deriere le roelz pour tant que par le trau de l'arbre, quant il mouloit, l'iauwe entroit en ycelui molin (Valenciennes 1442 Fossart) ; à Pierart Cabot et Daniel de le Motte, machons, pour avoir (...) au petit molin d'Ansaing fait un pan de mur de 18 piés de long, 9 piés de haut, 3 piés de perfont et 2 piés d'espaix pour soutenir le somier de l'estanture vers les rues pour tant que les yauwes qui par le trau de l'arbre entroient en icelui molin pourrissoient adies [= continuellement] les postilles soustenans ledit sommier (Valenciennes 1454)

trau de l'arbriere : à Hanin dou Moustier, machon, pour (...) refaire le pan moullerech en aucuns lieux desous le trau de l'arbriere, ledit pan repourjetter au dehors, regratter et remousser (Bavay 1407)

► Cf. G. LEGROS, pp. 121 et 398 : *trô d'âbrîre*. Le *trau* est la simple ouverture, alors que le terme *arbrière* précise la fonction de cette ouverture.

2a. * Passage pour l'eau pouvant être fermé par une porte ou par plusieurs vannes. Sur les cours d'eau les plus importants, l'appellation s'applique plus spécialement au passage pour la navigation flanquant le moulin.

item, a ledit bailli fait refaire les trous où les moulin d'iauwe solloyent estre, en lesquelles la riviere avoit prins son cours (Harelbeke 1393 – C.roul. 1402) ; pour pluseurs journees qu'il fu envoyez à Houpelines, à Quesnoit, à Commines, à Menin et à pluseurs autres traus estans tant sur la Lijs comme sur le Deule pour laisser l'iauwe desdictes rivieres courre aval et puis restouper les traus pour mettre et tenir à seques le lieu de Harlebeque pour y diquier et funder la maçonnerie et le lijt (Harelbeke 1400) ; une piece de bois vint par le trau où l'iauwe keurt et rompi le plus grant partie des halpers [= aubes] (Harelbeke 1402) ; fu celi escluze estoffee de pels, de cloies, de clefs et de ventrieres si souffissaument que li escluze tint le place estaine et secque entre ledicte escluze et le ventelaige, et d'otel hauteur que li yauwe de le riviere eult se cours parmi le trau de Rocques et au deseure de l'espaulmoir (Recquignies 1413) ; pour avoir fait en tasque les six huys servans aux six troulx des deux cours d'eaue desdis molins, que l'en avale et haulce quant mestier est (Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; pour par pluseurs fois avoir esté de jour et de nuit à Commines et à Herlebeke veoir se l'eaue couroit et y attendre pour savoir se ilz boutoient leurs ventelles es traux (Menen 1457) ; la façon de deux fourques pour mettre et appoyer les ventelles desdis trous que lesdis Allemans avoient comme dessus desquîré et emporté (La Gorgue 1486)

trau de l'espoie : pour avoir ouvré par quatre jours et demi au trau de l'espoie (Harelbeke 1417)⁷.

Accompagné du terme précis en flamand :

wintgat : deux molins à eaue (...) avec le trau nommé 'wintgat' (Menen 1432)

Composés :

trau bas

* Pertuis d'aval aménagé dans un cours d'eau au niveau d'un barrage. Voir aussi *trau derriere*.

⁷ Dans le même compte nous rencontrons le correspondant hybride *espegat* (voir *espoie*)

pour avoir ouvré et amené terre au trau bas (Menen 1403 semaine 1)

haut trau

- * Pertuis d'amont aménagé dans un cours d'eau au niveau d'un barrage.
pour avoir ouvré et rassuré le hault trau et rappoinctié le molin à eaue (Menen 1403 semaine 31)

trau moullerech

- * Passage pour l'eau destinée à la roue hydraulique pouvant être fermé par la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1).
pour 2 bastenieres pour le ventaille dou trau moullerech au mollin le Conte (Valenciennes 1384)

rade trau

- * Pertuis aménagé dans un cours d'eau au niveau d'un barrage. Le *trau* est dit *rade*, c'est-à-dire 'rapide' à cause de la dénivellation. Voir aussi *tenure*.

il fault que je cesse l'usine dudit Lourche comme molin tordoir à cause que les eau ont emmené les ventelle du radde trou et ne puis plus mieur ny torde à cause que les eau en vont par ledit radde trou (Lourches 1569) ; *par les inondations des grandes eauwes y survenues, au moyen desquelles les seuwiers d'icelles huisines auroient esté pour la plus part rompues et ruynées, comme aussy auroit esté le rade trou* (Neuville-s.-E. et Lourches ±1575)

► Certains grands cours d'eau étaient pourvus de deux *traus*, le *trau de deseure* en amont et le *trau de desous* en aval. La navigation s'y opérait par chasse d'eau : les bateaux franchissaient le *trau* en rames de quelques unités : *le 13^e jour d'avril darrain passé le trau de Menin fu clos bien l'espace de deux mois ou environ et ne navia on point pour ce que les nés n'y pooient passer* (La Gorgue 1406) ; *priserie faite (...) du fleaux du trou de dessous et dessus* (Houplines 1704). Cf. *Moulins en Hainaut*, p. 135 : « Avant son aménagement à l'époque de Louis XIV, l'Escaut comportait plus de 30 moulins, répartis à proximité des quatre « pyres » munis de barrages mobiles (appelés communément 'trous'). Quand ceux-ci étaient fermés, l'eau accumulée à leur amont permettait l'alimentation des moulins ; quand on les ouvrait, le bond d'eau qui en résultait transportait les bateaux plus en aval. »

trau derriere

- * Pertuis d'aval aménagée dans un cours d'eau au niveau d'un barrage. Voir aussi *trau bas*.
pour 2 ankers de fer mis au trau derriere (Menen 1403 semaine 2)

trau au vent

- * Écluse de retenue permettant de régler le débit. Voir aussi *trau de wintgat*.
pour avoir ouvré et fait un dam sur le west costé du trau au vent de le pierre vers le Lis (Menen 1403)

► Trad. litt. du flamand *wintgat* 'ventellerie'.

trau de wintgat

- * Écluse de retenue permettant de régler le débit. Voir aussi *trau au vent*.
briques employez oudit ouvraige, assavoir molins, cours et trau de wintgat (Menen 1432)
- Expression hybride et tautologique, puisque *gat* est le néerlandais pour *trou*.
- Dans tous ces cas, le terme *trau* accentue l'ouverture, le passage.

TRAUER

Trouer, creuser. Voir aussi *forer*, ainsi que *retrauer*.
avoir traué le grand baulc de muelle (✕Elsegem 1443)

Acception spécifique :

Tailler l'œillard (→ *trau*) de la meule. Voir aussi *perchier*.
li sires doit faire amener le moele en le pieche de tiere et li mosniers le doit faire trauwer et metre sus (Douai 1270) ; à *Cabochart le Monnier, pour trauwer une moele que on mist au molin Souverain, 20 s* (*Valenciennes 1371) ; à *maistre Jehan Vaquenart, carpentier, pour trouver 2 noefves moellez mises audit moulin Souverain, ycelles mettre sus et enkevestrer et ossi le moulin mettre à moulage* (*Valenciennes 1391) ; à *Waleram de Rodes, mannier, pour avoir traué et arondy ledicte nouvelle meulle, icelle mise sups audit molin* (✕Nœux-l.-M. 1450) ; *faict marchié (...) avecq Charles de Lannoy, carpentier, assavoir de trouver et arondir ladicte moeulle, le mectre et asseoyr audit mollin* (✕Templemars 1601)

TRAVAILLANT

(pl.) Éléments du moulin qui effectuent un travail.

moulans, tournans, travaillans et **tournans, travaillans** : voir *tournant*.

TRAVEL

a. Pièce de bois équarrie servant de support, poutre. Voir aussi *travelet*.

pour (...) mettre jus l'enquevestrure et mettre 2 noefs travaux pour ce que li autre n'estoient de nulle valeur (*Valenciennes 1421 *brais*) ; *au bachin doudit moulin au desoubs de le roes aval l'iauwe tapper et cachier 4 estacques à un mouton, mettre y 2 traviaux pour soustenir et recepvoir le bachin* (*Valenciennes 1422 *brais*)

► Les deux *travaux* au moulin à *brais* (1421) sont les deux poutres sous la meule gigante.

b. Traverse, entretoise, pièce qui relie deux éléments pour maintenir leur écartement. Voir aussi *travelet* et *travers*.

pour (...) remettre 2 noefves assielles au bachin d'icelui molin faisans costrés, mettre y 2 noefves estacques frappans ens es sommiers doudit bachin, mettre un traviau frappans ens esdictes estacques pour tenir le bachin de clore et ouvrir (*Valenciennes 1419 Froissart) ; *pour avoir livré huit petiz traveaux pour les croisies entredeux les pannes et estanchons pour clore la huge affin qu'elle ne brannat [= branylât] point (...) et six petitiz ensueletz pour faire les levés* (✕Nœux-l.-M. 1531)

► Pour la confusion entre les dérivés de *trabe* et de *transversu*, voir la note qui suit l'art. *travillon*.

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Traverse qui suspend l'escalier extérieur à la queue. Voir aussi *travelet*, *travers*, *traversin* et *travillon*, ainsi que *listel de la poupee* et *soutient des poupees*.

de (...) avoir refait le montee doudit moulin et relevee à se hauteur, mist un traviaul au deseure de le keuwe et pluseurs degrés (Mecquignies 1423) ; *la coeue et la grande montée, gisans, appas, appoiel, travel, poupé, escasse et les epées* (Lille 1709 moulin 3.16)

► Le *chevalet* qui relie l'escalier du meunier à la queue se compose de deux poupées et de deux traverses. Si les poupées ne sont pas fixées à la première marche de l'escalier, la traverse inférieure est fixée sous les limons de l'escalier, à quelque distance de la première marche. Une seconde traverse plus courte relie les deux poupées au-dessus de la queue. Voir la note qui suit l'article *travillon*.

2. Prob. support des °trémions. Dans le moulin à eau ce support se compose le plus souvent de deux fois deux potelets reliés par deux chapeaux placés à angle droit par rapport aux trémions. Voir *teste* acc. spéc. 8 et *travelet*.

pour (...) fonsser par deseure une archure audit moulin estoffee de 2 traviaux, 2 sommereus et l'ordonnance dou clicquet (*Valenciennes 1410 St-Géry)

TRAVELET

a. Petit *travel*, pièce de bois équarrie.

pour avoir fait ung traviellet à le prison de l'arbre, qui sert au menut boul (✕Nœux-l.-M. 1466)

► C'est le chapeau de la °*prison* du petit collet de l'arbre moteur.

b. Petite traverse, petite entretoise, pièce qui relie deux éléments pour maintenir leur écartement. Voir *travel* et *travers*.

la paroye de devant toute noefve, estoffé de deux potteaux corniers de 25 piedz de long et de noefz pauchz quarez, quatre entretoises de treize piedz de loing chacune et de noef pouchz quarez, quatre potteaux d'huys de 36 piedz de loing les quatre et de six et sept pouchz de gros, 80 piedz de loyens de huict et de trois pouchz de gros, six traveletz et les deux huys (✕Hellemmes 1612)

► Le rédacteur distingue les *entretoises* qui sont les colliers (→ *entretoise*) reliant les deux poteaux corniers et les *travelets* qui sont des pièces secondaires plus courtes et moins grosses.

Acceptions spécifiques :

1. ✕ Traverse qui suspend l'escalier extérieur à la queue. Voir *travel*.
la grande montée, assçavoir deux gisans, appas, appoyelles, pottleletz, traveletz, pouppée, escaches et les espees (Hellemmes 1612) ; *la queue, la grande montee toute estoffee, deux gisans, appas, appoyelles, posteletz, traveletz, poupee, escache et les espees* (Seclin 1629 Beauhaut) ; *la moniée, la queue, l'appuielle et le travelé de dessus* (Seclin 1711) ; *la montée, la queue, l'appuielle et le travelé de dessus avecq les poupees et escasses* (Masny 1731)
 ► Voir la note à l'art. *travel* acc. spéc. 1 et la note qui suit l'art. *travillon*.
2. Prob. support des °trémions. Dans le moulin à eau ce support se compose le plus souvent de deux fois deux potelets reliés par deux chapeaux placés à angle droit par rapport aux trémions. Voir *teste* acc. spéc. 8 et *travel*.
2 pieche de 10 pied de lon, de 4 et de 5 pau pour faire des tremuion et travelet (✕Templemars 1579) ; *l'arcure, couverture, tremuie, tremuon, bacquet, les deux traveletz* (✕Marquette-I.-L. 1594)
3. Pièce de bois qui, dans le moulin possédant un arbre à cames, relie les deux °coyaux ou les deux bras pour former soit la came destinée à soulever le pilon soit la civière (→ *chivière* acc. spéc. 2) destinée à soulever la hie. Le mot a pu désigner la came tout entière. Voir l'ill. « Coupe de l'intérieur d'un moulin à huile allant au vent » à *moulin* (encadré 7 § 4.2.1.).
ledit arbre d'en hault avecq ung petit rouet, aulcuns traveletz et ung ronneau (✕Marquette-I.-L. 1649 huile) ; *tous les bras de levé et des hie et les travelaye et sept patien* (✕Marquette-I.-L. 1713 huile)

TRAVERS et TRAVERSE

- 1a. Traverse en bois, entretoise, pièce qui relie deux éléments pour maintenir leur écartement. Voir aussi *traversin*, ainsi que *travel*.
travers : *pour (...) refaire le bachinaige dou moulin de Froissart en Ansaing, mettre y planques sur les costés et le fons reviestir de treviers* (✕Valenciennes 1407) ; *pour avoir fait une huge pour mectre les blez au molin du Fossart ; et premiers, pour avoir assamblé quatre pans, les deux de six piez demy de loing furny de deux estiaux de quatre piez de loing et de cincq poch quaret, (...) et y avoir assamblé deux travers, l'ung faisant le seuille et fond et l'autre le bordure* (✕Valenciennes 1530) ; *le paroy du costez des sacq (...) les 2 potteaux sommiers (...) 3 travers dessoubz le sommiers entre les 2 potteau de 12 pieds de gite [mesure de volume] (✕Hellemmes ±1650) ; les longues et courtes sollettes de la geolle avec les quatre longs esteaux des coings, les six traverses des paroises [= parois] et les loiens de la pottelure de la premiere estage (...)* ; *item, les deux pannes mollieres, les loyens de la deuxiesme pottelure, les trois gros esteaux de la dite pottelure et trois travers de la paroise* (✕Hem-Lenglet 1684)
 ► À Hellemmes (± 1650), la fonction des *travers* est identique à celle des *travelets* mentionnés dans la prisée de 1612, mais ici, ils relient les deux poteaux pendants (→ *postel* pendant).
- traverse** : *les longues et courtes sollettes de la geolle avec les quatre longs esteaux des coings, les six traverses des paroises [= parois] et les loiens de la pottelure de la premiere estage (...)* ; *item, les deux pannes mollieres, les loyens de la deuxiesme pottelure, les trois gros esteaux de la dite pottelure et trois travers de la paroise* (✕Hem-Lenglet 1684)
 ► C'est le seul endroit où j'ai trouvé le fém. *traverse*. Le scribe semble avoir eu une préférence pour le fém. : *traverse, pareoise, estage*.
- 1b. Pièce de bois horizontale dans laquelle est fixé le sommet des montants de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile. Voir aussi *traversier*, ainsi que *gibet*.
travers : *quatre chassis, sept moufles, sept fleaux, deux moufliers avec les moufles et moulettes, les entredeux, cinq estampes, deux hiez avec tous les patins, trois montans, travers et bracons* (✕Comines 1746 tan & huile)
2. Traverse en fer.
travers : *quattres havets et un travers servans aux maronnes* (✕Ramillies 1637 moulin 2.2) ; *le grand grifle de fer avecque onze boullons, avecque deux travers* (✕Douai 1680 St-Albin) ; *pour la pioche en dehors du moulin aveq un travers de deux pieds et demy de*

long aveq une flotte et deux clefs (*Marquette-I.-L. 1704) ; *l'etriez du maubreau avec son travers* (✕Cysoing 1760)

Acceptions spécifiques :

- a. ✕ P.-ê. chacune des deux traverses soutenant une plate-forme d'accès à l'étage inférieur du moulin sur pivot à trois étages.

travers : *la montee, gisante, appas (...), les traver au gigante et planquier* (Lille 1606 moulin 3.11)

► Le moulin de l'hôpital Comtesse auquel se rapporte cet extrait, le moulin qu'on appellerait plus tard « du Diable », était à trois étages. L'étage inférieur, que le forgeron nomme *les chambrettes à mettre les sacqz mollu*, on y accédait donc de l'extérieur par un petit plancher. Voir à ce propos la note ajoutée à l'art. *cambrette*.

- b. ✕ Traverse qui suspend l'escalier extérieur à la queue. Voir *travelet* et la note.

travers : *les deux gisants de la montee (...), les deux escaches, appuyelles, poussees, travers et espées y servans* (Seclin 1688 Beauhaut)

► Voir la note à l'art. *travel* acc. spéc. 1 et la note qui suit l'art. *travillon*.

TRAVERSIER

1. Pièce de bois horizontale dans laquelle est fixé le sommet des montants de la batterie à pilons (→ *estampe*) et à °hies du moulin à huile. Voir *travers*.

les trois traversiers des montans en haut (*Comines 1746 moulin à fouler) ; *les deux traversiers au dessus des montans* (*Comines 1746 nouveau moulin à huile)

2. Barre d'attelage à laquelle on adapte deux petits palonnier pour y attacher les traits des chevaux. Voir aussi *volee*, ainsi que *bastonniere*.

pour une basteniere et 3 travesiez (...) ; *pour deux verroelles, deux grans havetz et pour les ferrures d'un travesiet* (✕Cysoing 1525) ; *au carlier de Chisoing, pour avoir fait une basteniere, 3 traversiers et livret ung cent de bougons d'escaillier audit mollin (...)* ; à *Jullyen d'Estevele, marissal (...)* pour avoir ferret le basteniere (✕Cysoing 1531)

► Cf. BONNET, XXI, p. 31 : *tèrvèssier, tèrvèssier, tèrvèssi* et *traversier* 'palonnier simple' ; COCHET, p. 298 : *trapsie* ; DAUBY 1, p. 64b, art. *timon* : « Le *landon* est la pièce de bois perpendiculaire au timon court ; on l'appelle aussi *traversier*. Les deux *lamiots* (en français : palonnier ou volée) reçoivent les chaînes d'attelage. Dans l'attelage à trois chevaux de front, le *landon* [c.-à-d. le *traversier*] est remplacé par une *bantenière* [qui correspond à notre *basteniere*] sur laquelle vient se fixer un *landon* à deux *lamiots* et un autre *lamiot* pour le troisième cheval. »

3. ? – Pièce en fer servant dans un moulin à cheval.

à esté rendu à Josse de Hellemmes [censier du moulin] qu'il avoit payé pour ouvraiges fais en l'an precedent et en ceste annee assavoir claux, crampons, flottes, traversier et aultres menus ouvraiges de fer (✕Cysoing 1539) ; à *François Piquart, maitre marissal, pour des avé, anniaux et trafsiez* (♥Lille 1722 moulin 4.1.2)

► Le *traversier* 'palonnier' n'est pas précisément un *menu* ouvrage de fer. De plus, au 16^e s. les palonniers étaient certainement encore en bois. Serait-ce une ferrure qui s'adapte au palonnier ? C'est possible, mais le contexte ne permet pas de trancher..

TRAVERSIN et TRAVERSON

Traverse en bois, entretoise, pièce qui relie deux éléments pour maintenir leur écartement. Voir *travers*.

traversin : *pour avoir fait deux plommas qui loyent les travessains du beffroy pour ce que le viez estoit foulés* (*Bruay-la-B. 1495) ; *la grant huge, tout le bos et œuvre, cloture, planquaige et eschanne de cullas, trattes, baus, travesain* (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ; *les trois baulch quy portent le windacq* [treuil pour la meule], *les trois posteaux quy sont par deseure lesdicts bauch et le houd* [? – prob. erreur, puisque le terme est omis dans le paragraphe identique des prisées postérieures du même moulin] *pendant ausdicts baulch, ung traversin, deux fleau et pottelet et tous les patin servant audict windacq* (*Lille 1558 moulin 2.1.2)

► Malgré le pluriel *baus* et le singulier *travesain*, il faut p.-ê. lire *baus travesains* à Lille en 1530, expression qui correspondrait alors aux couillards (→ *couillart*).

traverson : *les trois baulch quy portent le windacq* [treuil pour la meule], *les trois potteaux quy sont par dessus lesdicts baulch, ung traverson, deux fleaux et postelletz et tous les patins servant audict windacq* (*Lille 1642 moulin 2.1.2)

Acception spécifique :

✕ Traverse qui suspend l'escalier extérieur à la queue. Voir *travelet* et la note.

traversin : *le montee, si comme le keue, les poupees, escaches, gisans, appas, appoyelle, pottetet, traversin et espee* (Lille 1558 moulin 3.1)

traverson : *la montee, asschavoir la queue, gisant, poupee, escache, appoielle, postellette et traverson* (Lille 1642 moulin 3.6)

► *Traverson* ne se rencontre que chez le scribe qui a copié les prisées lilloises de 1642. Dans les prisées antérieures et postérieures des mêmes moulins c'est *traversin* que nous lisons. Voir la note à l'art. *travel* acc. spéc. 1 et la note qui suit l'art. *travillon*.

TRAVIE

* Poutre horizontale d'un ouvrage hydraulique.

pour 2 pieces de bos, 46 s pour faire venteles et travies (Menen 1294) ; *pour avoir ouvré à faire travies et aisselles d'escluses pour le molin à eaue* (Menen 1413 semaine 1) ; *pour 4 fresnes (...) à faire travies pour ledit molin à eaue* (Menen 1413 semaine 47)

TRAVILLON

Pièce de bois équarrie de faibles dimensions, petite poutre. Voir aussi *travelet*.

pour (...) ossi avoir recouvert de noefvez aisselles et deux travillons une archure servans as moyens molins d'Anzain (*Valenciennes 1430) ; *rehauchiet le keuwe et mis ung travillon devant* (OTemplemars 1443)

Acception spécifique :

✕ Traverse qui suspend l'escalier extérieur à la queue. Voir *travelet* et la note.

ung travilon servant à ladict montee, de 8 pied de lon, de 5 et de 6 pau (✕Templemars 1579)

Les prisées mentionnent donc des *travel*, *travelet*, *travers*, *traversin*, *traverson* et *travillon* à l'escalier extérieur du moulin sur pivot. Bien que ces mots ne soient pas apparentés (*travel*, *travelet* et *travillon* viennent de *trabe* 'poutre', tandis que *travers*, *traversin* et *traverson* viennent de *transversu* 'transversal'), ils présentent un tel « air de famille » qu'ils ont été pris pour synonymes : même les dérivés de *trabe* ont désigné le plus souvent des traverses. Dans l'escalier extérieur du moulin sur pivot, la pièce de bois que ces mots désignent est indispensable puisque c'est elle qui soutient toute la montée. Cette constatation explique sa présence dans de très nombreuses prisées. C'est d'ailleurs pour la même raison que la plupart des prisées flamandes citent la première marche de l'escalier extérieur, qui avait la même fonction. En Flandre flamandophone, la première mention incontestable d'un escalier suspendu par la première marche date du 15^e siècle (COUTANT 1, p. 337, art. *sleepsole*), alors qu'il faut probablement attendre la fin du 17^e siècle pour que les moulins lillois adoptent ce mode de suspension : dans toutes les prisées de 1726 des moulins de l'hôpital Comtesse, les *travers* et synonymes ont disparu pour faire place à des *soutiens de poupees*. Ce changement dans la terminologie pourrait bien correspondre à l'adoption d'une nouvelle technique. Dans la zone francophone, voici les plus anciennes attestations que j'ai trouvées de la suspension de l'escalier par la première marche : *la ceult deu dict mollein de 44 pied de loing et de 12 pouche quaret par le grot debout et de 7 et 9 pouche par le meneut debout, avec les deux monthé et seulliet et eforchet* (Hem-Lenglet 1645) ; *une cheville de poupe et une cheville tenante à la seule, de quatre pieds de long, avec une clef et une flotte* (La Bassée 1689 huile). Certes, la première marche de l'escalier est citée dans des textes plus anciens (voir *apas*), mais elle n'y est pas mise en rapport avec les *poupees*.



Deux détails du moulin de Saint-Maxent (Somme) : suspension de l'échelle du meunier avec la « traverse » sous les limons. Photos J.B.

TREBATRE

1. (En parlant de l'eau) Battre (un obstacle qui s'oppose à l'écoulement), éclabousser.

pour fouwir et querre un conduit d'euwe, qui trebattoit au desous de l'aveulle planquier et dou soeil euwerech (*Valenciennes 1399 Comte); à *Jehan le Normant et Gerard d'Irechon, machons (...) d'avoir (...) ausdis mollins Saint Geri mis jus et rassis les joes des ventailles d'iceux mollins, aussy assis et encassé oeullés de fer entredeux pour enoieiller aisselles de quesne affin que l'eaue ne trebatte lesdictes joes* (*Valenciennes 1440)

2. Laisser suinter l'eau à travers un obstacle.

à *Nicaise le Caudrelier et à Jehan se fieut, machons, fu marcandet en taske (...) dou mur contre le moullin deffaïre et refaïre pour chou que il estoit pouris et que il trebattoit devens le moullin (...); (...) pour faire une estanke au devant de ces ventailles et emplir de terre (...) et aussi dou deffaïre après l'ouvrage fait et metre le terre hors dou rieu à l'encontre des murs par coi il ne trebatissent point et pour le mur y estre plus roit* (*Bavay 1381)

TREBUE : voir *entrebuis*.

TREILLE (1)

* Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d'eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant. Voir *grail*.

une treylle de boys avecq sept pilliez et une pieche de travers de huyct pieds de loing (Marquette-1.-L. 1653)

TREILLE (2)

a. * Câble avec lequel on hale une embarcation.

pour 2 treilles pour tirer le bacquet, ensamble ung heef et perches pour bouter et sacquier, ouquel on va avant la riviere querir lesdictes moulures (La Gorgue 1453)

► Cf. *FEW*, XIII₂, p. 172a, art. *tragula* 'boucle d'un cordage', qui mentionne *trele* 'corde de halage' à Tournai en 1409 et *voie de treille* à Lille en 1440.

b. Sorte de cordage de petite dimension.

memoire du cordage que j'ay livré (...); (...) avoir livré trois paire et deux livré [sic] de trelle pessant huit livre, porte 56 patar (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

► Prob. syn. de °*trait*, qui se vendait aussi souvent par paire.

TREILLIS

* Râtelier, grille ou treillis placés dans un cours d'eau, e.a. devant la vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1), pour arrêter les objets emportés par le courant. Voir *grail*.

refait le traillis de bois pour sauver les ordures de ladicté roe (...); pour 9 livres de grans cloux mis au treillis et au stil du molin à eaue (Harelbeke 1416); *la ventelle devant ladicté roue (...), ung faux fond dessoubz la roue et ung traillis devant la ventelle* (Marquette-1.-L. 1638)

TREMAIL et TREMEL

1. Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*); ou ensemble de ces deux pièces de bois. Voir *tremuyon*.

pour avoir fait au molinel c'on dist de Gore est assavoir recouvert le noeve arkure et faire les tremmaux tout de s'estoffe (*Beuvry 1376); *les escavestures des moeulles avecq l'arculle et bacquet, tresneaulx et teste, ensamble la couverture des moeulles et les testes [sic]* (©Templeuve 1669); *l'arcure, couverture, tremur, tremeaux, bacquet et passé, deux baux tremurs et deux testes* (✕Lille 1710 moulin 3.26); *l'arcule et sa couverture, tremur, tremau, teste, boïttes, poteau remuans, bacquet, passet et scelle* (✕Lille 1726 moulin 3.2)

► Pour *tresneaulx*, voir la note ajoutée à *crenne*. À Lille en 1710, les *tremeaux* et les *baux tremur* désigneraient le même objet. Voir cependant la note ajoutée à *bauch tremuy*.

2. Dans le moulin à huile, trémie (→ *tremuie*) adjointe à la table de découpe des tourteaux pour faciliter la récolte des rognures qui subiront encore une troisième pression.

la cahiere et la table servante à mettre le tourteaux, le turmeau et le coffre (✕Seclin 1711)

TREMUIE

Malgré les variations que subit le radical *trem-* et la diversité des suffixes, j'ai préféré grouper toutes les formes sous deux entrées *tremuie* et *tremuyon*. Pour les formes avec *n* au lieu de *m*, voir la note ajoutée à *crenne*.

1a. Trémie, bac servant d'entonnoir qui est situé au-dessus des meules et dans lequel le meunier verse le produit à moudre. Voir aussi *bac*, *bac au grain*, *entremuie*, *mait* et *tremuyon*.

etremuie : pour (...) recouvrir l'arcure dudit molin et aussi faire une nofve etermuie (*Bruay-la-B. 1386)

tremoge : les autres habillemens et appartenances d'icellui [= moulin], assavoir est (...) le coffre, tremoge, roe, sciveloop [= °lanterne d'engrenage] (✕moulin d'Ingelmunster déplacé à St.-Eloois-Vijve 1455)

tremuie : à Willame le Cuvelier, accatet à lui (...) l'arcure dou moulin le Conte, sour coy li tremuye siet, 60 s (*Valenciennes 1363) ; pour recouvrir (...) le molin dudit lieu pour ce que quant il plouvoit, il plouvoit en le tresmieue (*La Gorgue 1409) ; l'arcure doudit moulin couvrir d'aissielles par deseure, faire une noefve montee pour aller à le tremuywe, ycelle tremuywe acesmee [= pourvue] noefve de tremuywons et de bacquet (*Valenciennes 1410 Brisebois) ; pour avoir (...) remiz audit molin une neufve cuve à recevoir le frine, une trimoie et une cuve à mettre dedens le grain et ung bac tout neuf par où ladicte frine s'avale et chiet en bas en ladicte cuve (...) ; (...) pour 86 piés d'aumel dont ladicte tremoie et partie desdis bac et cuves ont esté faiz (✕St.-Eloois-Vijve 1459) ; une corbille servans à porter le blet amont en le tremuye (OTemplemars 1465) ; l'arceur, treumeuy, bacqué, couverchau, treumeuion, heinche, may, chevallet (✕Hem-Lenglet 1645)

tremuise : pour le bende de le tremuise reneuer et retourner (✕Mouscron 1483) ; pour avoir fait une nouvelle tremuise et ung bacquet servant à conduire le blet entre deux meulles au molin de Fossart, avecq y avoir fait et adjustiffiet deux tremuyon de 7 piez de loing, de 3 et de 4 poch, pour conduire et assir le tremuise dessus (*Valenciennes 1425) ; l'arcure avec les couverts, tremuions, oreilles, tremuisses (OVillers-en-C. 1655) ; les chevaux, oreilles, tirmuise et le bacquet avecque couvette (*Douai 1680 Delepierre) ; la tremuse avecq le bacqué (*Herne 1693) ; bonne termusse et bacquet et termion (OVillers-en-C. 1712) ; l'arcule, tremieuse, tremion, couverture, baquet, oreille et anche (*Ramillies 1746 moulin 2.4) ; l'arcule, tremise, tremion, couvertures, baquet, oreilles et anche (*Ramillies 1759 moulin 2.4)

tremule : l'arcule et les equavestures, la tresmule, baquets, potelets, couvecles, passé et le tout servant à l'entour des meules (✕Coutiches 1751)

tremure : pour avoir livré deux baus pour reposer le tremure dessus (✕Camphin-en-P. 1566) ; les encavetures et tranneures, quietes et orgueulles, arcules (*Don 1729 farine) ; pour la charpenterie du beffrois, tambour, mais, trumure (Masnières 1738 copié en 1756) ; arculle, turmure, bancart et tette, couvepe et moulette à lever les meules (✕Douai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

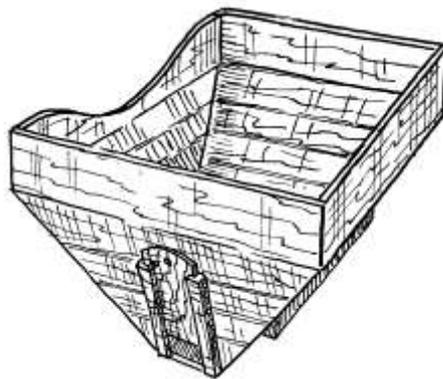
tremute : la mée, turmulde et bacquet seront de planches d'orme de cinq quars d'espaisseur (✕Harnes 1748) ; trouvé à la telmutte quatre equerres, une autre au bacq, un mentonnet à la tête du bacq (✕Lille 1797 moulin 3.27)

1531 Valenciennes Tremuise du moulin de Brisebois

(...) avec avoir fait une tremuize furnie de quattre pans, les deux de 4 piez / de hault et quatre piez de large par l'ung des deboultz et par l'autre revenant à quattre et 5 poch, et les deux aultres de tel largheur et longheur par l'ung des deboutz et par l'autre de treize poch, et les avoir joint et assemblez l'ung à l'autre et furnies de quatre pieces de bois de 4 piez de loing chascune, de 3 et de 4 poch de gros, taillie à canfrain après l'euvre, et revestu de bonnes asselles de qua[r]tier d'ung piet de large et ung poch d'espez, jointes et feullies l'une dedens l'autre comme l'euvre le requiert ; et aussi avoir fait ung bacquet de trois coppens de grosses planques

servans à prendre desoubz le tremuise pour conduire le grain dedens le trou de la meulle ; encorres avoir fait et adjustiffiet sur les quevaletz estans sur les quatre longhes deuves de l'arcure deux tremuisions de sept piez de loing, de trois et de 4 poch de gros, lesquelles servent à porter et à prendre le bacquet et tremuise dessus dis.

► Cf. GERMAIN, p. 202 : *trimouille, tremou, tremeuil* ; G. LEGROS, p. 394 : *trèmi* et p. 397 : *trimouye* ; É. LEGROS, p. p. 397 : *trimouye, trimoye, tèrmoye* ; MARÉCHAL, p. 198 : *trimouye* ; SMEYERS 1, p. 72 : *trémouye, trémie, trèmèye* ; Silly, p. 284 : *tèrmwisse* (Hainaut) ; L'HEUREUX, pp. 212-213. Voici une description de la trémie : *bacq à recevoir le grain, large en bas par deriere 1½ pié, par devant 7 pous, large en haut par deriere 3½ pié, par devant 2¼ pié, long 4 pié, profond 2 pié 8 pous ; le devant du bac s'enfonce dans le coffre des meules et est plus bas que le deriere trois quars* (*Lille fin 18e s. plan).



Trémie. Dessin G.P.

1b. Dans le moulin à huile, trémie placée près du chauffoir (→ *fournel*) pour faciliter le remplissage des sacs à presser. Voir *tremuyon*.

tremuise : *le coffre à farine avec ses deux tremuses à mettre les saclots et un coffre à semence* (*Enghien 1759 Wingart)

1c. Trémie du nettoyeur (tarare), bac servant d'entonnoir dans lequel le meunier verse les grains qu'il faut nettoyer.

tremuise : *le diale volant (...) estimé trente six livres, y comprises la tremuse, le rouet, la lanterne avec son arbre et ailes, manivelles et torrion de fer, une grille de fil d'archal, cloux et façon* (*Leval-Ch. 1757 épeautre)

2. Archure, tambour cylindrique ou polygonal en bois qui entoure les deux meules du moulage pour empêcher la dispersion de la mouture. Voir *arcure*.

tremuie : *à Gilart Doucelier, carpentier, pour sen sollaire de avoir (...) ouvret (...) au moulin de Hom en refaire et retaseler le huge leur on met le bled et le tremuye qui toute descouverte estoit par deseure et desclowee* (*Hon-H. 1423) ; *refaire l'enkevestrure d'iceluy moulin et le restraintre, remettre aissielles sour le tremuije et en le loge leur le monsniar fait se demeure* (*Hon-H. 1424) ; *pour 7 teneves aissielles de cherisier de 8 piés de loncq cescune et de 1 piet de let prises pour couvrir ledicte arkure par deseure, à 2 s 6 d le pieche, 17 s 6 d ; item et pour 4 fentes dont on fist roilles d'otel longece, paijet 8 s, sont 25 s 6 d ; à Jehan Carpentier, pour sen sollaire de ycelle dicte tremye (...) couvrir desdictes aissielles et mettre 2 roilles enviars le moelle pour ycelles aissielles susporter, faire un grant rom trau en le moiienne pour le bleit keir en le moelle, faire un*

clipotiau, assir 2 baus de treviers pour mettre le bacquet sus leur on gette le blet (*Recquignies 1424) ; à *Pierart Commart, cuvelier (...), pour avoir faite et livree une arkure toute noeve pour estre tremue (...)* ; à *Hanin le Fiesnet, pour par navie avoir mené ledicte arkure (...)* ; *audit maistre Jehan le Monsnier, pour avoir alei mettre à point l'assisse de ledicte tremuie et ycelle assir* (*Recquignies 1438)

► La trémie n'étant pas couverte, la *tremuye* des deux premiers extraits doit correspondre à l'archure. À Hon-Hergies, en 1423, le charpentier répare provisoirement le couvercle de l'archure, travail qui sera complété par de nouvelles planches l'année suivante. L'identification *tremuye* = *archure* se rencontre surtout dans les comptes de Bavay et de Maubeuge. Le receveur qui se sert de *tremuie* pour l'archure appellera la trémie proprement dite *le bacquet leur on gette le blet*. Dans l'optique des rédacteurs des comptes de Bavay et de Maubeuge, l'*arcure* est une sorte de tonneau sans fond et à couvercle amovible réalisé par le tonnelier ; cette *arcure* ne devient *tremuie* qu'après avoir été mise en place au moulin (voir l'extrait de Recquignies de 1438).

Composés :

petite tremuie

Petite trémie adjointe au coffre à mouture pour déverser le produit à moudre dans la °*cauche*.

le hughe, cauche et petite tremue tenant à ladicte cauche (✕Lille 1558 moulin 3.8)

tremuie de la pierre

Archure, coffre en bois entourant les deux meules du moulage. Voir *arcule*.

six aisselles (...) de blanc bois employées à faire deux escuchons sur le tremie de ladicte pierre (*La Gorgue 1491)

► Le même compte mentionne l'*enarchure*, qui devient ici *tremie* : en effet, les *escuchons* sont les deux moitiés en demi-lune du couvercle de l'archure.

TREMUION et TREMUyant

1. Trémion, chacune des deux pièces de bois parallèles servant de support à la trémie (→ *tremuie*) ; ou ensemble de ces deux pièces de bois. Voir aussi *bauch tremuie*, *bauch tremuyon*, *bauchet*, *bauch de travers*, *beriehaut*, *bois tremuyant*, *gisant*, *giste*, *poie*, *sommereau* et *tremail*, ainsi que *quevalet* acc. spéc. 1.

stremuyant : *l'arcule, tremure, stremuant, bacquet* (✕Genech 1734)

tremignon : *l'arcule, tremignon, tremure, les couvertes et le bacquetz* (*Saulzoir 1681)

tremuyant : *tremye et tremuyant tous de secq bois* (Ramillies 15^e s. moulin 2.1) ; *l'arcure, couverture, termure, tremuan et le bacquet* (✕Seclin 1629 Beauhaut) ; *l'arteicque de l'arceul, l'avons trouvé furny avecq les couverchau, baquet et tremeuy et tremeuyant avecq les quatre escavantur* (OSt-Hilaire 1644) ; *l'arcule, couverture des meubles [sic], bacquets, tremans et tremuie* (✕Cyssoing 1774)

tremuante : *la rcuille [sic] et les ecavsesture [sic], tremuantes, tremures, quinniets, orgueuls* (*Don 1727 farine)

tremuyon : *pour avoir couvert l'arcure de ledicte meulle et y avoir fait neufs tremions* (✕Ostricourt 1413) ; *deux aultres gistes de quesne pour deux tremions par dessus l'arculle qui soustiennent l'oiselet et l'entremie* (✕Nœux-l-M. 1512) ; *pour les tremions à oreilles 22 pied de bois de 4 poulches quarrez, les couvertes des moeules de blancqz bois* (*Ramillies 17^e s. moulin 2.1) ; *deux turmion de sept piedz chacun* (*Ramillies 1640 moulin 2.1) ; *un tremuion de sept pied et demy de long* (OVillers-en-C. 1650)

tremuison : *sur les quatre longhes deuwes avoir faict deux quevaletz de deux pieches de bois de trois piedz de long chascun, lesquelz quevaletz soustiennent deux tremuysons de 7 piedz de long chascun, de trois et de quatre poch de groz et sy ont chanfrain et enbouchiez l'un dedens l'autre pour porter et soustenir le tremuise dudit molin* (*Valenciennes 1521 Comte)

2a. Trémie, bac servant d'entonnoir qui est situé au-dessus des meules et dans lequel le meunier verse le produit à moudre. Voir *tremuie*.

tremuyant : *l'arcule et couverture des meules, bacqué et tremuant et pacée* (✕Cyssoing 1727)

tremuyon : à *Jaquemart Cottron, cuvelier dudit Valenciennes, pour avoir en ce temps fait et livret pour le grant moelin d'Ansaing un termuyon et 3 boistiaux à prendre moulture pour iceux molins, à 5 s le tremuyon et 4 s le boistiel, 17 s (...)* et au *molin de Brisebos un tremuyon, 8 deuves à faire cuignés* (*Valenciennes 1443) ; *l'archure, couverture, tremuion, bacquet, froyon et teste* (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; *l'arcure, couverture, tremuyon et bacquet (...)* ; *item, le windach pour mectre sur le tremuyon* (✕Lille 1606 moulin 3.14) ; *touttes aultres utensilz de moulin, comme arcul, tremion, bacquet, enches, mect* (OBusigny 1643)

tremurant : *la rulle, couverture, termeurent et bacque* (✕Bailleul-Hainaut 1627-1684)

► À Valenciennes (1443), il serait étrange que ce soit le tonnelier qui livre le support de la trémie et que ce trémion revienne plus cher qu'un boisseau. Bien que le compte du charpentier de 1443 distingue la *termuye* et le *termuyon*, le tonnelier a pu qualifier la nouvelle trémie de *tremuyon*. Dans les autres comptes mentionnés ci-dessus, le *tremuyon* n'est pas accompagné de la *tremuie*. C'est peut-être une simple omission due à la similitude des deux mots. Au moulin à vent dit « moulin Rouge » de Lille, par exemple, la *tremuye* ne sera ajoutée au *tremuyon* qu'en 1648, alors qu'au moulin à vent sur les remparts de Lille, entre la porte St-Sauveur et la porte des Malades, elle est ajoutée dès 1627. Au grand moulin St-Pierre, à eau, de Lille également, elle est ajoutée dès 1627, mais disparaît de nouveau en 1636. Le texte de la prisée du moulin à vent d'Esquermes (Lille moulin 3.14) de 1606 pourrait corroborer l'identification du *tremuyon* à la trémie : le petit tire-sac s'y trouve au-dessus du *tremuyon*. Quoi qu'il en soit, *tremuyon* a pu désigner la trémie, comme le prouvent les exemples provenant des moulins à huile mentionnés en 2b.

2b. Dans le moulin à huile, trémie placée près du chauffoir (→ *fournel*) pour faciliter le remplissage des sacs à presser. Le plus souvent, le tordoir dispose de deux trémies. Voir aussi *engrenoir, entremuyon* et *tremuie*.

estremuyant : *ferrure des esternuans [sic]* (✕Seclin 1711) ; *la perse du mouvez, les careulle, les etremuan et les planche y servant (...)* ; *la fausse paël et le trois pied et le chenet, paielle, la verge du mouvez et rafouet et la main de fer et les ferailles des estr[em]Juan* [(✕Don 1741)

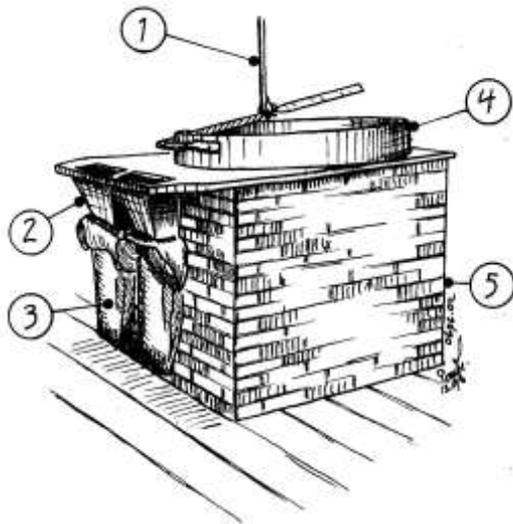
estremuyon : *la paielle, le trepié, le chemineaux, mouvet, fourneau ferrez, rasette, un espugoy, estrymon ferrez, deux crachets (...)* , *6 petit havet à le estrimon* (*Comines 1684 nouveau moulin à huile) ; *un ballo ou cheminée de bois par dessus la paielle prisé avec les estremuons* (*Comines 1709 nouveau moulin à huile) ; *item, les trois careulle avec la perche du mouvait et les abloquement y servant, prisé 82 lb* ; *item, les etermuons et tout les abloquemens y servant, prisé 18 lb* (*Don 1718)

tremuande : *le termuande avec son siege, le grand cuvié, le seau, le bacq à frouchy* (✕Mouscron 1687)

► Ce n'est pas le seul cas où la finale *-ant* évolue en *-ande* : voir p. ex. *tirant*.

tremuant : *la payelle, le trepiéd, le faux fourmeaux [= fourneaux] et le grand fer du mouvez et les ferraylles du tremuan avecq ung chemineaux* (*Marquette-l.-L. 1653) ; *la metz et le tremuant* (*Don 1678)

tremuyon : *le payelle, le mouvet, le met, four, tremyon* (*Lille 1487 moulin 2.3) ; *le met et tremuyon dudit molin, prisiet 42 s par.* (*Marquette-l.-L. 1498) ; *le fourneau, les tremuyons, une huige à mectre grain, les mee et aixelles à mectre tourteaux et aultres abloquemens* (*Marquette-l.-L. 1638) ; *les fournaux et tremion* (✕Vermelles 1785)



Configuration moderne du chauffoir : 1 = agitateur (*mouvet*) ; 2 = trémie (*tremuyon*) ; 3 = sac à presser (*saquot*) ; 4 = poêle sans fond (*fausse payelle*) ; 5 = chauffoir avec la *payelle* (plaque). Dessin G.P.

TRENCHÉ

*Tranchée. Voir aussi *trenquich*.

le devant dicte escluse trenchier jusques à chertain fons et hoster le viese buse doudit vivier, le noeve buse subdicte aidier à assir à juste liviel, ledicte trench et escluse refaire et reparer (Bavay 1405)

TRENCHIER

Pratiquer une excavation longitudinale dans (la terre).

le devant dicte escluse trenchier jusques à chertain fons et hoster le viese buse doudit vivier, le noeve buse subdicte aidier à assir à juste liviel, ledicte trench et escluse refaire et reparer (*Bavay 1405)

TRENQUICH

Tranchée. Voir aussi *trenche*.

trenquich : *pour faire un trenkich à l'escluse pour l'euwe metre au bas* (*Recquignies 1385) ; *pour faire une double sois au devant des ventailles de ce moulin et emplir de terre et aussi pour coper l'escluse (...)* et là faire un grant trenkich de 20 piés de let bien parffont pour l'euwe là passer, par coi on peuwist le suel euwerech roster et assir le noef au secq et bien remacener (*Recquignies 1386) ; *as dessus nommés, pour un trenkich de 6 piés de let et demi de parfont, de environ 100 piés de lonch, qu'il fisent de treviers le kemin de Busignettez pour l'aïwe tourner en le riviere, qui enpiroit moult fort le chemin* (*Bavay 1399) ;

trenquil : *pour avoir fait une estancque en le riviere dont mieult ledit mollin Souveraing et avoir fait deux trenquilz, l'un pour ladicte riviere aller en ung petit vivier assez près de ladicte riviere et l'autre despous l'issue dudit vivier pour icelle yaue entrer dedens ung aultre vivier, qui est le vivier dudit chastel des Marlis* (*Valenciennes 1486)

trenquis : *pour (...) avoir fait ung trenquis et fosset de quarante chincq destres de loing et de sept piedt de larghe pour parfaire la seuwiere dudit molin et pour tourner l'euwe d'icelle ; aussi emply de terres ung bastardeau pour constraindre et tourner ladicte riviere auxdit trenquis* (*Valenciennes 1541 Souverain)

TREPIED

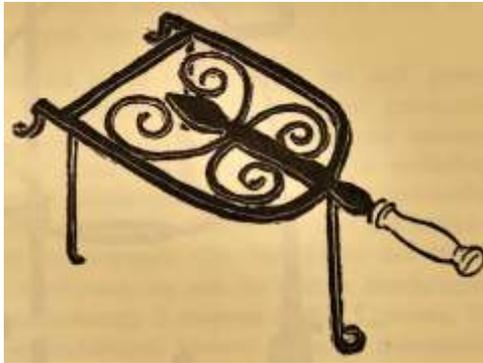
Support à trois pieds.

a. Support de la lampe à huile.

deux crachiez et ung trepier, prisez 60 s (*Marquette-l.-L. 1638)

b. Dans le moulin à huile, support à trois pieds de la poêle dans laquelle on chauffe les graines oléagineuses. Voir aussi *andier* et *trois piés* (classé sous *piet* composés).

la payelle et le mouvet avecq le trepier du fourneau (*Lille 1627 moulin 2.3); *trepiez et payelles furny de deux bachins pour recevoir l'huile, furny de deux mandes* (*Ramillies 1637 moulin 2.2); *le trepier avecq le chemineau, ung faulx fond, ung cercle autour du fourneau* (*Marquette-l.-L. 1638); *deux bacins, deux lampes, la paëlle avec le tripied et un entonnois* (*Mouscron 1687); *livré un grand trepié et livré le fourneau servant à ladite paëlle dudit moullin* (*Don 1718); *trouvé une paëlle à tourillier le grain, un trépié de fer* (*Thun-l'É. 1728)



Trépié du musée Gruuthuse (Bruges). D'après J. WEYNS, Volkshuisraad in Vlaanderen.

TREVET

P.-ê. escabeau à trois pieds ou °trépié.

item, un grand [...] servant au trevet, estimé à (...) 3 fl. ; item, trois trevet et un passé, estimé à (...) 4 fl 10 pattars (OVillers-en-C. 1649)

► Les deux articles apparaissent tout à la fin d'une évaluation des dégâts dus à la guerre, après l'énumération des pièces métalliques. Cf. *FEW*, XIII₂, p. 292b, art. *tripies* 'trépié'.

TRIANGLE

* Barre verticale qui dépasse la cloison de la vanne par le haut et sur laquelle on agit pour soulever celle-ci. Voir *tirant* acc. spéc. 3.

la ventelle moulleresse fault renouveler de dosses et triangle et de cottrez (Ramillies 1640 moulin 2.1); *trouvé à la ventelle molleresse un cappeau de fer au dessus du triangle* (Cambrai 1659 moulin 1.1.2); *trouvé aux deux triangles deux cappeaux, une batonniere enchenné pour donner l'eaue, plus deux batonieres avecq clefs et flotz à un triangle* (Cambrai 1661 moulin 1.3)

► Déformation populaire de *treant*, p.-ê. sous l'influence de *tringle*, notée dans le Cambrésis.

TRICHT

* Passage permettant la traversée d'un cours d'eau. Voir aussi *wez*.

et à une fenestre estant sur le tricht dudit molin tenant à ladicte estable avoir remis deux estiaux (Valenciennes 1527 St-Géry)

► C'est le même mot, dérivé de *trajectu*, que nous retrouvons dans *Maastricht, Utrecht*, etc. Trith-Saint-Léger, sur l'Escaut, à quelque 4 km de Valenciennes, doit lui aussi son nom à *tricht* 'passage'.

TRIELLE et **TRIEU** : voir *estrier*.

TRIEULE

Arbre d'un treuil ; dans certains cas le terme pourrait s'appliquer au treuil tout entier, mais celui-ci est le plus souvent désigné par *engin*. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 2.5.

- masculin ou genre inconnu : *deux broies pour le molin des Castelers et un triulle dont on sacque le moelle dudit molin amont* (*Beuvry 1376) ; *de faire et ouvrir le harnas et le triulle du puch des molins de wedde* (*Templemars 1400) ; *pour (...) avoir fait ung neuf brach au triulle de quoy on sacque le meulle amont* (*Bruay-la-B. 1450) ; *pour ung engien refait, assavoir une paierche, 3 poisteaux et 3 flasques pour tenir le triulle* (OTemplemars 1478) ; *pour 17 piedz de petite bende à loier les triuelles des engiens* (✕Nœux-l.-M. 1531) ; *pour avoir fait ung noeuf enghien audit molin du than pour tirer les sacques sur le planquier devant la tremuise, furny d'une piece de bois faisant le triulle de dix piedtz de loing et huit polch karet, et aux deux boutz y avoir fait et rondes deux mamelles de six pochis en croix* (*Valenciennes 1542) ; *ung chable et ung triulle avec un engin à tirer les molles et sacqz* (✕Busigny avant 1643)

trieule de puich : *pour ung triulle de puich pour tirer l'eauwe* (*Templemars 1562)

- féminin : *les trois bauchs quy portent le windach* [treuil pour la meule] (...), *une triulle servante à lever les moelles* (*Lille 1606 moulin 2.1.2)

► Cf. *FEW*, XIII₂, p. 42a, art. *torculum* 'pressoir'.

Acception spécifique :

☒ Arbre moteur, arbre qui porte les volants et le rouet. Voir l'encadré 1 à *arbre* § 1.2.

- masculin : *pour la vollez ung triulle de longueur convenable, de vinct à vinct ung pouche de grosneur par le groz boulx, à candeyller, furny de capieaux et d'Allemelle au gro et pety collez, assy sur ung mabrieaux de noir ou bleux pier* (✕Busigny 1626) ; *le trul ou l'arbre tournant dudit moullin de 22 piedz de longueur et au moyens vingt deux pouches quarrez par le gros bou et 16 pouces carrez par le menu bou* (OSt-Hilaire 1644) ; *trouvé le triul de vingt pouches carré par le gros debout* (OQuiévy 1677) ; *le treulle ou arbre tournant avec le marbreau* (OWambaix 1688) ; *trouvez le treuille fou[r]ny d'Allemelles au grand et au petit collé (...) avec la platinne d'hurtoir et un hurtoir de fer à la teste dudit treuille* (✕Cambrai 1713 moulin 1.5)

► Cf. DELMAIRE, § 3731 : *pour 1 marbre sour quoi li triules coert* (✕Avesnes 1304). Cette acception inconnue en Flandre, mais assez fréquente en picard, est absente du *FEW*, XIII₂, p. 39, art. *torculum*.

TRILLAGE

Triage, dans une papéterie, séparation des chiffons selon leurs qualités.

pour ce qui concerne la manutention, je suis précisément les procédés de Hollande, c'est-à-dire qu'après un trillage exacte, je met les chiffons tout crûs dans les cilindres (☒Lille 1788 moulin 3.35)

TRIPPE

Prob. déchets du bois après sciage.

(...) pour (...) avoir soiet pluseurs quesnes (...) 58 couteaux de mollins de wedde au pris de 15 d piece, s'en a esté payet icy mis 72 s 6 d ; pour les trippes et recettes desdis couteaux montant pour mesure cent 80 piedz à 6 d du piet, sont et cy mis 4 lb 10 s (baronnie de Cyssoing 1522)

► Cette acception est absente du *FEW*, XIII₂, p. 299a, art. *trippa*. COTGRAVE, art. *tripe*, définit *les tripes d'un fagot* par « The smallest stickes in a fagot ».

TROIS PIED : voir *piet* composés.

TRONCHE et TRONCHIE

a. Grand tronçon d'arbre ou tronc.

tronche : pour 3 troncs de saus amenees de Mourmail (*Valenciennes 1347) ; pour 2 tronques d'abel dont on refist le frain du molin de vent (✕Beuvry 1368) ; pour avoir livré au molin d'olle une tronche de gauquier et une flasque (*La Gorgue 1419) ; s'ensuivent les parties du bois achaté par ledit Ector pour emploier à la charpenterie et refecton dudit molin, et la greigneur partie dudit bois achaté sanz branches, c'est assavoir les tronques ou estoz (*Opwijk 1428)

tronchie : pour (...) livrer toute le sois [= soie 'sciage'] de membres et d'asselin, recopper le bos par tronquies ou park, ycelles kerquier sur cars et admener au mollin (*Bruay-la-B. 1363)

b. Prob. souche.

tronche : ancoirre ung aultre chesne portant sa tronche pour faire des bras as rues dudit molin du tamp (*Valenciennes 1636)

TRONCHETTE

Petit tronçon.

pour l'esquaraige d'une courbe de roët et une troncette de bos prise au debout des courbes (✕Mecquignies 1421)

TRONCHON

Morceau de bois coupé.

pour 4 posteaulx de chesne à 20 gros la piece (...) et 4 autres grans tronchons et pieces de chesne employés à soustenir ledit molin par dessoubz à 10 gros le piece (✕Sluis 1435)

Acception spécifique :

Tourillon, rouleau de fer qui est mis à l'extrémité d'un arbre, en général de l'arbre moteur du moulin à eau, et qui tourne sur un coussinet. Voir *envir.*

pour 6 cuignetz à restraindre les tronchons (*Valenciennes 1511 Comte)

► Hapax sémantique ou, plus vraisemblablement, erreur.

TRONCHONNAGE

Tronçonnage, action de débiter un tronc d'arbre en billes ou tronçons.

pour soijer 28 aissielles de 8 piés de loncq et de 2 dois d'espés qui furent mises à l'avant plankier des ventailles de Roque, et 4 aissielles de 13 piés cascunne qui furent mises à le voye faite au devant des ventailles avecq les autres qui y demorerent, fu paijet parmi troncenaige et recepaige 20 s (*Recquignies 1386) ; pour taillier et esquarer le bos de coi on a fait les bras, les coisiaus et autre ouvraige pour le molin de Busignetez et aussi les courbes d'espondes et de chiernaige et les courbes d'un rowet et aussi pour souyer les bras dou rowet et 8 bras pour le rues, les coisiaus, les espondes, le ciernaige et le bos d'un rowet a estet payet parmi escroutaige, tronchenaige, esdossaige et toute l'oeuvre faire tant en journees comme en tillaige sour tout 4 lb 18 s (*Bavay 1390)

► Le tronçonnage se fait à la scie passe-partout et permet d'obtenir deux plans verticaux à chaque extrémité du tronçon.

TRONCHONNER

Débiter (un tronc d'arbre) en billes ou tronçons.

pour tronchonner, esbosquier et taillier 10 des kaisnes dessus dis dont on fist le clozin des parois, du comble et des planquiés dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour tronchonner un kesne (...) pour chou qu'il estoit keüz s'est mis en pourveance oudit moullin pour faire cuingnez et autres choses qui falir y poroient (*Bavay 1366) ; pour (...) tronchonner pluseurs courbes et kesnes pour plus aise esquarer et karijer (*Valenciennes 1407) ; pour avoir taillié, esquarré et tronchonné de pluseurs longheurs pluseurs quesnes (...) pour iceulz soier au hourt (*Quesnoy-s.-D. 1420)

- U -

USINE

a. Fabrique, moulin ou ensemble de moulins avec tout l'équipement en tant qu'unité de production. Le terme s'emploie plus souvent pour le moulin à eau que pour le moulin à vent. Voir aussi *moulin*.

luisine : *prisie concernant l'uysyne servant à oille ; premierement, l'arbre servant à ladicte luysyne* (*Comines 1553)

► Forme avec l'article défini agglutiné.

usine : *pour le tallaige de pluseurs courbes qui ameneez ont estet audit moullin (...) et lez aukunez menez ailleurs (...) pour les huisinnes monseigneur (domaine de Bavay etc. 1367) ; 201 quartrons de piés de quartelage pour faire planques as venteilles dou moulin de Busignettes, ouvrages à celi huisine et à l'uisine dou moulin de Hon (*Bavay & Hon-H. 1393) ; à Jakemart Daumede, liquels (...) fourbi desous le rues le ordure qui montoit l'euwe, par coy li wisisne faisoit mains d'exploit (*Étrœungt 1395 Buffle); eskieuwer que pluseurs cailliaux, rabos et autrez empeschemens par flues ne puissent venir aval en le riviere alans sur les moelins et tordoir des Ogelens (...) pour le grant remplissement qu'il faisoient en ycelle riviere au grant prejudice et damaige desdictes huisines (*Valenciennes 1449) ; nous euissent supplié et requis que leur voulsissons permettre, tollerer et souffrir faire et ediffier (...) ung huissine et ediffice à molre, brasier et rechauffer waranche et en telle maniere ediffice [sic, lire ediffier] ladicte huissine que l'en y peüist molre blé, battre et todre oille et aussy faire moustarde (♥Douai 1457 St-Albin) ; ayant ledict Puillaude faict, à effect de tenir lesdites eaues ainsy haultes, rehausser les ventelleries pour par ce moien donner plus de chasses à ses trois usinnes d'ung moulin et deux tordoirs (*Thun-l'É. 1641) ; et tous autres utensils necessaires à un moulin à vent, et après que toute l'usine sera accomplie, lesdis preneurs seront tenus de à leurs despens en faire la livrance aux deputez desdis seigneurs bailleurs (○Busigny 1643) ; le moulin étoit disposé de maniere que la farine ne tomboit pas toute dans l'arche destinée à la recueillir pour être délivrée au propriétaire, mais qu'un dixieme au moins s'échappoit à la faveur d'un trou pratiqué dans la meule, correspondant à un autre trou fait dans la muraille et se rendoit ainsi dans un coffre déposé dans une cave au dessous de l'usine, sans que le propriétaire du grain, présent à la mouture, pût s'apercevoir de la fraude (Département du Nord 1796)*

moulin et usine à bled : *des 11 moelins et huisines à blet appartenans à la recepte de ladicte Salle (*domaine de Valenciennes 1455) ; le moulin et usinne à bled de Wambay (...) at esté depuis quelques annees en cha l'espace de quatre mois pour le moins en jocq (○Wambaix 1668)*

usine de tordoir : *laquelle huisine de tordoir contient vingt quatre piedz de loing et ladite maison et chambre vingt sept piedz sur vingt deux piedz de large (*Lourches 1572) ; du prejudice que ledit le Cocq rechoipt en sa dicte huisine de tordoir par le rehaulchement inegal nagherres faict de ventelles (*Valenciennes 1597 Becquerel)*

usine de moulin : *pour avoir (...) as deux tournans de moelins doudit office de le Salle fait (...) les ouvragez de charpentrye qu'il appara (...) ; pour avoir (...) as aultrez 11 tournans et huisinez de moelin de ladicte Salle (...) fait lez ouvraiges de charpentrye qu'il appara (*domaine de Valenciennes 1445) ; la maison et huisine de moelin c'on dist de Becquereel (*Valenciennes 1508) ; Quentin Godefroy, fermier du molin à meuldre bled et tordoir à battre huille gisant à Louch (...) dont il rend par an à son seigneur pour ladite huisine de molin huyt muys de bled mesure de Valenciennes et pour ledit tordoir douze livres tournaisiennes (...) ; or est il que les edifices desdites huisines [le sg. aurait été préférable] et tordoir sont puis naguaires tumbes en ruyne (*Lourches 1572)*

► A Lourches (1572) l'expression désigne le moulin à farine, par opposition au moulin à huile.

b. Équipement permettant au moulin de fonctionner et de produire. Voir aussi *utensil*.

usine : *recognu ledicte Jehane avoir prins à rente (...) tout le dessus dit molin, saut, seuvisse, maison, huisine et appartenance d'icelli molin* (Douai 1376 rue des Foulons) ; *pour claus de 14 livres et de 10 livres au monnier (...) pour le moulin, aveles et hoysinne retenir* (*Hon-H. 1378) ; *pour ouvrage de fer qu'il a livret as huisinez dou moulin Dame Ogelent* (*Valenciennes 1388) ; *pour 4 agrappes mises à l'uisine dou tournant de celi moulin* (*Bavay 1391) ; *une maison, edifficez, molin, molages servans à molre, brasier et reschauffer waranche meismes et avec ce pour battre oille et molre blé se mestier est, tournans à forche de chevaux, avec tous les hernas, hostieulx, huisines et offechines y convenables, necessaires y et servans [sic]* (♥Douai 1457 St-Albin) ; *les huisines servans audit molin, qui sont telles, c'est assavoir le blocq parmy les enchevures (...), item, l'arbre et ce que y tient audit arbre sans le rouet, item, deux estampes, deux hyes, quatre cassis, trois montans (...)* (✕Lille 1499 moulin 3.29) ; (...) *à la charge de (...) y faire et dresser ung mollin à usance de moeldre bled de pieres et bricques et le bien et deüement estoffer avecq toutes huissines et hostieux servans au fait et usance dudict mollin* (OPhalempin 1567-1627) ; *seront lesdis preneurs et pleges tenus de retenir et entretenir (...) toutes les huysines et officines dudict molin* (*Marquette-l.-L. 1591) ; *la maison, moulin et usine du Plat Farinier* (✕Cambrai 1727 moulins 1)

c. Exploitation du moulin.

usine : *il fault que je cesse l'usine dudict Lourche comme molin tordoir à cause que les eau ont emmené les ventelle du radde trou* (*Lourches 1569)

► Pour la plupart de ces acceptions, cf. aussi GERMAIN, p. 202 : *usine* ; G. LEGROS, p. 336 : *ouhène*. Les scribes qui mentionnent aussi bien les *huisines* que les *officines*, auraient-ils su que les deux substantifs avaient la même étymologie ?

Composés :

usine mouvante

Établissement utilisant une source d'énergie et possédant des éléments mobiles pour exécuter un travail.

maistres ouvriers du stiel de carpentrye en moullins à eauwe, à vent et aultres huisines mouvantes (Rumegies 1536)

usine à blé, ~ de blé

Moulin à blé, en tant qu'unité de production. Voir aussi *moulin à blé* (encadré 7 à moulin § 4.1.1).

moulin à blé : *les aultres huisines à blet* (*Valenciennes 1490) ; *le moulin et usinne à bled de Wambay (...) at esté depuis quelques annees en cha l'espace de quatre mois pour le moins en jocq* (OWambaix 1668)

moulin de blé :

certain moulin et usine de bled seant au village de Wambaix (OWambaix 1688)

usine à brais

Moulin où on broie le malt pour les brasseurs, en tant qu'unité de production. Voir aussi *moulin à brais* (encadré 7 à moulin § 4.1.4).

fermiers des molins et huisines à bled et à bray de ceste recepte de la ville et banlieuwe de Valenchiennes (Valenciennes 1521)

usine à l'eau

* Établissement utilisant l'eau comme source d'énergie pour exécuter un travail.

les moulin, tordoir, maison et lieu où souloient estre cy devant une estable et grangette à usinne à l'eau (Thun-l'É. 1688)

usine à vent

☒ Moulin à vent en tant qu'unité de production. Voir aussi *moulin à vent* (encadré 7 à moulin § 5.2).

le moulin et usine à vent scitué hors le porte Nostre Dame (✕Cambrai 1667 moulins 1)

Expression :

estre en usine

Être en service.

une moeulle noeufve, laquel est presentemant en usine au molin dudict Busegnie (OBusigny 1698)

UTENSIL

Équipement, outillage, outil, accessoire (du moulin). Voir aussi *usine*.

*l'arreceure, tremuye, couvleces, metz et tous les (et tous les) utensilles qui fauldra audit molin (✕Béthune 1507) ; pour avoir mené les bois et estanchons, faux loiens, croisies et gantiers pour estanchonner ledit mollin au villaige de Werquignoeil, aussi mené et emmené les estencilles qu'il a fallu pour ledit ouvraige (✕Nœux-1.-M. 1531) ; à charge et condition de par ledit fermier fournir, livrer et entretenir tous outils et menues utensils servans à faire tourner et mouldre ledit moulin (*Montigny-en-O. 1679) ; lesdits experts, ayans visité les deux meules, befroy, roué, grande roue et toutes les utensiles servantes audit moulin (...), ont dit et déclaré que toutes ces dits utensiles montoient à la valeur de huit cens cinquante florins (*Ramillies 1705 moulin 2.3)*

► Le rédacteur du bail de Montigny-en-Ostrevant de 1679 mentionne aussi bien les *outils* que les *utensils*, deux termes qui ont la même étymologie.

Composés :

utensil dormant

Élément fixe du moulin. Voir *harnas dormant*.

les sousignés maitres charpentiers (...), après avoir tout considéré ledit moulin et tous les utensils travaillans et dormans tant en ferailles que bois (...) ont dit et declaret : ledit moulin est à present de la valeur de dix-sept cens florins (✕Mœuvres 1701)

utensil gisant

Élément fixe du moulin. Voir *harnas dormant*.

après avoir murement examinés tous les utencils tant gissant que travaillant, avons jugé en nos ames et consciences (○Quiévy 1776)

utensil mouvant

Élément du moulin qui se meut. Voir *harnas courant*.

*priserie et estimation de tous et chacuns les harnaz et aultres utensilz mouvans et travaillans du molin du Pla Farniers (*Cambrai 1642 moulin 1.2.1)*

utensil travaillant

Élément (du moulin) qui exécute un travail mécanique. Voir *harnas travaillant*.

les sousignés maitres charpentiers (...), après avoir tout considéré ledit moulin et tous les utensils travaillans et dormans tant en ferailles que bois (...) ont dit et declaret : ledit moulin est à present de la valeur de dix-sept cens florins (✕Mœuvres 1701) ; ensemble doit le fermier pour diminution du corps de moulin, de la maison, des meulles, deduction du bonis des ustenciles travaillantes, deux cent quarante huict livres quinze sols (✕Élouges 1743) ; après avoir murement examinés tous les utencils tant gissant que travaillant, avons jugé en nos ames et consciences (○Quiévy 1776)

- V -

VAGUE

Déserté par la clientèle, et donc au chômage. Voir aussi *coi* et *vaquant*.

*lorsque ledit bailli fu institué esdiz offices, ledit Grard laissa ladicte ferme et ala ycellui bailli visiter lesdiz molins (...), lesquelz il trouva comme vagues et depichiez et rompuz (✕Kruibeke 1405) ; et quant maistre Bauduin de la Chapelle vint et eubt fait la verge dudit molin, qui estoit rompue, et la remist, ledit molin commença à estre vague le 27^e jour dudit mois d'aoust et fu vaghe jusques au 12^e jour de septembre après ensuivant (...); monte la vaquation pour ledit terme 12 s 10 d gros ob. poit. parisis (✕Kieldrecht 1406) ; pour le jocquage desdis quatre molins à eaue par 108 jours qu'ilz ont esté vagues et cloz sans mieuldre (*Dendermonde 1450 Nieuwburg) ; ledit molin a esté vaghe sans en faire proffit tant à cause de la gherre qui a regné comme à cause de ce que ledit molin estoit rompu (✕Phalempin 1493)*

vague sans gagner : *paijet (...) au chenssisseur dou petit moulin à vent à Winthy pour che qu'il fu vaghes sans gaegner par l'espasse de 10 moys (✕Scheldewindeke 1374)*

vague sans moudre : *pour ce que ledit molin fu vague sans mouldre (...) 45 jours (...) 17 s 8 d ob. gros 8 mites (✕Verrebroek 1406)*

vague sans rien faire : *chy après s'ensuivent les jours ouvrables que le molin de Kieldrecht et le molin de Haesdonc ont jocquiet (...); premiers, le molin de Kieldrecht a esté vague sans riens faire par l'espace de 10 jours (...); le molin de Haesdonc a esté semblablement vaghe par l'espace de 3 jours (✕Haasdonk & Kieldrecht 1437)*

► Cette expression, si fréquente dans les textes provenant de la Flandre flamandophone, est rarissime dans la zone francophone que j'étudie. Tout comme en néerlandais, le mot a pu devenir synonyme non seulement de *vacant* mais aussi d'*être à l'arrêt* : dans un moulin, l'absence de clientèle provoquait nécessairement l'arrêt, le chômage (cf. *MnW*, VIII, p. 1178). À comparer à la phrase suivante, où l'adjectif *desert* correspond à *vaghe* : *que ledit molin soit mis en boin estat (...) ou autrement il s'en va tantost en le riviere et sera le maison et molage desert et perdu (*La Gorgue 1404)*. En 1466, le compte bilingue du moulin de Walem donne respectivement *van stille staene de selve twee daghe* [= du fait que (le moulin) a été à l'arrêt les mêmes deux jours] et *ledit molin gisoit vaghe l'espasse desdis 2 jours*.

VAGUIER

Être *vague*, c.-à-d. déserté par la clientèle, et donc au chômage. La paronymie a favorisé la confusion avec *vaquier* 'être à l'arrêt'.

*il est vray que parellement que li porte [il s'agit de la porte d'eau] vaga lesdittes 7 semaines, se vaga li molins toutes lesdittes 7 semaines que il molut peu ou nient pour che que les gens du païs estoient tout demourant par les boines villes pour les gens d'armes passans qui leur tauoient che qu'il avoient et les batirent auchuns et tuerent (*La Gorgue 1387) ; pour ledit mollin, qui a cessé et n'a peü molre par desfaut de ledicte aisse et par le tamps que on l'a restoré, si a vaguïé par 2 moix et 18 jours (✕Haaltert 1388) ; lidis moullins de Busegnettes vagha et sejourna par les dessus [dis] ouvraiges de machonnerie (*Bavay 1428 – B 9421) ; pour jocquage dudict molin, qui vaga pour tout ce dict ouvrage (✕St.-Baafs-Vijve 1448)*

► Voir la remarque à l'article précédent. Dans l'exemple de la Gorgue de 1387, le verbe *vaguier* est utilisé aussi bien pour la porte d'eau que pour le moulin, alors que le moulin seul peut être déserté par la clientèle. La confusion entre *vaquier* et *vaguier* est encore plus manifeste dans l'exemple suivant : *pour avoir esté viziter ledit molin de Bruay (...) en quoy faisant il a vaghié par ung jour entier (*Bruay-la-B. 1466)*.

VAISSEL

Récipient, le plus souvent récipient servant de mesure.

*pour le vaissiel de Busignetes refaire et rebender en pluseurs lieux leur il estoit brisiés (*Bavay 1380) ; pour deux vaissiaus à mesurer le multure et les faire liier de bendes de fer*

(✕Harelbeke 1400) ; *accattet ou markiet à Mauboège (...) un vaissiau de quesne fieret, ordonnet et flastrit de l'enseingne de le ville de Mauboège, liquels a estet mis audit moulin de Rocque* (*Recquignies 1426) ; à *Jakemart Rivart, pour le fus d'un vaissiel et l'estricque que (...) livra pour servir au prendre les moulures audit moellin des Ogelens (...)* ; (...) *pour avoir ferret ledit vaissiel de 2 chercles, 2 croisures et d'une kaine d'aune et demie de lonc et 2 crampons pour atacquier* (*Valenciennes 1438) ; *un vasseau à mesurer grain* (*Enghien 1638 Pont) ; *un vaisseau, quartier, demy quartier, une pinte et une demye pinte* (✕Kester 1715)

► Cf. HÉCART, p. 475: *vassiau* : mesure pour les grains, valant environ vingt-cinq litres, DOURSTHER, p. 569 confirme les 25 litres pour Valenciennes et donne pour Enghien 28,8 litres et pour Bavay 26 litres. En flamand le *vaissel* se dit *vat*.

Acception spécifique :

Pile ou auge du moulin à fouler. Voir aussi *baquet*.

les vasiaus en quoi on foule (Douai 1312 - AM Douai, FF 670) ; *ung vasseau pour fouller à piedz* (Marquette-l.-L. 1588) ; *une choque à trois vaisseaux, enchepure, posteletz, dosiers, montans, cassis, six estampes, six fleaux* (✕? Lille 1642 moulin 2.4.3) ; *le planchy devant les vasseau avec la gotte et le planchy de dehors pour repamer les draps* (*Comines 1684) ; *la cocque dudit moulin et les huict vassiaux* (*Don 1693) ; *les dossiéz et bajot à la choque, un chasis à l'entour, cinq fenestres aux vachaux* (*Lille 1768 moulin 2.2.3)

(VALET) : voir *quevalet*.

VAN (1)

* Panier plat dans lequel on dispose un linge imperméable et dont on se sert pour vider l'eau.

pour ouvrir au saut dou vivier dou Buffle à wan (Étrœungt 1395) ; à *lui, pour avoir esté audit espusement 12 jours espuisié à l'espuisoir à 5 s pour jour et 3 jours espuisié au van à 6 s pour jour* (Harelbeke 1400) ; *pour un van (...), pour ledit van servir à espouser [sic]* (Valenciennes 1445) ; *pour 8 espuissoirs employés à espuisier l'eaue desdictes fouynes dudit nouvel molin , à 5 s le piece sont 40 s ; (...) pour ung van employé à espuisier l'eaue comme dessus, 6 s* (Menen 1457) ; *pour avoir (...) espuiszés les eaues (...)* ; *pour deulx eschelles, deulx mandes de six pintes et avoir racommodé un van* (Thun-l'É. 1651)

► À Étrœungt l'ouvrier qui travaille au saut rassemble aussi le bois en vue de la reconstruction de ce saut. Je suppose donc qu'il a asséché le saut au *wan*. L'initiale *w-*, que le FEW, XIV, p. 157 ne signale qu'à Malmédy, est due au flamand *wan*, très ancien emprunt au latin *vannus*. Ne pas confondre avec *wans* 'gants' : à *Bauduin Boucquiel, wantier, pour 3 paires de wans livrez as machons dudit ouvraige* (*Hon-H. 1457)

Acception spécifique :

Van, panier plat qu'on agite pour séparer le grain ou la garance de ses impuretés.

li sires doit livrer mait, coupe, boistiel, huge (...) et *li mosniers doit livrer le van* (Douai 1270) ; *pour un tamis et un van (...) accattés pour vasner et tamizier warance au moulin de Trith* (*Trith-St-L. 1397) ; *pinte, de demie pinte [sic], corbison, van* (OWambaix 1669) ; *une corbille, un van, un picotin, une ramonette* (*Lille 1726 moulin 2.5.1)



Van. Photo du Centrum Agrarische Geschiedenis Leuven

VAN (2)

* Prob. passerelle. Voir *ponchel*.

pour faire un noef grayel au devant dou ventaille moullerech estoffeit de tout che qu'il y appartient et un van au devant d'icelli ventaille (...); au devant doudit faux biés faire un van estoffeit de planques et de lambourdaige et de tout ce qu'il y appiertient (Hon-H. 1408); pour faire au devant de l'espaumoir de Hon un van d'aisselin et de roilaige (Hon-H. 1410); remachenet tout nuefle van qui est au devant des ventailles (Hon-H. 1413)

► Cet emploi de *van*, je ne l'ai rencontré que dans le domaine de Bavay. Le *FEW*, XVI, pp. 434 sv., art. ancien bas-francique *lađo* 'planche' mentionne un *van* 'planche' dans le Valais. Les dérivés de *lađo* 'planche' se rencontrent surtout dans les dialectes de l'est, mais le dictionnaire précise que l'ancien picard les connaissait aussi. Ce *van* du Bavaisis serait-il un reliquat, qui s'expliquerait par une aphérèse de *lavon* > *lovon* > *lovan* ?

Dans la phrase suivante, le *pan* correspond au *van* : *au devant des 2 ventaillez moulerés faire un pan et un retour de claich estoffet de soeil, de teniere et de postiaux mis en l'ereste si drut que de 5 pols de wit [sic, lire leit] entre les estiaux et d'otel hauteur que li planque au deseure doudit ventelaige (Recquignies 1413)*. Ce *pan* pourrait être un croisement de *pont* et de *van*.

VANNAGE

* Ensemble des vannes réglant le débit de l'eau. Voir *ventellerie*.

la chute de l'eau superieure prise au dessus du vannage jusqu'au bas du radier, nous l'avons trouvée etre pour le moment de six pieds deux pouces trois lignes; le dessus du chapeau de pierre de taille était au dessus de la surface de l'eau de cinq pieds cinq pouces (Valenciennes 1768 examen du niveau des eaux à Marly)

VANNE

vanne fonciere

voir l'encadré 14 à *ventail* § 0

vanne mouleresse

voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.2.1

vanne du bachinage

voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.1

vanne de décharge

voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.1

vanne d'écoulement

voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.2

vanne de fond

voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.2

voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.2.1

VANNER

Vanner, séparer le grain ou la garance de ses impuretés en les secouant dans un °van.
et si prende on un denier douisien de le rasiere et un denier del vaner, ki vaner le volra (Douai ±1275) ; *pour un tamis et un van (...) accattés pour vasner et tamizier warance au moullin de Trith (*Trith-St-L. 1397)*

VAQUAGE

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir *joc*.
*audit Piere, qui lui a esté deduit de sa dicte ferme pour le jocquaige desdis molins quant l'en fist les ouvrages qui y estoient à faire (...); aussi tendis que l'en fist la dicte priserie, lesdis 4 molins à eaue ont jocqué (...); item vacquierent encores iceulx quatre molins tandis que l'en refist et repara desoubz eaue l'escluse desdis molins (...); et depuis (...) vacquerent encores tous ensamble à diverses fois (...); montent ensamble lesdis vacquages d'iceulx 4 molins au nombre de 31 jours (*Dendermonde 1424)*

VAQUANT

Au chômage, à l'arrêt, en parlant du moulin. Voir *coi*.
*desdiz molins à eaue (...), lesquelz ont esté vacant par le fait des ouvraiges (*Ninove 1409); audit monnier deduit et rabatu pour son dommaige qu'il a eu que ledit molin estoit vaquant pour les reparations et fait des ouvrages (*Haaltert 1410); est necessaire audit mollin de avoir une noeufve moeulle (...), aultrement ledit mollin seroit vacquant (OTemplemars 1559)*

VAQUATION

Arrêt forcé ou diminution de l'activité du moulin. Voir *joc*.
*pour la vaquation dudit moulin en Kieldrecht, qui (...) sejourna (...) chincq mois et huit jours (*Kieldrecht 1395); ledit molin commença à estre vague le 27^e jour dudit mois (...), monte la vaquation pour ledit terme 12 s 10 d gros ob. poit. parisis (*Kieldrecht 1406); à Stevin le Quic, fermier du moulin à oille appelé 'tordoir', à luy deduit et rabatu de sa ferme 8 jours que ledit molin a esté vague et qu'il ne pavoit tordre oille pour le fait d'aucun[e]s reparations et refections qu'ilz y a fait faire, laquelle vacation on luy doit rabatre (*Ninove 1417); pour la vacation dudit moulin, qu'il ne pavoit mouldre que à demi volant l'espace de 72 jours (*Haaltert 1422); pour la vaquation et joquage de 18 jours que ledit molin estoit vague et ne peüit meudre (*Haaltert 1448); le receveur fait semblable icy compte de l'an entier, combien que ledit molin fu vague et sanz ouvrer dés le 15^e jour d'avril 52 après Pasques (...) jusques à l'an complet, pour ce que mon seigneur lui quitte le temps de la vacation (*Elsegem 1452); pour la vaquation que a fait ou tamps de ce compte le moulin des Castellier à Bruay pour les ouvrages quy y ont esté fais (*Bruay-la-B. 1455)*

VAQUE

Treuil à poignées rayonnantes.
*le tambour de la tenure, chassis et l'arbre prisés deux cens seize livres; la vache pour faire tourner ladite machine prisé quarante huit livres (*St-Amand-I.-E. 1719)*
 ► En Flandre, dans le vocabulaire des charpentiers de moulins, des bûcherons, etc., la *vache* est un appareil de levage bien particulier qui se dit *koe* (traduction exacte de *vache*) en flamand et que DE BO, p. 480a décrit comme suit : « Sorte de treuil dont on se sert e. a. pour haler la corde d'un palan. La *vache* se compose d'une *estaque* fichée obliquement dans le sol : cette *estaque* possède deux bras entre lesquels tourne un axe vertical appelé 'veau' qui embobine la corde. On tourne le *veau* au moyen de barres transversales rayonnantes introduites dans sa tête, et l'embobinage de la corde s'appelle 'la traite' » (texte traduit). Cf. : *ung grand corps de chesne (...) que avons assisté à illecq le mettre avecq cordes, vacques et aultres utensilles ad ce convenable (...) et est propre pour faire une estacque de mollin lorsque l'on en aura nécessité (*baronnie de Cysoing 1608). À St-Amand-les-Eaux, c'est*

plutôt un treuil couplé à un tambour servant à ouvrir et à fermer la lourde vanne d'une écluse ou porte d'eau. Cf. BONNET, XXI, p. 37 : *vaque*.

VAQUIER

Être à l'arrêt, ne pas travailler. Voir *joquier*.

*le molin a vachiet 5 jours qu'on ne pouvoit faire nul profit (✕Saaftinge 1410) ; 59 jours que ledit molin chomaiga et vacqua (✕Kruibeke 1412) ; pour le hoccage dudit molin à blé par l'espace de 50 jours entiers qu'il a vacqué durant le temps que on y a ouvré (*La Gorgue 1419) ; tendis que l'en fist ladicte priserie, lesdis 4 molins à eaue ont jocqué par l'espace de 6 jours ; item, vacquierent encores iceulx quatre molins tandis que l'en refist et repara desoubz eaue l'escluse desdis molins par l'espace d'autres 6 jours (*Dendermonde 1425) ; ledit molin vacha 2 jours (✕Haasdonk 1439) ; au mosnier de Templemars, pour le jocquage de son mollin, y ayant mis ceste annee une nouvelle moeulle et y avoir fait aultres ouvraiges necessaires, dont ledit mollin a vacquez l'espases à pluseurs fois 15 à 16 jours (○Templemars 1566)*

vaquier sans mouldre : *pour le jocquage de 10 jours entiers que lesdis molins vacquierent sans mouldre pendant le temps qu'ilz furent prisiez (✕Saaftinge 1427)*

VARCHAGE

Prob. rétribution due pour le transport.

*pour les despens de Jehan Merstaert, magnier, pour aller adviser lesdictes pierres et taster et les faire chargier, pour le varchage et despens 40 s nouvelle (*Menen 1432)*

► Formé probablement à partir du flamand *vracht* 'charge, cargaison'. En Flandre on payait le *vrachtloon* ou le *vrachtgeld* pour le transport de marchandises.

VEAU

✕ Couillard, entretoise reliant les deux °trattes à proximité du pivot (→ *estaque*) : la queue est emmortaisée dans le couillard. Voir *couillard*.

les tratte eet [sic, lire et] veau et le premier plancher (Élouges 1786)

► *Kalf*, traduction exacte de « veau » en flamand et en néerlandais, est l'appellation courante du couillard.

(VENDAILLE)

Treuil. Voir *windac*.

la petite monté, metz, hinche, le petit vendaille servant à peser les sacs et sa dependance (✕La Bassée 1719 blé)

► Je n'ose valider cette forme due à un scribe qui n'est guère fiable.

VENT

Expressions :

avoir ses vents

☒ Être bien orienté vers le vent.

pour une corde servans à tourner ledit moulin pour avoir ses vens (○Templemars 1449)

bouter au vent, pousser au vent

☒ Pousser (la queue du moulin) pour donner prise au vent. Voir *tourner*.

bouter au vent : *convient pour faire ledit ouvrages mestre au mitant dudit mollin pour faire tourner et bouter ledit moulin au vent sans cat ny engie[n] mestre et assir ungne estacque de bois de cques[ne] (○Templemars 1570) ; la queue servante à bouter le molin au vent (✕Marquette-I.-L. 1674)*

pousser au vent : *une brouette pour pousser ledit moulin au vent (○Quiévy 1677) ; quant au sommier, la farine at communication avec la mamelle, qui est la chose la plus considerable et un defaut notable, et pour y remedier il faudroit y faire un faux vent [= ventre] et deux routtins pour le rendre plus aizé à le pousser au vent (✕Mœuvres 1688)*

► La *brouette* sert plutôt à tirer qu'à pousser.

mettre à vent, tourner à vent, etc.

☒ Orienter (le moulin) pour donner prise au vent. Voir *tourner*.

mettre à vent : pour avoir ouvré audit moulin (...) pour eslever la terre gisant sur la motte du moulin où la queue des degrez dudit moulin tourne quant l'en veult ledit moulin mettre à vent (✕Verrebroek 1411). fault aussy un cayer, et ung engen dormant avecq une brouette servant pour mectre le moulin à vente (○St-Hilaire 1644)

tourner à vent : pour avoir mis icellui molin, que l'on ne pavoit tourner à vent, sur appoioirs, regardé et visité le baults de muele (✕Ingelmunster 1451) ; pour avoir fait trois noes postiaux à l'engien qui tourne le moulin à vent (○Templemars 1473)

tourner au vent : l'on ne pooit plus tourner ledit mollin au vent, par quoy a esté convenable mettre entre les croisures et viez ablotz des croutaulz de quesne pour lever ledit mollin en se haulteur et droitteur (✕Nœux-l.-M. 1518)

tourner à ses vents : pour une corde servans à tourner le moulin à ses vens (○Templemars 1400)

tourner vers le vent : une autre piece de boys servant pour faire tourner ledit moulin vers le vent, appelé en flamenc 'cruustert' [= pièce de bois reliant la queue proprement dite à l'escalier extérieur destinée à faciliter la mise au vent] (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

► Cf. Silly, p. 282 : *mète li molin è vint* ; DEBRIE, p. 30 : *torné èche molin o vin* ; Silly, p. 282 : *tourne el moulin ô vé* (Namur).

saquier à vent, tirer à vent, etc.

☒ Exercer une traction (sur la queue du moulin) pour donner prise au vent. Voir *tourner*.

saquier à vent : à Jaquemart Dubois, pour 3 peux à saquier le moulin à vent (○Templemars 1473)

saquier à ses vents : pour une grosse corde de caneve pour saquier ledit moulin à ses vens, pesans 17 livres (○Templemars 1405)

tirer à vent : pour 6 peux dont on tire le moulin à vent (○Templemars 1467)

à vent et (à) eaue, au vent et à l'eaue, etc.

* Expression qui précise que l'eau n'atteint pas le sommet de l'ouverture lorsque la cloison de la vanne est complètement levée.

et si faict on le ban que tous et chacuns mogniers ou magnieres aians ou tenans molins à eauue ou pouvoir et eschevinage de cest ville meullent de leur eauue en tenant leur ventelle rouez ouvert à vent et à eauue et quant il auront molu que tantost il auront clos leur ventelle rouet, ilz oeuvrent et trevent [sic, lire tiennent] overte leurs ventelles costerez à vent et à eauue continuellement (...), que les bas molins doibvent moldre à tour et que quand ilz son jocquans, doibvent tenir iceulx molins ouverte à vent et à eauue, levant les cottelerz d'iceulx molins, affin que l'eauue ayt son cours, sans les pouvoirs clore (Douai 1580, mais texte antérieur) ; les postilles desdict molins doibvent estre sy hault espassees et copees que on puis lever les ventelles rouez sy hault qu'ilz puissent maure à vent et à eauue (Douai 1580) ; et aussy n'y auroit aulcune apparence de raison de faire mouldre iceulx bas moulins à vent et à eaue parce que en cas de grandes et haultes eaues icelles seroient incontinent escoulés et passeroient en telle vehemence et abondance au dessoubz desdictes ventelles que le courant d'embas desdis moulins se rempliroit et accroistroit subitement de telle haulteur et enflure que lesdis moulins seroient noiez et jocquans tout court et l'eaue d'en dessus d'iceulx moulins entierement affoiblie de telle sorte que lesdis moulins ne polroient aulcunement mouldre (Douai 1599) ; les haultz molins n'ont leurs cotterez que de dix pouchz de haulteur moulant à vente et eauwe, au lieu que lesdis bas molins en doibvent avoir seize et toutesfois ne moulent à vent ne eauwe (...), et seroit plus requis que lesdis cotterez des haultz et bas molins fussent d'une mesme haulteur pour le plus grand bien de la riviere, tant s'en fault que lesdis demandeurs soient fondez d'estendre à l'excés desdis seize pouch (Douai 1610) ; fault (...) renoverer ladite ventelery de tout pieche de fons en conble aussy bien les ventelle hauchanct au vencte et à l'eaux que la ventelery (...); item, fault six ventelle de huit piez de hauteur selon le reigle des eaux et de ladite ventelery et de quatre piez de croeux en largeur entre les postille pour revenir à quatre piez et demy de largeur sur les planche deden leur batté (Ramillies 1630 textes 1) ; garderont la haulteur des eaues comme l'on at accoustumé de faire, tenant à ceste effect les vantelles ouvertes et courantes à vent et

à eaues quant le cas le requerat et selon l'estacque avecq les chevilles de fer y estant pour l'observance d'une melieur police et pour designer la haulteur que debveront avoir lesditz eaues tant au dessus desditz moulins qu'au dessoubz (Cambrai 1640 moulins 1) ; il doibt avoir tousjours deux moulins moulans ou deux vantelles courantes à vent et à l'eau (Cambrai 1754 moulins 1.1)

► À Ramillies (1630), les *ventelles haussant au vent et à l'eau* désignent les cloisons mobiles, alors que la *ventellerie* correspond au barrage équipé de vannes. Le passage suivant justifie l'expression : *la hauteur des ventaux depuis le seuille jusqu'à la hauteur de la teste de la muraille sept pieds et demi, les ventaux ont de la hauteur quatre pieds trois quart ; les ventaux étant levez de tout leur hauteur, il reste dessous pour passer l'eau trois pieds et trois quart, dont il y a un quart de pied entre l'eau et la ventelle et ainsi il n'est que de trois pied et demi d'eau* (Ramillies 1680 textes 1). Un des noms flamands de la vanne de décharge est *wintgat*, littéralement 'trou au vent', et non pas 'trou à treuil' – de *winden* 'treuiller' – comme le propose Pirenne. Remarquons que le français *ventelle* est lui aussi dérivé de *vent*. Voir à ce sujet COUTANT 5.

sur le vent

☒ Du côté des ailes.

la couverturre dudit mollin est trouvé bonne, excepté un anno sur la queux qu'il faut racomoder et aussi un anno sur le vent qu'il se manque de queuer pour atacher sur le debout de cheviron et le recouvrir de sille (OVillers-en-C. 1663)

VENTAIL, VENTAILLE et VENDEL, VENDELLE

L'adjonction d'un adjectif féminin à *ventail* de même que la présence de *ventail* et de *ventaille* dans la même série de comptes, voire le changement de genre de *ventaille* dans la même phrase (p. ex. à Bruay-la-Buissière en 1473), prouvent combien les distinctions entre les différentes graphies et les deux genres sont artificielles.

1. ☒ Aile du moulin. Voir *volant*.

ventelle : *pour aultres materes de bos dont l'en a refait et reparé les ventelles dudit molin à vent* (✕Haaltert 1441) ; *pour avoir refait et reparé les ventelles dudit molin à vent et asseuré le grant degret estant dehors devant ledit molin* (✕Haaltert 1447)

► Cette acception, je ne l'ai rencontrée que dans les comptes de Haaltert. À comparer à *ventole*.

2a. * Vanne¹

voir l'encadré 14 ci-dessous §§ 0 & 1.1

2b. * Ensemble des vannes réglant le débit de l'eau. Voir *ventellerie*.

ventail : *pour avoir livré les lattes soyees de quesne employees oudit ventail jusques au nombre de cent et 12 lattes avecque trois grands pillotz* (Moregem 1464)

ventaille : *pour avoir (...) au ventaille de le seuwiere estans entre iceux moelins fait 2 noefs ventailles estoffés ainsi qu'il appertient* (Valenciennes 1448 Anzin)

1431 Valenciennes

Ventaille, ensemble des vannes du moulin Souverain

Audit Priere, pour se paine et sollaire d'avoir fait un noef ventaille au molin Souverain de 19 piés et demi de loncq u environ et de 7 piés et demi d'estiau entre 2 eswilles, estoffet de suelles, de teniere et de 4 postilles, fait ycelle teniere ferir ens u mur pour servir au ventaille molerech, les postilles tellement que pour recepvoir les ventailles et toutes les huisseries ; yceux ventailles estoffés de traians à tieste par deseure, roillet, loyet, viestit d'asselin fueilliet et ouvret comme il appartient audit ouvrage ; ossi avoir fait au devant de celi ventaille une planque de 2 piés et demi de let, estoffet de boysines freant es hottes ens es postilles, loijet de pochars par desoulx (...)

¹ Et non pas « ventilateur » comme l'explique *Moulins en Hainaut*, p. 72b. Voir la note infrapaginale (1) à *bac*.

► Le scribe mentionne d'abord *ventaille* au singulier, puis *ventailles* au pluriel pour revenir à *ventaille* au singulier et écrire plus loin dans le même paragraphe *dudit ventillage*, alors que ce mot n'est pas encore apparu dans son texte.

3. Ouverture dans un mur au pied d'un tertre, passage. Voir *barbecane*.

ventelle : à *Lievin de Grave, maistre maçon (...)* auquel fu marchandé (...) de faire ung mur pour environner la mote dudit molin (...); à *Jehan filz Gilles (...)*, maistre carpentier, pour 4 journées qu'il a ouvré audit molin (...) tant pour appuyer ladicte mote, qui se fendoit et se vouloit laissir choir sur les gens fouysseurs, que pour 4 bois, chascun mis en deux es vaussueres de deux ventieles faictes dedens les murailles de ladicte mote dudit molin (✕Sluis 1452)

► Pour cette acception, cf. *FEW*, XIV, p. 262b, art. *ventus*.

Composés (les diverses graphies sont remplacées par *ventail* dans l'énumération qui suit) :

eventelle de la meule

Prob. diviseur, planchette munie d'une languette permettant d'arrêter l'écoulement la farine à sa sortie de l'anche.

une molle bande à equerre à le may de trois pieds de long avec trois petits havets et une petite lanquette à l'éventelle de la meule (*Marcq-en-B. 1783)

► L'interprétation est basée essentiellement sur le contexte. En flamand aussi, *schuif* ou *schof* sont des appellations aussi bien de la vanne du moulin à eau que du diviseur.

Dans l'énumération qui suit, les diverses graphies sont remplacées par *ventail* :

ventail costerech, ~ costerel	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2
ventail courant	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2
faux ventail	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2.2
ventail fonsart	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2.1
ventail fonset	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2.1
ventail fonsier	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2.1
grant ventail	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2
ventail mannerech, ~ monnerech	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail molier	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail moloir	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail moulant	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail moulerech	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail mouloir	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
petit ventail	voir l'encadré 14 ci-dessous §§ 1.1 & 1.2.2
ventail poissonnier	voir l'encadré 14 ci-dessous § 3
ventail rouech, ~ rourech	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail à fons	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2.1
ventail auprès la roue	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail du clier	voir l'encadré 14 ci-dessous § 3
ventail de la decharge des eaux	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2
ventail de la grande roue	
ventail de la meule	
ventail du moulin	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail de la rayere	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail de la roue	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail de dedans	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail de dehors	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2
ventail devant la roue	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1
ventail dehors le moulin	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.2
ventail vers la roue	voir l'encadré 14 ci-dessous § 1.1

Encadré 14**Vannes et appellations commençant par vent-**

- Schéma :
0. Vanne en général
 1. Vanne servant au moulin
 - 1.1. Vanne mouleresse (devant la roue hydraulique)
 - 1.2. Vanne de décharge ou de dérivation
 - 1.2.1. Vanne de fond
 - 1.2.2. Fausse vanne
 2. Vanne d'un moulin à marée
 3. Vanne servant à la pêche

0. Vanne en général

Le mot désigne tantôt l'ouverture, tantôt l'ensemble de la cloison mobile avec le châssis dans lequel elle glisse, tantôt la cloison seule. Voir aussi *aisselle d'escluse*, *coupé*, *escluse*, *palle* et *trappe*.

► Cf. GERMAIN, p. 203 : *venta*, *ventail* ; G. LEGROS, p. 400, MARÉCHAL, p. 198 et SMEYERS 1, p. 2 : *vinta*.

eventaire

le flehaut et le patin à lev[e]r l'eventaire (Don 1678) ; six etriliez qui sons au evantere qui soutient l'abre tournant [sic, la relative ne convient pas à evantere], deux coque et trois batoniere et cinq batoniere qui tiene aux evanter (Masnières 1738 copié en 1756 farine)

► Cf. FEW, XIV, p. 263b. Les *eventaires* correspondent ici p.-ê. à la *seuwiere*, notion qui inclut souvent les parois séparant les différents canaux ainsi que le beffroi extérieur soutenant l'arbre moteur.

vanne

à ce moulin il y a huit vannes (...) de 4 à 5 pieds de large pour la decharge des eaux et trois tournans (...) en trois batimens diferens (Escaut 1724) ; le munier de ce moulin etoit obligé de retenir les eaux au dessus des vannes en mettans des hausse pour faire tourner ledit moulin à cause de l'encombrement de la riviere au dessous, qui etoit de quatre à cinq pied (Cambrai 1752 moulin 1.1.5) ; escluse du tordoir : le seuil, longueur 36 pieds, grosseur 10 pouces et 12 pouces ; le chapeau, longueur 36 pieds, grosseur 12 pouces et 14 pouces ; 7 poteaux de 19 pieds de haut, grosseur 12 et 12 ; les tirans des vannes de 22 pieds de hauteur, grosseur 5 et 6 ; madriers des vannes, hauteur 7 pieds, largeur 4 [pieds] 6 [pouces], grosseur 2 pouces (Cantaing-s.-E. 1753) ; trois vannes ne peuvent plus être levées (...) ; il faut les remplacer à neuf en bon bois de chêne de droit fil (Ramillies 1787)

► Cf. G. LEGROS, p. 399 et SMEYERS 1, p. 2: *vane*. Bien que j'aie rencontré une *venne de la maree* en 1450, l'emploi courant de ce mot en remplacement de *ventelle* est assez récent.

ventail, ventaille et ventel, ventelle

esventelle : *les ventelles et langhue de ladic [sic] (...), le pont desdits esventelle [sic] (Don 1693)*

eventail : *il y at à present sept pieds un quart d'eaue les eventaux levez, dont deux desdits ventaulx sont hors d'estat de se pouvoir lever (Escaut 1680 Erre) ; une crete de fer au bout du trehan de l'evantelle molresse, avec une cheville à tirer l'eau et 4 batonnières aux evantaux, avec un hé (Thun-l'É. 1728)*

► Dans cette dernière phrase, la vanne mouleresse, la moins large parmi les vannes, est qualifiée d'*evantelle*, les autres vannes d'*evantaux*.

eventaille : *il ne sera permis audit acheteur, ses successeurs fermiers ou ayans cause de tirer les planches des eventelles dudit moulin, ains seront tenus en estans requis d'en mettre autant qu'on jugera necessaire pour tenir les eaues aussy hautes que ledit sire vendeur trouvera convenir, sans la permission desquels ledit acheteur ne pourra lever leurs eventailles (Ramegnies-Chin 1691-1701) ; pour la construction du befroy, compris les eventailles de l'ecluse, chassis, huges et autres (Ath 1764)*

eventelle : à l'eventelle dudict mollin 11 quevilles à clef et à flotte, deux plat barreaux à fourcque pour tenir ladicte ventelle, deux estriez avecq ung hef pour tenir les potteaulx de ladicte ventelle (Lille 1606 moulin 2.1.1) ; il ne sera permis audit acheteur, ses successeurs fermiers ou ayans cause de tirer les planches des eventelles dudict moulin, ains seront tenus en estans requis d'en mettre autant qu'on jugera necessaire pour tenir les eaues aussy hautes que ledit sire vendeur trouvera convenir, sans la permission desquels ledit achepteur ne pourra lever leurs eventailles (Ramegnies-Chin 1691-1701)

inventaille : le fleaux, l'inventaille et la corde (Don 1729)

► Changement de préfixe p.-ê. influencé par *inventer*.

ventail : pour (...) refonser de noefves aisselles l'espasse de un ventail (Valenciennes 1428 Faloise) ; pour avoir (...) fait un ventail estoffé de trayans, de roilles, de loyens et de 4 aisselles toutes quevillées tant de quevilles de fier comme de boix (Valenciennes 1473 Souverain) ; trouvé à la petit vantery du moulin unne caucq pour tirer le vantaux (Ramillies 1695 moulin 2.1)

ventaille : pour 15 journees et demie soijer traians, assielles pour ventailles et autres pluseurs estoffes pour les moulins et le seuwiere (Valenciennes 1347) ; pour faire 4 noes ventailles bien estoffeis de roilles et de montans, d'aisselles et de trayans (Bavay 1388) ; 4 ventailles estoffés de loiure et de roillaige, d'aisselin fueilliet et de traians nourit à macque par deseure, les ventailles de si boine mesure que uns homs seuls et apparli les puist clore et ouvrir quant besoins sera (Hon-H. 1413) ; pour avoir fait 9 ventailles estoffé chascun de un trayant de 13 piés de loncq, 4 pols de large et 3 polz d'espoise, de 2 roilles de 4 piés chascune, de 2 loijens d'otelle groisseur que lesdis trayans et vestu de 4 aisselles de 4 piés demy chascune, de un piet de large et 2 pols d'espaisseur, iceuls clauwés et quevilliés comme il appartenoit, pour iceuls ventailles convertir et emploiier au moelin de Faloise 4, item, au moelin des Ogelens 4 et un à le seuwiere dou molin à than, pour ce que ceulx qui y avoient servy par avant estoient tous pouris et rompus de le forche des grans eauwes, au pris de 14 s chascun ventaille (Valenciennes 1468) ; d'avoir fait audit molin 4 noefves ventailles estoffees de soeulles, posteaux et telliere et aussi le bachin estant au devant desdis ventailles pour ce que les aultres ventailles par lesdictes grandes eaues et elavasses avoient esté rompus et emportés et à ceste cause a convenu faire iceulx ventailles (Bruay-la-B. 1473) ; deux ventaille de cinq piez de largeur et de la hauteur convenable, les trean, bois de quatte et cinq, les cottrez et solleaux et loien de quatte pouche caré (Ramillies 1631 moulin 2.1)

venteille : visitation (...) adfin de enquerir et sçavoir la haulteur et pauchison des venteilles et peutilles scituees et ediffiees sur ladicte riviere de l'Escault (Escaut 1456 n.s. copie de 1648) ; nouvelles venteilles audit wintgat [= écluse de retenue pourvue de vannes] (Menen 1457)

ventel : païé à 3 compaignons ouvriés qui ont ouvré à le nockiere dudict molin et au rieu du ventel (Moregem 1448)

ventelle : pour 2 pieces de bos, 46 s, pour faire venteles et travies (Menen 1294) ; pour refaire lez ventelles doudit moulin tous noes, les postilles, les suelz, les estiaux, le teliere et pour reffaire lez plankiés amont euwe et desous, et faire un bachin tout noef et l'estanture qui le porte et lever le moulaghe 4 polz (Bavay 1367) ; les deux ventelles, les telieres, les costérés, une kauque et un rastelier tout noef de boine carpenterie (Douai 1398 Escoufflet) ; par les grandes fleues d'eaues partie de l'ouvrage qui avoit esté fait à ladicte escluse se cava et rompy, et affin de preserver le demourant fu ordonné que l'eaue auroit sen cours parmi ladicte escluse sans avaler ne clore le ventelle d'icelle escluse, par quoy lesdis quatre molins jocquierent (Dendermonde 1458) ; à ledite soiere est nesesaire de y faire quatre ventelle, lesqués seront furny chacun de un solliaux, de deux estiaux de 6 piet et demy de lont et de deux loien et pallellement fault à chacun ventelle un treant de 17 piet et demy de lont ; avecque ce fault couvry chacun ventelle d'assielle de le hauteur de 6 piet de hault, qui seront quevillié chacun de 6 queville portans teste, de trois polz de lont ; item, avecque ce fault mestre à l'ung des estiaux deux fente de 15 piet de lont pour cause qu'il n'y a pont de fellissure (Ramillies 1554) ; fault (...) renoverer ladite ventelery de tout pieche de fons en conble aussy bien les ventelle hauchanct au vencte et à l'eaux que la ventelery (...) ; item, fault six ventelle de huict piez de hauteur selon le reigle des eaux et de ladite ventelery et de

quatre piez de croeux en largeur entre les postille pour revenir à quatre piez et demy de largeur sur les planche deden leur batté (Ramillies 1630 textes 1) ; la caucque servante à lever les venteaux (...) ; la ventellerie, ventelles comprise la ventelle moleresse (Cambrai 1698 moulin 1.3)

ventelle de l'eaue : *le ventelle de l'iaue refaire (Harelbeke 1399)*

Accompagné du terme précis en flamand :

scuttebert [litt. 'planche de cloison', = cloison planchée] : *l'ouvrage servant en l'ung des ventelles desdis molins à eaue appellez 'scuttebert', duquel on retient et delaisse les eaues (Ninove 1431)*

► Dans le compte rendu de la visite de l'Escaut de part et d'autre de Cambrai (1566), dont nous possédons deux versions, les *ventailles* ou *venteilles* de la première version sont remplacés par *ventau(l)x* dans la seconde.

Dans les cas suivants, le scribe oppose les *ventelles* aux *ventaux*. Les *ventelles* y désignent les vannes dans leur ensemble avec les châssis, tandis que les *ventaux* ou *ventaux* correspondent aux seules cloisons mobiles.

ventelle – ventail : *le bachinaige des moulins à bled, ventelles et ventaulx (Cambrai 1608 moulins 1.1) ; et comme neantmoins ladicte solle devoit estre au niveau desdits planchers et à telle haulteur qu'elle estoit auparavant, ce que n'ayant peu faire, l'on at esté obligé de mettre par dessus ladicte solle à chasque ventelle de ladicte ventellerie des rencrasses et haulches pour servir de haulteur et assiette aux ventaulx comme sy ladicte solle eust esté relevee, et par ainsy les ventelles reposantes tenir leur haulteur d'eau à l'ordinaire (Thun-l'É. 1663) ; le canal de la petite soiere at dix pieds cambresiens de largeur, la hauteur des ventaux depuis le seulle jusqu'à la hauteur de la teste de la muraille sept pieds et demi, les ventaux ont de la hauteur quatre pieds trois quart ; les ventaux etant levez de tout leur hauteur, il reste dessous pour passer l'eau trois pieds et trois quart, dont il y a un quart de pied entre l'eau et la ventelle et ainsi il n'est que de trois pied et demi d'eau (Ramillies 1680 textes 1)*

ventelle – ventel : *la caucque servante à lever les venteaux (...) ; la ventellerie, ventelles comprise la ventelle moleresse (Cambrai 1698 moulin 1.3)*

1. Vanne servant au moulin

Certaines prisées distinguent la *petite ventellerie* ou les *petites ventelles* situées juste devant le moulin et la *grande ventellerie* ou les *grandes ventelles* placées plus en amont pour servir à l'étang ou à la dérivation. Mais même parmi les *ventelles* qui précèdent immédiatement le moulin, on fait la distinction entre les grandes ventelles et la petite. Cette dernière est alors la vanne mouleresse.

ventaille molerech

pour avoir (...) fait quatre ventailles maulerés tout noeuf (Bruay-la-B. 1496)

1.1 **Vanne mouleresse**

Vanne qui est placée devant la roue hydraulique et qui laisse passer la quantité d'eau nécessaire au bon fonctionnement du moulin. Cette vanne, qui est moins large et par conséquent plus petite que les vannes de décharge, ne sera qualifiée de « grande » que dans un seul cas : lorsque le moulin possède deux roues et deux vannes mouleresses, l'une des deux, celle qui sert au « grand moulin », pourra être qualifiée de « grande » : *il n'est point expedient de l'obliger à avoir deux ventelles ouvertes avec le grande ventelle moleresse, ce qu'il n'observe point à present (Escaut après 1740 rappel de la visite de 1663 moulin de Thun-l'Évêque)*. Voir aussi *mouleresch*.

vanne

vanne mouleresse

il y avoit deux à trois pieds d'eaux desur les radiers des vannes moleresse et depuis ledit curement les radiers sont à decouvert de sorte que ces trois tournants font plus d'ouvrage avec deux tiers d'eaux (Cambrai 1752 moulin 1.1.5) ; nous avons aussi trouvée que la vanne mouleresse avoit trois pieds quatre pouce demie de largeur, laquelle vannes mouleresse est

contre le corps du bâtiment du moulin et la première postille des vannes foncières (Valenciennes 1754 – 40 H 281 mesurage de la ventellerie de Becquerel)

vanne du bacinage

les vannes des bacinages de la première et seconde roues des moulins au bled ont cinq pieds neuf pouces d'hauteur chacqu'une (Escaut 1740 moulin de Selles)

ventail, ventaille et ventel, ventelle

ventelle : *un nouvel ventelle appartenant à l'escluse devant la reue de l'iauwe (Harelbeke 1400) ; pour avoir fait de nouvel deux huis servans as ventelles desdiz molins à eaues, par lesquelz l'en tire et frume les eaues servans as grosses roues dehors (Ninove 1433) ; les deulx fause ventelle et le cassis, assçavoir soeulle et litteaux prisez à 43 lb 10 s ; item, la ventelle, la caucque, la langue et les deux potteaux prisez à 28 lb 10 s (Lille 1649 moulin 2.1.1) ; cinq ventelles à tenir les eaues, le chassis et langue et fourque (...) ; item, la ventelle et caucque audit moulin (Houplines 1704 Cazier)*

ventail mannerech ou monnerech

ventaille mannerech : *pour avoir (...) rapoinctiet le ventaille mannerech (Bruay-la-B. 1380) ; pour (...) mettre 2 caucques as ventailles monnerés et ralargir le planque de le viese seuwiere (Valenciennes 1399 brais)*

venteil mannerech : *faulra faire ung venteil manneré et une caucque pour le lever (Ramillies 15^e s. moulins 2.1 et 2.5)*

ventelle mannerech : *et ne peult nul mettre hauches en quelque manière que ce soit sur les ventelles fonsieres, mais sur les monnieresses n'y a nul regard (Valenciennes 1486-1503 règlement) ; les ventelles dudit moulin le Comte et du than sauf les mosneresses seront (...) closes aux despens de leurs dittes altezes avec des chevilles de fer et des nocquez par-dessous la teliere de[s] deux venteller[i]es d'iceux moulins pour estre ouverts es jours ordinaires de sacquaige (Valenciennes 1619-1714) ; faire ouvrir en bacinages, en ventelles mannerés (Cambrai 1754 moulin 1.1.5)*

ventaille moulant

latteit un noef gral fait au ventaille moulant de Hon (Hon-H. 1408)

ventail moulerech

eventelle moulerech : *six estriez de fer aux deux eventelles molrés avecq chacun trois batonieres (Thun-l'É. 1661) ; une crete de fer au bout du trehan de l'evantelle molresse, avec une cheville à tirer l'eau et 4 batonieres aux evantaux, avec un hé (Thun-l'É. 1728)*

ventail moulerech : *pour de charpentrie avoir fait ung ventail moulerés audit moulin, ung nouvel soel as deux nouvelles postilles et lintiel (Hon-H. 1456)*

ventaille moulerech : *l'autre pan de mur desous euwe mouvant dou ventaille moullerech et alant jusques au ploit leur les neis s'arment au lés vers l'estordoir (Recquignies 1379) ; à Jakemart le Machon, pour refaire le saut dou ventaille moullerech de ce dit moulin (Bavay 1390) ; au ventaille moulerech 2 postillez de 6 piés demi de lonc et de 8 polz et de 7 ; item, le teniere de 7 piés et demi de lonc et d'otel grosseur ; item, ung trayant de 8 pols [sic, lire piés] de loncq et de 4 pols quareis ; item, 3 aissellez pour ledit ventelaige de 6 piés de loncq, demi piet de leit et 1 poch d'espés et 3 roilles de 6 piés de loncq et de 2 et de 3 pols (Hon-H. 1438) ; pour (...) avoir fait ung testart au ventaille maullerech et une levee dont on lieve ledit ventaille moloir (Bruay-la-B. 1449)*

ventelle moulerech : *un rastellier pour mettre devant le ventelle mollerech (La Gorgue 1399) ; pour avoir livret ung aneau servant au traiant de le ventelle meurresse (Valenciennes 1501 brais) ; item, fault renouveler le ventelle molleresse de deux cottrez de bois de quatre et cinq, de cinq piez de longueur ; sy fault aussy furnir de planche de deux pouche d'espaisseur et neuf pouche de largeur et quatre piez de longueur (Ramillies 1635 moulin 2.1) ; la fausse ventelle et ventelle moleresse et caucque (Cambrai 1659 moulin 1.1.1) ; la ventellerie avecque la ventelle moresse et le petit fonsart (Douai 1680 St-Albin)*

ventaille moulier

pour avoir refait ung ventaille d'emprez le ventaille molier tout de noef (Bruay-la-B. 1465)

ventail mouloir

ventaille mouloir : *pour (...) refaire le ventaille molloir de lambourdez (Bruay-la-B. 1374) ; pour (...) avoir fait un testart au ventaille maullerech et une levee dont on lieve ledit ventaille moloir (Bruay-la-B. 1449)*

ventelle mouloir : *l'entrepreneur sera aussi tenu d'ajuster et raconmoder le radier et les vannes et meme de changer la forme de la ventelle mouloir s'il est nécessaire (Douai 1767 Massue)*

petit ventail

petit ventaille : *un bastardiel à le riviere de Busegnettes pour faire l'iauwe avoir toute son cours as grans ventailles pour ouvrir as petis et ossi après celui ouvrage fait, avoir ledit bastardiel retourneit pour l'iauwe tourner asdis petis ventailles et affin de tenir sec as grans ventailles pour y ouvrir (Bavay 1428 – B 9421)*

petite ventelle : *item, convient faire une grande ventelle neuve ; item, une petite ventelle avec un bacq et chevalet pour le soutenir (Écaillon 1716)*

petite ventelle mouleresse : *deux esteaux au grand ventelle, une petite tellier et une seuille par dessous, deux autres esteaux du petit ventelle mouleresse avec sa seuille et tellier (Écaillon 1716)*

petite ventelle de la roue : *la grande ventelle (...) et la petite ventel de la roue (Lille 1726 moulin 2.2.1)*

► Cf. WLD, p. 90 : *kleine sluis*.

ventelle rouech

item est vray que chascun desdict molins a son ventelle rouecht, ses costers et par especial les hault molins, lesquelz hault molins poeuvent ne doibvent tenir par leurs dict ventelles ne costiers l'yaue qu'il ne faille que tousjours l'un soit overte pour gouverner lesdict bas molins comme les hault (Douai 1580 avis)

ventelle rourech

ung nouvel soullet sur quoy se clooit le ventel rouresse (Douai 1507 Goulet) ; là où il y a deux molins haboutans l'ung contre l'autre et moulans tous d'unne course d'eauue (...) quant iceulx deux molins seront jocquans, que chascun magnier ou magniere tenant iceulx molins oeuvrent [= ouvrent] et laissent ouvert à vent et à eauue les ventelles costerelz d'iceieux mollins jusques à ce que il ouvriront leurs ventelles rorez (Douai 1580 avis)

ventelle auprès la roue

le ventelle oprés le reue, flaiiaus portans ceues de ventelle (Marquette-I.-L. 1569)

ventelle de dedans

à le ventelle de dedens cinq quevilles, deux estriers, une molle bende (Lille 1627 moulin 2.4.1)

► L'appellation est due au fait que cette vanne est la plus proche du moulin, par opposition aux vannes de décharge.

eventaille de la grande roue

la langue de l'eventaille de la grande roux du petit moulin (Marcq-en-B. 1783)

ventaille du moulin

la vantaille du moulin à (...) 2 lb ; les deux vantailles à la tennure de la fausse eau à (...) 26 lb (Marcq 1755)

ventaille de la rayere

et puet avoir ledit planquier depuis la ventaille de la rayere en amont de 14 à 16 piez de long et de 12 à 13 piez de large en revenant à la largeur que la rayere la donra (La Gorgue 1417)

ventail de la roue

ventaille de la roue : *pour 4 grandes kievillez, 4 oeches et 4 flottes que on mist es ventaillez des roes desdis moelins, pesans 25 livrez (Valenciennes 1364 Anzin) ; la soeule de la ventaille de la roue du moulin est relevée de quatre pouces plus qu'elle ne l'etoit avant avoir fait les dez (Douai 1741 St-Nicolas)*

ventelle de la roue : *le bachinaige dessoubz la rouwe dudict mollin, la ventelle et [sic, lire de] ladicte rouwe et abloquement de ladicte ventelle (...) ; item, la rouwe dudict mollin qui tourne en l'eauwe (Lille 1627 moulin 2.3) ; un plat barreau à la ventel de la decharge des eaux avec quatre chevilles qui les traversent (...) ; item, huit chevilles avec leurs clefs*

et flottes à la ventel de la roue, deux plats barreaux, clefs et flottes y servans (Lille 1726 moulin 2.1.1)

ventelle devant la roue

le ventelle devant le reue dudict mollin, le langhe, le caucque, le touret servant à lever ladicte ventelle (Lille 1558 moulin 2.4.1)

ventelle vers la roue

le seconde ventelle vers le roe pour clorre et ouvrir le sault de l'eawe pour mieulre (Douai 1506 Escoufflet)

ventisel

de refaire et remacener le pan dou mur deseure l'arbriere dou moulin et au ventisiaul leur le grays est (Hon-H. 1381) ; *pour deffaire les machonneries des 2 maisselles de mur tenant au ventaille moullerch (...)* ; *item, pour un espaunoie [sic] et une montee de pierre faite dalés ledit ventisiaul, de 30 piés de machonnerie, pour souller au desous d'un noef grayl fait au devant doudit ventisiaul 10 piés de machonnerie* (Hon-H. 1408) ; *au ventisiel dou moullin faire un noef trayant et le ventaile rekevillier* (Bavay 1428 – B 9422) ; *pour leurs sallairs de 21100 pieds cubes de massonneries qu'ils ont fait pour la construction du noux moulin de Morlanwelz et ventriseau* (Morlanwelz 1754) ; *les quatre vanteilles et deux ventisiaux* (Enghien 1755 Pont)

► Diminutif qui s'applique normalement à la vanne mouleresse. Le *ventriseau* de Morlanwelz (1754) possède un *r* adventice prob. influencé par *ventre*.

ventisel moulerrech

au devant dou ventiziaul moullerech, par devens le vivier roster le terre et avaller pour l'euwe venir sour le ruels, qui venir n'i pooit (Hon-H. 1390) ; *faire un ventisiaul moulerrech au moulin à Hon* (Hon-H. 1406) ; *pour avoir rekevillijet et reffait le ventisiel moulleret* (Bavay 1436)

petit ventisel moulerrech

refaire le petit ventisiaul moullerech tout noef (Bavay 1388)

1.2. Vanne de décharge ou de dérivation

Vanne qui, fermée, arrête le courant pour faire passer l'eau avec plus de force par la vanne mouleresse et qui, ouverte, évacue l'eau excédentaire. Un moulin à roue en dessous pouvait avoir plusieurs « décharges ». Lorsque le moulin était situé sur un canal de dérivation, sur un bief, la première vanne de décharge se trouvait non pas à côté de la vanne mouleresse, mais dans le cours d'eau principal, immédiatement en aval de l'entrée du bief. Certains moulins possédaient même encore un faux-bief, lui aussi pourvu d'une vanne, pour assurer l'écoulement d'un éventuel trop-plein et éviter une accélération de la roue due à une crue subite. Les moulins à réserve d'eau (étang ou vivier) disposaient d'une vanne à la sortie de ce plan d'eau. Vu les nombreuses configurations (qui ont été excellemment analysées et schématisées dans *Moulins en Hainaut*, pp. 134-150), je me bornerai ici à énumérer simplement les diverses appellations des vannes de décharge ou de dérivation. Voir aussi *costier*, *costrel* et *costret*.

eventaire

grant eventaire

un estrié à la ventelle molresse et une batonniere (...) ; *la cauque des grands evantaires* (Ramillies 1746 moulin 2.2)

vanne

vanne de decharge

les deux grandes vannes de decharge qui sont au dela et au dessus dudit moulin ont d'hauteur neuf piedz six pouces chacqu'une et six piedz cincq pouces de largeur reduite chaque (Escaut 1740 moulin de Selles)

vanne d'escoulement

comme les radiers des vannes de fond ou d'ecoulement sont de niveau en dessus et en dessous avec le lit de la rivierre, il faut necessairement se procurer une chute (Ramillies 18^e s. textes 1)

vanne du gouffre

la vanne du grand gouffre, qui sert aussy de decharge, a d'hauteur neuf piedz deux pouces et de largeur quatre piedz quatre pouces entre les poteaux (Escaut 1740 moulin de Selles)

ventail, ventaille et ventel, ventelle

ventail costerech

ventaille : *les ventailles cotteresses prés desdits moulins Tacquet et Maschue estoient à disputer (Douai 1671)*

ventelle : *les grandeurs et haulteurs des ventelles rouez et costerez desdict molins (Douai 1580) ; debvront partant lesdis bas mosniers (...) retrancher promptement leurs ventelles cotterez et les reduire à l'ancien pied et reiglement (Douai 1610) ;*

ventail costerel

ventelle : *les ventelles cotterelz desdict bas molins en nombre de cinq auroient esté coppez, rabaissez et remis audict ancien pied tel que de seize pauch de hault (Douai 1580)*

► Les adjectifs *costerech* et *costerel* s'appliquent aux vannes de décharge qui flanquent la vanne mouleresse.

ventail courant

ventelle : *pour encommenchier l'euvre d'icelle soyere contenant 35 piez de long, avoir mis et assis une nouvelle soeille de ladicte longueur de 35 piedz (...) que pour y ordonner et emparquier [= enclore] 5 ventelles sur icelle longueur, assavoir 3 ventelles courans et 2 ventelles molerech, et que pour ce furnir, avoir assis et enneswilliet sur icelle soeille 6 postilles de 12 piez et demy de long chascune, desquelles les 4 à le haulteur de ung piet ont 12 polz d'espés et 16 polz de large, icelles retaillées à chanfrain et à erette pour fendre l'eauwe ; et en deseure iceulx 8 piez jusques à le teliere 12 polz quarré, et les autres deux aussi de 12 polch quarré (Valenciennes 1512 Anzin) ; pour avoir requevilliet les deux ventelles courans de le petite soyere des molins le Conte (Valenciennes 1513)*

grant ventail

grant ventaille : *pour 1 cent de claus de quoy on asist et ataka les aissielles à l'encontre des costerés des grans ventailles dou moullin (Bavay 1369) ; deffaire le masse dou mur sur coy li grant ventaille sont assis (...) ; (...) faire un noef estakement desous l'arbre de le ruelx, les grans ventailles de le riviere ouussy et les fauls ventailles avoec (Bavay 1396) ; pour une grande kieville de fier pour lever le grant ventaille dou molin Saint Geri, pesant 5 livres (Valenciennes 1399) ; pour faire 4 trayaux as grans ventailles de le grande seuviere de Busegnettes (Bavay 1408) ; pour refaire tout noef après ce qu'il l'eurent deffait de machonnerie les 2 pans de mur dou faus biés de le riviere de Hon tenant as grans ventailles au leis viers le moustier (Hon-H. 1408) ; 3 quevilles bastonnieres, 3 flottes et 3 clefs pour servir aux grans ventailles du molin Saint Gery (Valenciennes 1465)*

► Le texte de Bavay de 1396 distingue les *grans ventailles* des *fauls ventailles*.

grant ventelle : *les lieux, place et entreprenture dudict molin depuis ledict poncellet d'embas jusques au grand ventelle et comprins le vivier et la motte d'icelluy, la dicque et crestes devant ledict molin (Hollain 1528-1702) ; la grande ventel pour la decharge des eaux, avec les poteaux des batés, tourés, liteaux, couvertures et la corde y servant (Lille 1726 moulin 2.1.1)*

ventelle de la decharge des eaux

un plat barreau à la ventel de la decharge des eaux avec quatre chevilles qui les traversent (Lille 1726 moulin 2.1.1)

ventelle de dehors

la ventelle de dehors ledict mollin quatre barreaux, les deux encassez dedens un potteau de ladicte ventelle (Lille 1627 moulin 2.1.1) ; à la ventelle de dehors quatre bareaux, les deux encassés dedens un potteau de ladicte ventelle (Lille 1636 moulin 2.1.1)

eventelle dehors le moulin

à l'eventelle dehors ledit mollin quatre barreaux, les deux encasez dedens ung potteau de ladicte eventelle (Lille 1606 moulin 2.1.1)

1.2.1. Vanne de fond

Vanne qui restait toujours ouverte, sauf lorsqu'il fallait arrêter complètement le courant pour travailler aux parties normalement inaccessibles du moulin ou pour curer la rivière en chassant l'eau sur toute la profondeur du cours d'eau. Une fois fermée, cette vanne forçait toute l'eau à s'engouffrer dans un canal de dérivation. La plupart des appellations proviennent du fait que la cloison reste le plus souvent fermée et atteint par conséquent le fond du cours d'eau. Cf. *WLD*, p. 89 : *grondsuis*, litt. 'vanne qui va jusqu'au sol'. Voir aussi *fonsart*, *petit fonsart* et *fonsiere*.

vanne

vanne fonciere

nous avons aussi trouvée que la vanne mouleresse avoit trois pieds quatre pouce demie de largeur, laquelle vanne mouleresse est contre le corps du bâtiment du moulin et la première postille des vanne fonciere ; qu'il y a ensuite quatre vanne fonciere de cinq pieds de largeur entre les coulisse de leurs postilles, lesquelles vanne nous avons trouvée de la hauteur de cinq pieds six pouces demie (Valenciennes 1754 – 40 H 281 mesurage de la ventellerie de Becquerel)

vanne de fond

comme les radiers des vanne de fond ou d'ecoulement sont de niveau en dessus et en dessous avec le lit de la rivierre, il faut necessairement se procurer une chute (Ramillies 18^e s. textes 1)

ventail, ventaille et ventel, ventelle

ventaille fonsart

les ferrailles de la caucque servante à lever la ventaille fonsart (Douai 1651 Taquet)

ventaille fonset

pour avoir requevilliet le ventaille fonset dudit molin Saint Gery et le rasseurer de quevilles quarees à teste, avec y avoir mis deux quevilles bastenieres de fer, flottes et clefz (Valenciennes 1514 St-Géry)

ventail fonsier

ventail fonsier : *il est besoin, à raison que ladicte sceuwiere est assize trop haulte et que les eaux ne s'essuent poinct, de faire deux ventaulx fonsier de trois piedz plus bas que la solle qui est à present affin d'esseuer les eaux et nettoyer le fond (*Escout 1566 version 1) ; deux vantaulx fonsiers, de trois pieds plus bas que la sole (Escout 1665)*

ventaille fonsier : *pour à le soyere des molins Sainct Gery avoir fait et mis ung soel à le ventaille fonssier dudit molin de 7 piez de loing, de 14 poch de large et de douze poch d'espez, que pour en deseure ladicte soeulle avoir enneswilliet une postille ralant à le theliere de 11 poch [sic, lire piez] de loing et de 12 poch quaret, avec icelle avoir feulliet sur deux costés que pour abatre et couller de l'ung d'iceulx costez le ventaille meulresse du grant molin Saict Gery, et de l'autre costé le dessus dict ventaille fonssier, avec aussi l'avoir reloye d'ung grant loien de 7 piez de loing ralant sur le longeron de ladicte soyere (Valenciennes 1517 St-Géry) ; la ventaille fonssiere pour essuer et rigoller la riviere quant bon semble (Valenciennes 1537 Saint-Géry)*

ventelle fonsier : *et ne peult nul mettre hauches en quelque manière que ce soit sur les ventelles fonsieres, mais sur les monnieresses n'y a nul regard (Valenciennes 1486-1503 règlement) ; ledict hospital a deulx molins à eaue situez en la paroisse de Saint Pierre (...), avecques les ventelles fonsieres, herches estant au devant de chascun des molins (Lille ±1550 projet de bail) ; quant au saccage des eaux et ventelles desdits moulins, leurs dittes altezes ordonnent (...) que tous mosniers, fermiers et autres (...) ayent à faire lever toutes leurs ventelles fonsieres, planques et autres retenus d'eaux tous les samedis et vigilles de festes depuis les neuf heures du soir jusqu'au lundy (...) jusques à tant que les rivieres seront escoulees (...) afin de par ce moien tant mieux nettoier et rigoler le fond d'icelles (Valenciennes 1619-1714)*

grant ventaille

ladicte seuwiere faicte à 2 bachinaiges et ung grant ventaille pour nettoyer le fons de la riviere, et cedit grant ventaille estoffé d'un traiant, de roilles, d'aisselles, de loyens et de quevilles d'ottelle grandeur que celui qui par cy devant y a servy, et y fait 2 autres ventailles moulerés estoffez comme dessus (Valenciennes 1469 St-Géry)

ventail à fons

ventaille à fons : *pour avoir fait troix ventailles à fons, les deux servans à le grande seuwiere et l'autre à le petite seuwiere dudit moelin (Valenciennes 1483 Comte) ; pour avoir fait deux ventailles audit Fossart, l'un mouleret et l'autre à fons (Valenciennes 1506)*

ventelle à fons : *pour avoir fait ausdis molins ung noef ventelle à fons estoffé et quevillié ainsi qu'il appartient (Valenciennes 1505) ; en laquelle dicte seuwre a 4 ventelles à fons et ung ventelle mouleret estoffé de trayans, de roilles et de loyens (Valenciennes 1509 Souverain)*

1.2.2. Fausse vanne

Vanne de décharge supplémentaire servant lorsque le moulin était au chômage. Un texte de 1749 relatif au moulin Charnier de Nivelles la qualifie comme vanne de décharge : *la fausse ventaille ne vaut rien, ne pouvant les lever [sic] pour la décharge des eaux, il est indispensable d'en placer une neuve (GRAUX, pp. 239-240). Cf. GERMAIN, p. 203 : faulz ventas ; G. LEGROS, p. 288 : fâs-vinta. La meilleure définition en est donnée par A. CHAUMONNOT, p. 111 note 1 : C'est une vanne de décharge supplémentaire différant peu en largeur de la vanne mouleresse ; on l'utilisait pour maintenir l'écoulement quand le moulin était au chômage. Au fil des ans le faux ventail, cause d'inondations, a très souvent été remplacé par un déversoir. Mais même avec un déversoir, d'aucuns aménageaient un faux ventail pour le curage du cours d'eau.*

ventail, ventaille et ventel, ventelle

faux ventail

faux ventail : *en ladicte seuwiere avoir ung fau ventail ravallet dedens le masse 3 piés et les 2 soelx eneuwilliés en postilles dudit fau ventaille (Leval-Ch. 1458)*

► Passage de ventail à ventaille dans la même phrase.

faux ventaille : *pour une keville de fier mise à postiel dou faus ventaille de ce moulin, pesant 2 livres demie (Valenciennes 1367 St-Géry) ; pour aucunes pieces de bos taillies pour les fauls ventailles de ce moulin (Bavay 1378) ; de refaire les ventailles de le seuwiere tous noes de trayans et d'aisselles ; item, dou faus ventaille refaire tout noef de tesniere, de postiaus, de trayans, de pochars, de sieuls et d'aisselles (Bavay 1381) ; refaire 2 espondez au pont que on a refait pour karyer au moulin et as 2 faus ventailles (Bavay 1396) ; faire oudit liu une nuefve huge servant as clays des faus ventailles, là ù li pissons doit queïr ens as grandes yauwes, de 7 piés de loncq de dehors en dehors, de 6 piés de let et de 6 piés d'estiaul entre 2 euwilles, aournee de tout ce qu'il y appartient (Recquignies 1402) ; faire le saut, despense et bachinage doudit tordoir tout noef, estoffet d'un fauls ventaille et d'un moulerrech (Étrœungt 1403 Buffle) ; pour avoir (...) reviestit les faus ventailles dessus dis et avoir rassis l'aisselin des grans ventailles qui par lesdictes aywes estoient destacquiet (...) ; (...) pour (...) avoir remachenet et remis à point les maissielles des murs devant les faus ventailles dou molin de Busegnetes (Bavay 1413) ; de faire un bastardiaul au treviers de le riviere de Busegnetez pour tourner l'aiwe es faus ventailles affin que le plache fuist secque pour les carpentiers et machons (Bavay 1417)*

faux ventelle : *les deux fausses ventelles, hages, ung pottelet contre le machonnerie, deux posteletz estans à chascun costé desdictes ventelles, estans lesdictes ventelles devant et à l'opposite desdis deux mollins du costé et tenant la riviere quy va allentour du gardin nommé anchiennement la motte de Saint Pol appartenant au duc de Vendosme (Lille 1558 moulin 2.1.1) ; le grand pont dudict mollin avecq les trois faulx ventelle (Lille 1627 moulin 2.3) ; les deulx fause ventelle et le cassis, assçavoir soeulle et litteaux prisez à 43 lb 10 s ; item, la ventelle, la caucque, la langue et les deux potteaux prisez à 28 lb 10 s (Lille 1649 moulin 2.1.1) ; la fausse ventelle et ventelle moleresse et caucque (Cambrai*

1659 moulin 1.1.1) ; *la ventelle dudit moulin, la fause ventelle, les batteau, la caucque de l'eventelle* (Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *la ventelle mouleresse et l'autre fausse ventelle* (Écaillon 1716) ; *maderiez, gitte, tourés pour la grande ventelle, compris la fausse, plamas avec un mabriaux de cuivre et l'arbre tournant* (Lille 1768 moulin 2.1.1)

petit ventail

petite eventelle : *nous avons trouvez deux petites eventelles sur les cotez des dez, où doit passer l'eau quand le moulin n'a rien à moudre, et l'endroit où l'eau passe n'a que la largeur de seize pouces et demy, sur quoy il doit il y avoir vingt deux pouces de larges et deux pieds d'hauteur, ce qu'il cause d'homage au moulin du bas* (Douai 1741 St-Nicolas)

petite ventaille : *les deux petites ventailles sur les cotés des dez, où l'eau doit passer quand le moulin n'a rien à moudre, ne sont larges que de seze pouces et demi pour le passage de l'eau, au lieu qu'elles devroient avoir vint deux pouces de largeur et deux pieds de hauteur* (Douai 1741 St-Nicolas)

2. Vanne destinée à régler la hauteur d'un bassin soumis à la marée

vanne de la maree

le premier desdis murs 17 piés ou environ fait au dessus des escluses desdis deux molins, le second mur au lieu où les escluses se cloent, et le tiers mur au bout desdis molins vers le wal contre la venne de la maree (Dendermonde 1450 Nieuwburg)

3. Vanne servant à la pêche

ventelle du clier : *autre despense pour machonnerie faicte au molin à blé audit lieu de le Gorghe (...) au lez d'autre part ledit molin une masiere venant du pont de pierre jusques au ventelle du clijer de 14 piez de lonc* (La Gorgue 1419)

ventaille poissonnier

(le mot figure sur le plan de la Deûle du 18^e s. : AM Lille, AG 180 dossier 1bis)

► L'ouverture de cette vanne permet le passage du poisson.

Expression :

mettre le ventail

* Fermer l'accès de l'eau au moulin pour l'empêcher de fonctionner.

et de quelconques fourfait qui à moelin affiere, dont li molsniers ert convencus par molsniers, se il ne l'amende à tans, li prouvos puet faire metre le ventaile devant sen moelin jusques adont que il l'ara amendet (Douai 1270)

VENTELAGE

* Ensemble des vannes réglant le débit de l'eau. Voir *ventellerie*.

faire pluseurs ouvrages (...) si comme les ventillages refaire (Étroeungt 1401) ; *pour ouvrages fais à ycelui tant au faire une noefve roeux, refaire les bachinaigez et ventelaiges doudit molin* (Recquignies 1410) ; *pour avoir (...) au ventelaige fait ung noef ventaille et les autres rekevilliés* (Valenciennes 1450 St-Géry)

1413 Recquignies

Ventelage des moulins de Rocq

(voir le texte à l'art. *seuwiere*)

Composés :

faux ventelage

* Ensemble de fausses vannes (→ encadré 14 à *ventail* § 1.2.2).

pour le sejour que lesdis moulins de Bavay ont fais (...) si comme (...) celui à yauwe à remettre sus un lit et refaire les faux ventelages (Bavay 1433 – B 9428)

grant ventelage

* Grand ensemble de vanes ou ensemble des vanes de décharge. Voir *grande ventellerie* pour plus de détails.

item, au grant ventillage remettre une noeve postille, un soeil traiant loijet d'un pochart à ledicte postille (Recquignies 1406) ; refaire et retenir le grant ventelaige de le seuwiere de Hon, liquels estoit en peril de keir pour tant que le teniere et les 5 postilles sont toutes pouries par desoubz et ne pooit on les ventaillez sacquier (Hon-H. 1412) ; pour avoir de charpenterie fait 2 noefs ventailles, l'un moullerés et l'autre au grant ventelage (Recquignies 1443)

ventelage mouleresch

* Ensemble des vanes servant au moulin ou vanne mouleresse (→ encadré 14 à *ventail* § 1.1).
pour 46 quevillez employeez au bachinage et ventillage mollerech du molin dez Ogelens (Valenciennes 1429) ; au ventillage mouleresch du grant mollin mis et assilz une noefve teliere de 14 piés de long et de 13 polz quarez et dedens fait ung trau au quaret pour passer le trayan au clore et ouvrir ledit ventaille (Valenciennes 1457)

► La *teliere* de 14 pieds sert aussi bien à la vanne mouleresse qu'aux vanes de décharge, alors que le reste de la phrase ne concerne que la vanne mouleresse.

VENTELLE : voir *ventail*.

VENTELLERIE

* Ensemble des vanes réglant le débit de l'eau. Voir aussi *vannage, ventail, ventelage* et *wingart*, ainsi qu'*escluse, raie, rayere, seuwiere, soyere, teliere* et *teniere*.

esventellerie : *pour la charpenterie, l'esventellerie, poteaux, liens, radié, planche et planché du radié (Masnières 1738 copié en 1756)*

ventellerie : *le sceuwiere des molins de Seelles y a diverses venteleries dont partie appartient à mon dict seigneur et l'aultre partie à la ville (Escaut 1456 n.s. copie de 1648) ; pour la ventelery des deux ventelle moleresse (Thun-l'É. 1619) ; à la ventelerye du moulin à bled qu'on appelle 'la petite soyere' convient remachonner et remettre en suffissant estat les deulx bajolz (Ramillies ±1630 textes 1) ; la ventellerie avecque la ventelle moresse et le petit fonsart (Douai 1680 St-Albin) ; la ventellery du cotté du moulage conpossé de trois ventaille (Saulzoir 1689)*

► Cf. GERMAIN, p. 204 : *ventellerie, venterie*.

1440 Hon-Hergies Devis des travaux pour refaire la ventellerie du moulin ADN, B 9436, 18v° ; 19r° ; 20v°-21r°

1. Fosseurie

À Ghuyot de Martigny et Ernoul du Chastiel, fosseurs, demora par recours l'ouvrage de fosseurie qui estoit à faire à ladicte escluse, aussy de y rassir unne noefve buse et ossi faire bastardiaux pour les machons et charpentiers ouvrer, en tel devise qu'il s'ensuilt. C'est assavoir, de la viese buse, quy estoit à ladicte escluse ou fons de le rompure d'icelle, hoster et mettre hors pour ce que riens ne valoit, et puis rassir et remettre en ce meisme lieu unne noefve buse.

Item, ledicte rompure, quy contenoit environ 50 piez de lonc sour 18 piez de perfont, avoir refait de ung faghotis par devers l'iauwe et par derriere semblablement pour les terres retenir, avoec de terre en le moyenne et de lit en lit sour le faghotis mettre terre de demy piet d'espez conree au piet, à l'iauwe et au maillet, et tout l'ouvrage ainsy rempli de terre conree comme dit est, et rehauchier icelle escluse ung piet plus hault que elle n'estoit par avant pour le revalement des terres, en prenant pour celluy ouvrage les terres par dedens le vivier quy a cours d'iauwe et quy fait biez audit moulin, au plus grant pourfit d'icelluy pour avoir plus grant provision d'iauwe.

Item, avoir fait ung bastardié contenant 60 piez de lonch ou environ sour 7 piez de hault et 6 piez en largeche au devant de le seuviere et des ventelaiges pour les machons et carpentiers ouvrer au refaire les masses et ventelaiges dessus dis.

Item, avoec tout ce, faire tout les faghos et cloyes qu'il besoingna pour le dessus dit ouvraige en prenant le bos en ung alnoit [= aulnaie] et bosquaige estant oudit vivier et apriez lesdis ouvraiges de machonnerie et de charpenterie fais, avoir deffait et hostet ledit bastardié, affin qu'il ne feist point d'empeschement à ladicte seuviere.

Lequel ouvraige de fosserie et de faire lesdis faghotis et cloyes, et qu'il ont ainsy fait et relivré, leur demora par ledit recours au pris, et quy payet leur a esté, de 36 lb.

2. Maçonnerie

À Jehan Cambgon le Pere et Colart Chevalier, machons, demora par recours l'oeuvre de machonnerie à faire asdis ventelaiges et audit moullin, si come les masses portans l'esclidee et l'aveugle plancké, lesquelles masses estoient toutes deskirees et meffaites, refaire bien et souffissanment de bonne machonnerie, bien mortelee à bain de mortier pour y avoir assis les planckés quy y estoient ordonnés à faire.

Item, le kavech au desoubz de l'yauwe remachonner et restoffer de boutilz et d'aiselles ainsy que à telle oeuvre appartient.

Item, ayssy as deux elles de mur à manière de masses à deux costez dudit ventelaige hoster tout le mauvais et le refaire de bonne machonnerie sour le maniere que autrefois avoit esté.

Item, au surplus reserer les postilles et le soeil euwerech et aussy pareillement audit aveugle plan[c]quier et toute l'oeuvre faite et parfaite bien et souffissanment et relivree par le regart et ordonnance d'ouvriers, et avoec ce espuissiet le gouffe desoubz ledit ventelaige pour recueillir [= rassembler] et faire recueillir à leurs despens toute le pierre quy y estoit et icelle avoir mise et emploije au pourfit de l'oeuvre.

Item, avoec tout ce, resclatter et repourgeter le masse et pan du ventaille moulerech et le pan du mur dudit moullin vers l'yauwe.

Et on leur a livré toutes estoffes audit ouvraige appartenant, si come cauch, savelon, pierre, seaux, minnetes, claux et corde pour hourder.

Lesquelz ouvraiges tels et de le devise susdicte et quy i fait, acomply et relivré sont, leur demourerent au pris, et quy payé leur a esté, de 33 lb 10 s.

3. Charpenterie

À Jehan Lotiel et Jehan Warnier, charpentier, demora ossi par recours l'ouvraige de charpenterie à faire asdis ventelaiges et en autres lieux là endroit sour la devise pour ce faite en tel manière, c'est assavoir que ledit ventelaige avoit et a en longhece 28 piez ou environ sour 11 piez d'estiel entre les euwilles, ce estoffei de soeilles, de pannes et de 6 postilles, de sommiers treverssains assis sour le masse de machonnerie et de 6 longherons entaulez sour lesdis sommiers, pour toutes les postilles loyer de double loyure ouvré en hotte et en dent, et toute le masse de machonnerie au deriere des ventailles et au devant amont l'yauwe viestir d'aiselles sour les sommiers treverssains et faire ung aveugle plancké et tout gister et les deux planckés fonsser d'aiselles assises à bain de mortier, et sour chascune jointure avoir une lambourde appiellée 'ghimde' [sic] clauwee et bien assise.

Item, toutes les huisseries des ventailles estoffer de trayans, viestit d'aisselin, roillet, loijet, kevillet et tenu de le hauteur que estre devoient et que par avant avoient esté

ouvrei, de si bonne mesure que unne personne seule les puist lever hault et bas quant besoing sera.

Item, au devant d'icelluy ventelaige faire une voie de planckes de trois piez de let et plus pour sacquier et lever lesdis ventailles, estoffet de baucques et de kevez sour les machonneries ouvrez en hottes es postilles, loijes de pochars par desoubz, et sour ce mises et assisses 3 planckes de 4 pols d'espés jointes et kevillies sour les kevalez.

Item, sour les deux kevez qui sont seant sour les machonneries avoir fait deux estiaux loijez de pochars par dehors et là sus avoir unne poiye loije de pochars par desoubz.

Item, avoec ce, les deux pans de machonnerie quy sont à deux costez dudit ventelaige tant / au deriere dudit ventelaige comme au devant en la riviere sour 9 piez de hault mettre ancras de fier pour iceulx pans viestir d'aisselin et y mettre postiaux de mont en val clachené de clefs de fier pour tenir les aisselles joindans as murs.

Item, aussi faire à ladicte escluse ung coppon de buse de 26 piez de lonck, de ung kesne fendu à moitié, wuydret au ront, si puissant que de 12 pols d'ouverture, ajointuree avoec le demorant de le viese quy y estoit.

Et tout ce dit ouvraige faire bien et souffissanment, comme il ont fait et relivré. Duquel ouvraige durent avoir et à tant leur demora, et quy payé leur a esté, 33 lb.

1554 Ramillies

Ventellerie du moulin à huile

Premier, à ledite soiere est nesesaire de y faire quatre ventelle, lesquels seront furny chascun de ung solliaux, de deux estiaux de 6 piet et demy de lont et de deux loien et parellement fault à chascun ventelle ung treant de 17 piet et demy de lont ; avecque ce fault couvry chascun ventelle d'assielles de le hauteur de 6 piet de hault, qui seront quevillié chascun de 6 queville portant tette de trois polz de lont. Item, avecque ce fault mestre à l'ung des estiaux deux fente de 15 piet de lont pour cause qu'il n'y a po[i]nt de fellissement. Pauchison des bois : solliaux de quatre et de cinq polz ; les estiaux et les loien en ensiant l'œuvre ; les treant de quatre et de 6 polz ; les assielles de poulz et demy d'espaisseur frant soiet.

1753 Herne

Ventellerie du Boesmeulen

Le sommier au dessus la ventillerie de 26 pieds de longueur, 16 pouces de largeur et 12 pouces d'épaisseur, tout d'une seule piece, convenus à florins 47.

Les cinq montants cizelés au fin ciseau, façonnés en battees avec les glissoires pour les ecluses, de 7 pieds et demis de hauteur et 12 pouces quarrés d'épaisseur, avec un talon d'un pied, convenus à florins 40.

La seule sur laquelle repose toute la ventillerie, de 26 pieds de longueur, 3 pieds de largeur et un pied d'épaisseur, en deux pieces de 13 pieds chacune, à florins 53.

Pour la glissoire au dessous de la seule à enchasser dans ladicte seule, il faut 104 pieds de carreaux de 2 pieds et 2 pieds et demis d'épaisseur [sic], à 14 pattars du pied compris voiture, à florins 104.

1754 Valenciennes ADN, 40 H 281

Dimensions de la ventellerie du moulin de Becquerel

Nous avons trouvé que le seuille du radier estoit de dix pieds neuf pouce mesure de Valenciennes plus bas que le desous du chapeau ou filliere et que ledit chapeau avoit onze pouce de hauteur et que le niveau du desous du chapeau estoit à huit tas de graisserie de l'arreste du batiment du moulin (...).

Nous avons aussi trouvée que la vanne mouleresse avoit trois pieds quatre pouce demie de largeur, laquelle vanne mouleresse est contre le corps du bâtiment du moulin et la première postille des vanne foncières.

Qu'il y a ensuite quatre vanne foncières de cinq pieds de largeur entre les coulisse de leurs postilles, lesquelles vanne nous avons trouvée de la hauteur de cinq pieds six pouces demie et le bachinages eslevée de deux pieds au dessus des eaux.

Composés :

grande ventellerie

* Grand ensemble de vanne ou ensemble des vanne de décharge : le plus souvent ensemble situé en amont, à distance du moulin ou d'un ensemble de moulins (p. ex. à la sortie de l'étang ou sur le cours d'eau principal, immédiatement en aval de l'entrée du bief) servant à régler le débit et à dériver le trop-plein ; parfois grand barrage à vanne à travers un large cours d'eau. Dans certains cas, le terme désigne plutôt l'ensemble des vanne de décharge par rapport aux vanne mouleresses. Voir aussi *grande seuviere*, *grant telier* et *grant ventelage*.

la ventellery du côté du moulage composé de trois ventaille (...) ; *la grand ventellery composé de cinq ventaille* (Saulzoir 1689) ; *touchent la grand vanterry et ausy la petit vanterry proche du moulin, se trouves en bonne et suffisant etta* (Ramillies 1695 moulin 2.1) ; *la petite ventellerie proche ledit moulin, composée de trois ventelles, un petit pont et bachinage (...)* ; *le pont le loing de la grande ventellerie (...)* ; *les noeufs ventelles servantes à la grande ventellerie avant ditte* (Cambrai 1698 moulin 1.4.2) ; *le long du pignon qui regarde le gouffre de la grande ventellerie* (Ramillies 1721 textes 1) ; *la grande vantellerie entre le tordoir et le sas du canal, servante à décharger les eaux surabondantes et les rigolages ordinaires (...)* ; *la petite vantellerie sur le petit bras de l'Escaut du côté de la chapelle, servant également à décharger les eaux surabondantes et aux rigolages ordinaires, est en bon état* (Ramillies 1787 textes 1)

1630 Ramillies

Grande ventellerie

Le susdit jour avoir voeux [= vu] et visitez la grande ventelery et ret[enue] d'eaux contre le tordoir estanct retrouvez pour le present fort vielle et caducq, aianct plusieurs mettre esteaux et postille ronpus et mengez par le millieux et la telier tout fendu, ne povanct plus soubsetenir ny endurez telle fardeaux sans granct perille de mettre les trois hussienne à jocq et pour eviter telle perille fault y pourvoir [sic] de renover ladicte ventelery de tout pieche de fons en conble, aussy bien les ventelle hauchanct au vencte et à l'eaux que la ventelery et prummièrement.

Fault unne solle de fonct de trenct ung piez de loin portanct dix et douze pouche de grosseur et unne telier de trent deux piez de loin portanct treize et seize pouche de grosseurs, plus fault huict postille ou mettre esteaux de quinze piez de loin, de treize pouche carez, sauve chelle des deux boult en poeux moins sur ung sens, le tout bon et viffe bois de chenne soiez à vive erette sans chapelurs n'éventurs.

Item, fauldras ung sonmie à travers par derier pour retenir les postille et mettre esteaux pour chez que on n'y poeult mettre nulle longeron ny loien par derier pour le troppe grande abondanche et le gran fon de la rivier, portanct le susdit sonmie trenct ung piez de loin et de douze et catorze pouche de grosseur à vive rette sans chaplus n'éventur et [sic] /

Item, fault six ventelle de huict piez de hauteur selon le reigle des eaux et de ladicte ventelery, et de quatre piez de croeux en largeur entre les postille pour revenir à quatre piez et demy de largeur sur les planche deden leur batté, les trean de seize à dix sept piez de loin, bois de cinq et six, les seulleaux de quatte et cinq, les cottreaux de huict piez de hauteur et les loien, le tout bois de quatte pouche carez

couvert de planq de deux pouche d'espaisseur, la longueur convenable, le tout bien chevillez avecq bonne cheville à test et à chascun ventelle ung bon estriez de ferre loin de troix piez sur chascun bende avecq deux batonnier de ferre, clez et flotte à chascun estriez.

Item, sera aussy nechesair de renover le planchez bronquant sur le fon au devanct amon l'eaux de ladicte ventelery de tout la largeur de la riviers de bajo à aultre des deux cottes pour le moins de huit à dix piez de loin selon que les solle sonct asize ; sault [sic, lire fault] des planche d'ung pouche et demy d'espaisseur, de la longueur requis en suilt des solle, et des tingle de lanbourdelle par desur les jointur, le tout bien clauuez et ataché avecq chevilletes de ferre.

(...)

Sault [sic, lire fault] ausy ung planchez sallant de miusme longueur au susdit et en suilt que les solle sonct assize sur le fonct pour la glichoir, de dix huit à vinct piez de largeur, couvert de planche de ung pouche et demy d'espaisseur, et sy advient qu'il fault renover des solle en fonct, les fauldras furnirs de huit pouche carez, de la longueur requize avecq les tingle comme susdit, le tout bien clauuez et atachez avecq gran claux et chevillet de ferre.

Item, pour la machonery fault rehauchez les deux murs des deux cottes et le pilliez du mitanct pour rehaucher et aseoir ung nouveaux ponct joindant à la susdite ventele[ry], le tout de bonne machonnery en suilt de la susdite à present ;

item, pour la susdite ventelery fault furnir quatte longeron de dix huit à vinct piez de loin et huit loien de septe à dix piez portanct huit à dix pouche de grosseur et le tout revetir et rehausser de planche d'ung pouche et demy d'espeseurs, le tout bien clauuez et atachez avecq gran clau de ferre.

item renover le ponct devant à ladite ventelery (...)

petite ventellerie

* Ensemble de vannes situé au niveau d'un seul moulin ou sur le canal de dérivation, par rapport à un grand barrage à vannes situé plus en amont. Voir aussi *petite seuwiere*.

petite eventellerie : *les susdict june Poulliaud ont fait refaire la petite eventellerye* (Cambrai 1661 moulin 1.2.1)

petite ventellerie : *à la petit ventellery devanct le meullin fault renover les troix postille ou mettre esteau* (Ramillies 1631 moulin 2.1) ; *la petite ventellerie composé de trois ventelles avec la ventelle moleresse* (Cambrai 1698 moulin 1.4.1) ; *que la grande ventellerie a de longueur vingt sept piedz six pouces, les poteaux compris ; qu'il y a six vannes de trois piedz trois pouces d'ouverture chacqu'une sur sept piedz deux pouces d'hauteur (...)* ; *que la petite ventellerie de decharge a deux vannes de quatre piedz chacqu'une de largeur sur cinq piedz dix pouces d'hauteur* (Escout 1740 Erre) – voir aussi les exemples de Cambrai 1698 et de Ramillies 1787 ci-dessus, à *grande ventellerie*.

ventellerie de descharge

* Ensemble de vannes de décharge situé ici à côté de la vanne mouleresse.

ladite ventellerie de descharges a deux vannes de quatre pieds chaqu'une de largeur sur cinq pied dix pouces d'hauteur (Ramillies 1740 textes 1)

petite ventellerie de descharge

* Ensemble de vannes de décharge situé à côté de la vanne mouleresse, par rapport à un grand barrage à vannes situé plus en amont.

la petite ventellerie des descharge a deux vannes de quatre pieds chacunes de largeur sur cinq pieds dix pouces d'hauteur (Ramillies 1740 textes 1)

Item, pour la pety ventelery conte le meullin deux esteau de douze piez de loin, de huict pouche carez pour les deux cotez, et sur le mitant ung esteau de 12 piez de loin, de dix et douze pouche de grosseur, la couvertur este encoir bonne, et fault furnir deux ventelle noeuve de cinq piez en carré, les trean de 4 et cinq, les cottre et seulleau de 4 pouche carez et les loien pareille bois et les planche de cinq piez de loin, deux pouche d'espeseur, de noeuf à dix pouche de largeur, plus unne ventelle molerés de quatte piez en carur hault et large de pareille bois aux susdictes ventelle.

VENTISEL et composés

voir l'encadré 14 à *ventail* § 1.1

VENTMOLIN :

voir l'encadré 7 à *moulin* § 5.2

VENTOLE

☒ Aile de moulin. Voir *volant*.

à lui, pour faire deux verghes pour les quatre ventoles (...) 8 lb ; à lui, pour quatre ralonges de ventoles (...) 4 lb 7 s ; à lui, de deux pieches de bois pour soier les ventoles dessus dit appiellé en flamenc 'sceeden ende zoemen' [= barreaux et cotrets] (✕Oudegem 1417)

► Ce terme, je ne l'ai rencontré que chez un seul receveur. GODEFROY, VIII, p. 178b-c, mentionne *ventole*, qu'il définit par 'objet qui s'agite au vent' ; il ajoute que c'est probablement une erreur pour *venvole*. À comparer à *vente* dans le même sens.

VENTRE

1. ✕ Pièce de bois qui est attachée sous le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) et dans laquelle pénètre le pivot (→ *estaque*). Voir aussi *faux ventre*.

pour avoir livré ung ventre de bois de chesnes mis dessoubz [sic] le petit deboult de l'estacque (Cysoing 1574) ; le sommié et ung ventre mis tout neuf pour mettre une flote de queuvre (Templeuve 1588) ; au hault de l'estacque ung quarquant et deux croissans tenans à ung ventre, une flotte de metal sur l'estacque (Hellemmes 1612) ; fault ung ventre aux gran sommier, de 26 paux de large et huict paux d'espoiseurs, de sept piedt en longheurs avecq ungne fause mamelle pour redresser et mettre ledict mollin à plomb, et retondre l'estache (Camphin-en-P. 1630)



Mise en place du maître-sommier avec son *ventre* au moulin de Huise (Fl.-Or.) en 1973. Photo P.B.

2. ☒ Entrebut, chacune des deux grosses pièces de bois qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur et auxquelles sont fixées les °pointes ou entes (→ *allonge*). Voir *entrebus*.

pour 3 pièces de quesne, assavoir un ventre et deux autres pièces pour faire une verge, qui sont du volans pour ledit mollin (☒ Elverdinge 1399)

► Traduction littérale du flamand *buuc*. Cf. : *pour (...) avoir fait, mis et livré une nouvelle vergue de molin et avoir livré et acheté un mast appelé 'bucke', qui cousta 20 s gros ; item, pour l'achat de deux lasschen [= entes ou pointes] servant audit bucke, qui cousterent 12 s gros (☒ Sluis 1444). Pour buik 'entrebut', cf. WVD, p. 128.*

Composé :

ventre faux, faux ventre

a. ☒ Pièce de bois qui est attachée sous le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1) et dans laquelle pénètre le pivot (→ *estaque*). Voir *ventre*.

le grand sommier et le vent faux, prisez 43 lb (Lille 1627 moulin 3.22) ; quant au sommier, la farine at communication avec la mamelle, qui est la chose la plus considerable et un defaut notable, et pour y remedier il faudroit y faire un faux vent et deux routtins pour le rendre plus aisé à le pousser au vent (Mœuvres 1688) ; un faux ventre de 8 pieds de long, de 6 pouces d'epaisseur, 20 pouces de large (Mœuvres 1689) ; le chandelier, l'etaque, gros sommier, un foyent, huit loyens, cayere et un manteau sur les grand loyens (Lille 1709 moulin 3.16) ; le sommier aura 13³/₄ pieds de longueur sur trente pouces d'hauteur et vingt sept pouces d'épaisseur, avec un faux ventre de sept pouces d'epaisseur (Harnes 1748) ; le gros sommier aussi de bois neuf, de quatorze pieds de long sur vingt six pouces carré estimés ensemble avec le faux ventre de cinq pieds de long sur 8 et 23 pouces de grosseur (Lille 1749 moulin 3.20) ; le sommier sera sur vingt deux pouces de largeur et vingt cinq à vingt six pouces d'hauteur avec un faux vend de sept à huit pouces d'epaisseur (Estrée-C. 1753) ; un faux ventre de 7 pieds de long et 23 pouces de large et 8 pouces d'epaisseur (Vieux-Berquin 1760)

b. ☉ Pièce de bois de consolidation intercalée entre le pivot tournant et le maître-sommier (→ *sommier* acc. spéc. 1b).

l'estaques avec le gros sommiez et faux ventre (Templeuve 1777)



Moulin Vertain de Templeuve en Pévèle : *faux ventre* entre le maître-sommier et le pivot tournant. Photo de l'auteur (2016).

VENTRIERE

a. Panne, longue pièce de bois qui, placée horizontalement dans le versant d'un toit, relie les arbalétriers pour porter les chevrons. Voir l'ill. à *comble*.

sur lesdictes platte y at ung charpentaige avecque deux hatreau et ung faurain, loyen, surqueviron ; item, avecque feste et surfeste, 4 ventrier, 6 surqueviron, encoires 20 aultres plus grand furny de bourdon, loyens, ranca [? – p.-ê. rancré] avecque ung petit contreloye, pochare (OVillers-en-C. 1628)

► Cf. : *au deseure ladicte platte avoir assis et emparquiet à egalle espace 24 piece de comble de quinze piez de loing, de 5 poch quaret par l'un des debouts et par l'autre de 4 ; (...) et en icelluy pan avoir ordonnet et enparquiet une ventriere portant les combles par le millieu, icelle de 34 piez de loing, de quatre et de cincq poch (*Valenciennes 1515 Comte).*

b. Pièce de bois reliant horizontalement des pieux ou des poteaux par le milieu pour former la charpente d'une digue. Voir aussi *listel*.

*pour 6 kievillez de fier servans à ledicte estambe [sic, lire estanke], dont on kievilla aucun des estanchons à le ventriere d'iceli (*Trith-St-L. 1391) ; pour 18 pieces de comble de frasne et 24 gros tilloes à faire pillos, ventrieres et boutriaux et avoecq 14 cloyes (...) au faire clore et glacener lesdictes estancques, à 4 s piece de comble, 12 d le tilloel et 6 s le cloye (*Valenciennes 1446 Fossart) ; pour 6 petis hommeaux emploiez à faire ventrieres et clefs esdictes estancques (*Menen 1457) ; pour avoir plantet et hyet en la longueur de 46 piez de long ou environ deux routtes de pillotz de boulle de 9 à 10 piedtz de long, à deux piez près l'une de l'autre que pour au travers de la riviere au mont l'eauwe au deseure de ladicte seuyere ordonner une estancque et tenure d'eauwe pour faire et continuer la dessus dicte euvre, avec icelle estancque et tenure avoir fermet et asseuret de 4 longs boulleaux en forme de ventrieres et deriere iceulx boulleaux pilloter 10 pillotz, 5 à chascun pan, de 11 à 12 piez de long chascun, pour asseurer de 5 pieces de bois faisant / clefz de 13 piez de long aussi chascune de ladicte estancque et tenure d'eauwe, avec aussi le bien asseurer et estanchonner du costé aval l'eauwe que pour eschever l'enforchement d'icelle en continuant la dessus dicte euvre (*Valenciennes 1512 Anzin)*

► Voir la note ajoutée à *clef* acc. 2b.

Acception spécifique :

✕ Pièce de bois reliant horizontalement deux poteaux corniers par le milieu, prob. panne meulière, poutre horizontale de la paroi latérale, qui, posée sur le maître-sommier (→ encadré 13 à *sommier* § 1), relie les deux poteaux corniers. Voir *listel* acc. spéc. 1a.

avoir refortifiet ung potiau cornier qui estoit ouvert et qui avoit lessié se ventriere (Nœux-l.-M. 1510)

VENTRILLIER

Pourvoir d'une °ventriere, d'une panne.

*item, à l'entree de le maison d'icelui molin fait une achinte (...) et sur le pasne fait pas si drus qu'il a 5 couples sur 7 piez et lassus fait ung comble estoffet de souskeviron ventrilliet et kevilliet hault et bas (*Valenciennes 1441 Anzin)*

VER

Verrat.

de le warde d'un ver que li sires puet de sen droit faire wardeir es molins le seigneur de Danemoys à Bethune ne compt on nient ad present pour ce que les molins qui furent a[r]s au siege de Bethune ne sont mie encores refait (Béthune 1355) ; pour un ver que on avoit mis (...) engraisier es molins (...) tuer et berser pour ce qu'il estoit gras (...) ; pour un autre ver racaté (...) environ le Noël pour remettre en engrais esdis molins (Béthune 1358)

► Le porc était un hôte habituel des moulins.

VERGE

1a. Barre de bois.

pour une longue piece de fer au bout ront à la teste, où l'en met une verge de bois pour aussi lever et ravalier lesdictes pierres, appelez 'steghereep' [= étrier] et 'coppelinghe' [= raccord] (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

► Il s'agit du fléau (→ *flayel*) de la trempure (→ *temprure*).

1b. Tige, barre, hampe, bande épaisse en fer. C'est souvent une attache métallique ayant la forme d'une barre ou possédant un élément ayant cette forme (boulon, étrier, ancre, etc.). Pour le *fer en verges*, voir *fer*.

pour deux verges de fer pour reloyer les verges dou molin, chascune verge de 7 piés de lonc (✕Scheldewindeke 1389) ; *pour une verge de fer à 4 bendes mise sur le moulin, pesant 20 livres* (OSeclin 1392 Blanc moulin) ; *pour avoir mis en le hasse ou arbre 4 verges de fer pesant 12 livres* (*Harelbeke 1396) ; *pour 6 verges de fer avoir reloiié, refaiz et refortefié aux verges du mollin à vent* (✕Harelbeke 1403) ; *pour une longue verge de fer qui est loije autour de la pierre dudit molin affin qu'elle ne fende, pesant 7 pierres* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *le comble et toute couverture estoffee d'achelles, d'eschannes et tout ploncq et huge, vergue et banniere* (✕Lille 1530 moulin 3.30.2) ; *verge du mouvé (...) 4 lb* (✕Seclin 1711 huile)

Accompagné du terme précis en flamand :

bout [= boulon, cheville] : *pour quatre verges de fer appelez en flamenc 'bouten', mis et employés es quatre costés d'icellui moulin pour icellui fortifier, pesans parmi les claus à ce servans 6 pierres (...) valent 3 lb par.* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *pour trois verges de fer appellé 'bouten' mis et employés pour faire tenir la verge dont l'en tourne ledit molin, pesant ensemble 14 livres* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

kennewe [= °quenole, étrier] : *pour une grande verge de fer appellé en flamenc 'kenneue', employe pour faire tenir la pierre sur quoy ledit asse se tourne* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

1c. Tige de fer qui communique au piston le mouvement de va-et-vient..

trouvé à la verge de la pompe de douze pied ou environ deux cheville, un carcans servant à ladite pompe (*Houplines 1704 moulin à fouler à pilons) ; *la verge de la pompe (...)* ; *item, quinze grand crampon, trois sceaux avec leur cercles de fer, deux verges servant à la pompe* (*Comines 1746 moulin à fouler)

2. Bague plus ou moins flexible dont on se sert e.a. pour palisser et confectionner des claies de saule. Voir aussi *waule*.

as marchans des bos de Sars fu accateit 1 mille de verges, 1 cent de pierces et demi cent de raimme amenee sour l'ouvrage pour celi sois faire (*Hon-H. 1381) ; *au deseure de ledicte escluse faire une feche de verghez sour le darain lit de fagos tout au loncq, de 6 verghez de haut et clachenés de lons havés, et lassus wasener tout dou loncq de ledicte escluse (...)* ; *et est assavoir que on doit livrer asdis ouvriers tous les fagos et estoffes de pels et de verghez que pour celi ouvrage a besoingniet* (*Hon-H. 1409) ; *de avoir fait un espaumoir de pels et de verghez au vivier de Busegnettes (...)* ; (...) *pour avoir coppet ou bos de Louvegnies 7 cens de verghez et 3 cens demi de pels pour faire et mettre en œuvre oudit espaumoir* (*Bavay 1417) ; *pour 1 millier de pelz (...) pour faire cloyes et employer et mettre à ledicte stanque, au pris de 10 s le cent, sont 100 s ; et pour 8 milliers de verghez au pris de 40 s le millier, sont 16 lb* (*Valenciennes 1434 Anzin)

Acceptions spécifiques :

Se rapportant aux volants, le terme a eu plusieurs acceptions qu'il n'est pas toujours possible de distinguer. Voici les cas les plus significatifs.

1a. ☒ Chacun des *deux* longs bras qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur pour former le support des volants. Généralement les verges se composent d'un °entrebut au centre et de deux °pointes ou d'une pièce centrale prolongée de deux entes ; çà et là la *verge* pourrait ne désigner que la partie centrale, mais les textes ne sont pas clairs à ce sujet. Voir aussi *brach*, *crois*, *perche*, *verge volant*, *voile* et *grant voile*.

au moulin d'Utberghes pour une verge as volans estoffee tout de noviel et pour ais et pour claus, bendes et fierures et pour carpentage (✕Uitbergen 1296) ; *pour un kaisne dont en fist une verghe audit moulin, 4 lb 4 s ; pour 50 lattes et 2 costérés de lonc bos à faire les volans, 15 s* (✕Scheldewindeke 1354) ; *les deux verges dudit moulin ne tenoient pas bien leur lieu es pertuiz du asse, anchois aloient amont et aval* (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; *pour ce que ledit moulin 10 jours mouloit d'une verghe à 2 eles rabat on pour celli temps la moitié du ferme*

(✕Saaftinge 1395) ; *pour un mast d'Espagne acheté à Ernoul de le Mare, pour en faire une verghe du molin ou lieu d'une viese qui rompi par le vent (...) et par ce que elle chei sur l'autre verghe elle rompi tous les escaillons tant de ladicte verghe come de l'autre, lequel mast cousta 4 nobles, valent 14 lb 8 s (...)* ; (...) *pour l'achat de deux arbres de sauch pour raloignier [= allonger] ladicte verghe, 34 s* (✕Sluis 1396) ; *pour 3 pieces de quesne, assavoir un ventre et deux autres pieces pour faire une verge, qui sont du volans pour ledit mollin* (✕Elverdinge 1399) ; *achaté (...) une verge pour mettre tout de nouvel en icellui molin (...) 21 lb par. (...)* ; *item, achaté (...) deux pietces de bois appellé 'lassche' [= ente ou pointe], qui sont miz au bout de ledicte verge* (✕Saaftinge 1407) ; *rabatut au monnier pour ce que li moulins ala atout un volant et pour ce qu'il joka quant ly nouvelle verghe dou moulin fu mise ens* (✕Rollegem 1409) ; *une verghe de 3 pieces* (✕Rollegem 1411) ; à Jehan Huughenzone, *mannier oudit molin, rabatuit que ledit molin ala à une verghe par l'espasse de 23 jours (...), à lui deduit pour ycelle cause le moittié de la ferme* (✕Kruibeke 1412) ; à Jehan le Chien (...), *pour avoir acheté à lui une piece de bois appellé 'pestele' [= °entrebüt] dont on a fait une verge audit molin, et cousta gisant sur le lieu 13 s gros* ; à lui, *pour avoir acheté 2 pieces de bois appellees en flamenc 'lasche' [= °pointe de volant], chascune lasche aiant en longueur 30 piés, mis lesdictes deux lasche à ladicte nouvelle verge (...) 6 s gros* ; à Jehan Pauwels (...), *pour avoir acheté à lui deux pieces de bois appellees 'laschen' mis et employés aux refections de la vielle verge, aiant en longueur chascun lasche 20 piez (...), 4 s gros* (✕Verrebroek 1422) ; à Coppin Cole, *auquel fu achaté une nouvelle poetryne pour faire une nouvelle verghe audit molin (...) 14 s gros* ; à Gilles le Chien, *pour avoir à lui achaté deux nouveaulx coppons à mettre sur ladicte poytrine pour parfaire ladicte verghe (...) 14 s gros* (✕Verrebroek 1440) ; *pour avoir fait une nouvelle verghe audit mollin, pour ce qu'ilz estoient [passage du singulier au pluriel] chut sur le motte et que ledit mollin ne tournoit que à une perche* (✕Ostricourt 1459)

verge de moulin : *premiers, accattet (...) deus verges de mollin (...) 24 lb 18 s* ; *item, d'une nouvelle asse, qui estoit à Monseigneur et des deus verges devant dit cousta à mettre oudit mollin (...) 24 lb 4 s* ; *item, des waynes mis as devant dictez verges (...) 2 lb 10 s* (✕Kruibeke 1386) ; *pour faire et livrer (...) une nouvelle verghe de molin de boin bois de kesne, et pour refaire des aultres deux verghes dudit molin, qui estoient rompuz, une verghe, et pour les remettre audit molin* (✕Kruibeke 1411) ; *pour faire et livrer une nouvelle verghe de molin audit molin du boin bois de kesne et dont la poetryne de la verghe est entiere et au debous alongiez du meisme bois* (Kruibeke 1412) ; *auxdis maistres (...) pour (...) avoir fait, mis et livré une nouvelle vergue de molin et avoir livré et achaté un mast appellé 'bucke' [litt. 'ventre', = °entrebüt], qui cousta 20 s gros* ; *item, pour l'achat de deux lasschen [= entes ou pointes] servant audit bucke, qui cousterent 12 s gros, et à eux pour leur paine et salaire (...) 15 s gros* ; *item, par eulx payé pour l'ouvrage de fer, de refaire le boujon, le windebant [= lien de fer souple qui entoure] et les cloux, pour tout 4 s 6 d gros* ; *montent toutes ces parties 51 s 6 d gros, qui valent à livres de parisis, à compter 20 gros pour la livre, 30 lb 18 s par.* (✕Sluis 1444)

verge des voiles : *les 2 verges des voiles mis deus le asse* (✕Haasdonk 1437)

verge de volant : *pour avoir faict et mis en œuvre une nouvelle verge de vollant toute nouvelle de deux nouvelz deboutz* (✕Ingelmunster 1445)

verge volant : *pour jocquage de ce dict molin (...) parmy noef jours qu'elle molu d'une verge vollant avant que l'aultre fu prest, compté pour quatre* (✕St.-Baafs-Vijve 1445) ; *pour les deux eles dont lesdictes deux verges volans ont esté et sont faictes* (✕Ingelmunster 1454) ; *pour ung arbre dont l'entrebus a esté fait servant à ladicte verge volant (...)* ; (...) *pour deux arbres de chesne dont les flesches et eles d'icelle verge vollant ont esté et sont faictes* (✕Ingelmunster 1455)

Accompagné du terme précis en flamand :

binnenroede [= verge intérieure, c.-à-d. située le plus près du corps du moulin] : *ung nouveau pestel [= °entrebüt] servant à la verge dudit molin, appellé 'de binnenroede'* (✕Petegem-a.-d.-S. 1479)

butenroede [= verge extérieure, c.-à-d. située le plus loin du corps du moulin] : *d'avoir refait la verge appellé 'de butenroede' et y mis plusieurs scheen* [= barreaux] (✕Petegem-a.- d.-S. 1483)

1b. ☒ Chacun des quatre bras qui forment la croix des volants. Voir aussi *brach*.

pour (...) refaire ledit debout de le verghe pour mieure jusques ad ce que les aultres verghes fuissent refaites (✕Sluis 1395) ; *pour refaire l'une des quatre verges dudit moulin qui fu prees rompu* (✕Haasdonk 1397) ; *pour l'achat d'un chesne dont on fist le gros de deux des verges du moulin à vent (...) appellé 'pestel'* [= °entrebut] (✕Harelbeke 1401) ; *pour deux nouvelles pieces de bois appellees en flamenc 'lassche'* [= ente ou pointe], à convertir à deux nouvelles verges mises audit molin, 9 lb ; (...) *pour une autre nouvelle pareille piece de bois pour convertir a une autre semblable verge mise audit molin, 42 s* (✕Hulst 1414)

verge des voiles : *mis es quatre vergues des voiles 10 scheedes* [litt. 'gaines', = barreaux des volants] *appellé 'spurten'* [= barreaux] (✕Kieldrecht 1436)

verge du volant : *mis jus et sus les verges des volans dudit molin, les rehaizinés et quigniés* (✕Erquinghem-L. 1436)

1c. ☒ Pointe, verge, chacune des deux longues pièces de bois fixées sur l'°entrebut. Voir *pointe*. *pour avoir ralongié les quevilles qui vont parmi les entrebus des volans et les vergues* (✕Armentières 1413) ; *pour avoir fait ung aultre entrebuch et 2 verges* (✕Ostricourt 1470)

verge de molin : *pour avoir fait ung entrebuch et sur icellui avoir assis deux verges de mollin ou lieu de la viese perche qui ceste annee est rompue* (✕Attiches 1470) ; à Jehan Dolle, charpentier, *pour avoir fait ung entrebuch et sur icellui avoir assis 2 verges de molin au molin d'Ostricourt ou lieu d'une vieze* [notez le passage du pluriel au singulier] *qui ceste annee est rompue (...) 8 lb* ; à lui, *pour avoir livré le haisin mis et assiz à ladicte perche, 40 s* ; à lui, *pour avoir livré les cotrés employés ausdis volans, 5 s* (✕Ostricourt 1471)

verge du volant : *pour avoir (...) recungniet les 2 verges des volans et l'entrebus* (✕Nœux-I.-M. 1384) ; *mis jus et sus les verges des volans dudit molin, les rehaizinés et quigniés* (✕Erquinghem-L. 1436) ; *ung entrebus et deux verges des vollans* (✕Cysoing 1482)

unes verges de volants : *pour avoir mis audit molin unes verges de vollans et ung entrebus* (✕Cysoing 1482)

Accompagné de la traduction en flamand :

lasch : *accaté à Adriaen Vanden Dijcke 4 verges appielé 'lassche' en flamench, 5 lb 12 s* (✕Walem 1455)

1d. ☒ Aile complète de moulin. Voir *volant*.

pour 25 eschiedes et ourles mettre en le verge (✕Bottelare 1364) ; *4 esparres de sapin pour en faire les listes desdictes verges* (✕Sluis 1396) ; *audit maistre Jehan, qui encores prinst en tasche audit receveur de faire oudit mollin un nouvel arbre, ensemble un ventre, deux verges appellez 'volans' (...)* ; à Clais le Rovere et à Jehan Symon, charpentiers, *pour avoir mis ens es verges dudit mollin lesdictes zomen* [= cotrets] *et meulenscheede* [= barreaux] (...) ; à Jaques de le Brouque, *pour 3 pieces de quesne, assavoir un ventre et deux autres pieces pour faire une verge qui sont du volans pour ledit mollin (...)* (✕Elverdinge 1399) ; *pour avoir livré 600 claus nommé en flameng 'heecysers'* [= clous à lattis], *de quoy on a recloué le verge dudit moulin* (✕Verrebroek 1415) ; à maistre Guillaume Stuer (...), *pour avoir livré le boys d'une nouvelle verge fait et mis ou molin de Kieldrecht, et cousta gisant à Saint Pol en Waze sur l'atre ledit boys 20 s gros* : à lui, *pour avoir livré 50 lattes appellé 'scheeden' et 13 zoeme* [= cotrets], *chascun zoem pour deux scheedes, employé à ladicte verge* (✕Kieldrecht 1428) ; *les asselles des verges appellees 'zomen'* (✕Hulst 1453)

verge de volant : *zomes* [= barreaux] *et lattes pour les verges de vollant* (✕Ingelmunster 1444) ; *pour avoir fait abattre ung olmeau (...) dont ont esté soyé zomes pour les verges de vollant* (✕St.-Baafs-Vijve 1445)

verge du volant : *pour avoir mis ung faux zoom à une des verges des vollans* (✕St.-Baafs--Vijve 1441)

► Lorsque le texte évoque le cotret, c'est l'aile avec son lattis que le rédacteur envisage.

► Dans tous ces cas, *verge* est la traduction du flamand *roede*, encore toujours l'appellation de la longue perche constituée d'un °entrebut avec ses deux °pointes.

2. Épée de la trempure, raccord entre le palier du (petit) fer de meule (→ *pont*) ou la braie (→ *broie*) et le fléau de la trempure (→ *flayel*) ; ou un des deux éléments dont se compose cette épée. Voir *cramelie* acc. spéc. a.

pour avoir livré une verghe de fer avec 2 crampons servant au ponchel qui porte le fusee (✕Ostricourt 1459) ; *une verge de fier, pesant 5 livres demie, qui soustient le pont de le temprure* (✕Cysoing 1463) ; *les ferrures du pont, deux estriez, une verghe de fer de 8 piedtz de loing avecq trois molle bendes* (✕Lille 1606 moulin 3.11)

verge de pont, ~ du pont : *au pont ung estrié (...), la verghe du pont de 7 piedtz de loing avecq une molle bende* (Lille 1606 moulin 3.2) ; *les pentures de le mectz et la verge du pont* (✕Wattrelos 1607) ; *pont et verge du pont et fleau* (✕Herseaux 1758) ; *le pont, verge de pont, templure* (✕Buissenal 1779)

verge de la temprure : *2 crampons pour refaire le verghe de le temprure* (✕Cysoing 1494)

Accompagné du terme précis en flamand :

hanghel [= tige destinée à la suspension] : *pour une longue verge de fer appellé 'angle' servant pour lever les pierres ou les avaler quant l'en moult oudit moulin, pesant huit livres* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

► Le molinologue Ronse se sert de *roede*, l'équivalent flamand de *verge*, pour définir cette épée de la trempure (RONSE, p. 164 art. *lichtijzer*). Pour l'*angle* de Hulst, cf. : *une piece de fer appellee 'hanghele' atout la kenneve* [= °*quenole*, sorte d'étrier] *en quoy pend le schaerghewant* [= trempure (→ *temprure*)] (✕Saaftinge 1453). *Hangijzer* [= fer destiné à la suspension], apparenté à *hanghele*, est encore toujours l'appellation de l'épée de la trempure pour les informateurs d'Aarle et de Rikstel (Brab.-Sept.) (WBD, p. 392).

3. Bras de levier qui facilite le maniement de la bascule du frein (→ *cauque*).

*pour 18 piés dudit plat fer appelez en flamenc 'eincl windbanden' [= liens simples qui entourent] employés à loyer les verges du molin et aucuns baulx dedens icellui appelez 'scheerghewant' [= trempure (→ *temprure*)], ensamble aussi à la pranghe [= frein] dudit moulin et à la verge pendant en icelle prange* (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426)

► Trad. du flamand *prangheroede*. Cf. : *mis ens ung nouvel pranchboom* [= bascule du frein] *et une nouvelle prancoede* [litt. 'verge du frein'] *avec ung nouvel windaes* [= treuil] (✕Verrebroek 1439)

4. ✕ Prob. pièce de bois qu'on ajoute à la queue proprement dite pour faciliter la mise au vent du moulin. Voir *petite queue*.

pour trois verges de fer appellé 'bouten' [= chevilles, boulons] mis et employés pour faire tenir la verge dont l'en tourne ledit molin, pesant ensemble 14 livres (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; *un nouvel degrez avec le verges et queue d'iceulx* (✕Sluis 1443)

5. Longue tringle portant à son extrémité la vrille du moulin à forer.

une couple de terrels forrans cinq quart de poulces, (...) 32 lb ; une autre couple de terrels forrans trois poulces à seize florins, les verges n'etans pas si grosses, ici 32 lb (*Marcq 1755 moulin à forer)

6. * Fer de meule. Voir l'encadré 5 à *fer*.

grosse verge de fer carré d'environ 2 pous, longue de 8 pié ; elle repose sur le soutient des meules, où elle est arrondy, elle passe par le centre de la lanterne et vat jusqu'au centre de la meule d'en haut et la fait tourner avec la lanterne (*Lille fin 18e s. plan)

► Appellation atypique, plutôt une description.

Composé :

verge de buiron

* Chacune des tringles auxquelles le *buiron* (récipient à claire-voie, généralement en osier, qu'on suspend dans l'eau pour conserver le poisson d'eau douce qu'on a attrapé) est suspendu.

à Lottart le Fevre, pour (...) pour 6 verghes de buirons pesans 6 livres (Valenciennes 1369 Becquerel)

verge de dedans

☒ *Verge* (acc. spéc. 1a) située le plus près du corps du moulin. Voir aussi *crois de dedans*.

la verge de dedans renfermé avecq six chevilles de fer, l'attes [sic, lire lattes], couttreaux et autres servans à iceux (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

verge de dehors

- ☒ *Verge* (acc. spéc. 1a) située le plus loin du corps du moulin.
la verge de dehors renfermé avecq six fers, les chevilles et autres servant à icelle (✕Vieux-Berquin 1760 trad. d'une prisée flamande de 1680)

VERIN

- 1a. Vérin, grosse vis en bois servant à soulever. Voir aussi *vir* et *vis*, ainsi que *doquette* et *engin*.
pour le leuwier de 4 verrin et engiens (...) pour relever lez estantures desdis moelins de Saint Gery (*Valenciennes 1445) ; *pour avoir relevé et redrechié ledit molin, qui pendoit envers Houchin environ demi piet, le soustenu en air par verins, avoir remis 12 neufs gantiers aux croisures par bas* (✕Nœux-l.-M. 1450) ; *pour avoir environ le jour de la Candeler darain passé avoir rompu les glaches et thiré à forche des verins et engiens à cause des grandes gellees les ventailles d'icelui moelin* (*Valenciennes 1481 Comte) ; *relevé à force de velins tous les 4 bouts des croisures d'iceluy molin de la haulteur de piet et demi ou environ, qui estoit avalez et iceulx bouts ablocqué chascun de 3 ablots de bois* (✕Nœux-l.-M. 1498) ; *audit Arnoul de Couchy, charpentier, pour avoir relevé ledit mollin de deux piedz de hault avec sept verrins et le tenu jusques que l'on a eu remachonnet dessoubz les croisures, avec ses aydes et engiens* (✕Camphin-en-P. 1534) ; *pour avoir relevez la cappe d'en hault du mollin de Templemars avecq ses verrins pour remectre toutes les partyes du quemin sur la muraille* (O Templemars 1565) ; *de avoir emploiez deux couppez de verins pour retenir ledit moulin en hair pour mettre les chintres* (OWambaix 1668)
- À Valenciennes en 1481 ce serait plutôt une sorte de cric. Comme le montrent les exemples, le charpentier de moulins se servait de vérins e.a. pour soulever les soles (→ *seul* acc. spéc. 2a) du moulin sur pivot ou la charpente de la calotte du moulin-tour. Dans les moulins sur pivot les soles dépassaient normalement le dé, afin que le charpentier puisse placer un vérin aussi bien devant que derrière le dé.

Flines-lès-Mortagne 1598

Soulèvement au moyen de vérins du moulin des sœurs de Flines pour le doter de dés

à Lion Faulcquet, charpentier de Tournay, la somme de ving trois livres 10 s dudit pris pour pareille somme à luy deue, si comme les 20 lb avoir esté convenu à ses fortunes avecq verrains et engins relever le corps du moullin à vent des soers de Flines deux piedz et demy plus hault qu'il n'estoit ains enterraché clynant, et avoir fait mectre et massonner pour assir sur de daitz avecq ablocqz et de dosses, et à ce soy estre employé avecq deux ou trois hommes, requeroit estre fait pour la conservation dudit moullin et cueiller du vent pour convenablement moeldre, et les restans 3 lb 10 s pour six pieces de grandes dosses et ablocqz de quesne livrez toute soyez à mectre sur les daitz desoubz les croisures.



Vérin du charpentier de moulin. Dessin G.P.

- 1b. Vérin, grosse vis en bois servant à une presse (du moulin à fouler).
à la presse quatre queville à clef et à flote à traver du bloc, de 8 pauc de lonc, 5 molle bende, une plate et ung crampon aux verin et une queville (*Marquette-l.-L. 1588 moulin à fouler)
2. Vis.
forte double serrure à pel dormant attaché avecq quatre gros verins (✕Cambrai 1659 moulin 1.6)

VERMEILLE

- Anneau de fer qui va sur le gond pour porter le battant. Voir aussi *vervelle*.
livré deux vremelles et un gon, livré encore une cheville et trois agrapes (⊙Seclin 1679 moulin Rouge)
► Déformation populaire de *vervelle*. Cf. : *livré deux vremelle pour la port de la chambre* (Seclin 1708 hôpital) ; *deux vermeilles et deux gons, une serure et la clef de la porte* (♥Mons-en-P. 1738). Dans ce dernier exemple nous ne pouvons plus imputer la forme à une mauvaise lecture des jambages de *vervielle*.

(VERMEULLE)

- la quiette et le vermeulle et ablotz, avec la nochere et fausse porte* (✕Genech 1734)
► Le texte est corrompu. Il y avait prob. à l'origine *la quiette à lever meulle*. Dans la plupart des textes, la *quiette* est accompagnée de l'°*orgueil*.

VERNE

- a. Sablière, longue pièce de charpente posée sur l'épaisseur d'une paroi dans le même plan que celle-ci pour recevoir le bas des chevrons.
les 2 pans moullerez dou moullin à blet d'Ansaing hauchier de boine machenerie dou deseure des arbrierez jusquez à le hauteur des viernes (*Valenciennes 1391)
► Le mot correspond à la *vienn* wallonne, qui désigne la sablière du toit (ALW, IV, p. 61).
- b. Poutre qui dans une charpente occupe le même emplacement que la sablière.
faire un nuef ventelle et reviestir les pans dou faux bachin et mettre un nuef verne sur celi qui y est eneswilliet es postiaus (*Valenciennes 1371 Comte) ; *faire oudit moulin un moulage tout nuef estoffet de suels, de poupees, de broyes, de palees, de viernes, de panes moulereches, de loyures, de plankes et autres ouvrages* (*Valenciennes 1380 tan) ; *et à celi estanture avoir 2 bauls ravaleis à macque au desous de viernes et sour ycellez viernes ensiller à escouflich 2 cuetelletes pour porter plommach, qui porte le debout de l'arbre là endroit* (*Hon-H. 1408)

VERREIL et VERROIL

1. Verrou, moyen de fermeture composé d'une barre qui va et vient entre un ou deux crampons. Voir aussi *ploustre* et *verret*.
verreil, verrel, etc. : *pour 2 crampons, 2 vraus, 2 hurtoirs et le saquoir de l'uys* (⊙Seclin 1392 Blanc moulin) ; *pour 4 vereaux et 8 crampons pour les feniestres dudit molin* (⊙Seclin 1404 Blanc moulin) ; *pour une serure et une clef estoffee de 3 crampons de une puignie et demie de loncq cescun et d'un fort veriel, liquelle serure fu mise et ataquie à l'huiset de le huige au pisson pour tant que le viese de nuyt on avoit rompue et emportee pour avoir le pisson* (*Recquignies 1424) ; *3 grans veraulx servans aux huis dudit molin* (⊙Templemars 1430) ; *pour 4 sierures estoffees de cascun un gros vereil pour fremer les venteilles du molin Souverain* (*Valenciennes 1432)
verroil, verroul, etc. : *ung verroul et une cramme [= crampon] pour fermer l'uys dudit molin* (✕Saaftege 1419) ; *pour 2 crampons, ung verreul et une clef servans à l'uys d'icelui molin* (✕St.-Eloois-Vijve 1455) ; *pour deux veruls aux fenestres, 5 s* ; *pour ung grant verrel et deux crampons à l'uich, 5 s* (✕Cysoing 1522) ; *une serrure dormante à double tour et sa clef, une veroux, deux crampons, deux pairs de peinture aux fenestres, deux veroux, quatre crampons* (✕Lille 1726 moulin 3.7)

2. Vis.

trouvé à la porte dudit moulin une paire de grosse penture avec une double serrure dormante et quattres verrous pour l'attacher (✕St-Aubert 1674)

► À ma connaissance, aucun dictionnaire ne signale cette acception de *verrou*, due p.-ê. à une confusion avec un dérivé de *vir*.

Composés :

plat verreil

Targette, verrou à barre plate, non cylindrique.

pour une paire de pentures, ung plat verou et troys crampons mis à l'euce dudit mollin (✕Nœux-l.-M. 1517)

► Cf. au moulin à eau : *trouvé à la porte du moulin 2 torillions avec deux etriez plats, une serurre et un pla verou* (Cambrai 1689 moulin 1.3). L'*Encyclopédie* définit le *verrou plat* comme un verrou qui n'est pas monté sur platine, mais simplement posé sur la porte avec deux crampons. Cette définition ne convient pas ici pour deux raisons. D'abord, en 1661, la porte d'entrée du moulin à eau du Clicoteau à Cambrai est fermée par un *verou à ressort* qualifié lui aussi de *plat* malgré la platine indispensable à un tel verrou : *la grande porte du moulin furnye de deux torillons, de deux estriez, de deux platz veroux à ressort, une forte serrure toute complete avecq quatre verins*. Ensuite, nous trouvons, en 1509, un *veret rond* à la porte donnant accès au moulin à bras de Béthune : *une serure pour l'uich du molin à blé estoffé d'un veret ront et de crampons*. Aucune hésitation possible : l'adjectif se rapporte à la forme de la barre et non pas à la manière dont le verrou est fixé. En wallon central, la targette se dit encore *plat-vera*.

verreil à carnières

Verrou qui s'ouvre et se ferme au moyen d'une charnière.

pour destaquier lez 2 serures des ventailles d'icelui moelin, faire 2 noeves clef, un verrail à carniere (*Valenciennes 1447 Souverain)

VERRET

Verrou, moyen de fermeture composé d'une barre qui va et vient entre un ou deux crampons. Voir *verreil*.

pour 4 verret et 8 crampons servant aux fenestres (OTemplemars 1519) ; *un veré et crampon servant à la fenestre au dessus de la teste de l'arbre* (✕Seclin 1701 Wattiesart) ; *une serurres de bois avec une quevil au traver de la serurres et un veret* (✕Ennetières-en-W. 1750)

VERROIL : voir *verreil*.

VERVELLE

a. Anneau de fer qui va sur le gond pour porter le battant. Voir aussi *vermeille*.

pour les allemelles de l'abre, l'annel, les bendes, l'estrier du mabrel et de le keuwe dudit molin, gons, vervelles, keviles, pentures saudiches, claus, martiaus, reuwizures et racherures (✕Nœux-l.-M. 1357) ; *pour (...) quatre paires gons et vervelles* (✕Eeklo 1388 Westmolen) ; *pour une paire de vervelles allouez en deux des fenestres oudit molin, 6 s par., une aultre paire alloué ou grant huys dudit molin, 12 s par.* (✕Sluis 1391) ; *pour 8 gons et 8 vrevielles pour les fenestres dudit moulin, pesans 12 livres* (OSeclin 1392 Blanc moulin) ; *pour une vrevelle et un gon pour l'uis ouvrans sour le ventelage desdis moelins* (*Valenciennes 1445 St-Géry) ; *six fernettes d'asselles de chesne (...) garny de gons et verveilles* (OWambaix 1669)

► Nous rencontrons déjà des *guns et vertevel* et des *gunos et vertefles* en 1264 à Canterbury (SALZMAN, p. 296, qui définit ces *vertevel* ou *vertefle* comme « the eyed portion of the hinge »).

b. Virole, anneau de fer qu'on met autour d'un objet pour l'empêcher de se fendre ou pour maintenir un assemblage ; parfois protection métallique autour du bout cylindrique d'un objet en bois. Voir *vireule*.

*pour 2 vrevielles et 2 torignons mis à l'arbre doudit moulin, pesans 108 livres (*Valenciennes 1376 St-Géry) ; une vrevelle et un torignon pesant 25 livres (*Hon-H. 1377) ; mis deux vrevelles de fier à l'arbre du petit molin (*Valenciennes 1430 Comte)*

VESTEMENT

Revêtement, couverture d'une surface pour la protéger ou la consolider. Voir *revestement*.

*si lonk que li seuwiere est, refaire un viestement au devant des ventailles aval l'euwe et remettre gistes leur elles fallent, et ce assir à mortier et bien keவில் de fier et de bos (*Recquignies 1374) ; de faire un viestement d'estiaus, de roilles et de latiaus au devant des ventailles moulerés pour warder les rues et les aveles que bos, glaches et autres choses brisoient par grandes euwes (*Recquignies 1383)*

VESTIR

1a. Revêtir, couvrir une surface pour la protéger ou la consolider. Voir aussi *holler*, *housser* et *revestir*, ainsi que *bauquer*.

*mettre au lés viers le moulin boins estelles et viestir d'aissielles pour l'esponde warder (*Bavay 1381) ; pour soijer le bos et les aissielles de coi on a fait les ventailles tous noes et viestit le ridee (*Hon-H. 1387) ; 16 quevilles qui furent mises au vestir les croix dudit moulin (✕Cysoing 1463)*

1b. Garnir d'éléments qui forment une surface.

*pour 1 cent de latiaux de coi on a le graysiaul viestit et pallet (*Hon-H. 1387)*

2. Garnir de pièces de fer.

*pour 4 agrappes mises à unes tourtes, recreter et viestir lesdites tourtes (*Valenciennes 1381 Anzin)*

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Garnir (les ailes) de voiles. Voir aussi *revestir*.

pour kanevach à vestir les vollans (✕Uitbergen 1295) ; pour 100 aunes de noef kennevach dont on vesti les volans dudit moulin, acatés à Monstereul (✕Nœux-l.-M. 1357) ; pour cent 80 aunes de toile de Westvale pour viestir les voiles des 2 molins (✕Kruibeke 1391) ; pour 136 aunes de toile de Bourgoigne pour vestir ledit moulin (OSeclin 1392 Blanc moulin) ; ledict mollin at esté trouvé vestu aux quatre vollans de quatre draps (✕Wambaix 1612)

2. * Garnir (la roue hydraulique) d'aubes. Voir aussi *revestir*.

pour le fust d'un tonnel de Saint Jehan pour faire gantilles à vestir ledicte roee dudit mollin (Bruay-la-B. 1360) ; pour les aissellez dont ledicte roee fu vestue (Beuvry 1385) ; pour (...) viestir une roes au moulin Souverain (Valenciennes 1395) ; une roe dehors vestie d'aues (Quesnoy-s.-D. 1414) ; pour une roe à 4 ou 6 bras estoffee, vestue, ouvree et ferree, 7 lb tourn. (Valenciennes 1523 Souverain)

VESTISURE

☒ Revêtement des ailes au moyen de toiles.

pour la vestisure en toile peinte de quatre ailles dudit moulin, compris les cordages, coutera 168 lb (✕Binche 1750)

VESTURE (1)

1a. Revêtement, couverture d'une surface pour la protéger ou la consolider. Voir *revestement*.

*estoffer ces bachins de courbes, de despenses, de postiaus et de loyure, de viesture et de toutes autres choses qui appartenir y doivent, keவில் de fier et de bos (*Recquignies 1374) ; tout ce dit contreloy restoffer d'estiaulx et bauwisme et de wismes pour viestir de roillez de mont à val et holler le viesture d'aisselin au coutiaul dou traviers (*Recquignies 1410) ; pour tout le comble et wainne [sic, lire waime] et vesture porte 284 pied de boies de 3 pau et demy caré (✕Templemars 1579) ; pour la vesture du moulin quarante livres (✕Escaudain 1733)*

1b. Garniture d'éléments qui forment surface.

*pour (...) faire un touret pour le moulin Souverain pour sacquier les sacs amont, estoffet d'arbre, de 8 bras, de courbes, de viesture et y mettre 2 noefs baux pour tourner sus (*Valenciennes 1428) ;*

2. Ensemble des éléments en fer de consolidation ou de protection.

*pour ung noef arbre percher et trouer, y ordonner les bras et remectre les vieses vestures s'elles sont bonnes, 7 lb tourn. (*Valenciennes 1503)*

3. Face extérieure et visible d'une pierre taillée ou d'une brique, ou d'un ouvrage de maçonnerie. Voir aussi *parement*.

*pour 5 cens de boutis de 2 piés et de piet et demy, otant de l'un comme de l'autre, et d'un piet de viesture et ossi plain devant comme derriere et ces estoffes à 3 tas 2 piés de haut (*Valenciennes 1363 Anzin)*

Acceptions spécifiques :

1. ☒ Ensemble des voiles que le meunier tend sur les ailes.

en qualitté de la vesture il ne s'y trouve que deux draps capable estant racommodé (○ Busigny 1695)

2. * Ensemble des aubes ou des augets de la roue hydraulique.

à Jehan de Saint Leches, pour luy et pour sen varleit, qui par le terme de 5 jourz soijerent che gaukier et autre boz pour les pochars faire et une viesture de coisiaus pour le roez (Bavay 1366) ; 2 viestures d'aveles pour les rues (Recquignies 1379) ; pour le viesture d'unne rues de 30 coisiauls de 3 piés et demi de loncq (Bavay 1383) ; au soïier plusieurs courbes en Mourmal tant pour faire viesture à le rues de Busignetes, au soïier plusieurs coisiaus, cierlaiges et viestures pour le moulin de Buzignetes comme pour plusieurs autres estoffes qu'il a convenut (Bavay 1395)

vesture de roue : *esquelz ouvraiges entra de gros bos venant de la provision de ledicte Salle parmy les noeves vestures de rues et arbre deseure dit 18 kevirons de bos (Valenciennes 1449 Souverain) ; pour une noefve vesture de roeu sortie [= pourvue] et fermee de coyaulx, de aueles et de gantelles comme il appartient (Valenciennes 1503)*

VESTURE (2) (en rapport avec les meules) : voir *quevestrure*.

VIF : voir *bois* et *fons*.

VIR

Vérin, grosse vis en bois servant à soulever. Voir *verin*.

pour (...) avoir mené de Lille audit molin les virs dont on a levé ledit molin pour le rabloquier (✕Attiches 1431) ; à Jehan Mersian, pour lever le mollin et le hauchier 1 piet e demi atout ses virs (✕Mouscron 1473) ; pour avoir relevé et redreschié à force de virres ledit mollin, y remis 22 piedz de flacques de ormes de 14 polch de large et 4 polz demi d'espez, 14 mollettes (○Templemars 1540)

► Si la forme en -r, inconnue du *FEW*, est un dérivé de *vitis* comme *vis*, l'influence de *veru* est incontestable.

VIRELER

Garnir d'une virole (→ *vireule*). Voir aussi *revireller*.

*rattacquier le bachinaige des moulins le Conte et vireler l'arbre (*Valenciennes 1392)*

VIRELLE (?)

1. Virole, anneau de fer qu'on met autour d'un objet pour l'empêcher de se fendre ou pour serrer un assemblage ; parfois protection métallique autour du bout cylindrique d'un objet en bois. Voir *vireule*.

*pour 3 virelles de fier mises asdis moulins d'Ansaing, pesans 42 livres (*Valenciennes 1372)*

2. Rondelle de fer enfilée sur la cheville contre la pièce à serrer pour empêcher que la clavette n'entame le bois. Voir *flotte*.

2 neueve kevilles de 12 livres de pesant parmy les vireelles et les clés (✕Mouscron 1455)

► Ces deux références sont sujettes à caution : le *FEW*, XIV, p. 505b, art. *viria* ‘bracelet’ ne mentionne *vrelle* qu’à Troyes. Dans tous les comptes de Valenciennes que j’ai lus je n’ai pas rencontré d’autres *virelles*. Le graphème *-ee-* de Mouscron est lui aussi étrange.

VIREULE et éventuellement VIROËLLE

La graphie *viroëlle* se justifierait par la prononciation actuelle du mot [veryelə] dans le Valenciennois. Voir aussi DELMOTTE, p. 698 : *virouëlle*. Toutefois, comme le digramme *oe* peut aussi représenter les sons [œ] ou [ø], j’ai préféré ne pas mettre le tréma. À partir de 1423 nous rencontrons d’ailleurs aussi bien des *viroelles* que des *vireulles* et *virolles* dans les comptes du Valenciennois.

a. Virole, anneau de fer qu’on met autour d’un objet pour l’empêcher de se fendre ou pour assujettir l’assemblage de deux éléments ; parfois protection métallique autour du bout cylindrique d’un objet en bois. Pour la virole sur laquelle tourne l’arbre moteur du moulin à eau, voir les acc. spéc. Voir aussi *crette*, *frete*, *vervelle* et *virelle* ainsi que *polle*.

vireule : pour une *vereule* et *claus* et *bendes* de *feer* et *cercles* et un *enscampre* de *feer* (*Menen 1294) ; pour 6 *vireules* pour l’arbre, *cascune* de 15 livres de pesant (*La Gorgue 1408) ; au *grant mollin moijen* d’Ansaing *recopper* l’arbre et remettre une *virolle* et 2 *cercles* de fer pour le tenir plus ferme (*Valenciennes 1423) ; avoir *recuigniet* un *envir* au bout de l’arbre et *refremé* les *vireulles* (*Bruay-la-B. 1450) ; deux *moufflettes* *encloans* les *eschaces* de la *queuwe* *dudict* *mollin*, de trois *piez* de long à deux *costez*, avec une *queville* *perchant* *attravers* *rivee* à deux *costez*, avec deux *viroeulles* et deux *bourdons* au *deboult* *desdictes* *eschaces* et deux *crampons*, *pesans* tous ensemble 36 livres et demi (✕Templemars 1582) ; le *hurtois* *furny* d’une *vireul* de fer touchant contre la *platine* de l’arbre tournant (○Wambaix 1669) ; quattres *vireulles* servant à des *rolleaux* pour lever les *meulles* (✕Lille 1709 moulin 3.16)

viroelle : pour une *viroelle* faire toute *noeve* au *molin* de *Biekeriel*, *pesans* 7 livres (*Valenciennes 1355 Becquerel) ; pour une *viruelle* mise à un *trayant* d’un *ventelle* *doudit* *mollin*, *pesant* 3 livres (*Valenciennes 1379 St-Géry) ; pour 12 *viroelles* pour les *estampes* *doudit* *mollin*, *pesans* 82 livres (*Valenciennes 1382 Becquerel *garance*) ; pour 15 *coutiaux* mis au *debout* de l’arbre *dou* *molin* de *waranche* pour sous [*sic*, lire *sour*] tourner, *pesans* 46 livres ; pour une *viroelle* et les *claus* pour aller *sour* ces *dis* *coutiaux*, *pesans* 10 livres (*Trith-St-L. 1400) ; pour le moulin *Souverain* 2 *tourgnons* mis en l’arbre *doudit* *moulin* *es* *debous* pour tourner *sus* et 2 *viroellez* pour les *loijer* *as* 2 *debous*, *pesans* ces 4 *pieces* 88 livres *demie* (*Valenciennes 1403) ; pour 2 *viroelles* et 4 *agrappes* mises *asdictes* *tourtres*, *pesant* 32 livres (*Recquignies 1404) ; 9 *lb* et 10 *s* pour deux *envir*s pour l’arbre de 95 livres de pesant ; *item*, 9 *lb* pour 6 *vireules* pour l’arbre, *cascune* de 15 livres de pesant (*La Gorgue 1408) ; pour avoir fait et *livret* pour l’arbre *dudit* *moellin* 4 *grandes* *viroelles* qui y ont été mises, *pesant* ensemble 64 livres (*Bavay 1436)

viroelle d’arbre : pour 4 *viroellez* d’arbre *rapparellier* pour les *moelins* de *Froissart* et de *brais* (*Valenciennes 1364)

► Au moulin Becquerel à *garance* de Valenciennes (1382), les *viroelles* fixent les sabots à couteaux aux pilons.

Acceptions spécifiques :

1. Grande virole qui garnit et consolide l’extrémité inférieure du pilon (→ *estampe*) du moulin à huile ou à *garance*, et exceptionnellement de la *o*hie du moulin à huile.

vireule : cinq *viroeulles* à cinq *estampes* avecq les *cloux* pour tenir lesdicts *viroeulles* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; cinq *virroeulles* aux cinq *estampes* (*Marquette-l.-L. 1638) ; quatre *vireulles* aux quattres *estamps* (*Ramillies 1637 moulin 2.2) ; les deux *hiez* et *viereulles* (✕Mouscron 1687) ; quarante et un *cloux* d’estampe pour tendre le *vireul* (*Marquette-l.-L. 1713) ; 5 grande *virieulle* de fer de *gaufrié* (...) servant aux *estampes* *dudit* *moulin* (*Don 1718)

vireule d’estampe : cinq *verrullles* d’estampes et *quevilles* *frumant* *cassis* et *mouffles* (✕Lille 1500 moulin 3.29) ; payé à *Piat Hennion* pour cinq *vireulle* d’estampe la *somme*

de 60 lb (©Seclin 1678 moulin Rouge) ; cinq vireulle d'estamps et les clou et les platine (*Don 1741) ; cinq virreul d'estampe, cinq gresseaux, quatre de fer fondue et une de fer battu (*Comines 1746 tan & huile)

viroelle : pour une nueve viruelle qu'il fist à unes des estampez dou tordoir, 15 s (*Trith-St-L. 1369)

2. * Grande virole qui garnit l'extrémité de l'arbre moteur et sur laquelle cet arbre tourne. Je ne mets ici que les cas où il est précisé que l'arbre tourne sur viroles.

viroelle : une viroelle pour tourner sus l'arbre dou mollin Saint Geri, pesant 13 livres (Valenciennes 1383) ; une piece de bos (...) dont on fist une goutiere à couler l'iauwe qui descent sur les viruelles des arbres (Valenciennes 1389 Becquerel garance) ; pour 2 viroelles mises au tourner le noef arbre doudit moullin, pesant 27 livres (Trith-St-L. 1396) ; pour (...) l'arbre doudit molin par le devons hoster et copper le mauvais hors et y mettre un noef torignon de fier à le cause de ce qu'il estoit trop cours pour courir à viroelle et à yauwe ainsy que par avant fait avoit (...) et avoecq y mettre et assir un noef marbrau pour ledit arbre courir à craisse (Valenciennes 1422 Comte) ; pour (...) recopper et racourchier 2 piés u environ l'arbre doudit molin par le devons pour ce qu'il estoit fourfais et ne pooit plus courir à viroelle, et pour ce y fu mis un torignon de fier (Valenciennes 1422 Ogelens) ; à Bertran Mouton, fevre, pour sa paine et labeur d'avoir fait ung noef torillon mis à l'arbre du petit molin par dehors, qui par avant couroit à viroelle, pour supporter ledit arbre et pour 1 noef capiaul, 4 estanchons, le queville, le flotte et le clef y servant (Lessines 1447)

► L'eau servait à refroidir le métal. Même après qu'on eut fait tourner vers 1422 les arbres moteurs des moulins du Valenciennois sur un tourillon métallique plutôt que sur la viroelle, on continuera à mentionner les viroelles comme les tourillons parmi les harnas travaillants du moulin, c'est-à-dire parmi les éléments les plus soumis à l'usure : (...) des harnatz et ostieux travillans d'iceux moelin qu'il doit et devera retenir et en fin d'icelle cense relivrer, assavoir les arbres ; roelz, roeltz, tourtes, les huisseries des ventailles moullérés, l'une des broyes, le bauch paulier, les deux plommach, le hatriel du fier, le piet et le palette, les aisses, les martiaux des moeles, aussi les viroelles et torignons (*Valenciennes 1452).

(VIRON) : voir *queviron*.

VIS et **VISE**

1. Vis, tige cylindrique en hélice servant à la fixation.

vis : quatre broche de fer avec leurs vises pour l'assemblage [du rouet] (*Leval-Ch. 1757 blé)

2. Vérin, grosse vis en bois servant à soulever. Voir *verin*.

vis : avoir mis ledit molin sur les gantiers et le levé sur viz tellement que pour roster l'estacque hors (✕Ostricourt 1467) ; pour avoir mis à point le quemain dudit molin par deux fois ceste annee, par quoy a faillu mettre ledit molin en air sur vis (OTemplemars 1495)

vise : pour avoir ammené à car et à chevaulx les vizes et gros engins à estayer le dessus dit molin (✕St.-Eloois-Vijve 1460)

► La forme *vise* est due à la prononciation en west-flamand de cet objet : [vizə].

VISAGE

Face du rouet du côté des alluchons (→ *queville* acc. spéc. a). Voir *frontel*.

pour ... mettre jus le roët dou moullin des Ogelens et remettre sus, mettre y des nouvelles courbes au visaige devant, reloijer de nouvelles bendes (*Valenciennes 1401) ; deux pieces de bareau au visaige du roué, deux manottes au frin, deux boudeneau (✕St-Amand-I.-E. 1719)

► *Ansichte*, l'équivalent moyen flamand de *visaige*, se lit dans un compte de 1372 : *an meester Janne Muelenmanne, van 2½ daghe an d'ansichte van muellenwiele te herhowene*

[= à maître Jean Muelenman, pour avoir retailé pendant 2 jours et demi la face avant de roues de moulin] [AGR, C. Roul. 145 (1372) Denderhoutem].

WISE : voir *vis*.

VISIÈRE

Prob. ouverture étroite dans un volet.

les fenestres en bon etat, trois à l'etage d'en bas avec chacune une visiere pour le meunier (OVillers-en-C. 1756)

► La copie du rapport de visite, moins fiable, a *avec chacun visure pour monié*. Puisque *visure* ne figure dans aucun dictionnaire, c'est *visiere* qu'il faut préférer.

VISITATEUR

Personne chargée de faire la *°visitation*.

lesdits visitateurs n'ont eub charge de reigler aucunes ventelleries, ains seulement de faire oster tous empeschemens quy se rencontreroient et faire desbarber ladite riviere (*Escaut 1566 réplique à la visite)

VISITATION

Visite, examen de l'état. Voir aussi *visite*.

extrait d'une visitation faictes par ouvriers deputés par consentement des parties sur les molins situés sur l'Escault entour Cambray le 14^e, 15^e, 16^e du mois de marce l'an mil 455 (*Escaut 1456 n.s. copie partielle)

VISITE

Examen de l'état. Voir aussi *visitation*.

[nous] *nous sommes transportez esdits moulins pour faire la visite, estimation et priserie desdits moulins* (Comines 1709)

VITOU et/ou **VITON**

Gros bâton, le plus souvent en forme de gourdin (long d'un mètre à un mètre et demi, épais d'au moins 7 cm à sa tête), qu'on introduit dans la boucle du câble de la meule pour maintenir la *°commande* en place lorsqu'on soulève la meule courante. Voir aussi *tesiere*.

les escavetures, sellette, coeugnette, coeullotte, viton et ce que s'ensuit (*Polincove 1624) ; *deux blots pour poser la meule tournante dessus, un coignet, deux orgeulles, quatre roulots, deux tresieres et un vitou* (✕Lille 1726 moulin 3.20) ; *un coignet, une orgeul, deux roulaux, une tresiere et un vitou* (✕Lille 1726 moulin 3.28)

► À Polincove, la lecture *viton* est certaine ; à Lille la lecture *vitou* est probable. Les spécialistes ne s'accordent pas sur l'emploi exact de ce bâton. Les uns (RONSE, p. 110 ; BAUTERS 4, II, p. 296 ; JOOS, p. 645) prétendent qu'il est placé sous la meule, les autres, Bautres inclus lors d'une communication orale, qu'il est placé sur la meule. Le choix entre ces deux manières de faire, toutes deux possibles et valables, aura dépendu des habitudes locales.

À Pecq, le *vitou* est une grosse perche sous le char, au bout postérieur de laquelle on enroule le *combleau* (câble) avec la *clé* (BONNET, XX, p. 265) ; chez JOOS, p. 645 aussi, l'équivalent flamand, *teers*, désigne aussi bien « le bâton conique qu'on utilise pour serrer le chargement de gerbes, de foin, etc. sur une charrette » que « la poutre [*sic*] qu'on place sous la meule et à laquelle est attachée une corde pour soulever celle-ci » (textes traduits).

Vitou est apparenté à *vit* 'pénis', étymologie qu'on retrouve dans l'appellation flamande de ce bâton, *teers* (cf. de VRIES - de TOLLENAERE, pp. 307-308 ; DEBRABANDERE 1, p. 396 et 2, p. 395). *Viton* ne figure pas au FEW, mais Cotgrave signale *vicon* 'pénis'.

VIVANT

(pl.) Éléments qui font « vivre » le moulin.

tournans, moulans, vivans : voir *tournant*.

VIVIER

- * Étang servant e. a. à alimenter le moulin en eau. Voir aussi *estanque*, ainsi que *grenier d'eau*. et nous poons le vivier rompre dans quatre ans et autre à le Candeller et refaire le devons à le Saint Remy apriés siuwant (Tollembeek 1259) ; dou vivier ma Dame au mollin à l'aigue parmy les rives deseure (Warneton 1332) ; à Henri le Tordeur, pour 2 kesnez que il tailla et esquarra pour refaire les pochars de l'estanture doudit moulin qui porte l'aiwe par dehuers, lesquels li euwe avoit menez aval quant li viviers deseure rompy (Bavay 1366) ; quant on fu à pesquier le vivier de Moerenghien, si sejourna le moulin de Moerenghien 20 jourz (Moregem 1399) ; le viel vivier ou estanc dont le moulin ou temps passé estoit garny de l'eaue par laquelle on souloit mouldre (Opwijk 1428) ; un moulin à l'eaue à usage de moudre bled ayant un seul tournan, scitué sus le ruisseau de Chin, avec le bassin, le vivier et saut y servant (Ramegnies-Chin 1701)

► Le nom provient du fait qu'à l'origine le terme désignait un étang à poissons.

VOIE²

- 1a. * Passerelle extérieure aménagée le long du barrage à vannes afin de donner accès à celles-ci. Voir *planquier* acc. 1c.

pour soijer pluseurs aissielles de 2 piés et demi pour metre sus les gistes qui sont au devant des ventailles pour le voye leur on vient au moulin et pour les ventailles lever (Bavay 1386)

alee et voie des ventelages : *pour avoir mis et assis 3 corbiaux et pochars en hotte es postilles du ventelaige ; item, rencaissiet une des postilles, refonsser le allee et voie des ventelages* (Recquignies 1437)

voie des ventailles : *pour 27 keviles de fier (...), desquelles on mist 10 ou fons dou bachin de brais et 8 as patins de le voie des ventaillez (...)* (Valenciennes 1364)

- 1b. * Piste sur laquelle marche l'animal de trait. Voir *alee*.

à Robert de Hellin, Pieret du Temple, le Haynuijer et Hennekin Crocquet, liquelx firent le fosse où lidis viés molins siest, le voye autour (Templemars 1395)

2. Unité de débitage du bois correspondant à un passage de la scie à travers toute la longueur de la pièce à scier. Voir aussi *haute voie*, ainsi que *recule*.

pour avoir soiet cinq flacques contenans 4 voies, portent chascune voie 16 piedz, à 1 s du pied, pour ce paiet 64 s (Seclin 1544)

voie de tronçonnage : *à Pierart Charette, soyeur d'aisses, pour avoir (...) tronchonnet lesdis kesnes pour lesdictes courbes avoir, pajet pour 14 voies de tronçonnage qu'il y fist, à 18 d cescune voie, 21 s tourn.* (Mecquignies 1435)

► Cf. : *à 4 soieurs d'aix, pour avoir partit 11 d'iceux kesnes, à chascun kesne deux voies contenant chascune voie 29 piés, à 15 gr. du piet porte chascun kesne 72 s 6 gr., 39 lb 17 s 6 gr.* (Seclin 1525).

Dans la phrase suivante, *voies* serait une erreur pour *piés* :

pour le soyage de 12 assiellez, deux sommiers laver, 10 gistez parmy l'estaque qui fu lavee autour, lesquelz ouvrages monterent à 160 voyez, à demy gros le piet, sont 4 lb (*Vendeville 1418)

Acceptions spécifiques :

1. Jeu d'alluchons (→ *queville* acc. spéc. a) et/ou de °fuseaux, engrenage. Voir *cauchure*.

pour 7 pinnez mis en le voye doudit mollin (*Kruibeke 1386) ; *avoir apparlié bois de nesplier, une voye pour la roe qui tourne l'engien du molin à eaue et pour faire fusiaux pour (pour) le petit rouet du molin à eaue* (*Harelbeke 1415)

► À comparer à *alee*, qui est la traduction littérale du flamand *gang*.

2. ☒ Surface de friction cylindrique du °collet de l'arbre moteur.

² Dans les *posteaux des parois*, les *rieules*, les *soilles*, *huys*, *frenestres* et les *voyes tout autour faictes bien et souffisant de bois de quesne* (*Harelbeke 15^e s. devis), *voie* est une mauvaise traduction du flamand *weech* 'paroi', confondu avec *weegh* 'chemin'. Dans les autres parties de ce devis, l'on a barré toutes les *voies* 'parois' pour les remplacer par un mot plus approprié (*paroit* ou *costê*).

pour avoir (...) rehauchiet l'arbre, rapetichiet le voie, redrichiet et recungniet le rouet tout de nouvel, retourné les tourttes, recungniet les 2 verghes des volans et l'entrebuis (✕Nœux-l.-M. 1384)

► Cette acception, plutôt rare, correspond à celle du flamand *baan* 'voie', qui désigne la surface cylindrique du collet de l'arbre moteur. Cf. VAN HEUVERSWIJN, p. 391 ; *Naamlijst*, p. 398 ; Coussée, p. 193.

Composé :

haute voie

a. Unité de débitage du bois correspondant à un passage de la scie à travers toute la longueur d'une pièce dont l'épaisseur dépassait une certaine norme. Le sciage se faisait avec une scie plus longue nécessitant parfois le creusement d'une fosse sous le chevalet.

Le terme a pu désigner aussi ce mode de sciage et dans certains cas la pièce de bois sciée de cette façon.

audit Pierart Charrette et sen compaignon, soyeurs, pour avoir (...) soijet (...); en tous lesquelx ouvrages a esté trouvé et recheu de soyerie par mesure faite par ledit Jehan le Monsnier, carpentier, en quartelage parmi hautes voies et recepes 439 piés à 40 s le cent, 8 lb 15 s 6 d et en ouvrage de plancke 255 piés à 50 s le cent, 6 lb 7 s 6 d (domaine de Bavay 1435) ; à *Pierart Carette et sen compaignon, soyeurs d'aisse, pour avoir soijé une courbe dudit bos pour servir à faire une roex audit moulin de Hon, (...) se y misent parmi le haute voie et le fosse de leur hourt 4 jours, les deux ensamble, sont 60 s* (*Hon-Hergies 1443) ; *pour avoir soyet le bos d'ung roët en pieces de 2 piedz demi de large et 4 poch et demy d'espez, où il y a eult 77 [sic, lire 67] pied de hault voye, à 18 d du pied, pour ce 100 s 6 d* (✕Camphin-en-P. 1514) ; *pour avoir soyet les haultes voyes pour faire les quemins dudit molin par dedens* (OSeclin 1505) ; *pour avoir soyet (...) ung entrebuis pour le moulin de Chisoing, 32 planques (...), lesquelles parties (...) ont montet parmy recepes, haulte voyes et gaudibers 472 piedz* (✕Cysoing 1518) ; *pour avoir soyet en ung quesne oudit bois des grosses flacques pour faire courbes de moulins de weddes de 4 pauch et demy d'espés et 21 à 22 pauch de hault et de 10 pied et demy de long, où ilz ont fait 11 haulte voyes, qui monte 115 piedz demy, à 12 d le pied sont 115 s 6 d* (*baronnie de Cysoing 1521) ; *pour avoir soiet ung quesne en grosses flacques de mollin de wedde, où il y a eult quatre haultes voyes de dix noef piedz de long et de 23 à 24 pauch de hault, au pris de 12 deniers du piet, qui monte yci mis 76 s* (*baronnie de Cysoing 1522)

► REMACLE, p. 417 a lui aussi rencontré cette expression en rapport avec les scieurs de long en 1598 : « *pour avoir aidez passer unzes haultes voies a dessus que l'ordinaire, c'est a dire a desseur de deux piedz* ».

Expression :

mettre à voie

Mettre en état de fonctionner comme il faut ; pour les meules l'opération se termine par le rodage, qui se fait en général avec des céréales secondaires. Voir *mettre à °moulage*.

pour le moulin mettre à voye (✕Bottelare 1372) ; *osté et remis le grant et retourné le petit rouet, requingné et mis à voye, du molin à vent* (✕Harelbeke 1415) ; à *Jaque le Fevre et France Lestourmy, manniers, pour avoir mis à voye les meulles dudit molin à escorche* (*La Gorgue 1419) ; *item, mettre et assir une moeulle faisant courant et celle estant courant avoir mise gisant et ladicté moelle courant perchier, assir et mettre à voye et avoir fait une nouvelle encavestrure et planquier dessoubz ledit molaige* (*Bruay-la-B. 1459)

remettre à voie

Remettre en état de fonctionner comme il faut. Voir *remettre à °moulage*.

remis à voye le petit rouet du molin à vent (✕Harelbeke 1415) ; *pour avoir (...) retourné et referé les tourttes ens ou grant fer et remis à voye avec le grant rouet* (✕Nœux-l.-M. 1456)

VOILE

1. ☒ Voile qu'on tend sur le lattis des °volants du moulin. Voir *drap*.

pour 90 aunes de canevas pour faire voiles au moulin dessus dit (✕Kruibeke 1366) ; *pour 100 aunes de canevas à fere 4 voles pour ledit molin* (✕Dunkerque 1383) ; *d'une voile d'une nef dont 5 voiles furent fais* (✕Saaftinge 1390) ; *pour l'acat de 125 aulnes de kennevas*

employés en 4 nouveaulx voilles mis audit molin à vent [dans la marge : royé pour ce que c'est aux despens du fermier] (✕Menen 1413) ; 141 aunes de canevez pour faire 6 voilles audit molin (✕Kruibeke 1422 Woelputmolen) ; pour 52 aulnes doubles de grosse thoille, dont l'en a fait les voles des quatre volans dudit molin (✕Petegem-a.-d.-L. 1453) ; les quatre voilles et deux dans le moulin à chevalle, son six voile (✕Herseaux 1758)

voile de moulin : *achaté 200 aunes de canevés pour faire 6 voilles de molin tout de nouvel (✕Kruibeke 1422 Heidemolen)*

► Cf. DEBRIE, p. 31 : *vouhèle*.

2a. ☒ Aile, lattis du volant avec ou sans son support. Voir *volant*.

pour ledit moulin recouvrir au lez dessoubz les voilles du bois de Danemarche (✕Kruibeke 1410) ; pour 400 claus appelez en flamenc 'hecysers' [= clous à lattis], mis et employés pour clauer les lattes mis es veles dudit molin (✕moulin de Verrebroek déplacé à Hulst 1426) ; de refaire les voiles et y livrer deux nouvelles verghes ou lieu des autres qui estoient rompues par le grant vent (✕Sluis 1435) ; de faire et livrer une nouvelle verghe et voile oudit molin ou lieu de l'autre qui estoit trop courte et toute rompue (✕Sluis 1437) ; pour pluseurs parties de bois et de sparres soyés en deux à faire les zones des voisles (✕Sluis 1440) ; pour avoir mis jus le voile du mollin dudit Noeue et remis ung noeuf entrebas de [sic, lire entrebus et] deux chions et le tout rehaginné de noeuf hagin (✕Nœux-I.-M. 1532)

► Cf. WVD, p. 153, qui précise que dans certaines régions de Flandre, l'aile est appelée *zeil*, c.-à-d. 'voile'.

2b. ☒ Chacun des deux bras qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur et qui portent le lattis. Voir *verge*.

ung strop [= lacet] au voile dudit molin (...); (...) ung windebant [= lien de fer souple qui entoure] aux voiles [sic] dudit molin, qui fu de 6 piés de long, valent (...) 12 d gros ; (...) 3 windebandes employees aux voiles dudit molin (...) 18 d gros (✕Haasdonk 1435) ; ledit molin tourna 14 jours seulement atout ung voile et pour ce ne paia durant ledit temps que demi ferme (✕Lovendegem 1470)

Composés :

grant voile

☒ Chacune des deux longues perches qui se croisent dans la tête de l'arbre moteur pour former le support des volants. Voir *verge*.

pour quatre wegghem [= coins] de bois à fermer les grant voiles (✕Sluis 1458)

voile de Westvale

☒ Voile faite en toile de Westphalie. Voir aussi *toile de Westvale*.

achatté au marchiet d'Anvers 200 aunes de voille de Westvale pour vestir les voilles de deux moulins (✕Kruibeke 1394)

voile d'en dedans

☒ Ailes intérieures, c.-à-d. situées le plus près du corps du moulin. Voir *volee de dedans*.

premierement la voillez dans dedans : entrebus et deux pointe et agien et cottereau et dix brocq de fer y servant (✕Herseaux 1758)

voile d'en dehors

☒ Ailes extérieures, c.-à-d. situées le plus loin du corps du moulin. Voir *volee de dehors*.

la voille dans dehors et entrebus et deux pointe et agien et cottereau, dix brocq y servant (✕Herseaux 1758)

Expression :

mettre à voile

☒ Munir de voiles, c.-à-d. rendre à même de moudre.

du molin de mon dit seigneur à l'Escluse : il se rompy et cheüt par poureture et viellesse le 26^e jour d'avril mil 435 et a tous jours depuis esté vague jusques au premier jour de mars mil 435 ensuivant que le nouvel molin que l'en a fait illec faire (...) fu mis à voile et à ferme (✕Sluis 1436)

VOLANT

1. ☒ Aile composée du lattis qu'on recouvre d'une voile, envisagée avec ou sans son support. Le *volant* désigne le plus souvent chacune des quatre ailes du moulin ou l'ensemble des deux

ailes fixées sur le même entrebut ; mais le terme a pu s'employer comme synonyme de *volee* et correspondre à l'ensemble des quatre ailes. Voir aussi *aile*, *raie*, *tournant*, *ventelle*, *ventole*, *verge*, *voile* et *volee*.

pour kanevach à vestir les vollans (✕Uitbergen 1295) ; pour 100 aunes de noef kennevach dont on vesti les volans dudit molin (✕Noeux-l.-M. 1357)

volant de l'arbre : *pour cent et demi de claux de bende employés à clauer les vieses bendes des vollans de l'arbre (✕Noeux-l.-M. 1457)*

volant de molin : *lez kars de corvee qui admenoijent ledit bos soijet et volans de molin (✕Mecquignies 1410)*

volant de moulin à vent : *pour esquairer lesdis 26 quesnes, en coy il eut 2 arbres de mollin et 2 vollans de mollin à vent (✕Mecquignies 1408)*

1a. Chacune des quatre ailes du moulin. Voir aussi *volee* et *volet*.

pour un kaisne dont en fist une verghe audit molin, 4 lb 4 s ; pour 50 lattes et 2 costérés de lonc bos à faire les volans (✕Scheldewindeke 1354) ; ledit mollin ala à 2 volans ains c'on peüt avoir les maistres 42 jours, c'est aussi d'atargement 21 jour (✕Scheldewindeke 1373) ; pour soyer costrés et escanlattes pour rehaziner les 4 volans (✕Cysoing 1408) ; pour 14 jours que ledit molin ne molt que à une verge et deux volans (✕Eeklo 1420 Oostmolen) ; pour 6 pieces de loncqz frasnes de 38 piés de loncq cascun (...) mis et employés (...) au faire les haisins des 4 volans doudit moulin à vent (...) ; (...) pour 40 pels de sauxh de 8 piés de loncq cascun (...) de quoy on fist lattes de haisin pour ledit moulin à vent (✕Mecquignies 1421) ; quant li entrebus et deux des vollans furent rompus et refais, sejourna il 13 sepmaines et ne moulli que à deux elles de vollant (✕Mecquignies 1436) ; les quatre volans recuigniez et restrains dedens l'arbre (✕Flines-l.-R. 1462) ; pour avoir fait quatre noef vollans audit mollin de Noeuwe, estoffés de deux entrebus de 34 piez de long chascun et de quatre chions de ladicte longueur, joint et billonné emsemble et frumé de 12 quevilles de fer à clefz et à flottes à travers les entrebus et chionné pour les tenir fermes emsemble, les avoir haisiné de haizin de fresne, huit cottrés et quatre canlattes (✕Noeux-l.-M. 1518) ; ledit entrepreneur fournira la toille convenable pour la construction des draps des quatres vollands (✕Harnes 1748)

1450 Noeux-les-Mines

Nouveaux volants au moulin

ADN, B 14717

À Jehan Recule, carpentier, pour avoir fait audit molin 4 neufs volans estoffez de deux entrebus, qui portent chascun 32 piés de long, fais de telle grosseur qu'il appartient et que l'ouvrage le desiroit, iceulx volans avoir estoffé de 4 bous de perches de 31 piet de long chascun, le grosseur qui audit ouverage appartient, lesdis volans avoir billetés et hottés les perches et entrebus les ungs aux autres, chascun d'iceulx volans avoir loiet de deux bendes de fer et de 2 quevilles qui passent parmi, polletees et euchies come il appartient, les avoir estoffés de 22 lattes de haisin et de cottrés et d'une pielatte, avec avoir tailliet, esbosquie et fait à la cuignie tous les bos qu'il a appartenu pour lesdis ouverages, dont pour tout ce faire en conseil et advis de gens en ce congnoissans lui a esté paiet au raport et verification dudit Henrion 10 lb.

1517 Noeux-les-Mines

Travaux aux volants du moulin

ADN, B 14751

À Jehan Recule, carpentier, pour avoir rallongié les quatre chions des vollans dudit mollin par le boul d'embas de 5 à 6 pietz de loncq pour ce que les viez des[sus] dis boutz estoyent trop cours à cause que l'an precedent ledit mollin avoit esté rellevé, joint lesdictes rallonges emsemble avec les chions, les chevilliet de chevilles de fer à clefz et à flottes, rehaisiné les quatre vollans de noef haisin, cottrez et canlattes, reffrummé les entrebus et chions ensemble de clefz et de flottes, recuingnier lesdis

vollans de quatre cuingnez de bos en le teste de l'arbre, faict quatre noeuf hutoirs de bos pour cloer sur les entrebus de chevilles de fer et mettre et assir six agrappes de fer dedens le teste de l'arbre pour le fortiffier à cause qu'il estoit fendu en aucuns lieux.

**1518 Noeux-les-Mines
ADN, B 14752**

Nouveaux volants au moulin

À Jehan Recule, carpentier, pour avoir fait quatre noeuf vollans audit mollin de Noeuwe, estoffés de deux entrebus de 34 piez de long chascun et de quatre chions de ladicte longheur, joint et billonné ensemble et frumé de 12 quevilles de fer à clefz et à flottes à travers les entrebus et chionné [ne faut-il pas chions ?] pour les tenir ensemble, les avoir hasiné de haizin de fresne, huit cottrés et quatre canlates, et les avoir mis en leurs plaches, les avoir cuignet dedens le teste de l'arbre atout 4 cuignetz de boix, avec ce cloe quatre hurtoirs contre les entrebus pour les tenir ensemble dedens le teste de l'arbre, pour ce à luy payé par marchié à luy fait la some de 10 livres. (...)

À Pierre Landellet, marchand de boix demourant à Esteres, auquel a esté achetté deux entrebus et quatre chions pour ledit mollin de Noeuwe, assavoir les deux entrebus portant chascun 34 piés de long et par le millieu de 10 pauch et demi de large et 8 paych d'espeuseur et par le menu boul 6 pauch et demi carrés, et les chions portans chascun 35 piez et demi de long, 8 pauch de large par le gros boul et troys pauch et demi d'espez et par le millieu 6 pauch et demi d'espez et sept pauch de large et par le menu boul d'embas de troys pauch et demi carrés, lesquelz entrebus et chions ont cousté rendus au rivaige de Bethune et à lui payé la somme de 18 lb.

À Leurens Fascon, marchand de boix, pour avoir livré pour ledit mollin huit cotterés d'ipprel de 28 piez de long chascun, de deux pauch et demi de large et d'un pauch d'espez francq soyet et quatre canlattes de ladicte longheur et pauchison, à 2 d le piet, font emsemble 56 s. Item, ung cent de haizin de fresne de 9 piez de long pour haiziner les quatre noeufz vollans, 30 s. Item, troys croustaulz de quesne de 7 à 8 piez de long chascun et de dix pauch de large et deux piez et demi d'espez, desquelz ont esté fais quatre faulz hurtoirs aux vollans et quatre cuignetz pour frumer les entrebus et chions en le teste de l'arbre dudit mollin, pour ce 10 s.

- 1b. Ensemble des deux ailes fixées au même °entrebut. Voir aussi *volee* et *demi volee*.
pour tout un vollant du mollin de Noee, qui brisa devant aoust, parmy l'entrebus et les perces et reffaire tout noef et remettre sups de tous poins (✕Nœux-l.-M. 1359) ; pour avoir refait et rapointié les deux volans du moulin à vent (✕Harelbeke 1400) ; pour le joquement dou moulin de Basieu, qui fu mis à 1 volant par le terme de 6 sepmaines (...) que on ouvra à refaire un vollant tout noef (✕Baisieux 1404) ; li uns des vollans rompy le 22^e jour de decembre et n'i eut que 1 vollant jusques à 7 sepmaines enssuivant et despuis ce terme fu dou tout à segour des 2 volans jusques à 5 sepmaines enssuivant (✕Mecquignies 1410) ; pour le bois de 4 bous de volant qu'il a livrés pour les deux volans dudit molin (...) ; (...) une grande queville de fer pour aler parmi les entrebus et les perches d'icellui volant (✕Armentières 1413) ; pour avoir fait, tailliet, foré et mis sus 2 boux de perches de volans, qui ne fait que ung volant, joings et mis sur le viés entrebus (...), avoir haisiné de neufves lattes les nouveaux costrés [sic, lire de neuves lattes, de nouveaux costrés] et nouvelles canlattes les deux deboux de volans, ensamble avoir rehaisiné les 2 autres boux de volans, dont pour ce lui a esté paiet pour lesdis deux nouveaux deboux de volant 4 lb et pour lesdis 2 viés deboux de volans avoir rehaisiné et y mis nouveaux costrés 16 s (✕Nœux-l.-M. 1448)

ungs vollans : pour avoir haisiet ungs vollans tous noefs audit moulin (✕Cysoing 1438)

1432 Mecquignies
ADN, B 9427, 23r°

Suite de ruptures de volants

Item, il est vray que le 7^e jour d'aoust l'an 431 li uns des vollans doudit moullin rompi, dont du sejour depuis jusques au premier jour de septembre enssuivant fu comptei es comptes precedens, et depuis, quant on peüt avoir le bos ad ce convenable, il fu refais, mais encores il rompi par le bos qui venoit de Mourmail qui estoit tenres pour telle œuvre faire et comme dient ouvrier. Et si tost que depuis fu refais, encores rompi li autres, dont par ces rompures et le dangier de avoir bos pour ce faire, lidis moullins n'a estei que à 1 vollant tout l'an entir de ce present compte et encores au clos d'iceux n'estoit il point parfait, douquel sejour a estei (estei) rabatu as censeurs le tierch de le moitié de leur cense, car on prent en ce cas cescun des deux moullins [moulin à eau de Busignettes à Bavay et le moulin à vent de Mecquignies] pour le moitié de leur cense et pour le faulte d'un vollant le tierch d'icelle moitié, qui chi monte (...) 7 muis 2 rasieres de bled.

1c. Ensemble des quatre ailes du moulin. Voir *volee*.

pour un tournant acquaté (...) 10 lb 4 s par. (...); item, marchandé à Jehan le Helst pour mettre ens le volant, 9 s gros (✕Kruibeke 1388); l'arbre atout le volant, c'est à savoir le asse et lez 2 vergez et les eschalattez (✕Dendermonde 1396 Greffeninge); pour la vacation dudit molin, qu'il ne pavoit mouldre que à demi volant l'espace de 72 jours (✕Haaltert 1422); pour avoir fait audit molin de son fer une neufve queville, 4 flottes et 2 clefz servans et mis à l'un des bras du volant dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1450)

1d. Verge composée d'un entrebut et de deux pointes ou entes.

pour 6 kievilles de fier qui passent parmy le volant, qui est de trois pieches (✕Cysoing 1380); pour un estrier de fier et 5 bendez de quoy on loija lezdis volanz pour ce qu'il sont de 4 pieches, peserent 16 livres (✕Mecquignies 1412); 3 pieces de bois pour en faire ung nouvel volant oudit molin (...); (...) pour faire ledit nouvel volant, del mettre ens et de renforchier aussi l'autre es lieux neccessaires (✕Haaltert 1422)

Ce classement (1a à 1d) est assez artificiel. Les rédacteurs d'autrefois ne s'embarrassaient guère de tels détails, comme le prouve l'extrait suivant :

à Jehan Symon, charpentier, pour refaire les volans dudit molin et de y remettre nouveaux meulenscheede [= barreaux] et zomen [= cotrets] (...); audit maistre Jehan, qui encores prinst en tasche audit receveur de faire oudit mollin un nouvel arbre, ensemble un ventre, deux verges appelez 'volans' (...); à Clais le Rovere et à Jehan Symon, charpentiers, pour avoir mis ens es verges dudit mollin lesdictes zomen et meulenscheden (...); à Jaques de le Brouque, pour 3 pieces de quesne, assavoir un ventre et deux autres pieces pour faire une verge qui sont du volans pour ledit mollin (...) (✕Elverdinge 1399)

► À prendre cet extrait au pied de la lettre, le premier *volant* désigne l'aile dans son acception la plus générale, alors que le second, qui est synonyme de verge, évoque plutôt le support, la pointe fixée sur l'entrebut. Puisqu'on mentionne les cotrets, la première *verge* soulignée ne désigne pas le seul support de l'aile, mais l'ensemble du support avec son lattis, le volant en quelque sorte ; la seconde *verge* soulignée correspond, elle, plutôt au bras composé de l'entrebut avec les deux pointes. Enfin, on peut s'interroger sur le sens précis du dernier *volant*.

1e. ☒ Voile qu'on tend sur les ailes du moulin ou lattis recouvert de sa voile. Voir *drap*.

pour 130 aulnes de vielz canevetz de voiles de craque dont l'en a fait quatre volans servans audit molin (✕Eeklo 1453 Westmolen); à Pierre Lossebier, marchand demourant à l'Escluse, pour 130 aulnes de vielz voiles de craques à faire quatre volans pour ledit molin (✕Kaprijke 1453); pour refaire les deux vollans six aulnes de quennevache (✕Cysoing 1630); pour huille et bollus pour rougier les quatre vollans (✕Cysoing 1633)

► Notons encore *voilant*, un mot valise composé de *volant* et de *voile* : *livré toutes les estoffes et matieres de bois, feronnerie, ensemble deux pierres de molins appellees 'meules' (...) et tout fait, accompli et livré réservé les voilans et les cordes* (✕Hulst 1453). La même phrase est employée pour l'autre moulin de Hulst, et là c'est *volans* que nous lisons.

2. * Aube de la roue hydraulique. Voir *aeue*.

la rouë bien assemblé avec ses embrassures, coyaux, volans (Douai 1767 Massue)

► P.-ê. erreur de distraction de la part du scribe.

Composés :

derrain volant

☒ Ailes extérieures, c.-à-d. situées le plus loin du corps du moulin. Voir *volee de dehors*.

6 bendes pour le derrain volant, chascune de 5 piés de long, sont 30 piés, à lyer ledit volant (...); item, 2 cens de claux de 18 à rehaisiner le darrain volant (✕Armentières 1413)

petit volant

☒ ? – P.-ê. pointe, chacune des deux longues pièces de bois fixées sur l'°entrebut. Voir *pointe* acc. spéc. 1.

les ferailles des petit vollant, 6 lb ; cinq flotte et autres feraille, 1 lb 10 s ; quatre bende à un vollant et six clous hurtois, 4 lb (✕Marquette-l.-L. 1753)

premier volant

☒ Ailes intérieures, c.-d. situées le plus près du corps du moulin. Voir *volee dedans*.

pour 9 quevilles de fer à clouer les hurtois du premier volant (✕Armentières 1413)

volants de dedans, etc.

☒ Ailes intérieures, c.-d. situées le plus près du corps du moulin. Voir *volee dedans*.

volants de dedans : *les deux volans de dedens, entrebus, deux poinctes, hazyn, cottreaux et caulattes* (✕Wattrelos 1607)

volants dedans : *les deux vollans dedens, entrebus, deux voiles, hazin, cottreaux et caulattes* (✕Wattrelos 1579)

volants de dehors

☒ Ailes extérieures, c.-à-d. situées le plus loin du corps du moulin. Voir *volee de dehors*.

les deux volans de dehors, entrebus, deux voiles, hazin, cottreaux et caulattes (✕Wattrelos 1579)

VOLEE

1. ♥ et ✱ Palonnier, barre transversale à laquelle on attache les traits du cheval ; ou ensemble de ces barres constituant l'attelage. Voir aussi *traversier*.

à Gringore le Carlier, pour 45 gouvyons mis ceste annee au moulin de wede de Chisoing, y avoir fait une vollee (✱Cysoing 1510) ; *pour 5 crampons et 2 anneaux à le vollee dudit mollin* (✱Cysoing 1531) ; *pour avoir refait le gran crampon, là où tirent les chevaulx, 12 d, et pour avoir mit à le vollee dudit mollin quatre crampon, 4 s, et pour deux fau enneaux, 2 s* (✱Cysoing 1531 mémoire)

► Pour COCHET, p. 309, la *voléi* est un attelage à deux palonniers, alors que MAES, p. 207, identifie la *vôlée* au palonnier. L'ALP, I, cartes 85 et 86 distingue les deux notions : aucune volée ne figure sur la carte du palonnier.

2. ?

au rouwet 10 molle bendes et une vollee, prisie 55 s (♥Lille 1606 2^e moulin 4.1.2) ; *à la grand reuwe 20 chevilles à clef et à flotte et pluseurs molle bendes et la vollee dudict mollin et deux grosse quevilles prisiez 100 s ; item, à l'arbre dudict mollin quatre cappeaulx, deux molle bendes, deux pioches, une vollee, deux quevilles à traver de l'arbre à clef et à flotte, prisiez 4 lb (...); item, une vollee pour ledict mollin, prisie 30 s* (♥Lille 1606 4^e moulin 4.1.2)

► Les prisées des moulins-manèges de Lille sont anarchiques : les trois *vollees* qui figurent dans l'estimation des éléments métalliques du quatrième moulin-manège en 1606 sont réduits à une seule *volee* valant 30 s dans la prisée de 1627 du même moulin. Il est curieux surtout que nous y rencontrions des *vollees* associées tantôt à une roue, tantôt à un arbre, alors que les prisées de moulins à vent et à eau ne connaissent aucun élément métallique de ce nom.

Acceptions spécifiques :

Aile de moulin.

Alors que le *volant* désigne d'abord chacune des quatre ailes du moulin, la *volee* correspond le plus souvent à l'ensemble des quatre ailes, mais les deux termes ont pu devenir synonymes.

a. ☒ Ensemble des quatre ailes du moulin. Voir aussi *roue*, *volant* et *volet*.

deux entrebus et 4 pointez toutez soyez pour faire le vollee dudit moullin (OTemplmars 1516) ; *fault deux entrebas [sic] et quatre chyon pour faire la vollé dudit moullin, de trente deux piedz de lonc chascun, furny de lattrre et cotterez* (OSt-Hilaire 1644) ; *la vollet feurney de quatre ceion et deux antrebeut et tout lattrre et cotré (...)* ; *item at été trouvé à la vollé huit batonier avec les clé et flote* (XHem-Lenglet 1645) ; *la vollee avec deux entrebuus, quatre pointes (...)* et à present trouvé pareilles vollés, *entrebuus et pointes* (XMouscron 1659) ; *la volés contenant deux entrebu, quatre point (...), la mointiés [sic, lire moitiés] à la façon d'Olande* (XLille 1774 moulin 3.28)

► Pour l'exemple de Lille de 1774, voir plus loin *volee à la façon d'Holande*.

b. ☒ Ensemble des deux ailes fixées au même °entrebut. Voir aussi *volant* et *demi volee*.

cinq cloux hurtois servans aux deux vollees (XSeclin 1701 Wattiesart)

c. ☒ Chacune des quatre ailes du moulin. Voir *volant*.

les chions des vollees dudit mollin (XNœux-l.-M. 1528) ; *la vollee avec deux entrebuus, quatre pointes (...)* et à present trouvé pareilles vollés, *entrebuus et pointes* (XMouscron 1659) ; *quatorze chevilles aux volees* (XAttiches 1721)

d. ☒ Pointe, chacune des deux longues pièces de bois fixées sur l'°entrebut. Voir *pointe*.

Accompagné de la traduction en flamand :

lasch : *acatté à Gilles van der Elst une vollee appiellé en flameng 'een lasch', 36 s par.*
(XWalem 1453)

Composés :

demi volee de dedans, etc.

☒ Ailes intérieures, c.-à-d. situées le plus près du corps du moulin. Voir *volee de dedans*.

demi volee dedans : *la demye vollee dedens, l'entrebus, deux poinctes, hagin* (XLille 1606 moulin 3.14)

demi volee de dedans, ~ **du dedans** : *la demie volee du dedans, entrebutz, hugins, cottreaux, deux pointes* (XSalomé 1660) ; *la demy volé de dedans avecq l'entrebus, deux pointes, aginés et cottreaux* (XAllennes-l.-M. 1696)

demi volee d'en dans : *la demi vollé d'en dent, conpry latte et cotré* (OVillers-en-C. 1770) ; *la demi volé d'en dens, pointes, entrebus* (XAvion 1774)

demi volee d'en dedans : *la demy vollée de en dedens, entrebus, deux poinctes, cottreaux, canlaste et hagin* (XLille 1627 moulin 3.23) ; *la demy volez d'en dedans, à sçavoir un entrebus, deux pointes, haginé, cottériaux et calattes (...)* ; *la volee d'en dehors estoffé come la precedente* (XLa Bassée 1680 blé) ; *la demy vollee d'en dedans, un entrebu et deux pointes, cottreaux, chanlattes et agins* (XAttiches 1721) ; *la demi vollee d'en dedans consistant en un entrebut, deux pointes de quarante pieds de longueur chacun, agins, cottreaux, chanlattes, ecroux et cloux* (XComines 1741) ; *la demie volee dans dedans, entrebu et deux pointes, lattes et cotrés et deux draps* (XDouai 1782 moulin de la porte d'Esquerchin)

► Le texte de la Bassée de 1680 prouve l'identité entre la *demi volee* et la *volee*.

demi volee en dedans : *la demy volez en dedans, compris un entrebue, deux pointes, agins et coteraux* (XHerrin 1710) ; *la demie volée en dedans, un entrebut, deux pointes, ageins et cotriaux, cy 66 flo.* ; *la demie volée en dehors, cy 60 flo.* (XCoutiches 1751)

demi volee de dehors, etc.

☒ Ailes extérieures, c.-à-d. situées le plus loin du corps du moulin. Voir *volee de dehors*.

demi volee dehors : *la demye volé de dedans (...)* ; *celle de hors, l'entrebus, deux pointes et aginés* (XAllennes-l.-M. 1696)

demi volee de dehors, ~ **du dehors** : *le demy vollee de dehors, l'entrebus, deux poinctes, hagin* (XLille 1606 moulin 3.14) ; *la vollée de dedens, assçavoir une entrebue, deux pointes, hagin, cottreaux et callatte (...)* ; *item, la demye vollée du dehors, une entrebue, deux pointes, agin, cottreaux, canlatte* (XHellemmes 1612) ; *la demie volee du dehors,*

entrebutz, deux pointes, hagins et cottreaux (✕Salomé 1660) ; la demie volée de dehors, un entrebut, deux pointe, ageins, cotreaux et equalattes (✕Coutiches 1751)

demi volée d'en dehors : *la demye volée d'en dehors, entrebu, pointes, hagin, cottreau et cantlattes (✕Lille 1637 moulin 3.18) ; la demy volée d'en dehors et comme dessus [= comme la demy volée d'en dedans] (✕Attiches 1721) ; la demi volé dans dehors, pointes, entrebus (✕Avion 1774)*

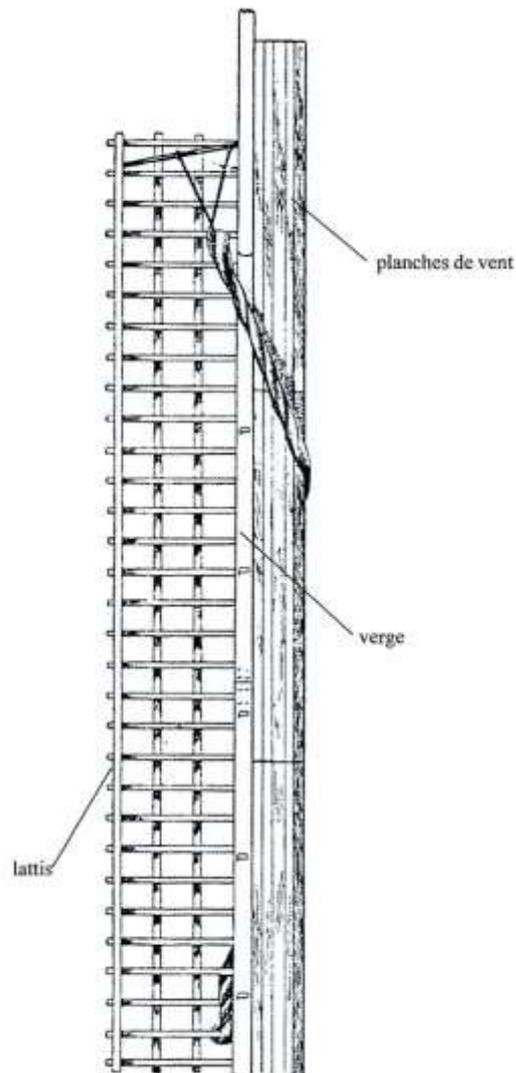
demi volée en dehors : *la demy volet en dehors, les [sic] entrebut, deux pointes, agins et cotreaux (✕Herrin 1710) ; la demie volée en dedans, un entrebut, deux pointes, ageins et cotriaux, cy 66 flo. ; la demie volée en dehors, cy 60 flo. (✕Coutiches 1751) ; la demi volée en dehors avec planche et royelle, compris latte et cotriaux et la dependance (✕Vermelles 1785)*

volée à la façon d'Holande

☒ Ensemble des quatre ailes asymétriques à échandoles (planches de vent placées le long de la verge sur le côté le plus étroit de l'aile).

la voléz à la façon d'Olande, contenant deux entrebu, quatre point, agin, cotriaux, planche, roille, boutriaux (✕Lille 1774 moulin 3.3) ; la volet à la façon d'Holande, compris deux entrebeux, quatre pointe, roille, planches, agin et cottreaux (©Templeuve 1777)

► Les échandoles se disent *planches d'Olande* en Picardie (DEBRIE, p. 28) et *Hollandaises* au Hainaut (*Moulins en Hainaut*, p. 349).



Volant "à la façon de Hollande".

volee de dedans, etc.

☒ Ailes intérieures, c.-à-d. situées le plus près du corps du moulin. Voir aussi *voile d'en dedans*, *premier volant*, *volants dedans* et *demi volée de dedans*.

volee dedans : *la vollee dedens, l'entrebue, deux poinctes, hagin* (✕Lille 1606 moulin 3.11)

volee de dedans : *la vollée de dedens, assçavoir une entrebue, deux pointes, hagin, cottreau et callatte (...)* ; *item, la demye vollée du dehors, une entrebue, deux pointes, agin, cottreau, canlatte* (✕Hellemmes 1612)

volee d'en dans, ~ d'en deans : *la vollee d'en deans, y compris pointes et entrebus, agin, cottreau* (✕St-Amand-l.-E. 1719) ; *la volez d'en hors, un entrebu et deux point et ce qui en depen (...)* ; *la volez d'en den, un entrebu et deux point (...)* (✕Marquette-l.-L. 1731)

volee d'en dedans : *la vollee de en dedens et la vollee de en dehors par ensamble au pris de 34 lb 12 s* (✕Nœux-l.-M. 1562) ; *la vollee d'en dedens, entrebu, poinctes, hagin et cottreau* (✕Lille 1636 moulin 3.2) ; *la vollet d'en dedans avecq ung entrebus, deulx points et chanlatte (...)* ; *item, la vollet d'en dehors avecq une entrebus, deulx poinctes, hagin, cottreaux, callatter [sic, lire callattes]* (⊙Templeuve 1669) ; *la volée de en dedans avec six brocques garny des flottes et clefs* (✕Mouscron 1687) ; *la vollee dans dedans, un entrebu et deux pointes* (✕Marquette-l.-L. 1730) ; *la volez d'en dedans, à sçavoir un entrebus, deux pointe, hagin, cotreau, cheville de fer, clé et flotte* (✕Wambaix 1731) ; *la voillez dans dedans, entrebus et deux pointe et agien et cottreau* (✕Herseaux 1758)

volee de dehors, etc.

☒ Ailes extérieures, c.-à-d. situées le plus loin du corps du moulin. Voir aussi *voile d'en dehors*, *derrain volant*, *volants de dehors* et *demi volée de dehors*.

volee de dehors : *la vollee de dehors, entrebus, deux hagin, cottreau, canlaste* (✕Lille 1642 moulin 3.15)

volee d'en dehors : *la vollee de en dedens et la vollee de en dehors par ensamble au pris de 34 lb 12 s* (✕Nœux-l.-M. 1562) ; *la vollet d'en dedans avecq ung entrebus, deulx points et chanlatte (...)* ; *item, la vollet d'en dehors avecq une entrebus, deulx poinctes, hagin, cottreaux, callatter [sic, lire callattes]* (⊙Templeuve 1669) ; *la demy volez d'en dedans, à sçavoir un entrebus, deux pointes, haginé, cotteriaux et calattes (...)* ; *la vollee d'en dehors estoffé come la precedente* (✕La Bassée 1680 blé) ; *la vollee de en dehors avec six brocques garny des flottes et clefs* (✕Mouscron 1687) ; *la vollé de hendehors, un entrebu de cesne et deux point, hagian, costeraye* (✕Coutiches 1711)

► Le texte de la Bassée de 1680 prouve l'identité entre la *demi volée* et la *volee*.

volee d'en hors : *la volez d'en hors, un entrebu et deux point et ce qui en depen (...)* ; *la volez d'en den, un entrebu et deux point (...)* (✕Marquette-l.-L. 1731)

VOLET

a. ☒ Ensemble des quatre ailes du moulin. Voir *volee* acc. spéc. a.

trois estriez servants à la volez, estimé à 7 florins ; *item, trois bastonniers audit volet de la longueur d'un pied avecq les clef et flots estimé à trois florins* (⊙Villers-en-C. 1649) ; *trouvé le volé furny de quatre chions et deux antrebus furnis de lattre et cottrés* (⊙Quiévy 1677)

► Notez le passage du féminin au masculin à Villers-en-Cauchies.

b. ☒ Chacune des quatre ailes du moulin. Voir *volant* acc. 1a.

deux esquarts au deux coinq du costé des volets (✕Cagnoncles 1674) ; *le deux anterbux (...)* ; *item, pour le quatre sions (...)* ; *ledit follet ettant bien carnye lattre et cautrez et bien carnye cacquan trois batonier à cacq sion* (⊙Villers-en-C. 1712)

► Ces deux exemples ne sont pas probants. Il pourrait s'agir de féminins et être des graphies de *volee*. À Villers-en-Cauchies c'est même probable, puisque *carnye* [= garnie] est au féminin. De plus, *ledit follet* pourrait être un pluriel, comme le suggère le pronom *cacquan* [= chacun] qui suit.

► Quiévy est donc le seul endroit où ne subsiste plus le moindre doute quant au genre du mot.

VOUSSOIR

Voussoir, chacune des pierres taillées en forme de coin tronqué formant le cintre d'un arc ou d'une voûte. Voir aussi *pierre voussoir*.

*pour 36 voussoirs qui furent mis au pont des molins et 47 boutis, sont 83 que boutis que voussoirs ... 2 s chacun l'un par l'autre, sont 8 lb 6 s (*Valenciennes 1364 Anzin) ; pour plusieurs materes de pierre et de cauche employes audit moullin : pour ung cent de ompleaux, 24 s ; pour demi cent de pendans, 8 s ; pour 6 demi parpains et six platez, 6 s ; pour 4 mandeles de cornuyaux, 8 s ; pour ung vaussoir à mettre à une fenestre, 2 s (OTemplemars 1519) ; pour avoir tailliet dix huyt voussoirs (...) 6 lb 6 s tourn.; et pour avoir tailliet et remis à point la vosure tenant à le roe dudit molin (...) 8 s tourn. (*Valenciennes 1519 St-Géry)*

VOUSSURE

Voûte, ouvrage de maçonnerie construit en arc, qui recouvre un passage, une canalisation, une baie, voire la roue motrice de certains moulins à eau. Voir aussi *arcure* et *voute*.

*on (...) refist le muret et ossi le vossure de l'arcque desdis moulins (*Valenciennes 1393 St-Géry) ; pour (...) avoir (...) l'un des pans de mur doudit moelin le Comte contenant 16 piez de lonc, 12 piez de hault et 3 piez d'espez (...) remachonnet (...) avoec le vossure dou trau de l'arbre d'icelui moelin (*Valenciennes 1437) ; à Grard Besant, tailleur de grez, pour avoir taillié une vausure à chanfrain audit molin Saint Gery pour ce qu'elle estoit peu hault pour tourner le roe (*Valenciennes 1520) ; deulx huis avecque deux volsure de blancque pierre sur le dehors (OVillers-en-C. 1628)*

VOUTE

Voûte, ouvrage de maçonnerie construit en arc, qui recouvre un passage, une canalisation. Voir aussi *arcure*, *arque* et *voussure*.

*dessoubs le chasteau de Selles il y at cinq vouttes par lesquelles les eaues venantes de la ville passoient, dont les trois sont bouchées pour en accomoder ledict moulin (*Cambrai 1665 moulins 2) ; la voutte estant le creu diminuant contient huict pieds de large, trois pieds de haulteure et seize pieds de long (*Ramillies 17^e s. moulin 2.2) ; la culée et voute de la petite ventel dudit tordoir (*Thun-l'É. 1728) ; les deux voutes des moulins à bled ont été tenues trop basses quand on les a relevé en dernier lieu ; on se contentera d'élever les gardes fous du pont de ces voutes à hauteur des digues pour empêcher la riviere de passer par-dessus dans les crues d'eaux (*Ramillies 1750 textes 1)*

VIDAGE

Curage, évacuation.

*les coustenges dou widage del havene [= port] de Hulst, ke nous paiames (*Hulst 1257) ; à Jossekin le Flamencq, fosseur, auquel demora et à recours li widaiges des acoulins d'ordure et de bruecq qui se estoit assablés ou biés de le riviere de Hom au devant dou cours de l'iauwe qui abreuve et fait tourner le ruex dou moulin de ce lieu (*Hon-H. 1422 – B 9413)*

VIDENCE

* Écoulement. Voir aussi *vuidenghe*.

or est il aussi au cas present que quant les ventelles et costers desdict haulx molins sont aussi ouvert que dict est, l'eaue du dessoubz est si grosse que à painne peuvent maure lesdict haulx molins parce que ledicte eaue ne n'a point vuidence ainsi qu'elle doibt par lesdict bas molins et parce que les costers desdict bas molins sont plus haulx la moictié ou plus que les aultres (Douai 1580)

VIDENGE et VIDENGUE

1. * Écoulement. Voir aussi *vuidence*.

vuidenge : *pour lors avoir fosses et hostet hors d'icelle riviere (...) certaines terres qui par fortune des grandes yauwes y estoient assamblees et rassises au desoubx de le gouffre*

d'icelui moullin, par quoy ladicte riviere ne pooit avoir sen cours et widenge
(Valenciennes 1437 Anzin)

2. Démantèlement.

vuidengue : *pour atout leurs chevaux et beneaux avoir menet toutes les terres, poutees et ordures procedant tant de la widenghe du dessus dit bastardeau que du remplissement de la riviere devant ladicte seuwiere et à l'entour (...) ouquel y a eu par emsemble le nombre [de] trois cens quatre vings beneaux de remenaiges* (*Valenciennes 1534 Anzin)

3. Tonneau vide. Voir aussi tonnel.

Les douves ou douelles d'anciens tonneaux servaient souvent à la confection de bardeaux ou d'autres éléments en bois soumis à l'action de l'eau.

vuidengue : *pour le fust d'une keuwe de vin wuidenghe (...) 7 s ; item, pour un autre fust (...) tout mis et employé oudit molin tant pour gantilles et quignez comme pour autres choses* (*La Gorgue 1386) ; *pour 12 grans queues et vuidengues de vin pour en faire des ardoches à couvrir le thoix et couverture en hault d'icelui molin* (✕St.-Eloois-Vijve 1455)

vuidengue de Gasconne : tonneau vide ayant contenu du vin du Bordelais.

pour une widenghe de Gasconne qu'il a livré, employé à recouvrir le comble dudit molin (✕Nœux-l.-M. 1472)

VIDIER

Évider, creuser en dedans.

à Jehan Sauvaige et Nicaise, se frere, pour aidier à taillier et esquarer le bos de coi on a fait le buse à celi escluse (...) et s'aidierent le buse à widier au ront et à assir (*Hon-H. 1387) ; *roster et mettre jus le fonsure de planques, estampes, cassis et nocq dou mollin de warance de Trith, qui riens ne valloient, et refait un noef nocq seant sour 3 cayeres qui seront assises sour machenerie de pierre et ycelui nocq vuidier et reborder autour et les estancques [sic, lire estampes] et cassis faire noefs et rassir* (*Trith-St-L. 1401) ; *pour widier un caisne de quoy on fist un back pour l'aiwe courir sur le roes dou moulin de Busegnettes contenant 21 piet de loncq* (*Bavay 1417)

- W -

WAIME : voir *wime*

WAIMELLE

✕ Entrait retroussé, petit entrait qui réunit les arbalétriers ou les chevrons-arbalétriers à un niveau supérieur à leurs pieds permettant ainsi de dégager l'espace des combles. Voir *wime*.

le cappe, comble, waimelle, faux rain, brocques, brocquets [erreur pour boucquets] et eschanne, avecq le demy crepon deseur l'arbre (✕Lille 1636 moulin 3.22)

► Diminutif de *waime*, que nous pouvons identifier à *wime*. Le masculin *wimiel* se lit dans le compte de 1391 du moulin à eau à *brais* d'Anzin à Valenciennes : *faire à celi moulin et mettre 2 noefs loijens et 2 wimiaux* (ADN, B 9791, 21r°).

Ce diminutif est absent des dictionnaires.

WAL

* Élargissement dans une rivière en forme de bassin clos au moyen de deux *portes*. Le *wal* sert essentiellement de point d'attente pour les bateaux qui doivent franchir une *porte d'eau*. Le niveau d'eau du *wal* influence l'alimentation du moulin. Voir à ce sujet la note ajoutée à l'art. *rade trau*.

le courant dudit molin est si plain de bray que l'yauwe de le riviere n'y peut boinement venir ne entrer à l'enboucure et ailleurs (...) et avec, faut de nécessité et de force refaire le wal ou autrement ains qu'il soit le Noël le wal et le riviere iront tout ensamble et y sont de jour en jour les nés [= bateaux] en aventure de estre y peries (La Gorgue 1402) ; *le premier desdis murs 17 piés ou environ fait au dessus des escluses desdis deux molins, le second mur au lieu où les escluses se cloent, et le tiers mur au bout desdis molins vers le wal contre la venne de la maree* (Dendermonde 1450)

► Mot flamand. Les portes d'eau étaient gardées par un préposé qui veillait non seulement au passage des bateaux mais aussi au niveau de l'eau destinée au moulin : à *Jaquemart du Champ, portier et garde des portes et passaiage de l'eaue pour ses gaiges et salaire de avoir tiré et remis les ventelles desdictes portes pour tenir l'eaue affin que les bateaulx peussent monter et avaler et avoir entendu que les eaues ne feussent trop grandes ne trop petites affin que les molins n'eussent retardement de mouldre* (La Gorgue 1453).

WARANCHE

Garance (*Rubia tinctorum*), plante de la famille des rubiacées dont la racine fournit l'alizarine, une teinture rouge.

il veyt ung mollin à chevalx au lieu du Virondel, ouquel on molloit garanche et brais (...) ; y avoit oudit lieu ung mollin à chevalx qui fut bruslé durant les guerres et ouquel on molloit waranche et bras (♥Lille 1523 moulin 4.1.5)



Garance

WARDE

1a. Pièce de bois qu'on ajoute pour consolider, pour empêcher l'écartement, en attendant de remédier définitivement. Voir aussi *awarde*.

eswarde : pour avoir (...) mis un estiel desoubz le panne qui fait eswarde seans sur le sommier doudit moulaige pour tant que icelle panne estoit en adventure de brisier (*Valenciennes 1444 Souverain) ; mis aucunez aissellez et eswardes asdictes seuwierz et ventaillez pour les retenir en leur estant pour doute dez grandez yauwez (*Valenciennes 1445 Fossart) ; à l'estanture doudit grant molin mis eswardes pour ce qu'elle branloit au muere (*Valenciennes 1445 Comte)

► Cette acception technique est absente du FEW, XVII, 517a, art. germanique *wardon. Telle est encore une des acceptions de *garde* dans la construction navale [van BEYLEN, p. 285, art. *zwieping* et FEW, XVII, p. 517a *garde* 'planche clouée sur 2 pièces de bois pour les relier momentanément (t. de marine, 1865)].

1b. Protection, garde-fou.

warde : pour avoir (...) fait deux planquiers l'un hault et l'autre bas pour subz mettre l'escorce et une warde au devant de l'arbre (*Valenciennes 1443 moulin de Brisebois transformé momentanément en moulin à tan) ; trouvé (...) planchons de chesne pour warde ou appoyelle devant ledit moullin (*Comines 1685 moulin à fouler)

2a. Chacune des garnitures en fer placées à l'intérieur d'une serrure pour empêcher son fonctionnement avec une clef étrangère. L'ensemble des *wardes* forme la °*garnison*.

warde : pour avoir rappointié le serrure du mollin, mis ung noeuf blocq et rappointié toutes les wardes (✕Nœux-l.-M. 1517)

2b. Ensemble des garnitures en fer placées à l'intérieur d'une serrure pour empêcher son fonctionnement avec une clef étrangère. Voir aussi *garnison*.

warde : pour avoir fait une clef et rechambgiet la garde de la scerrure du molin le Comte (*Valenciennes 1541)

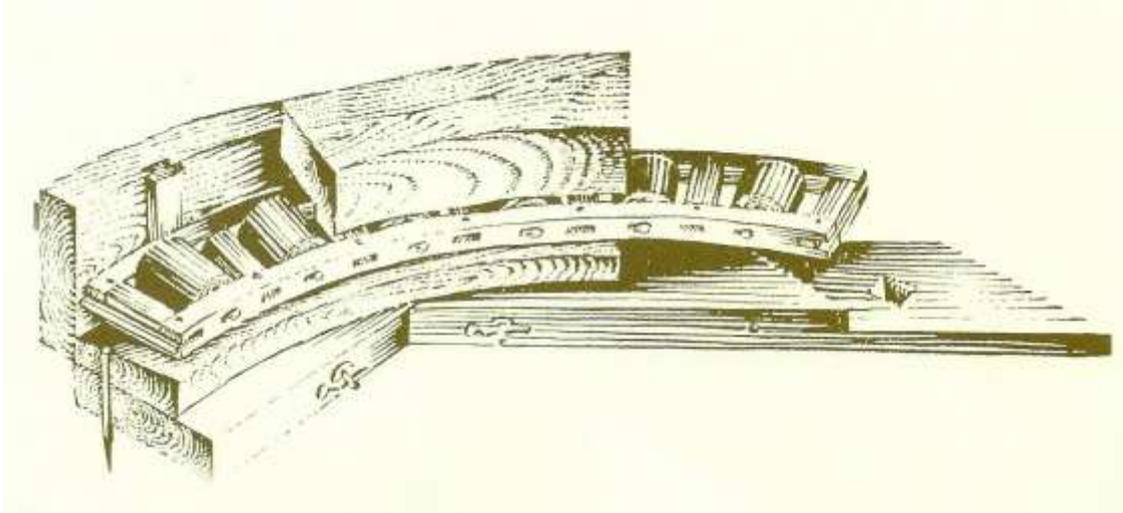
3. ? – Petite pièce de fer trouvée dans une prisée de moulin à huile.

warde : prigé un molle bende au hy et faire un varde à deux chevil et deux clé et flot y servant (*Marquette-l.-L. 1713 huile)

Acceptions spécifiques :

1. ○ Prob. ensemble de deux cintres parallèles qui maintiennent les rouleaux.

warde : un chem[i]n tout neuf de coer de quesne desoubs et deseure et nouvelle garde entre deux, qui maine les roliaus (Seclin 1392 Blanc moulin)



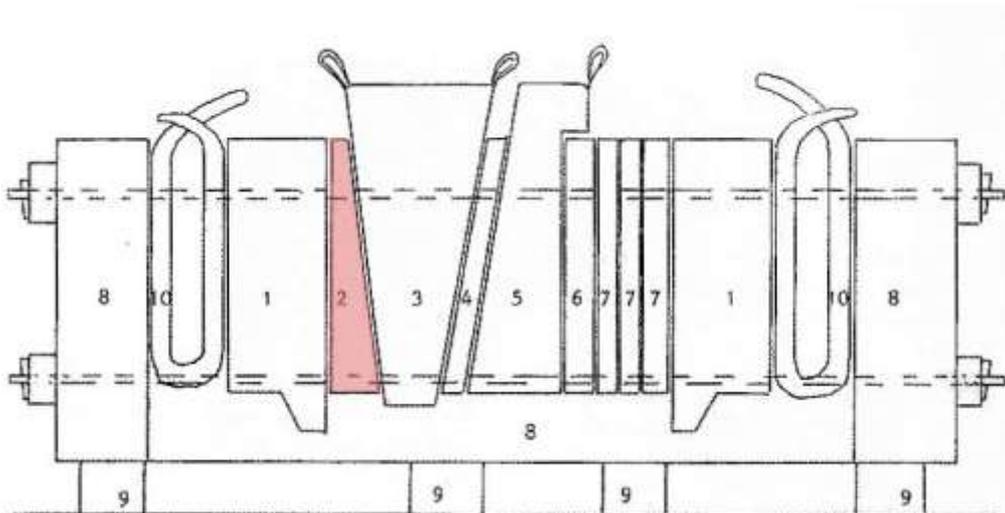
Système de roulement le plus fréquent actuellement en Flandre : un ensemble de rouleaux maintenu par deux grands anneaux parallèles est situé entre le chemin dormant fixé à la tour et le chemin roulant de la calotte. Dessin A. SIPMAN, *Molenbouw*.

► Malgré la réticence de certains spécialistes, qui ne croient pas à l'ancienneté du système, je suis convaincu que c'est la seule interprétation plausible de la phrase de Seclin : les deux chemins de cœur de chêne sont nécessairement le chemin dormant et le chemin roulant, avec entre les deux la *warde* qui conduit (*maine*) les rouleaux. À la rigueur cette *warde* pourrait être la paroi qu'on voit aussi sur le dessin et qui doit empêcher les rouleaux de quitter le chemin dormant, ce qui justifierait le terme « *warde* », mais cette paroi *conduit-elle* vraiment les rouleaux ?

2. Pièce de bois qui s'intercale entre le coussinet (→ *fourmeau*) et le coin (→ *cuignet*) de serrage dans l'auge de la presse du moulin à huile pour stabiliser et serrer l'ensemble. Voir aussi *templiel*.

warde : *le harnas de leye, quatre fourmeaux, trois cuignetz, une clef, une warde, trois pannelles [sic, lire paumelles], deux estendelles et ung petit planquier derriere le leye* (*Lille 1627 moulin 2.3) ; *le harnas de la laye, cinq fourneaux, trois cuignetz, deux clefz, deux wardes, six pammelles, deux estendelles et treize sacqueau* (*Marquette-l.-L. 1638) ; *trouvé quatre fourmeau au harna de leye, trois cuignets, deux clefs, trois wardes, quatre pamelles et quatre entendelles* (*Comines 1684 tan & huile) ; *deux quennietz de lay et deux fourneaux et une warde et deux quevallée de hy à [sic, lire et] dix bras de levé et trois clefs de herna et deux noiaux* (*Don 1729)

► En flamand cette cale se dit aussi (*wegge*)*warde* (RONSE, p. 173 ; WVD, p. 386), ce qui, traduit à la lettre, signifie 'garde du coin'. À Marquette-lez-Lille (1638), la presse possède un ensemble destiné au °*froissage* et un autre destiné au °*rebat*. Les six *havets* de Comines (1709) facilitent le retrait des diverses pièces introduites dans la presse.



Warde de la presse du moulin à huile entre le coussinet (1) et le coin de serrage (3) et . Dessin du WBD.

WAROQUIER

Serrer le chargement d'une voiture.

*pour leur paine et salaire d'avoir aidiet à chargier et waroquier avec lesdis chartons leditte pierre [= meule] audit lieu de Tournay sur leur dit char et ycelle conduire avecq eulx dudit Tournay audit lieu de le Gorghe (*La Gorgue 1420)*

* Cf. FEW, XVII, p. 623b, ancien bas-francique *wrokkôn. Même origine que garrotter.

WASON

Motte de terre et d'herbe.

*pour rapierffondir le biels devant le graysaul et autour et refaire le cavain vers le seuwiere de boins fagos et wasons (*Hon-H. 1377) ; et serront tenu lesdis ouvriers et marchans de mettre le premier espoy [= première épaisseur enlevée à la bêche], est assavoir les wasons qui dudit premier espoy osteront l'erbe envers le Liis, à maniere de bersail [= talus comme on en fait pour la cible du tir à l'arc] et de dicque et les autres espois jeter sus (...) en tenant tous jours le dicque le plus haut et le plus fort que on porra (*La Gorgue 1407) ; pour recouvrir de terre et de wasons lesdictes machonneries et remplir tout de terre autour (*Bavay 1408) ; ladicte mote tout autour de bas jusques en hault avoir rewasonné de bons wasons (✕Eeklo 1443 Westmolen)*

WASONNER

Enherber, couvrir de mottes de terre et d'herbe. Voir aussi rewasonner.

*pour (...) wasener sour les murs quant fait furent (*Recquignies 1379) ; pour (...) couvrir l'entaullement de terre et bien wasener sus pour le macenerie warder (*Étrœungt 1381 Buffle) ; encores au deseure de ledicte escluse faire une fêche de berghez [sic, lire verghez] sour le darain lit de fagos tout au loncq, de 6 verghez de haut et clachenés de lons havés, et lassus wasener tout dou loncq de ledicte escluse (*Hon-H. 1409) ; pour ung quartron d'estrain livret audit moullin (...) pour le couvrir à l'entrer d'yver, 4 s ; pour l'avoir couvert et wasonet, 8 s (*Cysoing 1508)*

WASIRE

Étang. Voir vivier.

Pieres devant dis doit les uasires et les cloes et le hugue et le keveche et les ventailles faire et tenir (Tollembeek 1259)

► Cf. DMF, art. wasser, qui mentionne wassere 'étang'. Cette interprétation convient parfaitement au contexte, qui énumère les éléments de la pêcherie.

WAULE

Baguette plus ou moins flexible dont on se sert e.a. pour palisser et pour confectionner des claies de saule. Voir aussi *verge*.

*6 milliers de waulez dont on fist plusieurs cloiez pour faire une estainke à Trith pour prendre l'Escaut (*Trith-St-L. 1391) ; pour 11 mille de waules dont on a fait cloies pour lesdictes estancques (*Valenciennes 1406 Anzin) ; avoir fait tout autour d'icelle motte à l'encontre desdis fossés bonnes soifs de waulles et peulx (✕Attiches 1411)*

WEDDAGE

** Récolte de la guède.

pour un oint entier de quoy on oindi les moulins es premiers weddages, pesant 10 livres (Templemars 1400) ; de espuisier, fourbir et widier les fosses des lavoirs dou moulin de wedde de Tressin en le saison des wedages en l'estet l'an 403 (Tressin 1403)

À ajouter au FEW, XVII, p. 471b, art. germanique *waizda 'guède'.

WEDDE

** Guède, pastel (*Isatis tinctoria*), plante de la famille des crucifères qui, après traitement, donne une teinture bleue ; cette teinture même.

le bareau à mesurer tant pouldre que tourteaux de wedde (Templemars 1579) ; personne ne s'est présenté pour le prendre [= le moulin à guède] à raison du grand nombre d'une espece de marchandise renomé 'lindigo' [sic, indigo avec article agglutiné] qui se vend en la ville de Lille venant des Indes et à ceste occasion les weddes qui se solloient faire annuellement audit Templemars et villaiges voisins vienent tout à riens et ne s'en faict que bien peu à raison que l'on se sert dudict lindigo pour les tintures audit Lille (Templemars 1621)



Pl. 38. Pastel des teinturiers. *Isatis tinctoria* L.

WERP

* Digue, berge aménagée en dur.

de refonsser le comme du molinel de Beuvry et de i faire un ventaille et rapalier le paroit contre le roee à l'aide de pierre du werp (Beuvry 1366)

► Voir la note à *werpissement*.

WERPISSEMENT

* Remblai en terre, digue ; puis, aménagement en dur d'une digue, d'une berge.

à Jehan Fourniés, machon, pour (...) rehauchier les 2 pignons de mur de deseure les moullaiges et les 2 verpissements amont l'euwe desfaire et refaire l'un au lés viers le moulin de brais et l'autre au lés viers le moulin de Brisebos (Valenciennes 1409) ; convenoit faire nouvelle fondation de machonnerie, noefve seuwiere et werpissement au devant doudit moellin de Fossart (...) ; item, le werpissement et dicque faisant desoiure et astenue des yauwes contre ladite seuwiere, rues et bachinage d'icelui moellin refait, retenu et y mis 24 pilos et le jonckiet de dosses et d'aissielles de 4 piés de hault et le glacenet ainsi qu'il appartient pour le garde et deffence d'icelui werpissement contre les yauwes (Valenciennes 1446) ; pour (...) avoir desquierquiet, descrombet et mis jus toute la vieze machonnerie en quatre pans de mur de l'huisine et molin du bray en Anzaing, werpissements et fondations jusques au vif fon (Valenciennes 1506)

► Apparenté au flamand *werp* ou *werf* 'digue, débarcadère', à l'origine 'terre jetée', élément que nous retrouvons selon toute vraisemblance dans *Antwerpen*, nom flamand d'Anvers. Acception de *werp* et de *werpissement* à ajouter au *FEW*, XVII, p. 566a, art. moyen bas-francique **werpjan* 'jeter'.

WEZ

a. * Gué, endroit du cours d'eau permettant la traversée (voir aussi *tricht*), ou servant d'abreuvoir.

pour widier le biels desous le moulin mouvant de le roes et alant jusques au weis (Bavay 1371)

b. * Cours d'eau qui amène l'eau au moulin. Voir *bief*.

pour rejeter tout le weif du mollin (du mollin) selonc le castel de Bethune (...) liquels estoit tous plains de terre et de colins (Béthune 1361)

► La phrase semble se rapporter au cours d'eau, alors que le *wez* est soit un endroit permettant la traversée, soit une mare, un abreuvoir. De plus les formes en *-f* se rencontrent surtout en Bourgogne, en Dauphiné et en Provence (*FEW*, XVII, p. 438-439, art. **wad*). \$

WIMBE : voir *wime*.

WIMBERGUE

Palier de heurtor. Voir l'encadré 2 à *bauch* § 2.

le bau palliez et bau tezierre et le petit bau chennié et le winberghe avec le prison de l'abre (...) ; le gro bau chinnié et le crepon et le demy crepon, planche et echantte. (✕Cutiches 1738) ; *les cinq beaux, le gros beaugeinié, beaux palié, beau tresié, petit beaugeinié et le wingberghe* (✕Auchy-l.-O. 1763)

► Cas intéressant d'une appellation qui en passant d'une langue à une autre en arrive à désigner un autre objet. *Wimbergue* est le calque du flamand *wintberch* qui signifie littéralement 'qui protège du vent'. Les dictionnaires du néerlandais, aussi bien du moyen néerlandais que du néerlandais actuel, sont unanimes pour voir dans le *windberg* la planche de rive qui recouvre les rampants du pignon ou la saillie de rive en vue d'empêcher le vent de pénétrer sous la couverture du toit. Cette dernière définition correspond exactement au *faux rain* assez fréquent dans nos comptes picards. DEBRIE 2, p. 408, définit la *wimbergue* par 'rampant d'un pignon'. DE BO, p. 1210, illustre sa définition par un texte en français de K. Verschelde : « Ce mot *wintberghen* s'applique à la couverture des rampants des pignons qui longent le toit en s'élevant un peu au-dessus, comme pour le préserver des effets du vent ». Il ajoute que cet élément s'appelle aussi *windbalke*, ce qui semble une hérésie : une poutre (*balke*) ne peut désigner la planche de rive. Il y a une *windbalke* dans le moulin, mais elle se situe exactement à l'opposé du pignon, à la base de la croupe : c'est le joug, le sommier du marbre (→ encadré 2 à *bauch* § 1). Dommage que nous ne sachions où DE BO a glané cette idée, car les deux *wimbergues* de Cutiches et d'Auchy-lez-Orchies correspondent, eux, à une poutre : non pas le joug, mais le palier de heurtor, la poutre horizontale qui forme la base du pignon et contre laquelle bute l'extrémité de l'arbre moteur.

WIME (rarement **WINNE**), **WAIME**, **WIMBE** et **WINGLE**

Entrait.

a. ✕ Entrait retroussé, petit entrain qui réunit les arbalétriers ou les chevrons-arbalétriers à un niveau supérieur à leurs pieds permettant ainsi de dégager l'espace des combles. Voir aussi *waimelle* et *wimet*. Voir l'ill. à *comble*.

waime : pour tout le comble et waime et vesture porte 284 pied de boies de 3 pau et demy (Templemars 1582) ; les combles, faurain, bouqués, bonnet de pretre, waimme, coeurette, cartouche (Lille 1768 moulin 3.3)

wimbe : la cappe, winbe, comble, forain, achelin, eschanne (Marquette-1_L. 1712) ; il sera fait un coupé rond et il y aura 10 couples de comble assemblés avec leur wuimbe, de quatre pouces par le bas et trois pouces et demy par le haut, un faux rein assemblé avec ses bouquets de 9 pouces de large sur deux pouces et demy d'épaisseur et les courts combles nécessaires pour le demy querpon et un chapiteau pour couvrir la corde du windacq (Harnes 1748)

wime (et **winne**) : pour avoir mis une wyme audit molin, laquelle porte le molinel qui sacque les sacs à mont (Nœux-1.-M. 1456) ; item, au second estage dudit molin avoir mis deux faulces pannes contre les vieses (...) et fait tout de noeuf ung bos anyé et deux bracons desoubz les deux bouts desdictes pannes et sur iceluy bouts [sic, il s'agit du bos anyé] avoir reffait une cayere et wime pour enframer [sic] le mabret et abre dudit molin ; et aussi avoir retiré et redraichié ledit bouch [sic, il s'agit du bos anyé], abres et volans dedens œuvre ainsi que ledit ouvraige le desiroit (Nœux-1.-M. 1498) ; item, pour avoir livré une piece de bois de quesne de 6 paulx carrez et de 13 piez de long dont on a fait deux montans et une bauyme pour enaguillier le feste dedens (...) ; item, pour encores avoir livré une autre piece de bois de 5 paulx carrez dont on a fait deux soubzcavrons au culach dudit molin (...) ; (...) une autre piece de bois de 8 piez de long dont on a fait une wyme audit culach (...) ; item, pour encores avoir livré une autre piece de bois de 8 piez de long dont on a fait une wyme audit culach (...) ; item, (...) et avoir ramanoquiet le culach dudit molin d'une wyme et soubzcavrons, ledit comble estoffé de deux panes, d'une feste et de deux montans enaguilliés au bout de ladicte feste et loyé ladicte feste et le montant [à] chascun debout d'un bracquon (Nœux-1.-M. 1510) ; le couvertu[r]e dudit mollin, assçavoir le comble, l'aisselin, eschannes, wymmme, roilles entre deux combles avecq toute la cappe dudit mollin (...) ; item, le windacq, capiteaulx deseure le corde et wymmme quy porte le windacq (Lille 1558 moulin 3.13) ; le capes, le combles de 13 pieds de loing, de 3 pouches et demy par bas et de 3 par hault, le nombre de 11 coupes, que font avecq 4 pieds de wymmme et 4 pieches prés les chambre du roués et du baux [?], et deux arestié de 9 pieds de loing et les pieches prés le fenestre au petit crepon deseure l'arbre de 10 pieds de loing les deux, porte tout 392 pieds (Hellemmes ± 1650) ; la cappe, winne, combles, faurrin, achelin et les echannes avec le baulch de la topenne (Lille 1687 moulin 3.30.2) ; la cappe etoffée de 18 combles de 14 pieds de long chacun de bois d'orme, de 45 pieds de wismes d'orme et de chene (Lille 1749 moulin 3.20) ; la cape du moulin consistant en comble, himmes, planches et eschanle, faurin, bonnet de prette, bouquez (✕La Bassée 1755 blé)

► Pour l'extrait de Nœux de 1510, voir la note ajoutée à *bauwime*.

wingle : la cappe, forins, bouquet, montant, comble, vingle (Lille 1709 moulin 3.16) ; la cape, forin, bouquet, montant, comble, wingle (Lille 1710 moulin 3.26)

► Cf., dans le moulin à eau : *pluseurs wimes pour les couples recevoir* (*Valenciennes 1421 Comte).

Dans le moulin à vent, chaque paire de chevrons-arbalétriers était reliée par un petit entrain. Le devis du Westmolen d'Eeklo, de 1558, est explicite à ce sujet : « encore 14 chevrons-arbalétriers, sept de chaque côté (...) ; encore sept petits entrains [*haembalcxkins* (= *haenbalcxkins*, diminutif de *hanebalk*, appellation flamande du petit entrain supérieur)] longs de 5 pieds et larges de 4 x 4 pouces ; encore sept poinçons dans le faîtage, longs de 4 pieds et larges de 4 x 4 pouces » (texte traduit) (de KRAKER & WEEMAES, p. 174).

b. ○ Dans les combles coniques à enrayure, c'est tantôt un petit entrain entre deux arbalétriers se faisant face, tantôt chacun des coyers (voir la photo).

vueime [prob. w- rendu par vu-] : *l'arteicq du comble, l'avons trouvé furny de huit sourqueviron de bois de quatre et cinq pouches et le montant de bois de 6 pouches quarrez furny de vueime [et] loyen fait de bois de cinq et seis pouces* St-Hilaire 1644 rapport de visite)

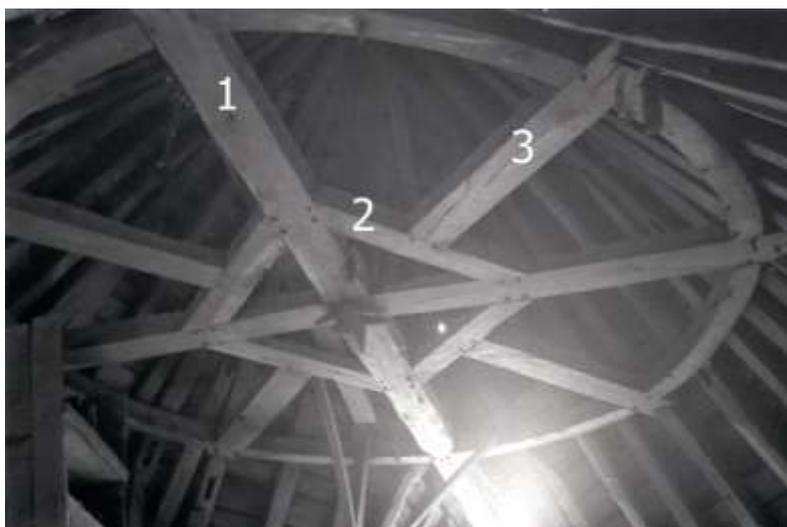
wime : *et doit porter chascuns des quevrons du comble un cauchon et une wisme eneswillie en se wiswe couvoire* (Seclin 1392 Blanc moulin) ; *pour le comble dudict moullin fault ung petit montan de 6 pouces quarrez avecq huit sourcheviron reloyez de wimes de 4 et 5 pouces, furny de bon chevron de trois pouces et deux [sic, lire demi] par bas et 3 pouces quarrez par hault* (St-Hilaire 1644 devis) ; *le comble furny de 38 chevrons et soubchevrons et le coronement furny de wisme* (OWambaix 1669)

Composé :

wime couvoire

○ Gousset d'enrayure reliant les deux entrails qui se croisent au centre de la calotte.
et doit porter chascuns des quevrons du comble un cauchon et une wisme eneswillie en se wiswe couvoire (Seclin 1392 Blanc moulin)

► L'adj. *couvoire* figure encore dans un compte de 1460 se rapportant aux travaux effectués au château de Courtrai à Lille : *pour avoir assiz sur les murs dudict noyel doubles plates (...), sur lesquelles plates sont assiz et embauchiez deux baulx en croix au millieu dudict noyel [= les deux entrails] (...) et en iceulx sont ouvrez quatre bracons couvoirs [= goussets d'enrayure], esquelz bracons sont aussi ouvrez et eneswilliez quatre cours baulx [= coyers] qui sont embauchiez sur les plates comme les autres baulx* (ADN, B 4105 f° 135 v°).



Charpente de la calotte conique du moulin de Louvencourt (Somme) en 1976. Photo J.B.
1. Entrait (*wime*) – 2. Gousset d'enrayure (*wime couvoire* ou *bracon couvoir*) – 3. Coyer

► *Wime* se lit aussi dans la description d'un engin de levage : *pour avoir fait ung petit engien de 16 piez de hault, icelluy estoffet de deux soeilles, d'un bourdon, d'une escarperche, de deux sourquevrons, d'un esteau de 7 piez de long, de une wyme et d'un touret* (*Valenciennes 1512 St-Géry).

Le mot apparaît sous différentes formes : *wime*, *waime* (à comparer à *boème*), voire *wimbe*, *vingle* et *wingle*, qui auront subi l'influence d'autres mots. Le *FEW*, XXIII, p. 14a classe l'ancien picard *wime* 'poutre' parmi les matériaux d'origine inconnue ou incertaine. À la p. 16a du même volume il fait de même pour l'ancien champenois *vuaysmes* pl., qu'il définit erronément comme 'espèce de chevron'. *Wime* se retrouve pourtant, avec une définition assez proche du petit entrait, au *FEW*, XVII, p. 583b, comme dérivé du moyen néerlandais *wime* 'lattis'. Comme le prétend le *DEAF*, G, 1636, à l'art. *guime*, la *wime* 'poutre' du *FEW*, XXIII a sa place parmi les dérivés du moyen néerlandais *wime* au *FEW*, XVII. J'irais même plus loin et bien que je ne puisse justifier le passage de *wime* à *waime*, j'y intégrerais aussi *waime* et le

champenois *vuaismes*, où le digramme *vu-* correspondrait à *w-*. Pour *winne*, voir la note ajoutée à *crenne*.

Pour une étude détaillée du sens et de l'étymologie de *wieme*, *wîme* dans les dialectes germaniques, cf. N. van WIJK, « Een oud dialektwoord (*wieme*, *wîme*) », *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*, XXX (1911), pp. 115-117. Une comparaison des formes latines et germaniques amène l'auteur à reconstruire l'étymon indo-européen **wei-men*. Le sens originel de *wime* semble bien avoir été 'lattis, treillis'. Dans certains dialectes la *wime* est le treillis auquel on pendait la viande qu'on fumait ; dans d'autres, le lattis sur lequel perchaient les poules, ce qui expliquerait l'appellation néerlandaise du petit entrain supérieur : *hanebalk* [litt. 'poutre du coq'] (cf. la note ajoutée ci-dessus à la fin du § a).

WIMET et WIMETTE

✕ Entrain retroussé, petit entrain qui réunit les arbalétriers ou les chevrons-arbalétriers à un niveau supérieur à leurs pieds permettant ainsi de dégager l'espace des combles. Voir *wime*.

wimet : *araieur, coude, jambes fortes, hoimet, chevrons, ramures, feuilliets en bon etat* (Ovillers-en-C. 1756) ; *l'arajure et les courbé [lire courbe] et jambes de force, huimet, chevron, en bonne etat* (Ovillers-en-C. 1768)

wimette : *le couverture dudict mollin, assçavoir le comble, le feiste, l'aisselin, eschannes et wymmettes* (✕Lille 1558 moulin 3.4)

► Ce diminutif est absent des dictionnaires.

Composé :

wimette du windac

✕ Petit entrain du pignon servant de support à l'arbre du tire-sac.

le windacq, cappiteau et le wymette dudit windacq d'icelluy mollin (Lille 1558 moulin 3.1)

WIN

?

un wim, une maille, une lampe et une chaudiere de fer, une casette (*Houplines 1704 brais)

► DELMOTTE, p. 718 mentionne *wins* (masc.) comme 'machine pour soulever les fardeaux'. C'est prob. le même mot qui figure en tant que *gaint* dans un texte de 1719 se rapportant à la porte d'eau de St-Amand-les-Eaux : *au tambour pour lever la trape quatre tourilion avec les bras, cinq crettes, une escoire au sommier et deux gaint pour mettre la cordes*. La précision *pour mettre la cordes* fait penser à une poulie. Le mot correspondrait au néerlandais *winde* 'treuil'.

WINAIS et variantes

Étant incapable non seulement de démêler les différentes formes, mais même de savoir avec certitude à quoi correspond l'objet en question, j'ai préféré grouper les diverses attestations, ce qui doit faciliter une éventuelle recherche.

✱ ? – P.-ê. dispositif composé de deux pièces de bois qui sont fixées à l'extrémité de la queue et dont la concavité épouse le cylindre du poteau central pour permettre la rotation de cette queue. Voir aussi *bride, frain, tesiere*.

winais : à lui [le charpentier], *pour demi jour avoir esté ocupés à deffaire et refaire le quewe, qui n'aloit point bien, 3 s ; a lui, pour une clef à fremer le vimaïs [sic] deriere le quewe, 2 s* (Templemars moulin de la Haute rue 1473) ; à lui [le charron], *pour avoir esté ocupés demi jour à deffaire et refaire le winais et le quewe pour fierer, pour ce 3 s* (Templemars moulin de la Basse rue 1473) ; à lui [le forgeron], *pour une queville ranoèr à tenir le winnets dudit moulin de le Haulte rue, 12 d ; (...)* ; *item, pour avoir refonsé les deux seaulx des pus des moulins, 4 s ; audit carlier, pour une poupee qui tient le winais qui n'avalle, 2 s* (Templemars 1475) ; à Jehan Brunel, *carpentier, pour avoir mis en oevre ledit bois et refait ledit moulin prés comme noef en aoust l'an 76 de courbes, dens, flasques, plommach, winnais, le mis tout jus et sus (...)* ; à Mahieu le Fevre, *marissal, pour (...)* 2 *plattes à fierer le quewe, pesans 27 livres, à 16 d le livre sont 36 s ; une clef pour cloué le winnais, 1 gros ; ung estrier qui acolle le quewe dudit moulin, 2 s ; à lui,*

pour ung debout de quenne [= chaîne] employé au winnais deseure le queue, 8 s (Templemars 1476) ;

windais : à *Jaquemart Ricquillatte, pour avoir livré ungs windaix, lequel tient le queue et va repondre [= correspondre] à l'estacque dudit molin, pour ce 12 s (Templemars 1479)*

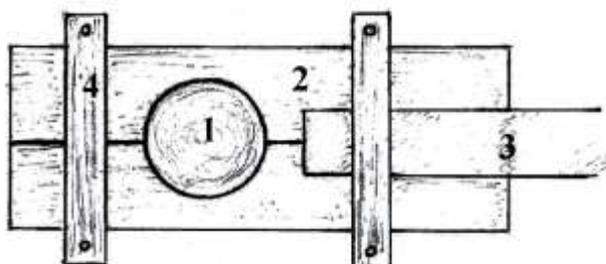
windac : *remettre 4 sommiers, une keuwe, le winedacq et les ploumas tout noef (Templemars 1395) ;*

windaghe : *pour une noefve queuew servante à mettre au mollin à wedde de la Basse rue dudit Templemars, de 28 ou 30 piedz de longs bonne et souffissante, demande 12 lb parisis ; et pour une windaghe servante à soustenir ladicte queuew, avec deux quevilles, demande 8 lb parisis (Templemars 1576)*

windart : *d'avoir fait tout de neuf ung molin à wede à Fallempin (...), y fait ung neuf noyel et fait tous neufs dens, le queue et le windart, plommas, fait les quenneulles qui portent ledit windart, registé et fait tout de neuf le planquier (Phalempin 1437)*

windasc : *3 livres de poit pour empoiter le keuwe et le windascq doudit moullin (Tressin 1396) ; defait tout le planckier, levet le gistage, desarmet le molin, saket hors le viesse estacque et remis une nuefve, refait les courans, le keuwe, le windascq, deux nuefves poupees, remis nuef gistage, nuef planckage (Templemars 1440)*

► Bien que le *winais* du moulin à guède et le *windac* 'treuil' aient pu avoir la même étymologie (l'idée de 'tourner'), je préfère traiter les deux notions séparément. Certains scribes de l'époque ont eux aussi distingué les deux éléments : dans aucun autre texte picard concernant les moulins ou la construction, je n'ai rencontré le *windac* 'treuil' sans *d*. Malgré tout, les deux notions ont eu tendance à se confondre, comme en témoignent les formes *windaix*, *windaghe*, *windart* et *windascq*. Cette confusion ne facilite guère l'interprétation du mot, d'autant plus que les comptes mêlent souvent les réparations au puits et celles exécutées au moulin proprement dit, au point que nous ne savons pas toujours à laquelle des deux parties le mot se rapporte.



Tentative de reconstitution de l'articulation de la queue autour du poteau central:

1. Poteau central – 2. *Winais* – 3. Queue – 4. Clef



Voilà comment je m'imagine le moulin à guède avec la queue tournant autour d'une *estaque* fixe ...mais la photo représente un moulin-manège mexicain à ananas pour la production de la tequila.

WINDAC, WINDAL et variantes.

Treuil.

Dans les moulins on distingue e.a.

- le tire-sac qui peut servir tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur ;
- le treuil au moyen duquel on soulève la balance pour peser les sacs ;
- le treuil servant à retirer le fer de meule.

Dans les moulins à eau et certains moulins à vent le treuil le plus important est celui au moyen duquel on soulève la meule. Ce treuil se compose en général d'une grande roue ou tambour sous les combles, associée à un moulinet.

Voir aussi *cat dormant*, *engainoir*, *engin*, *estruit*, *hasple*, *moulinet* et *moulinet*, ainsi que *roue à fourche* et *sacwindac*.

a. Énumération de différents treuils :

windac : *le windacq dudict mollin servant à lever les meulles et ung aultre windacq prochain de la porte d'icelluy mollin servant à chargier les sacqs sur les chevaux ; item ung aultre petit windacq servant au tranneau ; item encoires ung aultre windacq servant à lever le sacqs hors des bacquetz (*Lille 1558 moulin 2.4.1) ; les trois bauchs quy portent le windach [treuil pour la meule], les trois posteaulx quy sont par desseure lesdicts bauchs, ung traversin, deux fleaulx et pottelletz et tous les patins servans audict windach (...)* ; *item, le windach sur le grenier, servant à quercquier les sacqz, une trieulle servante à lever les moeulles et une selle pour aussy quercquier (*Lille 1606 moulin 2.1.2) ; le windach servant à tirer [les sacqs – complété d'après la prisée de 1627] et le windach servant à tirer le grand fer (✕Lille 1606 moulin 3.11) ; le petit windacque à peser grain et farine (...)* ; *item, un windacque à lever les sacqs avec toute sa dependance, y compris trois moulettes avec deux dez de cuivre et mouffles et une piece de bois de chassy pour tenir la grosse moulette d'en haut (...)* ; *item, le windacque pour mettre les sacqs sur une scelle (...)* ; *item, le grand windacque à lever les meules (*Lille 1726 moulin 2.2.1) ; le windacq à peser les sacq et le windacq à tirer les sacq, la mez, l'inche (...)* et *un windacq hors du moulin pour levez les sacq hors des bateau (...)* ; *item, le grand windacq et la corde de meulle (*Don 1741)*

windal : *avera par deseure ce beaufroy ung windal pour lever les meules et servira à lever les sacs de terre ou de l'eaue jusques à ung planquier que sera deseure le meule et se chieux n'y puet servir, s'o[n] sera tenuz de en faire ung leur il appartiendra (*La Gorgue 1417) ; pour une corde à lever le moelle pesant 94 livres (...)* ; *item, pour une*

corde au windal pesant 53 livres (...) et pour une corde de dehors pesant 25 livres (✕Cysoing 1533)

windas : pour 4 autres cordes de chaneve et une de tille dont l'une de chanevé fu la corde de la muelle et l'autre la corde du wijndas et le commande qui y appartient, la tierce la corde dont l'en tire les saqs amont et celui de tille servant audit wijndas (*Harelbeke 1395)

Dans les cas suivants *windas* ou une variante désigne soit l'engin dans son ensemble, soit la partie essentielle, la roue à fourches ou le tambour avec leur corde.

b. - Treuil au moyen duquel on soulève la meule.

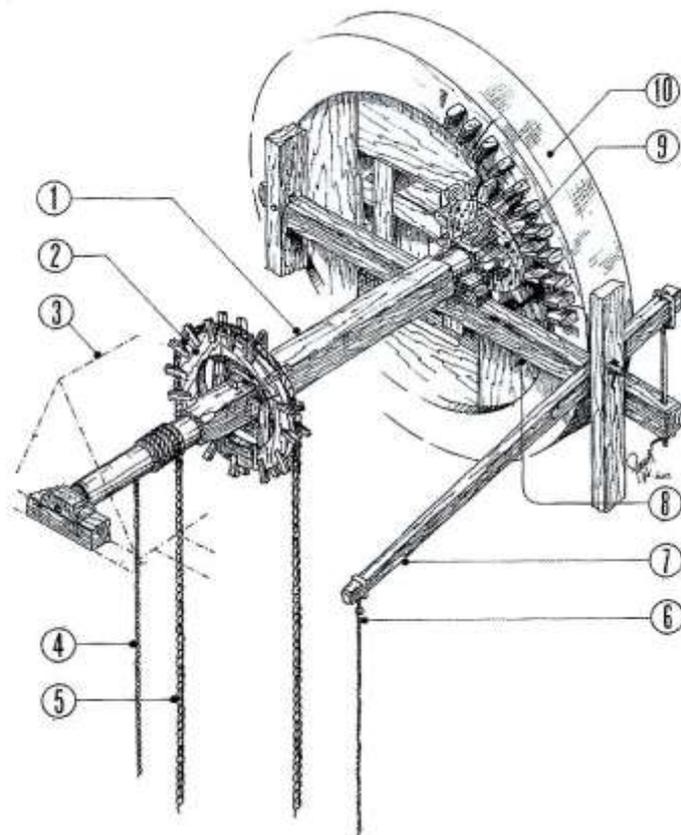
windas : pour avoir livré audit molin plusieurs parties de cordes et une autre qui est ordonnée à faire pour servir à remettre le pierre, nommé 'steenreep' [= corde de la meule], pesant 55 livres, une autre corde servant au windas, avecq une commande à monter et avaler les pierres dudit molin (*Menen 1457) ; les wyndaes pour lever les meulles, 50 s ; la grosse corde à lever les meulles et la corde allant autour du wyndaes, et le commande, 6 lb par. (*Comines 1553) ; le guendat et petit molinetz avecq quoy on leve et couche les moeules (*Hallines 1680)

► Le terme est au pluriel à Comines (1553) du fait que le *wyndaes* se compose d'un tambour et d'un touret. Dans la phrase qui suit immédiatement le *wyndaes*, au singulier, désigne plus particulièrement le tambour.

- Treuil au moyen duquel on introduit la meule dans le moulin.

windas : pour ung cerquele mis au windas dont on mist et winda sus les meulles dudit moullin (*Harelbeke 1395)

c. Tire-sac, plus particulièrement la roue à fourches avec la corde sans fin ou le tambour qui fonctionnent comme treuil.



Tire-sac d'un moulin à vent actuel. 1 = arbre du tire-sac (*arbrissel*) ; 2 = roue à fourches ; 3 = toit à deux pentes du tire-sac (*capitel*) ; 4 = corde du tire-sac extérieur ; 5 = vinderne, corde sans fin (*maincorde*) ; 6 = corde du levier ; 7 = levier (*flayel*) pour accoupler le tire-sac au rouet ou le désaccoupler ; 8 = support mobile de l'arbre du tire-sac (*ebroy*) ; 9 = pignon du tire-sac (*careulle* ou *esperon*) ; 10 = rouet. Dessin G.P.

windac : une corde pour sacquier les sacz et une maincorde pour aller sur le windach (✕Lille 1479 moulins 1.2) ; à la thopenne une pieche de 9 pieds de loing, de 6 et 4 pouches pour porter le windax sus et 2 pieches de pied drois de giste de 3 pieds de loing chascun et une pieche deseure le windax de 6 pieds de loing (✕Hellemmes ±1650) ; trouvee au windacqs quinze fourcques, trois bendes à l'abre, deux à la quareulle, ung petit estrieu, deux clouz hurtoy, une cheville avecq les cousteaux (✕Fromelles 1688) ; le windacq qu'on leve les sacqs dessus les chevaux (*Marquette-I.-L. 1704) ; le windac à lever les sacs, son rouet et la caroeuille, le fleau, la conduite et ce qui en depend (✕Comines 1746)

windal : dedens ledit moulin un windal pour chargier les sas sur les chevaus (*Quesnoy-s.-D. 1392) ; 33 claus de 14 livres employez aux harpons du windal (○Seclin 1393 Blanc moulin)

d. Treuil au moyen duquel on soulève la balance.

windac : le windacq à lever le tranneau (...) ; item, le tranneau qu'on paise les sacqs (*Marquette-I.-L. 1704)

e. Treuil du puits à eau.

windac : pour avoir livré ung wi[n]dach audit moulin atout quoy on tire l'eaue et avoir livré l'estoffe, pour ce 24 s (✕Templemars 1462)

f. Autres treuils ou treuils à la détermination incertaine.

endaque : le 4 juillet avoir livré une corde d'endaque pessant 40 livre (*Douai 1733 Croix aux Poulets)

► Endaque est dû à une prononciation locale de wendaque. Cf. HÉCART, p. 489, qui pour wembergue renvoie à enberque.

windas : pour ayeles de kaisne et cherkles pour reloyer le windas (✕Oosterzele 1364) ; pour ung enguen pour le wi[n]das qui estoit rompu quant on amena l'arbre, d'estre reloyet (✕St.-Baafs-Vijve 1442) ; pour trois livre d'oing de porc employé à engrasser le guindas de ladicté hye (*Menen 1457) ; pour avoir fait une potente au guindas dudit nouvel molin, pesant 8 livres (*Menen 1457)

Composés :

grant windas et variantes

1. ☒ Tire-sac.

grant winda : les fourche du gran vinda (✕Templeuve 1578)

grant windac : le grand windach servant à tirer les sacqz avecq le cappiteau et ce qu'il porte le windach (✕Lille 1606 moulin 3.17) ; le grand windacque servant à tiré les sacq, 4 lb ; item, le petit windacque servant à peser bled et farines, 60 s (✕Ennevelin 1635) ; le grand vindacq avecq se ebroy et flacq pour le poser de su avecq la caruelle et cheville et le pety rouee à fourque et le flaiiaux et autre piece y servant (✕Cysoing 1715) ; le grand windaque avec l'eporont et la reulle, les combles seront d'ormes (✕Armentières 1743) ; le vindacque à gresser les sacs, le grand vindacque avec son rouhet à fourche et son eperon (✕Flines-I.-R. 1787)

grant windal : le grand et petit windal (✕Audruicq 1624)

► Cette appellation du tire-sac ne se rencontre que dans les moulins qui ne possèdent pas de treuil pour les meules. Elle distingue le tire-sac des autres treuils plus petits (p. ex. treuil au moyen duquel on soulève la balance pour peser les sacs).

2. * et ○ Treuil au moyen duquel on soulève la meule. Ce treuil est normal dans les moulins à eau et dans certains moulins en pierre.

grant windac : l'arbre du grand windach pour lever les moeulles (*Lille 1606 moulin 2.1.1) ; le grand windacq à lever les meulles avec un pattin de la corde (...) ; item, le petit windacq à lever les sacqs avec deux cordes y servans (*Comines 1684 tan & huile) ; le grand windacq à lever la meule avec un petit, les deux cordes (...) ; item, le petit windacq à lever les sacqs avec deux cordes y servans (*Comines 1707 tan & huile) ; le petit windacq de quoy on leve les sacqs pour les peser (...) ; item, la huge à mettre grains, avec le grand windacq pour lever les meulles, la grosse corde et celle allant allentour du grand windacq (...) ; item, un windacq pour tirer les sacqs sur la tremure avec les cordes

y servant (...); *item, la feraille du grand windacq à lever les meulles, vint une fourches, deux oeillets servans à un rolleau avec les pieces dudit roleau* (*Comines 1707 blé & brais); *le petit windacque à peser grain et farine (...); item, le windacque à lever les sacqs (...); item, le grand windacque à lever les meules (...)* (*Lille 1726 moulin 2.5.1); *le vindacq à tirer les sacqs et le grand vendacq à tirer la meulle avec le petit moulinet* (*Douai 1747 Croix aux Poulets)

► La comparaison des deux prisées du moulin à tan de Comines est intéressante : celle de 1688 mentionne un *patin* et une seule corde ; celle de 1707 remplace le *patin* par un *petit* et donne deux cordes. Est-ce une erreur de lecture du second copiste ou savait-il que le treuil aux meules pouvait être entraîné par un moulinet qu'on appelait parfois *petit windacq* et qu'il fallait deux cordes ?

grant windas : à Jehan Sallebruisse, cordier, pour une corde de 22 à 24 toises tout de long mise au grant windas, qui lieve le meule dudit moulin, 60 s ; à lui, deux cordez servans au petit windas dudit moulin, 26 s (*Quesnoy-s.-D. 1420)

moyen windac

Treuil secondaire, servant probablement à tirer les sacs jusqu'à la trémie.

item, le mey, l'ance, le petit vindacque, 11 lb ; (...); item, le moien vindacque, 50 s ; (...); item, le grand vindacque à tirer sacqs, 5 lb 10 s (✕Fleurbaix 1658)

► La prisée du *moien vindacque* suit celle des éléments qui entourent et surmontent les meules. En l'occurrence, le *petit vindacque* servait à la bascule placée près de la huche.

Ce *moyen windach* correspond au *petit windach* des prisées de certains moulins lillois. (voir ci-dessous *petit windach*, moulins 3.15 et 3.18). L'appellation *moyen windach* évite en tout cas la confusion présente dans la prisée de Fromelle de 1686 (voir ci-dessous *petit windach*).

petit windac et variantes

Treuil secondaire. Dans les moulins possédant un treuil pour la meule c'est d'abord soit le moulinet du treuil aux meules (→ *petit engin*), soit le tire-sac. Dans les autres cas, l'expression s'applique à divers autres treuils, e. a. au treuil au moyen duquel on soulève la balance pour peser les sacs (voir aussi *moulinet* et *moulinet*).

petit windac : *ung tranneau servant à peser bled et farine (...); item, ung petit windacq servant audict tranneau* (✕Lille 1558 moulin 3.4); *les deux petitz windachs servans à peser et ung pour quercquier* (*Lille 1606 moulin 2.2.1); *le grand windacq et le capiteau (...); item, ung petit windacq servant à tirer les sacqs dans le tremuye (...); item, au grand windacq estant trouvez vingt fourcque (...); item, au petit windacq estant trouvé douze fourcque* (✕Lille 1643 moulin 3.18); *deux petits windacq, l'un servant pour entasser les sacqs et l'autre pour tirer les sacqs à le tremuye* (✕Lille 1648 moulin 3.15); *la mée, l'enche avecq le petit windacque du tranneau* (Salomé 1660); *les escavettures (...)* et un *petit windacq pour lever l'eventelle, la caucque, l'arculle, la couverture (...); item, le grand windacq à lever les meulles avec un pattin et la corde nouvelle, prisé 44 lb par. ; item, le petit windacq à lever les sacqs avec deux cordes y servans, prisé 13 lb par.* (*Comines 1684 tan & huile); *le petit windacq à levez sacqs, la mets, l'inche (...); item, le grand windacq à lever sacqs* (✕Fromelles 1686); *le petit windacque à peser grain et farine avec les moulletes y servans (...); un petit windacque à charger avec ses moulletes, poteaux et scelles y servans* (*Lille 1726 moulin 2.1.1)

petit windal : *le grand et petit windal* (✕Audruicq 1624)

petit windas : à Jehan Sallebruisse, cordier, pour une corde de 22 à 24 toises tout de long mise au grant windas, qui lieve le meule dudit moulin, 60 s ; à lui, deux cordez servans au petit windas dudit moulin, 26 s (*Quesnoy-s.-D. 1420)

► Cf. DESPICHT, p. 404 : « De nos jours le sac est pesé sur la bascule, mais autrefois cela se faisait au moyen d'une balance romaine avec son treuil » (texte traduit).

windac du grand fer

Treuil dont on se sert pour retirer le gros fer.

l'arbre du petit windacq servant à tirer les sacqs et le windacq du grand fer (✕Lille 1648 moulin 3.11)

windas de moulin

☒ Treuil servant à la construction d'un moulin à vent.

pour avoir aidé à chergier et conduire lesdis ouvrages, engins, estayes et windas de molin et lesdis engins et estayes rechargier et deschargier à la court l'euve faite (✕Ingelmunster 1452)

windac des sacs

Tire-sac.

une bende au windacque des sacqs (✕Lille 1726 moulin 3.27)

windas du steenbedde

Moulinet du treuil au moyen duquel on soulève la meule.

*pour deux havés de fer machonnez au mur du costé de west [= du côté occidental] servans à mettre pieces de bos sur lequel gist le windas dudit steenbedde, pesans 36 livres (*Menin 1457)*

► L'expression hybride signifie littéralement 'treuil du lit de la meule'.

WINDALET

☒ Cabestan dont on se sert pour mettre le moulin au vent. Voir *cat*.

une noeve corde de kenneve dont on saque le windalet qui fait tourner le keue du molin au vent (...); (...) pour un windalet à tourner le keue du molin à vent, courant sur royelles (OTemplemars 1393)

WINDART : voir *winais*

WINDAS : voir *windac*.

WINDE

Étreindelle, enveloppe de crin doublée de cuir dans laquelle on place les sacs de graines oléagineuses pilées avant de les introduire dans la presse. Voir *estendelle*.

*les ouvrages de la presse avec deux windes et huit s[a]clots à faire les tourtiaux (*Enghien 1759 Wingart huile)*

► Prob. mot flamand, de *winden* 'envelopper', quoique la Flandre ignore cette appellation des étreindelles.

WINDEBENDE

Lien de fer souple qui se serre autour d'un objet. Voir *hasplel*.

à Pietre le Fevre, pour avoir livré le fer qui fu employé à ladicte verge et pour avoir refait les windebendes à ses frais (✕Kieldrecht 1406)

► Mot flamand (*windebant*) francisé.

WINDELINGUE

Lien de fer souple qui se serre autour d'un objet. Voir *hasplel*.

*pour une ancre et trois windelingues et les clous mis à la dicte reue (*Harelbeke 1398)*

► Mot flamand (*windelinc*) francisé.

WINDER

Guinder, hisser au moyen d'un treuil.

*à Heine Riquewart, mainouvrier, qui aida à guinder et lever ledit molin (✕Scheldewindeke 1387); pour ung cerquele mis au windas dont on mist et winda sus les meulles dudit moullin (*Harelbeke 1395)*

WINGART

* Barrage à vannes servant au moulin à eau. Voir *ventellerie*.

à Raoul le Carpentier, pour carpenter as portes, à wingars, à molins 13 jours (...); item, pour oster de le fleut les ventelles des wingars, des portes par 6 piés et pour torner les flaiiaus [flalaus corrigé en flaiiaus] (Menen 1294)

► Mot flamand (*wintgat*) francisé. Le premier élément de *wintgat*, *wint* 'vent' se retrouve dans *ventelle*; le second élément, *gat*, désigne un trou. La graphie *wingart* suggère une

confusion avec *wingaert* ‘vignoble’. Le *flaiel* est ici le vantail d’une porte d’écluse équipé de plusieurs vannes.

WINGLE : voir *wime*.

WINNE

Treuil, en l’occurrence treuil du moulin à scier pour tirer dans le moulin les pièces à débiter.

la wuinne à tirer les arbres dans le moulin avec les cordes (...), 102 lb (* Enghien 1759 Wingart scierie)

► Du flamand *winde* ‘treuil’. Cf. DELMOTTE, p. 717.

WISPILLIER

Prob. accompagner un convoi de troncs ou d’autres longues pièces de bois afin de sécuriser la cargaison et de veiller à ce qu’elle arrive à bon port.

audit Gillot Bauduin, pour sen sollaire de wispillier les 3 vollans et l’entrebucque par 4 jours que on les mena (✕Mecquignies 1426)

► Gillot Bauduin n’est pas le responsable du transport. C’est un peu l’homme à tout faire. Dans deux autres paragraphes on le voit aider à charger les chariots et tronçonner les grumes pour les transporter plus aisément. Le *DMF* mentionne le verbe *wespillier*, propose la traduction hypothétique ‘transporter (des troncs d’arbre)’ et se demande s’il faut rapprocher ce verbe de *verpiller* que le *FEW*, XIV, p. 319b donne comme dérivé de *vertere* ‘tourner’, avec pour *-piller* l’influence de représentants du radical germanique **werpjan* ‘jeter’. Le *FEW* mentionne en effet en Franche-Comté *verpiller* ‘mettre le train de derrière d’une voiture à une grande distance du train de devant, pour y coucher un tronc d’arbre qu’on ne pourrait transporter autrement’ et *varpoeyi, verpéyé et verpée* ‘perche courte et forte fixée en guise de manche à l’arrière-train du chariot, pour en maintenir l’équilibre lorsqu’on transporte des troncs longs’. Aussi bien le verbe que les substantifs ont trait à des actions facilitant et sécurisant le transport de troncs d’arbres. Le préfixe du verbe picard pourrait être dû au flamand *wispelen* qui signifiait ‘errer, vagabonder’ (KILIAAN, p. 675a : *wispelen* ‘vacillare, vagari’).

- Z -

ZIEPE

Savon (destiné à lubrifier). Voir aussi *savon*.

pour ziepe et craisse pour encrassier les engiens (*La Gorgue 1453)

► Mot flamand mentionné par HÉCART, p. 493 : *zep*. Cf. aussi *ALP-Q*, p. 98 : du savon vert = *des zièpes*.

Index des principales variantes graphiques

Veillez tenir compte des équivalences suivantes :

--cq	=	--c
cqu-- et --cqu--	=	qu-- et --qu--
--és	=	--é
--ez	=	--et
gh--	=	g--
--iau et --ieau	=	--eau
ka, kl, ko, kr, ku	=	ca, cl, co, cr, cu
ke, ki	=	que, qui
nb et np	=	mb et mp
th	=	t
y	=	i

abblocq, abblo(t)	=	abloc
abbre, abe	=	arbre
abel	=	aubel
abello, abelo	=	abloc
abeuvrer	=	abreuver
abillemens	=	habillemens
abillier	=	habillier
able (axe)	=	arbre
able (aube de la roue)	=	aue
ableau, ablot, ablou	=	abloc
abre, abrée	=	arbre
abrisseau	=	arbrissel
abro	=	abloc
accaveture	=	aquevestrure
accelin	=	aisselin
accelle	=	aisselle
acche	=	ache
accoulin	=	acoulin
(accur)	=	arcure ^{3/4}
ace	=	ache
acelien, acelin, acellain	=	aisselin
acelle	=	aisselle
acellin	=	aisselin
acerer	=	acherer
achainte	=	achinte
ach (anille)		
ache (pour couper)	=	hache
achel	=	aisselle
achelain	=	aisselin
acheler, achelier (pierre)	=	asseler
acheler (planchéier)	=	aisseler
achelin	=	aisselin
achelle	=	aisselle
acheller	=	aisseler
achellin	=	aisselin
acher	=	acherer
achy	=	aissil
achielle	=	aisselle
achier (planchéier)	=	aissier (1)
achir, acy, acier (nom)	=	achier
acier (v.)	=	aissier (1)

acintre	=	achinte
acorser	=	acourser
acouillin	=	acoulin
acrappe	=	agrappe
acsse	=	ache
actacque	=	attaque
acuetelier, acue(t)illier	=	aqueuetillier
(aculle)		voir arcure
advelle, adveille ¹	=	aue
aey	=	ais
aelleron	=	aileron
aene	=	asne
aerbe	=	arbre
aercure	=	arcure
aere	=	aire (1)
aesse (anille)	=	ache
affut(t)er	=	afuster
agein, agen	=	haisin
agrap(p)e	=	agrappe
aggraper	=	agrapper
aghain, agien	=	haisin
agier	=	achier
agin	=	haisin
aginé	=	haisinet
agint	=	haisin
agle	=	aue
agneau, agniau, agniel	=	annel
agrabbe, agraspe	=	agrappe
aguille	=	eswille
aguisier	=	eswisier
ahaginer	=	ahaisiner
aicelle	=	aisselle
aiche (en fer, anille)	=	ache
aiche (en bois)	=	aisse
aichelin	=	aisselin
aiere	=	aire
aiguille	=	eswille
aihit	=	hie
aille	=	aile
aingine	=	engin
air (surface), airre	=	aire
ais, aisce, aische, aise (anille)	=	ache
[aise (morte~)]	=	mortaise
aysele	=	aisselle
aiselien, aiselin	=	aisselin
aiseline	=	aisseline
aisselle	=	aisselle
aisseller (nom)	=	asseler
aissellette	=	aissellette
aisielle	=	aisselle
aisier	=	aissier (1)
aisle	=	aile
aisne	=	aine
aison	=	achon
aisscielle	=	aisselle

¹ *Auelles*, qui figure dans le compte de 1480 du domaine de Valenciennes est prob. une évolution d'*auele*. Les comptes suivants déforment le mot en *aduelles* (1481) et en *adueilles* (1482).

aisse (en bois, planche)	= ais	aneau	= annel
aisse (en fer, anille)	= ache	aneie	= anaie
aisseelle, aisseille, aissele	= aisselle	anel	= annel
aisseler (pierre)	= asseler	Anemarche (d'~)	= Marche (de la ~)
aissic (axe)	= aissil	ange	= anche
aissielle	= aisselle	angen(s)	= engin
aissiet, aissieu (essieu)	= aissil	ange pure	= enchepure
aissille	= essille	angien, ang(h)in (treuil)	= engin
aissis	= aissich	angin (lattis)	= haisin
aisson	= achon	angniel	= annel
aitz, aix (en bois)	= ais	angre	= ancre
aiwe	= eau	aniau, aniel (anneau)	= annel
aix (en fer, anille)	= ache	aniel (poutre)	= anel
aix (en fer, crochet)	= esse	ankere	= ancre
aixelin, aixel(l)ain	= aisselin	anniel	= annel
aixelle	= aisselle	annille	= anille
aixlin	= aisselin	anno	= annel
aiz	= ais	anqavestrure	= encavestrure
ajoin(c)turer	= adjointurer	anquere	= ancre
ajustiffier	= ajustifier	anré, anree, anre(i)l	= aré
al	= aue	anse (conduit)	= anche
ale	= aue	ansse (anille)	= ache
alem(i)elle	= alumelle	anterbeu(s), anterbux	= entrebus
aleron	= aileron	antonnoir	= entonnoir
alier, alieu	= ailier	antrebeu(t), antrebu(t)	= entrebus
allant	= alant	aounyer	= aonnier
alle (aube)	= aue	apat, aphant	= apas
allee	= alee	aple	= hasple
allemel (bois)	= ormel	aplons	= aplomb
allemel, allemel(l)e, allemiel, allemielle (en fer)	= alumelle	apoelle	= apoyelle
aller	= aler	apoilel (apostille)	= apoyelle <i>voir</i> postille
alleron	= aileron	appa	= apas
allet	= aulet	appaielle	= apoyelle
allier	= ailier	appayore	= apoyere
alliter	= aliter	appareillier	= apareiller
alloir	= aloir	appas, appast, appat	= apas
allong(h)e	= alonge	appenty, appentich, appentis	= apentich
allumel, allumelle, allurmelle	= alumelle	appoi(e)	= apoi(e)
allure	= alure	appoyelle	= apoyelle
Almarche (d'~), Almarge (d'~)	= Marche (de la ~)	appoyer	= apoyer
almel, almelle	= alumelle	appoiere	= apoyere
alot	= hallot	appoille	= apoyelle
alve	= aue	appointment	= apointement
ambraçur, ambrachure, ambrassure, ambrasure	= embrachure	appointier	= apointier
amel	= alumelle	appuelle	= apoyelle
amoler	= ameuler	appui	= apoie
amorsois	= amorçoire	appuyelle	= apoyelle
amré	= anré	apui	= apoi
anaie	= naie	apuiel, apuielle	= apoyelle
anau	= annel	aquetillier	= aquetillier
ance (anille)	= ache	(acquiet)	<i>voir</i> queute
ancette	= anchette	akiutillier	= aquetillier
anchepure	= enchepure	araieur	= arayure
anchre	= ancre	arbe	= arbre
ancre (en bois)	= anche	arbé(e)	= arbre
(ancre vestue)	<i>voir</i> enquevesture	arble	= arbre
ancquere	= ancre	ar boutant	= arc boutant
ane	= asne	arceler (pierre)	= asseler (nom)
		arceul, arceur	= arcure

arche (anille)	= ache	asne (arbre, bois)	= aune
archeer	= acherer	asniau, asniel	= annel
archel	= achel	asnille	= anille
archeur(e)	= arcure	assayer	= essayer
archier	= achier	asscanne	= eschangle
archon	= achon	asse (en fer, anille)	= ache
archulle, archure	= arcure	asse (arbre, axe)	= asse
arcque	= arche	asse (crochet)	= esse
arcuille, arcuire, arcule, arcuve	= arcure	asse (planche)	= ais, aisse
ardiere	= hardiere	asseel(l)e, asseille, assel, assele	= aisselle
arecule, arcurle	= arcure	asselee	= asseler
aremelle	= alumelle	asselein	= aisselin
areque	= areste	asselet	= aisselet
arer	= aré	asselette	= aisselette
arest (arête)	= areste	asselin	= aisselin
areürre	= arayure	asseline	= aisseline
arguille	= argille	asselle	= aisselle
argulle	= orgueil	assellette	= aisselette
ariel(l)er	= arieuler	assellin	= aisselin
aryer	= airier	asselline	= aisseline
ariest (arête)	= areste	asser	= aisser
arillier	= arieuler	assi	= aissil
armeille, armeire, armel, armelle, armiel	= alumelle	assiel, assielle	= aisselle
armorsoit	= amorçoire	assieller (pierre)	= asseler
arnachure	= harnescure	assier	= aissier (1)
arna(s)	= harnas	assieu, assil, assilg	= aissil
arnadelet	= harna de laie	assil(l)e	= essille
arpoil	= harproy	assinte	= achinte
arpon	= harpon	assinure	= haisinure
arqueule, arqueure, arqule, arqur, arqure, arqurre	= arcure	assir (nom)	= achier
arraing	= airain	assir (v.)	= aissier (1)
arrecture	= arcure	assis	= aissil
arrer	= aré	asson	= achon
arrest (arête), arreste	= areste	astreau	= hatrel
arrester, arrestié, arrestier, arretier	= arestier	atac, atache, atacq	= атаque
arrette	= areste	atel, atelle	= astelle
arrettier	= arestier	atemperure	= atemperure
arrier	= airier	atrape	= attrape
arroyer	= aroyer	atrau(x), atreau, atreaux, atreu	= hatrel
arsille	= argille	attache, attacq, attaque	= атаque
arsillier	= argillier	attargement	= atargement
arson	= achon	attargier	= atargier
arzille	= argille	attemplure	= atemperure
as (anille)	= ache	atterrir	= aterrir
asceler (pierre)	= asseler	atterrissement	= aterrissement
ascelin	= aisselin	attrape (poutre)	= traite
asche	= ache	attreau, attriau	= hatrel
aschel(l)in	= aisselin	attribut	= entrebus
ase	= ache	auban	= aubun
asele	= aisselle	aube	= aue
aselin	= aisselin	aubiel	= aubel
aselle	= aisselle	(aubre)	<i>voir</i> arbre
asellin	= aisselin	auchante	= eschanne
asiel(l)e	= aisselle	auel, auele, auelle, auels	= aue
asier	= aissier (1)	auhiau	= hauwel
asil	= aissil	ausier	= aguisier
(asme)	<i>voir</i> ache	aubun	= aubun
		aule	= aue
		aulne	= aune
		aulpe	= aue

aumeau, aumel	= ormel	baq	= bac
aupas	= apas	baquay	= baquet
auckeure	= arcure	bacquart	= bancart
aureille, aurille	= oreille	ba(c)qué	= baquet ²
ausne	= aune	barau	= barrel
auue (aube)	= aue	(barbreau)	<i>voir</i> marbrel
auue (eau)	= eau	bare	= barre
auvele, auvle	= aue	bareau, bareil (récipient)	= barel
auw	= hauw	bareau, barel (barre)	= barrel
auwarde	= awarde	bareller	= bareler
auwe (eau)	= eau	bariau, bariel (barre)	= barrel
auwe, ave (aube)	= aue	baril (récipient)	= barel
avavent	= avalvent	barla(i)ge	= barelage
avé, avec (crochet)	= havet	barler	= bareler
avel(l)e	= aue	baroi ³	= barrel
avés, avet	= havet	(barcquant)	<i>voir</i> bancart
(aveture)	<i>voir</i> quevestrure	barrau (barre)	= barrel
avez	= havet	barreau, barrel (récipient)	= barel
avle	= aue	barrela(i)ge	= barelage
avot	= havot	barreler	= bareler
awarde	= warde	barrella(i)ge	= barelage
awe	= aue	barreller	= bareler
ax, axe (anille)	= ache	barriau, barriel (récipient)	= barel
bach	= bac	barrieu (barre)	= barrel
bachain	= bachin	baschin	= bachin
bachin mouleret	pour les variantes de cet adj., <i>voir ventelle</i>	baschinaige	= bachinage
bacien	= bachin	baser	= basser
bacicoller	= bachicoller	basin	= bachin
bacin	= bachin	basquez	= baquet
bacina(i)ge	= bachinage	(basroue)	<i>voir</i> bajoe
bachinage mouleret	pour les variantes de cet adj., <i>voir ventelle</i>	bassier	= basiere
baciné, baciner	= bauch anier	bassin	= bachin
bactiel	= battel	bassina(i)ge	= bachinage
bactre	= battre	bastard	= bastart
baec	= bac	bastée	= battee
bageot, bagoe, bago(t), bagowe	= bajoe	bastener	= bastonner
baghoe	= bajoe	basteniere	= bastonniere
(bague), (baguet)	= baquet	bastar	= bastart
(baidier)	<i>voir</i> braidir	bastre, bat	= battre
baifroy, baifroie	= beffroi	batant	= battant
baigo	= bajoe	batar (sorte de fer)	= bastart
baigol	= bajol	batar (conduit)	= botart
bail (barrière)	= baille	batardau, batardeau	= bastardel
bajoïr	= bajoyer	bate	= battre
bayot	= bajoe	baté, batee	= battee
bajotte	= bajoe	bateller	= batteler
ballanc(h)e	= balance	bateniere, batoinier	= bastonniere
ballet	= balet	baton	= baston
ban (paroi)	= pan	baton(n)ier, baton(n)iere	= bastonniere
(ban), (bancq), (banche) (poutre)	<i>voir</i> bauch	batre	= battre
bande	= bende	battardeau	= bastardel
bander	= bender	batte	= battre
(banghe)	<i>voir</i> bauch	batté	= battee
baniere	= banniere	batteau (feuillure)	= battel
banierette	= bannierette	batton(n)ier, batto(n)nier(r)e	= bastonniere
banne	= bende	bau, bauc	= bauch
ban(c)quar, bancquart	= bancart		
banste	= banse		

² Voir la remarque au début de l'art. *bac*.

³ Le même scribe de Marquette écrit en 1569 *capoi*, *martoi* et *vaçoi* pour *capeau*, *marteau* et *vaçau*.

bauce = bauch
 baucee = bauchet

Compositions avec *bauch* ou une variante

graphique de *bauch* :

bauch ainiel, aniel = bauch anel
 bauch, *etc.* agnié(s), ainné, angnié,
 aniés, anniés, ausnier = bauch anier
 bauch bacinet, boucynez = bauch anier
 bauch *etc.* cauliez, caullié,
 caullier = baulch collier
 bauch *etc.* cen(n)ié, cenier,
 chagner, chayner, cheinnier,
 chennié, chen(n)ier, chesnier,
 chiné, chinet, chinié, chiniet,
 chinnié, cyneint, ciné = bauch anier
 bauch *etc.* coillier, coly, coulier,
 coullieu = baulch collier
 bau desier = bauch tesier
 bauch *etc.* engnier, enier,
 ennié(e), ennier, ennuié, ganié,
 geyny, geinié, geny, génié,
 genier, geniez, gennié, gennier,
 genniez, geny, ginier, ginné,
 ginnié, ginnier, guinnier,
 hannier, hennier, henniez,
 jannié, jannier, jen(n)ié,
 jennier, jonnier, lannier = bauch anier
 bauch *etc.* pailier, paillé,
 pailler, paillez, pailly, paillié,
 paillier, pailliere, paillieu,
 pailliez, paly, palieu(x), palis,
 pallié, pallier, pallieu, palliez,
 pallis, palluez, parlier, pauillier,
 paulié, paulier, paullier,
 (pauluén), pelier, pellier = bauch palier
 bau(x) petit caulley,
 petit collez = bauch du petit collet
 bauch *etc.* pol(l)ié, pollier = bauch palier
 bau sennier, bau signed = bauch anier
 bauch *etc.* taissier = bauch tesier
 bauch *etc.* tampenne, taupenne = bauch de la topenne
 bauch *etc.* tergier, tersié, tersiez,
 tesy, tessié, tessier, tessierre,
 tezier, tezierre, teziés = bauch tesier
 bauch topenne = bauch de la topenne
 bauch *etc.* tresier, tresiere, tresieux,
 tresiez = bauch tesier
 bauch treversain = bauch traversain
 bauch *etc.* du petit at(t)reau,
 du petit attriau = bauch du petit hattreau
 bau de la taupinne = baulch de la topenne

bauche = bauch
 bauché = bauchet
 baucq, baucx = bauch
 baugon = bougon
 bauyme = bauwime
 baul, baulch = bauch
 baulché, baulchet = bauchet

baulcs, baulh, bault = bauch
 bauluste = bollus
 baulx, bauq = bauch
 baucque (poutre) = bauch *et* bauche
 baucqué, baucquet = bauchet
 baut, baux = bauch
 bazou = bajoe
 beau, beauche = bauch
 beaudet = baudet
 beaufray, beaufroy = beffroi
 beault = bauch
 beauvais = mouvet
 beaux = bauch
 beaux fer = bauch de fer
 beaux lustre = bollus
 bechinee⁴ = bauch anier
 befroy(e), befroire, belferoi,
 belfroi, belfroye = beffroi
 belle (pièce de bois) = bille
 bellefroy = beffroi
 bellevoisine = fenestre bavisiennne
 belo = bloc
 bend = bende
 bende a weuillet = bende a oeillet
 benne = bende
 benniere = banniere
 bennierette = bannierette
 bensde, bente, bentte = bende
 bequet = biquet
 berfroy, berfroir = beffroi
 beride = bride
 besfroy, beufroy = beffroi
 bic = bec
 biekoir = bequoir
 bieffroy, bieffrois, biefroi = beffroi
 biequet = bequet
 biels, bieu = biés
 biguet = bicquet
 bilaude = billaude
 bilaudin = billaudin
 bilbacque, bicquebacque = bicbacque
 blaçon = braçon
 blanche = planque
 blancquié = planquier
 blo, blo(c)que, blos, blot = bloc
 boain = bauwisme
 boatte = boiste
 bocaige = baucage
 bocaille = boscaille
 boce = boche
 boche (en bois) = bauche (*art.* bauch)
 bochiné, bociné, bocinet,
 bocinniee = bauch anier
 bodait, bodaix, boddet, bodé,
 bodee, bodet = baudet
 bodineau = boudinel
 bodix = baudet
 boësme = bauwime

⁴ Prob. erreur pour *bochinee*.

boestart	= boistart	botte prison	= bauch de prison
boeste	= boiste	botte de fer	= bauch de fer
boesteau	= boistel	botteau (récipient)	= boistel
boet(t)e	= boiste	botteau (poteau)	= postel
bogenier, boginnier, bogunnié	= bauch anier	bottelé	= postelet
boguon	= boujon	botteziere	= bauch tesier
boheme	= bauwime	bottiau	= boistel
boict	= boiste	bottreau	= bouterel
boictat	= boistart	botz	= bois
boicte	= boiste	bouchette	= bochette
boictel	= boistel	bouchinet, bouchinnié	= bauch anier
boictte	= boiste	bouchon	= boujon
boiday	= baudet	boudaineau, boudeneau	= boudinel
boiet(t)e	= boiste	bouem	= bauwime
boylliau	= boulleau	bougeinier, bougenié, bougenier, bougeniez, bougennié(z)	= bauch anier
boïme	= bauwime	bougeon	= boujon
bois bos(s)inet	= bois bachiné	bougin(n)ier	= bauch anier
bois chinet	= bois anier	bougon	= boujon
bois cude	= bois queute	bougon(n)ié, bougonnier, bougunier	= bauch anier
bois <i>ou</i> boy pailieu, pailly, paillié, paillier, paillieu, pallieu(x), paluet	= bois pallier	bouhaime	= bauwime
bois signés, signié	= bois anier	boujenié, boujenier, boujennié(s), boujenniet	= bauch anier
bois tresié, tresier, trezier	= bois tesier	boujon(n)ier, boujonniés, boujounier	= bauch anier
bois de tessier, des tessiere	= bois de tesiere	boule	= boulle
boissaux	= boistel	boulliel	= boulleau
boisse	= boiste	boullon, boullong	= boulon
boisseau	= boistel	boupalier	= bau palier
boista, boistas, boistail, boistal, boistau	= boistart	bouquelet, bouquette	= bouquette
boistellé, boistellee	= boistelet	bourde	= borde
boit	= boiste	bourdure	= bordure
boital, boitar, boitard, boitau(t)	= boistart	bouree	= bourree
boite	= boiste	bourg	= burg
boitau (récipient)	= boistel	bourgeon	= boujon
boitaut (boitard de la meule)	= boistart	bourginier	= bauch anier
boiteau, boytey, boitel, boitiau	= boistel	bourgon, bourson	= boujon
boitre	= boiste	bousignier, bousingnier, bousiny	= bauch anier
boittar, boittau	= boistart	bousle	= boulle
boitte	= boiste	bout au sacq	= boute au sac
boitteau, boittel, boittiel	= boistel	bout de fer	= bauch de fer
bolleus	= bollus	bout paillier	= bauch palier
(bon partie)	<i>voir</i> bauch palier	boutart	= botart
bocquay, bocquaige	= baucage	bouteneau	= boudinel
bocquaille	= boscaille	boutecue	= bauch de cul
bocquer	= bauquier	boutesier	= bauch tesier
boqué	= bauchet	boutich(e), boutiel, boutif	= boutis
bos	= bois	boutquin	= boutequin
bosdé	= baudet	boutreau, boutriau, boutriel	= bouterel
bosinnié	= bauch anier	boutson	= boujon
boste	= boiste	boutte au sacq	= boute au sac
bostel	= boistel	bouttequin	= boutequin
bostelé	= boistelet	bouttereau	= bouterel
bostiau, bostiel, boteau	= boistel	boïttesier	= bois tesier
boter	= bouter	bouttich, bouttil, bouttis	= bouti(s)
botiaux	= boistel	bouttreau	= bouterel
botresieux	= bauch tresieux	bra	= brach
bottar	= botart	bracon	= bracon
botte (cheville)	= boutte	bracelet, braccellé	= brachelet
botte fer	= bauch de fer		

brache (bras)	= brach	caerre	= cayere
brache (malt)	= braige	caesse	= caisse
brachon	= bracon	cage	= cache
bracs, brad, braec, braes	= brach	cahier, cahier(r)e	= cayere
bragon	= bracon	cayau	= coyel
brai, braie (à la trempure)	= broie	cayelle, caier	= cayere
braie (= malt), braige	= brais	caigne	= caine
brais (fange)	= brai	caignet	= cuignet
brais (pl.)	= brach	caiherre, caihers, caihieres	= cayere
braissier	= brayer	caybre, caynbre	= cable
branche	= branque	caine (bois)	= quesne
bran(c)quart	= brancart	çaingle	= chingle
bra(c)quon	= bracon	cainne, cainsne	= caine
bracquonner	= braconner	çaint, çainte, çaintre	= chintre
bras (= bras)	= brach	caisne (bois)	= quesne
bras (= malt)	= brais	caisne (en fer)	= caine
brasier	= brayer	caisniel	= quesneau
brasselet	= brachelet	caisse (à la queue)	: escache
bredissage	= braidissage	cajere	= cayere
bree	= braie	calatte, calattre	= canlatte
breid	= bride	calcan	= carcan
breys, brez, breze	= brais	caly	= calit
bridde	= bride	callatre, callatte	= canlatte
broche	= broque	callau	= caillet
brocon	= bracon	cally, callict, callis, callit	= calit
brocq	= broque	camandel	= commande
broe	= bruec	çamiaux	= simel
broi	= broie	(camme force)	<i>voir</i> gambe de force
(broion)	<i>voir</i> froion	camp lattre	= canlatte
brouhaite, brouhette	= brouette	canar	= canal
brouter	= broueter	candaille, candeille	= candelle
broureau	= boutere	candeyller	= cantiller
brouwe	= broie	candelé, candeler, candelet,	
brouweter	= broueter	candlier	= candelier
brui, bruye, bruille, bruit	= broie	canel, canés (pl.)	= canal
bruncan	= bronquant	canevé	= canevach
buge	= buse	canieve	= caneve
buire	= buire	canlaste, canlat, canlattre	= canlatte
buige	= buse	cannal	= canal
buigette	= busette	cannel	= canal
buisse	= buse	canneve	= caneve
buisette	= busette	canol(l)e	= quenole
buisse, buize	= buse	canreulle, canroeuille	= careulle
bulteau	= bluteau	cant	= can
bulterie	= bluterie	cante	= gante
bultoi, bultoir, bultoire (masc.), bultoit	= blutoir	cantiller	= eschantiller
bultrie	= bluterie	cantlatte	= canlatte
burc	= burg	canveture	= quevestrure
busse	= buse	canvre	= caneve
butte (cheville)	= boutte	cap	= cape
buuse, buze	= buse	capau	= capel
ca	= cat	capechure	<i>voir</i> cauchure
cabe, cabre	= cable	capel, capiél	= capel
cacette	= cachette	capitau(x), capitaul	= capitel
cache (cale de la queue)	= escache	caplure	= capellure
cachier (faire une surface unie)	= cauchier	capoi ⁶ , capot	= capel
(cacoque) ⁵	<i>lire</i> cauque <i>ou</i> coque	cappe	= cape

⁵ ADN, B 9964 (1540), f° 73v° Valenciennes

⁶ Le même scribe de Marquette écrit en 1569 *baroi*, *martoi* et *vaçoi* pour *bareau*, *marteau* et *vaçau*.

cappeau, cappeeau, cappel	= capel	cavech	= quevech
cappellet	= capelet	cavechure	= cauchure
cappeu, cappiau	= capel	cavecture	= quevestrure
cappit(t)eau, cappitel	= capitel	cavel	= quevech
cappron	= caperon	cavene, cavenne	= caneve
capre	= cable	caventure	= quevestrure
capron	= caperon	caveque	= cauque
carcon	= carcan	cavesne	= caneve
careau, carel	= quarrel	cavestrage	= quevestrage
carement	= quarrement	cavestre	= quevestre
cariau	= quarrel	cavest(r)ure, cavetrure,	
cariere, carriere	= carriere	cavet(t)ure	= quevestrure
carler	= quarler	cavich	= quevech
carmelye, carmillie	= cramelie	cecle	= cherclé
caroelle, caroeuil, caroeul,		ceinte, ceintre	= chintre
caroelle, carolle	= careulle	ceintrer	= chintrer
carpon	= crepon	ceion, ceiont	= chion
car(c)quan, carquand,		celcle	= cherclé
car(c)quant	= carcan	celle (palier, banc)	= selle
carré	= quarré	celle (échelle)	= esquelle
carrel, carreau	= quarrel	cemin	= quemin
carreuille, carreul	= careulle	ceminaux	= chemineau
karriot	= cariot	cenne	= quesne
carroeux	= careulle	cennolle	= quenole
carroye	= corroie	cerchle, cercle	= cherclé
cartelage	= quartelage	cercler	= chercler
carteler	= quarterer	cercq, cerghe, cergue	= cherclé
cartier	= quartier	cerla(i)ge, cerna(i)ge	= chernage
cartieret	= quartieret	cerl(l)e	= cherclé
cartouse, cartrouse, cartrousse	= cartouche	cerne	= cherne
caruelle, carulle	= careulle	cerque, cerquel, cerquel(l)e,	
casy, casich, casil, casilz	= cassis	cerqule	= cherclé
kasne	= quesne	cer(r)ure	= serrure
cassette	= cachette	cersiel	= cherclé
cassil	= cassis	(cesmuelenmaison)	<i>voir</i> desmuelenmaison
casvene	= caneve	cesne	= quesne
catse	= cache	cesneau	= quesneau
catz	= cat	cessation	= chession
cauce	= cauche	cesser	= chesser
cauche	= cauque	ceu, ceucq, ceue	= queue
caucie	= cauchie	ceulette (coyau)	= queulette
caucq	= cauque	ceulette (coussinet)	= queute
kaukure, cauçure	= cauchure	ceugnet, ceugnié, ceugniet	= cuignet
cauge	= cauche	ceuhiere	= seuwiere
kaukier	= gauquier	ceuignée, ceuignez	= cuignet
caulardeau	= couillardeau	ceul	= queue
caulat(t)e	= canlatte	ceula(t)	= culach
caulchure	= cauchure	ceult	= queue
caulet	= collet	ceulte	= queute
caullaste, caullat(t)e	= canlatte	ceumiau	= simel
caulque	= cauque	ceunié, ceunnet	= cuignet
caupon, cauppon	= coupon	ceur	= coeur
cauque (en fer)	= coque	ceus, ceut	= queue
cauque (des auges à fouler)	= choque	ceuet	= queulette
causoelle	= caveceul	ceuvise	= seuvisse
causure	= cauchure	ceuvre	= coeuvre
cauteau, cautiel	= coutel	ceux	= queue
cautrait, cautré, cautree, cautret	= costret	cevalé, cevallet	= quevalet
cauvechure	<i>voir</i> cauchure	ceville	= queville
(caux)	<i>voir</i> cauche	ceville a heuillé	= queville à oeillet

cevillete	= quevillette	charquele	= cherclé
ceviron	= queviron	chasin	= haisin
chabbre, chabe, chable, chabre	= cable	chasy, chasis, chasix	= cassis
chahioit	= cachoir	chasne	= quesne
chayelle	= cayere	chaspice	= cache pipe
chaier, chaier(r)e	= cayere	chasse	= cache
chain	= chintre	chasse monee	= cache monee
chaîne (bois)	= quesne	chasse pipe	= cache pipe
chainette	= cainette	chasser	= cachier
chaingle, chaingue	= chingle	chasseur	= cacheur
chainne (bois)	= quesne	chassy, chassie, chassis, chassix	= cassis
chainnette	= cainette	chasvesture	= quevesture
chainte, chaintre, chainttre	= chintre	chauche	= cauche
chantrer	= chintrer	chauchie	= cauchie
chair(r)e	= cayere	chaud (pour le mortier)	= cauch
chaisne (en fer)	= caine	chaux (arbre)	= sauch
chaize	= cayere	chaumage	= chomage
chali(c)t	= calit	chaumer	= chomer
chamau	= simel	chaucque (conduit)	= cauche
chamble	= cable	chau(c)que (levier)	= caucque
chambre	= cambre	chauque (des auges à fouler)	= choque
chambrette	= cambrette	chause (chaux)	= cauch
chameau, chamiau	= simel	chause (conduit)	= cauche
chancre	= eschangle	chaussee	= cauchie
chandeille, chandelle	= candelle	chaux	= cauch
chandelé, chandeler, chandelez, chandelié(e), chandelier, chandellé, chandeller, chandellez, chandler	= candelier	chavallez	= quevalet
chane	= quesne	chavechure	voir cauchure
chanevach	= canevach	chavesture, chaveture	= quevesture
channe	= eschangle	cheier, cheier(r)e	= cayere
chanfrain	= canfrain	cheine (bois)	= quesne
chanfraindre, chanfrainer	= canfraindre	cheyne (en fer)	= caine
changle	= eschangle	cheint	= chintre
chanlaste, chanlatte, chantlatte	= canlatte	cheion	= chion
chantelle, chantielle	= gantelle	cheisne	= caine
chantier	= gantier	chemainni(e)aux	= chemineau
chanvret	= canevach	chemau, chemeau, chemiau	= simel
chapau(x), chapeau	= capel	chemin	= quemin
chapelur(e)	= capellure	cheminee	= queminée
chaperon	= caperon	chemmeau	= simel
chapitau(x), chapiteau, chapitiau	= capitel	chene (arbre)	= quesne
chaplus	= capellure	chene (en fer)	= caine
chappe	= cape	chené	= chenet
chappeau, chappiau	= capel	chenel (pour l'eau)	= canal
chappron	= caperon	chene (bois)	= quesne
chapre	= cable	chercq, chergle	= cherclé
chapron	= caperon	cherlage	= chernage
charbre	= cable	cherle	= cherne
charger	= querquier	cherque, cherquel(l)e	= cherclé
chargerel	= gargerel	cherqueler	= chercler
charlage	= chernage	cherure	= serrure
chamble	= samble	chesne (chaîne)	= caine
charne	= cherne	chesne (arbre)	= quesne
charnel	= carnal	chesneau	= quesneau
charniere	= carniere	cheu	= queue
charpentage	= carpentage	cheumau, cheumeau, cheumiau	= simel
charpenterie	= charpenterie	cheüte	= chute
charpentier	= charpentier	chevaillier	= chevalier
		chevalet, chevallé (chevalet)	= quevalet
		chevallé (bloc d'espacement)	= chevalier
		chevallee	= quevalet

clicláp	= clippeclappe	coignéé, coigniet	= cuignet
clié, cliee, cliet, clihé, clihier	= clier	coillaire	= couillart
clin(c)que	= clenque	coingnet, coingnié, coingniet,	
clipelap, clippelape	= clippeclappe	coinniez	= cuignet
clo	= clau	coiwiel	= coyel
clocette	= clochette	colait, colé, colet	= collet
cloché	= crochet	colin	= coulin
cloe	= cloie	collart	= couillart
cloër	= clauer	collé	= collet
cloire	= clore	collombe	= colombe
cloisture	= closture	coller (nom)	= collier
closet	= clochette	coltret	= costret
cloture	= closture	coltriau	= costrel
clou, cloucq, cloud	= clau	colonne, columpne	= colombe
clouer	= clauer	comande	= commande
clouyere	= clauyere	comble (bassin)	= combe
cloup	= clau	combliel	= comblel
cloure	= clore	combre	= comble
clout	= clau	comme	= combe
clouwer, clouwer, clower	= clauer	çommer	= chomer
clozin	= closin	comple	= comble
coau	= coyau	conay	= cuignet
coceul	= cocheul	(conche)	<i>voir</i> coque
coche (téton du fer de meule)	= coque	conglage	= comblage
(coche) (partie du tourillon)	<i>voir</i> croc	congnet	= cuignet
(cocheret)	<i>voir</i> costret	congnie	= cuignie
cocq (levier)	= cauque	conié, conné	= cuignet
cocterech, cocteret	= costret	(koncque)	<i>voir</i> coque
coegnest, coegnet	= cuignet	cool	= col
coeyngnet	= cuignet	coppage	= coupage
coel	= col	coppe (outil)	= escaupre
coellotte	= cueillotte	coppe (bois)	= coupe
coer	= coeur	coppon	= coupon
coerbe	= courbe	coppre, copre	= escaupre
coet	= coi	coq (levier)	= cauque
coette	= queute	coque (souche, bûche, bloc à	
coeu, coeucq, coeue	= queue	auges	= choque
coeurette	= queuette	coque (levier)	= cauque
coeugnet, coeugnette, coeugniet	= cuignet	coque (partie du tourillon)	= croc
coeuil	= coyau	cor	= corps
coeuigniet	= cuignet	corbé	= courbet
coeuilliot	= cueillotte	corbeille	= corbille
koeuilte	= queuette	corbeillion, corbellon	= corbillon
coeuivre	= coeuvre	corbiel	= corbel
coeul	= queue	cordiau	= cordel
coeulhette	= queuette	cordre	= corde
coeuilliot(e), coeuillotte	= cueillotte	cordrie	= corderie
coeulx	= queue	cornillo	= cornillot
coeuniet	= cuignet	cormier	= cornier
coeuq	= queue	corneillyez, cornelié, cornelier	= cornillier
coeuvyé	= cuvier	cornillié	= cornier
coeuwe, coeux	= queue	cornilot	= cornillot
cogean	= coyau	coroie, coroir	= corroie
cognay, cognet, cogniet	= cuignet	coronement	= couronnement
coheau, cohiau, cohiel	= coiau	corp, corre	= corps
coice, coiche	= coque	corrie, corroir	= corroie
coyau, coyeau	= coyel	cosserech	= costret
coiegné	= cuignet	costé (partie d'une planche)	= coustet
coignau	= coyel	costeau	= coutel
coigné(e), coignest, coignet,		costeray(e), costéré	= costret

costereau	= costrel	coullardeau	= couillardeau
costeret	= costret	coullart, coulliar(t)	= couillart
costet	= coustet	coullin	= coulin
costrais, costré, costree, costresse, costriech	= costret	coulombe	= colombe
cosu	<i>voir</i> queudre	coulombel	= colombiel
coté	= costé	coulomne	= colombe
cotelure	= coutelure	coulpe	= couple
coteré	= costret	coulteau, coultiel	= coutel
cotereau	= costrel	coup	= col
coteret	= costret	coupay, coupait	= coupet
coteri(e)au, coterreau	= costrel	coupe (de chevrons)	= couple
cotiselle	= queutiselle	coupé(s), coupee	= coupet
cotrau	= costrel	coupiel	= couplel
cotré	= costret	couplay	= couplet
cotreau	= costrel	couppe	= coupe
cotrech	= costret	couppée, couppet	= coupet
cotrel	= costrel	coupple	= couple
cotret	= costret	coups (mesure)	= coupe
cotreu, cotriau, cotriel	= costrel	couque (support)	= couche
cotrit	= costret	couque (levier)	= cauke
cotte	= queute	courbé, courbee	= courbet
cotteau	= coutel	courbille	= corbeille
cotterau	= costrel	courbison	= corbison
cotteré	= costret	courble	= courbe
cottereau, cotterel	= costrel	courbré	= courbet
cotteret	= costret	couron	= coron
cotteri(e)au, cotterreu	= costrel	courpe	= courbe
cottiau	= coutel	courrand, courant	= courant
cottrai, cottré	= costret	courrante	= courante
cottreau	= costrel	courtal	= croustach
cottree	= costret	courtezelle, courtis(s)elle, courtizel	= queutiselle
cottrel	= costrel	courversoit	= couverchois
cottret	= costret	courverture, courveture	= couverture
cottriau	= costrel	cousin	= coussin
cottrié	= costret	cousinet	= coussinet
cottriel	= costrel	cousteau, coustel	= coutel
cotuere	= costuere	cousteler	= couteler
cou	= queue	cousteleure, coustelure	= coutelure
couait	= couet	coustiel	= coutel
couau	= coyel	coustiller	= couteler
couble	= courbe	coustlure	= coutelure
couch	= queute	coustré	= costret
couçur	= cauchure	cousture	= couture
coudre	= queudre	coutau	= coutel
coue	= queue	coutereau	= costrel
cougnet	= cuignet	coutiel	= coutel
couyel	= coyel	coutra	= croustach
couinier	= cuignet	coutré, coutree	= costret
coul	= col	coutrel, coutriel	= costrel
coular, coulard	= couillart	coutteau, couttel	= coutel
coulardeau	= couillardeau	couttelure	= coutelure
coullart	= couillart	couttiau	= coutel
coultre	= oeuvre	couttrache	= croustach
coulliar, coulliard	= couillart	couvailche, couvecle, couvelaice, couvelai(s)che, couvela(i)ge, couvelaisse, couvelait, couvelece, couveleige, couvelesce, couvelesche, couvepe,	
coulliarde	= couillarde		
coullart, coullaert	= couillart		
coullant	= coullant		
coullante	= coullante		
coullard	= coullart		

couveple, couvecque	= couvercle	creppe	= crette
couverceau, couverchau(x), couverchois, couversoy	= couverchel	creppon	= crepon
couvesse	= couvercle	crisme	= crenne
couvette	= couverte	crispe	= crette
couverture	= couverture	crispon	= crepon
couvichau	= couverchel	crissant	= croissant
covieple, couvieppe, couviesse, couvlaic(h)e, couvlaige, couvlaisse, couvlaix, cuvleche, couvleige, cuvleiche, couvlesche, cuvlesse	= couvercle	crisse, crest (anneau), creste (anneau)	= crette
couvre	= oeuvre	(creste) (arête)	<i>voir areste</i>
couvreçau, couvreceau, couvreceel, couvrechau(x), couvrecheau, couvresch(e)au	= couverchel	crester	= cretter
couvreteure	= couverture	cret, crete (anneau)	= crette
couvretteau	= couverteau	creter	= cretter
couvreture	= couverture	crette (saillie)	= creste
couvrichau, couvriseau	= couverchel	crette (arête, angle saillant)	= areste
couwe	= queue	creu	= cru
couwel	= coyel	crissu	<i>part. passé de croistre</i>
covepple	= couvercle	croage	= groage
couverture	= couverture	crochant	= croissant
cowiel	= coyel	(croche) (partie du tourillon)	<i>voir coque</i>
crace	= graisse	croeux	= creux
cracé	= crachet	croïçant	= croissant
crache	= graisse	croich	= croc
crachiet	= crachet	croichure, croigneur(e)	= croisure
crasse, craiche, craisse	= graisse	croigié	= croisé
cramailly, cramailie	= cramelie	croigur(e), croijure	= croisure
cramalier	= cramelier	croisan(t)	= croissant
crambon	= crampon	croisat(t)e	= croisade
crameilly	= cramelie	croisee	= croisie
cramelire	= cramelier	croiseure	= croisure
cramelly(e), cramily, cramilie, cramilly, cramillie	= cramelie	croissant (du piédestal)	= croisant
cramillier	= cramelier	croissé	= croisie
crammillie	= cramelie	croisseure	= croisure
crampon, crampron, crapon	= crampon	croissie	= croisie
craquand	= carcan	croissur(e), croisur	= croisure
crasee	= crachet	croizure	= croisure
crasmely(e)	= cramelie	crom	= cron
crasse	= graisse	crombos	= bois (cron ~)
crassé, crassee, crasset	= crachet	cromillie	= cramelie
crect	= crette	croon	= cron
cregur	= croisure	croque	= croche
cremelie	= cramelie	croquepus	= croquepoid
cremeliere	= crameliere	croquet	= crochet
cremelis	= cramelie	crossillon	= croisillon
cremelle	= cramel	crosta	= croustach
cremily, cremilie	= cramelie	crosiere	= croisiere
cremilere	= cramelier	crot	= croc
cremille	= cramel	crota, crouta, croutal, croutas, croutat, croutral, croutta, crouttau	= croustach
cremilly, cremillie	= cramelie	croutte	= crouste
cremme	= crenne	croxseure	= croisure
cremmely, cremmilly, cremmillie	= cramelie	crupon	= crepon
crenner, crennir	= crenne	cruponcheau	= creponcel
crenpon	= crampon	crupont, cruppon	= crepon
		crustat	= croustach
		crut	= cru
		cruta	= croustach
		cuct, cude	= queute
		cuedre	= queudre
		cuelte	= queute

cuer	= cœur	deglassoir(e)	= desglachoir
cuerant	= courant	degoindre	= dejoindre
cuete	= queute	degorger	= desgorger
cueteleit	= queutelet	den	= tan
cuettel(1)ette	= queutelette	Denemarc(h)e (de ~)	= Marche (de la ~)
cuetillage	= queutillage	dençon	= estanchon
kuetisielle	= queutiselle	Denmarche (de ~),	
cuette	= queute	Dennemarche (de ~)	= Marche (de la ~)
cuettelaige	= queutillage	dequay, dequoy	= decay
cuettelette	= queutelette	derap	= drap
cuetillage	= queutillage	derroiler	= desroiler
cugné, cugnet	= cuignet	(desboitir)	<i>voir</i> desbatir
cugnetiel	= cuignetel	desclachier	= desglachier
cugnier	= cuignier	desclaçoir	= desglachoir
cugniet	= cuignet	desclaquier	= desglachier
cuyau(1)	= coyau	descloer, desclouer, desclower	= desclauer
cuiet	= queute	descongner	= descuignier
cunyn	= coin	descromber	= descombrer
cuinet, cuingnet	= cuignet	desglacier, desglagier	= desglachier
cuingnie	= cuignie	desgragois	= desglachoir
cuingnier	= cuignier	desierter	= deserter
cuingniet, cuinié, cuiniet,		despence	= despence
cuinné, cuinnee, cuinnet,		despeschier	= despechier
cuinnié	= cuignet	desquievillier	= desquevillier
cuinnier	= cuignier	desquignier	= descuignier
cuit, cuite	= queute	desrager, desraizer, desrazer	= derezer
cuivre	= coeuvre	(destrier)	<i>voir</i> estrier
cula, culaich	= culach	desviestir	= desvestir
culardeau	= couillardeau	det, detz	= dé
culart, culas, culat(z), culla,		deusve	= deuve
cullach, cullact, cullart,		dhossier	= dossier
cullas, cullatz, cullau	= culach	dic (fém.)	= dique
culte	= queute	dicaige	= diquage
cungnet, cunné, cunnet	= cuignet	dige	= dique
cuppe (butée pour la meule),		diguer	= diquier
cupte	= queute	disque	= dique
cure	= cuir	doç	= dosse
cut (queue)	= queue	docette	= doquette
cut, cute, cutte (butée)	= queute	doesve, doeve, doeuve	= deuve
cuvelaiche	= couvercle	dolz	= dos
cuvererie	= cuvererie	dont	= dent
day	= dé	dordre	= tordre
Daynemarce (de ~)	= Marche (de la ~)	dos, dose (planche)	= dosse
dais, dait, daix, daiz	= dé	dosiel	= dossel
dammis	= daumich	dosier	= dossier
damp, dan	= dam	dosiere	= dossiere
Danemarche (de ~)	= Marche (de la ~)	dosiet, dossié, dossiet	= dossier
dant	= dent	doubliel, doublier	= doubleau
darp	= drap	doubte, doutte	= doute
daumis	= daumich	douve, dowe	= deuve
<i>de--</i>	<i>voir aussi à des--</i>	doz, doze	= dos
dechié, dechiet	= decay	doze (planche)	= dosse
declachoir	= desglachoir	drape, drappe	= drap
dee	= dé	driccier	= drechier
defferrer, deffierer	= desferrer	<i>e--</i>	<i>voir aussi à es--</i>
deffour	= desfourir	ebarber	= esbarber
dei	= dé	ebloi, ebroy	= broie
deglachoir(e)	= desglachoir	ecache	= cache
deglacier	= desglachier	ecage	= escache
deglaçoire, deglassoy,		ecail, ecaille	= escaille

ecainque, ecanne	= eschangle	emboscure	= embouquure
ecaire, ecar, ecart	= esquerre	embracheur	= embrachure
ecasse	= escache	embrallement	= embranlement
ecaupre	= escaupre	embraschure, embrassure,	
ecautré	= costret	embrasure	= embrachure
ecavantur(e), ecaventure,		embuvrer	= embeuvrer
ecavestrure, ecaveteur,		emmodre	= esmoudre
ecaveture	= quevestrure	empachier	= embauchier
ecclihé	= eclyer	emplattrer	= emplastrer
echansne, echant, echante	= eschangle	enaguillier	= eneswillier
echantilier	= eschantiller	enassier	= enaissier
echantillage	= eschantillage	encachier, encaser	= encasser
echantiller	= eschantiller	encasillier	= encassillier
echante, echasne	= eschangle	encaverture, enkaverture	= enquevestrure
eche	= esse	encavestrer	= enquevestrer
echelle	= esquelle	encavest(r)ure	= enquevestrure
echille	= essille	ence	= anche
echoncq	= eschangle	encepure	= encephure
echop(p)e	= escaupre	encevesture, enchavesture	= enquevestrure
ecille	= essille	enchante	= eschanne
eclant	= esclan	enchantiller	= eschantiller
eclavesture	= quevestrure	enchantillon	= eschantillon
eclier	= clier	enchasser	= encasser
ecluse	= escluse	enche	= anche
ecop, ecop(p)e, ecoupe	= escaupre	enchenner	= enchaîner
ecrammilie	= cramelie	enchevesture	= enquevestrure
ecrand	= écran	enchre	= anche
ecrin	= écran	enclaveture	= enquevestrure
ecu	= queute	enrachier, enraissier,	
ecuçon	= escuchon	enrassier	= engraissier
ecutte	= queute	encre	= anche
edendelle	= estendelle	encren	= ancrer
efforc(h)e, efforge, eforche	= forche	(enroner)	<i>voir</i> encrener
efforc(h)ette	= forchette	endaque	= windas
effroiant	= froyon	enesguiller, eneuguilier,	
effusé	= fusee	eneuwillier, eneuwillier	= eneswillier
eflotte	= flotte	engain	= engien
eforchet	= forchette	engainoit	= engaignoit
egguelle	= escuelle	enge, (engé)	= anche
egille,	= eswille	engein(t), engen(s), engent	= engin
egrappe	= agrappe	(engernon)	= engermoir
egrifle	= grifle	enghe	= anche
eguille	= eswille	enghen	= haisin
eguwer	= aguër	engheuler	= engouler
eye	= laye	enghevesture	= enquevesture
eiche	= esse	enghien, enghin, engien (treuil)	= engin
einche	= anche	engien, engin (lattis)	= haisin
eis	= ais	engle	= anche
eise	= ache	engrainoir	= engrenoir
eiz	= ais	engrassier	= engraissier
eker	= esquerre	enguien, engun	= engin
el, ele	= aile	enhancer	= enancer
elegier	= esligier	enhoster	= enhotter
elle	= aile	ennacerer, ennacherer	= enacherer
ellette	= ailette	ennaçure	= enacherure
embachure	= embauchure	ennarcure	= enarchure
embarchier	= embrachier	enneau	= anneau
emblaçure	= embrachure	enneguiller	= eneswillier
emboeuvrer	= embeuvrer	Ennemarche (d'~)	= Marche (de la ~)
emboquure, emboucure,		ennesvillier, enneswillier,	

enneuwillier	= eneswillier	erbre	= arbre
enniel	= anneau	ercul, erculle, ercure	= arcure
enoechier	= eneuchier	ere	= aire
enquavesture, enquavesture		erest, ereste, eret	= areste
enkevaicture	= enquevestrure	eretier	= arestier
enque	= anche	erette	= areste
enreyure	= enrayure	erguil	= orgueil
enscampre	= escaupre	erier	= airier
ense	= anche	erna	= harnas
ensegn(i)er	= enseigner	erre	= aire
ensieller	= enseller	errecte, errest, erreste, erret,	
ensignier	= enseigner	erret(t)e	= areste
ensiller	= enseller	esanne	= eschangle
ensse	= anche	esbroie	= embroie
enstanchon	= estanchon	escace, escaetse, escage, escaice,	
ensuelet	= ensuellet	escaiche	= escache
enswille (<i>ou</i> euswille)	= eswille	escaillé(e), escaillier	= escalier
entablement, entalement	= entaulement	escays, escaise, escaisse	= escache
entaller	= entauler	escalvesture	= quevestrure
entavelement	= entaulement	escampre	= escaupre
entaveler	= entauler	escan, escangle	= eschangle
(entavelure)	<i>voir</i> entravelure	escanlat(t)e, escanlatre	= canlatte
entendelle	= estendelle	escanle	= eschangle
enterbeut, enterbucque, enterbus	= entrebus	escanler	= eschanner
entermuon	= entremuon	escannaige	= eschannage
entertoise	= entretoise	escanne	= eschangle
entrebau, entrebeu, entrebuc(q),		escanner	= eschanner
entrebuch, entrebue, entrebuich,		escantillier	= eschantiller
entrebuis, entrebult,	= entrebus	escantillon	= eschantillon
entrebus (pour la gouttière)	= entrebuse	escanventure	= quevestrure
entrebuse, entrebust, entrebut		escapriel	= escaupriel
entrebutte, entrebus		escar	= esquerre
(du volant)	= entrebus	escarer	= esquarrer
entredoise	= entretoise	escarir	= esquarrir
entremeu, entremie, entremieue,		escarrer	= esquarrer
entremuy, entremuire,		escarrir	= esquarrir
entremuise, entremure	= entremuie	escart (équerre)	= esquerre
entretoite, entretoize, entretois,		escarteler	= esquarterer
entretroize	= entretoise	escas, escase, escasse, escatse	= escache
entribut	= entrebus	escauchure	= cauchure
enveir	= envir	escaule	= eschangle
envelopper	= envoleper	escaurperche	= escauperche
envi, envie, envier	= envir	escauventure, escavantur(e),	
epal(l)er	= espaller	escavecture, escaventeur,	
(epchure)	<i>voir</i> enchepure	escaventur(e), escavest(r)ure,	
epé	= espee	escavetteure, escavet(t)ure,	
eperon	= esperon	escavetur(r)e, escaviture,	
epince	= pinche	escavotur	= quevestrure
epincette	= pinchette	esce	= euche
eporon, epouron(t)	= esperon	escelle	= esquelle
eppinche	= pinche	esceu	= esseu
equace, equache	= escache	esceuer	= esseuer
equalatte, equanlatte	= canlatte	esceur	= esquerre
equarri	= escarri	eschage	= escache
equart (équerre)	= esquerre (1)	eschagne	= eschangle
equart (étai, dame)	= esquart (2)	eschagner	= eschanner
equavesture, equavetur	= quevestrure	eschaiche	= escache
equçon	= escuchon	eschalle	= escaille
equer, equerre	= esquerre	eschanch, eschancle, eschancre,	
er	= air	eschande, eschange,	

eschangne, eschangue,		eslevee	= levee
eschangle, eschansne, eschant,		eslier	= ailier
eschante, eschasne	= eschangle	esmoere	= esmoudre
eschasse	= escache	esmolloir, esmoloir	= esmouloir
eschaul(l)e, eschaulne, eschaune	= eschangle	esmontee	= montee
eschaupe	= escaupre	esneuwilier, esneuwiller	= eneswiller
eschaveture	= quevestrure	espaye	= espoie
escheanne	= eschangle	espallement	= espaulement
escheauer	= esseuer	espas	= pas
eschelette	= esquellette	esperron	= esperon
eschelle	= esquelle	esplanché	= planquier
eschenle, eschenne	= eschangle	espoigront	= esperon
eschiede	= eschede	espoir	= espor
eschielle	= esquelle	espondre	= esponde
eschille	= essille	espor(r)on, espouron,	
eschipart	= esquippart	espourron, espron	= esperon
eschoppe	= escaupre	espuche	= espuisse
eschutter	= escutter	espuchier	= espuisier
escip(p)art	= esquippart	espugeau	= espuisseau
escive	= eschive	espugier	= espuisier
(esclauwe)	<i>voir</i> esclane	espuigean	= espuisseau
esclaven(s)ture	= quevestrure	espuigier	= espuisier
esclenaige	= esclanage	espuigot	= espuisseau
esclenne	= esclane	(espure)	<i>voir</i> enchepure
esclenner	= esclaner	espuisse	= espuisse
esclenniage	= esclanage	espuisserie	= espuiserie
esclié, esclier, esclihiers,		espuissier	= espuisier
esclihés, esclix, (eslicis)	= clier	esquache	= escache
esclusiaul	= esclusel	esquailon	= escaillon
escoere, escoeur	= esquerre	esquairage	= esquarrage
escoine	= eschangle	esquaire	= esquerre
escoire	= esquerre	esquairer	= esquarrer
escompe	= escaupre	esqualier, esqualiez	= escalier
escone	= eschangle	esqualventure	= quevestrure
escop, escoppe	= escaupre	esquantillon	= eschantillon
escopersse	= escauperche	esquar	= esquerre
escoppe, esco(p)pre, escops	= escaupre	esquarage	= esquarrage
(escouchier) (raccourcir)	<i>voir</i> escourchier	esquarer	= esquarrer
(escouiller)	<i>voir</i> escombler	esquari(e)	= esquarri(e)
escoupre	= escaupre	esquartella(i)ge	= esquartelage
escouvet	= escouvette	esquavesture	= quevestrure
(escrantement)	<i>voir</i> escroutement	esqueanche	= escheanche
escrenerie	= escrignerie	esquelette	= esquellette
escuerre	= esquerre	eskenle	= eschangle
escuyelle	= escuelle	esqualié	= escalier
escuire	= esquerre	esquer	= esquerre
escusson	= escuchon	esquevetture	= quevestrure
escut	= escu	esquielette	= esquellette
escute	= queute	esquielle	= esquelle
esforche, esforge	= forche	esquiete, esquiette	= queute
esguille	= eswille	esquieuwer	= esseuer
(esguille) (bardeau)	<i>voir</i> essille	esquitte	= queute
esguisier, esguisser	= eswisier	eskive	= eschive
esguisure	= eswisure	esquoirer	= escoirer
eshuidier	= eswidier	esrassiner	= esrachiner
eshuisier	= eswisier	esrect	= areste
esille	= essille	esretier	= arestier
esle	= aile	esrier	= airier
eslegier	= esligier	esronne	= aronde
eslette	= ailette	essaille	= aisselle

essanne	= eschangle	estourte	= tourte
esscaillon	= escaillon	estrade	= traite
esscampre	= escaupre	estraise, estrat	= traite
esscheede	= eschede	estreindelle	= estendelle
esschele	= esquelle	estret	= extrait (d'extraire)
esscutter	= escutter	estreu, estreulx, estry, estrié,	
esse (anille)	= ache	estrief, estrielle, estrietz,	
esse (cheville)	= euche	estriest, estrieu, estril(l)ier	= estrier
esseille	= essille	estrymon	= tremuyon
esselle	= aisselle	estrindelle	= estendelle
essenne	= eschangle	(estruan)	<i>voir</i> tremuyon
esseuwe	= esseu	estiel	= estel
essielle	= aisselle	esventelle	= ventaille
essuage	= esseuage	esventellerie	= ventellerie
essuer, essuyer	= esseuer	eswarde	= warde
est	= esse	eswidier	= eswidier
estable	= estaule	eswille	= eswille
establement	= etablement	etache, etacq	= estaque
establette	= estaulette	etalage	= estalage
estace, estache, estacq (poteau)	= estaque	etample	= estampe
estache (étage)	= estage	etandelle	= estendelle
estachon	= estanchon	etansçon	= estanchon
estage (poteau)	= estaque	etansonner	= estanchonner
estainke ⁷	= estanque	etansson	= estanchon
estample	= estampe	etau(x)	= estel
(estampe) (en fer)	<i>voir</i> escaupre	etcanne	= eschangle
estancener	= estanchonner	etclef	= clef
estançon	= estanchon	(etc lifer)	<i>voir</i> escliser
estanche	= estanque	etence, etenche	= estanque
estanchener	= estanchonner	etendelle	= estendelle
estanchionner, estacionner,		etermuie	= tremuie
estançonner	= estanchonner	etermuon	= tremuyon
estang, estange	= estanque	etiau, etiel	= estel
estanson	= estanchon	etindelle	= estendelle
estansure	= estanture	etoc	= estoc
estantçonner	= estanchonner	etquavetur	= quevestrure
estappe	= estampe	estrade	= traite
estacque (en métal)	= steurte	etricage	= estriquage
estau	= estel	etrié, etriee, etrielle, etriet,	
estable	= estable	etrieu, etriliez, etrille, etrillier,	
(estaventriere)	<i>voir</i> quevestrure	etrilliez	= estrier
esteau, esteil	= estel	ettablement	= etablement
estemp, estempe, estemple	= estampe	ettage	= estage
estencille	= estancille	ettampe	= estampe
estençon	= estanchon	etteaux	= estel
estekis	= estaquis	ettrié, ettriet	= estrier
estendaer	= estandard	etvallet	= evalet
esternuan	= tremuyon	euce (cheville)	= euche
estiel	= estel	euce (caisse)	= huche
estiette	= tette	euille (huile)	= ole
estompe	= estampe	euille ('aiguille')	= eswille
estondelle	= estendelle	eul	= oeil
estonnoir	= entonnoir	euliez, eullé, eullet	= oeillet
estopenne	= topenne	eus	= euche
estopper	= estouper	euswille (ou enswille)	= eswille
estordoir	= tordoir	euswisier	= eswisier
		euwe	= eau
		evanteille, evantelle	= ventaille
		evanter (laisser hors du vent)	= esventer
		evanter, evantere (vanne)	= evantaire

⁷ Cette forme, que je n'ai rencontrée que dans le compte de Valenciennes de 1391, sera influencée par *estain* 'étanche'.

eventur	= esventure	feronnage	= ferronnage
eville (aiguille)	= eswille	feronnerie	= feronnerie
evre	= oeuvre	ferre, fert	= fer
ewe (eau)	= eau	ferure	= ferrure
ewe (entaille)	= heve	festiceure, festichure, festiçure	= festissure
ewisier	= euwisier	fet, fete	= feste
excailliez	= escalier	feticeur(e), fetischure, festiçure,	
excluser	= escluser	fetissure	= festissure
exventer	= esventer	fette	= feste
ezcluse	= escluse	fettissure	= festissure
ezse	= ache	feuillier, feulet, feulié,	
faceau, facheau	= faschel	feulier (noms)	= feuillet
facine	= fachine	feuillet (v.)	= feuillier
fafaure	= favori	feuliet	= feuillet
fagotiel	= fagotel	feuillier	= feuillier
faichonner	= fachonner	feulliet	= feuillet
fair, faire	= fer	feullissement	= feullissement
faisseur	= faiseur	feurce	= fourque
faiste, faite	= feste	feuseiau	= fusel
fandre	= fente	feussez	= fusee
fassiel	= faschel	feuxaux	= fusel
fau, fauch	= faux	fy	= fil
fauche	= faulx	fiel, fier	= fer
fauchy	= huys (faux ~)	fieraelge, fierage	= ferrage
fauchon	= fachon	fier(r)er	= ferrer
faucy, faucie	= hie (fausse ~)	fier(r)ure	= ferrure
fauy	= huys (faux ~)	fieste	= feste
faul	= faux	fiestissure	= festissure
faulquier	= fauquier	fiette	= feste
faurain	= rain (faux ~)	filet	= fillet
fauret	= foret	filiere	= filliere
faurin	= rain (faux ~)	filiette	= fillette
(fauront)	<i>voir</i> rain (faux ~)	fille	= fil
faussy	= hie (fausse ~)	<i>mais</i> filles (pl. 'longerons')	<i>voir</i> fillet
fauventre, fauvintre	= ventre (faux ~)	fillerre	= filliere
faux (outil)	= faulx	fistir	= festir
(faux, huche)	<i>voir</i> huche (faux ~)	fistisure	= festissure
favrie	= faverie	fit	= fil
feau, feaux (adj.)	= faux	(flachage) (dans moulin à huile)	<i>voir</i> froissage
feche	= faisse	flachke	= flaque
feer	= fer	flahaut, flayau	= flayel
feeste	= feste	flasque	= flaque
feier, feir	= fer	fleau(t), fleel, flehau, flehaut	= flayel
feiste	= feste	flecque	= flaque
fellissement	= feullissement	flesche	= fleche
fendrie	= fenderie	fleu	= flue
fenett(r)e, feniestre, fenistre,		(fiolet)	<i>voir</i> fillet
fenniette	= fenestre	flocte, floctre	= flotte
fer (croix ~)	= fer (gros ~)	floyan(t), floyon, floron	= froyon
ferage	= ferrage	flos(s)e, flost(e), flot, flot(r)e	= flotte
feraille	= ferraille	flowage	= flouage
ferain	= frain	fluchage	= froissage
fere	= fer	foage	= fouage
fereille	= ferraille	foeille, foelle	= feuille
ferement	= ferrement	foellier	= feuillier
ferer	= ferrer	foellissement	= feullissement
fereure	= ferrure	foeillement	= feuillement
ferin(n)e	= farine	foeuillet, foeuillier (nom)	= feuillet
ferment	= ferrement	foeuillier (v.)	= feuillier
fernestre, fernet, fernette	= fenestre	foeuilliet, foeuliet	= feuillet

foeuilissement	= feuillement	frain(i)el, frainiel, fraisniel	= fresnel
foeuller	= feuillier	frang	= frain
foeuilichement	= feuillement	franiel	= fresnel
foeuilliet	= feuillet	franne, frasne	= fresne
foeuillis(s)ement	= feuillement	frasnel, frasniau	= fresnel
foiellier	= feuillier	frauchage	= froissage
foir	= fourir	frein, freine, freint	= frain
folitiau	= listel (faux ~)	fremant	= fermant
follee, follet	= volee	fremure	= fermure
folt	= flotte	freneistre, frenest(e), frenestre,	
fon	= fons	frenet, frenette	= fenestre
foncelet	= fonscelet	frenne (arbre)	= fresne
fond	= fons	frenne (frein)	= frain
fonscer	= fonscer	frennel	= fresnel
fonsstart	= fonsart	frenqué	= franquet
fonsselet	= fonscelet	frensne	= fresne
fonsser	= fonscer	frent	= frain
fonssiel	= fonsel	freon, frian	= froyon
fonssure	= fonsure	frien, frin	= frain
(fontace)	<i>voir</i> fonsage	frine	= farine
forain	= rain (faux ~)	frint	= frain
forbir	= fourbir	friou	= froyon
forcette	= forchette	frocher	= froissier
forge	= forche	froian, froiant	= froyon
forin	= rain (faux ~)	froin	= frain
formoir	= fourmoir	froment	= fourment
forneau	= fourneau	froncq	= front
ferrer	= forer	frouçace, frouça(i)ge, frouchage	= froissage
fortter	= frotter	frouchir	= froisser
forure	= fourure	fruchage	= froissage
foserie	= fosserie	frumant	= fermant
fouller	= fouler	frumer	= fermer
foullerie	= foulerie	frumiture, frumiture	= fermeture
(foulloir)	<i>voir</i> touilloir	frummer	= fermer
(fouquette)	<i>voir</i> fourquette	frumoir	= fermoir
fource	= fourque	frumture	= fermeture
fourcette	= fourquette	frumure	= fermure
fourchage	= froissage	frusage	= froissage
fourche (levier)	= fourque	fruschir	= froissir
fourche (support)	= forche	frussage	= froissage
fourchet, fourchette	= fourquette	fu	= feu
fourge	= fourque	fuellier	= feuillier
fourie	= fouerie	fuellissement	= feuillement
fourmaye	= fourmet	fuellier, fuellier	= feuillier
(fourmel) (chauffoir)	<i>voir</i> fournel	fuellissement	= feuillement
fourmoudre	= formoudre	fugau	= fusel
fournaux	= fournel	fugé	= fusee
fournel (dans la presse à huile)	= fourmel	fugeau	= fusel
fourqué	= fourquet	fugee, fuget, (fugue)	= fusee
fourquet	= fourquette	fugiau, fuiseau	= fusel
fourquiet	= fourquet	fuisee	= fusee
fousseit	= fossé	fuisel, fuisiel, fuissel, fuissieau	= fusel
foustiau	= fusel	fuison	= fuson
(fouwaige)	<i>voir</i> flouage	fuist	= fust
fovent	= ventre (faux ~)	(fullien)	<i>voir</i> feuillet
fowiaul	= foyel	fuls (pl.)	= fust
fowinne	= fouine	fundament, fundement	= fondement
frache, fracq	= flaque	funder	= fonder
frain (usure)	= frainte	fus	= fust
frainct	= frain	fusau	= fusel

fusay, fusé	= fusee	gissante	= gisante
fusel	= fusel	gist, git, gite	= giste
fuset (fém.)	= fusee	giteur	= gisture
fuseul, fusiau, fusiel, fusil	= fusel	gitte, gyt (<i>pl. gyz</i>)	= giste
fussé	= fusee	gizan(t)	= gisant, gisante
fusseau	= fusel	glacener	= clachoner
fussee	= fusee	gliçoir(e), glischoire, glissoir	= glichoire
fussel	= fusel	glier	= clier
fusselure	= fuselure	goe	= joe
fussez	= fusee	goge	= gauge
fussiel, fuxsaulx	= fusel	(golbe)	<i>voir</i> gueulle
fuzé	= fusee	gomme	= combe
fuzeau	= fusel	gon	= gont
fuzee	= fusee	goombree	= jumbree
fuzelure	= fuselure	goquement	= joquement
fuzet	= fusee	ghouffe	= gouffre
fuziau, fuziel	= fusel	(gouble)	<i>voir</i> goulet
fuster	= afuster	goulloit, gouloit	= goulet
gaige	= gauge	gourdine	= courtine
gaint	= win	govion	= gouvion
gambe	= jambe	gowe	= gueulle
gan	= gont	grache	= graisse
gandibier	= gaudibert	grael	= grail
gandier	= gantier	graffe	= agrappe
ganstille	= gantille	grayel, grais (grille)	= grail
gant	= gante	grais (pierre)	= grés
gaoille	= gayolle	graisssel	= gressel
gaquier	= gauquier	graisserie	= gresserie
garance, garanche	= waranche	grait, graix	= grés
garde	= warde	gral	= grail
(gastignoelle)	<i>voir</i> gaffigneulle	grappe	= agrappe
gachez, gauchier	= gauquier	grasse	= graisse
gaudeber	= gaudibert	(grasseau)	<i>voir</i> gressel
gaughé, gaug(h)ier	= gauquier	gré, gredz, gree	= grés
gauguer	= gauger	greel	= grail
gautibert	= gaudibert	gregnier	= grenier
gecter	= jeter	greil	= grail
geist	= giste	greis, greiz	= grés
gemb	= gambe	grel	= grail
ghein, geyne	= gaine	gremillier	= cramelier
geist, geit	= giste	grene	= crenne
geole	= gayolle	greseau	= gressel
gerludiau, gerlurvendiel	= garlovendiel	gresery, greseris	= gresserie
gernier	= grenier	gresse	= graisse
gerpon	= crepon	gret (escalier)	= gré
get	= jet	gret (pierre)	= grés
getter	= jeter	gretiau	= gressel
geule, gueulle	= gueulle	gretz (pierre)	= grés
ghayere	= cayere	greue, greux	= grue
ghaughiere	= gauquiere	grez	= grés
ghinde	= guinde	gry	= grail
ghinder	= guinder	grief, griés, griez	= grés
gide, gidde	= giste	gril	= grail
gigan(t)	= gisant	groage	= groise
gigante	= gisante	groisse	= graisse
gigeant, gijant	= gisant	groize	= groise
gimbree	= jumbree	gros (crochet)	= croc
gindal	= windas	gru, gruee, grueue	= grue
gisanne	= gisante	gruyel	= gruyau
gisent, gisgant, gissan(c)t	= gisant	grus	= grue

guaine	= gaine	harnalt, harnar, harnard,	
guendat	= windas	harnat(s), harnax, harnois	= harnas
(guez, gues)	<i>voir</i> huit	hartriau, hartriel	= hatreau
guida(s)	= windas	hase	= ache
guiet	= quief	hasin	= haisin
guignon	= quignon	hasiner	= haisiner
guindal, guindas	= windas	hasinet	= haisinet
guinder	= winder	hasinner	= haisiner
gumbree	= jumbree	hasinure	= haisinure
hablot, habteau, hablot	= abloc	haspeleau, haspiel	= hasplel
habre	= arbre	hasse (anille)	= ache
hacelle	= aisselle	hasse (arbre, axe)	= aisse
hacellin	= aisselin	hassignage	= hassignage
hach(e) (anille)	= ache	hassin	= haisin
haché (anille)	= achet	hassinage	= hassignage
hachelin	= aisselin	hastelier	= astelier
hachelle	= aisselle	hastereau, hastreau, hastr(i)el,	
hactriau	= hatreau	hatarel, hatereau, haterel, hatrel,	
haet	= hef	hatriel, hattereau, hatter(i)el,	
hage (lattis)	= haise	hattreau, hattriel	= hatreau
hage (anille)	= ache	hauçage	= houssage
hagein	= haisin	hauce	= hauche
haghiner	= haisiner	haue	= aue
haghinne	= haisin	hauet	= auet
haghinner	= haisiner	haulce, haulse	= hauche
hagien, hagin	= haisin	haultriel	= hatreau
hagle	= haise	hauspliel	= hasplel
hagrap(p)e	= agrappe	hausse	= hauche
haiche (anille)	= ache	hausure	= housure
haie (en fer)	= hef	hauwiel	= hauwel
haye (bois, planche)	= ais	have (aube)	= aue
haye (servant à enfoncer, à piler)	= hie	havé (crochet)	= havet
haige	= haise	havet (aube)	= auet
haigin	= haisin	hawiel	= hauwel
hainche, hainge	= anche	haze	= ache
hais (en fer)	= ache	hazin	= haisin
hays (en bois)	= ais	haziner	= haisiner
haise	= aisse	hazinure	= haisinure
haisis	= haisich	hé	= hec <i>et</i> hef
haissin	= haisin	hechasse	= escache
haissiner	= haisiner	heef, heez	= hef
haize	= haise	hef (entaille)	= heve
haizin	= haisin	hei (en fer)	= hef
haizin(n)er	= haisiner	hei (hie)	= hie
hal, hale, halle (aube)	= aue	heye (en fer), heif	= hef
hancre	= ancre	heigin	= haisin
hange	= anche	heille	= aile
hangein	= haisin	heinche	= anche
hangy	= engin	heisin	= haisin
hangin	= haisin	heit, hey	= hec
hangien	= engin	hel	= hef
hangre	= ancre	hele, helle	= aile
hapa	= apas	hence, henche	= anche
hapleau, hapliel	= hasplel	hengain	= haisin
happentie	= apentich	hense	= anche
happle	= hasple	herce	= herche
happlieau	= hasplel	hercure	= arcure
haquinage	= hassignage	herghin, hergin	= haisin
harcule, harcure	= arcure	herna, hernart, hernas, hernat,	
harna, harnad, harnaich, harnald,		hernois, hernoiz	= harnas

herrecque	= areste	hour	= hourt
hes (pl.)	= hec <i>ou</i> hef	hourme	= orme
heschantillier	= eschantiller	housase	= housage
hesin	= haisin	houser, houzer	= housser
hesiné	= haisinet	howiel	= hauwel
hesschelle	= esquelle	huce	= huche
hest	= hef	huele	= heve
hestal (tréteau)	= estal	hueliaul	= heuliaul
hesteau, hestel, hestiau (poteau)	= estel	huet	= huit
hestrié, hestrier	= estrier	huez	= euche
hesve	= heve	huge (bac)	= huche
het	= hef	huge (cheville)	= euche
hetaulx, heteau (poteau)	= estel	huge (chape)	= heuse
hetrié	= etrier	hughe (bac)	= huche
hets	= hef	hughereau	= hugerel
hettau, hettel (tréteau)	= estal	hugheron	= hugeron
hettrié	= estrier	hugier	= huchier
hetz	= hef	hugue	= huche
heuce, heuche, heuge (broche)	= euche	huguereau	= hugerel
heuge (caisse)	= huche	hui (porte)	= huis
heughe (chape)	= heuse	huy (au tordoir)	= hie
heuyce	= euche	huic, huice, huich(e)	= huis
heuillet	= oeillet	huichet	= huisset
heule (rainure)	= heve	huichs, huics, huict, huye (porte)	= huis
heul(l)e (huile)	= ole	huye (au tordoir)	= hie
heurtoir	= hurtoir	huiesset	= huisset
heuse, heusse	= euche	huige	= huche
heuve, hewe	= heve	huigereau	= hugerel
hewisier	= euwisier	huigeron	= hugeron
hez	= hef	huigue	= huche
heze (anille)	= ache	huile	= ole
hy	= hie	(huile) (entaille)	= heve
hiequier	= hequier	huyllet	= oeillet
hierche	= herche	huilz	= huis
hiet	= hie	huime	= wime
himme	= wime	huysenne, huisigne, huisin(n)e	= usine
hince, hinche, hinge, hinghe	= anche	huissé	= huisset
hisin	= haisin	huissin(n)e	= usine
hoccage	= hoquage	huizine	= usine
hocte	= hotte	huque, husse	= huche
hoël, hoyel	= hauwel	hussienne	= usine
hoimet	= waimet	huze (bac)	= huche
hoin	= oint	huze (chape)	= heuse
hoysinne	= usine	y	= hie
holage	= houllage	iau(u)e, yawe	= eau
holieur	= olieur	ichanner	= eschanner
hollage	= houllage	ieau, ieauz	= eau
holle	= ole	ience	= anche
holliieur	= olieur	iereste	= areste
hom(m)eau, hom(m)el, hommiel	= ormel	yestre	= estre
horgaul, horgueil	= orgueil	illiel	= isliel
horme	= orme	ince, inche, inge, inghe, ingle	= anche
hortois	= hurtoir	ingien	= engin
hoste	= hotte	inse, inst	= anche
hostel, hostié, hostiel, hostile	= ostil	irondel	= hirondelle
hote	= hotte	isp(p)erel	= iprel
hoter	= hotter	jambe	= gambe
hotiel (outil)	= ostil	jantelle	= gantelle
hotiel, hottel, hottiel (mesure)	= hottel	jauge	= gauge
houch	= huis	jauwe, jawe	= joe

jenevielle	= genevelle	lengun	= engin
jeu (poutre)	= joug	lenterne, lentter	= lanterne
jeuee	= joëe	lenuise	= linuise
jiroitte	= girouette	lecquevesture	= quevestrure
jisant	= gisant	lés	= lez
jocage, joccage	= joquage	lestanture	= estanture
jochq	= joc	leumiere	= lumiere
jouewe	= joe	leuvee, levé, levet	= levee
jouewee	= joëe	(leveture)	<i>voir</i> quevestrure
joewe	= joe	levit	= levier
jointure, joingture	= jointure	lhaye	= laye
jou	= jeu	lhuis	= huis
jouee	= joëe	ly	= lit
joukement	= joquement	liceuse	= liseuse
jouquier	= joquier	lict	= lit
jouue, jowe	= joe	licte	= liste
jubé	= gibet	licteau, lictiau	= listel
juee, juwee	= joëe	lictiere	= litiere
lacé, lacet	= lachet	lie	= lit
lache (anille)	= ache	lien	= loyen
laché (penture), lachiet	= lachet	lienet	= linnet
lacte	= latte	lient	= loyen
lacter	= latter	lignuise	= linuis, linuise
lay	= laye	liguature	= ligature
laiche (anille)	= ache	linge	= anche
lainterne	= lanterne	lingne	= ligne
lais	= laye	(lingnorel)	<i>voir</i> lignoeul
laisse (anille)	= ache	lingnuis	= linuis
lammeau	= lameau	linnet	= lignet
lanche	= anche	linneuze, linnuis	= linuis, linuise
lancterne	= lanterne	linse	= anche
landier	= andier	lisse	= liste
lang(h)e, langle, lancque	= langue	listau	= listel
lanquette	= languette	lit (pièce de bois)	= liste
lanter, lanterene, lanterre,		litau, lit(h)eau, litiau, littau	= listel
lantourne, lantier, lantierne,		litte (poutre)	= litte
lantrene	= lanterne	litte (pour dormir)	= lit
lacque (anille)	= ache	litteau, littiau	= listel
larboude	= lambourde	littre	= liste
larterne	= lanterne	lyveau, liviaul	= nivel
lasse (anille)	= ache	loguebault, locqbau	= locbau
lat	= latte	logeron	= longeron
latau	= lattel	loguebau	= locbau
late	= latte	loiant, loiein	= loyen
laterne	= lanterne	loyeure	= loyure
laty	= latis	locquebault	= locbau
latiau, latieau, latiel	= lattel	louce	= louche
latre	= latte	loucet	= louchet
lattiel	= lattel	louyen	= loyen
lattrre	= latte	lujau, luseau	= lugeau
lattrer	= latter	lustre (beaux ~)	= bollus
laucguebault, lauguebault,		mabereau, maberiaux, mabr(e)au,	
lauguebau, lauquebau	= locbau	mabreil, mabrel	= marbrel
lavoiiier	= lavoir	mabret	= marbret
leche	= lache	mabriau(x), mabrieaux, mabriel,	
leye	= laye	mabrieu	= marbrel
lecvetture	= quevestrure	macener	= machonner
leinche	= anche	macenerie	= machonnerie
lengin	= engin	machener	= machonner
lengnel	= ligneul	machenerie	= machonnerie

machice	= massich	martinié, martinné	= martinet
maderiés, maderiez	= madrier	martoi ⁸ , martteau	= martel
maette	= mait	masarde	= mansarde
magnee	= monnee	mascelier, maschelier	= maisseler
magnier	= monnier	maschiffe	= massief
magniere	= monniere	masich	= massich
magnieresse	= monnieresse	masiere	= maisiere
mai	= mait	masnier	= monnier
(maibre)	<i>voir</i> marbre	massonage	= machonnage
maict, maie	= mait	massonnement	= machonnement
maile, maillet, maille, maillé, maillet, maillot	= mail	matteau	= martel
maingnier	= monnier	maubreau	= marbrel
mainnee	= monnee	maudequin	= monnequin
mais	= mait	mauldre	= moudre
maiscelere	= maisseler	maulin	= monnier
maise	= mait	maulnier	= moudre
maiselle	= maisselle	maulre	= monnerie
maisnier	= monnier	maunerie	= monnier
maissielle	= maisselle	maunier	= monnequin
maissiere	= maisiere	mauquin	= marbrel
maite, maitre, maitte, maittre	= mait	maurbreau	= moudre
malbraux, malbreau, malbriau	= marbrel	maur(r)e	= monnerie
maliet, mallait, malle	= mail	mausnerie	= monnier
mallesille	= malfil	mausnier	= mouture
mallet	= mail	mauture	= mouvet
(mamiel)	<i>voir</i> manoyel	mauvay	= mait
mammelle	= mamelle	mé	= mantel
mancaud	= mencaud	meanteau	= mait
mance	= manche	mect(e)	= mait
manchain	= monnequin	mectier	= mestier
mande (manche)	= manche	mectz, mee, meetz, mey, meit(z), meiz	= mait
manee	= monnee	mellier	= mesplier
manequin	= monnequin	melte	= mait
manevelle	= manoyelle	mennier	= monnier
manez	= monnee	mennoielle, mennoille, mennuaille	= manoyelle
mangnier	= monnier	menteau	= mantel
mangnieresse	= monnieresse	menuaille	= manoyelle
manié, manier	= monnier	meppelier, mepplier, merl(l)ier	= mesplier
mannequin, mannequin	= monnequin	merrijen	= mairtien
mannez	= monnee	mes	= mait
mannié	= monnier	mesce	= masse
mannier	= monnier	meseur	= mesure
mannoyelle, manouiel	= manoyelle	mesrien	= mairien
manquin	= monnequin	messure	= mesure
mansnier	= monnier	mest, mestre	= mait
manuelle	= manoyelle	mestre ~	= maistre ~
manuyel	= manoiel	met(h)	= mait
marbeau, marbereau, marbereu, marberiau, marbleau, marbreu, marbrieu	= marbrel	metail, metaille	= metal
marce	= marche	mete, meth	= mait
(marcheau)	<i>voir</i> morsel	metier	= mestier
marfille	= malfil	mette	= mait
marien, marrien	= mairien	met(t)re ~	= maistre ~
maroque	= marotte	mets	= mait
martau	= martel	mettié, mettier	= mestier
martenet	= martinet	mettre ~	= maistre ~
martiau, martieau(x), mart(h)iel, martieu	= martel		

⁸ Le même scribe de Marquette écrit en 1569 *baroi*, *capoi* et *vaçoi* pour *bareau*, *capeau* et *vaçau*.

meture, metture	= mouture	moeullaige	= moulage
metz	= mait	moeulle	= meule
meuble	= meule	moeulle cysante	= meule gisante
meucture	= mouture	moeullette	= molette
meudre	= moudre	moeullin	= moulin
meuelle, meuille	= meule	moeulte	= meule
meufette	= mouflette	moeulture	= mouture
meulaige	= moulage	moeusle	= meule
meuldre	= moudre	moeuture	= mouture
meule <i>etc.</i> geigant, gigant,		mof(f)le	= moufle
gigant	= meule gisante	mognier	= monnier
meule rollent	= meule roulante	moielenaige	= moillonage
meulein	= moulin	moielener	= moillonner
meulet	= molette	moiel(l)on	= moillon
meulin	= moulin	moilette	= molette
meulinet	= moulinet	moille	= meule
meuliniau(x)	= moulinel	moinequin	= monnequin
meullet, meullette	= molette	moisnier	= monnier
meullin	= moulin	mola(i)ge	= moulage
meullineau	= moulinel	molain	= moulin
meullinet	= moulinet	molbende	= bende (molle ~)
meulre	= moudre	molldre	= moudre
meulture	= mouture	mole	= meule
meunerie	= monnerie	molenier	= monnier
meunier	= monnier	moler	= mouler
meure	= moudre	molerech	= moulerech
meurle	= meule	moleste, molet, moletre	= molette
meurre	= moudre	moleur	= mouleur
meusle	= meule	molhin, molien	= moulin
meusnee	= monnee	molieur	= mouleur
meusnier	= monnier	molin	= moulin
meuture	= mouture	moliné	= moulinet
mez, meze	= mait	molineau(x), molinel	= moulinel
mieldre, miere, mieudre, mieulde,		molinet	= moulinet
mieuldre, mieulre	= moudre	molinau, moliniel, molinneau	= moulinel
mieulture	= mouture	molinnet	= moulinet
mieulturer	= mouturer	molion	= moillon
mieur, mieur(r)e	= moudre	molla(i)ge	= moulage
mieuture	= mouture	mollain	= moulin
miur(r)e	= moudre	molle	= meule
mize	= mait	mollein, mollen	= moulin
mocte	= motte	mollet, mollete, mollette	= molette
modquin	= monnequin	molleur	= mouleur
moeille	= meule	mollin	= moulin
moeillin, moelin	= moulin	mollineau	= moulinel
moele	= meule	mollinnet	= moulinet
moelin	= moulin	molloin	= moulin
moellaige	= moulage	mollon	= moillon
moelle (pierre à moudre)	= meule	molnee	= monnee
(moelle) (massif de pierre)	<i>voir</i> mole	molnier	= monnier
moellin	= moulin	molon	= moillon
moelture	= mouture	molquin	= monnequin
moere, moerre	= moudre	molre	= moudre
moesle, moeuble	= meule	molsnier	= monnier
moeudre	= moudre	molture	= mouture
moeuille, moeul	= meule	moncains	= monnequin
moeuldre	= moudre	monée	= monnee
moeule	= meule	monequein, mone(c)quin,	
moeulin	= moulin	monequint	= monnequin
moeulinnet	= moulinet	monerie	= monnerie

mongnier, monié, monier,		mouston	= mouton
monir, monny	= monnier	mousture, mouteure	= mouture
monquin(s),	= monnequin	(mouton) (pilier)	<i>voir</i> montant
montau	= mantel	moutre	= moultre
mont(h)é	= montee	moutture	= mouture
monteau, montiau	= mantel	mouvay(e), mauvais, mouvait,	
montequin	= monnequin	mouvé(e), mouwet	= mouvet
montet, montté(e)	= montee	muedre, mueldre	= moudre
morbiau	= marbrel	muele	= meule
morcheau (assemblage en bois)	= morsel	muelin	= moulin
morilon	= morillon	muelle	= meule
morre	= moudre	muer(r)e	= moudre
morta(i)ge, mortaze, mortaise,		muesle, muielle	= meule
mortesse	= mortaise	muire, muirre	= moudre
mosnage	= monage	muyture	= mouture
mosnee	= monnee	mulinet	= moulinet
mosnerie	= monnerie	mulle	= meule
mosnier	= monnier	mulnier	= monnier
mote	= motte	multure	= mouture
motquin	= monnequin	munier, musnier	= monnier
motture, motur(e)	= mouture	muture	= mouture
mouciere	= moussiere	nacerure, nacherure, nachure	= enacherure
moude	= moudre	naisson	= achon
mouf, moufe, moufele	= moufle	naucher	= noquiere
moufelette	= mouflette	nectoyer	= nettoyer
moufelié, moufelier, moufeliet	= moufler	nefflier	= mesplier
mouffe, mouffle	= moufle	neu	= noeud
moufflet, moufflette, mouflet	= mouflette	nentrbu	= entrebus
moufflié, moufflier, mouflié,		nepelier, nep(p)lier, nespelier,	
moufrier	= moufler	nesplier, nesplieu	= mesplier
mouille	= meule	nestier, netyer, nestoyer	= nettoyer
moullain	= moulin	neud, neuf, neult, neut, neux	= noeud
mouldre	= moudre	nintrebu	= entrebus
moulein(t)	= moulin	noaux	= noiel
mouleneau	= moulinel	noch	= noc
moulestre, moulete, moulette	= molette	nocher (fém.), nocher(r)e	= noquiere
moulla(i)ge	= moulage	noe	= noeud
moullain	= moulin	noghe	= noc
moulle	= meule	noghiere, noguere, noguere	= noquiere
moullein	= moulin	noy	= nois
moulllet, moulllette	= molette	noyal	= noiel
moullien, moullin	= moulin	noid, noie	= nois
moullineau	= moulinel	noifz	= nois
moullinet	= moulinet	nocque	= noc
moullon	= moillon	noquer, nocquere	= noquiere
moullonnage	= moillonage	obain, oban	= aubun
moulnier	= monnier	obbe	= aue
moulon	= moillon	obbun	= aubun
moullonnage	= moillonage	obe	= aue
moulre	= moudre	obeau, obel	= aubel
moulture	= mouture	obette	= hobette
mounier	= monnier	obum, obun	= aubun
mou(c)quin	= monnequin	ocbeau	= locbau
mourre	= moudre	oece, oeche	= euche
mouset	= mousset	oechier	= euchier
mouseter	= mousseter	oeiller, oeillié, oeillier, oelet,	
mouslin	= moulin	oellé, oellet	= oellet
mousniee	= monnee	oeschier	= euchier
mousnier	= monnier	oesce, oeuce, oeuche	= euche
mouster	= mousseter	oeuchier	= euchier

oeuiche	= euche	paller (pièce de bois horizontale)	= palier
oeuil	= oeil	pallet, pallete, palletrre, palette	= palette
oeuillere	= oeillere	pally	= paly
oeuillet	= œillet	palliotage	= paillotage
oeuillette	= oeillette	pam	= pan
oeullé	= oeillet	pamele, pam(m)elle	= paumelle
oeusche, oeuusse	= euche	pan mouleré	pour les variantes de cet adj., voir <i>ventelle</i>
offechine	= offichine		
oieng	= oint	pan (de la charpente)	= panne
oille (huile)	= ole	pan (de la trempure)	= pont
oillé (en fer)	= oeillet	panc, pand (face, côté)	= pan
oillier	= olier	pendant	= pendant
oilliere	= oeillere	panne millier	= panne mouliere
oizelet, oizellet	= oiselet	pannelle	= paumelle
olle	= ole	pant (de la trempure)	= pont
ollier	= olier	pant, pante (face, côté)	= pan
ollieur	= oliieur	pautille	= postille
olmeau, omel, omer, omiel	= ormel	panture	= penture
ometz	= ormet	parce	= perche
omiel, ommeau, ommeel,		parchier	= perchier
ommel	= ormel	parchon	= pachon
omelet	= ormelet	parment	= parement
ommiel	= ormel	paroe, paroey, paroeis, paroict,	
ompleau	= amplel	paroir(e), paroise, paroist(e)	= paroi
oraille, oreille	= oreille	parpoin, parpoin(c)t	= parpaing
orgeu, orgueil(le), orgueil(le),		parroy(e), parroi(s), parroir,	
orgoel, orgoueil(le), orgoel,		parroit, parrot	= paroi
orgueille, orguel(le), orgués,		pasé, paset	= paset
orgueil, orgueul(le), orguy,		pasne	= panne
orguiaux, orguiel(le), orguil(le)	= orgueil	passai(t), passçaye, passé(e),	
orillion	= oreillon	passer	= paset
orquil	= orgueil	paste (au câble des meules)	= patte (2)
orreille	= oreille	pastoniere	= bastonniere
ottieul	= ostil	pat	= pas
oulage	= houllage	patain	= patin
oulmeau, oumel	= ormel	pate	= patte (1) et (2)
ourme	= orme	patien	= patin
ourmeau, ourmel, ourmiaulx,		pation	= pachon
ourmieau, ourmiel	= ormel	pats	= pas
ourne	= orme	pattin	= patin
outil	= ostil	pauchaer, pauchart	= pochart
ouvroy	= ouvrir	pauche paillyé	= bauch palier
pa	= pas	pauchinet	= bauch anier
paalet(t)e	= palette	paucison, paucisson	= pauchison
pacee	= paset	pauffis	= paulfis
paçon	= pachon	paulchiser	= pauchiser
pacte	= patte	paulchison	= pauchison
pads	= pas	paulcizier	= pauchiser
paël, paël(le)	= payelle	pauler, paullet (en bois)	= palier
paelet(t)e	= palette	paulet (en fer), paullet(t)e	= palette
paicherie, paicheris	= pesquerie	paulier, pauller, paullet	= palier
paiette	= palette	paullete	= palette
paierche	= perche	paumielle	= paumelle
paillette	= palette	pausar	= pochert
painte	= pinte	pautellet	= postelet
paintur, peinture	= penture	pautoux	= postel
paler (pièce de bois horizontale)	= palier	pautoux cornille	= postel cornier
palet, palette	= palette	paz	= pas
paliottage	= paillotage	peel	= pel
pallecte	= palette	pegnion, pegnon, peignion	= pignon

peil	= pel	pillo	= pilot
peine (dent)	= pigne	pillon (marteau)	= pilon
peine (poutre)	= panne	pillot	= pilot
peineion, peinion	= pignon	pillotage	= pilotage
peint(e)	= pinte	pillotel	= pilotel
peinture	= penture	pillot(t)er	= piloter
peller	= peler	pillotich(e)	= pilotich
pellette	= palette	pillotter	= piloter
penchereau, pencheriaux	= pincherel	pilottement	= pilotement
pencula	= pan culach	pince	= pinche
pend	= panne	pinceau	= pinchel
pende	= bende	pinceraye	= pincheret
pene	= panne	pincer(e)au, pinceriau	
peniel	= pannel	pinceriel, pincherieu	= pincherel
penelle	= pennelle	pinchiel	= pinchel
penion	= pignon	pinct	= pinte
penne	= panne	pine, pingne	= pigne
perce, percse	= perche	pingo[n], pinion	= pignon
perpignel	= parpignel	pinne	= pigne
perre	= pierre	pinplatte	= pimplatte
perse	= perche	pinture	= penture
persier	= perchier	pioce, pios, piouche	= pioche
persse	= perche	pipoy	= pipoir
pes (pl.)	= pels	pippe	= pipe
pesaut	= pesel	pipper	= piper
pescherie	= pesquerie	piquace, piquage	= picache
pesne	= panne	picquart	= picart
peu	= pel	picquot	= picot
(peu) (poutre horizontale)	= pont	pis	= pil
peuc (puits)	= puich	pla	= plat
peuch (pieu), peul	= pel	placte	= plate
peullie	= polie	plaitte	= palette
peustille, peutille	= postille	plama, plamas	= plomma
phenestre, pheniestre	= fenestre	plancace	= planchage
phoye	= poie	plance	= planque
piauche	= pioche	plancé, plancer	= planquier
picace, picacse, picage, piccache	= picache	plancha(i)ge	= planchage
piccar, piccart	= picard	planche	= planque
piccotin	= picotin	planché	= planquier
pich	= pic	plancheaige	= planchage
pichasse	= picache	planchee, planchés, plancher,	
pieçon	= piechon	planchet	= planquier
pied	= piet	planchette	= planquette
piedment, piedtement	= pietement	planchy	= planquich
pielle	= pile	planchié, planchier, planchiere,	
pieller	= piler (nom)	planchiez, planchire (nom)	= planquier
piencherau	= pincherel	planchier, plancher (v.)	= planquier
pier	= pierre	planchot	= plancot
pierce, pierche	= perche	plancy	= planquich
piere	= pierre	plancier, plancier	= planquier
pierre cousant	= pierre couchant	plancis	= planquich
piestele	= pestel	plange	= planche
piet lattre	= pielatte	planner	= planer
piettement	= pietement	plancq	= planque
pieu	= pel	plan(c)quage, plancquaise,	
pigache, pighace, piguace	= picache	plancquaize	= planchage
pilier, piliet	= piler (nom)	plan(c)qué, plancquer,	
pille	= pile	plancqués, plancquet,	
piller (v.)	= piler	plan(c)quiere, plancquir,	
piller (nom), pilliet	= piler	planquire	= planquier

planquis, planquits, plankiz (plante)	= planquich <i>voir</i> plate	poisse	= poise
plaster	= plastrer	poistel	= postel
platau, platau(l)x, plate haux	= platel	poistelet	= postelet
plateine	= plataine	poistiel	= postel
plateforme, platfourme	= plate forme	poit (poids)	= pois
platiel, platieu	= platel	poit (poix)	= poix
platin	= platine	poitau	= postel
platine des steut	= platine d'estuve	poitelette	= postelette
platre	= plastre	poitiau	= postel
platrer	= plastrer	poits (poids)	= pois
plattau	= platel	poitteau	= postel
platte (planche ou plaque)	= plate	poix (poids)	= pois
platte (plâtre)	= plastre	polchard	= pochart
platteau	= platel	polchardel	= pochardel
plattin(n)e	= platine	polchart	= pochart
plattre	= plastre	pole	= polle
plattrer	= plastrer	polette	= pollette
plaustre	= plastre	poly, pollie	= poulie
plaustrer	= plastrer	pomelle	= paumelle
plautre	= plastre	pompee	= poupee
plema	= plomma	pon	= pont
plenchot, plençot	= plancot	ponçaus, ponceau, poncel	= poncheau
plenner	= planer	poncelé, poncelet, poncellet, ponchelaye, ponchelaît	= ponchelet
pleuma, pleumat	= plomma	ponchiel	= poncheau
ploich	= ploït	ponchon	= poinchon
ploireur, ploirieur	= ploirieu	ponct, pond, pons	= pont
plom	= plomb	ponselet, pontelet	= ponchelet
ploma, plomach	= plomma	popel(l)ier	= pouplier
plomachure	= plommachure	(porchelet)	<i>voir</i> ponchelet
plomad, plomart, plomas, plomat, plombach	= plomma	pore	= poire
plomber	= plommer	poroit	= paroi
plomp, plon, plonc	= plomb	porre	= poire
plonchant	= plancher broncquant	port	= porte
ploncy	= plancher	porte ceux, porte de coeul	= porte queue
ploncq, plond	= plomb	port feux	= porte feu
plonquant	= plancher broncquant	port queu(lx)	<i>voir</i> porte queue
plont	= plomb	possisonner	= pauchisonner
plouma, ploumach, ploumas	= plomma	posteau, <i>etc.</i> corgniez	= postel cornier
ploutre	= ploustre	postel	= postel
plumart, plumat, plummar	= pluma	postelay, postellé	= postelet
poçar	= pochart	postiel	= postel
pocel	= ponchel	postil	= postille
pochigonner	= pauchisonner	postteleur	= postelure
pochison, pocison	= pauchison	(pot à corne)	<i>voir</i> poteau cornier
poçon	= ponchon	potau(x), poteau	= postel
poël(l)e	= payelle	poteau bendan	= postel pendant
poenil	= poinil	potelaye, potelé, potelee, potelet	= postelet
poere	= poire	potelette	= postelette
poetryne	= poytrine	potellet	= postelet
pohie	= poie	potellete	= postelette
poi (poix)	= poix	potelure	= postelure
poids, poie	= pois	potensse	= potence
poignil	= poinil	potequin	= pottequin
poilette	= palette	potiau	= postel
point, point(t)e	= pointe	potil, potille	= postille
poingnil	= poinil	potryne	= poytrine
point	= pointe	pottau, potteau(x)	= postel
poir	= poire	pottelé, pottelet, pottellet	= postelet
		pottellette	= postelette

pottelure	= postelure	quanlat(t)e	= canlatte
pottente	= potence	quanteau	= cantel
pottiau	= postel	quantiber, quantibergue	= gaudibert
pouchart, pouchaert	= pochart	quape	= cape
pouchinnié	= bauch anier	quapieaux	= capel
pouchison	= pauchison	quarcan(t)	= carcan
poucisonner	= pauchisonner	quaré	= quarré
poucssion	= pauchison	quareau, quareil	= quarrel
pouye	= poye	quarelaige	= quarrelage
poulchar	= pochart	quarelin	= quarrelin
poulchison, poulcison	= pauchison	quarer	= quarrer
poulcisonner	= pauchisonner	quareulle	= careulle
poudre	= poudre	quariel	= quarrel
(poulet)	<i>voir</i> palier	quarier	= quarrer
poulie	= polie	quarir	= quarrir
poultee	= poutee	quarlin	= quarrelin
poultre	= poutre	quarne	= carne
poupai, poupait	= poupee	quarolle	= careulle
poupel(l)ier	= pouplier	quarquand, quar(c)quant	= carcan
poupet, pouppé(e)	= poupee	quarret	= quarré
pouppelier	= pouplier	quarriell	= quarrel
pouppiez	= poupee	quartellaige	= quartelage
pouplier	= pouplier	quasse glace, quasse glasse	= casse glace
pourchison, pourcison	= pauchison	quassy, quassis	= cassis
(pourpre)	<i>voir</i> poupee	quaulate	= canlatte
pourre	= poudre	quauque	= cauque
pousart	= pochart	quaventtur	= quevestrure
poussienier	= bauch anier	quavestre	= quevestre
pouttee	= poutee	quavestrure	= quevestrure
powie (Busignettes 1396 1v ^o)	= poye	quecq	= queue
prastrer	= plastrer	quedaronne	= queue d'aronde
preisont, prigon, prijon	= prison	queer	= cayere
(priselure)	<i>voir</i> fuselure	queette	= queuette
prisson	= prison	quegnié, quegniet	= cuignet
proma, promat	= plomma	queher, quehiere	= cayere
proque	= broque	keyelle, queyaire, queyer(r)e	= cayere
puc, puch(e), puec, puic	= puich	queillette, queil(l)oitte, queillot,	
puye	= poye	queillotte	= cueillotte
puige, puilch, puis	= puich	queine (bois)	= quesne
puissier	= puisier	queine (en fer)	= caine
pulch, puls (pl.), pulx (pl.)	= puich	queisne (bois)	= quesne
puroye	= puroir	quelloitte	= cueillotte
pus (pl.)	= puich	quelx	= queue
pusage	= puisage	quemande, quemende	= commande
putee	= poutee	(quen)	<i>voir</i> queue
quauque	= cauque	cquene, kene	= quesne
queue	= queue	quenel (de gouttière)	= canal
queuniette	= cuignet	quenel (arbre)	= quesneau
queuwe	= queue	queneul(l)e	= quenole
quacet	= cachet	queneve	= caneve
quachette	= cachette	quenié, queniet	= cuignet
quahier, quahiere, quahiert,		quenne (bois)	= quesne
quaiaiert, quaiaire	= cayere	quenne (en fer)	= caine
quaiau	= coyel	quennel (bois)	= quesneau
quaier, quaier(r)e, quaihiere	= cayere	quennele, kenneulle	= quenole
quayne, quaingne	= caine	quennevach, quennevache,	
quarriell	= quarrel	quennevais, quennevas	= canevasch
quaisnolle	= quenole	quenneve	= caneve
quaize	= cayere	quenniaux, quenniel	= quesneau
qualy, qualis, qualit	= calit	quennier, quenniet	= cuignet

quennol(e), quennolle, quenoeulle, quenoulle	= quenole	quiennee, quyennet, quienné (quiente)	= cuignet <i>voir</i> queute
quenvach	= canevach	kyere	= cayere
kenve, kenvle, quenvre	= caneve	quieste	= queute
queoite (de l'eau)	= chute	quiesville	= queville
queoitte (support)	= cueillotte	quiet (morceau de corde)	= quief
queoux	= queue	quiet (butée), quiet(t)e	= queute
keque	= queute	quieu	= quief
quercan(t)	= carcan	quieue, kieul(t), quieulte, quieut, quieute	= queute
querer	= quarrer	quieutelage	= queutillage
quereulle	= careulle	quieutte	= queute
querpon, querpont	= crepon	kieveille	= queville
querquan(d), querquant	= carcan	kieveiller	= quevillier
querquoit, querquoi	= quercuir	quievielle, quievile, quieville	= queville
queruelle	= careulle	quievillette	= quevillette
queshiere	= cayere	quievillier	= quevillier
quesne (en métal)	= caine	quievrette	= chevrette
quesneve	= caneve	quievron	= quevron
quesnyé	= cuignet	quignet	= cuignet
quesniel	= quesneau	quignier	= cuignier
quete (coussinet)	= queute	quim, quin	= coin
quetiselle, quetisuelle	= queutiselle	quinay	= cuignet
kuette, quette (coussinet)	= queute	quind	= coin
quette (coyau)	= queuette	quingnet	= cuignet
quetter	= quester	quingnetrie	
queue de ronde (keure)	= queue d'aronde <i>voir</i> cayere	quingnier	= cuignier
keute, queuette (coussinet)	= queute	kinne	= caine
queugnié	= cuignet	quinné, quinneit, quinnet, quinniet, (quinque)	= cuignet
keuillette, queuliotte, queullotte	= cueillotte	quint	= coin
queult (butée), keulte	= queute	kique, quit(t)e, kiuet, kiulette, kiulte, kiutte, quiut, quiute	= queute
queulx (queue)	= queue	kiviron	= queviron
queunié, queuniet	= cuignet	quoenol	= quenole
(quenouille), (quenouille)	= quenole	quoegue	= queue
queus, queut (queue)	= queue	quoete	= queute
queut (butée, coussinet)	= queute	quoeux	= queue
queutte (coyau)	= queuette	quoy	= coi
quettelaige	= queutillage	quoiau , quoyel	= coyel
queutte (coussinet)	= queute	quoinnet	= cuignet
queuvre	= coeuvre	quollet	= collet
queuwe	= queue	quo(c)que (levier)	= cauque
queuwe d'erronde	= queue d'aronde	quoque (au petit fer)	= coque
queuwette	= queuette	quotret	= costret
queux, queuz	= queue	quotriel	= costrel
quevay	= quevech	qut, qut(t)e	= queute
quevalay, quevallee, quevaller, quevallet	= quevalet	kuetissielle	= queutiselle
quevés	= quevech	rachirer	= racherer
quevetrur, quevet(t)ure	= quevestrure	raba	= reba
queviette	= quevillette	rabloucquier, rabrocquier	= rabloquier
quevil(e)	= queville	racera	= racherage
quevilette, quevillette	= quevillette	racerer	= racherer
queville oechie	= queville euchie	raceutillier	= raqueutillier
quevilliet	= quevillette	racheer, racher, racherrer, rachier (de métal)	= racherer
quewe	= queue	racherer (de bois)	= raisseler
quhaier	= cayere	rachier (de bois)	= raissier
quiect	= queute	rachier(r)er, rachirer	= racherer
kiegnet	= cuignet	rachourchier	= racourchier
quielte	= queute		
quielz	= quief		

racierer	= racherer	recerer	= racherer
racoeteillier, racoetillier	= raqueutillier	recerg(i)er	= requerquier
racoitillement, racuetillement	= raqueutillement	recerqueler	= urechercler
racuet(t)illier	= raqueutillier	recharge	= requerque
racuisure	= raguisure	recharg(i)er	= requerquier
raenachierer	= renacherer	rechep(p)er	= receper
raffouet	= rafouet	recherer	= racherer
raffuter	= rafuster	rechgier	= requerquier
ragugier	= raguisier	rechierqueler	= rechercler
rahiere, rahire	= rayere	rechiuteillier	= requeutillier
ray (cours d'eau)	= raie	rechizeler	= recyseler
raïre	= rayere	rechouchier	= recouchier
rajustificier	= radjustifier	rechuire	= recuire
rallonge, rallongue	= ralonge	reciseler	= rechiseler
ramca	= ranca	reclac(h)ener	= reclachoner
ramely, ramelye	= cramelie	reclatter	= resclater
rameure, rammur	= ramure	reclaw(u)er, reclouer, reclouer,	
ranacerer	= renacerer	reclouwer, reclower	= reclauer
rancoller	= rencoler	recoeillier	= recueillir
ranower	= ranoër	recoetillier	= requeutillier
raploquier	= rabloquier	recoi(n)gnier	= recuignier
raplommachier	= raplommachier	reçoite	= rechoite
rappasser	= rapasser	recolper	= recoper
rapplommachier	= raplommachier	recongrier	= recuignier
raquetillier, raquiute(i)llier	= raqueutillier	recouire	= recuire
rascourcier	= racourcier	recouper	= recoper
rasnoër	= ranoër	recouttel(l)er	= recouteler
rassaquier	= rassaquier	(recreteler)	<i>voir requeutillier</i>
rasseler	= raisseler	recrissu	<i>part. passé de croistre</i>
rassier	= raissier	recugrier, recuingrier,	
rassir	= raissir	recuinnier	= recuignier
ratel(l)ier	= rastelier	recul(l)e	= arcure
ratraindre	= rastraindre	recungier, recungrier	= recuignier
rattasseler	= ratasseler	(redemmer)	<i>voir rendezver</i>
rattellier	= rastelier	redreschier, redrichier	= redrecier
raumaux	= ronneau	refand, refeint, reffand	= refend
rauwet	= rouet	refffe	= rufle
raziere	= rasiere	refffein, reffens, reffent	= refend
razoir	= rasoir	reffferer, refferrer	= referrer
rchergier	= requerquier	reffle	= rufle
rcul(l)e, rcur(r)e	= arcure	reffons(s)er	= refonser
reacherer	= racherer	refforgier	= refforgier
reacherure	= racherure	reffouir	= reffouir
reachier (de métal)	= racherer	reffourbir	= reffourbir
reachier (de bois)	= raissier	reffrain	= refrain
reachierer, reachirer	= racherer	reffraindre	= refraindre
reaginer	= rehaisiner	refierer	= referrer
reaisseler	= raisseler	refiestir (au toit)	= refestir
rebactre	= rebattre	refiestir (planchéier)	= revestir
rebas	= rebat	refin	= refend
rebastonner	= rebastener	refoncer	= refonser
rebrayement	= resbrayement	refrir	= referir
rebrayer	= resbrayer	refrumer	= refermer
(rebrailler)	= rebraidir	refuiseler, refussel(l)er, refuzeler	= refuseler
rebroyement	= resbrayement	reget(t)er	= rejeter
(recachier) (pour refaire une		reghinder	= reguinder
surface unie)	= recauchier	regiser	= reswisier
recaignier	= recuignier	regoindre	= rejoindre
recaucyer, recaulchier	= recauchier	regovioner	= regouvionner
receptes (bois scié)	: recep	regratter	= resclater

regue	= roue	renqueutiller	= renqueutillier
reguisier	= reswisier	renserger	= renquerquier
rehaghiner, rehagigner, rehagin(n)er, rehaiginer, rehaissiner, rehaiziner, rehaizinier, rehayzinner, rehasiner, rehazin(n)er	= rehaisiner	rentaler, rentaveler	= rentauler
reye (cours d'eau)	= raie	rent(h)erer, rentierer	= renterrer
reyere	= rayere	repamer	= respaumer
reigle	= rieule	reparlier	= repareillier
reigoler	= rigoler	repillotter	= repilotter
reim	= rain	replanchier	= replanquier
reime	= raime	replattrer	= replastrer
rein	= rain	requieir	= recuire
reion, rejon(g)	= regon	requiennier	= recuignier
relater	= relatter	requiercage	= requercage
(relouer)	= relaver	requiercure	= requercure
remacener, remachener	= remachonner	requiere	= recuire
reme	= raime	requierque	= requerque
renboester, remboitter	= remboistier	requierquier	= requerquier
rembouchier	= rembouquier	requierre	= recuire
rembroyer	= resbrayer	requieutillier	= requeutillier
remoloir	= remouloir	requievillier	= requevillier
remouseter	= remousseter	requignier, requinger	= recuignier
renacerer, renasserer	= renacherer	requingnement	= recuignement
(rencachier)	<i>voir</i> rencauchier	requingnier, requinnier	= recuignier
(rencacure <i>ou</i> rencaçure)	<i>voir</i> rencachure	requir(r)e	= recuire
rencaucier	= rencauchier	requoignier	= recuignier
rencaucure <i>ou</i> rencauçure	= rencachure	resaulder	= resauder
rencaulchier	= rencauchier	resbraisier, resbreiier, resbroyer	= resbrayer
rencharge	= renquerque	rescauchier	= recauchier
renchargier	= renquerquier	reschargier	= requerquier
rencauchier	= rencauchier	reschaufer	= rescauffer
rencachure	= rencachure	reserger	= requerquier
renchaucier, renchausser	= rencauchier	reserrer	= resserrer
rencherg(i)er	= renquerquier	resguisier, resghuizier	= reswisier
rencholer	= rencoler	reshaisiner	= rehaisiner
renchrasse, renclasse	= rencraisse	reshuisier	= reswisier
rencloer, renclover	= rencлаuer	resierer	= reserrer
rencrace, rencrache	= rencraisse	resnacerure	= renacerure
rencraiser, rencrasscier	= rencraissier	resoellier, resoler, resouler	= reseuller
rencrasse	= rencraisse	ressartir	= resartir
rendeuver	= rendouver	ressauder, ressaulder	= resauder
reneshuillier	= reneswillier	ressoul(l)er	= reseuller
renffonsser	= renfonser	restachier	= restaquier
renfuiseler, renfuiseller, renfusseller, renfuzeler	= renfuseler	restal	= retail
renganteillier	= renganteler	restancener	= restanchonner
renginner, rengenner, rengienner	= rengainer	restauper	= restaper
renglanter, renglanterer	= renganteler	reste (arête)	= areste
rengrasse	= rencraisse	resteau	= rastel
renjamber	= rengamber	restel(l)ier, resteillier	= rastelier
rennacerer, rennacherer	= renacherer	restiau(l), restiel	= rastel
rennacherure	= renacherure	resvissier, reswissier	= reswisier
renneswillier, renneuwillier	= reneswillier	reswizure	= reswisure
renower	= renoër	retallier	= retaillier
(renquy)	<i>voir</i> rongny	retaseler	= retasseler
renquiefver	= renquieuer	retau	= retail
renquierquier	= renquerquier	retbriier	= resbrayer
		retrade	= retratte
		retremper	= retemprer
		retrette	= tratte
		retroër, retrouver, retrouverer	= retrauer
		rette	= areste
		retteau	= rastel

reu (fém.), reue	= roue	rolage	= roillage
reué	= rouet	rolau, roleau	= roulel
reuee	= rouee	rolette	= roulette
reuet	= rouet	rolieau	= roulel
reufle	= rufle	rollaige	= roillage
reut (masc.)	= reu	rolleau	= roulel
reut (fém.), reute, reuwe, reuwe	= roue	romeau, rommau(x), rommeau	= ronneau
reuisure	= reswisure	ron	= rond
reuwisier	= reswisier	rondié	= rondel
reuwisure	= reswisure	rondielle	= rondelle
reux (fém.)	= roue	roneau	= ronnel
revasener	= rewasoner	(ronquy)	<i>voir</i> rongny
revetir	= revestir	ront	= rond
reviers	= revers	roee, rore	= roue
revierset	= reversé	roret	= rouet
reviersoir	= reversoir	rot (fém.), rou (fém.)	= roue
reviestier, reviestir	= revestir	rou (masc.)	= roult
revisier, revissier	= reswisier	rouait, rouay, roué, rouee	
revissure, revisure	= reswisure	(masc.), roueiy, roueit, rouelt,	
rewisier	= reswisier	roués, rouest, rouewet	= rouet
rewisure	= reswisure	rouez (fém.)	= roue
rexon	= regon	rouhet	= rouet
rievierette	= rivierette	rouillure	= roulure
riffle	= rufle	(roulain)	<i>voir</i> routin
rigolle	= rigole	roulau(x)	= roulel
riulle	= rieule	(roule)	<i>voir</i> roille
riullez	= rieullet	roullet	= reüllé
rivé	= rivet	roulette	= rollette
roait	= rouet	roullure	= roulure
robainais, robainnet, robinee	= robinet	roulot	= roulel
rode, roe	= roue	rouls (fém.)	= roue
roe quauquoire	= roue cauchoire	roult (masc.)	= reu
roechier	= reuchier	rout (fém.), rouue	= roue
roede, roee, roeez (fém.),		rouué, rouuet, rouuetz, rouwait	= rouet
roeille (roue)	= roue	rouwe, rouwee	= roue
roeille (pièce de bois)	= roille	rouwé, rouwelt, rouwet	= rouet
roeis, roeit	= rouet	rouwette	= rouette
roelz (pl.)	= roue	roux (fém.), rouz (fém.), rowe	= roue
roele, roelle (pièce de bois)	= roille	rowé, rowet	= rouet
roëlle (pièce circulaire)	= rouelle	rozoire	= rasoir
roels (fém.)	= roue	rue	= roue
roelt (masc.)	= rouet	ruechier	= reuchier
roelx, roelz (fém.), roes (fém.)	= roue	ruede, ruee, rueez (fém.), rueye	= roue
roet (masc.)	= rouet	ruelle (pièce de bois)	= roille
roet (fém.), roete, roeu (fém.),		ruels, ruelz, rues, ruet (fém.)	= roue
roeu	= roue	ruet (masc.)	= rouet
roeué	= rouet	ruewe, ruex (fém.), ruez (fém.),	
roeuille (règle)	= rieule	ruye	= roue
roeuille, roeulx (fém.), roeuve,		ruiel	= rouel
roeuwe, roeux (fém.), roeuz		ruue	= roue
(fém.)	= roue	(rutteau)	<i>voir</i> ratel
roewet	= rouet	ruwet	= rouet
roex (fém.)	= roue	s	= esse
roez (masc.), roictz	= rouet	sabel(l)on	= sablon
roye	= roue	saclet	= saquelet
royee	= rouee	saclot	= saquelot
royet	= rouet	sagrap	= agrappe
roilaige	= roillage	saiel	= seël
roilier	= roiller	saillage	= salengre
roit	= rouet	saimel, saimiel, sainmiel	= simel

saisener	= saisonner	setrade	= tratte
saiuiere, saiwiere	= seuwiere	seturque	= steurque
saizener	= saisonner	seuch (pièce de bois)	= seul
salingue	= salengre	seuelle	= seulle
samble	= cable	seuyere	= seuwiere
sameau	= simel	seuil	= seul, seulle
sacquaige	= saccage	seuillage	= seuillage
saquelaye	= saquelet	seuille	= seul, seulle
(sartir)	<i>voir</i> sarcir	seuilliau	= seullel
saspliel	= haspleau	seuire	= seuwiere
sau	= sauch	seule	= seulle
saublon	= sablon	seuleau	= seullel
saucielle	= sauchielle	seulement	= seulement
saulch, saulcx	= sauch	seulet	= seullel
saulder	= sauder	seuliere	= seuilliere
sault	= saut	seulliet	= seullet
saulx, saulz, saus	= sauch	seulle yeueresse	= seul euwerech
sausier	= sauchier	seulmo(u)lin	= soile moulin
sauvel(l)on	= sablon	seus, seuts	= seul
saux	= sauch	seuvire, sewiere	= seuwiere
savage	= sauvage	sy	= scie
savelon	= sablon	sielle	= seille
sçacq	= sac	sier	= soyer
sçau	= saut	sierure	= serrure
scaveture	= quevestrure	sietraiant, sietrant	= suel trayant (classé sous <i>seul</i>)
sceau	= seël	sieu (poutre), sieul	= seul
scelle	= selle	sintrer	= chintrer
scerrure	= serrure	sille	= essille
sceuhier(r)e, sceuiere	= seuwiere	sion	= chion
sceul(l)e	= seulle	sisaux, siseau	= chisel
sceuwiere, scewiere, scheuyere	= seuwiere	siu, siul, siuw	= sieu
(schidee)	<i>voir</i> esclidee	siviere, sivieur	= chiviere
sciaux	= seël	sizeau, siziau	= chisel
scierie	= soierie	soeil	= seul
scieuwiere	= seuwiere	soeillage	= seuillage
scion	= chion	soeille	= seul, seulle
scirie	= soierie	soeillage	= seuillage
sciviere	= chiviere	soeillement	= seulement
scoussiere	= escoussiere	soeilliau	= seullel
scutter	= escutter	soel, soel(l)e	= seul, seulle
seau	= seël	soerie	= soierie
sebroy	= broie	soes	= seuls (pl.)
segele	= soile	soeuil, soeuille	= seul, seulle
segour	= sejour	soeuillel	= seullel
segourner	= sejourner	soeuillet, soeuilliez	= seullet
seyere	= seuwiere	soeul	= seul
seil (bardeau)	= essille	soeulet	= seullet
seille (poutre, seillie, sel	= seulle	soeulle	= seulle
selette	= sellette	soeullet	= seullet
selle (poutre)	= seulle	soeullette	= seullette
sentrebus	= entrebus	soeuilliere, soewiere	= seuwiere
seon	= chion	soex	= seuls (pl.)
sercle	= cherclé	sohier (v.)	= soyer
sereur, sereur(r)e	= serrure	sohier (nom), sohiere, sohierie ⁹	= seuwiere
sereurre salen	= serrure saillante		
sereuze	= serrure		
serque	= cherclé		
serul(l)e, serur(e), serurre,			
serusse	= serrure		
(servorsett)	<i>voir</i> efforcette		

⁹ Comme cette graphie ne se rencontre que sous la plume d'un seul scribe (Cambrai 1679) – certes à trois reprises – je préfère la considérer comme une forme p.-ê. erronée du mot « normal » *soyere*.

soichz	= sauch	soulla(i)ge	= seullage
soiel	= seul	soulleau, soul(l)iel, soul(l)iau	= seullel
soielle	= soyere	soulmolin	= soile moulin
soier (nom)	= soyere	sourdhy	= surhye
soyere (scie)	= soyoire	soustrate	= surretrate
soyhier (v.)	= soyer	sourfet	= surfeste
soyhier (nom), soihier(r)e	= soyere	(sourmoudre)	<i>voir</i> formoudre
soillier	= solier	sourqueviron, sourquievron	= surqueviron
soyoir	= soioire	sourstrate, soustrate, soutrate,	
soirie	= soierie	sourtrate	= surtrate
sol (poutre)	= seul, seulle	sous (pl.) (poutres)	= seul, seulle
solcricion	= soucricion	sousbassement	= sousbassement
sole (poutre)	= solle	souscricion	= soucricion
soleau	= seullel	soushy	= soubshie
soly	= seullier	sousjour	= sejour
soliel	= seullel	sousjourner	= sejourner
solier(r)e	= seuliere	souskeviron	= soubkscheviron
solinement	= seullinement	soustien	= soutien
solir	= solier	soustrate, soustradre,	
solle (poutre)	= seul, seulle	soustrat(t)e, soutrade,	
solleau, sollel	= seullel	soutrait, soutraite, soutrat(t)e	= soubstrate
sollement	= seullement	souwiere	= seuwiere
sollet	= seullet	spuissier	= espuissier
sollette	= seullette	stançon	= estanchon
solly	= seullier	stanque	= estanque
solliau(x)	= seullel	steau	= estel
sollier	= solier	(steulle)	<i>voir</i> steurte
solliere	= seulliere	steurcq	= steurque
(solliere) (barrage)	<i>voir</i> soyere	stordeur	= estordeur
sollir	= solier	stordoir	= estordoir
sollinement	= seullinement	strade	= tratte
sombreau, somereau, somerel,		stremuant	= tremuyon
someriau, someruel	= sommerel	strier	= estrier
somié, somier, somiet	= sommier	stuck, sturque, sturte	= steurte
sommaige	= chomage	subasement	= sousbassement
sommeroel	= sommerel	sublevier, subleviere	= soubkschevier
sommiere	= sommier	substrade	= soubstrate
sommiereau	= sommerel	sueil, sueis, suies, suel, suele	= seul, seulle
sonmié, sommire	= sommier	suellaige	= soulage
soubcheviron, soubqueviron	= soubkscheviron	suelle, suies, sues (poutre)	= seul, seulle
soubstarte, soustrad, soustrade,		suetraiant	= suel trayant (classé
soubstrette, soustrate,		suyer	sous <i>seul</i>)
soustrat(t)e	= soubstrate	suif	= seuwiere
soubzcavron	= soubkschevron	suiers	= sieu
soubzlevier	= soubkschevier	suillet	= seuwiere
soubzstrade, soubzstrat(t)e,		sumiau	= seullet
soubztrade, soubztrat(t)e	= soubstrate	supente	= simel
souch	= seuch	supore	= suspente
sougour	= sejour	surceviron, surcheviron	= support
souya(i)ge	= soyage	surestrate, surtrade	= surqueviron
souielle	= seulle	surure	= surtrate
souyer	= soyer	susport	= serrure
souyerie	= soierie	sustrad, sustrate, sustrat(e),	= support
soulage	= seullage	sustrade	= surtrate
soulel	= seullel	table	= taule
soulement	= seullement	tablette	= taulette
souler	= seuller	tabourin	= tambourin
souliel	= seullel	taceler	= tasseler
soulier (grenier ou plancher)	= solier	tahan	= tan
soulier (poutre)	= seullier		

taile, taille (récipient)	= telle	termise	= tremuie
tailler	= taillier	termuande	= tremuyon
taiseau, taisiau, taiseau, taissiau	= tassel	termude, termuy, termuie	= tremuie
talandier	= taillandier	termuion	= tremuyon
tallier	= taillier	termuire, termuis, termuise	= tremuie
tallut	= talut	termuon	= tremuyon
tam, t(h)amp	= tan	termur(r)e, termuse, termusse	
tampan(n)e, tampenne (pignon)	= topenne	termutre, ternye, ternuy,	
tanchon	= estanchon	ternuye	= tremuie
tanniere	= teniere	ternuyon	= tremuyon
tanpleur, tanplur, tamplure	= temprure	ternuise	= tremuie
tangle	= tingle	ternuon	= tremuyon
tapenne	= topenne	ternure	= tremuie
taque	= tasque	terrasse	= terrache
tarel, tareille	= tareil, tarelle	terrel	= tarel
tas ('en tas' pour travaux),		terruise	= tremuie
tasche	= tasque	tersiere	= tesiere
taseau, tasiau	= tassel	tertiage	= terchiage
tasnerye	= tannerye	terziere, tesir	= tesiere
tassiel	= tassel	tesmon	= temon
tatse	= dache	tesniere	= teniere
taulle	= taule	tessir(e), testere, testiere (d'un	
taunaux	= tonnel	barrage)	= tesiere
taupane, taupenne, taupinne,		tet, tete (tête)	= teste
tauppane	= topenne	tête (butée)	= tette
tavelette	= taulette	tette (tête)	= teste
tavle	= taule	teziere	= tesiere
taz	= tas	thiellee	= tieullee
teeste	= teste	tierchiage	= terchiage
(teffire)	<i>voir</i> testiere	tierree, tierree	= terree
teillier, teilliere	= telier, teliere	tiestiere	= tesiere
teitte	= teste	tiette	= teste
tel(l)ier (fém.), t(h)elliere, telliet	= teliere, telier	thieullay	= tieullee
telmutte	= tremuie	tieute	= tette
tembour	= tambour	tilliere	= teliere
tempanne	= topenne	tilluel	= tilleul
tennure	= tenure	timplure	= temprure
tenpeleur, tempelur, temperure,		tincle, tingue	= tingle
tenpleure, templure,		tinnet	= tinet
tempreure, tempure	= temprure	tirmude, tirmuise	= tremuie
(temps) ¹⁰ , t(h)en, tend	= tan	tiron, tirrant	= tirant
teneur	= tenure	tirrer	= tirer
tengue	= tingle	titte	= teste
tennure	= tenure	tiullet	= tieulee
(tent) (du fer de meule)	<i>voir</i> dent (?)	todre	= tordre
tent	= tan	toelle	= toile
tentperure	= temprure	toerte	= tourte
teral	= terral	toy, toict, toye	= toit
terel, t(h)erelle	= tarelle	toigelon	= tourillon
terer	= terrer	tois	= toit
therille	= tarelle	tole, tolle	= toile
termeu, termeuy	= tremuie	tompenne	= topenne
termeuyant	= tremuyon	tonau	= tonnel
termeur(e)	= tremuie	tophenne, topinne, toppenne,	
termeurent	= tremuyon	toppin	= topenne
termie, termieue, termieur	= tremuie	tor	= tour
termion	= tremuyon	(torchon)	<i>voir</i> cordon
		torde	= tordre
		tordore	= tordoir
		toregnon	= tourignon

¹⁰ Nous lisons *molin du temps* pour *molin du tan* dans le compte de 1511 de Valenciennes, f° 68r°.

toreillon, torel(l)on	= tourillon	trasne	= tranne
torgnon, torignon	= tourignon	trasse	= tratte
toril(l)ion, toril(l)on, torlion, torlon	= tourillon	trassette	= trachette
turner	= tourner	trassier	= tesier
torreignon, torrignon	= tourignon	trast, traste, trastre, trat, tratre	= tratte
torril(l)ion, torrillon, torrion	= tourillon	trauers	= travers
torsoir	= torgeoir	trauwer	= trauer
torte (lanterne)	= tourte	travelaye, travellet	= travelet
torte	= tordre	travesiet	= traversier
tortel	= tourtel	travessain	= traversin
tortele	= tourtelle	traviaul	= travel
tortoir	= tordoir	traviellet	= travelet
tortre (v.)	= tordre	trawer	= trauer
tortre (nom)	= tourte	trean(t)	= trayant
touniel	= tonneau	trebue	= entrebus
toupenne	= topenne	trehan	= trayant
tour	= tourte	treylle	= trailla
tourbillon, tourblon	= tourillon	treisiere, treiziere	= tesiere
tourcte	= tourte	treille	= treille (2)
tourdoir	= tordoir	tremant	= tremuyon
toure	= tour	tremau(x), tremeaulx	= tremail
touré	= touret	tremeuron	= tremuyon
touregnon	= tourignon	tremie, tremiere, tremieu, tremieulle, tremieure, tremieuse, tremieux	= tremuie
(tourel)	<i>voir</i> touret	tremion	= tremuyon
tourgnon	= tourignon	tremise, tremisse, tremiue, tremiult	= tremuie
tourilont, tourlion	= tourillon	tremiuon	= tremuyon
tourmion	= tremuyon	tremmaux	= tremail
tourneon	= tourignon	tremme	= tremuie
tournon	= tournant	tremmion	= tremuyon
tournon (rouleau en fer)	= tourignon	tremmise, tremmure, tremoge, tremoie	= tremuie
t(h)ourre	= tour	tremper	= temprer
tourré, tourret	= touret	tremplure, temprure	= temprure
tourril(l)ion, tourril(l)on	= tourillon	tremuan, tremuand, tremuant(e)	= tremuyon
tourt, tourtre	= tourte	tremue	= tremuie
tourtriel	= tourtel	tremuen	= tremuyon
trabe	= tratte	tremuy	= tremuie
trace (en fer)	= trache	tremuiant	= tremuyon
tracet	= trachet	tremuige	= tremuie
tracte, trade, traette	= tratte	tremuire	= tremuie
trafsiez	= traversier	tremuiron	= tremuyon
traillis	= treillis	tremuis, tremuise	= tremuie
traimeure	= tremuie	tremuison	= tremuyon
trainau, traineau, train(n)iau, traisneau	= tranel	tremuisse, tremuit, tremuywe	= tremuie
traiste, traite	= tratte	tremuywon	= tremuyon
trampreur	= temprure	tremul, tremul(l)e, tremulte	= tremuie
tramuant	= tremuyon	tremuon	= tremuyon
tranau	= tranel	tremur(e), tremuse	= tremuie
tranchette	= tracette	trenau, trenaut, treneau, trenneau (balance)	= tranel
tranle, tranlle	= tramble	trenneau (au-dessus de l'archure)	= tremeau
tranneau	= tranel	trenuant, trenuyon	= tremuyon
tranneure	= tremuie	trep	= tratte
tranniaux, trannieu	= tranel	trés	= trait
transle	= tramble	tresier, tresiere	= tesiere
transneau	= tranel	tresmieue, tresmuise	= tremuie
tranuant	= tremuyon		
trape	= tratte		
trase	= tratte		
traset, trasette	= trachette		

tresmuyson	= tremuyon	ustencille, ustensil	= utensil
tresmule	= tremuie	uvette	= huvette
tresneau (balance)	= tranel	uzine	= usine
tresneaux (support de trémie)	= tremail	vacant	= vaquant
treste, trestre, trette	= traite	vacation, vaccation	= vaquation
tretteau	= traitel	vaçau, vachau	= vaissel
treu	= trau	vachier	= vaquier
treuille	= trieule	vaçoi ¹¹	= vaissel
treuimeuion	= tremuyon	vaide	= wedde
treul(l)e	= trieule	vaigue	= vague
treumeuy, treumieure, treumieuse	= tremuie	vaindacq	= windas
treumignon, treumion	= tremuyon	vairreau	= verveil
treumure	= tremuie	val	= wal
treversier, trevesier	= traversier	(van, poliers)	<i>voir</i> bauch palier
trevie	= traversier	vandac, vanda(c)que	= windas
trevier	= travie	vane	= vanne
trie, trieu, trieul, trieul(l)e, trieure	= travers	vaner	= vanner
trieux	= trieule	vant	= vent
trimoie	= estrier	vantail, vantaille, vanteille	= ventail, ventaille
tripied, tripier	= tremuie	vanteillerie, vantelery	= ventellerie
triue, triul, triul(l)e	= trepied	vantelle	= ventaille
troer, troeuer	= trieule	vantellery, vantellerie, vantery	= ventellerie
troicte, troite	= trauer	vanterne	= ventaille
tromque	= traite	vanterry	= ventellerie
troncenage	= tronche	varde	= warde
troncener	= tronchonnage	vaseau	= vaissel
tronchenage	= tronchonner	vasner	= vaner
tronchener	= tronchonner	vasseau, vassiau	= vaissel
troneau	= tranel	vaulle	= waule
trongue	= tronche	vaulsure	= voussure
tronios, tronn(e)au	= tranel	vaussoir	= voussoir
tronque, tronquie	= tronche	vaussure, vausure	= voussure
trou	= trau	vedde	= wedde
trouer	= trauer	veentelle, veintelle	= ventaille
troumeuion	= tremuyon	veiroele	= vireule
troup, trouw, trouwe	= trau	vele	= voile
trouwer, trower	= trauer	velin	= verin
truille, trul, trul(l)e	= trieule	ven	= vent
trumure	= tremuie	vend	= ventre
tsommaige	= chomage	vendacq, vendaque	= windas
turmeau	= tremeau	venne	= vanne
turmion	= tremuyon	vent (pièce de bois)	= ventre
turmulde, turmule, turmur(e)	= tremuie	ventaillerie	= ventellerie
uasire	= wasire	ventail etc. coteret	= ventaille costerech
uche	= huche	ventail etc. manerech	= ventaille monnerech
uellié	= oeillet	ventaille etc. mauresse, meulresse, meuresse, mieulresce, moresse, mouleresse, moulrissé, mouresse	= ventaile mouleresse
uy, uich, uiche, uie(s)	= huis, huisse	ventail etc. meulere(i)ch, meul(l)eret, meulrech, meulret, mieulerech, mieuleret, mieulleret, mieulrech, moelret, moleret, molleret, morés, morrés, mouilleret, mouleret	= ventaille moulerrech
uille	= ole		
uis	= huis		
uiset	= huisset		
uisserie	= huisserie		
uisset	= huisset		
uitel	= huitel		
uretoire	= hurtoir		
urtan	= hurtant		
urtoy, urt(h)ois	= hurtoir		
usaine, usinne	= usine		
ustanchile, ustancile, ustencil,			

¹¹ Le même scribe de Marquette écrit en 1569 *baroi*, *capoi* et *martoi* pour *bareau*, *capeau* et *marteau*.

ventallage	= ventelage	vingle	= wime
ventalle	= ventaille	vintre	= ventre
vente (vent)	= vent	vire	= vir
vente (pièce de bois)	= ventre	vireelle	= virelle
venteau, venteil	= ventail	vireuille, virieulle, viroelle, viroeuille, viroeuille, viroille,	
venteilerie	= ventellerie	virolle	= vireule
venteillage	= ventelage	virre	= vir
venteille, ventel	= ventail, ventaille	virreul, virreulle, virroeuille,	
ventelerey, ventelery, ventelerie	= ventellerie	virrole, viruel(l)e	= vireule
ventellaige	= ventelage	visse, viz, vize	= vis(e)
venterery, venterie	= ventellerie	voeillissement	= feuillissement
venterier(r)e	= ventriere	voele	= voile
ventiele	= ventaille	voillé, voillez (fém.)	= volee
ventillage	= ventelage	voindacq	= windas
ventillerie	= ventellerie	voing	= oint
ventriseau	= ventisel	voisle, vole	= voile
verail, veral, verau	= verreil	volé (masc.)	= volet
veré	= verret	volé, volés, volet (fém.)	= volee
vereau, vereil, verel	= verreil	vollan(t), volland(t)	= volant
veret	= verret	vollé, vollet (masc.)	= volet
vereul(l)e	= vireule	vollé, vollee, vollest, vollet, vollez (fém.)	= volee
verghe, vergue	= verge	vollé de hendehors	= volee d'en dehors
veriel	= verrel	volsoir	= voussoir
veroeil	= verroil	volsure	= voussure
veroelle	= vireule	vosle	= voile
veroil	= verroil	vossoir	= voussoir
verolle	= vireule	vossure, vosure	= voussure
verou(x), verouil	= verroil	voul(l)ant	= volant
verpissement	= werpissement	voutte	= voute
verrail	= verreil	vrel	= verreil
verrain	= verin	vremelle	= vermeille
verrau(x), verrau(l)t, verrau(l)x, verreau, verreul	= verreil	vrevel (fém.), vrevelle	= vervelle
verreul(l)e	= vireule	vuaindacq	= windas
verrin	= verin	vueime	= wime
verroelle	= vireule	vuindacq	= windas
verroeuil, verrou, verrouil, verroul	= verroil	waede	= wedde
verrulle, veruele	= vireule	waidage	= weddage
verul	= verroil	waid(d)e	= wedde
verveille, verveule	= vervelle	waienne	= gaine
vessau, vesseau	= vaissel	wail, waille	= wal
vesture (autour de la meule)	: quevestrure	waime, waimme	= wime
vetde	= wedde	wain	= oint
vetirre	= vestir	waindacq, waindacre, waindaque	= windas
viel	= levier	waine, wainne (latte)	= gaine
viendacq	= windas	wainne (poutre)	= wime
vierau	= verreil	waisde	= wedde
viereulle	= vireule	waissiaux	= vaissel
vierne	= verne	wan	= van
vierz	= levier	wanda(c)que	= windas
viestement	= vestement	warange, warence	= waranche
viestir	= vestir	wasener	= wasonner
viestule (autour de la meule)	= quevestrure	waulch ennier	= bauch anier
viesture	= vesture	waussoir	= voussoir
vietuere, vieture (autour de la meule)	= quevestrure	weda(i)ge	= weddage
vimbe, vime	= wime	wede, weede, weide	= wedde
vinda, vindacq, vinda(c)que, vindas, vindaz, vyngdas	= windas	weif	= wetz
		weyne, weinne	= gaine
		weis	= wetz

wendacq, wenda(c)que, wendas	= windas
wentelle	= ventaille
wentre	= ventre
wés	= wetz
weschier	= euchier
wesde	= wedde
weuillet	= oeillet
wy	= huis
widach	= windas
widage	= vuidage
widas	= windas
wideng(h)e	= vuidenghe
wiellet	= oeillet
wille	= ole
wim	= win
wimble	= wime
wimdacq, wimdacque	= windas
wimme	= wime
wymmette	= wymette
winbe	= wime
wincq	= win
windacre	= windas
windaix	= winais
windalle	= windal
windaque, windascq, windax	= windas
wine	= wime
winedacq, wingdacque	= windas
wingle	= wime
winnais	= winais
winne	= wime
winnets	= winais
winte	= winde
wiquet	= huisset
wisin(n)e, wisisne	= usine
wisme, wisne	= wime
wits	= huis
wittel	= huitel
witz	= huis
woechier	= euchier
woedde, woelde, woide	= wedde
woille	= ole
woint	= oint
woundre	= oindre
woing, woingt	= oint
wued(d)e	= wedde
wuille	= ole
wuimbe	= wime
wuindacq, wundacq	= windas
wuoiing	= oint
zavelon	= sablon
zuis	= huis